

LE GRAND

DICTIONAIRE HISTORIQUE.

NOUVELLE ET DERNIERE EDITION.

TOME SECOND.

C—E

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE

OU

LE MÊLANGE CURIEUX

DE

L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE:

QUI CONTIENT EN ABREGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Juges; des Rois des Juifs; des Papes; des Saints Martyrs & Confesseurs, des Peres de l'Eglise, & des Docteurs Orthodoxes; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats celebres; des Heresiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs; Des Rois; Des Princes illustres; & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes; Des Philosophes; Des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante.

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Païs:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Roïaumes, Republiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considerables de l'ancienne & nouvelle Geographie: où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les mœurs & les coûtumes des Peuples: Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur: Les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Païens: Les principaux noms des Arts & des Sciences: Les Actions publiques & solennelles: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles generaux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques, de Dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Geographie, tirées de differens Auteurs, & sur tout du Dictionaire Critique de M. BAYLE.

Par Mre LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Theologie.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION REVÛE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME II.



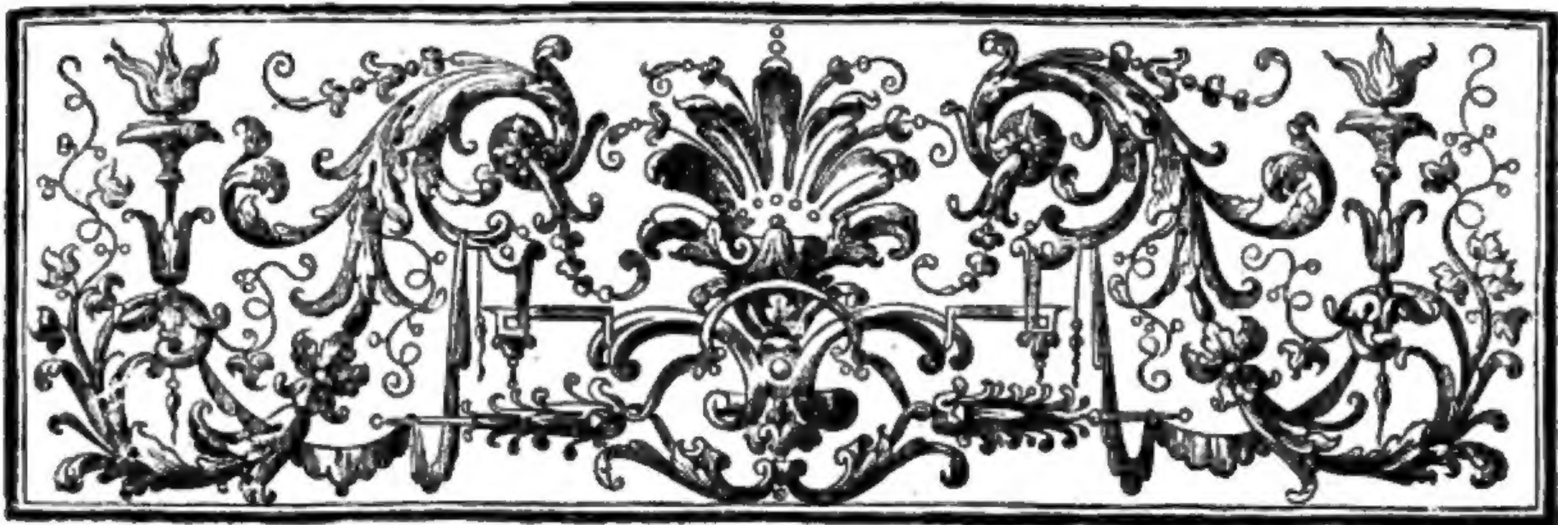
A PARIS,

Chez DENIS MARIETTE, ruë S. Jacques, au coin de la ruë des Noyers, à l'Ecu de Venise & à Saint Augustin.

MDCCXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.





LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.



CETTE lettre qui a la troisiéme place dans l'alphabet des Latins, & dans celui des langues vivantes de l'Europe, semble tirer son origine du *Caph* des Hebreux. Selon le sentiment de Scaliger, le C est la moitié du K des Grecs, car si l'on retranche la colonne de cette lettre, les deux pointes restent qui forment le C, en les arrondissant, pour en rendre la figure plus aisée. Elle a différentes prononciations : elle se prononce d'ordinaire comme un K devant les voïelles A, O, U, moins qu'il n'y ait une Cedille, ce qui fait une lettre que les Imprimeurs nomment un C à queuë, qui désigne qu'il la faut prononcer comme une S : mais devant les voïelles E & I, elle se prononce toûjours comme une S. Les Italiens la prononcent par Ch, & les anciens Romains la prononçoient apparemment de la même maniere, puisqu'on voit dans les anciennes inscriptions *Cheionius*, pour *Ceionius*. Le P. Mabillon remarque que Charlemagne écrivoit son nom par un C, au lieu que les Rois de la seconde race nommez Charles l'écrivoient avec un K. Chez les Latins, le G prenoit quelque-fois la place du C, sur tout quand il précédoit une N, comme *Gneius* pour *Cneius*, *Gaius* pour *Caius*, &c. Ils écrivoient indifféremment *Vicesimus* & *Vigesimus*, & le C se changeoit en G dans les mots composez de *Centum*. On a trouvé un si grand rapport entre le C & le Q, que plusieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre superfluë, prétendant que le C & l'U peuvent suffire. La différence de ces lettres est pourtant si necessaire, que nous voyons que les anciens Poëtes employent le C où nous mettrons un Q, lorsqu'ils veulent diviser le mot. Ainsi Lucrece a dit *cüiret* trissillable pour *quiret*; & Plaute *acüa* & *relicüus* pour *aqua* & *reliquus*. Ausone parle ainsi de ces deux lettres :

Prævaluit postquàm Gamma vice functa priùs C
Atque alium pro se titulo replicata dedit Q...

La lettre C, étoit nommée la lettre fatale, parce que c'étoit une marque de condamnation, de même que l'A en étoit une d'absolution & de pardon. Comme le C exprimoit souvent chez les Latins le nom propre *Caius*, aussi le C renversé signifioit *Caia*, nom de femme. Au reste la lettre C exprimoit le nombre de cent, & avec une barre pardessus C̄, cent mille, comme encore aujourd'hui dans le chiffre Romain. Suidas remarque que le K Romain se mettoit d'ordinaire sur les souliers des Senateurs, comme une maniere de C ou de lune.

Appositam nigræ lunam subtexit alutæ. Juvenal. *Satyr.* 7.

Le C signifie aussi *Consule*, & deux CC *Consulibus*, Plaute, *Cistell. Act.* 2. *sc.* 1. Auson. *de litter.* Pierius, *liv.* 7. *Hier. c.* 23. Vossius, *de Grammatic.*

CAA

CA, premiere partie d'un Tchag ou Cicle de dix années, que les Cathaïens font rouler avec un autre cicle de douze, pour compasser une Periode de soixante ans, qui sert à marquer les caracteres de leurs années, & de leurs Epoques. * D'Herbelot. *Bibliotheque Orientale.*

CAABAH, ou CAABEH, nom Arabe, étoit celui qu'on donnoit au temple de la Mecque, & proprement à la tour quarrée que l'on nommoit autrement le Kiblah. *Caabah* signifie un Dais, ou une maison quarrée. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

CAATH, fils de Levi, pere d'Amram, & ayeul de Moyse, nâquit, selon saint Epiphane & la plûpart des Chronologistes, en la 34. année de son pere Levi, c'est-à-dire, l'an du monde 2281. & avant J. C. 1723. Il mourut à l'âge de

133. ans, en l'année du monde 2914. & avant J. C. 1590. * Exod. c. 6. v. 18. S. Epiphan. *in Anchorat.* Euseb. *de praeparat. Evang. l.* 9. Usser. *in Annal.*

CAB, Mesure hebraïque contenant un peu plus de 90. pouces cubiques d'eau. * Cumbertund, *des Mesures & des poids des Heb. en Anglois.*

CAB-BEN-ZOHAIR, Poëte Arabe de la gentilité, qui florissoit avant le Musulmanisme, vécut jusqu'au temps de Mahomet, & mourut la premiere année de l'Hegire l'an de J. C. 622. Il se declara ennemi de ce faux Prophete, qui publia de son côté, qu'il étoit permis de se défaire de lui. Cette proscription l'effraia, & pour se reconcilier avec Mahomet, il composa un poëme à sa loüange. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

CABA. *Cherchez.* CAVA.

CABADE ou CAVADE (*Cabades*) Roi de Perse, succeda l'an de J. C. 486. à Obalas. Cabade fut chassé du trône, parce qu'il vouloit que les femmes fussent communes, pour autoriser le penchant qu'il avoit à la débauche. Blase frere de son pere, fut élû en sa place, mais peu de temps après, Cabade s'étant sauvé de prison, sous les habits de sa femme, fit crever les yeux à son oncle, & remonta sur le trône. Il persecuta long-temps les Chrétiens, jusques à ce qu'un Evêque eût chassé les demons d'un château, où ce Prince trouva de grands tresors. En reconnoissance de ce service, il laissa vivre les fideles en paix. Les Manichéens conspirerent contre lui, & entreprirent de lui ôter la couronne, pour la donner à son fils, qui leur promettoit de les favoriser. Ce projet l'irrita si fort, qu'il en fit punir un grand nombre, qu'il en chassa plusieurs hors du roïaume, & qu'il declara ceux qui y restoient incapables d'exercer aucune charge. Il fit la guerre à l'Empereur Anastase, & en 502. il commença le siege d'Amida, ville de Mesopotamie, qui dura cinq mois. Il la prit par la trahison des moines, ausquels il fit couper la tête, pour les payer de leur perfidie. En 503. la ville fut reprise. Cabade fit avec Anastase une paix qu'il renouvella avec Justin son successeur; elle dura quelque temps: & depuis, Justinien remporta de grands avantages sur Cabade, par la conduite de Belisaire. Cabade mourut environ l'an 532. de J. C. après un regne de 41. an, en deux fois. D'autres ne lui donnent que 35. ans de regne. Son fils Cosroës lui succeda. * Marcellin, *in Chron.* Agathias, *liv.* 4. Procope, *de la guerre des Perses.* Nicephore, *liv.* 16. *Hist. Miscel. liv.* 15. Theophane. Cedrene.

CABALE ou CABBALE, Secte, qui a été parmi les Juifs. Ce mot de Cabale est tiré de l'Hebreu *Kibbel*, qui veut dire *tradidit*, *il a enseigné*. Ainsi les Cabalistes sont des gens qui se sont principalement attachez à la tradition des anciens, ou à la science qui renferme, à ce qu'ils prétendent, tous les misteres de l'ancienne loy, les secrets du nom ineffable de Dieu, les hierarchies celestes, les sciences des nombres, &c. On croit que cette secte étoit déja formée dès le temps de Jesus-Christ, & que des Juifs visionnaires croyoient même que le Sauveur n'operoit des miracles, qu'avec le secours de la Cabale. Les Cabalistes divisent leur science en *Theoretique*, qui ne consiste que dans la spéculation & dans la recherche de ces misteres; & en *Pratique*, qui consiste dans les talismans, dans la connoissance des astres, & peut-être dans la magie, & dans la recherche de la pierre philosophale. Car la Cabale est la source de toutes ces vaines imaginations, qui sont le fondement de la magie. Il y a plusieurs Juifs entêtez de Cabale, qui s'addonnent à la magie en abusant du nom de Dieu & des Anges, dans la vûë de faire des choses surnaturelles. Il y a apparence que la Cabale tire son origine de la philosophie de Pythagore & de Platon, que quelques Juifs ont mêlée avec le Judaïsme, & chargée d'une infinité de réveries, nées de l'oisiveté & de la superstition; comme cela se voit dans les livres d'Adam, d'Enoc, de Salomon, de Zohar, de Bahir, & dans plusieurs autres. Dans les premiers siecles de l'Eglise, les heretiques donnoient facilement dans ces superstitions cabalistiques. Les Valentiniens, & sur tout les Basilidiens y étoient attachez, & on trouve encore des agathes de ces derniers, avec des medailles gravées, & chargées de figures hierogliphiques assez semblables aux talismans judaïques. On voit encore de leur façon quelques-unes de ces figures que les Latins nommoient *Amuleta*. C'étoit un remede préservatif, qu'on attachoit au cou des enfans, ou même des animaux, contre toutes sortes de maux, & particulierement contre les enchantemens.

Le P. Kirker Jesuite, qui s'est bien donné de la peine à ces sortes de découvertes, entre dans un détail plus précis. Il divise la Cabale en trois parties, que l'on nomme *Gametria*, *Notarica*, & *Themura*. La Gametrie est une interpretation qui se fait, par la transposition des lettres du mot. Par exemple, il est dit dans l'Exode: *Praecedet te Melachi* (id est *Angelus meus.*) Les Cabalistes trouvent que cet Ange est S. Michel, parce que les lettres de *Melachi*, étant transposées font *Michaël*. La Notarique fait de chaque lettre un mot entier, ou explique un mot par un autre qui contient le même nombre. Il est écrit dans le Pseaume 3. *Multi insurgunt in me:* Le mot Hebreu qui signifie *multi*, est composé d'une R, d'un B, d'un I, & d'une M. De-là les Cabalistes conjecturent que ces ennemis sont les Romains, les Babyloniens, les Ioniens, c'est-à-dire, *les Grecs*, & les Medes. Ils disent aussi que *Macon* est le même nom que *Jehova*, parce que les lettres de ces deux mots écrits en Hebreu, font le même nombre de 186. L'art que l'on nomme *Themura*, ou *Ziruph*, consiste dans le changement des lettres, que l'on fait équivalentes en certaines combinaisons. En voici un exemple dans la langue latine. Après avoir fait la combinaison des lettres en cette maniere, A, B, | C, D, | E, F, &c. on prétend que les deux lettres de cette combinaison se mettent l'une pour l'autre: & que ce qui sera écrit D B C E, se pourra lire CADE, c'est-à-dire *Tombez*. Cette Cabale dans toutes ces trois parties n'est bonne qu'à amuser les petits esprits: car pour reprendre les mêmes exemples, au lieu de *Michaël*, ne peut-on pas lire *Chamiël*, *Kimaël*, &c. c'est-à-dire, Ange de feu, Ange de playes, &c. Par les quatre lettres R, B, I, M, on peut entendre les Rabins, les Bactriens, les Italiens, & les Moabites. Cette division de la Cabale n'est qu'une superstition inventée par les nouveaux Rabins. Les plus habiles divisent la Cabale en deux parties, l'une appellée *Mercava*, c'est-à-dire, science du Chariot, & l'autre *Beresith*, c'est-à-dire, ouvrage de la Creation. Celle-là considere le monde intellectuel, & celle-ci le monde visible. * Reuchlin, ou Capnion, qui étoit un très-sçavant homme du dernier siecle, s'amusa à écrire sur cette matiere, *De Cabala & verbo mirifico.* On a imprimé en Allemagne *Ars Cabalistica.* On pourra aussi voir *Porta lucis* de Pic de la Mirande. *Urna manna. Liber Jezira.* Le Traité des Talismans de Gaffarel, le P. Morin, M. Simon, Athan, Kirker, *in Oedip. Aegyptiac.*

CABALE, endroit dans la Sicile où Denis le tiran gagna une bataille contre les Carthaginois. * *Diodor. de Sicile*, *liv.* 15. C'est aussi le nom d'une ville de Cilicie. * *Appianus.* C'est aussi une ville de Thrace. * *Cedrenus & Zonaras.*

CABALLIN, *Caballinus*, Fontaine d'une eau très-claire du mont Helicon dans la Beotie, consacrée aux Muses. Les Grecs la nomment *Hippocrene*, c'est-à-dire, *Fons equi*, la fontaine du cheval, parce que le Cheval Pegase après avoir frappé une roche de son pied, en fit sortir une fontaine; ce qui fait que Strabon la nomme *le Pegase.* Perse en parlant de cette fontaine dans son prologue, assure qu'il n'y a jamais bû.

Nec fonte labra prolui Caballino.

Et Properce. Liv. 3. Elegie seconde, v. 1.

Visus eram molli recubans Heliconis in umbra,
Bellerophontei qua fluit humor equi.

Stace dit:

Pendentis bibit ungula liquorem.

* *Liv. 2. Silv. 7. in Genethliaco Lucani*, v. 4.

CABALLO, (Emmanuel) illustre Genois, a immortalisé son nom par une entreprise très-hardie qu'il fit, pendant que les François assiegeoient la ville de Genes. Après seize mois de siege, les François qui s'étoient emparez de la citadelle, avoient reduit les Genois à la derniere extrêmité. Un vaisseau Genois chargé de vivres & de munitions, parut près de la ville, & ne sçachant pas que la citadelle étoit prise, alla s'y ranger, dans le dessein d'éviter la flotte des ennemis. Les Genois s'étant apperçûs de cette erreur ne songeoient plus qu'à se rendre, lors que le brave Caballo demanda un vaisseau, pour délivrer celui qui étoit pris. Une troupe de jeunes gens se joignirent à lui, & ils tirerent droit à la citadelle, passant au milieu des François, malgré les continuelles décharges que l'on

faisoit sur eux. Lors qu'ils y furent arrivez, Caballo coupa les cordages du vaisseau qui y étoit arrêté, & l'emmena dans la ville. Cette action genereuse fut suivie des acclamations & des applaudissemens de tous les Genois, qui regarderent Caballo comme le liberateur de la patrie, & lui rendirent des honneurs extraordinaires. * Ub. de Folieta, *Elog. clar. viror.*

CABARNES, *Cabarni*, étoit le nom des Prêtres de Cerés dans Paros. Ce mot dans son origine est Phenicien ou Hebreu קרבנין, *Carbanin*, qui vient du mot קרב, *careb*, offrir, d'où vient קרבן, *Corban*, oblation, offrande. Josephe fait voir par Theophraste que ce mot étoit en usage dans ce sens parmi les Syriens. * *Hesych. Suidas. Stephan.*

CABASILAS, (Nicolas) Grec de Nation, Archevèque de Thessalonique, vivoit dans le XIV. siecle, sous l'Empire des Andronics. Il étoit neveu de Nil Cabasilas Archevêque de Thessalonique, qui l'envoya l'an 1346. à l'Empereur Cantacuzene pour lui proposer de quitter l'Empire. L'an 1347. Cabasilas fut envoyé par Cantacuzene qui venoit de se mettre en possession de Constantinople, vers l'Imperatrice Anne lui faire des propositions de paix. Il succeda l'an 1350. à son oncle dans l'Archevêché de Thessalonique. Il soûtint le schisme des Grecs, & écrivit deux traitez contre les Latins, l'un des causes de la division des deux Eglises, & l'autre de la primauté du Pape, & une exposition de la liturgie grecque, que nous avons de la version de Gentien Hervet, & qu'on a depuis mise dans la bibliotheque des Peres. On a encore de Cabasilas un traité de la *Vie en Jesus-Christ*, partagé en six livres, où il parle des Sacremens; & un discours contre les usuriers. Il avoit outre cela composé un grand traité de la procession du S. Esprit, & quantité d'opuscules & d'homelies qui n'ont point été imprimées, mais que l'on trouve dans les bibliotheques. On lui attribuë quelques autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Les deux premiers traitez ont été imprimez à Londres en Grec, & sans date: à Basle en Grec & en Latin en 1544. & 1555. & avec les notes de Saumaise, à Hanau en 1608. & à Amsterdam en 1645. L'exposition de la liturgie a été imprimée en grec à Paris en 1624. & la version en avoit déja été imprimée à Venise en 1545. & à Anvers en 1560. La traduction des six livres de la *Vie en Jesus-Christ* a paru à Ingolstad en 1604. Les ouvrages de cet Auteur sont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'ordre & de netteté. * Jean Cantacuzene, *liv. 3. c. 53. & 99. liv. 4. c. 16.* Bellarmin, *Script. Eccles.* Hervet, Possevin, Sponde, Pontanus. Leo Allatius de Nilis. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccl. XVI. siecle.*

CABASSOLE, (Philippe de) Gentilhomme Provençal, étoit de Cavaillon ville de Provence. Il fut Chanoine dans sa cathedrale, puis Archidiacre, Prevôt, & Evêque de la même ville, en 1334. Il fut honoré de la qualité de Chancelier de Jeanne Reine de Sicile, par son mari Robert en 1341. Quelque temps après, il fut nommé Patriarche de Jerusalem, l'an 1360. & fut chargé de l'administration de l'Evêché de Marseille; enfin Urbain V. l'éleva à la dignité de Cardinal, & l'envoya Legat en Italie, puis en Allemagne. Gregoire XI. lui donna le gouvernement des terres du saint Siege, dans le temps que les Papes residoient à Avignon. Il mourut à Perouse en 1382. & son corps fut porté en Provence, où il est enterré à la Chartreuse de Bon-Pas. On attribuë à ce Cardinal un traité *de Nugis Curialium*, des sermons, & deux livres de la vie & des miracles de sainte Marie Magdelaine, qui sont dans la bibliotheque de saint Victor à Paris. Petrarque, qui avoit beaucoup de part à son amitié, lui dédia son livre de la vie solitaire, & lui écrivit diverses lettres. Les autres Auteurs de son temps parlent aussi de lui avec éloge. * Petrarque, *liv. 2. ep. 1. & 2. & liv. 4. ep. 1. 95. & 96.* Sainte Marthe, *Gall. Christian.* Frizon, *Gall. Purpur.*

CABASSUT, (Jean) Prêtre de l'Oratoire, né en Provence, est mort en 1685. âgé de 81. an. Il a donné de grands exemples d'humilité, de retraite continuelle, de mortification & de desinteressement admirable. Le Cardinal Grimaldi le choisit pour son Directeur, le mena à Rome, où il fut fort estimé, & le détermina à donner divers ouvrages au public. Il ne perdoit jamais de tems; mais il interrompoit ses études, dès qu'on lui venoit proposer des cas de conscience, ou des difficultez; il les décidoit avec une clarté, une précision & une modestie qui gagnoit tous les cœurs. Les personnes de la condition la plus basse avoient audience aussi-tôt que les plus distinguez. Il a donné en 1675. *la Theorie & la Pratique du Droit Canonique pour le Fore de la penitence & pour le contentieux, tant ecclesiastique que seculier*, imprimée pour la premiere fois à Lyon en 1675. & une *Notice d'histoire ecclesiastique des conciles & des canons conferez les uns avec les autres*, imprimée en un volume in folio 1681. Ces deux ouvrages latins d'un grand usage pour les Ecclesiastiques (quoiqu'il y ait plusieurs principes contraires à nos maximes & à nos usages, qui sont fondez sur l'ancienne discipline de l'Eglise) ont été réimprimez plusieurs fois. Il a aussi composé un *Traité de l'usure*, imprimé à Aix, & a laissé quelques décisions sur diverses questions sous le titre de *Horæ subcisivæ*. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII. siecle tom. 3.*

CABERA, fille de Protée, eut de Vulcain trois garçons nommez Caberes, & pareil nombre de filles nommées Caberides, à qui on a bâti des temples. * Strab. *lib. 10.*

CABESTAN, Bourg de France dans la province de Languedoc près de Nisme. C'est de ce bourg qu'a tiré son nom GUILLAUME ou GUILHEN DE CABESTAN, ou de CABESTAING, Gentilhomme & Poëte Provençal, qui vivoit dans le XIII. siecle. Il étoit de l'ancienne maison de Servieres, & avoit passé les premieres années de sa vie auprès du Seigneur de Cabestan. Il devint amoureux d'une Dame de la maison de Beaux, & fit des vers à sa loüange. Cette Dame, que ces vers mettoient en réputation, craignant que Guillaume de Cabestan ne devint infidele, lui fit manger d'une certaine herbe qui pensa lui être mortelle; car ayant produit un effet contraire à celui qu'elle avoit esperé, ce malheureux Poëte perdit d'abord toute sorte de connoissance. Un Medecin lui donna un antidote, qui lui rendit la santé. Alors Cabestan détestant la Dame de Beaux, servit Tricline Carbonel, de la maison de Roussillon, femme de Raimond de Seillans. Cabestan qui avoit du merite, & que ses vers avoient rendu celebre, plut à cette Dame, qui lui témoigna trop d'estime, & de complaisance. Son mari en devint si jaloux, qu'aïant rencontré le Poëte à la campagne, il le tua, & lui arracha barbarement le cœur, qu'il fit manger à sa femme comme une autre viande. Elle le sçut & en mourut de déplaisir vers l'an 1213. Petrarque parle de Guilhen de Cabestan, dans son Triomphe d'amour. * Petrarque, *trionfo d'Amor, c. 4.* Nostradamus, *Vie des Poëtes Prov. c. 12.*

CABIGIAK & CAPCHAK, Tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oghuz Kan donna ce nom. Ce Prince qui faisoit la guerre à un Prince de la Nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme qui étoit dans son camp pressée d'accoucher, se cacha dans le creux d'un arbre où elle accoucha. Oghuz l'aïant sçu, prit soin de cet enfant, le fit élever comme son fils, l'adopta, & voulut lui donner un nom qui marquât l'aventure de sa naissance, qui fut celui de Cabigiak, qui signifie écorce de bois. Cabigiak eut ensuite une posterité fort nombreuse, qui se répandit jusques au Nord de la mer Caspienne. Ces peuples sont encore aujourd'hui connus sous le nom de Persien & Turc, *Descht Kitchak*. C'est de ces gens-là, que sont sortis les grandes armées qui ont ravagé les Etats, que les Mogols possédoient dans la Perse. Ce fut chez eux que Bajazet premier Sultan des Turcs, fit de grandes levées de troupes contre Tamerlan. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

CABILLAUX, *Cabelgenses*, nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en l'année 1350. Une autre faction qui lui fut contraire, prit le nom de *Hoeckenses*. Jean de Leyde parle ainsi de ces deux factions. Ceux qui étoient de la premiere faction prirent le nom d'un poisson que les Latins nomment *Asellus*, c'est-à-dire, un *Cabbelian*, pour marquer que, comme ce poisson dans la mer dévore tous les autres, de même ceux-ci viendroient à bout de leurs adversaires, & qu'ils les vaincroient. Ceux de l'autre parti s'appelloient *Hoeckenses*, mot qui signifie *hameçonniers*, ou un *hameçon*, pour faire entendre qu'ils seroient comme le hameçon qui prend d'ordinaire le poisson quel qu'il puisse être. * Joannes à Leydis, *lib. 29. c. 16.*

CABILLE ou CABILAH, c'est parmi les Arabes une tribu qui vit sous un chef. Ces tribus ou cabilles sont indépendantes, & ne reconnoissent aucun Souverain. Ce sont des troupes de vagabonds qui marchent sous un chef

qu'ils appellent Cacique. On compte 80. de ces tribus parmi les Arabes. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABIRES, certains Dieux qui étoient reverez en Samo-thrace, isle de la Mer Egée, selon Herodote, *liv.* 8. Ce nom vient peut-être de l'Hebreu *Cabir*, qui signifie grand & puissant. On avoit une si grande veneration pour ces Cabires, que c'étoit un crime de les nommer parmi le peuple. On croïoit que ceux qui étoient initiez dans leurs misteres, étoient favorisez de leur protection, & qu'ils en obtenoient tout ce qu'ils pouvoient souhaiter. Les anciens Auteurs ne sont pas d'accord touchant le nombre de ces Dieux. Mnaseas en comptoit trois, *Axieros, Axiocersa* & *Axiocersus*; c'est-à-dire, Cerés, Proserpine & Pluton. Dionisiodore en ajoûtoit un quatriéme, qu'il nomme *Casmil*, c'est-à-dire, Mercure. D'autres tiennent qu'il n'y eut que deux Cabires, Jupiter qui étoit l'aîné, & Dionysius le plus jeune. Athenion dit que de Jupiter & d'Electra nâquirent Jasion & Dardanus, qui furent nommez Cabires. Quelques-uns croyent que c'étoient les Ministres des Dieux. D'autres les mettoient au rang des demons, ou genies. Ils avoient aussi un temple en Egypte, dont l'entrée n'étoit permise qu'aux seuls Prêtres de ces Divinitez; & un autre au territoire de Thebes. Il y avoit encore des Cabires de Cerés, qui étoient tellement respectez, qu'on s'imaginoit que ceux qui auroient osé les battre, n'échapperoient jamais à la vengeance des Dieux. Les Pheniciens avoient des Dieux appellez Cabires, ou Caberes, qui étoient particulierement réverez à Beryte. *Voyez* de Meziriac qui s'étend fort au long sur les Cabires. Bochard en parle presque de la même maniere dans la seconde partie de sa geographie sacrée, *liv.* 1. *ch.* 12. & selon sa methode ordinaire, il remonte jusqu'à la langue Phenicienne, d'où les Grecs ont formé les noms des Dieux Cabires, en les accommodant au genie de leur langue.

Le mot de Cabires a un autre sens dans Origene contre Celse, où il se prend pour les anciens Persans. M. Hyde qui a donné depuis quelques années une histoire de la religion de ces anciens Persans, tirée de leurs écrits en leur langue, a remarqué que le mot de Cabires est Persan, *Cabiri*, dit-il, au chapitre 29. de son ouvrage, *sunt Gabri, voce Persicâ aliquantulùm detortâ*. En effet, ceux qui ont donné des relations de la Perse, nous apprennent qu'il reste encore aujourd'hui chez les Persans des descendans de ces anciens Gabres ou Giaores adorateurs du feu. M. Hyde qui en traite fort au long dans son histoire, prétend qu'ils ne rendent point au feu & au soleil un veritable culte, mais seulement un culte civil, & qu'ainsi ils ne sont point idolâtres. * Sanchoniaton cité par Eusebe, *au Liv.* 1. *de la Prep. Evang. Scholiastes.* Apollonii. Damascius, *dans* Photius. Hesychius. Casaubon. Bochart. Meursius, *des Fêtes des Grecs.*

CABLAN, Ville de l'Inde au-de-là du Gange, en Asie, sur la riviere de Menan. Elle est capitale du roïaume de Cablan, entre la ville d'Ava au Septentrion, & celle de Transiane au Midi, mais elle est de peu de consideration, & est soumise presentement au Roi d'Ava, avec tout le roïaume qui dépendoit autrefois du Roi de Pegou.

CABO, *Caput*, Roïaume d'Afrique au païs des Negres, que l'on dit plein de mines fort riches, sur le Rio-grande, vers le Sud.

CABO de AQUER, *Caput Aquarum*, Place de Barbarie, au roïaume de Maroc, & dans la province de Hea, avec un port sur la côte de l'Ocean Atlantique, entre Meza & Tresana, au pied du grand Atlas. On l'appelloit premierement *Santa-Cruz*, lorsque les Portugais s'y fortifierent en 1505. Les Maures la nomment *Darramia*, c'est-à-dire, maison des Chrétiens; mais ils en ont chassé les Portugais il y a déja long-temps.

CABO D'ISTRIA, Ville. *Cherchez* CAPO D'ISTRIA.

CABRERA MORALES (Francisco de) Espagnol, natif du bourg dit *las Brozas* dans l'Estramadoure, vivoit au commencement du XVII. siecle. Il sçavoit les langues, qu'il avoit enseignées à Salamanque, & depuis étant venu à Rome, il y fut Theologien du Cardinal Deza, mort en 1600. Il a continué l'histoire des Papes de Ciaconius, & a travaillé à quelques autres ouvrages. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CABRERA, (François de) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit Espagnol, & a publié les genealogies des maisons de Ponce de Leon, de Cordouë, &c. Il est mort en 1649. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRERA (Loüis) de Cordouë, vivoit l'an 1530. Il étoit Gentilhomme, & fut Capitaine d'infanterie. Il a composé l'histoire de Philippe II. Roi d'Espagne, & un traité de l'histoire. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CABRERA, (Pierre de) de Cordouë, étoit religieux de l'Ordre de saint Jerôme dans le XVII. siecle. Il a écrit sur saint Thomas; & son frere nommé Alfonse, religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été un excellent prédicateur. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CABRERE, (La) *Capraria*, petite Isle d'Espagne, dans la mer Mediterranée, proche de l'isle de Majorque, dont elle n'est éloignée que de deux lieuës au Midi, vers le cap des Salines.

CABRERE, (La) ou la Terre Cabrera, *Capraria*, Contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du roïaume de Leon, dans les montagnes. Il n'y a aucun lieu de consideration.

CABRIERES, Bourg dans le Comté de Venaissin en Provence. *Voyez* MERINDOL, lieu fameux.

CABUL, la Terre de Cabul ou de Chabul. C'étoit une contrée de la Judée dans la tribu d'Aser, au Midi des montagnes de Tyr. Elle contenoit vingt bourgs ou villages, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, pour le bois & l'or que ce Roi avoit fourni pour bâtir le temple de Jerusalem. * *I. Reg. IX.* 15.

CABUL, Ville & Roïaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Il est le plus avancé vers la Perse & l'Usbeck ou Zagathai, & a le roïaume de Cachemire au Levant. Les sources du Nilab & du Behat, rivieres qui se jettent dans l'Indus, sont dans ce roïaume. La ville est grande & fort peuplée, avec deux forteresses vers les montagnes, & plusieurs belles maisons pour la maniere du païs; les autres sont Ghidel & Passaur. Le commerce est assez grand dans ces villes, à cause du musc, des soies, de la rhubarbe, & des autres marchandises qu'on y apporte du Cathai. Ce païs est fort fertile, mais tout plein de montagnes. * Baudrand.

CACA, sœur de Cacus, découvrit à Hercule le larcin que son frere avoit fait de ses bœufs; & merita d'être honorée par des sacrifices qui lui étoient offerts par les Vestales, dans une petite chapelle bâtie à Rome sous son nom, selon Servius, *sur le* 8. *livre de l'Eneide.* Virgile neanmoins *au même lieu*, & Ovide, *au* 1. *livre des Fastes*, disent que ce larcin fut découvert d'une autre maniere. *Voyez* CACUS.

CACACA, ville de la Province de Garel, dans le roïaume de Fez, en Afrique, sur la côte de la mer Mediterranée, à sept lieuës de Melile, par mer, d'où elle n'est éloignée que de deux lieuës par terre. Le Duc de Medina s'en étoit rendu maître en 1496. après la prise de Melile. Les habitans qui n'avoient osé attendre sa venuë, s'étant retirez ailleurs, il fit raser la ville, ne conservant que le château, qui est fort, & situé sur un roc, que l'on ne peut miner. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

CACALLA, (Augustin) étoit de Valladolid en Espagne, & fut long-tems prédicateur de l'Empereur Charles-Quint; mais il apostasia, pour suivre les opinions de Luther. Après la mort de Charles-Quint, il fut condamné par l'Inquisition, & brûlé à Valladolid le 21. May 1559. * Theod. Beza, *de Vir. Illust.*

CACAR Faraon, ou *château-Pharaon*; Ville ruinée, située sur la montagne de Zarhon, proche de la ville de Fez, en Afrique. On dit qu'elle a été bâtie par les Goths; & les habitans, sur une tradition fabuleuse, en attribuënt la fondation à Pharaon, Roi d'Egypte. Les plus celebres Historiens la nomment le palais Zarhon, ou Zarahanun, & non pas de Pharaon. On voit encore en plusieurs endroits des inscriptions en lettres gothiques, qui font connoître qu'elle fut bâtie ou embellie par les Goths. Toutes les collines & les vallées d'alentour sont couvertes d'oliviers. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

CACAR, Ville du roïaume de Fez. *Cherchez.* ALCACAR.

CACCIA, (Augustin) natif de Novarre dans le Milanez, vivoit vers l'an 1550. Il porta les armes avec réputation, dans l'armée de l'Empereur Charles-Quint, & s'attacha aussi à faire des vers. Lors qu'il fut avancé en âge, il composa deux volumes de Poësies spirituelles; & en dédia un à Catherine de Medicis Reine de France, & l'autre au Cardinal de Granvelle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CACCIA, (Frideric) Cardinal & Archevêque de Milan. Etant Nonce en Espagne, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII. le 12. Decembre 1695. il mourut à Milan le 16. Janvier 1699. âgé de 65. ans.

CACCIALUPI, (Jean-Baptiste) de Bologne en Italie, Jurisconsulte, vivoit au commencement du XV. siecle vers l'an 1407. C'étoit le Docteur de son tems le plus consulté sur les matieres civiles & ecclesiastiques. Il écrivit divers ouvrages de Droit: *De Justitia & Jure. De debitore suspecto fugitivo. De Pactis. De modo studendi. De transactione defensorum Juris, &c.* * Forster, *in vit. Jurisc.* Bumaldi, *Bibl. Bonon. &c.*

CACCIANEMICI, est le nom d'une famille de Bologne en Italie, d'où sortoient GERARD de Caccianemici Pape, sous le nom de LUCIUS II. & HUMBERT de Caccianemici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands services à Alexandre III. durant le schisme, & mourut peu de tems après sous son Pontificat. * Sigonius, *de Episc. Bonon. l.* 1. Baronius, Onuphre, &c.

CACEGAS, (Loüis) Religieux de l'Ordre de saint Dominique en Portugal, publia l'histoire de son Ordre en Portugais, & celle de la vie de Dom Barthelemi des Martirs, que Loüis de Sousa continua. Cacegas mourut vers l'an 1610. âgé de plus de 70. ans. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CACERES ou CACERES DE CAMARINHA, Ville de l'isle de Luçon, l'une des Philippines, avec Evêché suffragant de Manille. Elle est située sur le détroit dit *Estrechode Manitha*, avec un bon port, qui est aux Espagnols. On voit dans cette isle la montagne de Mayonque, qui jette des flammes. * Baudrand.

CACHAN, Ville de Perse dans la Province d'Yerak, à vingt-deux lieuës d'Ispahan, vers Kom. Il y a de beaux bazars, ou marchez; & plusieurs carvanseras bâtis de brique. Un grand nombre d'ouvriers en soie, y font des brocards d'or & d'argent, des plus riches & des mieux travaillez qui sortent de la Perse. On y compte plus de mille familles de Juifs, qui se vantent d'être descendus de la tribu de Juda, de même que ceux d'Ispahan & de Kom. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CACHEMIRE, Roïaume. *Cherchez* KACHEMIRE.

CACIQUES, noms des Gouverneurs ou Princes, sous les anciens Incas, ou Empereurs du Perou. Les plus considerables des nobles originaires du païs, retiennent encore ces noms d'Incas, & de Caciques, quoiqu'ils obéïssent aux Espagnols. Les Princes de l'isle de Cuba dans l'Amerique Septentrionale portoient le même nom de Caciques, lors que les Espagnols s'en rendirent les maîtres. * Herrera, Antonio de Solis, &c.

CACUS, Berger d'Italie, du Grec κακὸς méchant, faisoit sa demeure sur le mont Aventin, qui fut depuis renfermé dans l'enceinte de la ville de Rome; & exerçoit de continuels brigandages aux environs. On dit qu'Hercule revenant d'Espagne, après avoir tué Geryon, passa près du mont Aventin, avec le troupeau de ce Roi qu'il emmenoit: Cacus lui enleva pendant la nuit quelques bœufs, les tirant par la queuë dans sa caverne, afin que leurs pas imprimez à reculons, ne pussent découvrir le lieu où ils étoient. Hercule ayant reconnu ce larcin, chercha vainement aux environs de la caverne de Cacus, & ne s'imagina pas que ses bœufs y fussent renfermez, parce que les vestiges donnoient lieu de croire le contraire. Cependant il entendit le cri d'un de ses bœufs, qui sentant le reste du troupeau, commença à mugir. Aussi-tôt il enfonça la porte de cette caverne, assomma ce voleur à coups de massuë. Les Poëtes disent, que Cacus étoit fils de Vulcain, & qu'il jettoit des flammes par la bouche: peut-être, parce qu'il brûloit les maisons après les avoir pillées. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été domestique d'Evandre. Ils ajoûtent, que c'étoit un Geant d'une grandeur prodigieuse, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous represente les Satires. D'autres disent, que Cacus habitoit l'Espagne Tarragonnoise, qu'il donna son nom au mont Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Arragon sur les confins de la Castille vieille: qu'il étoit affreux à voir, & d'une humeur extrêmement sauvage; ce qui avoit donné lieu de l'appeller *Demi-homme:* qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre semblable à nôtre poudre à canon; ce qui le fit passer pour le fils de Vulcain. Et qu'enfin il poursuivit Hercule jusques en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ses bœufs. * Tit. Liv. *liv.* 1. Virg. *Eneid.* 8. Ovid. *Fast. liv.* 1. Propert. *liv.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 7. Gerund. *liv.* 1. *Paralip. Hisp.* Martial. *liv.* 5. *Epigr.* 67. *v.* 5. Solin. *c.* 1. *Vide Salmasium.*

CADALOUS ou CADOLUS, Evêque de Parme, fut élû Pape l'an 1061. par la faction de l'Empereur Henry IV. contre Alexandre II. qui avoit été élevé sur le S. Siege par les Cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadaloüs fut reconnu sous le nom d'Honoré II. par les Evêques & par les Princes de deçà les Alpes. Il vint avec une armée devant Rome pour se mettre en possession de cette ville; mais il fut repoussé par les troupes de Godefroy Marquis de Toscane & de Mathilde sa femme, qui avoit pris le parti d'Alexandre, & fut contraint de se retirer à Parme. Cette premiere tentative ne lui ayant pas réüssi, il revint une seconde fois avec un plus grand nombre de troupes, & s'empara de la partie de la ville nommée Leonine & de l'Eglise de saint Pierre; mais il fut encore chassé, & ses troupes mises dans un si grand desordre, qu'il pensa être pris, & fut obligé de s'enfermer dans le château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à se sauver, en donnant de l'argent à ceux qui l'avoient assiegé. Quelque tems après, on assembla un concile à Mantoüe pour juger le differend qui étoit entre Alexandre & Cadaloüs. Cadaloüs y soûtint foiblement son droit & se retira. Alexandre y fut reconnu pour Pape legitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadaloüs. Ce concile fut tenu l'an 1064. en presence d'Hannon Archevêque de Cologne, qui étoit le principal Administrateur des affaires d'Allemagne sous l'Empereur Henry IV. Cadaloüs mourut depuis miserablement, sans avoir voulu renoncer à la qualité de Pape. * Leon d'Ostie, *l.* 3. *c.* 20. Platine *dans Alexandre II.* Baronius, *A. C.* 1601. 1602. 1604. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccl. XI. Siecle.*

CADAMUSTI, (Loüis) de Venise, a vécu vers l'an 1504. Il publia une relation de ses voyages de mer, que nous avons en latin par les soins d'Archangelo Madrignani.

CADARIENS, Secte parmi les Musulmans, qui attribuë les actions de l'homme à l'homme même, & non au decret divin, qui détermine sa volonté. Le premier Auteur de cette Secte, fut Maabed Ben Kalid Al-Giohni, que Hegiage fit mourir à Bassora. Ben Aun, un des plus celebres Docteurs du Musulmanisme, ne saluoit point les Cadariens, & disoit qu'ils étoient les Mages ou les Manichéens du Musulmanisme, parce qu'ils admettoient deux principes; sçavoir, Dieu & l'homme. Schaabi disoit, que pour n'être point Cadarien & Motazale (car c'est la même chose) il faut rapporter toutes les bonnes actions à Dieu, & les méchantes à l'homme. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CADAVRE ou CORPS MORT. Il n'y a point de nation qui n'ait eu ses ceremonies pour l'enterrement des morts. Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maison, & pendant ce tems l'on mettoit d'ordinaire un ciprès à la porte, fur tout si c'étoit une personne riche, pour empêcher le monde d'entrer; & le huitiéme jour ils faisoient avertir le peuple par un Crieur, afin qu'il assistât à l'enterrement: EXEQUIAS L. TITIO L. FILIO QUIBUS EST COMMODUM, IRE JAM TEMPUS EST: OLLUS EX ÆDIBUS EFFERTUR: C'est cet avertissement au peuple que Festus appelle *Funus indictum.* Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une espece de lit, avec des linceuls fort propres. Les Pleureuses alors se presentoient devant la maison du défunt, où elles faisoient de leur mieux pour marquer une tristesse qu'elles ne sentoient point: elles versoient des larmes en concert, & pleuroient assez haut pour faire une espece de musique funebre. La pompe funebre marchoit; un joüeur d'instrument précedoit le corps, & chantoit les loüanges du défunt. Lorsque les Anciens mettoient le corps sur le bucher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel; & l'aïant appellé plusieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bucher avec une torche, en tournant le dos, pour dire que c'étoit à regret qu'il rendoit ce service au défunt. Pline veut que l'usage de brûler les corps des défunts, ne soit pas fort ancien à Rome; vû, dit-il, que nous ne voïons pas qu'aucun de la famille de Cornelius ait été brûlé jusques à Sylla: mais Pline semble se contredire lui-même; puisqu'il écrit, que le Roi Numa défendit d'arroser de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps: aussi Pli-

tarque assure, que le même Numa défendit expressément qu'on brûlât son corps après sa mort; mais qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un desquels on mettroit son corps, & dans l'autre, on y enfermeroit les livres sacrez qu'il avoit composez sur la religion & le culte des Dieux: ce qui est une preuve que l'usage de brûler les corps est fort ancien, & qu'il se pratiquoit même de son tems. Les loix des douze Tables faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la ville, ne favorisent point le premier sentiment de Pline; & l'on n'en peut rien conclure autre chose, si ce n'est que les deux manieres d'enterrer les corps & de les brûler, étoient en usage; & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la ville, qu'à cause de l'infection & des incendies qui en pouvoient arriver.

Ciceron nous apprend que la coûtume d'enterrer les corps fut introduite à Athenes par Cecrops, & qu'on les enterroit du côté du soleil couchant: au lieu qu'à Mégare ils avoient le visage tourné au soleil levant. La coûtume d'enterrer les corps a duré fort long-tems par toute la Grece; & celle de les brûler, n'est venuë que des Gymnosophistes Indiens, qui l'avoient long-tems pratiquée.

Les Egyptiens embaumoient les corps des défunts, pour les préserver de la corruption. Les Ethiopiens avoient divers usages; quelque-fois ils les jettoient dans le courant des fleuves & des rivieres, quelque-fois ils les brûloient ou ils les enfermoient dans des vaisseaux de terre cuite, selon le témoignage d'Herodote & de Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner, par ce beau secret, une seconde vie, les changeant ainsi en leur propre substance. Ceux qu'Herodote appelle MACROBIES, c'est-à-dire, de *longue vie*, desséchoient leurs corps, puis peignoient leurs visages avec du blanc, leur donnant leur coloris naturel. Ils les enfermoient ensuite dans une colonne de verre, puis aïant gardé le corps un an en cet état, ils l'exposoient en quelque lieu proche de la ville, où on le voyoit. Diodore de Sicile rapporte, qu'il y avoit certains peuples qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des statuës d'or, d'argent, & de poterie, les revêtant de verre pardessus. Les Garamantes les enterroient sur le bord du rivage dans le sable, afin qu'ils fussent lavez des eaux de la mer.

Mais pour revenir à la coûtume des Grecs & des Romains de brûler les corps, qui leur est venuë de Gymnosophistes Indiens; le corps du défunt aïant été consumé par le feu, après que les assistans lui avoient dit le dernier adieu, *Vale æternum, nos eo ordine quo natura voluerit, sequemur;* les proches parens ramassoient les cendres, & recüeilloient les os que l'on arrosoit d'eau lustrale, & qu'on enfermoit dans des urnes de matiere differente, pour les mettre ensuite dans des tombeaux, versant dessus des larmes, qui étoient reçûës dans de petites phioles appellées *lacrymatoires*, qu'on enfermoit pareillement avec l'urne dans le tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle maniere ils pouvoient recüeillir les cendres, & empêcher qu'elles ne se mêlassent avec celles du bois & des autres choses que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, nommé par les Grecs *Asbeste ἄσβεστος*, c'est-à-dire, *incombustible*, dont on faisoit de la toile qui ne brûloit point, quoi-qu'on la jettât dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramasser aisément les cendres du défunt, sans qu'elles fussent mêlées avec celles du bois; mais cela est sans apparence, puisque le même Pline assure, que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du païs. Peut-être se servoient-ils d'une autre toile faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le secret de filer au rapport de Pline. Et Plutarque nous assure, qu'il y avoit de son tems une carriere de cette pierre dans l'isle de Negrepont; on en trouve même dans l'isle de Chypre, dans celle de Tinés, & ailleurs. Ils pouvoient encore avoir quelque autre invention, comme de mettre les corps sur le bucher dans un cercüeil d'airain ou de fer, d'où il étoit fort aisé de recüeillir les cendres & les os qui n'étoient point brûlez. * Joan. Rosin. *Antiqq. Rom.* Thom. Dempster. Petr. Danet. Perse, *Sat. 3. v.* 103. Lucan. *liv. 5. v.* 442.

Les Grecs & les Romains avoient coûtume de fermer les yeux à leurs morts. Ils remettoient tous les membres dans leur situation naturelle, quand ils avoient été dérangez par quelques convulsions ou par les derniers efforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, soit qu'ils dûssent les enterrer, ou les brûler. C'est parce, disent quelques auteurs, que l'usage étant de garder les corps pendant long-tems, on vouloit par ce moyen faire cesser, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. On a rapporté l'antiquité & l'origine de cette coûtume, ainsi il paroît inutile de s'étendre ici sur cette matiere. Les Grecs habilloient soigneusement leurs cadavres que l'on devoit enterrer, dans la fausse persuasion où ils étoient, que les morts étant sensibles au froid, ils seroient incommodez par les rigueurs de l'hyver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes, par rapport à la qualité de l'étoffe, chacun ne consultoit que son amitié pour le mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin, les Magistrats Romains étoient distinguez par la richesse de leurs parures, qui étoient quelque-fois de pourpre & même enrichies d'or: mais ils étoient semblables quant à la façon, car c'étoit toujours une robe qui envelopoit le mort depuis la tête jusqu'aux pieds. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne sur la tête des morts, parsemoient leurs bieres ou tombeaux de fleurs, avoient également soin de mettre une piece de monnoïe dans leur bouche, pour obliger Caron à les faire passer, dans sa barque, ce fleuve si renommé chez les Grecs & les Romains. Ils tiroient ensuite le mort de son lit, & le mettoient dans quelque autre endroit de la maison. Dans les funerailles des Princes, les domestiques du mort avoient coûtume d'entourer le cadavre, d'exciter l'air, afin d'en éloigner les mouches. On les exposoit aussi dans des lits de parade, les pieds tournez du côté de la porte. Quand la mort avoit défiguré le cadavre, on substituoit en sa place une figure de cire. Ils s'adressoient par trois fois & parloient au mort, comme s'il avoit été encore vivant, & n'en aïant point de réponse, ils publioient son decès avec des pleurs & des lamentations extraordinaires. Lorsqu'un homme avoit fait des dettes, ses creanciers s'emparoient de son cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs creances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que des heritiers ou les amis du défunt auroient fait d'acquitter ses dettes. L'Empereur Severe fut obligé de rendre un Edit contre la dureté des creanciers, qui détenoient les cadavres, & qui ne les vouloient rendre qu'après avoir été païez. Les enterremens se faisoient presque toujours la nuit: Il n'y avoit rien de fixé sur l'heure, mais la coûtume étoit de prendre celles qui précedoient immediatement l'aurore. On gardoit les cadavres plusieurs jours après leur mort, soit pour les préparatifs des funerailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fussent dans quelque létargie, & qu'ils n'eussent pas encore rendu l'ame. Quelques-uns cependant, pour ôter un spectacle aussi triste de devant leurs yeux, faisoient enterrer leurs cadavres sur le champ. Les parens ou les plus proches heritiers, les amis ou les domestiques portoient le mort en terre; parmi les gens du commun, on se servoit de gens à gages; mais on transportoit souvent dans des chars les personnes de distinction depuis leur porte, jusqu'au lieu de leur sepulture. Les meres ensevelissoient leurs enfans, & les portoient elles-mêmes en terre. Dans les funerailles des personnes de distinction, on portoit leur statuë à la tête du convoy, & on la posoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendus recommandables dans la Republique. On portoit aussi la marque des charges, dont le mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de joüeurs d'instrumens. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum, &c.*

CADEMOHT, ou **CEDIMOTH**, Ville des Levites dans la tribu de Ruben, dont il est parlé dans les livres des Paralip. cap. 6. v. 78. & de Josué, cap. 21. v. 36. Il y avoit desert de ce nom, d'où Moïse envoïa des Députez au Roi Hesebon, pour lui demander passage sur ses terres. * Deut. 2. v. 26.

CADENAC, petite Ville de France dans le Querci, sur les frontieres du Roüergue, est située sur la riviere de Lot, à huit ou neuf lieuës de Cahors. Quelques Auteurs la prennent pour *l'Uxellodunum*, qui est celebre parmi les anciennes villes des Gaules, parce que ce fut la derniere qui se défendit contre Cesar; mais il y a apparence que cette ville étoit differente de Cadenac d'aujourd'hui, & peut-être que c'est Cahors même. * Baudrand.

CADE'S, Ville dans le desert de Pharan & de Sin, qui est entre la terre promise, l'Egypte & l'Arabie. Chodorlahomor Roy des Elamites, & les Rois ses alliez, après être entrez dans le desert de Pharan, revinrent à la fontaine de Misfat. Genes. 14. v. 7. Il est encore fait mention de ce lieu Deuter. 32. v. 51. & 20. v. 14. & 16. Ce fut en cette ville que Marie sœur de Moïse mourut & fut enterrée, Num. 20. v. 1. Les Israëlites y sejournerent après être sortis d'Asion-Gamber, & avant d'aller à la montagne de Hor. Il y avoit dans la Palestine d'autres villes qui portoient le nom de Cadès, comme *Cadès-Azor & Cadès-Barné* au midi de la terre promise.

CADILLAC, petite Ville de France dans la Guyenne. Elle est située près de la Garonne à côté de Bordeaux & de Basas; son château est un des plus agreables de la Province, & son terroir des plus fertiles. * Baudrand.

CADILESCHKER ou CADIESQUER, dans l'Empire du Turc, est le chef de la Justice, qui juge toutes les causes dans le Divan. *Cadi*, signifie Juge, & *Leschker*, armée: d'où est venu le nom de *Cadileschker*, c'est-à-dire, Juge de l'armée; parce qu'il étoit le Juge des soldats. Il n'y a que trois Cadileschkers, dans toute l'étenduë de l'Empire du Grand Seigneur. Le premier, est celui de l'Europe: Le second, celui de la Natolie, ou de l'Asie: & le troisiéme, celui du grand Caire. Ce dernier fut établi, lors que Selim eut conquis l'Egypte, & il est le plus considerable; car sa jurisdiction s'étend sur les Egyptiens, les Syriens & les Arabes, & sur une partie de l'Armenie. Aujourd'hui les Cadileschkers n'exercent plus aucune jurisdiction sur les soldats, qui ont le privilege de ne pouvoir être jugez, que par les Officiers qui les commandent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADIS, Juges des causes civiles de l'Empire du Turc. Ils connoissent aussi des affaires spirituelles, dans le Biledulgeride en Afrique. Cadi se prend ordinairement pour le juge d'une ville. Les juges des provinces se nomment Mollas. * Ricaut, *de l'Empire Ott.*

CADIS ou CALIS, que les Anglois & ceux du Païs-Bas nomment Calis Malis, Isle & Ville d'Espagne près de la côte occidentale d'Andalousie, au Nord du détroit de Gibraltar. Elle a été connuë à Cesar, à Strabon, à Pline, à Pomponius Mela, & à divers autres Auteurs, qui en parlent sous le nom de *Gades* & de *Gadira*. Elle en eut encore d'autres, comme celui de *Tartessus*: que lui donne Festus Avienus.

Strabon dit, qu'il y avoit autre-fois deux villes de ce même nom, mais Pline n'en met qu'une dite *Julia Gaditana*, parce que Jules Cesar, après avoir soûmis l'Espagne, y laissa une colonie de Romains. On croïoit aussi autre-fois, que Cadis étoit comme le terme de la navigation, & qu'on ne pouvoit pas avancer au delà, parce qu'on y trouvoit le détroit de Gibraltar, & les colonnes d'Hercule. Peut-être fut-ce pour cette raison qu'on y avoit bâti un temple au même Hercule, qui y amena les bœufs de Geryon. C'est dans ce même temple, où l'on dit que Jules Cesar aïant vû la statuë du grand Alexandre, versa des larmes, en se souvenant de tout ce qu'avoit fait ce conquerant à l'âge de 33. ans. On dit que Cadis a été la patrie de L. Cornelius Balbus, & du Poëte Canius qui vivoit du temps de Martial. Columella assure aussi de lui-même, que Cadis étoit le lieu de sa naissance.

L'isle de Cadis est plus longue que large: Sa longueur est environ de six lieuës. Elle a vers le Septentrion le golfe appellé Baie de Cadis, où se rend la riviere de Guadalquivir. Du côté d'Orient, elle n'est separée de la terre ferme, que par un petit bras de mer qu'on y passe même sur un pont, dit *la puente de Suaço*, ou *le pont du Sac.* Presqu'au bout de l'isle, du côté de l'Ocean occidental, il y a une langue de terre separée par un petit golfe & un grand fossé rempli d'eau, où est bâtie la ville de Cadis; de sorte qu'elle semble être une seconde isle. De chaque côté du rivage, & sur tout à l'entrée du port, il y a plusieurs forts, entre lesquels ceux de San Filippo & de San Sebastiano sont les plus considerables. On a même eu soin d'en bâtir un sur un rocher, qui s'éleve au milieu de la mer. Les Espagnols n'ont rien negligé pour fortifier cette place, quoiqu'elle ne le soit peut-être pas aussi regulierement que celles qu'on fortifie à la moderne. Depuis l'avenement de Philippe V. petit-fils de Loüis XIV. à la couronne d'Espagne, on a beaucoup augmenté ses fortifications. C'est le rendez-vous ordinaire des gallions d'Espagne & des plus grands vaisseaux, parce que le port est très-beau; & c'est-là qu'arrivent les flotes des Indes occidentales, avec l'or & l'argent du Perou. Cadis est une clef d'Espagne, l'une des trois qu'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au Roy Philippe II. son fils, & dont la garde est d'une extrême importance pour la conservation de cet Etat. Les deux autres étoient Flessingue & la Goulette, l'une dans le Païs-Bas & l'autre en Afrique. Son terrain est mêlé de plaines & de montagnes, mais sans aucunes fontaines, défauts auquel on supplée par quantité de puits. L'entrée de la baie de Cadis est fort dangereuse, à cause des écueils appellez le *Diamant*, & *Los Puercos.* Le port de la ville, qui est situé à la pointe de l'isle, regarde l'Orient. La ville est peuplée d'un grand nombre de riches marchands, qui y ont les plus beaux magazins de l'Europe. Le château a été bâti par les Mores, & depuis il a été mis dans un très-bon état. Le fort de saint-Sebastien a été construit pour défendre l'entrée du golfe: & le fort de saint-Philippe pour assurer le port. La ville est le siége d'un Evêché, & l'on y voit plusieurs Eglises dont la structure est assez bien entenduë. La terre de l'isle produit de si bons pâturages, que le bétail creveroit, si on l'y abandonnoit, & si l'on n'avoit soin de le saigner tous les mois. On y trouve des salines dont le sel est excellent. * Pline, *liv.* 4. *c.* 22. *& liv.* 5. *c.* 5. Pomponius Mela, *liv.* 3. *c.* 6. Silius Italicus, *liv.* 1. *&* 3. Nonius, *Hisp. c.* 9. Mariana, Marinæus, Merula, Jouvin, *Voiage d'Espagne.* P. Labbe, *Geographie roïale.*

CADIZADELITES, Secte de Mahometans, qui imitent à peu prés la maniere de vivre des Stoïciens. Ils fuïent les festins & les divertissemens, & affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. Ils parlent incessamment de Dieu, en public & en particulier. Quelques-uns de cette secte font un mêlange du Christianisme & de la religion de Mahomet. Ceux-ci vivent sur les limites de la Hongrie & de la Bosnie. Ils lisent l'Evangile en Esclavon, & l'Alcoran en Arabe. Ils boivent du vin pendant le mois de Ramazan, qui est le mois du jeûne des Mahometans, mais ils n'y mettent point de canelle, ni d'autres liqueurs; & alors il passe parmi eux pour une liqueur permise. Ils aiment & protegent les Chrétiens autant qu'il leur est possible. Ils croïoient que Mahomet est le Saint Esprit, & que la descente des langues de feu au jour de la Pentecôte, étoit une figure de la venuë de ce faux Prophete. Ils pratiquent aussi la circoncision, comme les Juifs, & se servent de l'exemple de JESUS-CHRIST pour l'autoriser. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADLUC ou CADLUCUS (Vincent) Polonois ou Russien de nation, & Prevôt de l'Eglise de Sendomir, vivoit encore au commencement du XIII. siecle, & mourut l'an 1226. C'est le premier qui ait entrepris d'écrire l'histoire de Pologne avec quelque succès; quoique son stile soit assez peu poli. * Herbutus de Fulstin, *Rerum Poloniarum. l.* 6. *in Prefatione* Cromer. *Rerum Pol. l.* 7. Vossius.

CADMUS, Roy de Thebes, étoit Egyptien de nation, ou, selon les Poëtes Grecs, fils d'Agenor Roy de Phenicie & de Thelephassa, frere de Phenix & de Cilix, & petit-fils d'Epaphus. Son frere Phenix & lui fonderent ensemble le Roïaume de Tyr & de Sidon, l'an du monde 2549. & avant JESUS-CHRIST 1455. Il passa depuis dans la Beotie, & y bâtit Thebes, ou au moins la citadelle nommée Cadmée. Ce fut lui qui apporta en Grece ces seize lettres α, β, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ, ausquelles Palamede ajoûta ces quatre, ξ, θ, φ, χ, du temps de la guerre de Troye, & Simonide ces quatre autres η, ω, ζ, ψ, plus de six cens ans après. Les Poëtes ajoûtent qu'il sortit de son païs pour chercher sa sœur Europe, que Jupiter avoit enlevée; mais que n'aïant pû apprendre de ses nouvelles après de longs & perilleux voïages, il alla consulter l'oracle de Delphes, qui lui ordonna de bâtir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. S'é-

tant mis en devoir, avant toutes choses, de sacrifier aux Dieux, il envoïa ses compagnons à la fontaine de Dircé, qui étoit proche, afin d'avoir de l'eau; mais ils furent dévorez par un dragon. D'autres disent qu'il n'y en eut qu'un seul de devoré. Minerve, pour consoler & venger Cadmus de cette perte, lui ordonna d'aller tuer ce monstre, & d'en semer les dents sur la terre, ce qu'aïant executé, il en vit naître un grand nombre de soldats armez, qui s'entretuerent l'un l'autre, à l'exception de cinq, qui étant restez de ce carnage, lui aiderent à bâtir une ville, qui fut Thebes, dans la Beotie, où il regna plusieurs années. Il épousa enfin Hermione, ou Harmonie, fille de Mars & de Venus, de laquelle il eut Polydore qui lui succeda, Semelé, Ino, Autonoé, & Agavé, toutes celebres dans la Fable, par leurs avantures. Ceux qui cherchent la verité historique dans les fictions, assurent que Cadmus aïant passé dans la Beotie, Province de Grece, qui s'appelloit alors Eolide, y tua un Prince du païs nommé Dracon; qu'il mit adroitement la division parmi les peuples, qui vouloient s'opposer à son établissement; & que profitant de leurs desordres, il se rendit maître du païs. Par le nom qu'il donna à la ville qu'il bâtit, il voulut marquer la premiere origine de ses ancêtres, Souverains de la grande ville de Thebes en Egypte. Il poliça ses peuples, & leur communiqua l'invention de l'écriture. Depuis, les malheurs de sa maison l'obligerent d'aller finir ses jours en Illyrie. La fable ajoûte que sa femme & lui furent changez en serpens.

Cadmus, selon d'autres, étoit maître d'hôtel d'un Roy de Tyr, ou de Sidon; & *Hermonie* ou *Harmonie* sa femme, étoit une joüeuse de flute. Le nom de Cadmus semble être venu de *Cadmoni*, qui est le nom d'une nation de la Palestine, la même que les *Hevéens*. Harmonie tire son nom de *Hermon*, montagne du même païs, & l'on a dit qu'elle étoit changée en *serpent*, parce que le mot Hevéen signifie en Syriaque un serpent. On dit que Cadmus sema des dents de serpent, & qu'il en nâquit des hommes armez, parce qu'en Phenicien, pour dire des gens *armez de javelots de cuivre*, on se sert de certains mots, qui peuvent être traduits, *armez de dents de serpent*. Conon raporte que Cadmus qui étoit puissant parmi les Pheniciens, fut envoïé de Thebes ville d'Egypte en Europe, par le Roy de Phenicie; qu'il laissa son frere Tasus dans l'isle de Tasos, & qu'étant allé en Beotie, il y bâtit la ville de Thebes; que les Beotiens l'aïant attaqué, les Pheniciens se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils se rendirent maîtres de toute la Beotie. La fraïeur que les Beotiens eurent des armes des Pheniciens, qui parurent avec des casques & des boucliers (ce qu'on n'avoit point encore vû) & qui leur dressoient des embuscades, leur fit croire que ces hommes étoient sortis tout armez de la terre. Ils les appellerent des serpens, comme aïant été semez en ce païs. C'est là selon Conon la veritable histoire de Cadmus, & de la fondation de Thebes. L'arrivée de Cadmus en Grece, & la fondation de la ville de Thebes est marquée dans les marbres d'Arondel, à la 64. année de l'Ere Attique; 1519. avant J. C. 3195. de la Periode Julienne. Si l'on en croit les Grecs, c'est aux Pheniciens qu'on est redevable des lettres que Cadmus fit passer en Grece. Ce peuple osa le premier, selon Lucain, exprimer ses pensées par differentes figures.

Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Pensée qu'un de nos Poëtes a heureusement étenduë dans ces quatre Vers.

C'est de lui que nous vient cet art ingenieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Il est plus vrai-semblable que les lettres ont été en usage chez les Hebreux, long-temps avant Cadmus, qui ne passa en Europe avec Phenix que trois ou quatre ans avant la mort de Moïse, 1455. avant J. C. comme nous l'avons marqué. * Ovid. *Metamorph. liv.* 4. *v.* 575. *Horat. liv.* 1. *Carm. Od.* 10. *v.* 17. Pausanias, *liv.* 3. Hygin, *dans ses Fables.* Natalis Comes, *liv.* 9. *ch.* 14. Lucain, Brebeuf, *traduction de la Pharsale.* Bochart, *in Canaan.* Voïez le livre intitulé, *Palaeographia Graeca*, de Dom Bernard de Montfaucon.

CADMUS de Milet, Historien Grec, étoit fils de Pandion, & a écrit en quatre livres un ouvrage de l'origine de Milet & de toute l'Ionie. Mais Denis d'Halicarnasse doute si cet ouvrage est veritablement de lui. C'est à lui que Pline attribuë l'invention d'écrire l'histoire en prose. Il vivoit quelque temps avant la prise de Troye par les Grecs, c'est-à-dire, environ l'an 1230. avant la naissance de J. C. Il écrivit une histoire d'Ionie; mais il ne faut pas le confondre avec un autre CADMUS, Historien, aussi natif de Milet, qui vêcut long-temps depuis. Ce dernier composa l'histoire de l'Attique, en seize livres. * Pline, *liv.* 7. *c.* 56. Suidas, Joseph, *liv.* 1. *contre Appion.* Clement Alexandrin, *liv.* 1. *des Tapiss.* Vossius, *liv.* 1. *des Hist. Grecs. c.* 2. *liv.* 3. & 4. *c.* 1. *de la Philol. c.* 20. M. du Pin, *Bibliot. Univers. des Hist. Prof.*

CADOLUS, Antipape. *Cherchez* CADALOUS, cy-devant.

CADORINE ou IL CADORINE, païs d'Italie dans la Marche Trevisane, dans les Etats de la Republique de Venise. C'est le plus Septentrional de toute l'Italie, vers le Comté de Tirol & les Alpes, au Couchant & au Septentrion, le Frioul au Levant, & la Marche au Midi. Ce païs est divisé en neuf centuries, qui sont celles de la Pieve, Domeges, il Valle, Comelico dessus, Comelico dessous, S. Vito, Aurouzo, della Pieve, & Venanzo. La ville capitale est LA PIEVE DE CADORE, située sur la riviere de Pieve ou Piave, qui separe ce païs en deux. Il étoit autre-fois sujet au Patriarche d'Aquilée; mais il appartient à la Republique de Venise depuis l'an 1420. Il n'a pas plus de soixante-quinze milles de tour, & ses habitans sont exempts à perpetuité de toutes sortes d'imposts & de subsides, par concession du Senat de Venise, à cause de leur fidelité envers la Republique. La Centaine d'Ampezo, & le château de Butistagno étoient aussi de cette province, mais ils furent cedez en 1505. à la Maison d'Autriche, par le traité de paix entre l'Empereur Maximilien I. & les Venitiens: ainsi ils sont presentement maîtres d'une partie du Tirol, selon que le marquent plus au long les sieurs Guidot & Leonard Cethereo, Recteur de Sainte Justine d'Aronzo. * Baudrand.

CADOUIN, Abbaye de l'Ordre de Cisteaux, Diocese de Sarlat dans le Perigord. On dit que l'on y garde le saint Suaire de JESUS-CHRIST, qui fut autre-fois retiré des mains des Infideles, & qui fut déposé dans une Eglise de la ville de Jerusalem, où il demeura jusques à l'an 1000. qu'il fut transporté à Antioche, dans le temps que le Calife de Babylone faisoit une cruelle guerre aux Chrétiens. Ce tresor fut conservé à Antioche jusques en l'an 1099. où les François s'étant rendus maîtres de Jerusalem, & de la Terre-Sainte, Aymar Evêque du Puy en Velay, Legat Apostolique de l'armée chrétienne, le retira de la ville d'Antioche. Il le garda pendant sa vie, & le confia en mourant à un de ses Aumôniers, natif de Perigord, qui l'apporta, dit-on, en son païs l'an 1105. avec l'histoire du même Suaire, & le cacha dans une Eglise proche de Cadouin. Le feu s'y étant pris par accident, y consomma tout, à la reserve du coffre où cette Relique étoit enfermée. Les Religieux de l'Abbaye de Cadouin accoururent à ce miracle, enleverent le coffre du milieu des flammes, & le porterent dans leur Eglise. Depuis ce temps-là il y vint un concours extraordinaire de toutes parts; cette devotion s'augmentant de jour en jour, non seulement dans la France, mais aussi en Italie, en Espagne, & en Angleterre. Les Anglois aïant dessein d'enlever ce precieux tresor, on le transporta à Toulouse en 1392. où, par permission du Pape, l'Archevêque le porta solemnellement par la ville, accompagné de neuf Evêques. Les Religieux de l'Abbaye de Cadouin intenterent ensuite procez devant le Pape, & le Roy, pour être remis en possession de cette Relique; mais ils furent obligez de s'en desister. Neanmoins en 1456. le saint Suaire fut emporté de la ville de Toulouse, & rapporté à Cadouin. Le Roy saint Loüis l'alla visiter en 1269. Charles VI. ordonna en 1399. qu'il lui fût apporté à Paris pour le reverer, & Loüis XI. l'aïant veu, donna quelques biens à l'Eglise de Cadoüin. Quelques-uns disent que ce fut Raimond de

de ſaint Gilles, Comte de Toulouſe, qui apporta le ſaint Suaire en France, après la conqueſte de la Terre-Sainte, du temps du Pape Urbain II. vers l'an 1099. * *Hiſtoire du Roy Charles VI. Chroniq. Moyſſac.* J. Puteau. *in Epiſc. Petroc.*

CADRITES, ſorte de Religieux Mahometans, dont le Fondateur qui s'appelloit Abdul-Cadri, avoit la reputation d'être grand Philoſophe & Juriſconſulte. Ils paſſent une partie de la nuit à tourner en rond, ſe tenant tous par la main, & repetant inceſſamment le mot *Hai*, qui ſignifie *vivant*, & qui eſt un des attributs de Dieu, pendant qu'un des Religieux jouë de la flûte, pour les animer à cette danſe extravagante. Ils font cet exercice toutes les nuits du vendredi. Ce ſont de grands ſophiſtes, & de fins hypocrites, qui ne revelent leurs ſecrets qu'à ceux de leur profeſſion. Ils ne ſe raſent point les cheveux, ni ne ſe couvrent jamais la tête, & marchent toûjours les pieds nuds. On leur permet de ſortir du couvent, & de ſe marier s'ils le veulent, à la charge de porter des boutons noirs, pour ſe diſtinguer du peuple. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADUCE'E, c'eſt ainſi que l'on appelloit la verge que Mercure reçut d'Apollon, en échange de la lire à ſept cordes, dont il lui fit preſent. Quelques-uns veulent que ce mot tire ſon origine du mot latin *cadere*, qui ſignifie *cheoir*, parce que ſelon la fable, cette verge avoit la vertu de faire tomber; c'eſt-à-dire, d'appaiſer toutes ſortes de querelles & de differens. C'eſt pourquoi les Ambaſſadeurs ou les Herauts pour la paix à Rome, portoient un Caducée d'or à la main, & on les appelloit à cauſe de cela CADUCEATORES; comme ceux qui alloient déclarer la guerre ſe nommoient FECIALES. Les anciens Egyptiens ont orné cette verge de deux ſerpens, dont l'un étoit mâle, & l'autre femelle: leſquels entortillez à l'entour, & comme noüez enſemble par le milieu, venoient s'entrebaiſer, & faiſoient comme un arc de la plus haute partie de leurs corps, à quoi l'on ajoûta deux ailerons. Ceci eſt fondé, diſent les Mithologiſtes, ſur ce que Mercure aïant trouvé un jour deux ſerpens qui ſe battoient opiniâtrément, il jetta ſa verge entre-deux, & auſſi-tôt les accorda; de ſorte que depuis il la porta toûjours pour une marque & ſymbole de paix. D'autres diſent que le Caducée marque la force & l'éloquence, qui adoucit les eſprits, & gagne les cœurs; que les ſerpens ſont le ſymbole de la prudence neceſſaire à l'Orateur; & que les aîles ſignifient la ſublimité du diſcours, & la promptitude à parler: d'où vient qu'Homere appelle les paroles *aîlées.* Cette verge, ſelon les Poëtes, avoit encore d'autres proprietez, comme de conduire les ames aux enfers, ou de les en faire ſortir; d'exciter, ou de troubler le ſommeil. * Pierius *in Hierogliph.* Voſſius *in voce Caduce.* Virgil. *Æneid. 4. v. 242.*

CÆADAS, étoit un lieu ſouterrain, où une eſpece de gouffre, proche de Lacedemone, dans lequel on precipitoit les criminels; & comme il y avoit pluſieurs cadavres les uns ſur les autres, les renards, par le moïen des crevaſſes ſous-terraines qui y repondoient, ſe gliſſoient dans ce gouffre, pour ſe nourrir de la chair des cadavres qu'on y jettoit. Un nommé Ariſtomene y aïant été jetté, tomba par hazard d'une maniere à ne ſe point bleſſer. Après y avoir demeuré deux jours, il apperçut le troiſiéme, à travers d'une foible lumiere, un renard qui rongeoit un cadavre, ſur lequel s'étant jetté, comme la neceſſité eſt ingenieuſe, il empoigna la queuë de cet animal, qui ne cherchant plus qu'à s'enfuïr, l'entraîna à travers tous ces paſſages étroits. Il ſe ſauva par le moïen de cet animal, qui le conduiſit toûjours, montant par differens chemins juſqu'à un trou qui étoit à raſe terre. * Pauſanias n'eſt pas le ſeul qui rapporte cette hiſtoire, mais encore Paulien *Stratagem. l. 2. c.* 31. Et Plin. *l. 11. c. 13.* où il traite des Renards.

CÆCULUS, fils de Vulcain. *Cherchez* CECULUS.

CÆLIUS. *Cherchez* COELIUS.

CÆLIUS ANTIPATER. *Voiez.* ANTIPATER.

CÆLIUS JANSONIUS, Imprimeur *Cherchez* BLAEU.

CAEN, ſur la riviere d'Orne, Ville de France, capitale de la baſſe Normandie, dans un païs très-fertile & agreable, avec Officialité dépendante de l'Evêque de Bayeux, Preſidial, Bailliage, Election, Generalité, Bureau des Finances, des Treſoriers, & Univerſité. Les Auteurs latins la nomment *Cadomum*, mot dont on explique diverſement l'origine. Le Preſident Fauchet croit que Caën eſt un mot corrompu & abregé de celui de Quenwic ou Quentovic, une des villes où Charles *le Chauve* faiſoit battre monnoie. Mais il s'eſt trompé, & a trompé Hondius, Janſon, Bertius & quelques autres; car dans leurs cartes geographiques, on trouve Quentovic mis pour Caën, ſur la riviere d'Orne entre Bayeux & Falaiſe. D'autres diſent que Caïus Ceſar la fit bâtir, & qu'il la nomma *Cadomum*, comme qui diroit *Caii domus.* Cela eſt encore fabuleux, quoi que très-bien exprimé dans un poëme de M. Hallei, Profeſſeur roïal en eloquence de l'Univerſité de Caën, & par M. Rouſſet dans cette Epigramme:

Mise ſolum, fluvios per gemmea prata liquentes,
Adſpicis, immites rurſus ab arce minas.
Hic cum Marte jocos credas miſcere Dionem,
Sic ad bella facit deliciaſque locus.
Adveniens Cæſar, noſtri ſint cætera juris,
Dixit; erit Caii Cæſaris iſta domus.

Il faut mettre encore entre les Fables les étimologies de quelques Auteurs, qui tirent le nom de *Cadomum*, de la ſituation de Caën, qui la rend maîtreſſe de la campagne voiſine *Campodomus.* Le ſentiment de Guillaume le Breton n'eſt pas plus heureux, lors qu'il s'eſt imaginé dans ſa Philippide que Caën avoit pour fondateur un certain Caïus maître d'hôtel du Roi Artus. Bochard, qui n'a pas été un des moindres ornemens de la ville de Caën, a tiré ce nom du mot Saxon latiniſé *Kadomum*, comme qui diroit *demeure agreable & divine.* Quoi qu'il en ſoit, Caën n'eſt point une ville ancienne, & elle n'eſt devenuë conſiderable que depuis le XIII. ſiecle. Aujourd'hui la ville de Caën eſt grande, belle, riche & bien peuplée. La riviere d'Orne la ſépare du faubourg de Vaucelle, & ces deux parties de la ville communiquent enſemble par le pont S. Jacques, & par le pont ſaint Pierre. La Maiſon de Ville bâtie ſur ce dernier, eſt un grand édifice avec quatre groſſes tours. Caën a auſſi un bon château bâti ſur une éminence. Il y a de belles égliſes, divers monaſteres, & tout ce qui peut contribuer à l'ornement des villes, comme des édifices publics, des places, des fontaines, & des promenades, & deux abbaïes, ſur tout remarquables par leur origine. Le Pape Nicolas II. accorda l'an 1059. à Guillaume Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, une diſpenſe pour épouſer Mathilde fille du Comte de Flandres ſa parente, à condition qu'ils bâtiroient chacun un monaſtere à leurs dépens pour les perſonnes de leurs ſexes. Guillaume bâtit ſaint Etienne de Caën, où il mit pour premier Abbé le B. LANFRANC Prieur du Bec; Mathilde bâtit celui de la ſainte Trinité, où elle mit des religieuſes. Nous avons marqué les divers Tribunaux de Juſtice qui ſont à Caën. Le Roi Henry II. y établit une Chambre des Monnoïes. L'Univerſité y a été fondée vers l'an 1430. ou 1431. L'Evêque de Bayeux en eſt Chancelier, & les Evêques de Lizieux & de Coutances ſont conſervateurs des Privileges apoſtoliques. Cette Univerſité eſt compoſée de trois Colleges, qui ſont ceux du Bois, du Cloutier, & des Arts. Les Jeſuites ont auſſi un College dans cette ville, qui a été fecondé en gens de lettres, & ſur tout dans ces derniers ſiecles. On y a encore établi ſous ce regne une Academie, compoſée de perſonnes de merite & de ſçavoir. Caën eſt une ville de commerce; car elle n'eſt qu'à trois ou quatre lieuës de la mer, d'où remontent avec la marée de gros navires ſur l'Orne, qui y reçoit l'Oudon, au pont ſaint Pierre. L'Oudon qui traverſe la ville par des canaux, y ſert pour divers uſages aux habitans, & remplit les foſſez. Il y a un de ces canaux qui paſſe près d'une des places, dite la Place Roïale, & un autre à celle de ſaint Sauveur, où eſt le College du Bois. Caën a diverſes foires, entre leſquelles, celle de la *Quaſimodo* eſt des plus renommées. Au reſte cette ville eut beaucoup de part, ſur la fin du XVI. ſiecle, aux guerres civiles. Elle tomba au pouvoir des Huguenots, qui y abolirent l'exercice de la Religion Catholique en 1562. Quelque temps après elle rentra ſous l'obéïſſance du Roi, qui fit une Declaration en faveur des habitans pour la liberté de conſcience. Peu de temps après, les habitans qui étoient preſque tous Huguenots, en vinrent aux mains avec ceux du château. Colligni donna du ſecours aux habitans.

Ils assiegerent le Château dans les formes au mois de Mars, & ils l'emporterent. Ceux de Caën se vantent d'avoir toûjours été très-fideles à nos Rois, & ils disent même que c'est pour cette raison qu'on leur a permis de porter trois fleurs de Lis dans leurs armes. On croit que le second Concile, que Maurille Archevêque de Roüen celebra en 1063. fut tenu à Caën en presence de Guillaume *le Bâtard*, lequel y est enterré dans l'Abbaïe de saint Etienne, qu'il y fonda, comme Mohaud de Flandres sa femme y fonda celle de la Trinité. * Chronique de saint Etienne de Caën, Charles de Bourgueville, *Recherches des Antiquitez de Normandie, & de Caen.* Du Chêne, *Recherches des Villes de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* De Thou, *Hist. sui temp. lib.* 33. De Brieu, *in epist.* Robert Cenalis. M. Huet, *Antiq. de Caën.*

CÆRON *Voïez.* CERON.

CÆSAREOPOLIS, Ville. *Voïez* KESMARCKT.

CÆSENNIUS. *Cherchez* PETUS, Capitaine Romain.

CAFFA, Ville de la petite Tartarie, est située sur le bord de la Mer Noire, du côté de l'ancien Bosphore Cimmerien, qui a été depuis appellé détroit de Caffa, du nom de cette ville. Les Genois s'en rendirent maîtres dans le XIII. siecle, du temps de la guerre sainte, & de la décadence de l'Empire d'Orient. Mahomet II. la prit en 1475. sur les Genois; & les Sultans y ont depuis entretenu une forte garnison. Il y a deux châteaux, dont l'un commande les environs, & est la demeure du Bacha; & l'autre est plus petit, mais bien muni d'artillerie. On compte quatre mille maisons dans Caffa : trois mille deux cens de Mahometans, Turcs, & Tartares; & huit cens de Chrétiens, Catholiques, Grecs, & Armeniens. On n'y voit aucun édifice de pierre, excepté huit anciennes églises, qui ont été bâties par les Genois : quoi que d'autres rapportent qu'il y a quarante-cinq eglises : une pour les Catholiques, dediée à S. Pierre : douze pour les Grecs, & trente-deux pour les Armeniens. Les maisons ordinaires sont de terre & de mortier. L'air y est très-sain; mais les eaux n'y sont pas bonnes. Il y croit aussi fort peu de fruits. Pour ce qui est des autres alimens, on dit qu'il n'y a point de ville au monde où ils soient meilleurs & à plus bas prix. Le mouton y a un goût excellent, & la livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, la volaille, le beurre & le pain se vendent à proportion encore moins. Mais le poisson frais y est assez rare, & l'on n'en pêche aux environs du port que de fort petits en Automne, ou au Printemps. Presque tous les Turcs & les Tartares, qui sont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton. Et comme le bonnet est dans toute l'Asie la coëffure la plus ordinaire des Chrétiens, ceux de Caffa sont obligez d'attacher à ce bonnet une petite piece de drap (comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau) afin que cette marque les distingue des Mahometans. La rade de Caffa est commode, & fort assurée pour les vaisseaux. Il s'y fait un plus grand commerce qu'en aucun port de la Mer Noire. Le trafic le plus ordinaire est de poisson salé, & de Caviar, qui vient de la mer de Zabache, & qui se transporte dans l'Europe, & jusques aux Indes. On dit que l'on prend dans cette Mer des poissons, qui pesent huit à neuf cens livres chacun, & dont on fait trois ou quatre quintaux de Caviar. La raison que les gens du païs apportent de l'abondance & de la grosseur des poissons, qui se trouvent dans la mer de Zabache, est que son eau est limonneuse, grasse, & peu salée, à cause du Don ou Tanaïs, qui s'y jette : c'est pourquoi elle attire, à ce qu'ils disent, le poisson du Don, & de la Mer Noire, le nourrit, & l'engraisse en peu de temps. La pesche se fait depuis le mois d'Octobre jusqu'en Avril. Outre le transport du poisson, on vient encore charger à Caffa du bled, du beurre, & du sel pour Constantinople & pour d'autres lieux. Le beurre de ce païs est le plus excellent de Turquie. Les Venitiens ont souvent demandé permission d'y negocier, mais on la leur a toûjours refusée. L'an 1672. le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint en effet; mais le Doüanier de Constantinople la fit revoquer, aïant remontré au Grand Visir, que le negoce des Venitiens sur la Mer Noire étoit très-dommageable au Grand Seigneur, & à son état; que c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui sont sur les côtes de cette mer, lesquels ne supportent qu'avec peine le joug des Turcs. Que cette permission ruineroit une infinité de gens, sujets du Grand Seigneur, parce que les Venitiens feroient en sorte d'être les seuls voituriers de la Mer Noire, & que chacun croiroit avoir plus de seureté de s'embarquer avec ses marchandises sur leurs vaisseaux. Ces raisons furent goûtées du Grand Visir, qui ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne laisser passer aucun vaisseau Venitien à la Mer Noire. * Le Chevalier Chardin, *Voïage de Perse en* 1673.

CAFFE': Plante qui croît dans l'Arabie heureuse au Roïaume d'Yemen, & aux environs de la Mecque. Les Arabes la nomment *Cachua*, & les Egyptiens *Elkaric.* Ce fruit est de couleur brune, dur, pesant, de la grosseur & presque de la figure de nos petites féves, plat d'un côté & rond de l'autre, ayant du côté plat une petite fente disposée en long comme celle du froment. Pour en faire usage, on le brûle sans le calciner; & quand la violence du feu l'a rendu presque noir on le met en poudre, & on en fait boüillir environ demi-once dans une chopine d'eau pendant un quart d'heure; puis on laisse éclaircir la liqueur hors du feu, & on la verse toute chaude dans des tasses pour la boire avec un peu de sucre. Le Caffé est une des choses que les Turcs sont obligez de fournir à leurs femmes. Quelques Auteurs tiennent que le Caffé est chaud, & qu'il n'est bon que pour les flegmatiques; d'autres croïent qu'il est froid, & ne le conseillent qu'aux sanguins & aux bilieux. D'autres enfin prétendent qu'étant d'une qualité temperée, il est propre à toutes sortes de personnes : peut-être y a-t-il plus de prevention que de solidité dans ces décisions. Quoi qu'il en soit, cette boisson, qui est depuis long-temps en usage chez les Perses & chez les Turcs, qui la nomment *Cahué*, est devenuë fort à la mode en Europe, sur tout en Angleterre & en France. On dit que dans la seule ville de Londres, il y a trois mille Caffés ou maisons destinées à prendre de ce breuvage, qui sont pleines de beuveurs pendant tout le jour & une partie de la nuit. Ces lieux publics sont en très-grand nombre à Paris, & ils s'y multiplient tous les jours : outre que dans les maisons particulieres, il se consomme encore une quantité prodigieuse de Caffé. Le premier qui a écrit sur le Caffé vers le IX. siecle a été Zacharie Mahomet, Rases ou Rhasite, celebre Medecin Arabe; après lui plusieurs Auteurs comme Ebensina, dit Avicenne; Prosper Alpinus au livre des plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné connoissance aux Europeans, il y a environ cent ans; Vessingius dans ses Observations, Bauhin dans son Pinax, Olaus Wormius, Olearius & Leonard Rauwolf dans leurs Itineraires, Mollembrock, Pietro Della Valle, Thevenot dans leurs Relations en ont parlé fort au long. Simon Pauli en a condamné l'usage dans un commentaire contre le Thé & le Tabac, dans lequel il prétend qu'il énerve les hommes, comme le témoigne Olearius.

Le Caffé fut découvert, au rapport du Maronite Fausto Naironne, par le Prieur de quelques Moines, après qu'il eût été averti par un homme qui gardoit des chevres ou des chameaux, que quelquefois son bétail veilloit & sautoit toute la nuit, après avoir mangé certaines petites féves. Ce qui fit qu'il essaïa la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil; & il l'emploïa d'abord à empêcher que ces Moines ne dormissent à Matines. Dissertation *sur le Caffé.*

CAFFILA : troupe de gens qui s'assemblent pour passer avec plus de sureté dans les états du Grand Mogol, dans la Terre-Ferme de l'Inde. C'est ce qu'on appelle ailleurs : Caravanne. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

CAFRERIE ou Côtes DES CAFRES, Païs d'Afrique, qui occupe la partie la plus meridionale de l'Ethiopie. Les uns mesurent l'étenduë de ce païs depuis le Cap Negre du côté de Congo, jusques à la riviere de Cuama, qui le separe du Zanguebar; & les autres placent ses bornes, sous le Tropique du Capricorne. Toutes ces côtes de la Cafrerie ont onze ou douze cens lieuës de longueur. Elles sont bornées dans les terres par une longue chaîne de montagnes, que les Monts de la Lune forment, & qui enferment le Monomotapa. Les Portugais ont nommé *Picos Fragosos*, pointes ou roches aiguës, cette partie des montagnes qui s'avancent du côté du cap de Bonne-Esperance, qui est le plus considerable du païs, & la pointe la plus meridionale de l'Afrique.

Ce mot de Cafre veut dire sans loi, & vient du nom *Cafir*, au pluriel *Cafiruna*, que les Arabes appliquent à tous ceux qui nient l'unité d'un Dieu, & qu'on a donné aux habitans de ce païs, parce qu'on a crû qu'ils n'avoient ni Princes, ni Religion : ce nom de Cafres leur est inconnu. On a depuis appris par les relations qu'ils ont divers Rois, & entre autres ceux de Malemba, de Chicanga, de Sedanda, de Quietava, de Cefala, & de Metavan. Les peuples y sont noirs, brutaux, cruels; & il y en a même d'Antropophages, c'est-à-dire, *mangeurs d'hommes*. Les Cafres du côté de l'Orient sont beaucoup plus civilisés, & plusieurs sont soumis au Roi de Monomotapa. Ceux qui sont près de la mer, vendent leurs denrées aux étrangers. On comprend dans le païs des Cafres le Roïaume de Zofala ou Sofala, qui est si abondant en or & en élephans, que quelques-uns le prennent, mais sans beaucoup de fondement, pour l'Ophir, où Salomon envoïoit sa flotte. Les Portugais y ont la forteresse de Sofala, ou de Cuama, vis-à-vis de Madagascar. Ce païs est habité par divers peuples, qui ont leurs Chefs particuliers. Les principaux de ceux qu'on a découverts, sont les *Goringhaiconas*, qui demeurent tous vers le Cap de Bonne-Esperance, à cinq lieuës aux environs du fort des Hollandois; & les *Cochoquas*, les *Cariguriquas*, les *Hosaas*, les *Chainouquas*, les *Cobonas*, les *Sonquas*, les *Namaquas*, les *Heusaquas*, les *Brigoudis*, & les *Hancumquas*, &c.

Voici ce que les voyageurs nous disent de ces peuples dans leurs relations. Les *Goringhaiconas*, que les Hollandois appellent *Watermans*, c'est-à-dire, Hommes d'eau, sont quatre ou cinq familles de Cafres, qui font environ le nombre de cinquante personnes, sous la conduite d'un Chef. Les *Gorachouquas*, surnommez larrons de tabac, sont trois ou quatre cens hommes capables de porter les armes, qui ont aussi leur Capitaine. Les *Gorinhaiquas*, ou gens du Cap, ainsi appellez, parce que ce sont eux qui s'attribuënt la proprieté du Cap de Bonne-Esperance, peuvent fournir environ quatre cens bons soldats, & obéïssent à un petit Prince. Les *Cochoquas* ou Soldanhars, sont quatre ou cinq cens familles, qui occupent quinze ou seize villages dans les vallées de Saldanha-bay, qui sont à vingt-sept lieuës du Cap de Bonne-Esperance, vers le Nord-Oüest. On dit qu'ils ont plus de cent mille bêtes à corne, & que leurs moutons au lieu d'une laine frisée, ont le poil long, moucheté, & de diverses couleurs. Ces peuples ont un Chef, lequel prend le titre de Coëque, & prétend être le Roi de tous les Cafres qui demeurent aux environs du Cap à quatre-vingt lieuës à la ronde. Les *Cariguriquas* & les *Hosaas* demeurent proche des vallées de Saldanha-bay, & font le métier de pasteurs. Tous ces Hottentots ou Cafres habitent vers le Cap de Bonne-Esperance : ceux dont on va parler, sont plus éloignez de la côte. Les *Chainouquas*, demeurent à plus de trois mois de chemin du Cap: leur Chef est habillé d'une peau de Leopard, & a tout le corps luisant de graisse, selon la coûtume du païs. Les *Cobonas* sont au delà des *Chainouquas*. Ce sont des Antropophages qui rôtissent tout vifs ceux qu'ils attrapent, sans épargner les Cafres même : ils sont les plus noirs d'entre les Negres, & ils portent les cheveux fort longs. Les *Sonquas* habitent sur de hautes montagnes. Les hommes & les femmes s'addonnent à la chasse. Aussi ne vivent-ils que de venaison, & d'une racine qui leur sert de pain. On trouve dans leur païs des chevaux & des ânes sauvages, qui sont mouchetez, de plusieurs couleurs très-vives, & très-belles. Ordinairement les chevaux y sont bien pris, & ont le dos & le ventre tachetez de jaune, de noir, d'écarlate, & d'azur: mais la peau des ânes sauvages est marquée de blanc, & de couleur de noisette. En 1662. les *Sonquas* porterent une de ces peaux au Cap de Bonne-Esperance, & la donnerent pour du tabac aux Hollandois, qui l'aïant remplie de paille, la suspendirent dans la salle du chateau, comme une chose digne de la curiosité des étrangers, qui prennent terre sur cette côte. Ces Cafres sont voleurs de profession, & tout le bétail qu'ils peuvent enlever est de bonne prise. Les autres Hottentots ne sçauroient ni les attraper, ni les trouver dans leurs cavernes. Leurs habits sont de peaux de busle cousuës ensemble, dont ils font une espece de manteau. Les femmes portent un parasol fait de plumes d'autruche, qu'elles attachent au tour de leur tête. Les *Namaquas* se tiennent à plus de cent cinquante lieuës, & quelquefois à deux cens lieuës du Cap de Bonne-Esperance. Ce sont des gens de belle taille. Ils se couvrent le corps de peaux de bêtes, embellies de grains de verre de Chambaye, qu'ils achetent des Portugais, pour des brebis & des chévres, pénétrant souvent jusques dans le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire au bas du ventre, & les femmes se couvrent cette partie d'une belle peau. Elles portent un parasol sur la tête, comme celles des *Sonquas*, & ont tout le reste du corps nud. Ces Cafres obéïssent à un Roi. Lorsqu'ils reçûrent les Hollandois en 1661. une troupe de joüeurs d'instrumens les vint saluer : ils soufloient chacun dans un roseau, dont le son imitoit celui d'une trompette marine. Le Roi regala les Hollandois de lait & de chair de mouton; & ceux-ci lui firent present d'eau de vie, de tabac, de grains de corail, & de quelques morceaux de cuivre. Les *Heusaquas* demeurent fort loin, au Nord-Oüest du Cap. On n'a jamais été dans leur païs, & on en a seulement vû quelques-uns, qui étoient venus sur la côte, avec le Chef des *Chainouquas* pour faire trafic de bétail. Ils sont pasteurs comme les autres Cafres, mais ils ont cela de particulier, qu'ils s'adonnent à l'agriculture. Ils cultivent entre autres une certaine racine, qu'on nomme *Dacha*, laquelle étant infusée dans de l'eau, enivre comme le vin le plus fort. On dit que ces *Heusaquas* tendent des pieges pour attraper des lions, qu'ils les apprivoisent, & les rendent aussi dociles que des chiens : jusques-là même qu'ils les menent avec eux à la guerre, & les lâchent contre leurs ennemis, dans la chaleur du combat. Les *Brigoudis* n'ont point encore été vûs des voïageurs. On a seulement oüi dire que c'étoit un peuple fort riche en bétail. Les *Hancumquas* demeurent auprès des *Heusaquas*; mais on n'a point de commerce avec eux.

La plûpart des Cafres ont le teint bazané & olivâtre, le nez plat, les lévres grosses & le visage affreux. Ceux qui ont quelque communication avec les Hollandois se civilisent peu à peu : les autres sont fort sauvages, & vivent dans une grande ignorance. Leurs armes sont l'arc & les fleches, avec une zagaïe, ou javelot. Ils ne se nourrissent que de racines cuites dans l'eau, ou rôties sur les charbons; de la chair de leurs plus méchantes bêtes (qu'ils ne tuënt point si elles ne sont vieilles ou malades,) ou du poisson qu'ils trouvent mort sur le rivage. Ils se font un morceau délicat d'un chien de mer, & ils n'en manquent pas; car il en vient par centaines sur la côte, où les Sauvages les tuënt à coups de bâton. Ils s'adonnent aussi à la chasse des élephans, des élans, des rhinoceros, des tigres, des lions, & des busles. Les Cafres vivent fort long-temps, & la plûpart vont jusques à cent ou six-vingts ans. On enterre les morts assis & nuds, & l'on observe dans leurs funerailles une ceremonie très-dure & fâcheuse; car tous les parens du défunt sont obligez de se couper le petit doigt de la main gauche, pour le jetter dans la fosse auprès du mort. C'est pourquoi ils n'aiment pas à voir mourir leurs parens. Les Cafres vivent à la campagne sous des tentes, faites de branches d'arbre, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de si grandes qu'une famille de trente personnes s'y peut retirer. Tous les Hottentots du Cap parlent la même langue, mais elle est si confuse, que leurs mots ressemblent plûtost au son des cloches, qu'à des paroles articulées. Le langage des Bas-Bretons & des Basques est fort doux en comparaison du leur. Quoique les étrangers ne puissent apprendre leur langue, les Cafres neanmoins apprennent aisément celle des étrangers, & il y en a beaucoup qui se font entendre en Flamand. Ces peuples ne font pas beaucoup d'état des toiles, des étoffes & des laines, des miroirs, ni des sonnettes, dont les Negres sont si amoureux; mais ils estiment le fer, le cuivre, le laiton, les haches, les couteaux, & autres pareils instrumens. Ils aiment aussi le corail, le tabac, & l'eau de vie. Ils donnent une vache pour deux pieces de laiton de la largeur de la main, avec un morceau de tabac. A l'égard de leur religion, ils reconnoissent qu'il y a un Etre Souverain, auquel ils donnent le nom de *Humma* : mais ils ne l'adorent gueres que quand il leur envoïe du beau temps; & ils se plaignent de lui, lorsque le vent ou la pluïe, le froid ou la chaleur les incommodent. Ils rendent aussi quelque culte à la lune, lorsqu'elle commence à paroître ils passent toute la nuit à chanter & à danser. On

apprend par les nouvelles relations que le païs vers le Cap est rempli de montagnes fort hautes. Elles ne parlent d'aucune ville ou lieu considerable, mais seulement de quelques golfes & de quelques terres, comme la côte deserte, la terre de Natal, la terre des Fumées, la terre des Naonetas, la Baïe de Saldaigne, celles de la Table, celles de saint Sebastien, de saint Blaise, de sainte Catherine, de saint François, & la Baïe de Lagoa, ou du Marais. Depuis l'an 1653. les Hollandois ont commencé de s'habituer en ce païs-là, en faisant un Fort près la Baïe de la Table au Cap de Bonne-Esperance, avec une colonie auprès, qui devient tous les jours plus considerable. Depuis quelques années ils ont fait une habitation assez forte qu'ils nomment Hellenbock, à dix lieuës avant dans le païs, ainsi qu'on l'apprend des relations du Chevalier de Chaumont, & de l'Abbé de Choisi, qui ont passé en ces quartiers, en allant à Siam dans les Indes Orientales. * Dapper, *Descript. de l'Afrique*. Ludolf. *Hist. Ethiop. l.* 1.

CAGAN ou GAGAN, nom qu'on croit avoir été commun aux Rois des Huns. Un d'entreux se jetta avec ses troupes sur les terres de Sigebert Roi d'Austrasie, sur la fin du VI. siecle. Ce Prince les vainquit d'abord : mais ces Barbares étant revenus deux ans après en 571. ou 572. se servirent d'enchantemens au lieu d'armes, & épouventérent si fort les François qu'ils les réduisirent à se laisser investir sans se défendre. Sigebert ne pût sortir de cette extrêmité qu'à force d'argent, & en fournissant à ces Barbares les vivres dont ils avoient besoin. * Gregoire de Tours, *l.* 4. *c.* 23. & 27. Aimoin, *l.* 3. *c.* 6. & 11.

CAGAN, Roi des Avares, dans la Scythie Européenne, après avoir tué Gisulfe, Duc des Lombards, assiegea la ville de Frioul en 611. avec une puissante armée. Il fut apperçû de dessus les remparts par Romilda femme de Gisulfe, lorsqu'il visitoit les troupes dans le camp : & cette Princesse fut si charmée de la beauté de ce jeune Roi, qu'elle lui fit sçavoir que, s'il vouloit l'épouser, elle lui livreroit la ville. Ce barbare accepta les offres, entra dans la ville, & la prit pour femme pendant un jour : mais le lendemain il l'exposa à douze jeunes soldats, après quoi il la fit empaler. Il ne fut pas content de cette inhumanité ; car après avoir fait sortir tout le peuple de la ville, il y mit le feu, & brûla toutes les richesses que les Princes Lombards y avoient renfermées depuis longtemps comme dans un lieu de sûreté. * Sabell. *l.* 6.

CAGLI ou CAGLIO, *Cale*, *Calle* & *Callium*, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, avec Evêché suffragant d'Urbin. Elle a eu durant quelque temps le nom de *Cité saint Ange*. Cagli est située au pied des montagnes, vers le confluent de la riviere de Cantiano & de Boasi, entre Urbin & Eugubio. * Cluvier, Sanson, Baudrand.

CAGLIARI, CAGLIER ou CAILLERI, en latin *Calaris*, Ville capitale de l'Isle de Sardaigne, avec Archevêché & Université. Elle est située sur une petite montagne, au bord de la mer, avec un bon château & un grand port ; & elle est divisée en trois bourgs differens. Outre son commerce qui la fait valoir, elle est encore habitée par une partie de la noblesse de l'Isle. Elle donne son nom à un cap voisin dit *Capo Cagliari. Calaritanum Promontorium*, & au golfe de CAGLIER, *Calaritanus sinus*. Ce golfe est le plus grand de tous les golfes qui sont sur la coste de l'Isle. Pline, Tite-Live, & Pomponius Mela, parlent de Cagliari, qui est une ville très-ancienne. Il en est aussi fait mention dans l'Itineraire d'Antonin, & dans Claudien. Elle appartenoit autrefois aux Pisans, mais Jacques II. Roi d'Aragon la prit sur eux en 1330. & depuis ce temps-là elle est soûmise aux Espagnols, aussi bien que le reste de l'isle. Le Viceroi y fait son séjour ordinaire. Ça été la patrie de saint Hilaire Pape ; & Martin Roi de Sicile y mourut en 1409. Cette ville a des privileges singuliers. Le Siege Metropolitain y est fondé dès les premiers siécles du Christianisme, puisque le celebre Lucifer en étoit Prélat, sous l'Empire de Constantin *le Grand*, & de Constantin *le Jeune*. Il y a un ouvrage latin imprimé l'an 1639. à Cagliari sous ce titre. *Defensio sanctitatis B. Luciferi, nec non primatûs Archiepiscopi Calaritani*. Cagliari étoit la Metropole civile de Sardaigne, & des isles d'alentour. Elle fut aussi dans la suite Metropole ecclesiastique. Elle l'étoit au moins en 681. du temps du Pape Agathon. Quelques-uns ont prétendu qu'avant ce temps-là elle avoit été immediatement soumise à l'Eglise de Rome. S. Saturnin fut martyrisé en cette ville du temps de Diocletien vers l'an 303. Il a été consideré comme le patron de toute l'isle de Sardaigne. Lucifer honoré comme saint dans l'Isle de Sardaigne, quoi qu'Auteur d'un schisme dans l'Eglise, étoit Evêque de Cagliari. Saint Eusebe, qui fut depuis Evêque de Verceil, étoit né dans la ville, ou du moins dans le territoire de Cagliari. * Baillet, *Topogr. des Saints*. Tite-Live, *l.* 30. Leandre Albert, *Desc. Ital.* Le Mire, *Notit. Episc. Orbis*.

CAGNATI (Marcilio) de Veronne en Italie, celebre Medecin, a vécu au commencement du siécle passé, sous le Pontificat de Clement VIII. & de Paul V. Il étudia à Padouë sous Zabarelli, & fit un très-grand progrès dans les langues, dans les belles lettres, dans la Philosophie & dans la Medecine. On le choisit entre tant de grands hommes qui florissoient alors en Italie, pour enseigner à Rome, où il passa le reste de sa vie. Cagnati étoit fort melancolique, il paroissoit même sévére, & ne parloit qu'avec peine ; mais il s'exprimoit pourtant dans les occasions avec une admirable facilité, & avec beaucoup d'éloquence. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *De sanitate tuenda*, *Lib. II. Opuscula varia*, &c. Janus Nicius Erithræus, *Pin. I. Imag. Illust. c.* 52. Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAGNAZZO, (Jean de Tabie,) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, est connu sous le nom de *Tabiensis*, bien que le sien fut Cagnazzo, ou Cagnarius ; il prit l'autre du lieu de sa naissance, qui est un bourg sur la côte de Genes & dans le Diocese d'Albinga. Ce bourg est aujourd'hui fameux par ses bons vins muscats. Jean de Cagnazzo fut ami du Cardinal Cajetan, auquel il dédia sa Somme des cas de conscience, qu'on appelle ordinairement, *Summa Tabiena*, ou *Summa Summarum*. Il vivoit vers l'an 1524. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Leander Alberti, *Descript. Ital.* Antoine de Sienne, *de Illustr. Domin.* Soprani, *Script. Ligur.*

CAGNOLI (Jerôme) Jurisconsulte celebre, étoit de Verceil, dans le Piémont, & fut nommé par le Duc de Savoye Conseiller d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de saint Lazare. Il professa assez long-temps à Turin, puis à Padouë, où la Republique de Venise l'attira, & où il mourut le 1. Février 1551. âgé de 59. ans. Il a composé divers ouvrages. *Varia Legum enarrationes*, *de vita & regimine boni Principis*, &c. * Thomasini, *in elog.*

CAGNOLI (Belmonte) connu sous le nom de l'Abbate Cagnoli, Italien de nation, s'est distingué au commencement du XVII. siécle. Il avoit quelque érudition, mais ses talens étoient obscurcis par de grands défauts. Il a laissé divers ouvrages en prose, & en vers, comme un poëme de la traduction d'Aquilée, un éloge de saint Gregoire *le Grand*, &c. * Janus Nicius Erithræus, *Pin. I. Imag. illust. c.* 8. Le Maire, *de Script. Sac. XVII.*

CAGOT, qui signifie *faux dévot*, *hypocrite*, vient selon quelques-uns, de certaines personnes habituées en Béarn, & en quelques endroits de la Gascogne, que l'on croit descendus des Visigots, qui sont tenus pour ladres, ausquels est interdite par la coutume, la conversation avec le reste du peuple, & qui logent dans de petites maisons écartées. Ce nom leur a été donné comme qui diroit *Caas Goths*, ou *Chiens Goths*, en haine de l'Arianisme dont les Goths avoient fait profession. C'est le sentiment de Ménage après M. de Marca & quelques autres Auteurs. Pasquier dit qu'il vient de *Got* qui en langue Germanique signifie *Dieu* ; d'où sont venus selon le même Auteur & selon Furetiere ces juremens déguisez, *Margoy*, *Vertugoy*, *Sangoy*.

CAHORS sur le Lot, Ville de France, Capitale de la Province de Quercy, avec un riche Evêché suffragant de Bourges dans la premiere Aquitaine, Sénéchaussée du ressort du Parlement de Toulouse, & une Université. C'est la *Divona Cadurcorum* des Anciens. Elle est située dans une presqu'isle, que forme la riviere du Lot, & elle est élevée d'un côté sur un rocher escarpé, où étoit bâtie la citadelle. Cahors est une ville ancienne, assez grande & bien peuplée. Ptolomée & Pline en font mention. Ausone assûre qu'Exupere fameux Rheteur de Toulouse, mou-

rut en cette ville, qui a été depuis honorée par la naissance de Jacques d'Ossat, premierement Evêque de Frejus, puis Cardinal & Souverain Pontife sous le nom de Jean XXII. C'est ce Pape, qui pour témoigner l'amour qu'il avoit pour sa patrie, y fonda l'an 1331. une Université celebre par l'érudition de ses professeurs. Bzovius s'est trompé en disant que ce Pape y fonda l'Evêché : il y est établi dès les premiers siécles du Christianisme. L'eglise cathedrale de saint Etienne est une des plus anciennes, & l'on croit même que saint Martial la consacra. Il y a plusieurs illustres Evêques, entre lesquels Genulphe, Ursie, Didier, & Ambroise sont reconnus pour Saints; mais sur tout saint Genoû (*Genulphus* selon les uns, & *Genulus* selon d'autres) a passé pour Evêque de Cahors, & même pour le premier. Mais on croit qu'il ne fut tout au plus qu'Evêque regionnaire & passager dans la ville & le Diocese. S. Geri (*Desiderius*) fut fait Evêque l'an 629. après la mort de son fils Rustique qui avoit été assassiné. Il mourut l'an 654. au païs des Albigeois lieu de sa naissance, à l'âge de 75. ans. Après la mort de Capuan qui avoit succedé à S. Geri, & qui avoit tenu le siege pendant 50. ans entiers, jusqu'à la fin du VII. siécle, cette Eglise demeura plongée pendant cinquante autres années dans de si grands desordres, sous les derniers Rois de la premiere race, qu'on aime mieux croire qu'elle fut alors sans Evêques, que d'avoüer qu'elle n'en eut que de mauvais. Ce fut dans les commencemens du regne de Pepin, que pour reparer les maux qu'elle avoit soufferts & rétablir son ancienne discipline, S. Ambroise fut fait Evêque du lieu vers l'an 752. mais il se rebuta au bout de cinq ans & se retira. Les plus renommez des autres Evêques, sont Geraut, Hector, Guillaume Bertrand, François de Cardaillac, Geraut de Barras, Sicard de Montagu, Hugues Geraldi, Guillaume d'Arpajon, Jean de Castelnau, Loüis d'Albret, & Dominique de Carrete Cardinaux, Pierre Bertrand, Antoine Ebrard de saint Sulpice, Pierre Habert, & Alain de Solminihac. Ce dernier dont la memoire est en benediction, y tint un Synode l'an 1639. Outre la cathedrale il y a un grand nombre d'autres églises, de monasteres, & un college de Jesuites, depuis l'an 1605. L'Evêque prend le titre de Baron & Comte de Cahors: & on y dit qu'il est en droit d'officier avec la botte & les éperons. Quelques Auteurs ont pris cette ville pour l'*Uxellodunum*, qui fut la derniere qui se défendit dans les Gaules contre Cesar; mais bien qu'elle ait été dans le Querci, il n'y a pas apparence que ce soit Cahors. La riviere de Lot sert aux habitans pour diverses manufactures, & on la passe sur trois ponts de pierre. Cahors souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles. En 1562. les Huguenots, avec le secours des écoliers qui étudioient en Droit sous François Roaldez, grand Jurisconsulte, commencerent à y faire des Prêches publiquement, après avoir fait venir de Montauban un ministre nommé Dominique Cestat. Les Catholiques s'en formaliserent, & prirent les armes pour l'empêcher : ce qui ne se put faire sans que plusieurs y perdissent la vie. En 1580. le Roi Henri IV. qui n'étoit alors que Roi de Navarre, prit la ville après un siége de trois jours, & la mit au pillage. Cahors étoit alors une ville forte, tant par sa situation, que par les fortifications d'un château bâti sur un roc, qui a été détruit. * Ptolomée, *liv.* 2. Pline, *liv.* 4. *ch.* 20. *Hist.* Auteserre, *Hist d'Aquit. liv.* 1. *ch.* 8. De Thou, *Hist. liv.* 31. Du Chesne, *Recherches des Antiquitez des Villes*. Papire Masson, *Desc. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* François Raouldez, *Discours des choses memorables de Cahors*, 1582. Guillaume de la Croix, *de Episc. Cadurc.*

CAI, le Roïaume de CAI *Cajanum Regnum*, province du Japon, dans l'isle Niphon, & dans le païs de Quanto, entre le Roïaume de Conzueo, au Septentrion, & celui de Surnuga au Midi, avec une petite ville nommée Caia, Cai, selon Carduc.

CAJADO (Henry) connu sous le nom d'HERMICUS CAJADUS, Poëte celebre, & Portugais de nation, vivoit sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1495. Un de ses oncles nommé Nonio Cajado lui persuada de passer en Italie, où la reputation d'Ange Politien l'appelloit depuis long-temps. Ce fut là qu'il s'attacha à cet habile homme, & qu'il consulta les sçavans qui étoient à Florence, à Ferrare & à Bologne. On publia à Boulogne-la-Grasse en 1501. un recüeil de ses poësies *in quarto*, sous ce titre *Ecloga, Silva & Epigrammata*. Cajado étudia aussi en Droit, comme on le peut voir par ces vers, qu'il envoïa à son oncle.

Legibus incumbo, Noni, tua jussa secutus :
Namque jubere potes, & pater & Dominus.
Ingenium, Musas, vitam tibi debeo; Cesar
Non dare plura potest, non dare plura Deus.

On ne sçait pas en quel temps il est mort. Erasme juge qu'il a été heureux dans ses epigrammes, & Beroalde l'aîné témoigne que ses vers sont voir que Cajado avoit du genie, qu'ils ont de l'élegance, des ornemens recherchez, de l'agrément & du sel; que ses expressions sont veritablement latines, ses pensées tout-à-fait poëtiques, & sa versification polie; enfin que ses épigrammes sont fort regulieres, qu'elles ont une fin aisée, & que la pointe en est juste & ingenieuse. Il est à remarquer que le Pape Alexandre VII. en fit donner à Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable, par le sçavant & vertueux Cardinal Bona, & que c'est à ce Pape que l'on a obligation de le voir inseré dans la Bibliotheque des Ecrivains d'Espagne. * Erasme, *in Cicer.* François Beroalde, *in Resp. ad Texeir.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp. tom.* 1. *p.* 432. 433. M. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes modernes*.

CAIANIDES, seconde Dynastie des anciens Rois de Perse, qui sont proprement ceux que les Grecs ont connus pour Rois de Perse. Pour ceux de la premiere Dynastie qui sont nommez Pischdadiens, ils doivent plûtost passer pour Rois des Babiloniens, des Assyriens, & des Medes, que des Perses, selon la connoissance que les Grecs nous en ont donnée.

Cette seconde Dynastie a tiré son nom de Cai, mot qui signifie dans l'ancienne langue Persienne nommée Pehelevienne, un grand Roi ou un Geant. Elle contient neuf Rois qui ont regné 734. selon le Lebtarix, & 938. selon le Tarixh Montekhueb; de sorte qu'il faut pour remplir ce nombre d'années, compter necessairement quelques-uns de ces Rois parmi ceux des Medes & même des Assiriens. Voici la succession de ces Rois selon les Historiographes Persiens.

Le premier Roi & fondateur de cette Dynastie est Caicobad.

Le second Caikaus, fils de Caicobad.
Le troisiéme, Caikhosru, fils de Siavesch.
Le quatrieme, Lohorasp, fils d'Orond Schab.
Le cinquiéme Kischtasp, fils de Lohorasp.
Le sixiéme, Ardchir, dit Bahaman, fils d'Asfendiar.
Le septiéme Homai fils d'Ardchir Bahaman.
Le huitiéme Darab ou Darius, fils de Bahaman.
Le neuviéme Dara ou Darab, que nous appellons Darius second du nom, fils de Darab premier.

Celui-ci qui est le dernier des Caianiens ou Caianides, fut défait par Eskander Roumi, Alexandre le Grec, que nous appellons le Grand, lequel passe pour le 10. Roi de cette Dynastie selon quelques Historiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

CAJANIE (la) *Bothnia Orientalis*, *Cajania*, Province de Suéde, au païs de la Finlande, que l'on appelle autrement la Bothnie Orientale. Elle a de long vingt-quatre milles de Suéde, & de large près de quarante. Elle s'étend entre le golfe de Bothnie qui est au Couchant, la Lapponie au Septentrion, & la Finlande propre au Levant & au Midi. Elle est separée de la Bothnie Occidentale par la riviere d'Elff. Ses lieux plus considerables sont Wasa, Vlabourg, Carleri, & Cajanebourg.

CAJANS. *Cherchez* CAINITES.

CAJAPHAS. *Cherchez* CAIPHE.

CAJAZZO & GAIAZZO, *Caiata*, Ville d'Italie, dans le roïaume de Naples dans la terre de Labour, avec Evêché suffragant de Capouë. Elle est située près de la riviere de Vulturne entre Capouë, Telese & Calui. Cajazzo est aujourd'hui peu considerable, elle est pourtant ancienne. * Ciceron, Cesar, Pomponius Mela, & Pline, en font mention. Cluvier, Leand. Alberti.

CAIEM ou CAIM-ADAM, vingt-quatriéme Calife, ou successeur de Mahomet, regna après Ozmen, qui mourut en l'an 873. de J. C. & 260. de l'Hegire. Il eut de grandes guerres contre les Perses & contre les

Grecs, qui implorerent le secours des Turcs, & leur donnerent entrée dans l'empire Mahometan; mais il reduisit ces rebelles; & après avoir désolé leurs provinces, il tourna ses forces contre l'Empereur de Constantinople, Nicephore Phocas, depuis Empereur, & pour lors General des Romains, le vainquit, & lui prit la ville de Beroë.

Marmol est tombé ici dans un nombre infini de contradictions grossieres. Ce Caiem-Adam, selon sa supputation, auroit regné au moins 80. ans, car Nicephore Phocas ne parvint à l'Empire qu'en 963. de J. C. L'histoire des Califes est absolument contraire à cette longue durée de regne. Le Caiem-Adam de Marmol, est sans doute Cahir Mahometh, ou Caher Billeh qui ne regna que 6. ans selon les uns, ou 18. mois selon les autres, & qui mourut l'an de l'Hegire 322. & de J. C. 935. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 1. Elmacin, Abulfarage, d'Herbelot.

CAIEM ou CAIM BEM-RILLAH ou BIAMRILLA, Calife de Carvan en Barbarie, fut l'un de ces Gouverneurs particuliers qui s'aggrandirent aux dépens des Califes, & qui causerent une espece d'anarchie dans l'empire des Musulmans, vers l'an 325. de l'Hegire, & de J. C. 936. Avec l'aide des Arabes, il se rendit maître en peu de temps de l'Afrique orientale, d'où passant vers l'Occident, il ravagea plusieurs provinces du roïaume de Fez. Ensuite, par la valeur d'un capitaine Esclavon, il conquit toute la Barbarie, la Numidie, & la Libie, où est maintenant le Biledulgerid, & amassant de grandes richesses dans Carvan, il devint le plus puissant Prince qui eût encore regné en Afrique, avant le X. siecle. Il aspira ensuite à de plus hauts desseins, & envoïa l'Esclavon à la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Ce brave Capitaine aïant pris le Caire, y fit une nouvelle enceinte avec de bonnes fortifications, & y attira le Calife Caiem, qui s'y vint mettre en possession de tous les thresors de l'Egypte. Mais comme il méditoit le siege de Babylone en Syrie, il apprit qu'Abulhagex, Gouverneur de Carvan, avoit fait soulever tout le païs en son absence, & avoit dépêché vers le Calife Elvir, pour le reconnoître. Cette nouvelle rompit l'entreprise de Babylone, & fit résoudre Caiem à permettre aux Arabes l'entrée dans l'Afrique, qui leur avoit été fermée par ses predecesseurs. Il fit publier par toute l'Arabie une permission pour toutes sortes de personnes, de passer en Afrique avec train & équipage, moyennant un ducat par tête à la sortie d'Egypte, où l'on fourniroit des vivres pour le voyage, pourvû qu'on jurât de faire la guerre à Abulhagex. Cela ne fut pas plûtôt publié, que trois grandes lignées d'Arabes qui erroient dans leur païs, se mirent en chemin au nombre de plus d'un million de personnes, entre lesquels il y avoit cinquante mille combattans. Etant entrez dans la Barbarie, ils passerent jusques à Carvan, où ils prirent Abulhagex, & le firent mourir d'une maniere cruelle. La ville fut détruite l'an 1001. Les Arabes victorieux partagerent entr'eux le païs, & reconnurent Caiem pour Calife, lequel demeura en Egypte, où ses successeurs regnerent après lui, l'espace d'environ 160. ans. * Elmacin, Abulfarage, Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2.

CAIENNE, Isle de la Guiane, sur la côte de la mer du Nord, dans l'Amerique meridionale. Elle regarde au midi, l'embouchûre de la riviere de Caienne, qui coule entre le païs des Caribes, & celui des Galibis. Elle a environ 7. lieuës de longueur, 3. de largeur, & 18. ou 20. de circuit. Elle ferme quelques caps ou promontoires, dont les plus remarquables sont ceux de Fort-Loüis, de Seperou, & de Mahuri. On y voit quantité de belles prairies, que les Sauvages appellent *Savanes*. Les principales habitations de l'isle sont de Mahuri, d'Armine, du Bourg, & de Mashouri, sans y comprendre celles des Sauvages. L'air y est temperé, quoique l'isle ne soit qu'à quatre degrez de la ligne Equinoxiale du côté du Nord, & cette proximité est cause que les jours y sont égaux aux nuits. Les bois y sont pleins de gibier, & les rivieres de poisson. Le principal trafic du païs consiste en tabac. Les François en sont les maîtres, & y ont bâti le Fort-Loüis, dans l'habitation du Bourg, qui est ainsi nommé, parce qu'il n'est point fermé de murailles, & qu'il n'est composé que de deux cens cases ou maisons, qui forment deux ruës. Le Fort-Loüis a été appellé de ce nom, parce qu'il fut bâti par les ordres du feu Roy Loüis XIII. il est situé sur une hauteur, & ses batteries sont toûjours en état de faire feu sur le bourg, & sur la mer. Le port a un fort bon ancrage, & l'entrée en est défenduë par quatre grosses pieces de canon. Les François s'y étoient établis les premiers en 1625. mais ils ont été contraints plusieurs fois de se retirer. Après y être retournez en 1640. ils s'en retirerent en 1654. faute de secours. Les Hollandois s'y établirent vers l'année 1656. & y resterent jusqu'en 1664. qu'ils en furent chassez par les sieurs de Tracy & de la Barre. Les François s'étant encore mis en possession de cette isle l'abandonnerent en 1676. aux Hollandois, qui en furent chassez en 1677. par Monsieur d'Estrées Vice-Amiral. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*. Relation *de la Riviere des Amazones*.

CAIERBEY, Bassa ou Gouverneur d'Alep & de Comagene, pour se venger de l'empoisonnement de son frere, trahit son Prince Campson Soudan d'Egypte, & l'engagea malicieusement dans une guerre avec Selim Empereur des Turcs. Comme il étoit General des armées du Soudan, il tourna ses armes contre son maître, & fut cause de la défaite de ses troupes, & de sa mort, le 24. d'Aoust l'an 1516. Cette victoire ouvrit à Selim les portes de toutes les places de la Syrie: & depuis ce temps-là l'Egypte obéït aux Turcs, avec lesquels Caïer-bey, & quelques autres des principaux Mammelus se joignirent, sans neanmoins avoir eu aucun pouvoir, que fort limité. * Davity.

CAIERNITTES: petites Isles situées proche de la côte occidentale de l'isle Espagnole. On va à ces isles pour y pêcher des tortuës, parce qu'il y en a beaucoup, & de fort grosses. Une de ces tortuës peut fournir plus de deux cens livres de viande, sans compter la graisse, que l'on fond, & dont les habitans François & Espagnols se servent pour assaisonner des legumes: il y en a qui fournissent plus de trente pintes d'huile. La chair de ces tortuës est de fort bon goût, & assez nourrissante: & les Aventuriers en font des regals. On prend ces tortuës avec des rets, que les Insulaires nomment *folbes*, & qu'ils tendent sur les fonds d'herbes où elles paissent ordinairement, ou avec des harpons & bâtons armez au bout d'un fer pointu, qu'ils leur lancent sur le dos; ou bien en les renversant lors qu'elles viennent à terre pour pondre: ce qu'ils font en posant un bâton sur le sable par où la tortuë doit passer, & quand elle a les deux pates de devant passées par dessus ce bâton, ils le levent, & jettent la tortuë à la renverse, qui ne peut plus se relever. Lors que la tortuë est prise, ils la frapent avec le manche d'un couteau sur le nez qui est au dessus du bec, en forme de deux petits trous, par où elle prend l'air, ce qui la fait saigner en abondance, & elle meurt bien-tôt après. Il faut necessairement la blesser en cet endroit; car si on la frappoit sur la tête ou ailleurs, on ne pourroit pas l'assommer même avec un levier. * Wytflet, *des Indes Occidentales*. Oexmelin, *Histoire des Indes*.

CAIET ou CAYET, (Pierre Victor Palma) né à Montrichar en Touraine, d'une famille pauvre de la religion pretenduë reformée, fut entretenu dans ses études d'humanitez par un Gentilhomme du païs. Comme il y réüssit, ceux de la R. P. R. le firent étudier en theologie, & ensuite lui donnerent le titre de Ministre, & l'établirent d'abord à Poitiers vers l'an 1582. Il le fut ensuite à Montreüil-Bonnin. Caïet quitta bien-tôt son église, se mit à la suite de la Cour, & fut placé en qualité de Ministre auprès de la Princesse Catherine sœur du Roy de Navarre Henri IV. depuis Roy de France. Mais environ deux ans après la conversion de ce Prince, comme il fut soupçonné de s'adonner aux sciences curieuses, il fut accusé de magie & d'avoir fait un livre infame, & fut déposé pour ce sujet dans un Synode: peut-être parce que les Ministres prévoïoient qu'il étoit disposé à se faire catholique. En effet il fit son abjuration solemnellement à Paris l'an 1595. & en reçut un bref de congratulation du Pape Clement VIII. datté du 20. Mars 1596. Il se retira ensuite au college de Navarre, où il se mit en état d'être reçu Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. Il reçut l'Ordre de la Prêtrise & le bonnet de

Docteur en l'année 1600. & fut nommé Professeur roïal en langue hebraïque. Il mourut l'an 1610. le 22. Juillet, & fut enterré dans l'église de saint Victor, où il avoit élû sa sepulture.

Il a composé plusieurs livres de controverse contre les Prétendus Reformez. Dès qu'il fut sorti de leur communion, il publia les motifs de sa conversion dans un livre, auquel le Ministre Rotan fit une réponse en 1596. Cayet publia la même année une Remontrance chrétienne à Messieurs de la Noblesse de France qui ne sont point Catholiques; Un traité de l'Eucharistie. La vraie Intelligence du sacrifice de la Messe; Un Avertissement sur les points de la Religion, pour en composer les differends. En 1597. il donna un traité de la condamnation de Calvin par lui-même, un Traité de l'Eglise & de la succession directe & legitime des Pasteurs. Il eut en 1602. une conference avec le Ministre du Moulin, & publia trois écrits sur leur dispute, avec un autre écrit contre Du Moulin sur le Purgatoire. Il fit enfin en 1603. un traité du sacrifice de la Messe. Après avoir été controversiste, il travailla à l'histoire de son temps. Il avoit déja fait en 1598. une relation de la guerre entre les Turcs & les Chrétiens de Hongrie depuis 1597. jusqu'au Printemps 1598. En 1605. il publia sa chronologie septenaire depuis la paix qui se fit à Vervins l'an 1598. jusqu'en 1604. Cet ouvrage fut si estimé, que quelques-uns des plus grands Seigneurs de la Cour l'obligerent d'ajoûter à son histoire de la paix celle de la guerre que le Roy Henri IV. avoit faite pendant neuf ans, depuis son avenement à la Couronne en 1589. jusqu'à la paix de Vervins. C'est ce qu'il fit dans les trois tômes de sa chronologie novennaire, qui fut imprimée à Paris en 1608. & dans laquelle, avant que d'en venir au regne d'Henri IV. il fait un abregé de ce qui se passa de plus considerable pendant la ligue jusques à la mort d'Henri III. Il a composé encore deux autres livres, dont l'un a pour titre, *Consilium pium de componendo Religionis dissidio*; & l'autre, *Remede aux dissolutions publiques*, presenté à Messieurs du Parlement. Il a aussi fait en latin une Instruction des quatre principales langues orientales, imprimée à Paris en 1596. * J. de Toulouse, *Antiquit. Abbat. S. Victor.* Maimbourg, *dans l'Avertissement de l'histoire de la Ligue.* M. du Pin, *Bibliot. des Auteurs Ecclesi. XVII. siecl. tome 1.*

CAJETAN (Benoît) *Cherchez* BONIFACE VIII. Sa famille étoit originaire d'Espagne, & vint s'établir en Italie, dans la ville de Cayette; on assure que c'est de là qu'elle prit le nom de Cajetan. Il y a eu plusieurs Cardinaux de ce nom. Le plus ancien est JEAN Cajetan, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Cayette. Il fut élû Pape sous le nom de GELASE II. GREGOIRE Cajetan, natif de Pise, selon Ughel, a été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Paschal II. vers l'an 1104. Il signa cette fameuse transaction du Pape avec l'Empereur pour les Evêchez d'Allemagne en 1111. & l'année d'après il se trouva au concile de Latran. Ughel fixe le temps de sa mort en 1121. mais il est certain qu'il est mort avant l'an 1118. GIRARD Cajetan, Chanoine de Pise, fut mis au nombre des Cardinaux par Eugene III. en 1150. Anastase IV. l'envoya Legat en Allemagne, & il mourut en revenant l'an 1154. BENOIST Cajetan étoit neveu d'un autre Cardinal de ce nom, qui est le même qui fut depuis Pape sous celui de Boniface VIII. Celui-ci fut nommé *le jeune*. Celestin V. le créa Cardinal Diacre, du titre de saint Cosme & de saint Damien, aux quatre-temps de Septembre de l'an 1294. il mourut en 1296. FRANÇOIS Cajetan, natif d'Anagni, étoit neveu du même Boniface VIII. qui le fit Cardinal en 1295. Ciaconius dit, qu'avant cette promotion il avoit été Chanoine de Porto, Chapelain du Pape, & Tresorier de l'Eglise Romaine. Il soûtint les interêts de son oncle contre Guillaume de Nogaret, & il mourut l'an 1317. JEAN Cajetan des Ursins, Romain de nation, fut créé Cardinal Diacre, du titre de saint Theodore, le 17. Decembre 1316. par Jean XXII. qui l'envoya Legat en Italie. Il s'aquitta dignement de cette commission, & il mourut à Avignon en 1339. ANTOINE Cajetan Romain; étoit Patriarche d'Aquilée, & fut fait Cardinal par le Pape Boniface IX. en 1402. Il eut beaucoup de part aux affaires de son temps, & il mourut le 11. Janvier 1412. Son corps fut enterré dans l'eglise de la Minerve, où l'on voit son epitaphe. NICOLAS Cajetan, fils de *Camille*, Duc de Sermonette, nâquit à Rome le 24. Avril 1526. Le Pape Paul III. qui étoit son parent le créa Cardinal le 13. Mars 1538. à l'âge de 12. ans. Depuis il fut Legat en Toscane, Archevêque de Capouë, & protecteur du royaume d'Ecosse. Il mourut en 1585. & il fut enterré dans l'eglise de Nôtre-Dame de Lorette, où il s'étoit fait élever un tombeau qu'on y voit encore.

Il reste encore deux branches de la famille de Cajetan. Les Ducs de Laurenzano sortent de la branche aînée, & subsistent dans la personne de NICOLAS Cajetan, Duc de Laurenzano, qui a épousé *Aurore* de San Severino, fille de *Charles* Prince de Bisignano, & veuve de *Jean-Hierôme* d'Aquaviva Comte de Conversano. Il a des freres qui ont servi dans les armées. L'un d'eux FRANÇOIS Cajetan, après s'être distingué en Hongrie & en Transilvanie, est devenu en 1699. General de bataille des troupes qui étoient en Catalogne.

La seconde branche subsiste dans la personne des Ducs de Sermonette, Princes de Caserte, &c. Ils furent dépoüillez de leurs biens par Alexandre VI. qui fit même étrangler *Berardin* Cajetan en 1499. & empoisonner la même année *Jacques* Cajetan, oncle de ce *Berardin*; mais le Pape Jules II. rétablit *Guillaume* Cajetan, frere de *Jacques* dans tous ses biens. Il y a eu de cette branche, outre le Cardinal Nicolas marqué ci-dessus, HENRI Cajetan, neveu du précedent & fils de *Boniface* Duc de Sermonette, qui fut fait Cardinal par le Pape Sixte V. en 1585. & envoyé par lui Legat en France. Il y étoit durant le siege de Paris, fut ensuite Legat en Pologne, & mourut en 1599. âgé de 49. ans. BONIFACE Cajetan, neveu du Cardinal Henri, & fils d'*Honoré* Duc de Sermonette, fut Patriarche d'Antioche, & Evêque de Cassan, enfin créé Cardinal par le Pape Clement VIII. Il prêcha même étant Cardinal, fut fait Archevêque de Tarente en 1613. & mourut en 1617. ANTOINE Cajetan son frere aîné, fut Archevêque de Capouë, Nonce Apostolique en Allemagne & en Espagne, créé Cardinal par Gregoire XV. en 1621. L'Academie des Humoristes lui doit en partie son établissement: il mourut en 1624. LOUIS Cajetan son neveu, fils de *Philippe* Duc de Sermonette, fut Archevêque de Capouë par la démission de son oncle, créé Cardinal par Urbain VIII. & mourut en 1642. FRANÇOIS Cajetan son frere aîné fut Duc de Sermonette & de S. Marc, Marquis de Cisterre, Chevalier de la Toison d'or, Viceroi de Valence, Gouverneur General du Milanez, Viceroi de Sicile, Conseiller d'Etat, & mourut à Rome en 1683. âgé de 92. ans. Il laissa PHILIPPE Cajetan, Duc de Sermonette, &c. qui mourut en 1687. laissant FRANÇOIS Cajetan onziéme Duc de Sermonette, Duc de S. Marc, Prince de Caserte, qui dans la derniere revolution d'Espagne, après avoir reconnu Philippe V. a pris le parti de l'Empereur, & même levé des troupes pour lui, ce qui a causé la confiscation de tous ses biens. Il avoit épousé Constance Barberin, fille de *Maffée* Duc de Palestrine, laquelle mourut en 1687. laissant un fils MICHEL ANGE Cajetan, Duc de S. Marc.

Il y a encore une branche de cette maison en Sicile, où ils sont Marquis de Sortino & Prince de Cassaro.

CAJETAN (Constantin) Abbé Benedictin de saint Baronte, étoit de Syracuse. Il fleurit dans le commencement du XVII. siecle jusqu'à l'an 1650. qu'il mourut âgé de 85. ans. Il fut très-affectionné à la gloire de son Ordre, & crut qu'il étoit de son honneur de lui donner quantité de grands hommes, que l'on croit communément n'avoir point été de cet Ordre. Il commença par Amalarius Fortunatus, sur lequel il fit un livre imprimé à Rome en 1612. pour soûtenir qu'il étoit de l'Ordre de saint Benoît. Il fit ensuite un écrit sur le Monachisme Benedictin de S. Gregoire, qui fut refuté par Gallonius, ou plûtôt par Baronius sous le nom de Gallonius. Caïetan y fit une replique en 1620. Il soûtint en 1627. un écrit pour montrer que S. Colomban avoit suivi la Regle de S. Benoît. Il a composé plusieurs écrits pour prouver que l'Imitation de Jesus-Christ est d'un Abbé Benedictin nommé Gessen. Enfin il a publié en 1641. à Rome un livre, dans lequel il soutient que S.

Ignace de Loyola a été instruit par les Benedictins, & que son livre des Exercices est de Garcias Cisneros Abbé de Montferrat. *De religiosa sancti Ignatii sive Enneconis Fundatoris Societatis Jesu, per Patres Benedictinos Institutione; deque libero exercitiorum ejusdem ab exercitatorio venerabili servi Dei Garciæ Cisneri Abbatis Montisferrati, magna ex parte desumpti Constantini Abbatis Cajetani Vindicis Benedictini libri duo.* * M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. XVII. siecle tom.* 1.

CAJETTE. *Cherchez.* CAIETE.

CAIFUNG, Ville autre-fois capitale de la province de Honan dans la Chine. Elle étoit située dans un fond, au Sud de la riviere de Huang, qui n'en est éloignée que d'une lieuë & demie: & parce que l'eau de ce fleuve étoit beaucoup plus haute que le terrain de la ville, il y avoit une grande digue de pierre, qui la retenoit, & l'empêchoit d'inonder la campagne. Lorsque cette ville fut assiegée par l'usurpateur Lyncungh en 1642. les assiegez percerent la digue pour submerger l'armée ennemie: ce qui réüssit, & obligea les assiegeans de se retirer sur des hauteurs; mais les mêmes eaux aïant pris leurs cours vers Caifung, & y venant fondre avec impetuosité, renverserent toutes les maisons, noïerent plus de trois cens mille habitans, & firent un grand lac de cette ville, qui étoit autre-fois le séjour des Empereurs. Elle s'est rétablie depuis, & est encore la capitale de la province, selon Martin Martini. * Ambassade des Hollandois au Japon.

CAILLERI. *Cherchez.* CAGLIARI.

CAILLY, (de) natif d'Orleans, de bonne famille, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, connu sous le nom d'Aceilly, qui est l'anagramme de son nom, a vécu sous le ministere de M. Colbert. C'étoit un genie facile, aisé & naturel, qui s'est acquis une réputation considerable, par la facilité qu'il avoit à composer des Vers. Il nous reste de lui un petit recüeil de plusieurs epigrammes en François, où il a très-bien réüssi. Ce que nous avons de lui est écrit d'un stile simple, naïf, & où on trouve neanmoins quelques pensées fines & délicates, ou même des pensées communes, mais exprimées avec tant de naturel, que cette ingenuité seule tient lieu de délicatesse. On a réimprimé ses poësies avec celles de la Chapelle en Hollande en 1710. * Recüeil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade, Recüeil d'Epigrammes. tom. 1. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Modernes.*

CAIMACAN, dans l'Empire Ottoman, est le nom du Gouverneur de Constantinople, qui est comme le Lieutenant du Grand Visir. Outre celui-là, il y en a encore un autre, qui est toûjours auprès du Sultan. On choisit ordinairement pour Caimacan de Constantinople un homme courageux, intrépide, & capable de resister aux insultes des Janissaires & des autres troupes, qui se pourroient mutiner en l'absence du Grand Visir. Quand il arrive quelque incident entre les gens de guerre, ou entre les Ambassadeurs, le Caimacan en donne aussi-tôt avis au Grand Visir, ou bien il va recevoir les ordres du Grand-Seigneur. Lorsque le Grand Visir est à Constantinople, le Caimacan n'a aucune autorité. On a vû de ces officiers parvenir à la charge de Grand Visir. * Ricaut, La Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.* La Guill.

CAIMAN, Isle de l'Amerique Septentrionale dans le golfe de Mexique, celebre par la grande pêche des tortuës qui y viennent terrir. Elle est au Septentrion de l'isle de Cuba, dont elle est éloignée de près de quarante lieuës. On la nomme Caiman la grande, pour la distinguer d'une autre de ce nom sur le même golfe, dite *Caiman Pequegna*, la petite Caiman, aujourd'hui aux Anglois. Les François l'appellent quelque-fois l'isle des Lezards. * Sanson. Baudrand.

CAIMI ou CAIMO, (Eusebe) d'Udené, Evêque de Cita-nova, a vécu dans le XVII. siecle. Il étoit frere de Pompée, excellent Medecin. Leur famille est originaire de Milan, où elle a été des plus considerables, & depuis elle s'établit dans le Frioul en l'état de Venise. Jacques Caimo y devint pere d'Eusebe & de Pompée. Eusebe étudia à Padouë sous le Jurisconsulte Menochius: il exerça des emplois importans à Udené qui étoit sa patrie, & fut un de ceux que le Senat avoit nommez, pour fixer les limites de cette province. Depuis il eut un canonicat à Aquilée, & il fut envoïé à Venise en 1606. pour y complimenter le nouveau Doge, Jean Bembo. Il s'y acquit tant de réputation, que l'evêché de Citanova d'Istria aïant vaqué peu de tems après la mort de François Monini, qui étoit aussi d'Udené, Eusebe Caimo fut nommé pour remplir cette place. C'étoit un Prélat de grand merite, sçavant, zelé, & ami de la paix. Il mourut en 1640. âgé de 75. ans. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits. *Responsorum volumina II. De Retractu lib. III. Juris miscellanea.* * Thomasini, *in vit. illust. viror.*

CAIMI ou CAIMO, (Pompée) frere du précedent, étudia sous Jerôme Mercurialis, & fit un grand progrès dans les sciences & dans les langues. Tous les Princes d'Italie s'empresserent à l'envi de l'attirer dans leur Cour; mais il se fixa à Rome, où il fut reçû chez le Cardinal de Montalte, & où on le fit Professeur au college Romain. Depuis, le Senat de Venise l'aïant appellé à Padouë, il y enseigna encore la medecine, & y publia plusieurs de ses ouvrages, entr'autres trois livres *De Calido innato.* Cesar Cremonini improuva ses principes, comme Cesar Lagala l'avoit déja fait à Rome. Depuis, la peste ravageant le territoire de Padouë, Caimi se retira à Titiano dans le Frioul, où il mourut le 30. Novembre 1631. âgé de 63. ans. Il a encore écrit, *De febrium putridarum indicationibus. De nobilitate. Dell' Ingegno humano, &c.* * Thomasini, *in vit. illust. viror.* Imperialis, *in Mus. Histor.* Janus Nicius Erithræus, *Pinac. I. imag. illust. c.* 25.

CAIMO, (Marc Antoine) Jurisconsulte de Milan, & Professeur dans l'Université de Pavie, vivoit vers l'an 1550. & fut très-consideré de l'Empereur Charles-Quint. Il a écrit sur le Code.

CAIN, dont le nom signifie *acquisition*, fils aîné d'Adam & d'Eve, nâquit au commencement de la 2. année du monde, & laboura le premier la terre. Il offroit des fruits de son travail à Dieu; & se laissa si fort emporter à l'envie, que voïant les sacrifices de son frere Abel mieux reçûs que les siens, il le tua l'an 130. du monde. Lorsque Dieu lui demanda où étoit Abel, il lui répondit qu'il ne le sçavoit point, & qu'il n'étoit pas le gardien de son frere. Ce crime le fit maudire de Dieu, & condamner à être vagabond sur la terre. Après avoir couru long-tems, il établit sa demeure en un lieu nommé *Nod*, où il eut plusieurs enfans. Mais bien loin que son châtiment le rendit plus juste, au contraire il en devint encore plus méchant; car il s'abandonna à toutes sortes de voluptez, ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui, rassembla des méchans & des scelerats, dont il se fit le chef, & leur apprit à commettre toutes sortes de crimes & d'impietez. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les heritages, & qui bâtit une ville. Il la nomma *Enoch* ou *Enochie*, du nom de son fils aîné, il l'enferma de murailles, & la peupla d'habitans. L'ancienne tradition des Hebreux, que saint Jerôme semble approuver, & qui l'a été depuis par Rupert, Rabanus Maurus, Liranus, Cajetan, Abulensis, & par plusieurs autres Commentateurs, rapporte des choses assez singulieres touchant la mort de Caïn; car elle assûre qu'il fut tué par Lamech, lequel allant à la chasse, & voïant remuër les feüilles d'un buisson, sous lequel Caïn étoit couché, crut que c'étoit une bête fauve, lui tira une fléche, & le tua, non pas l'an 701. du monde, mais après l'an 875. puisque ce ne fut qu'en cette derniere année que Lamech nâquit 3130. ans avant J. C. Comme il n'y a pas d'apparence que Lamech ait été chasseur dès le berceau, il faut conclure que Caïn avoit près de 900. ans, lorsqu'il mourut. Selon S. Augustin, Abel est la figure du Sauveur du monde & des Chrétiens persecutez, & Caïn l'est des persecuteurs. Mais ces reflexions ne conviennent point dans ces sortes d'ouvrages. * Genese, *c.* 4. Josephe, *l.* 1. *Ant. c.* 2. S. Jerôme, *ep.* 125. *ad Damas. q.* 1. S. Augustin, *liv.* 15. *de Civ. c.* 1. Pererius. Liranus, &c. *in c.* 4. *Gen.* Usser, *in Annal. Vet. Testam.*

CAINAN *l'Ancien*, fils d'Enos, nâquit l'an 325. du monde; son pere étoit âgé de 90. ans. Il eut Malaleel à 70. ans, l'an 395. du monde, & il mourut âgé de 910. ans en 1235. du monde, & avant J. C. 2769. * Genese, 5. Usser, *in Annal.*

CAINAN *le Jeune*, fils d'Arphaxad, nâquit l'an 1694. du monde, son pere étant âgé de 35. ans. Sala son fils nâquit l'an 1724. & Caïnan mourut âgé de 360. ans, en 2035.

2053. du monde. * Genes. 11. v. 14. *selon les Septante*, & Luc 23. v. 36.

Il faut remarquer que le nom & les années de ce second Cainan ne se trouvent point dans l'original hebreu de la Genese & du Deuteronome, dans la Vulgate, dans la Paraphrase Chaldaïque, dans Josephe, dans Berose, dans Philon, dans Theophile d'Antioche, dans Jule Africain, dans S. Epiphane; mais seulement dans la traduction des Septante, & dans la genealogie de saint Luc. Plusieurs auteurs croïent qu'il s'y est glissé par la faute des copistes, & soûtiennent que dans les plus vieux exemplaires il ne se trouve point; & veulent qu'on l'omette. Augustin d'Eugubio, Sixte de Sienne, Cajetan, Jansenius Evêque de Gand, Genebrard, Benedictus Pererius, Cornelius *à Lapide*, le P. Petau, Usserius, rejettent absolument ce Cainan. Quelques modernes, retiennent la genealogie de Cainan, & avoüent qu'il vaut mieux confesser qu'on ne sçait pas la cause de l'omission de son nom dans l'hebreu, que d'accuser le texte de l'Evangile de corruption, ou d'avoir suivi l'erreur des Septante; ce que Torniel & Salien prouvent par plusieurs raisons, & par l'autorité de S. Augustin. Salien établit son opinion, par 26. ou 27. argumens; mais ils ont été solidement refutez par Usserius; d'ailleurs c'est ruiner absolument la chronologie de la Vulgate, que d'admettre cette suite d'années inconnuës à Moïse, & aux anciens que nous avons alleguez, en soûtenant que saint Luc a suivi simplement la version des Septante, qui de son tems étoit la plus reçûë. * Sixte de Sienne, *l. 5. Bibl. S. num.* 88. Augustin d'Eugubio, *in cap.* 11. *Genes.* Cajetan, *in c. 3. Luc.* Jansenius, *Conc. Evang. c.* 14. Genebrard, *in Chron.* Torniel, Sponde & Salien, *in Annal. Vet. Test.* Usser, *in Chron. Sacr.*

CAINITES, CAIANS ou CAIENS, Heretiques, Secte de Gnostiques dans le II. siecle, étoient un rejetton de Valentin, de Nicolas & de Carpocrate. Ils furent appellez du nom de Caïn, qu'ils disoient avoir été formé par une vertu celeste & très-puissante; au lieu qu'Abel l'avoit été par une vertu plus foible. Ils soûtenoient que pour être sauvé, il falloit éprouver toutes choses, & commettre même toutes sortes d'actions infames pour contenter sa passion. Ils feignoient un grand nombre d'Anges, ausquels ils donnoient des noms barbares, attribuant à chacun un peché particulier; de sorte qu'avant que de faire quelque mauvaise action, ils invoquoient l'Ange qui y présidoit selon eux. Ils condamnoient la loi de Moïse, & disoient que le Dieu de l'ancien testament avoit semé la zizanie dans le monde. Ils avoient composé un livre sous le titre d'*Ascension de saint Paul au ciel*, qui étoit rempli de blasphêmes & d'impuretez execrables, comme si elles eussent été ces paroles secrettes que l'Apôtre avoit entenduës dans son ravissement. Ils honoroient d'un culte particulier Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & sur tout le traître Judas, comme celui qui par sa trahison avoit donné lieu à la mort de Jesus-Christ. Ils se servoient aussi d'un évangile, qui portoit le nom de cet Apôtre infidele. * Tertullien, *l. de Præsc. cap.* 33. 47. *&c.* saint Jerôme, *l.* 1. *c.* 35. saint Epiphane, *hær.* 33. saint Augustin, *cap.* 18. *hær.* Baronius, *A. C.* 145. Tillemont, *Memoires Ecclesiastiques.*

* Les Caïnites ou Caïaniens, ainsi appellez du nom de Caïn qu'ils honoroient, succederent aux Nicolaïtes, ou plûtôt la secte des Nicolaïtes passa dans celle des Caïnites, comme Tertullien le remarque dans son livre des Prescriptions. Ils étoient aussi du nombre des Gnostiques, mais ils ont commencé avant les Valentiniens, selon saint Irenée, quoi-que saint Epiphane & Theodoret les en fassent descendre. Ils distinguoient deux vertus, l'une superieure qu'ils appelloient *sophie* ou sagesse, & l'autre inferieure ou posterieure qui a fait le monde. Ils disoient que Caïn, Esaü, Coré, les Sodomites & tous les autres criminels de cette nature, appartenoient à la vertu superieure, & que c'est pour cela qu'ils avoient été combattus par le Createur de ce monde, qui ne leur avoit neanmoins porté aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachez & étoient retournez dans le souverain Æon: que ces choses avoient été sçûës particulierement de Judas, qui connoissant la verité avoit achevé le mystere de la trahison, par lequel les choses terrestres & celestes avoient eu leur dissolution; soit qu'ils crussent que Jesus-Christ avoit été trahi justement, parce qu'il renversoit la veritable doctrine, blasphêmes que quelques-uns osoient avancer; soit qu'ils crussent que par la mort de Jesus-Christ, toute la puissance du Createur devoit être détruite. Ils condamnoient la loi, dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la resurrection. Ils exhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Createur, & à commettre toutes sortes de crimes, persuadez qu'ils étoient que les hommes ne pouvoient être sauvez qu'ils n'eussent fait toutes sortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croioient qu'il y avoit un Ange qui assistoit à chaque peché, & à chaque action honteuse, & qui aidoit à la faire. Enfin ils croïoient que la souveraine perfection consistoit à faire hardiment les actions les plus horribles, qu'il n'est pas même permis de nommer.

Le principal livre de cette secte étoit l'évangile de Judas. Saint Irenée dit qu'ils avoient encore d'autres écrits, pour apprendre à détruire les œuvres du Createur, c'est-à-dire, à commettre toutes sortes de crimes: & saint Epiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges qui avoient favorisé & assisté les méchans. L'ascension de saint Paul étoit encore un livre apocryphe, dont cette secte se servoit. Il y eut du tems de Tertullien une femme de cette secte nommée Quartine qui vint en Afrique, & qui y pervertit plusieurs personnes en parlant contre le baptême, comme Tertullien le témoigne dans son livre du baptême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. trois premiers siecles tom.* 2.

CAIPHAS, Ville de la Palestine, située sur le bord de la mer Mediterranée, au pied du Mont-Carmel, & à deux lieuës par eau, de saint Jean d'Acre, qui est vis-à-vis sur l'autre rivage du port. Ce n'est maintenant qu'un village habité par des Maures, des Juifs & des Grecs. Son château & ses murailles sont renversées, depuis que Saladin, fit démolir cette ville en 1191. avec Jaffa, Cesarée, & quelques autres places maritimes, de crainte que les Chrétiens, qui avoient repris saint Jean d'Acre, ne s'emparassent de ces villes, & ne s'y fortifiassent. La ville de Caïphas avoit, dit-on, pris ce nom de Caïphe, Grand-Prêtre des Juifs, qui l'avoit fait rétablir du temps de J. C. Elle étoit le siege d'un evêché suffragant de Tyr; & dans le tems que les Chrétiens étoient maîtres de la Terre-Sainte, il y avoit des Seigneurs à Caïphas qui étoient très-puissans. Le P. Labbe en a rapporté la genealogie dans son Lignage d'Outre-mer. * Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte.*

CAIPHE ou CAIPHAS, surnommé *Joseph*, grand Sacrificateur des Juifs, succeda à Simon fils de Camithe l'an 26. de J. C. par la faveur de Valerius Gratus Gouverneur de Judée pour les Romains. Caïphe interrogea J. C. pour sçavoir s'il étoit fils de Dieu: & l'entendant répondre clairement qu'il l'étoit, il déchira sa robe comme s'il eût entendu un blasphême execrable, ne songeant pas que cela lui étoit défendu par la loi, dans le Levitique, *ch.* 21. Cet impie jugea le Sauveur du monde digne de mort, à cause de ce prétendu blasphême. Lors que les Juifs tinrent conseil pour faire mourir J. C. Caïphe prophetisa qu'il étoit expedient qu'un homme mourut pour conserver la nation; l'Ecriture semble même insinuer qu'il détermina les Juifs à se défaire de J. C. & qu'il accelera en quelque façon sa mort. Quelque tems après, sous l'Empire de Tibere l'an de J. C. 35. Vitellius lui ôta sa dignité, qu'il avoit retenuë près de 9. ans; ce qui l'affligea si sensiblement, qu'il se donna lui-même la mort de desespoir, si l'on en croit ce qui est rapporté dans les constitutions de saint Clement, ouvrage manifestement supposé. Nicephore, auteur assez peu exact, dit la même chose d'Anne ou Ananus. * S. Jean *Evang. ch.* 11. *v.* 49. *ch.* 18. *v.* 14. Josephe, *l.* 18. *Ant. c.* 3. S. Clement, *in Const. l.* 8. *c.* 1. Nicephore, *Hist. l.* 2. *&c. Cherchez* Ananus I.

CAIRE ou le grand CAIRE, que les Turcs nomment en leur langue, Caherah & Al Caherah, est la plus grande ville de toute l'Afrique & la Capitale d'Egypte, elle est située sur le bord oriental du Nil, dont un canal passe même dedans. On dit qu'autre-fois elle surpassoit en grandeur cinq fois la Ville de Paris. L'origine de son nom vient de ce que Giavhar General de l'armée de

Moëz Ledinillah, premier Calife de la race des Fathimites, qui avoit subjugué par la force de ses armes toute l'Egypte, voulut que l'on jettât les fondemens de la ville qu'il entreprit d'y bâtir sous l'horoscope on ascendant de Mars, à qui les Astrologues Arabes donnent l'épithete de Caher, qui signifie vainqueur & conquerant; de sorte que cette ville fut nommée Al Caherah, comme qui diroit *la victorieuse*.

Le Caire fut bâti auprès de l'ancienne capitale d'Egypte, que l'on nommoit pour lors Mesr ou Fostath: mais Saladin fit depuis enfermer ces deux villes d'une seule muraille qui avoit 26. mille coudées de tour. Ce Prince ne pût pas cependant achever entierement son ouvrage, quoi-qu'il y fit travailler sans discontinuation jusqu'à sa mort. Giavhar n'avoit emploïé que cinq ans à bâtir sa nouvelle ville; car les fondemens en furent jettez l'an de J. C. 969. & de l'Hegire 358. & le Calife Moëz y fit son entrée l'an 973. & de l'Hegire 362. On appelle communément aujourd'hui l'ancienne ville de Fostath, le vieux Caire; & on en a bâti même une autre nommée Kebasch, entre le vieux & le nouveau. Ce sont ces trois villes jointes ensemble, que l'on appelle aujourd'hui d'un seul nom LE GRAND CAIRE. Le Calife Hakem Beemrillah y fit mettre le feu par ses soldats, qui en brûlerent la quatriéme partie environ l'an de J. C. 1019. & 410. de l'Hegire, pendant que le reste de la ville étoit au pillage. L'on dit que le Caire étoit si peuplé pendant le regne des Sultans Mammelus, qu'en l'année de J. C. 1343. & de l'Hegire 744. la peste y faisoit mourir vingt mille hommes par jour, au rapport de Ben Dokmak dans son histoire.

Saladin, outre l'enceinte qu'il fit faire au vieil & au nouveau Caire, y fit bâtir une mosquée & un college au lieu où étoit la sepulture de l'Imam Schafei, un des quatre chefs des sectes orthodoxes du Musulmanisme. Cette mosquée & le college qui y est joint, s'appellent d'un nom commun, la Salehiah, du nom de ce Prince dont le titre Roïal étoit *Al Malek Al Saleh*, le bon Roi. Il l'accompagna ensuite d'un grand hôpital qu'il fit bâtir à ses dépens, & assigna à un chacun de ces trois édifices, de fort gros revenus, environ l'an de J. C. 1176. & de l'Hegire 572. selon le rapport de Ben Schohnah. La ville du Caire est grande, bien peuplée, & même marchande; mais elle est diminuée extrêmement, & est devenuë bien differente de ce qu'elle étoit, lors qu'elle servoit de demeure aux Sultans d'Egypte; car elle est maintenant sous la domination des Turcs, depuis que Selim la prit l'an de J. C. 1517. & de l'Hegire 923. sur les Mammelus, qui l'avoient gardée environ 270. ans. Marmol moins croïable en ceci que les Auteurs orientaux, croit que la veritable ville du Caire fut fondée par un renegat Esclavon, qu'elle contenoit six mille maisons bien bâties, avec plusieurs riches palais, qui répondoient sur la riviere; & une mosquée admirable par sa structure. Il ajoûte aussi que la ville de Memphis, où les Pharaons tenoient leur siege, & qui est aujourd'hui détruite, étoit sur le canal du Nil, à quelques lieuës du Caire, où l'on voit encore ses ruines. Quelques Auteurs veulent que le Caire d'aujourd'hui soit la Babylone d'Egypte des anciens; mais ils se trompent, on en voit encore les masures près du Caire. Il y en a qui divisent cette ville en quatre parties, qui sont Boulac, le vieil Caire, le nouveau Caire, & Charafat, qui ont un vuide considerable entre-deux. Ils ajoûtent, que ces quatre parties ensemble, avec leurs faubourgs, ont 10. ou 12. lieuës de long, 7. ou 8. de large, 25. de circuit, & que toutes ensemble elles ont 16. ou 18. mille ruës, six mille mosquées publiques, 20. mille particulieres, 200. mille maisons, & un très-grand nombre de places, bazars ou marchez. Mais les voïageurs moins sujets à l'exageration, disent que le Caire séparé des bourgs & des masures qui l'environnent, n'est pas plus grand que Paris, qu'il n'y a rien d'extraordinaire, que les ruës y sont fort étroites, & qu'enfin cette ville est beaucoup diminuée de ce qu'elle a été. C'est la ruine du negoce qui a rendu cette ville moins considerable; car depuis que la navigation a ouvert une route par mer, pour aller aux Indes, nous recevons en Europe de ce côté-là les denrées, qui ne nous venoient autre-fois que du Caire & d'Alexandrie. Car son grand commerce se faisoit par le moïen des épiceries, qu'on transportoit de la mer rouge sur le Nil, & de-là par Alexandrie en Europe; mais presentement que ce commerce a cessé, & qu'il n'y a plus de Soudan en Egypte, cette ville a assez perdu de sa grandeur ancienne, quoi-qu'elle soit encore fort peuplée, & le séjour du Bacha d'Egypte. Le Caire a un château sur un roc, qui est très-beau & assez fort; les peintures & les ornemens qui y restent, ont encore quelque chose qui se ressent de la magnificence des Soudans d'Egypte. Sa vûë sur la ville, sur le Nil & sur les campagnes voisines, est incomparable. L'eau y est portée du fleuve sur un aqueduc de 350. arcades: car elle est près de la rive droite du Nil, lequel un peu au-dessous se partage en deux grands bras, qui forment ce païs qu'on appelle Delta; mais elle n'a point de fortifications, & quoi-qu'elle soit encore fort grande, bien peuplée & fort considerable, & qu'elle ait de grands faubourgs, neanmoins elle est bien plus petite & moins peuplée que Paris. On prétend qu'il y a une très-grande quantité de mosquées, plusieurs églises de Chrétiens Cophtes, & quelques-unes de Grecs. L'on va dans le Caire sur des ânes, comme on fait à Paris en carosse. Les Turcs y ont introduit cette coûtume, afin de garder leurs chevaux pour eux. Il y a diverses manufactures, & entr'autres de ces beaux tapis que nous appellons tapis de Turquie. Le Caire est à quatre-vingt mille pas de la côte de la mediterranée au Midi, à six vingt d'Alexandrie. Les voïageurs ne manquent pas d'aller voir les celebres Pyramides & les Momies qui sont près du Caire, & les greniers & les puits de Joseph, qu'on trouve dans la ville. Mais en cela, comme en d'autres choses, ils nous en font souvent bien accroire. * Marmol, *l.* 11. *c.* 24. Texeïra, *l.* 1. Sanut, *l.* 9. Leon d'Afrique, *par.* 8. Vincent le Blanc, Cesar Lambert, Monconis, Sanson, Duval. Golius & Pierre de la Valle ont écrit amplement du grand Caire.

CONCILE DU CAIRE.

Quelques Ecclesiastiques & quelques Jesuites le tinrent l'an 1582. par ordre du Pape Gregoire XIII. pour faire connoitre les erreurs de Nestorius & de Dioscorus aux Cophtes, & les ramener dans le sein de l'Eglise. Le Patriarche de ces Cophtes y assista avec les Abbez & les personnes les plus considerables de sa Communion. On leur fit avoüer qu'il y avoit deux natures en J. C. & ils abjurerent leur erreur de bouche; mais après la mort du Patriarche, au commencement de l'année suivante, son Vicaire qui prétendoit à cette dignité, empêcha qu'on ne donnât cette abjuration par écrit. * Possevin, *T. II. Appar.* Sponde, *A. C.* 1582.

CAIROAN, ou CARVAN, est le nom d'une ville & d'une province d'Afrique, que l'on dit avoir été *Cyrene*, & la province Cyrenaique des anciens: les Arabes l'appellent Cairavan. Elle fut fondée par les Mahometans l'an 651. Cette ville aujourd'hui dépendante du roïaume de Tunis, fut prise par les Arabes Mahometans l'an 46. de l'Hegire, & de J. C. 666. sous le Califat de Moavie, qui la fit démolir pour en bâtir une autre qui porta le même nom, & qui fut quelque tems la capitale de l'empire des Musulmans en Afrique. On y voit une mosquée, où sont quelques tombeaux des Rois de Tunis. Il y avoit aussi une Academie composée de plusieurs Docteurs, où l'on accouroit autre-fois de tous les côtez d'Afrique, comme les François viennent à Paris, & les Espagnols à Salamanque. Tout le païs d'alentour est plein de sablon, où il ne croit ni blé ni fruits; c'est pourquoi on en apporte d'ailleurs. On n'y boit que de l'eau de citerne, parce qu'il n'y a ni source, ni puits, ni riviere. Lors que l'Empereur Charles-*Quint* chassa Barberousse de Tunis en 1535. les habitans de Cairoan élurent pour Roi, le principal Alfaqui ou Docteur de la grande mosquée; mais il fut tué par Dragut, qui le surprit la nuit, & se rendit maître de la place l'an de l'Hegire 956. & 1549. de J. C. Elle est encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs. On croit, dit Baudran, qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Thysdrus*, ou *Thisdrus*, ville de la Bisacene, ou de celles d'*Uzena*, qui en étoit voisine, ou peut-être de toutes les deux. Elle est environ à quarante mille pas de la côte de la Mediterranée & du golfe de Capes au Couchant, sur la riviere Capulia, & à quarante mille de Hamamethe vers le Midi. *Voïez* CYRENE. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6. d'Herbelot, *Bibl. Orient.*

CAIROAN, petite ville de Barbarie dans le roïaume de Barca, dont elle étoit autre-fois la capitale, sous la do-

mination du Turc. Elle est située sur une montagne près de la riviere Doero, à mille pas de la côte de la Mediterranée, & est à 70. mille pas de Barca vers le Septentrion.

CAIT-BEY, Sultan d'Egypte & de Syrie, étoit originaire de Circassie, & né esclave. Les Mammelus, d'une commune voix, l'élurent pour leur Souverain. Il défit près de Tarse, l'armée de Bajazet Empereur des Turcs commandée par Querscole son gendre, qui étoit un vaillant homme, qui fut fait prisonnier. Ensuite de cette victoire, il repoussa Assimbée qui regnoit en Mesopotamie, & qui s'étant rendu maître de la ville de Bir sur l'Euphrate, faisoit des courses bien avant dans la Syrie. Il mit aussi les Arabes sous le joug, & dissipa cette multitude d'esclaves Ethiopiens, qui s'étant assemblez en très-grand nombre pour détruire les Mammelus, menaçoient l'Egypte d'un terrible orage. Il mourut l'an de J. C. 1449. & de l'Hegire 853. & le 33. de son regne. * Paul Jove, *l.* 1.

CAIUS, nom propre. Les Romains disoient *Caïus* & *Caia*, pour marquer les deux sexes : & la lettre C dans sa situation naturelle, signifioit *Caïus*, comme le même Ͻ renversé signifioit *Caïa*. Quintilien rapporte que dans les épousailles & fêtes nuptiales des anciens Romains, on faisoit également mention de *Caïus* & de *Caïa*; ce que » Plutarque confirme lors qu'il dit : Pourquoi ceux qui » conduisoient l'épouse en la maison du mari, lui font-ils » prononcer ces mots : *Où tu seras Caïus, je serai Caia?* » N'est-ce pas pour faire voir qu'elle y entre à cette con- » dition, qu'elle aura sa part à tous les biens & au gou- » vernement de la famille; & que *Caïus* étant maître, *Caia* doit être maîtresse ? Ainsi ces mots signifient la même chose que ceux-ci. UBI TU DOMINUS ERIS ET PATER FAMILIÆ, EGO DOMINA ERO ET MATER FAMILIÆ. * Quintilien, *l.* 1. Plutarque dans ses Opuscules.

CAIUS AGRIPPA, fils puiné d'Agrippa & de Julie fille d'Auguste, fut adopté par cet Empereur avec son frere Lucius. Dès qu'ils eurent pris la robe virile, le peuple Romain voulut leur donner le Consulat; mais comme ils étoient trop jeunes, Auguste ordonna qu'ils se contentassent de la qualité de Consuls désignez. Les Chevaliers Romains les declarerent Princes de la Jeunesse, c'est-à-dire, Princes de l'Ordre Equestre. Ils cesserent de vivre dans un âge où ils ne faisoient que commencer à goûter l'élevation de leur fortune. Caius mourut en Armenie d'une blessure qu'il reçut la 3. année de l'Ere Chrétienne. Auguste qui venoit de lui faire épouser Lollia à l'âge de 18. ans, l'avoit envoïé en Orient, avec le titre de Proconsul, & accompagné de Lollius son beau-pere, afin d'y faire la guerre aux Parthes, & d'y regler les affaires d'Egypte, de Syrie & d'Armenie. Ce jeune Prince avoit fait un traité avec les Parthes, par lequel ils abandonnerent l'Armenie, qui reçut Ariobarzanes pour Roi de la main de Caius. Le Cardinal de Noris publia à Pise en 1681. un livre de dissertations, dont la seconde contient la vie de ces deux Princes. * Paterculus. Tacite. Suetone.

CAIUS MEMMIUS Edile Curule, celebra le premier la fête des Céréales ou la fête de Céres, comme on le peut voir par cette devise. *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit.*

CAIUS, surnommé OCTAVIUS, pere de l'Empereur Auguste, défit les esclaves fugitifs, & dissipa les restes de la conjuration de Catilina. *Hist. Rom.*

CAIUS, Macedonien, disciple de saint Paul dans le I. siecle fut converti à Corinthe par ce saint Apôtre avec Crispe l'an 52. de J.C. Il l'accompagna dans ses voïages, & eut part à ses persecutions. Il fut pris l'an 57. avec Aristarque par les séditieux d'Ephese, que Demetrius Orfévre avoit animez contre S. Paul. On doit le distinguer de Caïus de Derbe en Lycaonie, autre disciple de saint Paul. * Actes, *c.* 19. *v.* 29. *&c. c.* 20. *v.* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

CAIUS, Prêtre de l'Eglise de Rome fleurit sous les Papes Victor & Zephirin, c'est-à-dire, sous les empires de Severe & d'Antonin Caracalla. Il eut à Rome une conference contre un fameux Montaniste, appellé Procle, ou Procule, & en mit ensuite le resultat par écrit en forme de dialogue. Eusebe avoit vû la relation de cette conference, & en parle en trois endroits de son histoire. Dans le premier livre *ch.* 25. il cite un passage touchant les sepulcres de S. Pierre & de S. Paul, qu'on voïoit à Rome du tems de cet Auteur. Dans le 2. *l. c.* 28. Caïus combat l'erreur de Cerinthe touchant le Regne de J. C. sur la terre pendant lequel cet heretique prétendoit que les hommes joüiroient des voluptez & des plaisirs charnels. Dans le 3. *l. c.* 20. Eusebe remarque que Caïus en condamnant la hardiesse, avec laquelle les ennemis de l'Eglise supposoient des livres sacrez, ne compte que treize Epîtres de saint Paul, ne mettant pas celle qui est écrite aux Hebreux au nombre de celles de cet Apôtre. Le même Auteur, *l.* 3. *ch.* 31. rapporte encore quelques paroles tirées du dialogue de cet Auteur touchant les filles du Diacre Philippe. Photius fait mention de trois autres ouvrages de Caïus ; le premier contre l'heresie d'Artemon, qui croïoit que J. C. étoit un pur homme ; le second intitulé, *le petit Labirinthe*, d'où Eusebe a tiré le passage de la penitence de Natalice ; & le troisiéme *de l'Univers*, qui étoit du tems de Photius sous le nom de Josephe. Quelques Auteurs conjecturent que le passage de Josephe touchant J. C. étoit tiré du livre de Caius. * Eusebe, *Hist. l.* 2. *c.* 25. *l.* 3. *c.* 31. *l.* 6. *c.* 20. S. Jerôme, *de Scrip. Eccl. c.* 59. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. c.* 60. Photius, *Col.* 48. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois premiers siecles.* Tillemont.

S. CAIUS, originaire de Dalmatie, à ce qu'on croit, & parent de Dioclétien, fut élû Pape l'an 283. de J.C. ou plûtôt 276. selon Eusebe & les anciens catalogues des Papes. C'est de lui apparemment dont Anastase a voulu parler, lors qu'il dit que le Pape Etienne fut mis en prison l'an 257. avec les Diacres Sixte, Denis & Caius ; d'où il peut avoir acquis dès ce temps-là, le titre de Confesseur. Quelques-uns prétendent que le soin qu'il eut d'animer les Martyrs à la mort, & sur tout sa niece Suzanne, fille de Gabinius, que Dioclétien voulut marier à Maximin Galere son gendre, & son associé à l'Empire, lui acquit la couronne du martyre. Mais ce fait est tiré d'actes sur lesquels il n'y a pas beaucoup de fond à faire, non plus que sur ce que l'on dit qu'il reçut la couronne du martyre. L'histoire dit qu'il évita la persecution sous Dioclétien, en se cachant dans une grotte, & qu'il mourut en paix l'an 296. après avoir gouverné l'Eglise 12. ans, 4. mois & 17. jours, ou plûtôt 15. ans ou environ. Sa fête est marquée le 22. Avril. On prétend qu'il fut enterré dans le cimetiere de Calixte, d'où l'on tient que son corps fut tiré le 21. d'Avril 1622. & transporté en 1631. dans une fort ancienne église de son nom. D'autres disent qu'il fut transporté dès l'an 1612. à Novellara, entre Rege & Mantouë ; fait dont Bollandus n'a pû avoir d'éclaircissement. Le Pontifical porte qu'il fit quatre Ordinations au mois de Decembre, & qu'il ordonna vingt-cinq Prêtres, huit Diacres, & cinq Evêques, pour diverses Eglises. On lui attribuë une epître écrite à un prélat nommé Felix, mais elle est fausse. Il ordonna aussi que les Evêques passeroient par tous les sept Ordres inferieurs de l'Eglise, avant que de pouvoir parvenir à l'Episcopat ; sans qu'il ait neanmoins établi ces Ordres qui l'étoient déja depuis les Apôtres. * Eusebe, *en sa Chron. & l.* 7. *c.* 26. *Hist.* Nicephore, *l.* 6. *c.* 34. *T. I. Conc.* Tillemont, Bollandus, Le Martyrologe Romain, *au* 22. *Avril.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. premiers siecles.*

CAIUS. Il s'en trouve deux de ce nom qui ont été Patriarches de Jerusalem ; l'un qui celebra le Carême & la Pâque à la façon des autres Chrétiens, & qui mourut après s'être appliqué à la conversion des Idolâtres, & avoir été fait Patriarche vers l'an 166. & un autre Martyr à Apamée, qui souffrit le martyre au milieu du III. siecle. * Bollandus, *Tom. III. Maii.*

CAIUS, (Jean) natif de Nortfolc en Angleterre, & celebre Medecin, vivoit vers l'an 1558. Il étudia dans son païs, ensuite dans l'Université de Padouë, sous Jean-Baptiste Montanus ; & lorsqu'il fut revenu en Angleterre, il se distingua par sa science, & composa divers ouvrages, *De medendi methodo. Annotationes in Galenum, &c.* * Pitseus, *de Scrip. Angl.* Vander Linden, *de Script. Medicis.*

CAIUS Oppius. *Cherchez* OPPIUS.

CAKET, Roïaume de la Georgie, vers le Mont Caucase, & qui est proprement l'ancienne Iberie. Il a été conquis par le Roi de Perse, & le Prince n'a plus maintenant que la qualité de Vice-Roi. Les villes de ce roïaume sont aujourd'hui toutes ruinées, à la reserve d'une nom-

mée aussi Caxet. On connoît par les ruines, qu'elle étoit grande & magnifiquement bâtie. On croit que ce sont les peuples septentrionaux du Mont Caucase; sçavoir les Alains, les Huns, &c. qui ont ravagé & désolé tout ce païs. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse* 1673.

CALABER, (Nicolas) heretique, étoit Espagnol de nation, & publioit des erreurs dans le XIV. siecle, ayant été poursuivi par l'Inquisiteur d'Arragon, il fut brûlé en 1359. * Sponde.

CALABER (Quintus) a composé un poëme grec, intitulé les *Paralipomenes d'Homere*, parce que c'est la suite & l'achevement de l'Iliade. Cet Auteur est vulgairement connu sous le nom de *Calaber*, à cause que cet ouvrage fut trouvé par le Cardinal Bessarion dans un ancien monastere de saint Nicolas, près de la ville d'Otrante en Calabre; ce qui est aussi remarqué dans la grammaire grecque de Constantin Lascaris. Mais il semble qu'il y ait plus de raison de l'appeller *Smyrnéen*, puisqu'il dit de lui-même, *qu'il s'est occupé à Smyrne à paître les illustres brebis des Muses*. D'où l'on peut juger que Smyrne étoit sa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une celebre école; mais c'est sans fondement que quelques-uns ont crû qu'il étoit Romain. Au reste, de quelque nation qu'il ait été, c'est un auteur poli & agreable, qui approche fort de Musée, & au sentiment de quelques-uns, d'Homere même, soit pour l'invention, soit pour le style. Vossius conjecture qu'il a vécu sous le regne de l'Empereur Anastase I. vers l'an de J. C. 491.

CALABRA CURIA, *La Cour Calabre*, bâtie par Romulus sur le mont Palatin auprès de son logis, selon Varron; ou selon d'autres, près du Capitole, au lieu où est maintenant le magazin du sel. Elle fut appellée CALABRA, du latin *Calare*, qui signifie *convoquer*, parce que Romulus destina ce lieu pour les assemblées generales du peuple. Depuis ce tems-là, le Roi des sacrifices y convoquoit le Senat & le peuple, pour leur annoncer les jours des jeux & des sacrifices. On peut voir sur ce mot Macrobe, *livre premier des Saturnales, ch.* 15. & Festus.

CALABRE, Province d'Italie dans le royaume de Naples, avec titre de Duché. Elle est bien differente de ce qu'elle a été autrefois, & elle comprend bien moins de païs que dans le temps qu'elle fut possedée par les Messapiens, sortis d'un certain Messapus qui donna son nom au païs. Elle prit celui de Calabre venu de la grande Grece. La partie de la province qui est voisine du golfe de Tarente, fut habitée par les Salentins; & par succession de temps le nom de Poüille fut employé à signifier le païs qui s'étendoit depuis les Ferentins jusqu'en Calabre. Ainsi en ce temps-là la Calabre comprenoit tout ce qui est au bout de l'Italie, entre la mer Adriatique & la mer Mediterranée; sçavoir la Terre d'Otrante, la Terre de Bari, la Basilicate, & tout ce qui est à l'entour du golfe de Tarente. Aujourd'hui la Calabre occupe le païs des Brutiens, & une partie de la grande Grece, ainsi nommée, parce que plusieurs Grecs s'y établirent. C'est la partie la plus meridionale de l'Italie du côté de la Sicile, dont elle n'est separée que par un petit détroit. Elle est proprement une presqu'isle: car elle a le golfe de Tarente & la mer Ionienne au Levant & au Midi, la mer Thyrrhenne ou de Toscane au Couchant, & la Basilicate au Septentrion. Sa division ordinaire est en citerieure ou haute, & en ulterieure ou basse. La Calabre citerieure occupe la partie septentrionale, où elle a un isthme renommé dans l'histoire, par la muraille qu'y bâtit autrefois Licinius Crassus contre les troupes de Spartacus, chef des esclaves revoltez 73. ans avant la naissance du Fils de Dieu. Cosenza est la ville capitale de cette partie de la Calabre. Les autres sont Rossano Archevêché, Cassano, S. Marco, Bisignano, Montalto, Amantea, Montoraro, Cariati, Umbriatico, Strongoli, qui sont toutes villes Episcopales. Rossano, Bisignano, Tarsia, Cirisano, Strongoli, Castiglioni, ont titre de Principauté. La ville des Sybarites, renommée dans les écrits des anciens, étoit encore dans cette partie de la Calabre. La basse ou ulterieure, a sainte Severine & Reggio Archevêchez; Cortone, Isola, Belcastro, Taverna, Nicastro, Cantazaro, Squillace, Monte Leone, Tropea, Milero, Nicotera, Oppido, Girace & Bove, avec Evêché; Maida, Satriona, Mileto Roccella, Sciglio ou Silla, & S. Agathe Principautez; Seminara, où les François défirent Ferdinand d'Arragon en 1496. & Gioïa où ils furent défaits en 1503. La Calabre n'est pas un païs également fertile; elle l'est même très-peu en certains endroits, bien qu'en d'autres elle le soit beaucoup. Sa situation la rend très-importante. Elle a été soumise aux Romains, ensuite aux Sarrasins, & enfin aux Empereurs de Constantinople, qui s'en rendirent maîtres vers l'an 827. Après ce temps-là les Grecs & les Sarrasins firent des courses dans le reste de l'Italie. Le celebre Robert Guischard Normand les en chassa dans le XI. siecle: il fut fait Duc de la Poüille & de la Calabre en 1059. & il mourut en 1085. Il avoit un frere qui s'établit dans la Sicile. Roger le second de ses fils, eut la Calabre, qu'il laissa à Guillaume, & celui-ci la ceda à son cousin Roger II. qui fut Roy de Naples & de Sicile, celebre par son courage & par ses conquêtes. Il mourut en 1152. avec cet éloge d'avoir soûmis la Poüille, la Calabre, la Sicile, & une partie de l'Afrique: ce qui est exprimé dans ce vers qu'il avoit fait graver sur son épée.

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer.

Depuis ce temps-là la Calabre a fait partie du Royaume de Naples, & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de Ducs de Calabre, comme Charles fils du Roy Robert, Jean d'Anjou, fils du Roy René, & Nicolas fils du même Jean. La Calabre est sujette à de fâcheux tremblemens de terre, tels que ceux qu'elle souffrit depuis l'an 1638. jusqu'en 1641. dont nous avons une relation singuliere sous ce titre, *Historico Racconto Di Terremoti della Calabria, dell' anno* 1638. *fin al anno* 1641. *dal Agatio de Somma.* Ce livre fut imprimé à Naples, en un volume *in octavo*, en l'année 1641. * Pline, *l.* 3. *c.* 11. Ptolomée, *l.* 3. Strabo, *l.* 6. Cedrenus. Curopalate, Cluvier, *l.* 3. Merula, *Cosmogr. part.* 2. *l.* 4. *c.* 27. Leander, *Descr. Ital.* Gabriel Barrius, *de Antiq. & situ Calab.* Sulmonte Collenutio.

CALAHORRA, *Calaguris, Calagurris, Fibularia*, Ville d'Espagne dans la Castille vieille, avec Evêché autrefois suffragant de Tarragone, & à present de Burgos. Elle est située sur l'Ebre, qui y reçoit la riviere de Cidacos de Castiglia. L'Evêché de la Calzada ou de S. Domingo de la Calzada, fut uni à celui de Calahorra en 1256. Pline parle de deux villes de ce nom, *Calagurris Nascica, & Calagurris Fibularia*, toutes les deux dans l'Espagne Tarraconoise, qui comprenoit les deux Castilles, l'Arragon, Biscaye, Valence, Catalogne, Murcie & les Asturies. Quintilien & Prudence étoient de Calahorra. Ce dernier en parle en ces termes: *In Peri Steph. Hymn.* 7.

Nostra gestabit Calagurris ambos,
Quos veneramur, &c.

Les Martirs S. Emetére ou S. Madir, & S. Chelidoine y souffrirent la mort, y furent enterrez, & y sont honorez encore actuellement. * Pline, Surita, *ad Itiner. Anton.* De Marca, *Hist. de Bearne.* Nonius Merula.

CALAIS, en Latin *Caletum*, Ville & Port de mer de France dans cette partie de la Picardie qu'on appelle *Païs reconquis*, depuis qu'on l'ôta aux Anglois. Quelques Auteurs croyent qu'elle est le *Portus Iccius* des anciens, qui du moins n'en doit pas être loin. Sanson a crû que ce *Portus Iccius* est celui de Bologne. La ville de Calais, comme plusieurs autres, fut nommée du nom de tout le païs, qui étoit celui de *Caletes*, que quelques-uns mettent depuis l'embouchure de la riviere de Seine, jusques à celle d'Aa. S'étant accruë des ruines de Wisant, qui est à trois lieuës de là, on commença à la fortifier, & à y faire un château l'an 1228. au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un village. Le port de Calais fut commencé sous Baudoüin IV. dit *Belle-Barbe* ou *le Barbu*, Comte de Flandres. On le nomma Scalas ou Petresse; & Philippe Comte de Bologne, un des mécontens qui se liguerent pendant la regence de Blanche, mere de saint Loüis, fit entourer de murailles la ville, qui n'étoit auparavant qu'un simple bourg. Edoüard III. Roy d'Angleterre l'emporta l'an 1347. après un siege d'environ 10. ou 11. mois, sans que le Roy Philippe de Valois la pût secourir. Jean de Vienne qui y commandoit, sans espoir de secours, pressé de toutes parts sur terre & sur mer, fut contraint de la rendre. L'histoire vante, & avec raison le courage des habitans de Calais en cette occasion, sur tout d'un nommé Eustache, pendant que le Prince victorieux y fit [illegible] tou-

te l'inhumanité & la dureté d'un naturel feroce, & indigne d'un Roy. Depuis les Anglois, qui par le moyen de ce port se vantoient d'avoir les clefs de la France penduës à la ceinture, conserverent cette ville 210. ans, jusqu'à ce que le Duc de Guise la prit au commencement de l'an 1558. après un siege de 9. ou 10. jours. L'Archiduc Albert d'Autriche, Gouverneur pour le Roy d'Espagne dans le Païs-Bas, prit Calais l'an 1596. & elle fut renduë deux ans après au Roy Henri IV. par un des articles de la paix de Vervins. Lorsque la ville fut prise par le Duc de Guise, elle étoit défenduë par trois bastions, & par un quatriéme qui regardoit le Midi où étoit la vieille citadelle, & par plusieurs autres ouvrages tous revêtus de pierre : ses environs sont gardez par plusieurs forts, de sorte que Calais est une des plus importantes villes du Royaume. Elle a un double fossé fort large & profond, où passe la riviere de Hames, qui coule le long des murailles, & divers ruisseaux, qui après avoir arrosé les jardins d'alentour, se viennent décharger dans ses fossez. On ne peut aller dans la place que par ce marais, si ce n'est par la chaussée, qu'on appelle le pont de Nieullai, & l'on ne peut entrer dans le port qu'avec la permission de la garnison du Risban. Ce port est divisé en deux, l'un dit le Cadegray; l'autre plus grand est fermé de deux moles, revêtus de pierres. Une partie de la riviere coule dans la ville, où il y a de l'autre côté un canal, qui sert beaucoup à y entretenir le commerce. Calais n'est pas une grande ville; mais elle est bien bâtie & très-bien peuplée, les ruës y sont belles & droites. Celle qui commence à la porte de terre, & qui aboutit au port, est la plus considerable; elle passe par le milieu de la grande place où est la Maison de Ville, & on y voit tout proche le palais de l'Auditoire avec la tour du Guet. Il y a plusieurs autres belles maisons, des Eglises magnifiques, plusieurs Monasteres & divers Forts. Cette place donne son nom au Détroit de sept lieuës, qui est depuis la France jusques à Douvres en Angleterre, c'est ce que nous appellons le Pas de Calais, & ce que les Anglois *The Straitl of Calais*. Les Anglois bombarderent cette ville pendant les années 1695. & 1696. mais sans y causer aucun dommage. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des antiquit. des Villes.* De Thou, *Hist. l.* 19. Mezeray, *Hist. de France.*

CALAIS & ZETES freres, natifs de Tarente, & fils de Borée ou Aquilon, & d'Orithye, firent le voïage de la Colchide avec les Argonautes, & délivrerent Phinée, Roy de Paphlagonie ou de Bithinie, des Harpies qui l'incommodoient. Ce fut, dit la fable en les poursuivant dans les airs l'épée à la main : car ces deux freres étoient aîlez. Enfin ils furent tuez par Hercule, auprès de l'isle de Tendos. On dit que les pierres que l'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le souffle de Borée leur pere. Ovid. *Met.* 6. Appollod. Hygin, *fab.* 14.

CALAMA, ancienne Ville d'Afrique, entre Hippone & Cirthe, qui a eu Evêché suffragant de Carthage. Il en est souvent parlé dans les écrits de S. Augustin, & principalement dans le 2. livre contre les Donatistes & dans le 2. des Retractations. Possidius, disciple de S. Augustin, en fut fait Evêque en 397. après la mort de Crescentien successeur de Megale. Cette ville fut entierement ruinée par les Vandales vers l'an 429. du vivant même de Possidius. CALAMA est aussi une riviere de la Grece, anciennement appellée Thyamus: elle coule dans l'Epire, & se jette dans la mer Ionienne, au Midi de Buttrinto, vis-à vis de l'isle de Corfou.* Orose.

CALAMATA, Bourg de la Province de Belvedere dans la Morée. Il est assez peuplé, quoi qu'il n'ait pas de murailles, pour se mettre à l'abri d'une surprise. Il y a sur une hauteur voisine un château qui étoit fortifié assez regulierement, & où les habitans pouvoient se mettre en seureté; mais le Generalissime Morosini Venitien s'en rendit maître en 1685. & le fit détruire. Il y a aussi un golfe qui porte le nom de CALAMATA. *Voyez* CORON. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CALAMATUS (Alexandre) Prêtre de Messine ville de Sicile, habile Predicateur, mourut à Messine l'an 1648. Le grand nombre de traitez de pieté, la solidité des principes, & la politesse de l'élocution ont fait rechercher ses ouvrages, qu'il a presque tous composez en Italien. * Mongitor, *Bibliotheca Sicula.*

CALAMIANES, Isle des Indes. *Cherchez* PARAGOYA.

CALAMINUS (George) Allemand, étoit de Silberberg, en Latin *Argentimontinus*, bourg dans la Silesie. Son pere étoit un pauvre ouvrier nommé Norich, & ce nom étoit celui de sa famille. Georges, après avoir fait beaucoup de progrez dans les lettres, quitta son nom, pour prendre celui de Calaminus, selon l'entêtement de plusieurs sçavans de son temps. Il étudia à Breslau, à Heidelberg, à Strasbourg & ailleurs; & ensuite après avoir été precepteur de M. de Coligni en France, & Princes de Wirtemberg, il enseigna à Lintz, où il mourut le 1. Decembre 1595. âgé de 48. ans. Il a composé des éloges des hommes Illustres en vers, & a traduit quelques tragedies d'Euripide. * Melchior Adam. *in vit. German. Philos.*

CALANDRINO, Cardinal. *Cherchez* CALENDRINO, cy-après.

CALANUS, Philosophe Indien, suivit Alexandre *le Grand*, dans le voyage qu'il fit aux Indes, & ayant passé l'espace de 83. ans sans avoir été jamais incommodé d'aucune sorte de maladie, il fut enfin tourmenté d'une colique, & resolut de se faire mourir. Il pria le Roy de commander qu'on lui dressât un bucher, & que l'on y mit le feu quand il seroit dessus. Alexandre l'en voulut détourner; mais le voyant ferme dans ce dessein, il lui accorda cette permission. L'estime qu'il faisoit de ce Philosophe, fit qu'il voulut honorer sa mort d'une pompe funebre; il fit mettre l'armée en bataille, & ordonna certaines personnes pour répandre des parfums sur le bucher, sur lequel Calanus se fit porter couvert de magnifiques habits. Il s'y coucha, & lorsque la flamme vint le saisir, il demeura dans la même situation, sans se mouvoir, & sans donner aucun signe de douleur. On dit que, lorsqu'on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au Roy, qui ne voulut pas assister à ce spectacle, il répondit qu'il n'avoit rien à lui faire sçavoir, parce qu'il le reverroit dans peu de temps à Babylone. Ces paroles furent comme un Oracle de la prochaine mort d'Alexandre, qui arriva trois ans après. Calanus se fit brûler sur les frontieres de la Susiane, la 4. année de la CXIII. Olympiade 325. ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 10. Arrien, *l.* 7. Valere Maxime, *l.* 1. *c.* 10. & 26. Strabon, *l.* 15.

CALAPHATES. *Cherchez* MICHEL V.

CALARUEGA ou CALAROGA, petit bourg d'Espagne, dans la Castille-la-Vieille, & dans le Diocese d'Osma, est celebre par la naissance de saint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs. * Baudrand.

CALASIO (Marius de) Franciscain, Professeur en langue Hebraïque à Rome, a composé une Concordance de la Bible, qui a été imprimée dans la même ville en 1621. en quatre grands volumes *in folio*. Cette Concordance est proprement une Concordance des mots Hebreux de la Bible, qui sont dans le corps du livre, avec la version latine vis-à-vis. On trouve aux marges les differences de la version des Septante & de la Vulgate; de sorte qu'on voit tout d'un coup en quoi ces trois Bibles conviennent, & en quoi elles different. De plus il y a une espece de Dictionnaire, où l'on donne l'explication de chaque mot Hebreu. On le compare en même temps avec les autres langues voisines; sçavoir avec la Chaldaïque, la Syriaque & l'Arabe : ce qui est d'une grande utilité, pour connoître la signification des mots Hebreux. Le fond de cette Concordance Hebraïque a été pris de la Concordance du Juif Rabin Nathan, imprimée à Venise, qui a été ensuite augmentée par Rabin Mardochée, & imprimée à Bâle. * *Memoires des Sçavans.*

CALATAGIRONNE, petite Ville de Sicile dans les montagnes. Elle est peu considerable, & on l'a bâtie sur les ruines de l'ancienne *Calata Hieronum.* * Baudrand.

CALATAGIRONE (Bonaventure) Sicilien, General des Cordeliers, vivoit en 1600. & avoit beaucoup de genie pour les negociations. En 1598. il se trouva au traité de paix qui se conclut à Vervins, qu'il avoit ébauché dès l'année précedente. Le Roy Henri IV,

lui témoigna beaucoup d'estime, & le Pape Clement VIII. le nomma Patriarche de Constantinople. On l'envoya depuis en France, pour les affaires du Marquisat de Saluces. * *Memoires du temps.*

CALATAJUD, Ville d'Espagne dans le Royaume d'Arragon; *Bilbilis nova.* Elle est située au pied d'une haute montagne, sur le Xalon, qui y reçoit une autre riviere dite *Rio Baubula*, vers les frontieres de la Castille, entre Sarragosse & Medina-Celi. Il y a un rocher détaché sur lequel est bâti un château qui commande la ville. Cette ville est grande & belle, & dans une campagne fertile. Divers Auteurs prennent Catalajud pour l'ancienne *Bilbilis*, qui étoit la patrie de Martial. Mais ce qui cause quelque difficulté, c'est que ce Poëte assûre que sa patrie étoit située sur une montagne.

Municipes, Augusta, mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, rapidis quos Salo cingit aquis.

Cependant Calatajud est dans une plaine. Ausone dit encore la chose en termes plus exprès. On doit croire, & c'est le sentiment de divers Auteurs, que Calatajud a été bâtie près des ruines de Bilbilis. D'autres ajoûtent qu'un Arabe fit bâtir cette ville, à laquelle il donna son nom, & que Bilbilis ayant été déja ruinée, ceux qui vinrent après, la confondirent avec Calatajud, qu'on a même nommée *Bilbilis nova.* Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on voit encore les masures de celle-ci, dans un endroit que ceux du païs nomment Baubula. * Martial, *l.* 1. *ep.* 49. & *l.* 10. *ep.* 103. Ausone, *ep.* 25. Nonius, *Hisp. c.* 25. Merula, Surita.

CALATRAVA, Ordre Militaire en Espagne, fut institué sous Sanche III. Roy de Castille. Ce Prince aïant conquis le château de Calatrava, sur les Maures d'Andalousie, le donna aux Templiers, qui ne pouvant le défendre, le lui rendirent. Dom Raimond natif de Bureva dans la Navarre, Abbé du Monastere de sainte Marie Hytero, de l'Ordre de Cîteaux, accompagné de plusieurs personnes de consideration, s'offrirent de défendre cette place, que le Roy leur donna; & cette societé forma un Ordre qui fut établi en 1158. Il s'augmenta beaucoup sous le regne d'Alphonse *le Noble*, Roy de Castille; de sorte que les Chevaliers demanderent des Grands Maîtres. Le premier fut Dom Garcia Redon, le second Dom Martin Perez de Sion, puis Dom Nugno Perez de Quignonez, jusqu'à Dom Garcia Lopez de Padilla; après la mort duquel arrivée en 1489. Ferdinand & Isabelle annexerent la Grande Maîtrise de Calatrava à la Couronne de Castille. Innocent VIII. y consentit; Alexandre VI. Leon X. & Adrien VI. y annexerent aussi les Grandes Maîtrises des Ordres d'Alcantara & de Montesa. La premiere Maison de cet Ordre fut à Calatrava, puis à Ciruelos, à Buxeda, à Corcolos, au château de Salvaterra; & du temps de Dom Hugno Hernandez, douziéme Grand Maître, le Chef de l'Ordre fut établi à Conos. Le Pape Alexandre III. l'approuva en 1164. & Innocent III. le confirma en 1198. On compte à present quatre-vingt Commanderies de cet Ordre en Espagne. Au commencement les Chevaliers portoient la robe & le scapulaire blanc, comme les Religieux de Cîteaux; mais le Pape Benoist XI. les dispensa de cet habit, & Paul III. leur permit de se marier une fois. Leurs armes sont d'or à la croix fleurdelisée de gueulles accostée en pointe de deux entraves ou menotes d'azur : les Chevaliers portent de même sur l'estomach une croix rouge qui leur sert de devise. * Franciscus Bravo de Acugna, *del Origen. & progr. del Ord. de Calatr.* Michaël Maragnon, *de Orig. Inst. Ord. Calatr.* Gabriël Laso de la Vega, *Ordin. milit. d'Esp.* Le Mire, *de Ordin. equest.* D. Roderic de Tolede, Mariana, Favyn & Baronius.

CALATRAVE, Ville d'Espagne dans la Castille neuve, sur la riviere de Guadiane, & vers la Fiera Morena, dans le quartier que l'on nomme le camp de Calatrave. Cette ville fut bâtie en l'an 1212. elle est éloignée de six lieuës de Ciudad-Real, de quatre d'Almagre, & autant des yeux ou des sources de la Guadiane au Couchant. L'Ordre militaire nommé Calatrava fut institué dans cette ville.

CALAZZOPHYLACES, certains Prêtres entre les Grecs, qui prenoient garde aux grêles & aux tempêtes, pour les détourner par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Que si ces petits animaux leur manquoient, ou s'ils n'en tiroient qu'un sinistre augure, ils se découpoient le doigt avec un canif ou un poinçon & croyoient ainsi appaiser la colere des Dieux par leur propre sang. Ils avoient été instituez par Cleon, comme remarque Gerald. *Au liv. des Dieux des Payens.* Ce mot vient du Grec, χάλαζα c'est-à-dire *grêle.*

CALCAGGINI (Celio) Chanoine de l'Eglise de Ferrare en Italie, Poëte & Orateur, vivoit au commencement du XVI. siécle. Il étoit natif de Ferrare; & Paul Jove, qui n'épargne personne dans ses medisances, assûre que le pere de Calcagnini étoit un homme de merite, mais que sa mere étoit inconnuë. Il apprit les langues, écrivit avec assez de facilité en Latin, & fit même de très-bons vers. Le même Jove dit, qu'il ne fut pas si heureux en prose, que son stile étoit rude, ses expressions languissantes; & que remplissant son discours de citations, pour faire voir qu'il ne manquoit pas d'érudition, il tomboit dans le ridicule, & devenoit ennuyeux. Il mourut en 1540. & fut enterré dans l'église des Dominicains de Ferrare, ausquels il laissa sa bibliotheque. * Paul Jove, *in elog.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Loüis Jacob, *des Bibl.*

CALCAGNO, en Latin *Calcaneus* (Laurent) natif de Bresse en Italie, vivoit dans le XV. siécle. C'étoit un des plus celebres Jurisconsultes de son temps. Il composa divers ouvrages, *De commendatione studiorum. De septem peccatis mortalibus. De Conceptione sanctæ Mariæ. Consilia, &c.* Il mourut en 1478. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALCAR, Ville d'Allemagne dans le Duché de Cleves, appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle est située sur la riviere de Mein, à une lieuë du Rhin, & à deux de Cleves, avec un château. Calcar est assez bien fortifiée, mais les ruës sont étroites, & on n'y voit rien de considerable qu'une belle place où est la Maison de Ville. * Baudrand.

CALCEDOINE. *Cherchez* CHALCEDOINE.

CALCHAS fils de Thestor, suivit l'armée des Grecs à Troye en qualité de Devin, l'an du monde 2810. & avant J. C. 1194. Il prédit que le siege dureroit dix ans, & que la flote retenuë par les vents contraires au port d'Aulide, ne pourroit faire voile, qu'après qu'on auroit immolé à Diane Iphigenie fille d'Agamemnon. Homere parle souvent de lui, & particulierement au sujet de la querelle qui s'éleva entre Agamemnon & Achille. On dit qu'après la prise de Troye Calchas alla à Colophon, où il mourut de chagrin, pour n'avoir pû deviner ce qu'un homme de sa profession, nommé Mopsus, devina. Sophocle rapporte que le destin de Calchas étoit de mourir, lorsqu'il auroit trouvé un plus habile devin que lui. On dit aussi que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas : c'est celle que l'on nomme *Lampusa*, & qui étoit Colophonienne. * Homere, *Iliad.* Virgile, *Eneid.* Apollodor. Hygin.

CALCHINIA, fille unique de Leucippe Roi de Sicyone, dans le Peloponnese, succeda à son pere, & épousa Messapus Capitaine de vaisseau qui l'avoit violée. Pour couvrir ce deshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens que c'étoit Neptune qui l'avoit forcée, & non pas Messapus son époux, qui regna 47. ans, & mourut l'an du monde 2287. & avant J. C. 1717. Eratus leur fils monta ensuite sur le thrône. * Eusebe.

CALCHUT, certain lieu en Angleterre, *Calchutum*, Il n'est connu que par un Concile que Gregoire Evêque d'Ostie, & Theophylacte de Todi, Legat du S. Siege, y tinrent l'an 787. sous le Pape Adrien I. Nous en avons encore vingt chapitres dans le VII. Tome des Conciles.

CALCITIU, *Chalcedon*, Village de Turquie dans l'Asie Mineure, sur le canal de la mer noire, près de Scutaret, & vis-à-vis de Constantinople. Les étrangers l'appellent encore *Calcedona*, parce que c'étoit autrefois la ville de *Chalcedoine*, où fut tenu le quatriéme Concile Oecumenique, l'an 451. du temps de S. Leon I. Pape. *Voyez* Chalcedoine.

CALCONDILE. *Cherchez* CHALCONDILE, & DEMETRIUS CHALCONDILE.

CALCUL, ce mot vient du Latin *Calculus*, qui signifie une pierre, parce que les anciens se servoient de petits cailloux, au lieu de jettons, pour faire leurs supputations en Astronomie & en Geometrie. Les Rois de

Lacedemone donnoient leurs suffrages avec deux petites pierres, & les Romains marquoient les jours heureux d'une pierre blanche, & les malheureux d'une pierre noire : d'où vient cette expression d'Horace, pour marquer un jour heureux, *dies albo notanda lapillo*, & cette maniere de parler si ordinaire aux Latins, *calculo comprobare*. Donner son suffrage. *Antiq. Grecq. & Rom.* Rosin.

CALCULUS (Guillaume) Religieux de l'Ordre de saint Benoist, dans l'Abbaye de Jumieges vivoit dans le XII. siécle vers l'an 1120. Il écrivit divers ouvrages. * Arnoul Wion, Gesner, &c.

CALDAS DE PEREIRA (Jean) Jurisconsulte Espagnol, natif de Thui dans la Galice, & originaire de Portugal, a vécu au commencement du XVII. siécle. Il a composé divers ouvrages de droit que nous avons en quatre volumes. *Quæstiones forenses & controversiæ civiles. Syntagma de universo Jure Emphyteutico, &c.* * Nicolas Antonio *Bibl. Hisp.*

CALDERA (Edouard) Jurisconsulte Portugais, a vécu en 1610. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Variarum lectionum Juris lib. IV. De erroribus Pragmaticorum, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CALDERIN (Jean) de Bologne, fils adoptif de Jean André, joignit dans le XIV. siécle une vertu solide à une très-grande érudition. Jean André l'adopta, après avoir perdu son fils Boniconte, qui avoit déja donné des preuves de sa capacité par un Traité *de Appellationibus, & Accusationibus*. Ce fils adoptif étoit digne d'un si sçavant pere. Il vivoit environ l'an 1360. & il a laissé, outre des Commentaires sur les livres des Decretales, d'autres ouvrages fort estimez. * Forster *l. 3. Hist. Juris. c. 26.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bumal, *Bibl. Bonon.*

CALDERINUS (Domitius) celebre Grammairien, nâquit vers l'an 1451. à Caldera, petit bourg près de Veronne, d'où il prit le surnom de Calderinus. Le Cardinal Bessarion, qui l'avoit connu particulierement, & qui l'avoit mis au nombre de ses domestiques, se fit un plaisir de le produire à Rome, où Calderinus enseigna avec beaucoup de reputation. Il sçavoit les Langues, avoit fait une étude particuliere des Poëtes Latins, & fut le premier, qui en éclaircit quelques-uns par des Commentaires. Il composa aussi d'assez bons vers; mais ce fut un Critique présomptueux, que quelques Auteurs ont accusé de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Calderinus étoit extrêmement délicat, & contracta par le grand attachement qu'il avoit à l'étude, une foiblesse d'estomac, qui le jetta ensuite dans une fiévre pourpreuse dont il mourut vers l'an 1495. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 21. Bayle, *Dict. Critiq.*

CALDERIN (Jean) vivoit dans le XVI. siécle en 1571. car ce fut en cette année qu'il publia un ouvrage intitulé *de Hæreticis*, où il parle de ce qui regarde les devoirs d'un Inquisiteur de la Foy. * Le Mire, *de Script. XVI. Sæc.*

CALDERINO, Bain fameux à dix milles de Veronne en Italie, que l'on appelle ordinairement, *le bain de Verone*. Ses eaux sont très-salutaires, & plusieurs Auteurs ont écrit de leur vertu pour la guerison des maladies. * Beiverlinx, *tom.* 1.

CALDERON (Roderic) fils de François Calderon, & de Marie Sandelin, nâquit à Anvers, d'un concubinage, où son pere étoit en garnison; mais il fut ensuite legitimé par le mariage de son pere & de sa mere. Après avoir été Page du Vice-Chancelier d'Arragon, il entra au service de Dom François Sandoüal, Marquis de Denia, Duc & Cardinal de Lerme, premier Ministre de Philippes III. Roi d'Espagne. Calderon ayant gagné les bonnes graces de ce Ministre, parvint à de grandes charges. Il fut premierement Ayde de la Chambre du Roi, puis Secretaire d'Etat. Après qu'il eut épousé Agnez de Vargas Dame d'Oliva, il reçut le collier de l'Ordre de saint Jacques, fut fait Commandeur d'Arcana, & obtint la charge de Capitaine de la garde Allemande. Ce rang illustre & le credit qu'il avoit auprès du Roi, le rendirent si insolent, qu'il méprisoit les plus grands Seigneurs du Royaume, & s'abandonnoit à toute sorte de crimes : ce qui causa sa disgrace. Il fut arrêté l'an 1619. & fut conduit au château de Montanchez vers le Portugal. Son procez lui ayant été fait, il fut condamné à avoir la tête tranchée dans la place publique, où il fut conduit sur une mule. Sa sentence contenoit plus de deux cens cinquante chefs d'accusation. Le 19. Octobre 1621. on l'avertit de faire son testament, de disposer de deux mille ducats, & de se preparer à la mort. On lui ôta ensuite l'habit de Chevalier; & le 21. du même mois il fut conduit au supplice, revêtu d'une soûtane, d'un manteau de deüil, d'un capuchon de frise, avec une croix sur l'estomach, & quatre torches au côté, & fut gardé en cet état jusqu'au soir sur l'échafaut par plusieurs Archers. Le Clergé & les Religieux s'étant assemblez pour lui faire une pompe funebre, on les renvoya, & on leur fit défenses d'accompagner ce corps, qui selon la coûtume du païs fut escorté par les Confrairies, & porté dans l'église des Carmes, ainsi qu'il l'avoit ordonné. On assure qu'il avoit plus de deux cens mille ducats de rente, & que ses meubles furent estimez à plus de quatre cens mille ducats. * Du Puy, *Hist des favor.*

CALDERON (Jean Alphonse) Avocat, natif de Nonuela dans le diocese de Tolede, a fleuri en Espagne vers l'an 1640. Il composa cinq ou six gros volumes des droits du Roi d'Espagne, qu'on l'obligea de reduire à la moitié, & il les publia sous ce titre. *El Imperio de la Monarchia d'Espagna.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CALDERON (Antoine) Espagnol, nommé à l'Archevêché de Grenade, étoit de Baëza, ville dans le diocese de Tolede. Il s'avança extrêmement dans les sciences, & fut choisi pour enseigner dans l'Université de Salamanque. Ensuite il s'attacha à l'étude de la Theologie, où il fit assez de progrez. On lui donna un Canonicat en la même ville de Salamanque, depuis il en eut un autre à Tolede, & enfin on le choisit pour être Precepteur de l'Infante d'Espagne Therese d'Autriche, qui a été Reine de France. En 1652. le Roy Philippe IV. le nomma à l'Archevêché de Grenade; mais il mourut en 1654. avant que d'avoir été sacré. Il composa quatre ou cinq ouvrages differens, en faveur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, & un autre touchant saint Jacques patron d'Espagne. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CALDERON (Pierre) connu sous le nom de Dom Pedro Calderon de la Barca, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques & Chanoine de Tolede. Il est celebre par les belles comedies Espagnoles qu'il a composées, & que nous avons en trois parties, dont la derniere a été imprimée en 1664. * Nicolas Antonio, *Bibl Hisp.*

CALDIUS, c'est ainsi qu'en transposant quelques lettres, les soldats appellerent par dérision l'Empereur Claudius, comme on dit depuis Biberius pour Tiberius, & Mero pour Nero. * Suetone.

CALE, nous ne parlons de ce mot que dans le sens qu'il signifie l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un passetemps dont usoient les Gots par forme d'exercice, comme temoigne Olaus Magnus. Mais ça été un supplice entre les Celtes & les François. Les Allemands l'ont pratiqué contre les infames & les faineans, comme témoigne Tacite. A Marseille & à Bourdeaux, les hommes & les femmes de mauvaise vie sont condamnez à la cale, où à être baignez, & pour cela on les enferme nuds en chemise dans une cage de fer attachée à la vergue du grand mast : ce qui se fait une ou plusieurs fois suivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chose plus rapide, & le supplice plus rude. On appelle cale seche, lorsque le patient est suspendu à une corde racourcie qui ne descend qu'à cinq ou six pieds de la surface de la mer ou de la terre : c'est une espece d'estrapade. Ce châtiment est rendu public par un coup de canon quon tire, pour avertir ceux de l'escadre ou de la flote d'en être les spectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse Latinité *accabussare*, & vient du mot Gascon *cabussa*, signifiant *faire la culbute, se jetter la tête la premiere.*

CALEB fils de Jephoné, ou de Hethron, nâquit l'an 2474 du monde, 1530. avant J. C. A l'âge de 40. ans il fut choisi entre ceux de la Tribu de Juda pour aller avec les deputez des autres Tribus du peuple Juif, reconnoître la terre de Canaan. Il rassura le peuple épouvanté & découragé par le rapport affreux de ceux qui l'avoient accompagné. Il fut le seul avec Josué de ceux qui étoient sortis d'Egypte qui entrerent dans la terre de Canaan. Quarante-cinq ans après qu'il eut été recon-

noitre le païs de Canaan, étant pour lors âgé de 85. ans, il pria Josué de lui vouloir assigner pour sa portion les montagnes & la ville d'Hebron. Josué lui accorda sur le champ sa demande. Caleb chassa de ce païs trois Rois fils de Hanak, sçavoir Scesçai, Ahiman, & Tolmaï, ensuite il marcha contre les habitans de Debir, qui se défendirent avec tant de valeur, que Caleb desesperant de la prendre, promit de donner sa fille en mariage à quiconque pourroit s'en rendre maître. Othoniel, fils de Kenax frere de Caleb la prit, & épousa ensuite Hacsa fille de Caleb. Après avoir été 16. ans paisible possesseur de la ville d'Hebron & de ses dépendances, Caleb mourut l'an 2688. depuis la creation du monde, agé de 114. ans. * Num. 14. Josué 14. & 15. Judic. 1. Usser. *in Annal.*

CALECAS, Religieux. *Cherchez* EMMANUEL CALECAS

CALECUT. *Cherchez* CALICUT Royaume.

CALEDONIEN, l'Ocean Caledonien, *Deucalionis Oceanus*, ou *Caledonius*, c'est une partie de l'Ocean septentrional, qui s'étend depuis les isles de la grande Bretagne jusqu'aux meridionales de l'Irlande. Il a pris son nom de l'ancienne Caledonie, qui comprenoit les Provinces d'Ecosse, que l'on nomme aujourd'hui Ross, Locquabyr & Athol, & qui a même quelquefois donné son nom à toute l'Ecosse.

CALEMBERG, Païs & Château d'Allemagne dans la basse Saxe, & dans le Duché de Brunswic. Il est situé le long du Weser entre Hanover & Gottinghen & Hamelen. *Voyez* BRUNSWIC Maison. Le château est à un mille d'Allemagne de Hildesheim, & à deux d'Hanovre au Midi. Les principales villes du païs sont Gottingue, Hamelen, Hanovre & Neustad avec leurs dépendances. * Bertius. Baudrand.

CALEMBERG ou KALEMBERG, *Cetius* ou *Cetius mons*, montagne d'Allemagne dans l'Autriche, où elle s'étend depuis le Danube jusqu'à la Save, & se divise en diverses parties qui ont aussi differens noms. * Bertius. Cluvier.

CALENDARIO (Philippe) celebre Architecte & Sculpteur, se mit en réputation à Venise, du temps de Marin Falerti, Doge de cette Republique l'an 1354. Ce fut lui qui fit dans la place de saint Marc, ces beaux portiques soûtenus par des colomnes de marbre, qui font le circuit de cette place; au dessus desquels on voit de superbes bâtimens ornez de bas reliefs & de riches peintures. Cet ouvrage fut admiré de tout le monde, lui attira de grandes récompenses de la Republique, & le Doge même voulut l'honorer de son alliance. * Egnat, *l.* 8. *c.* 11.

CALENDERS, espece de Derviches, qui sont repandus dans la Perse, & dans la Turquie. Ils tirent leur origine d'un Santon Calenderi leur Fondateur, qui étoit du nombre des Abdals. Il prononçoit incessamment le nom de Dieu au son de sa flute, & continuoit cette musique jour & nuit. Il marchoit la tête nuë & sans chemise, couvrant ses épaules d'une peau de bête sauvage & ayant une maniere de tablier, dont la ceinture étoit ornée de pierres precieuses, mêlées de faux diamans. Ses disciples ne s'adonnent qu'aux divertissemens & aux plaisirs, & forment plûtost une secte d'Epicuriens, qu'une societé de personnes Religieuses. Ils estiment le cabaret aussi saint que la mosquée; & croyent autant honorer Dieu, en se servant librement de ses creatures, que les autres l'honorent par leurs devotions, & par leurs austeritez. On les appelle Abdals ou Abdallas, en Arabe ou en Persan, c'est-à-dire, des gens consacrez à Dieu. Ceux-cy sont simplement habillez d'une tunique de plusieurs pieces, & piquée comme des matelas. Quelques-uns ne se couvrent que d'une peau veluë, ayant au lieu de ceinture, un serpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent quand ils font profession, & qu'ils portent comme une marque de leur science. On voit ces Abdals dans les marchez & les places publiques, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abu Beker, Omar & Osman, que les Turcs honorent; comme aussi les Saints des Tartares Usbeks, dont ils font de contes ridicules, pour les faire mepriser. Ils mangent tout ce que leurs auditeurs leurs donnent, & prennent l'argent qu'on leur presente; c'est pourquoi on les appelle Kalanderans. Ils sont la plûpart abandonnez à toute sorte de vices, & font non seulement le métier de charlatans, mais aussi celui de voleurs. Pour ne les point recevoir dans les maisons, à cause de leurs débauches & de leurs larcins, on les oblige de se retirer dans des chapelles que l'on a bâties exprès proche des mosquées. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Olearius, T. 1.

CALENDES. *Cherchez* KALENDES.

CALENDION, Patriarche d'Antioche dans le V. siecle, fut élû l'an 481. ou 482. par les Evêques de Syrie, après la mort d'Etienne. Comme il étoit très-zelé pour la Foy Orthodoxe, aussi-tost qu'il fut ordonné il assembla un Synode, fit sçavoir son élection au Pape Simplicius qui gouvernoit l'Eglise, & fit prononcer anathéme contre Timothée Elurus Patriarche d'Alexandrie. L'empressement qu'il témoigna à défendre la Foi Orthodoxe, lui attira la haine des Heretiques, qui l'accuserent auprès de l'Empereur Zenon, d'avoir favorisé la rebellion d'Illus & de Leonce, que Verine, belle-mere de l'Empereur avoit fait revolter. Ce Prince, sans examiner la verité de l'accusation, relegua Calendion à Oasis en Afrique, & rétablit Pierre le Foulon, qui avoit autrefois usurpé la Chaire Episcopale, & avoit été chassé par l'Empereur Leon. Calendion fut envoyé en exil en 485. d'où il écrivit une lettre au Pape Felix pour sa justification. C'est cet Evêque qui a le premier ajoûté *Christe, &c.* au *trisagium.* Son nom se trouve dans les Fastes de l'Eglise Latine & de l'Eglise Grecque. Evagre *l.* 3. *hist. c.* 10. *&* 16 Liberatus *in Brev.* Theoph. *in Chron.* Victor Turonens. *in Chronico.* Theodore le Lecteur, *l.* 2. Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

CALENDRIER, suite des mois qui composent l'année. Ce mot vient de *Calendes*, qui est le nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois. Le Calendrier Romain fut dressé par Romulus, fondateur de la ville de Rome, qui ayant plus de connoissance des affaires de la guerre, que du mouvement des astres, composa son année de dix mois seulement, dont le premier étoit le mois de Mars, & ensuite le mois d'Avril, May, Juin, Quintil, depuis appellé Juillet, Sextil, depuis nommé Août, Septembre, Octobre, Novembre, Decembre. Il donna 31. jours à Mars, à May, à Quintil & à Octobre; & 30. à chacun des six autres; de sorte qu'ils faisoient tous ensemble 304. jours. Numa Pompilius, qui regna après lui, reforma pour la premiere fois ce Calendrier, & imita à peu près les Grecs, qui composoient leur année de 12. mois lunaires de 30. & de 29. jours l'un après l'autre; ce qui faisoit 354. jours. Comme il aimoit le nombre impair par une superstition commune chez les Egyptiens, il fit son année de 355. jours, & lui donna douze mois; sçavoir, Janvier, Février, Mars, &c. Janvier étoit de 29. jours, Février de 28. Mars, May, Quintil & Octobre de 31. jours, & les six autres de 29. Il ne se mit pas en peine que Février eût un nombre pair, parce qu'il l'avoit destiné aux sacrifices qui se faisoient aux Dieux des Enfers, à qui ce nombre, comme malheureux sembloit appartenir. Numa voulut que le mois de Janvier, qu'il plaça au Solstice d'hyver, fût le premier mois de l'année, & non plus celui de Mars que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printems. Il se servit aussi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois surnumeraire de deux ans en deux ans, lequel étoit composé alternativement de 22. ou de 23. jours, pour regler l'année civile au cours du Soleil, qui fait la révolution en 365. jours, & près de six heures. Il ordonna en même-tems aux Souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la maniere de cette interposition de mois extraordinaires: mais par ignorance ou par superstition, ou pour quelque interêt particulier, ils mirent les choses dans une si grande confusion, que leurs fêtes arrivoient dans des saisons entierement opposées à celles où elles devoient être celebrées, suivant leur institution; de sorte qu'on celebroit les fêtes d'Automne au Printems, & celles de la moisson dans le milieu de l'Hyver.

Ce desordre fut si grand, que Jules Cesar, Dictateur & Souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharsale, crut que la reformation du Calendrier étoit digne de ses soins. Il fit venir d'Alexandrie un celebre Astronome nommé Sosigenes, qui regla l'année sur le cours du Soleil, & qui, après avoir composé le Calendrier de 365. jours, laissa les six heures, pour en faire un jour au bout de 4. ans, qui seroit ajoûté dans le mois de Février, avant

avant le 24. jour de ce mois que les Romains appelloient le sixiéme des Calendes, selon leur maniere de compter; d'où est venu le nom de bissexte, parce qu'alors on disoit *Sexto Calendas*, ou *Bis Sexto*. Pour placer les dix jours, desquels l'année solaire de 365. jours excedoit celle de Numa, qui étoit de 355. Il ajoûta deux jours à chacun des mois de Janvier, de Sextil & de Decembre, qui n'en avoient que 29.& un jour à chacun de ces quatre autres, Avril, Juin, Septembre & Novembre, laissant le mois de Février de 28. jours aux années communes, & de 29. à la bissextile. Et comme (par la negligence de ceux à qui on avoit commis le soin de la distribution des mois intercalaires) le commencement de l'année se trouvoit alors préceder de 67. jours le Solstice d'Hyver, & que c'étoit aussi l'année de l'intercalation du mois de 23. jours, ce qui faisoit 90. jours; cette année de la correction du Calendrier faite par Jules Cesar, fut de 15. mois,& de 445. jours; c'est pourquoi on l'appella *l'année de confusion*. Il est important de remarquer ici que cet Empereur voulant s'accommoder en quelque maniere aux esprits des Romains, accoûtumez si long-tems à l'année lunaire, fit commencer la premiere année du Calendrier Julien, un jour de la nouvelle lune qui suivit le Solstice d'Hyver, & qui vint alors huit jours après. Et c'est de-là que les années Juliennes ont commencé depuis, environ huit jours après le Solstice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains qui commandoient presque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction que Jules Cesar avoit faite du Calendrier, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs cesserent en ce tems-là de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45. jours tous les quatre ans. Les Egyptiens fixerent leur *Thot* ou le premier jour de leur année, qui passoit auparavant d'une saison dans une autre. Les Hebreux en firent autant, & ce Calendrier devint le Calendrier de presque tous les peuples.

Les premiers Chrétiens garderent les mêmes noms de mois, la même quantité de leurs jours, & la même intercalation d'un jour, dans l'année bissextile. Ils ôterent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales (qui marquoient les jours des Assemblées ou Feries,) & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la semaine. Au lieu des fêtes profanes, & des jeux des Romains, ils rangerent par ordre les fêtes & les ceremonies de la veritable Religion. Vers le commencement du VI. siecle, l'Abbé Denis, surnommé *le Petit*, pour concilier les differens usages des Eglises d'Orient & d'Occident, sur le tems de la celebration de Pâques, proposa une même forme de Calendrier, suivant la Periode Victorienne, composée des cycles du soleil & de la lune, & rapportée à la naissance de Jesus-Christ. Jusques alors la plûpart des Chrétiens avoient compté les années du tems de la fondation de Rome, ou des Consuls & des Empereurs. Quelques-uns commençoient à compter, ou du jour de la passion du Sauveur, ou de l'Ere des Martyrs sous l'Empereur Diocletien : mais Denis *le Petit*, trouva plus à propos de commencer une nouvelle Epoque à l'Incarnation de Jesus-Christ, & cette Ere de Denis *le Petit* est encore en usage à la Cour de Rome, dans les dattes des Bulles & des Brefs. Neanmoins peu de tems après, les Chrétiens commencerent à compter depuis la naissance de Nôtre-Seigneur, gardant toûjours la coûtume des Romains, à l'égard du commencement de l'année, fixé au premier jour de Janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Eglise faisoit connoître assez précisément les nouvelles lunes, & par consequent le tems de la fête de Pâques; mais la suite de quelques siecles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entierement avec le mouvement du soleil & de la lune, & que la fête de Pâques ne se celebroit plus à la pleine lune du premier mois. Cette erreur dans l'Astronomie étoit très-dangereuse, parce que la fête de Pâques auroit insensiblement remonté jusques en Hyver, puis auroit passé en Automne, & de-là en Eté. Ce fut dans le dessein de remedier à ce desordre, que le Pape Gregoire XIII. envoya sur la fin du XVI. siecle des Brefs aux Princes Chrétiens, & aux Universitez les plus celebres, pour les inviter à chercher les moyens de rétablir l'Equinoxe du Printems en son veritable lieu. Après avoir reçû l'avis de tous les Sçavans, il resolut de retrancher dix jours du Calendrier; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1581. Ainsi le lendemain de la fête de S. François, qui est le 4. d'Octobre, on compta 15. au lieu de 5. Par ce moyen, le jour qui avant la correction s'appelloit le 11. Octobre, devint ensuite le 21. & de même dans les autres mois. Ce qui fit que l'Equinoxe du Printems, qui tomboit sur le 11. de Mars, se trouva au 21. comme il y étoit au tems du Concile de Nicée l'an 325. Le même Pape Gregoire trouva aussi un moyen pour empêcher un pareil desordre à l'avenir, en retranchant un jour bissextil de cent ans en cent ans. Voiez Bissexte. Au reste cette correction a été reçûë avec soumission de tous les peuples qui sont demeurez dans l'obéïssance de l'Eglise : mais les Grecs Schismatiques & les Protestans, soit d'Allemagne, de Suede, de Dannemarc ou d'Angleterre, n'ont pas voulu en admettre l'usage parmi eux, quoi-qu'ils en reconnoissent la necessité. Peut-être que les Allemans s'y seroient soumis, si la chose avoit été ordonnée par l'Empereur, & du consentement des Etats de l'Empire; mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des reglemens sur ce sujet. Loüis XIV. Roi de France, fit recevoir cet usage du Calendrier Gregorien dans la ville de Strasbourg en 1682. mais ce fut une suite necessaire du culte de la Religion Catholique qu'il y a rétablie. Il y a eu même plusieurs Sçavans qui ont écrit contre cette reformation; entr'autres Mœstlinus, Professeur en mathematique à Tubinge, Scaliger & Georgius Germanus. Nous avons aussi une construction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viete, & adressée à sa Sainteté, avec des notes sur les défauts, qu'il disoit avoir remarquez dans le Gregorien. C'est ce qui obligea Clavius, l'un des Mathematiciens qui ont eu plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clement VIII. un Traité du Calendrier, pour éclaircir les doutes, & répondre par forme d'apologie, à tout ce que l'on y trouvoit à redire. Sethus Calvisius est venu long-tems après, qui a prétendu faire voir par les observations astronomiques de Tycho-Brahé, qu'il faudra bien-tôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais voici comment l'illustre Ticho-Brahé en parle lui-même : *Ceux-là se donnent bien de la peine inutilement, qui travaillent au rétablissement de l'année, par les Tables de Copernic; c'est en vain qu'ils prétendent par là de combattre la nouvelle reformation Gregorienne, tant parce qu'elle s'accorde, au plus près, avec les regles des mouvemens celestes, que parce qu'il est difficile d'arriver à la derniere précision, laquelle même n'est pas absolument necessaire.* Ce témoignage est d'autant plus considerable, que Tycho-Brahé étoit de la Religion Protestante, & que sa science extraordinaire l'a fait nommer à juste titre le *Restaurateur de l'Astronomie*. Outre le nom de *Gregorien*, qui fut donné au Calendrier après sa correction, il eut aussi celui de *Calendrier nouveau*, parce qu'il est different de l'ancien; & celui de *Calendrier perpetuel*, parce que la disposition des Epactes, qui sont mises à la place du nombre d'or, le rendront utile en tout tems, quelque nouveauté que l'on puisse découvrir dans les mouvemens celestes. Chamberlain dans son Etat d'Angleterre, après avoir dit sur ce Calendrier tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Protestant aussi habile homme qu'il étoit, avoüe que quelque difficulté que fassent ceux de sa nation, ils seront obligez d'y revenir. * Ricciol. *Chron. reformat.* Blondel, *Histoire du Calendrier Romain*. Voiez ANNE'E.

CALENDRINO ou CALANDRINO, (Philippe) Cardinal, étoit de Sarzane en Italie, & frere uterin du Pape Nicolas V. Philippe étoit un homme d'un rare merite, sage, & craignant Dieu. Il fut premierement Chanoine & Archidiacre de Luques, & ensuite Evêque de Bologne; & le Pape Nicolas V. qui donnoit tout à la vertu & au merite, le mit au nombre des Cardinaux en 1448. Quelque tems après, il fut Legat dans la Marche d'Ancone, où il gouverna avec tant de prudence & de moderation, que les peuples de cette province le comblerent de mille benedictions. Pie II. le fit Grand Penitencier de l'Eglise, & Paul II. le pourvut de l'Evêché de Porto. Calendrino se trouva à l'élection de Sixte IV. & mourut à Bagnaia dans le diocese de Viterbe le 22. Juillet 1476. à l'âge de 73. ans. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de S. Laurent *in Lucina*, où l'on voit son epitaphe. * Platina, *in Nic. V.* Sigonius, *l.* 4. Gerimbert, Onuphre, Ciaconius, Ughel, Aubery.

CALENIUS (Gautier) Anglois, natif de la principauté de Galles, & Archidiacre d'Oxfort, vivoit du tems de Henry I. Roi d'Angleterre environ l'an 1120. Il fit une addition de plus de 400. ans à l'histoire de son païs, qu'on traduisit depuis en latin, & qu'on mit même en abregé. Cet ouvrage est intitulé, *Auctuarium Annalium Britanniæ.* Il écrivit encore, *De rebus sui temporis, &c.* * Balæus & Pitseus, *De Script. Angl.* Vossius, *l. 2. de Hist. Lat. c.* 48.

CALENTER ; les Perses nomment ainsi le Tresorier & Receveur des Finances d'une province. Il a la direction du Domaine du Roi, fait la recette de ses deniers, & en rend compte au Conseil ; ou par l'ordre du Roi au Chan, qui est le Gouverneur de la province. * Olearius, *Voyage de Perse.*

CALENTIO ou CALENTIUS (Elisius) Poëte latin, étoit Italien, natif du roïaume de Naples, & vivoit vers l'an 1480. en même-temps que Jovianus Pontanus & Sannazar. Ces deux-ci, & les autres grands hommes de son tems l'honorerent de leur amitié. Il a écrit de très-belles Elegies & divers ouvrages en vers, entr'autres un Poëme du combat des rats contre les grenoüilles, dont le sujet est tiré d'Homere. Calentius avoit de bonnes qualitez ; mais le penchant qu'il eut pour l'amour, le rendit malheureux. Il l'avouë lui-même par ces vers, qu'il a consacrez à la posterité :

Talia post cineres de me toto orbe legantur ;
Scriptaque sint tumulo carmina digna meo.
Ingenium natura dedit, fortuna Poëta
Defuit, atque inopem vivere fecit Amor.

On ne sçait pas en quel tems arriva sa mort, mais ce fut du moins avant l'an 1503. auquel mourut Pontanus. Car nous avons une epitre de ce dernier, écrite à Lucio Calentio, fils du Poëte, qu'il exhorta de se rendre digne de la réputation que son pere s'étoit acquise par son esprit. On voit qu'il y travailloit alors. Son pere lui avoit recommandé en mourant, de mettre sur son tombeau, une epitaphe, qu'il avoit lui-même composée. * Paul Jove, *in Elog. Doct. cap.* 45. Cornelius Tollius, *in Append.* Petr. Valerius, *de infœlicit. Litterat.*

CALENUM, ville d'Italie. *Cherchez* CARINOLA.

CALEPIM (Ambroise) étoit de Calepio, bourg près de Bergame en Italie, dont il a tiré le nom de Calepin, sous lequel il est fort connu. Il vivoit dans le XV. siecle, & au commencement du XVI. & il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Augustins, où sa vertu & sa doctrine le firent beaucoup estimer. Son Dictionnaire auquel il avoit long-tems travaillé, fut imprimé pour la premiere fois en 1503. Il mourut en 1510. privé de la vûë par son extrême vieillesse, après avoir l'année précedente retouché son ouvrage, qu'il dédia à Gilles de Viterbe, son General, comme il paroît par sa lettre dédicatoire datée du 1. Octobre 1509. Depuis cet ouvrage a été augmenté par Passerat & par d'autres. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALEPIO, Bourg d'Italie, près de Bergame, donne son nom à une vallée dite *Valle di Calepio*, près du lac d'Iseo. Il est situé sur l'Oglio, & les Auteurs latins le nomment *Calepium*, & ses habitans *Calepini*. C'est de-là qu'on a formé le nom d'Ambroise Calepin, dont on vient de parler. * Leand. Albert.

CALIARI ou CAGLIARI (Paul) Peintre celebre, connu sous le nom de PAUL VERONESE. Il étoit de Verone en Italie, où il nâquit en 1530. ou 1531. de Gabriel Caliari Sculpteur. Paul apprit à dessiner & à peindre sous Antonio Badilde un de ses oncles ; & comme il avoit un admirable genie pour la peinture, il y fit bien-tôt de merveilleux progrès. En effet, étant encore fort jeune, il peignit quelques tableaux à Verone, dont on fit une estime particuliere. Le Cardinal Hercule de Gonzague engagea Paul Veronese à venir à Mantouë, pour y travailler à l'église du Dome, qui est la Cathedrale, & il s'y acquit beaucoup de réputation. Depuis, il travailla dans quelques autres villes d'Italie, & s'arrêta enfin à Venise. C'est là qu'il acheva tant de merveilleux ouvrages, dont plusieurs se sont répandus dans toute l'Europe, & qu'il fut consulté & employé pour tous les grands desseins du Palais Ducal, de la bibliotheque de saint Marc, & de la salle du conseil des Dix. Il fit une seule fois un voyage à Rome, en la compagnie de Jerôme Grimani, Procureur de saint Marc, & Ambassadeur en cette Cour. Il retourna bien-tôt à Venise, & continua d'y achever ces excellens ouvrages, qui rendront son nom immortel. Il s'attacha sur tout au coloris, & peignit dans le goût de Titien, & presque toûjours en concurrence du Tintoret. On trouvoit plus de force dans les tableaux de ce dernier, & plus de grace & de magnificence dans ceux de Paul Veronese, qui semble d'ailleurs avoir trop negligé le Dessein & le Costume. Cet habile Peintre étoit très-homme de bien, pieux, civil & magnifique. Il avoit un frere & deux fils de même profession que lui ; & il mourut en 1588. âgé de 58. ans.

CALIARI (Benoît) frere du précedent, étoit Peintre & Sculpteur. Il peignit sous son frere, avec les ouvrages duquel les siens ont été confondus. C'étoit un homme fort laborieux, sans ambition ; il mourut en 1598. âgé de 90. ans.

CALIARI (Charles & Gabriel) fils de Paul, embrasserent tous deux la profession de leur pere. Le premier dès l'âge de 18. ans, faisoit des tableaux qui égaloient ceux des plus habiles Maîtres. On croit qu'il auroit été plus loin que son pere, s'il eût vêcu aussi long-tems ; mais comme il étoit très-délicat, & qu'il travailloit avec une très-grande application, il se gâta la poitrine, & mourut en 1596. en la 26. année de son âge. Gabriel son frere s'adonna au negoce, quoi-qu'il fist quelque tableau de tems à autre. Il mourut de peste en 1631. âgé de 63. ans. * Vasari, *in Vit. de Pitt.* Rodolfi, *vit. de Pit. Venet.*

CALICUT, ou CALECUT, Ville & Roïaume sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au-de-çà du golfe de Bengala. Ceux du païs l'appellent *Coicata*, c'est-à-dire, *forteresse du Coq*, parce que, disent-ils, le roïaume de Calicut ne s'étendoit pas autre-fois plus loin que le chant du coq. Le plus beau commerce des Indes s'y faisoit dans le XVI. siecle, & on y voit encore aborder quantité de riches marchands, qui en rapportent du poivre & des pierreries. Ce fut là où les Portugais descendirent, quand ils découvrirent les Indes Orientales ; mais quelques victoires qu'ils y ayent remportées, ils n'ont jamais pû s'y bien établir, ni profiter long-tems de la bienveillance du Roi, qui les chassa, dit-on, à cause de leur ingratitude, & des outrages qu'ils faisoient à ses sujets. Les Anglois s'y sont établis depuis long-tems, & y ont bâti une maison sur un lieu élevé, parce que celle qu'ils avoient auparavant, a été submergée dans une inondation. Ce païs est bas & sujet à des débordemens d'eaux. Le sable du rivage est mêlé de morceaux d'or très-fin, que chacun peut chercher & ramasser pour son profit. La forteresse que les Portugais avoient bâtie en 1529. assez loin du rivage, se voit à plus de deux lieuës en mer, à demi submergée : & les barques passent aisément entre ce château & la terre. Cette ville étoit autre-fois le séjour du Zamorin, ou Roi de Calicut : mais il n'y demeure plus, & il y a mis un Rajadot ou Gouverneur, qui loge dans le palais. Zamorin ou Samori en langüe du païs signifie *Souverain Empereur*, ou *Dieu sur la terre.* Les Gentilhommes de ce païs, qui s'appellent *Nayres*, portent des brasselets de perles, & des anneaux d'or pour se distinguer des personnes de moindre condition, qu'ils nomment *Polyas*. Il y a plusieurs de ces Nayres qui ne se marient point, parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, quand il leur plaît. En entrant dans la maison, ils laissent leur épée & leur rondache à l'entrée, pour marquer qu'ils y sont ; & le maître même de la maison voïant ces armes passe outre, & n'y entre point. Les Nayres portent tous les armes, & se trouvent ordinairement auprès de la personne du Roi, pour sa garde, & pour l'accompagner à la guerre. Tous les Polyas sont gens de métier, ou marchands. Le Roi de Calicut ne mange rien, qui n'ait été auparavant presenté à sa Pagode, ou Idole. Il y a encore cela de particulier en ce roïaume, que la nouvelle Reine (aussi-bien que toutes les Epouses,) est mise entre les mains d'un Bramen, pour en disposer, avant la consommation du mariage : & que ce n'est pas le fils du Roi, mais le fils de la sœur du Roi qui succede à la Couronne, parce qu'ils croïent que ce moïen est le plus sûr, pour avoir un successeur du sang roïal, la Reine pouvant avoir des enfans d'un autre que du Roi, particulierement du Bramen ; & ceux de sa sœur étant toûjours du sang roïal, comme leur mere. On y trouve diverses sortes de Religions ; des Païens, des Mahometans, des Arabes, des Chrétiens de

aint Thomas, & de ceux qui ont été convertis par les Missionaires. Le Roi a souvent promis d'embrasser la Religion Chrétienne; mais il n'a jamais executé ses promesses. Munster dans sa Cosmographie rapporte bien des particularitez touchant la figure du Demon que le Roi du païs adore, avec ses Prêtres. Voïez aussi *Hofmanni Lexicon* au mot Calicut. * Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius. Dellon, *Relation des Indes Orientales*.

CALIDIUS, (L. Julius) Poëte latin, contemporain d'Atticus, qui mourut l'an de Rome 730. & 24. avant JESUS-CHRIST. P. Volumnius ami d'Antoine, mit Calidius dans la liste des Proscrits, à cause des grands biens qu'il avoit dans l'Afrique; mais T. Pomponius Atticus, qui étoit son ami, le délivra de ce danger. Calidius fut un des plus excellens Poëtes de son siecle, après la mort de Lucrece & de Catulle. * Cornelius Nepos, *dans la vie d'Atticus*.

CALIFE: Les Perses donnent ce nom au Regent, qui enseigne dans une Merzid ou Mosquée, qui sert de temple, & d'école. Le Molla est le Prêtre du temple, & le Principal du College. * Olearius, *Voyage de Perse*.

CALIFE: Ce nom étoit propre aux successeurs de Mahomet, appellez Califes de Syrie, lorsqu'il s'éleva d'autres Califes qui usurperent l'autorité souveraine en Perse, en Egypte, & en Afrique. Du regne de Mahomet II. l'an 814. de JESUS-CHRIST, & de l'Hegire 199. l'Empire Mahometan étoit divisé en cinq parties. Mahamet, Calife de Syrie, quitta la ville de Damas, & transporta son siege à Bagdat, qu'il fit bâtir sur les ruines de Seleucie, à une journée de l'ancienne Babylone; c'est pourquoi on le nomma aussi Calife du Caire en Egypte. Il y eut un troisiéme Calife à Carvan, & un quatriéme à Fez en Barbarie: outre le Calife d'Espagne, qui prit aussi le titre de Roi. De tems en tems il y a eu des Califes fort-puissans dans la Perse, & d'autres dans la Cappadoce, dans la Cilicie, & dans la Mesopotamie. Pisasire qui regnoit en 958. fut le dernier Calife en Asie, dont les Turcs se rendirent les maîtres, il ne resta que le Calife d'Egypte, & ceux d'Afrique, & d'Espagne. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CALIFES, ou successeurs de Mahomet qui ont regné dans la Syrie.

Commencement du regne. Ans de l'Heg.	Ans de J.C.		*Durée du regne.* Ans. Mois. Sem.
11.	632.	Aboubecre, Abubexer ou Aboubekre.	2. 4. *mois.*
13.	634.	Omar I. fils de Chetab ou Kitaf.	9.
23.	643.	Othman ou Osman.	12.
		OMMIADES.	
35.	655.	Ali, fils d'Abou Taleb, *reconnu par les meurtriers d'Othman.*	4. *& quelques mois.*
41.	661.	Moavia ou Mauvias, fils d'Abou Sophian.	19.
60.	680.	Yezid, fils de Moavia.	4. *moins quelques mois.*
64.	683.	Moavia II. fils de Yezid.	0. 0. 7. *sem.*
64.	683.	Abdalla, après deux mois & demi d'interregne, regne d'abord en Egypte seulement, & en tout	0. 10. *mois.*
		Meroüan I. ou Meruvam, ou Maruvan en Syrie.	
65.	684.	Abdulmalic, ou Abdulmeilich, Abdolmalex, ou Abdelmelic fils de Meroüan.	21.
86.	705.	Gualid, ou Oulid, ou Walid fils d'Abdulmalic.	9. 10. *mois.*
96.	714.	Soliman, ou Suleiman, ou Zulcimin, deuxiéme fils d'Abdulmalic.	2. 8. *mois.*
99.	717.	Omar II. neveu d'Abdulmalic.	2. 5. *mois.*
101.	719.	Yezid II. troisiéme fils d'Abdulmalic.	4.
105.	72[illegible]	Hichan, ou Hechen, ou Hischam, quatriéme fils d'Abdulmalic.	19.
125.	742.	Gualid, ou Oulid II. déposé.	1. 3. *mois.*
126.	743.	Yezid III. surnommé Al-naxés fils de Gualid I.	0. 5. *mois.*
126.	743.	Ibrahim fils de Gualid I.	0. 2. *mois.*
127.	744.	Meroüan II. petit fils de Meroüan I. surnommé *Aliaadi ou Himar-Algezira*, regna en tout	5
		Ce Meroüan fut le dernier Calife de la race des Ommiades, qui occupa le Trône pendant l'espace de 91. ans, depuis Moavia en l'an 41. jusqu'en l'année 132. de l'Hegire.	
		ABBASSIDES.	
		Abdalla de la Race des Abbassides, chasse Meroüan le dernier Calife d'entre les Ommiades.	
132.	749.	Abdalla, *Aboullabas*, ou Mahomet Abdalla, *Saffah.*	4.
136.	753.	Aboujafar, ou Abu-Jaafar, surnommé ALMANSOR frere d'Abdalla.	22.
158.	776.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *le Mahadi*, ou *Mehedi*, fils d'Aboujafar.	10.
169.	785.	Moïse, ou Mouça, surnommé *Hadi*, ou *Mahadi*, fils d'Aboujafar.	1. 3. *mois.*
170.	786.	Aaron I. surnommé *Rachid*, *Rechid*, ou *Harashid*, fils d'Aboujafar.	23. 1. *mois.*
193.	809.	Mahamet, ou Mahomet surnommé, *Al-Amin & Abou-Abdalla*, fils d'Aaron.	5.
198.	813.	Almamon, ou Mamun, Abdalla, surnommé *Aboujafar*, fils d'Aaron.	20.
218.	833.	Al-Moutasem ou Mootasem, ou Mahem, *Mahomet Abou-Isac*, fils d'Aaron.	8. 8. *mois.*
227.	841.	Aaron II. *Al-Ouathec*, ou *Watik* ou *Aboujafar*, fils d'Almoutasem.	4.
231.	845.	Motevaquel, Motawakel ou Mutewakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Moutasem.	14.
246.	860.	Al-Moustanser, ou Montaser, *Moustansic Billah, Mahomet Aboujafar*, fils de Motevaquel, fait tuer son pere, & regne	0. 6. *mois.*
247.	861.	Moustain, Mustain, Mostain, *Aboulabas, Achmed*, frere d'Al-Moustanser.	5.
252.	866.	Moutaz, *Mahomet Abou-Abdalla*, frere d'Al-Moustanser, est déposé par l'Achmed Turc.	3. *moins quelques mois.*
255.	868.	Mouhtadi, ou Moxtadi, *Mahomet Abou-Abdalla*, fils d'Aaron II.	1. 1. *mois.*
256.	869.	Moutamid, ou Mutamid, Al-Alla, *Aboulabas Ahmed*, fils de Motevaquel.	23.
279.	892.	Mouradid, ou Moxtadel, *Ahmed*, *Abal Abbas*, neveu de Moutamid.	9.
289.	901.	Mouctafi, ou Moctafi *Billah*, *Ali*, fils de Moutamid.	9.
298.	910.	Mouctadir, Almoctader, *Abul*, *Jaafar*, fils de Mouradid.	19.
317.	929.	Cahir, ou Kahir, *Mahomet Aboulmansor*, fils de Moutadid.	6. *ans.*
322.	935.	Arradi, ou Radi, *Aboulabbas Ahmed*, fils de Mouctadir.	7. *ans.*
329.	942.	*Mort* d'Arradi.	

Après ce Calife & pendant sa vie même, l'Empire des Musulmans tomba dans une Anarchie universelle, & fut divisé en plusieurs parties par differens chefs, dont les uns s'emparerent de la Syrie, les autres de l'Arabie, d'autres de la Perse, d'autres enfin de l'Afrique, &c. De sorte qu'il ne resta plus au Calife que l'honneur de ce titre, celui de voir son nom gravé sur la monnoïe, & le droit des investitures qu'il ne refusoit jamais au plus fort.

* Eutychius, Elmacin, Abulpharage.

CALIFORNIE, presqu'Isle de l'Amerique Septentrionale dans la mer du Sud, est à l'Occident du nouveau Mexique, & n'en est séparée que par le fleuve du *Colorado*; comme le remarque le P. Kino, Jesuite Allemand, qui passa du roïaume de Sumatra en Californie l'an 1701. n'ayant eu pour s'y rendre qu'à traverser le *Rio-Azul*, ou riviere bleuë, & le *Colorado*, dans lequel se jette l'autre riviere. La longueur de la Californie, est de six à sept cens lieuës du Septentrion au Midi, depuis les promontoires appellez Cap-Blanc, Cap de saint Sebastien, & Cabo Mendocino, jusques à un autre promontoire di Cabo de San-Lucar.

La Californie fut premierement découverte par Ferdinand Cortés en 1535. & depuis les Espagnols ont seulement navigé sur sa côte occidentale, mais très-peu vers l'orientale. Il n'y a point de ville selon Baudrand, dans toute l'isle, il n'y a qu'une colonie d'Espagnols établie depuis peu dans la partie meridionale, qu'ils appellent Californie, dans un fort bon terroir, sur la côte, vis-à-vis de la nouvelle Espagne.

Pendant l'Esté, les chaleurs sont très-grandes le long des côtes de Californie, & il y pleut rarement: l'air est plus temperé dans les terres. Quand la saison des pluies est passée, la rosée est abondante tous les matins; & depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Juin, cette rosée est accompagnée d'une espece de manne qui se congele & s'endurcit sur les feüilles des roseaux. Elle a toute la douceur du sucre, mais non pas sa blancheur. On trouve dans tout le païs de grandes plaines & d'excellens pâturages. Il y a de fort bonne eau & des rivieres fort poissonneuses. Les arbres fruitiers y sont beaux. Tous les legumes & les grains qu'on y a semez y sont très-bien venus. On y trouve deux especes de bêtes fauves inconnuës en Europe, dont la chair est bonne & délicate. Presque tous les oiseaux d'Espagne, & tous ceux du Mexique, se trouvent dans la Californie. On trouve dans les terres, des Salines dont le sel est blanc & très-dur. Le poisson de mer y est bon, & en abondance, mais la pêche des perles rend sur tout ces côtes fameuses.

Les Californiens n'ont point de maisons; l'ombre des arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils se font des especes de feüillées pour passer la nuit. Pendant l'Hyver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre & y demeurent plusieurs ensemble. Les hommes sont tout nuds. Ils se ceignent seulement la tête d'une bande de toile très-déliée, & portent au cou, & quelquefois aux mains des nacres de perles assez bien travaillées. Leurs armes sont l'arc, la fléche ou le javelot, & ils les portent toûjours à la main. Les femmes sont vétuës un peu plus modestement: elles ont à la ceinture une espece de tablier tissu de roseaux, comme les nates les plus fines. Elles se couvrent les épaules avec quelques peaux de bêtes, & se ceignent comme les hommes la tête avec des roseaux fort déliez. Elles portent aussi comme eux des colliers & des brasselets. L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, c'est de filer. Les hommes font encore une espece de vaisselle avec diverses herbes, dont les fibres sont fort serrées. Les Californiens n'ont aucune forme de gouvernement ni de culte reglé: on a cependant remarqué qu'ils adorent la Lune, & qu'ils se coupent les cheveux en son honneur. Chaque famille se fait ses loix à son gré; de-là vient la division qui regne parmi eux, & les frequentes guerres qu'ils se font. * *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires Jesuites*. V. Recüeil 1705.

CALIGARI, ou PELACANI, (François) de Florence en Italie, Professeur de Mathematique, vivoit en 1515. Il écrivit en Italien un Traité d'Algebre, & treize livres d'Arithmetique pratique, qu'il dédia à Jules de Medecis, depuis Pape sous le nom de Clement VIII. * Poccianctus, *de Script. Florent.* Vossius *de Mathem.*

CALIGNON, (Soffrey) Maître des Requêtes, & depuis Chancelier de Navarre, sous Henry IV. étoit de Dauphiné. Le Seigneur de Lesdiguieres, & depuis Connétable de France, contribua beaucoup à son élevation. D'ailleurs il étoit ami de Revol Secretaire d'Etat. Henry n'étant que Roi de Navarre, avoit emploïé Calignon dans les affaires les plus difficiles. Et lorsqu'il fut devenu Roi de France, il n'eut pas de Ministre qu'il estimât davantage. Il le fit Chancelier de Navarre. L'Edit de Nantes est son Ouvrage: il y travailla plus qu'aucun autre. Au reste Calignon étoit sçavant en tout genre de litterature, & il a même fait des vers en nôtre langue; Du Verdier en a conservé plusieurs dans sa Bibliotheque, les autres sont perdus. Il mourut l'an 1607. âgé de 56. ans, laissant au Roi un sensible regret de sa perte. Il faisoit profession de la Religion P. R. Ses vers que Du Verdier Vauprivas a conservez, sont une satyre intitulée, *Le mépris des Dames*. * Du Verdier, *Bibl.* Chorier, *Hist. du Dauph. T. II.* Ant. Teissier, *Eloges des hommes illust. tom. 2.*

CALIGULA (Caius Julius Cesar Germanicus) Empereur Romain, nâquit le 31. Aoust l'an 12. de JESUS-CHRIST, & succeda à Tibere l'an 37. On ne convient point du lieu de la naissance de Caligula, quelques-uns ont prétendu qu'il nâquit à Tivoli, ou à Antium près de Rome, d'autres en un village près de Coblents au Diocese de Treves, & parmi les quartiers des Legions. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il étoit fils de Germanicus & d'Agrippine, & qu'il vint au monde pendant que son pere étoit Consul avec C. Fonteius. Il fut élevé dès son enfance dans les armées de la Germanie, dont son pere étoit les delices aussi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes qu'il reçut le surnom de *Caligula* du mot Latin *caliga* chaussure militaire. Mais depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition que de lui donner le nom de *Caligula*, qu'il avoit tant aimé avant que d'être Empereur. Il avoit aussi porté dès l'enfance le nom de Cesar, parce que son pere étoit entré dans la famille des Cesars, par l'adoption que Tibere, fils adoptif d'Auguste fit de sa personne. On lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Cesars: Enfin on l'appelloit aussi Germanicus comme son pere. D'abord qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il resta toûjours auprès de Tibere, & sceut si bien profiter de la dissimulation qui étoit propre à cet Empereur, qu'il ne fit éclater aucune des mauvaises qualitez que l'on remarqua en lui lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, c'est ce qui a donné lieu à Suetone de dire qu'il n'y avoit jamais eu de meilleur valet & de plus mauvais Maître. Caligula ne prit la robe virile qu'à 20. ans, au lieu que les autres la prenoient à 17. Tibere le fit Pontife, & l'an 33. de J. C. il lui donna entrée dans les dignitez en le faisant Questeur, le declara Prince de la jeunesse, & lui fit épouser Junia Claudia ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus. Cette femme étant morte peu de temps après, Macron rechercha & gagna l'amitié de Caligula en lui abandonnant sa propre femme. Caius s'étoit déja signalé avant son mariage par ses impudicitez affreuses, en sorte que quelques Auteurs l'accusent d'avoir violé sa sœur Drusille. Tel étoit Caius quand il se trouva maître de l'Empire à l'âge de 25. ans l'an 37. de J. C. Tibere par son Testament lui avoit donné pour Collegue son petit-fils Tiberius Nero Gemellus âgé seulement de 18. ans. Caius fit casser ce Testament par le Senat, sous pretexte que Tibere n'avoit pas eu l'esprit sain & libre, lorsqu'il avoit confié l'Empire à son petit-fils dans l'âge où il étoit, & l'on donna à Caius seul la souveraine puissance. D'abord il harangua le Senat avec une modestie qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il leur promit une part entiere au gouvernement, & de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos comme leur fils & leur éleve. Il refusa par une modestie affectée les titres & les charges honorables que l'on vouloit lui donner. Mais il degenera d'une si horrible maniere, qu'il fit regretter le regne de son predecesseur, quoique très-cruel. Ceux qui ont dit que la nature l'avoit choisi, afin de montrer au monde jusques où elle pouvoit étendre ses forces du côté du mal, paroissent avoir rencontré assez juste. Il fit un voyage dans les isles de Pendataire & de Ponce, d'où il rapporta les os & les cendres de sa mere & de son frere Neron, & les fit mettre dans le monument d'Auguste. Il fit un paquet de tous les papiers que Tibere avoit ramassez contr'eux & contre les autres personnes accusées de leze-Majesté & le brûla publiquement, sans avoir la curiosité d'en lire aucun. Peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, il rendit la liberté à Agrippa petit-fils d'Herode, que Tibere avoit fait emprisonner six mois auparavant. Il élargit aussi tous les autres prisonniers, rétablit tous ceux que Tibere avoit déposez

ou exilez, accorda une amnistie à tous ceux qui avoient été accusez ou arrêtez pour crime de leze-Majesté, & défendit d'accuser personne de ce crime. Il donna ensuite à Antonia sa grand' mere le nom d'*Auguste*, la qualité de Prêtresse d'Auguste, & tous les privileges des Vestales. Il accorda aussi ce dernier privilege à ses sœurs Drusille, Agrippine, & Liville ou Julie, action que l'on regarda plûtôt comme une récompense du commerce criminel que quelques auteurs disent qu'il eut avec elles, que comme la marque d'un bon naturel. Caius fut fait Consul au mois de Juillet de l'an 37. de J. C. & voulut avoir pour Collegue Claude son oncle, que la foiblesse de son esprit avoit écarté jusqu'alors des charges. Le 31. Aoust de la même année il fit representer des jeux très-magnifiques, dont on rapporte une singularité qui merite de trouver ici sa place, sçavoir que ce fut pendant ces jeux que l'on commença à mettre des coussins sur les bancs nuds. Caius fit des dépenses si excessives pour les frequentes representations des jeux, qu'il dissipa en peu de mois des tresors immenses que Tibere avoit amassez en plusieurs années. Ils se montoient, dit-on, selon nôtre façon de compter, à soixante & deux millions six cens soixante & quinze milles écus d'or. Dans la suite il ne fit point de scrupule de commettre les plus horribles injustices,& les plus grandes bassesses qu'il croyoit utiles pour lui faire trouver de l'argent. Il rendit à Antiochus le Royaume de Comagene que les Romains avoient pris sur un autre Antiochus pere de celui-ci, & qui avoit été reduit en Province 19. ans auparavant. Il ajoûta à ce Royaume la Cilicie maritime, & lui donna une somme considerable, comme pour lui restituer les revenus que le fisc avoit tirez de ses états pendant que les Romains en avoient joüi.

Caius tint seulement le Consulat pendant deux mois & douze jours, c'est-à-dire, jusqu'au 12. de Septembre, & laissa cette dignité pendant les derniers mois de cette année à ceux que Tibere avoit désignez pour la remplir. Il tomba extrêmement malade vers la fin d'Octobre, cette maladie causée par ses excès & par ses débauches, jetta la consternation parmi le peuple, dont il avoit trouvé le secret de se faire aimer, sa convalescence changea la tristesse du peuple dans une joie dont il donna des témoignages & des marques par les fetes & les réjoüissances dont elle fut suivie. Ce que l'on regardoit comme la guerison de Caius, ne fut que le commencement des maux & des cruautez que le changement de son temperamment lui fit commettre. Il avoit refusé d'abord les titres d'Auguste, d'Empereur, de Pere de la patrie, de grand Pontife, & la puissance du Tribunat. Mais depuis sa convalescence il les prit tous en un seul jour, à l'exception de celui de Pere de patrie qu'il ne prit que quelque temps après les autres. Il ajoûta à ces grands noms ceux de pieux, de fils des troupes, de pere des armées, d'excellent & de très-grand Cesar. Sa folie alla même jusqu'à se vouloir faire passer pour Dieu. Il faisoit ôter la tête aux images des divinitez anciennes, & y faisoit mettre la sienne. Il se plaçoit entre les statuës de Castor & de Pollux pour se faire adorer; & se vantoit de coucher avec la Lune. Il ne vouloit pas seulement être adoré comme un Dieu, & être appellé le nouveau Jupiter, se faisant dorer la barbe, & prenant un foudre à la main; mais il affectoit de representer en sa personne, tous les Dieux & toutes les Déesses. Il portoit tantôt un trident, comme Neptune; tantôt un caducée, comme Mercure; & tantôt une lyre, comme Apollon. Quelquefois il prenoit une pique & un bouclier, pour ressembler à Mars; ou une massuë, pour representer Hercule. Souvent il s'habilloit en Venus, avec une couronne de myrte; puis en Diane avec le javelot & le carquois. Lorsqu'il vouloit paroître en homme, il se servoit d'un manteau brodé d'or, de pierreries & de perles. Quelquefois il s'avisoit de faire le Heros, avec le corcelet d'Alexandre, qu'on avoit tiré du tombeau de ce Conquerant: mais il marchoit ordinairement avec les ornemens triomphaux: c'est-à-dire, avec la couronne de laurier ou d'or, le bâton d'ivoire, la robe bordée de pourpre & la casaque brochée à palmes. Il avoit des machines avec lesquelles il faisoit durant les éclairs une espece de tonnerre, & lorsque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel avec ces paroles impies, *tuë-moi, ou je te tuërai*. Ces folies furent bien-tôt suivies de plusieurs actions de cruauté. Il commença à les signaler par la mort du jeune Tibere. Le jour que ce Prince entroit dans la 19. année de son âge, Caius l'adopta pour fils & le declara Prince de la jeunesse, afin, dit Philon, de lui ôter le droit de partager l'Empire, & d'être maître de lui & de sa vie, selon l'autorité que le droit Romain donnoit aux peres. En effet Caius ôta la vie à ce jeune Prince lors qu'il s'y attendoit le moins, il fit porter l'arrêt de mort à Tibere par un Tribun accompagné de quelques Centeniers, & obligea ce jeune Prince à se tuer lui-même, sous pretexte qu'il n'étoit permis à personne de mettre la main sur le petit-fils d'un Empereur. Il traita sa grand' mere Antonia avec la même cruauté. Dion met aussi sur son compte la mort de Silanus son beau-pere & Proconsul d'Afrique, qu'il contraignit de se couper la gorge. Toutes ces actions arriverent l'an 37. de J. C. Celles de l'année suivante furent encore plus criantes, car ne se contentant pas d'avoir fait mourir quantité de personnes d'une maniere inhumaine dans les spectacles publics, il obligea Macron Gouverneur d'Egypte, sa femme & ses enfans, à qui il étoit redevable de l'Empire & de la vie, de se donner la mort. Il enleva Orestina femme de C. Calpurnius Pison, le jour & dans le temps même du festin des nopces & l'épousa. Il se lassa de cette alliance, car il repudia cette femme quelques jours après, & la relegua avec Pison son mari, avec lequel on prétendoit qu'elle s'étoit reconciliée. Caligula se maria ensuite à Lollia Paulina, quoique C. Memmius Regulus Gouverneur de Macedoine & d'Achaïe, son époux, fut encore vivant. L'an 39. de J. C. Caligula fut fait Consul pour la seconde fois. Les occupations serieuses de cette charge ne diminuerent pas la dissipation & les extravagances de cet Empereur. Il cherchoit chaque jour à se signaler par quelque singularité cruelle ou bizarre. Rien ne prouve mieux sa folie, que ce qu'il fit par rapport à son cheval nommé Incitatus. Il l'invitoit à souper, lui faisoit servir de l'orge dorée, & presenter du vin dans des vases d'or. Il lui avoit fait faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre & un collier de perles. Il lui avoit donné une maison, des serviteurs, & des meubles pour recevoir magnifiquement ceux qui seroient priez de sa part à souper. Il juroit par sa vie & par sa fortune, l'avoit declaré Pontife, promettoit de le faire Consul, & eut peut-être executé cette promesse s'il eut vêcu plus long-temps. Quelque bizarre que fut ce procedé, il en conçut un autre qui ne le paroissoit pas moins, ce fut de faire un pont sur la mer. Il le commença, & en fit construire environ cinq quarts de lieuës de long, mais tous les vaisseaux ayant eté employez à ce ridicule dessein, il ne s'en trouva plus pour apporter du bled à Rome, ce qui y causa une très-grande famine, qui dura jusques sous l'Empire de Claude. Les dépenses excessives que l'Empereur avoit faites pour la continuation de ce pont, le porterent à faire mourir plusieurs personnes très-opulentes, afin de pouvoir s'emparer de leurs biens. Vitellius Gouverneur de Syrie, pour se conserver la vie, eut la lâcheté d'adorer Caius comme une Divinité, & fut le premier qui fit une loy pour obliger les Romains à faire la même chose. L'Empereur passa les Alpes, & fit mourir les plus riches habitans des Gaules, sous pretexte qu'il avoit perdu son argent au jeu. Il fit mourir Getulicus & Lepidus, sous pretexte d'une conjuration, dans laquelle il prétendit que ses propres sœurs avoient eu part. Pour les punir de ce crime qu'il leur imputoit, il les chassa de sa Cour. Quelque temps après il répudia sa femme Pauline, & épousa Milonia Cesonia, le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, dont il s'avoüa le pere, & à qui il donna le nom de Julia Drusilla. Caius s'empara & exerça la charge de Consul pendant les 12. premiers jours de l'an 40. de J. C. & la quitta après ce temps-là pour s'occuper uniquement de ses cruautez. Il les recommença par la mort de Prolomée Roy d'une partie de l'Afrique, & par l'empoisonnement de Mithridate Roy d'Armenie. Vers le même temps, comme s'il eut formé le dessein de passer en Angleterre, il s'avança à la tête de son armée jusques

sur les bords de l'Ocean, où l'ayant fait ranger en bataille, donna le signal du combat; l'étonnement des troupes fut extrême, quand ils virent aboutir tous ces grands preparatifs à l'ordre qu'il leur donna de ramasser des coquilles sur le bord du rivage, & d'en remplir leurs habits & leurs casques. Caligula crut que ces ridicules exploits meritoient les honneurs du triomphe, & il conçut une si cruelle haine contre le Senat, qui n'avoit pas crû devoir les lui deferer, qu'il resolut de faire mourir tous les Senateurs, il n'executa pas neanmoins son dessein. Il conçut celui de faire placer sa statuë dans le temple de Jerusalem, à cause de la répugnance qu'il sçavoit que les Juifs auroient à lui rendre un honneur que leur loi condamnoit. L'an 39. de J. C. il donna ordre à Petrone, Gouverneur de Syrie, de faire tailler une statuë qui le representât sous la forme de Jupiter, & de la faire placer dans le Sanctuaire. Ce dernier vit tant de consternation dans l'esprit de tous les Juifs d'Orient, que craignant quelque revolte, il écrivit à l'Empereur que les ouvriers n'avoient pû achever la statuë. Caligula penetra son dessein, & entra dans une fureur étrange contre lui. Mais le Roy Agrippa ayant appris son intention tomba évanoüi, & lui écrivit depuis une lettre si touchante, qu'il promit de ne faire aucune innovation dans le temple des Juifs. Il s'en repentit peu après, & ordonna de faire à Rome un colosse doré, pour le placer dans le Sanctuaire, avant que l'on en sçût aucune nouvelle. Asiaticus & Chærea, piquez de ses railleries, formerent une conjuration contre lui, dans laquelle plusieurs personnes entrerent, Chærea commença d'insulter Caius dans le temps qu'il sortoit du theatre, plusieurs personnes le seconderent en frapant Caius de plusieurs coups, que quelques auteurs font monter jusqu'à trente; & enfin Aquila lui donna le coup de la mort le 24. Janvier de l'an 41. de JESUS-CHRIST, après un regne de 3. ans 9. mois & 28. jours, étant âgé de 28. ans, 4. mois & 24. jours. La nuit d'après sa femme Cæsonia & sa fille furent tuées par Julius Lupus par l'ordre de Chærea.

Caius avoit un naturel violent & impetueux, une legereté & une inconstance qui tenoit de la fureur. Dès sa plus tendre jeunesse il avoit été porté à la débauche & à la cruauté, il aimoit passionnément à railler & à picquer tout le monde par des mocqueries sanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles qui ne répondoient pas à l'idée que sa valeur lui donnoit de lui-même. Il étoit très-credule, & ajoûtoit foi aux calomnies les plus noires & les plus atroces; enfin il étoit très-timide dans les dangers, & très-cruel quand il croïoit le pouvoir être impunément. Au reste son exterieur répondoit assez aux défauts de son esprit, du moins selon le portrait que les Medailles & les Historiens nous font de ce Prince, qui selon les uns & les autres avoit le menton relevé, le regard terrible (ce qu'il affectoit pour imprimer de la crainte dans le cœur de ceux qui l'approchoient) le cou délié, le front grand, le sommet de la tête chauve, les jambes minces, & le corps mal proportionné. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité.* Dion, Suetone, Aurelius Victor, *dans sa vie.* Tacite, *in Ann.* Joseph, *l. des Antiq. & l. 2. de la Guerre.* Philon, *Relation de l'Ambassade vers Caligula.* Tillemont, *Histoire des Empereurs.*

CALIGURRITAINS, anciens habitans de la ville qu'on nomme à present Calahorra, dans la Castille-Vieille en Espagne. Ils soûtinrent le siege de leur ville contre l'armée de Pompée & de Metellus, qui y avoient assiegé Sertorius, & ce fut avec tant d'opiniâtreté, qu'après avoir mangé toutes les bêtes, les cuirs, & les autres choses qui avoient quelque peu de substance, ils mangerent enfin leurs femmes & leurs enfans, qu'ils saloient comme de la chair de porc. Les Romains furent contraints de lever le siege l'an de Rome 679. & 75. avant J. C. * Valere Max. *l. 7. c. 6.*

CALINGIENS, anciens peuples de l'Inde, vers la mer, parmi lesquels on dit que les femmes portoient des enfans dès l'âge de cinq ans, & n'en vivoient que huit au plus. * Pline, *l. 6. c. 17.*

CALIS. *Cherchez* CADIS.

CALISTE, ou KALICSH, Ville & Siege d'un Palatinat dans la grande Pologne, qu'on croit être la même que Ptolomée, appellé *Calisia.* Jean Sprow, Archevêque de Gnesne, y assembla un Concile l'an 1457. * Baudrand.

CALISTE NICEPHORE. *Cherchez* NICEPHORE.

CALISTO ou CALLISTO, fille de Lycaon Roy d'Arcadie, & Nymphe de Diane, fut abusée par Jupiter comme elle se baignoit avec Pallas. Sa grossesse parut, & cette Déesse pour la punir la chassa de sa compagnie: elle accoucha dans les bois d'un fils nommé Arcas, qui donna son nom à l'Arcadie. Calisto n'en fut pas quitte pour la disgrace de Diane. Junon toûjours attentive aux démarches de son mari, & ennemie implacable de celles qui par leur beauté pouvoient partager le cœur & l'amitié de ce Dieu, la metamorphosa en Ourse, avec son fils nommé Arcas. Les Poëtes feignent que Jupiter en ayant compassion, les plaça depuis au ciel, où ils forment une Constellation, nommée la *grande Ourse*, que les Grecs appellent *Helice.* * Apollodore *l. 3.* Ovide, *Metam. l. 2. fab. 5. & 6.* Propert. *l. 2. Eleg. 28. v. 23.*

CALIXTE, (George) Theologien celebre parmi les Lutheriens, étoit né dans le Holstein, à Medelbuy village de la jurisdiction de Sleswik, le 14. Decembre 1586. Son pere qui étoit Ministre le destina dès sa jeunesse à l'étude de la Theologie, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Helmstad, de Jene & de Gies, parcourant presque toutes les écoles Protestantes d'Allemagne. Il voïagea aussi avec Mathias Overbeek riche Lutherien, établi en Hollande. Cet homme qui connoissoit le merite de Calixte, l'aida de son bien, & usa de la même generosité envers Hermannus Conringius & envers d'autres. Enfin Calixte, après avoir voïagé en France, en Angleterre, & en Hollande, retourna en Allemagne, & fut fait Professeur en Theologie en 1614. à Helmstadt. Frederic Ulric, Duc de Brunswik, ne voulut jamais permettre qu'il allât ailleurs, quoy qu'il fût appellé en 1633. par Ernest Duc de Weymar. Calixte étoit homme mol dans sa religion, tolerant tout ce qui n'en choquoit point l'essentiel. Il ne pouvoit souffrir que l'on donnât tant d'authorité à Luther, & traittoit de superstitieux ceux qui n'osoient s'éloigner de ses sentimens. Il mourut le 18. de Mars 1656. Entre les dernieres paroles qu'il dit, celles-cy sont remarquables: *Je souhaite*, dit-il, *de mourir sous* JESUS-CHRIST, *Chef de l'Eglise, dans la foy de la veritable Eglise Catholique, & dans l'amour de tous ceux qui servent sincerement & qui aiment Dieu le Pere, le Fils & le saint Esprit. Je ne condamnerai aucun de ceux qui errent dans des questions non necessaires: & j'espere que Dieu me pardonnera, si j'ay erré dans des choses de cette nature, comme il a pû arriver.* L'aîné de ses fils nommé Frederic Ulric CALIXTE étoit en 1690. Professeur à Helmstadt. Son pere a laissé quantité d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans le Theatre *des Hommes Illustres de Freher.* Il y a eu aussi un Jurisconsulte Allemand nommé THOMAS CALIXTE, mort à Wirtemberg en 1591.

CALIXTE. *Cherchez* CALLISTE.

CALIXTINS. *Cherchez* CALLISTINS

CALLAO ou CALLAO DE LIMA, *Callaum*, petite Isle de l'Amerique Meridionale, sur la côte du Perou, vis-à-vis la ville de Lima, ou de los Reyes, dont elle est le port. Il y a un petit bourg avec un château sur le rivage. * Baudrand.

CALLI, Canal artificiel de 90. milles ou cinquante lieuës de long, & de quatre cannes de large, qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiete. Les Bassas le font garder par des soldats, de peur que quelqu'un n'en détourne ou n'en enleve l'eau. Ils sont obligez de l'entretenir & de le nettoïer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre, où l'on va observer la croissance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23. pieds, les habitans du païs font de grandes réjoüissances, parce qu'ordinairement cela inonde les terres & les rend très-fecondes, ce qui n'arrive pas lorsque les eaux ne montent qu'à 19. pieds, qui font cinq ou six toises de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Bassa avec grande ceremonie & réjoüissance. * *Relat. de l'Emp. Ottoman.*

CALLIAS, Poëte d'Athenes, & fils de Lysimachus, composa des tragedies & des comedies, entre lesquel-

les on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne sçait pas bien en quel temps il a vécu. * Athenée, *l.* 10. Vossius, *de Hist. Grac. l.* 1. *c.* 11. *de Poët. de quat. art. popul. c.* 2. Scaliger. *l.* 1. *de re Poët. c.* 8.

CALLIAS, Auteur qui étoit de Syracuse en Sicile, composa une histoire des guerres de Sicile; & s'étant laissé corrompre par les presens d'Agathocles, écrivit à son avantage. Ses ouvrages sont souvent citez par les Anciens. Ce Poëte vivoit sous la CXVI. Olympiade vers l'an 316. avant J. C. Joseph, *l.* 1. *contre* Appion. Athenée, *l.* 12. Ælien, *Hist. anim. l.* 16. *c.* 28. Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. *de Ant. Rom.* Macrobe, *l.* 5. *de Saturnal. c.* 19. Suidas, Vossius, *l.* 1. *de Hist. Grac. c.* 11.

CALLIAS, Architecte & ingenieur celebre, natif d'Aradus, isle de Phenicie, s'acquit de la reputation à Rhodes par ses nouvelles inventions. Il fit une machine avec laquelle il enlevoit une Helepole par-dessus la muraille. L'Helepole étoit une espece de tour roulante, dont on se servoit pour approcher d'une ville assiegée, afin de combattre les ennemis, qui en défendoient les murs. * Vitruve, *l.* 10.

CALLICRATE, (*Callicrates*) Historien, Grec, étoit de Tyr, & vivoit sur la fin du III. siecle, vers l'an 280. Il composa la vie de l'Empereur Aurelien. * Vopiscus, dans *Aurelien*.

CALLICRATE, Sculpteur ingenieux, gravoit des vers d'Homere sur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher sous l'aile d'une mouche; & des fourmis aussi d'ivoire, dont on pouvoit distinguer les membres. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil ou des soyes noires auprès de ses ouvrages pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la delicatesse de l'ouvrage. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. & *l.* 36. *c.* 5. Elien *l.* 1. *c.* 17. *Hist.* Plutarque, *Tract.* 2. *in Stoic.* Varron, de L. L. *l.* 6. *apud Salm. ad Solin. p.* 46.

CALLICRATIDAS, General des Lacedemoniens, & successeur de Lysandre dans cet emploi, remporta de grands avantages sur les ennemis de sa patrie, qu'il avoit vaincus sur mer. Il pilla la ville de Methyme, & assiegea dans Mytilene Conon, General des Atheniens. Ces derniers accoururent au secours, & donnerent un combat près les isles nommées *Arginuses*, où ils furent victorieux. Callicratidas fut noyé au commencement de l'année suivante qui étoit la 4. de la XCIII. Olympiade & la 405. avant J. C. * Xenophon, *l.* 1. *Hist. Grac.*

CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS, de Goude en Hollande, dont le veritable nom étoit Loos ou LOOSEUS, vivoit sur lur la fin du XVI. siecle: il fut Docteur de Maïence, & Chanoine de Goude. Depuis ce tems-là les guerres civiles l'aïant obligé de sortir de son païs, il vint à Bruxelles, où il fut Vicaire d'une Paroisse, & où il mourut le 4. Février 1595. Il composa un Traité, *De vera ac falsa Magia*, qui fut condamné, & qu'il fut lui même contraint de desavoüer. Ses autres ouvrages furent mieux reçûs. Les principaux, sont *Illustrium utriusque Germania Scriptorum Catalogus. Defensio urbis & orbis, &c.* * Valere André, *Bibl. Belg.*

CALLIMAQUE (*Callimachus*) celebre Architecte (surnommé [illegible], c'est-à-dire, qui ne trouve jamais ses ouvrages assez parfaits) étoit de Corinthe, & florissoit peu de temps après la LX. Olympiade, dont la 1. année tombe sur l'an 540. avant J. C. il tailloit le marbre avec une délicatesse admirable. Ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feüilles d'Acanthe, par une rencontre qui merite d'être sçûë. Une jeune fille de Corinthe étant morte, sa nourrice posa sur son tombeau dans un panier quelques petits vases, que cette fille avoit aimez pendant sa vie; & afin que le temps ne les gâtât pas si-tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par hazard que ce panier fut posé sur la racine d'une plante d'Acanthe, d'où il sortit au Printemps des feüilles & des tiges qui s'éleverent le long des côtez du panier; & rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de se recourber en leur extrêmité & de faire le contournement des volutes. Callimaque vit ce panier environné de ces feüilles; & cette forme nouvelle lui aïant plû, il en imita la maniere, dans le chapiteau des colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant sur ce modele les proportions & les mesures du chapiteau Corinthien. Il réüssissoit aussi fort bien dans la peinture, & sur tout dans la sculpture, dont il faisoit sa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le temple de Minerve à Athenes, une lampe d'or, dont la méche étant de cette espece de lin qu'on tire de la pierre *Amyanthe*, éclairoit nuit & jour pendant un an entier, sans qu'il fût besoin de renouveller l'huile de la lampe. * Vitruve, *l.* 4. *c.* 1. Pline *l.* 34. Pausanias, *in Attic.* Felibien, *Vie des Architectes.*

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Capitaine Athenien, fut élû General des Armées d'Athenes, dans le conseil de guerre que les Atheniens tinrent avant la bataille de Marathon qui se donna la 3. année de la LXXII. Olympiade, 490. ans avant J. C. Il fut de l'avis de Miltiade, qui conseilloit de livrer le combat aux Perses, & après la bataille, on dit qu'il fut trouvé tout percé de fléches, & neanmoins debout. * Suidas.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) fameux Poëte Grec, étoit de Cyrene ou Cayroan, ville d'Afrique, fils de Battus, & disciple d'Hermocrate, le Grammairien. Il vivoit sous le regne de Ptolomée Philadelphe, & sous celui de Ptolomée Evergete, sous la CXXV. Olympiade vers l'an 280. avant J. C. Il fut un des plus celebres Poëtes de son siecle, & peut-être seroit-il difficile de trouver aucun Auteur qui ait fait un plus grand nombre de poëmes que Callimaque; mais il n'aimoit pas les longs ouvrages, aussi n'en fit-il que deux assez étendus l'un intitulé *Hecale* & l'autre [illegible]; Lorsqu'on lui demandoit, pourquoi il aimoit tant les petits ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toûjours un grand mal, [illegible]. On trouve encore la même pensée à la fin de ses hymnes; mais elle y est expliquée d'une maniere differente; il dit qu'à la verité l'Euphrate est un grand fleuve; mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paisibles, dont toutes les goutes sont plus precieuses, que toute la fange & tout le limon des grandes rivieres. Cette raison ne satisfaisoit pas la plûpart des Critiques de son temps, qui prétendoient avec assez peu de raison, que les faiseurs de vers ne devoient non plus secher que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Ecrivain. Il enseigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de reputation, & forma entr'autres disciples, le Poëte Appollonius, qui dans la suite reconnut mal les obligations qu'il avoit à son maître. Callimaque fit contre lui un poëme très-piquant, où il le désignoit sous le nom d'Ibis, & où il faisoit contre lui toutes les imprecations qu'Ovide a depuis traduites en Latin dans l'ouvrage intitulé, *in Ibim.* Il ne nous est rien resté de Callimaque, sinon quelques épigrammes & quelques hymnes. Son stile est net & fort, Catulle a traduit en vers Latins son petit poëme *de Coma Berenicis.* Madame Dacier qui a publié depuis quelques années ses épigrammes & ses hymnes, avec des remarques, assûre que parmi tout ce que la Grece ancienne nous a produit, il ne s'est rien trouvé de plus élegant, ni rien de plus poli. C'étoit aussi le sentiment de Monsieur le Févre son pere, qui trouvoit que la maniere de composer que Callimaque avoit embrassée étoit nette & forte; que Catulle & Properce l'avoient imité fort souvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire. Au reste Callimaque passoit pour le Prince des Poëtes Elegiaques parmi les Grecs, au jugement de Quintilien & de quelques modernes, comme de Philippes Beroald sur Properce, & de Jean Gerard Vossius dans son Institution poëtique. Mais outre cela il étoit encore excellent Critique, & l'on ne sçauroit assez regretter les ouvrages qu'il avoit composez en cette qualité. Il étoit aussi fort bon Grammairien, Joseph Scaliger l'accuse neanmoins d'avoir choisi les mots les plus obscurs, les plus anciens & les plus impropres, pour faire ses vers. C'est ce Callimaque, qui fut Bibliothecaire du Roi Ptolomée dans Alexandrie, & qui avoit composé pour sa part huit cens ouvrages, suivant la remarque de M. Baillet au 1. *tome des Jugemens des Sçavans, prejugé de la multitude des livres.* * Madame Dacier. *Praf. in Callimac.* Voyez Vossius, *de Poët Grac. c.* 8. Jonsius, *l.* 2. *c.* 5. Joseph Scaliger, *in posteriorib. Scaliger.* p. 187. Tanegui le Fevre, *Vie des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Grecs. tom.* 5. *p.* 251. *Joann. Jonsius Holsat. de histor. Philosoph.* Lexicon Suid.

CALLIMAQUE, dit *le Jeune* (*Callimachus*) Poëte heroïque, fils d'une sœur du precedent, selon Suidas. Il vivoit un peu après ce premier, sous la CXXXII. Olympiade, vers l'an 252. avant Jesus-Christ. On en met un autre de Colophon, aussi Poëte, allegué par Tatien, *Orat. ad Gent.* & par Eugene, *liv.* 10. *Præpar. Evang.*

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Medecin Grec, fit un Traité des couronnes, dont on se servoit dans les festins, pour montrer les mauvais effets de l'odeur des fleurs dont elles étoient composées, qui blessoient souvent le cerveau; & causoient de grandes maladies. * Pline, *Hist. l.* 12. *c.* 111.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Poëte, qui étoit natif d'une ville d'Ombrie appellée Mevanie, aujourd'hui Bevagea dans le duché de Spolete, en Italie. On ne sçait pas en quel temps il vivoit, mais seulement que Mevanie étoit la patrie de Properce, lequel parle de Callimaque, *au liv.* 4. *Eleg.*

Umbra Romani patria Callimachi.

Il y a une grande apparence que Properce entend parler de lui-même dans ce vers, & qu'il se nomme *Callimaque Romain*, parce qu'il excelloit dans la même espece de Poësie, que Callimaque de Cyrene. Ainsi c'est en vain que l'on cherche un Poëte Grec en Ombrie.

CALLIMAQUE ou CALLIMACHUS EXPERIENS, (Philippe) sçavant Historien, étoit natif de San Geminiano, dans les états de Florence, ce qui a donné occasion à quelques Auteurs de dire qu'il étoit Florentin. Il florissoit dans le XV. siecle, & étoit du nombre de ces sçavans Italiens, qui formerent une Academie, & se donnerent un nouveau nom. Il changea celui de Geminianus en celui de Callimachus. Le Pape Paul II. se persuada qu'il y avoit là-dessous quelque grand mystere; il regarda cette troupe de sçavans comme une troupe de conjurez, & les traita très-rudement. Callimaque abandonna l'Italie, & se retira en Pologne, où le Roi Casimir le choisit pour être Precepteur de ses enfans. Il a composé plusieurs ouvrages d'histoire, celle d'Attila, trois livres des guerres de Ladislas V. Roi de Pologne & de Hongrie, tué à la bataille de Varnes; un livre de ce que les Venitiens firent pour exciter les Perses & les Tartares contre les Turcs; & quelqu'autres livres citez par Trithéme, sous l'an 1490. par Sponde & par quelques autres. Callimachus Experiens mourut en Pologne l'an 1496. * Volaterran, *l.* 7. Cromer, *l.* 30. Michou, *l.* 4. *c.* 78. Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 41. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 8.

CALLINIQUE (*Callinicus*) après avoir eu soin des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut élû Patriarche en 691. après la mort de Paul III. Il étoit grand ennemi de l'Eglise Romaine, & grand amateur des nouveautez: ce qui porta Justinien *le Jeune*, qui prit Constantinople en 705. à lui faire crever les yeux, & à l'envoyer en cet état à Rome. Baronius, *A. C.* 691. 703. *c.* 1. Theophanes, Cedrenus.

CALLINIQUE (*Callinichus*) dit Sutorius, fils de Caïus, Sophiste de Syrie, ou de l'Arabie Petrée, selon les autres, vivoit dans le II. siecle. Il enseigna à Athenes sous l'Empire d'Antonin *le Débonnaire*, qui regna 22. ans & demi jusques à la 161. année de Jesus-Christ. Il composa un ouvrage de la Dédicace, dedié à Galien; un de la mauvaise imitation de l'Art oratoire, dedié à Lupus, que quelques-uns croyent être ou Rutilius Lupus, Rhetoricien, ou son fils; un en dix livres des histoires d'Alexandrie, cité par saint Jerôme, un des Sectes des Philosophes, &c. * Saint Jerôme, *Præf. in Dan.* Suidas, Vossius, *Hist. Græc. l.* 2. *c.* 13.

CALLINIQUE (*Callinichus*) natif d'Heliopolis, en Syrie, inventa l'an 670. cette sorte de feu, qu'on nomme ordinairement *le feu Grec ou Gregeois*, que l'Empereur Constantin Pogonat, ou le Barbu, employa avec tant de succez pour brûler les navires des Sarrasins. On peut consulter Valturius, qui enseigne comme on prepare la maniere de ce feu. * Zonaras, *in Const. Pogon.* Valturius, *l.* 11. *de Re militari*, *c.* 9. Jean-Baptiste Porta, *l.* 12. *de la Mag. nat.* Jules Cesar Scaliger, *exercit. c.* 3. *dist* 3. Cardan, *de subt. l.* 2. Samulch. *in nat. ad Panc. P. II. Rer. memo. tit.* 19.

CALLINIQUE. *Cherchez* SELEUCUS II.

CALLINUS, Poëte Grec, qui faisoit des élegies. On ne sçait pas en quel temps il a vécu, mais il est cité par Athenée, *l.* 12. par Clement Alexandrin, *au l.* 1. *des Tapiss.* & par Strabon, *au liv.* 13.

CALLIOPE, Muse qui preside à l'Eloquence & à la Poësie heroïque. C'est pour cela que les Anciens l'invoquoient, lorsqu'ils décrivoient les belles actions des Heros. Ils la representoient fort jeune, couronnée de plusieurs guirlandes de laurier, & en sa main droite une trompette & trois livres, sçavoir l'Iliade, l'Odyssée & l'Eneide. * Cartari, *De Imagin. Deorum.* Iconolog. *de Ripa.*

CALLIPATIRA, épouse de Callianax, étoit fille du celebre Diagoras, sœur d'Acusilas, de Damagete, & de Dorieus, & mere d'Eucles & de Pisidore, qui furent tous couronnez vainqueurs à diverses fois dans les jeux Olympiques. Les Eléens avoient une loi qui ordonnoit que les femmes qui oseroient passer le fleuve Alphée pendant la celebration de ces jeux, seroient precipitées du haut de la montagne appellée Typée. Callipatira resoluë de conduire elle-même son fils Pisidore dans la lice, s'embarassa peu de cet obstacle; mais de peur d'être découverte, elle se déguisa sous l'habit d'un maître d'exercices. Lorsqu'elle vit son fils vainqueur, transportée de joye, elle franchit la barriere qui separoit les maîtres des combattans; & laissant tomber par hazard l'habit qui la déguisoit, fit reconnoître son sexe. Elle eût été punie de mort; mais on lui fit grace en faveur de son pere, de ses freres & de ses fils; & on se contenta de faire une loi, qui ordonnoit aux maîtres d'exercices, de paroître nuds dans les jeux aussi-bien que les Athletes. Cette femme vivoit vers la LXXXVIII. Olympiade, environ 428. ans avant J. C. * Pausanias, *in Eliac. l.* 6. Cel. Ruodig. *l.* 14. *c.* 14.

CALLIPE (*Callipus*) Mathematicien de Cizique, étoit en grande estime dans la Grece. Reconnoissant qu'il ne pouvoit ajuster avec assez d'exactitude les années solaires avec les lunaires, & trouvant du défaut en l'ordre de Meton, il inventa une periode qui contenoit quatre cycles Metoniques, chacun de 19. ans; & en tout de 76. années, ou XIX. Olympiades. Il la commença sur la fin du mois de Juin, & la 3. année de la CXII. Olympiade, qui étoit la 419. de Nabonassar, 4384. de la Periode Julienne, 424. de Rome, 3674. du monde, 330. avant Jesus-Christ. Aristophon étant Archonte d'Athenes, & la même année que Darius fut tué par Bessus. * Ptolomée, *l.* 3. *p.* 63. *Gr. ed.* Petau, *l.* 2. *c.* 16. & *l.* 10. *Doctr. temp.* Vossius, *de Math. c.* 33. Scaliger, *in not. ad Euseb.* Riccioli, *Chron. Reform.*

CALLIPE, Historien de Corinthe, composa un traité des Orchomeniens, selon Pausanias dans le livre 9. On ignore le temps auquel il vivoit. Il y a aussi eu un Capitaine Athenien, & un Philosophe de ce nom. * Diogene Laërce, *en la Vie de Zenon*, *au liv.* 7. *Cherchez* CALIPPE.

CALLIPIDAS, Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il a écrit un Traité des Scythes, que Strabon met au rang des Histoires fabuleuses d'Hellanicus, d'Herodote, & de quelques autres, *au liv.* 12.

CALLIPE, Tyran de Sicile, est celui qui assassina Dion, qui avoit rendu la liberté à la Sicile, & s'en fit le Tyran. Ce fut l'an 400. de Rome, & 354. avant J. C. Mais le ciel permit qu'il fut tué du même coûteau, qu'il avoit employé pour ravir la vie à ce grand homme. * Plutarque, *in Dion.* & au traité de la mauvaise honte.

CALLIRHOE' Fontaine de Judée, au de-là du Jourdain. Ses eaux chaudes tomboient dans le lac Asphaltite & n'étoient pas seulement medicinales, mais encore très-agreables à boire. Josephe qui parle de cette Fontaine, remarque qu'Herode *le Grand*, étant tombé dans une maladie dangereuse, y vint pour prendre de ces eaux, qui ne lui servirent de rien. *Antiquitez Judaiques*, *l.* 17. *c.* 8.

CALLIRHOE', Fontaine dans le païs d'Attique, dont les Poëtes ont souvent fait mention. Elle tira son nom de Callirhoé qui suit.

CALLIRHOE', étoit jeune fille de Calydon, dont Coresus l'un des Prêtres de Bacchus, devint éperduëment amoureux. Rebuté des rigueurs de sa maîtresse, il eut

eut recours à Bacchus, qui pour le venger, frappa les Calydoniens d'une yvresse qui approchoit de la fureur. Le Dieu consulté sur le remede qu'on pouvoit opposer à ce mal, répondit qu'il ne cesseroit point à moins qu'on n'immolât par la main de Coresus, ou la cruelle Callirhoé, ou quelqu'autre personne qui voulût se dévoüer pour elle Pour satisfaire à l'oracle, on conduisit à l'autel l'insensible Callirhoé ornée en victime, lorsque Coresus, qui présidoit à cette sanglante ceremonie, tourna le couteau sacré contre soi-même, & se sacrifia pour cette ingrate. Alors Callirhoé touchée, mais trop tard, d'amour, de regret & de pitié, se tua, pour appaiser les manes de son amant, près d'une fontaine, à laquelle elle laissa son nom. * Strabon, Thucidid. *livre* 2. Pausanias, *in Achaic.*

CALLIRHOE', fille de Scamandre, épousa Tros, troisiéme Roi de Dardanie, qui prit son nom de Troye; & eut trois fils, Ilus qui laissa son nom à la même ville appellée quelquefois Ilion; Ganimede enlevé par Jupiter, ou selon d'autres par Tantale Roi de Méonie, Paphlagonie; & Assaraque pere de Capis, & grand Pere d'Anchise. * Homere, Virgile, Eusebe, *en sa Chronique.*

CALLIRHOE', fille de Lycus, Tyran de Lybie, délivra son mari Diomede des embuches que son pere lui avoit dressées: dans la suite desolée de se voir abandonnée de cet ingrat, elle se pendit de desespoir.

CALLIRHOE', fille du fleuve Acheloüs épousa Alcmeon, qui avoit tué sa mere Eriphyle. Ce Prince étoit déja mari d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux colier d'or d'Hermione dont on avoit fait present à Eriphyle, afin qu'elle persuadât à son mari Amphiaraüs de s'engager à l'expedition de Thebes. Callirhoé ayant oüi parler de ce colier, le demanda à Alcmeon, & refusa de lui laisser consommer le mariage jusqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui. Alcmeon alla trouver Phegeus, pere de son autre femme & lui fit accroire qu'il avoit sçû de l'Oracle qu'il ne guériroit jamais de sa fureur, s'il ne faisoit une offrande de ce colier au temple de Delphes. Phegeus le lui livra; mais ayant appris qu'on le destinoit à Callirhoé, il donna ordre à ses deux fils d'assassiner Alcmeon; ce qu'ils firent. Callirhoé très-sensible à cette mort, desiroit ardemment qu'elle fût vengée. Les Poëtes disent qu'elle pria Jupiter de faire en sorte que les fils qu'elle avoit eus d'Alcmeon, qui étoient encore enfans, devinssent en un moment hommes, afin qu'ils vengeassent la mort de leur pere. Jupiter lui accorda sa demande, & aussi-tôt Amphoterus & Acarnan ses deux fils, partirent pour cette vengeance. Ils trouverent sur leur route les assassins d'Alcmeon, qui alloient offrir à Delphes le colier & la robe d'Eriphyle: ils les tuerent, & ensuite allerent à Psophis, où ils massacrerent Phegeus & son epouse. En se retirant, ils furent poursuivis jusqu'à Tegée. Après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient executé, ils partirent pour Delphes, & y consacrerent le colier & la robe d'Eriphyle. Ce fut Acheloüs qui leur ordonna de le faire. Ils allerent de-là dans l'Epire, & y fonderent une colonie que l'on appelle *Acarnanie.* Quant aux deux enfans qu'Eriphyle témoigne qu'Alcmeon eut de la Prophetesse Manto, il les donna à élever à Creon Roy de Corinthe. L'un d'eux étoit appellé Amphilochus, l'autre étoit une fille qui avoit nom Tisiphone, & qui étoit parfaitement belle: la femme de Creon apprehendant que son mari n'épousât cette belle fille, & voulant l'en empêcher, la fit vendre. Ce fut Alcmeon qui l'acheta sans la connoître. Apollodore ne dit point comment Tisiphone fut reconnuë. * Apollodore. *l.* 3. Ovid. *de Arte amandi, liv.* 3. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CALLISTE, Poëte, Grec de nation, qui vivoit dans le IV. siecle du temps de Constance & de Julien l'Apostat. Nicephore Calliste parle de lui. Il dit que ce Poëte suivoit toûjours le même Julien, & qu'il composa un élogo à la loüange de ce Prince. * Nicephore, *l.* 10. *Hist. c.* 34. Socrate *l.* 3. *c.* 18.

S. CALLISTE ou CALIXTE I. de ce nom, Pape, que quelques-uns font Romain, & fils de Domice, fut mis sur la Chaire de S. Pierre après la mort de S. Zéphyrin, l'an 219. La clemence que l'Empereur Alexandre Severe fils de Mammée, fit paroître pour les Chrétiens, & la Sentence qu'il prononça en leur faveur, lorsqu'il leur fit rendre une place, que les taverniers de Rome avoient usurpée, lui donna la pensée de bâtir une Eglise au même lieu. Ce qu'il executa en l'honneur de l'Enfantement de la sainte Vierge, dans un temps où l'on croyoit par tradition qu'en ce même lieu une grande abondance d'huile étoit sortie de la Terre, pour annoncer aux hommes l'avenement de JESUS-CHRIST, qui est l'Oint du Seigneur. Cette Eglise s'appelle aujourd'hui Nôtre-Dame au de-là du Tibre. Ce fut apparemment vers le même temps qu'il fit faire sur le chemin d'Appius un cimetiere qui porte son nom, & qui est si connu dans l'histoire. D'autres croyent qu'il le fit seulement rebâtir. Les Ministres de l'Empereur qui n'avoient pas les mêmes sentimens pour les Chrétiens que ce Prince, exercerent contre l'Eglise une persecution secrete, durant laquelle le saint Pontife fut arrêté, & martyrisé le 24. Octobre l'an 224. ou plûtost 223. après avoir tenu le Siege 5. années 1. mois & 12. jours. Ceux qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande liberté que les Chrétiens avoient sous l'Empereur Severe; & en effet la maniere dont on s'en défit, convient mieux à quelque tumulte extraordinaire, qu'à un jugement regulier. Ses Actes portent qu'il fut précipité dans un puits; ce qui fait croire que cette execution fut faite, dans quelque emotion populaire. Saint Urbain I. lui succeda. * Baronius, *in Annal. & Martyr.* Anastase, Platina, Ciaconius, du Chêne, Papire Masson, &c. *in vit. Pontif.* Thomas Valdensius, Tillemont.

☞ CALLISTE, Optat & saint Augustin l'appellent Callixte. L'opinion de ceux qui assurent qu'il etoit Romain, & fils de Domice n'est appuiée sur aucun témoignage ancien, & l'on ne sçait certainement aucune circonstance de sa vie ni de sa mort. Il n'y a point de preuve qu'il ait bâti une Eglise dans le lieu que l'Empereur Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens. Ce que l'on dit du cimetiere que l'on pretend qu'il fit faire dans la Voye Appie paroît mieux fondé, parce que la plûpart des martyrologes en font mention, & qu'il a depuis été celebre; mais ce que quelques-uns disent, qu'on y avoit enterré cent soixante & quatorze mille Martyrs, & quarante-six Papes, n'a aucune apparence, & il est assez vrai-semblable que ce cimetiere étoit public & commun aux Chrétiens & aux Payens. Ce qu'on dit de la persecution contre les Chrétiens, sous l'Empire d'Alexandre, est contraire à tout ce que les Anciens nous apprennent de la disposition de cet Empereur envers les Chrétiens; & les Actes de plusieurs Martyrs que l'on prétend avoir souffert pendant ce regne, sont visiblement supposez. Le martyre de saint Calliste n'est pas plus assûré, puisque ni Eusebe ni les autres Auteurs anciens n'en parlent point. Les actes de son martyre sont insoutenables, & dans l'ancien Calendrier donné par Bucherius, il n'est point qualifié du nom de Martyr non plus que dans celui du Pere Fronteau, ni dans le Sacramentaire de Saint Gregoire. Pour le temps de son Pontificat, il a commencé à la fin de l'an 219. & il a duré cinq ans selon Eusebe, cinq ans dix mois selon le premier catalogue des Papes du Pere Mabillon, cinq ans deux mois & dix jours selon le second, & selon celui de Bucherius; ce qui fait voir qu'il est mort l'an 224. & le 14. Octobre, suivant l'ancien Calendrier donné par Bucherius & suivi dans les martyrologes. Il est marqué dans le calendrier de Bucherius, que ce Pape étoit enterré ou honoré *Via Aurelia*, ou dans le chemin d'Aurele, à trois milles de Rome. On prétend que son corps a été transporté en France sous le Pontificat de Leon IV. l'an 854. à la priere du Comte Everard, & mis dans un monastere que ce Comte avoit bâti proche de Tournay, que l'on appelle à present Cisoin ou Chijoingh. On croit qu'il a depuis été transporté à Reims: mais tout cela n'est fondé que sur des monumens fort incertains. * *Memoire de l'Histoire Ecclesiastique de* Tillemont, *tome* 3. Baillet 14. *Sept. Vies des Saints.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, trois premiers siecles.*

CALLISTE II. l'un des plus grands Papes que l'Eglise ait eu, étoit François de nation, & Archevêque de Vienne en Dauphiné. Son nom étoit Gui de Bourgogne, & il étoit cinquiéme fils de Guillaume II. frere de Rainaud & d'Etienne Comte de Bourgogne, & oncle

d'Adelaïs Reine de France, femme du Roi Loüis *le Gros*, fille de Humbert II. Comte de Maurienne, & de Gilles de Bourgogne sœur de Guy. Il fut mis sur le Siege de l'Eglise de Vienne en 1083, & il gouverna cette Eglise jusqu'à l'an 1119 qu'il fut élu Pape le premier jour de Février dans l'Abbaye de Cluny en la place de Gelase II. qui y étoit mort. Cette élection fut faite par les Cardinaux du parti de Gelase II. qui étoient en France. Le Siege de Rome étoit alors occupé par Maurice Bourdin natif de Limoges, auparavant Archevêque de Bragues, que l'Empereur Henry avoit fait élire Pape en 1118. après la mort de Paschal II. & qui avoit pris le nom de Gregoire. Gelase avoit été élu quarante-deux jours auparavant; mais l'arrivée d'Henry à Rome l'avoit obligé de se retirer en France. Calliste n'osa pas aller à Rome aussi-tôt après son élection, & tint au mois d'Octobre un Concile à Reims, dans lequel il excommunia l'Empereur Henry avec Bourdin & ses fauteurs. Il passa ensuite en Italie avec une armée. Henry fut obligé de se retirer: Bourdin se sauva à Sutri. Calliste l'y suivit, le vainquit sans peine, le prit prisonnier, le fit entrer dans Rome d'une maniere ignominieuse, assis selon quelques-uns, à rebours sur un âne, & l'envoya dans le Monastere de Cave, d'où il le tira ensuite pour l'enfermer dans un château. Honoré II. le transfera de là dans une autre citadelle, où ce Prélat finit ses jours. Calliste fit ensuite sa paix avec Henry, & composa un traité touchant les investitures, qui fut approuvé dans un Concile tenu à Latran l'an 1123. que l'on appelle le I. Concile general de Latran. Il mourut le 13. Decembre de l'an 1124. après 5. ans 10. mois & neuf jours de Siege. On a de lui 35. lettres, & on lui attribuë quatre sermons sur l'Apostre saint Jacques, qui sont des pieces supposées & indignes de ce Pape. Loüis *le Gros* lui écrivit une lettre pour le congratuler de la prise de Bourdin. Ce Pape étant encore Archevêque de Vienne, fonda l'Abbaye de Bonnevaux en Dauphiné, & fit de grands biens aux Eglises de son Diocese. HONORE' II. lui succeda. * Saint Antonin, *Hist.* Tritheme, *de Script. Eccles.* Vincent de Beauvais, *l. 26. Spec. c. 30. & seq.* Baronius, Ciaconius, Papire Masson, Du Chesne, *de vit. Pontif.* Loüis Jacob, *Bibl. Pontif.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Histoire du Dauphiné.* M. Baluse, *3. tome des Oeuvres Mélangées.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques XII. siecle.*

CALLISTE III. Pape, nommé auparavant, Alfonse de Boriga, étoit Espagnol, & natif de Xativa dans le Diocese de Valence. Il étudia à Lerida; & s'étant avancé dans la Jurisprudence civile & canonique, il enseigna ensuite, & eut un Canonicat en cette ville: Alfonse V. Roi d'Arragon, le choisit pour son Secretaire. Il employa ses soins & sa prudence pour éteindre le Schisme en Arragon, & le Pape Martin V. lui témoigna sa reconnoissance, en lui donnant l'Evêché de Majorque. Il ne l'accepta pourtant pas, ou du moins il n'en prit pas possession, mais il eut depuis celui de Valence. Le Roi Alfonse l'employa en diverses negociations, & le Pape Eugene IV. le fit Cardinal en 1444. Cette dignité ne servit qu'à faire paroître davantage son merite, & il fut élu Pape le 8. Avril de l'an 1455. On dit qu'il étoit alors âgé de plus de 76. ans. Saint Vincent Ferrier lui avoit predit qu'il seroit Pape, long-temps auparavant qu'il le fût, & dans cette assurance il fit vœu de faire la guerre au Turc. En effet il excita toute l'Europe à prendre les armes, mais ses bons desseins n'eurent pas une issuë aussi avantageuse qu'il le souhaitoit. Il canonisa le Saint qui lui avoit prédit son élevation à la Papauté. On remarque qu'étant Evêque & Cardinal, il ne posseda jamais qu'un benefice en commande; & il avoit accoûtumé de dire, parlant de l'Eglise de Valence; qu'il se contentoit d'une épouse vierge. Aussi quand il fut Pape, il n'en voulut jamais donner aux personnes, qu'il en croïoit indignes. Il se trompa pourtant en la personne de quelques-uns de ses parens; mais leur merite apparent en avoit bien trompé d'autres. Calliste III. mourut le 6. Aoust de l'an 1458. Il a écrit quelques Epitres, & on lui attribuë l'Office de la Transfiguration. Il regna 3. ans 3. mois & 29. jours. PIE II. lui succeda. * Ciaconius, Rainaldi, Platina, Surius, Bolland. *T. I. Maii.*

CALLISTE, Antipape. Les Partisans de l'Empereur Frideric, qui avoient créé Antipape Octavien Cardinal de sainte Cecile, sous le nom de Victor, contre Alexandre III. élurent ensuite Gui de Creme, qu'ils nommerent Paschal III. Après la mort de ces Antipapes, Jean Abbé de Strume, fut mis en leur place en 1170. Ils le nommerent Calliste III. & il porta ce titre jusqu'en 1177. qu'il fut dégradé au Concile de Venise, où l'accord se fit entre le Pape & l'Empereur. L'année d'après Calliste se vint jetter à Frescati aux pieds d'Alexandre, qui le reçût charitablement, & lui fit même prendre place à sa table. Il mourut la même année. * Baronius, *in Annal.*

CALLISTE I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, vivoit dans le XIV. siecle. Il avoit été Moine au Mont Athos, & succeda à Isidore l'an 1354. Il presida au Concile tenu en 1355. contre les adversaires de Palamos, & n'aïant pas voulu couronner le fils de Cantacuzene, il se retira dans un Monastere; mais il fut rétabli peu de temps après par Jean Paleologue, qui l'envoya en Servie pour y conclure un traité de paix. Il y mourut en 1358. ayant tenu le Siege environ 4. ans, bien que Pontanus en mette 10. On lui attribuë une Homelie sur l'Exaltation de sainte Croix, donnée par Gretser, & deux écrits; l'un sur la mort de la Vierge, & l'autre sur la décollation de saint Jean. La methode ou la regle Monastique est d'un autre Calliste Patriarche de Constantinople, vers l'an 1406. * Cantacuzene, *l. 4. c. 26.* Sponde, *in Annal.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. XIV. siecle.*

CALLIXTE II. Patriarche de Constantinople, avoit aussi été Moine. On dit qu'il succeda à Angelus Corarius l'an 1419. & qu'il tint le Siege pendant 13. ans, jusqu'en 1432. * Sponde, *A. C. 1406.*

CALLISTE, un de ceux qui accompagnerent à la guerre l'Empereur Julien, écrivit en vers heroïques l'histoire de ses expeditions. * Socrate, *l. 3. c. 18.* Nicephore, *l. 10. c. 34.*

CALLISTENE, seditieux & scelerat qui mit le feu aux portes du Temple de Jerusalem l'an 3840. du monde, 164. avant J. C. le jour que les Juifs celebroient la victoire que Judas Machabée avoit remportée sur Nicanor, Timothée & Baccide, Generaux des Syriens; Callistene se cacha dans une maison qui étoit proche du Temple: mais ayant été découvert il fut pris & brûlé vif. II. Maccab. 8. v. 33.

CALLISTHENE, natif d'Olynthe, Philosophe & disciple d'Aristote, suivit la Cour d'Alexandre *le Grand*; & par son peu de complaisance se rendit odieux à ce Prince. En effet s'étant opposé au dessein que ses Courtisans avoient de l'adorer à la façon des Perses, Alexandre lui en sçut si mauvais gré, & fut si piqué de la maniere trop libre dont il parloit de lui, qu'il le fit mourir, sous prétexte d'avoir trempé dans une conjuration contre sa personne. Hermolaüs en étoit le chef, & y avoit fait entrer quelques jeunes Seigneurs de la Cour. Callisthene, après avoir été gardé 7. mois en prison, fut exposé aux lions, selon quelques Auteurs l'an 327. avant J. C. sous la CXIII. Olympiade, & 3. ans avant la mort d'Alexandre. On a crû que Callisthene avoit été faussement accusé. Il composa une histoire d'Alexandre *le Grand*, & d'autres ouvrages qui sont très-souvent alleguez par les Anciens. On dit qu'Alexandre fit graver sur son tombeau une épitaphe en un seul vers, dont voici le sens:

Odi Sophistam qui sibi non sapit.

Je hai un Philosophe qui n'est pas Philosophe pour lui-même: ou *Je hai un Sage qui n'est pas sage pour ses propres interests.* * Plutarque, *in Alex.* Quinte-Curce, *l. 8. c. 6.* Arrien, *l. 4. Hist.* Justin. *l. 12.* Vossius, *de Hist. Grac. l. 1. c. 9.*

CALLISTHENE, Historien Grec, du païs des Sybarites, dans la grande Grece. On ne sçait pas en quel temps il a vécu, mais seulement qu'il composa une histoire des Galates Γαλατικὰ, dont Plutarque cite le 23. livre, & Stobée le 13. * Plutarque, *de Flum.* Stobée, *Sermon, de morb.* Vossius, *de Hist. Grac. l. 3.*

CALLISTINS ou CALLIXTINS, Peuples de Bohême, prirent ce nom, parce qu'ils croïoient le calice absolument necessaire au peuple, dans la Communion. Cette Secte se forma dans le commencement du XV. siecle. Tous les Chrétiens occidentaux vivoient en paix sur

l'usage de l'Eucharistie. Un certain Jacobel prétendit que l'on devoit donner le calice avec le pain. Les Bohemiens donnerent dans ce sentiment; & aprés diverses contestations, pour le bien de la paix, le Concile de Basle crut y donner remede, en leur accordant la Communion sous les deux especes, par un accord qui fut nommé *compactation*. Ils ne s'y tinrent pas dans la suite, voulant que la coupe fût donnée aux enfans nouvellement baptisez; & Roquesane leur Chef, Prêtre & Disciple de Jacobel, homme ambitieux, n'ayant point eu l'Archevêché de Prague, comme il s'en étoit flatté, empêcha leur reünion avec la Cour de Rome. Ces deux derniers partis subsisterent, jusqu'à ce que Luther les attira dans son parti. Quelques relations de Pologne nous apprennent qu'on trouve encore de ces sortes de Callistins dans ce Roïaume. * Sponde, *An. Christ.* 1421. N. 2. M. de Meaux, *Histoire des Variations*, *liv. XI.*

CALLISTO, fille de Lycaon. *Cherchez*: CALISTO.

CALLISTRATE, Poëte comique d'Athenes, vivoit sous la XCVII. Olympiade, environ 392. ans avant J. C. & fut rival d'Aristophane. * Vossius, *de Poët. Grac.*

CALLISTRATE, Historien Grec, écrivit un traité des Samothraces, allegué par Denys d'Halicarnasse, *l. 1. de Antiq. Rom.*

CALLISTRATE (Comitius) Auteur d'une histoire d'Heraclée, que Stephanus allegue très-souvent. Un autre, ou peut-être le même CALLISTRATE, avoit écrit sur les femmes de mauvaise vie. Un autre CALLISTRATE Grammairien de profession, donna le premier aux Anciens, un alphabet composé de 24. lettres. * Vossius, *l. 3. de Hist. Grac. des Math. c. 33.*

CALLISTRATE, Auteur, natif de Tenedos, a fait des Commentaires sur Aratus.

CALLISTRATE, Archonte d'Athenes dans la seconde année de la CVI. Olympiade.

CALLISTRATE, Athenien, fut choisi par ses citoïens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacedemoniens, la 4. année de la centiéme Olympiade. * Diodore de Sicile, *l. 15.*

CALLISTRATE, excellent Orateur d'Athenes, lequel plaidant un jour la celebre cause d'Oropus, Demosthene, quoiqu'encore fort jeune, en fut tellement touché, que ne voulant plus suivre que Callistrate, il abandonna Platon & son Academie. Xenophon, *l. 6.* & Aulugelle, *l. 3. c. 13.*

CALLISTRATE, Jurisconsulte, un des disciples de Papinien, & du nombre des Conseillers de l'Empereur Alexandre Severe. * Lamprid. *in Alex. c. 68.* Pour connoître les differens Callistrates, il faut consulter Vossius, *de Hist. Grac. l. 3. p. 338. & de Scient. Mathem. c. 33. §. 21. pag. 156.*

CALLIXENE, Historien étoit de Rhodes. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il laissa selon Athenée, *l. 5.* un ouvrage sur la ville d'Alexandrie.

CALLIXENE avoit composé un traité des Peintres & des Sculpteurs, comme nous l'apprenons de Vossius, *en sa Biblioth.*

CALLIXENE, habile Statuaire, vivoit dans l'Olympiade CLV. auquel temps la Sculpture que l'on avoit un peu negligée, reprit une nouvelle vigueur.

CALLOET (Jean) Evêque de Treguier ou Lantriguier en Bretagne, vivoit au commencement du XVI. siecle. Il étoit Breton de nation, sorti d'une famille noble de cette Province; il sçavoit les belles lettres, le Droit & la Theologie. On le fit Chantre de Cornoüailles ou de Quimpercorentin, & ensuite de Treguier, dont il fut élû Evêque aprés Robert Guibé. Il mourut au mont saint Michel le 4. Septembre 1504. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CALLOT (Jacques) celebre Graveur, étoit fils de Jean Callot, Heraut d'Armes de Lorraine, & nâquit à Nancy l'an 1593. Son grand-pere Claude Callot, Exempt des Gardes-du-Corps du Duc de Lorraine, Conservateur des titres & regîtres des Nobles du païs, fut annobli par le Duc Charles II. en consideration des services qu'il lui avoit rendus dans les armées; il portoit cinq étoiles en écu. Quoi-qu'il fût d'une famille qui dès l'an 1417. avoit possedé les premieres charges sous les derniers Ducs de Bourgogne, il ne se flata point d'une sotte vanité, & il ne crut point déroger, en s'adonnant au travail, où son inclination le portoit. Dès l'âge de 12. ans, il prit le chemin de Rome, pour y voir ce qu'il y avoit de rare. L'argent lui aïant manqué, il se mit avec une troupe de Bohemiens, qu'il suivit jusqu'à Florence. Lorsqu'il y fut arrivé, il les quitta, & rencontra un Officier du Grand Duc, qui le prit auprès de lui, & l'envoïa dessiner chez un excellent Peintre nommé *Canta Gallina*, qui s'appliquoit à la gravûre. De-là il continua son voïage jusques à Rome, où il fut reconnu par des marchands de Nancy, qui le remenerent à ses parens. Mais il les quitta bien-tôt aprés, & retourna en Italie, étant alors âgé d'environ 14. ans. En passant à Turin, il rencontra son frere aîné, que son pere y avoit envoïé pour quelques affaires, lequel le remena encore une fois à Nancy. Tout cela ne put empêcher que Callot ne contentât la passion qu'il avoit de voir les excellens ouvrages de Rome. Il obtint son congé de son pere, & alla à la suite d'un Gentilhomme que le Duc de Lorraine envoïoit vers le Pape. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il s'appliqua à dessiner & à graver au burin sous Philippe Thomassin, de Troye en Champagne, qui s'étoit établi à Rome. Delà il passa à Florence, où le Grand Duc l'emploïa à son service, avec plusieurs autres Graveurs. Callot commença alors à dessiner en petit, & quitta le burin pour graver à l'eau-forte, parce que les ouvrages de cette maniere s'executent plus promptement, & reçoivent mieux l'esprit & la vivacité que l'ouvrier leur inspire. Aprés la mort du Grand Duc de Florence, Callot revint en son païs. Le Prince Charles, qui venoit de Rome, l'aïant reconnu à Florence, admira les pieces qu'il avoit gravées, & l'engagea à le suivre en Lorraine, promettant de lui faire donner de bons appointemens. Henri Duc de Lorraine le reçut, & lui donna une pension considerable. Callot épousa une jeune damoiselle nommée Catherine Kuttinger, qui tiroit son origine d'une noble famille de Marsal. Ce fut en 1625. & il étoit alors âgé de 32. ans.

Pendant qu'il étoit à Florence, il examina le vernis des faiseurs de Luts, qui seche & durcit promptement, & observa qu'il étoit beaucoup plus propre pour les ouvrages qu'il faisoit, que le vernis mol. C'est pourquoi il en apporta une assez bonne quantité, lorsqu'il revint à Nancy; & fut le premier qui le mit en usage; dans la gravûre à l'eau-forte. Il se proposa aussi de ne faire souvent qu'un seul trait, pour graver les figures, grossissant plus ou moins les traits, sans se servir de hachures. En quoi il a été imité depuis dans de petites figures, par des Graveurs à l'eau-forte, & dans de grandes ordonnances par des Graveurs au burin. Sa réputation se répandant par toute l'Europe, l'Infante des Païs-Bas le fit venir à Bruxelles, lorsque le Marquis de Spinola assiegeoit Breda, afin de dessiner & de graver le siege de cette ville. Il vint en France l'an 1628. & le Roi Loüis XIII. lui donna ordre de dessiner le siege de la Rochelle, & celui de l'isle de Ré, qu'il vint graver à Paris. De-là il s'en retourna à Nancy, où il continua de travailler avec tant d'application, qu'il ne se trouve aucun Graveur qui ait gravé un si grand nombre de planches que lui, & dans l'espace d'une vie aussi courte qu'a été la sienne; car on en compte jusques à 1380. Il est vrai que Tempeste a gravé jusques à 1800. pieces, mais il a vécu plus long-temps, & tout ce qu'il a fait n'est pas également bien, ni d'une maniere aussi finie que ce qu'on voit de Callot. Lors que feu Monsieur le Duc d'Orleans, Gaston de France, se retira en Lorraine, il lui fit graver plusieurs planches de monnoïes, & il voulut même apprendre de lui à dessiner. Pour cela il alloit tous les jours avec le Comte de Maulevrier au logis de Callot, où il passoit deux heures de temps à prendre des leçons. Le Roi aïant assiegé & reduit sous son obéïssance la ville de Nancy en 1631. envoïa querir Callot, & lui proposa de representer cette nouvelle conquête; comme il avoit fait la prise de la Rochelle; mais Callot supplia Sa Majesté de vouloir l'en dispenser, parce qu'il étoit Lorrain, & qu'il croïoit ne devoir rien faire contre l'honneur de son Prince & contre son païs. Le Roi reçut son excuse, & dit que le Duc de Lorraine étoit bien-heureux d'avoir des sujets si fideles & si affectionnez. Quelques Courtisans dirent assez haut, qu'il falloit l'obliger d'obéïr à Sa Majesté: ce que Callot aïant entendu, il répondit avec beaucoup de fermeté, qu'il se couperoit plûtôt le poulce, que de faire quelque chose

contre son honneur. Le Roi bien loin de souffrir qu'on lui fit aucune violence, le traita toûjours favorablement; & pour l'attirer en France, lui fit offrir mille écus de pension, s'il vouloit s'attacher à son service : mais Callot témoigna qu'il ne pouvoit quitter le lieu de sa naissance, où il seroit toûjours prêt de travailler pour Sa Majesté. Neanmoins, comme dans la suite il vit le mauvais état où la Lorraine fut réduite, après la prise de Nancy, il resolut de se retirer à Florence avec sa femme; mais il mourut le 28. Mars 1635. âgé de 42. ans. Il fut enterré dans le cloître des Cordeliers de Nancy, dans l'endroit où ses parens avoient leur sepulture; & on lui dressa une epitaphe, où il est representé à demi-corps sur une table de marbre noir. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. Perrault, *Hommes illustres, qui ont paru en France pendant le XVI. siecle*.

CALMAR, Ville de Suede dans l'Ostro-Gothie, est la capitale de la Smalandie, sur la frontiere de Danemarc. Elle est fortifiée regulierement avec un port sur la mer Baltique. Calmar fut presque brûlée en 1647. mais depuis on l'a réparée; c'est l'endroit où s'embarquent ordinairement les Suedois qui passent en Allemagne. Elle donne son nom à ce Détroit, qui est entre cette ville & l'isle de Gotland, dit *Calmarsund*. * Baudrand.

CALMET (Augustin) Religieux Benedictin de la Congregation de saint Vanne & de saint Hydulphe, où les études fleurissent à present, a achevé de donner un Commentaire litteral en nôtre langue, sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament. C'est un ouvrage d'un travail considerable, & d'une grande érudition. L'Auteur y traite les questions à fonds. Il y rapporte les sentimens differens des Commentateurs, & les raisons sur lesquels ils les appuient. Il s'étend beaucoup sur la signification des termes difficiles, & il y mêle quantité de traits d'érudition profane. Il a mis à la tête de chaque volume in 4°. des préfaces & des dissertations sçavantes & curieuses. Tout l'Ouvrage comprend ving-deux volumes *in quarto*, qui ont été imprimez successivement à Paris depuis l'an 1707. jusqu'en l'an 1716. auquel le dernier volume a été mis au jour. Ce Sçavant Benedictin travaille presentement à un Dictionnaire de la Bible. * Journaux des Sçavans de Paris années 1707. & suivantes. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. XVII. siecle tom. 7*.

CALNE, petit Bourg en Angleterre, dans le Comté de Kent. On y assembla l'an 977. un Concile, où les Clercs se plaignirent du tort que leur faisoit S. Dunstan, en mettant des Moines en leur place. On dit que le plancher de la salle de l'Assemblée tomba, & que le seul saint Dunstan n'en fut point blessé. * Mathieu de Westminster, *addit. à l'Hist. d'Angleterre de Bede, l. 2. c. 11.* Baronius, *A. Ch.* 977. Calne est encore un bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, à huit lieuës de la ville de Salisburi vers le Nord.

CALO (Pierre) de Venise, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit environ l'an 1300. Il écrivit une Vie des Saints, & d'autres Traitez. * Leandre Alberti, *de vir. illust. Ord. S. Domin.*

CALOCER, Intendant des Chameaux dans l'isle de Chypre, vivoit au commencement du IV. siecle. Il eut l'audace de se faire declarer Roi; mais aïant été vaincu par Dalmatius neveu de Constantin *le Grand*, il fut envoïé à cet Empereur, qui le fit écorcher tout vif, & brûler dans la ville de Tarse en Cilicie. * Zozime.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN, ou JOANNITZ, Roi des Bulgares dans le XIII. siecle, se soumit à l'Eglise Romaine, sous Innocent III. en 1202. Il fit la guerre à l'Empereur Baudoüin, & l'aïant pris dans une embuscade qu'il lui avoit dressée, il le tint prisonnier plus d'un an à Trinobis ou Ernoë, Capitale de la Bulgarie, & ensuite il le fit mourir sur la fin de Juillet 1206. Il eut aussi tant de haine contre les Grecs, qui suivoient le parti des Empereurs, qu'il en fit mourir un très-grand nombre. Calo-Jean mourut de pleuresie à Thessalonique. * Jean-George, Nicetas, & le P. Outreman, *Const. Belg.* Sponde, *A. C.* 1201. 1205.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN. *Cherchez* JEAN II. COMNENE, & JEAN VI. PALEOLOGUE, Empereurs d'Orient.

CALOMNIE, Divinité à laquelle les Atheniens avoient consacré des autels. Elle étoit appellée par les Grecs, Διαβολὴ, *Diabolé*, d'où est venu le nom de Diable, que nous donnons au Demon, comme au pere du mensonge & de la calomnie. Le tableau de cette Déesse, fait par Apellés, est mis au nombre des excellens Ouvrages de cet habile Peintre. On y voïoit la Calomnie representée en grand, avec tous ses accompagnemens. La Credulité y paroissoit avec de grandes oreilles, semblables à celles de Midas, tendant les mains à la Calomnie qui s'approchoit. Aux deux côtez de la Credulité, étoient l'Ignorance & le Soupçon; celle-là sous la figure d'une femme aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine assez refrognée, marquant quelque secrete inquietude, exprimée avec un tel artifice, que par sa contenance il sembloit s'applaudir d'avoir découvert quelque chose de caché. Au milieu du tableau, en face de la Credulité, paroissoit la Calomnie comme une femme fort belle & très-ajustée, mais irritée, aïant le regard farouche, & les yeux ardens de colere. Elle portoit de la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite, elle trainoit un petit enfant, qui imploroit par ses cris le secours du ciel. Elle étoit précedée de l'Envie sous la forme d'un homme maigre & sec, dévoré par ses propres chagrins; & elle étoit suivie de deux femmes qui sembloient prendre soin de ses ornemens, & de ce qui regardoit son service. Ces deux suivantes étoient l'Imposture & la Flaterie. Dans une distance qui permettoit encore de distinguer les objets, on voïoit la Verité, qui sembloit marcher vers l'endroit où étoit la Calomnie, & derriere la Verité étoit le Repentir sous un habit lugubre. C'est ainsi qu'Apelles avoit ingenieusement dépeint la Calomnie dans ce tableau, dont il fit present à Ptolomée, Capitaine d'Alexandrie, pour se venger de la calomnie d'un autre Peintre, qui l'avoit injustement accusé d'avoir eu part à une conspiration faite contre ce Prince. Il est aisé d'entendre ce que signifioit chaque partie de cet excellent ouvrage. La Calomnie qui déchire l'innocence, & qui porte par tout un feu dangereux, n'est reçûë que par une sotte ou malicieuse credulité, & cette credulité ne vient que d'ignorance ou de soupçon. Le Calomniateur ajuste tout ce qu'il dit par le moyen de l'imposture, & il se sert de la flaterie pour s'insinuer dans l'esprit de celui qui l'écoute. Mais la verité paroît tôt ou tard, qui découvre la malice du mensonge; & il ne reste à la calomnie qu'un cuisant repentir, qui fait son partage & sa peine. * Theophraste, Lucien, *au Traité de ne pas croire facilement la calomnie*.

CALOYERS, ou CALOGERS, Religieux Grecs de l'Ordre de saint Basile, ou de saint Elie, ou de saint Marcel, suivent presque la même regle, & portent tous un même habit dans la Grece, sans aucun changement ni reforme particuliere, & sans avoir aussi rien relâché de leurs anciennes constitutions. Ils habitent particulierement le mont Athos, mais ils déservent presque toutes les eglises d'Orient, dont ils sont la gloire & l'ornement. Ils font des Vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de reforme chez eux: car ils gardent exactement leur premier institut. Ils menent une vie fort retirée & fort pauvre, & ne mangent jamais de viande. Outre cette abstinence continuelle, ils observent encore pendant l'année quatre Carêmes, sans compter trois autres jeûnes, que toute l'Eglise Grecque garde religieusement; le premier de ces jeûnes est de S. *Demetrius* qui dure 26. jours; le second au commencement de Septembre qui dure 14. jours, avant la fête de l'Exaltation de la sainte Croix; & le troisiéme avant la fête de S. Michel, qui dure 8. jours. Dans ces temps de jeûne, ils ne mangent ni œufs, ni beurre, ni poisson: les Armeniens en retranchent encore l'huile. Quand neanmoins ils veulent traiter ceux qui les visitent en Carême, ils ne laissent pas de faire d'assez bon ragoûts. Ceux qui font scrupule de manger du poisson, garnissent leur table de toute sorte d'huitres, & de coquillages, & de plusieurs compositions faites avec des œufs & des laittes de poisson, qui sont beaucoup plus délicates que le poisson même. Les Armeniens ne veulent ni beurre, ni huile dans leurs sausses: ils se servent d'amandes, de pistaches & de noix pilées dans un mortier, qui étant mises sur le réchaut, font un meilleur effet que nôtre beurre. Pendant leurs jeûnes ils ont cela de particulier, qu'ils ne croïent point pecher, en mangeant quelque chose entre les repas, pourvû que ce ne soit ni chair, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni huile. Mais les plus austeres se contentent de manger une seule

fois le jour un peu de pain, & quelques herbes amorties sur le feu, avec quelques grains de sel, & ne boivent que de l'eau. Ils passent la plus grande partie du Carême à pleurer, & à gemir pour leurs pechez & pour ceux des autres : on ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie monastique. Il y a aussi des Religieuses nommées *Calogeres*, qui suivent à peu près la même regle. Ce nom de Caloyers ou Calogers, se donne proprement à ces Religieux qui sont venerables par leur âge & leur vertu, & est composé du mot καλὸς, *pulcher* beau, & de γῆρας Vieillesse. * Grelot, *Voïage de Constantinople*. La Guill. Tavernier. Philip. Mazerius, *in Vita S. Thomasini Patriarcha Constantinopolit. num.* 130. *in Vita S. Severi Abbatis Agat. c.* 16. Palladius dans la Vie de S. Chrysostome. p. 26. donne l'epithete de Caloyer à l'Evêque de Thessalonique. Voïez aussi Etienne Pasquier dans ses Recherches Françoises, *l.* 8. *c.* 50. Jacques Spon, Voïage de Grece part. 2. pag. 354. *Cherchez* Athos ; & sur tout consultez la Paleographie de Dom Bernard de Montfaucon sçavant Benedictin, où l'on trouve une description fort exacte de tous les monasteres des Caloyers qui habitent le mont Athos.

Les Calogeres sont des Religieuses qui vivent en Communauté. Elles suivent la Regle de S. Basile, & sont enfermées dans des monasteres, aïant à la tête de leur Communauté une des plus sages Religieuses qui leur tient lieu d'Abbesse. Cependant ces monasteres de femmes dépendent toujours de quelque Abbé. Ces Religieuses portent toutes un même habit qui est noir, & un manteau de même couleur : cet habit est de laine simple. Elles ont les bras & les mains couvertes jusqu'au bout des doigts. Elles se font raser la tête ; & chacune a une cellule séparée, où il y a de quoi se loger. Celles qui sont les plus riches ont des servantes, & elles nourrissent même quelque-fois de jeunes filles pour les élever à la pieté. Après qu'elles se sont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs, qui ont quelque respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs monasteres, pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbesses ouvrent volontiers les portes de leur convent aux Turcs, qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement, aussi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandise. Le Sieur de Moni qui a fait cette description des Calogeres ou Religieuses Grecques après Leon Allatius, ajoûte en même-temps, qu'il a lû une Relation manuscrite de Constantinople, où il n'est pas parlé si avantageusement d'elles. Les Calogeres de Constantinople, dit l'Auteur de cette Relation manuscrite, sont des veuves dont quelques-unes ont eu plusieurs maris ; & elles n'embrassent cette perfection, que lors qu'elles sont avancées en âge. Elles ne font point de Vœux : toute leur régularité consiste à prendre un voile noir sur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus se marier. La plûpart demeurent en leurs maisons, où elles prennent le soin de leur ménage, & même de leurs parens. Cet Auteur avoüe neanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en Communauté ; mais que celles-ci sont plus miserables que les premieres ; que les unes & les autres vont par tout où il leur plaît ; & qu'enfin elles ont plus de liberté sous cet habit de Religieuses qu'elles n'en avoient auparavant. Les Evêques défendent à leurs Prêtres sous peine d'interdit, d'entrer dans les monasteres de Calogeres. * Moni (*ou plûtôt* Rich. Simon) *Relat. de la creance & des coûtumes des Nations du Levant.*

CALPE, haute montagne de l'Andalousie, & l'une des colomnes d'Hercule. De l'autre côté en Afrique, est l'Abyla des Anciens, que les Espagnols nomment *Sierra de las Monas*, montagne des Singes, parce qu'on y trouve grand nombre de ces animaux. * Botero, *Relat. d'Esp. Voyez* Colomne d'Hercule.

CALPURNIA, femme de Jules Cesar, fille de L. Pison. Elle songea, avant le jour auquel Cesar fut assassiné, que le faite de la maison tomboit, & qu'on poignardoit son mari entre ses bras, & tout à coup les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Après la mort de son mari, elle se retira chez Marc-Antoine, & y porta une somme très-considerable d'argent, & tous les papiers de Cesar, dont Marc-Antoine profita beaucoup. * Suetone & Plutarque, *in Jul. Cesar.*

CALPURNIA, certaine femme Romaine, peu modeste, qui plaidoit elle-même ses causes avec tant d'emportement, que les Magistrats furent obligez de faire un Edit, par lequel ils défendoient aux personnes de ce sexe de plaider. * Patal. *ch.* 20. Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIA, Loi que les Romains avoient faite contre le Peculat, dite *Calpurnia Repetundarum* ; & deux autres, *Calpurnia de ambitu, & Calpurnia militaris*. * Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIENS, Famille. La famille des Calpurniens à Rome étoit Plebeïenne, & neamoins Consulaire. Plutarque a fait descendre de Calpus, qu'on croit avoir été un des fils de Numa Pompilius Roi des Romains. C'étoit aussi le sentiment d'Ovide, qui s'en explique ainsi :

——— Nam quid memorare necesse est,
Ut domus à Capo nomen Calpurnia ducat ?

Cette famille étoit divisée en plusieurs branches, qui prirent les differens surnoms d'Asprenas, Bibulus, Flamma, Piso : ces derniers étoient encore divisez en Frugi, Bestia, & Cæsonius. Ovide nous apprend l'origine du nom de Pison dans ces vers :

Claraque Pisonis tulerit cognomina prima,
Humida callosa cum pinseret hordea dextra.

M. Calpurnius, Tribun Militaire, rendit un très-grand service à la Republique en Sicile l'an de Rome 496. & 258. avant J. C. Le Consul Attilius Calatinus s'étoit engagé dans un défilé, d'ou il ne seroit jamais sorti sans le secours de Calpurnius. Ce brave homme ayant pris 300. soldats, marcha droit aux ennemis, & les combattit avec une ardeur si constante, que l'armée eut le loisir de se dégager, & de se mettre au large. Calpurnius Pison, beau-pere de Jules-Cesar, celui qui fut Consul l'an 753. de Rome, auquel plusieurs Chronologistes mettent la naissance de J. C. Tacite dit qu'il mourut dans le temps qu'il devoit être condamné par Tibere, *liv.* 4. *Annal.* Valere Maxime fait mention d'un Calpurnius Pison Consul ; lequel ayant délivré la Sicile de la fureur des esclaves fugitifs, récompensa de toutes sortes de dons militaires les soldats qui avoient bien servi, & ne donna que le titre d'une couronne à son fils, ajoûtant qu'un sage Magistrat ne devoit jamais rien donner, qui pût retourner au profit de sa maison, *liv.* 4. *c.* 3. *ex.* 11. Calpurnius Bestia Consul, negligea de resister à Jugurtha, s'étant laissé gagner par une somme d'argent que le Roi de Numidie lui donna ; il fut ensuite accusé par M. Cecilius, d'avoir empoisonné les femmes qu'il avoit eües. * Pline, *l.* 37. *c.* 2. *Cherchez* Pison.

CALPURNIUS. *Cherchez* Bibulus.

T. CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire de Carus, & de ses fils Carinus & Numerien, vers l'an de J. C. 283. Il a écrit des Eglogues qu'il dédia à Nemesianus de Carthage, aussi Poëte Bucolique. Nous en avons encore sept ; & nous apprenons d'une Lettre d'Hincmar de Reims à Hincmar de Laon, que de son temps on lisoit les vers de Calpurnius dans les classes. Les Critiques modernes, comme Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ses Eglogues d'une très-petite maniere, c'est-à-dire, dans un caractere aussi bas que le stile. * Jul. Cæs. Scaliger. *Hypercritic. Sev. l.* 6. *Poët. p.* 822. 823. Philipp. Briet. *l.* 3. Rapin, *Reflexions sur la Poëtique*. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes tom.* 6. *p.* 442. Lilius Giraldus, *aux dial. des Poëtes.* Vossius, *de Poët. Lat. c.* 4. Il parle d'un Calpurnius *au c.* 8. qu'on croit different de celui-ci, & qui composa une Comedie qu'il nomma *Pronesis*.

S. CALTRY, en Latin *Caletricus* Evêque de Chartres dans le VI. siecle nâquit l'an 529. d'une famille noble. Il fut ordonné Prêtre par S. Lubin Evêque de Chartres & lui succeda l'an 556. Il assista au Concile troisiéme de Paris l'an 567. & au second Concile de Tours l'an 566. * *Vita Leobini*. Fortunat. *lib.* 4. *Carm.* 7. Sainte Marthe. *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints* 8. Octobre, jour auquel on fait sa fête à Chartres.

CALVAIRE, est une montagne hors de Jerusalem, du côté du Septentrion, où l'on avoit accoûtumé d'executer les criminels ; ce qui lui avoit fait donner le nom *Golgotha*, *de Crâne* ou *de Calvaire* : c'est le lieu où Jesus-Christ fut conduit après sa condamnation, où il fut attaché à une croix, sur laquelle il expira. Plusieurs Peres

ont prétendu que c'étoit en ce lieu qu'Adam avoit été enterré ; mais S. Jerôme rejette avec raison cette pensée. Quelques-uns croïent aussi que c'est la montagne de Moria, où Abraham mena son fils Isaac pour l'immoler. L'Empereur Adrien y fit dresser l'an 131. des idoles de Jupiter & de Venus, l'an haine des Chrétiens, comme nous l'apprenons de saint Jerôme, de Sulpice Severe, de saint Paulin, de saint Ambroise, & de quelques autres. Constantin *le Grand* & sainte Helene sa mere abolirent depuis tous ces trophées de l'Idolâtrie, & firent bâtir des eglises au même lieu, selon Eusebe, en la vie de l'Empereur Constantin. Saint Jerôme & Sozomene parlent d'une croix brillante de lumiere, qui fut vûë en plein jour sur le Calvaire l'an 351. ou selon d'autres en 353. lorsque l'Empereur Constance favorisoit avec passion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, Patriarche de Jerusalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire sçavoir que c'étoit par ce signe de nôtre salut, que JESUS-CHRIST, dont il attaquoit la divinité, avoit vaincu le monde, & que c'étoit par lui seul qu'on pouvoit être victorieux sur la terre. Il semble que ce Constance comprit cette verité ; car faisant la guerre à Magnence, il portoit la croix sur ses Enseignes, & il fit battre des medailles où l'on voit qu'il tient cet étendard à la main, avec ces mots à l'entour : *En ce signe tu seras vainqueur*. Les paroles, *en ce signe tu seras vainqueur*, n'ont point rapport à la croix qui parut à Jerusalem du temps de Cyrille, mais à celle que Constantin vit, & sur le modele de laquelle il fit faire ses étendards. *Voyez* Eusebe dans *la vie de Constantin*, *cap.* 28. Les Grecs faisoient autre-fois la fête de l'Apparition de cette croix sur le Calvaire ; ce qui se peut voir dans leur Menologe au 7. jour du mois de Mai. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Constance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire jusques à celles des Oliviers, remplissant une étenduë de quinze stades ou trois quarts de lieuë, & que sa largeur étoit proportionnée à cette longueur. Ce spectacle fit embrasser la Religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Païens.

Vers l'an 326. pendant que l'Empereur Constantin *le Grand* faisoit paroître son zele pour la Religion Chrétienne, l'Imperatrice Helene sa mere entreprit le voïage de la Terre-Sainte, où elle découvrit la vraïe Croix, avec les instrumens qui avoient servi à la Passion de JESUS-CHRIST. L'Empereur aïant appris ces heureuses nouvelles, fit enclore le Calvaire, & bâtir l'église du saint Sepulcre, avec toute la magnificence possible. Il donna la charge de ce somptueux bâtiment à l'Evêque Macaire, & lui écrivit qu'il desiroit que cet édifice surpassât tous les autres du monde en beauté & en richesse, comme il les surpassoit en sainteté. Environ neuf ans après, le même Empereur fit dédier cette église, à laquelle on donna le nom de MARTYRION, c'est-à-dire, *lieu de Martyre ou de témoignage* ; parce que JESUS-CHRIST y avoit souffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de son amour pour les hommes. En 615. Chosroës II. Roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jerusalem, détruisit l'église du saint Sepulcre, & emporta la vraïe Croix. Mais l'Empereur Heraclius vainquit cet Infidele 12. ans après, & l'obligea à rendre cette sainte Croix, qu'il reporta lui-même sur ses épaules, & qu'il posa au même endroit du Calvaire l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'Evêque Modeste, successeur de Zacharie, de faire rétablir l'église. Mais à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes se rendirent maitres de la ville de Jerusalem. Neanmoins à la faveur de l'Empereur Constantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permission de rebâtir le S. Sepulcre & les autres églises ; ce qu'ils firent vers l'an 1044. L'Archevêque de Tyr dit dans son histoire, qu'ils ne bâtirent que la Rotonde qui couvre & enferme le S. Sepulcre, & que Godefroy de Boüillon I. Roi de Jerusalem fit rétablir en 1099. le chœur que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne, a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'église du S. Sepulcre, environnée de plusieurs chapelles, & de petites églises particulieres, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Armeniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du Midy, il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Armeniens, celui des Coptes, & une chapelle de la sainte Vierge, nommée *Stabat Mater* : & à main gauche, le logement des Grecs, avec la grosse tour quarrée, qui servoit autre-fois de clocher. En face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'église du S. Sepulcre, auprès duquel est une Station des Turcs. Au bas de ce portail, on voit une grande quantité de clouds enfoncez jusqu'à la tête entre les pierres du pavé, sur lesquels il faut necessairement passer. Ils y sont mis à grands coups de marteau par le Patriarche des Grecs, lequel tous les ans revêtu de ses habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme ils nous appellent ; & pour marque de l'anathême qu'il prononce, il enfonce ces clouds, avec défense de les ôter, sur peine de cinq cens bastonnades, & de payer une grosse amende au Bacha, & au Cady de la ville. Lorsqu'on est avancé dix ou douze pas dans l'église, on trouve la pierre de l'Onction, qui est la place où JESUS-CHRIST fut embaumé. Vis-à-vis de cette pierre il y a trois tombeaux de quelques Rois de Jerusalem, dont les Schismatiques ont effacé les inscriptions. A main droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroy de Boüillon I. Roi de Jerusalem, & celui de son frere Baudoüin I. qui lui succeda à la couronne. Ces deux tombeaux sont fort simples, & sont portez par quatre petites colomnes de pierre d'un pied de haut. Proche de-là est la chapelle du Crucifiement, qui est le lieu où JESUS-CHRIST fut attaché à la croix, & où elle fut dressée. Saint Jerôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'Empire d'Adrien, jusqu'à celui de Constantin *le Grand*, pendant 180. ans, ou environ : ce qui arriva par la malice des Païens, qui la couvritent de terre, & qui y mirent une idole de Venus, afin d'en éloigner les Chrétiens. Mais sainte Helene fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande église, avec le S. Sepulcre, sur lequel étoit l'idole de Jupiter. Cette chapelle est très-magnifique, sa voûte & ses murailles sont revêtuës de peintures à la Mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le crystal, dont les diverses couleurs sont extrêmement vives & éclatantes ; ce qui paroîtroit encore davantage, si les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement. De cette chapelle du Crucifiement, en faisant le tour, le long d'autres chapelles, qui environnent l'église, on va du côté du Nord à la chapelle de l'Apparition, qui est le lieu où Nôtre-Seigneur apparut à la sainte Vierge après sa Resurrection. Cette chapelle appartient aux Catholiques ; & les Religieux de saint Sauveur y celebrent l'Office divin selon le Rit de l'Eglise Latine. Là se voïent de riches ornemens, qui y ont été donnez par les Rois & les Princes Chrétiens, & principalement par le Roi de France, & par celui d'Espagne. Les Religieux ont le privilege d'y sonner leur Office avec une petite cloche ; ce qui est bien rare en toute la Terre-Sainte. Leur logement est à côté. En tournant à l'Occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'église du S. Sepulcre, dont il faut maintenant representer la structure. La nef qui est du côté de l'Occident, est une Rotonde, dont le dôme est d'une belle charpenterie de bois de cedre, qui est couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de six gros pilliers quarrez, de pierre de taille, & de dix colomnes de marbre, lesquelles font dix-sept arcades qui soûtiennent une belle & grande galerie. Au milieu de cette nef est le S. Sepulcre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colomnes aussi de marbre, qui soûtiennent une plate-forme, sur laquelle sont élevées 12. petites colomnes jointes deux à deux, faisant 6. arcades qui portent un dôme couvert de plomb. Sous ces arcades il y a toûjours 18. lampes allumées, sans celle du milieu de la voûte. Au dedans de ce bâtiment est la roche où est taillé le sepulcre de Nôtre-Seigneur. Il contient deux petites grottes ou caveaux tenans l'un à l'autre. La premiere grotte est appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'est le lieu où l'Ange apparut aux saintes femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu. La seconde est le sacré tombeau de JESUS-CHRIST. Elle a six pieds de longueur, & autant de largeur, sa voûte est haute d'environ huit pieds. A

main droite en entrant, du côté Septentrional, on voit l'autel qui couvre le cercüeil où fut mis le corps de Nôtre-Sauveur, qui est long de six pieds, large de trois, & haut de près de deux pieds & demi. Le dedans de ces chapelles, & l'autel, sont revêtus de tables de marbre gris, mais qui est noirci de la fumée de soixante-deux lampes d'argent qui y sont continuellement allumées. Il y en a 44. dans le S. Sepulchre, & 18. dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a 30. aux Religieux,& le reste aux Chrêtiens Grecs & Schismatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs devotions; mais il ne leur est pas permis d'y dire la Messe, parce que les Latins y ont seul ce droit.

Dans la premiere grotte, à côté de la porte du S. Sepulcre, étoit la grande pierre longue de 5. pieds & demi, large de 5. pieds 3. pouces, & épaisse de 9. pouces & demi, qui avoit servi à fermer l'entrée. Elle y étoit encore du temps de S. Cyrille vers l'an 380. & S. Jerôme, qui mourut environ 40. ans après, écrit qu'elle y étoit aussi de son temps: mais depuis elle a été transportée en l'église bâtie au lieu où étoit la maison de Caïphe, sur le mont de Sion. Vis-à-vis la porte du S. Sepulcre, il y a une pierre quarrée qui tient encore par le pied à la roche même, de laquelle elle a été taillée, selon la tradition, pour servir d'appui à la grande pierre qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs celebres ont écrit, qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre le cercüeil. D'autres disent, que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la premiere grotte, & l'autre celle de la seconde, qui est proprement le sepulcre, quoi-que l'on comprenne aussi toutes les deux sous le nom de sepulcre. Mais l'Ecriture-Sainte ne parle que d'une pierre, & la tradition y est conforme. La raison le persuade aussi: car outre les preuves de cette verité, que l'on peut tirer de l'Evangile, il est certain que l'entrée de la premiere grotte étoit une ouverture aussi vaste que la grotte même; ce qui se voit en d'autres sepulcres: outre que l'on n'auroit pas pû trouver de pierre assez grande pour la fermer.

De la nef, on entre dans le chœur qui est vers l'Orient. Ce chœur est fermé d'un mur de clôture tout au tour, comme ceux des monasteres. La principale porte est vis-à-vis du S. Sepulcre. Il est divisé en deux parties, par un très-beau balustre de bois doré, où il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtez. Dans la premiere partie, qui est le chœur des Grecs, on voit à côté de l'entrée une pierre de marbre, ronde & creusée de quatre doigts, que les Orientaux disent être le milieu de la terre, à cause de ce passage du Prophete Roi au Pseaume 73. ***Deus autem Rex noster operatus est salutem, in medio terræ.*** Mais S. Jerôme explique ce passage de la ville de Jerusalem, qui étoit, en ce temps-là, au milieu des terres inconnuës de la plûpart du monde: & d'ailleurs ce n'est pas là l'endroit du crucifiement. Dans la seconde partie, qui est le chœur des Latins, vis-à-vis de la grande porte du balustre, est le grand autel, avec un petit, au côté de l'Evangile, où le Prêtre prépare toutes les choses necessaires pour la Messe. On y voit dans le fond le siege du Pape, auquel on monte par six degrez. A droite, un peu plus bas, est celui du Patriarche de Constantinople, & à gauche celui du Patriarche d'Alexandrie, ausquels on monte par quatre degrés. Les sieges des Patriarches d'Antioche & de Jerusalem sont de l'autre côté du balustre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur est couvert d'un beau dôme de pierre de taille, soûtenu de gros pilliers. Presque entre les deux premiers, proche la grande porte du chœur qui regarde le S. Sepulcre, est un autel, sur lequel le Patriarche des Grecs monte le jour du Samedy Saint, pour distribuer son feu celeste. Cette ceremonie s'est établie, à cause du miracle qui se faisoit autre-fois dans le saint Sepulcre, où la veille de Pâques une flâme de feu descendoit visiblement, & y allumoit les lampes qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredy Saint: & ce feu descendoit non-seulement dans le S. Sepulcre, mais encore quelque-fois sur les lampes de l'église, à la vûë de tout le peuple. Le Pape Urbain II. parle de ce miracle dans sa harangue qu'il prononça en l'assemblée du Concile de Clermont l'an 1095. Et du temps de Baudoüin I. du nom, Roi de Jerusalem, cette merveille continuoit encore, comme le rapporte Fulcherius de Chartres, lequel ajoûte que pendant le regne de ce même Roi, il y eut une grande désolation parmi les Chrêtiens, qui ne pûrent obtenir le feu du ciel le Samedy Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une procession au temple de Salomon, marchant tous nuds pieds, & accompagnant leurs prieres de pleurs & de gemissemens. On dit que le feu sacré descendoit encore du temps de Baudoüin II. vers l'an 1120. mais on ne marque pas précisément le temps auquel ce miracle a fini, de même qu'on ignore le temps de son commencement. Quelques-uns croïent qu'il a cessé un peu après les premiers Rois de Jerusalem, parce que le zele des Princes Chrêtiens se rallentit, & que les Latins soüilloient cette Terre-Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'imiter la pieté de ceux qui en avoient fait la conquête sur les Infidelles. Ceux qui douteront de la verité de ce feu celeste, doivent se souvenir des exemples pareils que la Sainte Ecriture nous fournit, du feu qui descendoit du ciel pour consumer les sacrifices, ou pour punir les impies.

A l'égard de la ceremonie qui se fait maintenant, c'est une tromperie des Grecs qui sont gens adonnez aux superstitions, & qui tâchent de se mettre en credit parmi le peuple, en faisant secretement du feu avec un fusil dans le S. Sepulcre, où entre le Patriarche accompagné de deux Evêques seulement. Voici l'ordre de cette Ceremonie. Toutes les lampes de l'Eglise sont éteintes, le S. Sepulcre est fermé à la clef, & la porte est gardée par six Janissaires gagnez pour cet effet. Environ une heure après midi, tous les Schismatiques, Grecs, Armeniens, Syriens, & autres, commencent à courir au tour du S. Sepulcre par bandes de quatre ou cinq qui se tiennent par dessous les bras, crians de fois à autre, *Eleeson, Eleeson*. A mesure que le monde arrive, la confusion & le desordre s'augmentent: les uns crient comme des insensez, pour appeller le feu du ciel, les autres courent, & font des postures extravagantes. Les femmes qui sont dans les galeries ou sur des échaffauts, font de leur côté de grandes exclamations, élevant les mains au Ciel, & faisant des gestes ridicules. Cet exercice de courses & de cris dure plus de quatre heures, & ensuite environ sur les cinq heures les Grecs font leur procession. Après plusieurs Prêtres, Evêques & Archevêques, tous vêtus de riches chappes à la Grecque, c'est-à-dire, fermées par devant & retroussées sur les bras, le Patriarche vient precedé de quatre Diacres, qui marchent en arriere, & l'encensent continuellement. Il est revêtu d'une tunique de velours à fond d'or, & d'une chappe de toile d'argent: & il porte une tiarre presque toute d'or, tenant son bâton pastoral à la main gauche, & une petite croix à la droite avec laquelle il benit le peuple. Après avoir fait la procession trois fois autour du S. Sepulcre, le Patriarche y entre avec deux Evêques, pendant que les Turcs gardent la porte, de crainte que quelqu'autre n'en approche. Là ayant battu le fusil qui y est caché, ou qu'il porte sur lui, il fait du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougie qu'il distribuë en sortant; puis il va à l'entrée du chœur, où il monte sur l'autel de pierre qui y est, pour en distribuer d'autres au peuple. Cependant on allume toutes les lampes de la grande Eglise, & celles des chapelles des Armeniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyssins, ce qui produit une si grande lumiere, qu'il semble que toute l'Eglise est en feu. * S. Jerôme, *ep. 3. ad Paul.* S. Paulin, *ep.* 11. S. Ambroise, *in Psal.* 43. Sulpice Severe, *Hist. l.* 2. Sozomene, *l.* 4. *c.* 4. *&c.* Doubdan, *Voïage de la Terre Sainte.*

CALVI, Ville d'Italie, dans la terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Capouë: mais elle est petite, & presque toute deserte, n'ayant plus qu'une vingtaine de maisons. Les Anciens l'ont nommée *Cales*, & quelques-uns même ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calaïs, fils de Borée. Elle est à cinq ou six lieuës de Capouë. Tite-Live, Ciceron, Virgile & Horace parlent de *Cales*. Les François & les Turcs l'assiegerent inutilement en 1555. * Baudrand.

CALVI, Ville de l'isle de Corse. Elle est située sur la Mer, où elle fait à l'Occident de cette isle un Golfe dit *Golfo di Calvi*. La ville a un bon port avec une for-

teresse considerable, & est la demeure de l'Evêque de Sagone, * Baudrand.

CALVI, (Lazaro) Peintre de Genes vivoit dans le XV. siecle. Marciano Calvi de Sancta Agatha en Lombardie, s'étant venu établir à Genes, y eut pour fils Agostino Calvi, Peintre de peu de reputation. Agostino fut pere de Lazaro, qui nâquit en 1502. Ce dernier apprit à peindre dans le palais du Prince Doria, sous Perino del Vaga. C'étoit un esprit ardent, ataché au travail; mais si jaloux, que se voyant surpassé par Jacques Bargone, jeune Peintre, il résolut de s'en défaire. Un jour soupant avec Bargone, & sept ou huit autres Peintres de leurs amis, Calvi but sur la fin du repas d'une bouteille remplie de vin, qu'il presenta à ses camarades; lorsque ce fut le tour de Bargone, il lui en versa d'une autre, dans laquelle il avoit mis du sel & d'autres drogues, qui lui firent perdre l'esprit. Calvi avoit aussi soin de se ménager des amis fideles qui applaudissoient à tout ce qu'il faisoit. Neanmoins le Prince Doria employa divers Peintres pour peindre l'Eglise de S. Mathieu, sans se servir de Calvi. Celui-ci en eut tant de dépit, qu'il renonça à la peinture, & porta les armes. Quelque temps après ses amis l'obligerent de reprendre le pinceau. Il le fit avec assez de reputation, & mourut en 1607. âgé de 105. ans, ne laissant qu'une fille qu'il avoit mariée richement. * Rafaële Soprani, *vite de Pitt. Genov.*

CALVI, (Pantaleon) frere de Lazare, étoit aussi Peintre, & mourut en 1587. âgé de 85. ans. Il laissa quatre fils tous Peintres, mais dont les ouvrages n'ont égalé ni ceux de leur pere, ni ceux de leur oncle. * Rafaële Soprani, *in vite de Pitt. Genov.*

CALVIDA, Roy des Scythes, ou Cadiiia, selon Suidas, étoit frere d'Anacharsis, & regnoit du temps de Solon vers la LVIII. Olympiade, & l'an 548. avant J. C. Diog. Laërt. Suidas.

CALVIN, (Jean) nâquit à Noyon en Picardie le 10. Juillet 1509. Son pere nommé Gerard Cauvin, étoit fils d'un Batelier, & Tonnelier de Pont-l'Evêque, petit village près de Noyon; & sa mere, Jeanne le Franc, étoit fille d'un Cabaretier de Cambray, qui s'étoit venu établir à Noyon, aussi-bien que Gerard son gendre: ce dernier fut quelque temps Commis dans les Fermes, & devint ensuite Procureur fiscal du Comté de Noyon, & Secretaire de l'Evêché. Gerard Cauvin n'ayant pas dequoy faire étudier ses enfans, eut recours à la protection d'une personne de distinction de son païs, qui le porta à envoyer Jean Calvin étudier à Paris. Il s'adressa d'abord & demeura chez Richard Cauvin, Serrurier, qui demeuroit en la ruë saint Germain de l'Auxerrois. Cet Artisan, qui a toûjours persisté dans la Foi Catholique, lui fit faire ses humanitez au college de la Marche, sous Mathurin Cordier, & son cours de Philosophie au college de Montaigu, sous un Professeur Espagnol. Calvin avoit eté pourvû dès le 11. May 1521. n'étant encore âgé que d'onze ans, de la chapelle de Nôtre-Dame de la Geline, dans l'Eglise de Noyon. Le 27. Septembre 1527. il fut pourvû de la Cure de Marteville, qu'il permuta le 5. Juillet 1529. avec celle de Pont-l'Evêque près de Noyon. Son pere neanmoins ne voulut point qu'il étudiât en Theologie, mais il l'envoya à Orleans pour y étudier en Droit, sous le sçavant Professeur Pierre de l'Etoile, , qui fut depuis honoré d'une charge de President au Parlement. Delà sans avoir pris aucun Degré, Calvin fut à Bourges, pour y entendre le celebre Jurisconsulte Alciat, qui enseignoit avec un concours extraordinaire dans cette Université, la plus florissante qui fut alors en France pour le Droit. Il avoit déja pris à Paris quelque teinture de l'Heresie, qui lui avoit été inspirée par son allié Robert Olivetan: mais ce fut à Bourges qu'il acheva de se gâter l'esprit, par la grande communication qu'il eut avec Melchior Wolmar Allemand, & Professeur de la Langue Grecque, qui étoit Lutherien, quoi qu'il contrefit encore le Catholique. Calvin apprenoit en même temps la Langue Grecque, l'Hebraïque & la Syriaque, pour s'addonner à la lecture de l'Ecriture-Sainte; & s'instruisant dans la doctrine de Luther & de Zuingle, il prêchoit quelquefois aux environs de Bourges, & sur tout à Lignieres, où le Seigneur du lieu prenoit plaisir à l'entendre.

Après la mort de son pere il retourna à Noyon, & s'y deffit de ses deux benefices en faveur d'Antoine Marlier, & de Guillaume du Bois; puis il revint à Paris, où il fit imprimer un assez beau Commentaire sur les deux livres que Seneque a faits *de la Clemence*, qu'il dédia au mois d'Avril 1532. à Claude Hangest, Abbé de saint Eloy de Noyon. Ce fut alors qu'après avoir mis son nom en Latin, *Calvinus*, au titre de son livre, on le nomma Calvin. Ensuite, appuïé de la protection de Marguerite Reine de Navarre, & sœur de François I. il se mit à dogmatiser secretement dans les maisons, & eut en 1533. un grand commerce avec Nicolas Copus, Recteur de l'Université de Paris, à qui l'on dit qu'il suggera cette harangue si hardie, qui excita la premiere tempête contre les nouveaux Sectaires. Le Lieutenant Criminel, Jean Morin, eut ordre de se saisir de la personne de Calvin. Mais ce Magistrat l'étant allé chercher au college du Cardinal le Moine, selon quelques Auteurs, ou au college de Fortet, où il logeoit, selon plusieurs autres, trouva qu'il s'étoit évadé. Calvin se retira à Angoulême, où il prit le nom de *Deparcan*, ou de *Happeville*, & y subsista avec le secours de la Langue Grecque qu'il y enseigna quelque temps, ce qui lui fit donner le nom de *petit Grec*. Après quelque sejour dans cette ville ayant séduit l'esprit du Chanoine Loüis du Tillet, il composa dans sa maison à Claiz, dont ce Chanoine étoit Curé, la plus grande partie de son Institution. Du Tillet revint de cet égarement, par les remontrances de son frere Jean du Tillet, celebre Greffier en chef du Parlement de Paris; de sorte que Calvin abandonné de son Patron, & n'osant plus se montrer à Angoulême, en alla chercher d'autres à Poitiers. Il y pervertit plusieurs Officiers du Présidial, & quelques Docteurs de l'Université, entre autres un Professeur en Droit, qui abandonna sa Chaire pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de Calvin, & qui se fit appeller *Bonhomme*. On lui donna aussi le nom de *Ministre*, parce qu'auparavant sa profession étoit de lire le Droit dans la *Ministrerie*, (c'est ainsi qu'on appelle l'Ecole de Droit à Poitiers:) & de-là que quelques-uns tirent l'origine du nom de *Ministre*, qui a été depuis commun à tous les Prédicateurs de la Religion Prétenduë Reformée.

Calvin étoit allé à Nerac saluer la Reine de Navarre; mais après un voyage qu'il fit ensuite à Paris en 1534. voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui en France, il se retira à Bâle, où il acheva son Institution, qu'il eut la hardiesse de dédier au Roy François I. ce qui ne servit qu'à augmenter la rigueur des ordonnances contre les Heretiques. Il passa ensuite les Alpes, & se rendit à la Cour du Duc de Ferrare, pour attirer à son parti la Duchesse, fille de Loüis XII. qui protegeoit ouvertement les Lutheriens. Il se déguisa alors sous l'habit d'un Ecclesiastique, & reprit son ancien nom de *Happeville*: mais craignant d'être mis à l'Inquisition, il ne demeura pas long-temps auprès de la Duchesse, dont il acheva de corrompre l'esprit. S'étant évadé de Ferrare, il repassa en France, d'où, après avoir mis ordre à quelques affaires, il résolut de retourner à Bâle; mais en passant par Genéve, les instances de Guillaume Farel & de Pierre Viret, qui avoient commencé à y prêcher les opinions des Sacramentaires, & celles du Senat de Genéve, l'obligerent d'y rester non seulement en qualité de Ministre: mais encore de Professeur en Theologie. Mais comme ces nouveaux Prédicateurs entreprirent d'établir de jour en jour des nouveautez, & qu'ils refuserent de souscrire aux décisions du Synode de Berne, qui avoit demandé par un acte, le rétablissement à Genéve du pain sans levain dans la Communion, des fêtes, & des Fonts baptismaux; les Bernois firent en sorte auprès des Syndics, qu'on les bannit comme des seditieux par Arrest de l'an 1538. Après quoi Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, où il obtint permission de dresser une Eglise à sa mode, pour les François qui s'y étoient refugiez, & d'y enseigner sa Theologie. Ce fut là qu'il revit son Institution Chrétienne, qu'il publia son Commentaire sur l'Epître aux Romains, & qu'il épousa la veuve de Jean Sterder Anabaptiste, nommée Idelette de Bure. Il alla ensuite avec Bucer & les autres Députez, à la Conférence de Wormes en 1560. & puis à celle de Ratisbonne, d'où il revint

vint à Genéve le 13. Septembre 1541. Le parti de ceux qui l'avoient fait chasser étoit dissipé, & ses amis se trouverent les plus puissans dans cette ville, où il passa le reste de ses jours, aimé & consideré de tous ceux de sa Secte. Lorsqu'il fut de retour à Genéve, il y dressa un formulaire de sa Confession de Foi, de la Discipline Ecclesiastique & du Catechisme à l'usage de sa Secte. Ce ne fut pas sans opposition de la part du peuple; mais enfin Calvin l'emporta, & fit passer ce nouveau Canon en forme de loi, dans une assemblée tenuë le 20. Novembre 1541. Il étoit consulté dans toutes les affaires, & on s'en tenoit à ses décisions; il donnoit la mission aux Ministres de son parti, & c'est avec raison que divers Auteurs l'ont appellé *le Pape de Genéve*. Au reste Calvin avoit un beau genie, une penetration d'esprit admirable, une grande delicatesse, beaucoup d'érudition, peu de talent pour la Chaire, mais infiniment pour la composition, comme on le peut voir dans ses ouvrages. Il étoit beaucoup plus reglé que Luther dans ses mœurs, sobre, chaste, laborieux, desinteressé; mais ambitieux, & d'un esprit bien opposé à cette humilité Chrétienne, sans laquelle les plus belles qualitez de l'esprit & les vertus les plus éclatantes, sont de fausses vertus & des qualitez nuisibles. Cet esprit de vanité le rendoit furieusement opiniâtre dans ses sentimens: il vouloit qu'on souscrivît aveuglément à ce qu'il avançoit, & il répondoit avec aigreur & avec emportement, à ceux qui osoient le contredire. Ce caractere paroit assez dans ses écrits; & on y voit regner par tout cet esprit piquant & chagrin, qui pare adroitement les coups qu'on lui porte; mais qui s'échape en injures atroces, qui mord sans raison, & qui manque enfin de cette honnêteté qui caracterise le Chrétien & l'honnête homme. Cette humeur chagrine & severe le rendoit même cruel; & sur tout sur la fin de ses jours. Michel Servet Espagnol, fit une funeste expérience de la cruauté de Calvin, qui le fit brûler en 1553. à Genéve. Servet y publioit une doctrine contre le Mystere de la Trinité, & Calvin entreprit de prouver, à cette occasion, qu'on peut faire mourir les Heretiques. Outre le livre des *Institutions* dont j'ai parlé, il a laissé l'*Harmonie* des trois premiers Evangiles, des *Commentaires* sur saint Jean, sur les Epîtres de saint Paul, sur quelques Prophétes, & divers autres Traitez qu'on a recueillis en neuf volumes *in folio*. Il a aussi écrit contre Servet, contre les Anabaptistes, & contre les libertins Quintinus & Coppinus. Dans les dernieres années de sa vie, il devint valetudinaire, toûjours reveur, mélancolique, & souvent incommode à ses amis & à soi-même. Il fut incommodé de la goute, des hemorroïdes, d'une fiévre phtisique, d'une difficulté de respirer, de la migraine, d'une perte de sang; & il mourut, (si l'on en croit quelques Auteurs Catholiques) maudissant la pensée qu'il avoit euë d'écrire & d'enseigner une doctrine, qui le devoit rendre malheureux pour une éternité. Ses Sectateurs n'en parlent pas ainsi, quoi qu'ils avouënt que Calvin fut accablé de toutes sortes de maux corporels. Les interêts opposez de ceux qui ont fait mention de ce Chef de parti, ne laissent pas lieu de s'étonner qu'ils en aïent parlé d'une maniere si differente. Les Protestans lui donnent toutes sortes d'éloges, & lui attribuënt de grandes vertus. Au contraire les Catholiques le détestent comme un Heresiarque, qui a introduit le schisme, & sont bien éloignez de souscrire aux loüanges excessives, que Theodore de Beze lui donne, dans l'abregé de sa vie. Calvin mourut le 27. May en 1564. âgé de 54. ans, 10. mois & 17. jours. Le Président de Thou, parle ainsi de cette mort sous l'an 1564. après avoir parlé de celle de l'Empereur Ferdinand. *Un peu devant*, dit-il, *Jean Calvin de Noyon en Vermandois, personnage d'un esprit vif, & d'une grande éloquence, & parmi les Protestans, Theologien de grande reputation, étoit mort le 20. May, après avoir été tourmenté pendant sept ans de diverses maladies. Neanmoins il n'en fut pas moins assidu dans sa charge, & cela ne l'empêcha jamais d'écrire. Il mourut à Genéve, où il avoit enseigné 23. ans de suite, d'une difficulté de respirer, âgé de 55. ans presque accomplis.* * Papire Masson, Jerôme Bolsec & Theodore de Beze, *in Vita Calv.* Florimond de Raimond, Surius, Sponde, Feuardent, Opmer, Jacques Lanigey, Sleidan, de Thou, Melchior Adam, Dupleix, Mezeray, Drelincourt, *Défense de Calvin.* Bayle, *Dictionnaire critique*, 2. *édition.* Le Clerc.

CALVINISME, doctrine de Calvin, ou Secte de ceux qui suivent ses erreurs, prit naissance en France sous le regne de François I. Ce Prince voulant faire refleurir les belles Lettres dans son Royaume, donna lieu à plusieurs personnes sçavantes d'y venir de toutes parts, pour y enseigner la Philosophie & les Langues, principalement à Paris. Luther & Zuingle, qui commençoient en ce temps-là à former deux partis contre l'Eglise Catholique, envoyerent en France l'an 1521. quelques-uns des plus habiles de leurs Disciples. Le rendez-vous des Sectateurs de l'une & de l'autre Heresie étoit à Strasbourg auprès de Martin Bucer, qui balançoit alors, comme il fit assez long-temps, entre Zuingle & Luther, ce qui fit que ceux qui suivoient ses opinions, se nommoient *Luthero-Zuingliens*, pour ne se pas détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. Ainsi en peu de temps l'Université de Paris se trouva remplie d'étrangers, qui s'insinuerent dans les maisons de qualité, & se donnerent la liberté d'interpreter la Bible selon leur sens, qu'ils prétendoient être conforme au Grec & à l'Hebreu. L'Evêque de Meaux, (Guillaume Briçonnet) se laissa surprendre par ces nouveaux Docteurs, & voulut avoir auprès de lui quelques-uns de ceux qui avoient le plus de reputation; sçavoir Guillaume Farel de Dauphiné, Jacques Faber ou le Févre d'Estaples, Arnaud Roussel, & Gerard Roussel de Picardie. Ces quatre nouveaux Docteurs semerent adroitement leurs erreurs dans le Diocese de Meaux; & comme le desordre qu'ils y causoient se fit bientôt connoitre, le Parlement de Paris nomma des Commissaires pour informer contre ceux qui en étoient les Auteurs; ce qui épouvanta ces premiers Ministres de l'Heresie, qui se sauverent en Allemagne. Cependant après que les informations eurent été faites, le Parlement rendit un Arrest en 1525. par lequel il décreta prise de corps contre ceux qui étoient nommez dans les informations. Cette Heresie ne laissa pas de faire de nouveaux progrès, principalement à Paris, par la protection qu'elle trouva à la Cour auprès de la Duchesse d'Alençon, Marguerite de Valois, sœur de François I. laquelle fut mariée depuis à Henri d'Albret, Roy de Navarre. Cette Princesse étant allée en Bearn avec le Roy son époux, reçut à sa Cour plusieurs de ceux qui fuïoient les poursuites de la Justice, entre autres Gerard Roussel, qu'elle prit pour son Directeur, qu'elle fit Abbé de Clairac, puis Evêque d'Oleron, lui donnant ainsi le moyen de jetter en Bearn les fondemens de l'Heresie, qu'on acheva d'y établir après sa mort: Car durant sa vie il ne fut, à proprement parler, ni Lutherien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, & beaucoup moins Catholique, quoiqu'il affectât de le paroître. Cet Evêque Heretique acheva de gâter l'esprit de la Reine de Navarre, laquelle venant souvent à Paris, tâcha de gagner le Roy François I. en faveur des Novateurs, qu'elle loüoit sans cesse en sa presence, comme des gens de bien, & très-sçavans. En 1533. elle mena le Roy au Sermon du Curé de saint Eustache, nommé le Coq, qui prêcha assez clairement le Dogme de Zuingle touchant le saint Sacrement, le déguisant neanmoins sous des expressions équivoques. Le Roy paroissant ébranlé, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon obligerent ce Curé de se retracter publiquement en presence de sa Majesté. La cabale que l'on avoit faite à la Cour ne se ralentit pas pour ce mauvais succès; & la Reine de Navarre eut encore l'adresse de persuader à François I. de faire venir à Paris Philippes Melancthon, dont elle lui parla comme d'un homme paisible & d'esprit doux, qui pourroit utilement travailler avec les Theologiens Catholiques, au rétablissement de l'ancienne police de l'Eglise. Mais le Cardinal de Tournon desabusa le Roy, & fit revoquer la permission qu'il avoit donnée à Melancthon de venir à la Cour. Enfin ce Prince, sortant de son assoupissement, ordonna en 1535. qu'on fit la procession la plus solemnelle que l'on eut jamais vûë à Paris. Tous les Ordres Religieux, le Clergé de toutes les Eglises, le Chancelier & le Conseil, le Parlement en robes rouges, la Chambre des Comptes, & les autres Compagnies, la Ville, & tous les Officiers y assisterent, cha-

cun en son rang. L'Evêque de Paris, Jean du Bellay, portoit le très-saint Sacrement sous un dais magnifique porté par Monseigneur le Dauphin, par les Ducs d'Orleans & d'Angoulême ses deux freres, & par le Duc de Vendôme, premier Prince du Sang. Le Roy suivoit immédiatement, tête nuë, un flambeau à la main, suivi de tous les Princes, des Officiers de la Couronne, des Cardinaux, des Evêques, des Ambassadeurs & de toute la Cour, marchant tous deux à deux; & tenant chacun un flambeau allumé. Les instrumens & la musique accompagnoient cette auguste ceremonie, & l'on marcha en cet ordre depuis la Paroisse du Louvre jusqu'à Nôtre-Dame. Ensuite, le Roy étant monté dans la grande salle de l'Evêché sur une espece de trône, fit un discours très-pathetique; & exhorta tous les assistans à retenir constamment la veritable Religion des Rois très-Chrétiens. Le même jour vers le soir, six Lutheriens qui avoient été condamnez par Arrest du Parlement, furent brûlez à petit feu. Depuis ce temps-là le Roy ne voulut plus souffrir qu'on lui parlât des Heretiques, que pour les faire rigoureusement punir par le feu, comme on fit par toute la France. Il sçut même ramener par ses puissantes remontrances la Reine de Navarre sa sœur, qui protesta n'avoir jamais prétendu renoncer à la Foi Catholique, non plus que le Roy son mari. Les Docteurs de l'Heresie prirent presque tous la fuite, se retirerent, les uns en Allemagne, les autres en Suisse, & la plûpart à Genéve, où ceux du Canton de Berne avoient introduit les erreurs de Zuingle, & où la Religion Romaine fut entierement abolie en 1535. Calvin s'y retira en 1536. & fut fort bien reçû par Guillaume Farel, qui partagea avec lui les emplois de son Ministere, & qui le fit élire Professeur en Theologie. Peu après ils furent tous deux chassez de la ville comme des seditieux. En 1538. Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, d'où quelque temps après il fut rappellé à Genéve.

Alors Calvin y établit sa doctrine & sa discipline en 1541. Pour se former une juste idée de ses dogmes, il est necessaire de reprendre la chose de plus haut, & de voir quelle en a été l'origine. Depuis que Berenger Archidiacre d'Angers, qui commença le premier à nier avec opiniâtreté la presence réelle de Jesus-Christ dans le saint Sacrement, eût été condamné par les Conciles de Rome en 1050. 1059. & 1079. & par celui de Tours en 1055. & que cet Archidiacre y eut solemnellement retracté son erreur; l'Eglise joüit d'une assez profonde paix, jusqu'à ce que quatre-vingts ans après elle fut troublée par une nouvelle Heresie, que Pierre Valdo, Chef des Vaudois, publia en 1160. Ce bourgeois de Lyon, qui étoit un homme ignorant, mais fort riche, s'alla mettre dans l'esprit que la Messe, le Purgatoire, l'autorité du Pape, & autres semblables articles de Foy, étoient de pures inventions des hommes: s'étant érigé lui-même en Apôtre, il s'attira un grand nombre de disciples, par les aumônes qu'il faisoit aux pauvres. Ces Fanatiques s'étant dispersez par toute l'Europe pour y prêcher leurs dogmes, se multiplierent étrangement; & depuis furent appellez non-seulement *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, mais aussi *Albigeois*, *Picards*, & *Arnaldistes* en France; *Bohêmiens* en Allemagne; *Lollards* en Angleterre; *Fraticels* ou *Freres* en Italie; *Turlupins* en Flandres; & ils eurent ailleurs d'autres noms tirez des lieux où ils avoient semé leurs erreurs, ou du nom de leurs plus fameux Predicans. Les Rois Philippe *Auguste*, Loüis VIII. & S. Loüis, dans le XIII. siecle, les exterminerent, à la reserve de quelques-uns qui se refugierent dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné. Cette Heresie affoiblie de la sorte, & presque éteinte, reprit de nouvelles forces environ deux cens ans après, lorsque Wiclef d'une part, & Jean Hus avec Jerôme de Prague de l'autre, en ayant pris ce qu'ils voulurent, y ajoûterent quelque chose de plus subtil. Au siecle suivant parut Luther, qui étant encore plus habile homme, enseigna ses erreurs composées de celles des autres Sectes qui l'avoient precedé, & de quelques articles qu'il inventa sur les points un peu plus Theologiques; comme ceux qui concernent le Peché originel, la Grace, la Justification de l'homme, & les Sacremens: en quoi il fut suivi d'abord d'une grande partie des Allemans; puis abandonné de plusieurs de ses principaux disciples, comme de Carlostad, de Zuingle, & d'Oecolampade, qui se firent Sacramentaires. Voilà quelle fut la premiere origine du Calvinisme, qui n'est, à proprement parler, qu'un ramas des erreurs de tous ces gens-là. Les plus celebres des Protestans conviennent que Calvin a pris pour le fonds de sa doctrine, celle des Vaudois, particulierement en ce qui regarde la presence réelle, la Messe, le Purgatoire, l'Invocation des Saints, la Hierarchie de l'Eglise, & les Ceremonies. A l'égard des autres points qui sont plus Theologiques, il a presque tout pris de Luther; comme les articles de sa doctrine qui concernent la Liberté de l'homme, laquelle il détruit; la Grace, qui, selon lui, a toûjours son effet, & emporte la volonté de l'homme par une necessité absoluë; la Justification par la Foi seule; la Justice de J. C. qui nous est imputée; les bonnes Oeuvres sans aucun merite devant Dieu; les Sacremens qu'il reduit à deux, & ausquels il ôte la vertu de conferer la Grace par eux mêmes; la Foi, qu'il fait consister dans une prétenduë certitude qu'on sera sauvé; l'Impossibilité des Commandemens de Dieu; l'inutilité & la nullité des Vœux, à la reserve de ceux du Baptême; & d'autres semblables erreurs qu'il a tirées des livres de Luther, pour en faire la plus grande partie de son Institution. Les opinions que Calvin y a ajoûtées du sien, sont; Que la Foi est toûjours mêlée de doute & d'incredulité; Que la Foi & la Grace ne se peuvent jamais perdre; Que le Pere Eternel n'engendre pas continuellement son Fils; Que Jesus-Christ n'a rien merité à l'égard du jugement de Dieu; Que Dieu a créé la plûpart des hommes pour les damner, parce qu'il lui plaît ainsi, & avant même que de prévoir leurs crimes. Pour ce qui regarde l'Eucharistie, c'est là le point capital, en quoi l'Heresie de Calvin est differente de celle de Luther, qui a toûjours crû la presence réelle dans le saint Sacrement. Il est vrai que Calvin assure que Jesus-Christ nous donne réellement son Corps dans l'Eucharistie, mais il ajoûte que c'est par la Foi, & en nous communiquant son esprit & sa vie, quoi que sa chair n'entre pas dans nous; erreur qui est celle de Zuingle, & de tous les Sacramentaires.

Calvin envoya de Genéve des Ministres dans les autres lieux où son opinion étoit reçûë. Il en envoya aussi en France; mais ils n'y faisoient leurs Prêches & leur Cene que fort secretement, parce qu'on observoit exactement en ce temps-là les Edits du Roi contre les Heretiques: ce qui parut dans la sanglante execution faite contre les Vaudois de Merindol & de Cabrieres. Henri II. ayant succedé à François I. en 1547. fit contre ceux de la Prétenduë Religion, des Edits encore plus rigoureux que ceux de son Prédecesseur. Il fit publier le fameux Edit de Château-Briant, donné le 27. Juin 1551. par lequel renouvellant les anciens Edits contre les Heretiques, il donna même aux Juges Presidiaux le pouvoir de les juger souverainement: il ordonna que personne ne fût reçû en aucun office Roïal, ni admis à professer aucune science, sans avoir une bonne attestation qu'il étoit Catholique; & il voulut que les Mercuriales se tinssent dans les Cours Souveraines, pour y traiter avant toutes choses des affaires de la Religion. Malgré ces Edits & ces rigoureuses executions, cette dangereuse Secte ne laissoit pas de faire de nouveaux progrès en France, & de s'étendre dans toutes les Provinces. Après la funeste bataille de Saint-Quentin, que les François perdirent en 1557. les Protestans, tirant avantage de l'affliction publique, se hazarderent de faire leurs assemblées en plein jour, dans le Pré-aux-Clercs, pour y chanter à haute voix les pseaumes de Clement Marot. Mais après que la paix eut été faite en 1559. le Roy resolut de regler les affaires de la Religion, & voulut assister à la Mercuriale, qui se tint le 10. Juin aux Augustins de Paris (parce que l'on préparoit les Chambres du Palais, pour la solemnité des nôces de Madame Elizabeth de France sa fille avec le Roy d'Espagne.) Il y alla donc, accompagné des Princes, des Cardinaux, du Connêtable, & des autres Grands du Royaume. La plûpart s'accorderent d'abord à demander un Concile General; mais il y eut une grande diversité d'avis dans la suite: car les

uns vouloient que, suivant l'intention du Roy ; on procedât cependant, selon la rigueur des Edits & des Ordonnances, contre ceux qui tiendroient opiniâtrément une doctrine contraire à celle de l'Eglise Catholique. Les autres soûtenoient qu'on devoit adoucir les peines qui leur sembloient trop rigoureuses. Quelques-uns demanderent la suspension de l'execution des Edits, contre ceux que l'on disoit être Heretiques, & parurent même adherer aux nouvelles opinions. Ceux-ci furent le President du Ferrier, les Conseillers Fumée, du Val, Viole, de la Porte, de Foix, du Four, & du Bourg. Le Roy fit prendre sur le champ, & mener à la Bastille les Conseillers du Four & du Bourg, & ordonna peu après qu'on en fit autant des six autres ; mais on n'en put arrêter que trois, qui furent pris dans leurs maisons; sçavoir, Fumée, de la Porte & de Foix, les trois autres ayant pris la fuite. On travailla ensuite au procès de ces prisonniers ; mais avant qu'on l'eût achevé, le Roy fut malheureusement blessé dans un Tournois, & mourut le 10. Juillet 1559. François II. qui lui succeda, fit continuer le procès aux Conseillers, quoiqu'on eût avis que les Heretiques avoient fait une conspiration pour les tirer de la Bastille, après avoir mis le feu en plusieurs quartiers de Paris, & qu'ils eussent même fait assassiner le Président Maynard, qui étoit très-zelé pour la vraie Religion. L'Arrest ayant été rendu, du Bourg, qui continua toûjours à soûtenir ses sentimens jusques sur l'échelle, fut pendu & brûlé en place de Gréve le 23. Decembre. Les autres furent partie suspendus de leur charge pour un temps, & partie renvoyez absous, parce qu'ils parlerent, dans leurs interrogatoires en assez bons Catholiques.

Ensuite on publia contre les Huguenots des Edits encore plus severes que ceux du feu Roy, & on les poursuivit par tout, principalement à Paris, avec plus de rigueur qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Mais enfin le parti des Calvinistes s'étant grossi de plusieurs mécontens d'entre les Grands du Royaume, excita ces étranges desordres, qui ont presque desolé toute la France. Il y avoit alors à la Cour deux Maisons très-illustres, qui tenoient le premier rang après les Princes du Sang ; sçavoir la Maison de Guise, & la Maison de Montmorency. Le Chef de celle-ci étoit le fameux Anne de Montmorency, Connétable de France, puissamment soûtenu par ses cinq fils, & par les trois Coligny ses neveux, Odet, Cardinal de Châtillon, Gaspard de Coligny, Amiral de France, & François d'Andelot, Colonel de l'Infanterie Françoise. La Maison de Guise avoit pour Chefs le Duc de Guise, & le Cardinal de Lorraine, son frere, & ces deux Princes avoient l'honneur d'être oncles du Roy François II. qui avoit épousé Marie Stuard, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V. Roy d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, sœur du Cardinal & du Duc de Guise. La Reine Mere, Catherine de Medicis porta le Roy François II. à donner l'Intendance des armées & des finances, & la direction des affaires publiques au Duc de Guise & au Cardinal de Lorraine. Les Princes du Sang, qui en parurent mécontens, furent éloignez sous quelques prétextes specieux. Le Connétable, à qui on ôta le commandement des armées, se retira dans sa maison. Il y avoit entre les mécontens deux Princes, Antoine de Bourbon, Roy de Navarre, & Loüis, Prince de Condé son frere, qui s'étoient déja laissé seduire par les Calvinistes. Pour ce qui regarde les Colignis, ils avoient aussi embrassé la nouvelle doctrine, quoiqu'ils n'en fissent pas publiquement profession. Ainsi ces Princes & les Colignis se mirent à la tête des Huguenots qui n'avoient point encore de Chefs, & se formerent un puissant parti, non seulement contre les Guises, mais aussi contre l'Eglise Catholique. Alors les principaux Ministres Protestans resolurent entr'eux de chercher les moïens de se défaire des Guises, pour avoir la liberté d'exercer leur Religion. Ils tinrent une assemblée secrette à la Ferté-sous-Joüare, où selon l'avis des Theologiens, des Canonistes, & des Jurisconsultes, c'est-à-dire, des Ministres, des Professeurs, & des Avocats Protestans d'Allemagne, on conclut que l'on pouvoit prendre legitimement les armes pour se saisir du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, qui avoient, disoit-on, usurpé le gouvernement de l'Etat, pourvû qu'un Prince du Sang, qui en ce cas étoit legitime Magistrat, voulût être Chef de l'entreprise. Cette resolution étant approuvée de toute l'assemblée, le Prince de Condé se declara leur Chef, à condition qu'on n'attenteroit rien contre le Roy & la Maison Roïale, ni contre l'Etat, & donna la conduite de cette entreprise à la Renaudie. Celui-ci assembla à Nantes au mois de Janvier de l'année 1560. un grand nombre de Gentilshommes & de Deputez des Eglises Protestantes, qui délibererent de la maniere, du temps & du lieu de l'execution : & il fut arrêté que 500. Gentilshommes & 1000. hommes de pied, conduits par 30. Capitaines choisis, se rendroient dans le 10. de Mars, par differentes routes, à Blois, où la Cour devoit être encore en ce temps-là, & que sous prétexte de presenter une requête au Roy, ils se saisiroient de son logis, pour y executer ce qu'on avoit resolu contre les Guises. On eut bien-tôt des avis de cette conspiration, dont Avenelles, Avocat Protestant, découvrit toutes les particularitez. Pour rompre les mesures des Conjurez, on mena d'abord la Cour à Amboise. On apprit ensuite le nouveau projet qu'ils avoient fait depuis que la Cour étoit sortie de Blois : on sçut que l'entreprise se devoit executer le 16. Mars. Ainsi il ne fut pas difficile de les prendre les uns après les autres. Le corps de la Renaudie qui fut tué, lorsqu'il s'efforçoit de rallier ses gens, fut pendu, mis en quartiers sur le pont d'Amboise, & les principaux des autres Chefs eurent la tête tranchée. Ensuite le Duc de Guise fut declaré Lieutenant General dans tout le Royaume, avec le pouvoir le plus absolu qu'aucun Seigneur eût jamais eu depuis les Maires du Palais. Le Prince de Condé, à qui on avoit donné des Gardes, trouva moyen de s'évader, & de se retirer en Bearn auprès du Roy de Navarre son frere. Pour les Colignis, la Reine Mere qui avoit dessein de s'en servir, afin de balancer la puissance des Guises, empêcha par son adresse qu'on ne les mêlât dans cette affaire : de sorte que les Chefs des Huguenots étant toûjours sur pied, leur parti qui sembloit abbatu par l'execution d'Amboise, parut avec autant de fierté qu'auparavant. Mouvans & Montbrun ravagerent, l'un la Provence, & l'autre le Dauphiné ; & le Calvinisme alloit dominer dans ces deux Provinces, si les troupes du Roy n'eussent promptement chassé ces deux fameux Chefs des Protestans. En même temps les Huguenots, appuyez de la Reine de Navarre, s'étendoient jusques dans une grande partie de la Guïenne ; & l'Amiral, à qui sa charge donnoit un grand pouvoir dans la Normandie, les y maintenoit avec tant de hauteur, qu'on faisoit le prêche publiquement à Dieppe, au Havre, à Caën, & dans quelqu'autres villes maritimes ; ce qu'on eût fait même à Roüen ; si les plus considerables du Parlement ne s'y fussent vigoureusement opposez.

Tant d'entreprises, que les Calvinistes faisoient tous les jours impunément, obligerent le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine à presser fortement la Reine, de consentir à l'établissement de l'Inquisition, remede trop violent pour être approuvé. Le Chancelier de l'Hôpital proposa un autre expedient, & suivant son avis le Roi fit au mois de May 1560. l'Edit de Romorantin, qui portoit, que la connoissance du crime d'Herese n'appartiendroit qu'aux seuls Prélats ; mais que tous ceux qui parleroient de leurs dogmes heretiques, soit en particulier soit en public, ou qui écriroient en faveur des nouvelles opinions, seroient punis selon la rigueur des ordonnances comme criminels de leze-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde excepté les Huguenots, qui l'appellerent *l'Inquisition d'Espagne*. Neanmoins parce qu'on en differoit l'execution, ils ne laisserent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, sous la protection de l'Amiral, qui presenta au Roi de la part de tous les Protestans de France, une requête, par laquelle ils demandoient qu'on leur permit d'avoir des temples, pour y exercer publiquement leur Religion, osant même avancer qu'en cas de necessité, elle seroit signée de 150. mille personnes ; mais cette requête fut rejettée. Aprés cela le Roi ordonna que les Evêques se rendroient à la Cour dans le 10. de Janvier 1561. pour aller tous ensemble au Concile de Trente. Cependant les Etats du Roïaume furent convoquez à Meaux, & ensuite à Orleans. Ce fut là que le Prince de Condé fut arrêté: on lui fit son procès ; mais le Roi

étant mort au mois de Decembre de l'année 1560. le Prince fut relâché, & la Reine mere Catherine de Medicis eût la Regence, à condition de ne rien ordonner, sans le consentement du Roi de Navarre, qui fut nommé Lieutenant General du Roïaume. Alors ce Prince protegea hautement les Calvinistes, qui firent publiquement & sans aucune opposition tous les exercices de leur Religion; jusques-là même qu'ils prècherent dans le château de Fontainebleau, sans que la Reine Catherine l'empêchât. On publia en même-temps un Edit, en faveur des Huguenots, par lequel les bannis furent rappeliez, & rétablis dans leurs biens. Ces desordres firent tant d'horreur au Connétable, qu'il abandonna le parti des Princes & de l'Amiral son neveu, & se reconcilia avec le Duc de Guise, ausquels le Maréchal de saint André se joignit. Ces trois grands hommes s'unirent étroitement, pour maintenir la Religion Catholique contre toutes les entreprises des Calvinistes, qui donnerent à cette union le nom de *Triumvirat*. Cependant l'Amiral de Coligni, presenta au Roi la même requête qu'il avoit presentée six mois auparavant au feu Roi, pour avoir des temples dans tout le Roïaume: sur quoi on fit à saint Germain en Laïe le fameux Edit de Juillet en 1561. par lequel il étoit défendu d'inquieter personne, pour fait de Religion; de sorte neanmoins que l'on ne feroit aucunes assemblées ni en public ni en particulier, où il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, jusqu'à la décision du Concile General.

Au mois d'Août de l'an 1561. on tint le fameux Colloque de Poissy; c'est-à-dire, une conference entre les Prélats & les Docteurs Catholiques d'une part, & les Ministres Protestans de l'autre, pour chercher quelque voye d'accommodement, & pour convenir des choses qui se devoient proposer au Concile General. Après plusieurs disputes, qui se passerent sans rien conclurre, la Reine ne voulut plus que la conference se tint entre un si grand nombre de personnes, & elle ordonna que 5. Docteurs de chaque côté confereroient ensemble à S. Germain, pour voir s'ils pourroient convenir d'une formule de Foi sur le Sacrement de l'Eucharistie. Ces Députez furent d'une part, Jean de Monluc Evêque de Valence, Pierre du Val Evêque de Sées, & les Docteurs Claude d'Espence, Loüis Boutillier, & Jean de Salignac: de l'autre côté cinq Ministres; sçavoir, Beze, Pierre Martyr, Marlorat, des Gallards, & de l'Espine. Après cinq jours de conference, on dressa une formule conçûë en ces termes: *Nous confessons que* Jesus-Christ *en sa sainte Cene, nous presente, donne & exhibe veritablement la substance de son Corps & de son Sang, par l'operation de son saint Esprit, & que nous recevons & mangeons sacramentalement, spirituellement & par Foi, ce propre Corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, & chair de sa chair, afin d'en être vivifiez, & en percevoir tout ce qui est necessaire à nôtre salut. Et pour ce que la Foi appuyée sur la parole de Dieu, nous fait & rend presentes les choses promises, & que par cette Foi nous prenons vraiement & de fait le vrai & naturel Corps & Sang de Nôtre-Seigneur, par la vertu du saint Esprit: à cet égard nous confessons la presence du Corps & du Sang de Nôtre Sauveur en la sainte Cene.* Le Sacramentaire Lavatherus & le Ministre Beze ont dit, que le Docteur d'Espence & ses Collegues s'accorderent avec les cinq Ministres sur cette formule de Foi: mais Sponde a soûtenu que c'est une imposture: puisqu'il est certain que ces Docteurs avoient auparavant prouvé très-solidement la presence réelle & locale de Jesus-Christ au saint Sacrement de l'Autel, que le Pape Pie IV. leur donna de grandes loüanges après le Colloque, & que le Docteur d'Espence en son particulier nous a laissé, dans ses écrits, une doctrine très-Catholique, & toute contraire à cette formule. Il y a donc grande apparence que les Evêques de Valence & de Sées, qui étoient députez avec les trois Docteurs, & qui penchoient fort en ce temps-là du côté des Calvinistes, dresserent eux seuls avec les cinq Ministres cette Exposition de Foi touchant le saint Sacrement de l'Eucharistie; & qu'ils la firent presenter à la Reine, comme ayant été faite du commun consentement de tous les Députez. Cette Princesse l'envoïa à l'assemblée des Archevêques & des Evêques, occupez pour lors à Poissy à faire des reglemens, & à rétablir la Discipline Ecclesiastique du Roïaume. Ces Prélats declarerent cette formule captieuse & heretique, & supplierent le Roi d'exterminer ces Heretiques, s'ils ne vouloient pas signer cette autre Formulaire de Foi touchant l'Eucharistie: *Nous croyons & confessons qu'au saint Sacrement de l'Autel le vrai Corps & Sang de* Jesus-Christ *est réellement & transsubstantiellement sous les especes du pain & du vin, par la vertu & la puissance de la divine parole prononcée par le Prêtre, seul Ministre ordonné à cet effet, selon l'institution & commandement de Nôtre-Seigneur* Jesus-Christ. Les Ministres demandoient toûjours à haranguer & à disputer, sans vouloir rien conclurre: mais les Evêques demeurerent fermes dans la resolution de ne plus traiter avec eux, s'ils ne signoient le formulaire qu'on leur presentoit; ce qu'ils ne voulurent pas faire. Ainsi le fameux Colloque de Poissy fut rompu. Après cette conference, l'Amiral continua de proteger de plus en plus les Calvinistes, qui s'assembloient publiquement au faubourg saint Marceau, dans un lieu appellé *Les Patriarches*, aux environs de l'église saint Medard. Ils obtinrent aussi l'Edit de Janvier 1562. qui leur permettoit l'exercice libre de leur Religion par tout le Roïaume, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. Ramus celebre Professeur à Paris, abbattit en plein midi toutes les images, qui étoient dans la chapelle du college de Presle, dont il étoit Principal. Cela fut en partie cause, qu'outre que l'on informa contre lui, le Parlement ordonna par son Arrêt du 9. Juillet 1562. que tous les Officiers & Supposts de l'Université, les Principaux, les Professeurs & les Regens de tous les Colleges & de toutes les Communautez signassent le Formulaire de Foy, que la Faculté de Theologie de Paris avoit dressé en 1542. contre l'Heresie de Calvin.

Presque en même-temps le Roi de Navarre quitta le parti Huguenot, & se mit à la tête du Triumvirat, composé du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de saint André, pour défendre la veritable Religion. Le Prince de Condé se fit Chef des Huguenots; & ce fut alors que commencerent les premiers troubles, c'est-à-dire, la premiere guerre civile, que le Calvinisme fit naître en France. Le Prince s'étant rendu maître d'Orleans, les Huguenots surprirent ensuite un grand nombre de villes dans presque toutes les provinces. Peu s'en fallut que Toulouse ne tombât sous leur puissance, Roüen y fut réduit par la trahison des Calvinistes qui étoient dans la ville: mais l'armée Royale la reprit le 26. Octobre, après cinq semaines de siege. On y trancha la tête à Jacques du Bosc d'Esmendreville, second President de la Cour des Aydes, qui étoit fort attaché au parti Huguenot. De Crose, Gouverneur du Havre, qui avoit mis cette place entre les mains des Anglois par ordre du Prince de Condé, le Ministre Augustin Marlorat, deux Conseillers de ville, & deux Bourgeois furent pendus pour crime de rebellion. Environ un mois après, le Roi de Navarre mourut à Andely, de la blessure qu'il avoit reçûë au siege de Roüen. La fameuse bataille de Dreux se donna la même année au mois de Decembre, entre les Catholiques & les Huguenots. Le Duc de Guise demeura victorieux & fit prisonnier le Prince de Condé, mais le Connétable tomba entre les mains des Calvinistes, & le Maréchal de saint André fut tué. L'année suivante le Duc de Guise alla mettre le siege devant Orleans, où il fut assassiné par le scelerat Jean Poltro. On fit ensuite la paix, & on publia l'Edit d'Amboise du 19. Mars 1563. qui portoit: *Que les Seigneurs Protestans hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion, pour eux & pour leurs Sujets. Qu'en tous les Bailliages & Sénéchaussées (la ville & la Prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Prêche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le 7. Mars. Que toutes les villes que tenoient les Huguenots, seroient remises en la puissance du Roi, & toutes les églises qu'ils avoient occupées, seroient renduës aux Catholiques; & que les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon.* Les premiers troubles ayant été pacifiez par cet Edit, la Reine Catherine se declara pour les Catholiques contre les Huguenots, qui reprirent les armes, sous prétexte qu'on avoit dessein de les exterminer du Roïaume. Ils furent défaits en 1567. dans la plaine de saint Denis; mais le Connétable fut blessé dans cette bataille, d'un

coup de pistolet dont il mourut. Le Prince de Condé ayant tiré du secours des Calvinistes d'Allemagne, assiegea Chartres en 1568. & alors on fit la paix à Long-jumeau, & on publia l'Edit du 23. Mars, dont les principaux articles furent; *Que l'Edit de pacification d'Orleans seroit observé purement & simplement; Que le Prince & ceux qui l'avoient suivi renonceroient à toutes ligues; Et qu'ils remettroient promptement entre les mains du Roi toutes les villes, & toutes les places qu'ils avoient occupées.* Mais les Huguenots ne voulurent pas rendre la Rochelle; ce qui donna lieu aux troisiémes troubles, pendant lesquels se donna la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué en 1569. L'Amiral ayant réparé cette perte par le secours des Reitres & des Lansquenets d'Allemagne, perdit encore la bataille de Moncontour, après laquelle il remit sur pied de nouvelles troupes: mais les deux armées étant en presence, on fit la paix au mois d'Août 1570. L'Edit que le Roi accorda aux Huguenots portoit; Qu'outre les villes où ils faisoient le prêche, il leur seroit encore permis de le faire dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque province, & qu'ils auroient pour deux ans quatre villes de seureté; sçavoir la Rochelle, Montauban, Coignac & la Charité. Cette paix dura jusqu'en l'année 1572. dans laquelle l'Amiral, & un grand nombre de Huguenots furent massacrez à la journée de la saint Barthelemi.

Le Roi Charles IX. obligea ensuite le Roi de Navarre & le Prince de Condé, d'abjurer l'Heresie, & d'embrasser la Religion Catholique. Mais les Heretiques devinrent plus obstinez, & se rendirent plus puissans que jamais, sous le regne d'Henry III. Ils élurent pour Chef & Protecteur le Roi de Navarre, qui gagna plusieurs batailles contre l'armée de la Ligue; & qui étant parvenu à la Couronne de France, leur accorda sous le nom d'Henry IV. l'Edit de Nantes l'an 1598. Dix ou douze ans après la mort de ce grand Prince, ils se revolterent: mais Loüis XIII. ayant pris la Rochelle, Capitale de la nouvelle Republique qu'ils vouloient établir en France, & toutes les autres places, les soumit entierement sous son obéïssance. Il ne put neanmoins éteindre cette Heresie. C'est ce qu'a fait son fils le Roi Loüis XIV. surnommé *le Grand*. Ce Prince fit d'abord abattre les temples que les Calvinistes avoient bâtis & usurpez depuis plus de 60. ans, & défendit l'exercice de la Religion Prétenduë Reformée en quantité de lieux, où il se faisoit contre les Edits mêmes, qui les favorisoient le plus. Il fit défenses aux Catholiques de changer de Religion; & aux Huguenots convertis de retourner au Calvinisme. Il abolit les Chambres mi-parties, où les criminels de la R. P. R. trouvoient un asyle. Enfin il ôta à tous ceux qui s'obstineroient dans l'heresie toute esperance de pouvoir prétendre aux dignitez, aux charges & aux offices, sur toute dans sa Maison. Il prit soin d'envoyer de bons & sçavans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes: il fit distribuer des sommes très-considerables aux pauvres convertis, & il combla de graces & de faveurs tous ceux qui avoient abjuré l'heresie. Après avoir commencé ce grand dessein par une conduite si sage & si juste, ce Prince défendit l'exercice public de la Religion Prétenduë Reformée dans tout son Roïaume, par un Edit donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1685.

Il est important d'en remarquer ici les motifs & les principaux chefs. Sa Majesté y declare, que le Roi Henri *le Grand* voulant empêcher que la paix qu'il avoit donnée à ses sujets, ne fût troublée à l'occasion de la Religion Prétenduë Reformée (comme il étoit arrivé sous les regnes des Rois ses prédecesseurs) regla par son Edit donné à Nantes au mois d'Avril 1598. ce qui regardoit ceux de cette Religion, pour maintenir la tranquillité de son Roïaume, afin d'être plus en état de travailler, comme il avoit resolu de le faire, pour réünir à l'Eglise ceux qui s'en étoient si facilement éloignez. Et comme l'intention d'Henri *le Grand* ne put être effectuée, à cause de sa mort précipitée; ceux de la R. P. R. firent de nouvelles entreprises pendant la minorité du Roi Loüis XIII. dont on les punit, en les privant de divers avantages, qui leur avoient été accordez par l'Edit de Nantes. Neanmoins Loüis XIII. leur accorda depuis un nouvel Edit à Nismes en Juillet 1629. pour rétablir la tranquillité dans le Roïaume, & dans le dessein de profiter de ce tems, pour executer ce que le Roi Henri IV. avoit resolu. Mais les guerres avec les Etrangers étant survenuës, ensorte que depuis 1635. jusqu'à la tréve concluë en 1684. avec les Princes de l'Europe, le Roïaume avoit été peu de temps sans agitation; on n'avoit pû faire autre chose pour l'avantage de la Religion, que de diminuer le nombre des exercices de la R. P. R. par l'interdiction de ceux qui s'étoient trouvez établis contre la disposition des Edits de Nantes & de Nismes, & de supprimer les Chambres mi-parties, dont l'érection n'avoit été faite que par provision. Qu'ensuite Sa Majesté profitant du repos de ses peuples, s'est appliquée à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des Rois Henri IV. & Loüis XIII. de sorte que la plus grande partie de ses Sujets de la R. P. R. avoient déja embrassé la Religion Catholique. Qu'enfin les choses étant en cet état, il est à propos d'effacer entierement la memoire des troubles & des maux, que le progrès de la fausse Religion avoit causez dans le Roïaume, & de revoquer entierement l'Edit de Nantes, & tout ce qui a été fait depuis, en faveur de cette Religion. Pour de si justes causes, le Roi Loüis XIV. supprime & revoque l'Edit de Nantes donné en 1598. & l'Edit de Nismes fait en 1629. & en consequence, ordonne que tous les temples de ceux de la R. P. R. situez dans le Roïaume & terres de son obéïssance, soient abbatus & démolis: Défend l'exercice de cette Religion en quelque lieu que ce soit; & enjoint à tous les Ministres qui ne voudront pas embrasser la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, de sortir du Roïaume, promettant à ceux qui voudront se convertir, une pension d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient. A l'égard des enfans qui naîtront de ceux de la Religion Prétenduë Reformée, Sa Majesté veut qu'ils soient doresnavant baptisez par les Curez des Paroisses, & élevez dans la Religion Catholique. Elle fait aussi défenses à tous ses Sujets de la R. P. R. de sortir de Roïaume, ni d'en transporter leurs biens, sous peine des galeres pour les hommes, & de confiscation de corps, & de biens pour les femmes. Elle ordonne que les declarations renduës contre les Relaps (ou Huguenots convertis qui retournent au Calvinisme) soient ponctuellement executées: Et enfin permet à ceux de la R. P. R. de demeurer dans son Roïaume, d'y continuer leur commerce, & de joüir de leurs biens, à condition de ne point faire l'exercice de leur Religion, ni de s'assembler sous prétexte de prieres. Par un autre Edit du mois de Janvier 1686. le Roi ordonne que tous les enfans de ses Sujets de la R. P. R. depuis l'âge de 5. ans jusqu'à celui de 16. accomplis, soient élevez dans la Religion Catholique, soit par leurs parens Catholiques, ou par d'autres personnes nommées par les Juges des lieux, ou par les soins des Administrateurs des Hôpitaux Generaux. Au mois de Mai de la même année, Sa Majesté fit une Declaration, par laquelle il est défendu aux nouveaux Catholiques de se retirer dans les païs étrangers.

☞ Les Ecrivains Protestans ont tâché de faire passer dans leurs libelles, tous ces effets de la justice, de la prudence & de la fermeté du Roi, pour une persecution qu'on leur a faite, contre la disposition des Edits des Rois ses prédecesseurs, & même de ceux de Sa Majesté. Mais l'injustice de leurs plaintes paroît évidemment, si l'on considere, que sur la plûpart des chefs dont ils se plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient usurpé contre les Edits, comme les temples qu'on a démolis dans les commencemens; ou ce dont on abusoit contre l'intention des mêmes Edits, comme les Chambres mi-parties; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme, laquelle n'a été permise par ces Edits, qu'aux seuls Huguenots qui l'avoient demandée. Il faut encore remarquer que ces Edits n'ont été obtenus, que durant la minorité de Charles IX. ou par des rebelles qui les demandoient les armes à la main, étant soûtenus de l'étranger qu'ils avoient introduit en France; Que quelques-uns ont été accordez par provision seulement, comme il est porté par les Arrêts de leur enregistrement; & que tous enfin ont été faits dans l'urgente necessité des temps & pour certaines raisons qui ne subsistent plus maintenant. Si donc les Huguenots ont trouvé bon que l'Edit de Juillet, favorable à la Religion Catholique, fut revoqué par celui de Janvier, contre une possession pai-

Marguerit, Marquis d'Aguilar, ci-devant Viceroi de Catalogne, qui fut auteur de la revolte des Catalans arrivée en 1640. & il n'en eut point d'enfans. * Memoires du temps.

CALUS, que d'autres nomment ACCALUS, ou ATTALUS, neveu du Dedale, fils de sa sœur, fut un des éleves de son oncle, & inventa la scie & le compas; dont Dedale conçut une telle jalousie, qu'il le tua. Ce fut pour ce sujet qu'il sortit d'Athenes où il avoit commis cette action, & qu'il s'enfuit dans l'isle de Crete. * Pausanias, *l. 9.*

CALVUS, (Cornelius Licinius) Orateur celebre de son temps, vivoit sous la CLXXIX. Olympiade, & 64. ans avant l'Ere Chrétienne. Il étoit ami de Catulle, à qui il envoya de méchans vers d'Auteurs inconnus, pour le divertir pendant la fête des Saturnales. Ce Poëte lui écrivit l'Epigramme, qui est la quatorziéme de celles qui nous restent de lui. Il le raille aussi de sa petite taille dans l'Epigramme, 54. & dans la 97. il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée. Ovide parle de lui dans l'Elegie de la mort de Tibulle, & Horace dans ses Satyres, *l. 1. Sat. 10.*

CALYDON, ville d'Etolie, qui a donné son nom à cette forêt, où les Poëtes feignent que Meleagre tua un sanglier prodigieux. Il y a aussi une forêt de ce nom en Ecosse, & un bourg que ceux du païs nomment *Dunkeld*. On donne aussi ce nom à une partie de l'Ecosse & à la mer, vers le Septentrion, *Oceanus Caledonus*. La ville de Calydon en Etolie a été le siege d'un Evêque, & Capitale du païs. * Xenophon, Strabon, Pausanias, Etienne de Bysance, &c. en font mention.

CALYDOMI, est un petit château d'Italie dans le Vicentin, & donne son nom à une noble famille de Vicence, ville dans l'Etat de Venise. * Cluvier.

CALYPHE, est la premiere dignité Ecclesiastique chez les Sarrasins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur & heritier*. Car en effet Abalexer étoit successeur de Mahomet, & cette dignité étoit hereditaire. *Cherchez* CALIFE.

CALYPSO, une des Nymphes, fille de l'Ocean & de Tethys: regna dans l'isle d'Ogygie, où elle reçût favorablement Ulysse, que la tempête y avoit jetté. Ils vécurent sept ans ensemble dans un commerce familier; mais Ulisse la quitta, preferant sa patrie & Penelope à sa nouvelle maîtresse. Lucien *l. 2. de son Histoire veritable*, dit: „ Qu'en sortant de l'isle des Bienheureux, Ulisse le „ tira à part, & lui donna une lettre pour Calypso, sans que sa femme en vit rien; & qu'étant trois „ jours après arrivé dans l'isle d'Ogygie, il décacheta la „ lettre d'Ulysse, de peur que ce fourbe ne lui eût fait „ quelque supercherie; & il y trouva écrit ce qui suit: Je „ ne vous eus pas plûtost quittée que je fis naufrage, & „ ne me sauvai qu'à peine à l'aide de Leucothée en la „ contrée des Phéaques. Etant de retour chez moy, je „ trouvai ma femme, à qui plusieurs amans faisoient la „ cour & dissipoient mon bien; & après les avoir tuez, „ je fus assassiné par Télégone que j'avois eu de Circé. „ Maintenant je suis en l'isle des Bienheureux, où je regrette les plaisirs que nous avons eus ensemble, & „ voudrois être toûjours demeuré avec vous, & avoir „ accepté l'offre que vous me faisiez de l'immortalité. Si „ je puis donc m'échaper, soyez assurée de me revoir. „ Adieu. Lucien rendit cette lettre à Calypso, qu'il „ trouva dans une grotte, telle qu'Homere la décrit, où „ elle travailloit en tapisserie.

CALZA, ou GALXA, Ordre militaire de Venise, fut institué à l'occasion de celui de la Bande en Espagne, pour dresser la jeunesse aux exercices de la guerre, tant sur mer que sur terre. On le renouvella l'an 1562. ce qui a fait croire à quelques Auteurs, que c'est en ce temps seulement qu'il fut établi. * Giustiniani, *Histor. Venet.*

CALZADA, LA CALXADE ou S. DOMINICO DE LE CALZADA, *Calciata*, Ville d'Espagne, dans la Castille la Vieille, & le petit Païs de la Rioja, autrefois de la Navarre. Elle a eu Evêché suffragant de Burgos, uni depuis l'an 1236. à celui de Calahorra. Calzada est située dans les montagnes, & est celebre par la devotion à saint Dominique, dont elle a le même nom. Ce fut en cette ville-là que mourut Henri II. Roi de Castille en 1379. le 29 de Mai. Elle n'est qu'à trois lieuës de Najera, & à douze de Calahore au Couchant. * Baudrand.

CAMAIEUX, ou comme disent ceux qui en ont écrit en Latin, *Camaea figura*, sont des pierres sur lesquelles se trouvent plusieurs figures, ou representations de païsages & autres choses par un jeu de la nature: en sorte que ce sont des especes de tableaux sans aucune peinture de l'art, mais travaillez au pinceau de la nature seule. On y voit des arbres, des fruits, des villes, des fleuves, des lettres de l'alphabet, des chiffres, des animaux, & plusieurs autres choses, qu'un pinceau délicat & secret de la nature y a representé. On en voit plusieurs de cette sorte à Rome dans le Cabinet de Kircher & dans son monde soûterrain *tom. 11. Voyez* aussi George Deshayes, ou comme il se nomme *de sepibus*, dans le Cabinet du College Romain *Soc. Jes. p. 43.* Il n'y a point de curieux qui n'ait entendu parler de l'Agathe du Roi Pyrrhus, dont Pline fait mention, où l'on voyoit representé au naturel les neuf Muses & Apollon tenant sa Lyre en main. L'art n'y avoit aucune part, mais la nature avoit si bien distribué les taches & les couleurs, que chaque Muse aussi bien qu'Apollon, avoit sa marque pour la reconnoître parmi les autres. Pline, *l. 37. c. 1.* Charles Patin dans ses Relations historiques, Relation 1. & qui pour un voyageur ne donnoit gueres dans les fables, a vû à Vienne en Autriche une Agathe d'une grosseur extraordinaire, qui est dans le Cabinet de l'Empereur, & sur lequel on voit ciselez des mains de la nature ces lettres. B. ΧΡΙΣΤΟΣ où l'Auteur explique la lettre B. par le mot βασιλεὺς, comme s'il y avoit *Jesus-Christ Roi.* L'on donne encore le nom de Camaïeux à certaines pierres precieuses, comme Onix, Sardoines & Agathes, sur lesquelles les Lapidaires exercent leur art, pour aider la nature à perfectionner ces representations.

CAMALDOLI, Ordre Religieux, fut fondé par saint Romuald sur la fin du X. siecle. Ce Saint donna à ses Moines la Regle de saint Benoist, avec quelques Constitutions particulieres & un habit blanc, après une vision qu'il eut de plusieurs personnes ainsi vêtuës, qui montoient par une échelle, qui touchoit jusqu'au ciel. Il étoit de Ravenne en Italie, & d'une maison illustre, mais il le devint bien davantage par sa sainteté. Ayant rencontré dans les Monts Appennins, près d'Arrezzo, une affreuse solitude, dite *Campo Moldoli*, peut-être du nom de celui à qui la terre appartenoit, il commença vers l'an 1009. à y bâtir le celebre Monastere qui a donné le nom à tout l'Ordre. Ce Monastere est dans la Romagne de l'Etat de Florence, au deça de l'Arne, & il y a un petit bourg qui porte le nom à trente mille de Florence au Levant, & à quinze de Sarssina. La Congregation des Hermites de saint Romuald, ou du mont de la Couronne, est une branche de celle de Camaldoli, avec laquelle elle fit une union en 1532. Paul Justinien de Venise commença son établissement en 1520. & fonda le principal Monastere dans l'Appennin en un lieu nommé *le Mont de la Couronne*, à dix mille de Perouse. Il en dédia l'Eglise au Sauveur du monde l'an 1555. Il n'y a en France qu'un couvent de Camaldules auprès de Gros-Bois. Un de leurs Statuts porte que leurs maisons seront éloignées au moins de cinq lieuës des grandes villes. * Pierre Damien, *in vita S. Romuald.* Baronius, *in Annal. & Mart.* Rainaldi, Sponde, Baudrand *Dict. Geog.* Corneille, *Diction. Geogr.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CAMARELLI, (François) de Vicence, celebre Jurisconsulte, a vécu en 1640. sous le Pontificat d'Urbain VIII. Il a été fort consideré par sa doctrine & par ses ouvrages * Joannes Imperialis, *in Mus. Hist.*

CAMARGUE, (la) petit païs de France dans la Provence, entre les deux bras du Rhône. Il commence un peu au dessus d'Arles, & s'étend jusqu'aux embouchures de ces bras dans la mer Mediterannée. Il est extrêmement fertile & plein; il a au Couchant le bas Languedoc & au Levant le Crau; & est fort peuplé, mais bas & arrosé de quantité de Canaux. On prétend qu'il a été ainsi nommé de *Caius Marius*, qui s'y campa contre les Cimbres, qu'il défit peu de temps après dans ces quartiers.

CAMARINE, ville de Sicile, fut bâtie selon Eusebe, sous la XLIV. ou XLV. Olympiade, suivant le Scholiaste de Pindare. Les Syracusains la raserent cin-

quante-deux ans après, & elle fut depuis rebâtie par un nommé Hippona. Thucydide, Polybe, Diodore de Sicile, Pline, Strabon, &c. en font mention, & Virgile en parle *l.* 3. *Æneid.* Camarine a été depuis entierement ruinée. Il ne reste plus de cette ville qu'une tour sur la côte meridionale de la vallée de Noto, à quinze lieuës de Passaro. Son nom est resté à une riviere de Sicile. Cette ville a été remarquable par ce qui arriva aux habitans, à cause de certains marais, dont le mauvais air les incommodoit fort. Car ayant prié l'Oracle de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, ils sçurent que s'ils les dessechoient, ils en seroient plus incommodez. Mais cette réponse leur semblant ridicule, ils firent écouler leur marais; & il arriva que les ennemis entrerent depuis par cet endroit dans leur ville: ce qui a donné lieu au proverbe, *Camarinam ne moveas*, qui signifie, que pour se délivrer d'une petite incommodité, il ne faut pas s'exposer à un plus grand danger. » Thucydide, *Hist. l.* 6. & 7. Polybe, *au l.* 2. Diodore, *l.* 14. Pline *l.* 3. *c.* 8. Strabon *l.* 6. Herodote, *l.* 7. Leander Alberti, *Desc. de Sicile.* Erasme, *Adag. tit. malum accersitum.*

CAMARINHA, *Cherchez* CACERES, &c.

CAMATERE, *Cherchez* BASILE II. Patriarche de Constantinople.

CAMB, ou KAMP, *Cambus*, riviere d'Allemagne, dans la haute Autriche. Elle a sa source vers les frontieres de la Boheme, & elle se jette dans le Dauphiné. * Baudrand.

CAMBADAGI, disciple de Xaca, enseigna aux Japonois d'adorer le Diable, & enchanta cette nation par les effets prodigieux de sa magie. Cucubao l'aida à introduire le culte des Démons dans le Japon. * Kircher, *de la Chine.*

CAMBAIA, CAMBAIE, ou GUZARATE, ville & Roïaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume est partie en presqu'isle, entre les golfes de l'Inde & de Cambaye, partie en Terre-Ferme, qui s'avance vers le Decan. La ville Capitale est Armedabad ou Amadabad; les autres sont Cambaïe, Surate, Baroch, Diu, &c. La ville de Cambaie est située au bout d'un golfe, auquel elle donne son nom à l'embouchure de la riviere de Catari. Elle donne son nom à ce Roïaume. Elle est si considerable, qu'on la nomme ordinairement *le Caire des Indes.* Elle a de bonnes murailles de pierre de taille avec douze portes: les maisons sont grandes & belles, & la ville est tout-à-fait marchande & riche. Guzarate est une Province de cet Etat, & elle est si considerable, que quelques-uns ont appellé de ce nom tout le païs. Les habitans sont Païens ou Mahometans. Ils aimes les Lettres, se servent de toutes sortes d'armes, & sont ingenieux. Le païs est fertile en ces sortes de denrées qu'on apporte des Indes; & on y trouve des mines de cornalines, de diamans, & d'autres pierres precieuses. Il y a aussi toutes sortes de grains, de fruits, d'animaux, du coton, de l'anis, de l'opium, des huiles, des savons, des sucres, &c. avec des manufactures de toile de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les habitans font très-bien & debitent de même; car ce sont les plus habiles marchands des Indes. Enfin Cambaïe a plus de trente bonnes villes, où le negoce fleurit. On dit qu'autrefois son revenu s'est monté jusqu'à vingt millions d'or par an. Il y avoit alors des Rois, qui mettoient de nombreuses armées en campagne. Aujourd'hui cet Etat depend du Grand Mogol, comme on l'a remarqué. * Barbosa. Linschot. Maffée, *Histoire des Indes.* Sanson, &c.

CAMBALU, ville que la plûpart des Geographes ont fait Capitale du Catay, & qu'ils ont crû être un des principaux païs de la Tartarie. On a reconnu que Cambalu & Pexing étoient deux noms d'une même ville, & que le Catay étoit la partie Septentrionale de la Chine. On voit à Lisbonne en Portugal, le profil de cette ville, avec cette inscription, *Vita de la Citada de Cambalu in Tartaria*: c'est-à-dire, profil de la ville de Cambalu en Tartarie. Il est entre plusieurs autres profils & plans des villes d'Orient, dans l'Alfandegue ou maison de la Doüane. Cette erreur a été découverte par les Hollandois, dans le voïage qu'ils ont fait à la Chine, & par le P. Kirker Jesuite, dont les Relations nous ont appris que la ville de Pexing, capitale de la Chine septentrionale, est celle que les Sarrasins & les Moscovites appellent Cambalu. Il est vrai que le profil de Cambalu est different de celui de Pexing, que les Hollandois ont apporté; mais cela vient de ce que les Hollandois ont representé Pexing dans un autre aspect, & vû d'un autre côté. Au reste, la maniere des batimens est semblable; & l'on sçait d'ailleurs que les Tartares, qui sont au Nord de la Chine, sont des peuples vagabons, & qui n'ont point de villes telles qu'on a décrit Cambalu, où l'on rapporte qu'il y a des Palais, des Pagodes ou temples, des Arcs triomphaux, & des Monumens publics, dont la magnificence est extraordinaire. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, part.* 2.

CAMBADEN. *Cherchez* CAMDEN ci-après.

CAMBEL, (Archibald) *Voiez* ARGILE, ville.

CAMBIS, (Marguerite de) Demoiselle Françoise, étoit femme du Baron d'Aigremont en Languedoc. Elle a fait connoître son nom à la posterité par deux Traductions qu'elle publia dans le XVI. siecle; sçavoir un Traité Italien de Jean George Trissin, sur les devoirs d'une femme veuve; & une Lettre de consolation écrite par Bocace, à Pino de Rossi, qui étoit exilé. Ils sont tous deux imprimez à Lyon; celui-là en 1554. & l'autre en 1556. * La Croix du Maine, & du Verdier Vaupr. *Bibl. Franç.* Hilarion de Coste, *dans ses Elog.* où il cite M. Colletet.

CAMBOJE, ou CAMBOGE, Roïaume de la presqu'isle de l'Inde, au-de-là du golfe de Bengala. Il est situé sur la côte meridionale, entre les Roïaumes de Siam, de Chiampaa, & de la Cochinchine. Sa ville Capitale qui porte le même nom, & que l'on nomme aussi Ravecca, est à soixante lieuës de la mer, sur un des bras du fleuve Mécon, qui déborde tous les ans, comme le Nil, & le Menam au Roïaume de Siam. Il commence à s'enfler dès le mois de Juin: & au mois de Juillet & d'Août, il inonde tous les environs. C'est pourquoi on a bâti la ville de Camboïe sur une grande levée, où elle ne fait qu'une ruë. Il y a beaucoup de Japonois, de Cochinchinois, de Maais, & de Portugais qui y trafiquent. Les peuples du païs ont de l'inclination pour la Religion Chrétienne, & plusieurs d'entre-eux l'ont embrassée. Le Roi de Camboïe est tributaire du Roi de Siam. Son palais est fortifié d'une bonne palissade, au lieu de murailles. On y voit quelques pieces d'artillerie de la Chine, & vingt-cinq pieces de canon, qu'il a retirées de deux navires Hollandois, qui avoient fait naufrage sur la côte. Les Seigneurs de la Cour sont distinguez en Oxinas, en Thonimas, en Nampras, & en Sabandars, qui ont chacun leur rang; mais le plus souvent sans aucune fonction particuliere, à la reserve des premiers qui sont les plus considerables de tous, & sont comme les Conseillers d'Etat. Il n'y a dans la Ville qu'une seule Pagode ou temple, dont les Prêtres ont leur maison tout proche. Le païs est très-fertile, & les vivres y sont en si grande abondance, que les habitans donnent pour très-peu de chose les cerfs, les bœufs, les porcs, les liévres, & toute sorte de volaille, aussi-bien que les citrons, les oranges, les cocos, & les autres fruits du païs. Les Portugais s'y sont si bien établis, qu'ils ont empêché que les Hollandois n'y fissent commerce. Le palais du Roi de Camboïe est muni non-seulement de plusieurs pieces de canon, mais aussi de seize Elephans, & défendu par deux regimens de ses Gardes. Lorsque les Conseillers d'Etat de ce Prince, qu'on appelle *Okinas*, vont à l'assemblée, ils portent avec eux, chacun un sac en broderie d'or, dans lequel il y a trois boëtes d'or remplies de *Cardamum*, & d'autres choses de bonne odeur. Quand ils sont en presence de leur Roi, ils s'asséoient à terre en demi-cercle, & ont derriere eux les *Toni*, ou Grands du Roïaume. Les Prêtres sont ceux qui approchent de plus près la personne du Roi. Lorsqu'un Ambassadeur est admis à l'audience, il est assis au-dessous des *Okinas*, à 25. pas du Roi. * Ambassade des Hollandois au Japon. Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius.

CAMBOLOMAR. Roi des Tectosages, qui passerent en Asie, & se retrancherent sur le mont Mugaba, lorsque le Consul C. N. Manlius y passa pour les subjuguer. * Tit. Liv. *l.* 39. *num.* 19.

CAMBOUT, (du) Maison illustre & ancienne de Bretagne, dont étoit issu par plusieurs degrez, FRANÇOIS du Cambout & de Coislin, Gouverneur des ville & château de Nantes, qui acquit la Baronie de Pontchâteau,

tean, & mourut en 1625. âgé de 83. ans. Il avoit épousé *Françoise* du Plessis, tante du Cardinal de Richelieu, & fille de *Loüis* Seigneur de Richelieu, & de *Françoise* de Rochechoüart, dont il eut CHARLES qui suit, & LOUIS du Cambout, qui a fait la branche de Beçay. CHARLES du Cambout Marquis de Coislin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Brest, Lieutenant General en basse Bretagne, mourut en 1648. laissant de *Philippes* de Bruges sa premiere femme, fille de *Charles* Seigneur de Senry en Lorraine, Gouverneur de Nomeny, & de Jeanne de l'Escoël, CESAR qui suit, *François* du Cambout, Marquis de Pontchâteau, mort le 4. Mars 1658. *Sebastien-Joseph* du Cambout Abbé de saint Gildas, la Vieville Genetton, mort. *Marie* du Cambout, mariée le 28. Novembre 1634. à *Bernard* de la Valette & de Foix, Duc d'Epernon, de la Valette & de Candale, Pair & Colonel general de France, Gouverneur de Guïenne, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Jarretiere, mort sans posterité le 12. Février 1691. & *Marguerite* du Cambout, mariée 1. le 25. Novembre 1634. à *Antoine* de l'Age, Duc de Puy-Laurens, 2. en Février à *Henri* de Lorraine Comte d'Harcourt, Chevalier des Ordres du Roi, grand Ecuyer de France, Gouverneur d'Anjou, morte le 9. Decembre 1674. CESAR du Cambout Marquis de Coislin, Colonel General des Suisses & Grisons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en la fleur de son âge & de sa fortune, de la blessure qu'il reçût au siege d'Aire le 10. Juillet 1641. âgé de 28. ans. Il avoit épousé le 5. Février 1634. *Marie* Seguier, fille de *Pierre* Seguier Chancelier de France. Elle se remaria en 1644. à *Guy* Marquis de Laval, & est morte en 1710. De ce mariage sortirent ARMAND qui suit, *Pierre* du Cambout, de Coislin, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé de saint Victor de Paris, de saint Jean d'Amiens, de saint Gildas aux bois, Prieur d'Argenteüil, de Longpont, &c. premier Aumônier du Roi, nommé Evêque d'Orleans en 1666. Commandeur des Ordres du saint Esprit en 1689. & fait Cardinal à la nomination du Roi par le Pape Innocent XII. le 22. Juillet 1697. qui lui donna le titre de la Trinité *in Monte Pincio*. Le Roi lui donna la Charge de Grand Aumônier de France le 12. Septembre 1700. Il mourut à Versailles le 7. Février 1706. âgé de 69. ans, d'où son corps fut porté à Orleans. Et *Charles Cesar* du Cambout de Coislin, Chevalier de Malthe non profez, mort le 13. Février 1699. âgé de 59. ans. ARMAND du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses armées, né le premier Septembre 1635. mourut le 16. Septembre 1702. âgé de 67. ans 15. jours. Il avoit épousé *Magdelaine* du Halgoët fille unique de *Pierre* du Halgoët, Seigneur de Cargrese, & de *Loüise* de la Bistrate, morte le 9. Septembre 1705. De son mariage sont issus Pierre du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, mort le 7. May 1710. âgé de 46. ans, sans laisser de posterité. Il avoit épousé le 6. May 1683. *Loüise* d'Alegre, morte en Septembre 1692. *Dominique*, & *Cesar François*, morts jeunes. *Henri Charles* du Cambout de Coislin, Abbé de saint George & de Boquerville, premier Aumônier du Roi, Evêque & Prince de Mets, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. Et *Magdelaine Armande* du Cambout, mariée en Avril 1689. à *Maximilien Pierre François Nicolas* de Bethune, Duc de Sully, Pair de France. * *Voiez* le P. Anselme.

CAMBRA, surnommée *la belle*, à cause de son excellente beauté, étoit fille de Belin Roi des Bretons, anciens peuples du païs que nous nommons à present Angleterre. Cette Princesse avoit tant d'esprit & de prudence, que le Roi & les Grands Seigneurs la consultoient comme un Oracle, & suivoient ses conseils. Les Sicambriens furent ainsi appellez de son nom Cambra. Elle gouverna ces peuples environ quarante ans, suivant les loix qu'elle leur donna, & elle inventa la maniere de fortifier les citadelles. Après s'être acquis beaucoup de gloire, elle mourut l'an du monde 3590.

☞ Voilà ce que l'amour de la patrie a fait inventer à quelques Auteurs amateurs des Fables. * Pitseus, *de Illustr. Angl.*

CAMBRAY, sur l'Escaut, ville dans le Païs-Bas avec Archevêché, est Capitale d'un petit païs dit Cambresis. C'est le *Cameracum* des Anciens, à quatre lieuës de Doüay, à sept de Valenciennes, & de saint Quentin. Elle est grande, belle, bien bâtie, & est une des plus fortes villes de l'Europe, avec deux citadelles. Quelques Auteurs ont écrit que Camber Roi des Sicambres en est le fondateur. Adon remarque que Clodion Roi de France la conquit l'an 445. Elle fut depuis le partage de Charles *le Chauve*, l'an 843. & 870. après la mort de Lothaire II. Roi de Lorraine. Ensuite elle devint le sujet de la guerre entre les Rois de France, les Empereurs, & les Comtes de Flandres. Baudoüin I. Comte de Flandres la prit & la donna à son fils Raoül. Les Empereurs la declarerent Cité libre : malgré cela les François ne cederent jamais leurs droits. En 1542. le Roi François I. lui accorda la neutralité. Mais l'Empereur Charles-Quint la prit l'an 1543. par l'intelligence, qu'il entretenoit avec l'Evêque qui étoit de la maison de Croüi. Il y mit garnison, & la brida par une citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des habitans, pour empêcher, disoit-il, qu'elle ne tombât entre les mains des François. Elle changea encore de maître : le Duc d'Alençon, frere du Roi Henry III. fut fait Comte de Flandres en 1582. Il s'empara de Cambray, qu'il remit à Jean de Montluc, sieur de Balagny. Celui-ci se joignit depuis au parti de la Ligue, & fit ensuite sa paix avec le Roi Henry *le Grand*, qui le fit Prince de Cambray, & lui donna le bâton de Maréchal de France en 1594. Mais il perdit peu de temps après cette ville, que les Espagnols surprirent, & il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le 9. Octobre de l'an 1595. Les habitans reconnurent Philippe II. Roi d'Espagne ; mais l'Archevêque s'en étant plaint, & faisant voir qu'il étoit Seigneur de Cambray, il obtint qu'il auroit la Justice & un certain Domaine dans la ville & dans le païs de Cambresis, dont la protection demeuroit au Roi d'Espagne, avec les citadelles. Ainsi les Espagnols étoient veritablement maîtres de Cambray, qu'ils avoient très-bien fortifiée : ils y entretenoient une grosse garnison, & la réputation de cette ville s'étoit tellement augmentée dans ce siecle, qu'elle passoit pour une place imprenable. Loüis XIV. aiant emporté Valenciennes au commencement de l'an 1677. assiegea Cambray, dont il se rendit maître le 18. Avril de la même année, jusqu'à ce qu'elle fut cedée aux Espagnols par la paix de Nimegue en 1678. Neanmoins depuis ce temps-là, les François s'en sont rendus maîtres & en joüissent encore à present. Ainsi Cambray est revenuë sous la domination des François ses anciens maîtres. Elle est située sur la riviere de l'Escaut qui la traverse d'un côté. La grande citadelle est sur un lieu éminent, d'où elle commande sur toute la ville, & ses fossez sont taillez dans le roc : ce qui a servi à hausser ses murailles. Les murailles de la ville sont aussi revêtuës de bons bastions & entourées de profonds fossez, principalement du côté de l'Orient, où est la citadelle, dont une partie est enclose dans les murailles de la ville. De-là, elle s'étend doucement jusques à la riviere, sur laquelle on a bâti un fort, qui défend Cambray de ce côté-là : autrement cette ville se trouvant de ce côté-là dans un païs assez bas, on pourroit inonder ses environs, en y lâchant les écluses qui y retiennent les eaux. Les autres forts sont de la même importance. L'église Metropolitaine de Nôtre-Dame est très-belle. Le Chapitre, qui est des plus considerables du Païs-Bas, est composé de quarante-huit Chanoines, & de quatre-vingt-quinze Ecclesiastiques qui servent dans l'église de Nôtre-Dame. On assûre, mais sans fondement, que S. Diogene, Grec de nation, a été le premier Evêque de Cambray, & qu'il a été envoyé en France du temps du Pape Sirice. Cet Evêché fut depuis uni à celui d'Arras jusqu'à l'an 1095. Le Pape Paul IV. l'érigea en Archevêché l'an 1559. à la priere de Philippe II. Roi d'Espagne. On lui donna pour suffragans Arras, Tournay, Saint-Omer & Namur. Ainsi Cambray fut distrait de l'Archevêché de Reims, au desavantage de l'Eglise Gallicane, à qui celle de Flandres étoit soûmise. Les Archevêques de Cambray y prennent le titre de Ducs de Cambray, de Comtes du Cambresis, & de Princes de l'Empire. Il y en a eu plusieurs parmi eux qui ont été celebres par leur merite, par leur naissance & par leur doctrine, comme le B. Odon ou Odoard, qui étoit d'Orleans, Burchard, Lietard, Nicolas de Chievres, Roger, Warin, Pierre de Corbeil, Jean de Bethune, Godefroy, & Nicolas de Fontaines, Engelran de Crequi, Guillaume de Hainaut, Pierre de Levis, Guy d'Auvergne, Guy de Ventadour, Robert de Geneve, élû Pape contre

Urbain VI. sous le nom de Clement VII. Pierre d'Ailli Cardinal, Jean de Bourgogne, Jacques, Guillaume, & Robert de Croy ou Croüi, dont le second étoit Cardinal, Maximilien de Berghes premier Archevêque de Cambray, Loüis de Berlaimont, Jean Sarrazin, Jean Richardot, François Vanderburch, l'Abbé de Fenelon, Monsieur l'Abbé d'Estrées nommé à cet Archevêché le 24. Decembre 1716. Outre l'Eglise Metropole, il y en a plusieurs autres à Cambray, les Collegiales de S. Gery, de sainte Croix, les Abbayes du saint Sepulcre, & saint Aubert, avec diverses Paroisses, Monasteres, & un College de Jesuites. Les ruës sont grandes & propres, & les plus belles aboutissent à la place de la Maison de Ville, où les Etrangers vont admirer une horloge curieuse qu'on y voit. Cambray est aussi renommée par ses manufactures, & sur tout par ses toiles. La guerre en avoit entierement éloigné le commerce; mais il s'y rétablit peu à peu, depuis que cette ville est devenuë Françoise. Cette ville n'est qu'à deux lieuës de Bouchain, à quatre de Doüai, à sept d'Arras, de Perone, de saint Quentin, & de Valenciennes. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas*, Adrien Serteck, *in Orig. Belg.* Gazet, *Hist. Eccles. du Païs-Bas*. Arnoul. Ress de Douai, *Belg. Christ.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Jean le Carpentier, *Hist. de Cambr.* Le Mire. Valere André.

CONCILES DE CAMBRAY.

Maximilien de Berghes en assembla un provincial l'an 1565. pour satisfaire à ce que le Concile de Trente avoit ordonné qu'on en celebreroit souvent. Il tint un Synode en 1567. Loüis de Berlaimont son successeur convoqua en 1586. un Concile auquel Jean François Bonhomio, Evêque & Comte de Verceil, & Nonce Apostolique, avec pouvoir de Legat *à Latere*, présida avec lui. On met un Synode en 1398. tenu par Pierre d'Ailli, Cardinal & Evêque de Cambray, un en 1551. par Robert de Croüi, & quelques autres.

CAMBRESIS, ou LE CAMBRESIS, Contrée du Païs-Bas, entre la Picardie, la Flandre, l'Artois, & le Hainaut. Il est d'environ dix lieuës, à le prendre depuis les villages d'Or & de Châtillon, jusqu'à la ville d'Arleux. Ce Païs est extrêmement fertile. Il y a le Château ou Cateau-Cambresis, où l'on conclut en 1559. entre le Roi Henri II. & le Roi d'Espagne, cette paix si desavantageuse pour la France, par laquelle on ceda cent quatre-vingt-dix-huit places considerables pour saint Quentin, Ham, & le Catelet. Le sieur Jean le Carpentier a publié depuis l'an 1664. une Histoire de Cambray & du Cambresis.

CAMBRIDGE, Ville d'Angleterre au Comté de ce nom, sur le ruisseau de CAM, qui lui donne le nom en partie, & de BRIDGE, qui en Anglois signifie *un pont*, comme qui diroit *le pont du Cam*, avec une Université. Elle dispute le rang à celle d'Oxford, & on y voit quantité de Colleges assez bien bâtis & pourvûs de sçavans Professeurs en toutes les Facultez. Cette ville est à cinquante deux mille d'Oxford, à quarante-huit mille de Coventre, & à quarante-quatre mille de Londres au Septentrion, en allant vers Ely, dont elle est à douze mille. Elle donne son nom au Comté de Cambridge, *Cantabrigiensis Comitatus*, province d'Angleterre, qui a pour bornes au Nord le Comté de Norfolck, à l'Orient celui de Suffolk, au Midi celui d'Essex, & à l'Occident le Comté de Huntington. Elle est divisée par la riviere d'Ouse en deux parties; sçavoir la partie deçà la riviere, qui est la plus grande, où il y a quatorze Hundreds ou Centuries; & la partie de-là la riviere où il n'y a que trois Hundreds. Elle a pour villes considerables Cambridge qui en est la capitale, & Ely. * Camdem, *Britan.* Baudrand.

CAMBRIE, partie du païs & principauté de Galles en Angleterre, sur la côte Occidentale qui regarde l'Irlande. Il y fut tenu un Concile environ l'an 465. selon Mathieu de Westminster. Les Anglois le nomment Zambre, & on le prend ordinairement pour tout le païs de Galles ou Walles. * Baudrand.

CAMBRY, (Jeanne de) connuë sous le nom de Jeanne-Marie de la Presentation, étoit de Tournay, fille de Michel de Cambry. Elle fut Religieuse de l'Ordre de S. Augustin, puis Recluse à Lille, où elle mourut en 1639. le 19. Juillet. Elle écrivit divers Ouvrages, & entr'autres, *la Ruine de l'amour propre, & le Bâtiment de l'amour divin*. * Loüis Jacob, *Biblioth. des Femmes Illust.*

CAMBYSE, Persan de mediocre naissance, vivoit sous la L. Olympiade, environ 580. ans avant J.C. Astyages, dernier Roy des Medes, lui fit épouser sa fille Mandane, croïant éviter par ce mariage disproportionné, les suites d'un songe qu'il avoit fait, & qui lui prédisoit sa ruine. Car il avoit vû sortir du sein de la Princesse une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Asie. Sur quoi les Devins lui avoient annoncé, que le fils qui naîtroit de Mandane, le déthrôneroit. En effet, Cambyses eut pour fils Cyrus, qui se mit sur le Thrône de son ayeul. * Herodote, *l.* 1. *ou Clio*. Justin, *l.* 1.

CAMBISE I. ou II. Roi de Perse, étoit fils de Cyrus, auquel il succeda sur le Thrône des Perses & des Medes, la 4. année de la LXII. Olympiade, 529. ans avant J. C. Il entra en Egypte, la soûmit à ses armes, & voulut faire la guerre contre les Carthaginois, les Ammoniens & les Ethiopiens; mais son armée ayant été ensevelie dans les sables, lorsqu'elle marchoit pour détruire le temple d'Ammon, il changa de dessein. Son regne fut de 7. ans & 5. mois. Car étant tombé en phrenesie, & ayant fait mourir son frere Tanioxares ou Smerdis, il mourut de rage après une blessure qu'il se fit à la cuisse l'an 522. avant l'Ere de J. C. & sous la LXIV. Olympiade. Valere Maxime raconte une action d'une juste severité, que ce Prince exerça en la personne d'un mauvais Juge: qu'il fit écorcher tout vif, & étendre sa peau sur le Tribunal, où se rendoit la Justice; voulant que son fils, auquel il accorda la Charge de ce pere infortuné, y fut lui-même assis, pour se souvenir d'être plus équitable. * Herodote, *l.* 3. ou *Thalie*. Justin, *l.* 1. *c.* 9. Diodore de Sicile, *l.* 2. Valere Maxime, *l.* 6. *c.* 3. *ex* 11.

CAMDEN, (Guillaume) Protestant Anglois, de la Religion des Episcopaux, nâquit à Londres le 2. May 1551. A l'âge de 15. ans, il fut envoyé à Oxford, après y avoir demeuré pendant cinq ans, il y prit le Degré de Maître és Arts; ensuite il revint à Londres, & y obtint en 1575. la sous-regence de l'Ecole de Westminster, fondée par la Reine Elisabeth. Depuis il entreprit l'ouvrage qu'il intitula *Britannia*, lequel outre une exacte description de toutes les provinces de la grande Bretagne, contient encore l'histoire des anciens peuples Britanniques, leurs mœurs, leurs loix, & leur origine, qu'il fit imprimer à Londres en 1586. Cet ouvrage fut bien reçu du public, & acquit à son Auteur le surnom de *Strabon d'Angleterre*. L'an 1588. après avoir été pourvû par l'Evêque de Salisbury de la Prébende d'Ilsarcombe, il fut élû Moderateur de l'Ecole de Westminster en 1593. & composa une Grammaire Grecque, qui a été reçuë dans tous les Colleges de la grande Bretagne. On le tira la même année de cet emploi, pour le faire Roi d'armes de ce Roïaume, sous le titre de Clarence. Ce fut alors qu'il se donna tout entier à la recherche des anciens Historiens de sa nation; il en ramassa plusieurs qu'il fit imprimer en Allemagne l'an 1603. L'année suivante, il donna au public un Supplément de son grand ouvrage, sous le titre de *reliquiæ Britannicæ*. Camden fut chargé d'écrire en Latin l'histoire de la Conspiration des poudres. Il travailla aussi aux Annales d'Angleterre & d'Irlande, depuis le commencement du regne d'Elisabeth jusqu'en l'année 1589. La suite de ces Annales achevée vers l'an 1617. ne parut qu'après la mort de l'Auteur, qui ne put se resoudre à la publier pendant sa vie. Camden fonda en 1622. une Chaire pour l'Histoire dans l'Université d'Oxford. Il mourut le 9. Novembre 1623. dans une maison de campagne, où il se retiroit ordinairement depuis environ 14. ans, & fut enterré avec pompe dans l'église de Westminster. * Thomas Smith, *vita Camden.* M. Bayle, *Dict. Crit.*

CAMELEON, ou CHAMELEON: C'est un petit animal qui habite les rochers, fait comme un lézard, si ce n'est que sa tête est plus grosse & plus large. Il a quatre pieds, à chacun desquels il y a trois doigts, la queuë platte & longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi bien qu'avec les pieds. Son museau est long, son dos aigu, sa peau plissée & herissée comme une scie, depuis le cou jusqu'au dernier nœud de la queuë: Il a une forme de crêche sur la tête: il est sans cou comme les poissons; il fait des œufs comme les lézards. Son museau est fait en forme oblongue; il a deux petites ouvertures dans la tête qui lui servent de narines; ses deux machoires sont jointes par une ligne presque

imperceptible. Ses yeux sont gros & ont plus de cinq lignes de diametre, dont l'iris est isabelle bordée d'un cercle d'or : il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun sens. Sa langue est longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle est creuse & ouverte, semblable en quelque façon à la trompe d'un elephant. Il la darde promptement sur les mouches qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu. Elle s'allonge & se retire aisément. Il devient quelque-fois si maigre, qu'on lui compte les côtes, de sorte que l'Italien l'appelle une *peau vivante*. Parmi les anciens Eliens, & parmi les modernes Gesner & Aldrovandus disent, qu'il se défend contre un serpent par un fetu qu'il tient dans sa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos, & à l'ombre est d'un gris bleuâtre, mais il prend differentes couleurs. On a une Relation de deux Cameleons apportez d'Afrique, que l'on a conservez dix mois : pendant tout ce temps-là ils ne prirent rien du tout. On les mettoit au soleil & à l'air qui paroît être leur unique aliment : ils changeoient souvent de couleur, sans prendre celles des choses sur quoi on les mettoit. On remarquoit seulement, quand ils s'étoient variez, que la couleur sur laquelle ils étoient, se mêloit avec les autres, qui par leurs frequens changemens faisoient un effet agreable. On ajoûte que c'est un petit animal paresseux, triste & muet, & qui de ses deux yeux en tient l'un immobile ou vers le ciel, & l'autre vers la terre. On voit sur quelques tapisseries des Gobelins des Cameleons representez fort au naturel. *Mem. de l'Acad. Royale des Sciences.*

Mathiole rapporte plusieurs superstitions des anciens touchant le Cameleon. Ils ont dit que sa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, servoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit ; qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brûloit sa tête & son gozier avec du bois de chêne, ou si on rotissoit son foïe sur une tuile rouge ; que sa langue liée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher sans danger ; que sa machoire droite étoit toute peur & fraïeur, étant portée sur soi, & que sa queuë arrêtoit les rivieres. Ce qui prouve que les Naturalistes ont dit des choses aussi fabuleuses que les Poëtes.

CAMENECIA, Ville. *Cherchez*, KAMINIECK.

CAMERARIUS, (Barthelemi) de Benevent, publia en 1556. un Ouvrage de la Grace & du Libre-Arbitre contre Calvin, & quatre Dialogues de la Prédestination, du Jeûne, de l'Oraison, & de l'Aumône. Il en a encore donné deux autres en 1557. sur la fin du Purgatoire, & en 1552. un conseil sur le Mariage. Il est mort en 1564.

CAMERARIUS, en Allemand CAMMERMEISTER (Joachim) étoit de Bamberg, ville d'Allemagne dans la Franconie, où il nâquit le 12. Avril 1500. Il a fait honneur, comme dit Turnebe, non-seulement à sa patrie, mais encore à l'Allemagne & à toute l'Europe, dont il a été un des plus beaux ornemens. Il excelloit dans la connoissance des Langues, dans l'Histoire, dans les Mathematiques, dans la Medecine, dans la Politique ; & il étoit avec cela naturellement si éloquent, qu'il persuadoit tout ce qu'il vouloit. De grands Princes l'honorerent de leur amitié, comme les Empereurs Charles-Quint, & Maximilien II. Il enseigna avec applaudissement à Nuremberg, à Tubinge, & Leipsic, & mourut le 17. Avril de l'an 1574. étant entré depuis sept jours seulement en la 75. année de son âge. Pendant qu'il étoit au lit de la mort, il y composa ces vers :

Morte nihil tempestivâ esse optatius aiunt :
Sed tempestivam quis putat esse suam ?
Qui putat, ille sapit. Namque ut fatalia vita,
Sic & quisque sua tempora mortis habet.

Camerarius avoit épousé Anne de Truches de Grunsperg d'une noble famille, & il en eut neuf enfans, cinq fils & quatre filles. Les fils furent *Jean*, Conseiller du Duc de Prusse ; *Joachim* Medecin ; *Philippe* Jurisconsulte, lequel aïant été mis à l'Inquisition à Rome, en fut tiré à la priere de l'Empereur & du Duc de Baviere ; *Jean* aussi Medecin, qui a écrit divers ouvrages ; & *Geoffroi*. Il a traduit de Grec en Latin les œuvres d'Herodote, de Demosthene, de Xenophon, d'Euclide, d'Homere, de Theocrite, de Sophocle, de Lucien, de Theodoret, de Nicephore, de saint Gregoire de Nysse. Outre cela, il a composé la vie de Philippe Melancthon, qui étoit son ami ; & celle d'Eoban de Hesse. Il a publié le Catalogue des Evêques de diverses Eglises, des Lettres en Grec, des Poësies. * Jeremias Sohnius, *in narrat. de vita Joach. Camer.* Paul Jove, *in Elog. c.* 146. Vossius, *de Math. c.* 65. Melchior Adam, *in vit. Germ. Philos.* Turnebe. De Thou. Juste Lipse. M. Bayle, *Dict. Crit.*

CAMERARIUS (Joachim) Medecin celebre, fils de Joachim Camerarius, dont nous venons de parler, nâquit à Nuremberg le 6. Novembre de l'an 1534. Il étudia dans les meilleures Universitez d'Allemagne, & ensuite en Italie, dans les Universitez de Padouë & de Boulogne, où il se fit des amis, entr'autres, Fallope, Aquapendente, Capivaccio, Aldrovandus, & Vincent Pinelli. Lorsqu'il fut de retour chez lui, sa reputation le fit souhaiter à divers Princes, mais son attachement pour les belles Lettres l'empêcha de s'y attacher. Il fit une étude particuliere de la Chimie & de la Botanique, & non seulement il eut soin de cultiver un jardin, où l'on trouvoit les plantes les plus curieuses, mais il acheta la Bibliotheque Botanique de Gesner. Quelque resolution qu'il eut faite de s'éloigner des maisons des Grands, il ne put se dérober à ceux qui le venoient consulter. Ce sçavant homme laissa des enfans de trois femmes, & mourut le 11. Octobre 1598. Ses ouvrages sont *Hortus Medicus. De re rustica. De Plantis Epistola, &c.* Melchior Adam, *in vit. Med. Germ.* Vander Linden, *de Scrip. Med.*

CAMERARIUS (Philippe) Jurisconsulte, & Conseiller de la Republique de Nuremberg, fut arrêté prisonnier à Rome. Il mourut vers l'an 1621. C'est lui qui a composé les Meditations historiques qu'on a traduites en diverses langues, & quelques autres ouvrages. * Melchior Adam.

CAMERARIUS, (Guillaume) Ecossois, Prêtre de l'Oratoire, Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, soutint vivement la doctrine du P. Gibieuf contre un Auteur qui l'avoit attaqué. Il a donné plusieurs ouvrages mêlez de Philosophie & de Theologie, avec un recueil de quelques traitez des Peres, qui n'avoient pas encore été imprimez. Il a fait un traité pour soutenir la Premotion Physique, & l'accorder avec la Liberté, selon le systême du P. Gibieuf sous le titre *Antiquitatis de novitate victoria, contra Eugenium Philadelphum*, imprimé à Paris, en 1634. Il y répond à un livre imprimé à Cahors en 1627. contre son livre & contre celui du P. Gibieuf. Son recüeil d'ouvrages des Peres, contient la réponse de S. Fulgence aux demandes de Scarilas, sur l'Incarnation ; un Traité des sept vices & des sept dons du saint-Esprit ; une Explication du Symbole, attribuée à saint Augustin ; le Traité de saint Anselme de la garde de l'homme interieur : & une epitre de ce Pere à Bernard Prieur, & aux Religieux de saint Alban. Le P. Camerarius a encore fait une Dissertation Theologique sur cette question, si un Confesseur peut absoudre un Penitent qui n'a plus de connoissance, & qui ne donne aucun signe de penitence. Il tient l'affirmative. Cette Dissertation a été imprimée en 1648. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII. siecle. t.* 2.

CAMERINO, Ville d'Italie, autrefois dans l'Ombrie, & aujourd'hui dans la Marche d'Ancone, avec Evêché suffragant du saint Siege. Les Auteurs Latins la nomment *Camerinum* & *Camarina*, & ses habitans *Camerices*. Elle est située entre Macerata & Spolete, & elle a eu autrefois le titre de Duché. Cette ville est très-ancienne : Tite-Live fait mention en plusieurs endroits du zele de tous ses habitans pour les Romains, & témoigne qu'ils fournirent à Scipion 600. hommes pour passer en Afrique. Leandre Alberti remarque les divers changemens qui sont arrivez au gouvernement de cette ville. Elle a eu autrefois des Ducs Souverains de la maison de Varano, jusques au temps du Pape Paul III. qu'elle fut réünie à l'Etat de l'Eglise, faute d'hoirs mâles. Nous avons les Statuts & les Ordonnances de deux Synodes qu'on a tenus à Camerino, l'un en 1584. sous Gaspard des Ursins ; & l'autre en 1587. sous Jerôme Bobo ou Bobus. Outre cette ville, il y a dans la campagne de Rome un autre Camerino aujourd'hui Camerota, fondée par Camer Roy des Aborigenes, selon le même Leandre Alberti, & dont Romulus vainquit les habitans, comme le veut Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 9. *&* 28.

CAMERINUS, Poëte Latin, composa un Poëme sur

Troye, & est mis par Ovide au nombre des Poëtes de son temps.

Quique ousit domito Camerinus ab Hectore Trojam.

* Ovide, *l. 4. de Ponto. Ep. 16.*

CAMERLINGUE, Cardinal, qui regit l'Etat de l'Eglise & administre la Justice; c'est l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome, parce que tout le bien du saint Siege est administré par la Chambre, dont il est le President. Le Siege vacant, il fait battre monnoïe, & marche en cavalcade, accompagné des gardes Suisses & autres Officiers, & public des Edits. Il a sous lui un Tresorier & un Auditeur appellez Generaux, qui ont une Jurisdiction separée, & douze Prélats appellez Clercs de Chambre. Du Cange dit qu'on a aussi appellé Camerlingues les Tresoriers du Pape & des Empereurs. Ce mot est Allemand dans son origine, & vient de Kammerling, Chambrier, ou Maître de la Chambre, ou Tresorier, & dans une Charte de l'Empereur Lothaire de l'an 837. l'on trouve que Berthold exerçant la charge de Tresorier, portoit ce nom. * Du Cange, *Glossarium Lat.* Ughellus.

CAMERON (Jean) vivoit dans XVII. siecle, & étoit né à Glascow en Ecosse, où il fit ses études. Il vint ensuite en France, & parut avec éclat entre les Protestans de ce Royaume. On dit qu'il sçavoit très-bien le Grec, & qu'il s'énonçoit en cette Langue sur le champ avec une facilité surprenante. Il l'avoit enseignée dans le lieu de sa naissance, puis à Bergerac en France, d'où il alla à Sedan, où il professa pendant deux ans la Philosophie. Ensuite il revint à Paris, d'où il alla à Bourdeaux sur la fin de l'an 1604. Le Consistoire de cette ville lui promit de l'assister pendant quatre ans, pourvu qu'il voulût étudier en Theologie. Il accepta cet offre, & fut fait Precepteur des enfans du Chancelier de Navarre, nommé Calignon, avec lesquels il alla à Genéve & à Heidelberg. En 1608. l'Eglise de Bordeaux le rappella & l'élut Ministre à la place de Renaud. Au bout de dix ans il fut nommé Professeur en Theologie à Saumur, où il succeda au celebre Gomar Hollandois. Delà il passa en Angleterre vers l'an 1621. & il y enseigna quelque temps, aussi-bien qu'à Glascow, lieu de sa naissance. Il revint ensuite à Saumur, où la situation dans laquelle étoient les affaires des Protestans, ne lui permit pas de professer. C'est pourquoi il fut contraint de se retirer à Montauban; mais s'étant opposé à la fureur du peuple qui se soûleva en 1625. contre le Roy Loüis XIII. il irrita tellement les rebelles, qu'un d'entr'eux l'assomma presque à coups de poing, & à coups de bâton, & l'eût même achevé, sans le secours d'une femme qui se mit entre deux. Cameron se retira à Moissac pour s'y faire panser, & étant revenu quelque temps après à Montauban, il y mourut de chagrin à l'âge de 46. ans. Il fut Auteur d'un nouveau systême de la Grace; car les Calvinistes étoient alors partagez entr'eux, à cause des mauvaises opinions d'Arminius, desquelles Cameron approcha fort. Les plus sçavans Hommes qu'ils ayent eu dans leur parti, comme Amirant, Cappel, Bochart, Daillé, & quelques autres, ont suivi ses sentimens; étant persuadez que ceux de Calvin sur la Grace, sur le Libre-Arbitre, & sur la Predestination, étoient trop durs. C'est ce qui a fait que les autres Calvinistes ont parlé dans leurs écrits de l'Ecole de Saumur, comme d'un parti opposé au pur Calvinisme. Cameron avoit publié de son vivant une Conference avec Tilenus, intitulée *De Gratia & voluntatis humana concursu in vocatione. Leida anno* 1622. Et un autre traité aussi en Latin, imprimé à Saumur en 1624. où il défend son opinion touchant la Grace & le Libre-Arbitre. On a imprimé après sa mort ses *Prælectiones*, ou Leçons de Theologie, qui contiennent l'explication de certains passages de l'Ecriture en forme de lieux communs, & à la maniere des Controversistes. Il est diffus dans son stile, & s'exprime avec beaucoup de netteté. On a aussi imprimé à Genéve en 1632. des remarques sçavantes & judicieuses sur tout le Nouveau Testament, avec le titre de *Myrothecium Evangelicum*; & on les a inserées depuis dans les Critiques d'Angleterre. * *Mem. Hist.*

CAMILLA (la Signora) sœur du Pape Sixte V. étoit femme d'un habitant du village des Grottes, proche la ville de Montalte, dans la Marche d'Ancône en Italie. Lorsque son frere Felix Peretti, appellé depuis le Cardinal de Montalte, eût été créé Pape sous le nom de Sixte V. l'an 1585. elle fut mandée à Rome, & y vint accompagnée des enfans de sa fille. Comme elle approchoit de la ville, les Cardinaux de Medicis, d'Este & Alexandrin furent au devant d'elle, & la conduisirent dans un palais, où ils la firent habiller en Princesse, croyant faire ainsi leur cour au Pape, qui aimoit cette sœur avec beaucoup de tendresse. Ces Cardinaux la conduisirent ensuite chez le Pape, & la lui presenterent; mais Sixte V. la voïant avec des habits si magnifiques, fit semblant de ne la pas connoître, & se retira dans une autre chambre. Camilla retourna le lendemain au Vatican avec ses habits ordinaires, & alors le Pape l'embrassa, & lui dit: *Vous êtes à present ma sœur, & je ne prétens pas qu'un autre que moy vous donne la qualité de Princesse.* Il la logea dans son palais de sainte Marie Majeure, & lui assigna une pension fort honnête: mais il lui défendit de se mêler d'aucunes affaires, & de lui demander aucune grace; à quoi elle obéït si ponctuellement, qu'elle se contenta d'obtenir des Indulgences pour une Confrérie établie dans l'Eglise du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait protectrice. * Gregorio Leti, *Hist. du Pape Sixte V.*

CAMILLE (*Camilla*) Reine des Volsques, fille de Metabe Roy des mêmes peuples & de Casmille, fut consacrée à Diane par son pere. C'est pourquoi dès ses premieres années elle fut occupée aux exercices de la chasse & aux armes. Comme elle se sentit une violente inclination pour l'un & l'autre mêtier, elle s'y rendit si habile, qu'elle y acquit beaucoup de gloire. Enfin elle vint au secours de Turnus & des Latins contre Enée, & elle se signala par plusieurs beaux exploits. Elle fut tuée en trahison par Aruns ou Aronce, comme on le voit dans Virgile, *l. 7.*

CAMILLE (*M. Furius Camillus*) l'un des plus grands Hommes de l'ancienne Rome, triompha quatre fois, & fut cinq fois Dictateur, six fois Tribun militaire, & une fois Censeur; il ne fut jamais Consul. Quoi qu'il eut servi la Republique utilement, & qu'on lui eût donné le titre de second fondateur de Rome, on ne laissa pas de l'exiler. Il vainquit les Antiates dans un combat naval, & fit apporter les prouës des navires dans la place des Comices à Rome, qu'on a depuis appellée *Rostra*, la Tribune aux harangues. Pendant sa Censure l'an 367. il fit ordonner que ceux qui étoient à marier, se mariassent avec les veuves de ceux qui étoient morts pendant la guerre. Il défit les Falisques, & prit après un siege de dix ans l'an 358. de Rome, & 396. avant Jesus-Christ, la ville de Veïes, d'où il remporta un très-grand butin, qu'il distribua aux soldats contre son vœu. Car il avoit promis à Apollon la dixiéme partie du butin de Veïes, & il ne s'étoit point souvenu de la mettre à part. Le Senat averti par les Aruspices que le ciel étoit irrité, ordonna que chaque soldat rapporteroit la dixiéme partie de sa portion du butin. Cet Edit fit murmurer contre Camille; & lorsqu'il eut fait rejetter la proposition d'envoïer des habitans à Veïes, l'un des Tribuns le mit en Justice, pour lui faire rendre compte du butin de cette ville. Camille prévint sa condamnation, s'exila de lui-même, & fut de plus condamné à une fort grosse amande. Il avoit déja dédié le temple de Junon, & celui de Matute ou Leucothée. Durant cet exil l'an 364. de Rome, le Capitole étant assiegé par les Gaulois Senonois, il fut élû Dictateur, quoiqu'exilé par son ingrate patrie. Camille qui étoit à Ardée, aïant appris cette nouvelle, sollicita les Ardéates de venir au secours de Rome & de toute l'Italie, contre l'invasion des Gaulois. Il arriva à Rome au moment qu'on pesoit les deux milles livres d'or, en execution du traité fait avec les Gaulois, pour les obliger à quitter le siege. Et aïant chargé ces ennemis à l'improviste, il les contraignit de se retirer honteusement & avec perte. Il merita par cette action le nom de second Romulus, & de Restaurateur de sa patrie, principalement pour avoir empêché que les Romains, quittant leur ville, ne se retirassent à Veïes. Après cette défaite & la délivrance de Rome, il traça un temple à cette voix qui avoit averti les Romains de l'arrivée des Gaulois, & qu'ils avoient negligée: il lui institua des sacrifices sous le nom de Deus Locutius. Ensuite il remit les loix en leur premiere vigueur, contraignit les Volsques de se rendre, & défit les Eques,

les Toscans, & autres peuples voisins. Lorsqu'il assiegeoit Falerie vers l'an 360. un Maître d'Ecole lui amena les enfans des plus considerables familles de cette ville. Camille détestant cette trahison, renvoïa cet homme lié à Falerie, & le fit accompagner par ces enfans. Ce qui charma si fort les habitans, qu'ils se rendirent à ce genereux ennemi. Le bruit d'une nouvelle course des Gaulois en Italie, obligea le Senat de le créer Dictateur pour la cinquiéme fois en 387. Il défit les ennemis qui s'étoient avancez jusques dans les campagnes d'Albe, & retourna dans Rome triomphant 23. ans après qu'il l'eut délivrée pour la premiere fois. Les Romains pour reconnoître tant de bienfaits & des services si importans, lui éleverent une statuë équestre dans le marché de Rome; honneur qui n'avoit point encore été rendu à aucun Citoïen. Il mourut de la peste deux ans après, à l'âge de quatre-vingts ans, l'an 389. de Rome, 365. avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque *dans sa vie*. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 1. Aurelius Victor, *des hommes illustres*, *c.* 23. Diodore. Orose.

CAMILLE (*L. Furius Camillus*) Consul Romain & Dictateur, fils du premier, fut nommé Dictateur en l'an 405. de Rome, & 359. avant JESUS-CHRIST. L'année d'après, étant Consul avec Appius Claudius Crassus, qui mourut d'abord, il fut obligé de s'opposer seul aux Gaulois. Il eut le bonheur de les vaincre; & ce fut en cette occasion que le Tribun Valerius tua un Gaulois par le secours d'un corbeau, qui voltigeoit, dit-on, autour de sa tête, d'où on lui donna le nom de Corvinus. En l'année 417. de Rome, 337. avant JESUS-CHRIST, Camille fut Consul avec C. Mænius Nepos. Son Collegue & lui défirent entierement les Latins, & furent honorez de statuës équestres. Camille prit aussi la ville d'Antium, & ayant ôté toutes les galeres qui s'y trouverent dans le port, il en fit porter les prouës d'airain à Rome, & les fit attacher sur la Tribune aux harangues, qu'on appella depuis *Rostra*. En 430. de Rome, & 324. avant JESUS-CHRIST, il fut encore Consul avec Decius Junius Brutus Scæva. Ce dernier se mit en marche contre les Peligniens, les Marses & les Vestiniens, & Camille s'avança contre les Samnites; mais étant surpris de maladie sur sa route, il nomma Dictateur le plus fameux Capitaine de son temps, qui étoit L. Papirius Cursor. * Tite-Live, *l.* 7. & 8. Pline, *l.* 34. *c.* 5. Florus.

CAMILLE Scribonien (*Camillus Scribonianus*) fut élû Empereur par quelques Romains lassez du regne de Claude; mais il fut abandonné des siens, & tué peu après. Arria son épouse, animée d'un courage au-dessus de son sexe, ne voulut pas lui survivre, & se donna la mort en même temps, l'an de J. C. 42. * Tacite, *dans la vie d'Agricola*. Pline, *l.* 3.

CAMILLUS ou CASMILLUS, c'étoit le nom du serviteur des Dieux Cabires. Aussi Plutarque dit que les Romains & les Grecs donnoient ce nom au jeune Ministre du temple de Jupiter, comme les Grecs le donnoient à Mercure. Varron veut que ce nom vienne des mysteres des Samothraces. Macrobe nous apprend que les jeunes enfans & les jeunes filles, qui servoient aux Prêtres & aux Prêtresses des Divinitez païennes, s'appelloient Camilles. Servius dit qu'en Langue Toscane, Mercure étoit appellé Camille, comme étant Ministre des Dieux. Ce terme de Camille avoit pris cours parmi les Toscans, les Romains, les Grecs, les Samothraces & les Egyptiens, & avoient passé de l'Orient à l'Occident. Bochart croit que ce mot peut venir de l'Arabe *Chadamca*, c'est-à-dire, *Ministrare*. On sçait que l'Arabe a beaucoup de rapport au Phenicien & à l'Hebreu. Grotius veut que *Camillus* vienne de *Chamarim* des Ecritures, où ce terme signifie les *Prêtres* ou les *Augures*. * Denis d'Halicarnasse, *liv.* 2. *Joh.* Rosin. *Antiquitez Rom. liv.* 3. *c.* 31. *& liv.* 5. *c.* 37. Varron. *de Lingua Latina. l.* 6.

CAMILLUS de Lellis. *Cherchez* LELLI, Fondateur.

CAMIS, Idoles qu'adorent les Japonois, & principalement les Bonzes, ou Ministres de la secte de Xenxus. Ces idoles representent les plus illustres Seigneurs du Japon, à qui les Bonzes font bâtir de magnifiques temples comme à des Dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la santé du corps, & la victoire sur leurs ennemis. * Kircker, *de la Chine*.

CAMMA, Dame de Galatie, épousa Sinatus qui étoit très-consideré dans le païs. Ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperduëment Camma, qu'il fit mourir Sinatus. Camma se retira dans un temple de Diane, pour y pleurer la perte qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la sollicitoit continuellement de l'épouser, faisant agir ses soins d'un côté, & ses parens de l'autre, pour l'y porter. Cette Dame feignant de deferer aux services de l'un & aux prieres des autres, promit de le prendre pour mari. Lorsqu'ils furent au temple, où la ceremonie des épousailles se devoit faire; comme c'étoit la coûtume parmi les Galates de faire boire les nouveaux mariez dans la même coupe, Camma presenta à Sinorix la coupe nuptiale, dans laquelle elle avoit mis du poison, & voyant qu'il en avoit bû la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mouroit contente, après avoir vengé la mort de Sinatus. * Plutarque, *de virtut. mulier.* Poliæn. *l.* 8. *c.* 39.

CAMMERMEISTER. *Cherchez* CAMERARIUS, ci-devant.

CAMMERSTAD, (George) Allemand, natif de Misnie, étoit un celebre Jurisconsulte. Les Princes de la maison de Saxe l'emploïerent dans plusieurs affaires, où il réüssit si heureusement, qu'il acquit de grands honneurs & de grands biens. Il étoit né en 1498. & mourut en 1560. * Petrus Albinus, *in Chron. Misn. tit.* 25. Melchior Adam, *in vit Jurisf. Germ.*

CAMOENS, (Loüis) Portugais, Poëte celebre, nommé par ceux du païs *le Virgile de Portugal*, étoit fils de Simon Vaz, Gentilhomme, & d'Anne Macedo. Il fit ses études dans l'Université de Conimbre, & dès son plus jeune âge il donna des marques d'un excellent genie. Se voyant sans biens, il porta d'abord les armes avec assez de reputation, & fut envoyé à Ceuta en Afrique, que les Portugais occupoient alors. Il se signala en diverses occasions, & dans une où l'on poussa rudement les Maures, il perdit malheureusement un œil, qu'on lui creva d'un coup de fléche. Lorsqu'il fut de retour en Portugal, n'y trouvant aucun établissement, il résolut de passer dans les Indes. Il le fit, & son talent pour la Poësie lui procura des amis parmi les Officiers de l'armée navale; mais ayant composé des vers satyriques contre un des principaux, qui n'estimoit pas assez les ouvrages d'esprit, il fut obligé de s'exiler volontairement, pour éviter la vengeance de son adversaire, & se retira jusques sur les frontieres de la Chine. Il trouva moyen de revenir à Goa, & repassa en Portugal; mais le vaisseau sur lequel il revenoit, s'étant brisé contre un rocher, il perdit dans ce naufrage, tout ce qu'il avoit gagné dans les Indes. Il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assez present pour sauver son poëme des *Lusiades*, en le tenant de sa main gauche, tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de sa droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules Cesar auprès d'Alexandrie. Ensuite ayant trouvé un autre vaisseau, il repassa en Portugal, où il eut beaucoup de peine à subsister. Il se flatta que son esprit le pourroit tirer de la misere, & il acheva le Poëme que nous avons de lui, sous le titre de *As Lusiadas*, qu'il dedia l'an 1596. au Roi Dom Sebastien. Ce Prince etoit alors si jeune, & ceux qui approchoient de sa personne avoient si peu d'estime pour la Poësie, que Camoens ne reçût point la recompense qu'il esperoit de son ouvrage. Il rampa donc le reste de ses jours à Lisbonne, & y mourut l'an 1579. âgé d'un peu plus de 50. ans. Outre ce poëme qu'on a traduit en diverses langues, nous avons un Recüeil de ses poësies, sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens*. Ses autres ouvrages sont perdus. On lui reproche de n'être pas assez clair, & d'avoir mêlé trop indiscretement les fables du Paganisme avec les veritez de la Religion. Sa vie est à la tête de son poëme, & on pourra la consulter aussi-bien que Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispan.* & particuliement Baillet *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes, tome* 7.

CAMOS, (Marc Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, vivoit sur la fin du XVI. siécle. Il étoit de Barcelone, & sortant d'une maison noble, il se vit obligé par honneur d'en soûtenir l'éclat, à la guerre & ailleurs. Mais après avoir perdu sa femme à l'âge de 38. ans, il entra parmi les Religieux de l'Ordre de saint

Augustin. Quoique dans un âge assez avancé, il étudia en Philosophie & en Theologie avec les jeunes Religieux, & il y fit un grand progrès. Depuis étant nommé à l'Archevêché de Trani, dans la Terre de Bari, il passa en Italie pour y solliciter ses bulles, & mourut en 1606. dans la ville de Naples, avant que de les avoir reçûës. Il étoit alors âgé de 63. ans. Nous avons quelques ouvrages de sa façon, comme *Microscomo y gobierno universal del Hombre Christiano*, *&c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAMPAGNA, Ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ulterieure, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Conza, auquel on a uni celui de Satriano, qui est une ville ruinée. Campagna est du côté de Salerne à trois ou quatre lieuës de la mer. * Leandre Alberti.

CAMPAGNA DI ROMA, ou Campagne de Rome. *Cherchez* LATIUM.

CAMPANA (Albert) de Florence, sçavoit les belles Lettres, la Philosophie & la Theologie qu'il professa à Pise, & à Padouë. Dans la derniere de ces villes, s'étant confié avec un peu trop de bonne foi, à une certaine femme qui avoit entrepris de le guerir d'une maladie, il mourut d'apoplexie le 24. Septembre de l'an 1639. Albert Campana avoit composé divers ouvrages; mais on n'a de lui qu'une traduction de la Pharsale de Lucain en langue Italienne. * Thomasini, *in vit. illustr. viror.*

CAMPANELLA (Thomas) de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Stila, petit village de la Calabre en Italie, où il nâquit l'an 1568. & prit l'habit de Religieux dès l'âge de 14. ans. Lorsqu'il étudioit en Philosophie, son Professeur s'étant engagé d'aller argumenter à des Theses dans la ville de Cosenza, & se trouvant incommodé, pria le Frere Campanella d'aller disputer en sa place. Il le fit avec tant de succès, que tout le monde en fut très-satisfait, & le flata même d'avoir le genie de Telesius. Ces loüanges firent une telle impression sur son esprit, qu'il voulut avoir le livre de Telesius. Il le lut avec empressement; il donna même dans ses sentimens & dans sa maniere de philosopher, & ayant depuis sçû qu'on avoit écrit contre ce Philosophe, il travailla à son Apologie, & alla à Naples, pour la faire imprimer. En arrivant en cette ville, & passant devant un Monastere de Recolets, il vit une si grande quantité de monde qui y entroit & qui en sortoit, qu'il eut la curiosité d'en apprendre la raison: on lui dit qu'on y soûtenoit des Theses de Philosophie. Il y entra comme les autres, & aïant obtenu la permission d'y disputer, il s'en acquitta si bien, qu'il s'attira des éloges de tous ceux qui se trouverent dans cette assemblée. Les Religieux de son Ordre le menerent en triomphe dans leur Monastere, & quelque temps après, il assista à d'autres Theses de Theologie, qu'un ancien Professeur de son Ordre faisoit soûtenir. Campanella y parla avantageusement de quelqu'une des propositions qui étoient dans ses Theses. L'ancien Professeur méprisant ces loüanges l'interrompit brusquement, & lui dit que ce n'étoit pas l'affaire d'un jeune homme comme lui, qui ne faisoit que de sortir de Philosophie, de juger des questions de Theologie. Ce mépris aigrit la bile de Campanella qui s'emporta à son tour, & répondit à l'ancien Professeur qu'il étoit un ignorant, & que tout jeune qu'il paroissoit, il en sçavoit plus que lui, & qu'il étoit en état de lui apprendre la Theologie. Ce Religieux offensé déclara une guerre mortelle à Campanella: & ce fut par les cabales de ce vieux Professeur, qu'on le poursuivit vivement. On dit qu'ayant divulgué quelques secrets de la Monarchie Espagnole, son ennemi prit occasion de l'accuser d'avoir voulu trahir la ville de Naples, & la livrer aux ennemis de l'Etat. Outre cela il fut accusé d'heresie & mis à l'Inquisition. On pretendit aussi qu'il estoit Auteur du livre intitulé, *de tribus Impostoribus.* Les Juges de ce severe Tribunal le tinrent 25. ans en prison, jusqu'à ce que le Pape Urbain VIII. le fit mettre en liberté le 5. May 1626. On l'avoit traité de la maniere du monde la plus cruelle, jusques à le mettre sept fois à la question où il resta pendant 40. heures de suite. Il vint à Paris en 1634. & le Cardinal de Richelieu lui fit du bien. Il enseigna une Philosophie, qui fut goûtée de peu de personnes, quoique ce Professeur fût fort estimé dans le monde. Un Italien qui a fait son éloge, témoigne qu'il avoit beaucoup d'esprit, peu de jugement, & qu'il manquoit de retenuë & de solidité. Il a écrit *Physiologia. Quæstiones Physiologicæ. De sensu rerum. Atheismus Triumphatus. Opuscula Physica, Mathematica, Poëtica. Tractatus Astrologicus. Monarchia Hispania, &c.* Campanella mourut à Paris au mois de Mai 1639. On dit qu'étant tombé dans une grande mélancolie, & ayant même un furieux dégoût, un certain homme lui donna de l'antimoine, qui le fit mourir quelques jours après. Il étoit alors en la 71. année de son âge & joüissoit d'une forte santé. * Gassendi, *in vit. Peiresc.* Janus Nicius Erithræus, *Pin. I. Imag. illust. cap.* 21. Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. Let.*

CAMPANUS, (Jean-Antoine) Italien, Evêque de Teramo, dans l'Abrouzze, étoit natif d'un petit village nommé Gavello, près de Capouë, & vivoit dans le XV. siecle. Ce nom de Campanus n'étoit pas celui de sa famille, mais celui de son païs; car il étoit né dans la terre de Labour, en Latin *Campania.* Il étoit fils d'un pauvre païsan; & sa mere l'enfanta à la campagne sous un laurier proche de Capouë. On l'avoit destiné à garder les brebis; mais un Curé de village l'ayant pris à son service, lui enseigna le Latin. Depuis il se fit connoître à Rome, où le Pape Calixte III. le fit venir pour être son Secretaire. La mort de ce Pape déconcerta ses mesures. Il s'attacha à Pie II. & entra chez le Cardinal de Saxoferrate en qualité de Maître d'Hôtel. Quelque temps après Pie II. le nomma Evêque de Crotone, & le transfera ensuite à l'Evêché de Terame. Paul II. lui donna l'Archiprêtré de saint Eustache. Campanus accompagna François Picolomini Cardinal Legat en Allemagne, pour persuader la guerre contre les Turcs. A son retour en Italie Paul II. lui donna le Gouvernement de Tuderti. Il eut sous Sixte IV. celui de Fulgino, & de Cita di Castello. La conspiration qui se trama dans ce païs pendant son Gouvernement lui fit perdre cet emploi, & l'affection du Pape, qui le soupçonna d'avoir part à la conspiration, qui le bannit de toutes les terres de l'Eglise, & n'écouta aucune des sollicitations que l'on fit pour remettre Campanus en grace. Campanus passa le reste de sa vie tantôt à Naples & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ses infirmitez à un tel point, qu'il mourut à Sienne le 15. Juillet 1477. âgé d'environ 50. ans; il fut enterré dans l'Eglise Cathedrale. Campanus s'est souvent distingué dans des actions publiques, entr'autres dans la Diete de Ratisbonne où il s'acquit beaucoup de reputation, par les sçavantes harangues qu'il y fit. Il se chargea aussi des Oraisons Funebres de Calixte III. de Pie II. dont il a écrit la Vie, & celle d'André Braccio grand Capitaine de Perouse, & plusieurs autres ouvrages en prose & en vers. On ne doit pas obmettre ici une circonstance curieuse, sçavoir que Campanus avoit été Correcteur de *Bericus Gallus* fameux Imprimeur, dans le temps qu'il étoit Evêque de Terame. Michel Fernus a écrit sa vie, & plusieurs grands hommes lui ont consacré des éloges funebres. * Volaterran, *l.* 12. *Antr.* Lilio Giraldi, *Dial.* 1. *de Poët. sui temp.* Paul Jove, *in Elog. doct. c.* 22. Vossius. Le Mire. Sponde. Possevin. Gesner. Bayle, *Dict. Crit.* Charlier, *Origine de l'Imprimerie.* Naudé, *Addition à l'Histoire de Loüis XI.*

CAMPANUS de Lombardie, Philosophe & Astronome celebre, homme subtil, bon Scholastique, versé dans l'Ecriture Sainte, sçavant dans les nombres & dans le Calendrier. Ce sont les loüanges que lui donne Trithéme, qui ajoûte qu'il avoit publié plusieurs petits ouvrages, dont la lecture pouvoit être utile aux Evêques, entre lesquels il avoit lû les suivans; un Livre des Nombres Ecclesiastiques; un Traité de la composition des Cadrans; un Calendrier, & quelques autres Ouvrages, d'Astronomie. Cet Auteur a fleuri vers l'an 1040. Trith. *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XI. siecle.*

CAMPANUS, (Jean) Allemand, étoit originaire du Duché de Juliers, & vivoit vers l'an 1530. Il suivit Luther durant deux ans; mais depuis faisant secte à part, il enseigna à Wittemberg une opinion touchant la Cêne, non seulement contraire à Luther, mais encore differente de celle des autres Sacramentaires. Il enseignoit aussi que le Fils & le saint Esprit n'étoient pas deux personnes differentes de celle du Pere. Il s'attira plusieurs ennemis par ces blasphêmes, que

les Catholiques & les Protestans ont également en abomination. * Prateole, *vit. Camp.* Florimond, *l.* 2. *c.* 16. *num.* 7. Osius, *liv.* 1. *des heresies.* Sponde, *A. C.* 1531.

CAMPASPE, ou PANCASTE', l'une des concubines d'Alexandre *le Grand*, étoit une des plus belles personnes de son temps. Ce Prince la fit peindre nuë par le fameux Apellés, & la ceda genereusement à ce Peintre qui en étoit devenu amoureux. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. Elien, *l.* 30. Lucien.

CAMPEGGI, famille illustre, & très-considerée en Italie depuis plusieurs siecles. UGOLIN Campeggi fut choisi par ceux de Pise pour être leur General. Un de ses descendans nommé BARTHELEMI Campeggi, se rendit celebre par sa probité & par sa doctrine. Il vivoit sur la fin du XIV. siecle, & il s'exila volontairement de sa patrie, pour n'être pas obligé de suivre le parti des Guelphes. Mais le temps de son exil ne lui fut pas inutile, car il l'emploïa à l'étude du Droit Civil & Canonique, & y fit un très-grand progrez. Son fils JEAN Campeggi, fut encore plus versé que lui dans cette science, qu'il enseigna avec beaucoup de reputation à Padouë & ailleurs. Il a laissé divers ouvrages, & entr'autres *Consilia. Tractatus de Statutis. De Immunitate. De Dote, &c.* Ce sçavant homme eut divers enfans, & entr'autres le Cardinal LAURENT Campeggi. Ce dernier s'étoit marié avant que de se faire Ecclesiastique, & avoit épousé *Françoise* Guastavilain, dont il eut trois fils & deux filles 1. *Alexandre* Cardinal. 2. RODOLPHE qui fut General des Venitiens; 3. *Jean-Baptiste*, Evêque de Majorque, l'un des plus doctes Prélats de son siecle; 4. *Loüise* femme de *Camille* Fantuccio de Boulogne; 5. *Eleonore*, mariée à *Alphonse*. Il eut pour maîtres les plus sçavans hommes de son siecle; comme Lazare Bonamici, Pierre Borrhano, & Antoine Bernardi, qui fut depuis Evêque de Caserte. Le Pape Paul III. le fit Clerc de la Chambre, lui donna d'autres emplois, & en 1541. l'éleva sur le siege Episcopal de l'Eglise de Boulogne sa patrie. Le Concile de Trente aïant esté transferé en cette ville, les Prélats s'assemblerent chez Alexandre & Jean-Baptiste Campeggi, & on y remarqua cinq Prélats de cette famille, proches parens du Cardinal Laurent; sçavoir, Thomas & Marc-Antoine ses freres, l'un Evêque de Feltri, & l'autre de Grosset; Jean Evêque de Parenzo son neveu, fils d'Antoine-Marie, son frere; & ses fils Jean-Baptiste Evêque de Majorque, & Alexandre qui l'étoit de Boulogne. Ce dernier fut aussi Vice-Legat à Avignon, où il fit échoüer les desseins des Huguenots, qui cherchoient à se jetter sur les terres de l'Eglise. Il fut fait Cardinal par le Pape Jules III. au mois de Novembre 1551. & il mourut trois ans aprés, le 25. Septembre 1554. âgé de 48. ans. Dans le XVII. siecle le Comte RODOLPHE Campeggi s'est acquis beaucoup de reputation, non seulement par la connoissance qu'il avoit du Droit, mais encore par ses Poësies. Il mourut le 28. Juin 1624. & nous avons de lui deux tomes de Poësies, un Poëme intitulé, *Le lacrime di Maria Virgine, & l'Italia consolata*, qui est un Epithalame qu'il fit en 1620. pour le mariage de Madame Christine de France avec Victor Amedée Duc de Savoye. THOMAS Campeggi, Evêque de Feltri, fils de Thomas Campeggi qui accompagna son frere en diverses legations, & fut chargé avec lui par Leon X. du Gouvernement des villes de Parme & de Plaisance, lui succeda dans l'Evêché de Feltri, & fut envoyé par Paul III. en qualité de Nonce à la Conference tenuë à Wormes en 1540. Il fut un des trois premiers Evêques qui se trouverent à l'ouverture du Concile de Trente en 1545. & y assista aux Sessions tenuës sous le Pontificat du Pape Paul III. Il mourut à Rome le onze Janvier 1564. âgé de soixante-quatre ans. Il a composé plusieurs petits Traitez sur divers petits points de Police Ecclesiastique; le plus considerable & le plus rare est celui *de l'autorité des saints Conciles*, dedié au Pape Pie IV. & imprimé à Venise en 1561. Il y en a encore d'autres imprimez au même lieu en 1555. sçavoir de l'autorité & de la Puissance du Pape, des Devoirs des Princes Chrétiens, des Biens temporels des Ecclesiastiques, de la Pluralité des Benefices, de la Simonie, des Annates, des Reserves, des Pensions sur les Benefices, des Cas reservez, des Exemptions, de l'Observation des Fetes, si un Evêque consacré par des Schismatiques est vraiment Evêque, & diverses Questions sur le Mariage. Il y a encore un Traité de lui sur le Celibat des Prêtres imprimé à Venise en 1554. Il traite les matieres briévement & succintement, mais avec beaucoup de methode & de clarté. Il juge assez sainement & avec moins de prévention que la plûpart des Canonistes Ultramontains. Il ne sçavoit pas seulement le Droit Canonique, mais il avoit encore des principes de Theologie. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques XVI. siecle.* Un autre CAMILLO Campeggi, Theologien de l'Ordre de saint Dominique, fut fort estimé dans le Concile de Trente, & passa pour un grand Predicateur. Ce dernier étoit de Pavie.

CAMPEGGI (*Laurent*) Cardinal, personnage recommandable par sa vertu & par sa science, vivoit dans le XVI siecle. Il étoit de Boulogne, fils de Jean Campeggi, sçavant Jurisconsulte, & fut lui-même Professeur en Droit à Padouë. Aprés le mort de sa femme, s'étant fait Ecclesiastique, il eut des emplois considerables, & contribua beaucoup à la reduction de la ville de Boulogne. Jules II. lui donna un Office d'Auditeur de Rote, le nomma à l'Evêché de Feltri, & ensuite l'envoya Nonce en Allemagne & à Milan. Leon X. lui confia, & à Thomas Campeggi son frere, le Gouvernement des villes de Parme & de Plaisance, & le renvoya Nonce en Allemagne. Il le créa Cardinal le 1. Juillet 1517. sous le titre de saint Thomas, qu'il changea depuis pour celui de sainte-Marie de delà le Tibre, & pour les Evêchez d'Albe, de Palestrine & de Sabine. Il revint à Rome au mois de Janvier 1518. & l'année d'aprés on l'envoya Legat en Angleterre, pour y lever les Decimes contre les Turcs. Cette commission ne lui réüssit pas, il obtint seulement l'Evêché de Salisburi pour lui l'an 1524. Sous le Pontificat du Pape Clement VII. il fut envoyé Legat en Allemagne, pour s'opposer aux Lutheriens, & il fit des Ordonnances pour la reforme des mœurs. En 1528. il fut aussi envoyé Legat en Angleterre, pour être juge du divorce de Henry VIII. qui vouloit faire déclarer nul son mariage avec Catherine d'Autriche, dans le dessein d'épouser Anne de Boulen. Il ne conclut pourtant rien, & le Pape le rappella l'année d'aprés, s'étant reservé la connoissance de cette affaire. Campeggi revint en 1529. à Rome. Il étoit Evêque de Boulogne depuis l'an 1523. Il se trouva en cette ville au couronnement de Charles-*Quint*, d'où étant repassé comme Legat en Allemagne, il assista à la Diette d'Ausbourg. A son retour, le Pape étant mort, il donna sa voix pour l'élection de Paul III. qui le nomma en 1538. pour se trouver en qualité de Legat à Vicence, où l'on devoit faire l'ouverture du Concile. Mais Campeggi mourut à Rome le 19. Juillet 1539. Il avoit composé quelques ouvrages de Droit, qui n'ont pas été publiez. * Sigonius, *de Episcopis Bonon.* Garimbay, *l.* 1. Onuphre, *in Chron.* Sanderus, *de Schism. Angl.* Surius, *in Comment.* Sleidan, *in Annal.* Ughel, *Ital. sacr.* Sponde, *in Annal. Eccles.* Aubery, *Histoire des Cardin.* Bumaldi, *Bibl. Bonon.*

CAMPEN, Ville du Païs-Bas, dans la Province d'Over-Issel, est située sur la rive gauche de l'Issel, prés de son embouchûre, à cinq lieuës de Deventer. C'est une jolie ville très-bien située, & d'où l'on peut inonder la campagne voisine qui est très-basse. Les Auteurs Latins la nomment *Campi.* * Sanson. Ortelius.

CAMPEN, (Heimeric de) connu sous le nom d'HEIMERICUS DE CAMPO, étoit natif de cette ville dans le XV. siecle, & enseigna la Philosophie à Cologne. Depuis il se trouva au Concile de Bâle, où le Cardinal Nicolas de Cusa, homme d'une rare doctrine, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui persuada d'écrire quelques Traitez. Celui *De Autoritate Concilii*, fut le plus considerable. Il s'attacha ensuite à Eugene IV. & en publia les raisons dans une Apologie. Lorsqu'il fut de retour dans le Païs-Bas il enseigna quinze ans la Theologie à Louvain, & il mourut en 1460. Outre les ouvrages dont j'ai parlé, il a écrit *Compendium Quæstionum. Super Sententias Lib. IV. De Esse. De Essentia. Compendium. Divinorum Quæstiones variæ, &c.*

CAMPEN, (Jean) dit vulgairement *Vanden Campen*, étoit de la ville de Campen Il vivoit au commencement du XVI. siecle; & sçavoit très-bien les Lan-

gues, qu'il enseigna à Louvain. Le Pape Leon X. le fit venir à Rome, où il lui donna un Canonicat. Mais Campen en revenant dans le Païs-Bas, mourut de peste à Fribourg en Brisgaw l'an 1538. Il laissa une Grammaire Hebraïque, des Paraphrases sur les Pseaumes, sur l'Ecclesiaste, &c. Cet Auteur est different d'un JEAN CAMPEN, Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit en 1404. Il étoit des Païs-Bas, & il composa des Commentaires sur les Sentences. *Quodlibetorum opus. Summula artium, &c.* * Trithême, *de Scrip. Eccl.* Valere André, *Bibl. Belg.*

CAMPESTRE ou CAMPESTE, étoit chez les Romains ce que nous appellons *tonnelet*; *bas de soye*, tourné en rond, espece de *tablier*, dont se ceignoient ceux qui faisoient leurs exercices dans les champs de Mars: il leur prenoit depuis le nombril, & leur descendoit jusques sur le milieu des cuisses, pour couvrir les parties que la pudeur défend de nommer.

CAMPIAN, (Edmond) de Londres, Jesuite, a vécu dans le XVI. siecle. Il étudia à Oxford; & depuis, étant attiré par les Anglicans, il fut reçû Diacre parmi eux. Mais quelque temps après il fit abjuration; vint à Doüay, où il y avoit un Seminaire d'Anglois; & étant passé à Rome, il s'y fit Jesuite en 1573. Après son Noviciat, on l'envoya à Vienne en Autriche, & delà à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580. il passa en Angleterre, il y soûtint genereusement la Foi Catholique, & la signa de son sang le 28. Novembre 1581. sous le regne d'Elisabeth. Il composa plusieurs ouvrages, dont les plus considerables sont, une Chronique universelle, & un Traité adressé aux Universitez d'Angleterre, où il rapporte dix raisons pour prouver la Verité Orthodoxe. * Sponde, *Ann. Chr.* 1580. *n.* 11. 1581. Riccioli, *en la Chronique*. Pitseus. Ribadeneira.

CAMPIANO, petite Ville d'Italie, dans le Val de Taro, que ceux du païs nomment Stato di Vali di Taro. Elle est située près de la riviere de Taro: & les Ducs de Parme, à qui elle appartient, ont eu soin de la faire fortifier. * Baudrand.

CAMPOBASSE, Comte Napolitain, s'étant mis au service de Charles Duc de Bourgogne, fils de Philippe *le Bon*, conspira ensuite contre ce Prince, & le fit assassiner au siege de Nancy en Lorraine l'an 1477. * Comines. Mezerai, *au regne de Loüis XI.*

CAMPO GABIO. *Voiez* GABIENS.

CAMPOLONGO, (Æmilius) de Padouë, a été Professeur en Medecine. Il sçavoit les Langues & les belles Lettres, & s'attacha à l'étude des ouvrages d'Aristote & de Galien. Il fut fait Professeur en Medecine dans l'Université de Padouë l'an 1578. & continua d'enseigner jusqu'à sa mort arrivée en 1604. Il fut enterré aux Servites de la même ville, où l'on voit une Inscription qu'Annibal Campolongo son fils, Jurisconsulte, y fit élever. Outre des Consultations qu'on a publié avec celles des autres Medecins d'Italie, nous avons de lui, *Methodus consultandi. De variolis. De Arthritide.* * Thomasin. *In Elog. illust. vir. P. I.*

CAMPSON-GAURI, Sultan d'Egypte, fut élevé à cette dignité par les Mammelus vers l'an 1504. de JESUS-CHRIST & de l'Hegire 910. Il la refusa d'abord, considerant les malheurs qui étoient arrivez en peu de temps aux Sultans d'Egypte, par la faction des plus considerables de l'Etat. Mais la fortune, qui l'avoit tiré de l'esclavage, pour le mettre au nombre des Mammelus, & lui faire obtenir les premiers emplois auprès des Sultans, le plaça malgré lui sur le Thrône. Il gouverna avec une prudence admirable; car aïant fait mourir sans bruit les plus remuans, il calma les troubles du Royaume, & puis envoya des troupes dans les Indes, pour en chasser les Portugais, & occuper ses sujets par le commerce. Mais les Portugais défirent son armée navale le 3. Fevrier 1509. Campson fut l'arbitre de l'Orient, & balança la puissance de deux grands Monarques, Ismaël Roi de Perse, & Selim Empereur des Turcs. Il fut enfin opprimé par ce dernier, & trahi par un de ses sujets nommé Caierbey, Gouverneur d'Alep & de Comagene: car Selim feignant de marcher contre Ismaël, tourna contre Campson qui l'attendoit avec son armée. Les armées se rencontrerent dans la Comagene, au même lieu où deux ans auparavant les Turcs avoient défait les Perses. Caierbey s'acquittant de la promesse qu'il avoit faite à Selim, se rangea de son parti. Campson âgé de plus de 70. ans, chargé d'embonpoint, & incommodé d'une hergne, tomba de son cheval & fut écrasé l'an 1516. de JESUS-CHRIST & de l'Hegire 922. * Leunclavius, *l.* 17. Paul Jove. *l.* 17. Baudrier, *Hist. des Turcs.*

CAMPUS *Piorum*, lieu celebre en Sicile, près de Catane, où les deux freres Amphinomus & Anapus, sauverent sur leurs épaules leur pere & leur mere des flâmes du Mont-Etna. * Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 4.

CAMSIN, (le) est le temps de Pâques, selon le langage des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte.

CAMULOGENE, Capitaine general des Parisiens, & des autres peuples de leur voisinage, fut choisi pour son experience, quoique dans une extrême vieillesse, pour s'opposer aux desseins de Labienus Lieutenant de Cesar, qui s'avançoit avec quatre Legions vers Paris. Il combattit avec beaucoup de valeur contre les Romains, & fut tué à la tête des troupes Gauloises, qui donnerent un combat des plus opiniâtrez dont Cesar ait conservé la memoire dans ses Commentaires de la guerre des Gaules, ce fut la 7. année de cette guerre. * Jul. Ces. *lib.* 7.

CAMUS (Jean-Pierre) Parisien, Evêque de Belay, fut nommé par le Roy Henri IV. & sacré par S. François de Sales, l'an 1609. Sa pieté & sa vertu lui attirerent l'amour de tous ses Diocesains. Il quitta son Evêché l'an 1629. & se retira à son Abbaïe d'Aunay, & fut Grand Vicaire de François de Harlay, Archevêque de Roüen. Enfin il se retira à l'Hôpital des Incurables de Paris, & y mourut âgé de 70. ans le 26. Avril 1652. aïant été nommé à l'Evêché d'Arras, dont il n'avoit pas encore les Bulles. Il a été l'un des grands Prédicateurs de son temps, & a composé un si grand nombre d'ouvrages, qu'il seroit difficile d'en faire le catalogue. Il y en a de Controverse, de Morale, de Mystiques. Il n'a point épargné les Religieux mendians, ni dans ses prédications, ni dans son gros Ouvrage qu'il a intitulé, *des Moines*; Il écrivoit avec une facilité merveilleuse sur differens sujets, mais avec peu d'exactitude. Il a mené une vie sainte & penitente, qui lui auroit merité la Canonisation, comme à son bon ami saint François de Sales, s'il ne s'étoit pas declaré si ouvertement contre les Religieux & les Moines. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bug.*

CAMUS, (Antoine le) Chevalier, Seigneur de Jambeville & Marquis de Maillebois, President au Parlement de Paris; étoit fils de MARTIN le Camus, Conseiller dans le même Parlement, mort en 1564. & petit-fils de CHARLES, Conseiller au Senat de Milan sous François I. On assûre que leur maison étoit originaire de Poitou, où elle possedoit la terre de la Borde-Popeliniere. Antoine perdit son pere à l'âge de 12. ans, & à 22. ans l'an 1573. fut nommé par le Roy Charles IX. Conseiller au Grand Conseil. Henri III. lui donna la Charge de Maître des Requêtes en 1585. Henri IV. le fit en 1590. Intendant de Justice en Normandie, où il fut fait prisonnier par le Duc de Mayenne à la prise de Ponteau-de-Mer, & mis à douze mille livres de rançon, que Sa Majesté paya. Elle l'honora d'une Charge de Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, & ensuite d'une de President en 1595. Depuis il servit encore le Roy dans le Limosin; & à son retour il eut la Charge de President à Mortier, qu'il exerça depuis 1602. jusqu'en 1619. qu'il mourut. Il eut de *Marie* le Clerc, deux fils & trois filles, dont il ne resta qu'*Anne* le Camus, qui fut mariée 1. à *Claude* Pinart, Gentilhomme de la Chambre du Roy, premier Baron de Valois, & Marquis de Comblisi; 2. à *François-Christophe* de Levi, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, & Capitaine de Fontainebleau, mort en 1661. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages. * Blanchard, *Histoire des Presidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes.*

CAMUS, (Nicolas le) Secretaire du Roy en 1618. puis Conseiller d'Etat en 1620. s'acquit beaucoup de gloire dans le maniement des grandes affaires où il fut employé, & mourut en Novembre 1648. âgé de 80. ans, laissant de *Marie* Colbert sa femme, morte en 1642.

1642. six fils & quatre filles, sçavoir 1. NICOLAS le Camus, qui suit. 2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hemery, qui a fait branche rapportée ci-après. 3. *Edoüard* le Camus, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur General de la Cour des Aydes. Il quitta cette Charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24. Fevrier 1674. en sa 70. année. 4. *Estienne* le Camus, Maître des Comptes, puis Surintendant des Bâtimens, mort en Juin 1673. sans laisser de posterité de *Magdelaine* Colbert, laquelle se remaria à *Claude* Pellot, Premier President du Parlement de Roüen, & mourut le 8. Juillet 1696. âgée de 66. ans. 5. *André-Girard* le Camus, Conseiller au Grand Conseil, puis Procureur General de la Cour des Aydes, & Conseiller d'Etat, mort le 15. Septembre 1698. âgé de 88. ans, sans enfans de *Charlotte* Messon son épouse, celebre par son esprit & par ses poësies, morte le 22. Juin 1702. 6. *Jean* le Camus, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort sans alliance le 26. Juin 1680. 7. *Marie* le Camus, alliée à *Michel* Particelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des finances, morte en Septembre 1678. 8. *Catherine* le Camus, Carmelite au grand Convent de Paris, morte en 1668. 9. *Françoise* le Camus, mariée à *René* le Roux, Seigneur du Plessis S. Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte en Octobre 1680. & 10. *Claude* le Camus, premiere femme de *Claude* Pellot, Premier President du Parlement de Roüen, morte en Juillet 1668.

2. NICOLAS le Camus fut Conseiller au Grand Conseil, Procureur General de la Cour des Aydes en 1631. puis Conseiller d'Etat en 1632. & Intendant de l'armée en Italie & en Languedoc, & mourut en 16... Il épousa *Marie* de la Barre, laquelle se remaria à *Jacques* le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des finances, & mourut en Septembre 1661. laissant de son premier mari, NICOLAS le Camus, qui suit. *Charles* le Camus, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Gouverneur de Meüillon en Provence où il s'établit, épousa *Angelique* de Pontevez, fille d'*Annibal* de Pontevez, Seigneur de saint André, dont des enfans. *Estienne* le Camus, Evêque & Prince de Grenoble, nommé Cardinal du propre mouvement du Pape Innocent XI. le 2. Septembre 1686. Prelat également distingué par sa profonde érudition, par sa pieté solide, & par son zele ardent pour le bien de son Diocese, mort le 12. Septembre 1707. en sa 76. année, après une residence de 36. ans en son Diocese, n'en étant sorti que pour deux Conclaves depuis sa promotion à l'Episcopat. *Girard* le Camus, Maître des Comptes, qui a épousé *Marie* de Creil, fille d'*Estienne* de Creil, Conseiller au Grand Conseil; & *Jean* le Camus, Conseiller de la Cour des Aydes, puis Maître des Requêtes, & Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, l'un des plus integres & des plus habiles Magistrats de ce siecle, mort le 28. Juillet 1710. âgé de 73. ans, ayant eu de *Marie* du Jardin sa femme, pour fille unique *Marie-Catherine* le Camus, premiere femme de *Jean-Emard* Nicolai, Marquis de Goussainville, Premier President de la Chambre des Comptes, morte le 11. Mai 1696. âgée de 25. ans.

3. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, Bligny, &c. après avoir été Conseiller au Grand Conseil, & Procureur General de la Cour des Aydes, fut pourveu en 1672. de la Charge de Premier President de la Cour des Aydes, qu'il exerça avec toute l'integrité possible jusqu'à sa mort arrivée le 12. Mars 1715. en sa 90. année. Il épousa *Marie* Larcher, fille de *Michel* Larcher, President de la Chambre des Comptes, morte en Fevrier 1686. dont il eut NICOLAS le Camus, qui suit. *François* le Camus, Marquis de Bligny, Maréchal des Camps & Armées du Roy, qui a épousé le 23. Fevrier 1716. *N.* de Barillon, fille de *N.* Barillon, Maître des Requêtes. *Pierre* le Camus, Prieur de Beré. *Claude*, dit le Chevalier le Camus, Lieutenant de Vaisseau pour le Roy, mort à Messine en 1676. *Leon-Estienne* le Camus, Seigneur de la Grange, Maî des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14. Juillet 1710. laissant posterité de *Catherine-Suzanne* Aubert; & *Marie* le Camus, mariée à *René* Basan, Marquis de Flamanville, Lieutenant General des Armées du Roy.

4. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, Bligny, &c. Conseiller de la Cour des Aydes, puis Maîtres des Requêtes, fut reçû le 7. Juillet 1707. en survivance de son pere en la Charge de Premier President de la Cour des Aydes, mais il mourut avant lui le 15. Avril 1712. laissant *Marie-Elisabeth* de *N.* Langlois sa femme, fille de *Jacques* Langlois, Secretaire du Roy & Receveur des Consignations. NICOLAS le Camus, qui suit. *Jacques-Charles* le Camus, Bachelier en Theologie, mort le 23. Septembre 1713. & *N.* le Camus, mariée en Juin 1716. à *N.* Andrault, Marquis de Maulevrier, Maréchal des Camps & Armées du Roy.

5. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, &c. Conseiller de la Cour des Aydes, a été nommé Premier President de la même Cour en Fevrier 1704. en survivance de son grand-pere, dont il a pris possession en Mars 1715. & le Roy lui a donné quelques jours après la Charge de Prevôt & Grand Maître des Ceremonies de ses Ordres. Il a épousé le 14. May 1714. *N.* Baugier, fille unique d'*Edme* Baugier, Seigneur de Voise & de Montrouge, l'un des Fermiers Generaux de S. M. & d'*Helene* de Laistre.

BRANCHE DES SIEURS D'HEMERY.

1. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hemery, Courcerin, &c. second fils de NICOLAS le Camus, Conseiller d'Etat, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, President en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur General des finances, & mourut en Janvier 1687. âgé de 84. ans, laissant d'*Elisabeth* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, morte en Avril 1676. *Denys* le Camus, Seigneur d'Hemery, President de la Cour des Aydes, mort sans alliance en Janvier 1688. *André* le Camus, Seigneur d'Hemery, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le 1. Decembre 1695. *Estienne* le Camus, Chanoine Regulier de Sainte Genevieve; & *Marie* le Camus, mariée à *Adrian* de Hannyvel, Comte de Mannevilette, Marquis de Crevecœur, &c. Secretaire des Commandemens de Philippe de France, Duc d'Orleans, dont des enfans.

CAMUSAT, (Jean) celebre Imprimeur de Paris dans le XVII. siecle, passoit de son temps pour le plus habile des Libraires de cette ville. C'étoit un homme de bon sens, & qui n'imprimoit que de bons Ouvrages; en sorte qu'une marque presque infaillible de bonté pour un livre, c'étoit de sortir de son Imprimerie. L'Academie Françoise le choisit pour son Libraire. * *Relation de l'Acad. Franç.*

CAMUSAT, (Nicolas) Chanoine de Troyes en Champagne, a vécu dans le XVII. siecle. Il a recüeilli le *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ Diœcesis, &c.* qu'il publia en 1610. & un Volume de *Miscellanea*, qui a été imprimé deux fois. Nicolas Camusat mourut fort âgé vers l'an 1655.

CAN DE L'ESCALE. *Cherchez* l'ESCALE.

CANA, petite Ville de Galilée, dans la Tribu de Zabulon, où le Fils de Dieu fit son premier miracle, changeant l'eau en vin à des nôces où il se trouva. Depuis passant en cette même ville, il y guerit le fils d'un Prince, ou d'un Officier qui y commandoit. Saint Jean en fait mention *c.* IV. *v.* 54. car ces paroles de l'Evangeliste: *C'est-là que Jesus fit son second miracle*, doivent s'entendre ainsi: *c'est le second miracle que Jesus fit à Cana*, comme saint Augustin l'explique dans sa Concorde des Evangelistes. Cana n'est plus qu'un village habité par des Mahometans. L'Imperatrice sainte Helene y fit bâtir une Eglise à la place de la Maison où Nôtre Seigneur fit ce miracle. Ce bâtiment est tout de pierres de tailles, & comprend l'Eglise, soûtenuë au milieu d'un rang de colomnes, & la maison où demeuroient les Ecclesiastiques. Entre l'Eglise & le logement est une cour assez spacieuse, sur laquelle il y a une grande pierre qui sert de linteau. On y voit trois cruches taillées en relief, avec une écriture ancienne à moitié effacée. L'Eglise est maintenant profanée par les Infideles, qui la font servir de Mosquée; & le logement est occupé par des Santons ou Religieux Mahometans. * S. Jerôme, *de Loc. Hebr.*

S. Augustin, *Concord. Evang. liv.* 4. *ch.* 10. Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte.*

☞ Quelques Auteurs ont crû que l'Epoux de ces nôces, étoit saint Jean l'Evangeliste ; d'autres, que ce fut Simon le Cananéen : mais le premier est faux, & le second très-incertain. En memoire du premier miracle de JESUS-CHRIST, saint Epiphane assûre qu'il y avoit tous les ans en pareil jour des fontaines dont l'eau se changeoit en vin. Ce Pere rapporte la même chose des eaux du Nil, & il assûre que quelques Moines l'avoient éprouvé d'une fontaine dans l'Eglise de la ville de Gerase en Arabie, & qu'il avoit bû lui-même de celle qui étoit à Cibyre dans la Phrygie, ou dans la Carie. Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine, dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le 5. de Janvier. Tous ces faits ont si peu de vrai-semblance, qu'il est inutile de les refuter. * Saint Epiphane, *l.* 51. *c.* 30. Pline, *liv.* 2. *chap.* 103. Tillemont, *Memoires Ecclesiastiques.* Casaub. *ch.* 13. §. 22. Nicephore, *l.* 8. *c.* 10.

CANADA, grand païs de l'Amerique Septentrionale, nommé la NOUVELLE FRANCE, parce que les François furent les premiers qui le découvrirent l'an 1504. & parce qu'ils en occupent la meilleure partie. Jean Verrazan, Florentin, prit l'an 1525. possession de ce païs au nom du Roy François I. Après la mort de Verrazan, qui fut pris & mangé par des Sauvages, Jacques Cartier de saint Malo, soumit ces mêmes terres en 1534. Les François qui avoient negligé ces navigations, y furent engagez à l'occasion de celle de la Floride, sous le regne de Charles IX. Du temps de Henri IV. en 1604. on y envoya une colonie, qui d'année en année s'est augmentée. Sous le nom de Canada, on comprend tout ce qui est aux côtez de la grande riviere de saint Laurent, depuis les isles qui sont au devant de son embouchure, en remontant le long de cette même riviere, tant qu'elle nous est connuë ; & depuis les golfes & détroits d'Avis & d'Hudson, jusqu'à la Nouvelle Espagne. Ainsi sous ce nom, & dans cette étenduë de païs, on peut comprendre les isles de Terre-Neuve, la terre de Labrador, le Canada particulier qui donne son nom au païs, l'Acadie, les Iroquois, les Hurons, les Algonquins, les Habitans de Missisipi, & un très-grand nombre d'autres peuples qui nous sont inconnus. Les Européens ont donné des noms particuliers à ces païs, dont ils sont les maîtres ; car c'est dans le Canada qu'outre la Nouvelle France, on trouve la Nouvelle Bretagne, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande & la Nouvelle Suede. La terre y est pleine de bois & assez froide. Elle nous fournit des Castors, des moruës & de l'huile de Baleine. Les Sauvages y sont distribuez en plusieurs nations sous le gouvernement de leurs Samagos, qui sont les aînez de leurs familles. Ils y parlent plusieurs langues. Les peuples y sont presque tous barbares, & comptent leurs années par le cours du soleil, les mois par celui de la lune, & les saisons par ce qui arrive de plus remarquable en chacune. Dans le froid ils se couvrent de peaux d'Elans, de Castors, de Loutres ou d'Ours, presqu'à la maniere dont les Anciens ont peint Hercule. Ils portent de grands bas en Hyver, & ils ont toûjours la tête nuë. Les femmes se mettent pour ornement les bagatelles qu'on leur porte d'Europe. Ils font entr'eux des festins dans leurs mariages, dans leurs victoires, & dans la reception de leurs amis, & ils y prennent force tabac, d'où peut-être ils appellent ces réjoüissances Tabagies : ils y mangent quelquefois la chair de leurs ennemis pris en guerre. Ils épousent diverses femmes, qui sont pourtant presque toutes steriles ; car, comme les maris les abandonent lorsqu'elles sont grosses, elles mangent d'une certaine racine, qui les fait avorter quand elles commencent à le devenir. Les filles sont peu sages, mais les femmes mariées le sont par force. Les Sauvages marquent au visage celles qui ont peché ; ils coupent un morceau de chair sur le front, à celles qu'on trouve une seconde fois en faute, & on les fait mourir sans remission quand on les surprend une troisiéme fois. Ils ont des jeux d'exercice, avec diverses sortes de chasses assez singulieres, & leur Religion ne l'est pas moins. Leurs Prêtres les entretiennent dans l'Idolâtrie ; & comme ces Prêtres sont leurs Magiciens, ils ont pour l'ordinaire une fin funeste, & les Sauvages les tuënt dans leurs festins. Les peuples, avec qui les François negocient, sont, outre les peuples du Canada particulier, les Hurons, les Algonquins, les Attiquameques, les Nipistriniens, les Montagnois, ceux de Saguenay & de l'Acadie. Ce negoce ne se fait que par échange ; ils nous donnent des peaux de Castors, de Loutres, de Martres & de Loups-marins pour du pain, des pois, des féves, des pruneaux, des marmites, des chaudrons, des haches, des alenes, des poinçons, des couvertures, & autres choses semblables. Le Canada particulier est à la droite, & dessus la plus basse partie de la grande riviere. Nous y avons diverses residences ou colonies à Quebec, où il y a un Seminaire, un Hôpital & des Ursulines. Cette Colonie de Quebec établie depuis l'an 1608. est la plus considerable. Il y a encore d'autres Residences à saint Joseph de Sillery, à la Conception, à Richelieu & à Monreal, seconde ville de ce païs après Quebec. Il y a plusieurs Missions en Canada, d'Ecclesiastiques des Missions Etrangeres, de Recollets, & de Jesuites. L'Evêque de Quebec, ci-devant l'Abbé de saint Vallier, est de la maison de la Croix-Chevrieres en Dauphiné. Il est uniquement dévoüé à son ministere, & n'oublie rien pour la conversion des Sauvages. Ceux qu'on a instruits sont très-fideles. Plusieurs des Missionnaires qui ont été les premiers à planter l'étendart de la Foi dans ces regions, ont arrosé de leur sang cette nouvelle Eglise. On peut voir là-dessus les differentes relations qui sont venuës de ce païs-là, touchant les progrès de la Religion dans le Canada. * Linschot. Lescarbot. Duval. Sanson. *Les Relations de Canada.*

CANADA S. LAURENT, grande Riviere de l'Amerique Septentrionale, est une des plus belles du monde. Elle a deux cens brasses de profondeur, & 25. ou 30. lieuës de largeur à son embouchûre. Son cours, à ce qu'on a déja découvert, s'étend près de 500. lieuës. On prétend que par les lacs, où l'on croit qu'elle a sa source, on pourra trouver le chemin qu'on a cherché depuis si long-temps, je veux dire, des Indes Orientales par l'Oüest. On la nomme le fleuve de saint Laurent, parce que les vaisseaux François qui la reconnurent entrerent dans son embouchure le jour de la fête de S. Laurent. Ce fleuve prend sa source dans la partie Occidentale de l'Amerique, & reçoit ensuite deux autres rivieres très-considerables, qui viennent du Nord ; sçavoir celle de Saguenay, & celle que l'on appelle des Trois-Rivieres ; parce qu'elle est formée de trois autres qui s'y joignent. Il se rend dans le golfe nommé de S. Laurent, vers l'isle de Natiscotec & l'isle de Terre-Neuve. On y trouve une quantité prodigieuse de poissons, non seulement d'eau douce, mais aussi de mer. Les rivages de ce fleuve sont fort agreables, & sont revetus d'arbres & de vignes sauvages. Son canal qui est fort large contient plusieurs grandes isles. L'isle aux Coudres est ainsi nommée, parce qu'elle est remplie de Coudriers : elle a trois lieuës de long & deux de large. L'isle d'Orleans étoit autrefois appellée l'isle de Bacchus, à cause de l'abondance des vignes sauvages qui y croissent. Sa longueur est de six lieuës, & sa largeur d'une & demie. Les terres qui sont vers les bords du fleuve de Canada, sont habitées par des Sauvages, qui paroissent d'une humeur sombre & melancolique, & qui sont neanmoins assez joyeux. Ils parlent lentement, & avec reflexion. Ceux qui demeurent proche de Quebec, s'occupent à la pêche des anguilles depuis la mi-Septembre jusqu'au mois d'Octobre, & en gardent de seches pour l'Hiver. Dans le temps des plus grandes neiges, qui couvrent quelquefois la terre de trois pieds de haut, ils s'exercent à la chasse des Castors, & s'attachent des manieres de raquettes sous les pieds, pour marcher plus ferme sur la neige. Lorsqu'ils ont mangé leurs anguilles & leur venaison, ils cherchent des limaçons ; & si la faim les presse, ils tuënt même leurs chiens.

Ces Sauvages sont extrêmement portez à la vengeance, & exercent sur leurs ennemis une cruauté extraordinaire. Ils vivent la plûpart sans Religion & sans Loix. Il y a quelques Magiciens & Sorciers qu'ils nomment *Pilitoas*, qui feignent de parler au Démon, & d'en recevoir des Oracles pour la connoissance de l'avenir. Quelques-uns les representent comme des hommes fort laids & difformes ; quoiqu'ils soient assez bien-faits, & d'une taille mediocre. Leur couleur est brune ou oli-

vâtre, mais cela vient des drogues dont ils se frotent, & non pas de la nature. Il y en a qui se marquent aussi la peau de certaines figures, qu'ils font avec des pointes de ferremens. L'Eté, ils vont tout nuds; mais l'Hyver ils se couvrent de peaux d'Elans, de Castors, & d'autres bêtes sauvages. Leurs armes sont l'arc & les fléches, une massuë de bois, & un bouclier couvert de cuir. Les filles, dès qu'elles ont atteint l'âge de quatorze ans, s'abandonnent indifferemment à ceux qui leur plaisent: puis, après avoir passé un an dans cette lascive liberté, elles choisissent un mari, avec lequel elles vivent chastement le reste de leurs jours. Si elles se trouvent steriles, il est permis au mari de les répudier, & d'en prendre d'autres. Lorsqu'ils enterrent leurs morts, ils mettent auprès d'eux leurs habits, leurs armes, & ce qu'ils ont le plus aimé pendant leur vie. Ceux qui ont quelque Religion, croïent l'immortalité de l'ame, & disent qu'il y a en l'autre monde un lieu de délices, où les défunts vivent avec leurs amis. Les Sauvages qui habitent depuis le Sault de saint Loüis, jusqu'à l'embouchûre du fleuve; sçavoir, les Montagnois, les Canadois & les Souriquois, ne cultivent point la terre, & menent une vie fort pauvre. Mais ceux qui demeurent au-dessus du Sault, comme les Algoumequins, les Ochaistaguins, & les Iroquois, ensemencent les champs, & recüeillent d'assez bonnes moissons.

Les Attigouautans, qui habitent vers le Lac de Champlain, demeurent dans des loges faites en forme de fours, couvertes d'écorces d'arbres, longues d'environ trente verges, & larges de six. De côté & d'autre, il y a un plancher élevé à quatre pieds de terre, sur lequel ils reposent pendant les chaleurs de l'été. Ils couchent l'hyver sur des nattes auprès du feu, qu'ils allument en plusieurs endroits, selon le nombre des familles qui y demeurent; car il y a quelque-fois jusqu'à vingt familles, qui se tiennent dans une même Case ou Loge. Leur provision la plus ordinaire est du mays & des féves de Turquie. Ils trouvent la chair de chien & d'ours fort délicate, & la servent dans leurs festins avec celle des bêtes sauvages. Plusieurs d'entr'eux se peignent le visage de noir ou de rouge, mêlé avec de la graisse d'ours. Les hommes ne s'emploïent presque à autre chose qu'à la chasse, à la pêche & au trafic. Les femmes suivent leurs maris à la guerre, & servent à porter le bagage. Il s'assemble quelque-fois un Conseil des plus vieux dans chaque village, pour déliberer de ce qu'ils ont à faire; & ils honorent superstitieusement une certaine Divinité qu'ils nomment *Oqui*. C'est un nom qu'ils donnent à tout ce qu'ils admirent, & même à leurs Magiciens, que d'autres Sauvages appellent *Manitous*. Ces Magiciens exercent la Medecine & la Chirurgie, & se mêlent de prédire l'avenir. Leur maniere de pratiquer la Medecine est extravagante; car ils ne font autre chose que danser, chanter & boire auprès du malade, pour le guerir, disent-ils, par cette réjoüissance. Pendant l'Hyver, qui dure depuis le commencement de Decembre jusqu'à la fin de Mars, ils passent d'ordinaire le temps à faire bonne chere, & invitent les villages voisins à leurs fêtes, qu'ils appellent *Tabagos*: de sorte qu'il s'y trouve quelque-fois jusqu'à cinq cens Sauvages avec leurs femmes & leurs enfans. Dans ces divertissemens ils se déguisent, courent par les villages, chantant & dansant avec les filles qui sont alors extraordinairent parées. * De Laët, *Histoire du nouveau monde*. Relat. de Canada. Relat. du Chevalier de la Hontan.

CANAL artificiel. Lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, ou d'un fleuve. Les Anciens ont souvent travaillé inutilement pour rompre des isthmes, & couper les terres, dans le dessein de faire une communication par eau, d'un lieu à un autre. Herodote rapporte que les Gnidiens, peuples de la Carie, dans l'Asie Mineure, entreprirent de couper l'isthme qui joint la presqu'isle de Gnido à la Terre-ferme; mais que l'Oracle les en détourna, comme d'un ouvrage qui leur seroit pernicieux. Plusieurs Rois d'Egypte ont tâché de joindre la mer Rouge à la Mediterrannée, par un canal creusé depuis la mer Rouge jusqu'à l'un des bras du Nil, qui se va décharger dans la Mediterrannée. Cleopatre tenta aussi ce dessein; & Soliman II. Empereur des Turcs, y emploïa cinquante mille hommes qui y travaillerent sans effet. Les Grecs & les Romains voulurent faire un canal à travers l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Acaïe, pour passer de la mer Ionienne dans l'Archipel. Le Roi Demetrius, Jules Cesar, Caligula & Neron, y firent tous leurs efforts; mais sans aucun succès: & l'on remarque même que tous ceux qui s'obstinerent à cette entreprise, eurent une fin malheureuse. Du temps de Neron, Lucius Verus, un des Generaux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moselle, par un canal tiré de l'un à l'autre, & de faire une communication entre la mer Mediterranée & la mer d'Allemagne, par une navigation continuelle sur le Rhône, la Saone, la Moselle & le Rhin, ce qu'il n'executa pas, parce qu'il fut traversé dans ce dessein.

☞ L'Empereur Charlemagne forma le dessein de joindre les rivieres du Rhin & du Danube, afin d'établir une communication entre l'Ocean & la mer Noire, en tirant un canal de la riviere d'Almutz, qui se décharge dans le Danube, à celle de Reditz, qui se rend par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin prés de Maïence. Il y fit travailler une multitude innombrable d'ouvriers; mais les pluïes continuelles remplissant le canal, & éboulant la terre de temps en temps, les gens (qui la plûpart y travailloient par corvées,) firent courir le bruit qu'on voïoit divers prodiges fort étranges: si bien que Charlemagne, ne voulant pas s'opiniâtrer contre des difficultez qui sembloient insurmontables, ni contre l'opinion des peuples, fit cesser cet ouvrage, qui eut apporté de grandes commoditez à toute l'Europe. On disoit qu'on entendoit des voix mugissantes qui sortoient de ce canal; qu'il s'étoit trouvé des monceaux de bled à la campagne, qui faisoit crever le bétail qui en mangeoit; & que la farine qui en sortoit, s'évanoüissoit entre les mains de ceux qui pensoient la pêtrir, & plusieurs autres choses extraordinaires, que le peuple croïoit très-veritables. Cet Empereur fut encore détourné de cette entreprise, par une révolte des Saxons, & par une victoire des Sarrasins, qui avoient gagné une bataille en Espagne. Charles Bernard, au Traité qu'il a fait de la conjonction des mers, propose de faire une communication entre la mer de Provence & l'Ocean vers la côte de Normandie, en joignant la riviere d'Ouche à celle d'Armanson, vers Grosbois, où elles ne sont éloignées que de trois lieuës. Ainsi on traverseroit la France par le Rhône, la Saone, l'Ouche, l'Armanson, l'Yonne & la Seine, dont on pourroit encore couper quelques détours & méandres, où elles serpentent en certains endroits. Le Roi Loüis XIII. fit faire le canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine, par la riviere de Loin: & le Roi Loüis XIV. a fait creuser celui de Languedoc, pour faire une communication entre la mer Mediterranée & l'Ocean, par la Garonne. *Voïez* LANGUEDOC. * Bergier, *Histoire des grands chemins*. Bernard, *de la Conjonction des Mers*. Mezeray, *Hist. l.* 9.

CANALES (Jean) de l'Ordre des Freres Mineurs, fleurit à Ferrare vers le milieu du XV. siecle. Il a composé quelques ouvrages de pieté, qui sont un Traité de la vie celeste; un Traité de la nature de l'ame, & de son immortalité; un Traité du Paradis, & de la felicité de l'ame; un Traité de l'Enfer, & de ses tourmens. Ces ouvrages ont été imprimez à Venise en 1494. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. XV. siecle*.

CANANOR, Ville & Roïaume de la presqu'isle de l'Inde, au-de-çà du golfe de Bengala, dans le Malabar. Il aboutit au fleuve Gangerocora, où commence le Malabar, & s'étend jusqu'à Puripatan. Outre la ville Capitale qui lui donne son nom, il y a Cota, Mangate, Marabia & Choraba. Cananor a environ vingt-cinq lieuës, le long de la côte. Les Hollandois ont pris depuis quelque temps la Capitale. Le Roi de ce païs a possedé les isles de Divandurou & de Malicut, entre les Maldives. * Maffée, *Hist. des Indes*, *l.* 12. Barbosa, *l.* 9. *c.* 1. Linschot.

CANAPE, (Jean) Medecin du Roi François I. vivoit en 1542. La Croix Du Maine le nomme Lecteur public des Chirurgiens à Lyon. Il traduisit de Grec en François divers ouvrages des Anciens, & il en composa d'autres en Latin & en François. * La Croix Du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Françoise*.

CANARA, Roïaume, ou plûtôt grand païs de la presqu'isle de l'Inde, au-de-là du golfe de Bengala, sur la côte occidentale. Quelques-uns le mettent dans le Bisnagar. La riviere de Gangerocora qu'il a au Midy, le sé-

pare du Malabar; & celle d'Aliga au Septentrion du Roïaume de Cuncan. Il a à l'Orient des montagnes qui lui servent de bornes, avec le Bisnagar particulier, & au Couchant la mer des Indes. Il comprend les Roïaumes d'Onor & de Baticala sur la côte; & plus avant dans la Terre-ferme, Borçopa, qui s'avance aux montagnes de Gate. Le Roi de Canara & la plus grande partie de ses sujets, sont Païens; les autres sont Mahometans. Les Canarins sont ennemis des Malabares, & leur font une guerre continuelle. Ils sont tous bons soldats, & s'entendent parfaitement bien à miner. Leurs manieres approchent fort de celles qu'observent les sujets du Mogol, dont le Roi de Canara est tributaire. La bizarrerie, avec laquelle ils solemnisent leurs grandes fêtes, est surprenante. On porte les Idoles en triomphe sur un char orné de fleurs, dont les rouës ont de gros crochets attachez aux raïons; & ceux qui veulent signaler leur zele, se jettent à corps perdu pour tourner avec la rouë. D'autres se couchent à terre sur ces crochets pour être écrasez sous le poids du chariot; & tous perissent de cette sorte, dans la folle pensée qu'ils obtiendront l'immortalité, en mourant ainsi pour la gloire de leurs Dieux. La maniere dont on punit les criminels dans le Canara, est digne d'être remarquée. On les expose tout nuds, pieds & mains liez, sur le sable au plus grand Soleil, pour y périr peu à peu par la violence de la chaleur, & par les piqures des mouches. Quoi-que ce Roïaume soit petit, il est neanmoins si fertile, qu'il fournit presque tous les Européens de ris, outre ce que l'on en emporte dans les isles de la Sonde, & dans les autres païs d'Orient. * Texeira, *l.* 1. *c.* 22. Linschot. Barbosa. Sanson. Dellon. *Relations des Indes Orientales.*

CANARIES, Isles à l'Occident de l'Afrique, que les Anciens nommoient *Fortunées*, à l'opposite de la Mauritanie Tingitane, aujourd'hui de Fez & de Maroc, ou Roïaume de Maroc, & presque vis-à-vis des caps de Boyador & de Non. Elles sont au nombre de sept, bien que les Anciens n'en aïent connu que six. La plus importante est Canarie, avec une ville du même nom. Cette isle a dix-huit ou vingt lieuës de tour, & elle est la principale, non-seulement à cause de sa fertilité, mais parce que c'est la demeure du Gouverneur. La ville de CANARIE ou des Palmes, est grande, belle & bien peuplée. *Voïez.* PALMES. Les autres villes sont Tedle, Galder & Guja. Il y a aussi dans l'isle douze moulins à sucre. Les grains s'y recüeillent deux fois l'année, en Février & en May, & il y a par tout grande quantité de fruits. Les autres isles sont Tenerife, l'isle de Palma, l'isle de Fez, Fuerte-Ventura ou Fortaventure, Gomera, & Lancelote. Pline dit que le grand nombre des chiens qu'on y trouvoit, les fit nommer Canaries. Quelques-uns mettent au nombre des Canaries, Madere, l'isle des Sauvages, la Roche, & la Gratieuse. Parmi les Anciens, Proclus en compte dix, Ptolomée six, & Plutarque deux. Elles nous étoient inconnuës dans le XIV. siecle. Les Historiens de Genes remarquent, qu'en 1291. Doria & Vivaldo, accompagnez d'autres avanturiers, entreprirent un voïage vers les côtes d'Afrique avec deux Galeres; mais qu'on n'eût depuis aucunes nouvelles d'eux. La même entreprise, selon quelques-uns, fut tentée par Loüis de la Cerda, Comte de Clermont, surnommé *l'Exheredé*, petit-fils d'Alfonse X. Roi de Castille. Ce Comte aïant oüi dire que ceux de Genes & de Catalogne avoient fait voile jusqu'à ces isles, se resolut en 1344. de les chercher. Le Pape Clement VI. les lui donna, & l'en couronna Roi dans Avignon. Mais la Cerda abandonna cette entreprise, pour venir prendre de l'emploi dans la guerre que la France avoit contre les Anglois. Jerôme Surita, qui dit à peu près la même chose, rapporte qu'en l'an 1345. Loüis de la Cerda, Comte de Clermont, fut couronné Roi des Canaries, à condition qu'il iroit les conquerir, & qu'il y feroit prêcher la Foi; mais que ce dessein ne réüssit pas, qu'en 1395. des Avanturiers de Guipuscoa & d'Andalousie en Espagne, allerent à la découverte de ces isles, & qu'ils pillerent Lancelote, avec quelques autres. Il ajoûte que Henri III. Roi de Castille, permit en 1401. la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, qui en donna la commission à Jean de Betacourt son parent; & que celui-ci obtint le titre de Roi, & bâtit une Forteresse dans l'isle de Lancelote en 1417. Elles ont depuis eu divers maîtres en divers temps; & sont enfin venuës au pouvoir des Espagnols. Les habitans sont Catholiques: il y a un Evêché à Canarie, & le terroir est très-fertile, sur tout en bons vins, dont il passe tous les ans près de seize mille tonneaux en Angleterre. L'isle de Fer ou Ferrera, est celebre, à ce qu'on dit par un arbre qui fournit de l'eau aux habitans, n'y aïant point de source dans toute l'étenduë de son terroir. C'est une nuë qu'on voit toûjours sur cet arbre, elle se resout en eau sur les feüilles, qui distilent continuellement dans des reservoirs, où les habitans la puisent. Le tour du tronc de cet arbre, à qui les Espagnols donnent le nom de *Saint*, est de douze pieds; sa hauteur depuis le pied de quarante, & le diametre de ses branches de cent vingt. Il porte un fruit avec un noyau en forme de gland, d'un goût aromatique très-excellent. Les autres relations en parlent autrement. * *Voïez.* BETHENCOURT, Pline, *l.* 6. *c.* 32. Sanut. Gramai. Linschot. Vincent. Leblanc. Sanson. Mariana. Jerôme Benzoni. *Histoire du nouveau monde*, Thomas Nicolas dans ses voïages. Gomare, *Hist. des Indes*. Jerôme Surita, *Commentaire sur l'Itineraire d'Antonin.*

CANATH, Ville de la Tribu de Manassé, qui fut prise par Nobé, qui lui donna son nom, lors qu'il s'en fut emparé. Il paroît par l'Ecriture-Sainte que cette ville étoit considerable, puisqu'il y est dit qu'elle avoit soixante villes de son ressort. *Num.* 32. 42. *I. Paralip.* 2. 23.

CANTHE, Κάναθος Fontaine près Nauplie, dite aujourd'hui Napolie de Romanie. La tradition des Argiens portoit que Junon, se lavant tous les ans dans cette fontaine, devenoit encore vierge. Ptolomée parle de Canathe ville de la Celesyrie, laquelle a eu ensuite Evêché suffragant de Bastro. * Pausan. *in Corinthiac.*

CANAVESE, ou IL CANAVESE, ou le CANAVOIS, *Canapicium*, païs de Piemont en Italie, entre la ville d'Ivrée & la riviere du Pô. Il a été autre-fois dans le Montferrat, mais presentement il fait partie du Piemont, & a été cedé par le Duc de Mantoüe au Duc de Savoye, par le Traité de Querasque de 1631. * Ortel. Baudrand.

CANAYE (Philippe de la) sieur de Fresne, Conseiller d'Etat, nâquit à Paris en 1551. Son pere Jacques de la Canaye celebre Avocat, le fit élever avec beaucoup de soin. Dès l'âge de quinze ans, Philippe qui s'étoit declaré pour le Calvinisme, entreprit de voïager en Allemagne, en Italie, & même à Constantinople. Il publia la Relation de ce dernier voïage sous le nom d'*Ephemerides*, & à son retour en France, il parut dans le Barreau du Parlement de Paris, où il se fit estimer. Il eut une charge de Conseiller d'Etat sous Henri III. Henri IV. l'envoïa Ambassadeur en Angleterre, en Allemagne, puis à Venise. En 1594. ce grand Monarque le nomma President de la Chambre mi-partie de Castres; il exerça cette charge avec beaucoup d'integrité, de sagesse & de désinteressement. M. du Fresne fut un des Juges de la celebre Conference qui se fit l'an 1600. à Fontainebleau, entre le Cardinal du Perron & du Plessis-Mornai; & il fut un de ceux qui profiterent du succès de cette Conference, car il se fit Catholique, & le Pape Clement VIII. lui en témoigna sa joïe par une lettre obligeante. L'année d'après le Roi l'envoïa à Venise en qualité d'Ambassadeur, & il eut le bonheur de contribuer à terminer les differens de cette Republique & du Pape Paul V. qui lui en marqua sa reconnoissance. Ensuite Philippe de la Canaye revint en France, où il mourut le 27. Février 1610. Il avoit composé divers ouvrages, dont on a publié seulement trois volumes *in folio* de ses Ambassades: sa vie est à la tête du premier tome.

CANCER, ou Ecrevisse, l'un des douze signes du Zodiaque, lequel est composé de neuf Etoilles, qui representent, à ce que l'on s'est imaginé, la figure d'une écrevisse. Le Soleil entre dans ce signe au mois de Juin, & fait alors le Solstice d'Eté, commençant à revenir vers l'Equateur; d'où il est plus croïable que l'on a donné le nom de *Cancer* à cette constellation, parce que le Soleil y entrant, semble marcher à reculons comme l'écrevisse. Les Poëtes ont feint que c'est l'écrevisse que Junon envoïa contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pied. Ce Heros, disent-ils, tua cette écrevisse; & Junon pour la récompenser, la mit dans le ciel au nombre des constellations. * Cæsius, *Astronom. Poëtic.*

CANCER, (Jaïme) connu sous le nom de JACOBUS CANCERUS, Espagnol de nation, a vécu sur la fin du XVI. siecle en 1590. Il étoit de Balbastro dans le Roïaume d'Arragon; il s'établit à Barcelone dans la Catalogne, où il exerça la profession d'Avocat, & où il mourut âgé de 72. ans. Il a laissé un ouvrage excellent, que nous avons en trois volumes, sous ce titre, *Variæ Resolutiones Juris Cæsarei, Pontificii, & municipalis Principatus Cathaloniæ*. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CANCER, (Jerôme) Officier de la Cour de Philippe IV. & Poëte Espagnol, il a eu peu d'égaux en l'art d'écrire des faceties, & dans la facilité de faire des vers plaisans & propres à divertir, quoi-qu'il eût beaucoup de compagnons dans cet exercice, & que la Cour du Roi Catholique fût remplie, de son temps, de Poëtes comiques & bouffons. Son principal talent consistoit à bien faire des équivoques & des jeux de mots, qui pour lors étoient en vogue dans son païs. Outre ses jeux & ses plaisanteries qu'il a mis en vers, il a fait encore des Comedies qui sont estimées chez les Espagnols. Il mourut à Madrid au mois de Septembre en 1655. Ses Ouvrages y furent imprimez l'an 1651. *in* 4. * Nicol. Anton. *Bibl. script. Hisp. t.* 1. *p.* 430. 437.

CANCHEU, grande Ville de la Province de Kiangsi, dans la Chine. Elle est Capitale d'un territoire de même nom, & a onze citez sous sa dépendance. C'est une ville fort marchande, & de grand abord. Il y a un Viceroi qui y fait sa demeure, & qui commande à quelques villes des Provinces de Foxien, de Quantung & de Huquang, qui sont voisines de Cancheu. Ce Viceroi n'est point inferieur au Viceroi de la Province Kiangsi, & il a été établi en ce païs, pour empêcher les courses des voleurs, qui faisoient de continuels brigandages sur les frontieres de ces quatre Provinces, & qui se retiroient sur les montagnes. Il y a un beau pont à Cancheu, bâti sur cent trente bateaux, attachez avec des chaînes de fer. On voit des moulins sur la riviere, faits comme ceux d'Italie & d'Allemagne; & on s'en sert pour faire monter les eaux, & les faire entrer dans les campagnes semées de ris. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CANDACE. Plusieurs Auteurs anciens & modernes disent, que c'étoit la coûtume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines. Eusebe prétend que cela duroit encore de son temps, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient *Candace*. On trouve en effet qu'environ 20. ans avant l'Ere Chrétienne, il y avoit une *Candace* Reine d'Ethiopie, dont parle Strabon. Elle eut guerre avec les Romains, & obtint la paix d'Auguste, par des Ambassadeurs qu'elle lui envoïa à Samos. Il semble, selon les Actes des Apôtres, qu'il y en eut encore une, lorsque l'Eunuque d'Ethiopie fut baptisé par saint Philippe; puisqu'il dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ses tresors, & non pas qu'il l'avoit été. Pline dit que des personnes envoïées par Neron en ce païs-là, rapporterent que l'isle de Meroé avoit pour Reine une Candace, & ajoûte que ce nom avoit passé depuis plusieurs années, de Reine en Reine. Ce sentiment, qui semble difficile à recevoir, quoi-que très-bien établi par l'antiquité, paroîtra très-vrai-semblable, si l'on considere que les Rois de ces païs-là, étant toûjours renfermez dans leur Palais & reverez comme des Dieux, laissoient l'administration & le gouvernement à leurs femmes, qui meme avoient accoûtumé de porter les armes, aussi bien que les hommes; & de-là vient que l'on parloit d'elles plûtôt que de leurs maris, qui se faisoient une gloire de demeurer dans cette faineantise fastueuse.

L'Eunuque de Candace étoit Juif de naissance, il étoit venu à Jerusalem pour y adorer. Il s'en retournoit en Ethiopie; & étant dans son chariot, il lisoit le Prophete Isaïe, lorsque Philippe Diacre s'approchant de lui, lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il lisoit. L'Eunuque aïant témoigné qu'il ne le comprenoit pas, Philippe lui en donna une explication si claire, qu'il le convertit & le baptisa l'an de JESUS-CHRIST 34. Ce nouveau converti fut l'Evangeliste de JESUS-CHRIST en Ethiopie, selon le témoignage de divers saints Docteurs. S. Dorothée ajoûte qu'il prêcha aussi dans l'Arabie Heureuse & dans l'isle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyre. * Saint Irenée, *liv.* 3. *c.* 12. Saint Jerôme, *sur le c.* 51. *d'Isaïe*. Saint Cyrille de Jerusalem, *Cath.* Eusebe, *l.* 2. *c.* 1. Saint Dorothée, *in Synops.* Strabon, *l.* 17. Pline, *Hist. natur. l.* 6. *c.* 29.

CANDAHAR, Ville & Province de l'Asie, autre-fois dans la Perse, & aujourd'hui dans les Etats du Grand Mogol. Elle est enclavée dans la Perse, qu'elle a au Couchant, au Midy & au Septentrion, & elle touche à la Province de Hajacan au Levant. On dit que la Province de Candahar est fertile, & sur tout vers le Midi; mais qu'elle manque de bonne eau, celle qu'on y trouve, étant ou puante ou salée. Les Patans, les Aguans & les Coulis, qui sont des voleurs, font souvent des courses dans cette Province, pour y attendre les caravanes qui y passent ordinairement, venant des Indes dans la Perse. Ce passage rend la ville de Candahar considerable, à cause des droits que les marchandises y doivent. Elle n'est pas grande, mais assez forte, & d'une assiete avantageuse. C'est le sujet de la guerre entre les Perses & le Mogol. Cusbescunnan est une autre ville de cette Province, les autres sont très-peu importantes. * Davity, *Descript. de l'Asie*. Sanson. Baudrand.

CANDALE, Maison. La maison de CANDALE étoit une branche de celle de Foix. Archambaud Seigneur de Grailli, Captal de Busch, Vicomte de Benauges, fut Comte de Foix par son mariage avec Isabelle de Foix, sœur unique & heritiere de Matthieu Comte de Foix. Archambaud mourut en 1412. & Isabelle en 1426. Leurs enfans prirent le nom & les armes de Foix. Le second, Gaston de Foix, Captal de Busch, Comte de Benauges, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere en Angleterre, fut tige des Comtes de Candale, de Gurson, & des Seigneurs de Villefranche. Il épousa le 10. Avril 1410. Marguerite d'Albret fille d'Arnaud Amanjeu Sire d'Albret, & de Marguerite de Bourbon; & il eut de ce mariage JEAN DE FOIX I. qui prit alliance avec Marguerite de Suffolck, heritiere du Comté de Candale en Angleterre. Ce Seigneur laissa entr'autres enfans JEAN DE FOIX CANDALE II. du nom, qui épousa Catherine de Foix sa cousine, fille de Gaston IV. Comte de Foix, & d'Eleonore Reine de Navarre. Leurs enfans furent Gaston II. Jean, Archevêque de Bourdeaux, mort en 1528. un autre Jean Vicomte de Meille, Seigneur de Gurson; & Anne de Foix Candale mariée à Ladislas VI. de ce nom, Roi de Hongrie & de Boheme, & mere de Loüis, dit le Jeune, qui succeda aux Etats de son pere, & d'Anne femme de l'Empereur Ferdinand I. GASTON II. DE FOIX CANDALE, épousa Mate ou Marthe d'Astarac, fille aînée & heritiere de Jean. HENRY DE FOIX CANDALE fut Gouverneur de Bourdeaux en 1568. Il eut beaucoup de part à la faveur du Connétable de Montmorency son beau-pere; & il fut tué en 1573. au siege de Sommieres en Languedoc. Il avoit épousé en 1567. Marie de Montmorency, fille d'Anne de Montmorency Connétable de France, & il en eut une fille unique MARGUERITE DE FOIX CANDALE. Celle-ci fut mariée en 1587. avec Jean-Loüis de la Valette, Duc d'Espernon, Amiral de France, &c. & il en eut Henry de la Valette, dit de Foix, Duc de CANDALE, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, *Voiez* LA VALETTE, mort à Cazal sans posterité l'an 1639. Bernard & Loüis Cardinal. BERNARD Duc d'Espernon, de CANDALE, &c. épousa en 1622. Gabrielle Angelique legitimée de France, fille naturelle de Henry IV. dont il eut Loüis CHARLES GASTON, connu sous le nom de Duc de CANDALE mort à Lyon le 28. Janvier 1658. & Anne-Christine-Loüise, Religieuse Carmelite au fauxbourg S. Jacques à Paris, connuë sous le nom de Sœur Anne-Marie de JESUS, morte le 22. Août 1701. âgée de 77. ans.

CANDALE. *Cherchez* Foix, (François de) Evêque d'Aire.

CANDALE, Comté en Angleterre, qui entra dans la maison de Foix par le mariage de Jean de Foix I. du nom, avec Marguerite de Suffolck heritiere de ce Comté.

CANDAULE, (*Candaules*) que les Grecs nommoient Myrsile, selon Herodote, étoit fils de Mirsus ou Meles, sorti d'Alcée fils d'Hercule, & fut le dernier Roi de Lydie, de la famille des Heraclides. Il aimoit avec passion sa femme, qui étoit une des plus belles personnes du monde; & il fut assez imprudent, pour vouloir qu'un de ses favoris nommé Gygés, la vît toute nuë. La Reine

conçut tant de douleur de cette action, qui la rendoit infame suivant les mœurs des Lydiens, qu'elle contraignit Gygés de tuer Candaule, dont le regne fut de 18. ans. Après la mort de ce Prince, Gygés épousa la Reine, & se fit Roi de Lydie l'an du monde 3286. & avant JESUS-CHRIST 718. Ce fut lui qui commença la Dynastie ou lignée des Mermnades, qui dura jusqu'à la défaite de Crœsus. * Eusebe, *dans sa Chron.* & Herodote, *l. 1. ou Clio.*

CANDE ou CANDATE, *Candeum* & *Candatensis vicus*, Bourg de France dans la Touraine & sur les frontieres de l'Anjou. Il est situé sur la riviere de Loire dans l'endroit où il reçoit la Vienne. Cande est celebre dans les écrits de Sulpice Severe & de Gregoire de Tours, lorsqu'ils parlent de S. Martin, qui mourut en ce bourg. * Baudrand.

CANDEA ou CANDE, Ville & Roïaume de l'isle de Ceilan, dans la mer des Indes. Ce Roïaume est situé au milieu de l'isle, & est le plus considerable du païs. La ville sur la riviere de Trinquilemale, est assez grande & bien peuplée. * Sanson.

CANDE'ENS, ancien peuple du golfe Arabique, que quelques-uns ont appellé *Ophiophagés*, parce qu'ils avoient coûtume de se nourrir de serpens. * Pline, *l. 6. c. 29.* Mela, *l. 3.*

CANDELAIR, (Jean) *Cherchez* CHAUNDULER.

CANDIDATS, (Les) *Candidati*, ou les *Aspirans* aux charges de la Republique Romaine, étoient ainsi nommez de la robe blanche, qu'ils étoient obligez de porter pendant les deux années qu'ils postuloient les charges. Cette robe devoit être simple sans aucun autre vêtement, au rapport de Plutarque, dans la vie de Coriolan; afin d'ôter le soupçon qu'ils eussent de l'argent caché, pour acheter les suffrages; & afin aussi qu'ils pussent plus aisément faire voir au peuple les cicatrices des plaies, qu'ils avoient reçûës pour la défense de la Republique.

La premiere année de leur poursuite, ils demandoient permission au Magistrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis: ils lui declaroient à la fin de ces harangues, qu'ils desiroient obtenir une telle charge sous son bon plaisir, le priant d'avoir égard au merite de leurs ancêtres, & aux services qu'ils avoient rendus, dont ils faisoient une ample énumeration. Cela s'appelloit *profiteri nomen suum*; & cette année *annus professionis*, qui étoit toute emploïée à se faire des amis parmi les Grands & parmi le Peuple. Il n'étoit pas permis aux Candidats de donner des jeux & des festins publics. Cela étoit reservé aux Magistrats, soit Ediles ou Preteurs. Au commencement de la seconde année, les Candidats retournoient vers le Magistrat avec la recommandation du peuple, conçûë ordinairement en ces termes, *rationem illius habe*, & le prioient d'écrire leurs noms sur la liste des prétendans; ce qu'ils appelloient *edere nomen apud Pratorem aut Consulem.* Et il y avoit cette difference entre *profiteri apud Populum, & profiteri apud Magistratum*, c'est-à-dire, entre *declarer son intention au peuple* & lui demander une charge, & *être reçû à cette demande par le Magistrat*; qu'on n'empêchoit personne de demander une faveur au peuple, mais tout le monde n'étoit pas reçû par le Magistrat à faire cette demande en public le jour de l'élection.

Car si-tôt que le Magistrat avoit vû la requête du Candidat avec la recommandation du peuple, il assembloit le Conseil ordinaire des Sénateurs, lesquels après avoir examiné les raisons qu'il avoit pour demander une telle charge, & s'être informé de sa vie & de ses mœurs, le Magistrat lui permettoit sa poursuite en ces termes, *rationem habe, renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondoit, *rationem non habebo, non renuntiabo*, c'est-à-dire, *je n'y aurai point d'égard.* Nous avons une infinité d'exemples de cela. Asconius Pedianus écrit que Catilina demanda le Consulat au peuple à son retour d'Afrique. Et neanmoins le Consul Volcatius, aïant assemblé le Sénat, declara qu'il n'étoit point recevable. C. Martius Rutilius se declara pour la Censure; mais les Consuls protesterent qu'ils n'auroient point d'égard à son nom, *non renuntiabo.* Cette resistance étoit si forte, qu'elle prévaloit d'ordinaire sur la faveur du peuple, & même sur l'autorité des Tribuns. L'on ne sçauroit voir une plus forte brigue, ni avoir plus de faveur qu'en eut Pelicanus pour obtenir le Consulat, puisqu'il étoit soûtenu par les Tribuns & favorisé du peuple; mais le Consul Pison declara tout haut en presence du peuple, comme le rapporte Valere Maxime, qu'il ne le nommeroit point *non renuntiabo.*

Les Tribuns s'opposoient aussi très-souvent, lorsque le Magistrat ne paroissoit pas assez instruit des défauts du postulant, ou qu'il les dissimuloit exprès. Car alors les Tribuns lui donnoient l'exclusion. Le défaut general & essentiel, qui excluoit des charges, étoit les mauvaises mœurs & les actions criminelles. Il y en avoit un second, qui étoit le défaut de l'âge prescrit par les loix pour monter aux charges de la Republique. Tacite dit que dans les commencemens on ne consideroit point l'âge, & qu'on admettoit indifferemment la jeunesse comme la vieillesse aux Dignitez, même au Consulat; neanmoins on fut contraint dans la suite de faire des loix, qui prescrivoient l'âge pour les charges.

Il falloit avoir vingt-sept ans pour la Questure, trente ans pour le Tribunat; l'Edilité majeure ou Curule ne se pouvoit exercer qu'à trente-sept ans; la Prêture à trente-neuf; & le Consulat à quarante-trois ans; mais au sentiment de Juste-Lipse on pouvoit avoir la Questure à vingt-cinq ans; le Tribunal & l'Edilité majeure à vingt-sept ou vingt-huit commencez; la Prêture à trente; & le Consulat à quarante-trois commencez. On ne laissoit pas de dispenser très-souvent de la rigueur des loix; car Scipion fut fait Consul à vingt-quatre ans, & Pompée à trente-quatre.

Il y avoit encore un troisiéme défaut qui excluoit des charges, lorsqu'on vouloit obtenir les grandes charges sans avoir passé auparavant par celles qui étoient inferieures. Ainsi il étoit défendu de prétendre au Consulat, qu'on n'eût exercé les autres charges: c'est pourquoi Ciceron dans son livre intulé BRUTUS, appelle la demande de Cesar pour le Consulat, une demande prématurée & extraordinaire, *extraordinariam & prematuram petitionem*; parce qu'alors il n'avoit été qu'Edile: & nous apprenons de l'histoire que Sylla témoigna tant de zele pour l'observation de cette loi, qu'il tua de sa propre main Q. Lucretius Ofella, qui demandoit le Consulat, sans avoir exercé auparavant la Questure, ni la Préture.

Le Magistrat aïant admis le Postulant à demander la charge, celui-ci cherchoit des amis, du credit & de l'autorité parmi les Grands de Rome & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il emploïoit pour cela la civilité, l'intrigue pour les gagner; il faisoit des carresses aux particuliers & des largesses; il en venoit même jusques à acheter ouvertement les suffrages des Tribus dans le temps de la corruption de la Republique. Il se servoit pour acheter ses suffrages, de trois sortes de personnes qui se nommoient *Interpretes*, *Divisores*, *Sequestres*, c'est-à-dire, les *Entremetteurs*, qui aidoient à faire marché, *per quos pactio inducebatur*, dit Asconius Pedianus; *Divisores*, les Distributeurs étoient ceux qui par la Loy *Tabellaria* étoient chargez de distribuer à chaque Citoyen autant de billets qu'il y avoit de Competiteurs ou de Candidats. Quelquefois ces Ministres des Assemblées servoient à corrompre les suffrages, en distribuant secretement de l'argent qui leur avoit été mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur merite: ce qu'ils faisoient en mettant sous le bulletin une piece d'or ou d'argent; & *Sequestres*, les *Sequestres* ou *Dépositaires*, entre les mains desquels on avoit déposé l'argent, pour le distribuer en cas que les suffrages ne manquassent point. Pour remedier à ce desordre, on fit plusieurs loix qu'on appelloit *leges de ambitu*, qu'on ne laissoit pas d'éluder de temps en temps.

Le temps de l'élection étant arrivé, le Magistrat indiquoit l'Assemblée par trois jours de marché differens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des colonies qui avoient droit de suffrage, pussent se rendre à la Ville. Le jour venu les Candidats ou les Prétendans aux charges, vêtus de blanc, se trouvoient dès le grand matin, assistez de ceux qui les favorisoient, au mont Quirinal ou sur la colline des Jardins qui regardoit sur le champ de Mars; afin qu'étant en un lieu éminent, le peuple les pût mieux voir. Ils descendoient de là dans le champ de Mars, où ils continuoient leurs sollicitations & leurs brigues; comme Horace le remarque. Od. *l. 3. od. 1.*

Pour lors le Président de l'Assemblée, après avoir nommé tout haut les Prétendans aux charges, & rapporté des raisons que les uns & les autres avoient d'y prétendre, appelloit les Tribus aux suffrages, que l'on comptoit; & celui qui en avoit le plus, étoit declaré Magistrat, qui remercioit l'Assemblée sur le champ, & de-là montoit au Capitole, pour y faire sa priere aux Dieux.

Cet ordre changea un peu sous les Empereurs. Auguste brigua son premier Consulat d'une maniere assez nouvelle, n'aïant encore que vingt ans; car il fit approcher son armée de Rome, & envoïa une députation celebre, pour le demander pour lui au nom des Legions; & le Chef de cette députation nommé Cornelius, voïant que l'on differoit à répondre à sa demande, eut la hardiesse, mettant la main sur la garde de son épée, de proferer ces paroles : si vous ne le faites, ceci le fera, *hic faciet, si non feceritis*.

Dans la suite, Auguste étant devenu le maître absolu, briguoit lui-même pour ceux qu'il vouloit favoriser, jusques à aller donner sa voix dans sa Tribu; & ces Candidats s'appelloient, *Candidati Cæsaris*. Suetone ajoûte qu'il ne laissa dans la suite au peuple que le droit de nommer une partie des Magistrats inferieurs, & qu'il se reserva celui de nommer au Consulat. *Cæsar comitia cum populo partitus est, ut, exceptis Consulatûs competitoribus, de cætero numero Candidatorum pro parte dimidia, quos populus vellet, renuntiarentur.* Encore gênoit-il le peuple dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordées, faisant répandre des billets de sa part dans les Tribus, lesquelles étoient forcées par ce moïen d'élire ceux qu'il leur recommandoit, *& edebat per libellos circum Tribus missos scripturâ brevi, Cæsar dictator illi tribui : commendo vobis illum, ut vestro suffragio suam dignitatem teneat.* Tibere successeur d'Auguste ôta le droit d'élection au peuple, & le transmit au Senat. Neron le rendit au peuple; le Senat s'en désista pour toûjours, & se contenta de proclamer dans le champ de Mars les Elûs aux charges, pour retenir encore par là quelque chose de l'antiquité des élections.

De tous les Magistrats qu'on élisoit, il n'y avoit que les Censeurs qui entrassent sur l'heure en fonction, les autres Magistrats demeurant quelques mois sans y entrer, afin de s'instruire des devoirs de leurs charges; car ils s'élisoient au commencement du mois d'Août, & ils n'entroient en charge qu'au premier de Janvier, ainsi ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle. Les Magistrats de quelque ordre qu'ils eussent été, soit Plebeïens, soit Patriciens, n'entrerent en charge le premier jour de Janvier que long-temps après l'établissement de la Republique, & ce ne fut que sur les fins que les Consuls & les Preteurs commencerent en ce jour là leur exercice. La Police de Rome a beaucoup varié depuis le bannissement des Rois, jusques vers l'an 150. de la Republique. * *Voïez* Macrob. Saturnal. *liv.* 1. *c.* 16. Cicer. *de petit. Consul.* Asconius. Plutarq. Johann. Rof. *Antiqq. Rom. liv.* 7. *c.* 8.

CANDIDE, (Vincent) étoit de Syracuse : étant entré dans l'Ordre de saint Dominique, il s'y distingua, tant par sa pieté que par sa science. Il fut plusieurs fois Prieur du Convent de la Minerve à Rome, trois fois Provincial, deux fois Vicaire General de l'Ordre, Penitentier à sainte Marie Majeure l'espace de 24. ans, & enfin Maître du Sacré Palais sous Innocent X. Il mourut en 1651. Il a laissé quelques ouvrages, *Disquisitiones morales*, deux volumes *in folio*, & un Traité de la Primauté de saint Pierre. * *Biblioth. Ord. FF. Prædicat. Font. theatr. Dominic.* pag. 457. *Act. cap. general.* 1656.

CANDIDIEN, Comte des domestiques de l'Empereur Theodose *le Jeune*, assista l'an 431. par le commandement de ce Prince au Concile d'Ephese, pour y faire observer l'ordre & la paix; mais s'étant laissé gagner par Nestorius, il écrivit à l'Empereur contre les Prélats Orthodoxes, & sur tout contre saint Cyrille. Theodose fut depuis détrompé de ces calomnies par les lettres des Evêques du Concile; & il punit le Comte Candidien. * *Act. Conc. Ephes. T. II. Concil.* Baronius, *A. C.* 431.

CANDIDUS, Auteur Ecclesiastique, vivoit au commencement du III. siecle, vers l'an 200. de Jesus-Christ sous l'Empire de Severe. Il composa diverses explications sur l'œuvre des six jours, comme nous l'apprenons de saint Jerôme & d'Eusebe, qui parlent de cet ouvrage que nous n'avons plus. * Eusebe, *in Chron.* Saint Jerôme, *de Script. Eccl. c.* 48.

CANDIDUS, Historien, vivoit sur la fin du V. siecle, vers l'an 490. il étoit Isaurien de nation. Il composa une histoire qui commençoit à l'Empire de Leon ou de Zenon, & qui finissoit au commencement de celui d'Anastase. Il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Calcedoine, comme Orthodoxe. Photius rapporte quelque chose de lui, & condamne son stile, comme étant trop poëtique. * Photius, *Bibl. c.* 79. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 21.

CANDIDUS, de Fulde, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, vivoit dans le IX. siecle, vers l'an 830. On le nomme de Fulde, parce qu'il étoit Moine de cette Abbaïe en Allemagne. Il composa deux livres, l'un en prose, & l'autre en vers; la vie de saint Egile Abbé de Fulde, que le P. Christophe Brower publia en 1616. & celle de saint Bangolfe aussi Abbé de Fulde. * Brower, *in præfat. ad vit. Ægil.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *in Auct.*

CANDIDUS, Prêtre Anglois, que quelques-uns ont confondu avec Candidus Hugo, dont nous parlons plus bas, vivoit en 790. & a fait quelques ouvrages citez par Alcuin.

CANDIDUS (Hugo) ou White, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, étoit Anglois de nation, & vivoit dans le XIII. siecle, vers l'an 1217. On lui attribuë divers ouvrages, & entr'autres l'histoire du monastere de Peterborough, dans lequel il étoit. * Leland. Pitseus. Vossius.

CANDIDUS DECEMBER (Pierre) Italien, vivoit dans le XV. siecle en 1460. Il étoit de Vigevano, ville dans le Duché de Milan. Philelphe, qui étoit broüillé avec lui, l'accuse d'avoir eu l'esprit médisant. Au reste Candidus eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Pape Nicolas V. & des Princes d'Italie qui aimoient les Lettres. Il traduisit Appien Alexandrin à la sollicitation d'Alfonse V. Roi d'Arragon, & I. Roi de Naples de ce nom. Il ne réüssit pas neanmoins dans cet ouvrage. Depuis il écrivit avec plus de succès la vie de Philippe Visconti Duc de Milan. François Sforce Prince du même Etat, fit de grands biens à Candidus, qui mourut à Milan âgé de 80. ans. On voit son Epitaphe dans l'église de S. Ambroise. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 14. Leander Alberti. Vossius.

CANDIDUS (Pantaleon) Ministre Protestant en Allemagne, étoit d'Autriche, où il nâquit le 7. Octobre de l'an 1540. Le nom de sa famille étoit Weih, qu'il changea à la persuasion de Melancthon, pour prendre celui de Candidus. Il fut ministre à Deux-Ponts, & il mourut le 3. de Février 1608. Il a écrit divers ouvrages. *Austriacorum lo VI.* l'histoire des Gots, outre des Tables chronologiques depuis le commencement du monde jusqu'en 1597. qu'il continua après jusqu'en 1602. *Epitaphia*, &c. * Melchior Adam, *in vit. Theol. Germ.*

CANDIE, anciennement Crete, Isle & Roïaume de l'Europe, dans la mer Mediterranée, sous le 51. degré de longitude, & sous le 34. de latitude. Elle est située au Midy & à l'entrée de l'Archipel, & s'étend de l'Orient à l'Occident, regardant d'un côté l'Asie, & de l'autre l'Afrique. Sa plus grande longueur se prend du Cap Salomini au Cap Cornico, & contient soixante-dix mille d'Allemagne. Sa largeur n'est que d'environ quinze mille d'Allemagne. Le païs est bon & fertile, avec divers ruisseaux & quelques montagnes, entre lesquels le mont Ida, aujourd'hui Psiloriti, est la plus haute : car de son sommet on découvre les deux mers. Les anciens lui donnoient le nom de *Crete*. Voïez sous ce nom ce qui regarde les antiquitez de cette isle. On la divise aujourd'hui en quatre territoires, qui portent les noms d'autant de villes principales. Candie qui en est la Capitale, la Canée, Retimo, & Sittia. Après avoir été possedée par ses Rois, par des Souverains étrangers, par les Romains, par les Empereurs de Constantinople, elle tomba enfin l'an 823. sous la puissance des Sarrasins. Ils y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'isle. Cette ville est située dans la partie de l'isle qui regarde le Septentrion, vis-à-vis l'isle de Stadia; & il semble que l'art & la nature ayent contribué à la rendre très-forte. Il y a eu un Siege Archiepiscopal, & neuf Suffragans. Nicepho-

re Phocas la reprit en 962. & S. Nicon y rétablit la Foy Catholique. Boniface Marquis de Montferrat en étoit le maître; & après la prise de Constantinople par les François & les Venitiens, il la vendit à ces derniers par traité le 12. Août 1204. avec Henry Dandolo Doge de Venise. Depuis ce temps-là, les Venitiens étoient maîtres de l'isle de Candie, où ils avoient fait fortifier quelques places en differentes occasions. Les Candiots se revolterent souvent, & l'an 1364. ils se voulurent donner aux Genois; mais la sage politique des Venitiens les retint toujours sous leur domination. Les Turcs ayant feint de vouloir assieger Malte en 1645. pour se venger d'une prise considerable que les Chevaliers conduits par le Commandeur de Bois-Baudrand avoient faite en 1644. d'une Sultane & d'un Prince Ottoman, se jetterent tout-à-coup sur la Candie, dont ils furent obligez de se retirer, après y avoir perdu les meilleures de leurs troupes. Ils la tinrent pourtant bloquée jusqu'à l'an 1667. qu'ils recommencerent le siege au mois de Mai. Ils avoient pris la Canée le 26. Août 1645. Le Pape Clement IX. ayant été élevé au Pontificat, s'employa, pour procurer du secours à cette ville contre les efforts des Barbares. Les François à la sollicitation de ce Pontife, passerent les mers, pour aller donner des marques de leur bravoure, pour la défense de la Foi & des Venitiens, contre l'ennemi commun du nom Chrétien. Mais après une guerre opiniâtre de plus de 20. ans, la ville de Candie fut enfin obligée en 1669. de se rendre aux Ottomans, par une composition honorable. On a pretendu que les Turcs y avoient perdu plus de 50000. hommes. Cette nouvelle affligeante fut suivie de la mort de Clement IX. & on ne doute point que le chagrin qu'il en conçût n'y contribuât beaucoup. André Vallier Senateur de Venise, rapporte un fait très-singulier au sujet de cette guerre. Jean-Baptiste de Crema Cordelier Observantin, demanda au Pape en 1654. qu'il lui fût permis de faire dans toute l'Europe une levée de troupes de son Ordre, pour marcher au secours de Candie. Cette negociation, qui étoit appuïée par Nicolo Sagredo Ambassadeur de Venise, étoit sur le point de réüssir, lorsqu'elle échoüa par l'opposition du Duc de Terranova Ambassadeur d'Espagne. Nous avons parlé des quatre parties de l'isle de Candie. On dit que Gortina dans la vallée de Mesarée a été autrefois la Capitale. Cette vallée est au Midy de l'isle, & il y a encore les campagnes de Lise, Lascilo, Campo, & Omal Campo. On trouve de ce côté-là, le long de la côte, les villes de Gierapetra, Antropoli, Stramatali, Cirotela, Sfacia, & Fenice. Les villes qu'on trouve vers le Septentrion, sont Sittia, Mirabel, Candie, Retimo, la Canée. Celles de Terre-Ferme sont Certonese, Cinosa, Gortina, Olemo, &c. On assûre que vers la source du ruisseau dit Lenée, qui est au Nord du mont Ida ou Psiloriti, on trouve une grotte taillée dans le roc, que l'on dit être le labyrinthe de Minos, que Dedale y fit creuser. Les principales forteresses de l'isle de Candie sont Grabuse, la Suda, & Spinalonga, qui sont demeurées aux Venitiens. Pour la Religion, il y a quelques Chrétiens Latins & Grecs, & ceux-ci y ont encore quelques Monasteres de Caloyers; mais la Religion dominante est celle des Turcs, qui ont changé les plus belles Eglises en Mosquées. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 10. Solin, *c.* 16. Pomponius Mela, *l.* 2. Athenée, *l* 13. *c.* 27. Cedrene. Zonaras, *An. Gr.* Justiniani, *Hist. Ven. l.* 2. 3. 4. *& seq.* Sabellicus. 2. Bellon, *l.* 2. *Obser. c.* 4. *& suiv.* Du Cange, *Hist. de Const.* André Vallier, *Guerre de Candie.*

CANDISCH ou CAVENDISCH (Thomas) Gentilhomme Anglois, de la Province de Suffolk, après s'être signalé dans quelques combats, & avoir rendu des services considerables à sa patrie, forma le dessein de passer dans l'Amerique. Dans cette resolution, il freta un Navire à ses dépens l'an 1585. & ayant couru la Virginie, la Floride, & quelques isles voisines, il retourna en Angleterre avec beaucoup de richesses. Ce succès lui fit entreprendre un second voyage, pour faire le tour du monde. Il partit du port de Plimouth en Juillet 1586. avec trois galions, accompagné de cent vingt-cinq soldats. Leur premiere descente fut dans un Havre nommé Sierra-Liona, sur les côtes de la Guinée, où il fit un butin considerable. Passant ensuite la ligne équinoxiale, il arriva aux côtes du Bresil & traversa le Détroit de Magellan au mois de Janvier de l'année 1587. De-là, il suivit les côtes de Chili, puis aborda dans l'isle de Californie, d'où il fit voile aux isles des Larrons, puis aux Philippines & aux Moluques. Ensuite il gagna le Cap de Bonne-Esperance; & ayant côtoyé toute l'Afrique, rentra dans le port de Plimouth en Septembre 1588. où il rapporta des richesses immenses. Trois ans après il retourna au Détroit de Magellan avec cinq navires; mais la tempête le jetta sur les côtes du Bresil, où il périt à la fleur de son âge. * Laët. *Hist. du nouveau Monde.* Sanson. Isaac Bullart, *Academie des Arts.*

CANE'E (la) Ville de l'isle de Candie, Capitale d'un territoire, avec titre d'Evêché. Elle a été nommée autrefois *Cydonia. Voyez* CANDIE.

CANENTE (*Canenta*) Nymphe, épouse de Picus Roi de Laurentum en Italie, fut ainsi nommée par rapport à la douceur de sa voix. Elle aimoit tendrement son mari, qui fut changé en Pivert par l'enchanteresse Circé. Canente en mourut de douleur, & laissa son nom au lieu où elle expira. * Ovid. *Metamorph.*

CANEPHORIES, *Canephoria*, fête de Diane chez les Grecs, dans laquelle toutes les filles qui étoient à marier, offroient à cette Divinité des panniers pleins de petits ouvrages faits à l'aiguille, & faisoient connoître par cette offrande, qu'elles s'ennuyoient d'être filles, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage. Les Atheniens celebroient encore une fête à Bacchus, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou panniers d'or pleins de fruits; ce qui faisoit appeller cette fête *Canephoria*, & les filles *Canephores*, porte-corbeilles. Suidas parle de ces corbeilles consacrées à Bacchus, à Cérés & à Proserpine: aussi-bien que le Poëte Theocrite dans ses Idylles. Elles avoient un couvercle, afin qu'on y put conserver les mysteres de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux qui n'y étoient pas initiez & qu'on traitoit de prophanes.

CANEVARI (Demetrio) Medecin, étoit de Genes, où il nâquit en 1559. Il étudia à Rome, où s'étant rendu très-habile dans les Langues, dans les belles Lettres & dans la Medecine, il acquit beaucoup de reputation & de très-grands biens. Il y mourut en 1625. & laissa une très-belle bibliotheque. Nous avons aussi divers ouvrages de sa façon. *Ars Medica. De Ligno sancto Commentarium, &c.* * Janus Nicius Erithræus, *de Script. Med.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Ottaviano Canevari.

CANGE (Charles du Fresne, Seigneur du) *Cherchez* FRESNE.

CANICIA, est une Province située entre Alger & Tunis. Elle est grande, fertile, & obéït à une race des anciens Rois d'Afrique. Les peuples y possédent tous leurs biens en commun: ils vivent sous des tentes comme les anciens Scythes: sement où ils campent: campent où ils trouvent de bons pâturages, & menent à la guerre leurs enfans & leurs bestiaux. Les Algeriens, qui ont été leurs ennemis de tout temps, n'ont remporté de victoire sur eux que lors qu'ils étoient sous la conduite d'Amouda Bey de Tunis. * *Hist. des dernieres revoltes du Royaume de Tunis.*

CANICULE, Signe Celeste, qui se leve le 16. de Juillet, & paroît sous nôtre Horison pendant un intervalle de six semaines, qu'on appelle Jours Caniculaires. Les Grecs appellent ce signe *Procyon*, c'est-à-dire, *Avant Chien*, parce qu'il y a une autre constellation nommée *le Chien*, devant laquelle la Canicule se leve un jour entier. Les Poëtes ont feint que ce Chien fut établi par Jupiter gardien d'Europe, & que sa fidelité lui fit meriter d'être placé au ciel. * Pline, *l.* 10. *c.* 40. Hyginus, *l.* 2. *des Signes Celestes.* Cæsius, *dans son Ciel Astronomique & Poëtique.* Voyez ERIGONE.

CANILLAC (Raimond de) Cardinal, Archevêque de Toulouse, étoit de Canillac dans le Givaudan, & avoit une grande connoissance du Droit Civil & Ecclesiastique. Il fut Chanoine Regulier de S. Augustin, dans le Chapitre de Maguelone; & il étoit Prévôt de cette Eglise, lorsque Guillaume de Laudun Archevêque de Toulouse, étant devenu aveugle, donna sa démission au Pape Clement VI. Raimond de Canillac fut nommé en sa place en 1347. & fut fait Cardinal en 1350. du titre de sainte Croix de Jerusalem, qu'il quitta sous Innocent VI. pour l'Evêché de Palestrine. Après la mort d'Innocent VI.

VI. en 1362. il eut onze voix pour être élevé sur le Siege Pontifical. Il mourut à Avignon le 20. Juin. 1373. & fut enterré dans l'Eglise des Freres Mineurs. On lui attribuë quelques ouvrages, & entr'autres un volume de Recueils, *Recollectorum Liber.* * Du Chesne, *Histoire des Cardinaux François.* Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Histoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christian.*

☞ Cette famille des Marquis de Canillac, est noble & ancienne. Outre ce Cardinal, elle a encore eu dans le XIV. siecle *Dieu-donné* de Canillac, Evêque de saint Flour. Ces Seigneurs, sous le nom de Beaufort & Montboissier, se sont signalez dans les armes pour le service de nos Rois & de l'Etat, & plusieurs y ont perdu la vie. Dans le XVI. siecle, ils soutinrent avec zele le parti des Catholiques contre les Protestans. JEAN de Beaufort, Marquis de Canillac, deffendoit contr'eux la ville de Saintes, en 1570.

CANINANA, est un serpent de l'Amerique long d'un pied & demi ou de deux pieds; il a le dos vert & le ventre jaune. Il suit les hommes sans leur faire de mal, & se laisse prendre aisément comme les chiens, & c'est de là qu'on l'appelle *Caninana.* Sa chair est en usage dans le païs comme celle de la vipere en Europe.

CANINIUS (Angelus) natif d'Anghiari dans la Toscane, vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit illustre par l'exacte connoissance qu'il avoit acquise, non seulement de la Langue Grecque, de la Latine & de l'Hebraïque; mais encore de la Syriaque & des autres Langues Orientales qu'il enseigna à Venise, à Padouë, à Boulogne, à Rome, & ensuite en Espagne. Depuis il professa à Paris, & le celebre André Dudith Hongrois, qui fut depuis en réputation par sa science & par ses ambassades, y fut l'un de ses Ecoliers. Enfin étant entré chez Guillaume du Prat Evêque de Clermont, il finit sa vie & ses études en Auvergne vers l'an 1557. Il avoit composé quelques ouvrages qu'on n'a pas eu soin de publier. Nous avons neanmoins de lui une Grammaire Grecque & une Methode pour apprendre les langues Orientales sous ce titre: *Institutiones linguarum Syriacæ, Assyriacæ & Thalmudicæ, unà cum Æthiopicæ & Arabicæ collatione*, fort estimées des sçavans. Un autre JERÔME Caninio d'Anghiari a traduit Tacite en Italien, où il a joint les Aphorismes d'Alamos. Cette traduction a été imprimée à Venise en 1620. * *Histor. Thuana.* Bayle, *Dict. Crit.*

L. CANINIUS GALLUS, Consul Romain avec Vipsanius Agrippa, l'an 717. de Rome, & 37. avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en la même année que Jerusalem fut emportée par Herode, assisté par Caïus Sosius. * Onuphre. Sigonius.

C. CANINIUS GALLUS, fut fait Consul en la place de M. Plautius Silvanus, mort en exerçant cette charge. C'étoit l'an 752. de Rome, & le 2. avant l'Ere Chrétienne. * Onuphre. Sigonius.

C. CANINIUS REBILUS, Consul avec Jules Cesar, l'an 709. de Rome, & 45. avant J. C. C. Trebonius étant mort le dernier jour de l'an, on lui substitua pour sept heures seulement C. Caninius Rebilus. Ciceron dit agréablement que *la ville étoit obligée à la vigilance de ce Consul, qui n'avoit point dormi, pendant tout le temps de son Consulat.* * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS RUFUS, ami de Pline *le Jeune*, vivoit vers l'an 80. de Jesus-Christ, & composa une Histoire des Daces en vers. * Pline *liv. 1. ep. 3. & l. 8. ep. 4.*

CANISA, Ville en Hongrie. *Cherchez.* KANISE.

CANISIUS, (Pierre) de Nimegue, dans les Pais-bas, Religieux & premier Provincial de la Compagnie de JESUS en Allemagne, a été l'un des grands hommes du XVI. siecle. Il s'est rendu également celebre par sa prudence dans les affaires, par son zele pour la Religion, & par son érudition, dont il a donné des preuves dans les livres qu'il a composez, dans les Academies où il a enseigné, & dans les villes où il a prêché. Il parut avec éclat au Concile de Trente, & mourut en odeur de sainteté dans le College de Fribourg, qu'il avoit fondé. Ce fut le 21. Decembre 1597. à l'âge de 77. ans. Les plus considerables de ses ouvrages sont, *Summa doctrinæ Christianæ. Institutiones Christianæ pietatis. De beatissima Virgine Maria, &c.* Les PP. Matthieu Raderus, & François Sachini ont écrit sa vie. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Guillaume Eisengrein, *in Catal. Test. Verit.* Alegambe & Ribadeneïra, *Bibl. Script. S. J.* Valere André, *Bibl. Belg.*

CANISIUS (Henry) de Nimegue, a été non seulement celebre Jurisconsulte, mais encore très-sçavant en toute sorte de litterature. Il étoit neveu du Pere Pierre Canisius; & après avoir étudié dans l'Université de Louvain, il fut choisi pour enseigner le Droit Canon dans celle d'Ingolstadt: ce qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie. Son érudition étoit soûtenuë de beaucoup de modestie, de pieté & de prudence. C'est ce qu'on peut voir dans ses écrits, qui sont, *Summa Juris Canonici. Commentarium in regulas Juris. Prælectiones Academicæ. De Decimis, Primitiis, Oblationibus & Usuris. In Lib. III. Decretalium. De Sponsalibus & Matrimonio*, & divers autres Traitez d'Histoire & de Droit Canon, outre six volumes d'un ouvrage intitulé, *Antiquæ Lectiones*, qui est un Recueïl de diverses pieces curieuses, sur l'Histoire du moyen âge, & sur la Chronologie. Il les publia en 1601. 1602. 1603. & mourut l'an 1609. Comme on a négligé jusqu'aujourd'hui de reimprimer ses six volumes *Antiquarum Lectionum*, & que cet ouvrage ne se trouve que dans les bibliotheques, on a crû devoir marquer ici les Traitez qu'ils contiennent, & ceux qu'on peut trouver ailleurs.

Le premier volume contient 67. Epîtres d'Alcuin, qu'André du Chesne a publiées en 1617. avec les autres ouvrages du même Alcuin. Une Lettre du Pere Edmond Campian, qu'on trouve dans les œuvres de ce Pere, qui ont été depuis données au public. La Chronique de Prosper, que Scaliger & d'autres ont eu soin de faire reimprimer: *Weingartensis de Guelfis Principibus. Ejusdem Chronicon à Christo nato usque ad an. 1197. Annales Henrici Steronis ab an. 1142. ad ann. 1273. Annales Eberardi Altaffensis.* L'histoire de Charlemagne en deux livres par un Moine de Saint Gal, qu'on trouve dans le premier tome des Historiens de France d'André du Chêne: *Hermannus Contracti Chronicon. Concilia Salisburgensia III. Viennenses. I.* Tous ces Conciles sont dans les éditions de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe *Sancti Columbani Poëmata*, le Pere Sirmond les a fait reimprimer en 1619. avec les Opuscules d'Eugene de Tacide. *Poëmata Salomonis, Waldramni & Quirinalia Metelli Tegernseensis.* Ce premier volume fut imprimé en 1601.

Le II. volume publié en 1602. renferme ces Triatez: *Vita sancti Emerani, per Meginfredum & Arnolfum. Vita sancti Lamberti. Gesta Episcoporum Salisburgensium. Wiponi Panegyricus. Udalscalchi narratio de Controversiis inter Hermannum Episcopum Augustanum & Eginonem Abbatem sancti Udalrici, cum carmine de itinere & obitu ejusdem Egnonis. Vita beati Ottonis. Arnonis Salisburgensis annotatio, sive index eorum quæ Ecclesiæ Salisburgensi tradita sunt. Vita sancti Erminoldi. Vita sancti Guntheri. Collectio historica chronographica ex Idatio & aliis. Collectio ex Toromacho & aliis. Menologium Græcorum, interprete Card. Sirleto.*

Les Traitez du III. tome impimé en 1603. sont: *Sancti Gregorii Thaumaturgi Anathematismi, & duodecim capita de Fide. Sancti Gregorii Magni Papæ libri III. Dialogorum sex cum dimidio. Capita græcè reddita à sancto Zacharia Romano Pontifice.* Il faut voir la derniere édition des œuvres de saint Gregoire en 1640. & 1675. *Hippolyti Thebani Chronicon. Anastasius Abbas contra Judæos. Francicorum Annalium Fragmentum ab an. 741. ad 793.* André du Chesne l'a donné plus exactement dans le II. volume des Auteurs de l'Histoire de France. *Joannis Ragusini Ord. Prædic. Oratio in Concilio Basileensi.* Elle se trouve dans l'édition des Conciles de Binius & du P. Labbe. *Ægidius Carlerius ad Articulum Bohemorum, de corrigendis peccatis publicis. Disputatio Capituli Ecclesiæ Pragensis, cum Rockysani de Husfinicis Controversiis &c.*

Le IV. volume aussi publié en 1603. contient les Traitez suivans: *Leontius Byzantinus contra Eutychianos, Nestorianos, Enantiodocetas, Apollinaristas &c.* Ces Traitez se trouvent encore dans la Bibliotheque des Peres de Cologne, de Paris & de Lyon. *Sancti Joannis Damasceni contra Acephalos, seu Monophysitas & Nestorianos.* Voïez la derniere édition des œuvres de saint Jean de Damas du Pere le Quien, imprimées à Paris chez Jean-

Baptiste Delespine, en 1711. & l'addition à la Bibliotheque des Peres, par le P. François Combefis. *Collectanea contra Severianos. Nicephori opuscula varia. Theodori Hagiopolitani disputationes III. Henricus Kalteisen de libera Prædicatione verbi Dei. Joannis de Polemar contra IV. Articulum Bohemorum. De civili dominio Clericorum.* On trouve ces Traitez dans les éditions des Conciles de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe. *Vita sancti Bonifacii per Willibaldum & Othonem Fuldensem. Vita sancti Willibaldi. De fundatione Ecclesiæ Illiminensis & Tegernseensis; item Chronicorum Thadæi fragmentum. Vita S. Solæ Angli Abbatis sanctæ Wlpurgis. SS. Kiliani, Karloman, &c. sancti Burchardi, sancti Tiemonis.*

Les Traitez du V. volume sont : *B. Serapionis lib. adversùs Manicheos. Item Didymi Alexandrini. Titi Bostrensis, Zachariæ Mitylenensis. Excerpta ex lib. sancti Hippolyti Portuensis Episcopi & Martyris. Epist. sancti Gregorii Nysseni.* Elle est dans les œuvres de ce Saint. *Sancti Basilii Magni rationes syllogisticæ contra Arianos. Scholion Eunomii. Expositio SS. PP. Magni Basilii & Gregorii Theologi de sancta fide. Photii Epist. ad Michaelem Bulgarorum Regem. Fragmentum Leontii Cyprii adversùs Hebræos. Vita sancti Mechtildis. Frederici I. expeditio Asiæ. Guillielmi de Baldensel Hodoeporicon ad Terram sanctam. Theodorici Turing. Ord. Præd. l. 8. de vita sanctæ Elisabethæ. Halitgharii Cameracensis de vitiis & virtutibus & ordine pœnitentium lib. V.* Cet Ouvrage est dans la Bibliotheque des Peres. Le P. Menard Benedictin, & le Pere Morin de l'Oratoire en ont publié un sixiéme livre. *Pœnitentiale Haligharii. Sancti Isidori de conversis. Alcuini Epistola de Confessione, &c.* Voyez l'édition des œuvres d'Alcuin. *Vita sancti Adalberti. Guntheri Monachi historia Constantinopolitana. De Adelaïde conjuge Othonis I. Epistola Fausti Regiensis & Desiderii Cadurceni.* Ces dernieres ont été publiées par Marcardus Freherus & par du Chêne. *Evantii Epist. contra eos qui sanguinem animalium immundum esse judicant. S. Adamantii Scoti lib. III. de sancto Columbano. Cogitosi de vita S. Brigittæ lib. Acta S. Albani Martyris. Vita Henrici à Zuvisaltach Suevi. Sydonius Regiaticina, Genealogia Caroli Magni. Acta S. Cuthberti Lindisfarnensis Episcopi à Venerab. Beda carmine descripta. Epigrammata seu Hymni sacri Bernardi, Columbani, &c. S. Anthelmi lib. II. carmine descripti, I. de laude Virginum, II. de octo principalibus vitiis. Theodulphi Elegia, &c.* Le Pere Sirmond a fait depuis imprimer en 1646. toutes les œuvres de Theodulphe Evêque d'Orleans. *Sermo sancti Galli. Vita sancti Magni. sancti Oresii de sex cogitationibus SS. Libellus. Synodus Augustana an. 952. & Engilenheimensis an. 948.* Nous avons les Actes de ces Synodes dans les dernieres Editions des Conciles.

Enfin le VI. tome contient les Traitez suivans : *Barlaami Epist. Humberti Silvæ Candidæ Episcop. S. R. E. Card. Lib. adv. Michaelem Patr. C. P. &c. sancti Anselmi Lucensis Lib. II. contra Guibertum Antipapam. Epitome bellorum pro recuperatione Terræ sanctæ. Burchardi de Monte Sion descriptio Terræ S. Rudolphi Itinerarium in Palæstinam. Walafridi Tract. de subversione Hierusalem. Alcuini Homiliæ, &c.* Voyez l'édition des œuvres d'Alcuin. *Vita sancti Henrici Imper. Relatio de orig. fund. &c Monasterii Windbergensis in Boaraia. Epitome Canonum, quam Adrianus I. Carolo Magno Romæ obtulit. Martyrium sancti Desiderii Viennensis. Epist. Eugippii in vitam Severini.* Nous l'avons dans le premier volume des Vies des Saints du Pere Bollandus sur le 8. Janvier. *Vita sancti Gregorii Magni. Vita sancti Gebhardi Constantiensis. Theodulphi & Jonæ Poemata.* Le sieur du Chesne & le Pere Sirmond ont depuis publié les Poëmes de ces deux Evêques d'Orleans. *Walafridi Poemata. Strabi Fuldensis Hortulus Arabani & Nothkeri Martyrolog. Eckerhardi de vita B. Notkeri cognomento Balbuli. Monumenta Salisburgensia. Chronica Salisburgensia Descriptio Terræ sanctæ, authore Anselmo Ord. Minorum, & Præfatio Jacobi Vitriaci in hist. Orient.*

CANISIUS (Jacques) natif de Calcar, dans le Duché de Tréves, étoit Jesuite & a fait plusieurs Ouvrages.

CANISIUS (Jean) Jesuite, & neveu du Pere Pierre Canisius, a fait divers Ouvrages. *Consultez les Auteurs citez après* PIERRE CANISIUS.

CANIUS, Poëtes Latin, étoit de Cadis en Espagne, & vivoit sous l'Empire de Domitien. Il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poëte étoit de si belle humeur, qu'il rioit toûjours, & faisoit rire les autres. C'est dans la 19. Epigramme du III. Livre où il marque quels pouvoient être les ouvrages ausquels Canius travailloit.

Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus?
Utrum-ne chartis tradit ille victuris
Legendo temporum acta Claudianorum?
An quæ Neroni falsus astruit Scriptor?
An æmulatur improbi jocos Phædri? &c.

Ce Poëte épousa deux femmes, Theophila sçavante, mais un peu trop libre; & Sapho moins éclairée, mais plus retenuë. * Martial, *l. 3. epig. 63. & l. 7. epig. 19. 68.* Vossius *de Poëtis Latinis.*

CANNARES, Sauvages de la Province de Quinto, dans le Perou, dans l'Amerique Meridionale. Ils sont bien faits, & agiles de corps. Ils portent leurs cheveux longs, mais ils les tressent & lient en nœuds autour de leur tête en forme de couronne; ce qui les distingue des autres Sauvages. Leurs habits sont de drap de laine, ou de coton; & ils se servent de bottes faites fort proprement. Les femmes y sont belles, mais elles aiment trop les Espagnols & les Etrangers. Elles travaillent ordinairement à la campagne, & cultivent les terres, pendant que leurs maris font l'office des femmes dans la maison, & s'occupent à filer, ou à faire des ouvrages de laine & de coton. Ce païs avoit plusieurs mines d'or très-riches, que les Espagnols ont épuisées. Le terroir est bon pour le froment & pour l'orge; & les vignes y sont assez belles. Le magnifique palais de Thomebamba étoit dans le païs de ces Cannares. Laet, *Histoire du Nouveau monde.*

CANNES, petite Ville ruinée dans la Poüille, dite aujourd'hui *Cannata destrutta.* Elle devint celebre à cause de la victoire qu'Annibal y remporta sur quarante mille Romains, conduits par le Consul Paul Emile, que la temerité de son Collegue Terentius Varro engagea au combat. Ce fut l'an 538. de Rome, & 216. avant l'Ere Chrétienne. Paul Emile y demeura mort sur la place, & Annibal envoya à Carthage trois boisseaux remplis d'anneaux de Chevaliers Romains qui avoient peri en cette funeste journée. * Tite-Live *l. 22.* Florus *l. 2. c. 6.* Polybe, *l. 4.*

CANNIBALES, ou Caraïbes, peuples qui habitoient les isles Antilles; & qui n'en possedent plus que quelques-unes. Ils mangeoient les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre, après les avoir fait jeûner quelques-jours; & devoroient les ennemis morts sur le champ de bataille. Ils n'avoient pas de Religion, mais ils avoient en horreur l'avarice. La frequentation des Européens, & sur tout des François les a rendus plus doux, plus civilisez & plus traitables. *Cherchez.* ANTILLES, & consultez les voyages d'Oviedo, de Herrera, & la Relation des Antilles de Rochefort.

CANO ou CHANA, Ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il a le fleuve Niger au Midi, Cassena à l'Orient, les Agades au Couchant, & le desert au Septentrion. La ville de Cano est la Capitale du païs, les autres sont Tassava & Germa. Cano située sur le bord d'un lac, est fermée d'une muraille de bois & de terre, & les maisons y sont bâties de même matiere. Les habitans du païs y sont presque tous bergers ou laboureurs. Le Roi étoit autre-fois puissant, & entretenoit grand nombre de troupes, dont il s'étoit servi pour rendre tributaires les Royaumes de Zegzeg & de Cassene; mais le Roi Yschia faisant la guerre à ce Prince, l'obligea après un long siege d'épouser l'une de ses filles, & de lui ceder la troisiéme partie de ses revenus. * Sanut, *l. 6.* Marmol, *l. 9. c. 10.* Jean de Leon.

CANO, (Melchior) *Cherchez* CANUS.

CANO, (Sebastien) *Cherchez* CANUS.

CANON, piece d'artillerie. On croit que l'on commença de se servir de cette machine de guerre sur la mer Baltique l'an 1350. mais ce ne fut gueres que vers l'an 1380. que l'on s'en servit dans la guerre des Venitiens contre les Genois. Six ans après, l'usage de cette inven-

tion passa en Angleterre, par la prise que ceux de cette nation firent de deux navires François montez de quelques pieces de fonte, où l'on trouva des caques de poudre, comme le témoigne Valsingham. Depuis, vers le milieu du XVI. siecle, les Anglois firent fondre des canons de fer; & enfin le grand effet de ces machines les a renduës si communes, que d'Europe elles sont passées dans les trois autres parties du monde. Sans entrer dans le détail de tout ce qui regarde le canon, on se contentera de remarquer ici que la charge de poudre d'un canon, est environ la moitié du poids de son boulet. Il faut rafraîchir le canon après une trentaine de décharges, avec deux pintes de vinaigre, que l'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du canon, après avoir bien bouché la lumiere; sans cette précaution le canon seroit en danger de crever ou de s'éventer. Les pieces que l'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Espagnole, ont une concavité, ou chambre au fonds de l'ame, qui fait qu'elle pousse plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres. Elles sont aussi plus courtes. Darcous dit avoir inventé une maniere de suspendre le canon dans un vaisseau marchand ou de guerre, qui le fait demeurer dans son point de mire, nonobstant l'agitation de la mer. * Platin. *In Urban. VI.*

CANON (la poudre à) est une composition faite de Salpêtre, de soufre & de charbon, qui s'enflame & se rarefie aisément, & qui est cause de tout l'effet du canon. Il y a diverses opinions touchant l'inventeur de la poudre. Polydore Virgile, qui n'est pas toûjours fort sûr dans ce qu'il avance, dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chimiste, qui aiant de cette composition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, le feu s'y prit, & fit sauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un moine de Fribourg nommé Constantin Ancluzen. Mais Belleforet & d'autres Auteurs disent que ce fut un nommé Bertholde Schwartz, ou le Noir qui l'inventa. Il en enseigna premierement l'usage aux Venitiens l'an 1380. pendant la guerre qu'ils avoient contre les Genois, dans un lieu nommé autrefois Fosse Claudiane, & à present *Chioggia*, contre Laurent de Medicis, dont toute l'Italie se plaignit, comme d'une contravention manifeste aux loix de la bonne guerre. Neanmoins Pierre Messié dit dans ses diverses leçons, que les Mores qui étoient assiegez en l'an 1343. par Alphonse XI. Roi de Castille, tiroient certains mortiers de fer qui faisoient un bruit semblable au tonnerre: & Dom Pedre Evêque de Leon dans la Chronique du Roi Alphonse qui conquit Tolede, rapporte qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Tunis, & le Roi More de Seville, il y a plus de 400. ans, ceux de Tunis avoient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Registres de la Chambre des Comptes que l'usage en étoit en France dès l'année 1338. & on tient que les Anglois en tirerent à la bataille de Creci en l'an 1348. Mezerai rapporte que le Roi Edoüard jetta l'épouvante dans l'armée Françoise par cinq ou six pieces de canon, parce que c'étoit la premiere fois que l'on eût vû de ces sortes de machines.

CANON, c'est un mot Grec qui signifie *Regle*, & qu'on attribuë à plusieurs choses. On dit, par exemple, le Canon de la Messe, le Canon de l'Ecriture, & les Livres Canoniques, c'est-à-dire, ceux qui sont dans le Canon de la Bible; & aussi les Canons des Conciles. On appelle le Canon de la Messe, les prieres que le Prêtre prononce en secret, & qui commencent par ces mots, *Te igitur*, parce qu'ils sont en effet la regle de la celebration du Sacrifice: ce Canon étoit établi avant le V. siecle. Dans les Conciles on nomme, *Canons*, les décisions qui servent de regle. Les Juifs ont leur Canon distingué de celui des Chrêtiens; car ils ne reconnoissent pour Livres Canoniques & Divins que ceux du Vieux Testament, qui sont écrits en Hebreu; au lieu que les Chrêtiens reconnoissent le Vieux & le Nouveau Testament. Les Protestans ont adopté le Canon des Juifs pour l'Ancien Testament; mais les Catholiques l'ont étendu davantage, & y ont fait entrer plusieurs Livres écrits en Grec, & posterieurs au Canon des Juifs.

CANON (Droit Canon.) Dans les Gaules & sous la premiere race des Rois on suivoit le Code des Canons de l'Eglise universelle, qui étoient ceux de l'Eglise Grecque. On ajoûta ceux des Conciles d'Ephese & de Calcedoine, &c. Mais ce Code ne se retrouve plus. Depuis l'Eglise Romaine se servit d'un Code des Canons composé l'an 520. & traduit par Denys le Petit. Les Decretales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase grossissoient ce Recüeil. C'est en quoi consistoit l'ancien Droit Canonique jusqu'à l'onziéme siecle. On l'observoit par tout l'Occident avec les Capitulaires de Charlemagne, & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'est sur ce fondement qu'on soûtient en France, que les libertez de l'Eglise Gallicane consistent à ne pas recevoir tout ce qui s'est introduit dans la Jurisprudence Canonique, depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Decretales des Papes avant le Pape Sirice, comme fausses & supposées. Mais le Droit Canonique fut beaucoup alteré depuis la fin du VIII. jusqu'à la fin du IX. siecle. On y fit entrer les Decretales depuis saint Clement jusqu'à Sirice, qui jusques-là avoient été inconnuës. Enfin la confusion qu'apportoient les differentes Collections, fit penser à rediger & à ramasser un nouveau corps de Droit Canon. C'est donc aujourd'hui un Recüeil intitulé, *la Concordance des Canons discordans*, qui a été fait en 1151. par Gratien, Religieux Benedictin, des textes de la Bible, des Conciles & des sentimens des saints Peres sur chaque matiere Ecclesiastique. Il a partagé son ouvrage par l'ordre des temps & des Conciles, comme la plûpart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurerent tout d'un coup abolies. Elle est divisée en trois parties. La premiere contient 108. Distinctions; la seconde 36. Causes; & la troisiéme 5. Distinctions. La seconde partie du Droit Canonique est composée des Decretales des Papes depuis 1150. jusqu'à Gregoire IX. en 1229. En 1297. le Pape Boniface VIII. continua le Recüeil des Decretales des Papes jusqu'à son temps. Mais cette derniere partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cause des differends de Boniface VIII. avec le Roy Philippe le Bel. Le Pape Jean XXII. y joignit les Clementines en cinq livres. Ce sont les Constitutions de Clement V. son predecesseur. On y a joint 20. Constitutions faites par le même Jean XXII. qui sont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Constitutions de ses successeurs. Toutes ces choses composent le corps ou le cours du Droit Canon que nous avons en trois volumes, en y comprenant les Commentaires. C'est aujourd'hui la Jurisprudence autorisée par le saint Siege, & de laquelle on se sert dans le For exterieur & contentieux.

CANONS des Apôtres: on appelle ainsi une espece de Collection des Canons ou loix Ecclesiastiques, que l'on attribuë à saint Clement Pape, Disciple de saint Pierre, comme s'il l'eût reçûë de cet Apôtre. Mais les Grecs même n'assûrent pas que ces Canons aïent été faits par les Apôtres, & recüeillis de leur bouche par saint Clement. Ils se contentent de dire que ce sont des Canons λεγόμενοι τῶν Ἀποστόλων, *que l'on appelle des Apôtres*. Apparemment qu'ils sont l'ouvrage de quelques Evêques d'Orient, qui vers le milieu du III. siecle, ramasserent en un corps les loix qui étoient en usage dans les Eglises de leur païs, & dont une partie pouvoit avoir été introduite par tradition dès le temps des Apôtres, & l'autre par des Conciles particuliers. Il y a quelque difficulté, tant sur le nombre que sur l'autorité de ces Canons. Les Grecs en comptent communément 85. mais les Latins n'en ont reçû que 50. dont même plusieurs ne sont pas observez. Les Grecs comptent les 50. premiers à peu près comme nous; mais ils en ajoûtent d'autres, dans la plûpart desquels il y a des articles qui ne sont pas conformes à la Discipline, ni même à la créance de l'Eglise Latine: & c'est pour cette raison qu'elle rejette les 35. derniers Canons, comme ayant été la plûpart inserez ou falsifiez par les Heretiques & les Schismatiques. A l'égard de l'autorité de ces Canons, le Pape Gelase dans le Concile tenu à Rome l'an 494. met le livre des Canons des Apôtres entre les Apocryphes; & cela après le Pape Damase, qui semble avoir été le premier qui détermina quels livres il falloit recevoir ou rejetter. Suivant cela, Isidore les condamne aussi dans le passage

que Gratien rapporte de lui dans la 16. Distinction. Le Pape Leon IX. au contraire excepte 50. Canons du nombre des Apocryphes. Avant lui Denys le Petit avoit commencé son Code des Canons Ecclesiastiques par ces cinquante Canons. Gratien dans la même Distinction 16. rapporte qu'Isidore ayant changé de sentiment, en se contredisant soi-même, met au dessus des Conciles ces Canons des Apôtres, comme approuvez par la plûpart des Peres, & reçus entre les Constitutions Canoniques: & ajoûte que le Pape Adrien I. a approuvé les Canons, en recevant le VI. Concile où ils sont inserez. Mais on peut dire que Gratien se trompe, & qu'il prend le second Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent souvent le VI. Concile pour le premier Concile *in Trullo*, qui est veritablement le sixiéme Oecumenique ou general. Quant à Isidore, le premier passage est d'Isidore de Seville, & le second est d'Isidore *Mercator* ou *Peccator*, selon la remarque d'Antoine Augustin, Archevêque de Tarragone, qui dit que, pour concilier ces diverses opinions, il faut suivre le sentiment de Leon IX. qui est, qu'il y a 50. de ces Canons des Apôtres qui ont été reçûs, & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Eglise Occidentale. Il est certain que ces Canons ne sont point des Apôtres, mais ils paroissent fort anciens, & ont été citez par les Anciens, sous le nom de *Canons Anciens*, *Canons des Peres*, *Canons Ecclesiastiques*. S'ils sont quelquefois appellez ou intitulez, Canons Apostoliques, ce n'est pas à dire pour cela qu'ils soient des Apôtres; mais il suffit qu'il y en ait quelques-uns qui aient été faits par des Evêques, qui vivoient peu de temps après les Apôtres, que l'on appelloit Hommes Apostoliques. L'Auteur des Constitutions Apostoliques est le premier qui ait attribué ces Canons aux Apôtres. Ils contiennent des Reglemens qui conviennent à la discipline du second & du troisiéme siécle de l'Eglise; ils sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Anciens. On ne sçait pas en quel temps cette Collection de Canons a été faite. Il se peut faire que ce soit en differens temps; non seulement les 50. premiers, mais les 35. derniers sont fort anciens. Les Grecs les ont toûjours reçûs: Jean d'Antioche qui vivoit du temps de Justinien les a inserez dans sa Collection de Canons. Justinien les cite dans sa sixiéme Novelle, ils sont approuvez dans le Synode *in Trullo*, & loüez par saint Jean Damascene & par Photius. Parmi les Latins ils n'ont pas toûjours eu le même sort; le Cardinal Humbert les a rejettez; Gelase les a mis au nombre des Apocryphes. Denys le Petit a traduit les 50. premiers, & les a mis à la tête de sa Collection, remarquant toutefois que quelques personnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'est peut-être pour cette raison que Martin de Brague ne les fit point entrer dans sa Collection de Canons; mais Isidore ne fit point difficulté de les mettre dans la sienne, & depuis ils ont toûjours fait partie du Droit Canon. Aussi-tôt qu'ils parurent en France, ils furent estimez & alleguez pour la premiere fois dans la cause de Pretextat, du temps du Roy Chilperic, & on y défera. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une Colléction de Canons faite par l'Eglise de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne soient pas des Apôtres. *Voïez* Beveregius dans la défense du Code des Canons de l'Eglise primitive, * Daillé, *de pseudepigraphis*. M. Du Pin. *Dissertation preliminaire sur la Bible. t.* 3. Doujat. *Hist. du Droit.*

CANONIQUES. On donne ce nom aux Livres, qui sont compris dans le Canon ou Catalogue des Livres de l'Ecriture-Sainte. Le premier Canon des Livres Sacrez & Divins, a été fait par les Juifs. Quelques-uns en distinguent trois, authorisez en differens temps, par le Sanhedrin, ou par la grande Synagogue des Juifs. Le premier fut fait par Esdras, & approuvé par la Synagogue; le second par une Assemblée de la grande Synagogue, lorsqu'on envoya les Septante à Ptolomée; & le dernier dans le temps de la dispute contre les Sadducéens & les Pharisiens. Mais il est beaucoup plus probable qu'il n'y a jamais eu qu'un seul Canon, & qu'une seule collection des Livres Sacrez de l'Ancien Testament, faite par Esdras, après le rétablissement de Jerusalem; laquelle fut depuis approuvée & reçûë par toute la Nation des Juifs, comme contenant tous les Livres Sacrez. Josephe en compte 22. Origene, saint Jerôme, saint Epiphane, & plusieurs Auteurs Chrétiens témoignent aussi que les Juifs n'avoient que 22. Livres dans leur Canon. Voici le dénombrement & la division qu'en fait saint Jerôme: il les distingue en trois Classes. La premiere comprend les cinq Livres de Moïse, qu'on appelle la Loy. La seconde contient les Livres qu'il appelle les Livres des Prophetes, qui sont au nombre de huit; sçavoir 1. le Livre de Josué; 2. le Livre des Juges, auquel ils joignent, dit saint Jerôme, le Livre de Ruth; 3. le Livre de Samuël, (que nous appellons le premier & le second Livre des Rois;) 4. le troisiéme & le quatriéme Livre des Rois. Ces Livres sont suivis de trois grands Prophetes; 5. Isaïe; 6. Jeremie; 7. Ezechiel, qui sont trois Livres differens; & 8. des douze petits Prophetes, qui ne font qu'un seul Livre. La troisiéme Classe comprend les Livres qu'ils appellent Agiographes, dont le premier est le Livre de Job. Le second, les Pseaumes de David: les trois suivans, les Livres de Salomon, qui sont: 3. les Proverbes: 4. l'Ecclesiaste: & 5. le Cantique des Cantiques. Le 6. Daniel: le 7. les Paralipomenes: le 8. Esdras: & le 9. le Livre d'Esther. Ainsi, dit saint Jerôme, tous les Livres de l'Ancien Testament, parmi les Juifs, sont au nombre de 22. dont il y en a cinq de Moïse, huit des Prophetes, & 9. Agiographes. Quelques-uns en comptent vingt-quatre, en separant Ruth, & les Lamentations du Prophete Jeremie, & les mettant au nombre des Agiographes. Suivant ce Canon des Juifs, le Livre de la Sagesse, l'Ecclesiastique, Judith, Tobie, & les deux Livres des Machabées sont apocryphes.

L'Antiquité Chrétienne a suivi le Canon des Juifs, pour les Livres de l'Ancien Testament. Le premier Catalogue que nous aïons des Livres de l'Ecriture-Sainte, parmi les Chrétiens, est celui de Meliton, Evêque de Sardes, rapporté par Eusebe, *Hist. l.* 4. *c.* 25. Il est conforme à celui des Juifs, sinon qu'il n'y met point le Livre d'Esther, distinguant le Livre de Ruth d'avec celui des Juges, pour faire le nombre de 22. Origene y comprend Esther, & joint le livre de Ruth avec celui des Juges. Saint Gregoire de Nazianze distribuë les Livres de l'Ecriture en Historiques, Poëtiques & Prophetiques. Il compte douze Livres Historiques; sçavoir, les cinq Livres de Moïse, Josué, le Livre des Juges, Ruth, les deux Livres des Rois, les Paralipomenes & Esdras. Cinq Livres Poëtiques qui sont Job, David, & les trois Livres de Salomon; cinq Prophetiques, sçavoir les quatre grands Prophetes & les douze petits. Le premier Catalogue des Livres de l'Ecriture, où l'on ait ajoûté quelques Livres à l'ancien Canon des Hebreux, est celui du III. Concile de Carthage, tenu en 397. où l'on trouve au nombre des Livres Canoniques, la Sagesse de Salomon, l'Ecclesiastique, Judith, Tobie, & les deux Livres des Machabées. Ce Cataloge est confirmé par le Concile de Trente. Il faut neanmoins remarquer qu'avant même le III. Concile de Carthage, les Livres qui n'étoient pas reputez Canoniques, & qui le furent depuis, étoient toutefois souvent citez par les Peres, comme des Livres de l'Ecriture, ou du moins comme des Livres d'une grande authorité, & très-utiles à l'Eglise.

A l'égard des Livres Canoniques du Nouveau Testament, on a toûjours reçû constamment dans l'Eglise les quatre Évangiles, les quatorze Epîtres de S. Paul, (à la reserve de l'Epître aux Hebreux,) & les premieres Epîtres de saint Pierre & de saint Jean. Il y avoit quelque doute à l'égard de l'Epître aux Hebreux; des Epîtres de saint Jacques & de saint Jude; de la seconde de saint Pierre; de la seconde & de la troisiéme de saint Jean & de l'Apocalypse: mais ces lettres des Apôtres & l'Apocalypse étoient neanmoins d'une grande autorité, & dès lors reconnuës par plusieurs Eglises; & elles furent bientôt declarées Canoniques par l'Eglise Universelle. Cela se voit par les anciens Catalogues des Livres Sacrez du Nouveau Testament, où sont compris les Livres que nous recevons aujourd'hui par le Canon du Concile de Laodicée, par le Concile de Carthage, par le Concile Romain, &c. ausquels est conforme la décision du Concile de Trente. Le nom de Canonique vient du mot de Canon qui signifie non seu-

lement une loi, une regle, mais aussi une table, un catalogue. Ainsi les Livres Canoniques sont ceux qui sont renfermez dans le catalogue des Livres Sacrez. Le premier Canon de ces Livres n'étoit composé que des cinq Livres de Moïse. On n'y en a point mis d'autres jusqu'à la division des cinq Tribus, puisque les Samaritains ne connoissent que ces cinq Livres. Le second Canon fut fait par les Juifs après le retour de la captivité de Babylone. On l'attribuë communément à Esdras; il faut neanmoins que Nehemie ait ajoûté son Livre pour en faire le dernier volume du Canon. Josephe partage les Livres Sacrez & Canoniques des Juifs en trois Classes; la premiere contient les cinq Livres de Moïse; la seconde treize Livres Historiques & Prophetiques écrits depuis la mort de Moïse jusqu'au regne d'Artaxercès; & la derniere, quatre Livres d'Hymnes ou de Morale, sçavoir le Livre des Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclesiaste & le Cantique des Cantiques. A l'égard de la seconde Classe, il y a lieu de douter s'il y a compris le Livre de Job & celui d'Esther. Les anciens Peres conviennent tous que le Livre de Job étoit compris dans le Canon des Juifs; mais quelques-uns en rejettent le Livre d'Esther. Dans quelques anciens catalogues des Chrétiens Baruch est joint à Jeremie. Le Concile de Carthage, qui mit dans le Canon des Livres Sacrez les Livres de la Sagesse, de Tobie, de Judith, & les deux Livres des Machabées, souhaitta que son jugement fût confirmé par l'avis des Eglises d'Outremer: & en effet l'Eglise Romaine s'accorda avec celle d'Afrique sur ce sujet, comme il paroît par la Lettre d'Innocent premier à Exupere, & par le Decret du Pape Gelase. Les Livres qui n'étoient point dans l'ancien Canon ont été appellez Deutero-Canoniques dans ces derniers siecles. Ils n'avoient point été reçûs pour Canoniques dans les premiers siecles de l'Eglise; mais ils y avoient toûjours été en veneration. Les Eglises d'Afrique & de Rome les ont reçûs. Ils sont souvent citez par les Anciens sous le nom d'Ecriture-Sainte: après le Decret du Concile de Trente, il n'est plus permis de douter qu'ils ne soient veritablement Canoniques.

Le Canon des Livres du Nouveau Testament n'a point été dressé par aucune Assemblée de Chrétiens, ni par aucun particulier; il s'est formé sur le consentement unanime de toutes les Eglises, qui avoient reçû par tradition & reconnu de tout temps certains Livres, comme écrits par certains Auteurs divinement inspirez & par l'inspiration du saint Esprit. Eusebe distingue trois sortes de Livres appartenans au Nouveau Testament. La premiere classe comprend ceux qui ont été reçûs d'un consentement unanime par toutes les Eglises, sçavoir les quatre Evangiles, les quatorze Epîtres de saint Paul, à l'exception de celle aux Hebreux, & les premieres Epîtres de saint Pierre & de saint Jean. La seconde classe comprend ceux, qui n'aïant point été reçûs par toutes les Eglises du monde, ont été toutefois considerez par quelques-unes comme des Livres Canoniques, & citez comme des Livres de l'Ecriture par des Auteurs Ecclesiastiques: mais cette classe se divise encore en deux; car quelques-uns de ces Livres ont été depuis reçus de toutes les Eglises, & reconnus comme legitimes, tels que sont l'Epître de saint Jacques, l'Epître de saint Jude, la seconde Epître de saint Pierre, la seconde & la troisiéme Epître de saint Jean. Les autres au contraire ont été rejettez, ou comme supposez, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoique d'ailleurs ils pussent être utiles; tels que sont les livres du Pasteur, la lettre de saint Barnabé, l'Evangile selon les Egyptiens, un autre selon les Hebreux, les Actes de saint Paul, la Revelation de saint Pierre. Enfin la derniere classe contient les Livres supposez par les Heretiques, qui ont toûjours été rejettez par l'Eglise, tels que sont les Evangiles de saint Thomas & de saint Pierre, &c. L'Apocalypse étoit mise par quelques-uns dans la premiere classe, & par d'autres dans la seconde: mais quoique quelques Livres du Nouveau Testament n'aïent pas été reçûs au commencement dans toutes les Eglises, ils se trouvent tous dans les Catalogues anciens des Livres Sacrez, si l'on en excepte l'Apocalypse, qui n'est point dans le Canon du Concile de Laodicée, mais que le consentement unanime des Eglises a depuis autorisé. * M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament*. M. Du Pin, *Differt. prelim. sur la Bible 3. tome*. Voïez APOCRYPHES.

CANOPE, *Canopus*, Dieu souverain parmi les Egyptiens, dont Suidas raconte ainsi l'origine. « Il s'éleva, dit-il, un jour un grand different entre les Egyptiens, les Chaldéens & les autres peuples voisins, touchant la primauté de leurs Dieux, & comme chacun soûtenoit la prééminence du sien, il fut arrêté que celui des Dieux qui demeureroit vainqueur, seroit reconnu pour le Souverain de tous les autres: or les Chaldéens adoroient l'Element du feu, qui fondit aisément les autres Dieux faits d'or, d'argent & d'autre matiere, fusible & combustible. Alors ce Dieu alloit être estimé la souveraine Divinité, quand un Prêtre de Canope ville d'Egypte, s'avisa de prendre une cruche de terre percée de plusieurs petits trous, dans laquelle les Egyptiens purifioient l'eau du Nil; puis l'ayant remplie d'eau, il en boucha les trous avec de la cire, & l'ayant posée sur la tête du Dieu qu'ils adoroient, il la presenta au combat contre le feu, la chaleur ayant fondu la cire, l'eau s'épancha aussi-tôt, & éteignit le feu. Ainsi le Dieu de Canope fut reconnu pour le souverain des Dieux parmi ces peuples. » Suidas. Rufin. *Hist. Eccl. l. 11. c. 26.*

CANOPE, Ville d'Egypte, éloignée de 120. stades d'Alexandrie vers une des embouchures du Nil, qui en tire son nom, & est appellée Canopique. Peut-être lui donne-t-on ce nom, parce qu'on y adoroit le Dieu Canope, ou selon d'autres, elle le tira de Canope d'Amyclée, Pilote de Menelas qui y fut enterré, après y être mort de la morsure d'un serpent, & en l'honneur de qui on fonda cette ville. Ses habitans étoient extrémement voluptueux & débauchez; quelques modernes croient que c'est la *Bochira* d'aujourd'hui. Elle a été autrefois le Siege d'un Evêque. On a aussi crû que c'étoit la patrie du Poëte Claudien; mais ce Poëte étoit de Vienne en Dauphiné. * Mela, *liv. 2. ch. 7.* Solin, *ch. 34.* Strabon, *liv. 17.* Ammien Marcellin, *liv. 22.* Virgil. 4. *Georg.*

CANOPUS est une étoile, que nous ne connoissons, dit Vitruve, que par le rapport des marchands, qui ont voïagé dans les extrêmitez de l'Egypte, & jusques aux terres qui sont aux bouts du monde; parce qu'elle demeure toûjours cachée sans se lever sur la terre, quoi qu'elle tourne à l'entour du pole meridional.

CANOSE ou CANOSA, sur l'Ofante, Ville & Comté d'Italie, dans le Royaume de Naples & la terre de Bari, avec Evêché uni à l'Archevêché de Bari. Le Prélat de Bari, porte le titre des deux Eglises. Canose est située sur le penchant d'une colline, qui a la riviere au bas, à cinq mille des masures de l'ancienne Cannes. Strabon, Pline, & les autres Auteurs anciens, parlent assez souvent de cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec CANOSSA, Comté dans le Modenois, près du Parmesan. Leander a crû que Canosa étoit la même que Cannes, celebre par la défaite des Romains: mais il s'est trompé, puisque Tite-Live, Strabon, Pline, & Appien, distinguent évidemment ces deux lieux, & que Procope dit clairement que *Canusium* étoit à 25. stades de Cannes. Elle fut autrefois renommée pour les laines de couleur d'or, dont il se faisoit de belles étoffes; & ceux qui s'en habilloient étoient nommez *Canusinati*. Martial, *l. 9. & 14.* Ce fut en cette ville que l'Empereur Henri IV. qui avoit été excommunié par Gregoire VII. se rendit auprès de ce Pape pour se soumettre à sa discretion, & qu'il y fut absous l'an de J. C. 1077. *Sigon. l. 9.* Horace appelle *Bilingues* les habitans de *Canusium*, soit parce qu'ils parloient les deux langues, la Latine & la Greeque; ou plûtôt, parce que ne parlant pas bien ni l'une ni l'autre, leur langage étoit un mauvais mélange de toutes les deux. Cette ville a été détruite l'an 1694. par un tremblement de terre. * Pline. Strabon. Cluvier, &c.

CANOTIO, (Lorenzo) Peintre, vivoit dans le XV. siecle Il étoit de Padouë, où il travailla à divers ouvrages, & il y mourut le 28. Mars en 1470. On voit son tombeau dans le Cloître de l'Eglise del Santo. * Vasari.

CANTABRES ou CANTABRIENS, anciens peuples de l'Espagne Tarraconoise, qui sont proprement ceux de Guipuscoa, de Biscaye, des Asturies, & de Na-

varre. Leur principale ville étoit *Juliobriga*. Au reste ces peuples étoient les plus feroces & les plus cruels de toute l'Espagne. Ils se revolterent du temps d'Auguste contre les Romains. Cet Empereur y fut en personne pour les soumettre ; & après les avoir défaits en plusieurs rencontres, il les obligea de prendre la fuite sur les montagnes & dans les deserts. Enfin ils furent assiegez dans une ville, où ils se tuerent eux-mêmes, préferant la mort à la servitude. Cela arriva en 728. & 29. de Rome, 25. ans avant l'Ere Chrétienne. Auguste étant tombé malade durant cette guerre, en donna la conduite à Caïus Antistius. Silius Italicus parle ainsi des mœurs des Cantabres, *l.* 3.]

Cantaber ante omnes, hyemisque, æstusque, famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore :
Mirus amor populo, cum pigra incanuit ætas,
Imbelles jamdudum annos prævertere saxo,
Nec vitam sine Marte pati, quippe omnis in armis
Lucis caussa sita est, & damnatum vivere paci, &c.

C'est-à-dire, que les Cantabres étoient belliqueux, & qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement sans guerre, & en supportoient courageusement les fatigues : aussi conserverent-ils long-temps leur liberté contre les armes des Romains, & dans la suite des temps ne purent être subjuguez par les Maures, qui possedoient le reste des Espagnes. * Strabon, *l.* 3. Florus, *l.* 4. *c.* 12. Pline, *l.* 34. *c.* 14. Nonius, *Hisp. c.* 44. Silius Italicus, *l.* 3.

CANTACUZENES, Empereurs. *Cherchez* JEAN & MATHIEU CANTACUZENE.

CANTANIUS, Benedictin. *Cherchez* ODON.

CANTELMI. Maison des plus illustres du Royaume de Naples. Charles II. Roy d'Angleterre, reconnut par un acte solemnel de 1683. que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoüa comme ses parens ceux qui en portoient le nom. Charles II. Roy d'Espagne approuva la publication de cet acte en 1688. & le confirma de nouveau autant qu'il étoit en lui. EVERARD dernier des fils de Duncan I. du nom, Roy d'Ecosse dans le XI. siecle, fut obligé après la mort de son pere, assassiné par Macxbete usurpateur de la Couronne, de se retirer en Angleterre auprès du Roy saint Edoüard. On l'avoit surnommé *Cantelm*, ou plûtôt *Kanclam* pour la force de son esprit. De-là il passa en Normandie proche les Ducs qui étoient ses parens, & s'établit en France. Son fils ALPHONSE d'Ecosse, fut Seigneur de Luc & de Trilly, & son petit-fils ROSTAING, Seigneur de Luc & de Trilly, qui eut de grands biens en Provence, sous le Comte Rémond, prit le surnom de *Cantelme*. Ses enfans suivirent Charles Duc d'Anjou dans la conquête du Roiaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de Popoli, qui fut érigée en Duché dans le XVI. siecle par le Roy d'Espagne Philippe II. ANDRE' Cantelmi servit dans les guerres des Païs-Bas, & y fut Mestre de Camp General, & Gouverneur General de Flandres. Il commanda aussi les armées en chef en Catalogne. Il fut defait par le Comte d'Harcourt à Lorens en 1645. & assiegé dans Balaguer, qui fut emporté ; ce qui le fit mourir de chagrin. Son neveu FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Pettorano par le Roy Philippe IV. & laissa quatre enfans ; *Joseph*, Duc de Popoli, mort jeune, ne laissant que deux filles ; JACQUES, né le 27. Juin 1645. l'un des plus sages & des plus sçavans Prélats de son temps. Après avoir fait les fonctions d'Inquisiteur à Malthe, & de Nonce Apostolique à Vienne, à Venise & en Pologne, il fut encore Nonce Extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & à la Diete d'Ausbourg, lorsque l'Archiduc Joseph y fut élû Roy des Romains. Le Pape Alexandre VIII. le créa Cardinal en 1690. Il fut ensuite Archevêque de Capoüe, qu'il quitta pour l'Archevêché de Naples, où il fut des premiers à se declarer pour Philippe V. qu'il eut la consolation de recevoir dans Naples en 1702. Il y mourut le 11. Decembre de la même année âgé de 57. ans. *André*, troisiéme des fils, servit sur mer, & mourut à Genes. Enfin, ROSTAING Cantelmi, huitiéme Duc de Popoli, a herité de son frere aîné Joseph, dont il a épousé la fille aînée en 1690. Après avoir servi en Sicile, en Espagne, en Afrique, & en Flandres, & s'y être distingué en qualité de Major General de Bataille, il se retira en 1696. dans le Royaume de Naples, & fut nommé General des troupes en ce païs-là. Le Roy Charles II. étant mort, il fut des premiers à reconnoître le Roy Philippe V. dont il est aujourd'hui Capitaine des Gardes. Le Roy de France le fit Chevalier du S. Esprit en 1702. Il s'est trouvé à la défense de Barcelone en 1705. Il a un fils JOSEPH Cantelmi, Prince de Pettorano. * Lellis, *Famiglie di Napoli*. Scipione Ammirato, *Famiglie Napol.* Imhof, *Histoire Genealogique d'Italie & d'Espagne*. Le P. Anselme, *Mem. du Temps*.

CANTELOUP. *Cherchez* Arnaud de CHANTELOUP.

CANTERUS, (Guillaume) celebre par sa science & par sa vertu, étoit d'Utrecht, fils de Lambert Canter ou Canterus, & frere de Theodore. Il nâquit le 24. Juillet 1542. & se rendit celebre par la connoissance des Auteurs anciens & des Langues, qu'il apprit dans les Païs-Bas, & qu'il cultiva durant les voyages qu'il fit en France, en Italie & en Allemagne. Il s'y acquit l'amitié des Sçavans, & eut une liaison très-étroite avec Daurat, Muret, Sigonius & Fulvius Ursinus. Lorsqu'il fut de retour dans le Païs-Bas, il s'arrêta à Louvain, où il s'occupa depuis à l'étude, & où il mourut le 18. Mai de l'an 1575. n'étant encore qu'en la 33. année de son âge. Canterus avoit une belle Bibliotheque, qu'il laissa à Theodore son frere. L'on voit dans l'Eglise de saint Jacques son tombeau, avec une Epitaphe que son frere y fit graver. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Novarum Lectionum Lib. VIII. Syntagma de Ratione emendandi Græcos Authores, &c.* * Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Le Mire, *in Elog. Belg.* De Thou, *l.* 61. Melchior Adam, *in vit. Philos. German.*

CANTERUS, (Theodore) frere de Guillaume étudia à Paris sous Denys Lambin, & devint très-sçavant dans les Langues. Depuis qu'il fut revenu à Utrecht, il s'éleva par son merite aux premieres charges; mais ensuite ayant été exilé, il demeura quelque temps à Anvers, puis il alla à Lewarden, où il mourut en 1617. d'autres disent en 1615. à l'âge de 72. ans. Il a écrit divers ouvrages, *Variarum Lectionum, Lib. II. Notæ in Arnobium, &c.* * Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Valere André, *Bibl. Belg.*

CANTHARUS, Poëte Grec, Athenien de naissance. On ignore en quel temps il a vécu, mais on sçait seulement qu'il composa quelques Comedies, la Medée, le Therée, la Symmachie, & plusieurs autres. C'est aussi le nom d'un celebre imposteur chez les Atheniens, qui donna lieu au Proverbe. *Plus rusé que Cantharus.* * Suidas.

CANTIMPRE', Chanoine Regulier. *Cherchez* THOMAS DE CANTIMPRE'.

CANTIQUE DES CANTIQUES (le) c'est-à-dire suivant la force du terme Hebreu *un Cantique excellent*, est l'ouvrage du Roy Salomon, dont il porte le nom dans le titre du texte Hebreu, & dans celui de l'ancienne version Grecque. Les Thalmudistes l'ont attribué à Ezechias ; mais les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon qui avoit écrit plusieurs Cantiques, & dont le nom se trouve en plusieurs endroits dans celui-ci. C'est un Epithalame en forme d'Idille, ou de Bucolique, dans lequel on fait parler un Epoux, & une Epouse, les Amis de l'Epoux, & les Compagnes de l'Epouse. Les Juifs ne permettoient la lecture de ce livre qu'à des personnes qui étoient dans un âge de maturité, c'est-à-dire, à ceux qui avoient au moins trente ans: ils étoient neanmoins persuadez que ce livre n'étoit pas un simple Cantique d'Amour, & que sous ses termes il y avoit des mysteres cachez. Quelques-uns ont crû que l'unique but de Salomon dans ce Cantique avoit été de décrire ses amours avec Abisag Sunamite ou avec la fille de Pharaon. D'autres au contraire croyent que cet ouvrage n'a point d'autre sens que l'Allegorique ; que Salomon n'a point pensé à aucun amour charnel, & que tout cela ne se doit entendre que de l'amour spirituel de Dieu pour la Synagogue, selon les Juifs ; ou de J. C. pour l'Eglise, selon les Chrétiens. On peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en disant que selon le sens de l'histoire, c'est un Cantique pour celebrer

les noces de Salomon avec la fille du Roy d'Egypte, qui est appellée Salamite du nom de Salomon, & que selon le sens mystique, dont l'historique n'est que la base, cela se doit entendre de JESUS-CHRIST & de son Eglise, dont l'union est comparée dans l'Evangile à celle du mari & de la femme. M. l'Evêque de Meaux a distingué dans le Cantique sept parties d'Eglogues, qui répondent aux sept jours, pendant lesquels les anciens avoient coûtume de celebrer leurs noces. Plusieurs autres ont commenté ce livre & l'ont expliqué en differens sens. Quelques-uns même en ont abusé. Rien n'est plus elegant ni plus noble en ce genre d'Idile, que cet Ouvrage. On y voit un feu, un esprit, une délicatesse, une varieté, une noblesse & des agrémens inimitables. * M. de Meaux, *sur le Cantique des Cantiques*. M. Du Pin, *Dissert. prelim. sur la Bible*, *tome* 1. *Voyez* le catalogue de beaucoup d'Auteurs, qui ont fait des Commentaires sur ce livre dans Crowæus, dans Osman, & dans la Table des Auteurs Ecclesiastiques de M. du Pin.

CANTIQUES, l'usage des Cantiques est très-ancien. C'est la maniere dont les premiers hommes se sont servis pour celebrer & pour conserver la memoire des choses memorables. La victoire remportée par Sehon Roi des Amorrhéens contre le Roi de Moab, & la prise de la ville d'Hesebon fut conservée à la posterité par un Cantique rapporté dans le 21. chapitre des Nombres, vers. 27. Les Israëlites ont souvent celebré par des Cantiques les choses memorables qui leur arrivoient; comme le passage de la mer rouge, &c. Si l'on passe de l'histoire sacrée à la profane, l'on trouvera que les plus anciens monumens historiques sont des Cantiques. Linus Amphion, Olés de Lycie, Orphée écrivirent les évenemens en Cantiques, & l'on mit aussi en Chansons le Poëme d'Homere. Chez les Latins, Carmenta ou Themis, au rapport de Denis d'Halicarnasse, composa des Cantiques que l'on nommoit des Hymnes de la patrie, où l'on parloit de Romulus & de Remus; & lorsque Romulus triompha des Cesenates, les Soldats chantoient des Hymnes en l'honneur des Dieux, & recitoient les loüanges de leur General. Polybe nous apprend que dans l'Arcadie les enfans chantoient les actions des Heros. Chez les Perses, leurs Mages chantoient des Hymnes de la nation dans les marches des Rois. On s'est aussi servi en tout temps de Cantiques, pour celebrer les loüanges de Dieu dans la veritable Religion, & celles des faux Dieux & des Heros parmi les Païens. Les Juifs se sont non-seulement servi des Pseaumes & des Cantiques de l'Ecriture-Sainte dans leurs prieres, mais ils en ont fait même de nouveaux en diverses occasions. Les premiers Chrétiens en ont composé dès le second siecle de l'Eglise. S. Clement d'Alexandrie en rapporte un du Martyr Athevogene. Enfin l'usage de chanter dans les églises des Cantiques en l'honneur de Dieu, & même des Martyrs, a été pratiqué depuis dans tous les siecles. * M. Du Pin, *Bibl. Univers. des Hist. Prof.*

CANTIRE, CANTYR, Presqu'isle de l'Ecosse Meridionale. Elle est comprise sous le Comté d'Argyle & n'est attachée à la Knapdaille, autre Contrée de ce Comté, que par un Isthme, qui n'a pas demi lieuë de large. Cette Presqu'isle peut avoir seize lieuës de long, & trois de large. Elle est mal peuplée, & les habitans ne s'attachent qu'à paître leurs troupeaux. On n'y trouve que des Villages, dont les principaux sont Terbart, Kilxeran & Danaworty. * Maty, *Diction.*

CANTIRE (le Détroit de) il est dans la Mer d'Irlande, & est formé par la pointe la plus Meridionale de la presqu'isle de Cantir, & par la côte du Comté d'Antrim en Irlande. * Maty, *Diction.*

CANTIRE (la Mule ou le Cap de Cantire) c'est la pointe de la presqu'isle de Cantire appellée par les Anciens, *Epidium Promontorium*. * Maty, *Dictionnaire.*

CANTIUS (B. J.) Polonois, mourut en 1473. Il a fait un Commentaire sur S. Matthieu. *Staravolscius* rapporte, qu'il avoit tellement en horreur le mensonge: qu'ayant été un jour dépoüillé par des voleurs, il demanda pardon de ce qu'ayant oublié qu'il avoit encore de l'argent dans quelque endroit plus caché de son habit, la frayeur lui avoit fait dire, qu'il n'en avoit pas davantage. * Konig, *Bibl.*

CANTIUNCULA, (Claude) de Mets, vivoit vers l'an 1530. Il étudia à Bâle, devint habile Jurisconsulte, & fut depuis Chancelier d'Ensisheim dans la haute Alsace. On ne sçait pas en quel temps il est mort. Il a composé divers Ouvrages. *De potestate Papæ, Imperatoris, & Concilii. Paraphrasis in 3. priores lib. Instit. Justiniani. De Officio Judicis lib. II.* * Erasme, *in Ciceron.* Pantaleon, *lib.* 3. *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Jurisc.* Loüis Jacob. *Bibl. Pontif.*

CANTON, Ville Capitale de la Province de Zuangtang, est la premiere que l'on trouve dans la Chine, en y entrant par Macao. Cette ville est plus grande que Paris & presque aussi peuplée, les ruës y sont étroites & pavées en beaucoup d'endroits de grandes pierres plates & fort dures. Les maisons très-basses & presque toutes en boutiques, mais qui sont ordinairement fort pauvres. On ne voit aucune fenêtre à ces maisons. Les plus beaux quartiers ressemblent assez aux ruës de la Foire S. Germain à Paris; & il y a presque autant de peuple qu'à cette Foire, aux heures qu'elle est bien frequentée. On voit peu de femmes, & le peuple, qui fourmille dans les ruës, paroît fort pauvre. Presque tous sont chargez de quelque fardeau, n'y ayant point d'autre commodité, pour voiturer ce qui se vend & ce qui s'achette, que les épaules des hommes. Ces Portefaix vont ordinairement la tête & les pieds nuds, quelque-fois pourtant ils se couvrent d'une espece de chapeau de paille de figure bizarre, pour se défendre de la pluye ou du soleil. On trouve dans Canton d'assez belles Places & des Arcs de triomphe magnifiques, à la maniere du païs. Il y a des portes au bout de toutes les ruës, pour les fermer pendant la nuit. On voit sur la riviere une espece de ville flotante, les barques se touchent & forment des ruës; chaque barque loge toute une famille, & a des compartimens pour tous les usages du ménage. Le petit peuple qui habite ces maisons flotantes décampe tous les matins, pour aller pêcher ou travailler au ris qu'on recüeille trois fois l'année. La demeure des Mandarins dans Canton a quelque chose qui surprend, & l'on n'arrive au lieu où ils donnent audience, qu'après avoir traversé un grand nombre de cours: quand ils sortent, leur train est nombreux, quelques-uns ayant à leur suite jusqu'à cent hommes, au milieu desquels paroît le Mandarin élevé sur une chaise bien dorée, que six ou huit hommes portent sur leurs épaules. * *Recüeil des Lettres édifiantes écrites par les Missionnaires Jesuites en* 1702.

CANTONS, est le nom que l'on donne aujourd'hui aux treize peuples confederez, qui composent la Republique des Suisses. Voici le rang qu'ils tiennent dans les Assemblées generales, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffouse, Appenzel. Mais bien que le Canton de Zurich ne soit que le cinquiéme qui s'est ligué avec les quatre premiers, neanmoins en consideration de l'Antiquité & de la Noblesse de cette ville, les autres Cantons d'un commun consentement, lui ont donné le premier rang dans toutes les occasions. Celui de Berne n'a que le second rang; mais c'est le plus grand & le plus puissant de tous: il environne presque tout celui de Lucerne; au moins au Septentrion, au Midy & au Couchant. Les trois suivans, Uri, Schwits & Underwald, donnent le pas à Zurich, à Berne & à Lucerne, bien qu'ils ayent été les premiers Auteurs de la liberté des Suisses, & qu'ils se soient alliez, avant tous les autres. Ils n'ont point de villes, mais seulement des villages qui sont bien bâtis.

Schwits a communiqué son nom à tous les autres Cantons, soit parce que l'on combattit premierement pour la liberté dans les terres de Schwits, ou que leur confederation ait commencé dans ce païs. Zug & Glaris sont de peu d'étenduë; & hors la ville de Zug, il n'y a que des villages. Bâle est hors des limites de l'ancienne Suisse; neanmoins à cause de l'alliance, il est réputé aujourd'hui être une partie de la Suisse. Le Canton de Fribourg est entierement enclavé dans celui de Berne, qui l'environne de toutes parts, & qui lui fournit des vins. Soleurre est pour la plus grande partie dans le Mont-Jura; Schaffouse, du côté d'Allemagne près du Rhin & de la Forêt-Noire; & Appenzel, au-dessus de saint Gal, & vers les frontieres des Grisons. Ces Cantons sont distinguez en grands & petits. Les grands sont Zurich, Berne, Lucer-

ne, Bâle, Fribourg, Soleurre & Schaffouse. Les petits sont, Schwits, Uri, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel. On les distingue encore à l'égard de la Religion, en ceux qui suivent la Religion Zuinglienne, qui sont Zurich, Berne, Bâle & Schaffouse; & ceux qui suivent la Religion Catholique, qui sont Lucerne, Fribourg, Soleurre & les autres petits Cantons, à la reserve de Glaris & d'Appenzel, où les deux Religions se trouvent mêlées. A l'égard des interêts, les grands Cantons se sont toûjours montrez attachez au service de la France, & les petits à celui d'Espagne.

Pour ce qui est des Alliez des Cantons il y en a de deux sortes; les uns ont une confederation commune avec la plûpart des Cantons; & les autres en ont une plus particuliere avec quelques Cantons seulement.

L'Abbé de saint Gal a pour Alliez & Protecteurs, les Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwits & de Glaris; & la ville de saint Gal est de son côté alliée de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwits, de Zug & de Glaris.

Les Grisons qui font trois Ligues, la Ligue Grise, la Ligue de la Maison-Dieu, & la Ligue des dix Communautez, & qui ont aussi les Souverainetez de la Valteline, & du Comté de Chiavenne, sont alliez des sept premiers Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald & Zug.

Les Wallesans ou ceux du païs Wallais & leur Evêque, ont eu premierement une alliance étroite avec les Bernois, & depuis avec les sept Cantons qui suivent uniquement la Religion Catholique; sçavoir, Lucerne, Fribourg, Soleurre, Zug, Uri, Schwits, & Underwald.

La ville de Mulhouse avoit fait alliance avec les treize Cantons; mais aujourd'hui elle est particulierement alliée des quatre Cantons Zuingliens. A l'égard de ceux qui ont alliance seulement avec quelques-uns des Cantons, la ville de Genéve a confederation particuliere avec Zurich & Berne. La ville de Bienne & celle de Neuchâtel sont alliées aux Bernois. * Davity, *de l'Europe*. Plantin, *Description de la Suisse*.

CANTORBIE sur la Strouve, appellée aussi Cantorbery, Kenterbury, ou Cantelberg, *Cantuaria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, avec Archevêché & Primatie du Roïaume, étoit autrefois nommée *Doroberunm* ou *Duroberunm*. Elle fut le siege des Rois durant la domination des Saxons, jusqu'au regne d'Ethelbert V. qui la donna à S. Augustin, que le Pape S. Gregoire *le Grand* avoit envoyé en Angleterre, & qui fut le premier Prélat de cette Ville. L'Archevêque de Cantorbie est regardé comme le Primat d'Angleterre; mais il a eu de tout temps de grandes contestations, au sujet de ce titre avec l'Archevêque d'Yorx qui avoit pour lui le droit d'ancienneté, comme il paroit par les signatures des actes du Concile d'Arles en 314. Cette dispute fut agitée dès le regne de Guillaume le Conquerant; elle fut réveillée sous Henri VIII. & enfin sous la Reine Elizabeth qui décida en faveur de l'Archevêque de Cantorbie, à condition que ce Prelat, par une exception qui le distingue de tous les autres en Angleterre, seroit obligé de vivre dans le Celibat: ce qui s'observe encore aujourd'hui. Plusieurs Archevêques de Cantorbie ont honoré l'Eglise par leurs écrits, par leur sainteté & par leur martyre. Theodore, saint Anselme, Lanfranc & saint Thomas sont des plus considerables. Le temple dédié en l'honneur de ce dernier, a été l'un des beaux édifices du païs, enrichi de grandes statuës de marbre, & d'argent massif que Henry VIII. Roi d'Angleterre fit enlever lorsqu'il se saisit du revenu de l'Archevêché, qui étoit de trois cens soixante mille livres. Cantorbie est une des plus celebres villes d'Angleterre, quoi qu'elle ne soit pas des plus grandes. Sa situation est très-agréable; la riviere la divise en deux: il y a trois ou quatre belles ruës, dont les maisons sont peintes fort proprement. * Bede, *Hist. Angl.* Camden, *Descript. Brit.* Godowin, *de Episc. Angl.* Raguenet, *Histoire de Cromwel*.

CONCILES DE CANTORBIE.

Saint Augustin, Apôtre d'Angleterre, celebra un Concile à Cantorbie environ l'an 604. pour l'établissement du Monastere de saint Pierre & de saint Paul, fondé près de la même ville, & pour la celebration de la fête de Pâques. Le Roi Ethelbert V. la Reine Berthe sa femme & Eadbald leur fils, s'y trouverent. Le second fut assemblé l'an 705. Le troisiéme, l'an 785. Le quatriéme, l'an 820. sous Wulfret Archevêque, & Beornulfe Roi des Murciens. Le cinquiéme, par saint Edmond, l'an 1236. où il publia des Constitutions Synodales. Le sixiéme l'an 1341. par Jean Stetfold, contre ceux qui sollicitent des Benefices avant la mort du possesseur. Le septiéme, l'an 1399. par le Chapitre pendant l'exil de saint Thomas leur Archevêque, pour la défense du Clergé & pour la reforme des mœurs. Henric Chichele ju Archevêque, en celebra aussi un l'an 1439. Richar Walecher y fut accusé de se servir d'un certain livre templi de figures de Magie. On le condamna à faire penitence, & le livre fut brûlé. * Usser. *Antiq. Eccl. Brit.*

C. CANULEIUS, Tribun du peuple Romain, se fit aimer par sa complaisance pour ceux du menu peuple, & par le soin qu'il avoit de s'opposer aux Nobles. Il assembla le peuple l'an 309. de la fondation de Rome, & avant JESUS-CHRIST 445. sur la montagne du Janicule; il fut auteur d'une sedition à l'occasion des mariages, & il obtint que les familles du peuple se pourroient allier avec celles des Patriciens: ce qui n'étoit pas permis auparavant. * Tite Live, *l.* 4. Florus, *l.* 1. *c.* 25.

CANUS (Melchior) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & puis Evêque de Canaries, étoit natif du bourg de Tarançon dans le Diocese de Tolede en Espagne. Il se fit Religieux à Salamanque, & étudia sous le celebre Francisco Victoria. Outre la Philosophie & la Theologie, il apprit l'Histoire, les belles Lettres & les Langues. On le choisit en 1546. pour enseigner la Theologie après la mort de Victoria, & il acquit une très-grande réputation par son sçavoir & par sa maniere d'enseigner. Barthelemi Caranza, du même Ordre de saint Dominique, & depuis Archevêque de Tolede, enseignoit en même temps avec grand applaudissement. Il y eut entr'eux une espece d'émulation, & ils formerent comme deux partis dans l'Ecole de Salamanque. Leurs esprits étoient extrêmement differens. Caranza l'avoit doux, honnête, engageant, & neanmoins adroit. Canus au contraire avoit une extrême vivacité d'esprit, une vehemence surprenante de paroles, & avec cela beaucoup de fierté & d'ambition. On dit qu'il contribua beaucoup à la disgrace de Caranza, qui étoit homme de merite & bon Prélat. Canus fut envoyé au Concile de Trente sous Paul III. & fut peu de temps après fait Evêque des Isles de Canaries en 1552. après la mort de François de la Cerda, qui étoit de son Ordre. Il se mit très-bien dans l'Esprit de Dom Carlos Prince d'Espagne, & ensuite dans celui du Roi Philippe II. son pere. Peut-être fut-ce aux dépens du fils, qu'on traita très-cruellement. Quoi qu'il en soit, il est certain que Melchior Canus flatta toutes les passions de Philippe II. Il lui soûtint entr'autres choses, qu'il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, lorsqu'il s'agiroit de faire valoir ses droits. Ce point qui regardoit principalement le Pape, ne plut pas à la Cour de Rome, & fut improuvé par l'Université de Salamanque. Canus ne garda pas long-temps son Evêché, peut-être pour ne pas s'éloigner de la Cour. On le fit Provincial de la Province de Castille, & il mourut à Tolede l'an 1560. Il laissa un Ouvrage intitulé: *Locorum Theologicorum Lib. XII.* qu'on imprima après sa mort. Cet Ouvrage est un chef-d'œuvre d'éloquence en ce genre. Les regles qu'il y donne sont excellentes; mais les applications qu'il fait de ces regles, ne sont pas toûjours justes ni veritables. Il fatigue quelquefois le lecteur par de longues digressions, & par le grand nombre de questions étrangeres qu'il a fait entrer dans cet Ouvrage. Enfin il semble avoir trop réduit cette matiere en art, & trop affecté d'imiter Aristote, Ciceron, Quintilien, & les autres Auteurs profanes, qui ont traité des lieux des argumens, par rapport aux ouvrages de Rhetorique & de Dialectique. Cornelius a fait l'Abregé de cet Ouvrage. Les autres que nous avons de Canus, sont, *Prælect. de Pœnitentia. De Sacramentis, &c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Bibl. sac.* Jacques Galdi, *de Script. non Eccl.* Possevin, *in App. sac.* Baronius, *in not. ad Mart.* ad

ad diem 23. *Decemb.* Razzi, *illust. Script. Domin.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp.* Gabriel Naudé, *in Bibliogr. Polit.* Andreas Schottus, M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclef. XVI. fiecle.*

CANUS, CANUT ou CANO (*Sebaftien*) natif de Bifcaye, s'étoit embarqué avec Magellan, qui étant parti d'Efpagne le 10. Août 1519. & ayant paffé le Détroit, auquel il donna fon nom, mourut dans l'Ifle de Matan, l'une des Philippines. Après la mort de cet illuftre voyageur, Canus gagna les Ifles de la Sonde, d'où il alla doubler le Cap de Bonne-Efperance, & rentra dans Seville le 8. Septembre 1522. ayant fait le tour du monde en trois ans & quatre femaines. L'Empereur Charles-Quint donna à Cano pour devife un Globe Terreftre avec ces paroles, *Primus me circumdedifti*, c'eft-à-dire, *Tu m'as le premier parcouru tout autour.* François Dracx Anglois, fit le même voyage en 1580. & le fit en moins de trois ans. Olivier de Nord, Hollandois, le fit en 1601. en trois ans & huit femaines. Et de nos jours, François Palu, Evêque d'Heliopolis, Vicaire Apoftolique de la Chine, allant au païs de fa Miffion, fut pouffé par la tempête à Manille dans les Philippines, d'où les Efpagnols le renvoyerent en Europe par le Mexique, lui faifant ainfi faire le tour du monde malgré lui. Il eft à remarquer qu'il eft le premier qui l'ait fait par l'Orient. * Maffée *l.* 8. Mariana, *l.* 26. l'Abbé de Choify, *Hift. de Salomon.*

CANUS (*Alexandre*) étoit d'Evreux en Normandie. Il fe fit Jacobin; mais il quitta l'habit pour embraffer à Genéve la Religion des Proteftans, fous Guillaume Farel, & revint enfuite en France pour femer cette nouvelle doctrine. Etant à Lyon, il fit plufieurs prêches en particulier; mais ayant été découvert, il fut arrêté & condamné à mort: il en appella au Parlement de Paris qui confirma la Sentence & la fit executer en 1534. Les Calviniftes après Beze le mettent au nombre de leurs Martyrs. * Theod. Beza, *de Vir. Illuftr.*

CANUSIUS ou GANUSIUS, Hiftorien Grec, vivoit fous les regnes de Ptolomée Auletés, de Ptolomée Denys, & de Cleopatre Rois d'Egypte, quelques années avant l'Ere Chrétienne. Il eft cité par Plutarque dans la vie de Cefar. C'eft le même que Gefner nomme Galifius, *dans fa Bibl.*

ROIS D'ANGLETERRE.

CANUT I. Roi de Danemarc puis d'Angleterre, commença de regner en Danemarc, environ l'an 1014. Il paffa en Angleterre avec fon pere Suenon, pour venger la mort des Danois qu'Ethelbert Roi du païs, avoit fait égorger. Ce Prince avoit pouffé la cruauté jufques à faire enterrer leurs femmes jufqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaifir d'en voir devorer le refte par des Dogues affamez. Après la mort de Suenon arrivée en 1014. il pouffa fes conquêtes contre Edmond II. furnommé *Côte-de-fer*, qui avoit fuccedé à Ethelbert; & aïant eu quelques defavantages, il répara fes pertes par le gain d'une bataille. Enfin il défit fon rival dans un combat fingulier, & l'obligea de partager avec lui le Royaume. Depuis, Edmond aïant été tué, il punit fes meurtriers, gouverna lui feul le Royaume, porta la guerre en Suede, conquit la Norvege, & rendit la Couronne d'Ecoffe tributaire. Il alla en pelerinage à Rome l'an 1027. & merita le nom de *Grand*. Il mourut l'an 1035. laiffant trois fils; HARALD, à qui il donna l'Angleterre; CANUT, qui eut en partage le Danemarc; SUVIR, Roi de Norvege; & une fille nommée *Elfgine*, mariée à l'Empereur Henri III. Il avoit eu Canut & Elfgine d'*Emme* de Normandie. * Matthieu de Weftminfter, *Hift. d'Angl.* Polidore Virgile. Du Chefne.

CANUT II. fils du precdent, Roi de Danemarc, & enfuite d'Angleterre, fucceda à fon frere Harald, qui mourut peu de temps après fon couronnement en 1040. Les Anglois le reçûrent très-bien, mais il reconnut mal leur affection: car il fit mourir plufieurs Princes & Grands du Royaume, & chargea le peuple de fubfides. Pour venger les injures que Harald avoit faites à fa mere Emme, il le fit déterrer, & fit jetter fa tête dans la Tamife. Mais fa tyrannie ne fut pas de longue durée; car s'étant trouvé à une nôce dans un bourg nommé Lambeth, il fe laiffa tomber de fon fiege, & fe tua l'an 1042. ALFRIDE lui fucceda en Angleterre, & MAGNUS en Danemarc. On crut que Canut avoit été empoifonné: après fa mort les Anglois prirent les armes, chafferent les Danois, & firent une loy par laquelle il étoit porté qu'on ne fouffriroit jamais le Sceptre entre les mains d'un Prince de ce païs. * Polidore Virgile, & Du Chêne, *Hift. Angl.*

ROIS DE DANEMARC.

CANUT Roi de Danemarc, III. du nom, en comptant les deux Rois d'Angleterre, dans le XI. fiecle, fucceda à ERIC III. fon pere, qui s'étoit fait Chrétien. Il avoit auffi reçû le Baptême; mais enfuite fe laiffant féduire par quelques Payens, il apoftafia lâchement, renonçant à la Religion, que Fronton fon fucceffeur rétablit. * Saxon le Grammairien, *Hift. Dan.*

CANUT IV. de ce nom, Roi de Danemarc, furnommé *Le Saint & le Martyr*, étoit frere de Harald, ou Herold dit *Le Faneant*, auquel il fucceda l'an 1074. Il entreprit l'expedition d'Angleterre, où il perdit la vie. Ce Prince fort devot & foûmis au faint Siege, fut tué dans l'Eglife de faint Alban, & mis au nombre des Martyrs. Ce qui arriva l'an 1087. Un de fes fils de fon nom, qui fouffrit auffi le martyre, fut canonifé par le Pape Alexandre III. en 1164. L'Eglife fait fa fête le 10. du mois de Juillet.

CANUT V. Roi de Danemarc, fucceda à Eric V. vers l'an 1147. & fut tué par Suenon dans un feftin, vers l'an 1155. VALDERAME II. lui fucceda. * Meurfius & Pontanus, *Hift. Dan.*

CANUT VI. fils de *Valdemar* I. & de *Sophie*, fœur de *Canut* V. regna quelque temps avec fon pere, & lui fucceda en 1185. Il fit la guerre aux peuples de la Pomeranie, foûmit quelques féditieux, & mourut vers l'an 1210. On dit qu'il avoit époufé *Mathilde*, fille de Henry dit *le Lion*, Duc de Saxe. * Pontanus, *Hift. Dan.* Bertius, *in Comment. Germ.*

CANUT, Roi de Suede dans le XII. fiecle, étoit fils d'ERIC IX. furnommé *le Saint*. Il tua Charles VII. qui étoit foupçonné d'avoir eu part à la mort de fon pere, & regna 23. ans avec beaucoup de gloire & de bonheur. Il mourut vers l'an 1192. ou 1193. * Magnus, *Hiftoire de Suede*, &c.

CANUT (*Saint*) Duc de Jutland ou de Slefwick, Roi des Obotrites, c'eft-à-dire, de Holftein & Meckelbourg, Martyr, étoit fils d'ERIC dit *le Bon*, frere de *Canut*, IV. Roi de Danemarc: il quitta fon païs, dans la crainte que fon oncle Nicolas, qui s'étoit emparé du Royaume, ne le fit mourir. S'étant raccommodé avec lui, il revint, & Nicolas lui donna le Duché de Slefwick, & la conduite de fon armée contre Henry Godefcalque Prince de Venden & des Sclavons, que l'on appelloit Obotrites. Canut remporta plufieurs victoires fur ce Prince. Mais enfin il fit fa paix & le reconcilia avec le Roi de Danemarc. En reconnoiffance, Henry laiffa Canut heritier de fes Etats en 1122. & l'Empereur Lothaire les érigea en Royaume en 1125. Magnus fils de Nicolas, craignant que Canut après la mort de fon pere, ne fit valoir les droits qu'il avoit fur la Couronne de Danemarc, le fit affaffiner l'an 1133. on l'a mis au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait point fouffert pour la Foi. On celebre fa fête le 10. de Juillet. * Saxon Grammairien, Helmolde, *Hiftoire des Sclavons.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints. Juil.*

CANUTIUS (*Tiberinus*) Tribun du peuple, fe déchaîna contre Antoine, qui étoit tenu pour ennemi dans la Republique; mais cette liberté qu'il prit à l'exemple de Ciceron lui coûta depuis la vie. On rapporte de lui qu'Antoine & Cefar lui ayant reproché, que dans l'administration de fa charge, il fuivoit les inftructions d'Ifauricus, qui avoit été Conful, il répondit hardiment qu'il aimoit mieux être fon difciple que celui du calomniateur Epidius. * Velleïus Paterculus.

CAOR, Ville de l'Inde delà le Gange. Elle eft fituée fur une riviere de même nom, aux confins de l'Udeffa, Province de Mogoliftan, & elle eft Capitale d'un Royaume qui porte fon nom & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Diction.*

CAORSINS ou CORSINS, nom que l'on donna à certains Marchands d'Italie, qui fe rendirent fameux par leurs ufures, principalement en France & en Angleterre. Le Roi faint Loüis fit un Edit contr'eux en 1236.

& après lui, Philippe *le Hardy.* Henry III. les chassa d'Angleterre en 1240. & après y être revenus, ils en furent encore chassez en 1251. Henri III. Duc de Brabant, les fit sortir des Païs-Bas en 1260. & Charles II. Roi de Sicile, les contraignit de se retirer de ses Etats en 1289. Quelques-uns croient qu'ils furent ainsi appellez de la ville de Caors ou Cahors, où ils exerçoient un grand commerce. D'autres tirent leur nom de la famille des Caorsins ou Corsins à Florence, qui se rendit celebre par le commerce, qu'elle fit presque dans toute l'Europe : car on appelloit Lombards tous les Marchands d'Italie. Mais il y avoit plusieurs Societez ou Compagnies qui prenoient leur nom de quelque famille considerable, comme de celle des Amanates, des Acciaoli, des Bardes, des Corsins, &c. On peut remarquer ici qu'il y en a qui en tirent l'origine de ce Proverbe, *Enlever comme un Corps Saint, ou Corsin*, de ce que ces Marchands usuriers étoient souvent enlevez de leurs maisons, & menez en prison. D'autres interpretent plus vraisemblablement, *Enlever comme un Corps saint* ; c'est-à-dire, comme une Chasse où sont les Reliques d'un Saint, que l'on porte sur les épaules dans les Processions. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

CAOURS ou CAVOURS, petite Ville des Etats de Savoye. Elle est dans le Piemont propre, sur la riviere de Salabia, entre Pignerol & Salusses, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. Cette ville est au pied d'une montagne sur laquelle on a construit un bon Château pour la défendre * Maty, *Diction.*

CAP (nommé par les Anciens *Promontoire*) est une pointe de terre élevée & avancée en mer, qui se découvre de loin, & qui sert ordinairement de marque aux Pilotes, pour reconnoître les côtes. Les François appellent un Promontoire *Cap* ; les Italiens, *Capo* & *Punta* ; les Espagnols, *Cabos* ; les Anglois, *Point*, *End* & *Haad*, c'est-à-dire, *Pointe, Fin & Teste* ; les Hollandois *Hock* ; tous ces mots signifient la même chose.

CAP D'AGUER ou SANTA-CRUZ, est une Ville de la Province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, située sur la côte que forme au bas d'un Cap le Mont-Atlas, entre les villes de Messa & de Teftane. Cette Place doit ses commencemens à un Gentilhomme Portugais, lequel vers l'an 1500. y bâtit à ses dépens un château de bois, pour la sûreté de la pêche des moruës & d'autres poissons qui se prennent en quantité sur cette côte. Il le nomma Santa-Cruz ou le château de Sainte-Croix ; & les Maures l'appellerent *Dar Rumia*, c'est-à-dire, la Maison du Chrétien. Mais le Roi de Portugal, voyant l'importance de ce poste, pour la navigation de ces mers, & pour la conquête de l'Afrique, acheta ce château, & y fit bâtir une ville bien fortifiée, où il mit une bonne garnison, avec quantité d'artillerie. De là les Portugais faisant des courses par tout avec plusieurs Arabes & Africains, qui s'étoient faits leurs vassaux, se seroient rendus maîtres du païs, s'ils n'eussent entrepris la découverte des Indes qui leur sembla plus avantageuse. Cette ville fut prise en 1536. par le Cherif de Sus : ce qui porta un grand préjudice aux Portugais, qui allant à la Guinée & aux Indes, avoient là une retraite assûrée, pour s'y rafraîchir. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3. Daper, *Descript. de l'Afrique.*

CAP DE BONNE-ESPERANCE, Promontoire celebre d'Afrique en la partie la plus meridionale de la Cafrerie, & sur la pointe que l'Afrique forme du côté du Midi, entre le Cap de Sainte Lucie, & le Cap des Aiguilles. On assure que c'est le Cap le plus long & le plus dangereux qui soit au monde. Barthelemi Diaz Portugais le découvrit la premiere fois vers l'an 1487. & on le nomma alors le *Cap des Tourmentes* : d'autres l'ont appellé *le Lion de la mer*, & *la tête de l'Afrique.* Mais Emanuel Roi de Portugal, lui donna lui-même le nom de Cap de Bonne-Esperance, parce qu'après l'avoir passé, on espere d'arriver bien-tôt aux Indes. Les Hollandois ont proche de ce Cap un Fort à cinq bastions, & environ cent maisons d'habitans, éloignées du Fort d'une portée de mousquet. Ces maisons sont aussi propres dedans & dehors que celles de Hollande ; & quelques habitans y sont Catholiques, quoi qu'ils n'ayent pas la liberté d'y exercer leur Religion. La situation en est belle, & le climat y est assez doux. Leur Printemps commence en Octobre, leur Eté en Janvier, l'Automne en Avril, & l'Hyver au mois de Juillet. Les chaleurs y sont fort grandes ; mais il y a toûjours un vent qui rafraîchit l'air. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales y a un très-beau jardin, où l'on voit dans quatre compartimens, les arbres & les plantes les plus rares de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amerique. Au de-là d'une grande montagne voisine, qui est remplie d'une infinité de gros singes, il y a une plaine de près de dix lieuës, où les Hollandois ont fait batir des habitations, qui se peuplent tous les jours. La terre y est très-bonne, & rapporte du bled, & de toute sorte de grains en abondance. Ce païs est rempli de bêtes sauvages ; & il y a une grande quantité de lions, de tigres, de leopards, de chiens sauvages, de loups, d'élans & d'élephans. On y voit beaucoup de gibier de toutes sortes, particulierement des cerfs, dont le nombre est prodigieux. Il y a quantité de chevaux sauvages qui sont très-beaux, & qui ont la peau diversifiée de rayes blanches & noires ; mais on a bien de la peine à les dompter. La mer de cette Baye est fort poissonneuse, & les loups marins y approchent souvent des vaisseaux : il est neanmoins difficile de les tuer, parce qu'ils font trop de tours en nageant. Les eaux des fontaines & des rivieres y sont excellentes. On dit que les Hollandois y ont trouvé des mines d'or & d'argent, & qu'ils les tiennent cachées.

Les peuples qui habitent la pointe meridionale de l'Afrique, vers le Cap de Bonne-Esperance, sont partagez en plusieurs nations, qui ont toutes la même forme de vivre. Leur nourriture ordinaire est le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourrissent en grande quantité, outre une racine qui leur sert de pain, & qui a le goût de noisette. Chacune de ces differentes nations a son Chef ou son Capitaine auquel elle obéit ; & cette charge est hereditaire. Le droit de succession appartient aux aînez, à qui les cadets doivent rendre service, sans avoir aucune part à l'heritage. Leurs habits ne sont que de simples peaux de moutons avec la laine, préparées avec de l'excrément de vache, & une certaine graisse qui les rend insupportables à la vûë & à l'odorat. Ces peuples n'ont aucune connoissance de la creation du monde : ils adorent pourtant un Dieu, auquel ils sacrifient des victimes, pour en obtenir tantôt de la pluye, tantôt du beau temps, selon leurs besoins ; & ils pratiquent quelques ceremonies lorsque la lune est pleine : car ils n'attendent point d'autre vie après celle-ci. Avec tout cela, ils ne laissent pas d'avoir de bonnes qualitez ; car ils sont ordinairement fideles & charitables les uns envers les autres, & punissent l'adultere & le larcin comme des crimes capitaux. La principale nation est celles des *Sonquas*, que les Européens appellent *Hotentots* ; peut-être parce que ces peuples ont continuellement ce mot à la bouche, lorsqu'ils rencontrent des étrangers. Leur païs est vers la côte Orientale & Meridionale. Comme ils sont agiles, robustes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui sont la zaguaye & les fleches, ils vont servir chez les autres nations en qualité de soldats ; & ainsi il n'y en a pas un qui, outre ceux du païs, n'ait encore des Sonquas qui composent sa milice. Il sont adonnez à la chasse, & tuënt avec beaucoup d'adresse & avec des armes empoisonnées, des élephans, des rhinoceros, des élans, des cerfs, des chevreuils, & plusieurs autres sortes d'animaux, dont il y a une prodigieuse quantité aux environs du Cap. Les Hotentots, étant persuadez qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour passer doucement celle-cy. A les entendre parler, lors même qu'ils servent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac & d'eau de vie, ils les regardent comme des esclaves qui viennent cultiver les terres de leur païs avec beaucoup de peine, au lieu d'y vivre en repos, ou de s'occuper à la chasse. Mais quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux-mêmes, ils menent une vie miserable. Ils sont mal propres jusqu'à l'excez, & il semble qu'il s'appliquent à se rendre affreux. Quand ils veulent se parer, ils se frottent le visage & les mains de la suye de leurs chaudieres, ou d'une graisse noire qui les rend puants & hideux. Ils s'engraissent aussi la tête ; c'est ce qui fait que leurs cheveux s'amassent en petites touffes, ausquelles ils attachent des pieces de cuivre ou de verre. Les plus considerables parmi eux portent aussi de grands cercles d'ivoire, qu'ils passent dans leurs bras au dessus & au dessous du cou-

de. Les femmes, outre cela, s'entourent les jambes de petites peaux taillées exprès, ou d'intestins d'animaux, & se font des colliers & des ceintures, avec de petits os de differentes couleurs. On dit qu'ils ont quelque connoissance de l'Astrologie, & de la vertu des simples pour la Medecine; mais ils n'ont pas tant d'esprit qu'ils paroissent en avoir. Ils ont des coûtumes très-bizarres. Lorsqu'une femme a perdu son premier mari, elle est obligée de se couper autant de jointures de doigts, en commençant par le petit, qu'elle se remarie de fois. Les hommes se font demi-eunuques dès leur jeunesse, croyant que cela sert beaucoup à augmenter l'agilité. Leurs cabanes sont faites de branches d'arbres, & sont couvertes de peaux & de nattes en forme de tentes. La deuxiéme nation des habitans du Cap, est celle des *Namaquas*, vers la côte Occidentale. Ces peuples sont en reputation dans le païs, & sont estimez guerriers & puissans, quoique leurs plus grandes forces ne passent pas deux mille hommes, portant les armes. Ils sont tous d'une taille avantageuse & robuste, & ont un bon sens naturel, rient & parlent fort peu. La troisiéme nation est celle des *Ubiquas*, qui sont au milieu des terres. Ceux-ci sont larrons & voleurs de profession; & quoi qu'ils ne puissent pas mettre cinq cens hommes sur pied, il n'est pas aisé de les vaincre; parce qu'ils ont des retraites dans des montagnes inaccessibles. Les *Gouriquas*, sont proche de la côte Orientale, vers le Nord, & n'ont pas beaucoup d'étenduë. Les *Gassiquas*, qui sont aux environs de l'embouchûre du fleuve Sans-fin, sont riches & puissans; mais ils ont peu d'adresse dans le metier de la guerre. Les *Gririquas* au contraire qui habitent vers la côte Occidentale, sont grands guerriers. La septiéme nation est celle des *Sonfiquas*, qui sont les plus proches du Cap, dont les *Odiquas* sont alliez.

Dans un voyage que le sieur Vanderstell, Commandeur ou Gouverneur du Cap de Bonne Esperance, fit en 1685. marchant toûjours à 10. ou 12. lieuës de la mer Occidentale, il découvrit quelques nations differentes vers le vingt-huitiéme degré de latitude, dans un païs agréable, & abondant en toutes sortes de fruits & d'animaux. Ces peuples sont beaucoup plus traitables que les autres. Ils ont le corps bien fait & robuste, & ils laissent flotter leurs grands cheveux sur leurs épaules. Leurs armes sont l'arc & les fleches avec la zaguaye, qui est une espece de lance. Leur vêtement est un long manteau de peau de tigre, qui descend jusques aux talons. Parmi eux il s'en trouve d'aussi blancs que les Européens; mais ils se noircissent avec de la graisse, & de la poudre d'une certaine pierre noire, dont ils se frottent le visage & tout le corps. Plusieurs se connoissent fort bien en mineraux, qu'ils sçavent fondre & preparer; mais ils ne les estiment pas beaucoup, peut-être parce qu'il y a une grande quantité de mines d'or, d'argent, & de cuivre dans leur païs. Leurs femmes sont naturellement fort blanches; mais afin de plaire à leurs maris, elles se noircissent comme eux. Celles qui sont mariées ont le dessus de la tête rasé, & portent de grandes coquilles pointuës attachées aux oreilles. Par tout ce qu'on vient de remarquer, on voit assez que cette partie de l'Afrique n'est pas moins peuplée, ni moins fertile que les autres qui sont déja decouvertes; & que les peuples qui l'habitent ne sont ni cruels, ni farouches. Quand le sieur Vanderstell arriva chez eux, comme il avoit avec lui deux Trompettes, quelques Haut-bois, & cinq ou six Violons; dès que ces peuples eurent entendu le son de ces instrumens, ils vinrent en foule, & firent venir leur Musique composée d'environ trente personnes, qui avoient presque tous des instrumens differens. Celui du milieu avoit une espece de cornet à bouquin, les autres avoient des flageolets & des flutes. Cette symphonie étoit accompagnée de danses & de sauts, pendant que le Maître de Musique se tenoit debout pour regler la mesure & la cadence avec un bâton qui pouvoit être vû de tout le monde. * Mandeslo, t. 2. d'Olearius. Le P. Tachard, *Voyage de Siam.*

CAP DE NON, Promontoire, ou Cap sur la côte de la Province de Sus, au Royaume de Maroc. Il fut ainsi appellé, à ce qu'on croit, comme qui diroit Cap de *Non ultra*, parce qu'on s'imaginoit il y a trois cens ans, qu'il n'y avoit point de terre plus Occidentale, & qu'on ne pouvoit aller plus outre sans se perdre dans l'Ocean. * Sanson. Baudrand.

CAPACCIO, ou CAPACCIO NUEVO, *Caput Aquæum*, Ville d'Italie dans la Principauté Citerieure, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Salerne. C'est une ville nouvelle, située dans une plaine. Il y en avoit une autrefois sur une montagne, où l'on en voit les ruines, qui ont encore le nom de *Cappaccio Vecchio*. * Cluvier. Baudrand.

CAPACCIO (Jules Cesar) né à Campagna dans le Royaume de Naples, a fleuri au commencement du XVII. siecle. Il étudia à Naples & apprit la Philosophie, la Jurisprudence Civile & Canonique, ensuite de quoi il s'attacha à la lecture des Poëtes & des Historiens. On le choisit pour être Secretaire de la ville de Naples, & il fut un de ceux qui contribuerent le plus à établir l'Academie *de gli Otiosi* dans la même ville. François de la Rovere Duc d'Urbin, lui confia le soin de l'éducation du Prince son fils, & ce fut durant ce temps-là, que Capaccio composa une partie des ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1631. Ses Ouvrages sont *Trattato dell' Imprese. Il Secretario. Prediche quadragesimali. Il principe. Historia Puteolana. Historia Napolitana, &c.* * Lorenzo Crasso, *d'Huom. Letter. p.* 1.

CAPANE'E, fameux Capitaine Argien, & mari d'Evadné fut l'un des Capitaines qui se trouverent au siege que Polynice mit devant Thebes. Ce fut lui qui escalada le premier les murailles de cette ville, dont les habitans l'assommerent à coups de pierre: c'est pour cela que les Poëtes ont feint qu'il fit la guerre à Jupiter, & qu'il en fut foudroyé. * Appolodore. Hygin, & Stace, *dans sa Thebaïde.*

CAPARA, petite Ville d'Espagne, au Royaume de Leon, & dans la Province d'Estramadoure, presqu'au milieu, entre Merida & Plaisance. *Dict.* de Baudrand.

CAPAX, dans l'Ordre de Malte, est le nom que l'on donne aux Chevaliers, qui ont fait cinq années de residence à Malte & quatre Caravannes, & qui sont en état de parvenir à la Commanderie.

CAPECE, (Scipion) en Latin *Scipio Capycius*, Gentil-homme de Naples, a vécu jusques vers l'an 1550. Il a écrit en prose & en vers. Ses Ouvrages en prose traitent des matieres de Droit. Les principales pieces en vers Latins sont, 1. deux Livres des *Principes des choses*; 2. trois *du Grand Prophete*, c'est-à-dire, Saint Jean-Baptiste; 3. *des Elegies*; 4. *des Epigrammes*. Il a tâché d'imiter Lucrece dans les livres des Principes des choses; mais quoi que disent le Cardinal Bembo & Manuce en sa faveur, il ne merite point d'être mis en parallele avec Lucrece: il pourroit peut-être tenir le premier rang après lui. Pour ce qui est du Poëme du grand Prophete, Gesner dit seulement que c'est un Poëme sçavant, & qui pourroit être comparé aux anciens pour sa majesté. * Petr. Bemb. *Epist. ad Scip. Capycium an.* 1545. Lilio Gregor. Girald. *Dialog.* 2. *de Poëtis sui ævi. p.* 417. Jacob. Gaddius Flor. *de Scriptorib. non Eccles. t.* 1. *& apud* Leon. Nicod. *Addit. ad Biblioth. Neapolit. Nicolai Toppii pag.* 226. *c.* 1. *per Leonard. Nic.* Paul. Manut. *Præf. in Capycii Poëmata ad Isabellam Villamerinam, &c.* Conrad. Gesner. *in Biblioth. ejusque Epitome seu continuat.* Baillet *Jugement des Sçavans sur les Poëtes, tom.* 7. *pag.* 216. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPECE, CAPYCIA (Hettore) de Naples, celebre Jurisconsulte, que Philippe IV. Roi d'Espagne, emploïa en diverses affaires. Il a composé quelques Ouvrages de Droit, & est mort le 10 Août de l'an 1654. On a de lui *Decisiones Neapolitanæ*, imprimées à Naples en 1652. *Resolutiones & selectiones*, à Geneve en 1664. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPECE, Fabio, *Cherchez* GALEOTA.

CAPEL (Famille Françoise) *Cherchez* CAPPEL.

CAPEL (Artus) Baron de Hadham, recommandable par sa fidelité pour son Prince, étoit Gouverneur de Glochester, lorsque Fairfax chef des Parlementaires & general de leurs troupes assiegea cette Place en 1645. il s'y défendit avec tant de vigueur, que l'on douta long-tems du succès de ce Siege. Fairfax voïant le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre cette Place par les armes, se servit d'un stratagéme assez singulier pour tâcher d'en devenir maître. Il fit venir Artus fils unique de Capel, jeune homme de 17. ans qui étudioit à Londres, pour engager cet enfant à se jetter à genoux devant son

pere, & le prier de lui conserver la vie, en s'accommodant avec le Parlement. Fairfax ne pût jamais obliger ce digne enfant d'un pere si genereux de faire cette démarche; disant toûjours *que son pere étoit trop sage pour avoir besoin des avis d'un enfant comme lui*. Ce qui aïant mis Fairfax en fureur, il fit proposer au pere une entrevûë; mais ce ne fut que pour lui faire voir son fils nud jusqu'à la ceinture au milieu d'une troupe de soldats qui avoient les épées tirées contre lui. A ce spectacle ce grand homme plein de fermeté & sans s'émouvoir, cria seulement à son fils par trois fois, *Dieu & le Roi, mon fils*; & ensuite se tournant vers les Officiers qui l'accompagnoient, il les exhorta à demeurer fermes & à faire leur devoir jusqu'à la fin, *non pas*, dit-il, *pour vanger l'outrage qu'on me fait en la personne de mon fils, mais pour satisfaire à la fidelité que vous devez à vôtre Roy*. Le jeune Capel fut renvoïé à Londres; le pere soûtint encore long-tems, mais le secours qu'on lui envoïa aïant été défait, les habitans forcerent leur Gouverneur à capituler. On envoïa Capel prisonnier à la Tour de Londres, où on lui coupa le col le 9. Mars 1649. par Sentence des mêmes Juges qui avoient peu auparavant condamné le Roi Charles I. à perdre la vie. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille & heritiere de *Charles* Morison de Capshoberey, dont il eut entr'autres enfans ARTUS CAPEL, Vicomte de Maldon, créé Comte d'Essex en 1660. Ambassadeur en Dannemarx en 1670. puis Viceroy d'Irlande, tué le 23 Juillet 1683. laissant des enfans d'*Elizabeth*, fille d'*Algernon* Percy, Comte de Northumberland. *Marie* Capel, mariée, 1. à *Henry* Seymour, Baron de Beauchamp. 2. à *Henry* de Sommerset, Duc de Beaufort, Chevalier de la Jarretiere, morte le 18. Janvier 1715. & *Theodose* premiere femme de *Henry* Hyde, Comte de Clarendon. * *Voyez* Raguenet, *Vie de Cromwel*. Imhoff, *Geneal. Britannia*.

CAPELAN, Montagne à douze journées de Siren, Capitale du Roïaume de Pegu, dans la presqu'isle de l'Inde au delà du Golfe de Bengala. Il y a une mine d'où l'on tire une grande quantité de rubis, de topases jaunes, de saphirs bleus & blancs, d'hyacinthes, d'amethystes, & autres pierres précieuses de differentes couleurs. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

CAPELLA, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire de Jules Cesar, ou d'Auguste. Il composoit des vers Elegiaques, & Ovide fait mention de lui, *l. 4. de Pont. El. 16.*

Clauderet imparibus verba Capella modis.

CAPELLA, sçavant Orateur, vivoit dans le II. siecle: il fut un de ceux que l'Empereur Marc-Aurele Antonin *le Philosophe*, choisit pour l'éducation de Commode son fils, qui profita très-mal des soins de ses maitres. * Lampridius *in Commod.*

CAPELLA, ou Martianus Mineus Felix Capella. On ne sçait pas précisément en quel tems il vivoit: on ignore même s'il étoit Carthaginois ou Romain. Mais il y a apparence qu'il a vécu avant le commencement du VI. siecle, parce qu'il est cité par Boëce: on croit aussi que l'Afrique étoit sa patrie. Il est nommé parmi les Consulaires, & a écrit *De Nuptiis Philologia lib. VII*. Franciscus Vitalis les fit imprimer la premiere fois à Vicence l'an 1499. Depuis en 1577. on les publia avec des Notes de Bonaventure Vulcanius. Hugues Grotius nous en procura une édition beaucoup plus correcte en 1599. *in octavo*. Après tout Capella ne merite presque pas le nom de Poëte. * Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes, t. 6. p. 345.* & *Recüeil des Critiques Grammairiens nombre 289.* Vossius, *de Hist. Lat. 3. l. Idem de Poët. Lat.*

CAPELLA ou DE CAPILLA, (André) Evêque d'Urgel en Catalogne, étoit de Valence en Espagne. Dès son jeune âge il entra chez les Jesuites, où il exerça la charge de Maître des Novices. Vers l'an 1569. il entra chez les Chartreux, pour y vivre caché dans la solitude. On lui donna le gouvernement de diverses Maisons de son Ordre; & le Roi Philippe II. le nomma, en vertu d'un Bref Apostolique, pour visiter quelques Monasteres de Benedictins en Catalogne. Il eut encore d'autres emplois importans; & en 1587. il fut nommé à l'Evêché d'Urgel, qu'il gouverna 23. ans de suite. Enfin, il mourut le 22. Septembre en 1610. André Capelle sçavoit le Latin, le Grec & l'Hebreu, & s'attacha particulierement à l'étude de l'Ecriture. Il a composé des Commentaires sur Jeremie en Latin, & divers autres Ouvrages en Espagnol, comme *des Considerations sur les Dimanches de l'année, sur les jours du Carême, & les Fêtes des Saints, &c.* * Joseph de Valles. *in Hist. Cart. Hisp.* Petreius, *Biblioth. Cart.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp.*

CAPELLE, petite Ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Tréves sur le Rhin, au dessus de Coblentz. On voit quelques Monumens d'Antiquitez Romaines en ce lieu, où l'on croit qu'étoit l'*Ambiatinus Vicus* des Anciens, où, selon Pline second, l'Empereur *Caligula* nâquit. * Maty, *Diction.*

CAPELLE (la) Forteresse de France en Picardie. Elle est dans la Tierache, vers les frontieres du Hainaut, environ à une lieuë de la riviere d'Ovse, qu'elle a au Midi, entre Landreci, Avesnes & Guise. La Capelle fut bâtie dans le XVI. siecle, pour être opposée à ceux du Païs-Bas, qui faisoient des courses dans la Picardie. Dans le XVII. elle a été souvent prise & reprise. En 1636. les Espagnols la prirent; mais l'année d'après le Cardinal de la Valette la leur enleva. * Mezeray, *Hist. de France*.

CAPELLE (Marc-Antoine) de l'Ordre des Freres Mineurs, après avoir défendu en 1606. & 1607. la cause de l'interdit de Venise pour le Pape Paul V. & combattu en 1610. les prétentions du Roi de la Grande-Bretagne, touchant la Primauté Ecclesiastique, soûtint en 1621. la Primauté de saint Pierre & la succession du Pontife Romain à cette Dignité, & attaqua en 1625. le Traité de Vecchietti de l'année primitive. Cette derniere Dissertation d'Antoine Capelle est sçavante & bien écrite. Il avoit à faire à un très-habile homme en ce genre d'érudition, mais qui, comme nous avons dit, s'étoit éloigné des sentimens communément reçûs. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. siecle XVII. tom. 1.*

CAPELLIEN, Prefet de la Mauritanie pour l'Empereur Maximin, sur la fin du III. siecle, attaqua les deux Gordiens, pere & fils, qui s'étoient fait déclarer Empereurs en Afrique, & avoient obtenu que le Senat approuvât leur election. Le fils âgé de quarante-six ans, fut tué dans la bataille; & on ajoûte que le pere se donna la mort de déplaisir, l'an 237. * Jule Capitolin, *dans Gordien*. Herodien, *l. 7.*

CAPELUCHE, Bourreau de Paris, se mit à la tête d'une foule de séditieux au mois d'Aoust de l'année 1418. & prit parti pour le Duc de Bourgogne, pendant les factions des Armagnacs & des Bourguignons. Cette émotion aïant été appaisée quelques jours après, il fut pris & eut la tête coupée par ordre du Duc de Bourgogne, parce qu'il s'étoit trop familiarisé avec lui: jusques-là que le Duc ne le connoissant pas, avoit souffert qu'il lui eut touché dans la main. * Jean Juvenal des Urfins, *Histoire du Roi Charles VI.*

CAPENE (*Capena*) la Porte Capene à Rome, selon Festus: elle a pris son nom d'une ville voisine, près de la Fontaine Egerie; elle étoit encore nommée la Porte Appienne, parce qu'elle conduisoit au chemin d'Appius; & Triomphale, parce que c'étoit par cette Porte que les Triomphateurs faisoient leur entrée dans la Ville. On l'appelle aujourd'hui la Porte de *S. Sebastien*.

CAPES, Riviere du Roïaume de Tunis en Afrique, vient du Mont-Atlas, & va se décharger dans la mer Mediterranée, proche de la ville de Capes, où est le Golfe de même nom. Son eau est salée, & est si chaude, lorsqu'on la puisse, qu'il la faut laiser rafraîchir à l'air, une heure avant que d'en boire. * Marmol, *de l'Afrique l. 1.*

CAPET, (*Capetus*) sixiéme Roi des Latins, descendu d'Enée, & fils d'Alba, regna 26. ans, depuis l'an 3027. du monde, & avant JESUS-CHRIST 977. Il eut pour successeur son fils Capys, dont le regne dura 28. ans; & ce dernier fut suivi d'un autre CAPETUS, qui ne regna que 13. ans. * Tite-Live. Messala. Eusebe, & Denys d'Halicarnasse.

CAPET, surnom de Hugues, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues *Le Grand*. *Cherchez* HUGUES-CAPET.

CAPET, (Jean) Chanoine de Lisle en Flandres, où il avoit pris naissance, & Docteur de Louvain, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & mourut le 12. Mai de l'an 1599. Il a écrit divers Ouvrages, comme des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul & sur les Canoniques.

De vera Christi Ecclesia, deque Ecclesia & Scripturæ autoritate. De hæresi & modo coercendi Hæreticos. De origine Canonicorum & eorum officio, &c. * Valere André, *Bibl. Belg.* Du Pin, *Table Universelle des Aut. Ecclesf.*

CAPETIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la troisiéme Race, qui a commencé par Hugues *Capet*, l'an 987.

CAPETES, nom des Boursiers du College de Montaigu, fondez par Jean Standonc en 1480. ainsi appellez, parce qu'ils portoient de petits manteaux, que l'on nommoit anciennement des *Capes*, ou des *Capets*.* Malingre, *Antiquitez de Paris*.

CAPGRAVE, Religieux, *Cherchez* CATGRAVE.

CAPHARABIM, Château en Idumée, qui fut pris par *Cerealis*. Quoique cette Place fût très-forte, & que ce Capitaine n'eût pas assez de Troupes, ni pour la prendre par assaut, ni pour en former un siege réglé; la seule réputation des Romains allarma si fort la Garnison, qu'elle se rendit, lorsque Cerealis desesperoit de la prendre. * Josephe, *Guerre des Juifs, Liv. IV. chap. 33.*

CAPHARA, ou CAPHIRA, Ville de la Tribu de Benjamin. *Jos. c. 9. v 17. c. 18. v. 26.* * Huré, *Dictionnaire de la Bible.*

CAPHARE'E, Promontoire fameux de l'Isle Eubée, nommée aujourd'hui *Capo dell' oro*, ou *il Capo Figera*, à la pointe Orientale de l'isle de Negrepont. Il est très-dangereux pour la navigation, à cause de quantité de rochers, contre lesquels les vaisseaux peuvent se briser dans l'orage. Il est à 20. mille de l'isle de Schiro, à 12. de Caristo, & à 70. de la ville de Negrepont. C'est où Nauplius Roi d'Eubée, vengea la mort de son fils Palamede, qui fut tué par la trahison d'Ulysse. Car, comme les Grecs revenoient du siege de Troye, Nauplius fit allumer un fanal à la cime de cette montagne, pour faire croire pendant la nuit, que c'étoit un Havre. Plusieurs vaisseaux des Grecs, trompez par ce signal, vinrent donner contre ces rochers, & y firent naufrage. Bochart tire ce nom du Syriaque, *Copharus*, c'est-à-dire, *écüeil brillant*. * Virgil. *Æneid. l.* 11. Ovide, *Metamorph.* 4. Priscien.

CAPHARNAUM, ou CAPERNAUM, ville Maritime de la Tribu de Nepthali à l'extremité de celle de Zabulon, sur le rivage de la mer de Tiberiade. Après que J. C. eut quitté la ville de Nazareth, il vint demeurer dans celle de Capharnaum, où il commença à prêcher publiquement & fréquemment l'Evangile. Il paroit par le grand nombre de miracles que N. S. a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharnaum, qu'il y venoit très-souvent; c'est apparemment la raison pour laquelle on l'appelloit la Ville de J. C. *in civitatem suam.* Lorsque N. S. séjournoit à Capharnaum, il y faisoit des Instructions à ses Apôtres, & endoctrinoit le peuple dans les Synagogues. Ce fut dans cette Ville, que J. C. chassa, en presence du peuple & de tous ceux qui étoient dans la Synagogue, le Demon du corps d'un possédé, qu'il guerit la belle-mere de saint Pierre, un grand nombre d'autres malades que l'on lui avoit emmenez, le Paralytique que l'on avoit descendu de dessus le toit, le Domestique du Centenier & l'Hemoroïsse, qu'il ressuscita la fille de Jaïr Prince de la Synagogue & qu'il rendit la vûë à deux aveugles. C'est aussi dans cette Ville où J. C. ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la mer & d'ouvrir la gueule au premier poisson, & de prendre une piece d'argent que les Juifs appelloient *stater*, qu'il y trouveroit, pour païer un impôt qu'on lui avoit demandé. Quoique Capharnaum eut été le theatre de tous les miracles éclatans dont nous venons de parler & de plusieurs autres, qu'elle eut été, comme dit J. C. *élevée jusqu'au Ciel*, ses habitans profiterent si peu des predications & des miracles que Nôtre-Seigneur y avoit faits, qu'il maudit cette Ville, & prédit qu'elle seroit abbaissée *jusqu'aux enfers*, c'est-à-dire, qu'elle perdroit toute sa réputation & seroit entierement ruinée. L'évenement a verifié la prediction du Fils de Dieu, car cette Ville qui étoit déja ruinée, fut entierement réduite en cendres par Soliman Empereur des Turcs, en sorte qu'il n'y a plus que quelques familles logées dans des mazures, au lieu où elle étoit située. *Math. cap.* 8. 9. 17. &c. *Marc. cap.* 1. 4. 5. &c. *Luc. cap.* 4. 8. 10. &c. Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CAPHESA', ou CAPHSA, ancienne Ville du Biledulgerid en Afrique. Elle est vers la source de la riviere de Magrada; & toute environnée de Deserts, ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'elle étoit mieux gardée par ses sablons & par ses serpens, que par ses Armées & ses murailles. * Maty, *Diction.*

CAPHTORIM, Peuple qui descendoit de Mesraïm fils de Cham, & qu'on croit être les Cappadociens. Genese, X. 24. 1. *Paralip.* 1. 12.

CAPI-AGA, ou CAPOU-AGASI, est comme le Grand Maître du Serrail. C'est le premier en dignité & en credit de tous les Eunuques blancs, & il est toûjours auprès de la personne du Grand Seigneur. C'est lui qui introduit les Ambassadeurs à l'audience; & toutes les grandes affaires passent par ses mains, avant que de venir à la connoissance du Prince. Sa Charge qui le rend necessaire à tous, lui attire de riches presens. Personne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur, ni en sortir, que par son ordre; & quand le Visir veut lui parler, c'est le Capi-Aga qui le presente. Il porte le Turban dans le Serrail, & va par tout à cheval, par le privilege de sa charge. Il accompagne le Grand Seigneur jusqu'au quartier des Sultanes; mais il demeure à la porte. Sa table est servie aux dépens du Prince, & il a de plus dix Sultanins par jour, qui font soixante livres de nôtre monnoye. Il s'est vû des Capi-Aga qui sont morts riches de deux millions, ce qui retourne dans les coffres du Grand Seigneur. Si le Capi-Aga quitte sa Charge, & sort du Serrail, il ne peut être Bacha. * Tavernier, *Relation du Serrail.* De la Croix, *Etat de l'Empire Othoman.*

CAPILLA, Evêque, *Cherchez* CAPELLA.

CAPILUPI, (Camille) natif de Mantouë, fit imprimer l'an 1572. à Rome, un libelle intitulé *les Stratagémes*, dans lequel il parle du massacre de la S. Barthelemi, & de la suite de cette action. Il y a des choses assez singulieres touchant les motifs & les raisons qu'on avoit euës de se porter à cette violence. * De Thou, *Hist. l.* 22. & 23. Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

CAPILUPI, (Lelio) de Mantouë, Poëte celebre par ses Centons, vivoit dans le XVI. siecle. Il se joüoit si heureusement des vers de Virgile, son compatriote en leur donnant une autre signification, qu'en cela il a effacé la gloire d'Ausone, de Proba Falconia, & des autres qui se sont exercez sur le même sujet. En effet, outre ses autres pieces, il a fait des vers de ce Poëte, un ou deux Centons de l'origine des Moines, de leur vie, de leurs Regles, des Ceremonies de l'Eglise, du mal de Naples, & sur divers autres sujets. Il avoit un neveu nommé JULE, qui, au jugement de Possevin, le surpassoit de beaucoup en ce genre d'écrire. Lelio étoit frere d'HYPPOLITE Capilupi Evêque de Fano, excellent Poëte Lyrique, & ami intime de Joachim du Bellay. Il mourut à Mantouë le 3. Janvier 1560. à l'âge de 62. ans. Julius Roscius publia depuis ces Centons à Rome en 1590. à l'occasion de Lelio qui étoit comme un second Virgile. On a fait ce Distique sur la ville de Mantouë.

Quis neget hoc mirum? reliquis ex Urbibus unum
Nullam, Virgilios te genuisse duos.

Il y a eu quatre Capilupi, sçavoir, 1. Lælius, 2. Hypolyte, 3. Camille, 4. Jules, tous freres & Poëtes Latins, le plus celebre des quatre est Lælius Capilupi qui s'est distingué dans le monde Poëtique par ses Parodies & ses Centons sur Virgile. On y a remarqué tant d'adresse, d'artifice & de conduite, que, selon M. de Thou, il n'a pas seulement effacé Ausone & *Proba Falconia*, mais qu'il semble que c'est Virgile même qui a fait un Poëme sur les Moines & sur le mal que nous appellons de Naples. On prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient devancez dans ce genre d'écrire; & que quelques-uns de ceux qui l'ont suivi, comme Alexandre Ross d'Alcerden en Ecosse, & Pierre Augespera de Paumarico dans la Basilicate, ont beaucoup encheri sur lui dans cet art de démembrer & de recoudre Virgile, le premier dans sa *Psychomachie*; & le second dans ses quatre livres de la Passion de J.C.* Johan. Matthæus, *Peplo Italia.* Possevin, *Biblioth. l.* 17. *c.* 24. Antoine Teissier, *Eloge des Hommes Illustres.* De Thou. Jacob. August. Thuan. *Hist. suor. tempor. ad ann.* 1560. Hieron. Ghilin. *in Theatro homin. litterator. part.*

prima Italicè pag. 145. 146. Olaus Borrichius, *Differt.* 3. *de Poët. Latin. num.* 96. *Voyez* M. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes.* p. 277.

CAPIS (Silvius) Roi du Latium. On lui attribuë la fondation de Capouë dans la terre de Labour, quoique d'autres attribuënt cette fondation au Troïen Capis, pere d'Anchise, mais sans aucune apparence. Suetone parle de certaines lames d'airain, sur lesquelles on avoit gravé des lettres Grecques, & qui furent trouvées à Capouë dans le tombeau de Capis, l'année que Jules Cesar fut tué, qui marquoient que, quand les os de Capis seroient découverts, un des descendans de Jules seroit tué par les Lions; d'où l'on peut tirer une preuve incontestable, que Capis n'étoit point Troïen; car vrai-semblablement il ne se fut point servi de caracteres Grecs.

CAPIS. *Cherchez* MECKAW.

CAPISTRAN, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François nâquit l'an 1385. à Capistran près d'Aquila dans l'Abruſſe au Roïaume de Naples. Il étoit fils d'un Gentil-homme Angevin qui s'étoit marié en Italie, étant à la suite de Loüis Duc d'Anjou, qui avoit été couronné à Avignon, Roi de Naples trois ans auparavant. Il fit ses Humanitez en son païs, & alla ensuite étudier le Droit à Pérouse, où il se maria, & eut une charge de Judicature. Aïant favorisé le parti de Ladislas Roi de Naples contre ceux de Pérouse, il fut arrêté: au sortir de sa prison, il vendit tout son bien, & se fit Religieux de saint François dans le Convent du Mont de Pérouse en 1415. Il y mena une vie très-austere, & sa vertu le fit élever aux charges de son Ordre. Il fut chargé plusieurs fois de l'office d'Inquisiteur contre les Heretiques, sur tout contre les Fraticelles ou Frerots, & contre les Bisoches, qui étoient de la même Secte. Le Pape Eugene IV. le fit son Nonce en Sicile & l'emploïa dans le Concile de Florence à travailler pour la réünion des Grecs avec les Latins. Il l'envoya vers les Ducs de Bourgogne & de Milan pour les détacher du Concile de Bâle & de Felix V. dont ils s'étoient rendus les fauteurs, il le députa même vers le Roi de France Charles VII. Capistran travailla à la réforme de son Ordre avec S. Bernardin de Sienne, & à celle des Jésuates avec Laurent Justinien Patriarche de Venise. Nicolas V. le fit Commissaire Apostolique en Allemagne, en Boheme & en Hongrie. Il y convertit plusieurs Heretiques par ses Prédications; il n'agit pas avec moins de zéle & d'activité contre les Juifs, & finit par la guerre contre les Turcs. Etant déclaré Prédicateur & Chef de la Croisade, où étoient ligués Ladislas Roi d'Hongrie, le brave Hugniade, Vaivode de Transilvanie, & George Despote de Russie, il se trouva l'an 1456. à la tête de l'armée Chrétienne devant Belgrade, assiegée par Mahomet II. & il fut avec Hugniade le principal auteur de la levée du Siege & de la victoire des Chrétiens. Il mourut trois mois après, le 23. Octobre 1456. âgé de 71. ans, & fut enterré dans le Convent de Willach en Hongrie. Son corps a été depuis porté à Elloc près de Vienne en Autriche. Il a été beatifié, mais sans ceremonie par Leon X. qui permit d'en faire la Fête dans le seul Diocese de Sulmone. Gregoire XV. étendit cette permission à tous les Religieux de S. François. Il fut Canonisé solemnellement le jour de la Toussaints 1690. par Alexandre VIII. Il a composé plusieurs Livres, sçavoir, *Speculum Clericorum*, un traité *De Potestate Papæ, & Concilii*, un Livre *de Pœnis Inferni & Purgatorii*, & un autre contre les Hussites. * Wading. *Annal. Minor.* Baillet, *Vies des Saints mois d'Octobre.*

CAPISSUCCHI, Famille considerable de Rome, a produit des Cardinaux & plusieurs grands hommes dans les derniers siecles.

CAPISSUCCHI (Paul) vivoit dans le XVI. siecle. Il fut Chanoine du Vatican, Referendaire de l'une & de l'autre signature, Auditeur de Rote, Evêque de Neocastre, Vicaire General de Clement VII. & de Paul III. Préfet de la signature de Grace, & Vicelegat de l'Ombrie. Ces deux Papes l'employerent en plusieurs négociations importantes, dont il se tira avec gloire. Il fut envoyé à Pérouse qui s'étoit révoltée, & la fit rentrer sous l'obéïssance du Pape. Le Pape Paul III. l'envoïa depuis à Avignon, qui étoit pour lors agitée de factions, & qu'il calma par sa prudence. Le Pape Clement VII. l'avoit choisi auparavant pour être Examinateur & Rapporteur des pieces servant au divorce de Henry VIII. Il étoit alors Doïen de la Rote, & il ne fut point favorable à Henry; puisque l'on voit encore aujourd'hui dans deux de ses décisions, qu'il jugea que ce Prince avoit encouru les Censures Ecclesiastiques, pour avoir répudié Catherine d'Arragon, & s'être marié à une autre femme, malgré les défenses du saint Siege; & que cette Reine devoit être rétablie dans sa premiere dignité. Il publia plusieurs Constitutions très-utiles, concernant les troubles de Pérouse & d'Avignon, le Gouvernement de l'Ombrie, dont il étoit Vicelegat, & les Clercs de son Diocese. Il mourut à Rome en 1539. à l'âge de 60. ans, & fut enterré dans le tombeau de sa famille.

CAPISUCCHI (Jean-Antoine) neveu du précédent, fut Cardinal du titre de saint Pancrace, ensuite de sainte Croix de Jerusalem, & enfin de saint Clement. Il avoit été d'abord Chanoine du Vatican, & Auditeur de Rote, sous le Pape Paul III. Ce fut Paul IV. qui l'éleva au Cardinalat & à l'Evêché de Lando, & qui le mit dans le Tribunal de l'Inquisition. Il fut Préfet de la signature de Grace, sous Pie V. & Gouverneur de Gualdo, avec caractere de Légat Apostolique. Il mourut le 29. Janvier 1569. dans la 54. année de son âge, après avoir publié des Constitutions pour son Diocese, & avoir tenu un Synode.

CAPISUCCHI (Blaise) Marquis de Monterio, vivoit vers la fin du XVI. siecle, & se distingua par son courage & par son intelligence dans l'art militaire. Les Protestans aiant assiegé Poitiers en 1569. il fit une action digne de remarque. Comme ils avoient fait jetter un pont sur la riviere, & qu'ils étoient prêts d'y donner l'assaut, Capisucchi & deux autres se jetterent dans la riviere, & allerent couper les cables qui tenoient le pont attaché: en sorte que le pont fut entraîné par les eaux. Ce Marquis servoit alors dans la compagnie des Arquebusiers de Paul Sforze, frere du Marquis de Santa-Fiore. Le Pape Pie V. fait mention de cette action dans une de ses Bulles. Il servit depuis sous le Duc de Parme, dans le Païs-Bas; qui l'envoïa en 1584. au secours de ceux de Cologne qui étoient alors en guerre, avec Gebhar Trusches leur Electeur, qui s'étoit fait Protestant. Le Duc de Toscane le fit ensuite Lieutenant General de ses Troupes. Le Pape le fit depuis General de ses armées à Avignon & dans le Comté Venaissin. Il a écrit un volume de lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu de Clement VIII. que l'on garde dans la Bibliotheque du Vatican à Rome. * *Consultez* les Auteurs citez à la fin de l'article de RAIMOND CAPISUCCHI.

CAPISUCCHI, (Camille) Marquis de Puy-Catin, frere de Blaise, se signala comme lui dans le XVI. siecle. Il donna des preuves de sa valeur à la bataille de Lepante en 1571. ce qui porta Juan d'Autriche à lui donner le commandement de 400. Gentilshommes sur son Vaisseau, lorsqu'il alla à l'expedition de Tunis. Il servit depuis dans les guerres des Païs-Bas, où le Duc de Parme le fit Mestre de Camp d'un regiment d'Infanterie en 1584. Il fit plusieurs campagnes sous ce Prince, tant en Flandres qu'en France, lorsqu'on y mena du secours au Duc de Mayenne Chef de la Ligue. Le Pape Gregoire XIII. lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Hongrie contre les Turcs, au secours de l'Empereur Rodolphe II. Il y acquit beaucoup de réputation, & mourut dans ce Royaume au commencement de Novembre 1597. âgé de 60. ans, d'une maladie qu'il avoit gagnée en travaillant à empêcher qu'on ne rompît un pont qui avoit été dressé sur le Danube. Il sçavoit les Mathematiques & les Fortifications, & écrivit un Ouvrage *de Officio Præfecti Castrorum*, qui n'a point été imprimé. Il a aussi écrit plusieurs lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clement VIII. On voit son tombeau & son Epitaphe à Vienne en Autriche dans l'église de sainte Croix.

CAPISUCCHI, (Raimond) que le Pape Innocent XI. fit Cardinal le 1. Septembre 1681. étoit fils de Paul Capisucchi, Marquis de Puy-Catin. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique à l'âge de 14. ans, & enseigna à Rome la Philosophie & la Theologie. Innocent X. le fit Secretaire de la Congregation de l'Indice: peu après il le mit dans la Congregation de l'Examen des Evêques, & en 1654. il le créa Maître du sacré Palais. Ce Cardinal mourut au mois de Juillet 1681. selon M. Du Pin, âgé de

78. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon ; comme, *Controversia Theologica, Scholastica, Morales, &c. ad mentem Divi Thomæ resoluta. Appendices ad Controvers. Vita B. Joannis Chisii. Censura, seu votum de cultu Sanctorum veteris Testamenti. Discursus de gradu virtutum in sanctis canonisandis requisito, &c.* * Prosper Mandosi, *Bibl. Rom.* Ughel, *Geneal. Capisuc.* Vincent Armannus, *Hist. Capisuc.* M. Du Pin, *Table Univers. des Aut. Eccles.*

CAPITANATE, (la) Province d'Italie, dans le Royaume de Naples, fut ainsi nommée, à ce que l'on prétend, depuis que l'Empereur Basile y envoya un Capitaine celebre. Elle a au Levant & au Septentrion la mer Adriatique ; au Couchant le Comté de Molisse ; au Midy la Terre de Bari ; la Basilicate & la Principauté Ulterieure, qui est aussi en partie à son Couchant. La Capitanate est l'*Apulia Daunia* des Anciens. Ses villes sont Mont-saint-Ange, avec titre d'Archevêché, uni à celui de Manfredonia, Ascoli, Lucera, Bovino, Arpi, Fiorenzuola, Troia & Siponte, le Mont-saint-Ange. Cette Province est très-fertile. * L. Alberti, *Descript. Ital.* Merula, *Cosmograph.* Mazella, *Del. regn. Napol.*

CAPITAN ou CAPOUTAN-BACHA, nom de l'Amiral ou du Bacha de la mer parmi les Turcs. *Capoutan* est un mot corrompu de l'Italien *Capitano*.

CAPITANES, nom des Gouverneurs de Province, sous les Empereurs Grecs, en Italie. C'est de là qu'a pris son nom la Province du Royaume de Naples, appellée *Capitanate*. * Sigonius, *De regn. Ital. l.* 8.

CAPITANIES, nom de quatorze petits Gouvernemens dans le Bresil, selon la division que les Portugais ont faite de ce païs, dont ils sont les maîtres. * *Relation du Bresil.*

CAPITOLE, *Capitolium* ou *Mons Capitolinus*, &, comme disent les Italiens, CAMPIDOGLIO, le Capitole ou le Mont *Capitolin*, qui fut appellé d'abord SATURNIUS, parce que Saturne y faisoit sa demeure. Ensuite il fut nommé TARPEIUS, de la vierge Vestale TARPEIA, qui y fut accablée sous les boucliers des Sabins ; & enfin CAPITOLINUS, de la tête d'un homme nommé *Tolus*, qu'on trouva, dit-on, en creusant les fondemens du temple de Jupiter, qui à cause de cela a été appellé JUPITER CAPITOLINUS. Ce mont étoit le plus considerable de tous ceux qui étoient à Rome, tant pour son étenduë, que pour les édifices qu'on y avoit construits. On y avoit bâti une forteresse & soixante temples. Le plus fameux étoit dédié à Jupiter sous ce titre J. OPT. MAX. il fut commencé par le vieux Tarquin, achevé par Tarquin *le Superbe*, & dédié par Horatius Pulvillus. La Forteresse fut commencée par Tarquin l'*Ancien*, l'an de Rome 139. & avant JESUS-CHRIST 615. Tarquin *le Superbe* l'acheva l'an de Rome 221. avant JESUS-CHRIST 533. & y employa les dépoüilles d'Apioles ville des Latins. Le Capitole étoit regardé comme le siege le plus auguste de la puissance & de la Religion Romaine. On y conservoit dans le temple consacré à Jupiter, les dépôts les plus sacrez de la Republique ; comme les livres des Sybilles, les *Anciles* ou boucliers que l'on disoit être tombez du Ciel, &c. Et c'étoit dans ce même temple que venoient sacrifier ceux qui avoient obtenu l'honneur du triomphe. Cette Forteresse, dernier asyle des Romains dans la premiere guerre contre les Gaulois, étoit sur le point d'être escaladée la nuit, sans la valeur de M. Manlius, qui repoussa l'ennemi, après avoir été réveillé par le cri des oyes sacrées, l'an de Rome 364. & avant JESUS-CHRIST 390. Il acquit de cette action le surnom de *Capitolin*, & fut dans la suite précipité de ce même Capitole pour avoir aspiré à la Royauté. Le Capitole fut brûlé du temps de Sylla avec les livres des Sibylles ; il le fut encore sous Vitellius, & enfin sous Titus. Domitien le rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant, & institua des jeux appellez CAPITOLINS, qu'on celebroit de cinq en cinq ans. C'étoit dans le temple de Jupiter Capitolin, où l'on faisoit les Vœux & les Juremens solemnels, où les Citoyens ratifioient les Actes des Empereurs, où ils leur prêtoient serment de fidelité, & où enfin les Magistrats & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux Dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs prieres pour la prosperité de l'Empire. Les Chrétiens ont élevé dans la suite sur ce Capitole une Eglise dédiée à la sainte Vierge, sous le nom de *Ara cœli*. Cassiodore dans sa Chronique, appuyé sur le témoignage de Varron & de quelques autres Auteurs, fait mention d'un Capitole ancien, bâti par Numa Pompilius, & different de celui des Tarquins. * Pline, *l.* 3. Denys d'Halicarn. *l.* 4. Varron, *l.* 4. Martial, *l.* 7. Valer. Max. *l.* 1. Cassiod. *in Chron.* P. Victor. *in Topog. urbis & notitia Imperii.*

☞ Le nom de Capitole passa sous les Empereurs aux temples de differentes villes, & sur tout des Colonies Romaines. Ainsi Constantinople, Jerusalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoüe, Benevent, Verone, Ausbourg, Cologne, Treves, Narbonne, Autun, Nismes, Besançon, Xaintes, Clermont en Auvergne, Reims, Pamiers, Toulouse, & Pampelune avoient chacune leur Capitole : mais ce nom étoit souvent celui des citadelles, & non des temples dans ces villes. * Lilio Girald. *De Imag. Deor.* Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CAPITOLIN, surnom donné par les Romains à Jupiter, à cause du temple qu'il avoit au Capitole. CAPITOLIN surnom de M. Manlius. *Voyez* MANLIUS.

CAPITOLIN (*Cornelius Capitolinus*) Historien Latin, qui vivoit dans le III. siecle. Il étoit auteur d'un ouvrage que nous n'avons plus, & qui est cité par Trebellius Pollio, dans la vie des trente Tyrans. * Trebell. Poll. *in trigint. Tyran.* Vossius, *de Hist. Lat.* Un autre CAPITOLIN (*Caius Julius*) Consul, l'an 274. de J. C. avec l'Empereur Aurelien. Onuphre. Idatius.

CAPITOLIN (*Julius*) Historien Latin, florissoit sur la fin du III. siecle & au commencement du IV. Il composa la vie d'Antonin *le Pieux*, & celle de Verus, adressées à Diocletien ; celle de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dédiées à Constantin, celle de Maxime, de Balbin, & d'autres que nous n'avons plus. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1.

CAPITON, huitiéme Patriarche de Jerusalem, succeda à Julien II. & tint le Siege jusques en l'an 185. de J. C. sous l'Empire de Commode. * Eusebe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

CAPITON (*Titinius*) Historien Latin, dont nous avons perdu les ouvrages, écrivoit du temps de Pline le jeune, qui le cite avec éloge. Il avoit pris pour sujet de ses ouvrages, aussi bien que C. Fannius qui vivoit de son temps, la mort des hommes illustres de leur siecle. * Pline, *l.* 8. *Ep.* 12.

CAPITON, Historien Grec, natif de Lycie, sur la fin du IV. siecle, avoit écrit huit livres de l'Isaurie, de la Lycie, de la Pamphilie, & avoit traduit l'abregé de l'Europe ; d'où l'on peut conclure certainement qu'il florissoit après l'Empire de Julien, puisqu'Eutrope écrivit sous cet Empereur. Capiton est cité par Etienne de Bysance. * Vossius, *de Hist. Græc.*

CAPITON, Poëte Grec, né à Alexandrie, écrivit des Commentaires à Philoppapus. * Vossius, *de Poët. Græc.*

CAPITON, homme cruel & barbare. Il commandoit une Compagnie en Judée dans l'Armée de *Florus*, & son inhumanité alla si avant, qu'il fit de sang froid un massacre horrible des Juifs, lorsqu'ils alloient au devant de ce Gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des soumissions. Cela arriva l'an vingt-cinquiéme de la Passion, & le douziéme de Neron. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 25.

CAPITON (Wolphang Fabrice) étoit fils d'un des principaux Magistrats de Haguenaw en Alsace, où il naquit en 1478. Il étudia à Basle, & se fit Docteur en Medecine l'an 1498. par complaisance pour son pere ; mais depuis, cédant à l'inclination qu'il se sentoit pour la Theologie, il s'y fit recevoir Docteur en 1506. apprit la Langue Hebraïque, & s'appliqua pendant quatre ans à la science du Droit sous le fameux Lacius, dont il reçut le titre de Docteur, & entra en 1520. chez le Cardinal Albert de Brandebourg Electeur de Mayence, qui lui fit donner des Lettres de Noblesse pour lui & pour sa famille en 1523. le 3. Fevrier. Capiton fut un de ceux qui se laisserent entraîner au torrent des nouveautez que Luther avoit répanduës en Allemagne. Il

lia commerce avec Oecolampade & Bucer, s'unit étroitement avec eux pour l'établissement de la Religion Protestante, se trouva l'an 1529. au Colloque de Marbourg dans le Langraviat de Hesse, & passa pour l'un des plus habiles Theologiens de ce parti. Il mourut de la peste le 10 Janvier 1542. à l'âge de 63. ans, & laissa entr'autres Ouvrages. *Institutionum Hebraïcarum lib. II. Enarrationes in Habacuc & Oseam. Vita Joannis Oecolampadii. Responsio de Matrimonio & jure Magistratûs in Religionem, &c.* Sa premiere femme étoit veuve d'Oecolampade. La seconde nommée Agnès, passoit pour sçavante, & se mêloit même de prêcher, lorsque son mari étoit indisposé. Scultet, *in Annal.* Sleidan. Melchior Adam.

CAPITOULS, Magistrats de Ville à Toulouse, exercent la même Jurisdiction que les Echevins à Paris, les Jurats à Bourdeaux, les Consuls en Provence, Languedoc, &c.

CAPITULAIRES, nom qui signifie en general un Livre divisé en plusieurs Chapitres ou Capitules, est appliqué en particulier aux Loix tant civiles que canoniques, & specialement aux Loix ou Reglemens que les Rois de France faisoient dans les assemblées des Evêques & des Seigneurs du Royaume. Les Evêques rédigeoient en articles les Reglemens qu'ils croïoient necessaires pour la Discipline Ecclesiastique, qu'ils tiroient pour la plûpart des anciens Canons. Les Seigneurs dressoient des Ordonnances, suivant les Loix & les Coûtumes; le Roy les confirmoit par son autorité; & ensuite ils étoient publiez & reçûs. L'execution de ceux qui regardoient les affaires Ecclesiastiques, étoit commise aux Archevêques & aux Evêques; & celle des Capitulaires qui concernoient les Loix Civiles, aux Comtes & aux autres Seigneurs temporels: & en cas qu'ils negligeassent de les faire observer, c'étoit aux Commissaires envoyez par le Roy qu'on appelloit *Missi Dominici.* Ces Capitulaires avoient force de Loy dans tout le Royaume, non seulement les Evêques, mais les Papes même s'y soûmettoient. Childebert, Clothaire, Dagobert, Carloman, Pepin, & sur tout Charlemagne, Loüis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, Lothaire & Loüis II. ont publié plusieurs Capitulaires; mais cet usage s'est aboli sous la troisiéme race de nos Rois. Ansegise Abbé de Lobbes, selon quelques-uns, ou selon M. Baluze, Abbé de Fontenelles, a fait le premier un Recüeil des Reglemens contenus dans les Capitulaires de Charlemagne & de Loüis *le Débonnaire.* Ce Recüeil est partagé en quatre livres, & a été approuvé par Loüis *le Débonnaire* & par Charles *le Chauve.* Après lui Benoit Diacre de Maïenne recüeillit vers l'an 845. des Capitulaires de ces deux Empereurs obmis par Ansegise, & y joignit les Capitulaires de Carloman & de Pepin. Cette Collection est divisée en trois livres, qui composent avec les quatre precedens les sept livres des Capitulaires de nos Rois: les six premiers livres ont été donnez par du Tillet en 1548. & le Recüeil entier des sept livres par Messieurs Pithou. Mais on a encore des Capitulaires de ces Princes en la maniere qu'ils ont été publiez; & dès l'an 545. il y en a eu quelques-uns imprimez en Allemagne en 1557. on en a imprimé une autre Collection plus ample à Bâle. Le P. Sirmond a fait paroître quelques Capitulaires de Charles *le Chauve;* & enfin M. Baluze nous a procuré une belle édition des Capitulaires de nos Rois, fort ample & revûë sur plusieurs Manuscrits, imprimée en deux volumes *in folio* à Paris en 1677. Elle contient les Capitulaires originaux de nos Rois, & les Collections d'Ansegise & de Benoit avec quelques autres pieces.

Les Evêques donnoient aussi dans le VIII. siecle & dans les suivans, le nom de Capitules & de Capitulaires aux Reglemens qu'ils faisoient dans leurs Assemblées Synodales sur la Discipline Ecclesiastique, qu'ils tiroient ordinairement des Canons des Conciles, & des Ouvrages des Saints Peres. Ces Reglemens n'avoient force de Loy que dans l'étenduë du Diocese de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fussent approuvez par un Concile, ou par le Metropolitain; car en ce cas ils étoient observez dans toute la Province. Cependant quelques Prelats adoptoient souvent les Capitules publiez par un seul Evêque. C'est ainsi qu'ont été reçûs ceux de Martin Archevêque de Brague, de l'an 525. ceux du Pape Adrien I. donnez à Angilram ou Enguerran Evêque de Mets, l'an 785. ceux de Theodulphe Evêque d'Orleans, de l'an 797. ceux d'Hincmar Archevêque de Tours, en 858. & ceux d'Herard Archevêque de Tours en 858. & ceux d'Isaac Evêque de Langres. * M. Doujat, *Hist. du Droit Canon.* Baluze, *Praef. ad Capitularia.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII. siecle.*

CAPITULATION, espece de Contrat que l'Empereur passe avec les Electeurs avant que d'être élû, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit ces Capitulations que depuis l'élection de Charles-Quint, dont la puissance faisoit craindre aux Princes d'Allemagne, qu'il n'attentât à leurs privileges & à leur liberté. Avant le regne de ce Prince on se contentoit de faire jurer à celui qui étoit élû l'observation des Constitutions Imperiales. Aujourd'hui, lorsque l'Empereur est élû, les Electeurs le conduisent à l'Eglise, & l'ayant fait asseoir sur le grand Autel, l'Archevêque de Maïence lui donne la Capitulation pour la signer, avec promesse de confirmer aussi-tôt après son couronnement, tous les droits & toutes les préeminences dont joüissent les Electeurs, & les autres Princes & Etats de l'Empire: ce que l'Empereur execute sur le champ, faisant expédier à chaque Electeur ses Lettres Patentes, signées & scellées du grand sceau. Par la Capitulation de Leopold I. élû l'an 1658. cet Empereur s'obligea d'observer & de maintenir la Bulle d'or, la convention d'Ausbourg faite en 1555. le Traité de Munster & d'Osnabrux en 1658. & plusieurs autres articles, qui montent au nombre de 47. & se réduisent principalement; à ne rien innover sur le fait de la Religion; à ne point faire ni abolir de Loix sans le consentement des Etats de l'Empire; à demander l'avis des Electeurs & des autres Princes ou villes Imperiales, lorsqu'il s'agira de dénoncer ou faire la guerre, d'imposer des subsides ou contributions, de faire la paix ou des alliances, de bâtir de nouvelles forteresses, & autres points qui regardent le bien general de l'Empire. Jusqu'à present les Capitulations ont été presentées par les seuls Electeurs; sans la participation des autres Princes & Etats, qui s'en sont plaints de temps en temps. Lorsqu'on traita la paix de Westphalie, on proposa de déliberer dans la prochaine Diette sur la maniere de dresser une Capitulation perpetuelle; mais ce projet n'a point eu de suite. * Heiss *Hist. de l'Empire.* Severin de Mosambano, *Etat present de l'Empire d'Allemagne.*

CAPIVACCIO, (Jerôme) de Padouë, celebre Medecin dans le XVI. siecle, possedoit les Langues, la Philosophie, & enseigna pendant trente-cinq ans, avec beaucoup de reputation. Ce fut en vain que le Duc de Toscane voulut l'attirer dans l'Université de Pise, Capivaccio se fixa dans sa patrie, & mourut d'une fiévre violente l'an 1589. au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour du Duc de Mantouë: genre de mort qui lui avoit été prédit autrefois, à ce qu'on prétend, par un habile Astrologue. Il a laissé entr'autres Ouvrages. *Medicina practica, lib. VII. De Methodo Astronomica. De differentiis doctrinarum.* * Ricobon. *in Gymnas. Patavin.* Tomasini. *Elog. doctor. viror. illustr.* Castellan. *in vit. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAPIZZI, anciennement *Capitium*, Ville de Sicile, vers la source du Symethus, étoit une des principales de cette isle; ses habitans étoient nommez *Capitini.* * Ptolomée. Cicer. *orat, 2. in Verrem.*

CAPNIAS, Poëte Grec d'une capacité très-mediocre. * Suidas. Vossius, *de Poët. Graec.*

CAPNION, *Cherchez* Reuchlin.

CAPNOBATES, surnom que l'on donna anciennement aux Mysiens, peuples d'Asie, parce qu'ils faisoient une profession particuliere d'honorer les Dieux, & qu'ils s'emploïoient uniquement à leur culte. Ils s'abstenoient des autres occupations de la vie, ne mangeoient point de chair, ni de tout ce qui avoit été animé, & vivoient simplement de miel, de lait & de fromage, *Capnobate* (mot derivé du Grec) signifie *celui qui fait monter la fumée*, sans doute par rapport à l'encens que ces peuples brûloient. * Strabon, *l. 7.*

CAPO ou CAMBO-D'ISTRIA, autrefois *Ægida, Justinopolis*, & *Caput Istriae*, ville d'Italie dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. C'est la Capitale

pitale de la Province d'Istrie : elle est située sur la mer Adriatique, entre Trieste & Parenzo, & est bâtie en pleine eau sur un rocher, où on ne peut aborder que par des ponts-levis. On croit que l'Empereur Justin la fit rebâtir, & qu'elle prit de là le nom de *Justinopolis*. Les Allemans la nomment *Cafers*, & les Esclavons *Copra*. * Cluvier. *Introd. in Geog.* Baudrand. *Diction. Geog.*

CAPO DI LECCI, Ville de la terre d'Otrante. *Cherchez* LECCE.

CAPO Malio, Promontoire, *Voïez* MALIO.

CAPOCHI, *Cherchez* CAPPOCHI.

CAPORALI, (Cesar) Poëte Italien, & Gouverneur d'Atri dans le Royaume de Naples, étoit de Pérouse en Toscane, & florissoit dans le XVI. siecle. Il composa un Poëme, sur la Cour & sur les manieres des Courtisans, qui lui acquit beaucoup de réputation. Sa vivacité, son enjouëment, & le talent qu'il avoit de penser, & de dire les choses plaisamment, lui firent un grand nombre d'amis : de ce nombre fut Ascagne Marquis de Coria, avec lequel il demeuroit ordinairement dans le château de Castiglioni. Ce fut là que Caporali mourut en 1601. laissant un Poëme imparfait de la vie de Mecenas, qui fut publié par les soins de son fils. * Jan. Nicius Erythræus *Pinacothec.* Jacobilli, *Biblioth. des Ecrivains d'Ombrie.*

CAPORIA, ou CAPORIO, petite Ville de Suede. Elle est dans l'Ingrie sur le golfe de Finlande à douze ou treize lieuës de la ville de Joanogerod. * Maty, *Diction.*

CAPOUE, (*Capua*) Ville d'Italie, dans la terre de Labour au Royaume de Naples, est bâtie sur le Vulturne, aujourd'hui *Volturno*, à deux milles des ruines de cette ancienne Capouë, qui merita d'être comparée à Rome & à Carthage, & qui fut appellée *ville de delices* par excellence. Les uns attribuënt sa fondation aux Osciens, ou Osques, & les autres à Capis onziéme Roy des Latins. En l'année de Rome 332. & avant J. C. 422. les Samnites se saisirent de Capouë, dont ils massacrerent les habitans. Annibal s'en rendit maître long-temps après, & y fit hyverner son armée après la bataille de Cannes, l'an de Rome 538. & 216. avant J. C. séjour qui amollit tellement les troupes Carthaginoises, qu'elles devinrent incapables de soutenir leur conquête. En reconnoissance de ce service involontaire, les Romains ayant repris Capouë jugerent à propos de la conserver, malgré le dessein qu'ils avoient pris de la détruire. Elle devint depuis Colonie Romaine, & dans le VI. siecle, sous l'Empire de Justinien, elle fut ruinée par Genseric Roy des Vandales, & rebâtie par le celebre Narsès. Depuis, les Lombards la ruinerent une seconde fois, & jetterent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capouë à deux milles de l'ancienne, le Pape Jean XIV. l'érigea en Archevêché. Cette ville peu considerable aujourd'hui, diminuë de jour en jour, & est neanmoins défenduë par un château, & par quelques fortifications.

CONCILES DE CAPOUE.

Le premier Concile de Capouë fut assemblé l'an 391. par l'Empereur Valentinien II. pour terminer le different qui étoit entre Flavien Evêque d'Antioche & Evagrius successeur de Paulin dans le même Siege. On y nomma Theophile d'Alexandrie & les Evêques d'Egypte pour juges de cette cause, mais Flavien ne les voulut pas reconnoître. Bonose Evêque de Naïsse ville de la Dace, fut deferé à ce Concile, pour avoir eu la hardiesse d'assurer que la sainte Vierge avoit eu des enfans de S. Joseph après la naissance de J. C. Le Concile renvoïa cette cause à Anisius Evêque de Thessalonique, & aux autres Evêques de Macedoine : ils interdirent à Bonose l'entrée de son Eglise. On traita encore dans ce Synode de la Rebaptisation, des Réordinations & des Translations des Evêques. * Saint Ambroise, *Epist. 56. Epist. du Pape Sirice dans les Oeuvres de Saint Ambroise, après la precedente.* Baron. *ad ann.* 389. Tillemont, *Mem. de l'Hist. Ecclef. tom.* 10. M. du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques IV. siecle.* Le second Concile de Capouë fut assemblé l'an 1087. pour l'élection du Pape Victor III. & le troisiéme fut celebré en 1118. par le Pape Gelase II. qui y excommunia l'Empereur Henry V. & l'Antipape Maurice Burdin, connu sous le nom de Gregoire VIII. * Leander Alberti, *Descript. Ital.* Scipio Mazella, *Descript. del regn. Napolit.* Giulo Cesare Capaccio, *Hist. Napol.*

CAPOUE (Pierre de) natif d'Amalphi, dans le Roïaume de Naples, fut créé Cardinal Diacre en 1193. par le Pape Celestin III. qui l'emploïa en trois Legations consecutives. Pierre de Capouë exerça la premiere au Roïaume de Naples, la seconde en Lombardie, & la troisiéme en Pologne, où il reforma quelques abus. Il courut risque de la vie pour avoir entrepris la même chose au Royaume de Naples. A son retour en Italie, il fut arrêté près de Plaisance par quelques soldats, & fut obligé de se racheter. Le Pape indigné de ce que les citoyens avoient negligé de punir cet attentat, mit leur ville en interdit, & soûmit leur Evêque à l'Archevêque de Ravenne. Depuis, Pierre de Capouë fut nommé Legat par le Pape Innocent II. pour ménager une treve entre les Rois de France & d'Angleterre. Après y avoir réüssi il prêcha la Croisade ; & dans une Assemblé de Prelats qu'il convoqua à Dijon, il mit le Roïaume en interdit au sujet du divorce de Philippe Auguste avec Engelberge : jugement dont ce Prince appella au Saint Siege. Peu de temps après le Pape Innocent créa Pierre de Capouë Cardinal, & le nomma son Legat dans cette fameuse Croisade, où les Latins se rendirent maîtres de Constantinople. Le Cardinal de Capouë, après avoir fait quelque sejour en Orient, revint à Rome, où il mourut l'an 1208. * Ciaconius. Cromer. Roger. Hoved. Dupleix. *Hist. de France.* Aubery, *Hist. des Card.*

CAPOUTAN-BACHA, *Cherchez* CAPITAN-BACHA.

CAPPADOCE, grand païs de l'Asie Mineure, qui portoit autrefois titre de Royaume, & qui étoit borné par l'Armenie Mineure au Levant, par la Cilicie au Midy, par la Pamphilie & la Galatie au Couchant, & par le Pont-Euxin au Septentrion. Ses villes les plus considerables étoient, Comane, Sebaste, Neocesarée, Trebisonde, Cesarée, & Amasie. Pharnaces fut le fondateur du Royaume de Cappadoce, vers l'an du monde 3444. & avant J. C. 560. Six Rois qui nous sont inconnus remplirent avec Pharnaces un intervalle de 198. ans jusques à Ariarathe I. dont les successeurs furent tantôt amis, tantôt ennemis des Romains. Ce Royaume, qui a duré plus de cinq cens ans, finit après Archelaüs, qui mourut à Rome l'an 16. de l'Ere Chrétienne. La Cappadoce fut réduite alors en Province par les Romains, & fut gouvernée depuis par des Proconsuls. Dans le XIII. siecle, après la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Isaac Comnene établit en Cappadoce l'Empire de Trebisonde, ainsi nommé, parce que cette ville en étoit la Capitale. Le dernier Empereur de Trebisonde fut David, surnommé Calo-Jean, qui fut pris l'an 1461. par Mahomet II. & fut tué à Constantinople avec ses enfans. Aujourd'hui la Cappadoce est divisée par les Turcs en quatre Provinces ; qui sont Genech, Suas, Anadole, & Amasie. * Pline, *l.* 6. *c.* 8. Strabon, *l.* 12. Volaterran & Genebrard, *in Chronic.* Nicetas. Paul Jove, *Hist.*

SUITE DES ROIS DE CAPPADOCE.

Noms.	*Ans du Monde.*	*Avant Jesus-Christ*	*Durée du Regne.*
Pharnaces.	3444.	560.	
Six Rois qui sont inconnus.	*Ans de Rome.*		
Ariarate I.	392.	362.	
Orophernes, frere d'Ariarathe I.			
Ariarathe II. fils d'Ariarathe I.	424.	330.	8.
Ariarathe III.	437.	317.	
Arsamnes, ou *Arsanyme.*			

Noms.	*Ans de Rome.*	*Avant Jesus-Christ.*	*Durée du Regne.*
Ariarathe IV.	492.	262.	38.
Ariarathe V. fils d'Ariarathe IV.	530.	224.	62.
Ariarathe VI.	592.	162.	33.
Ariarathe VII. } fils d'Ariarathe VI.	625.	129.	
Ariarathe VIII. } fils d'Ariarathe VI.			
Ariarathe IX.			
Ariobarzane I.	665.	89.	
Ariobarzane II.			
Ariarathe X.	712.	42.	1.
Archelaüs.	713.	41.	52.

CAPPEL, famille. DENIS Cappel, enterré à Paris au Cimetiere des saints Innocens, mourut l'an 1472. & laissa GERVAIS Cappel, duquel nâquit JACQUES, Conseiller & Avocat du Roy en 1536. qui eut de *Marguerite* d'Aimery JACQUES; GUILLAUME, Seigneur de Preigny, Medecin & Curé de Planoy; LOÜIS, Ministre & Professeur à Sedan & à Leide; ANGE, Secretaire du Roy, & plusieurs filles. JACQUES fut Conseiller au Parlement de Rennes; mais faisant profession de la R. P. R. il fut obligé de se défaire de sa Charge. Il se retira à la campagne dans une terre qu'il avoit en Brie, & en 1585. il alla s'établir à Sedan, où il mourut l'année suivante. * Abregé de sa vie.

CAPPEL (Jacques) Avocat du Roy au Parlement de Paris, sous François I. en 1540. celebre par son éloquence, sa doctrine & sa probité, laissa divers Ouvrages en Latin & en François. GUILLAUME Cappel son fils Docteur en Medecine, s'acquit aussi beaucoup de reputation parmi les gens de Lettres. Il publia les Memoires de Guillaume & Martin du Bellay, traduisit Machiavel en François, & composa d'autres Ouvrages. Il vivoit encore en 1584. aussi-bien qu'ANGE Cappel son frere, Seigneur du Luat, Secretaire du Roy, qui traduisit quelques Traitez de Seneque, de Tacite, &c. Leur frere Loüis Cappel, Ministre de la Religion Prétenduë Reformée nâquit en 1534. à Paris, où il enseigna dans le College du Cardinal le Moine; mais étant allé à Bordeaux pour y étudier en Droit, il s'engagea dans les nouvelles opinions, & fut un des plus zelez partisans du Calvinisme. En sortant de Bordeaux il se retira à Genéve, où il étudia en Theologie; & depuis, étant revenu à Paris, il s'attacha aux Chefs du parti Huguenot, & fut envoyé Ministre à Meaux, à Sedan & ailleurs. On l'employa en diverses negociations importantes pour le parti; & il enseigna depuis la Theologie à Leide, où il mourut en 1586. On a quelques Ouvrages de sa façon, remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Eglise Catholique. * La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas. *Bibl. Franc.* De Thou, *Hist.* Meursius, *Athen. Batav. l. 2.*

CAPPEL (Jacques) Seigneur du Tilloy, Professeur en Theologie à Sedan, étoit fils de JACQUES Cappel, Conseiller au Parlement de Rennes, & nâquit en 1568. Il étudia en Theologie à Sedan, où il fut reçû Ministre; & il commença à exercer son Ministere dans sa terre du Tilloy, qui étoit un fief de Haubert. Depuis il fut appellé par le Duc de Boüillon en 1599. & mourut en 1624. Il a fait divers Ouvrages de Theologie, de Critique sur l'Ecriture-Sainte, de Controverse & d'Histoire, dont quelques-uns sont imprimez, & les autres sont restez manuscrits.

CAPPEL (Loüis) né le 14. Octobre 1585. a été Ministre & Professeur à Saumur, dans la Langue Hebraïque, & a donné au public plusieurs Ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fonds de litterature pour tout ce qui regarde la Critique des Livres sacrez. Il est Auteur d'un excellent Traité intitulé, *Arcanum punctuationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par Thomas Erpenius, parce que Cappel ne trouvoit personne ni en France ni à Genéve, qui voulût l'approuver; au contraire ceux de son parti s'opposoient, s'imaginant que ce Livre detruisoit les principes de leur Religion. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui sont dans le Texte Hebreu. Cet Ouvrage merite d'être lû de tous ceux qui veulent sçavoir la Critique sacrée. Le celebre Alexandre Morus, qui l'avoit vû avant qu'il fût imprimé, rend justice à l'Auteur, qu'il appelle dans ces exercitations sur l'Ecriture, un homme d'un jugement très-fin & d'une profonde érudition. Il ajoûte au même endroit que cet excellent Ouvrage étoit la terreur de plusieurs Theologiens de Genéve, animez de zele pour la cause de Dieu, mais d'un zele amer & mal reglé. Cappel composa un autre Ouvrage intitulé, *Critica sacra*, imprimé à Paris en 1650. qui fit encore plus de bruit que le premier, & qui lui attira la haine de plusieurs de son parti, comme s'il se fût uniquement proposé d'appuyer les sentimens des Catholiques sur l'autorité de l'Ecriture, & de ruiner l'autorité du Texte Hebreu. On s'opposa pendant dix années entieres à Genéve, à Sedan & à Leide, à l'impression de ce Livre: mais le Pere Petau Jesuite, le P. Morin de l'Oratoire, & le P. Mersenne Religieux Minime, obtinrent un Privilege du Roy, pour le faire imprimer à Paris. Ce qui parut étrange à la Cour de Rome, qui fut sur le point de le condamner, parce qu'il étoit inoüi qu'on imprimât en France les Livres des Heretiques, où il étoit parlé de Theologie, avec un Privilege du Roy. Mais ce fut le fils de Cappel qui eut le soin de cette impression, & qui étoit Catholique, le Pere n'y ayant point paru. Le Pere Simon cite là-dessus une Lettre écrite au Cardinal François Barberin par le Pere Morin, qui lui marque qu'on feroit plaisir à Cappel de condamner à Rome son Livre, qui lui avoit attiré la haine de ceux de sa Secte; mais qu'en même temps on feroit tort aux Catholiques, qui se servoient utilement de cette Critique contre les Protestans. Cette Lettre du Pere Morin, qui n'étoit alors que manuscrite, a été depuis imprimée en Angleterre, dans un Recueïl de Lettres, sous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, où l'on trouvera aussi la Lettre que le Cardinal Barberin écrivit touchant cette Critique au Pere Morin. Au reste cet Ouvrage, qui a fait tant de bruit, ne contient autre chose dans les six livres dont il est composé, que des leçons diverses, & un catalogue de fautes que Cappel prétend s'être glissées dans les exemplaires de la Bible, par le moyen des Copistes: ce que l'Auteur accompagne de Reflexions critiques. Plusieurs Protestans ont attaqué cette Critique, mais d'une maniere foible; & tout ce qu'il y a aujourd'hui d'habiles gens, si l'on excepte quelque Theologiens du Nord, qui sont entêtez des sentimens des deux Buxtorfs, conviennent avec Cappel, & approuvent son Ouvrage. Grotius, qui entendoit parfaitement cette matiere, écrivit à Cappel une Lettre, où il marque qu'il devoit faire plus d'estime d'un petit nombre de personnes sçavantes qui loüoient sa Critique, que de ceux qui s'y opposoient en foule. Cappel a écrit quelques Apologies, pour défendre son Livre; mais celle qui merite le plus d'être remarquée, est une Lettre Apologetique qu'il adressa à Usserius contre Bootius, qui l'avoit accusé d'être convenu avec le Pere Morin, pour ruiner les originaux de la Bible. Il prouve au contraire dans cette Lettre qu'il avoit attaqué fortement dans sa Critique l'opinion du Pere Morin; mais que comme ce Pere avoit eu part avec son fils Jean Cappel à l'édition de ce Livre, il avoit retranché ce qui étoit contre lui; & on trouve ces retranchemens imprimez dans cette Lettre Apologetique, à la page 19. & dans les suivantes. Cappel a donné au public plusieurs autres Ouvrages. Walton a fait réimprimer dans ses Prolegomenes, qui sont au devant de la Polyglotte d'Angleterre, la Chronologie sacrée de cet Auteur, qui avoit été imprimée à Paris en 1655. & son Ouvrage sur la Description du Temple de Salomon. On a imprimé à Amsterdam en 1689. ses Commentaires Theologiques & Critiques sur le Vieux Testament, avec la Défense de son *Arcanum in fol.* Ce sçavant homme mourut à Saumur le 16. de Juin 1658. Il a fait lui-même un Abregé de sa vie dans son Ecrit *de Capello-*

rum Gente. * *Memoires des Sçavans.*

CAPPIDUS, Prêtre de Staveren dans la Frise, vivoit dans le X. siecle, du temps de Conrad & de Henri l'*Oiseleur*, Empereur. Il composa la Genealogie des Princes, Ducs & Rois de Frise, l'Histoire Ecclesiastique du païs, & quelques autres Traitez, qui ont tous été brûlez dans l'incendie d'une Bibliotheque. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 39.

CAPPOCHI (Reinier) Cardinal, étoit de Viterbe. Ughel croit qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de saint Benoist, & qu'il fut depuis Evêque de Viterbe. Le Pape Innocent III. le fit Cardinal en 1213. Honoré III. l'envoya Legat dans la Toscane. Gregoire IX. lui continua cet emploi, & Innocent IV. qu'il avoit accompagné au Concile General de Lyon de l'an 1245. l'envoya en Italie pour y publier les censures contre l'Empereur Frederic II. & retenir dans le devoir les villes soumises au saint Siege. Il fut pourvû depuis du Gouvernement du Patrimoine de saint Pierre, & mourut à Viterbe l'an 1250. aprés y avoir fait diverses fondations considerables d'Eglises & de Monasteres. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. Pontif.* Bzovius, *A. C.* 1220. Auberi, *Hist. des Card.* Ughel, *Ital. sacr.*

CAPPOCHI (Pierre) fut fait Cardinal l'an 1244. par le Pape Innocent IV. qui l'ayant mené avec lui en France, s'en servit utilement dans le Concile de Lyon. Il l'envoya en Allemagne, où il se trouva l'an 1248. à la Diete de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élû Empereur contre Frideric II. Le Cardinal Cappochi fut chargé depuis de faire la guerre en Italie contre le même Frideric II. commission dont il s'acquitta assez heureusement. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il fit bâtir l'Eglise de Nôtre-Dame de la Place, qui est aujourd'hui aux Servites. Il mourut à Rome le 18. May 1259. & fut enterré dans l'Eglise de sainte Marie Majeure, dont il étoit Archiprêtre, & où l'on voit encore son Epitaphe. * Ciaconius, *in Innoc. IV.* Auberi, *Hist. des Card.* Martinelli.

CAPPOCHI (Alexandre) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit fils de Pierre Cappochi, Citoyen de Florence, & de Marguerite de Falcano, & nâquit le 14. d'Octobre 1515. Aprés la mort de son pere, à l'âge de douze ans il reçut l'habit de Religieux des mains du Pere Archange le 29. Avril 1527. Il se rendit fort sçavant dans les Langues Orientales; & aprés avoir donné plusieurs preuves de son zele & de son érudition, il mourut à Florence le 8. jour d'Octobre 1581. * Hilarion de Coste, *Hist. Cathol. des Hommes Illustres.*

CAPPOCHI (Nicolas) Cardinal, Evêque d'Urgel, étoit petit neveu du Pape Honoré IV. Son pere Jean Cappochi l'envoya à Perouse, où il se rendit habile dans le Droit Canon & Civil, sous Balde & Bartole, qui y étoient Professeurs. Depuis, étant venu à Avignon, où étoit alors le saint Siege, il s'y fit estimer, & fut fait Cardinal par le Pape Clement VI. en 1350. En 1356. le Cardinal Tallerand de Perigord & lui, furent envoiez Legats en France, pour y regler les differens qui étoient entre le Roy Jean & Edoüard III. Roy d'Angleterre. Leurs soins furent inutiles; & la funeste bataille de Poitiers decida de cette guerre. Le Cardinal Cappochi se trouva à l'élection d'Urbain V. qu'il suivit à Rome. Ce fut en ce temps-là qu'il fonda un College à Perouse, un Monastere à Mont-Murcino pour les Religieux de la Congregation du Mont des Oliviers, & divers autres édifices sacrez. Il mourut saintement à Monte-Fiascone le 26. Juillet 1368. Son corps fut porté à Rome & enterré dans l'Eglise de sainte Marie Majeure, où l'on voit encore son Epitaphe. * Martinelli. Onuphre. Bosquet. Auberi. *Hist. des Card.*

CAPRA, (Benoît) de Perouse, l'un des plus celebres Jurisconsultes de son temps, a fleuri sur la fin du XV. siecle vers l'an 1480. Il sçavoit le Droit Canon & Civil, la Theologie, les belles Lettres, & laissa plusieurs Ouvrages, entr'autres des Commentaires sur les Decretales, sur les Clementines, & des Conseils, *Communium opinionum.* Socin en son Conseil 92. vol. 1. appelle Capra, *insignis, solemnis, optimi judicii & timoratæ conscientiæ.* Corneus avoit érudié sous lui. * Trithême, *de Script. Eccl.* Gesner & Possevin, *Bibliotheque Historique & Chronologique des principaux Auteurs & Interpretes du Droit Civil* par Denis Simon, *Edit. in* 12. *de Paris* 1692.

CAPRAIS (Saint) Abbé de Lerins, s'appliqua dès ses plus tendres années à la pieté, à la penitence, & à la retraite. Etant encore fort jeune, il vendit son bien, & se retira dans les montagnes qui separent la Gaule Belgique d'avec la Lyonnoise. Il y fut découvert & y reçût quelques disciples, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il eut de Communauté reglée. Il quitta sa retraite pour voyager avec deux jeunes Seigneurs (Honorat Evêque d'Arles & son frere Venance.) Ils allerent en Grece, d'où ils vouloient passer en Asie: mais la mort de Venance les obligea de revenir dans les Gaules. Ils s'arrêterent dans le Diocese de Frejus, & y assemblerent quelques particuliers qui se mirent sous la conduite de saint Caprais, jusqu'à ce que saint Honorat alla dans l'isle de Lerins, où il jetta les fondemens du Monastere de Lerins, qu'il gouverna sous la direction de saint Caprais jusqu'au temps qu'il fut fait Evêque d'Arles. On ne sçait pas combien saint Caprais survécut à Honorat: mais le sentiment le plus commun est qu'il est mort le premier Juin de l'an 430. Eucher de Lyon & saint Sidoine Apollinaire ont parlé de lui avec beaucoup d'estime. Le corps de saint Caprais fut enterré dans le Monastere de Lerins, où l'on prétend que l'on conserve encore ses reliques. Son nom se trouve dans la plûpart des Martyrologes, où il est qualifié Abbé de Lerins. Baillet, *Vies des Saints* 1. *Juin.*

CAPRANICA (Dominique) Romain de nation, étoit fils de Nicolas & frere d'Ange Capranica. Il étudia à Padoüe & à Boulogne sous les plus celebres Jurisconsultes, & s'acquit la reputation d'être un des sçavans hommes de son temps. Le Pape Martin V. le pourvut de divers emplois considerables, lui donna le Gouvernement d'Imola, & le nomma Cardinal en 1423. Mais comme ce Pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette Dignité, on refusa de le recevoir dans le Conclave. Eugene IV. suivit les sentimens des Cardinaux contre Dominique Capranica, qui s'en plaignit au Concile de Bâle, & se fit attribuer les honneurs dûs à sa dignité. Le Pape Eugene IV. ayant trouvé moyen d'appaiser Capranica, l'attira à Florence, le reconnut pour Cardinal, l'envoya Legat en la Marche d'Ancone, & lui donna le Gouvernement de Perouse. Nicolas V. l'aima, & lui confia les emplois les plus importans. Car il l'envoya deux fois Legat à Alphonse V. Roy d'Arragon. Capranica fut encore grand Penitencier. Caliste III. successeur de Nicolas, eut aussi beaucoup de consideration pour Capranica, qui eût été peut-être élû en sa place, s'il l'eût survécu de quelques jours: mais il mourut en même temps que lui le 14. Août 1458. Ce Cardinal avoit une très-belle Bibliotheque, qu'il laissa pour l'usage d'un College qu'il fonda à Rome. Son corps fut enterré aux Dominicains de la Minerve, où l'on voit son tombeau. * Ciaconius, *in add.* Victorel & Onuphre, *dans Martin V.* S. Antonin, *tit.* 22. *c.* 16. *sur la fin.* Platine, *dans Caliste III.* Æneas Sylvius, sous le nom de Gobelin, *Comment. l.* 1. Sponde, *aux Annal.*

CAPRANICA, (Ange) Cardinal, Evêque de Rieti, & Legat à Boulogne, aimoit les Lettres, & avoit parmi ses domestiques des personnes d'un rare sçavoir, entr'autres Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé sur le Siege Pontifical sous le nom de Pie II. mit au nombre des Cardinaux Ange Capranica en 1460. C'étoit un homme de grande vertu, il mourut à Rome l'an 1478. & fut enterré dans le même tombeau que son frere. * Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 2. Onuphre. Auberi, *Hist. des Card.*

CAPRANICA, Ville de l'Etat de l'Eglise. Elle est située dans la Province du Patrimoine, sur une colline entre le Lac de Bracciano & celui de Ronciglione. Cette ville a été assez bonne; mais elle décheoit tous les jours. * Maty, *Diction.*

CAPRARA, Isle du Golfe de Venise, située sur les côtes de la Capitanate, Province du Royaume de Naples. C'est l'isle la plus Septentrionale de celles de Tremiti. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Teutria*, que d'autres placent à l'isle de *S. Domin*, qui est au Midi de la Caprara. * Maty, *Diction.*

CAPRARA, (Alexandre) Jesuite, Italien, étoit

d'une noble famille de Boulogne. Le Cardinal Paleote l'obligea de mettre au jour plusieurs Ecrits qu'il avoit fait sur diverses matieres avant l'âge de ving-un an ; & Charles Sigonius, qui avoit été son maître, lui laissa tous ses Ouvrages en mourant. Caprata entra dans la Societé des Jesuites en 1580. à l'âge de 21. an. & fut chargé depuis du gouvernement de plusieurs Colleges. Son fort étoit la Morale. Ce Religieux mourut saintement à Mantouë le 6. Octobre 1625. âgé de 66. ans. Les Magistrats de la ville voulurent que son corps fût mis dans un tombeau separé des autres. * Alegambe, *Bibl. Pat. Soc. Jes.*

CAPRARIA ou LA CAPRAIA, petite Isle entre celle de Corse & d'Italie dans la mer de Genes. Elle étoit autrefois habitée par de saints Moines ; & elle est aujourd'hui sujette aux Genois, qui y tiennent garnison. Ils s'en emparerent en 1507. sur Giacomo de Maro qui en étoit Seigneur. Son circuit est de dix-huit milles, & elle est assez habitée, quoique remplie de montagnes. Elle a un Bourg avec un bon château, pour la défendre contre les Pirates. Les anciens la nommoient *Ægilon* ou *Ægilium*, *Capraria* & *Capras.* * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Ptolomée.

CAPRAROLA, Château celebre d'Italie, & maison de plaisance du Duc de Parme, a été bâtie dans le XVI. siecle. Il est dans le patrimoine de saint Pierre, au Comté de Ronciglioni prés de Viterbe, & environ à vingt-cinq milles de Rome. Caprarola est un ouvrage du fameux Architecte Vignole, qui l'entreprit pour le Cardinal Alexandre Farnese, & on l'estime un des plus magnifiques palais qui soient en Italie, pour son architecture. Il est bâti en pentagone, avec cinq faces fort hautes, toutes égales, & une cour au milieu parfaitement ronde, de même que les coridors & les galeries qui l'environnent ; & cependant les salles sont quarrées & bien proportionnées. La principale est peinte de la main de Pietro Orbista, qui étoit en reputation sous Paul III. Il y a une des chambres, où quatre personnes placées chacune dans un coin, l'oreille tournée à la muraille, s'entendent parler fort distinctement, quoiqu'elles parlent bas, & quoique ceux qui sont au milieu de la chambre n'en entendent rien. Il y en a une autre, où, si vous frappez du pied quand vous êtes au milieu de la chambre, ceux qui sont au dehors croyent qu'on y a tiré un coup de pistolet. Tous les autres appartemens ont chacun leur beauté particuliere. Les jardins & les fontaines y sont dignes de cet admirable palais. * Vignole, *Ordres d'Architecture.*

CAPRAL, General. *Cherchez* ALVAREZ.

CAPRE'E, ou ISLE DE CAPRI, *Caprea* & *Caprea*, Isle de la mer Thyrrhene ou de Toscane, vis-à-vis de Pouzzol, dans le Roïaume de Naples. C'est dans cette isle que Tibere se retira pour y commettre tous ces crimes que les Historiens ont découverts. Son circuit n'est pas de plus de douze milles. Autrefois Caprée avoit deux villes, mais elle n'en a plus qu'une qu'on appelle aussi Capri, *Caprea*, qui est Episcopale sous la Metropolitaine d'Amalfi. Ses habitans sont francs de toutes sortes d'impositions, à cause de la garde qu'ils font dans l'isle. Il y passe tous les ans une si grande quantité de Cailles, qu'on dit que c'est le principal revenu de l'Evêché : d'où vient que quelques-uns l'ont appellé assez agreablement l'Evêché des Cailes. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Suetone, *dans Tibere.*

CAPREOLE, Successeur d'Aurele dans le Siege de Carthage, envoïa le Diacre Besula pour assister au Concile d'Ephese en 431. le miserable état où se trouvoient les Eglises d'Afrique par la guerre des Vandales, aïant empêché les Prelats d'y aller eux-mêmes. Il écrivit une lettre d'excuse, qui se voit parmi les actes du Concile d'Ephese. Il a aussi composé un petit Traité, pour répondre à Vitale & Constance, Chrétiens d'Espagne, qui l'avoient consulté, si l'on pouvoit dire que Dieu est né d'une Vierge : il y établit cette verité, en montrant qu'il n'y a qu'une Personne en JESUS-CHRIST, & refute ceux qui étoient dans un autre sentiment. Il parle dans ce Traité de la condamnation de Nestorius, & de son Heresie, par le Concile d'Ephese, auquel il dit qu'il avoit envoyé ses Députez. Ce Traité a été donné par le P. Sirmond, & imprimé à Paris en 1630. Capreolus avoit encore écrit une lettre à l'Empereur Theodose. Vincent de Lerins parle avantageusement de ce Prelat. *Actes du Concile d'Ephese.* Liberatus *in breviario*, *c.* 5. S. Fulgent. *adversus Pelagianos*, *num.* 6. *Edit. du Traité de Capreolus par le* P. Sirmond. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclsiast. V. siecle.*

CAPREOLE, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XV. siecle, & étoit natif d'un village prés de Toulouse, où il se fit Religieux. Il devint un des plus ardens défenseurs de la Doctrine de saint Thomas, & composa quatre Livres de Commentaires sur le Maître des Sentences, & une Défense de la Doctrine de saint Thomas, imprimez à Venise en 1588. Tritheme dit qu'il vivoit en 1415. Bellarmin en 1410. Antoine de Sienne en 1424. & Sponde assure que c'étoit en 1443. C'est sur cette année qu'il rapporte une dispute que Capreole eut avec Tostat au Concile de Bâle du temps d'Eugene IV.

CAPREOLE, (Elie) natif de Bresse en Italie, & excellent Jurisconsulte & Historien, au commencement du XVI. siecle, composa divers Ouvrages qui lui acquirent beaucoup de reputation, comme l'Histoire de Bresse en quatorze livres ; dont il y en a douze d'imprimez: *Defensio statuti Brixientium, de ambitione & sumptibus funerum minuendis. Dialogus de confirmatione Fidei*, &c. Elie Capreole mourut fort âgé en 1519. * Baptista Mantuanus, *in Carm.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CAPRERA, (Bernard) grand Juge de Sicile, vivoit dans le XV. siecle. Il voulut envahir le Royaume après la mort du Roy Martin en 1410. & épouser Blanche veuve de ce Prince : ce qui fut la source de plusieurs malheurs. * Fazel, *l.* 2. *Desc.* 9. *c.* 8. Surita, *l.* 11.

CAPRICORNE, un des douze Signes du Zodiaque, composé de vingt-huit étoiles, qui representent dit-on, la figure d'une chevre. Le soleil entre dans ce Signe au mois de Decembre, & fait alors le Solstice d'Hiver, commençant à revenir vers l'Equateur. Les Poëtes disent que ce Signe est occupé par la chevre d'Amalthée qui avoit nourri Jupiter de son lait, & dont ce Dieu voulut faire une constellation, pour la récompenser de ce bon office. D'autres ont feint que le Dieu Pan, craignant le Géant Typhon, se déguisa en se transformant en un Bouc qui avoit une queuë de poisson, & qu'il fut ensuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette addresse. * Cæsius *Astronom. Poetic.* Auguste Cesar étant né sous ce Signe, fit battre quantité de pieces d'or & de cuivre qui en portoient la figure. G. Patin. *sur Suetone.* M. de Thou remarque aussi que Côme de Medicis, Grand Duc de Toscane, vint au monde sous le même Signe. Pline, *l.* 11. *c.* 15. dit que ceux qui habitoient l'Attique vers le Midi, avoient un jour nommé *Caprificiel* qu'ils consacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la recolte de leur miel.

CAPRONCZA. *Cherchez* COPRANITZ.

CAPROTINE, est le nom que les anciens Romains donnerent à Junon & aux Nones de Juillet, temps auquel ils celebroient une fête solemnelle, dont voici l'origine. Après que les Gaulois furent sortis de Rome, les peuples voisins qui sçavoient que les forces de la Republique étoient épuisées, crurent avoir trouvé l'occasion de s'en rendre maîtres. Ils donnerent le commandement de leurs troupes à Lucius, Dictateur des Fidenates, qui envoya un Heraut au Senat, pour lui declarer que, s'il vouloit conserver les restes de Rome, il falloit que les Romains lui envoyassent toutes leurs femmes & toutes leurs filles. Les Senateurs voyoient leur perte prochaine, & ne sçavoient à quoi se resoudre ; mais une esclave nommée *Philotis*, ayant assemblé toutes les autres, leur fit prendre avec elles les habits de leurs Maîtresses & de leurs filles ; & dans cet équipage trompeur, elles passerent dans le camp des ennemis. Le General les ayant distribuées aux Capitaines & aux Soldats, elles les inviterent à boire & à se réjoüir, sous prétexte qu'elles celebroient ce jour-là une fête solemnelle entr'elles. Après que les ennemis se furent remplis de vin, & que le sommeil les eut assoupis, elles donnerent un signal du haut d'un figuier sauvage, auquel les Romains accoururent, & firent main-basse par tout. Le Senat en memoire de ce bon office, accorda la liberté à ces genereuses escla-

ves, & leur affigna à chacune une fomme d'argent des deniers publics, pour fe marier. Les Romains appellerent ce jour de leur délivrance, *les Nones Caprotines*, & établirent une fête annuelle en l'honneur de Junon Caprotine, ainfi nommée de *Caprificus*, qui fignifie un figuier fauvage. Depuis ce temps, à pareil jour, toutes les efclaves donnoient la collation à leurs maîtreffes hors de la ville fous des figuiers fauvages, fe battoient & fe jettoient des pierres en folâtrant, pour reprefenter le combat dans lequel les Romains avoient défaits les Latins par l'induftrie des efclaves.* Plut. Macrob. *l. 3. Sat.*

CAPSA, Ville de la Libye interieure, a tiré fon nom des vaftes deferts, dont elle eft environnée, felon le fentiment de Bochart, qui de *Caphas* en Hebreu, dérive *Capfa, preffer & ferrer.* Flore & Saluste, parlant des habitans de Capfa, difent que leurs fables & leurs ferpens les défendent mieux que leurs armées, leurs murailles & leurs remparts, contre ceux qui les voudroient attaquer. Il y avoit une autre ville de ce nom dans la Province Bizacene: ces deux villes font marquées dans les notices des églifes d'Afrique. * Saluft. *in Jugurt.* Flor.

CAPTIVITE' des Juifs à Babylone. Les Sçavans font en conteftation fur le commencement & fur la fin de cette captivité, à laquelle l'Ecriture-Sainte donne foixante-dix ans de durée. Quelques-uns, comme le Pere Petau, la commence à la premiere tranfmigration du peuple Juif, l'an I. de Nabuchodonofor, & IV. du Roi Joaxim. Ufferius la place une année plus bas. Le P. Tirin, & quelques autres, la font commencer dès l'année XIII. de Jofias, 40. ans avant la derniere défolation de Jerufalem. Cajetan, Genebrard, & quelques autres mettent fon commencement, fous l'année IX. du regne de Nabuchodonofor, & à la feconde tranfmigration, lorfque Jechonias fut enlevé de Jerufalem à Babylone, & que Sedecias fut mis fur le Trône. Mais le P. Labbe commence ces 70. années de la captivité des Juifs, à l'année XI. & derniere de Sedecias, lorfque le Temple fut brulé, la Ville rafée, & tout le peuple emmené hors du païs; & les finit l'an I. de la Monarchie de Cyrus fur tout l'Orient. Quoique ce qu'il allegue ne concluë rien contre l'opinion d'Ufferius & du P. Petau, à moins que d'admettre fa chronologie peu feure en cet endroit; nous rapporterons neanmoins ici fes raifons telles que nous les avons trouvées. La premiere eft tirée du chapitre 25. de Jeremie: *Et tout ce païs fera réduit en une folitude épouventable, & ils ferviront au Roi de Babylone foixante-dix ans.* La feconde du chapitre 29. du même Prophete: *Lorfqu'on aura demeuré foixante-dix ans en Babylone.* La troifiéme eft prife du dernier chap. du 2. l. des Paralipomenes: *Il a été mené efclave en Babylone, & a fervi au Roi & à fes fils*, (fon fils & fes petit-fils, (*jufqu'à ce que le Roi des Perfes s'en rendit maître, & que la parole de Dieu annoncée par la bouche du Prophete, eût fon effet; le païs de Judée ayant accompli dix femaines d'années, &c. La premiere année de Cyrus Roi des Perfes, &c.* Ces paffages parlent d'une défolation entiere de la ville de Jerufalem, qui ne commença qu'après la ruïne du Temple, & non pas à l'an I. de Sedecias, ni au IV. de Joaxim, ni au XIII. de Jofias. La fin des foixante-dix années eft marquée par ces paroles: *Jufqu'à ce que le Roi des Perfes s'en rendit maître.* Ayant déja regné 22. ans dans la Perfe, il fit la guerre aux Babyloniens; & après avoir tué ou dépofé Nabonidus, qui eft le Darius-Mede de l'Ecriture, il commença d'être le Monarque de toute l'Afie pendant 9. ans; & c'eft cette premiere année dont parle l'Ecriture: *La premiere année du Roi des Perfes, Cyrus.* La fin de cette captivité de 70. ans, eft encore clairement établie au chapitre 1. du premier livre d'Efdras: de forte qu'il y a lieu de s'étonner que quelques Peres de l'Eglife ayent differé cette fin jufqu'à la 2. année du regne de Darius, fils d'Hyftafpes III. Roi des Perfes. * P. Labbe, *Introduction à la chronologie, c. 39.*

CAPUA, (Barthelemi de) Jurifconfulte Napolitain, paffa par les premieres dignitez du Royaume de Naples, & mourut en 1300. Il a écrit fur le Digefte, fur le Code, & fur les ufages de Naples. * *Bibliotheque Hiftorique des Auteurs de Droit Civil, Canonique & Particulier de plufieurs Etats & Provinces, depuis Irnerius avec les caracteres de leurs efprits, & des jugemens fur leurs Ouvrages*, par Denis Simon. *ed. in 12. Paris* 1692.

CAPUCI ou CAPUCIO, (Antoine) natif de Spolete, a vécu au commencement du XVII. fiecle. Il avoit été difciple de Marc-Antoine Muret, & avoit appris fous lui le Grec, & les belles Lettres, qu'il enfeigna depuis avec beaucoup de réputation. On dit que fes mœurs étoient peu reglées, & qu'il porta même fur le vifage des marques de fes débauches. Il mourut de pefte à Padouë, avec fa femme & fes enfans l'an 1631. Ses écrits fe font perdus. * Jac. Phil. Thomafini, *in vit. Illuft. Viror.*

CAPCIATI ou *Encapuchonnez*, certains Heretiques qui s'éleverent en Angleterre en 1387. & qui furent ainfi nommez, parce qu'ils ne fe découvroient point devant le faint Sacrement. Ils fuivoient les erreurs de Wiclef, & foûtenoient l'apoftafie de Pierre Pareshul, Moine Auguftin, lequel ayant quitté le froc, accufa fon Ordre de plufieurs crimes. * Sponde, *A. C.* 1387.

CAPUCINS, Congregation de Religieux de S. François, qui font ainfi nommez, par rapport à la forme extraordinaire de leur capuchon. Matthieu de Bafci, frere Mineur Obfervantin du Duché de Spolete, & Religieux au Convent de Montefiafcone, affura l'an 1525. que Dieu l'avoit averti d'exercer une plus étroite pauvreté, & fe retira dans une folitude, avec permiffion du Pape. Quelques autres pouffez du même efprit, le joignirent au nombre de douze. Le Duc de Florence leur donna un Hermitage dans fes terres, & Clement VII. approuva leur Congregation. Le Pape Paul III. la confirma l'an 1535. avec permiffion de s'établir par tout; & lui donna un Vicaire General, avec des Superieurs. Le premier Convent de cet Inftitut fut bâti à Camerino par la Ducheffe Catherine Cibo. Sous le regne de Charles IX. les Capucins furent reçûs en France, & le Cardinal de Lorraine leur fit bâtir un Convent à Meudon. Henry III. leur en fit conftruire un à Paris, au Fauxbourg faint Honoré. Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume, & dix en y comptant celle de Lorraine. * Gratiani, *vita Commend. Card.* Luc Wadinge. Zacharie Boverius & Sponde, *A. C.* 1525. *Voïez* OCHIN.

CAPULE *Capulus*, étoit chez les Romains une Biere à porter en terre les corps des défunts; d'où vient qu'on appelle les vieillards qui font fur le bord de leur foffe, & prêts à mourir, *Capulares fenes*; & *Capulares rei*, des criminels condamnez à mort. *Antiqq. Rom.*

CAPULO, petite Ifle de l'Ocean Oriental. C'eft une des Philippines, que l'on trouve entre celles de Tendaya & de Mafbato. * Maty, *Diction.*

CAP-VERD, Promontoire celebre d'Afrique fur la côte Occidentale de la Nigritie, près de l'embouchûre du Senega. Cette côte eft frequentée par les Européens. Les Ifles qui font vers l'Occident à 150. lieuës de ce Cap, font connuës fous le nom d'Ifles ou Cap-Verd, parce que ce Cap eft la partie de la terre-ferme, qui en approche le plus. Elles font rangées prefque en forme de croiffant ou demi-cercle, dont la partie convexe regarde l'Afrique, & les deux pointes l'Ocean. Les Portugais en font les maîtres; elles ne font pourtant pas toutes habitées: les principales font faint Jacques, faint Nicolas, fainte Luce, fainte Marie, l'ifle du Sel, l'ifle du May, Bonne-Vûë, faint Antoine, faint Vincent, l'ifle du Feu, & Bravo. Nous parlerons ailleurs de ces ifles en particulier: il fuffit de remarquer que quelques Auteurs les prennent pour les Hefperides des Anciens, mais il y a plus d'apparence que ce font les Gorgades: d'autres en parlent diverfement. * Sanfon. Laët. Baudrand.

CAPURI. Peuples de l'Amerique Meridionale, dans le Royaume de Guyane. Ils habitent fur les bords de l'Orenoque, & la plûpart d'eux font charpentiers. Ils font des canons & plufieurs uftenciles de bois qu'ils troquent en Guyane pour de l'or, & en l'ifle de la Trinité pour du tabac. Les Capuri font grands, extrêmement forts, & fujets au dernier point à la jaloufie & à l'yvrognerie. Ils ufent de viandes fort dures. Quand leurs Capitaines ou Gouverneurs meurent, ils les pleurent en les enterrant. Dans le temps qu'ils croyent leur chair confumée par l'humidité de la terre, ils les en tirent & les vont pendre dans la maifon que les Capitaines occupoient pendant leur vie, parant le têt de plumes de differentes couleurs, & attachant aux offemens du refte du corps tous les vafes d'or qu'ils poffedoient. * Raleigh, *Defc. de Guyane, Diction.* de Corneille.

CAR, fils de Phoronée, Roi d'Argos, regna à Megare, & donna fon nom à la ville de Magalopolis Capitale

tantôt en faisant volte-face. Ces Carabins servoient du temps de Henri IV. & de Louis XIII. ils portoient une cuirasse échancrée à l'épaule, afin de mieux coucher en joüé, un ganteler à coude pour la main de la bride, un *cabasset* ou casque en tête, une longue épée & une carabine à l'arçon de la selle.

CARACALLA (Marc-Aurele Antonin Bassien) Empereur, succeda à son pere Septimius Severe, au mois de Février 211. Il étoit né à Lyon dans le Palais de l'Antiquaille, le 4. Avril 188. de l'Ere commune, lorsque son pere gouvernoit cette Province, & il y fut proclamé Empereur près de Vimi. Il avoit succé en sa jeunesse le lait du Christianisme, ayant eu pour un de ses Gouverneurs Evodus, de qui la femme & le fils étoient imbus de la Religion Chrétienne: ensorte qu'il donnoit des signes d'un naturel extrêmement doux, ce qui le rendoit aimable à tout le monde. Mais son pere ayant ôté d'auprès de sa personne ceux qui lui inspiroient le goût de la veritable pieté, il étouffa les bonnes semences qu'il avoit reçûës, & en fit un monstre, pensant en faire un grand Prince; car il voulut usurper la souveraine puissance par un parricide, ayant mis la main à l'épée pour tuer son pere, lorsqu'il marchoit un jour derriere lui pour monter à cheval; & il l'eût fait, si ceux qui étoient à l'entour, faisant un grand cri, ne l'en eussent empêché. L'horreur d'une action si noire causa à Severe une si profonde tristesse, qu'il en mourut environ un an après. A son retour à Rome, il fit mourir les Medecins, parce qu'ils n'avoient pas abregé la vie de son pere, qu'il avoit voulu faire mourir. Il tua son frere Geta entre les bras de sa mere, pour n'avoir point de compagnon sur le Trône, fit mourir le grand Jurisconsulte Papinien, qui n'avoit voulu ni approuver ni défendre son parricide, & fit même pétir tous les serviteurs de son pere & de son frere: de sorte que les Historiens de ce tems-là comptent jusques à 20000. personnes massacrées. Quelques Historiens ont dit qu'il osa même épouser Julie veuve de son pere; mais le silence de Dion Cassius, qui vivoit en ce temps-là, & qui n'en dit rien non plus qu'Herodien, doit faire croire que ce n'est qu'une fable. Caracalla étant passé en Orient, remplit la ville d'Alexandrie du sang de ses habitans, & ne consulta plus que les Magiciens & les Astrologues, bien qu'il se piquât d'imiter Alexandre le Grand. Tant de cruautez avancerent sa mort. Quelques Officiers conspirerent contre lui; & comme il alloit d'Edesse à Carres de Mesopotamie, un de ses Centurions nommé Martial l'assassina, par ordre de Macrin Préfet du Prétoire qui lui succeda. Il fit le coup dans le temps que Caracalla étoit descendu de cheval, pour aller à quelque necessité naturelle, & qu'il étoit éloigné de ses Gardes. Ce fut une juste punition de ses crimes; car il étoit devenu l'objet de la haine de tout l'Empire & des Princes Etrangers. Abgare Roi d'Edesse, l'étoit venu voir comme un Allié de l'Empire; & Caracalla s'assûra de sa personne, & se rendit maître de ses Etats. Il en usa de même à l'égard du Roi d'Armenie & de ses enfans, & d'Artaban Roi des Parthes, qu'il traita tous de la même sorte, après les avoir trompez lâchement par une longue suite de fourberies & d'artifices. Son emportement contre les Alexandrins ne vint que de ce qu'on lui avoit rapporté que ces peuples avoient dit quelques paroles piquantes contre sa personne. Le regne de Caracalla fut de six ans, deux mois & quatre jours, depuis le 4. Février 211. jusqu'au 8. Avril de l'an 217. Lorsqu'il fut tué, il étoit âgé de 29. ans & 4. jours, selon Dion; d'autres disent de quarante-trois. Le nom de Caracalla lui fut donné à cause d'un certain vêtement qu'il avoit apporté des Gaules, & dont il vouloit que le peuple se servît. Il se fit aussi donner le nom de Germanique, après avoir vaincu certains peuples Allemans qui s'étoient revoltez, & voulut qu'on y ajoûtât celui de Parthique & d'Arabique. Ce qui fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'Empereur de ce nom, qu'il y falloit encore ajoûter celui de Getique. C'étoit une équivoque dans laquelle Pertinax faisoit malignement allusion à la mort de Geta, quoi-qu'elle pût avoir rapport au nom des Gots, qui étoient aussi nommez Getes: cette raillerie lui coûta la vie. Macrin succeda à Caracalla. On a des Medailles de ce Prince, qui nous le representent tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire. L'entre-deux des sourcils froncé, les yeux enfoncez, & la narine un peu retirée en haut qu'on observe dans la Medaille, lui font le visage d'un homme pensif, dissimulé & méchant: aussi fut-il un des plus cruels hommes du monde; avec cela, il étoit adonné au vin & aux femmes, fier, insolent, haï de la milice & de ses domestiques même. Il étoit fort petit, beuvoit & mangeoit beaucoup. Son temperamment mal sain lui causoit plusieurs incommoditez qu'il avoit soin de cacher. Il n'avoit presque point de cheveux. Ce qui est surprenant, c'est qu'un si méchant homme ait été mis au nombre des Dieux, comme on l'apprend par le titre de DIVIN, & par la Consecration que nous voyons dans sa Medaille: peut-être que Macrin qui lui succeda, & qui étoit l'auteur de sa mort, voulut par cet honneur qu'il lui fit rendre, se laver du soupçon de ce meurtre: peut-être aussi que c'étoit un siecle d'asservissement, & des plus basses flateries que le peuple esclave donnoit aux plus mauvais Princes. * Spartien. Aurelius Victor. Dion. Herodien. Eusebe. Voïez sur tout *l'histoire des Empereurs* par M. Tillemont.

CARACCIOLI. Maison des plus illustres, des plus anciennes, & des plus étenduës du Royaume de Naples. On la croit originaire de Grece, & établie à Naples, dès le IX. ou X. siecle. Elle a été depuis divisée en deux branches; l'une nommée de ROSSI, & qui porte pour armes, d'or à trois bandes de gueules, au chef d'azur; l'autre nommée D'EL LEONE, dont les armes sont d'or, au lion d'azur, & chaque branche a produit un nombre considerable de rameaux.

De la premiere, dite DE ROSSI ont été 1. les Comtes de Gerace & de Terranova, d'où étoient *Berardin* Archevêque de Naples & les Cardinaux *Nicolas* & *Conrard* Caraccioli. *Thomas* Caraccioli, Comte de Gerace, &c. fut dépoüillé de ses biens en 1457. sous le Roi Alphonse pour crime de leze-Majesté. 2. Les Comtes de Nicastro, Princes de Forino, Ducs de Belcastro, dont a été *Ottin* Caraccioli, neveu du Grand-Maître de Malthe *Richard* Caraccioli. Il fut Grand-Chancelier & Gouverneur du Royaume, sous la Reine Jeanne, puis sous le Roi René d'Anjou, dont il suivit le parti contre le Roi Alphonse. Cette branche subsiste encore dans la personne d'*Octave* Caraccioli, Prince de Farino, dont le frere *Eloy* Caraccioli, qui avoit été Theatin, mourut Archevêque de Cosenze en 1700. & dans celle de *Fabio* Caraccioli, premier Duc de Belcastro. 3. Les Marquis de Misuraca, Seigneurs de Banderano, qui subsistent dans la personne d'*Ascano* Caraccioli, Seigneur de Banderano. 4. Les Marquis de Vico & de Torrecuso, Comtes de Biccari, Ducs d'Airola, & de S. Vito, dont sont issus *Nicolas Antoine* Caraccioli, Marquis de Torrecuso, Prince de Campanna, Duc de S. George, Grand d'Espagne, dont le pere mourut en 1695. *Luce* Caraccioli, Duc de San-Vito: & *Charles* Duc d'Airola, Comte de Biccari; dont le pere mourut en 1689. 5. Les Barons de Salvia, Marquis de Brienza, Seigneurs de Reco, dont étoit le Cardinal *Marin* Caraccioli, & *Ciarletta* Caraccioli, Auteur d'un Traité moral *de felicitate humana*, imprimé en 1574. cette branche est éteinte. 6. Les Princes d'Avellino & de Torella, Ducs d'Atripalda, de Boiano, & de Montenegro, Marquis de Sant'Ermo & de Brienza, dont étoient *Mutio* Caraccioli, Archevêque de Tarente en 1637. & *Domitius* Caraccioli son frere, Marquis de la Bella, qui fut tué d'onze coups à la défense de Bois-le-Duc en 1629. Cette branche subsiste dans les personnes de *Marin-François* Caraccioli, Prince d'Avellino & Grand Chancelier hereditaire du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'Or, qui d'*Antoinette* de Spinola, fille de *Paul*, Marquis de Balbazes a eu *François-Marin* Caraccioli, Duc de Tripalda né en 1688. dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Lavello, Prince de Torella, qui de *Françoise* Caraccioli sa cousine, sœur de *Marin-François* Prince d'Avellino, a *Marin* Caraccioli, Duc de Lavello, & plusieurs autres enfans; il a aussi des freres: & dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Montenegro, Prince d'Atene, Marquis de Brienza, qui a des enfans de *Terese* de Pinto & Mendoza.

De la 2. branche de la Maison de Caraccioli, dite *d'el Leone*, ou *de Pisquiti*, sont sortis 1. les Comtes de Pisciotta & de Parette, dont étoit *François* Caraccioli, Chanoine de Roüen, & Chancelier de l'Université de Paris, dans le XIV. siecle: cette branche est finie, 2. Les Seigneurs de Orta, Comtes de Nicastro, Ducs de Feroletto, Marquis de Gioiosa, Ducs de Rocca, Rainola, d'A-

tella, & de Girifalco, dont il ne reste plus que *François* Caraccioli Duc d'Atella, Marquis de Gioiosa, pere de *Nicolas-Marie*, Duc de Girifalco, de *Hierôme* Duc de Sotiro, de *Thomas* Chevalier de Malthe, & d'*Ignace* Caraccioli Abbé, 3. Les Ducs de Caggiano, depuis de Martina, Marquis de Macchia-Godemen, & de Castellaneta, dont étoit *François* Duc de Martina, qui souffrit beaucoup de la part des revoltez dans le milieu du XVII. siecle : il fut pere d'*Innigo* Caraccioli, qui d'Inquisiteur à Malthe, fut fait Evêque d'Aversa en 1697. & Cardinal le 16. Decembre 1715. de *Jean-Baptiste*, qui sert dans les troupes de l'Empereur, & de *Petraco* Caraccioli, Duc de Martina, pere de *François* Caraccioli, Comte de Bocino & de Burgenza, marié en 1699. à *Eleonore* Cajetan, fille du Duc de Sermonetta, Prince de Caserte. 4. Les Ducs de Sicignano, Marquis de Binetto, finis en la personne de *Bernabon*, Duc de Sicignano, mort sans posterité. 5. Les Marquis de Bucchionico, Princes de S. Buono, & de Villa-Sancta, Ducs de Cesenza, & de Castel-Sangro, dont étoit *Ferdinand* Caraccioli, Duc de Castel-Sangro, tué à la défense de Nole, du temps de la revolution de Naples, dans le milieu du XVII. siecle : il fut pere de *Marin* Caraccioli, Prince de San-Buono, Duc de Castel-Sangro, &c. Grand d'Espagne & Ambassadeur du Roi son maître à Rome, qui mourut en 1694. laissant *Camin Nicolas* Caraccioli, Prince de San-Buono, &c. Grand d'Espagne, pere de plusieurs enfans, dont l'aîné *Marin* Caraccioli, Duc de Castel-Sangro, est né en 1686. De cette même branche étoit *Jean* Caraccioli, Duc de Cesenze, mort en 1700. ne laissant qu'une fille, & il reste encore *Ferdinand* Caraccioli, Prince de Villa-Sancta, Duc de Gessi, qui a des enfans. Son frere *Nicolas* Caraccioli, a été Nonce à Florence, & fut fait Archevêque de Capouë en 1701. & nommé Cardinal le 16. Decembre 1715. 6. Les Princes de Marsico Vetere Ducs de Girifalco & de Montesardo, Marquis de Barisciano. De cette branche étoit *Antoine* Caraccioli, Marquis de saint Sebastien, qui signala sa fidelité pour son Roi dans les troubles de 1647. Les Ducs de Girifalco, sont éteints par la mort de *Fabrice* Caraccioli, qui ne laissa qu'une fille qui porta ce Duché dans la branche de Gioisa. Les Princes de Marsico Vetere subsistent dans la personne de *Sauveur* Caraccioli, pere de *Jean-Baptiste*, Prince de Marsico Vetere ; & les Ducs de Montesardo dans celle de *Joseph* Caraccioli, Duc de Montesardo, neveu de *Jules-Cesar* Caraccioli, Marquis de Barisciano, Regent de la Vicairerie de Naples. 7. Les Ducs & Princes de Melfy, Marquis de Grottola, dont étoit *Jean* Maréchal de France ne subsistent plus que dans la personne de *Jean-Baptiste*, Marquis de Grottola, qui a un frere *Nicolas* Caraccioli, lequel a pris l'état Ecclesiastique. 8. Les Comtes de S. Angelo, dont étoit *Camille*, qui fut tué au siege de Calets ou Calvi en 1460. & *Sidonie* Caraccioli, femme d'*Alphonse* de Cardine, Marquis de Laino, laquelle se signala en 1528. à la défense de son château de Laino, contre l'armée Françoise : cette branche est finie ; *Catherine* Caraccioli, ayant porté le Comté de Sant Angelo dans la maison de Pignatelli, par son mariage avec *Hector*, Duc de Monteleon. Mais il reste encore des cadets surnommez *du Soleil*, à cause de la devise que prit un de leurs ayeuls, Grand Senechal du Royaume de Naples. 9. Les Marquis de Capriglia & de Castel-Guidone, Ducs de Miranda, Seigneurs de Villa-Maina, dont sont issus *Dominique* Caraccioli, Marquis de Capriglia, Seigneur de Villa-Maina, & *Jules-Cesar*, Duc de Miranda : les Marquis de Castel-Guidone sont éteints. 10. Les Marquis de Casa-d'Albero, de la Volturata, de Servirana, & Sant'Ermo Princes de Terranova : ils subsistent dans la personne de *Thomas*, Marquis de Casa-d'Albero, Prince de Terranova, époux d'*Aurelie* Caraccioli, fille de *Fabio* Duc de Belcastro, & dans celle de *Jean Baptiste* Caraccioli, Marquis de S. Ermo de la Volturata & de Servirana pere de *Marin*, Marquis de S. Ermo, marié à la fille de *Joseph* d'Arragon Prince de Cassano.

Cette grande Maison divisée en seize branches, a produit sept Cardinaux, un Patriarche, dix-sept Archevêques, vingt-quatre Evêques, & nombre considerable de grands Officiers du Royaume de Naples, quatre Chevaliers de la Toison d'Or, & cinq Grands d'Espagne. On compte dans cette famille douze Principautez, vingt-sept Duchez, vingt-six Marquisats, & une fois autant de Comtez. Nous allons parler en particulier d'une partie de ceux qui se sont le plus distinguez. *Voiez* Imhoff *Notitia Italia*.

CARACCIOLI (Richard) Chevalier de Rhodes, & de la branche des Comtes de Gerace, dans le XIV. siecle, étoit de la famille des Caraccioli. Le Pape Urbain VI. le fit Grand-Maître environ l'an 1383. pour l'opposer à Jean-Ferdinand de Heredia, qui avoit reconnu à Avignon Clement VI. pour legitime Pontife ; mais les Chevaliers ne reconnurent jamais Caraccioli, qui mourut avant celui qu'on avoit élû canoniquement en 1376.* Bosio & Baudoüin, *Histoire de Malte*.

CARACCIOLI (Jean) grand Senechal du Royaume de Naples, s'éleva à cette dignité par sa bonne mine. Ce fut Jeanne Reine de Naples qui la lui confera, pour prix de la complaisance avec laquelle il répondit à la passion qu'elle avoit conçûë pour lui. Cette Princesse ne se piquoit pas d'être des plus constantes ; aussi se dégoûta-t'elle de ce favori, qui avoit eu l'imprudence de se broüiller avec la Duchesse de Sesse, sa principale confidente. On l'accusa d'avoir voulu rappeller à Naples Alphonse d'Arragon, fils adoptif de la Reine, & devenu depuis son ennemi. Ce fut le pretexte dont la Reine se servit pour sacrifier Caraccioli. Elle l'attira feignant d'avoir de grands desseins à lui communiquer, & le fit tuer en 1432. * Mariana *l.* 21. *c.* 5.

CARACCIOLI (Marin) Cardinal, étoit fils de *Domitius* Caraccioli, Seigneur de Ruo. Dès son plus jeune âge il fut envoïé à Milan ; & aïant achevé ses études, il entra chez le Cardinal Ascagne Sforce. Le Duc l'envoïa au Concile de Latran en 1515. où il parut sous le nom du Protonotaire Caraccioli. Mais les François, s'étant rendus en même temps les maîtres de Milan, il se vit contraint de chercher un nouveau patron. Il le trouva dans la personne du Pape Leon X. qui l'envoïa Nonce en Allemagne l'an 1520. L'Empereur Charles-*Quint* le jugeant capable des plus grandes affaires, l'attira à son service & l'envoïa Ambassadeur à Venise. Il s'y acquitta très-bien de cet emploi : l'Empereur en témoigna hautement sa satisfaction, & non seulement il lui procura le Chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui donna en 1535. mais il lui confirma encore le don du Comté de Galera & de quelques autres terres en Lombardie, & le nomma à l'Evêché de Catane en Sicile. C'est ce même Evêché qu'il donna depuis à Loüis Caraccioli son neveu, fils de son frere Jean-Baptiste, qui porta le titre de Comte de Galera. Quelque temps après sa promotion, le Pape l'envoïa Legat auprès de l'Empereur, & ce Prince lui donna le Gouvernement du Milanois. Il en vint prendre possession ; mais il n'y vêcut pas long-temps ; car il mourut le 28. Janvier 1538. qui étoit le 69. de son âge. * Guichardin, *l.* 15. 16. & 17. *Hist.* Paul Jove, *Hist.* Ughel. Victorel. Sansovin.

CARACCIOLI (Jean) Prince de Melphes, Duc de Venouse, d'Ascoli & de Soria, Grand Senechal du Roïaume de Naples, & Marêchal de France, étoit de Naples, fils de JEAN Caraccioli, Prince de Melphes. Il s'attacha au parti de France sous le regne de Charles VIII. il y demeura sous celui du Roy Loüis XII. & il se trouva même à la celebre bataille de Ravenne en 1512. Mais depuis les changemens arrivez dans le Royaume de Naples, lui aïant fait prendre de nouvelles mesures, il se declara pour l'Empereur Charles-*Quint*. Lautrec qui commandoit les armées de France, le prit lui & sa famille à Melphes en 1528. Dans cet état, se voyant abandonné de l'Empereur, qui lui refusa le secours dont il avoit besoin pour sa rançon, il eut recours à la generosité du Roy François I. lequel étant le Prince du monde le plus honnête & le plus obligeant, lui donna la liberté, & le fit Chevalier de son Ordre. Quelque tems après il le choisit pour être Lieutenant General de ses armées ; & en consideration de ses services & de la perte de ses terres en Italie, il lui en donna plusieurs en France, comme Romorantin, Nogent, & Brie-Comte-Robert. Jean Caraccioli servit très-bien contre l'Empereur en Provence l'an 1536. L'année d'après il se trouva à la prise du château d'Hesdin, & continua dans la suite à se faire admirer par sa bravoure & par sa fidelité.

fidelité. Les ennemis tâcherent de le corrompre; mais ce fut inutilement. En 1543. il secourut Luxembourg & Landreci. En 1544. le Roy lui donna le Bâton de Marêchal de France à Fontainebleau, & en 1545. il le nomma pour être son Lieutenant General dans le Piedmont. Il y demeura jusqu'en 1550. & mourut à Suze la même année, lorsqu'il retournoit en France, après avoir rétabli la discipline militaire dans les troupes qui servoient en Italie. Il étoit alors âgé d'environ 70. ans. D'*Eleonore* de saint Severin, fille du Prince de Salerne, son épouse, il eut *Trajan* Caraccioli tué à la bataille de Cerizoles l'an 1544. *Jules*, JEAN ANTOINE, qui suit, & trois filles. * Du Bellay, *Memoires*. Paul Jove, *Hist.* de Thou, *l. 6*. Godefroy. le P. Anselme.

CARACCIOLI (Jean-Antoine) fils du précedent, natif de Melphe, cultiva les sciences avec succez, & fut destiné par son pere à l'état Ecclesiastique. Il fut nommé Abbé de saint Victor à Paris en 1554. publia un Ouvrage intitulé *Miroir de la vraie Religion*, prêcha même avec applaudissement, & fut sacré Evêque de Troyes en Champagne l'an 1551. sur la résignation de Loüis Cardinal de Lorraine. Mais le penchant secret qu'il avoit pour les nouvelles opinions en fait de Religion, éclata l'an 1561. Séduit par les conseils de Vermilli, qui avoit passé par Troyes, en revenant du Colloque de Poissy, il se fit élire Ministre par ses Diocesains, & il leur prêcha ensuite le Calvinisme. L'indignation qu'on eut à la Cour de cet attentat le fit chasser de son Evêché, & le contraignit de se retirer à Château-neuf sur Loire, l'une des terres que le Roy François I. avoit données à son pere. Caraccioli y mourut en 1569. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franc.* De Thou, *Hist. l. 28.* Sainte-Marthe, *Gallia Christian.* Camuzat, *Antiquit. Tricassin.*

CARACCIOLI (Galeas) Marquis de Vic, fils de NICOLAS-ANTOINE Caraccioli, vécut à la Cour de Charles-*Quint* & à celle de Philippe II. extrêmement consideré de ces deux Princes. Dans la suite, s'étant laissé pervertir par quelques Novateurs, il se retira à Genéve l'an 1550. pour y embrasser la nouvelle Reforme. Sa femme *Victoire* Caraffa, niéce du Pape Paul IV. n'aïant pû se résoudre à le suivre, il obtint permission d'en épouser une autre. Il mourut à Genéve en 1586. âgé de 68. ans, & laissa des enfans de sa premiere femme. On a publié sa vie en Italien & en François. * Gregor. Leti, *Hist. Genev.*

CARACCIOLI (Charles-André) Marquis de Torrecusi & Duc de S. Georges, étoit fils de LELIO Caraccioli, & petit-fils de GALEAS; il nâquit en 1583. Ce fut en Afrique qu'il jetta les premiers fondemens de cette réputation qu'il s'est acquise dans le metier des armes. Il commanda depuis quelques troupes dans le Bresil; accompagna le Cardinal Infant dans le Païs-Bas, & se trouva à la bataille de Nortlingue en 1634. Il fut nommé General de l'artillerie en Alsace; & jetta du secours l'an 1635. dans Valence en Lombardie: ce qui fit lever le siege de cette place, qui étoit assiegée par le Marêchal de Crequy, joint aux Ducs de Savoye & de Parme. Dans la suite, Caraccioli commanda en Franche-Comté, dans la Navarre & en Catalogne. Il sauva Fontarabie en 1638. reprit Salses l'année suivante, & eut son fils Charles-Marie Duc de saint Georges, tué au siege de Barcelone en 1641. perte sur laquelle le Roy d'Espagne lui écrivit de sa propre main. Après avoir eu depuis le commandement des armées d'Espagne dans le Roussillon, en Portugal & à Naples, il se retira chez lui pour y mener une vie tranquille, & se vit obligé bien-tôt après de sortir de sa retraite, pour secourir Orbitello assiegé par les François. Il vint à bout de cette entreprise, & fit lever le siege de la Place; mais en se retirant il fut attaqué d'une fiévre violente, dont il mourut le 5. Août 1646. aussi respecté par sa probité, que celebre par sa prudence & par sa valeur. * Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena de gli Huom. illustr.*

CARACCIOLI (Robert) né à Lice dans le Royaume de Naples, de l'Ordre des FF. Mineurs, & ensuite Evêque d'Aquila, fut en reputation d'excellent Prédicateur en ce siecle. Il mourut l'an 1495. après en avoir fait la fonction pendant cinquante années. Il nous reste de lui divers Recüeils imprimez à Venise & à Bâle sur la fin du même siecle, un Traité de la Formation de l'Homme, & un Miroir de la Foi Chrétienne. La plûpart de ces œuvres ont été imprimées à Venise en 1490. & à Lyon en 1503. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XV. siecle.*

☞ Outre ceux dont nous avons parlé BERARDIN Caraccioli mourut Archevêque de Naples en 1262. NICOLAS MOSCHIN Caraccioli, Cardinal, s'est acquis beaucoup de reputation dans le XIV. siecle. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, & fut Inquisiteur de la Foi dans le Royaume de Naples, ensuite Archevêque de Messine. Urbain VI. le créa Cardinal en 1378. & il mourut à Rome en odeur de sainteté, le 29. Juillet 1389. CONRAD Caraccioli, Patriarche de Grade, Archevêque de Nicosie & Evêque de Malthe, fut mis au nombre des Cardinaux par Innocent VII. en 1405. Il se trouva au Concile de Pise à l'élection d'Alexandre V. il fut depuis Legat dans la Lombardie, & mourut à Boulogne le 15. Fevrier de l'an 1411. GALEAZZO Caraccioli fut General de l'armée navale de Ferdinand d'Arragon Roy de Naples. ANTOINE Caraccioli exerça quelques charges à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, & entre autres celle de Majordome. Dans le XVII. siecle INNIGO Caraccioli, Archevêque de Naples, fils du Duc d'Airona, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII. en 1666. Il mourut le 30. Janvier 1685. CESAR EUGENE Caraccioli publia un Ouvrage intitulé *Napoli sacra*. ANTOINE Caraccioli fit imprimer en 1645. un Traité sous le titre *de sacris Ecclesiæ monumentis*. Et METELLO Caraccioli, Jesuite, fut Auteur des trois volumes de Commentaires sur Isaïe, & de quelques autres Ouvrages. * Sansovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Famig. Neapol.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Francisco de Petri, *Chron. della Famig. Carac.* Imhof, *Hist. Gen. Hisp. & Italiæ.*

CARACHES, (les) Peintres celebres de Boulogne sur la fin du seiziéme siecle & au commencement du dix-septiéme siecle, s'acquirent par leurs ouvrages une reputation immortelle, & formerent une Ecole, d'où sont sortis un grand nombre de Peintres très-habiles, tels que le Guide, l'Albane, le Dominiquin, Lanfranc, le Guerchin, Badalocchi, Bonconti, le Taccone; &c. Ils soutinrent par leur sçavoir & par leur genie le bel art de la Peinture, contre la fausse reputation que s'étoient faite à Rome de leur temps Michel Ange & Caravage grand Coloriste, & mauvais Dessinateur, & contre Josepin qui dessinoit avec une très-grande facilité, mais sans goût & sans exactitude. Loüis Carache étoit cousin d'Augustin & d'Annibal, avec lesquels il fut toûjours étroitement uni. Nous allons parler de chacun d'eux en particulier. Quoique tous les trois se soient distinguez par un grand goût dans le dessein, & que leur maniere soit assez semblable; on y remarque neanmoins une difference, qui venoit de la diversité de leur temperament. Loüis avoit moins de feu, plus de grandeur, plus de grace & plus d'onction; Augustin avoit plus de gentillesse; & Annibal, qui, à tout prendre, l'a sans doute emporté sur les deux autres, avoit plus de fierté & de singularité dans ses pensées, plus de profondeur dans le dessein, plus de vivacité dans les expressions, & plus de fermeté dans l'execution.

CARACHE (Loüis) nâquit à Boulogne en 1555. & après avoir étudié le Titien, le Tintoret & Paul Veronese à Venise; André Del Sarte à Florence, & Jules Romain à Mantouë, il s'attacha sur tout à la maniere du Correge. Il étoit rempli d'une grande idée sur son art, & en possedoit parfaitement les principes: ce qui fit qu'il fut maître de ses cousins. Ce fut encore lui qui leur persuada d'étudier avec lui en commun, & de se communiquer les découvertes qu'ils feroient dans leur art: il y réüssit, au moins pour un temps, malgré l'opposition de leurs humeurs; & c'est à l'union de ces trois habiles gens, qu'on doit la naissance de leur Academie, & la réüssite des ouvrages qu'ils entreprirent dans la suite, ou en societé, ou en particulier. Lorsqu'ils se furent separez, Loüis Carache, suivant son genie naturellement doux, s'appliqua à peindre des sujets de devotion avec beaucoup de succès. Enfin après avoir été à Rome, & après y avoir travaillé avec son cousin Annibal, dans la galerie du Palais Farnese, il revint à Boulogne, où il soûtint enco-

Seigneur de Forli, arriere-petit-fils de BARTHELEMI, chef de la branche précédente. Presque tous ses descendans se rendirent recommandobles par leur zele pour les Rois de la Maison d'Arragon, & de celle d'Autriche, & ils en reçûrent de grands biens. JERÔME se signala dans la défense de la Roccella contre les Turcs qui avoient fait descente dans la Calabre, & qu'il força de se rembarquer. FABRICE son fils brilla aussi beaucoup dans une pareille occasion & batit ces Infideles qui désoloient la Calabre sous la conduite de Cicala leur Amiral : il fut fait Prince de la Roccella & Prince du S. Empire en 1622. & Chevalier de la Toison d'Or. Son fils *Charles* Caraffa, fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique, puis Legat en Allemagne sous Urbain VIII. & mourut en 1644. il est Auteur d'un Ouvrage intitulé *Germania restaurata*. *Simon* son frere qui étoit Theatin, fut fait Archevêque d'Acerenza & de Matera, puis de Messine, & mourut en 1675. âgé de 80. ans. JERÔME leur frere aîné Prince de la Roccella, marqua un grand zele dans la révolte d'Aniello en 1647. & par son autorité, il retint la Calabre dans son devoir. Il eut plusieurs enfans qui se distinguerent, *Charles*, qui fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique en Suisse, à Venise, & à Vienne, créé Cardinal par Alexandre VII. en 1664. & qui mourut le 19. Octobre 1680. *Gregoire*, qui fut Chevalier de Malthe, & qui succeda à *François* son oncle au grand Prieuré de la Roccella que son pere avoit fondé en faveur de l'Ordre. Il se trouva en 1656. au combat des Dardanelles avec les sept Galeres de la Religion; & secondant Laurent Marcello Generalissime de la Flotte Venitienne, il emporta pour sa part trois grandes Galeres Turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malthe, avec 360. de ces Infideles prisonniers, & 2600. Chrétiens qu'il tira de l'esclavage. On l'élût Grand Maître de son Ordre le 2. Mai 1680. & il mourut le 21. Juillet 1690. *Jacques*, Archevêque de Rossano, mort en 1664. *Scipion*, Theatin, puis Evêque d'Aversa, mort en 1686. *François*, Commandeur de l'Ordre de Malthe & Ambassadeur d'Obedience auprés du Pape Alexandre VII. Il fut General des Galeres de sa Religion, & s'étant distingué en diverses occasions, il mourut en 1679. *François-Marie* Theatin, mort Procureur General de son Ordre en 1671. *Fortuné*, Evêque d'Aversa, fait Cardinal en 1686. mort en Janvier 1697. âgé de 72. ans. FABRICE Caraffa, leur frere aîné, fit éclater beaucoup de vertus, & mourut en 1671. laissant *Charles-Marie*, Prince de la Roccella & de Botero, premier Baron du Royaume de Sicile, où il eut de grands biens, Grand d'Espagne, &c. Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1684. pour presenter la haquenée. Il fut très-sçavant dans les belles Lettres, les Langues, l'art Oratoire, la Philosophie, les Mathematiques, & le Droit. Il composa même plusieurs Ouvrages, & mourut en 1695. âgé de 49. ans sans enfans. En lui finit cette branche.

TROISIEME BRANCHE.

Ducs de Bruzzano.

Ils sont sortis de VINCENT Caraffa, l'un des fils de FABRICE, premier Prince de la Roccella, qui obtint l'érection de la terre de Bruzzano en Duché l'an 1641. Il fut pere de *François*, Archevêque de Lanciano, puis de Catane en 1687. & de JOSEPH, qui se signala dans la guerre de Messine en 1674. & qui mourut en 1678. laissant VINCENT, troisiéme Duc de Bruzzano, qui a épousé la fille de *Joseph* Cantelmi Duc de Popoli, & PAUL, Comte de Caraffa, qui sert dans les troupes de l'Empereur.

QUATRIEME BRANCHE.

Comtes de Policastro.

Issus de la seconde par JEAN Caraffa, fils de JACQUES, Seigneur de Castel-Vetere & de la Roccella. Il fut Ambassadeur à Venise pour le Roi Ferdinand I. & là il lui rendit de si grands services, que ce Prince lui donna en 1496. la terre de Policastro, qu'il érigea depuis en Comté. FRIDERIC, l'un de ses fils, se signala à la bataille de Pavie, & fut un des Conseillers de l'Empereur Charles V. une femme le fit assassiner dans Naples. FABRICE Caraffa, mort en 1688. fut un homme très-vindicatif, & qui s'attira de fort méchantes affaires, pour lesquelles il fut souvent en prison ou banni. Il avoit eu le Duché de Forli par sa mere; mais il fut obligé de le vendre, & ne laissa que le Comté de Policastre à son fils HECTOR Caraffa, qui vivoit encore l'an 1710.

CINQUIEME BRANCHE.

Ducs de Forli, & de Montenegro.

Les premiers qui étoient sortis de la premiere branche par CHARLES Caraffa, Seigneur de Forli, frere cadet de JACQUES, chef de la seconde branche, sont éteints; l'heritiere porta le Duché de Forli à *Fabrice* Comte de Policastro. Les Ducs de Montenegro, leurs cadets, subsistent dans la personne de JEAN-BAPTISTE Caraffa, qui a trois garçons, l'un Prêtre, les deux autres Theatins. C'étoit des Seigneurs de Forli, qu'étoit issû *Antoine* Comte de Caraffa, qui ayant quitté la Croix de Malthe, alla servir l'Empereur dans les guerres de Hongrie, où il se signala d'abord à la teste d'un Regiment Imperial. Ce fut lui qui alla en Pologne solliciter de la part de l'Empereur le secours du Roi Jean Sobieski. Après s'être trouvé à divers sieges & batailles, il fut fait Major General de Bataille en 1685. & servit beaucoup à la reduction de la Transilvanie; il emporta Agria en 1687. & força l'année suivante la forteresse de Mongats à se rendre. L'Empereur le fit son Commissaire General au siege de Belgrade, au retour duquel il reçût la Toison d'Or. Enfin après avoir servi sur le Rhin & en Italie, il mourut en 1693. comme il venoit d'être nommé du Conseil secret de l'Empereur, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Catherine* de Cardonne, fille du Marquis de Castelnovo. Son frere *Adrien* Caraffa n'en a point non plus.

SIXIEME BRANCHE.

Seigneurs de Flumara, de Seffola, de Rosito & de saint Alpin.

Ceux de cette branche ont été les moins considerables en biens. On les dit issus de THOMAS Caraffa, dont le trisaïeul étoit PHILIPPE, chef de toute cette Maison. Dans cette branche, il y eut *Gurrel* Caraffa, Grand Maréchal du Royaume de Naples, sous le Roi Ladislas, & qui sans avoir acquis de grands biens mourut en 1402. *Jean-Antoine* Conseiller d'Etat, Auteur d'un Traité *de la Simonie*, imprimé à Rome en 1566. fut un grand Jurisconsulte, qui mourut en 1486. *Berthold* Caraffa, rendit un service signalé au Roi Alphonse en introduisant ses troupes dans Naples, par un Aqueduc. *Casarelle* Caraffa servit le même Prince en diverses négociations importantes, & contribua beaucoup à lui gagner les esprits des Napolitains. Ce fut lui qui dans une joûte contre Leonel de San-Severin, le plus fort homme de son temps, & le plus habile joûteur, lui perça la tête d'un coup de lance en 1420. *Marcel* fut General des Theatins, Evêque de Cassano, Archevêque de Salerne, & mourut en 1675. âgé de 87. ans : *cette branche est finie.*

SEPTIEME BRANCHE.

Comtes d'Airola & de Ruvo, Ducs d'Andria, &c.

Ils descendent d'ANTOINE Caraffa, surnommé *Malizia*, pour la finesse de son esprit; petit-fils de THOMAS, chef de la branche precedente, & frere de *Gurrel*, Grand Maréchal. Il servit bien la Reine Jeanne II. par la sagesse de ses conseils, & lui concilia l'esprit du Pape Martin V. Il engagea aussi dans ses interêts le Roi Alphonse d'Arragon, & mourut en 1438. âgé de 83. ans, pendant que le Roi assiegeoit Naples, en recommandant à ses enfans de suivre le parti de ce Prince. Son fils aîné FRANÇOIS fut pris au combat de Sarni par les Florentins en 1460. & mourut âgé de 84. ans. Il fut pere d'*Olivier* qui fut Archevêque de Naples, & fait Cardinal par Paul II. en 1467. Il fut General des dixneuf galeres, que le Pape Sixte IV. envoya contre les Turcs en 1472. & qui se joignirent à la flotte des Venitiens, qui étoit de 47. galeres, & à celle de Ferdinand qui étoit de 17. Cette armée composée de 94. voiles, en comptant deux galeres de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes, que celle de Smyrne & du port de Satalia. *Olivier* Caraffe, qui avoit eu le titre de l'Evêché d'Albe, opta depuis celui de Sabine, & enfin celui d'Ostie, comme Doyen des Cardinaux. Il mourut à Rome âgé de plus de 80. ans, le 20. Janvier 1511. Ce fut lui, qui porta à l'état Ecclesiastique *Jean-Pierre* Caraffe son neveu, qui fut depuis Pape sous le nom de PAUL IV. *Alexandre* son frere jumeau lui succeda dans l'Archevêché. C'est lui qui publia les Ordonnances Sy-

nodales d'un de ses Predecesseurs, & les Usages de son Eglise, sur lesquels Albert Oliva a fait des Commentaires : il mourut en 1505. *Vincent* leur neveu fut leur successeur : il étoit déja Evêque de Rimini. Le Pape Clement VII. le fit Cardinal en 1527. Il eut encore les Evêchez d'Albano & de Palestrine, & mourut en 1540. *François*, son neveu, fut Archevêque de Naples après lui, & mourut en 1544. aïant pour successeur son frere *Olivier*, qui mourut la même année. JEAN-VINCENT Caraffa, neveu du Cardinal *Olivier*, fut Marquis de Montesarchio. C'étoit un homme d'esprit, qui fut dépoüillé de tous ses biens, pour avoir pris le parti de France, lorsque le Maréchal de Lautrec entra dans le Royaume de Naples. HECTOR son frere, Comte de Ruvo, fut un des Generaux du Roi Alphonse II. & suivit toujours son parti : il mourut en 1527. FABRICE, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, fut Gouverneur des Provinces d'Otrante & de Bari. Il fut tué âgé de 65. ans en 1590. par un homme de qualité, qui le surprit en adultere avec sa femme qu'il tua aussi. *Vincent*, un de ses fils, se fit Jesuite à 16. ans, & fut le septiéme General de sa Compagnie, élû en 1645. il mourut en 1649. âgé de 64. ans. On a de lui quelques Ouvrages de pieté. CHARLES Duc d'Andria, arriere-petit-fils du Duc FABRICE, marqua beaucoup de fidelité pour son Prince dans les troubles de Naples : le Duc de Guise fait une honorable mention de lui dans ses Memoires *l.* 2. Mais avant eu querellé avec le neveu du Comte de Castriglio, Viceroi de Naples, il fut tué en 1655. son fils & son petit-fils Ducs d'Andria, moururent jeunes : ainsi la succession passa à un de ses freres, HECTOR Caraffa, mort Chevalier de la Toison d'Or en 1686. laissant FABRICE IX. Duc d'Andria, Comte de Ruvo, &c. qui a épousé *Aurelia* Imperiale, fille d'*André* Prince de Francavilla. Il y a encore eu de cette branche *Vincent* Caraffa, frere d'*Antoine* I. Duc d'Andria. Il fut Chevalier de Malthe & Prieur d'Hongrie. Lorsque les Turcs firent le siege de Malthe, il y conduisit du secours, accompagna ensuite Dom Juan d'Autriche à toutes ses expéditions de mer, & commanda jusqu'à 6000. hommes en Flandres & en Italie. Son Ordre l'envoya Ambassadeur d'Obedience aux Papes Clement VIII. & Paul V. Il mourut en 1611. âgé de 69. ans.

HUITIE'ME BRANCHE.

Marquis de Montenegro, Princes du Chiunaso.

THOMAS Caraffe II. fils d'*Antoine*, surnommé *Malizia*, la commença. Il servit bien le Roy Alphonse, & mourut vers l'an 1449. sur une galere qu'il commandoit contre les Turcs, qui ravageoient les côtes. Un de ses petits-fils, *Troïle* Caraffa, fut Evêque de Rapolla. puis de Gerace, vers l'an 1437. Les neveux de celui-ci, furent *Jean-Antoine*, Evêque de Venafre, mort en 1558. & *Antoine* Cardinal qui fut élevé avec soin par le Pape Paul IV. son grand oncle, & eut pour Maître le celebre Sirlet. Il avoit été pourvû d'un Canonicat de saint Pierre qu'on lui ôta lorsque son oncle fut mort, & la disgrace de sa famille lui fit chercher un azile à Padouë, où il étudia avec beaucoup d'application. Le Pape Pie V. élû en 1566. le rappella à Rome, & le fit Cardinal. Quelque temps après Antoine Caraffe fut nommé Chef de la Congregation établie pour la correction des Bibles, & de celle qu'on tenoit pour l'explication du Concile de Trente. Il fut encore Bibliothequaire Apostolique sous Gregoire XIII. & mourut en 1591. Ce Cardinal corrigea la Bible des Septante, & y ajoûta des notes de sa façon; il recüeillit les Decretales des Papes en trois volumes, & traduisit de Grec en Latin *Catena veterum Patrum, in Canticá veteris & novi Testamenti. Commentar. Theodoret, in Psalm. S. Gregorii Nazianzeni oration. Jules-Cesar* son petit neveu, fut Evêque d'Ostuno, & mourut en 1603. JERÔME, Marquis de Montenegro, autre petit neveu de ce Cardinal & fils de RENAULD Caraffa, nâquit en 1564. Son grand oncle le fit élever dans l'étude des Sciences & des Langues, & ensuite dès l'an 1587. il servit avec beaucoup de réputation sous le Duc de Parme, dans les Païs-Bas. Montenegro se trouva depuis à l'assaut de Lagny en 1590. au secours de Roüen en 1592. à la surprise d'Amiens en 1597. & défendit cette derniere ville après la mort de Fernand Porocarrero, contre le Roi Henry *le Grand*. Il servit aussi dans le Milanez, sous le Gouverneur General Pierre de Tolede, en qualité de Mestre de Camp General, & se distingua au siege de Verceil en 1617. Depuis l'Empereur l'ayant demandé à Philippe IV. Roi d'Espagne, l'employa utilement dans la Silesie, dans la Boheme, en Hongrie, dans l'Alsace, & ensuite le fit Prince de l'Empire. Lorsque Montenegro fut revenu en Espagne l'an 1628. le Roi le fit Vice-Roi & Capitaine General du Royaume d'Arragon; & enfin le Cardinal Infant, Gouverneur des Païs-Bas, le voulut avoir auprès de lui. Le Marquis de Montenegro mourut à Genes, au mois d'Avril 1633. âgé de 69. ans, & ne laissa point d'enfans d'*Hippolyte* de Lanoy son épouse. THOMAS Caraffa, l'un des neveux du Marquis de Montenegro, fut un sçavant Jurisconsulte, que le Pape Gregoire XV. fit Referendaire des deux signatures; & Urbain VIII. l'un de ses Cameriers. Il eut les Evêchez de la Volturne & de Cappaccio, fut deputé du Royaume de Naples vers le Roi Philippe IV. & mourut en 1668. âgé de 77. ans. Son neveu FRANÇOIS Caraffa fut tiré de chez les Theatins pour l'Evêché d'Acerra. Il reste encore quelques personnes de cette branche; mais ils ne joüissent plus du Marquisat de Montenegro. Les Princes de Chiusano sont encore de cette branche. Le Roi Philippe IV. en donna le titre en 1657. à TIBERE Caraffa, qui fut Prince de l'Academie des *Otiosi* à Naples : il laissa un fils, FABRICE, Prince de Chiusano, qui a des enfans.

NEUVIE'ME BRANCHE.

Ducs d'Ariano, de Cerse, de Campoleto, Comtes de Montecalvo, Princes de Sopino.

Ils sortent d'ALBERIC Caraffa, l'un des fils de THOMAS, qui commença la branche de Montenegro. S'étant rendu agréable par ses services au Roi Ferdinand, ce Prince lui donna le Comté de Mariglan, & érigea en sa faveur la terre d'Ariano en Duché, l'an 1496. & il fut le premier de sa maison qui joüit de cet honneur. *Berardin* un de ses fils fut Archevêque de Chieti ou Teatino, Patriarche d'Alexandrie, & nommé Archevêque de Naples en 1505. mais il mourut avant que d'en prendre possession. *Alphonse* son frere, fut Evêque de sainte Agathe, puis de Nocera, & Patriarche d'Antioche; il mourut en 1534. ALBERIC Duc d'Ariano leur neveu, fut dépoüillé de ses biens & banni pour avoir pris le parti des François. *Diomede* son frere, fut Evêque d'Ariano, & Cardinal en 1555. Il mourut à Rome le 12. Août 1560. respecté de tout le monde pour sa pieté. Aussi quand les Romains, après la mort du Pape Paul IV. s'acharnerent sur tout ce qui appartenoit aux Caraffes, sans même épargner leurs tombeaux, ils respecterent celui que ce Cardinal s'étoit dressé lui-même, à saint Martin des Monts. SIGISMOND frere de ce Cardinal suivit comme son aîné le parti de France, & fut tué au siege de Molfete en 1529. DIOMEDE leur neveu rentra en grace par son mariage avec *Portia* Caraccioli, fille du grand Trésorier du Royaume de Naples : Il eut la charge de son beau-pere, & acheta du consentement du Roi Philippe III. Cersa Maggioré, qui fut érigée en Duché l'an 1660. son fils qui fut Duc comme lui, mourut sans enfans. Il y a eu encore de cette branche, les Comtes de Montecalvo, dont il reste des enfans, & les Princes de Sopino, créez en 1625. en la personne de FRANÇOIS Caraffa; mais qui n'ont point laissé de posterité, non plus que les Ducs de Campoleto.

DIXIE'ME BRANCHE.

Marquis de San-Lucido, Ducs de Jelzi.

Ils ont commencé par ANTOINE Caraffa, troisiéme fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*. Son petit-fils FREDERIC fut adopté par ANDRE' Caraffa, Comte de Sainte-Severine, de la premiere branche. Il lui laissa le Marquisat de San-Lucido, & autres terres que FERDINAND son fils vendit par la suite : celui-ci fut un très-habile Poëte, qui eut la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit fils. Il avoit un frere *Mario* Caraffa, qui fut fait Archevêque de Naples en 1565. & qui mourut en 1576. Dans la branche des Ducs de Jelzi, issuë d'un frere de FREDERIC, Marquis de San-Lucido, il y eut DECIO Caraffa, qui fut Nonce à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert, puis en Espagne avec la qualité d'Archevêque de Damas. Paul V. le fit Cardinal en 1611. puis Archevêque de Naples en 1613. il mourut en 1626. Son frere ELOI Caraffa, Duc de Jelzi, laissa plusieurs enfans, dont il y en eut un nommé *Hie-*

vien Evêque de Cotton, & un autre *Octavien*, Archevêque de Patras. L'aîné nommé Jean-Baptiste, laissa Mario Caraffa, Duc de Jelzi, & Seigneur de Campobasso, qui a un frere *François* Caraffa, qui est dans la Prélature.

ONZIE'ME BRANCHE.

Princes de Stigliano, Ducs de Mondragon, Comtes de Morcone.

Antoine Caraffa, petit-fils d'Antoine, qui fit la branche de San-Lucido, commença celle-ci. Il fut d'abord Comte de Aliano, Duc de Mondragon en 1519. Prince de Stigliano en 1522. & mourut en 1531. Son fils Louis lui succeda, & fut Grand d'Espagne; il se distingua beaucoup à Naples par sa magnificence. Il fut pere d'Antoine aussi Grand d'Espagne, qui se trouva à la bataille de Lepante. Son fils Louis II. fut aussi Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Prince du Saint Empire. Il eut par sa femme *Isabelle* de Gonzague le Duché de Sabionette, & mourut en 1630. aïant eu la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit-fils. Le Roi d'Espagne maria sa petite fille Princesse de Stigliano à *Philippe Ramirez* de Gusman Duc de Medina las Torres, auquel elle porta les grands biens de sa branche: elle mourut en 1644. Il reste encore des Comtes de Morcone, issus des cadets du premier Prince de Stigliano, dont il y a eu *Vincent* Caraffa, qui de Chanoine Regulier fut fait Evêque de Calui, & qui mourut en 1679. Il y a outre cela Thomas-Ferdinand-Charles Caraffa, Comte du Saint Empire, issu de la branche de Stigliano, Gentilhomme de la Chambre du l'Empereur, & Conseiller de la Chambre Aulique.

DOUZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Laurino, Princes de S. Laurent.

Hierôme Caraffa II. fils d'Antoine I. Prince de Stigliano, fut chef de cette branche: son fils Jean-Antoine fut créé Duc de Laurino en 1591. dont l'arriere-petit-fils *Jean-Baptiste* V. Duc de Laurino, mourut sans posterité en 1686. Jerôme petit-fils de Jean-Antoine, fut fait Prince de saint Laurent en 1654. il fut pere de Louis, Prince de saint Laurent, qui a des enfans. *Vespasien* frere de ce Jerôme, fut Evêque d'Ugento.

TREIZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Mataloni, Princes de Colobrano.

Fabio Caraffa, troisiéme fils d'Antoine, premier Prince de Stigliano, Seigneur de San-Mauro, épousa *Hieronyme* Caraffa, sœur & heritiere de *Diomede*, Duc de Mataloni, de la seiziéme branche. Son fils Mario herita de son oncle, & fut Duc de Mataloni, & Comte de Cerrets. Il fut aussi Mestre de Camp General de la Cavalerie, dans le Royaume de Naples, & mourut en 1607. Son petit-fils Martio, Duc de Mataloni se distingua dans la guerre de Milan, & mourut en 1628. laissant deux fils, Diomede, Duc de Mataloni, & Joseph, qui souffrirent beaucoup de la part des revoltez en 1647. Joseph fut attrapé par eux, & eut la tête tranchée par un malheureux Boucher: son corps fut traîné indignement dans toute la ville; & les biens du Duc son frere furent pillez. M. de Guise le vengea par la suite, en faisant mourir le Boucher, nommé Miguel de Santis. Il est vrai que Brusonius a dit dans son Histoire d'Italie, que la mort de Dom Joseph fut une punition de Dieu, de ce que peu d'années auparavant il avoit été cause de la mort ignominieuse du Prince de Sans, qu'il accusa faussement; & que s'étant trouvé avec son frere le Duc de Mataloni, au supplice de cet innocent qui eut la tête tranchée, il eut la cruauté de donner des coups de pied à cette tête, pour la tourner de tous côtez. L'année d'auparavant sa mort, il avoit eu du bruit avec le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, à la procession du Sang de saint Janvier, & sans respect pour sa dignité il lui avoit donné un coup de pied. Martio Caraffa, Duc de Mataloni, fils de Diomede, est Chevalier de la Toison d'Or. C'est un homme de merite & de vertu, qui aime les lettres, & qui protege les sçavans: il a aussi une curieuse bibliotheque. D'*Emilie* Caraffa fille de *Charles* Duc d'Andrie, il a un fils Charles, Prince de la Guardia, qui a épousé en 1699. *Therese-Charlotte* Colonna, fille du Prince de Sonnnio, & *Lelio* Caraffa, Abbé. Fabio Caraffa frere de Martio I. Duc de Mataloni, fut Prince de Colobraro par son mariage avec *Hieronyme* Caraffa, fille de *Charles* qui avoit cette Principauté: il étoit de la XVI. branche. Son petit-fils Fabrice, Prince de Colobraro fut tué en duel par Jean-Baptiste de Capouë, Duc de Mignano; sa tante *Faustine* Caraffa, femme de Ferdinand de Cardines, Marquis de Laini, heritiere de lui, & *Eleonore* de Cardines, fille de cette Dame, porta la Principauté de Colobraro à *Dominique* Caraffa, fils de *Joseph*, ci-dessus mentionné. Après la mort de cette Dame, il se remaria avec sa cousine *Catherine*, fille de Martio, Duc de Mataloni, Chevalier de la Toison d'Or.

QUATORZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Nocera, de Noia, & de Cancellara.

Gurrel Caraffa IV. fils d'Antoine, surnommé *Malizia*, commença cette branche; il eut l'oreille du Roy Ferdinand, qui reçut aussi ses avis avec plaisir. Galeot son fils, Comte de Terranova, fut fort attaché à ce Prince, & il lui en coûta la vie: que lui fit ôter Frederic, qui prétendoit avoir droit à ce Royaume; le Roy Ferdinand récompensa sa veuve du Comté de Soriano. Son fils Tiberio fut Duc de Nocera, & épousa *Hieronyme* Borgia, niece du Pape Alexandre VI. Un de ses petits-fils, *Tiberio* Caraffa, fut Evêque de Potenza, puis de Cassano, & mourut en 1588. Le petit neveu de celui-ci, François-Marie V. Duc de Nocera, Comte de Soriano, Marquis de Saint Ange, fut Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Viceroi d'Arragon & de Navarre, d'où il fut rappellé à la Cour, & mis en prison, où il mourut au bout de dix mois en 1642. Son fils *François-Marie-Dominique*, mourut sans enfans en 1648. & en lui finit la branche des Ducs de Nocera. De cette branche sortirent les Ducs de Noia & de Cancellara. Pompée Caraffa, qui s'étoit trouvé à la bataille de Lepante, & qui avoit servi en Flandres, fut fait Duc de Noia en 1600. son petit-fils fut aussi Duc de Boiano. Celui-ci fut pere de Jean, qui eut de grands démêlez avec les Comtes de Converlano, de la famille d'Aquaviva: ce qui attira un duel considerable dans la ville de Nuremberg en 1673. entre Jean-Antoine Aquaviva, & François-Marie Caraffa, frere du Duc de Noia. Le fils de celui-ci est Charles V. Duc de Noia & de Boiano, marié à *Beatrix* Spinella de la Maison des Princes de Tarsis. La branche de Cancellara est finie.

QUINZIE'ME BRANCHE.

Marquis d'Anzi, Princes de Belvedere.

Diomede Caraffa, l'un des fils de Galeot, Comte de Terranova, de la branche précedente, fut deputé du Roïaume de Naples auprès de l'Empereur Charles V. & il y servit utilement sa patrie. Un de ses fils, *Cesar*, se retira à Venise, & y fut General des troupes. L'autre, *François*, fut Grand Amiral de Naples, après la mort de Gonsalve Ferdinand de Cordouë, & mourut vers l'an 1595. Un troisiéme, *Ferdinand* eut grande part à la victoire de Lepante, & mourut en 1583. Octave, le dernier de tous, acheta la terre d'Anzi, qu'il fit ériger en Marquisat. *Diomede*, un de ses fils, fut Evêque de Tricarico, & mourut en 1609. son frere *Pierre-Loüis*, fut aussi Evêque de Tricarico, puis Cardinal. Il nâquit à Naples le 18. Juillet 1581. & étudia à Venise & à Naples la Jurisprudence Civile & Canonique, & la Theologie en 1607. & il eut à Rome une charge de Referendaire de l'une & de l'autre signature. Le Pape Paul V. l'envoya Vice-Legat à Ferrare, où il fut six ans de suite, consideré comme le pere du peuple, & l'oracle de la Justice. Depuis le Pape Gregoire XV. l'envoya en 1621 Gouverneur à Fermo; & comme Pierre-Loüis Caraffe prenoit congé de lui: *Allez*, lui dit ce Pontife, *gouvernez avec vôtre prudence ordinaire, & souvenez-vous que le Gouvernement que je vous confie, a fait plusieurs Cardinaux.* On croit que ce Pape l'auroit mis dans le sacré College, s'il eût vécu plus long-temps. Urbain VIII. donna à Caraffe l'Evêché de Tricarico dans la Basilicate que son frere avoit possedé. Ensuite il l'envoya Nonce dans les Païs-bas, en Allemagne & à Cologne, où il demeura pendant onze ans, estimé & applaudi des Protestans mêmes. Caraffa étant de retour à Rome, eût augmenté le nombre des Cardinaux, si les Colonnes ne se fussent opposez à son élection. On lui offrit l'Archevêché de Capouë & celui d'Urbin, qu'il refusa, disant qu'il

se contentoit de l'épouse que Dieu lui avoit donnée, quoique pauvre. Il s'y retira, y établit un Seminaire, & y travailla à remplir tous les devoirs d'un saint Prélat. Lorsqu'Urbain VIII. fut mort, divers Cardinaux avoient résolu de le faire Pape; & Innocent X. ayant été élevé sur le siege Apostolique, le revêtit de la Pourpre en la seconde promotion qu'il fit, & l'envoya Legat à Boulogne. Après la mort d'Innocent X. arrivée le 7. Janvier de l'an 1655. le Cardinal Caraffa entra dans le Conclave, & y mourut le 15. Février suivant, dans le temps que tout le monde sembloit concourir à l'élever sur le Trône de saint Pierre. Il fut enterré dans l'église de JESUS des Peres Jesuites, qui vinrent recevoir son corps à la porte du Conclave. *Tibere* Caraffa; un de leurs freres, fut Prince de Bisignano & de Belvedere, Grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'Or. S'étant retiré de Naples dans le temps de la sédition, il alla mourir à Rome le 5. Octobre 1647. Son neveu OCTAVE Caraffa, fils de son frere aîné FRANÇOIS Marquis d'Anzi, fut son heritier: il fut grand pere de FRANÇOIS-MARIE, Prince de Belvedere, Chevalier de la Toison d'Or, qui a plusieurs enfans: un desquels se nomme CHARLES, & est marié à la fille du Marquis de Castel-Nuovo; un autre de ses enfans fut tué en duel au mois de Mai 1702. par le Prince Vaïni. *Antoine*, frere d'Octave, Prince de Belvedere Theatin, fut Evêque de Tricarico; & FRANÇOIS, l'un des fils de cet Octave, après avoir bien servi dans les guerres de Flandres, du Milanez & du Portugal, mourut en 1689. Doyen du Conseil Collateral de Naples: il étoit Duc de Maira.

SEIZIE'ME BRANCHE.

Comtes de Matalone & de Cerrette, Marquis de Baranello.

DIOMEDE Caraffa, dernier des fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*, fut un des premiers artisans de la gloire de sa Maison. Par les services qu'il rendit d'abord au Roi Alphonse, ensuite au Roi Ferdinand, il s'acquit la confiance de ce Prince, qui le récompensa en 1465. par les Comtez de Matalone & de Cerrette, le tint toûjours pour un de ses plus affidez Conseillers, lui abandonnant presque la conduite du Royaume, & faisant à sa consideration beaucoup de biens à tous ceux de son nom: ensorte qu'ils se trouverent dans peu enrichis des dépoüilles de tous ceux qui avoient suivi le parti de la Maison d'Anjou; c'est ainsi qu'en parlent presque tous les Auteurs. Diomede secouru par quelques-uns de son nom, contribua beaucoup à introduire les troupes d'Alphonse dans la ville de Naples, par un Aqueduc, ainsi que nous l'avons déja rapporté. Il fut homme magnifique, aimant les belles Lettres, curieux d'Antiques, & qui dépensa jusqu'à 17000. écus pour en avoir, somme très-considerable pour ces temps-là. Il se plut à faire des Vers, & composa un Livre *de Institutionibus militaribus*, qui fut imprimé après sa mort. Il laissa deux fils JEAN-ANTOINE, Comte de Montorio, qui commença la derniere branche, & l'aîné JEAN-THOMAS Caraffa, Comte de Matalone. Le Roi Ferdinand confia à celui-ci un corps de troupes, pour opposer aux François, qui en 1495. venoient au secours du Duc de Montpensier assiegé dans Naples. Percy les commandoit: il enveloppa si bien le Comte de Matalone près d'Eboli, que de 4000. hommes qu'il avoit, il s'en sauva très-peu. Ce fut ce Comte de Matalone qui prit le premier le Peson pour sa Devise; en quoi les autres de sa branche le suivirent. Il y avoit joint ces paroles, *Hoc fac & vives.* Le General Percy ayant vû les Enseignes ornées de cette Devise, dit assez plaisamment dans le langage du temps, *Par ma foi, que mon ennemi n'a pas fait ce qu'il a écrit à l'entour de son Peson, parce qu'il n'a pas bien pesé ses forces avec les miennes.* Il mourut vers l'an 1525. JEAN-THOMAS son petit-fils, Comte de Cerrette, se piqua de beaucoup d'adresse à manier les armes, & à joûter; mais il y fut malheureux: car après avoir tué deux de ses amis, l'un en joûtant contre lui, l'autre en duel, il périt lui-même dans un autre duel. Il laissa tant de dettes à payer, que son pere Diomede, Comte de Matalone, en mourut d'indignation, laissant le Comté de Matalone à *Diomede* son petit-fils, qui n'avoit pour lors que dix ans. Celui-ci dès qu'il fut en âge, servit dans l'Armée de Charles V. & se distingua à la guerre de Sienne: aussi merita-t'il d'être créé Duc de Matalone, & Gouverneur des Provinces d'Otrante & de Bari; sa mort arrivée en 1561. l'empêcha de recevoir les Patentes de Viceroi de Sicile qu'on lui envoyoit. Comme il ne laissa point d'enfans, ce Duché passa à sa sœur, qui avoit épousé le Prince de Stigliano, ainsi que nous l'avons dit. Il avoit deux oncles, FRANÇOIS Caraffa, dit *Aldimarius*, qui fut tué près de Carmagnolle, vers la fin de l'an 1555. par Hector Bobba, qu'il avoit excité à rompre une lance avec lui. M. de Thou sur la fin du livre XV. de son Histoire, dit que ce fut près de Montecalvo, par un nommé Moncha, Enseigne de Pivars. Le frere de celui-ci fut CESAR Caraffa, qui, pour avoir eu trop de liaison avec Ferdinand de Saint-Severin, Prince de Salerne, accusé de rebellion, fut mis en prison, appliqué à la question, & relegué au Fort de la Goulette, où il fut fait esclave par les Turcs, lorsqu'ils emporterent ce Fort en 1578. Etant de retour de sa captivité, il obtint sa grace du Roi d'Espagne, se maria à Naples, & eut des enfans qui porterent le titre de Marquis de Baranello. Ils subsistent encore. Les Princes de Colobraro étoient aussi de cette branche, & issus d'un des fils de JEAN THOMAS II. Comte de Matalone; mais leur posterité a manqué en la personne de *Charles* Caraffa, créé Prince de Colobraro en 1617. dont la fille porta cette Principauté dans la branche XIII. ainsi que nous l'avons remarqué.

DIX-SEPTIE'ME ET DERNIERE BRANCHE.

Comtes de Montorio.

Ceux-ci commencerent par JEAN-ANTOINE Caraffa, second fils de DIOMEDE, Comte de Matalone, qui de *Victoire* Componesc, heritiere du Comté de Montorio, eut *Jean-Pierre*, qui nâquit en 1466. Celui-ci fut Evêque de Chieti en 1505. institua la Congregation dite des *Theatins* en 1524. fut fait Cardinal en 1536. Archevêque de Naples en 1549. Pape sous le nom de PAUL IV. en 1555. & mourut en 1559. *Voïez* PAUL IV. JEAN ALPHONSE, Comte de Montorio, frere aîné de ce Pape, mourut en 1548. ayant eu de *Catherine* Cantelmi, *Ferdinand*, qui ne laissa qu'une fille Religieuse: JEAN qui suit: ANTOINE, mentionné ci-après: *Charles*, qui nâquit à Naples le 29. Mars 1517. Il s'attacha d'abord au Cardinal Pompée Colomna, puis à Pierre-Loüis Farnese, Duc de Castro, & porta ensuite les armes sous le Marquis del Vasto ou du Guast en Piedmont, & sous le Duc de Parme en Flandres. Un affront qu'il reçut des Espagnols lui fit quitter leur service, & le fit entrer dans l'Ordre de Malthe. Mais à peine le Pape Paul IV. eut-il été élevé sur le Trône Pontifical en 1555. que Charles Caraffe son neveu fut nommé Cardinal Legat de Boulogne, & Ministre d'Etat. Il seconda les ressentimens de son oncle contre les Espagnols qu'il n'aimoit point, & alla en France en qualité de Legat, pour y traiter avec le Roi Henri II: ensuite de quoi la guerre éclata contre les Espagnols en 1556. au sujet des Colomnes, que ces derniers protegeoient, & que le Pape persecutoit. La paix se fit l'année suivante, & fut ménagée par le Cardinal même, qui passa en qualité de Legat à Madrid. A son retour à Rome lui & ses freres gouvernerent d'une maniere si tyrannique, que le Pape en étant averti par un Theatin, les relegua tous en divers endroits. Après la mort de ce Pontife arrivée en la même année 1559. le Pape Pie IV. qui fut élû, fit arrêter l'année suivante le Cardinal Charles Caraffa, le Duc de Palliano son frere, le Comte d'Aliffe, beau-frere du Duc de Palliano, & Leonard Cardini. Neuf mois après leur Arrêt fut prononcé le 3. Mars 1561. le Cardinal fut étranglé; & les trois autres eurent la tête coupée. JEAN Caraffa, Comte de Montorio, fut enrichi par le Pape son oncle, du Duché de Palliano, & des autres dépoüilles d'Ascagne, & de Marc-Antoine Colomnes. Il fut aussi General des troupes de l'Etat Ecclesiastique, sur terre & sur mer. Ayant été arrêté sous Pie IV. il eut la tête tranchée le 6. Mars 1561. non-seulement pour avoir abusé, aussi-bien que le Cardinal son frere, de l'autorité du feu Pape leur oncle; mais encore pour avoir de concert avec lui, fait étrangler par le Comte Aliffe & par Leonard Cardini, Violente Dias Carlonna son épouse, sœur dudit Comte Aliffe, & ce, sous prétexte d'adultere, & sans avoir égard à l'enfant, dont elle étoit grosse. On dit qu'il mourut fort constamment, après avoir consolé ses amis par un excellent discours, & donné par écrit des avis très-salutaires à ses enfans. DIOMEDE son fils fut Comte de Montorio, Marquis de

Cave, & mourut à 20. ans, laissant un fils unique Alphonse, qui fut tué en duel à 21. an en 1584. Antoine, troisiéme fils de Jean-Alphonse, fut Marquis de Montebalco & de Bagno, & pere d'*Alphonse*, qui fut fait Cardinal en 1557. par son grand oncle. Il fut arrêté après la mort de ce Pontife, & accusé même d'avoir trempé au meurtre de sa belle-sœur, & d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape; mais, comme il étoit d'un naturel assez doux, on lui sauva la vie, en payant à la Chambre Apostolique 60. mille écus. Il se retira dans son Archevêché de Naples, & y mourut de douleur en 1565. âgé de 25. ans. Son pere vivoit encore. Jean-Antoine Caraffa I. Comte de Montorio, laissa un bâtard Diomede, qui fut Gouverneur du château S. Ange, dont l'arriere-petit-fils Jean-Alphonse, fut Duc de Castelnovo. Il prit le parti du peuple & du Duc de Guise dans les revolutions de 1647. aussi il fut condamné comme criminel de Leze-Majesté, & privé de ses biens. Le Roi d'Espagne l'exclut même de l'amnistie generale qu'il donna aux Napolitains. Il mourut en 1658. sans laisser d'enfans, & son frere *Charles* Caraffa, qui étoit Maître de Chambre du Cardinal de Gualteri, prit le titre de Duc de Castelnovo, dont il ne joüit pas, étant mort en 1659.

On voit par toutes ces differentes branches combien cette Maison a été illustrée, puisque l'on y compte un Pape, douze Cardinaux, deux Patriarches, trente-six, tant Archevêques qu'Evêques, sans parler de ceux qui ont passé d'un Evêché à un autre. Dans ce nombre neuf Archevêques de Naples, un Grand Maître de Malthe, & un Lieutenant du Grand Maître; Plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, &c. * Sansovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Fam. Napolet.* Aldemarius, *Hist. Geneal. de Caraf.* Imhof, *Hist. Geneal. d'Ital.* Petra Sancta. De Thou. Paul Jove. Auberi. Sponde. Ughel. Capaceco. Onuphre. Ciaconius. Le Mire. Possevin. Alegambe. Gualdo Prior. *Scena d'Huom. illustr.*

CARAIBES. Peuples. *Cherchez* Cannibales.

CARAITES, Secte des Juifs d'à-present, opposée à celle des Rabanistes ou Rabinistes; c'est-à-dire, de ceux qui admettent le Thalmud des Rabins. Les Caraïtes furent ainsi appellez vers le VIII. siecle, un peu après la publication du Thalmud, parce qu'ils s'attacherent aux livres de la Bible, ne recevant point les traditions que les Rabins avoient inventées. Le mot de *Caraï* signifie un homme consommé dans l'étude de l'Ecriture-Sainte; c'est pourquoi ceux qui n'appuyoient leur creance que sur la Bible, s'appellerent *Caraïtes*. Quelques-uns les nomment aussi Juifs Epurez, parce qu'ils font profession de conserver la pureté de leur Religion. L'Auteur du Commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joseph, qui vivoit à la fin du XIII. siecle, & dont l'Ouvrage apporté de Constantinople, se conserve en manuscrit dans la Bibliotheque des Prêtres de l'Oratoire de Paris, approuve tous les Livres de la Bible qui sont dans le Canon Juif, & en compte 24. comme font les autres Juifs; mais il rejette les traditions humaines, c'est-à-dire, les fables du Thalmud, & les réveries des Rabins, ne recevant que les traditions constantes & conformes à l'Ecriture-Sainte. Cependant, si l'on s'en rapporte à d'Herbelot dans sa Bibliotheque Orientale, les Caraïtes different encore des Rabanistes, en ce qu'ils ne reçoivent des 24. livres de l'Ancien Testament, que les 5. livres de Moïse, & ne reconnoissent que 3. Prophetes; sçavoir, Moïse, Aaron, & Josué. Il y a des Caraïtes à Constantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moscovie, où ils ont leurs Synagogues à part; & ils se disent seuls vrais Observateurs de la Loi de Moïse, comme ils le sont peut-être en effet. Il seroit à souhaiter que ceux qui font venir des livres du Levant, eussent plus de soin de rechercher les Ouvrages des Rabins Caraïtes, dont la plûpart sont très-sçavans; car il y a fort peu de ces livres en Europe, & principalement en France. Selden est celui qui en a le plus lû. On en garde plusieurs dans la Bibliotheque de Leide en Hollande; mais on les neglige tellement, que M. Spanheim Bibliothequaire de cette Academie, ne les ayant pas bien connus, met les Caraïtes dans le même rang que les Sabéens, les Mages, les Manichéens, & les Musulmans, comme il se voit dans le Discours public qu'il prononça en 1674. & qui est à la tête du Catalogue des livres de cette Bibliotheque, imprimé à Leide. Scaliger & Vossius ont été dans la même erreur. Les Caraïtes se vantent d'une grande antiquité, & assurent qu'ils descendent d'Esdras. Quelques-uns même font monter leur origine jusques au temps de l'enlevement des deux Tribus par Salmanasar. Les Rabins Traditionnaires disent qu'ils faisoient déja une Secte dans le temps qu'Alexandre le Grand entra dans le temple de Jerusalem, sous le Pontificat de Jaddus; quelques-uns les considerent comme une branche des Sadducéens; d'autres croyent que ce sont les Docteurs de la Loi, dont il est parlé dans l'Evangile. Mais toutes ces conjonctures sont peu solides. Il y a plus d'apparence que la Secte des Caraïtes, dont il n'est point parlé dans l'Historien Josephe, ne s'est formée que dans le temps que les Docteurs Juifs commencerent à recüeillir leurs traditions, c'est-à-dire vers l'an 750. Les Caraïtes reglent leurs fêtes sur l'apparition de la Lune, & blâment les Rabanistes, qui se servent des Calculs Astronomiques. La Secte des Caraïtes subsiste encore aujourd'hui; elle est très-nombreuse en Orient, & il y a encore quelques Caraïtes en Moscovie, en Pologne, & dans la Lithuanie. Ils haïssent tellement les Traditionnaires qu'ils ne font point d'alliance avec eux, & qu'ils rassemblent toutes les maledictions que les Prophetes ont prononcées contre les mauvais, pour les lancer contre les Rabanistes. * *Continuation de l'histoire des Juifs, ou Supplément de Josephe*, imprimé à Paris en 1710. Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Supplément aux Ceremonies des Juifs*. Jovet, *Histoire des Religions*.

CARAMAN (Grand) Prince Souverain de la Caramanie, auquel le Grand Turc enleva ses Etats dans le XIV. siecle.

CARAMANIE, Païs d'Asie dans la Natolie, a eu autrefois titre de Royaume. Elle comprend la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Pisidie & de la Cappadoce. On dit qu'elle eut ce nom d'un Caraman Turc, qui en chassa les Armeniens, selon Leunclavius. On la divise en grande Caramanie, où est Cogni, sur le Cydne ou Carasu, Acsarat, Caola & Tianée, & en Caramanie propre, entre le mont Taurus & la Mediterranée, vis-à-vis l'isle de Chypre: on y trouve Chiolsar, Patera, Satalia, Side & Scalemur. Les Princes de Caramanie resisterent quelque temps aux Turcs qui leur enleverent leur Etat dans le XIV. siecle.

CARAMIT (*Cara-Hemid*, c'est-à-dire, *Amida la Noire*) Ville de la Mesopotamie ou Diarbeck sur le Tigre, avec Archevêché qui avoit 7. Suffragans. C'étoit l'Amida des Anciens. Elle est celebre par les guerres des Romains contre les Perses, & par le merite de plusieurs de ses Prélats. Mereas Evêque de cette ville se trouva au premier Concile de Constantinople l'an 381. & Simeon assista à cette Assemblée qu'on appella *le brigandage d'Ephese*, & ensuite au Concile general d'Ephese. Theodoret parle de lui dans la troisiéme de ses épîtres, où il le nomme Metropolitain de sa Province. L'Empereur Constantin *le Grand*, aggrandit Amida, & lui donna le nom de Constantine. Cedrene & Curopalate ont écrit que les Sarrasins lui avoient donné le nom d'Edmet. Cette ville est grande, marchande, bien peuplée, & des plus considerables de toute la Turquie. On y fait une grande quantité de toiles de lin & de coton, & on y prépare les maroquins rouges mieux qu'en aucun autre endroit du Levant. Il y a un très-grand nombre de Chrétiens, Armeniens, Nestoriens & Jacobites. Elle est fortifiée à l'antique d'une double enceinte de murailles, dont l'exterieure est flanquée de soixante-douze tours, avec une bonne garnison de Turcs. Le Beglierbegeï y fait ordinairement sa demeure. * Ammien Marcellin, *l.* 19. Procope. Guillaume de Tyr. Le Mire, *notit. Episc.* Sanson. Baudrand, & *les Memoires de* Thevenot.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ (Jean) Evêque de Vigevano, nâquit l'an 1606. à Madrid en Espagne, d'un pere des Païs-Bas, & d'une mere Allemande. Il fit ses études en Espagne, où il prit l'habit de l'Ordre de Cîteaux. Il fut Abbé de Melrose aux Païs-Bas, puis de Dissembourg, porta le nom d'Evêque de Missy, & fut Suffragant de Mayence, puis Abbé Superieur des Benedictins de Vienne & de Prague, & Grand Vicaire du Cardinal d'Harrach, Archevêque de Prague. Quelques-temps après, par un changement assez extraordinaire, il se fit sol-

dat & commanda une Compagnie contre les Suedois; il devint Intendant des fortifications, & Ingenieur en Bohême. Enfin il reprit sa premiere profession, & fut Evêque de Reinhard dit Konigsgrets par les Allemans, & Kralowihrades par les Bohemiens. De-là il vint en Italie, & fut Evêque de Campagna au Royaume de Naples, & enfin de Vigevano dans le Milanez, où il mourut en 1682. Il a fait lui-même le catalogue de ses Ouvrages, ou plûtôt de ses desseins. Son essai de *la Grammaire Cabalistique*, parut à Bruxelles en 1642. & ce qu'il appelle la *Grammaire Audacieuse*, fut imprimé à Francfort en 1651. *in folio*; mais ce n'est que la quatriéme partie de ce qu'il avoit préparé sur ce sujet. Vers la fin de sa vie, il fit imprimer à Vigevano un Ouvrage, auquel il donna le nom de [illegible], c'est-à-dire, *Subtilissimus*; ou *Nova Dialecto-Metaphysica*. Mais c'est dommage que ce Prélat ait employé à cette sorte d'étude l'esprit que la nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, selon le témoignage de ses adversaires mêmes. L'Auteur de l'*Anti-Caramuel* écrit dans son livre, qu'il avoit oüi dire à un grand homme que Caramuel avoit de l'esprit au huitiéme, c'est-à-dire, au souverain degré; qu'il avoit de l'éloquence au cinquiéme, & du jugement seulement au second degré. Celui qui a inseré un Discours de Mathematiques dans le gros volume de ce Prélat, sur l'architecture du temple de Salomon, en parle bien plus avantageusement; car il assûre que, si Dieu laissoit périr les Sciences dans toutes les Universitez du monde, le seul livre de Caramuel seroit suffisant pour les faire renaître. Caramuel s'est beaucoup mêlé de Theologie Morale, & a été un des grands défenseurs de la Probabilité, pour laquelle il a fait une Apologie, & une Theologie Morale fondamentale: il n'étoit pas neanmoins dans les principes des Ultramontains, pour ce qui regarde l'infaillibilité du Pape, comme il paroît par une Lettre qu'il a écrite à Gassendi. Il a soûtenu les droits du Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Citeaux sur tout l'Ordre de Citeaux, par un écrit imprimé à Cologne en 1638. * Nicol. Anton. *Biblioth. Hisp.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CARANCEBES, ou *Karancebes*, Forteresse de la Haute Hongrie, située sur le Confluent de la petite riviere de Karom, avec celle de Temes, environ à deux lieuës au-dessus de Temeswar. Carancebes est une Place fort importante, parce qu'elle garde le celebre passage de la Transylvanie, que l'on appelle *Eisenthor*, ou *la Porte de Fer*. * Maty, *Diction.*

CARANUS, premier Roi de Macedoine, étoit le septiéme de la famille des Heraclides depuis Hercule. L'histoire fabuleuse raconte que ce Prince, qui vouloit jetter les fondemens d'une Monarchie, ayant appris de l'Oracle qu'il la devoit établir, dans l'endroit où il seroit conduit par des chevres, il en trouva dans l'Emathie. La Macedoine avoit été appellée de ce nom, à cause d'Emathius, contemporain de Cadmus Roi des Thebes, & on la nomma ensuite Macedoine de *Macedo*. Caranus ayant trouvé ces chevres, il en suivit une grande troupe qui fuyoit vers la ville d'Edesse, qu'il surprit. Il chassa Midas qui tenoit une partie de cette Province, il en demeura le seul maître, & fonda cette Monarchie vers l'an 3820. de la Per. Jul. avant J.C. 894. Son regne fut de 30. ans. On compte ordinairement depuis Caranus jusques à Alexandre, vingt-trois Rois. *Voïez* Macedoine. * Justin, *l. 7. c. 1.* Vell. Paterc. *l. 1. Les Marbres* du Comte d'Arondel.

CARANZA. *Cherchez* CARRANZA ci-après.

CARAPULA, BATAGLIO, GIREFLUMAR, petite Ville du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte de la Mer Mediterranée, entre la Ville de Tenez & celle d'Oran. * Maty, *Diction.*

CARAQUES, Sauvages de la Provinces de Quito, dans le Perou, qui habitent vers la côte de la mer du Sud. Ils ont peu d'esprit & peu d'adresse; mais ceux qui demeurent sur la même côte, vers le Nord de cette Province, sont ingenieux & propres aux Arts Mechaniques. Ceux-ci se peignent le visage de certaines marques tracées depuis les oreilles jusqu'au menton, & s'ornent de chaînes d'or travaillées avec tant d'art, que les Espagnols admirerent ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils arriverent dans ce païs. * Laët, *Histoire du nouveau Monde*.

CARASU, Riviere de la Natolie. Elle prend sa source dans la Grande Caramanie, aux Montagnes de l'Antitaurus, traverse une partie de l'Aladulie, & ensuite de la petite Caramanie, où elle baigne Tharse, & elle se décharge peu après dans la Mer Mediterranée. Les eaux de cette riviere sont si froides, qu'*Alexandre* le Grand fut très-dangereusement malade, pour s'y être baigné, & l'Empereur *Frederic Barberousse* en mourut, en revenant de la guerre de la Terre-Sainte l'an 1100. * Maty, *Diction.*

CARASUI, le Lac de Carasui, ou de *N. Dame du Danube*; anciennement *Halmyris*. Il est dans la Bulgarie, dans la Contrée des Tartares Dobruces. On dit qu'il a vingt-deux lieuës de circuit, & qu'il renferme plusieurs petites Isles. Il est formé par la premiere branche, qui se sépare du Danube, & qui va se décharger dans la Mer Noire à Chiustange. * Maty, *Diction.*

CARATCHOLI ou KARAKIOLES, Peuples du mont Caucase, entre l'Orient & le Septentrion de la Mingrelie. Quelques-uns les appellent *Caraquirquez*, c'est-à-dire, *Circassiens Noirs*. Ils sont neanmoins fort blancs de visage; & ce nom leur a peut-être été donné, parce que l'air de leur païs est toûjours sombre & couvert de nuages. Ils parlent Turc; mais si vîte, qu'on a peine à les entendre. Ces peuples tirent leur origine des Huns, qui habitoient la partie la plus Septentrionale du mont Caucase, d'où les Turcs sont aussi sortis. * Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol. 1.*

CARAVACCA ou CRUX DE CARAVACCA, Village d'Espagne, dans le Royaume de Murcie. Il est situé dans les montagnes, sur les frontieres de la Castille Neuve, & près de la riviere dite Rio Sigura. On y conserve une Croix miraculeuse qu'un Ange, dit-on, apporta du Ciel à un Prêtre qui devoit dire la Messe en presence d'un Maure. Elle est de bois, & c'est à cette Croix qu'on fait toucher celles que les Fidelles portent par devotion. * Jean de Robles Corvalan, *Hist. del myster. Apparac. de la S. Cruz de Carav.*

CARAVAGE, (Michel Ange) fameux Peintre Italien, étoit en réputation au commencement du XVII. siecle. Il se nommoit Amerigi, & son pere étoit un maçon de Caravage en Lombardie. Il fut à Rome le chef d'un parti opposé à celui de Josepin, qui negligeoit le naturel, & se laissoit conduire par la force de son imagination, sans autre modele que ses seules idées, & les images hardies & confuses qu'il se formoit dans l'esprit. Caravage au contraire s'attachoit à imiter la nature telle qu'il la voyoit, & sans s'embarrasser de la peindre dans son beau, il la copioit souvent dans ce qu'elle avoit de plus bas & de plus laid. Ces differens partis jetterent les Peintres dans un pur libertinage, qui alloit détruire leur art, si les Caraches ne l'eussent rétabli, en suivant les regles des premiers & des plus excellens maîtres. Caravage fit plusieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malthe. Ce fut au retour de Malthe, qu'il mourut avant que d'arriver à Rome l'an 1609. * Felibien, *Entretiens sur les vies des Peintres.* M. de Pile, *Abregé de la vie des Peintres.*

CARAVAGE POLYDORE. Peintre. *Cherchez* POLYDORE.

CARAVAGGIO, Bourg d'Italie dans le Duché de Milan. Il est situé vers les frontieres du Bergamasque, & a été celebre par la victoire que François Sforce, depuis Duc de Milan, y remporta en 1446. sur les Venitiens. Ce bourg est encore celebre, pour avoir vû naître Michel Ange Caravage & Polydore Caravage.

CARAVAIAL, Cardinal. *Cherchez* CARVAIAL.

CARAVANE, troupe de gens qui s'assemblent pour faire quelque voyage avec plus de seureté. On donne principalement ce nom à la Caravane des Pelerins de la Mecque. Il y a tous les ans cinq Caravanes de Mahometans, qui vont visiter le sepulchre de leur faux Prophete à Medine, & la Mosquée de la Mecque où il prit naissance; sçavoir celle du grand Caire qui est composée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Constantinople & des environs; celle des Magrebins ou Ponentaux, laquelle comprend ceux de Barbarie, de Fez & de Maroc; celle de Damas pour les Pelerins qui viennent de Syrie; celle de Perse, & celle des Indes ou du Mogol. Il y a souvent de puissans Seigneurs qui font ce voyage avec le peuple. L'Emir Adge en est le chef, & il mene ordinairement quinze cens chameaux pour porter ses hardes,

&

& pour en vendre ou loüer à ceux qui en manquent ; car il en meurt beaucoup par les chemins. La Caravane de Maroc prend sa route par Taffilet, Tegorarin, Tripoli, Quibriche & Alexandrie, d'où elle se rend au Caire, & de-là à Suez, voyage extrêmement long, que l'on ne fait ordinairement que dans l'espace d'une année. Le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Mecque de riches presens, que les Francs appellent la veste de Mahomet. Ils sont conduits par l'Emir Adge, & consistent en ornemens en argent. On fait les ornemens au Caire & à Damas. Ce sont des pieces de velours cramoisi, fort longues, & toutes brodées de grosses lettres Arabes d'or ; un grand pavillon de satin cramoisi, brodé d'or, avec des chiffres Arabes, fait en pointe de clocher, qui a une pomme dorée en pointe, & quatre de même à l'entour ; & un autre pavillon quarré de moindre prix. Ces presens sont portez par un chameau richement enharnacé, suivi d'un autre qui les porte, quand le premier est las. Pour la sûreté du transport de ces ornemens précieux, l'Emir Adge fait mener six petits canons dans tout le voyage. La Caravane du Caire part ordinairement cinquante-sept jours après le commencement du Ramazan, c'est-à-dire, un mois après que le Ramazan est fini. Celle de Barbarie ne part qu'un jour aprés ; car elle a un chef à part. Voici quelle est la route des Caravanes d'Asie. Celles qui viennent des isles d'Orient, c'est-à-dire, de Macassar ou Celebres, de Java, de Sumatra & des Maldives ; & celles qui viennent des Indes au-de-çà du Gange, se rendent par mer à Mocha, ville maritime de l'Arabie Heureuse, & de-là à la Mecque, sur des chameaux. Les Persans qui habitent le long de la mer, viennent descendre à Ormus, ou au Bander ; puis passant le Golfe, qui en cet endroit-là n'a que douze ou treize lieuës de large, ils traversent l'Arabie, pour se rendre à la ville du Prophete. Mais ceux de la Haute Perse vers la mer Caspie, & tous les Tartares viennent à Tauris, & de-là à Alep, d'où part la grande Caravane qui traverse les deserts. Quelques-uns prennent le chemin de Bagdad ; mais rarement, parce que le Bacha exige d'eux un tribut, & particulierement des Persans, que les Turcs tiennent pour heretiques ; & c'est ce qui oblige le Roi de Perse de défendre à ses sujets de prendre cette route. Ils prennent ce chemin de Bagdad par devotion, pour voir le Sepulchre de leur Prophete Ali, qui n'en est éloigné que de huit journées : c'est un lieu desert, & où il n'y a que de très-méchantes eaux ; le canal, que Cha-Abas fit conduire de l'Euphrate, étant entierement ruïné. Pour ce qui est des Princes d'Arabie, ils n'ont pas beaucoup de chemin à faire, étant les plus proches du tombeau de Mahomet & de la Mecque. Les Mahometans de l'Europe se rendent à Alep, pour joindre la Caravane de la Haute-Perse ; & ceux de l'Afrique passent au grand Caire, d'où ils prennent leur chemin par Suez, & rencontrent dans les deserts la même Caravane d'Alep, à dix-huit journées de Medine, où il se trouve une eau qui va par un canal, jusqu'à cette ville, & que les Mahometans croyent être sortie de terre par un miracle, en faveur de leur Prophete qui eut soif en cet endroit, & qui en beuvant, disent-ils, la rendit douce, d'amere qu'elle parut d'abord.

Les Caravanes marchent de nuit, & se reposent le jour, afin d'éviter les grandes chaleurs, & lors que la Lune n'éclaire pas, il y a des hommes qui portent des falots. Les chameaux sont attachez queuë à queuë, de sorte qu'on n'a qu'à les laisser aller, sans avoir la peine de les conduire. Parmi ceux qui vont en pelerinage à la Mecque, il y en a plusieurs qui y vont par devotion, d'autres pour trafiquer, & quelques-uns pour éviter le supplice qu'ils ont merité pour quelque crime ; car ce voyage absout de tout : & quelque criminel que soit un homme, s'il peut se sauver, & faire ce pelerinage, on ne le recherche plus dans la suite ; au contraire on le tient pour honnête homme. Pendant le chemin, ces Pelerins s'occupent à chanter des versets de l'Alcoran, & font des charitez, chacun selon son pouvoir. Deux jours avant que d'arriver à la Mecque, ils se dépoüillent tout nuds, en un lieu nommé Rabax, & ne prennent qu'une serviette sur leur col, & une autre au tour des reins. Ceux qui sont incommodez & malades, retiennent leurs habits ; mais pour suppléer à cette ceremonie, ils font quelques aumônes. Etant arrivez à la Mecque, ils y demeurent trois jours pour faire leurs prieres, & pour visiter ces lieux qu'ils appellent saints. Ensuite ils vont à Minnet, où ils arrivent la veille du petit Bairam, & le lendemain, qui est la fête du petit Bairam, ils immolent des moutons, puis ils reprennent leurs habits, & se remettent comme ils étoient huit jours auparavant. De-là ils vont au Mont-Araffar, où ils font des prieres pendant trois jours. Toutes ces ceremonies étant finies, le Sultan Scherif, ou Prince de la Mecque, qui est venu avec eux à cette Montagne, leur donne la benediction. Les Pelerins vont ensuite à Medine où est le sepulchre de Mahomet, & le Kiabe ou grande Mosquée. Environ un mois & demi après que la Caravane du Caire est partie, il part du Caire un Aga qui conduit plusieurs rafraîchissemens, que les gens du païs envoyent à leurs parens ou amis qui sont dans la Caravane, que l'on rencontre à la moitié du chemin. Ces Pelerins mettent à ce voyage, depuis le Caire, environ quarante-cinq jours à aller, & autant à revenir, & sont-là plusieurs jours. L'Emire Adge gagne beaucoup à ce voyage ; car les biens de tous ceux qui y meurent sont pour lui, outre mille autres gains qu'il fait en plusieurs manieres. Durant tout ce pelerinage, il est le maître absolu de la campagne, & il y fait faire justice comme il lui plait. * Thevenot, *Voïage du Levant*. Tavernier, *Relation du Serrail*.

CARAVANE DE MARCHANDS, est comme un grand Convoi composé de quantité de Marchands qui s'assemblent en certains temps & en certains lieux, pour voyager en sûreté, & pour se défendre contre les voleurs, qui courent souvent par bandes dans les païs qu'il faut traverser. Ces Marchands élisent entr'eux un Chef que l'on appelle *Caravan-Bachi*. C'est lui qui ordonne la marche, qui prescrit les journées, & qui avec les principaux de la Caravane, juge les differens qui peuvent survenir pendant le voyage. On fait quelque-fois ces voyages en compagnie de dix ou douze hommes seulement, & l'on fait ainsi beaucoup de chemin, mais il est plus sûr de se joindre à une Caravane. On voit des Caravanes de mille chameaux, & d'autant de gens de cheval, & comme les chameaux ne marchent qu'à la file, une Caravane paroît une armée. Chaque Chamelier conduit sept chameaux, qui sont attachez l'un à l'autre par une petite corde. En tout temps la Caravane marche plus de nuit que de jour ; en Eté, pour éviter la chaleur ; & dans les autres saisons, pour arriver en plein jour au lieu où l'on doit camper, parce que dans l'obscurité de la nuit, il seroit difficile de dresser des tentes, de penser des chevaux, & de pourvoir à tout ce qui est necessaire à un campement. Neanmoins au fort de l'Hyver, & dans les grandes neiges, on ne part gueres qu'à la pointe du jour ; mais on fait peu de chemin, pour camper de jour lors que le soleil est couché. Des Chiaoux, qui sont de pauvres gens, ou Turcs, ou Armeniens, ont soin de faire la garde autour du camp, & de veiller sur les marchandises. Quand on part de Constantinople, de Smyrne ou d'Alep, pour se mettre en Caravane, il faut s'habiller selon la mode du païs où l'on doit passer ; en Turquie, à la Turque ; en Perse, à la Persienne : & qui en useroit autrement, passeroit pour ridicule. Toutefois pourvû qu'on ait une veste d'Arabe, avec quelque ceinture, bien qu'on eût dessous un habit à la Françoise, on peut passer par tout sans rien craindre. Pour porter le turban, il faut necessairement se faire raser la tête, parce qu'il glisseroit, & ne pourroit tenir avec les cheveux. Pour ce qui est de la barbe, on n'y touche point dans la Turquie, & les plus grandes sont les plus belles ; mais en Perse on se fait raser tout le menton, & on garde seulement la moustache, qui est d'autant plus estimée, qu'elle est plus grosse & plus longue. * Tavernier, *Voïage de Perse*.

CARAVIGIOLE, (Bernardin) Espagnol Cardinal du titre de sainte Croix, fut en grande consideration auprés des Papes Alexandre VI. & Pie III. Etant picqué contre Jules II. il se retira dans la ville de Pise, & embrassa le parti de l'Empereur Maximilien, de Loüis XII. Roi de France & des autres Princes ennemis du Pape. Il présida au Concile de Pise en 1511. Il fut depuis employé dans des affaires importantes auprès d'Adrien VI. & Clement VII. Il mourut âgé de 77. ans. * Marian. *Hist. Hispanic.*

CARAUSE, (*Carausius*) Citoyen de Menape, &

Gouverneur d'Angleterre pour les Empereurs Diocletien & Maximien, usurpa la souveraine puissance, & s'allia aux François. Il se maintint sur le Trône, & contraignit même les Cesars de faire la paix avec lui. Alectus, un de ses Capitaines, le tua l'an 293. qui étoit le septiéme depuis sa revolte. * Aurelius Victor, *dans Diocletien.* Eutrope, *l.* 9.

CARAZOLE, (Joannin) natif d'Ombrie en Italie, d'une famille fort mediocre, fut un triste exemple des caprices de la fortune : car étant Secretaire de Jeanne II. Reine de Naples, au commencement du XV. siecle, il plut, comme beaucoup d'autres, à cette Princesse, qui l'aima passionnément, & lui donna comme en dot, le Duché de Melfit, & la charge de Grand Connétable du Royaume. Mais une si haute élevation eut une fin des plus tragiques : car cette Reine le dépoüilla de tous ses biens & de tous ses honneurs, & le fit mourir avec autant de cruauté, qu'elle avoit eu d'amour pour lui. * Fulg. *l.* 6. *c.* 11.

CARBANDA ou CARBAGANDA, frere de Cassan, Roi des Tartares, à qui il succeda l'an 1304. nâquit d'une mere Chrétienne. Il reçut le nom de Nicolas au Baptême, & professa le Christianisme tant qu'elle vécut; mais s'étant fait depuis Mahometan, il nuisit beaucoup aux Chrétiens dans l'Orient. * Hayton & Sanut.

CARBILIUS RUGA, fut le premier d'entre les Romains, qui fit divorce avec sa femme, parce qu'elle étoit sterile, l'an 527. de Rome & 227. avant J. C. sous le Consulat de M. Attilius, & de P. Valerius. Il protesta aux Magistrats, que bien qu'il eût beaucoup d'amour pour sa femme, il la quittoit neanmoins sans murmurer, puisqu'elle ne lui pouvoit donner d'enfans, préferant l'avantage de la Republique à son amour particulier. D'autres attribuënt cette histoire à Spurius Carvilius Maximus, qui avoit été Consul l'an 520. de Rome, & 234. avant J. C. avec L. Posthumius Albinus. * Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 3.

CARBON, Orateur celebre qui vivoit du temps de Ciceron, est different de quelques autres Magistrats de ce nom, tel que C. CARBON Triumvir avec Gracchus & Flaccus en l'an 633. de Rome & 121. avant J. C. Un autre qui fut trois fois Consul. Celui qui suivit le parti de Marius & de Sertorius en l'an 667. de Rome, & 87. avant J. C. & qui fut tué dans la Sicile par ordre de Pompée. Valer. Max. *lib.* 9. *cap.* 13. Et un Orateur, frere du premier, lequel ne pouvant souffrir les debauches des soldats, qu'il vouloit contraindre à mieux observer la discipline militaire, en fut assassiné. * Cicero *in Bruto* Valer. Max. Pighius. *Annal. Roman.*

CARBON, petite Ville d'Afrique. Elle est sur la côte du Royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie. On la prend pour l'ancienne *Rusazus*, Ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Diction.*

CARBONARA, CAPO CARBONARA ou FERRATO, anciennement *Herculis Portus.* Cap avec un Port dans l'Isle de Sardaigne. Il est à l'entrée du Golfe de Cagliari, du côté du Septentrion, & il prend son nom, ou du petit lieu de Carbonera, qui y est bâti, ou de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. * Maty, *Diction.*

CARBONNE, (François) Cardinal, Evêque de Monopoli, étoit de Naples. Il fut mis par le Pape Urbain VI. dans le sacré College en 1385. & depuis, il contribua beaucoup à l'élection de Boniface IX. qui lui donna l'Evêché de Sabine, & divers Gouvernemens dans l'Etat Ecclesiastique. Theodore de Niem l'accuse de simonie. Il mourut subitement le 18. Juin 1405. & son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau dans l'église Cathedrale. * Theodore de Niem, *l.* 1. & 3. Ciaconius. Garimbert.

CARBONNEL, (Bertrand) Poëte Provençal, vivoit dans le XIII. siecle, vers l'an 1223. Il étoit natif de Marseille, & il écrivit divers ouvrages. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.*

CARBURY, ou CARBRE, Bourg ou petite Ville de la Lagenie en Irlande. Il est dans le Comté de Kildare, entre la Ville de Kildare & celle de Trime, à quatre ou cinq lieuës de l'une & de l'autre. Il y a une autre ville de ce nom dans le Comté de Corke. * Maty, *Diction. Moreri Anglois.*

CARCANO, (Archelao) Medecin natif de Milan, & Professeur dans l'Université de Paris, vivoit dans le XVI. siecle, où il s'acquit beaucoup de réputation. Il composa divers ouvrages sur les aphorismes d'Hippocrate, & sur quelques autres ouvrages de ce grand homme, & mourut le 22. Juillet 1588. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CARCANOSSI, Contrée de l'Isle de Madagascar, vers la côte Meridionale, où les François ont établi quelques colonies. Le païs est fertile & assez bien cultivé. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

CARCAS ou *Charcas*, un des sept Eunuques, qui servoient *Assuerus*, & ausquels il ordonna, étant dans un festin, de faire venir la Reine *Vasthi.* * Esther, *cap.* 1. *versu* 10.

CARCASSONE, sur l'Aude, Ville de France en Languedoc, avec titre de Comté & Evêché, Suffragant de l'Archevêché de Narbone : elle est sous le ressort du Parlement de Toulouse. C'est le *Carcasso*, *Carcassum Volcarum*, ou *Tectosagum* des Anciens. On la divise en deux parties, la Ville & la Cité : la Cathedrale est dans la derniere. On y voit aussi un château assez fort, où l'on conserve des actes très-anciens & d'une écriture particuliere, sur des écorces d'arbre & sur de la toile, dont il y en a plusieurs qu'on croit y avoir été apportez par les Visigots, après la prise de Rome. Carcassone a encore un Siege de Sénéchal & un Présidial. Pline parle de cette ville. Cesar, Ptolomée, l'Itineraire de Jerusalem, Procope, Gregoire de Tours, & divers autres Auteurs en font aussi mention. S. Guimera fut, comme on croit, premier Evêque de Carcassone. Il mourut vers l'an 300. Hilaire & Valere y sont reconnus pour saints. La ville est grande, forte, & assez bien bâtie. La riviere la divise en deux parties, & outre la Cathedrale de saint Nazaire il y a diverses Maisons Religieuses. Quelques Auteurs croient que les Gots fortifierent Carcassone, qu'ils y bâtirent le château, & qu'ils y mirent en dépôt les dépoüilles de la ville de Rome. Comme l'assiete & la grandeur de Carcassone la rendoient une ville très-importante, les François l'assiegerent après la défaite d'Alaric en 507. & ce fut sans succès. Le Roy Gontran l'assiegea depuis inutilement, & quelque temps après il la prit par intelligence; mais son armée ne se tenant pas sur ses gardes, elle fut défaite par Recarede, Roy des Gots, vers l'an 587. ou 88. Depuis Carcassone fut soumise aux François, & nos Rois nommoient un Comte pour la gouverner. Le premier dont nous aïons connoissance, fut BERNARD II. Comte de Toulouse, qui vivoit en 871. Le Continuateur d'Aimoin nous apprend que le Roy Charles *le Chauve* lui donna le gouvernement des Comtez de Carcassone & de Rasés. On croit que ROGER I. étoit son fils, & qu'il lui succeda en 887. Mais on ne trouve rien de certain touchant les Comtes de cette ville, que depuis l'an 974. ARNAUD étoit alors Comte de Carcassone, & ROGER II. lui succeda en 978. Ce dernier eut d'*Adelaïde* son épouse, RAYMOND, qui vivoit en 1013. pere de *Roger* III. mort sans enfans, & d'*Ermengarde* qui lui succeda. Elle étoit femme de BERNARD-RAYMOND Trincavel, Vicomte de Besiers & d'Agde. Raymond Berenger, Comte de Barcelone, prétendoit à cette succession du côté d'Ermensende, son aïeule, fille de Roger II. & femme de Raymond Borel, Comte de Barcelone. Leurs amis communs les accorderent en 1068. & par une transaction on adjugea la ville de Carcassone à RAYMOND BERENGER. Tout le reste du Comté fut cedé à Ermengarde & à son mari. BERNARD ATON leur fils leur succeda en 1090. Celui-ci surprit la ville de Carcassone, pendant la minorité de *Raymond Berenger*, qui épousa depuis *Douce* de Provence; mais les habitans n'aïant pas sujet de se loüer de la conduite de Bernard Aton, se remirent sous l'obéïssance de Raymond, & chasserent les Officiers d'Aton. Celui-ci assiegea la ville, la prit par composition, creva les yeux & coupa le nez aux principaux habitans, qui se retirerent en Catalogne. Ce procedé barbare obligea le Comte de Barcelone à prendre les armes; ensuite à la priere de diverses personnes de consideration, il s'accommoda avec BERNARD, qui lui ceda le Comté, & prit le titre de de Vicomte. Ce BERNARD avoit épousé *Cecile*, Vicomtesse de Nismes, & il en eut trois fils & trois filles; *Roger* IV. Vicomte de Carcassone, de Rasés & d'Albi; RAYMOND Trincavel, Vicomte de

Besiers & d'Agde ; *Bernard Aton*, Vicomte de Nismes; *Mantelina* ; *Paienne* ; & *Ermensende*. Roger IV. mourut sans enfans vers l'an 1150. RAYMOND son frere lui succeda, & fut massacré dans l'Eglise de Besiers, le jour de la Madelaine de l'an 1167. Il laissa trois fils ; *Trincavel*, mort en 1180. *Raymond Trincavel*, mort en 1190. & ROGER TRINCAVEL, qui mourut en 1193. Ce dernier laissa posterité. Il avoit épousé une fille de la Maison de Toulouse, & en eut *Raymond Roger*, lequel donna dans les sentimens de son oncle Raymond *le vieil*, Comte de Toulouse, & se declara protecteur des Albigeois. Il attira contre lui l'armée des Croisez, qui prirent Carcassone en 1209. & il mourut de dyssenterie. Après cette mort, tous les Prelats & les Princes, qui s'étoient liguez pour une si sainte entreprise, donnerent à SIMON Comte de Montfort, la confiscation des biens qui appartenoient aux Comtes de Carcassone : ce que le Synode de Montpellier de 1214. & le Concile de Latran de 1215. confirmerent. AMAURI de Montfort, fils de Simon, lui succeda dans la possession de ces Seigneuries ; & ne pouvant les défendre contre les Princes qui y avoient quelque prétention, il ceda l'an 1224. les droits qu'il y avoit à Loüis VIII. Roy de France, qui pour récompense le fit Connétable. Il renouvella depuis deux ou trois fois cette cession. Raymond Roger avoit laissé un fils, nommé Raymond Trincavel, qui ceda aussi les droits qu'il pouvoit avoir sur les Comtez de Besiers & de Carcassone, qui ont été toûjours unis à la Couronne depuis l'an 1247. Carcassone est Capitale d'un petit païs dit le CARCASSEZ, dont les principaux lieux sont Aigues-Vives, Bannoles, Caupenda, Cossolens, la Grasse, Montclar, Montlaur, Montolieu, Montreal, Pradelles, Rieux, Rosiac, le Villar, Villesecque. Carcassone est renommée par ses manufactures, & sur tout par celle de draps. Pline, *l.* 8. *c.* 4. Procope, *l.* 1. *de Bel. Got.* Gregoire de Tours, *l.* 8. *c.* 30. *&* *l.* 9. *c.* 31. Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 27. Catel, *Hist. des Comt. de Toul. & Mem. de Langued.* Besse, *Hist. de Carcass.* De Marca, *Hist. de Bearn. l.* 8. Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Du Puy, *Droits du Roy.*

CARCATHIOCERTE, Ville de la grande Armenie, proche du Tigre. Pline, *l.* 6. *c.* 9. Le palais s'appelle SOPHENE. * Strabo.

CARCERO, Palais où l'on plaide à Madrid en Espagne.

CARCHASIS, Roy des Scythes, succeda à son pere Atheas, conjointement avec son frere Matheas. Il conduisit une armée contre Alexandre *le Grand*, & marcha pour assieger la ville d'Alexandrie en Sogdiane sur le fleuve Oxus, que ce conquerant venoit de faire bâtir, l'an du monde 3673. & avant JESUS-CHRIST 331. mais il fut battu & toutes ses troupes furent taillées en pieces. Depuis, touché de la generosité de son vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui se soûmettroient à lui, il lui envoïa des Ambassadeurs pour se remettre à sa discretion, & lui offrit sa fille en mariage. Alexandre oubliant le passé, lui laissa l'autorité souveraine dans ses Etats. * Arrien, *l.* 4. Quinte-Curce, *lib.* 8.

CARCHEMIS, ou CARKEMIS, ou *Charcamis*, Ville d'Assyrie, près du fleuve d'Euphrate, que *Nechao*, Roy d'Egypte, alloit assieger, quand il tua *Josias* Roy de *Juda. II. Paralipom. XXXV.* 20.

CARCHI, petite Isle, mais fort fertile. Elle est dans la Mer Mediterranée, au Couchant de l'isle de Rhodes, entre celle de Scarpanto & le Cap Crio, qui est sur la côte de la Natolie. * Maty, *Diction.*

CARCINUS, d'Athenes, Poëte, vivoit vers la C. Olympiade, environ 380. ans avant JESUS-CHRIST. Il a écrit des Comedies & des Vers lyriques. * Athenée, *l.* 8. Suidas. Il y a eu un autre CARCINUS d'Agrigente, Poëte tragique, qui vivoit vers le même temps, & qui demeura avec Eschines à Syracuse auprès de Denys Tyran de Sicile. Il a donné lieu à une espece de proverbe, *Carcini poëmata*, pour marquer ceux qui écrivent des pieces obscures & qui approchent de l'énigme. * Suidas. Athen. *l.* 8. Vossius, *des Poët. Grec. c.* 7.

CARCORA, Ville du Roïaume de Barca en Barbarie. Elle est sur le bord du golfe de Sidra, à l'embouchure de la riviere de Melel. On dit que c'est l'ancienne *Diachersis*, Ville de la Cyrénaïque. * Maty, *Dictionnaire.*

CARCOVIACA, Ville d'Ecosse, la principale des isles Orcades, dans l'isle de Mainlande, avec une forteresse & un port assez large. L'Ecosse s'est renduë maîtresse de cette place, nonobstant les plaintes du Roy de Danemarc, qui s'attribuë les Orcades. * Jean Jacq. Hofman. *Lexic. Univers.*

CARDAILLAC, Bourg de France dans le Quercy, près de Figeac, & vers les frontieres de l'Auvergne. C'est une des plus anciennes Baronies du païs, qui a depuis porté le titre de Marquisat, & qui a donné son nom à la Maison de Cardaillac.

CARDAILLAC, Maison. La Maison de Cardaillac a eu les Barons de Cardaillac & de la Capelle-Marival, Seigneurs de Saint Cernin, Chambellan de nos Rois, Sénéchaux & Gouverneurs du Quercy, & Chevaliers de l'Ordre : & les Comtes de Bioule, Lieutenans Generaux en la Province de Languedoc; BERTRAND de Cardaillac donna des preuves de son courage durant la guerre contre les Albigeois. Cette famille a encore eu d'illustres Prelats ; GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Cahors en 1209. étoit fils de *Bertrand* & *d'Helene* de Comborn : il se signala par son zele contre les Albigeois. Pierre des Vaux de Cernay parle avantageusement de ce Prelat, qui mourut en 1234. Il est different d'un autre GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de S. Papoul, mort en odeur de sainteté l'an 1347. Ce dernier étoit fils de *Gerand* de Cardaillac, Seigneur de la Capelle-Marival, & frere de *Bertrand*, Evêque de Cahors, mort en 1367. C'est sous lui qu'on fonda l'Université de Cahors. FRANÇOIS de Cardaillac fut mis après celui-ci sur ce Siege Episcopal. Il étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, Vicomte de Murat, & d'*Anne* de Gordon; & on le tira de l'Ordre de saint François, paur lui donner le gouvernement de l'Eglise de Cavaillon, d'où il fut transferé à celle de Cahors : il y mourut en odeur de sainteté l'an 1404. Les Eglises de Rhodez & de Montauban ont encore eu des Prelats de cette famille. Dans le XVII. siecle, Loüis de Cardaillac & de Levi, Comte de Bioule, a été Lieutenant General en Languedoc. Le Roy Loüis XIV. l'honora du Collier de Chevalier de ses Ordres en 1661. Cardaillac mourut en 1666. sans laisser d'enfans de *Lucrece* d'Elbene, ni d'*Elisabeth* de Mitte-Saint-Chaumont, ses deux femmes. * Catel, *Hist. de Langued.* La Croix, *de Episc. Cadurcens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme.

CARDAILLAC (Jean de) Patriarche d'Alexandrie, Archevêque ou Administrateur perpetuel de l'Archevêché de Toulouse, dans le XIV. siecle, étoit fils de *Bertrand*, Seigneur de Bioule, & d'*Ermengarde* de Lautrec. Après avoir reçû le bonnet de Docteur en l'Université de Toulouse, il y professa avec applaudissement. Depuis, il fut envoïé par l'Université au Pape Clement VI. & par le Roy de Castille à Urbain V. en 1370. Gregoire XI. l'envoya l'an 1372. Legat en Allemagne ; & à son retour il lui donna l'Archevêché de Brague en Portugal, dont il se démit depuis. Le Roy Charles V. se servit aussi de lui, comme nous l'apprenons de Froissart. Il fut depuis Patriarche d'Alexandrie, & Administrateur de l'Archevêché de Toulouse vers l'an 1376. Il composa plusieurs livres qu'on garde dans la bibliotheque des Dominiquains à Toulouse ; comme des Sermons pour les Dimanches & Fêtes de l'année ; des Conferences Synodales pour la celebration des Conciles ; des Oraisons pour le sacre des Prelats ; divers Traitez des Ordres sacrez. Il mourut en 1390. * Froissart, *l.* 1. *Chron. c.* 252. Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CARDAME, certain Roy des Bulgares, dans le VIII. siecle. On dit qu'aïant obligé les Empereurs de Constantinople de lui paier tribut, il voulut contraindre Constantin *Porphyrogenete* de l'augmenter. Ce Prince promit de le satisfaire, & étant entré avec une puissante armée dans la Bulgarie, qu'il trouva dépourvûë de gens de guerre, il mit tout à feu & à sang l'an 796. Cardame mourut peu de temps aprés. * *Hist. Mistel.* Baronius.

CARDAMS ou CARADOMS, Historien François, qui vivoit sous Farabert Duc des François, de qui Go-

nebrard fait mention, *in Soter. & Eleutherio.*

CARDAMYLE, Ville du païs d'Argos, proche de l'Ile, & du Domaine d'Agamemnon. * Homere, *Iliad.* 9. Herodote dit que c'est une ville du païs de Lacedemone. *lib.* 8. Strabon & Ptolomée. *lib.* 8. en parlent. Selon Stephanus, c'est une ancienne ville de l'isle de Chio. Ce n'est plus qu'un village & un port sur la côte Septentrionale de l'isle. * Nicolas Loyd. Baudrand. Jean Jacques Hofman.

CARDAN, (Jerôme) fameux Medecin & Mathematicien, nâquit à Pavie le 24. Septembre 1501. d'une mere, qui l'aïant eu hors du mariage, avoit inutilement tenté de perdre son fruit par des breuvages. Il vint au monde avec des cheveux noirs & frisez; passa sa premiere jeunesse à Milan, où son pere étoit Avocat; & étudia à l'âge de 20. ans à Pavie, où il expliqua Euclide. Dans la suite il alla à Boulogne, où il reçut le bonnet de Docteur en Medecine, sur la fin de l'année 1525. & il se maria en 1531. Depuis, en differens temps, il professa les Mathematiques, puis la Medecine à Milan & à Pavie. Il refusa le parti qu'on lui offroit en Dannemarc, passa en Ecosse, revint en Italie, professa encore la Medecine à Boulogne, y fut arrêté prisonnier, & aïant recouvré la liberté, s'alla établir à Rome, où après s'être fait aggreger au College des Medecins, il eut pension du Pape, & mourut le 21. Septembre 1576. On ne peut nier que Cardan n'ait été un très-grand genie & un très-sçavant homme; mais bizarre, inconstant, extrêmement entêté de ses prédictions, quoique son Astrologie l'eût trompé sur son propre sujet, & se picquant même, ainsi que Socrate, d'avoir un Demon familier. Ses mœurs se sentirent du déreglement de son esprit, qui fut assez temeraire pour lui faire entreprendre de travailler à l'horoscope de Nôtre-Seigneur J. C. & les femmes aussi-bien que le jeu, occuperent tout le temps qu'il deroboit à l'étude: ce qui ne l'empêcha pas de composer un grand nombre d'Ouvrages ramassez l'an 1663. en dix Volumes *in folio*. Son Traité le plus fameux a été celui de la Subtilité, & son ennemi le plus declaré, a été Jules Scaliger, qui s'est acharné contre lui, & quelquefois sans raison, dans ses *Exercitationes advers. Cardan.* * Cardanus, *de vita propria*. Teissier, *Eloge*, *lib.* 1. De Thou, *lib.* 6. *Hist.* Vossius, *de Mathemat.* c. 10. Lorenzo Crasso, *pag.* 1. *Elog. &c.*

CARDENAL, (Prêtre) Poëte Provençal, étoit natif d'Argence près de Beaucaire. Charles II. Roy de Naples & de Sicile, l'avança dans sa Cour, & il y mourut à Naples vers 1302. On lui attribuë diverses poësies. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Prov.* La Croix du Maine.

CARDERON, Nom défiguré. *Cherchez* CALDERON.

CARDENAS, Famille noble de Castille, féconde depuis long-temps en hommes illustres. *Voiez* là-dessus Philippe-Jacques Spener, *Theatr. Nobil. Europ. tom.* 2. où il est parlé de la famille de Cardenas, Duc de Maqueda & Manrique, Duc de Naïera, pag. 41. Imhoff.

CARDIANUS. *Cherchez* EUMENE CARDIEN.

CARDIE, *Cardia*, Ville dans la Chersonese de Thrace, elle a tiré ce nom du mot *Cardia*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec le mot Grec καρδία, qui signifie un cœur. Demosthenes en fait souvent mention dans son Oraison contre Aristocrate. Stephanus & Ptolomée l'appellent *Cardiapolis*. La ville de Lysimachie fut bâtie de ses ruines. Ce n'est plus maintenant qu'une petite ville nommée Carida. *Voiez* CARIDIE.

CARDIEN, Historien Grec. *Cherchez* JERÔME CARDIEN.

CARDIFE, Ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, & le Comté dit Glamorganshire. Elle est située sur le golfe de Sabrine, à l'embouchûre de la riviere de Taffe, près de Landaff & de la riviere de Tane, qu'elle a au Couchant. * Camden.

CARDIGAN, Ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. Elle est Capitale d'un Comté, auquel elle donne son nom, connu sous celui de CARDIGANSHIRE, qui s'étend le long de la mer ou de la Manche d'Irlande. * Camden.

CARDINAL, Nom qu'on a donné aux Assesseurs & Conseillers des Souverains Pontifes. Parmi les Latins, le mot de *Cardinalis* signifioit *Principal*: dans ce sens on a dit *venti Cardinales*, les quatre vents principaux; *Princeps Cardinalis*, pour un Prince très-considerable; *Missa Cardinalis*, & *Altare Cardinale*, pour la grande Messe & le Maître Autel d'une Eglise. Ce fut aussi le nom que l'on donna à certains Officiers de l'Empereur Theodose, comme aux Generaux d'Armée, au Prefet du Pretoire en Asie, au Prefet ou Gouverneur d'Afrique; parce qu'ils possedoient les principales charges de l'Empire. A l'égard des Cardinaux de l'Eglise Romaine, voici quelle en est l'origine. Il y avoit deux sortes d'Eglises dans les villes, les unes étoient comme les Paroisses d'àpresent, & se nommoient Titres; les autres étoient des Hôpitaux pour les pauvres, que l'on appelloit Diaconies. Les Titres ou Paroisses étoient desservies par des Prêtres, & les Diaconies gouvernées par des Diacres. S'il y avoit quelques autres chapelles dans les villes, on leur donnoit le nom d'oratoires; & l'on y celebroit seulement la Messe sans y administrer les Sacremens. Les Chapelains de ces oratoires étoient nommez Prêtres Locaux, c'est-à-dire, Prêtres d'un lieu particulier. Pour mettre une plus grande difference entre ces Eglises, on nomma les Paroisses *Cardinales*; ou Titres Cardinaux: & les Prêtres qui y faisoient l'office divin, & y administroient les Sacremens, furent aussi appellez *Cardinaux*. Cette distinction fut principalement en usage à Rome, où ces Cardinaux accompagnoient le Pape pendant la celebration de la Messe, & dans les Processions: c'est pourquoi Leon IV. les nomme *Presbyteros sui Cardinis*, dans le Concile tenu à Rome l'an 853. Les Diacres qui gouvernoient les Diaconies, eurent aussi le titre de Cardinaux, ou parce qu'ils étoient les principaux des Diacres, ou parce qu'ils assistoient avec les Prêtres Cardinaux lors que le Pape celebroit. La plus illustre fonction des Cardinaux Romains, étoit d'entrer au conseil du Pape & dans les Synodes, & d'y donner leurs avis touchant les affaires Ecclesiastiques. C'étoit d'ordinaire quelqu'un de leur rang que l'on élisoit pour Souverain Pontife, & rarement de celui des Evêques, comme on a fait depuis. On remarque dans l'Histoire Ecclesiastique, que le Pape Etienne VII. élû en 896. fit déterrer Formose son prédecesseur, & cassa toutes les ordonnances qu'il avoit faites, alleguant que Formose avoit été créé Pape contre la disposition des saints Decrets, dans le temps qu'il étoit Evêque d'Ostie. Dans la suite des temps, le nom de Cardinal, qui étoit commun à tous les Prêtres Titulaires ou Curez, fut seulement attribué à ceux de Rome, & ensuite à 7. Evêques des environs de cette ville. Tous ces Cardinaux furent distribuez sous cinq Eglises Patriarchales; sçavoir de S. Jean de Latran, de Ste Marie Majeure, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul & de saint Laurent. L'Eglise de saint Jean de Latran avoit sept Cardinaux Evêques, que l'on appelloit *Collateraux* & *Hebdomadaires*, parce qu'ils étoient Assistans du Pape, & faisoient en sa place le service divin, chacun leur semaine. Ce sont les Evêques d'Ostie, de Porto, de Sylva-Candida, ou sainte Rufine, d'Albano, de Sabine, de Frescati & de Palestrine. (L'Evêché de sainte Rufine est maintenant uni à celui de Porto.) L'Eglise de sainte Marie Majeure avoit aussi sept Cardinaux Prêtres; sçavoir les Cardinaux de S. Philippe & de saint Jacques, de saint Cyriace, de saint Eusebe, de sainte Pudentiene, de saint Vital, des saints Pierre & Marcellin, & de saint Clement. L'Eglise Patriarchale de saint Pierre avoit les Cardinaux Prêtres de sainte Marie delà le Tibre, de saint Chrysogone, de sainte Cecile, de sainte Anastasie, de saint Laurent *in Damaso*, de saint Marc & des saints Martin & Sylvestre. L'Eglise de saint Paul avoit les Cardinaux de sainte Sabine, de sainte Prisce, de sainte Balbine, des saints Nerée & Achilée, de saint Sixte, de saint Marcel & de sainte Susanne. L'Eglise Patriarchale de saint Laurent hors les murs avoit ses sept Cardinaux, ceux de sainte Praxede, de saint Pierre aux Liens, de saint Laurent *in Lucina*, des saints Jean & Paul, des saints Quatre Couronnez, de saint Etienne au Mont-Celio & de S. Quirice. Baronius rapporte en l'an 1057. un Rituel ou Ceremonial extrait de la Bibliotheque du Vatican, qui contient ce dénombrement des Cardinaux.

Dans la suite le Pape donna le titre de Cardinal à d'autres Evêques. On dit que le premier fut Conrard, Archevêque de Mayence, qui fut honoré de cette qualité par le Pape Alexandre III. lequel accorda la même grace à Galdin Sala, Archevêque de Milan en 1165. Il arriva depuis, que quelques Evêques furent créez Cardinaux Prêtres, avec un des Titres de la ville de Rome. Ainsi Guillaume, Archevêque de Reims fut créé Cardinal, du Titre de sainte Sabine, (qui est un Titre de Cardinal Prêtre,) par le Pape Clement III. ou, selon d'autres, par Alexandre III. Enfin Clement V. & ses successeurs donnerent le Titre de Cardinal Prêtre à plusieurs Evêques & Prêtres: ce qui s'est toûjours pratiqué depuis. A l'égard des Cardinaux Diacres.il faut remarquer qu'au commencement il y eut sept Diacres, dans l'Eglise de Rome, & dans quelques autres Eglises. On augmenta ce nombre à Rome jusqu'à quatorze; & enfin on en créa dix-huit qui furent appellez Diacres Cardinaux,ou principaux, pour les distinguer des autres Diacres, qui n'avoient pas le gouvernement des Diaconies. Depuis, on compta vingt-quatre Diaconies dans la ville de Rome: maintenant il y en a quatorze affectées aux Cardinaux Diacres. Les Cardinaux Prêtres sont au nombre de cinquante; lesquels avec les six Evêques Cardinaux, d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestrine, de Frescati & d'Albano, qui n'ont point d'autres Titres que leurs Evêchez, font ordinairement le nombre de soixante-dix. Innocent IV. donna aux Cardinaux le chapeau rouge, dans le Concile de Lyon celebré l'an 1245. Paul II. en 1464. leur donna l'habit rouge. Gregoire XIV. donna aussi le bonnet rouge aux Cardinaux Reguliers, qui ne portoient alors que le chapeau.Urbain VIII. accorda aux Cardinaux le Titre d'Eminence: on ne leur donnoit auparavant que celui d'Illustrissime. Depuis ces nouveaux établissemens, les Evêques ont été précedez par les Cardinaux. Cependant les premiers conservant leur prééminence, ont quelquefois pris le pas dans les assemblées & les ceremonies publiques, en presence même du Pape. Cela se voit dans l'acte de la Dédicace de l'Eglise de Marmoutier par le Pape Urbain II. l'an 1090. lors qu'il vint en France, pour y tenir le fameux Concile de Clermont. Car dans cette ceremonie, Hugues, Archevêque de Lyon, tenoit après le Pape, le premier rang: les autres Archevêques & Evêques le suivoient; & après eux venoient les Cardinaux, Prêtres & Diacres qui avoient accompagné le Pape dans ce voyage. Dès l'an 769. le Concile de Rome tenu sous le Pape Etienne IV. avoit ordonné qu'aucun ne pourroit être élû Pape qu'il ne fût Diacre ou Prêtre Cardinal. Enfin en 1130. les Cardinaux commencerent à devenir maîtres de l'élection des Papes sous Innocent II. & se rendirent les seuls électeurs, à l'exclusion du reste du Clergé de Rome, sous Alexande III. en 1160.

Quand le Pape veut créer des Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette Dignité, & il les fait lire dans le Consistoire, après avoir dit aux Cardinaux *Habetis fratres*; c'est-à-dire, *Vous avez pour freres*. Le Cardinal Patron envoye ensuite querir ceux qui se trouvent à Rome, & les mene au Pape, pour recevoir de lui le bonnet rouge; & au premier Consistoire, sa Sainteté leur donne le chapeau. Jusques-là ils demeurent *incognitò*, & ne peuvent se trouver aux assemblées. A l'égard des absens, le Pape leur dépêche un de ses Cameriers d'honneur,pour leur porter le bonnet; mais ils sont obligez d'aller recevoir le chapeau de la main de sa Sainteté; & quand ils entrent à Rome, on les reçoit en cavalcade. Les habits des Cardinaux sont la soutane, le rochet, le mantelet, la mozette & la chape Papale sur le rochet, dans les actions publiques & solennelles. La couleur de leur habit est differente selon les temps, ou de rouge, ou de rose seche, ou de violet. Les Cardinaux Reguliers ne portent point de soye, ni autre couleur que celle de leur Religion, avec une doublûre rouge; mais le chapeau & le bonnet rouge sont communs à tous. Lorsqu'un Prélat est nommé Cardinal, ses benefices sont censez vaquans jusqu'à ce qu'il ait de nouvelles bulles. Et dans les lieux sujets à la Regale, les benefices dépendans de sa nomination qui étoient vaquans, ou qui viennent à vaquer dans cet intervalle, sont censez vaquer en Regale. Quand les Cardinaux sont envoyez aux Princes, c'est en qualité de Legats *à latere*, ou *de latere*; & lors qu'ils sont envoyez dans une ville, leur Gouvernement s'appelle Legation. Il y a cinq Legations, qui sont celles d'Avignon, de Ferrare, de Boulogne, de Ravenne & de Perouse.

☞ L'Histoire nous apprend qu'il y a eu autrefois en France des Prêtres Cardinaux, aussi-bien qu'à Rome, qui n'étoient autres que des Curez. On le fait voir par deux anciens Titres. L'un est de Thibaud, Evêque de Soissons, lequel confirmant la fondation de l'Abbaye de saint Jean des Vignes, faite par Hugues, Seigneur de Château-Thierri, exige que le Prêtre Cardinal du lieu, *Presbyter Cardinalis ipsius loci*, (c'est-à-dire, le Curé de la Paroisse, dans l'étenduë de laquelle l'Abbaye de saint Jean des Vignes à été fondée,) soit tenu de rendre raison du soin qu'il aura eu de ses paroissiens, à l'Evêque de Soissons & à son Archidiacre, comme il faisoit auparavant. Ce Prêtre Cardinal (dit Pierre le Gris, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin en cette même Abbaye) étoit le Curé de saint Jacques, un des douze Curez de la ville de Soissons ou des environs. L'autre Titre est la confirmation de cette fondation par le Roi Philippes I. en 1076. où les mêmes termes sont emploïez. L'ancien Pontifical écrit à la main, qui servoit aux Evêques de Troyes il y a plus de 450. ans fait foy aussi, que de tout tems l'Evêque de Troyes avoit eu des Prêtres Cardinaux qui ne sont autres que les 13. Curez dénommez au Rituel manuscrit de la même Eglise, lesquels encore aujourd'hui doivent assister l'Evêque, quand il consacre le Crême & les Onctions le Jeudy Saint; & à la benediction solemnelle des Fonts, les veilles de Pâques, & de Pentecôte. Ils sont nommez dans ce Pontifical *Sacerdotes Cardinales*. Pasquier rapporte sur ce sujet, qu'en un Concile tenu à Mets sous Charlemagne, il est ordonné que les Evêques disposeront canoniquement des Titres Cardinaux établis dans les villes & dans les fauxbourgs, c'est-à-dire, des Cures. On peut remarquer, que dans l'Abbaye de saint Remy de Reims, il y a eu de tout temps quatre Religieux appellez Cardinaux, c'est-à-dire, principaux; parce que ce sont eux qui officient au grand Autel dans les fêtes solennelles. On voit neanmoins dans quelques Epîtres du Pape saint Gregoire, & d'Adrien II. que *Cardinalis Sacerdos*, se prend pour un Evêque; & que *Cardinalem constitui in Ecclesia Bituricensi*, c'est être fait Archevêque de Bourges, quoi qu'ordinairement les Curez des Gaules ayent été appellez *Presbyteri Cardinales*. * Traité de l'origine des Cardinaux. Du Cange, *Glossar*.

CARDINEA. *Cherchez* CARNA & CRANA, fille de Janus.

CARDONE, petite Ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de Duché, située entre les montagnes, sur une riviere de ce nom, environ à deux lieuës de Solsona, & à sept ou huit de Montferrat. Cette ville, que quelques-uns nomment Bourg, est très-renommée pour les mines de sel que l'on foüille, comme on fait ailleurs les carrieres, & d'où l'on tire un nombre prodigieux de pierres de sel d'une grande blancheur, mêlées quelquefois d'autres couleurs. Ce qu'il y a de surprenant; c'est que les montagnes de Cardone, contre l'ordinaire des terroirs salez, sont tout-à-fait fertiles. Il y croît des vins qu'une petite pointe de sel ne rend que plus agreables. Cette ville n'est pas moins celebre, pour avoir donné son nom aux Seigneurs de la Maison de Folch, desquels il y a plusieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux & divers Prelats. Ils ont aussi eu de très-illustres alliances, avec la Maison Roïale d'Arragon, & avec les plus grands d'Espagne,* Surita, *liv.* 13. Mariana.

CARDONE, (Jacques) Cardinal, Evêque d'Urgel, vivoit dans le XV. siecle, & étoit frere de *Jean-Raymond* Folch de Cardone, Vicomte de Vilamur, lequel épousa D. *Jeanne* d'Arragon, & rendit de très-grands services à Jean II. Roi d'Arragon. Jacques de Cardone eut l'Evêché d'Urgel vers l'an 1455. & fut fait Cardinal par le Pape Pie II. en 1461. Il mourut à Cervera en Catalogne le 1. Decembre 1466. * Surita, *lib.* 16. Gobelin, *in Comment. Pii. II. lib.* 7. Onuphre.

CARDONE, (Henri) Cardinal, Archevêque de Montreal, étoit de la Maison de Folch, & fils du Duc de Cardone. Il fut Evêque d'Urgel puis de Barcelone, & s'avança à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui confia la Vice-Royauté de Sicile. Il souhaitoit passionné-

ment d'être Cardinal. Paul Jove dit qu'il en acheta le chapeau, que le Pape Clement VII. lui donna en 1527. mais il n'en joüit pas long-temps, car il mourut l'an 1530. âgé seulement de 45. ans. * Paul Jove, *in vita Pomp. Colon.* Ughel, *Ital. sac.* Onuphre.

CARDONE ou CARDONA, (Jean-Baptiste) Evêque de Tortose en Catalogne, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il étoit natif de Valence en Espagne, où il eut un Canonicat: il alla à Rome, sous le Pontificat de Gregoire XIII. & on lui donna l'Evêché d'Elne, dans le Roussillon, ensuite celui de Visch, & enfin celui de Tortose où il mourut en 1590. Nous avons de lui quelques Ouvrages, entr'autres *De expugnandis Hæreticorum propriis nominibus. De regia sancti Laurentii Bibliotheca. De Dipiycis.* * Andreas Schottus, *Biblioth. Hispan.* Gaspar Escolanus, *lib. 5. Hist.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CARDONE (Jean François de) Seigneur d'Asay, Controlleur General des Finances de France, Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. Le Roi Charles VIII. l'envoya Ambassadeur en Espagne, & François I. se servit aussi de ses conseils, & l'envoya en ôtage à Madrid avec les enfans de France, où il mourut. Son corps, selon sa derniere volonté, fut apporté en France, & enterré dans sa Seigneurie d'Asay. Le Chevalier L'hermite. Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

CARDRONAC (la Baye de) anciennement *Moricambe*, petit Golfe d'Angleterre. Il est dans la Côte Septentrionale du Comté de Cumberland, à l'embouchûre de la riviere de Wampul, dans le Golfe de Solwey. * Maty, *Diction.*

CARDUCCIO, (Balthazar) Jurisconsulte, professa le Droit à Padouë & à Florence. Après que les Medicis furent chassez de cette derniere ville, lorsque les Florentins voulurent se mettre en liberté, Carduccio se mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & exerça tant de cruautez, qu'il en fut surnommé *Cimeterre*. Il eut pour complice de son entreprise, Junius Galeottus, autre celebre Jurisconsulte. * P. Jove, *Hist. l.* 25.

CARDUEL ou CARTUEL, Païs de l'Asie. C'est une partie de la Georgie Propre, & il confine avec les Tartares de Daghestan, & le Royaume de Zacheti au Levant. Il a l'Irvan au Midi; les Royaumes de Baratralu & d'Imirette au Couchant, & la Circassie au Nord. Ce païs a titre de Royaume; mais il est tributaire du Roi de Perse, qui y tient la ville de Teflis, autrefois la Capitale du païs: maintenant c'est le Kori ou Ghori, lieu de la residence du Roi de Carduel. * Maty, *Diction.*

LA CARELIE ou CARELEN, Province de Suede dans la Finlande. Elle s'étend en partie le long du golfe de Finlande, & Vibourg en est la ville Capitale. Les Moscovites ont possedé autrefois une partie de cette Province; mais aujourd'hui elle est entierement aux Suedois. * Sanson. Baudrand.

CARELSBROOK ou CARISBROCK, Château fort d'Angleterre, dans l'Isle de Wight, vis-à-vis du Comté de Hant, & du Château de Hurst, duquel il n'est éloigné que d'une lieuë & demi. Carelsbrook est connu, pour avoir été une des prisons dans lesquelles le Roi Charles I. fut gardé par ordre du Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction.*

CARELSCRON, Ville de la Province de Blexing en Suéde. Cette Ville a été bâtie par le Roy Charles X. & elle en porte le nom; car son nom ne signifie autre chose, que *la Couronne de Charles.*

CAREMBOULE, Païs de l'isle de Madagascar, sur la côte Meridionale, entre le païs des Ampatres & des Mahafales. Ce païs est sec pour l'agriculture, mais assez bon pour les pâturages. On y voit du bétail en grande quantité, & le coton y croît en abondance. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

CARENA (Cesar) Avocat Fiscal de l'Inquisition, a fait un Traité Latin de cet Office, & de la maniere de proceder dans les causes de foy. Cet Ouvrage parut à Lyon en 1669. *in fol.* Jean Jacques Hofman. *Lexic. Univ.*

CARENCE, Ville des anciens Rugiens, qui habitoient le païs, où est maintenant une partie de la Pomeranie, sur la côte de la mer Baltique en Allemagne. Il y avoit trois temples dans cette ville, où l'on adoroit trois Idoles monstrueux & horribles. Le premier qu'ils appelloient *Rege vithe*, avoit sept visages à une seule tête, sept épées dans leur fourreau, attachées à un seul baudrier, & une épée nuë à la main droite. Ils croyoient que ce Dieu présidoit à la guerre comme Mars. Le second Idole, nommé *Porevithe*, avoit cinq têtes, & n'étoit point armé. Le troisiéme dont le nom étoit *Porenuce*, avoit quatre visages à la tête, & un cinquiéme à l'estomac, couvrant son menton de la main droite, & son front de la gauche. * Saxo, *Dan. Histor. lib.* 14. Crantz, *de Vandal. lib.* 5.

CARENTAN, Ville de France dans la basse Normandie. Elle est située sur la riviere de la Douve ou d'Ouve, qui y reçoit celle de Carentei ou Carentan, à trois lieuës de la mer, & à sept ou huit de Coutances; car Carentan est dans le Coutantin. Les plus grosses barques y remontent par le moyen du flux, ce qui rend cette ville assez marchande. Il y a de grands fauxbourgs, un beau château; & la ville est forte, & revêtuë de bonnes murailles, avec des fossez remplis d'eau, outre qu'elle est située dans un lieu marecageux. Carentan a Bailliage, Election, & titre de Vicomté. Saint Leon, Archevêque de Roüen, qui vivoit dans le IX. siecle, étoit de Carentan. Cette ville eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI. siecle, & le Comte de Montgommeri, un des Chefs des Huguenots la prit en trois jours l'an 1574. Le Comte de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie, & Chef des troupes Royales, la reprit peu de temps après; & de Lorges, fils de Montgommeri, qui commandoit dans la place, fut fait prisonnier. Carentan a été fort endommagée d'un grand incendie depuis quelques années. * Papire Masson, *Descr. flum. Gall.* Du Chesne, *Rech. des Antiq. des Villes.* De Thou., *Hist. l.* 57. Callieres, *Hist. de Matig. l.* 1.

CARESME, Jeûne observé dans l'Eglise, avant la feste de Pâques; a été ainsi nommé, ou parce que Jesus-Christ avoit lui-même jeûné quarante jours, ou parce que dans quelques Eglises, on jeûnoit quarante jours complets. Le jeûne est recommandé & ordonné dans l'Ecriture; mais la maniere de jeûner & le nombre reglé de jours avant Pâques ne paroît pas d'institution divine. Mais le jeûne de quelques jours avant cette feste, quoique le nombre n'en fût pas fixé, a été pratiqué dès le temps des Apôtres. On commença bien-tôt après à observer le jeûne de quarante jours; mais d'abord ce jeûne n'étoit pas d'obligation ni ordonné par aucune loi. Ce ne fut que vers le milieu du III. siecle, que l'usage de jeûner pendant le Carême commença à être regardé comme une obligation: sa durée ne fût pas fixée d'abord; & lors qu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente-six jours, qui s'observoient même differemment, suivant les differens lieux. Une preuve de ce fait, c'est que dans l'Eglise Grecque, le Carême comprenoit sept semaines, & dans la Latine il n'étoit que de six. Le nombre des jours de jeûne étoit neanmoins égal, pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à 36. jours, qui étoient comme la dixme de l'année que l'on consacroit particulierement à Dieu, par la mortification, & par la penitence. La raison de cette égalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les Dimanches, ni les Samedis de Carême, excepté le Samedi Saint; & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les Dimanches. Comme les Juifs faisoient scrupule de jeûner les jours de feste, & les jours de Sabbat, cette coûtume régna dans l'Eglise naissante de la Palestine; & de là vint l'usage dans tout l'Orient de ne point jeûner les Samedis, non plus que les Dimanches, même en Carême. L'abstinence de viandes n'étoit pas même autrefois observée dans le Carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 642. les Grecs s'expliquerent nettement sur cette matiere, dans le Concile *in Trullo*. Ils y déclarerent, qu'il falloit excepter du jeûne les Dimanches & les Samedis du Carême, & même le jour de la feste de l'Annonciation; mais que l'on devoit jeûner le Samedi-Saint. D'autres qui ne jeûnoient point le Dimanche, ni le Samedi, ni le Jeudi, commençoient leur Carême neuf semaines avant Pâques, ce qui ne faisoit aussi que trente-six jours. Vers le VII. siecle on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de Nôtre-Seigneur. Les Grecs commencerent le Carême huit semaines avant Pâques. Parmi les Latins, quelques particuliers commencerent le Carême sept semaines avant Pâques: ce qui faisoit quarante-deux jours de jeûne. Plusieurs Religieux (à l'exemple des Grecs)

le commencerent huit semaines devant ; mais ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux premieres semaines , & ces six jours suppléoient aux six Dimanches du Carême. Il y en eut qui commencerent le Carême neuf semaines avant Pâques , par une observance particuliere. Sur quoi il faut remarquer , que comme le sixiéme Dimanche devant Pâques se nommoit *la Quadragesime*, on appella le septiéme, *la Quinquagesime* ; le huitiéme , *la Sexagesime* , & le neuviéme , *la Septuagesime* , quoique ce ne soient pas le cinquantiéme,le soixantiéme, ni le soixante-dixiéme jour devant Pâques. Dans le IX. siecle , l'usage du jeûne de quatre jours , avant la Quadragesime , fut établi dans l'Eglise d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut neanmoins quelques Eglises qui ne reçurent point cette addition de quatre jours ; & encore à present on ne commence le Carême à Milan , qu'au Dimanche de la Quadragesime. Les Milanois ne le commençoient même qu'au Lundi d'après ; mais,comme c'étoit un abus introduit contre l'ancienne coûtume des premiers siecles de l'Eglise, saint Charles Borromée , qui fut fait Archevêque de Milan en 1563. l'abolit malgré tous les efforts du Gouverneur de cette ville, lequel envoya des Ambassadeurs à Rome , qui n'en rapporterent que de la confusion , & le titre honteux d'*Ambassadeurs de Carême-prenant*. Ainsi il fut ordonné que le Dimanche de la Quadragesime seroit un jour d'abstinence à Milan , comme il avoit toûjours été ailleurs.

A l'égard des Grecs, il est bon de remarquer leur pratique depuis plusieurs siecles. Le Dimanche , que nous appellons de la Septuagesime , est appellé par eux προφωνήσιμος parce qu'ils y annoncent au peuple quel doit être le premier jour du Carême , & le Dimanche de Pâques. Le Dimanche de la Sexagesime est nommé ἀπόκρεως, qui signifie *Carnisprivium* , jour qu'on est privé de l'usage de la chair , parce que c'est le dernier qu'ils peuvent manger de la viande. Toute la semaine qui précede ce Dimanche, porte le même nom ; car les Grecs nomment ces semaines du nom du Dimanche qui les suit , & non pas, comme les Latins, de celui qui les précede. Pendant la semaine d'ἀπόκρεως , ils ont une entiere liberté de manger toute sorte de viande , même le Mercredy & le Vendredy,au rapport du P. Goar. Le Dimanche de la Quinquagesime est appellé τυροφάγος , parce que depuis le Lundi qui suit le Dimanche d'ἀπόκρεως , jusqu'à ce jour-là , ils peuvent user de fromage, de toutes sortes de laitages, & d'œufs. Dès le lendemain de ce Dimanche de la Quinquagesime , ou de τυροφάγος , ils commencent à s'abstenir de tout laitage. Immediatement après le Carême , on observoit encore autrefois un jeûne particulier , qu'on appelloit le jeûne de Pâques , ou de la Semaine Sainte. Saint Epiphane & saint Irenée distinguent expressément ces deux jeûnes , dont le dernier étoit une *Xerophagie* ; c'est-à-dire , un jeûne au pain & à l'eau : mais il est difficile de remarquer cette difference dans l'Eglise Latine.

Il ne faut pas seulement considerer la durée du Carême, mais aussi la qualité des viandes qui y étoient défenduës , ou permises. Dans l'Eglise d'Occident , le jeûne consistoit à s'abstenir de viandes , d'œufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le soir. Le poisson n'étoit point défendu , quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens qui ne mangeassent que des legumes,& des fruits. A l'égard de la volaille , quelques-uns faisant reflexion que les oiseaux avoient été créez de l'eau , aussibien que les poissons , & qu'ils avoient été produits le même jour , prétendoient que ce pouvoit être une nourriture permise dans le Carême ; mais ce rafinement fut condamné. Dans l'Eglise d'Orient, le jeûne du Carême a toûjours été fort rigoureux , & la plûpart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des legumes. Mais une pratique particuliere s'étoit glissée chez les anciens Moines du Pont & de la Cappadoce : elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair salée avec leurs legumes, même en Carême. On croit que l'erreur d'Eustathius, ou plûtôt d'Eutactus, donna lieu à l'institution de cette coûtume. Car cet Eutactus fut Patriarche d'un grand nombre de Moines qui condamnoient les nôces,& qui défendoient l'usage de la viande, par une superstition profane & ridicule. Le Concile d'Ancyre condamna ces impietez , & ordonna que les Prêtres & les Diacres mangeassent leurs legumes cuites , avec un peu de viande. Saint Basile confirma cette pratique dans ses constitutions, pour distinguer les vrais Moines Catholiques des faux Moines Eustathiens.

Dans la suite des temps, la rigueur des jeûnes diminua insensiblement , & avant l'an 800. on s'étoit déja beaucoup relâché par l'usage du vin,des œufs & des laitages, qu'on permettoit non-seulement aux malades,mais aussi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à soûtenir leur travail ; & on ne faisoit plus consister l'essence du jeûne , qu'à s'abstenir de viande , & à ne prendre sa refection,qu'au soir après vêpres. L'abstinence des œufs & des laitages étoit observée en Italie ; mais en France & en Allemagne , on ne la gardoit que les derniers jours de la Semaine Sainte. Depuis on obtint des dispenses de Rome à l'égard des laitages , qui se donnoient pour un temps seulement , & qui passerent depuis en droit commun. L'an 1475. le Legat du Pape donna une de ces dispenses pour cinq ans à l'Allemagne , à la Hongrie & à la Bohême. Les Evêques en ont accordé de même aux peuples de leurs Dioceses, dans les Synodes qu'ils ont tenus. Cet adoucissement s'est aussi introduit parmi les Grecs, à la reserve des Religieux, qui gardent l'ancienne austerité des jeûnes. D'abord le jeûne du Carême consistoit à ne faire qu'un repas le jour , vers le soir , après les vêpres. Cela s'est pratiqué jusqu'à l'an 1200. dans l'Eglise Latine. A l'égard des Grecs , ils dinoient à midi, & faisoient collation d'herbes & de fruit au soir , dès le VI. siecle. Les Latins commencerent dans le XIII. siecle à prendre quelques conserves pour fortifier l'estomac , puis à faire une collation le soir. Ce nom a été emprunté des Religieux, qui après le souper alloient à la collation ; c'est-à-dire , à la lecture des Conferences des saints Peres , appellées en latin *Collationes* : après quoi on leur permettoit de boire , au jour de jeûne , de l'eau , ou un peu de vin : ce qu'on appelloit aussi *Collation*. Le dîner des jours de Carême ne se fit pas tout d'un coup à midi. Le premier degré de ce changement fut d'avancer le souper à l'heure de None , c'est-à-dire, à trois heures après midi. La coûtume étoit de sonner l'Office Divin à l'heure de None. Après None on celebroit la Messe , & après la Messe on disoit les Vêpres , ensuite desquelles on alloit manger. Mais ceux qui n'avoient pas le loisir ou la devotion de se trouver à ces offices , prirent le signe des offices pour le signe du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement. L'Empereur Charlemagne faisoit celebrer la Messe dans son Palais , pendant les jeûnes du Carême , à deux heures après midi. La Messe étoit suivie des Vêpres, après quoi il se mettoit à table vers les trois heures , observant la coûtume de ne manger qu'après Vêpres , mais avançant l'heure de cet office. Cette coûtume fut imitée par ceux qui n'avoient pas la même raison que Charlemagne ; car cet Empereur l'avoit ainsi ordonné, pour ne pas faire jeûner si long-temps ses Officiers. En ce temps-là , Charlemagne étoit servi à table par les Ducs & les Rois des peuples, qu'il avoit soûmis à son obéïssance.Les Rois& les Ducs se mettoient ensuite à table , & étoient servis par les Comtes. Les Comtes mangeoient après eux , & étoient suivis des autres Officiers par ordre : ensorte que les derniers Officiers ne se mettoient gueres à table , que vers le minuit. Ce qu'ils auroient encore fait plus tard , si l'Empereur n'eût avancé l'heure de son repas. Dans le X. siecle la coûtume de manger à l'heure de None , étoit reçûë dans toute l'Italie ; mais ce n'étoit qu'après les Vêpres : car on commençoit l'office de None un peu après midi , & ensuite on disoit la Messe , & les Vêpres. Ce changement ne se fit pas si-tôt en France , & il n'y fut établi qu'environ l'an 1200. Depuis on avança insensiblement le repas jusques à midi : ce qui arriva en 1500. & alors on dit les Vêpres avant midi. Les infirmes ont toûjours été dispensez du jeûne & de l'abstinence , quand l'infirmité a été considerable. On a étendu cette dispense aux femmes grosses & aux nourrices. On l'a même accordée aux personnes que l'on faisoit jeûner autrefois en leur plus grande jeunesse, & aux vieillards. Mais les bornes que l'on a prescrites pour le commencement & pour la fin de l'âge où l'on est obligé de jeûner , de 21. an pour l'un , & de 60. pour l'autre , n'ont aucun fondement dans l'antiquité , ni dans les loix de l'Eglise. On a encore dispensé du jeûne les gens de travail. On joignoit autrefois au jeûne du Carê-

me, la continence, l'abstinence des jeux, des divertissemens & des procès. Chez les Grecs on n'offroit le sacrifice que le Samedy & le Dimanche : les autres jours on disoit la Messe des Présanctifiez, qui n'a été en usage chez les Latins que le seul Vendredy Saint.

Quant au nombre des Carêmes, les Grecs, outre le Carême de Pâques, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommez les Carêmes de Noël, des Apôtres, de la Transfiguration, & de l'Assomption ; mais ils ont été réduits à sept jours chacun, & ce sont plûtôt des jeûnes de devotion que d'obligation, du moins pour les Laïques. Dans l'Eglise Latine, les Religieux observoient trois Carêmes, au rapport de Bede qui vivoit dans le VIII. siecle; sçavoir, celui de Pâques, celui de Noël ou de l'Avent, & celui qui suivoit la Pentecôte. Ils étoient tous trois de quarante jours. Il est probable que les Carêmes de Noël & de la Pentecôte ont été imposez aux Pénitens, & ont aussi été observez par les Ecclesiastiques & par les Laïques les plus fervens ; mais ils n'ont point été ordonnez par l'Eglise, pour y obliger tous les Fideles. *Voiez* AVENT, QUATRE-TEMPS, ROGATIONS. * P. Thomassin, *Traitez Histor. & Dogmat. des Jeûnes de l'Eglise*. Baillet, *Fêtes Mobiles*.

CARETIUS, Roi de la Grand'Bretagne, vivoit dans le V. siecle. Il parvint à la Couronne, lorsque le païs étoit désolé par les guerres civiles : les Saxons ayant eu l'avantage sur lui, le chasserent peu de temps après.* Bede. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Histoire d'Angleterre*.

CAREY, (Guillaume) descendoit de la Noble & ancienne Famille de Cockington dans le Comté de Devon en Angleterre. Etant Ecuyer du Corps de *Henri VIII.* il épousa *Marie*, fille de *Thomas Bullen*, ou *Boulen*, Comte de Wilt, sœur d'*Anne*, seconde femme du Roi Henri VIII. de laquelle il eut un fils appellé *Henri*, qui à cause qu'il étoit proche Allié de la Reine *Elizabeth*, fut fait Chevalier peu de temps après que cette Princesse fut parvenuë à la Couronne; & ensuite avancé à la dignité de Baron du Royaume, sous le titre de Lord *Hunsdon*. Il fut envoyé pour porter l'Ordre de la Jarretiere au Roi de France ; & à son retour fait Gouverneur de Berwick. Après qu'on eut tranché la tête à la Reine *Marie* Stuart, il fut envoyé en Ecosse pour appaiser le fils de cette Reine. Il laissa de sa femme quatre fils, *George*, *Jean*, *Edmond* & *Robert*, ensuite Duc de Monmouth, & trois filles. George son fils aîné Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Grand Chambellan de la Reine, & Membre de son Conseil Privé, mourant sans enfans mâles, Jean son frere lui succeda. Et à celui-ci succeda *Henri* son fils Lord Hunsdon, qui fut fait Vicomte de *Rochester* la 19. année du regne du Roi *Jacques I.* & Comte de *Douvres* la 3. année du regne de *Charles I. Jean* son fils & heritier mourut sans enfans mâles. Robert troisiéme fils du premier Henri Lord Hunsdon, étoit Garde des Marches d'Ecosse l'an 40. du regne d'Elizabeth. Le 19. du regne de Jacques I. il fut fait Lord *Carey* de Lexington dans le Comté d'Yorck, & ensuite Duc de *Monmouth*, le 1. du regne de Charles I. Henri son fils, qui lui succeda dans ses titres, eut deux fils & huit filles. * Dugdale.

CARFAGNANA, que les Auteurs Latins nomment *Carferioniana* & *Grafiniana*, Vallée d'Italie, entre le mont Appennin, dans l'Etat de Florence. Elle est entre le Luquois & les Etats de Reggio & de Modene. * Sanson. Baudrand.

CARGADOUR DE GIRGENTI, ou EMPORIO, Bourg de la Vallée de Mazara en Sicile. Il est à une lieuë & demi de Girgenti sur la côte, où il a un bon port, défendu par un bon château. On charge dans ce Bourg une grande quantité de grains, & c'est de-là qu'il a pris son nom. * Maty, *Diction.*

CARGAPOL ou KARGAPOL, Ville & Province Occidentale de la Moscovie. Elle a la mer blanche au Septentrion, la Province de Wologda au Midi, le lac d'Onega au Couchant, & le fleuve Dwina au Levant. La ville de Cargapol ou Kargapol est peu considerable. * Sanson. Baudrand.

CARGE. Isle. *Voiez* GARACK.

CARI (le Port de) il est sur la côte de Provence, à trois ou quatre lieuës de la Ville de Marseille, du côté du Couchant. On croit que c'est celui que les anciens nommoient *Carus* ou *Incarus Portus*. On voit à un mille de ce port le Village de Carry, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Calcaria*, petite Ville de la Gaule Narbonoise. * Maty, *Diction.*

CARIATHAIM, Carnaïm, ou Savé, Ville de la Tribu de Ruben, au-de-là du Jourdain, fut d'abord prise & détruite par le Roi Chodorlahomor & ses Alliez, sur les Geans de la race d'Emin, vers l'an du monde 2092. Ces Geans la reprirent & la rebâtirent quelque temps après. Les Moabites obligerent ensuite ceux qui habitoient cette ville de l'abandonner. Les Amorrhéens en chasserent depuis les Moabites, & les Israëlites l'emporterent sur les Amorrhéens. Moyse donna Cariathaïm à ceux de la Tribu de Ruben, qui la firent bâtir & l'augmenterent considerablement. Les Israëlites en joüirent long-temps, mais enfin Dieu pour les punir de leur infidelité, permit aux Moabites de la reprendre sur ce peuple rebelle : C'est ce que les Prophetes Jeremie & Ezechiel nous apprennent. On ne sçait pas précisement combien de temps ce peuple idolâtre fut en possession de cette place. Du temps d'Eusebe & de S. Jerôme, elle étoit très-florissante, & habitée par des Chrétiens qui lui avoient donné le nom de *Carias*, selon Eusebe & de *Cariatha* selon S. Jerôme. Ces deux Auteurs la placent à 10. milles de Medaba Ville d'Arabie, du côté d'Occident, dans le voisinage de Beré. Genese *c.* 14. *v.* 15. Num. 32. Deut. 2. Josué 13. Jerem. 48. Ezech. *c.* 25. S. Jerome. Euseb. CARIATHAIM, que Josué appelle Carthan est aussi le nom d'une ville dans la Tribu de Nepthali, qui fut donnée aux Levites, qui étoit une des villes de refuge. 1. Paralip. *c.* 6.

CARIATHIARIM, ou CARIATH-BAAL, Ville de la Tribu de Juda, qui d'abord avoit appartenu aux Gabaonites, & qui dans la suite passa à la Tribu de Juda. C'est dans cette ville qu'on apporta l'Arche de Bethsamés, on la mit dans la maison d'Aminadab, où elle resta pendant 20. ans, d'où David la fit enlever dans la maison d'Obed Edom, où elle resta peu de temps, après quoi elle fut transportée dans Jerusalem. Cette ville étoit à l'extrêmité de la Tribu de Juda, de Benjamin & de Dan. * Josué 15. 18. Jud. 8. &c.

CARIATI, Ville d'Italie dans la Calabre citerieure, avec Evêché suffragant de sainte Severine, & titre de Principauté, qui appartient à la Maison des Spinelli. Elle est peu considerable, & est située sur la mer Ionienne, à l'entrée du golfe de Tarente, vers Umbratico & Strongoli. Baudrand.

CARIATIDES ou CARYATIDES, Statuës de femmes, en maniere de Colomnes ou Pilastres. *Voiez* CARYATIDES.

CARIBANE. Grand Païs de l'Amerique Meridionale, qui s'étend depuis l'emboûchure de l'Orenoque, jusqu'à celle de l'Amazone, tout le long de la Mer du Nord, qui la baigne à l'Orient & au Septentrion. Elle a la Terre-Ferme au Couchant & la Guiane au Midi. Ce Païs étoit autrefois compris sous la Guiane ; mais les Caribes chassez des Antilles par les Européens, s'étant retirez dans cette partie de la Guiane, lui ont donné ce nom, qu'elle porte aujourd'hui. On voit encore une autre contrée de ce même nom au Midi de la Guiane, & entre la riviere de l'Amazone & celles de Negro, & d'Aragonatube. * Maty, *Diction.*

CARIBERT. *Cherchez* CHARIBERT.

CARIBES ou CARAIBES, Peuples de l'Amerique Septentrionale, qui occupoient autrefois les Isles Antilles. *Voiez* ANTILLES & CANNIBALES.

CARICK, petite ville de la Lagenie en Irlande. Elle est dans le Comté de Tiperari, sur la riviere de Shure, à cinq ou six lieuës au-dessus de Waterfort. Elle a titre de Comté & députe au Parlement d'Irlande. * Mary, *Diction.*

CARIDIA, autrefois *Cardia*, petit Bourg & Golfe de la Romanie, sur l'Archipel, étoit anciennement une ville importante. Aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg, à dix ou douze lieuës de Gallipoli. * Ptolom. *l.* 3. *c.* 12. Stephan. *c.* 6. Plin. Sophian.

CARIE, Province de l'Asie Mineure, ainsi nommée de Car son fondateur, est appellée aujourd'hui *Aidinelli*, & appartient au Turc depuis le XIV. siecle. Elle a au Levant la Lycie, dite aujourd'hui *Mentefeli* ; au Couchant & au Midi la mer Mediterranée & l'Archipel ; & au Septentrion la riviere de Madre. La Carie eut autrefois

fois les villes de Magnesie, Alabanda, Stratonice, Minde, Priene, Milet, maintenant *Malazo* ou *Milasso*, fameuse par ses Colonies, & païs natal de Thalés. Le mont Latmus, situé dans la Carie, prés d'Heraclée à l'emboûchure du Meandre, donna lieu à la fable d'Endymion & de la Lune. Les Cariens qu'on appelloit aussi Leleges, étoient guerriers de profession, & quand ils n'avoient point de guerre chez-eux, ils la cherchoient ailleurs. * Strabon, *lib.* 4. Pomponius Mela, *lib.* 1. Etienne de Byzance, Cluvier, *l.* 5. *Int. Geogr. &c.*

CONCILE DE CARIE.

Les Macedoniens Heretiques le convoquerent l'an 366. & il fut tenu par trente-quatre Evêques, qui rejetterent le terme de *Consubstantiel*, & approuverent la formule ou profession de Foi, qui avoit été faite aux Assemblées d'Antioche & de Seleucie. * Sozomene, *l.* 8. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 366.

CARIE ou CARYE, en Grec Κάρυα, petit païs de la Laconie, avec une ville de même nom, que les Grecs détruisirent, pour se venger de la perfidie du peuple qui l'habitoit. Les Cariates s'étoient joints avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peuples de la Grece. Mais ayant été vaincus par les Grecs, leur ville fut ruinée, les hommes furent passez au fil de l'épée, & les femmes furent emmenées captives. Pour les traiter avec plus d'ignominie, après les avoir menées en triomphe, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes, ni aucun de leurs ornemens, afin qu'elles eussent toûjours la honte de paroître au même état qu'elles étoient le jour du triomphe : & les Architectes de ce temps-là ornerent les édifices publics de statuës qui representoient ces femmes, au lieu de colomnes & de pilastres, pour laisser un exemple éternel de la punition, que l'on avoit fait souffrir aux Cariates. Ces statuës furent appellés *Cariatides* : & on en voyoit il y a quelques années à Bourdeaux, dans le celebre édifice qu'on appelloit *les Pilliers de Tuteles*. Dans la salle des Gardes Suisses au Louvre, il y a quatre Cariatides ; qui soûtiennent une tribune enrichie d'ornemens. Ce sont des statuës de femmes qui ont les bras coupez, ainsi que les Termes, & sont revêtuës d'une robe qui leur descend jusques aux pieds. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 1.

CARIGLIANI (*Pompée*) Italien, Chanoine de Capouë a vécu dans le XVII. siecle, vers l'an 1625. On dit qu'il possedoit parfaitement Aristote, Platon, Hippocrate, Galien, & saint Thomas, & qu'il étoit toûjours en état de répondre sur tous les passages de ces Auteurs. Il vint à Rome sur la fin du Pontificat de Paul V. & il y étoit encore sous celui d'Urbain VIII. Il a écrit un Traité de la Noblesse, &c. * Le Mire, *de Script. Sac. XVII.*

CARIGNAN, Ville d'Italie en Piedmond, avec titre de Principauté. Elle est située sur le Pô, que l'on y passe sur un beau pont, entre Turin & Carmagnole. Il y a un bon château, & son terroir est fertile en meuriers pour les vers-à-soïe. THOMAS-FRANÇOIS de Savoye, cinquiéme fils de *Charles-Emmanuel* I. du nom, Duc de Savoye, & de *Catherine-Michelle* d'Autriche, a porté dans le XVII. siecle le titre de Prince de Carignan. Il a été Grand-Maître de France, & est mort le 22. Janvier 1656. Il avoit épousé en 1625. *Marie* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, & d'*Anne* Comtesse de Montafié, &c. dont il laissa EMMANUEL-PHILBERT Prince de Carignan, *Joseph-Emmanuel-Jean*, mort en 1656. *Eugene-Maurice*, Comte de Soissons, *Amedée-Ferdinand*, *Charlotte-Christine*, morts jeunes, & *Loüise-Christine*, mariée à *Ferdinand-Maximilien*, Prince de Bade. Cherchez THOMAS-FRANÇOIS de Savoye, Prince de Carignan.

CARILLO (*Gilles*) Cardinal, d'une illustre famille d'Espagne, fut envoyé Legat en Italie par le Pape Innocent VI. dans le XIV. siecle, le Siege étant alors à Avignon. Pendant cinq ans qu'il employa à cette Legation, il pacifia ce païs, & y bâtit plusieurs citadelles. Il fonda de ses propres deniers un College à Boulogne, auquel il donna de grands revenus, pour entretenir de pauvres Ecoliers Espagnols. Le Cardinal Carillo mourut à Viterbe, & fut enterré à Assise, d'où long-temps après, il fut transporté à Tolede en Espagne, où est son tombeau. Tarapha, *de reb. Hispan.* Platine & Garimbert, *l.* 3. *de vitis Pontific.*

CARILLO (*Alphonse*) Cardinal, natif de Cuença en Espagne, étoit fils de *Gomez* Carillo Gouverneur de Jean II. Roi de Castille. L'Antipape Benoit XIII. le fit Cardinal en 1408. mais Carillo l'abandonnant, se retira au Concile de Constance. Martin V. l'ayant confirmé dans sa dignité en 1418. l'envoya Legat à Boulogne. Depuis le Concile de Bâle le nomma Legat d'Avignon; mais le Pape Eugene IV. y avoit déja envoyé le Cardinal de Foix, qui se rendit maître de cette ville à main armée. Carillo retourna à Bâle, où il mourut le 14. Mars 1434. Le Roi de Castille témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & fit donner l'Evêché de Siguença au neveu de ce Cardinal, nommé aussi *Alphonse* Carillo. * Sponde, *in Annal.* Auberi, *Histoire des Cardinaux*, *&c.*

CARIN, (*Marc-Aurele*) étoit fils de l'Empereur Carus, qui le nomma Cesar, avec son frere Numerien en 282. & qui l'envoya l'année suivante dans les Gaules. Il s'y soüilla de toute sorte de crimes, & fit mourir plusieurs innocens pour des crimes supposez : ce qui fit dire à son pere qu'il n'étoit pas son fils. En moins d'une année, il épousa jusqu'à neuf femmes, qu'il répudia, la plûpart lors qu'elles étoient enceintes. Après la mort de Carus son pere, sur la fin de l'an 283. & après celle de Numerien son frere, qui ayant été reconnu Empereur avec lui, fut tué 8. ou 9. mois après ; il s'abandonna avec plus de fureur que jamais aux derniers déreglemens. Ses débauches ne l'empêcherent pas de s'opposer à Diocletien, élû Empereur en 284. par l'armée d'Orient, au-devant duquel il s'avança jusques en Illyrie, après avoir défait & tué, dans les plaines de Verone, Julien qui vouloit envahir l'Empire. Mais après plusieurs combats, dans sa derniere bataille contre Diocletien, un de ses Tribuns, dont il avoit séduit la femme, le tua à Margues ville de Mœsie l'an 285. & la 36. de son âge. * Vopiscus. Aurelius Victor. Tillemont, *Histoire des Empereurs Tome III.*

CARIN, QUARS, c'est une petite Ville ou un Bourg de la Turquie en Asie. Il est dans la Syrie, sur la riviere, qui baigne Alep, entre Alep & Samosate. On croit que Carin est la ville nommée anciennement *Cyrrhus* ou *Cyrrhos*, fondée par *Cyrus* Roi de Perse, & Capitale de la Cyrrestique, Province de la Syrie. * Maty, *Diction.*

CARIN ou CHARIN, (*Loüis*) de Lucerne en Suisse, habile Medecin, Précepteur des Fuggers, fut en grande réputation auprès de tous les Grands, tant par son sçavoir que pour sa probité. Il aima le séjour de Bâle, où il laissa du bien, pour entretenir trois jeunes Etudians des meilleurs esprits qui se pourroient trouver. Il mourut le 17. Janvier en 1569. * Christ. Ustisius. *Epitom. Histor. Basil. & ex eo*, Paul Freher, *Theatr. Viror. eruditione Claror.* Jean Jacques Hofman.

CARINE, c'étoit autrefois une Ville Episcopale, maintenant c'est un petit Bourg avec titre de Principauté. Il est dans la Vallée de Mazara en Sicile, à deux ou trois lieuës de Palerme, du côté du Couchant, fort près de *Muro Carini*. * Maty, *Diction.*

CARINES, certaines femmes qui se loüoient, pour pleurer les morts dans la ceremonie de leurs funerailles. Elles furent ainsi appellées du nom de leur païs, parce qu'on les faisoit venir de Carie. * Cœl. Rhod. *l.* 16. *c.* 3. On appelloit aussi Carines à Rome, certains édifices faits en maniere de navire, que les Latins nomment *Carina*, en prenant la partie pour le tout. * Varro, *de Ling. Latin.*

CARINOLA, Ville d'Italie, dans la Terre de Labour, avec titre de Comté & Evêché Suffragant de Capouë. Elle est peu considerable, & est située sur une petite riviere à trois ou quatre milles de la mer, entre Capouë & Sessa. Quelques Auteurs la prennent pour la *Calenum*, dont Strabon, Ptolomée, Pline, &c. ont fait mention. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie à un ou deux milles les ruines de cette autre ville. * Ughel. Cluvier, *Ital.*

CARINTHIE, que les Allemans nomment *Karnten*, Province d'Allemagne, qui est soumise aux Archiducs d'Autriche, avec titre de Duché. On la divise en haute & basse, suivant le cours du Drave. Elle est entre l'Evêché de Salzbourg, la Stirie, le Frioul, la Carniole & le Tirol. Ses principales villes sont San-Veit, Villach, Volckmarck, Judembourg, Claghenfurt, qui est la Capitale, &c. Les Archiducs d'Autriche en sont les maîtres, depuis Henri dernier Duc, mort sans successeurs. On dit que les Païsans de Carinthie ont droit d'investir leurs Souverains, toutes les fois qu'il y a changement

de Prince; que le Duc avec un habit de Villageois, assiste à une ceremonie qu'ils font dans une prairie; & que ce privilege leur est accordé, parce qu'ils reçûrent les premiers la Religion Chrétienne. Un Païsan lui presente deux bœufs, l'un gras, & l'autre maigre. Le Duc prend le dernier, & reçoit un petit soufflet du Païsan. La Carinthie est un païs de montagnes. On y a de l'horreur pour le larcin, & c'étoit une ancienne coûtume d'y pendre d'abord ceux qu'on soupçonnoit d'avoir volé. On ne faisoit leur procès que trois jours après. Si on les trouvoit coupables du crime dont on les accusoit, on laissoit leur corps pendu, jusqu'à ce qu'il fût tout-à-fait pourri; si au contraire il étoit innocent, on l'enterroit publiquement, & on ordonnoit des prieres pour son ame. * Æneas Sylvius, *Europ. c.* 20. Cluvier, *Germ.* Monstrelet, *lib.* 1. Joannes Salivanus, *de Carinth. &c.*

CARION (Jean) Allemand, nâquit à Bucticxeim Ville d'Allemagne en 1499. Il sçavoit les Langues, les belles Lettres, & les Mathematiques. Il les enseigna avec applaudissement à Wittemberg & ailleurs, & il publia divers Ouvrages qui lui acquirent de la réputation, comme *Practico-Astrologicæ Ephemerides*, une Chronique que Peucer & d'autres ont continuée, &c. Carion mourut à Berlin en 1538. à l'âge de 39. ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Vossius, &c.

CARIOPHYLE (Matthieu) Archevêque de Cogni, étoit natif de l'Isle de Candie. Il étudia à Rome dans le College des Grecs, & y fit de grands progrès dans les Langues & dans la Theologie. Après qu'il se fut consacré à l'état Ecclesiastique, on l'envoya dans son païs. Le peu de fruit que produisit son voyage, l'obligea de revenir à Rome, où il enseigna dans le College des Grecs. Depuis il fut auprès de trois Cardinaux, tous trois neveux de Papes; sçavoir, de Pierre Aldobrandin, de Loüis Ludovisio, & de François Barberin. Le second lui procura le titre d'Archevêque d'Iconie, & le dernier lui persuada de publier ses Ouvrages. Cariophyle fit imprimer un volume de vers Grecs & Latins, intitulé *Noctes Tusculanæ*, des Epîtres de Themistocle, &c. Il mourut sous le Pontificat d'Urbain VIII. vers l'an 1630. ou 1635. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. illust. c.* 124.

CARIOVALDE, General des Bataves, se joignit aux Romains, pour les secourir sous Germanicus. Les Cherusques faisant semblant de s'enfuir, l'attirerent dans une plaine environnée de bois de tous côtez. Après avoir soûtenu long-temps le choc des ennemis, il se jetta à la fin dans le plus gros de la mêlée: les ennemis alors l'ayant accablé de mille traits, & abbatu son cheval, le tuerent. * Tacit. *Annal. l.* 2. *c.* 11.

CARISTO, Ville Episcopale dans la Grece. Elle est sur la Côte Orientale de l'Isle de Negrepont, vis-à-vis de celle d'Andros. * Maty, *Diction.*

CARITH, Torrent de Palestine, entre les Tribus de Benjamin & d'Ephraim, sur le bord duquel le Prophete Elie fut nourri miraculeusement pendant quelque temps par un corbeau, qui lui portoit chaque jour sa provision le matin & le soir, vers l'an du monde 3090. avant J. C. 914. * 3. Rois. 17.

CARIUS, fils de Jupiter & de Thorrebie. Les Anciens disent, que Carius se promenant aux environs du lac Torrebia, & entendant le doux chant des Nymphes, il apprit d'elles la Musique, & l'enseigna ensuite aux Lydiens. En reconnoissance de ce bienfait, on lui décerna des honneurs divins, & on lui bâtit un superbe temple sur une colline, qui fut depuis appellée *Carienne*, en Latin *Mons-Carius*, du nom de ce Heros. *Consultez* Herodote.

CARLAT (François Carlat de la Queille) étoit d'une des principales Familles de l'Isle en Jourdain. Il étudia en Theologie dans l'Université de Toulouse, & ensuite il s'attacha auprès de M. *Caulet*, Evêque de Pamiers, pour servir l'Eglise sous sa conduite. Ce Prélat le fit Chanoine de sa Cathedrale, & il fut le premier qui embrassa la Reforme, qu'on introduisit alors dans plusieurs Chapitres de France. Il avoit beaucoup d'amour pour la justice, & une grande intelligence dans les affaires tant Seculieres, qu'Ecclesiastiques. Il en donna diverses marques, pendant plus de quinze ans, qu'il fut Official du Diocese de Pamiers. Il aida beaucoup l'Evêque de ce lieu dans des occasions importantes, où ce Prélat en qualité de President né des Etats de Foix, étoit obligé de s'opposer aux entreprises des Gouverneurs du Païs. Il fut fort zelé pour éloigner les P. Réformez du Comté de Foix, & pour les bannir entierement de la ville de Pamiers. Il s'employa pour la construction de l'Eglise Cathedrale de cette ville, & pour la fondation des Religieuses Carmelites. Quand les Disputes sur la Régale survinrent, le Pere Carlat étoit Archiprêtre & Prieur Claustral des Chanoines Réguliers. Il fit un Acte au nom du Chapitre le 20. Juin 1677. dans lequel il soûtenoit l'exemption de la Régale. Après avoir signé une autre déliberation du Chapitre, & un Acte de protestation, contre les saisies faites par les Défenseurs de la Régale presque sur tous les revenus du Chapitre; on lui signifia une Lettre de Cachet, qui l'exiloit à Gergeau. Mais n'ayant pû à cause de sa paralysie se rendre au lieu où il étoit exilé, il fut conduit au château de Pequat sur le bord de la mer, où il mourut âgé de plus de 75. ans, vers la fin du mois de Septembre 1680. * *Memoires du Temps.*

CARLAT, Bourg de France situé dans l'Auvergne au Midi de la Ville d'Orillac. Il donne son nom à un petit Païs, qu'on appelle le Carladez. * Maty, *Diction.*

CARLENI (Antoine) étoit d'une bonne famille de Naples, & se fit Religieux de S. Dominique: il vécut dans cet Ordre avec pieté & y fit paroître beaucoup d'érudition. Nicolas V. informé de son merite le nomma à l'Archevêché d'Amalphi dans la Terre de Labour l'an 1449. & il le gouverna avec un zele & une vigilance vraiment Apostolique: il se trouva au Concile de Pise, où fut élû Alexandre V. dont il soûtint les interêts avec un courage intrépide. Il mourut à Naples en 1460. & son corps fut porté dans sa Cathedrale, & mis dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de saint Thomas d'Aquin. Il a fait des Commentaires sur la Metaphysique d'Aristote, qui se trouvent manuscrits dans la Bibliotheque de saint Dominique de Naples. * Ughel, *Ital. Sacr. t.* 7. Vall. *De Vir. Illustr. Prov. Regn. theat. Dominic. p.* 51.

CARLENTINI, petite Ville de la Vallée de Noto en Sicile. Elle est sur une colline bonne & fortifiée, & elle porte le nom de *Charles-Quint*, qui la fit bâtir, & de la ville de Leontini, à une lieuë de laquelle elle fut bâtie. * Maty, *Diction.*

CARLES (Lancelot de) Evêque de Riez en Provence, étoit de Bourdeaux, & fut nommé Evêque en 1550. à son retour de Rome, où Henri II. l'avoit envoyé. Lancelot eut part à l'amitié du Chancelier de l'Hôpital, de Ronsard, & de Joachim du Bellay, qui l'ont tous celebré dans leurs écrits. Il laissa des Ouvrages en nôtre langue, comme *une Paraphrase en vers sur l'Ecclesiaste, sur le Cantique des Cantiques, une traduction de l'Odyssée d'Homere, une Lettre au Roi Charles IX. &c.* * La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibl. Franç.* De Thou, *Hist. lib.* 3. Lurbée, *de illust. Aquit.* Michel de l'Hôpital, *lib.* 1. *Epist.* Ronsard, *lib.* 1. *Hymn.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Berthel, *Hist. Pres. Reg. &c.*

CARLEVITZ (Christophe) Allemand, étoit de Rotenhau, dans la Misnie, où il nâquit le 14. Decembre 1507. d'une famille des plus nobles du païs. Il étudia en Droit & fut Conseiller du Duc de Saxe, qui l'employa en diverses negociations à la Cour des Empereurs, en Angleterre, en Pologne, & ailleurs. Carlevitz n'étoit pas moins homme de guerre que de lettres, & il paya trés-bien de sa personne en diverses occasions. Il avoit composé quelques Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous, & il mourut le 8. Janvier de l'an 1578. âgé de 71. ans. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ. &c.*

CARLILE, sur la riviere d'Enden, Ville d'Angleterre, est Capitale du Comté de Cumberland, avec Evêché suffragant de l'Archevêché d'Yorck. Elle est située vers les frontieres de l'Ecosse, à l'endroit où l'on avoit bâti la muraille qui séparoit les Pictes des Bretons, à deux ou trois lieuës de la mer d'Irlande. Cette ville qui est ancienne, avoit été ruinée par les Danois vers l'an 900. Guillaume II. Roi d'Angleterre, passant dans la Province de Cumberland vers l'an 1093. ne put s'empêcher d'admirer l'heureuse situation de Carlile, & la fit rebâtir. On y fonda depuis des Chanoines Reguliers, dont on érigea l'Eglise en Cathedrale vers l'an 1133. Adelwald en fut le premier Evêque. Les anciens Romains & les Bretons, habitans de l'isle, la nommerent *Lugu-Vallum* & *Lugu-Ballium*, Ptolomée, *Leucopibia*, & les Auteurs

Latins modernes l'appellent *Carleolum*. L'Enden y reçoit trois rivieres, & elle est fortifiée d'un château bâti par Henri VIII. on y voit les restes des murailles d'Adrien. * Camden, *Descr. Britan.* Godewin, *de Episc. Britan.*

CARLINGFORD, petite Ville d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, & le Comté de Loutbi, avec un assez bon port de mer, à quatre mille de Dunkeran. * Sanson.

CARLOMAN, Duc & Prince des François, étoit fils aîné de CHARLES *Martel*, & de sa premiere femme *Crotrude*, appellée communément *Rotrude*, morte en 724. Ayant armé de concert avec son frere Pepin, contre Hunaud Comte d'Aquitaine, ils le pousserent par delà Poitiers, & le mirent à la raison, après avoir forcé le château de Loches. Ensuite, dans le partage qu'ils firent du Royaume; l'Austrasie, l'Allemagne, & la Thuringe échûrent à Carloman, qui accompagna son frere en Allemagne contre Thibaud, Duc des Allemans, qu'ils soûmirent en 742. L'année d'après, Carloman vainquit Odilon, puis Thierry Ducs de Baviere & de Saxe, après s'être vengé de la perfidie d'Hunaud. Enfin, ayant recommandé au Roi Pepin un fils nommé Dreux, ou Drogon, qu'il avoit eu d'une femme dont nous ignorons le nom, il fit un voyage à Rome avec plusieurs Gentilshommes de la Cour, reçut la Tonsure & l'habit de Clerc du Pape Zacharie en 747. & se retira au mont Soracte, où il se fit Religieux de saint Benoît. Mais s'y trouvant trop importuné de visites, il alla demeurer au mont Cassin; & y fut reçû sans se faire connoître, sous le titre de vagabond venu de France, pour faire penitence de ses crimes. Il étoit accompagné d'un autre Religieux François qui le servoit. On les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, sous un frere de mauvaise humeur, qui frappa deux fois Carloman sans qu'il s'en plaignît. Son compagnon se contenta de dire à ce frere Cuisinier, *que Dieu & Carloman te le pardonnent*. Mais le frere l'ayant frappé une troisiéme fois; le compagnon de Carloman qui n'étoit pas si patient, prit un pilon & en déchargea un coup sur la tête du frere, en lui disant: *méchant serviteur que ni Dieu ni Carloman ne te le pardonnent.* Petronax, Abbé de ce Monastere, fit mettre ce Religieux en prison, & l'ayant interrogé pourquoi il avoit battu le frere: *C'est*, répondit le Religieux François, *parce que le plus méchant de tous les serviteurs a osé plus d'une fois, non-seulement outrager, mais encore frapper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connu dans le monde. Qui est donc celui, que vous appellez le plus noble de tous les hommes?* reprit l'Abbé: *c'est*, repartit le François, *nôtre Prince Carloman, qui a quitté sa dignité, sa puissance, & toute la gloire du monde pour le nom de Jesus.* Carloman, quoique reconnu, continua de vivre comme un simple Religieux dans l'Abbaye, & de s'employer aux offices les plus bas, comme à garder les troupeaux. Quelques-uns ont cru que les Moines du mont Cassin l'envoyerent, avec les Lettres de l'Abbé Optat & du Pape Zacharie, pour obtenir les Reliques de saint Benoît, qui étoient à l'Abbaye de Fleury sur Loire; il ne vint pourtant en France, que sous le Pontificat du Pape Etienne II. pour y ménager les interêts d'Astulfe Roi des Lombards, qui craignoit les armes de Pepin, dont Etienne avoit imploré le secours. Mais comme il s'étoit chargé malgré lui de cette commission, il n'empêcha pas Pepin d'aller en Italie, pour faire rendre au Pape les Terres qu'Astulfe avoit usurpées sur l'Eglise Romaine. Il se retira à Vienne en Dauphiné, où il mourut le 17. Août de l'an 755. Son corps fut porté au mont Cassin. Il avoit fait assembler en 742. un Concile en Allemagne, pour reformer les mœurs du Clergé & des Monasteres. Saint Boniface de Mayence présidoit à ce Concile, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à la resolution que Carloman avoit prise, de quitter ses Etats pour mener une vie Religieuse. * Aimoin, *lib.* 4. Leon d'Ostie, *lib.* 1. Adon. Eginard. Reginon. Adrien Valois. Dom Jean Mabillon, &c. Baillet, *Vies des Saints*, *Aoust.*

CARLOMAN, Roy d'Austrasie, de Bourgogne, & d'une partie d'Aquitaine, fut sacré à Soissons le 9. Octobre de l'an 768. Il étoit fils de PEPIN *le Bref*, & frere de Charlemagne, avec lequel il partagea les Etats du Roy leur pere. Quelques factieux travaillerent à les mettre mal ensemble, & Carloman étoit assez disposé de les écouter; mais il mourut peu de temps après à Salmoucy, qu'on croit être Montsugeon près de Laon, le 4. Decembre 771. Il fut enterré à saint Remi de Reims. Carloman laissa de *Gerberge* son épouse, deux fils, PEPIN & *Siagre* qui mourut Evêque de Nice en Provence. * Sainte-Marthe *Histoire de la Maison de France.* Le P. Anselme. Mezeray, *Histoire de France.* Jofred, *Hist. Nic. &c.*

CARLOMAN, Roy de France, fils de Loüis *le Begue*, fut couronné avec son frere Loüis III. à Ferrieres en Gâtinois, l'an 879. Quelques Historiens passionnez ont prétendu que ces deux freres étoient bâtards; mais c'est une imposture: car Loüis *le Begue* les eut d'*Ansgarde*, qu'il avoit épousée en sa jeunesse. Il est vrai que, comme elle n'étoit pas de qualité, & qu'il l'avoit même épousée sans le consentement du Roy son pere, ce Prince l'obligea de la répudier; mais ses fils n'en étoient pas moins legitimes. Les deux freres partagerent leurs Etats à Amiens. Loüis eut la Neustrie, & Carloman le Roïaume d'Aquitaine & la Bourgogne. Leurs plus dangereux ennemis furent les Normands, Boson qui s'étoit fait Roy d'Arles & de Bourgogne, & Loüis Roy d'Allemagne, leur cousin. Ils trouverent neanmoins le secret de les diviser; & s'étant liguez avec le Roy d'Allemagne, ils défirent Boson dans une bataille, & en 881. ils assiegerent Vienne, où il avoit laissé sa femme. L'année suivante les courses des Normands aïant obligé Loüis d'aller à leur rencontre, il mourut à saint Denys en 882. Carloman quitta d'abord le siege de Vienne, dont il laissa le soin au Comte Richard, & vint commander son armée dans la Picardie. Il battit souvent les Barbares; & ensuite, pour les faire sortir de ses terres, il traita avec eux, & leur donna douze mille marcs d'argent. Peu de temps après étant à la chasse dans la forêt d'Iveline près de Montfort, il y fut blessé par un sanglier, ou par quelqu'un de sa suite, & mourut de cette blessure le 6. Decembre 884. Il avoit été fiancé l'an 878. à Troïes en presence du Pape Jean VIII. & de son pere Loüis, à la fille de Boson Roy d'Arles & d'Hermengarde; mais le mariage ne s'étoit pas accompli. Quelques-uns ont donné à Carloman un fils qu'ils ont nommé Loüis *le Fainéant*: ils disent même qu'il regna deux ans; mais c'est une pure supposition. * Reginon, *in Chron.* la Chronique de saint Riquier. Le Continuateur d'Aimoin, &c.

CARLOMAN, fils aîné de Loüis *le Germanique*, frere de Loüis II. & de CHARLES *le Gros*, eut en partage le Roïaume de Baviere, duquel dépendoient la Pomeranie, la Carinthie, la Boheme & la Moravie, & porta le titre de Roy d'Italie. En effet, il mit une armée en campagne pour unir ce Roïaume à ses Etats; mais une terreur panique lui fit changer de dessein. Il remporta deux victoires sur Rastic, Duc de Moravie, & sur Gondacare, Comte en Carinthie, & fut depuis vaincu par les rebelles de Moravie. Carloman épousa N. fille d'*Arnulfe*, parent d'*Ermentrude*, Reine de France. Il tomba dans une paralysie, dont il mourut l'an 880. & fut enterré à Ottinghen en Baviere dans le Monastere de saint Maximilien qu'il y avoit fondé. Il ne laissa que deux enfans naturels; *Arnoul* qui eut la Carinthie, & qui fut Empereur; & *Giselle*, laquelle l'an 890. épousa *Zuindipold*, Roy de Moravie, que quelques Auteurs trompez par ce mariage, ont crû fils de Carloman. * Reginon. Du Tillet. Le Continuateur d'Aimoin. Les Annales de S. Bertin de Mets & de Fulde. Le P. Anselme.

CARLOMAN, fils du Roy CHARLES *le Chauve*, & d'*Ermentrude* sa premiere femme, se revolta contre son pere. Pour punition de sa revolte, Hildegarde, Evêque de Meaux, l'ordonna Diacre malgré lui. Depuis il posseda plusieurs Abbaïes; & s'étant soûlevé une seconde fois, il fut mis en prison. Les prieres des Legats que le Pape Adrien II. envoïa en France, l'en tirerent; mais abusant de cette grace, il recommença bientôt à broüiller. Le Roy le fit prendre: il fut dégradé à Senlis par les Evêques des Provinces de Sens & de Reims, puis aveuglé en 873. & mis dans l'Abbaïe de Corbie pour y faire penitence. Quelque temps après, deux Moines l'en tirerent adroitement, & le menerent

vers son oncle Loüis *le Germanique*, qui lui donna pour son entretien l'Abbaïe d'Epternach, où il mourut la même année ou l'an 886. selon la Chronique d'Anjou. * Flodoard, *Hist. Rhemen. l. 3. c. 28.* Le Continuateur d'Aimoin, *l. 5. c. 24. & seq. &c.*

CARLOSTAD (André) *Voïez* CAROLSTADT.

CARLOVINGIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la seconde race, qui commença l'an 752. en la personne de Pepin *le Bref*, fils de Charles *Martel*, & finit en celle de Loüis V. en 987. On compte quatorze Rois de cette famille.

CARLOW, *Caterlogum*, *Carlovium*, petite Ville d'Irlande dans la Province de Leinster, & au Comté de même nom, sur la riviere de Barow, entre Kildare & Kilkenny, Voïez *Caterlough*, comme les habitans l'appellent.

CARLOWITZ. *Cherchez* CAROLSTAD.

CARLOW ROCK, Bourg de la Nydesdale en Ecosse. Il est sur la côte environ à deux lieuës de Dumfreis, vers l'Orient meridional. Ce bourg qu'on prend pour le *Sarbantoricum* des anciens Selgoves, a été autrefois fortifié; mais ses fortifications sont maintenant démolies. * Maty, *Diction.*

CARLSBOURG, *Caroleburgum*, petite Ville d'Allemagne, dans la basse Saxe & dans le Duché de Bremen, a été bâtie sur le Veser par les Suedois, qui lui donnerent le nom de leur Roy Charles X. C'est une place forte qui fut prise en 1677. par les Danois, ausquels s'étoient joints les habitans de Lunebourg; mais ils la rendirent en l'an 1679. par la mediation du Roy de France, & par le Traité qui fut conclu la même année à Fontainebleau. * Sanson. Baudrand.

CARLSHAVEN, Bourg de la Province de Blexing en Suede. Il est sur la côte de la mer Baltique, où il a un assez bon port. * Maty, *Diction.*

CARLSTAT, Ville du Cercle de Franconie en Allemagne. Elle est défenduë par la citadelle de Carlsbourg. Sa situation est sur le Mein, dans l'Evêché de Wurtsbourg, à quatre lieuës au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Diction.*

CARLSTEIN, Bourg défendu par un château très-fort. Il est dans le Cercle de Podberdesk en Bohême, sur la riviere de Miza, à quatre lieuës de la ville de Prague, vers le Couchant meridional. * Maty, *Dictionnaire.*

CARMAGNOLE, Ville d'Italie, dans le Marquisat de Saluces, dans les Etats du Duc de Savoye. Elle est située environ à 2. milles du Pô, & à huit ou neuf de Turin, avec une assez bonne forteresse. Charles-Emanuel Duc de Savoye s'en rendit maître en 1588. pendant les guerres civiles de France, & surprit de même le Marquisat de Saluces, qui lui fut neanmoins laissé, contre le sentiment des meilleurs Politiques, par la paix de 1601. Henry IV. Roy de France, reçut en échange la Bresse, le Bugey, &c. * Perefixe, *Hist. de Henry IV.*

CARMAGNOLE (François) Capitaine illustre, prit le nom de la ville de Carmagnole, dans le Piedmont en Italie. Il étoit fils d'un Païsan, & avoit gardé les cochons pendant sa jeunesse. Mais se sentant de l'inclination pour les armes, il se fit soldat, & monta par degrez jusqu'à la dignité de General d'armée, que Philippe Visconti Duc de Milan lui confera, après avoir éprouvé son courage & sa conduite. S'étant signalé par plusieurs belles actions, ce Duc lui fit épouser une de ses parentes, & l'honora d'un Gouvernement considerable. Cette élevation lui attira l'envie de quelques personnes puissantes, qui le mirent mal dans l'esprit de Philippe, & l'obligerent à chercher un asyle dans l'Etat de Venise, où il fut très-bien reçû. Les Venitiens le firent General de leur armée contre le Duc de Milan: il gagna plusieurs batailles; mais ayant formé le dessein de se reconcilier avec ce Duc, il ne voulut pas profiter de ses victoires. Cette intelligence étant venuë à la connoissance des Venitiens, on l'amena à Venise, où il eut la tête tranchée en 1422. * Pompil. Tott. *Elog. de Capitan.*

CARMAIN, Château, avec titre de Comté, en France, au Diocese de Toulouse, où se commença la conference entre Didacus de l'Ordre des Dominiquains, Evêque d'Oxford, & l'Abbé de Cîteaux, députez par le Pape Innocent III. d'une part, & les Docteurs des Albigeois de l'autre; & d'où elle fut transferée en la ville de Pamiers en l'an 1208. * Pierre le Moine, *Histoire des Albigeois, c. 3.* Les Comtes & Seigneurs de Carmain sont sortis de la branche de Foix par des filles. André Du Chêne, *Ant. des Villes.*

CARMANIE ou KHERMAN, grand païs de Perse, étoit autrefois comprise dans l'Inde, en deçà du fleuve Indus, & étoit divisée, comme encore aujourd'hui, en deux parties, dont l'une étoit appellée deserte. Elle a la Gedrosie ou Circan au Levant, la Perse ou Farsistan au Couchant, le Sablestan au Septentrion, & le golfe d'Ormus & la mer des Indes au Midi. Elle comprend les Provinces de Guadel, Dulcinda & Ormus. Kerman, sur le fleuve Balliry, en est la Capitale; les autres sont Bersit, Bem, Bermasir, Chabis, Tzirest, Bander-Gamron, Ormus, &c. La Carmanie deserte s'étend vers le Septentrion; mais vers le milieu du païs, il y a des vallons fertiles & couverts de fruits, de fleurs, & sur tout de roses. On en tire encore des Turquoises, de la Tutie, &c. * Arrien, *lib. 8.* Pline. Strabon. Pomponius Mela. Sanson.

CARMARDEN, *Meridunum*, *Maridunum*, Ville d'Angleterre au païs de Galles; les Anglois la nomment Caermarden. Elle est fort petite, & cependant la principale du Comté de même nom, sur la riviere de Touwy, qui se jette sept milles plus bas dans la mer d'Irlande. Elle est à trente-six milles de Saint-David au Levant, en allant vers Laudaf, dont elle est à quarante-six milles, & vers Londres, dont elle est à cent cinquante-sept milles. Les Anglois appellent la Province de Carmarden, *Caermarden shire*. Elle est ainsi dite de la ville de ce nom sa capitale, & a au Couchant le Comté de Pembrok, au Septentrion le Comté de Cardigan, au Levant celui de Radnor, & au Midi elle a la mer d'Irlande qui la borne, & la Manche d'Irlande.* Sanson. Baudrand.

CARMANOR DE CRETE, justifia Apollon du crime d'homicide, dont il étoit accusé. Son pere Chrysothemis fut le premier qui chanta dans les jeux Pythiques, & qui remporta le prix de cet Art. * Pausanias. *Phocic. p. 610.*

CARMATH ou CHARMATHI. *Voïez* KARMATE.

CARME, Nymphe qui eut de Jupiter Britomaris, laquelle se plaisant à la course & à la chasse, fut bien venuë auprès de Diane. Minos en devint éperdûment amoureux, & comme un jour il la poursuivoit avec empressement, elle se jetta dans des filets de pêcheurs, & se précipita. * Cæl. Rhodigin. *l. 18. c. 26.*

CARMEL, Montagne de la Palestine dans la Tribu d'Issachar, celebre par la demeure du Prophete Elie, & par les merveilles qu'il y fit. Elle a environ treize lieuës de circuit, & est couverte de divers arbres toûjours verds, avec grand nombre de sources d'eaux, quelques villages, & plusieurs cavernes qui ont été de tout temps la retraite des Solitaires. Les Religieux Carmes ont pris leur nom de cette montagne, à cause des Prophetes Elie & Elisée qu'ils considerent comme leurs premiers Patriarches. Le Mont-Carmel, entre la Galilée & la Samarie, a le golfe d'Acre au Septentrion, les monts de Nazareth, & la plaine d'Esdrelon au Levant, les montagnes de Samarie au Midi, & la mer au Couchant. Ce païs est occupé par les Arabes; & les Carmes Déchaussez y sont aussi établis. On y voit plusieurs collines & vallées toûjours vertes, des bois de haute futaïe, des bocages & des jardins, de vives sources, de belles fontaines & quantité de vignes. L'air y est très-bon, les fruits excellens, aussi-bien que le vin, & le gibier s'y trouve en abondance. Pour aller à l'Hermitage des Carmes, on monte par un sentier escarpé entre les rochers, dont les degrez sont taillez au ciseau. Cet Hermitage consiste en cinq cellules creusées dans le roc sur le penchant du Cap, qui regarde le Septentrion, l'Occident & le Midi: d'où on voit la mer en toute son étenduë, les villes de Caïphas & de S. Jean d'Acre, & les grandes campagnes qui sont aux environs. Une de ces cellules sert de Chapelle, une autre de Refectoire, où il y a trois tables de pierre, avec des sieges de même, pour asseoir huit ou dix personnes; deux autres tiennent lieu de Dortoir, & la cinquiéme est pour loger les Pelerins. Devant la porte de celle-ci,

les Religieux ont taillé sur le roc une petite plate-forme, couverte de branches d'arbres, où ils donnent quelquefois la collation aux voïageurs, qui consiste en dattes, raisins secs, figues & biscuits, avec de l'eau d'une citerne taillée aussi dans le roc; car on n'y boit point de vin. Vers le pied de la montagne on voit la grotte d'Elie, qui est fort honorée, non seulement des Chrétiens & des Juifs, mais aussi des Infideles, des Turcs, des Maures & des Arabes, parce que la tradition tient que le Prophete Elie y demeuroit ordinairement. Elle est gardée par un Santon ou Religieux Mahometan, à qui tous ceux qui vont faire leurs prieres dans ce lieu, donnent quelque aumône pour avoir la liberté d'y entrer. Plus haut on voit la grotte d'Elisée disciple d'Elie, & les grottes de l'Hermitage dont je viens de parler. Sur le sommet de la montagne est une autre grotte d'Elie, auprès de laquelle il y a plusieurs restes d'un Monastere ruiné, qui étoit bâti de grandes pierres de taille, & avoit plûtôt la forme d'une forteresse que d'une maison Religieuse. Il y pourroit encore loger plus de quarante personnes, & l'on y voit quatre ou cinq pauvres familles de Maures qui en occupent quelques chambres. Entre ce Monastere & la grotte il y a une petite Chapelle qu'on y bâtit autrefois en l'honneur de la sainte Vierge, & dont il ne reste que les murs des deux côtez, & l'autel adossé contre la grotte. Sur le penchant d'une vallée qui regarde l'Occident, on trouve les ruines d'un autre Monastere, qu'on tient avoir été le premier qui ait été bâti en Orient, pour y assembler les Anachoretes du Mont-Carmel. Il y a encore de grands édifices tout entiers bâtis de pierres de taille, à plusieurs étages, & une belle salle qu'on dit avoir servi d'oratoire ou chapelle. Un peu plus haut est la fontaine d'Elie, que ce Prophete fit sortir de terre par ses prieres. Il y avoit autrefois plusieurs villes au pied de cette montagne, entre lesquelles Strabon nomme celle des Sycamins, des Bouviers, & des Crocodiles. Pline en ajoûte une qu'il appelle Carmel & Echatane. Suetone rapporte que du temps de Vespasien qui regnoit vers l'an 72. de J. C. il y avoit sur le Mont-Carmel un petit temple celebre, & que cet Empereur y alla consulter l'Oracle qu'on y adoroit, qui l'assura de l'heureux succès de tous ses desseins. Peut-être étoit-ce quelque reste de l'idolatrie de Baal ou de Beelzebub, qui étoit autrefois adoré en la ville d'Acre. La ville de Caïphas est au bas de la montagne, sur le rivage du port de saint Jean d'Acre, & Acre est vis-à-vis de l'autre côté du port. De Caïphas à Acre, il y a par terre quarante ou cinquante lieuës de chemin, en faisant le tour de la petite anse qui forme le port. Saint Loüis Roy de France, revenant de la Terre-Sainte, passa par le Mont-Carmel, & obtint de l'Abbé six Religieux qu'il amena à Paris, où ils se sont établis sous le nom de Carmes; car c'est sur le Mont-Carmel que l'Ordre des Carmes a pris naissance l'an 1182. mais il ne fut approuvé & confirmé à Rome qu'en 1186. * III. des Rois, *chap.* 1. Joseph, *Antiq. Judaiq. liv.* 5. Le Chevalier Dervieux, *Relation du Mont-Carmel.* Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte.* *Voiez* Carmes.

CARMEL ou NOSTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre militaire, qu'on nomme encore de S. Lazare, a été rétabli par le Roy Henri IV. en 1608. Ce Prince souhaita qu'il ne fût composé que de François, afin de le distinguer de celui de saint Lazare de Savoye, qui n'est que pour les Italiens & les Savoyards. Il fut composé de cent Gentilshommes du Roïaume, qui devoient marcher en temps de guerre près de nos Monarques, pour la garde de leurs personnes sacrées. Philibert de Nerestang fut choisi pour être Grand-Maître de l'Ordre; & il en fit le serment entre les mains du Roy à Fontainebleau, en presence des Princes & Seigneurs de la Cour, jurant fidelité à Sa Majesté, & à tous ses Successeurs Rois de France. Le Roy lui mit ensuite le Collier, qui étoit un ruban tané, auquel pendoit une Croix d'or, sur laquelle étoit gravée l'Image de Nôtre-Dame environnée de raïons d'or. Il lui mit ensuite le manteau chargé de la même Croix du même Ordre, que le Pape Paul V. approuva, & que Loüis XIV. a encore rétabli. Le Marquis de Dangeau est aujourd'hui Grand-Maître de cet Ordre. * Sponde, *A. C.* 1608. *n.* 3. Matthieu Favin. *Cherchez* S. Lazare.

CARMEL, outre le *Mont-Carmel* il y a dans la Palestine une ville appartenant à la Tribu de *Juda*, qui porte le nom de *Carmel. Josué XV.* 55. On voit aussi une montagne du même nom dans la Tribu d'*Ephraïm.* Elle est fort sterile. C'est-là où *Nabal* faisoit tondre ses brebis. *I. Reg. XXV.* 5.

CARMELI, CAMPO CARMELI, anciennement *Scithiaca Regio Scetis*, *Setis*, & *Nitria.* Ancienne contrée de l'Egypte. Elle étoit entre le Nil, la Mer Mediterranée, la Libye exterieure & la Thebaïde. Elle comprenoit les déserts de Scete & de Nitrie. Ce Païs dans les premiers siecles de l'Eglise fut la retraite d'un très-grand nombre de Solitaires, & c'est peut-être pour cette raison, qu'on lui a donné le nom du Mont-Carmel, que l'on prétend avoir été le lieu de la retraite d'*Elie.* * Maty, *Diction.*

CARMENTA ou CARMENTIS, mere d'Evandre. Elle partit avec son fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie, où ils furent bien reçûs de Faune Roy du païs, environ 60. ans avant la prise de Troye, & vers l'an du monde 2760. & 1244. avant J. C. Son nom propre étoit *Nicostrate*; mais elle fut nommée *Carmenta* du mot Latin *Carmen*, parce qu'elle prédisoit en vers les choses à venir. Les Dames Romaines lui bâtirent un temple, & elles celebrerent depuis en son honneur des fêtes nommées *Carmentales.* * Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.* Aurelius Victor, *Orig. de la Nation Rom.* Plutarque, *dans Romulus*, *&c.*

CARMENTALES, Fête que les Romains celebroient le 11. du mois de Janvier en l'honneur de la Déesse Carmenta mere d'Evandre, & Devineresse fameuse, qui fut mise au nombre des Divinitez après sa mort. Voici ce que Plutarque rapporte de l'origine de cette fête. Les Dames Romaines irritées d'un Decret du Senat, qui leur défendoit l'usage des carosses, firent ligue entr'elles, & s'engagerent par serment de ne se point laisser approcher par leurs maris, jusqu'à ce que ce Decret eût été cassé. Le Senat fléchit, & se retracta; les femmes renoüerent avec leurs époux, & ce raccommodement fut suivi d'une fécondité extraordinaire; en reconnoissance de laquelle on se crut obligé de bâtir un temple à la Déesse Carmenta, de lui offrir des sacrifices, & d'instituer des fêtes en son nom. On donnoit le nom de *Flamen Carmentalis* à celui qui offroit des sacrifices à Carmenta. Ciceron en fait mention dans son Traité des Orateurs illustres intitulé Brutus, en parlant de Popilius Lenas. Il y avoit à Rome la Porte *Carmentale*, qui fut dans la suite nommée *Scelerata*, parce que trois cens six personnes de la Famille des Fabiens étant sortis par cette Porte avec cinq mille de leurs Clients, pour aller combattre les Toscans au bord du fleuve Cremere, ils furent taillés en pieces. Comme Ovide le marque au *l.* 2. *des Fastes*, *v.* 201.

Carmentis Porta dextro via proxima Jano est,
Ire per hanc noli, quisquis es; omen habet.
Illâ, fama refert, Fabios exisse trecentos.
Porta vacat culpâ, sed tamen omen habet.

Tite-Live chap. 49. *l.* 2. de son Histoire, témoigne la même chose. * Ovide, *in Fast. l.* 1. Plutar. *ch. in Quæst. Rom. p.* 56.

CARMES ou NOSTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre Religieux, qui tire son nom de cette Montagne, commença dans le XII. siecle en Syrie, où plusieurs Pelerins vivoient en divers hermitages, exposés à la violence & aux courses des Barbares. Aimeric, Legat du saint Siege en Orient sous Alexandre III. & Patriarche d'Antioche, fut le premier qui les réünit, & les mit sur le Mont-Carmel, autrefois la retraite des Prophetes Elie & Elisée, dont ils se disent les successeurs. Albert, Patriarche de Jerusalem, natif du Diocese d'Amiens, & arriere-petit-neveu de Pierre l'Hermite, leur donna l'an 1205. des Regles que le Pape Honoré III. confirma l'an 1224. Leur premier habit étoit blanc, & leur manteau chamaré par le bas de plusieurs bandes; mais comme cette sorte de vêtement étoit peu conforme à leur état, le Pape Honoré IV. leur commanda de le changer. Ils ôterent les bandes; & pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent l'habit minime sous le manteau blanc. Le Pape Innocent IV. l'an 1245. mitigea la severité des regles qu'on leur avoit données. En 1238. ils avoient passé en Europe à-

vec le Roy saint Loüis, & ils s'étoient établis en France, où ils ont sept Provinces. Cet Ordre a beaucoup fleuri dans l'Eglise, à laquelle il a fourni de saints Evêques, d'excellens Prédicateurs, & un trés-grand nombre de doctes Ecrivains. *Voiez* au mot BARRE' la raison pour laquelle ces Religieux portoient des habits chamarez de plusieurs bandes. * Daniel à Virgine Maria, *Vinea Carmeli seu Hist. Ord. Carm.* Joannes Baptista de Lezana, *Annal. Ord. Carmel.* Arnoul Bostius & Trithéme, *de vir. illust. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Le P. Philippe, *Hist. Carm.* Marc Antoine Alegre de Cassanate, *in Parad. Carmelitano.* Sabellicus 9. *Enneade* 5. *vers la fin.* Onuphre & Genebrard, *dans sa Chronol. Tome I. du Bullaire dans Hon. III. Const.* 8. *Innoc. IV. Const.* 6. *dans Bon. VIII. &c.* Baronius, *A. C.* 1181. *sur la fin.* Sponde, *A. C.* 1205. *n.* 13. 1245. *n.* 25. 1285. *n.* 20. *&c.* Cherchez aussi ALBERT PATRIARCHE DE JERUSALEM.

CARMES DESCHAUSSEZ, ainsi appellez, parce qu'ils vont pieds nuds. Congregation Religieuse établie dans le XVI. siecle. Après la mitigation des Regles des Carmes faite par le Pape Eugene IV. cet Ordre fut reformé par sainte Therese, qui en étoit Religieuse, dans le Convent d'Avila en Castille, lieu de sa naissance; & cette Sainte le remit dans sa premere austerité vers l'an 1540. Elle commença par les filles; & entreprit d'y remettre aussi les hommes, assistée de deux Religieux Carmes, le P. Antoine de Jesus & le Pere Jean de la Croix, qui établirent d'abord un Convent d'hommes de leur Reforme, près d'Avila. Le Pape Pie V. avoit approuvé leur dessein, Gregoire XIII. le confirma en 1580. Cette Reforme des Carmes Déchaussez est divisée en deux Congregations, dont chacune a son General & ses Constitutions particulieres; sçavoir la Congregation d'Espagne, qui comprend six Provinces; & la Congregation d'Italie, qui comprend tous les Convents établis hors des Etats du Roi d'Espagne. Ils ont 44. ou 45. Convents en France, où ils sont entrez en 1605. deux ans après les Religieuses Carmelites, que le Cardinal de Berule y avoit appellées. Jerôme de saint Joseph, *Hist. Reform. Ord. Carm.* Isidore de S. Joseph *de Carm. Disc.* Ildefonse de saint Joseph, *de Carmel. Discal.* Philippe de la sainte Trinité *Hist. Ord. Carm. Tom. II. Bull. Const.* 64. *Greg. XIII. T. III. Const.* 25. & 71. *Clem. VIII.* Sponde, *A. C.* 1568. *n.* 29. 1580. *n.* 21. 1593. *n.* 25. *&c.*

CARMIDES, nom défiguré. *Cherchez* CHARMIDAS.

CARMILIANUS (Pierre) Poëte Latin, Anglois de nation, vivoit au commencement du 16. siecle; il publia entr'autres Poëmes l'Epitaphe du Roi d'Ecosse, qui avoit été tué dans une bataille que les Anglois gagnerent sur lui l'an 1513. Erasme & André Ammonius parlent de lui avec mépris. Erasmi *epistola* 20. *du lib.* 8. Ammonius, *epist.* 40. *du même Livre.*

CARMINACH, Ville de la grande Tartarie en Asie. Elle est dans la Bucharie, partie du Zagathay, près d'un Lac formé par la riviere de Sog, entre la ville de Samarcand & celle de Bochara. * Maty, *Diction.*

CARMINIUS, Historien Latin, qui a écrit de l'Italie & qui est cité par Macrobe. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Vossius croit qu'il est le même que Servius allegue sur le cinquiéme & sixiéme livre de l'Eneïde, & qui a écrit de l'élocution. * Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 19. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. p.* 699.

CARMON, ou CORMAN, petite Ville d'Asie. On la met dans l'Arabie heureuse, sur le Golfe de Balsera, vis-à-vis de l'isle de Baharem. * Maty, *Diction.*

CARMONE, c'étoit anciennement une grande Ville des Turditains. Elle est maintenant fort déchuë. On la trouve dans l'Andalousie, Province d'Espagne, sur une colline, dont le pied est baigné par la riviere de Corbones, à six lieuës de Seville, du côté du Levant. * *Maty Diction.*

CARMONNE (Christophe) Président au Parlement de Paris, s'éleva par son érudition & par sa probité aux plus illustres Charges de la Robe. Il étoit originaire du Bourbonnois, & commença à se faire connoître dans le Barreau, sous le regne de Loüis XI. qui l'honora d'une Charge de Conseiller dans le premier Parlement du Royaume. Charles VIII. le pourvût de celle de son Procureur General en 1489. Depuis, il fut successivement Maître des Requêtes, premier President du Parlement de Bourgogne, & enfin President à Mortier dans celui de Paris. Loüis XII. l'éleva à cette derniere dignité, pour le recompenser des services qu'il lui avoit rendus en diverses occasions. Il mourut le 10. Février de l'an 1507. * Blanchard, *Hist. des Presid. à Mortier & des Maîtres des Requestes.*

CARMONS ou CORMONS, Bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, Partie du Frioul, entre la ville de Palma Nova & celle de Gorice environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CARNA ou CARNE', ou CARDINEA; Déesse des anciens Romains, que l'on croyoit conserver les parties internes de l'homme, & presider à l'embonpoint du corps. On lui faisoit un sacrifice le premier de Juin avec de la boüillie faite de farine de féves & de lard. Junius Brutus aiant chassé Tarquin *le Superbe* de Rome, lui fit des sacrifices sur le Mont Cœlien, le premier jour du quatriéme mois, qui fut nommé de son nom, mois de Juin. Ovide dit en parlant de ce jour.

Prima dies tibi Carna datur, Dea cardinis hac est, &c,
Numine clausa aperit, claudit aperta suo.

Cette Déesse, écartoit encore, dit-on, les esprits follets qui tourmentoient les enfans au berceau. * Macrobe, *l.* 1. *des Saturn. c.* 12. Ovide, *l.* 6. *Fast. v.* 101. Cal. Rhodigin. *c.* 8.

CARNAIM, Ville du païs de Galaad dans la Tribu de Manassé de là le Jourdain. Elle est mémorable à cause de la victoire signalée, que Judas Machabée y remporta contre Timothée & les Arabes. Ce General des Juifs força la Ville & puis le Temple, où s'étoient retirez ceux qui avoient pû échaper de la défaite par la fuite. S'en étant rendu le maître, il le brûla, fit passer au fil de l'épée les hommes qui se trouverent dans la Ville, & emmena les femmes & les filles captives dans la Judée, l'an du monde 3841. avant JESUS-CHRIST 163. * *I. Machab. V.*

CARNARVAN, en Latin, *Arvonia.* Ville Capitale du Comté de Carnarvan, dans le North-Walles, fut bâtie par le Roi *Edoüard I.* des ruines de l'ancienne *Segentium*, dans l'endroit où se décharge, dans la Mer, une riviere, qui s'appelle encore *Sejont*, & qui marque que ce nom est derivé du mot *Segentium.* Cette ville étoit bien fortifiée & avoit un beau château, où naquit le premier Prince de Galles de la Famille Angloise, qui fut ensuite Roy d'Angleterre sous le nom d'*Edoüard* II. & de Carnarvan fut appellé Edoüard de Carnarvan-Shire. C'étoit là où les Princes de Galles avoient leur Chancellerie & leur Echiquier, pour tout le North-Walles, ce qui ne contribua pas peu à l'accroissement de cette Ville. Le Roi *Charles* I. confera en 1628. le titre de Comte de Carnarvan à *Robert Dormer*; qui ayant été tué à la bataille de Newbury en 1643. laissa son fils *Charles* Dormer, Comte de Carnarvan, qui vivoit encore en 1701. Cette Ville est à 186. milles de Londres.

CARNARVAN-SHIRE, en Latin *Arvoniensis Comitatus*, Comté Maritime du North-Walles en Angleterre, qui tire son nom de Carnarvan sa Ville Capitale. Du côté du Nord il est séparé du Comté d'Anglesey par un bras de mer; la mer d'Irlande le borne à l'Occident; au Midi, il est borné en partie par la mer & en partie par le Comté de Merioneth, & à l'Orient par le même Comté & par celui de Denbigh. Il s'étend 40. milles Anglois depuis la Pointe d'Ormshead au Nord, jusqu'à celle de Pevenxel au Sud, & environ vingt milles, depuis la riviere de Conuay à l'Orient jusques au Lienoy à l'Occident. Il a dans cette étenduë soixante-huit Paroisses & cinq Villes ou Bourgs. Il étoit anciennement habité par les Ordovices & est maintenant dans le Diocése de Bangor. L'air y est piquant & pénétrant. Le terroir n'est pas fort fertile, excepté sur la côte Occidentale, où est le meilleur. C'est l'endroit de tout le Comté le mieux défendu par la nature, à cause de ses montagnes presque inaccessibles, parmi lesquelles Snowdon Hill est la plus haute. La seule ville de Carnarvan a le privilege d'envoyer un Député au Parlement, outre un Chevalier du Comté.

CARNE, Ville de l'Arabie heureuse dans les Minées, étoit dans le Canton où est aujourd'hui Medine Tanal-

bi. C'est où le fameux faux Prophete Mahomet a pris naissance. * *Relat. de Turquie.*

CARNEADES, Philosophe Academicien natif de Cyrene en Lybie, aujourd'hui *Caireau*, dans le Roïaume de Barca, fut fondateur de la nouvelle ou troisiéme Academie, & fut un des plus éloquens personnages de son temps. Il ne s'adonna pas beaucoup à la Physique ; mais faisant profession de suivre la doctrine de Platon, il cultiva sur tout la Morale à laquelle il s'attacha si ardemment, qu'il negligeoit toutes les autres choses. Lorsqu'il étoit à table, il oublioit souvent de manger, de sorte qu'il falloit que Melisse sa servante, le retirât de ce profond assoupissement. Il se purgeoit le cerveau d'hellebore, pour écrire, selon Aulu-Gelle, ou comme dit Valere-Maxime, pour disputer contre Zenon. Ayant sçû qu'Antipater s'étoit fait donner du poison, il en prit aussi & en mourut, à l'âge de 85. ans, la 4. année de la CLXII. Olympiade, selon Diogene Laërce, 129. ans avant J. C. Il y avoit eu en même temps une Eclipse de Lune, comme le veut Apollodore, cité par le même Diogene. Cependant Ciceron qui parle souvent de Carneades, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne 90. ans de vie ; ce qui fait qu'il n'est pas aisé de fixer l'année de sa mort. Ce Philosophe fut envoyé à Rome en Ambassade avec Diogene *le Stoïcien*, & Critolaüs Peripateticien, sous le second Consulat de P. Cornelius Scipio Nasica, & de M. Claudius Marcellus, l'an 599. de Rome, & 155. avant J. C. Ils étoient venus en qualité de Deputez, pour la ville d'Athenes, qu'on avoit taxée à cinq cens talens, parce qu'elle avoit été cause du pillage de la ville d'Orope : ce que nous apprenons de Pausanias, d'Aulu-Gelle & de Ciceron. L'éloquence de Carneades étonna si fort le Senat Romain, que Caton *le Censeur* fut d'avis, aprés l'avoir oüi, qu'on le renvoyât au plûtôt, parce qu'il éblouïssoit tellement les esprits, par la subtilité de ses raisons, qu'il étoit impossible en l'écoutant de distinguer le vrai d'avec le faux. Au reste, la nouvelle Academie, dont ce Philosophe est le chef, differe de la moyenne, en ce qu'avec Arcesilaüs son Fondateur, elle ôtoit le vrai des choses mêmes, au lieu que Carneades avoüoit qu'il y avoit du vrai & du faux en toutes choses; mais que nous manquions d'un discernement assez fin pour separer l'un de l'autre. Il enseignoit encore, que les choses sensibles & materielles étoient comme des ombres de la verité, & ne nioit pas la probabilité, quoiqu'il ne voulût pas la suivre. * Diogene Laërce, *dans sa Vie au l.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 15. Valere-Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *ex* 11. Ciceron, *l.* 4. *des Quest. Academ. l.* 1. *de l'Orat. &c.* Pline, *l.* 7. *c.* 30. Elien, *l.* 3. *Hist. var. c.* 17. Plutarque, *contre Colod.* Petau, *Exerc. mêlées, c.* 8. Jonsius, *Hist. Phil.* Vossius, *des Sectes des Philos. c.* 14. *&c.*

CARNEADES, certain Poëte qui faisoit des Elegies, mais froides & obscures. Suidas, qui a oublié de parler de ce Poëte, fait mention d'un troisiéme Philosophe du même nom, disciple d'Anaxagoras. * Vossius, *de Poëtis Græcis.*

CARNEAU, (Estienne) Religieux Celestin, étoit natif de Chartres, & avoit exercé la profession d'Avocat au Parlement de Paris, avant que de prendre l'habit de cet Ordre. Il s'est acquis quelque reputation par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & particulierement par ses Poësies Françoises & Latines. On remarque que Messieurs de l'Academie Françoise, ayant fait faire la lecture de quelques-unes de ses Poësies, dans une de leurs Assemblées, un des principaux de la Compagnie, dit, que le Pere Carneau étoit un de ceux, *Quibus dedit ore rotundo, Musa loqui* : & cet éloge fut approuvé de tous les assistans. Il mourut l'an 1671. aprés avoir composé lui-même son Epitaphe en François & en Latin, où il s'est peint en ces termes :

Cy gît, qui s'occupant & de Vers & de Prose,
A pû quelque renom dans le monde acquerir :
Il aima les beaux Arts; mais sur tout autre chose
Il médita le plus celui de bien mourir.

Qui jacet hic, multùm scripsit prosâque metrôque,
Atque latens sparsit nomen in orbe suum.
Præclaras artes coluit, sed firmiùs unam,
Illam præcipuè, quæ benè obire docet.

* Histoire des Celestins, *MS. in Bibl. Paris.*

CARNE'. *Cherchez* CARNA.

CARNERO (le Golfe de) ou de Carnario, ou de Quarner. C'est une partie du Golfe de Venise. Elle s'étend depuis la côte Occidentale de l'Istrie, jusqu'à l'isle de Grossa, & aux côtes de Morlaquie. Ce Golfe renferme dans son sein les grandes isles de Cherso, de Veglia, d'Arbe, d'Osero, & un grand nombre de petites. On lui a donné le nom de Carnero, qui signifie *Carnassier*, à cause des frequens naufrages qu'on y a faits, & anciennement il prenoit son nom de la Liburnie dont il baignoit les côtes, ou de la ville de Fianona, qui est sur ses côtes. * Maty, *Diction.*

CARNIA, petit Païs de la Grece dans l'Epire, entre la riviere d'Aspri & le Golfe de Larta. Ses lieux principaux sont Larta, Preveza, Capo Figalo, Alcippo, Dragumestro. Les anciens Acarniens, habitans de ce Païs, furent estimez pour leur adresse, & pour leur politique ; mais ils furent si voluptueux, qu'ils donnerent lieu d'appeller les gens qui leur ressembloient des *Pourceaux d'Acarnanie.* * Maty, *Diction.*

CARNIA, Païs de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans la partie Septentrionale du Frioul aux confins de la Carinthie, au pied des Alpes Carniques. Il s'étend depuis les sources du Tajamento, jusqu'au confluent de la Fella. On y distingue Tolmezo Capitale, Ponteba Veneta, & Guardegnano. * Maty, *Diction.*

CARNIEN, surnom d'Apollon, en l'honneur de qui l'on institua des Fêtes appellées *Carniennes*, pour expier la mort du Devin Carnus. Les Sacrificateurs d'Apollon Carnien gouvernerent pendant 35. ans le Royaume des Sicyoniens dans le Peloponese aprés la mort du Roy. Quant à ce qu'Eusebe & aprés lui Syncelle ont dit, que la succession des Rois des Sicyoniens étant finie, les Prêtres Carniens furent substituez en leur place, cela paroît fort suspect. *Voyez* là-dessus Jean Marsham, *Can. Chron. Sæculi* XIII. Strab. *lib.* 9. Pausan. *lib.* 3. Apollodor. *lib.* 2. Eusebe, *preparat. lib.* 5. *cap.* 20. Zeuzippe, *Greg. Giraldi.*

CARNIOLE, Province d'Allemagne, avec titre de Duché, située entre l'Istrie, le Frioul & la Carinthie, appartient à la Maison d'Autriche ; & est une partie de l'ancienne Carnie ou païs des Carniens, qui comprend aussi le Frioul. On la divise ordinairement en haute Carniole, qu'on appelle *seche* où est Czirnicz; & en basse Carniole, qui est aux environs de la riviere de Save. Les Allemans nomment ce païs *Kraim*, dont la Capitale est Laubach, avec Evêché. Ses autres villes les plus considerables, sont Kraimbourg ; Cillei, Comté, Mersburg, le Marquisat de Vindes, &c. Les habitans sont partie Esclavons & partie Allemans. * Cluvier, *Ital. ant. liv.* 1. *& l.* 3. *Intr. Geogr.* Ortelius, &c.

CARNION, Forteresse dans la Samarie, dont Judas Machabée s'empara l'an du monde 3841. avant J. C. 163. Cette prise fut tragique par le massacre de vingt-cinq mille hommes. *II. Machab. XII.* 16.

CARNOVAIS, *Carnovace*, Peuple d'Ecosse, dont Ptolomée fait mention, & dont le païs étoit la Cathnesie, & que l'on croit être le païs d'Ecosse que l'on nomme Cathness. C'est une Province de l'Ecosse Septentrionale, qui s'étend le plus vers le détroit de Pichtland & les Isles Orcades au Nord, où elle est bornée par l'Ocean Septentrional au Levant, & partie au Couchant, où elle a pour frontiere la Province de Stathnavern, & au midi celle de Southerland. Il n'y a de lieux remarquables que la petite ville de Turso & quelques châteaux ; mais il y a un Evêque de Cathness suffragant de l'Archevêque de saint André, qui reside à Dornoc à Southerland. Cette Province étoit autrefois bien plus étenduë, puisque l'on comprenoit sous ce nom celles d'Assinshire, de Strathnavern & de Southerland. * Sanson *Voyage Hist. de l'Europe.* Baudrand, *Dict. Geogr.*

CARNUS, nom d'un Devin qui étoit d'Acarnanie, & de qui Apollon eut le surnom de Carneus. Pausanias *lib.* 3. *Voyez* ci-devant CARNIEN. Carnus est encore le nom d'une ville de la Pannonie superieure, maintenant village d'Autriche, nommé S. *Petronel*, selon Lazius.

CARO (Anne) Damoiselle Espagnole, native de Seville, a composé des Comedies trés-ingenieuses, qui lui ont fait meriter d'avoir place dans la Bibliotheque des Auteurs Espagnols, que Nicolas Antonio a publiée depuis l'an 1672.

CARO, (Annibal) natif de Citta-Nova en Istrie, Commandeur de l'Ordre de Malthe, & excellent Poëte & Orateur, vivoit dans le XVI. siecle. Il quitta son païs pour venir à Rome, où il fut d'abord Secretaire de quelques Evêques, ensuite du Duc de Parme; & enfin du Cardinal Farnese. Ce fut par la protection de ce dernier, qu'il trouva moyen d'entrer dans l'Ordre de Malthe, & qu'il s'acquit tant de réputation par ses Ouvrages, qui sont une traduction de l'Eneïde de Virgile en Vers Italiens, des Poësies diverses, des Discours d'éloquence; quelques traductions de deux Oraisons de saint Gregoire de Nazianze, d'un Sermon de saint Cyprien, des Lettres, une Comedie intitulée *Gli Straccioni*, & un Poëme à la loüange de la Royale Maison de France. Il l'avoit composé par ordre du Cardinal Farnese, & Castelvetro s'avisa d'en faire une critique; mais diverses Academies d'Italie, & entr'autres celles des *Bianchi* de Rome, publierent une Apologie pour Annibal Caro: il mourut l'an 1566. à Rome, & fut enterré dans l'Eglise de saint Laurent *in Damaso* où l'on voit son tombeau. Caro a traduit le Virgile en Vers Italiens d'une maniere délicate & fort heureuse. Dom Lancelot témoigne que cette Version est fort estimée, tant pour la pureté de son stile, que pour la fidelité & le choix de ses expressions: il y en a même qui ont assuré que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de son Auteur, & que sa traduction pouvoit passer pour un Original. D'autres ont aussi traduit l'Eneïde en Italien, mais avec beaucoup moins de succès, comme HERCULE VENE; JEAN P. VASSO, JEAN FABRIN. Ses autres Poësies en langue vulgaire ont été recüeillies & imprimées ensemble à Venise l'an 1584. & depuis encore ailleurs. On estime beaucoup ses Sonnets, dont le plus beau, est celui de la *Belle Matineuse*, qui a été imité depuis par plusieurs de nos Poëtes François. On peut dire que la qualité dominante de toutes ses Poësies est la gentillesse qui semble en être le caractere. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Lette. &c. Nouvelle methode de la Langue Ital. 3. part. p. 117. de P. R.* Gilles Menage, *Differt sur les Sonnets pour la Belle Matineuse à la fin des Oeuvres de l'edit. in quarto pag*, 107. 108. *& suiv.* Voyez *sur tout* Baillet, *Jugement des Sçav. sur les Poëtes, t. 7. p.* 292.

CARO (Rodriguez) Espagnol, grand Vicaire de Dom Gaspar de Borgia, Cardinal Archevêque de Seville, né à Utrera dans le même Diocese, a vécu vers l'an 1625. Il a fait imprimer ce que nous avons de la fausse chronique de Flavius Dexter, avec celle de Maxime Braulion, &c. *Antiguidades de Sevilla Relacion de las inscriptiones d'Utrera, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CAROBERT ou CHARLES ROBERT, que les Hongrois nomment simplement CHARLES II. de ce nom, Roi de Hongrie, étoit fils de CHARLES I. surnommé *Martel*, fils de CHARLES dit *le Boiteux*, Roy de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. Martel herita de la Hongrie, à cause de *Marie* sa mere, fille du Roy *Etienne* V. sœur & heritiere de *Ladislas* IV. tous deux Rois de Hongrie. Ce Prince mourut avant Charles *le Boiteux* son pere, laissa le fils dont nous parlons. Robert frere de ce Charles *Martel*, émut une grande dispute, qui consistoit à sçavoir lequel étoit préferable pour la succession, ou du fils de l'aîné, ou de l'oncle; & si le fils representoit le pere, pour succeder à son ayeul. Les plus celebres Jurisconsultes de ce temps-là deciderent en faveur de Carobert; & le Pape Boniface VIII. l'admit à prêter hommage, & lui donna l'investiture, quoiqu'il ne fut encore qu'un enfant. Les Hongrois, qui avoient élû André, dit *le Venitien*, pour leur Roy, après la mort d'Etienne, ne voulurent pas le reconnoître. Il monta pourtant sur le Trône, fut couronné par le Legat du Pape Clement V. & gagna une celebre victoire en 1312. sur Mathieu Palatin de Trichinie, Chef des rebelles, depuis laquelle ses sujets furent trés-soûmis. Aussi sa domination fut si douce & si glorieuse, qu'ils convenoient de n'avoir jamais eu un Prince plus debonnaire en temps de paix, ni plus courageux en temps de guerre. Après avoir joint à ses Etats la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Lodomerie, la Russie, la Comanie, la Bulgarie, & la Bosnie, il mourut à Belgrade le 16. Juillet de l'an 1342. âgé de plus de 50. ans, & fut enterré à Albe Royale, dans le tombeau des Rois de Hongrie. Carobert épousa 1. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir*, Duc de Cujavie, morte sans enfans à Temiswar, le 13. Decembre de l'an 1315. 2. en 1318. *Beatrix* de Luxembourg, fille aînée de l'Empereur *Henry* VII. & de *Marguerite* de Brabant; & après sa mort, qui arriva sur la fin de la même année, il se remaria en 1320. avec *Elisabeth* de Pologne, sœur de *Casimir* III. dit *le Grand*, & de *Ladislas* III. dit *Loftic*, Rois de Pologne, de laquelle il eut *Charles* & *Ladislas*, morts jeunes; LOUIS, Roy d'Hongrie; ANDRE', Roy de Naples & de Sicile; & ETIENNE, Duc d'Esclavonie. * Bonfinius, *l.* 16. 9. *Dec.* 2. Thurosius, *c.* 90. Chronique d'Hongrie, *P. II. c.* 99. Crommer. Summonte, le P. Anselme, &c.

CAROCHA, est le nom que les Espagnols & les Portugais donnent à une espece de mitre faite de papier & de carton, qui a la forme en pointe, & sur laquelle on depeint des flammes de feu & des figures de Démons & que l'on met sur la tête de ceux qui ont été condamnez à mort au Tribunal de l'Inquisition. Ces sortes de criminels sont d'ordinaire des blasphemateurs du saint nom de Dieu, des Magiciens, ceux qui ont dogmatisé sur les points de la Foi, ceux qui sont convaincus de polygamie, &c. Philip. à Limborch. *Histor. Inquisition. lib.* 4. *c.* 41. où l'on voit une figure de Carocha. Le petit habit dans lequel on brûle ces criminels s'appelle *Samarra*. * *Voyez* la petite Histoire de l'Inquisition de Goa, imprimée à Paris en 1686.

CAROLEI, Bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Citerieure, entre Cosence & Amantée, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. On prend Carolei pour l'ancienne *Ixa* ou Ixias petite Ville des Brutiens. * Maty, *Diction.*

CAROLINE, ou Floride Françoise, dans le Nord de la Floride, & au midi de la Virginie, s'étendant depuis le 29. jusqu'au 39. degré de Latitude Septentrionale, & arrosée à l'Orient par l'Ocean Atlantique. Elle fut nommée premierement *Caroline*, non pas du Roi *Charles II.* comme disent quelques Auteurs, mais de *Charles IX.* Roi de France, sous le regne duquel elle fut enlevée aux Espagnols par un François nommé *Ribaud*; qui non seulement donna le nom de Caroline à cette Partie du Continent de l'Amerique; mais nomma les rivieres la Seine, la Loire, la Somme, la Garonne, & de plusieurs autres semblables noms tirez des rivieres de son païs. Les Espagnols la reprirent quelque temps après sur les François, & possederent ce païs jusqu'en l'an 1627. mais ils en furent chassez à leur tour par les François, lesquels après cette expedition l'abandonnerent, & les Anglois s'en mirent en possession. En 1663. Charles II. Roi d'Angleterre l'accorda en proprieté à *Edoüard*, Comte de Clarendon, *George*, Duc d'Albemarle, *Guillaume*, Comte de Craven, *Jean*, Lord Berkeley, *Antoine*, Lord Ashley, depuis Comte de Shaftsbury, à *George* Carteret & à *Jean* Coleton, Chevaliers Baronets. Par les Lettres Patentes de cette donation, on devoit suivre dans la Caroline les Loix d'Angleterre; les Proprietaires avoient seulement le pouvoir d'y en ajoûter quelques-unes du consentement des Habitans, pour le meilleur Gouvernement de la Province. Les deux Colonies des rivieres d'Albemarle & d'Ashley, sont, dit-on, presentement fort riches. Le Terrain en est generalement bon, & abonde en bled, en pâturages, en racines & en legumes. Il y a d'excellens fruits. On y a une grande abondance de Meuriers, pour nourrir des Vers-à-soye. L'air y est fort temperé par rapport à sa situation meridionale. A peine trouvera-t-on un païs mieux situé pour la commodité du commerce & de la navigation, à cause d'un grand nombre de rivieres navigables. On ne sçauroit se placer dans aucun lieu où l'on soit à plus de six milles Anglois de quelque riviere, dont la plûpart peuvent servir au transport des marchandises. Les deux principales Colonies qui y sont presentement sont sur les rivieres d'Albemarle & d'Ashley, qui sont vers la partie la plus Septentrionale du côté de la Virginie. *Charles-Town* est la Capitale de tout le païs, & est un Port de mer. Le sejour de la Caroline est un des plus agreables de toute la Floride. L'Hyver y est si moderé que les arbres y sont toûjours verds. Ce païs abonde en cerfs, en autres bêtes fauves, & en gibier. Les vins en sont excellens & approchent fort de ceux du Rhin, de Canarie, de Madere,

dere, & d'Espagne. Les habitans du païs sont fort cruels, ils reconnoissent un Dieu Createur de toutes choses, qu'ils appellent *Okée*, mais ils rejettent aussi la Providence. Ils sacrifient aux malins esprits, qu'ils croyent être inferieurs au Createur, ils admettent la Metampsicose ou la transmigration des ames. Lorsque quelqu'un d'entr'eux meurt, ils enterrent avec lui tout ce qui lui appartient, & des provisions pour le faire subsister dans l'autre monde. *Histoire des Etats que les Anglois occupent dans l'Amerique. A Amsterdam* 1687.

CAROLINS, nom de quatre Livres, que Charlemagne fit faire en 790. contre le II. Concile de Nicée, & qu'il fit publier par son autorité & sous son nom, d'où ils ont été appellez Carolins. L'Eglise Gallicane toleroit alors les images, sans en permettre le culte, de peur qu'il ne degenerât en superstition, dans un temps où le Paganisme subsistoit encore en quelques endroits. On honoroit cependant en France les Croix & les vases sacrez; mais on ne rendoit aucun culte aux Images quoi que l'on ne fit aucune difficulté d'en avoir. En quoi la France tenoit le milieu entre les Iconoclastes qui brisoient les Images, & ne permettoient pas que l'on en eut, & les Catholiques d'Orient adversaires des Iconoclastes qui leur rendoient un culte exterieur fort solemnel. Les Livres Carolins furent portez à Rome & presentez au Pape Adrien I. par Angilbert Abbé de saint Riquier envoyé du Roy Charles. Le Pape qui soûtenoit le Concile de Nicée, les ayant reçûs, crut être obligé d'y répondre, par un écrit adressé à l'Empereur Charlemagne même. Mais cette Lettre d'Adrien ne fit pas changer de sentiment ni de pratique à l'Eglise de France: car au Concile de Francfort tenu l'an 794. on rejetta le sentiment des Grecs, & on condamna toute sorte d'adoration & de culte des images, aussi bien que dans le Concile de Paris tenu en 824. Les Livres Carolins ont été donnez au public en 1549. sur un ancien Manuscrit, par M. du Tillet Evêque de Meaux sous le nom d'*Erephile*, & le Concile de Paris en l'an 1596. par Pierre Pithou. Quelques-uns ont douté de l'antiquité de la verité de ces livres. Il y en a qui les ont attribuez à Anguilram Evêque de Metz, d'autres à Alcuin, & quelques-uns les ont crû supposez. Mais quoiqu'on ne sçache pas qui les a composez, on ne peut douter qu'ils n'ayent été faits du temps de Charlemagne & par son ordre. La réponse du Pape Adrien, les Conciles de Francfort & de Paris établissent d'une maniere convainquante l'autorité de ces livres. Hincmar les a citez, & on en trouve d'anciens manuscrits. * Preface des Livres Carolins dans la derniere édition. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII. siecle.*

CAROLLSTAD ou CARLOWITZ, *Caroloſtadium*, Ville d'Allemagne, sur les frontieres de l'Autriche & de la Croatie. Elle est située sur le confluent de Kulp & du Meresvvitz. Charles Archiduc d'Autriche la fit bâtir, pour l'opposer aux Turcs; aussi est-elle un des boulevarts de l'Empire du côté de la Croatie.* Sanson. Baudrand.

CAROLSTADT, Ville de Suede, dans cette partie de la Gothie, dite *Vermeland*. Charles IX. Roy de Suede, lui avoit donné son nom, & les Danois la ruinerent presque entierement en 1644.* Sanson. Baudrand

CAROLSTADT, ou CARLOSTAD, (André Bodenstein) est connu sous le premier nom, parce qu'il étoit de Carlostadt, ville d'Allemagne dans la Franconie, bâtie par le Roy Charles *le Chauve*, vers l'an 875. Il étudia en Allemagne, ensuite en Italie, & étant revenu à Wittemberg, il y fut Chanoine & Archidiacre, & fut même choisi pour y enseigner la Theologie. Il étoit en 1512. Doyen de l'Université, lorsqu'il y donna le bonnet de Docteur à Luther, avec lequel il fit amitié. Quand ce dernier en 1518. commença à prêcher contre les Indulgences, Carlostadt se declara en sa faveur; & les années suivantes il publia des Theses contre *le franc-Arbitre, le Merite des bonnes œuvres*, &c. après une dispute entre Eckius & lui. Vers l'an 1522. il renouvella les opinions de Berenger contre la presence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie. Cette doctrine lui fit des ennemis, & Luther même se déclarant son ennemi, parla de lui comme d'un impie. On dit que la veritable cause de leur mesintelligence venoit encore d'un principe de jalousie. Outre cela Luther se plaignit de ce que Carlostadt avoit quitté l'habit Ecclesiastique, profané les Eglises, & déchiré les images en son absence. Ce qui le fâcha sensiblement, parce que cela s'étoit fait sans l'en avertir. Carlostadt enseigna aussi qu'il faloit méprifer les sciences, pour ne s'attacher qu'à la lecture de la Bible; & persuada aux Ecoliers de Wittemberg, de brûler tous leurs livres, & d'apprendre quelque métier. Pour leur en donner l'exemple, il se fit Laboureur, après avoir couru à Strasbourg, à Bâle, à Zurich, & dans toute la Suisse, d'où il fut chassé comme un Anabaptiste & un séditieux. Il se donnoit à tout le monde, & personne ne le vouloit, & c'est pour cette raison que Melanchton le surnommoit l'*Alphabet*. Au reste, Carlostadt fut le premier Ecclesiastique d'Allemagne qui se maria publiquement; & cela se fit avec tant de profanation, que ses disciples composerent des Oraisons propres pour ce mariage, & les chanterent à la Messe. La premiere étoit conçûë en ces termes. *O Dieu, qui après l'extrême aveuglement de vos Prêtres, avez daigné faire la grace au bienheureux André Carlostadt, d'être le premier qui ait osé prendre femme, sans avoir égard aux loix du Papisme, nous vous prions*, &c. Carlostadt ayant long temps erré d'une ville à l'autre, se retira enfin à Bâle, après la mort de Zuingle, & y mourut miserablement le 25. Decembre de l'an 1541. Il a écrit divers ouvrages de controverses, dont les Protestans font peu d'estime. * Prateole, *au mot Carlost.* Sanderus, *her.* 206. Bellarmin, *l.* 4. *de Eccl. c.* 17. Florimond de Raymond, *l.* 1. *c.* 15. & 2. *c.* 7. Surius, *aux Commentaires.* Genebrard, *en sa Chron.* Sponde *A. C.* 1518. *n.* 3. 1519. *n.* 6. 1522. *n.* 6. & 7. 1524. *n.* 10. 1525. *num.* 18. Sleidan, *in Annal.* Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

CARON, grande Riviere de Perse, appellée anciennement *Eulaus Choaspes*. Elle a sa source vers les confins du Yeracx Agemi, traverse tout le Chusistan, où elle baigne la Ville de Suse, & elle se décharge dans le Golfe de Balsera. C'est la même riviere, que le Prophete *Daniel* appelle *Ulai*. On lui donne aussi le nom de Tiritiri dans plusieurs cartes. Maty, *Diction.*

CARONIA, Bourg de Sicile, situé sur la côte Septentrionale de la Valée de Demona, entre l'embouchure de la riviere de Pollino, & le Cap d'Orlando. * Maty, *Diction.*

CAROSA, petite Ville ou Bourg de la Turquie en Asie. Elle est dans la Natolie, sur la mer Noire, entre la Ville de Sinope & l'embouchure du Lali. On prend ce lieu pour l'ancienne *Cyptasia*, Ville de la Paphlagonie. * Maty, *Diction*

CAROSQUI, CAPO CAROSQUI, ou IMKERMEN, anciennement *Criumetopon, Frons Arietis.* Cap celebre de la petite Tartarie en Europe. C'est la pointe de la presqu'isle de la Crimée, qui s'avance le plus dans la mer Noire. On le voit au Couchant de la Ville de Caffa, & au Midi de celle de Baciesarai. * Maty, *Diction.*

CAROSUS, Abbé, partisan d'Eutyches dans le V. siecle, sous le Pontificat de saint Leon, fut condamné l'an 451. dans le Concile de Calchedoine. Il se joignit à Dorothée; & ils soûtinrent tous deux, que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il se fit en sa presence une conference entre les Evêques & les Moines, afin de déterminer les questions controversées. Ils furent condamnez, après que le Pape Alexandre eut rapporté au Concile, que le Prince avoit répondu, que s'il eût voulu connoître de ce differend, il n'auroit pas donné la peine aux Evêques de s'assembler. * *Conc. Calc. Seſſ.* 5.

CAROUAGIUS, (Bernardin) étoit un jeune homme mal fait de corps; mais qui avoit un esprit au dessus du commun Après avoir appris à Pavie le métier d'Horlogeur, pour complaire au docte Alciat, il fit une Horloge dans laquelle l'on remarquoit des effets extraordinaires. Non seulement elle marquoit les heures, mais elle étoit tellement disposée, que le marteau frapant contre la cloche, faisoit sortir d'une pierre qu'il touchoit une étincelle de feu: cette étincelle venant à tomber sur du souffre, mettoit le feu à une méche, qui ensuite allumoit une lampe: ensorte que par le moyen de cette seule Horloge, un homme pendant la nuit, sçavoit l'heure qu'il étoit, & avoit en même temps de la lumiere. * Bernard. Sav. *l.* 8. *Ticin. Hist.*

CARPA, Ville de l'Inde delà le Gange. Elle est dans le Royaume de Brama, sur la riviere de Pegu, entre la Ville de ce nom & celle de Canarane. * Maty *Diction.*

CARPACCIO, (Vittore) Peintre, vivoit sur la

fin du XV. siecle, vers l'an 1490. & 1495. Il étoit de Venise, où il fut employé, & il laissa plusieurs tableaux de sa façon. * Voyez sa vie entre celles des Peintres de l'Etat de Venise, du Chevalier Ridolfi. *P. I. p.* 27.

CARPASSO, c'étoit autrefois une Ville Episcopale de l'Isle de Cypre. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé sur la côte Septentrionale, vers le Levant. * Maty, *Dict.*

CARPATHIE, aujourd'hui SCARPANTO, Isle de l'Archipel, qui a donné son nom à la mer *Carpathienne*, dite aujourd'hui *mer de Scarpanto*, entre les Isles de Rhodes & de Candie: c'est le *Carpathus* des Anciens. Elle a encore plusieurs antiquitez, & on y voit les ruines de diverses villes. Les Turcs y avoient un Cadi, qui y rend la Justice, & les habitans sont Chrêtiens Grecs. Le corail de l'Isle de Scarpanto est renommé. Philon, Evêque, ordonné par saint Epiphane, rend encore celebre le nom de cette isle. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Daviti, *T. II. p.* 54. 55. *&c.*

CARPE, étoit un Habitant de Troade en Phrygie, qui logea saint Paul dans le dernier voyage que cet Apôtre fit à Rome. Il laissa chez lui une veste, ou selon d'autres un sac & des livres, comme nous l'apprenons de S. Paul même dans sa 2. Epitre à Timothée. Les Grecs font de Carpe un des 12. Disciples, l'associent à saint Paul dans la prédication de l'Evangile, parlent de son martyre, & font sa fête au 26. de Mai. Eusebe parle d'un autre saint Carpe, qui fut Evêque de Thyatire, en Asie, & qui souffrit le martyre avec d'autres du temps de Marc-Aurele. C'est de celui-ci que les Grecs font memoire au 13. d'Octobre jour auquel les Latins marquent la fête de Carpe de Troade. * 2. Timot. 4. *v.* 13. Euseb. *Hist. l.* 4. *c.* 14. Tillemont. *Mem. Eccles.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

CARPE'E, *Carpea*, du Grec Καρπαία espece de danse que les Eeniens & les Magnesiens peuples de Thessalie avoient coûtume de danser étant armez. Ce qui se faisoit à peu près de cette façon: un homme mettant bas les armes laboure & seme, regardant souvent derriere soi comme étant inquiet & dans l'apprehension: un Voleur survient, lequel étant apperçû, l'autre aussi-tôt reprend ses armes, & combat pour ses bœufs; cela se fait en cadence & au son de la flute: le Voleur après avoir vaincu & lié le Laboureur, emmene les bœufs; c'est quelquefois le Laboureur qui défait le Larron. L'idée de cette danse pourroit venir de Mercure, qui déroba les bœufs du Roi Admete. * *Voyez* Xenophon dans le festin de Seuthas de Trace. Horace *l.* 1. *Ode* 10. & Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *cap.* 18.

CARPEGNA (Ulric) Cardinal, Gentilhomme de la ville d'Urbin, né le 25. de Mai 1595. du Comte *Thomas* Carpegna, & de *Vittoria* Landriana, fut Evêque de Gubio en 1630. nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 28. Novembre 1633. Evêque de Todi en 1638. d'Albano en 1666. de Frescati en 1671. de Palestrine, de Sabine, & enfin Evêque de Porto. Il mourut Sous-Doyen du Sacré College, le 24. Janvier 1679. âgé de 84. ans. Il a été enterré à saint André della Valle en la chapelle des Barberins.

CARPENTERIE ou CARPENTERLAND, est le nom d'un grand & vaste païs, dans les terres Australes, nouvellement decouvert par Carpentier Hollandois, qui lui a donné son nom. Les Relations n'en disent rien de particulier.

CARPENTRAS, sur la Russe, Ville de Provence, Capitale du Comté Venaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est la *Carpentoracte*, dont parle Pline. Elle s'est élevée sur les ruines de Venasque *Vindausca* ou *Vendausca*: ce que l'on peut voir dans les Lettres de Petrarque à Guy Archevêque de Gennes. L'Evêché qui étoit autrefois suffragant de Vienne, l'est aujourd'hui d'Avignon. Le plus ancien Prelat dont nous aïons connoissance, est Julien, qui souscrivit au Concile d'Epaone, assemblé par Avitus Archevêque de Vienne, l'an 517. & au quatriéme d'Arles, en 524. Saint Siffret est un de ses successeurs: il en a eu d'autres illustres, Jean Camplon, Frederic de Saluces, Julien de la Rovere, qui fut depuis Pape sous le nom de Jules II. les Cardinaux Loüis de Flisco, Jacques Sadolet, & Alexandre Bichi. Carpentras est une ville agreable, située dans un païs fertile, & entourée de belles murailles. C'est là qu'est le siege de la Justice du Comté Venaissin. L'Eglise Cathedrale est assez belle, elle a au devant une grande place, & à côté le Palais Episcopal bâti à la moderne. On en trouve d'autres en cette ville, avec plusieurs Maisons Religieuses, & un College de Jesuites. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CONCILE DE CARPENTRAS.

Il fut tenu, selon le calcul du P. Sirmond, le 6. Novembre de l'an 527. sous le Pontificat du Pape Felix IV. & sous le Consulat de Mavortius, bien que Baronius ne le mette qu'en l'an 529. Saint Cesaire d'Arles y presida, & il y fut ordonné que l'Evêque qui auroit du revenu suffisant pour son entretien, ne prendroit rien sur les Paroisses de son Diocese; & que s'il ne se pouvoit passer de cette contribution, après en avoir reservé ce qui seroit necessaire pour la subsistance des Prêtres qui le servoient, le reste seroit pour lui. Il y a encore une Lettre de ce Concile à Agrecius Evêque d'Antibe, lequel y fut suspendu pour un an de la celebration de la Messe, parce qu'il avoit ordonné un Prêtre contre les Canons; & qu'il n'étoit ni venu, ni n'avoit envoïé à l'assemblée. * *Tom. IV. Conc.* Baronius, *A. C.* 529.

CARPI, *Carpum*, Ville d'Italie dans le Modenois, avec Evêché suffragant de Bologne, & titre de Principauté. Elle est située sur un canal de Sechia, environ à six ou douze milles de Modene, & à quatre ou cinq de Reggio. C'est une ville forte, avec un château, de bonnes murailles, & des fossez remplis d'eau. Cette Principauté a été possedée depuis l'an 1319. jusqu'environ l'an 1550. par la famille de Pio. * Sanson. Baudrand.

CARPIENS, Peuples de la Province Zeugitane, qui s'appelle proprement Afrique, selon Pline. Cette nation étant demeurée paisible sous l'Empereur Marc Aurele, elle recommença sous Maxime & Balbinus à prendre les armes contre l'Empire Romain. Zozime dans la vie de Philippe, rapporte cet évenement, & il nous en reste une médaille avec cette inscription, IMP. PHILIPPUS AUG. VICT. CARDICA, il faut CARPICA. L'Empereur Aurelien les vainquit après, & transporta une partie de la nation dans l'Empire Romain. Diocletien dans la suite en fit de même à son exemple: le Senat voulut donner à Aurelien le nom de CARPIQUE; mais il le refusa, comme on le peut voir dans Aurelius Victor, sous pretexte que ce nom n'étoit pas assez Auguste, & que l'on pourroit en abuser en l'appellant *Carpiscule*, qui est le nom que l'on donnoit à une sorte de chaussure fenduë & coupée, lequel ne convenoit point à un Empereur. * Vopiscus dans la vie d'Aurelien *p.* 30. *Voïez* Casaubon & Saumaise sur cet endroit, & B. Rhenan. *Rerum Germanic. Nov. Anti. l.* 1. *&* 1. *p. dans les Notes de* Jacques Otton.

CARPINETO, Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il a titre de Comté & est situé sur la montagne de Carpineto, près d'Anagnie dans la Campagne de Rome. * Maty, *Diction.*

CARPIO, Bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur le Guadalquivir entre Cordouë & Andaxar, à cinq lieuës de la premiere & à sept de la derniere. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Corbulo*, & d'autres pour l'ancienne *Calpurniano*, deux petites villes de l'Espagne Bétique. * Maty, *Diction.*

CARPIO. *Cherchez* VEGA.

CARPOCRAS ou CARPOCRATES, Heresiarque, natif d'Alexandrie dans le II. siecle. Il enseignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joseph; & que son ame n'avoit rien au dessus des autres, sinon qu'elle avoit reçû plus de vertus & plus de force de Dieu, lorsqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuse dans son corps; & que cette communication plus abondante lui avoit été faite pour vaincre les Demons qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'Ancien Testament, nioit la resurrection des morts, se persuadoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que ce n'est que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore plusieurs sentimens erronez & enseignoit plusieurs autres impietez. Il eut un fils nommé Epiphane, qui fut heritier de ses erreurs. Cerinthe fut son disciple aussi bien que les Gnostiques; & les Adamites furent sectateurs de ses rêveries. Il avoit eu une femme nommée Alexandrée, qui étoit de Cephalonie: il eut plusieurs disciples; quelques-uns d'entre eux portoient des marques à l'extremité de l'oreille, ils avoient des images de J. C. en pein-

ture & en bosse, que Cerinthe assuroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit sur la terre. Il couronnoit ces images & les plaçoit avec celles des Philosophes Pythagore, Platon, Aristote, & les adoroit. S. Irenée dit qu'une femme de cette Secte nommée Marcelline vint à Rome sous le Pontificat d'Anicet vers l'an 160. & qu'elle y pervertit beaucoup de monde. Epiphane fils de Carpocrates étoit sçavant dans les belles Lettres & dans la Philosophie de Platon, sur les principes de laquelle il composa un livre de la Justice, où il définissoit la Justice de Dieu *une Communauté avec égalité;* & prétendoit prouver que non seulement les biens, mais aussi les femmes devoient être communes. Cet Epiphane mourut à l'âge de 18. ans, & fut honoré comme un Dieu dans la ville de Samé, ville de Cephalonie, dans laquelle on lui dressa une statuë. On accusoit les Carpocratiens de commettre des abominations après leurs repas. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *her.* 27. Tertullien *de prast. c.* 48. Clement Alexandrin, *l.* 3. *des Tapiss.* Baronius, *A. C.* 35. 60. & 120. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois premiers siecles.*

CARPUS, Mathematicien, vivoit dans le V. siecle. Il a fait quelque Ouvrage d'Astronomie cité par Proclus sur le premier livre d'Euclide. Vossius, *de Mathem. c.* 48. §. 5. *&c.* 62. §. 8.

CARPZOVIUS (Benoist) fils de Simon le Consul, nâquit en 1565. dans le Marquisat de Brandebourg. Comme il excelloit dans la Jurisprudence, il fut mis au nombre des Jurisconsultes de Vittemberg en 1592. où il enseigna d'abord les Instituts en 1599. & en 1601. il commença à enseigner le Digeste *Infortiate*, & le nouveau. Après cela il fut appellé à Dresde par la Princesse Sophie, veuve de Christian I. Electeur de Saxe, pour remplir la Charge de Chancelier de cette Princesse, celle de Conseiller de l'Electeur Christian II. & Assesseur des Juges des Appellations. Pour joüir d'un plus grand repos, il obtint de ce Prince la permission de retourner à Vittemberg, où il mourut en 1624. âgé de 59. ans. Il laissa trois fils, Conrad Professeur en Droit dans l'Université de Vittemberg, Benoît & Jean dont nous allons parler dans l'article suivant. * Paul. Freher. *Theat. Viror. Clarorum.*

CARPZOVIUS (Benoît) fils du precedent, a succedé aux mêmes emplois de son pere, qu'il a exercez pendant 46. ans. Il n'est mort qu'en 1666. & étoit né en 1595. Il fit imprimer en 1635. *Practica rerum criminalium*, qui a été plusieurs fois réimprimée *in folio*, & dont Gothofredus Suerus a fait un Abregé imprimé à Leipsic en 1655. in 4. & en 1669. in 8. En 1638. il fit imprimer *Definitiones forenses, vel Jurisprudentia forensis Romano Saxonica ad Constitutiones Electoris Augusti*, plusieurs fois réimprimées *in folio*, dont Ernestus Fridericus Schroterus fit un Abregé du consentement de l'Auteur, *Jena* 1664. in 4. & 1669. in 8. En 1640. il publia son Commentaire *ad Legem Regiam Germanorum*. En 1642. l'on imprima *Responsa juris Electoralia* in fol. En 1649. on vit son Ouvrage *Definitionum Ecclesiasticarum seu Consistorialium*, avec l'Arbre de Consanguinité & d'Affinité. En 1646. il fit imprimer son premier volume des décisions de Saxe; le 2. en 1652. & le 3. en 1654. Le tout a été plusieurs fois réimprimé *in folio*. Petrus Pancratius Krausslem en a fait un Abregé imprimé à Jene 1669. in 8. Il fit aussi imprimer en 1657. *Processus Juris Saxonici*, in folio. Carpzovius en a fait encore plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter; mais l'on convient que c'est celui qui a le mieux écrit de la pratique d'Allemagne, qu'il a recüeillie des Constitutions & des Jugemens qu'il avoit recherchez dans les Archives. S'étant retiré à Leipsic sur ses derniers jours, il s'adonna entierement à l'étude de la Bible, & on remarque qu'il la lut toute entiere d'un bout à l'autre cinquante-trois fois, sans compter les reflexions qu'il faisoit dessus, & qu'il mettoit par écrit, à mesure qu'il la lisoit; & sans parler des Commentaires qu'il consultoit pour en penetrer le sens. Il mourut âgé de 72. ans. Paul Freher *Theatr. Viror. Clar. Bibliot.* de Denys Simon *Edit. Par.* in 12. 1692. Ce dernier eut un autre frere nommé Jean-Benoît Carpzovius, Ministre Lutherien, qui a écrit quelques ouvrages de controverse & de Theologie contre l'Eglise Romaine. Il a laissé plusieurs enfans, & mourut en 1657. à l'âge de 51. an. Voïez Paul Freher. *Theatr viror. claror.* & Jean-Jacques Hofman. *Lexic. Univers.*

CARRAN, ou *Charan*, Ville de Mesopotamie, païs de Rebecca, femme d'Isaac, & de Rachel femme de Jacob, & fille de Laban. Jacob y demeura près de 20. ans; & ce fut là où il se maria, & eut presque tous ses enfans. Il y devint aussi fort riche en bétail. Tharé pere du Patriarche Abraham y mourut. *Genes. XI.* 31. *XXIX.* 4. *&c.*

CARRANZA DE MIRANDA (Sanchez) Chanoine de Calahorra dans la Castille-vieille, étoit natif du Roïaume de Navarre, & vivoit au commencement du XVI. siecle vers l'an 1515. Il étudia en Philosophie & en Theologie dans l'Université de Paris, & enseigna depuis ces mêmes sciences dans celle d'Alcala, où il s'acquit beaucoup de reputation. Elle s'accrut à Rome, où il accompagna Dom Alvarez Carille Albornoz, & où il se lia d'amitié avec Augustin Niphus, celebre Philosophe. Sanchez Carranza écrivit contre Erasme, & a laissé d'autres Ouvrages, comme *Adversùs errorem de partu Virginis, &c.* * Sepulveda, *in Hist. Coll. Bonon.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

CARRANZA (Barthelemi) dit aussi de Miranda, qui étoit le lieu de sa naissance, dans le Roïaume de Navarre, fut d'abord Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & ensuite Archevêque de Tolede. Il entra parmi les Dominiquains dans la Province de Castille, & y enseigna la Theologie avec tant de succès, qu'on le choisit pour se trouver au Concile de Trente, où il prononça un Sermon très-éloquent le premier Dimanche de Carême de l'an 1546. En 1554. Philippe II. Roy d'Espagne, aïant épousé Marie Reine d'Angleterre, mena avec lui dans cet Etat le P. Barthelemi Carranza, qui y travailla à rétablir la Religion, & qui fut même Confesseur de la Reine. Philippe le nomma Archevêque de Tolede en 1557. L'Empereur Charles V. qui étoit dans sa retraite de saint Just, souhaita de l'avoir auprès de lui pendant les derniers momens de sa vie. Peu de temps après ce Prelat se vit exposé à la persecution de quelques Inquisiteurs ses ennemis, qui le pousserent de la maniere du monde la plus violente: Car non contens de l'avoir arraché de dessus son Siege Episcopal, & de l'avoir jetté dans une prison; ils l'accuserent encore d'Heresie, & d'avoir insinué ses erreurs à l'Empereur en mourant. Il fut obligé d'en appeller au Pape, & on le conduisit en 1567. à Rome, où il souffrit beaucoup sous le Pontificat de Pie V. & de Gregoire XIII. Il y fut suivi de Martin Aspilcueta, connu sous le nom de Navarre, qui entreprit ce voïage à l'âge de 80. ans pour défendre son ami. Après avoir été pendant près de deux ans à Rome dans les prisons de l'Inquisition, sa Sentence lui fut prononcée l'an 1576. Elle portoit qu'encore que l'on n'eut point trouvé de preuves certaines de son Heresie, neanmoins vû les fortes présomptions que l'on avoit contre lui, il feroit une abjuration solemnelle des erreurs dont il étoit accusé. Aïant executé cet ordre avec soûmission, il fut renvoïé à la Minerve, Monastere des Religieux de son Ordre, où il mourut peu de temps après, le 2. du mois de Mai 1576. âgé de 72. ans. Avant que de mourir il donna des marques de sa catholicité & de son humilité, declarant publiquement en presence du saint Sacrement qu'il alloit recevoir, qu'il n'avoit jamais eu de sentimens heretiques, & que neanmoins il croïoit que la Sentence renduë contre lui étoit juste, en consequence de ce qui avoit été allegué & prouvé. Il vouloit par un excès de charité & d'humilité excuser ses Juges, qui s'étoient eux-mêmes accusez, aïant reconnu par leur Sentence qu'il n'y avoit point de preuves contre lui, mais de simples présomptions. On a rendu depuis justice à sa memoire, qui a été en estime & en veneration parmi les personnes pieuses & sçavantes. Il fut enterré dans l'Eglise de la Minerve où l'on voit son Epitaphe.

Nous avons divers Ouvrages de sa façon; la Somme des Conciles & des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Jule III. & un traité de la residence des Evêques, & des autres Pasteurs de l'Eglise. Ces deux Ouvrages sont en Latin. Il publia en Espagnol un Catechisme pour son Diocese, & une Instruction pour entendre la Messe. On lui attribuë encore un Traité *de la Patience*: il avoit assez bien pratiqué cette vertu, pour en connoitre tous

les degrez differens, & pour en pouvoit parler en maître. Le principal Ouvrage de Carranza est la *Somme des Conciles* assez connuë; & imprimée plusieurs fois: Ouvrage d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de matieres en un petit volume. Son Catechisme Espagnol avoit été censuré par l'Inquisition d'Espagne: cependant aïant été porté à la Congregation des Deputez du Concile de Trente, pour l'examen des livres en 1563. il y fut approuvé, & il y eut ordre de lui en donner une attestation en bonne forme. Mais comme on en eut avis en Espagne, le Comte de Lerme fit ses plaintes aux Peres de la Congregation, de ce qu'ils avoient ainsi jugé du livre de Carranza, & les pria de revoquer leur Jugement. La Congregation ne l'aïant pas voulu faire, l'Evêque de Lerida, ou poussé par le Comte, ou de son chef, se mit a invectiver contre leur Jugement, rapportant des endroits du livre, lesquels pris dans le sens qu'il y donnoit, sembloient dignes de censure, & accusant les Deputez de la Congregation. Le Chef de la Congregation s'en plaignit aux Legats, & en demanda reparation pour lui & pour ses Collegues, protestant qu'il n'assisteroit à aucune action publique, qu'on ne leur eût donné une satisfaction convenable. Moron accorda leur differend, à condition que l'on ne donneroit point de copies de l'attestation, & que l'Evêque de Lerida feroit des excuses aux Deputez de la Congregation pour les Livres. Le Comte retira l'attestation qui avoit été mise entre les mains de l'Agent de Tolede, & cette affaire fut ainsi assoupie. Carranza composa dans le tems qu'il étoit au Concile de Trente, un Traité de la residence des Evêques, imprimé à Venise en 1547. & depuis en 1562. Il la tenoit de droit Divin, & traitoit l'opinion contraire de Diabolique. Ce sont-là les seuls Ouvrages de Carranza qui soient venus jusqu'à nous. * Antonio Herrera, *in vita Phil. II.* Alfonse Fernandez, *in Concert. Præd. ad ann.* 1555. *& in Hist. sui temp. lib.* 3. *cap.* 29. *Et de vir. illust. Domin.* Diego de Castejon, *de Arch. Tolet.* De Thou, *Hist. l.* 26. Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 19. Le Cardinal Pallavicin, *Hist. du Conc. de Trente.* Covarruvias, *Var. l.* 13. *c.* 13. Eisengrenius, *in Catal. Test. verit.* Bellarmin, *T. I. Contr. VII. l.* 2. *c.* 8. Pierre Salazar de Mendoza, *in vita Barth. Caran.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp. &c.*

CARRANZA, (Jerôme) de Seville, Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, & Gouverneur en 1589. de la Honduras dans l'Amerique. Il a écrit de la pratique des armes sous le titre de *Filosophia de las armas.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CARRANZA, (Alfonse) Jurisconsulte Espagnol, vivoit vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages. *De partu naturali & legitimo*, réimprimé à Geneve en 1668. Il a fait aussi *Diatriba super Doctrina Temporum Dionysii Petavii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. Bibl. Hist.* de Denys Simon, *edit. Par. Pis.* 1692. in 12.

CARRA VERIA, BOOR, CASTORO, anciennement *Berrhæa.* Ville Archiepiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macedoine, sur la riviere de Castoro, à dix-huit lieuës de Salonichi, vers le Midi Occidental. C'est la Beroée des Actes des Apôtres, qui louënt les Juifs de cette ville, du soin qu'ils eurent de conserver avec les Ecritures la Doctrine que S. Paul leur prêchoit. *Voiez* BEROE'. * Maty, *Diction.*

CARRATHASSAN ou CARPA, Bourg de la Natolie en Asie. Il est sur la côte de la Mer Noire, entre l'embouchure du Sangari & le Détroit de Constantinople. On prend Carrathassan pour l'ancien *Calpas*, petite ville de la Bithynie. * Maty, *Diction.*

CARRE', (Jean-Baptiste) étoit de Bourg en Bresse, & prit l'habit des Dominiquains à Toulouse au commencement de la Reforme du P. Sebastien Michaëlis. On l'envoya à Paris au Convent de saint Honoré nouvellement bâti, pour y élever les Novices. Il s'acquit l'estime & la veneration des personnes les plus qualifiées de cette grande ville, & entre autres du Cardinal de Richelieu, & de Monsieur de Verdun premier President. L'accès qu'avoit le P. Carré auprès de ce Cardinal, lui fournit l'occasion de demander qu'on bâtit à Paris un troisiéme Convent de son Ordre, qui fût un Noviciat General, où on éleveroit les Novices de toutes les Provinces, afin d'établir par tout le Roïaume la Reforme conformément aux intentions de Sa Majesté. Son Eminence goûta ce dessein: il en parla au Roy, & donna même une somme considerable pour cet établissement. Le Convent bâti, le P. Carré le gouverna plusieurs années en qualité de Prieur. Il introduisit aussi la Reforme au Convent de Roüen: il alla à Montpellier, où il fit paroître beaucoup de zele pour la conversion des Pecheurs & des Heretiques. Il revint à Paris & mourut au Convent de saint Jacques en odeur de pieté, l'an 1653. *Monument. Convent. Tolosan. an.* 1650. *N.* 10. 25. *Jan.*

CARRE', (Loüis) né le 26. Juillet 1663. Il étoit fils d'un Laboureur de Closfontaine près de Nangis en Brie. Il fut disciple du P. Mallebranche, apprit sous lui les Mathematiques, & s'instruisit des principes de la Metaphysique. Il suivit un systeme particulier de Philosophie, & s'adonna entierement à la Metaphysique en negligeant la Geometrie. Cependant il donna au public en 1700. un Ouvrage sur le calcul integral, intitulé *Methode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides; leurs centres de pesanteur, de percussion, & d'oscillation.* Il étoit alors Eleve de M. Varignon à l'Academie des Sciences, & y avoit été reçû en cette qualité en 1697. il fut ensuite Associé, & enfin Pensionnaire de cette Academie. Il est mort le 11. Avril 1711. & a laissé à l'Academie plusieurs Traitez qu'il avoit faits sur differentes matieres de Physique & de Mathematique. * Fontenelle, *Histoire de l'Academie des Sciences,* 1711.

CARRERI, (Alexandre) de Padouë, a été l'un des plus habiles & des plus celebres Jurisconsultes de son temps. Il fut Curé de la Paroisse de saint André; mais il quitta ce Benefice pour donner plus de temps à l'étude. Il mourut le 20. Aoust de l'an 1626. âgé de 78. ans, après avoir composé plusieurs Ouvrages, comme *De sponsalibus & matrimonio, Libri V. Defensio pro Libris suis. De gestis Patavinorum, Libri X. &c.* ce dernier n'est point imprimé. Jacques-Philippes Thomasini, *vir. illust. elog. Bibl. Hist.* par Denys Simon, *edit. Par. in* 12. 1697.

CARRETO (Constance de) Dame Neapolitaine, a vécu dans le XV. siecle. Elle s'est renduë celebre par ses vertus, qui lui ont attiré les éloges des sçavans, Outre Jule-Cesar Capaccio, on peut consulter Turselin en son *Histoire de Lorette*, Hilarion de Coste, &c.

CARRETONI, (Jean-François) Jesuite Romain, mourut en 1529. âgé de 72. ans. Il avoit enseigné les belles Lettres dans le College Romain, & passoit pour l'un des plus éloquens de son temps. Voïez son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. c.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

CARETTO, Famille. La Famille de CARETTO, l'une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie, a été féconde en hommes illustres. On prétend qu'elle tire son origine de Witikind, Prince de Saxe, qui fut soûmis par Charlemagne; & l'on dit qu'Aleran, fils de ce Witikind laissa Othon, Guillaume, Theres, & Boniface, de qui sont venus les Marquis de Savonne, d'Intisad, de Ceva, de Busca, & de Saluces. La Maison de Caretto a été une branche de cette derniere, qui a pour tige un certain Anselme, & c'est de lui, dit-on, que sont descendus ceux qui suivent.

CARRETTO, (Galeas) vivoit sur la fin du XV. siecle. Les Genois le chasserent de Final, pour avoir suivi le parti de Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan; mais il trouva moyen de se faire rétablir. Il fut heureux par lui-même & par ses enfans, ALPHONSE I. dont nous parlerons dans la suite; *Fabrice*, Grand-Maître de Rhodes; *Charles-Dominique*, Cardinal; & *Loüis* ou *Aloïsio*, Evêque de Cahors. ALPHONSE I. de Caretto I. de ce nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette place. L'Empereur Maximilien I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire, & lui donna le pouvoir de faire battre monnoye. C'est de lui que sont descendus les autres Seigneurs de la Maison de Caretto. Il eut pour enfans *Paul*, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe, & ALPHONSE II. sur lequel Philippe II. Roi d'Espagne usurpa Final en 1571. &c. Les Genois avoient porté les peuples de ce Marquisat à la revolte, & Alphonse avoit imploré la protection du Roi de France. Les Espagnols,

sous prétexte de faire embarquer quelques troupes, furent reçûs dans Final, & assiegerent la citadelle, où commandoit Jean Alberico Caretto, parent du Marquis, qui fut obligé de la leur rendre. Mais Alphonse s'étant plaint de cette injure à l'Empereur, celui-ci y envoya des Députez, à qui les Espagnols répondirent qu'ils étoient venus trop tard, & que le Roi d'Espagne avoit agi sur des raisons, que l'Empereur ne desapprouveroit pas. Depuis, les Marquis de Caretto rentrerent dans Final jusqu'en 1602. que le Comte de Fuente prit cette place par ordre de Philippes III. Roi d'Espagne. Les Espagnols menerent chez eux le Marquis, qui étoit le dernier de cette famille, & le firent mourir, après l'avoir forcé d'accepter un Traité de protection. * Sansovin, *delle fa migl. d'Ital.* De Thou, *Hist. l.* 50. *& seq.* Leandre Alberti, *Descrip. Ital.* Bodin, *l.* 2. *de Repub. c.* 9. *&c.*

CARRETTO, (Fabrice de) quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, dont la résidence étoit alors en l'isle de Rhodes, succeda en 1513. à Guy de Blanchefort. Il étoit Amiral, & Chef de la Langue d'Italie dans son Ordre. Après avoir tenu le Chapitre General, il envoya Ambassadeur en France le Grand-Hospitalier, nommé Philippe de Villiers-l'Isle-Adam. L'an 1515. il reçut un Ambassadeur du Sophi de Perse, qui vint en habit déguisé, pour passer en sûreté par les Provinces du Turc & du Soudan d'Egypte, ennemis du Sophi, il fit une ligue avec lui contre Selim I. L'année suivante il conclud la paix avec le nouveau Soudan, & fit tous les préparatifs necessaires, pour résister aux desseins du Grand Seigneur. L'armée Turque revenant d'Egypte, sur la fin de l'Automne, se presenta devant le port de Rhodes, avec un grand bruit, bannieres déployées, & trompettes. Le Bacha General de l'armée envoya un Officier au Grand-Maître, pour l'avertir que Selim avoit gagné une bataille contre le Soudan d'Egypte, & pour le prier de prendre part à cette victoire. Sur quoi le Grand-Maître fit réponse, qu'il remercioit le Bacha de sa civilité, que s'il y avoit lieu, il lui rendroit service. Depuis ces nouvelles, le Grand-Maître de Caretto fit des diligences extraordinaires, pour se mettre en état de défense. Après avoir rempli tous les devoirs de sa charge, il mourut au mois de Janvier 1521. & eut pour successeur Philippe de Villiers l'Isle Adam.* Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

CARRETTO, (Charles-Dominique de) Cardinal, Archevêque de Reims, de Tours, &c. dit le Cardinal de Final, étoit fils de Galeas & frere d'*Alphonse* I. Marquis de Final, de *Fabrice*, Grand-Maître de Rhodes, & de *Loüis* ou *Aloisio*, Evêque de Cahors. Il s'éleva par son merite à la Cour de France, sous le Roi Loüis XII. Le Pape Jule II. qui n'aimoit pas trop ce Prince, accorda pourtant à sa recommandation le Chapeau de Cardinal à Charles de Caretto l'an 1505. & n'oublia rien pour l'attirer à Rome, & pour lui donner des marques de son estime. Caretto ne fut pas ingrat à tant de bontez; car il prit fortement le parti du Saint Siege dans le Concile de Pise: & dans le Concile de Latran il agit avec un soin extrême, pour établir la paix entre les Princes Chrétiens. Il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Reims & de Tours, & mourut à Rome au mois d'Août de l'an 1514. Le Cardinal Bembo parle de lui, & nous avons encore une de ses Lettres qu'il écrivit sous le nom du Pape Leon X. à Fabrice Caretto, Grand-Maître de Rhodes, pour lui apprendre la mort du Cardinal de Final, son frere.* Bembe, *lib.* 2. *Hist. Ven. & lib.* 9. *Epist.* Folieta, *in Elog.* Guichardin, *l.* 10. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Cardin.* Onuphre. Victor. Ughel, &c.

CARRHES, Ville de Mesopotamie, où Crassus fut défait par Sillaces & Surena, Lieutenans du Roi des Parthes l'an 53. avant J.C. Quelques Auteurs estiment que Carrhes est *Cars* d'aujourd'hui; mais il y a plus d'apparence que c'est *Charan* dans le Diarbec. Elle est située sur le fleuve Charra, qui se décharge dans le Chaboras, & qui avoit autrefois un Evêché, suffragant d'Edesse. Quelques Auteurs mettent une autre ville de Carrhes, dans l'Arabie. * Florus, *lib.* 5. *c.* 11. Pline, *lib.* 5. *c.* 24. *& suiv.* Lucain, *l.* 1. *Pharf.*

— miserando funere Crassus
Assyrias Latio maculavit sanguine Carrhas.

CARRICK, Province d'Ecosse au Couchant de l'isle, entre les Provinces de Gallowai & de Cluidesdale. Elle est peu considerable. * Sanson.

CARRIERE, connu sous le nom de Baude de la Carriere, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1250. Il composa un Dialogue de l'Amour de son cœur, & de ses yeux. * Fauchet, *Anc. Poët. Franç.* La Croix du Maine, *Bibl. Franç.*

CARRIERE, (Jean-Baptiste) natif d'Apt, Ville de Provence, Avocat du Roi au Parlement de Provence, vivoit en 1544. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & il traduisit l'Histoire de Venise de François Contarini. * La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas.

CARRIERE, (François) Religieux des Peres Conventuels de saint François, a écrit *In Scripturam* en 1665. &c. * La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibl. Franç.*

CARRILLO, (Martin (celebre Jurisconsulte Espagnol, a vécu en 1615. Il étoit de Sarragosse, où il enseigna le Droit Canon durant 10. ans, & depuis il fut Grand-Vicaire & Chanoine de l'Eglise Metropole. Le Roi d'Espagne l'envoya l'an 1611. en Sardaigne en qualité de Visiteur Ecclesiastique, & à son retour en 1615. il lui donna l'Abbaye de Mont-Arragon. Il a composé l'histoire des Archevêques de Sarragosse, des Annales, des Eloges des femmes illustres de l'Ancien Testament, *Itinerarium Ordinandorum, Manuel de Confessarios, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

CARRILLO, (Alphonse) Espagnol, natif de Cordouë, Commandeur de Velés, vivoit vers l'an 1620. & composa divers Ouvrages en Espagnol, entr'autres, les Pseaumes de David en vers, que son fils, Commandeur de Calatrava, fit imprimer en 1675. à Naples. Alphonse de Carillo étoit fils de François, & frere de Loüis Carrillo, aussi Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, & General des Galeres d'Espagne, lequel mourut en 1610. & laissa quelques Traitez qu'on a publiez sous le titre de *Obras de D. Loüis Carrillo*, imprimez à Madrid l'an 1613. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CARRION autrefois *Anubis* & *Nubis*, Riviere d'Espagne. Elle prend sa source dans les Montagnes des Asturies, près de Saldana, arrose Carrion de los Condes, & Placentia dans le Royaume de Leon, & peu après elle se joint au Pisuerga. * Maty, *Diction.*

CARRION DE LOS CONDES, petite Ville du Royaume de Leon en Espagne. Elle est sur la riviere de Carrion, à quatre lieuës au-dessus de Saldana, & à sept au-dessus de Placentia. * Maty, *Diction.*

CARRION (Loüis) de Bruges, originaire d'Espagne, étoit un excellent Critique, & rival de Juste-Lipse. Il nous a donné les fragmens de Saluste & de Censorin, un Traité de Cassiodore, *Antiquarum Lectionum Lib. III. Emendationum Lib. II. &c.* Il mourut encore jeune à Louvain le 18. Juin de l'an 1595. * Valere André, *Bibl. Belg.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

CARROUSEL, Course accompagnée de chariots, de machines, de recits, & de danses de chevaux. L'Antiquité n'a rien eu de plus noble ni de plus ingenieux que l'usage des Carrousels. Pendant que le peuple s'arrêtoit à considerer ces jeux & ces exercices, comme des divertissemens, les Prêtres Idolâtres en faisoient des actes de Religion; les Soldats des montres de leur adresse; & les Sçavans, des études autant agreables qu'instructives. Tertullien, *dans son livre des Spectacles*, attribuë l'invention des Carrousels à Circé, cette fameuse Magicienne, qu'on disoit être fille du Soleil, & veut que ce soit elle qui ait commencé à dresser le Cirque & les courses, en l'honneur de son pere. Quoiqu'il en soit, c'est apparemment de *Carrus Solis*, Carro del Sole, *Char du Soleil*, que le mot de *Carrousel* a été formé; ou des chars & carrosses qu'on y menoit. Il n'y avoit point de fêtes plus solemnelles que ces courses, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images, de couronnes, de dépoüilles, & de representations. Les Prêtres y conduisoient des victimes, & y offroient des sacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les raretez des Provinces subjuguées, & la pompe se faisoit avec un appareil magnifique. La plûpart des autres nations s'efforcerent d'imiter, ou même de surpasser les Grecs & les Romains,

& y ajoûterent plusieurs ornemens conformes à leur genie. Les Goths & les Allemans y parurent avec des cimiers, qui servoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit sur leurs têtes des dragons ailez, des harpies, des mufles de lion, & d'autres choses semblables. Les François se servirent de cottes d'armes & de devises : & les Italiens y employerent les recits, la musique, & plusieurs machines ingénieuses.

POMPE OU MARCHE DES CARROUSELS.

La diversité d'images, de statuës, de chars, de chevaux, de machines, de concerts, & de personnes dont ces pompes étoient composées, faisoit le plus superbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athenée ont décrit celle du Carrousel d'Antiochus, surnommé **Epiphane** ou **l'Illustre**, & l'on y voit que la Syrie & l'Egypte ne cedoient pas en magnificence à la Grece & à l'Italie, en ces sortes d'appareils. Ptolomée **Philadelphe**, ne fut pas moins magnifique, dans la pompe qui préceda le superbe festin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de sa Cour en la ville d'Alexandrie, & dont Callixene Rhodien fait le recit, *l. 4. de Alexandria.* Ces pompes ne sont que la montre de toutes les choses destinées aux Carrousels, pour faire admirer aux spectateurs la richesse des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compose l'appareil de ces jeux.

LICE OU CARRIERE DES CARROUSELS.

Les Romains au commencement n'eurent point d'autre Cirque pour leurs courses & Carrousels, qu'un grand espace entre le bord du Tibre, d'un côté; & d'une palissade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre : ce qui rendoit ces courses dangereuses. Tarquin fut le premier qui fit bâtir un grand Cirque, entre le mont Aventin & le Palais. Le Censeur Flaminius donna depuis un de ses prez, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de son nom *le Cirque de Flaminius.* Dion Chrysostome parle de celui d'Alexandrie. Il y en a eu aussi à Constantinople, à Athenes, à Jerusalem, & en plusieurs autres villes. Il n'y a pas aujourd'hui de Cirques, comme autrefois; mais on choisit de grandes places, que l'on dispose, selon le sujet des representations qu'on y veut faire. Toutes les grandes villes d'Espagne ont des places pour les courses. Florence a la place *di Santa Croce.* Les Carrousels se font à Naples dans la place *del Pallazzo Reale.* A Paris, dans la place Royale, ou dans la place du Carrousel, devant les Tuilleries : & à Versailles dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois le Roi Chilperic fit bâtir des Cirques à Paris & à Soissons, pour representer des Carrousels. * Aimoin, *liv. 3.*

SUJET DES CARROUSELS.

Le sujet se prend de l'Histoire, de la Fable, des choses naturelles, des inventions Poëtiques, ou du caprice. Mais il faut l'accommoder à l'occasion de la fête, pour laquelle on fait le Carrousel. Les occasions sont la naissance des Princes, ou le mariage; le sacre & le couronnement des Rois; les entrées solemnelles dans les villes; les victoires celebres, &c. Les desseins des Carrousels doivent être ingenieux & bien imaginez, afin que l'esprit n'y ait pas moins de plaisir que les yeux. Ils doivent aussi être militaires & guerriers, c'est-à-dire, renfermer des combats & des défis; parce que les exercices & les courses des Carrousels sont militaires. Ainsi pour ceux que l'on tire de l'Histoire ou de la Fable, on choisit des combats des Heros, ou des Divinitez. Si on les emprunte de la Nature ou de la Morale, on prend des choses qui ayent de l'antipathie & de la repugnance, comme les saisons, le jour & la nuit, les vices & les vertus; ou celles qui étant de même espece, se peuvent disputer quelque avantage, comme les plantes, les métaux, &c.

QUADRILLES DES CARROUSELS.

Les troupes diverses, qui composent les Carrousels, sont nommées Quadrilles, du nom Italien **Squadriglia**, diminutif de **Squadra**, qui signifie une compagnie de Soldats rangée en ordre. Dans les Carrousels celebres, les Princes sont ordinairement les Chefs des Quadrilles. Au premier Carrousel de Loüis XIV. ce Prince fut le Chef de la Quadrille des Romains; Monsieur son frere unique, de celle des Persans; Monsieur le Prince, de celle des Turcs; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites; & Monsieur le Duc de Guise, de celles des Mores. Le moindre nombre des Quadrilles pour un veritable Carrousel est de quatre; & le plus grand de douze. S'il n'y a que deux troupes, c'est proprement une joûte; & s'il n'y en a qu'une, c'est un tournoi, ou une course. Ces Quadrilles se distinguent par la forme des habits, ou du moins par la diversité des couleurs qu'elles choisissent. Parmi les Grecs & les Romains, les Coureurs du Cirque se distinguerent par quatre couleurs : ce qui donna l'origine des Quadrilles blanche, verte, rouge & bleuë, si celebres dans l'ancienne Histoire, par les factions qu'elles causerent souvent. Quoiqu'il y eût quatre Quadrilles, elles ne faisoient neanmoins que deux partis sous les noms des Verts & des Bleus, qui furent les causes de tant de troubles à Rome, à Constantinople, en Egypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire. L'usage des Quadrilles, qui est universellement reçû dans tous les lieux où l'on fait aujourd'hui des courses & des fêtes à cheval, n'a été introduit que fort tard en France. Comme on y préferoit les exercices de valeur à ceux d'invention & de pure adresse, on y faisoit plus de combats à la barriere, que de Carrousels, & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons Gendarmes & vaillans Cavaliers, qu'adroits Courtisans. C'est pourquoi les François n'affectoient point de faire des Quadrilles & des courses reglées, comme on fait à present. Le premier usage des Quadrilles commença en France sous le Roi Henri IV. l'an 1606. On fit à Paris, dans la cour du château du Louvre, le Carrousel des quatre Elemens, representé par quatre Quadrilles de Cavaliers qui sortirent de l'hôtel de Bourbon.

MACHINES DES CARROUSELS.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a mouvement, que par l'artifice des hommes, comme aux representations de toutes sortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulants, aux statuës mobiles, &c. Le mouvement se fait ou sur l'eau, ou dans l'air, ou sur la terre. S'il se fait sur l'eau, on y employe des vaisseaux, ou des animaux, & des monstres artificiels, comme des Baleines, des Cygnes, &c. Si c'est l'air, on s'y guinde par des cordes, par des nuées, ou par des oiseaux suspendus, des dragons, & des animaux volans. Sur la terre, on se sert de chars, de brancars, d'animaux feints, de statuës à ressorts, &c. Il y a aussi des machines de guerre, & de paix, de triomphes, & de ceremonies sacrées. Les machines doivent être proportionnées au sujet. S'il est historique, il le faut prendre dans l'histoire; s'il est fabuleux, dans la fable. S'il est poëtique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choses.

RECITS ET HARMONIE DES CARROUSELS.

Le Carrousel étant toûjours une allegorie & une invention emblematique, destinée à honorer le merite des Princes, ou à instruire; on y mêle des recits qui font les applications de la pompe, de l'appareil, & des plus considerables machines dont il est composé. C'est pour cela qu'on y fait paroître des Nymphes, de petits Amours, des Dieux de la Fable, des Vertus, des Heros, des Genies, &c. qui recitent ou chantent des vers. L'harmonie ne manque jamais aux Carrousels, parce que ce sont des fêtes d'appareil, & des réjoüissances publiques. Il y en a de deux sortes, l'une militaire & guerriere, l'autre douce & agreable. La premiere se met en tête de chaque Quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venuë, leur entrée dans la carriere, & leurs courses; & l'autre sert aux recits, & pour accompagner la pompe. Les instrumens sont differens, selon la qualité des personnes que l'on introduit en ces fêtes. On donne des tymbales & des tambours aux Allemans, des clairons aux Persans, des flûtes aux Satyres, des musettes aux Bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainsi des autres. Sur les machines militaires, on met des instrumens propres à la guerre; sur les champêtres, des instrumens rustiques; & sur les vaisseaux, des trompettes marines. On fait au son de ces instrumens des danses de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie meridionale furent les premiers inventeurs. Sur quoi Athenée a remarqué que les Crotoniates, qui leur faisoient la guerre, s'étant apperçûs de la coûtume qu'avoient les Sybarites de faire danser leurs chevaux au son des trompettes, firent secretement apprendre à leurs troupes les airs de balets qu'on faisoit danser à ces chevaux; & que les ayant fait sonner, quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux au lieu de combattre, & de suivre les mouvemens des Cavaliers, se mirent tous à danser; ce qui donna aux Croto-

niates le moyen de les mettre en desordre, & de les tailler en pieces, sans beaucoup de resistance. Ce n'est pas une chose fort surprenante, que l'on puisse dresser des chevaux à la danse, puisqu'on y dresse des chiens, des singes, des ours, & des élephans même, qui sont les plus lourds des animaux, & qui neanmoins suivent la mesure des airs, & la difference des tons.

PERSONNES QUI COMPOSENT LES Carrousels.

Plusieurs sortes de personnes entrent dans la pompe du Carrousel. Le Mestre de camp, & ses Aides; les Tenans, & les Assaillans; les Chefs des Quadrilles; les Herauts, les Trompettes, les Pages, les Valets de pied, & les Estafiers; les personnes des recits & des machines; les Musiciens, les Parrains, & les Juges. Le Mestre de camp, ou Maréchal de camp, est celui qui conduit toute la pompe, qui regle la marche, & qui introduit dans la lice. Les Tenans sont ceux qui ouvrent le Carrousel, & qui font les défis par les cartels que les Herauts publient. Les Assaillans sont ceux qui s'offrent par leurs réponses aux défis & aux cartels, de soûtenir le contraire. Le Chef de chaque Quadrille est ordinairement un Prince. Les Herauts d'armes y sont d'ancien usage, aussi-bien que dans les Tournois. Les Pages montez à cheval, portent les boucliers des devises de leurs Maîtres, & les lances de parade. Les Estafiers conduisent les chevaux de main, & font d'autres fonctions semblables. On les déguise en Turcs, en Mores, en Esclaves, en Sauvages, en Singes, en Ours, & en plusieurs autres manieres. Les Parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui dans la pompe du Cirque conduisoient les chariots, les representations, & les images des Dieux. Dans les duels, les Parrains étoient ceux qu'on donnoit aux deux combattans, pour être comme leurs Avocats. On en prend encore à present par ceremonie dans les Carrousels, & chaque Quadrille en a deux, quatre, ou six, selon que l'on veut rendre la ceremonie plus auguste. Les Juges sont ordinairement de vieux Cavaliers experimentez en tous ces exercices, qui sont nommez pour présider aux courses, & pour adjuger le prix à ceux qui les ont meritez.

COMPARSES DES CARROUSELS.

La Comparse est aux Carrousels, ce qu'est l'entrée aux Balets, & la scene aux Comedies & aux Tragedies; c'est-à-dire, qu'elle est l'entrée des Quadrilles dans la carriere, dont elles font tout le tour, pour se faire voir aux spectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux postes qu'on leur a destinez. C'est là que l'on remarque avec plaisir les richesses des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines, & toute la pompe de l'appareil.

ACTIONS DES CARROUSELS.

Les actions les plus ordinaires sont, 1. de rompre des lances en lice les uns contre les autres. 2. De les rompre contre la Quintane, qui est la course du Faquin. 3. De courre la bague. 4. De courre les têtes. 5. De combattre à cheval l'épée à la main. 6. De lancer le dard. 7. De faire la foule.

1. Le combat des lances se faisoit ainsi. Deux Cavaliers armez de toutes pieces partoient à toute bride en même tems, pour se rencontrer au milieu des deux extremitez de la lice, où ils se poussoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns étoient jettez hors des arçons, & portez à terre. Depuis la mort de Henri II. qui fut blessé mortellement d'un éclat de lance, par le Comte de Montgommery, on a quitté ce combat, qui auparavant étoit le plus ordinaire en France. 2. L'exercice de rompre les lances à la quintane est ancien, & fut ainsi nommé de Quintus, son inventeur. La quintane est un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoûtumer à atteindre l'ennemi par des coups mesurez. Nous l'appellons *la course au Faquin*, parce qu'on se sert souvent d'un faquin ou d'un portefaix armé de toutes pieces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice *la course à l'Homme-armé, & le Sarrasin*, parce qu'ils representent ce faquin en Turc, en More, ou en Sarrasin. Ordinairement c'est une figure de bois en forme d'homme, planté sur un pivot, afin qu'elle soit mobile. Elle demeure ferme, lorsqu'on la frappe au front, entre les yeux, & sur le nez; mais lorsqu'on la touche ailleurs, elle tourne si rudement, que si le Cavalier n'est adroit pour esquiver le coup, elle le frappe d'un sabre de bois, ou d'un sac plein de terre, ce qui donne à rire aux spectateurs. 3. La course de la bague est fort en usage, parce que c'est le plus aisé, le moins dangereux, & le plus agreable à voir de tous les exercices de cheval. 4. La course des têtes est nouvelle en France; mais elle est plus ancienne en Allemagne, où apparemment les guerres avec les Turcs l'ont introduite. La coûtume de cette nation barbare, est de récompenser les soldats qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tuez, & les Allemans tâchent souvent de les retirer d'entre les mains de ces Infideles: c'est pourquoi ils s'exercent à courre des têtes de Turcs & de Mores, contre lesquels ils tirent le dard & le pistolet, & en enlevent d'autres avec la pointe de l'épée, se courbant en courant, ce qui est un trait d'adresse aussi grand qu'on en puisse montrer. On dispose dans un même lieu, en diverses distances, trois ou quatre de ces têtes; afin que tout d'une course on lance le dard à l'une, on tire le pistolet contre une autre, on fende celle-ci avec une hache, ou on la rompe avec une masse d'armes, & qu'on enleve la derniere avec la lance ou avec l'épée. 5. Le combat à l'épée se fait par des Cavaliers armez de toutes pieces, qui s'approchent par trois voltes, & se donnent à chaque fois des coups d'épées sur le casque. Le Connétable de Montmorency n'étant encore que Maréchal de France, se rendit celebre en cet exercice dans deux Tournois; le premier à Bayonne, quand la Reine d'Espagne y vint trouver le Roi Charles IX. son frere; & le dernier à Paris, pour les nôces d'Antoine de Croüi Prince de Portien. En celui de Bayonne, il donna un si rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renversa sur la croupe de son cheval; & à Paris il porta par terre hors de la selle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de son temps. 6. Le jet du dard est nommé par les Espagnols *jeu des cannes, juego de las cagnas*; parce qu'en tournoïant ils se tirent des cannes les uns contre les autres, & se couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. Cet exercice passa des Espagnols aux Provinces de France, voisines des Pirenées. Le Roi Charles VI. étant allé visiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaisir de voir lancer le javelot, qui étoit le jeu le plus commun parmi les Nobles du païs. 7. La foule est une course de tous les Chevaliers les uns après les autres sans interruption, ce que les Italiens appellent *far la fola*; & c'est par-là que finissent ordinairement toutes les courses. Après quoi la fête se termine par des feux d'artifice. * Le P. Ménétrier, *Traité des Tournois & Carrousels.* Voïez aussi *il Cannochiale d'Aristotele* de Dom Emmanuel Tesauro.

CARS, Ville de la Turcomanie, dans la Turquie d'Asie, vers les sources de l'Euphrate & les frontieres de la Georgie. Elle est si considerable, que le Grand-Turc fait, dit-on, mettre entre ses titres celui de Seigneur de Cars. Un Voyageur moderne croit que cette ville est celle de Carrhes, dont on a parlé, où Crassus fut défait par les Parthes; mais Carrhes, comme nous l'avons marqué, étoit dans la Mesopotamie.* Sanson, *in Tab. Geogr.* Poulet, *Relat. du Levant, Tom. II. c. 9. p.* 105.

CARSISTES, ou plûtôt CARCISTES, nom qui fut donné à certain parti séditieux dans le XVI. siecle, qui avec une troupe de mutins appellez *Razats*, entretenoient les troubles en Provence, du temps que la Reine Catherine de Medicis fit le tour des Provinces Meridionales de la France. Ces Carcistes étoient soûtenus de la Noblesse, & les autres avoient pour eux le peuple & le Parlement. * Mezeray, *dans son Abregé Chronolog. au Regne d'Henri III.*

CARSO, en Latin, *Karstia*, *Calderus Mons*, Petite Contrée d'Italie. C'est la partie du Frioul, qui s'étend depuis la riviere d'Ansa, jusqu'aux frontieres de l'Istrie entre le Comté de Gorice, & les Golfes de Venise & de Trieste. Ses lieux principaux sont Aquilée, Prosecco, Trieste, & Monte Falcone. Cette derniere avec son territoire est aux Venitiens, le reste dépend de la Maison d'Autriche. Au reste on comprend quelquefois sous le Carso, la Carniole Séche, qui est l'Istrie Autrichienne. * Maty, *Diction.*

CARTAGO, petite Ville de l'Amerique Meridionale, dans le Gouvernement de Popayan en Terre-Ferme, à-

quarante lieuës de la Ville de ce nom du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CARTALO, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépoüilles à Hercule, dont il étoit grand Prêtre. A son retour, voulant entrer dans Carthage, il trouva cette ville assiegée par son pere Malée ou Mazée, qui en avoit été banni injustement. Il passa au travers de son camp, mais sans saluer son pere, ni vouloir s'arrêter, à cause de la situation d'ennemi, dans laquelle il le rencontroit, ou à cause des habits Pontificaux, dont il étoit lui-même revêtu; scrupule dont il fut cruellement puni; car s'étant ensuite presenté devant son pere, que le Sénat lui avoit permis de voir, ce Barbare imputant à mépris la maniere dont son fils en avoit usé d'abord avec lui, le fit attacher sur une croix, où il expira. * Justin, *l.* 18.

CARTAMA, petite Ville du Royaume de Grenade en Espagne. Elle est située sur une Montagne, au pied de laquelle coule la riviere de Guadalmedina, à quatre lieuës de la Ville de Malaga. * Maty, *Diction.*

CARTEIL (Christophe) Capitaine Anglois, natif du païs de Cornoüaille, porta les armes dès l'âge de 22. ans en 1572. Il s'acquit beaucoup de réputation dans ce métier, & fut fort estimé de l'illustre Boisot Amiral des Provinces-Unies. En 1582. le Prince d'Orange & les Etats des Provinces-Unies lui donnerent la conduite de la flotte qu'ils envoyerent en Moscovie. Lorsque Carteil fut repassé en Angleterre, la Reine Elizabeth l'envoya avec François Drax dans les Indes Occidentales, où ils prirent les villes de saint Jacques, de Carthagene & de saint Augustin. Les ennemis mêmes y admirerent la prudence & la conduite de Carteil, & ils avoüerent qu'ils n'avoient jamais vû la discipline militaire si bien observée que dans les troupes qu'il commandoit. Ensuite, après beaucoup d'heureux succès, il vint mourir à Londres en 1593. * *Herolog. Anglic.*

CARTEROMACHUS (Scipion) natif de Pistoïe, fut un des habiles hommes du XVI. siecle. Il entendoit bien la Langue Latine, & la Langue Grecque, & il sçavoit expliquer à fond les difficultez des anciens Auteurs. Il fut fort consideré à Venise, & il y auroit établi sa demeure sans les embarras de la guerre, qui ne lui permettoient pas d'étudier tranquillement. Il se retira à Rome, où il gagna les bonnes graces du Cardinal François Alidosi. Il le suivit à Ravenne, & après que ce Cardinal y eut perdu la vie, il s'en revint à Rome. Il fut mis par le Pape Leon X. auprès de Jules de Medicis, en qualité d'homme d'étude, & mourut à l'âge d'environ 43. ans. * Bayle, *Diction. 2. edit.* 1702.

CARTHA, ou *Caria*, Ville de la Tribu de Zabulon, donnée en partage aux Levites de la Famille de Merari. * Josué, XXI. 34.

CARTHAGE, dite *la Grande*, fut autrefois la Capitale d'un grand Empire, & la principale ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, près de Tunis. Quelques Auteurs, qui rapportent son origine à Didon, disent que l'an 7. de Pygmalion, Roi de Tyr, 103. depuis la mort d'Hiram, 124. depuis la construction du Temple de Salomon, du monde 3116. & avant JESUS-CHRIST 888. cette Princesse, veuve de Sichée, se voyant maltraitée du Roi son frere, sortit de son païs, avec grand nombre de mécontens, & passa en Afrique, où elle bâtit Carthage. Les autres soûtiennent que cette ville avoit été commencée long-temps auparavant par Zorus & Carchedon, & que Didon ne fit construire que la forteresse nommée *Byrsa*, où est maintenant, au rapport de Marmol, une tour que les Chrétiens appellent *la Roque de Masinace*, & les Africains *Almenare*. On ajoûte encore qu'on donna à la ville ce nom de *Byrsa*, qui en Grec signifie *Courroïe*, à cause que cette Princesse ne demanda à ceux de la contrée, pour la fondation de sa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit entourer, & que l'ayant coupé en courroïes fort minces, elle en fit une grande enceinte. Servius rapporte que cette ville fut nommée *Carthage*, du nom d'une autre ville de Libie, qui se nommoit *Cartha*. D'autres croient qu'elle avoit été fondée par les Phéniciens, que Josué fils de Nun avoit chassez. Les Auteurs du païs en rapportent aussi diverses origines, qui ne sont pas plus seures. Bochart a fait voir dans son *Chanaan*, *lib.* 4. *cap.* 14. la fausseté des étymologies Grecques au sujet du mot de Carthage, & montre qu'elle se nommoit en Phénicien *Karthachadtha*, c'est-à-dire, *ville nouvelle*. Sa citadelle se nommoit *Botsra*, qui signifie *un lieu fort*. On peut voir dans le même Auteur la description de cette ville. Josephe assure, après Menandre, qui composa l'histoire des Rois de Tyr & de Phénicie, que cette ville fut bâtie l'an 144. après que les fondemens du Temple de Salomon furent jettez. Mais cet Historien s'est trompé dans la supputation de la somme totale des regnes des Rois de Tyr, qu'il fait monter depuis le commencement du regne d'Hiromus jusqu'à la septiéme année de Pygmalion, dans laquelle Didon s'enfuit de Tyr, & alla bâtir Carthage à 155. ans 8. mois, au lieu qu'elle ne se monte qu'à 137. ans 8. mois, selon le nombre des années de chaque regne. Au lieu donc de compter comme il fait 143. ans depuis la fondation du Temple de Jerusalem, jusqu'à la fuite de Didon, il n'en faut compter que 135. & huit mois. Ainsi la fondation de Carthage tombe à l'an 3832. de la Periode Julienne, 882. avant JESUS-CHRIST, 127. après la fondation du Temple: ce qui s'accorde avec les Historiens Profanes; car Solin dit que Carthage fut ruinée sous le Consulat de Cneïus Lentulus, & de Lucius Mummius, l'an 608. de la fondation de Rome, 737. ans après qu'elle eut été bâtie par Elisse Phenicienne. Cette année de la fondation de Rome est la 4568. de la Periode Julienne. Otez-en 737. ans, vous aurez l'année 3831. Philis de Nocrate s'est bien éloigné de là, quand il a dit que Carthage avoit été bâtie 32. ans avant la guerre de Troïe par Zor & par Carthage; car Zor ou Ztor est le nom Phenicien de la ville de Tyr, & Carthage n'est pas un nom d'homme, mais un nom appellatif, qui signifie *nouvelle ville*. Cette opinion est aussi conforme au sentiment des Modernes & des Anciens, entre lesquels on peut citer Menandre, allegué par Josephe; Tatien, au discours qu'il a fait contre les Gentils; Theophile, Patriarche d'Antioche, Tertullien, Clement d'Alexandrie, Justin, Velleïus Paterculus, Strabon, Pline, Isidore de Seville, Marmol & plusieurs autres. Les Carthaginois se rendirent très-considerables par les armes. Ils inventerent le belier, pour ébranler & renverser les murailles, & furent les premiers qui armerent les Galeres à quatre rangs de rameurs. Ils soûmirent la Libie, porterent leurs armes en Sicile & en Sardaigne, & pousserent leurs conquêtes jusques dans l'Espagne. Mais les guerres qu'ils ont soûtenuës contre les Romains, sont celles qui ont rendu leur nom plus celebre. La premiere dura 24. ans, depuis l'an 489. de Rome, & 265. avant J. C. jusques à l'an de Rome 512. & avant J. C. 242. & commença au sujet des Mamertins, Seigneurs de la ville de Messine, lesquels étant attaquez par le Roi Hieron & les Carthaginois, demanderent du secours aux Romains. La seconde guerre Punique commença l'an 536. de Rome, & avant J. C. 218. après qu'Annibal eut pris la ville de Sagunte, fidelle alliée des Romains. Elle dura 17. ans, jusqu'en l'an 553. de Rome, & 201. avant J. C. & fut fatale & glorieuse à Rome par les pertes que lui causa Annibal en Italie, & par les avantages que Scipion remporta en Afrique. Dans cette seconde guerre qui se fit sous la conduite d'Annibal, l'Empire Romain chancela, & se vit à deux doigts de sa ruine. Mais enfin Annibal, ce redoutable Capitaine, que toutes les fatigues d'une longue & cruelle guerre n'avoient pû dompter, fut vaincu par les délices de Capouë, & donna le temps aux Romains de se remettre des pertes qu'ils avoient souffertes. La troisiéme guerre Punique ne dura que trois ans, depuis l'an 605. de Rome, 149. avant J. C. jusqu'en 608. de Rome, & avant J. C. 146. que Scipion *le Jeune* prit & ruina cette belle ville. Il ne sortit alors de Carthage que cinq mille personnes, qui furent les seuls & déplorables restes de cette superbe ville, qui avoit le plus vigoureusement disputé à Rome l'Empire du monde. Elle n'a subsisté que six cens-soixante ans, ou sept cens ans. Elle fut depuis rebâtie par les mêmes Romains, sous C. Gracchus Tribun du peuple, en 631. de Rome, & 123. avant J. C. & sous l'Empire d'Auguste, qui y envoya une colonie de trois mille hommes. Genseric Roi des Vandales, la prit le 19. Octobre l'an 439. de l'Ere Chretienne; elle revint ensuite aux Romains en l'année 534. que Belisaire la reprit; & enfin étant devenuë vers l'an 685. le partage des successeurs de Mahomet, elle fut entierement ruinée par les Ara-

bes. La ville de Carthage étoit située dans une langue de terre qui faisoit une presqu'isle jointe à l'Afrique par un isthme de 25. stades, entre Utique & Tunis : toute la presqu'isle avoit 360. stades de tour. La ville étoit grande & extrêmement peuplée, & tous ses habitans étoient belliqueux. Au commencement de la derniere guerre Punique, le Consul Martius leur ayant commandé de lui apporter leurs armes, on lui mit entre les mains deux cens mille paires d'armes completes à l'usage de ce temps-là, & deux mille machines à jetter des dards & des pierres, avec un nombre infini de picques, de fléches & de javelots. Martius les croyant alors hors de pouvoir de se défendre, leur déclara qu'il avoit ordre de détruire leur ville, & tâcha de leur insinuer que ce leur seroit un grand avantage, parce que le peuple Romain leur permettoit de rebâtir une nouvelle Carthage en terre-ferme, éloignée de 80. stades de la mer. Cette cruelle harangue affligea sensiblement les Carthaginois : ils se voïoient investis par mer & par terre, & n'ayant plus leurs armes pour se défendre, ils ne pouvoient pas même se flatter de l'esperance de mourir en combattant, pour la défense de leurs maisons, de leurs temples, de leurs femmes, de leurs enfans & de leur liberté. Le desespoir les fit pourtant resoudre à la guerre : ils fabriquerent d'autres armes, ils rebâtirent de nouveaux vaisseaux, & les femmes & les filles donnerent leurs cheveux pour faire des cordages ; enfin ils resisterent encore trois ans.

Les Carthaginois étoient simples dans leurs habits, ils ne se servoient que d'une tunique, ils s'abstenoient de vin pendant le temps de leur Magistrature, & l'interdisoient à leurs soldats. Ils sacrifierent leurs enfans aux Dieux, jusqu'à Gelon qui abolit cette coûtume. Ils enterroient d'abord leurs morts, mais à la persuasion de Darius ils se conformerent à l'usage de ceux qui les brûloient.

Il ne reste à present que très-peu de vestiges de cette grande ville, quoique la presqu'isle soit toujours appellée par les Matelots le promontoire de Carthage. * Justin. *liv.* 8. Velleius Paterculus, *liv.* 1. & 2. Strabon, *liv.* 17. Pline, *liv.* 5. Isidore, *Orig. liv.* 1. Tertullien, *ch.* 19. *Apol.* Clement Alexandrin, *liv.* 1. *des Stromat. &c.* Tite-Live. Plutarque. Florus. Eutrope. Orose. Zonare, &c. Prosper & Marcellin *dans sa Chron.* Leon & Marmol, *de l'Afr.* Petau. Ubbo Emmius. Riccioli, *Chron. Reform. &c.*

EGLISES ET CONCILES DE CARTHAGE.

Les Eglises d'Afrique n'ont point été établies par les Apôtres, ni même de leur temps par des Predicateurs qu'ils y eussent envoyez, Pettilien ayant assûré que les Africains étoient les derniers peuples qui avoient reçû l'Evangile. Saint Augustin *l. de unitate Ecclesiæ cap.* 15. ne dit point que l'Evangile ait été porté en Afrique du temps des Apôtres ; mais seulement qu'il y a des nations barbares qui l'ont reçû posterieurement aux Africains. Tertullien dans ses prescriptions ne met point les Eglises d'Afrique au nombre des Eglises Apostoliques ; il est vrai que Salvien semble dire livre 7. *de la Providence* que l'Eglise de Carthage a été fondée par les Apôtres ; mais il n'est pas si croïable que ceux que nous venons de citer sur l'Histoire de l'Eglise d'Afrique, étant d'un autre païs & beaucoup plus recent. Ce que Nicephore & Dorothée ont écrit, que Simon *le Cananéen*, surnommé *le Zelateur*, prêcha l'Evangile en Afrique ; & que saint Pierre y annonça aussi la Foy, est entierement fabuleux. Saint Augustin *epist.* 43. le Pape Innocent I. dans l'Epître à Decentius, & saint Gregoire le Grand *l.* 7. *ep.* 32. assurent positivement que les Africains ont reçû l'Evangile des Romains ; c'est-à-dire, que les Successeurs de saint Pierre dans le Siege de Rome y ont envoyé des Prédicateurs, qui ont fondé les Eglises d'Afrique. Les Chrétiens s'y multiplierent en peu de temps, & l'Evangile y fleurit pendant plusieurs siecles. Les persecutions des Empereurs Païens y firent quantité de Martyrs, dont le sang, comme dit Tertullien, fut comme une semence qui produisit quantité de nouveaux Chrétiens. L'Eglise de Carthage fut troublée du temps de saint Cyprien par le schisme de Felicissime & de Novat. Le schisme des Donatistes, qui commença après la persecution de Diocletien l'an 311. causa une division dans les Eglises d'Afrique, qui dura plus de 300. ans. L'irruption des Vandales, qui prirent Carthage en 439. causa presque la ruine totale de l'Eglise de Carthage & des autres Eglises d'Afrique. La plûpart des Evêques aïant été releguez, le Siege de Carthage fut long-temps sans Evêque. Mais après que Belizaire eut repris l'Afrique sous le regne de Justinien, en 534. la Religion Catholique commença à refleurir dans l'Afrique jusqu'au temps des Maures qui s'en rendirent Maîtres, jusqu'à ce qu'elle fut occupée l'an 685. par les Sarrazins qui ont détruit presque entierement le Christianisme dans l'Afrique : en sorte que du temps de saint Gregoire le Grand, de ce grand nombre d'Evêques & d'Eglises si florissantes, qui étoient autrefois en Afrique, il restoit à peine deux ou trois Evêques d'un petit nombre de Chrétiens.

Agrippin, Evêque de Carthage, convoqua les Evêques de sa Province & ceux de Numidie vers l'an 215. sous le Pontificat du Pape Zephyrin ; & il arrêta avec eux qu'il falloit rebaptiser ceux qui avoient été baptisez par les Heretiques. C'est ce que nous apprenons de saint Cyprien *epist.* 71. Saint Cyprien en assembla deux, l'un au mois d'Avril 252. touchant le Prêtre Victor, qui avoit été reçû à la Communion par son Evêque, & sur le Baptême des enfans, qui y fut approuvé. L'autre Concile au mois de Juin de la même année, où il fut traité de la reconciliation des Penitens. Il en tint un troisiéme l'an 254. touchant Martien Evêque d'Arles, qui s'étoit joint aux Novatiens ; & Basilide & Martial Evêque d'Espagne accusé d'idolâtrie. Enfin ce même Saint en assembla encore trois autres à Carthage en 255. & 256. sur le Baptême des Heretiques qui fut declaré nul, & sur la pratique de rebaptiser ceux qu'ils avoient baptisez, approuvée par les Evêques d'Afrique contre l'usage de l'Eglise de Rome, que le Pape Etienne soutenoit. Les Evêques de Numidie tinrent un Concile l'an 305. au mois de Mars à Cirthe, & ces mêmes Evêques en tinrent un autre à Carthage en 311. composé de soixante & dix Prélats, dans lequel ils condamnerent Cecilien ordonné Evêque de Carthage par Felix d'Aptonge, & voulurent établir en sa place Masorin domestique d'une Dame puissante & ambitieuse, nommée Lucille : ce fut là le commencement du schisme des Donatistes.

Gratus Evêque de cette ville voïant le schisme des Donatistes reprimé par les soins de Paul & de Macaire, envoïez par l'Empereur Constans, assembla l'an 348. un Concile, dit le premier de Carthage : les Prelats y condamnerent la réïteration du Baptême donné au nom de la Trinité, pratiquée par les Donatistes. On y declara que l'on n'honoreroit point comme Martyrs ceux qui se precipitoient ou se tuoient eux-mêmes, & que les Donatistes reconnoissoient pour Martyrs. On y défendit aux personnes qui font profession de virginité, d'habiter ni d'avoir de familiarité avec des personnes d'un autre sexe. Enfin on y fit quelques autres reglemens touchant la discipline Ecclesiastique. Il y en a un particulierement remarquable sur les Jugemens des Ecclesiastiques, qui porte qu'un Diacre doit être jugé par trois Evêques, un Prêtre par six, & qu'un Evêque ne peut pas être jugé par moins de douze. Le deuxiéme Concile de Carthage en 390. sous Genethlius, contient 13. Canons.

On en tint un autre l'an 394. dont il est fait mention dans le Code des Canons de l'Eglise d'Afrique ; mais qui n'est point mis au rang des Conciles de Carthage : ainsi le Concile de Carthage de l'an 397. est appellé le troisiéme. Ce Concile fit 50. Canons tous importans pour ce qui regarde les Evêques & les Prêtres.

Celui qu'on appelle le quatriéme Concile de Carthage fut tenu l'an 398. Aurele Archevêque de Carthage y présida, & il y assista un grand nombre d'Evêques : ce Concile fit 104. ou 105. Canons. Les Evêques de ce Concile députerent vers l'Empereur Honorius, pour le prier d'abolir les restes de l'Idolâtrie dans l'Afrique ; ce qu'ils obtinrent : il y eut encore un autre Concile National tenu l'année suivante, dont nous n'avons rien. Aurele convoqua un Concile Provincial l'an 401. pour députer vers le Pape Anastase, & vers Venerius Evêque de Milan, afin d'obtenir des Ministres Ecclesiastiques, qui desservissent les Eglises dépeuplées par le schisme des Donatistes. Venerius envoïa Paulin, Auteur de la

Vie de saint Ambroise, qu'il composa à la priere de S. Augustin. On publia neuf Canons en ce Synode, & l'on en indiqua un autre pour le mois de Septembre. Il fut assemblé dans la Sacristie de la Basilique nommée *Reparte*, *Reparata*, & saint Augustin fut un des principaux Auteurs de la resolution qu'on prit de conserver la dignité aux Donatistes qui reviendroient dans le sein de l'Eglise:ce qui en gagna un grand nombre.Cette derniere assemblée fit dix-sept Canons, lesquels avec les precedens sont attribuez à un cinquiéme Concile de Carthage, que l'on croit avoir été tenu en 398. quoiqu il soit de l'an 401. L'an 403. au mois d'Aoust il se tint à Carthage un Concile general d'Afrique, dans lequel il fut ordonné aux Evêques Catholiques de chaque ville d'entrer en conference avec les Donatistes. Les Donatistes n'aïant répondu à ces sommations que par des violences & des menaces, dans un Concile tenu l'an 404. on nomma des Deputez vers l'Empereur, pour demander que l'on empêchât les violences des Circoncellions, & que l'on punit les Donatistes. L'an 405. il se tint un autre Concile dans lequel il fut reglé que toutes les Provinces envoïeroient leurs Deputez au Concile general, que l'on prieroit les Juges de travailler à la réünion des Donatistes & des Catholiques, & que l'on remercieroit l'Empereur de ce qu'il avoit ordonné contre les Donatistes. En 407. il se tint le 13. Juin un grand Concile à Carthage, dans lequel on fit douze Canons pour le reglement de la Discipline.Il s'en fit encore deux en 408. un en 409.& un autre en 410. Tous ces Conciles étoient un acheminement à la Conference, qui fut tenuë en 411. à Carthage entre les Evêques Donatistes & les Catholiques, en presence du Comte Marcellin. Jusques ici ces Conciles de Carthage n'avoient été tenus que contre les Donatistes. Les suivans sont contre Celestius & Pelage. Le premier fut condamné dans un Concile de Carthage, tenu à la fin de 411. & au commencement de 412. & les erreurs de l'un & de l'autre furent proscrites dans les Conciles de Carthage & de Mileve de l'an 416. qui écrivirent au Pape Innocent. Le Pape Zozime Successeur d'Innocent, s'étant laissé surprendre par Celestius, & aïant écrit en sa faveur; les Evêques d'Afrique au nombre de 214. assemblez dans le Concile de Carthage de l'an 417. confirmerent les jugemens qu'ils avoient rendus contre Celestius & Pelage, & écrivirent une grande Lettre au Pape, dans laquelle ils se plaignirent de ce qu'il avoit ajoûté foi trop legerement à Celestius. L'année suivante on arrêta dans un autre Concile de Carthage huit Canons sur la Grace, & on fit dix Canons sur la Discipline. La même année & la suivante les Evêques d'Afrique tinrent des Conciles à Carthage sur l'affaire du Prêtre Apiarius, qui avoit appellé au Pape Zozime du Jugement rendu contre lui par son Evêque. Ils combattirent dans ces deux Conciles la pretention de Zozime touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au saint Siege, que Zozime vouloit établir sur les Canons du Concile de Sardique, qu'il citoit sous le nom du Concile de Nicée. Le dernier de ces Conciles fit aussi plusieurs Reglemens sur la Discipline. Ils soutinrent dans un Concile tenu l'an 424. sous Celestin, ce qui avoit été reglé dans le precedent touchant les appellations. Enfin les Evêques d'Afrique condamnerent les Monothelites dans un Concile tenu à Carthage l'an 446. & écrivirent sur ce sujet une Lettre à Paul de Constantinople. * *Codex Canonum Ecclesiæ Africanæ*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. III. IV. & V. siecles. Antiquitez Grecque & Romaine.*

EVESQUES DE CARTHAGE.

L'Evêque de Carthage étoit Primat de toute la Province d'Afrique, & avoit un soin general de toutes les Eglises, outre qu'il étoit Metropolitain perpetuel de la Province Proconsulaire. Le premier dont il soit fait mention est Agrippin. On met après lui Cyrus dont il est parlé dans le Martyrologe Romain; mais il n'est pas certain qu'il ait été assis sur le Siege de Carthage. Donat a été certainement Prédecesseur de saint Cyprien, qui fut élevé sur ce Siege en 248. & qui souffrit le martyre en 258. Il eut pour successeur Lucien, après lequel on n'en trouve aucun, avant Mensurius qui étoit Evêque de Carthage, au commencement de la persecution de Diocletien. Cecilien lui succeda en trois cens onze,& Majorin fut intrus par le parti Donatiste: à Cecilien succeda Gratius en 347. celui-ci assista au Concile de Sardique, & eut Parmenien pour successeur en 355. Restitutus assista en qualité d'Evêque de Carthage au Concile de Rimini tenu en 359. apres lui on trouve Genethlius, qui vécut jusqu'à l'an 390. Le fameux Aurele lui succeda & tint le Siege jusqu'en 425. Capreole fut son successeur: à celui-ci succeda *Quod vult Deus*, qui fut chassé de Carthage par Genseric en 439. & embarqué avec tout le Clergé sur des barques pourries. Il arriva neanmoins heureusement à Naples, & y mourut en exil. Après sa mort l'Empereur Valentinien obtint du Roy des Vandales en 454. que *Deo gratias* fut fait Evêque de Carthage. Il gouverna cette Eglise pendant trois ans, & après sa mort l'Eglise de Carthage fut vacante pendant 24. ans. L'an 481. Eugene fut ordonné Evêque de Carthage,& envoyé en exil en 484. mais rappellé quelque tems après par Gondebaud, sous le regne duquel il vécut en paix. Thrasamond l'envoya encore en exil l'an 495. ce fut dans les Gaules où il mourut en 505. L'Eglise de Carthage fut vacante pendant tout le regne de Thrasamond, qui fut de 27. ans. Hilderic son successeur rendit la liberté aux Catholiques, & permit que l'on ordonnât Boniface Evêque de Carthage en 523. à celui-ci succeda *Reparatus* l'an 534. qui se trouva sur le Siege, quand Belizaire reconquit l'Afrique: il tint alors un Concile de 217. Evêques à Carthage. Dans la suite Reparatus ayant entrepris la défense des trois Chapitres, fut mandé par Justinien l'an 552. à Constantinople, déposé & exilé à Eucharde, où il mourut l'an 564. Primosus fut mis à la place de Reparatus l'an 552. & assista au cinquiéme Concile general. On n'a plus de suite certaine des Evêques de Carthage. Il est fait mention de Dominicus vers l'an 590. de Fortunius vers l'an 640. de Victor vers l'an 650. & de Cyriacus dans l'onziéme siecle. * Geographie Sacrée de M. Du Pin à la tête d'Optat. S. Cyprien, *dans ses Epit.* S. Augustin. Baronius. Et *T.* I. II. III. *Concil.*

CARTHAGE ou CARTAGO, dans l'Amerique, Ville Septentrionale, en l'Audiance de Guatimala de la nouvelle Espagne, & dans la Province de Costa Rica, selon Baudrand dans la Province de Veragua. Elle est presque au milieu du païs, entre les deux mers, où elle a quelques places qui lui servent de port, environ à cinquante lieuës de la ville de Panama du côté du Couchant. Carthage n'est pas une grande ville, mais elle ne laisse pas d'avoir un Evêché, un Gouverneur, & quelques Monasteres de Religieux & de Religieuses. * Herrera, *ch.* 13.

CARTHAGENE, qu'on nommoit autrefois *Carthage la Neuve*, *Carthago Nova*; & *Spartaria*, Ville d'Espagne, fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la leur prit en un jour l'an 544. de Rome, & 210. avant J. C. Carthagene est sur la mer Mediterranée dans le Royaume de Murcie, avec un Evêché suffragant de Tolede. Elle avoit été autrefois très-considerable; mais depuis elle fut ruinée par les Goths:en telle sorte qu'elle étoit reduite en village jusqu'en l'an 1570. que Philippe II. Roy d'Espagne connoissant la bonté de son port & l'importance de sa situation, la fit rétablir & fortifier en l'état qu'elle est encore, avec une bonne citadelle. Son port est un des meilleurs & des plus grands d'Espagne. Cette ville est encore considerable par ses mines de pierres précieuses, par la pêche des maquereaux, qui se fait vers une isle qui est vis-à-vis du port, & par l'abondance de ce jonc qu'ils nomment *Esparto*, & dont ils font les cabats. C'est une ville de commerce, où l'on remarque plusieurs belles Eglises, elle est à six lieuës de Murcie au Midi, & à pareille distance du Cap de Palos à l'Occident, & environ à 32. de Valence vers le Midi. Silius Italicus a fait une magnifique description de cette ville, *liv.* 15. mais avec tous ces avantages cette ville est fort disgraciée pour la sterilité & la secheresse de son terroir. * Strabon, *liv.* 5. Etienne de Byzance. Tite-Live, *liv.* 26. Eutrope, *liv.* 3. Pline, *liv.* 26. *chap.* 4. Polybe, *liv.* 3. *&* 10. Florus, *liv.* 2. *chap.* 17. Orose, *liv.* 4. *chap.* 18. Jean de Geronde, *Hisp.* 1. *&* 3. Nonius. Botero. Merula. Mariana. Francisco de Cascales, *Discur. de la Ciud. de Cartag.*

CARTHAGENE, Province de la Castille d'or, ou Castille neuve, dans l'Amerique Meridionale, est bor-

née au Levant par la riviere de la Magdelaine, par le Popayan au Midi, & par la mer au Septentrion: son exposition y rend l'air mal-sain & humide. Elle a pris son nom de la ville capitale, qui a été appellée Carthagene, à cause de la ressemblance de son port avec celui de Carthagene en Espagne. On y trouve des liqueurs ou gommes aromatiques, & des baumes fort estimez, qui distillent d'eux-mêmes, ou que les Sauvages tirent des arbres, en fendant, ou en brûlant legerement l'écorce du tronc. Il y croît aussi une sorte de poivre long, qui a plus d'acrimonie que celui d'Orient, & beaucoup plus de force que le commun, nommé vulgairement *Poivre du Bresil*. Il y a peu de mines d'or; mais anciennement les Sauvages y en amassoient beaucoup dans les torrens qui coulent des montagnes. Les principales villes de cette Province, outre Carthagene, sont Santa-Maria, Santo-Jago de los Cavalleros, la Conception, Mopez, &c. Cette Province est assez peuplée par les Espagnols qui la possédent. * Herrera. Sanson.

CARTHAGENE, Ville de l'Amerique Meridionale, dans la terre-ferme, & dans le Gouvernement de Carthagene, dont elle est la Capitale, est située dans une presqu'isle sur la côte de la mer du Nord. Son port est un des plus commodes de l'Amerique, & est couvert d'une petite isle appellée autrefois *Codego*, & maintenant *Carexa*. On va de la ville à terre-ferme par un pont qui a près de 250. pas de longueur. Cette ville est la premiere qui ait été fermée de murailles en Amerique par les Espagnols à qui elle appartient, & qui la bâtirent en 1561. Les maisons y sont très-bien bâties, & les murailles sont fortifiées de bons bastions. C'est le Siege d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Santa Fé de Bogota; la Cathedrale est magnifique, & l'on y voit deux riches Convents de saint Dominique & de saint François. On y compte environ 4000. Espagnols, 14000. Negres. Cette ville, qui avoit été prise en 1562. par les Anglois commandez par François Drax, le fut encore en 1697. par les François, sous la conduite de M. de Pointis, qui en rapporta un butin de plusieurs millions. La petite ville de Tolu, dédiée au nom de saint Jacques, à douze lieuës de Carthagene, est celebre à cause de cet excellent baume, qu'on nomme de Tolu, qui est si fort estimé en Europe. * De Laët, *Hist. du nouveau monde. Relat. de Carthagene.*

CARTHAGENE (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint François, étoit Espagnol. Il entra chez les Jesuites, & depuis ayant été reçû parmi les Religieux de l'Observance de saint François, & étant allé à Rome, il y enseigna long-temps. Le Pape Paul V. se servit de sa plume contre les Venitiens. Il publia en 1609. un volume *in octavo*, sous ce titre, *Propugnaculum Catholicum, de jure belli Romani Pontificis, adversùs Ecclesiæ jura violantes*. Il avoit déja fait imprimer un autre vol. *in quarto*, intitulé, *pro Ecclesiastica libertate & potestate tuenda, adversùs injustas Venetorum leges*. Outre ces Ouvrages, il en composa plusieurs autres, comme sur le Maître des Sentences, *Homiliæ sacræ & Morales, &c.* Jean de Carthagene mourut à Naples en 1617. * Wadinge, *de Script. Minor.* Haroldus, *in addit. Wad.* Nicolas Antonio *Bibl. Hisp. &c.*

CARTHAN, Ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Levites de la famille de Gerson. *Josué XX.*

CARTIER ou QUARTIER, (Jacques) natif de saint Malo en Bretagne, & l'un des plus sçavans & experimentez Pilotes de son temps, vivoit dans le XVI siecle, sous le regne du Roi François I. Dès l'an 1518. le Baron de Lery avoit découvert une partie du Canada que l'on nomme *la nouvelle France*, & avoit voulu même établir une Colonie dans l'isle de Sable au Midi & au devant de la grande riviere de Canada. En 1534. Jacques Cartier y fit un voyage. Il visita tout ce païs avec beaucoup de soin & nous donna une description exacte des isles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des rivieres & des caps qu'il avoit reconnus. Nos Mariniers se servent encore aujourd'hui de la plûpart des noms, qu'il avoit lui-même donnez aux lieux differens dont il parle. Les Hollandois, qui reprochent aux François de n'avoir été que les derniers à entreprendre ces grandes navigations, se souviendront que ce sont eux qui leur ont appris le chemin du Canada. * La Croix du Maine, *Relations du Canada*.

CARTISMANDA, Reine des Brigantes en Angleterre, sous l'Empire de Claude, soûtint avec ardeur le parti des Romains vers l'an de J. C. 43. Elle prit Caractacus, qui étoit leur ennemi; & méprisant pour la même raison Venusius son premier mari, elle épousa son Grand-Ecuyer. Ce qui mit la division dans le Royaume, dont les uns étoient pour le mari chassé, & les autres pour leur Reine. Venusius assembla une puissante armée, chassa à son tour cette Princesse, & l'eût prise, sans l'aide des Romains, qui sous pretexte de la secourir, se rendirent maîtres de son état. * Tacite, *Annal.* 2. & *Hist.* 3.

CARTO, petite Vile de la Barbarie en Afrique. Elle est sur la côte du Royaume de Barca, entre Salona & Alberton. On prend communément Carto pour l'ancienne *Chettan*, ville de la Marmarique. * Maty, *Dictionnaire.*

CARTURAIRES, c'est de ce nom qu'on appelle les papiers terriers des Eglises ou des Monasteres où sont écrits les Contrats d'achat, de vente, d'échange, les privileges, immunitez, exemptions & autres chartes. Ces Cartulaires sont de beaucoup posterieurs à la plûpart des Actes qui y sont compris, & souvent on ne les a faits, que pour mieux conserver ces anciens Actes. Mais il est arrivé qu'il s'est glissé quelquefois des Actes faux dans ces Cartulaires, & que les veritables ont été corrompus ou alterez. * Jerôme à Costa. Richard Simon, *dans son Traité des Benefices.*

CARTULARIUS (Antoine) de Padouë, Auteur d'un Ouvrage de la vie & des mœurs des Philosophes, à l'imitation de Diogene Laërce. C'étoit un homme d'une profonde érudition Il mourut l'an 1440. * Scardeoni, 3. *Rer. Patav. &c.* Vossius, *de Histor. Latin.*

CARTWRICHT (Christ) d'Yorck, mourut en 1658. Il a ramassé *Electa Targumico Rabbinica* sur la Genese. * *Konig, Biblioth.*

CARTWRICHT (Thomas) de Hertfort, mourut en 1603. On a de lui une Harmonie Evangelique; un Commentaire sur les Proverbes de Salomon & sur l'Ecclesiaste. Ses Ouvrages sont estimez. * Konig, *Biblioth.*

CARVAJAL (Jean de) étoit un Gentilhomme Espagnol, qu'on accusa injustement d'avoir commis un meurtre, & que Ferdinand Roi de Castille fit précipiter pour ce sujet avec son frere du haut du rocher de Martos en 1312. On dit qu'avant sa mort Carvajal ajourna ce Prince trop credule à comparoître devant le tribunal de Dieu dans trente jours, & que le 30. jour après son execution Ferdinand mourut de mort subite. * Loüis de Mayerne-Turquet, *Hist. d'Espagne.*

CARVAJAL (Jean) Cardinal, Evêque de Placentia en Espagne, nâquit à Trugillo dans l'Andalousie. Dès son jeune âge après avoir fait du progrès dans le Droit Canon & Civil, il passa à Rome, où il fut Auditeur de Rote, & ensuite Gouverneur de cette ville. Le Pape Eugene IV. pour appuïer ses interêts contre les entreprises du Concile de Bâle, y envoya Jean Carvajal, qui se trouva en 1440. à la Diete convoquée à Maïence, & qui y parla avec beaucoup de force & d'éloquence. Après son retour à Rome, il eut ordre de faire un second voyage en Allemagne, accompagné de Thomas de Sarzane, qui fut depuis Pape sous le nom de Nicolas V. Ils y executerent ce que souhaitoit Eugene, lequel les fit Cardinaux le 17 Decembre de l'an 1446. Ce Pape mourut l'année d'après & Nicolas V. fut élu en sa place. Il envoya Carvajal Legat en Allemagne, où il regla tout ce qui regardoit les Benefices. Ensuite ce Prélat passa en Boheme, où ayant convaincu les plus doctes d'entre les Hussites, il se vit en danger d'y perdre la vie par la fureur du peuple, que ce desavantage avoit soûlevé. Sous le Pontificat de Calixte III. il fut encore envoyé Legat en Allemagne & en Hongrie, & il contribua à cette grande victoire que les Chrétiens remporterent le 22. Juillet de l'an 1456. sur Mahomet II. Empereur des Turcs. Le Cardinal Carvajal demeura six ans de suite sur les bords du Danube, exposé à de très-grandes incommoditez qui ruinerent sa santé. Ce ne fut que sous le Pontificat de Pie II. qu'il revint à Rome. Il continua de servir avec le même zele; & après avoir exercé vingt-deux Legations, il mourut à Rome le 6. Decembre de l'an 1469. âgé de 70. ans. Il fut enterré dans l'Eglise de saint

Marcel, où le Cardinal Bessarion fit graver son Epitaphe. Carvajal refusa tous les Evêchez qu'on lui offrit, se contentant du seul Evêché de Placentia. * Platina, *in Nic. V. & Cal. III.* Saint Antonin, *tit. 22. cap. 11. & seq.* Gobelin, *in Comment. Pii III.* Sponde, *in Annal.* Aubery. Garimbert. Ciaconius, &c.

CARVAJAL (Bernardin) Cardinal du titre de Sainte Croix, Evêque de Carthagene, &c. étoit de Placentia en Espagne, neveu du Cardinal Jean Carvajal, & frere de Garcias Lopez Carvajal, Ambassadeur en Portugal pour le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle. Il étudia partie en Espagne, partie en Italie, où le Cardinal son oncle prit soin de le faire élever selon les maximes de la Cour de Rome. Il s'y instruisit si bien, que le Pape Innocent VIII. qui le connoissoit, l'envoya Nonce en Espagne, & le meme Roi Ferdinand & Isabelle l'engagerent à se charger de leurs affaires à Rome en qualité de leur Ambassadeur, ce qu'il fit. Après la mort d'Innocent VIII. il fit la harangue pour l'entrée du Conclave, dont on lui confia la garde; & Alexandre VI. qui y fut élû Pape, le mit au nombre des Cardinaux en 1493. Carvajal étoit alors Evêque de Carthagene, après l'avoir été d'Astorga & de Badajoz, & il le fut depuis de Siguença & de Placentia. Alexandre le nomma Legat pour entretenir la ligue entre le Roy des Romains, les Venitiens & le Duc de Milan. Jules II. l'envoya depuis en Allemagne pour un semblable dessein. Quelques déplaisirs qu'il reçût de ce Pape le firent retirer à Pise; & là par vengeance, ou par ambition, prenant le parti de Loüis XII. Roi de France, de l'Empereur Maximilien I. & des autres Princes mécontens du Pontife, il se joignit avec neuf Cardinaux & plusieurs autres Prélats, & fut Chef de l'Assemblée de Pise en 1511. Jules furieusement irrité contre Carvajal, ayant convoqué le Concile de Latran, l'y déclara indigne de la pourpre. Leon X. successeur de Jules, la lui rendit en 1513. Il exerça encore des emplois importans sous Adrien VI. & Clement VII. & il mourut Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College, le 16. Decembre de l'an 1522. qui étoit le 67. de son âge. * Mariana, *Histoire d'Espagne.* Sponde, *aux Ann.* Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Guichardin. Paul Jove, &c.

CARVAJAL (Laurent) de la même famille étoit de Placentia, où il nâquit en 1472. Il s'avança dans l'étude du Droit, qu'il enseigna avec applaudissement à Salamanque. Depuis il fut Conseiller du Roi Ferdinand & de la Reine Isabelle, & mourut sous l'Empire de Charles-*Quint.* Il laissa des Memoires de la vie de Ferdinand & d'Isabelle, sous le titre de *Memoriale Registro breve, &c.* On lui attribuë encore une Genealogie de la Maison de Carvajal, & quelques autres pieces. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.* Ambrosio Morales, &c.

CARVAJAL ou CARAVAIAL (Loüis) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans le XVI. siecle. Il fut nommé en qualité de Theologien, pour se trouver au Concile de Trente, sous le Pape Paul III. & en 1547. il y prononça un discours que nous avons encore. Ce fut le second Dimanche de Carême. Il composa aussi divers Traitez, *Theologia Sententia*, ou *Restituta Theologia;* Une Apologie pour ses Religieux contre Erasme, &c. * Wadinge, *de Script. Franc.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

CARVANSERAS ou CARVENSERAS, Hôtelleries des peuples du Levant, qui sont très-differentes des nôtres. Il y en a de deux sortes; les uns qui sont rentez, où l'on est logé & nourri sans rien payer; & les autres où l'on n'a que le logement. Ils sont bâtis en quarré, à peu près comme les Cloîtres de nos Religieux, & n'ont d'ordinaire qu'un étage. Une grande porte donne entrée dans la Cour, où l'on voit en face, à droite & à gauche, plusieurs chambres destinées pour les voyageurs. Dans le centre de chacun des 3. côtez, il y a une salle ou grande chambre pour les gens les plus considerables. Derriere les chambres sont les écuries pour les chevaux & autres voitures. Il n'y a en Turquie que la mere & les sœurs du Grand-Seigneur, ou les Visirs & Bachas, qui se sont trouvez trois fois en bataille contre les Chrétiens, à qui il soit permis de faire bâtir des Corvanseras rentez. Il y en a beaucoup de ceux-ci depuis Bude jusques à Constantinople; mais depuis Constantinople jusqu'en Perse, on ne trouve dans les Carvanseras que des chambres toutes nuës. Il faut se pourvoir de matelats & d'ustenciles pour la cuisine, & l'on achete à assez bon marché du Concierge ou des Païsans, qui viennent des villages circonvoisins, des agneaux, des poules, du beurre & des fruits selon la saison. On y trouve aussi de l'orge & de la paille pour les Chevaux. On ne paye rien à la campagne pour le logement des Carvanseras; mais dans les villes on donne quelque petit droit. D'ordinaire les Caravanes n'entrent point dans les Carvanseras, parce qu'il n'y peut gueres loger commodement que cent Cavaliers: c'est pourquoi elles campent dans la campagne, sous des tentes. Dès qu'on est arrivé, chacun a droit de prendre sa place, & les premiers venus choisissent. La nuit le Concierge ferme la porte, & doit répondre de tout; l'on fait aussi garde autour du Carvanseras. Ceux de Perse sont ordinairement mieux bâtis & plus commodes que ceux de Turquie, & dans des distances si raisonnables, qu'on en trouve presque par tout le païs. Si les Carvanseras ne sont pas si commodes pour les riches, que les hôtelleries d'Europe, ils le sont plus pour les pauvres, qui y trouvent leur logement sans rien payer, & qui n'y font qu'autant de dépense qu'ils veulent. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CARVILIUS MAXIMUS (Spurius) celebre Romain, fut Consul avec L. Papirius Cursor l'an 461. de la fondation de Rome, & 293. avant J. C. Ce dernier fit la guerre aux Samnites, & les défit près de la ville d'Aquilonie. Carvilius prit Amiterne, où il tua deux mille huit cens hommes, & où il fit plus de quatre mille prisonniers. Depuis il emporta encore d'autres places, comme Cominium, Palumbi, Herculanée, &c. Ces grandes prosperitez effrayerent les peuples voisins de Rome, qui craignirent pour leur liberté, en voyant celle des Samnites presque accablée. Les Falisques & les Toscans coururent aux armes. Carvilius s'opposa aux uns & aux autres, pendant que son Collegue prenoit Spino. Ensuite ils revinrent tous deux à Rome, & on leur accorda les honneurs du triomphe. Spurius Carvilius Maximus eut un fils de même nom, qui fut Consul en 520. & avant J. C. 234. avec Lucius Posthumius Albinus. On croit aussi que Carvilius le fils, fut le premier Romain qui repudia sa femme en 523. de Rome & 231. avant J. C. *Cherchez* CARBILIUS RUGA * Tite-Live, *l. 10.*

CARVILIUS (Marinus) fut élevé à l'Empire dans la Pannonie, après la mort de Philippe, vers l'an 249. & fut assassiné peu de temps après par ceux mêmes qui l'avoient proclamé Empereur. * Zosime & Zonare.

CARUS, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste & du temps d'Ovide, lequel parle de lui, *l. 4. de Pont. eleg. 16.*

Et qui Junonem læsisset in Hercule, Carus:
Junonis si jam non gener ille foret.

CARUS (Marcus Aurelius) Empereur, étoit natif de Narbonne dans les Gaules, comme Eutrope, Aurelius Victor, & les autres le remarquent, & non de Narbone ou Narone en Illirie, comme Scaliger & Saumaise l'ont conjecturé. Il parvint à l'Empire par tous les degrez des honneurs & des Charges civiles & militaires. Il fut fait Proconsul de Cilicie, on ne sçait pas positivement le temps de son premier Consulat. Il fut créé Empereur après la mort de Probe en 282. & battit d'abord les Sarmates qu'il chassa de l'Illyrie. Après avoir nommé Cesars, ses deux fils Carin & Numerien, il envoya le premier dans les Gaules, & mena le cadet avec lui en Orient. Il défit les Sarmates & les Perses, ce qui lui fit donner le nom de *Persique* ou *Parthique*, & mourut frappé de la foudre, à Ctesiphonte dans la Mesopotamie entre le 8. Decembre 283. & le 12. Janvier 284. après avoir regné environ seize mois. * Vopiscus, *dans sa vie.* Eutrope, *liv. 9.* Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome III.*

CARUS (Joseph Marie) Auteur Italien de ce temps, s'est appliqué à la recherche des anciennes pieces qui concernent l'Office de l'Eglise. Il a donné en 1683. un Pseautier Latin selon deux éditions, qui en ont été faites, l'une que l'on appelle *Romaine*, & l'autre *Gallicane*, avec les Cantiques suivant ces deux éditions. Un livre d'Hymnes & d'Oraisons en 1686. Les Antiphonaires & les Répons de l'Eglise Romaine, selon la disposition de

saint Gregoire, avec une addition qui contient plusieurs monumens touchant les Antiennes, les Répons, & les Cours Ecclesiastiques avec des Notes. Il a encore publié depuis un Recüeil d'anciennes prieres de l'Office de l'Eglise Romaine, sous le titre d'*Antiqui libri Missarum Romanæ Ecclesiæ, id est Antiphonarius Gregorii Papæ, Comes ab Albino, ex Caroli Magni precepto emendatus. Alii Lectionarii, & Capitulare Evangeliorum; omnia ex MSS. vel primùm edita, vel emendata.* C'est-à-dire, *anciens livres d'Office de l'Eglise Romaine,* sçavoir; *l'Antiphonaire du Pape Gregoire*, Comes ab Albino, *corrigé par ordre de Charlemagne, d'autres Lectionnaires & un Capitulaire des Evangiles.* Ce Recüeil a été imprimé à Rome *in 4.* en 1691. Il y a à la tête une Dissertation sur ce qui se chante à la Messe. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques XVII. siecle, tome V.*

CARYATIDES, *Cariatides,* Statuës en forme de femmes sans bras, honnêtement vêtuës, qui servoient d'ornement & de soûtien aux architraves des édifices. Vitruve dans le *livre premier & chapitre premier de son Architecture*, en rapporte ainsi l'histoire. « Il raconte que les » habitans de Carie, qui est une ville du Peloponnese, » se joignirent autrefois avec les Perses, qui faisoient la » guerre aux autres peuples de la Grece; & que les Grecs » ayant par leurs victoires mis fin glorieusement à cette » guerre, la déclarerent ensuite aux Cariates; que leur » ville ayant été prise & ruinée, & tous les hommes passez au fil de l'épée, les femmes furent emmenées cap» tives; & que pour les traiter avec plus d'ignominie, » on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs » robes, ni aucun de leur ornemens accoûtumez. Or pour » laisser un exemple éternel de la punition que l'on avoit » fait souffrir aux Cariates, & pour apprendre à la poste» rité quel avoit été leur châtiment, les Architectes de » ce tems-là mirent au milieu des colomnes ces sortes de » statuës aux édifices publics. On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques restes de ces sortes de statuës antiques. Montiosius qui s'est beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été mises par Diogene, Architecte Athenien, pour servir de colomnes dans le Panthéon, rapporte qu'il en a vû quatre en l'an 1580. qui étoient enterrées jusques-aux épaules au côté droit du Portique, en demi relief, & qui soûtenoient sur leur tête une maniere d'architrave de la même pierre. On voit encore aujourd'hui à Bourdeaux dans un bâtiment fort ancien, qu'on appelle les TUTELES, de ces especes de Caryatides; aussi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la salle des Gardes Suisses. Ce sont des statuës de douze pieds de haut, qui soûtiennent une tribune enrichie d'ornemens taillez fort proprement par Goujon, Architecte & Sculpteur d'Henri II.

CARISTIUS, Auteur Grec qui étoit de Pergame, avoit écrit des Commentaires historiques citez par Athenée. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. * Athenée, *l. 6. 10. 11. 12. 13. & 14.*

CARYSTIUS, Historien. *Cherchez* ANTIGONUS.

CASA, *Cherchez* CASE.

CASA d'Orlando. *Voyez* LAMPADOUSE.

CASAL ou CAZAL DE S. VAS, *Casale* ou *Bodincomagus*, Ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché suffragant de Milan, appartient au Duc de Mantouë. Elle est située sur le Pô, entre Turin & Valence, & est une des plus fortes places d'Italie. Le Pape Sixte IV. y ayant mis en 1474. le siege d'un Evêché, à la priere de Guillaume Paleologue Marquis de Montferrat, elle devint Capitale du païs, & les Marquis de Montferrat quitterent Occimiano, pour y fixer leur séjour. Son assiete sur le Pô lui fournit de grandes commoditez; outre que son terroir est extrêmement fertile en toutes choses. Elle est défenduë d'un côté par une bonne citadelle à six bastions, bâtie par le Duc Vincent de Mantouë, & de l'autre par un château, avec de bons fossez, des remparts, de fortes murailles, & plusieurs bastions & demi-lunes. Outre que le logement en est très-commode, & qu'il y a de beaux appartemens, la ville est assez agreable, avec de belles Eglises. Casal a été dans le XVII. siecle comme la pierre d'achopement des Espagnols. Ils l'assiegerent sous Gonçales au commencement de l'an 1629. & l'armée du Roi Loüis XIII. les obligea de se retirer durant la nuit. L'année d'après ils l'assiegerent encore sous le Marquis de Spinola; mais elle fut encore défenduë par le Maréchal de Toiras. En 1640. les Espagnols assiegerent Casal sous le Marquis de Leganez, & en furent chassez le 29. Avril par le Comte d'Harcourt, qui leur enleva leurs étendarts, leur artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes & avoir fait autant de prisonniers. Les Espagnols furent plus heureux en 1652. durant les troubles de la France; ils prirent Casal, & elle fut depuis renduë au Duc de Mantouë. Loüis XIV. à qui ce Prince l'avoit cedée en 1681. la lui a remise en 1695. après en avoir démoli toutes les fortifications. * Leander Alberti, *Descript. Ital.* Baudier, *Histoire de Toiras.* Dupleix. Siri, &c.

CASAL ou CAZAL MAGGIORE, petite Ville d'Italie dans le Duché de Milan & le Territoire de Lodi. Elle est près du Pô, & vers les Etats de Parme & de Mantouë. * Leand. Alberti.

CASAL PUSTRULENGO, petite Ville d'Italie, entre Lodi & Plaisance.

CASAL ou CASALIUS (Gaspard) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Evêque de Coimbre ou Conimbre, étoit de Leiria, ou, selon d'autres, de Santanren en Portugal. Il prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de S. Augustin, & vers l'an 1542. il fut choisi pour être premier Professeur en Theologie, dans l'Université de Conimbre. Ensuite il fut nommé à l'Evêché de Funchal, dans l'isle de Madere; puis en 1556. à celui de Leiria dans l'Estramadoure; & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585. ou, selon d'autres en 1587. Il alla deux fois au Concile de Trente; & à son retour il se trouva à un Synode assemblé à Lisbone, pour la reforme des Eglises de Portugal. Il avoit été Précepteur de l'Infant Jean III. qui le prit depuis pour être son Confesseur, & le nomma Chef du Conseil de Conscience, que les Portugais nomment *Mesa de consciencia y ardenes.* Ces grands emplois ne l'empêcherent pas de remplir les devoirs d'un bon Evêque, & de composer divers Ouvrages. Lorsqu'il n'étoit encore que Religieux, il en avoit publié un de Philosophie, dont Du Verdier-Vauprivas a fait mention, dans le Supplément de la Bibliotheque de Gesner. Il écrivit depuis ceux-ci: *De Sacrificio Missæ, lib. III. De Cœna & calice Domini lib. III. De Usu Calicis lib. III. Axiomata Christiana, & de quadripartita justitia.* * Antoine de la Purification, *in Chron. August.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Bibl. Hispan.*

CASALE NUOVO; Petite Ville de la Terre d'Otrante, Province du Royaume de Naples. Elle est à deux lieuës d'Oria, & du Golfe de Tarente, & à six de la ville de ce nom. On la prend pour l'ancienne *Mandurta* ou *Mandurium*, ville des Salentins. * Maty, *Diction.*

CASALE AUDIMO, anciennement *Arsinoé*, Bourg situé sur la côte Occidentale de l'Isle de Cypre, au midi de la ville de Baffo. * Maty, *Diction.*

CASALE DI LEUCA, anciennement *Arsinoé*, Autre Bourg de l'isle de Cypre, situé sur la côte Septentrionale, vers l'Occident. * Maty, *Diction.*

CASALI ou CASALIUS (Jean-Baptiste) Romain, vivoit dans le XVI siecle, vers l'an 1530. sous le Pontificat de Clement VII. qui l'employa, aussi bien que GREGOIRE CASALI son frere, en diverses négociations en France, en Allemagne & en Angleterre. Baptiste Casali étoit bon Poëte Latin. Il écrivit quelques Traitez, & prononça en 1524. un excellent discours devant le même Pape Clement VII. * Lilio Giraldi, *de Poët. sui tempor.* Pierius Galerianus, *in Prol. Hierogl. l.* 27. Thomasin, *I. P. Elog. &c.*

CASALI *Cherchez* HUBERTIN DE CASALI.

CASALIUS. *Cherchez* CASAL.

CASALMACH ou IRIO, grande Riviere de la Natolie en Asie, elle prend sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladulie & de l'Anodole, près de Savastia, baigne Tocat & Amasie, & va se décharger dans la mer Noire à l'Orient de Laly. * Maty, *Diction.*

CASAN. *Cherchez* CAZAN.

CASANA (Loüis de) celebre Avocat du Fisc, au Conseil d'Arragon mort en 1640. suivant Fontanella en sa Décision 44. a écrit des Conseils. * *Bibl. Hist. & Chronolog. des principaux Aut. du Droit, &c. Par* Denys Simon, *edit. Paris.* in 12. 1692.

CASANATE (Jerôme) Cardinal & Bibliothequaire de l'Eglise Romaine, nâquit à Naples le 13. Juin 1620. de Thomas Casanate, l'un des Regens au Conseil Suprême, & Collateral de Naples. Il suivit d'abord le Bareau & plaida quelques causes; mais ce ne fut que par complaisance pour son pere. Etant allé à Rome, il obtint la bienveillance du Cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui fit consentir le pere de Casanate de lui permettre d'entrer dans l'Etat Ecclesiastique. Ce Cardinal aïant été fait Pape prit le nom d'Innocent X. fit Casanate un de ses Cameriers d'honneur, & lui donna successivement plusieurs Gouvernemens de villes. Etant Gouverneur de Camerino, il fit amitié avec Emile Altieri qui en etoit alors Evêque, & qui fut depuis Pape sous le nom de Clement X. Alexandre VII. envoya Casanate Inquisiteur à Malthe en 1658. Après quatre ans & demi de residence à Malthe, il fut rappellé à la Cour de Rome, & employé dans diverses Congregations. Enfin son ami Altieri élevé sur le saint Siege le fit Cardinal dans la promotion du 12. Juin 1673. & l'employa dans les affaires les plus considerables. Il joignit l'amour des Lettres à ses occupations. Il amassa une nombreuse Bibliotheque, & eut commerce avec les habiles gens de l'Europe, qu'il encouragea à donner leurs Ouvrages au public. Innocent XII. le choisit en 1693. pour remplir la charge de Bibliothequaire du Vatican, vacante par la mort du Cardinal Laurea. Il avoit dessein de faire part au public des richesses qui sont dans sa Bibliotheque, & employa M. l'Abbé Zacagni second garde de la Bibliotheque Vaticane à publier des Ouvrages anciens qui n'avoient point encore été imprimez. Cet Abbé en donna un vol. in 4. qui auroit été suivi de plusieurs autres, si la mort du Cardinal Casanate n'eut interrompu ce dessein. Elle arriva le 3. Mars 1700. Il donna par son testament sa Bibliotheque au Convent de Pisnani de la Minerve de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fonds de quatre mille écus Romains de revenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux Bibliothequaires, deux Freres Convers pour le service de la Bibliotheque, deux Lecteurs qui doivent enseigner publiquement la doctrine de saint Thomas, & enfin six Theologiens du même Ordre de differentes nations, pour entretenir la saine doctrine & s'opposer aux erreurs. Il a été enterré à saint Jean de Latran. * *Memoires du temps*.

CASA-NOVA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & ensuite Cardinal, étoit Espagnol, & sortoit d'une noble famille dans le Royaume d'Arragon. Il fut d'abord Professeur en Theologie dans une Maison de son Ordre; puis ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de Maître du sacré Palais, sous le Pontificat de Martin III. qui le créa Cardinal en 1430. à la recommandation d'Alfonse Roi d'Arragon & de Sicile. Casa-Nova, qui avoit déja été pourvû de l'Evêché d'Elne dans le Roussillon, mourut à Florence en 1436. Il avoit suivi le Concile de Basle contre Eugene IV. mais depuis il rentra dans son parti, & il écrivit même en sa faveur. * Saint Antonin, *tit.* 23. *c.* 11. §. 6. Sponde, *in Annal.* Ciaconius & Garimber, *de Card.* Serafino Razzi, *Huom. illust. Domin. &c.*

CASA-NOVA (Marc-Antoine) Poëte celebre, dit *de Como*, quoique né à Rome, a vécu au commencement du XVI. siecle, sous le Pontificat de Leon X. & de Clement VII. Il composa des Epigrammes, où négligeant la douceur de Catulle, il faisoit gloire d'imiter le stile de Martial. Il travailla aussi à l'éloge des anciens Romains illustres. Son attachement à la Maison des Colonnes pensa lui susciter une affaire très-fâcheuse; car pour plaire au Cardinal Pompée Colonne ennemi de Jules de Medicis, qui fut depuis Pape sous le nom de Clement VII. il fit des vers contre ce dernier. Le Pontife lui pardonna, bien que tout le monde le crût perdu. Il mourut la même année que Rome fut prise par les Imperiaux, en 1527. On lui avoit enlevé tout ce qu'il avoit & il resta si pauvre, que s'il ne fût mort de la peste, il étoit en danger de mourir de faim. Casa-nova fut déclaré le Prince des Poëtes Epigrammatiques de son temps, par les Romains. En effet il avoit un talent tout particulier pour l'Epigramme. Il étoit enjoüé, plaisant & subtil: il étoit le maître de sa fin, pour laquelle il avoit toûjours des rencontres ingenieuses, dont il étoit, dit-on, si seur, qu'elles n'étoient plus en lui de veritables rencontres. Quelques-uns l'appelloient le Catulle de son siecle; cependant il n'a rien de cette pureté & de cette douceur, qui faisoit le charme des vers de Catulle: il ressemble plûtost à Martial, il est dur dans son stile & mordant comme lui. Neanmoins Paul Jove trouve que Casa-nove a fait un mélange assez heureux des caracteres de ces deux Poëtes, dans les éloges, inscriptions ou vers qu'il a faits pour les hommes illustres de l'ancienne Rome. * Paul Jove *in Elog. Doct. c.* 76. *p.* 166. *edit. Basil. in* 12. Marius Valerianus, *de infœl. Litter.* G. M. Konigius, *in Biblioth. vet. & nov. p.* 171. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poetes Anciens & Modernes.*

CASAS (Barthelemi de las) Evêque de Chiapa dans l'Amerique Septentrionale, étoit de Seville, où il nâquit l'an 1474. Dès l'âge de 19. ans il suivit dans les Indes Antonio de las Casas son pere, qui y passa l'an 1493. avec Christophle Colomb. A son retour en Espagne, l'an 1498. il continua ses études avec succès, & depuis il s'engagea dans l'Etat Ecclesiastique. Etant repassé dans l'Amerique, il s'y arrêta dans l'isle Hispaniola ou de S. Dominique; & aïant été fait Prêtre, il fut obligé d'accepter la Cure de Zaguarama dans l'isle de Cuba. Mais il la quitta bien-tôt après, pour travailler à la liberté des Indiens, que les Espagnols traitoient de la maniere du monde la plus cruelle & la plus barbare. Car non contens de les avoir dépoüillez de leurs biens, ils les accabloient d'un honteux & cruel esclavage. Barthelemi de las Casas voïoit avec douleur ces peuples réduits à de si grandes extrêmitez sous ces maitres barbares, qui les emploïoient, ou à foüiller des mines, ou à porter de pesans fardeaux, ou à pêcher des perles sans leur donner aucun repos. Ce qui l'affligeoit davantage, c'est que les Chrétiens se servoient du pretexte de la Religion pour assouvir leur insatiable avarice; & que s'érigeant en tyrans, ils vouloient inspirer aux Indiens de l'amour pour nôtre Religion, par les endroits mêmes qui les en éloignoient davantage. En effet, comment les Espagnols pouvoient-ils prêcher le desinteressement, la douceur & l'humilité Chrétienne; eux que l'attachement qu'ils témoignoient pour des biens perissables rendoit si cruels, si orgueilleux & si emportez? De las Casas pesa toutes ces raisons; & jugea, aïant autant d'experience & de bon sens qu'il en avoit, que pour travailler au salut des Indiens, il falloit commencer par travailler à leur liberté. C'est ce qu'il entreprit serieusement, & à quoi il s'emploïa durant 50. ans avec un zele extraordinaire. On peut dire même qu'il se rendit le Martyr de la liberté des Indiens; car, sans parler de l'incommodité de divers voyages qu'il fit dans les Indes, il essuïa des persecutions infinies de la part des Espagnols; mais rien ne fut capable de le rebuter, & sa charité fut toûjours constante. Il fit d'abord un voïage en Espagne, qui sembloit lui donner esperance de voir réüssir ses bons desseins; car l'Empereur Charles V. aïant donné, & comme Chrétien, & comme Politique, dans les raisons de Barthelemi de las Casas, l'avoit renvoyé, avec ordre d'informer de la conduite des Gouverneurs des Indes. Ses soins ne réüssirent pourtant pas. Ce fut alors qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, auquel il procura depuis divers établissemens dans le Perou. Cependant, lorsqu'il fut revenu en Espagne, il agit avec tant d'ardeur par ses remontrances continuelles, qu'il obtint enfin en 1543. qu'on fit des loix particulieres pour les Indiens, que les Gouverneurs seroient obligez de suivre eux-mêmes & de faire executer. La Cour étoit alors à Valladolid, & le Docteur Sepulveda & quelques autres soutinrent que l'on pouvoit maltraiter les Indiens sans peché; opinion que Barthelemi de las Casas refuta par sept ou huit traitez differens qu'il publia, & dans quelques-uns desquels il fit la relation des excès & de la tyrannie des Espagnols. Ce saint homme, après avoir refusé divers Evêchez dans l'Amerique, fut contraint d'accepter celui de Chiapa, qui est dans la nouvelle Espagne. Il y fit residence jusqu'en 1551. qu'étant extrêmement âgé & valetudinaire, il revint en Espagne. Alors ayant remis son Evêché entre les mains du Pape, il se retira à Madrid, où il mourut l'an 1566. âgé de 92. ans. Le Docteur Sepulveda ayant fait un livre La-

tin, pour justifier les violences que les Espagnols avoient exercé contre les Indiens, las Casas se crut obligé de refuter ce livre, & de combattre les raisons de cet Auteur. La contestation fut renvoyée aux Univertitez d'Alcala & de Salamanque, qui ordonnerent la suppression du livre de Sepulveda. Il fut neanmoins imprimé en langue vulgaire & envoyé à Rome. L'Empereur Charles-*Quint* en étant averti, donna un ordre exprès pour le défendre, & fit saisir les exemplaires. Sepulveda & l'Evêque de Chiapa furent citez au Conseil Roial des Indes, où ils plaiderent leur cause. Soto fit un rapport favorable pour l'Evêque de Chiapa; mais il n'y eut rien de décidé. Las Casas a fait des Memoires intitulez, ***Brieve Relation de la destruction des Indes***, dans lesquels il déclame contre les cruautez & les violences exercées par les Espagnols envers les Indiens. Ces Memoires curieux ont été imprimez à Seville en 1552. traduits en François par Jacques de Miggrode, & imprimez dès l'an 1582. donnez en Latin à Francfort en 1598. & en Italien de la traduction de Jacques Castellani à Venise en 1643. On en a fait depuis peu une nouvelle version Françoise imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même Auteur un Ouvrage Latin pour examiner cette question, ***si les Rois ou les Princes peuvent en conscience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliener de la Couronne leurs Citoyens & leurs Sujets, & les soumettre à la domination de quelque autre Seigneur particulier.*** Cet Ouvrage très-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entre autres à Tubinge en 1625. Barthelemi de las Casas y touche des points très-délicats & fort curieux touchant les droits des Princes Souverains & des peuples. On les peut voir dans la ***Bibliot. des Aut. Eccles.*** de M. Du Pin, ***XVI. siecle.*** Il composa un très-grand nombre d'Ouvrages qui n'ont pas tous été publiez, & entre autres une Histoire generale des Indes, dont Antonio de Herrera a profité pour la composition de la sienne. * Bernard Perez del Castillo; ***Mexic. Hist. c.*** 7. 83. & 125. Joannes de Solornazo, ***de Jure Ind. l.*** 2. ***c.*** 1. ***n.*** 27. Alphonse Fernandez, ***Hist. Eccl. nostri temp. lib.*** 1. ***cap.*** 6. Augustin Davila. Padilla, ***Mexic. Domin. Hist. l.*** 1. ***c.*** 97. ***& seqq.*** Nicolas Antonio, ***Bibl. Hispan.*** Sponde, ***in Annal.*** De Thou, ***Hist. l.*** 1. Schottus, ***Bibl. Hisp. &c.*** M. Du Pin, ***Bibl. des Aut. Eccl. XVII. siecle.***

CASAUBON, (Isaac) nâquit en 1559. à Bourdeaux, petit village de Dauphiné dans le Diois, & non pas à Geneve, comme divers Auteurs l'ont écrit. Sa famille subsiste encore sous le nom de Casebonne. Il faisoit profession de la Religion Prétenduë Reformée; mais l'on dit qu'il commença à chanceler après la Conference de Fontainebleau, entre Jacques Davy du Peron, Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal, & Philippe du Plessis Mornay, pour la verification des Passages faussement alleguez par ce dernier dans un Traité contre la Messe. Casaubon étoit un des Juges, & promit, dit-on, de quitter le parti Protestant. Quoiqu'il en soit, il affecta toûjours de montrer un esprit de paix dans les differends de la Religion; mais pour avoir voulu plaire également aux Catholiques & aux Huguenots, il ne fut agreable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils abjura depuis la Religion Prétenduë Reformée, & se fit Capucin. Il l'avoit eu d'une fille d'Henri Etienne, qu'il épousa à Geneve, où il avoit enseigné long-temps. Il fut aussi Professeur de la langue Grecque à Paris; & le Roy Henri IV. lui donna des marques de son estime, en le choisissant pour Garde de sa Bibliotheque. Depuis, Jacques I. Roy de la Grande Bretagne attira en Angleterre Isaac Casaubon, qui mourut l'an 1614. âgé de 55. ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, tous remplis d'une grande erudition. Les plus importans sont sur Suetone, sur Diogene Laërce, sur Strabon, ***Epistola, Animadversiones in Athenæum, Strabonem, Polybium, &c.*** Il publia aussi Polyæne en Grec, dont il acheta cherement le Manuscrit, & composa une Critique sur le commencement des Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius sous ce titre, ***Exercitationes 16. ad Cardinalis Baronii Prolegomena in Annales, &c.*** Cet Ouvrage, dont ceux de son parti élevoient tant le merite, avant même qu'il eût paru, n'eut pas tout le succès qu'ils en avoient attendu; & Casaubon, qui vit bien que cela faisoit tort à la reputation qu'il s'étoit déja acquise, fut fâché, à ce qu'on dit, de s'y être engagé. Divers Auteurs ont répondu à sa Critique. Il y avoit encore un moïen de pousser la chose plus loin. Consultez les Auteurs citez après Meric Casaubon. Jacques Capel, Professeur en Theologie à Sedan, a fait son Apologie contre le P. Rosweid Jesuite. Il eut pour fils,

CASAUBON, (Meric) fils d'Isaac, Chanoine de Cantorberi, a aussi composé quelques Ouvrages, aussi recherchez par l'erudition qui y est répanduë, que peu agréables par la dureté du stile, ***De quatuor linguis Hebræorum & Saxon. Notæ in Optatum Milevitanum, in Diogenem Laërtium, in Hieroclem, in Epictetum, &c.*** * Scaliger, ***in Scal.*** Pontanus, ***in orig. Franç.*** Christianus Mathias ***in Theat. Hist.*** Chorier, ***Hist. de Dauph.*** Sponde. Canisius. Vossius, &c.

CASAUX, (Charles de) l'un des deux Consuls de Marseille, sur la fin du XVI. siecle, & Collegue de Loüis d'Aix, ayant offensé beaucoup de gens à Marseille par ses violences, & voyant qu'il n'y pouvoit esperer aucune seureté, aima mieux traiter avec le Roy d'Espagne, qui lui promettoit des Seigneuries au Royaume de Naples, qu'avec Henri IV. son Roy naturel. Il envoya pour cela trois de ses confidens à Madrid, après avoir obtenu de Jean-André Doria douze cens hommes, qui lui furent amenez sur quatre Galeres, par son fils Charles Casaux, avec esperance d'un secours plus considerable, qui devoit suivre peu de jours après. Mais un Bourgeois, nommé Pierre Libertat, Corse d'origine, vaillant & hardi, à qui il avoit confié la garde de la Porte Royale, & qui desiroit s'agrandir par quelque action memorable, trouva le moïen d'introduire le Duc de Guise dans la ville, & tua Casaux de sa propre main, au mois de Fevrier 1596. Les deux fils de Casaux, qui s'étoient jettez dans le fort de la Garde, & Loüis d'Aix son Collegue, se sauverent promptement à Genes. * Mezeray, ***au regne d'Henri le Grand.***

CASBIN ou CASWIN, Ville de Perse, dans la Province d'Airax. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne ***Ecbatane.*** Elle est située au pied des montagnes en allant d'Ispahan à la mer Caspienne. On dit qu'après cette ville Casbin est une des plus grandes & des mieux peuplées de toute la Perse, & que ce fut la demeure de Schah-Tamas Roy de Perse, après que les Turcs eurent pris Tauris. Il y a un beau Palais, grand nombre de Mosquées, & plusieurs Bazars ou ruës couvertes, remplies de toute sorte de marchandises: elle a plus d'une lieuë & demie de circuit. * Pietro della Valle ***Nel viaggio di Persia.*** Pontier, ***Cabinet des Grands.***

CASBON, Ville de la Galaadite dans la Tribu de Gad. Elle fut prise par Judas Machabée. * ***I. Machab. V.*** 36.

CASCAIS ou CASCAES, petite Ville de l'Estremadure de Portugal, située à l'embouchure du Tage, à 5. lieuës de Lisbone. Elle est défenduë par une citadelle, & elle a une très-bonne rade, où s'assemblent toutes les flottes qui partent pour les Indes Orientales & Occidentales. * Maty, ***Diction.***

CASCANTE, Bourg d'Espagne, situé dans la Navarre aux confins de la Castille & de l'Arragon, sur la riviere de Queiles, entre Tarracone & Tudele, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, ***Dictionnaire.***

CASCAR ou KASGHAR, Ville du Royaume d'Asie dans la Tartarie du côté du Royaume de Thibet au Midi. D'autres le nomment encore ***Chazarg.*** Outre la ville de Kasgha & Jarchan qui en est la Capitale, on y trouve encore Taraz, Chortan, Jecel, &c. * Marc Polo, ***l.*** 1. ***c.*** 19. Jarric, ***l.*** 5. ***&c.***

CASSAIGNE, Ville de France dans la Gascogne, au Diocese de Condon auprès de la riviere de Losse.

CASCHAN, Ville de Perse, ***Cherchez*** CASSAN.

CASCHAW. ***Cherchez*** CASSOVIE.

CASCIA, ***Cascia***, petite Ville d'Italie. Elle est située dans l'Etat de l'Eglise & dans l'Ombrie, sur le ruisseau ***il Corno***, entre des montagnes, entre ***Rieti & Nursie*** vers le mont Apennin, & les frontieres du Roïaume de Naples. Les Habitans de cette petite ville s'appellent ***Cassiani.***

CASE, ou LA CASA, ou selon les autres, *de Casa*, ou *de Cesis*, (Jean) Evêque de Vaison & Patriarche de Jerusalem, dans le XIV. siecle, étoit de Limoges. Il prit l'habit dans l'Ordre des Carmes, où il fut d'abord Professeur en Philosophie & en Theologie, puis Predicateur, & ensuite General. Le Pape Clement VI. lui donna l'Evêché de Vaison; & depuis il fut encore nommé Patriarche de Jerusalem. On a de lui des Commentaires sur le Maître des Sentences, & sur la Politique d'Aristote, outre des Sermons, *De B. Virgine, de Tempore, de Sanctis*. Il mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1348. * Trithéme, *de vir. illust. Carm.* Luc. *in Bib. Carm.* Alegr. *in Parad. Carm.* Sponde, *A. C.* 1329. *num.* 20. Columbi, *de Episc. Vasion. &c.*

CASE, (Jean de la) natif de Florence, Doyen des Cameriers d'honneur du Pape, Secretaire des Brefs & Archevêque de Benevent, a vécu dans le XVI. siecle, sous le Pontificat de Paul III. Marcel II. & Paul IV. qui l'honorerent de leur estime, & l'employerent en diverses negociations. Le premier l'éleva à l'Archevêché de Benevent le 7. Avril 1544. & l'envoya Nonce à Venise, & on ne doute point qu'il ne l'eût mis au nombre des Cardinaux, si les vers trop libres qu'il avoit composez dans sa jeunesse n'y eussent mis obstacle. Marcel II. avoit beaucoup de bonne volonté pour lui; mais il vécut trop peu pour la lui témoigner: car il mourut 21. jours après son élection en 1555. Paul IV. qui lui succeda, se servit en plusieurs affaires du ministere de Jean de la Case, lequel étant de retour à Rome, y vécut doucement dans la solitude & dans l'étude des belles Lettres, & y mourut en 1557. aimé & estimé des Sçavans. Il étoit un des plus éloquens & des plus polis d'entre les Poëtes de son siecle. Il a composé diverses pieces politiques en Italien, sous le titre de *Capitoli*, qui ont été imprimées pour la premiere fois à Venise en 1538. On l'accuse d'avoir composé un Livre abominable *de laudibus Sodomiæ*. Mais il n'a jamais fait d'Ouvrage sous ce titre. On a voulu parler de sa piece intitulée *Capitolo del forno* qui est l'amour des hommes pour les femmes. Il faut avoüer que cet Ouvrage est impudique & indigne d'un Prêtre. Mais la Case l'a composé dans sa jeunesse, dans le temps même qu'il n'étoit encore que Laïque. Ces Poësies furent mises en 1550. au rang des livres défendus; mais en 1564. sous le Pape Pie IV. son nom fut ôté de ce Catalogue, & il ne se trouve plus dans les suivans. La Case avoit une grande délicatesse d'esprit & beaucoup de sçavoir; mais sa plume étoit trop libre & trop obscene: défaut qui ne se peut pardonner à un honnête homme; & encore moins à un Ecclesiastique. Nous avons de lui la vie du Cardinal Bembe, celle du Cardinal Contarini, & un traité intitulé *Galathée* ou *la maniere de sçavoir vivre dans le Monde*; qui est le principal & le meilleur de ses Ouvrages en Prose, & qu'on a souvent mis en diverses Langues: on en a fait une traduction Françoise en 1680. Les Italiens reconnoissent la Case & le Cardinal Bembe son ami, pour la regle de leur Langue, de laquelle ils ont été les Reformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouverent. * Joannes Imperialis, *in Museo hist.* Le Mire, *de Script. Sac. XV.* De Thou &c. *l'Antibaillet de Ménage.*

CASE ou CASÆUS, (Jean) Medecin Anglois, a vécu sur la fin du XVI. siecle, & enseignoit dans l'Université d'Oxfort, où il mourut vers l'an 1600. Il composa divers Ouvrages. *Super Aristotelis Organum. Oeconomica. Encomium Musices, &c.* * Pitseus, *de illust. Ang. Script.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

CASEI, Bourg du Duché de Milan en Italie. Il est dans la Laumeline aux confins du Tortonois, & à deux lieuës de Tortone, du côté du Nord.

CASEL, (Jean) Allemand, étoit originaire des Païs-Bas, & nâquit à Gottinghen dans le Duché de Brunswic, le 18. May de l'an 1533. Il étoit d'une famille distinguée, que les guerres de Religion avoient ruinée. Son pere qui avoit embrassé la nouvelle reforme, l'enseigna en Angleterre, en Ecosse, & même en Espagne. Celui dont nous parlons, étudia dans les Academies de Lipsic, de Rostoc, de Francfort & de Bologne. Il eut pour Maîtres Melancthon & Camerarius. Il tourna ses études du côté des belles Lettres, & y réüssit parfaitement. Il fut appellé l'an 1563. à Rostoc pour y professer la Philosophie & l'éloquence. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il fut reçû Docteur en l'un & l'autre Droit dans l'Université de Pise. Il ne negligea pas la lecture des Peres Grecs dont il faisoit grand cas. Il fut mis auprès du Prince de Meckelbourg, & passa dans l'Academie d'Helmstat, où il professa la Philosophie & l'Eloquence. Il mourut dans cette ville le 9. Avril 1613. âgé de 80. ans. Il avoit entretenu commerce de lettres avec les plus sçavans hommes de son temps, tels que Sigonius, Manuce, Muret, Casaubon, & le celebre Victorius noble de Florence. On a de Casel quantité d'Ouvrages en vers & en prose tant en Grec qu'en Latin, & un Recüeil de Lettres distribuées en 16. Livres, imprimées in 8. à Francfort en 1687. Jean Casel se joignit à Duncan Liddel Medecin Ecossois & à Corneille Martin, & s'opposa fortement à Daniel Hofman, & à quelques autres Sçavans, qui soûtenoient que la Philosophie étoit contraire à la Theologie, & qu'il y a plusieurs choses vraies en Theologie, qui sont fausses en Philosophie. * Melchior Adam, *in vit. Phil. Germ.* George Hornius, *Hist. Philos. l. 6. c.* 13.

CASELOUTRE, ou comme disent les Allemans, *Keisers Lautern*, Ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin. Elle est sur la petite riviere de Lauter, aux frontieres de France & du Duché de Deux-Pont, & avoit autrefois un château bâti par l'Empereur Frideric *Barbe-rousse*, d'où lui vient son nom. Elle a été ville libre & Imperiale; mais elle fut ôtée de la matricule de l'Empire en 1402. par l'Empereur Loüis de Baviere, qui l'engagea à l'Electeur Palatin, à qui elle a toûjours appartenu depuis. Elle est à quatre milles d'Allemagne de Deux-Pont au Levant, en allant vers Spire, dont elle est à quatre mille. * Sanson. Baudrand.

CASENTIN (le) petit Païs d'Italie en Toscane, dans le territoire de Florence, entre le mont Apennin, les rivieres d'Arnes & de Sieuë, & le territoire d'Arrezzo, entre Florence & le bourg du S. Sepulcre. Le principal lieu est Poppi: les autres sont Valombrosa, Camaldoli, le mont Alverne, qui sont dans l'Etat du grand Duc de Toscane.

CASERTE, petite Ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la Province de la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Padouë, & titre de Principauté, qui appartient à la famille des Gaëtans. Elle est située au pied des montagnes près de Vulturne, entre Cera & Capouë; mais elle a très-peu d'habitans: en sorte qu'elle est presque réduite en village; elle est à quatre milles de Capouë au Levant, & environ à seize de Naples. * Sanson. Baudrand.

CASH, Ville de la grande Tartarie en Asie. On la met sur les grandes cartes de Sanson, dans le Mawaralnhara, environ à quinze lieuës de Samarcand, vers l'Orient Meridional. On dit qu'elle est grande & bien peuplée. Maty, *Diction.*

CASHEL, Ville d'Irlande, sur le Seuver, dans le Comté de Tiperari, dans la Mommonie, ou Province de Munster, sur une montagne. Cette ville a été autrefois Capitale de la Province, & la résidence des Rois du Païs, & est encore le Siege d'un des quatre Archevêchez d'Irlande: celui de Cashel fut érigé par le Pape Eugene III. l'an 1152. ses suffragans sont Limerick, Waterford, Cork, Killalo, Ardart & Kilfenor. On y celebra un Concile l'an 1172. Elle fut brûlée en 1654. mais depuis on l'a reparée: elle est entre Limerick au Couchant, & Waterford au Levant, environ à 28. milles de chacune de ces deux villes. * Sanson.

CASIAN. *Cherchez* CASSAN.

CASIGLIANO, c'étoit autrefois une ville Episcopale, presentement ce n'est qu'un petit bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le Duché de Spolete, à 2. lieuës de la ville d'Amelia du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CASILLAS, (Thomas) celebre Missionnaire Dominiquain, étoit d'Andalousie, & prit l'habit de cet Ordre à Salamanque. Il passa dans la nouvelle Espagne avec Dom Barthelemi de las Casas, qui y conduisoit quarante-trois Religieux du même Ordre, pour prêcher l'Evangile aux Infideles. Le P. Casillas fut fait leur Superieur. Dès qu'ils furent arrivez dans la Province de la Chiapa, le P. Casillas distribua ses Religieux en differens quartiers, selon les besoins de la Mission. Il essuya

fuya bien des fatigues dans son ministere, & s'attira de grandes persecutions; parce qu'il étoit du même sentiment que Barthelemi de las-Casas Evêque du païs, & qu'il s'opposoit aux violences des Espagnols envers les Idolâtres. Il bâtit plusieurs Convents de son Ordre pour la commodité des Indiens, dont il convertit un grand nombre. Dom Barthelemi de las Casas ayant renoncé à son Evêché; Sa Majesté Catholique nomma l'an 1551. le P. Casillas pour remplir sa place: il gouverna dignement cette Eglise l'espace de 15. ans, & mourut saintement l'an 1567. On ouvrit son tombeau 47. ans aprés son decès, & son corps fut trouvé tout entier, aussi-bien que ses habits Pontificaux. * *Theat. Eccles. Hispan. inter Episcop.* Chiap. Remel, *Histor. Provinc.* Chiap. & Guatem. *l.* 4. *c.* 15. 16. 17. Font. *theatb. Dom. pag.* 166.

CASIMAMBOUS, Peuples de l'isle de Madagascar, nommez autrement *Zaffe Casimambous*, dans le païs de Matatane. Leur histoire dit, qu'ils descendent d'une troupe d'Arabes, que le Calife de la Mecque envoya dans de grands canots, pour instruire les habitans de cette isle, il y a environ deux cens ans, & que leur Commandant épousa la fille d'un Prince Negre, à la charge que la lignée qui viendroit de ce mariage, s'appelleroit du nom de cette Princesse, nommée *Casimanbou*. Car c'est la coûtume que dans cette isle, du côté du Sud, le nom de la famille se prend de la femme. Ces peuples sont blancs, mais plus bazanez que les *Zafferaminis*: & leur profession est d'être *Ombiasses*; c'est-à-dire, *Maîtres Ecrivains*, enseignant à lire & à écrire l'Arabe dans les villages où ils tiennent leurs écoles. Ils commandent aux *Zafferaminis* dans la Matatane; & ces Blancs n'oseroient couper la gorge aux bêtes ni aux volailles qu'ils veulent manger, quoiqu'elles soient à eux: il faut qu'ils fassent venir un *Casimambou* pour cela. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

CASIMIR, Ville de Pologne dans le Palatinat de Lublin. Elle est située près de la Vistule, que l'on y passe dans un bac. C'est une ville très-logeable, bien bâtie, pourvûë de choses necessaires, avec les meilleures caves, & les seules bonnes eaux de fontaine qu'il y ait sur cette route. Elle a été autrefois une des plus considerables de Pologne. Les maisons d'autour de la Place étoient ornées de bas reliefs & de statuës de pierre: dont il ne reste plus que des masures avec des Eglises assez belles; le reste ayant été ruiné dans l'irruption des Suedois. Elle est située sur une coline couverte de bois, formant un amphithéatre jusques fort près des bords de la Vistule, ce qui fait un fort beau coup d'œil; & un morceau de passage enchanté. Au dessus de la montagne, qui commande à la ville, il y a encore un vieux château de pierre de mediocre structure qui tombe en ruine. Elle a une Starostie de quinze à seize mille livres de rente, compris le passage du bac. *Memoires du Chevalier de Beaujeu.*

ROIS DE POLOGNE.

CASIMIR I. de ce nom, Prince ou Roy de Pologne, étoit fils de MICZSLAS ou MICISLAS II. mort en 1034. qui le laissa sous la tutelle de sa femme *Riskche* ou *Rixa*, fille de *Rheinfroy* Palatin du Rhin, & niéce maternelle de l'Empereur *Othon* III. Cette Princesse, qui étoit Allemande, ayant confié le gouvernement des affaires aux Officiers de sa nation, s'attira la haine des Polonois qui se révolterent, & l'obligerent à se refugier dans la Saxe, où elle emporta tous les tresors du Royaume. Casimir passa *incognitò* en France, sous le nom de Charles; il étudia à Paris, puis se rendit Religieux de l'Ordre de Cluny sous saint Odilon, & y prit l'Ordre du Diaconat. Sept ans aprés, c'est-à-dire, en 1041. ses sujets ayant sçû le lieu de sa retraite, obtinrent du Pape Benoist IX. sous quelques conditions particulieres, que leur Prince viendroit gouverner leur Etat, & qu'il se marieroit. Il épousa Marie ou *Dobrogneve*, fille d'*Vlodomir*, & sœur de *Jaroslas*, Ducs de Russie, & regla parfaitement bien son Royaume, auquel il soûmit plusieurs Provinces. Il civilisa les Polonois, fit de grands biens aux Eglises, en fonda un grand nombre, & prit un soin particulier de faire venir des Religieux de Cluny dans son Royaume. Dès l'an 1044. il défit Maslas Duc de Moscovie, il enleva la Silesie aux Bohemiens, & il établit un Siege Episcopal à Breslau. Son regne fut de 18. ans, & il mourut le 28. Novembre de l'an 1058. BOLESLAS *le Hardi* ou *le Cruel*, & LADISLAS, dit *Herman*, lui succederent l'un aprés l'autre. Il les avoit eus de *Dobrogneve* son épouse, qui le rendit encore pere de *Miesche* & d'*Othon*, morts jeunes, & de *Suentochna*, mariée à *Primislas* Prince de Boheme. * Cromer, *Hist. Polon.* Longinus, *in Annal. &c.*

CASIMIR II. dit *le Juste* fils de BOLESLAS III. dit *Crivoust*, fut mis en 1177. à la place de Miczslas ou Micislas, dit *le Vieux*, son frere, que son avarice fit chasser du Trône. Il déchargea le peuple des subsides, & voulut ensuite rendre la Couronne à son prédecesseur; mais les Polonois s'y opposerent. Sa pieté lui fit entreprendre la guerre contre les Prussiens, qu'il vainquit, & qu'il obligea de suivre la Religion Chrétienne dont ils s'étoient separez. Aprés avoir regné 17. ans il mourut en 1194. âgé de 77. ans. LESKO V. son fils, dit *le Blanc*, fut élû aprés lui. Il l'avoit eu d'*Helene* son épouse, aussi-bien que *Conrad* & *Alix*, qui moururent saintement en 1211. On dit que Casimir II. dans un festin qu'il faisoit à sa Noblesse, mourut empoisonné par une femme qu'il aimoit éperdûment. * Cromer. Guaguini, &c.

CASIMIR III. surnommé *le Grand*, nâquit en 1309. & fut couronné aprés la mort de LADISLAS *Loctic* son pere, le 25. Avril de l'an 1333. Il reçût la Couronne avec sa femme *Anne*, fille de *Gedemin*, Grand Duc de Lithuanie; & aprés la mort de cette Princesse, il épousa *Adelaide*, fille d'*Henri* Landgrave de Hesse, qu'il confina depuis dans un Monastere à cause de sa laideur, & pour n'être point troublé dans le commerce illegitime qu'il entretenoit avec une Juive. Jean Roy de Boheme lui fit la guerre; mais Casimir eut l'avantage sur lui, & lui enleva un grand nombre de places. Depuis il conquit toute la Russie en divers temps; & aprés la mort de la Reine *Adelaide*, il prit en mariage *Hedwige*, fille d'*Henri*, Duc de Glodovie. Au reste, il est le seul Roy de Pologne qui ait acquis le surnom de *Grand*, non pas tant par ses exploits militaires, que par l'amour qu'il avoit pour la paix, par sa magnificence à l'égard des Eglises & des Hôpitaux qu'il fonda, par le grand nombre de forteresses & de châteaux qu'il fit bâtir, & sur tout par le soin qu'il prenoit de se faire aimer de tout le monde, & de rendre la justice à chacun fort exactement. Il mourut d'une chute de cheval, en courant le cerf, à l'âge de 60. ans, le 8. Septembre 1370. & le 37. de son regne. Il eut de sa derniere femme *Elisabeth*, mariée à Boguslas Duc de Pomeranie; & *Anne* qui prit alliance avec *Guillaume* Comte de Cilie. Casimir est le dernier des Rois de Pologne, de la famille des Piasts. Il avoit fait élire LOUIS, Roy d'Hongrie, fils de sa sœur *Elisabeth*, & ce Prince lui succeda. * Michou, *l.* 4. Cromer, *l.* 12. *&c.*

CASIMIR IV. auparavant Duc de Lithuanie, étoit fils de JAGELLON, dit *Ladislas* IV. & fut appellé à la Couronne aprés la sanglante bataille de Warnes, en laquelle Ladislas V. son frere & son predecesseur, perdit la vie l'an 1444. Lorsqu'il fut assuré que son frere ne vivoit plus, il se hâta de venir prendre les resnes du Gouvernement, que les Polonois, lassez d'un trop long interregne, étoient prêts de remettre entre les mains de Boleslas Duc de Massovie. Il fut couronné l'an 1447. trois ans aprés la mort de son frere. Peu aprés la tyrannie des Chevaliers Teutons, ayant contraint les Prussiens d'implorer la protection de Casimir, ce Prince soûmit une bonne partie de la Prusse, & Dantzic même. Mais il perdit la bataille contre l'Ordre Teutonique en 1454. par la trop grande confiance que les siens eurent en leurs propres forces, & par le trop grand mépris qu'ils firent de leurs ennemis. Cette perte irrita Casimir qui se rétablit, & reduisit les Chevaliers aprés la perte de Mariembourg & d'autres villes, à lui demander la paix, qu'il leur accorda à la priere du Pape. Ladislas son fils aïant été élû Roy de Boheme en 1471. Mathias Corvin s'y opposa; ce qui fit naître une guerre. Aprés la mort du même Mathias, qui étoit Roy de Hongrie, les Etats de ce Royaume voulurent mettre sur le Trône Jean-Albert second fils de Casimir, illustre par une victoire remportée sur les Tartares; mais une partie ayant donné ses suffrages à Ladislas son

frere aîné, déja Roy de Boheme; ce fut un autre sujet de guerre, dans laquelle Jean-Albert eut du dessous; mais depuis il ceda, & fit un traité avec son frere. Casimir demeura neutre entre ses fils, & mourut quelques années après le 7. Juin de l'an 1492. âgé de 64. ans, après en avoir regné 48. Il épousa *Elisabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, fille d'*Albert* d'Autriche, & d'*Elisabeth* de Luxembourg, Reine de Hongrie; & en eut *Ladislas*, Roy de Hongrie & de Boheme, mort en 1516. *Jean-Albert*, Roy de Pologne, mort sans alliance en 1501. Casimir mort en 1482. ALEXANDRE & SIGISMOND, Rois de Pologne; *Frederic* Cardinal, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, mort en 1503. *Hedwige* mariée à *George* Duc de Baviere; *Sophie*, femme de *Frederic* Marquis de Brandebourg; *Anne*, alliée à Bogislas Duc de Pomeranie; *Elisabeth*, femme de *Frederic* II. Duc de Legnicie; *Barbe*, mariée à *George* Duc de Saxe; *Jeanne & Marguerite*. * Michou, *liv.* 4, Cromer, *liv.* 28. 29. & 30. Guaguini, &c.

CASIMIR (Jean) V. fils de SIGISMOND III. & de sa seconde femme *Constance* d'Autriche, fut élû après son frere Ladislas-Sigismond, mort le 29. May de l'an 1648. Ce Prince, qui s'étoit destiné à l'Eglise, après avoir vû presque toutes les Cours de l'Europe, avoit passé deux ans dans la Societé des Jesuites à Rome, où le Pape Innocent X. lui avoit donné le Chapeau de Cardinal; mais l'interêt des Polonois l'ayant obligé de monter sur le Trône, il épousa avec dispense du Pape, *Loüise-Marie Gonzague*, veuve du Roy son frere, & il en eut en 1650. une fille qui mourut l'année d'aprés. Charles Gustave Roy de Suede, lui fit une cruelle guerre en 1655. & causa de grands maux à la Pologne. Casimir, qui d'abord avoit été défait, reprit courage, chassa Gustave de ses Etats, & après la mort de ce Prince, fit la paix avec Charles son successeur en 1660. Depuis, son armée défit les Moscovites en Lithuanie le 5. Novembre de l'an 1661. mais elle ne se servit de cette victoire que pour se revolter contre son Souverain, & se déchaîner contre les Ecclesiastiques. Le Roy soûmit pourtant les Rebelles, & sur tout après la mort de Lubomirski, Chef des Factieux, mort à Breslaw le 3. Juillet 1667. Mais ce Prince ayant perdu la Reine son épouse le 10. Mai de la même année, pourvut au bien du Royaume, & abdiqua volontairement pour passer le reste de ses jours dans le repos. Les Etats de Pologne élûrent MICHEL Koributh Viesnowiski le 19. Juin 1669. Jean Casimir vint en France, où Loüis XIV. le reçût, & lui donna le moyen de subsister, en Prince de son rang. Ce Prince, qui étoit déja extrêmement valetudinaire, tomba malade à Nevers en 1672. & y mourut le 14. Decembre. Son corps a été porté à Varsovie en Pologne, & son cœur est enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Germain des Prez de Paris, dont il étoit Abbé; où les Religieux lui ont fait élever un magnifique tombeau avec un éloge funebre. Le Roy Jean Casimir étoit courageux & prudent; mais il avoit peu de bonheur. Il s'étoit trouvé à 17. ou 18. batailles qu'il avoit presque toutes gagnées. * *Memoires du temps.*

S. CASIMIR, Prince de Pologne, second fils de CASIMIR IV. Roy de Pologne & Grand Duc de Lithuanie, nâquit l'an 1458. Dès sa jeunesse il se consacra à Dieu, & vécut dans son palais comme dans un lieu Saint. Il garda une chasteté inviolable, malgré l'avis des Medecins qui lui conseilloient de se marier; & il fit paroître un zele extraordinaire pour la Religion Catholique, employant toutes sortes de moyens pour extirper le schisme des Russiens. Ce Prince fut élû Roy de Hongrie; mais il ne put en prendre possession, parce que Mathias Huniade, que les Hongrois avoient rejetté, se maintint dans son Royaume. Casimir revint en Pologne, & passa les douze années qu'il vécut depuis, en menant une vie très-sainte. Il mourut le 4. Mars 1482. âgé de 23. ans & 5. mois, & son corps fut porté dans l'Eglise Cathedrale de Wilna, Capitale du Duché de Lithuanie, où il fit plusieurs miracles, qui obligerent le Pape Paul V. à le mettre au nombre des Saints. Zacharie Ferrier de Vicence, Evêque de Guardia. *Vie de S. Casimir.*

CASIO, Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est situé sur le sommet d'une montagne, dans le Boulonois, aux confins de la Toscane, entre Boulogne & Pistoye. Maty, *Diction.*

CASIUS, Montagne de l'Egypte, sur la côte de la mer Mediterranée, proche du lac de Sirbon, sur les confins de la Palestine, d'où elle s'étend au Midi, vers les frontieres de l'Arabie Petrée: presentement on la nomme *Larissa*; & le lac de Sirbon s'appelle *le golfe de Tenese* ou *le Baranguerlis.* Au pied de cette montagne il y avoit autrefois une ville nommée *Casium*, fameuse par le sepulcre de Pompée, & par un temple dédié à Jupiter. * Strabon, *l.* 16.

CASLEU, dixiéme mois des Hebreux, qui répond en partie à Novembre & à Decembre. *Zach.* 7. Il tire son origine du mot Hebreu *Orion*, *Job.* 9. parce que ce Signe se couche au mois de Novembre.

CASLONA, Bourg d'Andalousie en Espagne, sur la riviere de Guadalimar, étoit autrefois une ville considerable, appellée par les Latins *Castulo*, avec Siege Episcopal, suffragant de l'Archevêque de Tolede. Près de ce lieu il y a des montagnes qui en prennent le nom, & qui sont celebres dans l'Histoire, à cause de la fameuse défaite des Maures par les Chrétiens, qui y tuerent deux cens mille de ces Infideles, l'an 1202. sous le regne d'Alphonse Roy de Castille. * Roderic de Tolede. Baudrand.

CASLUIM, fils de Mesraïm, dont les Philistins & les Caphtorins sont descendus. *Gen.* 10. 14. *I. Paral.* 1. 12.

CASMAN, (Othon) mourut en 1607. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages; *Psychologia*; *Anthropologica*; *Cosmopœia*; *Angelographia*; *Uranographia*; *Systema Politicum*; *Anti-Socinus*, &c. * Konig, *Biblioth.*

CASMIR, CASSEMIR ou KACHEMIR, Province de l'Empire du Grand Mogol. *Voiez* KACHEMIR.

CASOLI, Bourg avec un château & titre de Principauté. Il est dans l'Abrusse citerieure, Province du Royaume de Naples, à trois lieuës de Lanciano, vers l'Occident Meridional. * Maty, *Diction.*

CASOLIS (Philippes de) de Regio, mort en 1391. a écrit *de Testament. & Success.* Si l'on en croit Pancirole: il prenoit le titre de Docteur des Docteurs de son temps.

CASONI, (Guy) Italien, natif de Serravalle, dans la Marche Trevisane, a vécu au commencement du XVII. siecle vers l'an 1610. Il apprit les Langues & le Droit, & s'établit à Venise, où il contribua à l'établissement de l'Académie de *gl' Incogniti*; ensuite étant retourné dans son païs, il s'éleva par son merite jusques aux premieres charges. Il a laissé divers Ouvrages en sa langue naturelle, comme *la vie du Tasso. La Magia d'Amore. Discorso dell Imprese. Il Teatro Poetico, &c.* * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CASPE, Bourg d'Espagne en Arragon, avec un ancien château sur la riviere d'Ebre, qui y reçoit celle de Guadalope, à trois lieuës des frontieres de la Catalogne, & à douze au dessous de Saragosse en descendant vers Tortose. Ce fut là que Ferdinand, Infant de Castille, & Duc de Pegnafiel, fut declaré Roy d'Aragon le 24. Juin 1412. par les 9. Electeurs que les Etats de cette Couronne avoient choisis. Il en avoit gagné six à force de présens, & par les intrigues de Pierre de Luna, dit Benoît XIII. qui avoit besoin de son appui, pour se maintenir dans le schisme. * *Voïage d'Espagne*, Baudrand. * Bourgon. *Geogr. histor.*

CASPIE ou CASPIENNE, (mer) grand lac d'Asie, entre la Tartarie, le Royaume de Perse, la Georgie, & la Moscovie. Il est separé de toutes les autres mers, avec lesquelles il n'a aucune communication; à moins que plusieurs grands fleuves qui s'y rendent, comme le Volge, l'Aras, & autres, ne se jettent ensuite par des canaux soûterrains dans la mer Noire, ou dans le golfe de Balsora, ou dans la mer des Indes. Les anciens Geographes ne sont pas d'accord touchant sa figure & son etenduë. La plûpart des Anciens croyoient que c'étoit un golfe de l'Ocean Septentrional, comme le bras de mer qui s'étend entre la Perse & l'Arabie, en est un du Meridional. Strabon, Mela & Pline, ont été de cette opinion. Mais Herodote, Diodore de Sicile, Aristote même, l'ont dépeint comme un lac, & c'en est un en effet. Ceux du païs, & tous les autres peuples l'appellent mer, selon la coûtume des Geogra-

phes anciens & des modernes, qui donnent ce nom à tous les grands amas d'eaux renfermées entre les terres. Ainsi le lac Asphaltite & le lac de Tiberiade dans la Palestine, sont vulgairement appellez mers; le premier, mer Morte; & le second, mer de Genesareth, ou de Galilée. Il en est de même en Europe des lacs de Constance & de Geneve, celui-ci étant nommé par les Allemans *Genferzée*, & l'autre *Constanzerzée*, c'est-à-dire, *mer de Geneve* & *mer de Constance*. Ainsi les Hollandois appellent *Harlem-mer* le lac de Harlem, qui n'a environ que huit ou dix lieuës de tour. Quant à la situation de la mer Caspienne, les anciennes Cartes l'étendent du Couchant au Levant, & les modernes du Midi au Septentrion, lui donnant une figure presque ovale & environ six cens lieuës de circuit. D'autres la font longue de huit cens milles, & large de six cens cinquante milles, & assurent qu'en hyver elle se gele pour la plus grande partie. On l'appelloit aussi *mer d'Hircanie* du nom d'une Province de Perse, aujourd'hui *Ghilan*, qu'elle a au Midi. On la nomme à present *mer de Tabristan*, *de Bachu*, *de Sala*, *&c.* à cause des païs ou villes qui sont sur ses côtes. * Texeira. Baudraud. Tavernier, &c.

CASPIENNES, (*Portes*) certains Détroits & passages difficiles entre des montagnes escarpées, proche de la mer Caspienne, vers la ville de Derbent, dans la Province de Schirvan, qui dépend du Royaume de Perse. Le nom de *Derbent* signifie *Porte étroite*, & les Turcs appellent cette ville *Demi-Capi*, c'est-à-dire, *Porte de fer*: ce qui a du rapport au nom de *Portes Caspiennes*. On tient que ce passage fameux est fait à la main & taillé dans le roc l'espace de huit mille pas, & que dans sa plus grande largeur à peine y a-t-il lieu pour un chariot. Quelques modernes nomment ces passages *Portes de Teflis*, qui est une ville de Gurgistan, autrement de la Georgie particuliere.

CASPIENS, (Monts) chaîne de montagnes en Asie, qui s'étendent du Septentrion au Midi, entre l'Armenie & la mer Caspie.

CASPIENS, Peuples de Scythie, voisins des Hyrcaniens,& de ce grand lac qui a été appellé de leur nom, *mer Caspienne*. On dit que lorsque leurs peres&leurs meres avoient atteint un grand âge, comme de soixante & dix ans, ils avoient accoûtumé de les renfermer dans un lieu étroit, où ils les faisoient mourir de faim. Strabon, *liv*, 11. Ils avoient des chiens cruels & terribles que le Poëte Valerius Flaccus dépeint *au liv. 6*.

CASPIN ou CASPHIN, Ville de Judée, dont les habitans eurent la temerité de se revolter contre les Juifs de Jerusalem du temps de Judas Machabée, l'an du monde 3892. avant J.C. 59. Se confiant trop sur leurs murs, sur leurs forteresses, sur une puissante Garnison & sur la quantité de vivres & de munitions dont ils étoient pourvûs, ils oserent insulter ce General & le charger d'injures & d'outrages. Judas se mit en devoir de reprimer cette insolence; après avoir fait la priere, il donna l'assaut à cette ville rebelle, la prit par force, & fit un si grand carnage de ses habitans, & de tous ceux qui s'y étoient refugiez, que l'étang qui en étoit proche & large de deux stades fut entierement rougi & teint de sang. *II. Machab. XII.*

CASSADER (Guillaume) Auditeur de Rote, & Evêque en Sardaigne, a recueilli les décisions de la Rote, depuis 1513. jusqu'en 1523. selon l'ordre des Decretales. * *Biblioth. hist. & Chron. des principaux Auteurs & Interpretes du Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs Statuts & Provinces depuis Irnerius, &c.* par Denys Simon, *edit. Paris. in 12.* 1692.

CASSAIGNE, Ville de France dans la Gascogne au Diocese de Condom auprès de la riviere de Losse.

CASSAN, ou GAZAN KHAN, étoit fils d'ARGOUN Khan, Empereur des Mogols, dans la Perse, & lui succeda après la mort de Baidu, qui fut tué en Armenie par l'Emir Nevrus, l'an de JESUS-CHRIST 1294. & de l'Hegire 693. Le Christianisme avoit été le plus grand crime de Baidu: Cassan qui y étoit engagé, l'abjura pour monter sur le Trône, & prit le nom de Sultan Mahmoud. Après avoir défait dans le la Khorassan quelques-uns de ses parens qui lui disputoient la Couronne, il en donna le Gouvernement à l'Emir Nevrus, qui avoit commandé son armée contre ses Competiteurs; mais sur de faux rapports il fit marcher contre lui Cutluschah, qui lui envoïa la tête de ce malheureux l'an de J. C. 1296. & de l'Hegire 695. Il fit aussi faire le procès à son Visir Sadr-Gehan; il vainquit Nasser fils de Caloun Roy d'Egypte, auprès de la ville d'Emese en 1299. il subjugua toute la Syrie, perdit une bataille contre le même Nasser auprès de Damas en 1302. sous la conduite de Cutluschah, & mourut en 1304. de J. C. & de l'Hegire 702. extrêmement regretté de ses sujets. Il fut enterré à Schar-Gazan où il avoit fondé une Mosquée. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

CASSAN ou CASIAN, Bacha de Soliman Empereur des Turcs, fut envoyé par ce Prince en Hongrie, où il fit de grands dégats, & où il fut tué dans une bataille, que lui livra le Prince Palatin l'an 1532. * *Continuat. de Charlcondyle.*

CASSAN, CASSIAN, ou KASCHAN, Ville du Royaume de Perse, dans la Province d'Yerach, environ à trente lieuës d'Hispaham du côté du Nord. Elle est située dans une plaine fort fertile, mais sans riviere. Elle est grande, belle, bien peuplée & fort marchande, sur tout en étoffes de soye que l'on y façonne. Les eaux n'y sont pas bonnes, & l'on y trouve quantité de scorpions, dont la piqure est très-venimeuse. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne Rages, dont il est parlé dans le livre de Tobie.

CASSAN. *Cherchez* CASSANO.

CASSANDER, fils d'Antipater, irrité de ce que son pere ne lui avoit laissé par testament, que le commandement de quelques troupes, & de ce qu'il avoit choisi Polyperchon pour Ministre du Roi Aridée de Macedoine, & pour tuteur des fils d'Alexandre *le Grand*, fit ligue avec Ptolomée fils de Lagus, & d'autres Chefs pour détruire son concurrent; ce fut la seconde année de la CXV. Olympiade, & 319. ans avant l'Ere Chrétienne. Mais Olympias, mere d'Alexandre *le Grand* & ennemie personnelle de Cassander, ayant été rappellée en Macedoine par Polyperchon, y fit mourir cent personnes des plus considerables du parti de Cassander, outre le Roi Aridée & sa femme Euridice. Cassander, pour s'en venger, vint assieger cette cruelle Princesse dans Pydne, ville de Macedoine, qu'il prit l'an 316. avant l'Ere Chrétienne. Par le traité de Capitulation, Olympias avoit eu la vie sauve: Cassander la lui ôta l'année suivante, & épousa Thessalonice, sœur du Grand Alexandre. Ensuite il s'occupa à affermir sa domination dans la Grece, à dompter le reste de la Macedoine, & s'unit avec Seleucus & Lysimachus, contre le redoutable Antigonus. Après quelques succez differens, ils conclurent un Traité avec lui, par lequel Cassander devoit retenir le souverain commandement en Europe jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils d'Alexandre *le Grand*, & de Roxane, fût en âge de gouverner. Mais le perfide Cassander y mit ordre, & le fit mourir avec sa mere sur la fin de l'année 311. avant l'Ere Chrétienne. Il persuada aussi à Polyperchon de se défaire d'un autre fils d'Alexandre, nommé Hercule; & trois ans aprés sa mort, il usurpa enfin le nom de Roy. Ne pouvant avoir la paix avec Antigonus, & son fils Demetrius, il se ligua encore une fois avec les deux Rois Seleucus & Lysimachus. Aprés avoir uni ses troupes à celles de ses Alliez, avec leur armée commune de soixante & seize mille hommes de pied, de dix mille cinq cens chevaux, de quatre cens élephans, & de six-vingts chariots de guerre, contre soixante & dix mille hommes de pied, dix mille chevaux, soixante-quinze élephans, il remporta une grande victoire près de la ville d'Ipsus, en Phrygie, sur la fin de l'année 301. avant l'Ere Chrétienne, en la 4. année de la CXIX. Olympiade. Il mourut hydropique 3. ans après cette victoire. Son regne fut de dix-neuf ans. Cassander laissa trois fils de sa femme Thessalonice; *Philippe*, qui ne regna qu'un an, *Antipater* & *Alexandre*, qui se firent la guerre pour la succession de leur pere. Justin *l.* 14. 15. & 16. Plutarque, *Vie de Demetrius & de Pyrrhus*. Diodore de Sicile. *l.* 19. Eusebe, *dans sa Chronique*.

CASSANDER (George) de Bruges, selon d'autres de l'isle de Cassandt, né en 1515. étoit un des sçavans hommes de son temps, & possedoit parfaitement les Langues, le Droit, les belles Lettres & la Theologie. Il enseigna à Bruges, à Gand, & ailleurs, avec une très-grande réputation. Depuis il s'attacha aux Controver-

ses touchant la Religion, & publia un livre, dont le titre étoit *du Devoir de l'homme pieux, dans les differends de Religion.* Il n'y mit point son nom; & François Baudoüin, qui l'apporta le premier en France, passa pour en être l'Auteur: ce qui lui fit des affaires avec Calvin, qui écrivit contre lui. Baudoüin se défendit dans une préface qu'il mit à la tête des livres d'Optat, adressée à *Joanni Lucanio* pour *Calvino*, & dans un livre exprès sur la Loi *de libellis famosis*, où il nie qu'il soit Auteur de ce Traité. Calvin fit une réponse aigre à Baudoüin: Cassander se découvrit alors, & fit une défense de cet Ouvrage, qui fut encore attaqué par un Ecrit Allemand, auquel Cassander fit aussi une Réponse. Cet Ouvrage ne déplût pas seulement aux Calvinistes & aux Protestans; il y eut aussi des Catholiques qui en furent scandalisez. Jean Hessels, Bredembachius & Robert Cenalis écrivirent contre. Son dessein fut neanmoins approuvé des personnes moderées, les Princes d'Allemagne jugerent qu'il n'y avoit personne plus propre que lui pour pacifier les differends de la Religion. Le Prince Guillaume de Cleves le pria de venir chez lui, pour s'opposer aux Anabaptistes; & il étoit à Duisbourg en 1564. lorsque l'Empereur Ferdinand lui écrivit le 24. Juin, pour lui persuader de le venir trouver à Vienne. Cassander s'excusa sur la goute, qui l'avoit retenu au lit la plus grande partie de l'année. L'Empereur lui manda par d'autres Lettres du 15. Juillet, que puisque sa santé ne lui permettoit pas de travailler à la reunion des esprits par sa presence, il y contribuât au moins par ses écrits & par son conseil; qu'il fit un Abregé de la Doctrine Chrétienne, & qu'outre les anciens Articles de la Foi Catholique, qui ont toûjours été hors de toute controverse, il expliquât encore ceux qui étoient controversez. Il travailla à cette Consultation qu'il fit imprimer, & l'envoya à l'Empereur Maximilien II. car Ferdinand étoit déja mort. Ce fut le dernier Ouvrage de cet excellent homme, qui étoit éloigné de toute passion, & qui professoit sincerement la verité que J. C. a laissée à son Eglise. Il avoit joint, comme dit M. de Thou, à la connoissance qu'il avoit des choses Saintes, une grande candeur d'ame, & une grande moderation. Le zele qu'il avoit pour cette réünion, & pour la paix de l'Eglise, lui a peut-être fait un peu trop accorder aux Protestans; mais il est toûjours demeuré uni à l'Eglise Catholique; & il a déclaré qu'il se soumettroit à son jugement, & condamnoit hautement les auteurs du Schisme & leurs principales erreurs: il étoit doux, humble & moderé, patient dans les maux, & d'un desinteressement achevé. Dans toutes les disputes qu'il a euës, il n'a point témoigné d'aigreur ni d'animosité. Il n'a jamais rendu injure pour injure, & l'on n'a point remarqué dans ses mœurs ni dans ses écrits aucun vestige de présomption, ni d'arrogance. Il a fuï la gloire, les honneurs & les biens, & a vécu caché & retiré, n'aïant d'autre pensée ni d'autre desir, que de procurer la paix de l'Eglise, d'autre occupation que l'étude, d'autre emploi, que de composer des Ouvrages qui pussent être utiles au public, ni d'autre passion que celle de connoître & d'enseigner la verité. Outre les Oeuvres de Vigilius Evêque de Trente, & un Traité d'Honoré d'Autun, *de Prædestinatione & Gratia*, qu'il publia, nous avons encore de lui, *Commentarius de duabus in Christo naturis. De Baptismo infantium. De origine Anabaptistæ Sectæ. Liturgica. Traditionum veteris Ecclesiæ Defensio. Epistolæ. Supputatio rei nummariæ Roman. & Græcorum ad monetam Flandricam, &c.* George Cassander mourut le 3. Février de l'an 1566. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Paris *in folio* en 1616. * De Thou, *Hist. l.* 28. 36. & 38. Valere André, *Bibliot. Belg.* Sponde, &c. M. Du Pin *Bibl. des Aut. Eccl. XVI. siecle.*

CASSANDRE, Fille de Priam, Roi de Troye & d'Hecube. On dit qu'elle fut aimée d'Apollon, qui lui donna l'esprit de prophetie, en échange des dernieres faveurs qu'elle lui devoit accorder; mais Cassandre refusa de lui tenir parole dès qu'elle se sentit en possession de l'art de prédire: de sorte qu'Apollon irrité, & ne pouvant se retracter, voulut qu'on n'ajoûtât jamais foi à tout ce qu'elle pourroit prédire. Ainsi on se mocqua de ses oracles, lorsqu'elle annonça par avance les malheurs de Troye. Après la ruine de cette ville, elle fut violée par Ajax le Locrien, fils d'Oïlée dans le temple de Minerve, quoiqu'elle embrassât la statuë de Pallas. Ensuite elle fut trainée hors de ce temple d'une maniere tout-à-fait ignominieuse. Les Grecs ayant partagé entre eux le butin de la ville de Troye, Cassandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperduëment. Ce Prince l'ayant emmenée en son païs, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être assassiné par sa femme Clytemnestre, & par son adultere Egisthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour son malheur; mais étant arrivé dans son palais, & sortant du bain pour se mettre à table, sa femme Clytemnestre lui fendit la tête d'un coup de hache, l'ayant auparavant embarrassé d'une chemise sans issuë; & se jettant ensuite sur Cassandre elle l'assomma de la même maniere; mais quelques jours après, Oreste fils d'Agamemnon entrant à la dérobée dans la maison, tua sa mere, l'adultere de sa famille, & le meurtrier de son pere. * Homere, *Iliad. & Odyss.* Virgile, *l.* 2. *Æneid. v.* 246. & 403.

CASSANDRE FIDELE ou CASSANDRA FIDELIS, femme sçavante Venitienne, vivoit dans le XVI. siecle. Sa famille qui étoit originaire de Milan, s'étoit établie à Venise, où Cassandre nâquit vers l'an 1465. d'Angelo Fidelis. Elle apprit non seulement la Langue Grecque & la Latine, mais encore l'Histoire, la Philosophie & la Theologie. Les Papes Jule II. & Leon X. le Roy Loüis XII. Ferdinand Roy d'Arragon, Elisabeth Reine de Castille, le Duc de Milan, & tous les Princes d'Italie lui donnerent des témoignages de leur estime. Les Sçavans admirerent son érudition, & plusieurs vinrent même lui rendre visite à Venise. Elle soûtint à Padouë des Theses de Philosophie, pour un de ses parens nommé Betrucé Lamberti, Chanoine de Concordia; & elle y prononça une belle harangue qui fut imprimée. Elle épousa Mario Marpellio, Medecin de Vicence, qu'elle suivit à Rhetimo, & à son retour elle le perdit à Venise, vers l'an 1521. comme on le voit dans une des Lettres de Cassandra Fidelis au Pape Leon X. Elle étoit alors dans la 56. année de son âge. Après ce malheur elle resta toûjours veuve; & on dit que sur la fin de sa vie elle fut Superieure des Hospitalieres de S. Dominique, où elle mourut âgée de 102. ans vers l'an 1567. Nous avons un Recueil de quelques-unes de ses Epitres. On lui attribuë d'autres Ouvrages. *De Litterarum laudibus. De Scientiarum ordine, &c.* * Ange Politien, *l.* 3. *ep.* 17. Fulgose, *rerum mem. l.* 9. *c.* 3. Thomasini, *in Vit. illust. viror. &c.*

CASSANDRIA ou SCHIATTO, Ville Archiepiscopale de la Macedoine dans la Grece. Elle est sur la pointe du Cap Canistro à une lieuë de la ville de ce nom, & environ à vingt-sept de la ville de Salonichi, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CASSANDT ou CASSANT, petite Isle des Païs-Bas, sur la côte de Flandre, vis-à-vis de l'Ecluse. Il y a un village & une forteresse de ce nom. Les Hollandois en sont les maîtres, & ils la prirent au commencement du XVII. siecle, pendant que les Espagnols assiegeoient Ostende. L'isle de Cassandt a été autrefois plus grande qu'elle n'est à present; mais les tempêtes & les flux & reflux de la mer en ont diminué plus de la moitié. * Strada, *Guerres de Flandre.* Sanson.

CASSANO, Ville du Royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, avec titre de Principauté, & Evêché suffragant de Cosenza. Elle est peu considerable, & est située près d'une petite riviere, dite Lione. * Sanson. Baudrand.

CASSANO, gros Bourg sur l'Adda dans le Milanez, entre Créme & Bergame. Il est connu par la défaite de l'armée Imperiale, sous le commandement du Prince Eugene de Savoye, par le Duc de Vendôme, conduisant l'armée de France, le 16. Août 1705. *Voyez* LOUIS XIV. * Sanson.

CASEARD, (François) Cardinal, du titre de *saint Martin*, Archevêque de Tours, & Docteur en Droit Canon & Civil, vivoit dans le XIII. siecle, & étoit natif du Fayet, dans le Diocese de Grenoble en Dauphiné. Il fut fait Cardinal par le Pape Gregoire IX. & mourut à Lyon au mois d'Aoust de l'an 1237. * Hilarion de Coste, *des Dauph.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. t.* 1. *p.* 774.

CASSARO, anciennement *Cacyrum*, gros Bourg de la Vallée de Noto en Sicile. Il est sur la riviere de Jasibi-

li, à quatre lieuës de son embouchure dans la mer Ionienne, & à six de Syracuse du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CASSE (le Banc de la) écüeil fort dangereux de la mer Mediterranée. Il est entre l'Isle de Sardaigne & celles de Majorque & de Minorque. * Maty *Diction.*

CASSEL ou KESSEL, *Castellum Cattorum*, *Cassilia*, & *Cassella*, Ville d'Allemagne, dans la Franconie, & Capitale du Landgraviat de Hesse. Elle est située sur la riviere de Fulde, entre Marpurg & Paderborn, & c'est le séjour du Landgrave de Hesse-Cassel, aujourd'hui Guillaume VII. de ce nom. Cassel est une ville très-bien fortifiée, avec une bonne Citadelle. Elle est grande & assez bien bâtie. Il s'y fait un grand commerce de laines. Quelques-uns la prennent pour le *Stercontium* de Prolomée; mais ce n'est pas le sentiment de Bertius. * Sanson. Baudrand.

CASSEL, ou MONT-CASSEL, *Mons Castellus*; *Castellum Morinorum*, petite Ville des Païs-Bas en Flandres, est située sur une montagne, à quatre lieuës de Bergue-Saint Vinox, d'Aire, & de Teroüanne. Elle est ancienne, assez bien fortifiée, avec ressort considerable; & de ses remparts on découvre dans la plaine, environ trente villes ou bourgs. Il y a un vieux château, & l'on y tient des Foires aux mois d'Août & de Janvier. Le Roi Philippe *Auguste* prit cette ville en 1213. & elle a été depuis prise & reprise, en differentes occasions. Mais elle est celebre par diverses batailles qu'on y a données, & dont deux ont été gagnées par deux Philippes de France. Le Roi Philippe *de Valois* y défit en 1328. les Flamans qui s'étoient revoltez contre leur Comte. Ce fut le 22. ou le 23. du mois d'Août. Dans le XVII. siecle le 11. du mois d'Avril de l'an 1677. Philippe de France, Duc d'Orleans, Frere unique du Roy Loüis *le Grand*: y défit Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, qui commandoit les armées d'Espagne & de Hollande. Le Duc d'Orleans assiegeoit Saint-Omer, dans le temps que le Roi étoit occupé au siege de Cambrai, & le Prince d'Orange voulant jetter du secours dans la premiere de ces Places, s'avança à la tête d'une armée nombreuse Le Duc sortit de ses lignes; & vint à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il défit, & ensuite retourna au siege de Saint-Omer, qu'il emporta peu de jours après * Mezeray, *Memoires du temps.*

CASSELLO, anciennement *Procavus*, Montagne d'Italie. Elle est dans l'Etat & près de la ville de Gennes. Elle avance au Cap dans la mer, qu'on appelle le Cap de la lanterne, où il y avoit autrefois un château qui a donné le nom à la montagne. * Maty, *Diction.*

CASSEM, Frere d'*Ali* Ben Hamid, troisiéme Calife des Arabes Musulmans en Espagne, fut élevé sur le Thrône après la mort de son frere. *Hairam* un des principaux Seigneurs d'entre les Arabes, se souleva contre lui, & fit proclamer un autre Calife nommé *Mortadha*, qui étoit du Sang Royal. Mais la ville de Grenade ne voulant point le reconnoître, il se vit obligé de l'assieger, & fut tué sous ses murailles. Cassem ne laissoit pas cependant d'être reconnu dans Seville, lorsque la ville de Cordouë prêta hommage à *Iahia* fils d'Ali Ben Hamid son neveu. Mais le regne d'Iahia ne fut pas long. Car les Cordoüans, qui changeoient fort legerement d'inclination, s'étant dégoûtez de lui, rappellerent Cassem, qu'ils avoient chassé. Ce Prince ne fut pas plûtôt rétabli sur le Thrône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique, pour s'y affermir: mais cette entreprise fit soûlever de nouveau cette ville mutine; ensorte qu'il se vit encore une fois chassé, sans esperance de retour. Car Iahia son neveu ayant repris sa place, se saisit de sa personne, & lui fit finir ses jours en prison. * *Ben Schonab.*

CASSENA, Ville de la Nigritie en Afrique. Elle est Capitale du Royaume de Cassena, borné au Nord par le Desert de Lempta, au Midi par le Nil, qui le sépare du Royaume de Zegzeg. Il a celui de Cano au Couchant, & celui de Gangara au Levant. Outre Cassena sa Capitale, on y met encore Tirca & Nebrina. * Maty, *Diction.*

CASSENEUIL, petite Ville de Guyenne dans l'Agenois, à cinq lieuës d'Agen, sur la riviere de Lot. Il y avoit autrefois une Maison Royale, où l'Empereur Charlemagne se plaisoit fort, & où nâquit Loüis *le Debonnaire*, son fils, en 778. Quelques-uns qui placent cette Maison Royale sur la Garonne, dans le Diocese de Bazas, auprés du village appellé *le Condrot*, ou *Quodrot*, croyent & disent qu'elle étoit au lieu où est maintenant Casseüil. Il y en a d'autres qui ont crû que ce Château Royal étoit dans le Poitou, parce qu'il y a encore un village qui se nomme Gazeneüil. Mais cette derniere opinion est contraire à tous les Titres anciens. A l'égard de ceux qui croyent que cette Maison Royale étoit sur la Garonne, on peut leur accorder qu'il y en a eu une à Casseüil; mais celle qui est nommée Cassaneüil, & où nâquit Loüis *le Debonnaire*, n'étoit pas en ce lieu, parce que tous les Titres la mettent dans le Diocese d'Agen; & Casseüil sur la Garonne est constamment du Diocese de Bazas. * Aimoin, *De Mirac. S. Bened.* Besli, *Hist. Com. Pictav.* Du Chesne, *Tome* 2. Mabillon, *De Re Diplom.*

CASSERIUS (Julius) Medecin, a vécu au commencement du XVII. siecle, en 1608. Il étoit de Plaisance en Italie, né de pauvres parens, & fut d'abord domestique, puis disciple d'Aquapendente, à Padoüe. Il avança tellement dans la connoissance des secrets de la Medecine & de la Chirurgie, qu'après la mort d'Aquapendente il obtint sa chaire de Professeur dans l'Université de Padouë, où il mourut âgé de 60. ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De vocis auditûsque organis. Historia anatomica. Pentaesthesejon, hoc est de quinque sensibus Liber, &c.* * Thomasini, *I. Part elog. doct. Vir.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASSETTA, (Salvus) Religieux Dominiquain, de Palerme en Sicile, est appellé *Casseta* par Possevin. Il fut premierement Maître du Sacré Palais, & ensuite General de son Ordre en 1481. Le Pape Sixte IV. l'envoya en Allemagne; & ce fut en ce temps qu'il fit ouvrir le tombeau d'Albert *le Grand*. Il écrivit la vie de saint Vincent Ferrier, outre quelques autres Ouvrages. Cassetta mourut en 1483. * Leandre Alberti, *l.* 1. *de vir. illust. Ord. Pred.* Antoine de Sienne, &c.

CASSIA, ou DE CASSIA, (Simeon) *Cherchez* FIDATI.

CASSIDAIRE, *Cassidarius*, celui qui avoit le soin & l'Intendance des Casques & des Armures de tête, dans les Arcenaux à Rome. *Antiquitez Grecques & Romaines.*

S. CASSIEN, Martyr, fut le premier Evêque de Siben (dont le Siege est maintenant à Brixen ou Bressenon dans le Comté de Tirol en Allemagne.) Après y avoit fait bâtir une Eglise en l'honneur de la Sainte Vierge, il en fut sacré Evêque par Fortunat, Patriarche d'Aquilée en 350. Les Infideles le chasserent depuis, & il se retira à Rome, puis à Cornelium, aujourd'hui Imola dans la Romagne, où il tint une école publique. Mais il fut pris en 365. par ordre de Julien *l'Apostat*, & il fut exposé à ses Ecoliers qui le firent mourir à coups de stilets. Prudence a fait une description élegante de son martyre. * Wigul. Huud à Saltzemnos, *Metropolis Salisburgensis.* Petr. de Natal. *lib.* 7. *Prudentius.* περὶ στεφάνων *Hymn.* 14.

CASSIEN (Jean) Scythe de naissance & celebre Solitaire, florissoit dans le V. siecle. Il passa les premieres années de sa jeunesse dans le Monastere de Bethléem, où il s'unit très-particulierement avec le Moine Germain. De-là ils allerent ensemble en Egypte, & dans la Palestine: & après y avoir demeuré 7. ans, ils retournerent à leur premier Monastere, d'où ils revinrent dans les deserts de Sceté en Egypte. Pendant qu'ils étoient dans cette solitude, survint la querelle de Theophile Patriarche d'Alexandrie avec les Moines longs, touchant les Livres d'Origene. Cassien & Germain furent obligez comme les autres de se retirer, & après avoir demeuré quelque temps à Bethléem, ils vinrent trouver saint Chrysostome à Constantinople: ce Saint les reçut, & ordonna Cassien Diacre. Lorsque saint Chrysostome fut chassé de son Eglise par la faction de ses ennemis, l'Eglise de Constantinople, qui s'étoit déja adressée au Pape Innocent I. députa encore en 403. Cassien avec Germain, pour representer l'injustice & la violence qu'on faisoit à son Pasteur. Cassien & Germain ne crurent pas devoir retourner à Constantinople & demeurerent en Europe: Cassien fut ordonné Prêtre par le Pape Innocent, & fit amitié avec saint Leon qui fut depuis Pape. Rome ayant

été prise par Alaric Roi des Goths, Cassien alla en Provence en 410. & s'établit à Marseille. Il y fut mis au nombre des Prêtres, par l'Evêque Venerius; y fonda deux Monasteres, l'un d'hommes, & l'autre de Vierges; & y parut comme un grand maître de la vie Religieuse. Ce fut là qu'il écrivit ses Conferences, ou *Collations* des Peres du desert, en vingt-quatre Livres dont il dédia les dix premiers à S. Leonce Evêque de Frejus, & à Hellade, Superieur du Monastere établi par Castor Evêque d'Apt en Provence; les sept autres à Honorat & à Eucher; & les derniers à Jovinien, Minerve, Leonce & Theodore. Il avoit déja composé *les Institutions & la maniere de vie des Cænobites, & les remedes contre les huit vices capitaux*, en douze Livres, qu'il adressa à l'Evêque Castor. Il fit encore, a la priere de saint Leon Pape, alors Archidiacre de Rome, un Ouvrage de l'Incarnation du Verbe, contre les erreurs de Nestorius. Il contient sept Livres dédiez au même Pontife. Au reste la réputation de ce grand homme est demeurée flétrie par la mauvaise doctrine, qui paroît dans sa treiziéme Conference, où sous le nom de l'Abbé Cheremon, il parle en Semipelagien. C'est ce qui obligea saint Prosper d'écrire contre lui les Livres qui portent pour titre, *Contre le Collateur*, ou l'Auteur des Conferences. On ne sçauroit pourtant le nommer Heretique, puisqu'il ne défendit pas ses sentimens avec opiniâtreté, & que l'Eglise ne les avoit pas encore distinctement condamnez. Aussi saint Prosper reconnoît sa sainteté, quoiqu'il combatte ses erreurs. On l'honore comme Saint, non seulement dans le Diocese de Marseille, mais dans toute la Provence, où l'on celebre en plusieurs lieux sa fête le 23. Juillet. Il mourut à pareil jour en 448. à l'âge de 97. ans. Le style des livres de Cassien répond aux choses qu'il traite, si nous nous en rapportons à Photius, car outre la netteté, il est fort propre à insinuer dans l'esprit les maximes qu'il avance, & même à persuader aux hommes de les suivre. Il dispose tout avec tant d'adresse & de prudence, que le second Livre, c'est-à-dire, les huit derniers Livres des instructions, contient non seulement des Instructions morales, mais encore des mouvemens propres pour attirer à la vertu, & pour donner de la terreur & de l'effroi, afin d'exciter à la penitence. Tous ceux qui ont parlé de Cassien, sont convenus qu'il avoit une grande facilité à s'énoncer. Mais il n'y a rien d'élevé ni de grand dans son style. Il a écrit en Latin comme il paroît, & par le style & par ses Préfaces. Il y a quelque apparence que l'on avoit traduit en Grec ses Ouvrages, puisque Photius les avoit lûs, & qu'il ne dit point qu'ils fussent écrits en Latin. Saint Eucher en fit un Abregé, comme il est remarqué dans le Livre des Auteurs Ecclesiastiques de Gennade *c.*63. Après lui un Afriquain appellé Victor, entreprit de retrancher ce qui s'y trouvoit de contraire aux sentimens de saint Augustin, & d'y ajoûter ce qu'il crut y manquer. Cassiodore est témoin de ce fait, & dit quil attendoit ce Livre. C'est peut-être à cause de cela qu'Adon lui attribuë cette correction de Cassien. On trouve des Extraits de Cassien dans le quatriéme Livre des Vies des Peres données par Rosveidus, mais on ne sçait pas qui les a recüeillis.

Les douze Livres des Institutions ont été imprimez à Lyon en 1516. & avec les Paraphrases de Denis le Chartreux à Basle en 1539. & à Cologne en 1540. Les Conferences ont été aussi publiées à Basle en 1559. & les sept Livres de l'Incarnation réimprimez en 1571. Jacques Ciaconius a fait imprimer ensemble toutes les Oeuvres de Cassien; la premiere Edition est de Rome en 1590. la seconde de Lyon en 1606. Henry Cuickius Theologien de Louvain, depuis Evêque de Ruremonde, le fit imprimer à Anvers en 1578. avec des Notes de sa façon; & Dom Alard Gazée ou Gazei, Religieux Benedictin de l'Abbaye de saint Vaast d'Arras, en procura encore deux Editions, avec de longs Commentaires en deux volumes *in folio*, 1617. & 1628. à Doüay & à Arras. Dom Allard a ajoûté dans la derniere une Apologie de Cassien, sous le titre de *Vindiciæ titulares pro sanctitate Joannis Cassiani*. Il y en a eu une troisiéme Edition à Paris l'an 1642. Consultez ces Editions avec * Gennade, *c.* 61. Photius, *cod.* 197. Baron. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius & Gueinay, *in Cassiano illust. l.* 1. *Pref. l.* 2. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. V. siecle.* Baillet, *Vies des SS.*

CASSIERE (Jean l'Evêque, de la) cinquantiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, établi pour lors à Malthe, succeda en 1572. à Pierre du Mont, après avoir été auparavant Grand-Maréchal, & Chef de la Langue d'Auvergne. Quelques années après il fut interdit par le Conseil de l'Ordre, qui élut Lieutenant General Maurice de l'Esco, surnommé *Romegas*. Mais celui-ci étant mort à Rome, au mois de Decembre 1581. le Pape Gregoire XIII. rétablit la Cassiere dans la dignité de Grand-Maître, dont il joüit fort peu de temps. L'Evêque de Mayole, qui étoit à Rome pendant la contestation émûë entre la Cassiere & Romegas, marque l'évenement de cette affaire comme une chose admirable: l'Accusateur, l'Accusé, les Juges & les Témoins étant morts avant le Jugement, sans qu'il restât aucuns Actes du procès; ce qui arriva ainsi. Le Grand-Maître de la Cassiere aïant été cité à Rome, pour répondre devant le Pape Gregoire XIII. sur une accusation intentée contre lui touchant la Foi, sa Sainteté délegua des Juges, qui oüirent les témoins en l'isle de Malthe. Cependant le Grand-Maître, & le Chevalier Romegas son accusateur arriverent à Rome, où Romegas mourut au mois de Decembre, & le Grand-Maître peu de jours après. Les Juges deleguez, les Notaires avec leurs Actes, & les Témoins qui venoient à Rome firent naufrage, & perirent tous avec les pieces du procès commencé, comme si Dieu s'en étoit reservé le jugement. On ne douta pas de l'innocence du Grand-Maître, & de la fausseté des accusations de Romegas, qui étoient suffisamment detruites par les marques de la pieté de ce Grand-Maître, & que l'on voit encore à Malthe dans la Cité-Valette, où il fit bâtir de ses deniers l'Eglise de saint Jean-Baptiste, qu'il dota en même-temps de mille écus de revenu. Il fit aussi bâtir le Palais des Grands-Maîtres, la Châtellenie, qui est le Palais de la Justice Seculiere, l'Infirmerie, l'ancienne Salle des Armes, & plusieurs autres Edifices qui éterniseront sa memoire. Il eut pour successeur, HUGUES de Loubens Verdales. * Naberat, *Privileges de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem.*

CASSIGNAT, Chef des Gaulois Asiatiques qui servirent dans l'armée d'Eumenes Roi d'Asie contre Persée Roi de Macedoine, soûtint avec honneur les attaques des ennemis & fut du nombre des 30. qui moururent en cette rencontre. Tite-Live, *l.* 42. *num.* 57.

CASSIMERE, Royaume & Ville. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSIN ou MONT-CASSIN, celebre Abbaye d'Italie dans le Royaume de Naples, bâtie & habitée par saint Benoît, Patriarche des Moines dans l'Occident. La ville de CASSIN ou MONT-CASSIN, *Cassinum & mons Cassinus*, étoit dans la Terre de Labour au pied de la montagne où est le Monastere. C'étoit un Evêché de la Province Romaine. La ville de saint Germain s'est accruë des ruines de Cassin, dont le nom s'est conservé dans le Monastere. Le Pape Jean XXII. rétablit en 1323. cet Evêché suffragant de Capouë, & uni avec celui de saint Germain. La Congregation des Moines du Mont-Cassin de l'Ordre de saint Benoît, est incorporée avec celle de sainte Justine de Padouë depuis l'an 1504. La Chronique du mont-Cassin publiée en 1603. comprend ce qui s'est passé de plus memorable dans cet Ordre, & même dans l'Eglise, depuis l'an 542. jusqu'en 1138. Elle contient quatre Livres. Les III. premiers ont été composez par Leon d'Ostie; & Pierre *le Diacre*, y ajoûta le IV. Livre qui commence en 1086.

CASSINEL, (Ferry) Evêque d'Auxerre. *Voyez* CONCEPTION IMMACULE'E.

CASSINI, (Jean Dominique) nâquit le 8. Juin 1625. dans une ville du Comté de Nice, de Jacques Cassini Gentilhomme Italien, & de Julie Croussi. Il apprit les premiers élemens de la langue Latine dans la maison paternelle, & se perfectionna chez les Jesuites de Genes. Il réüssit d'abord dans la Poësie Latine, s'attacha ensuite à l'Astrologie Judiciaire, dont il se dégoûta bientôt après & s'appliqua à l'Astronomie. Il fit de si grands progrès dans cette science, que le Senat de Bologne le nomma en 1652. pour remplir la premiere Chaire d'Astronomie, après le decès du fameux P. Cavalieri. Il publia en 1653. un Traité touchant la Comette, qui avoit parut l'année precedente. En 1655. il dédia un autre Traité de la nouvelle Meridienne à Christine Reine de Suede. Il fut chargé d'accompagner le Marquis de

Javara à Rome, & employé dans les Conferences qui se tinrent entre les Cardinaux au sujet du different que la ville de Bologne avoit avec celle de Ferrare touchant les eaux du Pô. Le Senat de Bologne fut si content de la capacité qu'il avoit fait paroitre dans cette occasion, qu'il lui donna la Surintendance des eaux de l'Etat. Le Pape Alexandre VII. lui fit proposer d'entrer dans l'Etat Ecclesiastique. Ayant refusé de le faire, on crût le gagner en lui donnant la Surintendance de Eaux de l'Etat Ecclesiastique. En 1665. 1667. & 1668. il composa plusieurs Traitez sur les Planettes qu'il perfectionna dans la suite. On l'attira en France en 1669 & il fut reçû dans l'Academie des Sciences dès la même année, Il obtint des Lettres de Naturalité en 1673. & épousa Genevieve de Laistre dont il eut plusieurs enfans. Dans les dernieres années de sa vie il perdit la vûë & mourut le 14. Septembre 1712. âgé de 87. ans & quelques mois. Après sa mort on donna sa place d'Academicien à son fils unique. *Histoire de l'Academie des Sciences de 1712.*

CASSINO, (Antoine) Cardinal dans le XV. siecle, étoit de Sienne; & après avoir étudié le Droit à Florence, vint à Rome, où il fut d'abord Clerc de la Chambre Apostolique, puis Tresorier du Pape, Vicelegat de Bologne, & Gouverneur de la Romagne. Il se trouva au Concile de Constance, où le Pape Martin V. le fit Cardinal le 24. Mai de l'an 1426. Il assista aux premieres Sessions du Concile de Basle, & mourut à Rome le 4. Fevrier de l'an 1439. * Onuphre. Ciaconius. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

CASSIODORE, (Magnus Aurelius Senator) issu d'une famille illustre, étoit né à Squillace, ville de la Calabre, vers l'an 470. Il fut élevé aux premieres Charges par Odoacre Roi des Herules, & ensuite par Theodoric Roy des Goths, dont il fut Secretaire d'Etat, & sous lequel il remplit successivement toutes les dignitez de la Republique, jusqu'à exercer seul le Consulat en l'année 514. Son credit ne fut pas moindre sous Athalaric & sous Vitiges. Mais voyant les affaires des Goths en désordre sous ce dernier Roi, & ne voulant plus s'occuper que de son salut, il quitta le monde à l'âge de 70. ans, & se retira dans le Monastere de Viviers, qu'il avoit fait bâtir à l'extrêmité de la Calabre, & qu'il gouverna plus de 20. années. Il y avoit fabriqué plusieurs Horloges au soleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point, & s'étoit fait une Bibliotheque choisie. Il composa un Commentaire sur les Pseaumes; deux Livres des Institutions aux Lettres Divines, qui contiennent des instructions très-utiles pour l'étude de la Theologie; douze Livres de Lettres & d'Actes publics qu'il avoit dictez, étant dans le Ministere sous le Roi Theodoric & ses Successeurs. Il avoit composé douze livres de l'Histoire des Goths, dont on n'a plus que l'Abregé fait par Jornandès. Cassiodore ayant engagé son ami Epiphane le Scholastique de traduire de Grec en Latin les Histoires de Socrate, de Sozomene & de Theodoret, il rangea les faits rapportez par ces trois Historiens selon l'ordre des temps, & donna à cette collection le nom d'*Histoire Tripartite*, parce qu'elle étoit composée des Histoires de ces trois Auteurs. Outre ces Ouvrages, il a encore composé une Chronique, & divers Traitez de Grammaire, Rhetorique, Dialectique, Arithmetique, Musique, Geometrie, Astronomie, Orthographe & des Figures. Entre ses Traitez de Philosophie celui de l'Ame est un des meilleurs. Le style de Cassiodore est du genre mediocre. Il a écrit assez purement pour son temps, il est plein de sentences & de pensées morales très-utiles. On a perdu ses Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, sur les Actes des Apôtres, & sur l'Apocalypse. Le Commentaire qu'on lui attribuë sur le Cantique des Cantiques n'est point de lui. Il mourut âgé de plus de 90. ans, environ l'an 562. Nous avons diverses Editions de Cassiodore, en 1491. en 1588. &c. Mais la plus exacte est celle du Pere Garece à Roüen en 1679. Le Pere de Sainte-Marthe, Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, a fait imprimer la Vie de cet Auteur avec de sçavantes Notes. * Saint Gregoire, *l.* 7. *Ep.* 31. & 33. Paul Diacre, *liv* 1. *c.* 25. *Hist. Lomb.* Aimoin, *liv.* 2. *Hist. Franc. ch.* 9. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baron. *A.C.* 562. *n.* 8.17. & *suiv.* Vossius *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 19. *des Math. c.* 16. §. 2. *c.* 22. §. 6. &c. 34. §. 11. &c. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, VI. siecle.*

CASSIOPE, petite Ville de l'Epire, vers les frontieres de la Macedoine dans la contrée que les Anciens ont nommée *Cassiopée*. Elle a été autrefois le siege d'un Evêché, & elle est differente de la *Cassiope* de Pline & de Ptolomée, qui est à la verité dans l'Epire; mais sur le rivage de la mer, & qui porte aujourd'hui le nom de *Joannina*. La ville de Cassiope est celebre dans les écrits des Anciens, Propercе en fait mention, *l.* 1. *el.* 17. * Ptolomée. Pline. Strabon.

CASSIOPE, ou CASSIOPE'E, femme de Cephée Roi d'Ethiopie, & mere d'Andromede, fut assez vaine, à ce que disent les Poëtes, pour preferer sa beauté à celle des Nereïdes, lesquelles irritées de son mépris, prierent Neptune de les venger. Ce Dieu envoya un monstre, qui y fit des dégâts horribles. L'Oracle ayant été consulté, pour sçavoir comment on appaiseroit les Dieux répondit qu'il falloit exposer Andromede fille unique du Roi pour être dévorée par un monstre marin. Andromede fut délivrée par Persée, lequel obtint de Jupiter, que Cassiope fut mise aprés sa mort au nombre des astres. C'est une Constellation Septentrionale, composée de treize étoilles. * Hyginus, *in Poët. Astronom. l. II. c.* 10. Voyez ses Interpretes.

☞ Sous le Regne de Charles IX. Roy de France, le 8. Novembre 1572. on commença d'observer dans le Ciel un nouveau Phenomene, qui sembloit être un astre, parce qu'il étoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les étoiles, qu'il paroissoit en même élevation, & qu'il avoit le même mouvement. Il formoit une espece de losange avec les étoilles de la cuisse & de la poitrine de la Constellation nommée *Cassiopée*. Au commencement il égaloit en grandeur la Planete de Jupiter; mais il diminua peu à peu, & disparut tout-à-fait au bout de 18. mois. Tous les Astronomes de ce temps-là firent là-dessus plusieurs dissertations; entr'autres Ticho-Brahé, & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Gramineus, &c. Theodore de Beze crut qu'elle étoit du genre des Cometes; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem; & qu'elle venoit annoncer le second avenement de J. C. Le Langrave de Hesse & Andreas Rosa, ont été de même avis: ce sentiment a été refuté par Tycho-Brahé & plus fortement par l'experience du temps écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prediction étoit vaine. * *Abregé Chronol. au regne de Charles IX.*

CASSIPA, Grand Lac de la Terre-Ferme, dans l'Amerique Meridionale. Il est dans la contrée de Paria, vers les confins de la Guiane. On ne marque pas sur les Cartes, qu'il y entre aucune riviere; cependant il en sort quatre, qui vont se rendre dans la riviere d'Orenoque. * Maty, *Diction.*

CASSIS, Village de France sur la côte de Provence, entre Marseille & la Ciotat. Ce village a un petit Port, qu'on croit être celui que les Anciens nommoient Aemines. * Maty, *Diction.*

CASSITERIDES, nom de dix Isles de l'Ocean Occidental, sur la côte d'Espagne Tarraconoise. Elles furent ainsi appellées par les Grecs, parce qu'ils en tiroient quantité d'étain ou de plomb blanc, qu'ils appelloient κασσίτερος. Il n'y avoit anciennement que les seuls Pheniciens qui les frequentassent, selon Strabon, *l.* 3. & le premier plomb qui en sortit, fut porté en Grece par Midacrite. Ces isles n'ont jamais existé, & tous les Anciens s'y sont trompez. Selon Cluvier & d'autres Geographes, ce sont deux isles proche de la côte Septentrionale de Galice, vis-à-vis le Cap d'Orteguerre; dont l'une, qui est au Couchant, s'appelle à present *Zigarga*, & l'autre qui est au Levant, se nomme *l'Isle de saint Cyprien*. D'autres croyent que ce sont les Isles Britanniques, abondantes en plomb & en étain. * Pline, *Hist. l.* 4. Strabon, *l.* 3. Ptolomée.

CASSIVELAN, frere de Lud Roi d'Angleterre, vivoit environ 30. ans avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'après la mort de ce Prince il fut Administrateur de ce Royaume. Il se gouverna avec beaucoup de prudence; & ne voulant pas que l'on dit un jour qu'il cherchoit à dépoüiller les deux fils du Roy mort, il donna la Cornubie à Thomantius, qui étoit l'aîné; & fit Prince de Kent le second, que l'on nommoit Androgus. Tout cela, pa-

roit extrêmement fabuleux. Ce fut de son temps, dit-on, que Jules Cesar rendit la Grande-Bretagne tributaire. * Bede & Polydore Virgil. *Histoire d'Angleterre.*

CASSIUS, est le nom d'une famille illustre de l'ancienne Rome *Gens Cassia*, qui a donné plusieurs Consuls, Censeurs, Tribuns, & autres grands hommes à la Republique. Il est bon de remarquer avec M. Bayle, que cette famille doit peut-être se diviser en deux differentes, dont l'une des *Viscellins* aura été Patricienne, & l'autre des *Longins* aura été Plebeïenne. Car les Plebeïens ne parvinrent au Consulat qu'en l'année 390. de Rome, & 364. avant J. C. & cependant dès l'année 253. & 501. avant J. C. on voit un Cassius Viscellinus Consul. D'ailleurs, le Tribunat du Peuple ne se conferoit point aux Patriciens; & neanmoins il y a eu un Cassius Tribun du Peuple au commencement du VII. siecle de la Republique; outre qu'il est constant que les Longins étoient Plebeïens. On doit donc distinguer cette famille de celle des Viscellins, à moins qu'on ne veüille dire que c'est la même famille, qui de Patricienne devint Plebeïenne; changement dont on trouveroit ailleurs quelques exemples. Quoiqu'il en soit, voici les Consuls de ce nom, avant que de passer aux Cassius, qui se sont distinguez par d'autres endroits.

En 253. 262. & 269. de la fondation de Rome, & 501. 492. & 485. avant J. C. SPURIUS CASSIUS VISCELLINUS, dont nous parlerons plus bas.

En 583. de Rome, & 171. avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, dont le Collegue Publius Licinius Crassus fut vaincu par Persée, Roy de Macedoine.

En 590. de Rome, & 164. avant J. C. QUINT. CASSIUS LONGINUS, sous le Consulat duquel les Romains continuerent la guerre en Espagne.

En 627. de Rome, & 127. avant J. C. LUC. CASSIUS LONGINUS, qui avoit été Tribun du peuple, & qui fut depuis Censeur, sous lequel Hyrcan, Grand Pontife, renouvella l'alliance des Juifs avec les Romains. Ciceron fait mention de ce Cassius dans le traité des Orateurs illustres.

En 630. de Rome, & 124. avant J. C. CAI. CASSIUS LONGINUS, fils de Quintus: son Collegue C. Sext. Calvinus, battit les Allobroges, & fonda la Colonie d'Aix en Provence.

En 647. de Rome, & 107. avant J. C. LUC. CASSIUS LONGINUS, fils de Caïus, défait & tué la même année par les Tigurins, ou Suisses du Canton de Zurich.

En 658. de Rome, & 96. avant J. C. CAI. CASSIUS LONGINUS, sous lequel Ptolomée, Roy de Cyrene, institua le peuple Romain son heritier.

En 681. de Rome, & 73. avant J. C. CAI. CASSIUS LONGINUS; sous lequel la guerre des Esclaves d'Italie fut excitée par le Gladiateur Spartacus: Mithridate fut défait en Orient par Lucullus; & Pompée recouvra l'Espagne après la mort de Sertorius.

L'an de J. C. 30. & de Rome 783. LUC. CASSIUS LONGINUS. On croit que c'est lui qui épousa Drusille, fille de Germanicus, & qui fut tué depuis par les ordres de Caligula frere de sa femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

L'an de J. C. 191. CASSIUS APRONIANUS, sous l'Empereur Commode, l'année qu'une partie de la ville de Rome fut consumée par un embrasement qui commença la nuit dans le temple de la Paix. * Ciceron, *Philipp.* 2. Tacit. Annal. *liv.* 6. *chap.* 15. Herodien. Dion. *liv.* 71. Anton. Aug. *in Famil. Rom.* Bayle, *Diction. Crit.*

CASSIUS VISCELLINUS, (Spurius) fut Consul pour la premiere fois en 253. de Rome, & 501. avant J. C. avec Opiter Virginius Triscostus; & après avoir dompté les Sabins, il punit rigoureusement ceux de Camerin qui s'étoient retirez de l'alliance des Romains durant cette guerre. En 262. de Rome il fut Consul avec Posthumius Cominius Auruncus; & l'étant encore en 269. avec Proculus Virginius Triscostus Rutilus, il pilla le païs des Herniques, & les contraignit de demander la paix. Le Senat fit l'honneur à Cassius de lui renvoyer l'ambassade de ce peuple qu'il connoissoit mieux que personne. On dit que son humeur remuante lui fit proposer pour la premiere fois la *Loy Agraire*, qui ordonnoit qu'on divisât entre le peuple les terres conquises sur les ennemis. Mais l'année d'après les Questeurs Fabius Cæso & L. Valerius, se porterent parties contre Cassius, qu'ils accuserent d'avoir aspiré à la Royauté, & il en fut puni. Quelques-uns assurent que son propre pere fut le plus severe de ses Juges: ce qui fait croire que le Cassius dont il s'agit ici, est le même que celui dont parle Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 8. qui peut-être les a distinguez sans connoissance de cause. Quoiqu'il en soit, ce Sp. Cassius Viscellinus, qui avoit été trois fois Consul, une fois General de la Cavalerie, & qui avoit obtenu deux fois l'honneur du triomphe, fut precipité du mont Tarpeïen l'an 270. de Rome, & 485. avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 26. Denys d'Halicarnasse, *liv.* 8. Valere Maxime, *liv.* 16. *c.* 3. *ex.* 2. *&c.*

CASSIUS BRUTUS forma le dessein de trahir sa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins l'an 414. de la fondation de Rome, & 340. avant J. C. Il fut surpris comme il étoit sur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & se sauva dans le temple de Pallas, croïant y trouver un asyle seur contre sa perfidie; mais son pere Cassius voulant lui-même punir son fils de sa trahison, ferma sur lui la porte du temple; & après l'y avoir laissé mourir de faim, en tira son corps qu'il priva de l'honneur de la sepulture. Ce Cassius Brutus pourroit bien être le même que le precedent. * Plutarque *aux Paralleles.*

CASSIUS HEMINA, Historien Latin, vivoit sous le Consulat de Cn. Cornelius Lentulus, & Mummius Achaïcus, la 608. année de Rome, 146. avant l'Ere Chrétienne. Il composa des Annales Romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, aussi-bien que Censorin & Pline qui le citent assez souvent. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Cassius Severus. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Censorin, *c.* 17. Vossius *l.* 1. *de hist. Lat. c,* 7. *&c.*

CASSIUS, (Lucius Cassius Longinus) Preteur & Juge redoutable par sa severité extraordinaire, fut commis par le peuple vers l'an 641. de Rome, & 113. avant J. C. pour faire le procès à quelques Vestales, accusées d'inceste. Il les condamna à mort, & fut aussi Juge de Marc-Antoine l'Orateur qu'il renvoya absous. Ce terrible Magistrat, dont le Tribunal étoit appellé *l'écüeil des accusez*, est sans doute l'Auteur de la fameuse maxime *cui bono*, dont le sens est, *Qu'on ne fait jamais de crime sans avoir quelque profit en vüë.* Saluste parle d'un L. Cassius Préteur, d'une probité reconnuë, qui fut envoïé vers Jugurtha. Peut-être est-ce le même que celui qui se rendit si celebre par sa severité. Valere Maxime, *l.* 3. *c.* 7. Cicer. *pro Rosc. Amerin.* Salust. *Bell. Jugurt.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS SCÆVA, Soldat de Jules Cesar, se signala d'une maniere extraordinaire en plusieurs occasions sur terre & sur mer. Etant assiegé par un Lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macedoine, où il commandoit; il combattit avec une opiniâtreté sans exemple, soûtint tous les efforts des ennemis avec un courage invincible, & fut recompensé par Cesar d'un present de deux mille écus. Il ne se montra pas moins vaillant sur mer; car dans l'entreprise de Cesar contre les Anglois, lorsqu'il rendit leur isle tributaire aux Romains, Cassius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ses compagnons dans une chaloupe; & l'ayant attachée à un rocher proche de l'isle, qui étoit bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre sur lui, parce que l'endroit qui separoit le rocher de la terre, étoit alors guéable, à cause de la marée qui remontoit. Cassius ne perdit point courage, quoique ses compagnons l'eussent lâchement abandonné, & se défendit seul contre tous, jusqu'à ce qu'étant blessé de plusieurs coups, il se jetta dans la mer, & se sauva à la nage. Cesar vint le recevoir au bord, & loüant sa valeur en presence de l'armée, le fit Centurion. * Cesar, *de la guerre civile*, *l.* 2. Valer. Max. *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 24. Appian. *l.* 2. Florus, *l.* 4. *c.* 2. Sueton. *in Cesar. c.* 68. Lucan. *l.* 6. *v.* 141.

C. CASSIUS, dit *Longinus*, fut Questeur de Crassus en Syrie l'an 702. de Rome, & 52. avant J. C. Aprés la mort de ce General, ayant recüeilli les debris de l'armée Romaine, il vainquit Osacès Lieutenant du Roy des

des Parthes, & chassa ces Barbares de la Syrie, où ils s'étoient avancez jusqu'à Antioche. Depuis il entra dans le parti de Pompée, après la mort duquel il se raccommoda avec Cesar. Il fut pourtant un des trois chefs de la conspiration formée contre lui; & l'on dit même qu'un des conjurez ne sachant comment frapper Cesar, Cassius lui dit: *Frappe-le, deusses-tu trouver ma propre tête.* Ainsi Cesar fut massacré l'an 710. de Rome, & 44. avant J. C. Mais Marc-Antoine & Octave s'étant rendus formidables en Italie, Cassius, à qui l'Afrique étoit échûë, suivit Brutus, qui s'étoit retiré à Athenes, & tâcha vainement de s'emparer avec lui de la Syrie & de la Macedoine. Après d'autres tentatives, qui ne furent pas plus heureuses, ils furent attaquez près de Philippes, ville de Macedoine, par l'armée d'Octave & de Marc-Antoine. L'aisle que commandoit Brutus fut victorieuse, & celle où commandoit Cassius fut vaincuë. Alors Cassius croïant que tout étoit desesperé, se fit donner la mort par un de ses affranchis nommé Pindare, l'an 712. de Rome, & avant J. C. 42. Velleïus Paterculus a pris plaisir de faire le Parallele de Brutus & de Cassius. *On peut dire de Brutus & de Cassius*, dit-il, *que celui-ci étoit meilleur Capitaine, & que le premier étoit plus homme de bien: en sorte qu'on eût mieux aimé avoir Brutus pour ami, & qu'il y avoit lieu de craindre davantage Cassius comme ennemi. Il y avoit plus de vigueur en l'un, & plus de vertu en l'autre; & si la victoire leur fut demeurée, autant qu'il a été avantageux à l'Etat d'avoir Cesar pour Prince plûtôt qu'Antoine, autant eût-il été expedient d'avoir pour maître plûtôt Brutus que Cassius.* Voilà le sentiment de Velleïus Paterculus. Cassius étoit sçavant, il aimoit les Lettres, & cherissoit ceux qui en faisoient profession, & étoit attaché à la doctrine d'Epicure. Nous avons de ses Lettres parmi celles de Ciceron, qui lui en adresse aussi plusieurs des siennes. Le même Orateur parle de lui dans la seconde Philippique, où il fait son éloge, & dans divers autres endroits de ses Ouvrages. * Sueton. *in Caes. August.* Plutarch. *in Bruto.* Tite-Live, *l.* 116. *& suiv.* Florus, *Brev. l. IV. c.* 7. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Gassendi, *in vit. Epic. l.* 2. *c.* 6. Vossius, *de Sect. Phil. c.* 8. §. 25.

CASSIUS DE PARME, Poëte, l'un des conjurez qui massacrerent Cesar, s'attacha au fils de Pompée, & ensuite à Marc-Antoine. Il eut des emplois sous ces deux Chefs; & après la bataille d'Actium, il se retira à Athenes vers l'an 727. de Rome, & avant J. C. 27. Auguste envoïa après lui Quintilius Varus pour le tuer: il le trouva appliqué à l'étude, & après l'avoir fait mourir il prit tous ses papiers. C'est ce qui a donné lieu de croire à quelques-uns que le Thyeste étoit de la composition de Cassius; car il avoit composé plusieurs Tragedies; ainsi qu'Acron le remarque sur ce vers d'Horace, *l.* 1. *Ep.* 4. *v.* 3.

Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat.

Ce fut celui des meurtriers de Cesar, qui lui survêcut le plus long-temps. Sa veine étoit des plus fecondes, de la maniere qu'en parle Horace.

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus; Etrusci
Quale fuit Cassî, *rapido ferventius amni*
Ingenium; capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

* Horace, *en la* 10. *Sat. du liv.* 1. *v.* 5. *Epist.* 4. *du* 1. l. & Ovide, *l.* 3. *de Pont. el.* 8. Vossius, *c.* 2. *des Poët. Lat. & l.* 2. *c.* 21. *des hist. Lat.* M. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CASSIUS SEVERUS (TITUS) Orateur celebre, mais de basse naissance, se fit universellement haïr pour l'infame métier d'accusateur qu'il exerçoit, & pour le penchant furieux qu'il avoit à la médisance. Ses écrits empoisonnez, dans lesquels il déchiroit la reputation de plusieurs personnes de qualité, furent cause qu'Auguste, par la Loi *de Majestate*, fit informer contre les faiseurs de Libelles diffamatoires. Cassius, comme un des plus coupables, fut relegué dans l'Isle de Crete, où continuant à médire de tout le genre humain, il réveilla les anciennes inimitiez, & s'en fit de nouvelles: de sorte qu'il fut enfin privé de ses biens, & confiné dans la petite isle de Seriphe, l'an 25. de J. C. Saint Jerôme assûre qu'il y mourut si pauvre, après un exil de 25. ans, qu'il n'avoit pas même un morceau de drap pour se couvrir, *vix panno verenda contectus.* Ce fut l'an 33. de l'Ere Chrétienne. * Saint Jerôme, *en la Chron. d'Eus.* Pline, *l.* 7. *c.* 12. *l.* 35. *c.* 12. *&c.* Macrobe, *l.* 2. *Saturn. c.* 4. Orose, *l.* 6. *c.* 21. Appian, *l.* 5. *bel. civ.* Plutarque. Velleïus, *l.* 2. *c.* 27. Bayle, *Dictionnaire Crit.*

CASSIUS CHÆREAS, Capitaine des Gardes de l'Empereur Caïus Caligula, outré des affronts continuels que lui faisoit ce Prince, & touché de compassion pour le peuple opprimé, forma une conspiration où ce Tyran périt par la main de Chæreas, qui s'étoit reservé l'honneur de lui donner le premier coup. L'Empereur Claude le condamna à perdre la vie, & il mourut très-courageusement l'an 41. de l'Ere Chrétienne. * Josephe, *l.* 19. *des Antiq. &c.*

CASSIUS LONGINUS (Caïus) celebre Jurisconsulte Romain, florissoit sous le regne de Neron, & fut exilé, selon quelques Auteurs, ou tué, selon d'autres, par ordre de ce Prince. Tacite dit qu'il fut confiné dans l'isle de Sardaigne, & qu'il fut rappellé sous l'Empire de Vespasien. Ses Sectateurs furent appellez Cassiens, & ceux qui suivoient la doctrine de Proculus, furent nommez Proculiens; ce qui fit naître deux écoles de Jurisprudence à Rome. * J. Bertrand, *de Jurisperitis.* Juvenal. Suetone. Tacite & Pomponius.

CASSIUS (Avidius) Capitaine Romain, étoit fils d'Heliodore Syrien, Gouverneur d'Egypte. Il fut élevé dans les armées, & y acquit beaucoup de reputation par sa conduite, par son courage, & par l'exactitude avec laquelle il faisoit observer la discipline militaire. Ces qualitez le rendirent cher aux Empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus; mais sa bravoure étoit accompagnée d'une severité qui passoit quelquefois jusqu'à la cruauté. D'ailleurs c'étoit un esprit ambitieux, & toûjours mécontent du gouvernement. On assûre même que dès sa jeunesse il avoit voulu s'élever contre Marc Antonin *le Débonnaire*; mais que son pere Heliodore, qui étoit un homme prudent, s'y étoit opposé. Depuis il remporta de grands avantages sur les Parthes & sur les autres ennemis de l'Empire; & après la mort de Lucius Verus arrivée vers la fin de l'an 169. il conduisit si bien ses intrigues, qu'il se fit saluer Empereur en Syrie; mais trois mois après il fut assassiné par un Centenier, qui envoïa sa tête à Marc-Aurele. Il faut placer cette mort sous l'an 175. après la défaite des Quades & des Marcomans, conformement à l'Abregé que Xiphilin a fait de l'histoire de Dion Cassius. Car quant à l'opinion qui met la mort de Cassius en 172. elle ne doit point prévaloir, puisqu'elle ne s'appuïe que sur deux Lettres de Marc-Aurele visiblement fausses. * Vulcatius Gallicanus, *in vita Avid. Cass.* Dion, *in Anton.* Jules Capitolin, *in vita Anton. Phil. &c.*

CASSIUS (Dion) Historien. *Cherchez* DION.

CASSO, CASSIO, Isle de l'Archipel, du nombre de celles qu'on appelloit anciennement *Sporades.* Elle est entre le Cap de Sidero en Candie & l'isle de Scarpanto, à cinq lieuës de celle-ci, & à sept de celui-là. * Maty, *Diction.*

CASSOPO, Ville de l'isle de Corfou, au Septentrion de cette isle. On la nommoit autrefois *Cassiope* ou *Cassiopolis.* Elle étoit fameuse par son temple dédié à Jupiter *Cassien.* Ce n'est maintenant qu'une forteresse ruinée, avec une Eglise dédiée à la *Panagia*, c'est-à-dire, à la sainte Vierge, & desservie par des Caloyers ou Religieux Grecs. Il y a dans cette Eglise une image de la Vierge, peinte sur une pierre plate, enchassée dans une chapelle, dont on parle comme d'un tableau miraculeux. Les voïageurs qui souhaittent de sçavoir si quelqu'un de leurs parens est mort, appliquent à cette image un sol de cuivre de Corfou, ou de Dalmatie; & si le sol s'attache, c'est une marque, à ce qu'ils croient, que celui dont il s'agit est vivant: mais s'il tombe, c'est signe de mort. M. Spon dit avoir vû plusieurs sols qui y tenoient encore, bien qu'il n'y eût rien de sensible qui pût les pouvoir arrêter, & qu'il en mit quelques-uns, dont il y en eut qui tomberent, & d'autres qui s'attacherent. Il ajoûte que ceux qui étoient tombez n'étoient peut-être pas bien plats, mais qu'enfin il n'en put connoître la veritable raison. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Ptolo-

mée. Spon, *Voïage d'Italie partie 1. p. 121. &c. en 1675.*

CASSOVIE ou CASCHAW, *Cassovia*, Ville de la haute Hongrie, Capitale du Comté d'Abanwivar. Elle est très-bien fortifiée, & est située sur la riviere de Kunnert qui se jette dans la Teisse, à cinq ou six lieuës des Monts Carpatiens ou Crapat, entre Eporics & Borsanic. Caschaw reconnoît l'Empereur comme Roy de Hongrie : elle est pourtant ville libre, & a des privileges considerables. Elle a beaucoup souffert dans les guerres de Hongrie, depuis l'an 1670. Voyez *la vie du Comte Tekeli*, * Sanson. Baudrand.

CASSOVOPOLYE, Campagne de la Turquie d'Europe, dans la partie Meridionale de la Servie vers la Macedoine. Elle est fort considerable par sa grandeur. Elle s'étend l'espace de trente milles d'Allemagne, du Septentrion au Midi. Elle est partagée en deux par la riviere de Schitnitza qui la traverse. Ce fut en cette campagne que fut tué Amurat I. Empereur des Turcs, dans le combat qu'il donna aux Serviens l'an 1390. après une perte considerable des deux côtez. * Felix Petamc, *Relation de ce païs*. Leunclavius.

CASSUBI, le Roïaume de Cassubi, païs de l'Inde de-là le Gange, au milieu des terres, ainsi nommé de la ville de Cassubi sa Capitale, qui est à cent cinquante milles de Canarano vers le Septentrion. Ce Roïaume est à present sujet à son propre Roy, au lieu qu'autrefois il étoit Roy du Pegu. Il est entre le Roïaume de Mandranelle au Levant, & celui de Tipura au Couchant. * *Relation des Indes*. Sanson. Baudrand.

CASSUBIE ou CASSUBEN, *Cassubia*, Païs d'Allemagne dans la Pomeranie, avec titre de Duché, entre la mer Baltique, la Prusse & le Duché de Stetin. Ses villes principales sont, Colberg, Costin, Belgard, Rugenvalde, Stalpe, &c. L'Electeur de Brandebourg est maître de ce païs, qui lui fut accordé par le traité de paix de Westphalie en 1648. On divise d'ordinaire ce païs en deux; sçavoir le Duché de Cassubie qui est au Couchant, & la Seigneurie de Venden qui est au Levant. * Sanson. Baudrand.

CASTABALE, ancienne Ville de la basse Cilicie, sur les confins de la Syrie. Ses habitans, selon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens; ce qui ne doit pas sembler incroïable, puisqu'à saint Malo en Bretagne on dit qu'on entretient des chiens pour la garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phenicie étoient grands & forts, comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Castabale un temple de Diane *Perasienne*, où l'on tient que les Prêtres qui y entroient, marchoient les pieds nuds sur des charbons. *Æneas Silvius, c. 46. de l'Asie.* Selon Baudrand, Castabale étoit vers la côte du golfe Issique, aujourd'hui *il Golfo de Laiazza*, entre Anazarbe & Adana. * Pline.

CASTAGNETTES. Les Anciens en avoient de diverses sortes.

Le Crotale en Latin *Crotalum*, étoit une espece de Castagnettes faites d'un roseau coûpé en deux par sa longueur, & approprié de sorte, qu'en frappant ces deux pieces l'une contre l'autre avec differens mouvemens des doigts, il en resultoit un son pareil à celui que fait une Cigogne avec son bec; d'où vient que les Anciens donnoient à cet Oiseau l'épithéte de *Crotalistria*, comme qui diroit une *joüeuse de Crotales*. Le Poëte *Aristophane* appelle aussi un grand parleur un *Crotale*. Pausanias rapporte que Pisander Camirensis disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux *Stymphalides* avec ses fleches; mais qu'il les avoit chassez & épouvantez par le bruit des Crotales : de sorte que si cet Auteur en est crû, les Crotales sont un instrument fort ancien, puis qu'il étoit en usage du temps d'Hercule. On les joint dans les *Priapées* avec les Cymbales.

Cymbala cum Crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

Priap. Carm. XXVI. n. 3.

On faisoit differentes postures en joüant des Crotales, de même que dans nos Sarabandes en joüant des Castagnettes; comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, qu'on attribuë à Virgile. Clement Alexandrin, qui fait les Siciliens inventeurs de cet instrument, vouloit bannir les Crotales des banquets des Chrêtiens, à cause des postures indécentes, qui accompagnoient leur son.

Crumata, c'étoit une autre espece de Castagnettes, qui étoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque sur le *Copa* de Virgile. Elles étoient fort en usage chez les Espagnols, & principalement chez ceux qui habitoient la Province Bétique aux environs de Cadis, à quoi Marcial fait allusion dans ces vers de la 79. Epig. du Liv. V.

Nec de Gadibus improbis puellæ
Vibrabunt sine fine prurientes
Lascivos docili tremore lumbos.

Ce Poëte parle ailleurs d'une femme habile à joüer de cet instrument, & à se donner les mouvemens du corps.

Edere lascivos ad Bœtica crumata gestus,
Et Gaditanis ludere docta modis.

Liv. VI. Epig. 71.

Aussi les Peuples de ce païs ont-ils conservé jusqu'à present cet instrument, & c'est d'eux que les François en ont l'usage. Ces sortes de Castagnettes n'étoient pas inconnuës aux anciens Grecs. Aristophane les appelle ὄστρακα, comme qui diroit des *coquilles d'huitre*, & Juvenal leur donne le nom de *Testa*.

Audiat ille
Testarum crepitus cum verbis. Sat. XI. 169.

Crupezia, autre sorte de Castagnettes, dont on joüoit avec les pieds. On les appelloit *Crupezia* du mot Grec κρούειν, qui signifie frapper, & πέζα, qui veut dire la plante du pied, suivant l'étymologie qu'en donne le Grammairien Hesychius. Pollux dit que ces *Crupezia* sont des *souliers* dont les Joüeurs de flute se servoient. Arnobe les appelle *Scabilla* dans son septiéme Livre contre les Gentils, & dit en se mocquant de leurs superstitions, *Eh ! quoi, les Dieux sont-ils touchez du retentissement des cymbales, & du bruit des castagnettes, Scabillorum.* Saumaise, qui a ramassé dans son Commentaire sur la Vie de Carinus, tout ce qu'on peut rapporter de cette espece de Castagnettes, dit qu'on les appelloit aussi *Scabella, Scamilla, & Scamella*, parce que c'étoit comme une petite escabelle ou un marche-pied, qu'on frappoit diversement avec un soulier de bois ou de fer. Mais il y avoit apparemment diverses sortes de ces Castagnettes. On en represente comme une sandale faite de deux semelles, entre lesquelles il y a une Castagnette attachée. Si l'on en veut sçavoir davantage sur ce sujet, on peut consulter Bartolin dans son Traité *de Tibiis Veterum*.

CASTAGNO (André del) fut le premier des Peintres de Toscane, qui sçut la maniere de peindre en huile. Car Dominique Venitien, qui l'avoit apprise d'Antonello de Messina, étant venu à Florence, André del Castagno rechercha sa connoissance, & tira de lui ce beau secret. Mais il conçut ensuite une si cruelle jalousie contre Dominique son ami & son bienfaicteur, que, sans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'assassina un soir : ce qu'il fit si secretement, que Dominique n'aïant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, dont il ignoroit la perfidie, & mourut entre ses bras. Castagno étant au lit de la mort, declara cet assassinat, dont on n'avoit pû découvrir l'Auteur. Dés qu'il eut appris le secret de Dominique, il fit plusieurs Ouvrages dans Florence, que l'on admira. Ce fut lui qui travailla en 1478. à cette funeste peinture que la Republique fit faire contre le Palais du Podestat, où étoit representée l'execution des conjurez qui avoient conspiré contre les Medicis. Quoique ce tableau fut assez desagreable, puisqu'on n'y voïoit qu'une multitude de gens pendus; les Sçavans neanmoins l'estimerent fort. Ce travail lui acquit un nouveau nom; car depuis ce temps-là on ne l'appella plus *Andrea del Castagno*, mais *Andrea de gl' impicciati*; c'est-à-dire, *André des Pendus*. * Felibien, *Entretien sur les Vies des Peintres*.

CASTALDE (Jacques) Piemontois, publia une Carte de tout le monde, & plusieurs Cartes Geographiques de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique en 1550. * Jean-Jacques Hofman, *Lexicon. Univers.*

CASTALDUS (Restaurus) Docteur de Perouse, composa, à la priere de l'Empereur Charles V. le Traité *de Imperatore*, qui est au 16. tome des Traitez du Droit, & a commenté quelques titres des Institutions. Vinius, *Comm. opin.* l'appelle Docteur très-illustre, & Sfortia, son très-excellent Docteur. * *Sfortia Oddus*

Consil. 38. *Biblioth. histor. & Chronol. des principaux Auteurs du Droit, &c. Par* Denys Simon, *edit. Parif. in* 12. 1692.

CASTALIE, Fontaine de la Phocide, dédiée à Apollon & aux Muses. On dit qu'Apollon poursuivant une Nymphe de ce nom, la metamorphosa en cette source, qui avoit la proprieté de rendre Poëtes ceux qui y beuvoient. * Pausanias, *aux Phoc.*

CASTALION. *Cherchez* CASTILLON.

CASTALION (Joseph) natif d'Ancone en Italie, étoit excellent Orateur & bon Poëte. Il a rétabli sur la fin du XVI. siecle la reputation des Italiens, que l'on ne regardoit plus que comme des ignorans dans les belles Lettres. Entre plusieurs Ouvrages qui marquent son érudition, il a laissé un Traité sur la colomne triomphale de l'Empereur Antonin, dédié au Pape Sixte V. *Varia Lectiones de praenominibus Romanorum, de nomine Virgilii*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. vir. illustr.*

CASTAMENA (*Claudiopolis, Bithynium*) Ville d'Asie, dans la Natolie & dans la Province de Begsangil. Elle étoit autrefois fort considerable, & même Archevêché des Grecs; mais elle est fort diminuée depuis qu'elle est aux Turcs. Elle est sur la riviere de Lime, environ à trente mille pas de la côte de la mer Noire au Midi, & autant de Pruderachi. * *Voyage d'Asie.*

CASTANEDA, Cardinal. *Cherchez* MANRIQUE de Castanneda.

CASTANEIRA, Bourg de l'Estremadure de Portugal, situé sur le Tage, entre Lisbonne & Santaren. * Maty, *Diction.*

CASTANIZA (Jean de) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Benoist, vivoit dans le XVI. siecle, & fut appellé par le Roy Philippe II. dans son conseil de Conscience. Il écrivit divers Ouvrages en sa langue naturelle, comme *les vies de saint Benoist & de saint Bruno; le Combat spirituel;* qu'on a traduit en Latin, en François, en Italien, &c. Jean de Castaniza mourut en 1598. * Antonio de Jepez, *Hist. Bened.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CASTANOVITZ, Forteresse de la Croatie. Elle appartient aux Turcs, & est située sur la riviere d'Unna, vers son embouchure dans la Save, & à sept lieuës de Petrina, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CASTEL-ARAGONESE. *Cherchez* EMPURIAS, &c.

CASTEL-BOLOGNESE, Bourg d'Italie dans la Romagne, au S. Siege, entre Imola & Fayence.

CASTEL, excellent Graveur. *Cherchez* JEAN DE CASTEL BOLOGNESE.

CASTEL DURANTE. *Cherchez* URBANIA.

CASTEL-DURANTE, Ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclesiastique, en Italie, étoit celebre par les ouvrages de terre qui s'y faisoient dans le XVI. siecle, tels que ceux de Fayence, ville de Romagne. Le Peintre Baptista Franco en faisoit les desseins; & les ouvriers de Castel-Durante les executoient avec tant d'adresse, que le Duc d'Urbin en envoïa à l'Empereur Charles-*Quint*, dequoi garnir deux grands buffets. Les vases, quant à la qualité de la terre, ressembloient beaucoup à ceux que l'on faisoit anciennement à Arezzo; mais pour ce qui regarde les peintures dont ils étoient ornez, ils les surpassoient de beaucoup, par le vif éclat de leur émail, & par l'agreable diversité de leurs couleurs. * Felibien, *Entretiens sur les vies des Peintres.*

CASTEL-GANDOLFE, Bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome. C'est une maison de plaisance du Pape, vers Albano & Veletri. Il est très-bien situé sur une colline; aïant d'un côté le bois & le lac d'Albano, dit *Lago di Castel-Gandolfe*, & de l'autre la Campagne de Rome & la ville, dont il n'est qu'à douze milles. * Baudrand.

CASTEL (le Comté de) c'est un petit païs du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est divisé en deux parties; l'une est entre le Comté de Schwartzenberg & les Evêchez de Wurtzbourg & de Bamberg. C'est dans celle-ci qu'est le bourg de Castel, qui donne le nom au Comté. L'autre partie de ce Comté est entre celui de Wertheim & l'Evêché de Wurtzbourg, Remlingen en est le lieu principal. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTEL-GELOUX, petite Ville de France dans la Guïenne, avec Bailliage du Duché d'Albret. Elle est sur la petite riviere d'Avance, qui y reçoit trois ruisseaux, & qui se jette dans la Garonne à trois lieuës de là, vis-à-vis de saint Baseille. Castel-Geloux a aussi une Eglise Collegiale, où sont les tombeaux des Ducs d'Albret, & une Tour dont les habitans du païs font plusieurs contes au sujet du nom de leur ville. * Sanson. Baudrand.

CASTEL' A MARE, ou CASTELL' A MARE DI STABIA, *Stabia*, Ville du Roïaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Sorrento. Elle est située sur le golfe de Naples, avec un ancien château & un bon port sur la côte Orientale du golfe, & au pied d'une montagne. Les François la prirent en 1647. sous le Duc de Guise. Castell' à Mare est une ville ancienne, dont Pline & divers Auteurs ont fait mention. Quelques modernes l'ont prise pour l'ancienne *Pompeii* ville ruinée, dite aujourd'hui *Torre dell' Annunciata.* * Cluvier. Baudrand.

CASTEL A MAR DI GOLFO, petite Ville de Sicile. Elle est près de la côte Occidentale de la Vallée de Mazara, sur un golfe dont elle a pris son nom. On voit à demi lieuë de cette ville le Village de *Segustano*, qui lui sert de port, & que l'on croit être le *Segustanorum Emporium* des Anciens. * Maty, *Diction.*

CASTEL A MARE DELLA BRUCCA, Ville du Roïaume de Naples dans la Principauté citerieure, entre Policastro & le golfe de Salerne. C'est la *Velia* des Anciens, que Pline nomme *Helia*, & Strabon *Elea & Hielia.* Elle a été le siege d'un Evêché. * Sanson. Baudrand.

CASTEL BALDO, Bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Padoüan près du Veronois, & de la riviere d'Adige. * Maty, *Diction.*

CASTEL BARR, Bourg de la Connacie en Irlande. Il est dans le Comté de Mayo, entre la ville de Galway & celle de Killalo, à quinze lieuës de la premiere & à dix de la derniere. Ce bourg est le seul lieu du Comté de Mayo, qui ait séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

CASTEL BELVEDERE, petite Ville de l'isle de Candie. Elle est élevée sur une montagne, près de la côte Meridionale de l'isle, & à douze lieuës de la ville de Candie. Quelques-uns croïent que c'est le lieu qu'on nommoit anciennement *Caunus.* * Maty, *Diction.*

CASTEL BLANCO, CASTEL BRANCO, Bourg ou petite ville de Portugal. Ce lieu est dans la Province de Beira, aux confins de l'Estremadure de Portugal, sur la petite riviere de Lire, & à neuf lieuës de la ville d'Idanha vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

CASTEL-BRITO, Abbaïe avec un vieux château, qu'on croit être celui de la ville de Brintis, qui étoit Episcopale. Ce lieu est dans l'Etat de l'Eglise en Italie, à trois lieuës de Boulogne, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CASTEL DI BROGLIO, Bourg de Sicile sur la côte Septentrionale de la vallée de Demona, entre la ville de Patti & le Cap d'Orlando, à trois lieuës de la premiere & à deux du dernier. * Baudrand.

CASTEL CHISAMO, c'étoit autrefois une ville Episcopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg situé sur la côte Septentrionale de l'isle de Candie, à dix lieuës de la Canée du côté du Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTEL FOLLIT ou CASTELFEUILLET, Bourg ou petite ville d'Espagne. Ce lieu est dans la Catalogne près de la riviere de Fulvia, entre la ville de Girone & Campredon, à six ou sept lieuës de l'une & de l'autre. Castel-Follit étoit fort par sa situation, sur une hauteur, qui n'est accessible que du côté du Couchant, où l'on avoit fait plusieurs ouvrages, que les François démolirent en 1695. étant obligez d'abandonner la Place, qu'ils avoient prise l'an 1694. On croit que Castel-Follit est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Castillans. * Maty, *Diction.*

CASTEL-FRANCO, petite Ville de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle est dans le Boulonois, aux confins du Modenois, à quatre lieuës de Boulogne & à trois de Modene. Castel-Franco est défendu par une citadelle

appellée *Urbana*, & bâtie par le Pape Urbain VIII. dont elle porte le nom.

CASTEL-FRANCO, Bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans la Marche Trevisane, aux confins du Padoüan, à quatre lieuës de Trevigni, & à cinq de Padouë. * Maty, *Diction.*

CASTEL-GUELFO, Bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Comté de Citta di Castello; sur la frontiere du Duché d'Urbin, entre la ville d'Urbin & celle de Citta di Castello. * Maty, *Diction.*

CASTEL-GUELFO, Bourg du Duché de Parme en Italie. Il est sur la riviere de Taro, entre la ville de Parme & celle de Borgo S. Donnino, à deux lieuës de la premiere & à trois de la derniere. *. Maty, *Diction.*

CASTEL-HOLM, Forteresse de Suede. Elle est sur la côte Meridionale de l'isle d'Aland, où elle a un pont fort grand & fort sûr. *. Maty, *Diction.*

CASTEL-LOMBARDO, anciennement *Jotape*. Petite ville autrefois Episcopale. Elle est sur la côte Meridionale de la Natolie, vis-à-vis de l'isle de Cypre, & à 40. lieuës de la ville de Satalie, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CASTEL-MELHOR (le Comte de) Favori d'Alphonse VI. Roy de Portugal, étant dans la faveur, & Maître absolu de l'esprit de ce jeune Prince, alla se loger dans le Palais du Roy, après la mort du Prince Theodose, frere d'Alphonse, dont il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne; traita avec mépris la Reine Mere, à laquelle il fit ôter le gouvernement du Roïaume; mit mal l'Infant Dom Pedro avec le Roy son frere, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour suspects. Mais la Reine le fit bannir de la Cour en 1668. Il se retira en Angleterre, d'où il retourna en Portugal après la mort de la Reine. * *Relation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal l'an* 1667. & 1668.

CASTEL MIRABELLO, anciennement *Heraclea*, *Heracleum*. Bourg avec un bon port & un château, presque entierement environné de la Mer. Ce lieu est sur la côte Septentrionale de l'isle de Candie, entre la ville de ce nom, & celle de Setia, environ à quinze lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CASTEL-NUOVO, Ville du Duché de saint Saba, ou de la Province d'Herzegovine dans la Dalmatie. Cette Place est située sur le bord du Canal de Cattaro, à trois milles de son embouchure, & vis-à-vis de la mer du Levant. Le château de Sulimanega, qui est attaché à la place du côté du Nord, est élevé sur un terrein plein de rochers, & commandé par la montagne de Santa Veneranda, d'où l'on peut aussi battre la tour de Fastagich, qui est bâtie en partie sur le roc vif, & en partie sur la terre. Les Turcs font de cette tour un magasin à poudre. La forteresse haute appellée *Gornigrad*, est à six cens cinquante pas de la ville de Castel-Nuovo, du côté du Septentrion, & peut être battuë en ruine de dessus le mont Slieffi qui en est proche. En 1538. l'armée du Pape, de l'Empereur & de la Republique de Venise, commandée par les Generaux Grimani, Doria & Capello, attaquerent Castel-Nuovo, dont ils se rendirent maîtres, & ensuite de la forteresse, où l'on mit garnison Espagnole, avec trois drapeaux, l'un du Pape, l'autre de l'Empereur, & le troisiéme de la Republique. Mais l'année suivante, Barberousse étant entré dans le canal avec 90. galeres & 30. fustes, fit débarquer 80. pieces de canon, avec ses troupes augmentées d'un secours du Sangiac de la Province, & foudroïa la place qu'il emporta d'assaut. La perte que les Espagnols firent fut très-grande en cette occasion, où il y en eut 4000. de tuez ou mis aux fers. En 1572. les Venitiens tenterent encore l'attaque de cette place, mais inutilement. Enfin elle a été prise sur les Turcs en 1687. par les Venitiens, joints aux troupes du Pape & de l'Ordre de Malthe. Le Comte d'Herbeltheim Grand-Prieur d'Hongrie, & General des galeres de Malthe, lequel outre son escadre de huit galeres, avoit aussi sous son commandement les sept galeres du Pape, reçut ordre de sa Sainteté de se joindre à l'armée Venitienne de la Morée, commandée par le Generalissime Morosini, pour faire quelque entreprise dans la Dalmatie. Il s'y rendit le 7. Août 1687. & resolut avec le General Cornaro le siege de Castel-Nuovo. L'armée Chrétienne composée de plus de cent voiles, arriva à la vûë de la place le 2. Septembre. Les troupes de la Republique étoient au nombre de six à sept mille hommes; & celles du Pape & de Malthe qui ne faisoient qu'un corps, étoient d'environ 1500. soldats & de 120. Chevaliers sous le commandement du Chevalier de Mechatin & du Comte de Montevecchi. La ville fut abandonnée par les Turcs le 29. du mois, & le lendemain ceux des châteaux se rendirent, à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes, qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger sur leurs épaules, & qu'on leur donneroit des vaisseaux de l'armée pour les mener en Albanie: ce qui fut executé le 1. Octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, avec environ mille femmes & enfans. Les Chrétiens firent benir deux Mosquées qui étoient dans la ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jerôme. * P. Coronelli, *Description de la Morée.* Memoires du temps.

CASTEL-NUOVO, Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le Ferrarois, à huit lieuës de Ferrare, vers le Couchant Septentrional. * Maty, *Diction.*

CASTEL-NUOVO TORTONESE ou DI SCRIVIA, petite Ville du Duché de Milan en Italie. Elle est dans le Tortonois, près de la ville de Scrivia, à une grande lieuë au dessous de la ville de Tortone. * Maty, *Diction.*

CASTEL-NUOVO DE CARFAGNANA, petite ville des Etats de Modene en Italie. Elle est Capitale de la vallée de Carfagnana, défenduë par une bonne citadelle, & située sur le Serchio, à sept lieuës au dessus de Lucques. * Maty, *Diction.*

CASTEL DEL OVO, anciennement *Megaris*, *Megaria*, petite isle de la Mer de Toscane. Elle est dans le golfe de Naples, & si près de la ville de ce nom, qu'elle lui est jointe par un pont de pierre. Il y a sur cette isle une bonne forteresse, qu'on nomme le *Castel del Ovo*, de même que l'isle, dont la forme est ovale. Cette forteresse, où les Espagnols tenoient toûjours une bonne Garnison, est le *Castrum Lucullanum* des Anciens, où Odoacer, Roy des Herules, envoïa en exil le jeune Augustule, le dernier Empereur Romain. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTEL PEDIADA, Bourg situé vers le milieu de l'isle de Candie, à huit lieuës de la ville de ce nom, du côté d'Orient. On croit que c'est l'ancienne *Gnossus* ou *Gnosos*, Capitale de l'isle de Candie, que quelques-uns mettent à Ginosa village voisin. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTEL RAMPANO ou ASOPO, Bourg bien fortifié dans la Zaconie en Morée, à cinq lieuës de la ville de Malvasie, sur le golfe de Castel Rampano, que l'on nomme plus ordinairement le golfe de Colochina. * Maty, *Diction.*

CASTEL RAMPO, anciennement *Torone*; ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macedoine sur le golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois son nom, à huit lieuës de la ville d'Ajomama, du côté du Levant, & vis-à-vis du Cap Canistro. * Maty, *Diction.*

CASTEL S. PETRO, Bourg ou petite ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Boulonnois entre Boulogne & Imola, à quatre lieuës de la premiere & à trois de la derniere. * Maty, *Diction.*

CASTEL SARACINO, Bourg du Roïaume de Naples. Il est dans la Basilicate, environ à huit lieuës de Policastro vers le Levant. Castel Saracino a été presque ruiné par un tremblement de terre le 8. Septembre 1694. Il se fit alors en ce lieu une grande ouverture, d'où il sortit quantité de fumée, & même des flammes. * Maty, *Diction.*

CASTEL SELINO, petite Ville ou Bourg de l'isle de Candie. Il est sur la côte Meridionale de l'isle, à trois lieuës du Cap Crio, & à treize de la ville de Canée. On croit que c'est l'ancienne *Lyssus* ou *Lyctus*, que quelques-uns mettent à Fognisi, bourg de la même contrée. Maty, *Diction.*

CASTEL SEPRIO, Bourg du Milanois en Italie. Il est sur la petite Riviere d'Olona, à une lieuë au dessous de la petite ville de Castion. Maty, *Diction.*

CASTEL VETERE, anciennement *Caulon*, *Caulum*. Petite ville autrefois Episcopale & suffragante de

Rhegio Elle est dans la Calabre Ulterieure, vers le Cap de Stilo & la ville de Girace, sur une montagne qui porte encore aujourd'hui l'ancien nom de *Caulo*. Maty, *Diction*.

CASTEL VETERANO ou ENTELLA, bonne petite Ville de la Vallée de Mazara en Sicile. Elle est sur un petit Golfe de la côte meridionale, entre la ville de Mazara, & la riviere de Belice, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction*.

CASTEL (Perard) de Vire en Normandie, Avocat au Grand Conseil, Banquier expeditionnaire en Cour de Rome, avoit fait de grands progrés en peu de temps dans la theorie & pratique des matieres beneficiales, auprés de N. Castel son oncle, qui y avoit acquis une grande experience; & on croit qu'il auroit été plus loing s'il n'avoit pas fini sa carriere en 1687. Il a fait une Paraphrase sur les Commentaires de Du Moulin *ad regul. Cancellariæ fol.* & des remarques sur les définitions du Droit Canonique de Des Maisons, qui contribüent beaucoup à l'utilité de l'Ouvrage. L'on a encore fait deux autres volumes *in fol.* de ses œuvres posthumes sur les mêmes matiéres; mais on voit bien qu'il n'y a pas mis la derniere main. Il a encore paru en 1688. sous son nom un Traité Sommaire de l'usage & pratique de la Cour de Rome, pour l'expedition des signatures & provisions des benefices de France, avec des remarques de Guillaume Noyer; mais on croit que ce dernier Ouvrage est de l'oncle. * *Biblioth. Historique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. *t.* 2.

CASTEL-SARRASIN, petite, Ville de France, sur les frontieres du Languedoc & du Quercy, vers Montauban & Moissac, un peu au dessus du confluent du Tarn & de la Garonne. Elle est située dans un lieu bas; mais elle est assez forte, & renommée dès le temps de Charles Martel, durant les guerres contre les Sarrazins. C'est aussi de là qu'elle a tiré son nom. * Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des Villes*. Catel, *Memoires de Lang*.

CASTEL SFACCHIA, Bourg & Château dans l'isle de Candie. Il donne le nom aux peuples Sfacchiotes. Il a un port dans le territoire de la Canée qui n'est pas mauvais. * Baudrand, *Dict. Geograph*.

CASTEL-TORNESE, petite ville de la Province de Belvedere dans la Morée, proche du Cap Tornese, & non loin du golfe de Chiarenza. Elle est bâtie sur une hauteur, environ à trois mille de la mer dans un païs fort fertile. Après la prise de Patras & de Lepante en 1687. Morosini Generalissime de l'armée Venitienne, envoya sommer Castel-Tornese; & l'Aga qui commandoit dans cette forteresse ne fit point de resistance; mais après la premiere sommation, il abandonna la place. Elle défendoit deux cens villages ou forts dans ce païs, le plus fertile de la Morée, qui se soumirent tous; & on y donna le Baptême à cinquante Turcs qui le demanderent, le reste s'étant retiré vers l'Achaïe. On trouva dans Castel-Tornese neuf pieces de canon de bronze, & vingt de fer. * Relation du 2. Septembre 1687.

CASTEL DEL VOLTURNO, ou CASTEL A MAR DI BOTORNO, Bourg d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la Terre de Labour. Il est situé sur la mer, & on croit que c'est le reste de l'ancienne ville dite *Volturnum* ou *Vulturnum*, assez renommée dans les écrits de Pline, de Strabon, de Tite-Live, de Ptolomée, &c. Il a eu depuis un Evêché, suffragant de Capouë. * Sanson. Baudrand.

CASTELAN (Honoré) premier Medecin du Roy Charles IX. fut en grande reputation, sous le régne de ce Prince. Il avoit composé un Discours *des devoirs du Medecin*, & il mourut au siege de saint Jean d'Angeli en 1569. * De Thou, *l.* 46. Vander Linden, *de Script. Medic.*

CASTELION. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CASTELLAN, natif de Bassiano, petit Bourg dans le Padoüan, a vécu dans le XIV. siecle. Il composa un Poëme de la paix, qui se fit entre le Pape Alexandre III. & l'Empereur Frederic *Barberousse*, & le dédia l'an 1327. à François Dandolo Doge de Venise. Bernardin Scardeoni, qui a fait l'Histoire de Padouë, dit que Castellan doit être plûtôt au nombre des Historiens que des Poëtes. Leandre Alberti parle de la famille de cet Auteur, comme de la plus considerable de Bassiano * Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. &c.*

CASTELLAN (Pierre) Medecin, étoit de Grandmont en Flandres, que ceux du païs nomment *Geertsberg*, où il nâquit en 1585. Il étudia à Mons, à Doüay, puis à Orleans, & ensuite à Louvain, où il reçut le bonnet de Docteur en 1618. Il sçavoit les Langues & les belles Lettres. Il mourut en 1632. Il a composé divers Ouvrages, *de Græcorum gestis. Vita illustrium Medicorum, &c.* * Valere André, *Bibl. Belg.*

CASTELLAN (Jules) de Fayence en Italie, a commenté les livres Academiques de Ciceron, & la doctrine d'Aristote de l'entendement de l'homme. Il enseigna la Philosophie à Rome durant quelques années, avec beaucoup de reputation. Après quoi, ayant été privé de ses appointemens, que Sixte V. lui avoit supprimez par un principe d'épargne, cette injure jointe à la misere où il se trouva réduit, lui causa un déplaisir inconcevable. Mais quelque temps après le même Pape changeant de resolution, lui confera un Evêché, & ce present fit une si forte impression dans l'ame de Castellan, qu'aïant enduré la pauvreté avec beaucoup de constance, il ne put pas supporter la joïe que lui causa un bien qu'il n'avoit point esperé, & il mourut subitement avant que d'en pouvoir joüir, à l'âge de cinquante-huit ans. Les Oeuvres imprimées de Jules Castellan sont, *Commentarii in libros Aristotelis de humano intellectu, ex doctrina Philosophorum Christianorum de scripti. Notæ in Cyropædiam adversùs Ciceronis Academicas Quæstiones disputatio.* * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des hommes illustres*.

CASTELLANA, ou CIVITA CASTELLANA, Ville d'Italie, dans les terres du Patrimoine de saint Pierre, avec Evêché joint à celui d'Otri, & dépendant immediatement du saint Siege. Bernard Benedicti y tint un Synode en 1596. Il en fut assemblé un l'an 1600. & Ange Gozadini y en celebra un troisiéme l'an 1620. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE, sur la riviere de Verdon, Ville de France en Provence dans le Diocese de Senez, avec titre de Baronie, Bailliage, & un Siege de Senechal de la Province. Elle est dans les montagnes, & quelques Auteurs la prennent pour la *Civitas Salinensium*, dans la Notice de l'Empire. Elle étoit autrefois située sur un rocher; & depuis 1260. les habitans bâtirent leur ville près de la riviere de Verdon, qu'on y passe sur un pont. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE, Famille. La Famille de CASTELLANE en Provence, qui est encore une des plus nobles & des plus anciennes du païs, a eu autrefois la souveraineté de cette ville & de la Baronie qui comprenoit divers villages. Ceux de cette maison disent que leur famille est originaire de Castille en Espagne, d'où un Prince fils d'un Comte de Castille, vint s'établir en Provence. Mais il est bien difficile de prouver tous ces faits. A la verité il y a en Espagne une maison de Castellane, sortie des Rois de Castille; mais les plus doctes Genealogistes soûtiennent qu'elle a pour tige JEAN de Castille, fils du Roi Dom PIERRE, *le Cruel*, & de *Jeanne* de Castro. Ce Jean vivoit en 1366. & il laissa posterité de D. *Elvia* di Eril. Mais la famille de Castellane en Provence est beaucoup plus ancienne; car une chartre de l'an 1089. parle d'un BONIFACE de Castellane. Elle est du Monastere de saint Honoré de Lerins. Il n'y a pas apparence que cette famille ait donné son nom à la ville de Castellane. Car des Actes de l'an 890. le lui donnent. C'est une restitution qu'Honoré III. de ce nom Evêque de Marseille fit à l'Abbaye de saint Victor. Cette ville est encore nommée Castellane dans la Vie de saint Isarne Abbé de saint Victor, lequel vivoit en 1040. Ainsi c'est plûtôt cette ville qui a donné son nom à cette noble famille. Quoi qu'il en soit, il est seur qu'elle a possedé la souveraineté de la Baronie de Castellane durant plus de 200. ans. Les chefs de cette noble famille portoient le nom de Boniface, comme il est facile de le prouver par le témoignage de divers Actes anciens. BONIFACE de Castellane III. ou IV. de ce nom, ayant été convaincu d'avoir fait révolter la ville de Marseille contre Charles I. Roi de Naples, Comte de Provence, eut en 1257. la tête coupée, & tous ses biens furent reünis au Domaine de la Province. Depuis les habitans de Castel-

lane obtinrent qu'ils seroient immediatement sujets des Comtes de Provence, & que le Domaine de leur ville seroit inalienable : ce qui leur fut accordé par la Reine Jeanne I. en 1352. par le Roi Loüis II. en 1386 & par d'autres. Et dans le XVI. siecle le Roi Henri III. ayant donné en 1577. la Baronie de Castellane à Renée de Rieux femme de Philippe Altoviti, qui tua depuis le Grand-Prieur de France en 1586. les habitans de la ville de Castellane s'opposerent à cette donation; & l'affaire ayant été portée au Conseil privé du Roi, ils furent maintenus dans leurs privileges. Dès l'an 1560. cette ville avoit été en trouble pour la Religion, au sujet d'Antoine & Paul de Richiend & de Mouvans, Huguenots, lesquels avoient fait venir de Geneve un Ministre, qui leur faisoit de nuit le prêche dans leur maison, où grand nombre de peuple le venoit entendre. * Nostradamus, & Bouchet *Hist. de Prov.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *Hist. liv.* 25. *&c.*

CASTELLAN (Pierre du) Grand Aumônier de France dans le XVI. siecle. *Cherchez* CHATEL.

CASTELLANETA, Ville d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la Province de la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant de Tarente & avec titre de Principauté. Elle est sur la petite riviere de Talvo, à sept ou 8. milles du golfe de Tarente entre Matera & Motula. * Baudrand.

CASTELLAZZO, ou CASTELLACCIO Bourg du Duché de Milan, en Italie. Il est près de la riviere de Bormida, dans le territoire d'Alexandrie, & à une grande lieuë de la ville de ce nom. C'est l'ancienne *Gamundium*, un des Villages, des environs d'Alexandrie. * Maty, *Diction.*

CASTELLAS, petite Ville ou Bourg de la Natolie en Asie. Ce lieu doit être sur la côte Orientale du Cap Pisello, à l'Orient Septentrional de celui de Castelli. On prend Castellas, pour l'ancienne *Callistratia*, ville de la Paphlagonie, située sur le Pont Euxin. * Maty, *Diction.*

CASTELLAUN, ou CASTELHUN, Bourg ou petite Ville du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle est dans le Duché de Simmeren, & à deux lieues de la ville de ce nom. Elle est Chef d'un Bailliage, qui appartient au Marquis de Bade. * Maty, *Diction.*

CASTELLE, anciennement *Cytorum*, *Cotyora*. Petite Ville de la Natolie Propre en Asie. Elle est sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Samastro au Couchant, & le Cap Pisello au Levant. * Baudrand.

CASTELLESI, connu sous le nom d'ADRIEN DE CORNETO, Cardinal, *Cherchez*. CORNETO.

CASTELLI, Bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Ulterieure, sur le Golfe de Squilace, ou di Castelli, au Midi de saint Severina, & à une lieuë de la petite ville d'Isola, & du Cap Rizzuto. * Maty, *Diction.*

CASTELLINI (Luc) de Fayence en Italie, Vicaire General de l'Ordre de saint Dominique, & puis Evêque de Cantazaro dans la Calabre, a vécu en 1623. & 1630. & a composé divers Ouvrages : *De electione & confirmatione canonica Prælatorum præsertim regularium*; trois Traitez de la Canonisation des Saints, & des disputes Theologiques sur les Sacremens. Cet Auteur est assez bon Canoniste & mediocre Theologien. Il a écrit assez nettement, & traité methodiquement les matieres. Mais il s'arrête trop aux sentimens des nouveaux Auteurs, & ajoûte foi trop facilement aux Histoires vulgaires. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XVII. siecle.*

CASTELLINI ZARATIN (Jean) aussi de Fayence, a travaillé à une partie de l'Iconologie de Ripa. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. illustr.* Le Mire, *de Scrip. Sæc. XVII. &c.*

CASTELLO D'AMPURIAS, anciennement Castelon, Bourg de la Catalogne en Espagne. Il est dans la Viguerie de Gironne, sur le Lobregat, à deux lieuës de Rose & à quatre d'Ampurias. * Baudrand.

CASTELLO DELLA PIETRA, Bourg situé sur un roc & fortifié, qui est près de l'Adige dans l'Evêché de Trente, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, & à une de Roverede. Il est au pouvoir des Autrichiens. Quelques-uns croyent, que c'est la *Veruca* de l'ancienne Rhetie, mais d'autres la mettent à *Chiusa*, Bourg du Veronois sur l'Adige, au dessus de Verone. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTELNAU, petit Bourg de Guyenne, dans le païs de Medoc, situé sur une petite riviere, qui se jette dans la Garonne, vis-à-vis de Blaye.

CASTELNAU DE MANES, Bourg en Guyenne, près de Bazas.

CASTELNAU DE MONTARTIER, Bourg dans le Quercy, près de Cahors dans la petite riviere qui se jette dans le Tarn près de Moissac.

CASTELNAU (Michel) Seigneur de Mauvissiere & de Concressant, Baron de Joinville, &c. vivoit dans le XVI. siecle sous le regne de François II. & de Charles IX. Il étoit second fils de JEAN de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere, Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, dont la vie seroit sans reproche, s'il ne se fût pas trop attaché au Connétable de Bourbon, qu'il suivit jusques dans sa retraite. Son fils aîné fut PIERRE de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître d'Hôtel de François de France, Duc d'Anjou, & Lieutenant General pour ce Prince en la Comté du Maine. Il laissa posterité. Les autres freres de Michel furent *Vespasien* de Castelnau, tué au siege de saint Jean d'Angeli en 1569. *Titus*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gardes Suisses du Duc d'Anjou, qui excella dans la Versification Latine; & *François*, Aumônier du Roi, Abbé de Nôtre-Dame de Cussi, qui refusa deux fois l'Episcopat. MICHEL fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Saint Dizier, Conseiller d'Etat, & cinq fois Ambassadeur en Angleterre. Il y resta dix ans de suite la derniere fois, & mourut en 1592. On a de lui des Memoires des choses les plus remarquables qu'il a vûës & negociées en France & en Angleterre. Ils furent publiez en 1621. en un volume *in quarto*, & depuis M. le Laboureur les fit imprimer *in folio*. Il avoit épousé Marie *Bochetel*, fille de *Guillaume*, Secretaire d'Etat; dont il eut *Edoüard Robert*, Baron de Joinville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué en duel par le sieur de Rivaudiere, qui mourut aussi des blessures reçûës en ce combat; *Catherine-Marie*, qui parloit quatre langues, qui traduisit en Anglois les Memoires de son pere & qui épousa Loüis de la Rochechoüard, Seigneur de la Brosse; une autre fille, & JACQUES de Castelnau, dit *Bochetel*, à cause de la substitution que son ayeul maternel fit en sa faveur & en celle de ses descendans. Celui-ci épousa en 1575. *Charlotte* Rouxel Medavi, dont il eut JACQUES II. de ce nom, Marquis de Castelnau, Maréchal de France & Gouverneur de Brest, qui porta d'abord les armes en Hollande, & qui depuis servit utilement en France. Il eut le commandement de l'aîle gauche de l'armée à la bataille des Dunes près de Dunkerque, le 14. Juin 1658. Il fut blessé deux jours après au siege de cette place; il eut le Bâton de Maréchal de France le 20. du même mois; & s'étant fait transporter à Calais, il y mourut de sa blessure le 25. Juillet suivant, âgé de 38. ans. Son corps fut porté à Bourges, où il est enterré dans l'église des Dominicains. Il avoit épousé en 1640. *Marie* Girard, fille de *Pierre*, Seigneur d'Epinay, &c. morte en 1696. dont il eut entr'autres enfans, *Marie-Charlotte*, mariée, en 1668. avec *Antoine-Charles* de Grammont, Comte de Louvigny, & depuis Duc de Grammont, morte en 1694. & MICHEL Marquis de Castelnau, Gouverneur de Brest, & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, lequel mourut à Utrecht le 2. Decembre 1672. d'une blessure reçûe à Ameiden, laissant de *Marie* Foucauld son épouse, fille de *Loüis*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, mort en 1709. trois filles, dont une est la Comtesse de Murat, celebre par son merite & par son esprit. *Voyez* la Vie du Maréchal de Castelnau, & la Genealogie de sa Maison écrite par M. le Laboureur.

CASTELNAUDARI, Ville de France en Languedoc, Capitale du Comté de Lauragais. Le Roi Henri II. y établit un Presidial en 1553. Cette ville appellée en Latin *Castellum Arianorum* ou *Castellavium Auracium*, est entre Toulouse & Carcassone, près de saint Papoul, dans un terroir très-fertile. Il y a diverses manufactures, & sur tout de draps. Elle est renommée par le combat que le Maréchal de Schomberg y donna le 1. Septembre de l'an 1632. contre les troupes de Gaston Duc d'Orleans. Le Comte de Moret y fut tué, & Henri Duc de Montmo-

rency y fut blessé & pris, & eut depuis la tête coupée dans la ville de Toulouse. * *Voyez* Les Memoires de Jacques de Puysegur.

CASTELVETRO (Loüis) natif de Modene, dans le XVI. siecle, composa sur la Poëtique d'Aristote, des Eclaircissemens, dont les Maîtres font une estime particuliere; quoi-qu'on y remarque un excez de subtilité, qui dégenere quelquefois en chicane. M. d'Aubignac dit que dans son grand caquet Italien, il enseigne de belles choses. Sa pauvreté le fit mépriser des ignorans; & son sçavoir joint à une furieuse passion de critiquer, lui fit des ennemis parmi les Sçavans. Leurs persecutions lui firent prendre le parti de quitter l'Italie, & de voïager en Allemagne, où il s'arrêta à la Cour de l'Empereur Maximilien II. Il revint après dix ans d'absence à Modene, où son peu de complaisance lui fit encore des affaires. Le Cardinal Farnese avoit engagé le Commandeur Annibal Caro, celebre Poëte de ce temps, à composer quelques Vers, à la loüange de la Maison Royale de France. Castelvetro censura cet Ouvrage par un autre qu'il donna au public. L'Academie des *Bianchi* de Rome publia une belle Apologie pour le Caro; l'autre y répondit encore, & cette dispute ne finit que par bon nombre de Sonnets satyriques qu'on fit contre Castelvetro, ou que ses amis composerent contre les autres; car il ne sçavoit pas faire des Vers, bien qu'il ait donné des preceptes pour les bien faire. Mais dans la suite il eut de plus grands chagrins à essuïer. On le déféra au Tribunal de l'Inquisition pour crime d'heresie: ce qui le fit fuïr encore dans les Païs Protestans. Il eut envie de soumettre l'examen de sa cause au Concile de Trente: le Pape lui fit dire de venir repondre au Tribunal de l'Inquisition, où il avoit été cité, avec promesse de le faire traiter doucement. Il s'y presenta, & subit même trois interrogatoires; mais comme il crut que le vent du Bureau n'étoit pas pour lui, d'autant plus même qu'il étoit chargé d'avoir fait la traduction d'un livre de Melancthon en Italien, il se retira à Bâle, où il mourut en 1571. * De Thou, *Hist. l.* 50. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. P. T. &c.* Pallavicin. Bayle, *Diction. Critiq.* Hedelin d'Aubignac, *Pratique du Theatre, c.* 5. *p.* 35. *l.* 1. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes t.* 2. *part.* 2. *des Critiq. nombr.* 376. *p.* 210.

CASTIANIRE, Femme Thracienne de la ville d'Æsyme, fut une des Concubines du Roy Priam. Ce Roy eut d'elle un fils qu'il nomma Gorgythion. * Homere, *Iliade, liv.* 8.

CASTIGLIONE, Bourg d'Italie dans la Carsagnane, à la Republique de Lucques.

CASTIGLIONE, Bourg d'Italie dans la Calabre citerieure, avec titre de Principauté.

CASTIGLIONE (Lupus de) étoit originaire de Florence, & Abbé de saint Miniat Ordre de saint Benoît. Il avoit la réputation d'être habile Jurisconsulte. Il florissoit vers l'an 1354. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Allegationum*, ou Commentaire sur les Clementines, des Additions au Traité de Petrucci. *De pluralitate Beneficiorum.* Quelques Auteurs lui attribuënt aussi un Traité *De Hospitaliis, de Canonica potestate, Consilium circa Inquisitores & Nuncios Apostolicos, quod sint exempti à Jurisdictione ordinaria.* * Forster, *Hist. Juris, lib.* 3. *cap.* 26.

CASTIGLIONE (Christophe) Jurisconsulte du XV. siecle, étoit de Milan, de l'illustre Maison des Castiglione. Il enseigna le Droit dans les Universitez de Parme, de Pavie & de Sienne. Le Duc de Milan le nomma son Conseiller. Il mourut à Pavie le 16. May 1425. Nous n'avons aucuns Ouvrages sous son nom, mais on prétend que ceux que Raphaël de Côme & Raphaël Fulgosius ont publié sous leur nom sont de Castiglione. * Forst. *Hist. Juris. c.* 31. & 32.

CASTIGLIONE ARETINO, Bourg de la Toscane en Italie. Il est dans le Florentin, aux confins de l'Etat de l'Eglise & à deux lieuës de Cortone, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CASTIGLIONE DI LAGO, Bourg ou petite Ville du Perugin, dans l'Etat de l'Eglise. Il est bâti à six lieuës de Perugia, sur un petit Cap, qui s'avance dans le lac de Castiglione, du côté du Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTIGLIONE (Le Lac) de Passignano, ou de Perugia. Anciennement *Trasimenus* & *Trasumenus* Annibal, General des Carthaginois, le rendit fameux par une grande victoire qu'il y remporta sur les Romains, commandez par le Consul Flaminius. On remarque, que les deux armées combattirent aves tant d'ardeur, qu'elles ne s'apperçurent pas d'un tremblement de terre, qui se fit durant le combat. Au reste ce Lac qui est dans le Perugin, à trois ou quatre lieuës de Perugia, est d'une forme ronde, a de circuit environ sept lieuës, renferme trois petites isles dans son enceinte, & est extrêmement poissonneux. * Baudrand.

CASTIGLIONE DI PISCARIA, ou DI PISCALA, Bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toscane, près de la Montagne de Piscala, sur le Canal par lequel le Lac de Buriana ou de Castiglione se décharge dans la Mer de Toscane, entre l'embouchure de l'Ombrone, & le Golfe de Piombino. * Maty, *Diction.*

CASTIGLIONE (Lago di Castiglione) ou de S. Prassede, petit Lac de la Campagne de Rome en Italie. Il est environ à cinq lieuës de Rome, du côté de l'Orient. Quelques Geographes le prennent pour le Lac que les anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui, qui portoit le nom de *Burramus.* * Baudrand.

CASTIGLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantouë, du côté de Verone, &c.

CASTIGLIONE DELLE STIVERE, Ville d'Italie, sur les frontieres du Mantoüan, avec titre de Principauté. C'est une place très-forte, entre Mantouë & Bresce. Elle appartient à un Seigneur de la maison de Gonzague, & elle est Capitale d'un petit païs. * Sanson, Baudrand.

CASTIGLIONE (Brando) Cardinal, natif de Milan, vivoit dans le XV. siecle. Jean Galeas, Duc de Milan, lui procura une Chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Pavie. Depuis, Castiglione étant allé à Rome, il s'y fit connoître par les services qu'il rendit au saint Siege. Gregoire XII. le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII. le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V. l'envoya Legat en Allemagne, & Eugene IV. l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443. âgé de 93. ans. * Ughel, *Ital. sac.* Contelorio, *in Mart. V. &c.*

☞ Cette Famille de Castiglione de Milan a encore eu GEOFROY de Castiglione, qui fut Pape sous le nom de CELESTIN IV. un autre de ce nom, que le Pape Innocent IV. fit Cardinal en 1244. JEAN de Castiglione, Cardinal Evêque de Pavie, que le Pape Nicolas V. envoya Nonce en Allemagne que Caliste III. fit Cardinal en 1456. & à qui Pie II. confia la Legation de la Marche d'Ancone, où il mourut à Macerata, le 14. Avril 1460. & ANGE Castiglione, Carme de Genes, où il mourut en 1584. Celui-ci laissa divers Ouvrages, entre autres des Sermons, dont Possevin, Sophrani & Justiniani ont fait mention.

CASTIGLIONI, ou CASTILIONI (François) Chanoine de saint Laurent de Florence, a vécu dans le XV. siecle en 1460. Marcile Ficin lui adresse une de ses Lettres. On a fait un Recüeil des siennes adressées à Jacques Picolomini Cardinal. Il écrivit la vie de saint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres Ouvrages de pieté, dont Leandre Alberti, Possevin & Vossius font le dénombrement.

CASTIGLIONI ou CASTELION, (Balthasar) Baldessar Castiglione, dit en Latin selon la fantaisie des Ecrivains *Castellio*, *Castalionens*, *Castalio*, *Castilionaus*, *&c.* Evêque d'Avila a vécu au commencement du XVI. siecle, vers l'an 1525. Il étoit de Mantouë & fut mari de la celebre Hippolyte Taurella. Il avoit fait des progrès dans les Lettres & dans les Langues, ce qui paroit par ses Ouvrages en Prose & en vers, dont on va parler ci-après. Le Pape Clement VII. l'envoya à l'Empereur Charles V. pour détourner les malheurs dont étoit menacée la ville de Rome. Mais on l'accusa d'avoir eu quelque intelligence avec l'Empereur, qui le nomma à l'Evêché d'Avila. Il ne joüit pas long-temps de cette nouvelle dignité, & il mourut peu de temps après. Cet Auteur s'est rendu celebre par ses Vers, aussi bien que par sa Prose. Ses Poësies Latines sont au premier tome des Délices des Poëtes d'Italie, recüeillies par Janus Gruterus déguisé, sous le faux nom de Ranutius Gherus, & ses Italiennes ont été imprimées diversement. Parmi les Latines, il y a des Elegies d'une grande délica-

tesse. Jules Scaliger en louë une entre les autres, qu'il ne fait point difficulté de preferer à toutes celles de Properce. Il dit que rien n'est plus élegant, plus net, ni plus agreable, que cette élegie. Sa *Cleopatre*, selon le même Critique, est capable de charmer toutes sortes d'esprits Et Paul Jove témoigne que cette piece est écrite dans un style tout-à-fait grand & heroïque. On y trouve, dit le même Scaliger, ce sublime des pensées que Lucain avoit affecté si fort, & qu'il avoit cherché inutilement. Mais le Comte de Châtillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile, avec cette grandeur qui lui étoit naturelle. C'est ce qui le fait aimer & rechercher, d'autant plus volontiers, qu'on est rebuté du faste & de la dureté de Lucain. En sorte que si Châtillon avoit composé tous ses Ouvrages Poëtiques de la même force, on n'auroit point eu de raison de lui disputer le second rang après Virgile. Cet Auteur a fait assez peu de Vers Italiens, qui n'ont pas laissé de lui acquerir la reputation d'excellent Poëte. Mais ces Vers ne comprennent la plûpart que des Amours, & de la Galanterie. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 77. *p.* 178. *ed. Basil. in octavo.* Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercrit*, 6. *Poëtic. p.* 797. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes.*

CASTILION, CASTALION, CASTILLON ou CHASTILLON, (Sebastien) né dans les montagnes de Dauphiné, vivoit dans le XVI. siecle, & enseigna les Lettres à Genéve. Il sçavoit bien les Langues, & sur tout l'Hebraïque : ce qui l'engagea à faire une traduction de la Bible, dans laquelle il s'est donné trop de licence, en affectant de parler purement Latin. « Scevole » de Sainte-Marthe dit, que Castillon étoit un bon hom» me, simple & sans malice, & éloigné de toute sorte » d'ambition, jusques-là même, qu'il ne faisoit point » de difficulté de labourer de ses propres mains, le petit » heritage qu'il avoit dans le faubourg de la ville, où » il prenoit le soin d'enseigner de jeunes enfans. Mais le même Auteur remarque qu'il a donné atteinte en quelques lieux à la majesté sainte des choses Divines, par une trop grande affectation de latinité & d'éloquence. Il ajoûte, qu'il a encore fait plus imprudemment, pour ne pas dire sottement, d'entreprendre de faire une Version Françoise de la Bible, lui qui n'étoit versé que dans la lecture des Livres Hebreux, Grecs & Latins, & qui avoit presqu'entierement oublié la Langue de son Païs. Le Président de Thou en parle en ces termes, sous l'an 1563. » Sebastien Castalion de Dauphiné, croïant avoir » ajoûté à la Philosophie la connoissance des Langues, » emploïa ses mains impures, au jugement de plusieurs, » à écrire sur les choses Saintes. Bien qu'il n'eût pas les » qualitez necessaires pour un si grand Ouvrage, il en» treprit, par une temerité insolente, de faire une nou» velle traduction de la Bible, quoiqu'il ne fût pas d'ac» cord sur certains points avec les Protestans de France » & de Suisse, dont il suivoit la doctrine. Voici ce qu'en dit M. Simon. « Sebastien Castalio, ou Casteil» lon, comme il se nomme lui-même dans les Livres » François, est aussi Auteur d'une Version Latine sur » toute la Bible, qu'il retoucha ensuite plusieurs fois. » La premiere édition est de 1551. à Bâle. L'édition la » plus estimée de toutes est celle de 1573. au même lieu ; » mais, comme je n'ai pu la trouver, je me suis servi » d'une autre édition de 1554. qui a aussi été faite à Bâ» le, & qui est accompagnée de petites notes. Les Doc» teurs de Genéve, & principalement Theodore de Be» ze, ont fort décrié cette nouvelle Version de Castalio, » qu'ils ont appellé à cette occasion *ignorant & temerai» re*, en lui reprochant de s'être joüé de l'Ecriture» Sainte. C'est ce qu'on peut voir plus au long dans la » Préface Françoise, de la Bible en 1559. De plus, Be» ze & Castalio écrivirent l'un contre l'autre sur ce su» jet ; mais, comme Beze ignoroit la Langue Hebraï» que, il fut obligé de s'en rapporter au sentiment des au» tres, qui assuroient que Castalio n'entendoit pas l'He» breu. Cependant on ne peut pas dire que Castalio » n'ait point sçû la Langue Hebraïque, si on lit les Re» marques Critiques, qu'il a ajoûtées à la fin de sa Ver» sion : l'on peut dire qu'il étoit même beaucoup plus » sçavant dans les trois Langues, Hebraïque, Grecque, » & Latine qu'aucun Docteur de Genéve. Mais il ne » garda pas assez le caractere d'un Interpréte des Livres » sacrez : il affecta trop le style poli & élegant, & il affoiblit beaucoup par là le sens de son texte. Ce défaut » regne dans tout le corps de sa Version, comme on le pourra juger dès les premiers mots de la Genese, qu'il a traduit de cette sorte. *Principio creavit Deus cælum & terram ; cum autem esset terra iners atque rudis, tenebrisque offusum profundum, & divinus spiritus se se super aquas libraret, jussit Deus ut existeret lux, &c.* Voici le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur. Castalion, dit-il, s'étant mis en tête de faire une tra- « duction Latine de la Bible, a donné un tour entiere- « ment profane aux Livres sacrez. On ne reconnoît plus « dans sa Version cette noble simplicité, cette grandeur « naturelle, cette force infinie, que l'on voit dans les « Originaux, & dans les autres Versions. Son style est « affecté, effeminé, chargé de faux ornemens, & en un mot « entierement profane & indigne du sujet qu'il traite. Il « est aussi trop hardi, peu exact, peu fidele, & après « tout, il ne parle pas toûjours bien Latin. Sixte de « Sienne, Genebrard, M. Huet, & plusieurs Protestans « même, en ont porté le même jugement. Mais quel- « ques autres comme Buxtorf, Humfredus, Simon « Episcopius, Bootius ont loüé, ou du moins justifié « cette Version. On a crû qu'au sujet de la Polygamie, « il donnoit dans les sentimens de Bernardin Ochin, dont il mit les Dialogues en Langue Latine. Enfin n'étant pas encore fort vieux ; (car à peine avoit-il passé 48. ans,) il mourut à Bâle le 29. Decembre 1563. frappé de la peste, qui fut grande cette année en Allemagne. Castalion differoit de Beze, principalement sur les articles de la Prédestination, de la Justification, & de la persecution des Heretiques. On peut voir là-dessus ses *Opuscules.* * Beze, *in vita Calv.* Sanderus, *her.* 190. Genebrard. *in Prefat. operum Origenis.* De Thou, *Hist. l.* 34. Sixte de Sienne *l.* 8. *Bibl. Sancta.* La Croix du Maine, *Bibl. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. Sponde, *A. C. n.* 77. Daniel Huetius *de Claris Interpretibus.* Simon *Histoire Critique du Vieux Testament l.* 2. *c.* 27. M. Du Pin, *Dissert. Prælim. sur la Bible tom.* 2.

CASTILLE, Roïaume le plus considerable d'Espagne en Europe, est situé sous le 12. degré de longitude, & sous le 39. de latitude, entre la Navarre, l'Aragon & le Roïaume de Valence au Levant ; la Galice & le Portugal au Couchant ; les Asturies & la Biscaye au Nord ; & l'Andalousie, Grenade & Murcie au Midi. Les habitans l'appellent la Castilla, & elle est la plus grande des trois parties dans lesquelles on partage l'Espagne. On le divise ordinairement en Castille-la-Vieille, & en Castille-la-Nouvelle. La premiere a pour Capitale, Burgos, Archevêché. Elle n'étoit autre-fois qu'un Comté dépendant des Rois de Leon, & ne fut honorée du titre de Roïaume qu'en 1016. du temps du Roi Ferdinand. Ses autres principales villes sont, Valladolid, où quelques Rois d'Espagne ont fait leur sejour ; Palença, & Salamanque, dont l'Université est fort celebre. Numance, qui autre-fois résista si long-temps aux Romains, étoit dans cette Province ; mais il n'en paroît plus de vestige aujourd'hui. La nouvelle Castille a eu pour capitale Tolede, dont l'Archevêque est Primat d'Espagne. Les autres sont, Madrid, aujourd'hui Capitale, sejour ordinaire des Rois d'Espagne. A cinq lieuës de cette ville vers l'Occident, est le fameux Monastere de saint Laurent, nommé *l'Escurial*, qui est un bâtiment très-magnifique, que Philippes II. fit construire. Alcala de Henarez est aussi celebre par son Université, fondée par le Cardinal Ximenez. * La Castille fut gouvernée par des Comtes, depuis Dom FERDINAND Gonzalez, vers l'an 904. ou, selon d'autres, en 930. jusqu'à *Garcias*, lequel mourant sans enfans en 1029. laissa cette Souveraineté à *Nugna* sa sœur, femme de *Sanche* dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Roïaume. Ferdinand II. Roi de Leon, heritant de son petit-neveu Henri, Roi de Castille, unit en sa personne ces deux Roïaumes environ l'an 1217. Il a été uni à l'Arragon sous Ferdinand & Isabelle, l'an 1474. si l'on compte depuis la mort d'Henri, Roi de Castille ; ou en l'an 1467. à compter depuis que Jeanne fille de Henri IV. se fit Religieuse dans le Monastere de Conimbre, voïant que les Portugais, de qui elle attendoit du secours, s'étoient accordez avec Ferdinand & Isabelle. On dit que la Castille-Vieille a reçû son nom d'un château qu'on avoit fait bâtir pour

s'opposer

s'oppoſer aux courſes des Maures.

Ville de la Caſtille Vieille.	*Villes de la Caſtille Neuve.*
Avila.	Alcala.
Burgos.	Ciudad-Real.
Calahorre.	Cuença.
La Galzade.	Madrid.
Segovie.	Siguenze.
Valladolid.	Tolede.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES COMTES & Rois de Caſtille.

Commencement du Regne.		*Durée.*
	COMTES.	
En 904. ou 930.	Ferdinand Gonzalez.	
942.	Garcias Fernandez I.	48.
990.	Sanche.	38.
1028.	Garcias II. aſſaſſiné.	2.
	ROIS.	
1029.	Sanche III. Roi de Navarre.	6.
1035.	Fernand ou Ferdinand II.	30.
1065.	Sanche II.	7.
1072.	Alfonſe I.	37.
1109.	Alfonſe II. *le Batailleur.*	
1122.	Alfonſe III.	35.
1157.	Sanche III.	1.
1158.	Alfonſe IV. *le Bon* & *le Noble.*	55.
1214.	Henri I.	3.
1217.	Alfonſe V.	9.
1226.	Ferdinand III.	26.
1252.	Alfonſe VI. *le Sage.*	32.
1284.	Sanche IV.	11.
1295.	Ferdinand IV.	17.
1312.	Alphonſe VII.	38.
1350.	Pierre *le Cruel.*	17. ou 19.
1369.	Henri, Comte de Triſtemare II.	10.
1379.	Jean I.	11.
1390.	Henri III. *le Valetudinaire.*	16.
1406.	Jean II.	48.
1454.	Henri IV. *l'Impuiſſant.*	20.
1474.	Ferdinand *le Catholique* & Iſabelle.	30. & 42.
1504.	Philippes I. dit *le Bel.* d'Autriche.	2.
1506.	Charles I. Empereur.	39.
1555.	Philippe II.	43.
1598.	Philippe III.	23.
1621.	Philippe IV.	44.
1665.	Charles II.	35.
1700.	Philippe V. de France.	

Voilà le nom de tous les Rois de Caſtille, depuis Ferdinand Gonzalez. Si l'ordre paroit quelque-fois different dans le corps de cet Ouvrage, c'eſt parce que ces Princes ſont conſiderez diverſement : comme, par exemple, Alfonſe I. étoit VI. de ce nom, Roi de Caſtille. Ce qui ſuffira pour comprendre le reſte. * Mariana, *Hiſt. d'Eſp.* Turquet, *Invent. de l'Hiſtoire d'Eſp.* Botero, *Relat.* Merula, *P. II. Coſmogr.* Athanaſio de Lobera, *Chron. de los Rei d'Eſp. Hiſpania illuſt.* Surita, &c.

CASTILLE-D'OR ou CASTILLE-NEUVE, Païs de l'Amerique Meridionale, qui a pour bornes à l'Orient, le païs des Caribes & la Guiane; à l'Occident, la mer du Sud ou mer Pacifique; au Midi, le Perou & le Roïaume des Amazones; & au Septentrion, la mer du Nord. Ce païs a été appellé *Caſtille Neuve*, parce que les Caſtillans en firent la découverte ſous la conduite de Colomb, dans le troiſiéme voïage qu'il fit en Amerique, & *Caſtille d'Or*, à cauſe des mines d'Or qui s'y trouvent, principalement dans la Province d'Uraba. Les principales Provinces de la Caſtille ſont celles de Panama, de Carthagene & d'Uraba, de Sainte-Marthe, du Rio de la Hacha, de Venezuela, de Comana, de Paria, de la Nouvelle Andalouſie, & de la Nouvelle Grenade. Les rivieres les plus conſiderabes ſont celles de *San-Juan*, ou *Rio grande del Darien*; le *Rio Cancha*, ou *Rio grande de Santa Martha*; le *Rio grande de la Madalena*, & le *Rio de Paria*, ou *Orinoque.* Proche de la mer, le païs eſt plus humide & plus mal-ſain, que dans le milieu des terres, où il eſt ſec. Il y a des campagnes ſi fertiles, que ſouvent on y fait deux moiſſons l'année. Les arbres y produiſent d'excellens fruits. Il y en a qui diſtillent du baume, quand on y fait quelque inciſion dans le tronc; & ce baume eſt auſſi eſtimé des Eſpagnols, que celui qui venoit anciennement d'Egypte. On y trouve quantité de lacs, de fontaines & de rivieres, dont les eaux ſont très-bonnes; mais il y en a qui ſont très-dangereuſes à la ſanté. Celles de la riviere de Darien, dans le Panama, engendre des crapaux, lorſqu'on en répand à terre. On rencontre dans les forêts & ſur les montagnes, quantité de lions, de tigres & d'autres animaux ſauvages & feroces. Il y avoit pluſieurs mines d'or, que les Eſpagnols ont épuiſées, & l'on y en trouve encore quelques-unes d'argent & d'airain. On pêchoit ſur les côtes de la mer, quantité de belles perles, mais elles y ſont maintenant plus rares. Les peuples ont la couleur bazanée, & les cheveux noirs & fort crépus. Ils alloient autre-fois tous nuds & cachoient ſeulement leurs parties honteuſes ſous des coquilles, ou dans des queuës de calebaces, qu'ils s'attachoient autour des reins. Aujourd'hui la plûpart ſont un peu plus civiliſez, & portent devant eux quelques pieces d'étofes. Ils aiment la débauche & la danſe, & ſont naturellement violens. Il s'en trouve qui ſe nourriſſent de corbeaux, de chauveſouris, de lezards, de ſauterelles, & même d'araignées. Les femmes s'occupent à faire le ménage au logis & à cultiver la terre, pendant que les hommes font la guerre à leurs voiſins, ou s'adonnent à la pêche & à la chaſſe. Leurs armes ſont, l'arc & les fleches qu'ils empoiſonnent, en les trempant dans le ſuc de certaines herbes mêlées avec du ſang de ſerpent. On dit que le corps s'enfle du moment qu'on a été bleſſé, ſi l'on ne coupe la partie offenſée, & que l'on meurt de rage en fort peu de temps. Ceux qui habitent les montagnes ſont encore Idolâtres. Ils adorent le Soleil & la Lune, comme des Divinitez, & tiennent l'un pour le mari, & l'autre pour la femme. Ils croïent l'immortalité de l'ame, & ſont perſuadez qu'il y a des récompenſes pour les bons, & des châtimens pour les méchans. Leurs Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nomment *Piaces*, leurs ſervent auſſi de Medecins. Les Eſpagnols, qui ſont maitres de ce païs, n'ont pû encore reduire les montagnards, & ont bâti des forts aux environs des montagnes, pour ſe défendre contre leurs courſes. On remarque que ces forts ne ſont point revêtus de murailles, parce que la terre aïant reçû la pluïe, & enſuite les raïons du ſoleil, a la proprieté de ſe durcir comme de la pierre. * De Laët, *Hiſt. du nouveau Monde.* Herrera, *Deſcript. des Indes Occident.*

CASTILLE (Jean de) a été un habile Medecin en l'Univerſité de Lima, Capitale du Perou, qui joignant à ſon art une pieté ſolide, étoit conſideré & conſulté d'un grand nombre d'honnêtes gens. L'Archevêque de Lima voulant faire examiner l'eſprit & la conduite de ſainte Roſe : qui paroiſſoit ſi extraordinaire, nomma Jean de Caſtille. Il s'acquitta de cette commiſſion avec prudence, aprouva l'eſprit qui conduiſoit cette ſervante de Dieu, & ſa dépoſition fut bien reçûë de la ſacrée Congregation. Il compoſa un livre de la Theologie myſtique, qui fut approuvé par Urbain VIII. Jean de Caſtille accablé d'années & de mortifications volontaires, tomba malade. Comme il affectionnoit l'Ordre de ſaint Dominique, il en demanda l'habit, & on le lui accorda : il mourut quelque temps aprés en reputation de ſainteté le 19. Septembre 1635. * Melend. *Hiſt. Prov. S. Joan. Bapt.* Pervan. *tom.* 3. *l.* 1. *c.* 25.

CASTILLEJO (CHRISTOVAL) Eſpagnol, a vécu dans le XVI. ſiecle, & s'eſt diſtingué par ſes Poëſies. Il paſſa une partie de ſa vie à la Cour de l'Empereur Charles V. & à celle de Ferdinand ſon frere, dont il fut Secretaire; mais enſuite deſabuſé des vanitez du monde, il ſe fit Religieux de Cîteaux, & mourut extrêmement âgé vers l'an 1596. Nous avons un volume de Poëſies ſous le nom d'*Obras Poëticas de Chriſtoval de Caſtillejo.* * Nicolas Antonio. *Bibl. Hiſp.*

CASTILLIONI, (Chriſtophle) de Milan, où il a été Conſeiller du Duc. On n'a que très-peu de choſe de ce Juriſconſulte; mais l'on a prétendu que les deux Raphaëls Comenſio & Fulgoſe s'étoient accommodez de ſes écrits, & les avoient partagez entr'eux pour s'en faire honneur. En effet, ils ont tous deux ſuivi les opinions ſingulieres que leur maître avoit inventées. On a à la verité l'obligation à Caſtillioni d'avoir ſervi à éguiſer les eſprits; mais il a apporté une grande confuſion dans les écoles par ſes contradictions. Il a enſeigné à Parme, à Pavie, à Turin & à Sienne, & eſt mort en

1425. Il a fait des Conseils, plusieurs repetitions de Loix. *Disputatio circa alienationem bonorum mulieris prohibitam à statuto. Super Infortiato de Duello, an præsumatur fanus, quando Vendens postea capit in emphyteusim.* Ce Docteur en Droit est un de ceux qui a reçû le plus d'éloges. Jason l'appelle un autre Scevole. Fulgose le qualifie d'Archi-Docteur, à qui il avoit l'obligation de ce qu'il sçavoit. * *Bibl. Hist. des Auteurs du Droit*, par Denys Simon, *edit. Paris. in 12.* 1692.

CASTILLO ou FERDINAND DEL CASTILLO, né à Grenade, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit dans le XVI. siecle. Il enseigna la Philosophie & la Theologie dans une Maison de son Ordre; & depuis aïant été emploïé à la prédication de la parole de Dieu, il devint un des plus habiles Prédicateurs de son temps, & fut également consideré à la Cour d'Espagne, & dans celle de Portugal. En 1568. il fut Superieur du Monastere de Madrid, ensuite de quelques autres. Il mourut le 28. du mois de Mars en 1593. après avoir composé l'histoire de son Ordre, que nous avons en deux parties sous ce titre, *Historia general de santo Domingo, y de su Orden.* * Alfonse Fernandez, *de Script. Domin.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CASTILLO ou JEAN DEL CASTILLO SOTOMAJOR, celebre Jurisconsulte d'Espagne, a vécu au commencement du XVII. siecle, vers l'an 1625. & 1630. Il étoit de Madrid, originaire des montagnes de Burgos, & fils de Guillen del Castillo, qui n'étoit pas moins habile Jurisconsulte. Il enseigna premierement le Droit dans l'Université d'Alcala, & ensuite il fut emploïé pour exercer la justice à Grenade, à Seville, & puis à Madrid, où il fut Conseiller, & où il mourut. Il a composé, *Quotidianarum controversiarum Juris, lib. V.* que nous avons en 8. volumes. * Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp.*

CASTILLO (Didacus del) ou *de Villasante*, natif de Zamora, Jurisconsulte Espagnol, a écrit *ad Leges Taur. Burgis* 1527. *Metina* 1553. *De duello. Augusta Taurinor.* 1525. *in quarto, &c.*

CASTILLO DELLA MONCLOVA, Bourg d'Espagne dans l'Andalousie, situé entre Ecija & Carmone, à quatre lieuës de la premiere & à six de la derniere. On prend Monclova pour la ville des Turdetains, nommée anciennement *Obescola*, ou *Obucula*, que quelques-uns mettent à *Lora*, ou à *Marchena*, bourgs de la même contrée. * Baudrand.

CASTILLON, petite Ville de France dans le Perigord, est située près de la Dordogne, entre Sainte-Foy, Puy-Normand & Libourne. Elle est renommée par la grande victoire que les François y remporterent sur les Anglois, sous le regne de Charles VII. Les premiers avoient assiegé Castillon; & Jean Sire de Talbot, un des plus celebres Capitaines de son temps, aïant voulu secourir cette place, y fut tué avec son fils le 17. Juillet de l'an 1453. Le reste des Anglois fut entierement défait; & cet avantage acheva de chasser les étrangers de la Guyenne, où ils étoient les maîtres depuis si longtemps. * Sanson. Mezeray.

CASTILLON DE MEDOC, petite Ville de France dans le païs de Medoc en Guyenne, sur le bord Meridional de la Garonne, à sept lieuës au dessous de Bourdeaux. * Maty, *Diction.*

CASTINUS, General d'armée, fut envoïé en Espagne par l'Empereur Honorius, pour s'y opposer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit insupportable au Comte Boniface, qui avoit acquis une grande reputation dans la guerre, & qui se crut obligé de se retirer en Afrique. Mais Castinus connut bien-tôt après, qu'il s'étoit privé d'un collegue très-necessaire, pour réüssir dans l'expedition que le Prince lui avoit confiée. En effet, aïant assiegé les ennemis, au lieu de les recevoir à composition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vingt mille soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint de fuïr lui-même à Tarragone. Cela arriva l'an 423. L'année d'après Honorius étant mort d'hydropisie, le premier des Secretaires, & Préfet du Prétoire nommé Jean, usurpa l'Empire par le secours de Castinus. L'usurpateur ayant perdu la vie l'an 425. Castinus fut dépoüillé de ses Charges & envoïé en exil. Dans cette fâcheuse conjoncture, il passa en Afrique, où il fut reçû à la consideration de saint Augustin, par le Comte Boniface, qui en étoit Gouverneur. * Prosper, *dans sa Chron.*

CASTION, anciennement *castrum Stiliconis.* Bon bourg du Duché de Milan en Italie. Il est dans le Milanois propre, sur la riviere d'Olone, à huit lieuës au dessus de Milan, & à trois de Como. * Maty, *Diction.*

CASTOR & POLLUX, étoient freres d'Helene & de Clytemnestre, & fils de Jupiter, & de Leda femme de Tyndare, Roy de Laconie. Ils suivirent Jason dans la Colchide pour la conquête de la Toison d'Or. Jupiter donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Castor, lorsque ce dernier eut été tué: de sorte qu'ils mouroient & vivoient alternativement. On dit qu'ils furent placez au ciel au signe des Jumeaux; & ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que ces étoiles ne se font jamais voir toutes deux à la fois. Les Romains leur avoient dédié un temple, & les consideroient comme leurs défenseurs. Ils furent adorez aussi comme Dieux de la mer, parce qu'ils en avoient chassé les Pirates. Le nom de Castor est quelquefois donné indifferemment aux deux freres, dans plusieurs Auteurs. S. Luc dans les Actes des Apôtres, *ch.* 28. parle d'un navire d'Alexandrie, nommé *les Castors* dans la Version vulgate; quoique dans le Grec il y ait *Dioscuri*, qui est le nom par lequel les Anciens signifioient Castor & Pollux. Pline, *l.* 10. *c.* 43. fait aussi mention d'un temple des Castors; & Arnobe, *l.* 5. parle des Castors *Tyndarides*, c'est-à-dire, fils de Tyndare, dont l'un sçavoit l'art de manier un cheval, & l'autre de vaincre à la lutte. Au reste Castor & Pollux étoient encore estimez les Arbitres des Loix & des Jugemens, selon Ciceron *contre Verrès.* Ciceron rapporte une vengeance miraculeuse exercée sur Scopas qui avoit parlé avec mépris de ces deux freres Dioscorides; il fut écrasé sous les ruines de sa chambre, pendant que Simonide qui avoit fait leur éloge avoit été appellé par deux hommes inconnus. Phedre a rapporté cette Histoire plus au long *livre quatriéme* de ses Fables, *Fable vingt deuxiéme.* L'Histoire Greeque & Romaine est remplie de prétenduës apparitions miraculeuses de ces deux freres, soit pour procurer la victoire, soit pour l'annoncer après qu'elle avoit été obtenuë; car on les vit combattre montez sur deux chevaux blancs, à la bataille que les Romains donnerent contre les Latins proche du Lac de Rhegille. Mais Ciceron nous apprend de quelle maniere il faut écouter ces contes. Il dit qu'Homere, qui vivoit peu de temps après ces deux freres, assure qu'ils étoient enterrez à Lacedemone, & par consequent qu'ils ne pouvoient venir annoncer à Vatienus une victoire gagnée. Les Romains ne laisserent pas de leur bâtir un temple magnifique, où ils leur sacrifioient des agneaux blancs, & d'instituer une fête en leur honneur, où un homme monté sur un cheval & tenant un autre en main, couroit à toute bride, puis au bout de la carriere sautoit agilement sur celui qu'il menoit en main, aïant une étoile fort brillante à son chapeau, pour marquer qu'il n'y avoit qu'un des freres qui fût en vie; parce qu'en effet les étoiles de Castor & Pollux sont tantôt visibles sur nôtre horizon, & tantôt invisibles. L'Antiquité a nommé de leur nom une espece de meteore, & de feu volant qui reluit comme une étoile, & qui est un heureux présage à ceux qui sont sur mer, lorsqu'il paroît deux feux ensemble, au lieu que c'est un triste augure de n'en voir qu'un. Pline, *l.* 2. *c.* 38. Seneque, *l.* 1. *des quest. nat.* Mais bien que les Anciens n'aïent remarqué qu'un ou deux de ces feux, l'experience neanmoins a fait connoître qu'on en peut voir dans une même flote, & quelquefois dans un même navire jusqu'à quatre ou cinq. C'est ce qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *le Feu Saint-Elme.* On tient en Espagne, où l'on celebre la fête de ce Saint avec grande solemnité, particulierement dans le Guipuscoa, dans la Biscaye, & a Thuy en Galice, qu'il est le Protecteur des Matelots. Alex. Rossi, *dans son traité des Religions du monde*, remarque que par Castor & Pollux quelques Anciens entendoient le Soleil & la Lune, de qui l'on peut dire qu'ils partagerent entr'eux l'immortalité, comme on le feint des deux jumeaux Castor & Pollux. * Plutarque. Pline. Natal. Comes. Lucien, *Dialog.*

CASTOR, petit-fils de Dejotarus, Roy de Galatie, accusa son aïeul d'avoir conspiré contre Cesar: ce qui

donna lieu à l'excellent Plaidoïer de Ciceron *pro Dejotaro*. Quelques Auteurs ont crû que son pere, gendre du Roy Dejotarus, se nommoit Castor; d'autres l'ont appellé Saocondarius. Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de fondement à soûtenir, comme ont fait Scaliger, Vossius & quelques autres, que Castor, ou gendre ou petit-fils de Dejotarus, est le même que Castor le Chronographe, dont nous parlons dans l'article suivant. * Vossius, *de hist. Grac.* Bayle, *Dict. Crit.*

CASTOR, de Rhodes, Historien Grec, & fameux Chronographe, vivoit l'an 702. de Rome, 52. ans avant J. C. Il est souvent cité par les Anciens, Pline, Joseph, Tatien, S. Cyrille, &c. Il avoit écrit divers Traitez de Babylone, du Nil, de l'Ignorance du temps, &c. Vossius, *de hist. Grac.*

CASTOR (Antonius) Medecin celebre, a vécu du temps de Pline vers l'an 70. de la naissance du Fils de Dieu. Il étoit sçavant dans la connoissance des simples, & le même Pline parle de ceux qu'il avoit dans son jardin. Il ajoûte qu'Antonius Castor étoit âgé de plus de cent ans, & qu'à cet âge il se portoit très-bien, se souvenant de tout ce qu'il avoit vû, & raisonnant encore très-juste. * Pline, *hist. nat. l. 20. c. 17. & l. 25. c. 2.* Castellan. *In vit. Jurist. &c.*

CASTOR AGRIPPA, Ecrivain Ecclesiastique. *Cherchez* AGRIPPA dit *Castor*.

CASTOR, Chambellan de l'Empereur Severe & son plus fidele Domestique, que Caracalla fit tuer incontinent après la mort de son pere Severe, l'an de J. C. 211. * Dion, *l. 76.*

CASTOR, Animal amphibie, appellé autrement *Bievre*, qui vit moitié sur terre & moitié dans l'eau, & que les Latins appellent aussi *Fiber & canis ponticus*. Il a le poil d'un blanc couleur de cendre, & les dents aiguës; ses pieds de devant sont semblables à ceux d'un chien; & ses pieds de derriere à ceux d'une oye, avec chacun cinq doigts. Il n'est pas vrai qu'il s'arrache les parties naturelles quand on le poursuit, quoique Juvenal l'assûre dans *sa 1. Satyre.*

Imitatus Castora, qui se
Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno
Testiculorum, adeò medicatum intelligit inguen.

C'est suivant cette fiction qu'Horappolo, *liv. 2 des hierogl. c. 65.* dit que parmi les Egyptiens le Castor étoit l'emblème d'un homme qui se nuisoit à soi-même: ce que l'Auteur de l'Elegie de la Noix a encore ingenieusement representé en ce Distique:

Sic ubi detracta est à te tibi causa pericli,
Quod superest tutum, pontice Castor, habes.

Pline, *l. 32. c. 3.* rapporte que Sestius, celebre Medecin, & très-sçavant dans les secrets de la nature, nie absolument cette particularité du Castor; & Dioscoride, *l. 2. c. 26.* est du même sentiment que Sestius. Les Relations de Canada nous apprennent que les Castors sont en partie la richesse de ce païs, que les habitans en mangent la chair qui est bonne, qu'ils s'en habillent, & qu'ils les échangent contre les autres choses dont ils ont besoin; qu'au reste, on ne vend d'ordinaire aux Apoticaires, au lieu des vrais testicules de Castors, que certaines glandes que ces animaux ont auprès des aines, parce que les Chasseurs arrachent & jettent les vrais testicules dès que l'animal est pris, pour éviter la mauvaise odeur qui en pourroit infecter la chair & la peau. On ajoûte que les Castors ont une admirable industrie à faire leurs cabanes sur le bord des lacs & des rivieres; qu'elles sont la plûpart à deux & à trois étages, bâties avec du bois & de la terre, & faites avec tant d'adresse, que difficilement les Chasseurs les y peuvent surprendre, dautant que par les ouvertures secretes qu'ils y font, ils se sauvent subtilement par eau ou par terre, selon que la necessité les y oblige. Il s'en trouve une plus grande abondance en Canada, qu'en aucun autre lieu du monde. Mathiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, en Autriche & en Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec γαστὴρ *Ventre*, parce que cet animal est fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *castrare* à cause qu'il coupe ses genitoires, quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune.

CASTOR, Juif, se rendit fameux durant le siege de Jerusalem. Il étoit extraordinairement brave, & sçavoit parfaitement bien toutes les ruses de la guerre; peu s'en falut que Tite ne pérît devant cette ville par ses artifices. Josephe raconte de ce Castor, que se trouvant avec dix de ses compagnons dans une tour du second mur, dont on lui avoit confié la défense, & se voïant en un état à n'y pouvoir plus tenir; parce qu'elle avoit été si fort ébranlée par les beliers & par les autres machines des Romains, qu'ils croïoient à tout moment de la voir tomber, il feignit de vouloir se rendre, se présenta sur la brêche de la tour, & témoigna de grands empressemens de parler à Tite. Cette faveur lui aïant été accordée, il pria avec instance ce General de s'approcher de lui, ou de lui envoïer un Juif nommé Enée, qui étoit dans le Camp des Romains, comme s'il eût eu de grands tresors à lui remettre. Tite, qui étoit naturellement bon & facile, ajoûta foi à ses paroles, & lui envoïa Enée: mais si-tôt qu'Enée fut au pied de la tour, l'artificieux Castor fit rouler une grosse pierre sur lui, dont aïant évité le coup, un soldat qui l'accompagnoit en fut blessé. Tite fut si irrité de la tromperie de Castor, qu'il fit continuer la baterie, jusqu'à ce qu'elle eut renversé cette tour; Castor voïant qu'il ne la pouvoit plus défendre y mit le feu, & se jetta lui-même à travers les flâmes, où il perit. Joseph, *Guerre des Juifs, liv. 5. chap. 23.*

CASTORIA, Ville de Turquie dans la Macedoine, avec un Evêché Grec suffragant de l'Archevêché d'Ochrida près de la ville de ce nom, & sur les frontieres de l'Albanie. * *Voïage de Grece.*

CASTORIUS, Evêque d'Afrique, vivoit au commencement du V. siecle, & fut élû par les Peres du Concile de Mileve, assemblé l'an 402. Maximien, qui avoit quitté le schisme des Donatistes, pour rentrer dans la Communion de l'Eglise, prévoïant que le peuple qu'il gouvernoit, ne le souffriroit qu'avec peine, après l'avoir vû engagé dans un mauvais parti, prit une résolution très-chrétienne de leur procurer le repos, & pria les Peres du Concile, de permettre qu'il se démît de son Evêché. Les Prélats approuverent sa resolution; & pour lui témoigner l'estime qu'ils faisoient de sa personne, ils pourvûrent Castorius, qui étoit son frere, de l'Evêché qu'il abandonnoit si genereusement, pour le bien de la paix. * Saint Augustin, *ep. 217.*

CASTORIUS, (Jean) dit *Fiber & Biver*, Moine de Westminster en Angleterre, a vécu dans le XIV. siecle. Il écrivit l'Histoire de son Monastere, & une Chronique de son païs, qu'il commence par la venuë de ce Brutus fabuleux dont nous parlons ailleurs. Il finit cette Chronique en l'année 1306. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 61.*

CASTORO, petite Ville de Macedoine. Elle est aux confins de l'Albanie, près du lac & de la ville de l'Ocrida, sur la riviere de Castoria, nommée anciennement *Lydius Fluvius*. * Maty, *Diction.*

CASTRACANI. *Cherchez* CASTRUCCIO.

CASTRATIUS. *Voïez* CASTRITIUS.

CASTRE (Paul de) a professé à Padouë, à Florence, à Boulogne, & à Ferrare, où il s'étoit acquis une reputation extraordinaire, à cause de la netteté avec laquelle il expliquoit les plus grandes difficultez. On a dit à sa loüange, que, si l'on n'avoit pas eu Barthole, l'on auroit eu Paul de Castre. Decius en son Conseil 212. avouë aussi qu'il n'osoit contredire les opinions de Paul de Castre, qui étoit un Docteur de la verité. Everar *in loco ab autorit.* l'appelle *clarissimus & optimus Doctor*. Et Cujas l'a estimé plus que tous les autres anciens Interpretes. Le Docteur Fernand en a porté le même jugement. Le Président Faber encherit encore sur tous les autres Eloges, *Paucos reperias post eum, qui fuerint eo subtiliores.* Quelques-uns neanmoins l'accusent d'avoir été trop facile & trop prompt à donner des resolutions. Paul mourut en 1437. &, selon d'autres en 1457. après avoir enseigné l'espace de 40. ans. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, & des Conseils, & a redigé le Droit municipal de Florence, où il fit, quoique marié, la fonction de Vicaire du saint Siege. * Faber, *de err. pragmat. Decad. 54. err. 9. Biblioth. hist. des Auteurs du Droit par* Denys Simon, *Edit. Paris. in 12. 1692.*

CASTRES, Ville de France dans le haut Languedoc, avec Evêché suffragant d'Albi, depuis l'an 1678. & a-

vec titre de Comté, est bâtie sur la riviere d'Agoût, qui la separe en deux. Son Evêché étoit ci-devant suffragant de l'Archevêque de Bourges. Elle a eu le siege d'un Senéchal pour le Roy, & d'un Juge qu'on nomme d'*Appeaux*, & dont les appels se portent au Senéchal de Carcassonne. Il y avoit aussi une Chambre de l'Edit mi-partie pour ceux de la Religion Prétenduë Reformée, qui a été supprimée. Les Princes de Montfort, de Bourbon & d'Armagnac, ont été Comtes de Castres jusqu'à Jacques d'Armagnac, qui eut la tête coupée en 1476. sous le regne de Loüis XI. Ce Prince donna ce païs à Bouffil de Juges, Lieutenant de Roy en Roussillon, qui épousa Marie, sœur d'Alain d'Albert. Mais le Comté de Castres revint à la Couronne sous François I. L'Evêché de Castres étoit anciennement une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoist qui fut érigée en Evêché par Jean XXII. l'an 1317. au commencement de son Pontificat, & qui porte encore le nom de saint Benoist de Castres. Dieu-donné Severat, Abbé de Lagni, au Diocese de Paris, en fut le premier Prélat. Il a eu d'illustres successeurs, Jean de Prez, Americ Natalis, Raimond Majorosi Cardinal, Gerard Machet, Confesseur du Roy Charles VII. Jean d'Armagnac, Antoine de Vese, &c. Outre l'Eglise Cathedrale il y en a plusieurs autres, des Monasteres de Dominiquains, de saint François, de Trinitaires, &c. avec une Chartreuse près de la ville. Castres est dans l'Albigeois, entre saint Papoul, Albi, Lodeve & Lavaur. Elle fut prise & pillée par les Huguenots en 1567. depuis on l'a reparée. Le P. Lubin dans son Traité des Abbaïes de France, sur le mot *Castrenses Abbates*, fait mention d'une remarque du P. le Comte dans les Annales de France en l'année 624. à la page 737. qu'il y avoit des Abbez que l'on nommoit *Palatinos* & *Castrenses*, Abbez de Cour & de Camps, quoiqu'ils n'eussent aucune Abbaïe en titre : ce qu'il est à propos de remarquer, dit le P. Lubin, de peur qu'on ne pensât qu'il y eut quelque Abbaïe de Castres dont ils fussent Abbez : il y avoit effectivement une Abbaïe de Castres. Ainsi quand on trouve *Castrensis Abbas*, il faut juger par la suite si c'est un Abbé de Castres ou un Aumônier d'Armée. * Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* De Thou, *Hist.* 53. du Puy, *Droits du Roy.* Catel, *Mem. de Languedoc.* Borel, *Antiq. de Cast. &c.*

LE CASTREZ, *Castrensis ager*, petit païs de France en Languedoc. Il est ainsi nommé de la ville de Castres, sa Capitale, & qui fait la partie meridionale de l'Albigeois propre, le Roüergue, le Lauragais & le bas Languedoc, n'aïant pas d'autre ville considerable que Castres, autour de laquelle il est. On le nomme aussi le Diocese de Castres. * *Voïage Hist. de l'Europe. Tom. de la France.*

CASTRI, si connu dans l'Histoire ancienne, sous le nom de Delphes *Delphi*, n'est aujourd'hui qu'un bourg de Grece dans la Livadie. Il a été autrefois celebre sous le nom de Delphes, pour son Oracle du temps des Grecs & des Romains. Il n'est qu'à sept mille pas du golfe de Lepante au Septentrion & au pied du mont Parnasse. * *Les Historiens Grecs & Latins. Antiq. Grec. & Rom.* Sponde, *Voïage de Grece.*

CASTRICIUS (Marc) étoit Magistrat à Plaisance du temps de Sylla, lorsque le Consul Cneius Carbo vint demander des ôtages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tint le parti de Sylla son ennemi en 669. de Rome, & 85. ans avant J. C. Pour intimider Castritius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées, & moi beaucoup d'années, repartit Castritius; voulant sans doute lui faire connoître que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le dispensoit de craindre ses menaces. * *Val. Max. l. 6. c. 2. exemp.* 10.

CASTRIES, ancienne Baronie des Etats de Languedoc. *Voiez* LA CROIX.

CASTRITIUS (Titus) professoit la Rhetorique à Rome dans le II. siecle, sous le regne de l'Empereur Adrien, qui eut une estime particuliere pour lui, & qui ne faisoit pas moins d'état de sa vertu que de sa doctrine. Aulu-Gelle, qui fut son disciple, parle souvent de Castritius, & sur tout dans le 13. livre chap. 20. où il rapporte quelle fut la severité de ce Rhéteur contre quelques Senateurs ses disciples, qui parurent devant lui vêtus d'une maniere indecente & peu convenable à leur qualité. * Aulu-Gelle, *liv.* 11. *ch.* 13. *& l.* 13. *c.* 21.

Il y a eu plusieurs autres CASTRITIUS, l'un Préteur, dont parle Ciceron *dans la 8. action contre Verrés*; Un autre qui découvrit à Auguste la conjuration de Murena; Un autre cité par Pline, qui avoit écrit sur le Jardinage; & un autre enfin appellé Castricius Firmus, grand adorateur des Philosophes Porphyre & Plotin. * Bayle, *Diction. Crit.*

CASTRIOT, (George) Roy d'Albanie. *Cherchez* SCANDERBERG.

CASTRO, Bourg de la Campagne de Rome en Italie. Il est près de la riviere de Gariglian, & de la Terre de Labour, à deux lieues de la ville de Fondi vers le Nord. On croit que ce pourroit être une ancienne ville des Volsques, nommée *Castrimonium.* * Baudrand.

CASTRO, Ville & Duché d'Italie, vers le Patrimoine de Saint Pierre, étoit au Duc de Parme, avec Evêché, qui dépendoit immediatement du saint Siege. Elle étoit située à dix ou douze milles de la mer, près de Toscanelle, & environnée de precipices, qui en rendoient les avenuës difficiles. Le Pape Innocent X. y envoïa un Evêque pour y resider & pour gouverner le peuple. Il y fut tué : en punition dequoi le Comte de Videman, General des troupes Ecclesiastiques, fit démolir la ville en 1646. L'Evêché fut transferé à Aquapendente. Cette ville donnoit son nom au Duché de Castro, ou *Stato di Castro*, appartenant aujourd'hui au S. Siege. Ce Duché a la Province, dite *le Patrimoine de saint Pierre*, au Levant; le Siennois au Couchant; la Mer Mediterranée au Midi; & la Terre d'Orviette au Septentrion. Le Pape Paul III. donna l'Etat de Parme & de Plaisance à PIERRE-LOÜIS Farnese, son fils, Duc de Castro, qui fut tué en 1547. par la conspiration des Partisans de Charles-*Quint*, dont le Duc avoit épousé la fille naturelle. Cet Empereur étoit chagrin de lui voir posseder Plaisance, qu'il prétendoit être des appartenances du Duché de Milan : aussi il s'en rendit maître d'abord aprés cet assassinat. Pierre-Loüis laissa quatre fils; OCTAVE, Duc de Parme; HORACE, Duc de Castro; *Alexandre*, Cardinal; & *Rainuccio*, aussi Cardinal & Archevêque. Depuis, les Papes ont prétendu que ces Etats étoient feudataires de l'Eglise : ce qui fut un sujet de guerre sous le Pontificat d'Urbain VIII. & d'Innocent X. Ce dernier fit ruiner la ville de Castro, & convint l'an 1649. avec le Duc de Parme, de lui remettre ce Duché, à condition que le Duc païeroit une somme d'argent très-considerable. Cette somme n'aïant pas été acquittée, ces Etats furent depuis incamerez à la Chambre Apostolique; mais par le traité de Pise de l'an 1664. entre le Pape Alexandre VII. & Loüis XIV. ce Pontife s'obligea de revoquer cette incameration, & accorda encore huit années de délai au Duc de Parme, pour faire le rachapt de ces Etats. Caprarola, ce celebre Palais, bâti par Vignole, pour le Cardinal Alexandre Farnese, est situé dans ce Duché. * Leandre Alberti, *Descript. Ital.*

CASTRO, Ville d'Italie, dans le Roïaume de Naples, est dans la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant d'Otrante. Elle est située sur le bord de la mer, entre Otrante & Alezano. Quelques-uns la prennent pour le *Castrum Minervæ* des Anciens. Les Turcs y ont souvent fait de furieux ravages. En 1537 ils pillerent la ville & tuerent ou emmenerent captifs la plus grande partie des habitans; mais depuis, cette ville s'est bien rétablie. On en trouve quelques autres de ce nom, comme CASTRO-VILARE, Duché de Calabre citerieure, près de Cassano. CASTRO, ville en l'isle de Meleos. CASTRO-NUOVO, en l'Abbruzze, une autre dans la Campagne de Rome, une autre dans la Basilicate, &c. * *Voïage d'Italie.*

CASTRO CARO, anciennement *Salsubium*, Bourg d'Italie dans la Toscane. Il est dans le Florentin au pied du mont Aventin, aux confins de la riviere de Fagnone, à une lieuë au dessus de la Citta di Sole, & à deux de celle de Meldola. * Maty, *Diction.*

CASTRO DORIA, Bourg de l'isle de Sardaigne, près de la côte Occidentale, environ à deux lieuës de Castel Aragonese, du côté du Nord. Quelques-uns prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Juliola*, que d'autres placent à *Vignola* village voisin. * Baudrand.

CASTRO XERIZ, *Castrum Cæsaris*, Bourg & châ-

teau d'Espagne, dans la vieille Castille vers la Pisuergue, & à quatre lieuës de Burgos, où fut tuée Leonore de Casti le Reine d'Aragon en 1359. par ordre de Pierre *le cruel* Roy de Castille son neveu. * *Voïages hist. de l'Europe. tome d'Espagne.*

CASTRO, (Alfonse de) Espagnol natif de Zamora, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans le XVI. siecle sous le regne de l'Empereur Charles V. & de Philippe II. qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouser la Reine Marie. Alfonse de Castro s'arrêta long-temps dans les Païs-Bas, & il y étoit encore lorsqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compostelle, vacant par la mort du Cardinal de Tolede. Mais avant que d'avoir reçu ses Bulles, il mourut à Bruxelles le 13. Fevrier de l'an 1558. âgé de 63. ans. Les Ouvrages qu'il a laissez, si souvent réimprimez, font mieux son éloge que tout ce que l'on pourroit dire à son avantage. Le P. François Feuardent les publia à Paris en 1578. où ils avoient déja été imprimez en quatre volumes l'an 1565. Ils contiennent les Traitez suivans: *Adversus hereses, lib. 16. De justa hereticorum punitione. De potestate Legis penalis. In Psalmum L. Homilia XXV. In Psalmum XXXI. Homilia XXIV.* On voit à la tête de ces Ouvrages la vie du Pere Alfonse de Castro, que les Curieux pourront consulter. Le principal Ouvrage est son Traité contre les Heresies, qui n'est pas comme les autres disposé suivant l'ordre Chronologique des Heretiques, mais par ordre alphabetique de leurs erreurs. C'est un Ouvrage d'Histoire & de Controverse. Alfonse de Castro le fit en 1534. & il fut imprimé plusieurs fois en France, en Allemagne, en Italie, jusqu'en l'année 1556. qu'il en donna une Edition beaucoup plus ample, dédiée à Philippe II. & imprimée à Anvers. Cet Auteur écrit passablement bien. Il avoit beaucoup lû; mais il étoit plus fort sur la Controverse que sur l'Histoire. Il s'étend beaucoup plus sur la refutation des nouvelles Heresies, que sur l'Histoire des anciennes. * Wadinge, *in Biblioth. Franc.* Eisengrenius, *Test. verit.* Andreas Schot. & Nicol. Antonio, *Bibl. Hisp.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XVI. siecle.*

CASTRO (Paul de) ainsi nommé, parce qu'il prit naissance à Castro, en Latin *Castrum Minerva*, ville Episcopale d'Italie dans le Royaume de Naples, fut estimé l'un des plus celebres Jurisconsultes du XV. siecle. On disoit ordinairement de lui: *Si Bartholus non esset, esset Paulus.* Il professa durant plus de cinquante ans le Droit à Florence, à Boulogne, à Sienne & à Padouë, où il mourut extrêmement âgé, en 1437, Ses Ouvrages ont été imprimez à Venise, à Francfort, &c. * Trithemе, *de Script. Eccl.* Gesner, *in Biblioth.* Fischard, *in vita Jurisc. &c.*

CASTRO, (Pierre de) Jurisconsulte de Padouë, enseigna dans cette ville & dans celles de Florence & de Bologne pendant 57. ans. Il travailla à reformer & à renouveller les Loix Municipales de Florence, où il exerça la charge de Vicegerent de la jurisdiction Ecclesiastique, en vertu d'un Bref du Pape. Il épousa une femme nommée Petronille, & mourut à Padouë l'an 1438. & fut enterré dans l'Eglise des Servites. Son fils Angelus de Castro imita l'application de son pere, & enseigna le Droit Canon & Civil pendant 40. ans dans la ville de Padouë. Nicolas de Castro fils de ce dernier, fit dresser une Epitaphe à l'honneur de l'un & de l'autre dans l'Eglise des Servites l'an 1492. * Forst. *Histor. Jurisc. lib. 3. c. 32.*

CASTRO, (Alfonse à) Jesuite, étoit Portugais. Après avoir été plusieurs années Missionnaire aux Indes Orientales, & onze ans Recteur dans les Moluques, il tomba en 1558. entre les mains des Idolâtres, qui le mirent tout nud, & le trainerent ainsi pendant cinq jours, lié avec des cordes. Ils l'attacherent ensuite par le col à un tronc d'arbre; & après on trouva son corps sur le rivage, qui jettoit une lumiere éclatante, & rendoit encore, par ses playes, du sang aussi pur, que si elles eussent été nouvellement faites. * Alegambe, *Biblioth. Par. Soc. Jes.*

CASTRO, (Jean de) ou DU CHASTEL, Chanoine d'Utrecht, étoit de Louvain, & frere de Nicolas de Castro, premier Evêque de Midelbourg, il laissa quelques Traitez de pieté, & mourut en 1588.

CASTRO, (Jodocus à) ou Josse du Chastel, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de saint François, a vécu dans les Païs-Bas, où il est mort le 18. d'Avril de l'an 1635. Il a laissé des Sermons & quelques autres Ouvrages. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, &c.

CASTRO, (Leon de) Chanoine de Valladolid en Espagne, a vécu dans le XVI. siecle. Il enseigna longtemps dans l'Université de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de Docteur, & il s'acquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des Langues Hebraïque & Grecque, & par l'étude particuliere qu'il fit de l'Ecriture-Sainte, en ces Langues originales. Il soutint contre Arias Montanus, que le Texte de la Bible Vulgate & celui des Septante étoit préferable à l'Hebraïque; & c'est ce qui lui donna occasion de publier une Apologie sous ce titre; *Apologeticus pro lectione Apostolica, pro Vulgata D. Hier. pro Transl. Septuaginta Virorum, proque omni Ecclesiastica lectione contra earum obtrectatores*; c'est-à-dire, Apologie pour la leçon Apostolique, pour la Vulgate de saint Jerôme, pour la Version des Septante, & pour la maniere dont l'Eglise lit la Bible, & l'a toûjours lûë, contre ceux qui la reprennent. Outre cet Ouvrage que nous avons en un volume *in fol.* il composa encore des Commentaires sur les Propheties d'Isaïe, & d'Osée. Si l'on s'en rapporte au Pere Morin, & à M. Simon, cet Auteur ne sçavoit que mediocrement la Langue Hebraïque. Leon de Castro mourut en 1586. * Possevin, *in Appar.* Jean Morin, *Exercit. Bibl. l. 1. ex 1. c. 2.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.* M. Du Pin *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques, XVI. siecle.*

CASTRO, (Jean de) natif de Burgos se fit Religieux Dominiquain, & passa dans la nouvelle Espagne, pour y fonder de nouvelles Provinces de son Ordre. Il commença par les Provinces de Chiapa & des Philippines, qui sont les plus regulieres de cet Ordre. Il fit de grands progrez dans la conversion des Infideles. Quelque temps après, quoique fort avancé en âge, il passa dans la Chine avec le Pere Benavidez Dominiquain: mais à peine furent-ils entrez en ce vaste Empire que l'un & l'autre furent arrestez, & mis en prison. Ils furent interrogez du sujet de leur voyage: & ayant répondu que leur dessein étoit de les instruire de la voye du Ciel, les Officiers irritez de ce que des Etrangers vouloient les enseigner, les renvoyerent en prison; quelque temps après on les fit sortir de la Chine, & le Pere Jean de Castro se retira à Manile; le Roi Catholique le nomma à l'Evêché de Vera-paz; mais il refusa cette dignité. Il mourut saintement l'an 1592. *Remel. Hist. Prov. Guatem. l. 9. & 11. Hist. Philipp. tom. 1. lib. 1. c. 32.*

CASTRO, (Roderic ou Rodriguez de) Medecin de Portugal, a vécu au commencement du XVII. siecle, vers l'an 1605. Il a exercé la Medecine à Hambourg, où l'on assure qu'il est mort. Ses Ouvrages sont citez avec éloge par Zacuti & par quelques autres. Il a composé ces Traitez, *Medicus Politicus. De universa mulierum Medicina. De natura & causis pestis.* * Nicolas Antonio, *Biblioth Script. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASTRO, (Christophle de) Jesuite, étoit Espagnol. En 1551. il se consacra au service de Dieu; & s'étant avancé dans les Lettres, il expliqua l'Ecriture à Salamanque & à Alcala, & mourut à Madrid le 11. Decembre de l'an 1615. âgé de 65. ans. Il a composé divers Ouvrages, *Historia Dei-para Virginis. Commentarium in Jeremiam, &c. Lib. VI. In Sapientiam Salomonis. In XII. Prophetas, &c.* La Societé des Jesuites a eu divers Religieux du nom de Castro, comme Alphonse, Augustin, Melchior, Etienne, François, & Ferdinand de Castro, qui ont tous écrit. Le dernier mort à Compostelle en 1633. a laissé un Ouvrage de Morale en trois volumes sous ce titre, *Operis Moralis de Virtutibus & Vitiis T. III.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

CASTRO, (Anne de) qui est celebrée dans les écrits de Lope de Vega, est une Dame d'Espagne, qui avoit beaucoup d'esprit, & qui a écrit divers Ouvrages assez ingenieux, entr'autres un qui est intitulé *Eternidad del Rey D. Felippe III.* imprimé à Madrid l'an 1629. * Lope de Vega, *in Lauro Apollin. Sil. 1.* Nicolas Ant. *Bibl. Hisp.*

CASTRO, (Loüis de) ou du Château, natif de Liege, Theologien, Predicateur, & Provincial des Religieux Conventuels de saint François, dans le XVII. siecle, a composé divers Traitez, tels que sont: La desunion des Provinces Unies des Païs-Bas; L'examen & la refutation du Synode de Dordrecht, &c. Il alla à Rome, assista à un Chapitre General de son Ordre, & fut Commissaire General en Savoye, en Dauphiné, en Bourgogne &c. Il mourut l'an 1632. * Valere André *Biblioth. Belg.* Willot, *in Athen. Franc.*

CASTRO, (Rodriguez de) natif de Lisbonne en Portugal, & Professeur en Medecine à Pise, mourut en 1637. âgé de plus de 80. ans. Nous avons divers Traitez de sa façon, *De Meteoris Microcosmi Lib. V. De complexu morborum. De potu refrigerato. De animalibus Microcosmi, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Med.* Zacutus, &c.

CASTRO, (Jean de) Gentilhomme Portugais, étoit l'un des plus celebres de ceux qui se distinguerent à la conquête des Indes Orientales. Se trouvant un jour dans un grand besoin d'argent, il coupa une de ses moustaches, & sur ce beau gage demanda 20. mille pistoles aux habitans de Goa. Ils les lui prêterent, & peu de temps après, il les rendit, & dégagea sa moustache: cela sent la Chevalerie. * M. de Feria y Souza, *Asia Portugese.*

CASTROITIUS. *Cherchez* CASTRITIUS.

CASTROM, Ville de la Moscovie, dans la Province de Suldal, à cinquante mille de Moscou au Septentrion. On l'appelle autrement Castromorugarod; & elle est sur le Volga qui y reçoit la riviere de Castroma, à vingt mille d'Allemagne au dessous de Jaroslau au Levant, en descendant vers Nise. * Novogorod, *Relation de Moscovie.*

CASTROMENA, Ville d'Asie dans la Natolie. Elle est environ à dix lieuës de la mer Noire, & de la ville de Pendarachi, du côté du Midi. On la prend communément pour l'ancienne *Claudiopolis* nommée aussi *Bithynium*, ville de Bithynie, qui fut honorée d'un Siege Episcopal, transferé ensuite à Pendarachi. * Baudrand.

CASTRO NUOVO, Bourg de Sicile dans la Vallée de Mazara. Il est sur une montagne près de la source de la riviere de Termini, entre la ville de Girgenti & celle de Palerme. * Maty, *Diction.*

CASTRO REALE, petite Ville de la Vallée de Demona en Sicile. Elle est à la source d'une petite riviere, qui porte son nom, à six lieuës de la ville de Melazzo, du côté du Midi. Elle fut bâtie par le Roy Frederic II. en l'an 1330. * Maty, *Diction.*

CASTRO EL RIO, ancienne petite Ville ou Bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est sur la riviere de Castro ou de Marbella, entre Cordouë & Vaena, environ à deux lieuës de celle-ci & à six de celle-là. * Maty, *Diction.*

CASTROVILLARE, anciennement *Syphæum*, petite Ville du Royaume de Naples. Elle est dans la Calabre Citerieure vers la frontiere de la Basilicate à deux lieuës de la Ville de Cassano, du côté du Couchant. * Baudrand.

CASTRO DE URDIALES, petite Ville d'Espagne. Elle est sur la côte de Biscaye, où elle a un bon port & une Citadelle, entre Bilbao & Laredo, à quatre lieuës de celle-ci & & à six ou sept de l'autre. * Maty, *Dictionnaire.*

CASTRUCCIO CASTRACANI, l'un des plus celebres Capitaines de son temps, vivoit dans le XIV. siecle. Il étoit de Luques, de la famille d'Antelminelli; & dès son plus jeune âge ayant porté les armes en faveur des Gibelins, il fut chassé par les Guelphes. Sa retraite fut en France, où il prit parti en 1317. dans les troupes du Roi Philippe *le Long*, qui faisoit la guerre aux Flamans. Mais peu de temps après étant repassé en Italie, il s'y joignit à Uguccione Faggivola, Chef des Gibelins de Toscane, & se rendit maître de Luques, de Pistoye, & de diverses autres villes. Il s'allia même avec l'Empereur Loüis de Baviere; contre le Pape Jean XXII. contre Robert Roi de Naples, & contre les Florentins. Loüis de Baviere lui donna l'investiture de Luques, sous le titre de Duché, avec celui de Senateur de Rome. Jean Cajetan des Urfins, Cardinal, alors Legat en Italie, tâcha d'arrêter Castruccio Castracani; & n'en ayant pû venir à bout, il l'excommunia en 1326. Cela ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort du Tyran de Luques. Il mourut l'an 1330. âgé de 47. ans, laissant deux fils qui ne furent pas aussi heureux que lui. Machiavel a écrit sa vie, dont nous avons même une traduction en nôtre Langue. Alde Manuce l'avoit faite aussi, & elle est plus belle, & plus rare que la precedente: elle fut imprimée à Luques. * Saint Antonin, *Sum. Hist. tit.* 21. *c.* 5. §. 6. Blondus. Villani. Sabellicus. Leandre Alberti. Mascardi, *Elog. di Capit. illust.* Sponde, *A. C.* 1323. *num.* 1. *&* 1326. *num.* 2. *&c.*

CASTULO, Ville vers les confins des Celtiberiens, dont parle Plutarque dans la Vie de Sertorius, Stephanus de Urbibus la nomme *Castalon*, & dit que c'étoit une trés-grande ville de l'Oretanie, c'est-à-dire, chez les peuples d'Espagne, nommez anciennement Oretani dans l'Espagne Tarraconoise. Les meilleurs Auteurs de ce Païs, citez par Merula, en sa II. Partie, Liv. II. chap. 20. croyent que c'est la Place qui est à present appellée, *Castona la Vieia*, dans la Castille neuve, sur les confins de l'Andalousie, qui n'est qu'un petit village entre les Montagnes, où il y a un passage appellé *Puerto de Maradal*, près de San Estevan Del Puerto. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque.*

CASUEL, ou GASUEL; c'est le plus grand & le plus massif des oiseaux que l'on connoisse après l'Autruche, qui n'est connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Academie des Sciences la dissection d'un Casuel, qui a été quatre ans à la Menagerie de Versailles, & l'on en trouve la description dans les Memoires de M. Perrault. Cet oiseau se nourrit de legumes & de pain, & il avale comme l'Autruche tout ce qu'on lui presente, quoi qu'il n'ait point de gesier. Sa langue est dentelée, quoi-qu'Aldrovandus dise qu'il n'a ni ailes ni langue. Ses ailes, qui sont cachées sous les plumes du dos, & qui n'ont pas trois pouces de long, lui aident plûtôt à frapper qu'à marcher & Clusius dit qu'avec ses pieds il brise des troncs d'arbre gros comme la cuisse. On l'appelle *Eme* dans les Indes. *Memoires de l'Academie des Sciences.*

CASWIN. *Cherchez* CASBIN.

CAT, ou CATH, Ville principale de la Province de Khuarezm, qui en a été autrefois la Capitale. Elle est située sur le rivage Oriental du fleuve Oxus ou Gihon, à 38. degrez de longitude & à 41. 36. minutes de Latitude Septentrionale, selon le calcul des Tables Arabiques. Elle n'est éloignée de la ville de Hezar Esb, qui est la plus forte de tout le païs, que de huit parasanges ou seize lieuës Françoises. Mais celle-ci est bâtie sur le bord Occidental de la même riviere. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

CATACOMBES, Cimetieres dans des lieux soûterrains proche de la ville de Rome, où les premiers Chrétiens enterroient les corps des Martyrs, & où ils se cachoient quelquefois pour éviter la persecution sous les Empereurs Romains. Ce nom est composé du mot Grec *κατα* qui signifie *à* ou *après* (dont les Latins se servoient dans la basse Latinité) & de *κύμβος*, qui signifie *un creux, une vallée.* On appella ensuite Catacombes, toutes sortes de Cimetieres. Il y en avoit plusieurs, tant dehors que dedans la ville; les principaux étoient ceux qu'on appelle aujourd'hui de sainte Agnés, de saint Pancrace, de Caliste, & de sainte Priscille ou de saint Marcel. Lorsque les Lombards assiegerent Rome, ils ruinerent la plûpart de ces Catacombes: ce qui porta les Papes Paul & Paschal à en tirer les corps Saints, & à les mettre dans les Eglises de S. Etienne, de S. Sylvestre & de sainte Praxede. * *Roma subterran.* Quelques Protestans, & entr'autres M. Burnet Evêque de Salisbury, ont avancé que les Catacombes étoient des cimetieres creusez par les Païens, à l'usage de leurs esclaves. On ne nie pas que ce nom ne s'appliquât à tous les cimetieres en general; mais ces nouveaux Critiques auront peine à prouver que les Chrétiens n'eussent pas leurs Catacombes ou Cimetieres particuliers, sans contredire les plus graves Auteurs.

☞ * Le nom de Catacombes signifie en general toutes sortes de lieux soûterrains. On l'appliquoit particulierement autrefois à la Cave où avoient été mis les Corps de saint Pierre & de saint Paul, à deux ou trois milles de Rome, comme il paroît par la lettre trentiéme de saint Gregoire, *l.* 3. En ce temps-là on appelloit encore Cryptes ou Cimetieres les lieux où l'on enterroit les morts. Mais depuis on a donné le nom de Catacombes aux lieux soûterrains qui servoient de tombeaux, &

que l'on prétend avoir *été* particuliers aux Chrétiens. Il n'est pas neanmoins certain qu'on n'y ait pas aussi enterré des Païens & des Sarrazins ; & il est indubitable que ceux qui y sont enterrez, ne sont pas tous des Saints&des Martyrs, puisque c'étoit sans doute les Cimetieres communs des Chrétiens, & que tous les Chrétiens ne sont pas tous des Saints ou des Martyrs. Les signes dont on se sert pour distinguer les corps de ceux-ci, sont assez équivoques. La Croix, la Palme, le Monagramme de JESUS-CHRIST ; les Figures d'un bon Pasteur ou d'un Agneau que l'on trouve gravé sur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont servi à dès Chrétiens ; mais non pas que ces Chrétiens soient Saints ou Martyrs. Les Palmes ne sont pas toûjours un signe certain de la couronne du martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles ayent été pleines du sang des Martyrs. Il n'est pas même certain qu'elles soient teintes de sang plûtôt que d'huile, ou d'une autre liqueur. On trouve quelquefois sur une même pierre des Inscriptions païennes, comme *D. M. Diis Manibus* d'un côté, & d'un autre des signes du Christianisme : ce qui fait voir qu'elles ont servi à des Païens ou à des Chrétiens. Il est certain que dans le commencement du Christianisme il y a eu quantité de Martyrs enterrez dans les Cimetieres des Chrétiens, comme saint Jerôme & Prudence le témoignent & l'assurent. Cependant du temps du Pape Gregoire III. il y en avoit très-peu de connus, puisque ce Pape écrivant à Orgar Archevêque de Maïence, qui lui demandoit un corps Saint, lui fit réponse qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ses Prédecesseurs & lui avoient placé tous les corps des Saints dans les Eglises nouvellement dédiées ; qu'il en avoit cherché sans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Orgar de lui donner du temps, pour en faire une plus grande perquisition. * D. Mabillon, *Itinerar. Ital. Eusebii Romani Epistola ad Theophil. Gall.*

CATADUPES ou CATARACTES, on donne ce nom aux endroits ou les grands fleuves se precipitent du haut des rochers. Ainsi on dit les Cataractes du Boristhene, du Danube, du Rhin, & les plus celebres sont celles du Nil. Les Anciens appelloient Catadupes les peuples d'Ethiopie qui habitoient aux environs des cataractes ou des chûtes du Nil, dont le bruit leur a donné ce nom ; car *doûpos* en Grec signifie *bruit*. Ciceron en fait mention *dans le Songe de Scipion*, & dit que ceux qui habitent prés de ce lieu-là, sont comme naturellement sourds par le bruit extraordinaire que font les eaux du Nil, en tombant d'une grande hauteur sur les rochers, ce qui les étourdit, & leur gâte entierement le sens de l'oüie. *Voyez* Seneque, *aux Quest. Nat. l.* 4. *c.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 22. *c.* 14. 36. Pline, *l.* 5. *c.* 9. Vitruve, *l.* 8. *c.* 2. Wandelin. *de admirand. Nili c.* 5.

CATALDUS (Saint) Patron particulier de la ville de Tarente, a été Evêque de la même ville. On prétend qu'environ mille ans après sa mort il se fit voir à un Prêtre, & qu'il lui dit, *allez déterrer un Livre que je composai, & que je cachai dans un tel lieu ; portez-le incessamment au Roy ; & c'est un Ouvrage qui contient les Secrets du Ciel.* Ce fut en songe que Cataldus apparut à ce Prêtre, & qu'il lui donna cet ordre. Il réïtera plusieurs fois cette apparition, car on n'ajoûtoit gueres de foi à ce Songe, & l'on n'obéïssoit point à son ordre. Enfin, il se fit voir d'une autre maniere. Le Curé etant seul dans son Eglise & parfaitement éveillé, vit, dit-on, Saint Cataldus revêtu des ornemens Episcopaux, qui lui commanda de déterrer son Livre le lendemain, au lieu qu'il lui avoit indiqué en songe, & de le porter promptement au Roy. Le Saint le menaça d'une rude peine, en cas de désobéïssance. Le Prêtre fut plus docile cette fois-là. Car dès le lendemoin, il marcha processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet Ouvrage avoit été enterré. On l'y trouva dans une Cassette de plomb, & l'on vit qu'il détailloit les miseres qui devoient accabler bientôt tout le Royaume de Naples, & dont Alexandre ab Alexandro donne la description. On prétend que ceci arriva au mois d'Avril 1492. Il y a quelques Auteurs qui assurent, que ce vieux Livre Prophetique faisoit esperer que le Royaume de Naples seroit garenti de cette ruine prochaine, pourvû que le Roy executât ce que saint Cataldus lui prescrivoit. Cette clause dont l'Auteur dont on vient de parler, ne dit rien, confirmeroit les soupçons de ceux qui prennent ceci pour une fraude pieuse. Ils n'en demeureroient pas aux simples soupçons, s'ils avoient lû ce que rapporte Jovius Pontanus, qui décrit la fraude tout au long, & qui fait voir que tout ce manege ne tendoit qu'à faire chasser les Juifs du Royaume de Naples. L'Histoire est curieuse, & mérite d'être lüë. * Alexandre ab Alexandro, *Genialium Dier. lib. III.* Jov. Pontanus, *de Sermone*, *l.* 2.

CATALOGNE, Province d'Espagne, avec titre de Principauté, *Catalaunia* & *Catalonia*. On croit qu'elle reçût son nom des Goths & des Alains, qui s'y établirent. Elle a les monts Pyrenées avec les Provinces de France au Nord, & les Royaumes d'Aragon & de Valence au Couchant, & la mer Mediterranée au Levant & au Midi. Sa Capitale est Barcelone avec un beau port. Les autres sont Tarragone Archevêché, Tortose, Gironne, Lerida, Rose, Solsona, Urgel, &c. Le païs est très-fertile, quoi que couvert de montagnes en certains endroits. Il y a aussi de bons ports, plusieurs rivieres, & le commerce y attire beaucoup de richesses. La Catalogne a aussi les Duchez de Roussillon & de Cardonne, & le Monastere de Monferrat, celebre par sa devotion, & par le grand nombre de Pelerins, qui y viennent de tous les endroits du monde. Charles *Martel* assista les Catalans contre les Maures, qui avoient établi leur Empire en Espagne ; & du temps de Charlemagne, un de ces Mahometans se rendit maître du païs. Loüis *le Débonnaire* prit Barcelone sur les Infideles, & la Catalogne eut des Princes particuliers, jusqu'à ce qu'elle fût unie à l'Aragon. Les uns disent que ce païs fut érigé en Comté en 873. par le Roy Charles *le Chauve*, & les autres prétendent que ce fut en 884. par Charles *le Gros*. Geofroy ou Wifred *le Velu*, premier Comte hereditaire de Catalogne ou de Barcelone, est tige des Princes qui ont possedé ce païs. Les Catalans se donnerent au Roy dè France l'an 1640. Joseph Marguarit, Gentilhomme du païs, contribua beaucoup à secoüer le joug Espagnol, & à faire reconnoître pour souverains les Rois Très-Chrétiens, qui y ont envoïé des Vicerois & des Gouverneurs. Par l'article 42. & 43. du traité de paix de 1659. entre les Couronnes de France & d'Espagne, on declara que les Monts Pyrenées feroient la division des deux Roïaumes ; de sorte que la Catalogne & le Comté dè Cerdagne qui sont de-là les Monts furent adjugez aux Espagnols ; & les Comtez de Roussillon & de Conflans, qui sont en deçà de ces mêmes Monts, resterent au Roy de France. Les François s'étoient rendus maîtres de la Catalogne dans les années 1689. 1690. & suivantes ; mais ils la rendirent par la paix de Riswick en 1697. Les villes de Catalogne sont Barcelone, Tortose, Cardone, Gironne, Lerida, Roses, Solsone, Tarragone, Vich d'Ossone, la Ceu d'Urgel. * Volaterran, *Geogr. l.* 2. Merula, *Cosmogr.* Botero. *Relat. d'Espagne.* Martinæus Siculus, *lib.* 9. *de Reb. Hisp.* L. Valla, *l.* 2. *de Ferd. Arag.* Hieronymus Pujades, *Chron. de Catal.* Francisco Emmanuel de Melo, *Hist. de Catal.* Francisco Diago, *Catal. Descript.* Francisco Calza, *de Catal.* Surita, &c. *Cherchez* Barcelone. Pierre de Marca Archevêque de Paris, a fait la description de ce païs-là dans un Ouvrage Posthume imprimé à Paris en 1688. intitulé *Marca Hispanica*. Il y décrit la situation des lieux & leurs antiquitez.

CATALUTIUS (Antoine) de Perouse donna en 1645. ses Commentaires sur la Rubrique du titre *ad L. falcid.* & sur la Loi *in Quartam* 92. *Cod.* & sur les Gloses de la même Loi aussi-bien que sur les Commentaires que Bartole y a faits, sans s'arrêter aux questions dont les Interpretes s'embarassent ordinairement, qu'il ne fait qu'indiquer. * *Biblioth. histor. des Aut. du Droit, &c. depuis* Irenerius, *&c. par* Denys Simon, *Edit. Paris. in* 12. 1695.

CATAMANTALEDE, Prince Gaulois, regna plusieurs années dans le païs des Sequaniens, & fut honoré du nom d'ami du Senat & du Peuple Romain. J. Cæsar. *l.* 1.

CATAMELETA, fils d'un Boulanger de Narni en Italie, aïant été envoïé par son pere pour couper du bois dans une forest, perdit sa coignée ; & n'osant retourner au logis, suivit un Cavalier qui passa par hazard dans le lieu où il étoit. Il fit des actions si courageuses dans toutes les occasions où il se rencontra, qu'il devint

Capitaine, & ensuite Officier General. Les Venitiens, pour reconnoissance du courage qu'il avoit fait paroître dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe Duc de Milan, vers le milieu du XV. siecle, lui dresserent une Statuë équestre dans la place de Padouë, lui faisant un honneur qu'ils n'accorderent à aucun des autres Capitaines. * Pontan, *l. 3. c. 5.* Egnace, *l. 6. c. 9.*

CATANE ou CATANIA, Ville de l'isle de Sicile, avec Evêché suffragant de Montreal, appellée par les Latins *Catana*, ou *Catina*, est située dans cette partie de la Sicile, dite *Val de Demonia*, sur un golfe auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la riviere de *Tudicello*. Elle eut pour Fondateur Evarque, & fut prise par les Chalcidiens, qui s'y établirent, selon Thucidide, vers la XI. Olympiade, & environ 736. ans avant J. C. D'autres Auteurs soutiennent que ce fut plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que Catane étoit déja une ville très-considerable dès l'an 467. avant J. C. que le Roy Hieron y mourut en la seconde année de la LXXVIII. Olympiade. On y voïoit il n'y a pas longtemps les restes d'un amphitheatre, plusieurs inscriptions, & diverses autres marques de son ancienneté. Aujourd'hui Catane a un château élevé sur un rocher, qui défend l'entrée du port, lequel n'est proprement qu'une plage. Tout contribuoit à rendre Catane une très-bonne ville; le commerce y étant bien établi, & son terroir extrémement fertile; mais le voisinage du mont Etna lui a souvent été très-dommageable. Il est à vingt milles de cette ville, & elle s'est tristement ressentie des incendies de ce mont, qui a accoûtumé de s'entr'ouvrir tous les quinze ans, & de dégorger des torrens de feu, qui sont l'épouvante de la Sicile, comme il arriva au mois de Mars de l'année 1669. Elle fut presque ruinée en 1693. par un tremblement de terre extraordinaire, qui arriva le 11. Janvier. De 22. mille personnes, à peine s'en sauva-t'il 2. milles: grand nombre de maisons & de Monasteres furent renversez. De la Cathedrale qui étoit très-magnifique, & dont l'entrée étoit soûtenuë de dix colonnes de marbre, il n'en resta que trois chapelles; & à la place des maisons & autres endroits de la ville abîmez, il se forma un lac d'environ quatre milles de circuit. On a dans cette ville une extrême veneration pour sainte Agathe, dont on y garde les reliques & le voile. Par les anciens monumens de marbre qu'ont souvent trouvez à la profondeur de 68. pieds ceux de Catane, qui cherchent des pierres ponces, on conjecture qu'autrefois cette ville étoit dans un fonds, & que les torrens de flâme qui sortent du Mont Etna, entraînant avec eux beaucoup de matieres, ont enfin comblé le vallon & élevé le terrain, où Catane fut rebâtie sur ses propres ruines. * Strabon, *l. 6.* Diodore, *l. 11. & 14.* Ptolomée, *l. 1. de la guerre des Goths.* Polybe. Thucidide. Pline. Pomponius Mela. Ciceron, &c. rapportez par Leandre Alberti, *en sa description des isles d'Ital. pag. 83. 84.*

CATANE'E (Jean-Marie) de Novare, Ecclesiastique, a fleuri au commencement du XVI. siecle. Il apprit les Langues sous Merula & sous Demetrius; & il publia les Epitres de Pline *le Jeune*, avec des Commentaires qu'on imprima l'an 1506. à Milan. Depuis, étant allé à Rome il y fut Secretaire de Bandinelli de Sauli Cardinal, natif de Genes. Il traduisit ensuite quatre Dialogues de Lucien; & pour faire plaisir au Cardinal, il fit un Poëme de la ville de Genes, & depuis il en composa un autre de la prise de Jerusalem par Godefroy de Boüillon, sous le titre de *Solymis*; mais il ne reüssit pas, car la Poësie n'étoit pas de son genie. Il revint à la Prose, & composa encore quelques Ouvrages dont on fit plus d'estime. On dit qu'étant mort en 1529. dans le temps que le Pape Clement VII. étoit à Bologne, ceux qui voulurent conserver ses Benefices cacherent sa mort, & le firent enterrer sans ceremonie: ce qui donna sujet à Mirteus de lui consacrer cette Epitaphe.

Vide Viator, quanta jactura occulti
Esset sepulcri, ni ingenii sui claris
Perennioribusque monumentis tectus,
Adhuc ubique viveret Catanæus.

Janus Nicius Erythræus fait l'éloge d'un CATANEO d'Arezzo. * Paul Jove, *in Elog. doct. cap. 79.* Lilio Giraldi, *Dial. 1. de Poët. sui temp.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Latin.* Janus Nicius Erithræus, *Pinacoth. I. Imag. Illustr. c. 64.*

CATANE'E (François) étoit de Florence. Il nâquit en 1466. & mourut en 1522. Il a écrit deux Livres du Beau, & trois livres de l'Amour. Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio* à Basle, en 1563. * Ghilinus, *Vol. II. pag. 88.*

CATHANESIUS (Adam) fut brûlé par la Populace émuë en 1255. lorsqu'il exigeoit les Dîmes. Il a écrit trois Livres de l'Histoire d'Ecosse. * Halleru. *de Histor. pag. 8.*

CATANZARO, Ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, avec Evêché suffragant de Reggio. Les Auteurs Latins la nomment *Catacium* & *Catanzara*. Elle est située à deux ou trois milles de la mer, entre Squillace & Nicastro. * Sanson. Baudrand.

CATAONIE, Ville & Contrée de l'Asie Mineure, entre la Cilicie & la Cappadoce, selon la description que nous en a faite Strabon, *liv. 12.* C'est dans cette Province qu'étoit située la ville de Comane. *Voyez* COMANE.

CATAPACTAYME, Fête des Habitans du Perou, qu'ils celebrent avec solemnité au mois de Decembre, qu'ils appellent *Rayme*, & qui est le commencement de leur année. Cette fête est consacrée aux trois Statuës du Soleil, nommées *Apointi*, *Churiunti* & *Intiaquacqui*; c'est-à-dire, au Soleil pere, au Soleil fils, & au Soleil frere. * Jean Hugues Linschotan, *Hist. Ind. Occident.*

CATAPANS, nom des Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoyoient dans la Poüille & dans la Calabre en Italie. Quelques sçavans tirent l'origine de ce mot de κατὰ πᾶν, dont les Bysantins se servoient, pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au-dessus des autres. Il y en a qui croyent que c'étoit un abregé de κατὰ Πανσεβάστου, comme qui diroit, *Après l'Empereur*, Lieutenant de l'Empereur. Quoiqu'il en soit, le nom de Catapans se trouve souvent dans les Auteurs de l'Histoire Bysantine, & dans les Ecrivains du moyen âge; & le sçavant M. du Cange a cru qu'il étoit important pour l'intelligence de cette Histoire, de faire une Table chronologique de ces Gouverneurs.

Les Goths ayant été chassez de l'Italie, l'Empereur Justinien y envoya des Gouverneurs, dont le premier fut Belisaire, puis Narsés (qui attira les Lombards) & les autres qui furent suivis des Exarques de Ravenne. Les Gouverneurs qui vinrent dans la suite furent nommez Catapans, dont voici la suite.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Catapans.

Etienne, surnommé Maxence, sous l'Empire de Basile le Macedonien.
Nicephore Phocas.
Gregoire, nommé Bail Imperial des Grecs, en 875.
Casan ou Cassan, Patrice, en 883.
Joannicius Candidatus, en 884.
Trapezius Straticus, en 886.
Theophilacte Strategus, en 887.
Constantin Patrice, en 889.
Symbaticius Protospatharius; autrement, Sabbaticius Straticus, en 891.
George Patrice, en 891.
Barsacius Patrice, en 892.
Cosmas Anthius Protopatrice, en 893.
Melissenus, ou Melisianus, en 900.
Nicolas Patrice, surnommé Picyglus, en 915.
Ursilco, en 921.
Michel Schlavus, en 926.
Imogalaptus, en 940.
Platopotius, en 947.
Melissenus, ou Malachianus, en 951.
Marianus Patrice, en 951.
Nicephore *Magister*, en 966.
Passarus Protospatha, en 973.
Zacharias; en 975.
Porphyrius Protospatha, en 979.
Calocyrus Delphinas, Patrice, en 982.
Romanus Patrice, en 985.
Sergius Protospatha, en 987.
Nicolas Crités, en 988.
Jean Patrice, nommé aussi Ammiropolus, en 989.

Tubali,

Tubali en 990.
Macrotheodorus Excubitus en 996.
Gregoire Trachianotés, en 998.
Belus Barensis, en 999.
Xiphias Catapan, 1006.
Curcuas Patrice, en 1008.
Basile Mesardonités, en 1010.
Andronicus Turnicés, en 1017.
Basile Bugianus, ou Bajanus, en 1018.
Abalantius Patrice, en 1019.
Safarius Crités, en 1023.
Leo Potus, en 1027.
Michel Protospatharius Crités, en 1032.
Constantin Protospatha, en 1033.
Leo Opus, en 1037.
Nicephore Dokiano, en 1039.
Michel Dokiano, en 1041.
Vagusto Catapan, en 1042.
George Maniacés, en 1042.
Pardus Patricius, en 1043.
Constantin Theodorocanus, en 1043.
Eustachius Palatin, en 1045.
Jean, ou Raphaël, en 1047.
Argyrus Magister, en 1051.
Alexius Charon, en 1055.
Trombus, en 1058.
Marulés, en 1061.
Sirianus, en 1062.
Apochara, en 1064.
Curiacus, en 1066.
Mabrix, en 1066.
Etienne Patrian, en 1071. Ce fut vers ce temps-là que les Grecs furent chassez de la Poüille & de la Calabre par les Normands. Aujourd'hui on donne encore le nom de Catapan au Magistrat de la Police à Naples. * Du Cange, *Glossar. Lat.*

CATAPHRYGES, Heretiques, qui s'éleverent contre l'Eglise dans le II. siecle. On leur donnoit ce nom, parce que leurs Auteurs étoient venus de Phrygie. Ces Heretiques suivoient les erreurs de Montanus. * *Voïez* MONTANISTES.

CATAPULTE, *Catapulta*, ἀπὸ τῆς πέλτης, qui signifie un arc ou un dard, machine de guerre, dont les Anciens se servoient pour lancer des javelots de douze & de quinze pieds de long. La description de la Catapulte, dit Perrault dans ses Notes sur Vitruve, n'a été entenduë de personne, quoique plusieurs grands personnages s'y soient emploïez avec beaucoup de soin, comme Juste-Lipse l'a remarqué. Les descriptions qu'Athenée, Ammian Marcellin, & Vegece en ont données; les deux figures qui sont dans le Livre Anonyme, intitulée *Notitia Imperii*; celle que Guillaume du Choul dit avoir tirée d'un ancien marbre; celle que Lipse a veuë dans l'Arcenal de Bruxelles, ni celles qui sont representées dans la colonne Trajane, n'ont aucun rapport avec la description de Vitruve. Cesar Cisaranus, qui est le premier qui après Jocondus a fait les figures de Vitruve avec beaucoup d'exactitude, n'en a point fait de la Catapulte; & même après avoir traduit & commenté Vitruve jusqu'à cet endroit, il abanbonna cet Ouvrage, qui fut achevé par Benedetto Jovio. Jocondus declare en proposant sa figure, que ce n'est point pour expliquer le texte de Vitruve, auquel elle ne convient point, & il avouë qu'il ne comprend rien, ni à sa figure, ni au texte de Vitruve. Ce que l'on sçait en general des Catapultes, c'est qu'elles étoient faites pour jetter des javelots, de même que les Balistes servoient à jetter des pierres: (quoique cette distinction n'ait pas été faite par les derniers Auteurs Latins, qui ont toûjours exprimé l'un & l'autre machine par le mot de Baliste;) que les Catapultes lançoient les javelots avec une si grande force, qu'ils perçoient plusieurs hommes les uns après les autres, au rapport de Lucain; & qu'elles portoient d'un bord du Danube à l'autre. *Voïez* M. Perault sur le 10. livre de Vitruve. *Voïez* les Machines de guerre des Romains de Juste-Lipse, qui en a fait graver des planches & des figures très-belles. Elien dit que la Catapulte a été trouvée en Sicile par Denys le Tyran, & qu'un Grec l'aïant vûë apportée de cette isle dans son païs, il s'écria que le courage étoit peri, *Periit Virtus*, ὄλωλεν ἀρετή. Il est certain que les Siciliens étoient très-habiles Machinistes, Archimedes en est une preuve. * *Pline, l. 7. c. 56. Consultez* Adrien. Turnebe. *Advers. l. 29. c. 28.*

CATARACTES. C'est le nom que les Anciens donnoient aux lieux hauts & rompus, d'où tombent les eaux, & aux chûtes mêmes de ces eaux, comme à celles du Nil & à celles du Rhin au dessous de Schaffouse. On a nommé de même un certain endroit du Danube dangereux pour la navigation, appellé à present *Strudel*, selon Lazius, au dessous de Lints en Autriche. C'est aussi le nom que l'on a donné autrefois au lieu appellé *Cascata di Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand.

CATARO ou CATTARO, Ville de Dalmatie, appartenante aux Venitiens, qui l'ont très-bien fortifiée contre les efforts des Turcs. Elle est le Siege d'un Evêché suffragant de Raguse. Les Auteurs Latins la nomment *Catharum* & *Cathara*, & le Noir croit que c'est l'*Ascrivium* de Ptolomée & de Pline; mais il y a plus d'apparence que c'est, ou Castelnovo, ou quelque autre ville. Quoiqu'il en soit, Cataro est située sur un golfe auquel elle donne son nom, & elle est défenduë par un bon château bâti sur une colline. Les Turcs ont souvent tenté de l'emporter. * Sanson. Baudrand.

CATASTROPHE. Le dénoüement ou l'issuë d'une Tragedie. C'est un renversement des premieres dispositions du Poëme Dramatique, & un évenement inopiné, qui ferme la piece tout autrement qu'on ne croïoit. Les Comedies ont presque toûjours une catastrophe heureuse; mais les Tragedies l'ont le plus souvent funeste: ce qui a fait que dans l'usage, le mot de catastrophe se prend ordinairement pour un malheur extraordinaire, qui termine quelque grand dessein. Καταστροφὴ en Grec, signifie *revers, bouleversement, retour* ou *changement*. * Scaliger, *l. 1. c. 9.*

CATAY, partie Septentrionale de la Chine, qui comprend les six Provinces de Pekin, Xantung, Honan, Suchuen, Xensi & Xansi. La partie Meridionale qui contient neuf Provinces, s'appelle *Mangin*. Les Tartares même & les Arabes donnent ces noms de Catay & de Mangin à ces deux parties de la Chine. On a crû autrefois que le Catay étoit un Royaume de la grande Tartarie, ayant la Chine au Midi, le Turquestan au Couchant, la Tartarie propre au Septentrion, & la mer au Levant; mais les Relations nouvelles font connoître que tout ce que l'on a écrit du Catay, convient parfaitement aux six Provinces Septentrionales de la Chine, & que la ville de Cambalu est celle que l'on nomme communément Pekin. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le recüeil de* M. Thevenot; *au 3. volume.*

CATAY, Chancelier de Botskay, Prince de Transilvanie, fut accusé d'avoir voulu empoisonner son Prince, pour succeder à ses Etats; & aïant été arrêté prisonnier, il eut la tête tranchée en 1606. * Emmanuel de Meteren, *Hist. des Païs-Bas.*

CATEAU ou CATTEAU-CAMBRESIS, *Castrum Cameracense*, petite Ville dans le Cambresis, à cinq lieuës de Cambray & à deux lieuës de Landrecy. Elle a été presque ruinée dans les guerres. C'est en cette ville qu'on fit en 1559. le Traité qui fut si desavantageux à la France. *Cherchez* CAMBRESIS.

CATECHESE, mot tiré du Grec κατήχησις, qui signifie *instruction de vive voix*, est une courte & methodique instruction des Mysteres de la Religion, laquelle se fait de bouche; car on n'enseignoit pas anciennement ces Mysteres par écrit, de peur que ces écrits ne vinssent à tomber entre les mains des Infideles, qui les auroient tournez en risée, faute de les bien entendre. C'est d'où est venu le nom de *Catechiste*, pour marquer celui qui enseigne ces Mysteres, & celui de *Catechisme*, pour signifier aussi cette instruction. L'origine de ces *Catecheses* vient de JESUS-CHRIST, lorsqu'il envoïa ses Disciples, pour enseigner & baptiser toutes les nations, joignant la doctrine au Baptême, comme en effet elle l'a toûjours precedé dans la primitive Eglise. Il nous a aussi donné l'exemple de cette sainte instruction, lorsqu'entre ses Disciples il examina Philippe; entre ses auditeurs, Marthe & la Samaritaine; entre les affligez, l'aveugle né; entre les étrangers, le Samaritain; entre les Grands du monde, Nicodéme, pour faire connoître le progrez qu'ils avoient fait dans la Foi, & les y instruire davantage.

Les Apôtres ont suivi l'exemple de leur maître, comme on voit en divers endroits du livre des Actes. Pierre aïant été envoïé à Corneille pour ce sujet, *c.* 10. & Philippe à l'Eunuque de la Reine Candace, *c.* 8. l'Apôtre des Gentils, 1. *Cor. c.* 14. parlant d'instruire les autres, se sert du mot de *catechiser*, comme le porte l'Original. Les Peres ont de même imité les Apôtres, comme saint Cyrille de Jerusalem, dont nous avons un Ouvrage intitulé *Catecheses*. Saint Augustin a écrit un Traité, de la maniere de catechiser les ignorans; saint Gregoire de Nysse a composé un discours catecherique; & plusieurs autres nous ont laissé de semblables instructions. Et afin qu'on ne s'imagine pas que quelque temps après la mort des Apôtres & de leurs Disciples, cette loüable coûtume de catechiser ait été negligée ou interrompuë, Eusebe, *l.* 6. *c.* 3. témoigne que Demetrius Evêque d'Alexandrie, avoit commis Origene pour cette fonction, de laquelle Pantenus & Clement s'étoient acquittez avant lui. Au reste, la charge de *Catechiste* étoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Eglise. Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, se faisoit gloire parmi ses grandes occupations, d'instruire les enfans & de les catechiser; répondant à ceux qui lui conseilloient de s'appliquer à des emplois plus considerables, qu'il ne croïoit pas qu'il y en eût de plus necessaire & de plus glorieux que celui-là. *Voiez* Gerson, *I. P. de ses Oeuvres.*

CATECHUMENES. On appelloit ainsi dans les premiers siecles de l'Eglise, les Gentils ou les Juifs que l'on instruisoit pour recevoir le Baptême. Ce nom vient du Grec κατηχέω, qui signifie *enseigner de vive voix;* κατηχούμενος *celui que l'on instruit de vive voix.* Il y avoit des Catechistes exprès préposez pour les instruire. Eusebe dans son Histoire Ecclesiastique, fait mention de Pantenus, de Clement & d'Origene, qui ont été Catéchistes dans l'Eglise d'Alexandrie. Il y avoit même un lieu particulier dans les Eglises où l'on instruisoit les nouveaux Chrétiens, & où ils se plaçoient. On l'appelloit *le lieu des Catechumenes:* ce qui paroît dans un des Canons du Concile de Neocesarée. Il ne leur étoit pas permis d'assister au sacrifice de la Messe avec les Fideles; mais on leur permettoit seulement d'être presens à l'Office jusqu'à l'Evangile qu'ils entendoient; & après cela le Diacre crioit à haute voix, *Retirez-vous en paix, Catechumenes.* C'est ce qu'on voit dans le livre des Constitutions Apostoliques. Cette partie de la Messe, depuis le commencement jusqu'à l'Offertoire, s'appelloit *la Messe des Catechumenes.* On leur donnoit aussi du pain benit, que l'on appelloit *le Pain des Catechumenes;* car n'étant point baptisez, il ne leur étoit pas permis de recevoir, ni même de voir la sainte Eucharistie. Ils n'étoient point reçûs à faire la priere avec les Fideles, comme il paroît par un Canon du Concile d'Orange. Il y avoit même quelques degrez dans le Catechumenat; car on les instruisoit d'abord en particulier, & on les admettoit ensuite à la prédication qui se faisoit dans l'Eglise. On nommoit ceux-ci *Audientes, Ecoutans.* Il y avoit de plus un troisiéme degré de Catechumenes, qu'on appelloit *Orantes & Genuflectentes, Prians & Fléchissans les genoux*, parce qu'ils assistoient aux prieres, & qu'ils fléchissoient les genoux avec les Fideles. Gabriel de l'Aubespine, Evêque d'Orleans, a distingué ces trois degrez de Catechumenes dans son 2. livre d'Observations sur les anciens rites de l'Eglise. On peut ajoûter un quatriéme état de Catechumenes, lorsqu'ils étoient sur le point d'être baptisez, & qu'ils avoient donné leur nom pour cela; on les appelloit alors *Competentes*, comme demandans le Baptême. S. Augustin parle de ces *Competans* en plusieurs endroits de ses Ouvrages. Pendant le temps du Catechumenat on imposoit souvent les mains aux Catechumenes. On leur donnoit du pain & du sel; & quand ils étoient prêts d'être baptisez, du lait & du miel. S. Augustin ne fait point difficulté d'appeller du nom de Sacrement, ce que recevoient les Catechumenes, & ajoûte que, quoique ce ne soit pas le Corps de Nôtre Seigneur, il est toutefois saint, & plus saint que les viandes dont nous sommes nourris.

☞ Les trois degrez de Catechumenes ne sont pas bien distinguez dans l'article. Le premier étoit celui des *Ecoutans*, qui n'étoient reçûs qu'à entendre les instructions sur la Foi & sur les mœurs. Le second celui des *Elûs*, qui étoient admis pour recevoir le Baptême, & le troisiéme des *Competans*, qui parfaitement instruits du Symbole & de la Doctrine Chrétienne, étoient en état d'être baptisez. On recevoit les Catechumenes, en faisant sur eux un signe de croix & en leur imposant les mains. On y joignoit dans plusieurs Eglises les exorcismes, le souffle sur le visage, la salive appliquée aux oreilles, aux narines, & par l'onction sur les épaules & sur la poitrine. On leur mettoit du sel dans la bouche. Le premier jour on les faisoit Catechumenes, le second jour on les exorcisoit, & ensuite on leur permettoit de venir entendre les instructions dans les Eglises. Le Catechumenat duroit plus ou moins, selon que les sujets étoient disposez, & on le differoit quand ils venoient à tomber dans quelque faute. Le Catechumenat a été pratiqué dans l'Eglise d'Orient & d'Occident, tant qu'il y a eu des Infideles qui se sont convertis à la Religion, c'est-à-dire, en Occident jusqu'au huitiéme siecle. Depuis ce temps-là, on n'a plus observé si exactement les ceremonies du Catechumenat à l'égard des adultes qui demandoient le Baptême. Quant aux enfans que l'on baptise, on fait à present sur eux toutes les ceremonies du Catechumenat, immediatement avant leur Baptême. Autrefois qu'on ne les reservoit à baptiser qu'aux jours solemnels, il y a apparence que ces ceremonies étoient faites avant que de les presenter au Baptême. * S. Augustin, *Serm. de Temp.* 116. & 237. Jean Morinus *de Pœnitentia.* Gabr. de l'Aubespipire, *Observations sur les anciens Rites de l'Eglise*, *l.* 2.

CATECHUMENIES, nom que l'on donnoit aux galeries des Eglises, où l'on instruisoit les Catechumenes, selon le sentiment de Baronius. D'autres Auteurs croient que l'on appelloit ainsi le lieu, où les femmes écoutoient les Catecheses ou instructions. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CATEL (Guillaume) Conseiller au Parlement de Toulouse, a vécu au commencement du XVII. siecle. Il étoit natif de cette ville, & sortoit d'une des meilleures familles de la Robe. Nous avons de lui l'Histoire des Comtes de Toulouse, & l'on peut dire qu'il est le premier qui nous a donné la methode de prouver l'Histoire par des Chartres anciennes. Catel mourut à Toulouse le 5. Octobre de l'an 1626. On publia après sa mort des Memoires de Languedoc, & l'on pourra voir sa vie à la tête de cet Ouvrage.

CATELAN Jurisconsulte a donné un Recüeil d'Arrests.

LE CATELET, sur l'Escaut, petite Ville de France en Picardie, sur les frontieres du Hainaut & du Cambresis. Elle étoit assez forte; mais elle a été démolie. Les Espagnols qui l'avoient prise en 1557. la rendirent en 1559. & l'aïant encore prise dans le XVII. siecle, ils la restituerent par le 40. article de la paix des Pyrenées en 1659. * Sanson.

CATENA (Pierre) de Venise, Docteur en Theologie, vivoit dans le XVI. siecle, & enseigna les belles Lettres à Padouë. Il publia aussi divers Ouvrages, & entr'autres des Commentaires sur Porphyre & Aristote, imprimez à Venise l'an 1556.

CATENA (Jerôme) natif de Norcia en Ombrie, qui vivoit dans le XVI. siecle, & qui fut Secretaire du Cardinal Alexandrin & de la Congregation des Reguliers. C'est le même qui a écrit la vie du Pape Pie V. & qui a publié un volume de Lettres, des Poëmes Latins en VIII. livres, &c. *Voiez* Ghisleri.

CATERLAGH, petite Ville d'Irlande, Capitale du même nom, dans la Province de Leinster. Elle est sur la riviere de Barrow, & presqu'au milieu entre Kildare au Septentrion, & Kilkenny au Midi. Cette ville donne le nom au Comté de Caterlagh. Il s'étend entre les Comtez de Kildare & de Dublin, au Septentrion, de Kilkenny au Couchant, & de Wiklo au Midi, & la mer ou Manche d'Irlande au Levant. On le divise en cinq Baronies, qui sont Ravilly, Caterlagh, Forth, Idrone, & saint Mullin, il n'y a que deux petites villes; sçavoir Caterlagh sa Capitale, & Leighlin. * Sanson. Baudrand.

CATGRAVE, CAPGRAVE ou CATPGRAW (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, a fleuri sur la fin du XV. siecle. Il étoit Anglois; & étant entré parmi

les Augustins, après avoir été reçû Docteur d'Oxfort, il exerça les principales charges de son Ordre, & celle même de Provincial. On dit qu'il mourut le 12. Août de l'an 1484. Il avoit composé des Commentaires sur presque toute l'Ecriture, sur le Maître des Sentences. *Determinationes Theologiæ: De illustribus viris Ordinis sancti Augustini, &c.* * Joseph Pamphile, *Bibliot. Aug.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CATHANESIUS, (Adam) fut brûlé par la populace émuë en 1255. lorsqu'il exigeoit les dîmes, Il a écrit trois livres de l'Histoire d'Ecosse. * Halleru, *de histor. p.* 8.

CATHARES, nom fastueux qu'ont usurpé plusieurs sectes d'Heretiques en differens temps. Ce mot signifie *purs*; & les premiers qui commencerent à se l'appliquer, furent les *Apotactiques* ou *renonçans*, branche des *Encratites*, dont le Chef étoit Tatien. Voïez ENCRATITES. Quelques Montanistes se firent ensuite appeller Cathares, pour exprimer, par un terme qui signifie *pureté*, qu'ils n'avoient point de part au crime de ces malheureux, qui renioient la Foi dans les tourmens; mais qu'au contraire ils refusoient de les recevoir à faire penitence. Ils portoient pour cela des robes blanches, afin, disoient-ils, que leur vêtement convînt à la pureté de leurs consciences; ils nioient aussi que l'Eglise eût le pouvoir de remettre les pechez. Sur quoi saint Augustin faisant allusion au mot Latin *Mundus*, qui signifie *pur*, dit qu'ils devoient plûtôt prendre le nom de *Mondains*, que de *Purs*. *Si nomen suum voluissent agnoscere, mundanos potiùs quàm mundos vocassent.* Eusebe parle aussi de ces Heretiques. Novatien donna le même nom de *Cathares* à sa Secte, & souvent les anciens ne la designent point autrement. Enfin on a donné par ironie le nom de *Cathares* aux Paretans, Patarins, ou Patrins, aux Albigeois & aux Coteraux, diverses sectes d'errans, qui s'éleverent dans le XII. siecle, & qui s'étoient formées de celles des Henriciens, de Marsile, de Tendeme, & de divers autres. Le III. Concile de Latran tenu l'an 1179. sous Alexandre III. les condamna. Les Puritains d'Angleterre ont renouvellé ce nom magnifique, par celui qu'ils ont pris. * Eusebe, *l. 6. c.* 35. Socrate, *l. 6. c.* 20. S. Augustin, *de Agon. Christ. c.* 31. S. Epiph. 61. *c.* 1. Baronius, *A. C.* 254. *n.* 106. 107. III. Concile de Latran, *au c.* 27. Sanderus, *har.* 147. Baronius, *A. C.* 119. Turrecremata, *l. 4. Somm. part.* 2. *c.* 35. Rainaldi & Sponde, *&c.*

CATHARIN (Ambroise) en son nom POLITUS LANCELLOTUS, natif de Sienne, vivoit dans le XVI. siecle. Après avoir enseigné le Droit Civil en plusieurs Universitez d'Italie, sous le nom de Lancelot, jusqu'à l'âge de 32. ans il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Florence l'an 1515. Il prit alors le nom d'*Ambroise Catharin*, & se donna tout entier à l'étude de la Theologie. Il se rendit bien-tôt celebre par ses écrits. Sa résidence ordinaire étoit à Rome, d'où il fut envoïé à Trente à l'ouverture du Concile l'an 1545. Il s'y fit distinguer, tant par sa capacité, que par les opinions qu'il y soûtint, éloignées du sentiment commun des Theologiens. Il fut choisi pour faire le Sermon de l'ouverture de la troisiéme Session tenuë le 4. de Février 1547. La même année il fut promû à l'Evêché de la petite ville de Minori dans le Royaume de Naples, dépendant de l'Archevêché d'Amalphi. Jules III. qui avoit autrefois étudié le Droit sous Catharin, le transfera l'an 1551. à l'Evêché de Conza dans le même Royaume. Il n'en joüit pas long-temps, étant mort subitement à Naples, dans le temps qu'il alloit être élevé à la dignité de Cardinal. Catharin a fait des Commentaires sur la Genese, sur les Epitres de S. Paul, & sur les Epitres Canoniques. Il combat souvent les explications de Caïetan, & il a fait des Remarques particulieres contre les Commentaires de cet Auteur. Il a inventé un nouveau systême sur la Prédestination, suivant lequel il distingue le genre humain en deux classes. L'une est celle d'élûs & de prédestinez d'une maniere speciale, ausquels Dieu donne des secours qui les conduisent si infailliblement au salut, qu'ils ne sçauroient manquer de l'obtenir, sans neanmoins qu'ils perdent leur liberté: cette classe n'est composée que d'un petit nombre de personnes, pour lesquelles Dieu a une prédilection particuliere, telle que sont la Vierge, les Apôtres, S. Paul & d'autres semblables. La seconde classe comprend tout le reste des hommes, que Dieu n'a pas prédestinez au salut par un Decret fixe & immuable; mais sous une condition, qui peut être & n'être pas, & dont le salut dépend du bon & du mauvais usage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. Il soûtient ce systême non seulement dans ses Commentaires sur l'Ecriture, mais aussi dans un Traité qu'il a fait exprès sur la Prédestination, & dans le Traité de la Prédestination excellente de J. C. où il soûtient que J. C. seroit venu, quand bien même Adam n'auroit pas peché. C'est en consequence de ce sentiment qu'il avance dans un autre Traité, que le peché des mauvais Anges a consisté en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître le Decret de l'Incarnation. Il a fait aussi un Traité de la chûte de l'homme & du peché originel, qu'il fait consister dans l'action même, par laquelle Adam a peché en mangeant du fruit défendu, qui est un peché en nous en tant que nôtre volonté est comprise dans la sienne. Il a fait plusieurs Ouvrages sur l'Immaculée Conception de la Vierge, qu'il soûtient avec beaucoup de chaleur. Il a aussi écrit pour l'Assomption, & prétendu que S. Jean l'Evangeliste n'étoit point mort, mais qu'il avoit été enlevé comme Elie & Henoch. Il a fait un Traité de la mort & de la resurrection, dans lequel il est très-humain envers les enfans morts sans baptême, qu'il croit être non seulement exempts des peines, mais encore joüir d'une felicité convenable à leur état. Il a fait un Traité de la certitude de la gloire, de l'Invocation & de la Veneration des Saints, dans lequel il soûtient que l'Eglise ne peut se tromper dans la Canonisation des Saints. Il y établit aussi leur culte, celui des Reliques & des Images. Du temps du Concile de Trente, il fit un Traité pour prouver que les justes peuvent être certains de leur justification; un Ouvrage sur l'Immaculée Conception, contre un écrit du Cardinal Turrecremata; & une espece de Manifeste sur la Prédestination. Il a aussi défendu dans un Traité particulier le culte des Images: il établit dans un autre la verité du sacrifice de l'autel; mais il soûtient dans un autre Traité que J. C. n'a point consacré par ces paroles: *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*; qui ne sont qu'énonciatives dans les Evangelistes. Il a fait encore un Traité de controverse touchant la Communion sous les deux especes. Enfin il a soûtenu au Concile de Trente un sentiment qui a depuis été commun dans les Ecoles sur l'intention du Ministre, qui administre les Sacremens; sçavoir, qu'il n'est pas necessaire qu'il ait une intention interieure de faire une chose sacrée; mais qu'il suffit qu'il veüille administrer le Sacrement de l'Eglise, & qu'il a cette intention, quand il fait exterieurement les ceremonies requises, quoiqu'il puisse avoir interieurement la pensée de faire tout cela par jeu & par mocquerie. Il a fait plusieurs Traitez sur les Sacremens, & particulierement sur celui du Mariage. Il a composé un Traité des Ecritures Canoniques, dans lequel il soûtient contre les Protestans les livres que l'Eglise Romaine reçoit comme Canoniques, & qui ne sont pas de l'ancien canon. On a encore de lui divers Traitez. 1. si la peine de mort contre les Heretiques est de droit divin; 2. si la residence des Evêques est du même droit; 3. sur le Baptême des enfans des Juifs, &c. Catharin étoit fort libre, & même hardi dans ses sentimens, & ne s'embarrassoit pas de s'écarter de ceux de saint Augustin, de saint Thomas & des autres Theologiens. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVI. siecle.*

CATHARISTES ou *Purificateurs*, Secte de Manichéens, sur laquelle ces Heretiques tâchoient de rejetter les ordures abominables, & les horribles impietez qui entroient dans la prétenduë consecration de leur Eucharistie. * Saint Augustin, *hares. c.* 46. S. Leon, *Epist.* 8.

CATHEDRALE: on entend par ce mot l'Eglise Episcopale d'un lieu. Ce nom lui a été donné du mot *Cathedra*, ou *Siege Episcopal*. On tire l'origine de ce nom de ce que les Prêtres, qui composoient l'ancien *Presbyterium* avec leur Evêque, étoient assis dans des chaires à la maniere des Juifs dans leurs Consistoires, & que l'Evêque présidoit dans un siege plus élevé. D'où vient qu'on celebre encore presentement les fêtes de la

Chaire de saint Pierre à Rome & à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes Cathedrales, avec les Eglises qu'on nomme aujourd'hui *Cathedrales*, parce que ce mot d'*Eglise* ne signifioit en ce temps-là qu'une Assemblée de Chrétiens, & non des temples, comme ils sont bâtis aujourd'hui, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces temples avant l'Empereur Constantin. Neanmoins plusieurs Auteurs Espagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs Eglises Cathedrales, assûrent qu'il y en a eu de bâties dès le temps des Apôtres; mais tout ce qu'on dit de ces anciennes Cathedrales est fabuleux. Quant au nom d'Eglise Cathedrale, il n'est pas fort ancien. On appelloit l'Eglise principale celle où l'Evêque celebroit ordinairement, la grande Eglise, l'Eglise Episcopale, l'Eglise de la ville. Le nom de Cathedrale n'a été en usage que dans l'Eglise Latine; & depuis le X. siecle. On appelle Cathedratique un droit que les Evêques nouvellement mis en possession donnoient aux Evêques qui les avoient ordonnez, aux Clercs de Notaires & aux autres Officiers. * Memoires des Sçavans. *Remarques de M. du Pin.*

CATHERINE Cornaro. *Cherchez* CORNARO.

CATHERINE de Foix. *Cherchez* FOIX.

SAINTE CATHERINE, Vierge d'Alexandrie, étoit si sçavante, si l'on en croit les actes de sa passion, qui sont de peu d'autorité entre les Critiques, qu'à l'âge de 18. ans elle disputa contre cinquante Philosophes, & les vainquit par la force de ses raisonnemens. On dit qu'elle souffrit la mort pour J. C. sous l'Empire de Maximin. On n'a rien de certain touchant sainte Catherine. Les faits que l'on a de sa vie & de son martyre sont supposez. Baronius a crû la reconnoître, sans nom à la description qu'Eusebe nous a fait d'une femme illustre d'Alexandrie, noble, riche & sçavante, qui resista courageusement à la passion brutale de Cesar Maximin Daïa; mais ce que rapporte Eusebe que Maximin ne put se resoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il se contenta de la dépoüiller de ses biens, & de l'envoyer en exil, ne convient point à ce que l'on dit du martyre de sainte Catherine, & Rufin appelle cette femme dont parle Eusebe, Dorothée. On n'a point parlé dans l'Eglise de sainte Catherine avant la fin du VIII. siecle, ou au commencement du suivant. Ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle à l'occasion d'un corps trouvé dans la montagne de Sina en Arabie, qui fut pris par les Chrêtiens de ce païs, réduits alors sous le joug des Sarrazins Mahometans, pour le corps d'une sainte Martyre. Ils commencerent à lui rendre un culte religieux, qui passa chez les Grecs, sous le nom d'*Aicatarine*. On a depuis fait une histoire à plaisir de cette Sainte, & les Grecs ont celebré sa fête le 25. de Novembre. Les Latins n'ont eu connoissance de cette Sainte que par le canal des Grecs dans l'onziéme siecle, & ont abregé son nom en l'appellant Catherine. Mais son culte fut bien-tôt établi dans tout l'Occident, & l'on fit sa fête au même jour que les Grecs la celebroient. * Baillet, *Vies des Saints. Mois de Novembre.* Bede. Usuard & Adon, *au Martyr.* 25. *Novembre.* Baronius, *A. C.* 307. Vossius, *Philol. c.* 81. §. 3. &c.

CATHERINE, (Sainte) surnommée de Boulogne, du lieu de sa naissance en Italie, vint au monde le 8. Septembre 1413. & fut élevée auprés de sa mere Bienvenuë jusqu'à un âge auquel on la crut capable de se conduire. Alors son pere Jean, qui étoit de l'ancienne famille des Vigri de Ferrare, la mit auprès de la Princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Este Marquis de Ferrare. Elle quitta bien-tôt la Cour, & se retira à l'âge de 14. ans dans une Communauté de Sœurs de sainte Claire. Ce Couvent ayant été érigé en Monastere, sous le nom de Corps de Christ; elle y fit profession en 1432. Elle fut demandée par les habitans de Boulogne, pour être Superieure du Monastere qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle y établit ce Monastere, & eut la consolation de le voir achevé avant sa mort, qui arriva le 9. de Mars 1463. Elle a laissé quelques écrits tant en Italien qu'en Latin. On a publié le livre des sept Armes spirituelles, & celui des Revelations qu'elle avoit laissées cachetées à son Confesseur, qui auroit peut-être bien fait de ne le pas décacheter, ou du moins de ne le pas publier. Elle a été canonisée par Clement VII. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints. 9. Mars.*

CATHERINE (Sainte) de Suede Vierge, fille d'*Ulphon* Guthmarson, Prince de Nericie en Suede, naquit dans le XIV. siecle vers l'an 1330. Elle fut élevée par sa mere sainte *Brigitte* dans la pieté. Elle fut mariée à *Egard*; mais elle persuada à son mari de garder la continence; elle alla l'an 1348. trouver sa mere en Italie, & elles allerent à Rome, où elles vêcurent ensemble, & firent ensuite le pelerinage de la Terre-Sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23. Juillet 1373. sa fille rapporta son corps en Suede, & le déposa dans le Monastere de Vasten, au Diocese de Lincopen, où elle se renferma. Elle fut choisie pour Superieure par les Religieuses de ce Monastere, & leur donna la Regle de S. Sauveur qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375. pour faire canoniser sa mere. Elle mourut étant revenuë de Rome dans son Monastere, le 24. Mars 1381. Quoi qu'elle ne soit point canonisée, les Papes ont permis que l'on fit sa fête. Sa vie écrite par Ulphon se trouve dans Bollandus avec les remarques d'Henschenius. * Baillet, *Vies des Saints. 24. Mars.*

SAINTE CATHERINE DE SIENNE, Religieuse du Tiers Ordre de saint Dominique, vivoit dans le XIV. siecle. Elle nâquit l'an 1347. fit vœu de virginité à l'âge de huit ans, & prit quelque temps après l'habit de l'Ordre de saint Dominique. Elle avoit beaucoup d'esprit, écrivoit parfaitement bien, & étoit fort charitable & fort zelée. Elle vint à Avignon, pour accorder les Florentins avec Gregoire XI. qui les avoit excommuniez. Il fut tellement pressé par les discours de cette sainte fille, de passer en Italie, qu'il sortit de France, & arriva au commencement de l'année 1377. à Rome, où il rétablit le Siege pontifical, 70. ans après que Clement V. l'eut transporté en France. On attribuë à cette Sainte diverses Lettres imprimées, & quelques petits Traitez de dévotion. Elle mourut l'an 1380. âgée de 33. ans, & fut canonisée par Pie II. en 1461. * S. Antonin, 3. *part. tit.* 23. *c.* 14. Sponde, *A. C.* 1376. *n.* 2. *& suiv.* Bzovius, *A. C.* 1370 *n.* 20. *& suiv.* Raymond de Capouë, *en sa vie*, *&c.*

CATHERINE (Sainte) On lui a donné le surnom de *Genes* à cause de sa patrie, celui de *Fiesque* à cause de son pere, & celui d'*Adorne* à cause de son mari. Quoique cette pieuse veuve n'ait pas encore été canonisée, cela n'empêche pas neanmoins que l'on ne la regarde, & que l'on ne lui donne même le nom de Sainte. Elle nâquit à Genes vers l'an 1448. d'une des plus riches & des plus puissantes familles du païs. Elle étoit fille de Jacques de Fiesque, Viceroy de Naples, & de Françoise de Negro. Dès ses plus tendres années elle pratiqua les regles de la plus austere penitence. Dès l'âge de 13. ans elle voulut entrer chez les Religieuses de Nôtre-Dame de Grace; mais la délicatesse de son temperament & la petitesse de sa taille furent un obstacle à sa reception. Quelque temps après ses parens l'engagerent à épouser un Seigneur nommé Julien Adorne, avec lequel elle vécut pendant dix ans dans une contrainte & un chagrin presque continuel, après lesquels elle se donna entierement à Dieu, & pratiqua les regles de la plus sublime pieté. Elle mourut le 14. Septembre 1510. Son corps fut enterré dans l'Eglise du grand Hôpital de Genes dont elle avoit eu l'intendance pendant plusieurs années. Cette Sainte a composé deux Traitez de devotion qui contiennent des principes de la plus sublime mysticité. L'un est un Dialogue entre l'ame, le corps & Nôtre Seigneur. L'autre est un Traité du Purgatoire. * Marabot, *vit. Cath. Gen.* Baillet, *Vies des Saints* 14. *Septembre.*

CATHERINE de Courtenay, Imperatrice titulaire de Constantinople, & Dame de Courtenay, étoit fille unique de *Beatrix* de Sicile. En 1300. elle fut mariée à *Charles* de France Comte de Valois, par dispense du Pape Boniface VIII. Ce Prince étoit veuf de Marguerite de Sicile. Il eut de ce mariage un fils & trois filles, dont l'aînée *Catherine* de Valois, Imperatrice titulaire de Constantinople, n'étant encore qu'au berceau, fut accordée à *Hugues* dit *Huguenin*, fils de *Robert* II. Duc de Bourgogne. Le traité est passé à Sens en 1302. mais il n'eut point d'effet, & Catherine fut mariée à Fontainebleau le 30. Juillet 1313. avec *Philippe* de Sicile Prince de Tarente, qui prit le titre d'Empereur de Constanti-

nople. Après la mort de ce Prince, elle alla dans la Grece; & ensuite étant venuë à Naples, elle y mourut au mois d'Octobre de l'an 1346. âgée de 45. ans. La Comtesse Catherine sa mere mourut à Paris le 2. Janvier de l'an 1307. ou 1308. selon la façon moderne de compter. *Voyez* l'Histoire de Constantinople du sieur du Cange, *l*, 6. & 7. Villani. Sainte Marthe, &c.

CATHERINE de Medicis, Reine de France, étoit fille unique & heritiere de *Laurent* de Medicis Duc d'Urbin, & de *Magdelaine* de la Tour d'Auvergne. Elle náquit à Florence le 13. Avril de l'an 1519. Son mariage fut traité à Marseille en 1533. pendant l'entrevüë du Pape Clement VII. son oncle, avec le Roy François I. & elle fut mariée à *Henri* de France, alors Duc d'Orleans, & depuis Dauphin & Roy sous le nom de Henri II. Après la mort du Roy François I. son beau-pere, elle fut couronnée à saint Denys le 10. Juin de l'an 1549. & après dix ans de sterilité, elle donna dix enfans au Roy son époux, autant de l'un que de l'autre sexe. *François* II. le plus âgé, n'avoit que seize ans, lorsque Henri II. fut malheureusement tué l'an 1559. L'un des fils & deux des filles de cette Princesse moururent au berceau. Il resta quatre fils, FRANÇOIS, CHARLES, ALEXANDRE & HERCULE. On changea le nom des deux derniers à la Confirmation; le premier fut nommé Henri; le second François. Les trois premiers regnerent l'un après l'autre; mais aucun d'eux ne continua sa posterité. Les trois filles étoient *Isabelle*, qui épousa *Philippe* II. Roy d'Espagne; *Claude*, mariée à *Charles* III. Duc de Lorraine; & *Marguerite*, femme d'*Henri* de Bourbon, Roy de Navarre, & depuis Roy de France, IV. de ce nom. Catherine de Medicis fut trois fois Regente du Royaume, sçavoir durant le voyage du Roy son mari en Lorraine en 1552. pendant la minorité de Charles IX. & depuis la mort de ce dernier jusques au retour d'Henri III. qui étoit Roy de Pologne. Les guerres civiles des Heretiques, les mécontentemens des Grands & la corruption des peuples, lui donnerent tant de sujets de chagrin, que son administration n'a pû être du goût de tout le monde. Aussi faut-il avoüer que la passion de se maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoûtumée, lui a fait faire beaucoup de démarches, qu'il seroit difficile de justifier. Elle permit le Colloque de Poissi entre les Catholiques & les Protestans en 1561. & la publication de l'Edit pour la liberté de conscience l'année d'après. Au reste la paix qu'elle fit souvent avec les mêmes Protestans, les privileges qu'elle leur donna, & la facilité qu'elle eut à leur accorder leurs demandes, pour ne pas irriter ces esprits remuans, lui ont attiré la haine des peuples, & la censure des Ecrivains, qui l'ont accusée de beaucoup d'ambition, de peu de pieté, & d'avoir causé tous les maux du Royaume. Elle mourut au château de Blois, de douleur, dit-on, qu'elle eut du massacre de Messieurs de Guise. Ce fut le 5. Janvier de l'an 1589. qui étoit le 70. de son âge. Son corps ne fut porté à saint Denys que l'an 1610. & il fut enterré dans la belle chapelle qu'elle avoit commencé d'y faire bâtir. * De Thou. D'Avila. P. Matthieu. La Popeliniere. Mezeray, &c.

CATHERINE de France, Reine d'Angleterre, étoit la derniere des enfans du Roy *Charles* VI. & d'*Isabeau* de Baviere. Elle náquit à l'hôtel de saint Paul à Paris le 27. Octobre de l'an 1401. & fut mariée le 2. Juin de l'an 1420. dans l'Eglise de saint Jean de Troyes, avec *Henri* V. Roy d'Angleterre. Ce Prince mourut deux ans après, & la Reine épousa secretement *Oven* Tudor ou Teoder, Chevalier du païs de Galles. Catherine mourut en 1438. & fut enterrée à Westmunster. De son premier mari elle eut HENRI VI. du nom, Roy d'Angleterre; & du second elle laissa entr'autres enfans, EDMOND Comte de Richemont, pere d'Henri VII. Roy d'Angleterre. * Du Chesne, *Hist. d'Angl.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de la Maison de France.*

CATHERINE d'Aragon ou d'Espagne, Reine d'Angleterre; étoit fille de *Ferdinand* V. Roy d'Aragon, & d'*Elisabeth* ou *Isabelle* Reine de Castille, qui la fit élever dans la pieté & dans la connoissance des sciences; en quoy elle réüssit parfaitement. Elle épousa le 14. Novembre l'an 1501. *Artus* Prince de Galles, fils d'*Henri* VII. Roy d'Angleterre, & heritier présomptif de la Couronne. Ce Prince étant mort cinq mois après sans avoir, comme on l'assuroit, consommé le mariage, elle fut fiancée à *Henri* VIII. frere d'Artus, avec dispense du Pape Jule II. Ce Prince étant monté sur le Trone, épousa *Catherine* en 1509. malgré quelque repugnance qui l'éloignoit de ce mariage. Elle accoucha l'année d'après d'un Prince qui ne vécut que trois mois; puis d'une Princesse nommée *Marie*, qui parvint à la Couronne après la mort d'*Edoüard* VI. fils d'*Henri*. Depuis, le Roy concevant du mépris pour sa femme, la voulut repudier pour épouser sa maîtresse, Anne de Boulen. Le Pape refusa d'autoriser cette repudiation: ce qui fâcha si fort Henri, qu'il se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & se separa entierement de l'obeïssance dûë au saint Siege. Il défendit, par un Edit exprès, de donner le nom de Reine à Catherine, mais seulement de veuve du Prince de Galles. Cette Princesse exilée à Kimbalton, Maison Roïale dans le Comté de Bedford, y composa des Meditations sur les Pseaumes; un Traité des plaintes du pecheur, & mourut trois ans après ce divorce en 1536. Elle supporta ses malheurs avec constance; accusant neanmoins avec raison le Cardinal Volsey, qui alla la voir avec le Cardinal Campeggi, Legat en Angleterre. Comme elle se sentit proche de la mort, elle écrivit au Roy son mari, qui ne put refuser des larmes à la lettre de cette Princesse. * Sanderus, *Hist. du Schis. d'Angler.* Polydore Virgile, *l.* 27. *Hist. d'Angl.* Surius, *in Comment.* Sponde, *in Ann.* Du Chesne, *hist. d'Angl. &c.* Voïez aussi *l'hist. de la Reformation d'Angl.* par M. Burnet.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Pologne, étoit fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* de Hongrie. Elle náquit à Vienne en Autriche le 11. du mois de Novembre de l'an 1534. & fut mariée à *François* de Gonzague Duc de Mantouë. Ce Prince étant mort en 1550. elle prit une seconde alliance en 1553. avec *Sigismond* Auguste Roy de Pologne. Ce fut avec dispense du S. Siege; car ce Roy avoit épousé en premieres nôces *Elisabeth* sœur de *Catherine*, & il étoit veuf pour lors de *Barbe* Radzwil. Sigismond n'eut point d'enfans de ces trois femmes, & on voulut vainement lui persuader de repudier Catherine. Elle s'occupoit à des œuvres de pieté; & étant venuë à Lints en Autriche, elle mourut le 28. Fevrier de l'an 1572. Le Roy son pere mourut le 7. Juillet de la même année. Le Cardinal Hosius & les Historiens de Pologne parlent avec estime de cette Princesse.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Portugal, étoit fille de *Philippe* Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Castille, & sœur de l'Empereur *Charles* V. En 1525. elle fut mariée avec *Jean* III. Roy de Portugal. C'étoit une Princesse d'une grande pieté, & d'une vertu solide. Elle gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence, durant la minorité du Roy Sebastien son petit-fils; & elle mourut à Lisbone l'an 1577. en la 72. année de son âge. * Francisco Andrada, *Vida de D. Juan. III.* Vasconcellos, &c.

CATHERINE de Pologne, Reine de Suede, étoit fille de *Sigismond* I. Roy de Pologne, & de sa seconde femme *Bonne* Sforce. Le Roy Sigismond-Auguste, son frere, la maria avec *Jean*, Prince de Suede, Duc de Finlande. Il étoit fils de *Gustave* I. & frere d'*Eric* XIV. Roy de Suede. Ce dernier, qui étoit un Prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre Jean son frere en prison au château de Wibourg; la Princesse Catherine son épouse l'y suivit, & lui tint compagnie durant sept ans. Ensuite Eric ayant remis en liberté le Duc Jean, le fit Viceroy de Suede, & lui donna le celebre Pontus de la Gardie, pour lui servir de Conseiller. Peu de temps après ce tyran étant retombé dans ses premiers transports de jalousie, voulut se défaire de ses freres; & sçachant que Basile, Grand Duc de Moscovie, avoit été passionnément amoureux de la Princesse sa belle-sœur, il résolut de la lui envoïer. Mais ses desseins ayant été heureusement découverts, on l'enferma dans une prison; & le Prince Jean fut mis en 1568. sur le Trône. Les Suedois connurent bien-tôt la difference qu'il y avoit entre ces deux Princes. La Reine contribua beaucoup au bonheur de ce dernier regne. Elle ne negligea rien pour rétablir la Religion Catholique en Suede; & elle en seroit venuë à bout, si elle eût vécu encore quelque temps; mais elle mourut en 1583. dans le temps qu'elle avoit envoïé

des Ambassadeurs à Rome pour faire éclater ce grand dessein. Elle avoit élevé ses enfans dans la veritable Religion, & Sigismond son fils, qui fut Roy de Pologne, étoit un Prince très-Catholique. * Hilarion de Coste, *Elog. des Dames illust.*

CATHERINE d'Autriche, Duchesse de Savoïe, étoit fille de *Philippe* II. Roy d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France. Elle fut accordée en 1584. avec *Charles-Emmanuel* I. du nom, Duc de Savoïe, lequel aiant fait l'année d'après un voïage en Espagne, épousa à Sarragosse l'Infante, qu'il ramena trois mois après dans ses Etats. Ce voïage du Duc de Savoïe fut très-magnifique : ce qui a fait dire à quelques Historiens, que la dépense qu'il y fit montoit plus haut que la dot de sa femme. Catherine mourut à Turin le 6. Novembre de l'an 1597. âgée de 30. ans, après avoir eu une heureuse posterité, sçavoir cinq fils & cinq filles. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

CATHERINE de Bourbon, Princesse de Navarre, Duchesse de Bar, étoit fille d'*Antoine* de Bourbon, Roy de Navarre, & de *Jeanne* d'Albret : elle nâquit à Paris le 7. Fevrier de l'an 1558. Le Roy Henri *le Grand*, son frere, la maria le 30. Janvier de l'an 1599. avec *Henri* de Lorraine, Duc de Bar. Elle eut assez de repugnance à donner son consentement à ce mariage ; car elle avoit depuis long-temps une très-forte inclination pour le Comte de Soissons. Elle mourut à Nancy sans enfans le 13. Janvier de l'an 1604. & elle fut enterrée à S. George de Vendôme. * De Thou, *hist.* d'Avila. P. Matthieu. Mezeray, &c.

CATHERINE de Portugal, Duchesse de Bragance, étoit fille d'*Edoüard* de Portugal II. du nom, Duc de Guimaranez, petit-fils d'*Emmanuel*, dit *le Grand*, Roy de Portugal. Elle épousa *Jean* de Portugal II. du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuse posterité, & entr'autres enfans THEODOSE II. pere de JEAN IV. Roy de Portugal en 1640. Catherine étant legitime heritiere de cet Etat, le disputa à Philippe II. Roy d'Espagne en 1580. Cette Princesse, qui étoit extrêmement courageuse, sçavoit les Langues Grecque & Latine, les Mathematiques & les belles Lettres, qu'elle avoit soin d'enseigner elle-même à ses enfans. Elle survêcut longtemps à son mari mort en 1582. * Pierre-Paul Ribera, *Delle glorie de Donne illust. l.* 13. *art.* 375. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Hilarion de Coste, &c. Mezeray.

CATHERINE de France, fille du Roy *Charles* V. & de *Jeanne* de Bourbon, nâquit le 4. Février de l'an 1377. Elle fut mariée à *Jean* de Berri, Duc de Montpensier en 1386. & mourut en 1388.

CATHERINE de France, fille du Roy *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou, fut mariée en 1439. avec *Charles*, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & mourut à Bruxelles l'an 1446. âgée de 18. ans. *Histoire de France.*

CATHERINE de Badajoz, ou de la Paze, *Pacensis*, vivoit dans le XVI. siecle. Elle sçavoit très-bien les Langues, & faisoit des vers Latins. Alfonse Garcia Matamoro parle avantageusement de cette fille, qui mourut à Guadalajara en 1553. âgée de 27. ans. * Matamorus, *in Apolog.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CATHERINE DU MONT SINAÏ, (Sainte) Ordre Militaire de la Palestine. Les Caloyers & Religieux Grecs conferoient cet Ordre aux Pelerins qui venoient au Mont-Sinaï. Ils portoient une Croix faite à la façon d'une rouë percée à six rais de gueules, cloüez d'argent. * Favin, *Theat. d'honn. & de cheval.*

CATHETH-NAALOL, Ville de la Tribu de Zabulon, située entre la ville de Semeron & la vallée de Jephtaël Josué 19. 15. C'est apparemment la même que Cethron & Neela. * Sanson.

CATHERINOT, (Nicolas) nâquit au château de Lusson près de Bourges, le 4. Novembre de l'année 1628. pendant que la Capitale de la Province étoit affligée de la maladie contagieuse. Son pere se nommoit Denys Catherinot, & étoit Conseiller au Présidial de Bourges, & sa mere Michele Rigler. Denys Catherinot étoit habile, & dans sa jeunesse il fit un Journal du Parlement des années 1611. & 1612. que son fils publia en 1685. Celui dont nous parlons perdit son pere à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer de bonne heure à l'étude des Sciences, & d'y faire de grands progrès. En 1650. il obtint des Licences à Bourges, & au mois de Mai de la même année il prêta serment d'Avocat au Parlement de Paris, & frequenta assidûment le Barreau jusques à son retour à Bourges. A peine y fut-il arrivé, qu'il épousa Demoiselle Marie Dorsanne, fille de Jacques Dorsanne, ami intime de M. Pithou Conseiller au Parlement. Il traita incontinent après des Charges d'Avocat du Roy, & de Conseiller à Bourges, ausquelles il fut reçû en 1655. au Parlement. L'attachement inviolable à ses fonctions parut d'abord, non seulement par les discours qu'il prononça au Barreau, mais encore par les Notes qu'il fit imprimer sur le Testament de Pierre Pithou, & par diverses observations sur le Droit Civil. La mort de Marie Dorsanne son épouse, arrivée en 1663. pendant qu'il étoit Echevin de Bourges, ne l'empêcha pas de continuer ses travaux avec tant d'assiduité, & une ardeur si infatigable, que l'on compte jusqu'à cent trente Traitez qu'il a mis au jour sur differens sujets d'Histoire & de Critique, sans un grand nombre d'autres, qui sont demeurez écrits de sa main dans son Cabinet. Mais il est bon, afin qu'on ne s'y trompe point, d'avertir que tous ces Traitez n'excedent pas chacun deux ou trois feüilles. Il n'arrivoit presque point d'évenement considerable en Europe, sur lequel il ne composât une piece en prose, ou au moins une Epigramme Latine. La plûpart de ses Ouvrages ont été imprimez à ses dépens. Il mourut le 28. de Juillet de l'année 1688. d'une maladie qui ne dura que cinq jours, & qui commença par une colique suivie de fiévre, de transport au cerveau, & enfin d'apoplexie. Le jour suivant il fut enterré dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de Bourges, où il avoit choisi sa sepulture, proche celle de ses ancêtres. Tous les Corps de la ville assisterent à ses obseques en habits de ceremonie.

CATHLAS, fils de Simeon Iduméen, commandoit quelques Troupes de ceux de sa Nation ; il se joignit à Simon faux zelateur & tyran de Jerusalem, & fit des maux épouventables dans la ville. Il fut tué durant le siege. Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *c.* 16.

CATHO, *Cherchez* CATTHO.

CATHOLIQUE, c'est-à-dire en Grec, *Universel*, est le surnom que l'on donne à la veritable Eglise Chrêtienne, comme il est marqué au Symbole des Apôtres, *Credo unam sanctam Catholicam Ecclesiam.* Ce nom marque l'Universalité de l'Eglise, qui a subsisté dans tous les temps, dans tous les lieux, & parmi toutes les nations de la terre ; selon la promesse que J. C. en a faite à ses Disciples après sa Resurrection, en les envoyant prêcher sa doctrine par tout le monde, *Act.* 1. 8. Voïez S. Augustin, *Epist.* 107. *contre Petilien.* Quoique quelques Heretiques ayent pris le nom de *Catholique* : cependant le nom d'Eglise Catholique n'étoit donné communément qu'à une seule Societé, & les differentes Sectes des Heretiques ou Schismatiques en parlant des étrangers, étoient obligez de le donner à l'Eglise veritablement Catholique, comme S. Cyrille de Jerusalem le remarque. *Cateches.* 18. & S. Augustin dans le livre *de la veritable Religion c.* 5. & 6.

Anciennement on a donné le nom de CATHOLIQUE à des Magistrats, aux Officiers qui avoient soin de faire recevoir & païer les tributs dans les Provinces : il est fait mention de ces Officiers Catholiques des Provinces dans Eusebe, dans l'histoire de Theodoret & dans les Ecrivains de l'histoire Bysantine. Les Patriarches ou Primats d'Orient ont aussi pris le nom de *Catholique*, comme entr'autres le Catholique d'Armenie, c'est-à-dire, le Patriarche d'Armenie, dont il est parlé dans Guillaume de Tyr & dans plusieurs autres Auteurs.

Les Rois d'Espagne ont long-temps après pris le titre de *Catholique.* Mariana prétend qu'il fut donné à Recarede Roy des Goths, après qu'il eut détruit l'Arianisme dans son Roïaume, & qu'il se trouve dans le Concile de Tolede tenu l'an 589. Mais cela est avancé sans preuve, & on ne voit pas que dans ce Concile le titre de *Catholique* soit donné d'une maniere speciale à Recarede. Ce que Vasée assûre qu'Alfonse, après avoir dompté les Sarrazins, & rétabli le Christianisme en Espagne vers l'an 738. prit le titre de Roy *Catholique* n'est pas mieux fondé, & l'on ne voit pas que les Rois d'Espagne ayent été appellez Rois Catholiques jusqu'à Ferdi-

nand Roy d'Arragon, lequel ayant chassé les Maures de toute l'Espagne l'an 1492. prit ce furnom, qui est devenu comme hereditaire aux Rois d'Espagne ses successeurs; mais ce ne sont pas les seuls Princes à qui ce nom ait été donné: car nous lisons dans Paul Emile, *l.* 8. & dans Froissard, *l.* 1. que Philippe de Valois Roy de France, l'a aussi porté, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Eglise. C'est ainsi que le Roy de France prend le titre de ***Très-Chrétien***, & celui de ***Fils aîné de l'Eglise***; le Roy de Pologne, celui d'***Orthodoxe***; le Roy de Navarre, de ***Très-Fidele***; & que les Rois de la Grand-Bretagne ont gardé celui de ***Défenseur de la Foi***, qui fut donné à Henri VIII. par le Pape Leon X. avant qu'il se fût separé de la Communion Romaine.

CATIF, *Cherchez* EL CATIF.

CATILINA, (Lucius) sortoit d'une noble famille de Rome. Né avec un esprit vif & un courage élevé, mais entreprenant, ambitieux, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, il s'abandonna dès l'enfance à toutes sortes de débauches: l'indigence où elles le réduisirent, lui inspirerent le dessein d'usurper la Souveraineté de sa patrie. Pour y réüssir, il prit le temps que les armes de la Republique étoient occupées au bout du monde, & menagea pour complices de sa fureur, de jeunes gens de la premiere qualité, qu'il avoit essaiez auparavant par plusieurs crimes, & ausquels il fit boire, dit-on, du sang humain, pour arrhes de leur union. Les Consuls Ciceron & Antoine furent informez de cette conjuration en 691. de Rome, & 63. avant J. C. par une femme nommée Fulvia, qu'un des Conjurez entretenoit, & par les Ambassadeurs des Allobroges. Ciceron assembla le Senat, & par une harangue très-éloquente accusa & convainquit Catilina: ce qui ne servit qu'à lui faire prendre le parti de se sauver. Il se retira en effet, fulminant publiquement ces menaces, qu'il éteindroit l'embrasement dans lequel on le précipitoit, (c'est ainsi qu'il appelloit sa condamnation,) sous les ruines de la ville de Rome. Ce fut en Toscane qu'il marcha, pour se mettre à la tête d'une armée qu'on avoit levée pour lui. Il y apprit le supplice de Lentulus, de Cethegus & des autres Conjurez, qui avoient été arrêtez à Rome; & il fut défait lui-même, après avoir combattu avec une valeur incroiable, dans une bataille que lui livra Petreius, Lieutenant du Consul Antoine, l'an de Rome 692. & avant J. C. 62. * Plutarque, *Vie de Ciceron.* Salluste, *de la guerre de Catilina.* Ciceron, *in Orat. Catilin.* Florus: *l.* 4. *c.* 1. *&c.*

CATILLUS, Evêque de Lincoping en Suede, délivra sa patrie du joug des Danois dans le XV. siecle. Christierne Roy de Danemarck, ayant profité de la disgrace de Canut, qui avoit été chassé par une faction de ses sujets; ce Prelat adroit & plein de zele entra dans l'Eglise, se revêtit des habits Pontificaux, comme s'il eût voulu officier, & les ayant ensuite posez sur l'Autel, fit vœu en presence de ses Chanoines de ne les point reprendre, qu'il n'eût fait ensorte de rendre la liberté à sa patrie. En même temps il prit les armes, & s'étant mis à la tête des Chanoines, qui voulurent bien le suivre, il grossit cette petite troupe de ce qu'il put promptement ramasser de bons Suedois. Alors feignant de prendre la fuite & d'avoir peur des Danois, il les attira dans des passages étroits & dans des glaces, d'où ils ne se purent débarrasser, & où ils furent tous taillez en pieces. Après cette sanglante défaite, le Roy Canut fut rétabli sur le Trône. * Joan. Magnus, *l.* 23. *c.* 9.

CATINAT (Nicolas) Seigneur de S. Gratien, Maréchal de France, né le 1. Septembre 1637. commença de servir dans la Cavalerie, & s'étant distingué au siege de Lille, le Roy le gratifia d'une Lieutenance, puis d'une Compagnie dans le Regiment des Gardes, où il rendit des services considerables en 1672. 1673. & 1674. & particulierement à l'attaque de Mastrick, à la prise du fort de S. Etienne, de la citadelle de Besançon, & à la bataille de Senef, où il fut blessé. Il fut fait Major General de l'Infanterie dans l'armée de Flandres en 1676. & vers la fin de l'année il commanda les troupes qui furent mises dans Casteau-Cambresis pour le bloc de la ville de Cambray. Ayant été fait Brigadier en 1677. il ne laissa pas de continuer son emploi de Major General de l'Infanterie aux sieges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer; & après la prise de S. Guillain, il en fut nommé Gouverneur. Il fit encore les fonctions de Major General aux sieges de Gand & d'Ypres, & fut nommé en 1678. Commandant à Dunkerque. A son retour d'un voiage qu'il fit à Pignerol, pour negocier une affaire importante qui n'eut pas d'effet, il fut gratifié du Gouvernement de Longwy, & successivement de ceux de Condé & de Tournay. Il alla en 1680. prendre possession de la ville de Cazal, avec pouvoir d'y commander, suivant le traité fait avec le Duc de Mantouë; & en même temps il fut nommé Maréchal de Camp. Pendant le sejour qu'il y fit, il eut le commandement des troupes que le Roy envoïa au Duc de Savoïe en 1685. pour chasser des vallées ceux de ses sujets qui ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise, où après avoir surmonté par sa sagesse une grande partie des obstacles qui s'y presentoient, il en fut retiré pour être pourvû du Gouvernement de la ville & de la Province de Luxembourg. Ayant été nommé Lieutenant General en 1688. il alla servir, dans l'armée que commandoit Monseigneur le Dauphin, à Philisbourg; eut le commandement de l'armée que le Roy envoya en Italie contre le Duc de Savoïe, & gagna les batailles de Staffarde & la Marsaille; se rendit maître de toute la Savoïe, & de plusieurs places du Piedmont. Il fut fait Maréchal de France le 27. Mars 1693. & le Roy lui donna l'Ordre de S. Loüis au mois d'Avril suivant. Il continua depuis de servir en Piedmont jusqu'à la paix faite avec le Duc de Savoïe en 1696. après laquelle s'étant joint à lui pour engager les Espagnols à accepter la neutralité proposée pour leurs Etats d'Italie, il assiegea Valence; se retira après que la neutralité eût été acceptée, & eut en 1697. le commandement d'une des armées du Roy en Flandres, avec laquelle il assiegea & prit Ath. La guerre s'étant renouvellée en 1701. au sujet de la succession à la Couronne d'Espagne, il eut le commandement des armées du Roy en Italie, fut blessé à l'affaire de Chiarri; eut en 1702. le commandement de l'armée d'Allemagne, & ne servit point depuis. Le Roy le nomma en Fevrier 1705. pour être Chevalier de ses Ordres, Catinat remercia Sa Majesté de cet honneur, & mourut en sa terre de S. Gratien, où il s'étoit retiré, le 25. Fevrier 1712. en sa 74. année sans avoir été marié.

Il étoit cinquiéme fils de PIERRE Catinat, Seigneur de la Fauconniere, mort Doïen des Conseillers du Parlement de Paris en 1674. & de *Françoise* Poille, Dame de S. Gratien: & eut pour freres & sœurs: RENE' Catinat qui suit; *Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Julien de Tours, mort en Octobre 1676. *Charles-François*, mort au siege de Lille en Aoust 1667. *Clement*, Abbé de S. Julien de Tours après son frere, mort le 7. May 1687. *Guillaume*, Seigneur de Croisilles, Capitaine au Regiment des Gardes, mort le 19. Mars 1701. *Georges*, né en 1643. mort en 1646. *Catherine*, née en 1626. morte en 1627. *Françoise*, mariée en Avril 1652. à *Claude* Pucelle, fameux Avocat au Parlement, morte le 19. Mars 1702. *Loüise*, née en 1628. morte en 1640. *Edoüarde*, née en 1629. morte en 1637. *Claude*, née en 1635. morte en 1636. *Jeanne*, née en 1634. morte jeune. *Charlotte*, née en 1640. *Marie*, née en 1642. morte en 1645. & *Antoinette* Catinat, née en 1645. Religieuse à la Ville-Levêque.

RENE' Catinat, Seigneur de la Courtheraye, saint Mars, &c. né le 30. Avril 1630. fut reçû Conseiller au Parlement le 29. May 1655. & mourut Conseiller d'honneur le 24. Janvier 1704. laissant de *Françoise* Frezon, fille de *François* Frezon, Correcteur des Comptes, & de *Catherine* Feydeau, *Loüis* Catinat, Abbé de S. Julien de Tours après ses oncles, né en 1663. mort en 1714. & PIERRE Catinat, Seigneur de S. Mars, &c. né le 10. Avril 1670. reçû Conseiller au Parlement le 2. Janvier 1697. qui a épousé le 29. Juin 1700. *Marie* Fraguier, fille de *Nicolas* Fraguier, Seigneur de Quincy, Conseiller au Parlement; & de *Jeanne* Charpentier, dont il y a des enfans. *Voiez* le P. Anselme, *hist. des Grands Officiers.*

CATIUS ou CAUTUS, certain Dieu de l'Antiquité Païenne, que l'on adoroit, parce que l'on croioit qu'il rendoit les hommes prudens & subtils. Ce nom vient de *catus*, *fin* ou *cautus*, *prudent.* * S. August. *de la Cité de Dieu.*

CATIUS, (*Marcus Catius Insuber*) Philosophe E-

Picurien, dont Ciceron fait mention dans une Lettre à Caſſius, & qu'Horace tourne en ridicule, par les preceptes qu'il lui fait débiter ſur la cuiſine dans une de ſes Satyres. * Ciceron, ***Epiſt. ad fam.*** *l.* 15. *c.* 16. Horace, ***Satyre*** 4. *l.* 2. Bayle, ***Diction. crit.***

CATIVULCE, Roy d'une partie des Eburons, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, où eſt maintenant le païs de Liege, ſe trouva engagé dans la revolte d'Ambiorix, l'an 53. avant J. C. Ne pouvant à cauſe de ſa vieilleſſe ſoûtenir les fatigues de la guerre, ni conſentir à une retraite qui lui paroiſſoit honteuſe, il s'empoiſonna avec de l'If, pour ne pas venir au pouvoir de Ceſar, dont il appréhendoit le reſſentiment. * Jules Ceſar, *l.* 6.

CATOLICA ou LA CATOLICA; Bourg d'Italie dans la Romagne, entre Peſaro & Rimini, fut ainſi appellée, parce que de 400. Evêques qui furent convoquez au Concile de Rimini, l'an 359. par le Pape Libere, il y en eut un petit nombre qui étant Orthodoxes & vrais Catholiques, ſe ſeparerent des Ariens, pour celebrer les ſaints Myſteres en ce lieu: ce qui lui donna ce nom. * Baronius.

CATOLICON d'Eſpagne, ou *Satyre Menippée*: nom qu'on donne à un écrit fort ingenieux qui dépeint les intrigues & les cabales des prétendus Etats Generaux du Roïaume, au commencement du regne de Henri IV. que les Rebelles ſuſcitez par les Eſpagnols ne vouloient pas reconnoître, ſous pretexte qu'il n'étoit pas Catholique; mais en effet par d'autres motifs. Cette piece repreſente fort bien les principaux perſonnages de ceux qui étoient intereſſez dans cette revolte, & a merité d'être conſervée comme un Ouvrage ſingulier. Les Auteurs de cette excellente Satyre, furent un Prêtre nommé le Roy, Chanoine de Roüen, Jacques Gilot, Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, & Conſeiller du Parlement, Rapin, Paſſerat, Pithou, & quelques autres beaux eſprits de ce temps-là. * Mezeray, ***Hiſtoire de France ſous Henry IV. Conſultez*** ſur tout un petit Ouvrage intitulé, ***Melanges d'Hiſtoire & de Litterature par*** M. de Vigneüil-Marville, ***imprimé à Roüen en*** 1699. ***page*** 200. ***& ſuivantes, juſques à la pag.*** 206.

CATON, (Marcus Portius) ſurnommé *le Cenſeur*, nâquit l'an de Rome 519. dans la ville de Tuſcule. Il demeura d'abord dans le païs des Sabins, où il poſſedoit des terres qu'il cultivoit lui-même. Il vint à Rome, à la ſollicitation de Valerius Flaccus, & fut élû Tribun militaire, pour la Province de Sicile, vers l'an 549. ou 550. de Rome, & avant J. C. 205. On lui donna enſuite la charge de Queſteur, qu'il exerça avec exactitude en Afrique, ſous Scipion; mais n'ayant pû s'accorder avec lui; il le vint accuſer devant le Senat. Après avoir exercé la dignité de Preteur, dans laquelle il rendit une rigoureuſe juſtice, il ſubjugua la Sardaigne en 556. de Rome, & gouverna cette Province avec une moderation admirable. En 559. il fut élû Conſul avec le même L. Valerius Flaccus, qui lui avoit conſeillé de venir à Rome, & fit tous ſes efforts pour maintenir la loi Oppia, qui reprimoit le luxe des Dames Romaines dans leurs ajuſtemens. L'année d'après il dompta quelques peuples d'Eſpagne. Depuis il fut Tribun dans la guerre de Syrie, gagna le ſommet des montagnes, au détroit des Thermopyles, & donna de grandes marques de courage, en combattant contre Antiochus *le Grand*. A ſon retour il fut fait Cenſeur, cette charge étoit une des plus importantes de la Republique. Il l'exerça avec une integrité, qu'on n'avoit point encore vûë dans aucun de ſes predeceſſeurs; il accuſa les méchans; il s'oppoſa au luxe; il fit condamner les criminels, ſans que ſes ennemis, qui l'avoient déferé pluſieurs fois en Juſtice, (Pline dit 44. Plutarque 50. d'autres font monter ce nombre juſqu'à 400.) euſſent jamais pû noircir ſon innocence par leurs calomnies. Le peuple Romain fut ſi content de la maniere dont il s'étoit conduit dans ſa Magiſtrature, qu'il lui fit élever une ſtatuë dans le Temple de la Déeſſe de la ſanté. Au reſte, il étoit déja âgé lorſqu'il étudia la Langue Grecque. Il ſe repentoit ordinairement de trois choſes; d'avoir paſſé un jour ſans rien apprendre; d'avoir dit ſon ſecret à ſa femme; & d'être allé par eau, lorſqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de 80. ans, il épouſa en ſecondes nôces une jeune femme nommée *Salonia*, fille d'un de ſes domeſtiques, de laquelle il eut un fils. Il prononça quelques harangues, étant encore fort jeune; & dans ſa vieilleſſe il écrivit ſept livres d'Hiſtoire, ſelon Cornelius Nepos, dans le fragment qui nous reſte de ſa vie. Dans le premier étoient décrites les actions des Rois de Rome; le ſecond & le troiſiéme apprenoient d'où chaque ville d'Italie a pris ſon origine, & c'eſt pour cela qu'il a appellé tous ſes livres du nom d'*Origines*; le quatriéme traitoit de la premiere guerre Punique; & le cinquiéme de la ſeconde. Ses autres livres comprenoient tout ce qui s'étoit paſſé juſques-à la premiere guerre de Galba, en Luſitanie. Annius de Viterbe, fameux impoſteur dans la Republique des Lettres, a donné au public des *Origines* ſous le nom de Caton; mais les Sçavans ont toûjours regardé ces pieces, comme des ſuppoſitions ridicules. Caton a fait auſſi quelques autres Ouvrages, dont on trouve les titres dans les Auteurs citez à la fin de cet article. Ciceron lui donne le nom d'excellent Orateur, de bon Senateur, & de grand General d'armée. Il fit reſoudre la troiſiéme guerre Punique, & conſeilla toûjours la deſtruction de Carthage: Il ſe ſacrifia dans toutes les occaſions, pour le bien de la Republique. On ne ſçait pas en quelle année il mourut; l'opinion la plus ſuivie fixe ſa mort en l'an 606. de la fondation de Rome, qui étoit 86. de ſon âge, la 148. avant la naiſſance de J. C. Tite-Live & Plutarque le font vivre juſqu'à 90. ans. Nous avons des Diſtiques Moraux qui portent le nom d'un Caton; mais on n'a jamais crû qu'ils fuſſent de ce celebre Cenſeur, ni d'aucun Romain de ce nom ou de cette race. On n'a point eu plus de raiſon de les donner à un Dionyſius Caton, que les Critiques ne connoiſſent que fort imparfaitement. Les plus judicieux tiennent que c'eſt l'ouvrage d'un Chrétien, & ils devinent que l'Auteur ou les Copiſtes auroient pû lui donner le titre de Caton à l'imitation des Anciens, qui donnoient le nom de quelque perſonne conſiderable, qui s'étoit particulierement diſtinguée, au ſujet que l'on traitoit dans l'ouvrage qu'on vouloit publier, comme Platon a fait dans ſes Dialogues, Ciceron, Lucien, & pluſieurs autres. Quant à l'Ouvrage, la morale y eſt aſſez proportionnée à la capacité des enfans, pour qui il ſemble que ces Vers aïent été faits; l'Auteur n'étoit pourtant point Poëte, mais il étoit homme de bon ſens. Ces Vers ſont compris en quatre livres ou parties, & quoi-qu'ils ſoient tous hexametres, on les trouve d'ordinaire diſtinguez par Diſtiques. Leur Auteur paroit être du VII. ou VIII. ſiécle. * ***De Autore hujus operis vid. Joann. Sariſberienſ. de Nugis Curial.*** *l.* 7. *c.* 29. Baillet, ***Jugemens des Sçavans ſur les Poëtes Latins. tom.*** 6. Plutarque, ***en ſa vie.*** Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *ex.* 1. Voſſius, *l.* 1. ***de Hiſt. Lat.*** *c.* 5. Ciceron. Cornelius-Nepos. Pline. Florus. Tite-Live, &c.

CATON, le Préteur, dit d'*Utique*, parce qu'il y mourut, étoit arriere-petit-fils du Cenſeur, dont nous venons de parler. Son pere l'ayant laiſſé fort jeune, il fut nourri avec ſon frere Cepion, & ſa ſœur Porcie, dans la maiſon de Livius Druſus leur oncle naturel. Il donna, dans l'âge le plus tendre, tant de preuves de ſon amour, pour la Republique, que n'ayant que 14. ans il demanda une épée pour tuer Sylla, qui exerçoit la tyrannie. Il aima auſſi beaucoup la Philoſophie, & s'attacha ſur tout à la ſecte des Stoïciens, dans laquelle il puiſa cette grandeur d'ame, dont il donna des marques en tant d'occaſions. Dans la guerre des Eſclaves revoltez, ſous Spartacus, l'an 681. de Rome, & 73. avant J. C. il fit ſa premiere campagne en Italie, & commanda peu de temps après, mille hommes de pied, dans la Macedoine. Il voyagea depuis en Aſie, avec ſi peu de ſuite qu'on ſe mocqua de lui: il s'en mit peu en peine, & ne conſidera pas davantage les honneurs, que lui firent rendre Pompée & Dejotarus. A ſon retour, il fut élevé à la dignité de Queſteur, qu'il exerça avec grand ſoin, reformant les Officiers, & faiſant taxer & punir les aſſaſſins gagez aux dépens du public, du temps de Sylla. Il demanda le Tribunal, pour empêcher un méchant homme de l'avoir; & lorſque la conjuration de Catilina fut découverte en 691. il ſe joignit à Ciceron pour faire punir les complices, & s'oppoſa à Ceſar dans le Senat. Ayant ſçû qu'Hortenſius étoit amoureux de ſa femme Martia, il la lui ceda, & la reprit lors qu'Hortenſius fut mort. Ce qui donna ſujet au même Ceſar de lui

lui reprocher, qu'il l'avoit donnée pauvre, avec dessein de la reprendre lorsqu'elle seroit plus riche. Lorsqu'il eut été fait Questeur, en 698. ses ennemis qui ne vouloient pas l'avoir auprès d'eux, l'éloignerent, sous prétexte d'honneur, en lui faisant donner ordre d'aller en Chypre pour se saisir de cette isle, que l'on avoit injustement confisquée sur Ptolomée son Roi. Cette affaire étoit très-délicate, il la conduisit neanmoins avec tant de prudence, qu'on n'eut rien à lui reprocher; & ses amis furent les seuls à se plaindre de la severité dont il usa à leur égard, en leur refusant des richesses, qu'il ne conserva que pour le thresor public. Au reste, il n'oublia rien pour s'opposer aux brigues de Cesar & de Pompée pendant leur union, & pour les accorder durant les guerres civiles. Mais enfin, il suivit le parti de Pompée, qu'il consideroit comme le défenseur de la Republique. Après la bataille de Pharsale & la mort de Pompée en 706. de Rome, il passa en Afrique, se joignit à Juba & à Scipion, & laissa la conduite de l'armée au dernier. Il se retira dans Utique; & aïant sçû que Cesar le poursuivoit, il conseilla à ses amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clemence du vainqueur. Pour lui il se mit au lit, se fit apporter le livre de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois; & puis se donna un coup de poignard. Ce coup n'étant pas mortel, on lui mit un appareil, qu'il défit lui-même. Il mourut âgé de quarante-huit ans, la 708. de Rome, environ 45. ans avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *en sa Vie*.

CATON *le Censeur*, eut un fils de ce nom, lequel combattant dans la Macedoine, sous Paul Emile, en l'an 586. de Rome, & 168. avant J. C. donna de si grandes marques de bravoure, que ce General lui fit épouser sa fille nommée Tertia. Il en eut deux fils, M. PORTIUS CATO, Consul en l'an 636. & 118. avant J. C. & CAIUS PORTIUS CATO, aussi Consul en 640. & mourut étant Préteur, avant son Pere, qui épousa à l'âge de 80. ans, Salonia fille d'un de ses Domestiques. De ce mariage nâquit CATON *Salonius*, qui mourut Preteur, & laissa deux fils, LUCIUS PORTIUS CATO, qui fut Consul en 665. & MARCUS, pere de CATON d'*Utique*. Ce dernier fut pere de CATON qui mourut dans la bataille de Philippes, combattant contre Auguste & Antoine, l'an 712. de Rome, & avant J.C. 42.* Plut. *Vie des 2. Catons.*

CATON (M. Valerius) d'une autre famille que les premiers, vivoit vers l'an 700. de Rome, & 54. avant J. C. Il étoit Poëte, & composa quelques Poëmes, entr'autres un qui avoit pour titre *Lydie*, & un autre *Diane*, si l'on s'en rapporte au jugement des deux Scaligers; il est aussi Auteur des *Dires* ou *Imprecations*, que nous avons dans les Catalectes de Virgile, & qui ont été imprimées sous son nom à Leyde l'an 1632. avec les notes du sieur Christophe Arnod. Ce Caton est appellé *la Sirenne des Latins* dans Suetone. * Suetone, *de illust. Grammat.* Vossius, *c. 1. de Poët. Lat. &c.* Baillet, *Jugemens sur les Poëtes Latins, tom. 6. p.* 115.

CATONA, en Latin, *Catona*, *Columella*, *Columna Rhegina*. Village bâti sur un Cap de même nom. Il est dans la Calabre Ulterieure, à l'embouchure de la riviere Cenis, dans le Détroit de Messine, vis-à-vis de la ville de ce nom. Ce lieu n'est connu que parce que les voyageurs y viennent ordinairement prendre des bateaux, pour passer à Messine, dont il n'est éloigné que de trois lieuës. On le prend pour la *Columella*, ou *Columna Regia* & *Rhegina*, qui étoit anciennement un Bourg des Brutiens. * Maty, *Diction.*

CATPGRAW, (Jean.) *Cherchez* CATGRAVE.

CATTES, anciens peuples d'Allemagne, dans le païs de Hesse & de Thuringe d'aujourd'hui, où est Cassel, *Castellum Cattorum*. Drusus leur fit la guerre sous le regne d'Auguste, ils furent battus par Sulpice Galba sous celui de Claude; par L. Pomponius sous le même; & enfin ils donnerent, du temps de Neron, un grand combat contre les Hermondures, pour des salines, parce que chacun d'eux vouloit tirer dans son païs une petite riviere, dont le sel se formoit. Les Cattes furent défaits, & leur malheur fut d'autant plus grand, que les victorieux avoient voüé leurs dépoüilles à Mars & à Mercure: ce qui étoit une espece de consecration, par laquelle on detruisoit tout, hommes, chevaux, & bétail. Les Cattes passerent depuis dans l'isle de Bataves, qui est la Hollande d'aujourd'hui, où il y a encore Catwickop Zée sur le bord de la mer, & Catwick op den Rhein, sur le Rhin. * Tacite, *l. 13. Annal.*

CATTHO (Angelo) Archevêque de Vienne au XV. siecle, étoit de Tarente. Comme il s'étoit attaché au parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, les Ducs Jean & Nicolas de Calabre qui prétendirent l'un & l'autre au mariage de la fille unique du Duc Charles de Bourgogne, le tinrent près de la personne de ce Duc pour conduire de leur part ce mariage. Cette négociation n'eut aucun succès, ils vêquirent peu & décéderent bien-tôt l'un après l'autre. Après leur mort le Duc de Bourgogne connoissant le merite d'Angelo Cattho, le retint à son service, & lui donna pension. Cattho prit congé de lui après la bataille de Morat, & se retira à la Cour de Loüis XI. Il y fut très-bien reçû; on lui donna la charge d'Aumônier du Roy, puis l'Archevêché de Vienne. Quelques-uns disent qu'il servit de Medecin & d'Astrologue à Loüis XI. il se forma une étroite liaison d'amitié entre lui & Philippes de Comines, pendant qu'ils étoient à la Cour du Duc de Bourgogne, & elle ne fut pas moindre pendant qu'ils furent au service de Loüis XI. Ce fut à la sollicitation d'Angelo Cattho, que Philippes de Comines fit des memoires que nous avons de sa façon. Il le déclare dès les premieres lignes, & il lui adresse la parole en plusieurs endroits de son Ouvrage. On raconte de grandes particularitez, touchant le don prophétique de Cattho. Il mourut à Vienne, & fut enterré dans sa Metropole. Il avoit ces mots pour devise. *Ingenium superat vires.*

Dans les éditions précédentes de ce Dictionaire, on a fait plusieurs fautes au sujet d'Angelo Cattho, on ne s'arrête qu'à une seule: on le dit grand Aumônier de France; mais ce titre n'a commencé qu'en la personne du Cardinal de Meudon, sous le regne de François I. On s'étoit servi avant cela du titre de grand Aumônier du Roi, & ce titre même étoit inconnu sous Loüis XI. Il ne commença d'avoir lieu qu'en la personne de Geofroy de Pompadour Evêque de Perigueux sous Charles VIII. * Sainte Marthe, *Gallia Christ.* Chorier, *Hist. du Dauph.* Mezeray, *au Regne de Loüis XI.* Philippes de Comines, *dans sa Preface.* Claudius Robert, *in Gallia Christiana, pag. 182. in Catalog. Præsul. Viennens. num.* 96. & Denys Godefroy, *dans les preuves & illustrations de Philippes de Comines, p. m. 10. Sommaire de la vie d'Angelo Cattho. p.* 4. Pierre Matthieu, *Hist. de Loüis XI. l. 10. au commenc. p. m. 522. ad ann.* 1480. Bayle, *Dict. Crit. seconde edit.*

CATUALDE, Seigneur Allemand, du temps de Tibere, que ce Prince artificieux trouva moyen d'animer contre Marobode, Roi des Sueves. Catualde, soûtenu des Romains, chassa son ennemi de ses Etats & le reduisit à aller achever sa vie à Ravenne. Mais il ne joüit pas long-temps de sa vengeance; car il fut chassé lui-même par les Hermondures, & contraint de chercher un azyle à Frejus, en Provence. Les Allemans qui avoient accompagné ces deux Princes, furent transportez delà du Danube, où on leur assigna des terres sous la puissance d'un Quade, nommé Vannius, qu'on leur donna pour Roi. * Tacite, *l. 2. Annal.*

CATULAIRE, *Catularia*, nom d'une des portes de Rome, ainsi appellée des Chiennes rousses, qu'on immoloit pour appaiser les ardeurs de la Canicule. *Antiqq. Grec. & Rom.*

CATULA, (Ælia) vieille femme âgée de 80. ans, se distingua par la danse & par des postures mal-honnêtes, dans les jeux appellez *Ludi juveniles* que l'Empereur Neron avoit établis, pour divertir la jeunesse, & pour solemniser le jour auquel il s'étoit fait raser pour la premiere fois. * Xiphilin. *Abbr. de Dion.*

CATULE, *Catulus*, surnom de la famille des Lutatiens, du mot *Catus*, fin & avisé, selon Varron.

CATULE, ou *Catulus*, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Il fit mourir après la ruine de Jerusalem une infinité de Juifs, qui s'étoient assemblez dans un Désert, sous la conduite d'un Tisseran nommé Jonathas, le plus méchant homme du monde, qui pour les abuser leur promettoit de leur faire voir des signes & des prodiges extraordinaires. Catule se saisit de ce Séducteur, qui pour sauver sa vie, accusa quantité d'honnêtes gens, quoique faussement de l'avoir porté à cette revolte. Parmi les accusez furent Alexandre & Berenice

sa femme, que Catule tourmenta en diverses manieres, & puis les condamna à la mort, seulement pour avoir leurs biens. Il enveloppa encore trois mille habitans de la ville d'Alexandrie dans son accusation, aussi bien que l'Historien *Flave Josephe*, qui étoit alors à Rome. Et si Vespasien & Tite n'eussent eu une parfaite connoissance de son innocence & de son merite, il auroit été perdu. Jonathas fut convaincu de mensonge, & Josephe déclaré innocent. Cet Imposteur ne vêquit que peu après, car Vespasien le condamna à être brûlé tout vif. Pour Catule à qui il sauva la vie, il porta la peine de sa cruauté & de son avarice dès ce monde; car il tomba dans une maladie si extraordinaire, que les Medecins n'y connoissoient rien. Il étoit travaillé de douleurs insupportables par tout le corps, & celles qu'il sentoit dans le fonds de son ame étoient encore plus grandes; car nuit & jour il avoit devant les yeux les spectres de ceux qu'il avoit fait mourir, qui lui ôtoient toute sorte de repos, & lui imprimoient des frayeurs épouventables. Il se jettoit hors du lit, comme il auroit fait de dessus une rouë, ou du milieu d'un brasier ardent. Ses maux, presque inconcevables, allerent toûjours en augmentant, & ses entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le consumoit, il finit sa vie criminelle au milieu de ces horribles tourmens. * Josephe, *Guerre des Juifs, Livre VII. Chapitre 28.*

CATULLE, (Caius, ou Quintus Valerius) nâquit à Veronne, sous le septiéme Consulat de Caïus Marius, & sous le second de Lucius Cornelius Cinna, 86. ans avant la Naissance de J. C. & 668. de la fondation de Rome. On dit qu'il vint la premiere fois à Rome à la suite de Manlius. Il y fut ami de Ciceron, de Plancus, de Cinna, & des plus grands hommes de son temps. Jules-Cesar le considera aussi, quoique ce Poëte l'eut traité peu favorablement dans ses écrits; & l'on dit meme qu'ayant vû des Vers qu'il avoit faits contre lui, il se contenta d'une legere satisfaction, & le pria le même jour à souper. Il aima Ipsitille qui étoit de son païs; & Clodia, qu'il appelle Lesbie, toutes deux celebres dans ses écrits, & sur tout la derniere. Nous avons encore de lui cent dix-sept Epigrammes, ou autres petites pieces de Poësies, les autres sont perduës; & on lui attribuë faussement le Poëme pour la veille d'une fête de Venus. Il mourut, selon saint Jerôme, âgé de 30. ans, en 697. de Rome, & 57. avant J. C. l'année que Ciceron revint de son exil. Joseph Scaliger croit qu'il a vécu plus longtemps, & il est suivi en cela de la plûpart des Sçavans; quoiqu'ils ne soient pas d'accord touchant l'année de sa mort. Encore que le plus grand talent de ce Poëte consistât à bien faire des Epigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins également reüssi dans deux autres genres de Poësies, sçavoir dans les Vers Lyriques & dans les Elegiaques. Il n'y a presque point de Poëtes parmi les Romains, à qui il n'ait disputé le rang de preseance. Il a ses Partisans dans presque tous les siécles; & sur tout dans ces derniers temps, où l'on a vû des gens qui n'ont point fait difficulté de le preferer à tous ceux de l'antiquité, sans en excepter Virgile & Horace: tels ont été Paul Jove & Barthius. On ne peut nier que Catulle n'ait été un fort bel esprit, & qu'il n'ait fort bien sçû faire servir à ses propres passions, l'humeur la plus facile & la plus enjoüée qu'on eut peut-être encore vuë parmi les Romains. Cette qualité le rendit fort agréable à quelques personnes considerables dans la Republique, & particulierement à Ciceron, qui ne haïssoit pas le caractere des esprits libres. Il a été le premier qui ait sçû la maniere de tourner en un beau Latin tout ce que les Poëtes Grecs ont eu de beau & de délicat, & tout ce qui paroissoit inimitable. Son style est du bon siecle; mais il y a dans ce Poëte beaucoup d'infamies & de saletez. Après tout, les sentimens des Critiques sont fort partagez sur le merite de Catulle, & sur la comparaison qu'ils en ont fait avec Martial. * *Consultez là-dessus* M. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Latins, t. 6. qui en traite amplement. Parmi les éditions de Catulle, celle de Scaliger & de Vossius le fils, sont les meilleures.* Juvenal, *Sat.* 13. A. Gelle, *l.* 7. *noct. attic. c.* 2. Paul Jovius, *in elogiis Casanova & Naugerii.* Gaspar Barthius, *col.* 2356. *& alii passim.* Jules Scaliger, *Poëtices, l. 5. p.* 753. *lib. 6. ejusd. operis. p.* 865. Joseph Scaliger fils, *in primis Scaligeranis, p.* 47. Gerard Johan. Vossius, *l. 1. ejusdem operis, p.* 75. *l.* 3. *Institut. Poëticar.. p.*56. 107. 108. Philipp. Briet, *l. 2. de Poëtis Latin. p.* 14. 15. *ante acutè dicta, &c.* Rapin Comp. d'Hom. & Virg. *ch. x. p. 42. edit. in quarto. Epigrammat. Delectus* de Messieurs de Port Royal, *edit. Savreux anni 1659. in præf. op. & Idem dissertatione de Vera pulchritudine, p. 24. & Epigramm. l. 1. p. 313. & 314. & l. 7. p. 365.* Bayle, *Nouvell. de la Rep. des Lettres de Juin 1684. p. 364. le même Auteur parlant de l'édition de Catulle par* Vossius, *p. 363. &c.* P. Richelet, *Dictionnaire François, pag.* 296. *au mot* Epigramme. Saint Jerôme, *en sa Chron.* Quintilien. Diomede. Suetone, &c. rapportée par Lilius Giraldus, au 10. *Dial des Poëtes Latins.* Vossius, *au chap.* 1. *des mêmes.*

CATULUS. *Cherchez* LUCTATIUS CATULUS.

CATUMSYRITUS, (Jean-Baptiste) Grec, du nombre de ceux qui vinrent au College de Rome, fit grand bruit en ce païs-là, aussi-tôt que le livre d'Arcudius, où il tâcha de concilier l'Eglise Grecque avec la Latine, fut publié. Il presenta une Requête à l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Rome, pour parler à Sa Sainteté de l'Ouvrage d'Arcudius, comme d'un livre rempli d'heresies, & qui favorisoit le Lutheranisme & le Calvinisme. Il alla même plus avant; car il fit imprimer à Venise un livre en 1632. sous le titre de *Vera utriusque Ecclesiæ concordia*, pour opposer à celui d'Arcudius. Il y attaque Bellarmin, & quelques autres Jesuites dont il parle, comme de gens qui n'avoient aucune connoissance de cette maniere. Il y fait aussi souvent mention de *l'Euchologe* qui avoit été pris du Monastere appellé *Crypta-Ferrata*; & il prétend que cet *Euchologe* manuscrit, qu'on estimoit en Italie, & qui étoit suivi par Arcudius & par les Jesuites, n'étoit point exact. Il le reprend en plusieurs endroits, comme si on n'y eut point trouvé quelques-uns des Sacremens; & il accuse en même temps Arcudius & les Grecs du College de Rome de favoriser les nouvelles Heresies, en suivant cet *Euchologe.* Cependant on peut dire de Catumsyritus, qu'il fait paroître plus d'emportement, que de solidité dans son Ouvrage. Comme il avoit étudié la Theologie scholastique, & qu'il prend même la qualité de Docteur en Theologie, il y traite la plûpart des matieres, avec une méthode trop scholastique, & avec trop de subtilité. Cet Ouvrage est rempli d'égaremens, & d'absurditez: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été approuvé par les Inquisiteurs de l'Etat de Venise, & par un grand nombre de Theologiens qui en ont fait l'éloge. Il y a même quelque chose de dur contre la Cour de Rome, & qui paroit fort affecté. Au reste, ce livre n'a point eu de cours en ces païs-ci, où il ne se trouve point. * *Memoires des Sçavans.*

CATURIGES, c'étoit anciennement un Peuple de la Gaule Narbonnoise. Il étoit placé entre les Allobroges, les Ebruntiens, les Mimeniens, & les Vocontiens; leurs Villes principales étoient *Vapincum* & *Caturiga.* Leur Païs porte maintenant le nom de Gapençois, la premiere de leurs Villes celui de *Gap*, & la derniere celui de *Chorges.* * Maty, *Diction.*

CATUS (Q. Ælius Tubero) surnommé *Catus*, Consul Romain, fut moins celebre par ses victoires, que par sa modestie & par sa frugalité. Il mangeoit dans de la vaisselle de terre, n'aïant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus son beaupere, lui avoit fait present, après qu'il eut vaincu le Roi Persée; mais il ne voulut jamais prendre les vases d'argent que lui offrirent les Députez des Etoliens, lorsqu'ils le virent manger dans de la terre. * Pline, *liv.* 33. *c.* 12. Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 3.

CATUS (Loüis) de Ferrare, l'un des Antagonistes d'Alciat, vers l'an 1550. obligea Aimon Craveta, qui étoit venu enseigner à Ferrare d'aller ailleurs. * Pancirole, *de Clar. Legum Interpret. Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692.

CATWICK, en Latin, *Cattorum Vicus.* Il y a deux Villages dans la Hollande qui portent ce nom, & qui ne sont séparez que par quelques monceaux de Sable, qu'on apelle Dunes. L'un est sur le bord de la Mer, qui emporte souvent des maisons des habitans, & l'autre un peu plus avant dans la Terre, à l'endroit où le Rhin se perd dans les sables. Ils sont environ à cinq lieuës de Leide, & pour les distinguer, on les appelle, *Catwick*

op Zee, c'est-à-dire, *Catwick sur la Mer*; & *Catwick op den Rhin*, c'est-à-dire, *Catwick sur le Rhin*. On prétend qu'ils ont pris leur nom des anciens Cattes, & on y a trouvé quelques Antiquitez. * Maty, *Diction.*

CATZ Matthias. *Cherchez* FELIX. Plutarque. *in Æmilio.*

CATZENELBOGHEN, ou CATZENELLE BOGEN, *Catti Meliboci*, Païs d'Allemagne dans la Veteravie, appartenant au Landgrave de Hesse-Cassel. C'étoit une partie de la contrée occupée par les anciens Cattes, dont il porte le nom. Dans le XVI. siecle Guillaume Comte de Nassau, poursuivit ses pretentions sur ce païs. L'Empereur Charles-*Quint* le lui adjugea en 1548. avec la restitution de tous les fruits, qui se montoient à la somme de douze cens mille écus. Mais depuis, cet Arrêt fut cassé, par le Traité de Passaw. *Voyez* ce qu'en dit J. A. de Thou dans son Histoire, *l.* 5. *&* 16.

CAVA, ou CABA, fille de *Julien* Comte de Ceuta & de Consuegra, fut violée par Roderic Roi d'Espagne. Cette injure outra si fort Julien, qui étoit Gouverneur pour ce Prince en Afrique, que s'étant joint à deux fils de Vitiza dernier Roi, que Roderic avoit aveuglé, & duquel il avoit exclus les fils de la Couronne; il appella l'an 712. les Sarrazins en Espagne, où ayant défait le Roi l'année d'apres, ils réduisirent tout le païs sous leur tyrannie. * Garibay, *l.* 8. *compt. ch.* 48. Roderic Sanche, *part.* 2. *c.* 37. Vaseus, *en la Chron.* Mariana, *l.* 6. *c.* 21. *&* 23. Marmol. *l.* 2. *c.* 10.

CAVA, ou LACAVA, petite Ville du Royaume de Naples dans la Principauté citerieure, avec Evêché suffragant de Salerne. Il y a aussi une Abbaye. Ange de Fundi Abbé & Prelat ordinaire du Diocese, y celebra en l'an 1628. un Synode Diocesain, dont les Constitutions furent imprimées l'an 1629. à Naples, chez Dominique Maccarani, en un volume *in quarto*. On remarque que l'étenduë de son Evêché ne passe pas l'enceinte de la ville. * Sanson, *Voyage d'Italie.*

CAVACCIA (Jean-Antoine) Docteur à Boulogne, a traité; *De indemnitate mulierum dotis causa; de Cambiis per Litteras; de impedimentis Justitia; de Conversatione cum Bannitis; Disputationes Criminales.* Il florissoit en 1588. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit. Par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692.

CAVACHI, Ville de l'Isle de Niphon, la principale Isle de celles du Japon. Cette Ville est dans le Quartier de Jetsengo, au Midi de la Ville de Meaco, près de la côte. Elle est defenduë par une bonne Citadelle, & elle est Capitale d'un Royaume, qui porte son nom. * Maty, *Diction.*

CAVADO, Riviere de Portugal. Elle prend sa source dans la Province de Tra-los-Montes, traverse celle d'Entre Douro & Minho, où elle baigne Braga, & se décharge ensuite dans l'Ocean Atlantique. * Maty, *Diction.*

CAVAGNE, (Arnaud) Maitre des Requêtes, ayant été déclaré complice des crimes imputez à l'Amiral de Châtillon, sous le regne de Charles IX. Roi de France, après le massacre de la saint Barthelemi, fut traîné, sur la Claye, & executé dans la place de Greve à Paris, avec un vieux Gentilhomme nommé Briquemaut. * Mezeray, *au regne de Charles IX.*

CAVAGNOLE (Rolland) de Casal, Avocat celebre à Milan, a fait *Decisiones Consultativa*, Mediol. 1614. fol. *Paraphrasis aurea*, Mediol, 1614. *in Constitut. & Decreta*, à Monte Ferrat. Casal. *Observationes legales & Consilia legalia. Ibid.* * *Biblioth. hist. des Aut. de Droit. Par* Denys Simon, *édit. Paris. in* 12. 1692.

CAVAILLON, Ville de Provence, dans le Comté Venaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est le *Cabellio Cavarum* de Strabon, que d'autres ont nommé *Cabellicum* ou *Urbs Cavallicorum*. Elle est située près de la riviere de Durance, dans une plaine extrêmement fertile. Cavaillon étoit autrefois bâtie sur une coline, où l'on voit quelques restes de bâtimens; & depuis les habitans descendirent dans la plaine. La ville est petite & mal bâtie. L'église Cathedrale est dédiée sous le titre de saint Verant Evêque de cette ville, qui vivoit dans le VI. siecle. Entre ses successeurs, on doit distinguer Philippe de Cabassole Cardinal, Toussaint de Ville-Neuve, Jean-Baptiste Pallavicini Cardinal, Mario Maffée, Hieronymo Ghinucci, Cardinal, &c. Outre la Cathedrale, il y a encore quelques maisons Religieuses. * Ptolomée *l.* 2. *c.* 10. Strabon, *l.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ*; *&c.*

CAVALCANTI, (Guido) de Florence, a vécu sur la fin du XIII. siecle. Il étoit Poëte & Philosophe; & il a laissé divers Ouvrages en vers & en prose, entr'autres des Regles pour bien écrire. Quelques-uns l'ont soupçonné d'avoir des doutes un peu trop forts sur la Divinité. Il mourut en 1300. * Leandre Alberti, *Desc. Ital.* Pocciantio *de Scrip. Florent.*

CAVALCANTI, (Barthelemi) de Florence, naquit en 1503. Il fut instruit dans les belles Lettres; & étant sorti jeune de son païs, il s'arrêta à Rome, où il fut employé par le Pape Paul III. & par Octavio Farnese son petit-fils. Il servit encore utilement le Roi Henri II. dans la cause des Siennois, tant que cette Republique put défendre sa liberté avec les armes de France. On lui confia l'administration de quantité d'autres affaires, qu'il termina avec beaucoup de prudence & d'integrité; & enfin, lorsque la paix eût été faite entre les François & les Espagnols, comme il aimoit le repos des Lettres, il se retira à Padouë, où il finit tout ensemble, & ses études & sa vie, le 9. Decembre de l'an 1562. il fut enterré par Jean Cavalcanti son fils, dans l'Eglise de saint François. Les principaux Ouvrages de Cavalcanti, sont *sept Livres de Rhetorique, & un Commentaire du meilleur état d'une Republique*, que François Sansovino fit imprimer après la mort de l'Auteur. * Pocciantio, *de Script. Flor.* J. A. De Thou, *Hist. l.* 34. *&c.*

CAVALCANUS (Borgninus) a laissé quatre volumes de Décisions, *de Tutore & Curatore & de Usufructu Mulieris relicto* 1604. *in* 4. Il y a un *Hortensi Cavalcanus*, qui a écrit *de Brachio regio, & de testibus an.* 1619. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Paris* 1692.

CAVALERIUS (Jacques) Romain, Auditeur de Rote, Dataire, & depuis créé Cardinal par Urbain VIII. a donné *Decisiones Rota.* Il est mort en 1629. âgé de 63. ans. * *Biblioth. Histor. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692.

CAVALIERI, (Bonaventure) Jesuite, étoit de Milan, & s'est acquis la reputation d'avoir été un des habiles Mathematiciens du XVII. siecle. Il a composé divers Ouvrages très-ingenieux, comme le *Directorium Generale Uranometricum*, qu'il publia en 1632. *Geometrica indivisibilium continuorum, nova quadam ratione promota*, qu'il donna en 1635. *Lo Specchio ustorio, &c.* Il mourut le 3. Decembre de l'an 1647. * Vossius, *de scient. Mathem. c.* 58. §. 13. Riccioli, *Chron. reform. &c.*

CAVALIERI (Gaspard) Cardinal Archevêque de Capouë, Romain. Etant Clerc de Chambre, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI. le 2. Septembre 1686. Il mourut à Rome le 18. Août 1690. âgé de 42. ans, & fut inhumé dans l'Eglise *d'Ara-Cæli.*

CAVALLA, Ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macedoine, aux Confins de la Romanie, sur le Golfe de Contessa, entre la Ville de ce nom & celle de Philippi, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. Cette Ville a porté anciennement le nom de *Bucephala*, & l'on croit que c'est une de celles qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir à l'honneur de son cheval Bucephale. * Maty *Dictionnaire.*

CAVALLERIE, Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. Les Romains dans leurs premieres guerres ignoroient l'usage de la Cavallerie. Ils faisoient consister toutes leurs forces dans l'infanterie, en sorte même que dans le combat ils ordonnoient à la Cavalerie de mettre pied à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux suivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La Cavallerie de Pyrrhus les fit changer de sentiment, & sur tout celle d'Annibal leur donna depuis de si grandes frayeurs, que ces invincibles Legions n'osoient descendre dans la plaine. Pour mieux connoître la Cavalerie Romaine, consultez un livre intitulé, *le parfait Capitaine, ou l'Abregé des guerres de la Gaule, tiré des Commentaires de Cesar, derniere edition d'Hollande in* 12. 1638. Tite-Live, *Hist.*

CAVALLERINI (Jean-Jacques) Cardinal Archevêque de Nicée, Romain. Pendant sa Nonciature en France, il fut nommé Cardinal le 12. Decembre 1695. par le Pape Innocent XII. qui lui donna aussi la charge de Pre-

fet de la signature de Justice. Il mourut à Rome le 18. Fevrier 1699. âgé de 60. ans, & fut inhumé en l'Eglise de saint Charles de Catinari

CAVALLINI (Pietro) Peintre & Sulpteur de Rome, Disciple du fameux Giotto, a fait entr'autres Ouvrages le Crucifix qui est dans l'Eglise de saint Paul de Rome, & qui a, dit-on, parlé à Sainte Brigitte. Ce Peintre étoit regardé comme un Saint, à cause de son humilité, & de sa pieté. Il est enterré dans la même Eglise de saint Paul, ayant vécu quatre-vingt-cinq ans. Il vivoit dans le quatorziéme siecle. * De Piles, *Abregé de la Vie de Peintres.*

CAVALLO, le *Monte-Cavallo*, autrefois le mont *Quirinal*, une des montagnes de Rome, & qui tire ce nom du Latin *Caballus*, à cause de deux statuës de marbre qui representent Alexandre domptant le cheval Bucephale. Onuphre dit que l'Empereur Constantin fit transporter d'Alexandrie à Rome ces deux statuës, & les plaça au milieu des Thermes qu'il avoit fait bâtir sur le mont Quirinal. * *Voyez* aussi George Fabrice dans sa *Rome*, & au mot *Quirinalis.*

CAVALLO, CAPO CAVALLO, Cap du Roïaume de Naples. Il est dans la côte de la Calabre Ulterieure, au Nord de la ville de Rheggio, vis-à-vis de celle de Messine. Il y a une petite tour sur ce Cap qu'on nomme la *Torre di Cavallo*, dont le Cap a aparemment pris son nom. Au reste, quelques Geographes placent en ce lieu le Cap des Brutiens, nommé anciennement *canis*, que quelques-autres mettent au Capo Pezzaro, qui est près de celui de Cavallo. * Maty, *Diction.*

CAVALLOS, PORTO DE CAVALLOS, grand port de l'Amerique Septentrionale. Il est sur la côte de la Province de Honduras, à l'embouchure de la riviere de Sal, dans le golfe de Honduras au Septentrion de la ville de Comayagua. Maty, *Diction.*

CAVAN, Ville & Comté dans l'Ultonie en Irlande. Ce fut là où le Duc de Berwick eut un cheval tué sous lui, & où ses troupes furent défaites par un parti des troupes du Roy *Guillaume* III. en 1689. La ville est defenduë par un bon château. Elle est à deux lieuës de celle de Kilmore du côté du Levant. Elle a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Quant au Comté dont elle est la Capitale on l'appelloit autrefois *Premilly* ou *Breane.* Il est borné au Levant par le Comté de Monaghan, au Nord par celui de Fermanach; il a la Conacie au Couchant & la Lagenie au Sud. Il peut avoir quatorze lieuës de longueur, & neuf ou dix de largeur. Outre la ville ou le bourg de Cavan, il y a celui de Belterbet, qui a aussi séance au Parlement, & la petite ville de Kilmore, privée de ce privilege. * Maty, *Diction.*

CAUB, en Latin *Cuba*, petite ville de l'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. Elle est dans le Duché de Simmeren, sur le Rhin, vis-à-vis de Baccarat, & elle est défenduë par le château de Gutenfels. * Maty *Diction.*

CAUCASE, Montagne de la Mingrelie ou Colchide, qui commence vers l'embouchure du Phase. Le Caucase est plein de rochers & de précipices affreux; & on y a pratiqué en plusieurs endroits de petits sentiers, dont le passage est trés-difficile. Le haut est perpetuellement couvert de neige & inhabité. Les guides du païs attachent à leurs pieds une maniere de sandales, propres pour marcher sur la neige. La semelle a la forme d'une raquette sans manche, mais elle n'est pas si large; le reseau est plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige; car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laisse que de legeres traces. Le mont Caucase au dessous de son sommet, est fertile & abondant en *gom*, (qui est une graine semblable au millet, & que l'on seme comme le ris,) en bled, en miel, en vin, en fruits, en cochons & en gros bétail. Il y a par tout de très-bonnes eaux, & l'on y trouve plusieurs villages. La vigne y croît autour des arbres, & s'éleve jusqu'aux plus hautes branches. Le vin y est excellent, & à si bon marché, qu'en quelques endroits on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les païsans habitent dans des cabanes faites de bois; & chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tout autour: On y cuit le pain dans des pierres creuses de la profondeur de trois doigts, que l'on échauffe avant que d'y mettre la pâte, puis on la couvre de cendres chaudes & de charbons ardens. Ils gardent le vin dans de grandes urnes de terre, comme en Mingrelie. Les habitans de cette montagne sont la plûpart Chrétiens du Rit Georgien. Ils ont le teint fort vif, & les femmes y sont belles. Ils sont beaucoup plus à leur aise que les Mingreliens, & que les autres peuples du mont Caucase, qui ne sont point sous la domination des Turcs. Lorsqu'on est arrivé au haut de la montagne, par plusieurs chemins escarpez, & par plusieurs détours, on descend du côté d'Acalziké pendant quatre lieuës. A la moitié de la descente, on voit sur plusieurs pointes & sommets des masures de châteaux & d'Eglises. Les gens du païs disent qu'il y en a eu là beaucoup que les Turcs ont détruites. Au bas du mont, on entre dans une belle vallée, large d'environ trois milles, qui est fertile & abondante, & remplie de villages. Le fleuve Cur passe au milieu; & sur les collines, dont elle est environnée, on voit quantité de bétail. Aprés avoir avancé cinq lieuës dans cette plaine, on trouve la forteresse nommée *Acalziké*; elle est située dans un lieu enfoncé entre vingt tertres ou éminences, qui commandent à cette place, & dont l'on pourroit aisément la battre de tous côtez. Proche de la forteresse, il y a un bourg composé d'environ quatre cens maisons. Il est peuplé de Turcs, de Chrétiens, (Armeniens, Georgiens & Grecs,) & de Juifs. Les Chrétiens y ont plusieurs Eglises, & les Juifs une Synagogue. Le Bacha demeure dans la forteresse; les principaux Officiers & les soldats se tiennent dans les villages qui en sont proche. Cette forteresse a été bâtie par les Georgiens, sur qui les Turcs la prirent vers la fin du XVI. siecle. A trois lieuës d'Acalziké, la plaine s'étrecit, & les montagnes s'approchent: de sorte qu'elle n'a plus que demie lieuë de largeur. On voit là un château assez fort nommé *Usker*. Il est bâti sur une roche à la droite du fleuve Cur, au pied de laquelle est une petite ville qui occupe le terrain, entre le fort & la montagne opposée. Il y a un Sangiac avec sa milice, & une Doüane. Deux lieuës au-delà d'Usker, on passe une montagne qui separe la Perse de la Turquie de ce côté-là. * Le Chevalier Chardin, *Voïage de la Perse en* 1673.

CAUCHON, (Pierre) Evêque de Beauvais, puis de Lisieux, est connu dans l'Histoire de France pour avoir été un des plus zelez partisans de la maison de Bourgogne & des Anglois, contre le Roy Charles VII. Juvenal des Ursins dit, qu'il étoit fils d'un Vigneron près de Reims, & d'autres soûtiennent qu'il étoit Anglois d'origine. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'il fut Docteur de Paris, puis Vidame d'Amiens, ensuite Maître des Requêtes du Roy Charles VI. & qu'en 1420. il fut mis sur le Siege de l'Eglise de Beauvais, après la mort d'Eustache de Laistre. Monstrelet parle de sa reception en cette ville, qui fût extrêmement magnifique, & à laquelle le Duc de Bourgogne voulut assister. En 1429. il se vit contraint d'abandonner la ville, que les habitans remirent au Souverain legitime. Il se retira vers le Duc de Bedfort, & eut depuis l'Evêché de Lisieux, en recompense de ce qu'en 1430. il avoit été un des Juges de la Pucelle d'Orleans, qu'il abandonna au bras seculier. Il est vrai que cette injustice ne demeura pas long-temps impunie; car Cauchon mourut de mort subite en se faisant faire la barbe. Cette mort est rapportée par tous les Auteurs de ce temps-là, & par Valeran, qui a fait un Poëme de la Pucelle d'Orleans.

L'Auteur des Annales de Beauvais, dit que ce Prélat fut excommunié après sa mort par le Pape Calixte IV. & que ses ossemens furent tirez de l'Eglise de S. Pierre en Vallée, où il avoit été enterré, & jettez à la voirie. * Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Merier, *l.* 16. *Annal.* Belleforêt, *Annal.* Monstrelet, *l.* 1, *c.* 234. Louvet, *Antiq. de Beauvais.* Sainte-Marthe, *Gal. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.* Loisel, *Ant. de Bauvais.*, *&c.*

CAUCAUBARDITES, Secte d'Heretiques dans le VI. siecle, ainsi nommez d'un certain lieu, où ils firent leurs premieres assemblées; ils suivoient les erreurs de Severe d'Antioche, & des Acephales. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

CAUCON ou GRENENOS DIMA, en Latin, *Cauconia, Dima, Ephyra Stratus*, Ville de la Morée. Elle est dans le Duché de Clarence, vers le Belvedere,

sur la riviére de Caucon, à une lieuë de son embouchure dans le golfe de Clarence. Caucon est presqu'entierement ruinée. Il y a près de cette ville la montagne & les ruines de la ville, qu'on nommoit anciennement *Cronium*. * Maty, *Diction*.

CAUCUS, (Antoine) noble Vénitien, & Archevêque de Corfou, ayant eu ordre du Pape Gregoire XIII. de rechercher avec soin les erreurs des Grecs, les recüeillit au nombre de trente-une, dans un Ouvrage Latin qui est dedié au même Pape, & qui n'a point été imprimé. Il se trouve en manuscrit dans la Bibliotheque du Roy, & il y a apparence que c'est de là que M. Simon les a prises, pour les inserer dans son histoire de la creance & des coûtumes des nations du Levant. Leo Allatius, dans son troisiéme livre du consentement de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, traite fort mal Caucus, l'appellant ignorant, calomniateur, & homme sans jugement, qui a crû obliger les Papes, en multipliant les erreurs des Grecs, & en attribuant à tous ce qu'il avoit vû seulement dans Corfou. En effet, il étoit plus à propos de diminuer les erreurs des Grecs, que de les augmenter, comme Caucus a fait en plusieurs endroits. Cependant M. Simon l'excuse, & a même pris sa défense contre Leo Allatius. Il fait voir que ce que Caucus a remarqué dans les Grecs de Corfou, est commun aux Grecs des autres lieux. Il dit de plus, que cet Archevêque avoit suivi les ordres qu'il avoit reçûs de Rome; sçavoir d'examiner la creance des Grecs, par rapport au Concile de Trente, & aux sentimens des Theologiens Latins: & c'est ce qui lui a fait condamner d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme. M. Simon ajoûte que, si Caucus a pris quelquefois plaisir à exagerer les erreurs des Grecs, & à leur imposer, l'on peut aussi dire que Leo Allatius n'a pas toûjours gardé les regles de la moderation dans leur défense. * M. Simon, *dans son histoire de la creance des nations du Levant*.

CAUDEBEC, Ville de France en Normandie, dans le païs de Caux. Elle est près de la Barre de la Seine, qui est le nom qu'on donne à cette riviere, dans l'endroit où elle s'élargit, en joignant ses eaux à celles de la mer. Caudebec, que les Auteurs Latins nomment *Calidobecum*, est à sept lieuës au dessous de Roüen, du côté de Harfleur & du Havre de Grace. On y fait diverses sortes de manufactures, & entr'autres des chapeaux qui ont le nom de la ville. * Sanson. Baudrand.

CAUDE ou CLAUDE, petite Isle proche de Crete. On croit que c'est celle qui porte presentement le nom de Gozo. Actes des Apôtres, XXVII. 16.

CAUDIEZ, petite Ville de France, dans le haut Languedoc, au pied des Pyrenées, & sur la frontiere du Roussillon, sur la riviere d'Egli, à sept lieuës d'Alet, du côté du Midi. * Maty, *Diction*.

CAVE. *Voiez* CAVA.

CAVENDISCH, c'est le nom d'une illustre famille d'Angleterre, qui descend d'une Branche cadette des Gernons, personnages d'une grande distinction dans les Comtez de Norfolk & d'Essex. S'étant établis à Cavendish dans le Comté de Suffolk, ils prirent pour surnom celui de cette place. Le premier qui jetta les fondemens de la grandeur dont cette famille joüit encore à present, fut *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, dans le Comté de Derbi, Chevalier; qui l'an 31. du regne d'*Henri* VIII. à cause du grand déreglement de vie des Maisons Religieuses, fut Auditeur de la Cour nommée d'*Augmentation*, & ensuite Thrésorier de la Chambre de ce Prince & Membre du Conseil Privé. Le Roy *Edoüard* VI. le continua dans ces mêmes charges, & la Reine *Marie* l'éleva à la dignité de Chevalier. Il laissa de sa femme *Elisabeth*, l'une des filles de *Jean* Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derbi, Ecuyer, sœur & coheritiere de *Jean* son frere, trois fils, *Henri*, *Guillaume* & *Charles*; & trois filles, *Françoise* mariée à *Henri* Pierrepoint Chevalier; *Elisabeth* mariée à *Charles* Stuart Comte de Lenox; & *Marie* mariée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. *Elisabeth* leur mere par ses heureux mariages, après la mort de son premier époux, 1. avec *Guillaume* S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Elisabeth, & possesseur de diverses belles Seigneuries dans le Comté de Glocester: & ensuite avec *George*, Comte de Shrewsbury, augmenta très-considerablement ses biens, & bâtit les belles maisons de Chatsworth, Hardwick, & Old-Cots, toutes situées dans le Comté de Derby. *Henri* son fils aîné, étant mort sans posterité legitime en 1616. *Guillaume* le second herita de tous ses grands biens, & fut fait la troisiéme année du regne de *Jacques* I. Baron de Cavendish d'Hadwick, & l'an 16. du même regne Comte de Devon. Ce Guillaume étant mort en 1625. laissa pour successeur & heritier *Guillaume* son fils. Et celui-ci eut pour successeur un autre Guillaume, qui fut fait Chevalier du Bain au couronnement de *Charles* I. Il épousa *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Comte de Salisbury, de laquelle il eut deux fils. *Guillaume*, que le Roy *Guillaume* III. fit Marquis de Hattington & Duc de Devonshire, & fut Grand Maître de la Maison du Roy, & *Charles*, qui mourut sans avoir pris alliance. Il eut aussi une fille nommée *Anne*, mariée premierement à *Charles*, Lord Rich, fils unique de *Charles*, Comte de Warwick, & ensuite à *Jean*, Lord Burleigh, fils unique de *Jean*, Comte d'Exeter. *Guillaume*, Lord Cavendish, Duc de Devonshire, a épousé *Marie*, fille de *Jacques*, Duc d'Ormond, dont il a eu *Guillaume*, *Henri*, & *Elisabeth*. *Henri* mourut en 1700. De la même famille étoit *Guillaume* Cavendish, qui fut fait Baron du Royaume la 18. année du regne de Jacques I. sous le titre de Lord *Ogle*; ensuite Vicomte de Mansfield; & la troisiéme année du regne de Charles I. Baron de Cavendish de Bolsover, & Comte de Newcastle sur Tine. Il fut aussi choisi pour être Gouverneur du Prince *Charles*. Au commencement des guerres civiles, il fortifia la ville & le port de Newcastle pour le service du Roy; & ensuite ayant levé des troupes, outre celles qu'il avoit mises dans sa ville, il prit plusieurs places fortes, gagna les victoires de Gainsborough dans le Comté de Lincoln, de Chesterfield dans le Comté de Derby, de Pierebrig, de Cecroft, de Tankersley, de Tadcaster, de Sheffield, de Rotherham, d'Yarium, de Beverley, de Cawode, de Selby, de Halifax, de Leads, & de Bradfort. Ayant vaincu dans cette derniere, dans laquelle il se comporta très-vaillamment, la grande armée que les Parlementaires avoient dans le Nord, il leur prit vingt-deux pieces de gros canon, & plusieurs de plus petit calibre. Pour le récompenser de tant de services, le Roy Charles I. le fit Marquis de Newcastle, & le Roy Charles II. le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcastle. * Dugdale.

CAVERNES de Suses. *Cherchez* SUSES.

CAVIART, autrement *Botargue*, certaine composition faite avec les œufs & le sang de l'esturgeon, dont on se sert frequemment dans le Levant, & dont l'Italie, la Provence & les païs Septentrionaux de l'Europe ont aussi la connoissance: ce mets sert dans le repas pour réveiller l'appetit; & c'est une espece de compote. Les Anciens en faisoient de semblables, des intestins du Thon, qu'ils nommoient *Scombrus*, & ils appelloient ce ragoût *Garum* & *Muria*, sur quoi les curieux ont écrit. On tire grande quantité de Caviart d'Astracan. Les Chrétiens Grecs & ceux d'Asie qui observent très-rigoureusement le jeûne durant leur Carême, ne mangent gueres alors que du Caviart, les jours qu'il leur est permis de relâcher un peu de leur abstinence. * Tavernier, *Tome de la Perse*.

CAVITA ou DE MANILLA, *Civita*, ou *Manilhanus Sinus*, Golfe des Philippines.

CAULET (François-Estienne de) nâquit à Toulouse le 19. May 1610. d'une famille de Robe très-considerable dans le Parlement de Languedoc. Il fit ses premieres études à Toulouse, & fut élû Abbé de S. Volusien de Foix à l'âge de 17. ans, c'est-à-dire, en 1627. Il s'attacha à procurer la reforme de cette Abbaïe, & il y établit par ses soins & par ses liberalitez les Chanoines Reguliers de sainte Geneviéve. Les habitudes qu'il eut, étant encore jeune, avec M. Olier, Curé de saint Sulpice à Paris, & M. Vincent de Paul, General de la Mission, lui inspirerent certaines préventions contre l'Abbé de S. Cyran. Mais il changea depuis de sentiment, comme il paroît par un Acte du 20. Octobre 1671. imprimé en 1679. à la tête des Oeuvres spirituelles & Chrétiennes de l'Abbé de S. Cyran. Il fut pendant plusieurs années Directeur du Seminaire de S. Sulpice. Il avoit remis son Abbaïe entre les mains du Roy, quelque temps avant sa nomination à l'Evêché de Pamiers, qui arriva le 14. Juin 1644. Il reçût ses provisions de la

Cour de Rome le 16. Janvier de l'année suivante. Il fut sacré Evêque de Pamiers dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice le 5. Mars: le 12. il prêta serment de fidelité, & se rendit immediatement après dans son Diocese. Il fit son entrée à Pamiers le Dimanche des Rameaux de la même année. Il trouva un Diocese desolé par les guerres civiles, de grands dereglemens dans le Clergé, & peu de pieté parmi les Peuples. Il eut toutes les peines du monde à reduire dans quelque ordre douze Chanoines Reguliers, que M. Sponde son prédecesseur appelloit douze leopards. Il obtint des Bulles du Pape Alexandre VII. & des Lettres patentes du Roy pour reformer son Chapitre, à mesure que les anciens Chanoines mourroient, en quoi il eut le bonheur de réüssir. Il établit trois Seminaires. Dans les deux premiers, on élevoit des enfans dès leur tendre jeunesse, & le troisiéme étoit destiné à former des régentes pour instruire les filles, dans tous les lieux de son Diocese. Il en visitoit toutes les années jusques au moindre village, & prêchoit par tout. Son Episcopat fut celebre par trois grandes affaires. La premiere regarde la signature du Formulaire, & lui fut commune avec les Evêques d'Alet, d'Angers, & de Beauvais. Elle fut terminée en 1668. Dans cette même année, il avoit été obligé d'excommunier trois Jesuites de sa ville Episcopale, principalement, parce qu'ils tenoient des discours peu respectueux envers leur Evêque, soûtenoient que leurs approbations ne pouvoient être revoquées, & donnoient l'absolution à des pecheurs scandaleux, déja liez par leurs Pasteurs legitimes. M. de Pamiers fit une Ordonnance dattée du 19. Decembre 1667. par laquelle il revoqua toutes les approbations verbales qu'il auroit pû accorder auparavant, & défendit à ceux qui les auroient de confesser, jusques à ce qu'ils en eussent obtenu une par écrit, sous peine de suspense, qui seroit encouruë par le seul fait, *ipso facto*. Tout le Clergé Seculier & Regulier defera à cette Ordonnance. Il n'y eut que les Jesuites qui resisterent. Le 24. Decembre les Jesuites firent signifier à M. de Pamiers un Acte qu'on prétendit être injurieux, & tout rempli d'erreurs contre la Hierarchie & la dignité des Evêques. Il fut censuré le 20. Fevrier 1668. par dix Evêques assemblez aux Etats de Languedoc à Montpellier, & les propositions en furent declarées fausses, erronées & Schismatiques. Les Jesuites continuerent de confesser contre l'Ordonnance de leur Evêque, & remplirent toute la ville de leurs libelles. M. de Pamiers déclara par une Ordonnance du 5. Janvier 1668. que trois d'entr'eux, sçavoir Freres Jean Boulier Recteur, Pierre Falgueyras Syndic, & François Adanet, Prêtres Jesuites avoient encouru la suspense, & leur défendit de continuer à entendre les confessions, sous peine d'excommunication *ipso facto*. Bien loin d'obéir à cette seconde Ordonnance, ils la firent arracher des lieux où elle étoit affichée, par le Correcteur de leur College & par leurs Ecoliers, & entendirent les confessions à l'ordinaire. M. de Pamiers, après leur avoir fait faire les admonitions canoniques, & après avoir emploié tous les moïens imaginables pour les ramener, fulmina contre eux la sentence d'excommunication le 5. Fevrier 1668. Les Jesuites s'éleverent contre ce jugement, firent courir des libelles contre l'Evêque de Pamiers, & entreprirent même de faire informer contre lui par le Juge Criminel de Pamiers. L'affaire aïant été portée au Conseil de Sa Majesté, le Roy informé de la conduite de cet Evêque, rendit un Arrêt le 1. Fevrier 1668. par lequel il fut reglé que l'Ordonnance du mois de Decembre seroit executée par provision par les Jesuites, selon sa forme & teneur. La troisiéme affaire, dans laquelle l'Evêque de Pamiers se trouva engagé, est celle de la Regale. Le Roy fit une Declaration le 10. Fevrier 1673. par lequel il declara que le droit de Regale lui appartenoit universellement sur tous les Archevêchez & Evêchez de son Roïaume, & en consequence Sa Majesté enjoignoit à tous Archevêques & Evêques, qui lui avoient auparavant prêté serment de fidelité, d'obtenir des Lettres de main-levée, & de les faire enregistrer dans deux mois à la Chambre des Comptes, & qu'à faute d'y satisfaire dans ledit temps, la Regale seroit declarée ouverte dans leurs Dioceses. Des Evêques de quelques Provinces, qui ne se croïoient pas sujets au droit de Regale, firent difficulté d'executer cette Declaration du Roy. Mais il n'y eut que les Evêques de Pamiers & d'Alet qui s'y opposerent formellement. Le premier publia une Ordonnance le 27. Avril 1677. par laquelle il declare, que, conformément au Concile General de Lyon, il ne peut consentir à l'extension de la Regale, qui n'avoit jamais eu lieu dans son Diocese, & que son Eglise Cathedrale étant reguliere & reformée, c'étoit encore une nouvelle raison, qui l'empêchoit de reconnoître ce droit. Cette Ordonnance fut cassée par un jugement de l'Archevêque de Toulouse. M. de Pamiers répondit à ce jugement par un Acte du 18. Octobre 1677. & le 26. du même mois, il fit signifier à cet Archevêque un appel de son jugement au S. Siege. Cette démarche irrita la Cour contre l'Evêque de Pamiers, & ses revenus furent saisis. Innocent XI aïant pris son parti, cela fut cause d'une division entre la Cour de Rome & celle de France, qui dura jusqu'à la mort de ce Pape. L'Evêque de Pamiers mourut avant qu'elle fût finie, le 7. Aoust 1680. âgé de 70. ans & près de trois mois. On a de lui une Relation de ce qui s'est passé sur le differend qu'il a eu avec les Jesuites de Pamiers, & une Réponse à un Ecrit intitulé, *Nullité de la Sentence d'Excommunication de M. de Pamiers.* Plusieurs Ordonnances, Actes, Lettres au Pape Innocent XI. au Roy & à differentes personnes. Toutes ces pieces sont contenuës dans la premiere Partie de l'Inventaire des affaires de Pamiers. On a encore de lui un Livre qui a pour titre: *Traité de la Regale.* * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Relation de ce qui s'est passé dans les differends, &c. Premiere Partie de l'Inventaire, des pieces concernant l'affaire de l'Eglise de Pamiers. Memoires du temps.*

CAUMARTIN. *Cherchez* FEVRE.

CAUMONT-LA FORCE, Maison. *Cherchez* FORCE.

CAUMONT-LAUSUN, Maison. Outre la Famille de Caumont-la Force, il y a encore en France celle de Caumont-Lausun. FRANÇOIS de Caumont, créé Comte de Lausun en 1570. eut GABRIEL, Comte de Lausun, Vicomte de Montbas, Baron de Peguil-hem, &c. fait Chevalier des Ordres du Roy en 1585. lequel épousa *Charlotte* d'Estissac, dont il eut entr'autres enfans, FRANÇOIS de Caumont. Celui-ci fait aussi Chevalier des Ordres du Roy en 1616. épousa *Catherine*, fille de *Philbert* de Grammont, qui le rendit pere de divers enfans. L'aîné, GABRIEL de Caumont, épousa *Charlotte*, fille d'*Henri* de Caumont la Force, Marquis de Castelnau; & en eut entr'autres enfans, *Jacques*, Comte de Lausun; ANTONIN, Marquis de Peguil-hem, dit le Comte de Lausun, ci-devant General des Dragons, Capitaine des Gardes du Corps du Roy, & Gouverneur du Berry, & aujourd'hui Duc de Lausun, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, qui a épousé en 1691. N. de Duras fille du Maréchal Duc de Lorges; *Diane-Charlotte*, mariée en 1663. avec Armand de Bautru, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte du Roy, & Lieutenant General au Gouvernement d'Auvergne, lequel se noïa au passage du Rhin, près du fort de Tolhuis le 12. Juin de l'an 1672. *François*, Comte de Lausun, mort sans alliance le 30. Decembre 1707. un autre dit le Chevalier de Lausun, Guidon des Gendarmes de M. le Dauphin; N. de Caumont, Abbesse de Nôtre-Dame de Saintes, morte en 1701. N. de Caumont, Abbesse de Ronceray; & Anne de Caumont, mariée à Armand Marquis de Bethune & de Castelmoron, Baron de Gevaudan, Grand Sénéchal & Gouverneur d'Agenois & de Condomois.

CAUNE. *Cherchez* CONEI.

CAUNUS, fils de Milet de Crete, voïant que sa sœur Byblis brûloit pour lui d'une flamme criminelle, abandonna sa patrie, & alla bâtir une ville dans la Carie, à laquelle il donna son nom. Ovid. *Met.* 9. Cette ville est à present nommée *la Rossa*, sur la côte du golfe de Macre. Strabon en parle *dans le livre* 14. & dit que les extrêmes chaleurs en rendent le sejour dangereux en Esté & en Automne. C'est pourquoi Stratonique, celebre Joüeur d'instrumens, faisant allusion aux incommoditez que ceux de Caune souffroient, leur appliqua un vers d'Homere, *du* 6. *l. de l'Iliade*, dont le sens est: *Ces hommes ressemblent aux feüilles*, parce que les Cauniens avoient la couleur verdâtre. Voïant qu'ils s'en fâchoient, il encherit, en ajoûtant que l'air de

te ville étoit extraordinairement sain, puisqu'il y voïoit marcher des morts. Cette ville étoit neanmoins celebre pour ses excellentes figues, dont elle fournissoit plusieurs païs. Ciceron, *liv. 2. de la Divinat.* remarque que M. Crassus embarquant son armée à Brindes, il y vint un homme sur le port, qui crioit des figues seiches de Caune, en Latin *Cauneas*: ce qui étoit peut-être un avertissement que les Dieux donnoient à Crassus, comme si ce vendeur de figues eût été crier: *cave ne eas*, Garde-toi d'y aller. Herodote, *liv. 1.* dit que les habitans de Caune étoient fort adonnez à la débauche du vin & des femmes, & qu'ils chasserent de leur ville tous les Dieux étrangers, & les Prêtres qui les servoient, ne se reservant que les Dieux du païs.

CAVO, *Monte Cavo*, anciennement *Albanus Mons*, Montagne de la Campagne de Rome en Italie, à cinq lieuës de Rome, du côté du Levant, & près de la ville d'Albano. Cette montagne a été autrefois celebre par la ville d'Albe la Longue, qui y étoit construite, & par les Feries Latines, que tous les peuples du Latium y celebroient. * Maty, *Diction.*

CAVOURS, Bourg d'Italie dans le Piedmont, au Duc de Savoïe. Il est situé dans une assez grande plaine, au bas d'une montagne, près de la riviere de Peles, & à cinq ou six lieuës de Pignerol dont il dépend. Le sommet de la montagne est fait en croissant; & on voit d'un côté un château, & à son opposite une tour appellée *Bramsau*, éloignez de cent à six-vingt pas l'un de l'autre. Lesdiguieres prit en 1594. Cavours, que le Duc de Savoye reprit l'année d'après. Ce Bourg fut encore pris d'assaut & saccagé par les François en l'an 1690.

CAUREA, CAURERA, anciennement Teganusa, Thiganusa, petite Isle de la mer de Grece. Elle est sur la côte Meridionale de la Morée, entre l'isle de Sapienza, & la ville de Modon. * Maty, *Diction.*

CAURIANA (Philippe) Medecin de la Reine Catherine de Medicis, a commenté six Livres de l'Histoire de Tacite. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hist.*

CAURSINS, Marchands d'Italie. *Cherchez* CAORSINS.

CAURZIM, petite Ville de Bohême, Capitale du Cercle de Caurzim, & située environ à deux lieuës de l'Elbe, & à six de la ville de Prague, du côté du Levant. Cluvier la prend pour l'ancienne *Casurgis*. Maty, *Diction.*

CAUSSADE, Bourg autrefois fortifié. Il est dans le Quercy, Province de France, près de l'Aveirou, à six lieuës de Cahors, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CAUSSIN, (Nicolas) Jesuite, étoit de Troyes en Champagne; où il nâquit l'an 1580. Il se fit Religieux en 1596. ou plûtôt selon le P. Alegambe en 1606. âgé de 26. ans, & enseigna avec beaucoup de reputation à Roüen, à Paris, à la Fleche & ailleurs, ensuite il parut avec tant d'éclat dans la Chaire, que cela le fit choisir pour Confesseur de Loüis XIII. C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune consideration humaine ne pouvoit obliger de trahir ses sentimens, lorsqu'il les croïoit raisonnables. Persuadé par les conseils du Confesseur de la Duchesse de Savoïe, il travailla à faire rappeller la Reine Mere Marie de Medicis, & à détruire le Cardinal de Richelieu. Mais ce Ministre plus habile que lui, le fit releguer, & il ne revint à Paris qu'après la mort du Cardinal. Il y mourut le 2. Juillet de l'an 1651. Nous avons divers Ouvrages de sa façon: *Thesaurus Græcæ Poësos. De Symbolica Ægyptiorum sapientia Palatium eloquentiæ. La Cour Sainte*, qu'on a si souvent imprimée, &c. * Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à *Amsterdam en deux Volumes.*

CAUTIN, Evêque de Clermont en Auvergne, vivoit dans le VII. siecle, & y fut en execration à tout le peuple, qui ne pouvoit souffrir les vices de ce Prelat avare & adonné au vin. On dit qu'un jour après avoir long-temps fait endurer de cruels tourmens à un pauvre Prêtre, pour avoir son bien, il le fit enterrer tout vif sur un corps mort & puant. Il mourut de peste. * S. Gregoire de Tours, *Hist. de France*, *l. 4.*

CAUVIGNI (François de) Sieur de Colombi, de l'Academie Françoise, étoit natif de Caën en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut disciple & imitateur. Il a écrit divers Ouvrages, mais le plus considerable est la traduction de Justin. Colombi mourut vers l'an 1646. *Voiez* l'Histoire de l'Academie Françoise, composée par Paul Pelisson.

CAWOOD, Bourg d'Angleterre dans la partie Occidentale du Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Barkston. * Moreri Anglois.

CAUVRESTAN, gros Village, entre Lar, ville de Perse dans le Fasistan, & l'isle d'Ormus, qui est à l'entrée du golfe de Balsora. Ce lieu est remarquable pour ses melons, qui égalent nos citroüilles en grosseur, & qui sont les plus excellens de toute la Perse. La chair en est d'un beau rouge, & douce comme du sucre. Il y croît aussi des raves, qui pesent jusqu'à trente & trente-cinq livres, & qui sont de très-bon goût. * Tavernier, *Voiage de Perse.*

CAUX ou PAYS DE CAUX, Païs de France en Normandie, qu'on croit être la demeure des anciens *Caletes*, est un Bailliage du Parlement de Roüen, entre la Seine & l'Ocean, qui comprend Dieppe, le Havre de Grace, Aumale, Harfleur, Eu, Caudebec, S. Valeri, &c. Il y a aussi le Cap ou Promontoire de Caux, avec un bourg de même nom. Ce païs est assez grand & très-fertile. Ses habitans portent aujourd'hui le nom de Cauchois. * Sanson.

CAXAMALCA, Païs de l'Amerique Meridionale, dans le Perou, en la Province de Lima, proche du fleuve Vagna, à trente lieuës de la mer Pacifique, est remarquable dans l'Histoire, parce que ce fut là qu'Atabalipa Roy du Perou, fut défait & pris par François Pizarre, General des Espagnols, qui le firent mourir quelque temps après en 1533. Il y avoit autrefois plusieurs palais des Incas ou Empereurs du Perou, & des Seigneurs de leur Cour. * *Hist. des Incas.* Baudrand.

CAXEM, CAYEM, Ville de l'Asie située sur la côte Meridionale de l'Arabie Heureuse, environ à vingt lieuës de la ville de Fartach, du côté du Midi Occidental. Caxem a un bon port & frequenté. On la prend pour l'ancienne Cane, ville des Adramites. * Maty, *Diction.*

CAXTON, Bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Cambridge, qu'on appelle Slow. * Moreri Anglois.

CAXTON (Guillaume) Historien Anglois, vivoit sur la fin du XV. siecle. Il passa près de trente années en Flandres, auprès de Marguerite, Duchesse de Bourgogne, sœur d'Edoüard IV. Roy d'Angleterre. Il traduisit en la Langue de son païs plusieurs Ouvrages Latins & François, & composa une Chronique en sept livres, qu'il appelle *Fructus Temporum*. Il la finit au 21. an d'Edoüard, qui étoit en 1483. de J. C. * Pitseus, *de Script. Angl.* Simler. Possevin & Vossius, *l. 3. des Hist. Lat. c. 9.*

CAXUME, Ville Capitale du Roïaume de Tigremahon, dans le païs des Abissins en Afrique. Marmol la nomme *Tigray*, & croit qu'elle est la même que Strabon appelle *Tenesis*; qu'elle fut la demeure de la Reine de Saba, qui alla visiter Salomon; & qu'elle fut gouvernée par des femmes avec titre de Reines. * Marmol. *l. 10. c. 23.*

CAYPHAS, Ville. *Cherchez* CAIPHAS.

CAYT-BEY. *Cherchez* CAIT-BEY.

CAZAL, Ville d'Italie. *Cherchez* CASAL.

CAZAN, Roïaume de la Tartarie d'Asie, avec une ville de même nom, appartient au Grand Duc de Moscovie. Ce Roïaume est entre la Bulgarie & Czermissi. Cazan qui en est la ville Capitale, est sur une petite riviere de ce nom, qui se jette d'abord après dans le Wolga. Jean Basile, Grand Czar de Moscovie, la prit sur un Roy Tartare. Les autres sont Kack-sago-nova, Allateur, Sahuch, & quelques autres peu connuës par les Européens. * Sanson.

CAZAN, ou, comme d'autres l'écrivent, HAZAN, est un Officier des Synagogues Juives, qui est établi pour entonner les prieres que les Juifs recitent dans ces Synagogues, en chantant. Il est dans un lieu élevé au-dessus des autres, & qui est aussi l'endroit où le Rabin se place, lorsqu'il prêche. Tout cela se fait avec une grande confusion, chaque Juif recitant sans aucun ordre; le plus souvent même ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Le Cazan continuë toûjours de reciter, & éleve sa voix de

temps en temps. Ce mot se trouve dans saint Epiphane, & il signifioit dès son temps, un des Ministres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainsi nommé cet Officier, parce qu'il a la vûë sur tout ce qui se passe dans la Synagogue, & principalement sur la lecture de la Loy & de tout l'Office. * M. Simon, *Supplément aux ceremonies des Juifs*.

CAZARES, Peuples, qui faisoient partie des Huns, & qui se joignirent aux Avares. *Voïez* AVARES.

CAZERNE, Forteresse du Roïaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, sur le Niester, aux confins des Tartares d'Oczacow & de Budziac, environ à seize lieuës au dessus de la ville de Bialogrod. * Maty, *Diction.*

CAZERTA. *Cherchez* CASERTE.

CAZIMIR. *Cherchez* CASIMIR.

CAZZICHI, anciennement *Amnisus*, petite riviere de l'isle de Candie. Elle se décharge dans la mer de Candie, près de Spinalonga, & elle y forme le petit port de Cazzichi. * Maty, *Diction.*

C E

CEA, Bourg d'Espagne avec un château & titre de Duché. Il est dans le Royaume de Leon, sur la petite riviere de Cea, qui va se joindre au Carion, quatre lieuës au dessous, près de la petite Ville de Carion de Conde. * Maty, *Diction.*

CEA, Isle. *Cherchez* CE'E.

S. CEADDE, ou *S. Cedde*, Evêque de Lindish ou de Lichfeld en Angleterre, vivoit dans le VII. siecle, & étoit de Northumberland : il fut élevé avec trois autres freres dans le Monastere de Lindisfarne, & fut élû Abbé de Lertinghe en Northumberland, à la place de son frere aîné, qui fut fait Evêque de Londres. Il fut ensuite sacré Evêque d'Yorck par un Evêque d'Angleterre, en même temps que Vilfrid fut sacré aussi Evêque d'Yorck en France par les Evêques de ce Royaume. Ceadde prit possession de l'Evêché d'Yorck, & Vilfrid étant passé en Angleterre fut obligé de se retirer; mais Theodore envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien, ayant déclaré que Vilfrid étoit legitime Evêque, Ceadde se retira dans son Monastere, d'où Theodore l'obligea de sortir en 669. pour le faire Evêque de Mercie. Il fit sa residence à Li, où il mourut l'an 672. On fait la fête de saint Ceadde le 2. Mars, & celle de son frere Cedde Evêque de Londres, le 7. Janvier. * Bede, *Hist. Eccles. d'Anglet. l.* 3. Baillet, *Vies des Saints. 2. Mars.*

CEADRAGUE, fils de Thrasicon, Prince des Arborites sujets des François. Ce Thrasicon fut assassiné par les Danois, sous le regne de Charlemagne son protecteur; & depuis Ceadrague fut nommé Duc, après que Loüis *le Debonnaire* eut chassé Sclaomir, odieux à ses peuples. Mais étant convaincu d'intelligence avec les Danois, on le dépoüilla de sa dignité, & Sclaomir fut rétabli. Ce dernier étant mort l'an 818. Ceadrague vint trouver le Roy à Compiegne, se justifia & recouvra la Principauté qu'il avoit perduë. * Mezeray. Cordemoy, *Hist. de France.*

CEAULIN, troisiéme Roi de Westsex, dans la grande Bretagne, vivoit sur la fin du VI. siecle, & se rendit illustre par ses victoires. Il battit Ethelbert, Roi de Kent, qui faisoit des courses sur ses terres; chassa les Bretons jusques dans les deserts de Galles, & s'empara de leurs villes. Ces victoires ayant réveillé la haine de ces divers peuples qui étoient ses ennemis, ils l'attaquerent tous ensemble, défirent toutes ses troupes, & le déthrônerent. * Bede, *Hist. Angl.*

CEBA (Ausaldo) d'une famille de Genes, a vécu au commencement du XVII. siecle. Son genie qui le portoit à la Poësie, lui fit composer diverses pieces de theatre, & quelques Poëmes Epiques; entr'autres, *il Furio Camillo* & *La Regina Esther*. Ce dernier est rempli de fables qui sont indignes des veritez saintes de l'Ecriture; & c'est pour cette raison que cet Ouvrage de Ceba a été mis entre les Livres défendus. Nous avons encore de lui une Histoire Romaine en Italien; *Essercitii Academici, Dialogo del Poëma Heroïco, &c.* Ausaldo Ceba mourut le 21. Avril de l'an 1623. âgé de 58. ans. * Giustiniani & Soprani, *Script. della Lig.* Janus Nicius Erythræus, *Pin III. Imag. illustr. ch.* 3. Ghillini, &c.

CEBARES, est le nom de l'Ecuyer, par l'adresse duquel Darius son Maître, devint Roy de Perse. Après la mort des Smerdis, qui s'étoient emparez de la Monarchie, les principaux Seigneurs Persans qui pouvoient prétendre à la Couronne, se trouvant embarassez pour l'élection d'un Souverain, s'aviserent enfin d'en remettre le jugement à la fortune; ils demeurerent d'accord qu'un certain jour ils viendroient tous à cheval devant le palais, & que la Couronne demeureroit à celui dont le cheval henniroit le premier, avant que le soleil fût levé; car les Perses tenoient le soleil pour une Divinité, & avoient accoûtumé de lui consacrer des chevaux. Darius fils d'Hystaspes, l'un des pretendans, cherchant le moyen de se faire Roy, Cebares son Ecuyer lui promit de le servir utilement dans cette rencontre; & la nuit precedente du jour qui fut arrêté, il mena le chaval de son Maître avec une cavalle en un endroit devant le palais, où Darius se devoit poster. Le lendemain, comme tous les concurrens se furent trouvez à l'heure ordonnée, le cheval de Darius sentant la place où il avoit vû la cavalle le soir precedent, & rentrant en chaleur, se mit aussi-tôt à hennir le premier de tous, & montra un heureux augure en faveur de son Maître, qui fut salué & reconnu Roi par tous les assistans. C'est ainsi que la chose se passa; mais d'autres disent, que l'Ecuyer de Darius ayant passé sa main sur la fesse d'une cavalle, il la porta aux narines du cheval de son Maître, qui fut excité par l'odeur, & hennit aussi-tôt. * *Herodot. l.* 3. *Justin. l.* 1. *c.* 10.

CEBARSUSSI, Bourg près de Carthage, celebre par un Concile que les Prélats Donatistes d'Afrique y tinrent vers l'an 394. contre Primien, Evêque de Carthage, qui avoit été élû après Parmenien, successeur de Donat. Ce Prélat schismatique, accusé par un Diacre nommé Maximin, qu'il avoit excommunié, fut cité au Concile tenu au lieu dit *les Cavernes*, ou *Grottes de Suses* mais ayant refusé de comparoitre, & ayant même maltraité ceux qu'on lui envoya, on le déposa dans ce second Synode de Cebarsussi, tenu quelque temps après le premier. Maximin fut élû en sa place, & douze Schismatiques lui imposerent les mains. * Saint Augustin, *sur le Pseaume* 36. *& contre Cresconius, l.* 3. *c.* 53. *& l.* 4. *c.* 5. Voyez la remarque après CAVERNES DE SUSES.

CEBES, Philosophe de Thebes, disciple de Socrates, écrivit trois Dialogues, l'un intitulé, *la Semaine*, l'autre *Phrynichus*, & le troisiéme *Pinax* ou *Table*, qui contient un recit de la naissance, de la vie & de la mort des hommes. On l'avoit crû imparfait jusques à present; mais Jacques Gronovius l'a publié parfait sur un manuscrit de la Bibliotheque du Roy de France en 1689. à Amsterdam chez *Westein*. * Il y a lieu de douter si l'auteur de la Table de Cebes est le disciple de Socrates dont il est parlé dans Phedon de Platon, parce que dans cette Table il est fait mention des Philosophes Peripateticiens, nom qui n'a été donné aux disciples d'Aristote que vers la fin de la vie de ce Philosophe. Casaubon prétend que cela a été ajoûté à la Table de Cebes. Gronovius croit cet Auteur Pithagoricien, il est assez vrai-semblable que cet Ouvrage est d'un Auteur beaucoup plus recent que Cebes disciple de Socrates. * Suidas.

CEBYLA, ou CABILAS, petite Ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, entre les montagnes, à vingt lieues d'Andrinople, vers le Levant. * Maty, *Diction.*

CEBUS, certain monstre, qui a le visage d'un Satyre, & le reste du corps de chien & d'ours.

CEBU ou ZEBU. *Cherchez* ZEBU.

CECCAN (Annibaud.) *Voyez* ANNIBAUD.

CECCANO (Gregoire) Cardinal dans le XI. siécle. On dit qu'il étoit de Ceccano, petite ville dans le Diocese d'Aquin, qui a donné le nom à sa famille. Il fut nommé Cardinal par le Pape Paschal II. vers l'an 1099. & mourut sous le Pontificat du Pape Honoré II. Cette même famille a produit encore ETIENNE Ceccano, Religieux de l'Ordre de saint Benoist, puis Cardinal, créé par Innocent III. en 1211. qui fut employé par ce Pape & sous le Pontificat d'Honoré III. en diverses negociations. Il mourut à Rome en 1227. * Ughel, *Ital. sac.*

fac. Onuphre. Ciaconius & Auberi, *Hist. des Card.* La Roche-Pozay, *Nomenc. Card. &c.*

CECCHINUS (Dominique) Romain, Auditeur de Rote, & depuis Cardinal, a donné *Decisiones Rotæ.* Il est mort en 1656. âgé de 68. ans. * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692.

CECCI ou CECCUS (François) natif d'Ascoli, ville Epicopale d'Italie dans la Marche d'Ancône, Astrologue du Duc de Florence, fut mis à l'Inquisition, & brûlé à Bologne, l'an 1327. après avoir été convaincu de quelques erreurs. Il avoit composé un Traité de la Sphere, où il enseignoit, entr'autres impostures, qu'il s'engendroit dans le Ciel quelques esprits malins, qui pouvoient faire, sous certaines constellations, des choses admirables; que J. C. étant venu sur la terre, étoit né sous une de ces constellations, qui l'avoit rendu pauvre necessairement; & que l'Antechrist viendroit au monde sous une planette qui le feroit riche. On dit pourtant qu'il abjura ses erreurs, & que malgré cela, l'Evêque d'Aversa, Chancelier du Duc, le fit mourir, porté à cette violence par Dinus sçavant Medecin, envieux de la reputation de Cecci. Ce Dinus mourut lui-même 15. jours après cette execution. * Sponde, *A. C.* 1227. *n.* 7. Leander, *Desc. Ital. p.* 167.

CECERIGO, ou CERIGOTA, anciennement *Aegialia*, petite Isle de l'Archipel ou de la Mer Egée. Elle est fort près de la Côte Orientale de l'isle de Cerigo, dont elle prend son nom, & n'est pas éloignée du Cap de Spada qui est en Candie, dont elle n'est qu'à vingt-cinq milles. Elle est très-deserte & n'a que des montagnes & les écüeils de Poro & Porosa aux environs. Les Matelots la nomment souvent Cerigotte. * Baudrand, *Dictionnaire Geographique.* Hoffman, *Diction.* Maty, *Diction.*

CECILE, celebre Avocat dont parle Minutius Felix. *Voyez* CECILIUS.

CECILE (Sainte) est du nombre de ces Saintes dont on n'a aucun monument sur lequel on puisse faire quelque fonds. Les Actes de son martyre, que l'on prétend être arrivé sous l'Empereur Alexandre *Severe* sont fabuleux. Quelques-uns l'ont mis sous Marc-Aurele & Commode; les autres sous Diocletien, sans aucun fondement. Tout ce que l'on a dit de sa naissance & de sa vie est de même nature. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur la fin du V. siecle, & dans les siecles suivans son culte étoit établi à Rome, où il y avoit une Eglise de son nom; cependant son corps n'y reposoit pas, puisqu'on prétend qu'il fut trouvé en 821. par le Pape Paschal I. dans le cimetiere de S. Sixte appellé de *Pretextat.* Mais cette Histoire n'a pas plus de vrai-semblance que les Actes de la Sainte; on ne voit pas même que l'on ait connu le lieu où étoit le corps de sainte Cecile à Rome, jusqu'au Pontificat de Clement VIII. c'est-à-dire, à la fin du XVI. siecle, temps auquel on pretend qu'il fut découvert dans l'Eglise de Sainte Cecile, comme Baronius l'a rapporté. Le culte de cette Sainte a été assez celebre dans l'Eglise d'Occident depuis le VI. siecle. L'Eglise Grecque a aussi fait sa fête, comme l'Eglise Latine au 22. de Novembre. Fortunat de Poitiers, qui est le plus ancien que nous connoissions des Auteurs qui en parlent, fait entendre qu'elle mourut en Sicile, comme sainte Thecle à Seleucie.* *Acta sanctæ Catharinæ* donnez par Bozius *apud* Surium. Bolland. Fortunat, *lib.* 7. *c.* 4. Sigebert *in Chronic. Baron. ad an.* 821. Tillemont, *Mem. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints, Novembre.*

CECILE (Guillaume) Baron de Burghley, & grand Tresorier d'Angleterre, nâquit en 1521. Il étoit fils de RICHARD Cecile, de la maison des Alterins. Après avoir achevé ses études, il entra au service du Duc de Sommerset, dont il fut Maître des Requêtes, & le premier qui ait pris cette qualité en Angleterre. Peu de temps après le Roi Edoüard VI. le fit un de ses Secretaires, & l'honora de la dignité de Chevalier. Il fut estimé de la Reine Marie, sœur d'Edoüard; mais voyant que cette Princesse ne l'élevoit pas aux honneurs, parce qu'il n'étoit pas de la Religion Catholique, il se retira auprès de la Princesse Elisabeth, qui lui confia la conduite de ses affaires. Cette Princesse étant ensuite parvenuë à la Couronne, fit Cecile Conseiller & Secretaire d'Etat. Enfin, elle lui donna le Titre de Baron de Burghley, & la charge d'Intendant General des Finances d'Angleterre. Il mourut en 1598. * Guillaume Camden, *Histoire d'Elisabeth Reine d'Angleterre.*

CECILE (Robert) Grand Tresorier d'Angleterre, étoit fils de GUILLAUME Cecile, Baron de Burghley. Il accompagna le Comte de Darby, Ambassadeur en France; & étant de retour, il fut fait premier Secretaire d'Etat par la Reine Elisabeth. Le Roy Jacques lui donna le Comté de Salisbury, le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, & enfin l'honora de la dignité de Grand Chancelier. Cecile se montra digne de cette grande Charge, & fit paroître aussi sa magnificence dans la fondation qu'il fit pour la subsistance des vieux Capitaines, & dans le fameux bâtiment de la Bourse de Londres. Il mourut en 1612. * *Herolog. Angl.*

CECILIEN (*Cecilianus*) Diacre de Mensurius, Evêque de Carthage, vivoit dans le IV. siecle. Après la mort de cet Evêque, il fut élû l'an 311. en sa place, par les Prélats voisins, avec le consentement du Clergé & du peuple. Botrus & Celesius, Prêtres de la même Eglise, se voyant exclus de cette dignité, qu'ils avoient ouvertement briguée, formerent le dessein d'un Schisme. Ils le firent éclorre, lorsque Cecilien demanda les vases sacrez de l'Eglise, qui durant la persecution, avoient été donnez en garde à des personnes qu'on croyoit fideles; car ceux-ci qui ne les vouloient pas rendre, se joignirent à ces deux ambitieux, afin de troubler leur nouveau Pasteur, & se separerent de sa Communion. Ils alleguerent faussement que son Ordination etoit nulle, parce qu'il avoit été ordonné par Felix d'Aptonge, qu'ils prétendoient déchû de l'Episcopat, pour avoir livré les Livres Sacrez, & attirerent dans leur parti une riche Dame nommée Lucille, laquelle en son particulier haïssoit le Prelat, parce qu'étant Diacre il l'avoit repris de ce qu'avant que de recevoir la sainte Eucharistie, elle baisoit les reliques d'un prétendu Martyr qui n'étoit point reconnu. *Secundus de Tigisi* & les autres Evêques de Numidie s'étant assemblez à Carthage au nombre de 70. citerent Cecilien, qui leur fit réponse que, si on avoit quelque accusation à faire contre lui, son accusateur n'avoit qu'à paroitre & à la prouver. Ses ennemis n'eurent rien alors à lui reprocher, sinon, qu'ayant été ordonné par un Evêque qui avoit livré les Livres Sacrez, il n'étoit point Evêque. Cecilien leur expliqua qu'en cas que Felix d'Aptonge n'eût pas pû l'ordonner, ils l'ordonnassent de nouveau, comme s'il n'eût été ordonné que Diacre. Purpurius de Limes homme malicieux fut d'avis qu'on le prit au mot, & que quand il feroit venu, au lieu de lui imposer les mains pour l'Ordination, on les lui imposât pour le mettre en penitence. Le Clergé de Cecilien aïant oüi parler du dessein de ces Evêques, retint Cecilien: les Evêques de Numidie sur le refus qu'il fit de comparoître, le condamnerent premierement comme contumace; secondement comme aïant été ordonné par un Traditeur, (c'est ainsi qu'on appelloit ceux qui avoient livré les Livres Sacrez aux Payens;) troisiémement comme aïant empêché qu'on n'apportât à manger aux Martyrs qui étoient dans les prisons. Ils prononcerent contre lui une sentence de déposition & d'excommunication, ordonnerent Majorin en sa place, & écrivirent des Lettres circulaires à tous les Evêques d'Afrique contre Cecilien. Plusieurs Evêques d'Afrique se rangerent de leur côté, & ce fut ce qui lui causa le schisme; mais les Evêques des autres Provinces persisterent dans la Communion de Cecilien. L'Empereur Constantin le reconnut en 312. pour legitime Evêque, en lui faisant remettre les aumônes qu'ils donnoient aux pauvres Chrétiens d'Afrique, & en lui adressant des lettres pour l'immunité des Clercs Catholiques de l'Eglise d'Afrique à laquelle Cecilien présidoit. Anulin Proconsul d'Afrique ayant executé sur ce sujet les Ordres de l'Empereur, les ennemis de Cecilien le vinrent trouver, & lui presenterent, sous le nom de l'Eglise Catholique du parti de Majorin, un Memoire, contenant les crimes dont ils accusoient Cecilien, avec une Requête, par laquelle ils demandoient à l'Empereur, qu'on leur donnât des Juges dans les Gaules. Le Proconsul envoya la Requête & le Memoire à l'Empereur, qui nomma Maternus Evêque de Cologne, Rheticeus Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger cette cause avec Miltiade Evêque

de Rome dans le mois d'Octobre suivant. Anulin intima cet ordre aux deux partis, & leur ordonna d'envoyer chacun de leur côté dix Evêques à Rome. Les Juges nommez s'y rendirent, & Miltiade y fit venir quinze Evêques d'Italie, qui s'assemblerent le deux Octobre de l'an 313. dans la maison de Fauste, dans le palais de Latran. Cecilien fut déclaré innocent dans ce Concile. Donat Evêque de Casenoire son plus grand adversaire y fut condamné, & à l'égard des Evêques du parti de Majorin, il fut reglé que, dans les lieux où il y auroit deux Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui deCecilien,le premier ordonné demeureroitEvêque. Après ce jugement, Donat demanda à retourner en Afrique, & Cecilien fut retenu à Bresse. Mais on envoya les Evêques Olympius & Eunomius en Afrique, pour déclarer laquelle des 2. Communions étoit la Catholique. Ces 2. Evêques se rendirent à Carthage, ils y demeurerent 40. jours, & prononcerent en faveur de Cecilien. Les Donatistes persistant dans leur obstination, demanderent à Constantin un nouveau Jugement. Ce Prince ordonna qu'avant toutes choses on informât du fait avancé par les Donatistes, que Felix d'Aptonge qui avoit ordonné Cecilien étoit coupable d'avoir livré les Livres Sacrez. Elien Proconsul d'Afrique fut chargé de cette commission : il fut justifié par l'information achevée le 15. Fevrier 314. que l'accusation contre Felix étoit sans fondement. La même année Constantin fit assembler un Concile dans la ville d'Arles, dans lequel Cecilien fut encore absous, & ses adversaires condamnez. Les Donatistes appellerent encore de ce Jugement à l'Empereur, qui connut lui-même de ce different, & déclara par son Jugement du 8. Novembre 316. que Cecilien étoit innocent, & ses adversaires des calomniateurs. Depuis ce temps-là, Cecilien demeura en possession du siege de Carthage. Il étoit mort avant l'année 341. en laquelle Gratus son successeur assista au Concile de Sardique. * Saint Augustin, *l.* 1. *contre Parm. c.* 3. *Brev. Coll. l.* 3. *c.* 14. *l.* 3. *contre Crescon c.* 27. *& suiv.* Optat, *l.* 1. *contre Parm.* Baronius, *A. C.* 306. 313. *&c.* Henry de Valois a publié toute l'Histoire des Donatistes, à la fin de son *Eusebe*, & M. du Pin dans sa nouvelle Edit. d'Optat

CECILIUS ou CECILIENS, Famille. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la famille des Ceciliens, qui étoit Plebeïenne. Quelques-uns disent qu'elle est venuë d'un Troïen compagnon d'Enée, nommé Ceculus, que la Fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention, comme du Fondateur de Preneste, *liv.* 6. *Eneïd.*

Le plus ancien des Ceciliens, dont nous ayons connoissance, est L. CECILIUS METELLUS, que quelques-uns surnomment *Dento*, lequel fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470. de Rome, 284. avant l'Ere Chrétienne. L'année d'après son Consulat, il fut tué par les Gaulois Senonois, qui assiegeoient Arezzo, & qui tuërent avec lui 13. milles hommes qu'il conduisoit. Il fut pere de L. CECILIUS METELLUS, qui défit Asdrubal en Sicile; & ce dernier laissa Q. CECILIUS METELLUS, qui fut Maître de la Cavalerie, & Consul l'an 548. de Rome, & 206. avant JESUS-CHRIST, avec L. Veturius Philo. Il eut deux fils, CECILIUS METELLUS dont nous parlerons dans la suite; & L. Cecilius Metellus, surnommé Calvus, qui fit une branche particuliere. Celui-ci fut Consul l'an 612. de Rome, & avant JESUS-CHRIST 142. & eut pour Collegue Q. Fabius Maximus Servilianus. Ciceron, Eutrope & Cassiodore font mention de lui. Il laissa L. CECILIUS METELLUS dit Calvus, qui fut Consul l'an 635. & avant J. C. 119. avec L. Aurelius Cotta, & Censeur en 639. & avant J. C. 115. avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les Arts qui ne servoient qu'au divertissement, excepté les joüeurs de flûtes Latines avec la voix, & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier est CECILIUS METELLUS le *Numidique*, dont nous parlerons plus bas, pere de CECILIUS METELLUS SCIPIO, surnommé Pius, qui fut Consul avec Sylla en 674. & avant J. C. 80. & qui fit la guerre en Espagne contre Sertorius. Appien, Cassiodore, Plutarque & Velleïus Paterculus font mention de lui. Son fils qui étoit de même nom que lui, fut Consul l'an 793. & avant J. C. 51. avec Pompée *le Grand*, dont il suivit le parti. Il fit la guerre à Cesar en Afrique l'an 708. de Rome, 46. ans avant J. C. & voulant passer en Espagne, après avoir été vaincu, il perit avec la flotte, que la tempête poussa au port de Bonne, & que Sitius coula à fond. Reprenons la branche des ainez. Q. CECILIUS METELLUS fut surnommé le *Macedonique*, & laissa quatre fils. Les deux premiers laisserent posterité. Les deux autres furent M. CECILIUS METELLUS, qui fut Consul l'an 639. de Rome, & 115. avant J. C. avec M. Æmilius Scaurus, & qui défit les peuples de Sardaigne, dont il triompha: & C. CECILIUS METELLUS, surnommé *Caprarius*, qui fut Consul avec Cn. Papirius Carbo, l'an 641. & avant J. C. 113. & qui triompha de la Macedoine. Les deux ainez sont Q. Cecilius & L. Cecilius Q. CECILIUS METELLUS, surnommé *Balearicus*, fut Consul en 631. & avant JESUS-CHRIST 123. avec T. Quinctius Flaminius; & Censeur en 634. avec Q. Servilius. Il fit la guerre en Espagne & dans les isles Baleaires qu'il soûmit. Il laissa Q. CECILIUS METELLUS surnommé *Nepos*, Consul en 656. & avant J. C. 98. avec T. Didius, & fut pere de deux fils, selon Ciceron; de Q. Cecilius Metellus, surnommé *Nepos*, Consul en 697. & avant J. C. 57. avec P. Cornelius Lentulus Spinter; & de Q. Cecilius Metellus Celer, qui exerça en 694. la même dignité avec L. Afranius. Ciceron, Pline, Dion & Cassiodore en font mention. L. CECILIUS METELLUS, surnommé *Dalmaticus*, second fils du *Macedonique*, fut Consul 637. de Rome, & avant J. C. 117. avec Q. Mutius Scevola Augure: il détruisit les Dalmates, dont il eut le surnom de *Dalmaticus*, & il fit bâtir le temple de Castor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut; l'aîné étoit L. Cecilius Metellus, qui fut Preteur en Sicile l'an 684. de Rome, 70. avant. J. C. & qui mourut étant désigné Consul avec Q. Marcius Rex, l'an 686. Le troisiéme étoit M. Cecilius; & le puiné, qui laissa posterité étoit Q. CECILIUS METELLUS surnommé *Creticus*. Celui-ci fut Consul avec Q. Hortensius en 685. Il soûmit l'isle de Crete, dont il triompha, & il en merita le surnom de *Creticus*. Son fils Q. Cecilius laissa Q. Cecilius Metellus Creticus, qui fut Consul avec L. Licinius Nerva, l'an 7. de l'Ere Chrétienne, qui étoit le 760. de Rome. La famille des Ceciliens à produit encore P. CECILIUS, celebre Jurisconsulte, que nous voyons souvent cité dans les Livres des Digestes; & SEXT. CECIL. qui enseigna le Droit sous l'Empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les Vies des anciens Jurisconsultes.

L. CECILIUS METELLUS, Consul, & General Romain. On croit qu'il étoit fils de Q. Cecilius, qui fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470. de Rome, 284. Celui dont je parle le fut avec C. Furius Pacilius, l'an 503. de Rome 251. avant la naissance de JESUS-CHRIST. Il fit la guerre en Sicile contre les Carthaginois. D'abord il se tint serré dans les montagnes, ne voulant ni exposer ses troupes, ni être enfermé par les ennemis. Quelque temps après il s'élargit dans la plaine, & il emporta Theruce & Liparis, en presence même de l'armée ennemie. Il veilloit cependant sur les démarches d'Asdrubal General des Carthaginois, & grand Capitaine, & il cherchoit les occasions de le surprendre. Il prit si bien son temps, qu'il le chargea inopinément près de Palerme, & qu'il le défit entierement, dans le temps qu'il décampoit. Il lui tua même vingt-six élephans, & il en prit cent & quatre, qu'on mena à Rome avec treize Chefs des ennemis enchaînez : ce qui fut un des plus illustres ornemens de son triomphe. L. Cecilius Metellus fut encore Consul l'an 507. de Rome, & avant J. C. 247. avec M. Fabius Buteo. * Polybe, *l.* 1. Eutr. *l.* 2.

CECILIUS METELLUS (Quintus) Consul, & Capitaine Romain, fut surnommé *le Macedonique*, pour avoir subjugué la Macedoine, l'an 607. de Rome, & avant J. C. 147. & pour avoir vaincu un certain Andriscus qui se faisoit Roy de ce païs, & qui avoit pris le nom de Philippe. Il défit les Achaïens, & remporta de grands avantages en Espagne. Sa trop grande severité le fit haïr du peuple, & fut cause qu'il eut peine d'arriver au Consulat, qu'on lui avoit refusé deux fois. On remarque qu'il fut porté à la sépulture sur les épaules de quatre fils qu'il laissa, après avoir eu le plaisir d'en voir trois honorez de la dignité de Consul, & de voir le quatriéme remporter l'honneur du triomphe. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus, *l.* 2. *c.* 14. Aurelius Victor,

Vie des Hommes illust. c. 61. Europe.

CECILIUS METELLUS (Quintus) étoit fils de L. Cecilius Metellus Calvus, qui fut aussi Consul. Il merita le nom de *Numidique*, parce qu'il triompha de Jugurtha Roi de Numidie, après avoir été Consul avec M. Junius Silanus. L'Afrique échut à Q. Cecilius Metellus, qui entra dans le païs ennemi après avoir établi la discipline militaire, que la mollesse de ceux qui l'avoient precedé dans la charge de General, avoit laissé corrompre. Ce fut alors que Jugurtha effrayé, lui offrit la paix, avec promesse de se soûmettre aux Romains. Cette offre ne rendit pas le Consul plus negligent : au contraire il se campa toûjours avantageusement ; & comme il envoyoit avec soin à la découverte, ayant appris que Jugurtha étoit assez éloigné, il lui enleva la ville de Vacca, où il établit ses magasins. Ensuite il défit Jugurtha ; mais cette victoire n'étant pas aussi parfaite qu'il le souhaitoit, il fit assieger Zama, Capitale de Numidie. Le Roi l'obligea d'abandonner cette entreprise. L'année d'après, qui étoit la 646. de Rome, & la 108. avant J. C. Vacca se revolta, Metellus la prit par ruse, & tailla en pieces les habitans qui alloient au devant de lui. Ensuite il défit encore Jugurtha dans une ville nommée Thala, qu'on lui abandonna ; mais comme cette guerre traînoit en longueur, Marius, qui fut Consul l'an 647. & avant J. C. 107. obtint la commission de l'achever, & Cecilius Metellus fut obligé de s'en revenir ; mais son triomphe n'en fut pas moins beau. Quelque temps après étant Censeur, il ne voulut jamais admettre au dénombrement un certain Quinctius, qui se disoit faussement fils de Tiberius Gracchus. Il refusa aussi de jurer pour la loi d'Apuleïus, qui n'avoit été autorisée que par la force : ce qui le fit condamner au bannissement sous le sixiéme Consulat de Marius, l'an 654. de Rome, & 100. avant J C. Il alla à Smirne, & fut depuis rappellé, par les prieres de son fils, qui pour cela fut appellé *le Pieux*. Ce fut l'année suivante, sous le Consulat de M. Antoine & d'A. Posthumius Albinus. * Saluste, *in Jugurth.* Florus *l.* 3. Appien, *l.* Plutarque, *in Mar.* Cicer. Eutr. Cassiod.

CECILIUS STATIUS, Poëte Comique, natif des environs de Milan, vivoit vers l'an 575. de Rome, & 179. avant l'Ere Chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laissa quelques Comedies, dont Robert Etienne a recueilli les fragmens. Ciceron l'accuse de parler très-mal Latin, bien que Volcatius Sedigitus le nomme le Prince des Poëtes Comiques. * S. Jerôme, *Chron.* Ciceron, *ad Attic.* & Aulu-Gelle, *au l.* 4. *c.* 20. *& l.* 15. *c.* 15.

CECILIUS, Affranchi de naissance, mais consideré à cause de son esprit, étoit de Calantis ville de Sicile. Il enseigna la Rhetorique à Rome du temps d'Auguste, & il écrivit un Traité de l'Histoire, & une Relation de ce qui se passa dans la guerre des Esclaves. On lui attribuë encore quelques autres Ouvrages, & entr'autres un, de ce que les Orateurs avoient dit, ou contre, ou en faveur de l'Histoire. * Athenée, *l.* 6. *&* 11.

☞ Suidas soûtient que ce Cecilius, qu'il dit avoir été Juif, enseigna la Rhetorique depuis l'Empire d'Auguste jusqu'à celui d'Adrien. Ce qui paroît peu croïable, parce qu'on compte près de soixante & dix ans de l'Empire de l'un, à celui de l'autre. Aussi les Sçavans croïent qu'il y a eu plus d'un Cecilius Juif de Sicile, qui avoit eu part à l'amitié de Verrés ; mais il ne peut être celui dont nous parlons. Dalechamp, qui a traduit Athenée, a cru que Cecilius étoit né dans l'Attique ; mais il s'est trompé en cela, comme Casaubon & Vossius l'ont remarqué. * Dalechamp, *l.* 6. *&* 11. Athenée. Casaubon, *in Athen. l.* 6. *c.* 21. Vossius, *de Hist. Grac. l.* 2. *c.* 4.

CECILIUS, celebre Avocat de Rome, vivoit sur la fin du II. siecle, & au commencement du III. C'est le même que Minutius Felix introduit dans son Dialogue, qu'il intitule *Octavius*. Cet Octavius étoit ami de Minutius Felix ; & Dieu qui leur avoit fait la grace de les éclairer des veritez de la Foi, se servit de ce premier, pour convertir Cecilius aussi ami de Minutius Felix. On dit même qu'il merita d'être honoré du Sacerdoce ; & on croit que c'est ce même Cecilius dont il est parlé dans la vie de saint Cyprien, & qui contribua à la conversion de ce Docteur de l'Eglise, lequel prit au Baptême le nom de Cecilius, pour témoigner la consideration qu'il avoit pour son maître & son ami. Mais tout cela n'est fondé que sur de simples conjectures. * Minutius Felix, *in Octav.* Ponce, *in Vita S. Cypr.* Baron. *A.C.* 111. *n.* 2.

CECILL (Guillaume & Robert) *Cherchez* CECILE.

CECINA, Riviere de Toscane, en Italie. Elle prend sa source dans le Sienois, baigne dans le Pisan, la Valée de Cecinna, qui est un Païs fort agreable & fort fertile, & elle se décharge dans la Mer de Toscane, entre la ville de Livourne & celle de Piombino. * Maty, *Dict.*

CECINNA (Aulus) Chevalier Romain, originaire de Volterre, fut ami de Ciceron, qui le défendit par une Oraison que nous avons encore. Il prit le parti de Pompée, durant les guerres civiles, l'an 705. de Rome, 49. ans avant J. C. & on l'accusa d'avoir écrit un Livre contre Cesar. On croit aussi qu'il est le même, dont parle Seneque dans les *Questions Naturelles*, qui avoit écrit un Traité de la formation du tonnerre. Le même Cesar avoit un Secretaire nommé CECINNA. Il y a eu un autre CECINNA, Capitaine de Vitellius, qui vainquit Othon l'an 69. de l'Ere Chrétienne, & qui fut envoyé à la tête de trente mille hommes contre Primus Gouverneur de Mœsie, qui s'étoit déclaré en faveur de Vespasien : ce que Josephe a remarqué dans la *guerre des Juifs*. Suetone parle aussi dans la *vie de Titus*, d'un homme Consulaire de ce nom, que ce Prince fit assassiner durant la nuit, ayant trouvé un écrit signé de sa main, dans lequel il avoit préparé un discours aux soldats, pour les porter à la sédition. * Ciceron, *Orat. p.* 13. *& in ep.* Josephe, *lib.* 4. *bell. Jud. cap.* 40. Suetone, *in Tito. cap.* 6. *&c.*

CECROPES. *Cherchez* CERCOPES.

CECROPIUS, Evêque de Nicomedie dans le IV. siecle, défenseur des Ariens, & persecuteur de saint Athanase. Il avoit succedé à l'impieté d'Eusebe, aussi-bien qu'à sa chaire ; & il périt miserablement dans les ruines de cette ville, qu'un tremblement de terre dont Ammien Marcellin fait une description effroïable, ruina de fond en comble l'an 358. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Socrate & Sozomene, *l.* 4.

CECROPIUS, Evêque de Sebaste, assista au Concile general de Chalcedoine l'an 451. Il soûtint dans la seconde session qu'il étoit défendu par un Canon, de faire la nouvelle profession de Foi que l'on exigeoit des Peres du Concile ; que le Pape Leon, sur la dispute émûë par Eutychés, avoit proposé la forme de la Foi, que l'on devoit embrasser ; & que cette formule de Foi proposée par saint Leon devoit suffire. Enfin il obtint qu'on feroit la lecture du Symbole de Nicée, & de la Lettre à Flavien. Le Concile le députa avec deux autres Prélats, pour citer Dioscore, & pour lui porter un écrit ; & comme cet Heresiarque demandoit des Commissaires seculiers, le saint Evêque lui répondit, que s'agissant de son affaire personnelle, nuls Laïques ne devoient être presens. Dans la quatriéme session, il s'emporta contre les Evêques d'Egypte, qui ne vouloient pas souscrire à la Lettre de saint Leon, ajoûtant qu'il n'étoit pas juste qu'au mépris de douze cens Prélats, on écoutât dix Heretiques. Dans la cinquiéme, pour reformer quelques desordres, il proposa qu'il plût au Synode d'ordonner que toutes les Pragmatiques, qui avoient été faites dans les Provinces contre les saints Canons, fussent abolies : ce qui fut executé. * *Voyez* les Actes du Concile de Chalcedoine. Baronius, *A. C.* 451.

CECROPS I. de ce nom, Egyptien de naissance, fut le premier Roy des Atheniens, & bâtit, ou, selon les autres, embellit la ville d'Athenes, qui fut nommée *Cecropie* de son nom. Il épousa Agraule, fille d'Actéo, principal Seigneur de l'Attique, où il fonda son Royaume. On le surnomma *Diphie*, parce qu'il parloit deux langues, la Grecque & l'Egyptienne, qui étoit celle de son païs ; ou parce qu'il avoit établi le premier l'union de l'homme avec la femme, suivant les loix du mariage legitime, aïant aboli pour cela la communauté des femmes ; qui étoit auparavant tolerée parmi les Grecs. C'est à cette occasion que toute l'Antiquité a supposé que ce Roi avoit eu deux visages. Il institua les premiers sacrifices qui furent faits à Athenes, & commença de policer ses sujets. Son regne fut de 50. ans. Eusebe en met le commencement l'an 1556. avant l'Ere Chrétienne, & 780. ans avant la I. Olympiade : ce qui répond à l'an du monde 2448. Il a été suivi par Scaliger, Salien, Usserius, &c. Cecrops a eu seize successeurs jusqu'à Codrus, durant 488. ans. Quelques Historiens Grecs ont écrit

que certains caracteres ayant été gravez sur le tombeau de ce Prince, & plusieurs coqs aïant été immolez à ses manes, son ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion. Le Chronologue inconnu de l'isle de Paros, publié par Selden, commence ses Epoques par ce Roi, dont elle place le commencement du regne à l'an 3132. de la periode Julienne 1582. avant J. C. 26. ans plûtôt que l'on ne compte communément. * Eusebe, *en sa Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 2. *contre Julien.* Saint Augustin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu*, *ch.* 8. *&* 9. Pausanias, *in Achaic.* Torniel & Salien, *A. M.* 2498. Petau, *Ration. temp. part.* 1. *l.* 1. *c.* 4. *& part.* 2. *l.* 2. *c.* 8. *&c.*

CECROPS II. septiéme Roy des Atheniens, succeda à son frere Erechthée, l'an du monde 2656. avant J.C. 1348. ou 26. ans plûtôt suivant les marbres d'Arondel, & regna 40. ans. * Jules Afriquain & Eusebe, *en sa Chron.*

CECUBE, *Cecubum*, Montagne & Bourg dans le Latium, sur les frontieres de la Campanie, où il croissoit d'excellent vin, dont Horace & les autres Poëtes parlent si souvent. Pline dit que ce vignoble fut gâté par l'Empereur Neron, il conserve encore aujourd'hui le même nom. * Baudrand.

CECULUS, fils de Vulcain, fut conçu, disent les Poëtes, d'une étincelle de feu, qui vola dans le sein de sa mere Preneste, pendant qu'elle se chauffoit auprès de la cheminée; & eut toûjours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné sa naissance. Il bâtit la ville de Preneste en Italie, & prit le parti de Turnus contre Enée. Les Poetes, pour enrichir cette fable, ajoûtent que quelques-uns lui voulant contester l'honneur qu'il se faisoit d'être né de Vulcain, ce Dieu excita le tonnerre, & fit tomber la foudre sur eux. D'autres disent que Ceculus venant de naître, fut trouvé par des Bergers dans le feu, sans être aucunement endommagé de la flamme: ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain. * Virgile en parle *dans le l.* 7. *de l'Eneide*, *v.* 678.

CEDAR, Païs d'Arabie habité autrefois par les Israëlites. *Cedar* en Hebreu veut dire *noir & bazané*, comme étoit le teint de ces peuples; d'où vient que l'Epouse dans les Cantiques 1.5. dit d'elle-même, qu'elle est brune comme les tentes de Cedar; c'est-à-dire, comme les Arabes qui habitent sous des tentes. Et c'est peut-être aussi la raison pourquoi les Hebreux appelloient Cedar, l'Arabie deserte, qui est proche de la Mesopotamie & du golfe Persique. On l'appella ainsi du nom de Cedar, second fils d'Ismaël * Genese, *c.* 25. *v.* 14. S. Jerôme, *des lieux Heb.* Voyez Sam. Bochart, *dans son Phaleg.*

CEDAR, Ville ou Contrée au de-là du Jourdain dans la Tribu de Manassé. * Judith. 1. 8. Sanson.

CEDES, grande & forte Ville de la haute Galilée, sur la montagne de Nephtali, dans la Tribu de ce nom, à quatre milles de Cephet & de Capharnaum. Josué en aiant fait mourir le Roi, donna cette ville aux Prêtres & aux Levites pour y demeurer. Ce fut aussi un lieu d'azile, pour ceux qui avoient commis un homicide par malheur, & sans en avoir eu le dessein. Ce n'est plus qu'un petit village nommé *Sisas* ou *Zuzis.* * Josué, 20. Joseph. *l.* 10.

CEDES, Ville de la Tribu d'Issachar, donnée aux Levites, & nommée *Cesion.* Josué 21. 28. * 1. *Paral.* VI. 72.

CEDIMOTH, Ville de la Tribu de Ruben, donnée aux Levites. * Josué 13. 18.

CEDITIUS (Quintus) Tribun des soldats en Sicile, l'an 500. de Rome, & avant J. C. 254. voyant toute l'armée Romaine envelopée par les ennemis, & hors de toute esperance de salut, s'offrit volontairement au Consul Attilius Calatinus, pour se mettre à la tête de quatre cens jeunes hommes, & aller affronter avec eux ceux qui les tenoient serrez de si près. Il prévoyoit bien que ni lui ni ses compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entreprise; mais il étoit persuadé que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Consul pourroit attaquer l'autre, & mettre par ce moyen ses troupes en liberté. La chose arriva comme Ceditius l'avoit projettée, & les Romains se dégagerent du peril dont ils étoient menaçez. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez, & lui seul fut conservé par un bonheur extraordinaire. On le trouva entre les corps morts, respirant encore, & tout couvert de blessures, dont il fut gueri par la generosité des ennemis, qui admirerent son courage & sa vertu. Claudius Quadrigarius, *au* 3. *des Annal.* l'appelle *Liberius*; & Frontin *Calphurnus.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7. dit que Caton le mettoit en parallele avec ce fameux Leonidas, qui à la tête d'une poignée de Lacedemoniens combattit aux Thermopiles contre toute l'armée des Perses.

CEDMONE'ENS, l'un des dix peuples qui subsistoient dans la Chananée, lorsqu'Abraham alla dans ce païs, & qui étoit exterminé ou confondu avec les autres, lorsque les Israëlites s'en emparerent. * Gen. XV. 19. Bochart, *l.* 4. *c.* 36.

CEDOGNA, CEDOGMA, ou CEDONIA, Ville d'Italie, avec titre d'Evêché suffragant de Conza. Elle est dans la Principauté ulterieure, Province du Roïaume de Naples. Quelques-uns la prennent pour l'*Aquilonia* de Tite-Live, qui dit que le Consul L. Papirius y fit jurer fidelité aux Samnites. Les Auteurs Latins la nomment aussi *Laquedonia.* * Leandre Alberti, *Descript. Ital.*

CEDRE, grand Arbre qui porte des grains comme le Genevre, qui sont ronds & gros comme les grains de Myrthe. Son bois est presque immortel & incorruptible, parce qu'il est fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur. C'est pourquoi les Anciens se servoient de planches de Cedre pour écrire les choses d'importance, comme on peut recüeillir de ce passage de Perse; *& cedro digna loquutus.* Le cœur de Cedre est fort dur & odoriferant, & est rouge comme celui de Melese; on en bâtit des palais & des navires. Cet arbre est toûjours verd & aime les lieux froids & les montagnes, & si on lui taille sa cime, il meurt. Le *Cedre* du Liban est semblable au Sapin, que les Grecs appellent ἐλάτη, les Latins, *Cedrus major*, *Cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate.* Son écorce est polie, lissée & sans mousse excepté la partie qui est depuis la tête jusqu'aux premieres branches, lesquelles environnent l'arbre, presque depuis la terre jusqu'à la cime en guise de roüe. Elles poussent par certains intervalles, toûjours en diminuant jusqu'en haut: de sorte qu'elles representent une pyramide. Ses feüilles sont semblables à celles du Pin ou Melese, mais plus courtes, & ne sont point piquantes; son fruit est fait en pommes semblables à celles des Pesses, mais plus longues, plus dures, & plus nourries, & sont difficiles à détacher de leurs queuës. Elles contiennent une graine semblable à celle des Cyprez, & jettent une résine grosse, épaisse, & transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *Kitran* ou *Al-Kitran.* Salomon donna plusieurs villes au Roy Hiram pour les cedres qu'il lui avoit envoïez pour bâtir le Temple de Jerusalem. Fernand Cortez fit bâtir un palais à Méxique, où il y avoit 1000. poutres de *Cedre*, la plûpart de 120. pieds de long, & 12. de tour, comme témoigne Herrera. Il y avoit un Cedre abbatu en Cypre qui avoit 130. pieds de long, & si gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embrasser. Il servit à la Galere de Demetrius. Ce mot vient du Grec κέδρος qui a la même signification, & qui vient du Grec καίω ou παρὰ τὸ καίειν ὀδμήν *suave olens.* Le *Cedre* brûlé rend une odeur fort bonne. * Exode & Levitique. Pline & les Historiens Naturalistes.

CEDRENUS (George) Moine Grec, qui vivoit sur la fin du XI. siecle, vers l'an 1057. a écrit des Annales ou un Abregé d'Histoire depuis le commencement du monde jusqu'au regne d'Isaac Comnene, Empereur de Constantinople, qui succeda à Michel VI. l'an 1057. Cet Ouvrage n'est qu'une compilation de plusieurs Auteurs & principalement de George Syncelle, dont il a copié sa Chronographie, depuis le commencement du monde jusqu'au temps de Diocletien; de Theophane, depuis Diocletien, jusqu'à Michel Curopalate; & de Jean Thracesius Scylitzes, depuis Curopalate jusqu'à son temps; en un mot toute son histoire est tirée de divers Auteurs, dont il a fait des extraits sans beaucoup de discernement & de Critique. Cet Ouvrage a été traduit par Xylandre, & imprimé à Bâle en 1566. Il y a une

autre édition des Annales de Cedrenus imprimée l'an 1647. à Paris, de l'Imprimerie Roïale, avec la traduction Latine de Guillaume Xylander; les Notes du P. Jacques Goar Dominiquain, & avec le Glossaire de Charles-Annibal Fabrot. * Possevin, *in App.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 2. c. 26.* Le Mire, *in Auct. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XI. siecle.*

CEDRO ou CEDRON, Place forte que Cendebée avoit reparée. 1. Mach. 16. 9.

CEDRO, en Latin, *Cedris*, *Cedrinus fluvius*, Riviere de l'isle de Sardaigne. Elle prend sa source vers le milieu de l'isle, passe fort prés de Sargano, & va se décharger dans un petit golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle. * Maty, *Diction.*

CEDRON, Torrent qui passe par le milieu de la vallée de Josaphat, proche de Jerusalem, & qui l'arrose en temps d'hyver & de pluïes. Son canal n'a pas plus de trois pas de largeur, & n'a de l'eau que quand il pleut. Avant que la vallée fut remplie, comme elle est, des ruines de la ville, il recevoit les eaux de quelques sources vives, qui sont dans l'Eglise du sepulcre de la Vierge; mais ces eaux se perdent maintenant sous terre. Il y a sur ce Torrent deux petits ponts de pierre, d'une seule arcade; l'un vers le sepulcre de la sainte Vierge, & l'autre vers le sepulcre de Josaphat. Il est souvent parlé de ce torrent dans l'Ecriture-Sainte. JESUS-CHRIST le passa peu de temps avant sa mort, *S. Jean*, *c.* 18. David le passa aussi, lorsqu'il fuïoit devant son fils Absalon, 2. *Rois* 15. Ce fut dans le vallon où passe ce torrent, que le Roy Asa fit mettre en pieces & brûler l'infame Idole que sa mere Maacha, à laquelle il avoit ôté la regence, avoit fait élever dans un bocage, 3. *Rois* 15. & que le Roy Josias en fit faire autant de tous les vases & ustenciles, qui avoient été faits pour le service de Baal, 4. *Rois* 23. La même chose fut faite auprés de Cedron, par le Roy Ezechias, 2. *Paralipom.* 29. * Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte.*

CEDWAL ou CEDOALD, Roy des Saxons Occidentaux, en Angleterre, dans le VI. siecle, voulut s'emparer de la Couronne de Kent, après la mort d'Ederic, qui l'avoit usurpée, & que ses peuples firent mourir. Il mit sur pied des troupes; mais il fut vaincu par ses ennemis, qui choisirent un Roy, & l'obligerent de se retirer. * Bede & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CE'E (*Cea*) une des Isles Cyclades, d'environ quarante milles de tour, nommée aujourd'hui *Zia* ou *Zée*, fut appellée *Hydrussa* par les Grecs, selon Pline. Julide, qui est *la Julis* des Anciens, Capitale de cette isle, est celebre par la naissance de Simonide & de Bacchylide, Poëtes Lyriques, & du Philosophe Ariston. * Pline, *l.* 4. Piner. Higer, &c.

CEELATHA, campement des Israëlites dans le desert entre Ressa & le mont Sepher, memorable par la sedition de Coré. * Nombres 33. v. 22. 23.

CEFALO (Jean) Jurisconsulte celebre de Ferrare, enseigna à Pavie, & ensuite à Padouë, où il acquit beaucoup de reputation. Il a composé cinq volumes de Consultations, & est mort à Padouë en 1576. * Jacques-Philippe Thomasini, *Eloges des Hommes illustres p. 1. Biblioth. Hist. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, *edit. Paris in 12. 1692.*

CEFALONIE ou CEFALOGNE. *Cherchez* CEPHALONIE.

CEFALU ou CIFALU, est une ville maritime de Sicile, nommée par les Latins *Cephaledis* ou *Cephaludium*, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Messine. Octavio Branciforti y fit en 1635. des Constitutions Synodales qu'on a données au public. Quelques Auteurs croïent que le nom de cette ville est tiré du mot Grec κεφαλή, qui veut dire *Cap* ou *Promontoire*, parce qu'elle est située au Septentrion de l'isle de Sicile, sur un Cap qui s'avance dans la mer, avec un bon port. La ville est assez bien bâtie, & défenduë par un château élevé sur une colline. L'Eglise Cathedrale a une façade magnifique. Cefalu est prés de Termini.

CEGLIE, Bourg, ou petite ville du Roïaume de Naples, située dans la Terre d'Otrante, au pied des Monts Apennins, environ à deux lieuës d'Ostuni, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CEGLIE, c'étoit autrefois une petite ville de la Poüille Peucetienne: maintenant ce n'est qu'un petit village du Roïaume de Naples, situé dans la Terre de Bari, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CEILA, Ville dans la Tribu de Juda, que David délivra d'entre les mains des Philistins, & d'où il se retira ensuite dans le desert de Ziph, connoissant que les habitans étoient dans la disposition de le livrer à Saül, qui cherchoit à se saisir de lui. Josué, 15. 44. 1. Rois, 23. 5.

CEILAN, Isle de la mer des Indes, vers le Cap de Comori, qui est à la pointe de la Presqu'isle de l'Inde, au deçà du golfe de Bengala. Elle a soixante lieuës de longueur sur quarante de largeur, & environ 205. lieuës de tour. On croit que cette isle est la Taprobane des Anciens. Les Indiens l'appellent *Tenasirim* ou *Tenarisain*, qui en leur langue signifie *Terre de delices.* Elle fut découverte l'an 1506. par Laurens, fils de Francisco Almeida, qui en prit possession au nom du Roy de Portugal. D'autres disent que ce fut Jacques Lopez de Siquaire, General d'une flote Portugaise, qui en fit la découverte en 1509. Cette isle est extrêmement fertile; car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs; on y voit des forêts entieres d'orangers & de citroniers; mais particulierement de canelle, qui pousse son odeur bien avant dans la mer. Il y a aussi quantité de pierres precieuses, & on y en trouve de toutes sortes, à la reserve du diamant. On y pêche aussi des perles; mais elles ne sont pas si belles que celles du Baharam, isle du golfe de Perse. Pour son yvoire, il est le meilleur du monde. Cette isle contient neuf Roïaumes, dont les principaux sont ceux de Candy, de Colombo & de Gale. Il y a une montagne que l'on croit être la plus haute des Indes. On la nomme *Pico d'Adam*, & les Insulaires assurent qu'Adam a été créé sur cette montagne, & qu'il est enterré au dessous. Ils montrent même deux vestiges, qu'ils disent être les traces de ce premier homme, & ils prétendent que le Paradis terrestre étoit dans leur isle. On y trouve des mines de fer & de cuivre; & il est certain qu'il y en a d'or & d'argent, principalement dans le Roïaume de Candy; mais le Roy ne veut pas qu'on les foüille. Il ne souffre point aussi que l'on vende aux Etrangers les pierres fines que l'on y trouve en très-grande quantité; cependant on ne laisse pas d'en faire quelque commerce sous main. Les habitans de la ville de Candy en trouvent même dans les ruisseaux, après que la pluïe y a fait rouler de la terre d'une montagne voisine. La canelle y est à si bon marché, que les Hollandois n'y achetent le quintal de six-vingt-huit livres, que quarante-huit sols. Les Portugais s'y établirent dès l'an 1506. mais les Hollandois ne commencerent à y faire commerce qu'en l'année 1602. du temps de Fimala Derma Roy de Candy, qui étoit le plus puissant Prince, & en quelque façon le Souverain de l'isle. Vers l'an 1606. les Hollandois firent la guerre aux Portugais, qui possédoient une partie de l'isle; & aïant obtenu du secours du Roy de Candy, ils prirent les villes de Gale, de Colombo, outre quelques autres places, & chasserent entierement les Portugais. Les habitans de l'isle de Ceilan sont fort adroits, & il n'y a point de pareils sauteurs dans le monde. Le petit peuple y va tout nud, à la reserve de ce que la pudeur oblige de couvrir; mais ceux qui ont peu de bien, portent des habits de toile, ou de drap fin, enrichis de pierreries, & pliez en plusieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'épée, l'arc & les armes à feu. Ils se servent de boucliers ou rondaches revêtuës de peaux de crocodiles, qui sont à l'épreuve du mousquet. Ils chargent le dos de leurs élephans d'une petite tour de bois, capable de tenir quatre ou cinq personnes armées de fleches & de pierres pour combattre. Ces Insulaires sont Idolâtres, & suivent à peu près la Religion des Bramins. Il y a des Mahometans qui demeurent parmi eux, avec une liberté entiere. A l'égard des villes qui obéïssent aux Hollandois, on y suit leur Religion. Bochard a prouvé par diverses raisons, qu'elle est non seulement l'Ophir de Salomon, mais encore la Taprobane des Anciens, dont Pline, Strabon & Ptolomée ont fait une très-particuliere mention; mais il faut avoüer que le dernier fait la Taprobane beaucoup plus grande que n'est Ceylan. Ce qui ne détruit pourtant pas le raisonnement de Bochart, puisque les Insulaires assurent que la mer en a submergé une grande par-

tie. * Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius. Bochard, *Geogr. Sac.*

CEINTURE. L'usage des ceintures étoit très-frequent chez les Juifs. Il en est fait mention dans l'Ecriture Sainte. Celle que Dieu commanda au Grand Prêtre de porter, étoit tissuë de fil d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. Les Grands Prêtres qui succederent à Aaron pouvoient porter cette ceinture pendant tout le temps du sacrifice; mais il ne leur étoit pas permis de s'en servir, lorsqu'ils n'étoient pas en fonction. Lorsque les Juifs mangeoient la Pâque, ils avoient des ceintures à l'entour de leurs reins, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçû de Dieu. La vanité porta les Juifs à se faire des ceintures magnifiques, dont ils faisoient une criminelle ostentation; c'est contre cette vanité qu'Isaïe se recrie fortement, & qu'il menace les Israëlites que Dieu changera les ceintures magnifiques en des cordes très-rudes. Il est dit du Prophete Elie & de S. Jean Baptiste qu'ils portoient une ceinture de cuir à l'entour de leurs reins. La Vulgate donne aussi le nom de *Zona*, ou de ceinture, à une bourse que les Juifs portoient à leur côté, apparemment parce que cette bourse tenoit à la ceinture. J. C. envoïant ses Apôtres prêcher l'Evangile, leur défend de porter aucun argent à leur ceinture, *neque pecuniam in zonis vestris.*

Les Grecs & les Romains se servoient aussi de ceintures, dont l'usage étoit d'autant plus necessaire, que leurs habits étoient fort larges. Les Magistrats portoient des ceintures aussi bien que le peuple. Elles étoient encore necessaires aux Voïageurs, sur tout chez les Orientaux, qui portoient des habits incommodes par leur longueur, & leur amplitude. Ceux qui couroient dans les Jeux Olympiques, se servoient d'abord de ceintures, mais la premiere année de la XXXV. Olympiade Hyppomene Archonte d'Athenes, leur fit défense de courir aïant une ceinture, en sorte que depuis les coureurs se dépoüillerent pour courir. Comme c'étoit une marque d'honneur aux Magistrats de porter la ceinture, c'étoit une peine & une marque d'infamie de ne pouvoir s'en servir. Le Prince usoit souvent de cette punition contre ceux qui avoient prévariqué dans leurs charges. Les Dames Grecques & Romaines se servoient aussi de ceintures. Le premier soir des nôces le mary dénoüoit la ceinture de la fille qu'il avoit épousée. Homere, *l.* 11. *de l'Odyssée* appelle cette ceinture παρθενίη ζώνη *Ceinture de fille.* Festus dit que la nouvelle mariée portoit une *ceinture* que le mari lui dénoüoit dans le lit, & qu'elle étoit faite de laine de brebis. Cette *ceinture*, ajoûte-t'il, étoit noüée du nœud d'Hercule; & le mari défaisoit ce nœud pour un bon présage, afin qu'il fut heureux en enfans, comme Hercule l'avoit été, qui laissa 70. enfans lorsqu'il mourut. *Consultez* de Meziriac, dans son Commentaire sur Ovide, Lettre de *Phillis à Demophon.* Les Poëtes attribuoient à Venus une espece de *ceinture* qu'ils appelloient *ceste*, *cephis.* Ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour, & de charmer les cœurs. C'est dans ce sens que Boileau a dit:

On diroit que pour plaire, instruit par la Nature
Homere ait à Venus dérobé sa ceinture.

Exod. 4. Rois 1. Matth. 3. 10. Isaïe 3. Ovid. Martial.

CEINTURE de la Reine, est un droit fort ancien qui se leve à Paris de trois ans en trois ans, qui étoit d'abord de trois deniers pour chaque muid de vin, & de six deniers pour chaque queuë. Il étoit destiné à l'entretien de la Maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois *la taille du pain & du vin*, comme il se voit par les Regiftres de la Chambre des Comptes de l'an 1339. *Antiquitez de Paris.*

CEJONIUS (Lucius Ælius Verus Commodus) jeune homme doüé d'une extrême beauté, fut adopté par Adrien & créé Cesar, bien que gendre de Nigrinus qui avoit attenté à la vie de ce Prince. Il le créa Preteur, lui donna le gouvernement de la Pannonie, & le designa Consul en 136. Mais ces honneurs ne le purent garentir d'une cruelle maladie, qui le rendit incapable des fonctions d'une si grande Charge, de sorte qu'Adrien le voïant ainsi malade disoit à ses amis, qu'il avoit perdu l'argent donné aux soldats & au peuple pour cette adoption; & qu'il avoit voulu appuïer la Republique sur une muraille, qui tomboit sous son propre poids. Cejonius mourut au retour de son Gouvernement de Pannonie le premier jour de l'an 138. & Adrien n'adopta Antonin le *Pieux*, qu'à condition qu'il en useroit de même en faveur d'Annius Verus, fils de ce Cejonius, qui fut associé à l'Empire avec Antonin le Philosophe. * Spartien, *en la vie d'Adrien.* Dion, &c.

CEJONIUS JULIANUS, est rangé par Gesner & la Popeliniere, entre ceux qui ont écrit l'Histoire des Empereurs. C'est sans fondement, comme l'a remarqué Vossius, *Hist. Lat. l.* 2. *c.* 7.

CEIRAM ou CERAM, Isle dans la mer des Indes, entre les Moluques, la Terre des Papous, Gilolo, &c. Elle est assez grande & bien peuplée, & fournit des épiceries & autres marchandises des Indes. * Sanson.

CEIRESTE, anciennement *Citharistes, Citarista.* C'étoit autrefois une petite ville, ce n'est maintenant qu'un village de Provence, situé près de la côte, entre Marseille & Toulon, à une lieuë de la Ciotad, qui a profité de ses pertes. * Maty, *Diction.*

CEIX (*Ceix*) fils de Lucifer, étoit Roy de Trachine, & oncle de Chione, à qui Diane perça la langue d'un coup de fleche: ce qui toucha si fort son pere Dedalion, qu'il se précipita du haut d'un rocher en bas. Ceix affligé de visions étranges aprés cette mort, alla consulter l'Oracle d'Apollon à Claros, & fit naufrage à son retour. Alcyone sa femme se noïa de desespoir, aïant sçû cette triste nouvelle, & tous deux furent metamorphosez en Alcyons. * Ovide, *l.* 11. *des Metam. fab.* 8. 9. & 10.

CELADE, Afranchi de l'Empereur Auguste, ne sçût pas démêler ni distinguer le vrai Alexandre fils d'Herode *le Grand*, Roy des Juifs, quoi qu'il l'eût connu très-particulierement, d'avec Alexandre l'imposteur. Il se laissa tromper par la ressemblance. * Josephe, *Antiqq. Liv.* 8. *c.* 14.

CELADION, Patriarche d'Alexandrie, succeda à Marc II. l'an 153. & gouverna cette Eglise jusqu'en l'année 167. * Baronius, *in Annal.*

CELADRAGUE, fils de Liube Roy des Vuilzes dans le IX siecle, fut préferé par le peuple à Milegaste, qui étoit l'aîné. Loüis *le Debonnaire*, Roy de France & Empereur, authorisa cette préference, & fit de grands presens à l'un & à l'autre pour les obliger d'être fideles. * Aimoin, *l.* 4.

CELANO, petite Ville, avec titre de Comté, dans l'Abrusse Ulterieure, près du lac Celano. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Citernum* ville des Marses, que d'autres croïent avoir été sur le lac même de Celano, & être entierement ruinée.

CELANO, (le Lac de) anciennement *Lacus Marsorum* ou *Fucinus*, Lac du Roïaume de Naples. Il est dans l'Abrusse Ulterieure aux confins de la Citerieure, & de la Terre de Labour; & il prend aujourd'hui son nom de la ville de Celano, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Maty, *Diction.*

CELCHYTH, Place en Angleterre, dans le Roïaume des Merciens. On y tint un Synode l'an 794. & un autre l'an 816. où Wulfred présida en presence du Roy Kenulphe. On y dressa neuf Canons pour la reforme des mœurs. * Camden.

CELDALES ou ZELDALES, Peuples de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique Septentrionale. Ils habitent dans la Province de Chiapa, & sont connus, parce que leur langue est commune dans toutes les contrées voisines. * Maty, *Diction.*

CELEBES, grande Isle des Indes. *Cherchez* MACASSAR.

CELENE, Ville, autrefois Capitale de toute la Phrygie, fut repeuplée par Antiochus *Soter*, qui l'appella *Apamée* du nom de sa mere, fille d'Artabaze, & femme de Seleucus *Nicanor.* CELENA est aussi le nom d'une des Pleïades. * Strabon, *l.* 12.

CELENO, l'une des sept Pleïades, fille d'Athas, & de la Nymphe Pleïone. C'est aussi le nom d'une des Harpyies, fille de Jupiter & de la Terre, dont Virgile a donné la description dans le troisiéme livre de l'Eneïde. *Voïez* HARPYIES.

CELER, Centurion, commandoit dans la place où l'on bâtissoit la ville de Rome, & eut ordre de Romulus de tuer ceux qui oseroient sans son ordre, passer le

fossé, ou monter sur les murailles. Remus considerant cette nouvelle ville, franchit le fossé d'un saut, & se mocqua de ces fortifications si peu capables de resister aux ennemis. Celer le tua sur le champ, par une obéïssance trop aveugle aux ordres de son Prince, & répandit sur les fondemens de la ville de Rome le sang de celui qui devoit regner avec son frere. D'autres disent que ce fut Romulus qui tua lui-même son frere, la premiere année de la fondation de cette ville, 753. ans avant J. C. * Ovide, 4. *Fast.*

CELER, Mestre de Camp dans l'armée que Cumanus commandoit en Judée, fut accusé de plusieurs crimes, & envoïé prisonnier à Rome par Quadratus, afin de se justifier devant l'Empereur Claude, qui le renvoïa en Judée, pour être traîné par les ruës de Jerusalem, jusques à ce qu'il rendît l'ame. Cela arriva l'an 17. de la Passion de J. C. le 7. de l'Empire de Claude. * Josephe, *Antiq. liv.* 20. *c.* 5.

CELERES, étoit le nom que l'on donnoit à trois cens jeunes hommes que Romulus choisit pour être auprès de sa personne, afin de le défendre & d'executer ses ordres. Il les nomma *Celeres*, comme qui diroit, *prompts & legers*. Cette compagnie l'assuroit contre les émotions populaires, & le mettoit en état de faire tête par tout où ses ennemis voudroient l'attaquer. Le Chef de cette compagnie s'appelloit *Tribunus Celerum*, & il étoit la troisiéme personne de l'Etat; car il commandoit à tous les gens de guerre, qu'il reformoit à sa volonté: il avoit encore le droit de convoquer le peuple dans le champ de Mars, * Joh. Rosin. *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 4. Il y avoit une autre espece d'Officiers des Rois, que l'on nommoit *Licteurs*.

S. CELERIN, Lecteur de l'Eglise de Carthage du temps de S. Cyprien, étoit d'une race illustre parmi les Chrétiens. Sa grand mere sainte Celerine avoit été couronnée par le martyre; & deux de ses oncles qui avoient servi dans les armées de l'Empire. Saint Laurentin, frere de son pere, & saint Ignace frere de sa mere avoient aussi souffert le martyre durant la persecution precedente. Saint Celerin étoit à Rome, lorsque l'Empereur Dece commença la persecution l'an 250. de J. C. Il fut des premiers des Chrétiens arrêtez, chargé de chaînes & jetté dans une prison où il souffrit beaucoup. Il fut conduit quelque temps après devant l'Empereur, lequel étonné de sa fermeté, & aïant pitié de sa foiblesse, le renvoïa en liberté. Celerin délivré de prison revint, si l'on en croit quelques-uns, en Afrique, & fut renvoïé à Rome par saint Cyprien avec des lettres pour les Confesseurs Romains. A son arrivée il eut la douleur d'apprendre que sa sœur Lucerie avoit été assez foible pour sacrifier aux Idoles, aussi bien que quelques autres femmes Chrétiennes. Celerin fit part de sa douleur au Confesseur Lucien prisonnier à Carthage, qui lui fit réponse. On a ces deux lettres parmi celles de saint Cyprien. Celerin revint peu de temps après en Afrique, & sans passer par Carthage, il alla trouver S. Cyprien, qui étoit encore dans sa retraite. Ce saint Evêque l'ordonna Lecteur avec Aurele, & en donna aussi-tôt avis à son Clergé. Il ne faut pas confondre ce Celerin avec un autre Celerin ou Macaire qui étoit à Rome dans le temps de l'élection du Pape Corneille, & qui quitta le parti de Novatien pour se réünir aux Catholiques. Il est fait mention de celui-ci dans la lettre du Pape Corneille à Fabius d'Antioche. On fait la fête de Celerin le 3. de Fevrier, quoique l'on ne sache pas précisément le jour ni l'année de sa mort. * Bollandus. Lettres de saint Cyprien. *Annales Cyprianici.* Tillemont, *Memoires des Auteurs Eccles.* Baillet, *Vies des Saints*, 3. *Fevrier.*

CELESTIN I. Romain de naissance, fut élû Evêque de Rome au commencement du mois de Novembre de l'an 423. & succeda à Boniface I. Cette élection se fit sans brigue & sans division, & il gouverna paisiblement l'Eglise de Rome jusqu'au mois d'Avril 432. L'affaire de Nestorius & l'Assemblée du Concile d'Ephese rendit son Pontificat celebre. Les Sermons de Nestorius aïant été portez à Rome, Celestin & les Evêques d'Italie desapprouverent sa doctrine: ce qui donna occasion à Nestorius d'écrire au Pape Celestin, sous pretexte de lui parler de quatre Evêques Pelagiens, qui s'étoient presentez à l'Empereur de Constantinople. Celestin, qui avoit écrit à saint Cyrille d'Alexandrie, & à qui saint Cyrille avoit écrit, ne fit point de réponse à Nestorius. Ce Patriarche de Constantinople écrivit une seconde lettre au Pape; Saint Cyrille lui écrivit aussi de son côté, & envoïa le Diacre Possidonius à Rome, pour l'informer de la doctrine de Nestorius. Possidonius y étant arrivé, Celestin assembla un Concile au mois d'Aoust l'an 430. dans lequel, après qu'on eût lû & examiné les écrits de Nestorius, ses lettres & celles de saint Cyrille, on desapprouva la doctrine de Nestorius, & on approuva celle de saint Cyrille. Ce Concile ne condamna pas neanmoins la personne de Nestorius, & ordonna seulement qu'on lui declareroit que si dix jours après la signification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & n'approuvoit celle de l'Eglise de Rome, celle de l'Eglise d'Alexandrie, & celle de toute l'Eglise Catholique, il seroit déposé & privé de la Communion de l'Eglise. Saint Cyrille d'Alexandrie fut commis par saint Celestin pour l'execution de cette Sentence. Sur ces contestations Theodose assembla le Concile general d'Ephese, où Celestin envoïa ses Legats Philippe, Arcadius & Projectus, avec deux lettres écrites au Concile contre Nestorius: ils assisterent à la seconde & à la troisiéme Session, & approuverent ce qui avoit été fait dans le Concile. Celestin approuva aussi le Jugement du Concile, & écrivit des Lettres de Communion à Maximien qui avoit été ordonné à la place de Nestorius. On a dans les Actes du Concile d'Ephese plusieurs lettres de Celestin sur l'affaire de Nestorius, & dans le Recüeil donné par le P. Lupus, un Memoire instructif, qu'il avoit mis entre les mains de ses Legats allans au Concile. Il y a encore trois autres Lettres de ce Pape, l'une de l'an 431. adressée à Venerius Evêque de Marseille, à Leonce Evêque de Frejus, & à quelques autres Evêques des Gaules leurs voisins, contre ceux qui attaquoient en France la doctrine de saint Augustin sur la Grace. On a joint à cette lettre un recüeil des décisions des Papes predecesseurs de Celestin, & des Conciles d'Afrique sur les principaux points touchant la Grace & le libre Arbitre. Quelques-uns attribuënt ce Recüeil à saint Prosper; d'autres à saint Leon; mais il y a de l'apparence qu'il fut dressé par Celestin ou par son ordre, & envoïé aux Evêques de France. La seconde lettre de Celestin de l'an 428. est adressée aux Evêques de Vienne & de Narbonne. Il y reprend les Ecclesiastiques qui s'habilloient d'une maniere particuliere, en mettant un manteau & une ceinture, & semble desapprouver toute distinction d'habit entre les Laïques & les Ecclesiastiques. Il condamne dans la même lettre la severité de quelques Evêques de France qui, suivant la discipline ancienne d'Afrique, refusoient la penitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Il y a encore d'autres Reglemens dans cette lettre, qui regardent les Evêques & les Clercs, aussi bien que la troisiéme Lettre écrite en 429. & adressée aux Evêques de la Poüille & de la Calabre, dans laquelle il défend comme dans la precedente d'ordonner Evêques des Laïques. Ce Pape avoit eu en 429. un differend avec les Evêques d'Afrique au sujet des appellations au saint Siege interjettées par les Evêques & les Clercs de l'Eglise d'Afrique. Cette dispute se renouvella à l'occasion d'Apiarius & d'Antoine de Fussale Prêtres Africains, lesquels aïant été condamnez par les Evêques d'Afrique, avoient appellé de leur Jugement au saint Siege. Les Evêques d'Afrique soutinrent fortement le droit des Evêques, & ne voulurent point déferer à ces appellations. L'Histoire des Papes dit, que Celestin ordonna que les cent cinquante Pseaumes de David seroient chantez dans l'Eglise, les mêmes jours qu'on celebroit le Sacrifice (ce qui ne se faisoit pas auparavant; car on recitoit seulement le saint Evangile, & les Epîtres de saint Paul:) on ajoûte que Celestin édifia la Basilique de Jule, & qu'il fit trois Ordinations au mois de Decembre, dans lesquelles il crea 32. Prêtres, 12. Diacres, & 46. Evêques. Il eut pour successeur Sixte III. * Lettres de Celestin, *Actes du Concile d'Ephese.* Saint Augustin, *epist.* 26. Prosper. Gennade, *de scriptoribus Eccl.* Sigebert. Platine. Onuphre. Genebrard, *en la Chron.* Socrate, *liv.* 7. Evagre, *liv.* 1. Nicephore, *liv.* 14. Baronius, *depuis l'an* 423. *jusqu'à l'an* 432. Genna-

de, c. 54. Loüis Jacob, *Biblioth. Pont. &c.* M. du Pin, *siecle V. partie* 2.

CELESTIN II. nommé auparavant *Guy du Chastel*, parce qu'il étoit natif de la ville de Tiferne, dite *Citadi-Castello* en Italie, avoit étudié sous Pierre Abailard. Honoré II. le crea en 1128. Prêtre Cardinal du titre de Saint Marc. Il succeda à Innocent II. le 25. Septembre de l'an 1143. & il mourut 5. mois & 13. jours après, le 8. Mars de l'année suivante. LUCE II. tint le Siege après lui. On a trois lettres de lui. Saint Bernard, & Pierre *le Venerable* Abbé de Cluny, lui écrivirent une lettre. Celle du premier est la 234. & celle du second est la 17. du 5. livre. * Platine. Bini. Papire Masson. Du Chêne. Ciaconius, &c. *in Vit. Pont.* Baronius, *in Annal.*

CELESTIN III. Romain, nommé auparavant *Hyacinthe Bobo*, avoit été fait Cardinal Diacre en 1145. par Eugene III. & avoit été emploïé en diverses Legations, en Allemagne, & en Espagne. Il succeda à Clement III. l'an 1191. il fut fait Prêtre le jour du Samedi Saint, & fut consacré le jour de Pâques. Le Lundi d'après il couronna l'Empereur Henri V. & sa femme Constance. L'ardeur qu'il avoit pour la conquête de la Terre-Sainte, l'obligea à se declarer pour Richard Roy d'Angleterre, contre ses ennemis, dans le temps que ce Prince faisoit la guerre en Orient aux Infideles. Il emploïa aussi pour ce Prince en 1195. les Censures Ecclesiastiques contre l'Empereur Henri qui le retenoit prisonnier, & Leopold Duc d'Autriche qui le lui avoit livré; & après la mort du premier arrivée en 1197. il donna la Sicile à Frederic son fils, à condition qu'il païeroit un tribut à l'Eglise. Se voïant extrêmement foible, & près de la mort, il proposa aux Cardinaux de mettre Jean de saint Paul, Prêtre Cardinal du titre de sainte Prisque, en sa place, offrant même de se démettre du Pontificat. Mais les Cardinaux ne voulurent pas recevoir cette proposition. Celestin canonisa saint Jean Gualbert en 1194. Il tint le Siege 6. ans 9. mois moins 2. jours, & mourut l'an 1198. en Janvier. INNOCENT III. lui succeda. Le Siege ne vacqua pas seulement un jour, comme l'assûre le Cardinal Baronius, qui a fini en cette année le XII. & dernier tome de ses Annales de l'Eglise. On a dix-sept lettres de ce Pape. * Platine & Ciaconius, *en sa Vie.* Onuphre & Genebrard, *en la Chron.* Saint Antonin. Roger. M. du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XII. siecle.*

CELESTIN IV. nommé auparavant *Geofroy*, de la maison de Castiglione de Milan, étoit fils de *Jean* & de *Cassandre* Cribelli, sœur d'*Urbain* III. Il fut élû le 22. Septembre de l'an 1241. 30. jours après la mort de Gregoire IX. par dix Cardinaux seulement. L'Empereur Frederic, ennemi de l'Eglise, tenoit les autres en prison. Celestin avoit été Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Milan, durant la vie de son oncle Urbain, & ensuite il s'étoit fait Religieux de Citeaux. Gregoire l'avoit fait Cardinal Prêtre du titre de saint Marc en 1227. & puis Evêque du titre de sainte Sabine. Ce Pape voïant qu'il s'étoit fait le protecteur des pauvres Ecclesiastiques, lui prédit qu'il seroit élevé au Pontificat, comme S. François le lui avoit autrefois prophetisé à lui-même. Cependant Celestin mourut 18. jours après son election, avant que d'être couronné. Sa mort fut pleurée de tous les gens de bien; & l'Eglise fut sans Chef visible pendant 21. mois, de l'avis des plus sages, qui ne jugerent pas à propos de faire un Pape, si Frederic ne mettoit auparavant en liberté les Cardinaux qu'il tenoit prisonniers. * Platine, *en sa Vie.* Genebrard, *en sa Chron.* Sponde, *A. C.* 1241. *num.* 15. & 18. Loüis Jacob, *Bibl. Pont. &c.*

CELESTIN V. d'Isernia dans le Roïaume de Naples, nommé auparavant *Pierre de Mourrhon* ou *de Morron*, a été l'Instituteur de l'Ordre des Celestins. Il naquit en 1215. & dès l'âge de 17. ans il se retira dans la solitude; ensuite il alla à Rome, où il reçut l'Ordre de Prêtrise, & depuis il se fit Religieux de saint Benoît. En 1244. il passa au Mont-Majella, & on y bâtit le Monastere du Saint-Esprit, où il établit son Ordre, que le Pape Gregoire X. approuva l'an 1273. au II. Concile General de Lyon. Ce saint homme fut créé Pape après Nicolas IV. le Siege aïant vacqué 2. ans 3. mois & deux jours. Les Cardinaux, qui étoient assemblez à Perouse, ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouveau Pontife; Latin Malabranca Cardinal d'Ostie, proposa ce saint Solitaire, qui fut élû le 5. Juillet 1294. Cette nouvelle le surprit si fort, qu'il voulut prendre la fuite; mais à la sollicitation des Prélats & de Charles II. Roi de Sicile, il accepta le Pontificat. Il vint monté sur un âne à Aquila, où il fut consacré en presence de plus de deux cens mille personnes, accouruës de toutes parts à ce spectacle extraordinaire. Au commencement de son Pontificat il créa douze Cardinaux, tous gens de probité & presque tous François, l'un desquels fut Jean le Moine Fondateur d'un College qui porte son nom à Paris. Mais, comme Celestin étoit peu propre pour les affaires politiques, on parla de le déposer après la mort du Cardinal Latin, qui suppléoit à son insuffisance. Benoist Cajetan son successeur, sous le nom de BONIFACE VIII. dans la vûë de s'élever au Pontificat, persuada à Celestin de faire une abdication volontaire. Il la fit cinq mois après son élection; & comme il se retiroit en sa solitude, Boniface, qui avoit déja été élû, le fit enfermer dans le château de Fumon, où il mourut treize mois après sa démission en 1296. Ses vertus & ses miracles l'ont fait mettre dans le catalogue des Saints. Clement V. le canonisa en 1313. On lui attribuë divers Opuscules, *Relatio vitæ suæ. De virtutibus. De vitiis. De hominis vanitate. De exemplis. De sententiis Patrum, &c.* qu'on a fait imprimer à Naples l'an 1640. On a douté si ces Ouvrages étoient de lui; mais il n'y a plus lieu d'en douter depuis que l'on a recouvré des manuscrits de son tems & de sa main. Il fit deux constitutions; la premiere, par laquelle il renouvella le Decret de Gregoire X. touchant la retraite des Cardinaux dans un Conclave fermé pour proceder à l'élection d'un nouveau Pape: & la seconde, par laquelle il déclara qu'il seroit libre à l'avenir aux Souverains Pontifes de renoncer à leur dignité, lorsqu'ils le jugeroient à propos. Ces deux Decrets furent confirmez par le Pape Boniface VIII. & inserez au huitiéme des Decretales. Il a encore confirmé par une Bulle solemnelle l'Ordre des Celestins. * Le Cardinal Pierre d'Ailli *in vita Celest. V.* Sponde *in Annal.* Loüis Jacob, *Biblioth. Pont. &c.* M. du Pin *Biblioth. des Aut. Eccl. XIII. siecle.*

CELESTIN, nom qu'avoit pris Thibaut Cardinal du titre de sainte Anastasie. Il avoit été élû Pape après la mort de Calixte II. Mais pendant qu'on chantoit le *Te Deum* pour son élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, Evêque d'Ostie, qui assistoit à la ceremonie. Celestin qui ne montoit sur le Siege qu'avec repugnance, ceda volontiers à Lambert, qui fut nommé HONORE' II. * Baronius, *A. C.* 1124.

CELESTIN, Historien qui vivoit dans le III. siecle, sous l'Empire de Valerien & de Galien, ne nous est connu que par le témoignage de Trebellius Pollio, qui le cite dans la Vie des deux Valeriens. *Valerien le jeune, dit-il, fut nommé Cesar par son pere absent, & fut appellé Auguste par son frere, comme le marque Celestin.* * Trebell. Pollio *in Valerian.*

CELESTINS, Ordre Religieux ainsi nommé du Pape Celestin V. qui le fonda, avant que d'être élevé au Souverain Pontificat. Cet Ordre aïant été établi en 1244. approuvé en 1264. par le Pape Urbain IV. & confirmé par Gregoire X. en 1274. dans le II. Concile general de Lyon, il se multiplia beaucoup en Italie, & fut introduit en France par le Roi Philippe *le Bel.* Ce Prince donna ordre à Pierre de Sorre, Chantre de l'Eglise d'Orleans, ou, selon quelques-uns, de celle d'Amiens, son Ambassadeur à Naples, de demander en son nom au General de l'Ordre douze Religieux Celestins, pour les amener en ce Roïaume. Après leur arrivée, en l'an 1300. le Roi leur donna deux Monasteres; l'un dans la forest d'Orleans, au lieu appellé Ambert; & l'autre dans la forest de Compiegne, au mont de Châtres. Au mois d'Aoust 1358. le Dauphin Charles Regent, ordonna qu'il seroit distribué tous les mois aux Religieux Celestins établis à Paris, une bourse semblable à celle que chaque Secretaire du Roi avoit droit de prendre sur les émolumens du Sceau. On sera peut-être bien aise de sçavoir ici à quelle occasion ce droit fut octroïé aux Celestins. Robert de Jussy, après avoir été reçeu Novice dans le Monastere des Celestins de saint Pierre, au mont de Châtres, quitta l'habit avant

sa

sa Profession, & s'attachant au service du Roi Philippe de Valois, fut du nombre de ses Secretaires. L'affection qu'il avoit pour cet Ordre le porta à proposer dans une Assemblée des Secretaires du Roi, d'ériger une Confrerie dans Paris, & d'y établir des Celestins pour ce sujet. Cette proposition aïant été agréée, & le soin de l'executer lui aïant été confié, il acheta le lieu que les Religieux *Barrez* ou Carmes avoient quitté, pour s'établir en la Place Maubert, où ils sont à present; & il fit venir à Paris six Religieux dans ce Monastere, qui s'est depuis augmenté de la maniere qu'on le voit proche de l'Arsenal. En même temps les Secretaires du Roi y érigerent leur Confrerie; & pour donner moïen de subsister à ces six Religieux, ils leur accorderent chacun quatre sols Parisis par mois, sur l'émolument de leurs bourses. Puis en Aoust 1358. ils obtinrent du Roi une bourse pour eux, semblable à celle de chaque Secretaire. Ce droit fut confirmé en Decembre 1368. par le Roi Charles V. qui étoit auparavant Dauphin Regent, pendant la prison du Roi Jean son pere. Du Breüil, dans les *Antiquitez de Paris*, dit que ce fut Pierre Martel, Bourgeois de Paris, qui fonda les Celestins en 1318. & que Robert de Jussi en fut le principal bien-faicteur. Quoi qu'il en soit, Charles étant monté sur le Thrône, donna encore à ce Monastere la somme de dix mille livres d'or, avec la coupe de douze arpens de bois de haute futaïe, à prendre dans la forest de Moret, pour faire bâtir l'Eglise, où il mit la premiere pierre, & qu'il fit consacrer en sa presence. Il fit ensuite une autre donation à ces Religieux, d'un fonds de terre considerable. Ce Couvent est chef de l'Ordre en France, lequel consiste en vingt-un Monasteres gouvernez par un Provincial, qui a pouvoir de General en France, & est élû tous les trois ans. * Le Cardinal d'Ailly, *vit. S. Pet. Celestin.* Sponde. Becrier, *des Relig. Celestin* Chopin. *l. 2. Monast. Hist. de la Chancellerie de France.*

CELESTIUS, Disciple de Pelage, étoit Ecossois, comme l'on disoit en ce temps-là, c'est-à-dire, Irlandois de nation. Il étoit de bonne maison, & né Eunuque, à ce qu'on prétend. Il avoit aussi-bien que son Maître l'esprit vif, ardent & subtil; & il passa avec lui à Rome, & de-là en Afrique, où il voulut être élevé à la Prêtrise, pour autoriser son Heresie. Paulin Diacre de Milan, qui se trouvoit alors en Afrique, l'accusa l'an 411. devant Aurele Evêque de Carthage. Ce Prélat assembla un Synode contre lui, où Celestius fut condamné, & chassé d'Afrique. Celestius appella de ce jugement au saint Siege; & sans se mettre alors en état de poursuivre cet Appel, il se retira à Ephese, aïant peut-être passé par la Sicile, où il fut ordonné Prêtre, & où il continua de dogmatiser avec plus d'opiniâtreté que jamais. Pelage son maître aïant été deferé par Eros Evêque d'Aix, & Lazare d'Arles au Concile de Diospole en Palestine, l'an 415. la Doctrine de Celestius y fut condamnée, & Pelage la desavoüa. Les Evêques d'Afrique assemblez en 416. au nombre de 64. à Carthage, & de 60. à Mileve y renouvellerent la condamnation de l'Heresie de Pelage & de Celestius, & écrivirent au Pape Innocent, qui confirma leur jugement en 417. Mais ce Pape étant mort, Celestius chassé d'Asie par Atticus Evêque de Constantinople, vint à Rome, & se presenta au Pape Zozime successeur d'Innocent, lui donna une confession de sa Foi, & fit tous ses efforts pour se justifier, & déclara qu'il étoit prest de se soumettre au jugement du saint Siege. Zozime l'interrogea, examina sa confession de Foi, & remit le jugement de son affaire à deux mois de-là; cependant il condamna Eros & Lazare, & écrivit aux Africains des lettres très-favorables à Celestius. Les Africains, sans s'arrêter au jugement de Zozime, qui avoit été surpris, tinrent un Concile à Carthage à la fin de l'an 417. où ils confirmerent encore le jugement qu'ils avoient rendu contre la doctrine de Celestius, & écrivirent au Pape Zozime pour le détromper. Zozime leur fit réponse qu'il n'avoit encore rien déterminé, & qu'il examineroit plus meurement cette affaire. La lettre de Zozime arriva dans le temps que les Evêques d'Afrique tenoient un Concile General à Carthage, qui commença le 1. Mai 418. dans lequel ils firent 8. Canons contre la doctrine de Pelage & de Celestius. Zozime touché des remontrances des Africains, resolut de faire venir encore Celestius, & de l'examiner de nouveau sur sa doctrine. Il le fit citer; mais Celestius n'osant comparoître, sortit promptement de Rome. Alors Zozime le condamna, & confirma le jugement des Conciles d'Afrique. L'an 419. les Empereurs Honoré & Theodose donnerent un Edit contre Celestius, dans lequel est marqué expressément qu'ils avoient donné ordre qu'il fût chassé de Rome. Quelques-uns disent que ce fut alors qu'il alla à Constantinople, d'où il fut chassé par Atticus l'an 421. ou 422. On ajoûte qu'il revint de-là à Rome, & qu'il se retira dans la Grande Bretagne avec Pelage; mais ces faits ne paroissoient pas bien prouvez; & on trouve seulement dans saint Prosper, que Celestius revint à Rome vers l'an 424. d'où il fut chassé par ordre de l'Empereur Constance, & que Celestin le fit sortir de l'Italie; & dans Marius Mercator, qu'il alla avec quelques Evêques Pelagiens à Constantinople trouver Nestorius, qui écrivit en leur faveur à Celestin, & que Marius Mercator aïant presenté un Memoire contre eux à l'Empereur Theodose, les fit chasser de cette ville en 429. On a encore 6. propositions de Celestius qu'Hilaire de Syracuse envoïa à saint Augustin, qui les refute dans sa lettre 89. huit autres définitions que ce même saint combat dans le livre fait contre Celestius, & quelques fragmens de la profession de Foi qu'il presenta au Pape Zozime dans le 2. livre de la Grace, & du peché originel du même saint Augustin. * Saint Jerôme *contra Pelagianos.* Saint Augustin dans ses Lettres & dans ses Traitez contre les Pelagiens. S. Prosper *contra Collatorem.* Marius Mercator. Usser, Archevêque d'Armach. *Antiq. Eccles. Britan. Histor. Pelagiana.* Noris *Historia Pelagiana*, de Tillemont, *Vie de saint Augustin, tom.* 13. & la Préface du X. Tome de saint Augustin par les Benedictins. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. V. siecle.* Stillingfleet Evêque de Worcester. S. Augustin, *de la perfection de la justice, de la remission des pechez, &c.* Prateole, *au mot* CELESTIUS. Sanderus, *her.* 99. Baronius, *A. C.* 411. *n.* 44. 45. 412. *n.* 22. *& suiv.*

CELESYRIE, est le nom qu'on donnoit anciennement au païs, ou à cet espace qui est entre le Liban, & l'anti-Liban, où est la source du fleuve d'Oronte, qu'on appelle en Syriaque *Farfar.* Ses principales villes étoient Damas, Cesarée, Heliopolis, Metropolitaine de toute la Syrie, &c.

CELEUS. Cherchez CELION.

CELIBAT, état de ceux qui ne sont point mariez, tel qu'est celui des Ecclesiastiques. Il est vrai que le Celibat n'est pas attaché de droit Divin aux Ordres sacrez, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de loi Divine qui défende d'ordonner Prêtres des personnes mariées, ni aux Prêtres de se marier. Car dans l'Ancien Testament il étoit permis aux Prêtres de contracter mariage, & d'épouser des femmes, aprés avoir été élevez à cette dignité. Dans le Nouveau Testament, Jesus-Christ n'a fait aucun précepte sur cette matiere. Et si l'Apôtre saint Paul *dans ses Epitres à Timothée & à Tite*, veut que les Evêques & les Diacres soient chastes & continens, ce n'est pas un commandement divin, mais un précepte Apostolique; & d'ailleurs ces passages de saint Paul ne s'entendent point du celibat; & cet Apôtre défend seulement aux Evêques d'avoir plusieurs femmes en même-temps ou successivement: *Oportet Episcopum esse unius uxoris virum.* Il est vrai que dans l'Eglise Grecque & Latine, il a toûjours été défendu à ceux qui avoient été promûs au Sacerdoce de se marier ou de se remarier, après avoir perdu leurs femmes. On a même donné dans le Concile d'Ancyre la liberté à ceux que l'on ordonnoit Diacres qui n'étoient pas mariez, de se marier dans la suite, en déclarant dans le temps de l'Ordination, qu'ils ne vouloient point s'engager au celibat. On proposa dans le I. Concile de Nicée de faire une loi generale du celibat, pour les Evêques, les Prêtres & les Diacres. L'Evêque Paphnuce s'y opposa, si l'on en croit Socrate & Sozomene. Cette histoire a paru suspecte à plusieurs. On n'a pas neanmoins de raisons assez fortes pour prouver qu'elle est fausse. En Occident le celibat fut prescrit aux Clercs, par les Decrets des Papes Sirice & Innocent. Cette pratique a été depuis ce temps-là generale en Occident,

où l'on n'ordonnoit point Evêques, Prêtres & Diacres, que des personnes non mariées, ou qui renonçoient à l'usage du mariage. Il n'en a pas été de même de l'Eglise Grecque, dans laquelle on n'a point fait difficulté d'ordonner Prêtres ou Diacres, & même Evêques des personnes mariées, pourvû que ce fût leur premiere femme, & qu'ils n'eussent point épousé de veuves. Cependant cela étoit assez rare dans la pratique à l'égard des Evêques, même dans l'ancienne Eglise Grecque. Le Concile *In Trullo*, Canon 13. tenu vers l'an 700. confirme l'usage de l'Eglise Grecque, touchant la permission de garder les femmes qu'ils ont épousées avant l'Ordination, & leur défend même de les quitter. Cet usage subsiste encore dans l'Eglise Grecque, & l'Eglise Latine n'exigea point des Grecs au Concile de Florence qu'ils y renonçassent : il ajoûte neanmoins qu'ils s'abstiendroient d'avoir commerce avec elles, dans le temps qu'ils s'approcheroient du Ministere sacré. Cependant plusieurs des Prêtres Grecs étant Moines gardent le celibat, & on oblige ordinairement les Patriarches & les Evêques de faire profession de la vie monastique, avant que de les ordonner. En Occident Wiclef, les Hussites & les Bohemiens, & après lui Luther & ses Disciples, Calvin & les P. R. de France, ont abrogé parmi eux le celibat des Ministres de l'Eglise, & permis non-seulement d'élever au Ministere des personnes mariées, mais aussi à leurs Ministres de se marier. Vigilance & Jovinien avoient autre-fois soutenu la même doctrine. Il fut proposé au Concile de Trente de donner permission aux Prêtres de se marier, & la même chose fut proposée au Pape, après la tenuë du Concile par l'Empereur, par le Duc de Baviere, & par les Allemans. Les principaux Canons sur le celibat des Clercs sont en Occident ; le Decret du Pape Sirice de l'an 385. dans sa Lettre à Himerius Canon VII. & dans sa Lettre aux Africains Canon 9. celui du Pape Innocent dans sa Lettre à Victricius, Canon 9. celui de saint Leon à Rustique de Narbonne, & celui de la Lettre 12. à Anastase de Thessalonique, chap. 4. où il étend le celibat aux sous-Diacres, qui n'avoient pas été compris dans la loi de Sirice & d'Innocent, & qui ont même été long-temps sans être compris dans la défense generale, quoique le Pape saint Gregoire suivant l'usage de l'Eglise Romaine, l'ait établie même à l'avenir pour les Diacres de la Sicile, qui suivoient auparavant l'usage de l'Eglise Grecque ; celui du Concile d'Elvire, sur la fin du III. siecle, Canon 33. ceux des Conciles de Tolede de l'an 400. celui du Concile de Carthage de l'an 419. Canons 3. & 4. le Concile d'Orange de l'an 441. Canons 22. & 23. celui du II. Concile d'Arles en 452. qui ordonnent qu'aucun homme marié ne soit promû au Sacerdoce, les Conciles de Tours de l'an 461. d'Agde en 506. d'Orleans en 538. les Capitulaires de nos Rois, & les Conciles tenus en France, sous Charlemagne, sous ses Successeurs & depuis, & quantité d'autres Conciles de toutes les Provinces d'Occident, jusqu'à nôtre temps. Ceux qui permettent dans l'Eglise Grecque aux Prêtres & aux autres Clercs de garder leurs femmes, & leur défendent d'en épouser aprés leur Ordination, sont ; le Canon IX. du Concile d'Ancyre tenu en 314. le I. Canon du Concile de Neocesarée ; le IV. du Concile de Langres ; les Constitutions Apostoliques *l. 6. c.* 17. le XIII. du Concile *In Trullo* : le XLVIII. exclut de cette permission les Evêques, dont il veut que les femmes se separant d'avec eux, entrent dans un Monastere, ou soient faites Diaconesses, avant que leur mari soit ordonné ; la Novelle 123. de Justinien. Le Pape Etienne III. *Distinct.* 31. *c.* 14. ne condamne point en cela l'usage des Grecs. Dans le Concile de Florence, il ne fut fait aucune difficulté pour la réünion sur cette pratique. On a dans les Memoires & dans les Histoires du Concile de Trente, les demandes de l'Empereur, du Duc de Baviere, des Allemans, & même du Roi de France, qui contiennent la demande, que l'on accordât aux Prêtres la permission de ne point garder le celibat. Au commencement, quand les Clercs obligez au celibat se marioient, ils en étoient quittes pour être déposez, & leur mariage subsistoit, parce que l'on ne consideroit pas l'obligation de garder le celibat, comme provenant du Vœu ; mais seulement d'une Loi Ecclesiastique. Depuis ce temps-là, les Ordres Sacrez ont été considerez comme un empêchement dirimant du mariage, suivant les Decretales d'Alexandre III. *cap. de Diacono, & cap. ex Litterarum extra tit. qui Clerici vel Voventes.* * Bellarm. *de Controv. tom.* 2. *cap.* 18. 19. 20. 21. & 22. *Calixtus de Conjugio Clericorum.* Thomassin. *lib.* 2. *de Disciplin. cap.* 61. 62. 63. Les Historiens Ecclesiastiques & les Theologiens ou Controversistes, qui ont traité cette matiere.

CELICOLES, c'est-à-dire, *Adorateurs du Ciel* ; certains Heretiques que l'Empereur Honorius, par des Rescrits particuliers, condamna vers l'an 408. avec les Païens & les Heretiques. Comme ils sont mis dans le Code Theodosien, sous le titre des Juifs, on croit qu'ils étoient des Apostats, lesquels de la Religion Chrétienne étoient passez dans le Judaïsme, sans en prendre le nom, qu'ils sçavoient être odieux à tout le monde. Ils n'étoient pas pourtant soûmis au Pontife des Juifs, mais ils avoient des Superieurs qu'ils nommoient *Majeurs* : & sans doute ils devoient avoir aussi des erreurs particulieres. Les Juifs avoient aussi été appellez *Celicoles*, parce que quelques-uns d'entr'eux étant tombez dans l'Idolatrie, du temps des Prophetes, ils adoroient les Astres du ciel & les Anges. C'est pour cela que S. Jerôme donne dans ce sentiment, étant consulté par Algasie sur le passage de S. Paul aux Colossiens, *c.* 2. *v.* 18. *Que personne ne vous seduise, en affectant de paroître humble par un culte superstitieux des Anges.* Il répond que l'Apôtre veut parler de cette erreur des Juifs, & prouve qu'elle étoit ancienne parmi eux ; & que les Prophetes l'avoient condamnée. Clement Alexandrin reproche les mêmes erreurs aux Juifs ; & saint Epiphane dit, que les Pharisiens croïoient que les cieux étoient animez, & les consideroient comme les corps des Anges. * *L.* 12. *Cod. Theod. &* 16. *C. Just. de Just. & Cælic.* Baronius, *A. C.* 408. Deuteronome, *c.* 17. *v.* 3. IV. Livre des Rois, *c.* 17. *v.* 16. *c.* 21. *v.* 3. *&* 5. *&c.* S. Jerôme, *ep.* 151. *q.* 10. Clement Alexandrin, *l.* 6. *des Tapiss.* Saint Epiphane, *l.* 1. *Panegyr. c.*16.

CELINE, Riviere du Frioul en Italie, prend sa source entre celle de Cajamento & la ville de Cadore ; baigne Monte Reale, & le village de Maniago, où étoit l'ancienne *Celina*, ville des Carniens, & va se décharger dans la riviere de Medune. * Mary, *Diction.*

CELION ou CELEUS, Roy d'Eleusie, étoit pere de Triptoleme, à qui Cerés apprit l'art de labourer la terre. Virg. en parle dans *ses Georg. l.* 1. Ov. *l.* 4. *des Fast, &c.*

CELIUS, ou selon d'autres, Clodius de Terracine, d'une illustre & ancienne famille, fut trouvé tué dans son lit. Ses deux fils furent accusez de ce parricide ; parce qu'ils étoient pour lors couchez dans la chambre la plus proche de la sienne, & qu'il n'y avoit point de domestique, soit affranchi, soit esclave, qu'on pût vrai-semblablement soupçonner d'une si méchante action. Ils furent neanmoins renvoïez absous, parce que les Juges considererent qu'on les avoit trouvez tous deux dormans dans leur lit, la porte ouverte, & que le sommeil étoit une marque infaillible de leur innocence ; n'y aïant pas d'apparence que la nature eût permis de prendre aucun repos, à des enfans ensanglantez si fraîchement du meurtre de leur pere, & dans un lieu si proche de lui. * Val. Max. *l.* 8. *c.* 1. *ex.* 14.

CELIUS, *le mont Celius*, *Cælius*, l'une des sept montagnes de Rome, ainsi nommé de Cœle Vibenna Roy de Toscane, qui donna du secours à Romulus contre les Latins. Cette montagne fut enfermée dans Rome par Tullus Hostilius qui y fit construire son Palais. Il y avoit sur ce mont plusieurs beaux temples, un dédié au Dieu Faunus, un autre à Venus, un troisiéme à Cupidon, & un quatriéme à l'Empereur Claude. Tibere ordonna qu'on l'appelleroit le mont *Auguste*, suivant Suetone, *c.* 48. * Tacit. *l.* 4. *des Annales*, *c.* 65. dit qu'il fut appellé d'abord *Querquetulanus.* Varron, *l.* 6. *c.* 4. en parle aussi.

CELIUS ANTIPATER (Lucius) avoit écrit une Histoire Romaine, dont M. Brutus fit un Abregé, comme nous l'apprenons de Ciceron dans une de ses Epîtres à Atticus. On connoît en quel temps il vivoit, par ce que Valere Maxime rapporte de lui. Car en marquant que Gracchus fut averti en songe par son frere, qu'il seroit tué dans le Capitole, il ajoûte : « Celius fidele « Historien assûre que le bruit de ce songe vint à sa con-

noissance, pendant que Gracchus étoit encore en vie. Gracchus fut tué en 633. de Rome, & 121. avant J. C. * Ciceron. Aulu-Gelle. Tite-Live. Servius. Charisius. Festus. Nonius, & Priscien parlent de Celius Antipater. Les curieux pourront consulter Vossius, *des Hist. Lat. l.* 1. *c.* 8.

CELIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

CELL. *Cherchez* ZELL.

CELLARIS. *Cherchez* BORRHE'E.

CELLARIUS (Christianus) natif d'Isemberg, près de Furnes en Flandres, a vécu vers l'an 1536. Il enseigna le Grec à Louvain & ailleurs, & publia divers Ouvrages en prose & en vers, & entr'autres un Poëme de la guerre faite par l'Empereur Charles V. contre le Turc, qui fut imprimé en 1533. Il prononça aussi contre les Mendians une harangue sous ce titre, *Oratio contra mendicitatem publicam, pro nova pauperum subventione.* Cela lui fit des affaires avec les Religieux, qui ne manquerent pas de le faire passer pour un Heretique. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

CELLARIUS (Christophle) nâquit à Smalcalde en Allemagne, l'an 1638. Il n'avoit pas encore trois ans lorsqu'il perdit son pere qui étoit Surintendant de cette ville. A l'âge de 18. ans, il alla étudier à Iene, où il apprit la Philosophie, les Mathematiques & les Langues Orientales. Il passa de là à l'Academie de Gissen, où il soûtint en 1659. des Theses sur la valeur infinie du merite de J. C. Mais ne trouvant pas dans cette Université des Maîtres qui le satisfissent dans les Mathematiques & dans les Langues Orientales, il retourna à Iene, où il cultiva encore plus la Philosophie qu'il n'avoit fait auparavant. Après avoir passé sept ans dans les Academies, il vécut quelque temps en particulier à Gotha & à Hall. Aïant atteint l'âge de 30. ans, il fut appellé pour enseigner la Philosophie Morale & les Langues Orientales dans le College de Weisenfels. En 1673. il fut fait Recteur du College de Weimar, 3. ans après de celui de Cizen, qu'il gouverna douze ans. Il professa ensuite pendant l'espace de cinq ans dans celui de Merzbourg. Enfin, le Roy de Prusse ayant fondé une Academie à Hall en Saxe, qu'on a nommée l'*Academie de Frederic*. Cellarius, qui s'étoit acquis une grande reputation, y fut fait Professeur en Eloquence & en Histoire. Il a donné un grand nombre d'Ouvrages au public, & a procuré la réimpression de plusieurs Auteurs anciens. On a de lui un Livre *de Latinitate media & infima ætatis*, ou *Antibarbarus curæ posteriores de barbarismis & idiotismis sermonis Latini.* Il a fort augmenté le *Thesaurus* de *Faber*. Il a donné un Abregé des preceptes de la Langue Latine en Allemand. Il a publié les *Epitres de Ciceron ad Familiares*, un *Cornelius Nepos*, les Epîtres de Pline avec le Panegyrique de Trajan, Q. Curce, Eutrope, Sextus Rufus, Velleius Paterculus, les XII. anciens Panegyriques avec des Oraisons tirées de quelques Auteurs Latins. Il a aussi travaillé sur quelques Auteurs Ecclesiastiques. Il a donné un Lactance, l'Octave de Minucius Felix, le Livre de S. Cyprien *de la Vanité des Idoles*. Il a aussi publié quelques Poëtes, Cælius Sedulius, Prudence, & Silius Italicus. Il y eût joint le Baptiste Mantuan, si le Libraire en avoit voulu faire les frais. Il a encore donné une édition des Epîtres de Jean Pic de la Mirande, des Harangues, & d'autres Opuscules de Cunæus. Des Auteurs Grecs, il nous a donné Zozime, Pæanius, le Paraphraste d'Eutrope. Ses Ouvrages sont son Abregé de l'Histoire Universelle, des Recüeils de l'Histoire des Sarazins, diverses Dissertations, des Elemens d'Astronomie, pour mieux entendre les Poëtes, un Abregé de Geographie ancienne & moderne; *Notitia antiqui Orbis.* Il avoit fort avancé une Geographie du moïen âge. Il avoit aussi resolu de publier un Abregé d'Antiquitez Romaines. Il mourut âgé de 86. ans le 4. de Juin 1707. * Burchard, *Christoph. Cellarii obitus, Hala* 1707. *in* 4.

CELLE, desert de la basse Egypte, ainsi nommé à cause de la multitude des cellules que differens Solitaires y avoient fait bâtir. C'est aussi le nom d'une Abbaïe des fauxbourgs de Troyes, que l'on appelle *Montier-la-Celle.* Autrefois on l'appelloit. *Cella sancti Petri.*

CELLE (*Cella*) ou Selles, Ville de France en Berri, sur les confins du Blaisois & de la Salogne, avec une Abbaïe autrefois de l'Ordre de saint Augustin, & occupée presentement par des Feüillans, à qui elle a été donnée par M. de Bethune, frere du Duc de Sully.

CELLE en Ardenne, ou SELLE, Monastere bâti vers l'an 680. par S. Adelin au Diocese de Mastric, qui depuis ce temps-là est devenu Chapitre de Chanoines.

CELLITES, certain Ordre Religieux, qui a des Maisons à Anvers, à Louvain, à Malines, à Cologne, & en d'autres villes d'Allemagne & des Païs-Bas. Le fondateur de cet Ordre est Alexius Romain, dont fait mention l'Histoire d'Italie, où ils sont aussi nommez Alexiens. * Davity, *discours des Ordres Religieux.*

CELLON, Païs entre l'Euphrate & l'Arabie occupé autrefois par les Ismaëlites. * Judith, 2. 13.

CELMIS, pere nourricier de Jupiter, fut, selon la Fable, metamorphosé en diamant; & voici quelle en fut l'occasion. Jupiter, pendant qu'il étoit jeune, l'avoit beaucoup aimé; mais après avoir chassé Saturne, il se souvint que Celmis avoit revelé que Jupiter étoit mortel: c'est pourquoi ce Dieu le changea en Diamant. * Ovide, *Met.* 4. *Fable* 7. Quelques-uns croïent que Celmis étoit un homme fort moderé, qui ne s'abandonnoit point à la colere. On a feint, disent-ils, qu'il avoit été changé en un diamant, parce qu'on ne peut faire d'impression sur cette pierre; & que s'il en faut croire Pline, *l.* 37. *c.* 10. il y en a une espece qui a la vertu de reprimer la colere & la violence des passions. Ce mot vient selon quelques-uns de *Challamis*, en Hebreu qui signifie une *pierre très-dure.*

CELMIS, un des Curetes ou Corybantes, lequel aïant couché, dit-on, avec la mere des Dieux, fut chassé par ses autres freres. Il avoit le secret de donner au fer dans la forge, une si grande dureté, que le fer de Celmis passa depuis en Proverbe. * Scal. *sur Eusèb.* Palmerius, *sur les Marbres d'Arondel.*

CELRED ou CEOLRED, Roy des Merciens en Angleterre, succeda à Ethelred. Il fut très-brave, & donna de grandes marques de valeur contre Inax, Roy des Saxons Occidentaux; mais il ne put étendre sa domination; car il fut prévenu de la mort en l'année 717. après un regne de huit ans. * Bede, qui vivoit de son temps, *Hist. d'Angl.*

CELRIC, quatriéme Roy de Westsex en Angleterre, dans le VI. siecle, succeda à son oncle Geaulin, & gouverna six ans cet Etat avec beaucoup de prudence. * Bede & Polydore Virgile, *Hist. d'Angl.*

CELSE Maphée de Veronne. *Cherchez* MAFFE'E.

CELSUS (Julius) ou JULIUS CELSUS, qui vivoit quelque temps avant la naissance de J. C. composa des Commentaires de la vie de Jules Cesar, publiez en 1473. Divers Auteurs se sont trompez au sujet de cet Auteur, comme Vossius l'a remarqué. * Vossius, *Inst. Orat. l.* 5. *& de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 13.

CELSUS, Poëte Plagiaire, qui vivoit environ 15. ou 20. ans avant l'Ere Chrétienne. Horace lui donne quelques avis dans une de ses Epitres à Julius Florus, *l.* 1. *ep.* 3.

CELSUS (Albinovanus) qui est different de ce Poëte Plagiaire, dont nous venons de parler, à qui le même Horace a écit la 8. Lettre du 1. Livre.

Celso *gaudere, & bene rem gerere*, Albinovano *Musa rogata refer, &c.*

CELSUS (Cornelius) qui vivoit dans le I. siecle, sous l'Empire de Tibere, étoit Philosophe de la Secte d'Asclepiade, & Medecin. Il a écrit de la Rhetorique, de l'Art militaire, & huit livres de Medecine, que nous avons encore, & que Joseph Scaliger avoit eu dessein de donner de nouveau au public, comme Vossius le remarque. Mais depuis Jean-Antoine Van-der Linden, publia en 1657. les VIII. livres de Cornelius Celsus, à Leyden, où l'on en a fait l'an 1665. une autre Edition *in* 12. On en a donné une nouvelle à Amsterdam, avec des notes en 1687. * Quintilien, *l.* 9. 10. & 12. Vossius, *de Phil. c.* 12. §. 4. Castellan, *in vit. illust. Med. &c.*

CELSUS (Marius) fut designé Consul par Neron. C'étoit un homme de merite & de capacité, qui demeura toûjours fidele à l'Empereur Galba, & qui avoit tâché d'amener les troupes d'Illyrie à son secours. Sa fidelité passa pour un crime, auprès de ceux qui ne s'étoient signalez dans le malheur de cet Empereur quo par leur perfidie: de sorte que, lorsqu'après la mort de ce Prince il vint au camp, pour y saluer Othon comme Empereur, les Soldats se mirent à crier contre lui,

& à demander sa mort. Othon souhaitoit de le conserver. Il craignoit que la mort d'un homme de cette qualité, & qui avoit été designé Consul, ne fût le commencement d'un grand desordre; mais comme il avoit plus de pouvoir pour faire des crimes, que pour les empêcher, il usa d'adresse, & témoigna être fort irrité contre Celsus, & prêt à le faire mourir, s'il n'eût voulu auparavant apprendre de lui certaines choses. Ainsi il le fit arrêter & charger de chaînes, pour satisfaire les Soldats. Mais dès le lendemain il se le fit amener dans le Capitole; il l'embrassa, & le pria d'oublier l'injure qu'il ne lui avoit faite que pour le sauver. Celsus lui répondit, que n'étant coupable que d'avoir été fidele à Galba, à qui il n'avoit point d'obligation, son crime lui étoit un gage de ce qu'il pouvoit attendre de lui. La generosité de l'un & de l'autre fut estimée de tout le monde & des Soldats même. Othon le mit aussi-tôt au nombre de ses intimes amis. Il en fit peu à peu un des Generaux de son Armée, & Celsus ne lui fut pas moins fidele qu'à Galba, & n'eut pas un succès plus heureux. Il étoit un des Generaux qui perdirent la bataille de Bedriac, après laquelle l'Empereur Othon se tua d'un coup de poignard, laissant l'Empire à son competiteur Vitellius, qui eut encore de l'estime pour Celsus, à qui il conserva le Consulat qu'il devoit exercer au mois de Juillet de l'an de J. C. 69. * De Tillemont, *Hist. des Emp. Tom.* 1.

CELSUS, (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, Jurisconsulte, vivoit dans le II. siecle, sous l'Empire de Trajan & d'Adrien. Il avoit un fils de même nom, qui étoit aussi très-sçavant dans le Droit. C'est lui qui fut Consul en 129. Il a composé 29. livres de Digestes, 20. d'Instituts, & 13. de Lettres. * Bern. Rutilius, *in vit. Jurisc.*

CELSUS, (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, grand Jurisconsulte, étoit fils de cet autre dont j'ai parlé, qui fut aussi Jurisconsulte, & Conseiller d'Adrien, & qui fut beaucoup estimé en la Cour de Trajan. * Bernard Rutilius.

CELSUS (Metianus) qui a vécu sous l'Empire d'Alexandre Severe, étoit Jurisconsulte, & peut-être de la famille de Juventius. * Spartian. *in Adr.* Vulcatius Gallicanus, *in Avid. Cass.* Lampridius, *in Alex. Sev.* Bernardus Rutilius, *in Vit. Jurisc.*

CELSUS, (Publius) qui fut Consul en 113. avec C. Claudius Crispinus. Ce Celsus est apparemment le même qui avoit conspiré contre Adrien, & qu'on fit mourir. *Consultez* les Auteurs citez après Celsus Metianus.

CELSUS, Philosophe de la Secte d'Epicure, vivoit dans le II. siecle, sous l'Empire d'Adrien. C'est à lui à qui Lucien dédia son *Pseudomantis*. Il écrivit contre les Chrétiens un Ouvrage qu'il intitula : *Le Discours veritable*, auquel Origene répondit par un autre en huit livres. Un saint Confesseur nommé Ambroise, engagea Origene à refuter ce Discours, auquel les Chrétiens n'avoient pas apparemment voulu répondre. Après avoir confondu la vanité de Celsus, qui se glorifioit de connoitre toutes choses, il répond sur les impostures qu'on avoit accoûtumé de publier contre l'Eglise. Celsus promettoit un autre Ouvrage, dans lequel il s'engageoit d'enseigner, de quelle sorte devoient vivre ceux qui voudroient suivre les regles de la Philosophie. Origene envoia à Ambroise sa réponse au Livre de Celsus, le priant de s'informer de ce second Ouvrage, & de le lui envoier s'il le trouvoit; mais on ne sçait pas si Celsus s'acquitta de sa promesse, & s'il travailla à ce second Traité. * Origene, *cont. Cels.* Eusebe, *Hist. l.* 6. *c.* 26. Baronius, *A. C.* 132. *n.* 16. Volateran, *l.* 14. *Anthrop.* Gassendi, *l.* 2. *de la vie d'Epicure c.* 6.

CELSUS, (Caïus Titus Cornelius) Tyran, qui s'éleva en Afrique du temps de l'Empereur Gallien vers l'an 265. Les Africains l'obligerent d'accepter l'Empire, & le revêtirent du voile d'une statuë, pour lui servir de manteau Imperial. Mais sept jours après, il fut tué par une Dame nommée Galliena, parente de Gallien. Les habitans de Siccé laisserent manger son corps aux chiens, & par un nouveau genre de supplice, ils attacherent son effigie à une potence. * Trebellius Pollio, *Vie des trente Tyrans.*

CELSUS, (Angelo) Romain, Auditeur de Rote, fut créé Cardinal par Alexandre VII. Il a donné *Decisiones Rotæ*; & est mort en l'an 1671. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit.* Par Denys Simon. *edit Paris.* 1692.

CELTES, anciens peuples des Gaules. Quelques-uns les font descendre d'Ascenez, fils de Gomer, fils de Japheth; les autres, comme Appien Alexandrin, attribuënt leur origine à Polypheme & Galathée, qu'il dit avoir eu trois fils, Celtus, Gallus, & Illyricus. Les autres tirent ce nom de *Celtes*, qu'ils font IX. Roy des anciens Gaulois. Les plus anciens Auteurs Grecs, comme Herodote, le donnent indifferemment aux Gaulois & aux Allemands. Ceux qui ont examiné de plus près ce nom, comme Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolomée, Strabon, Athenée, Josephe, &c. ne le donnent qu'aux Gaulois originaires. D'autres y ajoûtent les Espagnols, croïant avec quelque espece de raison que les Celtes avoient fait alliance avec les Iberiens, & que c'étoit de là qu'étoit venu le nom de Celtiberiens. C'est le sentiment de Lucain, *l.* 4. *Pharf.*

——Profugique à gente vetusta
Gallorum Celtæ miscentes nomen Iberi.

Quoiqu'il en soit, ce nom n'a été proprement donné qu'à des peuples des Gaules. L'Empire des Celtes fut celebre sous le regne d'Ambigat, Prince des Berruiers, qui regnoit du temps que Tarquin *l'Ancien* commandoit à Rome, comme Tite-Live le remarque. Ce fut vers l'an 164. de Rome, & 590. avant J. C. Deux descendans de ce Prince se signalerent par de fameuses colonies qu'ils conduisirent en Italie & dans l'Allemagne; celle-ci sous Segovese; & l'autre sous Bellovese. Du temps de Cesar ces mêmes Celtes tenoient encore tout ce qui est depuis le Rhin jusques à l'Ocean, entre le mont de Voge; les rivieres de Marne & de Seine d'un côté; & le Rhône, les montagnes des Cevennes, & la Garonne de l'autre. Après Cesar, la region de ces Celtes fut appellée Gaule Celtique ou Lyonnoise; & Auguste voulut qu'elle fût bornée des rivieres du Rhône, Marne, Seine, Loire, & de la grande mer Oceane. * Herodote, *l.* 2. & 4. Tite-Live, *l.* 5. Strabon, *l.* 4. Cesar *de Bell. Gall.* Bodin, *c.* 9. *Meth.* Cluvier. Briet. Sanson, &c.

CELTES PROTUTIUS, (Conrad) natif de Sweinfurt sur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, naquit en 1459. & fut fort estimé de l'Empereur Frederic III. ou IV. selon d'autres, des mains duquel il fut le premier Poëte Allemand qui reçut le laurier Poëtique : ce fut à la sollicitation de Frederic, Duc de Saxe. Celtes avoit été disciple de Rodolphe Agricola en Allemagne, & de Marsile Ficin, de Sabellicus, de Pomponius, & de plusieurs autres grands hommes en Italie. Ses Poësies assez bonnes pour son siecle le rendirent celebre, aussi bien que ses Ouvrages d'Histoire & de Geographie. Il mourut à Vienne en Autriche, où il enseignoit, âgé de 49. ans en 1505. ou plûtôt en 1508. selon Lambecius. Nous avons une édition de ses Poësies à Nuremberg en 1502. Celtes avoit été aussi premier Bibliothecaire des Empereurs d'Allemagne. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de Sçavans en Allemagne, auquel il ne put disputer le rang de préséance; mais il faut convenir que ce grand païs a produit dans la suite des Poëtes plus habiles & plus sages que lui. * Lilius Giraldus, *Dial.* 2. *des Poëtes de son temps.* Vossius *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10. Fischard, Melchior Adam, &c. Baillet, *Jugement des Sçavans, tom.* 7. *p.* 83.

CELTIBERIENS, peuples de l'ancienne Gaule, étoient des Celtes qui passerent en Espagne, qui s'y établirent le long de l'Iber, & qui firent alliance avec les Iberiens en Aragon, & puis en Castille. Ils étoient bons soldats, & resisterent avec courage aux Romains & aux Carthaginois : aussi Florus les appelle *la force d'Espagne.* Ce nom de Celtiberiens étoit formé de celui des Celtes & de celui des Iberiens, comme nous l'avons remarqué après Lucain, en parlant des Celtes. Martial est aussi de ce sentiment. *l.* 4. *Epigr.* 55.

Nos Celtis geniti & ex Iberis.

Les Anciens Auteurs parlent souvent de la force, du courage, & de l'adresse des Celtiberiens qui étoient divisez en diverses sortes de peuples, dont il y en avoit quatre principaux. * Diodore, *l.* 6. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 1. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Mariana, *Hist.* Dupleix, *l.* 2. *des Memoires des Gaules, c.* 41. & *suiv.* Nonius, *c.* 48. *Hisp.* Merula. Botero.

CEMARE, Auteur Grec, a écrit une Histoire des

Indes. Il est allegué par Plutarque dans le dixiéme livre des Fleuves.

CEMELE'E, ou *Cemenelée*, aujourd'hui *Cimella*, Ville ruinée dans les Alpes maritimes près de Nice en Provence. On l'avoit ainsi appellée à cause du voisinage du mont *Cemenus*, qui renfermoit tout l'espace qui est depuis la source du Var, jusqu'à son embouchure dans la mer. Elle étoit comprise dans les Gaules; & Pline & Ptolomée la nomment la ville *des Vediantiens*. Elle fut aussi la Capitale & le siege du Gouverneur des Alpes maritimes. Les Romains y avoient établi leur sejour, comme il se voit par les inscriptions & les tombeaux qu'on y trouve. Mais sa grandeur ancienne paroît encore mieux, par le reste d'un amphitheatre fort ample, par les grands canaux qu'on a trouvez depuis peu & par les ruines du temple d'Apollon. Cette ville fut aussi le Siege d'un Evêque; & elle a eu plusieurs Prelats illustres par leur sainteté, comme S. Pons, qui avoit été baptisé par le Pape Poncien, & qui fut martyrisé sous l'Empire de Valerien & de Gallien; Amantius, qui assista l'an 381. au Concile d'Aquilée; Valerien, dont il est parlé dans les Epîtres de saint Leon, au sujet de la querelle qui survint entre Theodore de Frejus, & Valerien Maxime de Riez, & Faulte Abbé de Lerins: il nous a laissé aussi vingt Homelies & Auxanius, dont il est parlé dans les Actes du Synode que le Pape Hilaire tint à Rome l'an 465. Ingentius d'Ambrun qui s'y trouva, se plaignit au Pape de l'usurpation de quelques droits de son Eglise, faite par cet Auxanius, sur un faux exposé à sa Sainteté; & Hilaire écrivit *epist.* 4. à Leonce de Frejus à Veran de Vence, & à Victorius pour cette affaire, &c. Au reste, Cemelée fut ruinée par les Gots & les Vandales, dans le VI. siecle, comme quelques Auteurs l'ont crû; ou par les Lombards, ou les Sarrazins dans le VII. ou le VIII. suivant le sentiment des autres. Le Siege Episcopal a été transferé à Nice, qui n'étoit qu'un bourg, tandis que Cemelée étoit dans sa splendeur. * Pierre Jofredi *Hist. des Evêques de Nice*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. III. pag.* 785. Guesnay, *Hist. de Marseille*, Godeau, *Hist. Eccl. T. III. l.* 3. *numb.* 6. Theophile Rainaud, *en sa Défense pour Valerien, c.* 1. *& suiv.*

CENACLE de Jerusalem, grand Bâtiment sur le mont de Sion, au côté Meridional de la ville, où l'on voit encore une Eglise couverte d'un dôme, avec un Couvent qui appartenoit autrefois aux Religieux de S. François, qui sont à present à saint Sauveur. La tradition tient que l'Eglise a été bâtie sur les fondemens de la maison où J. C. fit la derniere Cene avec ses Apôtres, & où le S. Esprit descendit le jour de la Pentecôte. C'est en ce même lieu que Nôtre Seigneur institua le Très-Saint Sacrement de l'Autel, & qu'il apparut à ses Disciples après sa Resurrection. L'Imperatrice sainte Helene renferma dans l'enclos de cette Eglise, les tombeaux du Roy David, & de ses successeurs Salomon, Roboam, & autres, dont les sepultures étoient sur le mont de Sion. Ce superbe édifice fut ruiné par les Infideles vers l'an 640. puis rétabli par les Chrétiens vers l'an 1044. mais ce ne fut pas avec la même magificence. Cette Eglise subsistoit encore du temps de Godefroy, premier Roy de Jerusalem, qui y mit un Prieur, avec des Religieux de l'Ordre de saint Augustin. L'an 1313. Robert Roy de Naples & de Jerusalem, y fit bâtir un Couvent pour les Religieux de saint François, qui avoient la garde du saint Sepulcre; mais ces Religieux en furent chassez par les Turcs l'an 1560. L'Eglise que l'on voit à present a été relevée sur les fondemens de celle que sainte Helene y avoit fait bâtir. Elle est divisée en quatre parties, deux basses & deux hautes. Le bas est une salle longue de vingt-quatre pas, & large de seize, qui est le lieu où J. C. lava les pieds à ses Apôtres. De cette salle on entre dans l'autre de plein pied, qui est un peu plus petite, & n'a que vingt pas de longueur, & quatorze de largeur. On y voit un tombeau, qu'on tient être en la même place que celui de David. Le haut contient deux chambres, au dessus des deux salles, & de la même grandeur. La premiere est celle où le S. Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte; & l'autre est le lieu où Nôtre Séigneur fit la Cene, institua le Très-Saint Sacrement, & où il apparut à ses Apôtres après sa Resurrection. Tous ces saints lieux sont prophanez par les Turcs qui les occupent. Neanmoins le Pere Gardien de Jerusalem retient toûjours le titre de Gardien du mont Sion, pour conserver la memoire de ce droit. * Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte.*

CENALIS (Robert) Evêque d'Avranches, en Normandie, docte Prelat du XVI. siecle, étoit natif de Paris, où il reçut le Bonnet de Docteur de la Faculté de Theologie de Paris. Le Roy François I. le nomma le 7. de l'an 1530. à l'Evêché de Vence, qu'il quitta pour celui de Riez, où il publia des Ordonnances Synodales, & d'où il fut enfin transferé à l'Evêché d'Avranches, en 1532. Il composa une Histoire de France, qu'il dédia au Roy Henri II. & cet Ouvrage fut bien-tôt suivi d'un autre, qui comprenoit l'Histoire Ecclesiastique de Normandie. On a encore de lui un Ecrit contre la Formule publiée par l'Empereur Charles V. sous le hom d'*Interim*; un Traité des poids & des mesures; & un autre intitulé *Larva Sycophantica in Calvinum*; & plusieurs autres Ouvrages de Controverses, &c. Il mourut en 1560. à Paris: l'on voit sa statuë d'airain, avec son tombeau & son Epitaphe dans l'Eglise de saint Paul. * Possevin, *in App. Sacr.* Genebrad, *in Chron.* Sponde *in Annal.* Berthel, *de Episc. Rejens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Abrinc. Rejens. & Venc. &c.* M. du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XVI. siecle.*

CENCHRE'E, Port de mer de la ville de Corinthe dans l'Archipel, où S. Paul se fit couper les cheveux, pour s'acquiter d'un vœu qu'il avoit fait. Il est éloigné de Corinthe de soixante & dix stades. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent. * Baudrand.

CENCHRIS, femme de Cinyrax, Roy de Chypre, & mere de Myrrha, aïant osé se vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que n'étoit Venus; cette Déesse, dit la Fable, pour se vanger de l'orgüeil de la mere, permit que la fille brûlât pour son pere d'une flamme incestueuse, qu'elle trouva moïen de satisfaire, sans qu'il le sçût, par l'adresse & l'entremise de sa nourrice. Myrrha se voïant enceinte, & voulant cacher son crime, se retira dans les forêts, où Venus, qui en eut pitié, la changea en un arbre, d'où nâquit Adonis, & d'où coule la myrrhe. Hygin, *Fab.* 58. Le Scholiaste de Theocrite *Idille.* 1. n'attribuë pas ce malheur à l'orgüeil de Cenchris, mais à celui de Myrrha qui attira sur elle la colere de Venus, parce qu'en se peignant, elle se vantoit d'avoir de plus beaux cheveux que cette Déesse.

CENCI (Balthasar) Cardinal, Archevêque de Fermo, Romain, né le 20. Janvier 1648. Maître de Chambre du Pape Innocent XII. qui le nomma Cardinal *in petto*, dans la promotion du 12. Decembre 1695. & ne le declara que le 11. Novembre 1697. Le 16. du même mois Sa Sainteté le declara Evêque de Ferrare; mais le 20. au lieu de cet Evêché, elle lui donna l'Archevêché de Fermo. Il mourut au mois de Mai 1709. d'une hydropisie de poitrine, en sa 61. année. * *Memoires du Temps.*

CENSIUS, Chanoine de sainte Marie Majeure à Rome, & Camerier, ou Chambellan du Pape Celestin III. vivoit sur la fin du XII. siecle. Il fit un Recüeil des revenus & des services qui étoient dûs à l'Eglise Romaine, avec les titres. Cet Ouvrage est encore conservé dans la Bibliotheque du Vatican. * Baronius, *A.C.* 1193.

CENDEBE'E, (*Cendebeus*) General des armées d'Antiochus *Sidetés*, desola la Judée, & fut défait dans une bataille, par Jean, fils de Simon, de la famille des Machabées. Cela arriva l'an 135. avant J. C. sous la CLXI. Olympiade. * I. des Machabées *c.* 16. *& dern.* Salian, *A. M.* 1918.

CENDRES, que les Romains appelloient *Cineres* & *Reliquiæ*, les restes des corps qu'on brûloit à Rome après leur mort. Le corps étant brûlé, la mere, la femme, les enfans, ou les parens du défunt, revêtus de deüil, ramassoient les cendres & les os qui n'avoient pas été consumez par le feu. Ils commençoient cette action par invoquer les Dieux Manes, & l'ame du défunt, le priant d'avoir agreable ce pieux devoir qu'ils lui alloient rendre; puis se lavant les mains, & versant sur le brasier du vin & du lait, ils ramassoient les cendres & les os qu'ils arrosoient de vin & de lait. Le premier os qu'ils recüeilloient s'appelloit *Os rejectum* selon Varron, ou *Exceptum*, parce qu'il servoit à achever le reste des funerailles. Les restes ainsi arrosez, ils les ren-

fermoient dans une urne faite de differente matiere, & venoient pleurer dessus;ils renfermoient ces larmes dans de petits vases appellez *lacrymatoria*, *des lacrimatoires*, qu'ils mettoient au fond de l'urne ; puis le Prêtre faisoit une aspersion sur l'urne, & sur les assistans pour les purifier, avec une branche de Romarin, de Laurier, ou d'Olivier, (comme fit Enée aux obseques du trompete Misene) & congedioit l'Assemblée par ce mot, *I, licet*, allez-vous-en, vous pouvez vous retirer.

Il y auroit ici une difficulté, pour sçavoir comment ils pouvoient recüeillir les cendres & les os parmi tant d'animaux, & tant de choses qu'ils brûloient avec le corps; mais on trouvera cette difficulté éclaircie sous le mot CADAVRE.

CENE, ou, pour parler plus selon l'usage, SOUPER, vient du mot *Cœna* dérivé du Grec κοινὴ ou κοινὰ c'est-à-dire, *communis*, parce que les anciens Grecs & Romains soupoient ordinairement ensemble & en compagnie, dinant ordinairement seuls : le souper étoit le meilleur de leur repas. Ils déjeunoient le matin fort legerement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur : ils appelloient ce repas en Latin *Jentaculum*, & en Grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμὸς, d'ἄκρατος, qui signifie du vin pur. Le second repas étoit le *prandium*, le *diner de* μέσ le matin & ἔνδιον ou, ἄριστον, qui signifie simple & fort sobre. Ils avoient encore un quatriéme repas qu'ils faisoient quelquefois, & qu'ils appelloient *comessatio*, une *collation*, ou un *reveillon*. Suetone fait mention de ces quatre repas dans la vie de Vitellius, *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula & prandia, & cœnas, comessationesque.*

Ces soupers se faisoient de differentes manieres. Il y en avoit un nommé *Cœna recta*, un souper splendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs courtisans & à leurs amis, qui leur avoient fait cortége dans leurs visites ou dans la poursuite des Charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embarras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper; & cette distribution s'appelloit *Sportula*.

Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellez *Cœna recta*, comme nous l'apprend Suetone, *sportulas publicas sustulit, revocata cœnarum rectarum consuetudine.* Voici les noms que l'on donnoit à ces soupers, ou repas selon leurs differences.

Cœna Dapsilis. Un festin abondant en viandes, soit que ce mot vienne de *Dapes* qui signifie *des viandes exquises*, ou du Grec δαψιλεια *abondance de toutes choses.*

Cœna Acromatica du mot Grec ἀκρόαμα, qui signifie *une conversation plaisante & agreable*. C'est *un souper où l'on dit quantité de bons mots, pour se divertir.*

Il y avoit de plus *Cœna adventia, intervallata, novendialis & duodenaria*, appellée en Grec δωδεκάθεος, parce que les conviez étoient au nombre de douze habillez en Dieux & en Déesses. Il y avoit encore un autre souper Pontifical, que le Souverain Prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire en Eté à la neuviéme heure du jour, c'est-à-dire, vers les quatre heures du soir, au Printemps & en Automne à trois heures, & en Hyver à deux ; car les Romains aussi bien que les Grecs ont fort changé là-dessus, soûpant tantôt à une heure, & tantôt à une autre, comme on le peut remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en se mettant à table une robe qu'ils appelloient *vestis cœnatoria* ou *pallium cœnatorium*, dont Martial fait mention.

Il y avoit donc une table dressée au milieu de trois lits sur laquelle on mangeoit ; une autre pour servir de buffet nommée *Abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables; celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *Urnarium* où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins; une troisiéme appellée *Cylibantum*, du Grec κύλιξ, qui signifie *hanap* ou *tasse* ; & la quatriéme table se nommoit *Cartibulum*, où l'on distribuoit les viandes qu'on servoit ensuite par portion à chaque convié. A l'entour des lits & de la table, il y avoit un marchepied un peu élevé, sur lequel étoient assis leurs enfans qui mangeoient avec eux, selon le témoignage de Suetone dans la vie de l'Empereur Claude, *ch.* 32. *Adhibebat omni cœna & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de nappes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employez à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi pour apporter un autre service ; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table ; & ce que l'on crachoit ; quelques-uns tenoient de grands évantails pour faire du frais, & pour chasser les mouches : & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace,

His ubi sublatis, puer alte cinctus, acernam
Gausape purpureo mensam pertersit, & alter
Sublegit quodcunque jaceret inutile, quodque
Posset cœnantes offendere. Sat. 8. lib. 11.

Ils servoient ordinairement à trois services. Le premier service ou l'entrée de table appellé *ante-cœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des mures, des œufs & choses semblables ; le second s'appelloit proprement *cœna*, & *caput cœna*, où l'on servoit les viandes les plus exquises; & le troisiéme étoit le dessert appellé *Bellaria, mensa pomorum* : c'est ce que nous lisons dans Suetone, *Cœnam ternis ferculis prabebat*, parlant d'Auguste. On bûvoit à l'entrée du repas un coup de vin Grec; mais Cesar dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins, de Chio, de Lesbos, de Falerme, & le Mamertin.

Ils faisoient des effusions de vin aux Dieux, au commencement & à la fin du souper, & bûvoient chacun dans une même tasse fort grande, qu'on emplissoit de vin après en avoir fait les effusions.

Nec priùs epulas aut munera grata Lyai ;
Fas cuiquam tetigisse fuit, quam multa precatus
In mensam.... Sacrum Fas cui libavit honorem. Sil. Ital.

Virgile parle de ces sortes d'effusions faites à la fin du repas que Didon donna à Enée, *l.* 1. *de l'Eneïde. v.* 722. Pendant le repas il y avoit un des domestiques qui faisoit la lecture de quelque livre. Ensuite les Convives, les valets & les servantes chantoient dans le cours du repas. Ils regardoient comme une débauche de prolonger le souper jusques après le coucher du soleil, c'est ce que nous apprend ce Vers d'Homere, *Odiss. lib.* 3. ℣. 335.

Jam enim lumen ivit sub occasum, neque decet.
Diu Deorum in epulo sedere, sed redire.

Cet usage dura jusqu'au temps de Neron qui, selon Suetone, faisoit durer les repas depuis le milieu du jour, jusqu'au milieu de la nuit. *Epulas à medio die, ad mediam noctem protraxisse.* * Voyez dans Lucien la description d'un festin de Nôces, au Dialogue intitulé, *les Lapites. Antiqq. Grec. & Rom.* Rosin. Dempster, *Paralipp.* Pitiscus, *Antiquit. Lexicon. &c.*

CENEDA, en Latin *Ceneta* & *Ceneda Agathia*, Ville d'Italie, dans la Marche Trevisane, du domaine de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée : elle est petite, mais assez peuplée, & sujette à son Evêque propre, qui réside d'ordinaire à Serravalle à deux milles de là.* Leand. Alberti,

CENE'E, (*Ceneus*) l'un des Lapithes, avoit été fille, à ce que disent les Poëtes, & s'étoit nommé *Cenis*. Cette fille se voyant aimée de Neptune, le pria de la changer en un homme, mais en un homme invulnerable ; & elle obtint ce qu'elle demanda. Depuis sous le nom de Cenée, elle assista aux nôces de Pirithoüs, & combattit contre les Centaures, qui l'étoufferent sous la pesanteur des arbres, qu'ils jetterent sur son corps. Neptune, qui se souvint de l'avoir aimée, ne voulut pas qu'elle perit entierement, & la metamorphosa en oiseau. * Ovide, *Metam. liv.* 12. *v.* 531. *Æneid. l.* 6. *v.* 448.

CENERETH ou CENEROTH, Ville de la Tribu de Nephtali ou de Zabulon, qui a donné le nom à toute la contrée voisine & même au *Lac de Tiberiade*, autrement appellée, *mer de Galilée, Lac de Cenereth, de Ceneroth & de Genezareth.* * Josué, XI. 2. XII. 3. XIX. 3. Nomb. XXXIV. 11. Deut. III. 17. Sanson.

CENEVALK, septiéme Roy des Saxons Occidentaux, ou de Westsex en Angleterre, dans le VII. siecle, prit le sceptre après Cinigilse. Pende, Roi de Mercie, le dépoüilla de ses Etats, pour se venger d'une injure reçûë en la personne de sa sœur, que ce Prince avoit épousée, & ensuite repudiée. Il se retira vers Anne, Roi des Anglois Orientaux, chez lequel ayant demeu-

té près de trois ans, il se fit Chrétien. Depuis se mettant en campagne avec quelques amis que sa mauvaise fortune lui avoit laissez, il recouvra son Royaume, & conquit une partie de celui de Mercie sur Wiskere, fils de Pende. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CENEZ, Juge d'Israël, dans Josephe. *Voyez* OTHONIEL.

CENEZE'ENS, l'un des dix peuples de Chananée, dont il est fait mention. * Genes. xv. 19.

CENI, Païs de la Palestine, dans la Tribu de Juda sur lequel David feignit à Achis de faire des courses 1. Rois XXVII. 10. XXX. 29. C'est peut-être le païs des Ciuéens qui étoient amis des Israëlites *Ibid.* xv. 6.

CENIS. *Voyez* CENIE *ci-devant.*

CENIS. ou Mont-Cenis, est le nom moderne de ce passage fameux des Alpes, qui separe la Savoye du Piedmont, & que les Anciens appelloient *Alpes Gottia.*

CENOBITES, est le nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui avoient embrassé la vie Monastique, & qui vivoient en communauté, pour les distinguer des autres Moines qui vivoient dans la solitude, & que l'on nommoit *Hermites* ou *Anachoretes.* * Mezeray, *au commencement de son Abregé Chronol.*

CENSALIUS (François) Avocat à Naples, a fait des Observations sur Peregrinus, *de fidei-commissis*, imprimées *in folio* à Lyon en 1672 avec quelques autres Opuscules de Peregrinus. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.* Par Denys Simon, *edit. Paris. in douze* 1692.

CENSALIUS (André) di Vitulano, Docteur & noble de Benevent & frere de François Censalius, a été Auditeur des Rotes de Perouse, de Lucques, & de Genes, Auditeur General de la Province d'Ombrie, Conseiller & President au Conseil du Duc de Parme & de Plaisance, & son Ambassadeur à Rome. Cet Auteur a fait, *Declaratio ad Text. in leg. Unit. Cod. si quis imperat. maledix.* où il traite du crime de Leze-Majesté, imprimé à Genes en 1660. *in Fol. Decisiones Perusina & Lucenses*, 2. tomes. *Semicenturia & decisionum Rota Romana in materia de fidei-commisso*, qui se trouve à la fin des Observations de François Censalius sur Peregrinus. * *Biblioth Histor. des Aut. de Droit.*, *edit. Paris*, *in douze*, 1692.

CENSE (le) *Census* ou la *revenu generale* du peuple Romain, qui se faisoit de cinq ans en cinq ans par les Censeurs. Le Roi Servius Tullius institua le Cense, & ce fut lui qui le premier fit le dénombrement du peuple Romain, pour sçavoir précisement quel nombre il pouvoit avoir de combattans, & quel secours d'argent il en pourroit tirer. Chaque Citoien Romain, ou celui qui avoit droit de Bourgeoisie, étoit obligé de donner une déclaration fidelle de ses biens, de ses enfans, de ses esclaves, & de ses affranchis, sous peine de confiscation des biens qu'il n'auroit point déclarez. Les Censeurs de leur côté étoient tenus d'avoir un Registre exact de toutes ces déclarations, & de veiller soigneusement à ce qu'aucun étranger ne s'y fit inscrire par surprise, *ne quis in censorias tabulas irreperet.*

Les trois ordres de la Republique; sçavoir le Senat, les Chevaliers, & le Peuple étoient compris dans ce dénombrement. Le premier s'appelloit *Lectio & recitatio Senatûs*; le second, *Censio*, *recentio & recognitio*; & le troisiéme, *Census* ou *Lustrum.* Car le Censeur étant assis sur sa chaise Curule, commandoit à l'Huissier d'appeller les Sénateurs, chacun par son nom, *legebant* ou *recitabant Senatum.* Ils raïoient de dessus la liste le nom de ceux qu'ils vouloient déposer à cause de leurs mauvaises mœurs, & ils en substituoient d'autres en leur place que l'on tiroit du nombre des Chevaliers: ce qu'ils exprimoient par ces mots *legere in Senatum.*

Ils faisoient ensuite la revûë des Chevaliers, qu'on appelloit les uns après les autres; & lorsqu'il n'y avoit rien à dire à leur conduite, le Censeur lui disoit *praeteri & traduc equum*: que si au contraire il y avoit quelque chose à reprendre, on lui ôtoit le cheval & la pension, *equus adimebatur.* Après cela on passoit à la revûë du Peuple, non seulement de la ville de Rome; mais encore des autres villes municipales qui avoient le droit de Bourgeoisie Romaine, dont on envoyoit les noms aux Censeurs. Lorsqu'il y avoit à redire à leurs mœurs, on les dégradoit, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille, *ærarios fieri & in Ceritum tabulas referri*: parce que les habitans de la petite ville de Ceré obtinrent à la verité la qualité de Citoïens Romains, mais n'avoient pas obtenu le droit de suffrage.

Le Cense ainsi achevé, on indiquoit à certain jour une Assemblée dans le Champ de Mars, pour assister au sacrifice d'expiation. Le peuple s'y trouvoit en armes divisé par classes ou centuries, selon l'institution de Servius; & on faisoit un sacrifice appellé SUOVETAURILIA, parce qu'on y immoloit un Verrat ou Pourceau mâle, une Brebis & un Taureau, pour prier les Dieux d'avoir pour agréable le Cense qu'on venoit de faire, & qu'il leur plût conserver la Republique dans sa splendeur & dans sa gloire, & cette ceremonie finissoit le Cense.

CENSEURS, Magistrats de l'ancienne Rome, ainsi appellez, parce qu'ils avoient soin de faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple Romain, & de veiller sur la police & les mœurs de la ville de Rome & des habitans, même des Chevaliers & des Senateurs Romains. Ils estimoient les biens, dégradoient les Senateurs, créoient le Prince du Senat, observoient ce qui se passoit dans les familles, si on y avoit soin de l'éducation des enfans & des biens, si on faisoit trop grande dépense; enfin ils avoient droit de reprendre chacun, & de s'emploier pour tout ce qui pouvoit être à l'avantage du public & des particuliers. Ces Magistrats furent créés l'an 310. de Rome, & avant J. C. 444. après que le Sénat eut remarqué que les Consuls, qui étoient ordinairement occupez aux expeditions militaires, ne pouvoient pas veiller sur les autres affaires privées. L. Papirius Mugellanus & L. Sempronius Atratinus, de l'ordre des Patriciens furent les premiers qu'on éleva à cette dignité. *Censui agendo populus suffragiis prafecit Censores, abs re appellati*, Tit. Liv.

Leur Charge fut au commencement de cinq ans, & on les élisoit aux grands Etats qu'on appelloit *Comitia Centuriata*, comme les Consuls, *Censores quinto quoque anno creari solebant*, dit Asconius Pedianus. Cette longue durée fit peine aux Consuls dans la suite, & le Dictateur Mamercus Emilius l'abregea, & la reduisit à dix-huit mois. Les Censeurs en haine de cette reduction raïerent Mamercus de sa Tribu, & le mirent au nombre des Cerites ou de ceux qui païoient la taille.

Pour parvenir à cette Magistrature, il falloit dans les premiers temps être noble d'extraction, ce qui n'a duré que cent ans; car comme le peuple eut été admis au Consulat, & aux grandes Magistratures, l'on voit que C. Martius Rutilius, qui avoit été le premier Dictateur pris d'entre le peuple, fut aussi créé Censeur avec Manlius Nævius; & dans la suite le Dictateur Q. P. Philon fit passer une loi, qui ordonnoit qu'on éliroit un Censeur d'entre le peuple. On remarque même dans l'Histoire que Q. Pompeïus & Q. Metellus, furent tous deux élûs Censeurs, quoique de race Plebeïenne, l'an 612. de la fondation de Rome. Avant la seconde guerre Punique, il n'étoit pas necessaire d'avoir exercé quelque grande Magistrature pour être Censeur, puisque l'on voit dans Tite-Live que Publius Licinius Crassus, qui n'avoit encore été qu'Edile, fut élû Censeur & Souverain Pontife tout à la fois; mais depuis ce temps-là on n'élevoit à cette Charge que ceux qui avoient été Consuls. Cette Magistrature ne s'exerçoit qu'une seule fois par une même personne, & l'on voit dans Valere Maxime que M. Rutilius aïant été fait Censeur pour la seconde fois, reprit aigrement le peuple du peu de respect qu'il avoit pour les loix de ses Ancêtres, qui avoient jugé à propos de racourcir le temps de cette Magistrature, parce qu'elle leur avoit paru trop puissante; & qu'ainsi c'étoit aller contre, que d'en revêtir un homme pour la seconde fois. Pline le jeune veut même qu'il la refusa, ne jugeant pas qu'il fût avantageux à l'Etat, qu'on exerçât cette Charge deux fois.

Lorsqu'un des Censeurs venoit à mourir durant le temps de sa Magistrature, ou bien à s'en démettre volontairement, son Collegue étoit obligé de s'en démettre pareillement, quoi qu'il n'y eut aucune loi qui l'ordonnât, seulement par une coûtume établie sur un scrupule de Religion: car depuis que Lucius Papirius, pour ne pas sortir de la Censure après la mort de C. Ju-

lius son Collegue, eut substitué en sa place M. Cornelius Maluginensis, il arriva que Rome fut prise par les Gaulois : ce qu'on attribua à l'action de Papirius. De sorte que tous ceux qui vinrent après lui, quittoient leur Charge, si-tôt que la mort de leur Collegue étoit arrivée, ou qu'il donnoit sa démission. Il est vrai qu'Appius Claudius l'*Aveugle* & Emilius Scaurus la voulurent retenir ; mais les Tribuns firent jetter le dernier dans une prison, & l'exemple du premier n'a été suivi de personne.

Lorsque les Censeurs avoient été élûs dans le champ de Mars, ils s'asseïoient aussi-tôt dans leurs chaises curules, proche l'autel de Mars, & là ils remercioient le peuple par un compliment de l'honneur qu'il leur avoit fait. De là ils montoient au Capitole, où ils en prenoient possession, avec les marques de leur Magistrature. Ils faisoient un serment solemnel de n'agir ni par haine ni par faveur dans leurs fonctions ; mais de suivre exactement en toutes choses les regles de l'équité & de la droiture. Ces fonctions étoient doubles. La premiere consistoit à faire le dénombrement des Citoïens & de leurs biens ; & la seconde de reformer les mœurs, & de retrancher les abus. Ils tenoient pour cela un Registre fort exact du nom & des revenus de chacun, comme aussi de leurs enfans & de leurs esclaves ; dans lequel ils avoient grand soin de ranger chaque Citoïen dans une Classe ou Centurie à proportion de son revenu, les changeant tous les cinq ans dans une autre plus basse ou plus haute, selon l'augmentation ou la diminution qui arrivoit à leurs revenus.

Ils punissoient le celibat par de grosses amendes, principalement depuis la loi de Furius Camillus qui le défendoit, afin de pouvoir repeupler d'hommes la ville de Rome, que les guerres civiles avoient épuisée. Ils regloient encore la dépense des Sacrifices publics, & faisoient nourrir les oïes sacrées du Capitole. L'autre fonction des Censeurs étoit la reformation des mœurs, *populi mores regunto*. Pour cela ils faisoient la revûë des trois Ordres qui composoient la Republique ; sçavoir des Senateurs, des Chevaliers & du peuple. Ils avoient droit de retrancher du nombre des Senateurs ceux qu'ils en jugeoient indignes pour leurs mauvaises mœurs, & en substituoient d'autres en leur place. Ils ôtoient aux Chevaliers leur cheval, & leur retranchoient la pension qu'ils avoient du Fisc, lorsqu'ils ne vivoient pas en gens d'honneur. Ils changoient les Citoïens de Tribu, les faisant descendre d'une plus haute dans une plus basse, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille. Ils avoient inspection sur la levée des impôts. Ils étoient chargez de distribuer l'eau aux Citoïens selon leurs besoins ; de faire reparer les chemins publics ; de faire conserver les Registres & les actes publics. Ils faisoient mettre dans le Palais des Nymphes des tables qui contenoient un précis de ce qui s'étoit passé pendant leur Magistrature.

Quoique le pouvoir des Censeurs fût d'une grande étenduë, ils ne pouvoient cependant indiquer d'assemblée, ni porter aucune loi, ils étoient même obligez de rendre compte de leurs actions aux Tribuns & aux grands Ediles ; & on lit dans Tite-Live que le Tribun Appius Metellus fit mettre en prison les deux Censeurs M. Furius Philus, & M. Attilius Regulus ; parce qu'étant Questeur l'année précedente, ils l'avoient raïé de sa Tribu & mis à la taille. On fit donc une loi qui les obligeoit de dire les raisons qu'ils avoient, pour dégrader un Citoïen, & pour le noter d'infamie, en le privant de ses privileges.

Mais cette Magistrature vit diminuer son pouvoir avec la Republique. Depuis sous les Empereurs elle déchut entierement, parce qu'ils s'en attribuerent toutes les fonctions : car Suetone rapporte qu'Auguste fit faire la revûë du peuple avec dix hommes qu'il demanda au Sénat. Ce qui fut suivi par les autres Empereurs, jusqu'à Theodose qui tâcha de la rétablir ; mais le Sénat s'y opposa, & la Censure fut attachée dans la suite à la dignité Imperiale. * Ciceron, *liv. 3. des Loix*. Plutarque, *en la vie de Caton le Censeur*. Tite-Live. Denys, &c. Pitiscus *Lexicon Antiquitatum*.

CENSEUR, nom emprunté des anciens Censeurs Romains, qui se donne aujourd'hui à ceux qui ont inspection sur les livres que l'on publie. Les Puissances Ecclesiastiques & Seculieres ont établi dans leurs Etats des Censeurs, pour examiner les Ouvrages des Auteurs, & porter leur jugement sur les livres que l'on donne au public, afin d'empêcher que rien ne paroisse au jour, qui puisse seduire les esprits par une fausse doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuses. Le droit d'examiner les livres concernant la Religion & la police Ecclesiastique, a toûjours été attaché à l'autorité Episcopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglise. Mais depuis l'établissement de la Faculté de Theologie, il semble que les Evêques aïant bien voulu se décharger de ce soin sur les Docteurs, sans neanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point. Depuis ce temps-là, les Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris ont consideré le droit d'examiner les livres qui se publient, comme une des principales prérogatives de leur corps. Les Papes ont donné ce pouvoir à la Faculté par leurs Bulles, les Rois de France par leurs Ordonnances & leurs Lettres Patentes, le Parlement par ses Arrests ; & elle s'y est maintenuë par une possession immemoriale. On a une Ordonnance de François I. de l'an 1520. qui fait défense d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne soit approuvé par la Faculté de Theologie de Paris. Elle a été maintenuë dans le même droit par plusieurs Arrests & Reglemens, par un Edit d'Henri II. du 2. Decembre 1547. & du 27. Juin 1551. par un Arrest du Conseil d'Etat du Roi donné par Charles IX. le 17. de Septembre 1569. En l'année 1624. Loüis XIII. donna des Lettres en forme d'Edit, pour l'érection de quatre Censeurs & Examinateurs des livres avec des gages, dont trois places devoient être données à l'antiquité, & la quatriéme remplie par le choix des Docteurs de la Maison de Sorbonne & de Navarre. Mais la Faculté de Theologie s'opposa à l'execution de ces Lettres, & ceux qui avoient été nommez pour Censeurs, furent obligez de se déporter de cette charge, & les Lettres ne furent point verifiées au Parlement. En 1629. le Roi fit un Edit, par lequel il accorda au Chancelier le pouvoir de nommer telles personnes qu'il voudroit pour l'examen des livres. En 1648. M. le Chancelier Seguier nomma des Lecteurs ordinaires ; mais la Faculté n'a pas été pour cela privée de son droit d'approuver les livres qui concernent la Religion, & a été maintenuë par l'Edit du mois de Septembre 1651. & par Arrest de la Cour du 25. Février 1665. Neanmoins, le Chancelier nomme de son côté des Censeurs, sur le Certificat desquels il accorde des Privileges pour l'impression des livres.

Pour ce qui est des autres livres, qui ne regardent pas la Religion, il semble qu'on avoit autrefois donné le pouvoir de les examiner aux Maîtres des Requêtes, qui paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au Regne d'Henri IV. Mais il y a apparence que cette commission étoit personnelle, plûtôt qu'attachée à la dignité de Maître des Requêtes ; & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les livres de Droit & d'Histoire, où l'on a coûtume de traiter des Questions Politiques, & de rapporter des faits qui peuvent regarder les droits du Roi, les interêts de l'Etat, & les Loix du Roïaume. Il y a aujourd'hui des Censeurs Laïques pour les livres d'Histoire, de Medecine, de Poësie, &c.

On doit ajoûter ici ce qui regarde la censure des mauvais livres, qui ont été publiez sans approbation des Censeurs. Le Pape Gelase presidant au Concile de Rome, tenu l'an 494. censura les livres des Heretiques, & ceux de quelques Catholiques, où l'on avoit remarqué quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la foy, ou des mœurs de ceux qui les pourroient lire. Dans cette même vûë, le Concile de Trente nomma des Commissaires de diverses nations, pour examiner l'*Index* Romain des livres défendus ; sur leur rapport, il remit cette affaire entre les mains du Pape Pie IV. pour en faire la discussion à loisir. On a depuis fait plusieurs *Indices*, & plusieurs Decrets de la sacrée Congregation ; mais ils n'ont eu lieu que dans les païs d'Inquisition. Car comme la censure & la condamnation des livres qui concernent la Religion, sont du ressort de la Jurisdiction Ecclesiastique, leur suppression aussi-bien que de tous les autres livres, appartient à la puissance seculiere, qui a été en possession de ce droit, dès qu'elle est devenuë Chrêtienne. Nous voïons que dans les premiers

miers siecles, d'après la persecution contre les Chrétiens, les livres qui étoient censurez par les Conciles, étoient souvent défendus & supprimez par l'autorité du Prince; non-seulement comme étant le Protecteur des Canons; mais comme agissant de plein droit par raison d'Etat. Le Concile de Nicée celebré en 325. condamna les dogmes d'Arius, & l'Empereur Constantin en défendit les livres par un Edit fort severe, contre tous ceux qui les cacheroient, au lieu de les brûler. L'an 398. l'Empereur Arcadius publia un Edit contre les livres d'Eunomius & des Manichéens, à la sollicitation de saint Chrysostome, comme l'on voit, après lui avoir representé que l'Eglise les avoit censurez. Theodose *le Jeune*, après que le Concile d'Ephese tenu en 431. eut condamné les livres de Nestorius, fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler. L'an 452. l'Empereur Marcien autorisa par ses Ordonnances, la censure que le Concile de Calcedoine avoit faite des livres d'Eutichés & les fit jetter au feu; & deux ans après il condamna au feu les livres des Apollinaristes, à la sollicitation du Pape saint Leon. L'Empereur Justinien fit une Ordonnance en 536. par laquelle il défendoit les livres de Severe d'Antioche, & des autres Heretiques qui avoient été censurez au Concile de Constantinople, sous le Patriarche Mennas. Les livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche saint Ignace, aïant été condamnez par le IV. Concile de Constantinople, tenu en 869. furent brûlez, par ordre & en presence de l'Empereur Basile, qui étoit au Concile. Il s'est trouvé aussi en Occident, des exemples de cette conduite des Princes, avant le temps de Charlemagne. Aimoin rapporte que Récarede, Roi d'Espagne, supprima les livres des Ariens, sur les avis de saint Leandre de Seville; ou, selon d'autres, après leur condamnation faite au III. Concile de Tolede en 593. Frapaolo, dans l'Histoire du Concile de Trente, prétend que cette pratique a subsisté jusques à la fin du VIII. siecle, & que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les livres qui contenoient une doctrine condamnée; mais qu'après l'an 800. comme les Papes commencerent de se mêler du Gouvernement Politique, ils défendirent aussi, & firent brûler les livres dont ils condamnoient les Auteurs. Cet Auteur ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes saint Leon dès l'an 443. Gelase en 492. & Symmaque en 503. firent brûler de leur propre autorité, les livres des Manichéens. D'où neanmoins on ne peut rien conclure, contre la puissance des Princes Souverains, sur la publication des livres Ecclesiastiques. Le Pape Adrien II. fit aussi brûler les livres de Photius, l'an 868. suivant le Decret de son Concile de Rome. Innocent II. condamna pareillement au feu les Livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Bresse, l'an 1140. après qu'ils eurent été condamnez dans le Concile de Sens, par les soins de saint Bernard. Plusieurs autres Papes ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des écrits de ceux qui n'étoient pas soûmis à leur puissance temporelle; ce qui ne porte aucun préjudice au droit des Rois & des Princes seculiers; le pouvoir de condamner les livres sous les peines Ecclesiastiques, appartenant seulement au Pape & aux Evêques, & le droit de les supprimer ou faire brûler, au Prince & aux Magistrats. Mais outre cela les Facultez de Theologie & particulierement celle de Paris sont en possession de censurer les livres par un jugement purement doctrinal, sans avoir aucune jurisdiction ni sur les Auteurs ni sur les Livres; & cependant les Censures de celle de Paris ont toûjours été de grand poids, non-seulement dans le Roïaume, mais aussi dans toute l'Eglise. * *Consultez l'Origine de l'Imprimerie. Actes divers de la Faculté de Theologie de Paris.* Baronius. Sponde. Theophile Raynaud, *in erotematis*. Baillet, *dans les Jugemens des Sçavans.*

CENSORIN, (Appius Claudius) Senateur Romain & grand homme de guerre, vivoit dans le III. siecle. Il avoit été deux fois Propreteur, deux fois Consulaire, quatre fois Proconsul, trois fois Prefet de Rome, deux fois Prefet du Prétoire, deux fois Consul, & Ambassadeur en Perse & en Sarmatie. Mais sur le déclin de son âge, se sentant incommodé d'une blessure qu'il avoit reçûë dans la guerre de Perse, sous Valerien, & de laquelle il étoit demeuré boiteux, il se retira dans ses terres à la campagne, apparemment vers Bologne. Ce fut là que quelques Soldats revoltez l'allerent prendre, pour le revêtir de la Pourpre, vers l'an 269. Ils lui donnerent le nom de *Claude*, ou parce qu'il étoit boiteux; ou pour contrecarrer l'Empereur regnant, qui étoit Claude II. Mais le regne de Censorin ne fut pas long; car son extrême severité, qui ne laissoit point de faute impunie, le fit tuer, sept jours après son élection, par ceux même qui l'avoient élû. On dit que son tombeau se voïoit près de Bologne *la Grace*, en Italie, avec cette inscription, *Felix ad omnia infelicissimus Imperator*; & qu'une partie de sa famille se retira dans la Thrace, & l'autre en Bithynie. Goltzius & Occo qui mettent l'élection tumultuaire de Censorin sous l'Empereur Gallien, se sont trompez aussi lourdement que Mesabarbe de Birague, qui sur la foi d'une medaille Grecque, qu'il dit avoir vûë, fait regner Censorin trois ans. * Trebellius Pollio, *Addit. aux trente Tyrans, chap.* 32.

CENSORIN, que quelques Auteurs font descendre de la famille des Marciens, vivoit dans le III. siecle. Il écrivit l'année 238. qui étoit la premiere de l'Empire de Gordien, son Traité *de die natali*, qu'il dédia à Q. Cærellius. Il avoit aussi composé un Ouvrage des accens; & il est souvent cité par Sidoine Apollinaire, par Cassiodore, & par d'autres Auteurs. Son Traité *de die natali*, est d'une grande importance pour la Chronologie. Nous l'avons avec des Notes d'Henricus Lindenbrogius, imprimé à Hambourg l'an 1614. à Leiden en 1642. & à Cambrige en 1695. &c. * Genebrard, *en la Chron. en Anthere.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *ch.* 3. *des Math. ch.* 34. §. 9. *de la Phil. ch.* 9. §. 8.

CENSURE des Livres. *Voyez* CENSEUR.

CENSURES Ecclesiastiques. La Censure Ecclesiastique est une peine, par laquelle les Chrétiens, pour quelques pechez notables, sont privez de la Communion de l'Eglise & de quelques fonctions Ecclesiastiques. L'Excommunication les prive de la Communion des Fidelles. La Suspense prive les Ecclesiastiques en tout ou en partie de l'exercice de leur Ordre. L'Interdit défend l'usage des Sacremens, des divins Offices en public. L'Irregularité est un empêchement, par lequel on est rendu inhabile à recevoir les Ordres ou à les exercer quand on les a reçûs. La Déposition est un Jugement, par lequel un Ecclesiastique est dégradé & déposé de ses Ordres. Ce sont là les differentes especes de Censures. On les distingue, 1. En celles qu'on appelle *à jure*; par le droit, c'est-à-dire celles qui sont ordonnées par la Loi; & en celles qui sont *ab homine* par la personne, c'est-à-dire, qui sont portées par le Superieur pour quelque action particuliere. 2. En Censures *latæ sententiæ*, de Sentence prononcée; que l'on encourt en commettant l'action défenduë, sans qu'il soit besoin d'autre Jugement; & *sententiæ ferendæ*, de Sentence à porter, que l'on merite seulement par le peché, contre lequel elles sont ordonnées; mais qui n'est encouruë, que lors qu'elle est prononcée par le Superieur. 3. En juste & injuste. 4. En valide & invalide. 5. En reservée au Superieur & non reservée. * Eveillon des Monitoires. M. Du Pin, *de Antiqua Ecclesiæ disciplina*, Rituel d'Alet. Voïez *Excommunication; Suspense; Interdit, &c.*

CENTALE, petite Ville ou Bourg des Etats de Savoye. Ce lieu, qui est du Marquisat de Saluces, est enclavé dans le Piémont propre, & situé sur la Riviere de Grana, entre Corie & Savillan, à une lieuë de la premiere & à deux de la derniere. * Maty, *Diction.*

CENTARETE, certain Capitaine de Galatie, se saisit du cheval d'Antiochus, & le monta après que ce Prince eut été tué dans un combat; mais ce superbe animal aïant comme honte de porter un autre homme que son maître, se jetta avec le Galate dans un précipice, où le cheval & le Cavalier furent brisez. * Pline, *l.* 8. *c.* 42. *Solin a tout défiguré cét endroit de Pline en le copiant.*

CENTAURES, Monstres, moitié hommes & moitié chevaux, que les Anciens ont crû fils d'Ixion & d'une nuée. Ceux qui furent invitez aux nôces de Pirithoüs & de Deidamie, s'y querellerent avec les Lapithes, & les maltraiterent. On ajoûte qu'ils furent vaincus par

Hercule, qui les chassa de Thessalie. Quelques Auteurs croïent que cette Fable des Centaures fut inventée sur ce que des peuples de Thessalie, qui habitoient près du mont Pelion, trouverent les premiers l'art de dompter les chevaux; & que leurs voisins, qui n'avoient point vû d'homme à cheval, les prenant de loin pour des monstres, les nommerent *Centaures*. Ce qui paroist assez vrai-semblable, à considerer ce que dit Pline sur ce sujet. Ainsi, quand on a dit que Chiron *le Centaure* étoit Precepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui-même qui, bon Ecuïer & habile Gouverneur, lui montra l'art de monter à cheval: & le combat des Centaures, c'est un combat de gens à cheval. Ce mot vient du Grec κένταυρος, composé de κεντέω *pungo*, & de ταῦρος *taurus*. Lucrece n'a jamais voulu croire qu'il y ait eu des Centaures ni des Hippocentaures, ni des Onocentaures, c'est-à-dire, moitié hommes & moitié ânes. Lucain a été éloigné de croire qu'il y en ait eu; mais il a parlé plus exactement que Lucrece, quand il a dit:

Et populum Pholoe mentita biformem.

Car il est vrai que c'est un mensonge & une fable, qu'il y ait jamais eu des peuples monstrueux de cette sorte. Tout ce qu'Ovide conte de la nation des Centaures, n'est qu'une fable fondée ou sur l'idée de quelque monstre semblable, ou sur l'invention encore nouvelle de combattre à cheval, en laquelle ces peuples excellerent.

Plutarque rapporte dans le *Festin des sept Sages*, qu'un Berger leur apporta dans une corbeille un enfant qu'une cavalle venoit de mettre au monde, aïant le haut du corps d'un homme & le bas d'un cheval. Pline assûre avoir vû lui-même un Hippocentaure, qu'on apporta d'Egypte à Rome, embaumé à la maniere de ce temps-là avec du miel. Phlegon de Tralles a rapporté la même Histoire, & Tacite semble y faire allusion, quand il dit que la naissance de quelques monstres fut un présage de la mort de l'Empereur Claude. Saint Jerôme fait la description de l'Hyppocentaure que Saint Antoine rencontra dans le desert, lorsqu'il alloit chercher Saint Paul Hermite. Le même Saint Jerôme écrivant contre Vigilance, commence son discours par la distinction de deux sortes de monstres, dont les uns ont été effectivement produits, & les autres ont été forgez par les Poëtes; & il met les Centaures au rang des animaux veritables & monstrueux.

Ce qu'il y a de vrai, c'est, que les peuples Centaures dans la Thessalie, furent, comme on l'a déja remarqué, ou les premiers, ou les plus habiles à dompter les chevaux, ou à donner des combats de cavalerie. C'est pour cela qu'on leur donna le nom d'Hippocentaures. Leur Prince nommé Centaurus, fut frere de Pirithoüs ce fameux ami de Thésée, & combattit avec les Lapithes, qui étoient commandez par Polypoëtes fils de Pirithoüs au siege de Troye. En temps de paix ces peuples s'exerçoient à la chasse à cheval, sur tout à jetter par terre des taureaux, en les prenant par les cornes. Jules Cesar fut le premier qui transporta cette chasse à Rome dans les spectacles, selon le témoignage de Pline: en quoi il fut suivi de Neron, comme nous l'apprenons de Suetone. Lucien nous dit encore sur cela qu'Ixion Roi de Thessalie, que Jupiter avoit admis à la table des Dieux, parce qu'il étoit fort galand homme & de bonne compagnie, devint amoureux de Junon; & que Jupiter, pour le tromper, forma une nuée à la ressemblance de Junon, pour contenter en quelque sorte sa passion; des embrassemens de laquelle nâquit un Centaure. Mais Palephat raconte la chose autrement; il dit qu'Ixion Roi de Thessalie étant un jour sur le mont Pelion, d'où il vit plusieurs taureaux qui étoient furieux, qu'on n'osoit approcher, & qui faisoient un grand dégât dans la campagne d'alentour, il promit de grandes richesses à qui pourroit chasser ces animaux furieux. Aussi-tôt quelques jeunes hommes d'un village de la montagne appellée NEPHELE, c'est-à-dire *Nuée*, montez sur des chevaux, se presenterent pour combattre ces taureaux: ce qu'ils firent avec succez les aïant mis à mort. De cette défaite ils furent appellez Centaures de κεντεῖν & ταῦρος, comme qui diroit *pique-taureau*. Isaac Tzetzes prétend que ce Jupiter qui aima Ixion, étoit un Roi qui avoit une femme d'une extrême beauté, dont Ixion devint éperduëment amoureux, & qu'aïant découvert la passion d'Ixion à son mari, on lui supposa une de ses filles de chambre, nommée *Nephele* ou *Nuée*, de laquelle il eut un fils nommé *Imbrus*, & qui fut surnommé *Centaurus*, de κεντεῖν & d'αὔρα, comme qui diroit *piquant un esclave*. * Ovide, *l.* 12. *Metam.* Natal. Comes.

CENTESIMO, PONTE CENTESIMO, Bourg de l'Etat de l'Eglise. Il est dans le Duché de Spolete, sur la Riviere de Topino, à deux lieuës de Foligno, & un peu davantage de Nocera. * Maty, *Diction.*

CENTO, petite Ville, ou Bourg, autrefois fortifié dans le Ferrarois, Province de l'Etat de l'Eglise, sur les confins du Boulonnois & du Modenois, environ à sept lieuës de Ferrare, de Boulogne, & de Modéne. * Maty, *Diction.*

CENTOBRIQUE, ancienne Ville des Celtiberiens, en Espagne, fut assiegée par Q. Metellus, qui commandoit les troupes Romaines. Une des machines de l'armée Romaine aïant renversé un pan de muraille, & fait une bréche qui rendoit la prise de la ville indubitable, Metellus préfera l'humanité à une victoire qui ne lui pouvoit échapper: car il ne voulut jamais souffrir que ses beliers missent en pieces les enfans de Rethogene qui s'étoit rendu à lui, & que les ennemis avoient exprès exposez à la bréche où donnoit sa batterie. Ainsi, quoique le pere insistât au contraire, & qu'il consentît d'immoler sa famille à la gloire de Metellus, ce vertueux Capitaine aima mieux lever le siege, que de permettre qu'un pere si genereux eût le déplaisir de voir massacrer ses enfans. Mais en même temps cette action si pleine d'humanité & de clemence, gagna tellement les esprits des Celtiberiens, qu'ils ouvrirent volontairement leurs portes aux Romains. * Valere Max. *l.* 5. *ch.* 1.

CENTONAIRES, Officiers de l'armée des Romains, qui fournissoient les étoffes que l'on appelloit *Centones*, dont on se servoit quelquefois pour couvrir les tours & les machines. Vegece, *l.* 4. parlant de la machine qui servoit de galerie couverte, dit que par dehors, de peur qu'on n'y portât le feu, on la couvroit de cuirs cruds, ou de centons *centonibus*; c'est-à-dire, de quelques vieilles étoffes, qui étant moüillées étoient propres à resister au feu & aux fleches. Jules Cesar, *dans le troisiéme livre de ses Commentaires*, de la guerre civile *chapitre* 44. dit que les Soldats se servoient aussi quelquefois de ces centons, pour se garantir des traits des ennemis. Les Centonaires étoient souvent joints aux Dendrophores ou Charpentiers, & autres Officiers, comme on voit par quelques Inscriptions anciennes. * *Antiqq. Gr. & Rom.*

CENTORBI, ou, CENTORVE, Bourg de la Vallée de Demona, en Sicile, au pié du mont Gibel, du côté du Couchant, sur la Riviere de Chiarama, à trois lieuës au-dessus de Paterno. C'étoit autrefois une assez grande Ville; mais aïant été ruinée par l'Empereur Frederic II. elle n'a pu se rétablir entierement. * Maty, *Diction.*

CENTORIO DE GLI HORTENSII, (Ascanio) de Milan, a vécu vers l'an 1575. & 1580. Il écrivoit fort poliment en Latin & en Italien, en prose & en vers; & il a laissé divers Ouvrages, comme les guerres de son temps, un Commentaire de la guerre de Transsylvanie, &c. * Jan. Nic. Erythr.

CENT-SUISSES de la Garde du Roi, commandez par un Capitaine-Colonel, qui a deux Lieutenans, l'un François, & l'autre Suisse. Aux jours de Ceremonie, le Capitaine des cent Gardes-Suisses marche devant le Roi, & le Capitaine des Gardes du Corps François derriere sa Majesté: si bien que de ces deux côtez ils couvrent la personne du Roi. Ce fut Loüis XI. à la recommandation de Charles VII. qui retint les Suisses à son service, en 1481. il prit une Compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de sa personne. Au Sacre du Roi, & autres jours de grande ceremonie, le Capitaine & les Lieutenans sont vétus de satin blanc, avec de la toile d'argent dans les entaillures; & les Suisses ont des habits de velours. Cette Compagnie a des Juges particuliers de sa nation; & les Cent-Suisses joüissent des mêmes privileges que les François nez Sujets du Roïaume. Ils sont encore exempts de toutes tailles & impositions, & cette exemption s'étend à leurs enfans

& à leurs veuves. La Colonelle marche ordinairement dans l'ordre suivant. 1. Le Capitaine à la tête de la Compagnie. 2. Les deux Lieutenans. 3. Le premier Sergent. 4. Quatre Trabands, choisis pour la défense particuliere du Capitaine. 5. Les Caporaux. 6. Les Anspessades. 7. Les Tambours. 8. Les Mousquetaires. 9. Deux Trabands pour la défense de l'Enseigne. 10. Deux Tambours. 11. L'Enseigne. 12. Les Piquiers. 13. Les Mousquetaires de la seconde manche. 14. Les Sous-Lieutenans à la queuë de la Compagnie. 15. Les autres Sergens sur les aîles. * *Etat de la France.*

CENTUM CELLES, Ville de Toscane, où l'on relegua le Pape Corneille, durant la persecution de Trebonianus Gallus en 252. après qu'il eut souffert divers tourmens, par lesquels cet Empereur essaia d'ébranler sa constance. Pline *le Jeune* fait mention de cette ville. Procope en parle aussi dans l'histoire de la guerre des Goths. Leandre Alberti la nomme *Ferolle* ou *Forcelle*, & Collenutius croit que c'est *Civitavecchia*, sentiment qu'ont embrassé la plûpart des Modernes.

CENTUM-VIRS (les) *Centum-Viri*, qu'on peut nommer la *Cour des Cent Juges*, étoient des Magistrats Romains établis l'an 51. de la fondation de Rome, pour juger des differends du peuple, que le Preteur leur renvoïoit comme à une Cour Souveraine, composée des plus sçavans Jurisconsultes : ils furent choisis des trente-cinq Tribus du peuple, trois de chacune; ce qui faisoit le nombre de cent-cinq; & quoique dans la suite on en augmenta le nombre jusques à cent quatre-vingt, on ne laissa pas de les appeller toûjours la *Cour des Cent Juges*, & on nommoit leurs Jugemens *Centum-Viralia Judicia*. Cette sorte de Magistrature a subsisté fort long-temps dans la Republique, & même sous les Empereurs Vespasien, Domitien & Trajan. Sous ce dernier ils furent partagez en quatre Chambres, chacune de quarante-cinq Juges. Ils connoissoient de toutes sortes de causes, principalement de celles qui étoient embarassées, & dont la décision dépendoit de l'explication & de l'interpretation des Loix. Leurs jugemens étoient souverains, l'on n'en pouvoit appeller à qui que ce fut. C'étoit le Preteur qui les créoit, & qui leur donnoit l'autorité qu'ils avoient pendant l'année de sa Preture. Ils ne s'assembloient point pendant les jours de Fête, ni lorsque le Preteur exerçoit quelque acte de jurisdiction. Ils tenoient leurs assemblées dans des Basiliques. * Joh. Rosin, *Antiqq. Rom. l. 7. c. 30.*

CENTURI, Bourg de l'Isle de Corse; on l'appelle en Latin *Centurium*. Il est situé à la pointe du Cap Corse, le plus Septentrional de cette isle : proche de ce Cap est la petite Isle de *Centuria*, à laquelle ce Bourg a donné son nom. * Maty, *Diction. de Holl.* 1701.

CENTURIE, certaine partie du peuple Romain, qui étoit de cent hommes ou environ. Ce fut Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, qui fit cette division, lorsqu'il distingua tout le peuple en six Classes, & chaque Classe en plusieurs Centuries. Ce Roi s'avisa d'instituer le Cense, c'est-à-dire, le dénombrement de tous les Citoïens Romains, avec une déclaration de leur âge, de leurs enfans, de leurs esclaves, & de leurs biens, comme aussi du quartier de la ville qu'ils habitoient & de la profession qu'ils faisoient. Le premier Cense se fit dans le champ de Mars, où l'on compta jusques à quatre-vingt mille hommes capables de porter les armes, au rapport de Tite-Live & de Fabius Pictor; ou quatre-vingt-quatre mille sept cens, selon Denys d'Halicarnasse. Ce Rôle aïant été mis entre les mains de Servius, il divisa tout son peuple en six Classes, chacune composée de plusieurs Centuries ou Compagnies de cent hommes, differens d'armes & de livrées, à proportion de leur revenu. La premiere Classe, qui étoit des plus riches, fut divisée en 80. Centuries, dont il y en avoit quarante destinées pour la garde de la ville, remplies de personnes depuis l'âge de 45. ans & au-dessus; & les quarante autres de jeunes hommes depuis 17. ans jusqu'à 45. étoient pour la guerre. Leurs armes étoient pareilles; sçavoir le casque, la cuirasse, le bouclier, le javelot, la lance & l'épée. On les appelloit dans les armées CLASSICI, & ils étoient plus considerez que les autres, qu'on appelloit *infra Classem*, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle. Ils devoient avoir cent mille as de revenu, qui font environ mille écus de nôtre monnoïe. Asconius Pedianus fait monter leur revenu à 2500. écus. La seconde, la troisiéme & la quatriéme Classe n'étoient composées chacune que de vingt Centuries, dont il y en avoit dix des plus vieux, & dix autres des plus jeunes. Leurs armes étoient differentes de celles de la premiere Classe; car ils portoient une grande rondache au lieu de bouclier, avec une pieque & le javelot. Le revenu de ceux de la seconde Classe devoit être de 700. écus par an; le revenu de la troisiéme de 500. & le revenu de la quatriéme devoit être de 200. écus. La cinquiéme Classe étoit composée de trente Centuries, qui avoient pour armes des frondes, & des pierres pour jetter, dont trois étoient des Charpentiers, & autres Artisans necessaires dans les armées. Ils devoient avoir 125. écus de revenu. La sixiéme étoit une Centurie confuse de toute la populace, ou de ceux qui étoient exempts d'aller à la guerre & de contribuer aux frais. On les appelloit *Proletarii*, parce qu'ils ne servoient qu'à donner des enfans à la Republique. On les nommoit encore *Capite Censi*, parce qu'ils ne donnoient que leur nom au Censeur. Entre les nobles, le Roi Servius choisit dix-huit Centuries de Chevaliers, qu'il joignit à la premiere Classe, qui contenoit ainsi quatre-vingt dix-huit Centuries. Il ajoûta encore deux Centuries d'Artisans & de Forgerons à la seconde Classe, & deux de Trompettes & Joüeurs de Flûtes à la quatriéme. Cela faisoit le nombre de cent quatre-vingt-treize Centuries. L'Assemblée de ces Centuries se faisoit, lorsqu'il falloit créer des Magistrats, établir des Loix ou declarer la guerre: alors on prenoit les suffrages de chaque Centurie, & ce qu'un plus grand nombre de Centuries approuvoit, étoit ratifié par tout le peuple. On y rendoit aussi la justice; mais c'étoit seulement dans les causes, où il s'agissoit des crimes commis contre la Republique, ou contre le privilege des Citoïens Romains. Le droit d'assembler ces Centuries, n'appartenoit qu'aux grands Magistrats, qui étoient les Consuls, les Préteurs, les Censeurs, les Dictateurs & les Decemvirs, & ils n'avoient ce droit que par l'autorité du Sénat, qui les permettoit ou les défendoit à sa volonté : le Dictateur, non plus que le Roi des Sacrifices, n'avoit ce droit que par commission & en l'absence du peuple. Cette Assemblée se faisoit dans le champ de Mars hors de la ville; durant ce temps-là, toutes les troupes Romaines étoient sous les armes aux environs de la ville; & pendant leurs tenuës on plantoit un Etendard au Capitole, qu'on ôtoit, lorsqu'elles étoient finies. Le Sénat aïant donc approuvé l'Assemblée, le Consul l'indiquoit à trois jours de marché franc, qui faisoient vingt-sept jours, afin que ceux qui avoient droit de donner leurs suffrages, en fussent suffisamment avertis : ce qu'ils appelloient *Edicere Comitia in Trinundinum*. Cette indication se faisoit par affiches que l'on mettoit à toutes les grandes Places, & aux Carrefours de Rome, par trois jours de marché consecutifs. On y marquoit les affaires qui s'y devoient traiter, & l'on ajoûtoit à la fin des défenses aux petits Magistrats de prendre les Auspices au jour de l'Assemblée : *In Edicto Consulum, quo edicunt quis dies Comitiis Centuriatis futurus sit* : C'est ce que l'on trouve écrit dans une ancienne formule; NE QUIS MAGISTRATUS MINOR DE COELO SERVASSE VELIT. Lorsqu'on vouloit faire recevoir quelque loi dans ces Assemblées, voici l'ordre qui s'y observoit. Celui qui la proposoit, qu'on nommoit *Rogator Legis*, haranguoit le peuple, ou le faisoit haranguer, pour lui faire voir la necessité & l'utilité tout ensemble de la Loi : ce qu'on nommoit *Concione declarare*. Si le peuple témoignoit goûter cette Loi, on l'affichoit par trois jours de marché, l'affiche commençant par ces mots, QUOD BONUM, FAUSTUM, FELIXQUE REIPUBLICÆ, POPULO, LIBERISQUE EORUM ESSET. C'est ainsi que les Loix des douze Tables furent proposées. Cette affiche demeuroit ainsi pendant trois jours de marché; & celui qui la proposoit, en expliquoit ou en faisoit expliquer toutes les circonstances & les avantages par quelque habile Orateur. Cette action s'appelloit *Promulgatio*

legis per Trinundinum : ce qui fait voir la difference qu'il y a entre ces deux expressions Latines, *proponere legem* l'afficher, & *promulgare* l'expliquer de vive voix : comme aussi entre ces deux autres mots, *Rogator Legis*, & *Autor Legis*; le premier étoit celui qui proposoit simplement la loi; & le second celui qui la persuadoit, après en avoir fait voir l'importance & l'utilité. Le jour marqué pour tenir l'Assemblée étant venu, le Consul montoit dès le grand matin au Capitole, ou sur quelque autre lieu élevé, accompagné de l'Augure, auquel il commandoit d'observer les signes du ciel, ce qu'il exprimoit par ces termes Latins, *jubebat sibi in auspicio esse*. Aïant demeuré quelque temps assis à regarder ce qui paroitroit en l'air, le Consul lui adressoit la parole en ces termes, *dicito, silentium esse videtur*? déclarez-moi si rien n'empêche l'Assemblée? à quoi l'Augure répondoit, *silentium esse videtur*, *Rien ne l'empêche*. Ou au contraire, *obnuntiabat*, disant que les Auspices n'approuvoient pas l'Assemblée.

Après cette premiere ceremonie, le Magistrat faisoit dresser son Pavillon dans le champ de Mars, d'où il haranguoit le peuple, l'exhortant de n'avoir égard qu'au bien de la Republique, & de ne rien faire par caprice ou par interêt dans les choses qui lui étoient proposées; les renvoïant chacun dans sa Centurie pour donner son suffrage, *Secedite in Centurias vestras, & de iis deliberate*. Alors les Centuries se retiroient separément, & tous donnoient leurs suffrages de vive voix, chacun dans sa Centurie. Chaque Centurie avoit un Président ou Doïen nommé *Rogator*, qui recueilloit les voix. La déliberation étant faite, le Consul faisoit appeller la premiere Classe pour rapporter les suffrages. Si les sentimens se trouvoient uniformes, on n'appelloit point les autres Classes, parce que la premiere surpassoit en nombre toutes les autres, & ainsi sa voix l'emportoit toûjours. Que si les suffrages se trouvoient partagez, on appelloit la seconde Classe, & les autres ensuite, jusqu'à ce qu'on eut le nombre des suffrages porté par les Ordonnances. Cet avantage de la premiere Classe fit mutiner les autres, qui ne purent plus souffrir que leurs suffrages fussent ordinairement sans effet. On trouva donc un temperamment pour les appaiser, qui fut de tirer au sort toutes les Classes, pour sçavoir laquelle seroit appellée la premiere; & celle sur qui le sort tomboit, s'appelloit la Tribu prérogative, parce qu'elle étoit la premiere à qui on demandoit son avis.

Cette façon de donner son suffrage fut observée religieusement jusqu'en l'année 615. de la fondation de Rome, sous le Consulat de Cn. Calpurnius Pison & de M. Popilius Lænas, que Gabinius Tribun du peuple fit faire une Loi, qui ordonnoit que cela se feroit à l'avenir par *Buletins* ou *Balotes* qu'on jettoit dans une urne préparée pour cet usage; ce qui fit nommer cette Loi *Lex Tabellaria*. Le peuple trouva ce changement fort agréable; car il n'osoit auparavant donner librement son suffrage, de crainte de s'attirer l'indignation des Grands, qu'il avoit peur de desobliger. *Grata est Tabella*, dit Ciceron dans la défense de Plancus, *quæ frontem operit, hominum mentes tegit, datque eam libertatem, ut quod velint faciant*; & dans le second livre de la Loi Agraire, il appelle cette maniere de donner son suffrage, *Vindex libertatis & principium justissima libertatis*. Ce n'est pas qu'elle n'eût ses inconveniens, comme le même Ciceron l'a reconnu, livre troisiéme des Loix : *Non fuit latebra danda populo, in qua, bonis ignorantibus quid quisque sentiret, tabella vitiosum occultaret suffragium*.

Le Magistrant aïant tiré de l'urne la Classe prérogative, il la faisoit appeller tout haut par un Huissier, & alors elle entroit dans un enclos par des petits ponts fort étroits, à l'entrée desquels il y avoit des distributeurs de *Buletins*, nommez *Distributores*, qui en donnoient deux à chacun, qu'on alloit jetter à l'autre bout, dans une urne qu'on y avoit mise à cet effet. Cela fait le Consul comptoit les suffrages, & referoit le Magistrat élû, en ces termes, QUOD BONUM FAUSTUM, FORTUNATUMQUE SIT MIHI, MAGISTRATUIQUE MEO, POPULO, PLEBIQUE ROM. TALEM CONSULEM OU PRÆTOREM RENUNTIO. *Je déclare, qu'un tel est élû Consul & Preteur, à la pluralité des voix pour mon avantage, & la prosperité du peuple, & de la Republique Romaine.*

Nonobstant tant de sages précautions, on ne laissoit pas de faire quelque supercherie; car ceux qui avoient du credit, & qui vouloient faire rejetter une loi ou condamner quelqu'un, faisoient ensorte qu'on ne donnât point de *Buletin*, pour absoudre ou pour recevoir la Loi. C'est à peu près ce qui arriva dans le Jugement de Claudius, qui avoit violé les sacrez Mysteres de la bonne Déesse. Au commencement, la coutume étoit de faire rapport au Senat de ce qui avoit été résolu par le peuple, afin qu'il le confirmat; mais dans la suite le Senat fut obligé de donner son consentement à tout ce qui seroit déliberé dans l'Assemblée, avant qu'elle se tint, sans qu'il fût necessaire d'avoir ensuite son approbation.

CENTURIPA, ou *Centuripa*, Ville ancienne de l'Isle de Sicile, qui fut la patrie de Celsus Apuleius, Medecin celebre, qui florissoit sous l'Empire de Tibere vers l'an 34. de Jesus-Christ. Centuripa n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, qu'on nomme Centorbi. *Voiage d'Italie*.

CENTURIES DE MAGDEBOURG, c'est un Corps d'Histoire Ecclesiastique, que quatre Ministres de Magdebourg commencerent en l'année 1560. Ces quatre Ministres sont Mathias Flaccius, surnommé Illyricus, Jean Wigand, Mathieu le Judin, Basile Faber, ausquels quelques-uns ajoûtent Nicolas Gallus, & d'autres André Corvin. Illyricus étoit celui qui conduisoit l'Ouvrage, & les autres travailloient sous lui. Il a été continué jusqu'au XIII. siecle. Chaque Centurie contient toutes les choses remarquables dans un siecle, & est partagé en 16. chapitres. Le premier est un sommaire de ce qui va être dit. Le second est du lien & de l'étenduë de l'Eglise. Le 3. de la persecution ou de la paix de l'Eglise. Le 4. de la Doctrine. Le 5. des Heresies. Le 6. des Ceremonies des Rits. Le 7. de la Police & du Gouvernement. Le 8. du Schisme. Le 9. des Synodes. Le 10. des Vies des Evêques des grands Sieges. Le 11. des Heretiques. Le 12. des Martyrs. Le 13. des Miracles. Le 14. de ce qui regarde les Juifs. Le 15. des Religions separées de l'Eglise. Le 16. des mouvemens & changemens politiques des Etats. Cet Ouvrage est une compilation qui a demandé beaucoup de travail; mais qui ne peut point passer pour une histoire bien écrite, exacte & parfaite. Comme le but que les Centuriateurs semblent s'être proposé, étoit d'attaquer l'Eglise Romaine & d'établir la Reforme; le Cardinal Baronius entreprit ses Annales Ecclesiastiques, pour les opposer aux Centuries.

CENTURION, Capitaine d'une Centurie Romaine ou d'une Compagnie de cent hommes. Lorsque les troupes étoient en marche, les Centurions se tenoient à la tête de leurs Compagnies. Celui de la premiere Cohorte de chaque legion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obéissoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'Etendart & l'Aigle de la legion. Les Centurions portoient une marque à leur casque qui les distinguoit du commun des Officiers; quelques-uns assûrent que le nom de leur Cohorte y étoit gravé. La Legion, dans le temps que la Republique florissoit, étoit de dix Cohortes ou Regimens, & chaque Cohorte contenoit six Centuries : de sorte que la Legion étoit de soixante Centuries ou de six mille hommes. * Rosin, *Antiqq. Rom. l. 10. c. 5.*

CENULPHE ou KENULPHE, XIV. Roi des Merciens, celebre par sa pieté & par sa valeur, rendit au Siege de Cantorberi, l'autorité & le lustre que son prédecesseur lui avoit ôté. Il fit la guerre au Roi de Kent, le prit prisonnier, & fut toûjours heureux en ses entreprises. Son regne fut de 24. ans, & on met sa mort environ l'an 819. * Du Chesne, *Hist. d'Angl.*

CEOLFRIDE, Abbé de l'Abbaïe de Jarow de l'Ordre de saint Benoît en Angleterre, & Maître du venerable Bede, a vécu à la fin du VII. & au commencement du VIII. siecle. Il écrivit un Traité pour la celebration de la Fête de Pâques, des Homelies, des Epîtres, & une Relation de ses voïages. Il avoit été deux fois à Rome, & en revenant une seconde fois l'an 720. il mourut à Langres le 24. Septembre, âgé de 79. ans.

Wicbert a écrit sa Vie, qu'on pourra consulter. *Voïez* aussi Bede, *Hist. d'Angl. l. 5. c. 16. & 22.* Baronius, *A. C. 699.* Tritheme, *de Script. Ecclef.* Balæus & Pitseus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. VII. & VIII. siecles.*

CEOLPHE ou CLEOLWPHE, XVI. Roi des Merciens, succeda à son frere Kenelme, fils de Cenulphe. Ce fut vers l'an 821. Il ne fit rien de memorable, & fut chassé en la dixiéme année de son regne. Il y a eu un Roi des Saxons Orientaux de ce nom, & un de Danemark.

CEPERANO ou CIPERANO, certain lieu de la campagne de Rome, sur le Garillan, qui est le *Liris* des Latins. Il est renommé par un Concile que le Pape Paschal II. y tint l'an 1114. L'Archevêque de Cozence, qui avoit été contraint, par les violences de Roger Comte de Sicile, de prendre l'habit de Moine au Mont-Cassin, y fut rétabli en son Siege. Guillaume y fut fait Duc de la Poüille & de la Calabre; & Landulphe, qu'on y avoit accusé de quelques crimes, n'aïant pu se justifier, prit la fuite au même Monastere du Mont-Cassin. * Pierre Diacre, *Chron. Cass. l. 4. c. 51.* Falcon, *Chronique de Benevent.* Baron. *A. C.* 1114.

CEPEROUX, forteresse de la Guiane, dans l'Amerique Meridionale, qu'on nomme autrement le FORT-Loüis, en Latin *Ceperosium*, ou *Arx Ludovicia*. Elle est située dans l'Isle de Cayenne, sur la montagne de Ceperoux, dont elle porte même le nom. Les Hollandois la prirent sur les François en 1675. mais les François l'aïant reprise sur eux l'année suivante, l'ont conservée jusques à present.

CEPHALE, fils de Dejon, Roi d'une partie de la Phocide, ou, selon d'autres, de Mercure & de Hersé fille de Cecrops, avoit épousé Procris, fille d'Erecthée Roi d'Athenes. Comme il étoit grand Chasseur & tres-beau Prince, il fut bien-tôt aprés enlevé à la chasse par l'Aurore, qui l'aima, & qui ne pût jamais en être aimée. Cette Déesse outrée de ses refus, le menaça de s'en venger. Cephale alla revoir Procris, qu'il aimoit; mais il lui vint en pensée d'éprouver la fidelité de son épouse sous un habit déguisé. Il fit fort bien son personnage, parce que l'Aurore lui avoit changé l'air & la voix, pour tirer avantage de cette feinte. Procris enfin se rendoit à ses prieres & aux grandes offres qu'il lui faisoit, lorsque Cephale se fit connoitre, & lui reprocha son infidelité. La honte qu'elle en eut, la fit resoudre à se retirer dans le bois, d'où Cephale, qui n'en pouvoit être éloigné, la fit bien-tôt revenir. Elle lui donna à son retour un javelot & un chien, dont Minos lui avoit fait present; & Cephale continua de s'exercer à la chasse. Mais enfin Procris étant devenuë jalouse de Cephale, se cacha un jour dans un buisson, où Cephale croyant que ce fût une bête, la tua de ce dard, qu'elle lui avoit donné. Ovide, *Metam.* recite plus au long cette Fable, qu'Hygin rapporte avec quelque changement. Le Scholiaste d'Euripide, dit que Cephale fut cité devant l'Areopage, pour se justifier du meurtre de Procris, & que ce fut le second Jugement de ce celebre Senat. Il y en a qui feignent que Cephale fut metamorphosé en pierre par Jupiter; mais Ovide n'en dit rien. Ceux qui rapportent cette Fable à l'Histoire, disent que Procris s'étant separée de son mari, se retira dans un païs de la domination de Minos Roi de Crete, & que ce Prince lui donna pour sa garde des gens de guerre, dont le Capitaine s'appelloit *Cyon*; que depuis s'étant reconciliée avec Cephale, par le moyen de Minos, elle donna à Cephale Cyon & ses gens de guerre, & que cela a donné lieu à la Fable du *dard* & du *chien*, dont Procris lui fit present à son retour; car κύων signifie *un chien* en Grec, & le javelot est pris pour les gens de guerre. Il s'en servit depuis pour défaire un Capitaine vaillant & rusé, apellé *Alopex*, c'est-à-dire, *Renard*, en Grec ἀλώπηξ ce qui a fait dire qu'il avoit tué un renard par le moyen de son chien. Cet Alopex, à ce que dit Palephat, *l. de Fab. narr.* étoit un grand ennemi des Thebains, qui se retiroient entre des montagnes inaccessibles; mais enfin Cephale le défit dans un combat. * Ovid. *Metamorph. l. 7.* Hygin. *Fabul.* Scholiast. d'Euripid.

CEPHALE, Orateur Athenien, introduisit l'usage des Exordes & des Perorasions. Eschyne & Demosthene en parlent honorablement. Il avoit accoûtumé de se vanter de n'avoir jamais donné aucun avis contre les Loix, bien qu'il en eût fait plus de consultations, qu'aucun autre Orateur de son temps. * Suidas. Cœlius Rhodig. *l. 11. Antiq. Lection. c. 14.*

CEPHALEON, Historien Grec, qui vivoit dans le II. siecle, & que l'Empereur Adrien relegua en Sicile. Il écrivit un Abregé de l'Histoire depuis Ninus jusques à Alexandre *le Grand*, en neuf livres, ausquels il donna le nom de *Muses*, comme Herodote à son Histoire. Au reste, on ne sçait pas de quel païs étoit Cephaleon, & il ne le voulut jamais dire, aïant imité en cela Homere. * Eusebe parle de lui, *en la Chron. liv. 1.* Photius, *en la Bibl.* Vossius, *des Hist. Grecs, l. 1. c. 3. & l. 2. c. 12.*

CEPHALO, ou CEPHALUS. *Cherchez* CEPALO.

CEPHALON, Historien Grec, étoit natif d'un certain lieu pres de Cumes, nommé Gergithi. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Suidas le confond avec Cephaleon dont j'ai déja parlé. Les Auteurs anciens citent souvent cet Auteur. * Denys d'Halicarnasse, *l. 1. Antiq. Rom.* Photius, *cod. 68.* Strab. *l. 13.* Vossius *de Hist. Grac. l. 2. c. 12. & l. 3.*

CEPHALONIE, Isle de la mer Ionienne, vis-à-vis des golfes de Patras & de Lepante, qui sont entre l'Achaïe & la Morée. On la nommoit autre-fois *Samos*, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre isle de Samos, dans l'Archipel vers l'Asie. Elle a environ cent soixante-dix mille de circuit, & on la divise en sept parties, qui sont *Argostoli, Listuri, Finea, Erisso, Pillaro, Samo* & *Lucato*, dont chacune a plusieurs bons villages. Les peuples de cette isle ont naturellement de la bravoure & beaucoup d'esprit. Le terroir fournit une grande quantité de raisins secs, que les Anglois viennent charger tous les ans dans leurs vaisseaux, & dont les Venitiens tirent un profit très-considerable. On y fait en Juin la recolte du bled qu'on y a semé au milieu de l'Hyver. Les arbres y donnent le plus souvent leurs fruits en Avril, & en Novembre. Les roses & les œillets y sont communs, même dans la saison de l'Hyver. Cette isle a plusieurs abris, & deux ports, dont le meilleur est celui d'Argostoli, qui est au Sud-Oüest. Cephalonie est un Evêché auquel l'Eglise de Zante a été annexée. Le Marquis de Tocchis, qui dans le XII. siecle étoit Prince de d'Achaïe & de ces isles, fit ériger cet Evêché, & y fonda aussi un Chapitre de Chanoines. Gaio qui en étoit Seigneur l'an 1224. fit donation de cette isle à la Republique de Venise. Les Turcs l'enleverent en 1479. à un petit Prince, sous la domination duquel elle étoit tombée. L'an 1499. la flote Venitienne en chassa la garnison Turque, & repeupla l'isle de Chrétiens. En 1595. les Venitiens bâtirent dans l'isle de Cephalonie, la forteresse d'Asso, pour servir de retraite aux habitans du païs, en cas d'invasion; la ville de Cephalonie n'étant pas assez grande, pour y retirer tous les peuples de l'isle. Cette forteresse est située sur une montagne fort élevée, & toute environnée de la mer, à la reserve d'une langue de terre d'environ vingt pas de largeur, qui la joint à l'isle. Le Sénat de Venise y envoye un Noble avec titre de Provediteur, dont le gouvernement dure trente-deux mois. La plûpart des habitans suivent la Liturgie des Grecs. Il y eut dans le XVII. siecle un sanglant démêlé entre deux familles considerables. Il se faisoit des partis de cinquante ou soixante, qui se battoient aussi cruellement que les Turcs se battent contre les Chrétiens. Les Gouverneurs Venitiens n'avoient pas assez de pouvoir pour appaiser ces differens; mais enfin ils firent la paix, à condition qu'une des deux familles ennemies ne prendroit jamais la liberté de passer dans le quartier de l'autre sur peine de la vie. * J. Spon. Coronelli, *Description de la Morée.*

CEPHAS, est le nom que JESUS-CHRIST donna à Simon fils de Jean, lorsque son frere André le lui amena. Ce nom Syriaque *Cépha* signifie *pierre*, comme saint Jean l'explique. C'est pourquoi les Evangelistes & les Apôtres écrivant en Grec, l'ont appellé Πέτρος, nom que les Latins ont traduit par *Petrus*, & les François par *Pierre*. Ils ont neanmoins retenu en quelques endroits le nom de *Cephas*. C'est-là la veritable étymologie

du mot *Cephas*, comme saint Jerôme, Tertullien, saint Augustin & la plûpart des Commentateurs l'ont remarqué. Optat de Mileve, semble insinuer que le nom de *Cephas*, vient du Grec κεφαλὴ & Baronius a soutenu affirmativement que le nom de *Cephas* étoit dérivé de κεφαλῆς mais cette étymologie n'a aucune vrai-semblance : car J. C. parloit Syriaque & avoit appellé saint Pierre du nom Syriaque *Cepha*, qui signifie *pierre*, comme saint Jean l'Explique nettement. *Vous êtes Simon fils de Jean*, dit J. C. *vous serez appellé Cephas*; c'est-à-dire, *Pierre*, ajoûte l'Evangile. J. C. l'a ainsi nommé parce qu'il devoit être la principale pierre de l'Eglise ; & c'est en ce sens qu'il lui dit, en S. Math. c. 16. *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*. Il parloit en Syriaque; & saint Matthieu, que l'on croit avoir écrit son Evangile en la même langue, avoit dit, *Tu es Cepha, & sur cette Cepha je bâtirai, &c.* Ce qui a été traduit en Grec σὺ εἶ Πέτρος· καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ; en changeant le nom de Πέτρα en celui de Πέτρος, pour le faire convenir à la personne de Pierre. Heureusement en François, il ny a rien à changer au nom ; *Tu es Pierre, & sur cette pierre, &c.* Il est parlé plusieurs fois de Cephas dans les Epitres de saint Paul; sçavoir 1. Corinth. chap. 1. ℣. 1. *L'un dit je suis à Paul, l'autre à Apollon, & l'autre à Cephas*. chap. 3. ℣. 22. *Car tout est à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Cephas*. ch. 9. ℣. 5. *N'avons-nous pas le pouvoir de mener une femme nôtre sœur, comme l'ont les autres Apôtres, les Freres du Seigneur & Cephas*. chap. 15. ℣. 5. il est dit que J. C. est *apparu à Cephas, & ensuite aux onze*. Enfin dans l'Epitre aux Galates c. 2. ℣. 9. il est dit que saint Paul *resista en face à Cephas, parce qu'il étoit en faute*. Le Pere Hardoüin prétend que ce Cephas dont parle saint Paul, n'est pas saint Pierre, mais un des 72. Disciples, comme saint Clement d'Alexandrie, Dorothée, quelques personnes du temps de saint Jerôme, l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie & quelques autres Commentateurs plus recens l'ont crû du moins probable; mais on peut opposer à ce sentiment, non seulement l'aveu des Papes, qui ont reconnu que le Cephas auquel saint Paul resista en face, étoit saint Pierre; mais encore le consentement presque unanime de tous les Peres & Commentateurs de l'Ecriture Sainte. Outre que saint Paul parle de Cephas, non comme d'un Disciple, mais comme d'un des plus grands Apôtres, le comparant à saint Jacques & aux autres qui passoient pour les Chefs de l'Eglise. Enfin ce qu'il dit que J. C. *a paru premierement à Cephas & ensuite aux onze*, fait voir clairement que ce Cephas est saint Pierre, parce qu'il est dit dans saint Luc chap. 24. ℣. 34. que J. C. *apparut premierement à Simon*. Ce Simon est sans doute saint Pierre. Donc ce Cephas dont il est parlé dans saint Paul est saint Pierre. * Hardoüin, *Diss. de Cepha*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. du XVIII. siecle*. Boileau, *Diss. de Cepha*. Consultez les Interpretes de l'Ecriture, aussi-bien que Bellarmin, *au Traité de l'Eglise*, & Baronius, *A. C. 32. & 34. au T. I. des Annal.*

CEPHE'E, Roi d'Ethiopie, fut pere d'Andromede, que Persée délivra d'un monstre. Les Poëtes feignent que par une heureuse metamorphose il fut transformé en Astre. * Ovide, *l. 5. Metam.*

CEPHE'E, Prince d'Arcadie, frere du Roy Aleus, eut pour son partage une Province de ce païs. Il fut estimé invincible, à cause d'un cheveu que Minerve, dit-on, lui avoit attaché sur la tête, après l'avoir tiré de celle de Meduse. Son fils Echemus lui succeda au Roïaume d'Arcadie. * *Pausanias*.

CEPHIRA, Ville de la Tribu de Benjamin, proche Masspha & Amosa, qui dépendoit de la ville de Gabaon & dont les Habitans revinrent de la captivité. * 1. Esdras II. 25. 2. Esdras II. 24. C'est la même que Caphara & Caphira dont il est parlé. * Josué IX. 17. XVIII. 26.

CEPHISE, Fleuve de la Phocide, sur les bords duquel étoit l'Oracle de Themis, qui fut consulté par Deucalion & Pyrrha. Il avoit sa source dans la Doride, passoit près du Parnasse, puis dans la Bœotie, où il recevoit l'Asope & l'Ismene; & après avoir traversé le Lac de Copaïs, dit aujourd'hui *Lago di Stivo*, il se jettoit dans l'Euripe ou détroit de Negrepont. Ce fleuve est connu aujourd'hui sous le nom de *Cessisso*. On trouve encore quelques rivieres de ce nom dans la Grece, près d'Athenes, à Argos, à Sicyone, & même à Apollonie il y a une fontaine nommée *Cephise*, dont Strabon & Ptolomée font mention. Ovide parle aussi d'un certain CEPHISE, duquel le petit-fils fut changé en un monstre marin par Apollon. * Strabon, *l. 9.* Ptolomée, *l. 3.* Ovide, *l. 1. & 7. Metam.*

CEPHISODORE d'Athenes, Poëte de l'ancienne Tragedie, étoit contemporain d'Eschyle, & vivoit sous la LXXXI. Olympiade, & vers l'an 456. avant J. C. Suidas rapporte le nom de quelques pieces de sa façon. Il est different d'un Historien de ce nom, qui écrivit de la guerre sacrée ou Phocique; & d'un autre disciple d'Isocrate, qui a censuré Aristote d'avoir écrit des Proverbes. * Athenée *l. 2.* Vossius, *des Hist. Grec. l. 3. des Poëtes, c. 6. de la Philolog. c. 6. §. 1.*

CEPION (Coriolan) de Dalmatie, qui étoit enfermé dans Scutari, lorsque Mahomet II. l'assiegea en 1478. Il a écrit l'Histoire de Pierre Mocenigo, Capitaine Venitien, & depuis Doge de la Republique. * Vossius, *l. 3. des Hist. Lat. c. 6.*

CEPION (Q. Servilius) *Cherchez* SERVILIUS (Cepion) Consul Romain.

CEPOL, Bourg de Hongrie, situé dans l'isle de Marguerite, vis-à-vis la ville de Bude. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Aquincum* ou *Acincum*, Ville de la Pannonie sur le Danube, laquelle d'autres placent à la ville de Bude. * Mary, *Diction.*

CEPORIN (Jacques) de Zurich, mourut en 1525. Il a laissé un Abregé de Grammaire Grecque, & a fait des Scholies sur la Description du Monde de *Dionysius*, & sur les Astronomiques d'*Aratus*. * Konig, *Bibliotheque*.

CEPUSZ, ou CEPUSE, Comté de Hongrie, sur la frontiere de la Pologne, vers les monts Carpathiens ou Crapat. Il y a une partie de ce Comté qui dépend de la Pologne, & l'autre de la Hongrie. Le principal bourg de cette derniere partie est Leutsch. Jean de Zapol, Comte de Cepusz fut couronné Roi de Hongrie en 1526.

CERAM. *Voyez* CEIRAM.

CERAMIQUE, lieu celebre d'Athenes, dont le nom Grec Κεραμεικὸς signifie *Tuillerie*. Il y avoit le Ceramique de dedans, qui étoit un quartier de la ville, orné de plusieurs beaux portiques, & une des principales promenades d'Athenes ; & le Ceramique de dehors, qui étoit un fauxbourg de la ville, où l'on faisoit des tuiles, & où étoit l'Academie de Platon. Meursius dit que c'étoit dans le Ceramique hors de la ville d'Athenes, où l'on enterroit ceux qui étoient morts en combattant pour leur patrie; qu'on y faisoit des Oraisons funebres à leur loüanges; & qu'on y élevoit des statuës avec des inscriptions pour immortaliser leur memoire. Il ajoûte qu'il y avoit dans Athenes un autre lieu de même nom, où les femmes de mauvaise vie se retiroient, & que ces deux lieux furent ainsi appellez du mot Grec κέραμος qui signifie *tuile* ou *brique*, parce qu'ils étoient bâtis de brique. * Suidas. J. Meursius, *Athen. Att.* J. Spon, *Voyage*.

CERANO, Bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Territoire de Novarre, entre la ville de ce nom & celle de Vigevano, à deux ou trois lieuës de l'une & de l'autre. * Mary, *Diction.*

CERASI, (Tibere) vivoit vers la fin du XVI. siecle. Il exerça pendant vingt ans la profession d'Avocat à la Rote de Rome, ensuite il devint Avocat Consistorial en 1589. il fut aussi Avocat du Fisc & de la Chambre Apostolique, puis Clerc de la même Chambre, & enfin Thrésorier du Pape. Quoiqu'il ait composé plusieurs écrits, le public n'a vû que ses Reponses parmi les Conseils de Farinacius. Il mourut à Rome le 7. de May 1601. de chagrin, dit-on, d'avoir été repris un peu fortement du Pape Clement VIII. Il étoit âgé d'environ 57. ans. Il laissa tous ses biens à l'Hôpital de la Consolation, & fut enterré dans l'Eglise de Nôtre-Dame *del Popolo*. * Prosper Mandasius, *Biblioth. Rom. cent. 1. p. 24.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CERASOLA ou CERESOLA (Flaminio) de Bergame, a vécu au commencement du XVII. siecle, sous le Pontificat du Pape Paul V. Il étudia à Perouse, où il fut Grand Vicaire de l'Evêque; & ensuite étant venu à Rome, où il avoit déja passé une partie de sa jeunesse avec un de ses oncles, Chanoine de sainte Marie Majeure, il s'y fit

d'illustres amis. On lui procura un Canonicat à Bergame; mais n'aïant pas pû s'y accoûtumer, il revint encore à Rome, où il mourut fort âgé. Flaminio Cerasola a traduit diverses Homelies de Grec en Latin; & a composé un volume *De laudibus Deipara*. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. illustr. c.* 57. Le Mire, *de Script. Sec. XVII.* Maraccius, *Biblioth. Marian.*

CERASUS, ancienne Ville de Cappadoce, sur la côte du Pont-Euxin, que l'on nomme à present *Chirissonde*, autrement *Emid* & *Omidie*. Pompon. Mela *l.* II. *c.* 19. dit qu'elle étoit aussi considerable que la ville de Trapezus ou Trebizonde. Elle est aujourd'hui ruinée, & a très-peu d'habitans, qui sont sujets des Turcs, aussi-bien que toute cette partie de la Natolie. C'est de ce lieu-là que les cerises furent premierement apportées en Italie par Lucullus, selon Athenée, & selon saint Jerôme, dans une Lettre à Marcella. Quant à l'origine du nom, il y a apparence que la ville a été ainsi appellée, parce qu'il y croissoit beaucoup de ces cerises, plûtôt que de dire que le fruit a pris son nom de celui de la ville. * Casaubon, *sur Athenée.*

CERASTIS, étoit ci-devant le nom de l'isle de *Chypre*, qui fut autrefois habitée par certains peuples fort cruels nommez *Cerastes*, que Venus changea en taureaux, ainsi qu'Ovide le rapporte dans ses Metamorphoses *liv.* 10. *Cerastis*, veut dire en Grec, *portant des Cornes*; & cette isle fut appellée *Cerastis*, du grand nombre de ses montagnes, dont les pointes semblent des cornes. * C'est le sentiment de Stephanus Nonius, *l.* 13.

CERAT (du) que les Grecs & les Romains appelloient *Coroma*, étoit une mixtion d'huile & de cire, dont se frottoient les Athletes. Elle ne servoit pas seulement à rendre les membres moins glissans, & moins capables de donner prise; mais elle les rendoit plus souples & plus propres aux exercices. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

CERATINUS (Jacques) Ecclesiastique, connu sous le nom de HORNANUS, parce qu'il étoit de Hoorn, en Hollande, vivoit au commencement du XVI. siecle. Son veritable nom étoit Teyng, qu'il changea en celui de *Ceratinus*, dérivé du mot κέρας, qui signifie *Corne*, aussi-bien que *Hoorn*, en Flamand. On dit que, lorsqu'il se presenta pour être examiné avant que de recevoir l'Ordre de Prêtrise, il fut renvoyé, parce qu'il n'avoit pû reciter une regle de Grammaire qu'on lui demandoit; mais qu'ayant été ramené par un sçavant Ecclesiastique, qui le fit connoitre pour un aussi habile homme qu'il étoit effectivement, on le reçut avec excuses de ce qui s'étoit passé. Il sçavoit les belles Lettres & la Langue Grecque, qu'il enseigna en particulier à Tournai & à Louvain, où il mourut jeune, le 20. Avril de l'an 1530. Ceratinus traduisit de Grec en Latin le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome: il augmenta le *Lexicon* Grec-Latin, & composa un excellent Ouvrage *De sono Græcarum Litterarum*, qu'il dédia à Erasme, qui parle très-avantageusement de cet Auteur. * Erasme *l.* 20. *Epist.* Valere André, *Bibliotheque Belgique.* Le Mire, *De Scriptor. Sec. XVI. &c.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CERAUNE. *Cherchez* SELEUCUS.

CERAUNIENS, Monts; c'est ainsi que les Grecs appelloient plusieurs chaînes de montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre, qui est nommée en Grec Κεραυνός. Ils ont particulierement donné ce nom à un longue suite de Montagnes sur les confins de l'Epire, qui vient aboutir à l'endroit, où l'on commence à distinguer la mer Ionienne de la mer Adriatique. On l'appelle à present *Monti de Chimera* dans la Chaonie, & elle s'étend du Couchant au Levant, entre l'Epire & l'Albanie, n'étant éloignée que de cinquante milles de l'isle de Corfou. D'autres montagnes d'Asie qui font une partie du Caucase, d'autres aussi en Afrique ont été appellées du même nom, qui paroît avoir été commun à la plûpart des montagnes, que leur élevation exposoit aux coups de tonnerre. * Pline, *l.* 5. *c.* 27. Pompon. Mela, *l.* 1. *c.* 19. Baudrand. *Cherchez* ACROCERAUNIENS.

CERAUNE (*Ceraunus*) foudre, surnom qui fut donné à Ptolomée, Roi de Macedoine, & à Seleucus Roi de Syrie, parce qu'ils étoient vaillans. Ainsi, lorsque nous parlons d'un grand Capitaine, devant qui tout plie, nous disons que c'est un *Foudre de guerre.* * Justin, *l.* 24. *c.* 1. & 2. Cœl. Rhod. *l.* 24. *c.* 6.

CERBERE, nom que les Poëtes ont donné au Chien à trois têtes & trois gueules, gardien de la porte du palais de Pluton dans les Enfers: ils le font naître du géant Typhon & d'Echidna. Il caresse, disent-ils, les ames malheureuses qui y sont precipitées, & devore celles qui en voudroient sortir, ou les hommes vivans qui voudroient y entrer. On dit qu'Hercule l'enchaîna, le tira hors des Enfers, & s'en fit suivre. * Hom. Virg. *Æneid. l.* 6. *v.* 417. Tibul. *l.* 3. *eleg.* 4. *v.* 87. Soph. *in Trachiniis*, Ovid. Metam. *l.* 9. *v.* 185. Hesiod. *in Theogr. v.* 310. & 769. Horat. *l.* 2. *Carmin. Od.* 13. *v.* 34. *l.* 2. Plusieurs soûtiennent que le sens litteral & historique de Cerbere est un Serpent, qu'ils disent avoir été dans Tenare Promontoire de Lacedemone, & qui de son venin faisoit mourir les habitans du lieu; &, parce que dans ce Promontoire on y croyoit une entrée pour aller aux Enfers, ils ont nommé cette bête le Chien de Pluton, lequel ayant été tué par Hercule, a donné lieu à la Fable de dire qu'il avoit tué un Chien à trois têtes, quoique d'autres disent que ce Cerbere dompté par Hercule, n'est qu'une allegorie, pour marquer l'empire que ce Heros avoit sur ses passions & sur les vices, souvent plus difficiles à surmonter que les bêtes les plus feroces. Les Mythologistes, ou ceux qui se mêlent de développer le sens des Fables, prétendent trouver un mystere dans ce Chien monstrueux; ils disent que ce n'est autre chose que la terre, & que le mot *Cerbere* vient de κρεοβόρος, *Creoboron*, c'est-à-dire, dévorant la chair, *carnivorum*, d'autant que c'est le propre de la terre de consumer les cadavres, & de les reduire à leur premier état, c'est-à-dire de les convertir en terre. Ils disent encore que cet animal designe le temps qui consume toutes choses, *tempus edax rerum*, & qu'il a trois têtes ou trois gueules, le present, le passé & l'avenir. On a aussi donné le nom de Cerbere à un Chien d'Alexandre.

CERBOLI, petite Isle de la mer Mediterranée, près des Côtes de Toscane, entre la ville d'Elbe & la ville de Piombino. * Maty, *Dictionnaire.*

CERBON ou CERBONEY, (Saint) en Latin *Cerbonius*, Evêque de Populone en Toscane, fut en grande réputation de sainteté dans le VI. siecle. Ayant reçû un jour des soldats de l'armée Romaine, qu'il cacha chez lui, pour les garantir de la fureur des Gots, Totila le fit prendre & exposer à un ours pour être dévoré. L'ours étant lâché vint droit à l'Evêque; mais au lieu de lui faire du mal, il se mit à lui lecher les pieds: cet évenement ayant touché Totilla, il renvoya Cerboney dans son Eglise. Ce saint Evêque fut obligé de la quitter en 568. par les irruptions des Lombards, & il mourut la même année. Sa fête est marquée dans le Martyrologe Romain au mois d'Octobre. * *S. Greg. Dial. l.* 3. *c.* 11. *ep.* 17. *l.* 1. Molan. Usuard. Il y a eu un autre Cerbon Evêque de Verone, dont il est fait mention le même jour. * Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

CERCAMP, Village avec une Abbaïe dans l'Artois, Province des Païs-bas, à quatre lieuës d'Hesdin, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CERCANCEAU, Abbaye de France dans le Gâtinois sur le Loing, à deux lieuës de Nemours. * Maty, *Diction.*

CERCARE, CHERCARE, Isle de la mer de Barbarie, sur la côte du Royaume de Tunis, à l'entrée du Golfe de Cades, vis-à-vis la ville d'Elmadia. Cette isle est petite, & mal-peuplée. Elle a au Midi la petite isle de Gamelara, qui pourroit être la *Certina minor*, ou, la *Cercinitis* des Anciens. * Maty, *Diction.*

CERCHI (Umiliana de) nâquit à Florence l'an 1219. & étoit fille d'Olivier de Cherchio ou de Cherchi, de l'ancienne maison des Seigneurs d'Ancône, du château de Val de Sienne. Elle fut mariée à l'âge de seize ans à un Gentilhomme aussi noble & aussi riche qu'elle; mais d'un naturel bien different: ce qui la fit souvent maltraiter, parce qu'elle faisoit aumône de tout, même jusqu'à donner ses meubles & ses habits. Elle ne demeura que cinq ans mariée, pendant lesquels elle employa tous ses soins, pour obliger son mari à restituer ce qu'il avoit mal acquis, lui offrant même sa dot & tous ses biens pour y satisfaire. Lorsqu'elle fut veuve, elle se mit sous la conduite du R. P. Michel Albert, de l'Ordre de Saint

François ; elle reçut de ses mains l'habit du Tiers-Ordre, & même elle fonda la Congregation des Terzins dans l'Eglise de sainte Croix de Florence. Son pere la pressa de se remarier ; mais elle n'y voulut point entendre, parce qu'elle avoit fait vœu de vivre le reste de ses jours dans une continence & chasteté perpetuelle. Cette résistance fit que son pere la dépoüilla de sa dot, ne lui laissant qu'une modique pension pour son entretien & celui d'une servante. Elle s'enferma dans une tour de de la maison, où elle passa le reste de sa vie, dans la pratique d'une oraison continuelle. Elle mourut âgée de vingt sept ans, un Samedy 19. de Mai l'an 1246. & fut enterrée solemnellement dans l'Eglise de sainte Croix des grands Cordeliers de Florence. Sa vie a été écrite en huit langues differentes, en Latin, en François, en Italien, en Portugais, en Espagnol, en Allemand, en Flamand & en Polonois, dont les principaux Auteurs sont le P. Vito de Cortone & le P. Hippolite de Florence Cordeliers, ses contemporains. * Le P. Marc de Lisbonne Observantin, *dans ses Chroniques, &c.*

CERCHIARA, Bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, environ à une lieuë & demi de Cassano. On croit que Cerchiara est l'ancienne *Arponium*, petite ville de la grande Grece. * Mary, *Dic.*

CERCHIARIO (Aloisio) Clerc Regulier de la Congregation des Somasques, étoit de Vicence, où il nâquit en 1603. Il s'avança dans les belles Lettres, & se fit estimer à Bergame, puis à Venise, où il passa une partie de sa vie parmi les Sçavans & les personnes de merite. On l'engagea à faire un voyage à Rome ; mais dans un discours public, ayant avancé quelque chose qui ne fut pas du goût de l'Ambassadeur d'Espagne, il craignit le ressentiment de cette nation, & revint à Venise, où il s'occupa à écrire l'Histoire de sa Congregation. Ensuite, dans un voyage qu'il fut obligé de faire en Piedmont durant les grandes chaleurs, il tomba malade, & mourut à Alexandrie de la Paille, l'an 1636. âgé de 33. ans. Nous avons de lui un volume d'Oraisons & de Poëmes, & quelques autres Ouvrages. * Jacques-Philippe Thomasini, *in vit. illust. viror.*

CERCLES DE L'EMPIRE. *Voïez* ce Titre dans l'article ALLEMAGNE.

CERCOPES, Peuples de l'isle Pithecuse, que Jupiter changea en singes, pour les punir de ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes de desordres & de crimes. * Ovide, *Metam. l. 14. Fab. 3. v. 91.*

CERCOPS, de Milet, Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vêcu. Il écrivit une Histoire fabuleuse, citée par Apollodore dans le *II. livre de sa Bibliotheque.* On le fait aussi Auteur d'un Poëme ; & Vossius parlant des Auteurs Grecs, doute s'il est ce Cercops Pythagoricien, dont parle Clement Alexandrin dans le *I. livre des Tapisseries.*

CERCYON, fameux voleur, qui exerçoit ses brigandages dans le païs d'Attique, & qui forçant les passans à lutter contre lui, massacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps & de bras si extraordinaire, qu'il faisoit plier les plus gros arbres l'un contre l'autre, ausquels il attachoit après ceux qu'il avoit terrassez. Il eut une fille nommée Alope, laquelle s'étant laissé aller aux empressemens de Neptune ; en eut un fils nommé Hippotoonte. Cercyon en aïant été informé par la nourrice de l'enfant, il en conçut un dépit si violent, qu'il fit exposer Hippotoonte dans les bois pour être devoré par les bêtes, & fit mourir de faim la mere dans une prison. Ce voleur fut vaincu par Thesée, qui, après l'avoir terrassé, lui fit souffrir à son tour le supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres. * Plutarch. *in Theseo.* Ovid. *Metam. l. 7. Fab. 23. v. 439. Idem in Ibin. v. 411.*

CERDA (Melchior de la) Jesuite Espagnol, qui a composé quelques Traitez de Grammaire & de Rhetorique, & qui mourut à Seville en 1625. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

CERDA (Jean-Loüis de la) Jesuite, étoit Espagnol, & nâquit à Tolede, où il se fit Religieux en 1574. Il enseigna en divers endroits, avec beaucoup d'applaudissement, & s'acquit tant de reputation, qu'on dit que le Pape Urbain VIII. qui se connoissoit assez en gens, voulut avoir son portrait. Lorsqu'il envoïa en 1626. le Cardinal François Barberin son neveu, Legat en Espagne, il lui recommanda de voir de sa part ce docte Jesuite, & de l'assurer de son estime. Le Pere la Cerda a écrit trois volumes de Commentaires sur Virgile ; des Argumens, des Notes & des Explications en trois volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1624. en 1630. & 1641. sur une partie des livres de Tertullien ; des Commentaires sur le Traite *de Pallio* du même Auteur ; *Adversaria sacra, &c.* Mais tous ses Commentaires sont longs & ennuïeux, parce qu'il explique des choses qui n'ont pas besoin d'éclaircissement, & qu'il s'écarte souvent de son sujet. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. dans les trois premiers siecles.*

CERDA (Bernarde Ferreira de la) Dame Portugaise, qui vivoit vers l'an 1630. & 1635. étoit fille d'*Ignace* Ferreira, Chevalier de saint Jacques, & de *Paule* de Sâ. Outre les Langues qu'elle parloit avec facilité, elle sçavoit encore la Philosophie, les Mathematiques, la Rhetorique, & écrivoit en Prose & en Vers. Elle publia un Recüeil de diverses Poësies, un Volume de Comedies, un Poëme intitulé, *Espagna Libertada. Las Soladades de Busaco, &c.* Lopez de Vega lui adresse une de ses Elegies intitulée *la Philis.* * Antoine de Sousa, *in Excell. Portugal.* Cardoso, *in Agiol. Lusit.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

CERDA (Joseph de la) Evêque de Badajoz, étoit Espagnol, & natif de Madrid, où il prit l'habit de Religieux de saint Benoît. Il fit beaucoup de progrez dans la Theologie Scholastique, & il l'enseigna dans l'Université de Salamanque, en qualité de Professeur Roïal. En 1637. on lui donna l'Evêché d'Almeria, & en 1640. celui de Badajoz, où il mourut en 1645. Il a écrit des Commentaires sur le livre de Judith. *De Maria & Verbo incarnato, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

CERDAIGNE ou LA CERDAGNA, petit Païs, dans les Monts Pyrenées, entre le Languedoc & la Catalogne, qui appartient en partie au Roy de France, & en partie au Roy d'Espagne. C'est ainsi que la chose a été reglée par la paix generale de l'an 1659. La Cerdaigne est le païs des anciens peuples dits *Cerretani* ou *Ceretani*, dont Pline, Strabon, & les Auteurs anciens font souvent mention. Puicerda sur le Segro en est la ville Capitale, & elle donne son nom à ce païs dit le Puicerdan. *Voïez* le 42. article de la Paix des Pyrenées.

CERDITIUS. *Cherchez* CERTITIUS.

CERDON, Evêque d'Alexandrie, fut ordonné Prêtre par saint Marc, & succeda à Abile second Evêque de cette ville ; après la mort duquel, quelques monumens de l'Eglise d'Alexandrie, disent que le Siege vacqua trois ans. Ainsi Cerdon n'auroit monté sur la Chaire Episcopale qu'en l'année de J. C. 99. ce qui ne s'éloigne pas du calcul d'Eusebe. Il y a lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 30. Août de cette année-là, & qu'il mourut le 5. Juin de l'année 110. après avoir gouverné 11. ans moins 2. mois ou environ. Toute sa vie fut un modele de continence, d'humilité & de douceur ; & il eut Prime pour successeur.

☞ Il n'est pas certain que Cerdon ait été ordonné Prêtre par saint Marc. Abile son prédecesseur est mort selon Eusebe la 1. année de l'Empire de Trajan, la 98. de JESUS-CHRIST. La Chronique Orientale met trois ans de vacance entre lui & Cerdon ; mais ce fait n'est pas certain, & la raison qu'en rend l'Auteur de cette Chronique, que Jerusalem fut alors détruite, est fausse. Eusebe lui donne onze années de Pontificat : la Chronique Orientale y ajoûte 286. jours ; au contraire Eutichius, Nicephore & Sincelle ne lui donnent que dix ans. Sa mort est placée dans la Chronique d'Eusebe, à l'an 306. mais cette époque est reformée dans l'Histoire où elle est rapportée à la 12. année de Trajan, 109. de J. C. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclés. trois premiers siecles.* Tillemont, *Mem. Eccl. Tom. 2. p. 172.*

CERDON, Heresiarque, Maître de Marcion, qui vivoit dans le II. siecle, s'attacha aux dogmes de Simon *le Magicien*, qu'il tourna à sa maniere, & debita d'abord ses erreurs dans la Syrie. Il admettoit deux Dieux, l'un bon, & l'autre mauvais ; le premier, Createur du Ciel ; & le dernier, Createur de la Terre. Il rejettoit la Loi & les Prophetes, & ne recevoit du Nouveau Testament qu'une partie de l'Evangile de saint Luc, & quelques

quelques Epîtres de saint Paul. Il enseignoit aussi que J. C. étoit venu avec l'apparence, & non pas avec la verité d'un corps humain, & n'admettoit la Resurrection que pour l'ame. Il vint à Rome sous le Pontificat du Pape Hygin, vers l'année 199. Il ne fut pas d'abord bien ferme dans son heresie; car il feignit plusieurs fois d'abjurer son erreur & de rentrer dans l'Eglise, continuant neanmoins de l'enseigner secretement; mais enfin convaincu de son impieté, il fut entierement chassé de l'assemblée des Fideles. On doit entendre de lui ce que Tertullien dit de Marcion, qu'après avoir abjuré (sous le Pontificat d'Hygin & de Pie son successeur) il fut chassé absolument de l'Eglise, parce qu'il ne cessoit de la troubler par ses erreurs; mais qu'aiant encore eu recours à la penitence, on lui promit la paix, pourvû qu'il ramenât ceux qu'il avoit seduits. Il fut prévenu de la mort, dans le temps qu'il travailloit à executer cette condition. * Tertullien, *des Prescr. c.* 51. S. Irenée, *contre les her. l.* 1. 3. *&c.* S. Epiphane, *her.* 41. S. Augustin, *her.* 21. Baronius, *A. C.* 146. 155. Tillemont, *Mem. Eccl.* M. Du Pin, *trois premiers siecles.*

CEREALES (*Cerealia*) Jeux ou Fêtes que l'on celebroit à l'honneur de Cerés Déesse des bleds. Voici ce qui donna occasion à l'établissement de cette fête. Proserpine fille de Jupiter & de Cerés, s'étant amusée à cüeillir des fleurs dans des champs écartez du lieu de sa demeure, Pluton épris de sa beauté l'enleva dans les enfers. Cerés ignorant cette avanture, alla chercher Proserpine par toute la terre. Elle prit pour se conduire deux flambeaux allumez qu'elle portoit à ses mains, & vint jusqu'à Elusine petite ville de l'Attique, dont les habitans prierent Cerés de se reposer. Cerés, fatiguée du voïage qu'elle avoit déja fait, se rendit à leurs instances, & leur declara le sujet de sa tristesse: après l'avoir consolée, ils l'engagerent de prendre quelques alimens, & dissiperent par leurs caresses le chagrin de Cerés. C'est en memoire de ce voïage que l'on prétend que ces fêtes ont été d'abord instituées chez les Grecs par Triptolemus natif d'Elusine ville d'Attique, à qui Cerés avoit appris l'agriculture. Il y en avoit de deux sortes, les uns qui se passoient dans le deüil & dans la tristesse que l'on nommoit *Thesmophorta*, & les autres où on exprimoit la joye & le plaisir, à qui on donna le nom d'*Eleusinia*. Les premiers se celebroient dans les villes, & sur tout à Athenes. Les seconds au contraire ne se solemnisoient qu'à la campagne. Ceux que l'on appelloit *Thesmophoria* avoient été instituez en memoire du chagrin que Cerés avoit eu de l'enlevement de Proserpine, & des fatigues qu'elle avoit essuïées pour la recouvrer. Les femmes seules avoient droit d'assister à ces sacrifices; elles seules en étoient aussi les Prêtresses. Celles qui y assistoient étoient vêtuës de robes blanches, couronnées de myrthe & d'if, & portoient des flambeaux allumez. Dans les jours de la celebration de ces mysteres on s'abstenoit de l'usage du mariage, de boire du vin, & l'on ne prenoit d'alimens que vers la fin du jour. Dans les commencemens ces fêtes étoient de cent jours; le Senat Romain les réduisit à trente. Les secondes fêtes que l'on nommoit *Eleusinia*, étoient plus generales, les hommes comme les femmes y avoient part. La joye & la bonne chere en étoit une des principales ceremonies. On y faisoit plusieurs largesses au peuple. Des Grecs ces fêtes passerent aux Romains; ce fut C. Memmius Edile Curule qui le premier les institua à Rome, où on les celebroit pendant dix jours, qui commençoient le 19. d'Avril. Après la II. Guerre Punique, ou la bataille de Cannes, les Romains instituerent dans cette fête une marche pompeuse où ils portoient les simulacres de leurs fausses divinitez, des portraits ou tableaux, des chars, des couronnes, & les plus riches dépoüilles que l'on avoit prises sur les ennemis. Macrobe assure que l'on y portoit un œuf, qui étoit un des mysteres de Cerés, *Ovum in Cerealis pompa apparatu numerabatur primum:* Rhodiginus croit que cet œuf representoit la terre que Cerés avoit enrichie par les bleds. D'autres prétendent que c'étoit une figure de Castor & de Pollux, engendrez, suivant la Fable, d'un même œuf, dont le culte étoit fort en vogue parmi les Romains. On portoit aussi la figure de deux truyes, l'une d'or l'autre d'argent. Cette solemnité étoit suivie de jeux, & entr'autres d'un combat de gens à cheval. A ces jeux presidoient les Ediles Curules, comme on le voit par une ancienne medaille. Les Prêtres de la Déesse s'appelloient *Taciti Mystæ*, parce qu'il leur étoit défendu de divulguer ses mysteres. Plinius, *l.* 24. *c.* 9. Arnobe *l.* 5. *adversus Gentes.* Tertullianus, *de spectaculis c.* 7. Macrobius. Cæl. Rhodig. *l.* 27. *c.* 17. Ovid. *l.* 4. *Fastorum.* Rosin, *l.* 5. *Antiquit. Rom. c.* 14.

CEREALIS (Anicius) découvrit à C. Caligula une conjuration que l'on croit être celle dont Gerulicus & Lepidus étoient les chefs. Il avoit été designé Consul en l'an 65. sous l'Empire de Neron; mais son Collegue Plautius Lateranus fut tué, avant qu'ils prissent possession du Consulat. * Tacite, *Annal.* 15. *c.* 48. *&* 49.

CEREALIS ou PETILIUS CEREALIS, Capitaine Romain, qui fut défait en Angleterre par les troupes de Bounduica, Reine des Icenes, la 8. année de l'Empire de Neron. Dans la suite il se declara pour Vespasien, & fut défait dans les fauxbourgs de Rome: ce qui ne l'empêcha pas, avec le secours de Primus, qui commandoit l'armée avec lui, de se rendre maître de Rome & de la personne de l'Empereur Vitellius. Il y a eu sous Vespasien un Vetilianus CEREALIS, & un Sextus CEREALIS, qui commanderent dans la guerre des Juifs. * Tacite, *l.* 14. *Annal. Hist. l.* 4. *&c.*

CEREALIS, oncle de l'Empereur Gratien, dans le IV. siecle, fit proclamer Auguste, Valentinien cadet du même Prince, âgé alors de neuf ou dix ans, selon Socrate, & non pas de quatorze, comme dit Ammien Marcellin. Gratien, qui étoit extrêmement bon, ne s'opposa point à cette élection, qui se fit l'an 137. * Socrate, *l.* 4. *Hist. c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 30. *&c.*

CEREALIS, Evêque de *Castulum* en Afrique, a vécu dans le V. siecle, vers l'an 490. Ce fut environ cette même année que, se trouvant à Carthage, il écrivit un Livre contre l'Evêque Maximien Arien, qui l'avoit attaqué en presence du Roy des Vandales. Cet Ouvrage est dans le IV. Tome de la Bibliotheque des Peres, & sous ce titre *Liber de fide S. Trinitatis.* Il est divisé en vingt petits chapitres, & il contient les autoritez de l'Ecriture-Sainte, pour prouver la consubstantialité du Verbe avec son Pere. * Gennad. *de Script. Eccl. c.* 96. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. lib.* 2. *c.* 95. Trithème, &c.

CEREALIS (Sextus) Tribun de la cinquiéme Legion, qui alla attaquer avec 600. chevaux & 3000. hommes de pied, 11600. Juifs, qui s'étoient retirez sur la montagne de Garizim, & les tailla tous en pieces, sans qu'il s'en pût sauver un seul, le 27. Juin l'an 12. de Neron. Il ravagea ensuite toute l'Idumée, prit plusieurs villes, emporta Chebron d'assaut, tua tout ce qu'il y rencontra, la saccagea, & y mit le feu. * Josephe, *l.* 3. *c.* 22. *& l.* 4. *c.* 33. *de la Guerre des Juifs.*

CEREALIS (Vetilianus) qui, après la ruine de Jerusalem, fut laissé en Judée, pour y commander les Troupes Romaines, qui y resterent. Il eut Lucilius Bassus pour successeur. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 20.

CEREIDAS, fut un excellent Legislateur de Megalopolis: étant sur le point de mourir, il se tourna vers ses amis, & leur assura qu'il sortoit fort content de la vie, parce qu'il étoit persuadé qu'il alloit bien-tôt joindre Pythagore le plus sage des Philosophes, Hecatée le plus habile des Historiens, Olympe le plus excellent des Musiciens, & Homere le pere de la Fable, & le Prince des Poëtes. * Stephanus.

CEREMISSES ou CZEREMISSES, peuples de la Moscovie Orientale, des deux côtez du fleuve Volga, entre Nisi-Novogorod & Cazan. Ce sont des Tartares, que le Grand Duc de Moscovie soûmit à son Empire en 1552. Ils n'ont point de maison; mais seulement quelques hutes. Ils ne vivent que de miel, de gibier qu'ils prennent dans les bois, & de lait que leurs pâturages leur fournissent. Il y en a quelques-uns de Mahometans; mais ceux d'auprès de Cazan sont tous Païens, & ne sçavent ce que c'est que Baptême & Circoncision. Ils croïent la plûpart qu'il y a un Dieu, qui est immortel, & qui doit être adoré; mais ils ne croïent point l'immortalité de l'ame, ni la resurrection des morts. Quoiqu'ils n'admettent ni Paradis, ni Enfer, ils ne laissent pas de faire des sacrifices à Dieu. Ils en font aussi aux Diables, qu'ils tâchent d'appaiser par le culte qu'-

ils leur rendent, de peur qu'ils ne les tourmentent en cette vie. Dans les sacrifices qu'ils font à Dieu, ils tuënt un cheval, un bœuf, ou un mouton, & en brûlent la peau, avec une tranche de la chair, versant dans le feu plein une écuelle d'hydromel. Ils adorent aussi le Soleil & la Lune, & ont un langage particulier; mais ceux qui sont obligez de trafiquer avec les Moscovites, se servent aussi de leur langue. Ils se font tous raser la tête, & ceux qui ne sont point encore mariez, se laissent croître une longue tresse de cheveux qui leur pend sur le dos, ou qui est relevée par un nœud. La Polygamie est commune parmi eux, & il n'y en a point qui n'ait quatre ou cinq femmes. * Olearius, *Voïage de Moscovie.*

CERENZA, CIRENZA, ou ACERENZA, (en Latin *Cerentia*, *Geruntia*,) Ville dans la Basilicate, Province du Roïaume de Naples. Les Anciens la nommoient *Acherontia* & *Acheruntus*, & c'est la même que Paul Diacre nomme par corruption *Agerentia*. Elle a été autrefois le Siege d'un Archevêché. Il se trouve aujourd'hui uni avec celui de Matera, dans la terre d'Otrante. * Collenutio, *Hist. Neap.* Le Mire, *Notit. Episc.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Les anciens Auteurs en ont aussi parlé, comme Tite-Live, Pline & Horace, *l.* 1. *Carm.*

CERES, fille de Saturne & d'Ops, sœur de Jupiter & de Neptune, fut mere de Proserpine. Les Anciens la reconnoissent pour la Déesse des grains & des fruits, & croïent que, pour apprendre aux hommes l'art de cultiver la terre, elle voïagea long-temps avec Bacchus. On dit que voulant retrouver sa fille (que Pluton, selon la Fable, lui avoit enlevée) elle alluma deux flambeaux sur le mont Etna pour la chercher nuit & jour par toute la terre. Stace, *Thebaïde l.* 12. Ovide, *Metam. l.* 5. Dans cette recherche elle vint à la Cour du Roy d'Eleusis en Attique; elle prit le soin d'élever son fils Triptoleme; & voulant le rendre immortel, elle le nourrissoit durant le jour de lait divin, & le cachoit la nuit dans le feu. Le Roy s'étonnant de voir croître cet enfant à vûë d'œil, épia une nuit la nourrice; & voïant qu'elle le mettoit dans le feu, jetta un cri de fraïeur qui le découvrit, & fut cause de sa perte; car cette Déesse irritée de de sa curiosité, le fit aussi-tôt mourir. Pour ce qui est du jeune Triptoleme, elle lui enseigna la maniere de labourer la terre, & d'y semer du bled; & l'aïant mis sur un char tiré par des serpens aîlez, elle l'envoïa par tout l'univers pour enseigner l'Agriculture à tous les hommes. Ovide, *l.* 5. *Fab.* 6. *&* 7. dit que Cerés a été la premiere qui a fait labourer les champs, qui a donné des bleds pour la nourriture des hommes, & qui par ses loix leur a enseigné la justice & la société. Ce Poëte ajoûte que, lorsqu'elle fut retournée en Sicile, la Nymphe Arethuse lui découvrit que Proserpine avoit été enlevée par Pluton, & qu'elle obtint de Jupiter que sa fille lui seroit renduë, si elle n'avoit rien mangé dans les Enfers. Mais Ascalaphe fils d'Acheron & d'Orphné, une des Nymphes infernales, declara qu'il avoit vû Proserpine cuëillir une grenade dans les jardins de Pluton, & qu'elle en avoit succé sept grains. Cette Déesse fut si indignée, qu'elle le changea en hibou: enfin, Jupiter, pour consoler sa sœur Cerés, lui accorda que sa fille demeureroit six mois dans les Enfers avec son mari, & six mois dans le Ciel avec sa mere.

☞ Quelques Auteurs croïent que Cerés fut une Reine de Sicile, dont Orcus Roy des Molossiens enleva la fille, & que cette avanture donna sujet à la Fable. Les Poëtes prennent encore Cerés pour la Lune, & Bacchus pour le Soleil, comme Virgile, *au* 1. *des Georg.*

— Vos ô clarissima mundi
Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum,
Liber & alma Ceres.

D'autres prennent Cerés pour la Terre, qui est la mere nourrice des hommes. On l'a nommée *Thesmophore* ou *Legislatrice*, *Legifera*, parce qu'avant l'usage du froment, les hommes vivoient de gland dans les bois, sans loix & sans police. Dès que le froment fut trouvé, il fallut partager & labourer la terre: ce qui donna commencement à la police & aux loix, comme le dit Servius, *leges Ceres dicitur invenisse, nam & sacra ipsius Tesmophoria, id est, legum latio vocantur; sed hoc ideò fingitur, quia ante frumentum inventum à Cerere, passim homines sine lege vagabantur: quæ feritas interrupta est, postquàm ex agrorum discretione nata sunt jura.*

Prima Ceres unco terram dimovit aratro,
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris;
Prima dedit leges...

Ovid. *Metamorph. lib.* 5. *v.* 341.

Cerés est la mere de Proserpine, & neanmoins l'une & l'autre est la Terre. Rhea est la mere de Cerés, & neanmoins ni l'une ni l'autre ne sont autre chose que la Terre. Les veritez sont réelles & physiques, les genealogies sont poëtiques & figurées. Quelques-uns considerent diversement la Terre, & veulent que Rhea soit tout le globe de la terre; que Cerés n'en soit que la surface, que l'on seme & qu'on moissonne; & que Proserpine ne soit que l'hemisphere de nos Antipodes. C'est le sentiment de Vossius. Quelques Ecrivains assurent que Cerés étoit venuë de Sicile en Grece, qu'elle demeura à Athenes la 16. année du regne d'Eriċtée, que les marbres d'Arondel mettent à l'an 1409. avant J. C. qu'elle apprit aux Atheniens à semer du bled, que Teptolemus fils de Celé & de Nerée, en sema dans le champ de Rhone proche d'Eleusine, & que cet art passa ainsi aux autres Nations.

La tradition des Egyptiens, selon Diodore de Sicile, est qu'Isis est la même que Cerés, qui inventa la culture & l'usage du froment, & publia des loix très-équitables: ainsi c'étoit une Divinité d'Egypte. Diodore de Sicile rapporte qu'Eriċtée Roy d'Athenes étant passé d'Egypte en Grece, & y aïant fait transporter une grande quantité de froment dans un temps de famine, les Grecs, par une juste reconnoissance, lui deferent la Roïauté. Qu'ensuite ce Prince établit à Athenes les mysteres de Cerés, selon l'usage & les ceremonies d'Egypte. Cet Historien dit encore au même endroit, que l'arrivée de Cerés à Athenes, n'est autre chose que le transport des fromens de l'Egypte en Grece; *Deam illo tempore in Atticam venisse traditur, quo fruges ejus nomine insignes Athenas sunt importatæ, quorum semina tunc Cereris beneficio quasi denuò reperta videantur.* Il y auroit même sujet de croire que cette course de Cerés par toute la terre, n'auroit été que le transport & la distribution du froment par tout, soit quand on commença à semer du grain, soit dans la suite du temps, quand la sterilité eut fait naître la famine. Et s'il y a eu des païs qui aïent été en etat de fournir en abondance du froment aux autres, c'est certainement l'Egypte & la Sicile; mais sur tout l'Egypte, parce que les débordemens du Nil, rendent les terres de ce païs plus fertiles, qu'elles ne sont en aucun autre endroit du monde. C'est ce qui a donné lieu de croire qu'Isis Reine d'Egypte, est la même que Cerés, & qu'elle communiqua aux autres parties de la terre le bled & l'art de le cultiver. Enfin, pour confirmer ce qui a été dit, le même Auteur ajoûte que les Ceremonies & les Antiquitez des Egyptiens sont semblables. Il y a d'autres endroits, où Diodore semble balancer les raisons que mettoient en avant la Sicile, l'Attique, l'Isle de Crete, & l'Egypte, pour s'approprier la gloire d'avoir été le païs originaire de Cerés, l'inventrice de l'art de semer & de cultiver les bleds. Herodote avouë que les mysteres de Cerés, qu'on appelloit la *Legislatrice* ou *Thesmophore*, avoient été transportez d'Egypte en Grece.

Les villes de la Grece, au rapport de Pausanias, sur tout Athénes & Argos disputoient entr'elles, de la même maniere que les Egyptiens & les Phrygiens, sur l'origine & l'antiquité des mysteres de Cerés, & de la distribution du bled.

Pausanias nous apprend encore que les mysteres de Cerés & d'Isis étoient si secrets, qu'il n'étoit permis qu'à ses Prêtres de voir sa statuë. Il dit ailleurs, qu'il n'étoit pas même permis à ceux qui n'avoient pas été admis à ces mysteres, de s'informer de ce que c'étoit, bien loin d'y pouvoir assister ou d'en être spectateurs. Il parle aussi d'un autre temple de Cerés, où les seules femmes entroient, nous assurant que les mysteres & les sacrifices de Cerés Eleusine, étoient ce que la Grece avoit de plus saint. On distinguoit les grands mysteres qu'on appelloit τέλεα des petits que l'on nommoit [illegible]. Les grands se celebroient tous les ans à Argos, les petits une fois en cinq ans à Eleusis. Ceux-là en Automne, ceux-ci au Printemps: comme si on avoit égard à l'éloignement & aux approches du Soleil. Les petits duroient

neuf jours, après lesquels on celebroit diverses sortes de combats. Le premier endroit où Cerés a commencé à recevoir les honneurs d'une Déesse est, selon Denys, *l.* 1. la ville de Palantium, que les Arcadiens bâtirent sur le mont Palantio, avec un temple en son nom, & une Prêtresse Grecque de nation, & des jours de fêtes qui se celebroient à la fin du mois de Mars. Les ceremonies de ces fêtes furent apportées à Rome par Evandre, l'an de la fondation de Rome 259. sous le Consulat de A. Posthumius & de T. Virginius. Après la victoire remportée sur les Volsques, on porta les dépoüilles dans le temple de Cerés, lequel trois ans après fut dédié solemnellement à cette Déesse par le Consul Sp. Cassius resté à Rome. Ce temple étoit bâti au bout du grand Cirque. On commençoit la solemnité de sa fête à la pointe du jour, un peu avant l'aurore; & les femmes qui en étoient les seules Prêtresses, couroient comme des furieuses de tous côtez avec des torches allumées; elles étoient avec cela obligées à une grande pureté, & il ne leur étoit point du tout permis de divulguer les mysteres de la Déesse; pour mieux garder le silence, elles étoient obligées de s'abstenir de vin. On representoit Cerés d'un air triste & desolée, tenant dans sa main un flambeau ou un bouquet d'épis de bled, ou avec une couronne des mêmes épis sur la tête, comme on le voit dans la plûpart des anciennes médailles, dont on parlera à la fin de cet article.

Ciceron dit qu'à Catane en Sicile, Cerés étoit honorée comme dans Rome & dans tout le reste de la terre, y ayant une statuë d'elle, dont les hommes n'ont nulle connoissance, non pas même s'il y en a une; les hommes n'entrant jamais dans son temple; mais les seules femmes & les seules vierges y faisant toutes les fonctions sacerdotales: *Sacrarium Cereris est apud Catanenses, eadem religione quâ Romæ, quâ in cæteris locis, quâ propè in toto orbe terrarum. In eo sacrario intimo fuit signum Cereris perantiquum, quod viri non solum cujusmodi esset, sed ne esse quidem sciebant. Aditus enim in id sacrarium non est viris: sacra per mulieres & virgines confici solent.*

Pour découvrir l'origine des mysteres de Cerés Eleusine, il faut se souvenir que l'invention du labourage a été attribué par les uns à Cerés, qui se servit de Triptoleme; par les autres à Bacchus. Le grand mystére de Bacchus, institué par Isis ou Cerés, qui passa dans la suite des temps de l'Egypte en Grece, étoit l'adoration de Phallus, ou du membre viril d'Osiris, qui ne put être trouvé par Isis, après que Typhon l'eut mis à mort, & à qui Cerés ou Isis fit rendre ces honneurs infames. S. Augustin, *livre septiéme de la Cité de Dieu*, *chap.* 20. parle ainsi de Cerés, » Entre les mysteres » de Cerés, les plus fameux sont ceux de Cerés Eleusine, que les Atheniens celebroient avec beaucoup de » pompe. Tout ce que Varron en dit, ne regarde que l'invention du froment qu'on lui attribuë, & le rapt de sa fille Proserpine que Pluton enleva, & qu'il dit signifier la fecondité des semences. Cette fecondité, ajoûte-t'il, ayant manqué pendant quelque temps, & la terre étant devenuë sterile, cela donna lieu à cette opinion, que Pluton avoit enlevé & retenu dans les Enfers la fille de Cerés, c'est-à-dire, la fecondité même; mais, comme après cette calamité qui avoit causé un deüil public, l'on vit revenir la fecondité, on crut que Pluton avoit rendu Proserpine, & l'on institua des fêtes solemnelles en l'honneur de Cerés. On faisoit anciennement présider Cerés à toute l'œconomie champêtre; & Pausanias *in Arcadicis* fait mention d'un autel, où l'on offroit des fruits, des arbres, du miel, de la laine, & autre chose de cette nature, des serpens, une truïe pleine, sur tout du pavot, mais point de vin. De-là vient que Plaute *in Aulularia*, parlant d'une certaine nôce où il n'y avoit point de vin, dit plaisamment que c'étoit des nôces de Cerés. Le même Pausanias l'appelle *Mallophore*, c'est-à-dire *Porte-laine*; & *Melophore*, comme qui diroit *Porte-brebis*, noms sous lesquels elle étoit reverée au païs de Megare. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4. veut que le nom de Cerés ait été pris pour celui de *Gerés*, & qu'il vienne du Latin *gerere*; c'est-à-dire, *porter*, parce que la terre porte des épis. Mais il y a plus d'apparence qu'il prend son origine de *geresh* mot Hebreu, qui signifie *du bled batu ou moulu*. Les Cnidiens l'appelloient *Cyré*, en Grec Κύρα, comme qui diroit, *maîtresse de la vie*. Cerés étoit representée dans un chariot tiré par deux dragons, tenant des têtes de pavots en une main, & une torche ardente en l'autre, avec une gerbe de bled sur la tête. Les Arcadiens tenoient toûjours du feu dans les temples de Cerés & de Proserpine.

L'on a plusieurs Médailles sur lesquelles Cerés est représentée. Une de Memmius Edile Curule, nous la représente assise, tenant en sa main droite trois épis de bled, & en sa gauche un flambeau allumé. Une autre de C. Volteïus la fait voir traînée dans un char attelé de deux serpens, ayant des flambeaux en ses mains; & sur deux autres de Vibius Pansa, elle est dépeinte la robe un peu troussée, ayant pareillement des flambeaux en ses mains, & portant le pied droit sur une truïe, qu'on lui offroit ordinairement en sacrifice, parce que cet animal gâte les bleds.

On a donné plusieurs épithetes à Cerés, comme *Actæa*, *Alumna*, *Attica*, *Eleusina*, de la ville d'Eleusine, *Ennensis*, de la ville d'Enna, auprès de laquelle sa fille Proserpine fut enlevée. * Frutis *dans Solin c.* 2. Mammosa *dans Lucrece*, *l.* 4. *v.* 1161. *& dans Arnobe l.* 7. *nigra & inferna* Παμμήτειρα, *dans Orphée Hymne*; *Panda* ou *Pantica*, du mot *panis*; *Profunda*; *Rharia*, d'un champ appellé Rharius de la ville d'Eleusine, qui, suivant Pausanias, est le premier qui ait été ensemencé par Cerés, *Sancta*, *Thesmophoros*, ou *Legifera*. On a déja donné ci-devant la raison & l'éclaircissement de ce nom, dans un passage de Servius. Voilà à peu près tout ce qui regarde la Déesse Cerés, si connuë des Egyptiens, des Grecs & des Romains. *Voyez* Joh. Rosin, *Antiqq. Rom. l.* 2. *c.* 11. Thomas Dempster, *Paralip. in illud.* Salmas. *ad Solin.* Gaspar Barth. *ad Stat.* La Fête qui se celebroit à Rome en son honneur s'appelloit *Cerealis*, & il y en avoit à Athenes deux sous le nom de *Cerealia.* Pline, *l.* 34. *c.* 4. parle de la premiere statuë érigée en son nom à Rome. *Voyez* CEREALES. Hygin. Stace. Ovide. Hesiode. Apollodore. Pitiseus, *Lexicon Antiquitatum* de M. Du Pin, *Histoire Profane*, *tom.* 1.

CERESOLA (Flaminie) *Cherchez* CERASOLA.

CERET, Bourg du Roussillon en Catalogne, au pied des Alpes, sur la riviere de Tech, à cinq ou six lieuës de Perpignan & d'Elna. C'est le lieu où s'assemblerent l'an 1660. les Envoyez de France & d'Espagne, pour regler les limites des deux Etats dans ces quartiers. * Maty, *Diction.*

CERETANA, Bourg de la vallée de Noto en Sicile, situé sur une montagne, où les rivieres de Maulo & d'Acellaro prennent leurs sources, à neuf lieuës de la ville de Syracuse, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CERETHI, Contrée de la Palestine. David se servoit des soldats de ce païs pour sa garde. * 1. Rois, 30. 14. 2. Rois, 20. 23.

CERETI (Daniel) sçavant Medecin de Bresce en Italie, dans le XV. siecle, étoit fils de Baptiste Cereti Medecin, qui tiroit son nom d'une terre près de Bergame. Il fit le panegyrique de sa patrie, & l'éloge en vers des Hommes illustres qu'elle avoit produits. Il vivoit encore l'an 1470. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10.

CERETI ou CERETA (Laura) de Bresce, sœur de *Daniel*, fut élevée dans les sciences, & soûtint des Theses de Philosophie dès l'âge de 18. ans, & enseigna depuis sept ans de suite. Nous avons un Recüeil de ses Lettres. Elle épousa *Pierre* Serini, qu'elle perdit bientôt après, & elle passa le reste de sa vie dans le veuvage, n'ayant de commerce qu'avec ses livres. Elle vivoit au commencement du XVI. siecle, mais on ne sçait pas en quelle année elle mourut. * Thomasin, *in Vit. illustr. viror.*

CERIGNOLA, Bourg du Royaume de Naples, dans la Capitanate, environ à deux lieuës de la riviere d'Offanto, & de la Terre de Bary. * Maty, *Diction.*

CERIGO, premiere Isle de l'Archipel vers l'Europe, au Midi du Cap *Malea* de la Morée, à l'Orient du Golfe de *Colochina*. Les Anciens la nommoient *Porphyris*, à cause du porphyre qu'on y trouve en abondance; ou *Cythere*, du nom d'une de ses villes, où les Poëtes disent que Venus prit naissance. On dit que Sinan Cigale avoit coûtume de l'appeller *la Lanterne de l'Archi-*

pel, parce que c'est de là qu'on peut découvrir les flottes du Turc. Autrefois elle servoit de rempart aux Lacedemoniens, & de retraite à leurs vaisseaux qui retournoient d'Egypte & de Libye. Cerigo est la premiere isle de l'Archipel du côté de l'Occident, environ à quatre ou cinq milles du Cap Malea ou Maleo, dit *San Angelo*, & environ à quarante ou cinquante milles de Candie, qui est située vis-à-vis. Elle a environ soixante milles de circuit. Le meilleur de ses ports est à douze milles de la forteresse. Il est profond & sûr; son bassin peut contenir quarante galeres. Le terroir produit de très-bon vin, mais il n'y croît pas en abondance. Il y a beaucoup de bled, d'huile d'olive & de bêtes fauves. On y voit beaucoup d'ânes sauvages, l'on dit qu'on trouve dans leurs têtes de certaines pierres qui facilitent l'accouchement des femmes. La ville qui porte le même nom que l'isle, est un Evêché. Elle est bâtie sur la pointe d'un roc, & est extrêmement fortifiée, tant par l'art que par la nature. La mer lui sert de fossé, & son artillerie est pointée sur une hauteur, d'où elle commande de toutes parts. La Republique de Venise possede cette isle, depuis la division de l'Empire Grec, & elle y envoye tous les deux ans un noble Venitien pour y commander en qualité de Gouverneur & de Provediteur. Il y a quelques Couvens de Caloyers Grecs, dont le plus celebre est celui de *San Giovanni della Grotta*, ou saint Jean de la Grotte, bâti sur un rocher, à la droite de la forteresse. Ce Monastere est taillé dans le roc, à la pointe du marteau; & quoique l'abord en soit très-difficile, ces Religieux ne laissent pas d'y monter toutes les nuits pour y faire leurs prieres. Les habitans ont une veneration particuliere pour ce lieu, à cause qu'ils se persuadent que ce fut en cet endroit que saint Jean commença son Apocalypse. L'isle de Cerigo a ses côtes fort élevées, particulierement celles qui regardent l'Occident: de sorte que les vaisseaux qui viennent d'Italie, croïent que cette isle fait une partie de la terre ferme de la Morée, & ne découvrent le canal de Cervi que de trois lieuës. Elle a quatre petites montagnes, dont les sommets étoient autrefois occupez par autant de petites villes. Aujourd'hui il n'y a que celle qu'on nomme Cerigo, qui est fort peuplée, parce que plusieurs Habitans de l'isle de Candie s'y sont refugiez, pour ne pas s'éloigner du climat de la Grece. * P. Coronelli, *Description de la Morée*.

CERILIANUS (Fabius) Historien, qui vivoit dans le III. siecle, du temps des Empereurs Carus, Carin & Numerien. Il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, dans la Vie de ces Princes. *au chap.* 3.

CERINTHE, Heresiarque, disciple de Simon *le Magicien*, & de Carpocrate, vivoit dans le I. siecle, à Antioche de Syrie. Quelques-uns ont crû qu'il fut un des principaux Auteurs du schisme qui pensa se former dans cette ville entre les Chrétiens, pour l'observation des ceremonies legales qu'il vouloit mêler avec l'Evangile. Il enseignoit que Jesus étoit fils de Joseph & de Marie, & que le Christ étoit tombé dans son ame sous la forme d'une colombe, lorsqu'il fut baptisé, & que depuis ce temps-là il commença à connoître le Pere souverain, & reçût la science pour le faire connoître, & le pouvoir de faire des miracles. Il ajoûtoit que Jesus ayant souffert, le Christ s'étoit envolé au Ciel, & il débitoit d'autres erreurs aussi ridicules, que celles qu'on vient de rapporter. On le fait aussi un des Auteurs de la Secte des Chiliastes ou Millenaires. Saint Jean étant de retour à Ephese, après la mort de Domitien, écrivit son Evangile à la priere des Fideles, pour refuter les erreurs de cet Heresiarque. On dit même que ce saint Apôtre, ayant trouvé Cerinthe dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coûtume de son temps, n'y voulut pas entrer; *de peur*, dit-il à ses Disciples, *que la maison ne tombe sur nous*. Ce que S. Epiphane rapporte, que Cerinthe fut un de ceux qui exciterent les Juifs à murmurer de ce que saint Pierre avoit baptisé Corneille, & que ceux qui soûtinrent à Antioche & à Jerusalem la necessité de la Circoncision, étoient des disciples de Cerinthe, ne s'accorde point avec le temps, auquel saint Irenée & les autres Anciens placent Cerinthe; car ils ne mettent son Heresie qu'après celle de Carpocrate, qui ne commença qu'en 120. Cependant il est certain que Cerinthe a commencé à dogmatiser du vivant de saint Jean l'Evangeliste, c'est-à-dire, avant l'an 101. mais il n'y a pas d'apparence que ce soit dès l'année 50. puisque saint Irenée remarque que les Nicolaïtes, qui étoient une branche des Gnostiques, avoient commencé à publier leurs erreurs longtemps avant Cerinthe. Il faut donc dire que Cerinthe a commencé à publier ses erreurs vers la fin du premier siecle, sous l'Empire de Nerva & de Trajan, & qu'il a continué sous celui d'Adrien. On peut croire que dans les commencemens il n'avoit point d'autre erreur, si ce n'est qu'il vouloit établir la necessité de se faire circoncire, & d'observer les ceremonies de la Loi; & joignoit ainsi la Loi & l'Evangile; mais il ne demeura pas dans ces bornes; car étant en Asie où il fit sa demeure, il enseigna 1. Que le monde n'avoit pas été fait par le Dieu souverain; mais par une vertu separée & inferieure au premier principe qui est au dessus de toutes choses, laquelle n'avoit aucune connoissance du Dieu souverain. 2. Que Jesus-Christ n'étoit pas né d'une Vierge; mais qu'il étoit fils de Joseph & de Marie, comme les autres hommes, different seulement en ce qu'il avoit plus de justice, plus de prudence, & plus de sagesse. 3. Que le Christ, fils du Dieu souverain étoit descendu sous la figure d'une colombe dans Jesus, quand il fut baptisé, qui lui avoit fait connoître le pere inconnu, & operer des miracles. 4. Que ce Christ avoit quitté Jesus qui avoit souffert seul, & que le Christ étoit demeuré impassible. Voilà les erreurs que lui attribuë S. Irenée. Les autres Auteurs qui ont traité des Heresies, ajoûtent qu'il admettoit des Æons, & une plenitude invisible, que les erreurs precedentes supposent, & qu'il disoit que le monde avoit été créé par les Anges, & que l'Auteur de la Loi n'étoit qu'un Ange: ce qui ne semble gueres s'accorder avec le sentiment qu'on lui attribuë de la necessité de l'observation de la Loi. Caïus & Denys d'Alexandrie citez par Eusebe *l.* 3. *c.* 28. de son Histoire, reprennent Cerinthe d'avoir crû que le Regne de J. C. seroit terrestre, & qu'il consisteroit dans les voluptez charnelles du boire, du manger, & des nôces, dans des fêtes & dans des sacrifices continuels pendant mille ans. Cette opinion du Regne de J. C. sur la terre pendant mille années, n'étoit pas particuliere à Cerinthe, & plusieurs des Anciens l'ont soûtenuë après Papias; mais il semble que Cerinthe n'admettoit point d'autre beatitude que ce Regne terrestre. Il y avoit même quelques-uns des Cerinthiens, si l'on en croit saint Epiphane, qui nioient absolument la Resurrection: du moins plusieurs d'entr'eux soûtenoient que J. C. n'étoit pas encore ressuscité. Cerinthe rejettoit tous les Evangiles, à l'exception de celui de saint Matthieu; il rejettoit les Actes des Apôtres & les Lettres de saint Paul. Il honoroit Judas, & étoit ennemi du martyre, si l'on en croit Philastre. Quelques Anciens ont attribué l'Apocalypse de saint Jean à Cerinthe, & Caïus dit qu'il établissoit son opinion du Regne de mille ans, sur des Revelations ou Apocalypses, qu'il débitoit comme écrites par un grand Apôtre: ce que l'on peut entendre de lui-même. Mais il n'est pas necessaire d'interpreter ceci de l'Apocalypse de saint Jean, & il se peut faire que Cerinthe avoit lui-même composé une Apocalypse. * Saint Irenée, *l.* 1. *c.* 25. *&c.* Saint Epiphane, *her.* 22. Eusebe, Theodoret & Baronius, *A. C.* 35. 41. 51. 57. 74. 97. Ittigius, *de Her. lib.* 1. *c.* 5. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesiast. trois premiers siecles*.

CERIOLAN (Frederic Furio) étoit sorti d'une bonne famille de Valence en Espagne: il ne se distingua pas moins par son esprit & par son sçavoir, que par sa naissance. Ayant commencé ses études à Paris, il s'en alla à Louvain, où il disputa contre Bononia Sicilien, Professeur en Theologie, sur les Versions de la Bible en Langue vulgaire. Ayant passé en Allemagne, il mit par écrit & donna au public cette Dispute, qui fut jugée digne de censure. Mais l'Empereur Charles-*Quint* bon Juge du merite des gens d'esprit, ayant reconnu l'érudition, la candeur, & les bonnes qualitez de Furius, non seulement le délivra du danger où il se trouvoit; mais l'envoya à Philippe son fils. Il demeura toute sa vie auprès de ce Prince; & pendant les guerres du Païs-Bas, il fit tous ses efforts pour faire cesser les differends & les troubles qui agitoient ces Provinces. Il passa pour

un des éloquens hommes de son siecle, & il donna au public l'Art de bien parler, en trois livres de Rhetorique, écrits en Latin, & publiez à Louvain. Il a fait un Livre *des Devoirs d'un Conseiller & des Conseils.* Tous ces Ouvrages passoient pour excellens, dans un temps où les bons Auteurs & les bons livres étoient rares. Ceriolan ayant passé toute sa vie dans le célibat, mourut à Valladolid, âgé d'environ 60. ans. * De Thou, *Hist.* Teissier, *Addition part.* 2.

CERISANTE (Marc Duncan, surnommé de) étoit fils d'un celebre Medecin nommé Marc Duncan, Gentilhomme Ecossois, habitué à Saumur en Anjou, où Cerisante nâquit. Il avoit beaucoup d'esprit, & étoit bien fait de corps; mais naturellement vain, ambitieux & fanfaron. Le Marquis de Vigean le choisit pour Precepteur du Marquis de Fors son fils aîné, lequel étant devenu Mestre de Camp ou Colonel du Regiment de Navarre, fit son Precepteur Lieutenant de sa Compagnie, par maniere de reconnoissance. Ils se trouverent ensemble à la bataille de Thionville en 1639. mais le Marquis de Fors, aïant été tué l'année suivante, au siege d'Arras, Cerisante vendit sa Lieutenance deux mille écus, & alla chercher une nouvelle fortune en Suede, avec des lettres de recommandation de Hugues Grotius, Ambassadeur de cette Couronne en France. Le Chancelier de Suede, qui aimoit les belles Lettres, aïant vû ses Vers Latins & sa Prose, en fut si charmé, qu'il le députa en France, en qualité d'Envoïé. Dans cette negociation il se fit estimer du Cardinal Mazarin; mais ses rodomontades & son insolence le firent haïr du Marquis de Vigean, du Duc d'Epernon, & de son fils le Duc de Candale, qui solliciterent si fort les Puissances, que la Cour en fit ses plaintes en Suede, & que l'Envoïé fut rappellé de son Emploi. Cerisante s'en alla ensuite en Pologne, où il ne put rien faire. De-là il passa à Constantinople, dans l'esperance, dit-on, de devenir Bacha, en changeant de Religion; bien résolu de traiter de sa Religion avec le Grand Seigneur pour cet effet. Mais n'aïant point trouvé de faveur à la Porte, il s'en vint chercher une autre fortune à Rome, où il n'esperoit rien moins que le Cardinalat, dont il n'avoit dessein de se servir que comme d'un moïen sûr & abregé pour arriver à la Papauté, où il vouloit bien terminer son ambition. Sur ces entrefaites, la révolte de Naples étant arrivée l'an 1647. il suivit le Duc de Guise qui se jetta dans la place, & traita secretement avec Gennaro Annese, pour être Mestre de Camp General des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque generale des postes des Espagnols, il reçut un coup de mousquet dans le talon, dont il mourut, l'an 1648. Il fit son testament, dans lequel il laissa à ses freres ses terres, ses meubles & son argent comptant, quoi qu'il n'eût pas un pouce de terre, ni un sou vaillant. Le Duc de Guise dit dans ses Memoires, qu'il eut l'effronterie de le faire son Executeur Testamentaire, & qu'il fit pour vingt-cinq mille écus de legs pieux, quoi qu'il n'eût pas un denier. A l'égard de sa Poësie Latine, elle est fort estimée des Sçavans; son caractere est noble & élevé, & quelques-unes de ses Odes approchent assez du caractere d'Horace. Bayle dans son *Dictionnaire Critique de la seconde édition* 1702. tâche de justifier Cerisante, de ce que les Ecrits publics disent de lui. * Loüis Aubery du Maurier, *Memoires pour servir à l'Histoire d'Hollande, Vie de Grotius, page* 425. & *suiv.* Renat. Rapin. *Reflexions sur la Poëtique, part.* 2. *Ref.* 30. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes tom* 8. *pag.* 223.

CERISOLES, Bourg d'Italie en Piedmont. Il est situé sur une colline près de Carmagnole, & est celebre par la bataille que les François y donnerent, sous le regne du Roi François I. contre les troupes de l'Empereur Charles V. Ce fut le 14. Avril de l'an 1544. François de Bourbon, Duc d'Anguien, âgé seulement de vingt-deux ans, étoit à la tête des François, & les Imperiaux étoient conduits par Alfonse d'Avalos, Marquis du Guast, qui prit la fuite après avoir été blessé, & perdit douze mille hommes, tuez sur la place, outre un grand nombre de prisonniers, entre lesquels on compta 2520. Allemans, & 630. Espagnols. Les François prirent encore 15. canons, les armes & tout le bagage, où l'on trouva plus de quatre mille chaînes que le Marquis du Guast avoit fait apporter pour les enchaîner. * De Thou. Mezeray.

CERISY (Germain Habert de) Parisien, de l'Academie Françoise, Poëte François. On a de lui la *Metamorphose des yeux de Philis en Astres,* & une autre petite piece de Poësie, qui a pour titre *le Temple de la mort.* La premiere piece nonobstant sa petitesse est très-délicate & fort achevée, & la seconde ne l'est gueres moins. Ces deux pieces sont estimées de tous les connoisseurs. Quelqu'un même a dit que la Metamorphose des yeux de Philis étoit préferable à toutes les Metamorphoses d'Ovide; que le temple de la mort a été au goût de tous les vivans, & qu'il a plû si fort à la mort même, qu'elle s'est hâtée d'enlever l'Auteur après avoir fait ce bel ouvrage, quoi qu'il ne fût qu'à la fleur de son âge, de peur que, si elle lui donnoit le loisir de vivre plus longtemps, il ne lui prit envie de dresser un aussi beau temple à la vie. Quoi que cela soit dit à la maniere des Poëtes, on peut assûrer que ces deux petites pieces sont au goût de tous ceux qui se connoissent en Poësie. Cerisy est mort en 1656. * Gueret, *la Guerre des Auteurs, pag.* 178. & *tom.* 1. *des Jugemens des Sçavans.* Petr. Mambrun. *Dissertation. de trib. Poematib. causa dictione Epistol. dedicator. ad Habert Montmort.* Charles Sorel, *Biblioth. Françoise Traité de la Poësie pag.* 204. P. Pelisson Font. *Relat. Histor. de l'Academie Françoise p.* 342. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Modernes, tom.* 8. *pag.* 271. 272. *edit. Paris.* 1686.

CERITES, les Cerites, Peuples d'Italie, habitans de la ville de Ceré, reçûrent dans leur ville les Vierges Vestales, qui s'enfuïoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnoître ce bien-fait, accorderent à ces peuples le droit de Bourgeoisie Romaine, sans leur accorder toutefois le droit de suffrage dans les Assemblées, pour monter aux Charges de la Republique. De-là vient que l'on dit *in Ceritum tabulas referre aliquem,* priver un Citoïen de donner son suffrage. * Jean Rosin. *Antiqq. Rom.* Thom. Demster, *Paralip.*

CERLE (Jean) nâquit à Aubin au Diocese de Rodés en mille six-cens trente-quatre. Après avoir étudié en Theologie dans l'Université de Toulouse, il y prit le degré de Bachelier, & se retira dans le Diocese de Pamiers. Il fut pendant quatre ou cinq ans dans Tarascon Vicaire du Prieur Caulet, frere de l'Evêque de Pamiers. S'étant acquitté dignement de cet emploi, il fut reçu Chanoine Regulier de la Cathedrale de Pamiers. Il alla faire son Noviciat dans l'Abbaïe de Chancelade, parce qu'il n'y en avoit pas encore d'établi à Pamiers. Après sa Profession, il s'attacha principalement à l'étude, ce qui le rendit capable de présider aux Conferences des Curez du Diocese, lorsque l'Evêque de Pamiers ne pouvoit pas s'y trouver. Il fut nommé *Précenteur* de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, sur la démission du Pere Rainssant, qui se retira à S. Victor de Paris sa maison de Profession, après avoir été emploïé à la reforme du Chapitre de Pamiers. Après la mort de M. de Pamiers, il fut élû par le Chapitre Vicaire General du Diocese, le siege vacant, conjointement avec M. Charlas. Le dernier d'Août 1680. & peu de jours auparavant il avoit été nommé Official, sur la démission du P. Rech. Les troubles qui survinrent dans l'Eglise de Pamiers l'obligerent de se retirer. Joseph de Montpezat Archevêque de Toulouse declara nulle la nomination des Vicaires Generaux, & nomma en leur place un autre Grand Vicaire. Le P. Cerle en appella au S. Siege le 27. Septembre 1680. donna plusieurs Lettres Pastorales, Ordonnances &c. pour soûtenir sa cause & exercer sa prétenduë jurisdiction. Le Parlement de Toulouse, sur les ordres du Roi, le condamna à mort, & il fut executé en effigie dans la Ville de Toulouse, & dans celle de Pamiers. Le P. Cerle vécut depuis errant & caché, ne laissant pas neanmoins d'écrire diverses Lettres au peuple & au Clergé de Pamiers, & de faire des Ordonnances, entr'autres une contre le Peché Philosophique, dattée du 1. Janvier 1690. & une autre de l'amour de Dieu du 20. Aoust de la même année. Il mourut dans le lieu de sa retraite le 16. Aoust 1691. On a de lui un grand nombre de pieces, comme Actes, Ordonnances, Lettres Pastorales,

Censures, Lettres aux Papes. * *Memoires du temps.*

CERNARVAN, ou CARNAVAN, en Latin, *Arvonia*, Ville & Comté d'Angleterre, dans le païs de Galles. La ville est sur la mer au détroit de Menay, & à l'embouchûre de la riviere de Saint, entre Harlegh & Bangor. * Camden.

CERNE, Bourg d'Angleterre dans la Contrée du Comté de Dorset, qu'on nomme Totcombe. Il est dans une plaine, arrosé d'un petit ruisseau. Il est considerable parce qu'il a été autrefois une Ville Abbatiale, à 99. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CERNICH & CZERNICH, Bourg du Roïaume de Hongrie, dans l'Esclavonie sur la riviere de Cernich, entre la Ville de Possega, & celle de Gradisca. Quelques-uns croient, que c'est l'ancienne *Inicerum* & *Incerum*, Ville de la Pannonie Savienne, que d'autres placent à Garnock, dans le Comté de Possega. * Maty, *Diction.*

CERNITIS (Pierre de) Docteur de Boulogne, vers l'an 1308. a fait *Concilia & de Feudis.* * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris in 12. tom. 2.* 1695.

CERON, Païs dans l'Assyrie, fertile en bois odoriferans, où Josephe dit que l'on voïoit de son temps les restes de l'Arche de Noé. * Josephe, *Antiqq. liv. 20. ch. 2.*

CERRATUS (Paul) étoit d'Alba dans le Mont-Ferrat, au Duc de Savoye, surnommée par les Anciens *Pompeïa*, & vivoit vers l'an 1520. Les Poësies de cet Auteur se trouvent parmi les délices des Poëtes Latins d'Italie, & ses trois livres de la Virginité furent imprimez à part *in* 8. à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne qu'il s'étoit tellement accoûtumé au grand stile, qu'il ne lui étoit pas possible de descendre de cette élevation, lors même qu'il traitoit des matieres basses par elles-mêmes: de sorte qu'il parloit d'une Mouche, d'un ton aussi magnifique qu'il avoit fait d'un Heros. Il ajoûte qu'il est court, qu'il est plein, & que, comme la Poësie est composée de quatre parties, qui sont le *nerf* ou *la force*, *le nombre* ou *la mesure*, *la candeur* ou *l'air naturel*, & *cette beauté* qui consiste dans les agrémens accompagnez de la douceur; il ne lui manquoit que la derniere de ces quatre qualitez pour être bon Poëte. Mais on croit que cet obstacle venoit plûtôt du défaut de sa matiere, que de celui de son genie ou de son jugement. * Jules Cesar-Scaliger *Hypercrit. lib. 6. Poët. p.* 798. 799. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes modernes, tom.* 7 *p.* 126.

CERRI (Charles) Cardinal Evêque de Ferrare, Romain, Doïen de la Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Clement IX. le 29. Novembre 1669. Evêque de Ferrare, & Legat d'Urbin. Il mourut à Rome le 14. de Mai 1690. âgé de 80. ans. Il a donné au public *Decisiones Rotæ.* * *Bibliotheque Historique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon *edit. de Paris, in 12. tom. 2.* 1695.

CERRITO, petite ville Episcopale du Roïaume de Naples, au pied de l'Apennin dans la Terre de Labour, aux confins de la Principauté Ulterieure, & du Comté de Molise, à six lieuës de la Ville de Benevent, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CERVARO, Riviere du Roïaume de Naples. Elle a sa source dans la Principauté Ulterieure, dans les montagnes de l'Apennin, traverse la Capitanate, & se joint au Cardelaro, vis-à-vis de Siponte. * Maty, *Diction.*

CERVERA, Bourg d'Espagne, dans la Contrée de la Sierra, dans la Castille Nouvelle, à six lieuës de la Ville de Cuença, vers le Midi occidental. * Maty, *Diction.*

CERVERA, Bourg de la Viguerie de Gironne en Catalogne, sur la Côte occidentale, près d'une grande Baye, qui porte son nom, entre Roses & Collioure, à quatre lieuës de la premiere & à trois de la derniere. * Maty, *Diction.*

CERVERA, petite Ville d'Espagne, capitale de la Viguerie de Cervera en Catalogne. Elle est la source de la riviere de Cervera, à douze lieuës de la Ville de Tarracone, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CERSOBLEPTES, Roi de Thrace, étoit fils de Cotys, qui l'associa au gouvernement du Roïaume. Il s'empara de plusieurs villes situées sur l'Hellespont; mais Philippe Roi de Macedoine, conduisit son armée contre lui; & après l'avoir défait, l'obligea de lui païer tribut. * Diodore de Sicile, *l. XVI.*

CERTITIUS ou CERDITIUS, Capitaine de Saxe, se mit vers l'an 495. sur mer, avec cinq vaisseaux chargez de soldats, & aborda sur la côte de la Grande Bretagne, où il prit terre malgré la resistance des habitans. Il fit la guerre durant près de 24. ans; & avec le secours de quelques Princes voisins, il s'établit dans la partie Occidentale de l'isle, & fut le premier Roi des Saxons Occidentaux, ou de Westsex. * Du Chesne, *Hist. d'Angl. Tom. II.*

CERVANTES, (Jean) Cardinal, Archevêque de Seville, étoit Espagnol, natif de Lora dans l'Andalousie, & originaire de Galice. Il eut l'Archidiaconé de Seville, & fut fait Cardinal par le Pape Martin V. le vingt-quatre de Mai de l'an 1426. Il se trouva au Concile de Bâle, sous le Pontificat d'Eugene IV. qui l'envoïa Legat en Italie, avec le Cardinal Albergati, pour tâcher d'appaiser les differens qui s'étoient élevez entre la Republique de Venise, & Jean-Marie Visconti, Duc de Milan. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, desaprouvant la mesintelligence qu'on avoit fait naître entre le Concile & le Pape, il se retira en Espagne, où il eût l'Evêché d'Avila, puis celui de Segovie; & enfin l'Archevêché de Seville. Il y mourut le 25. Novembre de l'an 1453. * *Hist. de Segovie*, Ciaconius. Auberi, &c.

CERVANTES, (Gaspar) Cardinal, Archevêque de Tarragone, sçavoit le Droit Canon & Civil, & étoit bon Theologien. Il se distingua dans le Concile de Trente, & s'y fit admirer par son sçavoir, & son éloquence. On lui donna l'Archevêché de Messine en Sicile, puis celui de Salerne dans le Roïaume de Naples, ensuite celui de Tarragone; & enfin on le fit Cardinal. Cervantes fonda un Seminaire Ecclesiastique, & un College de Jesuites, & mourut en 1575. âgé de soixante & quatre ans. * Auberi, *Histoire des Cardinaux.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

CERVANTES SAAVEDRA, (Miguel) Espagnol, étoit de Seville, ou, selon d'autres, d'Erquivias, qui est un bourg près de Tolede. Peu d'Auteurs ont eu plus de justesse, de brillant, & de délicatesse que lui: ce qu'on peut aisément connoître par la lecture de ses Ouvrages en prose & en vers. Il avoit été Secretaire du Duc d'Albe; & ensuite s'étant retiré à Madrid, il y fut traité avec mépris par le Duc de Lerme, premier Ministre de Philippe III. Roi d'Espagne. Pour se venger de ce Ministre, qui n'avoit aucune consideration pour les gens de Lettres, il composa le Roman de Dom Quichote, qui est un Ouvrage incomparable, & une Satyre très-fine de sa nation; parce que toute la Noblesse d'Espagne, qu'il tourne en ridicule dans ce livre, s'étoit alors entêtée de Chevalerie. Les vers tronquez, qu'on y voit au commencement, témoignent que cette piece regardoit principalement le Duc de Lerme; car son nom y est caché avec adresse. Cervantes publia la premiere partie de son Dom Quichote en 1605. & comme il negligeoit, à la maniere de ceux de sa nation, d'en donner la continuation, un certain Alonso Fernandez de Avellaneda, y travailla, & la publia en 1614. à Tarragone. Cette supercherie fâcha Cervantes qu'on déchiroit dans la Préface de ce livre; il donna cette seconde partie, & il s'y plaint qu'on lui avoit derobé sa copie. En effet, il y a bien des choses semblables dans sa continuation, & dans celle de Avellaneda, qui étoit Ecclesiastique, & du nombre des Docteurs que les Espagnols nomment *Licenciados.* Cervantes mourut miserable, vers l'an 1620. On dit qu'il n'avoit pas même de pain. Cependant sa reputation ne mourra jamais. Outre son incomparable Dom Quichote de la Manche, nous avons douze Nouvelles de sa façon, huit Comedies, sa discrete Galatée, & les Travaux de Persillis & de Sigismonde, Histoire Septentrionale. * Nicol. Antonio, *Bibl. Hisp.*

CERVATON, (Anne) Dame Espagnole, étoit fille d'honneur de la Reine Germaine de Foix, que Ferdinand V. Roi d'Aragon, épousa en 1505. Elle étoit la plus belle personne de la Cour, & elle s'appliqua avec ardeur aux belles Lettres, dans lesquelles elle fit du progrès. Parler Latin, écrire spirituellement, s'exprimer juste, étoient des talens par lesquels Anne Cervaton s'acquit l'estime de tous les honnêtes gens de la Cour. Frederic

de Tolede, Duc d'Albe, l'aima avec une passion extrême. Nous avons parmi les Epitres de Lucius Marinæus de Sicile, qui étoit très-bien à la Cour de Ferdinand, des Lettres Latines qu'il écrivit en 1512. à cette Dame, & les Réponses qu'elle lui fit, en cette même langue. * Lucius Marinæus, *l. 16. Epist.* Nicol. Antonio, *Bibl. Hisp.*

CERVETERE, petite Ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, est située sur un côteau, à trois milles de la mer de Toscane, & à huit milles de Bracciano. C'étoit anciennement une grande Ville nommée *Cere* ou *Cere vetus*, Capitale de l'Etrurie. C'est d'où prirent leur nom certains Registres appellez *Carites tabulæ*, où les Censeurs faisoient mettre ceux qui étoient privez du droit de suffrage; car, après que la ville de Rome eut été prise par les Gaulois, les habitans de *Cere* reçûrent civilement ceux qui apporterent dans leur ville, les choses sacrées, & le feu éternel de Vesta; & ensuite la Republique leur accorda le droit de Bourgeoisie Romaine, sans neanmoins leur donner droit de suffrage. Voilà comme Strabon recite la chose, *l.* 5. elle se trouve à peu près de même dans Aulu-Gelle.

CERVIA, autrefois nommée *Ficocle*, Ville d'Italie, vers la mer Adriatique, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est dans la Romandiole. Jean-François de Guidi, Cardinal Bagni, qui en étoit Evêque, y tint un Synode, l'an 1634. dont nous avons les Ordonnances.

CERULARIUS. *Cherchez* MICHEL CERULARIUS.

CERUS, *Cerus*, a été appellé par les Grecs le *Dieu* du temps favorable, *Opportuni temporis numen*, & par les Latins *l'Occasion*. Les Eléens lui avoient consacré un autel. Callistrate, excellent Sculpteur, avoit representé ce Dieu sous la figure d'un beau jeune homme, aïant les cheveux épars & flottans au gré du vent, qui tenoit un rasoir en sa main. Un certain Poëte le nomme le plus jeune de tous les enfans de Saturne. Phedre dans ses Fables ingenieuses nous l'a dépeint sous la figure d'un homme qui a des ailes, n'aïant des cheveux que par devant, & qui est chauve par derriere, qu'on ne peut reprendre, lorsqu'on le laisse une fois échapper, parce qu'il va si vite, qu'il pourroit marcher sur le tranchant d'un rasoir sans se blesser. * *Antiqq. Gr. & Rom.*

CERUTUS, (Frederic) de Verone, vivoit dans le XV. siecle, & sçavoit très-bien la Langue Grecque & la Latine, qu'il enseigna avec reputation. Il mourut en 1579. & laissa un fils très-sçavant Medecin, mort en 1620. * Tomasini, *illustr. viror. Vit.*

CESAIRE, Diacre & Martyr à Terracine, martyrisé à ce que portent ses Actes dans le I. siecle de l'Eglise, sous l'Empereur Claude ou Neron; mais ces Actes sont si pleins de fictions, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. Son culte a neanmoins été celebre dans l'Eglise Romaine, comme on le voit par le Sacramentaire de S. Gregoire, & par le Calendrier du P. Fronteau, où ce Saint se trouve au premier de Novembre, aussi-bien que dans quelques anciens Martyrologes. Les Grecs ont aussi honoré sa memoire au même jour. Il y avoit à Rome une Eglise qui portoit son nom, dont saint Gregoire fait mention. Elle étoit d'abord à un Monastere, elle fut ensuite convertie en Titre ou Paroisse. Elle a depuis été détruite & rebâtie au même endroit, sous le Pontificat de Clement VIII. On croit que l'on y conserve encore son corps.

S. CESAIRE, frere de saint Gregoire de Nazianze, vivoit dans le IV. siecle. Il étudia à Alexandrie; & depuis étant venu à la Cour, il fut Medecin de l'Empereur Julien. Sa demeure près d'un Prince Apostat déplut fort à son frere saint Gregoire, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de JESUS-CHRIST, scandalisoit tout le monde; que leur pere Gregoire en étoit extrêmement affligé, & qu'ils avoient empêché que leur mere Nonna n'en sçût rien, parce qu'elle en mourroit de déplaisir; qu'il le conjuroit donc de revenir dans la maison de ses parens, où il trouveroit assez de bien, pour un homme moderé. Cesaire fut si touché de cet avis, qu'il renonça à sa Charge. Avant que de retourner chez son pere, il confondit Julien dans une dispute publique, où il prouva clairement l'impieté des idoles. Ce Prince le voïant si ferme dans sa Religion, s'écria: *O bienheureux Pere! ô malheureux enfans!* Paroles qui marquoient l'estime qu'il faisoit de ces deux freres. Cesaire revint à la Cour sous l'Empereur Jovinien, & l'Empereur Valens lui donna depuis une Charge de Questeur ou de Thresorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée, durant l'épouventable tremblement de terre qui ruina entierement cette ville, l'an 368. & il fut sauvé par miracle, comme nous l'apprenons de S. Gregoire son frere, dans l'Oraison funebre qu'il prononça à sa loüange. Il y a apparence que Cesaire mourut sur la fin de la même année 368. ou au commencement de la suivante. L'Eglise l'honore comme Saint; la Latine le 25. de Février; & la Grecque le 9. de Mars. Nous apprenons de Nicephore, que c'est depuis plusieurs siecles. On lui attribuë 4. Dialogues, sur les questions les plus subtiles de la Theologie & de la Philosophie, que quelques-uns ont cru avoir été faits sous son nom par S. Gregoire de Nazianze; mais ils sont d'un Auteur beaucoup plus recent. Photius en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220. Questions ou Réponses; presentement nous n'en avons que 195. imprimées en Grec & en Latin dans l'Auctuaire de la Bibliotheque des Peres de 1624. Leunclavius les avoit déja fait imprimer en Latin en 1571. & après lui Elias Elinger Bibliothecaire d'Ausbourg en a donné l'an 1626. soixante & dix-neuf en Grec & en Latin. * Gregor. Nazianz. *orat.* 10. *& carmine in vita sua.* Nicephore Calliste, *l.* 12. *c.* 24. Photius, *Biblioth. Cas.* 210. Suidas & Jacques Billy, *en la Pref. sur la* 10. *Oraison de saint Greg. de Nazianze.* Bollandus, *ad diem* 25. *Febr.* Herman, *Vie de saint Greg.* Tillemont, *Memoires de l'Histoire Ecclef.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV. siecle.*

S. CESAIRE, Archevêque d'Arles, illustre par sa doctrine & par sa pieté, a vécu dans le VI. siecle, & étoit de Chalon sur Saone, selon quelques Auteurs. Il fut élevé sous l'Abbé Porchaire dans l'isle de Lerins, qui étoit l'école de la pieté pour les Gaules. Une maladie qu'il eut, l'aïant obligé de venir à Arles, pour y recouvrer la santé, il fut fait Diacre, Prêtre, puis Abbé par Eonius, qui étoit Evêque de cette ville, & auquel il succeda environ l'an 502. ou 503. Quelques Citoïens l'accuserent auprès du Roi Alaric, de favoriser le parti des Bourguignons, & de leur vouloir livrer la ville d'Arles; mais le Ciel fit connoître son innocence. Il présida au Concile d'Agde l'an 506. à ceux de Carpentras en 527. de Vaison, & au II. d'Orange en 529. & à un autre où Contumeliosus, Evêque de Riez, fut accusé & déposé. Le Pape Symmaque, qu'il alla salüer à Rome, lui donna le *Pallium*. On met sa mort au 27. d'Août de l'an 544. Nous avons de lui quarante-six Homelies, quelques Lettres, une Exhortation à la Charité, un Traité des dix Vierges, des Regles pour les Religieuses en faveur de sa sœur sainte Cesaire, Abbesse d'un Monastere de saintes filles qu'il avoit fondé à Arles, & quelques autres imprimées à part, & dans le IX. Tome de la grande Bibliotheque des Peres. Cyprien Evêque de Toulon son disciple écrivit sa Vie qu'on voit à la tête de ses Ouvrages avec le Prêtre Mussianus & le Prêtre Etienne. Nous avons aussi le Testament de saint Cesaire. Il y a plusieurs de ses Homelies qui se trouvent dans les Recüeils de M. Baluze, & dans les Sermons de saint Augustin. Il y en peut avoir quelques-uns qui ne sont pas de lui, & il y en a ausquels on a certainement ajoûté des endroits. Non seulement il avoit composé ses Sermons pour les prêcher à son peuple; mais il les envoïoit encore à ses Confreres de France, d'Italie & d'Espagne, afin qu'ils s'en servissent pour en instruire leur troupeau: c'est ce qui fait que l'on en trouve un grand nombre. Il copioit souvent lui-même les Sermons des autres, & principalement ceux de saint Augustin. L'Auteur qui l'a inseré dans le Livre des Ecrivains Ecclesiastiques de Gennade: (car Gennade n'en a pas pû parler, puisque quand il écrivoit, Cesaire n'étoit pas encore Evêque d'Arles,) cet Auteur, dis-je, lui attribuë un Recüeil de passages de l'Ecriture & des Peres sur la Grace, approuvé par le Pape Felix: ce qui se doit entendre des Canons du second Concile d'Orange, où Cesaire a assisté. Sa Vie ne nous paroît pas pure & telle qu'elle a été faite par ces premiers Auteurs. * Ruricius

Lemovicensis, *epist.* 31. Saint Cyprien de Toulon, *en sa Vie.* Gennade, *au Cath. c.* 86. Sigebert, *c.* 119. Tritheme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Gregoire de Tours. Florien. Venance & Baronius, *A. C.* 441. *num.* 13. 454. *num.* 42. *& suiv.* 490. *num.* 10. 506. *num.* 5. 508. *num.* 23. *&c.* au Martyrologe, *au* 27. *Aoust.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Loüis Jacob, *de Clar. Script. Cabilon.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VI. siecle.*

CESAIRE, Religieux de l'Ordre de Citeaux, & dans le Monastere de Heisterbarch, dans le Diocese de Cologne, où il entra l'an 1199. & ensuite Prieur de Villers en Brabant, a composé un gros Ouvrage divisé en douze livres en forme de Dialogues, à l'imitation de saint Gregoire, contenant l'Histoire des miracles & visions arrivées de son temps, particulierement en Allemagne. Il assûre dans la Preface qu'il n'a rien inventé de lui-même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit. Cependant il n'est pas excusable d'avoir cru trop legerement des gens peu dignes de foi, & d'avoir sur leur rapport recüeilli dans son Ouvrage quantité de fables & d'histoires supposées. Il marque au livre 10. chap. 48. qu'il composoit cet Ouvrage l'an 1222. Il a encore composé l'an 1226. la Vie & la Passion de saint Eugelbert Archevêque de Cologne en trois livres, que Surius rapporte dans le VI. Tome, sous le 7. Novembre, & des Homelies données par André Coppistenin, sous le titre de Recüeil de Moralitez, imprimé à Cologne. Il composa encore divers autres Traitez, dont on pourra voir le dénombrement dans la Bibliotheque des Ecrivains de Citeaux, & dans le Catalogue qu'en a donné Coppistenin à la tête du Recüeil de Moralitez. Tritheme *de Scrip. Eccles.* Charles de Visc, *Biblioth. Cisterc.* Le Mire. Possevin. Vossius, &c. M. Du Pin, *au siecle XIII.*

CESAIRE, (Innocent) Prevost de l'Eglise de Bresce en Italie, vivoit au commencement du XVI. siecle, & fut fait prisonnier, lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1512. il a décrit les malheurs que souffrit cette ville en cette occasion. Gaston de Foix, General des Armées du Roy Loüis XII. en Italie, y étant entré par le château, couvrit les ruës de huit mille morts, & en chassa les Venitiens, que les Bourgeois de Bresce avoient introduits dans leur ville.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 3. *c.* 10.

CÉSALPIN (André) en Latin *Cæsalpinus*, a été un très-habile homme, tant en Philosophie qu'en Medecine. Il étoit d'Arezzo, & il professa long-temps à Pise; après quoi il devint premier Medecin du Pape Clement VIII. Il mourut à Rome le 23. de Fevrier 1603. à l'âge de 84. ans. Ses opinions étoient un peu libres, & presque impies; il croyoit, dit-on, que les premiers hommes furent formez de la maniere que plusieurs Philosophes s'imaginent que s'engendrent les Grenoüilles. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinosa. Ce seroit dérober à Cesalpin une gloire très-précieuse, que que de passer sous silence qu'il a connu la circulation du sang. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont Κάτοπτρον *sive speculum*, *Speculum Artis Medicæ Hippocraticum. De Plantis libri XVI. de Metallicis libri III. Quæstionum Medicarum libri II. Praxis universæ Medicinæ. Dæmonum investigatio Peripatetica. Quæstionum Peripateticarum libri V.* Nicolas Taurel Medecin de Montbelliard, a écrit contre ce dernier Ouvrage, & a intitulé son Livre, *Alpes cæsæ, hoc est Andreæ Cesalpini monstrosa dogmata discussa & excussa.* Les endroits dans les Ouvrages de Cesalpin, qui prouvent qu'il connoissoit la circulation du sang, sont, *Cæsalp. quæst. Peripatetic. lib.* 5. *c.* 4. *fol.* 125. *verso. Id. quæstionum medicarum lib.* 2. *cap.* 17. *fol.* 234. *edit.* 1593. * Histoire de Thou, *lib* 129. *p. m.* 1003. Witte, *Diar. Biograph. & Bibliographia Curiosa apud* Teissier, *Elog. t.* 1. *p.* 330.

CESAR, titre d'honneur que les Empereurs Romains donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient, pour être leurs successeurs. Le titre de Roy des Romains répond aujourd'hui à celui de Cesar. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 7. *c.* 13.

Ce mot CESAR, est un surnom de la famille des Jules; ou parce que le premier de cette famille avoit été tiré du côté ouvert de sa mere; ou parce qu'il vint au monde avec bien des cheveux; ou parce qu'enfin l'ayeul de Caïus avoit tué un élephant, qui s'appelle, dit-on, *Cesar* dans la langue Punique.

CESAR, (C. Jule) Dictateur étoit fils de Lucius Cesar, & d'Aurelie fille de Cotta; on le fait descendre du côté paternel, d'Iule fils d'Enée, & du côté de sa grand-mere Marcia, d'Ancus-Martius, quatriéme Roi des Romains, comme lui-même le dit dans la harangue funebre de sa tante Julie qu'il prononça. Il nâquit le 12. jour du cinquiéme mois, qui de son nom fut depuis appellé Juillet, l'an 654. de Rome, 98. ans avant J. C. A l'âge de 16. ans, il perdit son pere, & l'année d'après il fut designé Grand-Prêtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla voulut le faire mourir: ce qui l'obligea de se cacher, jusqu'à changer de logis presque toutes les nuits, quoy qu'il fût incommodé de la fievre quarte; & à s'échaper en gagnant à force d'argent, ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Enfin, il fut remis en grace; & Sylla après avoir resisté long-temps à ses amis, se laissa vaincre à leurs importunitez, en s'écriant: *Que celui dont les interêts leur étoient si chers, ruineroit un jour l'Etat.* Il porta premierement les armes en Asie, sous M. Thermus, Preteur, qui l'envoya vers Nicomede Roi de Bithynie, à qui le bruit courut qu'il s'étoit prostitué. A son retour il accusa Cornelius Dolabella de peculat; & depuis, s'étant embarqué pour Rhodes, afin d'étudier en repos sous Apollonius Molon, il fut pris par des Pirates. Il leur demanda ce qu'ils vouloient pour sa rançon; & aïant sçû qu'ils n'exigeoient que trente talens, il se mocqua d'eux, & leur en promit cinquante. Mais dès qu'il fut délivré, il assembla des vaisseaux, attaqua ces écumeurs de mer, & les fit tous pendre; les punissant de ce supplice dont il les avoit souvent menacez par raillerie, lorsqu'il étoit leur prisonnier. La premiere Charge qu'il eut, par les suffrages du peuple, fut celle de Tribun militaire; il fut depuis Questeur, ensuite Edile; & ayant perdu l'esperance d'obtenir la commission, de rétablir le Roi d'Egypte, qu'il briguoit, il demanda la Charge de Souverain Pontife, & l'emporta sur deux de ses competiteurs extrêmement puissans, & qui le surpassoient en âge & en autorité. Ensuite il fut Preteur & Gouverneur d'Espagne, où ayant vû l'Image d'Alexandre dans le temple d'Hercule à Cadis, il ne pût s'empecher de verser des larmes, de ce qu'il n'avoit encore rien fait de remarquable, à l'âge qu'Alexandre avoit subjugué presque tout le monde. A son retour il fut Consul en 695. de Rome avec Bibulus qu'il chassa, parce qu'il s'étoit opposé à la publication de la Loi *Agraria*; affront qui obligea ce dernier à se tenir dans sa maison le reste de son Consulat. Ainsi Cesar eut seul l'administration de la Republique, ce qui donna sujet à quelques personnes d'esprit d'en faire une raillerie; car au lieu de mettre en leur date, *Cesar & Bibulus étant Consuls*, ils mettoient *Jules & Cesar étant Consuls.* Pendant son Consulat., étant appuyé de L. Pison son beau-pere, & de Pompée son gendre; (car il avoit épousé Calpurnie, fille du premier, & il avoit donné Julie au second,) il opta le Gouvernement des Gaules qu'il reduisit en forme de Province; & durant neuf ou dix années qu'il gouverna, il imposa quatre cens mille sesterces de tribut par an. Il fut le premier de tous les Romains qui fit bâtir un pont sur le Rhin pour attaquer les Allemans, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Il attaqua aussi les peuples de la Grande Bretagne, qui n'étoient pas encore connus aux Romains; & les ayant subjuguez, il les contraignit de lui donner des ôtages & de l'argent. Cependant sa fille Julie étant morte, l'intelligence, qui étoit entre lui & Pompée, fut entierement détruite: parce que l'un ne pouvant souffrir de maître ni l'autre de compagnon, ils se regardoient tous deux comme rivaux. Pompée, qui étoit à Rome, s'opposa à toutes les demandes de Cesar absent, lequel croyant avoir sujet de se plaindre du procedé du Sénat, entra l'an 705. en Italie avec son armée victorieuse, & donna si fort l'épouvante à ses ennemis, qu'ils prirent la fuite. Il emporta quelques places, fit prisonnier Domitius, qui avoit été nommé pour lui succeder en son Gouvernement, & s'en alla par mer à Brindes, où les Consuls & Pompée s'étoient refugiez, pour passer la mer. Cesar les manqua, puis il revint à Rome, fit assembler le Sénat sur les affaires de la Republique, & alla en Espagne attaquer l'armée de Pompée, commandée par ses trois Generaux M. Petreius, L. Afranius & M. Varron. Il les défit en peu de temps, quoique le siege de Marseille retardât

tardât ses progrès. Il retourna dans la suite à Rome, passa en Macedoine; & après avoir campé près de Pompée durant quatre mois, il le defit enfin dans la plaine de Pharsale, l'an 706. de Rome, 48. avant J. C. & le poursuivit jusqu'à Alexandrie, où aïant appris qu'il avoit été tué, il tourna ses armes contre Ptolomée Roi d'Egypte, qui le vouloit surprendre. Bien que ce fût durant les rigueurs de l'hiver, & qu'il se trouvât dépourvû de toutes choses, dans une ville où regnoit un ennemi puissant & rusé, il ne laissa pas de le vaincre, & de se rendre maître de l'Egypte, qu'il donna à Cleopatre. D'Alexandrie il passa en Syrie, & de là dans le Pont, où il défit le cinquiéme jour de son arrivée, Pharnace fils du grand Mithridate. Il vainquit ensuite Scipion & Juba en Afrique, & les enfans de Pompée en Espagne. Dans toutes les guerres civiles la fortune ne lui fut jamais contraire que deux fois; l'une à Dirrachium, contre Pompée; & l'autre au dernier combat qu'il donna en Espagne.

Après avoir mis fin à ces guerres, il retourna à Rome, où il triompha quatre jours de suite; sçavoir des Gaules, de l'Egypte, du Pont, & de l'Afrique; & encore une cinquiéme fois, pour avoir vaincu le jeune Pompée dans les Espagnes, dont la pompe & les richesses surpasserent tout ce qui avoit paru jusqu'alors de plus grand dans Rome. Mais le premier & le plus magnifique de ses triomphes fut celui des Gaules. Après tant de victoires, il fut élû Dictateur perpetuel, & déclaré Empereur: nom qu'il accepta volontiers, & qui depuis est demeuré à ses successeurs. Alors se voyant affermi il donna plusieurs sortes de spectacles au peuple, & s'appliqua avec un soin extrême au reglement de la Republique. Il reforma en 707. les Fastes qui étoient tombez dans une grande confusion par la faute des Pontifes; il disposa l'année selon le cours du Soleil, la fixant à 365. jours, par le conseil de Sogigene & d'autres excellens Astronomes: reforme qui a fait donner à cette année le nom de *Julienne*. Il remplit le nombre de Senateurs, partagea avec le peuple le pouvoir de faire les Magistrats, fit le dénombrement des Citoyens, & regla toutes choses avec une prudence admirable; & sur tout pour ce qui regardoit le luxe & la dépense. Entr'autres projets qu'il avoit formez, il devoit bâtir un temple de Mars, le plus grand & le plus magnifique qui fût au monde; faire remplir & applanir un Lac, où il avoit donné le spectacle d'un combat naval, avec un theatre d'excessive grandeur; reduire le droit en abregé; faire des Bibliotheques publiques; secher les marais du Pont; faire écouler le lac Fucin, accommoder les chemins depuis la mer jusqu'au Tibre, par les Alpes; couper le Détroit de Corinthe, &c. Mais la mort le prévint, lorsqu'il étoit sur le point de partir pour faire la guerre aux Getes & aux Parthes; car il fut assassiné dans le Sénat, & reçut vingt-trois coups de poignard, à l'âge de 56. ans, l'an de Rome 710. & 43. ans avant la Naissance du Sauveur. On dit qu'il avoit eu de grands présages de ce malheur, sans que cela pût l'empêcher de sortir, quoique ces pronostics & son indisposition le fissent balancer s'il devoit le faire. Cesar étoit d'un naturel fort doux, & pardonnoit volontiers. Aussi pleura-t'il la mort de Pompée, & fit grace à certains Poëtes qui avoient publié des pieces diffamatoires contre lui. Dans la journée de Pharsale, il commanda d'épargner les Citoyens Romains, & permit à chacun des siens de sauver tel ennemi qu'il voudroit; & lorsque Caton se fut tué en Afrique, il s'écria, qu'il portoit envie à sa mort, & se plaignit de ce qu'il lui avoit envié la gloire de lui donner la vie. Il étoit bon ami, magnifique, genereux, intrepide dans les dangers, d'un esprit élevé, vif & penetrant, neanmoins agréable & facile, mais ambitieux jusques à l'excès, entreprenant, donnant beaucoup au hazard, & prêt de sacrifier toutes les vertus à la passion de dominer. Il avoit la taille haute, le teint blanc & les yeux vifs, le nez grand, un peu élevé à l'endroit où il se joint avec le front, les narines un peu retirées en haut, & la pointe baissant, la tête bien formée, le col assez long, le front mediocrement enfoncé au milieu, & le visage assez plein. Il étoit chauve sur le devant de la tête, & ce défaut l'obligea de demander au Sénat permission de porter toûjours une couronne de laurier. Il avoit de très-grandes dispositions pour les sciences; &, si la guerre & les affaires d'Etat l'eussent moins occupé, peut-être eût-il été le plus sçavant & le plus éloquent homme de son siecle.

Dès sa plus tendre jeunesse, il composa un poëme à la loüange d'Hercule, & fit une Tragedie intitulée *Oedipe*, outre des Recueils de bons mots & des Reponses remarquables. Suetone lui attribuë aussi un Poëme, intitulé, *le Voyage*, que nous ne connoissons pas; & quelques-autres veulent qu'il soit Auteur de l'Epigramme de ce jeune Thracien, qui tomba dans l'Hebre en se joüant sur la glace. Il étoit aussi grand Orateur, & il fit des harangues pour les Bithyniens, pour la Loi Plautia, pour Decius Samnite, pour Sextilius & plusieurs autres. A l'âge de vingt-un an, il accusa Dolabella; & n'étant encore que Questeur il fit l'Oraison funebre de sa tante Julie, & celle de sa femme Cornelie. Il composa, étant déja avancé en âge, les deux Anti-Catons, deux Livres de l'Analogie, quelques Traitez d'Aruspices & d'Augures, & des Ephemerides, dont parle Servius. Il ne nous est resté de lui que ses Commentaires sur les guerres des Gaules, & sur les guerres civiles: Ouvrage, qui, quoi que fait en forme de Memoire, peut passer pour une parfaite Histoire. Voici le jugement qu'en fait Ciceron. *Nudi sunt & recti omni ornatu orationi tanquam veste detracta stultis scribendi materiam prabuit, sanos vero homines à scribendo deterruit.* Le septiéme livre des guerres des Gaules est d'Hirtius, qui a aussi fait les Commentaires des guerres d'Espagne, d'Afrique, & d'Alexandrie. D'autres disent qu'Oppius, intime ami de Cesar, en est l'Auteur. * Suetone. Plutarque. Dion. Appien. Diodore. Florus, &c. M. Tillemont, *Hist. des Empereurs.* Bayle. *Dictionnaire Critique, seconde edit.*

CESAR, (Octavius.) *Cherchez* AUGUSTE.

CESAR, (Lucius) oncle du Triumvir M. Antoine, s'étant attaché à Pompée, fut employé plus d'une fois pour traiter de la paix. Mais enfin se rencontrant entre les Proscrits nommez par Auguste, il fut tué par son ordre; & M. Antoine obtint reciproquement qu'il pourroit faire mourir Ciceron, ami d'Auguste: ce qui fut executé.

CESAR, Duc de Vendôme, d'Estampes & de Mercœur, de Beaufort & de Ponthievre, Pair de France, Prince de Martigues, Comte de Buzençois, Seigneur d'Anet, Grand Maitre, Chef & Sur-Intendant General de la Navigation & commerce de France; étoit fils *naturel* du Roi HENRY IV. & de *Gabrielle* d'Estrées, Duchesse de Beaufort. Il nâquit à Coucy en Picardie, l'an 1594. Le Roi son pere le legitima en 1595. & lui donna le Duché de Vendôme en 1598. Il épousa en 1609. *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, fille unique & heritiere de *Philippes-Emmanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, Duchesse d'Estampes. Le Duc son beau-pere lui ceda le Gouvernement de Bretagne, & le Roi Loüis XIII. l'associa à l'Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit en 1620. Depuis il fut arrêté à Blois le 3. Juin 1626. & il perdit son Gouvernement. En 1630. il fut mis en liberté, & l'année d'après il porta les armes au service des Hollandois. En 1643. il se retira de la Cour, & y ayant été rappellé, il eut en 1650. la charge de Grand-Maître de la Navigation. Il rétablit la paix dans la Guyenne en 1653. & l'année d'après il se trouva au Sacre du Roi Loüis XIV. & y representa le Duc de Normandie. En 1655. il mit en fuite l'armée navale d'Espagne, près de Barcelone, & mourut à Paris le 22. Octobre 1665. & la Duchesse son épouse le 8. de Septembre 1669. Il avoit eu Loüis Cardinal, Duc de Vendôme, mort en 1669. François, Duc de Beaufort, mort aussi en 1669. & Elisabeth, Duchesse de Nemours, mere de deux filles, dont l'une a été Duchesse de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

CESAR DE BUS. *Cherchez* BUS. (de)

CESAR D'EST. *Cherchez* EST.

CESARE'E, Ville de Palestine, d'une situation très-avantageuse le long de la mer, auparavant appellée la *Tour de Straton*, fut rebâtie par Herode *le Grand*, qui la consacra en l'honneur d'Auguste, & qui donna des spectacles au peuple, avec une magnificence incroiable. Josephe fait la description des édifices de cette ville, de son port, de son mole, & de ses autres beautez. Elle fut depuis Metropole de la Palestine, & honorée du nom de *Colonie Romaine*, pour avoir bien servi les troupes de Vespasien contre les Juifs. Herode Agrippa y fut frappé par un Ange, & mourut mangé des vers, comme il est

marqué dans les Actes. Saint Philippe Diacre étoit natif de cette ville. Le Centenier Corneille y fut baptisé par S. Pierre. On dit aussi que le Prophete Agabe y avoit pris naissance. Elle a eu plusieurs Prélats de grande érudition; entr'autres Eusebe, qui nous a laissé de si beaux Ouvrages; & ce Theophile, qui du temps du Pape Victor, celebra un Synode pour la fête de Pâques, où il arrêta qu'elle se celebreroit le Dimanche apres le quatorziéme de la Lune de Mars. Ce fut environ l'an 197. On en voulut assembler un l'an 334. au sujet de saint Athanase; mais il fut transferé à Tyr. Cette ville fut prise par Muhavia, après un siege de sept années, l'an 653. elle est à 66. 15. de longitude, & au 32. & 20. de latitude. * Actes des Apôtres, c. 12. Josephe, *Ant. l. 4. c. 9. l. 15. c. 13. & l. 13.* 3. Eusebe, *l. 5. c. 22.* Bede, *de Æquin. vern. tom. 2. Concil.*

CESARE'E, Ville de Cappadoce, qui fut premierement appellée Mezaca, & à laquelle Tibere donna le nom de Cesarée. Strabon en parle, & Etienne de Bysance assure que long-temps auparavant on l'appelloit Edesse la Parthenienne. Un voyageur moderne, qui a été dans le païs, prouve que cette ville a été aussi nommée *Apamia*, & qu'elle est l'*Ersron* d'aujourd'hui. L'opinion commune est pourtant que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Caisar*, selon quelques-uns, & *Tisaria*, selon d'autres. Cette ville étoit la Metropole de la Capadoce, & la principale du Diocese ou de l'Exarchat de Pont, qui comprenoit onze Provinces dans l'Asie Mineure & l'Armenie. Elle n'étoit habitée que par des Chrétiens dès le IV. siecle, & on n'y souffroit ni Payen ni Heretique. Julien l'Apostat irrité de ce que les Chrétiens avoient renversé tous les temples des Idoles qui étoient dans cette ville, y vint en 362. & la degrada de tous les Privileges dont elle joüissoit, il la raya du nombre des Citez, lui ôta le nom de Cesarée, lui donna celui de Mezaca qu'elle avoit porté auparavant, ôta aux Habitans de la ville & du territoire voisin tout ce qu'ils possedoient, fit enrôller tous les Ecclesiastiques dans la Milice la plus vile & la plus méprisable, & fit taxer tous les Laïques, les femmes & les enfans d'un tribut considerable, comme on en payoit dans les villages. Cette ville a eu plusieurs Evêques, recommandables par leur science, par leur pieté, entr'autres saint Firmilien qui mourut vers l'an 269. saint Leonce, qui assista au premier Concile de Nicée, & saint Basile qui en fut fait Evêque l'an 370. & mourut en 379. * Strabon, *l. 12.* Etienne de Bysance. Poulet, *Voyage d'Orient.*

CESARE'E de Philippe, Ville appellée de ce nom, parce que Philippe, fils d'Herode, la fit rebâtir en l'honneur de Cesar Caligula. Elle se nommoit auparavant Paneas. Elle étoit sur le pied du mont Liban, près des sources du Jourdain, sur les confins de la Cœlesyrie; & on croit qu'elle est nommée aujourd'hui *Beline*, ou *Belbec*. Elle a eu un Evêché suffragant de Tyr. Cette ville fut prise par Foulques successeur de Baudoüin, après la défaite des Sarrazins près d'Antioche en l'année 1135. ainsi que le rapporte Guillaume de Tyr, *l. 14.* P. Emil, *l. 5.* elle fut reprise sur les Chrétiens par Noradin, après qu'il eut vaincu Raimond, pendant le regne d'Aimery dans la Palestine, l'an 1169. Elle est à 67. & 40. degrez de longitude, & au 33. * Guillaume de Tyr, *l. 19.* Bellon *l. 2. Observ. c. 95.*

CESARE'E, sur la mer, Ville autre-fois Capitale de la Mauritanie en Afrique, & celebre dans l'Histoire Romaine. On croit que c'est la *Jol* de Pline, de Ptolomée, & de Pomponius Mela. Elle fut depuis le siege d'un Evêché. Les Africains l'appelloient *Tiguidens*, ou *vieille Ville*; & les Califes la ruinerent l'an 959. On pretend qu'elle fut bâtie par Juba Roi de Numidie, & de Mauritanie du temps de Pompée. Les vestiges de ses murs ont plus de trois lieuës de circuit, & l'on voit encore dans ses ruines quelques marques de sa grandeur. Lorsque les Arabes couroient victorieux par toute l'Afrique, elle étoit considerable par sa richesse & par ses Academies, d'où sont sortis de grands Poëtes & d'excellens Philosophes. Quelques-uns croyent que c'est sur ses fondemens qu'a été bâtie *Alger*, appellée *Gezeis* par les gens du païs; mais c'est une erreur grossiere, puisqu'elle en est éloignée de plus de 40 lieuës.* Strabon en parle *au l. 17.* & Marmol, *l. 5. c. 34.* Plin. *l. 5. c. 2.* Mela. Solin, *cap. 25. l. 2. c. 6. Voyez* aussi Saumaise sur Solin, *page 39.*

CESARINI, (Julien) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut élevé à cette dignité en 1426. par Martin V. C'étoit un homme d'un merite distingué, & lequel avoit joint à une vertu solide une grande connoissance des belles Lettres. Il sçavoit aussi le Droit, qu'il avoit enseigné à Padouë. Le même Pontife l'envoya Legat en Pologne, en Hongrie & en Boheme, pour y prêcher la Croisade. Depuis le Pape Eugene IV. successeur de Martin, l'envoya en Allemagne; & le fit son Legat à *Latere*, pour aller prêcher une autre Croisade contre les Hussites. Ensuite il eut ordre d'ouvrir le Concile convoqué à Bâle, où il presida de la part du même Pontife, auquel il écrivit avec assez de force, pour le porter à calmer les troubles qui commençoient de s'élever dans l'Eglise. Il se trouva aussi à Florence, où Eugene avoit transferé son Concile; & il y soûtint avec zele les interêts de l'Eglise Romaine, contre les prétentions des Grecs. Enfin, il fut envoyé en Hongrie: pour ménager des interêts assez délicats: car il s'agissoit de faire rompre à Ladislas, Roi de Hongrie & de Pologne, la paix qu'il avoit faite avec Amurat, Empereur des Turcs. Les conjonctures paroissoient extrêmement favorables, pour pousser à bout l'Ottoman. Le Cardinal Julien dispensa Ladislas du serment qu'il avoit fait à Amurat, pour l'observation de la Paix; & ensuite on donna la bataille de Varnes, que les Chrétiens perdirent avec un malheur irreparable. Les Rois de Hongrie & de Pologne y furent tuez. Le Cardinal Julien y périt aussi, mais on ne sçait pas si ce fut dans la mêlée, ou en fuyant. Il y en a même qui disent, qu'un Bâtelier, en passant le Danube, l'assassina pour avoir son argent. Ce fut au mois de Novembre 1444. * Coclæus, *l. 6. Hist. Hussit.* Ciaconius, *in addit. ad Mart. V.* Victorel, *ibid.* Auberi, *Histoire des Cardinaux, T. II.* Sponde, *in Annal. Eccl.*

CESARINI, (Alexandre) Cardinal, avoit contracté une amitié particuliere avec les Seigneurs de Medicis. Le Pape Leon X. qui étoit de cette Maison le créa Cardinal le 1. Juillet 1517. & depuis le pourvut de quelques Evêchez. Aussi-tôt après l'élection d'Adrien IV. il passa en Espagne, pour conferer avec ce nouveau Pontife de quelques affaires importantes. Clement VII. & Paul III. l'employerent souvent. C'étoit un Prélat d'une grande integrité, & qui aimoit les gens de Lettres. Sadolet & Alde Manuce parlent avantageusement de lui. Le Cardinal Alexandre Cesarini mourut à Rome le 13. Février 1542. * Onuphre. Victorel. Ughel.

CESARINI, (Virginio) de Rome, nâquit au mois d'Octobre en 1595. de *Julien* Cesarini Duc de Citta Nuova, & de *Livia* Ursini. Il sçavoit les Langues, la Philosophie, la Theologie, le Droit, la Medecine, les Mathematiques, l'Histoire Sainte & Profane. Des qualitez si éminentes ne lui inspiroient ni vanité ni présomption. Il étoit modeste, civil, & homme de bien. Le Pape Urbain VIII. lui ayant donné une Charge de Camerier, avoit dessein de le mettre au nombre des Cardinaux. Mais la mort enleva Cesarini dans la fleur de son âge, au mois d'Avril 1624. Nous avons de lui des Poësies Latines & Italiennes. Il avoit commencé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. Cesarini étoit un merveilleux homme, qui avoit presque toutes sortes de connoissances speculatives, en un âge auquel les autres ont à peine commencé l'étude. Le Cardinal Bellarmin ne faisoit point difficulté de le comparer avec Pic Comte de la Mirandole; & l'on trouva tant de conformité dans les mœurs, les études, les qualitez de l'ame & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'âge qu'ils ont vécu, qu'on a frappé une medaille, où d'un côté l'on voit leurs têtes jointes ensemble, couronnées de laurier, & de l'autre deux Phenix. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I Imag. Illust. c. 35.* Lorenzo Crasso. Leo Allatius. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Modernes, Tome 8. p. 174. 175. Edit. Paris.*

CESARION, est le nom qu'on donne à un fils, qu'on assure que Jule Cesar eut de Cleopatre. Suetone dit que, selon le rapport de quelques Auteurs Grecs, il avoit beaucoup de son air. Antoine protesta en plein Sénat, que Cesar l'avoit reconnu pour son fils; mais malgré cela Auguste le fit mourir. * Suetone, *en la Vie de Cesar & d'Auguste.*

CESELETH-THABOR, Ville de la Tribu de Zabu-

lon sur les confins de la Tribu d'Issachar. * Josué 19. 22. C'est sans doute la même que Cethron & Cartha.

CESENA, sur le Savio, Ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est nommée *Cesena* ou *Casena* dans l'Itineraire d'Antonin. On y voit sur un rocher les restes d'un château qu'on croit avoir été bâti par l'Empereur Frederic II. Cesena a été soûmise aux Bolonnois, & depuis à Maghinardio de Susenana, qui s'en rendit Maître vers l'an 1293. Elle a été ensuite aux Malatesta, dont l'un la remit à l'Eglise. Alexandre VI. l'avoit donnée à Cesar Borgia; mais ce dernier ne la tint pas long-temps. Il y a eu souvent des factions qui ont pensé ruiner entierement cette ville. Elle est située dans un païs très-fertile. Pierre Bonaventura, Evêque de Cesena, y publia des Ordonnances Synodales en 1635. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 14. *c.* 6. Procope, *l.* 3. *&* 4. Pandulfus Collenutius, *Hist. l.* 14. Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Scipion Claramonti, *Hist. Cesar.*

CESENE. *Voyez* OCCAM.

CESENNIUS (Gallus) Commandant de la douziéme Legion de l'Armée Romaine de Syrie, fut envoyé par Cestius Gouverneur, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, pour se rendre maître de la Galilée, l'an 66. de J. C. le 12. de Neron. Il prit d'abord Sephoris & plusieurs autres villes des environs, & ayant sçû qu'un grand nombre de mutins s'étoient retirez & retranchez sur la montagne d'Azamon, qui traverse la Galilée, il les alla attaquer, gagna le haut & en tua plus de mille: quelques-uns se sauverent; mais le plus grand nombre de ces malheureux fut mis aux fers. Ce Capitaine voyant qu'il n'avoit plus rien à faire en Galilée, retourna vers Cestius. * Josephe, *guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 34.

CESENNIUS (Petus I.) Gouverneur de Syrie, homme très-malicieux, faillit à faire perir entierement Antiochus Roy de Comagéne, & ses deux fils Antiochus & Callinique, leur supposant faussement d'être d'intelligence avec Artabane Roy des Parthes contre les Romains. Vespasien en la quatriéme année de son Empire, la 93. de J. C. lui ordonna d'entrer dans son païs, de le ravager, & de le chasser de ses Etats; mais le peu de défense que fit ce Prince fut une assez bonne preuve de la fausseté de cette accusation. * Josephe, *guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 8.

CESENNIUS PÆTUS. *Voyez* PETUS.

CESI ou CESIS, Famille des plus illustres de Rome, qui est venuë dans cette ville de la Province de Spolete, où est un château de ce nom, vers l'an 1400.

CESI (Paul Emile de) Cardinal, étoit fils d'*Angelo* de Cesi, Comte de Menzano & de *Francisca* Carula, & nâquit dans une des maisons de son pere en Ombrie, le 11. Mars 1487. Lorsqu'il eut achevé ses études, il vint à Rome, où après avoir exercé diverses Charges, il fut fait Cardinal par le Pape Leon X. en 1517. qui lui donna peu après l'Archevêché de Lunden en Danemarc. Adrien VI le nomma à l'Evêché de Sion en Vallais, dont il ne joüit point, & il eut ensuite ceux de Narni, de Todi, &c. Sous le Pontificat de Clement VII. il perdit tout ce qu'il avoit, lorsque Rome fut prise par les Imperiaux: & après la mort de ce Pontife, on parla de le mettre sur le Thrône de saint Pierre. Il mourut le 5. Août 1537. & fut enterré dans l'Eglise de sainte Marie Majeure, où l'on voit son tombeau. * Bzovius, *A. C.* 1523. Ughel, *Ital. sacra*, Victorel. Auberi. *Hist. des Cardinaux.*

CESI, (Angelo de) Duc d'Aqua Sparta, Romain de nation, fils de Frederic Cesi, s'est acquis beaucoup de reputation sous le Pontificat du Pape Urbain VIII. en 1625. & 1630. Il sçavoit la Philosophie, les Mathematiques, les belles Lettres, les Méchaniques, & s'attachoit particulierement à la Physique. Nous avons divers Ouvrages de sa façon: les plus importans sont *Apiarium. De Cælo. Metallophytum. Tabula Philosophica. Moralia. Paradoxa. Monita, &c.* Le Duc d'Aqua Sparta établit à Rome l'Académie de *gli Lincei*, & mourut vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illustr. III. c.* 23. Leo Allatius *in Apib. Urban.*

CESI (Pietro Donato) Romain, fut d'abord Thresorier General du Pape Urbain VIII. qui le fit ensuite Cardinal en 1641. & lui donna le titre de saint Marcel. Il fut Legat de Perouse, Protecteur de Sicile & de Sardaigne. Il mourut à Rome le 30. Janvier 1656. en sa 71. année.

CESIL, ville de la Tribu de Juda, * Josué, 15. 30. C'est la même que Bathuel, 1. Paral. 4. 30.

CESION, ville de la Tribu d'Issachar, entre Robboth & Abes, qui fut accordée aux Levites de la famille de Gerson. * Josué, 19. 20. 21. 28.

CESIUS, certain Poëte Latin, dont parle Catulle dans une de ses Epigrammes. Ce Poëte répondant à Cornelius Licinius Calvus, Orateur celebre, qui lui avoit envoyé de très-méchans vers d'Auteurs inconnus, pendant la Fête des Saturnales, le menace en raillant, de lui chercher tous les Ouvrages de Cesius, d'Aquinus, & de Suffenus, trois ridicules faiseurs de vers, pour lui en faire present. Voici ses termes:

Nam si luxerit, ad Librariorum
Curram scrinia. Casios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena,
Ac te his suppliciis remunerabor.

CESIUS BASSUS, Poëte Lyrique & Historien, vivoit du temps de Galba & de Neron. Perse étoit de ses amis, & il lui adresse la sixiéme de ses Satyres. Nous y voyons quels étoient alors les Ouvrages de Cesius Bassus.

Atque marem strepitum fidis intendisse Latinæ,
Mox juvenes agitare jocos, & pollice honesto
Egregios lusisse senes.

On lui attribuë des Commentaires sur Aratus. * Fabius, *l.* 10. Vossius, *de Poët. Lat. c.* 3. *& de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 22.

CESO, (Lucius) fils de Quintius Cincinnatus & fort débauché, ayant été desherité par son pere & noté par les Censeurs, il en eut tant de dépit, que, pour se venger, il se retira chez les Volsques & les Sabins, qui faisoient la guerre aux Romains, sous le commandement de Caïus Gracchus.

CESONIE, (Milonia) étoit femme de l'Empereur Caligula, dont elle se fit aimer à force de charmes & de breuvages, selon quelques-uns. Elle n'étoit ni fort jeune ni fort belle lorsqu'il l'épousa en l'an 39. de JESUS-CHRIST, après avoir répudié sa femme Pauline; elle avoit même eu trois filles d'un autre mari encore vivant. L'année d'auparavant, Caligula l'avoit fait Prêtresse du temple qu'il s'étoit bâti. Elle fut tuée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula qu'on venoit d'assassiner, l'an 41. de JESUS-CHRIST; elle presenta la gorge nuë aux conjurez avec une constance admirable; sa fille Julia Drusilla, qui n'étoit encore qu'un enfant, fut aussi égorgée auprès d'elle; d'autres disent qu'elle fut froissée contre un mur. * Suetone, *Calig. ch. dern.* Josephe, *l.* 19. *Ant. Jud. c.* 2.

CESSE, Riviere du Duché de Luxembourg, laquelle, après avoir passé à Ham sur Lesse, près de Rochefort, se jette dans un antre affreux, où elle se cache entierement l'espace de près d'une lieuë, après quoi on la voit sortir aussi belle & aussi claire qu'elle y est entrée. L'ouverture de ce lieu soûterrain a quelque chose d'effroyable, & personne n'a jamais osé se hazarder d'y aller en bateau d'un bout à l'autre, parce qu'on a souvent éprouvé qu'en y jettant quelque matiere, elle n'en ressort qu'un jour ou deux après. Neanmoins depuis peu d'années, quelques Bâteliers des plus hardis reconnurent une bonne partie de cette affreuse caverne; & y étant entrez bien avant avec des flambeaux, passerent entre des rochers horribles à voir, parmi lesquels l'eau se précipitoit avec un bruit qui leur fit peur. Ils parvinrent enfin à un lieu plus étendu, & qui ressembloit à une petite mer, au de-là duquel ils n'oserent avancer, craignant de s'engager dans des courans & des détours, d'où ils ne pussent sortir. * *Memoires du temps.*

CESSELIUS, renommé par sa science dans le Droit, vivoit environ 30. ans avant l'Ere Chrétienne. Il ne put jamais, ni par amour, ni par crainte, se laisser persuader de mettre dans son Recüeil de Loix, aucun Edit qui eût été publié pendant le Triumvirat. Le même parlant un peu trop librement de Cesar, & ses amis le conjurant de moderer sa liberté; *Il y a deux choses*, leur dit-il, *que les hommes estiment fâcheuses, & qui me donnent à present une très-grande assurance de tout dire, être*

vieux & n'avoir point d'enfans. * Valere Maxime, *l. 6. c. 2. ex. 12.*

CESSELIUS BASSUS, Africain, vint à Rome, pour faire sçavoir à Neron qu'il avoit trouvé dans ses terres près de Carthage, une caverne, où il y avoit une grande quantité d'or en masse. L'Empereur, sans s'informer d'autre chose, fit partir des galeres pour aller querir ce prétendu trésor; mais on ne trouva rien, Cesselius Bassus s'étant imaginé ces choses en songe. On dit qu'il se fit mourir, pour se dérober à la honte du supplice. Les autres assurent qu'on lui enleva son bien, & qu'on le laissa vivre, sans lui faire d'autre peine. * Tacite. *l. 16. Annal.*

CESTE, *Cestus*, gros gantelet de cuir cru, garni de plomb, dont se servoient les anciens Athletes, qui combattoient à coup de poing dans les jeux publics. Calepin s'est trompé, quand il dit que c'étoit une espece de massuë; car c'étoit seulement une longe de cuir, garnie de plomb, ou de lames de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisez, & même le poignet, & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou démis en frappant. Ce mot vient, selon quelques-uns, de *Cado*, frapper, & l'on appelloit les combattans qui s'en servoient *Castiferi*. Etyce de Sicile excelloit dans cet exercice: il fut vaincu par Hercule. On voit dans Theocrite que Pollux surpassoit tous les autres en cette espece de jeux, où il vainquit Amycus, homme très-robuste. Cette sorte de combat étoit rude & violent. * *Consultez* Virgile, *l. 5. Æneid. v.* 457. où il décrit d'une maniere vive le combat d'Entellus & de Dares avec le Ceste. Et au même *l. v.* 405. *Voyez* Servius sur cet endroit de Virgile. Properce, *l. 3. Elegie* 13. *v.* 9. Ovide vante beaucoup l'adresse de Brothée & d'Ammon dans le combat du Ceste, *Metamorph. l.* 5. Plutarque dit que Lycurgue défendit les spectacles publics, où il falloit lever le bras pour frapper, prétendant que ces sortes d'exercices affoiblissoient plûtôt le corps, qu'ils ne le fortifioient. Jerôme Mercurialis a gravé toutes ces especes de combats, & particulierement celui du Ceste, qu'il avoit dessigné sur les anciens sepulcres, & sur les médailles qui lui furent données par Ligorius, *de arte gymnast. l. 2. c. 9. Voiez* aussi Onuphre *de Ludis Circensib. l. 2. c. 2. Ald. Manut. de Quæsit. per Epist. l. 1. c. 8. &* Turneb. *l. 14. c.* 4. Jules Cesar Scaliger. *Poëtices, l. 1. c.* 24.

CESTE, *Castus*, ou *Cestum*, (avec une diphtongue ou sans diphtongue) est le nom d'une ceinture que les Poëtes & les Peintres donnent à Venus & à Junon. Aussi Pallas avertit Paris dans Lucien de faire ôter à Venus sa ceinture, afin de juger mieux de la beauté des trois Déesses; parce que, ajoûta-t'elle, Venus est une Magicienne, qui tient quelque charme enfermé dans sa ceinture. Ce mot vient du Grec κεστὸς qui signifie une *ceinture* ou autre ouvrage brodé à l'aiguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes. C'étoit une large courroye, qui servoit de ceinture, faite de laine, & que le mari délioit à son épouse le premier jour de ses nôces avant que de se coucher, comme nous l'apprenons d'Homere, λῦσε δὲ παρθενίην ζώνην, & Ovide *Castaque fallaci zona recincta manu.* Et cela se rapporte au Ceste de Venus, que Junon emprunta d'elle, pour engager Jupiter à l'aimer, car ce Ceste, dit Homere, *liv. 14. de l'Iliade*, renfermoit les amours, les desirs & les attraits, par lesquels Venus unit les cœurs des nouveaux mariez: ce qui fait dire à Martial:

Ut Martis revocetur amor summique Tonantis,
A te Juno petat ceston, & ipsa Venus. l. VI. Epig. 13.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie pour l'Empereur Neron, fut appellé en Judée par Florus, sous prétexte d'y réprimer une sedition dont Florus lui-même étoit la cause. Il entra aussi dans cette Province, avec une grande armée Romaine, ruina plusieurs places, & fit de très-grands ravages. Mais s'étant approché de Jerusalem, les Juifs l'attaquerent & le contraignirent de se retirer. Depuis profitant de la division des Juifs, il les mit en fuite, & les poursuivit jusqu'à Jerusalem qu'il assiegea, & dont il se seroit rendu maître, s'il n'eût imprudemment levé le siege. Les Juifs le poursuivirent dans sa retraite, lui tuerent quantité de gens, & le reduisirent à user de stratagème pour se sauver, l'an de J. C. 67. * Josephe, *l. 2. de la guerre des Juifs, c. 37. & suiv.*

CESTIUS, méchant Railleur, & sans esprit, osa neanmoins s'exercer aux dépens du celebre Ciceron, ce qui lui réüssit mal dans la suite. Car mangeant un jour chez M. Tullius, (fils de Ciceron,) qui avoit alors le gouvernement de l'Asie, celui-ci qui ne tenoit rien du genie de son pere, & qui avoit très-peu de memoire, demanda plusieurs fois à un de ses domestiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas bout de la table? Comme il oublioit toûjours le nom de Cestius, ce domestique lui dit enfin, c'est ce Railleur, qui soûtenoit que Ciceron, vôtre pere, étoit un ignorant. En même temps M. Tullius commanda que l'on apportât des verges, & fit rudement foüeter Cestius en sa présence. * Seneque le Rheteur, *Suasor VII.* Cœl. Rhodig. *l. 14. c. 7.*

CETHEGUS, famille Romaine, branche de celle de Cornelius, a produit plusieurs personnes, dont la memoire s'est conservée. Cornelius CETHEGUS créé Consul avec Quintus Flaminius distribua du vin mixtionné au peuple, après que son élection fut faite. Ces deux Consuls furent obligez de se démettre de leur charge, parce qu'il y eut de l'irregularité dans leur création. Ce fut l'an de Rome 421. Marcus Cornelius CETHEGUS, fut élevé à la charge de Censeur l'an 545. avant que d'avoir été Consul. Cela étoit contre l'usage. Il obtint le Consulat cinq ans après: ce fut un grand Orateur. Caïus Cornelius CETHEGUS, qui, avant que d'être Edile, fut Proconsul en Espagne, y remporta une victoire signalée. Il fut fait Edile peu après pendant son absence l'an 556. Sigonius le confond avec Cneïus Cornelius CETHEGUS, qui fut Consul en 557. & qui triompha des Insubres. Il suppose mal que Ciceron & Tite-Live donnent à ce Consul le pronom Caïus; ils lui donnent celui de Cneius. Il ne faut pas oublier Publius Cornelius CETHEGUS, qui suivit avec ardeur le parti de Marius contre Sylla, & qui pour cela fut declaré ennemi du peuple Romain, lorsque ce parti fut abatu. Il se sauva en Afrique auprès de Marius, & puis il implora la misericorde de Sylla, & s'offrit de le servir en toutes choses; il fut reçû en grace. Quelques-uns croïent qu'il ne faut pas le distinguer de ce CETHEGUS qui eut un si grand credit dans Rome, qu'on ne pouvoit rien obtenir sans son entremise. Comme il avoit une maîtresse à qui il ne pouvoit rien refuser, il arriva que cette femme eut à sa disposition toute la ville de Rome. Il fallut que Luculle fit sa cour à cette femme, lorsqu'il voulut obtenir la commission de faire la guerre à Mithridate: sans cela il n'auroit point obtenu cet emploi. Plusieurs autres grands Seigneurs firent cent bassesses, pour monter aux charges par la recommandation de Cethegus: c'est de lui sans doute que Ciceron parle dans un de ses Paradoxes. Il a parlé d'un Cethegus Orateur, qui apparemment ne differe point du galant de cette femme dont on a parlé. Caïus Cornelius CETHEGUS fut convaincu d'avoir conspiré avec Catilina à la ruine de la patrie, & comme tel il fut étranglé dans la prison. Il fut le plus emporté de ses complices; il étoit toûjours d'avis que l'on se hatât. Cethegus Senateur Romain fut décapité pour crime d'adultere, sous l'Empire de Valentinien l'an 368. Il est à remarquer que ceux de cette famille affecterent une maniere particuliere de s'habiller: ce qui a fait dire à Horace dans son art Poëtique, *v. 50. fingere cinctutis non exaudita Cethegis.* Le Poëte represente ici les Cetheges comme des hommes mâles & laborieux, qui avoient retenu dans leurs habits l'ancienne maniere de leurs peres, lesquels méprisant la tunique, comme trop embarassante, ne portoient qu'une espece de tablier qui leur servoit de caleçon, depuis la ceinture en bas, & mettoient par dessus leur toge: de maniere que le pan qu'ils jettoient sur l'épaule gauche, & qui passant derriere le dos, venoit faire la ceinture, & laissoit le bras droit tout nud. Et c'est ce qu'on appelloit proprement *Cinctus Gabinus*, qui étoit ordinaire aux Consuls & aux Preteurs, quand ils faisoient leurs fonctions. * Pline, *l. 19. c. 8. p. m.* 612. *Voyez* le P. Hardoüin sur ce passage de Pline. *Tit. Liv.* 27. *p. m.* 405. *& lib. 31. sub fin. p.* 588. *& l. 32. p.* 603. *& lib. 33. p.* 611. Cicero in Bruto. *p. m.* 103. Sigonius in Fastis. *ad ann.* 556. Appian. *de Bellis Civilib. lib. 1. p. m.* 204. *& p.* 196. 197. 204. Plutarch. *in Lucullo. p.*

494. *Voyez* la Version par Amiot. *Salluft. in bello Catilin. p. m.* 114. 115. *Voyez* aussi Ciceron, *Orat. 3. in Catilin. & Orat. pro Sylla.* Dacier, *sur l'art Poëtique d'Horace*, *p.* 120. 121. *édit. 3. de Paris.* Bayle, *Dict. Crit. 2. edit.* 1702.

CETHIM ou CETTHIM, fils de Javan, petit-fils de Japha. C'est de lui que sont descendus les Cethéens ou les habitans de la terre de Cethim, c'est-à-dire, de la Macedoine. * Genese, 10. 4. 1. Mach. 1. 1.

CETHLIS, Ville de la Tribu de Juda, située entre Leheman & Gederoth. * Josué, 15. 40.

CETHOSIS-RAMESSES, succeda à Amenophis III. au Royaume d'Egypte. Il assembla de grandes armées de terre & de mer, laissa le gouvernement de ses Etats à son frere Armaïs avec un pouvoir absolu, & lui défendit seulement de prendre le titre de Roy, de rien faire au préjudice de sa femme & de ses enfans, & d'abuser de ses maitresses. Il marcha ensuite contre l'Isle de Cypre, la Phénicie, les Assyriens & les Medes. Il vainquit les uns & s'assujettit les autres par la seule terreur de ses armes. Tant d'heureux succès lui enflant le courage, il vouloit pousser ses conquêtes encore plus loin dans l'Orient; mais avant reçû de fâcheuses nouvelles du Grand Prêtre d'Egypte, qui lui écrivit que son frere Armaïs par une étrange perfidie avoit usurpé la Couronne, & violé absolument toutes les défenses, qu'il lui avoit faites, il interrompit le cours de ses conquêtes, & revint en son Roïaume mettre son frere à la raison, à quoi il réüssit. On dit que ce Cethosis a donné le nom à l'Egypte, parce qu'il s'appelloit Egyptus & Cethosis, ayant deux noms de même que son frere, qui s'appelloit Armaïs & Danaüs. * Manethon, cité par Josephe dans *sa Réponse à Appion*, *l.* 1. *c.* 5.

CETHRON *Voyez* CESHLETH-THABOR.

CETHURA, femme qu'Abraham épousa dans sa vieillesse après la mort de Sara. Les Hebreux croyent qu'elle est la même qu'Agar; mais outre la difference, qui est expressément marquée dans le chapitre 25. de la Genese, tous les Auteurs Chrétiens, après saint Augustin, s'inscrivent en faux contre cette opinion des Rabins. Abraham eut de cette femme six enfans, sçavoir, Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc, & Sué, ausquels il donna du bien pour subsister, les séparant d'Isaac. On croit que c'est d'eux & de leurs enfans que sortirent les Madianites, les Ephéens, les Dedanéens & les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Plusieurs saints Docteurs assurent que c'est d'eux que sont descendus les Mages, qui vinrent adorer le Sauveur du monde dans la crêche de Bethlehem. Baronius traite au long cette question. * Saint Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 16. *c.* 34. Baronius, *A. C.* 1. Torniel, *A. M.* 2179.

CETINA, anciennement *Tilurus, Nestus*, Riviere de Dalmatie. Elle prend sa source dans la Bosnie, près du Bourg de Cetina, baigne Bagnaluck, & ensuite traversant la Dalmatie, du Nord au Sud, elle vient se décharger dans le golfe de Venise, à Almisa, vis-à-vis l'Isle de Brassa. * Maty, *Diction.*

CEVA ou CEVE, petite Ville d'Italie en Piedmont, avec titre de Marquisat. Elle est Capitale d'un petit païs où sont les Langhes, nom qu'on donne à des collines, qui sont le commencement de l'Apennin. Ceva est sur le Tanaro, avec un château; elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Marquis, qui vendirent leur petit Etat à la ville d'Aste en 1195. ainsi elle est à present au Duc de Savoye, à sept mille du Mondovi au Levant. Le païs est du côté de Tende & du Montferrat. Il y a une très-grande quantité de gibier, & sur tout de perdrix & de faisans. Ceva fut prise par les François en 1553. Voïez la description que de Thou fait de cette place, *l.* 12.

CEVENES ou SEVENNES, MONTS DES CEVENES & PAÏS DES CEVENES, *Gebenna*, *Cemmenius*, & *Gebennici montes* montagnes de France au Septentrion du Languedoc, entre l'Aquitaine & la Gaule Narbonnoise des Anciens. Elles s'étendent durant environ 30. lieuës, depuis la source de la Loire, jusques vers Lodeve. On y comprend en partie le Vivarez, le Velay & le Givaudan, que ces monts separent du Roüergue. On appelle particulierement le païs des Cevenes, les environs d'Anduse, d'Alais, de saint Ambroise, &c. jusques à Lodeve, qui est la partie Septentrionale du Languedoc. Les montagnes des Cevenes sont très-fertiles, bien peuplées, & il y a des mines, sur tout de plomb & d'étain. Ces païs ont été très-long-temps le theatre des guerres civiles de la Religion. Sur la fin du XVI. siecle & au commencement du XVII. le Roy Loüis XIII. obligea les rebelles de se soûmettre; & après les avoir vaincus il leur donna la paix. Des Fanatiques y ont fait encore de grands desordres au commencement du XVIII. siecle, que l'on n'a pû appaiser que par la force des armes.

CEULEN, connu sous le nom de Ludolphes à Colen, Allemand, étoit de Hildesheim dans la Saxe, & fit un très-grand progrès dans les Mathematiques, qu'il enseigna à Delft & ailleurs. Depuis on l'attira à Leiden, où il enseigna les Fortifications en qualité de Professeur. Ce fut en 1599. & il mourut en 1610. Il a écrit en sa Langue naturelle, quelques Ouvrages de Mathematiques qu'on a traduits en Latin. * Meursius, *Ath. Bat.* Vossius, *de Scient. Math. &c.*

CEURAWATH, nom d'une Secte de Benjans dans les Indes, qui croïent la metempsycose avec tant de superstition, qu'ils craignent même de faire mourir les moindres insectes. Leurs Bramins ou Prêtres se couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre. Ceux de cette Secte vont la tête & les pieds nuds, portant un bâton blanc à la main pour se distinguer des autres. Lorsqu'ils font du feu chez eux, ou qu'ils allument de la chandelle, ils prennent bien garde que les moucherons ne s'y viennent brûler. Ils ne boivent point non plus d'eau froide, parce qu'ils appréhendent d'y trouver des insectes : c'est pourquoi ils la font boüillir. Ils disent que Dieu n'est pas maître absolu des évenemens & de la bonne ou mauvaise fortune. Ils ne croïent ni Paradis ni Enfer. Ils assurent neanmoins que l'ame est immortelle; mais ils supposent qu'elle passe d'un corps dans un autre, d'un homme ou d'une bête, selon que le défunt a fait du bien ou du mal. Leurs Mosquées ou Temples, qu'ils appellent *Rales*, sont bâties en quarré, & les chapelles de leurs Pagodes ou Idoles, ont une forme pyramidale. Ils brûlent les corps des personnes âgées après leur mort; mais ils enterrent ceux des enfans qui meurent au dessous de l'âge de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpetuelle. Tous ceux qui font profession de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtrise. L'on y reçoit même les femmes, pourvû qu'elles aïent plus de vingt ans; mais les hommes y sont reçûs dès l'âge de neuf ans. Pour se faire Prêtres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit, à faire vœu de chasteté, & à pratiquer l'austerité de leur vie, qui est extraordinaire : car ils sont quelquefois quinze jours sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nourissant : ce qui paroît incroïable; mais cela passe pour une verité constante dans les Indes. Toutes les autres Sectes de Benjans ont de l'aversion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs auditeurs à éviter la conversation de ces gens-là. * Mandeslo *Tom.* 2. d'Olearius.

CEUTA, Ville & Château d'Afrique, sur le détroit de Gibraltar, aux Espagnols : elle est dans le Royaume de Fez, dans la Province de Habat : & elle fut autrefois Capitale de la Mauritanie Tingitane. Les Romains la nommoient *Civitas*, & Pomponius Mela l'appelle *Septa*. Ortelius croit qu'elle est *l'Essilissa* ou *Exilissa*, de Ptolomée. Les Gots la prirent sur les Romains, selon Procope : les Arabes en furent depuis les Maitres, & Jean I. Roy de Portugal l'emporta sur les Maures l'an 1415. Il y a aujourd'hui une Eglise Collegiale qui a droit de Cathedrale, parce que Ceuta & Tanger ont un Evêché suffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Philippe II. Roy d'Espagne, s'étant rendu maître du Portugal en 1580. mit un Gouverneur Espagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voisine de l'Espagne, n'y aïant entre Ceuta & ce Roïaume, que le détroit de Gibraltar. C'est pour cette raison que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, aïant des Gouverneurs de leur nation, après avoir secoüé toutes en mê-

me jour le joug Espagnol l'an 1640. pour reconnoître le Prince legitime; Ceuta, qui avoit un Gouverneur Espagnol, resta sous la domination d'Espagne, à qui les Portugais l'ont depuis cedée par la paix de 1658. Les Maures la tiennent bloquée depuis l'an 1690. sans la pouvoir prendre. * Vosconcellos, *in Anaceph.* Marmol, *l.* 4. *c.* 55. Gramay, *l.* 18. *c.* 7. Le Mire, *Geogr. Eccl. &c.*

CEYLAN, Isle. *Cherchez* CEÏLAN.

CEYTAVACCA ou CEITAVACCA, Ville d'Asie. On la met dans l'isle de Ceylan, entre la ville de Colombo & la montagne qu'on nomme Adams Pic. Elle est située dans le Caneland, & elle appartient aux Hollandois, selon la Carte que Wischer a donnée de Ceylan. * Maty, *Dictionnaire.*

C H

CHA, nom commun aux Rois de Perse. *Cherchez* SCHACH.

CHAALONS. *Voïez* CHALON.

CHABANNES. La Maison de Chabannes, Chabannez, ou Chabannois, très-noble & ancienne, a été feconde en Hommes illustres. L'on ne rapportera ici leur posterité que depuis.

1. HUGUES de Chabannes, Seigneur de Charlus-le-Pailloux, qui fut pere de

2. ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, qui mourut à la journée d'Azincourt en 1415. aïant eu d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefitte, *Estienne* de Chabannes, Seigneur de Charlus, Capitaine d'une Compagnie de Gens-d'Armes, tué au combat de Crevant en 1425. JACQUES de Chabannes I. du nom, qui suit. ANTOINE, qui a fait la branche des Comtes de Dampmartin rapportée ci-après. N. de Chabannes, Abbesse de Bonnaigre en Limosin. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Balsac, Seigneur d'Entragues; & N. de Chabannes, alliée à *Baltasar* de Neuville, Seigneur de Magnac.

3. JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Senechal de Tolose & Grand Maître de France, eut part à toutes les grandes expeditions de son temps. Il se trouva au combat de Rouvray en 1429. à la prise de Compiegne en 1430. & ailleurs. Depuis en 1440. dans le temps de la Praguerie, il prit le parti du Dauphin, servit au siege de Caën en 1450. & fut pourvû en 1451. de la Charge de Grand-Maître de France. Il traita ensuite de la capitulation de Blaye, contribua à la reduction de Bayonne, & aïant été blessé à la bataille de Castillon le 17. Juillet 1453. il mourut de cette blessure le 20. Octobre suivant. Il épousa 1. *Anne* de Launay, Dame de Fontenille, morte sans posterité. 2. En 1435. *Anne* de Lavieu, fille d'*Edoüard* Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite* Dauphine de saint Ilpice, laquelle vivoit encore en 1480. & en eut GEOFROY, qui suit; & GILBERT de de Chabannes, qui a fait la branche des Marquis de Curton rapportée ci-après.

4. GEOFROY de Chabannes, Seigneur de la Palice, Charlus, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourbon, son Lieutenant General au Gouvernement de Languedoc, puis Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, vivoit encore en 1494. Il épousa en 1462. *Charlotte* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Busançois, Grand-Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, dont il eut JACQUES, II. du nom, qui suit. *Jean*, Seigneur de Vendenesse, tué à la retraite de Rebec en Italie en 1523. avec le Chevalier Bayard, sans laisser de posterité de *Claude* le Viste; *Antoine*, Evêque du Puy en Velay, & Prieur de Poissy. N. Abbesse de la Ferté; & *Jeanne* de Chabannes, mariée à *Yves*, II. du nom, Seigneur d'Alegre, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512.

5. JACQUES de Chabannes, II. du nom, Seigneur de la Palice & de Pacy, Grand-Maître, puis Marêchal de France, dont il sera parlé ci-après dans un article separé, épousa 1. *Jeanne* de Montberon, fille d'*Eustache*, Vicomte d'Aunay, Baron de Maulevrier & de Mathas, & de *Marguerite* d'Estuer. 2. *Marie* de Melun, veuve de *Jacques* de Bruges, Seigneur de Gruthuse, Gouverneur de Picardie, & fille de *Jean* de Melun, III. du nom, Seigneur d'Antoing, & d'*Isabel* de Luxembourg. Du premier lit vinrent N. de Chabannes, mort jeune; & *Françoise*, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac. Du second lit sortirent CHARLES, Seigneur de la Palice, qui suit. *Marie*, premiere femme de *Claude* de Savoye, Comte de Tende, *Charlotte*, premiere femme d'*Antoine*, Seigneur de Moy en Picardie; & N. de Chabannes, Religieuse à Poissy.

6. CHARLES de Chabannes, Seigneur de la Palice, &c. mourut en 1552. Il épousa *Anne* de Mendozze; 2. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combrunde, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Barbesieux, &c. & d'*Antoinette* d'Amboise-Ravel, de laquelle il eut *Antoine* de Chabannes, vivant en 1554. *Eleonore*, mariée 1. à *Just*, III. du nom, Sire de Tournon. 2. à *Philibert*, Seigneur de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie. *Marie*, alliée 1. à *Jean*, Seigneur de Langheac. 2. à *Loüis* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Chevalier des Ordres du Roy. *Susanne*, mariée à *Jean* Olivier, Seigneur de Leuville; & *Marguerite* de Chabannes, femme d'*Antoine* Masquard, Seigneur d'Hermanville.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Curton.

4. GILBERT de Chabannes, second fils de JACQUES de Chabannes I. du nom, Seigneur de la Palice, &c. Grand Maître de France, & d'*Anne* de Lavieu, fut Seigneur de Curton, Chevalier de l'Ordre du Roy, Grand Senechal de Guyenne, & Gouverneur du Limosin, & mourut avant l'an 1493. Il épousa 1. le 26. Novembre 1469. *Françoise* de la Tour, fille aînée de *Bertrand* VI. du nom, Seigneur de la Tour, Comte d'Auvergne & de Bologne, & de *Loüise* de la Tremoille. 2. En 1484. *Catherine* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour fils unique du premier lit JEAN, qui suit.

5. JEAN de Chabannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, de Madic, de Saignes, &c. épousa en Octobre 1497. *Françoise* de Blanchefort, Dame de Boissamy & de Nozerolles, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Boissamy, &c. & de *Gabrielle* de Layre, &c. dont il eut JOACHIM, qui suit. *François*, tué à la bataille de Pavie. *Catherine*, mariée à *Jean* de Hautefort, Seigneur de Tenon en Perigord; & *Helene* de Chabannes, alliée à N. Seigneur de Dienne & du Cheylar en Auvergne.

6. JOACHIM de Chabannes, Seigneur de Curton, Rochefort, &c. Senechal de Tolose, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis, mourut en 1569. Il fut marié quatre fois. 1. en 1522. à *Perenelle* de Levis, fille de *Gilbert* I, du nom, Comte de Ventadour, & de *Jaqueline* du Mas. 2. en 1526. à *Loüise* de Pompadour, fille de *Geofroy*, Seigneur de Pompadour, & d'*Elizabeth* Vicomtesse de Comborn. 3. en 1533. à *Catherine-Claude* de la Rochefoucault, fille de *François* I. du nom, Comte de la Rochefoucault. 4. à *Charlotte* de Vienne, veuve de *Jacques* de Montboissier, Marquis de Canillac, & fille de *Gerard* de Vienne, Seigneur de Pimont & de Ruffey. Du premier lit vinrent N. de Chabannes, mort jeune; & *Catherine* de Chabannes, mariée en Novembre 1540. à *François* I. du nom, Seigneur d'Estaing. Du second lit sortirent, *Jean* de Chabannes, Seigneur de Curton, tué à la bataille de Renty en 1553. sans posterité de *Françoise* de Montboissier, fille de *Jacques*, Marquis de Canillac. *Isabel*, Abbesse du Pont-aux-Dames & *Catherine* de Chabannes, mariée à *François* de Bar, Seigneur de Baugy. Du troisiéme lit vinrent, FRANÇOIS, Marquis de Curton, qui suit. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chaslus, Seigneur de Cordez. *Catherine*, alliée à *Claude* de Lestranges, Vicomte de Cheleyne en Auvergne; & *Catherine* de Chabannes, Abbesse de Bonne-Aigue. Et du quatriéme lit sortirent, François de Chabannes, qui a fait la branche des Comtes de Saignes. *Gabriel*, qui a donné commencement à celle des Comtes de Pionzac; & Gillette de Chabannes, mariée en 1565. à *Jean* de Montboissier, Marquis de Canillac.

7. FRANÇOIS de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Lieutenant General en Auvergne, Chevalier des Ordres du Roi, defit le Comte de Randan à la bataille d'Issoire en 1590. Il épousa *Renée* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantoüillet, Prevôt de Paris, & d'*Anne* d'Alegre, Dame de Viteaux,

dont il eut *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton, mort en 1636. Il avoit épousé en 1591. *Marie* de Crussol, fille de *Jacques*, Duc d'Usez, après la mort de laquelle il épousa en Aoust 1617. *Claude* Jullien, qui avoit été femme de Chambre de sa femme, de laquelle il eut quatre fils, qui disputerent la substitution de la Maison de Chabannes après la mort de leur pere. 1. *Henri* de Chabannes, Marquis de Curton après son frere, au profit duquel la substitution fut déclarée ouverte par Arrest du 4. Juin 1637. rapporté parmi les Plaidoyers de M. le Maistre. 3. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Sainte Angeau, qui suit. 4. Et *Antoine* de Chabannes, Seigneur de Nebouzan, mort sans posterité de N. veuve de N. Seigneur de Montignac.

8. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint Angeau, puis après la mort de ses freres, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. épousa *Louise* de Margival, Dame de Bournoncel, fille de Cesar, Seigneur de Salancy & de Bournoncel, & d'*Antoinette* de Chepois, dont il eut *François* de Chabannes, Seigneur de Saint Angeau, qui fut assassiné par le bâtard de *Christophle*, Marquis de Curton, son oncle. CHRISTOPHLE, qui suit. *Gabriel*, Seigneur de Chaumont, tué au siege de Bapaume. *Isabel*, Abbesse de l'Esclache; & *Marie* de Chabannes, Religieuse.

9. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, &c. épousa *Gabrielle-Françoise* de Rivoyre, fille de *Gilbert*, Marquis du Palais, &c. & de *Gilbert* de Montboissier, dont il eut HENRI, qui suit.

10. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, &c. s'est trouvé au combat de Senef, & en d'autres occasions, il a épousé Gabrielle de Monlezun, fille de François, Seigneur de Besmaus, Gouverneur de la Bastille, dont il a eu *Gabrielle-Françoise* de Chabannes, mariée le 2. Juillet 1696. à *Jean-Paul* de Rochechouart, Marquis de Faudoas, après la mort duquel elle s'est renduë Religieuse à Montargis.

BRANCHE DES COMTES DE DAMPMARTIN.

3. ANTOINE de Chabannes, Seigneur de Saint Fargeau, &c. puis Comte de Dampmartin & Seigneur de Blancafort à cause de sa femme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Pannetier, puis Grand Maître de France, second fils de ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, & d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefite, nâquit en 1411. fut élevé Page du Comte de Ventadour, & du Seigneur de la Hire, se trouva en 1424. à la bataille de Verneüil, où il fut fait prisonnier; & ayant été mis en liberté, il continua de servir dans toutes les occasions, jusqu'à ce qu'il suivit le Comte de Vaudemont; mais à la sollicitation du Duc de Bourbon, il s'attacha au Roi Charles VII. qui l'employa en diverses occasions, & le fit Grand Pannetier de France. Depuis étant tombé dans la disgrace du Roi Louis XI. il fut condamné à mort en 1463. & ne fut neanmoins qu'enfermé à la Bastille, d'où il se sauva l'année suivante en Bretagne. Quelque temps après il se jetta dans la ligue, qui avoit pour prétexte le bien public, & rentra ensuite dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna en 1469. la Charge de Grand Maître de France, & le fit Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Il remit le Comté d'Armagnac sous l'obéïssance du Roi; jetta du secours dans la ville de Beauvais, assiegée par le Duc de Bourgogne en 1471. fut ensuite Gouverneur de Paris, & mourut le 25. Decembre 1488. âgé de 77. ans. Il avoit épousé en 1439. *Marguerite* de Nanteüil, Comtesse de Dampmartin, fille unique & heritiere de *Renaud* de Nanteüil, Seigneur d'Acy, & de *Marie* du Fayel, Comtesse de Dampmartin, Vicomtesse de Breteüil, &c. dont il eut JEAN, qui suit, & *Jaqueline* de Chabannes, Dame d'Onchain, mariée à *Claude-Armand* Vicomte de Polignac, morte sans enfans.

4. JEAN de Chabannes, Comte de Dampmartin, &c. mourut avant l'an 1503. Il épousa 1. *Marguerite* de Calabre, fille naturelle de *Nicolas* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine. 2. *Susanne* de Bourbon, Comtesse de Roussillon & Dame de Montpensier, fille aînée de *Louis* bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon, Amiral de France. Du premier lit vint *Anne* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée en 1496. à *Jacques* de Coligny, Seigneur de Chastillon sur Loing, Prevost de Paris, morte sans enfans: & du second lit sortirent *Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint Fargeau, mariée à *René* d'Anjou, Baron de Mesiers; & *Avoye* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée 1. à *Edmond* de Prie, Seigneur de Busençois. 2. à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Bommiers. 3. à *Jacques* de Brisay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant de Roi en Bourgogne. * François de Pavie, Baron de Fourquevaux *Vie de Jacques de Chabannes*. Guichardin. Paul Jove, Langey. Jean Chartier. Sansovin. Brantôme. de Thou. le Feron. Godefroy. le P. Anselme.

CHABANNES (Jacques II.) Seigneur de la Palice de Pacy, &c. Maréchal de France, a été l'un des grands Capitaines de son temps. Il étoit fils de GEOFROY de Chabannes & de *Charlotte* de Prie, & commença de paroître à la Cour sur la fin du regne de Loüis XI. Comme il étoit très-bien fait, & qu'il avoit beaucoup d'esprit, il se fit des amis illustres, & fut consideré du Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VIII. Il suivit ce Roi en 1495. à la conquête du Roïaume de Naples, & se signala par son courage. Depuis, en 1500. il servit au recouvrement du Duché de Milan. L'année d'après, il se trouva aux combats qui se donnerent dans la Poüille & l'Abbruzze, & il y fut fait prisonnier à la défense de la ville de Rouvre. En 1503. il donna des marques de son courage à la bataille de Cerignolle, à la prise de Bologne en 1506. à celle de Genes en 1507. où il fut blessé, à la bataille d'Agnadel en 1509. & ailleurs. Le Roi Loüis XII. le fit Capitaine General de cinq cens hommes d'armes; & ensuite le pourvut de la Charge de Grand-Maître de France, qui avoit été tenuë par deux grands hommes de sa famille. Chabannes contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne en 1512. & le Roi lui donna alors le Gouvernement du Duché de Milan. L'année d'après, aïant été fait prisonnier à la bataille des Eperons, où il remplit très-bien les devoirs de Soldat & de Capitaine, il trouva moïen de sortir des mains de ceux qui l'avoient arrêté. Cependant, la paix aïant été concluë entre la France & l'Angleterre; & le Roi Loüis XII. étant mort, François I. qui lui succeda, souhaitant d'avoir la Charge de Grand-Maître de France, pour Artus Gouffier, Comte d'Estampes, &c. qui avoit été son Gouverneur, Chabannes lui donna sa démission, & fut fait Maréchal de France. Après cela, il continua de servir en Italie, & se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. En 1521. il alla avec le Chancelier du Prat, & quelques autres, à Calais, pour y conclure la paix avec les Députez de l'Empereur Charles V. Mais cette negociation n'aïant pas eu tout le succès qu'on en attendoit, on recommença la guerre. Le Maréchal de Chabannes, qui avoit commandé un Corps d'armée en 1522. à la bataille de la Bicoque, poursuivit le Connétable de Bourbon, prit toutes les places qu'il avoit en France, & alla le chasser en 1523. de devant Marseille, qu'il avoit assiegée. Avant cela il avoit secouru Fontarabie. Depuis, il suivit le Roi en Italie, & y fut tué l'an 1525. à la funeste bataille de Pavie. Il avoit sagement conseillé au Roi de se retirer; mais tous les principaux Chefs étoient comme lui de ce sentiment; mais l'Amiral de Bonnivet l'emporta sur les autres, & fut cause qu'on donna bataille. Le Maréchal de Chabannes eut son cheval tué sous lui; & comme il se mettoit en état de combattre à pied, un Capitaine Espagnol nommé Casteldo le fit prisonnier, & un autre Espagnol nommé Buzarto, le tua brutalement, de sang froid. *Voïez* les Auteurs citez à la fin de l'Article précedent.

CHABLAIS, Province de Savoye, a le lac de Geneve au Nord, le païs de Valley au Levant, le Foucigny au Midi, & le Genevois au Couchant. On le prend ordinairement pour une ancienne contrée des peuples Andates ou Nandates, & des Veragriens, dont parle Cesar dans ses Commentaires. Les Romains avoient des haras de chevaux dans cette Province, qui fut nommée *Provincia Equestris & Caballica*; & c'est de la corruption de ce dernier mot qu'on a formé celui de Chablais. On a prétendu que l'Empereur Conrad, dit *le Salique*, donna ce païs à Humbert I. surnommé *aux blanches mains*; pour recompense de ce qu'il avoit soûtenu son parti contre Eudes II. Comte de Champagne, qui lui disputoit le Roïaume de Bourgogne. Cette Province a neuf ou dix lieuës de longueur, & trois à quatre de largeur. Elle comprend cinq Baillages, qui sont ceux de Ton-

non, Evian, Aups, Ternier & Gaillard. Tonnon sur le lac de Geneve, est le bourg principal; les autres sont Ripaille, Evian, & Nouville. L'heresie s'y étoit répanduë dans le XVI. siecle, mais elle fut déracinée par les soins & le zele de Saint François de Sales. * Cesar, *l. 3. de bell.* Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CHABLI, Bourg ou petite Ville de France dans le Senonnois, entre la Bourgogne & la Champagne, vers Auxerre & Tonnerre. Il est connu par les bons vins, & par la sanglante bataille qui s'y donna l'an 481. entre les enfans de Loüis *le Debonnaire*. Cette bataille est plus connuë sous le nom de Fontenay, qui est près de Chabli. * *Hist. de France.*

CHABOT, Maison ancienne & connuë depuis

1. GUILLAUME Chabot, qui vivoit en l'an 1040. & est nommé avec Guillaume Duc de Guyenne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'acte de la fondation de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, faite par Geofroy *Martel* Comte d'Anjou. Ce peut être lui qui s'obligea de fournir tous les ans à l'Abbaye de S. Maixant deux cierges du poids de treize livres au jour de la fête de ce Saint, en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée dans un combat, ce que ses successeurs ont depuis acquitté. On le croit pere de THIBAULT, qui suit; d'*Itbier*, Evêque de Limoges en 1052. & qui mourut en 1093. de *Lezin*, qui suivoit la Cour du Roi Philippe I. en 1072. de *Eudes*, nommé dans un titre de l'Abbaye de Vendôme de l'an 1080. de *Pierre*, nommé dans le même titre avec *Perronelle* sa femme, *Thibault*, *Pierre*, dit *la Tour*, *Bayrard* & *Raoul* Chabot ses enfans.

2. THIBAULT Chabot, Seigneur de Sainte Hermine, vivoit és années 1060. & 1100. Il épousa en 1092. *Mirabilis*, veuve de *Raoul* de Mauleon, que l'on tient avoir été heritiere de *Gerard* Seigneur de Vouvent, dont il eut SEBRAN, qui suit. *Gaudin*, vivant en 1148. *Briant*, vivant en 1151. & *Beline* Chabot, vivante en 1120.

3. SEBRAN Chabot, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jerusalem, vivoit en 1151. & laissa d'*Agnés* sa femme, THIBAULT II. du nom, qui suit. *Sebran*, élû Evêque de Limoges en 1177. contre le consentement du Roi d'Angleterre, mort en 1197. *Pierre*, *Garnier*, & *Ameline* Chabot, mariée à *Pierre* Lunel, du consentement duquel elle se rendit Religieuse à Fontevrault en 1150.

4. THIBAULT Chabot II. du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173. & fut pere de THIBAULT III. du nom, qui suit; & d'*Eustache* Chabot, Dame de Vouvent, mariée à *Geofroy* de Lesignen, morte en 1229.

5. THIBAULT Chabot III. du nom, Sire de Roche-Cerviere & de la Greve, fut present avec plusieurs autres grands Seigneurs au Traité de Treves accordé entre le Roi Philippe *Auguste* & Jean Roi d'Angleterre en 1206. Il épousa *Marguerite* Dame de la Mothe-Achard & de la Mauriere, fille de *Guillaume*, Seigneur des mêmes terres, dont il eut THIBAULT IV. du nom, qui suit. GERARD Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Mauriere, tige des Barons de Retz, mentionnez cy-aprés; & SEBRAN Chabot, Seigneur de la Greve, duquel sont descendus les Seigneurs de la Greve & de Jarnac, dont la posterité sera cy-aprés rapportée en son rang.

6. THIBAULT Chabot IV. du nom, Sire de la Roche-Cerviere, &c. fit son testament en 1250. Il épousa *Ænor* de Brosse, Dame des Essars, fille de *Bertrand* III. du nom, Vicomte de Brosse, dont il eut SEBRAN II. du nom, qui suit. *Thibault* & *Gerard*, vivans en 1303. & *Marguerite* Chabot, mariée en 1243. à *Guillaume* de Beaumont.

7. SEBRAN Chabot II. du nom, Seigneur de Roche-Cerviere & des Essars, fut l'un des principaux Seigneurs du Poitou qui traiterent en 1269. avec Alfonce Comte de Poitiers, du reglement du rachat des fiefs à Mercy, & ne laissa que N. Dame de la Roche-Cerviere, qu'elle porta dans la maison de Ruffec; & *Mahault* Chabot, Dame des Essars, mariée à *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors.

BRANCHE DES BARONS DE RETZ.

6. GERARD Chabot, second fils de THIBAULT Chabot III. du nom, Sire de la Roche-Cerviere, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les terres de la Mothe-Achard & de la Mauriere, & étoit mort en 1250. Il épousa *Eustache* de Rets, dite *Aliette*, fille & heritiere de *Raoul*, Sire de Retz, Machecoul, Faleton, Fredefons, &c. dont il eut GERARD II. du nom, qui suit. *Geofroy*, Seigneur de la Mauriere, & *Eustache* Chabot, mariée à *Gerard* de Machecoul, Seigneur du Coustumier & de la Benaste.

7. GERARD Chabot II. du nom, Baron de Retz, &c. fit le voyage d'Arragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épousé 1. avant l'an 1266. *Amicie* de Chasteau-Gontier. 2. *Jeanne*, fille de *Maurice* V. du nom, Seigneur de Craon, & d'*Isabeau* de Lesignen la Marche, dont il eut GERARD III. du nom, qui suit. *Raoul*, qui étoit mort en 1319. & *Guillaume* Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard, la Mauriere, Saint Hilaire du Vaujoux, Falleron, &c. qui mourut en Sicile, où il avoit épousé *Guillemette* de Pressay, dont il eut *Simon* Chabot, mort sans posterité.

8. GERARD Chabot III. du nom, surnommé *le Benoist*, Baron de Retz, &c. vivoit en 1332. & épousa *Marie-Clemence* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larcheveque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne* de Montfort sa premiere femme, dont il eut GERARD IV. du nom, qui suit; & *Jeanne* Chabot, dite *la Folle*, pour s'être mariée sans le consentement de ses parens à *Jean*, Seigneur de la Musse-Ponthus, à cause dequoi elle fut exheredée en 1333. Depuis elle épousa *Foulques* de Laval, Seigneur de Chaloyau, & mourut vers l'an 1341.

9. GERARD Chabot IV. du nom, Baron de Retz, la Mothe-Achard, &c. étoit mort en 1342. laissant de *Catherine* de Laval, Dame d'Aurilly en Anjou, fille de *Guy*, IX. du nom, Sire de Laval & de Vitré, & de *Beatrix* de Gaure, un fils unique nommé

10. GERARD Chabot V. du nom, Baron de Rets, Seigneur de la Mothe-Achard, &c. qui mourut avant l'an 1362. Il épousa *Philippe* Bertrand, fille aînée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de Marie de Sully, dont il eut GERARD VI. du nom, qui suit; & *Jeanne* Chabot, Dame de Retz, &c. mariée à *François* de Chauvigny, Baron de Retz à cause d'elle, morte en Janvier 1406.

11. GERARD Chabot VI. du nom, Baron de Retz, &c. assista Charles de Blois à la bataille d'Auray en 1364. où il demeura prisonnier, & mourut peu aprés sans enfans de *Marguerite* Comtesse de Sancerre sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GREVE.

6. SEBRAN Chabot, dit *le Prud'homme*, troisiéme fils de THIBAULT Chabot III. du nom, Seigneur de Roche-Cerviere, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les terres de la Greve, de Larriere, des Granges, de Fontenaye, &c. servit le Roi Philippe *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298. laissant d'*Ayrois* de Chasteaumur, Dame d'Oulmes, de Chantemesle, &c. dont il eut THIBAULT, I. du nom, qui suit. *Gerard*, qui se trouva aux guerres de Flandres en 1303. & 1304. *Sabran*, vivant en 1303. Ænor, Dame d'Oulmes, &c. mariée à *Ebles* de Roche-Fort, Seigneur de Faye, de Thors & d'Aubigné; & *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemesle, Champigny, sainte Gemme, & sainte Radegonde-de-Marcis, qui fut mandé au mois de Novembre 1318. de se rendre à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamans. Il eut un grand differend contre le Seigneur de la Greve son neveu, duquel il avoit eu la garde & la tutelle pendant seize ans, & qui dura même long-temps aprés sa mort contre ses enfans. Il épousa *Jeanne* Pouverelle, qui vivoit en 1354. & dont il eut *Louis* Chabot, Chevalier, sur lequel les terres de Champigny & de sainte Gemme furent venduës en May 1350. pour payer les dettes de son pere, & qui ne laissa pas de servir en 1352. & en 1356. *Gebendin* Chabot, qui obtint remission en 1391. des violences qu'il avoit commises contre les Seigneurs de la Greve ses cousins pendant leur procès, & qui se disoit chargé de femme, de six fils, & de trois filles; & *Sebran* Chabot, compris dans la même remission, étant tous deux prisonniers à Paris.

7. THIBAULT Chabot I. du nom, Seigneur de la Greve, du petit Chasteau de Vouvent, de Larriere, de Fontenaye & des Granges, épousa *Jeanne* de saint Vincent; dont

dont il eut Thibault II. du nom, qui suit; *Marguerite*; & *Jeanne* Chabot, morte sans enfans.

8. Thibault Chabot II. du nom, Seigneur de la Greve, &c. fut pendant seize ans sous la tutelle de *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemesle son oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre sa veuve & ses enfans, au sujet de la reddition du compte de sa tutelle, & obtint contre eux de grandes condamnations. Il mourut en 1355. laissant de N. du Machechoul, Dame de Coustumier, fille de *Gerard*, Seigneur de la Benaste, du Bourgneuf, & de l'Isle-Boüin, & d'*Eleonore* de Thoüars, Thibault III. du nom, qui suit; & Guillaume Chabot, qui a fait la branche des Seigneurs de la Turmeliere & de Liré finie à *René* Chabot, qui épousa en Octobre 1504. *Jean* du Bellay, Seigneur de Pontferon.

9. Thibault Chabot III. du nom, Seigneur de la Greve, &c. reprit en 1377. le procès que son pere avoit eu contre les enfans de *Guillaume* Chabot son grand oncle, & en obtint la Terre de Chantemesle, & vivoit en 1385. Il avoit épousé avant l'an 1365. *Amicia* de Maure, fille de *Jean* IV. du nom, Seigneur de Maure, & d'*Aliette* de Rochefort, Dame de Quehillac, dont il eut Louis I. du nom, qui suit; & *Marie* Chabot, alliée à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Bressuire.

10. Louis Chabot I. du nom, Seigneur de la Greve, Chantemesle, &c. mourut en 1422. ayant eu de *Marie* de Craon, Dame de Montcontour, Marnes, Montsoreau, Colombieres, Savonnieres, Jarnac sur Charente, Precigny, Verneüil & Ferrieres, fille de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Chasteaudun, & de *Jeanne* Dame de Montbason, Thibault IV. du nom, qui suit; Renaud, qui a fait la branche des Seigneurs de Jarnac, rapportée cy-après; *Jean* & *Anne* Chabot morts sans alliance.

11. Thibault Chabot IV. du nom, Seigneur de la Greve, Montcontour, Montsoreau, &c. mourut à la journée de Patay, dite *des Harens* contre les Anglois en 1428. Il épousa en Juin 1422. *Brunissande* d'Argenton, fille aînée de *Guillaume* Seigneur d'Argenton, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut Louis II. du nom, qui suit; *Catherine*, mariée en Mars 1445. à *Charles* de Chastillon, Seigneur de Sourvilliers, Marigny, Bonville, &c. morte en 1466. & *Jeanne* Chabot, alliée en Mars 1445. à *Jean* de Chambes, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui acquit la terre de Montsoreau de son beau-frere.

12. Louis Chabot II. du nom, Seigneur de la Greve, Montcontour, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de son pere, & fut à la conquête de Guyenne en 1453. Le Roi Louis XI. le retint son Conseiller & Chambellan par Lettres du 6. Avril 1464. assista trois ans après aux Etats tenus à Tours: commanda le ban & arriere-ban de la Noblesse du Poitou ès années 1472. & 1475. & mourut en 1486. Il épousa le 3. Juin 1444. *Jeanne* de Courcillon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montlean & de Tillay, Bailly & Capitaine de Chartres, & de *Thomine* de Lespine, morte le 26. Aoust 1472. Quelques Memoires lui donnent pour seconde femme *Hesseline* Chaperon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere furent, *René* Chabot, Seigneur de la Greve, mort avant l'an 1469. *Marie*, nommée au testament de son pere; & *Magdelaine* Chabot, mariée le 4. Janvier 1469. à *Navarrot* d'Anglade, Chevalier, Capitaine de Mauleon, dont elle n'eut point d'enfans. Après son decès les grands biens de cette Maison entrerent dans la Maison de Chastillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JARNAC.

11. Renaud Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. second fils de Louis Chabot I. du nom, Seigneur de la Greve, &c. & de *Marie* de Craon, Dame de Jarnac, &c. eut en partage la terre de Jarnac sur Charente, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut vers l'an 1476. Il épousa 1. *Françoise* de la Rochefoucault, veuve de *Gilles* d'Appelvoisin, & fille de Guy, Seigneur de Barbesieux, & de *Rosine* de Montaut, Dame de Verteüil. 2. *Isabeau* de Rochechoüart, fille & heritiere de *Jean*, Seigneur d'Aspremont & de Brion, & de *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent, *Marguerite* Chabot, qui étoit sous la tutelle de son pere en 1440. & *Agnés*, mariée à *Guy* Chenin, Seigneur de l'Isle-Bapaume. Du second lit sortirent, *Louis* Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. mort avant l'an 1480. sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Montberon sa femme. *Antoine*, Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de France, mort le 6. Novembre 1507. *François*, Seigneur de Jarnac après son frere aîné, Abbé de Castres & de Baigne, mort en 1493. Jacques, qui suit. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Reillac, Vicomte de Merinville & de Brigüeil. *Françoise*, mariée en May 1456. à *Renaud* de Saint Maure, Seigneur de Jonzac. *Jeanne*, alliée en 1466. à *Pierre* de Saint Julien, Seigneur de Lasseré. *Philippe* mariée en 1469. à *Antoine* Clerambaut, Seigneur de la Plesse; & *Robert* Chabot, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aspremont, &c. qui épousa *Antoinette* d'Illiers, fille de *Jean* Seigneur d'Illiers & de *Marguerite* de Chourses, dont il eut *Paul* Chabot, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, mort après l'an 1560. sans enfans de *Jaqueline* de Montigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Fresnes, & de *Leonore* de Ferrieres, qu'il avoit epousée en Octobre 1537. *Anne* Chabot, mariée à *Jean* Seigneur de la Tour-Landry; & *Isabel* Chabot, alliée 1. à *Charles* de Vivonne, Baron de la Chastaigneraye. 2. à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé.

12. Jacques Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aspremont, &c. Conseiller & Chambellan du Roi en 1490. étoit mort en 1496. Il avoit épousé le 15. Septembre 1483. *Magdelaine* ou *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Thibault*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, Dame de Sottenghen, dont il eut Charles, qui suit. Philippes, Seigneur de Brion, duquel sont descendus les Comtes de Charny, mentionnez cy-après; & *Catherine* Chabot, mariée à *Bertrand* Seigneur d'Estissac.

13. Charles Chabot, Baron de Jarnac, &c. rendit de grands services au Roy François I. qui le fit Chevalier de son Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, Maire perpetuel de Bordeaux, Capitaine du Chasteau de Ha, & Vice-Amiral de Guyenne en 1544. Il épousa 1. en 1506. *Jeanne* de saint Gelais, Dame de saint Galaye, saint Aulaye & de Monlieu, fille unique de *Jean* de saint Gelais, Seigneur de Monlieu, &c. & de *Marguerite* de Durfort-Duras. 2. *Magdelaine* de Puyguyon. Du premier mariage sortirent, *Louis* Chabot, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528. & y mourut; & Guy I. du nom, Seigneur de Jarnac, qui suit. Du second vinrent, *Catherine* Chabot, vivante en 1548. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Pierrebuffiere, Vicomte de Chasteauneuf en Perigord; & *Charles* Chabot, Seigneur de Sainte Foy, mort en 1573. laissant de *Marie* Joubert sa femme, *Esther* Chabot, Dame d'Antilly, le Marais, du Breüil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles* de Fonseque, Baron de Surgeres.

14. Guy Chabot I. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de saint Gelais, saint Aulaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & du Duc d'Orleans, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roi en la Ville de la Rochelle & païs d'Aunis, Maire perpetuel de Bordeaux, & Capitaine du Chasteau de Ha, dans toutes lesquelles charges il fut confirmé en 1569. Ce fut lui qui soûtint en 1547. au commencement du regne de Henri II. ce fameux combat en champ clos, dans le parc de saint Germain en Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Chastaigneraye; il y fut vainqueur, & parla si sagement, que le Roy l'ayant fait monter sur l'échafaut, où il étoit, lui dit, *qu'il avoit combattu en Cesar, & parlé en Ciceron.* Il avoit épousé en 1540. *Louise* de Pisseleu, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & de *Magdelaine* de Laval, dont il eut, Leonor Chabot, qui suit. *Charles*, mort sans posterité; & *Jeanne* Chabot, mariée 1. à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry. 2. à *Claude* de la Chastre, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France.

15. Leonor Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de saint Aulaye, &c. servit le Roy Henry IV. en ses guerres, & mourut en 1603. Il épousa 1. *Marguerite* de Durfort, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe* Cauchon-Maupas. 2. en Mars 1571. *Marie* de Rochechoüart, fille & heritiere de *Charles*, Seigneur de saint

Amand, & de *Françoise* de Maricourt. Du premier lit sortirent, Guy Chabot II. du nom, Seigneur de Jarnac, qui suit. *Jean*, Seigneur de saint Aulaye, mort sans laisser de posterité de *Charlotte* de Clermont, fille de *Georges*, Marquis de Galerande,& de *Marie* Clutin. Charles, Seigneur de saint Aulaye après son frere, qui a fait la branche des Seigneurs de saint Aulaye, rapportée cy-après. *François*, Chevalier. *Helene*, *Françoise*, & *Catherine* Chabot, Religieuses.

16. Guy Chabot II. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de saint Gelais,&c. Capitaine de cent chevaux Legers, Conseiller d'Etat, & Lieutenant General en Saintonge sous le Prince de Condé, fit son Testament en 1640. Il épousa 1. *Claude* Maroüette, Dame de Montagrier. 2. *Marie* de la Rochefoucault, fille d'Isaac, Baron de Montendre, & d'*Helene* de Fonseque. Du premier lit vint, *Jacques* Chabot, Seigneur de Monlieu, imbecille; & du second sortirent, Louis, qui suit. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes en 1665. *François*, Chevalier de Malthe. Claire, Carmelite à Paris. *Charlotte* & *Marie* Chabot, Religieuses à Saintes.

17. Louis Chabot, Comte de Jarnac, Seigneur de saint Gelais, &c. Maréchal de Camp, & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, eut commission en Octobre 1651. d'assembler la Noblesse à Coignac, & mourut vers l'an 1666. Il avoit épousé en 1648. *Catherine* de la Roche-Beaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la ville d'Engoulesme, & de *Jeanne* de Galard-de-Bearn, dont il eut Guy-Henry, qui suit. *Henry*, mort jeune. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes. *Joseph*. *Louis*. *Augustin*, Chevalier de Malthe en 1675. *Helene*; & *Julie-Eustache* Chabot, Damoiselle de Jarnac, morte en 1687.

18. Guy-Henry Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c. né le 27. Novembre 1648. fut Lieutenant General pour le Roy en Saintonge & en Engoumois en Janvier 1678. & mourut le 6. Novembre 1690. Il épousa 1. *Marie-Claire* de Crequy, fille unique d'*Adam* de Crequy, Seigneur de la Cressonniere, Vicomte de Houlles, &c. & de *Jeanne-Lamberte* de Lannoy, morte le 29. Mars 1684. âgée de 37. ans. 2. En 1688. *Charlotte-Armande* de Rohan, fille aînée de *Charles*, Duc de Monbason, & d'*Armande* de Schomberg, dont il n'eut point d'enfans; & eut de son premier mariage, *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, né en Novembre 1675. mort en Mars 1691. *Anne-Marie-Louise* Chabot, mariée en Juillet 1709. à *Paul-Auguste-Gaston* de la Rochefoucault, Chevalier de Montendre, qui prit à cause d'elle la qualité de Comte de Jarnac, morte le 19. Decembre 1714. & *Gillonne-Gabrielle* Chabot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT Aulaye, Ducs de Rohan.

16. Charles Chabot, Seigneur de saint Aulaye, troisiéme fils de Leonor Chabot, Baron de Jarnac, & de *Marguerite* de Durfort, épousa en 1613. *Henriette* de Lur, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie* Raguier-d'Esternay, dont il eut, *Charles* Chabot, Baron de saint Aulaye, tué en 1646. au siege de Lerida en Catalogne. Henry, qui suit. *Guy-Aldonce*, dit *le Chevalier Chabot*, Maréchal de Camp, mort des blessures qu'il reçut au siege de Dunkerque en Octobre 1646. *Jeanne*, morte sans alliance. *Lidie*, mariée en 1634. à *François* de Lespinay, Seigneur de Belleveüe. *Anne*, morte sans alliance; & *Judith*, dite *Marguerite* Chabot, Religieuse.

17. Henry Chabot, Seigneur de saint Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, & Gouverneur d'Anjou, mourut le 27. Février 1655. âgé de 39. ans. Il avoit épousé en 1645. *Marguerite* Duchesse de Rohan, Princesse de Leon, Comtesse de Porrhoët, &c. fille unique de *Henry*, Duc de Rohan, Pair de France, &c. & de *Marguerite* de Bethune-Sully, morte le 9. Avril 1684. âgée de 67. ans, dont il eut des enfans rapportez cy-après en parlant de la Maison de Rohan. *Voyez* Rohan.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRION, Comtes de Charny.

13. Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny & de Busançois, Amiral de France, Chevalier des Ordres de Saint Michel & de la Jarretiere, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, dont sera parlé cy-après dans un article separé, étoit second fils de Jacques Chabot, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Magdelaine* de Luxembourg; & épousa en Janvier 1526. *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, & de *Jeanne* d'Engoulesme; dont il eut, Leonor Chabot, Comte de Charny, qui suit. François, Marquis de Mirebeau, qui a fait la branche des Marquis de Mirebeau, rapportée cy-après. *Françoise*, mariée à *Charles* de la Rochefoucault, Baron de Barbesieux. *Antoinette*, alliée à *Jean* d'Aumont VI. du nom, Comte de Chasteauroux, Maréchal de France. *Anne*, mariée en Janvier 1559. à *Charles* de Halluyn, Seigneur de Piennes; & *Jeanne* Chabot, Abbesse du Paraclit, qui se fit de la Religion prétenduë reformée,& garda son Abbaye, où elle mourut, y entretenant toûjours le service divin sans y assister.

14. Leonor Chabot, Comte de Charny & de Busançois, Seigneur de Pagny, &c. Grand Ecuyer de France, rendit de grands services au Roy Henry III. qui le nomma Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne; & mourut au mois d'Aoust 1597. Il épousa 1. le 15. Février 1549. *Claude* Gouffier, fille aînée de *Claude* Gouffier, Duc de Roannez, & de *Jacqueline* de la Tremoille. 2. *Françoise* de Rye, Dame de Longuy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toison d'Or, & General de la Cavalerie legere de l'Empereur Charles V. & d'*Antoinette* de Longuy, Dame de Givry. Du premier lit sortirent, *Catherine* Chabot, Comtesse de Busançois, mariée à *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roy; & *Charlotte* Chabot, alliée à *Jacques* le Veneur, Comte de Tillieres, &c. morte en 1606. Du second lit vinrent, *Marguerite* Chabot, Comtesse de Charny, mariée à *Charles* de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, morte le 29. Septembre 1625. âgée de 87. ans. *Catherine*, mariée en 1584. à *Claude* de Vergy II. du nom, Comte de Champlite, Chevalier de la Toison d'Or, morte en 1588. *Françoise*, premiere femme de *Henry* Hurault, Comte de Cheverny, morte en 1602. & *Leonore* Chabot, mariée en 1598. à *Christophle* de Rye, Marquis de Varembon, Comte de Varax, Chevalier de la Toison d'Or, Bailly de Dole, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Espagne aux Païs-Bas.

BRANCHE DES MARQUIS DE MIREBEAU.

14. François Chabot, second fils de Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny, &c. Amiral de France, & de *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fut Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roy, & épousa 1. *Françoise*, Dame de Lugny, fille & heritiere de *Jean*, Seigneur de Lugny, & de *Françoise* de Polignac. 2. *Catherine* de Silly, fille de *Louis*, Comte de la Recheguyon, & d'*Anne* de Laval. Du premier lit vint, *Catherine* Chabot, mariée à *Jean* de Saulx-Tavannes, Vicomte de Lugny; & du second lit sortirent, Jacques, qui suit. *Henry*, Seigneur de Fontaine-Françoise, mort sans alliance. *Leonor*, Seigneur de Brion, mort sans posterité de *Diane* de Marmier. *François*, Chevalier de Malthe. *Charles*, Religieux. *Anne*, mariée à *Henry*, Baron de Fours; & *Charles* Chabot, Seigneur de Charroux, mort avant son frere aîné, & qui épousa *Françoise* Bernard-de-Montessus, fille d'*André* Bernard-de-Montessus, Seigneur de Solans, & de *Catherine* Faulquier, dont il eut *Jacques* Chabot, Comte de Charny, mort sans enfans en 1644. *Marguerite-Françoise*, Dame de Charroux, mariée à *Henry*, Comte de Bonneval, morte en 1654. & *Marie-Charlotte* Chabot, Religieuse.

15. Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roy, &c. mourut d'apoplexie le 29. Mars 1630. Il épousa 1. en 1574. *Anne* de Coligny, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne* de Salmes. 2. En 1622. *Antoinette* de Lomenie, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clers, Secretaire d'Etat, & d'*Anne* d'Aubourg, morte le 4. Juin 1638. sans enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, Charles, Comte de Charny, qui suit; & *Catherine* Chabot, mariée 1. en 1619. à *Cesar-Auguste* de saint Lary, dit *de Bellegarde*, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France. 2. En 1635. à *Claude* Vignier,

Seigneur de saint Liebaut, & de Villemont, morte en Mars 1662.

16. Charles Chabot, Comte de Charny, &c. mourut au service du Roy en 1621. sans laisser de posterité de *Charlotte* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, Controlleur General & Intendant des Finances, & de *Charlotte* Jehannin, qu'il avoit épousée en 1620. La Maison de Chabot a des Chabots dans ses armes. Le Chabot est un petit poisson, qu'on trouve dans les rivieres coulantes. On en voit la description dans Rondelet. * Le Laboureur, *Tombeaux des Hommes illustres*. Brantome, *Mem. Tom. I. Hommes illust. Fran.* Langey, *Memoires de Tavanes*. De Thou. Mezeray. Le Feron. Godefroy. le P. Anselme. Sainte Marthe, &c.

CHABOT (Philippe) Comte de Charni & de Buzançois, Seigneur de Brion, &c. Amiral de France, Chevalier des Ordres de saint Michel & de la Jarretiere, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, a été long-temps connu sous le nom du Seigneur de Brion. Il étoit fils puiné de *Jacques* Chabot & de *Magdelaine* de Luxembourg; & dés son plus jeune âge il s'attacha au Comte d'Angoulême, qui fut depuis le Roy François I. En 1523. il se jetta dans Marseille, qu'il défendit contre l'armée Imperiale, & en 1525. il fut pris à la bataille de Pavie. Etant sorti de prison, il fut emploïé en diverses negociations pour le Roy, lequel étant revenu en France, lui donna en 1526. la Charge d'Amiral, & le Gouvernement de Bourgogne. En 1532. il fut envoïé Ambassadeur en Angleterre, où il reçut le Collier de l'Ordre de la Jarretiere, aïant déja celui de S. Michel. Depuis le Roy l'envoïa commander l'armée dans le Piedmont, où il prit quelques places. *Mais*, dit Brantôme, *étant au plus beau train desdites affaires, il fit une trés-grande faute à Verceil, où le trouvant M. le Cardinal de Lorraine, que le Roy envoyoit à Rome & vers l'Empereur, pour l'entretien de la paix & ses excuses (il n'étoit plus temps) de quoi il avoit envahi la Savoye & le Piedmont, lui dit & conseilla de ne passer point plus outre, de peur d'alterer les choses lesquelles il alloit traiter. M. l'Amiral le crut, & arrêta son flux de victoire court en quoi il faillit grandement pour un grand Capitaine, d'ajoûter foi si librement à M. le Cardinal, & qui ne lui en montra nul pouvoir du Roy, ni signé de sa main; mais se regla simplement sur ce qu'il lui en dit, s'excusant & pensant qu'il parlât de la part du Roy, envers lequel il avoit plus de credit que Seigneur de la Cour. Mais M. le Cardinal s'excusa aprés que ce qu'il lui en avoit conseillé, c'étoit qu'il pensoit faire au mieux. Tant y a que le Roy voulut un grand mal audit sieur Amiral, pour lui avoir fort débauché ses affaires, qui étoient en trés-bon état, & d'avoir donné loisir à l'Empereur de songer aux siennes, & de s'en venir aisément projetter & executer son voyage de Provence, &c.* Du Bellay raconte les choses autrement dans ses Memoires. On fit le procès à l'Amiral, qui fut neanmoins rétabli dans ses Charges en 1542. Il mourut le 1. Juin de l'an 1543. & fut enterré dans l'Eglise des Celestins de Paris, en la Chapelle d'Orleans, où l'on voit sa statuë de marbre blanc, que le Roy y fit mettre. *Histoire de France*. Brantôme, *Mem.*

CHABOT (Pierre Gautier) né à saint Loup dans le Poiton en 1516. fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance. Etant parvenu à l'âge de 24. ans, il alla à Poitiers y apprendre le Grec. Il fit un progrés si considerable dans les Langues, qu'il fut appellé pour enseigner les Humanitez dans son païs. Il y regenta 6. ans, après lesquels il vint à Paris en 1546. pour y étudier la Philosophie au College de Presle. Après s'y être appliqué pendant trois ans, il reçut le degré de Maître ès Arts: repeta la Philosophie à plusieurs enfans de condition. Enfin M. le Chancelier de Lhôpital lui confia l'éducation de six enfans de M. de Belesbat son gendre. Chabot remplit cette place avec honneur pendant 12. ans, qu'il emploïa principalement à expliquer Horace d'une maniere qui lui est particuliere. Son Commentaire sur cet Auteur contient l'Analyse du texte, tant selon les regles de la Grammaire, que selon celles de la Rhetorique & de la Dialectique. Il y a deux éditions de ses Commentaires sur Horace. La premiere qu'il fit imprimer lui-même à Bâle en 1487. & à Paris en 1582. *in* 8. Ce n'est proprement qu'une petite Analyse de ce Poëte. Mais quelques années après sa mort, Jacques Grasser qui avoit entre les mains les recüeils de passages & de remarques nouvelles de Chabot, les insera en leur place le mieux qu'il put dans l'édition *in fol.* de l'an 1615. C'est ce qui fait que cet ouvrage n'est point dans sa perfection où il auroit paru, si Chabot eût assez vécu, pour en faire faire lui-même une édition qu'il méditoit depuis long-temps. Chabot mourut vers l'an 1597. âgé de 80. ans. * Paul Freher, *Theatr. Viror. Illustr.* imprimé à Nuremberg en 1683. 2. *vol. fol.* Jacques Boissard, *Vita* 80. *viror. doctrinâ illust.* Bayle, *Diction. Crit.*

CHABRE, Riviere. *Cherchez* Besbre. (la)

CHABRI, un des Gouverneurs de la ville de Bethulie du temps qu'elle fut assiegée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Gothoniel. Judith l'envoïa querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * Judith, 6. 11. 8. 9. 10.

CHABRIA ou CILABRO, *Chiabrius*, Riviere de la Macedoine, qui se jette dans le golfe de Thessalonique ou de Solinichi, autrefois *Termaïcus Sinus*, entre Thessalonique & Cassandria.

CHABRIAS, General Athenien, servit très-bien sa patrie. La troisiéme année de la C. Olympiade, & 378. ans avant J. C. il gagna une bataille navale prés de l'isle de Naxos, contre Pollis Lacedemonien. L'expedient dont il se servit dans la bataille de Thebes, lorsqu'il vint au secours des Beotiens contre Agesilaüs, le fit estimer de tout le monde. Car voïant que l'ennemi avoit fait tourner le dos aux troupes qui étoient à sa solde, il commanda à ce qui lui restoit de son bataillon de faire ferme, leur enseignant la maniere de mettre un genoüil en terre, de se couvrir de leurs bouclier, & de soutenir ainsi le choc des ennemis. Agesilaüs voïant cette ordonnance n'osa enfoncer ce bataillon, & fit sonner la retraite. Chabrias voulut être representé en cette posture, lorsque les Atheniens lui érigerent une statuë dans leur place publique. Il commanda plusieurs armées dans la Grece & dans l'Egypte, rétablit l'an 362. avant J. C. Nectanebus dans son Roïaume d'Egypte, & assista Evagoras Roy de Chypre. Sa valeur ne fut pas exemte d'envie, & il se vit obligé de se bannir lui-même. Durant la guerre des Alliez, étant entré seul dans le havre de l'isle de Chio, que les Atheniens tenoient assiegée, il y perit, son vaisseau aïant été coulé à fonds, la quatriéme année de la CV. Olympiade, & 357. avant Jesus-Christ. * Cornelius Nepos, *en sa Vie*. Diodore, *l.* 16.

CHABUL. *Cherchez* Cabul.

CHABUR ou CHABOR, Riviere d'Asie, que quelques-uns prennent pour le Chobar du Prophete Ezechiel. Elle a sa source au mont Masius, qui est une partie du mont Taurus, sur les frontieres de la grande Armenie. Elle coule dans la Mesopotamie, passe à Orpha & à Harran; & après avoir reçû diverses rivieres, entr'autres Soaide, elle se jette dans l'Euphrate, au dessous de Querquesia, qui est de l'Arabie deserte. * Sanson. Baudrand.

CHACABOUT, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, entre la Chine & l'Inde. Elle est ainsi nommée d'un certain Solitaire, qui leur a donné dix Commandemens pour bien vivre; dans lesquels il défend le meurtre, le larcin, les souillures du corps, le mensonge, les outrages, la perfidie, les desirs déreglez, la médisance, la colere, & commande l'étude des sciences necessaires à chaque particulier. Il a aussi établi des Religieux, qui renoncent aux délices de cette vie, & s'appliquent à la meditation, ou au soulagement des pauvres. Ce Solitaire leur a enseigné la metempsycose, ou passage des ames d'un corps en un autre. Il promit à ceux qui observeroient sa Loi une joïe infinie, dont ils joüiroient aussi-tôt après leur mort, & menaça d'une peine éternelle ceux qui la mépriseroient; mais il assura que ceux qui aïant reçû sa Loi, n'y auroient pas neanmoins entierement obéi, passeroient en divers corps durant 3000. ans, avant que d'entrer dans le lieu des Bienheureux. Ce Chacabout répandit sa Secte dans tout le Roïaume de Siam, dans une partie du Japon, & de-là dans le Tonquin, où il mourut. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

CHACARAS, nom des Prêtres Idolâtres, qui sacrifioient au Soleil dans le Perou.

CHACHEMIUS (Henri) Cordelier & Chancelier de l'Empereur Loüis V. dit le Bavarois, fut excommunié en 1330. par le Pape Jean XXII. Il y a toute apparence, suivant l'opinion d'un Chanoine, ami de Goldast, que c'est lui qui est Auteur de l'Information; *De nullitate processuum Joannis Papæ contra Ludovicum Imperatorem, pro superioritate Imperatoris in temporalibus*, en l'an 1328. **Biblioth. Histor. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris, in 12. tom.* 2. 1695.

CHACO, grand Païs de l'Amerique Meridionale. Il est borné au Levant par la riviere de Paraguay, qui le separe du Paraguay propre; il a le païs de l'Amazone au Nord; le Perou & le Tucuman au Couchant; & la Province de la Plata au Midi. Ce païs est habité par un grand nombre de Peuples Americains naturels; mais les Européens ne s'y sont pas encore établis. * Maty, *Diction.*

CHACOMAS, Ville d'Asie, dans la Peninsule de l'Inde, de-là le Gange. C'est la Capitale du Roïaume de même nom.

Le Roïaume de Chacomas est un païs de l'Inde de-là le Gange, avec la ville de même nom, près de la riviere de Casmin, & sur les frontieres du Roïaume de Bengale. Il étoit autrefois sujet au Roy de Pegu; mais il obéït presentement à son propre Roy, qui est tributaire du Roy de Pegu.

CHACON. *Cherchez* CIACONIUS.

CHADERTON (Laurent) nâquit le 14. Septembre 1536. dans un lieu du Comté de Lancastre en Angleterre, nommé Oldham. Son Pere Edmond Chaderton étoit de bonne famille & riche, mais Catholique Romain. Le fils n'eut pas plûtôt fait ses études à Cantbrige, qu'il y prit les sentimens de l'Eglise Anglicane, & y persista malgré les menaces de son pere. Après avoir été promû aux Ordres en 1568. il fut fait Maître aux Arts. Il eut en 1571. diverses charges considerables & dans ce College & dans l'Université. On lui donna la direction des études de plusieurs jeunes gens, & s'en acquitta toûjours très-heureusement; plusieurs Sçavans d'Angleterre, qui se sont acquis de la reputation par leur merite & par leurs Ouvrages, ont été ses éleves. Un des principaux fut Perkins, qui, quoique mort fort jeune, a laissé un grand nombre d'excellens Ouvrages. Outre la Theologie, Chaderton possedoit très bien plusieurs Langues mortes & vivantes, & entr'autres la Latine, la Grecque, l'Hebraïque, la Françoise, l'Espagnole, & l'Italienne. Il enseigna publiquement la Logique dans l'Université, & y mit en reputation celle de Pierre Ramus, de laquelle il disoit avoir tiré de grands avantages. Il ne negligeoit pas cependant ses études particulieres. Il fut reçû Bachelier en Theologie à l'âge de 42. ans, c'est-à-dire, en 1578. Trois ans après il eut une dispute avec Pierre Baron, François de nation & Professeur en Theologie dans l'Université de Cantbridge. Celui-ci soutenoit que l'Amour de Dieu étoit de l'essence de la Foi justifiante; & que cette Foi étoit commandée dans le Decalogue. Cette dispute dura quelque temps, & finit sans que ni l'un ni l'autre des disputans abandonnât son opinion, quoiqu'il parut sur la fin qu'ils n'étoient pas si éloignez l'un de l'autre que cela avoit paru. Chaderton avoit contracté amitié avec Gautier Mildmai, qui avoit été élevé dans le même College que lui, & qui devint depuis Chancelier de l'Echiquier. Celui-ci aïant resolu de fonder un nouveau College dans l'Université de Cantbridge, qui fut comme un Seminaire de personnes qu'on instruisit dans l'Art de la Predication, jetta les yeux sur Chaderton son ancien ami, pour en faire le Recteur de ce College. Comme on étoit occupé à l'execution de ce projet, on offrit à Chaderton une place plus avantageuse que celle de Chef de cette nouvelle Ecole: mais Mildmai lui aïant declaré, que s'il refusoit l'emploi qu'il lui offroit, il abandonneroit son dessein; Chaderton préfera l'interêt de l'Université à ses avantages particuliers, refusa le benefice qui lui avoit été offert & qui valoit beaucoup plus. Il fut donc fait Recteur du nouveau College en 1584. & garda cet emploi, jusques à ce que son extrême vieillesse ne lui permit plus d'en faire les fonctions. Sa charge de Recteur ne l'empêchoit point de prêcher avec applaudissement. Chaderton avoit 97. ans lorsqu'il se démit de son emploi, & en vécut encore 8. n'étant mort qu'à l'âge de 105. ans au mois de Novembre de 1640. Dans un âge si avancé il eut toûjours l'usage de tous ses sens & de la memoire. Il emploïa les dernieres années de sa vie, à la culture des arbres de son jardin, & à recevoir les visites de ses amis & des personnes de la premiere qualité. Il composa divers Ouvrages; mais il n'y en a qu'un qui ait vû le jour, c'est un petit Traité de *la Justification* & de *la Foi justifiante*, qu'Antoine Thysius, Professeur en Theologie à Leide, fit imprimer avec les Ecrits de quelques autres Auteurs. Il avoit écrit contre Baronius, & cet Ouvrage est manuscrit dans quelques Bibliotheques d'Angleterre, de même qu'un volume de Sermons. Il avoit aussi fait un traité sur l'Eucharistie, & un autre sur l'Oraison Dominicale. Sa Vie a été écrite par Guillaume Dillingham, & imprimée à Cantbridge en 1700. *Voiez les Nouvelles de la Republique des Lettres de Janvier* 1701. *p.* 70.

CHADFORD, Bourg d'Angleterre, avec Marché dans la contrée du Comté de Devon, qu'on appelle Wonford, à 152. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHADOUIN (Saint) que quelques-uns appellent *S. Hardoüin*, & d'autres *S. Audoüin*, Evêque du Mans. Les Auteurs qui parlent de ce Saint, ne conviennent pas du lieu de sa naissance; les uns le font naître en Irlande, & les autres prétendent que la France lui avoit donné le jour. Quoyqu'il en soit, on convient qu'il succeda à S. Bertran dans l'Evêché du Mans, vers l'an 623. Près de deux ans après son ordination il se trouva au Concile de Reims, il s'appliqua depuis ce temps à rétablir la regularité dans plusieurs Monasteres: il fonda celui d'Evron à dix lieuës du Mans, & contribua à l'établissement de celui de Boisseliere. En 642. il fit son testament, par lequel il instituoit la Cathedrale du Mans pour son heritiere, & faisoit plusieurs legs en faveur de plusieurs autres Eglises. Quelques Historiens lui donnent 48. ans d'Episcopat; mais les autres, dont le sentiment est plus vrai-semblable, ne lui en donnent que 30. & mettent sa mort au 20. Août 653. Quoique son nom ne se trouve dans aucun des Martyrologes qui ont été faits, on ne peut neanmoins revoquer en doute la sainteté de cet Evêque, qui est attestée par des Actes autentiques, & par plusieurs Auteurs dignes de foi. * Baillet, *Vies des SS.* 20. *Août.* Bolland. Mabillon. Le Cointe, &c.

CHAFFRE, en Latin *Theofredus* ou *Thietfridus*, Abbé de Cormery ou Monstier S. Chaffre en Velay, étoit fils de Leuffroy, Gouverneur d'Orange. Il se retira étant encore jeune dans le Monastere de Carmery en Velay, dont son oncle Eude étoit premier Abbé. On lui commit le soin des affaires de cette Abbaïe, & il succeda à Eude, & gouverna ce Monastere jusqu'à ce que les Sarrazins étant venus dans le païs de Velay, il en fit sortir ses Religieux & y demeura seul. Les Sarrazins y étant venus le blesserent à mort. Il survécut cinq ou six jours, & mourut le 19. Octobre de l'an 728. Sa memoire est devenuë si celebre, que ce Monastere aïant été retabli par Loüis *le Débonnaire*, fut appellé de son nom, le *Monstier de saint Chaffre.* * *Anonym. apud Mabill.* Baillet, *Vies des Saints, Mois d'Octobre.*

CHAGAN ou CAGAN, Roy des Avares ou Huns, fit des courses dans la Thrace, sous l'Empire de Maurice, en 598. & 601. & sous l'Empire d'Heraclius, en 623. & 626. *Voyez* CAGAN.

CHA-GEHAN, Roy des Indes, nommé auparavant Kourom, étoit second fils de Gehan-guir, dont Kosrou étoit l'aîné. Après la mort de Gehan-guir en 1627. la couronne appartenoit legitimement à Bolaki, fils de Kosrou; mais Cha-gehan monta sur le Thrône, par l'artifice d'Asouskan, premier Ministre d'Etat. Ce Ministre, qui devoit soûtenir les interêts de son Roy, favorisa le parti de Cha-gehan, parce qu'il étoit son gendre; &, comme il étoit Generalissime des armées, il gagna les principaux Chefs, qui conspirerent avec lui, pour donner le titre de Roy à Cha-gehan. Pour executer sûrement son dessein, il fit courir le bruit que Kourom étoit mort, & qu'aïant souhaité d'être enterré auprès de Gehan-guir son pere, on apportoit son corps à Agra. En même temps il persuada au jeune Roy Bola-

ki d'envoïer son armée au devant du corps de son oncle, & d'y aller lui-même à une lieuë d'Agra. Cha-gehan aïant marché en inconnu, se mit dans une biere, lorsqu'il fut proche de cette ville; & l'on porta cette biere, sous une tente où tous les Generaux & Officiers vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt, mais en effet pour le déclarer Roi : ce qu'ils firent, lorsque Cha-gehan, s'étant levé, parut aux yeux de toute l'armée, Bolaki apprit en chemin cette étrange nouvelle, & prit la fuite, laissant la possession du Roïaume à son oncle. Cha-gehan étant ainsi monté sur le Thrône, exerça plusieurs cruautez pour s'assûrer la Couronne, faisant mourir injustement ceux qui avoient témoigné de l'affection pour son neveu. Mais, comme il avoit ôté l'Empire au legitime heritier, il en fut privé de son vivant, par son fils Aureng-zeb. Il avoit quatre fils, dont l'aîné s'appelloit Dara-cha; le second, Sultan Sujah; le troisiéme, Aureng-zeb; & le dernier, Morat-Bakche, & il les avoit faits Gouverneurs ou Vicerois de quatre de ses plus considerables Provinces ou Roïaumes. Dara-cha demeura auprès du Roi à Dehli, & eut le Gouvernement de Sendi, où il mit un Lieutenant en son absence; Sultan Sajah eut pour son département le Roïaume de Bengala; Aureng-zeb fut envoïé au Roïaume de Decan; & Morat-Bakche en celui de Guzarate.

Quoique Cha-gehan tâchât de contenter également ses quatre fils, leur ambition ne fut pas satisfaite de ce partage. Quelque temps après, Cha-gehan étant malade, & s'étant retiré dans l'appartement de ses femmes, sans se faire voir durant plusieurs jours, le bruit courut qu'il étoit mort, & que Dara-cha, qui étoit demeuré auprès de lui, celoit son decès, pour avoir le temps de donner ordre à ses affaires, & de s'assûrer de toutes les places de l'Empire. Sur ce faux bruit, les trois autres fils de Cha-gehan remuerent aussi-tôt, & chacun prétendit au Thrône de son pere. Morat-Bakche, qui étoit le plus jeune, assiegea la ville de Surate, & s'en rendit le maître : puis il se fit déclarer Roi, non-seulement de Guzarate, mais de tout l'Empire de Cha-gehan. D'un autre côté, Sultan Sujah s'assujetit le Roïaume de Bengala, & s'avança dans le Roïaume de Labor; mais il fut repoussé par Soliman Checour, fils de Dara-cha, qui en assura les frontieres par de bonnes garnisons. Aureng-zeb aussi ambitieux, mais plus rusé que ses freres, leur laissa jetter leur premier feu, & feignit de n'avoir aucune prétention à l'Empire, comme s'il eût renoncé au monde, pour vivre en Dervis, ou Religieux Mahometan. Pour mieux réüssir dans son dessein, il offrit du secours à Morat-Bakche, & entreprit d'aller avec lui assieger la ville d'Agra. Dara-cha les prévint en chemin, & leur donna bataille; mais se voïant abandonné d'une partie de son armée, il fit retraite, & retourna à Agra, où son pere commençoit à se mieux porter. Cha-gehan conseilla à son fils de se retirer dans la forteresse de Dehli, & d'emporter le trésor qui étoit à Agra : ce qu'il fit. Ainsi Aureng-zeb & Morat-Bakche demeurerent les maîtres de la meilleure partie du Roïaume. Cha-est-kan, fils d'Asouf-kan, & beaufrere de Cha-gehan, lequel avoit épousé la fille d'Asouf-kan; Cha-est-kan, dis-je, oncle de ces quatre Princes, dont la mere étoit sa sœur, se jetta du côté d'Aureng-zeb, avec les principaux chefs de Dara-cha & de Morat-Bakche, qui abandonnerent leurs maîtres. (Ce Cha-est-kan mourut en 1694. âgé de plus de 100. ans.) Alors Aureng-zeb s'assûra de la personne du Prince Morat-Bakche, & le fit conduire dans la forteresse de Govaleor. Cependant le Roi Cha-gehan, pour se mettre en sûreté contre l'impetuosité de ses fils victorieux, s'étoit enfermé dans la forteresse d'Agra, afin de n'être pas surpris, & de voir jusqu'où ses enfans porteroient leur insolence. Aureng-zeb entra dans Agra, en 1660. & feignit de croire que Cha-gehan étoit mort, pour avoir lieu d'entrer dans la forteresse, où il disoit qu'un des Omras, ou principaux Seigneurs vouloit tenir bon. Plus Aureng-zeb publioit que Cha-gehan étoit mort, plus Cha-gehan tâchoit de faire sçavoir qu'il étoit en vie; & pour en assûrer Aureng-zeb, il lui envoïa Fazelkam, Grand-Maître de sa Maison, avec ordre de dire à ce Prince, que le Roi son pere lui ordonnoit de se retirer dans son Roïaume de Decan, dont il avoit le Gouvernement. Aureng-zeb répondit qu'il étoit prêt d'obéïr; mais qu'il souhaitoit saluer son pere auparavant : ce qui lui fut accordé. Il demanda ensuite que la garnison de Cha-gehan sortit de la forteresse, parce qu'il craignoit que le Roi mal instruit de ses intentions, ne commandât qu'on ne se saisit de sa personne. Cha-gehan se vit obligé d'y consentir, & Aureng-zeb y envoïa une garnison commandée par Sultan Mahamond son fils aîné, auquel il ordonna de s'assûrer de la personne du Roi; mais il n'alla point le saluer, & ne songea qu'à mettre la main sur toutes les richesses, que Dara-cha n'avoit pû emporter dans une fuite précipitée, & à s'assûrer la Couronne. Cha-gehan fut alors abandonné de tous ses Sujets, qui ne regarderent plus qu'Aureng-zeb pour leur Souverain; & quelques années après, il finit tristement ses jours en prison à Agra, l'an 1666. * Tavernier, *Voïage des Indes.* Voïez aussi Bernier, *dans son Voïage de l'Indoustan.*

CHAGRE, fameuse Riviere de l'Amerique, qui prend sa source près de la mer du Sud, à quelques lieuës à l'Est de Panama, & se va décharger dans la mer du Nord. Son embouchûre est gardée par un Fort que les Espagnols nomment le Fort de saint Laurent. Il y a une ville sur cette riviere, qui s'appelle aussi *Chagre.* En 1670. des Avanturiers Anglois remonterent cette riviere, avec des canots, & allerent piller Panama sur la mer du Sud. On pourroit facilement faire une communication des deux mers, par le moïen de cette riviere, & de quelques autres qui tombent dans la mer Pacifique. * Oexmelin, *Hist. des Avanturiers de l'Amerique, Tom.* 2.

CHAGRIN, & mieux, CHAGRAIN, est un certain cuir fait de peau de cheval, d'âne ou de mulet, dont le meilleur se prépare en la Ville de Tauris. Il se fait seulement du derriere de la bête, & celui de l'âne a le plus beau grain. C'est avec des grains de moutarde que l'on presse dessus, qu'on y fait paroître ce beau grain, qui le fait estimer. On dit qu'il y a aussi un poisson nommé chagrain, qui a le cuir fort dur, dont on fait le premier & le vrai chagrain; parce qu'en effet cet animal a la peau toute couverte de petits grains, si rudes & si durs, qu'on en peut limer & polir le bois. * Borel dit que c'est un chat marin : de sorte qu'il semble que ce soit *grain de chat. Relat. d'Asie.*

CHAJAPA, anciennement *Leprium*, *Lesprium*, petite Ville de la Turquie en Europe. Elle est peu importante. On la trouve dans le Belvedere en Morée, sur le Golfe de Ciparisso, entre le Cap de Jardan, qui separe ce Golfe de celui de l'Arcadia, & l'embouchure de la riviere de Longarola. * Maty, *Diction.*

CHAIIM Bar Abraham Ben Isaac Rabbin, a fait un livre intitulé, *Sepher Thorath Chacham, le Livre de la Loi du Sage.* Ce sont de longs Sermons sur les leçons du Pentateuque. Il prend pour matiere de son discours, quelques endroits du Thalmud; &, après avoir invoqué le nom de Dieu, il explique sa leçon. Ce livre a été imprimé à Venise, en 1654. L'Auteur fait mention dans sa Preface de plusieurs autres livres qu'il avoit composé. Dans le temps qu'il vouloit les faire imprimer à Venise, il fut pris par les Malthois, qui l'emmenerent à Malthe. A peine y fut-il arrivé, qu'il se précipita dans la mer, & se sauva à la nage dans une terre deserte avec un seul de ses livres, & trouva moïen de se rendre à Venise. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica fol. Hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, edit. Paris. in* 12. 1710. *tom.* 7.

CHAIIM de Borsolo Rabbin Italien, florissoit vers l'an 1550. Il a écrit un Livre de la Cabale, & une explication des cinq livres de Moïse, imprimée à Venise en 1599. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica. Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à present, edit. Paris. in* 12. 1710. *tom.* 7.

CHAIIM Ben Banast, Rabbin, a écrit un Livre intitulé, *La grande Synagogue*, qui est un Commentaire legal, judiciel, & ceremoniel, sur deux livres de Joseph Caro, dans lequel il rapporte les avis & les decisions des anciens & des nouveaux Rabbins. Cet Ouvrage a été imprimé à Livourne en 1658. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica. Hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à present, edit. Paris. in* 12. 1710. *tom.* 7.

CHAIIM Vitalis Rabbin est Auteur d'un livre intitulé, *l'Arbre de la vie*, dans lequel il traite des mysteres

Cabalistiques imprimé en 1629. CHAIIM CHAURIA est mis dans le Jalkuth au nombre des Auteurs qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture Sainte. CHAIIM CHOEN, autre Rabbin disciple de R. Tham qui mourut en 1170. avoit composé des Commentaires sur quelques Livres Thalmudiques. Ce Rabbin étoit l'aïeul maternel de Moïse Kotci Auteur du Livre Juchasin. CHAIIM fils de Rabbi Samüel de Tolede, disciple d'Hariska, a écrit vers l'an 1291. un Livre intitulé *le Faisceau de myrrhe*; un autre intitulé *le Faisceau d'argent*. Ce sont deux Ouvrages de Morale. * *Hist. des Juifs depuis* J. C. *jusqu'à present, edit. Paris in* 12. 1710. *tom.* 7.

CHAILLY, Village avec une Abbaye. Il est dans l'Isle de France, à deux lieuës de Senlis du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CHAIRE de saint Pierre à Rome. *Voyez* Saint PIERRE.

CHAISE-DIEU, Village avec une Abbaye celebre. Il est dans la basse Auvergne, sur la Senoire, à cinq lieuës de Brioude vers le Levant. * Maty, *Diction.*

CHALAIS, Bourg avec un Château & titre de Principauté. Il est dans la Xaintonge, aux Confins du Perigord, sur la riviere de Tudé, & à deux lieuës d'Aubeterre. * Maty, *Diction.*

CHALCEDOINE ou CALCEDOINE, ancienne Ville d'Asie en Bithynie, avec titre d'Archevêché, est située sur le Bosphore, ou canal de la mer Noire près de Scutari, & vis-à-vis de Constantinople. On assure qu'elle fut bâtie par les Megariens, quelques années avant Byzance, & qu'on la nomma d'abord *Procerastis.* Strabon & Eusebe parlent de cette fondation, qu'on place sous la XXIII. Olympiade, & 685. ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis cette ville se rendit très-puissante. Theramenes Capitaine Athenien, la prit l'an 409. avant J. C. dans le même temps qu'Alcibiade soûmit Byzance. L'an 74. avant J. C. Mithridate, Roi de Pont, s'étant emparé de la Bithynie, assiegea Cotta dans la ville de Chalcedoine, qui fut secouruë par le Consul Lucius Lucullus. Dans le IV. siecle, Procope, qui se disoit descendu de Julien l'*Apostat*, se saisit de Chalcedoine en 363. entra secretement dans Constantinople, & se rendit maitre de l'Empire; mais Valens ayant fait mourir cet Empereur prétendu, fit abattre les murailles de Chalcedoine. Quelques Auteurs la prennent pour Scutari; mais ils se trompent; & il est sûr que Scutari, que les Turcs nomment *Iscodar*, n'a jamais été Chalcedoine, mais plûtôt Chrysopolis, ou *ville d'or*, ainsi nommée, parce que les Rois de Perse amassoient en ce lieu, tout l'or qu'ils tiroient des tributs de l'Asie. Chalcedoine n'est plus qu'un village rempli de ruines. On n'y voit plus ces fameux temples de l'antiquité Payenne, ni ces édifices sacrez de la primitive Eglise. Il y a seulement pour Eglise, une petite partie de celle de sainte Euphemie, qui est encore aujourd'hui sur pied, où le peu de Grecs qui demeurent dans cette ville, font leur Office. Pour ce qui est des autres antiquitez, il ne reste que quelques tombeaux & inscriptions brisées, avec une partie d'un bel aqueduc. Le port n'est plus fermé de chaînes, comme il étoit autre-fois, pour en défendre l'entrée; mais bien qu'il soit ouvert, il n'en est pas plus frequenté pour cela. Chrysopolis, qu'on nomme à present Scutari, servoit d'arsenal & de magazin, pour conserver ses provisions. Mais enfin les Perses, les Goths, les Sarrazins & les Turcs l'ont entierement ruinée. Les Empereurs de Constantinople, qui ne songeoient qu'à agrandir cette superbe ville, y ont employé les dépoüilles de Chalcedoine. Le grand aqueduc, qui est proche de la Solimanie à Constantinople, & la meilleure partie de cette Mosquée, ont été bâtis du débris de cette ancienne ville, qui n'est celebre à present que par le IV. Concile general, qu'on y tint en 451. * Strabon, *l.* 7. Eusebe, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 26. Petrus Gillius, *l.* 3. *de Bosphor. Thrac. c.* 10. Busbequius, *in Itin.* Daviti, *Descript. de l'Asie.* Le Mire, *Notit. Episc. Orb. &c.* Grelot, *Voyage de Constantinople.*

CONCILE GENERAL DE CHALCEDOINE.

Depuis la condamnation de Nestorius faite l'an 431. dans le Concile general d'Ephese, Flavien Patriarche de Constantinople, assembla l'an 448. un Concile pour quelque affaire particuliere; & ce fut dans cette Assemblée qu'Eusebe Evêque de Dorilée en Phrygie, presenta un Memoire contre Eutychés, Prêtre & Superieur d'un celebre Monastere de Constantinople, lequel nioit qu'il y eût deux natures en J. C. Eutychés soûtint opiniâtrément cette doctrine, & attira dans son parti Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui portoit envie à Flavien de Constantinople. Flavien ne laissa pas de condamner cette erreur; mais l'année suivante, il fut cité & condamné par la brigue d'Eutychés & de Dioscore, dans le Conciliabule d'Ephese, appellé *latrocinium Ephesinum*; on l'envoya même en exil, il fut si maltraité par ceux qui l'y conduisoient, qu'il en mourut, & qu'il a été depuis reveré comme Martyr. Ce fut dans cette Assemblée si peu canonique, que les erreurs d'Eutychés furent approuvées, & que les Legats du Pape furent chassez avec les Orthodoxes, & presque aussi maltraitez que Flavien. Saint Leon, qui étoit alors sur le Siege de saint Pierre, voulut obliger l'Empereur Theodose *le Jeune*, de convoquer un nouveau Concile, qu'il prétendoit faire tenir en Italie; mais ce Prince obsedé par Chrysaphius Ministre, qui soûtenoit les Heretiques, refusa d'y consentir; de sorte que le Pontife se contenta de condamner ce Concile d'Ephese, dans un Synode qu'il tint à Rome. Après la mort de Theodose, Marcien son successeur convoqua le Concile à Nicée, & le transfera depuis à Chalcedoine. Il fit sçavoir cette translation aux Evêques; & aussi-tôt ils se rendirent à Chalcedoine au nombre de 630. selon la Chronique de Marcellin, Liberatus & Photius; & de 636. selon Nicephore. Les Prélats s'assemblerent dans l'Eglise de sainte Euphemie. Le Pape y envoya Paschasin Evêque de Lilybée en Sicile, Lucentius Evêque d'Ascolie, Julien Evêque de Cos, & Boniface Prêtre, ses Legats; & la premiere Session se tint le 8. Octobre de l'année 451. Les erreurs d'Eutychés y furent condamnées, & Dioscore fut déposé; le titre de Metropole fut donné à l'Eglise de Chalcedoine, & on y regla plusieurs autres affaires Ecclesiastiques. Les Peres firent quinze Assemblées, qu'on appelle *Actions* ou *Sessions*, & XXX. Canons; mais les Legats du Pape s'opposerent au 28. qui accordoit à l'Eglise de Constantinople, appellée la *nouvelle Rome*, les mêmes Privileges, dont joüissoit l'Eglise de l'ancienne Rome, & lui adjugeoit la jurisdiction sur les Dioceses du Pont, de l'Asie & de la Thrace, & sur les Eglises qui étoient hors des limites de l'Empire, avec le droit d'ordonner les Metropolitains dans les Provinces de ces Dioceses. Nonobstant l'opposition des Legats, le Canon fut approuvé par les Evêques & par les Commissaires de l'Empereur, sans préjudice de la primauté de l'Evêque de Rome. Ainsi se conclut ce grand & celebre Concile, qui a toûjours été en une singuliere veneration à l'Eglise. * *Consultez* les Actes de ce Concile, Evagre, Liberatus, &c.

CHALCIDE, petit Païs, qui joint avec la contrée d'Abilene, formoit un petit Etat, qu'on nommoit le Royaume de Chalcide, ou, la Tetrarchie d'Abilene. Ce païs étoit une des Contrées les plus fertiles de la Cœlesyrie. Il s'étendoit tout le long du Mont Liban, qui le separoit de la Haute Galilée. Herode, fils d'Aristobule, & petit-fils d'Herode *le Grand*, possеda ce païs après Lysanias. Chalcis, Patrie du Philosophe Jamblique en étoit la Capitale. On assure qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Chinserin*; mais elle n'est d'aucune consideration. * Maty, *Diction.*

CHALCIDE ou CHALCIDIUS, Philosophe d'entre les nouveaux Platoniciens. On ignore en quel temps il a vécu; mais on sçait seulement qu'il a fait un Commentaire sur le Timée de Platon. * Vossius, *des Sectes des Phil. c.* 16. §. 2.

CHALCIDIQUE, Salle magnifique, où l'on rendoit la Justice à Constantinople, étoit bâtie au bout de la Basilique, avec une galerie par laquelle on passoit d'une salle à l'autre. Elle fut ainsi nommée, parce que cette sorte de bâtiment fut inventée à Chalcis, ville de l'isle d'Eubée, que l'on appelle aujourd'hui *Negrepont.* Philander suppose que ce mot est composé de χαλκὸς qui signifie en Grec, *airain*, & de δίκη, qui signifie *justice*; & croit que les Chalcidiques étoient des salles, où l'on rendoit la Justice pour les monnoyes. Arnobe appelle de ce nom les salles, où l'on enseignoit que les Dieux des Payens mangeoient. * Perrault, *Notes sur Vitruve*, *l.* 5. *c.* 1.

CHALCIS, nommée aujourd'hui *Negrepont*, est la ville Capitale de l'isle d'Eubée, sur l'Euripe; on nomme aussi l'Eubée, l'isle de *Negrepont*, du nom de cette ville. Elle fut autre-fois une Colonie des Atheniens, qui la bâtirent avant la guerre de Troye, & maintenant elle est une des principales que le Turc ait dans l'Archipel. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 4. *Voyez* NEGREPONT.

CHALCIS, en Latin, *Chalcitis*, petite Isle, où il y a une ville de ce même nom autrefois Episcopale. Elle est dans la mer de Marmara, près de la côte de la Natolie, & dans la Ville de Nicomedie. Quelques-uns croyent que Chalcis est la même isle, que l'on appelloit autrefois *Demonesus*. * Maty, *Diction.*

CHALCIS, Ville de Grece dans l'Etolie, a été autrefois considerable, & n'est plus connuë aujourd'hui. * Strabon, *l.* 10. Ptolom. *l.* 3.

CHALCIS, Ville dans la Syrie. * Ptolom. *l.* 5. & Pline, *l.* 5. en font mention. Un autre CHALCIS dans le voisinage de Cerinthe. * Thucidide, *l.* 1.

CHALCONDYLE. *Cherchez* DEMETRIUS CHALCONDILE.

CHALCONDYLE (*Laonic*) Athenien dans le XV. siecle, a écrit en Grec, l'Histoire des Turcs en dix livres. Il commence par Othoman, fils d'Orthogule, qui fut déclaré Roi environ l'an 1300. & conduit son Ouvrage jusqu'en 1463. que Mahomet II. repoussoit les efforts de Mathias, Roi de Hongrie, & des Venitiens. Conrad Clauser de Zurich traduisit cette Histoire en Latin; Blaise de Vigenere la mit en François, & nous l'avons avec des Commentaires, & deux diverses Continuations dont l'une est de Mezeray.

CHALDE'E, Province d'Asie autour de Babylone, étoit située entre l'Euphrate, le Tigre, le golfe Persique, & les montagnes de l'Arabie deserte. Cette Province, dite aujourd'hui *Caldor*, & plus souvent *Terack*, a grand nombre de belles Villes, comme Bagdad, Balssera, Coufa, Waset, &c. *Cherchez* BABYLONE.

Il faut remarquer qu'il y a deux Provinces, qui ont porté ce nom. L'une étoit montueuse au Septentrion de la Mesopotamie, dont Xenophon parle dans le troisiéme livre de sa *Cyropedie*, & Strabon, *l.* 12. C'est-là qu'étoit *Ur*, patrie d'Abraham, comme Bochart l'a fait voir dans *sa Geogr. sacrée Phaleg. l.* 11. *c.* 6. & ailleurs. Les peuples qui habitoient ce païs, étoient extrêmement belliqueux, & ne vivoient que de brigandages. L'autre Chaldée étoit au Midi de Babylone, proche de l'Arabie deserte, & sa plus grande partie consistoit en des plaines extrêmement vastes, dans lesquelles les Chaldéens, adonnez à l'Astrologie, observoient les Astres. On en trouve la description dans le 15. livre de Strabon. Ceux qui habitoient ce païs, ne passoient pas pour des peuples guerriers; mais pour des Philosophes, dont la science étoit respectée de tout l'Orient. Etienne de Byzance distingue ces deux Chaldées dans ses *Ethniques*, & dit que la Meridionale se nommoit *Cephene*, avant que d'être nommée *Chaldée*; mais la Septentrionale s'appelloit *Chaldée*. Cependant Strabon la nomme, après Xenophon, *Chaldée. Ind. Philolog. in Hist. Philos. Orient.*

CHALDE'ENS, ou **BABYLONIENS**, Peuples d'Orient qui habitoient dans le païs d'Assyrie, nommez aujourd'hui Yerack, & Diarbek. Ces peuples se vantoient d'une grande antiquité. Et ils disoient que du temps d'Alexandre, ils avoient des observations des Astres de 473000. ans Cependant Simplicius après Porphyre, reduit ce nombre à 1903. Berose, qui avoit dedié son Histoire des Chaldéens à Antiochus Theodore, ne compte jusqu'à son temps que quatre cens nonante & dix ans d'Observations, & Epigene, qui vivoit du temps d'Auguste, 720 ce qui revient au calcul de Berose. L'Empire des Chaldéens ou Babyloniens a été fondé par Nemrod; mais depuis il fut divisé entre plusieurs petits Rois, jusqu'à Belus & son successeur Ninus, qui rendit ce Royaume puissant & florissant. Julius Africanus, Eusebe, & après eux George Syncelle comptent avant Belus sept Rois Chaldéens & six Rois Arabes, qui avoient regné 440. ans, mais ces Rois sont fabuleux, aussi bien que la liste des Rois d'Assyrie donnée par Ctesias. Belus commença à regner l'an 1229. avant J. C. sur toute l'Assyrie. Ce Royaume se divisa dans la suite entre les Rois de Ninive & de Babylone. Nabonassar est le premier Roi, d'où l'on prend l'époque des Babyloniens ou Chaldéens à l'an 747. avant J. C. & Nabonide le dernier vaincu par Cyrus l'an 538. avant J. C. Les noms des Rois veritables de Babylone se trouvent dans l'Ecriture-Sainte & dans un fragment de Berose rapporté par Josephe. En voici la Liste.

Années avant JESUS-CHRIST.		*Années de leur regne.*
747	Nabonassar,	14 ans.
733	Nadius,	2 ans.
731	Chinzirus ou Porus,	5 ans.
726	Jugæus *ou* Ituleus,	5 ans.
721	Mardocempade, appellé par Isaïe, Merodach-Baladan.	12 ans.
709	Archianus,	5 ans.
704	*Interregne*,	2 ans.
702	Belibus,	3 ans.
699	Astronadius,	6 ans.
693	Rigebelus,	1 an.
692	Messessimordachus,	4 ans.
688	*Interregne.*	8 ans.
	Royaume de Babylone réüni à celui de Ninive par Assaradon.	
624	Nabopalassar,	21 ans.
603	Nabuchodonosor.	43 ans.
560	Evilmerodach,	2 ans.
558	Nerigllissor,	4 ans.
554	Laboroso-Archodus,	9 mois
553	Nabonide *ou* Darius-Medus.	17 ans.
538	*Fin du Royaume des Chaldéens ou Babyloniens.*	

M. Du Pin, *Bibliotheque Universelle des Historiens Profanes.*

CHALDE'ENS, Philosophes de Chaldée, faisoient profession de connoître le mouvement des Astres, la vicissitude des saisons, & de predire les choses à venir. Ils croyoient que le monde étoit éternel, sans commencement & sans fin; & se vantoient que depuis quarante-trois mille ans leurs Ancestres s'adonnoient à l'étude de la science des Astres, qu'ils s'étoient communiquez de pere en fils. Ils étoient communément divisez en deux Sectes, en Orchenes & Borsippenes, qui soûtenoient chacun en particulier des opinions differentes. On ne sçait pas bien si Abraham apprit d'eux l'Arithmetique, la Geometrie, & l'Astrologie, ou s'il les leur enseigna à eux-mêmes; mais on ne doute point que les Egyptiens, & les autres peuples n'ayent tiré ces sciences de cette source. Herodote marque positivement que les Egyptiens avoient appris de ces Philosophes de Chaldée tout ce qui concerne l'élevation du pole, l'usage du quart du cercle, & la division du jour en douze parties. Au reste, leur Philosophie & leur Theologie étoient bien differentes de celles des Philosophes Grecs; excepté de celles des Platoniciens & des Pytagoriciens, qui avoient appris en Chaldée ce qu'ils enseignoient de meilleur. Plusieurs Sçavans se sont efforcez de déterrer les sentimens des Chaldéens; mais il n'y a personne qui l'ait fait si exactement & avec tant de netteté, qu'un sçavant Anglois, nommé Thomas Stanlay, dans son *Histoire de la Philosophie*. On a traduit en Latin ce qui regarde celle des Orientaux, & cet Ouvrage a paru en 1690. à Amsterdam *in* 8. Il est bon de remarquer que les Philosophes Chaldéens & les Mages n'étoient pas les mêmes. Les Mages étoient proprement les Sacrificateurs, les Interpretes des songes, & les Poëtes du païs. Ils évoquoient les démons, exerçoient la Magie, & quelques-uns d'eux écrivoient en vers l'Histoire de leur Etat & de leurs Princes. Les Philosophes ne s'appliquoient qu'à l'Astrologie, & prétendoient pouvoir reveler ce qui arriveroit à un homme, par la situation des Astres dans le moment de sa naissance: ce que les Mages de Babylone ne croyoient pas pouvoir être prédit de la sorte. * *Not. in Oracula Chaldaïca, & Ind. Philolog. in Hist. Philos. Oriental.* Herodote, *l.* 2. ou *Euterpe.* Strabon, *l.* 12. 15. & 16. Diodore de Sicile, *l.* 3. Quinte-Curce *l.* 5. Ciceron, *de la Divin. l.* 1. & 2. Josephe, *l.* 2. *contre*

Apion. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*. Vossius, *des Sectes des Philos. ch.* 1. §. 3. *& suiv. des Math. c.* 30. §. 5. *& suiv. &c.* 38. §. 10.

CHALDE'EN, Missel Chaldéen est le nom du Missel des Maronites, qui est en Langue Chaldaïque ou Syriaque, & qui a été imprimé *in fol.* à Rome, en cette Langue, l'an 1592. Ce Missel contient douze Messes ou Liturgies, sous les noms de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, des Saints Apôtres, &c. *Voyez* les remarques sur le chapitre 14. du voyage du P. Jerôme Dandini, au Mont-Liban.

CHALE', ou, HALA, ou LAHELA, Ville d'Assyrie, bâtie par Assur, au près du fleuve Lycus. * *Genes. X.* 11. 12.

CHALES, (Claude-François Milet de) Jesuite, celebre Mathematicien dans le XVII. siecle, étoit sorti d'une famille noble & distinguée en Savoye. Il a donné un Cours de Mathematique, & de plusieurs bons Ouvrages, parmi lesquels on peut regarder, selon quelques-uns, son Art de naviger, comme un chef-d'œuvre. Il professa pendant quatre ans les Mathematiques à Paris; & ensuite il retourna à Turin, où il mourut en 1678. * *Mem. du temps.*

CHALEURS, (la Baye des Chaleurs) c'est une partie du Golfe de saint Laurent, dans l'Amerique Septentrionale. Elle est renfermée entre les côtes de l'Acadie, du Canada Propre, & de l'Isle de S. Jean. * Maty, *Dict.*

CHALI, Ville de la Tribu d'Aser dans la Phenicie. * Josué 19. 25.

CHALIGNY (Henry, Comte de) frere de PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, suivit avec quantité de volontaires ce Prince en Hongrie, où il alloit commander les Troupes de l'Empereur contre les Turcs, & signala son courage en diverses occasions. *Cherchez* LORRAINE. * Mezeray, *au regne d'Henry IV.*

CHALIGNY, Bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, à trois lieuës au dessus de Toul, & à deux lieuës de Nancy. * Maty, *Diction.*

CHALIVOY, Village avec Abbaye. Il est en France dans le Bery, sur les confins du Nivernois, à trois lieuës de Sancerre, du côté du Midy. * Maty, *Diction.*

CHALON, ou CHALLON sur Saone, est une Ville du Duché de Bourgogne avec Evêché suffragant de Lyon, Bailliage & titre de Comté. C'est une ville ancienne, dont Cesar fait mention dans ses Commentaires, & que les Auteurs Latins nomment diversement, *Cabillo Æduorum, Cabillonum, Cabillonia*, & *Cabillonus*. Un très-grand nombre de statuës, de vases, d'inscriptions, & les restes d'un amphitheâtre & de quelques autres édifices publics, sont des monumens illustres de l'antiquité de Challon. Les Romains y avoient établi des magazins de blé pour leur armée; & depuis les Empereurs assemblerent souvent leurs troupes en cette ville, où les Rois de Bourgogne se plaisoient beaucoup. On dit qu'elle fut détruite par Attila, & qu'elle fut reparée bientôt après. Nos Rois de la premiere race, la soûmirent à leur Empire. Chramne, fils de Clotaire I. la prit & la ruina vers l'an 555. en son voyage d'Auvergne; mais elle se rétablit d'abord dans son ancien lustre. Le Roy Gontran y faisoit son séjour ordinaire, & y fonda vers l'an 590. le Prieuré ou Abbaye de saint Marcel, où il est enterré. Loüis *le Debonnaire* l'érigea en Comté, & elle a été long-temps possedée par des Seigneurs particuliers, desquels est descenduë l'illustre Maison de Challon. Le premier de ces Comtes de Challon est appellé VARIN, du temps du même Prince Loüis *le Debonnaire*; & on en trouve un autre nommé MANASSE'S sous le regne de Raoul. Leurs successeurs nous sont pourtant inconnus; & le premier qui ait tenu le Comté de Challon en proprieté, est LAMBERT, qui vivoit du temps d'Hugues *Capet*. On prétend qu'il épousa *Adelaïs*, fille de *Robert*, Comte de Troyes. Il en eut *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Challon, qui vivoit encore en 1037. & une fille, mere de THIBAUT. Hugues prit le parti du Roi Robert, contre Othe-Guillaume, Comte de Dijon. THIBAUT son neveu lui succeda, & eut d'*Ermentrude* HUGUES II. qui vivoit en 1072. On ignore quelle alliance il prit, & si GILBERT, SAVARI, & GEOFROI DE DONZY, Comtes de Challon, étoient ses enfans ou ses parens. Le dernier voulant faire le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1097. vendit à Gautier, Evêque de Challon, sa part du Comté, dont les Evêques ont joüi depuis. Les Successeurs de Savary, qui avoient l'autre moitié du Comté, nous sont inconnus jusques à GUILLAUME, à qui le Roi Loüis *le Jeune* fit la guerre, pour le punir des violences qu'il faisoit à l'Abbaye de Cluny. Ce Prince prit en 1166. la ville de Challon & toutes ses autres terres. Mais depuis Guillaume, étant rentré dans son devoir, rentra aussi dans ses biens. Il laissa une fille unique nommée *Beatrix*. Quelques Genealogistes modernes assurent qu'elle épousa ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, fils puiné d'*Hugues* III. Duc de Bourgogne, & que leur fille *Matilde* porta le Comté de Challon à JEAN, fils d'*Etienne*, Comte de Bourgogne, qui prit le nom de Challon. C'est ce même Jean qui échangea en 1237. ce Comté pour quelques autres terres que lui donna Hugues IV. du nom, Duc de Bourgogne. Ainsi le Comté de Challon fut réüni à la Bourgogne, & depuis l'une & l'autre ont été réünies à la Couronne. La ville est située dans un païs fertile, entre Verdun & Tornus. La riviere de Saone y fait une isle, appellée *le fauxbourg Saint Laurent*, enclos & fortifié, depuis qu'on a entouré toute la Ville de murailles, & qu'on y a ajoûté de nouvelles fortifications. Cette isle est entre deux ponts, l'un de pierre, & l'autre de bois, & l'on y voit le Couvent des Cordeliers & un grand Quay, où est la maison de l'Hopital bâtie de neuf. La ville se divise en vieille & neuve; celle-ci enferme l'autre, qui ne consiste presque qu'en trois grandes ruës; & l'on y voit le Palais du Bailliage bâti à la moderne, le Palais dit *du Prince*, l'Eglise Cathedrale, & l'Hôtel de Ville, avec sa grande tour de l'horloge. La ville neuve contient une Citadelle flanquée de quatre grands bastions royaux, le Palais du Gouverneur, la Commanderie de S. Jean, l'Abbaye de saint Pierre, &c. & on y ajoûte le fauxbourg de Musean, enfermé dans la ville par les nouvelles murailles. L'Eglise Cathedrale autrefois de saint Etienne & aujourd'hui de saint Vincent, a un beau Chapitre composé de vingt-cinq Chanoines entre lesquels il y a sept Dignitez, le Doyen, le Chantre, le Trésorier, & quatre Archidiaconez. Saint Marcel est reconnu pour Apôtre de Challon. Donation en étoit Evêque dans le IV. siecle, & il se trouva au Concile de Catalogne de l'an 346. Jean, Sylvestre Agricol, Loup, & Gratus y sont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entr'autres Roclenus, Gautier de Serci, Pierre, Engilbert, Durand, Alexandre de Bourgogne, Guy de Senecey, Pont de Seissel, Guillaume du Blé, Robert de Desise, Bertolde de la Chapelle, Jean Aubriot, Jean de Saint Just, Nicolas de Veris, Olivier de Martreüil, Jean Rolin Cardinal, Jean Germain, Jean André & Jean II. de Pourpet, Antoine de Vienne, Antoine Erlault, Jacques Fourré, Ponthus de Tiard, Jacques de Nucheze, &c. Outre l'Eglise Cathedrale il y en a plusieurs autres à Challon; les Paroisses sont S. George, S. Laurent, sainte Marie, &c. le Prieuré de S. Marcel, la Commanderie de saint Antoine, &c. avec un College de Jesuites. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Huguenots la prirent en 1562. & ils y envoïerent Charles du Puy-Monbrun, qui l'abandonna peu de temps après. Challon est la Capitale d'un petit païs dit LE CHALONNOIS, ou la Bresse Chalonnoise. * Strabon, *l.* 4. Cesar, *l.* 7. Ammien Marcellin, *l.* 15. Pierre de Saint Julien Ballevre, *Antiq. de Chal.* Loüis Jacob, *de Claris Cabilon.* Cusset, *Hist. de Châlon.* Claude Petri, *Hist. de l'Eglise de Challon.* Du Chêne, *Antiq. des Villes & Hist. de Bourgogne.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy. *Droits du Roi.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

CONCILE DE CHALLON SUR SAONE.

La plus ancienne des Assemblées Ecclesiastiques qu'on ait faites à Challon, est celle que Saint Pacien Evêque de Lyon, y tint environ l'an 470. pour donner un successeur à Paul II. dit *le Jeune*. L'Archidiacre Jean, que le Pape Jean VIII. mit depuis l'an 879. au catalogue des Saints, y fut élû, & consacré par le même Prélat Métropolitain, en presence d'Euphrone d'Autun, comme nous l'apprenons de Sidoine Apollinaire, *l.* 4. *ep.* 25. Le Roi Gontran y fit tenir l'an 479. un Concile contre Salone d'Embrun,

d'Embrun, & Sagitaire de Gap, où sur l'accusation du crime de leze-Majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent déposez de l'Episcopat, & enfermez dans un Monastere en Bourgogne. Ils se sauverent peu de temps après. Gregoire de Tours en fait mention. *l.5.Histoire c.29.* On met une autre Assemblée de Prélats faite l'an 590. sous le regne du même Gontran, ou à Challon, ou dans le Diocese. On y examina la cause de Basine & de Crodielde Princesses du sang Royal, & Religieuses, qui avoient accusé, Lubovere, Abbesse de Poitiers. La vie scandaleuse de Brunehaut ayant obligé saint Didier Archevêque de Vienne de lui faire des remontrances, cette Princesse en fut si piquée, qu'à sa priere on assembla l'an 603. un Concile à Challon, où Aridius de Lyon présida. Le saint Prélat de Vienne fut déposé, & lapidé quelques temps après, & Domnole mis en sa place. L'Eglise de Lyon honore, neanmois la memoire d'Aridius, en son Martyrologe, au 10. Août; & le P. Theophile Raynaud, aussi bien que plusieurs autres Historiens, s'est efforcé de le purger dece crime. Cependant les anciens Auteurs assurent qu'il présida à ce Concile. Aimoin, *l. 3. Hist. c. 90.* & Fredegaire dans l'Addition à Gregoire de Tours *au chap.* 32. disent qu'il fut un de ceux qui conseillerent de faire mourir S. Didier. Sous le regne de Clovis II. l'an 650. les Prélats tinrent un autre Concile, auquel Canderic de Lyon présida. Nous avons encore vingt Canons qu'on y dressa, avec une Lettre à Theodose, ou Theodoric d'Arles. Celui qu'on nomme ordinairement le II. fut assemblé par les Evêques & Abbez de toute la Gaule Lyonnoise l'an 813. & il comprend environ 66. Canons. On fit une Assemblée à Challon en 839. pour regler plusieurs affaires Ecclesiastiques & Politiques. Nous avons aussi connoissance d'un Concile tenu en l'an 873. & d'un autre en 887. Aurelien de Lyon qui s'étoit trouvé à ce Concile, présida à celui qui y fut tenu l'an 894. en la presence de Gaulon d'Autun, d'Ardrale de Challon de Gerald de Mâcon, & des Députez de Tubalde de Langres. Cerfred, Moine de Flavigny, accusé d'avoir donné du poison à Adalgaire d'Autun, predecesseur de Gaulon, y fut reçû à se purger de ce crime, par serment sur le Corps de J. C. Trois Archevêques & autant d'Evêques s'assemblerent l'an 915. en cette même ville, contre Rodolphe Comte de Mâcon, qu'ils obligerent par la crainte des censures, de restituer les biens qu'il avoit usurpez sur l'Eglise de Challon. Pierre Damien Legat du Saint Siege, presida au Concile tenu l'an 1063. par treize Evêques, où Dreux de Mâcon fut repris des violences faites à Cluny. Girard d'Ostie, Legat & successeur de Pierre Damien, en assembla un l'an 1073. On met encore quelques Synodes en 1281. 1499. 1554. &c.

CHALLON Maison. La Maison DE CHALLON, illustre par elle-même & par ses alliances, venoit des Comtes de Bourgogne & de Challon, & a produit les branches des Comtes d'Auxerre & de Tonnerre, & des Princes d'Orange.

COMTES D'AUXERRE DE LA MAISON de Challon.

1. JEAN, I. du nom, dit *le Sage*, Comte de Challon, & de Bourgogne, mourut le 30. Septembre 1267. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Hugues*, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Beatrix* Dauphine de Viennois sa seconde femme; 2. *Isabeau* de Courtenay, fille de *Robert*, I. du nom, Seigneur de Champignelles, & de *Mahaud*, Dame de Mehun; 3. *Laure* de Commercy, fille de *Simon* II. Comte de Commercy. De la premiere il eut entre autres enfans HUGUES de Challon, Comte de Bourgogne; qui continua la branche des Comtes de Bourgogne. *Voyez* BOURGOGNE; de la seconde sortirent entre autres enfans, JEAN, I. du nom qui suit; & de la troisiéme vint JEAN de Challon, Seigneur d'Arlay, qui a fait la branche des Princes d'Orange rapportée ci-après.

2. JEAN de Challon I. nom, Seigneur de Rochefort, &c. mourut en 1309. Il épousa 1. *Elisabeth* de Lorraine, veuve de *Guillaume*, Comte de Vienne, & fille de *Mathieu* II. du nom, Duc de Lorraine; 2. *Alix* de Bourgogne, Comtesse d'Auxerre, Dame de saint Aignan & de Montjay, troisiéme fille & heritiere de *Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Mahaud* de Bourbon, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre; 3. *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Loüis* de Forez, Seigneur de Beaujeu. Du second lit vint, GUILLAUME qui suit.

3. GUILLAUME de Challon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, surnommé *le Grand*, Seigneur de Rochefort, saint Aignan, &c. mourut à la bataille de Mons-en-Puelle, le 9. Aoust 1304. Il épousa *Eleonore* de Savoye, fille d'*Amé* V. du nom, dit *le Grand*, Comte de Savoye, & de *Sibille* de Baugé, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; & *Jeanne* de Challon, Comtesse de Tonnerre, mariée à *Robert* de Bourgogne, morte sans enfans.

4. JEAN de Challon, II. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Rochefort, &c. mourut à la journée de Crecy en 1346. Il épousa 1. *Marie*, fille d'*Amé* II. du nom, Comte de Geneve; 2. *Alix*, fille de *Renaud* de Bourgogne, Comte Montbeliard, & de *Guillemette* de Neufchastel, dont il n'eut point d'enfans; & laissa entre autres de sa premiere femme, JEAN III. qui suit.

5. JEAN de Challon III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Montjay, saint Aignan, &c. fut en grand credit sous le regne du Roi Philippes *de Valois*. Il exerça la charge de Grand Bouteiller de France au Sacre du Roi Jean en 1350. & la continua jusques à sa mort, arrivée avant l'an 1361. Il épousa *Marie* Crespin, Dame de Louvez & de Bontavent, seconde fille & heritiere de *Guillaume* Crespin VI. du nom, Seigneur du Bec & d'Estrapagny, &, de *Marguerite* de Beaumez, dont il eut *Jean* de Challon IV. du nom, qui vendit au Roi en 1370. son Comté d'Auxerre, & mourut sans posterité en 1379. Loüis, qui suit; *Marie*, morte sans alliance, & *Mahaud* de Challon, mariée en 1364. à *Jean* d'Antigny, dit *de sainte Croix*, Seigneur de Savigny en Revermont.

6. Loüis de Challon, Comte de Tonnerre, Seigneur de saint Aignan, &c. mourut en 1398. aïant eu de *Marie* de Parthenay sa femme, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, Dame de Mathefelon, *Loüis* de Challon, II. du nom, Comte de Tonnerre, &c. tué à la bataille de Verneüil en 1424. sans laisser de posterité de *Marie* de la Tremoille, ni de *Jeanne* de Perilleux; *Hugues* de Challon, Seigneur de Crusy & d'Argüeil, mort sans enfans, de *Catherine* de l'Isle-Bouchard; *Jean*, Seigneur de Ligny, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes; *Amedée*, Abbé de Baume, mort en 1431. *Marie*, morte jeune. *Jeanne*, mariée le 10. Aoust 1400. à *Jean* de la Baume, II. du nom, Seigneur de Bonrepos, morte en 1451. & *Marguerite* de Challon, Comtesse en partie de Tonnerre, Dame de saint Aignan, Celles, &c. mariée à *Olivier*, Seigneur de Husson, Chambellan du Roi Charles VII. dont descendent les autres Comtes de Tonnerre.

SEIGNEURS D'ARLAY ET PRINCES d'Orange de la Maison de Challon.

2. JEAN de Challon II. du nom, fils de JEAN, Comte de Challon & de Rochefort, & de *Laure* de Commercy sa troisiéme femme, fut Seigneur d'Arlay, & Gouverneur du Comté de Bourgogne. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, Baronne de Viteaux, fille de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Beatrix* de Navarre, sa seconde femme; 2. *Alix* de Nesle, veuve de *Guillaume* de Flandres, Seigneur de Tenremonde, & fille de *Raoul*, Seigneur de Nesle, Connestable de France, & d'*Alix* de Dreux, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme, HUGUES, I. du nom, qui suit; *Jean* Evêque de Langres, mort vers l'an 1335. & *Isabel* de Challon, mariée en 1309. à *Loüis* de Savoye, Seigneur de Vaud.

3. HUGUES de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay, Baron de Viteaux, &c. fit son testament en 13:2. Il épousa *Beatrix* de la Tour, dite *de Viennois*, fille de *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, & d'*Anne*, Dauphine de Viennois, dont il eut JEAN III. du nom, qui suit; *Loüis*, *Hugues* & *Jacques*, dont on ne trouve que les noms.

4. JEAN de Challon, III. du nom, Seigneur d'Arlay, d'Argüeil, Viteaux, &c. étoit mort en 1366. Il épousa 1. en 1346. *Marguerite* de Mello, Dame saint Her-

mine, veuve de *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon, & fille de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Chasteau-Chinon, &c. & de *Leonore* de Savoye; 2. En 1361. *Marie* de Geneve, fille de *Guillaume* III. du nom, Comte de Geneve, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme, *Hugues* de Challon, II. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. mort vers l'an 1390. sans posterité de *Blanche* de Geneve sa femme, fille d'*Amé*, III. du nom, Comte de Geneve, & de *Mahaud* d'Auvergne; LOÜIS, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean*, Comte de Montbeliard. *Beatrix*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Beaujeu, & *Jeanne* de Challon, femme de *Jean* de Vergy, III. du nom, Seigneur de Champlite & de Fouvens, Senechal, Maréchal, & Gouverneur de Bourgogne.

5. Loüis de Challon, Seigneur d'Argüeil & de Cuisel, accompagna Amé IV. Comte de Savoye, dit *le Verd*, au voyage de Grece, & mourut en 1366. Il épousa *Marguerite* de Vienne, fille de *Philippe*, Seigneur de Pymont, &c. dont il eut JEAN, IV. du nom qui suit; & *Hugues* de Challon, Seigneur d'Argüeil, mort sans posterité en la guerre contre les Turcs en Hongrie le 11. Septembre 1397.

6. JEAN de Challon IV. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. succeda en 1393. en la Principauté d'Orange à son beau-pere. Depuis il embrassa le parti de Jean Duc de Bourgogne; qui le fit Lieutenant General des Duché & Comté de Bourgogne, & lui donna en 1408. le commandement de l'armée qu'il en voya au secours de Jean de Baviere, Evêque de Liege, contre ses sujets rebelles. Il fut nommé Chambrier de France par les partisans du Duc de Bourgogne en 1415. Gouverneur de Languedoc en 1417. & mourut de peste à Paris le 4. Decembre 1418. Il épousa en 1389. *Marie* de Baux, fille unique de *Raymond* de Baux, V. du nom, Prince d'Orange, & de *Jeanne* de Geneve,, dont il eut Loüis II. du nom qui suit; JEAN de Challon, Seigneur de Viteaux, qui fit la branche des Comtes de Joigny, finie en *Charlotte* de Challon, mariée à *Adrian* de sainte Maurice, Marquis de Nesle. Les autres enfans de JEAN IV. du nom, Prince d'Orange, furent *Hugues*, Seigneur de Cuisel, mort sans alliance; *Alix*, femme de *Guillaume* de Vienne, Seigneur de saint Georges & de Bussi, & *Marie* de Challon, alliée à *Jean* Comte de Fribourg, Seigneur de Neufchastel.

7. Loüis de Challon, II. du nom, Prince d'Orange, &c. surnommé *le Bon*, mourut le 18. Decembre 1463. âgé de 75. ans. Il épousa 1. *Jeanne* de Montbeliard, fille de *Henry*, Seigneur d'Orbe, & de *Marie* de Chastillon. 2. *Eleonore* d'Armagnac, fille de *Jean*, IV. du nom, Comte d'Armagnac, & d'*Isabel* de Navarre. 3. *Blanche* de Gamaches, fille de *Guillaume* de Gamaches, Grand Veneur de France. Du premier mariage vinrent GUILLAUME, qui suit; *Jeanne* & *Philippe* de Challon, Religieuses; & du second sortirent *Loüis* de Challon, Seigneur de Chasteau-Guyon, Chevalier de la Toison d'Or mort sans alliance au service de Charles de Bourgogne, à la bataille de Granςon en 1476. *Hugues*, Seigneur d'Orbe & de Chasteau-Guyon, aussi mort sans lignée en 1490. & *Jeanne* de Challon, premiere femme de *Loüis* de Seyssel, Comte de la Chambre en Savoye, morte en 1483.

8. GUILLAUME de Challon, Prince d'Orange, &c. mourut le 27. Septembre 1475. Il épousa en 1438. *Catherine* de Bretagne, fille de *Richard*, Comte d'Estampes, & de *Marguerite* d'Orleans, Comtesse de Vertus, dont il eut pour fils unique JEAN II. qui suit.

9. JEAN de Challon II. du nom, Prince d'Orange, &c. mourut le 9. Avril 1502. Il épousa 1. *Jeanne* de Bourbon, fille de *Charles* I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnés* de Bourgogne, morte sans enfans; 2. *Philiberte* de Luxembourg, Comtesse de Charny, dont il eut *Philibert* de Challon, Prince d'Orange, Viceroy de Naples, & Lieutenant General de l'Empereur Charles V. en Italie, qui fut tué en 1530. au siege de Florence, sans avoir été marié; & *Claude* de Challon, mariée à *Henry* Comte de Nassau, morte en 1521. mere de *René* de Nassau, qui fut Prince d'Orange. *Voyez* NASSAU. * Du Chesne, *Hist. de Bourg. & de Verg.* Du Bouchet, *Hist. de Courten.* La Pise, *Hist. d'Orange.* Denys Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Le Pere Anselme. Du Cange. Sainte-Marthe, &c.

CHALONS sur Marne, Ville de France en Champagne, avec Evêché suffragant de Reims, a le titre de Comté & Pairie. C'est le *Catalaunum* des Anciens dont fait mention Ammien Marcellin. On prétend que ce fut dans les plaines voisines de cette ville, que Meroüée Roi des François, Aëtius General des Romains, & Theodoric Roi des Visigots, ayant joint leurs armées, donnerent bataille à Attila, & le défirent en 451. C'est l'opinion de ceux qui entendent par *Campi Catalaunici*, la pleine de Châlons en Champagne; mais on doit lire, *Campi Secalaunici*, campagne de Soulogne prés d'Orleans. Châlons est une ville ancienne; & dès le temps de Julien l'*Apostat*, elle tenoit rang entre les premieres villes de la Gaule Belgique. Elle est située dans une plaine fertile, sur la riviere de Marne, dont une partie entrant dans la ville, y forme une isle & sert beaucoup pour la commodité des habitans. Elle a de ce côté d'assez bonnes fortifications, que le Roi François I. y fit faire; & elle est entourée de murailles avec des fossez presque toûjours remplis d'eau. Il y a de belles ruës, des maisons assez bien bâties, & de grandes places; entr'autres celle où l'on voit la Maison de ville, & celle où est l'Eglise Collegiale de Nôtre-Dame. La Cathedrale de saint Etienne dans l'Isle, est renommée par ses Evêques & par son Chapitre. Saint Memie, que le vulgaire nomme Menge, est le plus ancien de ses Prélats. Donation, Domitien, Alpin, Elaise, & Leudomir y sont aussi reconnus pour Saints. Il y a encore eu d'autres Prélats celebres, comme Mancion, Bovon, Roger, Philippe de Champagne, Guillaume de Champeaux, Alberic de Reims, Gui de Montagu, Barthelemi de Senlis, Guillaume du Perche ou de Bellesme, Jean de Châteauvillain, Pierre de Latilly, Robert & Philippe de Lenoncour Cardinaux, Jerôme de Burges, Nicolas, Cosme, & Henry Clause, Felix Vialart, &c. Outre la Cathedrale, il y a douze Paroisses, entre lesquelles plusieurs sont Collegiales; trois Abbaïes, qui sont de saint Pierre és Monts, de saint Menge-lez-Châlons, & de Toussaint en l'Isle, avec diverses Maisons Ecclesiastiques & Religieuses, & un College de Jesuites. Les avenuës de Châlons sont agreables, & il y a à l'entour de la ville de beaux promenoirs, entre lesquels celui du Jarc est le plus renommé. La riviere de Marne la rend une ville de negoce, par la commodité qu'elle donne de transporter les denrées à Paris. Il y a plusieurs riches Marchands, même dans le fauxbourg de Marne, qui est trés-considerable; ce qui est cause que plusieurs divisent Châlons en ville, isle, & Bourg. On y passe la riviere sur divers ponts. Châlons a aussi un siege de Justice, & Generalité. Elle souffrit dans le XVI. siecle pendant les guerres civiles; & dès l'an 1562. les Huguenots y avoient commis de grands désordres: on en punit quelques-uns. En 1592. le Parlement de Paris transferé à Châlons, y donna ce celebre Arrest contre le Legat du Pape & la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, s'efforçoient d'ôter la Couronne à celui qui en étoit legitime heritier. Châlons a eu des Comtes, qui ont cedé leurs droits aux Evêques, qui sont Comtes Pairs de France. * Ammien Marcellin, *l.* 15. Gregoire de Tours, Aimoin, & Sigebert. Papire Masson, *Descriptio Fluminum Gall.*; Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Rapine, *Vie de S. Memie & Catalogue des Evêques, &c.*

CONCILES DE CHALONS SUR MARNE.

CONON Evêque de Préneste, & Légat du Saint Siege en France, pour le Pape Paschal II. ayant tenu divers Conciles à Reims, à Troyes & à Cologne, contre l'Empereur Henry IV. & ses adherans, en assembla un pour le même sujet en cette ville l'an 1115. Jerôme de Burges, le même que le Roi Charles IX. envoya au Concile de Trente, & celui à qui Genebrard dédia les Livres de l'Eucharistie de Claude d'Espense, y tint un Synode l'an 1559. Felix Vialart en a tenu d'autres en 1641. 1657. &c.

CHALOSSE, petit Païs de France, dans la Gascogne. Il est près de l'Adour, renfermé dans la Gascogne Propre, & saint Sever en est le lieu principal. * Maty, *Dictionnaire.*

CHALVET, (Matthieu) d'une ancienne famille d'Au-

vergne, & Président au Parlement de Toulouse, sur la fin du XVI. siecle, étoit neveu de Pierre Lizet, premier Président au Parlement de Paris, lequel le fit instruire avec beaucoup de soin dans l'étude du Droit Civil & Canon. Chalvet se retira à Toulouse, où il se maria, & il y fut pourvû d'une charge de Conseiller au Parlement, qu'il quitta, pour entrer dans celle de Président à Mortier. Il les exerça pendant 54. ans avec beaucoup de réputation & d'integrité; & se fit sur tout valoir par son attachement au service de nos Rois, pendant les malheurs de nos guerres civiles. Le Roi Henri *le Grand*, récompensa son zele par un Brevet de Conseiller d'Etat, qu'il lui donna, lorsqu'il y pensoit le moins. Ensuite Matthieu Chalvet resigna à FRANÇOIS son fils, sa charge de Président, & mourut peu de temps après en 1607. Il avoit traduit Seneque, & composé divers Poëmes. * Sainte-Marthe, *in Elog. doct. Gall. l. 5.*

CHALVET (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de S. Dominique Profez du Couvent de Toulouse, d'où il étoit natif, & de la famille de Chalvet, dont on vient de parler. Ce fut un celebre Prédicateur & un habile Theologien, qui a enseigné la Theologie & expliqué l'Ecriture Sainte l'espace de vingt ans en France, dans l'Université de Caën. Allant en Italie, il tomba malade entre les mains des Corsaires d'Alger, qui le mirent en esclavage, après lui avoir pris tous ses papiers. Aïant été remis en liberté, il tâcha par un effort d'esprit & par son travail, de reparer la perte qu'il avoit faite de tant d'écrits. Il composa un grand Ouvrage sous le titre de *Theologus Ecclesiastes*, qui contient deux volumes, où il fournit aux Prédicateurs des matieres pour toutes sortes de sujets, conformément à la doctrine de saint Thomas, dont il étoit un zelé défenseur. Il mourut à Toulouse l'an 1683. âgé de 80. ans. **Monument. Convent. Tolos. an.* 1684. *n.* 7.

CHALVETTI, Instituteur de plusieurs Ordres Religieux parmi les Turcs. C'est de lui que sont venuës les Regles des Mimetulaires, des Cadrites, des Calenders, des Edhemites, des Hizrevites & des Bectaschites; les Fondateurs de ces Ordres aïant suivi ses préceptes & sa doctrine. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHALUS ou CHASLUS, (*Castrum Lucii*) Bourg de France, dans le Limosin, vers les frontieres du Perigord, entre Saint-Irier & Limoges. Il est renommé par une foire de chevaux qu'on y tient toutes les années, le jour de saint George. Ce bourg a donné naissance à Emery de Chalus, Cardinal, Archevêque de Ravenne, & Evêque de Chartres. Il fut assiegé par Richard premier Roi d'Angleterre, qui y mourut d'une blessure, l'an 1199. On tient que ce qui donna occasion à ce siege, fut qu'un Seigneur de Chalus trouva sous terre les statuës en or d'un Empereur, de sa femme & de ses enfans. Le Roi Richard voulant s'emparer de ce trésor contre la volonté de ce Seigneur, l'assiegea en son château, où il fut tué d'un coup de fleche. * Adrien de Valois *Notitia Galliar.*

CHAM, l'un des trois fils de Noé, & le plus jeune de tous, selon la plus commune opinion, nâquit environ l'an du monde 1559. qui étoit le 503. de l'âge de Noé, & le 2445. avant J. C. Après le déluge, il s'appliqua avec son pere & ses freres, à cultiver la terre. Noé planta la vigne, & ne connoissant pas encore la force du vin, il en but par excès, & s'endormit ensuite dans une posture indecente, découvrant ce que l'honnêteté ordonne de cacher. Cham l'aïant apperçû dans cette posture, loin de le couvrir en avertit ses freres, qui par un sentiment de respect détournerent les yeux, & jetterent un manteau sur Noé. Ce fut en punition de cette action, que ce Patriarche maudit Chanaan fils de Cham. Nous ne sçavons pas le temps de la mort de Cham. Quelques-uns croient qu'il regna en Egypte, où ses descendans l'ont adoré, dit-on, sous le nom de Jupiter Ammon. *Voiez* AMMON. * Genese, 5. & 6. Torniel. Salien, *in Annal.* Genebrard, *l.* 1. *Chron.* Bochart, *Phaleg. l.* 1. *c.* 1.

CHAM ou KAM ou CHAN, nom des Rois de Tartarie, dont le plus puissant est appellé Grand-Cham de Tartarie. CHAM est encore le nom que l'on donne en Perse aux Seigneurs de la Cour, & aux Gouverneurs des Provinces, qui ont aussi l'administration de la Justice. Le Roi se sert quelque-fois d'eux, pour les Ambassades qu'il envoie aux Princes étrangers. La plûpart des Chams sont obligez d'entretenir un certain nombre de soldats, qui se doivent tenir prêts pour servir dans les armées, lorsqu'on a besoin d'eux. Il y a quelques Provinces qui n'ont point de Cham, & où les villes sont gouvernées seulement par un Daruga ou Gouverneur particulier, comme une partie de la Georgie, les villes de Casvin, d'Ispaham, d'Ormus, &c. On n'y entretient point de soldats, mais on paie la taille au Roi. Le Roi envoie souvent des presens à ses Chams, & aux autres Gouverneurs inferieurs; & l'on appelle ces presens Kalaats. C'est ordinairement une veste, quelquefois avec un turban, & un cheval enharnaché. Si le Kalaat est rouge, c'est une marque que le Cham ou Visir est en danger de perdre la vie. Cela n'est pas neanmoins sans exception; car en 1665. le Roi envoïa au Visir de Schiras un Kalaat complet, dont toutes les pieces étoient rouges: ce qui fit croire à tout le monde qu'il le demandoit pour le faire mourir, mais ce préjugé se trouva faux par la suite. * Thevenot, *Voiage du Levant, tom.* 2. *Voiez* KAM.

CHAMANT (Saint) ou plûtôt saint Amant, en Latin *Amantius*. On croit qu'il fut le premier Evêque de Rhodez dans le V. siecle, qu'il travailla à la conversion de plusieurs Idolâtres, qui restoient dans ce païs, & qu'il y mourut vers la fin du siecle. On ne sçait pas précisément l'année de sa mort; mais Adon & Usuard font memoire de lui au 4. de Novembre. Peu d'années après sa mort, Quintien son successeur au retour du Concile d'Orleans, tenu en 511. transporta son corps dans l'Eglise qu'il avoit rebâtie, qui porta depuis le nom de ce Saint. * *Greg. Tur. Vita Patrum. c.* 4. *Amantii Vita apud Surium & Labbe.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.*

CHAMB, Ville du Cercle de Baviere, Capitale du Comté de Chamb, & située à l'embouchure de la riviere de ce nom, dans le Regen, à dix lieuës de Ratisbonne, & à douze d'Amberg. * Maty, *Diction.*

CHAMB (le Comté de) petit Païs du Cercle de Baviere. Il est entre la Bohême, & le Duché & le Palatinat de Baviere. Il n'a pas au-delà de six lieuës de longueur & de quatre de largeur, & la Ville de Chamb en est le seul lieu considerable. Ce Païs a eu autrefois ses Comtes particuliers, ensuite il fut uni au Haut Palatinat, auquel il donna le nom de *Marche de Chamb*. L'un & l'autre appartiennent maintenant aux Ducs de Baviere. * Maty, *Diction.*

CHAMBELLAN DE FRANCE, (Grand) est un Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Chambre & de la Garderobe du Roi. Quand le Roi s'habille, il lui donne sa chemise, & ne cede cet honneur qu'aux Fils de France, & aux Princes du Sang. Lorsque le Roi mange dans sa chambre, il y fait tous les honneurs, lui donne la serviette, & le sert. Dans les ceremonies & autres Assemblées, son siege est derriere celui du Roi; mais quand le Roi tient son lit de Justice au Parlement, le Grand-Chambellan est assis à ses pieds sur un carreau de velours violet, couvert de fleurs-de-lys d'or. Il se trouve encore aux Audiences des Ambassadeurs, où il a sa place derriere le fauteüil du Roi, & il couchoit anciennement dans la Chambre du Roi, quand la Reine n'y étoit point. C'étoit lui qui faisoit prêter le serment de fidelité, à ceux qui faisoient hommage au Roi; qui gardoit les coffres & les tresors du Roi, & avoit l'administration des Finances; qui signifioit les Lettres Patentes, & autres Actes de consequence, & qui gardoit le cachet du Cabinet. Le jour du Sacre, il chausse les bottines au Roi, & lui vest la Dalmatique, & le Manteau Roïal. Lorsque le Roi est decedé, il ensevelit le corps; étant accompagné des Gentils-hommes de la Chambre. Les Grands-Chambellans ont une table entretenuë chez le Roi; mais M. le Duc de Chevreuse, Grand-Chambellan, s'en accommoda avec les premiers Maîtres d'Hôtel, lesquels tiennent à present cette table, qui est toûjours appellée la table du Grand-Chambellan. Les marques de sa dignité sont, deux clefs d'or, dont le manche se termine en couronne roïale, passées en sautoir, derriere l'écu de ses armes. Les Rois de Perse avoient leurs Chambellans; il est parlé dans les Actes des Apôtres d'un Chambellan d'Herode. Les Empe-

reurs Romains du haut & bas Empire ont eu leurs Chambellans qui ont été appellez *prepositi cubiculi*; & les derniers Empereurs Grecs de Trebizonde ont conservé cette dignité. On croit que c'est en France la plus ancienne charge de la Couronne. Plusieurs Historiens ont assûré que Gauthier de Calez ou de Caux Seigneur d'Ivetot étoit Chambellan de Clothaire fils de Clovis. Voici ce que l'Histoire nous apprend touchant la suite de ceux qui ont exercé cette charge.

Nicole Gille assure que Clovis premier Roi Chrétien eut pour Chambellan Aurelien; mais le témoignage de cet Auteur n'est pas de grande autorité. Gaguin dit que Gauthier de Calez Seigneur d'Ivetot, fut Grand-Chambellan de Clothaire. Aimoin & Fredegaire parlent de Valdemar Grand-Chambellan de Gontran Roi d'Orleans. Gregoire de Tours fait mention d'Evreux & de Feraut Chambellans de Chilperic; il parle aussi de Cæregisile Chambellan de Sigebert Roi de Metz, qui fut tué en voulant defendre ce Prince, lorsque Fredegonde le fit assassiner à Vitry. L'on trouve sous Childebert, fils de Chisisbert trois Chambellans; Eberon, qui fut Gouverneur dans Poitiers; Cothron; & Radanes. Theodoric son fils avoit Berthaire pour Chambellan.

En la race des Carlovingiens, Algise étoit Grand-Chambellan sous Charlemagne, & fut un des Chefs de l'armée du Roi contre les Senes. Etant mort dans la bataille, Mangefride lui succeda dans la charge & dans le commandement d'une partie de l'armée. Geroust ou Geronge servit Loüis *le Débonnaire* en cette qualité, ou fut, selon d'autres, Capitaine de la Garde de la porte. Bernard, Duc de Septimanie, fut Grand-Chambellan sous Loüis *le Débonnaire*; Angilram sous Charles *le Chauve*; Bozon, frere de l'Imperatrice Richilde femme de l'Empereur Charles *le Chauve*, sous Loüis *le Bégue*. Celui-ci aïant été fait Roi de Provence, Theodoric lui succeda en sa charge: il la conserva pendant le regne de Loüis & de Carloman, fils de Loüis *le Bégue*, qu'il fit sacrer Roi de France, après la mort de leur pere.

En la famille d'Hugues *Capet* commença la distinction du Chambellan & du Chambrier. Sous Philippe I. Angelram étoit Grand-Chambellan, & Gaston de Poissy fut pourvû de cet office après lui, qui prend la qualité de Chambellan dans une Charte sous Loüis *le Gros*. Sous le regne de Loüis *le Jeune*, l'on trouve Renaud Grand-Chambellan & Matthieu Chambrier. Depuis Philippe *Auguste*, la succession des Chambellans est plus suivie.

I. Gautier de Villebeon I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Nemours, étoit Chambellan de France, sous le regne de Loüis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*: il mourut fort âgé en 1205.

II. Gautier de Villebeon II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de la Chapelle, succeda à son pere en cette charge, qu'il exerçoit encore en 1219.

III. Philippe II. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de France sous le regne des Rois Loüis *le Jeune* & Philippe *Auguste*. Il étoit fils de Gautier, Seigneur de Nemours, & petit-fils de Philippe de Nemours, lequel étoit frere de Gautier II. Seigneur de la Chapelle.

IV. Adam de Villebeon, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Villebeon, étoit Chambellan de France en 1223. & mourut en 1238.

V. Pierre de Villebeon, Seigneur de Baignaux, fils d'Adam, Chambellan de France, fut en grand credit auprès du Roi saint Loüis, & l'accompagna en ses deux voïages d'Outremer. Il mourut au port de Tunis en Afrique, l'an 1270. & son corps fut apporté à saint Denys, où il est enterré aux pieds du Roi.

VI. Mathieu de Marly, de la Maison de Montmorency, exerçoit l'office de Chambellan de France en 1272.

VII. Pierre, Seigneur de la Brosse, de Langeais en Touraine, Chambellan de France, fut fort aimé du Roi Philippe *le Hardi*; mais aïant abusé de sa faveur, il fut condamné à être pendu: ce qui fut executé en presence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & du Comte d'Artois, l'an 1277.

VIII. Raoul de Clermont II. du nom, Seigneur de Nesle, est qualifié Chambellan de France, dans l'Arrêt rendu en faveur du Roi Philippe *le Hardi*, pour le Comté de Poitou, l'an 1283. Il fut depuis Connétable de France, & mourut à la bataille de Courtray en 1302.

IX. Matthieu IV. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, Amiral de France, fut pourvû de la charge de Grand-Chambellan, par le Roi Philippe *le Bel*, & mourut en 1304.

X. Mathieu de Trie I. du nom, Seigneur de Fontenay, Chambellan de France, vivoit en 1306.

XI. Enguerrand de Marigny III. du nom, Comte de Longueville, Chambellan de France, fut fort en credit auprès du Roi Philippe *le Bel*; mais étant tombé dans la disgrace du Comte de Valois, frere du Roi, il fut executé au gibet de Montfaucon proche de Paris en 1315. sous le regne suivant.

XII. Jean I. du nom, Vicomte de Melun, rendit de grands services au Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la charge de Chambellan de France en 1318. Il étoit mort en 1347.

XIII. Jean II. du nom, Vicomte de Melun, créé Comte de Tancarville par le Roi Jean, succeda à son pere en la charge de Chambellan, & fut reçû Grand-Maître de France en 1351. Il mourut l'an 1382.

XIV. Jean III. du nom, Vicomte de Melun, Grand-Chambellan de France en 1382. mourut l'an 1384.

XV. Arnaud-Amanjeu Sire d'Albret, étoit Grand-Chambellan dès l'année 1381. & mourut en 1401.

XVI. Jacques II. de Bourbon, Comte de la Marche, fut pourvû de l'Office de Grand-Chambellan de France, en Juillet 1397. & mourut en 1438.

XVII. Guy Seigneur de Coufant, exerçoit cette charge, dans les années 1401. & 1407.

XVIII. Loüis de Bourbon, Comte de Vendôme, fut créé Grand-Chambellan de France, par Lettres du 17. Avril 1407. & Souverain Maître d'Hôtel, ou Grand Maître de la Maison du Roi, l'an 1413. Il mourut en 1446.

XIX. Jean II. du nom, Seigneur de Montmorency, reçût en 1424. les Provisions de cet Office, dont il se démit en faveur du Seigneur de la Tremoille.

XX. George Seigneur de la Tremoille, fut honoré de la charge de Grand-Chambellan de France, par le Roi Charles VII. en 1427. Il mourut l'an 1446.

XXI. Jean Bâtard d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueville, possedoit cet Office dès l'an 1443. & mourut en 1470.

XXII. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lau, Grand-Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier l'an 1466. & s'échappa deux ans après. Il vivoit encore l'an 1472.

XXIII. René II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, reçut les Provisions de la charge de Grand-Chambellan de France en 1486. mais il se ligua ensuite avec le Duc d'Orleans contre le Roi, & mourut en 1508.

XXIV. François d'Orleans I. du nom, Comte de Dunois & de Longueville, étoit Grand-Chambellan de France dès l'année 1484. & mourut en 1491.

XXV. François Marquis de Hocberg, Comte de Neufchastel en Suisse, Seigneur de Rothelin, &c. fut pourvû de la charge de Grand-Chambellan de France en 1491. dont il fut déchargé l'année suivante, & mourut en 1503.

XXVI. Philippe de Crevecœur, Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France, fut nommé Grand-Chambellan de France en Février 1492. & mourut en 1494.

XXVII. Loüis de Luxembourg, Prince d'Altemure, exerçoit cet Office en 1500. & mourut en 1503.

XXVIII. François d'Orleans II. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut en 1512.

XXIX. Loüis d'Orleans I. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut l'an 1516.

XXX. Claude d'Orleans, Duc de Longueville, posseda ensuite cette charge, & fut tué au siege de Pavie l'an 1524. âgé d'environ 17. ans.

XXXI. Loüis d'Orleans II. du nom, Duc de Longueville, qui lui succeda en cet office, mourut l'an 1537.

XXXII. François d'Orleans III. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut à Amiens en 1551. âgé de 16. ans.

XXXIII. François de Lorraine, Duc de Guise, Grand-

Chambellan & Grand-Veneur de France, mourut au siege d'Orleans en 1562.

XXXIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui lui succeda, mourut à Soissons en 1611.

XXXV. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Grand-Chambellan de France, fut envoïé Ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1612. pour signer le contrat de mariage de Loüis XIII. avec l'Infante, & fut tué au siege de Montauban l'an 1621.

XXXVI. Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, fut pourvû de la charge de Grand-Chambellan de France en 1621. & mourut en 1657.

XXXVII. Loüis de Lorraine, Duc de Joyeuse, reçut les Provisions de cet Office en 1644. fut depuis établi Colonel General de la Cavalerie Legere de France, & mourut en 1654.

XXXVIII. Henri de Lorraine II. du nom, Duc de Guise, & Grand-Chambellan de France, accompagna la Reine de Suede à son entrée dans Paris, l'an 1656. & mourut en 1664.

XXXIX. Geofroy-Maurice de la Tour, Duc de Boüillon, prêta le serment au Roi pour la charge de Grand-Chambellan, au mois d'Avril 1658.

XL. Emanuel Theodose de la Tour, Duc d'Albret, a été nommé Grand-Chambellan de France en Septembre 1715. sur la démission du Duc de Boüillon, son pere. *Voiez* l'Auteur du livre intitulé *le Grand-Chambellan de France*, qui en nomme encore quelques autres, Bardin, *Grand-Chambellan de France*. P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

CHAMBELLAN (Grand) à Rome. *Cherchez* CAMERLINGUE.

CHAMBELLAN (le grand) à Rome, est celui qui a soin du gouvernement de la ville, qui préside au patrimoine de l'Eglise & au fisc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Eglise : c'est comme le Prefet du tresor Romain, ou le Sur-Intendant des finances. Il a aussi le soin des édifices publics, comme autrefois les Ediles. Le Siege vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec sa garde Suisse, & ordonne de l'assemblée du Conclave. Il y a aussi à Rome une charge de Chambellan du sacré College qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a soin du revenu du sacré College, & en sortant de charge, il distribuë à chacun les Cardinaux ce qui lui appartient. Il est different du Camerlingue ou Chambellan du Pape. *Voiage d'Italie*.

CHAMBERY, Ville capitale de Savoïe, en Latin *Cameriacum*, *Cambericum*, ou *Camberium*, est l'ancien sejour des Ducs, & le siege d'un Parlement, qu'ils appellent Sénat, composé de Sénateurs & de quatre Présidens. Il y a aussi une Chambre des Comptes composée de Présidens, d'Auditeurs, de Generaux, & Trésoriers des finances de Savoïe. Chambery est située sur la petite riviere d'Orbane, dans une plaine entourée de diverses collines. Elle est assez grande, & assez bien bâtie. Il y a un beau château qui commande la ville, avec des jardins assez propres; & dans la Cour de ce château, une Sainte-Chapelle, où il y a des Chanoines. L'Eglise principale de Chambery est la Paroisse de saint Leger. Il y en a plusieurs autres, avec divers beaux Monasteres, & un College de Jesuites. Cette ville est encore embellie par plusieurs fontaines, qui ont la plûpart leurs sources, sur la colline de saint Martin, & se distribuënt en divers quartiers. Celle qui est la place du marché devant la Maison de Ville, est des plus belles. Outre cette commodité, les habitans ont encore celle de divers canaux de la petite riviere d'Orbane, qu'on a eu soin de faire passer dans la ville. En quelques endroits les maisons qui s'avancent sur la ruë, portées sur des pilliers, y forment des galeries, où l'on marche en tout temps à couvert. Chambery a au Couchant le fauxbourg de Machée, & à côté le Vernay, avec divers promenoirs, entr'autres celui du mail, qui est très-frequenté & très-agréable. * Sanson. Audifret, *Geographie*.

CHAMBLY, bon Bourg, de l'Isle de France, situé à une lieuë de l'Oyse, & à trois de Pontoise, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CHAMBOR, Maison Roïale de France, dans le Blesois, à trois ou quatre lieuës de Blois, du côté d'Orleans. Le Roy François I. la fit commencer un peu avant sa mort, & le Roy Henri II. la fit achever. Chambor est situé au milieu d'un grand parc, sur le bord de la petite riviere de Cusson, qui l'environne presque tout. Quatre grands pavillons font le corps du château, & ont au milieu un escalier admirable fait en coquille, avec deux montées qui communiquent l'une de l'autre, où plusieurs personnes peuvent monter sans se voir, bien qu'elles puissent parler ensemble. * Sanson. Baudrand. *Descript. de la France.*

CHAMBRE, petite Ville ou Bourg dans la Savoye. Ce lieu a titre de Marquisat, & est situé dans le Comté de Maurienne, sur la riviere d'Arc, à quelques lieuës au dessous de S. Jean de Maurienne. * Maty, *Diction.*

CHAMBRE ARDENTE, Chambre de Justice, où l'on jugeoit autrefois les criminels d'Etat; ainsi appellée, parce qu'elle étoit toute tenduë de drap noir, & éclairée par des flambeaux. On a aussi donné ce nom à la Chambre qui fut établie à Paris en 1679. contre les personnes accusées d'avoir fait ou donné du poison. * *Memoires du Temps.*

CHAMBRE DES COMPTES, Compagnie Souveraine établie pour examiner & juger les comptes de ceux qui manient les deniers Royaux. Il y en a neuf en France; sçavoir, celle de Paris, de Roüen, de Dijon, de Nantes, de Montpellier, de Grenoble en Dauphiné, d'Aix en Provence, & de Pau pour la Navarre, outre celle de Blois. Celle de Paris, qui est la premiere du Roïaume, est aussi ancienne que la Monarchie; & Philippe *le Bel* fixa son sejour à Paris, quelques années avant le Parlement. D'autres prétendent qu'elle étoit sedentaire dès le temps de saint Loüis. Son premier établissement n'étoit que de deux Presidens, (dont le premier, qui étoit Clerc, étoit d'ordinaire Archevêque ou Evêque, & l'autre Laïc, ou tous deux le plus souvent Clercs;) de trois Maîtres des Comptes Clercs & de trois Laïcs. Philippe *le Long* y ajoûta un Maître Clerc, & huit Clercs ou Auditeurs. Depuis, Charles *le Bel* créa encore un Maître Laïc & un Clerc. Loüis XI. qui établit le second Bureau, créa un troisiéme Président, & augmenta le nombre des Maîtres; tellement que jusqu'au regne de François I. la Chambre des Comptes n'étoit composée que de trois Presidens, de douze Maîtres, & de seize Clercs, nommez depuis Auditeurs, ausquels Henri II. donna la qualité de Conseillers du Roy, avec voix deliberative. Ce fut lui qui partagea cette Chambre en deux Semestres; l'un d'Hyver, commençant au premier jour de Janvier; & l'autre d'Eté, commençant au premier jour de Juillet. Le nombre des Presidens, des Maîtres, des Correcteurs, & des Auditeurs, aïant été augmenté de tems en tems; la Chambre des Comptes est aujourd'hui composée d'un premier President, de douze Presidens, de soixante & quatorze Maîtres des Comptes, de trente-quatre Correcteurs & de soixante & dix-huit Auditeurs, avec un Avocat & un Procureur General du Roy, & plusieurs autres Officiers. Les Presidens, les Maîtres, les Correcteurs & les Auditeurs sont de robe longue, s'ils sont reçûs sur la Loi, après avoir pris leurs licences en Droit; & de robe courte, s'ils n'y sont pas reçûs. Neanmoins ils portent tous la robe longue depuis le Mariage du Roy Loüis XIV. & l'entrée de la Reine Marie-Therese d'Autriche son épouse l'an 1660. Le premier President, & les trois anciens Presidens de Semestre, sont toûjours au grand Bureau; & les trois derniers de Semestre tiennent le second. Les Maîtres des Comptes servent dans les deux Bureaux alternativement par mois; sçavoir, le plus ancien Maître de Semestre au grand Bureau, en Janvier, Mars & May; & au second, en Février, Avril & Juin. Le second Maître de Semestre au grand Bureau, en Février, Avril & Juin; & au second Bureau, en Janvier, Mars & May. Ainsi du troisiéme, du quatriéme, & des autres Maîtres consecutivement : ce qui se pratique de même au Semestre de Juillet.

Cette Chambre a été en si grande consideration, que les affaires les plus importantes de l'Etat, des Finances, & de la Justice y étoient reglées, après que l'on y avoit appellé les principaux Officiers de la Couronne & du Parlement. Les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Princes, les Connêtables, & autres grands personnages y avoient séance; & elle a eu l'honneur d'a-

voir Jacques de Bourbon, Prince du Sang, pour premier President Lay l'an 1397. Plusieurs Rois l'ont honorée de leur presence ; entr'autres Philippe de Valois, qui pendant son voïage de Flandres lui laissa son sceau en garde, avec pouvoir d'accorder des graces, ainsi qu'il auroit pû faire. Elle n'eut pas moins d'autorité sous les Rois Charles V. Charles VI. & Loüis XII. Alors elle n'étoit pas seulement pour juger souverainement des Finances, mais encore de la police & direction des ponts & chaussées, des grands chemins & de la monnoïe. Elle a droit de recevoir la foi & hommage des Prelats, des Princes, des Ducs, & autres Seigneurs possedans des Fiefs qui relevent du Roy, & de leur faire donner aveu & denombrement. Elle a aussi le pouvoir d'avoir l'œil sur les alienations & usurpations du Domaine, & de verifier les Edits & Ordonnances touchant le fait des Finances. C'est elle encore qui enregistre les sermens de fidelité que font au Roy les Archevêques, les Evêques, les Abbez d'Abbaïes Roïales, & les Chefs d'Ordre, sujets aux droits de Regale, & de donner main-levée des fruits de leurs Benefices. La Chambre des Comptes connoît & juge souverainement de toutes les matieres qui concernent la recepte & la dépense des Finances : elle examine les comptes du Tresor Roïal, ceux de la Maison du Roy & des Maisons Roïales, & generalement tous les comptes que l'on appelle de la Cour, & ceux des Receveurs des Provinces de son ressort. Elle verifie & enregistre les Edits, les Declarations, & les Ordonnances, qui lui sont adressées de la part du Roy ; comme aussi les Declarations de guerre, les Traitez de paix, les Contrats de mariage des Rois & des Enfans de France, les Appanages, les Alienations & Réünions des Domaines du Roy, les Annoblissemens, les Naturalitez, les Legitimations, les Amortissemens, les Dons & Gratifications. Elle enregistre encore les Creations des Duchez, des Pairies, des Principautez, des Marquisats, des Comtez, & autres Titres de dignité. Enfin, elle connoit de toutes les affaires qui peuvent entrer en ligne de compte, soit directement, ou indirectement, & où le Domaine du Roy est interessé. Les Enfans de France ont droit d'établir une Chambre des Comptes au principal lieu de leur appanage : mais cette Chambre finit en cas de reversion à la Couronne faute d'hoirs mâles, & le plus souvent même le Roy leur permet de faire compter leurs Tresoriers en la Chambre des Comptes à Paris.

A l'égard des autres Chambres des Comptes, il faut remarquer qu'avant la réünion des Duchez de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, & des Comtez de Toulouse, & de Provence ; ces Ducs & Comtes avoient leurs Officiers & Chambres des Comptes : & depuis en divers temps, les Rois de France ont conservé & rétabli celles de Roüen pour la Normandie, de Dijon pour la Bourgogne, de Nantes pour la Bretagne, de Montpellier pour le Languedoc, & d'Aix pour la Provence ; comme aussi celles de Grenoble pour le Dauphiné, de Pau pour la Navarre. Les Chambres des Comptes de Roüen, de Nantes, de Grenoble, & de Dijon, ont le même pouvoir dans leur ressort que celle de Paris, pour ce qui regarde les comptes des Receveurs, & autres Comptables ; la Reception des Officiers du Domaine & des Finances, la Verification des Dons, des Lettres de Naturalité, & de semblables affaires. Celle de Montpellier fut unie à la Cour des Aydes de cette même ville en 1629. sous le titre de Cour des Comptes, Aydes & Finances. Celle d'Aix a toûjours été unie à la Cour des Aydes, où plûtôt la Jurisdiction des Aydes fut attribuée à la Chambre des Comptes par le Roy Loüis XI. qui en ôta la connoissance à la Cour de Parlement. Celle de Pau est pour la Navarre, le Bearn, l'Armagnac, le Comté de Foix ; & la Chambre des Comptes de Nerac pour l'Albret, y fut unie l'an 1624. La Chambre des Comptes de Blois pour le Duché d'Alençon, & le Comté de Blois, a subsisté nonobstant la réünion de ces Terres à la Couronne, & quoique l'Echiquier d'Alençon ait été supprimé. Il faut encore remarquer ici quel est l'habit de ceremonie de ceux qui composent la Chambre des Comptes. Les Presidens ont la robe de velours noir ; les Maitres des Comptes, la robe de satin : les Correcteurs des Comptes, la robe de damas ; les Auditeurs des Comptes, la robe de tafetas ; l'Avocat & le Procureur General portent la robe de satin, comme les Maîtres des Comptes, avec le chaperon doublé d'hermine ; les Greffiers la robe de damas ; le Contrôlleur General des Aydes, & le premier Huissier, la robe de tafetas, & toutes ces robes sont de couleur noire. * Davity, *de la France*.

CHAMBRE IMPERIALE DE SPIRE, Jurisdiction où l'on rend Justice au nom de l'Empereur. Cette Chambre, qui avoit été établie à Francfort par l'Empereur Maximilien I. l'an 1495. fut mise à Wormes l'an 1497. à Nuremberg l'an 1501. à Ratisbone, ou Regensbourg en Basse-Baviere l'an 1503. Elle fut ensuite rétablie à Wormes l'an 1509. d'où elle fut transferée à Spire l'an 1513. à Wormes pour la troisiéme fois l'an 1521. à Eslingen l'an 1524. & enfin à Spire en 1527. où elle a toûjours été depuis. * Chevreau, *Histoire du monde.* Voiez le Titre des Tribunaux dans l'article Allemagne.

CHAMBRE APOSTOLIQUE, Tribunal qui est comme le Conseil des Finances du Pape, puisqu'il a la direction de son domaine, qu'on appelle les revenus de la Chambre Apostolique. Il est composé du Cardinal Camerlingue qui en est le Chef, du Gouverneur de Rome qui est Vice-Camerlingue, du Tresorier & de l'Auditeur de la Chambre, du President de la Chambre, de l'Avocat des Pauvres, de l'Avocat Fiscal, du Fiscal general de Rome, du Commissaire de la Chambre, & de douze Clercs de Chambre, quatre desquels sont, l'un Prefet *dell' annona*, ou de l'abondance des grains, un autre Prefet *della grassia*, ou de toutes sortes de danrées, un autre Prefet des prisons, & un autre Prefet des ruës. Autrefois le Pape deputoit six Clercs de sa maison pour gouverner ses finances, d'où ils en ont retenu le nom. Sixte V. les érigea en charges venales & augmenta leur nombre jusques à douze. La Charge de Clerc de Chambre coûtoit quatre-vingt mille écus Romains, celles de Tresorier & d'Auditeur plus de cent mille écus chacune, & celle de President trente mille écus : de sorte que les Papes dans une promotion de Cardinaux, donnant le Chapeau au Tresorier, à l'Auditeur, & à trois ou quatre Clercs de Chambre, profitoient tout d'un coup de plus de cinq cens mille écus dont ils enrichissoient leurs neveux, en revendant ces Charges à d'autres : mais Innocent XII. a supprimé la venalité de ces Charges, qui ne se donnent presentement qu'au seul merite. Ce Tribunal prend ses vacances. Tous les Officiers à la derniere assemblée qu'ils font, sont magnifiquement traitez à dîner par le Pape : Le Cardinal Camerlingue les traite aussi le premier jour d'Aoust, & la veille de saint Pierre. Ils s'assemblent au Palais Apostolique pour recevoir les redevances des feudataires de l'Eglise. Ils appliquent au profit de la Chambre celles qui se païent en argent, celles que l'on apporte en argenterie ou bijoux appartiennent au Tresorier, & les Clercs de Chambre partagent entr'eux celles qui se païent en cire. * De Seine, *Description de la ville de Rome, tom. 4. & Memoires du Temps.*

CHAMBRE (la haute & la Chambre basse) en Angleterre, sont les deux Chambres qui composent le Parlement d'Angleterre. La Chambre haute est la Chambre des Seigneurs : le nombre est arbitraire, & dépendant du Roy. L'Etat d'Angleterre imprimé en 1692. en compte 188. La Chambre basse est celle des Communes, composée des Deputez des Provinces, des villes & des bourgs, qui montent à 510. lorsqu'ils sont tous presens. * *Etat d'Angl.*

CHAMBRE (David) Ecossois, Seigneur d'Ormont, Conseiller à Edimbourg, vivoit en France l'an 1470. & 1480. Il écrivit une Histoire abregée des Rois de France, d'Angleterre & d'Ecosse, avec plusieurs autres Ouvrages. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas. *en sa Bibl. Franç.*

CHAMBRE (Philippe de la) Cardinal de Boulogne, étoit fils de Loüis Comte de la Chambre, & d'Anne de Boulogne, qui avoit été mariée en premieres nôces à Alexandre Stuart, Duc d'Albanie. Ce Prelat, qui après avoir été Religieux de l'Ordre de saint Benoit, avoit été élû Abbé de saint Pierre de Corbie, fut honoré de la pourpre à Marseille par le Pape Clement VII,

il se trouva à l'élection de Paul III. & de Jules III. & mourut à Rome le 21. Fevrier 1550. * Du Chêne, *Histoire de Bourg. liv.* 4. De Thou, *liv* 3. Justel, *Histoire de la Tour d'Auvergne.* Auberi, *Histoire des Cardinaux.*

CHAMBRE (Marin Cureau de la) Medecin ordinaire du Roy, étoit né au Mans. La reputation que son esprit lui avoit acquise, le fit connoître au Chancelier Seguier; & ce Magistrat voulut avoir La Chambre auprès de lui, non seulement comme un excellent Medecin, mais encore comme un homme consommé dans la Philosophie & dans les belles Lettres. Le Cardinal de Richelieu, qui le vit peu après, en porta le même jugement, & en fit une estime singuliere. Il le destina pour être un des ornemens de l'Academie Françoise, qu'il avoit établie depuis peu. La Chambre fut reçû dans cette Compagnie au commencement de l'an 1635. Depuis, le même Cardinal le choisit entre le grand nombre d'Ecrivains qui s'étoient attachez à sa fortune, pour répondre à un Ouvrage extrêmement seditieux, intitulé *Optatus Gallus, de cavendo schismate.* La Chambre avoit déja écrit divers Traitez excellens. Il continua de publier ceux que nous avons de lui, & qui ont acquis beaucoup de reputation à leur Auteur. Les principaux sont, *Les Caracteres des Passions. L'Art de connoître les hommes. De la connoissance des bêtes. Conjectures sur la Digestion. De l'Iris. De la Lumiere. Le Système de l'Ame. Le débordement du Nil. Traduction de la Physique d'Aristote. De la Philosophie Platonicienne. Usus Aphorismorum, &c.* Il fut aussi choisi, pour remplir une des premieres places dans l'Académie des Sciences; & il mourut en parfait Chrétien, dans la 75. année de son âge, le 29. Novembre 1669. Il laissa deux fils, qui soûtinrent par leur merite la reputation qu'il s'étoit acquise. L'aîné, François de LA CHAMBRE, étoit premier Medecin de la Reine. Le second, Pierre, Abbé de LA CHAMBRE, dont il est parlé dans l'article ci-dessous. Il appelloit le P. Bouhours Jesuite *l'Empereur des Muses*, à cause qu'il paroit plus d'art & de contrainte dans ce qu'il a écrit, que de facilité & de naturel.

CHAMBRE (Pierre de la) Curé de saint Barthelemi à Paris, & de l'Academie Françoise, dans laquelle il fut reçû en 1670. avoit étudié pour être Medecin; mais frappé de surdité dès sa jeunesse, il se tourna du côté de l'Eglise. On lui conseilla de voïager pour dissiper son mal. Il alla en Italie, & ce fut là qu'il se lia d'amitié avec le Cavalier Bernin, dont il a fait l'éloge. C'étoit son dessein de donner au public la Vie de cet illustre Sculpteur & Architecte. Mais comme la reputation que le sieur Bernin avoit acquise en France, tomba tout d'un coup; M. l'Abbé de la Chambre abandonna ce dessein. Il avoit promis une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de M. de la Chambre son pere, mais il n'a point executé sa promesse. Il écrivoit peu & avec peine. On n'a de lui que quelques Sermons & deux ou trois discours prononcez à l'Academie Françoise dont il étoit l'un des membres. Il disoit qu'il étoit comme Socrate, qui ne produisant rien de lui-même, aidoit aux autres à produire & à enfanter. Ç'a été par ses pressantes exhortations que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons Ouvrages, entre autres celui de l'*Athenes ancienne & moderne.* Il aimoit la poësie; mais il n'étoit point du tout Poëte, & n'avoit jamais fait qu'un seul vers, ce qui donna sujet à feu M. Boileau de l'Academie Françoise, à qui il recitoit ce vers, de s'écrier en l'admirant: *Ah! M. que la rime en est belle.* Il aimoit les livres Italiens & Espagnols. Les bons mots lui plaisoient aussi. Il les écoutoit volontiers, & en disoit quelquefois d'assez agreables. On en peut voir quelques-uns dans les Mêlanges d'Histoire & de Litterature de Vigneul-Marville, citez à la fin de cet article. M. l'Abbé de la Chambre mourut en 1693. au mois d'Avril, & fut enterré dans son Eglise de S. Barthelemi à Paris. * *Memoires publics. Mêlanges d'Histoires & de Litterature, edit. de Roüen in 12. 1699. p. 76. & suiv.*

CHAMBRIER DE FRANCE, Officier de la Couronne, étoit distingué du Grand Chambellan. Il fut supprimé par François I. qui en sa place créa un premier Gentilhomme de sa Chambre. Un des plus considerables droits de la Charge de Grand-Chambrier, étoit d'avoir Jurisdiction par lui-même & par ses Lieutenans sur tous les Marchands & Artisans du Roïaume, de donner des Lettres de Maîtrise, & de leur faire observer les Ordonnances. Il tenoit sa Jurisdiction à Charonne, & à Pic-Pus, au bout du Fauxbourg Saint Antoine, & ses Jugemens étoient portez par appel au Grand Conseil. La difference des deux Charges de Grand Chambellan & & de Grand-Chambrier, paroît par des Lettres Patentes du Roy Charles V. en 1368. où il est dit que le Chambellan de France avoit dix sols sur chaque Maitrise, & le Chambrier six. Voici ce que l'on peut sçavoir de la suite des Chambriers, par les anciens Titres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES Chambriers de France, sous la troisiéme Race de nos Rois.

I. Renaud, Chambrier de France en 1060. sous le Roy Henry I.

II. Walerand en 1065. & 1085. sous Philippe I.

III. Guy, fils de Walerand en 1106. & 1121. sous Philippe I. & Loüis *le Gros.*

IV. Alberic en 1128. sous Loüis *le Gros.*

V. Manassés en 1130. sous Loüis *le Gros.*

VI. Hugues en 1134. sous le même Roy.

VII. Mathieu I. du nom, Comte de Beaumont en 1139. sous Loüis *le Jeune.*

VIII. Alberic I. du nom, Comte de Dammartin en 1162. sous le même Roy, vivoit en 1181.

IX. Mathieu II. du nom, Comte de Beaumont en 1174. sous le même Roy.

X. Renaud, fut créé Chambrier de France en 1176. & vivoit en 1179. sous le même Roy.

XI. Raoul étoit Chambrier de France en 1186. sous Philippe *Auguste.*

XII. Mathieu III. du nom, Comte de Beaumont, étoit Chambrier de France en 1190. & 1207. sous le même Roy, & mourut avant l'an 1214.

XIII. Ursion de Mereville, est qualifié Chambrier de France dans des titres de l'année 1209.

XIV. Barthelemi, Sire de Roye, vers l'an 1209. sous Philippe *Auguste* & Loüis VIII. mourut en 1224.

XV. Jean, Comte de Beaumont en 1225. sous Loüis VIII.

XVI. Jean de Nanteüil en 1240. & 1248. sous saint Loüis.

XVII. Alfonse de Brienne, Comte d'Eu, en 1258. sous le même Roy, mort en 1270.

XVIII. Erard Seigneur de Valeri en 1272. sous Philippe *le Hardy*, étoit mort en 1277.

XIX. Robert II. du nom, Duc de Bourgogne en 1287. sous Philippe *le Bel.*

XX. Jean II. du nom, Comte de Dreux en 1306. sous le même Roy, mourut en 1309.

XXI. Loüis I. du nom, Duc de Bourbon, dit *le Boiteux*, en 1312. sous le même Roy, mort en 1341.

XXII. Pierre I. du nom, Duc de Bourbon, en 1341. sous Philippe *de Valois*, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346.

XXIII. Loüis II. du nom, Duc de Bourbon, en 1357. sous le Roy Jean, mourut en 1410.

XXIV. Jean I. du nom, Duc de Bourbon, en * * sous le Roy Charles VI. mourut prisonnier en Angleterre en 1434.

XXV. Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, en 1410. sous le même Roy, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XXVI. Jean de Châlon III. du nom, Prince d'Orange, en 1415. du regne du même Roy, nommé par les Partisans du Duc de Bourgogne, mourut de peste à Paris en 1418.

XXVII. Guillaume Seigneur de Châteauvillain, en 1419. élû par les Partisans du Duc de Bourgogne, mourut en 1439.

XXVIII. Raoul de Cromwel, Grand Tresorier d'Angleterre, fut pourvû par le Roy d'Angleterre de la charge de Grand Chambrier de France en 1434. sous Charles VII.

XXIX. Charles I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en 1456.

XXX. Jean II. du nom, Duc de Bourbon, en 1456

sous le même Roy, mourut en 1488.

XXXI. Pierre II. du nom, Duc de Bourbon, en 1488. sous Charles VIII., mourut en 1503.

XXXII. Charles III. du nom, Duc de Bourbon, en 1503. sous Loüis XII. fut tué à l'assaut de la ville de Rome en 1527.

XXXIII. Henri de France, Duc d'Orleans & d'Engoulême, en 1527. puis Dauphin en 1536. & Roy de France sous le nom de Henri II. en 1547.

XXXIV. Charles de France; Duc d'Orleans, en 1536. mort en 1545.

Après sa mort en Septembre 1545. l'Office de Chambrier fut supprimé. * P. Anselme, *Hist des Grands Officiers de la Couronne.*

CHAMEAU, animal de voiture propre pour la charge, & non pour tirer. Il est fort commun en Orient. Les Romains s'en sont aussi servi quelquefois pour la guerre. Les chameaux de Perse ont une grosse bosse sur le dos; ceux des Indes & d'Arabie en ont deux. La charge ordinaire de cet animal est de mille livres pesant. Le chameau a cela de particulier, qu'on l'accoûtume à se baisser pour recevoir sa charge. Car dès qu'il est né on lui plie les quatre pieds sous le ventre, on lui met un tapis sur le dos, dont les bords sont chargez de pierres, afin qu'il ne se puisse relever pendant vingt jours. Il a le pied large & solide, & non pas dur; car il est couvert d'une simple peau. Il peut passer dix ou douze jours sans boire ni manger. On se sert d'une petite baguette pour le penser, au lieu d'étrille, dont on frappe sur lui comme sur un tapis pour en ôter la poussiere. Le maître le suit en chantant & en sifflant. Plus il chante fort, & mieux le chameau marche. Il est sujet à s'écarteler; c'est pour cela que lorsque les Caravannes passent dans des terres glissantes, on étend des tapis sous les pieds des chameaux, quelquefois jusqu'au nombre de cent. On dit que les chameaux gardent de l'eau dans leur estomach fort long-temps pour se rafraîchir; mais par la dissection qui a été faite de divers chameaux, ces reservoirs prétendus ne se trouvent point. Le chameau qui porte l'étendart d'or, que la Caravane de Pelerins va offrir tous les ans sur le tombeau de Mahomet à la Meque, est exempt de porter aucun fardeau pendant le reste de sa vie. Les Turcs prétendent même que cet heureux chameau ressuscitera, & joüira des felicitez du Paradis. Le chameau vit d'ordinaire jusqu'à cinquante ans, & quelquefois plus. Ce mot vient de l'Hebreu *Gamal*, selon Nicod; mais selon d'autres, il vient du Grec καμήλη, qui signifie *curvum*, à cause des bosses qu'il a sur le dos.* Tavernier. La Croix. *Relat. du Levant.* Chevreau.

CHAMELEON, d'Heraclée, Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps a vécu. Il composa la vie de plusieurs grands hommes, un Traité des Dieux & plusieurs autres citez par les anciens Auteurs; tels que sont Athenée, Diogene Laërce, Clement Alexandrin, &c. que cite Vossius, *au l. 3. des Hist Lat.*

CHAMFLEURY, (Hugues de) Evêque de Soissons, Chancelier de France sous le Roy Loüis *le Jeune*, a vécu dans le XII. siecle. Son nom est celebre dans l'histoire. Othon de Frisingen dit, qu'il disputa contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers. Il est aussi fait mention de lui dans le Recüeil des Auteurs de l'Histoire de France de Freher, & dans le IV. Tome de ceux de Du Chêne. On y voit plusieurs Lettres qui parlent de sa disgrace. Il souscrivit diverses Chartres l'an 1151. & les suivantes.* Othon de Frisingen, *liv. 1. ch. 51.* Du Chêne, &c.

CHAMIER, (Daniel) Ministre de la Religion Prétenduë Reformée, & Professeur en Theologie à Montauban, florissoit au commencement du XVII. siecle. Il fut employé souvent pour les affaires de son parti, & fut même chargé de dresser le celebre Edit de Nantes. Ces occupations politiques ne l'empêcherent pas de composer quelques Livres; un Traité *de Oecumenico Pontifice*; Lettres Jesuitiques, Panstratie Catholique, ou *Guerres de l'Eternel*, qui est un cours de Controverse, en quatre volumes *in folio.* Ce fameux Ministre fut tué d'un coup de canon l'an 1621. sur un bastion de Montauban, où pendant le siege, il faisoit les fonctions de Prédicant & de Soldat. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CHAMILLY. *Voïez* BOUTON.

CHAMNE'E ou CHANCE'E (Maurice) Anglois, Chartreux de la Maison de l'Annonciation près de Londres, vivoit dans le XVI. siecle. Il fut témoin des cruautez qu'exerça contre les Orthodoxes Henri VIII. pour établir le schisme & l'erreur dans son Roïaume. Dix-huit Chartreux, compagnons de Maurice, furent martyrisez, pour n'avoir pas voulu adherer aux sentimens du Prince. Il regarda comme un très-grand malheur, celui de n'avoir pas été digne de verser son sang pour la défense de la Foi. Mais Dieu le reservoit pour nous donner une relation de la mort de ces saints hommes, dont il avoit admiré la constance. En effet, étant passé dans les Païs-Bas, pour fuïr la persecution, il écrivit l'Histoire de la mort de ces Martyrs, & de celle de Thomas Morus. * Petreius, *in Biblioth. Cart.* & Pitseus, *de illustr. Angliæ Script. p.* 775. *c.* 11. *v.* 7.

CHAMOS, Idole des Moabites, à laquelle Salomon, seduit par les femmes idolâtres, fit bâtir un Temple sur une montagne près de Jerusalem. S. Jerôme croit que c'étoit le même que Beelphegor ou Priape. Mais l'opinion la plus vrai-semblable est que c'étoit Bacchus, laquelle est appellée Κωμος, *Chomos*, par les Grecs. * Rois III. *c.* 11. Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tom.* 1. Selden, *de Diis Syris, Synt. I. c.* 5.

CHAMP (*Campus*) nom que les Latins ont donné à certaines plaines de Rome, dans lesquelles il n'y avoit point de maisons, qui servoient pour les spectacles, pour les assemblées du peuple, & à plusieurs autres usages. Il y en avoit huit principales dont les Auteurs Latins font mention. Le champ Viminal d'Agrippa, de Mars, d'Octave, & ceux qu'ils appelloient Codetanus, Pecuarius, Lanatarius, Britianus. * *Antiquitez Romaines.*

CHAMP (le) de Mars, *Campus Martius*, grande place hors de Rome, ainsi nommée à cause d'un ancien Temple qui y avoit été bâti à l'honneur du Dieu Mars. On l'appelloit aussi *Campus Tiberinus*, le champ du Tybre, parce qu'il est près de ce fleuve. Les Auteurs ne conviennent point sur les premiers proprietaires de ce champ, que quelques-uns croïent avoir appartenu à une Vestale nommée *Caïa Tarratia*, qui le donna au peuple Romain; Quelques autres prétendent que c'est à *Acca Laurentia* que les Romains sont redevables de cette place, & de plusieurs biens qu'elle laissa en mourant. L'antiquité de ce champ n'est pas plus certaine; Quelques Auteurs assurent que Romulus le consacra au Dieu Mars, & qu'il le destina aux exercices de la jeunesse Romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que du temps de Servius Tullius VI. Roy des Romains, il y avoit dans ce champ un Temple consacré à Mars, dans lequel se tinrent les premieres assemblées que les Romains appelloient *Comitia centuriata*, & que se fit pour la premiere fois la ceremonie qu'ils appelloient *Lustre.* Tarquin le Superbe s'en étant emparé, & y ayant fait semer du bled, le Consul Brutus & son Collegue le restituerent au Peuple Romain, & firent jetter dans le Tybre tous les grains qui se trouverent tant sur pied que dans les greniers que l'on avoit fait bâtir dans ce champ; & rétablirent les assemblées sur pied où elles avoient été avant l'usurpation de Tarquin. Ce champ étoit très-spacieux, & comprenoit toute la grande plaine qui est jusqu'à la porte del Popolo, & même jusqu'au Ponte-Mole. Strabon en décrit exactement toutes les dimensions. C'étoit dans cette place que le peuple s'assembloit pour élire ses Magistrats, & qu'il tenoit regulierement plusieurs de ses assemblées. Les Consuls y enroloient les Soldats. La jeunesse s'en servoit pour faire ses exercices, comme à monter à cheval, à luter, à tirer de l'arc, à lancer le palet ou le disque, &c. On y faisoit aussi la ceremonie de brûler les corps morts. C'étoit de ce champ que les Romains voïoient les Naumachies ou combats sur l'eau. Il y avoit entr'autres deux endroits remarquables, l'un qui s'appelloit *Area*, *l'Arene*, qui étoit proche du Tybre, où les Soldats faisoient leurs exercices militaires. L'autre que l'on nommoit *Septa* ou *Ovilia*, dans lequel on enfermoit le peuple jusqu'à ce qu'il eut donné son suffrage dans les élections. Cette place étoit très-ornée, on y avoit placé les statuës de plusieurs hommes illustres autour d'une grande gallerie qu'Antonin *le Pieux*

Pieux y avoit fait bâtir : ce même Prince avoit fait construire au milieu de cette place une colomne qui avoit 70. pieds de haut, où l'on montoit par 106. degrez, éclairez par 36. fenêtres. Auguste y avoit fait placer le fameux obelisque qu'il avoit fait venir d'Egypte, sur lequel on avoit posé un cadran solaire. On y voïoit encore l'arc & la Naumachie de Domitien, l'Amphitheatre de l'Empereur Claude, le Mausolée d'Auguste, le Sepulcre de Marcellus son neveu, les trophées de Marius, & un très-grand nombre d'autres monumens anciens & superbes.

Au bout de cette place il y avoit une petite éminence appellée *Mons Citorius* ou *Citatorum*, sur lequel le peuple montoit pour donner son suffrage dans les élections. Tout proche étoit l'Hôtel de Ville, où l'on recevoit les Ambassadeurs étrangers, les logeant & les nourrissant aux dépens de la Republique durant le temps de leur Ambassade, comme Tite-Live le rapporte, au sujet des Ambassadeurs Macedoniens, *Macedones deducti extra Urbem in villam publicam, ibique eis locus & lautia prabita*. Les Generaux qui revenans de l'armée demandoient les honneurs du triomphe, ne pouvoient pas entrer dans la Ville, & restoient avec leurs troupes au Champ de Mars.

Du temps de Ciceron C. Capito proposa de bâtir le Champ de Mars & de l'enfermer dans la Ville. Il proposa de faire de marbre les septs ou clôtures dans lesquels le peuple entroit un à un pour donner son suffrage, & qui n'étoient que de bois, mais les guerres civiles qui survinrent, empêcherent l'execution de ce grand dessein. * Dionys. Halicar. *Antiqq. Grec. & Rom.* Rosin. Dempster. Pitiscus, *Lexicon Antiquit.* &c.

CHAMP (le) de Flore, *Campus Floræ*, lieu consacré à cette Déesse, & où se representoient les jeux appellez *Floralia*, instituez en son honneur. *Ibid.*

CHAMP (le) Criminel, *Campus Sceleratus*, place de Rome qui étoit proche de la porte Colline, où l'on enterroit toutes vives les Vestales qui s'étoient abandonnées. * *Antiqq. Grec. & Rom.*

CHAMP (le) du Rire, *Campus Ridiculi*, place où Annibal avoit campé assiegeant Rome, qu'il eût pû prendre aisément, s'il n'avoit point levé le siege de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs, & de certains phantômes qui le troublerent; ce qui fut cause que les Romains lui voïant lever le siege, & leur ville par ce moïen délivrée, se mirent à faire de grands éclats de rire, & éleverent là un Autel au Dieu du rire. * *Antiqq. Grec. & Rom.* Rosin. Dempster.

CHAMP. *Cherchez* SONNIUS (François.)

CHAMPAGNE, Province de France, avec titre de Comté, *Campania*. Elle a la Lorraine & partie de la Franche-Comté au Levant; la Picardie, l'Isle de France, & le Gâtinois au Couchant; la Bourgogne au Midi; & une partie de Luxembourg & du Hainaut au Septentrion. Gregoire de Tours croit que son nom est tiré de l'étenduë de ses campagnes, qui fournissent en abondance du bled & du bétail. La Champagne comprend partie de la Brie & du Senonois, le Rhetelois, le Bassigni, le Rhemois, la Principauté de Sedan, &c. Son étenduë du Midi au Septentrion, est d'environ 70. lieuës; celle de l'Occident à l'Orient, est inégale, & de 30. à 45. lieuës. On la divise ordinairement en haute & basse. D'autres la divisent selon le cours de ses rivieres, qui sont la Seine, la Marne, l'Aîne, l'Aube, &c. avec la Meuse & l'Yonne, qui n'en arrosent qu'une petite partie. Elle a deux Archevêchez, Reims & Sens, & quatre Evêchez, Châlons sur Marne, Langres, Meaux & Troyes. Cette derniere ville sur Seine, est capitale de la Champagne. Les autres sont Bar-sur-Aube, Mousson, Provins, Mezieres, Nogent sur Seine, Sedan, Epernay, Vitri le François, Chaumont, Charleville, Saint Dizier, Sainte Menehoult, Rocroy, Château-Thierri, Montereau Faut-Yonne, Joinville, Château-Porcien, & Raucour; Principautez, Beaufort, Pinei, Choiseul, &c. Duchez, Brienne, Placi, Anglure, &c. Le païs de Champagne & de Brie, selon l'ancienne division de Cesar, étoit en partie dans la Gaule Belgique, en partie dans la Celtique. Le nom de Champagne est nouveau; & le premier qui s'en est servi, est le Continuateur de la Chronique du Comte Marcellin, qui a esté suivi par Gregoire de Tours, par Thegan, par Aimoin, & par d'autres qui l'appellerent la Champagne de Reims, & quelquefois de Châlons. Dans le partage de la Monarchie Françoise que firent les enfans du Roi Clovis I. & ensuite ceux de Clotaire I. la Champagne faisoit partie du Roïaume de Mets ou d'Austrasie. Gregoire de Tours, dit que du temps de Sigebert Roi de Mets, qui vivoit en 570. il y avoit un Duc de Champagne nommé LOUP, qui témoigna beaucoup de fidelité pour le jeune Roi Childebert, contre Ursion & Bertefroy. GUINTRIO ou WINTRIO, fut ensuite Duc de Champagne, & c'est le même que Brunehaut fit mourir. Flodoard parle de JEAN fils du même Loup. Il étoit frere de *Romulfe* Archevêque de Reims. Adon & Sigebert disent que DREUX, fils aîné de PEPIN, surnommé *Heristal*, fut Duc de Champagne. Mais ce titre de Duc n'étoit pas alors une dignité perpetuelle, c'étoit une sorte de gouvernement. Le premier Comte hereditaire de Champagne, a été ROBERT de Vermandois, fils d'HERBERT II. & d'*Hildebrande*, qui se rendit maître de la ville de Troyes vers l'an 953. Son frere HERBERT lui succeda, & mourut fort âgé le 28. Decembre 993. laissant d'*Ogive* d'Angleterre son épouse, veuve du Roi *Charles*, dit *le simple*, *Etienne*, qui mourut sans posterité en 1019. Après sa mort, EUDES II. Comte de Blois, &c. fut Comte de Champagne. Il étoit fils d'EUDES I. & petit-fils de THIBAUD *le Tricheur*, Comte de Blois, &c. qui épousa *Leutgarde* de Vermandois sœur de *Robert* & d'*Herbert* Comtes de Champagne. On le surnomma *le Champenois*, parce qu'il s'empara de la Brie & de la Champagne, après la mort de son cousin *Etienne* de Vermandois, bien que le Roi Robert s'y opposât. Il prétendoit aussi au Roïaume de la haute Bourgogne, après Raoul ou Rodolfe *le Faineant* son oncle. Mais lorsqu'il disputoit son droit par les Armes, contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué par Gozzelon *le Grand*, Duc de la Basse Lorraine, en un combat donné près de Bar en 1037. THIBAUD I. lui succeda, & laissa ses Etats à ETIENNE surnommé HENRY, lequel entreprit deux fois le voïage d'outre-mer, & fut tué au second près de Rames en Palestine, l'an 1101. THIBAUD II. Palatin, qui est un titre qu'ont porté les Comtes de Champagne, gouverna après Etienne : & est celebre dans l'Histoire de France, qui marque sa mort en l'an 1152. Après lui, son fils HENRY I. surnommé *le Large* ou *le Riche*, se croisa vers l'an 1148. avec le Roi Loüis *le Jeune*, & mourut en 1180. *Henri* II. son fils aîné, étant en Palestine, tomba d'une fenêtre, & mourut l'an 1197. Il laissa ses Etats à THIBAUD III. son frere, mort 1201. THIBAUD IV. lui succeda. Il fut surnommé *le Posthume* ou *le Faiseur de chansons* : il joignit environ l'an 1236. la Navarre à ses Etats, & mourut à son retour de la Terre-Sainte en 1254. *Thibaud* V. son fils, mourut aussi en revenant de la Terre-Sainte en 1270. & laissa ses Etats à HENRY III. son frere, qui mourut à Pampelune l'an 1274. Il n'eut qu'une fille nommée *Jeanne*, heritiere de ses biens, laquelle épousa *Philippe* surnommé *le Bel*, durant la vie de Philippe *le Hardy*, son pere, en 1284. Et dès lors la Champagne a été inseparablement unie à la Couronne : ce qui fut depuis confirmé par les Traitez particuliers, comme celui de Laon en 1317. du Roi Philippe *le Long*, avec Eudes de Bourgogne, & un autre du 14. Mars 1335. entre le Roi Philippe *de Valois*, & Philippe Roi de Navarre, avec Jeanne de France sa femme. Par ce dernier Traité le Roi & la Reine de Navarre cederent tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur la Champagne & la Brie, au Roi, qui leur donna quelques autres terres. Ensuite l'an 1361. le Roi Jean réünit encore ces Comtez à la Couronne. Au reste, il est sûr que les Comtes de Champagne faisoient tenir les Etats de leur païs, par sept Comtes leurs vassaux, qu'ils appelloient Pairs de Champagne. C'étoient les Comtes de Joigny, de Retel, de Brienne, de Rouci, de Braine, de Grand-Pré & de Bar sur Seine. Les Rois de France étant devenus Comtes de Champagne, y faisoient tenir les Etats ou Grands-Jours par leurs Officiers. Les Auteurs parlent diversément du titre de Palatins, qu'avoient les Comtes de Champagne. Du Cange prouve dans *ses Notes sur Joinville*, que comme les Comtes rendoient la Justice dans les villes, celui de Troyes étoit appellé Palatin; parce qu'il exerçoit la Jurisdiction sur les Officiers de la Maison du Roi. Nous

parlons des Comtes de Champagne en particulier ; & il suffit d'en donner ici la suite Chronologique.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES COMTES de Champagne & de Brie.

Ans de J. C.		*Durée.*
958.	Robert.	
	Herbert mort en 993.	
993.	Etienne I.	26.
1019.	Eudes I. *le Champenois.*	18.
1037.	Thibaud I.	
	Etienne I. surnommé *Henri.*	
1101.	Thibaud II.	51.
1152.	Henry I. dit *le Large* ou *le Riche.*	28.
1180.	Henry II. dit *le Jeune.*	17.
1197.	Thibaud III.	4.
1201.	Thibaud IV. Roi de Navarre.	53.
1254.	Thibaud V. *le Jeune.*	16.
1270.	Henry III.	4.
1274.	Jeanne Reine de Navarre, & Comtesse Palatine de Brie & de Champagne, mariée en 1284. au Roi Philippe *le Bel.*	

* Gregoire de Tours, Aimoin, Sigebert, &c. Pithou, *Memoir. des Comtes heredit. de Champ. & Genealogies des Comtes heredit. de Troyes.* Claude Moissant, *Geneograph. hared. Camp. Comit.* Camuzat. Du Cange. Sainte Marthe. Labbe. Du Puy. &c.

CHAMPAGNE, (Guillaume) ou de Blois, dit *aux Blanche-Mains*, vivoit dans le XII. siecle. Il fut Archevêque de Sens, puis de Rheims, Cardinal Légat dans les Gaules & en Allemagne, Régent du Roïaume, & principal Ministre d'Etat sous le Roi Philippe Auguste. Il étoit quatriéme fils de Thibaud, dit *le Grand*, Comte de Champagne, qui l'avoit destiné dès son enfance à l'Eglise, comme nous l'apprenons des Epitres de saint Bernard, & frere d'Alix de Champagne, mere du Roi Philippe Auguste. Aussi lorsque ce Prince entreprit le voïage de la Terre-Sainte, il laissa sa mere Alix & son oncle Guillaume Régens du Roïaume. Il mourut l'an 1202. à Laon. Pierre de Blois lui adresse deux Lettres, la 28. & 122. Etienne de Tournay, Abbé de Sainte Geneviéve, puis Evêque de Tournay lui en écrivit 25. sur divers sujets très-importans. Pierre COMESTOR lui dédia son Histoire Scholastique, & Gautier celebre Poëte de ce siecle-là, son Alexandriade. On peut encore voir les Auteurs de son temps. * Pierre de Celles, *liv.* 1. *ep.* 5. Guillaume le Breton *in Philip.* Rigord, *in vita Philip.* Saint Bernard, *ep.* 11. Jean de Salisberi, *ep.* 287. Roger Hoveden. Vincent de Beauvais. Bzovius. Sponde. Ciaconius. Sainte-Marthe. Auteüil, *Hist. des Minist. d'Etat &c.*

CHAMPAIGNE, (Philippe) Peintre celebre, étoit de Bruxelles, où il nâquit le 16. Mai de l'an 1602. Dès son plus jeune âge, il témoigna pour la Peinture beaucoup d'inclination, & après s'être appliqué d'abord à la figure, il étudia ensuite le païsage, sous le celebre Fouquier. On lui conseilla de faire un voïage en Italie, & en passant à Paris, du Chêne Peintre de la Reine Marie de Medicis, l'arrêta dans sa maison. Champaigne épousa depuis la fille de du Chêne; dont il obtint la place après qu'il fut mort. La Reine Marie de Medicis lui donna un appartement dans son Palais du Luxembourg, où il fit divers Ouvrages, & l'emploïa encore pour peindre la voute de l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques, où il y a un Crucifix de sa main qu'on estime beaucoup. Le Roi Loüis XIII. & le Cardinal de Richelieu l'honorerent aussi de leur estime. Champaigne étoit l'homme du monde le plus doux & le plus honnête, tout-à-fait désinteressé, bon-ami, serviable, & qui sçavoit se faire aimer. Il a fait un très-grand nombre de tableaux, païsages, portraits & histoires. Un de ses meilleurs Ouvrages est un platfons dans l'appartement du Roi à Vincennes, qu'il fit au sujet de la paix de 1659. Depuis il se trouva à l'établissement de l'Academie Roïale des Peintres, de laquelle il fut Recteur, & il mourut le 12. Août de l'an 1674. Il étoit resté veuf à l'âge de trente-six ans, & n'avoit point songé à de secondes nôces. Entre ses bonnes qualitez, on admira sa pieté, son desinteressement; & une grande charité pour les pauvres. Il avoit eu divers fils qui moururent jeunes, & sa fille aînée se fit Religieuse; mais il éleva auprès de lui Jean-Baptiste CHAMPAIGNE, son neveu, fils de son frere, qu'il a laissé pour heritier de ses biens & de son esprit. Ce dernier a fait graver le portrait de son oncle, peint par lui-même. *Memoires du temps.*

CHAMPEAUX, (Guillaume de) *Guillelmus Campellensis* Evêque de Châlons en Champagne, a vécu dans le XII. siecle. Il est ainsi appellé du village de Champeaux, proche de Melun en Brie, d'où il étoit né. Après avoir étudié à Laon sous Anselme, Doïen de l'Eglise de cette ville; il fut fait Archidiacre de Paris, & chargé d'enseigner la Dialectique dans les Ecoles de cette Eglise. Il eut en ce temps-là Pierre Abailard pour disciple, qui le quitta pour aller enseigner à Melun. Guillaume de Champeaux voïant que sa reputation diminuoit, embrassa la vie des Chanoines Reguliers, & se retira dans une Chapelle de saint Victor-lès-Paris, où il établit une Communauté de Chanoines Reguliers, il continua d'y faire ses Leçons. Abailard étant revenu à Paris étudia la Rhetorique sous lui, & lui tint tête sur la Philosophie. Guillaume de Champeaux fut élû Evêque de Châlons l'an 1113. & fut député à Strasbourg, pour accommoder le differend, qui étoit entre l'Empereur Henry V. & le Pape Caliste II. Il convint avec ce Prince qu'il remettroit les investitures, pourvû que le Pape lui rendît & à ses sujets les terres qu'ils avoient perduës pendant la guerre. Guillaume de Champeaux apporta ces propositions au Concile de Reims, tenu l'an 1119. mais l'Empereur & le Pape s'étant vûs à Mouson, ne purent convenir. Guillaume de Champeaux benit saint Bernard Abbé de Clairvaux l'an 1115. Il mourut l'an 1121. & son corps fut porté à Clairvaux où il est enterré. Il y a apparence qu'un homme aussi sçavant que lui a écrit quelques Ouvrages : cependant nous n'en avons aucun; car le Dialogue d'un Chrétien avec un Juif, qui a été donné sous son nom dans la derniere Bibliotheque des Peres de Lyon, est de Gilbert de Westminster. On dit qu'il a écrit un livre des Sentences avant Pierre Lombard, qui se trouve manuscrit dans sa Bibliotheque de Nôtre-Dame de Paris. Une Epitre au Pape Innocent II. contre Abaïlard, &c. * Abaïlard dans son histoire, *cap.* 2. Hildebert du Mans, *ep.* 1. l'Auteur Anonyme de l'histoire de l'Abbaïe de saint Victor. Alberic, *in vita.* S. Bernard, *ep.* 3. Yves de Chartres, *ep.* 268. Othon de Frisenghen, *l.* 1. *c.* 47. & 48. La Chronique de Morigny. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XII. siecle.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Henriquez, *in Menol.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Charles de Visch. *Biblioth. Cist. &c.*

CHAMPIER, (Symphorien) dit en Latin *Camperius*. Medecin du Duc de Lorraine, Chevalier de saint George, étoit de Lyon. Il fut Echevin en 1520. & 1535. en cette ville, où il établit le College de Medecine, & composa plusieurs Traitez sur toutes sortes de matieres. On en pourra voir le dénombrement dans Simler, dans Gesner, dans la Croix du Maine, & dans la *Biblioth. Franç.* de du Verdier Vauprivas. Il laissa un fils nommé Claude Champier, Sieur de la Faverge, Corcelles, & la Bastie, qui a composé un volume *des singularitez des Gaules*, imprimé à Paris & à Lyon.

CHAMPION : on appelloit ainsi autrefois un combattant, qui entroit dans le champ de bataille, pour vuider quelque differend par un duel. Dans la suite du temps, on donna ce nom à celui qui entreprenoit de combattre pour un autre, soit pour une Dame, soit pour un homme qui eût quelque infirmité, ou qui fût trop jeune, ou trop vieux. Sur quoi il faut remarquer qu'anciennement on terminoit par duel les differends qui ne se pouvoient décider par les Juges; quelquefois on ordonnoit ce combat pour juger de l'innocence de ceux qui étoient accusez de quelque crime; de sorte que celui, qui demeuroit vainqueur, étoit reputé innocent, ou avoit meilleur droit. Les Chevaliers & les Seigneurs de marque ne combattoient pas eux-mêmes, contre ceux qu'ils accusoient de larcin, ou de rapt, ou de quelqu'autre crime semblable. Les Clercs, les Chanoines, & les Religieux donnoient aussi des Champions pour eux. Enfin tous ceux qui étoient accusez d'un crime, dont la peine n'alloit pas à la privation de la vie, ou de quelque membre, étoient exempts de combattre en personne, & donnoient des Champions. Les parricides, les voleurs, & autres gens de cette espece étoient obligez de soûtenir le duel, si l'âge & les forces leur permettoient de

combattre. Les Champions mercenaires, qui combattoient pour l'interêt, & non pas pour la gloire, ni pour défendre leur innocence, étoient mis au rang des personnes infâmes. Il y en avoit qui se loüoient à des Seigneurs, pour servir de Champions, quand l'occasion s'en presenteroit, & leur faisoient hommage pour la somme qu'ils en recevoient, ou pour le Fief qu'ils possedoient à cette condition. Les Champions combattoient toûjours à pied, & jamais à cheval : on leur coupoit auparavant les cheveux, leur laissant une maniere de couronne ou rond, sur le haut de la tête. Leurs armes étoient un bâton, & un bouclier.

En Angleterre, on appelle Champion du Roi, un Chevalier, qui après le couronnement du Roi, presente un cartel à quiconque veut nier que le nouveau Prince soit legitime Roi d'Angleterre. Thomas Milet, Walsinghan, & Froissard décrivent de pareils défis, après le couronnement d'Edoüard V. en 1326. de Richard II. en 1376. & d'Henri IV. en 1399. Froissard dit, qu'après le second service de table, il vint un Chevalier tout armé, couvert de mailles de vermeil, monté sur un cheval de guerre, & précédé d'un Chevalier qui portoit sa lance, & que s'étant approché du Roi pendant le festin, il lui presenta un cartel, par lequel il défioit celui qui oseroit dire qu'Henri IV. n'étoit pas legitime Roi d'Angleterre : ce que le Roi fit crier par un Heraut d'armes en la Salle, & en six endroits de la ville. Quelques-uns croïent que ce Champion du Roi represente l'Angleterre ; parce que, disent-ils, le Roi ne doit combattre en ces rencontres, que par un Champion, & qu'il n'a point d'autre Champion que la patrie. Villani dit que vers l'an 1270. on proposa de donner au Comte d'Anjou & de Provence, le titre de *Champion de la Sainte Eglise* ; c'est-à-dire, de Défenseur & de Protecteur. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

CHAMPS-DE-MARS, nom que l'on donna, dans le premier établissement de la Monarchie Françoise, aux Assemblées generales du peuple, que les Rois convoquoient tous les ans, pour y faire de nouvelles loix, ou de nouveaux reglemens ; pour recevoir les plaintes de leurs Sujets, pour décider les grands differends d'entre les Princes & les Seigneurs de la Cour, & pour faire une revûë de toute la milice. Quelques Auteurs ont écrit que ces Assemblées furent nommées Champs de Mars, parce qu'elles se faisoient dans une campagne semblable au Champ de Mars, qui étoit proche de la ville de Rome, & à peu près pour le même dessein. D'autres croïent plus vrai-semblablement qu'on appella ainsi ces Assemblées, parce qu'elles se faisoient au commencement de Mars : ce qui s'observa, sous la premiere race des Rois de France. Mais Pepin jugeant que cette saison n'étoit pas encore propre pour faire la revûë des troupes, choisit le mois de Mai, vers l'an 755. de sorte que ces Assemblées furent nommées depuis Champs de Mai. On ne laissa pas neanmoins de les appeller aussi Champs de Mars, quoiqu'elles se tinssent au mois de Mai. Les Rois recevoient alors les présens de leurs Sujets que l'on appelloit *dons annuels*, ou *dons Roïaux*, & qui étoient destinez pour la défense de l'Etat. Les Ecclesiastiques n'étoient pas exempts de présenter ces dons, à cause de leurs domaines. On voit dans une Constitution de Loüis *le Débonnaire*, qu'il y avoit des Monasteres qui devoient ces présens, & outre cela, des Soldats ; d'autres qui n'étoient tenus qu'aux présens, & d'autres qui étoient seulement obligez de faire des prieres pour la santé du Prince & de la Maison Roïale, & pour la prosperité des affaires publiques. Quelques-uns croïent que c'est de-là qu'on peut tirer l'origine des secours d'argent que les Rois reçoivent de temps en temps du Clergé de France, particulierement depuis que les Seigneurs des Fiefs ont été exempts de servir & de conduire leurs Vassaux à la guerre, à quoi les Ecclesiastiques étoient obligez aussi-bien que les Laïques. Sous la seconde race, on tint ces Assemblées deux fois l'an ; sçavoir au commencement de l'année, & au mois d'Aoust, ou de Septembre. Et sous la troisiéme race, on en fit d'autres, que l'on nomma Parlement, ou Etats Generaux. Les anciens Anglois semblent avoir emprunté des François l'usage de ces Assemblées & Champs de Mars. Car nous lisons dans les Loix d'Edoüard *le Confesseur*, qui fut couronné en 1044. que ces peuples étoient obligez de s'assembler tous les ans, au commencement de Mai, pour renouveller les sermens d'obéïssance à leur Prince. Quelques Auteurs Anglois parlent encore de cette coûtume en l'an 1094. & disent que l'Assemblée se fit *in Campo Martio* ; ce qui montre qu'encore que ces Assemblées se tinssent au mois de Mai, elles ne laissoient pas de conserver le nom de Champs de Mars, & qu'elles furent encore en usage sous les premiers Rois Normans. * Du Cange, *Dissertation 4. sur l'Histoire de Saint Loüis*.

CHAMPS, (Etienne des) Jesuite, nâquit à Bourges l'an 1613. & entra dans la Societé à l'âge de dix-sept ans. Il s'y appliqua d'abord aux belles Lettres, & il y réüssit si bien, que le Cardinal de Richelieu fit representer dans son Palais, une Tragedie Latine de sa composition. Après un cours de Philosophie qu'il enseigna au College de Paris, il y fut établi Professeur en Theologie, & il eut l'honneur d'avoir parmi ses écoliers le Prince de Conty, Armand de Bourbon, que le Prince de Condé son pere destinoit à l'Eglise. Ce jeune Prince soûtint ses Theses de Tentative en Sorbonne, quoi qu'étudiant chez les Jesuites, le 10. Janvier 1646. n'étant entré que depuis trois mois dans sa 17. année. Le disciple fit grand honneur à son maître ; & s'il changea par la suite de sentiment sur la Grace, il ne changea rien à l'estime qu'il avoit conçûë pour celui qui lui avoit appris à raisonner sur ces matieres. Les lettres qu'ils s'entr'écrivirent à ce sujet en 1664. en sont une preuve. Le premier Ouvrage du P. des Champs fut en Latin sur le *Libre Arbitre*, & il le donna en 1646. sous le nom *d'Antoine Ricard*. On le réimprima quelques années après, & l'on y joignit les Theses du Prince de Conti. Il fut suivi en 1648. d'une *Réponse* Latine *à la Theriaque*, que Libert Froidmont, Doïen & Professeur de Louvain avoit fournie, sous le nom de *Vincentius Lenis*, contre le Libre Arbitre de Ricard, & du Livre François imprimé en 1651. sous le titre de *Secret du Jansenisme découvert*, Ouvrage qui mit aux prises le Pere des Champs avec l'Abbé de Bourzeis. Ces trois Traitez servent comme de préliminaires à son Ouvrage *de Heresi Janseniana*, qu'il dédia au Pape Innocent X. en l'année 1654. Il fut encore Auteur de deux autres petits Traitez, l'un en 1659. intitulé *Question de fait*, pour sçavoir si les Jesuites sont les seuls qui aïent tenu la doctrine de l'opinion probable ; l'autre en 1682. avec ce titre, *Sentimens de saint Augustin sur la Grace, opposez à ceux de Jansenius*. Le Pere des Champs fut honoré dans son Ordre, & passa par les premiers emplois, jusqu'à être trois fois Provincial. Dans ces postes il se fit aimer au dedans, & considérer au dehors. Ses manieres polies, mais religieuses, soûtenuës d'un exterieur avantageux, lui meriterent l'attachement des personnes du premier rang. Le grand Prince de Condé, qui l'avoit connu dès sa jeunesse, l'estima jusqu'à la mort ; & dans les dernieres années de sa vie, il lui confia ce qu'il avoit de plus précieux. Enfin le P. des Champ accablé de vieillesse, & survivant, pour ainsi dire, à soi-même, se retira à la Fléche, où il mourut âgé de 88. ans le 31. Juillet 1701. aïant passé soixante-onze ans dans sa Compagnie, à pratiquer toûjours exactement les vertus de son état.

CHAN, est souvent un titre que prennent les Rois de Tartarie, & les Gouverneurs des Provinces dans la Perse. *Voïez* CHAM & KAM.

CHAN, Hôtelerie qui sert de retraite aux Voïageurs & aux Marchands, dans l'Empire du Turc, soit aux champs ou à la ville, qu'on appelle autrement *Carvanseras*. *Voïez* CARVANSERAS.

CHANA, CANA, anciennement *Coptos*. Ancienne Ville de la Haute Egypte. Elle est sur le bord oriental du Nil, dans le Cassilif de Minio, entre la Ville de ce nom & celle d'Assuana. Cette Ville a été fort considérable pour le commerce ; parce que toutes les marchandises, qu'on apportoit des Indes par la Mer Rouge, y étoient transportées par Terre, pour y être embarquées sur le Nil. * Maty, *Diction.*

CHANAAN, fils de Cham, vivoit l'an 1670. du monde, & 2334. avant JESUS-CHRIST. L'Ecriture dit, que Cham aïant apperçû son pere Noé enseveli dans le vin, & dormant dans une posture indecente, osa l'exposer aux yeux de ses freres, qui furent plus respectueux, & couvrirent la nudité de leur pere. Noé, après son

réveil, ayant appris ce qui s'étoit passé, maudit Chanaan, fils de Cham, & soûmit sa postérité à celle de ses oncles. Quelques interpretes ont crû que Chanaan avoit découvert le premier la nudité de son ayeul: quoi-qu'il en soit, la malediction qu'il reçût fut accomplie, selon saint Chrysostome, dans les Gabaonites. Genebrard veut qu'à cause d'elle les Chananéens & plusieurs peuples d'Afrique aïent été sujets à des Rois étrangers d'Asie ou d'Europe; aux Ptolomées, aux Grecs, aux Romains, aux Vandales, aux Sarrasins, & enfin aux Turcs & aux Arabes. Mais il est plus seur qu'elle regardoit la destruction des descendans de Chanaan, par les Israëlites; & que Noé voïoit par un esprit de Prophetie les crimes de ces Chananéens, qui furent vaincus du temps de Moïse, de Josué, des Juges, & des Rois d'Israël. Quelques-uns croïent que Chanaan est le même que le Mercure des Payens. * Genese, *chap.* 9. *vers.* 25. Saint Chrysostome, *Hom.* 8. *sur saint Matth.* Genebrard, *l.* 1. *Chron. A. M.* 1637. Torniel, *A. M.* 1666. *num.* 5. *& suiv.* Bochart, *Phaleg. l.* 1. *c.* 2.

CHANAC, ou de Canillac, (Bertrand de) que divers Auteurs confondent avec Bertrand de Cosnac, Cardinal; mais c'est sans aucune raison. Car bien qu'ils fussent tous deux natifs de la Province de Limosin, celui dont nous parlons, étoit Archevêque de Bourges, Patriarche de Jerusalem, & Administrateur de l'Evêché du Puy, ou selon d'autres de celui d'Avranches. Clement VII. le fit Cardinal en 1385. & il mourut le 20. Mai de l'an 1404. à Avignon, où il est enterré dans l'Eglise des Dominicains. * Bosquet, *in vita Greg. XI.* Zurita, *l.* 10. *c.* 15. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *Histoire des Cardinaux.* Victorel. Onuphre. Ughel, &c.

CHANAC, (Guillaume) Evêque de Paris, vivoit dans le XIV. siecle. Il étoit Limosin & fut d'Archidiacre de Paris, élevé à l'Episcopat de cette Ville, par le Pape Jean XXII. le 18. Août l'an 1332. il fut fait ensuite Patriarche d'Alexandrie l'an 1342. Il ceda pour lors l'Evêché de Paris à FOULQUES DE CHANAC son neveu. Ceux qui ont dit qu'il étoit de la maison de Pompadour se sont trompez; car les Pompadours ne sont entrez dans la maison de Chanac que par Raoul Seigneur de Pompadour qui épousa Galliene de Chanac. Il a fondé à Paris le College de Chanac, dit aussi de Pompadour, ou de saint Michel. Il mourut le 3. Mai en 1348. & a été enterré à saint Victor avec son neveu Foulques decedé le 25. Juillet 1349. On voit dans la Chapelle de l'Infirmerie leur épitaphe. * Du Breüil & du Chesne, *Antiquitez de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHANAC, (Guillaume) Cardinal, Evêque de Chartres & de Mende, étoit du Limosin, & neveu de l'Evêque de Paris, dont on vient de parler. Il se fit Religieux dans l'Abbaye de S. Martial de Limoges, & ayant été envoyé à Paris, il y étudia en Philosophie, en Theologie, & en Droit Canon. Depuis on le nomma Abbé de Beze, dans le Diocese de Langres: enfin on l'éleva sur le Siege de l'Eglise de Chartres, d'où il passa à celle de Mende, en Gevaudan. Il fut fait Cardinal en 1371. par le Pape Gregoire XI. & mourut le 30. Decembre de l'an 1384. à Avignon. * Onuphre. Ciaconius, &c. Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Histoire des Cardinaux, &c.*

CHANAO, Comte des Bretons, vivoit dans le VI. siecle. Peu content de l'heritage qui lui étoit échû, il fit mourir trois de ses freres, pour usurper leur bien, & poursuivit Macliau qui étoit le quatriéme. Ce dernier prit la fuite, & se retira chez un Comte du païs nommé Chonomore, lequel fit accroire aux envoyez de Chanao, que Macliau étoit mort; cependant, il fut fait Evêque de Vannes, vers l'an 516. & succeda depuis aux Etats de Chanao. * Gregoire de Tours, *l.* 4. *c.* 3. *&* 4. *l.* 5. *c.* 16. *Hist.*

CHANATH ou CANATH, Ville de la Tribu de Manassé, au de-là du Jourdain. * Nombre. 32. 42.

CHANCE'E. Cherchez CHAMNE'E (Maurice.)

CHANCELER, (Richard) Anglois, excellent Pilote, vivoit en 1554. Il chercha un chemin au Cathai par la mer glaciale, & fut porté à l'embouchure de la Duine, d'où il alla jusques à Moskow. Jean, Grand-Czar de Moscovie, le reçût très-bien, & promit de grands privileges aux Anglois, s'il pouvoit avoir par mer les marchandises, qu'il ne tiroit que difficilement des Polonois ses ennemis. Chanceler étant revenu en Angleterre, on établit à Londres une Societé, qu'on appella la Societé de Moscovie. On continua ce commerce, & les Anglois allant jusqu'à Astracan par le Volga, avoient esperance de s'ouvrir un passage jusques dans le Cathai: mais les guerres des Turcs & des Perses firent échoüer ce dessein. * de Thou, *Hist. l.* 41.

CHANCELERIE, en Angleterre, c'est la Cour Souveraine du Royaume pour les affaires civiles. Le grand Chancelier ou le Garde du grand Seau, est le seul Juge de cette Cour: seulement dans les cas difficiles il prend conseil, & cependant il n'est pas obligé de s'y conformer. Il doit juger selon les Loix & les statuts du Royaume, mais il peut aussi juger selon l'équité, & moderer la rigueur de la Loi, selon laquelle les autres Juges sont obligez de prononcer. La Cour de la Chancelerie est au-dessus de toutes les autres, dont elle peut corriger & reformer les Jugemens.

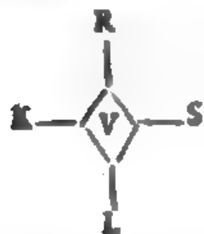
On la divise en deux Cours; l'une où l'on Juge à la rigueur, & là les procedures, & tous les Actes se font en Latin: il y a 24. Clercs établis pour cela: l'autre est celle de l'Equité, & là les procedures se font en Anglois: six Clers sont ordonnez pour ces sortes d'Actes. Comme la derniere est une Cour de conscience & de misericorde; il y a moins de chicane, & l'on abrege fort les procedures. Le Chancelier a douze Assistans, qu'on appelloit autrefois Coadjuteurs. Ils ont des appointemens du Roi & doivent être Docteurs en Droit Civil. Le Chancelier les consulte dans les cas importans & douteux, sans être obligé absolument de déferer à leurs avis. Le premier de ces Assistans est le Maître des Rôlles: il juge en l'absence du Chancelier, & il a Séance dans la Chambre Haute, à côté du Chancelier. C'est aussi la Cour de la Chancelerie qui dresse les Lettres circulaires du Roi, pour convoquer le Parlement, les Edits, les Proclamations, les Pardons, &c. * Chamberlain, *Etat d'Angle.*

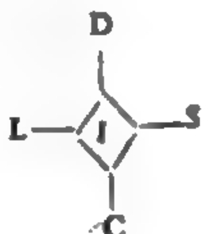
CHANCELIER, celui qui portoit ce nom dans l'Empire Romain n'étoit pas de la dignité, ni n'avoit pas le pouvoir de celui que nous appellons aujourd'hui Chancelier en France. C'étoit un petit Officier de fort peu de consideration parmi les Romains, qui se tenoit dans un lieu fermé de grilles ou barreaux, pour copier les sentences des Juges & les autres Actes Judiciaires, comme à peu près nos Greffiers ou Commis du Greffe. Ils étoient païez par rôles des écritures; ainsi qu'a remarqué Saumaise, rapportant un passage d'une Loi des Lombards: *Volumus ut nullus Cancellarius pro ullo judicio aut scripto aliquid amplius accipere audeat, nisi dimidiam libram argenti de majoribus scriptis; de minoribus autem infra dimidiam libram.* Il falloit sans doute que cet Officier fût très-peu de chose, puisque Vopiscus dit, que Numerien fit une élection tout-à-fait honteuse, en faisant un de ces Officiers Gouverneur de Rome. *Praefectum Urbi unum è Cancellariis suis fecit, quo fadius nec cogitari potuit aliquid, nec dici.* Menage dit que ce mot vient à *Cancellis*, c'est-à-dire, des barreaux & treillis où étoit l'Empereur quand il rendoit la Justice, parce que le Chancelier étoit à la porte de la cloture qui séparoit le Prince du peuple. Du Cange, après Joannes de Janua, nous apprend que ce mot vient de la Palestine, où les toits étoient plats & faits en terrasse avec des balustrades grillées, qu'on appelloit *Cancelli*; que ceux qui montoient sur ces toits, pour reciter quelque harangue, s'appelloient *Cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'on nommoit *Cancelli forenses*: on a appellé Chanceliers dans la suite, ceux qui étoient les premiers assis entre ces barreaux. * *Antiqq. Rom.*

CHANCELIERS D'ALLEMAGNE. *Cherchez* ARCHI-CHANCELIERS.

CHANCELIER de France, est le Chef de la Justice, que le Roi de France commet pour la rendre à ses Sujets, avec la même autorité & la même puissance qu'il feroit lui-même. Les Romains nommoient celui qui avoit un semblable emploi, sous les Empereurs Chrétiens, Questeurs du Palais *Quaestor sacri Palatii*; & il devoit avoir une très-grande connoissance des loix divines & humaines, pour les expliquer aux peuples. C'est pour cette raison que les anciens Auteurs lui donnent des éloges si pompeux & si magnifiques, disant que le Chancelier est la voix & le Conservateur des Loix & de la Justi-

ce, le tresor du Droit, l'image du Prince, qu'il entre dans tous les desseins du Roi, qu'il est l'arbitre des graces qu'on lui demande, & enfin le Legislateur & le Jurisconsulte de l'Etat : ce que Symmaque exprime ainsi : *Vox & custos legum atque justitia, armarium legum, & Principis imago, consilii regalis particeps, precum arbiter, legum conditor & majorum gentium Jurisconsultus, &c.* Cette dignité est extrêmement considerée en France, & une des principales de l'Etat. Les Chanceliers ont été nommez REFERENDAIRES sous nos Rois de la premiere race. Ce mot est tiré du Latin *referre*, qui veut dire *rapporter*, parce que cet Officier avoit soin de rapporter au Roi les Requestes, les Placets, & même les Lettres des Gouverneurs de Province. Outre cela ils portoient le cachet du Roi, ils signoient les chartres & les graces que nos Monarques faisoient, & ils avoient une obligation indispensable de s'attacher à leur personne. Aurelien qui est le premier, dont l'Histoire ait conservé le nom, exerça cette charge sous Clovis. Sous la seconde Race ils ont eu divers noms. On les appelloit Apocrisiaires, Souverains Chanceliers, Archi-Notaires. Le mot de Chancelier vient du mot *cancelli*, *grilles* ou *barreaux*, & on donna ce nom parmi les Romains aux Clercs des Juges, qui écrivoient les Sentences & autres actes de Justice, dans un bureau environné de grilles. Les Chanceliers en faisoient de même sous nos Rois de la seconde race, de peur qu'on ne les incommodât. Ce même nom se donnoit autrefois en France aux Notaires, aux Greffiers, puis il passa aux Secretaires, qui dressent les lettres que l'on doit sceller, & enfin aux Secretaires d'Etat. On établit sur tous ces Officiers subalternes, appellez Chanceliers, un Magistrat qui fut nommé Archi-Chancelier, & à qui, dans la troisiéme race, le nom de Chancelier demeura, à l'exclusion de tous les autres. Il avoit soin de dresser tous les actes, Edits, Reglemens & Ordonnances que nos Rois devoient signer, & il les signoit avec eux. Au sujet de cette signature, il ne sera peut-être pas inutile de remarquer, que les Empereurs signoient les premiers, par ces quatre lettres AA. M. D. c'est-à-dire, *Augusti manu divinâ.* Mais nos Monarques signoient leur nom en croix, portant jusques sur le papier le glorieux caractere de Rois Très-Chrétiens. Aussi voïons-nous dans les chartres des fondations des Eglises & Monasteres de France sous Charlemagne & Loüis *le Débonnaire*, que leur nom est exprimé de cette maniere.





C'est-à-dire, *Carolus & Ludovicus.* Ce qui peut même servir, pour bien entendre ce qui est marqué dans les Chartres & Patentes de nos Rois de la seconde race, & des premiers de la troisiéme, où ces Monarques témoignent que pour faire valoir les actes publics qu'ils laissoient, ils y faisoient mettre leur sceau, & ils y ajoûtoient leur seing en croix, *Et ut hac firma & inconvulsa permaneant, memoriale istud fieri & nominis sui caractere, & sigillo signari, & præsente propriâ manu suâ, cruce sanctâ corroborari præcepit.* Les Princes & les Officiers de la Maison du Roi mettoient ensuite leur seing en chiffre : ce que le Chancelier exprimoit ainsi S. c'est-à-dire, *Signum Dadonis, S. Theobaldi, &c.* & enfin le Chancelier souscrivoit lui-même en cette façon, *Data per manum Cancellarii*, ou bien, *Ad vicem Cancellarii, &c.* La dignité de Chancelier est encore devenuë plus considerable sous nos Rois de la troisiéme race, depuis qu'on a établi des Parlemens. Le Chancelier préside aux Conseils du Roi; il expose ses volontez, lorsqu'il va au Parlement tenir son lit de Justice, & il y est assis devant Sa Majesté à main gauche. La principale fonction du Chancelier, c'est de garder le Sceau Roïal. On ne dépossede point un Chancelier; on lui donne un Garde des Sceaux. Le Chancelier de France est Président né du Grand Conseil. Les Cours Souveraines lui rendent les premiers honneurs après le Roi; & il a seul le droit d'y presider. Il ne prête le serment qu'entre les mains du Roi, il ne porte jamais le deüil, pour quelque raison que ce soit: la raison de ce privilege, est, dit M. le Maître, qu'il se détache de lui-même, pour ne plus representer que la Justice, dont il est le Chef. Les Rois en France ont rassemblé dans le Chancelier l'autorité de toutes les Magistratures; c'est pourquoi ses Lettres sont representées dans toutes les Cours Souveraines; il a chez lui les marques de la Majesté Roïale; sa Maison est ornée de Fleurs-de-Lis. Il a seance & opine le premier après les Princes du Sang; & au Parlement il precede le Connestable, comme étant la bouche du Prince & l'interprete de ses volontez. Voici une table Chronologique des Chanceliers de France.

CHANCELIERS

Sous la premiere Race des Rois de France.

Pendant le regne des Rois de la premiere race, appellée des *Merovéens*, les Chanceliers de France ont été nommez *Referendaires* par les Historiens, & *Chanceliers* dans quelques Titres, & ont presque tous été Ecclesiastiques.

I. Aurelien est le premier que l'on considere avoir été Chancelier, Referendaire, ou Garde des Seaux du Roi Clovis, vers l'an 500. L'Auteur des Gestes des François l'appelle *Legatarium & Missum Clodovai.* Aimoin le nomme *Familiarissimum Clodoveo Regi*; & Hincmar Archevêque de Reims nous dit, qu'Aurelien étoit *Consiliarius & Legatarius Regis.*

II. Anachalus, est nommé dans un Titre du Roi Clovis pour l'Abbaïe de Monstier S. Jean de la 16. année de son regne.

III. Valentinien est qualifié Notaire du Roi, dans le Titre de la Fondation de l'Abbaïe de saint Germain des Prez de Paris, datté du 6. Decembre de la 48. année du regne de Childebert, c'est-à-dire, de l'an de JESUS-CHRIST 561.

IV. Baudin Evêque de Tours, est appellé Referendaire du Roi Clotaire I. dans l'Histoire de Gregoire de Tours, en 563.

V. Charisigile, Referendaire du Roi Clotaire I. en 564.

VI. Marc, Referendaire du Roi Chilperic, vers l'an 575.

VII. Saint Oüen, Chancelier ou Referendaire du Roi Dagobert I. & de Clovis II. son fils, vers les années 645. & 650.

VIII. Robert, pere de saint Angadrisme, fut Garde du Seau du Roi Clotaire III. vers l'an 665.

IX. Airard & non Abbieous est nommé dans un Titre accordé à l'Abbaïe de saint Benigne de Dijon, par le Roi Clotaire III. vers l'an 668.

X. Einard est nommé dans un Arrêt donné par le Roi Theodoric, en une assemblée tenuë au château de Pontion en Champagne, vers l'an 685.

XI. Grimaud étoit Chancelier ou Secretaire du Roi Theodoric II. vers l'an 720.

CHANCELIERS

Sous la seconde Race des Rois de France.

Sous cette Race, appellée des *Carlovingiens*, le Referendaire ou Chancelier a eu plusieurs noms: car les Historiens & les Titres le nomment souvent *Archi-Chancelier*, *Souverain Chancelier*, *Archi-Notaire.*

I. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, est qualifié *Archi-Chancelier* du Roi Pepin, dans un Charte de l'an 752.

II. Francon est nommé dans un Titre de 754. pour l'Abbaïe de saint Denys en France, sous le même Roi Pepin.

III. Volfard, dont il est fait mencion dans l'Histoire de Tréves, du regne de Pepin.

IV. Beddilo porte ce nom, dans un Titre de l'Abbaïe de saint Denys, sous le même Roi Pepin.

V. Ithier fut Chancelier du Roi Pepin, puis de l'Empereur Charlemagne. Le Pape Etienne III. en parle fort honorablement, en sa Lettre écrite à la Reine Berthe, & à son fils Charles.

VI. Luitbert ou Ludebert Archi-Chapelain du Roi, faisoit la fonction de Chancelier sous l'Empereur Charlemagne, selon Bruschius qui en rapporte deux Titres.

VII. Radon, de simple Secretaire, devint Chancelier,

Le Pape Adrien I. parle de lui dans une Lettre adressée à l'Empereur Charlemagne.

VIII. Barthelemi Chancelier de France, vivoit en 769. comme porte une Charte de l'Empereur Charlemagne.

IX. Archembaud, après avoir été simple Secretaire sous Radon, parvint à la dignité de Chancelier. Eginart dans ses Annales, en l'an 801. rapporte qu'il fut envoïé en Ligurie, pour faire équiper des navires, afin d'amener en France un élephant, & d'autres choses rares qu'on avoit fait venir d'Orient & d'Afrique.

X. Engelram, Archi-Chapelain de l'Empereur Charlemagne, fut si cheri de ce Prince, qu'il le fit son Chancelier, & lui donna l'Evêché de Metz. Il mourut le 25. Decembre. 791.

XI. Hildebold, Archi-Chapelain du facré Palais, & Archevêque de Cologne, dont il est fait mention dans une Lettre écrite par l'Empereur Charlemagne en 797. Il présida au Concile de Mayence tenu en 813. & fut envoyé en 816. par l'Empereur Loüis *le Debonnaire*, au devant du Pape Etienne V. & mourut le 3. de Septembre 818.

XII. Eginart est nommé Archi-Chapelain & Notaire de l'Empereur Charlemagne dans la Chronique de Lauresham, sous l'année 805. c'est lui qui a écrit la Vie de cet Empereur, dont il avoit épousé la fille nommée *Imma*.

XIII. Authpert Abbé, est nommé Archi-Chancelier de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de S. Vincent de *Volturne*.

XIV. Helisachar, Abbé de saint Maximin de Tréves, commença d'exercer la charge de Chancelier, sous le regne de Loüis *le Débonnaire*, vers l'an 815.

XV. Loüis, est nommé dans un Titre de la sixiéme année du regne de Loüis *le Débonnaire*, & du second de son Empire.

XVI. Regemfroy, Archevêque de Vienne, & Archi-Chancelier de l'Empereur Loüis *le Débonnaire*, signa une Charte pour son Eglise, la cinquiéme année de l'Empire de ce Prince.

XVII. Fridegise, Anglois d'extraction, fut Abbé de saint Martin de Tours, & Chancelier sous l'Empereur Loüis *le Débonnaire*, vers l'an 820.

XVIII. Theudon, ou Theoron, Abbé de Marmoûtier, & Chancelier sous le même Roi.

XIX. Hugues, Chancelier sous le même Empereur.

XX. Loüis fils de *Rotrude* de France, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*, fut Chancelier de France, & Abbé de saint Denys. Il assista au Concile de Vernon en 844. & à celui de Verberie en 853. & mourut l'an 867.

XXI. Gauzlin, Chancelier de France, Abbé de saint Denys, puis Evêque de Paris. Il resista courageusement aux Normands durant le siege de Paris en 887. On le fait fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & frere du precedent.

XXII. Adalgarius, Chancelier du sacré Palais, & Abbé de Monstier-en-Der, du temps de l'Empereur Charles *le Chauve*, duquel il obtint la confirmation de tous les privileges de son Abbaïe.

XXIII. Ebles de Poitiers, Abbé de saint Hilaire de Poitiers, fut fait Chancelier de France au commencement du regne du Roi Eudes, & le fut jusques à sa mort, arrivée en 893. au siege de Brillac en Poitou, où il fut tué.

XXIV. Foulques, Archevêque de Reims, sacra le Roi Charles *le Simple* en 893. & fut ensuite son Grand Chancelier, jusques au dix-septiéme Juin 900. qu'il fut assassiné par Winimer, un des Gens-d'armes de Raoul Comte de Cambray.

XXV. Anskeric ou Ascheric, Evêque de Paris, après Gauzlin, fut élevé à la dignité de Chancelier de France après Foulques.

XXVI. Herivée ou Hervé, Archevêque de Reims, Chancelier en 911. & mourut le 2. Juillet 922.

XXVII. Roger, Archevêque de Tréves en 914. fut depuis Chancelier de France.

XXVIII. Luitward, Evêque de Vercell. Chancelier après Roger.

XXIX. Adalgaire est nommé en deux Titres donnez l'an sixiéme du regne du Roi Eudes, pour les Abbayes de Cormery & de saint Martin de Tours.

XXX. Gautier, fut aussi Chancelier du Roi Eudes, & est nommé dans deux Titres pour l'Abbaïe de saint Denys, & l'Eglise d'Angers.

XXXI. Abbon, Evêque de Soissons, assista au Concile de Trosly, au Diocese de Soissons, l'an 909. & fut Grand-Chancelier de Raoul Duc de Bourgogne, qui se fit sacrer Roi de France, l'an 923. il mourut en 937.

XXXII. Ansuse, ou Ansegise, Evêque de Troyes, fut aussi Chancelier sous le Roi Raoul. Flodoard parle de lui en sa Chronique sous l'année 925. & 949.

XXXIII. Eric, Evêque de .... est nommé Chancelier de France dans un Titre pour l'Eglise de saint Hilaire de Poitiers, en 942. du regne de Loüis *d'Outremer*.

XXXIV. Hugues de Vermandois, Archevêque de Reims, étoit Chancelier du même Roi, vers l'an 948.

XXXV. Artaud, Archevêque de Reims, Grand-Chancelier, vers l'an 950. mourut le 30. Septembre 961.

XXXVI. Odolric ou Odalric, Archevêque de Reims, Chancelier de France, sous le Roi Lothaire, mourut en 971.

CHANCELIERS ET GARDES DES SEAUX Sous la troisiéme Race des Rois de France.

Sous cette Race, nommée des *Capetiens*, la Charge de *Chancelier* est devenuë beaucoup plus illustre qu'elle n'étoit auparavant. Il y a eu aussi des Gardes des Seaux pendant que l'Office de Chancelier étoit vacant, ou même durant la vie du Chancelier, à qui le Roi ôtoit la garde des Seaux pour quelque raison particuliere.

I. Adalberon, Archevêque de Reims, fut grand-Chancelier de France, sous les Rois Lothaire, Loüis V. & Hugues *Capet*. Il sacra ce dernier l'an 987. & mourut le 5. Janvier 989.

II. Renaud, Evêque de Paris, est nommé Chancelier de France, dans une Charte du Roi Hugues *Capet* pour l'Abbaïe de saint Maur des Fossez, dattée du 12. des Calendes de Juillet 988. le second jour de son regne.

III. Gerbert, natif d'Aurillac en Auvergne, Religieux de l'Abbaïe de Fleury, puis Precepteur du Roi Robert, vers l'an 985. & Archevêque de Reims, exerça quelque temps la charge de Chancelier de France, & fut ensuite élû Pape sous le nom de SILVESTRE II. & mourut le 12. Mai 1003.

IV. Roger, Grand-Chancelier de France vers l'an 995. aïant été élû Evêque de Beauvais, échangea la Seigneurie de Sancerre en Berry (qui lui étoit échûë pour son patrimoine) avec le Comté de Beauvais, qu'il unit à son Evêché, du consentement du Roi Robert, & mourut le 24. Juin 1024.

V. Francon, fut Chancelier du Roi Robert, és années 1005. 1006. & 1015. & mourut le 4. des Ides d'Avril 1018.

VI. Arnoul Archevêque de .... est nommé premier Chancelier, dans un Titre de l'Abbaïe de Lagny en 1018.

VII. Baudoüin I. du nom, a exercé long-temps l'Office de Chancelier de France, sous les dernieres années du Roi Robert, & durant tout le regne d'Henry I. son fils.

VIII. Gervais, troisiéme fils d'*Hamelin*, Seigneur du Château du Loir, fut Evêque du Mans, puis Archevêque de Reims, où aïant sacré le Roi Philippe I. l'an 1059. il obtint la charge de Chancelier de France, que plusieurs de ses predecesseurs Archevêques avoient possédée, & mourut le 4. Juillet 1084.

IX. Baudoüin II. est nommé Chancelier de France en quelques Titres de l'année 1065.

X. Pierre, surnommé *de Loisleleves*, natif de la Poüille au Roïaume de Naples, étoit Chancelier de France, l'an 1067. & Abbe de saint Germain des Prez en 1078. & mourut en 1082.

XI. Guillaume possedoit la dignité de Chancelier l'an 1073. sous le Roi Philippe I.

XII. Roger, qu'on dit avoir été Evêque de Beauvais, est

qualifié Chancelier dans les Titres de 1074. & 1080.

XIII. Godefroy de Bologne, frere puîné d'Eustache II. Comte de Bologne, fut Evêque de Paris, & Archi-Chancelier de France, dans les années 1074. 1082. & 1087.

XIV. Ursion, Evêque de Senlis, prend la qualité de Chancelier du Roi Philippe I. dans un Titre de l'an 1090.

XV. Hubert est appellé Chancelier dans une donation faite par le Roi Philippe I. à l'Archevêque de Roüen, l'an 1091.

* 1. Ambalde ou Ambaud, est qualifié Vicechancelier, dans un Titre de l'an 1095.

XVI. Etienne de Senlis fut fait Chancelier de France par le Roi Philippe I. en 1106. & le fut quelque temps sous le Roi Loüis VI. dit *le Gros*. Il fut depuis Doïen d'Orleans en 1113. & se démit de sa dignité en faveur d'Etienne de Garlande, puis Evêque de Paris, & mourut le 30. Juillet 1140.

XVII. Etienne de Garlande fut fait Chancelier de France avant 1118. & pourvû de la dignité de Sénéchal l'an 1120. & mourut le 14 Janvier 1150.

XVIII. Simon, fut Chancelier pendant la disgrace ou démission d'Etienne de Garlande, dans les années 1127. & 1130.

XIX. Algrin, que d'autres nomment Jean Algrin, Chapelain du Roi, est qualifié Chancelier dans une Lettre Patente du Roi Loüis *le Jeune* de 1139.

XX. Noël, Abbé de Rebais en Brie, étoit Chancelier de France en 1140.

XXI. Cadurc, étoit Chancelier de France en 1141. & fut fort aimé du Roi Loüis *le Jeune*, qui le voulut faire élire Archevêque de Bourges; mais le Pape Innocent II. appuïa l'election faite de Pierre de la Châtre, parent d'Aimeric, Chancelier de l'Eglise Romaine. Il fut depuis Doïen de saint Aignan d'Orleans, & mourut vers l'an 1198.

XXII. Barthelemi, est qualifié Chancelier dans une Lettre du Roi Loüis *le Jeune*, pour l'Evêque de Châlons, en 1147.

XXIII. Simon, Chancelier de France, est nommé dans les Titres des années 1150. & 1151.

XXIV. Hugues de Champfleury, Evêque de Soissons, & Chancelier de France en 1151. est fort renommé dans l'Histoire. Son Article est au mot (CHAMFLEURI.)

XXV. Hugues de Puiseaux, Chancelier de France en 1180. étoit fils naturel d'Hugues, Evêque de Durham en Angleterre, lequel étoit neveu d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, & mourut vers l'an 1185.

XXVI. Hugues de Bethisy étoit Chancelier de France en 1186.

* 2. Guy d'Athies exerçoit la charge de Vice-chancelier de France, l'an 1201. sous Philippe *Auguste*.

XXVII. Frere Guerin, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, fut fait Conseiller d'Etat en 1190. puis Garde des Seaux vers l'an 1203. & ensuite Evêque de Senlis en 1213. Après avoir été un des principaux Ministres d'Etat du Roy Philippe *Auguste*, il ne fut pas moins en faveur auprès du Roy Louis VIII. qui le fit Chancelier en Titre l'an 1223. *Voyez* son Article au mot (GUERIN.)

* 3. Philippe d'Antogny, porta le grand Séel du Roy saint Loüis, suivant une cédule de la Chambre des Comptes de Paris, qui n'a point de date précise.

* 4. Nicolas, Doïen & Archidiacre de l'Eglise de Chartres, Chapelain du Roy saint Loüis, fut choisi pour porter son Séel, lorsqu'il alla à la Terre-Sainte, l'an 1249 il mourut en Egypte en 1250.

* 5. Gilles, Archevêque de Tyr en Phenicie, Conseiller du Roy saint Loüis, portoit le Séel Roïal l'an 1253. il mourut en Allemagne le 23. Avril 1266.

* 6. Raoul de Grosparmi natif de Paris, Doïen de l'Eglise de S. Martin de Tours, fut fait Garde du Seau du Roy l'an 1258. & nommé Evêque d'Evreux l'an 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Legat du S. Siege Outremer, où il mourut accompagnant le Roy, l'an 1270.

* 7. Simon de Brion, dit *de Brie*, Tresorier de saint Martin de Tours, fut Garde des Seaux du Roy depuis 1260. jusqu'en l'année suivante, qu'il fut créé Cardinal du Titre de sainte Cecile, & envoïé Legat en France. Il fut élû Pape le 22. Fevrier 1281. & nommé MARTIN IV. & mourut le 22. Mars 1285.

* Mathieu de Vendôme, Abbé de saint Denys, & Simon de Clermont, Sire de Nesle, furent commis au Gouvernement du Roïaume de France par le Roy saint Loüis, en 1270. pour en avoir l'administration pendant son second voïage d'Outremer; & le Roy leur donna un Seau particulier, pour servir aux Lettres concernans leur Charge.

XXVIII. Pierre Barbette, Archidiacre de l'Eglise de Chartres, est appellé Chancelier dans un Titre de l'an 1271. il fut depuis Archevêque de Rheims, sacra le Roy Philippe *le Bel* en 1286. & mourut le troisiéme Octobre 1300.

XXIX. Henri de Vezelay; Archidiacre de Baïeux, est qualifié Chancelier du Roy Philippe *le Hardy*, par un Arrêt donné par ce Prince l'an 1279. Quelque temps après il fut élû Evêque; mais le Pape refusa d'approuver son élection, parce qu'il étoit borgne.

XXX. Pierre Challon, Doïen de saint Martin de Tours, Chancelier du Roy, est nommé pour executeur du testament de Pierre de France, Comte d'Alençon en 1282.

XXXI. Jean de Vassoigne, Chanoine de Tournay, & Avocat au Parlement du Roy, fut créé Chancelier de France, & élû Evêque de Tournay l'an 1292. il mourut en 1300.

XXXII. Guillaume de Crespy, Archidiacre de l'Eglise de Paris, puis Chancelier de Philippe *le Bel* en 1293. pria le Roy en plein Conseil l'an 1296. de le décharger de la Garde du Seau; ce qui lui fut accordé, à condition de demeurer auprès du Roy, & d'être des resfidans au Parlement & aux Comptes, quand il y pourroit vacquer. On regla en même temps le Seau des Arrêts de la Cour, où le Chancelier ne pourroit rien innover.

XXXIII. Pierre Flotte, Chevalier Seigneur de Revel, d'Auvergne, Chancelier de France, est nommé en cette qualité dans un Titre du Mardy avant Pâques de l'an 1302. & ne joüit pas long-temps de cette dignité, étant mort les armes à la main, à la bataille de Courtray le 11. Juillet 1302.

XXXIV. Etienne de Suizy, appellé communément *l'Archidiacre de Flandres*, fut fait Garde du Séel Roïal en Janvier 1290. & nommé Chancelier depuis 1302. jusqu'en 1304. il fut créé Cardinal par le Pape Clement V. le 13. Decembre 1305. & mourut à Avignon le 10. Decembre 1311.

XXXV. Pierre de Mornay, Evêque d'Auxerre, en 1295. fut ensuite Chancelier de France, selon l'Histoire des Evêques d'Auxerre, & mourut en 1306.

XXXVI. Pierre de Belle-Perche, Chancelier & Garde du Seau Roïal, fut Evêque d'Auxerre en 1306. & mourut le 17. Janvier 1307.

XXXVII. Pierre de Corbeil, dit *de Grez*, Chantre de l'Eglise de Paris, est nommé Chancelier de France en l'Histoire MS. des Evêques d'Auxerre; mais il exerça peu de temps cette charge.

XXXVIII. Guillaume de Nogaret, Chevalier Seigneur de Cauvisson, fut fait Garde des Seaux en 1307. & ensuite Chancelier de France en 1308. jusqu'en 1309. & mourut en 1313.

XXXIX. Gilles Aycelin, Archevêque de Narbonne puis de Roüen, eut la Garde du Seau Roïal l'an 1310. sous Philippe *le Bel*. Il mourut le 23. Juin 1318.

XL. Pierre de Latilly, Archidiacre, puis Evêque de Châlons, fut nommé Chancelier en 1313. sous le même Roy, & mourut le 15. Mars 1327.

XLI. Etienne de Mornay, Chanoine d'Auxerre, fut nommé Chancelier de France en 1314. du regne de Loüis *Hutin*, & le fut jusqu'en 1316. Il mourut le 31. Aoust 1332.

XLII. Pierre d'Arrablay possedа cette charge depuis 1316. jusqu'en 1317. qu'il fut créé Cardinal par le Pape Jean XXII. Il etoit mort en 1346.

XLIII. Pierre de Chappes, Tresorier de l'Eglise de Laon, fut nommé Chancelier de France en 1316. & fut fait Evêque de Chartres en 1326. Cardinal en 1327. & mourut le 24. Mars 1336.

XLIV. Jean de Cherchemont, Doïen de l'Eglise de Poitiers, Chanoine de Paris, & Tresorier de l'Eglise de Laon, fut nommé Chancelier de France par le Roy Phi-

lippe *le Long* en 1320. qui lui donna la garde de son Séel Roïal, qu'il eut jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1321. qu'il en fut desapointé, & Pierre Rodier mis en sa place. Le Roy Charles *le Bel* le rétablit en 1323. après que Pierre Rodier eût été démis. Il posseda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée le 25. Octobre 1328.

XLV. Pierre Rodier, Chanoine de saint Martial de Limoges, Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étant parvenu à la Couronne, le fit son Chancelier, & lui donna les Seaux en 1321. qu'il garda jusqu'en 1323. qu'il fut nommé Evêque de Carcassonne.

XLVI. Matthieu Ferrand, Chanoine de S. Quentin, fut élevé à cette dignité l'an 1328. & l'exerça jusqu'en 1329. qu'il en fut démis: il y fut rétabli la même année, & les tint encore quelque temps.

XLVII. Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, tint les Seaux l'an 1329. pendant la disgrace de Mathieu Ferrand, auquel il les remit ensuite. Il fut depuis Archevêque de Roüen, & mourut le 26. Decembre 1351.

XLVIII. Guillaume de Sainte-Maure, Tresorier de l'Eglise de Laon, refusa l'Evêché de Noyon, puis reçût les Seaux en 1329. & les garda jusqu'à sa mort, arrivée en Janvier 1334.

XLIX. Pierre Rogier, Religieux en l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, Abbé de Fécamp, de la Chaise-Dieu, puis Evêque d'Arras, reçût les Seaux après la mort de Guillaume de Sainte-Maure, selon Ciaconius & de Sainte-Marthe, & en fut déchargé, lorsqu'il fut nommé Archevêque de Sens; cependant il ne se trouve aucun Acte qui marque qu'il ait été Chancelier ou Garde des Seaux. Il fut depuis Archevêque de Roüen, puis Cardinal en 1337. & enfin élû Pape en 1342. sous le nom de CLEMENT VI. & mourut le 6. Decembre 1352.

L. Guy Baudet, Evêque de Langres, étoit Chancelier de France au mois de Mars de l'an 1334. & mourut en 1338.

LI. Etienne de Vissac, Chevalier d'une ancienne Maison d'Auvergne, possedoit cet office en Avril 1334. & Juin 1339. Il remit peu après les Seaux, & vivoit encore en 1350.

LII. Guillaume Flotte, Chevalier Seigneur de Revel, étoit Chancelier au mois d'Août 1339. & exerçoit encore cette charge en 1347.

LIII. Firmin de Coquerel, Chancelier de France en 1347. par la démission de Guillaume Flotte, fut élû Evêque de Noyon l'an 1348. & mourut en 1349.

LIV. Pierre de la Forêt, Cardinal, Archevêque de Roüen, fut créé Chancelier de France l'an 1349. fut destitué en 1357. & rétabli en 1359. mais il ne se soucia pas beaucoup d'exercer cette charge; & s'étant retiré à Avignon, il y mourut le 25. Juin 1361. âgé de 56. ans.

* 8. Fouquet Bardoul Conseiller au Parlement de Paris, fut Garde de la Chancellerie pendant la prison du Roy Jean, après la destitution de Pierre de la Forêt; ce qui cessa, lorsque le Regent donna les Seaux à Jean de Dormans.

LV. Gilles Aycelin de Montagu, Evêque de Theroüenne, fut Chancelier du Roi Jean, prisonnier en Angleterre l'an 1357. & l'an 1360. puis créé Cardinal par le Pape Innocent VI. Il mourut le 5. Decembre 1378.

LVI. Jean de Dormans, Chancelier de Normandie, dit *le Cardinal de Beauvais*, fut commis pour administrer la Chancellerie de France par Charles Duc de Normandie, Regent du Roïaume, en Mars 1357. Il exerçoit cette charge en 1360. & fut ensuite créé Chancelier en titre (après la mort du Cardinal de la Forêt,) par le Roi Jean, qui lui donna ses Seaux, le 18. Septembre 1361. Il mourut le 7. Novembre 1373.

LVII. Guillaume de Dormans, Seigneur de Dormans & de Silly, après avoir été Chancelier de Normandie, puis du Dauphiné, fut pourvû de la charge de Chancelier de France en Fevrier 1371. & mourut le 11. Juillet 1373.

LVIII. Pierre d'Orgemont, Seigneur de Mery & de Chantilly, fut élû Chancelier de France par voïe de scrutin, ou suffrage, en presence du Roi Charles V. tenant son grand Conseil au Louvre, composé des Princes & Barons, des Seigneurs du Parlement & des Comtes, & autres, au nombre de cent trente, le Dimanche 20. Novembre 1373. Il quitta les Seaux en 1380. & mourut le 3. Juin 1389.

LIX. Miles de Dormans, Evêque de Beauvais, fut élû Chancelier de France, par voie de suffrage, en plein Conseil, le 1. Octobre 1380. se démit de cette charge en 1383. & mourut le 17. Août 1387.

LX. Pierre de Giac, Chevalier Seigneur de Soupy, & de saint Germain du Bois, premier Chambellan du Roi Charles VI. fut élevé à la dignité de Chancelier de France en Juillet 1383. dont il se démit en 1388. Il mourut en 1407.

LXI. Arnaud de Corbie, Chevalier Seigneur de Jaigny, premier President au Parlement de Paris, fut nommé Chancelier de France en 1388. Il fut destitué en 1398. rétabli l'an 1400. deposé une seconde fois en 1405. & encore rétabli en 1409. mais enfin il fut entierement déchargé, à cause de son grand âge l'an 1412. & mourut le 24. Mars 1413. âgé de 89. ans.

LXII. Nicolas du Bois, dit *du Bosc*, Evêque de Baïeux, premier President en la Chambre des Comptes de Paris, fut établi Chancelier de France, en la place d'Arnaud de Corbie en 1397. il en fut déchargé en 1400. à cause de son grand âge, & mourut le 20. Septembre 1408.

LXIII. Jean de Montagu, Archevêque de Sens, fut nommé Chancelier l'an 1405. en la place d'Arnaud de Corbie, fut destitué de cette charge en 1409. & établi President en la Chambre des Comptes en 1413. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

LXIV. Eustache de Laistre, Chevalier Seigneur d'Escury, un des principaux Partisans de la Maison de Bourgogne, fut pourvû de la charge de Chancelier de France en 1413. & destitué un mois après, puis rétabli par la faction de Bourgogne en 1418. & mourut le 18. Juin 1420.

LXV. Henri le Corgne, dit *de Marle*, Seigneur de Versigny, fut fait Chancelier de France en 1415. au lieu d'Eustache de Laistre; mais les Partisans du Duc de Bourgogne le firent assassiner le 12. Juin 1418. & rétablirent Eustache.

LXVI. Jean le Clerc, Chevalier Seigneur de Luzarche, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VI. en 1420. fut déchargé de cet office en Fevrier 1425. & mourut le 14. Août 1438.

LXVII. Loüis de Luxembourg, Evêque de Theroüenne, fut créé Chancelier de France par Henri VI. Roi d'Angleterre, qui se disoit Roi de France en 1424. & exerça cette charge jusques en 1435. il fut depuis Archevêque de Roüen & Cardinal, & mourut le 18. Septembre 1473.

LXVIII. Thomas Hoo Chevalier Anglois, reçut les Seaux en 1435. prit la qualité de Chancelier de France, dans une Lettre Patente d'Henri VI. Roi d'Angleterre en 1436. & exerça cette charge jusqu'en 1449. qu'il fut fait Gouverneur de Mantes.

LXIX. Robert le Maçon, Chevalier Seigneur de Tréves, exerça la charge de Chancelier de France en 1418. sous le Dauphin; il en continua l'exercice jusqu'en 1421. & mourut le 28. Janvier 1442.

LXX. Martin Gouge de Charpaignes, Evêque de Clermont, fut institué Chancelier de France & de Dauphiné, pendant la Regence du Dauphin en 1421. & fit les fonctions de cette charge, jusques en 1424. il y fut établi quatre mois après, & en fut desapointé tout-à-fait en 1428. il mourut le 25. Novembre 1444.

LXXI. Renaud de Chartres, Archevêque de Reims, & Cardinal, fut pourvû de la charge de Chancelier par Lettres du 28. Mars 1424. après la destitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, laquelle charge il lui remit le 6. Août suivant. Il y fut nommé de nouveau en 1428. & l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 4. Avril 1445.

LXXII. Guillaume Juvenel des Ursins, Chevalier Seigneur du Traînel, & Vicomte de Troïes, fut créé Chancelier de France en 1445. destitué par le Roi Loüis XI. en 1461. puis rétabli en 1465. & l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 23. Juin 1472.

LXXIII. Pierre de Morvillier, Chevalier Seigneur de Clary, fut élevé à la dignité de Chancelier l'an 1461. dont il fut destitué en 1465. & mourut en 1476.

LXXIV. Pierre d'Oriolle, Chevalier Seigneur de Loiré,

Loiré, Chancelier de France en 1472. fut destitué, & pourvû de la charge de premier President en la Chambre des Comptes, & l'an 1483. mourut le 14. Septembre 1485.

LXXV. Guillaume de Rochefort, Chevalier Seigneur de Pleuvant, fut honoré par le Roi Loüis XI. de la charge de Chancelier en 1483. Le Roi Charles VIII. le confirma dans la joüissance de cet office en la même année : il mourut le 12. Août 1492.

* 9. Adam Fumée, Chevalier Seigneur de Roches, fut commis à la garde des Seaux de France l'an 1492. & en fit l'exercice jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1494.

LXXVI. Robert Briçonnet, Archevêque de Reims, aïant exercé quelques mois la charge de Garde des Seaux, fut pourvû de l'office de Chancelier de France en 1495. mais il n'en joüit pas long-temps, étant mort le 3. Juin 1497.

LXXVII. Guy de Rochefort, Chevalier Seigneur de Pleuvant, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VIII. en 1497. Ce fut sous lui que le Grand Conseil fut reduit en Corps particulier (comme les Compagnies souveraines) composé du Chancelier, des Maîtres des Requêtes, & de dix-sept Conseillers ordinaires : il mourut en Janvier 1507.

LXXVIII. Jean de Gannay, Chevalier Seigneur de Persan, fut pourvû de l'office de Chancelier par le Roi Loüis XII. en 1507. & mourut à Blois en 1512.

* 10. Etienne Poncher, Evêque de Paris, fut commis à la Garde des Seaux de France l'an 1512. & les tint jusqu'au 2. Janvier 1515. Il fut Archevêque de Sens en 1519. & mourut le 24. Fevrier 1524. âgé de 78. ans.

LXXIX. Antoine du Prat II. du nom, Chevalier Seigneur de Nantoüillet, fut créé Chancelier de France par le Roi François I. en 1515. Aprés la mort de sa femme, il fut élevé à la dignité d'Archevêque de Sens & de Cardinal ; & mourut le 9. Juillet 1535. en sa 72. année.

LXXX. Antoine du Bourg, Chevalier Baron de Saillans, fut honoré de la charge de Chancelier de France en 1535. par le Roi François I. & mourut en 1538.

* 11. Matthieu de Longue-joüe, Chevalier Seigneur d'Yvetny, Evêque de Soissons, fut commis à la Garde des Seaux l'an 1538. en attendant que Guillaume Poyet eût ses Provisions. Il reçût les Seaux pour une seconde fois, aprés la mort de François Erraut l'an 1544. & en fut déchargé l'année suivante : il mourut le 7. Decembre 1558.

LXXXI. Guillaume Poyet, Baron de Beine, fut pourvû de la charge de Chancelier de France en Novembre 1538. emprisonné en 1542. & privé de toutes ses charges par Arrêt du 23. Avril 1545. il mourut en Avril 1548. âgé de 74. ans.

* 12. François de Montholon, I. du nom, fut commis à la Garde des Seaux en l'an 1542. & mourut le 12. Juin 1543.

* 13. François Erraut, Chevalier Seigneur de Chemans, fut créé Garde des Seaux de France en 1543. & destitué en 1544. il mourut le 3. Septembre de la même année.

LXXXII. François Olivier, Chevalier Seigneur de Leuville, fut commis à la Garde des Seaux après Matthieu de Longue-joüe, puis pourvû de l'office de Chancelier en 1545. étant tombé dans une paralysie, les Seaux furent donnez sans commission à Jean Bertrand, jusqu'à ce qu'il pût retourner auprès du Roi ; mais en 1550. il demanda à Sa Majesté d'être déchargé de cet office, sous la reserve des droits & honneurs : ce qui lui fut accordé. Neanmoins le Roi François II. le remit en l'exercice de cette charge l'an 1559. mais peu aprés il mourut le 30. Mars 1560.

* 14. Jean Bertrand, Chevalier Seigneur de Frazin, fut nommé Garde des Seaux en 1551. & exerça cette charge jusques à la mort du Roi Henri II. Aprés la mort de sa femme, il fut Evêque de Comenges, Archevêque de Sens & Cardinal, & mourut à Venise le 4. Decembre 1560.

LXXXIII. Michel de l'Hôpital, Chevalier Seigneur de Belesbat, fut pourvû de la charge de Chancelier de France en 1560. par le Roi François II. Il quitta les Seaux en 1568. & mourut le 13. Mars 1573. âgé d'environ 70. ans.

* 15. Jean de Morvillier, Evêque d'Orleans, eut la Garde des Seaux en 1568. il s'en fit décharger l'an 1570. par le Roi Charles IX. & mourut à Tours le 23. Octobre 1577. âgé de 71. ans.

LXXXIV. René de Birague, noble Milanois, fut établi Garde des Seaux en 1570. puis élevé à la dignité de Chancelier de France l'an 1573. aïant été déchargé des Seaux en 1578. Il fut créé Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit. Il mourut le 24. Novembre 1583. âgé de 76. ans.

LXXXV. Philippe Huraut, Chevalier, Comte de Chiverny, fut créé Garde des Seaux de France par le Roi Henri III. en 1578. & Chancelier en 1583. aprés la mort du Cardinal de Birague. Il quitta les Seaux en 1588. mais il fut rappellé à la Cour par le Roi Henri IV. qui lui rendit les Seaux en 1590. il les tint jusqu'à sa mort, arrivée le 30. Juillet 1599. âgé de 71. ans.

* 16. François de Montholon II. du nom, fils de François de Montholon, Garde des Seaux, fut pourvû de cette charge en 1588. & remit les Seaux entre les mains du Cardinal de Vendôme, aprés la mort du Roi Henri III. en 1589. & mourut en 1590.

* 17. Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, tint les Seaux sans Provisions, depuis le mois d'Août 1589. jusques en Decembre suivant, & ne séella qu'en plein Conseil.

LXXXVI. Pompone de Belliévre, Chevalier Seigneur de Grignon, fut pourvû de la charge de Chancelier de France en 1599. Il quitta les Seaux en 1605. demeura Chef du Conseil, & mourut le 9. Septembre 1607. âgé de 78. ans.

LXXXVIII. Nicolas Brulart, Chevalier, Marquis de Sillery; fut créé Garde des Seaux l'an 1604. & Chancelier en 1607. Depuis il remit les Seaux entre les mains du Roi l'an 1616. les reprit en 1623. les rendit une seconde fois en Janvier 1624. & mourut le premier Octobre de la même année.

* 18. Guillaume du Vair, Evêque & Comte de Lisieux, fut nommé Garde des Seaux de France en Mai 1616. se démit de sa charge au mois de Novembre suivant, puis reprit les Seaux l'an 1617. qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 3. Août 1621.

* 19. Claude Mangot, Secretaire d'Etat, fut fait Garde des Seaux, par la démission volontaire de M. du Vair, en 1616. & les remit entre les mains du Roi, l'année suivante.

* 20. Charles d'Albert, Duc de Luines, s'étant trouvé Chef du Conseil, dans le temps de la mort de M. du Vair en 1621. fut commis par le Roi à la garde des Seaux, dont il scelloit en presence du Conseil d'Etat. Il mourut le 15. Decembre de la même année.

* 21. Mery de Vicq, Chevalier Seigneur d'Ermenonville, Surintendant de la Justice de Guyenne, reçût à Bourdeaux les provisions de la charge de Garde des Seaux, datées du 24. Decembre 1621. & mourut prés de Montpellier le 2. Septembre 1622.

* 22. Loüis le Fevre, Chevalier Seigneur de Caumartin, President au grand Conseil, reçût les Seaux au camp devant Montpellier en Septembre 1622. & mourut à Paris le 21. Janvier 1623. âgé de 72. ans.

LXXXVIII. Etienne d'Aligre, Conseiller d'Etat, fut nommé Garde des Seaux, en Janvier 1624. & fut pourvû de la charge de Chancelier, au mois d'Octobre suivant, aprés la mort de M. de Sillery. Deux ans aprés il quitta les Seaux, & mourut le 11. Decembre 1635. âgé de 76. ans.

* 23. Michel de Marillac, Surintendant des Finances, reçût les Seaux de la main du Roi l'an 1626. les quitta en 1630. & mourut le 7. Août 1632. âgé de 69. ans.

* 24. Charles de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf, fut fait Garde des Seaux en 1630. & les quitta en 1633. Les Seaux lui furent donnez une seconde fois l'an 1650. & il les rendit en 1651. Il mourut le 17. Septembre 1653. âgé de 73. ans.

LXXXIX. Pierre Seguier, Duc de Villemor, &c. Pair de France, exerça la charge de Garde des Seaux en 1633. & fut créé Chancelier aprés la mort de M. d'Aligre en 1635. Il quitta les Seaux l'an 1650. les reprit en Avril 1651. & les rendit une seconde fois le 7. Septembre suivant ; mais ils lui furent remis entre les mains en 1656. & il les tint jusques à sa mort, arrivée le 28. Janvier 1672. âgé de 84. ans.

* 25. Matthieu Molé, Chevalier Seigneur de Champlatreux, premier President au Parlement de Paris, reçût les Seaux le 3. Avril 1651. & les remit dix jours après entre les mains du Roi, qui les lui rendit en Septembre 1651. & les garda jusqu'à sa mort arrivée le 3. Fevrier 1656. en sa 72. année.

* Le Roi retint les Seaux après la mort de M. Seguier, & fit sceller en sa presence, après avoir nommé six Conseillers d'Etat & six Maîtres des Requêtes, pour assister au Seau. Mais en Avril 1672. il donna les Seaux à M. d'Aligre.

XC. Etienne d'Aligre, II. du nom, fut nommé Garde des Seaux en Avril 1672. & pourvû de la charge de Chancelier de France en Janvier 1674. & en a joüi jusqu'à sa mort arrivée le 25. Octobre 1677. âgé de 85. ans.

XCI. Michel le Tellier, Secretaire d'Etat, fut créé Chancelier de France l'an 1677. & mourut le 30. Octobre 1685. âgé de 85. ans.

XCII. Loüis Boucherat, Comte de Compans, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, fut pourvû de la charge de Chancelier de France en 1685. & mourut le 2. Septembre 1699. âgé de 84. ans.

XCIII. Loüis Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Ministre & Secretaire d'Etat, Controlleur General des Finances, fut créé Chancelier le 5. Septembre 1699. dont il s'est démis le 2. Juillet 1714. pour passer le reste de ses jours dans la retraite.

XCIV. Daniel-François Voisin, Ministre & Secretaire d'Etat, fut nommé Chancelier & Garde des Seaux de France en Juillet 1714. & mourut le 2. Fevrier 1717. âgé de 62. ans.

XCV. Henri-François d'Aguesseau, Procureur General au Parlement de Paris, a été nommé Chancelier & Garde des Seaux de France le 2. Fevrier 1717. * Le Feron & Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Favyn, *Traité des premiers Officiers de la Couronne*. P. de Miraumont. La Peyre. Jacques de Fonteny. Laurent Bouchel. Le P. François de la Noüe. Le P. Labbe. Du Chêne. Tesséreau. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. Le Maitre.

CHANCELIER de l'Université de Paris. Il y avoit anciennement deux celebres Ecoles publiques à Paris; l'une dans la ville, auprès de l'Eglise Cathedrale; & l'autre auprès de sainte Geneviéve. La premiere étoit gouvernée par l'Evêque de Paris, qui avoit sous lui un Chancelier, pour licentier ceux qui étoient capables d'être Maîtres en quelque science, c'est-à-dire, pour leur donner licence d'enseigner dans l'étenduë de sa Jurisdiction & de son Diocese. L'Abbé de sainte Geneviéve avoit pareillement la direction de ses Ecoles publiques, avec un Chancelier sous lui, qui avoit autorité de donner des Licences, non seulement pour les Arts, mais aussi pour la Theologie, le Droit Canon, & la Medecine, dans l'étenduë de son Territoire, dont il étoit Seigneur spirituel & temporel. Et comme il relevoit immediatement du saint Siege, le Pape lui donna un privilege Apostolique, pour donner la faculté à ceux qu'il licencieroit, d'enseigner publiquement par toute la terre *Hic & ubique terrarum*. Ce pouvoir étant plus ample que celui du Chancelier de Nôtre-Dame, celui-ci en obtint un semblable du Pape Benoît XI. dans le XIV. siecle. Ces deux Chanceliers sont tous deux membres & Officiers de l'Université de Paris. * *Memoires Historiques*.

CHANCELIER, dans les Universitez d'Angleterre. Dans celle d'Oxford, le Chancelier de l'Université est le premier Magistrat de la Ville. Il est élû par les Ecoliers même, sa charge consiste à gouverner l'Université, à en conserver les privileges & les libertez, à convoquer les assemblées, & à rendre justice entre les membres de l'Université, qui sont tous soumis à sa Jurisdiction. Le Chancelier de l'Université de Cambridge a aussi une Cour de Justice, & joüit des mêmes prérogatives que celui d'Oxford; excepté qu'il n'est pas élû à vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou continuer tous les trois ans. * Chamberlain, *Etat de l'Anglet.*

CHANCELIER de l'Academie Françoise: c'est la seconde dignité de l'Academie Françoise, & celui qui fait la fonction de Directeur de cet illustre Corps, lorsque le Directeur est absent.

CHANCELIER du Grand Prieuré de France, est celui qui scelle les commissions & les mandemens du Chapitre & de l'Assemblée des Chevaliers; qui tient le registre des déliberations, & en délivre les Actes sous le Sceau de l'Ordre. Ceux qui se presentent pour être reçûs Chevaliers de l'Ordre de Malthe, prennent de lui la commission qui est necessaire, pour faire les preuves de leur noblesse; & après qu'elles ont été reçûës au Chapitre ou à l'Assemblée, il les ferme, & y applique le Seau, pour être ainsi portées à Malthe.

CHANCELIER ou Chanceller, (Gautier) François, vivoit dans le XII. siecle. Il y a apparence que son nom ne fut pas celui de sa dignité, comme le Mire l'a crû, mais celui de sa famille. Il se croisa pour la guerre sainte sous Godefroy de Boüillon, & écrivit une histoire de ce qui s'étoit passé à Antioche l'an 1095. & des malheurs de cette ville en 1119. Il avouë qu'il avoit été fait prisonnier, & que son esprit s'étoit extrêmement affoibli durant cette captivité. Son Livre est dans le Recueïl de l'Histoire Orientale.

CHANGANAR, Ville de la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au Levant de la ville de Calecut. * Maty, *Diction.*

CHANGCHEU, grande ville de la Province de Fo-kien, dans la Chine, est Capitale d'un territoire de même nom, & a Jurisdiction sur neuf citez. Elle n'est pas éloignée de la mer, qui pousse son flux jusques à ses murs. Au Midi, où la riviere de Chanes passe devant la ville, on voit un pont magnifique, composé de trente-six arches fort grandes & fort hautes, qui forment un chemin si large, qu'il y a des maisons de part & d'autre, avec des boutiques, où l'on vend tout ce qui se trouve de rare dans la Chine, & dans les Roïaumes étrangers. Changcheu est une ville fort peuplée: les habitans ont de l'esprit & de l'industrie; mais ils sont naturellement trompeurs, & adonnez à leurs plaisirs. Il y a aux environs quantité d'orangers, qui portent des oranges fort grosses, & beaucoup meilleures que celles de l'Europe. Elles ont le goût de nos raisins muscats, & une odeur qui est admirable: ce fruit quitte facilement son écorce. On a trouvé, dit-on, dans Changcheu des monumens anciens de la Religion Chrétienne; comme des croix, des images de la Vierge, taillées dans des pierres, & d'autres marques de la dévotion des Chrétiens. Les Jesuites y ont dans leur Eglise une belle croix de marbre, qui a été tirée du Palais d'un Gouverneur. On a vû même entre les mains d'un Chinois une grande partie de l'Ecriture Sainte en Latin, écrite sur du parchemin en lettres Gothiques: ce Payen ne la voulut point vendre, parce que c'étoit un Livre qu'il vouloit conserver dans sa famille, comme une chose rare que ses ancêtres y avoient laissée. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueïl de* Thevenot, *vol.* 3.

CHANGCHEU, autre grande Ville, de la Province de Nanking, dans la Chine. Elle est Capitale d'un Territoire de même nom, & commande à quatre citez. Le païs est très-fertile, à cause de la riviere de Kiang, & du canal qui l'arrose, & l'on voit sur les quais de la ville plusieurs arcs triomphaux très-magnifiques. On fait en la cité de Gnihing des vases de terre que l'on estime fort, pour y conserver le Cha ou Thé, parce qu'ils lui donnent un goût ou une odeur très-agréable. Proche de la cité de Vusie, il y a une fontaine, nommée *Hoei*, dont l'eau est excellente pour boire, & pour faire le Thé. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueïl de* Thevenot. *vol.* 3.

CHANGTE, grande Ville, Capitale d'un Territoire de même nom, dans la Province de Honan dans la Chine. Elle a Jurisdiction sur six citez, qui sont Cu, Tangin, Linchang, Lin, Vugan, & Xé. On pêche dans ce païs une sorte de poisson, qui crie comme un enfant, quand on l'a pris, & qui ressemble à un petit crocodile. Quand sa graisse brûle, il n'y a point d'eau, ni d'artifice qui la puisse éteindre. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueïl* de M. Thevenot, *vol.* 3.

CHANGTE, autre grande Ville, Capitale d'un Territoire du même nom, dans la Province de Huquang, dans la Chine. Elle a Jurisdiction sur trois citez qui sont Taoyven, Lungyang, & Ivenkiang. Ce petit païs sur-

passe les autres en fertilité, & produit toutes sortes d'oranges, dont quelques-unes sont nommées *oranges d'hyver*, parce qu'elles viennent quand la saison des autres est passée. Il abonde en pierres d'azur, & l'on y ramasse aussi de la manne. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol. 3.*

CHANGXA, grande Ville, Capitale d'un Territoire de même nom, dans la Province de Huquang dans la Chine. Elle a Jurisdiction sur dix citez, qui sont Siangin, Ninghiang, &c. Ce païs abonde en toutes choses necessaires; & le ris y croît toûjours en grande quantité, parce qu'il y a plusieurs lacs & rivieres, qui arrosent les champs, & d'où l'on fait aussi venir l'eau dans les terres, avec des machines fort industrieuses. On tire beaucoup de Talc de la montagne de Jumo, proche de Changxa. La riviere de Milo, près de la cité de Siangin, est celebre, à cause de la fête de Tuonu, qui étoit un Gouverneur fort aimé dans le païs. Ce Seigneur, étant poursuivi par des traîtres, se précipita dans cette riviere; & pour honorer sa memoire, on fait tous les ans des jeux publics, des combats sur l'eau, & des festins, non-seulement auprès de Siangin, mais aussi dans toute la Chine. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol. 3.*

CHANOINE, en Latin *Canonicus.* Ce mot vient de *Canon*, qui signifie *regle*; & c'est ce qui a fait dire à plusieurs Ecrivains, que *Chanoine* est la même chose que *Regulier*, comme s'il avoit été ainsi nommé, de la vie reguliere qu'il doit observer. Mais d'autres prétendent avec moins de fondement, que le nom de Chanoine est derivé du mot *Canon*, qui signifie aussi *pension*, & une certaine portion d'argent, qui a été assignée à ceux qu'on appelle Chanoines: d'où est venu la coûtume de dire, *solve mihi canonem meum*, qui est la même chose que *paiez-moi ma pension.* Quelques-uns ont crû qu'il n'y a point eu de veritables Chanoines dans les Eglises Cathedrales avant le VIII. siecle. Le Pere Mabillon, Auteur de la premiere Préface qui est à la tête du III. siecle Benedictin, croit qu'on en trouve rarement avant ce temps-là. On ne peut pas néanmoins nier qu'il n'y eût long-temps auparavant un Clergé très-nombreux dans plusieurs Eglises, où les Clercs chantoient l'Office divin, comme font aujourd'hui les Chanoines. Si l'on veut même remonter plus haut, on trouvera un Clergé établi dans l'Eglise, avec l'Evêque, dès le temps des Apôtres; & c'est ce qu'on nommoit *Presbyterium*; c'est-à-dire, une Assemblée composée de l'Evêque & des Prêtres qui faisoient une forme de Senat, pour gouverner ensemble l'Eglise qui leur étoit confiée. C'est pourquoi il fut arrêté dans un Concile de Carthage, que l'Evêque jugeroit les causes de son Diocese avec son Clergé. Le College des Cardinaux, qui a été substitué au Clergé de l'Eglise de Rome, represente encore aujourd'hui cet ancien usage. Mais on n'a commencé à appeller le Clergé de l'Eglise Episcopale du nom de Chanoines, que du temps de Pepin & de Charlemagne, quand ils ont commencé à vivre en commun & en congregation. Il y en avoit non-seulement dans les Eglises Cathedrales; mais encore dans des maisons particulieres, où ils vivoient sous un Abbé. Anciennement les Chanoines Seculiers mangeoient à une même table, & demeuroient dans un même Cloître, sous la direction de l'Evêque, comme il se voit dans les Capitulaires de Charlemagne *liv. 5. ch. 73.* & comme saint Augustin le témoigne des Clercs de son temps, *Serm. 1. Comm. Vita Cler.* Etienne Evêque de Tournay, écrivant au Doïen de l'Eglise de Reims, dit que cette Eglise avoit perseveré dans l'institution des Apôtres, aïant encore un même Refectoire & un même Dortoir; en quoi elle étoit *majoribus exemplum, minoribus documentum, amabilis suis, admirabilis alienis.* C'est pour cette raison que quelques-uns ont crû que le nom de Chanoine venoit de *[illegible]* formé de *[illegible] commun*, parce qu'ils vivoient en communauté. Neanmoins, depuis qu'ils ont cessé de vivre en commun, le nom de Chanoine leur est demeuré. Chopin parle des Chanoines Reguliers secularisez, *liv. 1. de sacra Polit.*

CHANOINES Reguliers. Ce sont des Chanoines qui vivent en communauté & en Religieux, & qui ont fait des vœux pour observer quelques regles. Ils sont la plûpart sous la regle de saint Augustin, qui ne l'avoit pourtant faite que pour des filles. Les Chanoines Reguliers font remonter leur Institut au temps des Apôtres; mais c'est sans fondement, & l'on ne voit point de Chanoines Reguliers avant le VIII. ou le IX. siecle. Chrodegand fit une regle pour les Chanoines, qui fut approuvée dans le Concile d'Aix-la-Chapelle. Les premiers Chanoines Reguliers ne faisoient point de vœux, ils menoient seulement une vie commune & desservoient des Eglises. Dans la suite Yves de Chartres établit au XI. siecle, une Congregation de Chanoines Reguliers, qui faisoient vœu de pauvreté, & qui demeuroient dans des Monasteres sous un Superieur, d'où on les tiroit pour les emploïer au service de l'Eglise. Il s'est établi diverses Congregations de ces Chanoines Reguliers qui font des vœux: ensorte qu'on les peut considerer comme Religieux, quoiqu'il y ait de la difference entre eux & les Moines; parce qu'ils peuvent faire les fonctions hierarchiques, ce qui est défendu aux Moines par les Canons. Il y a eu autrefois plusieurs Chapitres des Eglises Cathedrales qui ont embrassé la regularité: elle est encore en vigueur dans quelques Chapitres, comme dans ceux d'Usez & d'Aleth. Saint Bernard fut très-favorable aux Chanoines Reguliers, dont il fait souvent l'éloge. Il les préfera aux Chanoines, pour ce qui étoit des fonctions Ecclesiastiques. Aussi, quoiqu'ils soient presentement de purs Religieux, & que plusieurs mêmes d'entre eux vivent en Congregation, ils possedent des benefices à charge d'ames. Tout le Droit Canonique leur est favorable en cela, parce que venans originairement des Clercs, ils joüissent des privileges qui sont attachez à la Clericature. Lorsque les Conciles ont exclus les Religieux Benedictins des Cures, comme étant incapables par leur profession du gouvernement des ames, ils y ont conservé les Chanoines Reguliers, qui sont aussi bien Titulaires de leurs benefices, que les Prestres Seculiers.

CHANOINES Laïques: les Chanoines Laïques ou Seculiers, sont ceux qui ont été reçûs par honneur & par privilege dans quelques Chapitres de Chanoines. C'est ainsi que dans le Ceremonial Romain, l'Empereur est reçû Chanoine de saint Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'Eglise de saint Martin de Tours, aussi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France, par le seul titre de leur Couronne, sont Chanoines de l'Eglise de saint Hilaire de Poitiers, de saint Julien du Mans, de saint Martin de Tours, d'Angers & de Challon, & les Ducs de Berry, Chanoines de saint Jean de Lyon. Les Comtes de Chatelus sont premiers Chanoines d'Auxerre: l'équipage même, dans lequel ils paroissent, est assez singulier. Humbert Dauphin de Vienne étoit Chanoine de la grande Eglise. * Du Cange.

CHANOINESSES. On appelloit en Orient de ce nom certaines femmes devotes qui avoient soin de la sepulture des défunts, & qui chantoient des Pseaumes avec les Acolythes dans les Convois. En Occident, on a donné le nom de Chanoinesses à des filles qui vivoient en communauté, à l'imitation des Chanoines Reguliers. Cet Institut a commencé sous le regne de Pepin, vers l'an 755. Elles faisoient vœu de continence, & ne sortoient point de leurs cloîtres; mais elles possedoient leurs biens, & pouvoient heriter. Elles avoient une Abbesse qui les gouvernoit. Dans la suite elles se relâcherent, ne couchant plus dans un même Dortoir, ne mangeant plus dans un même Refectoire, & se donnant la liberté de sortir, & même se dispensant de faire aucun vœu de continence: ce qui les fit appeller Chanoinesses Seculieres. Mais les Conciles, les Papes & les Evêques ont fait divers Reglemens, pour rétablir la regularité dans les Congregations des Chanoinesses Regulieres.

Il y a en certains lieux des Chanoinesses, principalement dans quelques villes de Flandres, comme à Mons, à Maubeuge; en Lorraine, comme à Remiremont, Espinal, &c. qui chantent l'Office au Chœur, comme les Chanoines. Mais il faut remarquer qu'il y en a, dont l'Abbesse seule fait vœu, les autres pouvant quitter leur Institut, pour se marier. * Du Cange, *Gloss. Lat.*

CHANONRY, Ville d'Ecosse, dans le Comté de Ross, avec Evêché suffragant de saint André. On dit

que cet Evêque est celui de Ross. Chanonry est située près du détroit de Mauray-Firth, au dessous de Cromatry. * Camden.

CHANTAL. (Jeanne-Françoise) *Cherchez* FREMIOT.

CHANTECLER, (Charles) de Moulins en Bourbonnois, vivoit sous le regne de François I. & avoit été élevé auprès des Princes de Bourbon. Il se maria en Auvergne; & lorsque le Roi François I. revint d'Espagne en 1526. Chantecler eut ordre d'aller salüer ce grand Monarque, & de lui faire les complimens pour la Province d'Auvergne. Il s'acquitta si bien de cette commission, que ce Prince lui témoigna son estime par des bienfaits; car d'abord il le fit Lieutenant General de la Province de Touraine, & ensuite il lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris, vers l'an 1541. Chantecler s'acquit beaucoup de reputation. Il laissa deux fils, *Pierre & Charles*, qui furent Conseillers au même Parlement, & le dernier fut Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes, reçû le 20. Juin 1598. * Scevole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct.* Blanchard, *Hist. du Parlement de Paris.*

CHANTELOU (Roland Freard) étoit de Cambrai. Il a donné au public un Traité sur la perfection de la Peinture, qui est fort estimé. * Bernard Lamy, *dans sa Perspective.*

CHANTELOUP, (Nicolas de) Religieux Carme, étoit d'Angleterre, & fut illustre par la pieté & par ses écrits, si l'on en croit Pitseus. Il vivoit en 1441. * Pitseus, *de Script. Angl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.*

CHANTELOUP (Claude) Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, étoit natif du Diocese d'Angers. Il entra jeune dans l'Ordre de Fontevraut, d'où il passa dans celui de S. Benoît, & mourut de mort subite le 28. Novembre 1664. âgé de 47. ans. Il eut grande part au *Spicilegium* du P. Dom Luc d'Achery, & donna *la Bibliotheque Ascetique des Peres* en 4. Volumes. On lui est aussi redevable d'une Edition des Sermons de S. Bernard, des regles de saint Basile, de l'histoire de l'Abbaïe de Montmajor d'Arles, & de S. André d'Avignon. Il avoit commencé celle de Marmoutier & de S. Florent de Saumur. Mais ces derniers Ouvrages n'ont point encore veu le jour. *Mem. du temps.*

CHANTEREAU, (Loüis) Religieux de l'Ordre des Augustins, Evêque de Mâcon, vivoit au commencement du XVI. siecle. Il étoit sçavant Theologien, & fut Confesseur du Roi Loüis XII. Depuis, le Roi François I. le nomma à l'Evêché de Mâcon, en 1529. Il mourut à Paris le 14. Septembre de l'an 1531. & son corps fut enterré dans l'Eglise de son Ordre, près du Pontneuf, où l'on voit son Eloge en Vers.

CHANTEREAU LE FEBVRE, (Loüis) Conseiller du Roi en ses Conseils, & Président des Tresoriers de France, dans la Generalité de Soissons, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII. siecle. Il étoit de Paris, où il naquit le 12. Septembre de l'an 1588. de *François* Chantereau-le-Febvre Secretaire du Roi, & de *Loüise* de Saintion. Il avoit un esprit aisé, subtil, & l'avoit tellement cultivé par l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique, de l'Histoire, de la Politique, & des belles Lettres, qu'il s'y étoit rendu un des plus sçavans hommes de son temps. Son érudition étoit soûtenuë par beaucoup de disposition pour les affaires politiques, & par un grand fonds de bonté, de franchise & d'honnêteté. Le Roi Loüis XIII. lui donna l'Intendance des Fortifications de Picardie, & ensuite celle des Gabelles, puis celle de l'évaluation de la Principauté de Sedan; & enfin l'Intendance des Finances des Duchez de Bar & de Lorraine, qu'il a très-long-temps exercée. Ce fut durant cet emploi qu'il s'acquit une parfaite connoissance des affaires de ce païs, & qu'aïant les pieces originales, il travailla aux Memoires Historiques des Maisons de Lorraine & de Bar, dont nous n'avons que la premiere partie. Il en avoit composé deux autres, qu'on pourra publier un jour. Ce n'est pas dans ce seul Ouvrage qu'il a fait d'heureuses découvertes; il en a fait dans l'Histoire de nos Rois, dans celles des Maisons illustres, & il avoit un genie facile pour rétablir les passages tronquez dans les Auteurs. Sa maison étoit la retraite des gens de Lettres, qui y faisoient tous les Mardis des assemblées où ils profitoient des conversations de ce sçavant homme. Il mourut le 2. Juillet de l'an 1658. Outre les considerations Historiques sur les Maisons de Lorraine & de Bar, Chantereau le Febvre a fait imprimer un Traité touchant le mariage d'Ausbert & de Blitilde; & un autre, sçavoir, si les terres d'entre la Meuse & le Rhin sont de l'Empire. Il avoit donné d'autres Ouvrages sous le nom de l'Ouvrier. Depuis sa mort, Pierre Chantereau le Febvre son fils, qui a aussi beaucoup d'érudition & de merite, a fait imprimer un Traité des Fiefs, que son pere avoit laissé. On a encore trouvé une Réponse au Livre du Sieur Chifflet, intitulé *Vindiciæ Hispanicæ*; un Traité de la Loi Salique; un de l'ancienne coûtume de France; un de l'état militaire des anciens Germains; & trois Volumes de Chronologie. On nous fait esperer ce dernier Ouvrage, où nous aurons le plaisir de voir à la tête la vie de Chantereau le Febvre, composée par un de ses amis.

CHANTILLY, est un ancien & magnifique Château à huit lieuës de Paris, & à deux de Senlis, proche d'une forêt de ce nom. Il est orné de jardins & d'eaux, qui le rendent un des plus beaux lieux du Roïaume. Chantilly appartenoit autre-fois à la Maison de Montmorency, d'où il est tombé par succession en celle de Condé.

CHANTONCEAU, Bourg ou petite Ville de France. Ce lieu est situé sur une Colline près de la Loire, dans la Bretagne, à trois lieuës au dessus de Nantes. * Maty, *Diction.*

CHANTRE. Les Chantres sont chez les Grecs un Office Ecclesiastique, ou une espece d'Ordre de ceux qui chantoient dans l'Eglise. Il y a eu chez les Latins des Chantres qui faisoient cette fonction. Ces Chantres étoient de simples Clercs sans dignité, mais pour regler le chant & l'Office. On choisit dans la suite, un Archichantre ou Préchantre, qui devint une Dignité dans plusieurs Eglises. Le Chantre porte la chape & le bâton dans les fêtes solemnelles, & donne le ton aux autres, en commençant les Pseaumes & les Antiennes. * Thomassin, *Discipline de l'Eglise.*

CHANTRE. *Cherchez* PIERRE le CHANTRE.

CHANUT (Pierre) vivoit dans le XVII. siecle. Il fut Tresorier de France à Riom, d'où il tiroit son origine, puis Conseiller d'Etat ordinaire, Ambassadeur de France auprès de la Reine Christine de Suede, après avoir été long-temps Resident en la même Cour. Il se trouva encore Plenipotentiaire de France à Labre en 1650. jusqu'en 1653. d'où il revint Ambassadeur en Hollande, jusqu'en 1655. que le Roi le rappella pour le servir dans ses Conseils. Il donna dans tous ces emplois de grandes preuves de sa fidelité & de sa capacité, & mourut en Juillet 1662. âgé de 62. ans. On a de lui des Memoires curieux donnez après sa mort, & tirez de ses dépêches par M. Linage de Vauciennes. * *Memoires du Temps.*

CHANUT, (Martial) fils du précedent, & de Marguerite Clerselier, fut Abbé d'Issoire, Aumônier de la Reine Mere, Anne d'Autriche, & Visiteur General des Carmelites de France, qu'il gouverna avec grande satisfaction plus de trente années: il mourut le 13. Novembre 1695. On a de lui plusieurs Ouvrages de pieté, entr'autres la *Vie de sainte Therese*, la *Traduction des Oeuvres de pieté* de cette Sainte, & une *Traduction du Concile de Trente.* * Memoires du Temps.

CHAOCHEU, grande Ville de la Province de Quangtung, sur les frontieres de celle de Fokien, dans la Chine. Elle est Capitale d'un Territoire de même nom, & a Jurisdiction sur neuf citez. Le Flux de la mer va jusques sous les murailles de cette ville: ce qui la rend fort marchande. On y voit deux temples très-superbes, & un beau pont, dont la largeur est de cinq perches, & la longueur de quatre-vingt. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* M. Thevenot, *troisiéme Volume.*

CHAOKING, grande Ville de la Province de Quangtung, dans la Chine, est la Capitale d'un Territoire de même nom, & a dix Citez dans son Ressort. Le Viceroi fait son séjour dans cette ville, dont les édifices publics & particuliers marquent la magnificence. On y voit une Tour de porcelaine, semblable à celle de Nanking, & les dehors sont ornez de fort beaux arbres. On

trouve dans ce païs quantité de paons sauvages & privez, qui sont rares dans les autres Provinces. Il y a une riviere, où l'on pêche un poisson, que l'on nomme *la Vache qui nage*. Elle vient souvent à terre, & se bat quelque-fois contre les vaches domestiques : mais, lorsqu'elle a demeuré long-temps hors de l'eau, sa corne s'amolit : ce qui l'oblige de se retirer dans la riviere, où elle reprend sa premiere dureté. Le Territoire de Chaoking produit aussi beaucoup de bois d'aquila, & de bois de rose, dont les Portugais font des tables, des chaises, & d'autres ameublemens. Ce bois est d'un noir qui tire sur le rouge, marqué de veines, & peint naturellement de couleurs très-vives. Proche de la Cité de Sinhing, il y a un étang, où, si l'on jette la moindre petite pierre, on entend aussi-tôt un bruit semblable à celui du tonnerre; l'air se broüille, & il tombe de la pluïe : c'est pourquoi les Habitans l'appellent *l'Etang du Dragon*. On rapporte la même chose d'un Lac qui est dans les Alpes. Auprès de Teking, une des dix Citez, est la montagne de Caoleang, qui produit ces grands arbres, qu'on nomme *Arbres de fer*, à cause de la dureté & de la pesanteur de leur bois. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil* de M. Thevenot, *vol.* 3.

CHAOS, selon les Poëtes, & entr'autres selon Hesiode, dans sa Théogonie, & Ovide, au commencement de ses Metamorphoses, étoit une masse informe & grossiere, ou un mélange confus de toutes choses, qui servit de matiere premiere à la production du monde. Il n'y avoit point, dit Ovide, de Soleil qui fit briller le jour, ni de Lune qui éclairât pendant la nuit : la terre n'étoit pas encore suspenduë au milieu de l'air qui l'environne; & la mer n'étoit pas encore renfermée dans ses bornes. Par tout où il y avoit de la terre, il y avoit de l'air & de l'eau: ainsi la terre n'avoit point de fermeté, l'eau n'étoit pas navigable, l'air n'étoit point éclairé : enfin il n'y avoit rien dans l'univers qui eut quelque forme. Mais, poursuit-il, un Dieu separa le ciel d'avec la terre, & la terre d'avec les eaux; & il tira de l'air ce qu'il avoit de plus pur, pour en former l'élement du feu. Par cette description, il est aisé de voir que les anciens Païens avoient quelque connoissance des Livres de Moïse, & qu'ils avoient eu relation avec les Hebreux; car ce recit fabuleux du Chaos, paroît avoir été tiré de la veritable Histoire de la création du monde, que Moïse nous décrit au commencement de la Genese. *Voïez* Lactance *Instit. lib.* 5. Manile a reconnu qu'Hesiode dans sa Theogonie, avoit fait sortir le monde du Chaos, lorsqu'aïant prié les Muses de lui apprendre quelle fut la naissance, & quels furent les commencemens des Dieux & de la terre, des fleuves & de la mer; il fait ensuite répondre les Muses, que le Chaos précéda, puis la terre suivit, puis les enfers & l'Amour; les tenebres & la nuit sortirent du Chaos, le Ciel & le jour sortirent du sein de la nuit. Quoique ce Chaos d'Hesiode soit fort confus, il n'est pourtant pas difficile de reconnoitre, que c'est une peinture contrefaite de celui de Moïse dans la Genese. Le Chaos, qui contient tout en confusion, précede toutes choses en leurs natures propres & separées. Les ténébres couvroient le Chaos, & c'est ce que ce Poëte appelle *Erebus* & la nuit; car le terme Grec ἔρεβος vient de l'Hebreu *Harab*, qui signifie les *tenebres*. Le jour est sorti aussi-bien que le Ciel du Chaos ou de la terre, parce que les Astres étoient effectivement dans le Chaos, & le Ciel ou le Firmament y etoit aussi, avant que Dieu l'en eût separé. L'Enfer même est sorti du Chaos, & le nom lui en est demeuré : c'est comme Orphée l'appelle dans Ovide. *Metamorph.* 10.

Per Chaos hoc ingens, vastique silentia regni.

Appien assure que ce fut Jupiter qui habita au haut des Cieux, qui tira tous les corps & tous les membres de ce vaste Univers, de la confusion du Chaos, Ζεῦ μάκαρ ἐκ δὲ σοῦ πάντα τε ἐκ σοῦ ἐγένετο, *Jupiter beate, in te omnia & ex te orta sunt.* Il faut expliquer de l'Amour, ce qu'Appien dit de la concorde des causes secondes.

Diodore de Sicile mêlant la Fable avec l'Histoire & la Philosophie, fait aussi sortir le monde du Chaos, comme ont fait encore Euripide & Plutarque; &, pour revenir à celui dont on a déja fait mention au commencement de cet article, Ovide entre les Poëtes Latins a parlé fort distinctement du Chaos, qui a précedé la Creation de l'Univers.

Ante mare & terras, & quod tegit omnia Cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe,
Quem dixêre Chaos, rudis indigestaque moles.
Nec quidquam nisi pondus iners; congestaque eodem
Non benè junctarum discordia semina rerum. L. 1. Metam.

Il marque ensuite que ce fut Dieu qui donna l'ordre, la distinction, & le jour à ce Chaos tenebreux. L'on peut dire que ce Poëte suit Moïse de fort près, quand il separe premierement le ciel & les airs de la terre; quand il fait couler les eaux dans les creux, ou les concavitez de la terre; quand il fait ensuite sortir les arbres & les plantes de la terre; quand après cela il fait former les astres; quand ensuite il met la production des poissons & des oiseaux, puis des animaux terrestres, & quand après tout cela, il finit l'ouvrage de six jours par la formation de l'homme; car Ovide a ponctuellement suivi l'arrangement des ouvrages de Dieu, comme ils furent formez les uns après les autres en six jours. Enfin la formation de l'homme est representée comme un chef d'œuvre, où Dieu fit entrer des raïons de sa sainteté, de sa divinité, de son empire, & de sa souveraineté, & son image propre; c'est-à-dire une intelligence pénetrée des veritez du Ciel, & de l'amour de l'éternité. C'est ce que ce même Poëte a fort bien décrit dans le premier livre de ses Metamorphoses, où il exprime clairement ce que l'Histoire de la Genese nous apprend; que l'homme fut créé comme un être plus parfait que les animaux; que Dieu lui donna l'empire sur le reste du monde, avec une origine divine, qu'il l'anima de son esprit, qu'il le fit à son image, & qu'il le forma pour contempler le ciel. Quand Seneque usant du langage commun donne le nom de Chaos aux Enfers, *noctis æternæ Chaos, aversa superis regna*, il fait assez connoître que cette partie du monde a conservé le nom de Chaos, comme en aïant encore les tenebres, le trouble & la confusion de toutes choses.

Touchant l'origine du mot Chaos, il y a plusieurs opinions differentes; les uns le tirent du Grec χέω, *produire:* ou mieux encore de χάω pour χαίνω, qui signifie *s'entr'ouvrir*. Mais Rittershusius, *en ses Notes sur Guntherus*, tient que Chaos vient d'un mot Hebreu, qui signifie *être couvert de tenebres* : ce qui est confirmé par le Poëte Prudence, *Hymn.* 5. *Cathemer.*

Merso sole Chaos ingruit horridum;
Lucem redde tuis, Christe, fidelibus.

L'ancien Interprete de la Bible, *Luc. c.* 16. 26. appelle Chaos, l'espace d'entre le ciel & les enfers : ce que l'Evangeliste nomme χάσμα, c'est-à-dire *abyme*. Faustus de Rhegio s'est aussi servi du même terme. *Voïez* encore Hugues Grotius, *sur ce passage de S. Luc.*

CHAOUL, que quelques-uns écrivent *Chaul*, prononçant l'*u*, comme un *ou*. C'est une Ville Maritime à la Côte de Malabar, dans la presqu'isle deçà le Gange, & dans le Roïaume de Decan, sur les frontieres du Roïaume de Guzarate, & de l'Empire du Grand Mogol, à six-vingt milles de Surate vers le Midi du côté de Goa. Elle est dans une situation avantageuse, aïant la mer au couchant, qui lave le pied de ses murs, & au midi une belle riviere & si profonde, qu'elle porte les plus gros vaisseaux jusque tout auprès de la Forteresse. Elle a du côté de la terre des fortifications, qui la mettent hors d'insulte, toute entourée d'un mur très-fort, avec onze bastions. Il y en a trois, qui regardent la mer, les autres battent la riviere ou la plaine. La Forteresse appellée *il Morro*, où le Gouverneur réside ordinairement tient à la ville, & commande sur la riviere. Les ruës en sont belles & fort larges; mais elles ne sont pas fort frequentées, parce que cette ville est aussi peu peuplée aujourd'hui, qu'elle l'a été beaucoup autrefois. Il y a des Monasteres & des Eglises, dont les revenus ont été considerables; mais les pertes que les Portugais y ont faites, ont, en les appauvrissant, appauvri aussi les Eglises, dont la plûpart manquent de Prêtres. Le Gouverneur de cette Ville a cela de particulier, qu'il est envoïé immediatement du Roi de Portugal, & ne peut être revoqué que par lui; au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & ne les possedent que pour trois ans. Ce privilege des Gouverneurs de Chaoul, les met en liberté d'entreprendre & d'executer de grandes choses, par la durée de leurs charges; mais

d'ailleurs, pour peu qu'ils aïent de penchant à l'avarice, & aux autres défauts, qui gâtent le Gouvernement, ils peuvent se satisfaire, sans rien risquer, & devenir les Tyrans de tout le Païs.

Il faut remarquer, qu'il y a l'ancienne Ville de Chaoul distinguée de celle dont nous venons de parler, & beaucoup plus grande: mais elle n'est ni si regulierement bâtie, ni si bien fortifiée. Ses Habitans sont la plûpart Idolâtres; les autres sont Mahometans. Bien qu'elle soit éloignée de la mer d'environ deux lieuës, elle n'en est pas moins propre au commerce, étant arrosée de deux rivieres, qui servent à y porter les marchandises, en même temps qu'elles rendent les terres fertiles. Les Marchands y sont fort riches, & y vivent dans une grande opulence. Voïez *Baudrand*, & les *Voïages de M. Carré*, imprimez en 1699.

CHAPALA (Laguna de Chapala) C'est un Lac de l'Amerique Septentrionale. On le trouve dans l'Audience, & un peu au midi de la Ville de Guadalajara; & on lui donne environ quatre lieuës de circuit. Il se décharge dans la Mer Pacifique par le moïen de la riviere Chicunarucatenco, qui le traverse. * Maty, *Diction.*

CHAPEAUVILLE (Jean) Chanoine & Archidiacre de Liege, Grand-Vicaire de l'Evêque & Docteur de Louvain, mourut le 10. Juin de l'an 1617. & nous a donné en III. Volumes, les Auteurs de l'Histoire des Evêques de Liege. Il a encore composé d'autres Ouvrages, comme *De prima & vera origine festivitatis SS. Corporis & Sang. Domini, &c.* * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sac. XVII.*

CHAPELAIN: c'est ainsi que furent premierement appellez ceux qui avoient en garde le coffre ou la chasse, où l'on serroit les Reliques, & que les Latins nommoient *capella*, peut-être pour *capsella*, de *capsa*. On donna le même nom à ceux qui avoient soin du lieu où se gardoit cette chasse, lequel fut aussi appellé *Chapelle*; & enfin aux Prêtres & à tous les Clercs. D'autres disent que le nom de *Chapelain* vient de *Châpe*, & que l'on appella ainsi ceux qui portoient la Châpe de S. Martin. Mais selon Spelman, du temps de saint Martin, qui mourut environ l'an 400. les noms de *Chapelle* & de *Chapelain*, n'étoient point encore en usage. Depuis, les Notaires ou Sécretaires, & enfin les Chanceliers furent aussi nommez *Chapelains*. C'est pourquoi la Chancellerie, où l'on gardoit les Titres, fut quelquefois appellée Chapelle Roïale; de même que l'on appelloit Chapelle, le lieu où l'on gardoit les Reliques. A present, Chapelain est un Prêtre gagé pour dire la Messe à quelque Prince, ou à quelque personne de qualité; ou celui qui dessert une Chapelle, à laquelle est attaché certain revenu. Il y a huit Chapelains de l'Oratoire du Roi, servans par quartier. *Voïez l'Etat de la France.*

CHAPELAINS: second rang ou état dans l'Ordre de Malthe. Le premier, est des Chevaliers; & le troisiéme, des Servans d'armes. Ces Chapelains sont reçûs *Diaco*, pour être promûs à l'Ordre de Prêtrise. *Voïez* DIACO.

CHAPELAIN, (Jean) ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1260. Il fit un certain Roman intitulé *Fabliau du Secretaire de Cluny*. * Fauchet, *des anciens Poëtes Franç. chap.* 89. La Croix du Maine, &c.

CHAPELAIN, (Jean) Medecin du Roi Charles IX. mourut pendant le siege de Saint Jean d'Angely en 1569. Voici de quelle maniere en parle M. de Thou: *Il mourut aussi en ce siege deux grands hommes, qui n'étoient pas plus unis par leur profession que par leur amitié, aïant presque toûjours demeuré ensemble à la Cour & dans les armées, Jean Chapelain & Honoré Castelan, premiers Medecins du Roi & de la Reine, l'un & l'autre illustres, & que les biens acquis par la liberalité des Princes, avoient mis en état de ne pas courir après le gain qui deshonore cet Art en la plûpart des Medecins. Mais principalement Chapelain avoit ajoûté à ces richesses, les biens que son pere lui avoit laissez; & quoiqu'il eût été parmi les troubles de la Cour, il n'abandonna jamais ses livres, qu'il laissa en mourant enrichis de belles annotations, avec une belle Bibliotheque. Au reste, comme ils avoient vécu ensemble, ils moururent aussi ensemble dans une même maison, & tous deux de peste.* * De Thou, *Hist. liv.* 46. Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CHAPELAIN (Jean) Parisien, fils & petit-fils d'un Notaire de Paris a vécu sous les ministeres des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, avec une si grande reputation, qu'on disoit communement de lui, que les Muses Françoises avoient trouvé leur consolation, & une reparation avantageuse de la perte de Malherbe en sa personne. Balzac a fait son éloge en plusieurs endroits de ses Lettres. Il seroit encore dans la même reputation où il étoit alors, s'il se fût contenté de ne rien faire que cette belle Ode au Cardinal de Richelieu, que tous les Maîtres de l'Art ont admirée; mais le Poëme *de la Pucelle*, qu'il mit au jour, qu'il avoit été trente ans à composer ou à promettre, & qu'il devoit pour son honneur promettre toûjours, fit échoüer toute sa reputation Poëtique. C'est ce qui fait dire à un Poëte de ce temps-ci:

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Ecrivain,
Cette digne & docte Pucelle.
La Cabale en dit force bien,
Depuis vingt ans l'on parle d'elle,
Et dans trois jours l'on n'en dira plus rien.

Ce Poëme donna encore lieu à deux autres vers Latins de M. de Mommor, Maître des Requêtes:

Illa Capelani dudùm expectata Puella,
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

Quoique M. de S. Pavin ait dit du Poëme de la Pucelle, qu'il y avoit des fautes si belles dans cet Ouvrage, que les ennemis de M. Chapelain se feroient fait gloire de les avoüer; mais qu'il seroit seulement à souhaiter que M. Chapelain oubliât une partie de cent belles choses qu'il sçait, pour écrire plus au goût du public.

M. Chapelain étoit de l'Academie Françoise, homme de probité & assez bon Critique, mais mediocre Poëte. * Boil. Despreaux, *dans ses Satyres*. Il mourut le 21. Fevrier de l'an 1674. âgé de 79. ans moins 14. jours. Il fut enterré dans l'Eglise de saint Merri, où l'on voit son éloge.

CHAPELET. On donne parmi les Chrétiens ce nom à plusieurs grains enfilez, qui servent à compter le nombre des *Pater* & des *Ave* que l'on dit. On l'appelle aussi *rosaire* ou *couronne*. Cet usage de reciter un certain nombre de fois une même priere par compte, n'est pas fort ancien dans l'Eglise. Saint Dominique est le premier qui a établi le rosaire de quinze dixaine d'*Ave Maria*. On a depuis diminué ce nombre dans les Chapelets ordinaires.

CHAPELETS DES TURCS. Les Voïageurs ont parlé de ces chapelets dans leurs Relations. Le Pere Dandini Jesuite, *dans son Voïage du Mont-Liban, chap.* 11. dit que les Turcs portent ces chapelets à leur main, ou pendus à leur ceinture; mais qu'ils different beaucoup des nôtres, parce que les grains en sont tous d'une même grosseur, & qu'ils n'ont point cette distinction que nous avons de dix en dix grains, bien qu'ils les composent de six dixaines. Il ajoûte qu'ils ont une autre forme de chapelet, qui contient cent grains, & qu'ils divisent en 3. parties, avec de petits filets. M. Simon explique plus en particulier ce que c'est que le chapelet des Turcs. Il dit qu'il n'est pas composé de grains inégaux à la façon des nôtres, parce que les Turcs ne recitent pas sur ces grains, differentes prieres comme-nous; que celui de cent grains a quelque distinction, parce qu'ils le divisent en trois parties, & qu'ils disent sur une de ces parties, trente-trois fois *sonbhan lallah*, c'est-à-dire, *Dieu est loüable*; & sur l'autre *elham lallah*, *gloire à Dieu*; & enfin sur la troisiéme *allah ecber*, *Dieu est grand*. Et comme ces trois fois trente-trois ne font que quatre-vingt-dix-neuf, ils ont ajoûté une autre priere sur la tête du chapelet pour faire le nombre de cent. Le même M. Simon écrit que ce chapelet des Turcs tire son origine des *meah beracoth*, ou *cent benedictions*, que les Juifs sont obligez de reciter tous les jours. * M. Simon, *Remarques sur le Voïage du Pere Dandini.*

CHAPELLE, (la) est un Bourg dans le Limosin, qui a donné son nom au Cardinal Pierre la Chapelle.

CHAPELLE, (Claude Emmanuel Loüillier) surnommé *Chapelle*, parce qu'il étoit né dans le village de la Chapelle, entre Paris & saint Denys, étoit fils naturel de François Loüillier, Maître des Comptes. Son pere, qui avoit beaucoup de tendresse pour lui, prit un

fort grand soin de son éducation, & lui donna les plus habiles Maîtres. Le celebre M. Gassendi lui enseigna la Philosophie; mais Chapelle se distingua sur tout par la délicatesse de la Poësie. Il avoit une facilité extraordinaire à faire des vers d'un tour aisé, & il excelloit à en composer avec des rimes redoublées; c'est-à-dire, sur deux seules rimes en chaque stance. On peut dire qu'il a été original en ce genre de Poësie également difficile & harmonieuse. C'est à lui que nous devons cet Ouvrage ingenieux en Prose & en Vers, intitulé, *Voyage de Bachaumont.* Nous lui devons encore une partie des beautez que nous voyons briller dans les Comedies de Moliere, qui le consultoit sur tout ce qu'il faisoit, & qui avoit une entiere déference pour la justesse de son goût. Il s'attira l'estime de tous les beaux esprits, & des personnes de la premiere qualité dont il se voyoit recherché; & c'est en partie ce qui le détourna d'entrer dans les charges publiques, comme son pere le desiroit. Il mourut l'an 1686. au mois de Septembre. Il ne faut pas le confondre avec M. de la Chapelle Inspecteur des beaux Arts sous M. de Villacerf, Surintendant des Bâtimens; Auteur de la *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribour*; ni avec M. de la CHAPELLE de l'Academie Françoise, qui a aussi donné au public quelques Ouvrages. * *Recüeil des pieces de Poësie de* 1692.

CHAPERON, ancienne coëffure dont les hommes se servoient ordinairement en France, sous la premiere race des Rois, qui a duré pendant la seconde & la troisiéme race, jusques au regne de Charles V. sous lequel on portoit encore des Chaperons à queuë, que les Docteurs & les Bacheliers ont retenus, pour marque de leurs degrez, quoiqu'ils ne les portent plus sur la tête, mais sur l'épaule. Mezeray, *en son Abregé Chronol. l'an* 1365. Ce Chaperon marque les degrez de l'Université, & est different selon leur ordre; & même de differente couleur, suivant les diverses Facultez. * Bouterouë.

CHAPERONS, nom de certains Factieux qui s'éleverent en France sous le regne du Roi Jean, l'an 1358. Ces Séditieux furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient un Chaperon mi-parti de rouge & de bleu. On en vit encore de pareils en 1413. du temps de Charles VI. à la reserve de la couleur de leur Chaperon qui étoit blanche. Ces revoltez porterent un Chaperon blanc au Duc de Guyenne: Jean de Troyes, Chirurgien de sa profession, & Chef de cette sedition, en osa même presenter un au Roi, lorsqu'il alloit à Nôtre-Dame. Mais bientôt après cette faction fut dissipée. * Mezeray, *en son Abr. Chron.*

CHAPITRE. Il a toûjours eu dans l'Eglise un nombre de Prêtres & d'autres Clercs qui assistoient l'Evêque, & qui faisoient avec lui l'Office dans l'Eglise Cathedrale; mais le nom de Chapitre n'est venu que depuis que plusieurs Clercs menant une vie commune, furent appellez Chanoines; c'est-à-dire, au VIII. siecle de l'Eglise. Ce fut alors que le Corps des Chanoines commença à être appellé Chapitre. Le Chapitre des Chanoines de la Cathedrale fut comme le Conseil de l'Evêque, & eut la Jurisdiction pendant la vacance. Outre les Chapitres des Cathedrales, il se forma des Chapitres, ou des Congregations particulieres de Chanoines, & les Moines ont même depuis donné le nom de Chapitre à leurs Congregations. Le Chef du Chapitre des Eglises Cathedrales étoit anciennement l'Evêque, ils eurent depuis des Abbez, ou d'autres dignitez, comme des Doïens, des Prévots, des Tresoriers, des Chantres, des Chefciers, &c. Quoi-que naturellement ils doivent être soûmis aux Evêques, plusieurs Chapitres ont obtenu des Privileges d'exemption pour se soustraire à sa Jurisdiction. * Thomassin, *Disciplin. Eccles.*

CHAPPARS: les Perses donnent ce nom aux Couriers qui portent les dépêches du Roi aux Gouverneurs des Provinces, & des Gouverneurs au Roi. Lors qu'un des Couriers part, l'Ecuyer du Roi, ou du Gouverneur lui donne un cheval, avec un homme qui court après, pour le ramener: & quand un Courier rencontre un Cavalier, il a droit de le démonter, ce qu'il fait lorsqu'il sent que son cheval est las; & c'est au Cavalier démonté à courir aprés son cheval, ou à envoyer quelqu'un pour le reprendre, quand le Courier en changera. Il y a eu autrefois en Turquie de ces sortes de Couriers; mais Sultan Amurat ayant sçû que ceux qu'on démontoit lui donnoient mille maledictions, établit des maisons de poste dans de raisonnables distances, faisant tenir dans chacune sept ou huit chevaux, que le païs est obligé d'entretenir: & ce bon ordre fait que le voyageur n'est pas sujet en Turquie aux incommoditez qu'il faut essuyer en Perse; car il n'y auroit point de remission pour un Cavalier qui auroit refusé son cheval, non plus que pour ceux qui refuseroient le meilleur de leur écurie. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CHAPPEL, sur le *Firth*, Bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Devon, qu'on appelle High-Peak. * *Diction. Anglois.*

CHAPUIS, (Claude) Valet de Chambre du Roi François I. & Garde de sa Bibliotheque, vivoit en 1540. & 1545. La Croix du Maine, dit qu'il étoit de Roüen, & du Verdier Vauprivas assure qu'il étoit de Touraine, & oncle de Gabriel Chapuis, dont nous parlons dans l'article suivant. Il composa divers Ouvrages en vers: comme un discours de la Cour. Un Poëme de la fuite de l'Empereur Charles V. devant le Roi François I. sous ce titre: *l'Aigle qui fait la poule devant le Coq*, à Landrecy. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

CHAPUIS, (Gabriel) dit en Latin *Capusius*, natif d'Amboise, vivoit en 1584. Il sçavoit les Langues, & traduisit divers Ouvrages de Latin, Italien, & Espagnol, en François, entr'autres les derniers Livres des *Amadis.* Il en composa aussi d'autres de sa façon, & s'acquit beaucoup de reputation. * Consultez la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas.

CHARACONDIUS (Gregoire) dit *le Noir*, Hongrois, vivoit en 1570. Il se disoit envoyé de Dieu pour délivrer la Hongrie de la tyrannie des Turcs, & fut puni de son imposture. * Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 24.

CHARADG ou CHARAG, parmi les Turcs, est le tribut que les Chrétiens & les Juifs sont obligez de payer au Grand Seigneur. Ce Tribut se paye par tête; & on commence à le lever sur les hommes, dès qu'ils ont atteint l'âge de neuf ans, ou selon d'autres, de seize ans. Les femmes en sont exemptes, aussi-bien que les Prêtres & les Religieux Chrétiens & les Rabbins des Juifs. Il y a des Chrétiens qu'on appelle *Franguis* ou *Francks*, qui ne payent point ce tribut. Il ne se leve point non plus sur les Juifs qui sont nez, & qui demeurent dans le païs soûmis à la domination des Chrétiens. Ce Charadg augmente ou diminuë, selon que le païs est bon ou mauvais. D'ordinaire c'est une pistole par tête, quelquefois quatre ou cinq cens écus. Les Chrétiens qui vont dans la Turquie pour negocier ou pour affaire, païent ce tribut dès la premiere ville où ils arrivent. Les Grecs étrangers, comme de Moscovie, payent 350. aspres. Les Armeniens, qui viennent de la Perse, de la Georgie, de la Mingrelie, ou d'autres païs, ne sont taxez qu'à 300. & comme les Turcs ne font leur année que de douze Lunes, la nôtre étant de douze Lunes & onze jours, ils font payer le double du tribut de 33. ans en 33. ans, afin de trouver le payement de chaque année, suivant leur calcul, sans perdre les onze jours de l'année civile ordinaire. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHARANTE ou LA CHARANTE, *Caranthonus*, Riviere de France, qui a sa source à Cheronoc, Village, sur les frontieres du Limosin & de l'Angoumois. Elle passe à Sivray, à Rufec, à Angoulême, à Vibrac, à Jarnac, & à Cognac dans l'Angoumois, où elle reçoit l'Argent, la Sonne, la Tardoüere, la Bouëme, le Nay, &c. dans l'Angoumois. Ensuite elle entre dans la Saintonge, passe à Taillebourg, à Saintes, à Tonnay-Charante, à Rochefort: & aïant reçû dans cette Province la Chalandre, la Sougne, la Boutonne, &c. elle se jette dans la mer Oceane, entre Soubize & le Port Lupin, vis-à-vis de l'Isle d'Oleron. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.*

CHARAS, (Moyse) né à Usez, s'est rendu fameux dans le XVII. siecle par son habileté dans la Pharmacie. Il exerça sa profession à Orange, d'où il vint s'établir à Paris, & y brilla d'abord par son Traité de la *Theriaque.* Trois cens livres de Theriaque qu'il composa en presence des Magistrats, du premier Medecin du Roi, & d'autres Deputez de la Faculté de Paris, lui attirerent une grande reputation. Il s'appliqua beaucoup à la connoissance de la vipere, & à la maniere de guerir ses

morsures, & il en fit un Traité enrichi d'un Poëme Latin contenant la description Anatomique de la vipere, ce qui le fit connoître par toute l'Europe. On le choisit ensuite pour faire les Cours de Chymie au Jardin Royal des Plantes, ce qu'il fit avec un applaudissement general durant neuf années, & le fruit de cette étude fut sa *Pharmacopée Royale, Galenique & Chimique*, qui à été traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & qu'on a même mise en Chinois pour la commodité de l'Empereur de la Chine. Les Ordonnances renduës contre les Calvinistes vers l'an 1680. obligerent Charas qui l'étoit, de se retirer en Angleterre, où Charles II. le reçût avec honneur, lui ayant même envoyé un de ses Yachs pour le passer. Il y resta cinq années, & y fut reçû Docteur. De-là il passa en Hollande & pratiqua la Medecine dans Amsterdam avec beaucoup de reputation. L'Ambassadeur d'Espagne voulut l'engager d'aller au secours du Roi son maître dont la santé étoit très-foible; mais l'Inquisition faisoit peur à Charas. L'Ambassadeur le rassûra sur ses frayeurs, & le fit défrayer lui & sa famille jusqu'à Madrid. Là il fit de grandes experiences sur la vipere, & désabusa plusieurs Grands de l'exageration populaire que les Viperes à douze lieuës à la ronde de Tolede n'avoient aucun venin après avoir mordu; parce que long-temps auparavant un Archevêque de cette ville leur avoit ôté le pouvoir d'envenimer ce qu'elles mordoient. Diverses experiences faites par Charas sur differens animaux les persuada du contraire. Enfin sa science ayant donné de la jalousie aux Medecins du Palais, où il étoit souvent appellé, on le déféra à l'Inquisition. Il fut trainé en prison par ordre de ce Tribunal, âgé qu'il étoit de 72. ans, & il y resta quatre mois, ne cessant de prier Dieu qu'il lui fit connoître s'il étoit dans l'erreur. Enfin après plusieurs conferences avec d'habiles Theologiens, & ensuite avec quelques Inquisiteurs, qui étoient surpris de l'entendre parler si facilement & si sçavamment en Latin, il fit son abjuration, & reçût les Sacremens de Confirmation, de Penitence & d'Eucharistie, donnant toutes les marques d'une conversion veritable. Son fils aîné s'étoit converti quelque temps auparavant sans que son pere le sçut. Charas revint en France, & il eut l'honneur de saluer le Roi, qui lui témoigna de la joye de sa conversion. Il fut admis aussi-tôt dans l'Academie Royale des Sciences, & mourut bon Catholique, le 17. Janvier 1698. âgé de 80. ans. * *Memoires du temps.*

CHARAX de Pergame, étoit Prêtre Payen & Philosophe. On ne sçait pas précisément en quel temps il a vécu; mais il a fait mention des successeurs de Neron, d'où l'on peut recüeillir, qu'il a vécu assez tard sous les Empereurs. Il a composé une Histoire de la Grece, en quarante livres, selon Suidas. Il y a eu un CHARAX, Grammairien, & une Ville de ce nom, à qui on donna depuis le nom d'Antioche. Sapho avoit un frere appellé CHARAX, qui devint amoureux de Rhodope. * Herodote, *liv.* 2. ou *Euterpe.* Vossius, *de Histor. Græcis, lib.* 3.

CHARCAN & ARCAN. C'est une Ville qu'on met dans la grande Tartarie en Asie. On la trouve vers les confins de la Moscovie, dans le païs de Chaulach ou Karacatay, sur une riviere qui porte son nom, & qui se decharge dans le Lac de Izejora. * Maty, *Dictionnaire.*

CHARCAS, ou LOS CHARCAS, Province de l'Amerique Meridionale, au Midi du Perou. Elle est au dessous du Tropique du Capricorne, & vers la mer Pacifique. La ville capitale est la Plata, qui donne quelquefois son nom à la Province. Les autres sont Potosi, Oropesa, Tobiso, &c. Tout ce païs-là est sous la puissance du Roi d'Espagne. * Laët. Sanson.

CHARDE, Bourg d'Angleterre dans le Comté de Sommerset, aux confins de celui de Dorcester, environ à 7. lieuës de la ville de ce nom, vers l'Occident Septentrional. * Maty, *Diction.*

CHARDON, ou N. DAME DE CHARDON, Ordre Militaire, fut institué par Loüis II. surnommé *le Bon*, Duc de Bourbon. Ce Prince ayant assemblé les principaux Gentilshommes de ses Terres, le premier jour de l'an 1369. leur dit qu'il vouloit prendre pour devise ce mot *Esperance*; & qu'il leur vouloit faire present d'un Ordre, dit *de l'Ecu d'or*, qui avoit une bande de perles, avec ces mots: *Allen, Allen:* qui vouloit dire, Allons ensemble au service de Dieu, & unissons-nous pour la défense de nôtre païs. L'année suivante, après son mariage avec Anne Dauphine, fille unique de Beraud, Comte de Clermont & Sire de Mercœur, dit *le Grand* ou *le Camus*, il institua cet Ordre, & en fit la premiere ceremonie le jour de la Purification de la Vierge, en l'Eglise de Moulins. il étoit composé de 26. Chevaliers, sans reproche, renommez en noblesse & en valeur, dont le Prince & ses successeurs Ducs de Bourbon devoient êtres Chefs & Souverains. Ces Chevaliers étoient toûjours obligez de porter la ceinture de couleur bleuë-celeste, doublée de satin rouge, brodée d'or, & dessus en même broderie, ce mot *Esperance.* Elle fermoit à boucle & ardillons de fin or, ébarbillonnez & déchiquetez avec l'émail verd, comme la tête d'un chardon. Aux grandes fêtes, & principalement à celle de la Purification, ce Prince tenoit table ouverte aux Chevaliers, qui étoient couverts de soûtanes de damas incarnat, avec les manches larges, ceintes de leurs ceintures bleuës. Leur grand manteau étoit de bleu celeste, doublé de satin rouge; & le grand collier de l'Ordre de fin or, du poids de dix marcs, fermant à boucles & ardillons d'or par derriere. Il étoit composé de lozanges & de demies à double orle, émaillées de verd, percées à jour, remplies de fleurs de lis d'or, & du mot *Esperance*, écrit dans les lozanges en lettres capitales à l'antique. Au bout du colier pendoit sur l'estomac une ovale, dans laquelle étoit l'image de la Vierge Marie, entourée d'un Soleil d'or, couronnée de douze étoiles d'argent, avec un croissant de même sous ses pieds, & au bout une tête de chardon émaillé de verd. Leurs chapeaux étoient de velours verd, rebrassez de palmes de soye cramoisie, sur lequel étoit l'écu d'or à la devise: *Allen, allen*, dont nous avons parlé. * Docronville. Favin, *Theatre d'Honneur, & de Chevalerie.*

CHARENTON, *Carentonium*, nom de plusieurs lieux en France, dont le plus considerable est à une lieuë au-dessus de Paris, vers le Levant près de la pointe, où se joignent les rivieres de Seine & de Marne. C'est un gros Bourg clos de murailles, & accompagné aux deux bouts de deux Villages, l'un nommé vulgairement *les Carrieres*, parce qu'on tire au dessus quantité de pierres à bâtir, situé sur le confluent des deux rivieres; l'autre sur la Marne au-dessus du lieu, où les Calvinistes avoient un Temple, qui fut démoli, comme les autres, en 1685. André du Chesne tient que Charenton est un lieu ancien, ce que témoigne, dit-il, plusieurs vieilles masures, qui font juger qu'il y a eu là autrefois une forte place. Ammien Marcellin s'est trompé, lorsqu'il a mis la ville de Lutece ou Paris, au pont de Charenton, vers le bec, où s'assemblent les deux rivieres. Il y a proche de Charenton un bel Echo, qui renvoye le son jusqu'à douze fois.

CHARES, le plus considerable Juif de la ville de Gamala. Il en fut élu Capitaine avec un nommé Joseph pendant le siege que Vespasien mit devant cette Place. Chares la défendit fort courageusement tant qu'il fut en santé: mais étant tombé malade à l'extrémité, il fut facile aux Romains de s'en rendre les maîtres. Il fut frappé d'une si grande consternation, lorsqu'il sût que les ennemis y étoient entrez, qu'il en mourut sur l'heure.* Josephe, *Guerre des Juifs. Liv. IV. Chap.* 3.

CHARES, Historien Grec, qui étoit de Mitylene. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il composa un Ouvrage des belles actions d'Alexandre *le Grand*, cités très-souvent par Athenée, *l.* 3. 5. 10. 11. 12. par Plutarque dans la Vie d'Alexandre, & par Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 2. Il y a aussi eu plusieurs Archontes & plusieurs autres Grecs de ce nom, entr'autres celui qui avoit une très-grande facilité à tout promettre, d'où est venu le proverbe, *Charetis pollicitationes.* Et un autre Chares-Lydien, habile Statuaire disciple de Lysippe, qui fit le fameux Colosse du Soleil dans la ville de Rhodes. * Pline, *l.* 34. *c.* 7. Suidas & Erasme, *adag. tit. magnifica promissa.*

CHARES Oppius. *Cherchez.* OPPIUS.

CHARIA, ou *Agios Adrianos*, c'est-à-dire, *Saint Adrien*, anciennement *Mycena*, Ville de Morée dans la Zacanie, entre la ville de Corinthe & celle de Napoli de Romanie,

Romanie, à sept lieuës de la premiere, & à cinq de la derniere. * Maty, *Dictionnaire*.

CHARIBERT, CHEREBERT, CARIBERT, ou ARIBERT, Roi de Paris, succeda à son pere *Clotaire* I. l'an 561. Il répudia sa femme *Ingoberge*, ou *Nigebrede* qu'il avoit épousée du vivant de son pere, pour épouser *Merosflede*, & ensuite *Marcoëse* ou *Marconése*, qui étoit sœur de *Merofleda*, & qui avoit déja le voile sacré; toutes deux filles d'un Cardeur de laine. Il ajoûta à ces deux femmes, *Theodegilde*, ou *Theudelichilde*, fille d'un Berger, & les entretint toutes trois à la fois. Ce scandale obligea saint Germain, Evêque de Paris, de lui interdire l'usage des Sacremens. Quelque temps après étant allé en Saintonge, qui étoit de son partage, il mourut le 7. Mai de l'an 570. au Château de Blaye sur la Garonne, où il est enterré dans l'Eglise de saint Romain. Son regne fut de neuf ans. Il laissa d'*Ingober e*, une fille nommée *Editberge*, on *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, qu'elle convertit à la Foi chrétienne, *& deux filles naturelles*, Berthoflede, *ou* Betteflede, *&* Chrodielde. Betteflede *prit le voile de Religion, au Monastere bâti par Ingeltrude à Tours & depuis elle passa en celui du Mans; mais elle n'y vécut pas selon la sainteté de sa profession.* Chrodielde, *qui étoit à Sainte Croix de Poitiers, se revolta avec Basine de France sa cousine, contre Leubovere son Abbesse; ce qui causa de grands desordres.* * Gregoire de Tours, *l.* 4. 9. *&* 10. Aimoin. Sigebert & Mezeray.

CHARIBERT, CHAREBERT, ou ARIBERT, Roi d'Aquitaine, étoit fils de CLOTAIRE II. Roi de France. Dagobert I. son aîné lui donna pour appanage la Saintonge, le Perigord, l'Agenois, le Toulousain, & toute la troisiéme Aquitaine. Il établit son siege à Toulouse: mais à peine y fut-il arrivé, qu'il y mourut l'an 630. ou 637. peu de jours avant son fils *Chilperic*, qui étoit au berceau. On a crû que ce fut Dagobert qui les fit mourir. * Fredegaire, *c.* 57. *Chron.* Aimoin, *l.* 4. *c.* 17. Valois, *Tom. III. pag.* 81. 95. *&* 102. Mezeray.

CHARICLÉE, fille d'Hydaspe, Roi d'Ethiopie, vint au monde avec une grande blancheur, parce que la Reine sa mere avoit souvent regardé pendant sa grossesse, le tableau d'une belle fille, dont la peau étoit fort blanche. Cette Reine craignoit que cette blancheur, qui étoit extraordinaire dans le païs, ne rendît sa chasteté suspecte à son mari; mais quelque temps après on vit sur le bras de cette petite Princesse, la marque de la famille d'Hydaspe, qui étoit une tache ronde de couleur d'ébeine. Toutes ces avantures sont imaginaires, aussi-bien que le nom de Chariclée même, qui est l'Heroïne du Roman d'Heliodore, & l'Amante de son Theagene. * Heliodore, *l.* 10.

CHARICLES, habile Medecin, qui vivoit du temps de l'Empereur Tibere, il n'avoit pas soin de la santé de ce Prince; mais il lui donnoit quelquefois de bons avis. Sous le Consulat d'Acerronius & de C. Pontius, il alla voir Tibere qui étoit fort mal, & comme s'il ne lui eût rendu visite que pour ses propres affaires, il lui prit la main & lui tâta adroitement le poux. Alors Charicles assûra Macron, que les forces du malade diminuoient considerablement, & qu'il ne passeroit pas deux jours. * Tacite, *l.* 6. *annal. c.* 50.

CHARICLO, fille d'Apollon, & femme de Chiron le Centaure, ou comme d'autres le prétendent de Sciron, eut une fille dont parle Ovide, *l.* 2. *Metam. Fab.* 10. *v.* 635.

Ecce venit rutilis humeros protecta capillis
Filia Centauri, quam quondam Nympha Chariclo
Fluminis in rapidi ripis enixa, vocavit
Ocyroen. . . . .

CHARIDAS ou CHARIDES, Auteur Grec, avoit écrit de l'art des Machines. On ne sçait pas bien en quel temps il a vécu. * G. J. Vossius, *de Mathemat.* 48. §. 9.

CHARIDEME, le dernier des Prêtres de Jupiter Carnaüs, qu'on mit en la place des Rois, pour gouverner l'Etat des Sicyoniens, prit la fuite, ne pouvant plus fournir à la dépense, qu'il étoit obligé de faire, l'an du monde 2907. & avant J. C. 1097. *. Eusebe. Diodore, *liv.* 17.

CHARIDEME, Capitaine Athenien, que fit mourir Darius piqué des conseils trop sinceres qu'il lui donna, sur la guerre qu'il avoit contre Alexandre. *. Q. Curce, *lib.* 2. *c.* 10.

CHARILAS, une des trois grandes solemnitez qui se célébroient de neuf en neuf ans à Delphes. Les deux autres se nommoient le Septerium & l'Heroïde.

CHARILAUS, Roi de Lacedemone, de la famille des Proclides ou Eurypontides, regna environ 64. ans, & fut obligé de la vie & du bonheur de son regne à son oncle Lycurgue. Il étoit fils de Polydecte, lequel étant mort fort jeune, laissa la conduite de sa famille à Lycurgue son frere. Ce dernier refusa le nom de Roi jusqu'à l'accouchement de la Reine, que Polydecte avoit laissée grosse environ d'un mois. Cette Princesse ambitieuse, lui envoya dire, que s'il lui promettoit de l'épouser, elle se feroit avorter: Lycurgue, que cette proposition fit trembler, craignant quelque mauvaise suite d'une ambition si dénaturée, feignit d'accepter cette offre; mais il lui insinua que comme cet avortement, en faisant périr son fruit, lui seroit peut-être fatal à elle-même, il lui conseilla d'attendre le terme de sa grossesse, & qu'ensuite ils trouveroient moyen de se défaire de cet enfant. La Reine y consentit; mais lorsque l'accouchement fut arrivé, Lycurgue envoya des Gardes qui enleverent l'enfant, qu'il nomma *Charilaüs*, c'est-à-dire, *Joye du peuple*, & qu'il fit élever avec soin, jusqu'à ce qu'il fût en état de gouverner. Cela arriva l'an 3119. du monde 885. avant J. C. & 108. avant la I. Olympiade. Charilaus commença de se signaler par la victoire qu'il remporta sur les Argiens. Il fit ensuite la guerre aux Tegeates; & quoiqu'il eut suivi le commandement de l'Oracle, il ne laissa pas d'être mis en déroute, & d'être pris même dans une sortie que les Tegeates firent, secondez de leurs femmes. Mais il racheta sa liberté en leur accordant la paix. Ce Roi étoit d'un naturel si doux, qu'Achelaüs son collegue, disoit quelquefois, en parlant de sa grande bonté, qu'il ne s'étonnoit pas que Charilaüs fût si bon envers les personnes de mérite, puis qu'il l'étoit même à l'égard des méchans. Herodote parle d'un CHARILAUS, qui porta son frere Meandrie à prendre les armes contre les Perses. * Herodote *l.* 3. *ou Thalie.* Clement Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* Plutarque, *en Lycurgue.* Justin, *l.* 3. Pausanias. Eusebe, &c.

CHARILAUS, illustre Lacedemonien, etoit fort curieux de sa chevelure. Comme on lui demanda un jour, pourquoi il en prenoit tant de soin; il répondit que c'étoit le plus bel ornement d'un homme, le plus agreable, & celui qui coûtoit le moins en dépense; *quia ex omni ornatu hic foret pulchrior, venustiorque ac sumptûs minimi.* Une autrefois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de Loix: *peu de Loix*, dit-il, *suffit à ceux qui parlent peu: Pauca dicentibus, paucitas legum sufficit.* Il faut remarquer que les Lacedemoniens parloient peu, & qu'ils disoient beaucoup en peu de mots; d'où vient cette maniere de parler, qui dure encore, un style Laconique, pour dire un style vif & concis. * Plutarque, *Cal. Rhodig. l.* 18. *c.* 4.

CHARILE, pauvre fille Orpheline, qui dans une rude famine ayant demandé au Roi son Souverain de quoi soulager sa misere, en reçut un coup de soulier au visage. Elle fut si sensiblement touchée de cet affront, qu'elle s'étrangla de sa ceinture. Les anciens donnerent le nom de cette miserable, à la troisiéme Octaëteride d'un Cycle de vingt-quatre ans, parce qu'elle étoit comme pauvre & étranglée à cause qu'on en ôtoit tous les jours ce qu'il y avoit eu de superflus, dans les deux premieres Octaëterides. * Dodwel, *De Veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis. Dissert. V.*

CHARISIUS, Orateur Athenien, dont Ciceron parle dans son *Brutus*. Il y a en aussi un Grammairien Latin de ce nom, dont parle Priscien. Ses institutions sont placées les premieres dans *le Recüeil des anciens Grammairiens* de Putchius. * Loyd.

CHARISIUS, Prêtre Oeconome de l'Eglise de Philadelphie, presenta en 431. une Requête aux Peres du Concile d'Ephese, par laquelle il leur faisoit sçavoir que les Nestoriens ayant dressé un Symbole de Foy, le faisoient signer aux *Quartodecimans*, qui se réunissoient à l'Eglise. Le Concile s'étant fait lire cette exposition de Foy qui étoit semée d'Heresies, défendit d'en dresser aucune, ou d'en faire signer d'autre que celle de Nicée,

sous peine de déposition pour les Laïques. * *Actes du Concile d'Ephese.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. V. siecle.*

CHARISIUS, Clerc de Constantinople, menoit une vie scandaleuse, & périt d'une maniere étonnante. Le Patriarche Gennade voyant qu'il ne tenoit compte, ni de remontrances, ni de corrections, envoya un Prêtre dans l'Oratoire du Martyr Eleuthere, où Charisius faisoit l'Office de Lecteur, pour adresser au Saint ces paroles, qui témoignoient la confiance qu'il avoit en son pouvoir : *Eleuthere, saint Martyr de Dieu, ton soldat est un grand pecheur; ou fais qu'il devienne meilleur, ou punis-le toy-même.* Le lendemain ce Clerc fut trouvé mort dans son lit. * Nicephore, *l.* 15. *c.* 33. Theodore, *l.* 1.

CHARISTIES, ou le jour du cher parentage, *dies cara cognationis*, ou *Charistia*. Cette fête est marquée au mois de Fevrier dans le Calendrier Rustique qui se voit à Rome, sur un ancien marbre; elle se trouve aussi dans le Calendrier de Constantin. Valere Maxime nous enseigne ce que c'étoit. « Nos ancêtres, dit-il, établirent » un festin solemnel, qu'ils appellerent *Charistia*, au» quel on ne convioit que des parens ou des alliez, afin » que s'il y avoit quelque different entr'eux, il fût ter» miné plus facilement & à l'amiable dans la joye du fes» tin. » *Convivium etiam solemne majores instituerunt. Idque* CHARISTIA *appellaverunt, cui praeter cognatos & affines nemo interponebatur; ut si qua inter necessarios querela esset orta, inter sacra mensa & inter hilaritatem animorum fautoribus concordia adhibitis tolleretur.* * Ovide en parle, *l.* 2. *Fast. v.* 617.

Proxima cognati dixêre Charistia chari;
Et venit ad socios turba propinqua deos.

Antiqq. Gr. & Rom Valere Maxime *l.* 2. *c.* 1. *n.* 8.

CHARITÉ (la) sur Loire, Ville de France dans le Nivernois, entre Nevers & Cosne. Elle est située sur le penchant d'une petite colline, qui s'éleve sur le bord de la riviere, qu'on y passe sur un beau pont. Il y a un grand marché, diverses Eglises, & un Prieuré celebre de l'Ordre de Cluny. Cette ville souffrit beaucoup durant les guerres des Anglois; mais elle ne souffrit pas moins dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Huguenots la prirent & la reprirent souvent en 1552. & 1563. sur les Catholiques. Ceux-ci en étoient les Maîtres en 1569. sous le regne de Charles IX. lors que Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, la leur enleva, & y fit passer le secours qu'il menoit aux Protestans, dans la Guyenne. Celui qui commandoit dans la place, s'enfuit secretement; & les habitans troublez de ce départ, demanderent à parlementer. Mais comme les Deputez de part & d'autre, étoient en conference, quelques-uns des habitans qui favorisoient les Huguenots, donnérent un signal, & descendirent une corde, par laquelle les ennemis étant montez les uns après les autres, s'emparerent le 20. Mai de la ville, où tout étoit dans la crainte & dans la confusion. Elle fut donnée en proïe aux Allemans, au lieu d'un mois de païe qui leur étoit dû, & qu'ils demandoient. * Guy Coquille, *Histoire du Niv.* De Thou, *Hist. l.* 31. 34. & 45.

CHARITÉ, (Hôpital de la) fondé l'an 1616. par la Reine Marie de Medicis, à Paris au quartier S. Germain des Prez. Il n'y avoit d'abord que peu de lits, mais cet Hôpital s'est beaucoup accrû par la pieté de nos Rois qui lui ont donné de beaux privileges; & par celle des habitans de cette Capitale du Roïaume, qui y ont fondé un grand nombre de lits. Il est desservi & gouverné tant pour le spirituel que pour le temporel, par les Religieux de l'Ordre de S. Jean de Dieu, institué pour le secours des pauvres malades & blessez. Le Pape Leon X. l'approuva comme une societé, & lui donna la regle de S. Augustin. Pie V. lui accorda plusieurs privileges, confirmez & augmentez par ses successeurs. Paul V. en 1617. l'érigea en vrai Ordre Religieux, & l'aggregea à tous les privileges des quatre Ordres Mendians. Les Religieux de cet Ordre, après une année de Noviciat, outre les trois vœux ordinaires, en font un quatriéme, qui est l'hospitalité perpetuelle envers les pauvres malades & blessez, tant pour le spirituel que pour le corporel, en quoi consistent toutes leurs occupations de jour & de nuit. Les sciences ausquelles ces Religieux s'appliquent plus particulierement, sont l'anatomie; la Chirurgie qu'ils pratiquent avec beaucoup de succès, non seulement dans l'Hôpital de Paris, mais encore dans tous les autres du Roïaume, où ils sont établis par Lettres Patentes de nos Rois; ils pratiquent encore la Pharmacie, la Chymie, la Botanique; enfin ils s'attachent avec soin aux observations & à la pratique la moins douteuse de la Medecine. Quoique ces Religieux n'aspirent pas aux Ordres sacrez, ils ne sont cependant point Freres Laïcs ou Convers, parce qu'ils n'y renoncent pas, & peuvent y être destinez par leurs Superieurs. Ce qui est singulier & très-important à cet Ordre, est que les Religieux qui sont promus au Sacerdoce, ne peuvent plus être élûs à aucune superiorité; afin que l'hospitalité qui est le principal motif de l'Institut ne puisse souffrir aucune alteration. Ces Religieux Hospitaliers sont gouvernez par deux Generaux, dont l'un qui reside à Madrid, a sous sa jurisdiction tous les Hôpitaux des Espagnes, de Portugal, & des Indes; & l'autre, qui a été établi depuis à Rome, a sous sa dépendance les Hôpitaux d'Italie, de Savoye, des Roïaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de toute l'Allemagne, des Roïaumes de Boheme, de Hongrie, & de Pologne. Il y a en France un Provincial Vicaire General né & nommé par Alexandre VII. dans sa Bulle du 15. Juillet 1664. autorisée par Lettres Patentes du Roy Louis XIV. du 20. Juillet 1665. regîstrées au Parlement le 26. Août suivant, qui a sous sa jurisdiction tous les Hôpitaux de cet Ordre établis dans le Royaume, & ceux des Isles & Côtes Françoises de l'Amerique Meridionale & Septentrionale. *Cherchez* JEAN DE DIEU (Saint.)

CHARITÉ CHRÉTIENNE, Ordre qu'Henri III. Roi de France & de Pologne, institua pour les pauvres soldats estropiez au service du Roi & du public. Il leur assigna pour leur entretien un revenu sur les Hôpitaux & Maladeries de France, & leur donna à Paris une maison au Fauxbourg saint Marcel. Il ordonna que ceux qui seroient reçûs en cet Ordre charitable, porteroient sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix ancrée de satin blanc, en broderie, orlée & brodée de bleu celeste, & au milieu de la même croix, une lozange de satin bleu-celeste chargée d'une fleur-de-Lys d'or, & ces mots en broderie d'or : *Pour avoir fidelement servi.* La mort d'Henri III. empêcha les suites de cette belle entreprise, qui a été renouvellée par le Roi Loüis XIV. par l'établissement de l'Hôtel Roïal des Invalides. * Favin, *au l.* 3.

CHARITÉ DE LA SAINTE VIERGE, Ordre Religieux sous la Regle de saint Augustin, fut établi dans le Diocese de Châlons en Champagne, par Guy, Seigneur de Joinville & du Bourg Saint-George, qui fonda le premier un Monastere ou Hôpital à Bouchераumont dans le même Diocese. Les Papes Boniface VIII. & Clement VI. approuverent cet Institut, auquel on donna le Monastere des Billetes, bâti à Paris en la maison d'un Juif convaincu d'un crime atroce contre la sainte Hostie, qu'il avoit percée d'un coup de canif. Cela arriva l'an 1290. Consultez saint Antonin & plusieurs autres Auteurs alleguez par Sponde *A. C.* 1290. *n.* 1.

CHARITES ou CARITES. *Cherchez* GRACES.

CHARITON d'Agrigente, entreprit, pour venger un jeune homme qu'il aimoit nommé Menalippe, de tuer Phalaris, Tyran de leur commune patrie, vers la 2. année de la LII. Olympiade, & 571. avant J. C. Il fut découvert, & Menalippe aïant sçû qu'il étoit arrêté, alla se livrer au Tyran; & il lui dit que ce n'étoit qu'à sa priere que Chariton avoit fait cette entreprise. Phalaris étonné de l'amitié de ces deux personnes, leur pardonna, à condition qu'ils sortiroient de Sicile. La Prêtresse d'Apollon à Delphes, rendit encore plus celebre leur liaison, par un distique qu'elle fit à leur honneur, où elle les propose comme un modele d'amitié. * Elien, *Var. Hist. l.* 2. *c.* 4. Athenée, *l.* 13.

CHARITON, Moine Grec, fut fait Patriarche de Constantinople l'an 1147. & ne tint ce siege que 11. mois. Luc Chrysoberge lui succeda, & non pas Theodose, qui ne fut élû que l'an 1186. comme Nicetas le remarque. * Baronius. *A. C.* 1147. & 1148.

CHARKLIQUEU, Bourg à deux lieuës de Tocat, dans la Cappadoce ou Amasie, Province de la Natolie. Il est situé dans un beau païs, entre des côteaux fertiles,

où il croît d'excellent vin. C'est où se font les meilleurs maroquins bleus, à cause de la bonté des eaux. Tocat & ce bourg sont celebres pour ces sortes de maroquins, Diarbekir & Bagdat, pour les rouges : Mossul, ou l'ancienne Ninive, pour les jaunes : & Orfa, pour les noirs. A deux mille pas de ce bourg, on voit une roche que l'on croit avoir servi de retraite à saint Jean Chrysostôme pendant son exil : du côté du Levant, on monte huit ou neuf degrez, qui conduisent à une petite chambre, où il y a un lit, une table & une armoire, le tout taillé dans le roc ; & du côté du Couchant, on monte cinq ou six autres degrez qui menent à une petite galerie, aussi taillée dans le roc, quoiqu'il soit d'une dureté extraordinaire. Les Chrétiens du païs disent que ce Saint se mettoit sur cette galerie pour y prêcher au peuple qui accouroit de toutes parts. Parce que les Marchands Chrétiens font toûjours le plus grand corps dans les Caravanes qui passent par ce païs, elles s'arrêtent deux ou trois jours à Carkliqueu, pour donner le temps aux Chrétiens d'aller faire leurs devotions sur cette roche ; où l'Evêque du lieu, suivi de quelques Prêtres, chacun un cierge à la main, vient dire la Messe. Les Caravanes y font aussi quelque sejour, afin d'y faire provision de vin pour le voiage. * Tavernier, *Voïage de Perse*.

CHARLEMONT, petite ville des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, avec une très-bonne forteresse. L'Empereur Charles V. la fit bâtir en 1555. & elle est située sur le haut d'une montagne, avec de bons boulevards, & d'autres défenses très-regulieres. La Meuse lave le pied de ce mont, au dessous de Givet, à trois lieuës de Mariembourg, & à sept de Namur. On la nomme en Latin *Carolomontium*. Elle fut cedée aux François par le Traité de Nimegue en 1680. * Sanson. Baudrand.

CHARLEMONT, Bourg & forteresse de l'Ultonie dans le Nord d'Irlande. Mais quelque forte que soit cette place, elle fut contrainte de se rendre au mois de Septembre 1689. au Duc de Schomberg, aïant été reduite à l'extrêmité faute de provisions. Elle est sur une montagne dans le Comté d'Armagh, au pied de laquelle coule une riviere nommée Blackwater, à quatre milles Sud-Est de Dungannon. Ce fut le Roy Charles, qui la fit fortifier, & ce fut pour ce sujet qu'on l'appella Charlemont. *Diction. Anglois*.

CHARLEROY, Ville & forteresse des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, sur les frontieres du Hainaut. Elle est sur une petite montagne près de la Sambre, environ à cinq lieuës de Namur, & à six de Mons. C'étoit un Bourg, dit le Charnoy, que les Espagnols fortifierent en 1666. & auquel ils donnerent le nom de Charleroy, du nom de Charles II. Roy d'Espagne. Depuis, les François prirent cette place en 1667. & elle leur fut cedée par la Paix d'Aix-la-Chapelle, concluë le 2. May de l'an 1668. Le Prince d'Orange essaïa vainement de la surprendre sur la fin de 1672. Elle fut renduë à l'Espagne par la Paix de Nimegue concluë en 1678. Les François l'ont reprise en 1693. & l'ont renduë par la Paix de Ryswick en 1697.

S. CHARLES, surnommé Borromée. *Cherchez* BORROME'E.

EMPEREURS.

CHARLES I. de ce nom, Empereur d'Occident. *Cherchez* CHARLES I. dit *le Grand*, ou CHARLEMAGNE, Roy de France.

CHARLES II. *Cherchez* CHARLES II. dit *le Chauve*, Roy de France.

CHARLES III. *Cherchez* CHARLES *le Gros*.

CHARLES IV. Empereur, Roy de Boheme, Duc de Luxembourg, fils de JEAN Roi de Boheme, & petit-fils de l'Empereur HENRI VII. fut élû un an avant la mort de Loüis de Baviere, à la sollicitation du Pape Clement VI. & du Roi de France, Philippe *de Valois*. Ce qui se fit à Rentz, village sur le Rhin, au dessus de Coblents, sur la fin du mois de Juillet de l'an 1346. Edoüard Roi d'Angleterre, le Marquis de Misnie, & Guntier Comte de Schwartzembourg avoient aussi été créez ; mais Charles demeura paisible possesseur de l'Empire. Il se trouva à la bataille de Crecy donnée l'an 1346. en laquelle il perdit son pere, & fut blessé de trois coups. Pierre Bertrand, Cardinal, Evêque d'Ostie, le couronna à Rome l'an 1355. & l'année d'après Charles étant à Nuremberg, fit la celebre Constitution que l'on appelle *la Bulle d'Or*, pour l'élection des Empereurs. Elle est ainsi appellée du grand Seau d'or de figure ronde, qui y est attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel d'un côté, cet Empereur assis en son Thrône, & de l'autre, le Capitole de Rome sont representez. Elle contient 30. chapitres enfermez en 24. feüilles de parchemin reliées à la façon d'un Livre. Il en publia les 23. premiers à Nuremberg le 10. de Janvier 1356. & les 7. autres à Mets le jour de Noël. Il est à remarquer la division qu'il fit de l'Empire, par le nombre de quatre ; car il institua quatre *Ducs*, quatre *Landgraves*, quatre *Marquis*, &c. *Voïez* Allemagne. Charles IV. eut pour l'Eglise un si profond respect, qu'on le nomma *l'Empereur des Prêtres*. Il accrut son Roïaume de Boheme, de la Lusace & de la Silesie. Il y fonda la nouvelle ville & l'Université de Prague ; & il acheta d'Othon de Baviere, son gendre, le Marquisat de Brandebourg, dont il investit son fils Venceslas, lequel le ceda depuis à Sigismond son frere. Charles introduisit autant qu'il lui fut possible en Allemagne, les Loix & les Coûtumes de France, où il avoit été élevé à la Cour. On dit que comme il avoit ruiné sa Maison pour acquerir l'Empire ; il ruina ensuite l'Empire pour pouvoir rétablir sa Maison. On dit encore de ce Prince, qu'il parloit plusieurs langues, & qu'il formoit de beaux desseins ; mais qu'il n'executoit rien. il épousa 1. *Agnès*, fille de *Rodolphe* Palatin, dont il n'eut point d'enfans ; 2. *Blanche*, fille de *Charles* de Valois, dont il eut quatre filles ; 3. *Anne*, de laquelle il eut VENCESLAS & SIGISMOND, tous deux Empereurs ; & en quatriémes nôces, *Elisabeth*, fille de *Rodolphe*, Duc de Sterin. Il mourut le 29. Novembre 1378. dans la ville de Prague, âgé de 63. ans, après en avoir regné 32. * Crants, *Metrop.* Æneas Sylvius, *Hist. de Boheme*. Trithéme, Onuphre, *en la Chron.* Sponde & Bzovius, *aux Annales Eccles.* Favin.

CHARLES V. dit communément CHARLES-*Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, étoit fils aîné de PHILIPPE I. Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Castille. Il nâquit à Gand le 24. Fevrier de l'an 1500. & après la mort de l'Archiduc son pere, il fut élevé sous la tutelle de Guillaume de Croy, Seigneur de Chievres son Gouverneur, & sous la conduite d'Adrien d'Utrech son Precepteur, qu'il fit depuis élire Pape. Il succeda aux Etats de la Maison de Bourgogne & à la Couronne d'Espagne, dont il alla prendre possession l'an 1517. & deux ans après les Electeurs le firent Empereur à Francfort, après la mort de Maximilien I. son grand-pere. Il avoit eu pour concurrent François I. Roi de France, dont la valeur déja connuë fit peur aux Electeurs, qui craignirent de voir leur autorité rabaissée ; au lieu que la grande jeunesse de Charles, qui passoit d'ailleurs pour un Prince de peu de genie, le rendoit moins redoutable ; ce qui le fit élire au préjudice de son rival. Cette préference mit la division entre ces deux Princes déja jaloux l'un de l'autre, & ils éclaterent dans la suite par une guerre ouverte en 1521. Le prétexte fut la protection qu'accordoit le Roi à la Maison de la Mark contre la Maison de Croy, que protegeoit l'Empereur. Ce dernier fit la ligue avec le Pape Leon X. entra en France avec plusieurs armées, & y prit Ardres & Tournay, dans le même temps qu'il perdoit Fontarabie. En Italie les François furent plus maltraitez. Lautrec, après avoir laissé prendre Milan, perdit la bataille de la Bicoque, ce qui entraîna la perte de tout le Milanez. En 1523. Charles-*Quint* trouva moïen de faire entrer dans la ligue Henri VIII. Roi d'Angleterre, & de corrompre Charles de Bourbon Connétable de France. Les tentatives que firent les armées de la ligue sur la Bourgogne, sur la Picardie, & sur Baïonne, furent inutiles ; mais en Italie les François, sous l'Amiral Bonnivet, furent défaits à Biagras. Ce mauvais succès fut suivi l'an 1525. de la bataille de Pavie, dans laquelle François I. fut fait prisonnier, & mené en Espagne, où Charles le fit traiter très-durement dans sa prison. Il en sortit en 1526. par le traité forcé de Madrid, qu'il fit casser après son retour en France. L'an 1527. l'armée de l'Empereur prit Rome, & le pillage de cette ville dura deux mois, pendant lesquels les Espagnols, quoique Catholiques, surpasserent de beaucoup en violences & en impietez les Allemans, qui professoient les erreurs de Luther. L'Em-

pereur feignit de n'approuver pas ce procedé, prit le deüil, & fit faire des processions publiques pour la délivrance du Pape, qui étoit Clement VII. mais ces grimaces jointes à l'impunité de ceux qui avoient fait ce coup, ne servirent qu'à démasquer sa dissimulation. Cependant le Pape aïant acheté bien cherement sa liberté, s'accorda l'an 1529. avec Charles, qui conclut aussi le Traité de Cambray avec les François le 5. Août de la même année. Au mois d'Octobre suivant, l'Empereur chassa Soliman de devant Vienne. En 1535. il passa en Afrique, avec une armée de plus de 50. mille hommes, prit le fort de la Goulette, & rétablit Mulei Hassan dans Tunis, puis il repassa en Italie. De-là en 1536. il porta la guerre en Provence, où il perdit plus de 30. mille hommes; & où quelques païsans, enfermez dans le château du Muy dans le Diocese de Frejus, arrêterent son armée, & manquerent de le tuer lui-même. Il assiegea Marseille inutilement, & fut obligé de s'en retourner par les Alpes, sans avoir rien fait dans cette entreprise honteuse. La tréve se fit à Nice l'an 1538. & Charles passa ensuite par la France, où il trompa le Roi par ses promesses, & alla châtier les Gantois revoltez. Ceux-ci envoïerent des Ambassadeurs au Roi François I. pour le prier de les recevoir en sa protection, comme anciens Sujets de la Couronne: mais le Roi les refusa, à cause de la tréve & de l'Alliance qu'il y avoit alors entre l'Empereur & lui. Charles-*Quint* l'aïant sçû, envoïa prier François I. en 1539. de lui donner passage par ses Etats, & promit à George de Selve Evêque de Lavaur, Ambassadeur du Roi auprès de lui, de rendre Milan. Il pria pourtant que l'on n'agitât point cette affaire à son passage, de peur qu'on ne crût qu'il avoit agi par contrainte. Ensuite, il fut reçû en France avec beaucoup de magnificence: car les deux fils de France le conduisirent par tout le Roïaume, & il entra dans Paris avec une grande pompe, accompagné du Roi même. On a mis en question, lequel de ces deux Monarques fut le plus grand dans cette conjoncture; ou l'Empereur, qui se livra avec tant de confiance entre les mains d'un Prince, qu'il avoit si souvent irrité, & qu'il avoit traité si rudement durant sa prison; ou le Roi, qui pour recevoir son hôte avec plus de civilité, ne le voulut importuner d'aucune demande, quelque juste qu'elle fût. La question ne sera pas difficile à décider, si l'on considere que François I. sacrifia ses propres interêts à sa generosité, & que Charles-*Quint* au contraire, après avoir fait ceder le soin de sa seureté à celui de ses interêts, leur sacrifia sa parole même, qui devoit être inviolable. Pendant son séjour en France, il avoit confirmé la promesse qu'il avoit faite de rendre Milan, & s'étoit engagé au Connétable Anne de Montmorency, qui en répondit au Roi pour lui. Mais lorsqu'il fut arrivé à Valenciennes, & que l'Evêque de Lavaur le pressa de tenir sa promesse, il usa d'abord de quelques excuses, & ensuite se declara tout-à-fait: ce qui fit éloigner de la Cour le Connétable, & ralluma la guerre entre les deux Princes en 1542. L'année d'auparavant l'Empereur avoit passé en Afrique contre Barberousse; mais cette entreprise avoit été malheureuse, & il étoit revenu en Espagne avec grande perte. La guerre qu'il fit en France, fut suivie d'aussi peu de succès, son armée fut même défaite à Cerizoles, & la paix fut concluë à Crépy l'an 1545. Quant à ce qui regarde la Religion; on l'accuse avec raison d'avoir laissé croitre l'heresie pendant trente ans en Allemagne, pour profiter des divisions, qu'elle faisoit naître; ce qui ne se voit que trop par l'Edit nommé *Interim*, qui ordonnoit de suivre certaines formules de doctrine; accordant cependant la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'usage du Calice aux Laïques, en attendant un Concile. Il est vrai qu'il poursuivit avec assez de chaleur les Princes Protestans d'Allemagne; mais ses interêts l'y portoient peut-être davantage que la Religion: dans le dessein qu'il avoit d'établir une Monarchie universelle, comme on l'en accuse justement. Quoiqu'il en soit, il est seur que s'occupant contre les étrangers, dans le temps que Luther troubloit l'Allemagne, & ne lui opposant que des Theologiens & de vains Edits, il lui donna le temps d'élever sa nouvelle Eglise, & d'y attirer les Princes & les peuples, qu'on appella *Protestans*, pour avoir protesté en 1529. contre le Reglement de la Diette de Spire, qui obligeoit chacun à se conformer à l'ancienne doctrine. Depuis, ce parti s'étant encore affermi par la Ligue offensive & défensive de Smalcalde en 1530. il ne put le détruire, ni par les proscriptions, ni par la victoire qu'il gagna à Mulberg sur la puissante armée des Confederez en 1547. ni par la détention de leurs principaux Chefs. Jean-Frederic Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse. Lorsque les Allemans reprirent les armes sous la protection de la France en 1551. & en 1552. il fut contraint de consentir à la paix; & par le Traité de Passaw, il leur accorda, outre l'élargissement des prisonniers, la liberté de conscience appellée *Evangelique*, la possession des biens Ecclesiastiques qu'ils avoient usurpez, & le privilege d'être du nombre des Juges de la Chambre Imperiale. Le peu de succès qu'eut son entreprise sur Mets, qu'il assiegea en 1552. avec une armée de plus de 100000. hommes fut comme la borne de ce *Plus outre*, qu'il portoit en sa devise. La fortune s'étoit declarée en faveur d'Henri II. fils & successeur de François I. ce qui fit résoudre Charles-*Quint* à la retraite. Après avoir cedé ses Etats d'Allemagne à Ferdinand son frere, & avoir remis les autres à Philippe son fils, le 25. Octobre 1555. à Bruxelles, il se retira en Espagne, dans le Couvent de saint Just, de l'Ordre des Jeronimites, qui est dans la Province d'Estremadoure, à huit mille de Palença. Il y mourut environ 3. ans après, le 21. Septembre 1558. âgé de 58. ans & 7. mois moins 3. jours, après avoir tenu l'Empire 38. ans, 2. mois & 24. jours. C'étoit un Prince d'un grand esprit, d'une profonde politique, d'un courage vaste & entreprenant; mais facile à être ébranlé dans l'adversité, comme il a paru dans sa fuite devant le Duc Maurice, & dans son abdication; ambitieux au reste jusqu'à l'excès; sacrifiant à la passion de dominer, & sa parole & sa religion; dur, inflexible, vain, & plein de lui-même; mais couvrant ses défauts avec adresse, & affectant quelquefois, pour les déguiser, de pratiquer au dehors les vertus qui leur étoient le plus opposées. Il laissa trois enfans d'*Isabelle* de Portugal son épouse, fille d'*Emanuel* de Portugal; PHILIPPE II. qui fut Roi d'Espagne, *Marie*, femme de l'Empereur *Maximilien* II. & *Jeanne*, qui fut mariée à *Jean* Prince de Portugal. *Avant son mariage, il eut d'une de ses Maîtresses*, Marguerite, *femme d'*Alexandre *de Medicis*, *puis d'*Octave *Farnese; & depuis qu'il fut veuf, il eut* Juan *d'Autriche d'une Dame, dont on ne dit point le nom.* Son frere FERDINAND lui succeda à l'Empire. C'étoit Charles qui l'avoit fait élire Roi des Romains; mais il s'en étoit repenti depuis, & avoit inutilement mis toutes choses en usage, pour le faire renoncer à son droit en faveur de son fils Philippe II. Roi d'Espagne. * Guichardin. Paul Jove, & de Thou, *Hist.* Sandoval, *Vida de Carlos V.* Langei. François de Beaucaire. Sponde, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

CHARLES VI. Empereur, porte aussi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH. Il est fils puiné de l'Empereur LEOPOL, & d'*Eleonore-Magdelaine-Therese* de Baviere, Palatin, & est né le 1. Octobre 1685. Il a été élû Empereur le 12. Octobre 1711. après la mort de JOSEPH son frere ainé, & couronné le 22. Decembre suivant; & Roi de Hongrie le 22. May 1712. Il a épousé le 23. Avril 1708. *Elisabeth-Christine* de Brunswick, fille de *Loüis-Rodolphe* Duc de Brunswick-Wolfembutel, & de *Christine-Loüise* Princesse d'Oëtingen, dont est issu, *Leopol*, *Jean*, *Joseph*, *Antoine*, *François de Paule*, *Ermenegilde*, *Rodolphe*, *Ignace*, *Balthasar*, Archiduc d'Autriche, né le 13. Avril 1716.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE du nom de Charles.

CHARLES I. dit *le Grand*, & communément CHARLEMAGNE, Roi de France, premier Empereur d'Occident, nâquit dans un château, appellé Ingelheim près de Mayence, environ l'an 742. ou 47. selon d'autres, & fut baptisé par saint Boniface Archevêque de Maïence. Il étoit fils aîné de PEPIN *le Bref*, & de *Berthe* ou *Bertrade*; & aïant été couronné après la mort de son pere, à Noyon l'an 768. il commença son regne par la défaite d'Hunaud, fils & successeur de Gaifre, Duc d'Aquitaine, & par celle de Loup, Duc des Gascons. Carloman, frere de Charlemagne, qui avoit eu l'Austrasie

en partage, suscita ces Princes contre son aîné, par une jalousie, qui ne finit qu'avec sa vie l'an 771. Ainsi ce Roi resta Monarque absolu des François. L'année d'après il dompta les rebelles Saxons dans une bataille près d'Osnabrug; & poursuivant sa victoire, il prit le château d'Erelbourg, & démolit un fameux temple, dédié à une fausse divinité, dite *Erminsul*. En Italie, Didier, Roi des Lombards, perseverant dans le dessein qu'avoient formé ses predecesseurs, d'abaisser la puissance des Pontifes Romains, traita fort mal le Pape Etienne IV. & ensuite Adrien I. qui lui succeda. Ce dernier eut recours à Charlemagne, qui travailla à délivrer le saint Siege de l'oppression des Lombards. Pour y réüssir, en 774. il passa en Italie avec une puissante armée, qu'il divisa en deux corps, & tailla celle de Didier en pieces; tandis que le traître Hunaud, qui étoit le boute-feu de la guerre, & le General des troupes ennemies, périt lapidé par des femmes. Charles força le Roi dans Pavie, l'emmena prisonnier en France; & éteignit ainsi le Roïaume des Lombards 200. ans après sa fondation l'an 776. Il visita le Pape avant son retour, & confirma la donation que son pere avoit faite à l'Eglise. Ensuite il tourna une seconde fois ses armes contre les Saxons, & emploïa environ 33. années à les dompter, jusqu'à ce qu'il eut dispersé toutes les familles qui étoient au delà de l'Elbe, & qu'il les eût contraintes d'embrasser le Christianisme, le Roi Witikind s'étant fait aussi baptiser. Le zele de la Religion fit passer Charles en Espagne contre les Sarrasins l'an 778. Il y prit Huesca, Barcelonne, Gironne, Pampelune, avec un grand nombre d'autres places, & envoïa du secours à Alfonse *le Chaste*, pour lui aider à secoüer le joug d'un tribut auquel il étoit sujet. En s'en retournant, son armée, qui rapportoit un fort riche butin, fut surprise dans les détroits des Pyrenées, & fut maltraitée à Roncevaux. Les Gascons, qui vivoient de voleries, s'étant mis en embuscade dans les montagnes, se jetterent sur l'arriere-garde, & tuerent grand nombre de braves Officiers. Là perit le fameux Roland, neveu du Roi, & les autres Preux, que nos anciens Romans ont rendu plus celebres que les Histoires. Les Auteurs Espagnols veulent que cette deroute se fit par le Roi Alfonse *le Chaste*; mais le Cardinal Baronius, pour ne point alleguer les Auteurs François, qui paroîtroient suspects, prouve par tous les Ecrivains de ce temps-là, l'alliance sincere qui subsistoit alors entre ces deux Rois. Charles revint ensuite encore en Italie l'an 781. pour assoupir les remuëmens d'Adalgise, fils de Didier, que Tassilon, Duc de Baviere, avoit fait soûlever. Durant ce voïage le Pape Adrien couronna les deux fils de ce Monarque; Pepin, Roi d'Italie; & Loüis, Roi d'Allemagne. Depuis, pour châtier une troisiéme revolte des Saxons, Charles fit couper la tête à plus de quatre mille d'entre eux, & vainquit encore les Bretons. Il soûmit Aragise, Duc de Benevent, & Tassilon, Duc de Baviere, qu'on avoit condamné à perdre la tête, & qu'il se contenta d'enfermer dans un Monastere, avec son fils Theodon. L'année 788. & la suivante furent remarquables par la défaite des Huns, que l'on appelloit Avarois, & des Esclavons; & les autres ne furent pas moins celebres, ou par quelque victoire, ou par quelque monument de pieté. Le Pape Adrien étant mort, Leon III. son successeur, qui avoit été indignement traité par quelques Romains, vint trouver Charles à Paderborn, pour lui demander sa protection. Ce Prince passa pour la troisiéme, ou, selon d'autres, pour la quatriéme fois, en Italie, afin de venger le Pontife des outrages de ses ennemis. Ce fut pour lors qu'il fut couronné à Rome Empereur d'Occident l'an 800. Il étoit allé le jour de Noël à l'Eglise de saint Pierre, pour y faire ses prieres; dans le temps qu'il les faisoit, le Clergé, les Grands, & le peuple firent de fortes instances au Pape, de le couronner Empereur dans le même moment. Il ne lui eut pas plûtôt mis la Couronne Imperiale sur la tête, que tous se mirent à crier trois fois; *Victoire, & longue & heureuse vie à Charles Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu*; & le Pape le sacra ensuite avec les saintes Huiles. Et alors l'Occident eut encore un Empereur, avec tout le pouvoir & toutes les marques des Empereurs Romains; car non seulement Charles fut declaré Cesar & Auguste, titres qui tirent leur origine des noms des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à leurs successeurs: mais il prit aussi les mêmes ornemens dont ils avoient usé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine; & plusieurs disent que ce fut lui, & non pas Constantin, qui commença à la porter éploïée à deux têtes, avec une Couronne Imperiale. Les meilleurs Historiens assurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce couronnement: ils ajoûtent même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût sçû le dessein du Pape, il n'auroit point été à l'Eglise de S. Pierre, le jour qu'il fut couronné, quoique ce fût le jour de Noël. En quoi ils disent que Charlemagne avoit raison; puisque, bien loin que ce fût lui donner quelque avantage, c'étoit, ce semble, lui faire en quelque façon tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de son épée. En effet, par les victoires continuelles, que Charlemagne avoit remportées pendant 32. ans, il avoit prodigieusement étendu les limites de son Empire; car au Roïaume de France, qui comprenoit aussi la partie d'Allemagne, laquelle est entre la Saxe, le Danube, & le Rhin, il avoit ajoûté l'Aquitaine, la Gascogne, le païs des Pyrenées & la Catalogne. Il avoit encore uni à sa Couronne le Roïaume de Lombardie, & toute l'Italie jusqu'à la basse Calabre. Il avoit de plus conquis la Souabe, la Baviere, la Franconie, toute la Saxe, la Hongrie, & la Transilvanie, l'Istrie, la Croatie, & la Dalmatie, à la reserve des villes maritimes, qu'il avoit laissées à l'Empereur de Constantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il avoit encore joint à ses conquêtes la partie de la Pologne, dont la Vistule fut la frontiere, avec tout le païs qui s'étend le long de la mer Baltique. Ainsi l'on voit que tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit reduit sous sa puissance, soit par droit de succession, soit par droit de conquête; & qu'outre cela il avoit soûmis à son obéissance plusieurs nations Païennes, qui n'avoient jamais reconnu les précedens Empereurs, & qu'il avoit obligées d'embrasser le Christianisme. De-là on conclut que le Pape ni le peuple Romain n'ont point donné l'Empire à Charlemagne, & que le Pape Leon III. a fait seulement la ceremonie de son couronnement, par un sentiment de reconnoissance; ou, parce qu'ainsi qu'ont fait ses successeurs, il a crû qu'il étoit de sa dignité, d'avoir l'avantage de couronner & de sacrer le premier Monarque de la Chrétienté, à qui d'ailleurs l'Eglise de Rome étoit redevable de toute sa grandeur temporelle. Nicephore, Empereur d'Orient, consentit dans la suite à cette élevation. On convint qu'ils porteroient tous deux le nom d'Auguste; que Charlemagne porteroit le titre d'Empereur d'Occident, & que Nicephore retiendroit celui d'Empereur d'Orient; que tout ce qui étoit en Italie, depuis la riviere de Vulturne, dans la Terre de Labour, jusqu'à la mer de Sicile, demeureroit à Nicephore; & que tout ce qui étoit en deçà appartiendroit à Charles, avec les deux Pannonies, la Dace, l'Istrie, & la Dalmatie. Depuis ce temps-là, Charles ne s'occupa qu'à faire fleurir les bonnes mœurs & la Religion: ses Sujets l'aimoient, & tous les Princes de la terre l'estimoient & le redoutoient. Les Chefs des Sarrasins d'Espagne & d'Afrique rechercherent son alliance; & le superbe Aron Raschid Caliphe, qui méprisoit tous les Princes de la terre, lui envoïa des presens considerables. En 813. Charles associa à l'Empire son fils Loüis *le Débonnaire*, & le fit couronner à Aix-la-Chapelle, où il fut enterré en l'Eglise de Nôtre-Dame, qu'il avoit fait bâtir. Son Regne en France fut de 45. ans, 4. mois & 22. jours, depuis la mort de Pepin son pere; de 40. ans depuis celle de Carloman son frere; en Italie de 41. an, depuis la prise de Didier Roi des Lombards: & il fut Empereur 13. ans, un mois & quelques jours. Il a été mis au nombre des Saints par Paschal III. l'an 1161. Il est vrai que ce Pontife avoit été créé par la faction de Frederic *Barberousse*; mais cela n'empêche pas que jusques à aujourd'hui on n'ait fait la fête de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, & en plusieurs endroits de l'Europe, sans que les Papes s'y soient jamais opposez, comme les Cardinaux Baronius & Bellarmin l'ont remarqué. Charles étoit beau de visage, bien fait de corps, & d'un port majestueux. Il avoit l'esprit doux, genereux, bienfaisant, enjoüé, & ennemi de la flatterie. Durant ses

repas il se faisoit lire l'Histoire des Rois ses predecesseurs, ou quelque livre de saint Augustin. Il passoit le Printemps & l'Eté à la guerre, une partie de l'Automne à la chasse, & l'Hyver dans les occupations du gouvernement. Il fit rediger par écrit les Loix & les Coûtumes des païs assujettis à son Empire, il dressa des Capitulaires ou Ordonnances, & recüeillit tous les anciens vers, qui contenoient les belles actions des Germains & des François, pour lui servir de memoires à leur Histoire qu'il avoit dessein de composer. Il attira les Sçavans en France, & sur tout Alcuin, qu'il fit venir d'Angleterre, & auquel il donna l'Abbaïe de S. Martin de Tours. Son amour pour les sciences est encore connu par les Ecoles qu'il établit, par les observations qu'il faisoit sur les astres, & par cette Grammaire qu'il composa, pour enrichir sa langue. Il entendoit si bien la Theologie, qe'Alcuin le prie, dans une de ses Lettres, de resoudre un doute qu'il avoit; & il écrivit lui-même contre l'heresie de Felix d'Urgel, contre lequel il fit assembler un Concile, aussi bien que contre Helipand. Au reste, il fut si charitable, qu'il nourrissoit les pauvres jusqu'en Syrie & en Egypte.

Il eut quatre femmes legitimes. *Hermengarde*, fille de *Didier* Roi des Lombards, qu'il répudia dès la seconde année de son regne; *Hildegarde*, *Fastrade*, & *Ludgarde*, sont les autres. Il eut neuf enfans de la seconde, quatre fils & cinq filles. Les fils furent *Charles*, *Pepin*, LOUIS *le Débonnaire* & *Lothaire*; ces deux derniers étoient jumeaux. Lothaire mourut jeune. *Charles* Roi d'Allemagne, ou de la France Orientale, mourut le 4. Decembre de l'an 811. *Pepin* deceda à Milan le 8. Juillet 810. après avoir épousé *Berthe*, fille de S. *Guillaume* surnommé *au court nez*, Comte de Toulouse. Loüis recüeillit seul la succession. Les filles se nommoient *Rotrude*, qui fut promise au jeune Empereur *Constantin*, fils de *Leon* III. & d'*Irene*, & qui mourut l'an 810. *Berthe*, qui épousa le Comte *Angilbert* d'Abbeville, depuis Abbé de saint Riquier: *Gisele*, qui fut Religieuse: *Hildegarde* & *Adelaide*, mortes en enfance. De Fastrade il eut deux filles, que quelques Historiens mettent entre les enfans naturels; *Theotrade*, Abbesse d'Argenteüil; & *Hiltrude* ou *Rotrude*, Abbesse de Faremontier. *Il eut aussi pour enfans naturels* Pepin, *le Bossu, qui conspira contre son pere*; Hugues, *dit* l'Abbé, *Duc de Bourgogne*; Dreux, *Evêque de Mets* Thierry; Rotrude, *qu'on fait femme de* Roricon, *Comte d'Anjou*; Adeltrude, Adalinde, *&* Syrma. Ce grand nombre d'enfans naturels, joint aux cinq concubines qu'Eginard donne en termes exprès à ce Prince, outre ses quatre femmes, l'ont fait accuser d'incontinence par quelques Auteurs. D'autres soûtiennent qu'il avoit épousé neuf femmes l'une après l'autre; les quatre premieres solemnellement, & avec toutes les prerogatives dûës aux Reines; & les cinq autres legitimement à la verité, mais secretement, & sans leur faire part des mêmes droits, de peur de diviser le Roïaume à l'infini. Ceux qui soûtiennent ce dernier parti, se fondent sur la signification équivoque du nom de *Concubine*, qui quelquefois marque celle avec laquelle un homme entretient un commerce illegitime, & quelquefois une dont le mariage est legitime, non solemnel, & par consequent privé des avantages civils. Ce nom de concubine est appliqué dans l'Ecriture-Sainte à la femme legitime d'un Levite, *Jug. ch.* 19. Le Concile de Tolede en 405. *Can.* 17. le prend dans le même sens. Quelques Jurisconsultes l'ont expliqué de même; mais cette interpretation me semble tirée d'un peu loin à l'égard de Charlemagne, & trop foible pour justifier sa memoire, à moins qu'on ne nous produise quelque Auteur grave & contemporain, pour authoriser cette succession extraordinaire de neuf femmes legitimes. Il faudroit même que Charlemagne eût eu dix femmes; car s'il est vrai, comme quelques Auteurs l'assurent, qu'Hermengarde fille de Didier, ait été répudiée la seconde année de son mariage, & la seconde du regne de Charlemagne, ce Prince en avoit donc épousé une autre auparavant, puisqu'il paroît par une Lettre du Pape Etienne III. que Charles & Carloman son frere, étoient mariez du vivant même de Pepin leur Pere.

Charlemage peut être mis entre les Auteurs Ecclesiastiques Latins, comme Constantin au rang des Grecs, à cause des Loix qu'il a faites touchant la Discipline Ecclesiastique, des lettres qu'il a écrites sur le même sujet, & des Traitez qu'il a fait composer sur les matieres Ecclesiastiques; ces Loix sont appellées Capitulaires, & ont été donnez par M. Baluze. Entre ses Lettres sur les matieres Ecclesiastiques, celle qui est écrite en son nom à Elipandus Evêque de Tolede, & aux autres Evêques d'Espagne, contre l'erreur de Felix Evêque d'Urgel, est la plus solemnelle. On a encore les livres Carolins composez sous son nom, & par son ordre, contre le decret du Concile de Nicée II. touchant le culte des Images. Il est certain qu'il étoit versé non seulement dans les langues & les sciences humaines, mais aussi dans la science Ecclesiastique. Il lisoit assidûment l'Ecriture sainte, & étudioit particulierement les œuvres de saint Augustin, aïant toûjours le volume *de la Cité de Dieu* au chevet de son lit. Il bâtit un grand nombre d'Eglises, dans les villes de son Empire, fonda divers Evêchez en Allemagne, & plusieurs Abbaïes qu'il dotta de grands revenus. Il commença le premier à introduire en France le Chant & les Rites de l'Eglise Romaine. On pretend qu'il est mort d'une maniere très-sainte. Son corps fut porté dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, où il a été en si grande veneration, que Frederic Barberousse le fit élever de terre. On prétend qu'il fut alors canonisé par Paschal III. Antipape, qui tenoit le parti de Frederic contre Alexandre III. Depuis ce temps-là il a été mis au rang des Saints dans plusieurs Martyrologes, & l'on a fait l'office de sa fête dans plusieurs Eglises, le 28. de Janvier, & le 27. de Juillet celle de sa Translation. * Eginard, Le Moine de saint Gal, Le Moine de saint Cibal d'Angoulême, & Aciajolus, *in Vita Car. Magni*, Les Annales de Mets, de Fuldes, de saint Bertin, Adon, Aimoin, Paul Diacre, Anastase, tous les Historiens de France, & Baronius, *depuis l'an* 678. *jusqu'en* 814. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII. siecle.* Baillet, *Vie des Saints*, 28. *Janvier.*

CHARLES II. dit *le Chauve*, Roi de France, & depuis Empereur, étoit le dernier des enfans de LOUIS *le Débonnaire*, qu'il avoit eu seul de *Judith*, fille de *Velfe*, Comte de Baviere, sa seconde femme. Il nâquit à Francfort sur le Mein, le 13. Juin 823. selon la Chronique de Verdun, d'Hugues de Flavigny, & succeda à son pere en 840. L'année d'après il se joignit à Loüis, son second frere, avec lequel il vainquit, dans les plaines de Fontenay en Auxerrois, le Samedi 25. Juin, l'Empereur Lothaire, leur aîné, qui vouloit envahir leur partage, & Pepin Roi d'Aquitaine, leur autre frere, qui s'étoit joint à Lothaire. Pendant la guerre que ces freres se faisoient entr'eux, leurs Roïaumes étoient exposez aux courses des étrangers. Le Roi Charles punit Bernard, Duc de Septimanie, qui avoit pris le parti de Pepin, & marcha ensuite contre les Bretons, qui s'étoient revoltez, & qu'il dompta en 845. après avoir été repoussé d'abord. L'année suivante, il se rendit maître de la personne de Pepin, & se fit couronner Roi d'Aquitaine en sa place. En 866. les Bretons se souleverent encore contre lui, & il fut obligé de traiter avec eux, pour chasser les Normands de la ville d'Angers. Loüis Roi d'Allemagne, entra en France, & s'en fit couronner Roi; mais il fut obligé de se retirer, & Charles, après la mort de Lothaire, son neveu, en 869. s'empara de la Lorraine, qu'il fut obligé de partager avec Loüis Roi d'Allemagne. Six ans après, Charles fut couronné Empereur à Rome par le Pape Jean VIII. & succeda à Loüis II. Le Roi d'Allemagne lui disputa vainement ce titre; mais son fils battit Charles *le Chauve*, à Andernac en 876. Les Normands s'établirent en France malgré la résistance de l'Empereur. Enfin, ce Prince étant revenu en France, après un voïage qu'il avoit fait en Italie, pour y porter la guerre, fut empoisonné par son Medecin Sedecias, Juif de nation, après avoir été tourmenté toute sa vie, par les guerres que lui firent ses freres & ses neveux, & par les revoltes de ses Sujets, & de ses propres enfans. Il mourut à Briord en Bresse dans la chaumiere d'un Païsan, le 6. Octobre de l'an 877. âgé de 54. ans, après en avoir regné 38. son corps fut porté au Prieuré de Nantua, Diocese de Lyon, puis transporté, 7. ans après, en l'Abbaïe de saint Denis. CHARLES *le Chauve* épousa 1. le 14. Decembre 842. *Ermentrude*, fille d'*Eudes*, Comte d'Orleans, morte le 6. Octobre 869. de laquelle il eut LOUIS *le Begue* son successeur; *Charles* mort en 866. *Lothaire* mort aussi en

866. *Carloman*, qu'il fit aveugler pour sa rebellion; & *Judith*, que *Baudoüin* Comte de Flandres enleva en 862. *Richilde* sa seconde femme, qu'il épousa à Aix-la-Chapelle, le 23. Janvier 870. étoit sœur de *Boson*, Roi de Provence. Il en eut *Pepin*, *Dreux*, *Loüis*, *Charles*, & une fille, tous morts en enfance. * Nitard I. Thegan. Reginon. Hodoard. Les Annales de Mets & de S. Bertin. Aimoin. Adon. Les Capitulaires de Charles *le Chauve*. Sigebert. Du Tillet, &c. Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bugei, Part.* 2. Daniel, *Histoire de France*.

CHARLES III. dit *le Simple*, pour la foiblesse de son esprit, étoit fils posthume de LOUIS *le Begue*, & de la Reine *Adelaide*, qu'il laissa grosse en mourant. Il nâquit le 17. Septembre de l'an 879. Pendant sa minorité, Charles *le Gros*, & ensuite Eudes, fils de Robert *le Fort*, que plusieurs Historiens mettent au nombre des Rois, s'emparerent du Roiaume. Foulques Archevêque de Reims, Prélat d'un grand courage, entreprit de faire reconnoitre Charles pour Roi, à l'âge de 14. ans; 4. mois & 11. jours. En effet, il le couronna à Reims le Dimanche 28. Janvier de l'an 893. & écrivit au Pape Formose, & à l'Empereur Arnoul, qui se declara pour Charles, contre Eudes. Ce jeune Prince commença son regne par une double paix, qu'il fit après quelques avantages remportez, & qu'il jura avec Zundebold Duc de Lorraine, & avec les Normands. Raoul ou Rollon, Chef de ceux-ci, eut la Neustrie ou Normandie, sous le titre de Duché, se fit Chrétien, prit le nom de Robert au Baptême, & épousa Gisle fille du Roi. Cependant Charles étant devenu maître de presque toute la Lorraine, après la mort de l'Empereur Loüis, en distribua si mal à propos le gouvernement, que ceux qu'il y mit, s'en rendirent les maitres. D'autres disent que ce fut lui-même qui la leur donna en proprieté. Haganon son favori abusant de sa bonté, lui attira la haine des grands & du peuple, qui l'abandonnerent à Soissons l'an 920. Alors Robert Comte de Paris, frere d'Eudes & aïeul paternel d'Hugues *Capet*, se fit couronner Roi à saint Remi de Reims, le 29. Juin de l'an 922. puis se mettant à la tête d'une puissante armée, donna bataille près de Soissons à Charles, qui le tua lui-même d'un coup de lance, au rapport de quelques Auteurs, le 15. Juin de l'an 923. Mais il profita si mal de cet avantage, que les factieux eurent le temps de lui opposer Raoul de Bourgogne; & peu après, Herbert II. de ce nom Comte de Vermandois, l'aïant attiré à saint Quentin sur la Somme, le fit prisonnier. On l'envoïa dans le Château-Thierri sur Marne, & de là à Peronne, où il mourut après six ans de captivité, le 7. Octobre de l'an 929. abandonné de ses Sujets, dans des souffrances qui lui ont acquis la qualité de *Martyr*, que quelques Auteurs lui ont donnée. Il fut enterré en l'Eglise de saint Fourcy de Peronne. Son regne fut de plus de 30. ans depuis son couronnement jusqu'à sa captivité, & sa vie de 50. Il ne laissa qu'un fils appellé LOUIS *d'Outremer*, qu'il eut de la Reine *Ogive* sa seconde femme, fille d'*Edoüard* I. qui étoit fils d'*Alfred*, Roi d'Angleterre. La premiere étoit *Frederune*, sœur de *Beuves* Evêque de Châlons, dont il avoit eu *Gisle*, de qui nous avons parlé. * Hodoard, *Hist. l.* 3. *&* 4. *& Chron.* Les Annales de Mets, le Continuateur d'Aimoin, Sigebert, &c.

CHARLES IV. du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, étoit troisiéme fils du Roi PHILIPPE *le Bel*. Dès l'an 1313. il fut fait Chevalier le jour de la Pentecôte, & porta le titre de Comte de la Marche, du vivant des Rois Loüis *Hutin* & Philippe *le Long* ses freres. Il succeda à ce dernier, mort le 2. Janvier de l'an 1321. & fut sacré à Reims par l'Archevêque Robert de Courtenay, le Dimanche de la Quinquagesime, 21. Février de la même année. On assure que ce fut à ce Sacre qu'il prit la qualité de Roi de Navarre, comme étant aux droits de sa mere Jeanne Reine de Navarre, fille d'Henri I. & de Blanche d'Artois. Au commencement de son regne, il reçût l'hommage de Loüis II. Comte de Flandres, & ensuite il fit une recherche generale des Traitans, dont on confisqua les biens. Gerard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, qui avoit eu le maniment des Finances, sous Philippe *le Long*, fut convaincu de grandes extorsions, & mourut en prison. L'année precedente 1323. Jourdain de l'Isle en Aquitaine qui avoit épousé la niece du Pape Jean XXII. avoit été puni de mort pour ses crimes. Peu après, Loüis II. Comte de Flandres fut maintenu par Charles, contre Robert; après que le Parlement eut calmé la colere du Roi contre le même Loüis, qu'il avoit fait mettre en prison, parce qu'il ne lui avoit pas demandé l'investiture de ses terres. Peu après le Roi irrité contre Edoüard II. Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas assisté à son Sacre, & contre son Senechal de Bourdelois, qui avoit mis garnison en un Château, sur les terres de France, envoïa une armée sous son oncle Charles de Valois, qui prit presque toute la Guïenne en 1324. Le Conseil d'Angleterre trouva bon que la Reine Isabelle sœur de Charles passât en France avec Edoüard son fils aîné, pour faire hommage de la Guïenne & du Comté de Ponthieu, & pour negocier la paix: ce qui fut executé, & le Traité conclu le dernier jour de Mai 1326. Depuis, le Pape offrit à ce Roi l'Empire qu'il refusa: enfin la veille de Noël de l'an 1328. il tomba malade au Bois de Vincennes, & mourut le 1. Février 1328. âgé de 33. ans, dont il en avoit regné 6. & 1. mois. Il fut marié trois fois; 1. avec *Blanche* de Bourgogne fille puînée d'*Othon* IV. & de *Mahaut* d'Artois, qu'il repudia à cause de son impudicité, & qui prit le voile dans le Monastere de Maubuisson. Il en avoit eu un fils nommé *Philippe*, & une fille nommée *Jeanne*, morts jeunes. Sa seconde femme fut *Marie* de Luxembourg, fille de l'Empereur *Henri* VII. qui mourut d'une fausse couche à Issoudun l'an 1324. Il épousa en troisiémes nôces en 1325. *Jeanne*, fille de *Loüis* Comte d'Evreux, son oncle, morte le 4. Mars 1370. & en eut trois filles: la premiere, *Jeanne* morte en bas âge; la seconde, nommée *Marie*, morte l'an 1341. sans alliance; la troisiéme, appellée *Blanche*, qui épousa en 1344. *Philippe* Duc d'Orleans, fils du Roi *Philippe*, dit *de Valois*, morte sans posterité le 8. Février 1392. * Belleforest, *liv.* 4. *ch.* 56. *& suiv.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Paul. Emile, *l.* 8. *&c.*

CHARLES V. dit *le Sage* & *l'Eloquent*, étoit fils aîné du Roi JEAN & de *Bonne* de Luxembourg. Il nâquit au Château de Vincennes, le 21. Janvier 1337. & fut le premier qui porta la qualité de Dauphin de Viennois, affectée aux fils aînez des Rois de France, depuis la démission d'Humbert. Il fut aussi Duc de Normandie, & prit le titre de Regent, durant la prison du Roi son pere, auquel il succeda l'an 1364. & fut couronné à Reims par l'Archevêque Jean de Craon avec la Reine sa femme, le 19. Mai, à l'âge de 27. ans. Quoiqu'il ne se mît que rarement en campagne, & qu'il fist la guerre par ses freres & par ses Generaux, il donna plus de peine aux Anglois par sa prudence, que n'avoient fait ses prédecesseurs. Il gagna d'abord son frere Philippe *le Hardi*, en confirmant la donation que Jean leur pere leur avoit faite de la Bourgogne en appanage, & en lui faisant ensuite épouser l'heritiere de Flandres. Bertrand du Guesclin & le Maréchal de Boucicaut ses Generaux gagnerent la bataille de Cocherel en Normandie, le 23. Mai en 1364. contre Charles d'Evreux Roi de Navarre, surnommé *le Mauvais*, & celui de ses ennemis qui étoit le plus à craindre. Ensuite Charles envoïa ses troupes en Bretagne, pour y maintenir Charles de Blois, qui avoit des prétentions sur cette Duché, contre Jean de Montfort. Ce dernier tua son ennemi le 29. Septembre de la même année, en la bataille d'Auray, où du Guesclin fut pris; puis délivré par le Traité de paix de Guerande: le Roi le fit passer en Espagne, pour assister Henry Comte de Tristemare, qu'il fit reconnoître Roi de Castille, contre Pierre *le Cruel*, qui avoit fait étrangler sa femme Blanche de Bourbon, pour plaire à sa Maîtresse. Charles, à l'exemple de son pere, venoit de reünir à la Couronne tout ce qui en avoit été aliené, depuis Philippe *le Bel*. Touché des plaintes du peuple de Guïenne, que les Anglois accabloient d'impôts, il confisqua tout ce qu'ils possedoient en France. Du Guesclin rappellé d'Espagne, fut fait Connétable, defit l'armée de Robert Knoles, près du Pont-Vilain au Maine, chassa les Anglois de Berry, Touraine, Anjou, Limosin, & Roüergue, & gagna sur eux la bataille de Chizé près de Niort en Poitou, l'an 1370. Leur armée navale fut encore défaite sur les côtes de la Rochelle, où le Comte de Pembrock, qui la commandoit, fut pris avec huit mille des siens le 23. Juin 1372. Enfin, ils furent défaits la même année en l'Isle

de Gernesai. Ainsi les armes du Roi furent heureuses, par la valeur du Connétable, qui prit presque toute la Guienne & la Bretagne, après que Jean de Montfort se fut retiré en Angleterre, & obligea la Rochelle de suivre le parti François. Environ l'an 1374. Charles V. ordonna par un Edit irrevocable, que nos Rois seroient reputez majeurs à 14. ans, & comme tels, qu'ils prendroient à cet âge le gouvernement de leur Etat. Il reçût magnifiquement à Paris l'Empereur Charles IV. le 4. Janvier 1377. & les Anglois furent ensuite défaits près de la petite ville d'Aimet en Guïenne, où la plûpart des Chefs furent arrêtez prisonniers. On se préparoit à de nouvelles entreprises; mais la mort du Roi fit changer les affaires de situation. Quelques années auparavant, le Roi de Navarre lui avoit fait donner du poison, dont un Medecin de l'Empereur avoit arrêté la violence, en lui ouvrant le bras par une fistule, pour faire écouler le venin. Mais cette ouverture s'étant bouchée, il mourut le 16. Septembre 1380. au Château de Beauté sur Marne, âgé de 42. ans, & environ 6. mois, après avoir regné 16. ans, 5. mois, & 8. jours. Ce Prince très-sage, eut sur tout la justice en recommandation, & établit la Cour des Aides à Paris. Son corps fut porté à saint Denis, son cœur à Nôtre-Dame de Roüen, & ses entrailles en l'Abbaïe de Maubuisson près de Pontoise. Il épousa en 1349. *Jeanne* fille de *Pierre* I. du nom Duc de Bourbon; & d'*Isabelle* de Valois, morte en couche le 6. Février 1377. âgée de 40. ans, dont il eût CHARLES VI. son successeur. LOUIS, qui fut Duc d'Orleans; *Jeanne*; *Bonne*, & une autre *Jeanne* mortes en enfance; *Marie* & *Isabelle* decedées sans alliance; & *Catherine*, mariée en 1386. à *Jean* de Berry, Comte de Montpensier, morte en Octobre 1388. * Froissart, Mezeray, &c.

CHARLES VI. dit *le Bien-aimé*, nâquit à Paris le 3. Decembre de l'an 1368. Il succeda à son pere, âgé seulement de 12. ans & 9. mois, fut sacré & couronné le 4. de Novembre de l'an 1380. Loüis, Duc d'Anjou son oncle, Regent & Chef du Conseil, se saisit d'abord des Finances, & les menagea fort mal; car il en employa une partie pour avancer son entreprise sur le Royaume de Naples, où il mourut avec une partie de la Noblesse Françoise en 1384. Les subsides extraordinaires qu'il imposa sur le peuple, furent la semence d'une revolte. Un Partisan avant demandé dans la Halle à Paris, un denier à une herbiere pour une botte de Cresson, la populace s'amassa aux cris de cette femme, alla enfoncer l'Hôtel de ville pour avoir des armes, & y prit 3. ou 4. mille mailliets de fer, qui firent donner le nom de *Maillotins* à ces factieux. La sédition commença en même-temps à Roüen, à Orleans, & dans quelques autres villes; & elle auroit eu des suites funestes, si le Roi n'eût reprimé ces factieux en les punissant, ou par le dernier supplice, ou par des amendes pecuniaires, à son retour de Flandres. Il y étoit allé en personne, pour châtier les rebelles de Gand, que Philippe d'Artevelle avoit soûlevez contre leur Comte; & le Roi leur tua plus de 25. mille hommes en la bataille de Rosebeck, donnée le Jeudi 27. Septembre de l'an 1382. Ainsi les villes de Flandres furent prises, ou se soumirent à leur Seigneur, qui mourut l'an 1384. & laissa cette riche succession à Marguerite mariée à Philippe *le Hardy*, Duc de Bourgogne, qui pacifia les troubles excitez sous le regne de son beau-pere. Le Roi obligea en 1388. le Duc de Gueldres de se ranger à son devoir, & prit d'abord le gouvernement de son Etat. Il accorda la tréve aux Anglois, & ratifia en 1391. une alliance que son pere avoit faite avec Robert d'Ecosse. Il accorda aussi du secours aux Genois, pour s'opposer aux Barbares d'Afrique, qui par leurs pirateries ruinoient le commerce sur la Mediterranée. Ensuite le Roi se vit obligé de porter la guerre en Bretagne, pour se venger du Duc Jean de Montfort, qui donnoit retraite à Pierre de Craon. Ce dernier étoit coupable de la mort du Duc d'Anjou son maître, & avoit été menacé par le Duc de Berry, frere de ce Duc. Il s'attira la haine du Duc d'Orleans, qu'il crût que le Connétable Olivier de Clisson lui avoit suscitée; & pour s'en venger, il l'assassina, & se retira en Bretagne. Charles voulant tirer raison de cet outrage par la force, se mit en campagne au commencement du mois d'Août en 1392. mais un jour le soleil lui donna si fort sur la tête à la sortie du Mans, qu'il tomba en frenesie. La surprise que lui causa un homme inconnu, havre & défiguré, augmenta son mal. Il s'étoit presenté à lui; & prenant la bride de son cheval, lui avoit dit; *Arrête, Roi, où vas-tu? tu es trahi*: ensuite de quoi il disparut. Pour comble de malheur, un Page qui portoit une lance, s'endormant à cheval, la laissa tomber sur un casque, qu'un autre portoit devant lui; de sorte que le Roi croyant qu'on l'alloit livrer à ses ennemis, fut agité d'un si cruel accès de furie, qu'il se jetta sur ses Pages & sur ses Officiers, en tua trois ou quatre, & se tourmenta jusqu'à ce qu'il tombât en pamoison. Il revint à soi trois jours après, & recouvra sa santé; mais dans une mascarade que l'on avoit faite, pour le divertir, le 19. Janvier 1393. le feu prit à un habit poissé qu'on y portoit; ce qui le fit retomber en frenesie. Ce fut par l'imprudence du Duc d'Orleans son frere, qui s'étoit approché avec un flambeau, pour connoître les Acteurs qui representoient des Sauvages. En 1395. il conclut une Tréve pour quatre ans avec Richard II. Roi d'Angleterre, auquel on donna en mariage la Princesse Isabelle, fille aînée de France; & il envoya un puissant secours à Sigismond de Luxembourg, Roi de Hongrie, contre les Turcs, qui gagnerent la bataille de Nicopolis en 1396. Il prit possession de la Seigneurie de Genes, par ses Ambassadeurs, sur la fin de la même année. En 1398. il reçût l'Empereur Wenceslas à Reims, & deux ans après il reçût de même à Paris Manuel Paleologue, Empereur d'Orient. Peu après le Royaume se trouva malheureusement partagé par les factions d'Orleans & de Bourgogne. Aprés le premier accident arrivé à Charles, les Ducs de Berry & de Bourgogne s'étant fait déclarer Regens, donnerent de la jalousie à Loüis Duc d'Orleans, qui prétendoit à cet emploi. Lorsque le Roi fut retombé dans son premier état, l'animosité de ces Princes se ralluma; & Jean Comte de Nevers, qui avoit succedé à son pere le Duc de Bourgogne, fit assassiner le Duc d'Orleans, l'an 1407. Cette mort divisa étrangement le Royaume, ce qui donna entrée aux Anglois. Jean s'étant saisi de la personne du Roi, le mena en 1412. devant Bourges, où étoient enfermez grand nombre de Grands, qu'il obligea de venir à un accommodement; & ensuite Charles d'Albret Connétable perdit la bataille d'Azincourt, contre les Anglois, dite depuis *la Male journée*, le 25. Octobre de l'an 1415. en laquelle quatre Princes du Sang, & la fleur de la Noblesse de France perirent, ou furent faits prisonniers. Ce malheur fut suivi de la perte de Roüen, de la Normandie, & du Maine: dans le temps que le Bourguignon, s'étant uni avec la Reine, fomentoit les desordres de l'Etat. Ce Prince se servant de l'autorité du Roi, fit commettre des cruautez execrables à Paris, où il fit massacrer le 18. Juin de l'an 1418. le Connétable d'Armagnac, le Chancelier, & quelques autres, qu'il croyoit contraires à sa faction. Mais il en porta la peine l'année d'après; car le Dauphin Charles, Duc de Berry, l'ayant attiré, sous prétexte d'une Conference, à Montereau-Faut-Yonne, l'y fit tuer par Tannegui du Chastel, l'an 1419. Philippe *le Bon*, son fils, voulant venger cette mort, s'unit, aux dépens de la France, avec Henri V. Roi d'Angleterre. De concert avec la Reine Isabeau de Baviere, mere indigne & dénaturée, ils porterent le Roi à déclarer, contre toutes les Loix, le Dauphin incapable de succeder à la Couronne, & la firent transmettre à l'Anglois, qui épousa Catherine de France, derniere fille de Charles, & fut ensuite declaré Regent du Royaume l'an 1420. Le Dauphin se retira dans l'Anjou, & la guerre fut plus ardente que jamais. Henri V. mourut le 22. Août, & le Roi Charles le 22. Octobre de la même année 1422. âgé de 52. ans. Il avoit épousé le 17. Juillet 1385. cette furie de l'Etat, *Isabeau* de Baviere, dont il eut douze enfans: 1. *Charles*, né en 1386. & mort en la même année. 2. Un autre *Charles*, né en 1392. mort le 11. Janvier 1400. 3. *Loüis*, né en 1396. & mort en 1415. sans avoir eu d'enfans de *Marguerite* de Bourgogne son épouse. 4. *Jean* né en 1398. marié en 1406. avec *Jacqueline* de Baviere, Comtesse de Hollande, & mort de poison à Compiegne, le 5. Avril 1415. 5. CHARLES VII. qui lui succeda. 6. *Philippe*, mort le jour de sa naissance, 10. Novembre 1407. 7. *Jeanne*, née en 1388. & morte deux ans aprés. 8. *Isabelle*, qui épousa en premieres nôces le premier Novembre 1396. *Richard* II. Roi d'Angleterre, & en secondes le 29. Juin 1406. *Charles* Duc d'Orleans, morte en couche

che le 13. Septembre 1409. 9. *Jeanne*, mariée le 30. Juillet 1397. à *Jean* VI. Duc de Bretagne, morte le 27. Septembre 1433. 10. *Marie*, Prieure de Poissy, morte de la peste le 19. Août 1438. 11. *Michelle*, née en 1394. mariée en Juin 1409. à *Philippe*, surnommé *le Bon* Duc de Bourgogne, morte en 1422. 12. *Catherine*, née le 27. Octobre 1401. qui épousa le 2. Juin 1420. *Henri* V. Roi d'Angleterre, & étant demeurée veuve, elle épousa secretement *Ouvin* Tyder ou *Tuder*, Chevalier du païs de Galles, d'une naissance inconnuë, elle mourut en 1438. *Le Roi Charles VI. eut encore d'une Maitresse, nommée* Odette *de Chamdivers*, Marguerite, *femme de* Jean *d'Harpedene, Seigneur de Belleville en Poitou, par don du Roi.* * L'Histoire de Charles VI. par deux Religieux de saint Denys. Monstrelet. Froissard. Du Bellay. Jean Juvenal des Ursins. le Laboureur. Mezeray. le P. Anselme.

CHARLES VII. surnommé *le Victorieux* & *le Bien-servi*, fils de CHARLES VI. nâquit à Paris le 22. Fevrier de l'an 1403. Il prit la qualité de Regent l'an 1418. & se fit couronner à Poitiers après la mort de son pere, dans le temps que sa mere d'intelligence avec ses ennemis, fit proclamer Roi Henri VI. fils d'Henri V. Roi d'Angleterre, & de Catherine de France. En 1422. les Bourguignons, à Mons en Vimieu, défirent ses troupes, lesquelles venoient de vaincre à Beaugé en Anjou, les Anglois qui se croïoient invincibles. Ces derniers tenoient les meilleures Provinces du Roïaume; & comme Charles residoit au commencement dans le Berry, ils le nommerent *Roi de Bourges*. Il se mocqua lui-même de leur insolence, & ne songea qu'à s'en venger. Pour y réüssir, il attira dans son parti les plus grands Seigneurs du Roïaume; gagna Artus Comte de Richemont, frere du Duc de Bretagne, en lui donnant l'épée de Connétable, & se servit de lui pour calmer les ressentimens du Duc d'Orleans. Cependant les premieres années de son regne ne furent pas heureuses; car il perdit la bataille de Crevant près d'Auxerre, en 1423. celle de Verneüil au Perche, le Jeudi 17. Août 1424. & celle de Janville en Beauce, dite *des Harangs*, le Samedi 12. Fevrier 1427. Il gagna neanmoins celle de la Gravelle en Anjou l'an 1423. & le combat de Montargis en 1427. Mais ses ennemis, qui n'oublioient rien pour s'établir de plus en plus, mirent enfin le siege devant Orleans. Cette ville se défendit à peine sous le Comte de Dunois, bâtard de la Maison d'Orleans; & le Roi méditoit déja sa retraite en Dauphiné, lorsqu'une fille âgée de 18. à 20. ans, nommée *Jeanne d'Arc*, & depuis *la Pucelle d'Orleans*, se presenta à Charles, & lui donna des marques indubitables de sa mission. Ce fut par ses conseils & par son secours que les Anglois furent chassez le Dimanche 8. Mai 1429. de devant Orleans, puis de Gergeau, de Beaugency; & que peu après le 18. Juin de la même année ils furent battus à Patay en Beauce. Les François animez par ces succès, prirent plusieurs autres villes dans la Champagne, Troyes, Châlons & Reims, où Charles fut sacré & couronné le 17. Juillet 1429. par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & son Chancelier. Ces prosperitez furent suivies de plusieurs autres; & le Roi défit le Prince d'Orange au combat d'Anthon en Dauphiné le 11. Juin 1430. Jeanne d'Arc aïant accompli les deux points de sa mission, qui étoient la levée du siege d'Orleans, & le Sacre du Roi, voulut se retirer en son païs. Les prieres des gens de guerre, qui se croïoient invulnerables, avec elle, l'arrêterent. Mais elle fut blessée au siege de Paris, d'où le Roi fut repoussé, & ensuite elle fut prise devant Compiegne, menée à Roüen, & brûlée comme une Sorciere en 1431. Depuis cette mort, les affaires des Anglois allerent encore plus mal. Pour les rétablir, ils firent venir leur jeune Roi à Paris, & le couronnerent d'une double couronne; ceremonie qui ne produisit aucun succès. Charles appaisa le Bourguignon, par un Traité fait à Arras l'an 1435. Paris chassa les Etrangers l'année d'après, & le Roi y fit son entrée au mois de Novembre 1437. A l'exemple de la Capitale, plusieurs autres villes secoüerent le joug des Anglois, & se rangerent sous l'obéïssance de leur legitime Souverain, qui dissipa en même temps quelques revoltes excitées par le Dauphin son fils, sous le nom de la Praguerie en 1441. & aïant fait une Tréve avec les Anglois à Tours en 1444. il tourna ses armes contre la ville de Mets, qu'il soûmit. Ensuite la guerre s'étant rallumée contre les Anglois, il gagna sur eux la bataille de Formigni, le Mercredy 15. Avril de l'an 1450. il prit Roüen, & soûmit toute la Normandie, puis la Guyenne, après la bataille de Castillon gagnée le Mardi 17. Juillet 1453. Cette victoire fut suivie de la prise de Bourdeaux, & de celle de Bayonne. Enfin Talbot, General des Anglois, aïant été tué en la même année 1453. tout se soûmit, & il ne leur resta plus en France que la seule ville de Calais, qui ne put leur être enlevée que plus de cent ans après en 1558. Le Roi aimoit avec une passion extrême une fille nommée *la belle Agnés*, dont les charmes lui faisoient oublier quelquefois le soin de ses affaires. Loüis Dauphin, qui avoit envie de regner, se servant de ce pretexte, & de quelques autres aussi peu solides, se retira chez le Duc de Bourgogne, & fut prés de quatorze ans absent de la Cour, ou il ne revint qu'après la mort de Charles. Ce Roi s'imaginant qu'on le vouloit empoisonner, passa sept jours de suite sans rien prendre; aprés quoi il lui fut impossible de rien avaler. C'est ainsi qu'il mourut de faim à Mehun-sur-Yevre en Berry, le 22. Juillet de l'an 1461. en la 58. année de son âge, & après 38. ans & 9. mois de regne. C'est ce Prince qui établit *la Pragmatique Sanction* à Bourges le 7. Juillet 1438. & qui fit le premier alliance avec les Suisses l'an 1453. Il épousa en 1422. *Marie* d'Anjou, fille de *Loüis* II. Roi de Naples, morte le 29. Novembre 1463. & il en eut douze enfans, quatre fils & huit filles: Loüis XI. qui lui succeda; *Philippe* & *Jacques* morts jeunes, & *Charles* Duc de Berry. Des filles, *Radegonde* mourut le 19. Mars 1444. fiancée avec *Sigismond*, fils aîné de *Frederic* V. Archiduc d'Autriche; *Ioland* née le 23. Septembre 1434. mariée en 1452. à *Amedée* IX. Duc de Savoye, morte âgée de 18. ans; *Jeanne* qui fut mariée le 11. Mars 1447. à *Jean* II. Duc de Bourbon, morte sans lignée le 4. Mai 1482. *Magdelaine*, née le premier Decembre 1443. mariée le 7. Mars 1461. à *Gaston* Prince de Viane & Comte de Foix, morte en 1486. outre une autre Princesse appellée *Marguerite*, & *Jeanne* & *Marie*, sœurs jumelles, mortes au berceau. D'Agnés *Sorel sa Maitresse, il eut* Charlotte, *mariée en 1462. à* Olivier *de Coitivi, Comte de Taillebourg, &* Jeanne, *mariée à* Antoine *de Bueil, Comte de Sancerre, dont sont issus les Comtes de Sancerre.* * Jean Chartier & Berry Heraut, *Hist. de Charles VII.* Monstrelet. Sainte-Marthe. Mezeray, &c.

CHARLES VIII. dit *l'Affable* & *le Courtois*, fils de Loüis XI, & de *Charlotte* de Savoye, prit naissance au château d'Amboise le Samedi 30. Juin 1470. Il succeda à son pere âgé de treize ans en 1483. & fut sacré à Reims l'année d'après par l'Archevêque Pierre de Laval. Pendant la minorité de ce Prince, Anne de France sa sœur aînée, femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, fut declarée Regente du Roïaume, suivant la derniere volonté du feu Roi. Loüis Duc d'Orleans premier Prince du Sang, qui prétendoit à la Regence, se ligua avec plusieurs autres Seigneurs, & mit sur pied une armée nombreuse. Elle fut défaite par Loüis II. Seigneur de la Tremoüille, Lieutenant General des troupes du Roi, à la journée de saint Aubin du Cormier en Bretagne, le 26. Juillet 1488. & c'est ainsi que ce parti fut dissipé. Charles renvoïa Marguerite, fille de Maximilien I. Empereur, qu'il avoit fiancée, & épousa en 1491. Anne Duchesse de Bretagne, que l'Archiduc d'Autriche avoit lui-même épousée par Procureur. Ensuite il fit un Traité de paix avec Henri VII. Roi d'Angleterre la même année, & un autre en 1493. avec l'Empereur Maximilien. Sa trop grande facilité lui fit remettre les Comtez de Roussillon & de Cerdaigne, à Ferdinand V. Roi d'Aragon & de Castille, pour l'empêcher d'assister Ferdinand, Roi de Naples, contre lequel Charles levoit des troupes, à la persuasion de Ludovic Sforce, usurpateur du Duché de Milan. Ce jeune Roi avoit resolu la conquête du Roïaume de Naples, dont Charles heritier du Roi René, avoit cedé les droits à Loüis XI. Il mit pour cela une armée en campagne; il partit de Grenoble le 29. du mois d'Août de l'an 1494. & il passa à Turin le 5. Septembre, où il emprunta les pierreries de la Duchesse de Savoïe, pour les engager de son consentement, & trouver de l'argent des-

sus. Ensuite il alla à Pavie, à Plaisance, à Fornouë, à Florence, & puis à Rome, où il arriva le dernier jour de l'année. Le Pape Alexandre VI. sortant du château S. Ange, où il s'étoit retiré, reçût le Roi dans l'Eglise de S. Pierre le 16. Janvier; & quoi qu'ennemi des François, fut obligé de lui donner l'investiture du Roïaume de Naples, & de le couronner Empereur de Constantinople. Le Roi Charles sortit de Rome le 28. Janvier 1495. prit Capouë; & aïant appris la fuite d'Alphonse fils de Ferdinand, entra dans Naples, le 22. Fevrier. Pour conserver ce Roïaume, dont la conquête n'avoit coûté que quatre mois, Gilbert de Montpensier y fut laissé Gouverneur avec 4000. François, dont l'insolence irrita tellement les Napolitains, qu'ils se revolterent bien-tôt après. Cependant les Italiens, à qui les heureux succès de Charles avoient inspiré une furieuse jalousie, entreprirent de le perdre à son retour. Le Pape, les Venitiens, l'infidele Sforce Duc de Milan, & Ferdinand s'étant liguez avec l'Empereur & le Roi d'Aragon, formerent une armée de plus de quarante mille hommes, & couperent chemin à celle de Charles, qui n'étoit au plus que de huit mille combattans. Ce Conquerant leur passa sur le ventre, gagna la bataille de Fornouë le 6. Juillet 1495. d'autant plus glorieuse, qu'il n'y perdit que quatre-vingt hommes, & délivra le Duc d'Orleans son cousin, assiegé à Novarre. Lorsqu'il fut de retour, il médita pendant quelque temps, un second voïage en Italie, & quitta ce dessein, pour ne plus songer qu'à maintenir son Roïaume en paix. Mais en 1497. étant à Amboise, séjour qu'il aimoit, parce qu'il y avoit pris naissance, & regardant d'une galerie du château joüer à la paume dans les fossez, il fut atteint d'apoplexie, & mourut dans le même lieu sur une méchante paillasse le 7. Avril. D'autres disent qu'il donna du front contre le seüil de la porte, qu'il en perdit toute connoissance, & qu'il mourut de ce coup, âgé de 27. ans, 8. mois & 8. jours, aprés avoir regné quatorze ans, sept mois & neuf jours. Il ne laissa point d'enfans de sa femme *Anne* de Bretagne, qui épousa en secondes nôces, Loüis XII. son successeur. Charles VIII. en avoit eu *Charles-Orland*, *François* & *Anne*, morts en enfance. * Philippe de Comines, *Mem.* Robert Gaguin, *Hist.* André de la Vigne. Guillaume de Jaligny, *en sa Vie.* Belleforêt. Paul Jove, Guichardin, &c.

CHARLES IX. second fils d'HENRI II. & de *Catherine* de Medicis, nâquit à S. Germain en Laye, le 27. Juin 1550. Il porta d'abord le titre de Duc d'Orleans, succeda à son frere François II. à l'âge de dix à onze ans, & fut sacré à Reims le 15. Mai 1561. par le Cardinal de Lorraine, qui avoit couronné son pere & son frere. La Reine Catherine sa mere se fit declarer Regente, & fit Lieutenant General du Roïaume Antoine de Bourbon Roi de Navarre, n'oubliant rien pour menager en même temps le parti des Princes de Bourbon, & celui des Guises. La trop grande facilité qu'elle eut à accorder aux Calvinistes ce qu'ils demandoient, leur donna l'audace de s'élever plus ouvertement; & l'assemblée des Notables à saint Germain, aussi-bien que le Colloque de Poissi, où l'on disputa en 1561. sur la créance des articles contestez, ne produisirent qu'une plus grande aigreur. Les Calvinistes peu satisfaits de l'Edit de Janvier en 1562. prirent les armes par tout, & se rendirent maîtres des villes d'Orleans, de Lyon, de Bourges, de Tours, de Poitiers, d'Angers, & de plusieurs autres, sous le commandement du Prince de Condé. Les troupes des Catholiques conduites par le Connétable Anne de Montmorency les battirent à la journée de Dreux, le 19. Decembre 1562. où les deux Generaux furent faits prisonniers: le Connétable, par l'Amiral de Châtillon son neveu, l'un des Chefs Protestans; & le Prince de Condé, par le Duc de Guise, qui fut tué le 20. Fevrier de l'année suivante au siege d'Orleans, par Poltrot, Seigneur de Meré, Huguenot. Dans la suite, le Roïaume fut continuellement déchiré par les guerres & les divisions. Roüen, où le Calvinisme s'étoit fortifié, fut assiegé deux fois, & le Roi de Navarre y fut blessé au dernier siege en 1562. La paix qu'on fit ensuite le 18. Mars, ne fit que flatter le mal sans l'appaiser. Après que Charles IX. eut été declaré majeur, il conclut un Traité de paix avec les Anglois, alla visiter les Provinces du Roïaume, & s'aboucha à Bayonne avec la Reine d'Espagne sa sœur, en 1565. Au retour, l'assemblée des Etats se tint à Moulins en 1566. mais les Huguenots s'étant voulu saisir de sa personne, lorsqu'il retournoit de Meaux à Paris le 27. Septembre ce procedé rompit la paix. Les Protestans reprirent les armes, & furent défaits à la bataille de saint Denys, donnée le 10. Novembre de l'an 1567. par le Connétable, qui y mourut des blessures qu'il y avoit reçûës à l'âge de 80. ans. Henri Duc d'Anjou, frere du Roi, prit la conduite des armées, & gagna la bataille de Jarnac, après laquelle le Prince de Condé prisonnier, fut tué de sang froid par Montesquiou le 13. Mars 1569. Le Duc d'Anjou gagna encore la bataille de Montcontour en Poitou, le 3. Octobre de la même année. Charles IX. proposa peu après le mariage du Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, avec Marguerite sœur du Roi, qui fut executé. Ce projet qui paroissoit avoir pour but la réünion des deux partis, n'étoit qu'un piege dressé, pour attirer les principaux Chefs des Rebelles, que l'on vouloit perdre. En effet, après la ceremonie des nôces, l'Amiral de Coligni fut blessé; & quelques jours après, il fut le premier, par lequel on commença la sanglante journée de la saint Barthelemi, un Dimanche 24. Août de l'an 1572. Le carnage fut horrible à Paris & par toute la France, où l'ordre fut porté à même jour & à même heure contre les Calvinistes. Ce massacre ne fit pourtant qu'irriter le mal. L'année d'après fut emploïée au siege de Sancerre en Berry, & à celui de la Rochelle. Dans le temps que le Duc d'Anjou attaquoit cette derniere ville, défenduë par la Nouë, on lui donna avis qu'il venoit d'être élû Roi de Pologne. Il alla prendre possession de cette Couronne, qu'il quitta six ou sept mois après, étant rappellé en France, par la mort du Roi Charles son frere, arrivée le 30. Mai 1574. fête de la Pentecôte, non sans soupçon de poison. Ce Prince étoit âgé de 24. ans, 10. mois & quelques jours, & avoit regné 13. ans, 5. mois & 25. jours. D'*Elisabeth* d'Autriche, seconde fille de l'Empereur *Maximilien* II. qu'il épousa le 22. Octobre 1570. & qui mourut à Vienne le 22. Janvier 1592. il n'eut qu'une fille, nommée *Marie Elisabeth*, née en 1572. & morte en 1578. *Il laissa seulement un fils naturel, nommé* Charles, *qui fut Duc d'Angoulême: & qui avoit pour mere* Marie *Touchet, fille d'un Lieutenant Particulier au Presidial d'Orleans.* Charles IX. avoit le courage élevé, l'esprit vif & subtil, & beaucoup d'éloquence. Mais il étoit violent, emporté, dissimulé, & avoit contracté la mauvaise habitude de jurer frequemment. Il faisoit bien des vers, & aimoit fort la chasse, dont il composa un Traité, qu'il dicta à M. de Villeroi. Nous avons encore des Poësies de sa façon. On assure que ce Prince, parlant des Poëtes, disoit ordinairement: qu'il les falloit traiter comme on fait les bons chevaux, les bien nourrir, & ne les pas rassasier, de crainte de les rendre oisifs. Le cours de son regne devint funeste par un grand nombre de combats, de sieges de villes, de pilleries, de meurtres, & par le cruel massacre de la saint Barthelemi. Les tristes suites de ce carnage l'irriterent contre les Guises, qui en avoient été les premiers Auteurs, & qui dans cette occasion avoient peut-être eu plus d'égard à leur haine particuliere & à leur propre ambition, qu'à la gloire du Prince & à la tranquillité du Royaume Charles avoit resolu de le gouverner par lui-même, s'il eût vécu davantage. Il dit en mourant, qu'il s'estimoit heureux de mourir dans un âge, où il ne laissoit point d'enfans après lui, qui pûssent être heritiers de la Couronne, n'aïant que trop experimenté par lui-même, combien est miserable la conduite d'un Prince, qui monte sur le thrône, étant encore enfant, & lorsqu'il ne peut gouverner que par le ministere des autres. * De Thou, *Hist.* Davila, *Mem. de Castelnau.* Pierre Matthieu. Mezeray, &c.

PRINCES DU SANG DE FRANCE.

CHARLES LE GROS ou LE GRAS, que quelques uns font Roi de France, parce qu'il gouverna le Royaume après la mort de Carloman, & pendant l'enfance de Charles *le Simple*, étoit troisiéme fils de Loüis I. Roi de Germanie. Il fut fait Empereur l'an 881. fut couronné le jour de Noël à Rome, par le Pape Jean VIII. & succeda un an & demi après à son frere Louis, dit

le Jeune, Roi de Franconie. Ce Prince signala le commencement de son administration par la défaite des Normands; mais depuis il fut chassé, à cause de la foiblesse de son esprit; car étant tombé dans une grande maladie, il en resta perclus de tous ses membres, & si foible d'esprit, qu'il étoit incapable d'aucune application. Il fut déposé dans l'Assemblée tenuë à Tribur, au mois de Novembre 887. Après quoi, il se vit réduit dans un si miserable état, qu'à peine avoit-il de quoi subsister, avec le secours d'une petite pension, que lui païoit à regret son neveu Arnoul, auquel il avoit cedé l'Empire. Il mourut de chagrin le 13. Janvier 888. On dit même que ses gens l'étranglerent dans un village de Souabe. Son corps fut porté dans l'Abbaye de Richenouë, sur le lac de Constance, où l'on voit son épitaphe. Ce Prince épousa vers l'an 862. une fille du Comte *Erkanger*, & il en eut un fils nommé *Loüis*, mort jeune. Depuis il se remaria à *Richarde*, accusée à tort d'adultere, & chassée de la Cour en 887. *Il laissa aussi un fils naturel nommé* Bernard, *qu'il recommanda à l'Empereur Arnoul en le lui envoyant.* * Voyez *les Annales de saint Bertin de Mets*, & de Fuldes. Reginon. Sigebert. Aimoin. Othon de Frisingen, &c.

CHARLES MARTEL, Maire du Palais, & Prince des François, étoit fils de PEPIN, surnommé *Heristal*, qui l'avoit eu d'une seconde femme nommée *Alpaïde*. Après la mort de ce Prince, Plectrude sa marâtre, le fit arrêter à Cologne; mais Charles en sortit peu de temps après en 715. Il commença par faire la guerre à Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilperic II. & le défit entierement à la bataille de Vinciac prés de Cambray, le Dimanche de la Passion 21. Mars 717. & à la journée de Soissons l'année suivante. Ensuite, il s'empara du gouvernement de la France, & vainquit en trois rencontres les Saxons, puis les Allemans, les Bavarois & les Noriciens en 728. & 729. Il vainquit aussi Eudes Duc d'Aquitaine, & ensuite les Sarrasins. Abderame Chef de ces Barbares faisoit des ravages incroyables dans l'Aquitaine. Charles s'opposa à leurs violences, & dans une campagne près de Tours, entre les rivieres de Loire & du Cher, il en tua, non pas trois cens quinze mille, comme on l'a crû, mais une très-grande multitude, avec leur General Abderame. Les Annales de Fuldes fixent cette victoire au 22. Juillet 726. Mais celles de Mets & les plus anciennes Chroniques la placent sous l'an 732. Depuis Charles prit la Bourgogne, marcha contre les Frisons en 733. & 734. soûmit Plunaud, fils & successeur d'Eudes Duc d'Aquitaine, l'année suivante, & éteignit en 736. une revolte qui s'étoit élevée dans la Saxe. Ce fut la même année qu'il se mit en campagne contre les Sarrasins, qui avoient repassé en France. Il leur enleva Avignon, qu'ils avoient pris, les chassa du bas Languedoc, & défit leur armée commandée par Amorroz, sur la riviere de Berre, dans la vallée de Corbiere, en 737. Il prit encore Beziers, Agde, Maguelonne & Nismes sur ces Barbares. Peu après, il dompta une seconde fois les Saxons qu'il rendit tributaires, & se vit obligé de combattre encore les Sarrasins en 738. Il s'empara une seconde fois d'Avignon, & chassa de Marseille & de la Provence le traître Mauronte, qui avoit appellé les Sarrasins. Pendant sa derniere maladie, il protegea le Pape Gregoire III. contre le Roi des Lombards, & mourut enfin à Cressi sur Oise, le 22. Octobre l'an 741. âgé de 50. ou 55. ans, après en avoir gouverné 24. Cette inclination martiale, qui lui faisoit toûjours avoir les armes à la main, lui fit donner le sur-nom de *Martel*. Il fut enterré en grande pompe dans l'Eglise de saint Denys en France. De *Chrotrude*, appellée communément *Rotrude*, sa premiere femme, morte en 724. il laissa *Carloman* Duc & Prince des François; PEPIN Roi de France, & *Chiltrude* ou *Hiltrude*, femme d'*Odillon* Duc de Baviere; & d'une seconde femme, dite *Sonichilde* ou *Sunhilde*, il eut *Grifon*. *Il laissa encore trois fils naturels de diverses maîtresses*. 1. Remy, *qui fut Archevêque de Roüen, mort au mois de Janvier de l'an* 771. *ou* 772. Jerôme, *Comte & Abbé de saint Quentin, &* Bernard, *qu'on prétend avoir été le premier, qui joignit la qualité d'Abbé avec celle de Comte*. Il laissa trois fils & deux filles. * Les Annales de Mets. Fuldes. Aimoin. Oderic Vitalis. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mezeray, &c.

CHARLES, fils aîné de CHARLEMAGNE, né en 776. fut fait Roi de la France Orientale, par le testament que son pere fit l'an 806. Ce Prince alla au devant du Pape Leon III. qui venoit en France, pour le recevoir. Il s'emploïa avec grand soin, à dompter ce qui restoit de peuples Idolâtres d'Allemagne; il remporta une grande victoire sur les Bohemiens, tua leur Duc Lecho en 805. & vainquit les Esclavons Sorabes, qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe. Charles mourut le 4. Decembre, 811. sans Enfans. * Eginhart, *en la Vie de Charlemagne*. Aimoin *l.* 4. *Hist. de France*.

CHARLES DE FRANCE, Roi d'Aquitaine, étoit fils du Roi CHARLES II. dit *le Chauve*, & de sa premiere femme *Ermentrude*. Il fut sacré Roi d'Aquitaine à Limoges le 15. Octobre de l'an 855. & mourut près de Buzançois, d'une blessûre à la tête, le 29. Septembre de l'an 866. Il fut enterré à saint Sulpice de Bourges. * Les Annales de saint Bertin. Sainte Marthe, &c.

CHARLES, Roi de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, étoit fils de l'Empereur LOTHAIRE I. & d'*Ermengarde*. Il succeda à son pere en 855. & ne fit rien de memorable. On dit qu'il mourut sans lignée en 863. & qu'il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Pierre à Lyon. Une Chartre du Chapitre de Carpentras lui donne treize années de regne. * Du Chesne, *Histoire de Bourg. l.* 2. *c.* 9. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal.* Bouche, *Hist. de Prov. l.* 5. *c.* 6. *&c.*

CHARLES DE FRANCE, fils puîné de Loüis V. dit *d'Outre-mer*. *Cherchez* CHARLES I. de ce nom, Duc de Lorraine.

CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou. *Cherchez* CHARLES I. de ce nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence.

CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, Pair de France, fils puîné du Roi PHILIPPE *le Hardi*, nâquit en 1270. On le surnomma *le Défenseur de l'Eglise*, & c'est de lui qu'on a dit, qu'il étoit *fils de Roi, frere de Roi, oncle de trois Rois, & pere de Roy, sans avoir été lui-même Roy*. Car il étoit frere de Philippe *le Bel*, oncle de Loüis *Hutin*, de Philippe *le Long* & Charles *le Bel*, & pere de Philippe *de Valois*. C'est lui qui a laissé le nom à la premiere branche collaterale, qui a regné dans la troisiéme race, pendant 260. ans En 1283. le Pape Martin IV. investit Charles de Valois du Royaume d'Aragon, dont il prit d'abord le titre, qu'il quitta ensuite pour le bien de la paix. Il fit la guerre en Guienne en 1295. puis aux Flamans en 1299. & il prit leur Comte avec ses deux fils. Depuis, en 1301. il passa en Italie au secours de l'Eglise, & du Roi de Sicile, & prit la qualité d'Empereur de Constantinople, à cause de Catherine de Courtenay sa deuxiéme femme. Le Pape Boniface VIII. le nomma Vicaire & Défenseur de l'Eglise, Comte de la Romagne, & Pacificateur de la Toscane, après que par sa prudence il eut terminé les differends des Florentins, qui étoient divisez en deux partis, l'un des Blancs & l'autre des Noirs. Charles chassa quelques-uns des premiers, entre lesquels se trouva le Poëte Dante, qui pour s'en venger, écrivit très-insolemment contre ce Prince, & contre la Maison de France. Le Comte fit un Traité à Rome avec le Roi Charles II. de Sicile; il & passa dans cette isle contre Frederic, qu'il obligea d'abandonner toutes ses conquêtes de la Poüille & de la Calabre, & de demander la paix, qu'on lui accorda le 26. de Septembre 1302. Ensuite, Charles très-irrité contre le Pape Boniface VIII. revint en France le 7. Novembre de la même année. Ce Pape lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis de lui procurer l'Empire d'Occident, qu'il fit avoir à Albert Duc d'Autriche; dont il confirma l'élection. Charles se trouva en 1305. à Lyon, au couronnement du Pape Clement V. & eut encore part aux affaires, sous le regne de ses trois neveux. Charles *le Bel* l'envoya contre le Roi d'Angleterre en Guyenne, où il soûmit tout le païs d'entre les rivieres de Dordogne & de Garonne. Cette conquête obligea l'Anglois à envoyer faire hommage au Roi, & à demander la paix. Charles mourut de paralysie à Nogent le 16. Decembre 1325. & fut enterré dans le Chœur des Jacobins de Paris, où l'on voit son tombeau. Ce Prince avoit eu trois femmes. La premiere *Marguerite* de Sicile, fille de *Charles*, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Jerusalem, laquelle il épou-

ſa le 16. Août 1290. & qui mourut le 31. Decembre l'an 1299. & dont il eut PHILIPPE VI. Roi de France; CHARLES, tige des Comtes d'Alençon; *Iſabelle*, mariée en 1296. à *Jean* III. Duc de Bretagne, morte ſans lignée en 1309. *Jeanne*, mariée en l'an 1305. à *Guillaume* I. dit *le Bon*, Comte de Hollande, morte le 7. Mars 1342. *Marguerite*, mariée en 1310. à *Guy* de Châtillon, Comte de Blois, morte avant le mois d'Août 1341. & *Catherine*, morte jeune. La ſeconde femme de Charles, fut *Catherine* de Courtenay, fille de *Philippe*, fils de *Baudoüin* II. chaſſé de Conſtantinople par Michel Paleologue. Le Pape Boniface VIII. la couronna l'an 1300. & elle mourut le 2. Janvier 1307. Ses enfans furent *Jean*, mort jeune; *Catherine* Imperatrice titulaire de Conſtantinople, qui porta cette qualité le 30. Juillet 1313. à ſon mari *Philippe* IV. de Sicile, Prince de Tarente; *Jeanne*, mariée en 1318. à *Robert* d'Artois III. du nom, Comte de Beaumont le Roger, morte le 11. Novembre 1349. Charles épouſa en troiſiémes nôces en Juin 1308. *Mahaud* fille de *Guy* de Châtillon, Comte de ſaint Paul & Bouteiller de France, morte le 3. Octobre 1358. il en eut *Loüis* Comte de Chartres, mort ſans alliance le 2. Novembre 1328. *Marie*, mariée en 1324. à *Charles* Duc de Calabre, & morte en couches le 6. Decembre 1328. *Iſabelle*, mariée le 25. Janvier 1336. à *Pierre* I. Duc de Bourbon, mourut le 26. Juillet 1383. & *Blanche*, qui épouſa avant 1329. *Charles* de Luxembourg, IV. du nom, & Roi de Boheme. Elle mourut ſans enfans l'an 1348. * Nicolas Bergeron, *Valois Franç.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal. de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, puis de Normandie & de Guyenne, étoit fils du Roi CHARLES VII. & de *Marie* d'Anjou, & frere du Roi Loüis XI. Il prit naiſſance au château de Montils-lez-Tours le 28. Decembre 1446. & porta d'abord le titre de Duc de Berry. En 1464. il ſe joignit à Charles de Bourgogne pour faire la guerre au Roi ſon frere, ſous pretexte du *bien public*; car c'eſt le nom qu'on donna à cette ligue. Par le traité de Conflans de l'an 1465. il fut établi Duc de Normandie, & enfin Duc de Guyenne le 29. Avril 1469. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, le 1. d'Août ſuivant, & il mourut à Bourdeaux le douziéme Mai de l'an 1472. ayant été empoiſonné par Jean Favre Verſois, Abbé de ſaint Jean d'Angeli, ſon Aumônier. On dit que ce fut par ordre du Roi Loüis XI. *Il laiſſa deux filles naturelles de* Nicole *de Chambes-Monſoreau, veuve de* Loüis *d'Amboiſe Vicomte de Thoüars*. Son corps fut enterré à ſaint André de Bourdeaux. * Philippe de Comines, *Memoires*. Pierre Matthieu, *Hiſt. de Loüis XI.* Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orleans, fils du Roi FRANÇOIS I. & de *Claude* de France, nâquit à ſaint Germain en Laye, le 22. Janvier de l'an 1522. & porta le titre de Duc d'Orleans, de Bourbon, d'Angoûlême, de Chaſtelleraud, de Comte de Clermont & de la Marche, & fut Pair & Grand-Chambrier de France, & Gouverneur de Champagne & de Brie. Le Roi ſon pere lui donna en 1542. le commandement de l'armée qu'il envoya contre l'Empereur dans le Luxembourg, où il prit Damvilliers, Arlon, Yvoi & Luxembourg. On eſperoit de grandes choſes de ce Prince, qui mourut ſans alliance, le 9. Septembre de l'an 1545. d'une pleureſie dans l'Abbaye de Foreſtmontier, prés d'Abbeville: quelques-uns diſent de poiſon. Son corps fut porté depuis en 1547. dans l'Abbaye de ſaint Denys, avec celui du Roi ſon pere. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire Geneal. de la Maiſon de France*. François de Baucaire, de Langei, &c.

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, troiſiéme fils de Loüis, Dauphin, & petit fils du Roi Loüis XIV. né au Château de Verſailles le 31. Août 1686. fut Duc de Berry, d'Alençon & d'Angoûlême, Vicomte de Vernon, Andely & Giſors, Seigneur des Chaſtellenies de Coignac & de Merpins, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, mourut au Château de Marly le 4. Mai 1714. en ſa 28. année, & eſt enterré à ſaint Denys en France, & ſon cœur au Val de Grace. Il épouſa le 6. Juillet 1710. *Marie-Loüiſe-Eliſabeth* d'Orleans fille aînée de *Philippe* II. du nom, petit-fils de France, Duc d'Orleans, & de *Françoiſe-Marie* de Bourbon, dont il eut *Charles* de Berry, Duc d'Alençon, né avant terme le 26. Mars 1713. mort le 16. Avril ſuivant. N. de Berry, née le 21. Juillet 1711. morte en naiſſant; & *Loüiſe-Marie-Eliſabeth* de Berry, née Poſthume le 16. Juin 1714. morte le lendemain.

DUCS DE BOURBON.

CHARLES I. de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forêts, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, & Gouverneur de Languedoc, étoit fils de *Jean* I. Duc de Bourbon, & de *Marie* de Berry. Il ſe déclara pour le Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII. & lui ſoûmit Beziers. Ce Roi lui donna le Gouvernement de l'Iſle de France, & l'employa en differentes occaſions, ſur tout pour la paix d'Arras, que le Duc de Bourbon conclut en 1435. avec le Duc de Bourgogne. Depuis il favoriſa les deſſeins du Dauphin Loüis ce qui lui ſuſcita des affaires à la Cour; mais il trouva moyen de faire la paix, & mourut à Moulins le 4. Decembre de 1456. Il avoit épouſé à Autun le 17. Septembre 1425. *Agnés* fille de *Jean*. Duc de Bourgogne, morte le 1. Decembre 1476. dont il eut onze enfans; JEAN ſucceſſeur de ſon pere; *Philippe*, Seigneur de Beaujeu, mort jeune; *Charles* II. du nom, Archevêque de Lyon, Cardinal, dont il ſera parlé ci-après; PIERRE, ſecond ſucceſſeur de ſon frere Jean; *Loüis* Evêque de Liege, tué en 1482. par Guillaume de la Marck, dit d'Aremberg, Seigneur de Lumain, ſurnommé *le Sanglier d'Ardene*, & jetté dans la riviere de Meuſe; *Jacques*, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans alliance le 22. Mai 1468. âgé de vingt-trois ans; *Marie*, mariée en Avril 1437. à *Jean* d'Anjou, premier du nom, Duc de Calabre, morte en couches en 1448. *Iſabelle*, deuxiéme femme de *Charles* dernier Duc de Bourgogne, mariée le 30. Octobre 1454. morte le 13. Septembre 1465. *Catherine*, mariée le 18. Decembre 1463. à *Adolphe* d'Egmont Duc de Gueldres; *Jeanne* premiere femme de *Jean* de Chalon, quatriéme du nom Prince d'Orange; *Marguerite* mariée en 1472. à *Philippe*, ſecond Duc de Savoye, morte le 24. Avril 1483. CHARLES, *premier Duc de Bourbon eut auſſi pluſieurs enfans naturels; ſçavoir*, Loüis, *Comte de Rouſſillon, Maréchal & Sénechal de Bourbonnois, & Amiral de France, né de* Jeanne *de Bournan*; Renaud, *Archevêque de Narbonne, mort en* 1482. *Un autre* Renaud, *Prieur de Montverdun en Forez*; Pierre, *dit* le Protonotaire *de Bourbon*; Jeanne *née de* Jeanne *de Souldet, mariée à* Jean *Seigneur du Fau en Touraine, Maître d'Hôtel du Roi*; Sidoine, *mariée à* René *Seigneur du Bus & de Cantiers en Vexin; &* Charlotte, *mariée à* Odilles *de Senay*. * Noël Couſin, *Ephemer. Bourbon.* Monſtrelet. Sainte-Marthe. Mezeray.

CHARLES II. Cardinal de Bourbon, Archevêque & Comte de Lyon, Vicelegat d'Avignon, &c. étoit fils de CHARLES premier, & d'*Agnés* de Bourgogne. Il prit le titre de Duc de Bourbon, après la mort de Jean ſecond ſon frere, mort ſans enfans legitimes le premier Avril 1488. Charles avoit été d'abord Adminiſtrateur de l'Evêché de Clermont, Prieur de la Charité ſur Loire, Abbé de Fleury & de ſaint Vaſt d'Arras, puis Archevêque de Lyon, après Amédée de Talaru; comme veulent les Hiſtoriens de Lyon, ou après Geofroy Vaſſalieu, ſelon Meſſieurs de Sainte-Marthe. Il fit tenir en 1449. un Concile à Lyon, pour finir le ſchiſme de Felix V. contre le Pape Nicolas V. & le ſuccès de cette Aſſemblée fut très-heureux. Loüis XI. qui le conſideroit beaucoup, le choiſit pour être parrain de ſon fils Charles VIII. & l'employa pour ménager un Traité entre Charles, Duc de Bourgogne, & François II. Duc de Bretagne. Enfin, il fut fait Cardinal par le Pape Sixte IV. l'an 1476. après avoir eté Legat d'Avignon. Il ſe trouva à l'entrevûë que le Roi Loüis XI. & le Roi Edoüard eurent à Pequigny, pour la confirmation du Traité, qui avoit été fait entre les deux Couronnes. Philippe de Comines dit, *que le Roi Loüis XI. aiant invité le Roy d'Angleterre à venir à Paris pour s'y divertir avec les Dames, lui propoſa en même-temps le Cardinal pour Confeſſeur, comme celui qui l'abſoudroit très-volontiers de ce peché; ce que le Roi d'Angleterre* (dit le même Auteur) *prit à grand plaiſir, ſçachant bien que le Cardinal étoit bon compagnon.* Il mourut à Lyon le 13. Septembre 1488. & il eſt enterré dans l'Egliſe de ſaint

Jean de la même ville, en la Chapelle qu'il y fit bâtir. *Il laissa une fille naturelle nommée* Isabelle, *qu'il eut de* Gabriele *Barrine, mariée à* Gilbert *de Chanteloe, Seigneur de la Chaise, Maître-d'Hôtel du Cardinal de Bourbon, morte en* 1497. * Memoires de Philippe de Comines, *l.* 4. *c.* 10. Sainte-Marthe, *Histoire Genealogique de France, Livre* 2. *chapitre* 10. *& Gall. Christ. T. I.*

CHARLES III. du nom, Duc de Bourbon, d'Auvergne, & de Châtelleraud, Comte de Clermont en Beauvoisis, de Montpensier, de Forez, de la Marche, &c. Gouverneur de Languedoc & de Milan, Pair, Chambrier, & Connétable de France; étoit fils de GILBERT de Bourbon, Comte de Montpensier, & de *Claire* de Gonzague. Il nâquit le 27. Février de l'an 1489. & dès son jeune âge il s'accoûtuma aux grandes actions. En 1507. il accompagna le Roi Loüis XII. à son voyage de Genes, & deux ans après il païa très-bien de sa personne, à la bataille d'Agnadel. En 1512. il commanda l'armée destinée pour recouvrer la Navarre, & l'année d'après il s'opposa aux Suisses, qui étoient descendus en Bourgogne. Le Roi François I. lui donna la dignité de Connétable de France, dont les Lettres lui furent expediées le 10. Janvier 1515. Charles suivit ce Monarque en Italie, & combattit vaillamment à la bataille de Marignan, & à la conquête de Milan, où il fut laissé Gouverneur. Quelque-temps après il fut rappellé, & se trouva en 1520. à l'entrevûë des Rois de France & d'Angleterre, entre Ardres & Guines. Charles de Bourbon avoit épousé le dixiéme Mai 1505. *Susanne*, fille unique & heritiere de *Pierre* II. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Anne* de France, laquelle mourut le 28. Avril 1521. sans laisser de posterité; trois fils, qu'elle avoit eu de ce mariage, étant morts en enfance. Loüise de Savoye mere du Roi François I. prétendoit à la succession de la Maison de Bourbon, comme étant petite fille de Charles I. & fille de Marguerite, mariée à Philippe Duc de Savoye: ce qui fut le pretexte dont elle se servit pour chicaner le Connétable. Celui-ci disoit que toute la succession de la Maison de Bourbon lui appartenoit, par le *fideicommis*, qui est particulier à cette famille, à l'exclusion même de Susanne, fille de Pierre de Bourbon. Aussi, lorsque Charles l'épousa, on étoit convenu, pour terminer toute dispute par ce mariage, que si elle mouroit la premiere, tout le droit de la succession de Bourbon lui retourneroit. Mais Loüise de Savoye, qui étoit une Princesse imperieuse, recommença le procès &, poussa le Duc de Bourbon à bout. On dit qu'elle avoit encore une raison particuliere d'en user de la sorte, & que rien ne la put persuader de se déporter de la vexation qu'elle faisoit à ce Prince, dont elle n'avoit pû se faire aimer, & qu'elle aimoit éperduëment. Le Roi donna aveuglément dans les sentimens de sa mere; & le Duc de Bourbon pour se venger, oublia son devoir, & traita avec l'Empereur Charles-*Quint*, qui promit de lui faire épouser sa sœur. Son premier exploit contre son Roi & sa patrie fut en 1524. dans la Provence, où il prit quelques places; mais il fut obligé de se retirer de devant Marseille, qu'il avoit assiegée. L'année d'après il servit à la bataille de Pavie, où le Roi fut fait prisonnier. Depuis il commanda l'armée qui assiegea Rome, & lorsqu'il montoit des premiers à l'assaut, il y fut tué le 6. Mai 1527. Son corps fit porté à Gaiette dans le Roïaume de Naples, où l'on voit son tombeau avec cette épitaphe en Espagnol:

Francia me diò la leche,
Espagna suerte y ventura;
Roma me diò la meurte,
Y Gaëta la sepultura.

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, Pair de France, &c. Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, étoit fils aîné de FRANÇOIS de Bourbon & de *Marie* de Luxembourg; & nâquit à Vendôme le 2. Juin de l'an 1489. En 1507. il suivit le Roi Loüis XII. à son voyage de Genes, & combattit en 1509. à la bataille d'Agnadel, où il fut fait Chevalier de la main même de ce Monarque. François I. le créa Duc de Vendôme, & l'employa en diverses occasions, après avoir connu son courage à la conquête de Milan, & à la bataille de Marignan en 1515. Il étoit alors Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France. Le Roi lui donna encore en 1518. le Gouvernement de Picardie, où il contraignit le Comte de Nassau de se retirer de devant Mezieres, qu'il avoit assiegée. La conduite du Connétable de Bourbon ne l'ébranla point: aussi le Roi seur de sa fidelité, lui continua ses emplois, & en tira de très-bons services. Il mourut à Amiens d'une fiévre maligne, le jour de Pâque fleurie 25. Mars 1537. Ce Prince avoit eu de *Françoise*, fille aînée de *René* Duc d'Alençon, & veuve de *François* I. Duc de Longueville, qu'il avoit épousé le 18. Mai 1513. morte le 14. Septembre 1550. *Loüis* Comte de Marle, né le 23. Septembre 1514. morte le 7. Avril 1516. ANTOINE, Roi de Navarre, pere du Roi HENRY IV. *François* Comte d'Enguyen, Gouverneur du Hainault, du Piedmont & de Languedoc, né le 23. Septembre 1519. Il gagna la bataille de Cerisolles en 1544. & mourut sans alliance le 23. Février 1545. *Loüis* né le 3. Mai 1522. mort le 25. Juin 1525. *Charles* II. du nom, Cardinal de Bourbon, dont il sera parlé ci-après. *Jean*, Duc d'Enguyen & d'Estouteville, né le 6. Juillet 1528. qui fut tué à la journée de saint Quentin le 10. Août 1557. sans posterité. LOUIS, qui a fait la branche des Princes de Condé; *Marie*, née le 29. Octobre 1515. morte sans alliance le 28. Septembre 1538. *Marguerite* née le 26. Octobre 1516. mariée le 19. Janvier 1538. à *François* de Cleves I. du nom, Duc de Nevers, morte le 20. Octobre 1589. *Magdelaine* née le 3. Février 1520. Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers; *Catherine* née le 18. Septembre 1525. Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons, morte le 7. Avril 1594. *Renée*, née le 6. Février 1527. Abbesse de Chelles, morte le 9. Février 1583. & *Eleonore*, née le 18. Janvier 1532. Abbesse de Fontevrault, morte le 26. Mars 1610. Charles de Bourbon Duc de Vendôme, *eut aussi un fils naturel de* Nicolle *de Board, nommé* Nicolas-Charles *de Bourbon & de Board, qui a laissé posterité.* * Martin du Bellay, Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, étoit fils puîné de LOUIS de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, & de *Françoise* d'Orleans sa deuxiéme femme, & nâquit à Nogent-le-Rotrou, le 3. Novembre 1566. Il étoit assez bien à la Cour, sous le regne d'Henry III. mais dans la suite ayant eu quelque mécontentement, il embrassa le parti du Roi de Navarre, & combattit pour lui, à la bataille de Coutras en 1587. Quelque temps aprés il rentra dans les bonnes graces du Roi, il assista aux Etats de Blois, & en 1589. il soûtint tout un jour l'effort de l'armée de la Ligue, dans un combat donné aux Fauxbourgs de Tours, où il étoit venu trouver le Roi. Ensuite ayant eu le commandement de l'armée de Bretagne, il y fut fait prisonnier, & fut conduit à Nantes, d'où il se sauva. Il amena à Dieppe du secours au Roi Henry *le Grand*, qui lui donna la charge de Grand Maître de France. Il commanda la Cavalerie au siege de Paris en 1590. & l'année d'aprés il servit à celui de Chartres. Charles entra depuis dans les intrigues du Cardinal de Bourbon son frere, qui vouloit former un tiers parti; mais sans succès. En 1594. il assista au Sacre du Roi Henri IV. où il representa le Duc de Normandie: il representa aussi le Duc de Guyenne, au Sacre du Roi Loüis XIII. en 1610. Charles étoit alors Gouverneur de Dauphiné. Il mourut à Blandi en Brie, le premier Novembre de l'an 1612. & fut enterré dans la Chartreuse de Gaillon. Ce Prince avoit épousé le 27. Decembre 1601. *Anne* Comtesse de Montafié, morte le 17. Juin 1644. dont il eut LOUIS Comte de Soissons; *Loüise* mariée en 1617. à *Henry* II. Duc de Longueville, morte en 1637. *Marie*, mariée le 6. Janvier 1625. à *Thomas-François* de Savoye Prince de Carignan, decedée le 3. Juin 1592. *Charlotte-Anne* morte en 1623. sans alliance, & *Elizabeth* morte en bas âge. *Il eut encore deux filles naturelles*, Charlote, *Abbesse de Maubuisson, morte en Octobre 1626. &* Catherine, *Abbesse de la Perrine, morte vers l'an 1650.* * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. *Memoires de Sully.* Sainte-Marthe.

CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Beaupreau, Comte de Chemillé, & Gouverneur de Dauphiné, étoit fils puîné de LOUIS I. Prince de la Roche-sur-Yon, & servit sous les Rois François I. Henry II. & Charles IX. Henry II. lui dona le Gouvernement de Dauphiné, & érigea en Duché & Pairie sa terre de Beaupreau en Anjou, où Charles mourut le 6. Octobre 1565. Il eut de *Philippe* de Montespe-

don, veuve de *René* Seigneur de Montejan, Maréchal de France, morte le 31. Octobre 1577. & fille unique de *Joachim* Seigneur de Montespedon; *Henry*, Marquis de Beaupreau, mort l'an 1560. & *Jeanne*, morte jeune. * De Thou, Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURBON, Seigneur de Carency, de Buquoy, &c. étoit fils de JACQUES & d'*Antoinette* de la Tour. Il fut marié l'an 1493. en troisiémes nôces avec *Catherine*, fille de *Bertrand* d'Alegre; & en eut *Bertrand*, *Jean*, & *Loüise*, decedez sans lignée, & *Isabeau* femme de *François* d'Escars, Seigneur de Vauguyon. Charles, Seigneur de Carency, mourut à Abret sur Allier, l'an.... & fut enterré dans l'Eglise des Celestins de Vichy.

CHARLES II. du nom, Cardinal de Bourbon, Archevêque de Roüen, Evêque de Beauvais, & Legat d'Avignon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de saint Denys, de saint Germain des Prez, & de saint Oüen, nâquit à la Ferté-sous-Joüare en Brie le 22. Decembre de l'an 1523. Il étoit fils de CHARLES, Duc de Vendôme. En 1540. il fut pourvû de l'Evêché de Nevers, puis de celui de Xaintes, & ensuite de l'Archevêché de Roüen, après George d'Amboise en 1550. Le Pape Paul III. l'avoit déja fait Cardinal, en 1548. Il assista au Colloque de Poissy, aux Etats assemblez à Orleans, & travailla avec un soin particulier, pour le bien de l'Eglise, contre les violences des Novateurs. Il leur défendit les Assemblées, celebra un Concile l'an 1581. & porta les autres Prélats de France à les traiter avec la même severité, leur en ayant fortement parlé dans l'Assemblée du Clergé, à laquelle il présida l'an 1580. Charles administra aussi l'Evêché de Beauvais, lorsque le Cardinal de Châtillon se fut déclaré pour les Heretiques; mais sa trop grande facilité fut cause que les principaux Chefs de la Ligue emprunterent son nom, à dessein de se faire un Roi, qu'ils pussent gouverner. En effet, ils l'élurent aprés Henry III. & le nommerent Charles X. pour exclure Henry *le Grand* son neveu de la Couronne. Il mourut le 9, Mai de l'an 1590. à Fontenay-le-Comte. * Sponde. De Thou. Petramellarius, & Sainte-Marthe, *T. II. Hist. Gen. de la Maison de France*; & *T. 1. de la France Chrét. p.* 605.

CHARLES III. dit *le Cardinal de Bourbon le Jeune*, étoit quatriéme fils de LOUIS de Bourbon, Prince de Condé & d'*Eleonor* de Roye, & nâquit à Gandelus en Brie en 1562. Il fut Archevêque de Roüen après son oncle Charles II. Le Pape Gregoire XIII. le fit Cardinal l'an 1583. & bien qu'il eût été élevé entre les Calvinistes, il demeura constamment attaché à la Foy Orthodoxe. Ce Prélat mourut en son Abbaye de saint Germain des Prez, le 30. Juillet de l'an 1594. âgé seulement de 32. ans. M. de Thou a fait l'éloge de ce Cardinal, qui eut pour successeur à l'Archevêché de Roüen CHARLES de Bourbon, fils *naturel* d'ANTOINE de Bourbon, Roi de Navarre. Charles III. étoit aussi Abbé de saint Denys, de saint Germain des Prez, de saint Oüen, de Bourgueïl, de sainte Catherine de Roüen, & d'Orcamp. Ce Cardinal avoit projetté de former en France un tiers parti de Catholiques, & aspiroit de se faire élire Roi; mais ses desseins s'évanoüirent à la conversion du Roi Henri IV. & il mourut peu de temps après d'hydropisie. * De Thou, *Hist. l.* 110. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe, &c.

DUCS D'ORLEANS.

CHARLES, Duc d'Orleans & de Milan, Pair de France, Comte de Valois, &c. fils de LOUIS de France, Duc d'Orleans, & de *Valentine* de Milan, nâquit à Paris le 26. Mai de l'an 1391. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, pendant la vie de son pere, qui fut miserablement assassiné en 1407. par des Emissaires du Duc de Bourgogne. Le Duc Charles fit diverses poursuites auprès du Roi Charles VI. pour tirer vengeance de cette mort; mais ce fut inutilement, & il se vit contraint de souscrire aux Traitez de Bourges l'an 1412. & à ceux d'Auxerre & de Melun. Lorsque les affaires eurent changé, il gouverna le Roi à son tour; & depuis les Anglois ayant fait une descente en Picardie, il se trouva à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. On le conduisit en Angleterre, & il y fut retenu 25. ans de suite, jusques en 1440. que Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne l'en fit sortir; ce fut le sujet de la reconciliation qui se fit entre les Maisons de Bourgogne & d'Orleans. Ensuite Charles entreprit la conquête du Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mere; mais il ne put recouvrer que le Comté d'Ast. En 1464. il se trouva avec les autres Princes à la premiere Assemblée des Etats tenus à Tours. Quelque temps après, il tomba malade à Amboise, outré du mépris que le Roi Loüis XI. avoit fait de ses remontrances; & il mourut de cette maladie le quatriéme Janvier de l'an 1465. Son corps fut transporté l'an 1504. de l'Eglise de saint Sauveur de Blois, aux Celestins de Paris. Ses femmes furent, *Isabelle* de France, fille du Roi *Charles* VI. & veuve de *Richard* II. Roi d'Angleterre, qu'il épousa en 1406. de laquelle il eut *Jeanne*, femme de *Jean* II. Duc d'Alençon. Il épousa ensuite après la mort de la premiere, *Bonne*, fille de *Bernard* d'Armagnac, Connétable de France. En 1440. il prit en troisiémes nôces *Marie*, fille d'*Adolfe*, Duc de Cleves; dont il eut LOUIS, depuis Roi de France, XII. du nom: *Marie*, femme de *Jean* de Foix, Vicomte de Narbonne, mere du vaillant Gaston de Foix; & *Anne*, Abbesse de Fontevrault, morte en 1491. * Philippe de Comines. Monstrelet, *Hist. de Charles VI. & Charles VII.* Sainte-Marthe. Mezeray, &c.

CHARLES-PARIS, d'Orleans, Duc de Longueville, &c. fils d'HENRY II. Duc de Longueville, & d'*Anne-Geneviéve* de Bourbon-Condé, nâquit dans la Maison de Ville de Paris le 29. Janvier de l'an 1649. En 1667. il suivit le Roi à la campagne de Flandres, où il se trouva à la prise de Tournay, de Doüay & de Lille, & l'année d'après à la conquête de la Franche-Comté. Depuis il alla au secours de Candie assiegée par les Turcs, & il y signala son courage en diverses rencontres. En 1672. il suivit le Roi en Hollande, & fut tué près du *Tolhuys*, le 12. Juin, Dimanche de la Trinité. Il n'avoit point été marié. Son corps fut enterré le neuviéme Août suivant, dans la Chapelle d'Orleans, en l'Eglise des Celestins de Paris. *Il avoit laissé* Loüis *d'Orleans, Chevalier de Longueville, qui fut legitimé par Lettres du Roi, verifiées au Parlement le 7. de Septembre de la même année, & qui fut tué malheureusement devant Philisbourg, en* 1688.

DUCS DE BOURGOGNE.

CHARLES, Duc de Bourgogne, de Brabant, &c. surnommé *le Hardy*, *le Guerrier*, & *le Temeraire*, étoit fils de PHILIPPE III. dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, & de sa troisiéme femme *Isabelle* de Portugal. Il nâquit à Dijon le 10. Novembre de l'an 1433. & porta d'abord le titre de Comte de Charollois, sous lequel il se trouva aux batailles de Rupelmonde, l'an 1452. de Morbeque, de Gavre, l'an 1453. & en 1465. à celle de Montleheri, contre le Roi Loüis XI. dont il fut jusqu'à la mort l'ennemi irreconciliable. En 1467. il succeda aux Etats de son pere, & commença par faire la guerre aux Liegeois, qui s'étoient révoltez contre leur Evêque, & qu'il défit à la bataille de saint Tron. Ensuite se joignant aux ennemis du Roi Loüis, il causa de grands maux à la France par son ambition. Depuis il envahit la Lorraine, qui lui étoit necessaire pour joindre les Pays-Bas avec le Duché & le Comté de Bourgogne. Il avoit encore dessein de soûmettre d'autres Provinces; mais il entreprit auparavant de forcer les Suisses, dont il avoit méprisé les soûmissions. (Les courses que ces peuples avoient faites sur les terres de Jacques de Savoye, Comte de Romont, lui servirent de prétexte pour les attaquer, & la querelle d'entre les Suisses & le Comte, venoit d'une charetée de peaux de moutons, qu'on leur avoit prise.) Mais le Duc Charles perdit son Infanterie & son équipage à Granson le Samedy deuxiéme Mars 1476. & près de dix-huit mille hommes devant Morat, le vingt-deuxiéme Juin suivant. Depuis cela ayant osé attaquer, avec trois mille hommes seulement, Nancy, que le Duc René avoit repris, il fut trahi par le Comte de Campobasse, Napolitain, & fut tué devant cette ville le 5. Janvier de l'an 1477. Ce Prince avoit épousé en 1439. *Catherine*, fille de *Charles* VII. Roi de France, morte l'an 1446. à Bruxelles. Il prit une seconde alliance avec *Isabelle*, fille de *Charles* I. Duc de Bourbon, morte en 1465. Et enfin une troisiéme avec *Marguerite*, sœur d'*Edoüard* IV. Roi d'Angleterre, & fille de *Richard*, Duc d'York, morte l'an 1503. De la seconde de ses femmes, il eut *Marie*, qui succeda aux Etats de son pere, & fut femme de *Ma-*

ximilien d'Autriche, depuis Empereur, mere de *Philippe* I. & ayeule de l'Empereur Charles-*Quint*. * Philippe de Comines, *l.* 5. Guaguin, *l.* 10. *Hist.* Monstrelet. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, & de Rhetel, étoit fils de PHILIPPE de Bourgogne, qui étoit fils de PHILIPPE, surnommé *le Hardy*. Aprés la mort de son pere, tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. il demeura sous la tutelle de *Bonne* d'Artois sa mere. Il servit très-fidelement le Roi Charles VII. & il representa le Comte de Flandres au Sacre du Roi Loüis XI. En 1455. il épousa *Marie* d'Albret, fille aînée de *Charles* II. du nom Sire d'Albret, & il mourut l'an 1464. *laissant trois enfans naturels*; Guillaume, *qu'il eut* d'Heliote *Mirailles*; Jean, *nê de* Bonne *de Seaulieu*; *&* Adrienne Renée *d'*Ioland. * Du Chêne. Sainte-Marthe, &c.

DUCS ET COMTES D'ANGOULESME.

CHARLES D'ORLEANS, Comte d'Angoulême, Seigneur d'Espernay, &c. étoit fils de JEAN *le Bon* & de *Marguerite* de Rohan. Il se trouva, en diverses occasions, dans le Hainaut & en Guyenne, & donna par tout des marques de son courage, & de sa prudence. Il mourut le premier Janvier de l'an 1496. n'étant âgé que de 37. ans, & son corps fut enterré dans l'Eglise Cathedrale d'Angoulême. Il avoit épousé en 1487. *Loüise* de Savoye, dont il eut FRANÇOIS I. Roi de France, & *Marguerite* Duchesse d'Alençon, & depuis Reine de Navarre. *Il laissa aussi trois filles naturelles*: Jeanne *mariée à* Jean *Aubin Seigneur de Malicorne, puis à* Jean *de Longuy Seigneur de Givry*; *&* Magdelaine *Abbesse de Joüarre, morte en* 1543. Charles *les avoit eües d'*Antoinette *de Polignac. Il laissa de* Jeanne *le Comte*, Souveraine, *mariée en* 1512. *avec* Michel *Gaillard, Seigneur de Chilly & de Lonjumeau, Pannetier du Roi, morte le vingt-sixiéme Février* 1551. *& enterrée avec son mari dans l'Eglise de Chilly, où l'on voit leur sepulture.* * Jean de saint Gelais. Guillaume de Jalligny. Sainte-Marthe. le P. Anselme, &c.

CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, Pair de France, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Colonel General de la Cavalerie Legere de France, & fils *naturel* du Roi CHARLES IX. & de *Marie* Touchet, Dame de Belleville. Il nâquit au château de Fayet en Dauphiné l'an 1573. & fut destiné à la Religion de Malthe, dans laquelle il fut depuis Grand Prieur de France. Le Roi Henry III. avoit beaucoup d'amitié pour lui. Après la funeste mort de ce Monarque, le Duc d'Angoulême, qui portoit alors le titre de Comte d'Auvergne, fut le premier, qui reconnut à S. Cloud, le Roi Henry *le Grand*; pour lequel il combattit à la bataille d'Arques, où il tua le Comte de Sagonne, General de la Cavalerie Legere des ennemis, & en celles d'Ivry, de Fontaine-Françoise, &c. Depuis, il fut mis à la Bastille l'an 1604. pour avoir cabalé avec la Marquise de Verneüil sa sœur de mere, & il n'en sortit qu'en 1616. L'année d'aprés, il assiegea Soissons: aprés quoi le Roi Loüis XIII. lui donna le Duché d'Angoulême, & en 1620. il fut choisi pour être Chef d'une celebre Ambassade, envoyée en Allemagne. A son retour, il servit en diverses occasions, en Allemagne, en Languedoc, en Lorraine, en Flandres, & mourut à Paris le 24. Septembre de l'an 1650. Il avoit épousé en 1591. *Charlote* de Montmorency, fille d'*Henry* I. Duc, Pair & Connétable de France, dont il eut *Henry* mort sans alliance; LOUIS-EMANUEL Duc d'Angoulême; & *François* mort en 1622. sans laisser posterité de *Loüise-Henriette* de la Chastre son épouse. Charles Duc d'Angoulême prit en 1644. une seconde alliance avec *Françoise* de Nargonne, fille de *Charles* Baron de Mareüil, morte le 10. Août 1713. âgée de 92. ans, après 63. ans de viduité. C'est elle qui lui a fait bâtir le magnifique tombeau, qu'on voit dans l'Eglise des Minimes de la place Royale. Nous avons des Memoires, sous le nom du Duc d'Angoulême.

DUCS ET COMTES D'ALENÇON.

CHARLES I. de ce nom, Comte d'Alençon. *Cherchez* CHARLES de France, Comte de Valois & d'Alençon.

CHARLES DE VALOIS II. du nom, dit *le Magnanime*, étoit fils de CHARLES de France, & de *Marguerite* de Sicile sa premiere femme, frere du Roi PHILIPPE *de Valois*. Il eut en partage les Comtez d'Alençon, du Perche, &c. En 1328. il se trouva au Sacre du Roi son frere, & quelque temps aprés il combattit très-vaillamment à la bataille de Montcassel contre les Flamans, & y fut même dangereusement blessé. Ensuite il prit diverses places sur les Anglois dans la Guyenne, & fut tué à la bataille de Creci, où il commandoit l'avant-garde, le 26. Août 1346. Son corps est enterré dans l'Eglise des Dominiquains de la ruë saint Jacques de Paris, où l'on voit son tombeau de marbre. Il épousa en 1314. *Jeanne*, fille unique & heritiere de *Jean* II. Comte de Joigni, Seigneur de Mercœur, morte sans enfans en 1336. Et il prit une seconde alliance avec *Marie* d'Espagne, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Lara, &c. II. de ce nom, & veuve de *Charles* d'Evreux, Comte d'Estampes; de laquelle il eut cinq enfans: *Charles* III. Comte d'Alençon, qui renonça à son droit d'aînesse, pour se faire Dominiquain. Il fut depuis Archevêque de Lyon, & mourut en 1375. *Philippe*, Evêque de Beauvais, puis Archevêque de Roüen, Patriarche de Jerusalem & d'Aquilée, & enfin Cardinal & Evêque d'Ostie, mort à Rome l'an 1397. en odeur de sainteté; PIERRE, qui continua la posterité; *Robert*, Comte du Perche; & *Isabelle* Religieuse à Poissi. * Gilles Bri de la Clergerie, *Hist. du Perche & d'Alenç.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de la Maison de France.* Le P. Anselme.

CHARLES IV. Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, d'Armagnac, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, fils de RENE' Duc d'Alençon & de *Marguerite* de Lorraine, nâquit le 2. Septembre de l'an 1489. En 1507. il suivit le Roi Loüis XII. en Italie, où il se trouva en 1509. à la bataille d'Agnadel; & au mois d'Octobre de la même année, il épousa *Marguerite* sœur unique du Roi *François* I. qui le fit reconnoître premier Prince du Sang. Charles se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. puis à celle de Pavie, où il commandoit l'arriere-garde. A son retour, il mourut à Lyon le 11. Février de l'an 1525. du regret de la perte de cette bataille, & de la prison du Roi. Son corps fut enterré dans l'Eglise de S. Just.

ROIS DE NAPLES, ET COMTES de Provence.

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. étoit fils du Roi LOUIS VIII. surnommé *le Lion*, & frere de saint LOUIS. Il nâquit au mois de Mars de l'an 1220. & il épousa dans la suite *Beatrix*, heritiere & quatriéme fille de *Raimond Berenger* Comte de Provence. En faveur de ce mariage, le Roi son frere lui donna le Comté d'Anjou, & le pays du Maine en 1246. Il se croisa pour la guerre sainte, que le même Roi entreprit; & le suivit au Levant en 1248. A son retour, il réduisit quelques villes de Provence revoltées; & depuis ayant reçû l'investiture des Royaumes de Naples & de Sicile par Urbain IV. & Clement IV. il en fut prendre possession en 1266. & reçût la Couronne des mains de Raoul, Cardinal de Chevrieres, Legat du saint Siege, aprés avoir remporté dans la campagne de Benevent, une sanglante victoire, sur les troupes de Mainfroy, fils naturel de Frederic II. qui y fut tué. Il gagna depuis en 1268. une autre bataille près du Lac Celano, le 23. Août, sur Conradin, Duc de Soüabe, qui avoit des prétentions sur le Royaume de Naples. Il le prit avec son cousin Frederic, fils de Herman, Marquis de Bade, qui se disoit aussi Duc d'Autriche par sa mere, & il leur fit couper la tête à Naples le 29. Octobre de la même année. Cruauté qui ne pouvoit être excusée, même par les plus fortes raisons de Politique. Charles fit un voyage en Afrique en 1270. avec S. Loüis son frere, & se trouva au siege de Tunis. Il fut fait depuis Senateur Romain, & Vicaire du Saint Empire. En 1277. il acheta le titre de Roi de Jerusalem, de Marie fille de Raymond Rupin, Prince d'Antioche, & de Melisinde de Lusignan, Reine de Chypre & de Jerusalem, veuve de Frederic, bâtard de l'Empereur Frederic II. L'ambition de Charles donnoit de la jalousie à tous ses voisins, ce qui porta l'Empereur Rodolphe I. & Michel Empereur de Constantinople à lui susciter des affaires. En effet, s'étant broüillé avec le Pape Nicolas III. ce Pape le contraignit de quitter, quoi qu'à regret les titres de Senateur de Rome, & de Vicaire de l'Empire. Ensuite, Jean Seigneur de l'Isle de Procida, que le Roi avoit dépoüillé de ses biens, conçût une si forte haine

contre lui, qu'il fit revolter les Siciliens en 1282. Ils égorgerent tous les François le jour de Pâques à l'heure de Vêpres, ce qui fit appeller cette tuërie *les Vêpres Siciliennes*. Dans le même temps, Pierre Roi d'Aragon, qui avoit épousé une fille de Mainfroy, étoit entré en Sicile. Pour amuser les François, il offrit à Charles, de vuider eux-mêmes ce different, & de combattre, assistez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles, qui étoit franc & courageux, quoi qu'âgé de près de 60. ans, accepta le défi contre son Concurrent, qui n'en avoit que 40. Au jour marqué pour le combat, il entra dans le champ, qui leur avoit été assigné à Bordeaux par le Roi d'Angleterre, mais l'Aragonois ne comparut, que quand le terme fut passé. En 1283. ce dernier mit le siege devant Messine, & l'année d'après se préparant à y revenir, il y eut un combat naval, dans lequel le Prince de Salerne, fils de Charles, fut pris par les Aragonois, trois jours avant l'arrivée de son pere, qui venoit à son secours avec bon nombre de vaisseaux. Le Roi Charles mourut quelques mois après, au Château de Foggia dans la Poüille, le Dimanche 7. Juillet 1285. De *Beatrix* de Provence, il eut quatre fils. CHARLES II. qui lui succeda, *Loüis-Philippe*, & *Robert* mort sans enfans; & trois filles : *Beatrix* Imperatrice de Constantinople, *Blanche* Comtesse de Flandres, & *Isabelle* morte sans alliance. Il épousa en secondes nôces *Marguerite* de Bourgogne, fille d'*Eudes*, Comte de Nevers; de laquelle il n'eut point d'enfans. * Blondus, Villani Guillaume de Nangis, &c. rapportez par Sponde. Bzovius, & Raynaldus, *aux Ann. Eccl.* & par Bouche, *l. 9. Hist. de Prov.* Ruffy, &c. le P. Anselme.

CHARLES II. dit *le Boiteux*, qui durant la vie de son pere étoit appellé le Prince de Salerne, & Seigneur du Mont Saint-Ange, étoit encore en prison lorsque Charles I. mourut. Il n'en sortit que l'an 1288. par un Traité conclu par les soins du Pape Nicolas IV. du Roi Philippe IV. surnommé *le Bel*, du Roi d'Angleterre, & de quelques autres Princes. Avant cela, la Reine Constance l'avoit condamné à mort; mais elle retracta sa Sentence. Charles promit de porter Charles Comte de Valois, à renoncer au Roïaume d'Aragon, & consentit que le Pape investît Jacques d'Aragon, de celui de Sicile. Pour assurance de quoi il donna en ôtage trois de ses fils & cinquante Gentils-hommes. Ce qui fait voir que la délivrance prétenduë de ce Prince par sainte Magdelaine, est tout-à-fait fabuleuse. Lorsqu'il fut délivré, il passa en France, puis en Italie, où il fut couronné à Realte Roi de Naples & des deux Siciles par le Pape Nicolas IV. le jour de la Pentecôte 29. Mai de l'an 1289. Il devoit avoir aussi la Hongrie par son mariage avec *Marie* fille d'*Etienne* V. & sœur de *Ladislas* IV. mort sans enfans. Au reste, bien qu'il fût obligé de soûtenir la guerre contre les usurpateurs de ses Etats, il gouverna pourtant ses Sujets avec beaucoup de douceur. Il travailla aussi à procurer la paix à l'Eglise, en faisant élire Pape Celestin V. à Perouse, & il soûtint les desseins de Clement V. contre les Templiers. Le grand nombre d'Eglises & de Monasteres qu'il a fondez, sont encore des monumens de sa pieté, & de son humeur bien-faisante. Il mourut à Casenove près de Naples, le 5. ou le 6. de Mai de l'an 1309. à l'âge de 63. ans, après en avoir regné 25. Ce Prince eut de *Marie* de Hongrie, qu'il avoit épousée en 1270. la plus illustre famille qu'on ait jamais vûë sortir d'un Souverain; sçavoir dix fils & cinq filles : les fils sont CHARLES MARTEL, Roi de Hongrie; *Loüis*, Evêque de Toulouse & de Pamiers, reconnu pour saint; ROBERT, qui succeda à son pere; PHILIPPE, Prince de Tarente, Empereur titulaire de Constantinople; *Raymond Berenger*, Comte de Provence, mort sans être marié; *Jean*, mort jeune; *Tristan*, ainsi nommé, parce qu'il étoit né durant la prison de son pere, aussi mort jeune; JEAN, Duc de Duras; *Loüis*, aussi Duc de Duras, mort sans succession. (Quelques Genealogistes ne le comptent pas) *Pierre*, Comte de Gravine, surnommé *Tempête*, qui fut tué à la journée de Moncatin, gagnée par les Gibelins le 31. Août 1315. Les filles furent *Marguerite*, femme de *Charles* de France Comte de Valois; *Blanche*, épouse de *Jacques* II. Roi d'Aragon; *Eleonor*, femme de *Frederic* Roi de Sicile delà le Phare; *Marie*, femme de *Sanche* Roi de Majorque, puis de *Jacques* d'Aragon de la branche de Xerica; *Beatrix*, Religieuse, puis mariée à *Azon* Marquis de Ferrare, & en secondes nôces à *Bertrand* de Baux Comte de Montescagioso. *Jean Villani, Historien de Florence, parle de* Galeas, *fils* naturel *de* Charles; *& dit que l'an 1301. il fut chassé de Tortone par le Marquis de Monferrat.* * Henri Sedule, *en la Vie de Charles.* Paul Emile. Surita. Villani, &c. rapporté par Sponde. Nostradamus. Ruffy, Bouche, *en l'Hist. de Prov. l. 9.* le P. Anselme.

CHARLES, fils unique de ROBERT, fils de CHARLES II. a été nommé par quelques-uns *Sans-terre*, jusqu'à ce que son pere le fit Duc de Calabre, & Gouverneur de ses Etats en Italie en 1325. Il s'acquitta très-bien de cet emploi, chassa de Sicile Frederic, Roi de Trinacrie, qui s'étoit associé avec Castruccio Castracani & les Gibelins, pour faire perir le Roi Robert. Charles fut depuis élû Gouverneur de Florence, où il fut reçû avec magnificence le 30. Juillet 1326. Ensuite étant venu à Naples pour s'opposer aux entreprises que l'Empereur Loüis de Baviere y formoit contre son pere, il y mourut peu de temps après âgé de 31. an, le 9. ou le 10. Novembre en 1328. Il avoit eu pour Gouverneur Elzear Comte d'Arian, illustre par sa sainteté. Petrarque, qui a fait son éloge, dit qu'il avoit uni en sa personne le courage de Charles I. son bisaïeul, la franchise de son aïeul, & la prudence de Robert son pere, à un amour extrême pour la Justice. Charles épousa en premieres nôces *Catherine* d'Autriche, seconde fille de l'Empereur *Albert* I. morte en 1323. & puis en 1324. *Marie*, fille de *Charles* de Valois, de laquelle il eut *Charles & Marie*, morts jeunes; *Jeanne*, qui succeda au Roi *Robert*; & *Marie* posthume, laquelle étant veuve de *Charles* de Duras son cousin, fut contrainte par Renaud de Baux d'épouser *Robert* son fils. * Petrarque, *liv. 10. ep. à Donat.* Summonte, *Hist. de Naples.* Bouche, *Hist. de Prov. liv. 9.* Villani. le P. Anselme, &c.

CHARLES, Duc de Duras, fils de JEAN de Sicile, huitiéme fils de CHARLES II. épousa en 1343. sa cousine *Marie*, fille de *Charles* Duc de Calabre. Ce fut à l'insçû de la Reine Jeanne sa sœur, & par dispense du Pape Clement VI. que le Cardinal de Perigord lui fit obtenir cette Princesse. Depuis il fut établi Lieutenant General & Gouverneur pour la même Reine à Naples, qui abandonna son Roïaume, après avoir fait étrangler son mari André de Hongrie, à Aversa. Elle craignoit Loüis Roi de Hongrie, frere d'André, lequel étant venu en Italie, fit couper la tête à Charles, dans la même ville & dans la même chambre, où André avoit été mis à mort. C'est ainsi que Charles perit l'an 1347. ou 1348. à compter à la moderne. Il eut cinq enfans; *Loüis*, mort au berceau; *Jeanne*, mariée 1. à *Loüis*, Comte de Beaumont le Roger, fils de *Philippe* d'Evreux, Roi de Navarre; 2. à *Robert* d'Artois, Comte d'Eu; *Agnès*, mariée 1. à *Can* de la Scale, dit *Signorius*, Prince de Veronne, 2. à *Jacques* de Baux, Prince de Tarente, Empereur titulaire de Constantinople; *Clemence*, morte sans alliance; *Marguerite*, mariée avec dispense du Pape à son cousin *Charles* de Duras, Roi de Naples III. du nom. * Villani. Summonte. le P. Anselme, &c.

CHARLES III. de ce nom, Roi de Naples, &c. dit *de la Paix*, ou *le Petit*, étoit Duc de Duras, fils de Loüis, Comte de Gravine, & petit-fils d'un JEAN, Duc de Duras, venu de CHARLES II. dit *le Boiteux*. Il se retira auprès de Loüis Roi de Hongrie, qui l'emploïa contre les Venitiens, & lui ceda son droit sur le Roïaume de Naples en 1380. Son ingratitude envers la Reine Jeanne I. fut si grande, que l'aïant fait prisonniere, il eut la cruauté de la faire mourir. S'étant servi de l'investiture du Pape Urbain VI. il se fit couronner Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence en 1381. mais Loüis d'Anjou, fils de Jean Roi de France, adopté par Jeanne, lui disputa ce droit. Ce dernier mourut en 1384. Charles s'étant broüillé avec le Pape Urbain, qui l'excommunia, passa en Hongrie, pour prendre possession de ce Roïaume, & fut tué à Bude l'an 1386. par les pratiques d'Isabeau, veuve de Loüis, Roi de Hongrie, laquelle vouloit faire régner Sigismond son gendre. Charles étoit âgé de 41. an, & ce meurtre parut être une punition de celui qu'il avoit commis, en la personne de la Reine Jeanne. Il eut de

Marguerite

Marguerite de Duras sa cousine, LADISLAS ou LANCELOT, Roi de Naples & de Hongrie; *Marie*, morte jeune; JEANNE II. du nom, dite autrement *Jannette* ou *Jeannelle*, Reine de Naples, Comtesse de Provence. * Gobelin, Collenucio. Summonte. Cromer. Sponde, *aux Annales*. Ruffy, *Hist. des Comtes de Prov.* Bouche, *Hist. de Prov. l.* 9. le P. Anselme.

CHARLES D'ANJOU, Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte de Roussillon, du Maine, &c. étoit fils de Loüis de France I. du nom, & frere de Loüis II. Rois de Naples. En 1389. il fut fait Chevalier à saint Denys, par le Roy Charles VI. & en 1397. on traita de son mariage, avec la fille de Thomas de Saint Severin, Duc de Venouse, mais il ne s'acheva pas. Ce Prince accompagna l'an 1401. le Roi son frere au voyage de Naples, & à son retour il mourut à Angers l'an 1404.

CHARLES D'ANJOU I. du nom, Comte du Maine, &c. étoit troisiéme fils de Loüis II. Roi de Naples, & nâquit en 1414. Il se trouva dans toutes les guerres contre les Anglois, du temps du Roi Chales VII. qui le fit son Lieutenant General, dans les Provinces de Languedoc & de Guyenne. Il combattit aussi pour le Roi Loüis XI. à la bataille de Montlcheri en 1463. & il mourut le 16. Avril 1472. Charles épousa en secondes nôces *Cambelle* Rufo, Duchesse de Sesse; & depuis il prit une seconde alliance avec *Isabelle* de Luxembourg, fille de *Pierre* I. Comte de Saint Paul, dont il eut CHARLES IV. du nom, Roi de Naples: & *Loüise*, femme de *Jacques* d'Armagnac, Duc de Nemours.

CHARLES IV. fils de CHARLES d'Anjou, dont nous venons de parler, étoit Roi de Naples, de Sicile & de Jerusalem, Comte de Provence, du Maine, de Mortaing, &c. Il fut adopté par le bon Roi René son oncle, & lui succeda l'an 1480. & institua le Roi Loüis XI. son heritier universel. Il épousa *Jeanne* de Lorraine, fille aînée de *Ferri* II. Comte de Vaudemont, & d'*Ioland* d'Anjou fille de *René*; mais il n'en eut point d'enfans, & cette Princesse mourut avec son mari en 1481. Son tombeau se voit dans l'Eglise de saint Sauveur d'Aix. * Nostradamus. Ruffy. Bouche, *Histoire de Prov.* Le Pere Anselme.

ROIS D'HONGRIE

CHARLES, surnommé MARTEL I. de ce nom; fils de CHARLES II. dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, nâquit en 1272. & prit le titre de Roi l'an 1290. par le droit de sa mere *Marie* de Hongrie, fille d'*Etienne* V. & sœur de *Ladislas* IV. mort sans enfans l'an 1290. André, surnommé *le Venitien*, cousin de la Reine mere, fut élû en même temps par les Hongrois: ce qui empêcha Charles de prendre possession de son Royaume. L'Empereur Rodolphe I. voulant profiter de cette division, entreprit de faire reconnoître pour Roi son fils Albert, Archiduc d'Autriche; mais le Pape Nicolas IV. qui avoit fait couronner Charles par un Cardinal Legat, envoya ses Nonces Eugubinus & Esinus Evêques, à l'Empereur, pour lui dénoncer qu'il n'avoit rien à prétendre sur un Royaume qui étoit sous la protection du saint Siege. Rodolphe se soûmit à cet ordre, & donna en mariage sa fille Clemence à Charles qui entra dans ses Etats, dont une partie étoit toûjours occupée par André. Il mourut l'an 1297. selon les Genealogistes de France; mais s'il est vrai qu'il se trouva à Rome l'an du Jubilé accordé par Boniface VII. Il faut avoüer avec les Historiens de Hongrie & de Naples, qu'il ne mourut que l'an 1301. ou 1302. Il eut de *Clemence* de Hapsbourg sa femme, *Loüis* X. dit *Hutin*, Roi de France; & *Beatrix* mariée à *Jean* II. Dauphin de Viennois, pere de *Guignes* VI. & d'*Humbert* III. qui donna le Dauphiné à Charles fils du Roi Jean. * Villani, *l.* 7. & 8. Bonfinius. Thurosius, &c.

CHARLES II. dit Charles Robert, ou vulgairement & en abregé Carobert, & Charobert. *Cherchez* CAROBERT.

CHARLES III. dit *le Petit*. *Voyez* CHARLES III. Roi de Naples.

ROIS DE NAVARRE.

CHARLES I. de ce nom, Roi de Navarre. *Cherchez* CHARLES IV. Roi de France, surnommé *le Bel*.

CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, &c. étoit fils de PHILIPPE Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France, fille du Roi *Loüis* X. dit *Hutin*, à laquelle les Etats de Navarre déferérent la Couronne, aprés la mort de Philippe *le Long*, & de Charles *le Bel* ses oncles. Il fut couronné à Pampelune, environ l'an 1349. Son retour en France, 3. ou 4. ans aprés, y fit naître une longue suite de malheurs, que l'esprit, l'éloquence, la hardiesse & l'adresse de ce Prince, qualitez que son mauvais naturel rendit pernicieuses, firent durer assez long-temps. Il fit poignarder le 6. Janvier 1353. Charles d'Espagne de la Cerda, Connétable de France, & Favori du Roi Jean, au Château de l'Aigle en Normandie, qu'il fit escalader la nuit; & bien loin de couvrir cette action criminelle, il eut l'insolence de l'avoüer, & de s'en vanter. Il fit souvent alliance avec les Anglois contre la France, & porta les peuples à la revolte, sur tout dans le temps que le Roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Lorsque ses entreprises ne reüssissoient pas, il se servoit du poison sans scrupule, & ne se soucioit point de manquer de foi, pourvû qu'il lui en revint quelque avantage. Sa haine fut si violente contre Charles V. dit *le Sage*, qui l'avoit fait prisonnier, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin, qu'il le voulut empoisonner, aussi bien que les autres Princes de la maison de France; mais ce dessein fut découvert, & les coupables furent punis. Depuis il prit mieux ses mesures, & fit donner du poison à ce Prince, qui en fut incommodé le reste de sa vie. Il voulut aussi faire empoisonner Gaston Phœbus Comte de Foix, son beaufrere. Ce fut par le ministere de Gaston, fils du Comte, qui croïoit ne donner à son pere qu'un philtre amoureux, pour faire rappeller Agnès sa mere, & sœur du Roi de Navarre; mais ce jeune Prince fut accusé, & mourut en prison. Enfin par une juste punition de Dieu, Charles *le Mauvais*; qui avoit excité tant d'incendies, fut malheureusement brûlé lui-même; car s'étant fait envelopper dans des draps trempez dans l'eau de vie & le soufre, pour ranimer sa chaleur naturelle affoiblie par les débauches, ou pour apporter quelque remede à sa lepre, le feu prit à ses draps, & le brûla jusqu'aux os: supplice dont il mourut trois jours aprés, le 1. Janvier de l'an 1386. ou 1387. à compter à la moderne, âgé de 55. ans & presque trois mois. Il avoit épousé *Jeanne* de France, fille du Roi *Jean*, & il en eut CHARLES III. son successeur; *Philippe*, mort en bas âge, *Pierre*, Comte de Mortaing; *Marie*, épouse de Dom *Alfonse* d'Aragon, Duc de Gandie; *Blanche*, qui mourut jeune; *Jeanne*, femme de *Jean* V. Comte de Montfort, Duc de Bretagne; & *Bonne*, morte sans alliance. *Il eut aussi deux filles naturelles.* Le Regitre (E) de la Chambre des Comptes de Paris, en parlant de sa mort, remarque que la France n'en fut aucunement affligée: *Fato cujus Francia non condoluit, quamvis de stirpe regia se vivens gloriaretur emanasse, &c.* * Froissard, *l.* 3. Juvenal des Ursins, *en la Vie de Charles VI.* Paul Emile, *l.* 9. Belleforest, *l.* 7. Mariana, *l.* 18. Garibay. Le P. Anselme, &c.

CHARLES III. surnommé *le Noble* & *le Salomon*, nâquit à Mantes l'an 1361. & succeda à son pere en 1386. & 1387. Ce surnom lui fut donné, par raport à la justice, à la conduite, & à la douceur avec laquelle il gouverna ses Sujets. Il fut couronné à Pampelune l'an 1389. & passa en France, où il conclut un Traité de paix avec le Roi Charles VI. le 9. Juin de l'an 1404. Ce Monarque érigea en sa faveur la Terre de Nemours, en Duché & Pairie. Charles *le Noble* fit bâtir les châteaux de Taffala & d'Olite, où il mourut subitement le 8. Septembre de l'an 1425. aprés un regne de 39. ans, neuf mois & 7. jours. Il avoit épousé en 1375. *Eleonore* de Castille, fille d'*Henri* II. dit *le Magnifique*, Roi de Castille, de laquelle il eut *Charles* & *Loüis* morts jeunes; *Jeanne*, premiere femme de *Jean* Comte de Foix, morte sans alliance; *Marie* & *Marguerite*, mortes en bas âge; BLANCHE, Reine de Navarre aprés lui; *Beatrix*, mariée en 1406. à *Jacques* de Bourbon II. du nom Comte de la Marche; & *Isabelle*, femme de *Jean* IV. Comte d'Armagnac. *Il eut aussi de ses maîtresses*, Lancelot, *Evêque de Pampelune, mort en* 1420. Geofroy, *Comte de Certez*; & Jeanne. * *Histoire de Charles VI.* Monstrelet. Surita. Oihenard. Mariana, *l.* 18. 19. & 20. Le P. Anselme, &c.

ROIS D'ESPAGNE.

CHARLES I. Roi d'Espagne. *Cherchez* CHARLES V. Empereur.

CHARLES II. Roi d'Espagne, né à Madrid le 6. Novembre de l'an 1661. succeda l'an 1665. à PHILIPPE IV. son pere, qui nomma en mourant six Conseillers pour assister la Reine *Anne-Marie d'Autriche* son épouse, au gouvernement de ses Etats, durant la minorité du Roi. Ce Prince fut déclaré majeur en 1676. Sa premiere femme fut *Marie-Loüise* d'Orleans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orleans, & de *Henriette-Anne* Stuart qu'il épousa en 1679. & sa seconde *Marie-Anne* de Baviere Princesse de Neubourg, qu'il epousa en 1690. Il n'eut d'enfans ni de la premiere, ni de la seconde; & mourut aprés des infirmitez continuelles, à l'âge de 39. ans, le 1. Novembre 1700. En lui finit la branche aînée de la Maison d'Autriche regnante en Espagne: Prince très-bon & très-pieux; mais dont la santé foible & chancelante l'empêcha de vacquer aux affaires, autant qu'il l'auroit desiré. Par son testament il appella à la succession universelle de la Monarchie d'Espagne Philippe, Duc d'Anjou, second fils de Loüis Dauphin de France, & petit fils de Loüis XIV. * *Memoires du temps.*

CHARLES, Prince d'Espagne connu sous le nom de *Dom Carlos*, fils de PHILIPPE II. Roi d'Espagne, & de *Marie* de Portugal, naquit à Valladolid en 1545. Au Traité de paix commencé au Cateau-Cambresis, on parla de le marier avec Elisabeth de France, fille du Roi Henri II. on la lui promit même; mais Marie Reine d'Angleterre, femme de Philippe II. étant morte dans le même temps, le 15. Novembre 1558. Philippe prit pour soi-même Elisabeth, qu'il avoit destinée à son fils. On dit que ce jeune Prince en témoigna toûjours du ressentiment. Il est sûr que c'étoit un esprit chagrin, violent & défiant. Il portoit ordinairement sur lui deux pistolets faits avec beaucoup d'art, & ne dormoit point qu'il n'eut des épées nuës sous son chevet avec des armes à feu. Son ambition l'avoit rendu très-suspect au Roi son pere: on l'entendoit déplorer la miserable condition des Flamans, & excuser leur revolte; & il avoit résolu, dit-on, de s'aller mettre à leur tête dans les Païs-Bas, lorsqu'on s'assûra de sa personne. On le surprit la nuit dans son lit: ce qu'on fit avec de grandes précautions, à cause des armes qu'il tenoit sous son chevet; & ensuite le Roi lui ôta son train ordinaire, lui donna des Gardes, & ne lui fit plus porter que des habits lugubres. On ôta même de sa chambre les tapisseries, & le lit à la Roïale qui y étoit, & l'on n'y laissa qu'un petit lit roulant, & un matelas. Ce Prince s'abandonnant au desespoir, se voulut tuer lui-même. Il se jetta une fois dans le feu, une autre-fois il s'efforça de s'étrangler avec un diamant; & ayant passé deux jours sans boire ni manger, il but ensuite tant d'eau froide, qu'il s'en fallut peu qu'il n'en crevât. Quelque temps après, il fut empoisonné par ordre du Roi son pere, & il mourut le 24. Juillet 1568. Quelques Historiens disent qu'on lui ouvrit les quatre principales veines, & d'autres rapportent qu'on l'étrangla. On crut aussi que Philippe s'étoit porté à cette extrémité par un transport de jalousie, ayant découvert que le Prince aimoit encore la Reine Elisabeth, & qu'il en étoit aimé. Cette Princesse mourut le trois Octobre suivant; & ce fut de poison, à ce que l'on pretend. On ajoûte que le Prince Dom Carlos se plaignoit du Duc d'Albe, du Prince d'Eboli, de Dom Juan d'Autriche, & de quelques autres qui l'avoient détruit dans l'esprit du Roi; auquel il demanda la vie avec beaucoup de soumission, & neanmoins sans bassesse; mais ce Prince inflexible lui répondit froidement, que lorsqu'il avoit du mauvais sang, il se le faisoit tirer. Cette réponse acheva de précipiter son fils dans le desespoir. * De Thou, *Hist. liv.* 43. Strada, *de Bello Belg. Dec.* 1. *liv.* 7. Opmeer, *in Chron.* Lorenzo Vanderhamen, *Hist. de Dom. Felippe II.* Saint Real, *Histoire de Dom Carlos*, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

CHARLES I. de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, né le 19. Novembre 1600. succeda à son pere JACQUES I. l'an 1625. & épousa le 11. Mai de la même année *Henriette* de France, fille du Roi *Henry* IV. surnommé *le Grand*, & sœur de *Loüis* XIII. dit *le Juste* Il s'efforça d'empêcher la prise de la Rochelle, par le moyen d'une armée qu'il envoya l'an 1627. sous la conduite du Duc de Buckingham à l'Isle de Rhé, pour secourir les Huguenots de France. Mais cette entreprise n'eût pas de succès; car les Anglois furent défaits: une seconde flotte que Charles envoïa en 1628. ne fut pas plus heureuse, & la prise de la Rochelle fut suivie d'un Traité de paix entre les deux Couronnes. Quelque temps après les Ecossois se revolterent, le Roi prit les armes pour les punir: puis il leur pardonna, & congedia ses troupes. Cette bonté les rendit plus fiers & plus opiniâtres dans leur rebellion. Charles aïant accordé au Parlement d'Angleterre le pouvoir de demeurer assemblé tant qu'il le trouveroit à propos, fut attaqué par ce Corps. Le Roi fut obligé de prendre les armes en 1644. pour maintenir son autorité contre ses Sujets, qui lui firent une si cruelle guerre, qu'après plusieurs sieges & combats, ils le dépoüillerent de son Etat. Les Ecossois vers lesquels il s'étoit refugié, le livrerent lâchement aux Anglois. Ce Prince ayant été amené à Londres, fut renfermé dans le Palais de saint Jacques ou James, prés de Witheal, dans le Fauxbourg de Westminster; & le Samedi 20. Janvier 1649. les Parlementaires de la faction de Cromwel s'assemblerent à Westminster. Ils choisirent pour leur séance le haut bout de la Grande-Salle, où ils avoient fait dresser des deux côtez des sieges couverts d'écarlate pour les Commissaires, avec un fauteüil de velours rouge, & un pupitre pour le President Bradshaw. On portoit l'Epée & la Masse devant lui, & il avoit pour sa Garde vingt Gentilshommes armez de pertuisanes, & commandez par le Colonel Fox. Ce Legisle érigé en Magistrat, s'étant assis, & les Commissaires après lui, les Huissiers ouvrirent la grande porte de la Salle, pour y faire entrer le peuple: puis on amena le Roi que l'on fit asseoir sur un fauteüil de velours rouge. Alors le Greffier lut l'Ordonnance des Communes, qui donnoit pouvoir au President & aux Commissaires de faire le procez au Roy; ensuite Jean Couk, comme Procureur General, dit à haute voix, qu'il accusoit Charles Stuart de trahison & de plusieurs autres crimes, de la part de tout le peuple d'Angleterre, & qu'il demandoit en leur nom, que les charges & informations lui fussent lûës. Ces charges portoient; que le Roi, qui étoit obligé par le serment qu'il avoit fait à son Sacre, de gouverner le Royaume selon les loix, les avoit violées par un gouvernement tyrannique, en supprimant le Parlement; & qu'il avoit malicieusement fait la guerre à ses peuples; au lieu de les proteger & de les maintenir dans leurs libertez, s'étant ainsi rendu l'auteur de tous les meurtres qui s'étoient commis depuis les guerres. Après cette lecture, Couk, au nom du peuple, accusa le Roi d'être Tyran, traître, meurtrier & ennemi irreconciliable de l'Etat d'Angleterre, & demanda qu'il fût obligé de répondre à ces accusations. Le Roi refusa de répondre devant des Juges qui n'avoient aucun pouvoir legitime, & déclara qu'il ne reconnoissoit point l'autorité de cette nouvelle Cour. Il fit les mêmes protestations dans les autres séances du Lundi 22. du Mardi 23. & du Samedi 27. où les Juges s'étant assemblez au nombre de 67. le Président Bradshaw, vêtu d'une robe rouge, dit au Roi, que la Cour avoit résolu de donner sa Sentence, & qu'il parlât, s'il avoit quelque chose à dire pour se défendre. Le Roi demanda de parler aux Seigneurs & aux Communes dans la Chambre peinte; mais ces gens là lui refuserent ce delai, & firent prononcer l'Arrest, qui portoit que Charles Stuart, Roi d'Angleterre, étoit condamné comme traître, meurtrier, & ennemi public, d'avoir la tête tranchée. Le Roi demandant à parler, fut renvoyé par Bradshaw, qui ne voulut plus lui donner d'audience. On le renferma dans une des Chambres de Witehal, où les soldats qui le gardoient, commettoient mille insolences pour insulter à ce malheureux Prince. L'Evêque de Londres ayant prêché le Dimanche suivant devant Sa Majesté, les Chefs des Conjurez lui firent presenter un caïer, qui contenoit plusieurs articles contraires aux Loix & à la Religion du Royaume, & offrirent au Roi de lui sauver la vie, s'il les vouloit signer. Sa Majesté en ayant lû quelques-uns, leur rendit le papier, & leur dit; Qu'elle aimoit mieux se sacrifier pour son peuple, que d'exposer la liberté,

les biens & la vie de ses Sujets, à l'insolence d'une faction armée. Le Lundi on amena au Roi le Duc de Glocester & la jeune Princesse Henriette ses enfans, ausquels il fit de très-belles remontrances; & après les avoir embrassez, il leur donna sa benediction. La Chambre des Communes fit ôter dès ce jour toutes les marques de la Royauté, jusques aux armes du Roi, dont on brisa même la statuë, qui étoit dressée dans la Bourse de Londres. Le Mardi 30. Janvier, le Roi fut mené sur les dix heures du matin du Palais de Saint Jacques (où il avoit couché cette nuit là) au Palais de Witehal. On le fit traverser le Parc à pied, environné d'un Regiment d'Infanterie, qui marchoit tambour battant, & enseignes déployées. Le Roi entra dans sa chambre ordinaire, qu'on appelle *la Chambre du Cabinet*, où il continua ses devotions avec l'Evêque de Londres. On dit que suivant les Rubriques de l'Office Divin, l'Evangile du jour étoit le 27. chapitre de saint Matthieu, qui contient l'Histoire de la cabale des Juifs & de la Passion de JESUS-CHRIST. Sa Majesté ajant communié de la main de l'Evêque, ne voulut point dîner, & n'avoit pris qu'un morceau de pain avec un peu de vin & d'eau, lorsqu'elle fut menée sur l'échafaut dressé proche de la grande Salle appellée *la Salle aux Festins*. Cet échafaut étoit couvert, tendu de drap noir tout autour; & la hache qui sert aux executions, étoit sur un billot, où il y avoit quatre anneaux de fer, pour y attacher le Roi, s'il eût voulu resister. Le menu peuple accourut de toutes parts, pour voir cet horrible spectacle, pendant que les honnêtes gens pleuroient la mort de leur Roi en leur particulier. Ce Prince passa par une fenestre de la Salle, pour aller sur l'échafaut, accompagné de l'Evêque de Londres, du Colonel Thomlinson, & de quelques autres Officiers; & après avoir hautement soûtenu son innocence, & déclaré qu'il mouroit dans la Communion de l'Eglise d'Angleterre, il apperçut deux hommes qui avoient été choisis pour executer cet attentat, parce que l'Executeur ordinaire de la haute Justice n'y voulut jamais venir, quelques promesses & quelques menaces qu'on lui eût faites. Le Roi leur dit, avec une constance admirable, que quand il étendroit ses mains, ils fissent ce qui leur étoit ordonné. A ce signe sa tête fut d'un seul coup separée de son corps. On couvrit l'un & l'autre d'un drap de velours noir, puis on les porta dans Witehal & de là au Palais de S. Jacques, où on les mit dans un cercüeil de plomb, qui fut exposé quelque temps à la vûë du peuple. Le Duc de Lennox, Prince du Sang Royal, le Marquis de Hartfort, le Comte de Southampton, & l'Evêque de Londres, conduisirent le cercuëil à Windsor, où il fut mis dans la Chapelle Royale, auprès d'Henry VIII. sans autre inscription que ces trois mots, *Charles Roi d'Angleterre*, parce que Cromvel ne souffrit pas qu'on l'inhumât avec les ceremonies ordinaires. Ainsi mourut Charles I. Roi de la Grande Bretagne, âgé de 48. ans, 2. mois, 21. jours, & dans le 25. de son regne, le Mardi 30. Janvier 1649. vieux style. Le lendemain de la mort du Roi, les Communes firent publier une Ordonnance, qui portoit défenses, sur peine de trahison, de proclamer Roi le Prince de Galles, ou quelqu'autre personne que ce fût; & ordonnerent que la nation seroit dorénavant gouvernée en façon de Republique, sans Roi & sans Pairs, par un Conseil de quarante personnes choisies. Neanmoins, Cromwel s'empara de l'autorité souveraine, sous le nom de Protecteur, & fut le maître absolu de cette Republique. Charles laissa de *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV. dit *le Grand*, morte le 10. Septembre 1669. CHARLES II. Roi de la Grande Bretagne; JACQUES, Duc d'Yorck, & Roi après la mort de son frere, *Henri*, Duc de Glocester, mort en 1660. âgé de 20. ans; *Henriette-Marie*, femme de *Guillaume* de Nassau Prince d'Orange, morte à Londres le 24. Decembre 1660. âgée de 19. ans; & *Henriette-Anne*, premiere femme de *Philippe* de France, Duc d'Orleans, morte en sa maison de saint Cloud, le 30. Juin 1670. âgée de 26. ans & 15. jours. * Du Chesne, *Histoire d'Angleterre*. Menteт de Salmonet, *Histoire des troubles de la Grande Bretagne*. *Journal du Procès* de Charles Stuart, *imprimé* à Londres en 1650.

CHARLES II. Roi de la grande Bretagne, nâquit le 29. Mai de l'an 1630. Les cruels desordres du Roïaume l'obligerent d'en sortir avec toute la famille Roïale; & il étoit à la Haye en Hollande, lorsqu'il apprit la funeste nouvelle de la mort de son pere. Les Ecossois, qui l'avoient declaré Roi, l'obligerent de passer en ce Roïaume; mais les Anglois rebelles conduits par Cromwel, le poursuivirent avec tant de vigueur, qu'aprés la perte de la bataille de Worcester en 1651. il eut assez de peine à se sauver déguisé en Bucheron, puis en Valet de chambre de la fille du Colonel Lane, pour passer en France, & ensuite en Hollande. Il demeura dans cet exil jusqu'après la mort de Cromwel, qui se faisoit appeller *le Protecteur*; car alors le General Monk s'étant rendu maître absolu du Parlement, rappella le Roy & ses deux freres l'an 1660 Charles fut couronné l'année d'après, & le 31. Mai 1662. il épousa à Portsmouth *Catherine* Infante de Portugal, morte à Lisbonne le 31. Decembre 1705. Ensuite il eut deux differentes fois la guerre contre les Hollandois, sans avantage; & contre les François, qui défirent ses troupes à l'isle de S. Christophle; mais ces differends furent terminez par la paix de Breda en 1667. Il s'unit avec la France en 1672. pour faire la guerre aux Provinces-Unies, & deux ans après il fit la paix avec el es. Depuis ce temps-là Charles II. ne s'appliqua plus qu'à éteindre les factions qui s'élevoient dans son Roïaume, & à y faire fleurir la paix, le Commerce, les Arts, & les belles Lettres. Il vécut dans une parfaite intelligence avec la France, & mourut le 16. Fevrier 1685. sans posterité legitime, dans les sentimens de l'Eglise Catholique, à ce que l'on a publié. Les Protestans n'en conviennent pas. Le Duc d'Yorc son frere lui succeda sous le nom de JACQUES II.

ROIS DE SUEDE.

Il y a eu douze Rois de Suede du nom de CHARLES. Les six premiers sont si peu considerables dans l'Histoire, qu'on n'y marque que leurs noms. C'est pourquoi nous commencerons par Charles qui suit.

CHARLES VII. de ce nom, Roi de Suede, vengea la mort d'Erric IX. surnommé *le Saint*, sur Henri Scatelet, Roi de Danemarx, & sur son fils Magnus, qu'il tailla en pieces avec toute leur armée. C'est ainsi qu'il monta sur le Thrône de Suede, auquel il joignit celui de Gothie qu'il possedoit déja. Ce Prince regna 8. années en Suede, & fut tué en 1168. par Canut, fils d'Erric IX. * Olaus Magnus, *Hist. de Suede*.

CHARLES VIII. sorti des anciens Rois de Suede, étoit fils de CANUT Bonde, Senateur du Roïaume, & Gouverneur de Finlande. Il fut chargé du gouvernement du Roïaume, après Erric XIII. mais il fut chassé pour faire place à Christophle de Baviere, auquel il succeda l'an 1448. Les peuples, qui avoient experimenté combien le joug des Princes Etrangers étoit rude, voulurent éprouver en sa personne, si celui d'un Souverain de leur nation seroit plus doux. Ils ne se tromperent pas; car Charles est loüé par les Historiens, non seulement pour sa justice & sa prudence, mais encore par la connoissance qu'il avoit de la Philosophie & des Mathematiques. Cependant son ambition excessive le broüilla avec le Clergé & la Noblesse, qui appellerent en Suede Christien II. Roi de Danemarcx en 1457. Charles, qui s'étoit retiré en Pologne, fut encore rétabli en 1464. après que son ennemi eut été chassé, & mourut en 1470. * Jean Magnus, *l.* 25. Crantz. Puffendorf. *Hist. de Suede*, &c.

CHARLES IX. Duc de Sudermanie, né le 4. Octobre 1550. étoit fils de GUSTAVE I. frere de JEAN III. & oncle de SIGISMOND, Roi legitime de Suede. Ce dernier aïant été élû Souverain de Pologne, Charles fut fait Gouverneur de l'Etat l'an 1595. Deux ans après il se rendit maître de Stokolm & des villes les plus considerables, & se revolta entierement l'an 1598. Aprés avoir été reconnu Roi en 1604. il fit la guerre aux Polonois, aux Danois & aux Moscovites. Ce Prince affermit en Suede la Religion Protestante, & mourut le 29. Octobre 1611. laissant plusieurs enfans d'*Anne-Marie*, fille de Loüis Electeur Palatin, & de *Christine*, fille d'*Adolphe* Duc de Holstein, ses deux femmes.

CHARLES-GUSTAVE X. de la Maison de Deux-Ponts, né à Upsal en 1622. étoit fils de JEAN-CASI-

MIR, Comte Palatin du Rhin, & de *Catherine* de Suede, fille de *Charles* IX. Il succeda l'an 1654. à la Reine Christine sa cousine, qui fit en sa faveur une abdication volontaire de ses Etats. L'année d'après il commença la guerre contre la Pologne, où il défit tout ce qui s'opposoit à ses desseins, & prit Varsovie, Cracovie, avec plusieurs autres places, agissant de concert avec les Polonois rebelles à leur Roi Casimir. Mais ce dernier soûtenu par un brave Capitaine nommé *Carneski*, défit les Suedois à Jaroslau le 12. Mars de l'an 1656. & les chassa de la Pologne après divers combats. Charles Gustave assiegea aussi Dantzic, sans la pouvoir prendre. Depuis il entreprit la guerre contre les Danois, sur lesquels il emporta de grands avantages; & il attaqua même Coppenhague leur ville Capitale, qu'il auroit prise, sans le secours de la flotte de Hollande. Ce Prince, qui étoit brave & entreprenant, eût executé de grandes choses, s'il eût vêcu plus long-temps; mais il mourut de chagrin à Gottembourg le 13. Fevrier 1660. à l'âge de 37. ans & 3. mois. Il avoit épousé en 1654. *Edvige-Eleonore*, fille de *Frederic* Duc d'Holstein-Gottorp, morte le 5. Decembre 1715. âgée de 79. ans, dont il eut Charles XI.

CHARLES XI. Roi de Suede, né le 25. Decembre 1655. fut laissé par CHARLES GUSTAVE son pere, sous la tutele de la Reine son épouse, qui gouverna très-sagement les Etats de son fils, & les augmenta même par les Traitez de paix, qu'elle conclut avec la Pologne & le Danemarck. Lorsque Christien V. Roi de Danemarck, attaqua la Suede en 1674. & y prit quelques places importantes, le Roi se mit en campagne, & remporta sur lui de grands avantages. Car il gagna la bataille de Halmstad le 27. Août, & celle de Lunden en Schonen le 14. Decembre de l'an 1676. Il défit encore les Danois près de Lanscron le 24. Juillet 1677. & reprit diverses de ses places. Ces avantages n'empêcherent pas que le Roi de Danemarck & l'Electeur de Brandebourg, ne lui enlevassent toutes les places qu'il possedoit en Pomeranie. Elles lui furent restituées par le Traité de Nimegue en 1679. Depuis le Roi de Danemarck s'étant emparé de la personne & des Etats du Duc de Holstein-Gottorp, le Roi de Suede fit marcher ses troupes, & contraignit le Roi de Danemark de remettre ce Prince en liberté, & de lui restituer son Duché. Ce Prince, après avoir été reconnu pour Médiateur par les Puissances qui traitoient de la paix de Riswich, mourut le 15. d'Avril 1697. âgé de 42. ans. Il avoit épousé le 16. Mai 1680. *Ulrique-Eleonore*, fille de *Frederic* III. Roi de Danemarck, morte le 26. Juillet 1693. de laquelle il eut 1. CHARLES XII. qui suit. 2. Le Prince *Gustave*. 3. Le Prince *Ulric*. 4. Le Prince *Frederic*. 5. Le Prince *Charles Gustave*. Ces quatre derniers sont morts fort jeunes. De ce mariage sont aussi sorties deux Princesses. 1. *Hedvige-Sophie*, née le 26. Juillet 1681. mariée le 12. Juin 1698. à *Frederic* Duc de Holstein-Gottorp. 2. *Ulrique-Eleonore*, née le 21. Janvier 1688. alliée le 4. Avril 1715. à *Frederic* Prince hereditaire de Hesse-Cassel. *Mem. Hist.*

CHARLES XII. Roi de Suede, Prince dont la valeur a merité l'admiration de toute l'Europe, est né le 27. Juin 1682. Par le testament du Roi son pere, mort au mois d'Avril de l'année 1697. l'administration souveraine avoit été déferée à la Reine Doüairiere Hedwige-Eleonore de Holstein-Gottorp, qui devoit l'exercer conjointement avec cinq Senateurs du Roïaume, jusqu'à ce que ce jeune Prince, son petit-fils, eut atteint l'âge de 18. ans. Il fut neanmoins declaré Majeur à 15. ans & 5. mois, par les Etats du Roïaume assemblez à Stokholm le 27. Novembre de la même année, & fut sacré le 24. Decembre suivant. A peine fut-il monté sur le Thrône, qu'il eut la satisfaction de consommer ce grand ouvrage de la Paix de Riswick, qui avoit été commencé par son Prédecesseur. Mais l'ambition de quelques Princes ses voisins, lui ravit bien-tôt le repos qu'il avoit sçû procurer aux autres. Frederic-Auguste Roi de Pologne & Electeur de Saxe, Frederic IV. Roi de Danemarck, & Pierre Alexowitz, Czar ou Grand Duc de Moscovie, comptant trop legerement sur la foiblesse d'un âge, dont ils supposoient que Charles devoit se ressentir, ainsi que les autres hommes, se liguerent secretement contre lui, & projetterent de l'accabler chacun de son côté. Le premier éclat de cette conspiration tomba sur les Etats du Duc de Holstein, beau-frere du Roi de Suede; contre lesquels le Roi de Danemarck exerça quelques actes d'hostilité. Ce fut sous le prétexte de reduire ce Duc à raser ses nouvelles fortifications, qui lui avoient neanmoins été permises, par le Traité conclu à Altena en 1689. L'Angleterre, la Hollande, & les Princes de la Maison de Lunebourg, Puissances interessées, aussi-bien que la Suede à la garantie de ce Traité, songerent à prévenir les desordres qui pouvoient naitre de son infraction. On prit d'abord la voye de la negociation; on indiqua une assemblée à Pinneberg, & l'on y tint pendant six mois des Conferences, qui devinrent infructueuses par l'opiniâtreté des Ministres Danois. Leur Roi ne cherchoit qu'à gagner du temps, pour se mettre en état d'agir à force ouverte, dès que ses Alliez auroient achevé leurs preparatifs. Ces derniers n'épargnoient cependant ni soins, ni protestations d'amitié, pour dissiper les soupçons & tromper la vigilance du Roi de Suede. Mais ce Prince dissimulant de son côté, & penetrant neanmoins à travers ces artifices le secret de leur alliance, prenoit toutes les mesures necessaires pour faire échoüer leurs projets. Il étoit persuadé qu'il seroit très-difficile de vaincre d'aussi puissans ennemis, s'ils venoient une fois à se joindre; & qu'il ne seroit pas moins dangereux de leur laisser allumer le feu de la guerre jusques dans le sein de la Suede. Ainsi il prit le parti d'en sortir, pour tomber d'abord sur celui qui se declareroit le premier, & de marcher ensuite à celui qui le presseroit de plus près. Ce fut après avoir choisi le Comte Piper pour le seconder dans l'administration des affaires pendant le cours de ses expeditions; & aprés avoir établi un Conseil appellé *de defense* qui devoit résider à Stokholm, & pourvoir au gouvernement & à la seureté du Roïaume. Dès que ces ordres eurent été donnez, il fit passer cinq mille hommes en Pomeranie, où ils debarquerent heureusement, malgré l'opposition d'une Flotte de douze Vaisseaux Danois. Ces troupes étoient destinées à la défense du Holstein, où le Roi de Danemarck s'étoit jetté sur la fin de l'an 1699. dès qu'il eut appris l'irruption du Roi de Pologne dans la Livonie. Elles se joignirent au commencement de l'année 1700. aux autres troupes de Breme & de Pomeranie, que le General Gyllenstierna commandoit au nombre de dix mille hommes: tandis qu'un corps de douze mille hommes défiloit par la Scanie. Les autres Puissances, qui étoient intervenuës au Traité d'Altena, ne demeurerent pas dans l'inaction. Car après avoir encore fait une tentative inutile, pour porter le Roi de Danemarck à quelque accommodement, les troupes de Lunebourg grossirent l'armée Suedoise, qui passa l'Elbe, pour s'opposer aux progrès des Danois dans le Holstein. Les Anglois & les Hollandois armerent de leur côté trente Vaisseaux de guerre, qui entrerent dans le Sund, & qui firent leur jonction au mois de Juillet, avec la Flotte Suedoise, commandée par le Roi lui-même, & composée de trente-neuf Vaisseaux de ligne, & de vingt Galiotes, Fregates ou Brulots. Le parti que prit la Flotte Danoise, ce fut de se retirer & de se renfermer dans le port de Coppenhague. Il fallut donc se reduire à la resserrer & à lui faire essuier le feu de quelques bombes, aussi-bien qu'à la Ville, sous laquelle elle s'étoit refugiée: expedition trop peu considerable pour occuper & flatter un courage tel que celui du Roi de Suede.

Plein d'un projet beaucoup plus essentiel, mais infiniment plus difficile, il resolut de porter la guerre dans le cœur même du Danemarck, pour en assieger la Capitale par terre: tandis que les Flottes la bloquoient par mer, & fit une descente à Humblebeck, vis-à-vis de Landscroon. La côte étoit défenduë par un gros de Cavalerie Danoise, & par un corps de Milices, retranchez derriere des lignes. Charles n'avoit alors que cinq mille hommes avec lui; cependant à peine fut-il à cinquante ou soixante brasses du rivage, qu'il ordonna le débarquement, & se jetta lui-même à l'eau, suivi de ses troupes, pour aller aux ennemis. Une ardeur si vive les déconcerta: ils furent mis en fuite après quelque resistance, & cederent au Vainqueur le poste de Humblebeck, muni de quelques pieces de canon. Après s'y être établi, il renvoïa les Bâtimens de charge à Landscroon, pour en amener le reste de son armée avec de la

grosse artillerie, & s'étendit ensuite dans le Zeland. Cependant le Roi de Danemarck, allarmé de ces progrès, dont la suite alloit devenir terrible pour lui, crût devoir accepter une paix si long-temps éludée, & la conclut enfin avec le Holstein, aux conditions qui lui furent prescrites par les Souverains, garans du Traité d'Altena. Ce fut à Travendahl le 18. Août 1700.

Le Roi de Suede, débarassé de cette expedition, fit repasser son armée dans la Scanie, & resolut de la mener au Printemps contre le Roi de Pologne, qui avoit bloqué Riga. Déja ses ordres étoient distribuez pour faire entrer ses troupes en quartier d'hyver; lorsqu'il fut informé que Nerva, où commandoit le Comte de Horn, venoit d'être assiegé par une armée de cent mille Moscovites. Cette nouvelle imprévûë lui fit changer de dessein, & l'obligea de tourner tout à coup du côté du Czar, malgré la rigueur de la saison, qui rendoit la mer Baltique presque impraticable. Il s'embarqua lui-même à Carlshomn au commencement du mois d'Octobre, & aborda heureusement à Pernau en Livonie avec une partie de ses troupes: tandis que l'autre prenoit terre à Revel. Dès qu'elles furent rassemblées au nombre de huit mille hommes, à Wesenberg dans l'Estonie, il tira droit à Nerva, chassa sur sa route le General Moscovite Czeremetof, & le poussa jusqu'au défilé de Pyhajaggi. Ce poste inaccessible qui étoit défendu par huit mille chevaux, fut forcé sans perte, contre l'esperance de la plûpart des Officiers Suedois; & leur ouvrit le chemin jusqu'au camp des Ennemis devant Nerva, où on arriva le 30. Novembre à dix heures du matin. L'armée des Moscovites étoit de quatre-vingt mille hommes; ils étoient couverts de doubles retranchemens, fortifiez par des chevaux de frise, & par des palissades enchaînées; ils occupoient toutes les hauteurs, dont la plaine étoit commandée. Cependant, ni leur nombre, ni ces difficultez ne pûrent arrêter un moment le Roi de Suede. Ce Prince en arrivant rangea ses troupes en bataille, sous le feu même du canon des Moscovites; & après avoir fait agir le sien pendant quelque temps, commença sur les deux heures après midi, l'action peut-être la plus éclatante dont l'Histoire ait conservé la memoire. Le fossé fut comblé, & les retranchemens ouverts en moins d'un quart d'heure; trente mille des ennemis furent tuez sur la place, ou poussez dans la riviere de Nerva, dans laquelle ils se noïerent; vingt mille demanderent quartier, & furent renvoyez, la plûpart sans armes; le reste fut ou pris ou dispersé. Cette victoire, qui ne coûta au Vainqueur qu'environ douze mille hommes, tant tuez que blessez, fit tomber sous sa puissance le Duc de Croy Generalissime, le Prince de Georgie avec sept autres Generaux, & lui livra cent quarante-cinq pieces de canon, vingt-huit mortiers, cent cinquante-un Drapeaux, vingt Etendars, avec tous les bagages, & la caisse de l'armée ennemie.

Le Czar, qui s'étoit retiré de son camp la veille de la bataille, eut encore le chagrin d'apprendre que le Major General Spens lui avoit défait un corps de six mille hommes, dont mille resterent sur la place: outre huit mille autres qui furent battus par le Comte de Stenbock.

Après cette grande victoire, qui força les Moscovites d'évacuer les Provinces qu'ils avoient inondées, le Roi de Suede passa l'hyver à Laïs, où on lui avoit assemblé des magasins. Il les avoit ordonnez avant même que de marcher à Nerva, & en avoit écrit en ces termes. *Je m'en vais battre les Moscovites: Préparez un magasin à Laïs. Quand j'aurai secouru Nerva, je passerai par cette ville, pour aller battre ensuite les Saxons.* L'évenement justifia pleinement cette prédiction. Car après avoir reçû un renfort de quinze mille hommes arrivez de Suede, il chargea le General Schlippenbach de veiller à la défense de la Livonie, & au Printemps de l'année 1701. il se mit en marche du côté de Riga, où il trouva les Saxons retranchez sur un des bords de la Dune. Ils étoient commandez par le Maréchal de Steinau, par le Prince Ferdinand de Curlande, & le Lieutenant General Paykel, & avoient même fortifié quelques isles pour défendre le passage de cette riviere. Ces obstacles & leur resistance, n'empêcherent pas l'armée de la passer dans des batteaux, à la faveur de certains radeaux de nouvelle invention, sur lesquels on avoit dressé des batteries, & de quelques chaloupes de fumier embrazé, dont la fumée déroboit aux ennemis la vûë des troupes Suedoises. Le Roi combattit lui-même avec les premiers qui avoient pris terre; & ayant donné aux autres le temps de débarquer, les mit en ordre de bataille, à la vûë des Saxons, qui occupoient près d'une lieuë de terrain fortifié, & défendu par de bonnes batteries. Il fallut forcer, avant que de les vaincre, cinq redoutes, deux grands épaulemens, & huit retranchemens differens, derriere lesquels ils se rallioient à mesure qu'ils étoient poussez. Enfin tous ces ouvrages furent emportez, & les ennemis furent chassez de leurs postes, & poursuivis près d'une lieuë, avec perte de deux mille hommes tuez, de quinze cens prisonniers, de trente-six canons, de cinq drapeaux, de deux étendars, & de la plus grande partie de leur bagage.

Cette action déconcerta tous les projets du Roi de Pologne, qui dès le commencement de l'année derniere ayant attaqué la Livonie, sans avoir fait preceder aucune déclaration de guerre, s'y étoit emparé du fort de Kobron, & ensuite de celui de Dunamunde, lequel avoit été contraint de se rendre, faute de vivres & de munitions. Sur la nouvelle de cette irruption, le General Welling avoit eu ordre de marcher avec huit mille hommes de troupes Finlandoises, pour en prévenir les suites, & avoit d'abord repoussé les Saxons jusques dans la Curlande. Mais lors qu'au mois d'Août suivant le Roi de Pologne parut à la tête d'une grosse armée, ce General trop foible alors pour risquer aucune action, s'étoit retiré sous Pernau avec sa cavalerie, & avoit posté son infanterie sous Riga, dont les ennemis formerent inutilement le blocus. Sa retraite leur avoit donné lieu de s'étendre dans le païs, & de se rendre maitres des forteresses de Kokenheusen, de Schilsbourg, & de Creunzbourg. Telle étoit en Livonie la situation des affaires, que l'arrivée du Roi de Suede fit bien-tôt changer de face. Le lendemain de la bataille gagnée au passage de la Dune, le Major General Morner fut détaché avec ordre de s'emparer de Mitau, Capitale de Curlande, où étoit le plus gros magazin des Saxons: ce qu'il executa sans aucune perte. Un autre magazin qui étoit à Sloke, & où ils avoient renfermé une grande quantité de farine & d'avoine, outre quarante-huit pieces de canon de fer, & quatre cens grenades, fut aussi emporté par le Colonel Klingsporte, non sans beaucoup de resistance de la part des ennemis. Le Roi de Suede lui-même s'avança jusqu'à Kokenheusen, que les Saxons abandonnerent, après avoir fait sauter le fort, & avoir rompu le pont. Il se rendit maitre sur sa route de plusieurs autres forts & magazins, & ensuite de la ville & château de Bautsch. De là il marcha à Birsen, d'où vingt mille Moscovites s'enfuirent en desordre jusques dans leur païs; laissant dans cette place six pieces de canon & trente-deux pontons, qui appartenoient aux Saxons. Ainsi le Duché de Curlande devint la proye du Vainqueur; & toutes les places usurpées par les ennemis, rentrerent sous la domination du Roi de Suede: hors le fort de Dunamunde, qui tint jusqu'à la fin de l'année, & qui fut pris alors avec 74. pieces de canon, & douze mortiers, que le Roi de Pologne y avoit fait amener de son Arsenal de Dresde. Ce Prince effraïé de la rapidité de ces conquêtes, & voulant éviter le combat que son ennemi venoit lui presenter, abandonna ses postes & se retira precipitamment en Pologne, avec ce qui lui restoit de troupes.

Le Roi de Suede, qui n'attendoit pour l'y suivre que le retour de la belle saison, se confirma dans cette resolution, par l'occasion que lui en donnerent pour lors les Princes de la Maison de Sapieha, lesquels implorerent sa protection contre les violences du Roi de Pologne, & contre les courses du sieur Oginski. En vain les Deputez des Etats de Lithuanie, vinrent à Bautsch le conjurer de ne point entrer en Pologne. Il avoit resolu de faire declarer la Republique, de la forcer même à déthrôner son ennemi, & s'en étoit expliqué par une lettre écrite dès le neuviéme Août au Cardinal Radziewski, Primat de Pologne. Dans le temps qu'il s'applique aux preparatifs necessaires à faire réüssir cette grande entreprise, huit mille hommes de ses troupes commandez par le Colonel Schlippenbach défirent vingt mille Moscovites à Saguitz, leur tuerent deux mille hommes, & s'empa-

rerent de leur canon & de leur bagage. Un autre corps de trois mille Suedois, attaquez près de Bautsch par dix mille Moscovites, fut secouru par dix-huit cens hommes, passa au fil de l'épée trois mille de leurs ennemis, & leur enleva huit pieces de canon. Ces deux avantages remportez en un même jour, vengerent avec usure la disgrace de cinq cens Suedois, que le Czar avoit accablez à Rapin avec douze mille hommes, dont deux mille périrent par la main des vaincus.

Cependant le Roi Auguste, qui jugeoit combien l'entrée du Roi de Suede en Pologne lui seroit préjudiciable, n'omettoit rien de tout ce qui pourroit la détourner. La Republique, qu'il avoit tenté vainement d'embarquer dans sa querelle, redoutoit les armes d'un Conquerant, tel que le Roi de Suede, & paroissoit disposée à lui envoyer des Ambassadeurs. Ce fut pour prévenir ce coup mortel, qu'il essaïa de faire des propositions à son ennemi, d'abord par l'entremise de la belle Comtesse de Konisgmarck, & quelque temps après par celle du sieur Witzdumb son Chambellan. Mais le Roi de Suede, incapable de se laisser surprendre par ces artifices, ne voulut voir ni l'une ni l'autre, & refusa fierement d'écouter les offres d'un Prince, avec lequel il croyoit ne pouvoir traiter sûrement. Au contraire, il poussa ses projets avec plus d'ardeur : car après avoir fait quelques détachemens en Lithuanie, pour appuïer le Prince Sapieha Grand Maréchal, il passa dans la Samogitie, au mois de Janvier 1702. dissipa les troupes du Prince Wienowiski, qui lui avoient enlevé un parti; & fit tant de diligence, qu'il rencontra à seize lieuës de Varsovie les Ambassadeurs que le Roi Auguste lui avoit fait dépêcher par la Republique, pour essaïer de le retenir en Curlande.

Cette marche imprévûë fit rompre la Diete qui se tenoit à Varsovie, où le Roy de Suede arriva le 22. Mai, & où il s'aboucha avec le Cardinal Primat. Le Roi Auguste s'étoit déja retiré du côté de Cracovie. Cette Eminence lui écrivit le 14. pour le dissuader d'en venir à une bataille, laquelle alloit decider de sa fortune. Mais ce Prince qui sçavoit qu'outre les dix mille hommes, sur lesquels le Roi de Suede pouvoit compter, après avoir été joint par le General Major Morner, il en attendoit douze mille de Pomeranie, & huit mille autres de Lithuanie, résolut de le combattre avant qu'il eût reçû ses renforts. Il s'avança dans cette vûë jusqu'à Clissow, où l'armée Suedoise le trouva posté très-avantageusement le 19. Juillet, à la tête de trente-trois mille Saxons ou Polonois. Malgré l'inégalité du nombre, & la fatigue de ses troupes, le Roi attaqua l'ennemi, dont l'aîle droite ayant été prise en flanc, à côté d'un marais qui couvroit le front de leur armée, fut renversée en très-peu de temps, & poussée bien loin au de-là de leur camp. Dans ce premier mouvement, le Duc de Holstein fut tué d'un coup de canon chargé à cartouche, qu'il reçût dans les reins. L'aîle gauche des Saxons, qui n'avoit point encore combattu, combla le marais avec des fascines, & tomba sur la droite des Suedois. Cette aîle beaucoup moins nombreuse que celle des ennemis, soûtint neanmoins le choc à la faveur du terrain fort étroit qu'elle occupoit, & chargea ensuite les Saxons avec tant de vigueur, qu'elle les chassa au de-là du marais. Ce fut en vain qu'ils se rallierent; & tinrent encore ferme derriere leurs chevaux de Frise; ils furent enfoncez de toutes parts, après un combat fort opiniâtré. Les Suedois resterent maîtres du champ de bataille, qui fut couvert des corps de quatre mille Saxons. Ils en firent deux mille prisonniers, sans compter le nombre des Polonois tuez ou pris, & s'emparerent de tous les bagages & de tout le canon, qui montoit à quarante-quatre pieces. Deux cens femmes ou maîtresses des Saxons, perdirent aussi la liberté, qui leur fut renduë; & elles furent renvoyées avec escorte à Cracovie, où les ennemis se rassembloient, & où le Roi de Suede les poursuivit.

Mais le Roi de Pologne, n'osant l'y attendre, se retira du côté de Leopold, & abandonna Cracovie, dont les portes furent forcées par les Suedois, & dont le château fut emporté d'assaut, quoique défendu par douze mille hommes, qui furent faits prisonniers avec leur Commandant. Le Roi de Suede, dont l'armée fut renforcée quelques semaines après la bataille, par les douze mille hommes arrivez de Pomeranie, se preparoit à pousser les Saxons, de quelque côté qu'ils tournassent; lorsqu'il tomba de cheval, & se cassa le genoüil. Cet accident l'obligea d'interrompre le cours de ses victoires, & donna le temps de respirer au Roi Auguste, qui profita de cet intervalle pour tenir une Diete à Sandomir. Dans cette Assemblée, gagnée par les Saxons, & prévenuë d'une haine aveugle contre le Roi de Suede; on declara ce Prince ennemi de la Republique, & on résolut de le poursuivre comme tel : résultat, qui fut confirmé quelque temps après à Mariembourg.

Pendant que le Roi de Pologne convoquoit Dietes sur Dietes, pour engager la Republique dans une guerre ouverte, le Cardinal Primat, & presque tous les Palatins de la grande Pologne, songeant à prévenir les maux dont cette rupture menaçoit l'Etat, s'apprêtoient de leur côté à tenir une Assemblée à Varsovie. D'ailleurs les armées que l'hyver avoit tenuës dans l'inaction, commençoient à se mettre en mouvement. Celle de Suede suivit quelque temps le cours de la Vistule, pendant qu'un détachement de quatre mille hommes, commandez par le Comte de Steenbock, s'occupoit à réduire plusieurs Palatins, du parti contraire. Le Roi lui-même, quoi qu'encore incommodé de son genoüil, fit une longue marche à la tête de ses troupes, & arriva à Lublin au mois de Février 1703. De-là, il détacha la moitié de son armée, sous le Lieutenant General Renschold, qui eut ordre de s'avancer vers Varsovie, où le Cardinal Primat & les Senateurs Confederez annullerent tout ce qui avoit été arrêté dans les Assemblées de Sandomir & de Mariembourg. Le reste de l'armée Suedoise suivit au mois d'Avril, & arriva vis-à-vis de Varsovie, où le Roi la fit camper à Prag, & de l'autre côté de la Vistule. Il y reçût des Députez de la Diete, à laquelle le Roi de Pologne en avoit opposé une autre convoquée à Lublin; & après avoir conferé avec le Cardinal Primat, sur les moïens de lier étroitement la Republique avec la Suede, il publia ses intentions sur cette alliance, dans une Déclaration dattée du 26. Avril.

Peu après ennuïé des operations lentes & incertaines de l'Assemblée de Varsovie, qui avoit peine à digerer le déthrônement du Roi Auguste, il tira son armée de ses quartiers : puis feignant de lui en vouloir faire prendre d'autres au de-là de la Vistule, il fit jetter un pont sur ce fleuve, pour donner le change aux ennemis, & tourna tout à coup vers le Bug. Un corps de Cavalerie Saxonne, commandée par le Maréchal Steinau, n'osa lui en disputer le passage, & se sauva à Pultausck. Le Roi fit prendre de l'infanterie en croupe à sa cavalerie, traversa une petite riviere à la nage, pour gagner quelques lieuës de chemin, & força tellement sa marche, qu'il atteignit les fuïars à la vûë de cette ville, qui est située dans une isle, formée par deux bras de la riviere de Nareu. Les Saxons s'y refugierent, après avoir rompu le pont qui étoit entre le Roi de Suede & eux. Ce Prince craignant que cette cavalerie ne lui échapât à la faveur du pont, qui étoit sur l'autre bras de Nareu, prit le parti de le traverser une lieuë plus bas. Mais le détour qu'il lui fallut prendre, & les défilez par lesquels il fut obligé de passer, l'arrêterent si long-temps, qu'en arrivant à Pultausck, il n'y trouva plus que sept cens hommes, dont deux cens furent tuez, & cinq cens furent faits prisonniers. Tout le bagage des ennemis fut pillé, & le Lieutenant General Beist, fut pris par le Roi même, dans le temps qu'il se sauvoit sur un moulin flottant, dont il avoit rompu le cable. Le dessein de ruiner une partie de l'infanterie Saxonne, & la necessité de s'assurer une libre communication avec la ville de Dantzick par la Vistule, déterminerent le Roi de Suede à faire le siege de Thorn, place forte, & de laquelle le Roi de Pologne s'étoit emparé par surprise. Ainsi, après avoir fait prendre au General Renschold le chemin de la grande Pologne, pour y soûmettre avec un gros corps de troupes, les Palatinats ennemis; il mena le reste de son armée devant Thorn, & se contenta de tenir cette place étroitement bloquée, en attendant la grosse artillerie, qui lui devoit être envoïée de Suede.

Quelque temps après, le Cardinal Primat fit paroître sa réponse à la derniere Déclaration publiée par le Roi de Suede. Dans cet écrit, datté du 15. Mai, il justifioit la conduite & les bonnes intentions de la Diete de Varsovie, & témoignoit beaucoup de respect pour le Roi

de Suede, qu'il invitoit avec ardeur à la Paix; offrant la garantie de la République, pour le rétablissement des affaires, sur le pied du Traité d'Oliva; & protestant qu'elle ne pouvoit se porter à déthrôner un Roi qu'elle s'étoit choisi. Peu content de ce résultat, le Roi de Suede, chargea le Comte Piper d'exiger de la Diete une explication plus positive, & de lui faire connoître combien elle s'écartoit de ses veritables interêts: commission, dont ce Ministre s'acquitta avec une habileté, qui ne manqua pas de produire son effet. Tandis que les Confederez de Varsovie s'efforçoient de témoigner la violente inclination, que la Republique avoit pour la paix, l'armée de la Couronne, animée d'un autre esprit, s'avançoit dans la grande Pologne, où neanmoins elle ne fit pas de grands progrès: non plus qu'un corps de huit mille hommes, qui tenoit pour le Roi Auguste dans la Lithuanie. Ce Prince n'aïant pû porter ces deux armées, qui étoient aigries par quelques mécontentemens, à marcher au secours de Thorn, fit offrir au Roi de Suede de lui ceder cette importante place, à condition qu'il lui seroit permis d'en retirer la garnison Saxonne. Mais le Roi de Suede lui aïant répondu qu'il n'attaquoit Thorn, que pour se rendre maître des troupes qui la défendoient, pressa si vivement cette place, lorsqu'il eut reçû sa grosse artillerie avec quatre mille hommes de recruë, qu'il força la garnison de se rendre à discretion, quoique composée de six mille hommes de pied, & de deux cens dragons.

Le fruit de cette conqueste fut la liberté qu'eut le Roi de mettre ses troupes en quartier d'hyver dans la Prusse Roïale & dans l'Ermelande. Quelques troupes de Brandebourg parurent d'abord s'y opposer: cependant la ville d'Elbing fut contrainte d'ouvrir ses portes, & de se soûmettre aux contributions, aussi-bien que tout le païs d'alentour, & la ville de Dantzick même. Les Polonois ne sçavoient que juger de la facilité, avec laquelle l'Electeur de Brandebourg souffroit que les Suedois portassent leurs armes, jusques sur ses frontieres. Leur étonnement fut extrême, lorsqu'ils apprirent que ce Prince, en consequence du Traité d'Oliva, venoit d'en conclurre un autre avec le Roi de Suede, par lequel il s'engageoit de se déclarer contre la Republique de Pologne, si elle prenoit parti pour son Roi, dans la guerre qu'il avoit allumée contre les Suedois.

Ainsi finit la campagne de 1703. que le Roi de Pologne passa toute entiere à faire tenir des Dietes contre son ennemi. Celle de Lublin, qui avoit été convoquée dès le temps de l'Assemblée de Mariembourg, & qui fut tenuë le dix-neuviéme Juin, fit d'abord concevoir à ce Prince quelque esperance de rétablir ses affaires extrêmement délabrées. La plûpart des Palatinats crioient au sujet des contributions exigées par les Suedois; la Diete étoit presque toute composée de Nonces dépendans de leur Roi, & avoit pour Maréchal le Prince Wisnowiski, General de l'armée de Lithuanie; le Cardinal Primat, dont la presence eut pû traverser les mesures prises par l'Assemblée, sembloit être hors d'état de s'y trouver. Cependant cette Eminence, par un trait de hardiesse & de politique parfaitement bien concertées, se rendit à Lublin, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Elle se fit donner audience du Roi, presque malgré ce Prince, & prêta le serment ordinaire, pour être en droit d'entrer dans la Diete, où elle parla avec tant de force & de vivacité, que les Nonces, ébranlez par ses raisons, combattirent, ou du moins restraignirent les résolutions qu'on avoit résolu de leur faire embrasser. On adoucit extrêmement le projet de condamnation formé contre la Maison de Sapieha; on ne voulut point souffrir que les troupes Saxonnes fussent incorporées dans celles de la Republique, & on refusa de consentir aux alliances étrangeres que le Roi proposoit de faire contre la Suede. Ces oppositions n'empêcherent pas ce Prince d'agir, autant qu'il le put, sur le plan qu'il avoit dressé. Car au mois de Decembre suivant, dans l'Assemblée de Jawarow, il fit nommer le Palatin de Culm, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, pour traiter d'une union plus étroite avec les Moscovites: non sans être desavoüé, par une partie de ses créatures mêmes, qui protesterent hautement contre cette démarche.

Au reste, une semblable proposition ne pouvoit manquer d'être reçüe favorablement du Czar, qui ne cherchoit qu'à entretenir le fort de la guerre en Pologne, pour y arrêter le Roi de Suede, dont l'absence lui permettroit de s'agrandir impunément en Livonie. Mais les avantages qu'il y remportoit depuis deux années, étoient bien peu considerables, par rapport aux armées nombreuses qu'il y emploïa, & au peu de troupes Suedoises qui veilloient à la défense de cette Province.

Pendant la campagne de 1702. il fondit avec une armée de quarante mille hommes, sur un corps de trois mille commandez par le Maréchal Schlippenbach, lequel accablé par le nombre, fut obligé de faire retraite, avec perte de mille des siens, & d'environ trois mille des ennemis. Ensuite de quoi le Czar, étant entré en Livonie, y fit du dégât, enleva quelques habitans, & passa dans la Nylande, où il prit les forts de Notebourg, & de Nyskantz, tandis que les Suedois, lui faisoient souffrir tous les jours de nouvelles pertes, sur le Lac de Peypuz, & dans la Curlande. L'année suivante fut encore moins glorieuse pour le Czar; car il eut au Printemps deux mille hommes de taillez en pieces par le Colonel Lewenhaupt, près de Birsen en Curlande. Pour lui, n'aïant paru dans la Livonie qu'en Automne, à la tête de soixante mille hommes; il borna toutes ses conquêtes, à faire quitter la campagne au Maréchal Schlippenbach, & à brûler tout ce qu'il trouva sur sa route en se retirant.

Le Roi de Suede, peu touché de ces vains exploits, dont il étoit seur de se dédommager amplement en temps & lieu, s'attachoit sans relâche à son projet le plus essentiel, qui étoit de faire déthrôner son principal ennemi. Plus les obstacles qu'on y opposoit paroissoient invincibles; plus il étoit glorieux de les surmonter. Il en vint enfin à bout, dans la nouvelle Diete, que les Confederez de la grande Pologne commencerent de tenir à Varsovie, le 30. Janvier 1704. Peu après que les Commissaires Suedois y furent arrivez; le Roi de Suede, parfaitement instruit des dispositions de l'Assemblée, lui écrivit une lettre, par laquelle il lui conseilloit de nommer pour Roi, le Prince Jacques Sobieski: promettant d'emploïer toutes ses forces, pour maintenir ce Prince sur le thrône. Cette proposition ne laissa pas d'exciter quelque contestation entre les Nonces. Mais l'autorité du Cardinal Primat, l'espoir de rendre le calme à la Pologne, & la crainte de déplaire au Roi de Suede, prévalurent sur la repugnance particuliere de quelques membres, sur les remontrances faites au nom du Pape, & sur la lettre menaçante écrite par le Czar. De sorte qu'on convint de faire une députation à Sa Majesté Suedoise, pour la prier d'envoïer des Ambassadeurs qui assistassent à l'élection du Roi, qu'on devoit choisir. Enfin l'Assemblée, dans une séance tenuë le 14. Février déclara que le thrône étoit vacant, & qu'elle reprenoit l'exercice de la Souveraineté: attendu que le Roi Auguste, aïant violé les loix & les privileges de la nation, l'avoit déchargée, suivant les *Pacta Conventa*, de l'obéïssance qu'elle lui avoit jurée. On confirma cette résolution, par un serment solemnel: on ordonna que les revenus de la Couronne seroient saisis & administrez par les Confederez: on déclara les troupes Saxonnes ennemies de la Republique, & on s'ajourna pour proceder à une nouvelle élection.

Un tel coup de foudre étonna le Roi Auguste, & ne fut pas capable de l'accabler. Il publia d'abord un Manifeste, par lequel, après avoir tâché d'imputer au Cardinal Primat les violences dont on l'accusoit, il imploroit en termes pressans le secours de l'Empereur & de l'Empire. Il fit casser par une Assemblée de ses Adherans, tout ce qui avoit été arrêté contre lui dans la Diete des Confederez. Enfin, il songea à se procurer un secours considerable de Cosaques, & de Moscovites: & il donna ses soins à faire ruiner les terres de ses ennemis, & à se fortifier aux environs de Cracovie. Ces dernieres mesures furent absolument rompuës par l'activité du General Renschold, que le Roi de Suede envoïa contre lui avec un gros détachement. La marche des troupes Suedoises fut si prompte & si secrete, qu'il s'en fallut très-peu que le Roi Auguste ne fut surpris dans Cracovie. Il n'eut que le temps d'ordonner à son armée de le suivre en toute diligence à Bochnie, où il se retiroit; mais le General Renschold le poussa si vivement, qu'il le contraignit de fuir à Tarnow, puis à Boranow, près du-

quel il fut atteint par les Suedois. Ils lui défirent son arriere-garde, dont une partie demeura prisonniere ; lui prirent trois pieces de canon, avec quelque bagage ; & le réduisirent à mettre la Vistule entre-eux & lui, pour sa propre seureté ; & à rompre un pont qu'il faisoit construire sur ce fleuve, dans le dessein de se conserver la communication de Sandomir.

La nouvelle se répandit alors que le Roi Auguste avoit fait enlever le Prince Jacques Sobieski, & le Prince Constantin Sobieski son frere, près de Breslaw en Silesie le 28. Février, & qu'il les avoit fait conduire en Saxe, où ils étoient retenus prisonniers. On n'eut plus lieu d'en douter, lorsqu'on reçut une lettre du Prince Jacques ; par laquelle il s'adressoit à la Republique, pour avoir raison d'un attentat qui violoit le droit, & renversoit les privileges de la nation Polonoise. Elle fut lûë le 3. Mars dans l'Assemblée des Confederez, & excita tant de ressentiment & d'indignation, qu'on résolut de ne plus garder aucunes mesures. Ce fut vers ce temps-là, que la ville de Dantzick fut contrainte d'entrer dans la Confederation, qui avoit été embrassée par le Prince Lubomirski Grand General de la Couronne ; mais les contributions que les Suedois imposoient sur toute la Pologne, pour fournir aux frais de la guerre, aliénoient extrêmement les esprits. Ces mécontentemens semblerent s'adoucir peu de temps après, lorsque le Palatin de Posnanie apporta de la part du Roi de Suede quelques articles, par lesquels Sa Majesté Suedoise promettoit ; de ne point souffrir qu'il fut fait aucun démembrement des Provinces de la Republique ; de retirer ses troupes, & de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la Couronne, dès qu'on auroit élû & couronné le nouveau Roi ; de remettre aux Confederez toutes les conquêtes qui se feroient, en cas que la Republique fût obligée de joindre ses armes aux siennes ; de relâcher alors tous les prisonniers Polonois, qui seroient en son pouvoir. On discuta pendant quatre jours les conditions proposées ; on résolut unanimement de traiter avec la Suede ; & on prépara la publication de l'interregne. Puis, lorsque le Comte Arfwed Horn, le sieur de Wachslager, & le sieur de Palmberg, Ambassadeurs de Suede furent entrez le sixiéme Mai dans la Diete ; on indiqua l'élection pour le dix-neuviéme Juin suivant. La presence du Roi de Suede qui s'étoit rendu à Varsovie, pour veiller de plus près à cette grande affaire, fut l'unique ressort qui en avança le succez. Sans l'autorité de ce Prince, sans les mouvemens que se donnerent ses Ministres, il est seur qu'elle auroit échoüé.

Rien de plus tumultueux que la conduite de la Diete au sujet de l'élection. Tous les membres sembloient être divisez d'inclination & d'interêts. Les uns vouloient qu'avant toutes choses, les troupes Suedoises sortissent de dessus les terres de la Republique. Les autres demandoient pour Roi le Prince Jacques Sobieski, à qui sa détention ne permettoit pas de remedier aux malheurs pressans, dont l'Etat étoit accablé. La plûpart offroient la Couronne au Prince Alexandre Sobieski, qui la refusa ; de peur, disoit-il, d'attirer de nouveaux malheurs, sur la tête de ses freres. Les autres enfin, tels que le Cardinal Primat, & le grand General, sembloient se repentir de s'être engagez trop avant ; & n'osoient interposer leur autorité, pour appaiser les troubles de l'Assemblée, dans la crainte de porter seuls toute la haine d'un si grand changement. Ces troubles rendirent inutile la session du dix-neuviéme Juin, & la firent renvoïer au vingt-sixiéme du même mois, sans que l'on pût encore rien conclure. Enfin, le douziéme Juillet, Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, fut élû Roi, sur les neuf heures du soir, par une partie des Nonces, en l'absence du Cardinal Primat & du Grand General, & malgré les protestations de la Noblesse de Podlachie. Le merite du nouveau Roi, sa naissance illustre, son affabilité, & son genie propre à soûtenir le poids des affaires, firent goûter son élection, non seulement à ceux qui n'y avoient point eu de part ; mais à ceux mêmes qui s'y étoient opposez. Sa premiere démarche fut d'écrire au Roi de Suede, pour lui faire part de son élection, sur laquelle il fut felicité par ce Prince. Ensuite les deux Rois, agissant de concert pour faire cesser les plaintes de toute la Nation, nommerent des Commissaires, ausquels ils donnerent pouvoir de conclurre un traité, qui pût servir de fondement à l'union sincere des deux Nations, & au maintien de la liberté Polonoise. Mais si leurs soins furent agréables aux Confederez de la grande Pologne, ils firent peu d'impression sur les Partisans du Roi Auguste. Dans une Diete commencée à Sandomir, même avant la nouvelle élection, ils traiterent de rebelles, & d'ennemis de la Republique, tous les membres qui composoient celle de Varsovie ; & declarerent nulles & abusives toutes les résolutions, qu'ils avoient prises ou pourroient prendre à l'avenir. Ce qu'il y eut de fâcheux pour le Prince, auquel ils étoient attachez ; c'est qu'ils pousserent la defiance à son égard, jusques à lui faire faire un nouveau serment, par lequel il s'engageoit de ne rien entreprendre sur les droits & privileges de la nation, & d'observer inviolablement les *Pacta Conventa*.

Pendant que les deux partis se combattoient de vive voix dans les Dietes, leurs troupes répanduës dans la grande Pologne, signaloient leur haine reciproque, par des courses, & des enlevemens de quartiers. Le Roi de Suede, méditant une expedition plus décisive, se contenta de laisser un détachement dans la grande Pologne, sous les ordres du General Meyerfeld, & partit subitement de Neustad avec le reste de son armée ; dans l'esperance de surprendre le Roi Auguste à Jaroslaw. Mais ce Prince, informé du dessein de son ennemi, étoit déja sorti de Sandomir, où il étoit alors, & s'étoit rendu en toute diligence à Tornogrod. Son dessein étoit de rentrer par une autre route dans la grande Pologne ; tandis que le General Brandt amuseroit les Suedois, au passage de la riviere de Sann : mouvemens qui lui réüssirent avec d'autant plus de facilité, que le Roi de Suede ne se mit pas en peine de le poursuivre, & crut ne devoir pas interrompre le projet, qu'il avoit formé de lui enlever Lemberg ou Leopold, Capitale du Palatinat de Russie. Cette place, l'une des plus importantes & des mieux fortifiées de toute la Pologne, avoit été assiegée plusieurs fois, & n'avoit point été prise jusqu'alors. Elle fut investie le cinquiéme Septembre, & fut emportée d'assaut dès le lendemain, avec une rapidité surprenante. Les Suedois passerent au fil de l'épée tout ce qui osa resister ; firent prisonnier le sieur Galeski, Gouverneur de la place, aussi-bien que le Palatin de Kalisch, & demeurerent maîtres de cent quarante-quatre pieces de canon ; qu'ils firent presque toutes crever, faute de chevaux pour les emmener. Outre le butin précieux, dont les Officiers & les Soldats s'enrichirent, les habitans de Leopold, furent encore contraints de païer une somme de cinquante mille écus au Roi du Suede, qui se retira sur la fin de Septembre des environs de cette ville, pour repasser à Varsovie, où son absence avoit extrêmement dérangé les affaires du Roi Stanislas.

Le Roi Auguste après s'être sauvé de Jaroslaw, & de Sandomir, s'étoit emparé de quelques châteaux, & avoit été joint par le Prince Gallitzen, qui lui amenoit un corps de dix-neuf mille Moscovites. Fortifié de ce secours, & trouvant les chemins de Varsovie ouverts, il s'avança à grandes journées vers cette ville, pour y envelopper les principaux Chefs des Confederez. Mais sur l'avis qu'ils en reçûrent, la nouvelle Reine, le Cardinal Primat, & le Prince Sapieha Grand Tresorier de Lithuanie, prirent avec quelques Palatins la route de la Prusse ; tandis que le Roi Stanislas, suivi du Prince Alexandre, passa la Vistule sur le pont qu'il fit rompre après lui, & se retira à Leopold, près du Roi de Suede. En vain, dans un Conseil qui avoit été tenu, le Comte de Horn avoit proposé d'aller au devant des Saxons, jusqu'au poste de Laxovitz, & d'y tenir ferme avec six mille hommes de l'armée de la Couronne, & environ sept cens Suedois. Les Polonois refuserent de courir les risques d'un combat, & laisserent à ce General le soin de défendre Varsovie. Il n'avoit avec lui que quatre cens soixante & quinze hommes ; les deux cens autres aïant été détachez, pour garder le poste de Laxovitz, où ils se firent tous tuer, après avoir vendu cherement leur vie. Cependant avec cette petite troupe, il s'enferma d'abord dans la ville qui fut investie le 30. Août, & se jetta dans le château la nuit du 2. au 3. Septembre. Ce fut plûtôt par un motif de bravoure, que dans l'esperance de s'y maintenir, contre une armée aussi nombreuse que celle du Roi Auguste.

guste. En effet, le quatriéme du mois, voïant la place sur le point d'être emportée de force, il la rendit par capitulation, après avoir été sommé trois fois, & demeura prisonnier de guerre avec sa garnison. Les Bourgeois de Varsovie se racheterent du pillage, par une somme de cinquante mille risdales; mais les maisons, & les meubles des Confederez ne furent point épargnez. On enleva la mere & les deux fils du Grand General, qui s'étoïent refugiez dans un Couvent. On arrêta, à la sortie du château, le Comte de Horn, & les deux autres Ambassadeurs Suedois; & on se saisit de l'Evêque de Posnanie, qui fut reclamé par le Nonce, comme prisonnier du Pape, & qui dans la suite fut conduit à Rome.

Sur la fin de Septembre, le Roi Auguste, après avoir formé son plan, pour recuëillir de cette conquête tous les fruits qu'elle promettoit, alla camper à Vichsgrod, sur la Vistule, & près de l'embouchûre du Bug. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il expedia ses ordres, pour ramener les Palatinats voisins, qui s'étoient soûmis au Roi Stanislas. En même temps, il fit tenir une Assemblée generale, où l'on délibera, entr'autres affaires, sur les quartiers d'hyver qu'on devoit assigner aux troupes Saxonnes, pour faciliter la réduction de la grande Pologne; & sur les moïens de s'opposer aux ennemis, s'ils tournoient encore leurs armes de ce côté-là.

Tout sembloit alors conspirer à faire perdre au Roi Auguste le souvenir de ses disgraces passées. Un renfort de seize mille Saxons, avoit à peine grossi son armée, qu'il reçut avis de la conclusion du Traité qu'il menageoit depuis long-temps avec les Moscovites. Par les articles, le Czar s'obligeoit d'entretenir, & de recruter à ses frais, pendant toute la guerre, un corps de douze mille hommes, qui serviroient dans les armées de la Republique; de lui faire toucher chaque année deux millions de subsides; & de lui remettre toutes les conquêtes qu'il feroit en Livonie: à condition qu'elle s'engageroit de son côté à ne traiter avec la Suede, que de concert avec les Moscovites. Une situation si florissante, fit juger au Roi Auguste qu'il étoit en droit de menacer toute la Prusse. Il fit sommer la ville de Dantzic, de renoncer à la Confederation, de chasser de son territoire les Confederez qui s'y étoient retirez, & de lui païer les mêmes contributions, qu'elle s'étoit engagée par Traité de fournir aux Suedois. Mais les Dantzikois, prévoïant apparemment que le Roi de Suede ne seroit pas long-temps, sans faire craindre encore ses armes sur la Vistule, éluderent civilement les demandes de son ennemi, & n'y répondirent que par un compliment assez respectueux, dont il fut obligé de se païer, dans un temps où la fortune se lassa tout à coup de le favoriser.

Le General Meyerfeld, à qui la défense de la grande Pologne avoit été commise, se sentant trop foible pour tenir la campagne, s'étoit cantonné sous Posnanie, avec une troupe d'environ trois mille Suedois. Le 18. Août sur les 11. heures du soir, il fut averti par un deserteur, que le General Schulembourg marchoit secretement, pour le surprendre, à la tête de quatre mille chevaux Saxons, de deux mille cinq cens fantassins de la même nation, & de cinq cens chevaux Polonois. Dans l'instant même, il renvoïe les bagages dans la ville, en tire un secours de quatre cens cinquante hommes, fait sortir le reste de ses troupes de leur camp, leur ordonne d'y laisser leurs tentes dressées, les range en bataille, & attend l'ennemi dans cette posture. A la pointe du jour, les Saxons aïant enlevé quelques sentinelles, s'alloient jetter sur les tentes des Suedois qu'ils croïoient y assommer tout endormis; lorsqu'ils les virent s'avancer en bon ordre, & fondre sur eux l'épée à la main. Ils s'arrêterent pour les recevoir, leur firent essuïer le feu de quelques décharges, & furent néanmoins enfoncez, mis en fuite, & poursuivis. Ce ne fut pas sans se rallier, & sans faire tête de temps en temps au Colonel Taube, qui ne leur permettoit pas de reprendre haleine. La perte des Suedois ne fut que d'environ trois cens hommes tuez, & de quarante-huit prisonniers; mais celle des Saxons monta beaucoup plus haut. Car outre qu'ils eurent six cens hommes blessez, ils abandonnerent près de cent prisonniers, & laisserent sur le champ de bataille plus de cinq cens quarante morts; entre lesquels on comptoit le Comte de Pronitz, le Colonel Rets, & autres Officiers; outre le Major General Brauser, qui mourut quelques jours après de ses blessures.

Le Roi Auguste chagrin de cet échec, & connoissant de quelle importance lui étoit Posnanie, pour faciliter le passage des troupes, qu'il faisoit venir de Saxe en Pologne, résolut de faire assieger cette ville par une armée de seize mille Saxons, Polonois, & Moscovites, sous les ordres du General Patkul, Livonien de nation. Ce dernier, né sujet du Roi de Suede, avoit été arrêté, pour avoir fomenté quelques cabales contre son Prince, en Livonie; & s'étant sauvé des prisons de Stokholm, s'étoit attaché au Roi Auguste, & au Czar de Moscovie, par lesquels il avoit été élevé aux plus hautes dignitez, pour récompense de les avoir excitez à entreprendre la ruïne de sa propre patrie. Tandis que les Saxons attendoient de la grosse artillerie de Saxe, pour foudroïer Posnanie; le General Meyerfeld qui y commandoit une garnison de dix-huit cens Suedois, se préparoit à faire une vigoureuse résistance. La place étoit néanmoins très-mauvaise, sans canon, & revêtuë pour toutes fortifications d'une double enceinte de murailles à l'antique. Il commença par brûler les fauxbourgs, qui pouvoient favoriser les approches des ennemis. Il fit ensuite plusieurs sorties très-meurtrieres, dans l'une desquelles il ravagea tout un quartier de Saxons. Il soûtint même deux assauts en un même jour, & repoussa les assiegeans avec tant de valeur, qu'ils desespererent de forcer la place, quoiqu'il y eut trois breches; & leverent le siege au bout de deux mois & demi, pour aller joindre le Roi Auguste, dont les Suedois se rapprochoient.

Le Roi de Suede revenant de Leopold à Varsovie, avoit pris sur sa route la ville de Beltz, Capitale d'un Palatinat de même nom; & étoit entré dans celle de Zamosch, dont le Prince Zamoski lui avoit ouvert les portes. Ensuite de quoi paroissant tout à coup, entre le Bug & la Vistule, il fondit avec tant de promptitude, sur les differents postes situez entre ces deux rivieres, que les troupes Saxonnes les évacuërent, sans rendre aucun combat. Elles se sauverent au-delà du Bug, & porterent l'épouvante dont elles étoient saisies jusqu'à Pulstauck, où le Roi Auguste étoit campé.

Il en partit lui-même avec précipitation, & alla passer la Vistule près de Sacrotzin, pour se rendre à Varsovie, où il songea d'abord à se fortifier. Mais la marche rapide du Roi de Suede le fit bien-tôt changer de plan. Ce Prince, après avoir laissé une partie de son armée à Prag, vis-à-vis de Varsovie, sous le commandement du General Stromberg, traversa le Bug avec le reste de ses troupes, & fit plusieurs détachemens, qui nettoïerent le païs de tout ce qu'ils y trouverent de Saxons. Ces derniers aïant fuy d'abord vers Thorn, se sauverent enfin de l'autre côté de la Vistule, rompant après eux les ponts qu'ils avoient sur ce fleuve, & s'ôtant ainsi toute communication avec la Lithuanie. Le Roi de Suede, qui n'avoit eu pour but dans cette expedition que de leur en fermer les chemins, repassa le Bug, & fit traverser la Vistule le vingt-septiéme Octobre par une partie de son infanterie à Othfock, trois lieuës au-dessus de Varsovie. Un corps de Saxons, qui défendoit ce poste, prit la fuite jusqu'à Varsovie, d'où le Roi Auguste partit la nuit même, se contentant d'y laisser des troupes Moscovites, lesquelles disparurent bien-tôt après lui. Le lendemain le General Stromberg, qui faute de batteaux, avoit été obligé de faire préparer à Prag des ponts de radeaux, en fit jetter un sur la Vistule, lequel rompit malheureusement en deux endroits. Ce contre-temps fit que sa cavalerie ne put traverser que trois jours après, & favorisa extrêmement la fuite du Roi Auguste, que le Roi de Suede accompagné du Roi Stanislas, ne laissa pas de poursuivre avec quelque peu de cavalerie, qui avoit passé à Orfolck. Il ordonna que les autres regimens le suivissent, à mesure qu'ils auroient traversé le fleuve, & se mit avec une extrême diligence sur les traces des ennemis. Le gros de leur armée dont le Roi Auguste s'étoit détaché secretement, pour tirer vers Cracovie, avoit déja beaucoup d'avance, & enfiloit à grandes journées la route de la Silesie. Cependant le septiéme Novembre, ils furent atteints sur la frontiere, par les Suedois qui avoient fait en neuf jours une marche de quarante lieuës de Pologne, sans infanterie ni bagage.

Le General Schulembourg, qui commandoit les Sa-

xons & les Moscovites, tâchoit d'asseurer leur retraite, en occupant avec sa cavalerie les postes les plus avantageux; tandis que l'infanterie gagnoit les devants. Mais il fut poussé si vivement, qu'il fut forcé de s'arrêter pres de Punitz, à une lieuë & demie de Lissa, dans le Palatinat de Posnanie. Alors ne doutant point d'être attaqué par les Suedois, qu'il croïoit superieurs en nombre, il mit en ordre de bataille son Armée, composée de quatre Regimens de Cavalerie, & de douze bataillons, dans le centre desquels il fit pointer du canon. Le Roi de Suede, qui n'avoit avec lui que les Regimens de Renschold, de Crassau, de Ducker, Dragons, & d'Ornsted, Cavalerie, dont trois l'avoient joint sur sa route, avec le General Renschold, chargea neanmoins avec tant d'impetuosité, qu'il renversa d'abord la Cavalerie Saxonne. L'Infanterie, sur laquelle les Suedois fondirent ensuite l'épée à la main, se défendit avec plus de vigueur. Cependant, sans la nuit qui survint, elle ne pouvoit éviter d'être taillée en pieces: d'autant plus qu'elle avoit déja perdu son canon, & que de nouveaux Regimens Suedois commençoient d'arriver, lorsque le combat cessa. A la faveur de l'obscurité & d'une pluïe violente, les vaincus abandonnant neuf canons de bronze, grand nombre de morts, de blessez & de prisonniers, se retirent à petit bruit, dans un village prochain, & se séparerent en plusieurs corps pour embarasser le vainqueur, par la diversité des routes qu'ils tiendroient. En effet, il fallut s'informer, avant que de les poursuivre, de quel côté le gros de leurs troupes avoit tourné; ensuite dequoi le Roi de Suede remonta le long de l'Oder, que l'ennemi étoit obligé de passer. Le General Welling, aïant eu ordre de prendre par le chemin de Glogaw en Silesie, avec les Regimens nouvellement arrivez, tomba le 8. & le 9. Novembre sur differentes troupes de Moscovites qu'il tailla en pieces. Six à sept cens hommes de leur Infanterie, se voïant arrêtez près de Travenstadt, se barricaderent entre des maisons; d'où ils firent un feu terrible de canon & de mousqueterie, & se défendirent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils se firent tous tuer, à l'exception de deux Officiers, & de trois Soldats. On se rendit maître d'onze canons de bronze, qu'ils traînoient avec eux. Le Roi de son côté suivant de près le General Schulembourg, qui marchoit à Guraw en Silesie, au delà de l'Oder, se rendit maître de ses bagages, & prit ou tua tout ce qu'il y trouva de Soldats debandez. Ce General fuïant de Guraw, à Lutken, & ensuite à Guben, où il ne se trouva plus que quatre mille Soldats, eut la précaution de les poster entre des digues & des marais, & dans des bois impraticables pour la cavalerie. De sorte que le Roi de Suede, jugeant ne pouvoir les y forcer sans Infanterie, prit le parti de repasser l'Oder, vers le 11. Novembre; après avoir défait près de Guraw, deux mille Cosaques, & trois cens Saxons, qui furent presque tous taillez en piece. Cette expedition glorieuse ne coûta aux Suedois qu'environ cent trente Cavaliers ou Dragons, & quatre ou cinq Officiers, mais bien plus grand nombre de chevaux. Elle assura la tranquilité de la grande Pologne, & livra aux Suedois les quartiers d'hyver que les Saxons s'étoient préparez sur le Bug & dans la Prusse même, où le Roi de Suede se rendit avec quelque Cavalerie.

La fortune qui secondoit constamment la valeur du Roi de Suede, par tout où il agissoit en personne, fut moins favorable à ses Generaux en Livonie, où le Czar avoit résolu de jetter toutes ses forces, pour reparer la honte de sa derniere Campagne. Le Major General Schilippenbach, qui avoit pris ses quartiers dans cette Province, après la retraite des Moscovites sur la fin de l'année 1703. n'avoit rien oublié pendant l'hyver, pour mettre en état de défense les Places de Dorpt, & de Nerva, qu'il jugeoit devoir être les premieres attaquées. Au Printemps de l'année 1704. voïant que l'ennemi ne paroissoit point encore, il forma le dessein de le prévenir, & de se joindre avec un détachement de mille hommes, au Major General Lewenhaupt, qui avoit le département de Curlande, pour aller ensemble ravager les frontieres de Moscovie, du côté de Pleskow. Mais l'arrivée d'une grosse armée de Moscovites en Livonie, le réduisit bien-tôt à se tenir sur la défensive, quoi qu'il eût eu soin d'augmenter ses troupes par la levée de quelques nouveaux Regimens. Les ennemis, qui en vouloient à Nerva, commencerent par prendre leurs postes sur l'embouchûre de la riviere de même nom, & priverent ainsi la ville de toute communication par mer. Cette démarche embarassa fort la garnison, qui attendoit du secours de la Carelie Finoise. Pendant la rigueur de l'hyver, le Major General Maindel, qui commandoit dans cette Province, avoit eu besoin de toutes ses troupes, pour s'opposer aux irruptions que les Moscovites y firent sur les glaces, & pour fournir aux entreprises qu'il forma contr'eux par la même voïe. Mais dès que le dégel eut fait cesser cette sorte de guerre, en rendant les lacs navigables, il songea à secourir Nerva, & fit embarquer sous les ordres du Vice-Amiral Prou, un convoi de vivres & de munitions, avec le Regiment de Rebinder qui étoit de douze cens hommes. La Flotte composée de treize Frégates, fit voile de Vibourg, & traversant le Golfe de Finlande, tenta vainement l'entrée de la riviere de Nerva. Desesperant de la forcer, & de faire passer le convoi jusques dans la ville; elle se contenta de débarquer sur la côte de l'Esthonie, les douze cens hommes de secours, avec ordre de joindre le Major Schlippenbach. Ce General s'étoit avancé jusqu'au-delà de Wesemberg, avec quinze cens chevaux, pour favoriser le débarquement du convoi de la Carelie. Il fut attaqué par huit mille Moscovites; & après un combat opiniâtre qui leur coûta dix-huit cens hommes, il fut obligé de se retirer avec perte de huit cens, & de deux pieces de canon. Une autre tentative qu'il fit sur le lac de Peypus, fut suivie d'un succès encore plus malheureux. Quatorze bâtimens, qui étoient partis de Dorpt le 13. Mai pour croiser sur le Lac, furent environnez, dès qu'ils eurent pris le large, par une Flotte nombreuse de barques Moscovites, armées en guerre. Ils se défendirent très-long-temps avec beaucoup de bravoure; mais la multitude des barques ennemies qui se succedoient les unes aux autres, & le feu continuel, que faisoient sur eux neuf mille hommes, accourus des forêts sur les bords du lac, les contraignirent enfin à se rendre. Le Vice-Amiral Loscher, qui commandoit les Suedois, ne voulut point de quartier; & aïant mis le feu aux poudres, se fit sauter avec la Frégate qu'il montoit. Ces disgraces ne rebuterent point le Major General Schilippenbach. Toûjours attentif à secourir les assiegez, il marcha secretement avec le Regiment de Rebinder, & le fit entrer dans Nerva, le 20. Mai, à la faveur d'une sortie de trois cens fantassins & de deux cens chevaux, que la garnison avoit concertée avec lui.

Jusqu'alors la place n'avoit été bloquée par terre que de quelques côtez; mais le Czar y étant arrivé le 10. Juin, la fit serrer étroitement par quarante mille hommes, que le General Ogelvi commandoit sous ses ordres. Cinq jours après, une autre armée de vingt mille Moscovites, investit la ville de Dorpt, qui étoit une assez mauvaise place, défenduë par une garnison de quinze cens hommes. Les assiegeans commencerent à faire leurs approches le 26. & après avoir formé trois attaques, firent pendant près d'un mois un feu prodigieux de bombes & de canon. Du côté des assiegez on n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à repousser leurs efforts; sorties, stratagêmes, canonades, coups de main, tout fut employé sans relâche. Cependant une si belle resistance ne servit qu'à prolonger un siege, qui, selon toutes les regles, ne devoit durer que peu de jours. De sorte que le 24. Juillet les maisons étant presque toutes consumées, les dehors à demi renversez, & les ennemis étant déja maîtres d'une porte, le Colonel Skitte qui commandoit dans la Place, fut obligé de capituler. Par les articles qui lui furent accordez, 1. La garnison devoit sortir avec armes & bagage, & devoit être escortée jusqu'à Revel. 2. Elle devoit être défrayée sur toute la route aux dépens du Czar. Mais les Moscovites (Nation barbare & peu fidele à tenir ce qu'elle a juré) refuserent absolument de satisfaire à la seconde de ces conditions; & balancerent long-temps avant que de consentir à l'execution de la premiere. Ils se rendirent neanmoins, sur les plaintes réïterées des Suedois, & les firent conduire à Revel, après avoir détenu les Officiers pendant huit jours.

Les efforts que les Moscovites avoient faits devant Dorpt, n'avoient point ralenti ceux qu'ils employoient

pour se rendre maîtres de Nerva. Dès le 26. Juin, le Czar avoit fait ouvrir la tranchée en divers endroits, & battoit jour & nuit la ville avec tant de furie, qu'à peine la garnison trouvoit-elle quelques momens d'intervalle, pour interrompre les travaux des assiegeans. Elle étoit de trois mille hommes, & avoit pour Chef le Comte de Horn, celebre par le siege qu'il avoit déja soûtenu dans la même place en 1701. Ce Commandant, qui dès lors avoit été élevé à l'emploi de Major General, mettoit tout en usage pour soûtenir la gloire qu'il s'étoit acquise, & pour faire recevoir au Czar un second affront. Et peut-être y auroit-il réüssi, sans un accident inopiné, qui rendit sa prudence & sa bravoure inutiles. Les fortifications de la place avoient été élevées en partie sur un fonds peu stable, & marécageux. Un des bastions, que l'on avoit surnommé *Honor*, s'enfonçant tout à coup le 17. Août, combla le fossé de ses ruines, endommagea extrêmement le bastion voisin, appellé *Victoria*, & ouvrit une breche capable de contenir près de cent hommes de front. Le Czar redoutant la valeur de la garnison, laquelle neanmoins étoit déja reduite à la moitié, n'osa d'abord profiter, à force ouverte, de cet avantage que la fortune lui offroit. Il fit jetter dans la ville des billets attachez à des fleches, pour intimider & seduire les assiegez, en leur faisant voir leur perte infaillible. Mais encouragez par le Gouverneur, qui fut sommé plusieurs fois inutilement ; ils resolurent de se défendre jusques aux dernieres extrêmitez, & mirent hors de la place une partie des bouches inutiles. Le 20. Août, sur les deux heures après midi, seize mille Moscovites monterent à l'assaut par quatre endroits differens, & furent reçûs avec tant d'intrepidité, qu'après avoir été repoussez, & avoir attaqué plusieurs fois, sept mille des leurs y perirent, sans que les autres se rebutassent. Plus le carnage étoit grand, plus le Czar s'obstinoit à l'augmenter, en sacrifiant de nouvelles troupes. De sorte que les Suedois, dont le petit nombre diminuoit considerablement, furent enfin accablez sous celui des ennemis, qui se renouvelloit à chaque instant. La ville fut forcée par la bréche des bastions ruinez, après deux mois de tranchée ouverte, & fut bien-tôt après inondée du sang de ses habitans, sur lesquels les Moscovites exercerent des cruautez inoüies. Ils n'épargnerent ni femmes ni enfans, & ne donnerent quartier qu'à la garnison, dont une partie se sauva dans le château d'Ivanogorod, & dont l'autre fut forcée de se rendre prisonniere de guerre, à condition d'avoir la vie sauve. Dès le même jour, ce château situé prés de Nerva, de l'autre côté de la riviere, fut sommé par le General Ogelvi. Le Lieutenant Colonel Stiernstrahl, qui y commandoit avec deux cens hommes, ne laissa pas de tenir quelques jours ; & n'accepta la capitulation qui lui fut proposée, que parce qu'il se voyoit près de manquer absolument de vivres. Il fut conduit à Revel avec sa garnison, tandis qu'on menoit à Moscou les prisonniers faits à Nerva, auxquels on fit essuier tous les mauvais traitemens imaginables. Le Comte de Horn sur tout, qui devoit être le plus respecté, fut jetté avec trois Demoiselles ses filles, dans le fond d'une prison, où l'on les laissa languir très-long-temps, sans lits, sans linge, & sans aucune autre des commoditez de la vie. C'est ainsi que le Czar vengeoit sur un si brave homme, les pertes que sa valeur lui avoit causées pendant les deux sieges de Nerva.

Ce Prince, comptant que ses nouvelles conquêtes répandroient la terreur dans tous les endroits de la Livonie, où il entreprendroit de porter ses armes, marcha du côté de Revel, & s'avança jusqu'à deux lieuës de cette ville, dans le dessein de l'assieger. Mais apprenant qu'elle étoit pourvûë de tout ce qui étoit necessaire à une vigoureuse défense, & craignant d'ailleurs les approches d'une saison peu favorable pour un siege de longue haleine, il prit le parti de se retirer en Moscovie. Ce ne fut neanmoins qu'après avoir laissé dans les deux villes conquises, des garnisons qu'il crut suffisantes pour tenir en bride une partie de la Province. Le Major General Schlippenbach, commençant alors à respirer, jugea n'avoir pas besoin de toutes ses troupes, pour reprimer les courses des Moscovites. Il en donna une partie au Major General Lewenhaupt, qui pendant toute l'année 1704. s'étoit signalé par plusieurs avantages remportez dans la Curlande & dans la Lithuanie.

Dès le commencement de la Campagne, les troupes du Prince Wisniowiski & du Sieur Oginski, agissant de concert avec les Moscovites, traverserent le dessein que ce General avoit formé, de faire une irruption dans la Province de Pleskow, avec un détachement de l'armée Suedoise de Livonie. Au mois de Mai, contraint de changer de plan, il resolut de tourner du côté de la Lithuanie, pour y fixer le siege de la guerre, après avoir joint le Prince Sapieha. Wisniowiski, qui observoit ces mouvemens, s'avança par des forêts & des chemins impraticables, pour tomber sur Sapieha avant cette jonction. Mais un secours de six cens hommes détachez par Lewenhaupt, lui firent abandonner ce projet, pour marcher à Birsen, où il y avoit un corps de Moscovites. En vain Wisniowiski les pressa de le suivre, pour aller à la rencontre des ennemis ; il n'en pût rien obtenir, parce qu'ils attendoient, disoient-ils, un secours de six mille hommes qui devoit arriver incessamment. Ce refus n'empêcha pas Wisniowiski de faire encore quelques courses dans la Curlande ; jusqu'à ce qu'il eut appris à Janiski, que le Major General Lewenhaupt, après avoir été renforcé de quelques troupes de Riga & de celles de Sapieha, venoit à lui dans le dessein de le combattre. Sur cette nouvelle, il prit un détour de plus de vingt lieuës, toûjours poursuivi par Lewenhaupt, & s'alla refugier sous le canon de Birsen. De-là, s'étant joint avec Oginski, il marcha à grandes journées pour assieger Schilsbourg, petite place de Curlande sur la Dune. Les Suedois marcherent sur ses pas, & l'ayant atteint deux fois lui enleverent une partie de son bagage avec quelques prisonniers. Ils firent halte à Poniewits, où le Prince Sapieha ayant publié des Universaux pour une Diete, y attira deux cens Gentils-hommes, qui confirmerent par serment tout ce qui avoit été arrêté par les Confederez de Varsovie. Ensuite dequoi il fit partir quelques détachemens, qui ruinerent un magazin établi par les troupes Moscovites, taillerent en pieces cinq cens Cavaliers & deux cens Dragons, & pillerent le bagage d'Oginski. Wisniowiski avoit convoqué de son côté une Assemblée de Lithuaniens, pour y faire recevoir les deliberations de la Diete de Lublin. Mais voyant que personne ne s'y rendoit, il reprit son projet sur Schilsbourg, où commandoit le Comte de Lindschold, & battit ce fort pendant onze jours, à la tête d'une armée de douze mille hommes. Déja tout étoit prêt pour l'assaut, lorsque le General Lewenhaupt, instruit du danger que couroient les assiegez, parut à la vûë de cette place le 4. Août : ce qui obligea Wisniowiski de lever le siege, pour se retirer à Jacobstadt, où ses troupes furent grossies par un secours de Moscovites. Les Suedois l'y suivirent deux jours après, & s'étant mis en ordre de bataille à la portée de son canon, donnerent avec tant d'ardeur, qu'ils renverserent d'abord son aile gauche sur sa droite. Quelques efforts que fissent les ennemis pour se rallier, ils n'en purent venir à bout, & prirent la fuite de tous côtez, jusqu'à ce que la nuit les eut derobez à la poursuite des troupes victorieuses. Cette bataille, donnée par trois mille quatre-vingt Suedois, & quatre mille hommes des troupes de Sapieha, contre dix mille Lithuaniens & quatre mille Moscovites, coûta plus de deux mille hommes à ces derniers. Ils y perdirent trente-neuf Drapeaux & Etendars, 21. pieces de canon, six mille quatre cens cinquante grenades, avec grand nombre d'autres munitions. Les suites en furent très-avantageuses pour le Roi Stanislas, & firent declarer en sa faveur, non seulement toute la Samogitie, mais encore un grand nombre de Seigneurs Lithuaniens, qui prêterent serment en son nom. D'ailleurs le General Lewenhaupt, voulant profiter de la consternation, où la défaite de Jacobstadt avoit jetté les ennemis, investit Birsen, dont la garnison Polonoise, craignant d'être forcée, se rendit par composition, & prit parti dans les troupes de Sapieha. Cette place qui n'étoit pas d'une grande utilité pour les Suedois, pouvoit au contraire leur être très-préjudiciable, si elle venoit à tomber encore entre les mains des Moscovites. Ce fut ce qui engagea Lewenhaupt à la faire raser, après avoir fait transporter à Riga trente-deux pieces de canon de bronze, & quelques mortiers qu'il y avoit trouvez. Tant de succès differens déconcerterent les projets du

Czar, lequel après la prise de Dorpt & de Nerva, s'étoit flatté de faire lever le siege de Birsen, & d'emporter au moins Mitau & Baustche. Les Suedois après sa retraite, prirent leurs quartiers en Lithuanie, d'où le General Lewenhaupt ne laissa pas de veiller à la seureté de la Curlande.

La rigueur de l'hyver, qui forçoit les troupes des deux partis d'observer une espece de Tréve, facilitoit aux Confederez de Varsovie, les moyens d'avancer leurs affaires dans la grande Pologne. Le Roi Stanislas, ne negligeant rien de ce qui pouvoit réünir à son parti les Palatins de la faction contraire, publia le 30. Octobre un Manifeste pour prévenir les esprits, & convoqua bien-tôt après une Diete à Kosten, ville de la grande Pologne, dont l'ouverture se fit le 2. Decembre. Cependant le Roi Auguste, bien moins inquiet de ce qui se passeroit dans cette Assemblée, que de l'irruption dont la Saxe sembloit être menacée par le Roi de Suede, partit tout-à-coup de Pologne, & se rendit secretement dans son Electorat. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit travailler en toute diligence aux fortifications de Dresde sa Capitale, & qu'il fit ouvrir des lignes dans tous les endroits du païs les plus exposez. Le départ imprévu de ce Prince frappa d'une extrême surprise les Polonois qui lui étoient attachez. Ce n'est pas que leurs Chefs n'emploïassent toutes sortes de ressorts, pour soûtenir les interêts communs; mais les particuliers engagez dans cette Ligue, étoient tellement divisez, qu'ils ne pouvoient convenir entr'eux des mesures necessaires, pour remedier aux desordres presens. Un autre esprit regnoit dans la Diete de Kosten, dont tous les Membres étoient parfaitement unis.

On y résolut au mois de Janvier 1705. de faire deux Députations, l'une au Cardinal Primat, l'autre au sieur Bronits Maréchal de la Confederation; on y assigna dans la suite une somme de six mille florins par mois, pour l'entretien de la table du nouveau Roi; & on ordonna pour sa garde la levée de douze Compagnies de Noblesse. Après quoi ce Prince consulta sur ce qui se passoit le Cardinal Radziewiski, qui s'étoit retiré à Dantzick. Ces differentes démarches de la Diete, soûtenuës de l'autorité du Roi de Suede, attirerent dans la Confederation quantité de Noblesse, & entr'autres les Palatins de Siradie, de Posnanie & de Calitz. Un homme seul harceloit continuellement les Confederez, & & sembloit être present par tout, pour leur dresser des embûches en quelque endroit qu'ils se trouvassent. C'étoit le Sieur Smiegilski Staroste de Gnesne, & partisan le plus déterminé de tous ceux qui suivoient la fortune du Roi Auguste. Il dissipa la Diete de Siradie, dont il enleva le Maréchal, & fit prisonniers quelques Deputez de la Diete d'Opatow. Quelque temps après, s'étant jetté dans Varsovie, il y déchira les Universaux, qu'on y avoit affichez pour le Couronnement du Roi Stanislas, & y fit publier ceux que le Roi Auguste avoit expediez, pour faire monter à cheval les Nobles de son parti. Mais ces exploits passagers ne décidoient rien en faveur de ce Prince, dont la situation chancelante exigeoit des secours beaucoup plus efficaces. Il avoit eu recours à la mediation de l'Electeur de Brandebourg, pour obtenir la paix du Roi de Suede; dont les refus lui avoient fait esperer vainement, qu'il pourroit embarquer l'Electeur dans sa querelle. Ses sollicitations firent moins d'effet sur l'esprit de ce Prince, que celles des Députez de Dantzick, qui conclurent un Traité d'alliance avec lui, par lequel il s'engageoit de les proteger, moïennant une somme de cinquante mille écus par an.

Le Roi de Suede feignant de ne point faire attention au procedé des Dantzickois, dont il les punit neanmoins dans la suite, donnoit tous ses soins à l'accomplissement du projet qu'il avoit si heureusement commencé en faveur du Roi Stanislas, Tandis qu'il y emploïoit les voyes secretes de la negociation, il voyoit avec plaisir ses armes prosperer de tous côtez, sous la conduite de ses Generaux, malgré les incommoditez de la saison.

Dans la Lithuanie, les Suedois, au mois de Juillet, se rendirent maîtres de Polange, poste important pour la communication de la Curlande avec la Lithuanie. Peu de temps après, huit cens des leurs soûtenus de quatre cens hommes des troupes de Sapieha, furent attaquez près de ce lieu par seize cens Moscovites & cinq cens Lithuaniens. Ils les repoussérent, leur tuerent six cens hommes, & tomberent en les poursuivant sur un autre corps de trois mille Moscovites & de mille Lithuaniens, qu'ils passérent tous au fil de l'épée, à l'exception de trois cens.

Vers la Silesie, les partis qui battoient la campagne, par ordre du General Renschold, faisoient chaque jour des prisonniers & du butin, & eurent assez de bonheur pour s'emparer, entr'autres prises, de quelques chariots de laine, dans lesquels le Czar avoit fait cacher deux cens mille écus destinez à l'entretien de ses troupes qui étoient en Saxe.

Dans la Carelie, le Major General Maindel, après avoir brûlé beaucoup de fourages assemblez par les Moscovites, & leur avoir tué deux cens hommes dans l'isle de Ratuzari, resolut de ruiner leur Flote, qui hyvernoit à la hauteur de Notebourg. Le Partisan Séewicas, auquel il donna cinq cens hommes pour cette expedition, surprit les ennemis à la faveur des glaces, & leur brûla onze vaisseaux avant que de leur donner le temps de se reconnoître.

Dans la grande Pologne, le Colonel Lybecker, qui commandoit un détachement de trois mille Suedois, fut averti au mois de Janvier, que deux mille Polonois de la Confederation de Sandomir étoient à Lowitz, où ils faisoient une assez mauvaise garde, sous les ordres du Castellan Polianecki. Il les attaqua de nuit, leur tua six cens hommes, en fit cinq cens prisonniers, & dissipa les autres, dont la plûpart se sauverent en traversant la Vistule. Ce fut dans le même lieu, que la nuit du 10. au 11. Mars, un parti de trois cens cinquante chevaux Suedois, détachez avec quelques Polonois, & deux compagnies de Valaques, par le Lieutenant General Nieroth, eut affaire contre quarante-deux compagnies Polonoises de Quartiens, troupes entretenuës dans l'Armée de la Couronne. Le Major Piper, qui étoit à la tête des Suedois, voyant que les Polonois & les Valaques refusoient de charger, fondit avec sa Cavalerie sur les ennemis, qui s'étoient retranchez dans un faubourg de Lowitz, & les força de prendre la fuite, avec une perte considerable de leur part.

Trois jours après, vingt-huit Compagnies de Quartiens qui étoient revenus à Lowitz, de l'autre côté de la Vistule, avec deux cens Dragons Allemans, y surprirent le Capitaine Elfsborg du Regiment de Creutz Cavalerie. Cet Officier, qui n'avoit que sa Compagnie seule avec lui, se retira dans un Cimetiere, d'où il se défendit avec tant de bravoure, que les ennemis furent contraints de jetter du monde dans les maisons voisines, pour faire feu sur sa troupe. Alors Elfsborg, sortant du Cimetiere, se fit jour à travers les Polonois, alla brûler les maisons, d'où l'on tiroit sur lui; & rentrant ensuite dans son poste, les força de le lui abandonner, après s'être battu contre eux depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, sans autre perte que celle de deux Caporaux & d'un Cavalier.

Cette suite d'avantages, remportez par les Armes Suedoises, s'accrut encore par la jonction du Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui avoit formé dans la grande Pologne un troisiéme parti, avec lequel il avoit affecté d'abord de paroître neutre entre les deux autres. Il se déclara pour le Roi Stanislas; & ayant joint un corps de six mille hommes qu'il commandoit, à un détachement que le Lieutenant General Stromberg lui envoya de Cracovie jusques à Javarow, il entraîna dans la Confederation, qu'il venoit d'embrasser, grand nombre de ses amis, tous gens de distinction. Ainsi le parti du Roi Auguste s'affoiblissoit considerablement & diminuoit chaque jour, même dans la petite Pologne, où le General Schullembourg avoit été obligé d'évacuer Cracovie, pour se retirer à Lublin. Toute la ressource de ce Prince consistoit alors dans le secours qu'il attendoit des Moscovites. Le Bojar Alexandre Daniel Monshoff, étoit arrivé à Wilna au mois d'Avril, avec ordre de proposer au Roi de Suede un cartel pour l'échange des prisonniers. Mais il ne fut point accepté, soit à cause de la bizarrerie des conditions, soit par rapport à la hauteur avec laquelle ce Ministre sembloit vouloir les imposer. S'il eut été permis de l'en croire, on ne devoit

pas moins attendre des efforts du Czar son maître, que la conquête de la Curlande & de la Livonie, & l'entiere destruction du parti Suedois. Ces promesses magnifiques devoient être executées cette année par une armée de cent mille Moscovites, & par une autre de soixante mille Cosaques sous le General Mazeppa. Elles étoient encore appuïées par le Prince Dolhonski Ambassadeur vers la Republique, auquel on fit toucher de Moscou les deux millions promis par le traité d'alliance, pour l'entretien de l'armée de la Couronne. D'autre côté, le Roi Auguste, s'appliquant à rassurer ses Partisans, dont la plûpart étoient extrêmement ébranlez par son absence, leur promettoit de passer incessamment l'Oder, pour se rendre en Pologne avec une armée de vingt-cinq mille hommes.

Ces menaces embarassoient peu le Roi de Suede, beaucoup plus seur de ses projets, que ses ennemis ne l'étoient des leurs. Tranquille dans son quartier de Ravitz, il attendoit l'ouverture de la Diete generale, qui se preparoit dans des Assemblées particulieres, pour le Couronnement du Roi Stanislas; & distribuoit cependant ses ordres pour mettre ses Armées en état de faire tomber les préparatifs de ses ennemis. Les contributions avoient été levées exactement pendant l'hyver sur chaque Palatinat, qui avoit été taxé suivant sa richesse & suivant son étenduë. La ville de Thorn avoit contribué quatre cens écus par mois. Celle de Dantzick eut son tour, & malgré la protection de son nouvel Allié, fut forcée de remettre aux Suedois tous les effets appartenans au Roi Auguste, & de laisser lever dans la suite cent cinquante-six écus sur chaque village de son territoire. En Suede, on équipa à Carlscroon douze Vaisseaux & dix-huit Fregates, pour transporter en Livonie les troupes destinées à recruter les Armées Suedoises. Cette Flote, commandée par l'Amiral Anckerstierna, débarqua les recruës à Revel au mois de Mai, & se joignit ensuite à l'Escadre du Contre-Amiral Sparre, pour aller chercher les Moscovites dans la mer d'Ingermelande.

Enfin la grande Diete fut indiquée pour le mois de Juillet à Varsovie, par les Universaux du Cardinal Primat, & fut precedée d'une victoire signalée, remportée sur la frontiere de Lithuanie par les Suedois. Czeremetoff, qui commandoit dans la petite Russie une armée de trente mille Moscovites, étoit accouru le long de la Dune, dans le dessein de fondre sur les quartiers du Comte de Lewenhaupt, qu'il croioit prendre au dépourvû, & de former ensuite le blocus de Riga, après avoir conquis la Curlande. Mais le General Suedois, aïant rassemblé ses troupes au village de Zacharie dans la Samogitie, les grossit par un secours de mille ou douze cens hommes détachez de la garnison de Riga & de celle de Libau. Il se preparoit à recevoir les ennemis, lorsqu'on lui vint rapporter le 13. Juillet qu'ils s'étoient emparez par surprise de la ville de Mitau, & en avoient passé la garnison au fil de l'épée. Plus irrité qu'abbatu de cette disgrace, il partit à l'instant même avec sa Cavalerie, après avoir ordonné à l'Infanterie de le suivre jusques à Gemurshoff, & marcha toute la nuit jusques à Mitau, d'où les Moscovites s'étoient déja retirez dans leur camp de Nepten, à quatre lieuës de-là. On revint sur le soir à Gemurshoff, & l'on y passa la riviere le 16. pour attendre l'ennemi dans un poste fort serré, où l'armée se rangea sur deux lignes, couverte à sa droite par un marais, & à sa gauche par un ruisseau. Quelques Escadrons, qui avoient été détachez pour reconnoitre, furent envelopez à la faveur d'un bois par l'Infanterie Moscovite, & eurent assez de peine à regagner le gros de l'armée. Enfin la bataille commença par une charge que Lewenhaupt fit faire, pour ôter aux ennemis le temps de resserrer leur ordre de bataille trop étendu, par rapport au terrain qu'ils devoient occuper. Les ennemis chargerent à leur tour avec de l'Infanterie mêlée parmi leur Cavalerie; & ce fut avec tant de fureur, que l'aîle gauche des Suedois fut rompuë, après une assez longue resistance; & elle auroit été absolument défaite, si l'Infanterie de la seconde ligne, aïant pris sa place, ne lui eût donné le temps de se rallier. Ce fut là que l'Infanterie Moscovite, enfermée de toutes parts, fut taillée en pieces entre les deux lignes. A la droite les Colonels Horn & Schreitenfelt, s'étant mêlez d'abord l'épée à la main dans les Escadrons & les Bataillons des Moscovites, en coucherent un grand nombre sur la place, & gagnerent beaucoup de terrain sur eux. Mais dans le temps que la premiere ligne combattoit le gros de l'armée ennemie, un détachement de leur Cavalerie prit les Suedois en queuë, & obligea la seconde ligne à faire face pour quelque temps. Ils furent bien-tôt repoussez, & contraints de se sauver en confusion au de-là du ruisseau, que la tête de leur armée avoit déja repassé. Alors le General Lewenhaupt le fit traverser par son aîle droite, qui recommença le combat & fut bien-tôt suivie de la gauche. Tant que les deux aîles, qui étoient d'abord assez écartées l'une de l'autre, ne purent agir que separément; les Moscovites qui étoient fort superieurs en nombre, se défendirent avec quelque égalité. Mais dès qu'elles se furent jointes, pour ne plus faire qu'un même front, ils furent enfoncez, sans espoir de pouvoir se rallier, & s'enfuïrent dans un grand desordre jusques à leur Camp, qui étoit à demie lieuë de-là. Ces barbares y massacrerent inhumainement les prisonniers qu'ils avoient faits à Mitau & se disperserent, après avoir pillé une partie de leur bagage, dont le reste demeura au pouvoir du Vainqueur, outre treize gros canons de fonte, huit Drapeaux & un Etendart. C'est ainsi que finit cette bataille, où perirent six mille Moscovites, & quinze cens Suedois, du nombre desquels étoient le Colonel Horn, les Lieutenans Colonels Dankwert, Kulbars, le Major Wrangel, & le Comte Linschold.

Au reste quelque éclatant que fût ce succès, il ne put détourner de dessus la Curlande & la Livonie, l'orage effroiable dont le Czar menaçoit ces Provinces. Car ce Prince, qui faisoit avancer du côté de Leopold une armée de soixante mille Cosaques, & qui se trouvoit en Lithuanie, avec un pareil nombre de Moscovites, n'eut pas plûtôt appris la défaite de Czeremetoff, qu'il se mit à la tête d'un gros Corps de ses meilleures troupes, pour aller en personne accabler le Comte de Lewenhaupt. Ce dernier n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller camper sous le canon de Riga, après avoir retiré la garnison de Mitau, où il ne laissa que cinq cens hommes dans le château, & après avoir reçû un renfort de deux mille hommes, tirez de la garnison de Revel. Le château de Mitau fut investi le 22. Août, & ne put tenir long-temps contre une armée aussi forte que celle qui en faisoit le siege. De sorte que le Colonel Knotting, voïant les deffenses de la place, où il commandoit, absolument ruinées, fut obligé de la rendre à des conditions honorables, au General Ronne. Le blocus de Riga se fit en même temps, & fut formé du côté de la Curlande, par trente mille Moscovites, commandez par le Czar lui-même. Cependant ce Prince, qui ne s'étoit pas moins flatté que d'une prompte conquête, fut bien-tôt rebuté par la difficulté de l'entreprise; soit qu'il désesperât de pouvoir forcer le Comte de Lewenhaupt dans ce poste, où il s'étoit retranché; soit qu'il prévît que la ville, déja couverte par la petite armée de ce General pourroit être rafraîchie par mer; soit enfin qu'il jugeât plus à propos, pour l'utilité de la cause commune, de repasser dans la grande Pologne. Il leva donc le blocus, presque aussi-tôt après l'avoir commencé: ensuite dequoi laissant le General Czeremetoff sur la Dune, & le General Ronne dans la Curlande, il prit sa route vers Ticokzin, pour s'approcher de Varsovie, où tout conspiroit à favoriser les projets des Confederez.

L'Assemblée de Varsovie avoit été ouverte le 11. Juillet, après qu'on eut pris quelques précautions, pour la mettre à couvert des courses du Staroste Smiegilski, & de celles d'un Corps de Saxons, & de Polonois, qui étoient de l'autre côté de la Vistule. On n'y agita d'abord aucune affaire; & ce fut seulement dans la session tenuë le 18. Juillet, que le Maréchal de la Confederation proposa aux Députez, d'écrire au Cardinal Primat, pour l'inviter de se rendre à l'Assemblée; de travailler à conclurre incessamment le Traité avec les Commissaires, qu'on prieroit le Roi de Suede de nommer; & d'engager ce Prince, par l'entremise du Roi Stanislas, à procurer la seureté des Députez de la grande Pologne, qui arriveroient à la Diete. Ces trois propositions furent approuvées de toute l'Assemblée, & les deux dernieres furent bien-tôt mises en execution, par le Roi de Suede,

qui s'étoit rendu à Varsovie dès le 17. un jour avant le Roi Stanislas. Après avoir nommé pour Commissaires le Comte Arswed Horn, le sieur de Wachslager, & le sieur de Palmberg, il donna ses ordres pour renforcer le General Nieroth, qui campoit sous Viasdow, avec un petit Corps de troupes, & il retourna ensuite à son Camp de Blonie. Les Saxons, & les Polonois, qui occupoient l'autre bord de la Vistule, où leurs troupes s'assembloient de jour en jour, avoient formé le dessein d'enlever les Membres de la Diete, & avoient déja fait traverser, à Othsock, un détachement de mille hommes, qui avoient été défaits. Ils descendirent plus bas, & resolurent de tenter le passage à Gura, au-dessus de Varsovie, ou à Sacrotzin, près de l'embouchure du Bug. Dès que le General Nieroth en fut informé, il fit deux détachemens de cent quatre-vingt maîtres chacun, pour observer les ennemis; l'un pour Sacrotzin, sous le Lieutenant Colonel Stalhamar; & l'autre pour Gura, sous le Lieutenant Colonel Claes Bonde. Ce dernier, s'étant avancé vers la Vistule, à la tête de vingt-quatre hommes seulement, après avoir mis les autres en embuscade, eut le malheur d'être envelopé & taillé en pieces, avec sa petite troupe, par l'Armée ennemie, laquelle avoit passé près de Gura, à la faveur d'un guai, la nuit du 29. au 30. Alors le General Nieroth, laissant ses bagages dans Viasdow, marcha plus d'une lieuë & demie, au devant des ennemis, avec ses trois Regimens de Smalandie, d'Ostrogothie, & de Kruse, qui faisoient un peu plus de deux mille chevaux. Il trouva les Saxons & les Polonois, rangez sur trois lignes, au nombre de six mille hommes; les premiers, sous les Generaux Schulembourg, & Paykel; & les autres, sous le Maréchal Denhoff, le sieur Comentowski, le Prince Wisniowiski, & le sieur Riwaski. Pendant que les Suedois se mettoient en ordre de bataille; commandez à la droite, par le General Nieroth; à la gauche, par le Colonel Burinschold; & dans le centre, par le Colonel Kruse; les Saxons commencerent l'attaque par la gauche, & y trouverent tant de resistance, qu'ils furent contraints de reculer, & de se jetter sur les Polonois de leur aîle. Le Colonel Burinschold profitant de ce desordre, les chargea si vivement, qu'il leur fit prendre la fuite jusques à une lieuë de-là, où ils se rallierent derriere un village. Il les y força l'épée à la main, & les mena battant une demie lieuë, massacrant, & renversant tout ce qui lui resistoit. A son retour, il fut rencontré par le General Nieroth, & le Colonel Kruse, qui de leur côté avoient enfoncé la gauche des ennemis, quoiqu'avec beaucoup plus de difficulté, & les avoient suivis près de deux lieuës, après avoir fait un grand carnage sur le champ de bataille. Plus des deux tiers des Saxons, & des Polonois, resterent dans ce combat, qui dura depuis dix heures du matin, jusqu'à quatre heures après midi, & grand nombre de prisonniers furent conduits au Roi de Suede. Entr'autres, on lui mena le General Paykel, different de Patkul; mais Livonien comme lui, & par consequent, Sujet de ce Prince. Depuis cette défaite, qui coûta environ trois cens hommes aux Suedois, la Diete n'aïant plus rien à craindre de la part des ennemis, se trouva dans une pleine liberté de continuer ses sessions: ce qu'elle fit avec beaucoup de succès, après le retour des deux Rois à Varsovie. Le sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui s'y étoit rendu sur le Bug, à la tête d'une Armée de quinze mille hommes, & le Prince Lubomirski Staroste de Sepuse, qui avoit ses troupes prés de Cracovie, acheverent d'assurer pleinement la tranquilité de l'Assemblée. Elle méprisa les efforts que firent le Prince Wisniowiski, & le Prince Radziewille, pour la traverser, en lui opposant un Conseil general qui devoit être convoqué par le Maréchal de la Confédération de Sandomir. Et elle ne crut pas devoir s'arrêter aux Brefs adressez par le Pape aux Evêques, ni aux instances faites par son Nonce, en faveur du Roi Auguste.

Au contraire, aprés avoir confirmé solemnellement, dans la session du 27. Août, tout ce qui avoit été fait en faveur du Roi Stanislas, & contre le Roi Auguste, & ses adherans, il fut arrêté dans celle du 5. Septembre; qu'on écriroit à tous les Palatinats, pour les exhorter d'embrasser la Confederation, & aux Evêques sur-tout, comme premiers Senateurs, pour les inviter à venir prendre séance dans la Diete: faute de quoi ils seroient exclus de la part qu'ils ont au gouvernement. On convint aussi d'envoier des Députez au Cardinal Primat, pour le prier de se rendre à Varsovie; & on résolut de se plaindre au Pape, de la détention de l'Evêque de Posnanie, du contenu des Brefs adressez aux Evêques, & des intrigues de quelques-uns de ses Ministres. On délibera le 15. si l'amnistie devoit être generale, & si on devoit l'étendre jusques sur le Prince Lubomirski Grand General, qui avoit abandonné la Confederation de Varsovie, pour rentrer dans celle de Sandomir. Il fut arrêté à la pluralité des voix, qu'elle seroit accordée sans exception; mais que ceux du parti contraire seroient tenus de l'accepter, dans le terme de six semaines, à compter du jour que le Roi Stanislas seroit couronné, & que le Traité d'alliance, entre la Pologne & la Suede, seroit signé. Enfin, le 17. on fixa le Couronnement du nouveau Roi, pour le 4. d'Octobre, & on statua que la ceremonie en seroit faite à Varsovie. Ce fut vers le même temps que les Commissaires du Roi de Suede, & ceux de la Republique, commencerent à travailler avec plus d'ardeur au Traité de ligue offensive & deffensive, entre la Suede & la Pologne, qui ne fut signé que le 28. Novembre suivant, & dont les principaux Articles portoient; qu'aprés le Couronnement du Roi Stanislas, aucunes contributions ne seroient exigées sur les terres de la Republique; que le Traité d'Oliva seroit renouvellé; qu'il y auroit ligue entre la Suede & la Pologne contre le Czar; qu'aucune Province ne seroit démembrée de la Couronne; qu'il y auroit entiere liberté de commerce pour les Suedois en Pologne, & pour les Polonois en Livonie; enfin, que la Maison de Sapieha seroit rétablie dans ses biens & dignitez. Le Cardinal Radziewiski, qui comme Archevêque de Gnesne, devoit sacrer le Roi, écrivit à la Diete; que ne pouvant se rendre à Varsovie, il ratifioit tout ce qui s'y passeroit, & substituoit l'Archevêque de Leopold, pour y remplir ses fonctions de Primat en cette conjoncture.

Ainsi le Roi Stanislas, après avoir juré l'observation des *Pacta Conventa*, reçût le Sacre & la Couronne le 4. Octobre dans l'Eglise de saint Jean de Varsovie: ensuite dequoi il alla passer trois jours avec le Roi de Suede, dans son Camp de Blonie. Le lendemain même de cette ceremonie, le Cardinal Primat tomba malade à Dantzick, où il residoit; & mourut sept jours après, universellement regreté des Confederez, & digne, par l'élevation de son genie, de tenir rang entre les plus grands Politiques de son siecle. Son Archevêché fut conferé à l'Archevêque de Leopold, parent du Roi Stanislas, & le Palatinat de Posnanie, vacant par l'élevation de ce Prince sur le Thrône, fut la récompense des services que lui avoit rendus le sieur Bronitz Maréchal de la Confederation.

Un grand nombre de Polonois de la faction contraire s'en détachoient les uns après les autres pour profiter de l'amnistie. Le Roi Auguste, prévoïant quelles seroient les suites de cette revolution, qui pouvoit devenir universelle, resolut enfin de repasser en Pologne, & arriva secretement à Konigsberg dans la Prusse, d'où il se rendit le 1. Novembre à Ticozin. Il y fut reçû avec beaucoup de joïe, par ses Partisans les plus affectionnez; il institua en leur faveur un Ordre de Chevalerie, nommée de l'*Aigle blanche*, & ne desespera pas de reparer ses pertes, en se servant des forces du Czar. Ce Prince, avec lequel il s'aboucha, n'avoit pû rien operer, pour leurs interêts communs dans la grande Pologne, malgré le grand nombre de Troupes qu'il y avoit jettées; & il avoit même perdu, depuis son départ de Curlande, tout ce qu'il avoit conquis dans cette Province, à l'exception de Mitau. Mais il leur restoit encore de grosses armées tant de Moscovites que de Cosaques, sur lesquelles ils pouvoient compter, outre les Polonois fideles, & les troupes qu'ils esperoient toûjours tirer de Saxe. Pour redonner une forme certaine aux affaires: ils convoquerent à Grodno une grande Assemblée, dans laquelle le Roi Auguste fit passer quelques propositions, absolument opposées aux libertez de la nation Polonoise. La facilité avec laquelle ses Creatures y souscrivirent, lui firent concevoir des esperances, qui se dissiperent bien-tôt par la valeur infatigable du Roi de Suede, & par les soins prévenans du

Roi Stanislas ; dont le parti grossissoit tous les jours.

Pendant que la Diete de Grodno, qui se sépara le 15. Decembre, consumoit le temps en déliberations: une partie de l'Armée de la Couronne, commandée par le Sr Potkomorski & par le Prince Lubomirski grand Chambellan, vint prêter serment de fidelité au nouveau Roi; & se retira ensuite avec ses Chefs, à Jaroslaw vers la Vistule, pour se joindre avec Potoski, & Sapieha. Le reste de l'année se passa en courses mutuelles, que les deux Partis firent l'un sur l'autre. Un Capitaine de Cavalerie, de l'Armée du Lieutenant General Stromberg, ayant été renforcé par quelques Compagnies de Lubomirski, battit les troupes de Commentowski par lequel un parti Suedois venoit d'être défait. Quelques détachemens faits sur la Vistule, par le General Meyerfeld, leverent des contributions sur les ennemis, & ramenerent au Camp plusieurs prisonniers. Mais un de ces partis, que conduisoit le Capitaine Colmer, fut investi par mille Polonois dans le chateau de Plotsko, & fut contraint de se rendre, pour éviter le feu qu'ils avoient mis à l'Eglise voisine. Smiegilski tenant aussi la campagne, voulut surprendre, près de Kielce, le Colonel Grudsinski, qui s'étant retiré dans le château de Warsovie, fondit à son tour sur son ennemi, & lui tua cent cinquante hommes dans sa retraite. Le Staroste eut bien-tôt sa revanche ; car après avoir enlevé deux Compagnies de Potoski, il passa à Cracovie, où il attaqua la garde du Roi Stanislas, avec quelque avantage.

Le mouvement que fit le Roi de Suede, au mois de Janvier 1706. fut bien d'une autre consequence. Dès qu'une forte gelée commença de glacer les marais & les rivieres, il décampa le 8. de Blonie, pour aller chercher ses ennemis, & fut joint par les troupes de Sapieha & de Potoski. Ensuite il passa la Vistule à Warsovie, & marchant par Staniflowa, Wennegrod, Korowitsce, & Krzemin sur le Bug, il traversa le 17. cette riviere à Poptavie, près du village de Brainski. De-là s'avançant près de Tykoczin, il passa à deux lieuës de cette ville, & vint camper le 25. dans le voisinage de Grodno. Le lendemain dans le temps que l'Armée Suedoise alloit passer le Niemen, sur la glace, on apperçût dans un chemin creux, sur l'autre bord de cette riviere, un gros Corps de Dragons ennemis, dont quelques-uns aïant mis pied à terre, commencerent à faire feu ; tandis que les autres se rangeoient dans la plaine. Le Roi ne laissa pas de la traverser en personne, à la tête de ses gardes à pied, sans autre perte que de celle de trois soldats blessez. Les Dragons Moscovites, qui avoient osé l'attendre furent bien-tôt chassez de leurs postes par les Dragons Suedois, & s'allerent rallier près de Grodno, où ils furent soutenus de toute leur Cavalerie. Comme leur Infanterie se montra dans le même temps, le Roi de Suede crut qu'ils vouloient hazarder un combat, & mit ses troupes en ordre de bataille, à mesure qu'elles arrivoient. Mais les Moscovites, trop timides pour le risquer, quitterent leur Camp, se retirerent dans la ville, & abandonnerent plusieurs chariots chargez de vivres : outre cent Fantassins qui furent coupez, & presque tous taillez en pieces. Sur le soir, l'Armée Suedoise prit son chemin vers les fauxbourgs que l'ennemi brûla lui-même, & parut le lendemain devant Grodno. Quelque envie qu'eut le Roi de Suede, d'y forcer les Moscovites, il aima mieux consulter sa prudence, que son courage, & les trouvant avantageusement retranchez, au nombre de vingt-six mille hommes, derriere des ouvrages inaccessibles, par eux-mêmes, & défendus par un grand nombre de canons; il prit le parti de les investir, en étendant ses troupes autour de la ville. Par cette conduite, il leur coupoit infailliblement les vivres & le bois, dont ils avoient très-grande disette, & les reduisoit, ou à se rendre, ou à perir de misere. Ces extrêmitez n'étoient point à craindre pour les Suédois, graces à la discipline que les Moscovites avoient observé dans leur quartiers ; car on y avoit trouvé, tant sur la route qu'aux environs de Grodno, un grand nombre de magazins, fournis d'une abondance prodigieuse de vivres & de munitions. Enfin, en tenant les ennemis bloquez de toutes parts, on les mettoit hors d'état d'être secourus par les troupes de leur parti, répanduës dans le reste de la Lithuanie, avec lesquelles ils ne pouvoient plus se joindre, sans être forcez d'en venir à un combat avec les Suedois. Toutes ces considérations déterminerent le Roi de Suede à passer l'hyver devant Grodno, d'où le Roi Auguste étoit parti précipitamment le lendemain de son arrivée, avec quatre Regimens de Dragons. Il avoit été devancé par le General Menskikoff, qui s'étant sauvé le jour d'auparavant avec une nombreuse escorte, avoit communiqué son épouvante au Czar, & l'avoit dissuadé de s'exposer aux incommoditez qu'alloient essüyer ses troupes investies. Pour lors le Roi de Suede, établissant son quartier entre Grodno & Wilna, travailla à réduire tout le païs d'alentour, par des détachemens qu'il fit en differens endroits.

Un parti de Valaques ayant penetré jusques à Tykoczin en défit un de Moscovites, dont la plûpart resterent prisonniers.

Le Major General Meyerfeld, étant allé à Indura, à la tête de mille chevaux, y attaqua un Regiment de Dragons, dont il y eut cent hommes de tuez & quarante de pris. Il eut infailliblement enlevé toute la Cavalerie ennemie, dispersée dans les villages voisins, si ses chevaux trop fatiguez eussent pû poursuivre les fuyards, qui se refugierent dans Grodno, par quelques avenuës serrées de moins près. Le butin qu'ils abandonnerent, étoit très-considerable, & consistoit en grand nombre de chariots chargez, & en plus de mille chevaux qui furent conduits au Camp.

Six milles hommes de Cavalerie, des troupes de Sapicha & de Potoski, tomberent à Olita, sur le Major General Sienitski, qui avoit assemblé un Corps de Lithuaniens, de Moscovites & de Saxons, à dessein de surprendre les quartiers des Suedois. Ils lui passerent quinze-cens hommes au fil de l'épée, & se rendirent maitres de trois paires de Tymbales, de quinze Drapeaux, de trois Chameaux, & de tout le bagage, dans lequel on trouva vingt mille écus, outre la vaisselle d'argent du General

Le Colonel Kruse, qui avoit été détaché vers les frontieres de la Prusse, emporta d'assaut la forteresse d'Augustodowa, défenduë par une garnison de Moscovites, qui furent tous massacrez. Il tua encore en differens postes plus de six cens ennemis, & ramena une centaine de prisonniers.

Un autre Corps de six mille Polonois & Lithuaniens, soûtenus par quelques Compagnies Suedoises, eurent ordre de tourner vers Caun, & de percer plus avant dans le païs, qui fut entierement soûmis.

La joye que ces differentes expeditions causerent dans l'armée Suedoise, fut considerablement augmentée par les nouvelles qu'on y reçut de Silesie. Le Roi Auguste, qui étoit rentré dans la grande Pologne après sa retraite de Grodno, jugea bien qu'il lui seroit impossible de rétablir ses affaires presque desesperées, s'il n'y faisoit des progrès considerables, pendant que le Roi de Suede étoit occupé dans la Lithuanie. Dans cette vûë, il donna ordre au General Schullembourg, qui commandoit ses troupes en Saxe, de passer l'Oder, à quelque prix que ce fût, & marcha de son côté pour donner de l'inquiétude au General Renschold, toujours attentif à observer la contenance des Saxons. L'armée Suedoise étoit alors dans le Palatinat de Posnanie. Elle en décampa pour aller à Kosten, & ensuite à Lissa, où on apprit que les Saxons au nombre de quinze mille hommes d'Infanterie, & de sept mille Cavaliers ou Dragons, avoient enfin traversé l'Oder à la faveur des glaces. Le General Renschold, qui avoit formé le dessein de les attirer dans un poste, où il pût les combattre avec moins d'obstacle, feignit de vouloir reprendre le chemin de Posnanie. Les ennemis le crurent d'autant plus facilement, que son Armée n'étoit composée que de cinq Regimens d'Infanterie, de cinq Regimens de Dragons, & de quinze autres de Cavalerie, qui faisoient en tout dix mille hommes. Un autre sujet de confiance pour eux, c'est que ce General n'avoit fait aucune démarche, pour leur disputer le passage de la riviere, & pour les empecher de se joindre aux Moscovites, qu'il méprisoit trop, pour vouloir les attaquer seuls. Cependant son but n'étoit que de tirer les Saxons des bois & des marais, dont ils étoient couverts; & ils ne purent s'empêcher de donner dans le piége qu'il leur avoit tendu. Dès le 12. Fevrier, quelques gros Corps d'ennemis parurent aux environs de Fravenstadt, & furent plus persuadez que jamais de la crain-

te imaginaire des Suedois, par le mouvement que ces derniers firent pour tourner en arriere, jusqu'à un lieu nommé Twetske, à une demie lieuë près de Lissa. Aussitôt que le General Rinschold y eut rangé son armée en bataille, il la fit marcher aux Saxons, qu'il trouva postez très-avantageusement, ayant les villages de Jagersdorf à la droite, de Roersdorf à la gauche, & la ville de Fravenstadt à dos. Le General Schullembourg, méditoit de faire un détachement le long des deux villages, pour prendre les Suedois en queuë, lorsqu'il les vit s'avancer au petit pas. Il fit alors retirer sa premiere ligne derriere un chemin creux, lui ordonna de se couvrir de ses chevaux de Frise, de longues poutres herissées de lames d'épées, & de son canon, qui ne fit pas grand effet, parce qu'il tiroit trop haut. Les Suedois sauterent le chemin creux, forcerent les obstacles qu'ils trouverent au delà, & penetrerent ainsi dans les retranchemens; malgré la mousqueterie des deux aîles, qui pûrent à peine soûtenir le premier choc, & se sauverent d'abord à toute bride. L'Infanterie Saxone se voyant abandonnée, forma dans l'instant un bataillon quarré; & après avoir tenu quelque temps fut enfin reduite à ceder. Les Regimens entiers mettoient les armes bas, & demandoient la vie à genoux. On l'accorda aux Saxons, & on en fit huit mille treize prisonniers; mais il n'y eut point de quartier pour les Moscovites, qui furent tous taillez en pieces. Le Lieutenant General Wustromirski, & le Major General Zutzelbourg, quatre Colonels, sçavoir le Comte de Joyeuse, qui mourut depuis de ses blessures, les sieurs Drost, Sak & Bose, & cent soixante hauts Officiers, sans compter les autres, tomberent entre les mains des Suedois, qui les traiterent avec beaucoup d'humanité. Sept mille hommes des ennemis furent trouvez sur le champ de bataille & aux environs, après un combat d'une heure, pendant laquelle les vainqueurs ne perdirent que trois cens soixante & treize hommes, & n'eurent que cinq cens six blessez. De ce nombre étoient les Lieutenans Colonels Buckwald, Patkul, & Creutz, les Majors Wrangel, Snolsky, & le Capitaine Lod, dont le premier avoit reçû neuf coups de balles, & quatre coups d'épée. Le General Renschold eût un cheval tué sous lui, & demeura maître de trente-deux pieces de canon de fonte, de trente six étendars ou drapeaux, de onze mille quatre-vingt quatorze mousquets, & de tout le bagage des ennemis qu'ils avoient laissé à deux lieuës de Fravenstadt.

Le bruit de cette victoire, qui ouvroit les chemins de la Saxe, & qui mettoit la grande Pologne à couvert des nouvelles entreprises du Roi Auguste, porta l'effroi jusques dans Grodno, où les assiegez ne songeoient plus dès-lors qu'à sauver les débris de leurs troupes. En effet, comme ils avoient alors le Niemen entre les Suedois & eux, ils commencerent leur retraite dès que la saison plus douce vint à fondre les glaces de cette riviere. De vingt-six mille qu'ils avoient été d'abord, il ne s'en sauva que 7000. Fantassins, & deux mille Dragons; le reste étant mort de faim, de froid, & de maladies. Le Roi de Suede, à qui cette lente défaite des ennemis, n'étoit pas moins glorieuse, que l'eût été la victoire la plus sanglante, ne fut pas plûtôt informé de leur fuite, qu'il se mit à les poursuivre. Mais, comme le dégel faisoit alors charrier la riviere de Niemen ce qui en rendoit le passage impraticable, on fut obligé d'y rétablir le pont près d'Orlowa. Le temps qu'on y employa, donna beaucoup d'avance aux Moscovites, & leur facilita les moyens de se fortifier sur leur route, où ils exercerent toutes les barbaries imaginables, pillant & brûlant tout ce qu'ils rencontroient. Ils avoient tourné vers le Palatinat de Brzeście, pour gagner la Moscovie; & jugeant necessaire d'arrêter les Suedois, dans quelque poste, pour couvrir la retraite de leur canon, de leur bagage & de leurs malades, ils s'attacherent à se retrancher, sur un des bords de la Jasiolda. Tout le terrain, depuis cette petite riviere jusques à Pinsk, étoit extrêmement propre pour leur dessein, & étoit presque par tout couvert de forêts entrecoupées de ruisseaux & de marais impenetrables. Les ennemis, après avoir rompu les ponts, & fait des abbatis d'arbres, jusqu'à une lieuë & demie dans les terres, pour fermer quelques passages moins difficiles, éleverent cinq redoutes, près de Sielce, & les garnirent de quelques pieces de canon. Le Roi de Suede, qui n'avoit pû traverser le Niemen que le 14. d'Avril, étoit arrivé le 24. à Rosana, & trois jours après sur la Jasiolda, dont il tenta le passage, non près de Sielce, mais deux lieuës plus bas, près de Bereza. Quinze cens Dragons ennemis gardoient le bord de la riviere en cet endroit, & étoient protegez d'une redoute qu'ils avoient construite au milieu des marais. Mais les Suedois se jettant à l'eau, quelques-uns jusqu'à la ceinture, & d'autres jusques au col, fondirent sur eux l'épée à la main, & les forcerent à quitter ce poste, sans avoir rendu presque aucun combat. Dès que cette nouvelle eut été portée à Sielce, les Moscovites qui en défendoient les fortifications, les abandonnerent en desordre, & prirent la fuite au travers des bois, aussi-bien que ceux qui occupoient le dedans du païs. Ces malheureux, saisis de fraïeur n'observoient plus d'ordre dans leur retraite; & s'étant dispersez au hazard, furent presque tous assommez par les Païsans, ou par les Suedois qui se servirent de barques plates, pour les poursuivre sur les marais.

Les Cosaques, qui s'étoient emparez de plusieurs villes & forts dans le Palatinat de Novogrodeck, & dans le Duché de Sluczk, en furent chassez à leur tour par les troupes Suedoises. Ils s'étoient retranchez au nombre de deux mille à Nesvitsh, où le Lieutenant Colonel Trautwetter les aïant surpris avec un parti de cinq cens chevaux, mit le feu à la ville, fit cent cinquante prisonniers, & tua trois ou quatre cens hommes. De ce nombre étoit le Colonel Michalowitz, qui commandoit pour lors en chef, & qui avoit commandé en second, sous le General Mazeppa.

Quelques jours après le Roi Stanislas, fit un détachement pour attaquer Szabern, place forte, située dans des marais. La garnison, qui étoit de plus de huit cens hommes, fut sommée, & se rendit à discretion, aussi-bien que Lakowicze & Nesvitsh. Ces trois places, qui commandoient à tout le plat païs, furent dépoüillées de leur artillerie, qui montoit à soixante & dix pieces de fonte aussi bien que de leurs fortifications, dont la démolition causa beaucoup de joye à toute la petite Noblesse. On n'épargna que celle de la ville de Sluczk, défenduë par quatorze bastions, & par une bonne citadelle; en consideration des secours de vivres & de munitions, qu'elle venoit de fournir aux Suedois, & de la maison de Neubourg, dont une Princesse est heritiere de ce Duché.

Ainsi la Lithuanie, sur laquelle le Roi Auguste avoit toûjours fondé ses esperances les plus solides, fut entierement purgée des Armées étrangeres qu'il y avoit appellées, & des troupes même du païs, dont il s'étoit servi pour y entretenir le trouble & la division. Car en même temps que les restes de Moscovites & de Cosaques qui avoient pû se soustraire à la poursuite des troupes victorieuses, fuïoient les uns vers la Moscovie, les autres vers l'Ukranie; Wisniowiski, Oginski, & Sienitski, principaux Chefs du parti Lithuanien, prirent la même route, & jetterent en passant quelques bataillons dans Bycho. Les deux Rois, débarassez du plus grand poids de la guerre dans ces quartiers, s'appliquerent à y faire renaître l'ordre & la seureté.

Pendant que les troupes Suedoises se rafraîchissoient aux environs de Dubna, dans la Volhinie, où elles avoient marché; le Roi Stanislas tenant une Diete, qu'il avoit convoquée à Zuzuch, rassembloit, outre les Seigneurs de son parti, la plûpart de ceux qui jusqu'alors avoient été dans des interêts contraires. La Noblesse de Lithuanie, de Volhinie, de Podolie, & des Palatinats voisins, ne se contenta pas d'envoyer des Deputez aux deux Rois le premier Juillet; elle accourut en foule pour lui offrir ses services & monta même à cheval, pour agir contre les Saxons. Le Prince Radziewil, grand Chancelier de Lithuanie, fut reçû en grace; aussi-bien que le Prince Czartoriski, qui interceda pour le Maréchal Denhoff, son beaufrere; Lubomirski Grand Chambellan, qui amena avec lui quarante-deux Compagnies de la Couronne; & Jabloniowski, Palatin de Russie, oncle maternel du Roi Stanislas, qui promit d'en détacher un autre parti. Wisnoviski & Oginski, dont on venoit de ravager les terres, furent les seuls qui ne purent faire agréer leurs soûmissions.

Le Palatinat de Cracovie suivoit presque seul la fortune du Roi Auguste, qui avoit fait commencer quelques

ques fortifications pour défendre la ville de ce nom. Il ne pouvoit voir sans inquietude, que le General Meyerfeld se fût avancé jusqu'à Lublin, avec un Corps de troupes. Celles de Potoski Palatin de Kiovie, avoient été détachées vers Leopold, où elles avoient défait un Corps de Cosaques, & avoient enlevé douze Compagnies de la Couronne. Celles de Sapieha campoient entre Brzescie & Caun. De sorte que le Roi Auguste, appréhenda d'être enveloppé de tous côtez dans Cracovie, & sur tout par l'armée du Roi de Suede, & par celle du General Rinschold, qui étoient en marche. Ainsi il se prépara dès lors à sortir de cette ville, en cas qu'on entreprît de l'y forcer, & il renvoya le gros de son Armée en Saxe. Jamais il n'avoit été plus embarassé. Les Palatinats de Lublin & de Beltz, offroient de prendre les armes, & de lever quelques nouveaux Regimens contre lui. L'Armée de la Couronne, qui étoit son unique ressource, chancelloit de maniere à lui faire craindre qu'elle ne se portât jusques à le livrer à ses ennemis : ce qui l'obligeoit de ne point se montrer, sans une forte garde. Il ne laissa pas d'en faire la revûë à Konighof le 3. Août ; & la conduisit ensuite, avec quelques troupes Saxonnes, près de Wolpa, à six ou sept lieuës de Grodno, où il se retira, dès qu'il eut appris que le Roi de Suede approchoit de la Vistule. Ce Prince y fit jetter deux ponts, l'un à Bulavie, l'autre à Casimir, & arriva le vingt-quatriéme à Radom. Il en partit, pour aller à Lenczica, visiter l'Armée de Renschold, qui étoit composée de trois mille chevaux, de quatre mille six cens Dragons, & de six mille Fantassins. Et après avoir donné ses ordres à ce General, il revint à Radom pour y disposer toutes les choses necessaires à l'execution du grand dessein qu'il méditoit.

Les ennemis commencerent alors à reparoître, dans les Provinces que l'Armée Suédoise venoit de quitter. Un parti de Cosaques fit irruption dans la Volhinie, où ils pillerent les biens du Chambellan Lubomirski. Le Czar de son côté, avoit ramassé tout ce qu'il y avoit de troupes dans le Palatinat de Kiovie, sur le Boristhene, d'où il menaçoit d'entrer dans la grande Pologne. Mais le sieur Wencul Capitaine de Cavalerie, ayant été détaché de Jarislaw avec deux cens Valaques, penetra jusques à Kaminiec, & contraignit le Hospodar de Moldavie de lui remettre le sieur Potoski Stranize, avec promesse de la part de ce Prince, de ne plus donner de retraite aux ennemis des deux Rois. Un Parti Polonois s'étoit saisi du Chancelier Siuxa, confident intime du Roi Auguste, & des épouses du Maréchal Denhoff, & du sieur Prebentowski. Le Colonel Borckouski avoit défait dans la grande Pologne, six Compagnies de la Couronne, & les avoit forcées de se rendre prisonnieres.

Enfin le Roi de Suede aïant laissé huit mille hommes au General Meyerfeld, pour veiller à la défense de la grande Pologne, avec quinze mille hommes des troupes de Potoski, de Sapieha, & de Lubomirski, marcha par Rawitz le 1. Septembre, & fit prendre à son Armée la route de la Silesie. Il passa l'Oder, accompagné du Prince Sapieha & du General Renschold, & campa le sixiéme avec une partie de sa Cavalerie, près de Schonberg, à une lieuë de Gorlitz, dans la haute Lusace. Toutes ses troupes rassemblées montoient à vingt-quatre mille hommes effectifs, & jetterent tant d'effroi dans le païs, que les habitans fuïoient de toutes parts, abondonnant leurs biens & leurs maisons. Mais ils y retournerent bien-tôt, rassurez par la discipline exacte que le Roi de Suede faisoit observer à son Armée.

Presque toutes les villes, qui étoient en deçà de l'Elbe, lui ouvrirent leurs portes, & envoyerent des Députez pour implorer sa protection, qu'il leur accorda, à condition d'habiter leurs maisons. On ne vit paroître alors aucunes troupes Saxonnes, hors les deux Regimens de Dragons de Jordan & de Furstemberg, qu'on découvrit près du village de Tepsel, à une lieuë de Gorlitz. Le Colonel Gortz, qui commandoit deux cens cinquante Dragons Suedois, & cinquante Valaques, les chargea si rudement, qu'il en jetta quatre-vingt-seize sur la place, & en fit trente-six prisonniers, après avoir tué de sa main le Major General Jordan. Il fut commandé avec quelques mille chevaux, pour aller au de-là de l'Elbe, combattre les ennemis qu'il y trouveroit ; & il reçût ordre à Naumbourg d'aller plus avant, & de pousser les ennemis, jusques à ce qu'ils fussent entierement chassez de tous les Etats de Saxe. De-là, s'avançant vers Erford, il apprit que les Saxons au nombre de 4. à 5. mille hommes, tournoient vers Elmenau, où il se rendit. Mais à peine y fut-il arrivé, que les ennemis se sauverent dans la forêt voisine, où il les poursuivit, tuant plusieurs Moscovites, & faisant quelques prisonniers Saxons & François. Le General Schullembourg qui les commandoit, s'empara de quelques postes avantageux, dans la forêt de Turingerwald ; fit couper grand nombre d'arbres pour s'y barricader, & disputa pied à pied le terrain aux Dragons Suedois, qui le pousserent jusques dans le bois de Frawenwald. Il s'y maintint encore à la faveur d'un défilé fort étroit, & des nouveaux abbatis qu'il avoit fait faire. De sorte que le Colonel ne jugeant point qu'on pût forcer les ennemis en cet endroit, laissa le Major Adleberg, pour les y amuser, tandis qu'il enfileroit une autre route dans le dessein de les prendre à dos. Ils profiterent de cet intervalle, se disperserent dans le bois, par differens sentiers, & se retirerent à la faveur de la nuit ; les uns en Franconie avec leur General ; les autres du côté de Kobourg & de Bareit ; les autres enfin vers la forêt de Bohême. Trois cens cinquante François, moins heureux que les autres, furent rencontrez par le Colonel Gortz. Ils se défendirent longtemps en desesperez, jusqu'à ce que le Capitaine Tornflycht, ayant fait mettre pied à terre à sa Compagnie, acheva de les forcer.

C'est ainsi que les troupes Saxonnes, hors celles qui étoient en garnison dans Dresde, évacuerent entierement l'Electorat de Saxe, & le laisserent joüir d'une tranquillité d'autant plus grande, qu'il y eut le même jour une tréve de deux mois & demi, publiée dans le Camp du Roi de Suede. Ce Prince, qui avoit arrêté avec les Députez des villes & de la campagne, l'état des contributions, fit imprimer un Reglement très-sévere pour prévenir les désordres qui pourroient naître de la part des Officiers & des Soldats. Il leur étoit défendu de rien prendre sans payer, excepté le fourrage ; soit dans les maisons, où ils seroient logez ; soit par tout ailleurs ; de se servir des chevaux des particuliers, sans en payer le loüage ; de se choisir eux-mêmes leurs logemens ; d'insulter ou de maltraiter leurs hostes en aucune maniere ; de faire violence à personne dans les villes, villages, ou sur les grands chemins ; & d'y arrêter aucune voiture publique ou particuliere. Enfin il leur étoit enjoint de veiller à ce qu'il n'arrivât par leur faute aucun incendie, & de rapporter même des certificats de leurs hôtes, pour preuve de l'exactitude, avec laquelle ils auroient observé ces differens articles.

Ce n'étoit pas seulement aux Sujets du Roi Auguste, que l'irruption du Roi de Suede dans la Saxe, avoit inspiré de la terreur. Tous les Princes liguez contre la France & l'Espagne, en avoient paru vivement allarmez & n'avoient épargné ni prieres ni sollicitations pour la détourner. Les Princes d'Allemagne sur tout, dès les premiers bruits qui en coururent, s'en étoient extrêmement formalisez, & s'en étoient expliquez avec beaucoup de hauteur, dans la Diete de Ratisbonne ; où ils avoient menacé de déclarer les Suédois ennemis de l'Empire, s'ils entreprenoient de porter la guerre en Saxe. L'Empereur, qui avoit pressé le Roi de Suede par son Envoyé de s'expliquer sur ce projet, même avant son execution, avoit apparemment dicté le résultat menaçant de la Diete, dont il étoit le premier mobile. Cependant aussi-tôt qu'il fut informé des progrès du Roi de Suéde dans l'Electorat, il crut qu'il étoit de son interêt d'appaiser ce Prince, & de lui députer le Comte de Wratislau ; pour s'excuser de ce qui s'étoit passé à Ratisbonne. Il prit donc le parti de l'imputer absolument à quelques membres des Etats de l'Empire ; & il promit même tout ce qu'il pourroit contribuer de sa part pour achever de réduire le Roi Auguste. Cet Envoyé extraordinaire eut audience le 13. Octobre, & après s'être acquité de sa commission, il laissa le soin au Comte de Zinzendorff Envoyé ordinaire, aux sieurs Robinson, & de Cranembourg, Envoyez d'Angleterre & de Hollande, qu'on attendoit de Dantzick, & au sieur Oberg Ministre de Hanover, de ménager une paix dont quelques-uns de ces Souverains, eussent été ravis de se faire honneur,

Durant le cours de ces intrigues, peu capables d'ébranler le Roi de Suede, les affaires de Pologne prenoient une autre face, & commençoient à tourner favorablement pour le Roi Auguste. Car quoique le sieur Potoski Palatin de Kiovie, & nommé Grand General de la Couronne par le Roi Stanislas, eût défait un corps de Tartares près de Peterskow; quoiqu'il eut battu deux gros détachemens, qui s'étoient avancez au delà de la Vistule: neanmoins le Roi Auguste n'avoit pas laissé de traverser ce fleuve avec une grosse armée. Sa marche obligea les troupes Polonoises & Lithuaniennes confederées, de se joindre à Calisch avec les troupes Suedoises. On y tint Conseil de guerre, & on resolut d'en venir à un combat, que le General Meyerfeld fut contraint d'accorder aux instances réïterées des Polonois. Pour l'engager, il détacha six mille chevaux, avec ordre de passer la riviere de Bosna, & de reconnoître le Roi Auguste qui étoit campé à une lieuë & demie de-là; puis il les rappella pour mettre toute son armée en ordre, dès qu'il apprit que ce Prince s'avançoit. Le corps de bataille étoit composé de quatre Regimens de Cavalerie Suedoise, & de deux Regimens d'Infanterie, l'un Suedois qui étoit celui de Horn, & l'autre de François & de Suisses, qui aïant été pris à Fravenstadt, avoient été réünis en un seul corps sous le Colonel Gorts. L'aile droite, qui étoit toute de Polonois, étoit commandée par le General Potoski, & la gauche étoit composée des Lithuaniens. Toutes ces troupes, qui montoient à peine à dix mille hommes, avoient à combattre quarante mille Moscovites, Saxons, Cosaques, Polonois & Tartares, rangez sur deux lignes. A leur droite étoit le Prince Menskikoff avec ses Moscovites: à la gauche le Roi Auguste avec ses Saxons, & dans le centre le grand Marechal & le petit Maréchal de la Couronne avec les Polonois. Après les signaux ordinaires, les Suedois chargerent les premiers, pousserent d'abord les Saxons plus de trois mille pas, & les renverserent sur leur seconde ligne. Mais les Polonois & les Lithuaniens du Roi Stanislas lâcherent le pied dès les premieres décharges, & furent poursuivis par la Cavalerie ennemie, qui revint prendre les Suedois en queuë. Ces derniers, quoiqu'investis de toutes parts, & dispersez en divers pelotons, se défendirent très-long-temps, aussi-bien que le Regiment de Gorts. Mais la nuit qui survint leur ôta toute l'esperance de pouvoir se secourir les uns les autres, ou se faire un chemin à travers de la multitude qui les environnoit. Ils ne laisserent pas de combattre avec un courage inconcevable; jusques à ce que se trouvant accablez du nombre & du feu des Escadrons ennemis, ils capitulerent & furent forcez de mettre armes bas, Regiment par Regiment; chacun dans le lieu où ils avoient combattu separément. Le General Meyerfeld ne trouva près de lui que deux Bataillons & soixante cavaliers. Les François & les Suisses, voïant qu'on refusoit quartier à leur Regiment, reprirent les armes; avec protestation de disputer leur vie jusqu'au dernier soûpir, s'ils n'obtenoient les mêmes conditions que les autres: ce qui leur fut accordé avec serment. Le General Potoski, animé de sa bravoure ordinaire, fut pris dans un Tabor où il avoit soûtenu avec beaucoup de vigueur tous les assauts qui lui avoient été livrez. Le Major General Crassow avoit fait une brigade de Cavalerie, de ce qu'il avoit pû rallier, & après avoir tenté vainement de percer les ennemis, pour joindre l'Infanterie Suedoise, s'étoit retiré vers Posnanie, avec cinq ou six cens hommes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette bataille où les Suedois eurent deux mille cinq cens hommes de pris, c'est que le Roi Auguste ait été forcé de les vaincre lors qu'il étoit interessé à les ménager; lui qui en avoit toûjours été vaincu, dans le temps qu'il ne respiroit contre eux que haine & que carnage. Cette enigme se débroüillera d'elle-même, lors qu'on sçaura que peu de jours avant cette action, ce Prince avoit ratifié la treve qui avoit été publiée en Saxe, & ne doutoit point même que la paix ne fut concluë entre le Roi de Suede & lui; lorsqu'il fut reduit à combattre son armée. Le sieur Pfingsten, qui avoit apporté de Saxe les articles de la tréve, & le projet de paix que le Roi Auguste devoit signer, s'étoit aussi chargé d'une lettre du Roi de Suede, par laquelle le General Meyerfeld, étoit informé de ce qui se passoit, & recevoit ordre de faire cesser de sa part toutes sortes d'actes d'hostilité. Comme il s'agissoit de tromper les Moscovites, à qui l'on cachoit ces traitez, il fut impossible au Sieur Pfingsten de rendre lui-même cette lettre au General Suedois; de sorte qu'elle fut égarée, & ne pût parvenir jusques à lui. Dans cet intervalle, Menskikoff, à qui la lenteur du Roi Auguste commençoit à devenir suspecte, pressa ce Prince avec beaucoup d'ardeur de marcher aux Suedois, qu'il sçavoit être fort inferieurs en nombre. Il n'y avoit dans l'armée que cinq mille Saxons: toutes les troupes pouvoient se réünir contre eux, & leur faire un mauvais parti, si elles se fussent apperçûës de quelque intelligence. Ainsi le Roi Auguste fut contraint de ceder, & de suivre les Moscovites qui l'entraînoient. Tout ce qu'il pût faire en cette extrêmité; ce fut d'avertir secrettement le General Meyerfeld par le sieur Pflug de la negociation de Saxe, de la situation où il se trouvoit, & du détail de ses forces, le conjurant de se retirer en arriere; pour éviter un combat qui ne lui pouvoit être que desavantageux. Le General, qui n'avoit reçû du Roi son Maître aucuns avis sur la paix dont on lui faisoit part, crût que cette confidence étoit un piege tendu par l'ennemi, dans lequel il lui seroit honteux de donner. Cette prévention l'arrêta dans son poste; où l'opiniâtreté des Polonois l'obligea de risquer une bataille, dans laquelle le Roi Auguste fit tout ce qu'il pût pour ne point vaincre, ou du moins pour conserver les vaincus.

Il y avoit long-temps que ce Prince, lassé de l'inconstance des Polonois, & de la dépendance où les Moscovites sembloient le vouloir tenir, n'aspiroit qu'à finir une guerre, qui le jettoit dans un abîme de pertes & de malheurs. L'entrée de l'Armée Suedoise dans son Electorat, mit le comble à ses chagrins, & acheva de le déterminer. Il envoya par un tambour une lettre au Roi de Suede, par laquelle, après avoir exposé l'inclination sincere qu'il avoit pour la paix, & les raisons pressantes qui l'y portoient; il offroit d'en traiter par le Baron d'Imhof, & par le Sieur Pfingsten, ausquels il avoit envoyé des pleins pouvoirs. Le Roi de Suede choisit, de son côté, le Comte Piper Grand Maréchal & Ministre, & le Sieur Hermelin Secretaire d'Etat, pour entrer en negociation avec les Plenipotentiaires Saxons. La premiere & l'unique Conference qui se soit tenuë dans les formes, s'ouvrit le 2. Septembre à Biscopswerden près de Leipsick, sous prétexte de regler les contributions. Après de longues contestations, on y convint enfin du point principal, qui étoit l'abdication de la Couronne de Pologne; & on prépara la matiere des Conferences suivantes, qu'on résolut de tenir cachées avec tout le soin possible. En effet, les Plenipotentiaires, paroissant toûjours n'avoir à traiter que des contributions, s'assembloient assez rarement, ne demeuroient que peu de temps ensemble, & prenoient la précaution d'agir par le canal de quelques personnes de confiance, qui alloient & venoient de part & d'autre, pour communiquer les difficultez & les expediens. Le Comte de Jablonouwski Palatin de Russie, & le Prince Sapieha Grand Maréchal de Lithuanie, furent nommez Plenipotentiaires par le Roi Stanislas, à qui l'on rendoit compte de tout ce qui se passoit. Mais ils ne virent point les Saxons pendant le cours des Conferences, & ne s'aboucherent avec eux que dans un Jardin hors de Leipsick, après la signature du Traité, dont voici la substance.

I. Il y aura Paix entre le Serenissime & Très-Puissant Prince Charles XII. Roi de Suede, &c. Son Allié, le Serenissime & Très-Puissant Prince Stanislas I. Roi de Pologne, &c. d'une part: & entre le Serenissime & Très-Puissant Prince Frederic-Auguste, Roi, Electeur & Duc de Saxe, d'autre.

II. Tous les dommages causez ou soufferts par les deux partis, pendant le cours de la guerre, seront oubliez & reputez comme non advenus. Personne n'en pourra prétendre satisfaction, & ne pourra s'en ressentir par voïe de fait ou de droit; & les particuliers ne pourront intenter aucune action, pour raison des biens qui avoient été confisquez sur eux pendant la guerre: sans neanmoins que cette derniere clause puisse prejudicier au conteau du VI. article.

III. Le Serenissime & Trés-Puissant Prince Frederic, Roi, Electeur de Saxe, renonce pour toujours en faveur de la paix, à tous ses droits & prétentions sur le Roiaume de Pologne, & reconnoit en consequence pour legitime Souverain de ses Etats, le Trés-Serenissime & Trés-Puissant Prince Stanislas I. sous condition que ledit Serenissime Roi, Electeur de Saxe, retiendra pendant sa vie le nom & les honneurs de Roi; mais sans pouvoir porter les armes, ni prendre le titre de Roi de Pologne.

IV. Le Serenissime Roi & Electeur, promet de notifier dans six semaines, après la signature du present Traité, son abdication aux Etats de la Republique de Pologne; ausquels il remet dès-à-present le serment qu'ils lui ont prêté: s'engageant en outre de n'entretenir aucune intelligence avec eux, & de ne donner retraite ni secours à aucuns membres de la Republique; ennemis declarez ou secrets du Roi Stanislas.

V. Il renonce à toutes les alliances qu'il a concluës cidevant contre le Roi de Suede & le Roi de Pologne, avec les Puissances étrangeres; & sur tout à celles qu'il a contractées avec le Czar de Moscovie; auquel il promet de ne donner aucun secours dans la suite: comme aussi de rappeller les Saxons qui se trouveroient combattre encore sous ses enseignes.

VI. Tous les Decrets prononcez dans les Dietes, & dans les autres Tribunaux de Pologne, depuis le quinziéme Fevrier 1704. portant condamnation, confiscation de biens, destitution de charges, &c. demeureront dès-à-present éteints & annullez. Mais à l'égard des dignitez seculieres & ecclesiastiques conferées depuis ce temps, par le Serenissime Roi Electeur de Saxe; il dépendra uniquement du Serenissime Roi de Pologne, ou de les conserver à ceux qui en auront été revêtus; ou de les en dépoüiller pour les conferer à d'autres.

VII. Le Sceptre & la Couronne de Pologne, & les ornemens Roïaux, aussi-bien que les pierreries, papiers & archives de la Couronne, qui auront été transportez en Saxe, seront remis au Serenissime Roi de Pologne, aussi-tôt aprés la ratification du present Traité.

VIII. Les Serenissimes Princes Roïaux, Jacques & Constantin Sobieski, seront relâchez & mis en liberté; après avoir promis par écrit, de ne prendre aucune vengeance de ce qu'ils ont souffert, pendant la guerre, & pendant leur détention. De son côté, le Serenissime Roi Electeur promet par écrit de païer au Serenissime Prince Jacques, les sommes d'argent qu'il lui doit, & d'en faire incessamment liquider les comptes.

IX. Tous les Polonois & Lithuaniens qui ont été enlevez de Pologne, pour être emprisonnez en Saxe ou ailleurs, recouvreront leur liberté. Sa Majesté Electorale s'engage aussi d'interposer ses bons offices auprés du Pape pour obtenir de lui l'élargissement de l'Evêque de Posnanie.

X. Tous les Soldats & Officiers Suedois & Saxons, qui auront été pris pendant la guerre, & sont actuellement détenus de part ou d'autre, seront élargis sans rançon, & sans qu'on en puisse retenir aucun, pour l'engager de force.

XI. Tous les Traîtres & Transfuges, nez sous la domination du Roi de Suede, qui seront trouvez en Saxe, seront livrez à Sa Majesté Suedoise, & nommément Jean Rheinhold Patkul, qui, jusqu'à ce temps, sera retenu dans une étroite prison.

XII. Tout ce qui reste de Soldats Moscovites en Saxe, seront aussi remis au Roi de Suede, comme étant ses prisonniers.

XIII. Tous les Drapeaux, Etendars, Tymbales, Canons, Mortiers & autres instrumens militaires, qui peuvent servir de trophées, & qui auroient été pris sur les Suedois, seront cherchez, & leur seront rendus; sans qu'on en puisse retenir aucun, sous quelque pretexte que ce soit.

XIV. Le Colonel Gorts, que Sa Majesté Suedoise, prend sous sa protection, & qui a été condamné au dernier supplice, sans avoir été entendu, sera déchargé des peines prononcées contre lui, & sera rétabli dans son honneur & reputation.

XV. Comme il est impossible, attendu la distance des lieux, que le present Traité puisse être ratifié de longtemps, & puisse être revêtu des garanties, dont il sera fait mention: il sera cependant permis à Sa Majesté Suedoise, de tenir son Armée en quartier d'hyver dans l'Electorat de Saxe, & d'en tirer pour elle, pendant ce temps, des vivres & contributions. Les Troupes Suedoises qui sont encore en Pologne, y demeureront sans empêchement, jusqu'à ce que les Saxons en soient sortis.

XVI. Les Villes & Châteaux de Cracovie & de Tykocin, seront évacuées en même temps par les troupes Saxonnes; & seront remises au Commissaire de Sa Majesté Polonoise, en l'état qu'elles se trouveront pour lors avec toute leur artillerie & munitions.

XVII. Les Villes & Citadelles de Leipsick & de Wittemberg, qui ont reçû garnison Suedoise, en seront délivrées, dès que les conditions du present Traité auront été accomplies, ensuite dequoi toutes les Troupes de Suede se retireront de Saxe, au jour dont on sera convenu.

XVIII. Depuis le jour que les Commissaires auront conclu & signé le present Traité, il y aura treve entre les Suedois & l'Electorat de Saxe: ainsi qu'en Pologne, & en Lithuanie, dès que la nouvelle du même Traité y aura été portée; ce qui se fera dans le terme de vingt & un jour.

XIX. Il a été arrêté entre le Serenissime Roi de Suede & le Serenissime Roi Electeur, qu'ils concourreront tous deux à proteger dans l'Empire la Religion Evangelique: & pour la seureté de sa conservation dans la Saxe & dans la Lusace, le Serenissime Roi Electeur s'engage pour lui & pour ses Successeurs, de n'y introduire ou souffrir aucun changement; de n'y ceder, à ceux de la Communion Romaine, aucunes Eglises, Ecoles, Academies, Colleges ou Monasteres: & de ne leur accorder aucune place pour en bâtir.

XX. En cas qu'à l'occasion de ce Traité le Serenissime Roi Electeur de Saxe, soit attaqué par le Czar de Moscovie, ou par d'autres: les Serenissimes Rois de Suede & de Pologne s'engagent de le secourir: comme aussi de le comprendre dans tous les Traitez qu'ils pourroient faire dans la suite avec le Czar.

XXI. Pour rendre ce Traité plus ferme & plus stable, le Serenissime Roi Electeur s'engage d'y faire intervenir comme Garants dans l'espace de six mois, le Serenissime & Trés-Puissant Empereur, la Serenissime & Trés-Puissante Reine de la Grande Bretagne, & les Hauts & Puissans Etats Generaux. Sa Majesté Suedoise se reservant le droit de faire entrer dans cette garantie, telle autre Puissance qu'elle jugera à propos.

XXII. Le present Traité sera ratifié dans le terme de six semaines, & il en sera fait un exemplaire de la part de Sa Majesté Suedoise; un autre de la part de Sa Majesté Polonoise, & deux autres de la part de Sa Majesté Electorale: pour être échangez par les Commissaires, immediatement aprés la ratification.

ARTICLE SEPARÉ.

Quoique le Serenissime Roi Electeur de Saxe ait promis de fournir dans six mois les Actes de garantie qui ont été specifiez: cependant, s'il arrive qu'il soit empêché par quelques raisons, de fournir un ou deux de ces Actes, dans le terme prescrit; il a été arrêté que le present Traité n'en aura pas moins de force & de vigueur, & n'en sortira pas moins sa pleine execution.

Dès que le Traité eut été signé par les Commissaires le 24. Septembre, le Sieur Pfingsten, l'un des Plenipotentiaires Saxons, prit la poste pour le porter au Roi Auguste qui le ratifia, sans former aucune difficulté: de sorte qu'au retour de ce Ministre, l'échange des ratifications fut fait dans les formes, & la paix fut publiée dans le Camp du Roi de Suede, à Leipsick, & à Dresden le 24. Novembre.

Toute l'Europe apprit avec surprise le prompt succès de cette importante negociation, & ne pût s'empêcher d'admirer le desinteressement du Roi de Suede, qui ne daigna pas se faire ceder un seul pouce de terre, pour l'aggrandissement de ses Etats, & qui ne se reserva, pour tout fruit de ses victoires, que la gloire de les avoir remportées. Plus grand dans la paix, par ce rare exemple de moderation, qu'il ne l'avoit été dans la guerre, par la grandeur de son courage, & par la rapidité de ses conquêtes.

Ce Prince ayant declaré la guerre au Czar de Moscovie, après plusieurs combats, perdit le 8. Juillet 1709.

la bataille près de Pultowa, il fut blessé au pied, & perdit 8000. hommes, dans laquelle le 11. du même mois le General Lewenhaupt fut obligé de se rendre avec le reste de l'armée Suedoise au nombre de 16000. hommes au Prince Menzikou General du Czar. Le même jour le Roi de Suede passa le Boristhene; & se voïant poursuivi par un détachement de Moscovites, il se retira à Oczakow à l'embouchure de la même riviere, où il arriva avec beaucoup de peine, suivi de deux à trois cens Suedois, & de trois Compagnies de Valaques, ayant été obligé de marcher par des campagnes desertes; il arriva à Bender, où il fut bien reçû par le Seraskier. Le Grand Seigneur ayant été informé de son arrivé, envoya ordre de lui faire tous les bons traitemens possibles, même de lui fournir l'escorte & les autres assistances dont il auroit besoin. Le Sultan fit étrangler le Bacha d'Oczakow; parce qu'il avoit differé durant deux jours d'envoyer des bateaux, pour faire passer le Boristhene à ce Prince, avec ceux qui l'avoient suivi. Depuis qu'il eut passé cette riviere, il fut joint par une partie de ses troupes, ensorte qu'il se trouva auprès de lui 1500. Valaques & 1800. Suedois, parmi lesquels se trouverent trois Generaux, six Colonels, & un grand nombre d'Officiers. Le Grand Seigneur lui envoya 40000. Tartares pour lui servir d'escorte jusqu'à ce qu'il fut en lieu de sûreté. Quelques Officiers Turcs & Tartares gagnez par ses ennemis à qui ils vouloient le livrer, ayant voulu obliger ce Prince, qui en avoit été averti, de partir de Bender avec une escorte trop foible pour le mettre en sûreté, il crût être obligé de se retirer à Warnitza, où il avoit fait bâtir une maison, autour de laquelle il fit faire des retranchemens. On le pressa de retourner à Bender pour se preparer à partir; mais il le refusa, disant qu'il vouloit attendre la réponse du Grand Seigneur, auquel il avoit écrit. Alors ils resolurent de l'attaquer avec un grand nombre de troupes. Le combat commença le 11. Fevrier 1713. vers les dix heures du matin, & ce Prince donna des marques d'une valeur extraordinaire; beaucoup de Turcs & de Tartares furent tuez; mais les retranchemens ayant été forcez, il se retira dans sa maison, où il continua de se défendre, jusqu'à ce que le feu y ayant été mis, il fut obligé de se rendre, ayant reçû deux ou trois blessures. Il fut conduit à Bender, où il fut très-bien reçû par le Seraskier & par le Kam des Tartares, qui avoient été trompez par quelque ordre supposé du Grand Seigneur, auquel le Seraskier envoya un Courier pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé. Le Roi de Suede fut conduit à Andrinople avec une escorte, où le lendemain de son arrivée il eut audience du Grand Seigneur, qui lui promit non seulement une entiere satisfaction, & le dédommagement des pertes qu'il avoit faites à Bender, mais aussi la punition de tous ceux dont il se plaindroit. Enfin après avoir resté plus de cinq ans dans les Etats du Grand Seigneur, étant parti de Demir-Toca le 1. Octobre 1714. après avoir passé par la Valaquie, par la Transilvanie & la Hongrie, ce Prince arriva le 22. Novembre suivant à Stralsund entre trois & quatre heures du matin, suivi de trois personnes seulement, où étant entré sous le nom d'un Gentilhomme du Holstein, il fut conduit au General Duker, qui le reconnut aussitôt qu'il eut quitté une perruque noire qu'il avoit pris à Cronstadt en Transilvanie, pour passer sans être connu, ayant fait en poste en huit jours plus de cent lieuës d'Allemagne, & ayant passé à Vienne & à Cassel sans y être connu, à cause de l'impatience qu'il avoit d'arriver dans ses Etats. Nonobstant la fatigue qu'il avoit eu pendant un si prompt voyage, dans une saison aussi fâcheuse, dès le lendemain de son arrivée, ce Prince fut visiter les fortifications de Stralzund, passa en revûë les troupes qui y étoient, & leur fit faire l'exercice. Sa presence ni sa valeur ne purent empêcher qu les Rois de Dannemarck & de Prusse, qui lui avoient declaré la guerre pendant son absence, ne s'emparassent de l'isle de Rugen le 17. Novembre 1715. ce qui fut suivi de la prise de la ville de Stralzund le 22. Decembre suivant. Il se sauva de cette place quelques jours avant qu'elle fût renduë, & a continué jusqu'à present la guerre contre le Dannemarck, que l'on espere qui sera bien-tôt terminée par un Traité de paix.

Ce Prince a la taille haute & déliée, le teint naturellement blanc, l'œil bleu, les cheveux blonds, l'air noble & gracieux, le temperamment robuste, & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Son génie, quoique vif & penetrant, se fixe aisément, & donne beaucoup à la reflexion. Il parle peu, mais fort juste, & très-souvent avec énergie. Ses manieres sont affables & prévenantes : son humeur agreable, & même enjoüée dans son Domestique. Il estime le merite, & récompense la valeur avec éclat, jusques dans ses ennemis. *Mem. hist.*

DUCS DE BRETAGNE.

CHARLES de Blois, Duc de Bretagne, étoit fils de Guy, Comte de Blois, Seigneur de Châtillon sur Marne, & de *Marguerite* sœur du Roi Philippe, dit *de Valois*. Il épousa en 1337. *Jeanne* surnommée *la Boiteuse*, fille de *Guy*, Comte de Penthievre, & frere de *Jean* III. tous deux nez du premier mariage d'*Artus* II. Duc de Bretagne. Jean III. se voyant sans successeur, fit le mariage de sa niece, & traita Charles comme son heritier présomptif. Jean de Montfort, né du second mariage d'Artus II. dissimula pour lors les prétentions qu'il avoit sur la Bretagne; mais après la mort de Jean III. son frere aîné, il s'en voulut mettre en possession par les armes. Le Roi Philippe *de Valois* prit le parti de Charles, qui fut reçû à hommage par la Cour des Pairs, & declaré Duc de Bretagne par Arrêt du 7. Septembre 1341. Ces prétentions reciproques entretinrent une guerre qui dura long-temps. Charles de Blois étant allé assieger l'an 1347. la Roche-de-rien, fut pris avec ses deux fils, *Jean* & *Guy*. Il fut depuis tué à la bataille d'Auray le 29. Septembre l'an 1364. Outre les deux fils que nous venons de nommer, il eut encore *Henri*, mort sans posterité en 1400. *Marguerite* femme de *Charles* d'Espagne, Connêtable de France; & *Marie*, femme de *Loüis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, &c. morte en 1404. * Argentré, *Hist. de Bret.* Du Chêne, *Hist. de Chast. &c.*

DUCS DE LORRAINE.

CHARLES I. de France, Duc de Lorraine, étoit fils puîné du Roi Loüis IV. dit *d'Outremer*, & nâquit à Laon en 953. Depuis en 957. il fut créé Duc de Lorraine par l'Empereur Othon II. son cousin, auquel il fit hommage-lige de ses Etats, au grand regret des Seigneurs François, qui ne purent souffrir cette lâcheté, dans un Prince de la Maison de France. Aussi après la mort de Loüis V. dit *le Faineant*, son neveu, les Etats du Royaume assemblez en 987. lui ôterent la Couronne, pour la donner à Hugues *Capet*. Il tenta vainement de faire valoir son droit par les armes. Les troupes qu'il avoit en campagne ne firent que piller. Peu après Adalberon, dit Ascelin, & Azelin, Evêque de Laon, appella Hugues *Capet*, le jour du Vendredi Saint, 2. Avril 991. & lui livra sa ville, où Charles fut pris avec sa femme, & Arnoul Archevêque de Reims. Ils furent envoyez dans une tour à Orleans, où le Duc mourut environ l'an 994. De *Bonne*, fille de *Godefroy*, dit *le Vieil*, Comte d'Ardenne, il eut *Othon* son successeur au Duché de la basse Lorraine, mort sans lignée environ l'an 1004. ou 1005. *Ermengarde*, mariée avec *Albert* I. du nom, Comte de Namur : *Gerberge*, femme de *Lambert* II. Comte de Mons & de Louvain, & d'où sont venus les Ducs de Lothier & de Brabant. De sa seconde femme, *Agnés*, fille d'*Herbert* Comte de Troyes, il eut *Charles* & *Loüis* morts jeunes, & sans enfans, quoique de sçavans Genealogistes ayent écrit que Loüis est tige des Landgraves de Thuringe. On donne encore pour enfans à Charles *Henri*, mort jeune; *Mahaud*, femme de Conrad I. Roi de la Bourgogne Transjurane; & *Albrade*, mariée à *Renaud* Comte de Reims & de Roucy. Mais tous les Auteurs ne conviennent pas de ces faits. * On peut consulter Sigebert, le Continuateur d'Aimoin, *l'Histoire Genealogique de la Maison de France*, par MM. de Sainte-Marthe, & *les Considerations Historiques* de Loüis Chantereau le Fevre, le P. Anselme, &c.

CHARLES II. de la Maison des derniers Ducs de Lorraine; differente de celle de Charles I. étoit fils de Jean, qui fut empoisonné à Paris le 27. Septembre 1382. & de sa premiere femme *Sophie* de Wirtemberg. Il poursuivit ceux qui avoient donné du poison à son pere, & se trouva à la bataille de Rosebek en la même an-

née 1382. & au siege que Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit devant Gand. Charles allá aussi en Prusse, où dans un combat il fit lui-même le Duc de Lithuanie prisonnier proche de Vilna. A son retour il secourut l'Empereur Robert son beau-pere, qui assiegeoit Francfort. Les Princes de Bar, de Juliers, de Nassau, &c. le vinrent attaquer dans ses Etats avec une puissante armée, que Charles défit avec peu de troupes, & dont il prit les principaux Chefs. Il ne fut pas si heureux du côté de la France, contre laquelle il voulut continuer les hostilitez que son pere avoit commencées: car on l'obligea d'en faire satisfaction l'an 1412. Il fut nommé Connétable en 1418. par la Reine Isabelle de Baviere, après la mort du Connétable d'Armagnac; mais il ne joüit pas long-temps de cette dignité, dont il fut privé, & il mourut l'an 1430. laissant de *Marguerite* de Baviere son épouse, fille de *Robert* ou *Rupert* III. qui fut Empereur, *Isabeau* qui lui succeda, mariée à *René* d'Anjou, Roi de Naples, & *Catherine*, femme de *Jacob* ou *Jacques* I. Marquis de Badé, laquelle renonça l'an 1432. à la succession du Duché de Lorraine. Il avoit eu aussi *Loüis* & *Rodolphe*, morts jeunes. * Froissart. Jean Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI. Anne de Lorraine.*

CHARLES III. fils de FRANÇOIS Duc de Lorraine, naquit le 18. Fevrier de l'an 1543. Il fut élevé à la Cour d'Henri II. Roi de France; ensuite de quoi s'étant engagé dans le parti des Guises, il fit la guerre en Champagne, & se trouva au siege de Marsal, & mourut le 14. Mai 1608. Il avoit épousé le 5. Fevrier 1558. *Claude* de France, deuxiéme fille du Roi *Henri* II. & de *Catherine* de Medicis, de laquelle il eut trois fils & six filles; HENRI Duc de Lorraine, mort le 30. Juillet 1624. *Charles* Cardinal de Lorraine, Evêque de Mets & de Strasbourg, mort le 30. Novembre 1607. FRANÇOIS, Comte de Vaudemont, qui continua la posterité; *Christine*, mariée à *Ferdinand* de Medicis I. du nom, Grand Duc de Toscane, morte le 19. Decembre 1637. *Antoinette*, mariée à *Jean-Guillaume* Duc de Cleves, morte sans enfans; *Catherine*, Abbesse de Remiremont, morte le 7. Mars 1648. *Elisabeth*, premiere femme de Maximilien Duc de Baviere, morte le 6. Janvier 1635. & *Claude*, morte au berceau.

CHARLES IV. Duc de Lorraine, étoit fils de FRANÇOIS Comte de Vaudemont. Nous avons remarqué que CHARLES III. avoit eu trois fils. L'aîné, nommé HENRI, mort en 1624. laissa deux filles; *Nicole* Duchesse de Lorraine, & *Claude*; FRANÇOIS, qui étoit le troisiéme, mourut le 15. Octobre 1632. & laissa deux fils. L'aîné étoit CHARLES IV. dont nous parlons, qui épousa l'an 1621. avec dispense du Pape sa cousine *Nicole*, morte le 20. Fevrier 1657. & dont il n'eut point d'enfans; & le second, FRANÇOIS-NICOLAS, qui fut premierement Cardinal, & qui épousa depuis en 1634. son autre cousine *Claude*, morte le 2. Août 1648. dont il eut CHARLES V. Duc de Lorraine. Charles IV. étoit un Prince genereux, brave, hardi; mais malheureux, & qui causa lui-même ses chagrins par sa legereté, & par son inconstance. Du vivant de la Duchesse Nicole, il contracta en 1637. un second mariage avec *Beatrix* de Cusance, veuve d'*Eugene-Leopold*, Prince de Cante-Croix. Ce fut le 2. Avril, dans l'Eglise des Minimes de Besançon. Il eut de ce mariage, qui ne subsista point *Charles-Henri* legitimé, Prince de Vaudemont, & *Anne* aussi legitimée, femme de *Jules* de Lorraine, Prince de Lislebonne; & après la mort de la Duchesse Nicole, il épousa en 1665. *Marie* d'Apremont de Nanteuil, dont il n'eut point d'enfans. En 1630. il entra dans le parti de la Reine-Mere & de Monsieur, & porta même l'Empereur à se rendre maître de Moyenvic, principale place de l'Evêché de Mets. Son païs ayant été soûmis par les armes du Roi Loüis XIII. il se retira d'affaires par divers Traitez faits en 1632. & 1633. resolu d'exciter de nouveaux troubles à la premiere occasion. En 1641. il revint à Paris, y fit un nouveau Traité de paix, qu'il jura solemnellement; & d'abord après il se ligua avec le Comte de Soissons, & se declara pour les Espagnols. Ceux-ci plus défiants & moins traitables que les François, l'arrêterent en 1654. à Bruxelles, le conduisirent dans la citadelle d'Anvers, & le transfererent à Tolede en Espagne, où il fut jusqu'en 1659. qu'on lui permit de se trouver aux Conferences de la paix. Le 62. article & les autres, jusqu'au 79. reglent tout ce qui regarde ce Duc. En 1661. il fit un Traité avec le Roi, & le 6. Fevrier de l'an 1662. il en fit un autre, par lequel il cedoit tous ses Etats à Sa Majesté, sous des conditions trés-avantageuses à toute sa Maison. Mais se repentant d'avoir signé ce Traité, il se retira en son païs, où il recommença de broüiller, ce qui lui coûta la ville de Marsal. Depuis ce temps-là, il ne cessa de susciter autant qu'il lui fut possible, de nouvelles affaires à la France. Ces inconstances continuelles obligerent le Roi d'envoyer en 1670. le Maréchal de Crequy en Lorraine, pour se saisir de tous les Etats de ce Duc, qu'il devoit tenir pendant sa vie; & ce fut alors que Charles se retira en Allemagne, pour se joindre aux Imperiaux liguez contre la France. En 1674. il fut battu à Sintsheim par M. de Turenne; mais sur la fin de la campagne il eut sa revanche, & défit en Lorraine l'Arriere-Ban d'Anjou. En 1675. il battit le Maréchal de Crequy proche de Treves; ensuite il l'assiegea dans cette place, s'en rendit maître & le fit prisonnier. Enfin ce Prince, qui par ses caprices s'étoit réduit à la condition d'avanturier, mourut près de Birkenfeld le 17. Septembre de la même année 1675. âgé de 71. an & 6. mois.

CHARLES V. Duc de Lorraine, second fils du Duc FRANÇOIS, & de la Princesse *Nicole* de Lorraine, naquit à Vienne en Autriche le 3. Avril 1643. Lorsque Charles IV. Duc de Lorraine eût été arrêté par ordre du Roi d'Espagne; on offrit au Duc François, son frere, le commandement des troupes Lorraines dans le Païs-Bas. Il s'y rendit, & y amena ses deux fils; dont *Ferdinand* l'aîné mourut à Paris, de l'operation de la taille, le 1. Avril 1659. âgé de 19. ans. Après la paix des Pyrenées, le Prince Charles son frere, alla à la Cour de France; où l'on proposa de le marier avec la Princesse de Montpensier; puis avec Mademoiselle de Nemours; mais ni l'un ni l'autre de ces mariages ne réüssit. Le dernier, quoi qu'il eût été celebré, échoüa par le caprice du Duc Charles IV. qui signa même un Traité le 6. Fevrier 1662. dans l'Abbaïe de Montmartre; par lequel il cedoit ses Etats à la France sous certaines conditions. Ce revers obligea le Prince Charles à sortir secretement de la Cour de France, pour se retirer à celle de Vienne; où il arriva, après avoir fait un voïage en Italie. Immediatement aprés le Traité signé à Marsal le 1. Septembre 1663. entre le Duc Charles & la France; ce Prince qui étoit rentré dans ses Etats, consentit d'abord que le Prince son neveu pût venir resider auprès de lui. Mais dans la suite, picqué d'une jalousie, qui ne le quitta qu'à la mort, il lui en fit défendre l'entrée. De sorte que ce Prince, aprés avoir inutilement tenté de le fléchir, passa à la Cour de France, où il ne pût avoir audiance du Roi, & retourna ensuite auprès de l'Empereur, au service duquel il s'attacha pour toûjours. Il étoit alors âgé d'environ 20. ans, & se signala contre les Turcs au passage du Raab, à la tête d'un Regiment de mille chevaux qu'il commandoit. La paix, qui succeda peu de tems après à cette guerre, tint sa valeur dans l'inaction, & lui donna le temps de faire sa Cour exactement, soit à l'Empereur, dont la protection étoit son unique ressource; soit à l'Imperatrice Doüairiere Eleonore Gonzague, qui avoit beaucoup de part dans les affaires. Cette Princesse avoit fait dessein de le marier avec sa fille Eleonore-Marie, & n'épargna rien pour le faire élire Roi de Pologne dans la Diete du mois de Septembre 1669. Mais elle eut le chagrin de lui voir preferer Michel Wisniowiski, qui fut choisi par les Polonois, pour éviter une guerre civile, & qui épousa même la Princesse Eleonore. Le Prince Charles, qui perdit vers ce temps-là le Duc François son pere, fut employé dans la guerre que l'Empereur avoit entreprise, pour reduire les Mécontens d'Hongrie. Il y exerça la charge de General de la Cavalerie, & servit avec la même qualité pendant les Campagnes suivantes dans l'armée du General Montecuculi sur le Rhin. Au mois de Mai 1674. après la mort du Roi Michel Wisniowiski, il fut mis encore sur les rangs pour remplir le Thrône de Pologne. Mais quoi qu'il fût puissamment soûtenu par les Partisans de la Reine, & par ceux de la Maison d'Autriche; il ne fut pas plus heureux dans cette élection, qu'il l'avoit été dans la premiere, & perdit toute esperance de ce côté-là. On le vit aussi-tôt aprés se jetter dans l'armée Imperiale,

qui étoit en Flandres, sous le commandement du Comte de Souches. Il combattit à la bataille de Senef, où il reçût une blessure considerable, & il se signala extrémement la campagne suivante, où le General Montecuculi lui confia le soin de s'emparer avec le Comte Caprara, du pont de bois que le Vicomte de Turenne avoit fait jetter sur le Rhin. Cette entreprise, qui manqua, ne laissa pas de lui acquerir de la gloire. Peu de temps après la mort du Vicomte de Turenne, laquelle fut suivie de celle de Charles IV. il prit le titre de Duc de Lorraine, & fut blessé d'un coup de mousquet au siege de Haguenau. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudemont, regla avec lui ce qui regardoit la succession du défunt Duc, & ramena les troupes Lorraines pour servir dans l'Armée Imperiale. Lorsque les Conferences de Cologne, qui avoient été rompuës par l'enlevement du Comte Guillaume de Furstemberg, eurent été renoüées à Nimegue; le Nouveau Duc fit tant de poursuites auprès de la France, qu'à la sollicitation des Alliez, il en obtint le Titre de Duc de Lorraine dans les Passeports expediez à ses Deputez. Il prit ensuite le commandement de l'Armée Imperiale, à la place du Comte Montecuculi, donna quelques petits combats contre celle de France, commandée par le Duc de Luxembourg, & couvrit le siege de Philisbourg, qui fut pris par le Prince Frederic de Bade Dourlack, General de l'Armée des Cercles. Le reste de la campagne se passa en marches & en contre-marches, pour assûrer les places de Fribourg & de Brisack. Le Duc animé par les succès qu'il y avoit eus, entra l'année suivante en campagne, avec une Armée formidable, & se flatta si fort de pouvoir s'ouvrir par force les chemins de la Lorraine, qu'il fit mettre sur ses Etendarts ces deux mots Latins: AUT NUNC AUT NUNQUAM: *Ou maintenant, ou jamais.* Alors il passa le Rhin sur le pont de Strasbourg, & resolut de forcer les postes qui étoient sur la Sarre: tandis que le Prince de Saxe-Eisenack, nouveau General de l'Armée des Cercles, marcheroit avec ses troupes en Alsace. En effet, il s'empara du château d'Illinghen, de celui de Sarbruck, dont la ville avoit été brûlée, & de celui de Kirchel. Mais le Maréchal de Crequy se conduisit si prudemment, que toutes les conquêtes du Duc de Lorraine se réduisirent à faire contribuer jusques à Mets & Thionville, & à brûler Mouson, qui avoit été abandonné; après quoi ce Prince fut obligé de se retirer avec son Armée, fort affoiblie par le grand nombre d'actions peu décisives, & par la disette des vivres qu'elle avoit soufferte. Il marchoit au secours du Prince de Saxe-Eisenack, qui avoit été investi par le Maréchal de Crequy dans une isle située sur le Rhin entre le pont & la ville de Strasbourg: lorsqu'il apprit en chemin, que ce General avoit été forcé de se rendre, & avoit promis de ne point porter les armes contre la France de cette campagne. Cette fâcheuse nouvelle fut suivie d'une autre, qui ne fut pas moins sensible pour le Duc de Lorraine. Ce fut celle de la prise de Fribourg, que le Maréchal emporta après huit jours de tranchée ouverte; ensuite dequoi les deux Armées entrerent en quartier d'hyver. Il fut agréablement consolé de ces disgraces, par l'avis qu'il reçût, que l'Empereur l'attendoit à Vienne avec impatience, pour faire celebrer son mariage avec la Reine Doüairiere de Pologne.

Avant que de partir, il visita les places Imperiales sur le Rhin, & faillit à perir par un accident qui lui arriva sur le pont de Philisbourg. Une planche qui se détacha sous ses pieds, l'obligea de se jetter dans le fossé, & lui causa une incommodité à la jambe, dont il eut beaucoup de peine à se remettre. Enfin il arriva à Vienne, où il épousa avec beaucoup de magnificence la Princesse qui lui étoit destinée; & après avoir passé le Carême avec elle à Inspruck, il en partit au mois d'Avril 1678. pour aller reprendre le commandement de l'Armée d'Allemagne. Toute cette campagne, pendant laquelle le Duc de Lorraine avoit esperé de reprendre au moins Fribourg, ne produisit aucun succés considerable: soit par l'habileté du Maréchal de Crequy, qui s'opposoit à toutes les entreprises de son ennemi, soit par la faute des Commissaires Imperiaux, qui laisserent manquer l'Armée d'argent & de magazins. Les François mêmes s'étant saisis du château d'Ottembourg & du fort de Kell, aussi-bien que du Fort de l'Etoile, & du château de Lichtemberg, presenterent vainement la bataille aux Imperiaux, que le Duc de Lorraine ne put disposer à l'accepter. La paix de Nimegue, qui fut concluë immediatement aprés, ne fut pas plus avantageuse à ce Prince. Tout ce qu'il put obtenir de la France, aprés une longue suite de contestations, ce fut l'alternative suivante: Ou d'être rétabli dans les Duchez de Lorraine & de Bar, conformément aux articles portez dans le Traité des Pirenées, sans y rien changer, ou alterer: Ou de n'y rentrer, qu'en cedant à la France la ville de Nancy en toute Souveraineté; en échange de laquelle il recevroit celle de Toul. Il devoit encore abandonner à la France le chemin dont on étoit convenu, par le traité de 1661. pour passer de ses frontieres en Alsace: comme aussi les autres chemins, qui conduisoient des limites de la France à Nancy; de Nancy à Mets, à Brisac, & dans la Franche-Comté. En outre les Plenipotentiaires de France demandoient par ce projet, pour le Roi leur Maître, la proprieté de Longwick & de sa Prevôté, avec offre de dédommager le Duc, par la cession d'une Prevôté de la même valeur dans les trois Evêchez. Quant à la ville de Marsal, ils soûtenoient, que ne faisant point partie de la Lorraine, elle ne devoit point entrer dans cette restitution, que la France ne faisoit que pour le bien de la paix, & en se dépoüillant des droits qu'elle avoit legitimement acquis sur les Etats contestez. Ces conditions parurent neanmoins si dures au Duc de Lorraine, qu'il aima mieux ne point rentrer dans ses Duchez, que de les accepter. Il retourna à Vienne, & fut nommé Generalissime de l'Armée destinée contre les Turcs, qui étoient déja assemblez à Belgrade avec un puissant Corps de Troupes, pour favoriser le soulevement des Hongrois. Le Duc de Lorraine fit alors le siege de Gran, puis celui de Neuhausel, lesquels il fut obligé de lever. Aprés la défection de six mille Hongrois, il fut obligé d'abandonner la campagne à l'Armée formidable des Turcs, pour couvrir Vienne qu'ils étoient prêts d'assieger. Tout ce qu'il pût faire pendant ce siege, ce fut de harceler ces Infideles par des courses continuelles, & de leur couper les convois, jusqu'à ce que le Roi de Pologne étant accouru au secours, il se joignit à lui pour attaquer les Turcs dans leur camp. Cette grande journée fut trés-glorieuse au Duc de Lorraine, & eût eû des suites trés-avantageuses, si l'on eût suivi son conseil, qui étoit de poursuivre les ennemis sans leur donner le temps de reprendre haleine. Il obligea neanmoins le Roi de Pologne, de marcher jusques à Barcam, où les Polonois couroient risque d'être vaincus; si ils n'eussent été secourus par les troupes Allemandes. Le lendemain il y eut un combat general, dans lequel les Turcs furent entierement défaits; ensorte que le fort de Barcam fut obligé de se rendre.

Gran qui fut ensuite assiegé, fut pris en cinq jours, par composition, & entraîna la reduction de quelques autres places de Hongrie. Au Printemps de l'année suivante, le Duc de Lorraine se rendit maître de Vicegrad, de Vaccie, de Pest, & forma le siege de la ville de Bude, devant laquelle il tomba malade, aprés avoir battu une Armée de vingt mille Turcs; qui s'étoit avancée pour secourir la place. Sa maladie rallentit extrêmement les progrés de ce siege, qu'il fut obligé de lever aprés trois mois & demi. Au mois de Juillet 1685. il investit Neuhausel; & ayant appris que les Turcs, aprés avoir pris la basse ville de Vicegrad, assiegeoient celle de Gran; il marcha pour les combattre avec l'Electeur de Baviere, à la tête de trente mille hommes, quoi qu'ils en eussent soixante mille.

Le combat fut fort opiniâtré, & se termina neanmoins à l'avantage des Imperiaux, qui firent un grand carnage de leurs ennemis, pendant que Neuhausel, dont le Comte Caprara continuoit le siege, fut emporté d'assaut. Bude fut assiegée, au mois de Juin de l'année suivante, & soûtint plusieurs assauts, dans le dernier desquels elle fut forcée par trois endroits, à la vûë de l'armée Turque, conduite par le Grand Visir. Ensuite le Duc divisa son Armée en deux Corps; dont l'un commandé par le Prince Loüis de Bade, prit les villes de Cinq-Eglises, de Darda, & de Kaspowar; & l'autre commandé par le Comte Caraffe, & le General Heusler s'empara de celle de Segedin. Le Pont d'Esseck, qu'on avoit résolu d'attaquer l'année suivante, fut couvert par le Grand

Visir, lequel après avoir fui quelque temps le combat, résolut enfin de le hazarder près de Mohatz, où il fut absolument défait, avec perte de douze mille hommes. Le fruit de cette victoire fut la prise d'Esseck, celle de Walpo, & la réduction entiere de la Transilvanie, dont Abaffi qui en étoit Souverain, & qui s'étoit mis sous la protection des Turcs, fut forcé de traiter avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine, après avoir fini cette campagne par la prise d'Agria, mit son Armée dans ses quartiers, & fut attaqué à son retour par une dangereuse maladie, qui ne lui permit pas de commander la campagne suivante contre les Turcs, qui avoient déposé le Sultan Mahomet IV. pour élever Soliman III. sur le Thrône. Ces Infideles, rebutez de tant de disgraces, résolurent de traiter de paix avec l'Empereur, qui chargea le Duc de Lorraine d'aller à Bude pour y écouter leurs propositions. Mais lorsqu'il y fut arrivé une fiévre violente qui le saisit, l'obligea de revenir à Inspruck. A peine en fut-il gueri, qu'il alla à Vienne, d'où il partit aussi-tôt après, pour aller commander une des deux Armées de l'Empire, qui fit le siege de Mayence. Cette place quoique mauvaise, se défendit près de trois mois, & fut enfin contrainte de se rendre par composition. Le Duc de Lorraine alla joindre alors l'Electeur de Brandebourg devant Bonn, dont les Allemans se rendirent maîtres, aprés une défense presque incroyable de la part des assiegez. A la fin de la campagne, ce Prince retournant à Vienne, fut arrêté à Weltz en Autriche, par la maladie dont il mourut, dans les sentimens d'une pieté parfaite, le 18. Avril 1690. âgé de 47. ans. Il avoit épousé par Procureur en 1662. la Princesse Marie-Jeanne-Baptiste de Savoye de Nemours, depuis Duchesse de Savoye. Ce mariage qui n'avoit point été consommé, fut cassé l'année suivante. Charles V. épousa en 1678. *Eleonore-Marie* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Leopold* & veuve de *Michel* Wiesnowieski, Roi de Pologne. Il en a eu 1. LEOPOLD-JOSEPH I. du nom, Duc de Lorraine, né le 11. Septembre 1679. qui est entré dans cet Etat par le Traité de Riswick, & qui a épousé en 1698. la Princesse *Loüise-Elisabeth-Charlotte* d'Orleans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orleans, frere unique du Roi *Loüis* XIV. 2. *Charles-Joseph*, né en Novembre 1680. Grand Prieur de Castille, Evêque d'Olmuts en 1694. & d'Osnabrux en 1698. & Archevêque de Treves en 1710. 3. Ferdinand Antoine, né en 1686. 4. François, né en 1689. mort en 1715.

CHARLES-HENRY, legitimé de Lorraine, Prince de Vaudemont, fils de CHARLES IV. Duc de Lorraine & de *Beatrix* de Cusance, veuve du Prince de Cante-Croix, né en 1649. s'est signalé dans les Armées du Roi d'Espagne & des Alliez contre la France, qu'il a commandées plusieurs fois. Il a été Gouverneur du Milanez pour le Roi d'Espagne Charles II. & après la mort de ce Prince, il reçut dans son Gouvernement les troupes de la France & de Philippe V. Roi d'Espagne, & entra dans les interêts des deux Couronnes. Il a épousé *Anne-Elisabeth* de Lorraine d'Elbeuf, morte le 5. Août 1714. dont il a eu le Prince *Charles-Thomas* de Lorraine, de Vaudemont, né en 1670. General de la Cavalerie des troupes de l'Empereur, mort en 1704.

CHARLES I. Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, de Lyon, de Narbonne, Evêque de Mets, de Toul, de Verdun, de Teroüanne, de Luçon, d'Alby, & de Valence, Abbé de saint Denys, de Fescamp, de Cluny, de Marmoutier, &c. nâquit le 17. Février de l'an 1519. Il étoit fils de CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frere de *François* Duc de Guise, & de *Loüis* Cardinal. Le Roi François I. le nomma Archevêque de Reims à l'âge de 15. ans. Henry II. qu'il sacra l'an 1547. déferoit beaucoup à ses conseils. Il l'envoya à Rome vers le Pape Paul III. qui lui avoit déja donné le Chapeau de Cardinal. Charles à son retour se déclara ouvertement contre les nouveaux Sectateurs du Calvinisme, & persuada le Roi de faire punir ceux qui professeroient ces erreurs. Il conclut aussi le Traité de Cambray de 1559. au nom de ce Prince; & après sa mort il sacra François II. puis Charles IX. Sous le regne de ce dernier, il assista l'an 1561. au Colloque de Poissy, où il refuta les blasphêmes de Beze contre la realité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. On dit qu'il avoit ménagé cette Assemblée pour y faire admirer son éloquence. Il se trouva ensuite au Concile de Trente, passa à Rome, pour y conferer de quelques affaires importantes avec le Pape Pie IV. & retourna à Trente, pour assister à la conclusion de ce Concile. A son retour en France, il celebra un Concile Provincial à Reims l'an 1564. & se trouva l'an 1572. à la creation de Gregoire XIII. Il fut envoyé en Espagne par Charles IX. & il exerça les emplois les plus importans du Royaume, dont il gouverna les Finances en qualité de Ministre d'Etat. On voit encore plusieurs monumens de sa pieté par les Académies qu'il fonda, ou remit en vigueur, & par les Seminaires qu'il établit. Il mourut le 26. Decembre de l'an 1574. à Avignon, où il étoit venu pour saluer Henry III. qui revenoit de Pologne. Il fut ensuite porté à Reims où il fut enterré. * Ciaconius. Petramellarius. Sponde. De Thou. Papire Masson. Hilarion de Coste. Davila, & plusieurs autres parlent de lui. *Voyez* aussi Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES II. de Lorraine, dit ordinairement le Cardinal de Vaudemont, étoit fils de NICOLAS, Comte de Vaudemont, & de *Jeanne* de Savoye sa seconde femme, & frere de *Loüise*, qui épousa l'an 1575. *Henry* III. Il fut Evêque de Toul, puis de Verdun. Il fut fait Cardinal par le Pape Gregoire XIII. l'an 1578. Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit par le Roi Henry III. & il mourut le 30. Octobre de l'an 1587. * Ciaconius. Petramellarius, & d'Attichi, *Histoire des Card.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES III. Cardinal de Lorraine, fils du Duc CHARLES II. & de *Claude* de France, fille d'*Henry* II. nâquit le 2. Juillet de l'an 1576. & mourut le 30. Novembre 1607. Il fut Evêque de Mets, Abbé de saint Victor & de Gorze, & Chanoine de Treves & de Mayence. Les Catholiques de Strasbourg l'élurent aussi pour leur Prélat, l'an 1592. lorsque les Protestans eurent nommé Jean-George de Brandebourg. Et le Pape Clement VIII. lui donna le titre de Legat du Saint Sege dans les Duchez de Lorraine & de Bar, & dans les trois Evêchez. * Ciaconius & d'Attichi, *Hist. des Card.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, &c. étoit second fils de FRANÇOIS de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est; & nâquit le 26. Mars de l'an 1554. Il se trouva en 1569. au siege de Poitiers, puis à la bataille de Moncontour, & ensuite l'an 1573. au siege de la Rochelle, où il fut blessé. Depuis il fut Amiral de France, commanda des Armées, contre les Protestans dans la Guyenne, puis dans le Dauphiné, & en Saintonge. Lorsqu'il eut appris à Lyon la mort de ses freres tuez aux Etats de Blois en 1588. il se déclara Chef de la Ligue, & prit le titre de *Lieutenant General de l'Etat & Couronne de France*. Cette qualité lui fut donnée dans le Parlement par les Ligueurs, où Charles Cardinal de Bourbon fut déclaré Roi en 1589. Ensuite le Duc de Mayenne alla attaquer Tours; mais il se vit obligé de venir défendre Paris assiegé par le Roi Henri III. & par le Roi de Navarre. Après la mort du premier, il continua à soûtenir le parti de la Ligue, mais la jalousie qu'il conçût contre le Duc de Guise son neveu, l'empêcha de donner aveuglement dans les projets interessez de l'Ambassadeur d'Espagne, & des autres ennemis de l'Etat. Il fit teste au Roi Henry IV. qui le défit au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, & ailleurs. Ces mauvais succès l'obligerent d'aller en Flandres chercher du secours, avec lequel il fit lever le siege de Paris; puis celui de Roüen, en 1592. Enfin après divers chagrins, ayant été défait à la journée de Fontaine-Françoise, l'an 1595. il rentra dans son devoir, & se soûmit au Roi l'an 1599. qui le reçût avec beaucoup de bonté. Depuis il servit avec fidelité au siege d'Amiens & ailleurs; & mourut à Soissons le 3. Octobre de l'an 1611. Il épousa *Henriette* de Savoye, fille unique d'*Honorat* II. Marquis de Villars, & il en eut *Henry*, tué au siege de Montauban l'an 1621. *Charles-Emmanuël*, Comte de Somerive, mort l'an 1606. à Naples, en revenant de Malte; *Catherine*, mariée en 1599. à *Charles* de Gonzague, Duc de Nevers, & ensuite de Mantoüe, morte en 1618. & *Renée*, alliée l'an 1613. avec *Marie* Sforce, Duc d'Ognagno, morte à Rome le 23. Septembre 1638. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu.

Vignier, &c.

CHARLES DE LORRAINE, Duc d'Aumale, Chevalier des Ordres du Roi, Pair & Grand-Veneur de France, Gouverneur de Picardie, nâquit le 25. Janvier de l'an 1555. de CLAUDE de Lorraine, & de *Loüise* de Brezé, Dame d'Anet. Il porta les Armes dès sa jeunesse, se trouva à l'attaque de Vimori en 1587. & fut aimé du Roi Henri III. Depuis il se jetta dans le parti de la Ligue, & assiegea Senlis, d'où il fut contraint de se retirer le 17. Mai de l'an 1589. Il eut encore part aux autres entreprises des Ligueurs, au siege de Dieppe, au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, où il commanda l'aisle gauche des troupes de la Ligue, & contribua à faire lever au Roi les Sieges de Paris & de Roüen. Après la paix, il resta dans le parti d'Espagne, & mourut dans les Païs-Bas, vers l'an 1619. Voyez ses enfans à LORRAINE-AUMALE.

CHARLES DE LORRAINE, Duc de Guise & de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Provence, & Amiral des mers de Levant, étoit fils d'HENRY de Lorraine I. du nom Duc de Guise, & de *Catherine* de Cleves, & nâquit le 20. Août 1571. Il eut la Charge de Grand-Maître de France en survivance de son pere; mais depuis en 1594. il la remit au Roi Henri IV. qui lui donna le Gouvernement de Provence, où sa conduite lui attira le cœur des peuples de ce païs. En 1617. il commanda l'Armée contre les Princes Liguez, & en 1622. il gagna un combat naval sur les Rochelois. Mais depuis ayant encouru la disgrace de la Cour, pour avoir, dit-on, parlé trop librement du Cardinal de Richelieu, il se retira avec sa famille à Florence, & mourut à Cuna dans le Siennois le 30. Septembre 1640. Il avoit épousé en 1611. *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, &c. fille unique d'*Henry* de Joyeuse & de *Catherine* de la Valette; dont il eut *François*, Prince de Joinville, mort à Florence l'an 1639. deux Jumeaux morts au berceau; HENRY II. Duc de Guise; *Charles-Loüis*, Duc de Joyeuse, mort à Florence l'an 1637. *Loüis*, Duc de Joyeuse, mort en 1654. *Roger*, Chevalier de Malthe, mort à Cambray l'an 1653. *Marie*, Demoiselle de Guise, morte en bas âge; *Françoise-Renée*, Abbesse de saint Pierre de Reims, & ensuite de Montmartre, morte en 1682.

CHARLES DE LORRAINE I. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair, Grand-Ecuyer & Grand-Veneur de France, Comte d'Harcourt, de l'Islebonne, &c. étoit fils de RENE' de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de *Loüise* de Rieux. Il nâquit le 18. Octobre de l'an 1556. & fut très-bien auprès du Roy Henry III. qui le fit Duc d'Elbeuf en 1581. & qui l'année d'après, le fit Chevalier du saint Esprit. Il donna des marques de son courage en diverses occasions; & en 1588. il fut arrêté, sur ce qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part aux desseins du Duc de Guise. En 1591. il recouvra sa liberté, & fit sa paix en 1594. avec le Roi Henry IV. qu'il servit fidellement jusqu'à sa mort, qui arriva en 1605. Il avoit épousé *Marguerite* Chabot, de laquelle il eut CHARLES II. qui suit; HENRY, Comte d'Harcourt; *Claude-Eleonore*, femme de *Loüis* Gouffier, Duc de Rohanez, morte en 1654. *Henriette*, Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons, morte en 1669. *Françoise*, morte sans alliance en 1626. & *Catherine*, morte jeune l'an 1611. CHARLES de Lorraine II. du nom, Duc d'Elbeuf, &c. épousa en 1619. *Catherine-Henriette* legitimée de France, fille d'*Henry le Grand*. Ce Duc mourut le 5. Novembre 1657. & la Duchesse déceda le 20. Juin 1663. De ce mariage sont sortis CHARLES III. qui suit; *Henry*, Abbé d'Homblieres, mort en 1649. FRANÇOIS, Comte d'Harcourt; *François-Marie*, ou *Jule*, Prince de l'Islebonne; *Catherine*, Religieuse de Port-Royal de Paris, morte en 1645. & *Marie-Marguerite*, Demoiselle d'Elbeuf. *Le Duc d'Elbeuf laissa encore cinq filles naturelles*. CHARLES de Lorraine III. du nom, Duc d'Elbeuf, épousa 1. *Anne-Elisabeth* Comtesse de Lannoy, fille & heritiere de *Charles*, premier Maître d'Hôtel du Roi, & Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Montreüil, &c. veuve d'*Henry* du Plessis, Comte de la Rocheguyon, morte en 1654. 2. En 1656. *Elisabeth* de la Tour, fille de *Frederic-Maurice*, Duc de Boüillon, morte en 1680. 3. *Françoise* de Montaut de Navailles, fille du Maréchal Duc de Navailles. Il a eu des enfans de ces deux mariages. *Voiez* ELBEUF.

DUCS DE MANTOUE.

CHARLES DE GONZAGUE I. de ce nom, Duc de Mantoüe, de Nevers, &c. étoit fils de LOÜIS de Gonzague, & d'*Henriette* de Cleves. Il devint Duc de Mantoüe & de Montferrat, par la mort de Vincent II. son cousin, arrivée le 26. Decembre 1627. Lorsqu'il eut reçû cette nouvelle, il prit la poste & arriva le 28. Janvier suivant à Mantoüe, où il prit possession de ces Duchez. L'Empereur, le Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, & Ferdinand de Gonzague, Duc de Guastalla s'y opposerent; & de-là nâquirent les guerres, qui affligerent long-temps l'Italie, & l'Allemagne. Le Roi Loüis XIII. prit la défense du Duc de Mantoüe, & lui conserva Casal; mais Colalte, General des Imperiaux, surprit Mantoüe le 12. Juillet de l'an 1630. & y laissa commettre de grands désordres. La paix de Quiras faite au mois de Juin de l'année suivante, termina ces differens, & le Duc Charles mourut à Mantoüe au mois d'Octobre de l'an 1637. Il avoit épousé en 1599. *Catherine* de Lorraine, fille aînée de *Charles* Duc de Mayenne; dont il eut *François de Paule*, Duc de Retel, mort le 13. Octobre de l'an 1622. âgé de 16. ans; CHARLES qui suit; *Ferdinand*, mort jeune, l'an 1631. *Loüise-Marie*, Reine de Pologne, morte en 1667. *Anne*, mariée le 24. Avril de l'an 1645. avec *Edoüard* de Baviere, Prince Palatin du Rhin; & *Benedicte*, Abbesse d'Avenay, morte à Paris le 21. Decembre de l'an 1637.

CHARLES DE GONZAGUE II. du nom, Duc de Rhetelois, Prince de Mantoüe, étoit un Prince dont le merite promettoit beaucoup. Il épousa le 24. Decembre de l'an 1627. *Marie* de Gonzague, Princesse de Mantoüe, fille unique de *François* II. Duc de Mantoüe, & de *Marguerite* de Savoye. Le Duc Vincent voulut faire ce mariage avant que de mourir. Charles mourut avant son Pere, au mois de Septembre de l'an 1621. n'étant âgé que de 22. ans. Cette mort causa une douleur extrême à sa famille & à ses Sujets. Il laissa CHARLES III. qui suit; *Eleonore*, troisiéme femme de l'Empereur *Ferdinand* III. & *Marguerite* posthume, née le 16. Février 1632.

CHARLES III. Duc de Mantoüe & de Montferrat, nâquit l'an 1629. & perdit son ayeul en 1637. En 1649. Il épousa *Isabelle-Claude* d'Autriche, fille de *Leopold* d'Autriche, Archiduc d'Inspruck; mourut le 24. Août 1665. laissant *Ferdinand-Charles* de Gonzague, Duc de Mantoüe, né en 1652. lequel a épousé en 1670. la fille de *Ferdinand* de Gonzague III. du nom, Prince de Guastalla.

DUCS DE SAVOYE.

CHARLES I. de ce nom, Duc de Savoye, troisiéme fils d'AME' IX. dit *le Bienheureux*, succeda à son frere Philibert l'an 1482. à l'âge de 14. ans. Il avoit été élevé à la Cour de Loüis XI. Roi de France, qui voulut être son Tuteur, après la mort de Philibert, pour ôter à quelques Grands qui prétendoient à cet emploi un pretexte plausible d'exciter des troubles. Lorsqu'il fut majeur, il fut attaqué par le Marquis de Saluces, qui lui fit la guerre: mais cette temerité fut punie par la prise de Saluces, & de Carmagnole; & enfin par la perte des Etats du Marquis, qu'on accusa d'avoir empoisonné Charles, mort à Pignerol l'an 1489. Ce Prince avoit refusé d'entrer dans la Ligue des Princes d'Italie, contre le Pape Innocent VIII. Le Chevalier Bayard fut élevé entre les Pages de Charles I. auquel Charlote laissa le titre de Roi de Chypre, l'an 1485. Il avoit été promis à Loüise de Savoye sa cousine; mais il épousa *Blanche* de Montferrat; fille de *Guillaume* Marquis de Montferrat, & il eut de ce mariage CHARLES II. JEAN-AME' son successeur, & *Iolande-Loüise* de Savoye. * Guichenon. *Hist. de Savoye*. Philippe de Bergame, &c.

CHARLES JEAN AMEDE'E, né à Turin l'an 1488. eut pour Parrain le Roi Charles VIII. Il reçût trois noms le premier à cause du Roy; celui de Jean, parce qu'il étoit venu au monde le jour de saint Jean-Baptiste, & celui d'Amé en memoire de son ayeul. Il n'avoit que neuf mois lorsque son pere mourut; de sorte que le Marquis de Saluces prit cette occasion de rentrer dans ses Etats l'an 1496.

1496. Ce petit Prince mourut le 16. Avril de la même année à Montcalier, étant tombé de son lit, ou de dessus une chaise, comme veulent quelques Auteurs. * Guich. *Hist. de Savoye.*

CHARLES III. dit *le Bon*, fils de PHILIPPE & de sa seconde femme, *Claudine* de Brosse, né le 10. Octobre 1486. succeda à PHILIBERT II. dit *le Bon*, son frere, l'an 1504. Son regne fut long & penible, mais malheureux; car voulant pacifier les differens de François I. son neveu, & de Charles-*Quint* son beau-pere, sans pouvoir demeurer neutre, il se vit accablé de tous côtez. Les François en 1536. pillerent Turin, en 1543. Nice, qui sentit la violence des armes de Barberousse: & l'épouvante se répandit dans le Piedmont, aprés la bataille de Cerisoles en 1544. Le Duc voyant que son païs étoit devenu le theatre de la guerre fut tellement accablé de tristesse, qu'elle lui causa une fievre lente, dont il mourut à Verseil le 16. Septembre de l'an 1553. âgé de 66. ans, aprés en avoir regné 49. Il étoit pieux, sage, juste, amateur des Lettres & des Sçavans, mais peu guerrier, & plus propre pour le cabinet que pour les armes. Il eut neuf enfans de *Beatrix* de Portugal, qu'il épousa en 1521. *Adrien-Jean-Amé*, né en 1522. & mort au berceau; *Loüis* mort à Madrid l'an 1536. âgé de 13. ans, EMMANUEL-PHILIBERT, qui lui succeda; *Catherine*, morte en enfance; *Marie*, *Isabelle* & trois fils aussi morts jeunes. * Guichenon, *Hist.* Paul Jove, *l.* 35. *& suiv.* De Thou, *l.* 11. *&* 12. *&c.*

CHARLES-EMMANUEL I. de ce nom, dit *le Grand*, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT, surnommé *Tête de fer*, né le 12. Janvier de l'an 1562. au château de Rivoles, épousa à Saragosse l'an 1585. l'Infante *Catherine-Michelle* d'Autriche, fille de *Philippe* II. Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France sa troisiéme femme. Ce Prince signala sa valeur en diverses occasions, & se trouva au camp de Monbrun, aux combats de Vig, d'Ast, de Châtillon & d'Ostage, au siege de Verruë, aux barricades de Suze, &c. Il étoit sçavant, & ami des gens de Lettres; parloit bien François, Espagnol & Italien; avoit une grande memoire, un jugement merveilleux, la repartie ingenieuse, & un secret admirable pour gagner les cœurs, & penetrer dans les secrets des Princes. Ses principales pensées n'étoient que pour la guerre, où il acquit tant d'estime, qu'il a passé pour l'un des plus braves Capitaines de son siecle. Il fut aussi magnifique en Palais & en Eglises: & les marques de sa pieté paroissent encore en ces lieux saints. Mais l'éclat de tant de vertus a été obscurci par des défauts considerables. On l'a blâmé d'un trop grand penchant pour les femmes, de peu de fidelité à garder sa parole & d'une trop grande défiance. Son ambition demesurée, lui fit entreprendre de se faire Comte de Provence en 1590. & le fit aspirer même au Royaume de France, pendant la Ligue, & à la Couronne Imperiale aprés la mort de l'Empereur Mathias. Il songea aussi à la conqueste du Royaume de Chypre, & fut sur le point d'accepter la principauté de Macedoine, qui lui étoit presentée par les peuples de ce païs, que la tyrannie du Turc avoit jettez dans le desespoir. Cette humeur entreprenante excita souvent contre lui la jalousie des Rois de France, & d'Espagne, & lui attira la haine de ses voisins. Au reste, il n'y eût jamais Prince moins ouvert que lui; & on disoit que son cœur étoit plus inaccessible que son païs. Le Roi Henry *le Grand*, prit sur lui les principales villes de Savoye, qu'il lui rendit en 1601. aprés un Traité de Paix, par lequel il échangea le Marquisat de Saluces pour la Bresse. Depuis Charles-Emmanuël se vit interessé dans les guerres de Mantouë, & s'exposa lui-même aux armes des François, à celles des Espagnols, aprés la guerre pour la Valteline; aux François qui protegeoient le Duc de Mantouë en 1628. & enfin à celle des Allemans. Ces malheurs affligerent tellement Charles-Emmanuël, qu'il tomba malade à Savillan, & y mourut trois jours aprés le 26. Juillet 1630. âgé de 78. ans 5. mois & quelques jours. Il eut dix enfans de *Catherine-Michelle* sa femme: *Philippe Emmanuel* né en 1586. & mort l'an 1605. en Espagne; VICTOR-AMEDE'E, qui lui succeda; *Emmanuël Philibert*, Grand-Prieur de Castille, mort à Palerme l'an 1624. *Maurice*, fait Cardinal par le Pape Paul V. qui se maria depuis en 1642. avec *Loüise* de Savoye sa niéce, & mourut sans posterité, âgé de 64. ans; THOMAS-FRANÇOIS, Prince de Carignan, qui mourut en 1656. & laissa posterité de *Marie* de Bourbon son épouse; *Marguerite* de Savoye, mariée à *François* de Gonzague, Prince de Mantouë, morte en Espagne l'an 1655. *Isabelle*, femme d'*Alfonse* d'Est, Prince de Modene, morte en 1626. *Marie*, Religieuse du Tiers-Ordre de saint François, morte en 1656. *Françoise Catherine*, aussi Religieuse du même Ordre, morte en 1641. & *Jeanne*, morte en enfance. *Le Duc Charles-Emmanuel eut encore plusieurs enfans naturels.* * Guichenon, *Histoire de Savoye.* De Thou. Davila. Chorier, &c. Voyez aussi Vittorio Siri, dans ses *Memorie Recondite.*

CHARLES-EMMANUEL II. Duc de Savoye, étoit fils de VICTOR-AMEDE'E. Il nâquit le 20. Juin 1634. & succeda à son frere François-Hyacinthe l'an 1638. sous la tutele de sa mere, Madame Christine de France, fille d'Henry IV. Les Princes de Savoye, poussez par les Espagnols, exciterent de grands troubles pendant la minorité de ce Duc: ils furent appaisez par Madame Royale, soûtenuë des armes du Roi Loüis XIII. son frere. Le Duc fut déclaré majeur en 1648. & prit alors le gouvernement de ses Etats, conservant toûjours une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit aux François. Il fut moins uni avec les Espagnols, qu'on obligea de lui faire raison par la paix des Pyrenées en 1659. En 1654. il fut contraint de porter ses armes contre les Vaudois des Vallées de Luzerne, Angrogne, &c. qui continuoient d'abattre les Eglises, & de faire insulte aux Missionnaires, qu'on envoyoit dans leur païs. Ces Heretiques avoient même assassiné le Curé de Fenil dans sa maison; & le jour de Noël, les habitans de la Tour, pour se mocquer de la fête, promenerent tout le jour un asne en triomphe, avec des tambours, des flûtes & des cris insolens & injurieux. Tous les Protestans de l'Europe prirent part à cette querelle, que le Roi de France termina, aprés avoir été choisi pour Mediateur, avec les Cantons Protestans. Le Duc de Savoye épousa 1. l'an 1663. *Françoise* d'Orleans, dite *de Valois*, fille puînée de *Gaston* de France, Duc d'Orleans, morte sur la fin de la même année 2. *Marie-Jeanne-Baptiste* de Savoye, fille aînée de *Charles-Amedée* de Savoye, Duc de Nemours & d'*Elizabeth* de Vendôme, dont il a eu VICTOR-AMEDE'E-FRANCOIS, aujourd'hui Duc de Savoye, né le 14. Mai 1666. Le Duc Charles-Emmanuël II. mourut le 12. Juin de l'an 1675. C'étoit un Prince bien-fait, courageux, qui étoit ami des gens de Lettres, & qui avoit lui-même beaucoup d'esprit.

COMTES D'ARTOIS.

CHARLES D'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, &c. Lieutenant General en Normandie & en Guyenne, étoit fils de PHILIPPE d'Artois & de *Marie* de Berry. En 1415. il fut pris à la funeste bataille d'Azincourt, & conduit en Angleterre, d'où il ne revint que 23. ans aprés, en 1438. Il suivit en diverses expeditions, le Roi Charles VII. qui le fit Pair de France en 1458. Le Roi Loüis XI. donna le Gouvernement de Paris en 1465. à Charles, qui avoit epousé en 1448. *Jeanne*, fille unique de *Philippe* Seigneur de Saveuse. Aprés sa mort, il prit l'an 1454. une seconde alliance avec *Helene*, fille de *Jean* de Melun, Vicomte de Gand; mais il n'eût d'enfans ni de l'une ni de l'autre, & il mourut le 25. Juillet de l'an 1472.

COMTES DE FLANDRES.

CHARLES DE DANEMARCK, surnommé *le Bon*, Comte de Flandres, fils de saint CANUT, Roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandres, fille de *Robert* dit *le Frison*, Comte de Flandres, succeda l'an 1119. à son cousin Baudoüin VII. dit *à la Hache*. Il vécut saintement, & fut tué à Bruges dans l'Eglise de saint Donatien, le 1. Mars 1127. Gautier Archidiacre de Teroüanne, composa sa Vie, que le Pere Sirmond fit imprimer l'an 1615. avec celle du Pape Leon IX. Orderic Vitalis parle aussi de lui. Il ne laissa point d'enfans de *Marguerite* de Clermont son épouse, qui prit une seconde alliance avec *Thierry* d'Alsace, aussi Comte de Flandres.

CHARLES, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, de Florence, a vécu sur la fin du XV. siecle & même au commencement du XVI. car on assure qu'il n'est mort qu'en 1505. Il composa divers Ouvrages Hist-

toriques, & surtout des Vies de quelques hommes illustres. * Leandre Alberti. Vossius, *des Historiens Latins.*

CHARLES DE FLAVIGNI, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui prend la qualité de Chevalier François, publia en 1594. une Histoire des Rois de France de la premiere & seconde race. Cet Ouvrage *in Octavo* fut imprimé à Paris chez Michel Sonnius. * Paradin, *Hist. de Bourg.* Du Chesne. Chasseneu, &c.

CHARLES (le Cap de) Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amerique Septentrionale, l'un est sur la Côte de la Nouvelle Bretagne, à l'entrée Occidentale du Détroit de Hudson, vis-à-vis de l'isle de Cumberland; l'autre est sur la côte de Virginie, à l'embouchure de la riviere de Chesapeac, du côté du Nord. Il y en a encore un troisiéme, moins connu, à la pointe de l'Isle de Cumberland, qui joint la côte Occidentale à la Meridionale de cette Isle. * Maty, *Diction.*

CHARLESFORT, Colonie & Fort nouveau des Anglois, situé au fonds de la Baye de Hudson vers le midi. Cette Colonie n'a que fort peu d'habitans. * Maty, *Dictionnaire.*

CHARLES STRAIGT, Détroit de la Mer du Nord, qui est entre la pointe Septentrionale de l'Isle de Terre-Neuve, & l'Orientale de la Nouvelle Bretagne. Il porte le nom de Charles II. Roi d'Angleterre. * Maty, *Dictionnaire.*

CHARLES-TOWN, ou CARELSTOWN, Ville que les Anglois ont bâtie dans la Barbade, une des Antilles, & à laquelle ils ont donné le nom du Roi Charles II. * Maty, *Diction.*

CHARLEVAL (   ) s'appelloit *Faucon*, & étoit neveu, frere & oncle de Messieurs de Faucon de Ris, trois premiers Presidens successivement du Parlement de Normandie. Cette Maison est originaire d'Italie. Elle vint s'établir en France du temps de la Reine Catherine de Medicis, avec d'autres Familles qui se sont agrandies & renduës Illustres dans le Royaume. M. de Charleval étoit d'une si foible complexion, qu'on ne croyoit pas qu'il dût vivre: cependant, par son bon regime, il prolongea ses jours, jusqu'à quatre-vingt ans. La nature, qui lui avoit donné un corps si délicat & si bon tout ensemble, lui avoit formé l'esprit de même. Il aima toute sa vie les belles Lettres passionnement, & les posseda avec jalousie, ne se communiquant pas facilement à tout le monde. Les gens de son temps les plus polis chérissoient sa personne, & recherchoient la douceur de son entretien. La plûpart lui ont donné des loüanges. Sarazin, entr'autres, l'a immortalisé, dans le fameux sonnet d'Adam & d'Eve. Caton qui étoit ami particulier de M. de Charleval, disoit parlant de la delicatesse de son esprit & de son goût, que les Muses ne le nourrissoient que de blanc-manger & d'eau de poulet. Il écrivoit poliment & avec beaucoup de finesse en vers & en prose. Le Recüeil de ses Lettres & de ses Poësies est tombé après sa mort, entre les mains de M. le Premier President de Ris son neveu: mais ce Magistrat n'a point voulu enrichir le public de ces Ouvrages. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire, &c. p.* 230.

CHARLEVILLE, en Anglois, *Charles-Town*, c'est la Ville la plus Septentrionale du Comté de Corke dans la Mommonie en Irlande, sur les frontieres du Comté de Limerick. * *Dictionnaire Anglois.*

CHARLE-VILLE, en Latin *Carolopolis*, Ville de France dans le Rhetelois, en Champagne. Elle est située sur la Meuse, à quatre lieuës au dessous de Sedan, entre Mesieres & Rocroy. C'étoit autrefois un Bourg, dit Arches; où Charles de Gonzague, Duc de Nevers & de Mantouë, fit bâtir une ville très-agreable, à laquelle il donna son nom, & qu'on a depuis fortifiée regulierement. Vis-à-vis, de l'autre côté de la riviere, est situé le mont Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château, qu'on croit avoir été un temple des Payens. Le Duc de Mantouë en est Souverain; mais les portes, les murailles & le château du Mont Olympe sont au Roi de France, on en a rasé les fortifications en 1686.

CHARLIER, (Gilles) connu sous le nom d'*Ægidius Carlerius*, né à Cambray. Après avoir fait ses études au College de Navarre à Paris, & y avoir expliqué le maître des Sentences, avec reputation en 1414. il reçut le bonnet de Docteur en Theologie, & fut élû l'an 1431. Doyen de l'Eglise de Cambray. Il se trouva l'an 1433. au Concile de Bâle, & il répondit durant quatre jours de suite au second article des Bohemiens: *De peccatis publicè corrigendis.* Nous avons son Discours dans le III. Volume du Recüeil que Canisius a publié sous le titre d'*Antiquæ Lectiones.* Il répondit depuis à diverses Consultations qu'on donna en deux Volumes. Le premier intitulé *Sporta*, contient divers Traitez: *De conservatione bonorum Ecclesiæ, & Defensorum Ecclesiæ &c.* il fut imprimé à Bruxelles l'an 1478. Le second, imprimé en 1479. & publié sous le titre de *Sportula*, contient aussi divers Traitez: *De electione Judæ proditoris. De Hierarchia Ecclesiastica. De reditibus ad vitam pro Decimis. De Imaginibus, &c.* Gilles Charlier, vécut très-long-temps, & mourut Doïen de la Faculté de Theologie de Paris en 1472. * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccl. XV. siecle.*

CHARLIER (Jean) connu sous le nom de GERSON, Docteur, Chanoine & Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, a été l'un des plus grands hommes de son temps. Il fut appellé Gerson, du nom du village où il prit naissance, dans la Champagne près de Reims, le 14. Decembre de l'an 1363. son pere s'appelloit Arnoul Charlier, & sa mere Elisabeth de la Chardeniere. Il vint étudier à Paris, au College de Navarre: après y avoir fait ses Humanitez, il étudia la Philosophie sous Pierre Dailly, Depuis Cardinal, & Gilles Deschamps. Dans le temps qu'il n'étoit encore que Bachelier, il fut choisi pour être du nombre des Deputez que l'Université envoya à Clement VII. sur l'affaire de Jean de Monteson. Il prit le Bonnet de Docteur en Theologie de la Faculté de Paris l'an 1392. & fut nommé Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, en la place de Pierre Dailly l'an 1393. ou 1395. Il s'acquitta des fonctions de cette charge avec toute la sagesse possible, dans un temps très-difficile, où il avoit à se ménager entre les factions du Duc d'Orleans & du Duc de Bourgogne, & à prendre des mesures pour éteindre le schisme des Papes. Il fut un des Députez qui furent envoyez en 1406. vers les Papes Gregoire & Benoît. Après son retour, il composa quantité d'écrits, sur les moyens d'éteindre le schisme. Il assista en qualité de Député de l'Université de Paris au Concile de Pise, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à faire déposer les deux Contendans, & à faire élire Alexandre V. qu'il congratula de son élection par une harangue solemnelle. Quand il fut de retour en France, il travailla à preparer les matieres, qui devoient être traitées dans le Concile general, dont celui de Pise avoit ordonné la celebration: mais il se trouva peu de temps après impliqué dans la querelle du Duc d'Orleans, parce qu'il témoigna publiquement les sentimens d'indignation qu'il avoit contre l'action du Duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner le Duc d'Orleans. Les séditieux le chercherent pour le faire mourir ou pour le mettre en prison, il se sauva, mais tous ses meubles furent pillez. Il étoit alors Curé de saint Jean en Gréve. Quand cette tempête fut appaisée, il combattit fortement le livre que Jean Petit avoit fait, pour justifier le meurtre du Duc d'Orleans, & les propositions qu'il y avoit avancées, & fit tant qu'elles furent censurées par la Faculté de Theologie de Paris, & par l'Evêque de cette ville l'an 1414. & le livre condamné au feu. Il soûtint fortement ces jugemens dans le Concile de Constance, où il assista en qualité d'Ambassadeur du Roi de France, & de Député de l'Université de Paris & de la Province de Sens. Il eut la principale part à toutes les affaires de Doctrine, & de discipline, qui furent traitées dans ce Concile, & en fut comme l'ame & la langue. Après le Concile de Constance, il n'osa retourner directement en France, où le Duc de Bourgogne lui avoit fait un mauvais parti: il s'arrêta quelque temps en Allemagne déguisé en Pelerin; mais enfin il revint à Lyon auprès de son frere, Prieur des Celestins de cette Ville. C'est mal à propos que Possevin & quelques autres ont confondu ces deux freres; le nom commun à tous les deux, a été la cause de cette erreur. Celui dont nous parlons vécut en ce lieu-là, dans la retraite, & dans les exercices, d'une vie humble & penitente, instruisant la jeunesse, & y mourut le 12. Juillet de l'an 1429. âgé de 66. ans.

& fut enterré dans l'Eglise de saint Laurent près de saint Paul, où l'on dit qu'il faisoit le Catechisme. Dans le seiziéme siécle il se déclara un parti considerable de Sçavans, qui ont attribué à Gerson le livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Nous avons plusieurs éditions des Oeuvres de ce grand homme; trois d'Allemagne. La premiere de l'an 1488. en trois parties. La seconde, de l'an 1499. en quatre parties. La troisiéme, de l'an 1518. divisée comme les precedentes. Les dernieres éditions beaucoup plus achevées sont celles de Paris de l'an 1521. & 1606. l'une & l'autre en deux volumes. M. Du Pin, en a donné une depuis peu beaucoup plus ample que les precedentes, imprimée à Anvers en 1706. en 5. tomes *in folio*; dans laquelle les Ouvrages de Gerson sont rangez dans un bel ordre. Le premier tome contient les Oeuvres dogmatiques touchant les dogmes de la Religion. Le second, ce qui regarde la Discipline & la police de l'Eglise. Le troisiéme, les Oeuvres Morales. Le quatriéme, les Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Oeuvres sur differens sujets. Et le dernier, tous les Actes, Pieces & Monumens, qui concernent l'affaire de Jean Petit. On a mis à la tête de cette édition, un Ouvrage intitulé *Gersoniana*, qui contient l'Histoire Ecclesiastique du temps de Gerson; la Vie de Gerson, de Pierre Dailly, & des autres Auteurs contemporains; le dénombrement & la critique de ses écrits, avec une dissertation sur l'Auteur du livre de l'Imitation de J. C. & un sommaire de toute la Theologie de Gerson. On trouve aussi dans cette édition des Traitez de Pierre Dailly, de Jean de Courte-Cuisse, & d'autres Theologiens du temps de Gerson, qui n'avoient point encore été publiez. Gerson a été grand défenseur de l'autorité du Concile general, trés-zelé pour la reforme, sage & prudent dans sa conduite, inflexible dans la défense de la verité, & a joint à la science Theologique, beaucoup de pieté & de devotion. Les Ouvrages qu'il a travaillez sont assez bien écrits; mais il y en a plusieurs qui sont composez d'un style usuel & negligé. * *Consultez* aussi l'Histoire de l'Université de Paris, Pierre Schottus. Trithéme. Possevin. Bellarmin. Le Mire. Sponde. La Croix du Maine, &c. Jean du Bouchet s'est trompé, mettant sa mort dans les Annales d'Aquitaine sous l'an 1432. M. Du Pin, *Gersoniana*.

CHARLIEU, Bourg du Comté de Charollois en Bourgogne, dans le Diocese de Mâcon. C'étoit autrefois une Abbaye que les Auteurs Latins ont nommée *Carilocus* & *Carus locus*, differente d'une autre de ce nom dans le Diocese de Mâcon. Ce n'est aujourd'hui qu'un Prieuré Conventuel. Anscheric, Archevêque de Lyon, Gerald de Mâcon ou plûtôt Leobalde son successeur, s'il est vrai que Gerald mourut l'an 912. & Odilard de saint Jean de Maurienne y celebrérent un Concile l'an 926. pour essaïer de rétablir les lieux Saints, ruinez par les voleurs & les impies, on y ordonna de relever neuf Eglises. *Tom. IX. Conc.*

CHARLOTE, Reine de France, fille de *Loüis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut premierement fiancée à Frederic de Saxe: mais ce mariage ne se consomma point. Elle épousa *Loüis* XI. alors Dauphin, & eut en dot 200000. écus d'or & 10000. écus d'or de doüaire, assignez sur les Comtez de Valentinois & de Diois. Le Roi eut trois filles d'elle, dont il ne resta que Charles VIII. son successeur; & trois filles, 1. *Loüise* morte en bas âge; 2. *Anne* mariée l'an 1474. à *Pierre*, Sire de Beaujeu; 3. la B. *Jeanne* de France épouse de *Loüis* Duc d'Orleans, Duchesse de Berry, & Fondatrice des Religieuses de l'Annonciade. Cette Reine mourut sur la fin de l'an 1483. elle est enterrée dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Clery près d'Orleans auprès du Roi son époux.

CHARLOTE DE BOURBON, Reine de Chypre, étoit fille de *Jean* de Bourbon I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. On assure que c'étoit une des plus belles, & des plus sages Princesses de son temps. Elle fut mariée le 2. Aoust 1409. à *Jean* II. du nom, Roi de Chypre, où elle alla en 1411. & elle fut mere de *Jean* III. pere de *Charlote* qui suit.

CHARLOTE, fille de Jean III. du nom, Roi de Chypre, de Jerusalem & d'Armenie; & d'*Helene* Paleologue, fille de *Theodore* Despote de la Morée, étoit une Princesse de grande pieté. Elle fut premierement mariée à *Jean* de Portugal, Duc de Coimbre, fils de *Pierre*, aussi Duc, & d'*Isabelle* d'Aragon. Mais ce Prince étant mort peu après en 1457. elle épousa en secondes nôces *Loüis*, Duc de Savoye, Comte de Geneve, second fils de *Loüis*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, sœur de *Jean* III. Son pere mourut dans le temps qu'on traitoit de ce mariage, & elle fut couronnée à Nicosie Reine des trois Royaumes en 1458. En revenant de l'Eglise, la haquenée sur laquelle on l'avoit mise s'étant cabrée, la couronne lui tomba de dessus la tête, ce qui fut pris pour un fâcheux augure. En effet, Jacques, bâtard que le Roi Jean avoit eu de Marie Patra, & qu'il avoit destiné à l'Eglise, en lui faisant prendre l'Ordre de Soudiacre, prit les armes contre elle & par le secours du Soudan Melec-Ella la chassa du Royaume. Ainsi cette Princesse ayant perdu toute esperance de rentrer dans ses Etats, après l'avoir tenté inutilement, se retira en Savoye, puis à Rome, où elle fit donation du Royaume de Chypre à Charles Duc de Savoye son neveu, en presence du Pape & de plusieurs Cardinaux. Elle mourut en cette même ville de paralysie, l'an 1487. * Æneas Silvius, *en l'Asie c.* 97. *& l.* 7. *des Comment.* Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. Guichenon, *Hist. de Savoye*, *&c.*

CHARLOTE DE BOURBON, fille de *Louis* I. Comte de Montpensier, fut mariée en 1468. à *Wolfart* de Borselle, Seigneur de la Vere en Zelande.

CHARLOTE DE BOURBON, fille de *Jean* II. Comte de Vendôme, épousa en 1489. *Engelbert* de Cleves, Comte de Nevers; & étant veuve se fit Religieuse à Fontevrault, où elle mourut en 1520. Divers Auteurs ont travaillé à son éloge.

CHARLOTE DE BOURBON, fille de *Loüis* II. Duc de Montpensier, fut Abbesse de Joüare, d'où elle sortit en 1572. pour se retirer en Allemagne chez Frederic II. Comte Palatin du Rhin, où elle se fit Calviniste. Depuis elle fut mariée à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. Elle fut tellement saisie de peur, en apprenant que le Prince son mari avoit été blessé par un certain Jean de Jaureguy, qu'elle tomba dans une fievre chaude, dont elle mourut à Anvers le 6. May 1582.

CHARLOTE, nom de plusieurs autres Princesses. *Voyez* l'article de leurs familles.

CHARMES, Bourg de Lorraine situé sur la Moselle, à neuf ou dix lieuës au dessus de Toul. * Maty, *Dict.*

CHARMES magiques. *Voyez* Phylacteres.

CHARMIDAS, fils d'Euthys, Capitaine Lacedemonien, fut envoyé dans l'Isle de Chypre sous le regne d'Alcamene, Roi de Sparte, vers la V. Olympiade, & 760. ans avant J. C. pour y calmer une sédition qui s'y étoit élevée, selon Pausanias, *in Lacon.* Diogene Laërce parle d'un Charmidas dans *la vie de Socrate*, *au l.* 2. & Thucydide, *au l.* 1. Pline fait aussi mention, *au l.* 7. *c.* 24. d'un Charmidas ou Charmadas, dont la memoire étoit excellente, le nom duquel quelques Sçavans substituënt à celui de Carneade, que l'on trouve dans Ciceron, 1. *Tusc.* & Quintilien, *l.* 11. *c. de la mem.* Macrob. *Saturnal. l.* 7. *c.* 1.

CHARMIS, Medecin de Marseille, vivoit du temps de Neron, peu de temps après J. C. & condamnoit la methode ordinaire que pratiquoient les Medecins, entr'autres l'usage des bains chauds, ausquels il préferoit en tout temps, & même en Hyver, le bain d'eau froide. * Pline, *l.* 29. *c.* 1.

CHARNACE' (Hercule, Baron de) fut Ambassadeur de Loüis XIII. Roi de France, auprès de Gustave Roi de Suede, auprès des Etats Generaux, & ailleurs. Il étoit créature du Cardinal de Richelieu, & aussi brave soldat, que bon negociateur. Il fut tué en 1637. au siege de Breda, à la tête du Regiment qu'il commandoit au service des Etats, quoi qu'il fût pour lors auprès d'eux * Aubery, *Histoire du Cardinal de Richelieu.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CHAROLLES, Ville de Bourgogne, Capitale du Comté de Charollois. Elle est située sur la riviere de la Reconse, à six lieuës de Cluny, & environ à même distance de la Loire. C'est une ville agréable, où il y a une Eglise Collegiale, & quelques Monasteres. Les Auteurs Latins la nomment *Carolia*. * Baudrand.

CHAROLLOIS, Comté dans le Duché de Bourgogne, entre le Mâconnois & le Bourbonnois. Charolles en est la ville Capitale; & il y a aussi Parey le Moi-

neau, Charlieu, &c. Ce petit païs a appartenu aux anciens Ducs de Bourgogne, puis à la Maison de Bourbon & à celle d'Armagnac, & enfin au dernier Duc de Bourgogne. Marie, fille de Charles, qui épousa Maximilien d'Autriche, l'unit aux Etats de son mari, dont l'Archiduc Philippe fit hommage à Loüis XII. l'an 1499. Henry II. au Traité de Cateau Cambresis, de l'an 1559. se reserva la même Souveraineté. Les François ont joüi de ce Comté, durant les guerres du XVII. siecle contre l'Espagne. Par le 44. article du Traité de paix de 1659. le Roi d'Espagne rentroit dans la joüissance de ce païs, sous la Souveraineté du Roi de France; mais ce dernier l'a gardé après la paix de Nimegue, concluë en 1678. * Sanson. Mezeray, *Hist. de France*.

CHARON, Divinité infernale, que les anciens Païens consideroient comme le Batelier des Enfers, ou celui qui y passoit les ames, qui étoient obligées de paier une piece de monnoïe pour le passage du fleuve Lethé. C'est pour cette raison que certains peuples avoient coûtume de mettre quelque piece de monnoye dans la bouche des morts, afin qu'ils eussent de quoi paier ce prétendu péage. Virgile, *l. 6. Æneid. v.* 298. nous le dépeint fort vieux, mais d'une vieillesse verte & résoluë, & fort mélancholique, ayant une barbe negligée, fort touffuë, avec un pan d'habit noüé vers l'épaule.

Portitor has horrendus aquas & flumina servat
Terribili squallore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet; stant lumina flammâ:
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus,
Ipse ratem conto subigit, velisque ministrat,
Et ferruginea subvectat corpora cymbâ,
Jam senior, sed cruda Deo, viridisque senectus.

Properce, *l. 3. el.* 17. *v.* 24. en parle comme d'un Vieillard d'une mine affreuse, & d'un regard noir & farouche, qui conduit la barque fatale, dans laquelle chacun doit monter à son tour.

Scandenda est torvi publica cymba senis.

L'on en peut encore voir une belle description en six vers dans Seneque le Tragique, *in Hercul. fur. Act.* 3. *v.* 765. & dans son Ædipe, *Act.* 1. *v.* 166. Euripide en parle aussi dans son Alceste. Tout le monde connoit l'agreable Dialogue de Lucien, sur la barque de Charon, traduit avec tous les Ouvrages du même Auteur par Perrot d'Ablancourt. Cette creance ridicule où étoient les Anciens, qu'il falloit payer une piece de monnoïe à Charon, pour le passage du fleuve Lethé, peut avoir pour fondement, celui que lui donne Diodore de Sicile; il dit qu'Orphée voyageant en Egypte, & ayant observé que les habitans d'une certaine ville enterroient les morts dans des tombeaux qu'ils avoient au-delà d'un lac, il fit accroire aux Grecs que Charon passoit les ames des morts aux Enfers, parce qu'en langage Egyptien les bateliers sont nommez *Charons*. Les ames de ceux à qui on n'avoit point donné la sepulture, devoient errer cent ans le long du fleuve, afin qu'il les passât ensuite. * *Voyez Voyages, tom.* 1. Diodore de Sicile, *l.* 1. *Biblioth. Hisp. c.* 92. & Marsham, *ad sæc. IX*. Lucien, & tous les Poëtes.

CHARON, Historien natif de Carthage, composa la vie des Souverains, qui avoient regné en Europe & en Asie, & celle des hommes & des femmes illustres, en deux Livres. C'est ce que nous apprenons de Suidas, qui parle d'un autre CHARON de Naucrate, Auteur d'un Traité des Sacrificateurs d'Egypte. * Les curieux consulteront Vossius. *des Historiens Grecs, liv.* 13. *p.* 342. *liv.* 4. *c.* 3. *pag.* 442. *&c. c.* 13. *pag.* 468.

CHARON, Historien Grec, fils de Pitoclés, étoit de Lampsaque. On assure qu'il a vécu sous la LXXV. Olympiade, vers l'an 480. avant JESUS-CHRIST. Il écrivit, selon Suidas, deux livres de l'Histoire de la guerre des Perses contre les Grecs, que Plutarque cite dans la vie de Themistocle, & Athenée, *au liv.* 9. On lui attribuë encore d'autres Ouvrages; sçavoir, une histoire de Grece en 3. livres; & deux livres sur celle de Lybie; quatre livres des limites du païs des Lampsaciens; la Chronique des Prytanéens, ou Princes de Lacedemone; les Origines des Villes, en 2. livres; l'histoire de Crete, en 3. dans laquelle il rapporte les Loix données par Minos; & la navigation au delà des Colonnes. C'est Suidas qui a fait ce Catalogue. Il est different d'un autre CHARON de Lampsaque, ami du Poëte Apollonius, qui florissoit sous Ptolomée Philopator Roi d'Egypte, vers la CXL. Olympiade, & 220. ans avant J. C. * Plutarque, *au livre des femmes vertueuses*. Tertullien. *L. de anima, ch.* 46. *Chronic. Olymp. Ælian*, 1. Var. *Hist. c.* 15. *Scholiast. d'Apollonius*. Strabon, *l.* 13. Vossius *l.* 1. *c.* 1. *des Hist. Grecs*. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. Hist. Prof.*

CHARON, (Loüis le) dit CHARONDAS, Parisien, celebre Avocat, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & a laissé divers Ouvrages, de belles Lettres, & de Jurisprudence. La Croix du Maine, dit dans *sa Bibliotheque*, que Charondas vivoit encore en 1584. & qu'il demeuroit à Clermont en Picardie. Il composa un Panegyrique du Roi Charles IX. & differens Traitez, comme, *De restituenda & in artem dirigenda Jurisprudentia. De Jurisdictione & imperio Verisimilium libri tres. Annotationes in leges antiquas, &c.* * Fischard & Forster, *in Vit. Jurisc.* Du Verdier & la Croix du Maine, *Bibl. Franç.*

CHARON. *Voyez* CHARRON.

CHARONDAS, natif de la Ville de Catane en Sicile, donna des Loix aux habitans de la ville de Thurium, rebâtie par les Sibarites, dans la grande Grece, comme nous l'apprenons de Diodore. Ces Loix furent publiées l'an 444. avant JESUS-CHRIST, sous la LXXXIV. Olympiade. Diogene Laërce dit que Charondas étoit disciple de Pythagore. Valere Maxime ajoûte que ce Legislateur voïant que les Thuriens étoient extrêmement mutins, ordonna pour empêcher les desordres qui pourroient arriver dans leurs Assemblées, que quiconque y viendroit armé, seroit tué sur le champ. Un jour se trouvant obligé à son retour de la campagne de convoquer une Assemblée, avec précipitation, il y porta son épée sans y prendre garde, & se l'enfonça dans le sein, lorsqu'on lui eut fait remarquer qu'il avoit violé la Loi. * Diodore *l.* 12. Diogene *l.* 8. Valere Maxime, *l.* 6. *c.* 5. *ex.* 14. Ciceron en fait aussi mention *de legg. l.* 3. *c.* 2.

CHAROPS, fils d'Eschile, succeda à Alcmeon le dernier des Archontes perpetuels d'Athenes, & fut le premier qui ne tint cette Magistrature souveraine que dix ans. Eusebe en fait mention sous la VI. Olympiade, l'an 754. avant JESUS-CHRIST.

CHARPENTIER, (Pierre) de Toulouse, Jurisconsulte & Avocat du Roi au Grand Conseil. Ses Ouvrages sont assez connus de ceux qui sçavent les affaires & l'Histoire du XVI. siecle. Il étoit Protestant, & s'étant échappé du massacre de la saint Barthelemi, il se sauva à Strasbourg. *Consultez* la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.*

CHARPENTIER (François) Doyen de l'Academie Françoise, nâquit à Paris le 15. Février 1620. Le genie aisé & la vivacité qu'il fit paroître dans ses premieres études, l'avoient fait destiner au Barreau. Mais quelques talens qu'il eût pour réüssir dans cette Profession, l'amour des Lettres ne lui permit pas de s'y engager. Il préfera le repos & le silence du Cabinet à une vie tumultueuse & agitée; & à l'étude des Loix, la connoissance des Langues & des bons Auteurs de l'Antiquité. Mais il eut le bonheur de joindre au commerce de ces fameux Anciens la familiarité de quelques-uns de nos illustres Modernes, à qui il fut encore plus étroitement uni par la Place qu'ils lui accorderent dans l'Academie Françoise en 1651. L'honneur d'entrer dans cette Compagnie, est sans doute une des plus dignes recompenses, où puissent aspirer un homme de Lettres. Et ce n'étoit pas même un médiocre avantage de faire partie de ce Corps, dans le temps qu'il étoit animé de l'esprit de ses premiers Instituteurs, & soûtenu de leur présence. M. Colbert, étant entré dans le Ministere, & ayant conçû le dessein de former, à l'imitation des Voisins de la France, une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales, voulut d'abord donner à toute la France, une idée avantageuse de cet établissement, par un discours qu'on publia sur ce sujet. Et il fut tellement satisfait de M. Charpentier, qui l'avoit composé par son ordre, qu'il le retint, pour être d'une autre Academie, qui ne faisoit que de naître, & qu'on a connuë depuis sous le nom de l'*Academie des Inscriptions & Medailles*. Ce Ministre qui étoit devenu Surintendant des Bâtimens, étoit persuadé, comme il

disoit lui-même, que dans cette charge, *il n'étoit pas seulement question de mettre pierre sur pierre*; mais de porter les arts aussi loin qu'il seroit possible. Dans cette vûë il avoit marqué dans sa maison des jours d'assemblée à quelques personnes de Lettres, dont il vouloit prendre les avis; afin que dans les Monumens publics, qu'il se proposoit de faire élever à la gloire du Roi, le sçavoir fût joint à l'art, & que le bon goût s'y fit voir par tout. Les Langues savantes, que M. Charpentier possedoit très-bien, la profonde connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, & cette Critique judicieuse & sûre qui étoit le fruit de ses veilles, le rendoient très-propre à concourir aux travaux de cette nouvelle Academie. Et c'est une justice que tout le monde lui rend, qu'il n'y a personne de ceux qui l'ont composée, qui ait plus contribué que lui au dessein de cette belle suite de Médailles, qu'on a frapées sur les principaux évenemens du regne de Loüis XIV. Nous avons plusieurs Ouvrages de M. Charpentier, qui ont été favorablement reçûs. Il composa d'abord *La Vie de Socrate* qu'il accompagna des *Choses memorables de ce Philosophe* traduites du Grec de Xenophon, & qu'il publia en 1650. Il donna la traduction de la *Cyropedie* en 1658, le *Discours d'un fidele Sujet du Roy touchant l'établissement d'une Compagnie Françoise pour le Commerce des Indes Orientales, adressé à tous les François en 1664* & la *Relation de cet Etablissement*, qu'il dédia au Roi en 1665. Le Parti qu'il prit dans une celebre Dispute, qui s'éleva pour sçavoir, si l'on feroit en France des Monumens publics en Latin & en François, l'engagea à publier en 1676. *La défense de la Langue Françoise pour l'Inscription de l'Arc de Triomphe.* Et ce Volume fut suivi de deux autres en 1683. sous le titre, *De l'excellence de la Langue Françoise.* Les *Harangues* & *les Discours* qu'il a prononcez à la tête de l'Academie, ou dans les Assemblées, où dans ses Députations au Roi, se trouvent dans les Recüeils de l'Academie. On a aussi de lui diverses *Poësies, des Odes, des Sonnets, des Paraphrases sur les Pseaumes* & plusieurs autres Pieces. Les Ouvrages qu'il a laissez de sa Composition, & qui ne sont pas encore imprimez, ne seroient pas moins agreables au Public. C'est le reste de la *Traduction des Oeuvres de Xenophon.* Une *Dissertation sur la Cyropedie, pour justifier que l'Histoire de Cyrus écrite par Xenophon est une Histoire veritable. La Rhetorique d'Aristote en François, avec des Commentaires. Trois Comedies d'Aristophane*, en Prose Françoise, *le Plutus, les Nuées* & *les Grenoüilles.* Un grand nombre *d'Epigrammes de l'Anthologie* & *de Martial* en Vers François. Un Traité de Peinture, sous le titre de, *La Peinture parlante, où il fait voir qu'il faut mettre des Inscriptions aux Tableaux, & des noms aux portraits.* Et plusieurs autres petits Ouvrages en prose & en vers. On doit juger par là combien il étoit laborieux. A l'égard du caractere de ses Ouvrages, on peut dire en general, qu'on y trouve par tout de l'esprit & de l'art, de la force & de l'érudition. On y remarque des traits d'éloquence dignes de la meilleure Antiquité. Et ceux qui connoissent les Anciens sentent en lisant ses Ecrits, qu'il avoit puisé dans les bonnes sources, & qu'il s'étoit formé sur les grands modelles. Il avoit le corps robuste & sain, la voix mâle & forte, avec un certain air de confiance, & si on l'ose dire, d'intrepidité. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec vehemence. De sorte que lorsqu'il soûtenoit un avis, & que son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échapoit quelquefois des choses plus belles encore, que tout ce qu'il a écrit de plus vif & de plus animé. Le Discours, qu'il donna au public, il y a quelques années, *de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Academiques*, découvre assez quel étoit son zele pour ses Exercices. Mais son assiduité aux Assemblées de l'Academie l'a fait encore mieux voir. Il en a toûjours soûtenu les travaux & la reputation par son exemple, & nul autre Academicien n'a parlé plus de fois à la tête de l'Academie. Il finit sa vie dans des sentimens très-Chrétiens le 22. Avril 1702. âgé de 82. ans, 2. mois, & sept jours. * *Journal des Sçavans de* 1702. XXXII. Journal. Pellisson, *Histoire de l'Academie.*

CHARRETIER. *Cherchez* CHARIER.

CHARRON, (Pierre) Chantre & Theologal de Condom, celebre par ses Ouvrages, étoit Docteur en Droit à Bourges, & Avocat au Parlement de Paris. Il nâquit à Paris en 1541. Il étudia és Droits à Orleans & à Bourges, où il reçût le bonnet de Docteur. Quelque temps après il vint à Paris, où il se fit recevoir Avocat, dont il exerça la fonction pendant cinq ans: Il tourna ensuite ses vûës d'un autre côté, & s'appliqua à l'étude de la Theologie, il y réüssit en peu de temps, en sorte qu'il se donna tout entier à la Predication, il s'y distingua tellement, que quelques Evêques de France s'empresserent fort à lui donner de l'emploi. Arnaud de Pontac Evêque de Bazas l'emmena avec lui à Xaintes, à Bourdeaux, & dans presque toutes les villes du Languedoc & de la Gascogne. Il posseda plusieurs benefices considerables: car on lui donna successivement la Theologale de Bazas, d'Acqs, de Letoure, d'Agen, de Cahors, & de Condom; il fut Chanoine & Ecolâtre de Bourdeaux, puis Chantre de la Cathedrale de Condom. Il suivit le Cardinal d'Armagnac dans sa Legation d'Avignon. Après une absence de 15. ou de 18. ans il revint à Paris. L'amour qu'il avoit pour la retraite lui firent former la resolution de se faire Chartreux. Le Prieur de la Chartreuse de Paris ne voulut pas le recevoir à cause de son âge, (il avoit déja 47. ans.) Ce refus ne le rebuta point, il se presenta aux Celestins, qui lui firent la même difficulté; ainsi il resolut de finir sa vie dans l'état de Prêtre seculier. Il alla ensuite à Angers où il prêcha le Carême en 1589. d'où il alla à Bourdeaux, où il publia son Livre des trois Veritez en 1594. ce qui engagea l'Evêque de Cahors de le faire son Grand Vicaire, & de lui donner la Theologale de son Eglise. Il fut député à l'Assemblée du Clergé, qui se tint à Paris en 1595. dont il fut élû Secretaire. Il publia plusieurs Ouvrages à Cahors, entr'autres les trois Livres de la Sagesse. Quelque temps après il donna un Recüeil de ses Discours Chrétiens. Il revint à Paris en 1603. pour remercier l'Evêque de Bologne de l'offre qu'il lui avoit fait d'un Benefice considerable. Charron mourut subitement à Paris le 16. Novembre 1603. Il avoit fait l'année précedente son testament, par lequel il laissa le revenu de 6000. livres pour quatre pauvres Ecoliers, & pour un pareil nombre de filles. C'étoit un homme sage, bon, craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zele. Balzac disoit que Charron dans son Livre de la Sagesse n'avoit été que le copiste de M. du Vair & de Michel de Montagne, jusqu'à se servir de leurs propres paroles. Chanet Medecin a fait un Livre intitulé, *Considerations sur la Sagesse de Charron*, dans lequel il attaque avec beaucoup de vehemence la doctrine & les sentimens d'un homme qui n'étoit plus en état de se défendre. Scipion Dupleix s'emporte contre lui, à son ordinaire; & le P. Garasse a dit aussi beaucoup de mal de Charron, qu'il fait passer pour le Patriarche des esprits forts de son siecle; mais cela n'a pas empêché que beaucoup de gens d'esprit & de probité ne se soient declarez pour Charron; entr'autres Gabriel Naudé qui, dans sa *Bibliographie*, témoigne qu'il estimoit cet Auteur, jusqu'à le preferer à Socrate. * Eloge de Pierre Charron. Bayle, 2. *édit. du Dict. Crit.*

CHARROST, Famille. *Voïez* BETHUNE.

CHARROUX, en Latin *Karrofium* ou *Carrofium*, ancienne Abbaïe dans le haut Poitou, non loin du Berri. * Du Chêne, *Antiq. des Villes de France, c. 5. du païs de Poitou.*

CONCILES DE CHARROUX.

Le premier, auquel présida Gombaut Archevêque de Bourdeaux, fut tenu l'an 989. *Tom. IX. Conc.* Le second fut celebré l'an 1028. par les Evêques & les Abbez, à la sollicitation de Guillaume Comte d'Aquitaine, afin de confondre les Manichéens, qui répandoient leurs erreurs dangereuses. La Chronique du Monastere de Maillesais parle d'un troisiéme Concile sous l'an 1082. & fait en même temps mention d'un certain Moine de Cormeri nommé Litier, qui durant dix ans ne but ni vin ni eau, sinon à la Messe. On en met encore un autre tenu l'an 1186. par Henri, Legat du saint Siege, du temps d'Urbain II.

CHARSENA, Seigneur de Perse de la Cour d'Assuerus. Un de ceux qui approchoient le plus prés de sa personne, & qui lui conseillerent de repudier Vasthi pour sa desobéïssance. * Esther, *l.* 14.

CHARTES ou CHARTRES, du Latin *Charta*,

c'est-à-dire, Titres, Lettres, &c. GARDE DES CHARTES, que les Grecs nomment *χαρτοφύλαξ*, est le nom d'une des Dignitez, ou Office de l'Eglise de Constantinople, qui est marqué dans le catalogue des Officiers de cette Eglise. C'est lui, comme il est observé dans ce catalogue, qui se tient à la porte du Sanctuaire dans le temps de la Communion, & qui avertit les Prêtres de s'approcher. Il represente la personne du Patriarche dans tous les Jugemens, se trouvant pour lui dans tous les procés Ecclesiastiques. Il garde chez lui les Registres des mariages. Il assiste encore à toutes les consecrations des Evêques, & il presente l'Evêque qui doit être sacré, & tous ceux qui doivent être ordonnez, & même ceux à qui on donne le soin des Monasteres. Ce *χαρτοφύλαξ* ou Garde des Chartes, a quelque chose qui lui est commun avec l'ancien Bibliothecaire de l'Eglise de Rome. * M. Simon.

CHARTIER, (ALAIN) Secretaire des Rois Charles VI. & Charles VII. l'un des plus habiles personnages de son temps, florissoit vers l'an 1430. & 1432. Il composa plusieurs Ouvrages en Prose & en Vers, comme *le Breviaire des Nobles*, & d'autres pieces qu'on a depuis recüeillies dans un volume, & qu'on a imprimées en 1526. puis en 1583. André du Chêne a fait imprimer quelque chose de lui; & dans le Recüeil qu'il nous a donné des Historiens François, il assure que l'Histoire de Charles VI. & Charles VII. qu'il lui avoit attribuée, est de Berri, premier Heraut du Roi Charles VII. En effet, ceux qui ont lû les Ouvrages d'Alain Chartier, avouëront sans peine, que celui-ci ne peut être d'un Auteur si judicieux en tout ce qu'il a écrit, & si élegant dans son style, pour le siecle dans lequel il vivoit. Gilles Corrozet, qui a écrit les discours memorables des personnes de qualité, rapporte que Marguerite d'Ecosse, premiere femme du Dauphin de France, depuis le Roi Loüis XI. passant dans une salle du Louvre, où elle vit Alain endormi sur une chaise, s'approcha de lui & le baisa. Cette action surprit les Seigneurs de la suite de cette Dame, qui ne pûrent s'empêcher de lui dire: qu'ils s'étonnoient qu'elle eût voulu appliquer sa bouche sur celle d'un homme aussi laid qu'Alain. La Princesse répondit en riant, qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choses. Ce qui marque l'estime qu'elle faisoit de ce sçavant personnage. Nous avons les Poësies Françoises de cet Auteur, & elles sont la seconde partie de ses Oeuvres publiées par M. du Chêne le pere l'an 1617. *in quarto*, où il y a beaucoup de pieces inserées sous son nom parmi les siennes, qu'on lui a attribuées mal à propos dès le temps même de Clement Marot, qui nomme entre les autres la *Contre-Danse sans mercy*; *l'Hôpital d'Amour*; *la Plainte de saint Valentin*; *& la Passtourelle de Granson*. Il dit que ce sont des Ouvrages tout-à-fait indignes de son nom. On pourroit y ajoûter encore le *Parlement d'Amours*; *& le Dialogue d'un Amoureux & de sa Dame*. Après tout Chartier n'a jamais dû passer pour un fort excellent Poëte, quoique personne n'eût encore mieux fait que lui jusqu'alors pour les Vers François. Il ne manquoit pourtant pas de genie, & l'on dit qu'il parloit le mieux de son temps. Il faisoit même en partie l'ornement de la Cour de Charles VII. où il s'étoit acquis une grande reputation de sçavoir & d'éloquence. Mais Alain réüssissoit mieux en Prose qu'en Vers; & s'il a été appellé le *Pere de l'Eloquence Françoise*, c'est plûtôt pour son *Curial*, & pour son Traité de l'*Esperance*, qui est le meilleur de tous ceux qu'il a faits, que pour ses Poësies, qui sont obscures & ennuïeuses. * La Croix du Maine, & Du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.* Du Chêne, Gilles Corrozet, &c. Clement Marot, *Epitre à Etienne Dolet du* 31. *Juillet* 1538. citée par Du Chêne, *dans ses Notes sur Al. Chart. pag.* 867. Enguerrand de Monstrelet, *Hist. de Fr.* & les Auteurs de l'*Hist. de Charles VII.* Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, *& epit.* 13. *de, famil.* Etienne Pasq. *l.* 5. *des Recher.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes*, *tom.* 7. *p.* 40.

CHARTIER, (Jean) Moine de S. Benoist, Auteur des grandes Chroniques de saint Denys en France, étoit frere de Guillaume Chartier, Evêque de Paris, & vivoit en 1430. Nous avons son Ouvrage en III. volumes sous ce titre *Les grandes Chroniques de France, vulgairement appellées Chroniques de saint Denys, rédigées en François, depuis Faramond jusqu'au décès de Charles VII. Roi de France, par Jean Chartier, Moine de l'Abbaïe de saint Denys, & depuis additionnées jusqu'au trépas de Loüis XII.* Cet Ouvrage a encore le titre de *Mer & Chronique des Histoires de France.* Cependant on prétend avec raison que Jean Chartier n'est pas le seul qui ait travaillé à cette Histoire, mais que ce sont des Recüeils que divers Religieux de saint Denys avoient fait, & qu'il se donna la peine de reduire en un même corps.

CHARTIER, (Guillaume) Evêque de Paris, fut consacré l'an 1448. Il ordonna qu'on celebreroit la Fête de sainte Geneviéve Patrone de Paris, & s'employa avec grand soin pour le bien de son Eglise. Charles de France Duc de Berry, frere du Roi Loüis XI. & quelques autres Grands du Royaume, ayant fait une Ligue qu'ils nommoient *du bien public*, s'avancerent pour prendre Paris. Le Prélat, qui étoit fort zelé pour le bien de l'Etat, s'efforça de calmer les esprits revoltez, & s'aboucha avec le Duc de Berry. Cette conference déplut fort au Roi, qui lui en témoigna son ressentiment dans toutes les occasions. Chartier fut nommé par le Pape Pie II. pour assister avec Thomas de Courcelles Doyen de Paris, à une Assemblée faite l'an 1468. à Tours, pour la réforme de l'Ordre de Fontevrault. Il mourut l'an 1472. au retour d'une Procession faite le premier jour de Mai. On soupçonna ses ennemis d'avoir contribué à sa mort. * Paul Emile, *dans Loüis XI.* Sainte Marthe, *dans la France Chrêtienne. Tom. I. p.* 258.

CHARTIER ou CHARRETIER (Matthieu) Seigneur d'Allainville, Historiographe & Secretaire du Roi, l'un des fameux Avocats du XVI. siecle, laissa un fils de même nom, Conseiller au Parlement de Paris, & gendre de François de Monthelon Garde des Seaux; car il épousa en 1543. Marie de Monthelon.

CHARTRES sur l'Eure, *Carnutum* ou *Autricum Carnutum*, Ville de France dans la Beausse, & Capitale du païs Chartrain, avec Présidial & Evêché, autrefois suffragant de Sens, & maintenant de Paris, depuis l'an 1622. Cette ville est si ancienne, que des Auteurs ont crû trop legerement que les *Gomerites*, envoyez pour peupler la Gaule, peu après Noé, en jetterent les premiers fondemens. Il y en a d'autres qui assurent que les *Druides* & les *Saronides*, du temps des anciens Gaulois, la bâtirent & y prédirent la naissance de JESUS-CHRIST d'une mere Vierge. Priscus Gouverneur pour les Romains, éleva, dit-on, un temple à la gloire de cette fille fortunée, qui devoit enfanter sans violer sa pureté, avec cette inscription: *A la Vierge qui doit enfanter.* Mais sans entrer dans ces discutions, ce qu'il y a de seur, c'est que les peuples de cette contrée firent courageusement tête aux Romains, pour conserver leur liberté, & qu'ils entrerent ensuite dans leur alliance, lorsque Cesar les eut soûmis. Cette ville a eu plusieurs Comtes. Depuis, elle a été réünie à la Couronne, & en 1528. le Roi François I. l'érigea en Duché, en faveur de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare. Rolon Chef des Normands, assiegea Chartres l'an 911. Elle fut presque toute brûlée l'an 1019. les Protestans l'assiegerent inutilement dans le XVI. siecle en 1568. sous le regne de Charles IX. & elle suivit depuis le parti de la Ligue; mais le Roi Henri *le Grand* la prit l'an 1591. & s'y fit sacrer, dans le temps que la ville de Reims persistoit encore dans la rebellion. Chartres, qui est la Capitale de la Beausse, est située sur l'extrêmité d'une grande plaine, & s'étend sur une valée assez difficile à descendre. La riviere d'Eure la separe d'une autre partie de la ville, qui est la moindre. Les ruës y sont étroites, comme dans toutes les villes anciennes. La Cathedrale est une des plus belles du Roïaume, & son chœur, son Eglise soûterraine, & ses deux clochers, y sont un sujet d'admiration pour les étrangers. Outre cette Eglise, il y en a encore plusieurs autres très-considerables; comme celles de saint André & de saint Agnan, les Abbaïes de saint Pere en Vallée, de saint Cheron & de Josaphat lez Chartres, avec diverses Maisons Ecclesiastiques & Religieuses. Ainsi toutes choses contribuënt à rendre cette ville une des plus agreables du Royaume. Il y a diverses sortes de manufactures de laines, & on dit que l'eau de la riviere d'Eure est très-propre pour les preparer. On s'en sert encore à divers usages; ce qui est d'une

grande commodité pour les habitans.

☞ On prétend que la ville de Chartres a eu des Rois sous les anciens Gaulois. Depuis Robert II. aïeul du Roi Hugues *Capet*, fut Comte de Chartres. Les autres qui ont tenu ce Comté, ne nous sont pas bien connus jusqu'à THIBAUD I. dit *le Trecheur*, qui fut fait Comte de Blois, de Chartres & de Tours. Il mourut vers l'an 978. laissant de *Letgarde* ou *Leutgarde* de Vermandois son épouse, THIBAUD II. dit *le Jeune*, qui fut tué en 962. & EUDES I. mort en 995. lequel eut *Thibaud* & EUDES II. dit *le Champenois*. Ce dernier mort en 1037. laissa THIBAUD III. pere d'ETIENNE, surnommé *Henri*, tué dans la Palestine l'an 1102. THIBAUD IV. dit *le Grand*, son fils, mourut en 1152. HENRI I. son aîné, fut Comte de Champagne, & THIBAUD le puiné le fut de Blois, de Chartres, &c. THIBAUD I. qu'on surnomma *le Bon*, fut Senechal de France, & rendit de grands services aux Rois Loüis *le Jeune*, & Philippe *Auguste*. Il épousa *Alix* de France, fille de *Loüis*, & mourut au siege d'Acre, l'an 1191. Ses enfans furent *Thibaud*, mort jeune; Loüis qui suit; *Henri* & *Philippe*, morts sans lignée: *Marguerite*, mariée 1. avec *Hugues* d'Oisi, III. du nom, Seigneur de Montmiral, 2. avec *Othon*, Comte de Bourgogne, & 3. à *Gautier*, Sire d'Avênes, duquel elle eut *Marie*, femme d'HUON, ou HUGUES de Châtillon, Comte de saint Paul, & mere de JEAN de Châtillon; *Elisabeth*, femme 1. de *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboise, &c. & en secondes nôces, de *Jean* d'Oisi, Seigneur de Montmiral, &c. & *Alix*, Abbesse de Fontevrault en 1211. Loüis, Comte de Blois & de Chartres, se trouva à la conquête de Constantinople, & fut tué à la bataille d'Andrinople le 14. Août de l'an 1205. Il avoit épousé *Catherine* de Clermont, fille aînée & heritiere de *Raoul* I. Connétable de France, dont il eut THIBAUD, qui suit; *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes. THIBAUD II, dit *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, mourut vers l'an 1218. sans laisser de posterité de *Mahaud* d'Alençon ni de *Clemence* des Roches, ses deux femmes. *Elisabeth*, fille de THIBAUD *le Bon*, eut de son premier mari, *Mahaud* qui fut Comtesse de Chartres, laquelle épousa *Richard* de Beaumont, puis JEAN Comte de Soissons. Elle mourut sans posterité, & après elle, Jean de Châtillon issu de *Marguerite*, fut Comte de Blois & de Chartres. Il mourut en 1279. & laissa d'*Alix* de Bretagne, *Jeanne* de Châtillon, mariée en 1272. ou 1273. à *Pierre* de France, Comte d'Alençon, fils du Roi saint Loüis IX. du nom. *Jeanne*, qui mourut en 1291. sans posterité, avoit vendu en 1286. depuis la mort de son mari, le Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel*, qui le donna en 1293. à son frere Charles, Comte de Valois. Celui-ci fut pere du Roi Philippe *de Valois*, qui réünit une seconde fois ce Comté à la Couronne. Le Roi François I. l'érigea l'an 1528. en Duché, pour Renée de France, Duchesse de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la somme de 250. mille écus d'or. Ce Duché passa sous cette condition à Anne d'Est sa fille, mariée 1. à François de Lorraine, Duc de Guise, & 2. à Jacques de Savoye, Duc de Nemours, pere d'Henri, Duc de Nemours. Mais ce dernier remit le Duché de Chartres au Roi Loüis XIII. sous les conditions portées par la Transaction faite le 26. Août 1623. Depuis, le même Duché a été un des appanages de Gaston-Jean-Baptiste de France, Duc d'Orleans, &c. mort en 1660. & ensuite de ceux de Philippe de France, aussi Duc d'Orleans, & frere unique de Loüis XIV. Il a appartenu depuis à Philippe Duc d'Orleans, qui l'a cedé à Loüis d'Orleans son fils; aujourd'hui Duc de Chartres. Le païs Chartrain ne comprend que quelques villages à l'entour de Chartres, qui a eu autrefois Bailliage, changé depuis en Presidial. * Cesar, *aux Comment.* Merula, *Cosmogr.* Jean Boniface, *Hist. Virgin. l.* 2. *c.* 1. Sebastien Roüillard, *Hist. de l'Eglise de Chartr.* Du Chêne, *aux Antiq. de France. ch.* 1. *de Chart.* Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi.* De Thou, *Hist. l.* 42. *&c.*

EGLISES DE CHARTRES.

Saint Savinien & saint Potentien, envoyez en France pour y prêcher l'Evangile, fonderent l'Eglise de Chartres, & y laisserent pour Evêque saint Aventin. Ce Prélat eut des successeurs illustres par leur sainteté & par leur doctrine. Martin, Anien, Leubin, & Caletricus sont reconnus pour Saints. Les autres plus renommez sont Burchard, Gislebert, Aimeric, Aganon, Ragenfroy, Odon, Fulbert, Ives, Jean de Salisberi, Renaud de Bar, Erard de la Marx Cardinal, Nicolas de Thou, &c. La Cathedrale qu'on croit être la plus ancienne Eglise de France, dédiée en l'honneur de la sainte Vierge, a 72. Chanoines, avec 17. Dignitez; & entre eux on compte six Archidiacres, celui de Chartres, qu'on appelle le Grand, & ceux de Dunois, Vendôme, Dreux, Pincerais: mais on en a démembré ceux de Blois & de Vendôme, pour composer l'Evêché de Blois. Il y a aussi quatre Prevôts, d'Ingre, Normandie, Mesange & Anvers. Et on compte dans le Diocese, environ 30. Abbaïes, 257. Prieurez, & plus de 1300. Paroisses. Blois, qui dépendoit de l'Evêque, a été érigé en Evêché en 1697. On conserve dans l'Eglise Cathedrale une espece de chemise, que l'on pretend avoir été celle de la Vierge, dont les Orfevres de Chartres font quantité de figures d'argent, que l'on fait toucher à la prétenduë chemise de la Vierge, & que l'on distribuë à la porte de l'Eglise. Quelques-uns ont crû que cette chemise avoit été apportée de Constantinople par Charles le Chauve, mais jamais il n'alla à Constantinople. Ainsi l'on ne sçait point d'où les Chartrains peuvent avoir eu cette chemise, mais il est certain que dès le IX. siecle il y avoit une chemise conservée soigneusement dans cette Eglise, & l'on dit que lors que cette ville fut assiegée par Raoul General des Normands, Gosselin, que d'autres nomment Aimeric, Evêque de Chartres, se servit de cette chemise comme d'un étendart sacré qui mit en deroute les Normands, la faisant porter au bout d'une lance à la tête des soldats. On rapporte cet évenement à l'an 898. dans lequel à la verité la ville de Chartres fut assiegée par les Normands, & delivrée par Richard Duc de Bourgogne, & Robert Comte de Paris. * André du du Chêne, *Antiquitez des Villes de France.* Fauchet, *Antiquitez Gauloises.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Guillaume le Breton parle de l'Eglise de Chartres *dans le* 2. *liv. de sa Philippide.*

CONCILES DE CHARTRES.

D'autres Auteurs parlent très-avantageusement de la même Eglise, où l'on a assemblé quelques Conciles en divers temps. La Chronique de Maillezais fait mention d'un Concile qui y fut tenu l'an 1124. L'on y en celebra un autre national le troisiéme Dimanche d'après Pâques de l'an 1146. Tous les Prelats du Roïaume y assisterent avec Loüis *le Jeune*. Gosiene étoit alors Evêque de Chartres, & l'on s'y détermina pour l'expedition de la Terre Sainte. Saint Bernard y fut choisi pour Generalissime: mais il refusa cet emploi, & se contenta d'exciter les peuples à prendre les armes. C'est ce qu'on apprend par la Lettre 256. de ce Saint, & par celles que l'Abbé Suger & lui écrivirent à Pierre de Cluni, avec les réponses de ce dernier. Loüis Guillard y tint un Synode, & y fit des Ordonnances publiées l'an 1536. & d'autres environ 1550. Charles Guillard son neveu en publia aussi en 1558. Nicolas de Thou en 1575. & 1587. & Jacques Lescot en 1646.

CHARTREUSE, *La grande Chartreuse.* C'est un celebre Monastere de France dans le Dauphiné, à trois lieuës de Grenoble du côté du Nord. Elle est située au haut d'une grande montagne, dans un vallon; qui a une lieuë de long, sur cinq cens pas de large, & qui n'est accessible que d'un côté, qu'on ferme par une porte, auprès de laquelle on a bâti une Maison pour les freres servans, & des étables pour les vaches que les Chartreux nourrissent dans leur petite vallée. Le Couvent se trouve plus avant dans la vallée; il est bien bâti & fort vaste, ayant du logement, non seulement pour ses Moines, qui sont en grand nombre; mais pour les Deputez des autres Chartreuses qui s'y assemblent toutes les années. Ce Couvent est Chef de son Ordre. Le General des Chartreux y fait sa residence. Il porte le titre de *Prieur de la Chartreuse*; & il n'est élû que par les Moines de ce Couvent. Au reste, si l'on en croit la renommée, la Grande Chartreuse a des tresors immenses.

CHARTREUX, Ordre Religieux, fut fondé par saint Bruno, natif de Cologne & Chanoine de Reims l'an 1086. Il se retira avec sept compagnons dans une

affreuse montagne de Dauphiné, en un lieu nommé *Chartreuse*, qui a donné son nom à l'Ordre. Saint Hugues Evêque de Grenoble établit dans ce desert, qui étoit de son Diocese, saint Bruno & ceux qui l'avoient suivi. Il fut appellé en Italie l'an 1090. par Urbain II. & se retira avec sa permission dans une solitude de Calabre appellée la Tour, où il mourut le 6. Octobre de l'an 1101. Il ne laissa aucunes Regles à son Ordre. Mais Guigues, quatriéme General des Chartreux, redigea par écrit les Statuts & les Coûtumes de son Ordre. Depuis Basile VIII. General dressa des Constitutions approuvées par le Saint Siege. Les Religieux de cet Ordre observent un jeûne & un silence continuel; outre l'abstinence de chair, même dans les plus grandes maladies, la clôture perpetuelle, & le cilice qu'ils ne quittent jamais. Cette discipline, qu'ils ont toûjours pratiquée exactement, les a conservez dans le premier esprit de leur Ordre. Leur General prend le titre de *Prieur de la Chartreuse*, où il tient toutes les années le Chapitre general pour les affaires de l'Ordre. Plusieurs saints Prelats en ont été tirez pour le bien de l'Eglise. Jean Birel Limosin fut proposé par les Cardinaux, pour être transferé du gouvernement de cet Institut à celui de l'Eglise, après la mort de Clement VI. arrivée l'an 1352. selon Sponde. Il refusa le Chapeau de Cardinal, qu'Innocent VI. successeur de Clement lui voulut donner. Elzear Grimoaldi, Prieur general après Birel, neveu d'Urbain V. refusa la Pourpre avec la même constance; & Guillaume Rainaldi son successeur, pria le même Pape de le dispenser de cet honneur, & du titre d'Abbé General, qu'il lui voulut donner. Il refusa la dispense que l'on vouloit donner à ses Religieux, de manger de la chair dans les maladies. Cet Ordre a eu de grands hommes, comme saint Hugues, saint Anthelme, saint Etienne, le B. Ulric, & le B. Didier, tous trois Evêques de Die; Humbert, Archevêque de Vienne; Guigues, cinquiéme General, Auteur de la Vie de saint Hugues, d'un Livre de Meditations, & de plusieurs autres Ouvrages, & celebre dans les Lettres de saint Bernard, & dans celles de Pierre *le Venerable*. Basile, huitiéme Prieur de la Chartreuse, qui dressa, avec la permission d'Innocent III. les Constitutions de l'Ordre, & qui ordonna qu'on celebreroit toutes les années le Chapitre general. Pierre *le Venerable* lui écrivit deux Lettres, qui sont la 40. & la 41. du Livre 6. Et Pierre de Celles, trois, la 9. 11. & 12. du Livre 5. Martin, onziéme General, donna pour devise à l'Ordre un Globe avec une croix plantée au dessus, & ces mots, *Stat Crux, dum volvitur Orbis*. Bernard de la Tour, treiziéme General, fit établir la Regle indispensable pour l'abstinence de la chair. Boson, dix septiéme Prieur de la Chartreuse, assista au Concile general de Vienne, par ordre du Pape Clement V. Boniface Ferrier, vingt-sixiéme General, fut envoyé au Concile de Pise. François du Puy, trente-quatriéme General, écrivit un Ouvrage sur les Pseaumes, & fit canoniser saint Bruno. Denys Rixel, surnommé *le Chartreux*, Laurent Surius, Ludolphe, & Lanspergius, aussi-bien que Bruno d'Afringues, & divers autres Chartreux, sont illustres par leur pieté, & par leur doctrine.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Generaux des Chartreux.

1086. Saint Bruno,	3.
1089. Le B. Lauduin,	10.
1100. Pierre I.	1.
1102. Jean I.	8.
1110. Guigues I.	27.
1137. Hugues I.	2.
1139. Saint Anthelme,	12.
1151. Basile.	24.
1174. Guigues II. dit *l'Ange*,	2.
1176. Jancelin,	57.
1234. Martin,	8.
1242. Hugues II.	11.
1253. Bernard de la Tour,	5.
1258. Riffier,	9.
1267. Gerard,	6.
1273. Guillaume I. Fabri,	5.
1278. Boson,	35.
1313. Haiman d'Aoste,	17.
1330. Jacques de Vinay,	1.
1331. Clair de Fontaines,	6.
1337. Jacques de Vinay, élû de nouveau,	4.
1341. Henry Poller,	5.
1346. Jean Birel,	14.
1360. Elzear Grimoaldi,	6.
1367. Guillaume Raynaud,	35.
1402. Boniface Ferrier,	8.
1410. Jean Grisemont,	10.
1420. Guillaume de la Motte,	17.
1437. François Maresme,	26.
1463. Jean Rocsendal,	9.
1472. Antoine Dellieux,	9.
1481. Antoine de Charne, ou de Berno,	14.
1495. Pierre Rufi, ou de Roux,	8.
1503. François du Puy,	18.
1521. Guillaume Bibauc,	14.
1536. Jean de Gaillad,	5.
1541. Pierre de Leiden,	4.
1545. Jean Volon ou Valon,	8.
1553. Damien Longon,	1.
1554. Pierre Sarde,	12.
1566. Bernard-Pierre Carasse,	20.
1586. Jerôme Delignan,	2.
1588. Jerôme Marchant,	6.
1594. Jean Michel,	5.
1600. Bruno d'Afringues,	31.
1631. Juste Perrot,	12.
1643. Leon Tixier,	6.
1649. Jean Pegon,	26.
1675. Innocent Masson,	28.
1703. Dom Ant. de Montgeffond.	

Cet Ordre a donné à l'Eglise 6. Cardinaux, 2. Patriarches, 15. Archevêques, & 49. Evêques. Les Chartreux ont conservé plusieurs anciens Rits dans la Celebration de la Messe. Il y a quelques Couvents de Chartreuses, qui observent la même Regle que les Chartreux, elles portent un Manipule au bras droit. * Saint Bernard, *ep.* 11. & 12. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Colombi, *de init. Carth.* Chorier, *Hist. & Etat Politiq. de Dauph.* Nicolas Moine, *liv.* 3. *c.* 8. & 23. de la vie de saint Geoffroy Evêque d'Amiens, rapportée par Surius, *au* 8. *Novembre.* Pierre Abbé de Celles, *ep.* 23. *du liv.* 1. Vincent de Beauvais, *l.* 26. *c.* 82. S. Antonin, *tit.* 15. *c.* 22. Pierre de Blois, *ep.* 86. Jean de Salisberi, *liv.* 7. *Polit. c.* 23. Pierre *le Venerable*, *liv.* 1. *ep.* 2. & *liv.* 1. *ep.* 12. & *liv.* 2. *c.* 28. *des Miracl.* Dorlan, *Chron. des Chart.* Petræus, *Biblioth. des Chart.* Aubert le Mire, *de l'origine des Rel. liv.* 2. *c.* 35. Loüis Beurrier, *des Ord. Relig. p.* 14. &c.

CHARTUITUS, Evêque en Hongrie, a vécu dans le XI. siecle. Il écrivit la vie de S. Etienne premier Roi de Hongrie, & la dédia au Roi Colman, qui commença de regner l'an 105. & mourut en 1114. Cette Vie est rapportée par Surius au 20. Août, & Baronius en parle sous les années 989. & 1011. Le même Prelat laissa encore quelques autres Ouvrages.

CHARIBDE, goufre horrible joignant le rivage de Sicile dans le détroit de Messine. Il est au Midi & près de Scylla, qui est un rocher du côté du Septentrion attaché à la côte d'Italie. L'un & l'autre est très-dangereux; & c'est de-là qu'est venu le proverbe: *Qu'il faut prendre garde de tomber de Scylle en Charybde.* Les Poëtes ont feint que CHARYBDE étoit une femme de mauvaise vie, laquelle ayant ravi les bœufs d'Hercule, fut accablée d'un coup de foudre par Jupiter, & metamorphosée en ce goufre, dont Virgile fait une si belle description dans le troisiéme livre de l'Eneide, où il represente les flots des deux goufres, Scylla & Charybde, se combattant l'un l'autre, en sorte que par leur choc contraire, ils s'élevent à une hauteur prodigieuse. Horace *l.* 1. *od.* 27. *v.* 19. donne le nom de Charybdes aux courtisanes, qui abusant de l'amour qu'on a pour elles, épuisent les forces & la bourse de leurs amans.

———— ah miser,
Quantâ laboras in Charybdi,
Digne puer meliore flammâ!

Cluvier *Sicilia Antiq. p.* 64. fait une description ample & exacte du Charybde. Quant à la nature du Charybde,

rybde, tel qu'on le voit aujourd'hui, l'on remarque que les eaux de cet endroit sont toutes boüillantes, comme l'eau qui est sur le feu, tantôt qu'elle lance en l'air des flots comme agitez par des tourbillons, qui sont bien plus dangereux aux vaisseaux qui passent, que les boüillons du Charybde; car pendant ce boüillon des flots les vaisseaux peuvent passer sans risque. On a remarqué par une longue experience des Matelots que le Charybde boüillonnoit, dans le temps que le vent *Syropheni* domine sur cette mer. Ce vent alors agit avec tant d'impetuosité, qu'il forme des déluges d'eaux en figure de colomnes. Ce goufre fut sondé du temps de Frederic Roi de Sicile par un fameux Nageur, que l'on surnommoit pour son habileté *Pescecola*, ou le poisson Colas. Il dit qu'il avoit reconnu d'abord dans ce goufre une si grande violence des flots, qu'aucun homme, quelque robuste qu'il fût, ne pouvoit tenir contre, & qu'il fut tellement empêché par cette violence, qu'il fut obligé de chercher plusieurs détours pour arriver jusqu'au fond. 2. Il dit qu'il vit un grand nombre de rochers de tous côtez. 3. Qu'il sentit plusieurs courants d'eaux contraires les uns aux autres, qui s'entrechoquoient, & qui étoient effroyables. 4. Qu'il avoit rencontré partroupeaux une sorte de poissons nommez Polypes, qui venant à serrer un homme avec leurs filets le faisoient mourir en fort peu de temps. 5. Qu'enfin il avoit reconnu une grande quantité de Carcharis, qui sont une espece de Chiens de mer, très-grands & très-méchans, avec trois rangées de dents horribles. Pescecola étant allé une seconde fois jusqu'au fond de ce goufre, pour y chercher une coupe d'or que le Roy y avoit fait jetter, & qui devoit être la recompense de sa peine, il y perit sans que l'on en ait jamais pû avoir de nouvelles. *Voyez* Athanas. Kircher. *Mundi subterr. l.* 2. *c.* 15. *&* 16. C'est à Charybde qu'on éleva depuis le Phare, dit aujourd'hui *le Phare de Messine*, par ce qu'il est près de cette ville. Charybde est connu sous le nom de *Capo di Faro*, qu'on lui donne presentement. Bochart dit que ce mot vient du Phenicien *Char-Obdan*; c'est-à-dire, *trou de perdition. Can. lib.* 1. *c.* 38. & SCYLLA vient de *Sehol*, qui signifie *exitium*, malheur. Strabon donne aussi le nom de CHARYBDE à un lieu de Syrie, entre Apamée & Antioche, où l'Oronte se cache en terre, pour aller reparoître à quarante stades de là. En faisant allusion au premier Charybde qui est proche de Messine, on a fait un proverbe, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdin*, pour dire tomber d'un petit mal dans un plus grand; ou comme l'on parle populairement, *tomber de fievre en chaud mal*.

CHASLUS. *Cherchez* CHALUS.

CHAS-ODAH-BACHI (le) dans la Cour du Grand-Seigneur, est le Grand-Chambellan, qui commande à tous les Officiers de la Chambre où couche le Sultan. *Chas-Odah* signifie *Chambre particuliere*, & *Bachi*, *Chef*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHASPHIA, Village près de Babylone, où habitoit le Sacrificateur Eddo, de la race des Levites. * Esdras, VIII. 17.

CHASSAGNE (Isaac de la) Conseiller au Parlement de Bourdeaux dans le XVI. siecle, étoit pere de GEOFROY DE LA CHASSAGNE, Seigneur de Pressac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III. Il vivoit en 1584. & écrivoit assez bien en prose & en vers. LA CHASSAGNE President à Bourdeaux, qui étoit un homme d'autorité & fort aimé, fut obligé de se mettre à la tête des seditieux, qui s'éleverent en cette ville l'an 1548. ce qui lui fit de fâcheuses affaires. * La Croix du Maine, *Bibl.* De Thou, *Hist.* 5.

CHASSAKI, en Turquie, est le nom qu'on donne à une fille du Serrail qui a eu la compagnie du Sultan. *Chassah* ou *Chasseh* en Arabe, signifie les personnes de la plus grande qualité du Royaume, & particulierement celles qui approchent le plus près de la personne du Roi, & qui sont logées dans le Serrail, ou dans le palais, comme les principaux Officiers de sa Cour, & ses Concubines. *Ki* signifie *Roi* en Persan & en Turc. Ainsi *Cassaki* signifie *la Concubine du Roi*; & en parlant d'un homme, il signifie *principal Officier du Prince*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHASSANE'E (Bertrand) Premier President au Parlement de Provence, étoit de Bourgogne, natif d'Issy-l'Evêque, qui est un Bailliage d'Autun. Il étudia dans les meilleures Universitez de France & d'Italie, & fut employé depuis par George Cardinal d'Amboise. Il vint ensuite à Autun, où il exerça la profession d'Avocat, & il y plaida la cause des rats, si singuliere dans les Ecrits de ce grand homme. Enfin, après avoir été Avocat du Roi dans le Bailliage de la même ville, jusqu'en 1522. il fut nommé par le Roi François I. Conseiller au Parlement de Paris, & en 1532. President au Parlement de Provence, où il mourut en 1542. Il avoit épousé Perrette Languet, dont il eut entr'autres enfans une fille mariée à Robert Laski, Prince de Siradie, & Palatin de Pologne. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Catalogus gloriæ mundi. Consuetudines Burgundiæ. Concilia*, &c.

CHASSENEUIL, Bourg de France, situé dans l'Angoumois près de la Rochefoucault, à cinq ou six lieuës d'Angoulême, du côté de l'Orient. * Maty, *Diction.*

CHASTETE' (la) *Castitas*, dont les Romains firent une Déesse, & qu'ils representerent en habit d'une Dame Romaine tenant un Sceptre en main, & ayant à ses pieds deux Colombes blanches.

CHASTEUIL. *Cherchez* GALAUP.

CHASTILLON (le Comte de) Balthasard. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CHASUBLE est un ornement d'Eglise que le Prêtre met pardessus son aube, quand il va dire la Messe. Les Chasubles des anciens étoient toutes rondes & traînantes à terre, fermées de toutes parts, seulement ouvertes par le haut pour passer la tête, ce qui leur a fait donner le nom de joug, & se retroussoient sur l'épaule, au lieu que maintenant elles sont fenduës par les côtez. Les Orientaux, lorsqu'ils celebrent la Messe dans nos Eglises, se servent plûtôt de Chapes que de Chasubles, & en effet on disoit autrefois la Messe avec des Chapes; mais comme on les trouva embarassantes, on les coupa par le bas, & on les fendit par les côtez, ce qui est beaucoup plus commode. A l'égard des Chapes, elles viennent originairement des manteaux, ou des robes que l'on portoit; car dans les commencemens les Prêtres ne se servoient ni de Chapes ni de Chasubles. Walafride Strabon dit que dans la primitive Eglise, on celebroit la Messe en habit ordinaire. Le Cardinal Bona s'est fort emporté contre Nicolas Alemannus, qui a prétendu que les Apôtres n'ont point eu l'usage des habits sacrez. Les premiers Chrétiens, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, celebroient les Mysteres avec les mêmes habits qu'ils avoient accoûtumé de porter. Il n'y avoit en ce temps là aucune difference entre les vêtemens de ceremonie, & ceux dont on se servoit d'ordinaire, si ce n'est qu'on gardoit les plus propres pour la celebration des Mysteres. Consultez la préface qui est à la tête *des Ceremonies & Coûtumes des Juifs*, imprimée à Paris en 1681. Lindanus, *liv.* 47. de la Panoplie *ch.* 56. parlant des Chasubles dont on se sert presentement dans l'Eglise, dit qu'elles different entierement des anciennes qui couvroient tout le corps, étant de veritables robbes; en ce cas, cela appuyeroit l'origine que quelques Auteurs comme Rabanus, Ugutio, Isidore, & Joannes de Janua donnent au terme de Chasuble, *quia instar parva casa totum hominem tegebat. Bona, de rebus Litur.* * M. de Vert, *Explication des Ceremonies de l'ancienne Eglise.*

CHASTAIGNERAYE. *Cherchez* CHATEGNERAYE.

CHATEAUBRIANT, petite Ville de France dans la Haute-Bretagne, avec un ancien Château. Elle est située vers les frontieres de l'Anjou, à neuf ou dix lieuës de Nantes. Plusieurs Auteurs croïent que c'est le païs des anciens *Cadetes* de Cesar. Sanson & d'autres Geographes ne sont pas de ce sentiment.

CHATEAU-BRIANT (Edit de) *Cherchez* EDIT.

CHATEAU-BRIANT (Françoise de Foix Comtesse de) étoit fille de PHEBUS de Foix & sœur du fameux Comte de Lautrec, & du Maréchal de Foix. Elle épousa *Jean* de Laval, Comte de Château-Briant. Depuis elle fut maîtresse de François I. qui la quitta pour la Duchesse d'Estampes. C'est ce que quelques Auteurs disent, Brantome entr'autres raconte des circonstances bien particulieres de ses amours. M. de Varillas est celui qui a rapporté avec le plus d'étenduë l'histoire de cette intrigue, & il n'a pas oublié de dire que le Comte fit ouvrir

les veines à sa femme. D'autres prétendent que cette histoire est un conte très-fabuleux, & ont publié un *Factum* en 1686. contre M. Varillas. On en a tiré l'épitaphe suivante qui semble refuter authentiquement la fable des amours de cette Dame avec François I. & le meurtre prétendu commis en sa personne par son mari en 1525. Cela fera d'autant plus de plaisir que cette histoire est injurieuse à deux illustres maisons; sçavoir à celle de *Foix*, dont étoit la Comtesse, & à celle de *Laval* dont étoit le Comte.

FF. Peu de telles. FF.

Sous ce Tombeau gît Françoise de Foix,
De qui tout bien chacun souloit en dire,
Et le disant onc une seule voix,
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

Prou de moins — Point de plus.

De grand beauté, de grace qui attire,
De bon sçavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, & mieux que ne raconte
Dieu Eternel richement l'étoffa.

O Viateur pour t'abreger le conte,
Cy gît ung rien là où tout triompha.

FF. FF.

Cette épitaphe se voit encore avec son effigie en marbre dans l'Eglise des Mathurins de Château-Briant, & ce fut son mari, qui la lui fit dresser; ce qu'il n'eût pas fait, très-assurément, s'il eût fait mourir sa femme pour cause d'adultere.

Le Vicomte de Lautrec frere aîné de la Comtesse décedant en 1528. chargea le Comte de Château-Briant son beau-frere, de la tutele de sa fille unique Claude de Foix; preuve de la bonne intelligence, qui étoit entre les deux maisons, & qui probablement n'y eut eut pas été, si le Comte eut été le meurtrier de la sœur du Vicomte, & eut pris la fuite, pour éviter de tomber entre les mains de la Justice. Cette Claude de Foix fut mariée en 1531. avec le jeune Comte de Laval, fils du Comte de Laval, Gouverneur de Bretagne, & cousin issu de germain du Comte de Château-Briant. Autre preuve de l'union & de l'amitié de ces deux maisons. M. Varillas dit encore que le Comte de Château-Briant fit donation de cette terre au Connétable de Montmorency pour obtenir sa grace, & que le Connétable aima mieux acquerir le Comté de Château-Briant par donation que par confiscation; faute de sçavoir que la confiscation des terres n'a point de lieu en Bretagne, & que quand même ce Comte auroit été condamné pour le meurtre de sa femme, la confiscation n'eût pû aller qu'à ses heritiers. * Brantome, *Memoires des Dames Galantes, tom. 2. p. 394. & au discours du Connétable de Montmorency. Additions aux Memoires de Castelnau, tom. 1. p. 346. L'Auteur des Galanteries des Rois de France, imprimées l'an 1694. tom. 1. pag. m. 192.* Varillas, *Hist. de François I. Nouvelles de la Republique des Lettres. Janvier 1686. pag. 15. & suivantes.* Bayle, *Diction. Crit.*

CHATEAU-DAUPHIN, Château fort de France dans le Dauphiné. Il est situé dans les Alpes, dans une Vallée, qui porte son nom, entre Ambrun & Saluffes, à dix lieuës de la premiere & à sept de la derniere. * *Cartes Geograp.*

CHATEAU-DUN, Ville de France dans le Blesois, Capitale du petit païs de Dunois; les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Castellodunum*, & les Anciens lui ont donné celui de *Rubeclaire, Urbs-Clara.* Gregoire de Tours remarque qu'à la nomination du Roi Sigebert, Promete y fut fait Evêque; mais comme cette ville dépendoit de l'Evêque de Chartres, Papole, qui gouvernoit cette Eglise, en fit sa plainte au IV. Concile de Paris, assemblé l'an 573. Ainsi Promete, qui avoit interposé l'autorité de Childebert, fils & successeur de Sigebert, fut obligé de vivre en personne privée. Château-dun est sur le Loir, & est le Siege d'une Châtelenie. * Gregoire de Tours, *l. 7. T. V. Conc.* Du Chesne, *aux Ant. des villes de France, c. 4. du Bailliage de Blois.*

CHATEAU-GIRON, (Geoffroy de) étoit fils de Jean de Château-Giron, Seigneur de Malestroit en Bretagne, &c. Dès sa jeunesse il suivit les armées, où il signala son courage. En 1376. il soûtint le siege de Saint-Malo, contre le Duc de Lanclastre, & en 1382. il fut un des Chefs de l'armée, que Jean VI. Duc de Bretagne, envoïa en Flandres, au secours de son cousin Louis Comte de Flandres, & il se trouva à la défaite des Flamans, au Pont de Comines, & à la bataille de Rosebec. Il prit les armes en 1415. avec les autres Seigneurs Bretons, pour délivrer le Duc Jean qui étoit prisonnier; & fit lever le siege aux Anglois de devant le Mont Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Il accompagna le Duc Jean en France l'an 1427. signa l'accord fait entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, assista à l'entrée de François, Duc de Bretagne, & au couronnement de ce Prince, fait à Rennes en 1442. * Augustin du Paz. *Histoire de Bretagne.*

CHATEAU-GONTIER, Ville de France en Anjou, fondée par Foulques Nerra, qui lui donna le nom de son Fermier: elle s'appelloit auparavant *Basilica*; c'est-à-dire, selon Gilles Ménage, *Basoche* ou *Basouche*. Elle est sur la riviere de Mayenne, dans le Diocese d'Angers. Laurent Bochel rapporte divers Conciles qui y ont été assemblez en 1221. sous le Pape Honoré III. en 1231. 33. & 36. sous Gregoire IX. en 1253. du temps d'Innocent IV. en 1268. sous Clement IV. un en 1336. où Pierre Frerot Archevêque de Tours présida, & un autre en 1336. * Cartulaire de saint Aubin d'Angers cité par Gilles Ménage, *dans son Histoire de la Maison de Sablé.* Bochel, *Nomencl. Synod. & autor. edit.* 1609.

CHATEAU-LANDON, *Castrum Nantonis*, petite Ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur le Loin, entre Nemours & Montargis. *Voïez* Du Puy, *dans son Livre des Droits du Roi.* Du Chesne, *dans ses Recherches des Antiquitez des villes de France, & l'Histoire du Gâtinois.*

CHATEAU-DU-LOIR, *Castrum Lidi*, ou *ad Ledum*, petite Ville de France dans la Province du Maine, avec titre de Baronie. Elle est sur la riviere du Loir, vers la frontiere de Touraine & du Vendomois, à cinq ou six lieuës du Mans. Cette ville est du Domaine, comme M. du Puy le prouve dans son Traité des Droits du Roi. * Sanson.

CHATEAU-MELIAND, petite Ville & Châtelenie en Berry, remarquable particulierement par son Château, & par une Tour qu'on dit avoir été bâtie du temps des Romains. * Du Chesne, *Antiquitez des Villes.*

CHATEAU-NEUF, Ville de France, dans le petit païs de Timerais, en la Province du Perche. Il y a plusieurs Bourgs de ce nom en France, comme Château-neuf en Anjou, Château-neuf sur le Cher dans le Berry, Château-neuf sur Loire, Château-neuf en Bresse, &c. * Sanson. Baudrand.

CHATEAU-NEUF (Guillaume de) dix-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, dont la residence étoit alors à Ptolemaïde, où saint Jean d'Acre fut élû en 1251. après la mort de Pierre de Vilebride. Le Pape Alexandre IV. donna en 1256. au Grand-Maître de Château-neuf & à son Ordre, le Château de Bethanie avec ses revenus, pour entretenir la garnison de la Forteresse de Crac, dans le Comté de Tripoli, composée de soixante Chevaliers, & de plusieurs soldats. Ce Pape avoit donné à l'Ordre, l'année précedente, le Mont-Thabor, & tous les biens, que Baudoüin I. Roi de Jerusalem avoit assignez à l'Abbé & aux Religieux du Couvent, qu'il fonda sur cette sainte Montagne: mais les Sarrazins avoient tout détruit. Le Grand-Maître de Château-neuf mourut en 1260. & eut pour successeur Hugues de Revel. * Bosio *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

CHATEAU-NEUF (Pierre) Gentilhomme & Poëte de Provence, vivoit dans le XIII. siécle, l'an 1276. Il composa divers Ouvrages. * Nostradamus, *Hist. des Poët. Prov.* La Croix du Maine & du Verdier, *Bib. Franc.*

CHATEAU-NEUF, Garde des Seaux. *Cherchez* l'Aubespine.

CHATEAU-PELERIN, Forteresse de la Palestine, sur le bord de la Mer, à dix milles de Cesarée. Ce Château est appellé de divers noms dans les Auteurs; car les uns l'appellent *Pierre Encise*, parce qu'il y a quantité de roches coupées & escarpées, & parce que le chemin y est fort serré: ce lieu est aussi nommé *Détroit*. Les Arabes le nomment *Aclyte*, & les Chrétiens *le Château-*

Pelerin, parce qu'il a été bâti pour y veiller à la sûreté des Pelerins de Jerusalem. Il est situé sur une terrasse qui semble être environnée de la mer : mais elle tient par un petit Isthme à la terre ferme, du côté de l'Orient. On ne voit plus que les restes de ce château, qui est un grand bâtiment, dont le bout se termine en demi-lune, avec des creneaux & des lucarnes ornées de sculpture. Il y a aussi deux tours de pierre de tailles à demi ruinées. Le Cardinal de Vitry dit que cette forteresse aïant été abattuë, les Templiers la releverent l'an 1217. & qu'en foüillant les fondemens, ils trouverent un trésor de pieces d'anciennes monnoies, qui leur servit à rétablir ce Château, & à y bâtir un Palais pour leur Grand-Maître, avec plusieurs maisons pour les Chrétiens. Son port est bon, & pourroit être rendu meilleur. Le terroir seroit fertile en bleds, en vins & en fruits, comme il a été autre-fois, s'il étoit cultivé, mais depuis que les Infideles en sont les maitres, tout y est sterile & abandonné. Doubdan, *Voïage de la Terre-Sainte*.

CHATEAU-PORCIEN, Ville de France dans le Rhetelois, en la Province de Champagne, avec titre de Principauté. Elle est située sur la riviere d'Aine, au dessous de Rhetel. Château-Porcien appartint premierement aux Comtes de Champagne, depuis Rois de Navarre ; & Jeanne, Reine de Navarre, le porta au Roi Philippe *le Bel* son mari. Ce Roi l'érigea en Comté, & le donna à Gaucher de Châtillon, Connétable de France. Jean de Châtillon le vendit en 1395. à Loüis de France, Duc d'Orleans, & Charles fils de ce dernier, qui avoit été pris à la bataille d'Azincourt, le revendit à Antoine de Croui, Seigneur de Renti, pour avoir dequoi païer sa rançon. Depuis en 1561. le Roi Charles IX. l'érigea en Principauté, en faveur de Charles de Croui, Comte de Senighen.

CHATEAU-REGNARD, petite Ville de France dans le Gâtinois. Elle est sur la petite riviere de l'Ouaine, à deux lieuës de Montargis. * *Consultez* Du Puy, *des Droits du Roi*, *p.* 770. Morin, *Histoire du Gâtinois*. *&c.*

CHATEAU-REGNAUD, sur la riviere de Meuse, petite Ville fortifiée dans le Rhetelois en Champagne, avec titre de Principauté. Elle est à deux lieuës de Charleville, & est differente de CHATEAU-RENAULT, sur la riviere de Bransle en Touraine, à cinq ou six lieuës de Tours. * Sanson.

CHATEAU-RENAUD, (Maison, *Voïez* ROUSSELET.

CHATEAU-ROUX, Ville de France, en Berry, avec titre de Duché, qui appartient à M. le Prince. Elle est située sur la riviere d'Indre, entre Bourges & le Blanc en Berry. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Castrum Rufum*, & *Castrum Rodulphium*. Il y a un beau Château avec un parc. Un certain Raoul fit bâtir ce Château ; & c'est de là que la ville a eu le nom de Château-Raoul, & par corruption Château-Roux. La ville est assez grande : il y a quatre Paroisses, une Collegiale, quelques Monasteres, & diverses Manufactures. Le Roi Loüis XIII. l'érigea l'an 1616. en Duché & Pairie. Cette ville a encore été honorée par la naissance d'Odon ou Eudes de Château-Roux, Cardinal, à qui elle a donné son nom, & que son merite a rendu si considerable dans le XIII. siécle, sous le regne du Roi saint Loüis.

CHATEAU-ROUX, que les Italiens appellent *Castel-Rosso*, & que les Anciens nommoient *Caristus*, est une Ville de l'isle de Negrepont, dans l'Archipel, vers l'Euripe. Elle est située proche du *Capo dell' Oro*, & a titre d'Evêché. Mais elle est particulierement remarquable pour le beau marbre que l'on y trouva, & que les Romains ont appellé *Caristium marmor*. * Baudrand.

CHATEAU-SALINS, Bourg de la Lorraine, situé près de la riviere de Seille, entre Nancy & Marsal, à quatre lieuës de la premiere, & à deux de la derniere. Ce lieu est considerable par ses bonnes Salines, qui lui ont donné le nom. * Baudrand.

CHATEAU S. ANGE, autrefois *Hadriani Moles*. C'est la Citadelle de la Ville de Rome. Elle est bien fortifiée, & on a pratiqué un chemin secret, pour pouvoir y aller du Vatican, où les Papes font leur sejour ordinaire.

CHATEAU-THIERRI, *Castrum Theodorici*, ainsi nommé dès l'an 923. Elle est située sur la Marne, Ville de France en Champagne, appartenant aujourd'hui à la Maison de Boüillon, avec titre de Duché, Bailliage, Siege Présidial, Prevôté & Election. Elle est à huit ou dix lieuës de Meaux, & un peu plus éloignée de Reims. Sa situation la rend très-forte & très-agreable. Il y a un bon Château, avec diverses Eglises. Le Duc de Maïenne la prit dans le XVI. siécle pour la Ligue, & les Espagnols la pillerent avec une fureur extrême. Depuis, elle rentra dans l'obéïssance qu'elle devoit au Roi, qui accorda d'amples privileges à ses habitans. Artaut, Archevêque de Reims, y tint un Concile environ l'an 933. dans le temps que la ville étoit assiégée par Raoul. Hildegaire, Evêque de Beauvais, y fut sacré. * Flodoard, *en la Chron. T. IX. Con.* De Thou. Du Chesne. Du Puy, &c.

CHATEAU-VILAIN, Bourg de France dans la Champagne, sur la riviere d'Aube, vers sa source, environ à trois lieuës au dessous de Clairvaux, & à quatre de Bar-sur-Aube. * Maty, *Diction.*

CHATEAU DES SEPT TOURS, que les Grecs nomment *Heptapyrgion*, & les Turcs *Jedicula*, est bâti à la pointe de la ville de Constantinople, qui est entre le Midi & l'Occident, sur la mer de Marmora. On le pourroit nommer la Bastille de Stamboul, ou de Constantinople, pour le rapport qu'il a avec la Bastille de Paris, non pas dans sa structure, mais dans son origine & dans son usage. C'étoit autre-fois une des portes de Constantinople, comme la Bastille étoit une porte de la ville de Paris. Elle se nommoit *la Porte Dorée*, parce que les ornemens qui l'embellissoient, étoient enrichis d'or ; & c'est par où entroient ceux ausquels on faisoit quelque magnifique reception. Aux quatre anciennes Tours de cette porte, Mahomet II. qui prit la ville de Constantinople en 1453. y en ajoûta trois autres, pour en faire un château, afin d'y conserver la meilleure partie de ses tresors en 1458. à quoi ce château a long-temps servi ; & maintenant encore on y garde le revenu des mosquées, qui reste après avoir acquitté toutes les charges, & qui est destiné à faire la guerre pour la défense de la Religion Mahometane. C'est aussi où l'on renferme les prisonniers d'Etat ; & lorsqu'il y a quelques Chrétiens, on leur permet d'y faire venir des Prêtres, qui y celebrent la Messe dans une petite Chapelle, & qui leur administrent les Sacremens en toute liberté. Si ces prisonniers sont Chevaliers de Malthe, ou personnes qualifiées, on leur permet quelque-fois de sortir pour s'aller promener à la ville ou à la campagne, durant quelques jours ; pourvû qu'un Ambassadeur promette de les y ramener, & de les representer, quand l'Aga ou Gouverneur des sept Tours le desirera. En 1622. pendant une sédition de Janissaires, le Sultan Osman fut arrêté & mené dans ce lieu, où il fut étranglé ; & en 1648. les Janissaires s'étant encore revoltez, allerent prendre dans le Serrail Ibrahim Sultan, & l'étranglerent dans ce château. Au dehors des murs, proche l'une des Tours, on voit deux grands bas-reliefs de marbre blanc, dont l'un represente la Lune, qui vient trouver Endymion ; & l'autre les neuf Muses, avec le cheval Pegase. Ces Ouvrages, quoi-que d'un bon goût, ne sont pas assez finis, pour convenir que nous n'aïons rien en Europe, qui puisse leur être comparé. Cependant quelques voïageurs ont crû que l'on devoit donner un present considerable au Caïmacan ou Gouverneur de Constantinople, & à l'Aga des sept Tours, pour avoir d'eux la permission d'enlever ces deux morceaux de Sculpture. * Grelot, *Voïage de Constantinople*.

CHATEGNERAYE (François de Vivonne de la) fils puîné D'ANDRE' de Vivonne, Grand-Senéchal de Poitou, étoit un jeune Seigneur fort consideré sous le regne de François I. & sous celui d'Henry II. Rois de France. Il étoit intime ami de Guy Chabot, Seigneur de Jarnac & de Montlieu, & avoit été élevé à la Cour de François I. mais quelques personnes mal intentionnées rompirent cette étroite amitié. Ils rapporterent à Charles Chabot, pere de Guy, que son fils s'étoit vanté d'avoir eu un commerce deshonnête avec sa belle-mere, seconde femme de Charles, & qu'ils l'avoient appris du Sieur de la Châtegneraye. Guy de Jarnac, aïant sçû la chose de la bouche même de son pere, pro-

testa qu'il se justifieroit de cette calomnie, & publia aussi-tôt un démenti, qui s'adressoit en paroles assez claires à la Châtegneraye, lequel poursuivit la permission d'un combat à outrance, auprès du Roi François I. Jarnac la demanda aussi : mais ce Prince ne la voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin d'Henry II. successeur de François I. & le 10. Juillet 1547. le combat se fit en champ clos, dans le Parc de saint Germain en Laye, en presence du Roi, du Connétable de Montmorency, des Seigneurs de Sedan & de Saint-André, Maréchaux de France. La Châtegneraye, après avoir reçû plusieurs blessures, tomba par terre; de sorte que sa vie étoit à la discretion de Jarnac. Mais le vainqueur supplia plusieurs fois le Roi, d'accepter le don qu'il lui faisoit de la Châtegneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le Roi se laissa enfin gagner par les prieres de Jarnac, & par celles du Connétable & des Maréchaux de France, & permit qu'on portât la Châtegneraye dans sa tente, pour le panser. Mais le déplaisir que ce dernier eut de se voir vaincu, lui fit débander sa plaïe : il en mourut trois jours aprés. Telle fut l'issuë de ce fameux combat, d'où l'on croïoit que la Châtegneraye sortiroit victorieux, parce qu'il étoit l'un des plus robustes & des plus vaillans hommes du Roïaume. Il étoit l'assaillant, & Jarnac étoit le soûtenant. * *Memoires Historiques.*

CHATEIGNER (Roch) Seigneur de Touffou, Chambellan d'Henry II. de François II. & de Charles IX. Rois de France, & Capitaine de cent Chevaux-Legers, nâquit en 1527. & étoit fils de Jean III. Seigneur de la Roche-Pozay. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il donna dans le Comté d'Oye & de Boulogne, les premieres marques de son courage. Depuis, Henry II. le fit Echanson du Dauphin. A l'âge d'environ 25. ans, il passa déguisé en Italie, & entra avec deux cens fantassins dans la Mirandole, au travers des ennemis, qui avoient bloqué cette place. Lorsqu'il en eut obtenu le commandement, il fit trois vigoureuses sorties sur les assiegeans, prit d'assaut un de leurs Forts, & en emmena l'artillerie & les Capitaines prisonniers. L'an 1555. le Roi l'envoïa en Piedmont, où avec environ quarante chevaux, il défit tout le secours que les Espagnols envoïoient à Vulpian, & fut cause de la reduction de cette place sous l'obéïssance du Roi, qui lui donna la conduite d'une compagnie de Chevaux-Legers, & la charge de Chambellan. Il fut encore envoyé en Piedmont en 1556. & aïant passé avec l'armée Françoise jusqu'au Roïaume de Naples, il combattit vaillamment à Julia-Nova contre les Espagnols; puis il défendit la ville d'Ascoli contre l'armée du Duc d'Albe. Il fut ensuite pris dans un combat, & demeura trois ans prisonnier. Pendant sa captivité il s'exerça à faire des vers en François & en Espagnol, dont il a laissé un Recüeil. Lorsqu'il fut de retour en France, il se trouva à l'entrée du Roi de Navarre dans Poitiers l'an 1560. & eut part à la défaite des Huguenots près de Saint-Genest, où il prit trois enseignes sur eux. Il alla enfin au siege de Bourges l'an 1562. & y fut tué d'un coup de mousquet, n'étant âgé que de 35. ans. Son corps fut porté à la Roche-Pozay, où l'on voit son épitaphe, que le Poëte Ronsard composa. * Du Chesne, *Histoire de la Maison des Châteigners.*

CHATEIGNER DE LA ROCHE-POZAY (Loüis) Seigneur d'Abain & de la Roche-Pozay, Baron de Preüilli, Gouverneur de la haute & basse Marche, & Chevelier des Ordres du Roi, étoit septiéme fils de JEAN Châteigner, III. du nom, & s'appliqua également aux armes & aux Lettres, qui sembloient être hereditaires dans sa maison. Il apprit les Sciences & les Langues sous Joseph Scaliger, & il y fit un grand progrès. Le Roi Henry III. l'envoïa Ambassadeur à Rome, où il soûtint avec beaucoup de force la gloire de son Prince & la réputation des François, contre la fine politique des Espagnols. Depuis, le Roi Henry IV. lui donna le Gouvernement de la haute & basse Marche. Il y défit les rebelles dans une memorable occasion, près de la riviere de la Vienne. Il avoit déja signalé son courage aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac, de Moncontour, aux sieges de la Rochelle & ailleurs. Il servit encore l'an 1595. en Bourgogne, au combat de Fontaine-Françoise; & étant tombé malade, en se retirant chez lui, il mourut à Moulins en Bourbonnois le 29. Septembre de la même année. Loüis Châteigner avoit épousé par dispense du Pape en 1567. Claude, fille de *George* du Pui, Seigneur du Coudray, & il en eut entr'autres enfans, *Henry*, Baron de Malval, tué dans un combat. On ne doit pas oublier JEAN IV. Seigneur de la Roche-Pozay, & pere de CHARLES, qui a été Lieutenant de Roi dans le haut Poitou; & HENRY-LOUIS Chateigner de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, celebre par ses Ouvrages. Celui-ci nâquit l'an 1577. à Rome, dans le temps que son pere y étoit Ambassadeur. Après s'être avancé dans les Lettres, il se consacra de bonne heure à Dieu dans l'Etat Ecclesiastique. Outre l'Evêché de Poitiers, qu'il eut en 1611. après Geofroy de Saint-Belin, dont il avoit été Coadjuteur, il possèda plusieurs Abbaïes, & mourut subitement le 30. Juillet 1651. âgé de 74. ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *des Commentaires sur la Genese, sur l'Evangile de saint Mathieu, & sur les Actes des Apôtres. Synopsis distinctionum Theologicarum & Philosophicarum. Dissertationes Ethico-Politica. Nomenclatura Cardinalium, &c.* * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. Christi.* Claude le Voïer d'Argenson, *in Elog. illust. viror.* Du Chesne, *Genealogie de la Maison de Châteigner.*

CHATEL, (Guillaume du) Pannetier du Roi Charles VII. & Ecuïer du Dauphin, depuis Roi de France, sous le nom de Loüis XI. étoit un Gentilhomme de Bretagne, qui se distingua par sa valeur dans le XV. siécle. Il fut un des Chevaliers, qui avec Arnaud Guillaume de Barbazan, défirent en champ clos, les Chevaliers Anglois. Il donna d'autres preuves de son courage, & particulierement à la défense de la ville de saint Denys contre les Anglois, & au siége de Pontoise, où il fut tué l'an 1441. en s'opposant aux ennemis, au passage de la riviere d'Oyse. Le Roi Charles voulant récompenser les services que ce brave Capitaine lui avoit rendus, fit enterrer son corps dans l'Eglise de S. Denys en France. * Millet, *Tresor sacré de saint Denys.* Jean Chartier, *Histoire de France.*

CHATEL, (Tannegui du) Gentilhomme Breton, & Prevôt de Paris, eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Roi Charles VII. Il fut General de l'armée de Loüis Roi de Sicile, & il défit en 1409. celle de Ladislas Roi de Hongrie. Quelque temps après, il fut Prevôt de Paris, & en 1419. & 1420. il prit le titre de Maréchal des guerres de M. le Dauphin, Regent du Roïaume. En 1419. il défit Charles VII. alors Dauphin du Duc de Bourgogne, son plus dangereux ennemi; mais ce fut d'une maniere indigne; car il le tua d'un coup de hache à Montereau-faut-Yonne, dans une conference où on l'avoit attiré. En 1422. Tanneguy fut Grand-Maître de l'Hôtel du Roi; & deux ans après, il fut obligé de se retirer de la Cour, après avoir tué le Dauphin d'Auvergne en presence de Charles VII. Dans la suite, aïant été rappellé, il fut envoïé en 1446. à Genes, pour tâcher de réduire cette ville sous l'obéïssance du Roi, & en 1448. il alla en Ambassade à Rome. Il fut encore relegué chez lui, après avoir bien servi le Roi & le Roïaume. Neanmoins, lorsqu'il sçut la mort de Charles son maître en 1461. quoiqu'extrêmement âgé, il vint aussi-tôt à la Cour; & par une loüable reconnoissance, il dépensa trente mille écus de son bien, pour faire inhumer ce Prince, que tout le monde avoit abandonné. C'est pour cette raison qu'on mit depuis en 1560. cette inscription sur le drap mortuaire du Roi François II. dont les funerailles étoient negligées par les Guises : *Où est maintenant Tannegui du Châtel ?* Ce brave homme mourut peu après son Roi, sans laisser d'enfans d'*Isabeau* le Vayer sa femme. TANNEGUY du Châtel, neveu du précedent, & Grand-Maître de la Maison du Duc de Bretagne, s'attira la haine de ce Prince, en lui remontrant l'énormité de l'adultere, qu'il commettoit avec la Dame de Villequier. Loüis XI. ménagea les mécontentemens de Tannegui, & l'attira à son service. Il vivoit encore l'an 1475. CHRISTOPHLE du Châtel fut Evêque de Treguier en 1464. & mourut en 1491. OLIVIER, frere de *Tannegui*, fut élû Evêque d'Usez en 1446. & mourut en 1456. GABRIEL du Châtel lui succeda, & mourut en 1463. OLIVIER du Châtel Evê-

que de saint Brieu en 1505. mourut en 1523. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CHATEL ou CASTEL, (Robert du) ancien Poëte François, vivoit en 1260. Il composa divers Ouvrages qu'on conserve encore dans les cabinets des curieux. * Fauchet, *des anciens Poëtes François*, c. 63. La Croix du Maine.

CHATEL, (Pierre du) ou CHATELLAIN, dit en Latin *Castellanus*, fils d'un Gentilhomme Wallon, établi à Archy en Bourgogne, Evêque de Tulles, puis de Mâcon, & enfin d'Orleans, Grand-Aumônier de France, a été un des plus doctes & des plus illustres Prélats qui aïent vécu dans le XVI. siécle. Après avoir étudié à Dijon, où il regenta, il voïagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où il fut très-consideré d'Erasme, qui le fit Correcteur de l'Imprimerie de Froben. Depuis il étudia à Bourges, & ensuite il passa en Italie & dans la Grece, ou il acheva de se faire connoître. On le recommanda à François I. qui le fit son Lecteur, & l'éleva bien-tôt aux premieres Dignitez de l'Eglise. Du Châtel en étoit digne par la probité de ses mœurs, & par sa grande érudition. Il devint après Budé, Bibliothecaire du même Prince; il eut l'Evêché de Tulles en 1539. & fut nommé Evêque de Mâcon en 1544. Grand-Aumônier de France en 1547. & enfin par Henry II. en 1550. Evêque d'Orleans, où il mourut d'apoplexie, en prêchant le 3. Février de l'an 1552. Ce Prélat étoit très-sçavant dans les Langues Orientales, il possedoit un grand fond d'érudition, & prêchoit avec une éloquence à laquelle rien ne resistoit. Ce fut lui qui fut cause de l'Assemblée de Melun, en 1545. dans laquelle quelques Prélats préparerent l'instruction de Theologiens, qu'on devoit députer au Concile de Trente. Nous avons deux Oraisons funebres du Roi François I. de la façon de Pierre du Châtel, que M. Baluze a publiées en 1674. avec la Vie de ce docte Prélat, composée par Pierre Galand ou Galandius. Les curieux pourront consulter ce dernier Ouvrage. * De l'Hôpital, *l.* 1. *&* 6. *Epist.* De Thou, *l.* 3. *Hist.* Scevole de Sainte-Marthe, *in Elog. liv.* 1. La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Robert de Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Epis. Aurel. Matisc. & Tutel.* M. Bayle, *Diction. Critiq.*

CHATEL (Jean, étoit fils d'un Marchand Drapier de Paris. A l'âge de dix-neuf ans, il entreprit de tuer le Roi de France Henry IV. Ce Prince étant arrivé à Paris le 24. Decembre 1594. comme il étoit sur les six heures du soir dans la chambre de sa Maîtresse logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit pour embrasser Montigny, Châtel lui donna un coup de couteau dans la lévre d'en-bas, qui lui rompit une dent. Châtel se fourra ensuite dans la presse; mais on reconnut à son visage effaré, que c'étoit lui qui avoit fait le coup, & on le prit. C'étoit un esprit mélancolique, qui dit dans son interrogatoire, qu'il s'étoit porté à ce crime, parce que se sentant chargé de pechez énormes & irrémissibles, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines de l'Enfer, il avoit pensé les diminuer par cet attentat, qu'il croyoit être une action méritoire, parce que le Roi n'étant pas reconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un tyran. Il confessa aussi qu'il avoit fait son Cours au College de Clermont sous les Jésuites, & qu'ils l'avoient souvent mené dans une Chambre des Méditations, où l'Enfer étoit representé, avec plusieurs figures épouvantables. Cette déposition, jointe aux libelles injurieux contre Henry III. & contre Henry IV. qu'on trouva dans la chambre de Jean Guignard, un des Peres de la Societé, au souvenir de l'ardeur que quelques-uns d'eux avoient témoignée pour les interêts d'Espagne, à quelques maximes que leurs Prédicateurs avoient debitées contre la sureté des Rois, & contre les anciennes Loix de France, & à l'opinion qu'on avoit que par le moyen de leurs Colleges & des Confessions auriculaires, ils tournoient l'esprit de la jeunesse, & les consciences timorées du côté qu'il leur plaisoit, donna sujet au Parlement de Paris d'envelopper toute la Societé dans la punition du crime des particuliers. Ainsi par un même Arrêt, qui fut prononcé le 29. du même mois de Décembre, & executé aux flambeaux, condamna Jean Châtel *aux peines accoûtumées contre de semblables parricides ; & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du College de Clermont, & autres soi disant de la Societé de Jesus, comme étant corrupteurs de la Jeunesse, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat vuideroient dans trois jours de leur Maison & College, & dans quinze de tout le Royaume ; & que tous leurs biens seroient employez à des œuvres pies selon la disposition du Parlement.* * Mezeray, *Abregé Chronologique, au Regne de Henry IV.*

CHATEL. *Cherchez* AMAND.

CHATEL (Alfonse.) *Cherchez* à CASTRO.

CHATEL-CHINON, petite Ville de France dans le Nivernois, & dans la contrée dite *le Morvant.* Elle est près de la riviere d'Yonne, vers les frontieres de Bourgogne.

CHATELAIN, (*Castellanus*) étoit anciennement le Gouverneur d'un chateau, où il commandoit dans l'absence du Seigneur. Les Comtes & les Ducs qui avoient de grands Domaines, établissoient dans le plus considerable de leurs châteaux, un Commandant qu'ils appelloient *Châtelain*, non seulement pour faire tête aux ennemis qui se pouvoient presenter, mais aussi pour rendre la justice à leurs Sujets. Depuis, ces Châtelains s'étant rendus puissans, leurs enfans leur succederent, & ces Charges devinrent comme hereditaires. Ils obtinrent même de leurs Seigneurs, de les posseder en Fief; & peu à peu d'Officiers & de Juges qu'ils étoient, ils s'érigerent en Seigneurs. C'est de-là que par l'Ordonnance du Roi Henry III. donnée à Paris le 17. Août 1575. il est porté qu'une Terre, pour être érigée en Châtellenie, doit avoir d'ancienneté, Haute Justice, droit de Foire, de Marché, de Prevôté & de Peage, avec prééminence dans toutes les Eglises au dedans de la Terre; Que la Baronnie doit être composée de trois Châtellenies, pour le moins, unies ensemble, & tenuës du Roi; Que le Comté doit avoir deux Baronnies & trois Châtellenies, ou une Baronnie, & six Châtellenies; Et que le Marquisat doit contenir trois Baronnies, & trois Châtellenies, ou deux Baronnies & six Châtellenies.

CHATELAIN (George) en Latin *Castellanus*, Gentilhomme Flamand, qui avoit été élevé dans la Maison des Ducs de Bourgogne. Il mourut l'an 1475. Il entendoit fort bien la langue Françoise; composa quelques Traitez, qui, malgré la prédiction d'Olivier de la Marche, sont entierement tombez dans l'oubli. Il écrivit en vers François un Recueil des choses merveilleuses avenuës de son temps, imprimé avec les Oeuvres de Jean Moulinet son Disciple. Il composa le *Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres Nations étrangeres, à l'imitation de Bocace*, imprimé à Paris l'an 1517. *L'Instruction du Jeune Prince*, contenant 8. Chapitres, imprimée avec les autres Oeuvres. *Les Epitaphes d'Hector & Achilles, avec le Jugement d'Alexandre le Grand*, imprimé à Paris en 1525. in 8. *L'Histoire de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toison d'Or*, imprimé à Bruxelles *in* 4. l'an 1634. plusieurs autres Ouvrages, qui se trouvent en Manuscrit dans l'Abbïe de saint Vast d'Arras. Il fit en François *la Vie de Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne; mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Pontus Heuterus l'avoit luë & en a tiré quelque chose. * Valere André, *Biblioth. Belgique.* La Croix du Maine, pag. 118. Du Verdier, *Biblioth. Françoise.* Olivier, *Préface de ses Memoires.*

CHATELAIN (Martin, étoit de Warvich, petite Ville de Flandre. Il étoit né aveugle, & cependant il faisoit au tour des Ouvrages surprenans, & même les instrumens dont il avoit besoin pour son métier. Il faisoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons, & en joüoit passablement. On lui demandoit un jour ce qu'il desireroit le plus de voir. Les couleurs, répondit-il, parce que je connois presque tout le reste au toucher : mais, lui repliqua-t'on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le Ciel ? Non, dit-il, j'aime mieux le toucher. * *Furetieriana*, *pag.* 165.

CHATEL AILLON, Bourg de France dans le Poitou. Il est sur la Côte du petit Païs d'Aunis, à deux lieuës de la Rochelle du côté du Midi. * Maty, *Dictionnaire.*

CHATELET, ou CHASSELET, Ville du Païs-

Bas, dans les Terres de l'Evêché de Liége, sur la Sambre, entre Namur & Charleroi, à cinq lieuës de la premiere, & à une de la derniere. * Baudrand.

CHATELET, (Paul du) étoit de l'ancienne Maison de Hay en Bretagne, qui se vante d'être sortie il y a six cens ans, de celle des Comtes de Carlile, une des plus illustres d'Ecosse. Il fut d'abord Avocat General au Parlement de Rennes, depuis Maître des Requêtes, & enfin Conseiller d'Etat. Ce fut lui qui eut la Commission d'établir le Parlement à Pau, & qui en l'année 1635. exerça l'Intendance de la Justice, dans l'armée Roiale, où le Roi Loüis XIII. étoit en personne. Il fut encore nommé, pour être un des Commissaires, au procès du Maréchal de Marillac; mais ce Maréchal le recusa comme son ennemi capital, outre qu'il avoit fait une Satyre Latine en Prose rimée contre lui, & contre le Garde des Seaux, son frere. On dit que voulant se tirer du nombre des Juges, il avoit fait suggerer lui-même cette Requête de recusation au Maréchal de Marillac, mais son artifice aïant été découvert, excita contre lui le courroux du Roi, & du Cardinal de Richelieu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la derniere Requête de recusation qui fut presentée contre lui à Ruel, où se faisoit la procedure, il fut mandé par le Roi qui étoit à saint Germain, & ensuite il fut retenu, & conduit le même jour à Villepreux, d'où il sortit quelque temps après. Depuis, il fit un Recüeil de plusieurs pieces de divers Auteurs, pour la défense du Roi & des Ministres, il le fit imprimer; & y mit une Préface qui est comme une Apologie du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme de bonne mine, d'un esprit ardent, & qui parloit admirablement bien. Il étoit de l'Académie Françoise. On rapporte de lui quelques bons mots. Un jour qu'il étoit avec M. de Saint Preüil qui sollicitoit la grace du Duc de Montmorency, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit: *Je pense que M. du Châtelet voudroit avoir perdu un bras, pour sauver M. de Montmorency.* Il répondit: *Je voudrois, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à vôtre service, & en avoir sauvé un, qui vous a gagné des batailles, & qui vous en gagneroit encore.* Un peu après qu'il fut sorti de prison, on le mena à la Messe du Roi, qui ne le regardoit point, & qui affectoit, ce semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espece de chagrin, de voir un homme qu'il venoit de maltraiter. Du Châtelet s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit: *Je vous prie, Monsieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me fasse l'honneur de me regarder.* M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, & qui caressa du Châtelet. Il mourut âgé de 43. ans, au mois d'Avril 1636. On a de lui des Ouvrages en Vers & en Prose, comme une Satyre contre la vie de la Cour, qui commence, *Sous un calme trompeur, &c.* qu'on a faussement attribuée à Theophile; la Prose rimée en Latin contre les Sieurs de Marillac; les Observations sur le procès du Maréchal de Marillac; la Préface du Recüeil servant à la défense du Cardinal de Richelieu. * Paul Pelisson, *Histoire de l'Academie Françoise.*

CHATELET, est le nom qu'on donne au lieu où se tient la Justice de la Prevôté & Vicomté de la ville de Paris. Il est ainsi appellé, parce que c'est un ancien château, que l'on tient avoir été bâti par Julien l'*Apostat*, alors Gouverneur des Gaules, qui y faisoit sa demeure, comme dans une place forte, & qui y recevoit les tributs de tout le païs. Depuis, Philippe Auguste le destina pour l'administration de la Justice. Le vulgaire l'appelle *la Porte de Paris*, croiant que ce lieu a été autrefois une des portes de la ville; mais la verité est, que c'étoit l'abord des bateaux, le port où ils arrivoient, & le lieu où l'on apportoit les denrées & les marchandises: c'est pourquoi plusieurs l'appellent encore à present l'*Apport de Paris*. On lui donne le nom de *Grand-Châtelet*, pour le distinguer d'un autre lieu nommé le *Petit Châtelet*, ancienne Forteresse de la même ville, qui sert seulement de prison. * André du Chesne, *en la Description de Paris.*

CHATELLENIE, c'est le nom que l'on donne en Flandres aux diverses parties dans lesquelles cette Contrée est divisée, & dont chacune porte le nom de sa Capitale. On donne ce même nom en Pologne aux petits Gouvernemens, qui dépendent des Castellans ou Châtelains d'une Ville, & qui sont soumis aux Palatins, dont les Gouvernemens sont plus étendus & renferment plusieurs Châtellenies. * Maty, *Diction.*

CHATELLERAUD, *Castrumheraldi*, Ville de France en Poitou, sur la riviere de Vienne, avec titre de Duché. On croit que c'est à une petite lieuë de cette ville, qu'une biche servit de guide aux soldats du grand Clovis, pour passer la riviere, lorsqu'ils alloient combattre Alaric Roi des Goths. Châtelleraud portoit anciennement le titre de Vicomté; mais le Roi François I. l'érigea l'an 1514. en Duché & Pairie, pour François de Bourbon, fils de Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier. Ce Prince étant mort l'année d'après, à la bataille de Marignan, Charles son frere, Connétable de France, lui succeda. Depuis, ce Duché revint à la Couronne, & le Roi Henry III. l'engagea en 1584. à François de Bourbon, Duc de Montpensier: de sorte que ceux qui l'ont eu de lui, ne le tiennent que par engagement. Châtelleraud est une ville agréable, vers les frontieres de la Touraine, à six ou sept lieuës de Poitiers. Elle souffrit beaucoup, & fut souvent prise, reprise & pillée dans le XVI. siécle, durant les guerres civiles. Du Chesne, *Rech. des Villes.* De Thou, *Hist.* Du Puy, &c.

CHATENIER, (Bernard) Cardinal, Evêque d'Alby, puis du Puy en Velay, étoit François, natif de Montpellier, & vivoit dans le XIII. siécle. Il se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique; & s'étant établi à la Cour de Rome, il y exerça long-temps la Charge d'Auditeur du Sacré Palais, sous le Pontificat de Gregoire X. Ensuite il fut Chapelain du Pape, & Archidiacre dans l'Eglise de Narbonne. Innocent V. le pourvut de l'Evêché d'Alby en 1276. & Nicolas VI. lui donna commission d'informer dans le Diocese de Lodeve, contre ceux qui avoient usurpé les biens Ecclesiastiques. Philippe *le Bel* le choisit pour l'envoïer à Rome, où il procura la canonisation du Roi saint Loüis. Il obtint aussi en 1295. la secularisation des Chanoines de son Eglise d'Alby, qui étoient de l'Ordre de saint Augustin, mais qui ne vivoient pas assez regulierement. Bernard de Châtenier fit aussi de grands biens à cette Eglise, & en 1308. s'étant fait transferer à celle du Puy, il disoit ordinairement qu'il avoit préferé l'honorable pauvreté de celle-ci, aux grandes richesses de l'autre. Il fit recevoir la Regle de saint Augustin aux Religieuses du Monastere du Val, qui étoient Penitentes. Le Pape Jean XXII. le créa Cardinal en 1316. mais, comme il étoit déja extrêmement âgé, il ne joüit pas long-temps de cette Dignité, car il mourut le 14. Août 1317. à Avignon, où il fut enterré dans l'Eglise Cathedrale. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Mart. *Gall. Christ.* Odon de Gissey, *l.* 3. *Hist.* du Puy, *c.* 19. Aubery. Ciaconius. Ughel. Catel, &c.

CHATIGAN, Ville du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Roïaume de Bengala, sur la riviere de Cosmin, vis-à-vis de la Ville de Bengale, que plusieurs Geographes confondent avec elle. Au reste, quelques-uns mettent à Chatigan, l'ancienne *Cosamba*. * Baudrand.

CHATILLON, Bourg ou petite Ville du Perigord, Province de France. Ce lieu est aux confins de la Guienne Propre & du Bazadois, sur la Dordogne, entre Libourne, & Sainte Foi. * *Cartes Geographiques.*

CHATILLON DE MEDOC, Bourg de France dans la Guienne, dans le petit païs de Medoc, sur la Garonne, entre Bourdeaux & la Mer, à six ou sept lieuës de l'une & de l'autre. * *Cartes Geografiques.*

CHATILLON SUR SAONE, Bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il est aux confins de la Bourgogne & de la Champagne sur la Saone, à cinq ou six lieuës de sa source, & à sept de Langres, du côté du Levant. * *Cartes Geographiques.*

CHATILLON-SUR-SAONE, Ville de France en Bourgogne, entre Aisei le Duc, & Bar-sur-Seine. C'est une assez jolie ville, où est le Siege principal du Bailly de la Montaigne. La riviere la divise en deux parties, l'une dite *le Bourg*, & l'autre *Chaumont*, quoi qu'entourées des mêmes murailles. Il y a un château ruiné; & on trouve près de la ville une belle source d'eau, qui fait moudre plusieurs moulins, & qui sert aux habitans, pour diverses manufactures. * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-INDRE, petite Ville de France en Touraine avec Siege Roïal, qui dépend du Bailliage de cette Province. D'autres la mettent dans le Berry. Elle est sur la riviere d'Indre, au dessus de Loches. Voïez du Puy au *Traité du Domaine du Roi.* * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOING, petite Ville de France dans le Gâtinois. Elle est assez agréable, avec un château sur une colline. Cette ville est sur la riviere de Loing, environ à six lieuës de la Loire, & à quatre au dessus de Montargis. Cette Terre qui étoit entrée en 1437. dans la Maison de Coligny, par le mariage de Catherine Dame de Saligny, fille de Jean Lourdin deuxiéme du nom, Seigneur de Saligny, & de Jeanne Praque Dame de Châtillon, a été possedée par les Seigneurs de Coligny jusqu'en 1695. qu'Elizabeth-Angelique de Montmorency, venuë de Gaspard IV. la laissa par son testament à son neveu Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, Comte de Lusse, en faveur duquel le Roi l'érigea en Duchè par Lettres verifiées au Parlement en Mars 1696. * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOIRE, Bourg de France dans le Berry, au dessus de Cosne, qui est de l'autre côté de la riviere. Cette Province a encore CHATILLON-SUR-CHER, vers le confluent de la Sandre & du Cher. * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-MARNE, Ville de France en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, qui est aussi sur la Marne. C'est une petite ville assez agréable. Il y a Châtellenie d'où relevent près de huit cens Fiefs, & la Seigneurie du château, qui en a été autre-fois separée. La Châtellenie fut comprise dans le Domaine du Roi 1303. & après diverses échanges, dons & engagemens, le tout fut réüni à la Couronne, l'an 1558. * Consultez du Puy au *Traité du Domaine du Roi.* Sanson. Baudrand.

CHATILLON, nom d'une Maison très-ancienne, qui a tiré son nom de la ville de Châtillon-sur-Marne.

1. GUY I. du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, vivoit en 1076. & laissa d'*Ermengarde* de Choisi, GAUCHER I. du nom qui suit. *Guermond*, Seigneur de Savigny, qui eut des enfans. *Jacques*, vivant en 1103. & *Pierre* de Châtillon, Chanoine & Archidiacre de Soissons.

2. GAUCHER I. du nom, Seigneur de Châtillon, suivit en 1096. Etienne, dit aussi Henry, Comte de Champagne & de Blois, au voïage de la Terre Sainte, & y mourut, laissant de N. sa femme, dont le nom n'est pas connu, HENRY I. du nom, qui suit. *Renaud*; & *Hugues* de Châtillon, Chanoine de Reims.

3. HENRY I. du nom, Seigneur de Châtillon, vivoit en 1180. & eut d'*Ermangarde* sa femme, fille de *Payen*, Seigneur de Montjay, GAUCHER II. du nom, qui suite. *Gervais*, Chevalier, mort après l'an 1159. sans enfans de *Basilie* de Damery. *Elizabeth*, mariée à *Thibaud* de Crespy, Seigneur de *Nanteüil-le-Haudouyn*; & *Renaud* de Châtillon, Prince d'Antioche, qui se rendit si celebre au voïage de la Terre Sainte, où il accompagna le Roi Loüis *le Jeune* en 1147. qu'il merita d'épouser en 1152. *Constance*, Princesse d'Antioche, veuve de *Raymond* de Poitiers, & fille unique de *Boëmond* II. du nom, Prince d'Antioche, & d'Alie de Jerusalem. Il remporta quelques avantages sur les Infideles en 1153. mais il fut fait prisonnier en 1163. dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit souffrir les rigueurs d'une longue prison; après laquelle étant tombé entre les mains de Saladin, il luy fit trancher la tête en 1186. Il étoit lors remarié à une Dame nommée *Estiennette*, dont il n'eut point d'enfans; & laissa de sa premiere femme deux filles, *Agnés* de Châtillon, premiere femme de *Bela* II. du nom, Roi de Hongrie, & *Alix* de Châtillon, mariée à *Azon* d'Est, V. du nom, Seigneur du Ferrare.

4. GAUCHER II. Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Montjay, &c. accompagna le Roi Loüis *le Jeune* au voïage de la Terre Sainte, où passant par les Montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarrazins avec plusieurs autres Seigneurs le 19. Janvier 1147. au grand regret de l'armée des Chrétiens. Il avoit épousé *Ade*, fille de *Hugues*, dit *Cholet* Comte de Roucy, & d'*Aveline*, sa premiere femme; dont il eut GUY II. du nom, qui suit; & *Gaucher* de Châtillon, dont on fait descendre les Seigneurs de Nanteüil la Fosse.

5. GUY II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Montjay & de Crecy, vivoit en 1170. & laissa d'*Alix* de Dreve sa femme, fille de *Robert* de France, Comte de Dreux, & d'*Avoise* d'Evreux sa seconde femme, GAUCHER III. du nom, qui suit. *Guy*, Seigneur de Montjan, mort au Siege d'Acre en 1191. *Robert*, Evêque de Laon, qui se trouva à la bataille de Bouvines en 1214. & mourut en 1215. *Marie*, alliée 1. à *Renaud*, Comte de Dammartin, qui la répudia. 2. à *Jean* III. du nom, Comte de Vendôme. *Alix*, Dame de Clichy la Garenne, mariée en 1193. à *Guillaume* V. du nom, Seigneur de Garlande & de Livry; & *Amicie* de Châtillon, qui étoit mariée en 1185. à *Baudoüin* du Donjon, fils aîné de *Guy* du Donjon, l'un des plus illustres Chevaliers de son temps.

6. GAUCHER III. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. suivit le Roi Philippe *Auguste* au voyage de la Terre Sainte, où il se signala au siege d'Acre en 1191. A son retour le Duc de Bourgogne lui donna la Charge de Senéchal de Bourgogne; & Thibault Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il accompagna ensuite le Roi à la conquête du Duché de Normandie en 1203. & 1204. & aïant succedé à cause de sa femme, au Comté de S. Paul, il en prit la qualité, en laquelle il suivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. La guerre s'étant rallumée en Flandres, le Roi lui donna le commandement de son armée, avec laquelle il prit Tournay, & donna des preuves de son courage à la bataille de Bouvines en 1214. Il se croisa derechef contre les Albigeois en 1219. & mourut avec honneur avant le mois d'Octobre de la même année. Il avoit épousé *Elizabeth* Comtesse de S. Paul, fille aînée & heritiere de *Hugues*, dit *Campdavaine*, Comte de S. Paul, & d'*Ioland* de Haynault, dont il eut GUY I. du nom, Comte de S. Paul, qui suit. HUGUES I. du nom, Comte de S. Paul, qui a fait la branche des Comtes de S. Paul & de Blois, rapportée ci-après. *Eustache*, mariée à *Daniel*, Seigneur de Bethune; & *Elizabeth* de de Châtillon, alliée à *Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, morte en 1233.

7. GUY de Châtillon I. du nom, Comte de S. Paul, Seigneur de Montjay, &c. suivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & se trouva au siege d'Avignon, où il fut tué d'un coup de pierre au mois d'Aoust 1226. Il épousa en 1221. *Agnés* Dame de Donzy, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, veuve de *Philippe* de France, frere aîné du Roi S. *Loüis*, & fille unique d'*Hervé* IV. du nom, Seigneur de Donzy, de S. Aignan, &c. & de *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers; dont il eut GAUCHER, qui suit; & *Ioland* de Châtillon, Dame de Montjay & de Saint Aignan, Comtesse de Nevers, accordée en 1227. à *Archambault* IX. du nom, Sire de Bourbon, dont elle eut des enfans.

8. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Montjay, Donzy, &c. suivit le Roi S. Loüis en son premier voïage de la Terre Sainte en 1248. se signala au siege de Damiette & à la journée de la Massoure, & fut tué à celle de Pharanie le 5. Avril 1251. à l'âge de 28. ans, sans laisser de posterité de *Jeanne* de France, Comtesse de Bologne, de Dammartin & d'Aumale, fille unique de *Philippe* de France, dit *Huredel*, Comte de Clermont, de Mortaing & d'Aumale, & de *Mahaud*, Comtesse de Dammartin & de Bologne, qu'il avoit épousée en 1245.

COMTES DE S. PAUL ET DE BLOIS.

7. HUGUES de Châtillon I. du nom, Comte de Saint & de Blois, second fils de GAUCHER III. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Elizabeth* Comtesse de Saint Paul, succeda à son pere aux Seigneuries de Châtillon, Crecy, &c. & à la Charge de Bouteiller de Champagne. Il suivit pendant un temps le parti du Comte de Champagne, lorsqu'il se revolta contre le Roi S. Loüis; & fut des premiers à rentrer dans son devoir; se trouva à l'assemblée tenuë à S. Denys en 1235. pour le Reglement de la Jurisdiction des Prélats, & se disposant à faire le voïage de la Terre Sainte avec le Roi S. Loüis, il mourut le 9. Avril 1248. Il épousa 1. N. de Bar, fille

de *Thibault*, Comte de Bar, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Marie* d'Avesnes, Comtesse de Blois, fille unique de *Gautier* II. du nom, Seigneur d'Avesnes, de Guise, de Leuse, de Landrecies, &c. & de *Marguerite* Champagne, Comtesse de Blois, 3. *Mahaud* de Guynes, fille d'*Arnoul* II. du nom, Comte de Guynes, & de *Beatrix* de Bourbourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme, furent JEAN I. du nom, qui suit. GUY de Châtillon II. du nom, qui a fait la branche des Comtes de Blois & de S. Paul, qui sera rapportée ci-aprés. HUGUES II. du nom, Seigneur de Châtillon, qui a fait la branche des Comtes de Porcean, mentionnée ci-aprés; & *Gaucher* de Châtillon, mort sans lignée en 1255.

8. JEAN de Châtillon I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, &c. mourut le 28. Juin 1279. il épousa en 1254. *Alix de* Bretagne, Dame de Pontarcy & de Braye-Comte-Robert, fille de *Jean* Duc de Bretagne, & de *Blanche* de Champagne-Navarre, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Châtillon, Comtesse de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'Avesnes, de Guise, de Leuse, de Condé, de Landrecies, accordée à l'âge de neuf ans en 1263. à *Pierre* de France, Comte d'Alençon, & du Perche, fils puîné du Roi S. Loüis, duquel étant demeurée veuve sans enfans, elle passa le reste de ses jours en viduité, vendit son Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel* en 1286. transporta sa Seigneurie d'Avesnes à Hugues de Châtillon, Comte de S. Paul son cousin en 1289. fit bâtir quatorze Cellules au Couvent des Chartreux de Paris pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290. & mourut le 19. Janvier 1291.

SUITE DES COMTES DE BLOIS.

8. GUY de Châtillon II. du nom, Comte de S. Paul, Seigneur d'Encre, d'Aubigny, &c. second fils de HUGUES de Châtillon I. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Marie* d'Avesnes, Comtesse de Blois sa seconde femme, suivit en 1270. le Roi S. Loüis au voiage d'Afrique. Depuis il accompagna le Roi Philippe *le Hardy* en son expedition d'Arragon; secourut Jean Duc de Brabant son neveu contre Renaud Duc de Gueldre; se distingua au combat de Woring le 5. Juin 1288. où il fit prisonniers le Comte de Gueldres & l'Archevêque de Cologne, & mourut le 12. Mars 1289. Il épousa *Mahaud* de Brabant, veuve de *Robert* de France, Comte d'Artois, dont il eut HUGUES de Châtillon II. du nom, Comte Blois, qui suit. GUY de Châtillon III. du nom, Comte de S. Paul, qui a fait la branche des Comtes de S. Paul, rapportée ci-aprés. JACQUES, Seigneur de Leuse & de Carency, dont la posterité est mentionnée ci-aprés. *Beatrix*, alliée à *Jean* de Brienne I. du nom, Comte d'Eu. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Chauvigny III. du nom, Seigneur de Châteauroux; & *Gertrude* de Châtillon, mariée selon quelques-uns, à Florent, Seigneur de Malines.

9. HUGUES de Châtillon II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, de Guise, &c. succeda au Comté de Blois en 1291. à Jeanne de Châtillon sa cousine, & mourut vers l'an 1303. Il épousa en 1287. *Beatrix*, fille puînée de *Guy* de Danpierre, Comte de Flandres, & d'*Isabel* de Luxembourg; dont il eut GUY de Châtillon I. du nom, Comte de Blois, qui suit; & *Jean* de Châtillon, dit de *Blois*. Seigneur de Châteauregnaud & de Millancay, mort sans posterité aprés l'an 1329.

10. GUY de Châtillon I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, &c. fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel* le jour de la Pentecôte, l'an 1313. avec plusieurs Princes & grands Seigneurs du Roïaume; assista Philippe *de Valois* son beau-frere contre le Roi d'Angleterre en 1338. & mourut en 1342. Il épousa en 1298. *Marguerite* de Valois, Sœur du Roi *Philippe* VI. du nom, dit *de Valois*; dont il eut Loüis de Châtillon I. du nom, Comte de Blois, qui suit. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, qui a fait la branche des Comtes de Penthieure, representez ci-aprés, & *Marie* de Blois, mariée 1. en 1334. à *Raoul* Duc de Lorraine, 2. à *Frederic* Comte de Linanges.

11. LOÜIS de Châtillon I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, &c. servit le Roi dans la Guerre contre les Anglois; assista Charles de Blois son frere contre le Comte de Montfort, & fut tué à la journée de Crecy pour la défense de l'Etat en 1346. Il épousa *Jeanne* de Haynault, Comtesse de Soissons & Dame de Chimay, fille unique de *Jean* de Haynault, Seigneur de Beaumont & de Valenciennes, & de *Marguerite*, Comtesse de Soissons, morte en 1350. dont il eut *Loüis* II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, &c. qui prit aussi le titre de Comte de Soissons, qu'il porta jusqu'à sa mort arrivée en 1372. sans alliance. *Jean*, Comte de Blois & de Dunois, qui établit sa demeure en Hollande, où il épousa en 1372. *Mathilde* de Gueldres, fille & heritiere de *Renaud* I. du nom, Duc de Gueldres, à cause de laquelle il fut reconnu Duc de Gueldres, & mourut sans enfans legitimes; & GUY de Châtillon II. du nom, Comte de Soissons, qui suit.

12. GUY de Châtillon II. du nom, Comte de Soissons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avesnes, &c. fut donné en ôtage par son frere aîné au Roi d'Angleterre, pour la délivrance du Roi Jean, il y demeura quelque temps prisonnier, mais pour se rédimer, il ceda par une donation entre-vifs son Comté de Soissons à Enguerran Sire de Coucy, en faveur d'Elizabeth d'Angleterre sa femme, par Contract passé à Londres le 15. Juillet 1367. Il alla ensuite en Prusse, où par sa valeur il merita l'Ordre de Chevalier, & à son retour il suivit en 1370. les Ducs d'Anjou & de Berry en la Guerre contre les Anglois en Guyenne. Depuis il eut le Commandement de l'Arriere-garde de l'armée du Roi à la bataille de Rosebeque en 1382. & aprés la mort de son fils unique il vendit ses Comtez de Blois & de Dunois à Loüis de France, Duc d'Orleans, moyennant la somme de deux cens mille livres, au préjudice de ses heritiers, & mourut le 22. Decembre 1397. Il avoit épousé *Marie* de Namur, fille de *Guillaume* de Flandres I. du nom, Comte de Namur, & de *Catherine* de Savoye, Dame de Vaud sa seconde femme, dont il eut LOUIS qui suit.

13. LOUIS de Châtillon III. du nom, Comte de Dunois & de Romorentin, mourut avant son pere le 15. Juillet 1391. sans posterité de *Marie* de Berry fille de *Jean* de France, Duc de Berry, qu'il avoit épousée par Contract du 29. Mars 1386.

COMTES DE PENTHIEVRE.

11. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, Comte de Penthieure, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guise, de Mayenne, d'Avaugour, &c. second fils de GUY de Châtillon I. du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois, né en 1319. épousa par Contract du 4. Juin 1337. *Jeanne* de Bretagne, niéce de *Jean* III. du nom, Duc de Bretagne, à la charge que si le Duc Jean mouroit sans enfans, Charles de Blois succederoit au Duché de Bretagne, à cause de sa femme, & que leur posterité porteroit le nom, le cry, & les armes de Bretagne; aprés la mort de ce Duc, Jean, Comte de Montfort son cadet, qui avoit consenti & été present à ce Traité, ne laissa pas de pretendre le Duché de Bretagne, s'empara des principales Villes, & fit alliance avec Edoüard III. Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. Charles de Blois ayant appris le procedé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la justice du Roi Philippe *de Valois* son oncle, lequel par le conseil des Princes & Pairs de France, assemblez à Conflant près Paris, rendit un Arrest le 7. Septembre 1341. par lequel Charles de Blois & sa femme, furent reçûs à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, aprés quoi le Roi le fit Chevalier, & l'investit solemnellement du Duché de Bretagne. La guerre s'étant ensuite allumée, la victoire au commencement favorisa le Duc Charles, qui fit prisonnier le Comte de Montfort; mais le sort des armes aïant changé, le Duc Charles demeura prisonnier à la bataille de la Rochederien le 20. Juin 1347. & fut conduit en Angleterre, où il reçut de rudes traitemens, qu'il supporta avec une constance heroique. Ayant été mis en liberté aprés quelques années de prison, & la guerre ayant recommencé, il perdit la bataille, la vie & l'Etat tout ensemble au combat d'Auray, donné le 29. Septembre 1364. son corps fut enterré aux Cordeliers de Guingamp, où il est reveré comme Saint, au rang desquels

desquels les Sieurs du Chesne & du Bouchet, assurent qu'il fut mis par le Pape Gregoire XI. De son mariage sortirent JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthievre, qui suit; *Guy*, mort en ôtage en Angleterre sans alliance, après une longue prison. *Henry*, qui servit Loüis II. du nom, Duc d'Anjou en la guerre qu'il eut contre Ladislas Roi de Naples, & mourut en Decembre 1400. sans enfans de N. Caëtan, fille d'*Honorat*, Comte de Fundi. *Marguerite*, Dame de l'Aigle, mariée en 1351. à *Charles* d'Espagne, Comte d'Engoulesme, Connétable de France; & *Marie* de Blois, dite de *Bretagne*, alliée à *Loüis* de France I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples, morte le 12. Novembre 1404.

12. JEAN de Blois, dit de Bretagne, Comte de Penthievre & de Goello, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Avesnes, &c. demeura prisonnier en Angleterre pendant trente-six ans, n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, & mourut le 16. Janvier 1403. Il épousa par Contrat du 10. Janvier 1387. *Marguerite* de Clisson, Dame de Chantoceaux, &c. fille puinée & heritiere d'*Olivier* IV. du nom, Sire de Clisson, Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa premiere femme, dont il eut *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthievre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avesnes, &c. qui embrassa le parti du Duc d'Orleans en 1411. & accompagna le Duc d'Anjou au siege de Bourges en 1412. Depuis il eut de grands differends avec Jean VI. du nom, Duc de Bretagne, qu'il arrêta prisonnier par le conseil de sa mere en 1419. mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort par Arrest, & tous ses biens furent confisquez; de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Avesnes en Haynault, où il mourut en 1434. sans laisser de posterité d'*Isabelle* de Bourgogne, ni de *Jeanne* de Lalain, ses deux femmes. *Jean* de Bretagne, Comte de Penthievre & de Perigord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Laigle, &c. entra en la possession du Comté de Penthievre, & fit son accommodement avec François I. du nom, Duc de Bretagne en 1448. Deux ans après le Roi Charles VII. l'établit General de son armée en Guyenne, & prit les Villes de Bergerac & de Castillon, se distingua à la bataille de Castillon en 1453. & à la reduction de Bordeaux, & mourut en 1454. sans enfans de *Marguerite* de Chauvigny, Dame de S. Chartier, fille de *Guy*, Seigneur de Châteauroux. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, qui suit, & *Guillaume*, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avesnes, qui fut détenu prisonnier pendant vingt-huit ans, dans une si grande affliction, qu'à force de pleurer il perdit la vûë. Ayant été mis en liberté en 1448. il épousa en 1450. quoi qu'aveugle, *Isabeau* de la Tour, seconde fille de *Bernard*, Comte d'Auvergne & de Bologne, & mourut en 1455. laissant pour enfans *Françoise* de Bretagne, Comtesse de Perigord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avesnes, mariée en 1470. à *Alain* Sire d'Albret; *Jeanne*, alliée en 1475. à *Jean* de Surgeres, Seigneur de Balon; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, Seigneur de Montresor.

13. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, assista son frere *Olivier*, à la prise du Duc de Bretagne, & mourut avant l'an 1434. Il épousa *Isabeau* de Vivonne, Dame de Thors, des Essars, &c. fille de *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors, & de *Jeanne* d'Aspremont, Dame de Regnac, dont il eut *Nicolle* de Bretagne, Comtesse de Penthieure, Dame de Thors, &c. mariée en 1437. à *Jean* de Brosse II. du nom, Seigneur de Boussac, dont la posterité prit le surnom & les armes de Bretagne.

COMTES DE S. PAUL.

9. GUY de Châtillon III. du nom, Comte de Saint Paul, Seigneur de Doullens, d'Encre, &c. grand Bouteiller de France, second fils de GUY de Châtillon II. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, fut fait grand Bouteiller de France par le Roi Philippe *le Bel* en Mai 1296. Il fut envoïé à Tournay pour traiter de la paix avec les Ambassadeurs du Roi d'Angleterre, & de-là à Rome vers le Pape Boniface VIII. qui avoit été nommé arbitre. A son retour il fut encore envoïé vers l'Empereur Albert I. où il conclut un Traité d'alliance en 1299. & fut encore emploïé au Traité de Treve, accordé avec le Roi d'Angleterre en Janvier 1301. Il eut la conduite d'une partie de l'Armée à la journée de Courtray en 1302. Le gain de la victoire remportée deux ans après sur les Flamans à la bataille de Mons-en-Puelle, lui fut attribuée avec la gloire d'avoir sauvé la vie au Roi avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Depuis il fut nommé par le même Roi Philippe *le Bel*, pour être l'un de ses Executeurs Testamentaires. Le Roi Loüis *le Hutin* l'employa aussi dans plusieurs affaires importantes, & le nomma aussi l'un des Executeurs de son Testament. Il mourut le 6. Avril 1317. ayant eu de *Marie* de Bretagne, seconde fille de *Jean* II. du nom, Duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, qu'il avoit épousée en 1292. JEAN, Comte de S. Paul, qui suit; *Jacques*, Seigneur d'Encre, mort sans posterité vers l'an 1365. *Mahaud* de Châtillon, dite *de S. Paul*, mariée en 1308. à *Charles* de France, Comte de Valois, dont elle fut la troisiéme femme, morte en Octobre 1358. *Beatrix*, alliée en 1315. à *Jean* de Flandres, Vicomte de Châteaudun, vivante en 1350. *Isabeau*, mariée en 1311. à *Guillaume* Sire de Coucy & de Marle; *Marie*, alliée en 1320. à *Aymar* de Valence II. du nom, Comte de Pembrock; *Eleonore*, mariée à *Jean* Mallet III. du nom, Seigneur de Graville; & *Jeanne* de Chatillon, femme de *Miles* des Noyers, Seigneur de Maisy, Gouverneur du Comté d'Artois.

10. JEAN de Châtillon, Comte de S. Paul, &c. fut employé en plusieurs affaires importantes par le Roi Philippe *de Valois*, qu'il suivit dans l'Armée contre Edoüard III. Roi d'Angleterre, & mourut avant l'an 1344. Il épousa *Jeanne* de Fiennes, fille de Jean, Seigneur de Fiennes & de Tingrie, & d'*Isabeau* de Flandres, dont il eut GUY de Châtillon IV. du nom, qui suit; *Mahaud*, Comtesse de S. Paul, &c. Après la mort de son frere, mariée à *Guy* de Luxembourg, Comte de Ligny, dont sont descendus les autres Comtes de S. Paul; & *Jeanne* de Chatillon, dite *de S. Paul*, Dame de Freneuch, morte sans alliance avant l'an 1389.

11. GUY de Châtillon IV. du nom, Comte de S. Paul, &c. servit sous le Connétable de Fiennes son oncle en plusieurs guerres és années 1357. 1358. & 1359. & mourut en ôtage en Angleterre en 1360. sans enfans de *Jeanne* de Luxembourg-Ligny.

SEIGNEURS DE LEUSE.

9. JACQUES de Châtillon, troisiéme fils de GUY de Châtillon II. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, eut en partage les Seigneuries de Leuse & de Condé. Il se rendit caution en 1292. du Comte de Haynault envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur Adolphe, pour le détourner de venir en Flandres, où le Roi faisoit la guerre; & à son retour il assista le Comte d'Artois aux prises de Cassel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit ensuite de grands services à la Conqueste de Flandres, après la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur, & mourut à la bataille de Courtray le 11. Juillet 1302. Il avoit épousé *Catherine* de Condé, Dame de Carency, de Buquoy, de Duisant & d'Aubigny, dont il eut HUGUES, Seigneur de Leuse; & GUY de Châtillon, & d'Aubigny, qui fit la branche des Seigneurs de Blais, qui sera rapportée ci-après.

10. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, d'Aubigny, &c. accompagna le Connétable de Châtillon au voyage qu'il fit en Artois en 1323. pour y rétablir la Comtesse Mahaud, & mourut en 1329. Il épousa *Jeanne*, Dame d'Argis & de Catheu, dont il eut *Jeanne* de Châtillon, Dame de Leuse, Condé, Carency, Buquoy, &c. mariée à *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche, mort en 1371. & *Catherine* de Châtillon, mariée 1. à *Jean* de Pequigny, Seigneur d'Ailly, 2. à *Jean* III. du nom, Comte de Grandpré.

SEIGNEURS DE BLAIS.

10. GUY de Châtillon, second fils de JACQUES de Châtillon, Seigneur de Leuse & de Condé, & de *Catherine* de Condé, Dame de Carency, &c. épousa *Yolande* de Chimay, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jean*, mort jeune; & N. de Châtillon, mariée à N. Seigneur de Fontaines.

11. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Blais & de la Bastie, épousa *Marie* de Harcheres, dont il eut

Nicolas, qui suit; *Jean*, Religieux en l'Abbaye de S. Wast d'Arras; *Gaspard* & *Hugues*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415. & *Loüise* de Châtillon, Chanoinesse de Maubeuge.

12. Nicolas de Châtillon, Seigneur de Blois, la Bastie, &c. épousa *Constance* de Trasignies, dont il eut *Mahaud* de Châtillon, Dame de Blais, mariée à *Jean* de Hennin; & *Blanche* de Châtillon, Dame de la Bastie, alliée à *Jean* de Rosieres.

COMTES DE PORCEAN ET SEIGNEURS de Fere.

8. Hugues II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Crecy, Crevecœur, Troissy, Marigny, &c. troisiéme fils de Hugues de Châtillon I. du nom, Comte de S. Paul, &c. & de *Marie* d'Avesnes, Comtesse de Blois, mourut en 1261. Il épousa *Isabeau* de Villehardoüin, dite *de Lesignen*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lesignen, Maréchal de Champagne, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut Gaucher IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Connétable de France, qui suit; *Guy*, Seigneur de Pontarcy, mort sans alliance; & *Marie* de Châtillon, alliée à *Miles* V. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre.

9. Gaucher IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcean, &c. fut créé Connétable de Champagne par le Roi Philippe *le Bel* vers l'an 1286. & se signala à la journée de Courtray en 1302. après laquelle il fut fait Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta sur les Flamans en 1304. à la journée de Mons-en-Puelle: accompagna le Prince Loüis fils aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par sa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, & fit couronner ce Prince dans la Ville de Pampelune le 1. Octobre 1307. assista au jugement rendu contre le Comte de Flandres au mois de Juin 1315. & eut la principale direction des affaires sous le regne du Roi Loüis *Hutin*, qui le nomma l'un de ses Executeurs Testamentaires. Il assista à Reims au Sacre du Roi Philippe *le Long* en 1317. & en 1322. à celui du Roi Charles *le Bel*, qui le fit l'un des Executeurs de son Testament. Lorsque la guerre fut declarée aux Flamans, au commencement du regne du Roi Philippe *de Valois*, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Cassel, donnée le 22. Août 1328. & mourut comblé d'honneurs & de gloire en 1329. à l'âge de 80. ans. Il épousa 1. en 1281. *Isabelle* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu, & d'*Isabelle* de Villebeon, morte en 1300. 2. en 1301. *Helisende* de Vergy, veuve de *Henry*, Comte de Vaudemont, & fille de *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvens, & de *Marguerite* de Noyers, morte en 1312. 3. la même année, *Isabeau* de Rumigny, veuve de *Thibault* II. du nom, Duc de Lorraine, & fille aînée de *Hugues* IV. du nom, Seigneur de Rumigny, &c. & de *Ade* Dame de Boucs. Du premier lit vinrent Gaucher de Châtillon V. du nom, qui suit. Jean I. du nom, Seigneur de Châtillon, & de Troissy, Grand Maître de France, qui a fait la branche des Seigneurs de Troissy, qui sera rapportée ci-après. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Rosay, mort en 1336. qui a fait la branche des Vidames de Laon, selon N. du Chesne. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Gautier* V. du nom, Comte de Brienne & de Lichez, Duc d'Athenes, morte le 16. Janvier 1354. *Marie*, alliée à *Guichard* VI. du nom, dit *le Grand*, Sire de Beaujeu, morte en 1317. & *Isabeau* de Châtillon, Abbesse de N. Dame de Soissons. Du second lit sortit, Guy de Châtillon, Seigneur de Fere en Tartenois, &c. qui fut pourvû du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il joüissoit en 1335. & mourut le 2. Octobre 1362. Il épousa *Marie* de Lorraine, fille de *Thibault*, Duc de Lorraine, & d'*Elisabeth*, Dame de Rumigny, dont il eut Gaucher, qui suit, & *Marie* de Châtillon, alliée en 1353. à *Jean* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville. Gaucher de Châtillon, Seigneur de Fere & de S. Lambert, Vicomte de Blaigny, suivit le Roi Charles VI. en Flandres en 1382. se trouva à la bataille de Rosebeque, & à la prise de Cassel: vendit la Châtellenie de Fere au Duc d'Orleans en 1394. & mourut en 1404. Il épousa *Jeanne* de Coucy, fille de *Guillaume*, Seigneur de Coucy, de Marle, &c. & d'*Isabeau* de Châtillon S. Paul, dont il n'eut que deux filles, qui furent *Marie* de Châtillon, Vicomtesse de Blaigny, mariée à *Henry* de Montbellard, Seigneur d'Orbe, &c. morte avant son pere; & *Jeanne* de Châtillon, Dame de S. Lambert, alliée à *Jean*, Seigneur de Guistelles, de Warneton & d'Enghelmoustier.

10. Gaucher de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, suivit le Connêtable son pere au voyage qu'il fit en Artois en 1318. pour y rétablir la Comtesse Mahaud; & mourut avant lui le 25. Août 1325. Il épousa en 1305. *Marguerite* de Flandres, Dame de Dampierre, & de Sompuis, fille aînée de *Jean* de Flandres, Seigneur de Dampierre, de Bailleul, de l'Escluse, &c. & de *Marguerite* de Brienne, dont il eut Gaucher de Châtillon, VI. du nom, qui suit; Jean de Châtillon, qui a fait la branche des Seigneurs de Dampierre rapportée ci-après; *Hugues*, mort jeune le 14. Janvier 1318. & *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Pierre* Flotte, II. du nom, Seigneur d'Escolle, Amiral de France.

11. Gaucher de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcean, &c. assista à l'Assemblée des Princes & Seigneurs, tenuë au Louvre en 1331. sur les pressantes necessitez de l'Etat; eut un grand differend avec le Chapitre de Reims touchant les dommages qu'il avoit fait en leurs terres, & mourut vers l'an 1342. Il épousa vers l'an 1323. *Jeanne* de Conflans, Dame de Precy & de Verneüil-sur-Marne, fille de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, & de *Brande* de Blancafort, dont il eut Jean, qui suit, *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Precy, qui servit les Rois Charles V. & Charles VI. dans leurs guerres, & mourut sans posterité d'*Isabeau* de Cramailles, Dame de Ville près Noyon, veuve de *Raoul*, Seigneur de Gaucourt, & fille de *Bureau* de Cramailles, Seigneur de Ville, & d'*Isabeau* de Torote; *Gaucher* de Châtillon, Abbé de S. Maur des Fossez; *Jeanne*, mariée en 1368. à *Robert* de Bethune, Vicomte de Meaux, morte en 1371. & *Isabeau* de Châtillon, alliée à *Othe* de Rœux, Seigneur de Trasignies.

12. Jean de Châtillon, I. du nom, Comte de Porcean, Seigneur du Tour, &c. fut fait Chevalier en 1346. assista Charles de Châtillon, Duc de Bretagne son cousin, dans ses guerres, & fut l'un des ôtages donnez aux Anglois pour la delivrance du Roi Jean. Il accompagna le Roi Charles V. lorsqu'il alla au devant de l'Empereur en 1377. fut present à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi en 1381. & vivoit encore en 1390. Il avoit epousé 1. avant l'an 1346. *Jeanne* d'Aspremont, Dame de Chaumont, fille de *Gobert*, Seigneur de Chaumont en Porcien, morte sans lignée; 2. *Jacqueline* de Trie, fille de *Jean* II. du nom, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* de Sancerre, dont il eut Jean II. du nom, qui suit; & *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Guillaume* de Fayel, dit *le Begue*, Vicomte de Breteüil.

13. Jean de Châtillon, II. du nom, Comte de Porcean, Seigneur du Tour & de Nesle, vendit en 1400. son Comté de Porcean à Loüis Duc d'Orleans, que Charles aussi Duc d'Orleans revendit en 1453. à Antoine de Croy, Seigneur de Renty; & mourut sans posterité.

SEIGNEURS DE DAMPIERRE.

11. Jean de Châtillon, I. du nom, second fils de Gaucher de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, & de *Marguerite* de Flandres, Dame de Dampierre, fut Seigneur de Dampierre & Capitaine de Bethune: servit le Roi Philippe *de Valois* en plusieurs occasions; défendit la ville de Bethune contre les Flamans, qui avoient pris le parti des Anglois, & mourut en 1362. Il avoit épousé *Marie*, Dame de Rollaincourt, dont il eut *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, mort sans alliance vers l'an 1364. Hugues, qui suit; & *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Jean* Tyrel, Seigneur de Poix.

12. Hugues de Châtilon, Seigneur de Sompuis, puis de Dampierre, &c. fut pourvû de l'Office de Maître des Arbalêtriers, auquel il fut reçû le 14. Octobre 1364. prit Abbeville en 1369. & se rendit Maître de S. Valeri, du Crotoy, de Ruë & autres places; mais ayant été surpris la même année dans une embuscade, il fut mené prisonnier en Angleterre, & ne fut mis en liberté que deux ans après, qu'il reçût une somme de huit mille livres du Roi, qui le fit son Capitaine General & souve-

tain en Picardie, Artois & Boulonois; & quoi qu'il eût manqué de se rendre maître de la forteresse d'Ardres, il ne laissa pas de le recompenser des dépenses qu'il y avoit faites. Il fut destitué de sa charge en 1379. & ne laissa pas d'en prendre la qualité en 1380. qu'il servoit en Picardie sous le Sire de Coucy. Il servit aussi au siege de Gand en 1381. & à la bataille de Rosebeque en 1382. après avoir été rétabli en la fonction de sa charge, qu'il exerça jusqu'en 1388. & étoit mort en 1390. Il épousa en 1362. *Agnès* de Sechelles, fille de *Mathieu* Seigneur de Sechelles, dont il eut JACQUES I. du nom, qui suit; & *Jean* de Châtillon, dit *Floridas*, Chevalier.

13. JACQUES de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rollaincourt, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut pourvû de la charge d'Amiral de France en 1408. par la faveur du Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti: il le suivit contre les Liegeois, & conclut la treve à Boulogne sur mer avec les Deputez du Roi d'Angleterre en 1410. fâché d'avoir été suspendu de sa charge d'Amiral, que Pierre de Breban lui contestoit, il se retira en sa terre de Rollaincourt; mais la guerre ayant été declarée à l'Angleterre, il leva des gens pour le service du Roi, & se trouva à la journée d'Azincourt en 1415. où il perdit la vie pour le service de son Prince. Il épousa *Jeanne* de la Riviere, fille de *Charles*, dit *Bureau*, Seigneur de la Riviere, premier Chambellan des Rois Charles V. & Charles VI. & de *Marguerite* Dame d'Auneau, dont il eut *Jacques* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, &c. qui se retira de Paris avec quelques Seigneurs au commencement de l'année 1413. craignant les seditions & les mouvemens du peuple; & qui après la mort du Roi Charles VI. suivit constamment le parti du Roi Charles VII. ce qui lui causa de grandes pertes, ses terres ayant été confisquées, pour le récompenser, le Roi lui donna la charge de Grand Pannetier de France, en laquelle il fut maintenu en 1439. par Arrest du Parlement; & mourut en 1446. sans posterité de *Jeanne* Flotte, Dame de Revel, &c. veuve de *François* d'Aubischecourt, Seigneur de Rochefort, & fille unique d'*Antoine* Flotte, Seigneur de Revel, &c. & de *Catherine* de Cousan. WALERAN, qui suit. *Loüis*, mort sans lignée après l'an 1460. *Isabeau*, premiere femme de *Jean* de Courtenay II. du nom, Seigneur de Champignelles, morte sans enfans. *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Fosseux, dit *le Borgne*, Seigneur d'Arly, morte sans posterité vers l'an 1469. *Agnès*, mariée à N. Seigneur de Fromont. *Marie*, alliée à N. Seigneur d'Autis. *Jaqueline*, femme de *Jean* de Wertaing, Seigneur d'Aubigny; & *Jeanne* de Châtillon, mariée à *David* de Brimeu, Seigneur de Ligny, Gouverneur d'Artois.

14. WALERAN de Châtillon, Seigneur de Beauval, puis de Dampierre, &c. après la mort de son frere aîné vivoit encore en 1471. Il épousa *Jeanne* de Saveuse, fille de *Bon* de Saveuse, Capitaine General du Comté d'Artois, & de *Catherine* de Boubers, dont il eut *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, mariée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Willerval; & *Barbe* de Châtillon, Dame de Beauval, alliée à *Jean* de Soissons, II. du nom, Seigneur de Moreüil & de Poix.

SEIGNEURS DE CHASTILLON, DE Gandelus, Troissy, Marigny, la Ferté, &c.

10. JEAN de Châtillon, I. du nom, second fils de GAUCHER IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcean, Connétable de France, & d'*Isabel* de Dreux sa premiere femme, fut Seigneur de Châtillon, de Gandelus, Troissy, Marigny, &c. & est nommé entre les executeurs du testament du Roi Charles *le Bel*, fait en l'année 1314. Il representa le Grand Queux de France au Sacre du Roi Philippe *de Valois* en 1328. & suivit Jean de France Duc de Normandie, au voyage qu'il fit en Flandres en 1340. Il défendit la ville de Tournay assiegée par les Anglois en 1341. fut pourvû de la charge de Grand Maître de France en 1350. se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. & mourut fort âgé en 1363. Il épousa 1. en 1312. *Eleonore* de Roye, Dame de la Ferté en Ponthieu, fille de *Mathieu* de Roye, II. du nom, Seigneur de la Ferté, & de *Marguerite* de Pequigny, morte en 1333. 2. en 1336. *Isabel* de Montmorency, Dame de Cermaines, fille de *Jean*, Seigneur de Montmorency. & de *Jeanne* Calletot; 3. *Jeanne* de Sancerre, veuve de *Jean* de Trie, Comte de Dammartin, & fille de *Jean* II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Loüise* de Beaumez, morte vers l'an 1354. 4. *Marguerite* de Roye, fille de *Dreux*, Seigneur de Germigny, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, GAUCHER V. du nom, Seigneur de Châtillon, qui suit; *Jean*, Seigneur de Gandelus, Dury, &c. Lieutenant General de Philippe de France, Duc d'Orleans en 1365. qui fut donné en ôtage au Roi de Navarre en 1377. & mourut aprés l'an 1386. laissant d'*Isabeau* de Flandres-Dampierre, fille de *Jean*, Seigneur de saint Dizier, & d'*Alix* de Nesle-Offemont une fille unique nommée *Jaqueline* de Châtillon, Dame de Gandelus, mariée à *Jean* de la Bove, dit *Barat*, Seigneur de Montchablon, morte sans enfans le 8. Septembre 1393. GAUCHER, qui a fait la branche des Seigneurs de Dours, rapportée ci-après. *Hugues*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chantre de l'Eglise de Reims, & Chanoine de Châlons en 1377. *Jeanne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de Rodemach; & *Isabeau* de Châtillon, Dame d'Arly & de Beauverger, alliée à *Guy* de Laval, I. du nom, Seigneur d'Attichy & de saint Aubin, morte avant l'an 1386. Du second lit sortirent *Charles*, Seigneur de Châtilon, de Souvain & de Jonchery, Conseiller & Chambellan du Roy Charles VI. qui demeura prisonnier des Anglois en 1374. d'où étant sorti, il se trouva à la bataille de Rosebeque & au siege de Cassel en 1383. Il fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts le 4. Juillet 1384. Grand Queux de France en 1390. & mourut en 1401. ne laissant d'*Isabeau* de Joinville, Dame d'Estraelles, veuve de *Jean* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, & fille d'*Amé* de Joinville, Seigneur d'Estraelles, que deux filles nommées, la premiere *Isabel*, Dame de Châtillon & de Sains, mariée à *Charles* de Soyecourt, Seigneur de Moüy, Chambellan du Roi, morte en 1403. & la seconde *Jeanne* de Châtillon, alliée le 21. Mai 1383. à *Pierre* de Villiers, II. du nom, Seigneur de l'Isle-Adam. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs de Bonneüil, mentionnée ci-après. *Hugues*, Seigneur de Germains; & *Isabel*, mariée 1. à *Oger* V. du nom, Seigneur d'Anglure & d'Estanges; 2. à *Simon* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, morte le 31. Janvier 1413. & du troisiéme lit vint *Jaqueline* de Châtillon, seconde femme de *Pierre* II. du nom, dit *Hutin*, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, & Porte-Oriflamme de France, morte le 17. Novembre 1390.

11. GAUCHER V. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de la Ferté en Ponthieu, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, souverain Maître d'Hôtel de la Reine, & Capitaine General de la ville de Reims, fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1364. Le Roi Charles V. l'employa en plusieurs negociations, & particulierement au Traité de mariage de l'heritiere de Flandres, avec Philippe de France, Duc de Bourgogne, qu'il servit en la guerre contre les Anglois, & mourut en 1377. Il épousa 1. *Jeanne* de Guynes, dite *de Coucy*, Vicomtesse de Meaux, Dame de Condé en Brie & de la Ferté, fille de *Jean* de Guynes, dit *de Coucy*, Vicomte de Meaux, &c. & de *Jeanne* le Bouteiller; 2. *Allemande* Flotte de Revel, fille de *Guillaume* Flotte, Seigneur de Revel, Chancelier de France. Du premier lit vint *Gaucher* de Châtillon, Vicomte de Meaux, mort jeune avant l'an 1347. Et du second lit sortirent *Jean* II. du nom, Seigneur de Châtillon, mort en 1416. sans posterité de *Jeanne* de Coucy, Vicomtesse de Meaux, ni de *Marie* de Montmorency, Dame d'Argentan, ses deux femmes. GAUCHER VI. du nom, qui suit; & *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Blanchet* Bracque, Seigneur de saint Maurice-sur-Laveron, de Châtillon-sur-Loing, &c. Maître d'Hôtel du Roi Charles VI.

12. GAUCHER VI. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Marigny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut fait prisonnier par les Anglois en 1375. fut conduit en Angleterre, où il demeura sept ans & mourut en 1413. Il épousa 1. *Jeanne* Cassinel, Dame de Sourvilliers, fille de *Guillaume* Cassinel, II. du nom, Seigneur de Romainville, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Marie* de Ponponne; 2. en 1407. *Isabeau* de Vendôme, fille de *Robert*, Seigneur de la Charité-sur-Loir, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premie-

re femme furent, CHARLES, Seigneur de Sourvilliers, qui suit. *Guillaume*, Seigneur de Châtillon & de la Ferté en Ponthieu, qui fut nommé Gouverneur de la ville de Reims, & Grand Queux de France par le Roi Charles VI. en 1418. ce qui l'engagea dans le parti du Roi d'Angleterre, qu'il tint long-temps. Il défendit la ville de Châteauthierry contre les troupes du Roi, après quoi il se retira à Paris auprès du Duc de Bethfort, & y demeura jusqu'à la tréve accordée en 1431. Il rentra dans l'obéïssance qu'il devoit à son Roi, après le Traité de paix conclû à Arras avec le Duc de Bourgogne en 1435. auquel il contribua beaucoup, & porta les armes pour le service du Roi au siege du Château de Creil, & à la reduction de la ville de Paris. Il épousa *Eleonore* de Montigny, Dame de Hachicourt, fille de *Jean* Seigneur de Montigny en Ostrevant, & d'*Eleonore* des Quesnes, morte en 1453. dont il eut *Jacques* de Châtillon, mort avant son pere en 1427. *Jean* & *Artus* de Châtillon, morts jeunes. Les autres enfans de GAUCHER VI. du nom, Seigneur de Châtillon, furent *Catherine* de Châtillon, mariée à *Jean* des Essars, Seigneur de Bouville & de Farcheville. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Montboissier, Seigneur d'Aubusson & de Faverie; & *Jean* de Châtillon III. du nom, Seigneur de Châtillon & de la Ferté en Ponthieu, Capitaine d'Espernay, qui fut l'un des Seigneurs qui assisterent de la part du Duc de Bourgogne au Traité de paix d'Arras en 1435. qui servit depuis le Roi Charles VII. contre les Anglois, & mourut le 19. Octobre 1443. Il épousa 1. *Beatrix* de Nantoüillet, Dame de Noviant, fille d'*Oger* de Nantoüillet, & de *Jeanne* le Mercier, Dame de Noviant, dont il eut trois filles mortes jeunes; 2. *Blanche*, Dame de Gamaches, fille de *Guillaume* de Gamaches, Grand Veneur de France, &c. & de *Marguerite* de Corbie, dont il eut *Artus* Seigneur de Châtillon, de la Ferté en Ponthieu & de Troissy, mort à la fleur de son âge après l'an 1456. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Banquetin. *Eleonore* & *Catherine*, mortes jeunes; & *Marguerite*, Dame de Châtillon, de la Ferté & de Troissy, mariée à *Pierre* I. du nom, Seigneur de Roncherolles, Baron du Pont S. Pierre & de Hugueville, Chambellan des Rois Loüis XI. & Charles VIII. morts en Juin 1510.

13. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Chambellan du Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa en 1407. *Marie* des Essars, fille aînée de *Julien*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut CHARLES II. qui suit; & *Marie* de Châtillon, alliée 1. à *Jean* Seigneur d'Isques; 2. à *Gilles* d'Azincourt, dit *Laigle*, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

14. CHARLES de Châtillon II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII. qu'il servit contre les Anglois, & mourut en 1480. âgé de 67. ans. Il épousa en Mars 1445. *Catherine* Chabot, fille aînée de *Thibault* Chabot, Seigneur de la Greve & de Montcontour, & de *Brunissende* Dame d'Argenton; dont il eut JEAN, Seigneur de Bouville qui suit; JACQUES, qui a fait la branche des Seigneurs de Marigny, rapportée cy-après; *Loüis*, mort jeune; *Aimery*, Seigneur de Montcontour, de Bouville, &c. vivant en 1517. *Marie*, Dame de Sourvilliers, alliée à *Philippe* de Campremy, Seigneur du Breüil, &c. Bailly de Meaux; & *Antoine* de Châtillon, Seigneur de Varennes, & de Bouville en partie, qui épousa *Anne* Bourssier, dont il eut *Charles* & *Jean*, morts sans lignée; *Catherine*, mariée à *Jean* de Neufcarre; *Marie*, alliée à *Oudet* de la Roque; & *Charlotte* de Châtillon, femme de *Guillaume* de la Prunaudaye.

15. JEAN de Châtillon, Baron de Bouville, Seigneur d'Argenton, de Farcheville, la Greve, Montcontour, Chantemerle & de la Rambaudiere, mourut en Juillet 1520. Il épousa, 1. en 1484. *Jeanne* de Rochechoüart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar, de Vivonne, &c. & de *Marguerite* d'Amboise; 2. *Loüise* de la Touche, Dame de Chasteaumart, veuve de N. Seigneur de la Rambaudiere, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent, *Tristan* de Châtillon, Seigneur de la Greve, d'Argenton, &c. qui épousa en 1518. *Jeanne* du Bellay, fille aînée de *René*, Baron de la Forest, &c. & de *Marquise* de Laval, morte sans posterité; CLAUDE qui suit; *François*, Doyen de Cosnac, Prieur de Souvigny & de Larnay; & *Christophle* de Châtillon, mort jeune.

CLAUDE de Châtillon I. du nom, Seigneur de Bouville, d'Argenton, &c. mourut après l'an 1539. Il épousa en 1526. *Gabrielle* de Sanzay, fille d'*Etienne*, Seigneur de Sanzay, & de *Gabrielle* Turpin, dont il eut *Loüis*, mort jeune; & CLAUDE II. du nom qui suit.

17. CLAUDE de Châtillon II. du nom, Seigneur d'Argenton, de la Greve, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Michel, assista à la Reformation de la Coûtume de Paris, en 1580. & mourut en 1589. Il avoit épousé en 1559. *Renée* Sanglier, Dame de Bois-rogues, fille aînée & heritiere de *Gilles*, Seigneur de Bois-rogues, & de *Françoise* du Puy-du-Coudray, dont il eut *Gilbert*, mort jeune; *Charles* de Châtillon III. du nom, Seigneur d'Argenton, mort en 1604. à l'âge de 34. ans sans laisser de posterité de *Marguerite* de la Chastre, fille de *Gaspard*, Seigneur de Nancey, ny de *Gabrielle* de Batarnay, ses deux femmes; GILLES qui suit; *Claude*, mariée en Mai 1581. à *Charles* d'Appelvoisin-Thieoclin, Seigneur de la Roche-du-Maine; *Loüise*, alliée 1. en 1581. à *Charles*, Seigneur d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2. en 1595. à *Gilbert* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combronde; *Philiberte*, mariée 1. à *Robert* de Ravenel, Seigneur de Sablonniers; 2. à *Henry* de Gournay, Seigneur de Marchevile; & *Marie* de Châtillon, alliée en 1597. à *Charles* de Menthon, Comte de Montrotier, &c.

18. GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, Bouville, &c. épousa en 1599. *Marie* de Vivonne, fille de *Charles*, Seigneur de la Châtaigneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Senechal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, dont il eut *Loüis* & *Henry*, morts jeunes; ANDRE', Marquis d'Argenton qui suit, FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de Bois-rogues, mentionnée cy-après; *Marie-Diane*, morte jeune en 1611. *Loüise*, Abbesse de saint Jean près Thoüars; & *Elisabeth* de Châtillon, Abbesse de saint Jean près Thoüars après sa sœur.

19. ANDRE' de Châtillon, Marquis d'Argenton, Seigneur de Bouville, &c. mourut vers l'an 1666. âgé de 61. ans. Il épousa *Marie-Marguerite* Gouffier, fille de *Loüis*, Duc de Roannez, & de *Claude* de Lorraine-Elbeuf, dont il eut *Charles*, mort jeune; URBAIN-CHARLES qui suit; *Marie-Magdelaine*, Religieuse en l'Abbaïe de saint Jean de Thoüars; & *Charlotte-Elisabeth* de Châtillon, mariée à N. Marquis de Montesson, morte sans enfans en 1672.

20. URBAIN-CHARLES de Châtillon, Marquis d'Argenton, mourut sans alliance vers l'an 1667.

SEIGNEURS DE BOIS-ROGUES, Comtes de Châtillon.

19. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, second fils de GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, & de *Marie* de Vivonne, mourut en Septembre 1662. âgé de 56. ans. Il épousa *Magdelaine-Françoise* Honoré, dont il eut *Charles-Gaucher*, Seigneur de Bois-rogues, mort en 1662. CLAUDE-ELZEAR, Comte de Châtillon qui suit; *François-Urbain*, mort jeune; ALEXIS-HENRY, Marquis de Châtillon, qui a fait la branche des Marquis de Châtillon, rapportée cy-après; *Charles-François*, mort en 1670. *Marie*, alliée à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny; *Islande Marie*, Abbesse de saint Jean-lez-Thoüars; *Magdelaine-Angelique*, Abbesse de saint Jean-lez-Thoüars après sa sœur; *Loüise-Charlotte*, Abbesse de saint Loup-lez-Orleans, morte en 1711. & *Françoise-Marie-Anne* de Châtillon Grande-Prieure de saint Jean-lez-Thoüars.

20. CLAUDE-ELZEAR Comte de Châtillon, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France Duc d'Orleans, épousa en Fevrier 1688. *Anne* Moret, fille de *Loüis* Moret, Seigneur de Bournonville, & de *Magdelaine* Dumetz, morte le 28. Mars 1703. dont il a eu entr'autres enfans N. Comte de Châtillon qui suit.

21. N. Comte de Châtillon, a épousé le 22. Janvier 1711. N. Voysin, fille de *Daniel-François* Voysin, Chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine.

MARQUIS DE CHASTILLON.

20. ALEXIS-HENRY Marquis de Châtillon, Seigneur

de Chantemerle, la Ribaudiere, &c. Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orleans, puis premier Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier des Ordres du Roi, second fils de FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, a épousé en Mars 1685. *Marie-Rosalie* de Broüilly, Dame d'Atour de Madame la Duchesse d'Orleans, seconde fille d'*Antoine* de Broüilly, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses Armées, & de *Françoise* Godet des Marais, dont il a entr'autres enfans N. de Châtillon, Abbesse de saint Loup près Orleans après sa tante en 1711. N. de Châtillon, mariée en Juin 1714. à N. Boivin, Marquis de Bacqueville, Bonnetot, &c. & *Marie-Rosalie* de Châtillon, alliée en Decembre 1714. à *Loüis-Vincent*, Marquis de Goësbriant.

SEIGNEURS DE MARIGNY.

15. JACQUES de Châtillon, troisiéme fils de CHARLES de Châtillon II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine* Chabot, fut Seigneur de Marigny, du Vau-Saint-Germain, de Bonnes, de Limours, &c. mourut après l'an 1495. Il épousa *Isabeau* d'Aissé dont il eut ANTOINE qui suit; *Claude*, mort jeune; *Artus* Prieur de saint Amand; & *Magdelaine* de Châtillon, Abbesse de Sauvoir près de Laon, morte le 10. Septembre 1558.

16. ANTOINE de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épousa *Marguerite* de Thuilliers, dont il eut JACQUES qui suit; *Jeanne*, mariée 1. à *Loüis* de Havard, Seigneur de Senantes; 2. *Catherine* Raillard, Seigneur de la Touche; *Charlotte*, alliée 1. à *Claude* de Languedoüe, Seigneur de Pussay; 2. à *François* de Rimbert, Seigneur de la Chapelle; *Jacqueline*, Abbesse de Sauvoir après sa tante, morte en 1578. *Françoise*, & *Claude* de Châtillon, Religieuses à Sauvoir.

17. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. se trouva à la journée de saint Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il épousa en 1544. *Françoise* de Renty, Dame de Bailleul, fille de *François* Seigneur de Ribehen, &c. & de *Catherine* des Ursins, dont il eut *Loüis*, Seigneur de Marigny, &c. mort au voyage du Duc d'Alençon en Flandres en 1583. JACQUES qui suit; & *Magdelaine* de Châtillon, alliée à *Nicolas* de Noüe, Seigneur de Courlandon & de Romain.

18. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. après son frere, mourut en 1612. Il épousa *Claude* de Proissy, fille de *François*, Baron de la Bove, Bailly de Vermandois, & d'*Anne* de Bossut, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

19. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épousa *Loüise* des Fossez, Dame de Cissy, fille de *Valeran*, Seigneur de Cissy, & de *Gabriele* de Crecy, dont, il eut *Charles* de Châtillon, Seigneur de Cissy, mort jeune; & *Magdelaine* de Châtillon, Dame de Cissy, mariée en 1628. à *Christophle* de Conflans, Comte de Vezilly, morte en 1683. âgée de 73. ans.

SEIGNEURS DE DOURS.

11. GAUCHER de Châtillon troisiéme Grand Maître de France, fils de JEAN de Châtillon I. du nom, Seigneur de Châtillon, de Gandelus, &c. & de *Eleonore* de Roye sa premiere femme, fut Seigneur de Dours & de saint Hillier, qu'il eut en partage, & fut l'un des principaux du Conseil du Roi en 1363. Il épousa 1. N. de Pacy, fille de *Philippe*, Seigneur de Pacy & de Nanteüil; 2. *Jeanne* de Bucy, fille de *Simon* de Bucy, premier President du Parlement, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, JEAN, Seigneur de Dours qui suit; *Gaucher*, Seigneur du Buisson, mort sans enfans de *Marie* de Coucy, Dame de Droisy; *Robert*, Seigneur de Doüy, mort à la bataille d'Azincourt, en 1415. laissant de *Marie* de Pacy, Dame de Bry-sur-Marne, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bry, & d'*Isabeau* de Vallery, qu'il avoit épousée en 1388. pour fils unique *Robert* de Châtillon, Seigneur de Doüy & de Bry sur-Marne, mort sans posterité de *Gerarde* Bureau, fille de *Gaspard* Bureau, Maître de l'Artillerie. Les autres enfans de GAUCHER de Châtillon Seigneur de Dours, furent, *Philippe*, Abbé de saint Cornille de Compiegne, massacré à Paris avec le Connestable d'Armagnac en 1418. *Loüis*, Abbé de saint Maur des Fossez. *Huguet* Abbé de saint Vincent de Laon, & de Beaulieu en Argonne; *Beatrix*, mariée 1. à *Jean* d'Offignies; 2. à *Colart* de Tanques, Maître de l'Ecurie du Roi *Isabeau*, Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons en 1412. & *Marie* de Châtillon, Religieuse en la même Abbaïe.

12. JEAN de Châtillon, Seigneur de Dours, de saint Hillier, de Souvain, de Jonchery, &c. suivit le Roi Charles VI. en son voyage de Flandres en 1382. & mourut en Janvier 1397. Il épousa *Beatrix* de Château-Villain, fille de *Robert*, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite* Trainel, dont il eut CHARLES, qui suit; *Jacqueline*, dont l'alliance est ignorée; *Beatrix* mariée à N. Seigneur de Trelon, & *Marie* de Châtillon, alliée à *Jean* de Royes, Seigneur de Cangy & de Millancourt.

13. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Dours, saint Hillier, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut sans laisser de Posterité de *Loüise* de Mirebel, qu'il avoit épousée le 6. Fevrier 1406.

SEIGNEURS DE BONNEVIL.

11. JEAN de Châtillon, troisiéme fils de JEAN de Châtillon I. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. Grand Maître de France, & d'*Isabeau* de Montmorency sa seconde femme, fut Seigneur de Bonneüil & de Loisy sur Marne, & vivoit en 1378. Il épousa *Isabeau* de Trie, fille de *Renaud* dit *Billebaut* de Trie, Seigneur de Marly, & d'*Isabeau* de Gourlée, Dame de Fressines, dont il eut CHARLES qui suit. *Guillaume* vivant en 1413. & *Marie* de Châtillon, Dame de Loisy en partie, mariée à *Pierre* le Bouteiller, Seigneur de Pringy.

12. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Bonneüil vivoit en 1439. & épousa *Jeanne* de saint Gobert, fille de *Geofroy* Seigneur de saint Gobert, & de *Jeanne* d'Antoing, Chastelaine de Coucy, dont il eut *Jean* de Châtillon II. du nom, Seigneur de Bonneüil, Chastelain de Coucy, & Capitaine de Gonnesse en 1436. & *Guillaume* de Châtillon, Chanoine de Roüen en 1449. *Voïez* Du Chesne, *Hist. de la Maison de Châtillon*. D'Auteüil, *Hist. des Ministres d'Etat*. Hist. de France, *dans les Vies de Philippe* le Bel, Loüis *Hutin*, *&c.* Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers.*

CHATILLON, (Famille.) *Cherchez* COLIGNY.

CHATILLON (le Comte de) Poëte. *Cherchez* CASTIGLIONI (Baltasar.)

LA CHATRE, est un grand Bourg de Berry, sur la riviere d'Indre, entre Saint Severe & Château-Roux, vers les frontieres de la Marche. Il a donné son nom à la famille de LA CHATRE, considerable dès le XII. siecle.

LA CHATRE, est le nom d'une Famille illustre, qui a produit deux Maréchaux de France.

I. PHILIPPE, de la Chastre, Seigneur de Besigny, Chambellan du Comte d'Anjou, étoit mort en 1360. aïant eu de *Marie* de Vancey sa femme, GUILLAUME qui suit, & *Jean* de la Chastre, qui servoit dans les Armées du Roi, ès années 1370. & 1380.

II. GUILLAUME de la Chastre, Chevalier Seigneur de Besigny, Conseiller & Chambellan du Comte de Poitiers, fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357. & vers le Comte de Foix en 1359. avec Bertrand d'Espagne. Il acheta en 1371. la Terre de Nançay en Sologne de *Godemar* de Liniers, Seigneur de Meneton sur Cher, frere d'*Agnés* de Linieres sa femme, dont il eut JEAN, Seigneur de Nançay qui suit, *Guillaume*, Seigneur d'Estrechy, vivant en 1417. & *Jeanne* de la Chastre, mariée à *Guillaume* de Crevant, Seigneur de Maubranches.

III. JEAN de la Chastre, Seigneur de Nançay, Besigny, &c. Maître d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397. Bailly de Gien en 1409. Capitaine de du Château de Mehun en 1418. Il épousa *Huguette* de Vaudenay, dont il eut PIERRE qui suit; *Jean*, Prieur de saint Pontian; & *Antoine* de la Chastre, Seigneur de la Porcheresse, vivant en 1473.

IV. PIERRE de la Chastre, Seigneur de Nançay, &c. Maître d'Hôtel du Duc de Berry, & Capitaine de Mehun sur Yeure, vivoit en 1457. Il épousa *Marie* de Roüy fille de *Jean*, Seigneur de Menetou sur Naon, dont il eut CLAUDE qui suit; & *Jeanne* de la Chastre, mariée en 1453. à *Jean* Savary, Seigneur de Lancosme.

V. CLAUDE de la Chastre, Seigneur de Nançay & de

Befigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, servit le Roi Loüis XI. auquel il s'attacha après la mort du Duc de Berry & de Guyenne. Il servit le Roi Charles VIII. à la conquête du Roïaume de Naples, & combattit auprès de sa personne à la journée de Fornouë en 1495. En reconnoissance de ses services, ce Prince lui accorda la survivance de sa Charge pour son fils aîné. Il épousa *Catherine* de Menou, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette* de Chamborant, dont il eut; *Abel* de la Chastre, Seigneur de Nançay qui fut pourvû en survivance en 1490. de la Charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi; qui servit à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornouë, & mourut sans alliance avant son pere; & GABRIEL qui suit.

6. GABRIEL de la Chastre, Seigneur de Nançai, Besigny, la Maison-Fort &c. Chambellan & Maître d'Hôtel du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps & de la grosse Tour de Bourges, accompagna le Roi Loüis XII. en ses guerres d'Italie; fut Maître des ceremonies de France, & Prevôt de l'Ordre de saint Michel. Le Roi François I. le choisit comme l'un des plus sages Gentilshommes de son Royaume, pour estre l'un des Gouverneurs de ses enfans; & après avoir servi quatre Rois, Il mourut le 9. Mars 1538. & fut enterré en l'Eglise Cathedrale de Bourges. Il avoit épousé 1. en 1496. *Marie* de saint Amadour, fille de *Guillaume*, Seigneur de saint Amadour, & de *Marguerite* de Quebriac; 2. *Jeanne* Sanglier dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent, JOACHIM qui suit; CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de la Maison-Fort, rapportée cy-après; & *Jeanne* de la Chastre, mariée à *Claude* de Graçay, Seigneur de Ternaut.

7. JOACHIM de la Chastre, Seigneur de Nançay, Besigny, Sigonneau, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Maître des ceremonies de France, Prevôt de l'Ordre de saint Michel, & Maître des Eaux & Forêts de France au Département d'Orleans, rendit des services considerables au Roi François I. qui le pourvût en 1532. du Gouvernement des Ville & Château de Gien, & mourut à Lyon le 21. Septembre 1546. Il épousa *Françoise* Foucher, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thenge, & de *Françoise* de Marconnay, dont il eut GASPARD qui suit, *Baltazard*, Seigneur de Besigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort sans alliance; *Jeanne* alliée à *Guy* de Monceaux, Seigneur de Hondan, & *Melchiore* de la Chastre, mariée à *Pierre* du Pé Seigneur de Tanerre.

8. GASPARD de la Chastre, Seigneur de Nançay, Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de ses Gardes du Corps, né vers l'an 1539. fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin; fit ses premieres campagnes en Italie sous le Duc de Guise en 1558. & fut blessé au siege de Roüen en 1562. Il donna des preuves de son courage aux Batailles de Dreux, de saint Denys, de Jarnac, & de Montcontour, servit aux sieges de saint Jean d'Angely, de Chastelleraut, de Poitiers & de la Rochelle, & mourut le 10. Novembre 1576. d'une blessure qu'il avoit reçûë au Combat de Dreux, & qui se rouvrit. Il avoit épousé en Janvier 1570. *Gabrielle* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabel* de Savoye-Tende dont il eut HENRY qui suit; *Magdelaine*, alliée à *Charles* de Châtillon Seigneur d'Argenton, duquel ayant éte séparée, elle épousa *Henry*, Vicomte de Bordeilles, Baron d'Archiac, &c. Gouverneur & Senechal de Perigord, Chevalier des Ordres Roi; *Loüise*, mariée, 1. à *Loüis* de Voisins, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Gouverneur de Lavaur; 2. à *Martin*, Seigneur du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi; & *Gasparde* de la Chastre, alliée à *Jacques-Auguste*, de Thou, Baron de Meslay, President au Parlement, si fameux par l'Histoire qu'il a donnée au Public.

9. HENRY de la Chastre, Comte de Nançay, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Bailly & Capitaine du Chasteau de Gien, épousa 1. en Juin 1605. *Marie* de la Guesle, fille de *Jacques*, Seigneur du Laureau, Procureur General au Parlement de Paris, & de *Marie* de Rouville, Dame de Chars. 2. *Gasparde* Mitte de Miolans, veuve de *Timoleon* de Beaufort, Marquis de Canillac, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme EDME qui suit.

10. EDME Marquis de la Chastre, Comte de Nançay, &c. si connu par ses Memoires, fut Maître de la Garde-robe du Roy, puis Colonel General des Suisses en 1643. dont il se démit huit mois après en faveur du Maréchal de Bassompierre, qui avoit été dépoüillé de cette Charge; se signala à la bataille de Northinghen en Allemagne, où il demeura prisonnier, & étoit mort en Decembre 1645. Il épousa en 1632. *Françoise* de Cugnac, Dame de Doucart, fille unique de *François* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Gabrielle* Popillon du Riau, dont il eut Loüis qui suit; & *Loüise-Antoinette-Therese* de la Chastre, mariée à *Loüis* de Crevant, Duc d'Humieres, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Grand Maître d'Artillerie.

11. Loüis de la Chastre, Comte de Nançay, dit le Marquis de la Chastre, Mestre de Camp de Cavalerie, Gouverneur de Bayonne, se signala à la levée du siege d'Arras en 1654. & fut tué près de Gigery en Afrique en Août 1664. Il épousa en 1658. *Charlotte-Loüise* de Hardoncourt, Dame de Rosiers, fille de *Henry*, Seigneur de Rosiers, Gouverneur de la ville & Citadelle de Marsal, & de *Charlotte-Barbe*, d'Ernecourt, dont il eut EDME qui suit; *Loüis-Claude*, Abbé de saint Sever Cap de Gascogne, Aumônier du Roi, mort le 24. Mai 1699. & *Loüise-Marguerite* de la Chastre, Religieuse aux filles de saint Thomas à Paris.

12. EDME de la Chastre, Comte de Nançay, Marquis de la Chastre, Lieutenant General des Armées du Roi, Gouverneur de Prequais, a épousé le 13. Mai 1694. *Marie-Charlotte* de Beaumanoir, fille d'*Henry-Charles*, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise-Paule-Charlotte* d'Albert-Luynes sa premiere femme, dont des enfans.

BARONS DE LA MAISONFORT.

CLAUDE de la Chastre, fils puiné de GABRIEL de la Chastre, Seigneur de Nançay, Besigny, &c. & de *Marie* de S. Amadour, sa premiere femme, fut Baron de la Maisonfort, Seigneur de S. André, de Sillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi; & épousa *Anne* Robertet, Dame de la Ferté sous Reüilly, veuve de *Claude* d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Simon* Robertet, Seigneur d'Alluye, Secretaire d'Etat, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut CLAUDE, qui suit. *Jacques*, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, tué à la rencontre de Messignac le 25. Octobre 1568. *Anne* mariée 1. à *François* de l'Hôpital, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi. 2. à *François* de Vievre, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'Armes du Comte de Rhetelois. *Michelle*, alliée en 1559. à *Jean* de Monon, sixiéme du nom, Seigneur de Boussay. *Blanche*, Religieuse. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Prevost & Grand Maître des Ceremonies de France, & des Ordres du Roi; & *Marie* de la Chastre, alliée à *Guillaume* de l'Aubespine, Seigneur de Châteauneuf, Chevalier des Ordres du Roi.

8. CLAUDE de la Chastre, Baron de la Maisonfort, &c. Maréchal de France, dont sera parlé ci-après dans un article separé, épousa en 1564. *Jeanne* Chabot, fille de *Guy*, Seigneur de Jarnac, & de LOÜISE de Pisseleu, dont il eut Loüis, qui suit. *Anne* Abbesse de Faremoutier. *Marie*, alliée à *Chales* de Balzac, Seigneur de Marcoussis, Baron d'Entragues, Gouverneur d'Orleans. *Jeanne*, mariée à *Gilbert* de S. Chamant, Seigneur de Lignerac. *Marguerite*, premiere femme de *Henry* de Senneterre, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi. *Françoise*, Abbesse de Faremoutier, morte en 1643. & *Loüise* de la Chastre, seconde femme d'*Antoine* de la Grange, Seigneur d'Arquien, Gouverneur de Metz & de Calais.

9. Loüis de la Chastre, Baron de la Maisonfort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances, servit le Roi Henry IV. en ses guerres: succeda à son pere au Gouvernement de Berry, dont il se démit en 1616. reçut la même année le Bâton de Maréchal de France, & mourut en Octobre

1630. Il épousa 1. *Urbaine* de Montafie, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Elizabeth* d'Estampes, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, morte le 14. Septembre 1654. dont il eut pour fille unique *Loüise-Henriette* de la Châtre, Dame de la Maisonfort, mariée 1. à *François* de Valois, Comte d'Aletz. 2. à *François* de Crussol, dont elle fut separée; 3. à *Claude* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand Maître des Ceremonies de France. * De Thou, *Hist.* Davila. Pierre Matthieu. Godefroy. Le Pere Anselme. Sainte-Marthe. Du Chesne. Morin, *Histoire de Gâtinois.* Thomas de la Chaumasiere, *Hist. de Berry*, &c.

CHATRE, (Claude de la) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Berry, & d'Orleans, s'éleva par son courage à ces grands emplois. Le Connétable de Montmorency, auprès duquel il avoit été Page, le favorisa dans toutes les occasions. La Châtre se trouva à la bataille de Dreux en 1562. au combat d'Arnay-le-Duc en 1570. & à la prise de Sancerre en 1573. Depuis, il fut envoïé en Angleterre en 1575. & trois ans après il suivit le Duc d'Alençon dans les Païs-Bas. En 1588. il fut fait Chevalier des Ordres par le Roi Henry III. & quelque temps après s'étant jetté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berry. Mais Henry *le Grand* aïant succedé à la Couronne, Claude de la Châtre lui remit les villes de Bourges, & d'Orleans; & ce Monarque lui assura en 1594. la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Guise lui avoit procurée. En 1610. il fut Lieutenant General de l'armée envoïée dans le Païs de Juliers; il fit la fonction de Connétable au sacre du Roi Loüis XIII. & mourut le 18. Decembre de l'an 1614. âgé de 78. ans.

CHATRE (Pierre de la) Archevêque de Bourges, qui étoit de la même famille de la Châtre en Berry, & neveu ou cousin d'Aimeric de la Châtre, fut Cardinal. Il avoit été disciple d'Alberic Archevêque de Bourges, & fut élû l'an 1141. pour remplir sa place. Le Pape Innocent II. approuva cette élection, qu'il souhaitoit extrêmement, pour faire plaisir à Aimeric de la Châtre son Chancelier; mais le Roi Loüis *le Jeune* s'y opposa formellement. Cette affaire auroit eu des suites fâcheuses, si saint Bernard ne l'eût terminée. Le Roi reçut en grace ce Prelat, qui lui donna dans toutes les occasions des marques de son zele & de sa fidelité. Nous avons quelques Lettres de Pierre de la Châtre à ce Roi & à l'Abbé Suger. André du Chesne les a publiées dans le IV. volume des Auteurs de l'Histoire de France. Le nom de ce Prélat s'est encore conservé avec éloge, dans les Epîtres des Papes Eugene III. Adrien IV. & Alexandre III. dans celles de saint Bernard & de Pierre de Cluny; & dans les Auteurs des Chroniques de son temps. Il fit de grands biens à son Eglise, & mourut en 1171. On voit son tombeau dans la Metropole de Bourges, avec son Epitaphe. * Saint Bernard, *ep.* 219. Pierre le Venerable, *l.* 4. *ep.* 3. Robert du Mont, *in Sup. Sigib.* Papire Masson, *l.* 3. *Annal. Franç.* Guillaume de Nangis in *Chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Chenu, &c.

CHATRES, Bourg de l'Isle de France, situé dans le Hurepois, sur la riviere d'Orge, à cinq lieuës de Paris du côté du Midi. * *Cartes Geographiques.*

CHATTE, ou CHASTELLE SUR MOSELLE, petite ville de Lorraine. Elle est sur la Moselle, entre Epinal & Charmes, à deux lieuës de celle-ci, & à trois de celle-là. * *Cartes Geographiq.*

CHATRI, (Colombe) femme d'un Tailleur d'habits de la ville de Sens en Bourgogne, vivoit du temps d'Henry III. Roi de France. Cette femme, vingt ans après son mariage, eut toutes les marques d'une veritable grossesse, & au bout de quelques mois elle sentit de très-grandes douleurs, qui paroissoient être des dispositions à un accouchement; mais on ne put la délivrer: de sorte qu'elle demeura trois ans dans cet état. Enfin ses douleurs s'appaiserent: mais l'enflure dura toûjours, & elle fut incommodée de ce fardeau près de 24. ans. Après sa mort, qui arriva à la soixante-huitiéme année de son âge, son mari la fit ouvrir, & on trouva le corps d'une petite fille tout formé, mais petrifié. Un effet si extraordinaire dans la nature occupa long-temps l'esprit des Medecins, pour en chercher la cause; & d'Aibour, alors Medecin de la ville de Sens, & ensuite premier Medecin du Roi Henry IV. aïant redigé cette histoire par écrit, comme témoin oculaire, fit une Dissertation sur ce sujet. * Pâquier, *Recherches de France. l.* 6.

CHATZAN, Ville des Indes dans les Etats du Grand-Mogol & dans le Roïaume de Hajacan, entre Candahar, & le fleuve Indus. Cette ville n'est pas éloignée du confluent du Beha & du Nilab, qui se jettent ensuite dans l'Indus. * Sanson. Baudrand.

CHAVAGNAC, ancienne Famille d'Auvergne, qui porte le nom d'une Terre & d'un vieux Château démoli sous le regne de Loüis XIII. Terre qui a été dans leur Maison depuis plus de quatre cens ans. Le Roi Charles VIII. donna à MAURICE de Chavagnac le Gouvernement du Limousin. Ce Seigneur suivit le Roi dans son expedition au Royaume de Naples. Chavagnac retourna une seconde fois à Naples. Il y fut assiegé avec la Noblesse Françoise, qui s'y étoit retirée, par Consalve, surnommé par les Espagnols, *le grand Capitaine.* Ce fut à ce siege que Pierre de Navarre mit en usage les mines qu'il venoit d'inventer. Elles firent un effet si prodigieux, qu'elles enleverent tous les boulevarts qui couvroient la garnison. Enfin, après une resistance des plus vigoureuses, la Place fut emportée d'assaut, & Maurice y fut tué les armes à la main.

Il eut de *Jeanne* de la Rochefoucault sa femme, un fils, qui épousa *Henriette* de Biron. Celui-ci fut pere de CHRISTOPHLE de Chavagnac, à qui Henri IV. pour lors Roi de Navarre, fit remettre le Gouvernement de la Ville d'Issoire, Place importante dans la Basse Auvergne. Il en soûtint le siege contre le Duc d'Alençon, frere du Roi Henry III. lequel ayant pris cette Place, rendit justice à la valeur & à la prudence du Gouverneur. Christophle eut de *Françoise* de Duras, un fils, nommé JOSUE', qui épousa *Gillette* de Clavisson de Nogaret. Celui-ci fut long-temps dans le parti des Prétendus Reformez, eut le commandement de leurs troupes, avec le Gouvernement de Castres & de quelques autres Places. Il avoit un frere Doyen des Comtes de Brioude, qui procura sa conversion. Il laissa deux fils, FRANÇOIS & GASPARD.

FRANÇOIS, après avoir servi en Catalogne en qualité de General de Bataille & de Maréchal de Camp, fut nommé au Gouvernement de Tarnais, & fait ensuite Lieutenant General. Il épousa en premieres nôces *Charlotte* d'Eclinu, dont il eut entr'autres enfans, CLAUDE-FERDINAND, l'aîné, qui épousa la Dame de Beaufort-Monboisier-Canillac, dont il a eu une fille. François épousa en secondes nôces *Anne* du Bos, dont il eut deux fils; ANNE, qui, après plusieurs campagnes qu'il a faites dans la Gendarmerie en qualité d'Enseigne, a été obligé par ses infirmitez de quitter le service. Il a épousé *Catherine* de Charpin de Genetine, fille du Seigneur de Charpin-Genetine, & de *Catherine* de Villars, dont il n'a qu'une fille. HENRY II. fils de François, & de *Loüise* du Bos, après diverses expeditions qu'il a faites sur mer en qualité de Capitaine des Vaisseaux du Roi, a été fait Chevalier de saint Loüis, & Commandant des Gardes Marines de la Compagnie de Brest. Il a épousé *Loüise* d'Enots, fille de *Gilles* d'Enots, Seigneur de Chalmellin, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, & frere de *Loüis* d'Enots, mort Lieutenant General, & Commandant pour le Roi dans l'Amerique, & *Julienne* de Cintré, fille du Seigneur de Cintré, Commandant de Brest.

GASPARD, fils de JOSUE', & frere de FRANÇOIS, après avoir servi en France en qualité de Maréchal de Camp, fut obligé de se retirer en Espagne, & ensuite à la Cour de Vienne, où il a servi long-temps en qualité de Lieutenant General des Armées Imperiales. Après la Paix de Nimegue, il est revenu en France, & a donné des Memoires au public. Il n'a point laissé d'enfans. * De Thou, *Hist. l.* 63. Mezerai, *Hist. de Henri* III. Varillas, *Hist. de Louis XII.* Maimbourg, *Hist. de la Ligue.*

CHAVANCY, Bourg du Luxembourg, une des Provinces des Païs-Bas. Il est vers les confins de la Lorraine sur le Chiers, entre Montmedi & la Ferté, environ à une lieuë de l'un & de l'autre. Il y a un Château de même nom à un quart de lieuë du Bourg, & une Seigneurie qui en dépend. * Maty, *Diction.*

CHAVARIGTES, Secte de Mahometans, opposée à celle des Schiites. Ils nient que Dieu ait jamais envoïé aucun Prophete, qui fût infaillible, & qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle Loi parmi les hommes. Et ils pretendent que, si quelque jour cet office de Prophete devient necessaire, il ne peut être attaché à une seule race; tout homme juste & fidele étant capable d'être élevé à cette dignité. *Charagi* en Arabe signifie *rebelle*, ou *heretique*, & le pluriel est *Chavarig*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHAUCER, (Geofroy) natif de Woodstock en Angleterre, dans le XIV. siécle, fut surnommé *l'Homere Anglois*, à cause de ses Poësies. Il donna au public divers Ouvrages de sa façon, dont on pourra voir le dénombrement dans Leland, Pitseus, Gesner, &c. Chaucer, outre la Poësie, sçavoit les Mathematiques & les belles Lettres. Ses Ouvrages Anglois ont été imprimez à Londres, l'an 1561. Il mourut en 1400. & en 1555. on rétablit son tombeau, qui est à Westminster. * Gesner, *in Biblioth.* Leland. Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Camdem, &c.

CHAUDIERE (le Lac de la) qu'on appelle aussi le Lac des eaux salées, ou, le Lac des eaux de Mer. Lac du Canada dans l'Amerique Septentrionale. Il est dans la partie Occidentale de ce Païs, entre le Lac d'Erie & celui de Caregnondi. Sa figure, qui est ronde, lui a fait donner le nom de *Lac de la Chaudiere*. Il a environ douze lieuës de diametre. * Maty, *Diction.*

CHAUDRONNIER. *Cherchez* ALEXANDRE LE FORGERON, Heretique.

CHAVIGNY. *Cherchez* BOUTHILLIER.

CHAUL, Ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Royaume de Decan, aux confins de celui de Guzarate, & à quarante lieuës de Surate du côté du Midi. Cette Ville appartient aux Portugais. Elle a un bon port à l'embouchure de la riviere de Gate. Elle est fort marchande, fortifiée, & défenduë par la Citadelle de Morron. Quelques Geographes y mettent l'ancienne *Gamane*, & d'autres l'ancienne *Musyris*; villes de l'Inde deçà le Gange. Mais il y en a qui placent ailleurs ces deux Villes, la premiere à Doman & la derniere à Calecut. Il n'y a en tout cela aucune certitude. *. Baudrand.

CHAUME, Village avec une Abbaïe. Il est dans le Duché de Retz, dans la petite Bretagne, sur la riviere de Tenu, à un quart de lieuë au dessous de Machecou, & à une lieuë des confins du Poitou. * Maty, *Diction.*

CHAUMEJAN, (Blaise de) premier Marquis de Fourille, Maréchal de Camp, &c. étoit fils de Gilbert, & fut dès l'an 1587. Capitaine du Regiment de Picardie. En 1592. il eut la commission de Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie, & deux ans après, il fut Capitaine d'une Compagnie au Regiment des Gardes. Ce fut en sa faveur que le Roi Henry *le Grand*, en 1610. érigea la Terre de Fourille en Marquisat. En 1617. Fourille eut le Brevet de Maréchal de Camp des Armées du Roi. Il fut tué au siege de Montauban, l'an 1621. Le Maréchal de Bassompierre en parle avantageusement dans ses Memoires. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine*.

CHAUMEJAN, (Michel de) Marquis de Fourille, & fils de Blaise, aïant été nourri enfant d'honneur du Roi Loüis XIII. fut Capitaine au Regiment de Gardes l'an 1617. & servit dans toutes les guerres, contre les Religionnaires. Il se trouva au siege de Montauban, où son pere fut tué, & il passa ensuite dans l'Isle de Ré, où il se distingua, dans le combat que l'on donna aux Anglois. En 1631. dans les premieres guerres d'Italie, il fut commandé pour mener les enfans perdus des Gardes à l'attaque des Lignes de Casal, lors que la paix se fit, les deux armées étant en présence. Depuis il fut fait Gouverneur de Vresol, & pourvû en 1632. de la Charge de Grand-Maréchal des Logis du Roi. Cette même année il fut fait Conseiller d'Etat; & l'année suivante le Roi étant au camp de Nancy, lui donna ordre de lever une Compagnie de Chevaux-Legers. Il passa à la tête de cette Compagnie au secours d'Hidelberg en Allemagne, lorsqu'en 1634. l'armée de France traversa le Rhin sur la glace. Il se trouva aussi à la bataille d'Aven; & cherchant par tout les occasions de signaler sa valeur, il passa de là en Hollande, & puis revint en Picardie au siege & à la prise de Corbie. Dans le temps de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, le Marquis de Fourille commanda pour le service de Sa Majesté dans les Provinces de Touraine. Il mourut à Paris dans le Palais Royal, l'an 1644. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine*.

CHAUMONT, Ville de France en Champagne, Capitale & Bailliage du Bassigny, est située sur une colline, près de la Marne, entre Langres & Châlons. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg fortifié d'un château, qui a eu des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il fut uni au Comté de Champagne. Trois de nos Rois, Loüis XII. François I. & Henry II. ont agrandi & fortifié de tours cette ville, qui est agréable & assez grande. Elle est à cinq lieuës de Langres au Septentrion, & autant de Bar-sur-Aube à l'Orient. * Du Chesne, *du païs de Champagne*, *ch.* 2.

CHAUMONT, en Vexin, petite Ville de France, dans cette partie de l'Isle de France, dite le Vexin François. Elle est sur une colline, près de Gisors. * Sanson. Baudrand.

CHAUNDULER, ou CANDELAIR, (Jean) Anglois, a composé dans le XV. siécle quelques Ouvrages historiques, dont Vossius, Pitseus, & d'autres ont fait mention. On lui attribuë aussi un Traité *de statu naturæ humanæ*, des Epîtres, &c. Il vivoit en 1460. & il est different d'un autre Candelair Evêque de Salisburi en 1417. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c* 9. Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

CHAUNI, en Latin *Calniacum*, petite Ville de France, étoit de l'ancienne Picardie, & est comprise aujourd'hui dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est sur la riviere d'Oise, entre Noyon & la Fere. C'est une ville Roïale avec Châtellenie, que le Roi Charles VI. confirma en 1411. * Du Puy, *Traitez du Domaine du Roi*.

CHAUSSURE des Anciens. Il est difficile de déterminer le temps & le lieu où on a commencé à porter des chaussures. Le plus ancien de tous les Ecrivains qui en parle est Moïse, qui dans la Genese, fait dire à Abraham qu'il ne prendroit pas même la courroye des souliers des ennemis qu'il avoit vaincus, ce qui prouve que dès ce temps-là l'usage en étoit commun. La chaussure étoit differente de matiere & de forme. Les anciens la nommoient *Calceamentum*. Elle étoit faite d'abord de cuir cru avec tout le poil, qu'on appelloit *Carbatinas crepidas*; mais dans la suite des temps, on préparoit les les cuirs, les corroïans & les passans à l'alun, pour les rendre plus propres & moins incommodes. On emploïoit les cuirs de vaches, de veaux, de cerfs, de chevres, & de maroquin: d'où vient la raillerie que fait Martial » d'un homme qui avoit une calote de maro- » quin, lui disant qu'il avoit la tête chaussée. »

On se servoit pareillement de l'écorce de l'arbre appellé *papyrus*, dont on faisoit un tissu, comme dit Martianus Capella, *calceos præterea ex papyro textili subligavit*. Benoit Baudoüin, *liv.* 3. *de calceis antiquis*, dit la même chose. Cette sorte de chaussure étoit d'usage particulierement en Egypte; car leurs Prêtres en portoient, lorsqu'ils sacrifioient à leurs Dieux. On en faisoit aussi de genêt & de jonc, appellez *spartei* & *juncei calcei*, dont la mode étoit venuë des païs étrangers, & que les paisans Espagnols portoient, comme Pline le témoigne. Les Romains en portoient aussi de soye rouge, du moins les Empereurs & les premiers Magistrats. Il s'en faisoit encore de toile de lin fort blanche, brodez & enrichis de perles & de diamans. Nous voïons dans l'Histoire, que l'Empereur Antonin, surnommé *le Philosophe*, & ses successeurs, jusques à Constantin en portoient de la sorte. Ils emploioient aussi les métaux à faire leur chaussure, comme le fer, l'airain, l'or & l'argent. Empedocle portoit des souliers ou pantoufles d'airain: ce qui le fait apostropher par Lucien dans ses Dialogues: *Dieu te gard' maître Pantoufier*. Faisant allusion à ce qu'Empedocle voulant faire croire qu'il avoit été enlevé au Ciel, se précipita dans le Mont-Ethna, sans que personne s'en apperçût; croïant par là cacher au monde ce qu'il étoit devenu: mais le genre de sa mort fut découvert par ses Pantoufles d'airain, que les feux du Mont-Ethna rejetterent.

Les Romains avoient des souliers de fer; mais pour en

en faire le supplice des Chrétiens durant les persecutions, ils les garnissoient au dedans de gros clouds, qu'ils faisoient rougir au feu, comme on fit à S. Basile Martyr, *ferreas crepidas ignitis clavis confixas calceatus*. Pour revenir aux souliers ordinaires, les Romains en portoient d'or, & d'autres qui étoient seulement dorez. Plaute, dans les Bacchides, parle d'un homme extrêmement riche, qui portoit des souliers, dont les semelles étoient d'or: *etiam rogas qui soccis habeat auro suppactum solum*. Jules Cesar chaussoit des souliers d'or, & d'autres, qui n'étoient que dorez, selon le témoignage de Sénéque, *qui excusant eum, negant id insolentiâ factum, ajunt socculum auratum, imò aureum margaritis distinctum ostendere eum voluisse*. On se servoit encore de bois, dont on faisoit des sabots & des sandales ou galoches, qui étoit la chaussure des pauvres, comme aussi des parricides, lorsqu'on les enfermoit dans un sac, comme Ciceron le dit: *si quis parentes occiderit vel verberarit, ei damnato obvolvaturos folliculo lupino, solea lignea pedibus inducantur*.

Voici le nom des chaussures de differentes especes, dont les Anciens se servoient; qui sont, *calcei*, *mullei*, *solea*, *sandalia*, *cothurni*, *caligæ*, *gallicæ*, *crepidæ*, *socci*, *perones*, *ocrea*; on peut encore y ajoûter ceux que l'usage a introduits, tirez pour la plûpart des modes étrangeres de divers peuples; qui sont, *Campagi*, *Phacasia*, *Sicyonia*, *Alcibiada*, *Anciclaida*, *Anaxirides*, *Arpides*, *Laconica*, *Nymphides*, *Persica*, *Scythica*, *Iphicratides*; dont on parlera à mesure qu'ils se trouveront dans l'ordre Alphabetique.

CALCEUS, que nous appellons *soulier*, étoit different du nôtre, en ce qu'il couvroit la moitié de la jambe, & étoit ouvert par devant, & se laçoit avec des éguillettes ou lanieres, qu'ils appelloient *corrigias calceamenti*. Ce soulier étoit extrêmement serré sur le pied, lorsqu'on vouloit être chaussé proprement: aussi le nommoit-on *tensum calceum*, ou *tentipellium*; & c'étoit une marque de negligence ou de pauvreté, de l'avoir trop large & le pied flottant dedans, *laxum calceum*, *follentem* ou *follicantem*: ce qui fait que l'ingegenieux Ovide avertit sa maîtresse de prendre bien garde que son soulier ne soit trop large.

Nec vagus in laxâ pes tibi pelle natet.

Pensée qui se trouve exprimée de même dans le Poëme François de des Noyers *Son pied nage dans un vieux soulier qu'on a refait cent fois.*

Aussi saint Jerôme dit, que tout le soin des gens du monde étoit d'être vêtus & chaussez proprement, *omnis his cura in vestibus, si benè oleant, si pes in laxa pelle non folleat*. Pour éviter cet inconvenient, ils avoient soin de serrer les lanieres, comme le dit Tibulle, *ansaque compressos alligat arcta pedes*, & de les garnir de bourre ou de choses semblables, comme on le voit pas Tertullien, *stipabant tomento*; sur quoi Rhenanus ajoûte, *stipant ne folliceet calceus*, ils les rembourrent de crainte qu'ils ne fassent des plis, & qu'ils ne tournent dans le pied. Le bout du soulier alloit en pointe un peu recourbée, qu'ils appelloient *calceum rostratum*, *repandum*, *uncinatum*; & ceux qui en portoient ainsi, s'appelloient *uncipedes*, ainsi que Tertullien le dit, *lib. de Pallio*, *ch*. 5. Telle étoit la chaussure de Junon, comme Ciceron le marque, *cum calceis repandis*.

Le commun des Bourgeois portoient des souliers noirs, & le commun des femmes en portoient de blancs, Sur quoi Juste Lipse paroît s'être trompé, quand il prétend prouver que les souliers des Romains étoient blancs, appuïé sur un passage de Martial, où il dit, *calceus candidior sit primâ nive*. Mais cet Auteur n'a pas pris garde qu'en cet endroit Martial blâme Cécinna, de ce qu'il avoit une robe fort sale, & qu'il portoit des souliers blancs comme de la neige, contre l'ordinaire des hommes. Il y a donc plus d'apparence, comme disent Horace & Juvenal, qu'ils les portoient noirs. Il est vrai neanmoins que les hommes en ont porté de blancs sous les Empereurs; car nous lisons dans Spartien, qu'Alexandre Sévere en défendit l'usage aux hommes, & le permit seulement aux femmes, qui en portoient aussi de rouges & d'autres couleurs. Ce qui fait que Perse avertit un jeune homme, de se donner de garde que sa maîtresse ne le souflette avec son patin rouge, *soleâ objurgabere rubrâ*.

Les souliers des Senateurs, des Patriciens & de leurs enfans, avoient comme un croissant au bout, qui faisoit la figure d'un C, pour donner à connoître qu'ils étoient descendus du nombre des cent premiers Senateurs ou Peres, que Romulus institua avec sa nouvelle ville. Plutarque en rend d'autres raisons qu'on peut voir. Au reste, ce croissant étoit sur le cou de pied, & servoit à serrer le soulier, comme nos boucles d'aujourd'hui, si nous en voulons croire Baudoüin, qui le prétend prouver par ce vers de Stace:

Primaque Patriciâ clausit vestigia lunâ.

Et par l'autorité de Tiraqueau, sur le livre cinquiéme d'Alexandr. Neap. *Lunulæ*, dit-il, *in calceis erant fibulæ eburneæ, ad instar lunæ corniculantes*. Ces croissans étoient faits de diverses matieres, comme d'or, d'argent & d'yvoire, ornez de diamans & d'autres pierres précieuses. Les grands Magistrats Romains portoient ordinairement des souliers rouges dans les jours de céremonie & de leurs triomphes. La plûpart des Auteurs veulent, que l'Empereur Diocletien soit le premier qui ait porté des pierres précieuses sur ses souliers, & qu'il les donnoit à baiser à ceux qui lui faisoient la reverence. Nous trouvons neanmoins qu'Heliogabale en a porté avant lui, aussi bien qu'Alexandre Severe; & Pline nous parle de cette coûtume, comme d'un abus fort commun de son temps.

Les esclaves ne portoient point de souliers, mais marchoient nuds pieds; & on les appelloit pour cela *cretati* ou *gypsati*, des pieds poudreux. Il y avoit aussi des personnes libres qui alloient aussi nuds pieds; & Tacite remarque que Photion, Caton d'Utique, & plusieurs autres, marchoient sans souliers; mais ces exemples sont rares; & generalement parlant, toutes les personnes qui étoient de condition libre, marchoient toûjours chaussez. Il faut en excepter quelques occasions; car la nudité des pieds étoit une pratique usitée parmi les Egyptiens & les Arabes dans les actes de leur Religion. Nous voyons dans le livre de l'Exode, *ch*. 3. *v*. 5. que Dieu ordonne à Moïse de ne s'approcher du buisson ardent, d'où il lui parloit, qu'après avoir délié ses souliers, *solve calceamentum de pedibus tuis*. On croit que Pythagore prit des Egyptiens cette maxime: *adorez & sacrifiez nuds pieds*, ἀνυπόδετος θῦε καὶ προσκύνει, *apud Jamblic. in ejus vita*. Les Turcs ont conservé jusqu'aujourd'hui cette coûtume, de n'entrer dans leurs Mosquées, qu'après avoir quitté leurs souliers. Les Chrétiens d'Ethiopie ont le même respect pour leurs Eglises; & les Brachmanes des Indes pour leurs Pagodes. Ceux qui vouloient entrer dans le temple de Diane de Crete, quittoient leurs souliers, *Ædem Numinis*, dit Solin, ch. 19. *præterquàm nudus vestigio nullus licitò ingreditur*. Theodoret assure la même chose des Prêtres du Temple de Jerusalem: ce qui paroît aussi par le Commandement que Dieu leur fait, *Exod. XXX. v*. 19. de laver leurs pieds & leurs mains, quand ils doivent entrer dans le Saint. Juvenal, *Sat*. 6. marque encore la coûtume des Juifs de son temps, de paroître dans leurs temples pieds nuds.

Exercent ubi festa mero pede sabbata Reges.

L'Histoire Romaine nous apprend que, quand on lavoit la Grand'Mere des Dieux, on alloit pieds nuds en procession, & que les Dames Romaines se déchaussoient dans les sacrifices de Vesta. Les Pontifes des Païens avoient de semblables ceremonies, & ordonnoient des processions nuds pieds, dans un temps de secheresse, lorsqu'ils demandoient de la pluïe à Jupiter: *Cum stupet cælum*, dit Tertullien, *l. de jejunio*, *& aret annus*, *nudipedalia denuntiantur*.

Nous voyons qu'à la mort de Jules Cesar, les principaux Chevaliers Romains ramasserent ses cendres, revêtus de tuniques blanches, & pieds nuds, pour marquer tout ensemble leur respect & leur tristesse. Lycurgue & la jeunesse Lacedemonienne alloient toûjours pieds nuds; & les Etoliens, comme les Herniques, peuples d'Italie, avoient un pied chaussé & l'autre nud, aussi-bien que les Magiciennes dans leurs mysteres. Virgile & Ovide le disent, *unum exuta pedum vinclis*, *l*. 4. *v*. 5, 18. Æneid. Horace parlant de Canidie fameuse Magicienne, nous apprend qu'elle marchoit pieds nuds:

pedibus nudis, passoque capillo.

Quant aux chaussures des Orientaux, elles étoient or-

dinairement à jour par le dessus du pied, & n'avoient qu'une semelle attachée au pied avec des cordons, à cause de la chaleur du païs. A l'égard des chaussûres que portoient les Dames Romaines, & dont les Acteurs se servoient sur le Theatre, que l'on appelloit *Cothurne*. *Voiez* COTHURNE. * Pitiscus, *Lexicon. antiq. Antiqq. Grec. & Rom.* Joh. Rosin. Thom. Dempster.

CHAUVEAU (François) habile Dessinateur & Graveur. Il commença à graver au burin, sous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre, dont il gravoit les Ouvrages, & il prit une maniere fixe & agreable: mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau forte, & à ne graver plus que ses propres pensées: ce qui lui a fait produire une infinité d'Ouvrages de toutes sortes de caracteres. Sa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de celle de plusieurs autres Graveurs. Mais pour le feu, la force, les expressions, la varieté, & l'esprit qui s'y rencontre, on croit que personne ne l'a surpassé dans cette partie. Peu de temps avant sa mort il commença à graver l'Histoire de saint Bruno peinte au Couvent des Chartreux de Paris par le Sueur. Il en a fait les Desseins: mais il n'en a gravé qu'une partie. Il avoit commencé une suite de sujets de l'Histoire Grecque & Romaine, qui devoit composer un Ouvrage considerable. Il peignoit aussi fort agreablement, de sorte qu'on pouvoit le regarder, comme ayant les talens de trois professions differentes, celui de Peintre, celui de Graveur, & celui de Dessinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au dessus de lui, il a eu des Graveurs à l'eau forte, qui lui ont été égaux; mais peu de gens l'ont surpassé dans l'abondance, la varieté, & le tour ingenieux du Dessein. Personne n'a peut-être jamais eu une imagination plus féconde pour trouver & disposer des sujets de Tableaux. Non seulement il étoit inventeur de la plûpart des choses qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adressoient à lui secretement pour en tirer des Desseins de Tableaux, dont ensuite ils se faisoient honneur. Quand on lui proposoit quelque Ouvrage, il prenoit une ardoise, sur laquelle il dessinoit la pensée qu'on lui avoit proposée, en autant de façons differentes qu'on le souhaitoit, jusqu'à ce que l'on fût content, ou qu'il le fût lui même: car on l'étoit souvent, qu'il ne l'étoit pas encore. Il mourut en l'année 1674. Un de ses fils, habile Sculpteur a passé en Suede. Il a herité de son Pere cette fecondité. * Perrault, *les Hommes illustres qui ont paru en France.*

CHAUVIGNY, Bourg ou petite Ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, à trois ou quatre lieuës de Poitiers, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CHAUVREUX, (....) Conseiller au Parlement de Paris, ayant fait faire plusieurs faussetez par un Notaire suborné, fut condamné par un Arrêt de la Cour du 23. Decembre 1496. à faire amende honorable, à être mis au pilori, à être marqué d'une fleur-de-lys au front, & ensuite banni du Royaume: ce qui fut executé le lendemain 24. du même mois. * *Regisstres du Parlement.*

CHAXAN, Cité du Territoire de Chingyang, dans la Province de Huquang à la Chine. Elle est celebre dans l'Histoire Chinoise, à cause de la montagne de Nuiqua, qui en est proche, où il y a un temple magnifique, bâti en l'honneur d'une femme nommée *Nuiqua*, laquelle, disent les Chinois, eut l'adresse de reparer un endroit du ciel qui étoit rompu. Cette simplicité a quelque rapport à celle des Mahometans, qui assûrent que Mahomet souda la Lune, & en rejoignit les parties qui s'étoient écartées. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHAZELLES (Jean-Matthieu de) nâquit à Lyon le 24. Juillet 1657. d'une Famille honnête, qui étoit dans le Commerce. Il fit toutes ses études dans le grand College des Jesuites de cette ville, après quoi il se rendit à Paris en 1675. La passion qu'il avoit d'y connoître les gens de merite, le conduisit chez feu M. du Hamel, Secretaire de l'Academie des Sciences, qui, de son côté, favorisoit de tout son pouvoir les jeunes gens, dont on pouvoit concevoir quelque esperance. Il remarqua dans celui-ci beaucoup de disposition pour l'Astronomie; car le jeune homme étoit déja Geometre. Il le presenta à M. Cassini, qui le prit avec lui à l'Observatoire. Il travailla sous M. Cassini à la grande Carte Geographique en forme de Planisphere, qui est sur le pavé de la Tour Occidentale de l'Observatoire, & qui a 27. pieds de diametre. Elle avoit été dressée sur les Observation, que l'Academie avoit déja fait faire par ordre du Roi en differens endroits de la Terre. En 1683. l'Academie continua vers le Septentrion & vers le Midi le grand Ouvrage de la Méridienne, commencé en 1670. & M. Cassini, à qui le côté du Midi étoit tombé en partage, associa à ce travail M. de Chazelles. Ils pousserent cette ligne jusqu'à la Campagne de Bourges. M. de Chazelles, après avoir pris des leçons de M. Cassini à l'Observatoire pendant cinq ans, étoit devenu un excellent Maître. Le Duc de Mortemar le prit pour lui enseigner les Mathematiques, & le mena avec lui à la campagne de Gennes en 1684. Il lui fit avoir une nouvelle place de Professeur d'Hydrographie, pour les Galeres, à Marseille; car il y en avoit depuis long-temps une ancienne remplie par un Jesuite, à qui il falloit donner du secours, parce que la Marine de France s'étoit considerablement fortifiée. Le succès qu'il avoit l'encouragea à se charger dans cette place d'une nouvelle Ecole de jeunes Pilotes destinez à servir sur les Galeres. Elle a fourni, & fournit encore tous les jours un grand nombre de bons Navigateurs. M. de Chazelles fit plusieurs Observations Geometriques & Astronomiques, par le moyen desquelles il donna ensuite une nouvelle Carte de la Côte de Provence. Il fit deux Campagnes sur mer en 1687. & 1688. Elles produisirent toutes deux un grand nombre de plans qu'il leva, soit des Ports & des Rades, où il aborda, soit des Places qu'il put voir. M. de Chazelles est un des premiers qui imagina que l'on pouvoit conduire des Galeres sur l'Ocean, dessein qui fut executé. Comme il avoit beaucoup de part à la proposition de cette entreprise, il fut envoyé en Ponant au mois de Juillet 1689. pour visiter les côtes par rapport à la navigation des Galeres. Enfin, en 1690. quinze Galeres nouvellement construites partirent de Rochefort presqu'entierement sur sa parole, & donnerent un nouveau spectacle à l'Ocean. Elles allerent jusqu'à Torbay en Angleterre, & servirent à la descente de Tingmouth, M. de Chazelles y fit les fonctions d'Ingenieur, fort differentes de celles de Professeur d'Hydrographie. Quoi qu'il ne fût pas destiné à la guerre, & qu'il ne soit gueres naturel qu'un Soldat ait été élevé à l'Observatoire, il marqua & en cette occasion, & en plusieurs autres pareilles toute l'intrepidité que demande le métier des Armes. Les Galeres, après leur expedition, revinrent à l'embouchure de la Seine dans les Bassins du Havre & de Honfleur; mais elles n'y pouvoient pas hiverner; parce qu'il étoit necessaire de mettre de temps en temps ces Bassins à sec, pour éviter la corruption des eaux. M. de Chazelles proposa de faire monter les Galeres à Roüen. Tous les Pilotes y trouverent des difficultez insurmontables: il soûtint seul qu'elles y monteroient. Elles hyvernerent donc à Roüen. M. de Chazelles, pour les y conserver, inventa une nouvelle sorte d'amarrage, & une petite jettée de pilotis, qui les mettoient à couvert des glaces qu'on craignoit, & cela à peu de frais, au lieu que, de toute autre maniere, la dépense eût été considerable. Pendant qu'il étoit à Roüen, il mit en ordre les observations, qu'il venoit de faire sur les côtes de Ponant; & en composa huit Cartes particulieres accompagnées d'un *Portulan*, c'est-à-dire, d'une ample description de chaque Port, de la maniere d'y entrer, du fond qui s'y trouve, des marées, des dangers, des reconnoissances, &c. Les nouvelles Cartes de M. de Chazelles furent mises dans le *Neptune François*, qui fut publié en 1692. Dans cette même année il fit la Campagne d'Oneille, & servit d'Ingenieur à la descente. En 1693. M. de Pontchartrain, alors Secretaire d'Etat de la Marine, & depuis Chancelier de France, ayant resolu de faire travailler à un second volume du *Neptune François*, qui comprit la Mer Mediterranée, M. de Chazelles proposa d'aller établir par des Observations Astronomiques la position exacte des principaux points du Levant, & il ne demandoit qu'un an pour son voyage. Il partit, & parcourut la Grece, l'Egypte, la Turquie, toûjours le Quart de cercle & la lunette à la main. Le voyage de M. de Chazelles donna sur l'Astronomie un éclaircissement important & long-temps attendu. Pour la perfection il est necessaire de comparer les ob-

servations des anciens & des modernes, & afin qu'elles se rapportent, il faut supposer qu'ils ont calculé suivant les lieux où ils étoient, & que nous calculons suivant les lieux où nous sommes, & par conséquent savoir exactement la longitude & la latitude de ces lieux. On ne peut pas trop s'en rapporter aux anciens eux-mêmes; parce qu'on observe presentement avec des instrumens & une précision qu'ils n'avoient pas, & qui rendent suspect tout ce qui a été trouvé par d'autres voyes. Les Astronomes, dont il étoit le plus important de comparer les observations aux nôtres, étoient Hipparque, Ptolomée, & Ticho Brahé. Les deux premiers étoient à Alexandrie en Egypte, & ils la rendirent la Capitale de l'Astronomie. Ticho étoit dans l'isle d'Huène, située dans la Mer Baltique: il y fit bâtir ce fameux Observatoire, qu'il appelloit *Uranibourg*, *Ville du Ciel*. L'Académie des Sciences presque encore naissante avoit formé le dessein d'envoyer des Observateurs à Alexandrie & à Uranibourg, pour y prendre le fil du travail des grands hommes, qui y avoient habité. Mais les difficultez du voyage d'Alexandrie firent que l'on se contenta de celui d'Uranibourg, que M. Picard voulut bien entreprendre en 1671. Il y traça la Meridienne du lieu, & fut fort étonné de la trouver differente de 18. de celle que Ticho avoit déterminée, & qu'il ne devoit pas avoir déterminée négligemment; puis qu'il s'agissoit d'un terme fixe, où se rapportoient toutes ses Observations. Cela pouvoit faire croire, que les Meridiens changeoient, c'est-à-dire, que la terre ne tourne pas toûjours sur les mêmes Poles; car, si un autre point devient Pole, tous les Meridiens qui doivent passer par ce nouveau point ont necessairement changé de position. On voit assez combien il importoit aux Astronomes de s'assurer de la variation ou de l'invariabilité des poles de la terre & des Meridiens. M. de Chazelles, étant en Egypte, mesura les Pyramides, & trouva que les quatre côtez de la plus grande étoient exposez précisément aux quatre regions du monde. Or, comme cette exposition si juste doit, selon toutes les apparences possibles, avoir été affectée par ceux qui éleverent cette grande masse de pierres, il y a plus de 3000. ans, il s'ensuit que pendant un si long espace de temps, rien n'a été changé dans le Ciel à cet égard, ou, ce qui revient au même, dans les poles de la terre, & dans les Meridiens. Se seroit-on imaginé que Ticho, si habile & si exact Observateur, auroit mal tiré sa Meridienne, & que les anciens Egyptiens si grossiers, du moins en cette matiere, auroient bien tiré la leur? L'invariabilité des Méridiennes a été encore confirmée par celle que M. Cassini a tirée en 1655. dans l'Eglise de saint Petrone à Bologne. M. de Chazelles rapporta aussi de son voyage de Levant tout ce que l'Académie souhaitoit sur la position d'Alexandrie. Il fut associé à l'Academie des Sciences en 1695. Il retourna ensuite à Marseille reprendre ses premieres fonctions. Il fit des Campagnes sur mer presque tous les ans, soit en guerre, soit en paix, quelques-unes seulement considerables, comme celle de 1697. où Barcelone fut prise: Il profitoit de tous ces voyages en prenant des plans de tous les lieux qu'il voyoit, en faisant les fonctions d'Ingenieur. Après ses Campagnes il revenoit à son Ecole de Marseille. Lorsqu'en 1700. M. Cassini par ordre du Roi alla continuer du côté du Midi la Meridienne abandonnée en 1683. M. de Chazelles fut encore de la partie. Il ne put joindre qu'à Rodez M. Cassini, qui, pour ainsi dire, filoit sa Meridienne en s'éloignant toûjours de Paris. Mais depuis Rodez M. de Chazelles s'attacha si fortement à ce travail, & cela pendant la plus fâcheuse saison de l'année, que sa santé commença à s'en alterer considerablement. La ligne étant poussée jusqu'aux frontieres d'Espagne, il retourna à Paris en 1701. & il y fut malade ou languissant pendant plus d'une année. Ce fut alors qu'il communiqua à l'Academie le vaste dessein qu'il meditoit d'un Portulan general de la Mediterranée. On peut compter que dans les Cartes Geographiques & Hydrographiques des trois quarts du Globe, le portrait de la terre n'est encore qu'ébauché, & que même dans celle de l'Europe il est assez éloigné d'être bien fini ni bien ressemblant, quoi qu'on y ait beaucoup plus travaillé. Malgré plusieurs soins differens, & les infirmitez même, qui deviennent le plus grand de tous les soins, M. de Chazelles ne perdoit point de vûë ses Galeres égarées dans l'Ocean. Etant encore à Paris en 1702. il proposa, qu'elles pouvoient rester à sec dans tous les Ports, où il entroit assez de marée pour les y faire entrer. Par là il triploit le nombre des occasions où elles pourroient être employées. On fit à Ambleteuse l'épreuve de sa proposition sur deux Galeres qu'on échoüa, & elles soûtinrent l'échoüage pendant quinze jours sans aucun inconvenient. Au contraire, il donna une merveilleuse commodité pour espalmer. Les neuf dernieres années de M. de Chazelles, quoi qu'aussi laborieuses que les autres, furent presque toujours languissantes, & sa santé ne fit plus que s'affoiblir. Enfin il lui vint une fievre maligne qu'il negligea dans les commencemens, soit par l'habitude de souffrir, soit par la défiance qu'il avoit de la Medecine, à laquelle il préferoit les ressources de la nature. Enfin, il mourut le 6. Janvier 1710. entre les bras du P. Laval Jesuite son Collegue en Hydrographie & son intime ami. Il joignit à ses autres vertus un grand fond de Religion. Sa place d'Academicien Associé a été remplie par M. Ozanam. * Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des Sciences de* 1710.

CHAZINZARIENS, Heretiques d'Armenie, dans le V. siecle, n'honoroient point d'autres images que celle de la Croix. On leur donna ce nom de celui de *Chazus*, qui veut dire *Croix*, & ils furent aussi appellez *Staurolatres*, c'est-à-dire, *Adorateurs de la Croix*. Ils reconnoissent deux natures en Jesus-Christ, contre les erreurs d'Eutychés; mais ils tomboient dans celles de Nestorius, en établissant deux personnes en ce divin Sauveur. On les accuse encore d'avoir observé un jeûne annuel, au jour de la mort d'un certain chien nommé *Artzibartzus*, dont leur faux Docteur Sergius se servoit pour leur faire sçavoir son arrivée. Mais ces prétendus Heretiques sont inconnus aux Auteurs contemporains. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 54. Sanderus, *her.* 119. Prateole & Gautier, *en la Chron. au VIII. siecle.*

CHAZNADAR-BACHI, en Turquie, est le Grand Trésorier du Serrail, qui commande aux Pages du Tresor. Il a la garde du Tresor particulier, ou de l'épargne du Prince. Le Tresor public, dont l'argent est employé pour toutes les affaires de l'Empire, est entre les mains du Defterdar. Le Tresor particulier, dont le Chaznadar a la charge, est gardé en plusieurs endroits du Serrail; & au dessus de la porte on écrit en lettres d'or le nom du Sultan qui l'a amassé par son œconomie. *Chazna* signifie *Tresor*, & *Dar*, *qui a*, *qui tient*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAZNAH-AGASI, en Turquie, est l'Eunuque qui garde le Tresor de la Sultane Mere, & qui commande aux filles de sa Chambre. *Chaznah* signifie *Tresor*, & *Aga*, *Maitre*, ou *Gardien*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHEBBON, Ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * Josué, 15. 40.

CHEBRECHIN, qu'on écrit Sczebreczin. C'est une Ville de Pologne dépendante de celle de Zamosch, dans le Palatinat de Belz, & la plus considerable après la Capitale. Elle est située sur une pente de coline ornée de vergers à droit & à gauche, regnant en rideau au dessus d'un marais fort étendu en long & en large; au milieu duquel & au pied des murailles de la ville, passe la petite riviere de Wieprz, qui va se jetter à travers le Palatinat de Lublin dans le Bog. Les Juifs y sont fort riches. Tous les vergers des environs sont pleins de ruches à miel, dont il se fait un trafic considerable, ce Canton fournissant plus de cire qu'aucun autre de Pologne. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHEBRON, Roi d'Egypte, succeda à Amosis, l'an de la Periode Jul. 3395. & 1319. avant Jesus-Christ, & regna 13. ans. * Usser. *in Annal.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

CHEBRON, Ville d'Idumée, située sur une montagne de Judée, occupée par les Iduméens du temps de Judas Machabée, qui s'en empara. * 1. Mach. 5. 65.

CHECH, premier Fondateur de la Monarchie des Bohemes, qui sont encore nommez *Cheques* en langue Esclavonne. * Jean Herburt de Fulstin, *Hist. des Rois de Pologne.*

CHEDERLES, Heros fabuleux reveré par les Turcs. Ils disent que c'étoit un des Capitaines d'Alexandre qui

tua un furieux Dragon, auquel on avoit exposé une jeune fille, à qui il sauva la vie. Ils ajoûtent, qu'après avoir bû des eaux d'un fleuve, qui l'ont rendu immortel, il court le monde sur un Cheval immortel comme lui, & assiste les guerriers qui l'invoquent. Ils ont dans leur Mosquée une Fontaine de marbre, dont l'eau est fort claire, & ils disent qu'elle doit son commencement à l'urine du Cheval de Chederles. L'Hippocrene des Poëtes fut imaginée moins grossierement. Ils montrent fort près de là les tombeaux de son Palfrenier & de son Neveu, où ils disent qu'il se fait continuellement des prodiges en faveur de ceux qui les invoquent. Ils pretendent que, si l'on avale une infusion de la raclure des pierres & de la terre, où Chederles s'arrêta lorsqu'il attendoit le Dragon, ce soit un remede contre la fievre, contre le mal de tête & contre le mal d'yeux. Rien ne marque mieux combien les Turcs sont superstitieux envers leur Chederles, qu'un endroit des Histoires Orientales de Postel : *Cosmopolite, deux fois de là retourné & veritablement informé.* (C'est ainsi qu'il se qualifie à la tête de ce livre.) Il raconte qu'il y a en Turquie une infinité de Heros qui font des prodiges, & qui ont chacun leur mêtier. *Il y en a un qui conforte les desolez . . . . un autre qui aide aux Peregrinans qui l'invoquent. Un autre auprès de la Surie, non trop loin d'Adena, qui se nomme* Sedi Cadi, *Sire ou Seigneur Juge : là où ils disent que toutes volontez s'accomplissent, & là les gens d'armes se recommandent fort, & ont pour persuadé que qui l'a été voir, ne meurt pas en guerre. Les autres enseignent les choses perduës, & y en a un grand en la Natolie, auprès de Cariasar, qui se nomme* Gotuel Mirss, *le bon Rameneur, qui trouve toutes bêtes perduës. Un autre qui se dit* Bassa Ssic, *le Dieu d'amours, ou le Prince de cela, là où ils vont pour être bien fortunez en mariage, pour avoir enfans, pour se reconcilier. Il y en a encore un, qui est le general Capitaine de tout; car il se sert de tous les mêtiers des autres; & disent qu'on ne lui demande rien qu'on n'en ait consolation : & cetui-ci n'a point de lieu dédié; mais se pourmeine sur une jument grise par tout le païs de Natolie seulement, & apparoit par tout à qui l'invoquent : ils le nomment* Chederles, *& y a tous pleins de gens qui se disent de lui.* * Postel, *des Histoires Orientales, 2. partie, pag.* 231. *Ex Busbequii epistola prima, pag. m.* 93. *& seqq.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHEFCIER en Latin *Capicerius* ou *Primicerius*, parce qu'il étoit marqué le premier, à cause de sa dignité, *in cera*, c'est-à-dire, sur des tablettes de cire, sur lesquelles on écrivoit les noms des Officiers. Dans l'Eglise de Rome il y avoit un Primecier des Notaires dont il est parlé dans les Lettres de saint Gregoire. Celui qui le suivoit étoit appellé *Secundicerius*. A Constantinople il y avoit entre les Moines un Primecier, qualité que prend un Moine du Monastere de saint Sabas dans le Concile de Constantinople sous Mennal. En France, du temps de Clovis, saint Remi se plaint de ce que l'Evêque Falcon avoit établi des Archidiacres & un Primecier des Lecteurs dans un autre Diocese que le sien. La charge de Primecier étoit considerable à Rome, comme il paroît par le titre 15. du Pape Jean IV. où il est dit qu'en l'absence du Pape, l'Archidiacre, l'Archiprêtre, & le Primecier, representent la personne du Pape. Il y avoit des Primeciers dans l'Eglise d'Espagne, comme il paroit par les Canons X. & XIV. du Concile de Merida. Les anciens Primeciers, tant de l'Eglise de Rome que des autres, étoient à la tête des Soûdiacres & des autres Ministres inferieurs, & regloient tout ce qui les regardoit. Ils avoient droit de les chasser, & de dénoncer aux Evêques ceux qui ne vouloient pas se corriger. Ils avoient aussi soin du service du Choeur, & que les Clercs s'y comportassent avec décence. Le nom & le titre de Chefcier est demeuré dans quelques Eglises, & attribué dans les unes à celui qui est Chef des Chantres, dans d'autres à celui qui est à la tête du Clergé. * Thomassin, *Discipline Ecclesiastique*. Simon. M. Du Pin.

CHEFFONTAINES, (Christophle) en Breton *Penfentenion*, en Latin *à Capite fontium*, Cordelier Breton, fut élevé à la dignité de General de son Ordre l'an 1571. Il fut ensuite vers l'an 1586. sacré Archevêque de Cesarée, pour exercer les fonctions de l'Episcopat dans le Diocese de Sens, à la place du Cardinal de Pellevé, qui étoit le titulaire de l'Archevêché. Il a vêcu jusques vers l'an 1590. & est mort à Sens où il est enterré dans l'Eglise Cathedrale. Il a composé plusieurs Ouvrages de Controverse, & un Traité curieux qu'il a intitulé de la *Correction de la Theologie Scholastique*, où il ne traite cependant qu'une seule question sur les paroles de la *Consécration*, dans laquelle il soûtient, que ces paroles *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*, ne sont point celles qui operent la Consecration de l'Eucharistie. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiq. XVI. siecle*.

CHEGE, petite Ville de la Haute Hongrie, Capitale du Comté, qui porte son nom, & située sur une branche de la Teisse, à douze lieuës d'Agria, & autant de Kalo. * Baudrand.

CHEGE (le Comté de) petite Province de la Haute Hongrie. Elle s'étend le long du bord oriental de la Teisse, entre le Comté de Barsod & celui de Kalo. Ses lieux principaux sont Chege Capitale, saint Georges, & Klein Wardein, c'est-à-dire, le petit Waradin. * Baudrand.

CHEKE, ou CHEC (Jean) de Cambridge, né d'une famille distinguée, s'attacha principalement à l'étude de la Langue Grecque, qui étoit fort negligée de son temps. En 1540. il fut fait Professeur Royal en cette Langue dans sa patrie. Il essaya de changer la prononciation ordinaire de cette Langue, sur tout à l'égard des voyelles & des diphtongues, & composa pour cet effet un Livre qui fut ensuite imprimé à Bâle, *de la veritable prononciation de la Langue Grecque*. Le Chancelier de l'Université s'opposa à cette nouveauté, & fit en 1542. un Decret, qui portoit qu'il ne falloit pas philosopher sur les sons, mais s'en tenir à l'usage. Quatre ans après le Roi Henri VIII. choisit Cheke, pour être le Precepteur d'Edoüard son fils. Il s'acquitta de cet emploi avec succès, se servant pour enseigner la Morale à ce jeune Prince de l'*Ethique d'Aristote*, qu'il lui faisoit lire en Grec. Il traduisit en Latin quelques Oraisons de *S. Jean Chrysostome*. Cheke fut fort aimé du Roi Henri VIII. qui le fit Chevalier, & son Secretaire. Mais après la mort de ce Prince, sa fortune changea tout-à-fait; les Catholiques, & entr'eux le Cardinal Polus & la Reine Marie lui témoignerent qu'il ne leur plaisoit pas. Il fut banni pour sa Religion, & se rendit en 1555. à Strasbourg où il accepta la Profession en Langue Grecque. Pris & ramené à Londres, il fut mis à la Tour. Il témoigna d'abord beaucoup de constance : mais enfin, la crainte du feu le fit succomber; il fit son abjuration publique de la Religion Anglicane, & mourut un an aprés de chagrin. Il laissa entr'autres écrits, un Traité de la Superstition, qui a été imprimé long-temps après sa mort. On peut voir sa vie écrite par M. Jean Strype en Anglois, & publiée en 1705. avec le Traité de la Superstition, dont nous venons de parler.

CHEKIANG, Province de la Chine, sur la côte Orientale, entre Nanking & Fokien, est la plus fertile la plus riche de cet Empire, après celles de Peking & de Nanking. Elle comprend onze grandes villes, qui ont chacune leur territoire. En voici les noms, Hangcheu, Kiaking, Hucheu, Niencheu, Kinhoa, Kiucheu, Chucheu, Xaohing, Ningpo, Taicheu, & Vencheu. Ces villes commandent à soixante-trois citez, & à plusieurs bourgs, châteaux, & villages. Les forêts de meuriers y nourrissent une si grande quantité de vers à soïe, que cette Province fournit d'étoffes de soïe, non seulement toute la Chine, le Japon, & les isles Philippines ou de Luçon; mais aussi les Royaumes des Indes & de l'Europe. Il ne faut pas croire que les vers qui sont dans les arbres fassent naturellement la soïe; car l'industrie des hommes y est necessaire, aussi-bien qu'en Europe. Les grands vaisseaux de l'Empereur de la Chine vont quatre fois par an à la Cour de Peking, chargez de draps de soïe parfaitement bien travaillez. Les Ouvriers ont l'artifice d'y mêler l'or & l'argent, & d'y representer plusieurs figures, particulierement des Dragons, pour l'usage de l'Empereur & des Seigneurs de sa Cour, qui ont seuls le pouvoir d'en porter, comme une marque de leur grandeur. Le peuple est civil, & a beaucoup d'esprit; mais il est fort superstitieux. Il y en a plusieurs qui sont Chrêtiens, & qui ont un grand zele pour la veritable Religion. Tout ce païs est rempli de rivieres & de canaux, que l'industrie des habitans a

creusez, & revêtus de pierres de taille, avec des ponts d'une structure magnifique, pour rejoindre les campagnes que les canaux ont divisées. Ainsi on peut voyager dans toute cette Province par eau & par terre. * Martin Martini, *Destript. de la Chine dans le Recüeil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHELCIAS. Il y a eu deux hommes de ce nom. Le premier fit tuer Silas General des Armées du Grand Agrippa Roi des Juifs, & lui succeda dans le Commandement des troupes de ce Prince, l'an 43. de J. C. & le troisiéme de l'Empire de *Claude*. Il eut un fils appellé *Jules Archelaüs*, qui fut fiancé à Marianne, fille de cet Agrippa, & qui mourut jeune. * Josephe, *Antiq. Liv.* 19. c. 7.

Le second étoit Garde du sacré thresor du Temple de Jerusalem, l'an 63. de JESUS-CHRIST. Il obtint de l'Empereur Neron, que le mur que les Sacrificateurs avoient bâti devant le palais d'Agrippa, & qui empêchoit de voir ce qui se faisoit dans le Temple subsisteroit. Josephe, *Antiq. liv.* 20. c. 7.

CHELIDOINE (*Chelidonius*) ou plûtôt Celidonius, Evêque, fut déposé par saint Hilaire d'Arles, dans un Concile tenu l'an 444. où saint Germain d'Auxerre assista. Les raisons de sa déposition furent qu'il avoit épousé une veuve, & assisté à un Jugement de mort, avant son Ordination; & que les Canons défendoient de promouvoir aux Ordres ceux qui étoient dans ce cas. Celidonius se voïant condamné, eut recours au Pape saint Leon; il alla à Rome, & s'y plaignit du Jugement rendu contre lui par saint Hilaire. Celui-ci l'y suivit; & après avoir visité l'Eglise de saint Pierre & saint Paul, pour y prier ces Apôtres, il vint trouver S. Leon, & le supplia humblement de ne point troubler les Eglises; lui fit ses plaintes de ce qu'il y avoit des Evêques des Gaules, qui aïant été justement condamnez dans les Gaules, assistoient neanmoins librement aux saints mysteres dans la ville de Rome, & le pria instamment de se rendre à ses remontrances, lui declarant en même temps, qu'il n'étoit point venu pour accuser son adversaire, mais simplement pour faire ses protestations & ses remontrances; & que s'il ne le faisoit, il alloit se retirer, comme il le fit effectivement, quand il vit que saint Leon assembloit un Synode pour proceder au Jugement. Après son départ, saint Leon prononça l'absolution de Celidonius, & le rétablit dans son Siege; mais Hilaire d'Arles n'acquiesça point à ce Jugement, & Celidonius demeura déposé, nonobstant la lettre que saint Leon écrivit aux Evêques de la Province de Vienne, pour maintenir son jugement. Il n'est point dit dans l'antiquité de quel Siege Celidonius étoit Evêque. François Chifflet fondé sur un manuscrit de la Vie de S. Romain, tiré de l'Abbaïe de saint Claude, a assuré qu'il étoit Evêque de Bezançon: ce qui a été suivi depuis par les plus habiles gens. Mais le P. Quesnel dans ses Dissertations sur saint Leon, prouve que cette Vie de S. Romain, n'est point d'un Auteur contemporain, ni digne de foi, & montre que Celidonius n'étoit point un Metropolitain, mais un Evêque de la Province de Vienne. * S. Leon de la nouvelle édition du P. Quesnel, *ep.* 10. Honorat dans la Vie de S. Hilaire d'Arles. Le P. Quesnel, Dissert. & Notes sur S. Leon. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. V. siecle.*

CHELIDONIES (les Isles) ou le Corrente. En Latin, *Chelidonia Insulæ*. Ce sont trois petites Isles de la Natolie. On les trouve dans la mer Mediterranée, à l'entrée du Golfe de Satalie, tout près du Cap Occidental qui forme ce Golfe, & auquel elles donnent le nom de Cap de Chelidonie, en Latin, *Chelidonium*, ou, *Hierum*, ou, *Sacrum Promontorium*. * Baudrand.

CHELIDONIS, Maitresse de Verrès, qui avoit tant de pouvoir sur son esprit, que ceux qui avoient affaire à ce Preteur étoient obligez de s'adresser à elle pour se le rendre favorable. Ciceron fait une invective contre elle dans ses Oraisons contre Verrès, où il marque qu'elle avoit institué Verrès son heritier par son testament. * *Cicero in Verrem, Orat.* 7. *& Verrem, Orat.* 3. Voïez aussi *Orat.* 10. *in Verr.* Bayle, *Dictionaire Critique.*

CHELLES, Bourg dans l'Isle de France, près de la Marne, avec une celebre Abbaye de Filles, fondée l'en 661. par la Reine sainte Clotilde, femme de Clovis I. & considerablement augmentée par sainte Bathilde ou Baudour, femme de Clovis II. Le Roi Robert, qui avoit une Maison Roïale dans cet endroit, y fit tenir l'an 1008. un Synode, où Lutheric de Sens, Fulbert de Chartres, Hugues de Tours, &c. confirmerent les donations, qu'il avoit faites en faveur de l'Abbaïe de saint Denys * Du Breüil, *liv.* 4. *des Antiqq. de Paris.* Sigebert, &c.

CHELLESE, ou CELLESE, Bourg ou Village du Diocese de Bagnarea Patrimoine de l'Eglise, & tout près de cette Ville. On y fait de très-fins Ouvrages de fayence. Il y a aussi un S. Sepulcre tout semblable à celui de N. S. de Jerusalem. Il est en grande veneration près des peuples du voisinage, qui s'y rendent en grand nombre, particulierement les Vendredis de Mars. Il y a la Famille de CHELLESE ou CHELLESI de Pistoye. Le bourg dont nous venons de parler est fief d'une branche de cette Famille. C'est une des plus anciennes & des plus nobles de Toscane; comme le remarquent plusieurs Auteurs. Elle est d'ailleurs illustrée par plusieurs excellens personnages, dans le Gouvernement, dans les Lettres, & dans les Armes, comme on peut le voir dans les Archives secrettes du Grand Duc de Toscane. On voit par ces memoires, qu'elle se nommoit anciennement DE CHELLE, d'où l'on peut conclurre, que c'est une branche de celle des Comtes Guidi: ce qui se confirme non seulement parce que ceux-cy se nommoient *Longbard de Chelle*, mais encore par la conformité des Armoiries, & plus encore de ce qu'ils avoient des maisons dans Pistoye, & des terres & bourgs dans le Territoire de la même Ville, entr'autres le *Vinchio* & *Groppole*, qui sont près de Chelle, duquel on voit que le premier de la Famille Chelle se étoit Seigneur en 1222. Cette famille s'est pendant plusieurs siecles renduë puissante & considerable, principalement en 1200. qu'elle avoit 12. Chevaliers qui augmentoient son lustre. Elle conserve encore aujourd'hui son ancien droit, qui est d'introduire les nouveaux Evêques à Pistoye par une certaine fonction, ou ceremonie, qui est une marque de son antiquité & de sa Noblesse. * *Memoire Manuscrit.*

CHELLES (Jean de) celebre Architecte, bâtit à l'Eglise de Nôtre Dame de Paris, le portique qui est du côté de l'Archevêché, comme le témoigne cette inscription qu'on y voit gravée en vieux caracteres.

Anno Domini M. CC. LVII. *mense Februario,*
Idus secundo.
Hoc fuit inceptum, Christi Genitricis honori,
Kallensi Latomo vivente Johanne Magistro.

c'est-à-dire, l'année 1257. le 12. Fevrier, ceci fut commencé à l'honneur de la Mere de JESUS-CHRIST du vivant de Jehan de Chelles, Maître Maçon, ou Architecte. Cela ne se doit pas entendre de l'Eglise entiere; car on avoit commencé à la rebâtir dès le regne de Robert, au commencement du XII. siecle, ou même sous celui de Charlemagne, 200. ans auparavant; & il est constant que l'Evêque Maurice qui en fit faire une grande partie sous Philippe *Auguste*, vers la fin du XII. siecle, laissa peu de chose à achever a à Odon de Sully son successeur, par lequel Jean de Chelles fut emploïé. * M. Felibien, *Vies des Architectes.*

CHELM, petite Ville de Pologne dans la Russie Rouge. Elle est Capitale du Palatinat de Chelm; & défenduë par une Citadelle de bois. Cette Ville qui est environ à vingt-sept lieuës de Leopold, du côté du Nord, a un Evêché Grec. Elle en avoit aussi un Latin, qui a été transferé à Krasnostauw, à cause de la misere de Chelm, qui a été saccagée & brûlée par les Moscovites & par les Tartares. * Baudrand.

CHELM, (le Palatinat de Chelm) Province de la Russie Rouge en Pologne. Elle a au midi le Palatinat de Belcz, au Couchant celui de Lublin, au Nord la Polesie, & au Levant la haute Volhinie. Ce Païs peut avoir vingt-quatre à trente lieuës de longueur, sur dix ou douze de largeur. On le divise en deux Châtelenies qui ont leur siege à Chelm, à Krasnoslaw les deux principales Villes du Païs. * Baudrand.

CHELMAT, Contrée de la Medie dont les peuples faisoient un grand trafic à la Foire de Tyr. * Ezech. 27. 23.

CHELMERFORD, ou CHENSFORD, Bourg ou petite Ville du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur

la riviere de Chelmer, à trois lieuës de Maldon, du côté du Couchant. * Mary, *Diction.*

CHELMESTON (Jean) Anglois, natif d'Yorck, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur d'Oxfort, à vécu sur la fin du XII. siecle, vers l'an 1290. Il enseigna assez long-temps, & composa divers Ouvrages. *Determinationes Theologica. Lectura Scholastica. Quæstiones ordinaria. Quodlibeta. Sermones, &c.* * Lucius, *Bibl. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CHELMON, Ville de la Palestine dans la Tribu de Zabulon proche Bethulie. * Judith. 7. 3.

CHELO, Fort de la Province de Junan dans la Chine. Il y a une montagne aux environs, nommée *Mungio*, où l'on voit une fontaine dont on n'oseroit boire de l'eau, parce que les hommes & les animaux meurent, pour peu qu'ils en boivent. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* M. Thevenot, *vol.* 5.

CHELONIS, fille de Leonidas Roi de Sparte, & femme de Cleombrote Roi de Lacedemone, vivoit sous la LXXIV. Olympiade, & 484. ans avant J. C. Elle donna des marques d'une generosité sans exemple, dans une conjoncture très-delicate, ou pour mieux dire, elle s'en tira, non pas en habile femme, mais en Heroïne de Roman. Une faction si redoutable s'éleva dans Lacedemone, contre Leonidas, en faveur de Cleombrote, que le premier fut contraint de se retirer dans un asyle, & que le dernier fut élevé sur le Thrône. Chelonis bien loin de prendre part à la fortune de son mari, se retira dans le même temple que son pere. Quelque temps après on permit à Leonidas de se retirer à Tegée. Chelonis y fut avec lui la compagne inseparable de sa mauvaise fortune. A son tour Cleombrote eut besoin de trouver la seureté dans un temple. Leonidas fut rappellé, & remonta sur le Thrône. Alors Chelonis quitta son pere, & alla trouver son mari. Ce fut un spectacle très-digne d'admiration, que de la voir interceder pour son mari auprès de son pere, très-résoluë de partager avec celui-là, l'état de sa disgrace, quoi qu'elle n'eût point participé à son bonheur, & de ne point partager avec son pere l'état de prosperité, quoi qu'elle eût prit part à son infortune. Leonidas vint trouver à main armée son gendre dans l'asyle où il se tenoit, & lui reprocha avec toute l'aigreur imaginable les injures qu'il en avoit reçûës, la perte du Thrône, l'exil & ce qui s'ensuit. Cleombrote n'avoit rien à répondre : sa femme parla pour lui, & le fit d'une maniere si forte & si touchante, en protestant même qu'elle mourroit avant son mari, en cas que ses larmes & ses prieres fussent inutiles, qu'il lui sauva la vie, & lui obtint la liberté de se retirer où il voudroit. Entr'autres choses elle representa à son pere qu'il faisoit l'Apologie de son gendre, & qu'elle avoit fait par sa conduite un Manifeste, contre son mari. *Si mon mari*, disoit-elle, *avoit eu quelques raisons specieuses de vous ôter la Couronne, je les refutois, je portois témoignage contre lui, en le quittant pour vous suivre ; mais si vous voulez le faire mourir, ne montrerez-vous pas qu'il a été excusable ? N'apprendrez-vous pas au monde, qu'un Royaume est quelque chose de si grand, & de si digne de nos vœux, que l'on doit pour se l'assurer répandre le sang de son gendre, & ne tenir aucun compte de la vie de ses propres enfans.* Après que Leonidas lui eut accordé la vie & la liberté de Cleombrote, il la pria tendrement de demeurer avec lui ; mais elle s'en excusa & donnant à tenir à son mari l'un de ses enfans, pendant qu'elle tenoit l'autre, elle alla faire ses prieres auprès de l'autel : après quoi elle partit avec son mari, pour le lieu de leur exil. L'endroit où Montagne l'a loüé merite d'être consulté. * Plutarque dans la vie d'Agis, & de Cleomene. Montagne, Essais *l.* 3. *c.* 13. Bayle, *Diction. Critique.*

CHELONIDE, Lacedemonienne, épouse d'Acrotatus. *Voiez* ACROTATE

CHELVET, c'est-à-dire, *retirez-vous, faites place.* On crie ce mot dans le Serrail, lorsque le Grand Seigneur a témoigné qu'il veut aller au jardin des filles. A ce cri tout le monde se retire, & les Eunuques occupent toutes les avenuës. Il y va de la vie en ce temps-là, d'approcher des murailles de ce jardin. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHEMACH, petite Ville de la Natolie, autrefois Episcopale, dans la Caramanie Meridionale, ou le Beglerbeglic de Cypre, aux Confins de celui d'Alep, ou de l'Aladulie. * Baudrand.

CHEMERAUT (Magdelaine de) native de Poitou, & parente des Dames des Roches, vivoit dans le XVI. siecle. Elle avoit infiniment d'esprit, & a composé en Prose & en Vers, comme nous l'apprenons du P. Hilarion de Coste.

CHEMMIS, Isle en Egypte, que les peuples de ce païs croient être flotante. On y voïoit un grand temple d'Apollon, avec des palmiers en abondance, & beaucoup d'autres arbres dont quelques-uns portoient du fruit, & d'autres ne donnoient que de l'ombre : ce qu'Herodote décrit plus au long dans son *Euterpe.* Il parle aussi d'une grande ville de ce nom, dans le païs de Thebes proche de Nea, avec un temple de Persée, lequel au rapport des Chemmites, leur apparoissoit quelquefois sortant de terre, & quelquefois dans le temple. * Herodote, *l.* 2. Mela, *l.* 1. *c.* 9.

CHEMNITIUS (Martin) Ministre Lutherien d'Allemagne, & disciple de Melancthon, étoit de Britzen, village dans la Marche de Brandebourg, où il nâquit en 1522. Il eut pour pere un Ouvrier en laine, qui l'éleva avec assez de soin, & il fit un grand progrès non seulement dans la Theologie que les Protestans enseignent, mais encore dans les Mathematiques, & principalement dans l'Astronomie. Son merite le rendit cher aux Princes de sa Communion, qui l'emploïerent en diverses negociations pour les affaires de leurs Eglises. Il mourut le 8. Avril de l'an 1586. âgé de 64. ans. On a de lui *Harmonia Evangeliorum.* Un Traité contre le Concile de Trente, &c. * De Thou, *Hist. l.* 64. Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ. &c.* Antoine Teissier, *Eloge des Hommes illustres.*

CHEMNITZ. *Voyez* KEMNITZ.

CHENNE, Asile. *Cherchez* CHALANE.

CHEOPES, ou CHEOPS, ou CLEOPHE'S, Roi d'Egypte, succeda à Rhampsinitus. Ces Rois sont inconnus à Manethon & à Josephe; mais Herodote en fait mention. Cheopes fit fermer les temples, & défendit sur toutes choses aux Egyptiens de sacrifier. Il leur commanda ensuite de ne travailler que pour lui ; & il employa cent mille hommes, durant dix ans, à foüiller les carrieres des monts de l'Arabie, & à en tirer des pierres, qu'ils traînoient jusqu'au Nil. L'on emploïa encore dix années à bâtir ces grandes Pyramides qui ont passé pour une des merveilles du monde. Les prodigieuses dépenses qu'il fallut faire pour ces édifices furent cause que Cheops, qui manquoit d'argent, se laissa aller jusqu'à cette ignominie, que de prostituer sa fille pour de l'argent. Ce Prince qui regna 50. ans, selon Herodote, est le même que Chemmis ou Chammos, dont parle Diodore. Il commença à regner l'an 880. avant J. C. * Herodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1.

CHEPHENES, frere de Cheops Roi d'Egypte, lui succeda, & regna 56. ans. Il fit bâtir une Pyramide comme son predecesseur. La memoire de l'un & de l'autre étoit si odieuse aux Egyptiens, qu'ils évitoient de prononcer leur nom, & soûtenoient que les Pyramides avoient été édifiées par le Berger Philistion, qui en ce temps-là gardoit ses troupeaux en cet endroit. Diodore appelle ce Roi *Cephres*, & dit que quelques-uns qui le nommoient *Chabreus*, soûtenoient qu'il étoit fils & non pas frere de Chemmis. Il commença à regner l'an 830. avant J. C. * Herodote, *liv.* 2. Diodore, *liv.* 1.

CHEPTOW, Bourg ou petite Ville d'Angleterre, à l'embouchure de la Wie dans le Golfe de Saverne, dans le Comté de Monmouth, à quatre lieuës au dessous de la Ville de ce nom. * Baudrand.

CHEQ, Prince de la Mecque appellé aussi Cherif, est comme le Grand-Prêtre de la Loi, & le souverain Pontife de tous les Mahometans, de quelque secte & de quelque païs qu'ils soient. Le Grand Seigneur lui envoye tous les ans un riche tapis & une superbe tente, avec une grande somme pour nourrir les Pelerins, pendant les 17. jours de devotion. Ce Cheq fait accroire aux Mahometans que, durant ce temps-là il y a tous les ans à la Mecque 70. mille Pelerins tant hommes que femmes, & que, si le nombre n'étoit pas complet, les

Anges viendroient en forme d'hommes pour le remplir: c'est pourquoi le Grand Seigneur lui envoïe une grande quantité d'argent. A l'égard de la tente & du tapis, ce sont deux pieces fort precieuses, & par la beauté de l'étoffe, & par les enrichissemens que l'on y a ajoûtez. Le tapis est pour couvrir le tombeau de Mahomet; & la tente qu'on y dresse près de la Mosquée est pour le Cheq, qui y demeure pendant les 17. jours de devotion. Ce Cheq envoïe des pieces du tapis & de la tente de l'année precedente à plusieurs Princes Mahometans, de qui il reçoit de magnifiques presens. Il leur fait entendre, qu'en attachant à leur tente une des pieces de la courtine qui entouroit la tente de la Mecque, ils ne manqueront point de remporter la victoire contre ceux qu'ils appellent Infideles. Ce n'est qu'à un grand Monarque, comme le Kam de Tartarie, ou le Grand Mogol, qu'il envoïe ou la courtine entiere, ou la tente, ou le tapis: ce qu'il fait de dix en dix ans, tantôt à l'un tantôt à l'autre. Tous les presens que les Princes Mahometans envoïent à la Mosquée de la Mecque, ou à Medine, appartiennent au Cheq, quand il en vient de nouveaux au bout de l'an. Il profite même de tous ceux des Pelerins: ce qui lui fait un revenu qui passe l'imagination; car le Mahometisme s'étend très-loin en Europe, en Asie & en Afrique. Après les 17. jours de ceremonie, chaque Pelerin fait sa dépense, & ce n'est plus le Cheq qui la fait de l'aumône du Grand Seigneur; mais il ne laisse pas d'y gagner encore beaucoup; car ce sont ses Officiers qui vendent tout ce que les Pelerins achetent. Il est bon de remarquer ici, que Mahomet, dans son Alcoran, ordonne seulement d'aller à la Mecque, où il n'y a point d'autre relique de ce faux Prophete qu'une de ses sandales, & que l'on va à Medine par devotion, pour y visiter son tombeau. * Tavernier, *Relation du Serrail*.

CHEQUIANG. *Voyez* CHEKIANG.

CHER, (Le) en Latin *Caris* & *Barus*, Riviere de France. Elle a sa source dans les montagnes d'Auvergne & de Limosin près de Sauvert, d'où passant par le Berry & la Touraine, elle se jette dans la Loire, au dessous de Tours, & un peu au-dessus du confluent de l'Indre. * Papire Masson, *Descript. Flumin.*

CHER, Cardinal. *Cherchez* HUGUES DE SAINT CHER.

CHERAMIDI, & CHRAMIDI, petite Ville de Belvedere en Morée vers le Golfe de Coron, & les Confins de la Zaconie, entre Calamata & Zarnata. * Maty, *Diction.*

CHERAZOUL, Ville du Curdistan, sur la route de Ninive ou Mosul, à Hispahan. Elle est construite d'une autre maniere que les autres villes, & toute pratiquée dans un roc escarpé l'espace d'un quart de lieuë. On monte aux maisons par des escaliers de quinze ou vingt marches, tantôt plus, tantôt moins, selon l'assiete du roc. Ces maisons n'ont pour toute porte, qu'une maniere de meule de moulin, qu'on roule pour ouvrir ou fermer l'entrée, les jambages de la porte étant taillez au-dedans, pour recevoir la meule qui est alors au niveau du roc. Au dessus des maisons, qui sont comme des niches dans la montagne, on a creusé des caves où les habitans retirent leurs bestiaux. Ce qui fait juger que ce lieu-là a été une forte retraite, pour défendre la frontiere contre les courses des Arabes & des Bedoüins ou Pastres du Diarbeck. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

CHERBOURG, en Latin *Cæsarisburgum*, *Caroburgum*, ou *Caroburgus*, Ville de France sur la côte de Normandie. Elle est dans le Coutantin près de Harfleur & de la Hogue, avec un assez bon port; elle est presqu'isolée par la mer. C'est la derniere des villes qui fut entre les mains des Anglois, sous le regne de Charles VII. On la leur enleva vers l'an 1453. ses fortifications furent rasées en 1689. * Sanson. Baudrand.

CHERCHEURS, nouveaux Heretiques, à ce que rapporte l'Auteur d'un Traité intitulé *la Religion des Hollandois*, imprimé à Paris en 1673. Ils avoüent qu'il y a une vraïe Religion que J.C. nous a apportée du Ciel, & qu'il nous a revelée pendant sa vie sur la terre; mais ils soûtiennent, qu'aucune des Religions établies parmi les Chrétiens, n'est cette veritable Religion de J. C. Ils trouvent à reformer quelque chose en particulier dans chacune de ces Religions, & les condamnent toutes en general, n'aïant point pris de parti, & ne s'étant determinez sur le choix d'aucune. Ils font profession de lire incessamment les Saintes-Ecritures, & de prier Dieu avec un zele ardent, afin qu'il les éclaire dans la connoissance qu'ils cherchent de la Religion qu'ils doivent embrasser. L'Auteur du Traité que nous avons allegué, est M. Stoup, premierement Ministre & ensuite Colonel dans les troupes Suisses en France. Il dit qu'il sçait qu'il y a eu autrefois en Angleterre de ces Chercheurs, & qu'il y en a un bon nombre presentement en Hollande; mais si cela est, ils ont soin de se cacher; car on ne les a pas encore découverts; & tout ce qu'en dit cet Auteur pourroit bien n'être fondé que sur son imagination.

CHEREAS (*Chereas*) Historien Grec. Polybe en parle avec un mépris extrême, & dit qu'on doit considerer ce qu'il avance avec certains Historiens, comme on regarde les fables inventées dans la boutique d'un Barbier. *Mihi quidem*, dit Polybe, *non pro historiis scripta eorum videntur haberi debere, sed pro fabulis ex officina alicujus tonsoris aut vulgi face profectis.* On ne sçait pas bien en quel temps il a vécu. Chereas est aussi le nom d'un Capitaine qui abandonna Ptolomée, pour se ranger du Parti d'Antiochus. * Polybe, *l.* 3. & 5.

CHEREAS, ou Chæreas, frere de Timothée & d'Apollophanès, fut tué avec ses freres après la prise de Gazara, dans un marais où ils s'étoient tous trois allé cacher. *II. Machab. X.* 32. Ce Chereas étoit Gouverneur de Gazara l'an du monde 3840. avant J. C. 164.

CHEREAS Cassius. *Cherchez* CASSIUS.

CHEREBERT, Roi de France. *Cherchez* CHARIBERT.

CHEREMEDE, frere d'Epicure, s'adonna à l'étude de la Philosophie, & vécut depuis la CX. Olympiade, vers l'an 340. avant J. C. Epicure composa un traité des Dieux, intitulé *Cherémede*, en l'honneur de ce frere, ou de quelqu'un de ses amis, dont il vouloit faire connoître le nom à la posterité. * Diogene Laerce, *Vie d'Epic.* Gassendi, *Vie du même*, *liv.* 1. *chap.* 1. 8. & 10.

CHEREGUA, Isle de l'Ocean Oriental. Elle est dans l'Archipel de S. Lazare, parmi celles des Larrons. * Maty, *Diction.*

CHEREMON, qui a écrit l'histoire des Egyptiens a vécu sous les Cesars. Il a été, selon Suidas Precepteur de Denys d'Alexandrie, qui a enseigné depuis le regne de Neron jusqu'à celui de Trajan. Strabon rapporte qu'il suivit Aulus Gallus en Egypte, en qualité de Philosophe & d'Astronome; mais qu'il se rendit méprisable par sa vanité. Tzetzes écrit que Cheremon Egyptien, Secretaire ou Ecrivain des choses sacrées, prétendoit que le Phenix venoit mourir en Egypte au bout de six mille ans: en quoi il a poussé la Fable du Phenix au delà des autres; car les uns ne lui donnent que 500. ans de vie, & ceux qui ont été le plus loin, comme remarque Tacite, n'ont pas passé le nombre de 1400. ans. Porphire nous apprend qu'il étoit de la Secte des Stoïciens, qu'il avoit expliqué ce qui regarde les Prêtres d'Egypte. Origene dans le premier livre contre Celse, cite un Philosophe Stoïcien de ce nom, qui avoit écrit sur les Cometes, & comme Porphire assure que Cheremon l'Egyptien étoit Stoïcien, il y a apparence que c'est le même. On peut aussi voir que quand Seneque parle d'un Charimander, qui avoit écrit des Cometes, ce nom a été mis pour celui de Cheremon. Quoi qu'il en soit, Josephe sur la fin de son livre contre Appion, fait mention d'un Cheremon, qui avoit écrit une histoire d'Egypte, on peut le consulter. Ce passage est rapporté dans *la Biblioth. Univers. des Historiens Profanes*, de M. DuPin. *t.* 1. *p.* 46.

CHEREMON (Saint) Evêque de Nilople en Egypte, fut un des saints Confesseurs qui pendant la persecution de Dece se retirerent dans les montagnes d'Arabie. Il étoit alors fort âgé, & mourut de sa mort naturelle, ou fut tué par les Barbares. Quoiqu'il en soit, il est honoré comme Martyr dans les Martyrologes au 22. de Decembre. Saint Denys d'Alexandrie fait mention de la fuite de ce saint Evêque dans Eusebe, *liv.* 6. *Hist. chap.* 42. *Memoires Ecclesiastiques de* Tillemont, *c.* 3.

CHEREPHON, Poëte Tragique, né dans l'Attique, vivoit du temps de Philippe Roi de Macedoine, sous la

CVIII. Olympiade, vers l'an 348. avant J. C. & étoit un des Disciples de Socrate. Il devint si pâle à force d'étudier, qu'on l'appella *Byxinos*, c'est-à-dire, *de couleur de buis*. On le nomma encore *Chauve-souris*, parce qu'il étoit noir & qu'il avoit une voix déliée. Il composa une Tragedie intitulée *les Heraclides*. * Suidas.

CHERESTRATE, mere du Philosophe Epicure, sortoit d'une famille très-noble. * Diogene Laërce, *Vie d'Epicure*. Gassendi.

CHERIF, (ou Sherif) en Arabe signifie *Prince*, ou *Seigneur illustre*. Les Turcs donnent quelquefois ce nom à leur Empereur aussi-bien que celui de Sultan. Le Prince de la Mecque s'appelle *Cherif*: de même que l'Empereur de Sus qui est aussi Roi de Tafilet, celui de Fez, & celui de Maroc en Afrique se sont rendus Souverains depuis le commencement du XVI. siecle. Le premier de ces Cherifs fut un Alfaqui, Docteur de la Loi de Mahomet, qui parut en 1508. & se nommoit Mahomet Ben-Hamet, autrement le Cherif Hascen. Il se disoit de la lignée de leur Prophete; c'est pourquoi il prit le nom de Cherif, comme propre aux descendans des filles de Mahomet. Il avoit trois fils, Abdelquivir, Hamet, & Mahamed qu'il envoya en pelerinage à la Mecque, & à Medine, pour les mettre en reputation parmi les Africains. A leur retour, parce qu'ils suivoient la Secte des Morabites, ils furent estimez comme Saints par ces barbares; Ben-Hamet envoïa à Fez les deux plus jeunes, qui étoient fort sçavans, disputer la Chaire du College de Modaraça, laquelle fut donnée au plus âgé: son cadet fut Precepteur des enfans du Roi. Mais comme leur pere avoit de plus hautes pensées, il leur persuada de demander au Roi de Fez la permission d'aller combattre les Chrétiens, qui se rendoient puissans en Afrique, & de maintenir par les armes la Loi de Mahomet, comme ils y étoient obligez en qualité de Cherifs. Le Roi jugea bien que cette permission pouvoit avoir de dangereuses conséquences, & que joignant le titre de Protecteur du peuple avec celui de Cherifs, ils pourroient usurper toute l'autorité. Neanmoins il se laissa gagner par leur sainteté apparente, & leur permit de publier une Gazie contre les Chrétiens: (c'est parmi eux ce qu'est la Croisade parmi nous.) Après avoir levé une armée fort nombreuse, qu'ils entretenoient des dîmes qui leur furent accordées, ils s'approcherent de Tanger & d'Arzile, d'où ils retournerent à Fez avec quelque butin. De-là ils passerent au Roïaume de Maroc, l'an 1514. avec leurs tambours & leurs bannieres, pour attirer de nouvelles troupes, & avancerent jusques à Tarudant, dans la Province de Sus, où aïant gagné les principaux du païs, ils prirent avec leur pere la qualité de Gouverneurs de Tarudant & de Dara; puis encore le titre de Princes de Héa, qui est une Province au Septentrion de celle de Sus. Le Cherif Hascen étant mort, ses trois fils ne furent pas moins ardens que lui à établir leur domination. Ils attaquerent le Gouverneur de Safi, qu'ils firent prisonnier avec plusieurs Gentilshommes Portugais: mais Abdelquivir mourut dans le combat. Les deux autres Cherifs retournerent victorieux: ce qui augmenta leur reputation. L'an 1519. ils résolurent de s'emparer du Roïaume de Maroc. Dans ce dessein ils allerent à Maroc, & trouverent moyen d'empoisonner le Roi: d'autres disent qu'ils le firent poignarder la nuit, après l'avoir attiré à une conference secrete. Lorsqu'ils eurent executé cette trahison, ils se rendirent maîtres du Château: & l'aîné fut déclaré Roi, comme parent de Mahomet, & legitime heritier de la Couronne. Le cadet prit le titre de Viceroi, & de Gouverneur de Tarudant. Quelque temps après Hamet se qualifia Roi d'Afrique; ce qui irrita le Roi de Fez, lequel alla assieger Maroc, d'où il fut contraint de se retirer. Les deux freres dont l'un étoit Roi de Maroc, & l'autre se nommoit Roi de Sus, apprirent que le Roi de Fez revenoit avec une puissante armée, & sans attendre son arrivée, ils l'allerent joindre à son passage, où ils lui donnerent bataille, & remporterent la victoire. Le fils du Roi de Fez y fut tué, & ce Roi se sauva en diligence, laissant son artillerie dans le Camp. Après cette victoire les Cherifs furent assieger la ville de Tafilet dans la Numidie, où est maintenant le Bildulgerid, & s'en rendirent maîtres.

L'an 1536. Mahamed, Roi de Sus, conquit la ville de Sainte-Croix au Cap d'Aguer, qui appartenoit au Roi de Portugal, où il trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, & où il fit un grand nombre de Chrétiens captifs. Enfin la puissance des Cherifs devint si formidable, que le Roi de Portugal abandonna la plûpart des places qu'il avoit sur ces côtes. Au milieu de ces conquêtes l'ambition fit naître entre les deux freres une très-cruelle guerre. Hamet, comme l'aîné, regnoit dans Maroc, & avoit donné Sus à Mahamed pour le gouverner sous son autorité; mais le cadet qui étoit le plus vaillant, & le plus aimé du peuple, voulut joüir de l'autorité souveraine, & refusa d'obéir aux ordres de son frere. Lorsqu'on en vint aux mains, le Roi de Sus gagna la bataille, & fit prisonnier le Roi de Maroc, qu'il remit en liberté après la paix qui fut concluë en 1543. par laquelle il fut accordé que les deux freres partageroient également toutes leurs conquêtes. Mais Hamet se voïant libre leva de nouvelles troupes, marcha contre Mahamed, qui alla au devant de lui, remporta une seconde victoire, & se rendit maître de la ville de Maroc en 1545. Il traita neanmoins son frere avec beaucoup de douceur, & l'envoïa commander dans Tafilet, lui promettant de mettre ses fils en possession de plusieurs Etats. Comme Mahamed ne pouvoit demeurer en repos, il chercha une occasion de rompre la tréve qu'il avoit faite avec le Roi de Fez, l'engagea à une bataille, & le fit prisonnier avec son fils, en 1547. L'année suivante, il le mit en liberté, mais trois mois après il alla avec une Armée devant Fez, prit possession du Palais, & envoïa le Roi à Maroc, puis il épousa une des filles de ce Roi, & demeura ainsi maître de la ville, & de la plus grande partie de l'Etat. Le Cherif poursuivant ses conquêtes, envoya trois de ses fils contre Tremecen, qu'ils prirent sans tirer l'épée; parce que le Turc qui y commandoit, se rendit d'abord. Quelque temps après, il conçut quelque soupçon contre le Roi de Fez & ses fils, qui étoient à Maroc; & dans la pensée qu'ils soûlevoient le peuple, il les envoya égorger tous en même temps. L'an 1553. les Turcs d'Alger reprirent Tremecen, & s'approcherent de Fez: ce qui obligea le Cherif de sortir en campagne, parce que cette ville a le privilege de se pouvoir rendre, lorsque ses ennemis sont à demi-lieuë de la ville, & que le Prince n'est pas assez fort pour les combattre; les Rois jurent, à leur avenement, d'observer inviolablement cette coûtume. Mahamed aïant perdu la bataille, se retira dans le nouveau Fez, d'où il prit la fuite vers Maroc. Les Turcs entrerent dans la ville & pillerent le tresor du Cherif, mais Mahamed y revint en 1555. gagna une bataille, & rentra en possession de la ville & de tout le Roïaume. De là il retourna à Maroc, d'où il prit la route de Sus, avec quantité de cavalerie, & douze cens Turcs de sa garde, mais il fut assassiné en chemin par quelques mécontens, l'an 1557. Abul-Mumen, un des fils du Cherif poursuivit ces assassins sur la route de Tremecen, & recouvra le tresor de son pere qu'ils enlevoient. Cependant le Gouverneur de Maroc craignant quelque soûlevement, & que le peuple inconstant ne proclamât Roi Hamet, frere du défunt Cherif, qui étoit prisonnier à Maroc, le fit égorger, avec sept fils ou petits fils qu'il avoit; de sorte que les deux freres Hamet & Mahamed, moururent tous deux presque en même temps de mort violente. MULEY ABDALLA, fils de Mahamed, demeura paisible possesseur de l'Empire. Il laissa pour successeur de la Couronne, MAHAMED *le Noir*, lequel aïant été privé du Roïaume par Melic & Hamed ses oncles, appella à son secours, Sebastien Roi de Portugal. Mais Mahamed & Sebastien furent tuez dans la bataille en 1578. & HAMED se maintint dans la possession du Roïaume. Le Cherif de Fez, se nomme aujourd'hui *le Cherif des Cherifs*. & possede l'Empire de Sus, les Roïaumes de Tafilet, de Fez, de Maroc, de Tegorarin, &c. * Diego de Torrés, *Histoire des Cherifs*. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. De Thou, *Hist. l.* 7.

CHERILE, (*Cherilus*) Poëte Grec, né à Samos, ou selon quelques-uns, à Halicarnasse, décrivit en vers la victoire que les Atheniens remporterent sur Xercès. Cet Ouvrage fut trouvé si beau, que les Atheniens lui firent donner autant de *stateres*, (sorte de monnoïe qui valoit environ une pistole) que son Poëme contenoit de vers

vert. On ordonna même que ce Poëme seroit solemnellement recité toutes les années, avec les Poësies d'Homere. Cherile mourut, dit-on, à la Cour d'Archelaüs, Roi de Macedoine, la 3. année de la XCIV. Olympiade, & 402. ans avant JESUS-CHRIST. Il avoit été disciple & ami d'Herodote. Josephe rapporte des vers tirez de sa relation de la guerre de Xercès, où il comptoit entre les peuples qui étoient dans l'Armée de ce Roi, une nation de Pheniciens, qui parloient une langue inconnuë, dont l'habitation étoit sur la montagne de Solyme, proche d'un grand lac: Josephe interprete ceci de Jerusalem. Horace se mocque d'un Cherile, qui avoit été bien païé de ses vers par Alexandre; mais il faut qu'il soit different de Cherile dont il est parlé dans cet article. * Lilius Giraldus, *des Poëtes*. Suidas. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

CHERILUS, Poëte Tragique d'Athenes, composa cent cinquante pieces de Theatre, & ne fut que treize fois vainqueur, selon Suidas. Il est different de CHERILUS de Samos, Poëte de ce nom, qui fut aimé de Lysander; & d'un autre qui vivoit sous le regne d'Alexandre *le Grand*. Ce dernier faisoit de très-méchans vers, & son nom a passé aux mauvais Poëtes ses successeurs. On dit de lui, qu'étant convenu qu'il recevroit un écu de chaque bon vers de sa façon, & un soufflet d'autant de mauvais, qu'il en produiroit, il fut si bien païé des derniers, qu'il périt sous la main de ses débiteurs. * Horace, *liv.* 2. *ep.* 1. Quinte-Curce, *liv.* 8. Lilio Giraldi, &c.

CHERON, (Saint) que l'on croit avoir vécu sur la fin du V. siecle, étant ordonné Diacre par son Evêque prêcha l'Evangile aux François nouvellement établis dans les Gaules. Après avoir prêché quelque temps dans le païs Chartrain, il voulut venir avec ses disciples à Paris; mais aïant été rencontré dans une forêt proche de Chartres, par des voleurs, il fut tué. Son corps fut reporté à Chartres, & enterré sur une éminence hors de la ville. On y bâtit depuis une Eglise & on y établit une Communauté de Clercs en 537. Ce lieu a depuis été donné en 1137. à des Chanoines Reguliers, & l'on croit que son corps y repose. Ses Actes composez par un Auteur du IX. siecle, sont pleins de faits qui paroissent fort douteux. * Henschenius. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*. 28. Mai.

CHERON (Elisabeth Sophie) fille de Henry Cheron, Peintre originaire de Meaux, nâquit à Paris le 3. Octobre 1648. Son Pere étoit de la Religion Prétenduë Reformée, & Marie le Fevre sa mere de la Religion Catholique. Elle fut élevée dans la Religion & dans la profession de son pere. Elle réüssit en Portraits, & en cela suivit les traces de son pere, & fut associée à l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, & agrégée à celle des Ricourats de Padouë. Elle se fit Catholique, épousa ensuite le Sieur Hay. Elle voulut même s'ériger en Auteur en donnant au Public une traduction en vers de plusieurs Pseaumes, enrichie de figures dessinées & gravées par Loüis Cheron son frere. Elle mourut à Paris le 3. Septembre 1711. âgée de 63. ans.

CHERONE'E, Ville de la Beotie, celebre par la bataille que Philippe Roi de Macedoine y gagna sur les Atheniens, sous la CX. Olympiade, vers l'an 340. avant JESUS-CHRIST. Plutarque étoit de cette ville. * Pline. Strabon.

CHERONESI & PIGIADA, anciennement *Epidaurus*, Ville de la Morée située dans la Zacanie, sur la côté du Golfe d'Egine, environ à six lieuës de l'Isle de ce nom, vers le midi Oriental. Cette ville porte aussi le nom d'*Esculape*. * Baudrand.

CHERSIAS, natif d'Orchomene dans la Beotie, vivoit sous la XLVII. Olympiade, vers l'an 592. avant J. C. & du temps de Periandre, qui fut son ennemi déclaré, jusqu'à ce que Chilon les eût reconciliez. Pausanias rapporte des vers de lui, *au liv.* 9.

CHERSIM. C'est ainsi qu'on doit prononcer, quoi qu'il s'écrive *Czerim*. *Voyez* CZERIM.

CHERSO, Isle avec une Ville de même nom. Elle est dans le Golfe de Camero, partie de celui de Venise, entre la côte de l'Istrie & l'isle de Veghia. Cherso appartient aux Venitiens, & elle a titre de Comté, duquel dependent les isles d'Osero, d'Unie, de Sansego, & quelques moindres. * Baudrand.

CHERSONESE, c'est ainsi que les Grecs appellent une *peninsule* ou *presqu'isle*, du mot χέρσος terre, & νῆσος isle. Ainsi on donna le nom de Chersonese Cimbrique au Jutland, qui est au Roi de Danemarc, parce qu'il fut habité par les Cimbres. Il y a aussi la Chersonese de Thrace ou presqu'isle de Gallilopoli, dite *le Bras de saint Georges*; la Taurique, qui est celebre dans les écrits des Grecs, & nommée aujourd'hui la petite Tartarie ou Tartarie de *Prekop*, &c. * Ptolomée. Pline. Strabon.

CHERSONESE D'OR, anciennement *Aurea Chersonesus*, peninsule de l'Inde au de là du Gange, qui comprenoit non seulement la presqu'Isle que l'on nomme aujourd'hui *Malaca*, mais encore l'isle de Sumatra, qui en a été détachée depuis. Plusieurs ont crû que c'est la terre d'*Ophir*, où Salomon envoïoit ses vaisseaux. *Voiez* OPHIR. Ptolomée. Pline. Strabon.

CHERTSEY, Bourg avec Marché dans la Contrée du Nord-Ouest du Comté de Surrey, à laquelle il donne son nom. Il a un pont sur la Tamise; & il y avoit autrefois un riche Monastere. Le Roi d'Angleterre Henry VI. aïant été égorgé en prison, y fut enterré sans ceremonie: mais dans la suite son corps fut porté à Windsor. * *Dillion. Anglois.*

CHERUB, Ville de la Chaldée. Les Juifs qui en sortirent au retour de la Captivité de Babylone ne purent jamais montrer des preuves évidentes de leur origine. 1. *Esdr.* II. 59. 2. *Esdras* VII. 6.

CHERUBIN, Ordre Militaire de Suede, dit autrement de JESUS, ou Collier des Seraphins. Magnus IV. de Suede, l'institua l'an 1334. selon Ziegler. Le Collier de cet Ordre étoit composé de Cherubins d'or émaillez de rouge, & de Croix Patriarchales d'or sans émail, en memoire du siege Metropolitain d'Upsal. Au bout du Collier, pendoit une ovale, de même émaillée d'azur, avec un nom de JESUS en or; & dans la pointe de l'ovale quatre petits clous émaillez de blanc & de noir, pour exprimer la Passion du Fils de Dieu. Charles IX. aïant banni la Religion Catholique de Suede, abolit cet Ordre. * Favyn, *Theatre d'Honneur & de Chev.*

CHERUBINI, (Laërtio) natif de Norcia, Ville Episcopale en Ombrie, vivoit sous le Pontificat de Sixte V. & des Papes suivans, jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII. sous lequel il mourut vers l'an 1626. C'étoit un Jurisconsulte extrêmement laborieux. Il recüeillit les Constitutions & les Bulles des Papes depuis S. Leon I. & en forma le Recüeil que nous avons, sous le nom de *Bullaire*. ANGELO-MARIA CHERUBINI, son fils, Moine du Mont-Cassin, l'augmenta beaucoup, & le publia tel que nous l'avons en IV. Volumes. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laërtio laissa un autre fils nommé ALEXANDRE CHERUBINI, qui a vécu sous le Pontificat du Pape Urbain VIII. en 1630. & 1635. Il sçavoit les Langues, traduisit quelques Ouvrages de Grec en Latin, & s'attacha particulierement à la Philosophie de Platon. Jean-Victor Rossi, connu sous le nom de Janus Nicius Erythræus, a fait mention de lui, dans un article particulier. Pinac. III. *Imag. Illust. ch.* 46.

CHERUBINI (François) Cardinal, étoit de Monte Bodio, dans la Marche d'Ancone. Il sçavoit un peu le Droit, de la maniere qu'on l'étudie à la Cour de Rome. Lorsqu'il entra au service du Cardinal Pamphile, il eut le plaisir de le voir élevé au Pontificat, sous le nom d'Innocent X. Cherubini avoit déja exercé quelques Charges Ecclesiastiques. Le Pape le reçut encore dans le Palais Apostolique, le fit Auditeur, & ensuite l'éleva au Cardinalat au mois d'Octobre de l'an 1647. C'étoit un homme de bonne vie, prudent, honnête & ami des pauvres. Il mourut le 21. Avril 1656.

CHERUBINS, Anges du second Ordre de la premiere Hierarchie. * On doute de la veritable origine du mot Hebreu *Cherubin*. Quelques-uns disent que Cherub, vient d'une racine, qui en Chaldéen & en Hebreu signifie *labourer*. Cherub signifie aussi *fort* & *puissant*, & en ce sens Ezechiel appelle le Roi de Tyr, un Cherub, *tu Cherub unctus*; vous êtes un puissant Roi. Chez les Egyptiens, Cherub signifie une figure symbolique & figurative. La plûpart des Juifs, & quelques Auteurs Chrétiens, disent que *Cherubim* signifie *comme des enfans*, qui étoit la figure qu'on leur donnoit; Che en Hebreu signifie *comme*, & *rub*, *un enfant*, ou *jeune gar-*

gon. Quelques Ecrivains Ecclesiastiques, & même saint Jerôme dans son Epître à Paulin, & dans ses Commentaires sur le Prophete Ezechiel, ont entendu par ce mot, *une multitude de science & de connoissance*; de l'Hebreu *nachar*, *sçavoir*; *& rab*, *beaucoup*: mais ce sens est trop tiré. Le sentiment d'Aben-Esra, dans ses Commentaires sur la Genese, est le plus seur. Ce Rabbin croit, qu'on ne doit pas seulement entendre par le mot de *Cherubim*, une figure de jeune homme, comme plusieurs Rabbins l'ont entendu avec la Paraphrase Chaldaïque, mais en general, toutes sortes de figures: & en effet, *Cherubim* marque quelque-fois cela dans l'Ecriture. Quelques-uns ont crû qu'il y avoit dans ce mot une metathese, ou transposition de lettres, & qu'au lieu de *Charab*, il faloit lire *Rachab*. Or *Rachab*, signifie, *aller à cheval, conduire un chariot*, comme si les Cherubins étoient le chariot sur lequel Dieu est monté; ce qui s'accorde parfaitement avec les Cherubins. Quand Josephe parle *dans son liv. 3. des Antiq. Jud. chap. 6.* des deux Cherubins qui couvroient l'Arche, il dit seulement que c'étoit des animaux aîlez, qui n'approchoient d'aucune figure qui nous soit connuë; que Moïse les avoit vûs figurez dans le Thrône de Dieu, & les avoit fait representer de la même maniere. A l'égard des Cherubins d'Ezechiel, la figure en est marquée expressément, sçavoir, l'homme, le lion, le bœuf, & l'aigle; mais les Auteurs ne conviennent point entr'eux s'ils ont eu chacun leur figure propre, ou si chacun avoit la forme des quatre animaux differens. Vilalpandus croit que chaque Cherubin a eu une même forme, qui étoit composée de quatre: de sorte que la face & les bras étoient d'homme; les quatre aîles d'aigle; le ventre de lion; & les pieds de veau. Il donne aussi cette même figure aux Cherubins qui étoient sur l'Arche. Au reste, tout cela ne pouvoit être que symbolique. La tête d'homme, par exemple, signifioit la science: les aîles d'aigle étoient le symbole de la sublimité de leur contemplation, ou de la promptitude, avec laquelle ils executent les Commandemens de Dieu: la poitrine de lion marque leur force & leur puissance: & les pieds de veau, ou de bœuf, leur fermeté, & leur assiduité au travail. Les premiers Cherubins, dont il est parlé dans l'Ecriture, sont ceux qui furent mis à l'entrée du Paradis Terrestre, dont il est parlé dans la Genese, *ch. III. v. 24.* Quoique le Texte de la Vulgate semble n'exprimer qu'un Cherubin, les Septante ont exprimé au plurier *Cherubins*, & le terme Hebreu *Cherubim* est aussi au plurier. Theodoret, Theodore d'Heraclée, & Procope entendent par ces Cherubins des figures épouventables que Dieu fit paroître à Adam, pour l'éloigner du Paradis; mais l'opinion la plus commune est que c'étoient des Anges, qui tenoient une épée flamboïante, ou selon d'autres, un grand feu. Quelques-uns croïent que les Cherubins & le glaive flamboïant sont la même chose. En general Cherubim se prend pour des figures qui representent des choses differentes, & c'est en ce sens qu'il est dit dans l'Hebreu *Exod. 26.* que l'ouvrage des courtines étoit un ouvrage de Cherubim, ce que l'Auteur de la Vulgate a traduit par un ouvrage en broderie; mais la principale figure des Cherubins étoit le bœuf, saint Jean dans l'Apocalypse, *chap. 4.* nomme les Cherubins des animaux, ils étoient aîlez, comme il paroît par la description des Cherubins, qui étoient sur l'Arche. Pour exprimer la grandeur, l'élevation, la puissance de Dieu, il est dit souvent dans l'Ecriture, qu'il est assis sus les Cherubins. Jean Spencer, Theologien Anglois, a crû que les Cherubins étoient une figure Egyptienne, & a traité à fonds cette matiere, dans son Livre *de Legibus Hebræorum Ritualibus. Lib. 3. Dissert.* V. * M. Simon.

CHERUBIQUE, Hymne Cherubique, c'est une Hymne, que les Grecs recitent avec beaucoup de ceremonie dans leur Liturgie, & qui a pris son nom des Cherubins, dont il est fait mention dans cette Hymne, & qu'ils prétendent imiter, en chantant les loüanges de Dieu. Ils la recitent, lors qu'on porte les saints dons du petit Autel, appellé l'*Autel de la Prothese*, au grand Autel, sur lequel on va faire le sacrifice. Cedrenus rapporte l'institution de l'Hymne Cherubique au temps de l'Empereur Justinien. M. Simon a observé, que cette Hymne n'est point dans les Liturgies Syriaques des Jacobites ou Maronites, ni dans celles des Nestoriens, qui ont été prises des Grecques; d'où il conclut qu'elle n'étoit point aussi dans les Liturgies des Grecs, lors que les Syriaques en ont été traduites. Cependant il remarque, qu'elle se trouve dans la Theorie de saint Germain, Patriarche de Constantinople: & parce qu'on pourroit dire que la Theorie qui a été imprimée, est pleine d'additions posterieures au temps du Patriarche Germain, il produit un exemplaire manuscrit de cette Theorie, ou explication de la Liturgie Grecque, dans laquelle ces additions ne sont point, & où l'on trouve neanmoins l'Hymne Cherubique. * M. Simon, *Remarque sur Gabriel de Philadelphie.*

CHERVINSKO, qu'on écrit *Czerwinsk*, Ville de Pologne à huit lieuës de Warsovie, en descendant la Vistule. Elle est ornée d'un bâtiment magnifique, qui est une Abbaïe de l'Ordre des Chanoines de S. Augustin. Elle est des plus riches & des plus considerables de Pologne, possédée toûjours par les plus grands Seigneurs du Roïaume, & même par des Fils de Roi; quoi qu'elle soit reguliere. Elle vaut environ quarante mille livres de rente. Le Roi y nomme; mais comme l'Abbé doit être Moine, l'élection en doit aussi être faite par les Moines de l'Abbaïe, en confirmation du Brevet du Roi, & très-souvent ils n'y ont aucun égard: ce qui fait que la premiere élection est suivie d'une deuxiéme, & même d'une troisiéme, dans des intervales d'un mois de l'une à l'autre; & si la derniere n'est pas encore conforme à la nomination du Roi, le Titulaire de Cour se pourvoit à Rome, les fruits sont en sequestre pendant la vacance, n'y aïant point d'œconomat en Pologne. Cette Abbaïe a une prétenduë image miraculeuse de la Vierge, qui fait une des plus grandes dévotions de Pologne. L'habit de ses Moines est une soutane blanche, avec un petit surplis court & serré, comme un Rochet, mais sans manches, en forme de Scapulaire, & dans le Chœur ils ont un Camail d'Evêque, noir, doublé de cramoisi. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHERZ, qu'on écrit Gzersko, Ville de Pologne, qui étoit bâtie de brique; mais qui est ruinée presentement, & dont les masures des tours & des murailles marquent encore sa premiere grandeur. Elle est à une demi-lieuë de Goura, sur une plate forme. Elle est titre d'un Castelan de Mazovie, & un *Grode* ou Bailliage considerable, appellé specialement *Grode de Mazovie*. Cette Ville est en effet beaucoup plus ancienne que Warsovie. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHERUSCES, peuple puissant en Allemagne, avoit eu pour Chef le vaillant Arminius, dont il est souvent parlé dans Tacite, & dans d'autres Historiens, qui ont écrit les guerres des Romains, au delà du Rhin. Ils habitoient entre l'Elbe & le Weser, & avoient pour voisins à l'Orient les Hermondures, qui étoient vers l'endroit, où la Sale entre dans l'Elbe; à l'Occident & au Midi les Cattes, à present ceux de Hesse, & au Nord les Fosiens qui tenoient la basse Saxe & le païs de Holstein. Baudrand leur donne toute cette partie de l'Allemagne, qui comprend aujourd'hui les Duchez de Brunswic & de Lunebourg, les Dioceses de Hildesheim & de Halberstat, la Vieille-Marche, & une partie des païs de Thuringe, & de Magdebourg. * Cluvier, *en son ancienne Allemagne, liv. 3. chap. 19.* Baudrand.

CHESAPEACK, Grand Golfe de la Mer du Nord, dans l'Amerique Septentrionale. Il s'avance environ 70. lieuës dans les Terres, entre les côtes de la Virginie & celles de la Pensylvanie: mais il n'a gueres au delà de dix lieuës de largeur. Ce Golfe est formé par diverses rivieres, dont les principales sont celle des Sasquesahanoughs, qui se décharge au fond de ce Golfe, & celles de Patawomack, de Toppahanock, de Pamaunck, & de Powhatan, qui y entrent du côté du Couchant. * Baudrand.

CHESEL, anciennement *Jaxartes*. Fleuve de la Grande Tartarie en Asie. Il prend ses sources aux confins du Royaume de Thibet, dans des Montagnes, qui font une partie de l'ancienne *Imaus*. Ensuite traversant tout le Zagathay d'Orient en Occident, & étant arrivé à Kand, ou Cant, il se separe en deux branches, dont la Septentrionale prenant le nom de *Kand*, de *Sihum* ou d'*Althash*, va se décharger dans la Mer Caspienne, un peu au Midi de Caracus; & l'autre va se rendre dans cette même

Mer, entre Madrandan & Carassar. Ainsi elles forment une Isle qui a au delà de cent lieuës d'Orient en Occident; & de vingt du Nord au Sud. Voïez la Carte des parties Septentrionales de l'Asie & de l'Europe, que M. Witsen a publiée.

CHESLON, Ville de Palestine, qui bornoit la Tribu de Juda du côté du Nord. * Josué 15. v. 10. & 70. C'est apparemment Cariathiarim.

CHESNE, ou LE CHESNE, Fauxbourg de la ville de Chalcedoine, où Theophile d'Alexandrie, & plus de trente Prélats de son parti, tinrent l'an 403. un faux Synode contre S. Jean Chrysostome. Cet Evêque y fut cité, pour répondre sur les chefs d'accusation, que proposoit contre lui Jean son Diacre, qu'on n'avoit pas eu de peine à suborner; parce que le saint Prélat l'avoit déposé pour sa mauvaise vie. A la fin Paul Evêque d'Heraclée aïant recüeilli les voix, le saint Patriarche fut déposé & envoïé en exil à Preneste de Bithinie. Mais un tremblement de terre, qui arriva le lendemain de son départ, & qui fit tomber une partie de la chambre de l'Empereur Arcadius, obligea ce Prince de le rappeller. * Socrate, *liv. 6. chap.* 14. Sozomene, *liv. 8. ch.* 17. 18. Theodoret, *liv. 5. ch.* 34. Baronius, *A. C.* 403. *n.* 11. *& suiv.*

CHESNE, (André du) François, de la Province de Touraine, Geographe & Historiographe, a été l'un des plus sçavans hommes que nous aïons eu dans le XVII. siécle, pour l'Histoire, sur tout pour celle du bas Empire. Il communiquoit aisément ses découvertes, non seulement à ses amis, mais encore à tous ceux qui le consultoient. Plusieurs s'en sont fait honneur, sans avoir avoüé qu'ils tenoient de lui, ce qu'on estimoit le plus dans leurs ouvrages. Ceux que nous avons de du Chesne, sont *une Histoire des Papes. Une Histoire d'Angleterre. Recherche des antiquitez des villes de France. Une Histoire des Cardinaux. La Bibliotheque des Auteurs qui ont écrit l'Histoire & la Topographie de France.* C'est aussi l'Auteur qui s'est le plus attaché aux Histoires Genealogiques. Il nous a donné celles des Ducs & Comtes de Bourgogne, des Dauphins de Viennois, des maisons de Dreux, de Bar le-Duc, Luxembourg, Limbourg, du Plessis-Richelieu, Broyes, Châteauvillain, Châtillon-sur-Marne, Montmorency & Laval, Vergi, Guines, Ardres, Bethune, Gand, Couci, & de Châteigner la Roche-Pozay. Sur la fin de sa vie, il publia un Ouvrage incomparable: C'est des Auteurs qui ont écrit l'Histoire de France: & il y a sujet de s'étonner, qu'un particulier ait pû faire une recherche si considerable. Il fit imprimer en 1633. le premier volume sous ce titre: *Series Auctorum omnium, qui de Francorum Historia & rebus Francicis, tum Ecclesiasticis, tum Secularibus, scripserunt, ab exordio regni Franciæ ad nostra usque tempora.* Il en donna depuis encore trois tomes; & après sa mort, François du Chesne son fils, Avocat au Conseil, qui s'étoit aussi beaucoup appliqué à cette étude, publia le V. fit imprimer l'Histoire des Papes, donna celle des Cardinaux, celle des Chanceliers & Gardes des Sceaux, la vie de l'Abbé Suger, &c. Il est mort & n'a laissé que des filles. André du Chesne son pere, revenant de la campagne à Paris, tomba malheureusement d'un chariot, & se tua le 30. Mars de l'an 1640. Ceux qui ont écrit en Latin, le nomment diversement *Andreas à Quercu, Chesneus, Du Chesnius, & Quercetanus.* Lui-même quelque-fois a pris ce dernier nom.

CHESNEAU, (Nicolas) dit *Querculus*, Doïen de saint Symphorien de Reims, a vécu dans le XVI. siécle, en 1580. & étoit natif de Turreron dans le Comté de Rhetel. Il traduisit de Latin en François l'Histoire Ecclesiastique de Reims de Flodoard; cinq Livres de la Messe Evangelique, &c. Ce dernier Ouvrage est de Fabri d'Hailbrun, qui l'écrivit en Allemand. Surius le traduisit en Latin, & c'est sur cette traduction que Nicolas Chesneau fit la sienne.

CHESNEAU, (Nicolas) natif de la Paroisse de Chesses en Anjou, étoit Libraire à Paris, où il mourut en 1584. Il étoit sçavant; & on voit à la tête de divers excellens Livres, qu'il a imprimez, des Préfaces & des Epîtres de sa façon qui le témoignent. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Françoise.* Belle-Forêt, &c.

CHESNEGHIR BASCHI, (le) un des douze principaux Officiers de la Cour du Grand Seigneur. Il est le Chef de ceux qui font l'essai des viandes que l'on presente au Sultan. Ce nom est composé d'un mot Persan *Chesné*, qui signifie *l'essai que l'on fait des viandes* ou *de la boisson*; & de *ghir*, lequel vient du verbe *griften*, qui signifie *prendre*. Quelques-uns le nomment *Cheschighir*, de *Cheschide*, qui veut dire, *goûter*. *. Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHESTER, Ville d'Angleterre, avec Evêché suffragant d'York. Elle est située sur la riviere de Dée, où elle s'élargit vers son embouchure, dans la mer d'Irlande, & les vaisseaux y remontent avec la marée. Son port est très-beau & très-assuré: ce qui la rend une ville marchande, riche & assez peuplée, à cause que c'est-là, qu'on s'embarque d'ordinaire, pour passer en Irlande. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Castra, Leva, Devana, Civitas Legionum, Legio XX. Victrix, &c.* Chester est encore une place très-forte, avec de belles murailles, de bonnes tours, pour les défendre, & un château considerable. Il y a deux grandes ruës, qui se croisent, & forment dans ce milieu une belle place. L'Eglise Cathedrale est assez belle. On y voit divers Tombeaux. C'étoit autre-fois un Monastere de Religieuses, bâti par le Comte Leufric, sous le nom de sainte Werburge. Hugues, dit *le Loup*, Comte de Chester, rétablit ce Monastere en 1094. & y mit des Moines. Depuis Pierre Evêque de Litchfield y transfera le siege Episcopal. Robert de Limeseja, successeur de Pierre, le transfera encore à Coventri, & un autre le rétablit à Litchfield. On établit un Evêque à Chester, sous Henry VIII. & le premier Evêque fut un Religieux Carme, nommé Jean Brid, qui se maria, & qu'on déposa depuis sous le regne de Marie. Chester souffrit beaucoup dans le XVII. siécle, pour s'être déclaré en faveur du Roi Charles I. contre les Parlementaires, qui y exercerent toutes sortes de violences. * Camdem, *Desc. Brit.* Godwin, *de Episc. Angl. &c.*

CHESTERFIELD, Bourg ou petite Ville avec Marché de la Partie du Comté de Derby, qu'on appelle *Scarsdale*, en Angleterre. Elle est dans une agréable situation entre l'Ibbe & le Rother rivieres, au midi d'une petite montagne, dans un terroir fertile. Les ruines qu'on y voit montrent qu'elle est ancienne. Ce fut près de cette Ville que le Roi d'Angleterre Henry III. combattit avec ses Barons; & Robert de Ferrans, Comte de Derby, y fut fait prisonnier. Le Roi Charles I. l'érigea en Comté en faveur de Philippe, Lord Stanhop de Shelford, à qui succeda à ce titre son petit-fils Philippe, Duc de Chesterfield, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

CHESTER UPON THE STREET, Bourg d'Angleterre, situé sur la petite riviere de Were dans l'Evêché de Durham, entre la Ville de ce nom & celle de Neucastle. On prend ce lieu pour l'ancienne *Chondercum*, Ville des Brigantes. * Baudrand.

CHEU, Roi de la Chine, fut le dernier de la famille de Xanga. Ce Prince brutal & emporté épousoit toutes les passions de sa femme Takia, la plus belle Princesse de la Chine, mais la plus fiere & la plus cruelle. Leur regne devint si insupportable, que les Grands donnerent la Couronne à Chang, lequel étant mort bien-tôt après, laissa Fau pour son successeur. Celui-ci gagna une bataille contre Cheu, qui s'alla enfermer dans son Palais, où il mit le feu, & où il perit au milieu des flammes. On prit la Reine Takia, à qui le Roi Fau fit couper la tête, pour venger le sang innocent qu'elle avoit fait répandre. * Paul Pezron, *Antiq. des Temps.*

CHEVALIER: on donnoit anciennement ce nom à ceux qui tenoient le second rang dans la Republique Romaine, entre les Senateurs & les Plebeïens. Ils étoient ainsi appellez, parce que la Republique leur donnoit par honneur un cheval & un anneau d'or. Il n'y a plus maintenant de ces sortes de Chevaliers. *Voïez* ce qui en est dit ci-après, à l'article, CHEVALIERS ROMAINS. Loüis du May remarque *dans son Etat de l'Empire*, que les Rois ne se trouvant pas assez riches pour récompenser les belles actions & les services que les Gentilshommes leur rendoient, inventerent les Ordres de Chevalerie, qui, sans épuiser leurs finances, leur donnerent le moïen de contenter ceux qui n'estiment rien autant que l'honneur. Il ajoûte, qu'il croit que c'est pour cette raison,

qu'anciennement on créoit les Chevaliers avant le combat, afin qu'ils y allassent avec plus d'ardeur; ou incontinent après, pour récompenser sur le champ ceux qui avoient eu plus de part à la victoire. La Chevalerie, dit André de la Roque, *au Traité de la Noblesse*, a été autre-fois en telle consideration, que les enfans des Princes & des Seigneurs n'étoient point admis à la table de leur pere, s'ils n'étoient Chevaliers; & que les simples Ecuyers n'avoient pas le privilege de manger à la table des Grands, comme le rapporte Jean Diacre d'Aquilée, *dans son Histoire des Lombards*, *liv.* 1. Aussi les Chevaliers ont toûjours précedé les Ecuyers. En effet, le hazard de la naissance fait le Gentilhomme, qui prend ordinairement la qualité d'Ecuyer, sans qu'il y ait rien contribué; & la vertu seule éleve le Chevalier à ce degré d'honneur. On dit bien, que les fils des grands Princes sont Chevaliers nez, neanmoins Loüis XI. Roi de France voulut recevoir l'Ordre de Chevalerie de la main de Philippe Duc de Bourgogne, le jour de son Sacre en 1461. & François I. avant la bataille de Marignan l'an 1515. reçut le même Ordre de Pierre Bayard, Gentilhomme de Dauphiné, que sa vertu fit surnommer, *le Chevalier sans reproche*. L'Histoire remarque encore, que Guillaume Comte de Hollande, ayant été élû Roi des Romains, voulut être créé Chevalier, avant que de recevoir la couronne.

Enfin, les Rois de France, dans la ceremonie de leur couronnement, ont souvent donné l'Ordre de Chevalerie à leurs fils, & à d'autres Princes de leur sang. Neanmoins François Mener, Auteur Italien, assure qu'il y a quelques exemples en Italie de Chevaliers hereditaires; comme cela se voit, dit-il, dans Rome, où la qualité de Chevalier de saint Jean de Latran a passé de pere en fils en certaines familles, par privileges des Empereurs. Matthieu Paris dit, que pour être capable de combattre dans un tournoy, il falloit être Chevalier; & que pour ce sujet le Comte de Glocester fit en Angleterre Guillaume son frere Chevalier, afin qu'il y fut admis. Anciennement la reception des Chevaliers se faisoit avec de grandes ceremonies, & d'ordinaire aux fêtes de Pâques, de Pentecôte, & de Noël; & ces jours-là on faisoit des festins, des joûtes & des presens, avec une magnificence extraordinaire. En donnant au Chevalier l'épée, la lance, le chapeau, le haubert, les chausses de fer, les éperons, les molettes, le gorgerin, la masse, l'écu, les gantelets, le cheval, la selle, & autre sorte d'équipage, on lui faisoit entendre, que tout y étoit mysterieux, & que chacune de ces choses le devoit instruire de son devoir. Chamberlaine, dans *l'Etat present d'Angleterre*, dit que lorsqu'un Chevalier est condamné à mort pour un crime énorme, on lui ôte sa ceinture & son épée, on lui coupe ses éperons avec une petite hache, on lui arrache son gantelet, & on lui biffe ses armes. Pierre de Beloy dit que pour la dégradation du Chevalier, la coûtume de France étoit de l'armer de pied en cap, comme s'il eût dû combattre, & de le faire monter sur un échafaut, où le Heraut le publioit traître, vilain & déloyal. Après que le Roi où le Prince Chef d'Ordre, accompagné de douze Chevaliers vêtus de deüil, avoit prononcé la condamnation, on jettoit le Chevalier attaché à une corde sur le carreau, & en cet équipage il étoit conduit à l'Eglise, ou l'on chantoit le Pseaume 108. *Deus laudem meam*, *&c.* qui est plein de maledictions, puis on le mettoit en prison, pour être puni par la Justice ordinaire, selon les Loix militaires. La maniere de revoquer la Chevalerie est exprimée dans l'Arrêt du Grand Conseil, donné à Paris le 6. Août 1579. où il fut enjoint au Chevalier dégradé de rendre le Collier & le petit Ordre de saint Michel, pour être mis entre les mains du Tresorier de l'Ordre.

Il est à remarquer, que celui qui a la souveraine puissance, fait faire quelque-fois des Chevaliers par ceux qui ne sont pas Chevaliers. Ainsi le Roi Loüis XIII. reçut l'Ordre du Saint-Esprit à son Sacre en 1610. des mains de François Cardinal de Joyeuse, encore qu'il ne fût pas associé à cet Ordre. Les Papes ont donné le même pouvoir au Gardien des Cordeliers de Jerusalem, de conferer l'Ordre de Chevalerie du saint Sepulchre aux Pelerins, ou Voïageurs de la Terre-Sainte. Pour ce qui est de pouvoir prendre deux Ordres de Chevalerie ensemble, cela est sans difficulté; & l'on voit qu'en France les Chevaliers du Saint-Esprit sont conjointement Chevaliers de saint Michel: comme en Espagne il y a des Chevaliers d'Alcantara, qui sont aussi Chevaliers de Calatrava, & ainsi des autres Ordres de cette Nation, lorsqu'ils se rapportent aux mêmes vœux, & aux mêmes fonctions, qui sont de combattre les ennemis de la Religion Chrétienne. Neanmoins les Ordres Militaires Religieux, comme celui des Hospitaliers de saint Jean de Jerusalem, le Teutonique, & autres de cette nature; sont incompatibles avec les Ordres Militaires des Rois, parce qu'en ces premiers on fait des vœux, qui attachent le Chevalier au service de son Ordre. Il faut aussi remarquer, qu'on ne peut accepter l'Ordre de Chevalerie d'un Prince étranger, sans le consentement de son Souverain; parce que cet engagement est une maniere de rebellion. C'est pourquoi François I. Duc de Bretagne fit mourir son frere Gilles de Bretagne, Baron de Château-Briant, en 1450. parce que sans son consentement, & au mépris du Roi Charles VII. son souverain Seigneur, il avoit accepté l'Ordre de saint George d'Angleterre. On a mis aussi en doute, si les femmes peuvent être Chevalieres; surquoi l'on pourroit dire qu'il y a des exemples, comme elles ont pris anciennement le titre d'*Equitissa*, c'est-à-dire, Chevaliere. Onuphre Panvini dit aussi, qu'elles sont admises à l'Ordre de saint Jacques. Il y a des Chevalieres de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, telle qu'étoit Galiote de Gourdon, de Genoüillac, de Vaillac. La Reine Anne Duchesse de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII. fit une maniere d'Ordre de la Cordeliere, qui ne se communiquoit qu'à des veuves. * De la Roque, *Traité de la Noblesse*.

CHEVALIER Romain, etoit le second degré de Noblesse parmi les Romains, qui suivoit celui des Senateurs. Dans le temps de la fondation de Rome, toute la milice de Romulus consistoit en trois mille hommes d'Infanterie, & trois cens hommes de cheval. Or ces trois centuries d'hommes à cheval, sont la premiere origine des Chevaliers Romains. C'étoit le second Ordre qui entroit au Senat. Manuce & Sigonius ont crû que Romulus, outre l'Ordre Equestre, & ces Chevaliers qui marchoient après les Senateurs, avoit institué une Chevalerie militaire opposée à l'Infanterie. Mais les Auteurs ne font aucune mention d'une Chevalerie distincte pour la guerre, & d'aucun autre Ordre de Chevaliers du temps de Romulus, que les trois Centuries, qui ont été la source & le fondement de l'Ordre Equestre. Ils avoient un cheval entretenu aux depens du public, quand ils montoient au rang des Senateurs. Ils déposoient les marques & les prerogatives de Chevaliers, dès qu'ils étoient élevez à une dignité plus honorable. Ils ne retenoient que l'anneau d'or. Il falloit avoir un certain revenu prescrit pour être Chevalier, afin que la pauvreté n'en avilit point le rang; & si l'on n'avoit pas le revenu marqué, *Equestris census*, l'on étoit effacé du rôle des Chevaliers par le Censeur, & l'on descendoit à l'Ordre Plebeïen. Quelques-uns ont crû qu'il étoit fixé à dix mille écus de revenu; mais cela n'alloit pas si haut. L'Ordre des Chevaliers s'accrut si fort, qu'il balança depuis la puissance du Senat & du peuple. Depuis ils negligerent les fonctions de la guerre, & s'occuperent dans Rome à des emplois civils: c'est ce qui fait dire à Pline, que de son temps les Chevaliers n'avoient plus de cheval entretenu du Tresor public. D'autres soûtiennent que l'Ordre des Chevaliers distinct du peuple ne commença que du temps des Gracchus. Alors on leur accorda le privilege, que les Juges ne pouvoient être pris que de leur Corps & de leur Ordre. Depuis on leur donna entrée au Senat. Ovide & Ciceron étoient Chevaliers, & pour l'être il suffisoit d'avoir le revenu fixé. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Grævius.

CHEVALIERS de la Table ronde. *Cherchez* TABLE RONDE.

CHEVALIER de S. Loüis. *Cherchez* SAINT LOÜIS Ordre.

CHEVALIER Errant est un prétendu Ordre de Chevaliers, dont il est fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des avantures, redresser les torts, & faire des proüesses & des actions insignes de valeur. Cette valeur & cette bravoure Romanesque des anciens Chevaliers étoit autrefois la chimere des Espa-

gnols. L'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Chevalier qui ne se choisit une Maîtresse, dont il vouloit meriter l'estime par quelque action heroïque. Le Duc d'Albe lui-même, tout grave & tout severe qu'il étoit, avoit dévoüé la conquête du Portugal à une jeune beauté, auprès de qui il prétendoit que ses exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeunesse. Le Roman de Dom Quichotte, composé par Michel Cervantes, est une satyre des folles proüesses de ces Chevaliers errans, & des avantures qu'on leur attribuë dans les Romans. Il a gueri les Espagnols de cette folie.

CHEVALIER, surnommé d'Agneaux (Robert) étoit de Vire en Normandie, & frere d'Antoine Chevalier, tous deux Poëtes François. Ils vivoient en 1584. & traduisirent les Oeuvres de Virgile & d'Horace en François.

CHEVALIER (Gaston) Gentilhomme de Bearn, vivoit dans le même temps, & publia divers Poëmes de sa façon, un entr'autres intitulé, *Le deceds ou la fin du monde*. * La Croix du Maine, *Bibl. Franç.*

CHEVAUX-LEGERS de la Garde du Roi, Compagnie de Cavalerie, composée de 240. Maîtres, qui servent par quartier. Après le Roi, qui en est le Capitaine, il y a un Capitaine-Lieutenant, & un Sous-Lieutenant avec les autres Officiers. Ces Cavaliers sont ainsi appellez, parce qu'ils sont armez legerement. Chaque Chevau-Leger à 90. livres à chaque montre, de deux mois en deux mois. * *Etat de la France.*

CHEVELUS, *Capillati*, nom que Dicenée donna aux Gothes, leur conseillant de porter toûjours une longue chevelure, pour les distinguer des Sacrificateurs qu'il institua & qu'il nomma *Pileati*; c'est-à-dire, couverts d'un chapeau, ou d'un bonnet. Ceux-ci étoient rasez, & ne se découvroient pas même lorsqu'ils faisoient leurs sacrifices. Dicenée vint dans le païs des Goths du temps de leur Roi Sitalque, environ 80. ans avant la naissance de Jesus-Christ à ce que rapporte Jornandès, dans l'*Histoire des Goths chap.* 11. Pierre Patrice, *in Eglog. Legat.* remarque que Decebalde Roi des Daces, ayant envoyé d'abord à l'Empereur Trajan des Ambassadeurs du rang des *Capillati*, qui étoient les moins considerables, lui envoya dans la suite des *Pileati*, pour rendre son Ambassade plus illustre, & lui faire plus d'honneur. Cependant les Goths, & les autres peuples du Septentrion faisoient autrefois grand cas d'une belle chevelure, & prenoient grand soin de l'entretenir : même entre les femmes c'étoit une marque de virginité : car celles qui étoient mariées avoient la tête couverte, & les filles au contraire alloient la tête nuë, laissant flotter leurs cheveux, ou les rassemblant pour les lier, & les laisser pendre par derriere. *Longol. l.* 2. *tit.* 14. *l.* 20. & 21.

Au reste les goûts des peuples ont toûjours été & sont encore fort differens sur cette matiere. Les uns se font raser la tête, & laissent croître leur barbe, comme font les Turcs. Les autres, comme les Persans, qui sont leurs voisins, ne laissent que peu de poil au menton. Ce qui convient à ceux qui vivent dans le Cloître, seroit malseant à ceux qui sont dans le monde. Anciennement lorsque nos Rois vouloient punir quelque Prince, qui avoit manqué à son devoir, ils le faisoient tondre; ce qui le mettoit hors d'état de paroître, quand même on ne l'auroit pas reclus dans un Monastere. Les Rois Lombards en usoient de même envers ceux qui avoient conspiré contre leurs personnes, ou contre le repos public. * Spelman, *Gloss. Archaeol.*

CHEVELU, est le nom que l'Histoire donne à Clodion Roi de France, *Clodion le Chevelu*; à cause qu'il portoit de grands cheveux, & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il rétablit les cheveux aux Gaulois, que Jules Cesar en signe de victoire leur avoit fait abattre, comme dit Nicole Gilles. Mais l'Abbé Trithéme dit le contraire, & que ce fut à cause qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les distinguer des François, qui lui avoient aidé à les subjuguer. * Mezeray, *Histoire de France.*

CHEVIOTA ou ZEVIOTA; c'est une chaîne de montagnes qui s'étend d'Orient en Occident, entre les Comtez de Northumberland & de Cumberland, qu'elle a au midi, & la Twedale avec la Liddesdale, qui la confinent au Nord. Ainsi étant jointe au golfe de Solwey & à l'embouchure de la Twede, elle fait la separation de l'Angleterre & de l'Ecosse. * Baudrand.

CHEVREAU (Urbain) né à Loudun le 12. de Mai 1613. se porta à l'étude dès sa jeunesse avec tant d'ardeur, qu'il fit en peu de temps un grand progrès dans les belles Lettres, & merita bien-tôt un rang distingué parmi les Sçavans du XVII. siecle. Il fut Secretaire des commandemens de Christine Reine de Suede. Le Roi de Danemarck l'engagea ensuite à demeurer quelque temps à sa Cour. Plusieurs Princes d'Allemagne l'arrêterent aussi à la leur; entr'autres l'Electeur Palatin, Charles-Loüis, qui le retint auprès de lui avec le titre de Conseiller; & il eut l'avantage de contribuer beaucoup à la conversion de la Princesse Elisabeth-Charlote, sa fille, depuis Duchesse d'Orleans. Il revint en France après la mort de l'Electeur, & le Roi Loüis XIV. le choisit pour Precepteur du Duc du Maine, legitimé de France, dont il fut depuis Secretaire des Commandemens. Mais le desir de vaquer en repos aux Exercices de la vie Chrétienne, lui fit quitter la Cour, pour se retirer à Loudun, où après vingt années de retraite, il mourut le 15. Fevrier 1701. laissant une Bibliotheque très-rare. Il a donné au public le *Tableau de la Fortune*, l'*Histoire du Monde*, des *Oeuvres mêlées*, des *Poësies*, des *Prieres* en Prose & en Vers, & ses *Chevraeana*. On trouve que Chevreau a mêlé trop de Genealogies rabbiniques dans son Histoire Universelle * *Memoires du temps. Memoires de Trevoux.*

CHEVREUSE, Bourg avec titre de Duché dans l'isle de France, sur la riviere d'Ivette, entre Paris & Chartres, à cinq lieuës de la premiere, & environ à dix de la derniere. * *Cartes Geograph.*

CHEVRIERS, Famille. La Famille de Chevriers, dans le Maconnois en Bourgogne, étoit sortie, selon quelques-uns, des Comtes de Mâcon. Jean de Chevriers Chevalier, vivoit dans le XII. siecle, & épousa en 1170. *Marie* de Baugé, sœur de *Bernard* & fille de *Renaut* Comte de Baugé. Leurs enfans furent Guy qui suit; *Henri*, Gouverneur de Languedoc avec son frere, pour Alfonse de France, Comte de Poitou, &c. & *Raoul*, Cardinal de Chevriers. Guy de Chevriers, Seigneur de Senouzan, de S. Mauris, &c. fut en 1231. Chef de l'armée de Jean Comte de Mâcon, qui lui donna part au peage de Mâcon. En 1248. il fut Gouverneur de Languedoc avec Henri son frere. Guy épousa *Arimberge* de Vienne, dont il eut Pierre qui suit; *Guy*, Seigneur du Parc; *Jean*, qui fut Cordelier; & Geofroi, Seigneur de Vernus, *qui laissa posterité*. Pierre de Chevriers vivoit en 1270. & accompagna en Afrique le Roi saint Loüis, qui le fit Comte de Bergedine. Il épousa *Bernarde* de Feurs, de la Maison des Comtes de Forêts, & il en eut Barthelemi qui suit, & *Humbert*. Barthelemi de Chevriers, Echanson des Rois Philippe *le Bel*, Loüis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, épousa *Jeanne* de Talaru, sœur de *Jean*, Cardinal Archevêque de Lyon, & eut d'elle entr'autres enfans Humbert de Chevriers qui suit; *Matthieu*, Prieur de saint Pierre de Mâcon, & *Pierre*. Humbert de Chevriers fut Chevalier du Baudrier, qu'il reçut du Roi Philippe *de Valois*, pour avoir soûtenu en 1340. le siege de Tournay contre les Anglois. Il eut de *Sybille* d'Albon son épouse, Henri qui suit; *André*, & quatre filles. Henri de Chevriers fut Chevalier de l'Etoile, & se signala l'an 1356. à la bataille de Poitiers, où il reçut une blessure dangereuse, & où il fut arrêté prisonnier en combattant près du Roi Jean. Il eut de *Sybille* de Grolée son épouse, André' qui suit, *Henri*, *Pierre*, *Jean*, & trois filles. André' de Chevriers, Lieutenant de Jean de Vienne, Amiral de France au voyage d'Ecosse en 1385. puis du Maréchal de Boucicaut en son voyage d'Italie l'an 1401. s'étoit aussi signalé à la bataille de Rosebec contre les Flamans en 1382. Il eut de *Jeanne* de Beterens son épouse, Loüis qui suit, *Jacques*, *André*, *Claude*, & trois filles. Loüis de Chevriers, Seigneur de S. Mauris, &c. étoit Capitaine des Nobles du Comté de Mâcon contre les Flamans, au combat de Rupelmonde en 1452. & à celui de Grave donné l'année suivante. Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, son Prince, le consideroit beaucoup. Il eut de *Claude* Mincé, Philippe qui suit, *Philibert*, & une

fille. PHILIPPE de Chevriers servit dans les guerres d'Italie sous Charles VIII. & sous Loüis XII. qui le fit Gouverneur de Novare. Il épousa *Philiberte* de Lugny, dont il eut PHILIBERT de Chevriers, Chevalier de S. Michel, Seigneur de S. Mauris, &c. Il commandoit 50. lances à la bataille de Cerisolles en 1544. & il servit sous les Rois François I. & Henri II. Il eut de *Claudine* de Tarlet son épouse, GABRIEL qui suit; *François*, Seigneur du Taney, dont Papire Masson a fait l'eloge sous ce titre, *Elogium Francisci Caprarii Militis D. du Taney*; *Claude*, Seigneur de Marmont; PHILIBERT, Seigneur de la Saugerée, *dont la posterité dure encore*; *Leonard*, & quatre filles. GABRIEL de Chevriers commandoit une Compagnie de Chevaux-Legers au siege de la Rochelle en 1573. Il épousa *Françoise* de Nagu, dont il eut LAURENT qui suit; *François-Gabriel*, Seigneur de Salagny, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Juge general des Armes & Blasons de France; *Charles-Philibert*, & une fille. LAURENT de Chevriers, Seigneur de S. Mauris, du Til, &c. servit sous le Roi Henri IV. & eut de *Claudine* de Seyturier, fille de *Jean*, Baron de Cornos, Mondidier, &c. HONORE' qui suit, *Leonard*, Chanoine de saint Pierre de Mâcon; *François*, Chevalier de Malthe; *Philibert*, Lieutenant au Regiment de Normandie, & six filles. HONORE' de Chevriers, Seigneur de S. Mauris, &c. Chevalier de S. Michel, épousa en 1640. *Claude* Damas de Breul, dont il eut *Joseph* de Chevriers, qui après la mort de N. du Soleil son épouse, prit l'Etat Ecclesiastique sous le nom de l'Abbé de Changi, & mourut en 1702. laissant un fils, *Alexandre*, dit l'Abbé de S. Mauris, Tresorier, puis Prevôt de S. Pierre de Mâcon, enfin Evêque de Saintes, mort le 25. Decembre 1710. N. Commandeur de Malthe, & Tresorier de son Ordre à Lyon, & N.... Prieure perpetuelle des Chanoinesses de Neufville en Bresse. * Nangis. *de gest. S. Lud.* Aubery, *Histoire des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Papire Masson, *in Elog.* Le P. Menétrier, *Meth. des Princ. Herald.* Servet. Ciaconius. &c.

CHEVRIERS (Raoul) Cardinal Evêque d'Evreux, étoit François, fils de *Jean* de Chevriers, & de *Marie* de Baugé. Il fut nommé Evêque d'Evreux, & souscrivit en cette qualité à des Actes de l'an 1260. Le Pape Urbain IV. le fit Cardinal en 1261. & Clement IV. le nomma Legat en 1265. pour le couronnement de Charles I. Roi de Naples & de Sicile: Raoul de Chevriers étoit alors Evêque d'Albanie. On voit encore aujourd'hui la representation de cette ceremonie, dans un Tableau du Palais Farnese à Rome, & François-Gabriël de Chevriers, Seigneur de Salagny, en fit faire l'an 1617. une copie, qui s'est répanduë en France. Le Cardinal y vint en qualité de Legat, & accompagna le Roi S. Loüis dans son second voyage d'Outremer, où il mourut de peste en 1270. le 17. du mois d'Août.

CHEVRIERES. *Cherchez* CROIX-CHEVRIERES. *Cherchez* aussi MITTE.

CHEWTON, Bourg avec Marché, qui donne son nom à une Contrée du Comté de Somerset en Angleterre. Il est à 96. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHEUXAN, Isle vers la côte de la Province de Chekiang, dans la Chine. C'est où le petit Roi de Luse se retira, lorsqu'il fut obligé de fuïr devant les Tartares, qui s'étoient rendus maîtres de la Chine, & où quantité de Chinois se rangerent sous sa protection. De là vient qu'elle est fort peuplée, & qu'on y compte 72. petites villes. Les Tartares craignant que ce Roi ne fasse quelque descente en terre ferme, entretiennent une grosse garnison dans la Cité de Tinghai, qui en est voisine. * Martin Martini, *Descript. de la Chine, dans le Recüeil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHEZI, Village avec Abbaïe, dans la Champagne, sur la Marne, à deux lieuës au dessus de Château-Thierry. * Maty, *Diction.*

CHIABRERA (Gabriël) Poëte, étoit de Savonne, ville sur la côte de Genes, où il nâquit le 18. Juin de l'an 1552. quinze jours après la mort de son pere. Un de ses oncles prit soin de son éducation, & le fit étudier à Rome, où les conversations qu'il eut avec Alde Manuce & avec Marc-Antoine Muret, fortifierent l'inclination qu'il avoit pour les belles Lettres. Lorsqu'il fut de retour chez lui, il composa des Vers Latins qu'on estima; & puis à la priere de ses amis, il s'attacha entierement à la Poësie Italienne, dans laquelle il réüssit. Les Ducs de Savoye, de Mantouë, le Grand Duc de Toscane, la Republique de Genes, &c. lui donnerent des marques de leur estime; & le Cardinal Maffée Barberin lui adressa une de ses Odes. Ce Cardinal qui fut depuis Pape sous le nom d'Urbain VIII. lui adressa pour lors un Bref très-honorable, & l'invita en 1624. d'aller à Rome pour y passer l'Année Sainte; mais Chiabrera qui étoit âgé & valetudinaire, s'en excusa. Il s'occupoit alors à des exercices de pieté, & il mourut le 14. Octobre de l'an 1638. âgé de 86. ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon: *Italia liberata. Firenze. Il Foresto, e il Ruggiero. Amadeida, &c.* qui sont des Poëmes heroïques. Le dernier a pour sujet la conquête de Rhodes par Amedée de Savoye. Il y a encore trois volumes de ses Poësies, diverses pieces de Theatre, &c. On dit que Chiabrera étoit un des plus beaux esprits & un des plus laids visages de toute l'Italie. Ce qu'il y a de vrai; c'est qu'il étoit un des plus feconds & des plus laborieux Poëtes Italiens de son siecle. Il a fait plusieurs Poëmes heroïques, un grand nombre de Lyriques. Dans le genre Dramatique ou Scenique, il a composé des Tragedies; diverses Pastorales ou Fables Bocageres; un grand nombre d'Opera. Des Poëmes de toutes sortes de genres, qu'il seroit trop long de rapporter. On estime sur-tout ses vers Lyriques. Pour bien juger de ce Poëte, * *Consultez* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes modernes, tom.* 8. *pag.* 90. 91. *&* Ghilini, *Theat. d'Huom. illust. P. II.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. ch.* 36. Lorenzo Crasso, *Elog. de Lett. P. II.* Justiniani & Soprani, *Scrit. Lig. &c.*

CHIAI: on appelle ainsi dans les Indes ceux qui suivent la Religion des Persans: c'est-à-dire, le Mahometisme établi par Ali. *Voïez* SCHIAIS. * Thevenot, *Voïage des Indes, tom.* 3.

CHIAHING, grande Ville de la Chine, qui est la seconde de la Province de Cheking, & Capitale de cinq de celles qu'on appelle petites. * Baudrand.

CHIAMAY (le Lac de) Il est dans la partie Septentrionale de l'Inde delà le Gange, sur les confins du Turquestan, & des Etats du Grand Mogol. Il a 180. lieuës de circuit. Il ne paroît pas qu'il y entre aucune riviere considerable. Cependant on en voit sortir le Caor, le Cosmin, le Caypumo, l'Ava, & le Menan, qui sont tous de grandes rivieres. * Maty, *Diction.*

CHIAMETLAN ou ACAPONETA, Province de l'Audience de Guadalajara dans l'Amerique Septentrionale. Cette Province est entre celles de Culiacan, de Zacatecas, de Guadalajara, de Xalisco, & de la Mer Pacifique. Aquacura en est le lieu principal. * Maty, *Diction.*

CHIAMPAA, Roïaume des Indes, dans la presqu'isle au de-là du Gange. Il est situé entre la Cochinchine, le Roïaume de Camboye & la mer des Indes. Pulocacien est la principale Ville du païs. Ce Roïaume est assez petit & tributaire du Roi de la Cochinchine. * Sanson.

CHIANE, grand Marais d'Italie dans la Toscane, qui s'étend dans le Florentin, & sur les confins du Sienois & du Perugin. Les Cartes lui donnent environ dix lieuës de long & une de large. Il en sort deux rivieres du côté du Midi, la Chiane, qui va se joindre à la Paglia à Orvierte; l'autre qui coule du côté du Nord se jette dans l'Arno à l'Occident d'Arezzo. Ce Marais donne son nom à la vallée de Chiane, qui s'étend tout le long de son bord Occidental, & dont les principaux lieux sont Monte Pulciano & Chiusi. * Baudrand.

CHIANGARE, Ville de la Turquie en Asie. Sanson dans ses petites Cartes la met dans la Natolie Propre, vers les Confins de l'Amasie & de la Caramanie. Elle donne son nom à la Province de Chiangare, qui répond à l'ancienne Galarie. * Baudrand.

CHIAOUS, Officiers du Grand Seigneur, qui font la fonction d'Huissiers & d'Exempts. Il y en a environ cinq ou six cens. Leur Capitaine ou Chef, qui est fort consideré, se nomme *Chiaous-Baschi.* Ils s'assemblent ordinairement dans le Palais du Grand-Visir, afin d'être prêts à executer ses ordres, & à porter des Lettres dans toutes les Provinces de l'Empire, à quoi ils sont souvent emploïez. Le Sultan les envoye aussi com-

me Ambassadeurs dans les Païs étrangers ; & nous en avons vû, il n'y a pas long-temps, un en France, en Angleterre & en Hollande. Ils portent à la main un bâton couvert d'argent, qui a un bouton au haut, & sont armez d'un cimeterre, & d'un arc avec ses fleches. C'est d'entr'eux que l'on en choisit un pour porter les Ordres du Grand Seigneur quand il veut faire mourir le Visir, un Bacha, ou quelque autre grand de l'Empire : ils portent cet ordre de mort envelopé dans un satin noir, & executent l'ordre sur le champ. Chiaous est un mot Turc qui signifie *envoïé*. Les Chiaous portent des armes offensives & deffensives. Ils assignent les particuliers pour accommoder leurs differends, & les prisonniers de distinction sont mis en leur garde. * Georg. Horn. Orb. Polit. Briot. *Hist. de l'Empire Ottom. l.* 3. Jean-Bap. Tavernier, *Relation du Serrail*. Ricaut, *de l'Empire Ottoman. Remarq.* de M. du Pin.

CHIAPA, Province de la nouvelle Espagne, dans l'Amerique Septentrionale, a pris son nom d'un Bourg appellé *Chiapa*, celebre pour la bonté de ses chevaux. La Capitale est *Ciudad Real*, qui est le siege d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Mexique. Cette Province a été depuis plusieurs siecles habitée par quatre nations differentes, dont la premiere, appellée *de Chiapa*, fournit un bon nombre d'excellens esprits, & de gens qui surpassent tous les peuples de la nouvelle Espagne, en politesse & en civilité. Ils nourrissent des chevaux très-vifs, & les sçavent très-bien dompter. Ils excellent aussi dans la Musique, dans la Peinture & dans les autres Arts. La seconde nation est celle des *Zoques* ou *Zoaques*. La troisiéme des *Zeltales*. Et la quatriéme celle des *Quelenes*. Ces peuples ont leurs territoires separez, remplis de plusieurs bourgs, & forment quatre especes de Republiques. La ville de *Ciudad Real* est gouvernée par des Magistrats choisis entre les Bourgeois de la ville, ce que le Roi d'Espagne leur a permis par un privilege tout particulier. La riviere de Grialva, qui arrose la Province de Chiapa, nourrit certains animaux qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Ils sont semblables à des singes, ont une longue queuë, & la peau tachetée comme un tigre. On ne les voit gueres sur l'eau ; mais ils se cachent dessous, & lorsque quelque Sauvage passe la riviere à la nage, ils entortillent leur queuë autour de ses jambes, pour le tirer à fond : c'est pourquoi les Sauvages portent avec eux de petites haches, dont ils coupent la queuë de ces animaux pour s'en dégager. On n'a pas remarqué neanmoins qu'ils aïent rien mangé de ce qu'ils ont fait noyer. Ils ne s'adressent pas seulement aux hommes, mais aussi aux chevaux qui passent la riviere. L'autre riviere de cette Province, que les Espagnols nomment *Rioblanco*, petrifie la superficie du bois qu'on jette dedans ; l'eau en est toutefois fort claire, & on en boit sans danger. On trouve plusieurs fontaines dans l'étenduë de cette Province. Proche du village de Cazacualpa il y en a une qui croît & qui décroît de six heures en six heures par un flux & reflux reglé ; ce qui ne peut venir de la mer, dont elle est extrêmement éloignée. Auprés de Tafixa, on voit une autre fontaine qui jette ses eaux trois ans durant avec abondance, quoi qu'il pleuve peu ; & qui tarit les trois autres années d'après, bien que les pluïes soient frequentes. A cinq lieuës de *Ciudad Real* il y en a une autre qui se déborde l'Eté, & se seiche l'Hyver. Près du bourg de Cinacatan on voit une petite fontaine, dont l'eau guerit les maux où il faut appliquer le cautére, & fait mourir les oiseaux, & autres animaux qui en boivent. Proche le bourg de saint Barthelemi, dans le territoire de Quelenes, on trouve un trou profond comme un puits, dans lequel, si l'on y jette une pierre, ou quelque chose de semblable, il se fait aussi-tôt un grand bruit, & il s'éleve un orage avec un tonnerre que l'on entend de tous les environs. Dans le bourg de Chicomuzelo, on voit une caverne, dont l'entrée est fort étroite ; mais au dedans elle est spacieuse, & renferme une grande plaine, avec un lac à côté, dont l'eau est extrêmement claire, quoi qu'elle soit immobile, & profonde de deux brasses vers les bords. La Province de Chiapa étoit autrefois fort celebre pour l'abondance d'or qu'on en tiroit. Les veines d'or n'y manquent pas à present, mais l'on a peu d'Esclaves pour y travailler. Il y a aussi beaucoup de mines d'argent, & d'autres métaux, qui demeurent inutiles. Au Midi de Ciudad-Real est la montagne d'Ecatepec, ce nom signifie (*montagne de vent.*) Sa hauteur est si extraordinaire, qu'il faut faire neuf lieuës de chemin pour arriver à son sommet, & l'on n'y peut monter que la nuit ; parce que dès le lever du soleil il s'y éleve ordinairement de si grands orages, qu'il est presqu'impossible de se tenir ferme en marchant. * De Laët, *Histoire du nouveau Monde*.

CHIAPPIN (Vitelli) *Voyez* VITELLI.

CHIAROMONTE, bon bourg, ou petite Ville de la Vallée de Noto en Sicile. Ce lieu est dans les montagnes, entre les sources de la riviere de Frascolari, à cinq lieuës de Camarana, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CHIARTACHAR, ou CHIARACHAR, anciennement *Chatracharta*, ou *Charachatra*, Ville du Zagathay, Contrée de la Grande Tartarie. Elle est près de la riviere de Jehun, aux confins de la Perse, entre Istigias & Bixend. * Baudrand.

CHIASCIO, en Latin *Asius Clasius*. Riviere de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Elle a sa source au Mont Apennin, près d'Eugubio, dans le Duché d'Urbin, il traverse une petite partie de celui de Spolette, & s'étant joint avec le Topino, il se décharge dans le Tibre près de Torciano. * Maty, *Diction.*

CHIAVARI, petite Ville d'Italie sur la côte de Genes. Elle est vers l'embouchure de la riviere de Lavagna, près de Rappello. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Clavarum*, *Claverum*, & *Claverinum*. On dit que les Genois la firent bâtir vers l'an 1167. & qu'aïant depuis été ruinée, on la rétablit encore. Elle est assez marchande ; c'est le lieu de la naissance du Pape Innocent IV. elle n'est qu'à vingt-cinq mille de Genes vers le Levant, & est assez peuplée quoique petite. * Merula, *l.* 10. Leandre Alberti. Blondus, &c.

CHIAVENNA, Bourg & Vallée dans le païs des Grisons, avec titre de Comté. Le Bourg est sur la riviere de Meira qui se joint à l'Adda, & se jette ensuite dans le Lac de Como. Chiavenna, que les Auteurs Latins nomment *Clavena*, & les Allemans *Claven*, est dans les montagnes. Ses autres Bourgs sont, Volongo, Nova, &c. * Sanson. Baudrand.

CHIAVES, & CHAVES, Bourg ou petite Ville de Portugal. Ce lieu est dans la Province de Tra-los-Montes, sur la riviere de Tamage, & la frontiere de la Galice, à douze lieuës de la ville de Bragance, du côté du Couchant. Chiaves est l'ancienne *Aqua Flavia*, Ville des Bracariens, laquelle fut ainsi nommée, à cause de Vespasien & de Tite, qui portoient le nom de Flavius. * Baudrand.

CHIAURLIC, ZIORLO, CIORLO, Ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, entre Andrinople & Constantinople, sur la riviere d'Athiras, à une lieuë de son embouchure dans la mer de Marmara. Chiaurlic est l'ancienne ville de Thrace, qui portoit les noms de *Tzurulum*, *Turulus*, *Turullus*, *Turulea* & qu'on croit avoir été la même que celle d'*Arzus*. Baudrand.

CHICHELE, (Henry) Archevêque de Cantorbery en Angleterre, nâquit dans un Bourg ancien, nommé *Heighamferrers*, situé dans le Territoire de Northampton en Angleterre, & eut pour pere Thomas Chichele. Après avoir été reçû Docteur en Droit Civil & Canonique, il fut Archidiacre, puis Chancelier de l'Eglise de Salisbury. Le Roi Henry IV. le choisit pour un des Ambassadeurs qu'il envoya au Pape Gregoire XII. duquel il fut si bien reçû, qu'il le fit & consacra de ses propres mains Evêque de Meneve, ou de saint David. Il assista en cette qualité au Concile de Pise en 1409. après quoi il revint en Angleterre, & s'attacha à la visite de son Diocese, autant que les affaires publiques de l'Eglise lui permirent. Le Roi Henry IV. étant mort en 1413. Henry V. son fils & successeur, dès le commencement de son regne, envoya Chichele en Ambassade vers Charles IV. Roi de France, & Jean Duc de Bourgogne qui avoient de grands démêlez. Peu après, Thomas Arondel, Archevêque de Cantorbery étant mort, Chichele fut élû en sa place. En 1421 le Roi Henry avec Catherine de France, qu'il avoit épousée à Troyes, retourna en Angleterre, où Chichele l'ayant suivi, couronna la Reine, & baptisa son fils nommé Henry, ce qui fit que le Roi le nomma toûjours depuis compere,

& eut de grands égards pour lui. En 1424. Chichele fonda un College dans la ville de Heighamferrers. En 1440. ce Prélat étant à Oxfort, y dédia la Chapelle du College qu'il y avoit fondée, & y fit quelques Reglemens. Depuis ce temps l'on ne voit point qu'il ait rien fait de public, sinon quelques liberalitez, tant en faveur de l'Université d'Oxfort, que de l'Eglise de Cantorberi, & de quelques gens de Lettres, ausquels il fournissoit des pensions. Enfin il mourut le 12. Avril 1443. & fut inhumé dans son Eglise de Cantorbery. Il s'y étoit fait bâtir un tombeau, au haut duquel on voit son buste en marbre blanc, & à côté son Epitaphe.

CHICHESTER, en Latin *Cicestria*, Ville d'Angleterre dans le Comté de Suffex, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Cantorbery. Elle est sur la petite riviere de Lavant, à deux ou trois lieuës de la mer Britannique. La ville est petite, mais assez peuplée, & à cinquante mille de Londres. L'Evêché y fut établi au commencement du VIII. siecle. * Camden, *Desc. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl.*

CHICHEU. C'est une des grandes Villes de la Chine. Elle est la troisiéme de la Province de Nanking, & la Capitale de cinq de ces Villes, qu'on appelle petites. On la trouve dans les montagnes, sur la riviere de Kiang. * Maty, *Diction.*

CHICHON (Jacques) Lieutenant General au Bailliage de Bresse, exerça long-temps cette charge, sous les regnes de François I. & d'Henri II. Ses ennemis le firent destituer, par Arrest du Parlement de Chambery; mais il en appella au Roy, qui commit le Parlement de Dauphiné pour en connoître. Chichon fut rétabli dans ses honneurs & dans sa charge, qu'il ne voulut pourtant point exercer depuis, aimant mieux passer le reste de ses jours dans la retraite & dans l'étude. Il étoit Jurisconsulte, Historien, & bon Poëte Latin. On a un Livre de lui sous ce titre; *Antipelargia Senatui Regio Delphinati*, qui est un discours sur sa disgrace, & un remerciement à ses Juges. Il mourut en 1569.* Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey.*

CHICOCIUS (*Gaspar*) c'est un Auteur qui a écrit contre Erasme, & a fait un Livre *Alloquiorum*, que le Pere Theophile cite dans son Livre de *bonis & malis Libris*, imprimé in 4. à Lyon en 1653.

CHICOT. Voici ce qu'en dit M. de Thou, rapporté dans les *Thuana* » C'étoit un bon François, grand » bouffon & fort vaillant. Il prit le Comte de Chaligny » au siege de Roüen, & le prenant ne lui dit point qui il » étoit, & voyant le Roi lui dit, *Tien, je te donne ce » prisonnier, qui est à moy.* Le Comte se voyant pris, » donna un grand coup d'épée sur la tête de Chicot, » dont il mourut quinze jours après par mauvais régi- » me. Il y avoit dans la Chambre où il étoit malade un » Soldat qui se mouroit. L'on fait venir le Curé du lieu » pour le consoler, qui ne le voulut absoudre, pour ce » qu'il avoit suivi le Roi, qui étoit de la Religion. Chi- » cot se leva de son lit en colere, & battit outrageuse- » ment le Curé & le jetta à coups de pieds hors de la » Chambre. Il disoit les veritez aux Grands de la Cour » avec toute liberté. Il étoit de Gascogne, & avoit été » au Maréchal de Villars. Il mourut riche.

CHICUIEN, Ville de l'isle de Saixock, une de celles du Japon. Cette Ville est Capitale d'un Royaume, qui porte son nom, & qui est entre ceux de Figen & de Buge. * Maty, *Diction.*

CHICUNGO, Ville de l'isle de Saixock, une de celles du Japon. Elle est Capitale d'un Royaume, qui porte son nom. Elle est près de la côte. Occidentale, au midi de la Ville & du Golfe de Nangasaxi. * Maty, *Diction.*

CHIEGAN, ou KIEGAN. C'est une des grandes Villes de la Chine. Elle est la neuviеme de la Province de Chiamsi, & Capitale de huit de ces sortes de Villes, que les Chinois appellent Petites. * Maty; *Diction.*

CHIELEFA, Ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée. Elle est située à un mille & demi de la mer, sur une hauteur, & elle est fortifiée de cinq tours. Le Generalissime Morosini assiegea cette place en 1685. & accorda aux Turcs de la garnison une capitulation fort honorable. Les Chrétiens y trouverent 58. pieces de canon de differens calibres. Assat Bacha, Commandant de toute la Province, faisoit sa residence dans cette place, dont il alla lui-même porter les Clefs à la Galere generale. Il en sortit mille personnes, qui furent conduites au lieu, dont on étoit convenu. L'année suivante les Turcs s'efforcerent de reprendre cette forteresse; mais les Venitiens les mirent en déroute le premier Avril 1686. après dix jours de siege, & profiterent d'un riche butin, qu'ils trouverent dans le camp des ennemis. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CHIEMSE'E ou CHIEMPE'E, Ville d'Allemagne en Baviere, avec Evêché suffragant de Saltzbourg. Les Auteurs Latins la nomment *Chieminum*. Elle est à dix lieuës de Munich, & un peu moins de Saltzbourg. Son circuit est de vingt-mille pas. L'Archevêque de cette derniere ville y fonda le Siege Episcopal en 1114. depuis lequel temps ses successeurs conferent cet Evêché quand il est vacant. * Hundiuse, *in Metrop. Salisb.* Cluvier, &c.

CHIEN, Ordre de Chevalerie, qu'on dit avoir été institué par un Seigneur de la Maison de Montmorency. François de Belleforêt rapporte, que Bouchart IV. de Montmorency, surnommé *Barbe-torte*, premier Baron de France, étant en guerre avec Adrien, Abbé de saint Denys, le Prince Loüis, fils de Philippe I. qui fut depuis Roi sous le nom de Loüis *le Gros*, prit le château de Montmorency, & réduisit Bouchart à la raison. Lorsque ce dernier fut rentré en grace, il vint à Paris l'an 1102. accompagné de grand nombre de Chevaliers, qui portoient tous un collier, fait en façon de tête de cerf, avec une médaille; où l'on avoit gravé l'effigie d'un chien, peut-être pour assurance de leur fidelité envers le Roi. On croit aussi que c'est pour cette raison, que la Maison de Montmorency, porte un chien, pour cimier de ses armes. * Mennenius, *des Ordres de Chevalerie.* La Colombiere, &c.

CHIEN CELESTE, est une Constellation. Il y en a de deux sortes, le grand Chien, qu'on nomme SIRIUS, qui est une constellation composée de dix-huit étoiles selon Ptolomée, de la nature de Jupiter & de Venus, dont la principale est estimée plus grande que tous les autres Astres, même que le Soleil, la petite Chienne qu'on appelle autrement la CANICULE ou PROCYON, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la premiere grandeur & de la nature de Mars; on lui attribuë les plus grandes chaleurs de l'Eté, parce quelle se leve au mois de Juillet; mais selon les Astronomes, cela changera avec le temps: car dans cinq ou six mille ans, il gelera bien fort pendant la Canicule, qui arrivera au mois de Novembre & de Decembre. Ainsi on doit regarder cette constellation comme un signe ordinaire, & non comme la cause de la chaleur. *Voyez* CANICULE.

CHIEN, Animal. On en gardoit un à Rome dans le temple d'Esculape, qui étoit consacré au Dieu Pan. Les Romains en crucifioient un tous les ans, en punition de ce que les Chiens ne les avoient point averti par leur aboïement de l'arrivée des Gaulois, qui assiegerent le Capitole; ils portoient au contraire une Oye d'argent dans une litiere à bras, couchée sur un oreilier, à cause qu'elle en avoit averti par ses cris. Elien rapporte que les Egyptiens avoient le Chien en veneration, parce qu'ils le regardoient comme le symbole du Chien celeste, qui donne à son lever l'accroissement du Nil. Cet Auteur dit ailleurs qu'il y avoit un païs dans l'Ethiopie, où ils avoient un Chien pour Roi, & ils prenoient ses caresses ou ses aboïemens pour des marques de sa bienveillance: il cite pour ses Auteurs Hermippe & Aristote. Plutarque parle aussi de ce Chien, que quelques Ethiopiens tenoient pour Roi, & à qui toute la Noblesse rendoit ses respects; mais cela est fabuleux, & fondé sur l'équivoque d'un mot comme l'a prouvé Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

CHIEN, (*la Porte du*) ou *la Porte Caniculaire.* Porte a Rome, selon Festus, où l'on immoloit des Chiens de poil roux, à l'étoile Caniculaire, pour faire meurir les bleds.

CHIENCHANG, ou KIENCHANG. C'est une des grandes Villes de la Chine. Elle est située entre deux Lacs dans la Province de Kiangsi, dont elle est la sixiéme Capitale de quatre autres villes de l'ordre inferieur. * Maty, *Diction.*

CHIENNING, C'est une des grandes Villes de la Chine

Chine & Capitale de six petites. Elle est sur la riviere de Min, dans la Province de Fokien, dont elle est la quatriéme. Elle étoit considerable & florissante par le commerce avant la guerre des Tartares, qui l'ont brûlée. * Baudrand.

CHIENTO, Riviere de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, baigne Tolentino, Macerata, S. Maria di Chienta, & se décharge peu après dans le Golfe de Venise. * *Tables Geographiques.*

CHIESE, Riviere d'Italie. Elle a sa source dans l'Evêché de Trente, entre dans le Bressan, où elle traverse le Lac d'Idro, & ensuite elle se joint à l'Oglio, dans le Mantoüan près de Caneto. * *Tables Geograp.*

CHIEUCHIANG, ou KIEUKIANG, c'est une des grandes Villes de la Chine, Capitale de quatre plus petites & d'une cinquiéme de la Province de Kiangsi. Elle est située sur la riviere de Kiang, peu avant sa chute dans le Lac de Poyang. * Maty, *Diction.*

CHIEUNG, nom d'une herbe remarquable parmi les Chinois dans la Province de Canton, proche la ville de *Chinn-chen*, cette herbe est ainsi appellée par les naturels du païs, parce qu'on croit qu'elle dénote le vent. Elle donne à connoitre aux Mariniers en quel mois, & combien dans l'année il y aura de tempêtes, & cela par le nombre des nœuds, qui se trouvent à la tige de l'herbe, moins il y aura de nœuds, moins il y aura de tempêtes, à ce que conjecturent les Chinois, ils prétendent même distinguer, en quel mois à peu près arriveront ces tempêtes, par la distance de ces nœuds depuis la racine. * Auteur Anonyme de la Chine & de l'Europe. *c.* 32. Quelque experience que les Chinois prétendent avoir de ces indices, il y a bien de l'apparence, qu'il faut mettre cela au nombre des erreurs populaires.

CHIERS. *Cherchez* QUIERS.

CHIEVRES. *Cherchez* CROY.

CHIEVRE, petite Ville des Païs-Bas située dans le Hainaut, entre la ville d'Atg & celle de Saint Guislain. * Maty, *Diction.*

CHIFALE, Isle de la Mer Rouge, située près les côtes de l'Arabie Petrée, vis-à-vis de la ville d'Eltor. On croit que cette isle est celle, que les Auteurs appelloient *Are*, ou *Minerva Ara.* * Baudrand.

CHIFFLET (Jean-Jacques) Medecin, fils de JEAN Chifflet, aussi Medecin & petit fils de LAURENT, tous hommes de Lettres; étoit de Besançon, où il nâquit en 1588. Il étudia en cette ville; & ensuite aïant voïagé dans divers Roïaumes de l'Europe, il eut un soin tout particulier d'y consulter les hommes de Lettres, d'y voir les Bibliotheques, & les Cabinets des Curieux. A son retour de la Franche-Comté, il y exerça la Medecine, & fut député par la ville de Besançon, dont il avoit été Consul, vers l'Archiduchesse Elisabeth-Claire-Eugenie, Souveraine des Païs-Bas. Cette Princesse arrêta près d'elle Chifflet, en qualité de Medecin ordinaire. Depuis elle l'envoïa en Espagne, où il fut Medecin de Philippe IV. Roi d'Espagne. Chifflet, entêté d'un zele outré pour son Prince, écrivit avec aigreur & emportement contre les François. Ses *Vindiciæ Hispanicæ* n'ont pas été sans repartie. Blondel, Le Tanneur, & d'autres lui ont répondu, & il leur a repliqué. Nous avons de lui d'autres Ouvrages; comme une Histoire de Besançon sous ce titre, *Vesuntio Civitas Imperialis libera, Sequanorum Metropolis.* L'Histoire de la Toison d'Or. *De loco legitimo Concilii Epaonensis. De linteis sepulcralibus Christi Servatoris. Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus, &c. Stemma Austriacum, annis abhinc millenis assertum atque illustratum. Lumina nova genealogica, salica, prærogativa. Lampades historicæ contra novas Marci Antonii Cavillationes. Alsatia jure proprietatis & protectionis Philippo IV. Regi Catholico vindicata. Lotharingia Masculina. Commentarius Lothariensis, quo præsertim Barrensis Ducatus imperio asseritur. Leges salicæ illustratæ, illarum natale solum demonstratum.* Chifflet est mort fort âgé, vers l'an 1660. & sa famille a été feconde en hommes de Lettres. JEAN Chifflet son fils, Avocat à Besançon, avoit appris les Langues, & sur tout l'Hebraïque. Entre divers Ouvrages que nous avons de sa façon, il publia l'an 1642. un imprimé à Anvers sous ce titre. *Apologetica Parænesis ad Linguam sanctam.* JULES Chifflet Chanoine de Besançon, fils de *Jean-Jacques*, & frere de *Jean*, étudia à Louvain, où il apprit les Langues, les belles Lettres & le Droit. Depuis, il prit le Bonnet de Docteur à Dole, & en 1648. Philippe IV. Roi d'Espagne lui ayant fait l'honneur de l'appeller à Madrid, le fit Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or. Il a écrit quelques Ouvrages: sçavoir, un Commentaire sur la Croix de saint André vûë au Ciel, durant le siege d'Aire, & une Relation du siege de saint Omer. PHILIPPE Chifflet Chanoine de Besançon, Abbé de la Balerne, &c. Grand-Vicaire de Claude d'Achey Archevêque de Besançon, étoit oncle des deux derniers, & frere de *Jean-Jacques* Chifflet. Il a écrit divers Traitez en François & en Latin; de la pieté envers les Ames du Purgatoire, des Notes sur les Decrets du Concile de Trente; une Traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST de Thomas à Kempis, &c. Ses freres, LAURENT & PIERRE-FRANÇOIS Chifflet, Jesuites, se sont acquis beaucoup de reputation. Le premier a composé quelques Ouvrages de pieté; & l'autre étant entré chez les Jesuites en 1609. s'y est distingué par la connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, dont il a fait une recherche particuliere, après avoir enseigné la Philosophie, la Theologie & la Langue sainte. Nous avons de lui *De Oblatione sui*; les Oeuvres de Ferrand Diacre; l'histoire de Tornus. Il a donné quantité d'Ouvrages d'Auteurs & de pieces anciennes au public. Il mourut le 11. Mai 1682. âgé de 92. ans. * Valere André, *Bibl. Belg.* Alegambe, *de Script. Soc. J.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII. &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ec.*

CHIFFRE, Caractere qui sert à exprimer les nombres. Le chiffre Romain est celui qui se marque par certaines lettres de l'Alphabet, comme mil six cens quatre-vingt-un, s'exprime ainsi, M. DC. LXXXI. ou celui dont on se sert en Arithmetique, Algebre, Trigonometrie, & Astronomie est ainsi figuré, 1681. Mais les Arabes reconnoissent qu'ils ont reçû ces caracteres des Indiens, & ils les appellent figures Indiennes. On croit que l'on a commencé à compter par ces figures du temps des Sarrazins; & que Planade qui vivoit sur la fin du XII. siecle, est le premier des Chrétiens qui se soit servi de chiffre. Alphonse X. Roi de Castille s'en étoit servi avant lui, pour construire ses Tables Astronomiques. Les Romains n'avoient que ces cinq figures pour marquer les nombres, qui leur tenoient lieu de chiffre. I. valoit un, V. cinq, X. dix, L. cinquante, C. cent; ils n'avoient point de nombre au delà de cent mille. Le C. qui vaut cent, étant tourné vers l'I. vaut cinq cens. Ainsi C I Ↄ. faisoit mille. L'origine du chiffre Romain vient de ce que l'on a compté d'abord par les doigts; de sorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servi des I. qui les representent, & pour le cinquiéme on s'est servi d'un V. representé en rabaissant les doigts du milieu, & en montrant simplement le pouce avec l'index; & pour le dixiéme d'une X. qui est un double V. dont il y en a un renversé, & mis au-dessous de l'autre. De là vient que la progression dans ces nombres est toûjours d'un cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par sa capitale C. Depuis, ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Ecrivains, l'on a ajoûté deux autres chiffres Romains, le D. qui vaut cinq cens, & l'M. qui vaut mille; ainsi il y a presentement sept lettres qui servent à cette sorte de nombre. Il y a apparence, selon Laurent Valle, que les chiffres ont été inventez par les Orientaux, parce que dans les chiffres, on commence à supputer du côté droit en tirant vers la gauche: ce qui étoit en usage dans tout l'Orient parmi les Hebreux, les Chaldéens, Syriens, Egyptiens, &c. Outre que les Indiens se servent encore des mêmes caracteres, qu'on fait ici, pour marquer les chiffres, aussi bien que les Signes du Zodiaque & des Planetes, Nicod derive le terme de chiffre de l'Hebreu *Sephira*, qui signifie nombre, ou *Saphar*, qui signifie *numeravit*; & croit que par raison de l'étymologie, il faudroit écrire *Siphre.* * *Antiqq. Gr. & Rom.* *. Lancelot, *Met. Lat.* dite de Port Roïal. Nicod.

CHIGI, noble Famille de Sienne, commença d'être emploïée à Rome, dès le temps du Pape Jules II. AUGUSTIN Chigi fut Intendant des Finances sous ce Pape. Sous Urbain VIII. FABIO Chigi exerça diverses Nonciatures, & parvint au Pontificat. (*Voiez* ALEXANDRE VII.) MARIO Chigi, frere aîné de ce Pape, fut Gouverneur de Rome sous son regne. Son fils *Fabio* Chigi fut Cardinal Patron, mort le 13. Septembre 1693. en sa

63. année. AUGUSTIN Chigi, fils d'Auguste, autre frere d'Alexandre VII. devint le chef de la famille, & épousa en 1656. la Princesse *Borghese*, il mourut le 22. Octobre 1705. âgé de 73. ans : c'étoit un homme de Lettres, qui entretenoit commerce avec tous les gens de cette profession. Le Pape lui acheta la Principauté de Farnese. *Sigismond* Chigi frere d'*Augustin*, fut fait Cadinal en 1667. par Clement IX. & mourut le 30. Avril 1678. * Bayle, *Dictionaire Critique*.

CHILAO, Ville d'Asie, sur la Côte occidentale de l'Isle de Ceylan à l'embouchure de la Riviere de Chilau, & à dix lieuës de Negombo, du côté du Nord. Chilao étoit autrefois Capitale d'un Royaume de même nom: elle est sous la Domination des Hollandois. * Maty, *Dict.*

CHILCA, Vallée très-fertile à dix lieuës de Lima, dans le Perou, & à six de Pachacama. Quoi qu'elle ne soit arrosée d'aucune riviere, & qu'il y pleuve très-rarement, elle ne laisse pas de produire quantité de maïs & d'arbres fruitiers; & cela par une industrie particuliere des Sauvages, qui font de profondes fosses, où ils sement. Ils y mettent au lieu de fumier, des restes de sardines, qui est un poisson que la mer prochaine fournit en abondance; parce que l'experience leur a appris que cela rendoit la terre beaucoup plus fertile. * De Laët, *Histoire du nouveau Monde*.

CHILDEBERT I. le troisiéme des fils que CLOVIS I. laissa de sainte *Clotilde*, eut en partage, l'an 511. cette partie de la France, qu'on nomma le Roïaume de Paris. Il eut peine au commencement de vivre en paix avec ses freres, que le desir de regner seuls, rendoit ses ennemis; mais leur mere les réünit, pour venger la mort de leur ayeul, sur Sigismond & Gondemar Rois de Bourgogne. Les trois freres, Clotaire, Thierry & Childebert partagerent entre-eux le Roïaume de Gondemar, & ensuite celui d'Orleans, après que Clotaire, de concert avec Childebert, eut fait mourir deux de ses neveux. Childebert sous un faux bruit de la mort de son frere Thierry, entra dans l'Auvergne; mais aïant sçu qu'il revenoit victorieux, il retourna dans son Roïaume, pour entreprendre une expedition plus juste, contre Amalaric Roi des Visigoths. Ce Prince Arien maltraitoit sa femme Clotilde, sœur de Childebert, à cause de la Religion; elle s'en plaignit à son frere, lequel porta ses armes contre Amalaric, avec tant de bon-heur, qu'il le vainquit l'an 531. Il se broüilla ensuite avec le Roi Clotaire son frere; mais ce ne fut pas pour longtemps. Ce dernier l'accompagna en Espagne, où Childebert fit un second voïage vers l'an 542. selon Sigebert, ou 543. selon plusieurs Modernes. Il mit le siege devant Saragosse, qu'il leva après que l'Evêque de cette ville lui eut fait present de l'Etole de saint Vincent, Diacre & Martyr. A son retour il bâtit en l'honneur de ce Saint une Eglise, qui est aujourd'hui saint Germain des Prez, & commença la Cathedrale de Paris. Il mourut le 23. Decembre de l'an 558. après en avoir regné 47. & 27. jours. Saint Germain Evêque de Paris, l'enterra dans l'Eglise de saint Vincent. Il eut de sa femme *Ultrogote*, deux filles, *Chrotberge*, & *Chrotesinde*, qui ne furent point mariées. Ce Prince est recommandable par sa charité pour les pauvres, & par son zele pour la Religion. La premiere de ces Vertus le porta à donner sa vaisselle d'or & d'argent, pour soulager les necessiteux; & il signala l'autre par un grand nombre de fondations, & par le soin qu'il prit d'étendre la Religion Catholique. * Gregoire de Tours, *l.* 3. *&* 4. Aimoin, *l.* 2. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths*, *Hist. de France*. Isidore. Adon, &c.

CHILDEBERT II. Roi d'Austrasie, fils de SIGEBERT, n'étoit âgé que de 5. ans, lorsque son pere fut assassiné au siege de Tournay par les Emissaires de Fredegonde. Sa mere Brunehaud, qui étoit à Paris, le fit conduire à Metz, où il fut couronné le jour de Noël de l'an 575. A l'âge de 13. ou 14. ans, il conduisit une armée en Italie contre les Lombards, & il y en envoïa d'autres, à la priere de l'Empereur Maurice. Il succeda dans le Roïaume de Bourgogne au Roi Gontran son oncle, qui l'avoit adopté. Par le stratagéme de Landry, Maire du Palais de Clotaire II. il perdit la bataille de Soissons, dite *de Truec*. Mais il s'en vengea; car il prit Paris, & en 594. il vainquit les Varnes, qui s'étoient révoltez. Aucharis, qui lui avoit manqué de parole, fut aussi défait. Au reste Fredegonde n'épargna rien pour le faire assassiner; mais ceux qu'elle chargeoit de cet attentat, furent toûjours découverts & punis. Paul Diacre & Aimoin la soupçonnent d'avoir enfin fait donner du poison à ce Prince, qui mourut presque en même temps que sa femme *Failenbe*, laissant deux fils, THEODEBERT & THIERRY II. avec une fille nommée *Theudeline*, que Clotaire prit avec sa grand' mere Brunehaud. Childebert mourut l'an 595. âgé de 25. ans, après en avoir regné 20. en Austrasie, & 2. dans les Etats de Gontran. Saint Gregoire *le Grand* lui écrivit la Lettre 58. du cinquiéme livre. * Gregoire de Tours, *l.* 5. 6. *&c.* Aimoin, *l.* 3. Paul Diacre, *Hist. des Lim.* 3. Fredegaire, &c.

CHILDEBERT III. dit par quelques-uns I. & par les autres II. de ce nom, Roi de France, surnommé *le Juste*, étoit fils de THIERRY I. & succeda à son frere *Clovis* III. l'an 595. Sous son regne, Pepin *le Gros* Maire du Palais gouverna toutes les affaires, & Childebert n'eut que le nom de Roi. Il mourut le vingt-deuxiéme Novembre de l'an 711. & fut enterré dans l'Eglise de saint Etienne de Choisi, près de Compiegne. On ne sçait pas le nom de sa femme qui le fit pere de DAGOBERT II. son successeur. * Fredegaire, *ch.* 101. *&* 104. Aimoin, *l.* 4.

CHILDEBERT, étoit fils de GRIMOALD, Maire du Palais en Austrasie. Après la mort du Roi Sigebert, Grimoald fit accroire au peuple que ce Prince Sigebert avoit adopté son fils, & le mit sur le Trône. Il prit cependant un fils, que le Prince avoit laissé, nommé Dagobert, le fit tondre par Dodon Evêque de Poitiers, & l'envoïa en Irlande. Cet attentat déplut extrêmement aux Austrasiens. Ils se défirent de Childebert & de son pere, qu'ils menerent à Paris, où Clovis II. le punit de mort, vers l'an 652. D'autres disent, que ce fut Clotaire II. * Aimoin, *l.* 4. *c.* 41. *Histoire de France*.

CHILDEBRAND, fils de PEPIN dit *le Gros*, descendu de Ferreol, Préfet du Pretoire des Gaules, & d'Alpaïde, étoit frere de Charles *Martel*, qui lui donna souvent le commandement de ses troupes. Il est la tige de nos Rois de la troisiéme race, à ce que l'on conjecture sur la foi de Fredegaire & de son Continuateur, & du supplément de Gregoire de Tours, *c.* 109. & 110. Ce CHILDEBRAND fut pere de NIBELONG. Celui-ci eut pour fils THIBERT ou THEODEBERT Comte de Matrie, qui est un petit païs de Normandie, entre Evreux & Vernon. Après lui, on met ROBERT I. puis ROBERT II. dit *le Fort*, & ensuite ROBERT III. sacré Roi de France le 29. Juin 922. Ce Roi fut pere d'HUGUES *le Grand*, & lui d'HUGUES *Capet*, de qui nos Rois très-Chrétiens de la troisiéme race descendent. Cette succession est approuvée par nos plus sçavans Genealogistes, Du Chesne, Du Bouchet, Sainte-Marthe, Cholet, Dominici, &c. Adrien de Valois a neanmoins combattu ce sentiment. *Cherchez* BOURBON.

CHILDERIC ou CHILPERIC I. de ce nom, Roi des François, succeda à son pere MEROÜE, l'an 457. ou 458. Ses excès, au commencement de son regne, le firent chasser du Trône, par une revolte generale de ses sujets, qui mirent en sa place un Romain, nommé *Egidius* ou *Gillon*, Gouverneur de Soissons. Childeric se retira chez Basin son ami, Roi de Thuringe, pendant que Guiemans ou Wiomade, qu'il avoit laissé en France, s'étant mis tout-à-fait bien dans l'esprit de Gillon, le porta à tant de sortes de violences, que les peuples souhaitterent de revoir leur Souverain legitime. Alors le fidéle Guiemans avertit Childeric de ce qui se passoit. Quelques-uns disent qu'il lui envoïa la moitié d'une piece d'or, qu'ils avoient partagée en se séparant, avec promesse de la part de Guiemans, d'envoïer au Roi la moitié qu'il avoit gardée, lorsque les choses seroient disposées pour son retour. Quoi qu'il en soit, Childeric revint dans ses Etats, après un exil de sept ou huit ans, & chassa Gillon. Depuis il gouverna ses sujets avec beaucoup de douceur. Il prit Angers, Orleans, & les isles de la Loire, occupées par les Saxons; fit ensuite une Ligue avec Adocrate leur Roi, & défit les Allemans, poursuivit Gillon qu'il força d'abandonner Cologne, prit la ville de Tréves, conquit le Païs qui porte aujourd'hui le nom de Lorraine, & après avoir traversé la Champagne, il se rendit maître de Beauvais, de Paris & de plusieurs autres Villes sur l'Oise & sur la

Seine. Il épousa *Basine*, femme de *Basin*, qui l'étoit venu trouver en France, après son départ de Thuringe; & il en eut CLOVIS I. son successeur, & trois filles, *Alboflede*, dite *Blanche-fleur*, *Lanthilde*, & *Audeflede*. Son regne fut de 24. ans, après lesquels il mourut en 481. âgé de 45. ans, & il fut enterré à Tournay, où l'on découvrit son sepulcre dans la Paroisse de saint Brice, en 1655. Cet endroit de la ville de Tournay, n'étoit pas alors enfermé dans l'enceinte de cette ville: surquoi Jacques Chifflet remarque, que Childeric fut inhumé près du grand chemin, selon la coûtume des Romains. Lorsque l'on fit cette découverte, on trouva un coutelas, qui, dès qu'on le mania, s'en alla en poudre, une hache d'armes, des agrafes, des boucles, & autres ornemens d'un baudrier, le tout d'or, avec quantité de rubis enchassez. Il y avoit aussi des abeilles d'or émaillé, un vase d'agathe, une boule de cristal (qui étoit d'un grand prix en ce temps-là) deux anneaux, avec l'effigie de Childeric, & ces mots Latins *Childerici Regis*. Ce curieux monument est presentement dans la Bibliotheque du Roi. On y trouva encore le squelete d'un cheval, parce qu'alors on enterroit les Princes, non seulement revêtus de leurs plus riches habits, & avec ce qu'ils avoient de plus précieux, mais aussi avec leur cheval de bataille. * Gregoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. *c.* 7. Paul Emile. Du Tillet, &c.

CHILDERIC II. fils puîné de CLOVIS II. & de sainte *Bathilde*, ou *Baudour*, étoit Roi d'Austrasie, & succeda à son frere Clotaire III. l'an 674. ou 675. Ebroin, qui avoit voulu mettre Thierry sur le Trône, fut rasé, & confiné dans le Monastere de Luxeüil en Bourgogne, & le Prince fut mis dans celui de saint Denys, pour y être gardé, & non pour être fait Moine. Childeric devint par cet éloignement maître absolu du Roïaume, & gouverna heureusement, tandis que Leger, Evêque d'Autun fut à la tête des affaires; mais dans la suite, il usa très-mal de son autorité; & par ses excessives débauches il se rendit odieux à ses sujets. Entre les mécontens, Bodilon, qu'il avoit fait attacher à un pieu contre terre, & foüetter cruellement, l'assassina, lorsqu'il revenoit de la chasse en la forêt de Leuconie, que quelques Auteurs croïent être la forêt de Livri, près de Chelles, ou des Lions, aux environs de Roüen, l'an 673. ou 677 à l'âge de 23. ans, & après un regne de onze ans. *Bilichilde* sa femme & *Dagobert* son fils, furent traitez de même par les conjurez; mais *Chilperic* II. dit *Daniel*, fut sauvé de ce massacre. L'Auteur de la vie de saint Oüen dit qu'ils furent enterrez dans l'Eglise de saint Pierre de Roüen; mais il est sûr que ce fut dans celle de saint Germain des Prez à Paris, où leur sepulture fut trouvée en 1656. Les curieux pourront consulter les Auteurs de son regne, rapportez par le sieur du Chesne, les Gestes des François, le sieur Valois, *T. III.* & la Préface que le P. Dom Jean Mabillon a mise à la tête du IV. tome des Vies des Saints de l'Ordre de saint Benoît. Mezeray. Daniel, *Histoire de France*.

CHILDERIC III. dit l'*Idiot* ou *le Faineant*, fils de CHILPERIC II. dit *Daniel*, est le dernier Roi de France de la premiere race. Pepin & Carloman aïant succedé au pouvoir qu'avoit eu leur pere Charles *Martel*, mirent Childeric sur le Trône l'an 743. Pepin le fit depuis raser l'an 751. il fut confiné dans l'Abbaïe de saint Bertin, près de saint Omer en Artois; d'autres disent à Luxeüil en Bourgogne, & delà transferé au Monastere de saint Himeran à Ratisbonne, où il mourut. Les Annales de saint Bertin disent pourtant qu'il finit ses jours, à l'âge de 18. ans, dans l'Abbaïe de ce nom. Ce fut alors que Pepin se fit sacrer & couronner Roi de France en 752. Quelques Auteurs disent, mais sans preuves, que sa femme, nommée *Gisele* ou *Gisalde*, fut enfermée dans un Monastere, & qu'un fils, qu'il avoit nommé *Thierry*, fut mis dans l'Abbaïe de saint Wandrille. Quoi qu'il en soit, c'est en ce Childeric III. que finit la premiere race des Rois de France, dite *des Merovingiens*, qui avoit tenu le sceptre 331. ans, à compter depuis 420. que Faramond fut reconnu Roi. * Voïez les Annales de Fulde, celles de saint Bertin, & les Auteurs rapportez par André du Chesne, *T. I. Hist. Franc.*

CHILI, grand païs dans l'Amerique Meridionale. Il s'étend le long de la mer Pacifique, qu'il a à l'Occident; à l'Orient, le païs des environs de la riviere de Plata; au Midi, le païs des Patagons; & au Septentrion, le Perou. Les monts de los Andes & la Sierra Nevada bornent ce païs au Levant. Aussi est-il extrêmement froid, & on prétend même que le nom de *Chili*, veut dire *froid* au langage du païs. On le divise ordinairément en trois parties, qui sont Chili, Imperial, & Chicuito ou Cuyo. Saint Jago en est la ville Capitale. La Conception ou Arauco l'a été autre-fois. Les autres sont Angol, Villaricca, Osorno, Chiloa, Imperial, Valdiva, la Serena, saint Juan de Frontera, Mendoca, Quillata, &c. Ce païs est presque tout entier sous la domination des Espagnols. Diego Almagro le découvrit le premier, & en fut fait Gouverneur par Charles V. environ l'an 1534. A son retour dans le nouveau monde, les Pizarres le firent mourir. La terre y est assez fertile; mais elle est sujette à un certain vent froid, qui penetre si fort, qu'on en meurt. A cela près, le païs est beau, & fertile; les fruits qu'on y porte de l'Europe y viennent très-bien, & il y a grande quantité de mines d'or, & de carrieres de jaspe. Il n'y manque pas aussi de gibier & de bétail; & on y remarque une chose très-singuliere, sur les moutons en particulier: c'est qu'il y en a de si gros, qu'ils marchent les journées entieres avec une charge de cinquante livres sur le dos. Les habitans du Chili sont hardis & vaillans, & sur tout ceux de la vallée d'Arauco, de Puren, de Tucapel, & quelques autres, qui ont souvent donné de l'exercice aux Espagnols. Aussi n'ont-ils pû être entierement soûmis. Ils sont habillez de peaux de bêtes, & ils adorent le Diable sous le nom d'*Epanoman*, c'est-à-dire de *Fort* & de *Puissant*. Plusieurs de ceux qui sont sujets des Espagnols, s'y sont fait baptiser. Ces Sauvages ont des Capitaines, qui les gouvernent. Le Chili dépend en partie du Viceroi du Perou; mais il a pourtant un Gouverneur particulier. Les principales villes du Chili sont *Arauco*, *Chiloë*, *Ciudad de la Conception*, *S. Jago*, qui est la Capitale de tout le païs; *S. Juan de la Frontera*, *Imperiale*, *Osorno*, *La Serena o Coquimbo*, *Villa Ricca*, *Valdive*. * Garcilasso de la Vega. *Hist.* Herrera, *ch.* 22. A Costa. Lischot. Sanson, &c.

CHILIANUS KONIG. *Cherchez* KONIG.

CHILIASTES, ou Millenaires. On a donné ce nom à ceux qui soûtenoient qu'après le jugement universel, les Prédestinez demeureroient mille ans sur la terre, où ils joüiroient de toutes sortes de délices. Papias, qui vivoit dans le II. siecle, & qui avoit été disciple de saint Jean l'Evangeliste, & Evêque de Hierapolis, fut, selon quelques-uns, le premier Auteur de cette opinion. Il a été suivi par plusieurs des premiers Peres de l'Eglise: saint Irenée, saint Justin Martyr, Tertullien, Victorin, Lactance, sont de ce sentiment, qu'ils fondent sur un passage de l'Apocalypse, où il est parlé du regne de J. C. pendant mille ans sur la terre. Nepos Evêque d'Egypte, qui vivoit dans le III. siecle, soûtint cette opinion avec opiniâtreté dans un livre qu'il intitula *Refutation des Allegoristes*. Elle fut embrassée par plusieurs personnes d'une contrée d'Egypte, appellée *Arsinoë*. S. Denys d'Alexandrie étant allé en ce païs, fit assembler les Prêtres & les plus considerables d'entre les Fideles; & aïant tenu une Conference de trois jours avec eux, il les détrompa enfin de cette erreur. Coracion, un des principaux défenseurs de cette opinion, se retracta, & promit de ne plus enseigner à l'avenir cette doctrine. Mais, comme ils s'étoient principalement appuïez sur le Livre de l'Evêque Nepos, dont la memoire étoit en veneration parmi eux, Denys d'Alexandrie se crut obligé de refuter cet Ouvrage, dans deux livres qu'il intitula *des Promesses*. Cette opinion subsista neanmoins jusqu'au IV. siecle; & Apollinaire écrivit contre les Livres de Denys d'Alexandrie. Baronius dit, que le Pape Damase condamna cette erreur dans le Concile qu'il tint contre Apollinaire en 373. mais il n'en est point parlé dans les Anathematismes de ce Concile, rapportez par S. Gregoire de Nazianze, & par Theodoret. Quelques-uns distinguent deux sortes de Millenaires; les uns qui entendoient grossierement ce regne des plaisirs du corps & de l'esprit; & les autres qui l'entendoient d'un repos spirituel, que devoit goûter l'Eglise pendant cet espace de mille ans. Mais cette distinction n'est pas bien fondée, parce que les Peres, qui ont soûtenu le regne des

Justes pendant mille ans sur la terre, ont assuré que les Justes y joüiroient de tous les plaisirs permis. S. Augustin met entre les erreurs de Cerinthe ce regne de mille ans; & Caïus assure que cet Heretique soûtenoit, qu'après la Resurrection, le regne de J. C. seroit terrestre, & que les hommes passeroient leur vie à Jerusalem dans les voluptez du corps. Mais peut-être Cerinthe bornoit-il toutes les esperances des Fideles à ces récompenses terrestres & charnelles; au lieu que les Millenaires attendoient un regne celeste après ce regne de mille ans sur la terre. L'opinion de ceux-ci a été long-temps tolerée dans l'Eglise; & saint Jerôme, qui la combat en plusieurs endroits de ses Commentaires sur les Propheres Ezechiel & Jeremie, dit qu'il n'oseroit pas neanmoins la condamner, parce que plusieurs Auteurs Ecclesiastiques, & même des Martyrs ont été dans ce sentiment. Mais depuis le V. siecle cette opinion a été rejettée unanimement, & l'on ne trouve point d'Auteurs Chrétiens qui l'ayent soûtenu. * Eusebe, *l. 7. c. 24.* S. Augustin, *de heresib.* Philastre, *Heresf. 12. & 13.* S. Jerôme, *in Prophetas.* Theodoret, *heretiq. fabular. l. 3.* Baron. *ad ann. 214. & 373.* Prateol. *des heres.* Sander. *heres. 53. Seconde Apologie de Jansenius.* Tillemont, *tom. 4. des Mem. Eccles.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. des trois premiers siecles.*

CHILLIAN, petite Ville du Quartier de l'Imperiale, Province du Chili, environ à 40. lieuës de la Conception, en tirant vers les Andes, & Capitale d'une contrée, qui porte son nom, où l'on voit le Vulcan de Chillian, qui est une montagne, qui vomit des flammes. * Maty, *Diction.*

CHILMINAR, Chilmanor, ou Chehel-manor, comme qui diroit, *les quarante tours*, sont d'illustres monumens, qui restent encore de l'ancienne ville de Persepolis en Asie. Leur fondement est tout de marbre, & de la hauteur d'environ 22. pieds geometriques. Tout ce qui est au dessus des fondemens est de jaspe & du plus beau marbre. L'on y voit plus de quarante colonnes. Mandeslors neanmoins n'en compte que dix-neuf grandes, & onze moiennes. L'entrée du Palais, & tous les murs, sont remplis de differentes representations trés-bien travaillées, de Rois, de combats, de triomphes, & de plusieurs sortes d'animaux. L'on y voit aussi plusieurs caracteres inconnus de figures triangulaires & pyramidales. Les connoisseurs prétendent que c'est le plus beau morceau d'Architecture qui nous reste de l'Antiquité. Ce sont les ruines de ce fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre étant yvre, mit le feu à la persuasion de la courtisane Thaïs. L'on tient qu'un Peintre des plus habiles, auroit à travailler plus de trois mois, pour dessiner seulement les choses les plus remarquables; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les habitans du païs, qui n'ont gueres de goût pour tant de beaux ouvrages, en arrachent tous les jours quelques morceaux, & en enlevent les materiaux pour bâtir leurs maisons. * Herbert Itinerar. *p. 61. & suivantes.* Pietro della Valle, *dans ses Relations*, *tom. 2.* Il y en a aussi une description exacte dans l'Ambassade de Dom Garcias de Silva Figueroa.

CHILOE', ou CHILUE, Ville de l'Amerique Meridionale dans le païs de Chili, est dans une isle à qui elle donne son nom, située à l'extrêmité du païs vers le Midi; & le Golfe voisin est connu sous le nom d'*Archipelago di Chiloë*, ainsi nommée à cause de la grande quantité d'isles qu'il y a au nombre de plus de 50. Laët. Sanson.

CHILON, de Lacedemone, qu'on met au nombre des sept Sages de Grece, fut fait Ephore de Sparte, environ la LVI. Olympiade, & 556. ans avant J. C. Il disoit ordinairement qu'il y avoit trois choses bien difficiles dans le monde; *Garder le secret; Sçavoir employer le temps; & Souffrir les injures sans murmurer.* On dit qu'il mourut d'un excès de joye, en embrassant son fils, qui avoit été couronné aux Jeux Olympiques. Diogene Laërce a écrit sa Vie. Pline dit qu'il fit graver en lettres d'or ces maximes ou sentences au temple de Delphes; *qu'il faloit se connoitre soi-même, & ne desirer rien de trop avantageux, & que la misere etoit inseparable des dettes & des procez.* Stobée nous a conservé quelques autres sentences de lui, comme celles ci: *il faut parler peu dans le vin: ne point parler mal de son voisin: n'aller que le moins que l'on peut aux festins de ses amis: plûtôt perdre que gagner par un lucre sordide, &c.* * Diogene Laërce, *l. 1. c. 69.* Pline, *l. 7. c. 32.*

CHILON, celebre Athlete, de la ville de Patras dans l'Achaïe, gagna deux couronnes aux Jeux Olympiques, une dans les Delphiques, quatre dans les Isthmiens, & trois dans les Jeux Neméens. Il fut tué dans une bataille, comme le marque son épitaphe rapportée par Pausanias: ce fut, selon cet Auteur, du temps de Lysippe qui fit la statuë de Chilon, c'est-à-dire, dans la bataille de Cheronée contre Philippe Roi de Macedoine, où les Achéens furent défaits avec les autres Grecs, la 3. année de la CX. Olympiade, & 338. ans avant J. C. ou bien dans celle que les Grecs gagnerent contre Antipater, près du fleuve Lamia en Thessalie, la seconde année de la CXIV. Olympiade, & avant J. C. 323. En ce cas il faudroit conjecturer que Chilon n'y combattit que comme particulier; car les Achéens ne s'y trouverent point. Pausanias dans ses Achaïques, se declare positivement pour cette derniere opinion. * Pausanias *in Eliac. 2. & in Achaic.*

CHILPERIC I. de ce nom, fils puîné de CLOTAIRE I. & de *Haregonde*, sa seconde femme, fut Roi de Soissons en 561. & ensuite de la meilleure partie de celui de Paris en 570. après la mort de son frere Cherebert. Tandis qu'il n'étoit encore que Roi de Soissons, il prit deux ou trois fois les armes contre Sigebert I. Roi d'Austrasie son frere puiné, qui le vainquit, & se rendit maître de Paris. En 576. après que Sigebert eut été assassiné par ordre de Fredegonde femme de Chilperic, ce Prince voulut s'emparer des Etats de son neveu Childebert, & prit sur lui quelques places; mais le mariage de son fils Meroüée avec Brunehault lui suscita d'autres affaires. La même année deux de ses armées furent défaites par Mummol General de Gontran Roi d'Orleans. Les années 578. & 580. furent marquées par la mort des Princes Meroüée & Clovis, fils de Chilperic du premier lit, que leur marâtre Fredegonde fit assassiner, du consentement de leur pere. Dans la suite, Chilperic trouva moyen de détacher son neveu Childebert de l'alliance de Gontran, & lui fit la guerre sans succès. Il s'étoit malheureusement engagé dans les erreurs des Sabelliens; d'où il fut retiré l'an 580. par les conferences qu'il eut à ce sujet avec Gregoire Evêque de Tours, & Salvius Evêque d'Albi, qui lui montrerent le peu de solidité d'un livre, qu'il s'étoit ingeré de composer sur la Trinité. Ce Prince avoit de l'esprit & quelque inclination à la pieté. Il ne voulut point voir les Grands, qui avoient mis l'épée à la main dans l'Eglise de saint Denys, qu'ils n'eussent fait la penitence, que leur imposa Ragnemonde, ou Ruquemonde Evêque de Paris. Il renvoïa Gregoire de Tours, & Carterie de Perigueux, accusez de crime de leze-Majesté, s'en étant remis à leur serment. Il prit aussi soin de la conversion des Juifs de son Roïaume, & en tint plusieurs sur les fonts de Baptême. Il fit de grands biens aux Eglises & aux Monasteres, & sur tout après la mort de ses fils *Samson*, *Clodebert* & *Dagobert*, qu'il avoit eus de *Fredegonde*. Mais ce petit nombre de bonnes œuvres fut flétri par un nombre infini d'actions tyranniques, qui ont obligé Gregoire de Tours à l'appeller *le Neron & l'Herode de son temps.* Il épousa *Audovere*, qu'il répudia pour avoir été marraine de sa propre fille; puis il prit *Galsonde* fille d'*Athanagilde* Roi des Wisigoths, & la fit étrangler dans son lit, pour épouser *Fredegonde* sa Maîtresse. Son amour pour cette méchante femme lui fit commettre cent sortes de crimes, jusqu'à lui sacrifier ses propres enfans. A la fin ce fut elle, selon quelques-uns, ou Brunehault; selon d'autres, qui le fit tuer à Chelles, lorsqu'il revenoit de la chasse l'an 584. après qu'il eut regné avec ses freres environ 23. ans. On trouva l'an 1643. le veritable tombeau de ce Roi, & de Fredegonde, dans un portique du Monastere de saint Germain des Prez. Celui qu'on voyoit dans l'Eglise étoit un Cenotaphe. Chilperic eut d'*Audovere*, 1. *Theodebert*, 2. *Meroüée*, 3. *Clovis*, qui perirent tous trois de mort violente, Theodebert dans une bataille, & les deux autres par les artifices de Fredegonde, 4. *Basine*, 5. *Childesinde*. Il ne laissa point de posterité de *Galsonde* ou *Galsuinte*. *Fredegonde* le rendit pere de *Clodebert* mort de dyssenterie en 580. de *Samson* mort en 577. de *Dagobert* en 580. de

Thierry né en 581. & mort deux ans après ; de Clotaire II. qui lui succeda ; & d'une fille nommée *Rigonte*. * Gregoire de Tours, *l.* 4. 5. & 6. Aimoin, *l.* 3. Fredegaire. Sigebert. Fortunat. Valois. Mezeray, &c.

CHILPERIC II. dit auparavant *Daniel*, étoit fils de Childeric II. selon le sentiment de quelques Historiens. Après la mort de Dagobert II. Raintroy, Maire du Palais, concurrent de Charles *Martel*, tira ce Daniel du Cloître, lui fit prendre le nom de Chilperic, qu'on surnomma *le Clerc*, & le mit à la tête de ses troupes. Charles les vainquit en diverses occasions, & principalement à la bataille de Vinciac, près de Cambray, le Dimanche de la Passion 21. Mars de l'an 717. Chilperic fut encore battu au combat de Soissons l'an 718. Et Martel, qui étoit un habile politique, opposa à ce Roi un Clotaire, qui mourut l'année suivante. Chilperic II. mourut sur la fin de l'Automne à Noyon l'an 720. Des anciennes Annales soûtiennent que ce fut à Attigny. Quoi qu'il en soit, il est sûr que c'étoit en la sixiéme année de son regne, & qu'il fut enterré à Noyon. * Le Continuateur de Gregoire de Tours, *chap.* 106. 107. *& seq.* L'Auteur des Gestes des François, *chap.* 52. *&* 53. *&c.*

CHILPERIC Roi de Bourgogne en partie, fils de Gondioche, & pere de *Clotilde*, épouse de *Clovis* I. Roi de France, eut la tête coupée par ordre de son frere Gondebaud en 477.

CHILUE. *Cherchez* Chiloe.

CHIMAY, sur la petite riviere dite *la Blanche*, Ville des Païs-Bas dans le Hainaut, avec titre de Principauté. Elle est entre des forêts à six lieuës d'Avênes, & à quatre de Rocroi ; & quoi qu'elle ait souvent été ruinée durant les guerres, elle s'est pourtant toûjours très-bien rétablie. Il y a un beau château. L'Empereur Maximilien I. érigea l'an 1486. Chimay en Principauté pour Charles de Croy.

CHIMAROLES, *Chimiaroli*, habitans des montagnes della Chimera.

CHIMERA, Ville & Montagne. *Voïez* Acrocerauniens.

CHIMERE, petite Ville de la Turquie en Europe. Elle est dans l'Epire Province de la Grece, sur la côte de la mer Ionienne, à douze lieuës de Buttinto, du côté du Nord. Chimere, située sur la croupe d'un rocher escarpé de toutes parts, a un bon port, un Evêché sufragant de Lepante, & elle est Capitale d'une petite contrée connuë sous le nom de *Chimere*, & ses habitans sous celui de *Chimarioti*, ou *Cimarioti*. Ces Cimariots sont descendus des anciens Macedoniens. Ils n'ont sur la côte que cinq ou six petits lieux peu importans. Mais leurs montagnes sont si hautes & d'un accès si difficile, qu'elles leur servent de Forts. Aussi se confient-ils si fort en cet avantage, qu'ils se dispensent de payer des tributs aux Turcs. Ils sont Grecs de Religion, & très-grands voleurs, de même que les Mainotes descendus des anciens Lacedemoniens. * Maty, *Diction.*

CHIMERE, Montagne de Lycie, qui jettoit de la fumée & du feu pendant la nuit. C'est ce qui a donné occasion aux Poëtes de feindre un animal monstrueux, composé de la tête d'un lion, du corps d'une chevre, & de la queuë d'un dragon, à quoi ils ont ajoûté que Bellerophon tua ce monstre. On dit que le sommet de cette montagne servoit de retraite aux lions; que le milieu fertile en pâturages étoit toûjours couvert de chevres & d'autres troupeaux; & qu'enfin le bas extrêmement marécageux engendroit un grand nombre de serpens. Comme le dit Ovide.

——medüs in partibus hircum
Pectus & ora lea, caudam serpentis habebat.

Les Poëtes ont ajoûté que Bellerophon tua ce monstre, parce qu'il rendit le mont de Chimere habitable. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec de l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre & du fumier. Hesiode faisant la description de la Chimere, dit que c'est un monstre composé de trois sortes d'animaux, d'un lion, d'un chevre, & d'un dragon;

Ante leo retroque draco, medioque capella.

Euripide dit que la Chimere a trois corps, & l'appelle *Tricorpore in Ione.* Ce monstre, selon d'autres, n'est qu'une allusion à trois Capitaines que Bellerophon défit, Ayrus, Arzalus, & Tosibis, dont les noms signifient ces trois especes d'animaux ; Ayrus vient d'*Ari*, qui signifie un *Lion ;* Arzalus vient d'*Arcal*, qui est une espece de *Chevreüil ;* & Tosibis veut dire *la tête d'un Serpent*. Plutarque veut que Chimere soit le nom d'un Chef de Pirates, qui montoit un vaisseau dont la prouë avoit la figure d'un lion, la poupe celle d'un dragon, & le milieu celle d'une chevre, & dit que Bellerophon le vainquit. * Apollodor. *l.* 1. Ovid. *Metam. l.* 9. *v.* 646. Pausanias, *l.* 2. Strabon. Pline, *l.* 2. *c.* 106. Lucret. *l.* 5. *v.* 903. & *l.* 2. *v.* 704. Hesiod. *Theogon. v.* 319. Horace, *l.* 1. *Carm. od.* 27. *au dernier vers. l.* 2. *od.* 17. *v.* 13. *& l.* 4. *od.* 2. *v.* 16. Tibull. *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 85. Consultez aussi Bochart, *de Phenic. colon. l.* 1. *c.* 6. *sur la fin*, & Cæsius, *Cælo astronomico Poët. p.* 219.

CHIMIE. *Voïez* Chymie.

CHIN, Lac fameux de la Province de Junnan, dans la Chine. On dit qu'à la même place il y avoit autrefois une grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre : de sorte qu'il n'y eut qu'un petit enfant qui fut sauvé, & porté à bord sur une petite piece de bois. On y voit quantité d'herbes aquatiques, dont le haut, qui paroît sur l'eau, porte la figure d'une étoile : c'est pourquoi quelques-uns ont appellé ce lac *la mer Etoilée*. * Kircher, *de la Chine*.

CHINCA, grande & agreable Vallée dans le Diocese de Lima au Perou, non loin de la Vallée d'Yca, proche de Val-Verde. Pizarre, qui fit la découverte de ce païs, demanda au Roi d'Espagne, que les limites de son Gouvernement fussent bornées vers le Nord, par la riviere de San Jago, & vers le Sud par la vallée de Chinca. Elle est très-fertile en froment, & les vignes d'Espagne y viennent merveilleusement bien. * De Laët. *Histoire du nouveau Monde*.

CHINCHILUNG, ou IQUON, fameux Pirate de la Chine, servoit d'abord les Portugais à Macao, puis les Hollandois dans l'isle Formosa. Il fit ensuite le métier de Pirate, & ayant amassé de grandes richesses, il entretint un commerce de toutes les marchandises des Indes avec les Marchands des isles du Levant. Enfin, il devint si puissant, qu'il forma le dessein de se faire Empereur de la Chine. Il attendoit que Xunchi, lequel avoit conquis la plus grande partie de cet Empire en 1644. eût entierement éteint la famille de Thamin, pour prendre la défense des Chinois, & se rendre Maître de cette puissante Monarchie. Les Tartares, qui apprehendoient Chinchilung, le créerent Roi sous le nom de *Pignon*, qui signifie *Pacificateur au Midi ;* mais enfin, après s'être rendus maîtres de la Province de Fokien par sa conduite, ils le prirent & l'enfermerent dans la ville de Pekin. * Martin Martini Jesuite, *Hist. de la guerre des Tartares contre la Chine*.

CHINCHIN, Province du Royaume de Tartarie. Dans une de ses montagnes on trouve des minieres de salamandre, (ce mot est expliqué ci-après) dont on fait du linge, qui resiste au feu. Ces mineraux produisent des filets semblables à la laine, qui étant sechez au soleil, & nettoïez de la terre qui s'y trouve attachée, se filent comme de la laine, dont on fait du drap & du linge. On n'a qu'à les jetter dans le feu pour les blanchir ; car lorsqu'ils y ont demeuré une heure, il n'y reste aucune crasse. Cette matiere est nommée *salamandre*, parce qu'elle se conserve dans le feu, comme le lezard appellé *salamandre*, selon l'opinion mal fondée de quelques Naturalistes ; car il n'y a point d'animal qui puisse vivre dans le feu, ni demeurer dans un grand brasier, sans se brûler. Il est vrai que la salamandre jette de son corps une certaine humeur visqueuse & extrêmement froide, qui peut amortir un petit feu ; mais si le feu est ardent, la salamandre y meurt, sans neanmoins être reduite en cendres, comme les autres choses combustibles. On dit qu'il y a à Rome un linge fait de la salamandre, qui a été envoïé à un Pape par un Roi de Tartarie, & dans lequel on a enveloppé le saint Suaire de J. C. C'étoit de cette sorte de toile, dont, selon quelques-uns, on enveloppoit autrefois les corps des Princes, ou grands Seigneurs, que l'on brûloit, pour en conserver les os & les cendres, & pour empêcher qu'elles ne fussent mêlées parmi les autres cendres du bûcher. * Kircher, de la Chine. Marc Paul, Venitien, *Voyage*, *ch.* 47.

CHINCON, Bourg ancien avec titre de Comté. Il est dans la Castille vieille en Espagne, entre la riviere de Tajuna & le Tage, à cinq lieuës d'Alcala de Henares, vers le Midi. * Maty, *Dillon*.

CHINDASWINTHE, Cindasiunte, ou Chindewinthe, Roi des Wisigoths en Espagne, succeda l'an 641. à Tulca, ou Tolgas, & fit tenir le VII. Concile de Tolede, dont la date est du 18. Octobre 646. & de la cinquiéme année du regne de Chiandaswinthe. Il fit sacrer en 649. son fils Rechesvind, qu'il associa au Roïaume. Isidor. *in Chron.*

CHINDILANE. *Cherchez* CHINTILE.

CHINE, ou Empire de la Chine, grand païs à l'Orient de l'Asie, celebre pour sa fertilité, pour ses richesses, pour le grand nombre de ses habitans, & pour la beauté de ses villes. Ptolomée a parlé de ce païs sous le nom de *Sinarum regio*; mais ce nom n'est pas connu aux Chinois. Il change trop souvent chez eux pour le pouvoir être, parce que lorsque la Couronne tombe dans une nouvelle famille, celui qui regne ne manque jamais de donner aussi un nouveau nom à l'Empire. Ceux de la Cochinchine & de Siam l'appellent *Cin*, d'où nous avons formé nôtre nom de *Chine*. Les Japonois le nomment *Than*, & les Tartares *Han*, & quelquefois *Cathai* quoique ce nom soit aussi celui de la partie la plus Orientale de la Tartarie.

SITUATION ET DIVISION DE LA CHINE.

Ce païs a au Septentrion une longe chaîne de montagnes, que plusieurs nomment *Ottocara*; & l'on y voit cette fameuse muraille qui, au rapport du P. le Comte Jesuite, n'a gueres moins que 500. lieuës, si l'on en compte tous les détours. Elle est fortifiée de tours d'espace en espace, à peu près comme les murailles des villes de guerre, & dans les endroits les plus aisez à forcer, on y a élevé tout de suite deux ou trois remparts qui se défendent les uns les autres. Elle serpente tout le long des plus hautes colines, tantôt plus haute, & tantôt plus basse, selon la disposition du lieu & l'irregularité du terrain, & non pas tirée par tout au niveau comme quelques-uns l'ont crû. D'elle-même elle n'égale pas les murailles ordinaires de leurs villes, & sa largeur n'est que de quatre à cinq pieds tout au plus. Presque tout l'ouvrage est de brique, & si bien bâti qu'il est encore presque tout entier, quoique fait près de 200. ans avant J. C. Ce fut l'Empereur *Chi hoamti*, qui fit construire cette muraille, pour servir de barriere aux Tartares, qui n'ont pas laissé d'entrer dans ce vaste Empire, & de le ravager souvent, sur tout au XVII. siecle. La Chine a au Couchant certains autres monts nommez *Damasiens*, qui la separent en partie des Tartares, & en partie de quelques Indiens. L'Ocean la borne au Levant & au Midi, où est aussi le Roïaume de Tunquin. Cluvier fait la longueur de la Chine de douze cens lieuës, & sa largeur de six cens, à ne mettre que deux mille d'Italie par lieuë; mais d'autres ne la font pas si grande. Jean Nieuhoff lui donne près de 600. lieuës de longueur, dans la Relation que nous avons de son Ambassade. Il est bon de remarquer que par les dernieres observations faites sur les côtes Orientales, on a découvert, que les Geographes ont placé cet Empire 500. lieuës plus loin vers l'Orient, qu'ils ne devoient. On la represente de figure presque quarrée, & on la divise en quinze Provinces ou Gouvernemens. Les Tartares appellent *Catay* les six Provinces Septentrionales de la Chine, qui sont, selon le rang qu'ils leur donnent, Peking, Xansi, Xensi, Xantung, Honan, & Suchuen. *Mangin* est le nom qu'ils donnent à la partie Meridionale de la Chine, & qui faisoit autrefois un Empire separé. Aujourd'hui cette partie est divisée en neuf Provinces; sçavoir Huquang, Nanking, Chekiang, Kiangsi, Fokien, Quantung, Quangsi, Junnan, & Queicheu. 1. La Province de PEKING contient huit villes principales; 135. autres villes; & deux temples des Chrétiens, ou Eglises, qui ont été bâties par la permission de l'Empereur. Hors de la Cour il y a encore quatre temples, & des Missions. 2. La Province de XANSI contient cinq villes principales; quatre-vingt-douze autres villes; cinq temples; trois Residences; vingt-neuf Oratoires & Missions. 3. La Province de XENSI comprend huit villes principales; cent sept autres villes; six temples; deux Residences; vingt-sept Oratoires & Missions. 4. La Province de XANTUNG renferme six villes principales; quatre-vingt-douze autres villes; deux temples; une Residence; onze Oratoires & Missions. 5. La Province de HONAN contient huit villes principales; cent autres villes; un temple; & une Residence. 6. La Province de SUCHUEN comprend huit villes principales; cent vingt-quatre autres villes; trois temples; & autrefois deux Residences. 7. La Province de HUQUANG renferme quinze villes principales; cent huit autres villes; quatre temples; une Residence & huit Missions. 8. La Province de NANKING contient trente-quatre villes principales; cent dix autres villes; un College; & cinq Residences. Il y a dix-huit temples dans les villes principales & dans les autres, & cent trois temples avec soixante-cinq Missions dans les bourgs. 9. La Province de CHEKIANG contient onze villes principales; soixante-trois autres villes; & un College. Il y avoit autrefois cinq temples & une Residence. 10. La Province de KIANGSI comprend treize villes principales; soixante-sept autres villes; sept temples; trois Residences, & quinze Missions. 11. La Province de FOKIEN renferme huit villes principales; quarante-huit autres villes; vingt-quatre temples; cinq Residences & Missions. 12. La Province de QUANTUNG contient dix villes principales; soixante-treize autres villes; sept temples; & autrefois trois Residences & Missions. 13. La Province de QUANGSI comprend onze villes principales; quatre-vingt-dix-neuf autres villes; & autrefois un temple, & une Residence. 14. La Province de JUNNAN contient vingt-deux villes principales, & quatre-vingt-quatre autres villes. 15. La Province de QUEICHEU comprend huit villes principales, & dix autres villes. Ces quinze Provinces contiennent ensemble cent cinquante-cinq villes principales, treize cens douze autres villes, & deux mille trois cens cinquante-sept bourgs militaires, environ deux cens temples, que les Jesuites ont fait élever, trois Residences autorisées par le Seau public, trois Colleges commencez, sans les Oratoires & les Missions. Leaotung dépend aussi de la Chine, & en fait une seiziéme Province, & d'autres y ajoûtent la presqu'isle de Corée vers l'Orient, qui fait la dix-septiéme. L'isle de Hainan, la Formosa & quelques autres dépendent encore de ce grand Empire. Ces Provinces meritent le nom de Roïaumes, si l'on considere leur étenduë & leurs richesses. On les subdivise en plusieurs autres, dont quelques-unes ont douze ou quinze belles villes. Entre ces villes il y a près de cent soixante Citez, qu'ils nomment *Fu*: environ deux cens quarante grandes villes, qu'ils appellent *Cheu*: & près de douze cens *Hien*, ou petites villes, sans les forteresses, les châteaux, & les autres places qui servent de demeure aux Officiers Roïaux. Pekin, Pechin, ou Peking est aujourd'hui la Capitale de ce grand Etat. Elle est située à l'extrêmité de la Chine, environ à trente lieuës de la grande muraille. Nanguin ou Nanking a eu autrefois cet avantage.

QUALITEZ DU PAYS.

La grandeur de cet Etat, fait que la temperature de l'air y est fort differente. Nous apprenons pourtant par les Relations, que nous avons de la Chine, que le froid est assez rude, vers le Septentrion, mais que l'air y est si pur, que les habitans y vivent jusques à une extrême vieillesse, & qu'ils n'ont jamais entendu parler de peste. Les tremblemens de terre y sont frequens, & ruïnent pour l'ordinaire les villes & les travaux, que les Rois entreprennent, pour couper les montagnes, afin que les eaux ne manquent point. Du reste, le païs est abondant en grains & en fruits; car ils en ont de tous ceux que nous recuëillons, excepté l'olive & l'amande: ils tirent pourtant de très-bonne huile de diverses plantes, & sur tout du sesame, que les Portugais nomment *Gerselin*. On fait d'ailleurs consister la richesse de la Chine, aux mines d'or & d'argent, aux perles baroques, épiceries, soïes, musc, manufactures, lin, coton, & autres denrées. On en tire aussi du sucre, de l'ambre gris, du sel, du camfre, du gingembre, & du musc, qui seroit le meilleur du monde, s'il n'étoit falsifié. La Chine a encore de très-beaux pâturages, quantité de gibier & de poisson. Enfin, c'est un païs extrêmement agreable & délicieux. Il y a de beaux fleuves & des rivieres, en

tre lesquels on remarque principalement le Kiang, & l'Hoan. Le premier est très-grand & tres-vaste, & les Chinois le nomment *le fils de la mer*. Son cours en general est de l'Occident à l'Orient. Il a sa source dans le Golfe de Nanquing. L'Hoan, que ceux du païs appellent *le fleuve jaune* ou *safrané*, étend son cours de près de 600. lieuës, & se vient jetter dans le même Golfe de Nanquing.

RICHESSES DE LA CHINE.

Il y a une si prodigieuse quantité de soye dans ce païs, que de la seule Province de Chekiang, il en sort plus que presque de tout le reste du monde. On peut croire que les autres nations ont appris des Chinois l'art de travailler la soye : on prétend même prouver par diverses raisons, que l'invention des Canons, de l'Aiman & de l'Imprimerie nous a été apportée de la Chine. Car lorsque les Tartares de la famille d'Ivena entrerent dans la Chine, l'an 1278. il y avoit plusieurs Etrangers avec eux, entr'autres B. Oderic, Italien; Hayton, Armenien; & Paul, Venitien. Comme nous n'avons eu la connoissance de ces Arts que vers ce temps-là, il y a, dit-on, de l'apparence, que ce sont eux les premiers, qui nous les ont apportez de la Chine. A l'égard du Coton, ce sont les Etrangers, qui enseignerent aux Chinois l'art de le semer, & de s'en servir, il y a environ cinq cens ans. Et depuis il en croit en si grande quantité, que la Chine seule peut presque fournir tout le monde d'étoffes de Coton. Ce païs produit aussi de la soye qui vient sur les arbres. On trouve dans la Chine une infinité de Mines de divers Métaux; mais les Loix du païs défendent d'ouvrir celles d'or & d'argent : les Empereurs ne voulant pas exposer la vie de leurs Sujets aux vapeurs & aux exhalaisons empestées des Mines. Il est seulement permis d'amasser l'or sur le sable des rivieres, & des torrens. Ils n'en font point de la monnoye comme nous; mais de petites pieces, ou des lingots, dont la valeur dépend du poids, & chacun porte un trebuchet pour les peser. Ils n'ont que des liards de cuivre marquez des armes du païs, qu'ils percent & enfilent d'un cordon. On tire aussi dans la Chine quantité de Mineraux, comme du Vif-argent, du Vermillon, de la Pierre d'Azur, de Vitriol. On y fait du cuivre blanc, & qui n'est gueres plus cher que le jaune. Ils sçavent fort bien fondre des Cloches, des Canons, des Mortiers & autres pieces d'Artillerie, qui sont aussi industrieusement travaillées que celles de l'Europe.

AFFLUENCE DE PEUPLE DANS LA CHINE.

Il est incroyable, combien tout ce païs est peuplé. A voir le peuple sur les grands chemins, vous croiriez voir une armée en marche, ou l'affluence de nos Foires en Europe. De là vient, que quelques Portugais, lorsqu'ils y entrerent la premiere fois, avoient coûtume de demander, si les femmes faisoient neuf ou dix enfans à la fois. On voit par tout un si grand nombre de navires, que quand ils ont jetté l'ancre en un même lieu, il semble que ce soit une ville. Ils n'élevent pas seulement leurs familles dans ces vaisseaux, mais ils y nourrissent aussi quantité d'animaux, comme des cochons, des poulets & des canes : de sorte que l'eau paroit aussi peuplée que la terre, particulierement dans les Provinces Méridionales. Que si nous nous en rapportons aux Historiens de la Chine les plus authentiques, qui gardent avec beaucoup de soin le dénombrement des hommes de chaque Province, on y trouve cinquante-huit millions neuf cens quatorze mille deux cens quatre-vingt-quatre hommes, sans comprendre la Famille Royale, les Magistrats, les Eunuques, les Soldats, les Sacrificateurs, les femmes & les enfans. Il ne faut donc pas s'étonner si un Auteur assure, qu'il y a bien deux cens millions d'hommes. Or cette supputation est fort aisée à faire, selon les Loix de la Chine; car chaque pere de famille est obligé sous de griéves peines, de mettre un écriteau à la grande porte de sa Maison, qui contienne le nombre & la qualité de ceux qui demeurent chez lui; & il y a un Dixenier, qu'ils nomment *Tifang*, lequel a soin de tenir le rôle de dix familles.

EDIFICES DE LA CHINE.

Chaque ville, & presque toutes les Citez, ont quelque endroit, hors des murailles, une ou deux de ces tours magnifiques à neuf étages, & revêtuës de Porcelaine, comme celle de la ville de Nanquin. Il y a d'ordinaire proche de chaque tour, un superbe temple, rempli d'Idoles, & un autre, dédié au Genie, conservateur de la ville. On voit presque dans toutes les villes & citez, des Arcs triomphaux, dressez à l'honneur des vaillans hommes, des Docteurs celebres, & de ceux qui ont rendu quelque service considerable à leur patrie. Il n'y a gueres de ville ni de cité qui n'ait un College de Confucius, celebre Philosophe des Chinois, où plusieurs Professeurs enseignent la morale de ce Docteur, à un grand nombre d'Etudians. On remarque, qu'il ne se trouve aucune Idole dans ces Colleges.

INCLINATIONS ET COUTUMES DES Chinois,

Les Chinois ont le visage large, les yeux très-petits, le nez camus, & la demarche droite & fiere. Ils sont propres, civils, politiques, industrieux; mais extrêmement avares & jaloux. Cette jalousie les oblige de resserrer leurs femmes : aussi n'ont-ils rien trouvé de plus insupportable, depuis que les Tartares sont leurs maîtres; que de voir qu'ils donnent toute sorte de liberté à leurs femmes; car depuis ce temps, les Chinoises ont le plaisir de la campagne, qu'elles n'avoient jamais eu, avant cette conquête. Ces peuples aimoient aussi leurs cheveux avec tant de passion, que plusieurs d'entre eux ont mieux aimé mourir, que de se faire raser conformement à l'Ordonnance du Roi Tartare. Ils mangent peu proprement. La viande de porc a été de tout temps chez eux, un mets très delicieux. Autrefois la couleur jaune étoit ordinaire au Roi, le peuple portoit le noir; mais leurs nouveaux conquerans ont introduit d'autres coûtumes. Leur avarice est cause qu'ils ne font point de difficulté de vendre leurs enfans, & même de les noïer, quand ils en ont trop. Car comme ils croïent la metempsycose, ils se persuadent qu'il leur est avantageux, de faire passer leurs ames en d'autres corps, & de les faire devenir enfans d'un homme plus riche; & ce désir d'avoir du bien, fait encore, qu'ils ne souffrent point de gens oisifs. Leur naturel trop soupçonneux leur inspire une grande aversion pour les étrangers. Ils ont divers jeux semblables à ceux que nous avons, & sur tout des cartes & des échecs qui sont peu differens des nôtres. Les hommes sont obligez d'assigner la dot des filles qu'ils veulent épouser, & la nouvelle mariée la remet à son pere, pour le dédommager de la peine qu'il a euë de l'élever. Mendoça ajoûte, qu'en certaines Provinces de la Chine, les Magistrats donnent de belles filles aux riches; que l'argent qu'elles tirent, sert à marier les laides aux pauvres. On ne regarde point la condition pour cela. Ils couvrent les morts des plus beaux habits qu'ils ayent & les placent sur un siege, où tous les parens les vont saluer en pleurant. On met ensuite le corps dans un cercüeil de bois de senteur; on le dépose durant quelques jours dans une chambre, on dresse devant la porte une espece d'Autel, couvert de pains, de divers fruits, & de plusieurs chandeliers, avec des cierges allumez, & les Prêtres du païs y viennent tous les soirs chanter, & faire d'autres ceremonies Païennes. Les Chinois ont grand soin de la Police publique; car on dit qu'il n'y a point de païs dans le monde, où les chemins soient mieux pavez & entretenus. L'on y voit des chariots qui vont à la voile; ce que les Hollandois ont voulu imiter, mais sans succès. Ils ont aussi des inventions particulieres, pour le soulagement des ouvriers, presqu'en toute sorte de profession. Quelques Auteurs croïent, que l'Art de l'Imprimerie y est plus ancien que dans l'Europe. Elle est pourtant differente de la nôtre. Tous les Arts & toutes les Sciences ont eu cours à la Chine. Il s'y voit d'excellens Geometres, Arithmeticiens, & Astronomes, selon leur goût. La Medecine y est aussi exercée avec grande Methode. C'est par l'inspection de la langue, & par le mouvement du Poulx, que les Medecins Chinois connoissent la nature du mal, & devinent les symptomes, qui l'ont devancé, & qui le doivent suivre. S'ils se trompent dans la moindre circonstance, on les renvoïe comme des ignorans; mais s'ils rencontrent juste, ils font porter chez le malade un sac de simples; seul remede dont ils se servent. Au reste, le Medecin n'est païé qu'après la guerison : si le malade meurt, il perd ses soins & ses remedes. Depuis le Philosophe Confucius,

qu'on appelle *le Socrate du païs*, sa Morale y a été en si grande reputation, que de trois sortes de Sectes de Philosophie qu'on y permet, la sienne nommée *des Lettrez*, a si fort pris le dessus, que tous les Grands du Roïaume en font profession, & qu'il n'y a même que les Mandarins *Loitias* ou *Lettrez*, formez dans son Ecole, qui aïent part au Gouvernement. Leur Langue est composée de mots presque tous monosyllables : chaque Province en a pourtant une particuliere. Il est vrai qu'il y en a une generale, qu'on nomme le langage de Cour, qui sert à rendre justice, parce que dans la Chine, on ne permet à personne d'exercer une Charge de Judicature en son païs. L'écriture des Chinois se tire du haut en bas, comme les Hieroglyphiques des Egyptiens, & elle exprime les choses entieres, & les dictions sans lettres. Le P. Kircher nous en a donné des regles, dans son Ouvrage intitulé *China illustrata*. Le P. Trigault rapporte aussi des circonstances singulieres de l'examen, qu'on y fait de leurs Docteurs, & des choses qu'on leur propose dans cet examen. Il nous a donné une Relation particuliere de la Chine. Ce qu'ils ont de plus extraordinaire est leur manger, qu'ils prennent avec de petits bâtons ; avec lesquels ils picquent la viande, sans avoir besoin de coûteaux, ni de fourchetes : il est vrai qu'on leur sert la viande toute découpée. Ils font leur boisson avec les feüilles de certains arbrisseaux. Leur gomme est encore particuliere, aussi-bien que les vernis, qu'ils tirent de l'écorce de certains arbres, & la porcelaine qu'ils font de terre, dans la Province de Quiangsi. La Chine qui a tous ces avantages, manque pourtant de Soldats. La milice n'y étoit pas fort considerable, & ce malheur a jetté les Chinois dans la servitude.

Les Chinois n'aiment point à monter les degrez d'un escalier ; c'est pourquoi ils occupent le bas de la maison, qu'ils partagent en salles & en chambres. Ils ne veulent point de fenêtres sur la ruë, & disent qu'il n'est pas honnête de s'en servir. L'appartement le plus retiré est pour les femmes, qui y sont étroitement gardées, sans voir les hommes, & sans avoir aucune familiarité avec eux. Il n'y a que dans la Province de Junnan, où les femmes vont dans les ruës, comme en France. Le dedans de leurs maisons est magnifique ; tout y brille, parce toutes les murailles sont vernies de cette précieuse colle de Cié, qui a un éclat merveilleux. Les femmes n'y passent point pour belles, si elles n'ont de petits pieds ; c'est pourquoi, tout aussi-tôt qu'elles sont nées, on leur serre les pieds avec des bandes, pour les empêcher de devenir grands ; de sorte qu'il y a des femmes qui ne l'ont pas plus gros que des chévres. La Noblesse s'acquiert par la science, sans qu'on ait égard à la naissance, excepté dans les Familles Royales. Les Chinois sont fort attachez aux civilitez, & aux complimens. Ils affectent un air modeste, & une contenance serieuse. Ils marchent toûjours avec un évantail à la main, sont bien vêtus, & ne se découvrent point la tête, quand ils saluënt ; mais font une inclination du corps, & joignent leurs mains devant l'estomach. Ils n'ont point de lettres disposées en Alphabeth, mais ils se servent d'autant de figures, qu'ils ont de mots. Le P. Kircher remarque que leur Langue ne contient que seize cens mots : & le P. Grueber dit, qu'elle n'en a que quatre cens. Mais un seul mot signifie souvent quinze ou vingt choses toutes differentes, selon la maniere dont on le prononce. Par exemple, *Tà* signifie Dieu ; *Tá*, une muraille ; *Tà*, stupidité ; *Tá*, une oye. Ainsi toute la force de cette Langue consiste dans la diversité des accens, des tons, des aspirations, & des inflexions de la voix, qui sont en très-grand nombre. Outre cette difficulté, les Chinois ont encore cela de particulier, que s'ils veulent écrire en leur Langue, *Bon jour*, *Monsieur*, ils ne se serviront pas du caractere, qui signifie *bon*, de celui qui signifie *jour*, ni de celui qui signifie *Monsieur* ; mais d'une figure toute differente, qui expliquera seule les trois mots, *Bon jour*, *Monsieur*. Et s'ils veulent écrire, *Oüy*, *Monsieur*, ils laissent la figure qui signifie *Oüi*, & celle, qui signifie *Monsieur*, pour en prendre une autre, qui comprend dans sa signification ces deux mots, *Oüi*, *Monsieur*, Ces caracteres étant presque infinis, il est évident, que pour en faire un juste discernement, la vie d'un homme ne peut pas suffire. Cependant nul parmi les Chinois n'est estimé sçavant, s'il ne connoît, pour le moins, quatre-vingt-mille figures ou caracteres. Ils sont fort ingenieux à faire des feux d'artifice, où ils representent des caracteres & des figures d'une maniere qui surprend. Le P. Grueber Jesuite, assure qu'il a vû descendre du plancher d'une salle, une grosse vigne, entourée d'un autre feu, qui prit la figure des feüilles de la vigne, & de ses raisins ; & tout cela si bien coloré que le pinceau ne pouvoit rien peindre de plus vif, ni de plus naturel. Cette apparence dura l'espace d'un *Miserere*, & la matiere s'étant consumée, elle disparut, laissant les traces de la fumée dans tous les endroits, où la vigne avoit paru, avec ses feüilles, & ses raisins. Les Perses tâchent d'imiter cet artifice, mais ils n'y réüssissent pas si heureusement. La dépense de ces sortes de feux n'est pas considerable ; car pour deux pistoles, on aura un feu de trois ou quatre representations. Un Danois étant de retour de la Chine, en rapporta le secret, & fit au Roi de Dannemarc un feu d'artifice, qui s'étant élevé en l'air comme une fusée, s'éclata aprés en divers traits de flamme, lesquels formoient le nom du Roi. Les Chinois se servent ordinairement de Palanquins, ou Litieres portées par des mulets, ou par des hommes, & les Tartares ont de certains carosses à deux roues. La plûpart des Chinois ont peu de cœur, & n'aiment pas les fatigues de la guerre comme les Tartares : c'est pourquoi ils ont plus de Mandarins de robe, que de Mandarins d'épée. Ce nom de Mandarin est Portugais, & à la Chine, on les appelle *Quan*, qui est un mot lequel signifie commander, gouverner.

LA RELIGION.

Les Chinois ne reconnoissent point d'autre Dieu que le Ciel qu'ils appellent *Tien*, ou la vertu du Ciel qu'ils nomment *Xan-Ti*. Il y a pourtant parmi eux trois sortes de Sectes, les Lettrez, les Idolâtres, & les Sorciers. La premiere est celle du Roi & des Nobles, qui offrent des sacrifices aux astres. La seconde adore des Idoles, & leur bâtit des temples, les uns & les autres rendent un culte superstitieux à Confucius, aux Philosophes, aux Rois & à leurs ancêtres. La troisiéme adore les Demons & pratiquent la Magie. Ces peuples examinent la figure des montagnes avec une superstition étrange ; parce qu'ils croïent que le Dragon, (qu'ils s'imaginent être le Prince de la felicité) y fait ordinairement son séjour. Lorsqu'ils veulent faire bâtir des sepulcres, ils recherchent toutes les veines, & les sinuositez de la montagne, pour trouver un heureux endroit, sçavoir la tête, la queuë ou le cœur du Dragon ; & de là ils tirent des augures du bonheur qui arrivera à la posterité du défunt. La plûpart des montagnes de la Chine ont de gros Bourgs, & l'industrie de ceux qui les habitent n'y laisse rien en friche. On y trouve quantité de temples & de Couvents, pleins de Sacrificateurs qui y vivent dans la retraite, au milieu des forêts & des boccages. Les Chines, ou Idoles des Chinois, sont faites en forme de pyramides ouvragées, & on dit qu'il y a une certaine espece de fourmis blanches, qui y demeurent cachées dans les loges, faites en forme d'oratoires. Les naturels du païs craignent fort ces Chines. Quand ils achetent un Esclave, ils l'amenent devant une de ces pyramides, & aprés y avoir fait une offrande de ris, & d'autres choses, suivant leur superstition, ils prient l'Idole, que si l'Esclave s'enfuit il soit devoré par les serpens, & par les tigres : ce que les Esclaves apprehendent tellement, qu'ils n'osent jamais quitter leur maître, quoiqu'ils en soient maltraitez. Il y a une de ces Pyramides, hors les murs de la ville de Focheu, dans la Province de Fokien, qui a neuf étages, c'est pourquoi on l'appelle *les Tours Novizones*. Sa figure est octogone, ou à huit côtez. Sa hauteur perpendiculaire, depuis la base jusques à la cime, est de neuf cens coudées, & sa largeur est proportionnée à son élevation : toutes ses murailles sont revêtuës d'une porcelaine très-fine, & de quantité d'ornemens admirablement bien travaillez. On voit à chaque étage un appuy de marbre, orné de plusieurs bas reliefs, avec une balustrade, principalement au haut de l'édifice, il y a un grand nombre de diverses petites clochettes suspenduës en l'air, qui étant agitées par le vent, forment une harmonie assez agreable. Sur la pointe de la Pyramide est placée une Idole de cuivre doré.

Quelques

Quelques Auteurs croïent, que saint Thomas l'Apôtre porta la Foi Chrétienne dans la Chine, & que certains peuples de cet Empire ont encore quelque reste de la créance des Chrétiens, comme une Idole à trois têtes, qui se regardent, des peintures de douze personnes venerables, & des tableaux d'une fille, qui porte un enfant entre ses bras, assurant qu'elle fut vierge après l'enfantement. Toutes ces choses s'appliquent par les speculatifs, au mystere de la Trinité, aux douze Apôtres, & à la sainte Vierge. Les Mahometans & les Juifs se sont établis dans la Chine. Saint François Xavier, qui avoit tant souhaité d'entrer en ce Roïaume, pour y prêcher l'Evangile, mourut en y abordant. Les Missionnaires Apostoliques, qui l'ont suivi, ont travaillé avec tant de soin, que les dernieres Relations, qui nous viennent de ces païs, assurent, qu'il y a à présent plus de six-vingt mille Chrétiens, mais il en faut bien rabbattre de ce nombre, suivant les témoignages plus dignes de foi.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de ce fameux *Monument Chinois*, que l'on trouva l'an 1625. dans le Roïaume de Xensi. C'est une longue table de marbre, gravée en caracteres Chinois & Syriaques, qui avoit dix pieds de long, sur cinq de large, & une épaisseur de quatre pouces. Elle fut trouvée, en creusant les fondemens d'une maison, dans un village, proche de la Ville de Siganfû, qui est la Capitale du Roïaume de Xensi. Un spectacle si curieux, attira un nombre infini de toute sorte de personnes, pour voir cette maniere d'Epitaphe. Le Gouverneur même y accourut, & fit porter ce Monument de l'Antiquité dans le temple des Bonzes, pour le faire examiner par les Sçavans, & pour en découvrir l'explication. Il ordonna en même temps qu'on taillât une pierre de la même grandeur, & que l'on y gravât fidelement toutes les lettres, & toutes les figures de ce Monument. Il y a deux Inscriptions qui marquent l'année que cette pierre fut gravée, l'une Chinoise, & l'autre Syriaque, & qui semblent ne se pas accorder: car l'Inscription Chinoise porte, que ce fut sous le regne du Grand *Tam*, la seconde année de *Kien fum*, c'est-à-dire l'an de Jesus-Christ 782. & l'Inscription Syriaque marque l'an 1092. selon les Grecs. Pour concilier ces deux dates, les Sçavans observent, qu'il y avoit en ce temps-là deux sortes de supputations d'années. La premiere, étoit Ecclesiastique, & servoit aux Chrétiens de la Chine, dont l'Epoque commençoit à la Naissance de Jesus-Christ. La seconde, étoit Politique, & étoit commune aux Arabes, aux Chaldéens, aux Syriens, & aux Egyptiens, & presque à tout l'Orient, où l'on comptoit les années, depuis l'Ere appellée des Seleucides, qui commençoit douze ans après la mort d'Alexandre *le Grand*, l'an 310. avant Jesus-Christ. Cette réflexion fait connoître que l'an 1092. des Grecs étoit l'an 782. depuis la Naissance du Sauveur; car ajoûtant 310. à 782. cela fait 1092. Le premier qui travailla à interpreter cette Inscription, fut Leon Mandarin, lequel étoit nouvellement converti: il mit un livre au jour pour l'expliquer. Ensuite, le Pere Alvarés Samede, Jesuite Portugais, qui fut un des premiers Peres, à qui l'on permit de bâtir une maison & une Eglise à Siganfû, l'an 1628. s'appliqua avec un soin particulier, à chercher l'intelligence des mots & des figures, qui paroissent sur ce Monument. Mais le Pere Kircher semble y avoir le mieux réüssi. Au haut de la pierre, on voit une Croix ciselée sur des nuages, dont les bras sont recourbez par le bout, à peu près, en façon de fleurs-de-Lys: au-dessous de cette Croix, il y a neuf mots Chinois en trois petites lignes. L'écriture contient soixante-deux lignes en caracteres Chinois, que l'on distingue en vingt-neuf colonnes, qui se lisent de haut en bas. A côté de cette écriture, principalement au côté gauche, & au bas, il y a plusieurs mots Syriaques, & quelques autres Chinois. Les mots qui sont à côté de la premiere colonne, s'expliquent ainsi, *La pierre digne d'une éternelle loüange, & le prologue de la très-illustre Loi promulguée dans la Chine; fait par* Kymcim, *Prêtre de l'Eglise de* Tacyn, *(c'est-à-dire, de Judée.)* Le discours des vingt-neuf colonnes, contient les Articles de Foi, & les ceremonies de la Religion. Il y est parlé du Mystere de la très-sainte Trinité, de la création du Monde, de l'Incarnation du Fils de Dieu, de sa Vie, de sa Mort, & de sa Resurrection. Puis de la Discipline Ecclesiastique, du Purgatoire, de la Messe, & des Rois Chrétiens de ce païs, dont le premier regnoit en 636. La date Chinoise de l'érection de cette pierre, l'an 782. Les mots Syriaques, qui sont en marge, marquent les noms des Docteurs, & des hommes Apostoliques, qui florissoient dans la Chine, lorsque cette pierre fut gravée & érigée, pour servir à la posterité, d'un Monument éternel de la Religion de ce Roïaume, avec la date l'an 1092. selon les Grecs, qui revient à l'an 782. de J. C. comme nous l'avons observé. On trouve tout ce qui est gravé sur cette pierre dans les Memoires de la Chine du P. le Comte Jesuite, *T.* 2. *Lettre* 3. Toute cette relation n'est qu'une fable, & quoi qu'on dise de l'ancienne & de la nouvelle Religion des Chinois, il est certain qu'ils n'ont point connu & qu'ils ne connoissent point encore le vrai Dieu; que sous le nom de Xam-ti, ils n'entendent point le vrai Dieu, mais seulement la vertu materielle du Ciel, répanduë dans toutes les parties de l'univers, que les cultes qu'ils rendent à Confucius & à leurs Ancêtres, sont superstitieux & idolâtres, comme il a été declaré par la Constitution du Pape Clement XI. du 5. Septembre 1710.

LE GOUVERNEMENT.

Ce grand Etat est gouverné par un Roi, qu'ils nomment *Seigneur de l'Univers*, & *Fils du Ciel*. Il reçoit plus d'honneur de ses Sujets qu'aucun Prince du Monde. Il y a six principales Cours à Pekin. La premiere, est celle des Magistrats, parce qu'ils ont droit de nommer les Lettrez, & les Juges, qui sont emploïez dans les Provinces, & qui montent toûjours de charge en charge. La seconde, est comme une Chambre des Finances, pour exiger les droits du Roi. La troisiéme, est la Chambre des ceremonies, qui a soin des sacrifices publics, des Temples, des Prêtres, des honneurs qu'on doit au Roi, des mariages, des réjoüissances publiques, des Ambassades, & des titres, qu'on peut donner aux Sçavans. L'autre est la Cour militaire, qui dispose de tous les emplois de la milice, qu'on ôte aux lâches, pour les donner aux braves. La cinquiéme, a soin des bâtimens publics, comme des ponts, murailles des villes, vaisseaux, palais, &c. & de la subsistance des Princes du sang de leurs Rois. La derniere, est établie pour les criminels; & toutes les affaires du Roïaume dépendent de ces Cours. Elles ont des Officiers & Magistrats subalternes, dans toutes les Provinces, qui les avertissent de ce qui se passe dans le ressort de leur domination. Une si belle police a rendu ce Roïaume très-puissant, durant plusieurs siécles. Les Tartares ont été presque les seuls, qui en ont troublé le bon ordre, & sur tout, depuis le milieu du XVII. siécle, qu'ils l'ont occupé tout entier, comme nous l'avons appris par les Relations, qui nous sont venuës de ce païs. Nous en avons une particuliere, qui a pour titre, *de la conquête de la Chine par les Tartares*. Cette révolution commença vers l'an 1645. ainsi que nous le dirons ci-après, en parlant du dernier Empereur de la 21. famille. Les Tartares avoient aussi conquis la Chine dans le XIII. siécle, & le Pere Trigault assure, qu'ils y furent depuis l'an 1206. jusqu'en 1368. qu'on les en chassa.

GOUVERNEMENT DES VILLES.

On voit dans cet Etat 155. grandes villes, & 1312. citez, sans y comprendre un grand nombre de Villes de guerre, de forts, de bourgs, & de gros villages très-peuplez. La difference qu'il y a entre les Villes & les Citez, n'est pas fort considerable, si on regarde seulement la grandeur; car il y a des Citez qui sont aussi grandes ou plus, que des villes. Ce qui les distingue, c'est le pouvoir, & la jurisdiction des Gouverneurs. Ceux des villes sont ordinairement soûmis aux Viceroi des Provinces, & ont sous eux les Citez. Mais il y a des Citez capitales de certains territoires, qui ont encore d'autres Citez dans leur ressort. Les forts ne sont differens des Villes & Citez, que parce qu'ils ont une garnison, qui y demeure avec les bourgeois. Chaque grande ville a plusieurs Citez, qui en relevent, & avec lesquelles elle forme comme une petite Province. Entre ces Citez, les plus considerables sont appellées *Chen*, & les autres *Hien*. Les villes ont le surnom de *Fu*. Il y a des bourgs aussi grands que des Citez, mais parce qu'ils ne sont point fermez de murailles, & qu'ils n'ont

point leurs Magistrats particuliers, ils n'ont pas le titre de Citez.

DE L'EMPEREUR OU DU ROY DE LA CHINE, *avant l'invasion des Tartares.*

Le Roi disposoit absolument de la vie & des biens de tous ses Sujets. L'aîné succedoit à l'Empire; les autres avoient le titre de Rois, sans en avoir l'autorité. L'Empereur leur assignoit à chacun une ville, avec un magnifique palais, des Officiers, & un appanage, pour entretenir une maison Roïale; mais ils n'avoient aucun pouvoir sur le peuple. Les Officiers de la Couronne leur envoïoient leur revenu tous les trois mois, afin que recevant ainsi des sommes mediocres, ils ne pussent pas se voir en état de rien entreprendre. Quoique l'Empereur ne sortît presque jamais de sa Cour, il ne laissoit pas de sçavoir parfaitement l'état de son Roïaume, & comment les Viceroïs, & les Gouverneurs se comportoient. Il envoïoit tous les ans un Visiteur en chaque Province, qui avoit plus de pouvoir que les Gouverneurs, & faisoit la fonction d'un Intendant de Justice. Lorsque les enquêtes, & les informations de ce Visiteur étoient rapportées à la Cour, le Roi mettoit ordre à toutes choses, suivant le conseil des Philosophes de la Chine, qui sont emploïez depuis deux mille ans au gouvernement de l'Etat. Les Chinois appelloient leur Empereur *Tiencu*, c'est-à-dire, *Fils du Ciel* ou *Bien-aimé du Ciel*. Ils le nommoient aussi communément *Hoangti*, c'est-à-dire, *Empereur Jaune*, ou *Empereur de la Terre*, qu'ils disent être de cette couleur; & ainsi ils le distinguoient du Souverain *Xangti*, ou de l'*Empereur du Ciel*. Le premier, qui porta le nom d'*Hoangti*, regna, suivant le calcul des Chinois, l'an 2697. avant la naissance de JESUS-CHRIST. Depuis on a donné ce nom aux Rois de la Chine, comme on a appellé *Cesars*, les Empereurs Romains, qui ont succedé à Jules Cesar.

DU ROY TARTARE DE LA CHINE, &c.

La milice du Roi Tartare de la Chine, est composée de Tartares, excepté la Garde du Corps du Roi, qui est d'environ quarante mille hommes, tant Mousquetaires, qu'Archers, lesquels sont tous Japonois, ou de la Corée. Les Chinois ont la liberté d'exercer leur religion, suivant leurs ceremonies; les loix anciennes du païs sont encore observées par tout le Roïaume, & la Justice est administrée par des Magistrats Chinois, avec ce seul changement, que dans tous les Tribunaux, il y a un Tartare, qui y préside. Quant au gouvernement politique, le Roi a établi neuf Jurisdictions à Pekin, ville Capitale du Roïaume, dont la premiere composée, moitié de Tartares, & moitié de Chinois, est une espece de Parlement, qui juge de toutes les causes d'appel. La seconde, connoît des affaires de religion, & des procez entre les gens de Lettres. Les autres sont pour la milice, pour les procez criminels, & pour d'autres affaires, à peu près comme parmi nous. Dans toutes les villes de la Chine, il y a aussi neuf Tribunaux, qui sont subalternes aux neuf Jurisdictions de Pekin. Il n'est pas permis d'appeller d'un jugement rendu par le premier Parlement de Pekin, & ceux qui veulent avoir recours au Roi, doivent souffrir auparavant une centaine de bastonnades fort rudes. Si le Roi voit que l'appellant supporte les premiers coups de canne avec quelques témoignages particuliers du ressentiment, qu'il a de l'injustice qu'on lui a faite, il lui fait grace des autres. S'il se trouve, que le jugement soit mal rendu, il en coute la vie aux Juges, ou du moins ils sont déposez de leurs charges. Le Roi de la Chine a quinze femmes, que l'on appelle toutes Reines; mais elles ne tiennent pas toutes le même rang. Il y en a trois principales. La premiere ou souveraine, s'appelle *Cin si*, c'est-à-dire, *Reine parfaite*. Des deux autres, l'une se nomme, *Tum-si*, qui signifie *Reine Orientale*, & l'autre *Si-si*, c'est-à-dire, *Reine Occidentale*. Ces deux Reines, que les Chinois appellent *Laterales*, ont accès auprès de la Souveraine; mais elles ne lui parlent qu'à genoux. Les autres douze ne lui parlent jamais, si ce n'est par le moïen des deux Reines *Laterales*. Pour ce qui est des autres femmes, le nombre n'est reglé, que par l'humeur & le caprice du Prince. Les enfans de ces Reines n'ont aucune prééminence entr'eux. On tient pour aîné celui que le Roi élit pour son successeur. Lorsque le Roi est mort, on brûle son corps, selon la coûtume des Tartares. Le bûcher ne se fait pas de bois, mais de papier, dont la dépense monte ordinairement à plus de soixante mille écus. On brûle avec le corps, la garderobe, les meubles, les bijoux, & les pierreries du défunt, en un mot, tout ce qui étoit destiné à son service, excepté les animaux. Trois des domestiques du Roi; sçavoir un Conseiller, un Sacrificateur & une Concubine, se dévoüent à l'ame de leur Prince, & lui sacrifient leur vie aussi-tôt qu'il est expiré. Il dépend d'eux de choisir tel genre de mort qu'ils veulent; mais ordinairement on leur coupe la tête. Outre ces trois Officiers, il s'en trouve encore d'autres, qui s'offrent à la mort, pour accompagner le défunt Roi en l'autre monde.

A l'égard de la Religion, il y a trois principales Sectes; sçavoir celle des sçavans qui adorent un premier Etre, qu'ils nomment *Xanthi*; celle des Nobles & du peuple, qui font des sacrifices au bon & au mauvais Esprit; & celle des Bonzes, qui sont de vrais Idolâtres. Les Tartares ont encore des Sacrificateurs, dont quelques-uns portent une mitre de papier; mais ils vont le plus souvent la tête découverte & les pieds nuds. Il y a aussi des Monasteres de femmes Tartares, bâtis sur des montagnes de difficile accès. L'on a long-temps disputé sur la Religion & les rites des Chinois. Il y a eu des Missionnaires qui ont prétendu qu'ils adoroient le vrai Dieu, & qui ont crû que quelques-unes des cérémonies qu'ils faisoient en l'honneur de leurs ancêtres & de Confucius, pouvoient être tolerées, & même pratiquées par des Chrétiens. Mais cette contestation vient d'être terminée par les Decrets du Pape Clement XI. du 20. Novembre 1704. & du 25. Septembre 1710. par lesquels les cartouches qui portent *Tien-chu*, Adorez le Ciel, sont défenduës, les cérémonies du culte des ancêtres & de Confucius, sont déclarées idolâtres ou superstitieuses, & comme telles interdites aux Chrétiens. Les Chinois ne font point de vin, quoique leur païs produise de fort beaux raisins. Leur boisson ordinaire est le thé, & le vin de ris, qu'ils font apparamment par distillation. Le vin de ris tire sur la couleur d'ambre, & a un goût fort délicat; il y en a d'aussi bon que le vin d'Espagne. Toute leur vaisselle est de porcelaine, celle du Roi aussi-bien que celle de ses sujets. Les Rois Chinois paroissent dans les Audiences solemnelles, sur un Thrône magnifique; mais le Roi Tartare, qui a conquis la Chine, s'assied à terre sur un tapis.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES FAMILLES *Imperiales de la Chine.*

On compte vingt-deux Familles des Empereurs de la Chine, dont les sept premieres sont nommées, *Hia*, *Xam*, *Chen*, *Cin*, *Han*, *Heu-Han* & *Cin*. Les cinq suivantes, que l'on comprend sous le nom general de *V-tai*, sont appellées, *Sum*, *Ci*, *Leam*, *Chin* & *Suy*. La troisiéme a le nom de *Tam*. Les cinq qui ont suivi, & qui sont appellées *Heu-tai*, d'un nom commun, ont chacune ces noms particuliers, *Heu-leam*, *Heu-tam*, *Heu-cin*, *Heu-han* & *Heu-chen*. La dix-neuviéme est nommée *Sum*. La vingtiéme, *Tuen*. La vingt-uniéme *Min*; & la vingt-deuxiéme *Cim*. A l'égard des Empereurs, on en compte deux cens trente-cinq jusqu'à *Cam-hi*, qui regnoit encore en 1700. sçavoir, huit avant l'établissement de la Famille *Hia*, qui sont *Fo-hi*, *Xin-num*, *Hoam-ti*, *Xao-hao*, *Chuenhio*, *Ti-co*, *Yao*, *Xun*; & deux cens vingt-sept des vingt-deux Familles Imperiales, non compris ceux qui n'ont vécu que quelques mois, ou qui sont retranchez du nombre des Empereurs, pour quelque autre raison. Les huit premiers Princes ont regné 737. ans, & ceux des Familles Imperiales 3917. ans: ce qui fait 4654. ans depuis la fondation de la Monarchie, si l'on en croit néanmoins les Annales Chinoises, rapportées par le P. Martinius Jesuite. Mais il est impossible d'accorder leur supputation avec celle de la Vulgate, à laquelle nous nous attachons, à moins que de supposer que les Chinois ont eu des Empereurs, plusieurs siécles avant le Déluge: ce qui est incroïable. Nous ne laisserons pas d'exposer ici ce que contiennent leurs monumens, qui ne paroîtront gueres plus sûrs en Chronologie, que le calcul dont les Chaldéens, & les Egyptiens se servoient autre-fois, pour prouver l'ancienneté fabuleuse de leurs Empires.

Famille.		Nombre des Empereurs.	Durée.	Famille.		Nombre des Empereurs.	Durée.
I.	Hia,	17	458 ans.	XII.	Suy,	3	29
II.	Xam,	28	644	XIII.	Tam,	20	289
III.	Cheu,	35	873	XIV.	Heu-leam,	2	16
IV.	Cin,	4	43	XV.	Heu-tam,	4	13
V.	Han,	25	426	XVI.	Heu-cin,	2	11
VI.	Heu-han,	2	44	XVII.	Heu-han,	2	4
VII.	Cin,	15	255	XVIII.	Heu-cheu,	3	9
VIII.	Sum,	8	59	XIX.	Sum.	18	319
IX.	Ci,	5	23	XX.	Yven,	9	89
X.	Leam,	4	55	XXI.	Min,	16	276
XI.	Chin,	5	33	XXII.	Cim,	2	40

SUITE CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE DES ROIS OU EMPEREURS de la Chine.

Commencement du regne.	*Durée du regne.*	EMPEREURS ELUS.
Avant J. C. 2952.	115 ans.	1. *Fo-hi*, Fondateur de l'Empire Chinois, civilisa les peuples de cette extrêmité de l'Orient, établit des Loix, fit un livre d'Astrologie, inventa la Musique, & choisit un Dragon pour symbole de la nation Chinoise, que les Empereurs prirent ensuite pour leurs Armes. Il nourrissoit avec soin dans sa maison, sept especes d'animaux, pour servir aux sacrifices qu'il offroit au Souverain Esprit du Ciel & de la Terre. C'est pour cela que quelques-uns l'ont nommé *Par-hi*, qui signifie *Victime*.
2837.	140 ans.	2. *Xinnung*, inventa l'Agriculture & la Medecine.
2697.	100 ans.	3. *Hoangt*, ou *Hoam-ti*, est nommé par quelques-uns Fondateur de la Monarchie, parce qu'il rendit cet Etat plus florissant. Il bâtit un temple nommé *de la Paix*, & dédié à *Xam-ti*, c'est-à-dire, au *Souverain Monarque du Monde*, ou *Souverain Esprit du Ciel*; car *Ti* signifie *Empereur*, ou *Seigneur*. Il orna sa tête d'un diadême, & choisit la couleur jaune, qu'il défendit à tous ses Sujets. Il perfectionna l'Astronomie, la Musique & la Medecine.
2597.	84.	4. *Xahoan*, ou *Xao-hao*, auparavant nommé *Kin-tien*, joüit de la paix pendant son regne, bâtit plusieurs villes, inventa une nouvelle Musique, & distingua les principaux Officiers de son Roïaume, par les figures d'oiseaux, & de bêtes sauvages, que les Grands portent encore à present sur leurs habits, pour marque de leur dignité.
2513.	78.	5. *Chuen-hio*, auparavant nommé *Cao-yan*, fut un Prince fort pieux. Il ordonna qu'il n'appartiendroit qu'à l'Empereur de la Terre, de sacrifier solemnellement à l'Empereur du Ciel, & défendit à ses Sujets de faire aucun sacrifice à Dieu, nommant des Prêtres ou Mandarins Ecclesiastiques en diverses Provinces, pour présider aux sacrifices; leur ordonnant sur tout que le Service divin se fit avec respect, & qu'on observât religieusement toutes les cérémonies. Il dressa un Calendrier, que l'on suit encore aujourd'hui dans la Chine, commençant l'année à la nouvelle Lune la plus proche du Printemps.
2435.	70.	6. *Co*, ou *Ti-co*, auparavant appellé *Coasin*, vécut dans la paix, & s'adonna à la pieté; mais il introduisit un mauvais exemple, en épousant quatre femmes. Il fonda plusieurs Colleges pour instruire la Jeunesse de son Roïaume.
2365.	8.	* *Cheu*, ou *Chi*, un de ses fils, fut privé de l'Empire.
2357.	100.	7. *Yaa*, ou *Tao*, auparavant nommé *Tam*, & *Tao*, se rendit illustre par sa justice, & par sa liberalité. Pendant son regne, il arriva dans la Chine un Déluge qui dura neuf ans. *Tao* en fit conduire les eaux dans la mer, par des canaux artificiels: ce qui lui fit gagner la Couronne. Il eut beaucoup de pieté, aussi-bien que son frere Xun.
2257.	50	8. *Xun*, auparavant appellé *Yu*, regna 28. ans, avec Yao, comme associé à l'Empire; puis il regna seul pendant 50. ans. Il étoit excellent Musicien & joüoit parfaitement des instrumens.
		I. FAMILLE, surnommée HIAA ou HIOA.
2207	10	1. *Yu*, ou *Ta-yu*, c'est-à-dire, *Yu le Grand*, regna 17. ans avec Xun, & 10. ans seul. Il fut fondateur de la Famille Imperiale, surnommée *Hia*, dont il y a eu dix-sept Empereurs, pendant 458. ans. Il divisa l'Empire en neuf Provinces.
2197.	9	2. *Ti-ki*, fils de *Ta-yu*, perfectionna la Musique, & inventa les danses mesurées.
2188	29	3. *Tai-cam*, s'adonna à la chasse & à ses plaisirs, & abandonna le soin des affaires de l'Etat, dont l'administration fut confiée à *Chum-cam*, son frere puiné.
2159	13	4. *Chum-cam*, Prince qui se fit admirer par sa prudence, regna treize ans après son frere.
2146	27	5. *Ti-siam*, se déchargea de la conduite du Roïaume sur un Ministre d'Etat, qui
2119	40	donna lieu à l'usurpation de * *Hanzo*, lequel regna quarante ans.
2079	22	6. *Xao-cam*, fils de *Ti-siam*, remonta sur le Thrône de son pere, & établit les Loix du Roïaume.
2057	17	7. *Ti xu*, dompta plusieurs peuples rebelles, des isles de l'Ocean Oriental.
2040	26	8. *Hoay*, ou *Ti-hoay*, vécut dans l'oisiveté & dans les délices, abandonnant la conduite de ses Etats à ses Ministres.
2014	18	9. *Timam*, visita les Provinces Orientales de son Empire, & y appaisa plusieurs révoltes.
999	16	10. *Ti sie*, accorda quelques titres d'honneur aux Princes qui lui étoient soûmis.
1980	59	11. *Ti-pukiam*, regna paisiblement, après avoir vaincu neuf Princes ou petit Rois, qui s'étoient soûlevez contre lui.
1921	21	12. *Ti-kium*, frere de *Ti-pukiam*, chassa *Cum-kia*, fils de *Ti-pukiam*, & legitime successeur de la Couronne.

Com. du R. Avant J. C.	Ans du R.	
1900	21	13. *Ti-kin*, fils de *Ti-kiam*, s'adonna à ses plaisirs, & aux superstitions que ses prédecesseurs avoient condamnées.
1879	31	14. *Cumkia*, fils de *Ti-pukiam*, vécut dans les délices, sans prendre aucun soin de son Etat.
1848	11	15. *Ti-cao*, fut aussi lâche & effeminé que son pere.
1837	19	16. *Ti-fa*, fut un peu plus reglé.
1818	52	17. *Kié*, se rendit odieux par les desordres de sa vie. Il fit faire un lac de vin, ou 3000. hommes se baignoient en sa présence, & une tour bâtie de jaspe & d'autres pierres précieuses en faveur d'une de ses Concubines. Il mourut hors de la Chine, où il avoit été contraint de s'enfuïr, & la Couronne passa dans une autre Famille.
		II. FAMILLE, surnommée XANGA ou XAM.
1766	13	1. *Tang*, ou *Chim-tam*, fut Fondateur ou Chef de la Famille Imperiale nommée *Xam*, dont il y a eu 28. Empereurs, pendant 644. ans. Il choisit la couleur blanche pour ses drapeaux ou enseignes, au lieu de la noire, que la Famille *Hiaa*, avoit prise.
1753	33	2. *Tahi-kia*, fut fort aimé de son peuple, à cause de sa bonté & de sa douceur. Il y eut sous son regne une grande sterilité qui dura sept ans. Il passe pour avoir été fort religieux. On voit dans le Livre du P. le Comte, la priere que cet Empereur fit au Ciel, & qui fut suivie d'une pluïe que l'on veut faire passer pour miraculeuse, quoique cette priere ne s'adresse qu'au Ciel materiel.
1720	29	3. *Vo-tim*, regna heureusement par les conseils d'*Yon*, son Ministre d'Etat.
1691	25	4. *Tai-aim*, frere de *Vo-tim*, lui succeda.
1666	17	5. *Siao-kia*, fils de *Tai-kim*, regna paisiblement après lui.
1649	12	6. *Tum-ki*, frere de *Sia-kia*, calma quelques troubles qui s'éleverent dans son Roïaume, par la revolte des Princes tributaires.
1637	75	7. *Tai-vu*, frere d'*Tum-ki*, vécut presque toûjours dans la paix.
1562	13	8. *Chunting*, ou *Chum-tim*, fils de *Tai-vu*, arrêta les courses des peuples Barbares, qui entrerent dans son Roïaume.
1549	15	9. *Vai-gin*, frere de *Chum-tim*, lui succeda. Sous lui commencerent les guerres entre les freres & les fils des Empereurs défunts, pour la succession à la Couronne. Ces guerres durerent environ deux cens ans.
1534	9	10. *Ho-tankia*, frere de *Vai-gin*, regna après lui.
1525	19	11. *Zu-ye*, fils de *Ho-tankia*, rétablit la paix dans son Empire.
1506	16	12. *Zu-sin*, fils de *Zu-ye*, lui succeda.
1490	25	13. *Vo-kia*, frere de *Zu-sin*, regna après lui.
1465	32	14. *Zu-tim*, fils de *Zu-sim*, monta ensuite sur le Thrône.
1433	25	15. *Nan-kem*, fils de *Vokia*, fut troublé dans son regne, par des guerres civiles.
1408	7	16. *Tam kia*, fils de *Zu-tim*, regna après *Nan-kem*.
1401	28	17. *Puom-kem*, frere d'*Tam-kia*, appaisa les troubles du Roïaume, & donna le nom d'*Yn* à sa famille, au lieu de celui de *Xam*.
1373	21	18. *Siao-sin*, frere de *Puom-kem*, s'adonna à ses plaisirs.
1352	28	19. *Siao-ye*, son frere lui succeda, & vécut dans l'oisiveté.
1324	59	20. *Vu-tim*, fils de *Siao-ye*, eut un regne fort heureux.
1265	7	21. *Zu-kem*, fils de *Vu-tim*, regna aussi paisiblement.
1258	34	22. *Zu-kia* frere de *Zu-kem*, se rendit odieux par ses débauches.
1224	6	23. *Lin-sin*, fils de *Zu-kia*, imita les desordres de son pere.
1218	21	24. *Kem-tim*, frere de *Lin-sin*, ne fut gueres meilleur.
1197	4	25. *Vu-ye*, fils de *Kem-tim*, étoit un Prince impie. Il fut tué d'un coup de foudre étant à la chasse.
1193	3	26. *Tai-tim*, son fils, lui succeda, & fit la guerre au petit Roi d'*Yen*, que l'on nomme aujourd'hui *Pekin*.
1190	36	27. *Ti-ye*, fils de *Tai-tim*, vainquit le Roi d'*Yen*.
1154	32	27. *Cheu*, fils de *Ti-ye*, regna en Tyran, & exerça de grandes cruautez sur ses Sujets. Il se brûla dans son Palais, & fut le dernier de la famille *Xanga*.
		III. FAMILLE, surnommée CHEVA, ou CHEU.
1122	7	1. *Fau*, ou *Vu-vam*, vainquit le Tyran, *Cheu*, & fut Chef de la troisiéme famille Imperiale nommée, *Cheva*, ou *Cheu*, dont il y a eu 35. Empereurs durant 873. ans. (*Vam* signifie *Roi.*) Cette famille prit la couleur de pourpre. Ce Prince offroit des sacrifices au Ciel selon l'ancienne coûtume. On compte qu'un de ses freres le voïant un jour en danger de mourir, se prosterna en terre, & fit une priere très-ardente pour obtenir la guerison de celui qu'il nommoit son pere & son maitre ; il s'offrit même à servir de victime ; & l'histoire rapporte qu'il mourut après sa priere, & que son
1115		frere guerit.
	37	2. *Ching*, ou, *Chim-vam* son fils, regna heureusement, & donna sur la fin de sa vie
1078		des marques de l'attachement qu'il avoit à sa Religion.
1052	26	3. *Cum-vam*, vécut dans la paix, & rétablit l'Agriculture.
	51	4. *Chao-vam*, étoit excessivement adonné à la chasse : ce qui le rendit odieux à
1001		ses Sujets.
946	55	5. *Mo-vam*, fit la guerre aux Tartares, qui prirent la fuite.
934	12	6. *Cum-vam*, aima les plaisirs, & fut un peu cruel.
909	25	7. *Te-vam*, ne fit rien digne d'un Empereur.
894	15	8. *Hiao-vam*, frere d'*Te-vam*, se rendit maître du Roïaume.
878	16	9. *T-vam*, fils d'*Hiao-vam*, fut un Prince timide & sans esprit.
	51	10. *Li-vam*, fut haï de ses Sujets pour sa cruauté, & mourut banni de son Empire.
827	46	11. *Siüen-vam*, appaisa les rebelles, & se fit aimer du peuple, & des Sagesdu païs.
781	11	12. *Yu-vam*, n'imita pas les vertus de son pere. Il fit neanmoins la guerre aux Tartares Occidentaux, & fut tué dans une bataille : sous lui le culte des Idoles s'introduisit dans la Chine.
770	51	13. *Pim-vam*, chassa les Tartares ; mais les Rois tributaires de son Empire se revolterent contre lui.

Com. du R. Avant J.C.	Ans de R.	
719	23	14. *Huom-vam*, combattit vaillamment contre les Rois revoltez; mais il fut tué dans la mêlée.
696	15	15. *Chuam-vam*, son fils découvrit une grande conjuration, dont il punit les Auteurs. Après sa mort
681	5	16. *Li-vam*, Prince de la race Imperiale, monta sur le Thrône.
676	25	17. *Hoei-vam*, son fils lui succeda, & vainquit les Tartares.
651	33	18. *Siam-vam*, calma les desordres du Roïaume.
618	6	19. *Kim-vam*, se fit aimer de tous ses peuples.
612	6	20. *Quam-vam*, imita la sagesse & la bonté de son pere.
606	21	21. *Tim-vam*, frere de *Quam-vam*, aima la paix.
585	14	22. *Kien-vam*, fils de *Lim-vam* lui succeda.
571	27	23. *Ling*, ou *Li-vam*, nâquit avec une barbe, & fut un Prince fort prudent.
544	25	24. *Kim-vam*, regna après lui.
519	44	25. *Kim-vam II.* lui succeda. Le celebre Philosophe *Confucius* mourut durant son regne.
475	7	26. *Tuem-vam*, se fit aimer de son peuple.
468	28	27. *Chin-tim-vam*, fut surnommé *le Chaste*, parce qu'étant veuf il ne voulut pas se remarier.
440	15	28. *Cao-vam*, regna après avoir tué son frere pour posseder la Couronne.
425	24	29. *Guei-lie-vam*, vit renaître les guerres civiles, par les factions des Rois tributaires.
401	26	30. *Ngan-vam*, regna parmi les troubles.
375	7	31. *Lie-vam*, ne put se faire reconnoître, que par un des Rois ses Vassaux.
368	48	32. *Hien-vam*, son frere fit jetter dans un lac les neuf vases que l'on avoit conservez depuis 1970. ans, comme les Symboles des neuf Provinces de l'Empire Chinois; parce que les plus puissans de ses Sujets revoltez, tâchoient de s'en rendre les maîtres, dans la croïance que celui qui pouvoit les avoir en sa possession, étoit assuré d'obtenir la Couronne Imperiale.
320	6	33. *Xin ci-vam*, ne fit aucune action digne d'un Empereur.
314	59	34. *Fo*, ou *Nan-vam*, fut un Prince vertueux, mais dont le regne fut troublé par les guerres civiles.
255	6	35. *Cheu-kiun*, son petit neveu, fut contraint de quitter le sceptre, & la Famille de *Cheva* fut éteinte en sa personne.
		IV. FAMILLE, surnommée CINA ou CIN.
249	3 ans.	1. *Chuam-siam, vam*, fut Chef de la Famille *Cin*, dont il y a eu quatre Empereurs pendant quarante-trois ans.
246	37	2. *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fils adoptif de *Chinam-siam*, se rendit odieux par sa cruauté. Ce fut lui qui fit construire cette fameuse muraille, contre les incursions des Tartares.
209	3	3. *Ul-xi*, fils de *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fit mourir son frere aîné.
206	un mois & demi.	4. *Ing*, ou *Im-vam*, neveu d'*Ul-xi*, fut vaincu par *Lieu-pang*, & fut le dernier de la Famille *Cin*.
		V. FAMILLE, surnommée HANA.
206	12	1. *Coozu*, ou *Cao-zu*, auparavant nommé *Lieu-pang*, établit sur le Thrône la cinquiéme Famille nômmé *Han*, dont il y a eu 25. Empereurs, qui ont regné pendant 426. ans.
195	7	2. *Ing*, ou *Hoei-ti*, son fils, étoit un Prince pieux & pacifique.
188	8 ans.	*Lin-heva*, * sa mere se fit Imperatrice contre les Loix du païs,
180	23	3. *Vuni*, ou *Ven-ti*, fils de *Coo-zu*, fut aimé de son peuple, à cause de sa douceur & de sa temperance. Le papier fut inventé de son temps dans la Chine.
157	17	4. *Hioaking*, ou *Kim-ti*, se rendit illustre par sa clemence & par ses victoires.
140	54	5. *Ché*, *Hiaau*, ou *Vu-ti*, étendit ses conquêtes dans la Tartarie, & dans l'Inde. Il avoit à sa Cour le fils d'un Roi Tartare, auquel il donna la charge de General d'armée, avec le nom de *Kin*, qui a été conservé par cette Famille des Tartares, laquelle regne aujourd'hui dans la Chine.
86	13	6. *Hiaocha*, ou *Chiao-ti*, fut un Prince très-prudent & très-magnifique.
73	25	7. *Siveni*, ou *Siven-ti*, son neveu lui succeda, & gagna l'affection de ses Sujets par sa douceur.
48	16	8. *Tuen-ti*, retrancha les dépenses superfluës, qui épuisoient les finances de l'Empire.
32	26	9. *Ching*, ou *Chim-ti*, s'adonna aux délices & mourut subitement.
6	6	10. *Hiao gai-ti*, son neveu, regna après lui, & fut aimé du peuple.
Com. du R. après J.C.	Ans du R. après J.C.	
1	5	11. *Hiao-pim-ti*, petit neveu d'*Tuen-ti*, fut un Prince pacifique.
6	3	12. *Ju-cu ym*, jeune enfant de la Famille de *Siven-ti* regna trois ans.
9	14	* *Vam-mam*, s'empara de la Couronne, & souffrit enfin le dernier supplice.
23	2	13. *Hoai-yam-van*, Prince descendu de *Kim-ti*, quatriéme Empereur de cette Famille, fut privé de l'Empire à cause de ses débauches.
25	33	14. *Quam-vu*, auparavant nommé *Lieu-siu*, issu de *Kim-ti*, fut un Prince doux & de facile accès.
58	18	15. *Mim-ti*, son fils, fonda une Academie pour les jeunes Gentils-hommes. Ce fut pendant son regne que la Secte impie de *Fo* s'introduisit dans la Chine.
76	13	16. *Cham-ti*, aima la paix & les sciences.
89	17	17. *Ho-ti* fut le premier qui éleva les Eunuques aux charges publiques.
106	1	18. *Zam-ti*, étoit fort jeune, & ne regna que quelques mois, que l'on compte pour un an.
107	19	19. *Ngan-ti*, neveu de *Cham-ti*, regna sous la conduite de l'Imperatrice sa mere. Il y eut de son temps de prodigieux tremblemens de terre.
126	19	20. *Xun ti*, fit de bonnes Loix, & dompta plusieurs Barbares.

Com. du R. Aprés J. C.	Ans de R.	
145	1	21. *Chum-ti* enfant de deux ans, mourut la même année.
146	1	22. *Che-ti*, issu de *Cham-ti* se fit admirer par sa prudence, quoi qu'il n'eut que huit ans.
147	21	23. *Huom-ti*, son frere, permit la vente des Offices & des Charges publiques. Il ne laissa aucun enfant, quoi qu'il eut plus de six mille Concubines.
168	22	24. *Lim-ti*, descendu de *Cham-ti*, remporta une signalée victoire contre les Barbares.
190	31	25. *Hienti*, fut un Prince lâche & sans esprit : ce qui exposa l'Empire à des guerres étrangeres & domestiques.
		VI. FAMILLE, surnommée HEU-HAN.
221	3	1. *Chao-lie-vam*, auparavant nommé *Lieu-pi*, descendu de *Kim-ti*, fut chef de la Famille nommée *Heu-han*, dont il n'y eut que lui & son successeur.
224	41	2. *Heu-ti*, fut déthrôné par *Sum-chao*, General d'Armée.
		VII. FAMILLE, surnommée CIN.
265	25	*Xi-çu-vu-ti*, fils de *Sum-chao*, fut Chef de la septiéme Famille Imperiale, nommée *Cin*, (differente d'une autre de même nom) laquelle regna 155. ans, & eut quinze Empereurs.
290	17	2. *Hoe-ti* son fils aîné, fut un Prince faineant, qui laissa la conduite du Roïaume à ses Ministres.
307	6	3. *Hoai-ti*, fils puîné de *Xi-çu-vu-ti*, étoit un Prince digne de l'Empire ; mais un de ses Sujets revolté le fit mourir, après l'avoir forcé de le servir à table.
313	4	4. *Min-ti*, neveu de *Xi-çu-vu-ti*, succeda à *Hoai-ti*, & fut tué par un Roi de la Famille de *Heu-Han*.
317	6	5. *Tven-ti*, neveu du même *Xi-çu-vu-ti*, aima les Sciences, & favorisa les Sçavans.
323	3	6. *Min-ti*, son fils lui succeda.
326	17	7. *Chim-ti* regna après son pere, sous la conduite de l'Imperatrice sa mere.
343	2	8. *Cam-ti*, son frere, monta ensuite sur le Thrône.
345	17	9. *Mo ti*, fils aîné de *Cam-ti*, fut un Prince vertueux & prudent.
362	4	10. *Ngai-ti*, fils de *Chim-ti*, mourut jeune.
366	5	11. *Ti-ye*, son frere fut privé de la Couronne par son premier Ministre d'Etat, qui lui donna le Gouvernement d'une place, pour y vivre en personne privée.
371	2	12. *Kien-ven-ti*, petit fils d'*Tven-ti*, regna peu de temps.
373	24	13. *Vu ti*, son fils, vainquit *Fu-kien*, qui regnoit dans la Chine Septentrionale ; ensuite il regna dans les délices.
397	22	14. *Ngan-ti*, étoit un Prince lâche & incapable de regner.
419	2	15. *Cum-ti*, son frere fut le dernier de la Famille de *Cin*. *Lieu-yu*, de Cordonnier étant devenu Capitaine, le fit étrangler pour s'emparer de la Couronne.
		VIII. FAMILLE, surnommée SUM.
421	2	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Lieu-yu*, fut Chef de la huitiéme Famille, nommée *Sum*, dont il y a eu huit Empereurs pendant 59. ans. La Chine fut divisée en Empire Austral, & Empire Septentrional.
423	1	2. *Xao-ti*, son fils lui succeda ; mais le premier Ministre d'Etat lui fit perdre la Couronne & la vie, parce qu'il étoit trop adonné à ses plaisirs.
424	30	3. *Ven-ti*, autre fils de *Cao-çu-vu-ti*, fut un Prince sage & vaillant. Il eut continuellement la guerre contre l'Empereur du Nord.
454	11	4. *Vu-ti*, son fils aimoit trop la chasse, & étoit un peu trop inhumain.
464	1	5. *Fi-ti*, fils de *Vu-ti*, fut tué par ses Sujets à cause de sa cruauté.
466	8	6. *Mim-ti*, fils de *Ven-ti*, ne fut pas moins cruel.
474	4	7. *Can-ngu-vam*, fils de *Mim-ti*, se rendit odieux par ses mauvaises qualitez. L'Empereur de la Chine Septentrionale fut aimé à cause de sa justice.
478	2	8. *Xun-ti*, autre fils de *Mim ti*, fut tué par *Siao-tao-Chim*, & la huitiéme Famille finit en sa personne.
		IX. FAMILLE, surnommée CI.
480	3	1. *Cao-ti*, auparavant appellé *Siao-tao-Chim*, fut Chef de la neuviéme Famille Imperiale, nommée *Ci*, dont il y eut cinq Empereurs durant 23. ans. Il aimoit la paix & les sciences ; & il disoit souvent que s'il pouvoit regner dix ans, l'or ne seroit pas plus cher que la terre dans son Empire.
483	11	2. *Vu-ti*, fit rendre la justice, selon les Loix anciennes de la Chine.
494	5	3. *Mim-ti*, frere de *Cao-ti*, regna paisiblement, parce que l'Empereur du Nord s'appliquoit aux sciences, & fuïoit la guerre.
499	2	4. *Hoen-heu*, son fils, fit brûler son Palais, pour en rebâtir un plus magnifique.
501	1	5. *Ho-ti*, succeda à son pere ; mais il fut tué en la même année par *Siao-yen*.
		X. FAMILLE, surnommée LEAM.
502	48	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Siao-yen*, fonda la dixiéme Famille nommée *Leam*, qui dura 55. ans, & eut 4. Empereurs. C'étoit un Prince agissant & fort vertueux ; mais il aima trop les Bonzes, dont il imita la vie pendant tout son regne ; & il se retira même durant quelque-temps, dans leurs Pagodes ou Temples.
550	2	2. *Cien-ven-ti*, fut tué par le Roi *Heu-kim*, qui étoit un de ses Tributaires.
552	3	3. *Tven-ti*, autre fils de *Cao-çu-vu-ti*, fut assiegé dans Nanxin par *Chin-pa-sien*, Roi Tributaire, & fait prisonnier. Avant que de se rendre, il rompit son epée, & brûla sa Bibliotheque, qui contenoit plus de 140. mille volumes, disant que les armes ni les sciences ne lui pouvoient plus servir de rien.
555	2	4. *Kim-ti*, un de ses fils, fut tué deux ans après la mort de son pere.
		XI. FAMILLE, surnommée CHIN.
557	3	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Chim-pa-sien*, fut Chef de l'onziéme Famille, nommée *Chin*, dont il y eut cinq Empereurs pendant 33. ans.
560	7	2. *Ven-ti*, son frere, aima ses Sujets, & en fut aimé. Ce fut lui qui établit la coû-

Com. du R. Aprés J.C.	Ans de R.	
		tume de marquer les heures de la nuit par differens sons du tambour.
567	2	3. *Lim hay-vam*, autrement *Fi-ti*, succeda à son pere.
569	14	4. *Siven-ti*, neveu de *Ca-çu-vu-ti*, aimoit la paix, les Sciences & la Musique.
583	7	5. *Cham-chim-cum*, son fils, s'adonna à ses plaisirs, & fut chassé du Trône.
		XII. FAMILLE, surnommée SUY.
590	15	1. *Cao-çu-ven-ti*, auparavant appellé *Tam-kiem*, fut Chef de la douziéme Famille Imperiale, nommée *Suy*, qui n'eut que trois Empereurs, & ne subsista que 29. ans.
605	12	2. *Yam-ti*, fut un grand Prince, quoi qu'adonné à ses plaisirs. Il établit les titres de Docteur, tant pour l'art militaire que pour les autres sciences.
617	1	3. *Cum-ti* fut déthrôné par *Li-yven*, Roi Tributaire.
		XIII. FAMILLE, surnommée TAM.
618	9	1. *Xin-yao-ti* auparavant nommé *Li-yven*, se fit Chef de la treiziéme Famille Imperiale, appellée *Tam*, dont il y eut 20. Empereurs pendant 289. ans. Il obligea 100. mille Bonzes à se marier, pour avoir plus de soldats.
627	23	2. *Taiçum*, surpassa tous ses predecesseurs en sagesse & en vertu. Il fonda des Academies & des Colleges, pour y enseigner les sciences & les exercices de la guerre. De son temps l'Evangile fut prêché dans la Chine.
650	34	3. *Cao-çum*, fit bâtir plusieurs temples au veritable Dieu, & favorisa l'établissement du Christianisme.
684	21	* *Vu-heu*, Imperatrice, usurpa la Couronne, au préjudice de son fils.
705	5	4. *Chum-çum*, ou *Ximlié*, fils de *Cao-çum*, n'aima que ses plaisirs.
710	2	5. *Jui-çum*, autre fils de *Cao-çum*, regna peu de temps.
712	45	6. *Hiven-çum*, fils de *Jui-çum*, fut un Prince pieux, sage, & cheri de ses Sujets.
757	6	7. *So-çum*, fit paroître son courage dans plusieurs batailles qu'il gagna, & fut zelé pour la Foi Chrétienne.
763	17	8. *Tai-çum*, imita la vertu & la pieté de son pere; mais il ne fut pas heureux dans la guerre que lui firent les Tartares.
780	25	9. *Te-çum*, ou *Kien-çum*, étoit un Prince pacifique.
805	1	10. *Xim-çum*, se voyant attaqué d'une maladie incurable, se démit de l'Empire.
806	15	11. *Hien-çum*, aima les Chrétiens, & favorisa neanmoins le culte de l'Idole *Fo*.
821	4	12. *Mo-çum*, mourut en prenant une medecine d'or potable.
825	2	13. *Kim-çum*, ne songea qu'à vivre dans les delices.
827	14	14. *Ven-çum*, autre fils de *Mo-çum*, aima les belles Lettres & les Sçavans.
841	6	15. *Vu-çum*, autre fils de *Mo-çum*, fut un Prince guerrier & prudent.
847	13	16. *Siven-çum*, neveu d'*Hien-çum*, fut surnommé *le petit Tai-çum*, parce qu'il imita les vertus de ce second Empereur de la treiziéme Famille.
860	14	17. *Y-çum*, son fils, se rendit odieux par son orgüeil & par ses débauches.
874	15	18. *Hi-çum*, dompta plusieurs peuples rebelles.
889	16	19. *Chaoçum*, fut tué par l'Usurpateur Chu-ven.
905	2	20. *Chao-siven*, fils de *Chao-çum*, regna deux ans, & fut aussi tué par Chu-ven.
		XIV. FAMILLE, surnommée HEU-LEAM.
907	6	1. *Tai-çu*, auparavant appellé *Chu-ven*, fut Chef de la quatorziéme Famille Imperiale, nommée *Heu-leam*, dont il y eut 2. Empereurs, qui regnerent 16. ans.
913	10	2. *Mo-ti*, autrement *Kium-ti*, voyant son armée défaite par Chuam-çum, se tua lui-même.
		XV. FAMILLE, surnommée HEU-LTAM.
923	3	1. *Chuam-çum*, General d'armée, monta sur le Trône, & établit la quinziéme Famille, nommée *Heu-tam*, qui eut quatre Empereurs pendant treize ans.
926	8	2. *Mim-çum*, étoit un Prince pacifique, & zelé pour le bien public.
934	1	3. *Min-çum*, fut tué dans une guerre civile excitée par Xe-kim-tam, gendre de Mim-çum.
935	1	4. *Fi-ti*, autrement *Lo-vam*, se voyant poursuivi par Xe-kim-tam, se brûla dans un Palais où il s'étoit refugié.
		XVI. FAMILLE, surnommée HEU-CIN.
936	7	1. *Cao-çu*, auparavant appellé *Xe-kim-tam*, usurpa la Couronne, & fut Chef de la seiziéme Famille Imperiale, nommée *Heu-cin*, qui n'eut que 2. Empereurs pendant 11. ans.
943	4	2. *Ci-vam*, son neveu, fut chassé du Trône par *Lieu-Chi-yven*.
		XVII. FAMILLE, surnommée HEU-HAN.
947	2	1. *Cao-çu*, auparavant nommé *Lieu-Chi-yven*, commença la dix-septiéme Famille Imperiale, qui finit en son successeur.
949	2	2. *Yn-ti*, fut tué dans une sedition.
		XVIII. FAMILLE, surnommée HEU-CHEU.
951	3	1. *Tai-çu*, auparavant appellé *Co-guei*, fut Chef de la dix-huitiéme Famille Imperiale, qui eut 3. Empereurs pendant 9. ans.
954	6	2. *Xi-çum*, son neveu, se fit aimer de ses Sujets, dont il se disoit le pere.
960	*	3. *Cum-ti*, ne regna que quelques mois; car étant trop jeune, il fut privé de l'Empire, & son Tuteur fut couronné.
		XIX. FAMILLE, surnommée SUM.
960	17	1. *Tai-çu*, Tuteur de Cum-ti, commença la dix-neuviéme Famille Imperiale, nommée *Sum*, dont il y eut 18. Empereurs pendant 319. ans. Ce fut un très-bon Prince.
977	21	2. *Tai-çum*, son frere, aima les Sciences, & fonda une Bibliotheque composée de 80. mille volumes.
998	25	3. *Chin-çum*, fils de *Tai-çum*, favorisa les Sçavans; mais sa credulité lui fit autoriser les superstitions de la Secte appellée *Tao*.
1023	41	4. *Gin-çum*, n'aimant pas la guerre, fit la paix avec les Barbares, sous des conditions qui lui étoient desavantageuses.
1064	4	5. *Ym-çum*, son neveu lui succeda. De son temps vécut le celebre Historiographe *Sumaquam*, dont les Annales commencent à *Hoam-ti*, que la plûpart des Chinois

Com. du R. Après J. C.	Ans de R.	
		regardent comme le Fondateur de leur Monarchie.
1068	18	6. *Xin-çum*, aima extrêmement les gens de Lettres.
1086	15	7. *Che-çum*, fut un Prince attaché à ses sentimens, & un peu trop severe.
1011	25	8. *Hui-çum*, autre fils de *Xin-çum*, mourut captif dans la Tartarie, où l'Empereur des Tartares l'avoit attiré, sous pretexte de regler les bornes de leurs Empires.
1116	1	9. *Kin-çum*, son fils & son successeur, fut emmené en Tartarie par le même Empereur des Tartares, après la prise de Pekin.
1127	36	10. *Cao-çum*, autre fils de *Hoei-çum*, établit sa Cour à Nanking. C'étoit un Prince vaillant, & qui aimoit les Sciences; mais il fut trop adonné aux superstitions des Bonzes.
1163	27	11. *Hao-çum*, fils adoptif de *Cao-çum*, vécut presque toûjours dans la paix, parce que l'Empereur des Tartares étoit un Prince sage & pieux, qui ne lui fit point la guerre.
1180	5	12. *Quam-çum*, mourut d'apoplexie.
1185	30	13. *Nim-çum*, fut un Prince modeste, doux, & pacifique. Il mourut sans laisser d'enfans.
1225	40	14. *Li-çum*, descendu de *Tai-çu* succeda à *Nym-çum*. Il s'adonna trop aux Sciences dans un temps de guerre.
1265	10	15. *Tu-çum*, neveu de *Li-çum*, negligea les affaires de l'Empire, & vécut dans les délices.
1275	2	16. *Cum-çum*, fils de *Tu-çum*, fut fait prisonnier par l'Empereur des Tartares, & mourut durant sa captivité.
1277	2	17. *Tuon-çum*, son frere, s'enfuit dans la Province de Quangrum, où il mourut.
1279	1	18. *Ti-pim*, son autre frere, perit dans une bataille navale, que l'Empereur des Tartares gagna contre lui.
		XX. FAMILLE, surnommée YVEN.
1280	15	1. *Xi-çu*, Empereur de la Tartarie Occidentale, s'étant rendu maître de la Chine, fut Chef de la vingtiéme Famille Imperiale, nommée *Yven*, dont il y eut 9. Empereurs pendant 89. ans.
1295	13	2. *Chim-çum*, son neveu, gagna l'affection des peuples par sa bonté & par sa clemence.
1308	4	3. *Vu-çum*, neveu de *Chim-çum*, fut un Prince magnifique.
1312	39	4. *Gin-çum*, frere de *Vu-çum*, regna dans la paix, & fut cheri de ses Sujets.
1321		5. *Ym-çum*, imita les vertus de son pere.
1324	5	6. *Tai-tim*, fils adoptif, fut un Prince pacifique.
1329	1	7. *Mim-çum*, son fils, ne regna que 6. mois.
1330	3	8. *Ven-çum*, frere de *Mim-çum*, favorisa trop les Bonzes.
1333	36	9. *Xun-ti*: fils de *Mim-çum*, fut un Prince faineant & adonné à ses plaisirs.
		XXI. FAMILLE, surnommée MIM.
1369	30	1. *Tai-çu*, autrement *Hum-vu*, ou *Chu*, établit la vingt-uniéme Famille Imperiale, nommée *Mim*, dont il y a eu 16. Empereurs pendant 276. ans.
1399	4	2. *Kien-ven-ti*, son neveu, étoit fort doux, & aimé du peuple; mais *Yum-lo*, fils de *Tai-çu* indigné de ce qu'il avoit été preferé, lui fit la guerre, & le brûla dans son Palais.
1404	22	3. *Chim-çu*, auparavant nommé *Yum-lo*, fut un Prince magnanime & prudent.
	*	4. *Gin-çum*, son fils, s'adonna fort à l'Astrologie. Il ne regna que quelques mois.
1426	10	5. *Siven-çum*. fils de *Gin-çum*, vainquit les Tartares qui firent irruption dans la Chine.
14,6	14	6. *Ym-çum*, fut fait prisonnier de guerre, & emmené en Tartarie pendant sa détention.
1458	7	7. *Kim-ti*, son frere, gouverna l'Empire.
1457	8	* *Ym-çum*, qui fut surnommé *Tien-xun*, après sa délivrance, remonta sur le Trône, & regna encore 8. ans.
1465	23	8. *Hien-çum*, fils d'*Ym-çum*, remporta une celebre victoire contre les Tartares.
1488	18	9. *Hiao-çum*, s'attacha aux superstitions des Bonzes, & à la Chymie.
1506	16	10. *Vu-çum*, fut un Prince colere & violent.
1522	45	11. *Xi-çum*, défit les Tartares & les Japonois.
1567	6	12. *Mu-çum*, ne souffroit aucune remontrance de ses Sujets.
1573	48	13. *Xin-çum*, autrement *Van-lie*, avoit un esprit admirable & une prudence extraordinaire. Il repoussa les Tartares, qui étoient entrez dans la Chine.
1621	un mois	14. *Quam-çum*, ne regna qu'un mois.
1621	7	15. *Hi-çum*, autrement *Tien-ki*, son fils continua la guerre contre les Tartares.
1628	17	16. *Hoai-çum*, autrement *Cum-chim*, autre fils de *Quamçum*, vit son Empire divisé par les guerres civiles. Vers l'an 1644. un des petits Rois de la Tartarie Orientale, s'étant plaint de quelque injustice faite à ses Sujets par les Marchands Chinois, sans en avoir eu satisfaction; entra pour se venger, dans le Leauton, avec une nombreuse armée. Ainsi la guerre s'alluma, durant laquelle un nommé *Li* Chinois, fit revolter les Provinces les plus éloignées, & marcha droit à Pekin, dont il sçavoit que les meilleures troupes étoient sorties, pour aller sur la frontiere s'opposer aux Tartares. L'Empereur y avoit pourtant encore 70000. hommes; mais presque tous gagnez par les émissaires des revoltez qui leur ouvrirent les portes, & leur Chef mit tout à feu & à sang. Ce pauvre Prince se voïant ainsi trahi, proposa de sortir de son Palais, à la tête de 600. Gardes qui lui restoient, pour mourir glorieusement les armes à la main; mais pas un d'eux ne voulut le suivre. Dequoi desesperé, il se retira dans un jardin avec sa fille, où, après avoir écrit de son propre sang ces paroles sur le bord de sa veste: *Les miens m'ont abandonné: fais de moi tout ce qu'il te plaira, mais épargne mon peuple*; il fit tomber à ses pieds d'un seul coup de sabre cette jeune Princesse, & se pendit lui-même à un arbre. Après sa mort tout plia sous la puissance de l'usurpateur, excepté le Commandant des Troupes Chinoises en Tartarie, qui ne voulant point se soûmettre, fut assiegé dans le *Leauton*,

mais

Com. du R. Après J. C. | Ans de R.

mais inutilement; quoique le Tyran, pour le reduire, lui eût fait voir son pere chargé de fers, protestant qu'il l'égorgeroit à ses yeux s'il differoit à se rendre. Ce grand homme préfera son devoir à toute la tendresse naturelle; & le sang qu'il vit répandre ne servit qu'à l'animer davantage à la vengeance. Ainsi s'étant reconcilié avec le Tartare, ils joignirent leurs troupes ensemble, & marcherent droit à l'ennemi, qui n'ayant osé les attendre regagna Pekin; & après y avoir brûlé le Palais, & tout ce qui avoit échapé à sa premiere fureur, il s'enfuit dans la Province de Chensi, chargé des dépoüilles de l'Empire & de la malediction des peuples. On le poursuivit; mais il se cacha avec tant de soin, qu'on ne put jamais le découvrir, ni même sçavoir ce qu'il étoit devenu. Cependant les Tartares entrerent dans Pekin, & tournerent tellement les esprits en leur faveur, qu'on les pria même de prendre soin de l'Empire, dont ils se rendirent bientôt les maîtres absolus. Le Roi Tartare nommé *Cumte* ou *Tsonte*, n'eut pas le temps de joüir de sa nouvelle conquête: il mourut en y entrant, & laissa à *Amavan* son frere, le gouvernement de l'Etat, & de l'éducation de son fils, qui n'avoit encore que six ans. Amavan acheva de soûmettre toutes les Provinces: Prince veritablement grand par son courage, par sa sagesse, par ses succès; mais plus recommandable par sa fidelité & son desinteressement. Car pouvant retenir l'Empire pour lui, il le remit entre les mains de son neveu *Xun-chi*, dès que ce jeune Monarque eût atteint l'âge de gouverner.

XXII. FAMILLE, surnommée CIM.

1645 | 17 | 1. *Xun-chi* (fils de *Cum-ti*, Roi Tartare, qui avoit conquis la Chine) a établi la vingt-deuxiéme Famille Imperiale, nommée *Cim*.

1662 | 2. *Cam-hi*, ou *Tun-hi*, Prince bon & magnifique, regnoit encore en 1704. On a depuis appris par les Nouvelles publiques, que cet Empereur est mort, & que son fils lui a succedé. * *Voyez* CYCLE Chinois.

☞ Toute cette liste des Dinasties de la Chine, à l'exception des derniers temps, est incertaine, & n'est appuyée sur aucun monument digne de foi.

NOUVELLE ROUTE POUR LE VOYAGE DE la Chine.

Le voyage de la Chine est long & dangereux par mer: ce qui a obligé Nikiposa Moscovite, de chercher un nouveau chemin par terre depuis Moskou jusqu'à Pekin, Capitale de la Chine. Voici un extrait de sa Relation. De Moskou on peut aller à Vologda, & de là à Permavelix, dans la Permie, puis à Solkamskot, dans la Province de Siberie. De Solkamskot à Wischiturgium, forteresse par où il faut passer, pour éviter les grandes montagnes & les rochers qui sont dans le droit chemin; & de là à Toboul, Capitale de Siberie. Ensuite montant sur le fleuve Oby durant trois semaines, on vient à la ville de Surgut, où demeure un Vaivode pour le Grand Duc de Moscovie. Ce païs est habité par un peuple idolâtre, appellé *Ostiaski*. Continuant sa route par le même fleuve Oby, on vient à Klarem, où un Vaivode fait sa residence. Toute cette contrée n'est qu'un bois, & le peuple est *Ostiaski*. A Klarem on laisse le fleuve Oby, & l'on entre dans la riviere Kieta, sur laquelle, dans l'espace de cinq semaines, on arrive à Makouskichoroda, où l'on quitte les bateaux. La nation qui habite ce païs est encore *Ostiaski*. De-là on va à Ienisca, ville située sur le fleuve du même nom, où il y a un Vaivode. Le peuple des environs appellé *Tongusi*, est idolâtre. Après avoir monté trois jours sur le fleuve Ienisca, on entre dans la riviere Tongusi, par où, en trois semaines, on arrive à Ilimsko, où reside un Vaivode. Le peuple d'alentour est *Tongusi & Ostiaski*. De-là par la riviere d'Hilima on descend au fleuve Len. Les habitans de ce païs s'appellent *Jakuti*, & sont idolâtres. En quittant le fleuve Len, on entre dans une riviere, sur laquelle est la ville de Jukustanke, où il y a un Vaivode. Cette route conduit à la ville de Bratska, qui est aussi la residence d'un Vaivode. Le peuple des environs est appellé *Bratsk*, & ressemble aux Kalmoucs. De Bratska on monte à Irkutsk, par la riviere d'Angara, & le chemin est de 15. jours; ensuite on va par la même riviere jusques au lac Baikala; d'où par la riviere Selega on arrive en trois semaines à Selenginsk, où il y a un Sou-vaivode, qu'on envoïe de Ienisca. C'est en cet endroit que les limites de Moscovie confinent avec le Mongoul, où le peuple qui en est idolâtre, a son Kam. De la ville de Selenginsk on va par les bois à Jaravana, puis à Talembi, & à Naroninskié, où réside un Vaivode envoyé de Moskou. De Naroninskie on va en 9. jours, par les rivieres Schilka & Amor à la ville d'Albasin, où le païs commence à être plus chaud. Albasin est la derniere ville de Moscovie, d'où l'on traverse la riviere Amor, pour entrer dans le païs de Bogdoisk; où de là passant par le Mongoul, on se rend en un mois à Pekin, Capitale de la Chine. La premiere ville que l'on trouve après avoir passé la muraille, s'appelle Taibierim. Cette route a paru très-commode en comparaison de celle de la mer; & il y a des Jesuites qui ont été par Moskou, pour se rendre à la Chine, par ce nouveau chemin.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA CHINE.

Le P. Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3. Le P. Grueber; *Voyage de la Chine dans le même Recüeil vol.* 4. Ample description de la Chine, par le P. Athanase Kircher parut *in fol.* à Amsterdam l'an 1666. en Latin; & en 1667. en François. Le P. Couplet, Jesuite, *Carte de la Chine, &c. Confucius Sinarum Philosophus.* Le P. le Comte, *dans ses Lettres.* Nikiposa, Moscovite, *Relation de la Chine.*

CHINES, Idoles des Chinois. *Voïez* ci-devant dans l'article CHINE. *Religion des Chinois.*

CHINEY, petite Ville des Païs-Bas, dans le Condrotz, Province de l'Evêché de Liege, sur la riviere de Botch, à trois ou quatre lieuës de Dinant, & de Namur, vers l'Orient. * *Cartes Geograph.*

CHING, Roi de la Chine qui fut le second de la Famille de *Cheva*. Il succeda fort jeune à son pere *Fan* ou *Vu*; mais il fut élevé sous la conduite d'un habile Ministre. Ce fut ce jeune Roi qui donna à l'Ambassadeur de la Cochinchine une machine merveilleuse, qui se tournoit toûjours vers le Midi par son propre mouvement, & qui conduisoit sûrement ceux qui voyageoient par mer ou par terre. On l'appelloit *Chinan* en langage du païs; & c'est ainsi qu'on y nomme la boussole encore aujourd'hui. Ce qui fait croire, comme remarque le P. Martini, qu'elle étoit en usage dès ce temps-là, & que c'est des Chinois que les autres nations l'ont prise. Il regna 37. ans, & mourut l'an 1078. avant J. C. * Martini, *Histoire de la Chine.* Paul Pezron, *Antiquité des Temps.*

CHING, ou XI-HOAM-TI, XI. Empereur de la Chine, fut le second de la III. Famille de *Cina*, & rendit son nom illustre par le grand nombre de ses victoires. Il conquit toutes les Provinces de la Chine, qui sont vers le Midi; & fit bâtir cette prodigieuse muraille qui est vers le Septentrion, pour arrêter les courses des Tartares. Mais il flettrit ses exploits & sa valeur par de grands vices; car, s'il fut courageux & magnifique, il fut d'ailleurs cruel, & ennemi des Sciences; & les Chinois, qui le considerent comme le fondateur de leur Monarchie, font neanmoins souvent des imprecations contre sa memoire, parce qu'il fit brûler tous les livres qui se trouverent dans son Royaume. Il fit équiper une armée navale: ce que nul de ses Ancêtres n'avoit point encore fait, & subjugua une grande partie de l'Inde: de sorte que le nom de Ching devint celebre par toute

l'Asie; & quelques-uns croyent que ses conquêtes donnerent occasion aux Indiens, d'appeller cet Empire *la Chine*. Mais il est plus vrai-semblable que les Chinois ont pris leur nom des anciens peuples de ce païs, appellez *Sina*. * Le P. Martini, *Histoire de la Chine*. Paul Pezron, *Antiquité des Temps*.

CHINGAN, c'est une des grandes Villes de la Chine, la dixiéme en ordre de la Province de Quangsi. On assure qu'elle est maintenant au pouvoir du Roi de Tunquin. * Maty, *Diction*.

CHINGTIEN, Ville de la Chine. Elle est la dixiéme en ordre parmi les grandes villes de la Province de Huquan, & Capitale de six des moindres. Maty, *Diction*.

CHINGTUNG, c'est une des grandes Villes de la Chine. Elle est entre les montagnes dans la Province d'Iunnan, dont elle est la septieme en ordre. * Maty, *Diction*.

CHINGYANUM, Ville de la Chine. Elle est dans la partie Septentrionale de l'Huquan; tient le quinziéme lieu entre les grandes villes de cette Province, & renferme six moindres dans sa jurisdiction. * Maty, *Dictionaire*.

CHINHOA, ou KINHOA, Ville de la Chine. Elle est la cinquiéme en ordre entre les grandes villes de la Province de Chekiang, & elle en renferme sept des petites sous sa jurisdiction. * Maty, *Diction*.

CHINKIANG, Ville de la Province de Junnan, dans la Chine. Elle est Capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur quatre citez. On voit proche de cette ville une fort grande pierre, où autrefois le Roi de Mung, recevant les Ambassadeurs d'un autre Roi de la Chine, qui ne lui donnoient pas la satisfaction qu'il attendoit, frappa de son épée avec tant de force, que d'un seul coup il fit à cette pierre une entameure de trois coudées de profondeur, & dit à ces Ambassadeurs : *Allez, & faites sçavoir à vôtre Roi de quelle trempe sont nos épées*. Cela arriva, dit-on, vers l'an 210. avant la naissance de JESUS-CHRIST. On fait dans ce païs de fort beaux tapis de coton; & on y pêche de certains poissons, dont les Medecins se servent comme de souverains remedes, dans plusieurs maladies. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINKIANG, grande Ville de la Province de Nanking, dans la Chine. Elle est Capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur deux citez. Il y a toûjours quantité de vaisseaux, & le trafic y est très-considerable. Proche de la ville s'élevent plusieurs côteaux fort agréables, où l'on a bâti de superbes temples; dans l'un desquels on voit une tour toute de fer, construite sur une base de même métal. Elle a la figure d'une pyramide, & sa hauteur est d'environ trente coudées. Depuis le bas jusques à la pointe elle est ornée de diverses figures d'animaux, de festons & de branches d'arbres, & principalement de lauriers. Les Medecins de Chinkiang passent pour les plus sçavans & les plus habiles de la Chine. * Le P. Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINON, sur la Vienne, en Latin *Caino*, Ville de France, en Touraine, avec Château, Gouverneur, & Siege Roïal. Elle est prise par quelques Auteurs pour le *Vicus Cisomagensis*, dont parle Gregoire de Tours. Si cela est, elle a reçû la Foi par le ministere de saint Martin. Ce fut-là que mourut Henry II. Roi d'Angleterre en 1188. selon Matthieu Paris. Cette ville est considerable par la retraite du Roi Charles VII. car c'est à Chinon que la Pucelle Jeanne d'Arc le vint trouver en 1429. François I. Duc de Bretagne y fit hommage au même Roi, environ l'an 1442. ou 1443. André du Chesne assûre que les Chanoines de l'Eglise Collegiale de saint Mesme sont soûmis immediatement au Pape. On dit de cette ville : *Chinon, petite ville, grand renom, assise sur pierre ancienne, au haut le bois, au pied de la Vienne*. Elle a été la patrie de François Rabelais, assez connu par son humeur enjoüée, & par ses écrits satyriques. C'est lui qui veut que cette ville ait été la premiere du monde, bâtie par Caïn qui lui donna son nom. S. MESME ou S. MAXIME, disciple de saint Martin, qui fut Prieur des Hermites de l'Isle-Barbe, près de Lyon, après la mort de son maître, étoit de Chinon. Il y retourna, après avoir quitté l'Isle-Barbe, y bâtit un Monastere dont il eut la conduite, & y mourut. Son corps s'y est conservé jusqu'en ces derniers siécles. Ce fut saint Brice Evêque de Tours, autre disciple de saint Martin, qui bâtit à Chinon l'Eglise Paroissiale.* Gregoire de Tours, *liv.* 10. *c.* 31. Du Chesne, *Antiqq. des Villes*, *c.* 7. *de Touraine*. Baillet, *Vies des Saints*. Vie de saint Mesme 20. Août & de S. Brice 13. Novembre, *Edit. Paris. in fol.* 1703.

CHINTILE, CHINTDILANE, SUINTILE, ou CINTHILE (Flavius) XXVIII. Roi des Wisigoths en Espagne, succeda à son frere Sisenaud, l'an 636. Il fit tenir le V. Concile de Tolede en la même année 636. de l'Ere d'Espagne, & il mourut en 640. après un regne de 4. ans. Ce Roi fut pacifique & sçavant, & eut pour successeur Tulgas. * Mariana, *liv.* 6. Surita. Isidore de Seville, *Chron.* Grotius dans sa Préface, *ad Historiam Vandalo-Gothicam*.

CHINTU, grande Ville, Capitale d'un territoire de même nom, en la Province de Suchuen, dans la Chine. Elle étend sa jurisdiction sur 29. citez, dont les plus remarquables sont Nuikiang, Quon, Kien, Cungking, Han, Mien, Mieu, & Guei. On voit à Chintu un oiseau merveilleux, nommé *Tunhhoasung*. Il a le bec rouge & les plumes de diverses couleurs. Il naît d'une fleur appellée *Tunghoa*, & ne vit qu'autant que cette fleur dure. Près de Nuikiang, il y a une fontaine dont l'eau hausse & baisse, & suit les periodes du flux & du reflux de la mer, bien qu'elle en soit fort éloignée. Proche de la cité de Quon est la montagne de Cinchin, où les Chinois disent que les Xinsiens, qu'ils croioient être des hommes immortels, font leurs assemblées ordinaires. Auprès de Cungking, sur le mont Toyung, on trouve des singes qui ressemblent presque à des hommes, & qui ne sont gueres moins grands. Ils aiment les femmes, & les poursuivent pour en joüir. Non loin de la cité de Mien, on voit un lac que la pluïe ne fait point enfler, & qui ne diminuë point durant la secheresse. Au Midi de Chintu, est la riviere de Kin, que l'on nomme vulgairement *la Riviere Damassée*, à cause de l'éclat & du lustre qu'elle donne au velours qu'on y lave. Entre le Midi & l'Orient, on voit le grand lac, que le Roi Suius fit faire, pour y representer les batailles navales. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 2.

CHINTING, grande Ville de la Province de Pekin, dans la Chine. Elle a sous son ressort 31. citez, dont les plus considerables sont Thing, Ki, Chao, Xin, & Cinxing. On y voit un magnifique temple, nommé *Lunghing*, dans lequel il y a une statuë ou idole d'une fille, qui a plus de 70. coudées de hauteur : les Chinois la nomment *Quoning*. Assez près de la cité de Cinxing est une celebre montagne appellée *Cangnien*, dont le sommet surpasse les nuës, & où il y a une fontaine medicinale, dont l'eau guerit autre-fois la Reine Xayanga d'une maladie incurable : c'est pourquoi elle y fit bâtir un superbe Monastere, auquel elle assigna de bons revenus, pour plusieurs Sacrificateurs qui y demeurent. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINY, petite Ville du Luxembourg, Province des Païs-Bas. Elle est Capitale du Comté de Chiny, & située sur la riviere de Semoy, à quatre lieuës de Montmedy, du côté du Nord. * Baudrand.

CHINY, (Le Comté de) Contrée du Duché de Luxembourg, Province des Païs-Bas. Ce Comté est vers les Confins de la Lorraine, de la Champagne, & du Duché de Boüillon. Il a une assez grande étenduë. Ses lieux principaux sont Chiny Capitale, Herbemont, Neufchastel, Virton, Marville en partie, Montmedy, Orval, Yvoix, & Orchemont. Il a eu autrefois ses Comtes particuliers, dont la race s'étant éteinte l'an 1272. il fut uni au Duché de Luxembourg. * Baudrand.

CHINYVEN, Ville de la Province de Junnan, dans la Chine. Elle a sous elle le Fort nommé *Loko*. Ce païs est riche en mines d'argent, & nourrit beaucoup de paons sauvages & domestiques. La montagne de Nalo est remplie de tigres & de leopards fort dangereux. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CINHYVEN, Ville de la Province de Queicheu dans

la Chine. Elle est Capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur cinq citez ou forts. Ce païs produit les fleurs les plus belles, & les plus estimées de toute la Chine. Il y a aussi quantité de grenades & d'oranges. Ceux qui habitent les montagnes, n'ont point de sel, & se servent des cendres de l'herbe nommée *Hive*, pour assaisonner leurs viandes. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHIO, ou SIO, *Chios & Chius*, Isle de l'Archipel, entre Samos & Lesbos, ou Metelin. Elle a environ 25. ou 30 lieuës de tour, & on la divise ordinairement en haute, du côté du Nord, dite *Apanomere*; & en basse du côté du Midi, dite *Catomere*. Elle est détachée de la terre-ferme de Natolie, par un canal de trois lieuës, appellé *le Détroit du Cap-Blanc*, parce que ce cap est environné de rochers, où les vagues agitées forment une écume fort blanche. Il y a, outre la ville de Chio, 14. ou 15. villages, dont les habitans cultivent le lentisque & le terebinthe, pour en tirer le mastic & la terebenthine, dont on fait beaucoup de cas dans toute l'Europe. La ville a un bon port & une forteresse. Quelques-uns ont compté jusqu'à 36. villes dans cette isle, qui fut sujette aux Atheniens, puis aux Macedoniens, ensuite aux Romains, & enfin aux Empereurs Grecs. Les Genois s'en rendirent maîtres l'an 1346. & elle fut gouvernée en forme de Republique par les Mahons, premiers Gentilshommes de la Maison Justiniani. Ils païoient un tribut au Turc. Le Bassa Piali la prit par ordre de Soliman l'an 1566. sous pretexte qu'ils ne païoient pas le tribut, & qu'ils avoient averti ceux de Malthe, du dessein qu'on avoit de les assieger. Les Venitiens, après s'en être rendus maîtres en 1694. la laisserent reprendre l'année d'après par les Turcs, qui y tiennent garnison, & y levent un tribut appellé *Carach*, qu'on exige encore trois ans après la mort, & sur les biens de celui qui l'a païé, lorsqu'il vivoit. Il y avoit autre-fois un Evêque suffragant de Rhodes, qui fut depuis Metropolitain. Ce lieu est devenu célebre, par le martyre de S. ISIDORE, qui souffrit sous Dece. Une partie de ses Reliques fut portée de-là à Constantinople, au milieu du V. siécle, deux cens ans après sa mort. L'autre partie fut enlevée au XII. siécle par les Venitiens, qui l'apporterent dans leur ville, & le mirent en 1125. dans une chapelle de l'Eglise de saint Marc. Aujourd'hui la ville de Chio est habitée par des Turcs & des Juifs; & les fauxbourgs par des Chrétiens Latins & Grecs, qui ont chacun leurs Evêques, & plusieurs Maisons Religieuses. Les femmes y sont très-belles & très-curieuses de leur parure. On y recüeille d'excellens vins, & les perdrix y sont aussi privées que les poules le sont ailleurs. A quatre milles de la ville, presque sur le bord de la mer, on voit un rocher où sont taillez des sieges, au tour d'une chaire pratiquée dans le même roc, & plus élevée que les sieges: ce que les habitans du païs appellent l'Ecole d'Homere: parce que, disent-ils, c'étoit où il enseignoit ses disciples. A trois lieuës de Chio, sur une montagne qui est au Midi, il croît quantité de lentisque, qui sont de petits arbrisseaux, d'où coule le mastic. Ils ont la feüille approchante de celle du myrte, & poussent des branches si longues, qu'elles vont jusqu'à terre en serpentant; mais ce qui est surprenant, c'est qu'aussi-tôt qu'elles sont en bas, elles se relévent peu-à-peu d'elles-mêmes. On fend les branches dans les mois de Mai & de Juin, & il en sort une espece de gomme, que nous appellons *Mastic*, & que les Turcs nomment *Sages*. Le Grand Seigneur envoïe tous les ans dans cette isle un certain nombre de Bostangis, ou Jardiniers, qui enlevent tous les mastics pour la provision du Serrail, & qui en vendent, lorsqu'il y en a extraordinairement. Toutes les femmes du Serrail en mâchent incessamment, pour se rendre les dents blanches, & pour avoir l'haleine agréable. * Bellon, *liv.* 2. *Obs. c.* 8. Ortelius, *Geogr. Eccl.* Sponde, *A. C.* 1346. *n.* 16. *&* 1566. *n.* 8. Porcaccio, *Descr. de Ch.* Le Mire. De Thou, *Hist. liv.* 39. *&c.* Spon, *Voiage d'Italie & de Grece. Vie de saint Isidore de Chio,* 15. *Mai, par* Baillet, *Vies des Saints Edit. Paris. in fol.* 1703.

CHIOCCO (André Medecin & Professeur à Veronne,) a vécu au commencement du XVII. siécle. Il mourut le 3. Avril 1624. laissant divers Ouvrages de sa façon: *Quaestionum Medicarum & Philosoph. Lib. III. De Cœli Veronensis clementia. De Collegii Veronensis illustr. Medic. & Philosoph. Apologia pro Fracastorii Syphillide, &c.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CHIOGGIA ou CHIOZA, qui est la *Clodia Fossa*, ou *Claudiopolis* des Anciens, Ville & Port de mer dans une isle de même nom, sous la domination de la Republique de Venise. Il y a aussi Evêché. C'est à Chioza que l'on fait le sel, dont la même Seigneurie tire un très-grand profit. Laurent Prezati, Evêque de cette ville, y tint l'an 1603. un Synode, dont on a publié les Ordonnances. Chioza est celebre par la victoire que remporterent les Genois en 1380. * Volateran, *liv.* 4. Sabellicus, *liv.* 3. Leander, *Description des Isles de Venise, p.* 96.

CHIOMARE, femme d'Ortiagonte, aïant été faite prisonniere de guerre, lorsque les Romains, sous la conduite de Manlius, défirent les Galates, l'an de Rome 565. & avant J. C. 89. fut violée par le Capitaine qui la prit prisonniere. Depuis étant convenuë de sa rançon, pendant qu'on la païoit au Centurion Romain, elle commanda en sa langue à ceux qui la comptoient, de lui couper la tête, qu'elle porta à son mari. Ortiagonte surpris, lui dit qu'il ne falloit pas violer la foi donnée; & elle répondit qu'elle le sçavoit bien; mais qu'il ne devoit y avoir qu'un homme seul, qui se pût vanter d'avoir eu sa compagnie. * Aurelius Victor. Plutarque, *dans son Traité des femmes illustres.* Tite-Live, *liv.* 38. *c.* 24.

CHIONÉ, fille de Deucalion, fut aimée d'Apollon, dont elle eut Philammon, grand Joüeur de luth, & de Mercure, qui la rendit mere d'Autholycus, célebre Filou. Elle coucha dans une même nuit avec ces deux Dieux. Sa beauté la rendit si vaine, qu'elle osa la préferer à celle de Diane, qui, pour punir cet orgüeil, lui perça la langue d'un coup de fléche, dont elle mourut. Deucalion son pere fut metamorphosé en épervier. Pline dit que Chioné donna son nom à l'isle de Chio. Une autre CHIONE', ou peut-être la même, eut de Neptune un fils appellé Eumolpe, qu'elle jetta dans la mer, & qui fut sauvé par Neptune. * Apollod. *liv.* 36. Ovide, *liv.* 11. *Metam.* Pline, *l.* 5. *c.* 31. Hygin. *Fab.* 200.

CHIONIDES d'Athenes, Poëte, vivoit sous la LXX. Olympiade, 8. ans avant la bataille de Marathon, & 500. avant J. C. On le met ordinairement le premier entre les Poëtes de la Comedie ancienne. * Suidas. Vossius, *des Poëtes Grecs, chap.* 4. 25.

CHIOUTAYE, CHIUTAYE, ou KIOTAHIA, Ville de la Natolie Propre, en Asie. Elle est près de la riviere de Sangari, environ à vingt lieuës de la Ville de Burs, vers le Midi oriental. Chioutaye est une Ville considerable. Elle est le siége d'un Archevêque, & Capitale d'une Contrée qui porte son nom, étenduë autour du Sangari, entre le Chiangare, le Becsangil & le Bolli; & nommée anciennement *Bogdomantis*. * Baudrand.

CHIPICHE, Ville de l'ancienne Albanie. Sanson la place dans la Zuirie, au couchant Septentrional de Stranu. Mais Visscher la met dans la Circassie, au couchant d'Astracan, à la distance de 80. lieuës. Elle donne son nom à une petite Contrée, renfermée dans les montagnes du Caucase. * Maty, *Diction.*

CHIPIONHA, Bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur une petite presqu'Isle, qui s'avance en forme de Fare, dans le Golfe de Cadis, à l'embouchure du Guadalquivir, deux lieuës au dessus de S. Lucar de Barrameda. * Baudrand.

CHIPPENHAM, Bourg du Comté de Wilt, en Angleterre. Il est sur la riviere d'Avon, à neuf lieuës de la ville de Salisbury, vers le Nord, & à quatre de celle de Bath, vers l'Orient. Ce Bourg est un de ceux qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction.*

CHIPPROVAZ, Bourg de la Bulgarie, Province de la Turquie en Europe. Il est dans les montagnes de Predel, sur une petite riviere, qui se joint à celle d'Ogost, entre la ville de Nissa & celle de Sophie. L'Evêque de cette derniere y fait sa residence ordinaire. * Baudrand.

CHIUCHEU, Ville de la Chine. Elle est la sixiéme de la Province de Chexiang, & elle en a quatre de celles qu'on appelle petites sous sa jurisdiction. * Maty, *Diction.*

CHIVERNY, Famille. *Voïez* HURAULT.

CHIUN, Idole des Israëlites, dont il est parlé dans Amos, *c.* 5. 26. representoit Hercule, qui dans la langue des Egyptiens s'appelle *Chon*, c'étoit le Symbole du Soleil; car soit que ce nom vienne de l'Hebreu חיר כל *heir col.* c'est-à-dire, *il éclaire tout*; soit qu'il vienne du Grec ἡ' χῶν τὸν, c'est-à-dire, *la gloire de l'air*, il est clair qu'il marque le Soleil; car d'où l'air reçoit-il sa lumiere, si ce n'est du Soleil? *Quæ enim alia est aëris nisi à sole illuminatio?* dit Macrobe *Saturnal. lib. c.* 20. * Thomas Godwin, *de Ritibus Hebr. l.* 4. *c.* 2. Jean Jacques Hofman, *Lexic. Univ. edit. de Leyde in fol.* 1663.

CHIUNCHEU, Ville de la Chine. Elle est la dixiéme de la Province de Quantung, & située dans l'Isle d'Hainan, où il y a douze Villes sujettes à sa jurisdiction. * Maty, *Diction.*

CHIUSA, anciennement, *Augustana*, *Clausura*, *Julia Castra*, *Via Beloium.* Bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Frioul aux Confins de la Haute Carinthie, sur la riviere de Fella, à une lieuë au dessous de Ponteba. * Baudrand.

CHIZICO, anciennement *Porphyrione.* Isle de la Mer de Marmara en Asie. Elle est près de la Côte orientale de la Natolie, à douze lieuës de Burse. Il y a une petite Ville de même nom sur la Côte Meridionale de l'Isle. * Baudrand.

CHIZICO (*Capo Chizico*, ou, de Spinga) anciennement *Dindyma*, *Dindymus*; montagne de la Natolie en Asie. Elle s'avance dans la Mer de Marmara en forme de Cap, vis-à-vis de l'Isle & du Bourg de Chizico. L'ancienne Cyzique, une des plus considerables Villes de l'Asie, par sa grandeur, par sa beauté, & par son ancienneté, ayant été fondée 70. ans après la Ville de Rome, & qui fut ensuite Archiépiscopale, étoit bâtie sur le Cap Chizico, & ses ruines portent, selon quelques-uns, le nom de *Spiga*, ou *Spinga*, & selon d'autres celui de *Palermo.* * Baudrand.

CHIUSI. *Cherchez* CLUSIUM.

CHIZZOLA (Hippolyte) Chanoine Regulier de Sainte Afre, étoit sçavant Theologien & bon Prédicateur. Il réfuta Pierre Paul Verger, Evêque de Capo d'Istria, dans l'Etat de Venise, celebre Apostat. Chizzalo mourut à Padouë vers l'an 1560. * Ott. Rossi, *Elog. Histor.*

CHLOE', Dame Chrétienne de la Ville de Corinthe, qui fit avertir saint Paul des contestations survenuës entre les Fidéles au sujet des différens Partis, qu'ils épousoient, l'un disant *je suis à Paul*, l'autre *je suis à Apollos*, l'un *je suis à Pierre*, & l'autre *je suis à Jesus-Christ.* L'Apôtre entreprit d'étoufer ces Factions, en leur remontrant que Paul, Apollos & Pierre n'avoient pas été crucifiez pour eux; & qu'il n'y avoit que Jesus-Christ, qui fût leur Sauveur. Que Jesus-Christ n'étoit point divisé, pour faire tant de partis & exciter tant de tumultes: que Paul, Apollos & Cephas ne prêchoient & ne baptisoient point pour se faire des Sectateurs; mais pour gagner des membres & des disciples à J. C. * *I. Corinth. I.* 11.

CHLORIS, fille d'Amphion & de Niobé, fut femme de Nelée, & mere de Nestor. Elle fut tuée à coups de fléches par Apollon & Diane, parce que sa mere avoit eu la temerité de se préferer à Latone, comme on le voit dans Ovide, *liv.* 6. *Metamorph.* Elle est differente d'une autre CHLORIS, Déesse des fleurs, qui est la même que Flore, qui fut mariée au vent Zephyre, & de CHLORIS, femme d'Ampyx ou Ampycus, & mere de Mopsus. * Ovide, *l.* 6. *Metam.* & 5. *des Fastes.* Propert. *l.* 4. & *l.* 6. *v.* 195. *Eleg.* 7. *v.* 72. & *l.* 6. *v.* 195. Hygin, *Fab.* 4.

CHMIELNICK, petite Ville de Pologne. Elle est dans la Haute Podolie, aux confins de la Basse & de la Wolhynie. Cette ville est forte par ses travaux; mais principalement par sa situation dans une petite Isle de la riviere de Bog. * Maty, *Diction.*

CHNIN ou KNIN, place forte de la Croatie, sur les frontieres de la Bosnie & de la Dalmatie. Elle est considerable par sa situation, & par deux fossez naturels d'une grande largeur, que les rivieres de Cherca & de Botisniza y forment. Au pied du château situé sur une montagne, est un gros Bourg entouré de foibles murailles. En 1649. le General Foscolo attaqua cette place occupée par les Turcs, & la prit. Les Venitiens y trouverent huit pieces de canon, dont il y en avoit une qui étoit d'une composition merveilleuse: on la nommoit la Marguerite; & par l'inscription qu'elle portoit, marquée de l'année 1580. on reconnut qu'elle avoit été à l'Archiduc Charles d'Autriche. Il y avoit dans l'Arsenal toutes sortes de machines pour conduire le canon sur ces montagnes escarpées. Le General Foscolo fit sauter la forteresse, & enleva ce qui se put transporter. En 1652. le Grand Visir rétablit cette forteresse: ce qui ôta aux Morlaques la liberté de faire leurs courses ordinaires, & favorisa celle des Turcs. Le General Delfini, Gouverneur de Dalmatie, fit de grands efforts pour enlever cette retraite aux Infideles; mais une partie de son armée fut taillée en pieces, & l'autre fut contrainte de prendre la fuite. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CHNODOMAIRE, Roi des Allemans, vainquit les Romains en bataille rangée, sous l'Empire de Constance, l'an de JESUS-CHRIST 351. courut les Gaules, ravagea sans resistance, & pilla plusieurs villes fort riches. Julien, après une grande victoire, qu'il remporta sur lui, près du Rhin, le fit prisonnier en 357. & l'envoïa à l'Empereur Constance à Rome, où il mourut de maladie. Amm. Marcell. *l.* 16. *ad Athen.*

CHOARINE, *Choarina*, Païs de tous ceux qui étoient soûmis aux Parthes, le plus voisin de l'Inde, lequel Cratere General d'Alexandre *le Grand*, parcourut d'un bout à l'autre, subjuguant ceux qui ne vouloient pas se soûmettre, pour les incorporer dans l'armée d'Alexandre. * Strab. *lib.* 15.

CHOBAR, Riviere de Chaldée, près de laquelle le Prophete Ezechiel eut ses revelations, comme il est marqué dans le premier chapitre. C'étoit un bras de l'Euphrate, comme le Sodi, dont il est parlé dans Baruch, *ch.* 1.

CHOCHOME, endroit de l'Egypte, dans lequel Venephes V. Roi des Thinites fit élever des pyramides, suivant Herodote, *l.* 2.

CHOCOLAT, boisson des peuples de l'Amerique, dont on a apporté l'usage en Europe. Celui d'Espagne surpasse en bonté le Thé des Chinois, & le Café des Perses & des Turcs. Cette boisson se fait avec des grains de Cacao, qui est le fruit d'un arbre de l'Amerique, appellé Cacaoyer. Cet arbre ressemble au cerisier: son fruit est une certaine gousse qui croît en son tronc, de la grosseur d'un concombre, & à peu près de la même figure. Il y a dedans dix ou douze grains de couleur violette, gros comme le poivre, & secs comme un gland de chêne. Ce grain étant ouvert, se separe en cinq ou six petites pieces jointes ensemble, au milieu desquelles est un petit pignon, qui est le Cacao dont on fait le Chocolat, de cette maniere. Les Espagnols prennent les grains de Cacao & les font rôtir dans une poële percée, comme on fait les marrons en Europe: ensuite ils ôtent la petite peau qui est au dessus, & les broyent sur une pierre jusqu'à ce qu'ils soient réduits en pâte, à laquelle ils ajoûtent deux fois autant de sucre, avec du poivre, du musc, de l'ambre gris & de la vanille. Tout cela étant bien mêlé, ils en font des rouleaux, ou de petits pains qu'ils gardent; & quant ils veulent s'en servir, ils rapent de ces rouleaux, comme on fait de la muscade, & en mêlent la poudre avec de l'eau, qu'ils mettent chauffer dans des pots de cuivre ou d'argent. Pour boire, ils versent de cette eau dans une tasse de faïance, ou de porcelaine, ou de coco, qui ne sert qu'à cet usage, & ils y trempent un morceau de biscuit. La vanille, qui entre dans le Chocolat, & qui sert à lui donner du goût & de la force, est une petite gousse qui croît sur une plante assez haute, & qui est remplie d'un suc mielleux & de très-bonne odeur, avec une petite semence presque imperceptible. Elle est bonne pour échauffer & fortifier l'estomac, & pour augmenter la vertu du Chocolat, qui est plus froid que chaud.

Le Cacao, dont se fait le Chocolat, est si commun en la nouvelle Espagne, qu'il consume par an plus de douze millions de livres de sucre. Les Espagnols estiment que la derniere misere où un homme peut estre réduit, c'est

de manquer de Chocolat ; car c'est leur boisson ordinaire. Chaque livre de Chocolat vaut au Mexique environ cinquante sols. Antoine Colmenero de Ledesma, Chirurgien Espagnol, en a fait un Traité, aussi-bien qu'un nommé Du Four, Medecin de Paris. Barthelemy Maradon, Medecin Espagnol, a condamné l'usage du Chocolat.

On dit qu'il ne faut pas prendre du Chocolat durant les jours Caniculaires, ni celui qui est fait depuis un mois. Quelques Casuistes, & entr'autres le Cardinal François Marie Brancaccio, qui en a fait un Traité particulier, ont pretendu que le Chocolat pris en liqueur, ne rompoit point le jeûne. Un Medecin Anglois, nommé Stabé, a fait un Traité, où il soûtient qu'on tire plus d'humeur nourrissante d'une once de Cacao, que d'une livre de bœuf ou de mouton. On dit que chez les Mexicains le mot *de Chocolat*, signifie simplement confection ; d'autres disent, que ce terme est Indien, composé de *Latté*, qui signifie de l'eau, & de *Choco*, mot fait pour exprimer le bruit, avec lequel on le prépare, comme témoigne Thomas Gage *dans ses Relations*. Le Cardinal de Lion, Alphonse de Richelieu, est le premier en France qui ait usé de cette boisson. Il s'en servoit, dit-on, pour moderer les vapeurs de sa rate ; & il tenoit ce secret de quelques Religieux Espagnols, qui l'apporterent en France. *Voïez* ci-dessus dans l'article, les Auteurs qui ont traité du Chocolat. * Oexmelun, *Histoire des Indes Occidentales. Mélanges d'Histoires & de Litterature, recüeillis par de Vigneul-Marville, édit. de Roüen* 1699.

CHOCOLOCOCA, que les Espagnols appellent *Castro Virroyna*, Ville du Perou, à 60. lieuës de Lima, vers le Midi. Elle est fort renommée à cause des mines d'argent, qui ne sont éloignées de la ville que d'environ deux lieuës. Ces mines sont situées au haut d'une montagne, toûjours couvertes de neiges, extrêmement froide. Les pierres de la veine sont d'un bleu obscur : lorsqu'on les a calcinées & réduites en poudre, on les détrempe dans de l'eau & du vif argent, pour en séparer les ordures ; & on fond ensuite l'argent en lames, que les Espagnols nomment *Barras*. Ces veines ne sont pas fort abondantes : c'est pourquoi le Roi d'Espagne n'en prend que le dixiéme ; mais l'argent est fort fin. Il y a dans la ville quantité de vin qu'on y apporte des environs, & qui par un effet admirable, y devient fort excellent, quoi-qu'ailleurs il ait peu de force. On attribuë cela à la bonté de l'air, qui est si pur, que les bœufs qu'on y tuë, se conservent long-temps sans se gâter, quoi-qu'ils ne soient point salez. * De Laët, *Histoire du nouveau Monde*.

CHODORLAOMOR, ou CHEDORLAOMER, Roi de l'Elymaïde, descendu d'Elam, fils de Sem, regnoit l'an du monde 2079. & avant JESUS-CHRIST, 1925. Il défit cinq petits Rois, qui s'étoient revoltez contre lui, & treize ans après il enleva Loth avec sa famille & ses troupeaux aux environs de Sodome. Abraham aïant appris ce malheur, fit prendre les armes à 318. de ses Domestiques, & alla après Chodorlaomor. Il l'atteignit au cinquiéme jour de sa marche, le défit entierement, & ramena Loth avec tout ce qui lui avoit été enlevé. * Genese 14. Usser. *in Annal.*

CHOEUR, dans les premiers temps de la Tragedie, étoit une assemblée de gens, qui dansoient en chantant un Hymne en l'honneur de Bacchus. Les Atheniens aïant introduit cette ceremonie dans leur ville, la pratiquerent avec beaucoup d'appareil & de magnificence. Il y avoit un Chœur de Musique, composé quelquefois de plus de cinquante personnes, & les danses étoient reglées & figurées. Dans la suite le Poëte Thespis inventa les Episodes, introduisant un Acteur, qui recitoit quelque discours, sur un sujet approchant de celui de la Tragedie, & qui paroissoit entre deux chants du Chœur, pour donner lieu aux Musiciens & aux Danseurs de se reposer, & pour donner quelque nouveau divertissement au peuple. Castelvetro, Riccoboni, & quelques autres disent qu'anciennement le Chœur étoit une troupe d'Acteurs, ou Comediens, qui recitoient la Tragedie, ou la Comedie sur le Theatre, sans musique & sans danse ; & que quand Thespis inventa les Episodes, ce fut en introduisant un Baladin, qui chantoit & qui dansoit en joüant de quelque instrument ; mais c'est une erreur qui se découvre aisément par la lecture des Anciens. Diogene Laërce nous apprend, qu'autrefois le Chœur joüoit seul toute la Tragedie ; & Athenée dit qu'anciennement la Tragedie n'étoit composée que du Chœur, & n'avoit aucuns Acteurs, ou Historiens. Ainsi les plus anciennes Comedies n'avoient que le Chœur, c'étoient autant de leçons de vertu ; puisqu'il devoit, comme dit Horace, favoriser les gens de bien, s'accommoder aux desirs des amis, appaiser les gens emportez & violens, témoigner de l'affection pour ceux qui haïssent le vice, loüer la Frugalité, la Justice, les Loix, la Paix, la Fidelité du secret; prier les Dieux qu'ils humiliassent les superbes, & qu'ils eussent pitié des miserables.

Ille bonis faveatque, & concilietur amicis,
Et regat iratos, & amet peccare timentes.
Ille dapes laudet mensæ brevis ; ille salubrem
Justitiam, legesque & apertis otia portis.
Ille tegat commissa, Deosque precetur & oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.
De Arte Poët. v. 195.

Le Personnage introduit par Thespis, fut nommé Protagoniste ; celui d'Æschyle, Deuteragoniste ; & celui de Sophocle, Tritagoniste ; c'est-à-dire, premier, second, & troisiéme Acteur; car le mot d'*Agoniste* ne peut signifier un Danseur, ni un Musicien, ni un Baladin ; & les Auteurs Grecs & Latins entendent par *Protagoniste*, celui qui dans la Tragedie represente le Principal personnage, & qui soûtient le plus fort rôle de la piece ; & par les deux autres, ceux qui font le second & le troisiéme. Il paroît par là que le Chœur étoit une assemblée d'Acteurs, de Musiciens & de Danseurs, qui joüoient anciennement toute la Tragedie ; & qui en joüerent ensuite une partie, lorsqu'on eut introduit les Episodes, ou Acteurs, du temps de Sophocle. Ce Chœur recitoit, chantoit, & dansoit dans les intervalles des Actes ; & quelquefois dans le corps de la Tragedie, il étoit consideré comme un autre Acteur, dont le Chef, appellé Coriphée, parloit pour tous avec les autres Acteurs; ou bien le Chœur étant separé, & assis aux deux côtez du Theatre, le Chef du Chœur, & le Chef du demi-Chœur s'entretenoient sur le sujet de la piece. Avant même le temps de Plaute, la Comedie cessa d'avoir un Chœur, & n'eût que des intermedes de gens qui chantoient, dansoient, & joüoient des instrumens, pour marquer les intervalles des actes. La Tragedie conserva les Chœurs ; mais enfin elle les a perdus parmi nous, au lieu desquels on se sert de violons qui joüent entre les Actes. M. Dacier desaprouve fort ce retranchement, qui ôte, dit-il, à la Tragedie une partie de son lustre, Il trouve ridicule que l'action Tragique soit séparée, & interompuë par des airs de violon, qui n'ont nulle liaison à ce qui se passe, & que les Spectateurs émus par la representation demeurent tranquilles, & s'arrêtent, au plus fort de la passion, pour s'amuser paisiblement à un divertissement étranger. Le retablissement du Chœur seroit necessaire, selon M. Dacier, non seulement pour l'embellissement & la regularité ; mais encore, parce que c'étoit une de ses plus utiles fonctions, de redresser & de corriger ce que la passion faisoit dire aux Auteurs de trop emporté, par des reflexions de sagesse, & de vertu ; ce sont les raisons que M. Dacier apporte en faveur du Chœur. Nous l'avons vû rétabli de nos jours avec applaudissement dans les Tragedies d'Esther, & d'Athalie, composées par M. Racine, & dans quelques autres pieces de Theatre.

Ce qui a fait supprimer le Chœur dans nos pieces de Theatre, c'est apparemment que sa presence est incompatible avec certains complots & certaines déliberations secretes des Acteurs : or il est contre le vrai-semblable que ces machinations se fassent devant des Spectateurs interessez à l'action. Et comme le Chœur ne sortoit jamais du Theatre, il a fallu le bannir pour rendre plus vrai semblables ces sortes d'intrigues, qui demandent du secret. *Consultez la Poëtique d'Aristote, traduite en François avec des Notes par M. Dacier.*

Donner le Chœur, c'étoit chez les Grecs acheter la piece d'un Poëte, & faire les frais pour la representer. Celui qui faisoit cette dépense, s'appelloit *Choragos*. Il y avoit à Athenes un Archonte que ce soin-là regardoit,

comme les Ediles à Rome. Le Poëte dont on achetoit la piece, étoit dit *recevoir le Chœur.* * *Antiqq. Grec. & Rom.* Diogene Laërce, *l.* 3. Athenée, *l.* 4. Cassiodore, *l.* 4. L'Abbé Hedelin d'Aubignac, *Pratique du Theatre.*

CHOEUR, principale partie de l'Eglise, séparée de la Nef, où sont placez les Prêtres, & les Chantres qui chantent ensemble. Dans les trois premiers siecles, le Chœur n'étoit pas separé de la Nef. Cette separation ne se fit que sous le regne de Constantin, & lorsque l'Eglise se trouva dans le repos & dans la splendeur. Depuis, tous les Peres s'accordent à dire que le Chœur étoit fermé de balustres; & on ne les ouvroit qu'après la Consecration. Dans le XII. siecle on commença à fermer le Chœur de murailles. La multiplication des Offices fit penser les Ecclesiastiques à se munir contre les injures de l'air, par des clôtures plus solides. La longueur de la Ceremonie & des Offices rendit cette precaution necessaire. Mais depuis, la beauté des Eglises, & de l'Architecture, a ramené l'ancien usage des balustrades qui sont moins grossieres que des murailles. * Thiers, *Traité des Eglises.*

CHOGAKO, Château dans la basse Hongrie, fut pris par les Imperiaux sur les Turcs, le 18. Octobre 1687. * *Memoires du temps.*

CHOGAN, Ville de la Province de Xansi, dans la Chine, proche de la riviere de Fi. On y voit un pont admirable, qui n'a qu'une arche, laquelle joint deux montagnes, qui sont sur les deux bords de cette riviere. Sa longueur est d'environ quarante perches, & sa hauteur de cinquante: c'est pourquoi les Chinois l'appellent le *Pont Volant*, parce qu'il paroît élevé en l'air. Le Pont du Gard en France proche de la ville de Nisme, est quelque chose de semblable; car il a communication avec deux montagnes; mais il est different, en ce qu'il a trois étages, dont le premier, qui a quatre arcades, sert pour le passage des charettes; le second qui en a douze, ser pour les gens de pied; & le troisiéme qui en a trente-six, sert de canal aux eaux. * Kircher, *de la Chine. Voïage de la France.*

CHOGIA, GODGIA, ou HOGIA, signifie en Turc, un Maître, un Docteur, un Gouverneur. Golia dit que que c'est un mot Persan, qui signifie *Vieillard*, mais qui s'emploïe ordinairement pour un titre d'honneur. Il y a plusieurs Chogias dans le Serrail, pour élever & instruire les jeunes gens qui y sont renfermez par ordre du Grand Seigneur. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHOGNITZ & COGNITZ, Bourg de la Dalmatie, situé aux confins de la Bosnie, à sept lieuës de Salona vers l'Orient Septentrional. Quelques Geographes y placent l'ancienne Colonie nommée *Æquum*, que d'autres mettent à *Clucci* on *Cluzzi*, Village voisin. * Baudrand.

CHOISEUL, Maison sortie des anciens Comtes de Langres, dont RAINIER I. Seigneur de Choiseul, étoit le premier Vassal dès l'an 1060. au rapport de Du Chesne. Ce RAINIER étoit le quatriéme ayeul de RAINIER III. Seigneur de Choiseul, qui épousa avant l'an 1221. *Alix* de Dreux, petite fille de *Robert* de France, dit *le Grand*, Comte de Dreux. De ce mariage sortirent deux fils. ROBERT le second, *fut Seigneur de Traves, dont la posterité prit le nom*; l'aîné fut JEAN I. Seigneur de Choiseul, qui fut pere de JEAN II. Seigneur de Choiseul & d'Aigremont. Celui-ci soûtint la guerre contre Ferri, Duc de Lorraine, qu'il fit prisonnier, & qu'il obligea de lui païer deux mille livres de rançon, l'an 1282. Robert II. Duc de Bourgogne son cousin, le fit son Connétable, & le nomma l'un des Executeurs du Testament qu'il fit en Mars 1297. Ses enfans furent JEAN III. Seigneur de Choiseul qui suit; & RAINIER de Choiseul, *dont nous parlerons plus bas.* JEAN III. épousa *Alix* de Grancey, & en eut GUY I. Seigneur de Choiseul, qui eut pour femme *Jeanne* Dame de Noyers, dite de *Joigny*, dont il eut trois enfans; 1. AME', Seigneur de Choiseul, de Noyers, & Montguillon, *dont la posterité est éteinte*; 2. GIRARD de Choiseul, *qui fit la branche qui s'éteignit au bout de quatre generations*; 3. Et PHILBERT de Choiseul, Seigneur de Langres, Conseiller des Rois Charles VIII. & Loüis XII. Gouverneur d'Arras, & de Langres, Lieutenant General pour Sa Majesté au Païs de Florence & au Gouvernement de Bourgogne, *dont la posterité subsiste encore dans les personnes des Marquis de Langres, aînez & chefs du nom & des Armes & des Barons de Presigny.*

RAINIER de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, fils puiné de JEAN II. forma une autre branche de cette Maison. Il eut pour femme *Isabelle* de Grancey, & pour fils RAINIER II. pere de RAINIER III. Seigneur d'Aigremont & de Fresnoy, qui épousa *Isabelle* de Salme, Dame de Chery, dont sortit JEAN qui suit, & PIERRE de Choiseul, dit *Gallehaut*, Seigneur d'Aigremont, & ayeul de JEAN, Seigneur d'Aigremont, & de PIERRE, Seigneur de Doncourt & de Fresnoy, *dont il est parlé cy-aprés.*

JEAN de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, épousa en 1471. *Isabeau* de Choiseul, qui le rendit pere de PIERRE III. Baron d'Aigremont & de Meuze, qui s'allia avec *Anne* de saint Amadour, Dame de Beaupré, dont il eut PHILBERT de Choiseul, Baron d'Aigremont & d'Ambonville, *dont la posterité subsiste encore*; & RENE' de Choiseul, Baron de Beaupré & de Meuze, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Coissi, lequel épousa *Mahaud* Dame de Francieres, dont il eut 1. CHRISTIEN, 2. MAXIMILIEN, & 3. JEAN.

CHRISTIEN de Choiseul, fils aîné de RENE', épousa en premieres nôces *Antoinette* de Dinteville, dont nâquit LOÜIS-FRANÇOIS, Baron de Beaupré, *tige d'une branche laquelle subsiste encore*; & en secondes nôces, *Françoise* d'Anglure, dont ANTOINE de Choiseul, Baron de Beaupré, Seigneur de Boudon & de Daillecourt, Capitaine Major commandant le Regiment de Cavalerie du Duc d'Orleans, tué à la bataille de Lens en 1648. aïant laissé de *Marie* Ravenel; JACQUES-FRANÇOIS de Choiseul, Marquis de Beaupré, &c. qui succeda à son pere au Regiment de Monsieur, & fut Lieutenant General pour le Roi en la Province de Champagne, Maréchal de ses Camps & Armées, Gouverneur de la ville & château de Dinan. Il épousa *Anne-Marie* du Chatelet de Fresnieres, morte le 6. Mai 1705. dont il a eu, 1. ANTOINE-CLERIADUS Comte de Choiseul, Marquis de Beaupré, Lieutenant General pour le Roi en Champagne, & Maréchal de Camp, qui a épousé le 29. Juin 1695. *Anne-Françoise* Barillon de Morangis, petite fille du Chancelier Boucherat; *Charles Marie*, Abbé de Lannoy, Chanoine de Paris, mort le 24. Janvier 1699.

MAXIMILIEN de Choiseul, Baron de Mauké & de Merui, second fils de RENE', Baron de Beaupré, épousa *Chrétienne* du Châtelet, Dame de Forcy & de Germini en Lorraine, *où il s'établit, & où sa posterité subsiste.*

JEAN de Choiseul, Baron de Francieres, troisiéme fils dudit RENE' fut Gouverneur de Langres, & Capitaine de 50. hommes des Ordonnances du Roi. Il épousa *Anne* de Sautour, Dame d'Iroüer, de laquelle il eut LOUIS de Choiseul, Marquis de Francieres, & Seigneur d'Iroüer, Lieutenant General des Armées du Roi, Bailly & Gouverneur de Langres, marié à *Catherine* de Nicey-Romilly, qui lui donna plusieurs enfans. L'aîné, CLAUDE, Comte de Choiseul, Marquis de Francieres, Seigneur d'Iroüer & de Fontaine-Beton, Gouverneur & Bailly de Langres, General des Armées de l'Electeur de Cologne, ensuite Gouverneur de saint Omer puis Maréchal de France en 1693. mort le 15. Mars 1711. en sa 78. année sans posterité de *Catherine-Alphonsine* de Renty, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de Renty, morte le 17. Octobre 1710. âgée de 74. ans.

PIERRE de Choiseul, frere cadet de JEAN, Seigneur d'Aigremont, forma la derniere branche de cette Famille, divisée encore en plusieurs autres. Il étoit Seigneur de Doncourt & de Fresnoy, & épousa en 1476. *Catherine* Dame du Plessis & de Chavigny, dont il eut JEAN de Choiseul, Seigneur de Chavigny, *qui laissa posterité*, & NICOLAS de Choiseul, Seigneur de Praslin, qui servit sous les Rois Loüis XII. & François I. & mourut le 31. Août 1517. Il laissa FERRY de Choiseul I. de ce nom, Seigneur de Praslin & du Plessis, Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel mourut d'une blessure reçûë à la bataille de Jarnac en 1569. n'étant alors qu'en sa 38. année de son âge. Il avoit eu d'*Anne* de Bethune son épouse, Dame d'Hôtel, & Vicomtesse de Chavignon, &c. CHARLES, Maréchal de France; *Gilles*, mort sans postérité; & FERRY II. dont nous parlerons dans la suite.

CHARLES de Choiseul, Maréchal de France, prit

alliance avec *Claude* de Cazillac, dont il eut *Roger*, que l'on crut avoir été tué à la bataille de la Marfée, près de Sedan, en 1641. & qui mourut Hermite long-temps après à Coëffy, au moins, si l'on en croit la vie de F. Jean-Baptiste, que l'on a voulu faire passer pour le Comte de Moret; FRANÇOIS, qui suit; *Catherine-Blanche*, mariée en 1610. à *Jacques* d'Estampes, Maréchal de la Ferté-Imbaut; *Claude*, Abbesse de Nôtre-Dame de Troyes, morte en 1667. *Anne*, Abbesse après sa sœur, morte en 1688. *Françoise*, alliée 1629. à *Alexandre* de Canonville, Baron de Raffetot; & *Elisabeth*, mariée le 23. Février 1642. à *Henry* de Guenegaud, depuis Secretaire d'Etat, morte le 9. Août 1677.

FRANÇOIS de Choiseul, Marquis de Praslin, Maréchal de Camp, Lieutenant General au Gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Troyes, mourut le 12. Decembre 1690. âgé de 78. ans. Il épousa le troisiéme Février 1653. *Charlotte* de Hautefort, morte le 28. Février 1712. âgée de 102. ans, laissant *Marie-Françoise*, mariée à *Gaston-Jean-Baptiste*, Comte d'Hôtel.

FERRY de Choiseul II. de ce nom, qui a fait l'autre branche, fut Comte du Plessis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant General de la Cavalerie Legere de France. Il eut de *Magdelaine* Barthelemy, son épouse quatre fils & trois filles; 1. CESAR qui suit; 2. FERRY III. Comte d'Hôtel, Gouverneur de Bethune, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston de France, Duc d'Orleans; lequel a eu entr'autres enfans, de *Gabrielle* de Bauves, fille du Baron de Contenant, FERRY IV. mort en 1667. laissant de *Françoise* Menardeau son épouse, GASTON-JEAN-BAPTISTE, Comte d'Hôtel, puis Marquis de Praslin, Lieutenant General au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes, & Lieutenant General des Armées du Roi, qui après s'être distingué dès ses premieres années à la prise de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main, à la bataille de Cassel, aux sieges de S. Omer, de Dixmude, de Courtray, d'Ipres, où il fut blessé dangereusement à la tête, & avoit servi utilement à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze, de Steinkerque, & à la bataille de Nervinde, se signala extraordinairement à l'affaire de Cremone en 1702. & contribua beaucoup à sauver cette place. Le Roi le fit Lieutenant General. En cette qualité, il fut Gouverneur de Mantoüe, & Commandant des troupes de France & d'Espagne dans ce Duché. Il se trouva aux sieges de Verceil, de Veruë, & enfin au combat de Cassano, le 16. Août 1705. où il eut la main fracassée d'un coup de fusil, & un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut le 23. Octobre suivant, âgé de quarante-six ans, ne laissant qu'une fille, *Charlotte-Françoise* de Choiseul-Praslin. Il avoit épousé *Marie-Françoise* de Choiseul, fille de *François*, Marquis de Praslin, qu'il laissa veuve; 3. *Gilles*, connu sous le nom de Comte de Choiseul, Lieutenant Colonel de la Cavalerie-Legere de France, tué au siege de saint Ya, le 29. Août 1644. sans laisser de posterité; *Gilbert*, nommé à l'Evêché de Comminges en 1644. & à celui de Tournay en 1670. qui fut un des plus sçavans Prélats de son temps, mort le dernier Decembre 1689. âgé de 78. ans; 5. *Magdelaine*, femme de *Jean* de Cramesnil-Mallet de Graville, Baron de Valsemé, morte en 1678. 6. *Françoise*, Religieuse; & *Loüise*, Abbesse du Sauvoir.

CESAR Duc de Choiseul, Maréchal de France, &c. épousa *Colombe* de Charron, premiere Dame d'Honneur de Madame la Duchesse d'Orleans, morte le 26. Janvier 1681. dont il eut *Charles*, tué à la bataille de Rethel en 1650. *Cesar* Chevalier de Malthe, tué à la bataille de Trancheron en 1648. ALEXANDRE qui suit; CESAR-AUGUSTE, qui suit plus bas; *Françoise-Magdelaine*, mariée le onziéme Fevrier 1653. à *Gaston* de Maugiron, Comte de Montleans, Gouverneur de Vienne, mort sans posterité le 23. Janvier 1669. & elle le 14. Octobre 1698. & *Marie-Christine*, Religieuse de la Visitation de Melun, puis Abbesse du Sauvoir près de Laon.

ALEXANDRE de Choiseul, Comte du Plessis, Maréchal de Camp, reçû en survivance de la charge de premier Gentilhomme de Monsieur, fut tué d'un coup de canon à la prise d'Arnheim, le 14. Juin 1672. *Cesar-Auguste*, Duc de Choiseul, mort sans alliance, d'une blessure qu'il avoit reçûë au siege de Luxembourg, en May 1684.

CESAR-AUGUSTE, oncle du précedent, devint Duc de Choiseul, Pair de France: il fut Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant General des Armées de Sa Majesté. Il avoit épousé le 30. Juillet 1681. *Loüise-Gabrielle* de la Baume, fille de *François*, Marquis de la Valliere, morte le 7. Novembre 1698. il se remaria le 4. May 1699. avec *Marie* le Bouthillier, veuve de Nicolas Brulard, Marquis de la Borde, premier President au Parlement de Bourgogne, & mourut le 12. Avril 1705. ne laissant que deux filles de son premier lit. * *Voyez* les Memoires du Maréchal du Plessis, l'Histoire de J. A. de Thou, l'Histoire des Officiers de la Couronne de Th. Godefroy, & du P. Anselme, Du Chesne, &c.

CHOISEUL, (Charles) Maréchal de France, Marquis de Praslin, Comte de Chavignon, &c. étoit fils de FERRY de Choiseul I. du nom. Il donna des marques de son courage, durant les guerres civiles sur la fin du XVI. siecle au siege de la Fere, en 1580. à celui de Paris, en 1589. & en diverses occasions. Le Roi Henri *le Grand*, lui confia le Gouvernement de Troyes, le nomma Lieutenant en Champagne, lui donna la charge de Capitaine de la premiere Compagnie de ses Gardes; & en 1595. l'honora du Collier de ses Ordres. Le Roi Loüis XIII. lui donna avec le Bâton de Maréchal de France, le Gouvernement de la Xaintonge & du païs d'Aunis. Il commanda les armées du Roi aux sieges de saint Jean d'Angely, de Montauban, &c. il continua à servir dans la guerre contre les Calvinistes, & mourut le premier Février de l'an 1626. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre de Troyes, où l'on voit son tombeau, avec une éloge funebre. Nous avons parlé plus haut de sa femme & de ses enfans.

CHOISEUL, (Cesar) Duc de Choiseul, Pair & Maréchal de France, Comte du Plessis-Praslin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de l'Evêché de Toul, Surintendant de la Maison, & premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, Frere Unique du Roi, étoit fils de FERRY de Choiseul, II. du nom. Le Roi Henri *le Grand*, voulut qu'il fût enfant d'honneur auprès de M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Loüis *le Juste*. Dès son jeune âge, il se distingua dans les armées; & étant Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie, il combattit à la tête de ce Regiment, aux sieges de saint Jean d'Angely, de Clerac, & dans les autres occasions, pendant la guerre contre les Calvinistes. En 1627. il servit à la défense du fort de la Prée, & au combat de l'isle de Rhé; de là étant allé en Italie, il combattit à l'attaque du Pas-de-Suze; & étant revenu en France, il se trouva au siege de Privas. Depuis son Regiment aïant été renvoyé en Italie, il se signala au siege de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan, du Pô, & au second secours de Casal en 1630. Ensuite on l'envoïa Ambassadeur vers les Princes d'Italie pour la paix. Il commanda au siege de Valence sur le Po, en qualité de Maréchal de Camp, au combat de Tesin en 1636. à la bataille de Montalbon, en 1637. à la rencontre de Cinche, & au siege de Chivas en 1639. En 1640. il se trouva au combat de la Route, près de Quiers, à la bataille de Casal, donnée le 29. Avril, à celle de Turin donnée le 11. Juillet, & à la prise de cette ville, dont il fut Gouverneur. L'année d'après, il fit lever le siege de Fossan: & ensuite étant Lieutenant General en Italie, il prit diverses places, jusqu'en 1645. qu'étant envoïé en Catalogne, il y emporta la ville de Rose le 18. May: le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France, le 20. Juin suivant. Après cela, le Comte du Plessis repassa avec le Maréchal de la Meilleraye en Italie, où il prit en 1646. Piombino & Portolongone; & ensuite il défit le Marquis de Caracene ou de Trancheron, donnée le 30. Juin de l'an 1648. & secourut très-à-propos le Duc de Modene au siege de Cremone, qui fut levé le 9. Octobre suivant. Lorsqu'il fut revenu en France, le Roi le choisit en 1649. pour être Gouverneur de la personne de Monsieur. En 1650. il s'opposa à l'Archiduc Leopold, qui s'étoit avancé sur la riviere d'Aîne, il secourut Guise, reprit Rethel, & gagna la bataille de Sommepi, ou de Rethel, donnée le 13. Decembre. En 1653. il prit Sainte-Menehoult, & continua à rendre de grands services.

services. En 1662. le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, & en 1665. il le fit Duc de Choiseul, & Pair de France. En 1664 il avoit été nommé pour commander l'armée que le Roi envoyoit en Italie, où il devoit aussi negocier quelques affaires importantes. Il étoit déja parti, & étoit à Vienne en Dauphiné, chez le Comte de Maugiron son gendre, lorsqu'il fut rappellé par S. M. à qui le Pape avoit donné la satisfaction qu'elle souhaittoit, par la paix de Pise. En 1670. le Maréchal accompagna Madame en Angleterre, où le Roi de la Grand'Bretagne lui donna des marques de son estime; & après la mort de cette Princesse, Monsieur lui donna procuration, pour épouser en son nom Elisabeth Charlotte de Baviere, fille de Charles-Loüis, Comte Palatin du Rhin, dont le mariage se fit à Metz le 17. Decembre 1671. Ainsi le Duc de Choiseul, couvert de gloire, estimé de son Roi, aimé des Grands, & honoré de tout le monde, mourut dans son Hôtel à Paris le 23. Decembre 1675. & fut enterré aux Feüillans dans la ruë saint Honoré.

CHOISEUL, (Gilbert de) du Plessis-Praslin, Evêque de Tournay, étoit issu d'une des plus anciennes Maisons de Champagne, qui a fourni depuis plusieurs siecles des Ducs, des Comtes, des Pairs, des Maréchaux, de France, &c. Il étoit fils de FERRY de Choiseul, Comte du Plessis, Lieutenant General de la Cavalerie-Legere de France, & de *Magdelaine* Barthelemy. Ses freres prirent le parti des armes. Pour lui dès sa jeunesse il s'appliqua à l'étude & aux exercices de pieté, & entra bien-tôt dans l'état Ecclesiastique. Il fut reçû Docteur en Theologie de la Faculté de Paris vers l'an 1640. Le Roi connoissant son merite, le nomma en 1644. à l'Evêché de Comminges. Il fut sacré le 8. Août 1646. Il alla aussitôt dans son Diocese, où la barbarie & l'ignorance de la Religion regnoient. Il se donna tout entier à l'instruction de son peuple, & fit ses visites dans les lieux les plus escarpez des Pyrenées, pour connoître les habitans de ces lieux inaccessibles, & pour leur inspirer des mœurs honnêtes & Chrétiennes: Dieu benit ses travaux, & en peu de temps il changea la face de son Diocese. Pendant une année de famine, il emprunta de l'argent pour nourrir les pauvres, & dans un temps de contagion, il assista les pestiferez, & fut attaqué lui-même de la peste dont il pensa mourir. Il reforma son Clergé, établit des Seminaires, rétablit quatre Maisons Episcopales, qui étoient prêtes à tomber. Il fut employé en 1644. dans les negociations pour l'accommodement des contestations entre les Theologiens, au sujet du livre de Jansenius Evêque d'Ypres. Il eut ensuite en 1667. beaucoup de part aux Conferences, qui se tinrent aux Etats de Languedoc sur l'affaire des quatre Evêques, & ce fut lui qui en dressa la Relation. Après avoir travaillé 24. ans dans le Diocese de Comminges, il fut transferé en 1670. à l'Evêché de Tournay, laissant le Diocese dont il sortoit, bien different de ce qu'il l'avoit trouvé. Il ne fut pas moins chéri du peuple du Diocese de Tournay, qu'il l'avoit été de celui du Diocese de Comminges, & ne travailla pas moins assiduëment, ni moins utilement en Flandres qu'il avoit fait en Languedoc à l'établissement de la saine Doctrine, à la reformation du Clergé, & à la suppression des abus. Il donnoit à l'étude tout le temps qu'il avoit de reste, & mourut enfin à Paris âgé de 76. ans, le dernier jour de Decembre 1689.

L'Ouvrage le plus considerable de M. l'Evêque de Tournay, est un Traité intitulé, *Memoires touchant la Religion*, en trois volumes in douze, qui ont commencé à paroître en 1680. il n'y attaque pas seulement les Athées, les Déistes, & les Libertins, dans le premier tome; mais encore les Protestans dans les deux derniers. Lorsque ces deux tomes de Memoires parurent, un Protestant fit dessus des Reflexions, que M. de Tournay trouva pleines d'artifice, & capables de surprendre d'abord, ceux qui ne se donnent pas le loisir d'approfondir les matieres. C'est ce qui l'obligea d'y répondre, pour confirmer les veritez qu'il avoit établies; & c'est ce qu'il fit dans le dernier tome, en suivant le Protestant pas à pas, & en lui répondant article par article. Il y soûtient, que le Tribunal visible d'une Eglise infaillible, est absolument necessaire pour fixer la Religion, & que les paroles de JESUS-CHRIST, *Cecy est mon Corps*, doivent être entenduës à la lettre. Il prouve que l'Oblation Eucharistique, est un veritable Sacrifice, qu'il dépend de l'Eglise d'accorder ou de refuser aux Laïques la Communion sous les deux especes, & qu'elle n'est absolument necessaire qu'aux Prêtres, lorsqu'ils celebrent.

M. de Tournay ayant approuvé une Version, qui se fit d'un petit livre intitulé, *Les avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets*, & quelques personnes ayant declamé contre ce livre, il se crut obligé de soûtenir son approbation, & d'instruire son peuple sur le culte de la Vierge, par une Lettre Pastorale qu'il publia en 1674. En l'année 1688. M. de Tournay fit imprimer une Lettre Latine écrite à M. Steyaert, Docteur & Professeur en Theologie de la Faculté de Louvain, touchant la puissance Ecclesiastique. Le motif qui le porta à écrire cette Lettre, fut d'appaiser une dispute un peu échauffée entre ce Docteur & un Docteur de Paris, à l'occasion d'une Censure faite par cinq Docteurs, contre des propositions de M. Witte, Doyen des Curez de Malines. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVII. siecle, tome* 4.

CHOISY, *Cautiacum*, Bourg de France dans la Picardie, sur la riviere d'Aine, à une lieuë au dessus de Compiegne, est remarquable dans l'Histoire, pour avoir eu une maison de plaisance des Rois de France, dans laquelle mourut la Reine Berthe, femme de Pepin, & mere de Charlemagne. Il y a eu aussi plusieurs Rois enterrez dans l'Eglise de ce lieu, comme Clovis III. Childebert II. Dagobert II. & Clothaire IV. * Andr. Valois, *Notit. Gall.* Baudrand.

CHOISY (François-Timoleon de) Prieur de S. Lô de Roüen, & de S. Benoît du Sault, & Grand Doïen de la Cathedrale de Bayeux, l'un des quarante de l'Academie Françoise, est né à Paris le 16. Avril 1644. il fut nommé à l'Abbaïe de Saint-Seine le 1. Janvier 1663. dont il se démit en 1676. En 1685. il fut envoïé à Siam, pour être Ambassadeur auprès du Roi de Siam, en cas que ce Prince se fit instruire de la Religion Chrétienne, & Ambassadeur extraordinaire à la place du Chevalier de Chaumont, si ce dernier venoit à mourir pendant le voïage. Il reçût les Ordres sacrez à Siam par les mains de l'Evêque de Metellepolis, Vicaire Apostolique. Il revint Prêtre de Siam en 1686. Il fut reçû de l'Academie Françoise en 1687. Dix ans après il fut élû tout d'une voix Grand Doïen de la Cathedrale de Baïeux, sans avoir demandé ni sollicité cette place. Avant son voïage de Siam, il avoit composé des *Dialogues sur l'Immortalité de l'Ame, sur l'Existence de Dieu, & sur sa Providence*, imprimez à Paris en 1684. Depuis sont retour, outre *la Relation de son Voïage*, il a donné plusieurs livres au public. Le premier est *la Vie de David*, avec *une Interpretation des Pseaumes*, où les differences notables de l'Hebreu & de la Vulgate sont marquées; il s'y attache au sens litteral, & rend les Pseaumes faciles à entendre aux plus simples. Il a donné presqu'en même temps *la Vie de Salomon*, & peu de temps après celle *de saint Loüis*, des *Pensées Chrétiennes*, une Traduction de *l'Imitation de Jesus-Christ*; & enfin des *Histoires de Pieté & de Morale* en huit volumes, aussi utiles qu'agreables. Il s'est ensuite jetté dans l'Histoire de France, & a donné celles *de Philippe de Valois, & du Roi Jean*, celle *de Charles V.* & celle de *Charles VI. La Vie de Madame de Miramion*, est encore de sa composition. Il a enfin entrepris d'écrire une *Histoire Ecclesiastique*, qui ne soit point, dit-il, embarassée, & pour ainsi dire, accablée d'érudition, qui puisse se lire tout de suite, où l'on ne trouve rien que d'édifiant, où l'on n'ait point besoin d'étude, qui soit à la portée de tout le monde, où le voile soit tiré sur la turpitude de certaines heresies, qui font horreur, où l'on ne soit point obligé d'interrompre son attention, pour examiner ce qui seroit douteux, ou pour se faire expliquer ce que l'on n'entendroit pas. Il en a déja donné plusieurs volumes, il y mêle l'Histoire prophane, & égaïe la matiere de traits vifs & agreables: pour la politesse du langage, il est aisé de juger qu'elle ne lui manque pas. Quant au fonds de la matiere, il l'a puisée dans les meilleurs Auteurs, anciens & modernes. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVII. siecle. tome* 7.

CHOKIER (Erasme) Jurisconsulte de Liege, a traité *de Jurisdict. Ordinarii in Exemptos*, imprimé à Cologne *in quarto* en 1629. & *de Advocatis Feudalibus*. Il y a un Jean CHOKIER, natif de Liege & Vicaire Gen-

ral de l'Evêque & Prince du même lieu, qui a écrit *de permutatione beneficiorum. Nota ad Commentarium Alphonsi Soto ad Regulas Cancellaria. Vindicia Libertatis Ecclesiastica. Scholia in primarias preces Imperatoris. Tractatus de Legato. Ancora debitorum.* Il écrivoit encore en l'année 1635. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Paris. in 12. premier tome 1691. second tome 1695.*

CHOLET (Jean) Cardinal, étoit fils d'Oudart, Chevalier, Seigneur de Nointel en Beauvoisis. Il s'éleva par son merite; & n'étant encore que Chanoine de Beauvais, il se fit tellement considerer, que le Pape Martin II. le fit Cardinal le 23. Mars de l'an 1281. Il mourut le 2. Août en 1292. Son corps fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaïe de saint Lucien à Beauvais, où l'on voyoit sa statuë d'argent; mais on la vendit pour rebâtir l'Eglise, qui avoit été brûlée par les Anglois. Aujourd'hui son tombeau est d'airain doré. On y voit une épitaphe à la façon du temps auquel il a vécu. C'est ce même Cardinal qui a fondé à Paris le College qui porte son nom. * Guillaume de Nangis, *l. de gest. Phil.* Loisel, *Mem. de Beauv.* Frison, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

CHOLIN, (Pierre) natif de Zug, qui est un village de Suisse, & Professeur à Zurich, vivoit en 1540. Il composa divers Ouvrages, & traduisit quelques Livres de l'Ancien Testament. * Gesner, *Biblioth.*

CHOLUMKILL, ou Isle de saint Columban, *Insula sancti Columbani*, petite isle d'Ecosse dans l'Ocean Occidental, une des Hebrides. Il y a le bourg de Sodore, residence de l'Evêque de ces isles Occidentales, & l'on y voit les tombeaux de divers Rois d'Ecosse, d'Irlande & de Danemark. * Camden. Sanson.

CHOMBAIS, Ville qui donne le nom à un petit Royaume. Elle est dans la presqu'isle deçà le Gange, sur la côte de Malabar, entre la ville de Calicut & celle de Cananor. * Maty, *Diction.*

CHONAD, Ville de Hongrie, avec Evêché suffragant de Colocza. Elle est située prés du Merisch, qui se jette peu après dans le Teiss, & elle est Capitale d'un Comté sur les frontieres de la Transilvanie. Ce païs a été au Turc avec la ville de Chonad, que les Auteurs Latins nomment *Canadium*; mais l'Empereur en est presentement le maître. Sanson.

CHONIATES. *Cherchez* NICETAS ACOMINAT, dit Choniates.

CHONIGZE. *Cherchez* KONITZ.

CHONODEMAIRE, Roi des Allemans. *Cherchez* CHNODOMAIRE.

CHOPIN ou CHOPPIN, (René) François, étoit de la Paroisse de Bailleul en Anjou, à six lieuës de la ville d'Angers, où il nâquit en 1537. & fut un des plus celebres Jurisconsultes de son siecle. Il plaida très-longtemps dans le Barreau du Parlement de Paris, & ensuite il vieillit dans son cabinet, où il étoit consulté, comme un des plus illustres Oracles du Droit. Il y composa plusieurs Traitez, recüeillis en VI. volumes *in folio* en Latin & en Vers François. Chopin avoit beaucoup d'esprit & d'érudition, & une memoire prodigieuse. Il s'attachoit à l'antiquité, aussi-bien qu'à l'usage; mais on le comparoit au Jurisconsulte Tuberon, qui avoit affecté un langage ancien, & son Latin est ampoullé & peu intelligible: ce qui avoit donné lieu à Bacquet de lui répondre, lorsqu'il lui reprochoit de s'être servi de son Traité du Domaine, qu'il n'entendoit pas la moitié de son Latin. Son style est aussi fort concis pour un Avocat. Son second volume de la Coûtume d'Anjou est son meilleur Ouvrage. La ville d'Angers pour l'en remercier, fit dans une Assemblée tenuë le 24. Novembre 1581. une deliberation par laquelle elle accordoit à Chopin les honneurs & le titre d'Echevin de leur ville. Ce qu'il a fait sur la Coûtume de Paris, est trop abregé & rempli de trop de digressions, & de citations de Loix étrangeres. Ses autres Livres *de Sacra Politia Monasticon & de Privilegiis Rusticorum*, sont remplis de belles recherches & de décisions très-notables. Il fut anobli au mois de Fevrier 1578. à cause de son Traité *de Domanio*, par le Roi Henri III. il a retouché & augmenté ses Livres jusqu'à la fin de sa vie. René Chopin mourut le 30. Janvier 1606. à Paris, entre les mains d'un Operateur qui le tailloit de la pierre. Il fut enterré dans l'Eglise de saint Benoist. * La Croix du Maine, *Bibl. Franc.* De Thou, *Hist.* Sainte Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 5.* Beyerlinx, *in Chron.* Papire Masson, *in Elog. Bibl. Hist. & Chronologique des principaux Auteurs & Interpretes de Droit Civil, Canonique & Particulier, de plusieurs Etats & Provinces, depuis* IRNERIUS, *&c. par* Denys Simon, *Edit. Paris. in 12. 1692. tome 1.*

CHORASAN. *Cherchez* CORASAN.

CHOREBE, (*Chorebus*) jeune Prince, fils de Mygdon frere d'Hecube, & beau-frere de Priam Roi de Troye, étoit amoureux de Cassandre qui lui étoit promise, & vint au secours de Troye, où il fut tué par Penelée. * Virgil. *Æneid.* 3.

CHOREBE, Athenien. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il inventa l'art des Potiers de terre, comme nous l'apprenons de Pline, *l. 7. c. 56.*

CHOREVEQUES, c'est le nom que l'on donnoit autrefois à ceux qui exerçoient les fonctions Episcopales dans les bourgs ou dans les villages. Les Latins les appellent les Vicaires des Evêques. Il n'est point parlé des Chorévêques dans les premiers siecles. Mais au commencement du IV. il en est fait mention dans les Conciles d'Ancyre & de Neocesarée, & en 325. dans celui de Nicée. Le Concile d'Antioche tenu 15. ans après, regle leur pouvoir & leurs fonctions. Ils n'ont paru en Occident que long-temps après, & le premier monument où il en soit parlé dans les Conciles d'Occident, est le Concile de Riez de l'an 439. où Armentarius est reduit à la qualité de Chorévêque. On en voit dans le VII. siecle en France & en Allemagne. Le Pape Leon III. voulut les abolir entierement; mais le Concile de Ratisbonne modera son Jugement. Le droit des Chorévêques étoit de gouverner dépendamment de l'Evêque les villages où ils étoient établis. Ils n'étoient point ordonnez Evêques, mais ils étoient au dessus des autres Prêtres par leur dignité, & on donnoit ce rang d'honneur aux Evêques, qui ne pouvoient pas exercer les fonctions d'Evêques. Ils avoient seance après les Evêques dans les Conciles. Il est certain qu'ils pouvoient ordonner des Clercs mineurs & des Soûdiacres; mais à l'égard des Prêtres & des Diacres, ils ne les pouvoient ordonner selon les Conciles d'Ancyre & d'Antioche sans l'Evêque de la ville: quelques-uns entendent ceci sans son consentement. Les Chorévêques d'Occident s'étoient arrogez le droit d'ordonner des Prêtres & des Diacres, de confirmer, de consacrer des Vierges, & de faire les autres fonctions Episcopales. Mais les Papes & les Evêques de France s'opposerent à cette entreprise. Les Chorévêques ont cessé en Orient & en Occident dans le X. siecle, où leur nom & leurs fonctions ont été abolies. L'Ordination des Clercs a été reservée aux Evêques, & la Jurisdiction sur plusieurs Curez attribuée aux Archiprêtres & aux Doïens Ruraux. Les Evêques, qui ont un Diocese trop étendu, commettent en certains lieux des Vicaires, avec la Jurisdiction Episcopale; ce qui est proprement être Chorévêque. On peut, par exemple, nommer Chorévêque, le Grand-Vicaire de Pontoise, qui est dans l'Archevêché de Roüen; car ceux de ce lieu-là dépendent immediatement de ce Grand-Vicaire, qui represente l'Archevêque, & qui a toute Jurisdiction Episcopale sur ce canton-là: ce qui est veritablement faire les fonctions des anciens Chorévêques. Molanus remarque que dans l'Eglise de saint Martin d'Utrecht, l'Archi-Soûdiacre, ou le premier des Soûdiacres, a le titre de Chorévêque, & fait la fonction d'Archiprêtre, ou Doïen Rural. Et dans toutes les Eglises Collegiales de Cologne, le premier Chantre se nomme Chorévêque. Mais peut-être que ce nom leur a été donné par abus, à cause qu'ils portent le bâton d'Evêque dans le Chœur pendant l'Office. L'Eglise de Tréves a eu aussi des Chorévêques, & il y a encore à present quatre Dignitez qui sont honorées de ce titre. Le nom de Chorévêque vient du Grec χωρεπίσκοπος composé d'ἐπίσκοπος, *Evêque*, & de χώρα, *lieu*, ou *champ*. Lorsque ce titre se donne aux Chantres, il semble qu'il vienne de χοροεπίσκοπος, formé d'ἐπίσκοπος & de χορὸς, *Chœur*. * Duaren, *De sacris Ecclesia Ministris, lib. primo.* Cellot, *de Hierarchia, lib. 4.* Marca, *de Concordia Sacerd. & Imperii, lib. 2.* Du Cange, *Glossarium Latinitatis.* * M. Simon. Thomassin, *Discipline Eccl. Remarques de M. Du Pin.*

CHORGES, bon Bourg de France dans le Dauphiné, entre les Alpes, à trois ou quatre lieuës d'Ambrun & de Gap. On prend Chorges pour l'ancienne *Caturigæ*, qui étoit une des principales villes des Caturiges. * Baudrand.

CHOROBATE, espece de Niveau dont se servoient les Anciens, composé d'une double équierre, faite comme un T. qui est décrit par Vitruve, *Chorobates*. Il servoit à prendre la situation d'un lieu, il vient du Grec *χωρίζειν* qui signifie parcourir une region. Vitru. *l*. 8. *c*. 6.

CHOROGRAPHIE, ou Description d'une region : c'est la science qui apprend à faire une Carte particuliere d'une Province, d'un Canton. Ce mot vient du Grec *χώρα*, *region*, & *γράφειν*, *écrire* ou *décrire*. *Voyez* GEOGRAPHIE.

CHORRE'ENS, nom des Iduméens, qui habitoient sur les montagnes de Seïr, & qui furent massacrez par Chodorlahomor. Ce fut jusques où le Prophete Samuel poursuivit les Philistins après qu'ils eurent rendu l'Arche. Il y fit un si grand carnage de ces Infideles, que l'Ecriture ne marque point, qu'il en soit jamais arrivé un plus grand. Pour trophée de sa victoire Samuel fit planter une pierre entre Masphath & le rocher. L'Ecriture Sainte appelle le lieu où les Israëlites joignirent les Philistins, & où ils en tuerent une si grande quantité, *Bethchar*, & le rocher *Eben-hezer*, c'est-à-dire, *la pierre du secours*. I. Rois VII. 11. *&c*. Josephe, *Antiq. Liv. VI. chap.* 2. *art.* 220. appelle ce lieu *Choré*, & la pierre que Samuel dressa *le Fort*, pour faire connoitre que le peuple devoit à Dieu seul tout ce qu'il avoit eu de force dans cette celebre journée.

CHOSROES ou COSROES I. de ce nom, Roi des Perses, dit *le Grand*, succeda à son pere Cabades ou Cavades l'an 532. Il eut quelques avantages sur les Romains au commencement de son regne; & depuis il conclut avec eux une paix perpetuelle. Mais il la rompit trois ans après, sous prétexte que les Romains passoient leurs frontieres. Il entra dans la Mesopotamie, passa ensuite dans la Syrie & la ravagea toute, brûla Antioche, & menaçoit d'en faire autant à Apamée, si Thomas, qui en étoit Evêque n'eût détourné ce coup par sa prudence. Il entra pour la quatriéme fois dans les terres de l'Empire l'an 554. & cette guerre, comme dit Procope, ne se fit pas tant contre les hommes, que contre Dieu même. Ce Roi avoit oüi dire, que la ville d'Edesse n'avoit jamais été prise, par la protection de l'image de Nôtre Seigneur, qu'Abgare avoit reçûë de lui-même, selon la tradition du païs. Il voulut essaïer si cette tradition étoit veritable; il l'assiegea, & ajant été repoussé, il fut obligé de lever le siege, & d'accorder une treve pour cinq ans, que Justinien acheta très-cherement. Ces guerres continuerent encore sous l'Empire de Justin, à l'avantage de Chosroës, qui entra dans l'Armenie si enflé de ses victoires precedentes, qu'il refusa audience aux Ambassadeurs de l'Empereur, & leur ordonna de le suivre jusqu'à Cesarée de Cappadoce. Mais les choses changerent de face sous le regne de Tibere. Car la troisiéme année de son Empire, les Romains battirent deux ou trois fois les Perses, pillerent les tresors du Roi, & demeurerent tout l'hyver en Perse, sans trouver personne qui se mît en défense. Chosroës en mourut de déplaisir l'an 580. après un regne de 48. ans. Evagre cite quelques Auteurs, qui disent que ce Prince se fit baptiser avant sa mort. * Evagre, *l*. 4. *&* 5. Agathias, *l*. 4. Procope, *l*. 1. *&* 2. *de la guerre des Perses*.

CHOSROES ou COSROES II. fut mis sur le Trône de Perse l'an 591. Ses Sujets avoient enfermé son pere Hormisdas dans une prison, le jugeant indigne du Trône. Le fils fatigué des menaces qu'on lui faisoit de la part de son pere, s'emporta à un excès d'inhumanité tout-à-fait detestable, & le fit mourir à coups de bâton. Ce parricide offensa tous les Perses, & leur mécontentement s'augmentant, par le meurtre de quelques Seigneurs, que le Roi sacrifia à sa politique, ils l'obligerent de prendre la fuite. On dit que dans cette fâcheuse conjoncture, ne sçachant s'il se retireroit parmi les Romains ou chez les Turcs, il abandonna la chose au hazard, & mit la bride sur le cou de son cheval, qui le mena dans une ville des Romains. L'Empereur Maurice le reçût avec grande bonté, & donna une armée à Narsés pour le rétablir dans son Roïaume. Ainsi Chosroës remonta sur le Trône, aussi facilement qu'il en étoit descendu. Ce Prince étant paisible dans son Roïaume, renvoïa à Gregoire d'Antioche la croix d'or ornée de pierreries, que les Perses avoient enlevée de l'Eglise de saint Sergius, & fit encore des presens magnifiques. C'est ce qui a fait écrire à Jean Abbé de Biclare dans sa Chronique, qu'il s'étoit fait Chrétien; mais il s'est trompé. Après la mort de l'Empereur Maurice en 602. Chosroës prit les armes contre Phocas, son successeur & son meurtrier : il entra dans la Syrie, se saisit de la Palestine, de la Phenicie, de l'Armenie, de la Cappadoce, & fit des dégâts incroyables dans tout l'Orient. Heraclius ayant fait mourir Phocas l'an 610. & ayant été couronné Empereur, pria Chosroës de donner la paix à ses peuples, & lui offrit un tribut annuel fort considerable. Ce Roi le refusa avec mépris, & recommença ses courses dans les terres de l'Empire. Il entra dans la Palestine en 615. prit Jerusalem, emporta en Perse la croix, sur laquelle le Fils de Dieu souffrit la mort, avec les vases sacrez, & emmena grand nombre de Fideles, entre lesquels étoit le Patriarche Zacharie. Depuis, passant en Afrique, il prit la Lybie & l'Egypte, & emporta Carthage. Heraclius lui demanda une seconde fois la paix : il la lui accorda, à condition qu'il renieroit JESUS-CHRIST, & que ses peuples en feroient de même. Cette proposition insolente donna du courage à l'Empereur, qui attaqua en 622. ce Prince orgueilleux, défit ses troupes, & l'obligea de prendre la fuite. Siroës, son fils aîné, qu'il avoit privé de la Couronne, pour le donner au cadet, le poursuivit & le fit mourir de faim dans une prison l'an 628. * Evagre, *l*. 6. Theophanes, *Miscel*. *l*. 18. 4. Cedrenus. *La Chron. d'Alex.*

CHOTCZIM, *Chotimia*, petite Ville de Walachie, sur le Niester, & sur les frontieres de Pologne & de Podolie, est celebre dans l'Histoire, par la fameuse victoire qu'Uladislas Prince, & ensuite Roi de Pologne, y remporta en 1621. sur Osman Empereur des Turcs. Les Infideles furent encore mis en déroute en ce même lieu l'an 1674. par Jean Sobieski General des Polonois, qui fut ensuite élû Roi de Pologne; & qui acquit une gloire immortelle, pour avoir fait lever le siege de Vienne, assiegée par l'armée de Mahomet IV. l'année 1683.

CHOUA, nom du Connêtable ou Generalissime des armées du Royaume de Tonquin, qui a presque toute l'autorité Roïale. *Voyez* TONQUIN, *Titres des Rois & du Gouvernement*.

CHOUET (Jacques) Imprimeur de Geneve, sembloit dans les commencemens vouloir representer une image de l'Imprimerie des Etiennes, sous pretexte qu'il avoit acheté les caracteres d'un des petits fils du celebre Robert Etienne : mais il n'en exprima pas seulement l'ombre. * Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Imprimeurs. Edit. Paris. in* 12. 1685. *tome* 2.

CHOUL, (Guillaume du) (*Caulius*) Gentilhomme Lyonnois, Conseiller du Roi & Bailli des montagnes de Dauphiné, a vécu dans le XVI. siecle vers l'an 1558. La Croix du Maine dit qu'il fut *le plus diligent & le plus grand rechercheur d'Antiquitez de son temps*. Il écrivit divers Ouvrages, comme le Promptuaire des Medailles. Traité des Bains des Grecs & des Romains. Traité de la Religion des anciens Romains. De la Castrametation ou Campement des Romains, &c. * La Croix du Maine, *Bibl.*

CHOUL, (Jean du) fils de Guillaume; étoit aussi homme de Lettres, & publia une description du Mont Pila, en Latin. *De varia quercûs Historia*, *&c*. * La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franc.*

CHOUTZA, qu'on écrit *Szucza*, Ville de Pologne dans la Prusse, à une lieuë de Culme, sur le rivage opposé, presqu'en vûë l'une de l'autre. Elle est bâtie de brique, ornée d'une belle Eglise; & étoit jadis défenduë par des murailles flanquées de tours, dont on ne voit que des restes & des masures; le temps n'en ayant laissé qu'autant qu'il en faut, pour conserver la memoire des Chevaliers Teutons anciens possesseurs de la Prusse, où ils ont laissé des marques éclatantes de leur magnificence. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHRAME, ou CHRAMNE, fils de CLOTAIRE I. & de Chunsene, ayant été envoyé par son pere dans l'Aquitaine, s'y conduisit si tyranniquement que tous les peuples s'en plaignirent au Roi. Clotaire le manda pour venir rendre compte de ses actions : mais au

lieu d'obéïr, il prit les armes contre son pere. Ses deux freres Charibert & Gontran marchoient avec des troupes, pour le ranger à son devoir, lorsqu'il leur fit dire que le Roi étoit mort, durant la guerre qu'il avoit entreprise contre les Saxons. Cette nouvelle étonna les jeunes Princes, qui retournerent en Bourgogne. Chramne les suivit, prit Châlons sur Saone, & passa à Paris vers son oncle Childebert, qui lui fit jurer, sur les saints Evangiles, de ne se reconcilier jamais avec son pere. Peu de temps après, le même Childebert étant mort, Chramne manquant de protection, fit la paix avec son pere. Son repentir ne dura pas long-temps, il reprit les armes & se retira en Bretagne, auprès de Conober Prince du païs. Clotaire le poursuivit; les Bretons furent défaits près de la mer, Conober fut tué dans la mêlée, & Chramne fut fait prisonnier. Ce pere cruel ordonna à ses gens de le brûler dans une chaumine, où il s'étoit retiré avec sa femme Chalde ou Calte, fille de Wilichaire Duc d'Aquitaine, qu'il avoit épousée en 557. & avec ses enfans : ce qui fut executé sur le champ, l'an 560. * Gregoire de Tours, *l.* 4. Aimoin, *l.* 2.

CHRESME, huile consacrée par l'Evêque, qui sert à administrer les Sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Ordre & d'Extrême-Onction. On fait le saint Chrême le Jeudi-Saint avec de grandes ceremonies. Il y en a de deux sortes, l'un qui se fait avec de l'huile & du baume, qui sert aux Sacremens de Baptême, de Confirmation & des Ordres; l'autre qui est de simple huile, qui est consacré par l'Evêque, qui servoit aux Catechumenes, & dont on use en l'Extrême-Onction. Cette ceremonie est fort ancienne, & même d'institution Apostolique, & a été pratiquée constamment dans l'Eglise Grecque & Latine au Sacrement de Baptême : si ce n'est que les Grecs oignoient par tout le corps les baptisez; au lieu que dans l'Eglise Latine, on se contente d'oindre le sommet de la tête. Dans la Confirmation les Grecs se sont servis de l'onction du Chrême au front, comme étant la matiere essentielle du Sacrement; au lieu que chez les Latins l'imposition des mains étoit considerée comme la partie la plus essentielle, quoique l'on y trouve aussi l'onction. * *Voïez* les Theologiens qui ont traité des Sacremens, & Adrien Baillet, *aux Fêtes mobiles*, §. 5. *n.* 15. 16. *dans la Vie des Saints*, *tome* 4.

CHRESTE, fut Prefet du Prétoire sous l'Empereur Alexandre. Julie Mammée mere de ce Prince lui donna le celebre Ulpien pour collegue : ce qui souleva les Soldats, mécontens de ce nouveau Ministre. Mammée prévint la conspiration, & fit tuer Chreste & Flavien, qui en étoient apparemment les auteurs. Xiphilin & Zonare disent que ce fut Ulpien même qui fit assassiner les deux Préfets pour leur succeder, l'an de J. C. 228. Dion, *l.* 80. Zozime, *l.* 1.

CHRESTE, Prince de Chersonese, & tributaire de l'Empire, sous Diocletien, entra en faveur des Romains, dans les Etats de Criscon, ou Sauromate, Prince du Bosphore, vers l'an de J. C. 294. pilla le païs des Sarmates, prit la ville de Bosphore, & fit plusieurs prisonniers, entre lesquels se trouverent les femmes de Criscon, que ces avantages obligerent à demander la paix. Diocletien la lui accorda, & en reconnoissance des services de Chreste, declara la Chersonese libre & exempte de tributs. * Idatius. Eutrope.

CHRESTE, Officier de l'Empereur Constance dans son armée des Gaules, fut un de ceux qui trahirent ce Prince en faveur du Tyran Magnence, qu'ils éleverent à l'Empire l'an 350. de J. C. mais il fut défait la même année, & puni avec ses complices. * Socrate, *l.* 2. Zonare.

CHRESTE, Professeur à Constantinople, y enseigna le Latin sous l'Empereur Constance, qui le fit succeder à Evantius en 359. * S. Hieronym. *Chron.*

CHRESTIEN, (Florent) natif d'Orleans, a vécu dans le XVI. siecle. Il s'est appellé en Latin *Quintus Septimius Florens Christianus*; *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des enfans de son pere & de sa mere; & *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mere. Il étoit fils de Guillaume Chrétien, Gentilhomme originaire des confins de Bretagne, qui s'attacha à la Medecine, & qui devint très-habile dans cette science; comme son ayeul s'étoit signalé dans l'emploi de Chancelier du Duc de Vendôme. Florent Chrétien fit de grands progrès dans les Langues & dans les belles Lettres, & fut choisi pour être Precepteur du Roi Henri de Navarre, qui fut depuis Henri *le Grand*. Il eut querelle avec Ronsard, contre lequel il écrivit un Poëme très-piquant. Pour faire plaisir au President Pibrac, il mit ses Quatrains moraux en Grec, & en Latin. Florent Chrétien composa encore divers autres Ouvrages en Prose & en Vers, mais ils n'ont pas tous été publiez, & nous n'avons de lui que quelques Tragedies, une traduction d'Oppien, celle de quelques Comedies d'Aristophane, de quelques Epigrammes Grecques, &c. Il mourut en 1596. âgé de 56. ans, & laissa un fils qui avoit beaucoup d'esprit & de sçavoir. Ce que nous avons de meilleur de Chrétien, est une édition Grecque & Latine des Comedies d'Aristophane, avec ses notes, & celles des autres, à Geneve en 1608. *in fol.* Son fils Claude se plaint fort de l'infidelité, & du trop de liberté de ceux de Geneve, qu'il dit faire toutes choses à leur tête, & il décrie fort cette édition. M. Kuster en a donné une nouvelle en Hollande en l'année 1710. beaucoup plus ample & plus parfaite, avec des notes de sa façon, & quelques changemens dans la Traduction. Florent Chrétien étoit un fort beau genie, & il sçavoit toutes les finesses de la langue Grecque. Sainte-Marthe, *in Elog. doct. Gall. l.* 4. La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, &c. Paul Colomb. *Bibliot. choisie. pag.* 201. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Grammairiens*, *Edit. Paris.* 1686. *tome* 2. *page* 264.

CHRETIEN. *Cherchez* CHRISTIAN.

CHRETIENS : on appelle ainsi ceux qui font profession de croire en J. C. ce nom fut donné dans Antioche aux Fideles, qui se nommoient auparavant Disciples. Ce fut environ l'an 41. de J. C. Nous trouvons encore qu'ils ont été appellez d'autres divers noms, comme *Freres*, *Saints*, *Croïans*, *Fideles*, *Nazaréens*. Les Païens, au sentiment de Tertullien, leur donnoient des noms, tirez des instrumens de leurs supplices; sçavoir des poteaux où ils les attachoient pour les faire mourir, & des buchers qu'ils allumoient autour d'eux, pour brûler leurs corps, & les reduire en cendre. Ils les appelloient aussi *Galiléens*, *Imposteurs*, *Magiciens*, & les confondoient avec les Juifs. La haine qu'ils avoient contre eux, leur faisoit croire qu'ils étoient la cause de tous les maux qui arrivoient, & ils les accusoient de manger un enfant dans leurs assemblées, d'adorer la tête d'un âne, & leur imposoient plusieurs autres sortes de crimes. Dans la fureur de cette aversion, ils les exposoient à des tourmens incroïables; mais leur sang, comme le remarque Tertullien, étoit une semence heureuse, qui ne mouroit point sur la terre; mais qui se multiplioit d'une maniere surprenante pour produire de nouveaux Chrétiens. * Aux Actes. *c.* 1. Tertullien, *Apol. c.* 50. Eusebe. Baronius, &c.

CHRETIENS DE S. THOMAS. *Cherchez* THOMAS.

CHRISOSTOME. *Cherchez* JEAN CHRISOSTOME & DION CHRISOSTOME.

CHRIST : ce nom qui signifie *Oinct*, fut donné au Sauveur pour exprimer son onction. *Cherchez* JESUS-CHRIST.

CHRIST, CHRISTUS, ou JESUS-CHRIST. Ordre Militaire de Portugal, fut fondé environ l'an 1318. par Denys I. Roi de Portugal, pour animer la Noblesse Portugaise contre les Maures. Ce Prince ordonna que les Chevaliers seroient vétus de noir, & porteroient sur la poitrine une Croix Patriarchale de gueules, chargée d'une autre d'argent, qui sont les armes de cet Ordre. Le Pape Jean XXII. confirma cet Ordre l'an 1320. & donna la Regle de saint Benoit aux Chevaliers, à qui Alexandre VI. permit depuis de se marier. On remarque que le premier Grand-Maître de cet Ordre fut Dom Gilles Matinez, qui l'avoit déja été de celui d'Avis; & que la premiere maison fut à Castro-Marin, & depuis à Tomar, qui étoit plus voisine des Maures d'Andalousie, & de l'Estramadoure. Cet Ordre a des Commanderies, non seulement en Portugal, mais aussi en Afrique, aux Indes Orientales, & même dans le Bresil : ce qui a rendu le Grand-Maître riche de cent mille ducats de rente. C'est pourquoi la Maîtrise a été annexée inséparablement à la Couronne de Portugal, dont les Rois ont pris le titre d'Administrateurs perpetuels de cet Ordre, auf-

si bien que de celui d'Avis. On voit la Croix & le Collier de cet Ordre dans le Chœur des Cordeliers de Paris, au dessus des chaires, du côté gauche, autour des armes de quelques Seigneurs Portugais qui s'étoient refugiez en France, avec le Roi Dom Antoine, mort à Paris, dont le corps est dans la Chapelle de Gondy en la même Eglise. * Sponde, *A. C.* 1317. *n.* 3. Mariana, *l.* 11. Favin, *Theat. d'Hon.* Vasconcellos, &c.

CHRISTBURG, petite Ville de Pologne. Elle est dans la Prusse Roïale, sur la riviere de Sargune, environ à deux lieuës au dessus du Lac de Dransen, & à cinq de la ville de Mariembourg, vers le Midi Oriental. * Maty, *Diction.*

CHRIST-CHURCH, c'est-à dire, *Eglise de Christ*, c'est un bourg ou petite ville avec marché située à l'embouchure des rivieres d'Avon & de Stower dans la Mer, dans le Comté de Hamp. Elle est Capitale de sa Contrée, & a le privilege d'envoyer deux Deputez au Parlement. Elle est ornée d'une ancienne & grande Eglise, & éloignée de 86. milles Anglois de Londres. * Maty, *Diction.*

CHRISTIAN, ou CHRE'TIEN DRUTHMAR, surnommé *le Grammairien*, Moine de l'Abbaïe de Corbie sur la Somme, vivoit dans le IX. siecle, environ l'an 840. Sigebert dit qu'il étoit d'Aquitaine. Il a écrit un Commentaire, ou Exposition sur saint Matthieu, que Mainard Molfer publia en 1530. & un Abregé sur saint Luc & saint Jean. * Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Sigebert, *des Hom. Illust. c.* 7.

CHRISTIAN, ou CHRE'TIEN, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Patriarche d'Antioche, fut martyrisé avec quatre de ses Compagnons, lorsque cette ville fut prise par les Sarrasins l'an 1238. * Sponde *en cette année. n.* 19.

CHRISTIAN-DE-TROYES, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1200. * Faucher, *l.* 2. *des anc. Poëtes Franc.*

CHRISTIAN-URST, en Latin *Urstisius*, Professeur des Mathematiques à Bâle. Il publia divers Ouvrages, *Elementa Arithmetica legibus Logicis deducta. Quæstiones novæ, in Theoricas planetarum Purbachii, &c.* Il mourut en 1586. * Vossius, *de Mathem.*

CHRISTIAN DE BRUNSWIC, fils d'Henry-Jules Duc de Brunswic-Wolfembutel, & d'*Elizabeth* de Danemarx sa 2. femme, porta le surnom d'*Halberstad*, parce qu'il fut Administrateur de cet Evêché. On le nomma aussi *l'Evêque enragé*, à cause de ses violences extraordinaires. Après avoir pris le parti de Frederic Electeur Palatin élû Roi de Boheme, il ravagea les terres de son frere Frederic Ulric Duc de Brunswic, brûla plusieurs villages de l'Electorat de Mayence, donna à son armée le pillage d'Amenebourg en Westphalie, & fit égorger la garnison de cette ville, au prejudice de la capitulation qu'il avoit signée. S'étant rendu maître de presque toutes les villes de l'Evêché de Paderborn, il fit mettre le feu à toutes les Eglises, & permit toutes sortes d'insolences à ses Soldats. Lorsqu'il eut pris la ville de Paderborn, il en donna le pillage à son armée, exigea de grandes sommes du Clergé & des Jesuites, dont il ruina le College, & enleva l'Image de saint Liborne Patron de cette Eglise, qui étoit d'or massif. Sa cruauté alla jusques à cet excès, que de faire enterrer l'Evêque tout vif, lui laissant seulement paroître la tête qu'il écrasa avec les pieds de son cheval, en sautant & voltigeant par dessus. Il se faisoit servir à table par des filles & des femmes Catholiques toutes nuës; & après le repas, les aïant fait prostituer à ses Favoris, il les faisoit égorger, ou noïer. Il combattit les Espagnols à Floriac en Hollande, où il fut blessé au bras d'une blessure si dangereuse, qu'il fallut le lui couper, & lui en mettre un de fer. Le Comte de Tilly le défit à la bataille de Statlo. Il mourut enfin le 6. Juin 1626. & par sa mort, son frere Frederic-Ulric rentra dans le Duché de Brunswic, dont Frederic Electeur Palatin & Roi de Boheme avoit gratifié Christian, au prejudice de son aîné Ulric. * Chapuys, *Histoire de Flandre.*

CHRISTIAN. *Cherchez* Christierne.

CHRISTIAN de Buche. *Cherchez* Buche.

CHRISTIANA, anciennement *Lagusa*, Isle de l'Archipel, située entre celle de Santorini, & le Cap Sassolo de l'isle de Candie. Christiana n'a rien de considerable, étant fort petite & déserte. * Baudrand.

CHRISTIANE (La Mer Christiane) Partie de la mer du Nord. Elle est entre l'Amerique Septentrionale & les Terres Arctiques, au Couchant du Détroit de Hudson. Les Danois qui l'ont découverte les premiers, lui ont donné ce nom à l'honneur de leur Roi Christian IV. On l'appelle aussi *La Mer Septentrionale*, & elle renferme la Baye de Hudson & celle de Buton. * Baudrand.

CHRISTIANISME, Religion que Jesus-Christ a établie, & que les Apôtres ont publiée dans tout le monde. On prouve la verité de la Religion Chrétienne, par la qualité de son Auteur, par la sainteté de sa doctrine, & par les moïens de son établissement.

I. *QUALITEZ DE L'AUTEUR du Christianisme.*

Jesus-Christ est le Messie, & il est Dieu: donc la Religion qu'il a établie est très-veritable. L'on prouve que Jesus-Christ est le Messie, par les livres de l'Ancien Testament; & cette preuve renferme trois propositions.

La premiere; les Livres de l'Ancien Testament ne sont point supposez, mais écrits par les Prophetes & par les autres Auteurs, ausquels on les attribuë, tels que sont Moïse, Josué, Samuël, Esdras, &c.

La seconde; l'Ancien Testament contient plusieurs Propheties touchant le Messie, ou le Sauveur du monde.

La troisiéme; Jesus-Christ est ce Messie promis & prédit.

On prouve la premiere proposition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu en même temps, ou immediatement après les Ecrivains de l'Ancien Testament, & dans les siécles suivans. A l'égard du Pentateuque de Moïse, qui comprend la Genese, l'Exode, le Levitique, le Livre des Nombres & le Deuteronome, il en est parlé dans le Livre de Josué, *c.* 1. 8. & 10. & dans le Livre des Rois, 3. *Reg. c.* 8. & 4. *Reg. c.* 21. dans les Paralipomenes, *l.* 1. *c.* 16. & *l.* 2. *c.* 24. dans le Livre d'Esdras, *l.* 1. *c.* 6. *l.* 2. *c.* 10. & dans les autres Livres de l'Ancien Testament. Il est encore à remarquer qu'Helcias, Souverain Pontife, trouva le Livre de la Loy de Moïse dans le Temple, & que le Roi Josias le fit lire à tout le peuple, 4. *Reg.* 22. ce qu'il faut entendre de tout le Pentateuque, ou du moins du Deuteronome, qui étoit l'Abregé de la Loi. Les auteurs prophanes ont aussi parlé de Moïse, ou se sont servis de ses Ecrits: entr'autres, Sanchoniathon, qui vivoit environ cent ans après, & qui a inseré dans ses Livres plusieurs choses tirées de ceux de Moïse, comme le rapportent Porphyre & Philon de Biblos dans Eusebe. On met en ce nombre Hesiode, Thalés, Solon, Pythagore & quantité d'autres Philosophes. Il y a de pareilles preuves, pour montrer que les autres Livres de l'Ancien Testament ont été écrits par les Auteurs, dont ils portent le nom, & dans les temps qui y sont marquez. Il n'est pas besoin de les rapporter ici; il suffit de remarquer que les Juifs dresserent un Canon de ces Livres sacrez, dont Esdras fit le Recüeil, & qui fut approuvé par la grande Synagogue, pour en rendre l'autorité incontestable.

La seconde & la troisiéme proposition, qui parlent des Propheties touchant le Messie, & de leur execution en la personne de Jesus-Christ, se prouvent par les Oracles de l'Ancien Testament.

1. Dans la Genese, *c.* 49. Jacob donnant sa benediction à Juda son fils, dit, *Le Sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa posterité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu; & il sera l'attente des nations.* L'Hebreu porte, *jusqu'à ce que Sciloh vienne*, & ce mot signifie le Messie, qui est appellé *l'attente des nations*, de même que le Prophete Aggée le nomme, *le desiré des nations*, (chapitre 2.) La Paraphrase Chaldaïque traduit ainsi, *jusqu'à ce que le Messie vienne, à qui le Royaume appartient*; & les Rabbins les plus anciens l'ont expliqué de la même maniere. Or il y a plus de seize cens ans que la Principauté a été enlevée non seulement à la Tribu de Juda, mais même à tout le peuple d'Israël: d'où il faut conclure que le Messie est venu. La Tribu de Juda a eu, conformément à cette Prophetie, le privilege de subsister en forme d'Etat jusqu'au temps de la venuë de Jesus-Christ. Quelques-uns préten-

dent qu'Herode étant étranger, le Sceptre a cessé sous lui d'être dans la nation Juive, & dans la Tribu de Juda; & qu'ainsi le Sceptre a cessé dans Juda à la venuë de JESUS-CHRIST. Mais, sans appuyer cette preuve qui peut avoir des difficultez, il suffit pour montrer évidemment que le Messie est venu, que le Sceptre ne subsiste plus depuis long-temps, ni dans la Tribu de Juda, ni dans la nation Juive; & pour faire voir que JESUS-CHRIST est le Messie, c'est assez qu'il soit venu peu de temps avant que la republique des Juifs ait été détruite par les Romains, & qu'il n'y ait eu aucun homme que lui en ce temps-là, à qui convenoient les qualitez du Messie promis aux Juifs.

2. Daniel prédit la venuë, la vie & la mort du Messie, dans le récit de ce que l'Ange Gabriel lui avoit revelé, *c.* 9. en ces termes: *Jusqu'au Christ le Conducteur, il y aura sept semaines, & soixante-deux semaines, &c. Après ces soixante-deux semaines, on fera mourir le Christ, &c. Il confirmera son alliance pendant une semaine; & au milieu de cette semaine, la victime & le sacrifice cesseront, & l'abomination de la désolation sera dans le Temple.* Tous les anciens Rabbins expliquent cette prédiction du Messie. Les semaines dont il est parlé dans cette Prophetie, sont des semaines de sept années, & les 70. semaines font 490. ans. Ces 70. semaines échûrent au temps de la venuë de JESUS-CHRIST, qui mourut en la troisiéme année de la soixante & dixiéme semaine; & après cela le Temple de Jerusalem fut entierement ruiné, & les Juifs dispersez.

3. Isaïe, *ch.* 7. prédit que le Messie naîtra d'une Vierge; *Une Vierge concevra*, dit ce Prophete, *& elle enfantera un fils, & son nom sera Emmanuel.* Sur quoi il faut remarquer qu'Isaïe ne dit pas seulement *une Vierge sera enceinte*; mais il donne ce prodige, pour un signe du dessein que Dieu a de conserver son peuple; & il appelle cet enfant *Emmanuël*, c'est-à-dire, *Dieu avec nous.* On voit dans cette Prophetie la naissance de JESUS-CHRIST.

4. Le Prophete Michée, *ch.* 5. marque le lieu de la naissance du Messie par ces paroles: *Et vous Bethléem, appellée Ephrata, vous êtes la plus petite entre les villes de Juda; mais c'est de vous que sortira celui qui doit regner dans Israël*; ou, selon les paroles de saint Matthieu, qui contient le même sens: *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite entre les Princes de Juda; car de toi sortira le Conducteur qui gouvernera mon peuple Israël.*

5. David, *Pseaume* 71. prédit ainsi l'adoration des Rois: *Les Rois de Tarsis & des Isles lui offriront des présens, les Rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons.* Isaïe, *c.* 60. dit, *Ils viendront tous de Saba, apportant de l'or & de l'encens, & donnant loüange au Seigneur.*

6. Isaïe, *c.* 35. parle des miracles que le Messie devoit faire, lors qu'il dit, *Dieu viendra lui-même, & vous sauvera. Alors les yeux des aveugles seront ouverts, & les oreilles des sourds seront débouchées. Alors le boiteux bondira comme un cerf, & la langue des muets sera déliée.* Ce sont des miracles que JESUS-CHRIST a faits.

7. Zacharie, *c.* 9. prédit ainsi l'entrée du Messie dans la ville de Jerusalem; *Réjoüissez-vous, fille de Sion: tressaillez de joïe, fille de Jerusalem: vôtre Roi vient à vous juste & Sauveur, étant pauvre, & monté sur une ânesse & sur un ânon.*

8. Le même Zacharie, *c.* 11. parle en ces termes des trente deniers qui furent donnez à Judas: *Ils peserent trente pieces d'argent pour ma récompense.*

9. David, *Pseaume* 21. parle ainsi du crucifiement du Messie, & du partage de ses habits. *Ils ont percé mes mains & mes pieds; ils ont compté tous mes os. Ils ont partagé entre eux mes vêtemens, & ils ont jetté le sort sur ma robe.* Il ajoûte, Pseaume 68. *Ils m'ont presenté du fiel pour viande, & m'ont donné du vinaigre à boire dans ma soif.*

10. Isaïe, *c.* 53. prédit la cause de la Passion du Messie, en ces termes. *Il s'est veritablement chargé de nos langueurs, & il a porté nos douleurs.... Il a été frappé pour nos iniquitez..... Dieu a mis sur lui l'iniquité de nous tous. Il a été offert, parce qu'il l'a voulu.* Les anciens Rabbins rapportent ces oracles au Messie, comme Aben-Esra le reconnoit lui-même. Ceux qui sont venus depuis, ont tâché d'éluder la force de cette Prophetie, en disant qu'il y étoit parlé de deux Messies; l'un souffrant & affligé; l'autre glorieux & triomphant: mais ce n'est qu'une défaite, & cette distinction est purement imaginaire. Il ne faut que lire la Prophetie, pour connoître qu'il y est parlé d'un seul Messie, & que c'est de la même personne, que tous ces oracles se doivent entendre: ce qui est si vrai, qu'il est dit que sa mort sera la cause de sa gloire. *Lorsqu'il aura mis son ame pour le peché, il verra une longue posterité. Parce que son ame a souffert, il verra & sera rassasié.*

11. David, *Pseaume* 15. marque la Resurrection de JESUS-CHRIST, par ces paroles; *Vous ne laisserez pas mon ame dans le sépulcre, & vous ne permettrez pas que vôtre Saint voye la corruption.* Cela ne se peut appliquer à David, puisque son corps est demeuré dans son sepulchre, & se doit necessairement entendre du Messie. Cette preuve est d'autant plus démonstrative contre les Rabbins, qu'ils reconnoissent que David a été la figure du Messie, & que plusieurs choses sont attribuées à ce Roi, qui ne conviennent qu'au CHRIST.

12. Le même Prophete Roi, *Pseaume* 67. prédit l'Ascension de JESUS-CHRIST, lorsqu'il dit: *Vous êtes monté en haut, vous avez pris avec vous la captivité*, c'est-à-dire, *emmené les captifs.*

13. Le même David, *Pseaume* 109. marque la Resurrection de JESUS-CHRIST, en ces termes: *Le Seigneur a dit à dit à mon Seigneur; Asseyez-vous à ma droite.* Celui que David appelle son Seigneur, ne peut être que le Messie, qui est ensuite appellé Sacrificateur pour toûjours, selon l'ordre de Melchisedech.

14. Le Prophete Joël, *c.* 2. prédit ainsi la Mission du Saint-Esprit: *Je répandrai mon Esprit sur toute chair, & vos fils prophetiseront.*

15. Isaïe *c.* 66. marque la Prédication de l'Evangile par ces paroles: *J'envoyerai de ceux qui auront été sauvez, aux nations vers la mer en Afrique & en Lydie, peuples armez de fléches, en Italie & en Grece, aux Isles éloignées, à ceux qui n'ont point entendu parler de moi, & qui n'ont point vû ma gloire, & ils annonceront ma gloire aux nations.* David en parle aussi, *Pseaume* 18. en ces termes: *Leur son s'est répandu par toute la terre, & leurs paroles ont été jusqu'aux extrémitez du monde.*

Après tant d'oracles qui se trouvent accomplis dans la personne de JESUS-CHRIST, on ne peut pas raisonnablement douter qu'il ne soit le Messie promis, & prédit par les Prophetes. Les Juifs neanmoins s'efforcent toûjours de soutenir leur Religion & de combattre la verité du Christianisme. Surquoi il est important de remarquer leurs principales erreurs, dans l'explication des Propheties de l'Ancien Testament. La premiere est, qu'ils ne distinguent pas les deux avenemens de JESUS-CHRIST, dont l'un regarde la redemption des hommes, & l'autre le dernier jugement. Celui-là est prédit en des termes qui marquent l'humiliation & les souffrances du Sauveur; & celui-ci est décrit, plein de gloire & de majesté, comme on le voit dans le dernier chapitre de Malachie, & dans le 38. d'Ezechiel. C'est de là que quelques Juifs ont pris occasion de s'imaginer deux Messies; dont l'un viendroit dans un état pauvre & miserable; & l'autre dans un éclat digne de sa grandeur: ce qui est une pure fiction, contraire à l'Ecriture, qui attribuë ces deux états à la même personne. La seconde erreur des Juifs est, qu'ils croïent que le Roïaume du Messie, dont est parlé dans Isaïe, *c.* 2. dans le Prophete Michée, *c.* 4. & ailleurs, doit être temporel & terrestre; & que les biens dont les peuples seront comblez à la venuë du Messie, doivent être aussi temporels, c'est-à-dire, des richesses & des honneurs. Au lieu que tout cela se doit entendre de la victoire de J. C. sur le démon; de la délivrance ou redemption des hommes; & de l'établissement de l'Eglise, &c.

On prouve que J. C. est Dieu, par les Propheties de l'Ancien Testament. Quelques-unes de celles que j'ai déja rapportées, parlent de sa divinité: en voici encore d'autres. David, *Pseaume* 2. fait ainsi parler le Messie. *Le Seigneur m'a dit, Je vous ai engendré aujourd'hui*, c'est-à-dire, *produit de ma substance. Pseaume* 109. il appelle le Messie son Seigneur: il dit que le Seigneur a dit au Messie de s'asseoir à sa droite, & que le Messie a été engendré de la substance du Seigneur, avant

la creation du soleil. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseiez-vous à ma droite : Je vous ai engendré du fonds de ma substance avant Lucifer.* Isaie, c. 35. marque la Divinité du Messie par ces paroles, *Dieu même viendra & nous sauvera.* Il dit au chapitre 9. *Un petit enfant nous est né, & le Fils nous a été donné & il sera appellé Admirable, Conseiller, Dieu fort.* Ailleurs le Messie est souvent appellé *Emmanuel*, c'est-à-dire, *Dieu avec nous.*

Toutes ces preuves, qui sont convainquantes contre les Juifs, servent aussi contre les Payens, après leur avoir prouvé que les Livres de l'Ancien Testament ne sont point supposez, mais très-dignes de foi. A quoi il faut ajoûter, qu'il n'y a pas lieu de dire que les Chrétiens aient fabriqué ces Livres, pour autoriser leur Religion, puisqu'ils ont été de tout temps, & sont encore à present entre les mains des Juifs, ennemis jurez des Chrétiens : ce qui a fait dire à saint Augustin, que c'étoit par une providence particuliere de Dieu, que les Juifs étoient dispersez par toute la terre, afin qu'ils y portassent les oracles qui établissent la verité du Christianisme, qu'ils ne veulent pas neanmoins recevoir par un faux zele & par une aveugle complaisance dont ils sont animez, pour soûtenir leur ancienne Religion, & pour se défendre du parricide, que leurs peres ont commis en la personne de J. C.

Plusieurs Sçavans emploïent ici les Propheties des Sibylles. *Voyez* la preuve qu'on en peut tirer, dans l'Article SIBYLLES.

On tire encore du Nouveau Testament des preuves très-évidentes de la divinité de J. C. Ces preuves se réduisent à six propositions.

La premiere. Les Livres du Nouveau Testament ne sont point supposez, mais écrits par les Apôtres & par les Evangelistes dont ils portent le nom.

La seconde. Ce qui est écrit dans les Livres du Nouveau Testament est très-vrai.

La troisiéme. Les prodiges qui ont paru à la naissance, pendant la vie, & à la mort de J. C. marquent sa Divinité.

La quatriéme. Ses miracles prouvent qu'il est Dieu.

La cinquiéme. Sa Resurrection, & son Ascension sont des preuves convainquantes de sa Divinité.

La sixiéme. Sa Divinité se prouve par plusieurs témoins sacrez & profanes.

On prouve la premiere proposition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu dans le même temps, ou immediatement après, & de ceux des siecles suivans, comme saint Clement, saint Ignace, saint Polycarpe, Papias, S. Justin Martyr, Athenagoras, saint Irenée, &c.

La seconde se prouve par les témoignages mêmes des Auteurs Juifs [illegible]s Payens, (comme de Josephe, de Suetone, de [illegible], de Pline *le Jeune*, de Celse, de Macrobe, &c.) qui rapportent plusieurs faits contenus dans le Nouveau Testament, & de la même maniere qu'ils y sont écrits.

En effet, quelle apparence y a-t-il que l'on ait supposé les Livres du Nouveau Testament? Comment pouvoit-on faire recevoir un si grand nombre d'Epîtres, à tant d'Eglises si nombreuses, si elles avoient été fausses ? Comment faire accroire à l'Eglise de Rome que saint Paul lui avoit écrit une Epitre, à l'Eglise de Corinthe, qu'elle en avoit reçû deux de lui ; & cela peu de temps après la mort de saint Paul ? Comment seroit-il possible que les Disciples de J. C. eussent inventé ce qu'ils ont écrit ? Ils ont publié ces faits, dans les lieux mêmes où les choses se sont passées ; en Judée, à Jerusalem, où ils établirent une Eglise. Ils ont parlé devant tout le peuple des miracles de J. C. de sa mort, de sa Resurrection, & de son Ascension, comme de choses arrivées dans l'espace de trois ans ; & ils ont commencé d'en parler quelques jours après l'Ascension, lorsqu'ils eurent reçû le Saint Esprit. Ils ont reproché publiquement aux Juifs le détestable parricide qu'ils avoient commis en la personne de J. C. Ils ne se sont pas contentez de prêcher toutes ces choses, ils les ont écrites, & leurs écrits ont été portez en tous lieux. Ils ont rapporté des miracles qui étoient si publics, que les Juifs ne les pouvant nier, accusoient J. C. de les faire par la puissance de Beelzebub Prince des Demons. Ils ont circonstancié la passion, la mort & la resurrection de J. C. d'une maniere qui fait aisément voir, que l'on ne pouvoit en cela imposer au public. Pilate même fut si persuadé de la resurrection de J. C. qu'il en écrivit à l'Empereur Tibere, lequel étant au Senat, proposa de mettre J. C. au nombre des Dieux. Cette histoire doit être d'autant moins suspecte, que c'est Tertullien qui la rapporte dans une Apologie, qu'il adresse au Senat & aux Empereurs Romains, qui avoient dans leurs Registres les actes de Pilate. Il est donc évident qu'on ne peut douter de la verité, de ce qui est écrit dans le Nouveau Testament.

3. Les prodiges qui ont paru à la naissance, pendant la vie, & à la mort de J. C. sont des preuves incontestables de sa divinité. Il suffit de remarquer ceux-ci. Il est né d'une Vierge, par un effet surnaturel de la toute-puissance de Dieu. Des Anges ont publié sa gloire à sa naissance. Une étoile paroît dans le ciel pour conduire les Rois Mages qui viennent l'adorer.

A l'âge de douze ans, il enseigne les Docteurs dans le Temple de Jerusalem. Lorsqu'il est baptisé par saint Jean, le saint Esprit descend sous la figure d'une colombe ; & l'on entend une voix qui dit que c'est *le Fils bien aimé de Dieu.* Il jeûne quarante jours sans boire ni manger, & les Anges viennent ensuite le servir. Il paroit transfiguré, & tout brillant de lumiere sur le Thabor, accompagné de Moïse & d'Elie ; & une voix du Ciel se fait entendre, qui déclare que c'est le Fils de Dieu, & qu'il faut lui obéir. Lorsque ses ennemis armez s'approchent pour se saisir de sa personne, il les renverse à terre, par ces deux paroles ; *c'est moy.* A sa mort, le soleil s'éclipse ; les tenebres se répandent par toute la terre, pendant trois heures ; le voile du Temple se fend en deux parties ; la terre tremble ; les tombeaux s'ouvrent ; & plusieurs morts ressuscitent.

4. Les miracles que J. C. a faits, prouvent encore sa divinité. Ces miracles sont certains ; ils ont été faits en public, & souvent en presence des Pharisiens ennemis de J. C. qui ne pouvant en nier la verité, les attribuoient au Démon. Mais peut-on s'imaginer que J. C. soit un Magicien, & qu'il chasse le Diable du corps d'un possedé, par la puissance même du Diable ? La maniere dont ces miracles ont été faits, marque absolument une vertu divine. J. C. guerit un lepreux par une parole, (*volo*,) *Je le veux.* Il donne la santé au fils du Centenier, loin du lieu où étoit ce malade, en disant, *Allez, & qu'il vous soit fait comme vous avez crû.* Il rend la vûë aux aveugles ; il ressuscite les morts, & entr'autres Lazare, qui étoit depuis quatre jours dans le tombeau. Il fait paroître sa puissance sur les Anges, sur les Démons, sur les hommes, sur les animaux, sur la mer, sur les vents, sur la vie & sur la mort : ce qui fait dire à Nicodeme (en saint Jean, c. 3.) *Personne ne peut faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui.* Il faut ajoûter à ces miracles la connoissance que J. C. a eûë de l'avenir. Il prédit sa mort & sa resurrection, *Matth. c.* 12. 16. 17. & 20. Que Judas le trahiroit, *Matth. c.* 26. Que Pierre le renieroit, *Matth. c.* 26. Que la ville de Jerusalem seroit détruite par une puissante armée, *Luc. c.* 19. & 21. Que le Saint-Esprit descendroit sur ses Apôtres. *Luc. c.* 24. & toutes ces prédictions ont été accomplies. 5. La resurrection de J. C. montre évidemment qu'il étoit Dieu. Il l'avoit prédit, & il ressuscita en effet par sa propre vertu, & par une puissance Divine. Les Juifs même contribuerent à la preuve de cette verité. Ils mirent des gardes autour de son tombeau ; ils attacherent leur seau à la pierre qui le fermoit ; & ils prirent toutes les précautions possibles, dans la crainte qu'ils avoient que ses Disciples n'enlevassent son corps, pour dire ensuite qu'il étoit ressuscité, ainsi qu'il l'avoit dit pendant sa vie. Cependant J. C. sort du tombeau le troisiéme jour, les Gardes épouvantez vont à Jerusalem, donnent avis aux Princes des Prêtres de ce qui s'étoit passé ; & ceux-ci leur donnent de l'argent, pour dire au peuple que les Disciples étoient venus de nuit, & avoient enlevé le corps de leur Maître, pendant que les Gardes dormoient. Mais, comme remarque S. Augustin, s'ils dormoient, comment ont-ils vû les Disciples : S'ils ne les ont pas vûs, comment peuvent-ils être témoins ? S'ils veilloient, pourquoi ont-ils permis l'enlevement ? S'ils étoient accablez de sommeil, d'où sçavent-ils ce qu'ils disent ? D'ailleurs, puisqu'il ne falloit garder le tombeau de

J. C. que pendant trois jours, y a-t-il lieu de croire que les Gardes, qui étoient en grand nombre, se soient tous endormis, dès la seconde nuit? Comment les Apôtres & les Disciples, qui étoient si timides, auroient-ils osé se hazarder à faire cet enlevement? Auroient-ils pû rouler la pierre du sepulcre & rompre le seau, sans faire quelque bruit? Auroient-ils eu le loisir de délier le corps de J. C. d'ôter les draps & le suaire, & de les plier, pour les y laisser comme on les trouva? Enfin, J. C. a apparu pendant quarante jours après sa Resurrection, à la sainte Vierge, aux femmes dévotes, à la Magdelaine, à saint Pierre, à saint Jean, aux Disciples qui alloient à Emaüs, aux Apôtres assemblez à Jerusalem, en l'absence de Thomas, aux mêmes Apôtres, Thomas y étant present, & encore aux Apôtres, étant en Galilée. Il a bû & mangé avec eux, il les a fait souvenir des choses qu'il leur avoit enseignées avant sa mort; il a fait toucher son côté & ses mains à Thomas, qui doutoit de sa Resurrection; il a ordonné à ses Apôtres d'aller prêcher son Evangile par toute la terre. Après s'être montré, & s'être fait reconnoitre tant de fois, il a assemblé ses Apôtres & ses Disciples au nombre de plus de cinq cens, & en leur presence il est monté au Ciel. Peut-on souhaiter un témoignage plus fort que celui-là? Tant de personnes n'ont pû se tromper, & l'on ne peut pas dire qu'ils aient voulu tromper les autres. Quelle apparence, que des gens qui n'auroient pas vû J. C. ressuscité eussent supposé l'avoir vû monter au Ciel, & se fussent exposez aux tourmens & à la mort, pour défendre un tel mensonge? Qu'auroient ils eu à esperer d'un Imposteur, qui leur auroit faussement promis de ressusciter? L'homme n'est point assez insensible à la douleur, pour souffrir les plus cruels supplices, afin de soûtenir une fiction contre sa propre conscience, & en faveur d'un fourbe.

6. Voilà bien des preuves de la divinité de J.C. Ajoûtons ici les témoignages de Auteurs sacrez & profanes. Saint Jean-Baptiste déclare que J. C. est Dieu, *Joan. c. 1. v. 15. & 19.* Les Evangelistes publient la même verité, & particulierement saint Jean, qui parle de la generation éternelle du Verbe, & de son Incarnation, *Joan. c. 1.* S. Pierre l'appelle Fils de Dieu, *Joan. c. 6. & Matth. c. 16.* Et saint Paul dit que la plenitude de la divinité habite corporellement en J. C. *Coloss. c. 1. Philipp. c. 2.* Entre les Juifs & les Infideles *Josephe, l. 18. Antiqq.* parle de lui en ces termes: *En même temps a paru Jesus, homme sage (si toutefois il est permis de l'appeller homme;) car il faisoit de grands prodiges, & étoit le Docteur de ceux qui aimoient la verité; & il a eu plusieurs Sectateurs; tant des Juifs que des Gentils. C'étoit le Christ, lequel ayant été accusé par les Princes de nôtre nation, fut condamné par Pilate à être crucifié; & neanmoins ceux qui l'avoient suivi au commencement, ne cesserent pas de l'aimer; car il leur apparut ressuscité le troisiéme jour (après sa mort.)* Quelques-uns soûtiennent neanmoins que cet endroit avoit été inseré dans l'Histoire de Josephe. Cependant Eusebe, S. Jerôme, Sozomene, & quantité d'autres Auteurs ont rapporté ce passage; & si quelques autres Défenseurs du Christianisme, comme saint Justin & Tertullien, ne l'ont point employé dans leurs Ecrits, c'est peut-être qu'ils se sont servis d'exemplaires, d'où les Juifs avoient retranché ces paroles qui leur étoient desavantageuses. Pilate, qui abandonna J. C. aux Juifs, le reconnut innocent, & écrivit, à ce que rapporte Eusebe, touchant ses miracles & sa resurrection, à l'Empereur Tibere, qui proposa de lui decerner les honneurs divins; mais le Sénat s'y opposa, parce que Pilate ne lui en avoit point écrit. Enfin, Mahomet loüe J. C. dans son Alcoran, & dit que le Christ, fils de Marie, avoit une ame divine; qu'il étoit l'Esprit & le Verbe de Dieu.

II. SAINTETÉ DE LA RELIGION *Chrétienne.*

Il est visible que la Religion Chrétienne n'a pour fin que de sanctifier l'homme, & de glorifier Dieu: elle tend à regler les passions, à faire regner l'esprit & le corps, & à rendre à Dieu un culte très-parfait. Ce ne peut être là le dessein du Démon, que l'on conçoit comme un esprit ennemi de Dieu, & des hommes; ni celui de la chair & du sang, qui ne cherche qu'à se satisfaire, & à joüir des plaisirs; ni celui de la politique, qui ne se met pas en peine de déraciner les crimes, pourvû qu'ils ne violent pas l'ordre de la societé. La Morale Chrétienne contraint toutes les passions; l'amour propre s'en plaint; la volupté ne la peut souffrir; l'orgueil y trouve son anéantissement; c'est le paradoxe des sens, de l'esprit, du cœur, & de la nature. On n'avoit jamais sçû qu'il falloit porter sa croix, estimer la pauvreté, se réjouir dans les persecutions, aimer ses ennemis, être doux & humble de cœur. Ce ne sont point là des adresses, ni des ménagemens des Docteurs du monde; & il paroît évidemment que J. C. qui a établi cette morale, est le Docteur venu de Dieu. Les autres Religions ont des caracteres bien differens, qui font connoitre que ce sont des ouvrages des hommes. Celle des Payens étoit, & est encore pleine d'impieté & de corruption: l'exemple des fausses Divinitez y autorise les plus grands crimes. Le Mahometisme flate les inclinations des hommes pour les attirer, il permet la joüissance des plaisirs, & il promet un paradis charnel. Il n'y a que la Religion Chrétienne, qui détruise tous les vices, & qui tende à une parfaite sainteté. Cette sainteté a parû dans toutes les actions, & dans tous les discours de J. C. dans la vie de ses Apôtres, & dans la conduite de ceux qui leur ont succedé.

III. MERVEILLEUX ETABLISSEMENT *du Christianisme.*

La premiere merveille qui paroît dans l'établissement du Christianisme, c'est la descente du S. Esprit sur les Apôtres, pour les rendre capables de publier hautement l'Evangile. Après avoir reçû ce don divin, sous la figure de langues de feu, ils parlent toutes sortes de langues; & une infinité de peuples de differentes nations entendent en même temps ce qu'ils disent. S. Pierre explique ce prodige par un discours fort touchant; & après cette prédication, trois mille personnes croïent en J. C. Les Apôtres font plusieurs miracles en presence de tout le peuple, & ils donnent même à ceux qui se convertissent le pouvoir de faire aussi des miracles. *Act. c. 4. & 10* Ces dons deviennent si sensibles, que Simon le Magicien veut les acheter à prix d'argent. Depuis ce temps-là le nombre des Chrétiens s'accrut de jour en jour, & ce progrés jettoit les Infideles dans l'étonnement. Pline en parle en ces termes dans une Epître à Trajan: *La contagion de cette superstition* (il parle en payen) *s'est étenduë non seulement dans les villes, mais dans les villages & dans les campagnes.* Voici les principales considerations que l'on doit faire sur ce sujet. La doctrine de l'Evangile étant extrémement élevée au dessus des sens, très-contraire aux idées du Paganisme, & aux opinions cha[illegible]lles des Juifs, & très-opposée aux sentimens or[illegible]es des hommes, il étoit impossible de l'établir par des moyens humains. Pour faire croire qu'un homme crucifié étoit Dieu, que la Religion des Juifs étoit abolie en partie, que celle des Païens n'étoit qu'une infame superstition; il falloit une éloquence surnaturelle, accompagnée de prodiges, qui pussent autoriser une creance si nouvelle & si surprenante. Un petit nombre de gens ignorans, sans prudence & sans pouvoir, n'étoient pas capables de resister à la puissance des Empereurs, & à la sagesse des Philosophes, s'ils n'avoient été remplis de l'Esprit de Dieu, & fortifiez d'un secours invisible. Mais ce qui est étonnant, c'est qu'au milieu de tant d'obstacles qui paroîtroient invincibles, la Religion Chrétienne a été établie en fort peu de temps; les Apôtres mêmes l'ont vû publiée & reçûë presque par toute la terre. Il ne faut pas que les impies nous objectent les progrès qu'a fait la Religion de Mahomet; car ce faux Prophete a inventé une Loi qui flate les sens; il a pris des autres Religions ou Sectes, ce qui servoit à la faire recevoir par toutes les nations; il n'a pas permis que l'on examinât sa doctrine; il disoit que Dieu lui avoit commandé d'établir sa Religion par la force des armes. Ainsi la douceur de sa Loi qui permet les plaisirs, & les violences qu'il a exercées sur les peuples conquis, ont établi son Alcoran. D'ailleurs la Religion Chrétienne s'est maintenuë, parmi les persecutions les plus cruelles qui se puissent imaginer, jusqu'à ce que les Empereurs Païens aient enfin renversé les Idoles pour adorer le vrai Dieu. Mais le Mahometisme s'est accrû en opprimant les foibles, en mettant tout à feu & à sang, & en épouventant, par la

force

force des armes, ceux qui ne se laissoient pas gagner par la douceur d'une Loi charnelle. On peut voir encore de belles & de sçavantes reflexions sur la verité du Christianisme dans les Auteurs qui ont traité à fond cette matiere, comme M. Huet, *Demonstr. Evang. Pensées de Paschal.* Abbadie, *Vérité de la Religion Chrétienne*, & le Pere Begnin Jesuite, *de Divinitate Christi.*

CHRISTIANOPEL, Ville de Suede, dans la Province de Blexing, sur la mer Baltique, avec un bon port. Christierne IV. Roi de Danemarck la fit bâtir, & elle fut cedée aux Suedois, par la paix de Roskill en 1658. & par celle de Copenhague en 1660. Les Danois l'avoient surprise durant les dernieres guerres, & les Suedois la leur reprirent en 1676. * Sanson. Baudrand.

CHRISTIANO-CATEGORES, ou *Accusateurs de Chrétiens*, certains errans, qui adoroient les images de la sainte Vierge & des Anges, comme Dieu même. On croit qu'ils s'éleverent dans le VI. siecle. * Saint Jean de Damas.

CHRISTIANPREIS, ou FREDERICKORT, Forteresse du Roi de Danemarc. Elle est dans le Duché de Slefwick, aux confins de celui de Holstein, sur l'endroit le plus étroit du Golfe de Christianhaven, à deux lieuës de la Ville de Kiel, du côté du Nord. Cette Forteresse est commandée par une montagne, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Maty, *Diction.*

CHRISTIANSBOURG, Forteresse des Danois, construite sur la côte d'Or, en Guinée, près du petit Accara, environ à 16. lieuës de Saint George de Mina vers le Levant. * Maty, *Diction.*

CHRISTIANSTAD, Ville de Suede, dans la Province de Blexing. Elle est sur la mer Baltique, avec un port assez commode, entre Copenhague & Christianopel. Christierne IV. de ce nom la fit bâtir, & elle fut depuis cedée aux Suedois, en 1658. & 1660. * Sanson. Baudrand.

CHRISTIAN-STAD. *Cherchez* ANSLO ou ANSLOYE.

CHRISTIERNE, ou CHRISTIAN, I. de ce nom, Roi de Danemarc, étoit fils de THIERRY Comte d'Oldembourg, & fut élû après Christophle de Baviere l'an 1448. Il gouverna ses Sujets avec une grande prudence, fit le voïage de Rome l'an 1474. & s'attira de grandes loüanges du Pape Sixte IV. qui admira son humilité, & sa douceur. Christierne fut aussi élû Roi de Suede, par la faction de l'Evêque d'Upsal. Il mourut le 22. Mai 1481. laissant de *Dorothée*, fille de *Jean*, Marquis de Brandebourg, & veuve du Roi Christophle, morte en 1496. JEAN son fils qui lui succeda. * Crantz, *Histoire de Danemarc, liv. 8. & de Saxe, l. 12.*

CHRISTIERNE II. surnommé *le Cruel*, ou *le Tyran*, né le 2. Juillet, 1481. commença de regner en Danemarc l'an 1513. après la mort de JEAN son pere. Il travailla inutilement à recouvrer le Groenland, que ses Prédecesseurs avoient perdu, & aspira à la Couronne de Suede. Dans cette vûë, il leva une armée, se mit sur mer, & alla assieger Stoxholm l'an 1518. mais il fut obligé de lever le siege. Stenon Roi de Suede étant mort l'année d'après, Christierne se fit élire en sa place; & bien qu'il eût promis de traiter ses nouveaux Sujets avec douceur, il exerça des cruautez inoüies, & sur tout contre les principaux Seigneurs Ecclesiastiques & Seculiers, qu'il fit mourir après s'être assuré de leurs personnes, dans un festin auquel il les avoit invitez. Pendant qu'on étoit à table, on entendit un bruit terrible d'Officiers Danois, dont une partie se saisit des avenuës du Palais, & l'autre se jetta en foule l'épée à la main dans la salle du festin. Tous les conviez furent arrêtez de la part du Roi; & l'on travailla la nuit à dresser un échaffaut devant la porte du Palais Royal, où l'on fit monter les Evêques de Squargue & de Stremguem, à qui l'on trancha la tête. Les autres Evêques, les Grands du Roïaume & le Senat perirent de la même sorte. Mais le Grand Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem fut condamné à un supplice plus cruel, parce qu'il avoit eu plus de zele pour sa patrie. On l'attacha à une croix de saint André, on lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur. Après que l'on eut rangé les corps sur la place, & mis les têtes sur des piques plantées aux environs, un Officier donna le signal aux soldats de faire main basse sur le menu peuple qui étoit accouru pour voir l'execution. Et parce qu'il y en eut qui se sauverent, le Roi fit publier le lendemain une amnistie, pour ce qui restoit des Bourgeois; mais par une cruauté inoüie, on les massacra dès qu'ils parurent. Les gardes disposez aux environs de Stoxholm, empêcherent que l'on n'apprit incontinent dans les Provinces, ce qui se passoit dans la ville Capitale. Le Roi attira au port de Stokolm, six Evêques qui n'avoient point assisté à la ceremonie, sous prétexte de leur communiquer une affaire très-importante; & lorsqu'ils furent entrez dans le lieu destiné pour la conference, il y fit mettre le feu qui les consuma. Cette inhumanité fit soûlever les quatre Etats du Royaume, qui sont le Clergé, la Noblesse, la Bourgeoisie & les Païsans, & tous d'un commun accord, prirent les armes sous la conduite d'un Chef qu'ils élurent. Christierne prit la fuite, & retourna en Danemarc par la Gothie Occidentale, laissant par tout d'horribles marques de sa cruauté & de son heresie, qu'il ne se mettoit plus en peine de cacher. Mais sa cruauté le fit encore chasser de Danemarc, & on élut en sa place Frederic Duc de Holstein son oncle. Christierne se retira l'an 1523. dans les Païs-Bas avec sa femme *Elisabeth*, sœur de Charles *Quint*, & de Ferdinand, tous deux Empereurs. Il faisoit déja profession de la Religion Lutherienne. Après un exil de dix ans, il tenta de se remettre sur le Thrône avec le secours des Hollandois; mais il fut pris & mis en prison, où il demeura 27. ans, jusqu'au 25. Janvier 1559. qu'il mourut âgé de 78. ans, ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Philippe* Archiduc d'Autriche, morte le 19. Janvier 1525. *Philippe*, *Maximilien* & *Jean*, morts jeunes; *Dorothée*, née en 1515. mariée le 27. Septembre 1532. à *Frederic* II. Electeur Palatin, morte en 1580. & *Christine*, née 1523. mariée 1. en 1534. à *François* Duc de Milan; 2. en 1540. à *François* Duc de Lorraine. * Jean Magnus, *Histoire de Suede, l. 24.* Chystræus Saxon, *liv. 9. & 18.* De Thou, *l. 1. & 22.*

CHRISTIERNE, ou CHRISTIAN III. fils de FREDERIC I. qui avoit été élû en la place de Christierne II. son neveu, fut nommé Roi l'an 1535. & couronné l'an 1537. à la maniere des Lutheriens, dont il embrassa la Secte qu'il introduisit dans son Royaume. Il chassa les Evêques, ne conservant que les Chanoines, afin d'avoir des Prébendes à donner; & il en usa de même dans la Nortwege. Il défit de nombreuses troupes de ceux de Lubeck & de Christophe Oldembourg, qui s'étoit emparé des Etats de son pere: il institua le College de Copenhague, & dressa une belle Bibliotheque. Son inclination l'avoit toûjours porté à aimer les Livres & les gens de Lettres. Au reste, il gouverna avec assez de douceur & de moderation, & mourut le premier Janvier 1559. environ 23. jours avant Christierne. II. son prisonnier, avec lequel on dit qu'il eut une longue conference, qui fut suivie d'une parfaite reconciliation. Son regne fut de 22. ans depuis son couronnement, & son âge de cinquante-six jusques à sa mort. Ce Prince épousa en 1532. *Dorothée*, fille de *Magnus* Duc de Saxe, morte le 7. Octobre 1571. dont il eut FREDERIC II. qui lui succeda; *Magnus*, né le 14. Août 1540. qui fut Evêque de Derp en Livonie, & mourut en 1583. laissant une fille unique de *Marie*, fille du grand Duc de Moscovie; JEAN, qui a fait la branche de Sunderbourg; *Anne*, née en 1532. mariée le 14. Octobre 1548. à *Auguste* Electeur de Saxe, morte le 1. Octobre 1585. & *Dorothée*, mariée le 12. Octobre 1561. à *Guillaume* Duc de Brunswic & de Lunebourg, morte le 6. Janvier 1617. * De Thou, *l. 1. & 12.* Chystræus Saxon, *l. 14. & 15. &c.*

CHRISTIERNE, ou CHRISTIAN IV. né le 12. Avril 1577. fut Roi de Danemarc après son pere FREDERIC II. l'an 1588. à l'âge de 12. ans. On nomma quatre Conseillers, pour la conduite du Roïaume, & on le couronna seulement en 1596. Il fit la guerre contre les Suedois l'an 1610. Les Protestans d'Allemagne le firent Chef de la Ligue contre l'Empereur, pour le rétablissement du Prince Palatin, en 1625. & il fit la paix en 1629. Depuis, il eut encore la guerre contre les Suedois en 1644. Ils lui enleverent diverses places, & la paix termina leurs conquêtes. Après grand nombre de belles actions, & un regne de 60. ans, Christierne mourut le 28. Février de l'an 1648. âgé de 71. an. Il avoit épousé le 27. Novembre 1597. *Anne-Catherine*, fille de *Jean*-

chim-Frederic, Electeur de Brandebourg, morte en 1612. dont il eut, entr'autres enfans, CHRISTIERNE V. & FREDERIC III. qui lui succeda, *& plusieurs enfans naturels*. *Hist. de Danemare.*

CHRISTIERNE, ou CHRISTIAN, fils de CHRISTIAN IV. né le 10. Avril 1603. fut élû Roi de Danemarc du vivant de son pere. C'étoit un Prince d'un grand merite, mais extrêmement valetudinaire. Il mourut le 2. Juin 1647. en allant prendre les eaux en Saxe. Il avoit épousé le 5. Octobre 1634. *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Jean-Georges* I. du nom, Electeur de Saxe, morte le 2. Juin 1647. dont il n'eut point d'enfans. FREDERIC son frere fut élû après lui.

CHRISTIERNE, ou CHRISTIAN V. que d'autres nomment VI. Roi de Danemarc, fils de FREDERIC III. nâquit le dix-huitiéme Avril de l'an 1646. & succeda à son pere, mort le neuviéme Février de l'an 1670. C'étoit un Prince courageux & entreprenant, qui se ligua en 1674. & 1675. avec les Princes d'Allemagne, avec l'Empereur, & avec les Hollandois, qui déclara la guerre aux Suedois, & leur enleva même quelques places. Mais le Roi de Suede s'étant mis en campagne, lui défit ses troupes en diverses occasions, comme dans la bataille donnée le 14. Decembre 1676. dans une autre donnée près de Lanscron, dans l'isle de Schonen, le 24. Juillet 1677. & dans la bataille navalle, donnée entre Malmoë & l'isle d'Amag, le 14. Juillet 1676. Il mourut le 4. Septembre 1699. *Voyez* sa posterité à HOLSTEIN.

CHRISTINE, Reine de Suede, étoit fille unique du grand GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suede, qui fut tué à la bataille de Lutzen en Allemagne, l'an 1632. & de *Marie-Eleonor* de Brandebourg. Cette Princesse née le 8. Decembre 1626. fut reconnuë en 1633. sous la tutele des cinq grands Officiers de la Couronne. Lorsqu'elle fut en état de manier les affaires par elle-même, elle tâcha de se faire des créatures nouvelles, & d'éloigner des affaires les anciens Ministres de son pere. Cette conduite & quelques autres sujets de mécontentement, aigrirent les Suedois contre elle, quoiqu'elle les eût gouvernez avec beaucoup d'esprit; & elle résolut d'abdiquer en faveur de Charles-Gustave son cousin, Comte Palatin de deux Ponts, Prince très-sage & fort aimé: ce qu'elle executa le 16. Juin 1654. Incontinent après elle quitta la Suede, pour aller à Bruxelles en Flandre, où elle devoit rejoindre Pimentel, qui avoit été très-avant dans sa confidence, tandis qu'il étoit Resident du Roi d'Espagne auprès d'elle. On n'avoit jamais crû dans son Roïaume qu'elle eût beaucoup de Religion: elle abjura la créance Lutherienne pour se faire Catholique; & après un voyage qu'elle fit à Rome en 1656. elle vint en France, & retourna en 1658. à Rome pour y fixer son séjour. Elle y est morte le 19. Avril 1689. & y fut inhumée en l'Eglise de saint Pierre. Elle étoit sçavante, aimoit les habiles gens, & pendant son regne elle les avoit comblez de liberalitez: genereuse, ouverte, d'un esprit vif & facile; mais quelquefois extraordinaire dans sa conduite, dédaignant son sexe, aimant à paroître vêtuë en homme, & en affectant toutes les postures, vive, changeante dans ses passions, & quelquefois trop libre en paroles. Elle n'étoit ni belle ni laide, elle avoit les traits grands, l'air mâle, la taille un peu irreguliere: enfin elle étoit tournée pour le corps & pour l'esprit d'une maniere, qui lui a souvent fait dire à elle-même, que la nature s'étoit trompée, lorsqu'elle en avoit fait une fille. * *Mem. Hist.*

CHRISTINE, de Lorraine, Grande Duchesse de Toscane, fille de *Charles* II. Duc de Lorraine, & de *Claude* de France, nâquit le 6. Août de l'an 1565. On lui donna le nom de Christine de Danemarc son ayeule, dont elle imita parfaitement les vertus. Le 3. Mai 1589. elle fut mariée à *Ferdinand* I. du nom, grand Duc de Toscane; & elle fut le bonheur & l'ornement de cet Etat, qu'elle gouverna sagement après la mort de son mari, arrivée en 1609. Christine en eut divers enfans, & entr'autres CÔME II. qu'elle maria à *Marie-Magdelaine* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Ferdinand* II. ce qui lui inspira beaucoup d'inclination pour la Maison d'Autriche. Elle envoya à l'Empereur un secours considerable d'argent, après la revolte de la Boheme en 1618. & 1619. & durant les guerres d'Allemagne. Elle mourut le dix-neuviéme Decembre 1637.

CHRISTINE de France, fille de *Henry* IV. surnommé *le Grand*, & de *Marie* de Medicis, nâquit le 10. Février 1606. & épousa *Victor-Amé* Duc de Savoye, le 1. Février 1619. Elle demeura veuve l'an 1637. après avoir eu six enfans; 1. *Louise-Marie*, qui épousa le Prince *Maurice* son oncle; 2. *François-Hyacinthe* Duc de Savoye; 3. CHARLES-EMMANUEL III. Duc après son frere; 4. *Marguerite-Yoland*, femme de *Rainuce* Farnese II. du nom, Duc de Parme; 5. *Adelaïde-Henriette*, Duchesse de Baviere; 6. *Catherine-Beatrix*, morte en enfance. Cette sage Princesse gouverna les Etats de son fils durant sa minorité, avec une prudence admirable, quoique dans un temps très-difficile. Elle fonda aussi grand nombre de Monasteres, repara plusieurs Eglises, & mit par un vœu solemnel, les Provinces, & la personne de son fils, sous la protection de la sainte Vierge. Toutes ces belles actions furent couronnées par une sainte mort, le 27. Decembre 1663. * *Voyez* Vittorio Siri, *dans ses Mem. & dans son Mercur.*

CHRISTINE de Danemarc, Duchesse de Milan, puis de Lorraine, étoit fille de *Christierne* II. Roi de Danemarc, & d'*Elisabeth* d'Autriche. L'Empereur Charles V. son oncle la maria l'an 1534. avec *François* Sforce, Duc de Milan; mais étant restée veuve quatre ou cinq ans après, elle prit en 1540. une seconde alliance avec *François* Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut *Charles* II. & deux filles. Le Duc François mourut en 1545. & la Princesse Christine étant une seconde fois veuve, ne songea plus qu'à élever le jeune Charles II. Mais le Roi Henry II. lui en ôta les moyens; car il fit venir le jeune Duc à Saint Germain en Laye, pour y être nourri auprès des Princes ses fils, & il nomma Nicolas, Comte de Vaudemont, pour Regent & Gouverneur de la Lorraine. Christine se retira à Malines. Depuis, en 1558. elle mania avec beaucoup de prudence le Traité de paix qui se conclut entre la France & l'Espagne, & s'acquit la reputation de Princesse très-habile. Elle contribua aussi à la conclusion du mariage du même Duc Charles son fils, qui se fit la même année avec Claude de France, fille du Roi Henry II.

CHRISTINE *de Pise*, ou selon d'autres, *de Paris*, Dame sçavante, vivoit sous le regne du Roi Charles VI. dans le XV. siecle, & dédia à ce Prince un Ouvrage qu'elle nomma *le Chemin du grand étude*. Elle avoit aussi composé *le Thresor de la Cité des Dames*. Mais tous ces Ouvrages ne sont pas grand-chose. * Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc.*

CHRISTINE, ou CHRISTINA, nouveau Bourg de l'Amerique Septentrionale, dans la nouvelle Suede, & sur la riviere de Sud. Les Suedois le bâtirent vers l'an 1640. & lui donnerent le nom de leur Reine. Depuis les Hollandois le prirent sur eux, & les Anglois en chasserent ensuite ces derniers.

CHRISTINE, Vierge & Martyre, se trouve dans les Martyrologes au 24. Juillet; mais ses actes sont si fabuleux, que l'on ne peut y ajoûter aucune foi. * Molanus. Baillet, *Vies des Saints, Juillet.*

CHRISTINEN (Paul) de Malines, où il a été Syndic, a recüeilli les Décisions du Concile de Malines, en six volumes, & a fait un Commentaire fort exact sur les Coûtumes de la même ville, sur lequel Sebastien Christinen son fils, a fait des Additions en 1654. Les Ecrits de Paul Christinen sont estimez dans les Païs-Bas, à cause du bon sens, & de la connoissance qu'il avoit des bons Auteurs. Il est mort âgé en 1637. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, edit. Paris. in 12.* 1692. *par* Denys Simon.

CHRISTMAN (Jacques) Professeur de l'Université d'Heidelberg, dans le bas Palatinat, étoit de Johanberg, dans le Diocese de Mayence, où il nâquit en 1554. Outre sa langue maternelle, il sçavoit l'Arabique, la Syriaque, l'Hebraïque, la Chaldaïque, la Grecque, la Latine, la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole. Il voyagea assez long-temps, & s'arrêta enfin à Heidelberg, où, après avoir enseigné près de 20. ans, il mourut le 16. Juin 1613. âgé de 59. ans. Christman a composé divers Ouvrages de Chronologie; & comme ses sentimens n'étoient pas toûjours conformes à ceux de Scaliger, il a été fort exposé à ses injures. Nous avons de lui: *Muhamedis Alfragani Chronologica & Astronomi-*

ca elementa. Epistola Chronologica. Disputatio de anno & die Passionis Domini. Explicatio Calendarii Romani, Ægyptiaci, Arabici, Persici, Syriaci & Hebrai. Nodus Gordius. Observationes Solares. Theoria Luna. * Vossius, *de Mathem.* Melchior Adam, *in vit. Philosoph. Germ. &c.*

CHRISTO (Monte-Christo) anciennement *Oglasa Iglasa.* Isle de la Mer de Toscane. Ce n'est qu'une montagne de trois lieuës de circuit. On la trouve à 5. lieuës de l'Isle d'Elbe, & on n'y remarque rien, sinon qu'elle a été autrefois pleine de Moines, d'où apparemment elle a pris le nom qu'elle porte. * Maty, *Diction.*

CHRISTODORE, Poëte Grec, vivoit dans le V. siecle, sous l'Empire d'Anastase : il composa un Poëme en six livres, de la conquête de l'Isaurie, par le même Empereur, avec quelques autres Ouvrages, rapportez par Suidas.

CHRISTOLITES, Heretiques, qui s'éleverent dans le VI. siécle. Ils croyoient que J. C. descendant aux Enfers, y avoit laissé le corps & l'ame, & n'étoit monté au Ciel qu'avec la seule divinité. C'est de ce *delicment* pretendu qu'on a formé le nom qu'on leur donne. Mais ces prétendus Heretiques n'ont jamais fait Secte : il n'en est point parlé dans les Auteurs contemporains. * Saint Jean de Damas, *des her.* Sanderus, *her.* Gautier, *en sa Chron. au VI. siecle.*

CHRISTOPHLE, (Saint) Martyr, étoit Cananéen de nation ; mais aïant embrassé le Christianisme, il quitta son païs, pour aller annoncer l'Evangile dans la Lycie, Province de l'Asie Mineure. l'Empereur Dece exerçoit alors une sanglante persecution contre les Chrétiens, l'an 253. & saint Christophle fut arrêté prisonnier, puis tourmenté par plusieurs supplices très-cruels; mais il demeura ferme dans la Foi de J. C. & le Tyran voïant que sa constance convertissoit un grand nombre d'Infideles, lui fit trancher la tête le 25. Juillet 254. qui est le jour auquel on celebre sa memoire dans toutes les Eglises Latines, à la reserve de celle de Valence en Espagne, qui la solemnise maintenant le 10. du même mois, à cause que ce jour-là on y dédia une Synagogue de Juifs convertis, en l'honneur de ce saint Martyr. Ce fut parce que ces Juifs, à qui saint Vincent Ferrier avoit fait embrasser la Foi, assurerent que saint Christophle leur avoit souvent apparu, pour les avertir de quitter le Judaïsme. Voilà ce que les Legendes nous apprennent de ce saint Martyr ; mais les Actes sur lesquels elles sont fondées, sont estimez aujourd'hui très-incertains, pour ne pas dire fabuleux. Pour ce qui est de son portrait, que l'on represente d'une hauteur prodigieuse, portant l'Enfant Jesus sur ses épaules, il y a apparence que son nom a donné lieu à la maniere dont on le represente ;car Christophle en Grec, *χριστοφόρος*, signifie *Porte-Christ.* Quoique l'on ne sache rien de saint Christophle, & que quelques-uns même croïent que c'est un Saint imaginaire, son culte est établi dans les Eglises d'Orient & d'Occident. Les Grecs en font l'Office le 9. Mai, & les Latins le 25. Juillet. * Baillet, *Vies des Saints.*

CHRISTOPLE, Pape. Après la mort de Benoît IV. Leon V. fut élevé sur le saint Siege, & fut chassé 40. jours après, au commencement de l'an 906. par un homme dont on ne sçait ni le nom ni la patrie, qui prit le nom de Christophle. Il ne joüit pas long-temps de cette dignité, car sept mois après son élection, Serge Diacre de l'Eglise de Rome, qui avoit été Antagoniste du Pape Formose, étant revenu à Rome, se saisit de la personne de Christophle, & le renferma dans un Monastere. * Platine. Baronius, *A. C.* 907. *num.* 2. & 908. *num.* 1.

CHRISTOPHLE, étoit fils de Romain, qui gouverna l'Empire sous Constantin VIII. fils de Leon *le Sage*, Empereur de Constantinople, & qui fit épouser à ce Prince sa fille Helene. Romain fit créer Auguste en 920. son fils Christophle, qui mourut l'an 934. selon Curopalate. Constantin *Copronyme* avoit un fils appellé Christophle, qu'il fit declarer Cesar l'an 769. & auquel il fit couper la langue en 772. * Theophanes, *Miscell.*

CHRISTOPHLE I. de ce nom, Roi de Danemarc, étoit fils de Valdemar II. & herita la Couronne, après la mort de ses deux freres Abal & Eric VII. l'an 1252. Il la conserva jusqu'à l'an 1259. avec une fortune assez diverse. Il persecuta le Clergé, & fut pris dans la guerre qu'il eut contre les Comtes de Holstein. Les autres mettent sa mort seulement en l'année 1268. * Crants, *l.* 7. *Hist. Dan.* Pontanus, *l.* 7.

CHRISTOPHLE II. fils d'Erric VII. se fit élire après Erric VIII. son frere, dit *le Jeune & le Preux*, lequel connoissant son mauvais naturel, avoit voulu lui fermer le chemin du Trône. Il ajoûta l'Isle de Rugen au Danemarck, & donna Rostoc, aujourd'hui ville Anseatique, en fief aux Ducs de Mekelbourg. Les Comtes de Holstein le chasserent de son Roïaume, où il fut rétabli deux diverses fois. Il mourut environ l'an 1333. après un regne de près de 13. ans. * Crants, Pontanus, &c.

CHRISTOPHLE III. Duc de Baviere, étoit fils de Jean Palatin du Rhin, & d'une sœur d'*Erric* X. Roi de Danemarc. Celui-ci fit une abdication volontaire du Roïaume en 1439. Christophle lui succeda, & fut aussi élû Roi de Suede & de Norwege. Bien que sa domination fût assez douce, elle ne plut pas à ses Sujets, qui l'accusoient de donner les Charges les plus considerables aux Allemans, & d'en priver les naturels du païs. Il épousa *Dorothée* de Brandebourg, qui fut depuis femme de *Christierne* I. son successeur, & il mourut sans enfans l'an 1448. * Crants, *liv.* 8. *Hist. Dan. c.* 22. & *suiv.* & *Hist. Sued. l.* 5. *c.* 38. Jean Magnus, *liv.* 22. *c.* 17. & *suiv.* Pontanus, *Hist. Dan.* &c.

CHRISTOPHLE, Duc de Wirtemberg, né le 12. Mai 1515. étoit fils d'Ulric, qui fut dépoüillé de ses Etats en 1519. par les intrigues de l'Empereur Charles-*Quint.* Christophle se retira en France, où il rendit de grands services au Roi François I. dans les guerres de Piedmont, & où il se signala à la tête de vingt-trois Compagnies, bien qu'il n'eût qu'à peine 22. ans. La Reine Catherine de Medicis voulut, mais en vain, l'appeller au ministere, au commencement du regne de Charles IX. Lorsque Christophle eut succedé à son pere, & fut paisible possesseur de ses Etats, il prit Elwaugen en 1532. & depuis il ne s'appliqua plus qu'à cultiver les sciences ; car il possedoit les Langues, les belles Lettres, & protegeoit les habiles gens. Ce Prince avoit épousé en 1544. *Anne* de Brandebourg, morte le 20. Mars 1589. dont il eut Loüis qui lui succeda, & divers autres enfans. Il mourut à Stugard, âgé de 53. ans le 28. Decembre 1568. * De Thou. *Hist. liv.* 11. 24. & 43.

CHRISTOPHLE Colomb. *Cherchez* Colomb.

CHRISTOPHLE Longuëil, étoit de la Maison des Longuëils en France, & fils *naturel* d'*Antoine* Evêque & Aumônier de Loüis XII. N'étant pas content de sa fortune en France, il passa en Italie. Comme il possedoit parfaitement la langue Latine, il fut fort estimé de Leon X. qui cherissoit les personnes distinguées dans la Republique des Lettres. Il a laissé des Harangues & des Lettres écrites dans toute la pureté de la langue Latine. Il mourut en Italie l'an 1522. âgé de 34. ans. * Sainte Marthe, *Elog. l.* 1.

CHRISTOPHORSON (Jean) Evêque de Chichester en Angleterre, vivoit dans le XVI. siecle, & étoit de Lancastre. Il étudia à Cambridge, où il reçût les honneurs du Doctorat, & où il fut depuis Principal du College, dit *de la Trinité.* On le choisit quelque temps après, pour être Doïen de l'Eglise de Norwich ; mais la persecution qui s'étoit élevée en Angleterre contre les Catholiques, obligea Christophorson de prendre la fuite. Il revint en Angleterre sous le regne de Marie, & ce fut alors qu'on le mit vers l'an 1557. sur le Siege de l'Eglise de Chichester, où il mourut en 1558. Ce Prélat qui entendoit très-bien les Langues, & principalement la Grecque, avoit une Bibliotheque composée de livres curieux, qu'il laissa au College de la Sainte Trinité. Il a traduit de Grec en Latin Philon Juif, & les Histoires d'Eusebe, de Socrate, de Theodoret, de Sozomene & d'Evagre. Les Traductions de Christophorson sur les Historiens Ecclesiastiques, si l'on en croit quelques Auteurs, sont assez defectueuses. Son style n'est pas pur, il est rempli de barbarismes, il est trop long, il broüille & pervertit les périodes, en voulant les remplir de mots & d'expressions, qui ôtent d'ailleurs le sens de l'Auteur. Il s'est mêlé de vouloir expliquer même par des gloses divers endroits du Texte qui lui parois-

soient obscurs. Il coupe & tranche le sens à sa mode, en joignant ce qui est separé dans ses originaux, & desunissant ce qui y est joint : de sorte que la distinction de ses chapitres n'a point de rapport avec celle du Grec. Il entendoit assez-bien les points de Theologie ; mais il ne sçavoit pas la Critique, & n'avoit qu'une teinture fort legere des antiquitez Romaines. C'est ce qui l'a fait manquer dans la plûpart des noms des charges civiles & militaires, & ce qui l'a souvent empêché de prendre le veritable sens de ses Auteurs. C'est pourquoi on ne doit point s'étonner, si ceux qui ont pris Christophorson pour leur guide dans leurs écrits, & qui ont suivi ses versions, sont tombez si souvent dans plusieurs fautes, comme il est arrivé à Baronius entre les autres. C'est ainsi qu'en jugent quelques Critiques : cependant il faut avoüer qu'il étoit très-habile, & que ses Traductions ne sont pas à mépriser. * Joan. Curserius *Epist. ad Cardinal. Rupifucald. prefix. edit. sui Euseb.* & Valesf. *Epist. Dedicat. Euseb.* Henric. Valef. *Præfat. ad Euseb. edition. item Præfat. ad Socrat. & Sozomen. edit. item in notis ad Euseb. hist. pag.* 186. *col.* 1. 6. Petr. Halloixius *in vit. PP. Ecclef. Orient. ad vit. S. Hegesippi. cap.* 5. *Joan.* Henr. Hottinger, *Bibliothecarii lib.* 2. *cap.* 5. *p.* 315. P. D. Huet *de Clar. Interp. lib. p.* 177. 178. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Traducteurs Latins, edit. de Paris in* 12. 1685. *pag.* 404. & Pitseus, *de Scr. Ang.* Godwin, *de Epist. Ang.*

CHRISTOPHORUS ANGELUS, Auteur Grec du XVII. siecle, a fait imprimer en Grec l'état present de l'Eglise Grecque, où il traite principalement de ce qui appartient à la discipline & aux ceremonies. On y trouve plusieurs choses curieuses, sur les jeûnes des Grecs, sur leurs fêtes, sur la maniere dont ils se confessent, & sur la discipline Monastique. L'Auteur a fait lui-même imprimer en 1619. cet Ouvrage en Angleterre où il étoit alors, & on y a joint une version Latine. Depuis ce temps-là, George Fhelavius, Protestant, en a publié une nouvelle traduction en Latin, avec des Notes, sans y joindre le Texte Grec ; & elle a été imprimée à Francfort en 1655. Il y en a encore une autre édition d'Allemagne, où l'on a joint ensemble le Grec & le Latin, & quelques autres pieces qui regardent la nouvelle Grece. * M. Simon.

CHRISTOPHORUS *Cornerus.* *Cherchez* CORNER.

CHRISTOPHORUS Sandius. *Cherchez* SANDIUS.

CHRISTOVAL DE CASTILLEJO. *Cherchez* CASTILLEJO.

CHROBERGE, ou CROTBERGE, & CHRODESINDE ou CROTESINDE, filles de *Childebert* I. Roi de France, & de la Reine Ultrogote. Après la mort de leur pere, Clotaire I. leur oncle les chassa de la Cour avec leur mere, où elles furent rappellées par le Roi Charibert leur cousin. On ne sçait pas le temps de leur mort. Elles furent enterrées à S. Germain des Prez auprès du Roi leur pere. * Gregoire de Tours, *l.* 4. *c.* 20. Fortunat, *l.* 6. Aimoin, &c.

CHROCTILDE. *Cherchez* CLOTILDE.

CHROCUS, Roi d'Allemagne, vivoit au commencement du IV. siecle, ou sur la fin du III. On dit qu'à la persuasion de sa mere, qui étoit une Princesse ambitieuse, il entra dans les Gaules avec une puissante armée, & mit tout au pillage. Il ruina Treves & Mets & tout le païs qui est depuis ces deux villes, jusques en Saintonge. Angoulême fut emportée par ce barbare, qui fit souffrir le martyre au saint Evêque Ausone, disciple de saint Martial de Limoges, & à Privat Evêque de Mende. Marien Gouverneur de Narbonne le prit depuis à Arles, & lui fit couper la tête, après l'avoir fait mener en triomphe dans toutes les villes, où il venoit de triompher lui-même. Les Auteurs parlent diversement du temps auquel Chrocus vint dans les Gaules, peut-être parce qu'il y a eu plusieurs Rois Allemans de ce nom, qui ont fait de semblable irruptions. Le Cardinal Baronius met la mort de saint Privat en l'an 261. mais Sigebert marque cette irruption de Chrocus, en l'année 312. * Gregoire de Tours, *liv.* 1. *c.* 32. *Hist.* Adon, *Martyrol.* 21. *Août.* Baronius, &c.

CHRODEGANG, Evêque de Mets ; fils de *Sigrame* & de *Landrade*, d'une ancienne famille d'Austrasie ; après avoir passé ses premieres années à la Cour de Charles *Martel*, fut élevé sous le regne de Pepin à l'Evêché de Mets, & ordonné par le Pape Etienne en 743. Il ne laissa pas d'être toûjours employé par Pepin dans diverses negociations. Il fut le fondateur & le restaurateur de la vie commune des Clercs, & composa une Regle pour les Chanoines Reguliers, donnée par le P. Labbe dans sa pureté. Il bâtit deux Monasteres dans son Diocese, & gouverna son Eglise, avec une application continuelle jusqu'à sa mort, qui arriva le 6. Mars 766. * Paul Diacre, *la Chronique de Lauresheim.* Henschenius, *Commentaire Hist. ibl.* Du Pin. Baillet, *Vies des Saints*, 6. *Mars.*

CHRODESINDE. *Cherchez* CHROBERGE.

CHRODIELDE, fille *naturelle* de *Charibert* Roi de Paris, ayant été quelque temps dans le Monastere de Sainte Croix de Poitiers, où elle reçût le voile de Religion, y causa de grands desordres. Elle suborna en 589. Basine & quarante autres filles, ausquelles elle fit promettre d'accuser de plusieurs crimes l'Abbesse Lubovere, afin que, quand on l'auroit déposée, on pût l'élire elle-même pour Superieure. Après ce complot, elle sortit avec elles du Monastere, & exerça par le moyen des Satellites qu'elle payoit, de très-grandes cruautez contre les Evêques mêmes qui l'excommunierent. Depuis, elle fut retablie à la priere du Roi Charibert. * Gregoire de Tours, *l.* 9. & 10. *Hist.*

CHRODOALDE. *Cherchez* RODOALDE.

CHROMATIUS, Evêque d'Aquilée, successeur de Nicetas, qui vivoit sur la fin du IV. siecle, & au commencement du V. étoit, selon quelques-uns, de Stridon en Dalmatie, ou plûtôt du territoire d'Aquilée. Il avoit un frere nommé Eusebe, qui fut Diacre d'Aquilée, & qui mourut avant Chromace : il fut Prêtre de l'Eglise d'Aquilée sous l'Evêque Valerien, & assista, n'étant encore que Prêtre, au Concile d'Aquilée, tenu en 381. contre les Ariens. Il fut élevé au Siege Episcopal d'Aquilée en 389. Il tint l'an 401. ou 402. un Concile de sa Province, où il acquiesça au jugement que le Synode de Rome venoit de porter contre les Origenistes. Mais il ne put se resoudre à condamner Rufin. Il se porta avec beaucoup de zele à défendre saint Chrysostome, & écrivit une Lettre en sa faveur à l'Empereur Honorius. Il n'étoit plus au monde en 412. le Martyrologe moderne Romain a marqué sa fête au 2. Decembre. Il avoit écrit des Commentaires sur saint Mathieu. Nous n'avons de lui aujourd'hui que les Homelies sur les huit Beatitudes, & quelques petits Traitez, qui se trouvent dans la Bibliotheque des Peres. Saint Jerôme dans la Preface sur les Paralipomenes, lui donne le nom de *très-saint & très-sçavant Prelat.* Saint Chrysostome lui écrivit aussi une Lettre remplie d'éloges. Saint Ambroise lui adressa une Epître sur la Prophetie de Balaam ; & Cassiodore, qui parle encore de lui, dit qu'il avoit écrit un Abregé de la passion des saints Martyrs, que nous avons perdu. L'Epître à saint Jerôme, qui porte le nom de Chromatius & d'Heliodore, touchant le Martyrologe, est supposée, aussi-bien que la Réponse de ce saint Docteur, où on le fait parler de la naissance de la Vierge. * *Hieronym. Præf. in Paralipom. Epist.* 42. 43. *in Chronico. Apolog. lib.* 2. *S. Ambro. ep.* 8. 50. *S. Chrysost. ep.* 155. Baronius, *A. C.* 400. 404. & 405. *Preface du Martyrologe Romain, c.* 5. & 7. & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl. A. C.* 390. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. V. siecle.*

CHRONIQUES, Ouvrages historiques, dans lesquels on s'applique particulierement à marquer le tems des évenemens que l'on rapporte succinctement. Ce nom vient du Grec *χρόνος*, *temps.* Africanus est le premier des Auteurs Chrétiens, qui a fait une Chronique. Eusebe, & plusieurs autres après lui, ont fait des Chroniques, où les années de chaque évenement sont marquées. Les Hebreux donnent le nom de Chroniques aux Paralipomenes.

CHRONOLOGIE, Science des temps qui se sont écoulez depuis la création du monde jusques à present. Ce nom vient de *χρόνος*, temps, & *λόγος*, discours. Selon l'opinion de plusieurs sçavans Chronologistes, le premier jour du monde a été celui qui répond au second jour du mois de Mai, de l'année vulgaire, ou Julienne, qui est maintenant en usage. Le quatriéme jour du monde, le Soleil fut placé dans le premier degré du Belier,

où il fit l'Equinoxe du Printemps ; & la Lune dans le premier degré de la Balance, de sorte qu'elle étoit pleine. Le sixiéme jour de la creation, auquel Adam fut formé, répond au 7. de Mai ; & le septiéme jour du monde, ou le premier Sabat, répond au huit du même mois. D'autres Chronologistes mettent le premier jour du monde au 25. de Mars. D'autres enfin, comme Usserius, le placent sous la nuit qui précéda le 23. Octobre. Les Hebreux commencerent leur année à peu près au temps où quelques-uns croïent que le monde a commencé ; c'est-à-dire à la nouvelle Lune la plus proche de l'Equinoxe du Printemps ; & ce premier mois étoit appellé *Nisan*, qui répond à Mars & Avril. Mais aprés la sortie d'Egypte, l'an du monde 2513. & 1491. avant la Naissance de JESUS-CHRIST, ils commencerent à compter les années Sabbatiques & de Jubilé par l'Automne, & par le mois *Tisri*, qui étoit le septiéme de l'année ordinaire, & qui répond à Septembre & à Octobre. Leur année étoit de 365. ou 366. jours, comme l'année Julienne, laquelle est la plus approchante de l'année solaire, composée de 365. jours 6. heures. Les Egyptiens, les Perses, les Grecs, les Arabes, & plusieurs autres peuples ont eu leurs années particulieres ; mais enfin les Chronologistes réduisent toutes ces sortes d'années à l'année Julienne, qui commence au 1. Janvier ; & dans cette cette vûë on ne met que 8. mois, pour la premiere année du monde, que l'on conçoit avoir duré depuis le 2. Mai, jusques au dernier jour de Decembre ; ou 9. mois, depuis le 25. Mars jusqu'au 31. Decembre ; ou 2. mois & 4. jours, depuis le 27. Octobre. Après s'être formé cette premiere idée des années du monde, il faut observer que l'on trouve soixante-dix opinions differentes, touchant le calcul des années, depuis la creation du monde, jusques à la Naissance de JESUS-CHRIST. Il suffit d'en rapporter ici les plus remarquables.

Selon la Vulgate.

Usserius, que nous suivons, compte,	4004. ans.
Rabbi Nahasson,	4740.
Scaliger,	3950.
Le P. Petau,	3984.
Le P. Torniel,	4052.
Le P. Labbe,	4053.
Riccioli,	4184.

Selon les Septante.

Eusebe, & le Martyrologe Romain,	5200.
Vossius,	5590.
Riccioli,	3634.
Les Tables Alphonsines,	6984.

Tous les autres calculs y sont renfermez entre 3740. & 6984. ans. Cette diversité fait que, quand on lit dans un Historien qu'une chose est arrivée, par exemple, l'an du monde 3645. on ne peut sçavoir quelle est cette année, si l'on ne sçait combien compte cet Auteur depuis la creation jusqu'à la Naissance de JESUS-CHRIST. Car l'an du monde 3645. est le 359. avant JESUS-CHRIST selon Usserius, au lieu que selon le P. Labbe, c'est le 409. avant JESUS-CHRIST & le 540. selon Riccioli. Pour fixer le calcul des Chronologistes, Joseph Scaliger a inventé *la Periode Julienne*, dont il est parlé à l'article PERIODE ; mais on aime mieux se servir du calcul, qui commence en retrogradant par l'année de la Naissance de Nôtre-Seigneur, selon l'opinion de Denys le Petit ; c'est-à-dire selon l'Ere vulgaire, dont la premiere année tombe sur l'an du monde 4004. sur la premiere année de la CXCV. Olympiade, & sur la 753. de Rome. Quant à la veritable année, dans laquelle naquit le Sauveur, elle est très-disputée. Voici les opinions les plus celebres.

	Ans de Rome.
Usserius, Cappel, & Kepler la mettent au 25. Decembre de	l'an 748
Deker, & le P. Petau,	l'an 749
Sulpice Severe,	l'an 750
Baronius, Torniel, & Scaliger,	l'an 751
Salian, & Pererius,	l'an 752
Le P. Labbe,	l'an 753
Heroüart,	l'an 754
Paul de Middelbourg,	l'an 755

Ainsi l'année de la Naissance de J. C. répondant selon l'usage commun de l'Eglise à l'an 753. de Rome, les autres opinions ne précedent que de 5. ans au plus, ou ne retardent que de 2. Cette difference n'empêche pas que les Auteurs même, qui croyent que l'Epoque ordinaire n'est pas la plus juste, ne s'y conforment dans les Annales & les Histoires : de sorte que le calcul que l'on fait, en comptant devant la Naissance de J. C. a dans l'usage un principe fixe & certain. Il faut encore observer ce qui regarde les Olympiades, les années de la fondation de Rome, l'Ere d'Espagne, l'Hegyre, & les Indictions. La premiere Olympiade commence l'an 776. avant la Naissance de J. C. Jusqu'à cette Epoque il y a 194. Olympiades, qui font 776. ans, que l'on appelle *années d'Iphitus*. La premiere année de la fondation de Rome répond à l'an 753. avant la venuë du Messie, 23. ans après la premiere année Olympiadique. L'Ere d'Espagne répond à l'an 38. avant J. C. qui est l'an 716. de Rome. L'Hegire concourt avec l'an 622. depuis la Naissance de Nôtre-Seigneur. Et les Indictions ont commencé l'an 312. depuis J. C. A l'égard des années depuis la creation du monde jusques à la venuë du Messie, on doit aussi sçavoir qu'il y a deux sortes de calculs, dont la difference est très-considerable. L'un se fait selon l'Hebreu de l'ancien Testament, & l'autre selon la Version des Septante. Suivant ces Interpretes, Riccioli trouve 1450. ans plus que selon le Texte Hebreu ; sçavoir 600. ans dans l'espace depuis la creation jusques au Déluge fini ; & 850. ans depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'Abraham. Depuis la naissance de ce Patriarche, la Chronologie est moins differente dans la Vulgate, & dans la Version des Septante. * Riccioli, *Chronologia Reformata, lib. 7. c. 1. &c. cap. 10. & 11. lib. 8. c. 2. &c.*

CHRONOPIUS, Evêque de Perigueux, vivoit dans le V. siecle vers l'an 450. il étoit également recommandable par la sainteté de sa vie, & par son extrême charité pour les peuples de son Diocese, dont la plûpart avoient été chassez, & proscrits par les Goths, & qu'il rétablit dans leurs biens & dans leurs familles. * Fortunat, *l. 4. c. 8.*

CHROTRUDE. *Voyez* CHARLES MARTEL.

CHRUDIN, Ville de la Bohême propre, située sur la riviere de Chrudinska, à cinq lieuës au dessous de Czaslaw, dans le Cercle de Churdin, qui est renfermé entre ceux de Czaslaw, de Koningingrets & la Moravie. * Baudrand.

CHRYSAME, Prêtresse de la Thessalie, ayant nourri un Taureau de certaines herbes venimeuses, le fit conduire vers les ennemis. Les principaux ayant mangé de sa chair devinrent insensez ; & ce stratagême fit que les Erethriens furent facilement vaincus par les Grecs. * Polyen, *l. 8. c. 43. F. 619. & 620.*

CHRYSANTAS, Capitaine de Cyrus, Roi de Perse, fut extrêmement loüé par ce Prince, de ce qu'ayant un jour son ennemi en sa puissance, & l'épée déja levée prêt de le tuer, il arrêta le coup & le laissa aller, si-tôt qu'il entendit sonner la retraite. * Plutarque, *au Traité de ses demandes Romaines.* Xenophon, *dans sa Cyropedie.* Cælius Rhodigin. *c. 18.*

CHRYSANTE, fameux Magicien de Sardes en Lydie, & disciple de Maxime à Ephese, y enseigna la Magie à Julien l'*Apostat*, qui tâcha vainement de l'attirer à la Cour, vers l'an de J. C. 362. malgré les presages funestes que Chrysante disoit avoir reçûs de ses Dieux. Julien voyant qu'il ne pouvoit vaincre son opiniâtreté, le fit grand Pontife de Lydie : dignité qu'il exerça avec beaucoup de moderation, à l'égard des Chrêtiens, & avec peu de chaleur pour l'Idolatrie qu'il professoit. Le Medecin Bribase le traita dans la maladie dont il mourut âgé de plus de 80. ans. Eunape a écrit sa vie, & en parle encore ailleurs. * Eunape, *l. 1. c. 22.*

CHRYSANTHE Martyr, souffrit le martyre à Rome avec sainte Darie, sous l'Empereur Numerien en 283. ou plûtôt sous Valerien en 257. Baronius croit qu'il fut enterré vif avec sa sœur Dalie, qui étoit Vestale ; mais ce fait n'est point appuié sur d'anciens actes. S. Gregoire de Tours, qui cite des actes de S. Chrysanthe, rapporte qu'un grand nombre de Fideles s'étant assemblez, aprés leur martyre, à leur tombeau, le Prefet de la ville fit fermer sur eux la grotte avec des pierres & du sable ; & que quand la paix fut renduë à l'Eglise, cette grotte ayant été ouverte, on y trouva les corps de saint

Chrysanthe & de sainte Darie séparez des autres, & qu'ils furent renfermez sous leurs tombes. Il rapporte plusieurs miracles arrivez en ce lieu. On prétend que les corps de Chrysanthe & de Darie, furent apportez en France en 843. par Marcward Abbé de Prom, & que de Prom ils ont été transportez au Monastere de saint Avol. Le Pape Damase a fait des vers à la loüange de S. Chrysanthe & de sainte Darie. On fait leur fête dans les Eglises Grecques & dans les Latines, mais en differens jours: l'usage le plus commun est au 25. d'Octobre. * Gregoire de Tours, *de gloria Martyr. cap.* 36. Bollandus. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints mois d'Oct.*

CHRYSAOR, fils de Neptune & de Meduse, qui eut Gerion de Callirhoé, selon Higinus; mais Hesiode dans sa Theogonie le fait naître sans pere du sang de Meduse, aprés que Persée lui eut tranché la tête.

CHRYSAORE, Philosophe, disciple du fameux Porphyre, qui lui adressa son Introduction sur les Universaux. * Porph. *Vit. c.* 9.

CHRYSAPHIUS, Eunuque, Favori de l'Empereur Theodose *le Jeune*, vivoit dans le V. siecle; & abusant de la bonté que ce Prince avoit pour lui, voulut faire chasser de son Siege Flavien Patriarche de Constantinople. Il sema aussi la mesintelligence entre l'Imperatrice Eudoxe, & la Princesse Pulcherie sa belle sœur: ce qui causa de grands troubles dans l'Empire. Depuis il favorisa l'Heresiarque Eutychès qui étoit son parrain: de sorte que dans le faux Concile d'Ephese, ce Ministre scelerat, pour satisfaire sa haine particuliere contre Flavien, pensa ruiner l'Eglise d'Orient. Lorsque Pulcherie revint à la Cour l'an 450. l'Empereur chassa ce Favori insolent, aprés l'avoir dépoüillé de ses biens & de ses dignitez; & la Princesse le remit entre les mains de Jordan, fils d'un homme de qualité, que Chrysaphius avoit fait mourir. * Marcellin. Cedrenus & Baronius, *A. C.* 446. 448. 449. 450.

CHRYSARGYRE: impôt celebre, dont Zozime veut que Constantin soit l'Auteur. Il se payoit tous les quatre ans par les Marchands, le menu peuple, & les gens de mauvaise vie. Il y a neanmoins apparence que ce tribut se levoit sur les personnes infames, long-temps avant Constantin; comme on le peut apprendre de Suetone, dans la vie de Caligula; & de Lampride, dans celle d'Alexandre. Evagre, bien loin de convenir que Constantin l'ait imposé le premier, rapporte que l'ayant trouvé établi, il eut intention de l'abolir: ce que fit dans la suite l'Empereur Anastase, l'an de J. C. 501. * *Voyez* du Cange, *Glossar. Grac.*

CHRYSEIS, fille de Chrysés Prêtre d'Apollon, est plus connuë sous ce nom patronymique, que sous celui d'*Astynomé* qui étoit son nom propre. Elle fut prise par Achille lorsqu'il saccagea Lyrnesse & quelques autres endroits voisins de Troye: elle étoit mariée au Roi de ce païs-là. Agamemnon la trouvant fort à son goût la retint pour lui; & bien loin de la vouloir rendre à son pere Chrysés, qui étoit venu la redemander revêtu de ses ornemens sacerdotaux, & muni d'une très-grosse rançon, il le chassa indignement. Ce Prince declara au conseil de guerre qu'il la trouvoit preferable à sa femme Clytemnestre, laquelle il avoit épousée fille, & que Chryseïs ne cedoit en rien à Clytemnestre, ni pour le corps, ni pour l'esprit, ni pour le travail. Chrysés pria Apollon de le venger, & fut exaucé. La peste se mit dans l'armée Grecque, & ne cessa que lorsque, suivant l'avis du Devin Calchas, on eût renvoyé Chryseïs à son pere. Elle étoit grosse: cependant elle se vantoit, que personne ne l'avoit touchée; & lorsqu'elle ne put plus cacher son état, elle soûtint que ce n'étoit point le fait d'un homme, mais le fait du Dieu Apollon. Le fils dont elle accoucha eut nom Chrysés. Il n'apprit qu'un peu tard son extraction. Le jeune Chrysés fut établi Prêtre d'Apollon dans l'isle de Sminthe. Oreste & Iphigenie s'étant sauvez de la Chersonnese Taurique avec la statuë de Diane, aborderent en cette isle. Chrysés ne connoissant point ces deux personnes, les vouloit renvoier à Thoas Roi de la Taurique. Mais Agamemnon son pere lui fit sçavoir la fraternité qui étoit entre lui & ces deux nouveaux venus. Alors le jeune Chrysés se joignit avec Oreste, pour retourner dans la Taurique, afin d'y tuer Thoas: ce qui ayant été executé, ils s'en allerent à Mycenes avec la statuë de Diane. Quelques-uns disent qu'Iphigenie étoit fille d'Agamemnon & de Chryseïs; d'autres content que Chrysés ayant sçû le bon traitement que les Grecs firent à sa fille, la ramena à leur armée, & la remit entre les mains d'Agamemnon. Briseïs & Chryseïs étoient cousines germaines. Car Brisés & Chrysés étoient freres selon Eustathe. * *Dictys. lib.* 2. *p. m.* 172. *& p.* 180. Homer. *Iliad. lib.* 1. *V.* 112. Hygin. *c.* 121. Tzetzes *in Lycophr. Magnum Etymologicum* au mot Χρυσηΐς. *Eustath. in Iliad. A. p.* 58. *lin.* 28. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

CHRYSERME, de Corinthe, avoit composé quatre-vingt livres d'Histoires des Indes pleins de fables, comme ceux des autres Historiens de cette Nation. Il avoit aussi composé des Histoires de Perse & du Peloponese. Ses Ouvrages sont citez par Plutarque & par Stobée. On ne sçait point precisément en quel temps il a vécu. * Plutarque, *l. de Flum. & in minoribus parallelis.* Pline, *l.* 22. *c.* 22. M. Du Pin. *Bibl. Univers. Hist. Prof.*

CHRYSERUS ou CHRYSORE, affranchi de l'Empereur Marc-Aurele, vers l'an 162. de J. C. avoit composé un Ouvrage, où l'on trouvoit une liste de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Scaliger a inseré cette liste dans ses Additions à la Chronique d'Eusebe.

CHRYSE'S, Prêtre d'Apollon, fut pere d'Astynomé, qui du nom de son pere fut aussi appellée *Chryseïs*. Les Grecs ayant pris la ville de Thebes en Cilicie, dans le partage qui fut fait du butin, Chryseïs échut à Agamemnon. Chrysés, avec tous les ornemens de sa Prêtrise, se rendit au camp des Grecs pour lui demander sa fille; & n'ayant pû l'obtenir, il implora l'aide d'Apollon, qui, dit-on, affligea tellement l'armée des Grecs, par une maladie contagieuse, qu'Agamemnon fut contraint de rendre Chryseïs. * Homere *au* 1. *de l'Iliade.*

CHRYSES, Roi de Mycenes, dans le Peloponnese, étoit fils d'Agamemnon & de Chryseïs, fille de Chrysés Prêtre d'Apollon. Ayant reconnu son frere Oreste dans le temple d'Apollon, il se joignit avec lui, pour aller ensemble à Mycenes prendre possession des Roïaumes de leur pere. * Hygin.

CHRYSIPPE, Philosophe, natif de Solos, ville de Cilicie, ou de Tarse, comme disent les autres, étoit fils d'un certain Apollonius. D'abord il s'étudia à bien conduire un chariot, & fut ensuite disciple du Philosophe Cleanthe, successeur de Zenon. Il avoit l'esprit si subtil & si porté à la dispute, qu'en plusieurs rencontres il se faisoit un plaisir de combattre les sentimens de son maître, auquel il disoit qu'il n'avoit besoin que de la connoissance des Principes, parce qu'il étoit assez capable de trouver des raisonnemens pour les soûtenir. Valere Maxime rapporte qu'à l'âge de 80. ans il acheva son 39. Traité de Logique. Il a si fort excellé en cette science, que les Païens disoient que, si les Dieux eussent pû se servir de la Logique, ils n'en auroient point choisi d'autre que celle de ce Philosophe. Diogene Laërce écrit qu'il laissa 311. Traitez de Dialectiques. Quelques Auteurs en font monter le nombre jusques à 705. On dit que quelques-uns de ses disciples le prierent de se trouver à un sacrifice, & qu'y ayant bû du vin pur, il en fut tellement oppressé, qu'il mourut cinq jours après. Les autres assûrent qu'il mourut de rire, voyant un âne qui mangeoit des figues dans un bassin d'argent, & commandant qu'on lui apportât à boire. Sa mort arriva sous la CXLIII. Olympiade, 207. ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Philosophe étoit âgé de 73. ans. * Diogene Laërce, *en sa vie au l.* 7. Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *ex.* 17. Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSIPPE de Gnide, Medecin Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il fut l'Auteur de la nouvelle Secte des Medecins Empyriques, qui rejetterent la saignée & la purgation, en usage jusqu'alors pour établir des remedes particuliers. Un autre CHRYSIPPE, disciple d'Erasistrate, & Medecin de Ptolomée. Un autre, qui avoit écrit des Georgiques, &c. * Diogene, *l.* 7. Pline, *Hist. nat. lib.* 26. *cap.* 2. Lilio Giraldi, *l.* 3. *Hist. des Poëtes.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *c.* 17. *p.* 112. *&c. des Poëtes*, *p.* 85. *des Sectes des Philos. c.* 19. *§.* 11. *p.* 102. *de la Philosop. c.* 11. *§.* 27. *p.* 87. *de la Logique*, *c.* 8. *§.* 16. *p.* 56. *&c. Hist. de la Medecine.*

CHRYSIPPE, Prêtre de Jerusalem, vivoit, à ce que

l'on croit, sur la fin du V. siecle. On trouve sous son nom, dans la Bibliotheque des Peres, un Sermon à la loüange de la Vierge. Photius dans le vol. 171. de sa Bibliotheque fait mention d'un écrit, où il étoit rapporté, que Gamaliël & Nicodeme, que l'on assuroit être beau-pere du premier, avoient été baptisez par S. Jean & avoient souffert le martyre. Photius ajoûte que cet écrit étoit attribué à Chrysippe Prêtre de Jerusalem, qui dans un discours sur Theodore Martyr, faisoit mention de Lucien & de la revelation que Gamaliël lui fit de son histoire, & du lieu où il étoit enterré avec Gamaliël & S. Estienne. Photius, *Cod.* 171. Nous apprenons dans la vie de l'Abbé Euthyme écrite par Cyrille Evêque de Schytople, que Chrysippe avoit composé plusieurs livres dignes d'approbation, qu'il avoit été disciple, avec Cosme & Gabriël ses freres, de l'Abbé Euthyme, que Cosme son frere avoit été avant lui Evêque de Schytople, & que pendant que son frere fut Evêque, il avoit eu sous lui la qualité de *Staurophylax*, ou Garde-Croix pendant douze ans. *Vita Euthymii*, par Cyrille de Schytople.

CHRYSIPPE, fils naturel de Pelops, fut d'une beauté incomparable. Laïus en devint passionément amoureux, & l'enleva; mais il fut poursuivi avec tant de promptitude qu'on lui arracha sa proïe, & qu'on l'amena prisonnier à Pelops, qui lui pardonna cette action, en considerant que l'amour l'y avoit poussé. L'amitié de Pelops pour Chrysippe étoit plus grande que celle qu'il avoit pour ses enfans legitimes: c'est pourquoi Hippodamie son épouse animée de l'esprit de marâtre, exhorta Atrée & Thyeste deux de ses fils, à ôter la vie à ce bâtard: elle ne doutoit point qu'il ne dût un jour aspirer à la couronne. Ils lui refuserent cet acte de complaisance, & alors elle prit la resolution d'executer elle-même ce mauvais dessein: elle prit l'épée de Laïus pendant qu'il dormoit, & s'en servit à tuer Chrysippe. Les soupçons tomberent sur Laïus à cause de son épée; mais Chrysippe, avant que de rendre l'ame, eut le temps de le disculper. Pelops se contenta de chasser Hippodamie. Il y a des Auteurs qui disent qu'elle ne tua point Chrysippe de sa propre main, mais qu'elle fit faire ce meurtre par Atrée & par Thyeste, & qu'après avoir tué Chrysippe, ils se jetterent dans un puits. Leur pere ne les voulut plus voir, & ils se retirerent à Triphylie partie de l'Elide au Peloponnese. Quelques-uns disent qu'il ne se contenta pas de bannir sa femme, & que ce fut principalement sur elle qu'il voulut venger la mort de Chrysippe; mais qu'il ne le put, parce qu'elle se sauva à Midée ville du païs d'Argos. D'autres disent, que se voïant accusée par son mari, elle se tua. Thucydide dit qu'Atrée se refugia chez Euristhée son neveu, Roi de Micenes. Ce Chrysippe n'est point different de celui que Clement d'Alexandrie, Arnobe & Firmicus Maternus [illegible] associé à Ganymede. Il y a un autre CHRYSIPPE de T[illegible]ne, Auteur d'un Livre de la maniere de faire le pain. A[illegible]enée l'a nommé habile discoureur de tartes & de gâ[illegible] Plutarch. *in Parallel. p.* 313. *Apostolicus Centur.* [illegible] 7. *Schol.* Euripide. *in Orest. v.* 5. *Schol.* Pindari, [illegible] Hygin. *cap.* 85. & 272. Tzetzes. *Histor.* 18. [illegible] *lib.* 6. *p* 502. *edit.* 1696. Thucydid. *l.* 1. [illegible] *in Cratylo, p. m.* 272. Athenée. *lib.* 14. *cap.* 15. Bayle. *Diction. Critiq.*

CHRYS[illegible], Prêtresse de Junon à Argos, aïant mis une lampe proche des ornemens sacrez, & s'étant endormie, fut cause par sa negligence de l'incendie du temple consacré à cette Déesse. Elle se sauva à Phliunte, pour éviter le ressentiment des Argiens, qui créerent une autre Prêtresse en sa place. D'autres ont crû, mais avec moins de fondement, qu'elle avoit elle-même péri dans l'embrasement. Saint Jerôme dans son 1. Livre contre Jovinien, a observé que cette Prêtresse de Junon étoit Vierge. Marius Victorinus, dans ses notes sur cet endroit-là, dit mal à propos, que ce Pere parle de Chryséïs qu'Agamemnon enleva. * Thucidide, *l.* 4. Bayle, *Dict. Critique.*

CHRYSOCOCCA (George) Auteur Grec, Medecin & Mathematicien, a vécu dans le XV. siécle. Il sçavoit les Langues, & composa divers Ouvrages d'Astronomie, des Notes sur Homere, &c. * Leo Allatius, *Diatr. de Georg.*

CHRYSOGENOS, est le nom d'une nation marquée dans une Prophetie reçûë parmi les Turcs, qui se persuadent qu'ils pourront un jour être détruits par une telle nation. Jacques Spon explique ce mot Grec par celui de *Blond* en François; & poussant les recherches de sa curiosité plus loin, il s'imagine que ce terme doit s'entendre des Moscovites, parce que la plûpart ont la chevelure blonde: en effet, si l'on en croit le même Spon, le Grand Seigneur, redoute plus la puissance de ces peuples, que celle d'aucun autre Empereur. * Jacques Spon, *Voyage de Grece, part.* 1. *p.* 356.

CHRYSOGONE (Saint) Martyr celebre dans l'Eglise Romaine, est moins connu par l'histoire de sa vie, que par son culte. Les actes de sainte Anastase Veuve & Martyre, dans lesquels on trouve qu'il avoit des relations de Lettres avec elle, sont indignes de foi. On dit que Chrysogone fut executé près d'Aquilée, sous la persecution de Diocletien. Il est marqué comme Martyre dans le Calendrier de l'Eglise de Carthage. Son culte étoit celebre à Rome, avant le VIII. siécle, & les Martyrologes font sa memoire au 24. de Novembre. * *Acta Anastasia apud* Surium, & Bolland. Tillemont, *Mem. Eccles.* Baillet, *Vies des Saints. Novembre.*

CHRISOLANUS (Pierre) Archevêque de Milan, vivoit dans le XII. siécle. Le Pape Paschal II. l'envoïa au commencement du XII. siécle à Constantinople, vers l'Empereur Alexis *Comnene*, où il disputa contre les Grecs sur la procession du Saint Esprit. Etant revenu de sa Legation, l'Archevêché de Milan lui fut disputé par Jordanes, & il fut condamné dans un Concile de Latran tenu l'an 1116. à le quitter, & à retourner à son premier Evêché. On a le discours qu'il adressa à Alexis Comnene, touchant la procession du Saint Esprit. Il est en Latin dans Baronius à l'année 1119. & en Grec & en Latin dans le premier tome de la Grece d'Allatius. Trithéme fait le Catalogue des Livres qu'il a composez pour la défense de l'Eglise Romaine; qui sont, un Traité contre les Grecs, un de la Trinité, des Epîtres, des Sermons, &c. C'étoit un Prélat d'un merite singulier. Eusthatius Archevêque de Nicée, Blemmidas surnommé *le Sage*, Nicolas Evêque de Methone, un Moine de grande réputation, nommé Jean Phurnés, & quelques autres, écrivirent contre lui. Le même Trithéme dit qu'il étoit très-sçavant dans l'intelligence des sciences divines & humaines, en Langues Grecque & Latine. Trithéme, *de Script. Eccl.* Baronius, *T. XII. A. C.* 1116. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XII. siécle.*

CHRYSOLITHE, Pierre précieuse & transparente de couleur d'or mêlé de verd, avec un fort beau feu. Il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle est plus molle que les autres pierres précieuses. Elle étoit la neuviéme, ou la premiere du quatriéme rang du Rational du Souverain Sacrificateur des Juifs. On y avoit gravé le nom du dixiéme fils de Jacob, que les Juifs reconnoissoient pour leur dixiéme Patriarche. Si Cardan en est crû, cette Pierre garentit de l'asthme, du battement de poitrine, des pamoisons ou du mal de cœur, de la mélancolie, & des terreurs paniques. Elle est mise pour le septiéme fondement de la muraille de la celeste Jerusalem. * *Exode, XXXIX.* 13. *Apocal.* XXI. 20.

CHRYSOLOGUE, c'est-à-dire, *parole d'or.* *Cherchez* PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint.)

CHRYSOLORAS (Emmanuel) de Constantinople, a fleuri dans le XV. siécle. On dit qu'aïant été envoïé en Europe par l'Empereur d'Orient, pour implorer l'assistance des Princes Chrétiens, il s'arrêta à Venise, après s'être acquité de son Ambassade. Il est sûr qu'il passa en Italie environ l'an 1397. & qu'il y enseigna la Langue Grecque, qu'on y avoit negligée depuis environ 700. ans. Ses soins furent si efficaces à Venise, puis à Florence, à Rome & à Pavie, qu'on ne s'appliqua pas seulement à l'étude de la Langue Grecque, mais encore à parler purement la Latine, qui se sentoit encore de la barbarie des siécles précedens. Chrysoloras mourut l'an 1415. âgé de 47. ans à Constance, où il étoit venu dans le temps qu'on y celebroit le Concile. Il fut enterré dans l'Eglise des Dominiquains; & Æneas Silvius, qui fut depuis le Pape Pie II. fit son Epitaphe. On lui attribuë une Grammaire Grecque, & quelque autre petit Ouvrage. Il eut pour Auditeurs quantité d'habiles gens, entr'autres Philelphe, Gregoire Tifernas, ou de Tifernes, Leonard d'Arezzo, Pogge de Florence, &c.

* Gesner, *Biblioth.* Paul Jove, *aux Elog. c.* 23. Sponde, *A. C.* 1397 *n.* 6. 1415. *n.* 71. Frederic Spanheim *& ex eo G. M.* Konigius, *u Biblioth. vet. & nov. p.* 190. *G. J. Voss. Aristarch. part.* 1. *cap.* 4. *p.* 14. *& lib.* 1. *Gram. art. cap.* 4. *p.* 14. Martin Crusius *Germano Gracia pag.* 234. Lancelot, *Préface de la Méthode Grecque de Port-Royal.* Baillet, *Jugement sur les Gramm. Grecs édit. Paris. in* 12. 1685. *t.* 3. *pag.* 148.

CHRYSOLORAS (Demetrius) florit sous l'Empire de Manuel Paleologue, qui eut beaucoup de considération pour lui. Il a écrit contre les Latins, un discours Synoptique tiré des Ouvrages de Nil de Thessalonique; un Dialogue, pour montrer que les Orthodoxes ne doivent point accuser d'autres Orthodoxes, &c. * M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XV. siécle.*

CHRYSOPRASE, Pierre précieuse, qui servoit de dixiéme fondement aux murs de la Jerusalem celeste. *Apocal. XXI* 20. Sa couleur est verte semblable à la celle d'un poireau; aussi son nom signifie un *poireau d'or.* Sa lueur est fort épaisse & condensée, & tire sur celle de l'or. Elle paroît marquetée de petites pointes ou traits de ce métal. On dit qu'elle fortifie la vûë, réjoüit l'esprit, & rend l'homme liberal & joyeux.

CHRYSORTE, Reine de Sicyone, dans le Peloponnese, fille du Roi Orthopolis, épousa le Prince Marathes, par qui elle s'étoit laissé séduire. Pour couvrir cette faute, elle tâcha de persuader aux Sicyoniens qu'elle avoit été aimée du Dieu Apollon. Elle commença de regner avec Marathus son époux, l'an du monde 2473. & 1531. avant J. C. Leur regne fut de 20. années, & ils succederent à Marathon, ou Melanthus, qui peut-être étoit frere de Chrysorte. * Eusebe.

CHRYSORUS. *Cherchez* CHRYSERUS.

CHRYSOSTOME, c'est-à-dire, bouche d'or. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME (Saint.)

CHTHONIE, nom qui fut donné premierement à l'Isle de Crete. Cerès fut surnommée Chthonienne; c'est-à-dire, *Terrestre*, parce que les Païens la faisoient présider particulierement aux fruits de la terre. Pausanias dit que ce fut à cause d'un temple qui lui fut consacré dans Hermione ville du Peloponnese, par une jeune fille d'Argos, nommée Chthonie, fille de Phoronée. C'est aussi d'où est venuë l'origine de la Fête Chthonienne, que les peuples d'Hermiope celebroient solemnellement tous les ans en l'honneur de Cerés. Quatre vaches des plus belles & des plus feroces étoient traînées l'une après l'autre dans le temple, où quatre vieilles Prêtresses les immoloient à coups de faux. * Pausanias, *in Corinth. l.* 1.

CHTHONOPYLE, fille de Sicyon, lui succeda au Roïaume de Sicyone dans le Peloponnese. Elle fut aimée d'un Prince sçavant & éloquent : d'où elle prit occasion de supposer qu'elle avoit eu commerce avec le Dieu Mercure. Elle en eut un fils nommé Polybe, qui succeda à la Couronne, l'an du monde 2698. & 1306. avant J. C. * Eusebe.

CHUANAUCA, c'est un Volcan, c'est-à-dire, une de ces Montagnes qui vomissent des flammes. Il est entre les Andes, dans le Chili, dans l'Amerique Meridionale, à l'Orient Meridional de la ville d'Osorno. * Maty, *Diction.*

CHUB, Païs situé entre l'Ethiopie, la Libie & l'Egypte. Ptolomée met les Chubiens dans la Mareotide. * Ezech. 30. 5.

CHUCHEU, grande Ville de la Province de Chekiang, dans la Chine. Elle est Capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf citez. Ce païs est environné de montagnes; mais les vallées sont très-fertiles en ris. Près la Cité de Sunghiang, on voit des arbres qui sont si gros, que quatre-vingt hommes ne les pourroient embrasser. Le creux de leur tronc fait souvent une espece de caverne, où il pourroit aisément tenir quarante hommes. Auprès de la Cité de Kingning est le ruisseau de Luyeu, qui paroît tout verd, à cause de la grande quantité de roseaux qui sont sur ses bords. Les Chinois les appellent Cho, & les Portugais les nomment Bambu. Ils sont presque aussi durs que du fer, & si gros, qu'on ne les peut empoigner des deux mains. Quoi-qu'ils soient creux en dedans, ils servent neanmoins à soutenir de grands fardeaux. Ils ont douze pieds de hauteur, ou davantage; & les plus petits n'ont environ que cinq pieds. Les Chinois ont l'adresse de couper ces grosses cannes en filets fort déliez, dont ils font des nattes, de petits coffres, & autres semblables ouvrages fort curieux. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHUCUITO, CHICUITO, CHUQUITO, ou EL CLUYO, Contrée de l'Amerique Meridionale. On la comprend dans le Chili, dont elle est separée par les Montagnes des Andes, vers le Couchant. Elle est bornée par le Tucaman au Nord & au Levant, & par les Terres Magellaniques au Midi. Elle est divisée en deux parties, qui prennent leurs noms de Mendoça & de Saint Juan de la Frontera leurs Capitales. * Baudrand.

CHUEN-HIO, cinquiéme Roi de la Chine, qui succeda à Xaohau. Les Chinois disent qu'il composa un Calendrier pour servir dans son Empire; & leurs Historiens remarquent que sous son regne il y eut une conjonction de cinq autres planetes, le même jour qu'il y en avoit une du soleil & de la lune. C'est peut-être, dit le P. Martini, cette celebre conjonction des planetes, dont parlent quelques Chronologistes de l'Europe, & qu'ils disent être arrivée vers le temps de Noé. Il ajoûte que c'est la premiere observation Astronomique dont conviennent les Auteurs de la Chine, & proteste qu'il l'a vûë dans l'histoire du Roi Chuenhio, qui regnoit l'an 2513. avant J. C. selon le calcul des Chinois. * Paul Pezron, *Antiquitez des temps.* Voïez la Table Chronologique de l'article CHINE.

CHUMNE (George) Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il écrivit en vers une Histoire sainte, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis le commencement du monde, jusqu'au regne de Salomon. * Du Verdier Vauprivas, *in Suppl. Bibliot. Gesner.* Leo Allatius, *Diatr. de Georg.* Vossius, *de Hist. Grac.*

CHUN, Ville de l'obéïssance d'Adarezer Roi de Soba, païs de Syrie. * 1. *Paral.* 18. 8.

CHUNGKING, grande Ville, Capitale d'un territoire de même nom, dans la Province de Suchuen dans la Chine. Elle a jurisdiction sur 19. Citez, dont les plus considerables sont Ho, Chung & Feu. La Ville de Chungking est située sur une montagne, où les bâtimens s'élevent peu à peu, & forment une espece d'amphitheatre. C'est une ville des plus magnifiques de la Chine, & elle est fort semblable aux plus belles de l'Europe. Le païs est fertile, & l'air extrêmement sain. Proche de la cité de Feu on voit une montagne, où l'on a taillé une Idole, qui a les pieds croisez & les bras dans son sein. La grandeur de cette figure est si extraordinaire, qu'on en voit les yeux, le nez & la bouche de plus d'une lieuë. Auprès de la cité de Ho, est la montagne de Lungmuen, où il y a un temple fort magnifique, avec une Bibliotheque de 30000. volumes, commencée par un Gouverneur nommé Sivulus. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHUNSENE, GUNSINE, ou GUNSINDE, l'une des femmes de Clotaire I. *Voyez* CLOTAIRE I.

CHUPMESSAHITES, Secte des Mahometans, qui croïent que JESUS-CHRIST est Dieu, & qu'il est le Redempteur du monde. Cette opinion s'est établie depuis le XVII. siécle parmi les Turcs, & beaucoup d'honnêtes gens la suivent, même dans le Serrail. Il y en a eu qui ont soûtenu cette doctrine avec tant de courage, qu'ils ont mieux aimé souffrir la mort que de la quitter; & malgré la persecution, cette créance s'augmente tous les jours, quoi-que ceux qui sont de ce sentiment n'en fassent pas une profession publique. Quelques Auteurs disent que ce nom est composé de *Chosp*, qui signifie appui ou protecteur, & de *Messehi*, ou *Messahi*, qui signifie un Chrétien, comme qui diroit Protecteur du Chrétien. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHUPULETI, ou COPOLETE, petite Ville de la Georgie en Asie. Elle est sur la Côte de la Mer Noire, dans la Principauté de Guriel. Maty, *Diction.*

CHUR. *Cherchez* COIRE.

CHURCH-STRETTON, Bourg d'Angleterre avec Marché, situé entre les Montagnes dans la Contrée du Comté de Salop, qu'on appelle *Munslow* à 112. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHUS

CHUS, fils de Cham, nâquit environ l'an 1657. du monde, & avant J. C. 2347. Les Ethiopiens sont sortis de lui. Touchant les descendans de Chus on peut consulter le IV. Livre du Phaleg. de *Bochart*. * Genese, *c.* 10. *v.* 6. Josephe, *l.* 1. *des Ant. Jud. c.* 6. Torniel, *A. M.* 1657. *n.* 20. 1931. *n.* 27. *&c.*

CHUS, ou CHI, Roi de la Chine, qui succeda à Co, l'an 2365. avant J. C. selon le calcul des Chinois. L'excès de ses débauches porta les Grands du Roïaume à lui ôter la Couronne, pour la donner à son frere Yau; & son regne de 8. ans fut tellement en horreur, qu'il ne fut point compté dans les Annales de la Chine. * Paul Pezron, *Antiquité des temps.*

CHUSAI, l'un des plus fideles serviteurs de David, vivoit l'an du monde 2981. & 1023. avant J. C. Le texte sacré dit qu'après la revolte d'Absalom, il vint trouver le Roi, aïant ses habits déchirez, & la tête couverte de cendre. David s'efforça de le consoler, & lui dit, que le plus grand service qu'il lui pouvoit rendre, c'étoit d'aller trouver Absalom, sous pretexte de vouloir passer dans son parti, afin de penetrer ses desseins, & de s'opposer aux conseils d'Achitophel. Chusaï obéit au Roi, alla à Jerusalem, se mit dans les bonnes graces d'Absalom, & détourna par sa prudence le conseil qu'on lui donnoit, d'attaquer promptement David, qu'il fit avertir de tout ce qui se tramoit contre lui. II. des Rois, 15. 16. 17. Josephe, *l.* 7. *des Ant. Jud. c.* 8. 9. *&* 10. Usser, *ad an.* 2981.

CHUSAN RHASATHAIM, que Josephe nomme *Chusarte*, Roi de Mesopotamie, ou d'Assyrie, fit la guerre aux Israëlites, & les réduisit en servitude; Dieu le permettant ainsi, pour les punir de leur idolatrie. Ils demeurerent dans cet esclavage 8. ans, à la fin desquels Dieu touché de leur repentir, se servit d'Othoniel pour les remettre en liberté, l'an du monde 2599. & avant J. C. 1405. * Juges, 3. Josephe, *l.* 5. *des Ant. c.* 4. Torniel, *A. M.* 2601. Salien, *A. M.* 2623. *& suiv.*

CHUSISTAN, Province de Perse, qui est la Susiane des Anciens. La principale ville est Sus ou Suster, autre-fois Suse, siege Roïal d'Assuerus. Cette ville est sur la riviere de Zeimare. Les autres de cette Province sont Asker, Srabut, Ahauvas, &c. Le Chusistan a la mer d'Elcatif, ou Golfe de Balsora, au Midi; la Province de Fars, au Levant; celle d'Yerack, au Couchant; & celle d'Ayrack, au Septentrion. Cette Province est extrêmement fertile, & quelques Modernes la nomment Schouster. * Sanson.

CHUSLEIGT, Ville ou Bourg d'Angleterre avec Marché dans la Contrée du Comté de Devon, qu'on appelle Exmister. Elle est ornée d'un beau Château appartenant au Lord *Clifford*, & qui lui donne le titre de Baron. Elle est à 182. milles de Londres. *Diction. Anglois.*

CHUTE'ENS, Peuples de Perse, furent envoïez l'an du monde 3283. & avant J. C. 721. pour habiter la Samarie deserte, depuis que Salmanazar eut fait esclaves les habitans; & ils furent nommez Samaritains. Comme ils avoient apporté leurs Idoles, qu'ils adoroient à la façon des Gentils, Dieu permit qu'un grand nombre de lions sortirent des deserts, & dévorerent ces peuples. Le Roi d'Assyrie connoissant la cause de cette punition, manda un Sacrificateur des Juifs, pour les instruire dans la Religion des premiers habitans de ce païs. La crainte qu'ils avoient des animaux qui les devoroient, les fit soûmettre à tout ce qu'on voulut; & en suivant la Loi de Moïse, ils ne laisserent pas d'adorer leurs Idoles. Ils persévererent ainsi dans ce culte mêlé pendant quelque temps. Josephe dit que ces peuples furent nommez Chutéens, parce qu'ils furent tirez d'une Province de Perse nommée Chuta, à cause du fleuve Chut. Mais ce qu'il ajoûte, qu'ensuite d'une grande peste ils embrasserent la Religion des Juifs, n'est pas conforme au texte sacré. Il y a encore aujourd'hui des Samaritains, qui se sont toûjours conservez dans la Palestine, sur quoi l'on peut voir le Livre intitulé *Collectanea Samaritana*, imprimé à Zeits en Saxe en 1688. & composé par *Christophle Cellarius*. * *Voyez* SAMARITAINS, IV. des Rois, *c.* 17. *v.* 25. *& suiv.* Joseph, *l.* 9. *c. dern.* Usser, *in Annal.*

CHUZAS, Intendant de la Maison d'Hérode Agrippa, & Mari de Jeanne l'une des saintes femmes, qui assisterent J. C. de leurs biens durant le cours de son Ministre. * *Luc, VIII.* 3.

CHYMIE, ou CHIMIE, Art qui enseigne à separer les differentes substances qui se trouvent dans les Mixtes, à sçavoir dans les Vegetaux, les Mineraux & les Animaux. *Chimia.* Ce mot vient du Grec χυμὸς, c'est-à-dire, *suc*, ou de χέειν qui signifie *fondre*. Les Chimistes ont ajoûté la particule Arabe *al*, au mot de Chimie, quand ils ont voulu exprimer la plus sublime qu'ils appellent *Alchimie*. On donne aussi à la Chimie les noms de *Spagirie*, *d'Art Hermetique*, de *Pyrotechnie*. C'est la Chimie qui nous donne un grand nombre de très-belles connoissances que nous avons de la nature. Jean Joachim Becher a expliqué les termes les plus obscurs, & les principes de la Chimie, dans un Livre qu'il a intitulé *Oedipus Chimicus*. Il y a un *Lexicon Chimicum* qui explique aussi les termes les plus obscurs de la Chimie, composé par Guillaume Johnson Chimiste Anglois. Martinus Bullandus en a fait un autre sous le titre de *Lexicon Alchemiæ*. Pierre Borel a donné un Receüil de tous les Auteurs qui ont écrit de la Chimie, qu'il appelle *Bibliotheca Chimica*. On trouve quantité d'operations de Chimie, rangées par ordre alphabetique dans un Livre imprimé à Leiden en 1684. intitulé *Collectanea Chimica Leidensia*. Nous avons aussi plusieurs Traitez de Chimie en François, où les operations sont clairement décrites. Les meilleurs sont le Févre, Glaser, La Faveur, Charas, Lemery. Il y a une autre sorte de Chimie, qui consiste en la transmutation chimerique des métaux. C'est ce qu'on appelle, chercher la pierre philosophale, & c'est neanmoins cette derniere Chimie à laquelle bien des gens ont dépensé & dépensent inutilement leur bien.

CHYNDONAX, grand Prêtre & Chef des Druides des anciens Gaulois, dont on découvrit le tombeau l'an 1598. dans la contrée de Poussot, à demi-quart de lieuë de Dijon, avec une Inscription, qui est estimée par les curieux une des plus belles antiquitez de nos Gaules. Elle est gravée sur une pierre ronde & creuse, en forme d'un petit tonneau, où étoit enfermé un vase de verre, peint de diverses couleurs fort agréables. Elle contient deux lignes écrites en deux cercles, en forme de couronne.

Μίθρου ἐν ὀργάδι, ὀχεῖμα τὸ σῶμα καλύπτει Χινδόνακτος, ἱερέων ἀρχηγοῦ, Δυσσεβὴς ἀπέχου, λύσιοι κωνοφῶσι.

C'est-à-dire,

Dans le Bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chindonax, grand Prêtre. Retire-toi, impie, car les Dieux Liberateurs gardent mes cendres.

On peut remarquer dans cette ancienne Inscription, que nos anciens Gaulois avoient cela de commun avec les Perses & les Grecs, qu'ils adoroient le Soleil, ou Apollon, sous le nom de Mithra. Nous voïons encore aujourd'hui plusieurs vestiges de cet ancien culte: le temple de Toulouse, si fameux dans l'Histoire des Tectosages (maintenant les peuples de Toulouse, &c.) étoit consacré à cette fausse Divinité. C'est celui qui est aujourd'hui dédié à la sainte Vierge sous le nom de *la Daurade*. Et l'on voit même dans le château de Polignac en Velay, une tête qui servoit à l'Oracle d'Apollon, dont la bouche est ouverte, & les cheveux épars, en forme de raïons. * Guenebaud, Medecin de Dijon. Gabriël Simeon. *Antiquitez de la Limagne.*

CHYPRE ou CYPRE, *Cyprus*, est une des plus grandes Isles de la mer Mediterranée, puisqu'elle a plus de cent vingt lieuës de tour, avec titre de Roïaume. Elle fut autre-fois consacrée à Venus, que les Poëtes ont dit être née en cette isle, peut-être parce que les habitans étoient extrêmement amoureux. Chypre a la Syrie au Levant, & n'est qu'à environ 20. lieuës de la terre ferme. Elle a été autre-fois divisée en quatre parties, & aujourd'hui les Turcs en font ordinairement onze. Comme le païs est sans rivieres, & qu'il n'a que de gros étangs, l'air y est grossier, chargé de vapeurs, & souvent mal sain, & sur tout, pour ceux qui n'y sont pas accoûtumez. A cela près, cette isle est extrêmement fertile, & produit quantité de grains, de fruits, & de diverses autres denrées. Ses vins sur tout sont excellens, & ses mines l'ont renduë en tout temps si considerable, que les Grecs lui donnerent le nom de *Macaria*, c'est-

à-dire, *Fortunée*. Depuis, elle a reçû celui de Chypre, ou pour la grande quantité de cuivre qu'on y trouva au commencement, ou à cause de l'arbre que les Grecs appelloient κύπρος, & qui est très-commun dans cette isle. Ce n'est pas le Cyprès, mais le *Ligustrum* des Latins, le *Ligustro* des Italiens, celui que les Espagnols nomment *arbol de la alhenna*, & nous *Troësne*, qui est un arbrisseau, dont la fleur est blanche, & de bonne odeur. Les principales villes sont aujourd'hui Nicosie, qui est la Capitale du Roïaume, Famagouste, qui a un bon port, Limisso, Sirori, Masolo, Lascara, Cerines, &c. Elle a eu autre-fois Paphos, aujourd'hui *Baffo*, Cythere, & Amathunte, connuë par les Vers des Poëtes, aussi-bien que le bois d'Idalie. Au reste, Pline, nous assure, qu'on l'a vûë divisée en neuf differens Roïaumes. Elle eut des Rois particuliers avant que d'être sujette aux Romains, & l'on parle sur tout d'Evagoras allié des Atheniens, qui fut tué par l'Eunuque Nicocles, l'an 374. avant l'Ere Chrétienne. Ensuite, l'Empire des Perses aïant été ruiné, l'isle de Chypre fut sujette aux Ptolomées Rois d'Egypte, ou à leurs parens depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, la 1. année de la CXIV. Olympiade, & 324. ans avant J. C. jusques en l'an 697. de Rome, & avant J. C. 57. que les Romains l'usurperent. Ptolomée le dernier Roi se fit mourir, aïant sçû que ces Conquerans approchoient de son païs pour s'en rendre maitres. Caton, que le Senat avoit envoïé en Chypre, en apporta tant de richesses, qu'elles remplirent plus les coffres de l'épargne, qu'aucune autre conquête. On assure qu'on y trouva plus de trente millions. Depuis Constantin *le Grand*, l'isle de Chypre fut toûjours sous la domination des Empereurs Grecs, jusqu'à ce que ceux de l'isle s'étant revoltez, Isaac *Commene*, homme cruel & abandonné à toute sorte de crimes, s'en rendit le maître. Richard Roi d'Angleterre, s'étant embarqué l'an 1191. pour combattre les Sarrazins, & recouvrer la Terre-Sainte, fut jetté par la tempête sur les côtes de l'isle, & la prit sur Isaac, qui avoit pillé ses gens, battus de la tempête. Le Roi d'Angleterre donna cette isle à GUY, de la Maison de Lusignan en France, dont les descendans la conserverent jusqu'au temps de JACQUES, fils *naturel* de JEAN ou JANUS dernier Roi, qui mourut en 1473. Ce Prince avoit laissé le Roïaume à CHARLOTE; mais JACQUES son fils *naturel*, qui étoit Ecclesiastique, l'usurpa sur elle. Ce dernier se maria avec *Catherine* fille de *Marc* Cornaro Venitien, que le Senat adopta, lui constituant une dot. *Catherine* fut laissée enceinte; & elle accoucha d'un fils, qui ne vécut que deux ans: ce qui la porta à mettre le Roïaume aux Venitiens, du vivant même de CHARLOTE, qui reclama inutilement. Cette Princesse avoit épousé Loüis de Savoye, Comte de Genéve, & second fils de *Loüis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fille de *Jean* III. Elle se fit couronner à Nicosie en 1458. & après avoir été chassée par Jacques son frere bâtard, elle se retira à Rome, où elle mourut en 1487. laissant par donation ses droits sur le Roïaume de Chypre, à CHARLES Duc de Savoye, son neveu. Il prit le titre de Roi de Chypre, qui fut negligé par ses successeurs, jusques à VICTOR AMEDE'E. Ce dernier en 1633. prit cette qualité, qu'il a transmise à ses descendans, malgré les plaintes & les protestations des Venitiens. C'étoit afin de se faire traiter d'égal par le Cardinal Infant qui passoit par l'Italie pour aller en Flandres, & pour se dispenser de donner aux Cardinaux le nouveau titre d'Eminence. La Republique de Venise a possedé cette isle jusqu'en 1571. que les Turcs s'en rendirent maitres sous Selim II. On dit que, comme ce Prince aimoit passionnément le vin, bien que l'usage en soit défendu par la Loi de Mahomet, il résolut de se rendre maître de cette isle, à la sollicitation de Jean Michés Juif Portugais & son favori. Celui-ci aïant été chassé de son païs pour quelque mauvaise action, en fut exilé, & se retira à Venise. Il y fit encore quelque friponnerie, dont il fut puni, & il en eut tant de dépit, qu'il résolut de s'en venger. Il alla à Constantinople, où il épousa une riche Juifve, & ses richesses lui aïant donné moïen de s'approcher de Selim, il lui persuada d'entreprendre la conquête de Chypre. On dit même que ce Prince étant un jour à demi yvre, en frappant sur l'épaule de Michés: *Tu es Roi de Chypre*, lui dit-il, *si le Ciel favorise mes desirs*. Les Venitiens avoient fait fortifier l'isle, & sur tout la ville de Famagouste, & celle de Nicosie. Les Turcs, sous la conduite de Piali & de Mustafa, descendirent dans l'isle, au commencement du mois d'Août de l'an 1570. & prirent la derniere de ces villes, après un siege de quarante jours. Ensuite ils investirent Famagouste le 22. Septembre; mais l'hyver commençant, on n'en forma le siege, que l'année suivante, & elle se rendit le 4. Août 1571. après avoir été battuë durant 75. jours. On assure qu'on y tira cent cent cinquante mille coups de canon. Ensuite les Turcs se rendirent maîtres de toute l'isle, où ils ont un Beglierbey. Voici les derniers Rois de Chypre, depuis Guy de Luzignan.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Chypre.

1191. Guy, *mort en* 1194.
Amauri, 1205.
Hugues I. 1218.
Henry I. 1253.
Hugues II. 1267.
Hugues III. 1284.
Jean I. 1285.
Henry II. 1315.
Hugues IV. 1352.
Pierre I. 1370. ou 71.
Pierre II. dit Perrot ou Petrin, 1383.
Jacques, 1410.
Jean II. ou Janus, 1438.
Jean III. 1458.
Charlotte, couronnée & chassée en 1458.
Jacques le Bâtard, mort en 1473.
Jacques l'Enfant, mort en 1475.

* Pline, *l*. 5. *c*. 31. Strabon, *l*. 14. Guy de Luzignan, *Histoire de Chypre*. De Thou, *Hist*. *l*. 40. Doglioni. Justiniani. Guichenon. Sponde. Raynaldi, &c. Bochard *in Canaan. lib. I. chap*. 3.

EGLISES ET CONCILES DE CHYPRE.

Cette Eglise fut fondée par saint Paul, qui y prêcha le premier l'Evangile, avec saint Barnabé. On tient que ce dernier y souffrit le Martyre, & on rapporte que son corps y fut trouvé sous l'empire de Zenon l'an 385. avec l'Evangile de saint Matthieu, sur sa poitrine. Mais c'est une histoire fort incertaine. Cette Eglise a toûjours été gouvernée par ses Evêques; & l'Evêque de Constance ou de Salamine, Metropolitain de Chypre, n'étoit point ordonné par l'Evêque d'Antioche, comme il paroit par le Concile d'Ephese, auquel les Evêques de Chypre se plaignoient, de ce que l'Evêque d'Antioche avoit voulu soûmettre à sa jurisdiction les Eglises de Chypre, & s'attribuer le droit d'ordonner le Metropolitain: sur quoi ce Concile déclara que l'Ordination de l'Evêque de Constance, & le Gouvernement de toute la Province seroit conservée aux Evêques de Chypre. Leur Metropolitain joüit de cette indépendance, non seulement pendant qu'il demeura dans l'isle de Chypre; mais même après qu'il fut contraint par les courses des Barbares de passer avec son peuple dans l'Hellespont. Le Concile *in Trullo* lui conserve les droits qui lui avoient été accordez par les Peres d'Ephese, & ordonne qu'il présidera à tous les Evêques, & qu'il joüira d'une entiere Autocephalie. *Concil. d'Ephes. Action*. 7. *Concil. in Trullo Can*. 39.

Saint Epiphane, Evêque de Salamine, tint dans cette isle un Concile l'an 399. à la priere de Theophile Patriarche d'Alexandrie, qui avoit condamné les Origenistes. Ils furent de même soûmis à l'anathême en ce Synode, & les Livres d'Origene furent défendus. Socrate & Sozomene en font mention. Les Prélats s'y assemblerent l'an 643. contre les Monothelites, comme il paroît par une Lettre écrite au Pape Theodore. * Socrate, *l*. 6. *c*. 9. Sozomene, *l*. 1. *c*. 14. Baronius, &c.

CHYTENNES, fils d'Aristonymus, Tyran de Sicyone dans le Peloponnese, fut élû General de l'armée des Grecs contre les Cyrrhéens. Il défendit qu'on recitât les vers d'Homere, parce qu'ils étoient estimez dans Argos, & il renversa le monument que l'on avoit dressé à la memoire d'Adraste Roi de Sicyone. Il proposa sa fille dans les jeux Olympiques, au plus brave de tous les combattans, qui fut Megaclés. C'étoit un Prince de

la race d'Alcmeon, qui mena sa nouvelle épouse à Athénes, & abandonna le Royaume de Sicyone à Leon. * Herodote.

CHYTREUS, (David) Alleman, & Ministre Lutherien, nâquit à Ingelfing en Soüabe, le 26. Fevrier de l'an 1530. Il étoit fils de Barthelemy Chytreus ou *Recchafe*, qui est leur nom Alleman, aussi Ministre Lutherien. David étudia avec soin la Theologie de sa Secte, les Langues, les belles Lettres; & après avoir voïagé en Italie, & dans le Païs-Bas, il se distingua entre les Protestans d'Allemagne. Il enseigna à Rostok, & ailleurs, & mourut le 25. Juin de l'an 1600. âgé de 70. ans. Christophle Sturcius a écrit sa vie. Chytreus, homme naturellement visionnaire & mélancolique, écrivit, outre quelques Chroniques, un Commentaire sur l'Apocalypse. Il enseigne dans ce dernier Ouvrage, au *c. 9.* que l'Antechrist a paru environ l'an 600. & témoigne qu'il croyoit que saint Gregoire étoit son premier Pontife. Il s'efforce de prouver ses rêveries par trois raisons; la premiere, parce que ce Pape établit l'invocation des Saints, & les Messes pour les Morts; la seconde, parce que le Pape Boniface III. prit en 666. le titre d'Evêque universel; & enfin, parce qu'on compte 666. qui est le nombre du nom de l'Antechrist, dans les Revelations de saint Jean, depuis que cet Apôtre publia sa Prophetie, jusqu'à ce que Pepin établit le temporel des Papes, qu'il appelle le regne de l'Antechrist. Bellarmin refute ces erreurs de Chytreus, qui en a avancé quelques autres.* Bellarmin *l. I. Controv. l. 3. de Rom. Pont. c. 3. p. 634.* Gautier, *en sa Chr. Siec. XVI. 49.* Genebrard, *en la Chron. en* ... Vossius, *des Math. ch. 68. §. 7. p. 399.* Du Verdier, *Biblioth. Franc. p. 250.* Sturcius & Melchior Adam, *in vit. Germ. Theol.*

CIZEPREG, CHEPREG, & SCHAPRING, petite Ville de la basse Hongrie, sur la riviere de Stob, dans le Comté de Sopron, entre la ville de ce nom, & celle de Javarin. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Scarabantia*, qui en sont fort proche. * Baudrand.

CIA

CIACONIUS, (Alfonse) CHACON, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Patriarche d'Alexandrie, étoit de Baëza, petite ville d'Andalousie, en Espagne. Il entra chez les Dominicains, où il s'avança dans l'étude, & où il enseigna depuis avec réputation. On l'envoya à Rome, il y reçut le titre de Patriarche d'Alexandrie, & il y mourut, non en 1590. comme divers Auteurs l'ont écrit; mais au mois de Février de l'an 1599. dans la 59. année de son âge. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Gesta XII. Gregoriorum Rom. Pontif. Tractatus de liberatione animæ Trajani à S. Gregorio. De S. Hieronymi Cardinalitia Dignitate. De Jejuniis. De signis sanctæ Crucis. Vita & Gesta Roman. Pontif. & Cardinal. &c.* Ce dernier Ouvrage est un des plus considerables que nous aïons de Ciaconius. Il n'y put pas mettre la derniere main, & mourut avant que de l'avoir achevé. François de Morales Cabrera y travailla & le publia en 1601. & 1602. en deux volumes *in folio*. Mais, comme il s'y étoit glissé grand nombre de fautes, on nomma Jerôme, Alexandre & André Victorelli pour y travailler. Le premier étant mort, le P. Wadinge de l'Ordre de saint François lui fut substitué; mais Victorelli est celui qui y travailla le plus assidûment, & qui nous procura l'édition de 1630. Cesar Becillus d'Urbin, Prêtre de l'Oratoire de Rome, l'Abbé Ughel, Floravantes Martinellus, & le Pere Augustin Olduini, ont continué cet Ouvrage; c'est par les soins de ce dernier, que nous l'avons en IV. volumes *in folio*, imprimez à Rome en 1676. On y voit la suite des vies des Papes jusqu'à Clement X. Le P. Mabillon nous assure dans son voyage d'Italie, qu'il a trouvé dans la Bibliotheque de la maison de Chisi, des Lettres d'Alfonse Ciaconius, par lesquelles il paroît qu'il avoit fait deux Ouvrages, qui n'ont point encore vû le jour; sçavoir, un Traité des Antiquitez Romaines avec figures; & une Bibliotheque Universelle d'Auteurs. * Nicolas Antonio & Schottus, *Bibl. Hisp.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* De Thou, *Hist. l. 122. &c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclef. XVI. siecle.*

CIACONIUS ou CHACON, (Pierre) Prêtre Espagnol, étoit de Tolede, où il nâquit en 1525. Il étudia à Salamanque, où il se distingua parmi les écoliers de cette Université; & outre la Philosophie & la Theologie, il apprit encore les Mathematiques, & le Grec. Il alla à Rome, sous le Pontificat du Pape Gregoire XIII. dont il reçût ordre de travailler à l'édition du Decret du Gratien qu'on réimprima; avec des corrections très-judicieuses de sa façon. C'étoit son genie de corriger les anciens Auteurs, de rétablir les passages tronquez, d'expliquer les difficiles, & de leur donner enfin un nouveau jour. Il composa des Notes sur Arnobe, sur Tertullien, sur Cassien, sur Pompeius Festus, sur les Commentaires de Cesar, sur Pline, sur Terence, sur Seneque, sur les origines d'Isidore, & sur les Ouvrages de divers autres Auteurs. On l'employa encore à la Correction du Calendrier, avec Clavius. Il publia à ce sujet un Traité pour expliquer l'ancien Calendrier Romain de Jule Cesar, sous ce titre *Kalendarii Romani veteris explanatio*, & il donna encore au public *Inscriptio Columnæ rostratæ. De ponderibus. De Mensuris. De Nummis*, & un Traité *de Triclinio Romano, &c.* Les Cardinaux Sirlet, Antoine Caraffe, & Baronius, étoient de ses amis, aussi bien que Fulvius Ursinus, Latinus Latinius, & quelques autres. Le Pape Gregoire XIII. lui donna un Canonicat à Seville, & il mourut à Rome, le 24. Octobre de l'an 1581. âgé de 56. ans. On voit son éloge funebre, dans l'Eglise de saint Jacques des Espagnols, où il fut enterré. * Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. c. 112.* Baronius. Latinus Latinius. Casaubon. Vossius, &c. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du siecle XVI.* Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Critiques Grammairiens, édit. de Paris in douze, 1685. tom. 2. p. 227.*

CIAIS, petite Ville d'Asie dans la Georgie: elle est dans la Mingrelie, près la mer Noire, & de la riviere de Cianis, au Nord des ruines de Fazzo. On croit que Ciais pourroit bien être l'ancienne *Siganeum*, Ville de la Colchide. * Baudrand.

CIALIS, Ville de la Grande Tartarie en Asie. On la place fort differemment. Sanson dans ses Cartes la met vers le lac de Kithay ou de Carentia, sur la riviere d'Hoang. M. Witsen, dans sa nouvelle Carte, la met près de cette même riviere, mais dans le Royaume de Tanguth, aux confins de l'Inde, & à l'Orient du Lac de Chiamay, où il met la source de la riviere d'Hoang. Cette position est plus vrai semblable, parce que les Tartares, qui habitent vers le Lac de Kithay n'avoient point de Villes, avant que les Moscovites, qui en ont bâti quelques-unes, se fussent établis dans leur Païs.

CIAMPINI (Jean,) Abbreviateur des Brefs, Auteur vivant, a composé une Dissertation historique sur l'antiquité, les fonctions & les prérogatives de la charge d'Abbreviateur des Brefs, imprimée à Rome en 1691. Il fit paroître la même année une Disquisition sacrée & historique sur deux Emblêmes, que l'on conserve dans le cabinet du Cardinal Carpegna, où il traite la question si les deux Philippes Empereurs ont été Chrétiens. Il a entrepris & achevé un autre Ouvrage plus considerable, sur les anciens temples sacrez & Profanes & a donné en 1694. une Synopse historique des édifices sacrez, construits par Constantin dans l'ancienne & nouvelle Rome. Il a fait encore une Dissertation Critique sur l'Auteur du livre Pontifical, & un Traité, pour prouver que l'usage du pain Azyme dans l'Eucharistie a toûjours été pratiqué dans l'Eglise d'Occident. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccl. XVII. siecle, tome IV.*

CIAMPOLI (Jean) étoit de Florence, où il nâquit en 1589. Il y étudia en Philosophie, & acquit beaucoup de part dans les bonnes graces de Ferdinand, Duc de Toscane, & dans l'amitié de Galilée dont il embrassa les opinions contraires au Systême d'Aristote. Depuis il étudia en Droit, & fit divers voyages à Padouë, où il se fit estimer d'Hippolite Aldobrandin, depuis Cardinal. Il passa aussi à Bologne, où le Cardinal Maffée Barberin, qui étoit alors Legat de cette Ville, le retint quelque temps. Enfin il alla à Rome, au commencement du Pontificat de Gregoire XV. & le Cardinal Ludovisio lui procura l'emploi de Secretaire des Brefs, avec un Canonicat à saint Pierre. Le Cardinal Barberin aïant succedé en 1623. à Gregoire, sous le nom d'Ur-

bain VIII. le nomma Secretaire & ensuite Camerier secret. Ciampoli auroit pû même esperer de plus grands honneurs, s'il ne s'en fût rendu indigne par sa vanité, & par son indiscretion. Il étoit furieusement entêté de son merite, & sur tout de son prétendu merite Poëtique; il méprisoit tous les Poëtes, & osoit mettre ses Poësies au dessus de Virgile, d'Horace & de Petrarque, qu'il traitoit d'écoliers & d'ignorans. Mais l'on peut dire après tous les Critiques qui en ont parlé, que c'étoit un vrai *animal de gloire*. Son peu de prudence le porta plus loin; il parla mal-honnêtement du Pape & de ses parens, il en fit des railleries, & se lia d'amitié avec ceux qui ne les aimoient pas. Cette conduite fut la cause de sa disgrace. On commença par lui ôter la liberté de voir le Pape, & en 1632. on l'envoya Gouverneur à Montalte, pour l'éloigner de la Cour, où il ne put jamais revenir. Ses amis firent en sorte qu'on le tira de Montalte, pour l'envoyer à Norcia, & puis à Jesi, où il mourut le 8. Septembre de l'an 1643. Il avoit commencé l'Histoire de Pologne, à la priere de Ladislas-Sigismond Roi de cet Etat; mais il ne la put achever. Nous avons de lui des Poësies Italiennes, des Lettres, &c. qui pour la plûpart ont été imprimées à Venise en 1662. * Imperialis *in Musaeo Hist. p.* 201. *& ex eo Konigius in Biblioth. vet. & nov. pag.* 191. Leo Allat. *l. de Apib. Urbanis p.* 156. 157. Jean Nicius Erythræus, *Pinac. II. Illust. c.* 1. *Imag.* Lorenzo Crasso, *elog. d huom Letter. &c. t.* 1. *p.* 271. *Augustin. Faverit. in vita Virg. Cesarini, in Memor. Philosophor. nostri secul. tom.* 1. *pag.* 174. *per Henninum Witten.* J. L. Guez de Balzac, *dans ses Lettres.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Modernes, tom.* 8. *pag.* 142.

CIANE. *Voyez* CYANE.

CIANE'E. *Voyez* CYANE'E.

CIANIPPE. *Voyez* CYANIPPE.

CIANIS, Riviere d'Asie dans la Georgie en Asie, qui prend sa source dans le Mont Caucase, & se décharge dans la mer Noire du côté Oriental, près de Ciais. * Maty, *Diction.*

CIAXARE. *Voyez* CYAXARES.

CIBALE, Ville de Pannonie, près de laquelle l'Empereur Constantin l'an 314. remporta une grande victoire sur Licinius, qui y perdit vingt mille hommes, quoi qu'il en eût 35. mille contre 20. mille. * Zosime, *liv.* 2.

CIBAR (Saint) en Latin *Eparchius* reclus à Angoulême, fils de Felix d'Oriole, & de Principe, nâquit à Perigueux dans le VI. siecle. Il sortit secretement de la maison de son grand-pere, pour s'en aller dans le Monastere de S. Sedaciac. Après y avoir pratiqué quelque temps la vie Monastique, il sortit encore secretement: & après avoir parcouru quelque temps les Provinces voisines, il fut arrêté par Aphtone, Evêque d'Angoulême, & s'enferma dans une cellule, où il vêcut pendant l'espace de 39. ans, dans les exercices de la penitence & de l'oraison. Il mourut le 1. Juillet de l'an 581. Anonyme de sa vie dans Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints, Juillet.*

CIBELE, *Voyez* CYBELE.

CIBO, Maison. La Maison de CIBO, si feconde en hommes illustres, est une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie. Les uns la font venir ridiculement d'une ville de l'Arabie heureuse, nommée *Cibon*, & quelques autres soûtiennent que JEAN Faga en a été la tige. Faga vient du mot Grec φάγω, qui signifie *Cibus* en Latin; & on prétend que celui qui le portoit a été un Capitaine de grande réputation, sous Belisaire. Sans avoir recours à ces opinions fabuleuses, la famille de Cibo a été en consideration dès le X. siecle sous l'Empereur Othon I. qui recompensa les services de GUY Cibo, par le don qu'il lui fit de quelques terres. C'est ce qu'on apprend d'une Chartre, donnée à Viterbe en 999. Guy laissa EDOÜARD, pere de GUY II. qui vivoit en 1038. & qui fut pere de LAMBERT Cibo. Celui-ci entreprit la guerre contre les Sarrazins, & leur enleva les isles de Gorgona, & de Capraïa. Il laissa divers enfans, & entr'autres ARANITO, qui entreprit le voyage de la Terre-Sainte, & qui fut pere d'ERMES, lequel laissa GUILLAUME I. Ce dernier épousa *Petrina* della Vuolta dont il eut LANFRANC qui suit; *Bajalard & François*, Evêque de Savonne, mort en odeur de sainteté, LANFRANC, Consul de Genes en 1241. rendit de grands services à cette Republique. Il eut de *Nicolosia* Ghisulfa son épouse, GUILLAUME II. qui suit; *Emmanuel*, Capitaine des Galeres de Charles Roi de Naples, en 1288. & BARTHELEMY qui laissa posterité; GUILLAUME Cibo II. de ce nom, fut employé dans diverses Ambassades. Après lui on trouve de FRANÇOIS, qui eut de *Marieta* Doria, CIBO Cibo, Celui-ci portoit ces deux noms, & épousa *Lauretta* Catanea, dont il eut divers enfans, qui servirent Robert Roi de Naples. GUILLAUME III. l'aîné, eut de *Blanchineta* de Fiesque FRANÇOIS qui suit.

13. FRANÇOIS Cibo, fut créé Comte de Gragnano, en 1340. par Robert Roi de Naples, épousa *Moisette* Carmandini, dont il eut ALAON, qui suit; & *Brancaleon*, qui eut des enfans.

14. ALAON Cibo, Comte de Gragnano, vivoit en 1353. & laissa de *Nicolette* Marini pour fils unique MAURICE qui suit.

15. MAURICE Cibo, vivant en 1395. épousa *Saracine* Marucella, dont il eut ARAN, qui suit; & *Thomas* Cibo.

16. ARAN Cibo, rendit des services considerables à la Republique de Genes, & conduisit en 1440. du secours au Roi René, qui lui donna le Gouvernement de Naples. Ce Prince qui se plaisoit aux devises lui en fit une où il mit un Paon avec ces paroles: *Beauté qui passe tout.* Depuis Arano fut fait prisonnier à Naples en 1442. Il eut part aux bonnes graces d'Alfonse d'Arragon, qui s'y étoit établi, & le Pape Calixte III. le créa Prefet de Rome, charge qu'on ne donne qu'aux personnes de la premiere qualité. Il mourut en 1457. âgé de 80. ans, laissant de *Genevre* de Mari, JEAN-BAPTISTE qui suit; *Maurice* President de l'Etat Ecclesiastique, & Gouverneur de Spolette, pere de *Laurent* Cibo, Archevêque de Benevent, & Cardinal, dont sera parlé cy-après dans un article separé; & *Blanche* Cibo, mariée à *Dominique* Cibo, son parent.

17. JEAN-BAPTISTE Cibo né en 1432. vécut assez long-temps à Naples à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Arragon. Depuis il vint à Rome; le Pape Paul III. lui donna l'Evêché de Savonne, Sixte IV. lui confera celui de Melphe, le nomma Cardinal en 1473. Il fut élû Pape sous le nom D'INNOCENT VIII. le 29 Août 1484. & mourut le 25. Juillet 1492. âgé de 60. ans. *Voyez* INNOCENT VIII. *Avant sa promotion au Siege Pontifical il avoit eu d'une Damoiselle de Naples* FRANÇOIS, *qui suit; &* Theodorine *Cibo, mariée l'an* 1477. *à* Gerard *Usodimari Genois, dont la famille fut aggregée à celle de Cibo, & a été feconde en personnes illustres.*

18. FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare & de Ferentilla, & General de l'Eglise, épousa en 1487. *Magdelaine* de Medicis, fille de *Laurent* de Medicis, & sœur du Pape *Leon* X. dont il eut, LAURENT, qui suit; *Innocent*, Cardinal & Archevêque de Genes, qui aura son article cy-après; *Jean-Baptiste*, Evêque de Marseille, mort en Mars 1556. *Catherine*, mariée à *Jean-Baptiste* Varano, Duc de Camerino; *Hippolite*, femme de *Robert* San-Severino, Comte de Cajazzo; & *Innocente* Cibo, alliée à *Opice* de Fiesque.

19. LAURENT Cibo, Comte de Ferentilla, &c. fut élevé en France. Il fut Capitaine de la garde du Pape Clement VII. conserva Bologne pendant la prison de ce Pape; rendit de bons services à l'Etat Ecclesiastique, dont il fut General en 1530. & mourut en 1546. âgé de 58. ans. Il épousa en 1520. *Richarde* Malespine, Marquise de Masse & de Carrare, Veuve de *Scipion* de Fiesque, & fille & heritiere d'*Alberic* Malespine, Marquis de Masse & de Carrare, dont il eut *Jules* Cibo, qui se rendit Maître des Etats de Masse & de Carrare après la mort de son pere, au préjudice de sa mere, à laquelle ils appartenoient, & qui y fut rétablie par la protection de l'Empereur Charles V. Depuis s'étant uni avec les Fiesques, ayant eu quelques conferences avec les François, pour les rétablir dans Genes, sa mere craignant les suites fâcheuses de cette negociation, en fit avertir l'Empereur, qui fit arrêter Jules, qui passoit dans le Milanez, & il eut la tête tranchée en 1547. sans laisser de posterité de *Perrette* Doria. ALBERIC qui suit; & *Eleonore* Cibo, mariée 1. à *Jean-Loüis* de Fies-

que, Comte de Lavagne, qui se noya lorsqu'il étoit sur le point de se rendre maître de Gennes. 2. à *Jean-Louis* Vitelli, Marquis de Cetona.

20. ALBERIC Cibo, né le 28. Fevrier 1532. fut créé Prince du Saint Empire & de Masse en 1568. par l'Empereur Maximilien, 2. il fut aussi Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, &c. se signala dans les guerres d'Italie, à la bataille de saint Quentin, & ailleurs, & mourut le 18. Janvier 1623. âgé de 91. ans, après avoir eu part à l'estime de quatorze Pages, de six Rois de France, de six Empereurs, & de 3. Rois d'Espagne. Il épousa 1. en 1552. *Elisabeth* de la Roüere, fille de *François-Marie* de la Roüere, Duc d'Urbin, morte en Juin 1561. dont il eut ALDERAN qui suit; 2. en Fevrier 1563. *Elisabeth* de Capouë, fille de Ferdinand, Duc de Termoli, morte en Janvier 1575. dont sortirent *Ferdinand*, Marquis d'Ajello, né en 1568. mort sans alliance en Janvier 1595. *Eleonore*, née en 1564. mariée à *Augustin* Grimaldi, Duc d'Evoli, morte en Octobre 1585. *Lucrece*, née en 1565. mariée en 1591. à *Hercule* Sfondrate, Duc de Monte-Mariano; & *Catherine* Cibo, née en 1566. Religieuse à Florence. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Victoire *Cibo*, *mariée à* Hippolite *Bentivoglio*, *Marquis de Gualtieri*.

ALDERAN, Cibo-Malespine, Marquis de Carrare, né le 19. Decembre 1552. fut élevé auprès du Duc d'Urbin son oncle, & aimoit les Arts & les Sciences. Il se trouva à la bataille de Lepante; & mourut avant son pere, le 4. Novembre 1606. âgé de 64. ans. Il épousa en Juin 1580. *Marfisie* d'Este, veuve d'*Alfonse* Marquis d'Este, & fille de *François* d'Este, Marquis de Masse, morte le 15. Août 1608. dont il eut CHARLES qui suit; *François*; *Edoüard*; *Cesar*, morts sans alliance; *Ferdinand*, Prêtre; *Alexandre*, Chevalier de Malthe en 1597. mort en 1639. & *Victoire* Cibo, mariée au Comte *Hercule* Peppoli, morte en 1635.

22. CHARLES Cibo-Malespine, Prince de Masse, Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, né en Novembre 1581. a été très-celebre par son esprit, par son inclination bienfaisante, & mourut le 24. Fevrier 1662. âgé de 81. ans. Il épousa en Fevrier 1605. *Brigitte* Spinola, fille de *Jannetin*, Marquis de Calico, morte en Janvier 1660. dont il eut ALBERIC qui suit; *Alderan*, mort Doyen des Cardinaux, qui aura son article cy-après; *Jeannetin*, né en 1615. mort en 1683. *François*, & *Jean-Baptiste*, morts jeunes; *Laurent*, Evêque de Jesi, né en 1618. mort en 1680. *Edoüard*, Patriarche Titulaire de Constantinople, né en 1619. mort en Fevrier 1705. *Dominique*, Abbé; *Marfisie*, morte jeune; *Marie*, née en 1609. alliée en 1626. à *Galeot* Pic, Duc de la Mirandole, *Veronique*, née en 1611. mariée à *Jacques* Salviati, Duc de Giuliano, morte en Septembre 1691. *Placidie*, née en 1614. femme de *Charles* de Guevara, Duc de Bovino; *Diane*, née en 1621. Religieuse; & *Richarde* Cibo, née en 1622. mariée à *Alfonse* de Gonzague, Duc de Novellane.

23. ALBERIC Cibo, Duc de Masse, Prince de Carrare, &c. né en Juillet 1607. mourut en Janvier 1690. Il épousa en 1626. *Fulvie* Pic, fille d'*Alexandre*, Duc de la Mirandole, dont il eut CHARLES qui suit; *Alexandre*, né en 1633. *Jean-Baptiste*, né en 1635. mort en Sicile; *Ferdinand*, Prêtre, né en 1641. mort en Novembre 1682. *François-Marie*, en 1644. *Innocent*, né en 1648. mort en Fevrier 1674. *Laure*, née en 1628. *Catherine*, née en 1630. *Marie*, née en 1632. *Constance*, née en 1634. *Marie Françoise*, née en 1637. morte en Avril 1675. *Anne*, née en 1640. morte en Octobre 1691. & *Therese* Cibo, née en 1645. morte en Avril 1682.

24. CHARLES Cibo Duc de Masse, Prince de Carrare, &c. né en Juin 1631. épousa en 1673. *Therese* Pamphile, fille de *Camille*, Prince de saint Martin, morte en 1706. dont il eut *Alberic* Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 30. Août 1674. mort en Decembre 1715. sans laisser de posterité de *Nicolle* Grillo, fille de *Marc-Antoine* Marquis Grillo, Genois; *Camille*, né en Avril 1681. lequel étant en Prélature, a remis ses droits à son frere puiné, se reservant seulement une pension de six mille écus; *Alderan*, mort jeune en 1687. autre ALDERAN, qui suit; *Fulvie*, née en 1675. *Olimpia*, née en 1676. *Marie-Magdelaine*, morte jeune en 1678. *Fulvie-Marie*, née en 1679. & *Marie-Magdelaine* Cibo, née en Août 1684.

25. ALDERAN Cibo, Prince de Carrare, &c. née le 21. Juillet 1690. a succedé à ses freres en Decembre 1715.

CIBO, (Laurent) Cardinal, Archevêque de Benevent, fils de MAURICE Cibo, frere du Pape *Innocent* VIII. Ce Maurice, President de l'Etat Ecclesiastique, qui est une charge qu'on a depuis supprimée, & Gouverneur de Spolette, aima une de ses parentes nommée *Perrette* Cibo, & en eut Laurent, dont nous parlons, qui fut Archevêque de Benevent, & Châtelain du Château Saint-Ange. Le Pape Innocent VIII. le fit Cardinal au mois de Mars de l'an 1489. Et comme sa naissance defectueuse le pouvoit exclurre de cette dignité, quelques témoins assurerent que Maurice Cibo avoit épousé en secret Perrette, mere de Laurent. Ce Cardinal fut en grande faveur sous le Pontificat de son oncle; mais Alexandre VI. le persecuta, le menaça même de lui ôter le Chapeau de Cardinal. Il mourut le 21. Decembre 1503. * Volaterran, *l.* 22. *antr.* Onuphre. Ciacon. Victorel. Cabrera, &c.

CIBO, (Innocent) Cardinal, Archevêque de Messine, de Turin, de Genes, &c. étoit fils de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, &c. qui eut pour pere JEAN-BAPTISTE, depuis Pape, sous le nom d'INNOCENT VIII. Le Pape Leon X. qui étoit son oncle maternel, le fit Cardinal en 1513. lui rendant le Chapeau qu'il avoit lui-même reçû d'Innocent VIII. & qui avoit été le commencement de la grandeur de Medicis. Innocent Cibo travailla depuis à la maintenir. Lorsque le Duc Alexandre de Medicis eut été assassiné en 1537. ce fut lui qui gouverna l'Etat de Florence, & qui le conserva à Côme, fils de Jean de Medicis. Il se signala encore dans les Legations de Bologne, de Parme, de Plaisance, &c. Enfin il s'acquit l'amitié de l'Empereur Charles V. qu'il reçut deux fois à Masse, & celle du Roi François I. qui lui donna les Abbaïes de S. Victor de Marseille & de S. Oüen. Le Pape Paul III. témoigna quelque ressentiment contre le Cardinal Cibo, parce qu'ayant promis Julia Varana sa niéce au Duc d'Urbin, il refusa de lui manquer de parole en faveur d'Octavio Farnese, petit-fils du même Pape. Cibo eut depuis beaucoup de part à l'élection de Jule III. & mourut le treiziéme Avril de l'an 1550. âgé de 58. ans. Il fut enterré à Rome dans l'Eglise de Sainte-Marie de la Minerve, entre les Papes Leon X. & Clement VII. * Bembo, *in Epist.* Paul Jove, *l.* 46. Ughel, *Ital. sac.* Cabrera. Onuphre. Aubery. &c.

CIBO (Alderan) fils CHARLES, Prince de Masse, né en 1613. fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X. en 1645. Il avoit été Majordome du Sacré Palais Apostolique; & il exerça dans la suite les Legations d'Urbin, de la Romagne & de Ferrare. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il se trouva à l'élection d'Alexandre VII. qui lui donna l'Evêché de Jesi: depuis il se trouva encore à celles de Clement IX. & d'Innocent XI. Ce dernier le nomma Ministre d'Etat. Il assista depuis aux élections d'Alexandre VIII & d'Innocent XII. & mourut Doïen du Sacré College, le 21. Juillet 1700. en la 88. année de son âge, & à la 56. de son Cardinalat. La famille Cibo a diverses autres branches, & a produit d'autres grands hommes. On peut consulter les Auteurs suivans. * Dialogo della Nobilita della Famiglia Cibo, Porcacchi & Francisca Zazerra, *Genealog. de la Famig. Cibo.* Francisco Maria Vialorda, *Vie d'Innocent VIII.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Ughel, *Ital. sacra.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Massil.* Justiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Fiorato, *Scena d'Huom. Illust. d'Ital.* Aubery, *Hist. des Cardin.* De Thou, *l.* 3. *Hist.* Paul Jove. Foglieta. Caprara, Imhoff. *en ses vingt familles d'Italie*, &c.

CIBO, (Catherine) Duchesse de Camerino, dans la Marche d'Ancone, fille de FRANCISCO Cibo, Comte d'Anguillara, & de *Magdelaine* de Medicis, avoit beaucoup de genie pour les Langues & pour les Sciences, qu'elle apprit avec facilité: de sorte qu'elle sçavoit l'Hebreu, le Grec, le Latin, la Philosophie & la Theologie. Le Pape Leon X. son oncle maternel, la maria à *Jean-Marie* Varano, Duc de Camerino, qui mourut peu de temps après, ne laissant qu'une fille unique, nommée *Julie*. Mathias Varano voulut enlever cette fille pour l'épouser, & la Duchesse Catherine s'opposa courageusement à ce dessein. Depuis elle ma-

ria Julie à Guy Ubaldo, Duc d'Urbin, à qui le Pape Paul III. ôta le Duché de Camerino. Elle supporta courageusement cette infortune, & elle se consola avec ses livres, s'occupant le reste du temps à des œuvres de pieté. Ce fut elle qui fonda le premier Couvent pour les Capucins. Elle mourut à Florence le 10. Fevrier de l'an 1557. * Francisco Serdonatio, *delle Donne illust.* Broverius. *in Annal. Capuc.* Hilarion de la Coste, *Eloges des Dames illustres*, &c.

CIBOIRE, Vaisseau sacré en forme de grand Calice couvert, qui sert à conserver les Hosties consacrées pour la Communion des Chrétiens. Il semble que ce mot ait été pris de *Ciborium*, qui est en usage chez les Grecs & chez les Latins. Hesichius a cru qu'il vient originairement des Egyptiens, & qu'il signifie en leur langue le fruit d'une certaine féve d'Egypte. On a appellé de certains vases *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits comme ces féves d'Egypte. Horace s'est servi du mot de *Ciboria* en ce sens-là, comme l'a remarqué l'ancien Scholiaste Latin. Il se peut aussi faire que ces vases aient été nommez *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits de ces féves d'Egypte. On a donné dans la suite des temps le nom de *Ciboires* aux vases sacrez, où l'on conserve les Hosties. Quelques Theologiens ont crû qu'ils ont été ainsi appellez, parce que le pain qui nous nourrit pour la vie éternelle, y est conservé. Ugution dit que *Ciborium* est proprement un vase destiné *ad ferendos cibos*. Chez les anciens Ecrivains ce mot se disoit de toute sorte de construction faite en voûte, portée sur quatre piliers; chez les Auteurs Ecclesiastiques, c'est un petit dais, ou voile élevé & suspendu sur quatre colomnes sur le maître-Autel. On en voit encore dans quelques Eglises à Paris & à Rome. Les Italiens appellent encore *Ciborio*, un Tabernacle Isolé. On a dit qu'on posoit des *Ciboires* sur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit sous les Autels.

CIBOLA ou CIVOLA, Province de l'Amerique Septentrionale, dans le nouveau Mexique, que les Espagnols nomment *la nouvelle Grenade*, à cause d'une ville de ce nom qu'ils y ont bâtie. Le païs est sans montagnes, & est pourtant assez froid. Les habitans ont le corps plus blanc, & l'esprit plus vif, plus sincere, & plus reglé que le reste des Americains. Ils n'épousent qu'une femme, dont ils sont extrêmement jaloux; & pour la Religion, ils n'adoroient que l'eau, & une vieille Magicienne, dont le Demon se servoit pour les abuser. Ils croïoient qu'elle demeuroit cachée près d'un lac. * Herera, *c. II.*

CICABO, anciennement, *Glaucus*, Riviere d'Asie dans la Georgie, qui se joint au Cianis, & se décharge avec lui dans la Mer Noire. * Baudrand.

CICCHUS, natif d'Ascoli en Italie, sur la fin du XV. siecle, homme d'un genie superstitieux, qui s'amusoit à la magie, & à qui quelques-uns ont même attribué un esprit familier. Il a fait un Commentaire sur la Sphere de *Sacro-Bosco*, imprimé à Venise en 1499. Ce seul Commentaire montre assez qu'il n'étoit pas seulement superstitieux, comme l'appelle Delrio, mais qu'il avoit aussi la tête mal timbrée, s'étant étudié d'observer trois choses dans ce Commentaire qui découvrent sa folie. La premiere, d'interpreter le livre de *Sacro-Bosco*, suivant le sens des Astrologues, Necromantiens & Chiroscopistes. La seconde, de citer un grand nombre d'Auteurs falsifiez, remplis de vieux contes, comme par exemple, SALOMON de *Umbris Idearum*. HIPPARCHUS *de vinculo Spiritus*. APOLLONIUS *de arte magica*. ZOROASTRE *de dominio quartarum octava Sphera*. ASTAFON *de mineralibus constellatis*, & beaucoup d'autres semblables. Et la troisiéme de se servir fort souvent des revelations d'un esprit nommé FLORON, qu'il disoit être de l'Ordre des Cherubins. Mais on ne voit point qu'il s'attribuë cet esprit en aucun endroit de son Commentaire. Voilà le jugement que Gabriël Naudé porte sur le Commentaire de Cicchus. * Gabriël Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de magie*, *ch. 13. p. m. 344.* Delrio, *lib. 1. cap. 3.* Bayle, *Diction. Critique.*

CICCOPERIUS (François) Docteur, Protonotaire Apostolique & Chanoine de la Collegiale de S. Pierre de Massa, a mis en lumiere *Lucubrationes Canonicales*, où il explique ce qui regarde la préeminence, le devoir & l'autorité des Chanoines. * *Luca 1662. in 4. Bibl. Hist. des Aut. de Droit, &c. par* Denys Simon, *edit. Paris. in 12. tom. 2. 1695.*

CICERI (Charles) Cardinal Evêque de Côme dans le Milanois, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI. le 2. Septembre 1686. il mourut en son Evêché le 25. Juin en sa 76. année.

CICERON, (Marcus Tullius) nâquit à Arpi, Bourgade de Toscane le 3. Janvier de l'an 648. de Rome, & 116. avant JESUS-CHRIST Marcus étoit son prenom, Ciceron son nom propre qui lui fut donné, à cause d'un signe qu'il avoit au nez. Tullius étoit son nom de famille, qu'il tiroit selon quelques Auteurs, de l'ancienne famille Tullia, descenduë des Rois des Volsques, comme il est marqué dans la Chronique d'Eusebe. Plutarque le fait aussi venir de Tullus Attius Roi des Volsques. Son pere s'appelloit Marcus Tullius, & sa mere avoit nom Helvia, à ce qu'on a écrit. Quoiqu'on dise de la noblesse de l'origine de Ciceron, l'on croit que son extraction n'est pas fort illustre, & qu'il s'est beaucoup plus distingué par son éloquence que par sa famille. Ciceron vint fort jeune à Rome, où il donna ses premieres années aux lettres Grecques, comme nous l'apprenons de lui-même dans sa lettre à Titinnius. » Je me » souviens, dit-il, que pendant mon enfance, un cer- » tain Plotius enseigna le Latin à Rome: je me fâchois » de n'être pas de ses disciples, dont il avoit un très- » grand nombre, parce qu'il étoit habile, & qu'il ensei- » gnoit très-bien; mais j'en fus détourné par quelques » personnes fort entenduës, qui estimoient que les let- » tres Grecques étoient un meilleur aliment à l'esprit. A son avenement dans le Barreau, il plaida avec tant de liberté contre les amis de Sylla, que, pour éviter le ressentiment d'un homme qui n'épargnoit personne, il fut obligé de faire un voïage en Grece. Il étudia à Athenes sous Antiochus d'Ascalon, Philosophe Academicien; & de là cherchant à se perfectionner dans l'éloquence, il passa en Asie, fut disciple de Xenocles, de Denys, de Menippe; & à Rhodes, d'Apollonius-Molon, l'homme le plus éloquent de son temps. Ce dernier ayant assisté à une harangue de Ciceron, ne put s'empêcher de s'écrier: Qu'il déploroit le malheur de la Grece, de ce qu'ayant été vaincuë par les armes des Romains, elle alloit encore perdre, par l'éloquence de son disciple, le seul avantage qui lui restoit, sur ses ennemis victorieux. De-là Ciceron vint à Rome, où il épousa Terentia; & l'ayant repudiée dans la suite, quoi qu'il en eût des enfans, sçavoir un fils nommé Tullius, & une fille Tullia & Tulliola; il épousa Popilia, qui étoit fort jeune, fort riche & fort belle. Terentia disoit qu'il l'avoit épousée pour sa beauté; mais Tiron affranchi de Ciceron, assure que ce fut pour ses grands biens, dont il acquitta ses dettes. Alors ne songeant plus qu'à s'avancer dans les Charges publiques, il obtint la Sicile avec la dignité de Questeur l'an 679. de Rome, & 75. avant J. C. A son retour il fut fait Edile, il fit condamner Verrés à reparer les concussions qu'il avoit faites dans cette Province. En l'an 691. de Rome, & 63. avant J. C. il fut Consul avec C. Antonius Nepos, & pendant son Consulat, il découvrit la conjuration de Catilina, dont il fit punir les complices: ce qui lui acquit le nom de *Pere de la patrie*. Depuis, en 696. & avant J. C. 58. il fut banni par la brigue de Clodius & de quelques autres; mais tout le peuple prit tant de part à cette infortune, que l'année d'après il fut rappellé de son bannissement, à la sollicitation même de Pompée, qui l'avoit laissé chasser. Il fut reçu Augure en la place de Crassus en l'année 701. de Rome. Milon ayant tué Clodius l'année suivante, Ciceron entreprit sa défense; ensuite il fut envoïé Proconsul en Cilicie, suivit le parti de Pompée durant la guerre civile: & après sa mort en 707. il se raccommoda avec Cesar, qu'il reconcilia avec Ligarius par son éloquence. Il n'eut point de part à la mort du même Cesar, parce qu'on ne lui en découvrit point le secret; car d'ailleurs il étoit grand zelateur de la liberté publique, & intime ami de Brutus: après ce coup, il favorisa Auguste, qu'on appelloit alors Octave Cesar. Ce dernier voulut être Consul avec lui; mais ses interêts lui avant fait prendre d'autres mesures, il se lia avec Antoine & Lepidus, & tous les trois furent declarez Triumvirs. Antoine haïssant extrêmement Ci-

ceron, qui avoit écrit contre lui les Oraisons ou Harangues, que nous nommons Philippiques, le mit dans la liste des proscrits, & lui fit couper la tête, lorsqu'il prenoit la fuite, il fut assassiné par un certain Popilius Lenas, à qui il avoit sauvé la vie quelque temps auparavant, contre ceux qui l'accusoient d'avoir tué son pere. Cet homme lui coupa la tête & la main droite, comme il fuyoit dans sa litiere vers la mer de Cajete. Sa tête & sa main furent apportées à Rome, & mises par Antoine sur la Tribune aux Harangues, d'où Ciceron avoit si souvent parlé au peuple, & prononcé des discours si éloquens, pour la défense de la liberté publique. Fulvia, femme d'Antoine, ayant vomi mille injures contre ces tristes reliques, lui tira la langue de la bouche, & la piqua par plusieurs fois de son aiguille de tête. Il fut tué âgé de 63. ans 11. mois & 5. jours, aux Ides de Decembre, l'an de la fondation de Rome DCCXI. & 43. avant l'Ere Chrétienne. Il étoit très-habile Orateur & très-bon Philosophe, son style étoit coulant & diffus; il avoit le genie agreable, enclin à la raillerie: il aimoit sa patrie, mais il faisoit sonner trop haut ses services; timide au reste dans l'adversité, jusques à la foiblesse, & plein d'un amour propre qui paroit dans tous ses ouvrages. On distingue ordinairement ses livres, en ceux qui ne traitent simplement que de l'art de la Rhetorique, comme les deux de l'Invention, les trois de l'Orateur, des illustres Orateurs, ou Brutus, &c. Ses Oraisons ou Harangues sont du second ordre; les Epîtres du troisiéme; & les ouvrages Philosophiques du quatriéme, sçavoir les Questions Academiques, Des fins des biens, ou de la beatitude; Les Tusculanes; De la nature des Dieux, De l'amitié; De la vieillesse, &c. Ciceron avoit aussi dessein d'écrire une Histoire, & il composa trois livres en vers, de ce qui lui étoit arrivé durant son Consulat. Plusieurs Sçavans croïent avec raison qu'il designe ces livres en écrivant à Lentulus, *liv. Ep. Fam. 9.* quoi que Paul Manuce, & quelques autres, ne soient pas de ce sentiment. Plutarque a écrit sa vie. Dion, Appien, Salluste, Florus, Orose, &c. parlent de lui. Denys Lambin & François Fabricius ont aussi donné la vie de Ciceron au commencement de ses Oeuvres. Tullius Tiron, affranchi du même Orateur, l'avoit aussi écrite.

CICERON, (Quintus) frere de l'Orateur, Lieutenant de Cesar dans les Gaules, & depuis Preteur en Asie, fut mis au nombre des Proscrits par les Triumvirs; & fut assassiné avec son fils en 711. ou 712. de Rome, 43. ou 42. ans avant J. C. Plutarque & Appien assurent que Quintus conjura les meurtriers de le tuer avant son fils; que le fils demanda la même grace de mourir avant son pere, & qu'ils reçûrent tous deux le coup de la mort en même temps.

L'Orateur Ciceron avoit un fils nommé comme lui M. CICERON, homme débauché, brutal, sans genie, & indigne fils d'un tel pere que le sien, il étoit si sujet au vin & à l'yvrognerie, qu'on le surnommoit *Vicongius*: les mêmes Plutarque & Appien ajoûtent qu'Auguste le fit Consul, & que pendant son Consulat, il ordonna que les statuës d'Antoine seroient abbatuës. On ne trouve pourtant pas son nom dans la Chronique de Cassiodore, ni dans les autres qui ont écrit des Fastes Consulaires. * Plutarque, *vie de Ciceron*. Appien, *l. 4. de la Guerre Civile*.

CICHOCIUS (Gaspard) Chanoine & Curé de Sendomir, vivoit dans le XVI. siecle. Il nâquit à Tarvowitz, ville de la petite Pologne, après avoir fait d'assez bonnes études, il fut reçu Maître és Arts l'an 1567. Le Cardinal de Ratziwil lui donna ensuite le Canonicat & la Cure de Sendomir. Cichonius a composé deux ouvrages, l'un intitulé *Anatomia*, est une espece d'apologie pour les Jesuites, l'autre *Alloquia Occicciana* est contre les heretiques, dans lequel il parle fort mal d'Erasme, & d'Henri VIII. Roi d'Angleterre. * Simon, *Stavovolscius*.

CICLADES, *Voyez* CYCLADES.

CICLOPES. *Voyez* CYCLOPES.

CICLOS, Ville de la Basse-Hongrie. *Voyez* MOBATS.

CICLUT, petite Forteresse de Dalmatie, située sur la riviere de Narenta. Elle a été long-temps sous la domination des Turcs. Mais les Venitiens la prirent en 1694. après trois jours de siege. Ils y trouverent plusieurs pieces de canon, & une entr'autres fort grosse, sur laquelle on lisoit ces paroles *Carolus Archidux Grecia.* Peu de temps après les Turcs entreprirent de la reprendre; mais en vain. Elle est restée à la Republique par la Paix de Carlowitz en 1699. * *Mem. du temps.*

CICONES, peuples de Thrace, près du fleuve Hebrus, furent vaincus par Ulysse, que la tempête jetta par hazard en ce païs-là, au retour du siege de Troye. Il pilla leur ville nommée Ismarus, & ne perdit que peu de gens dans cette expedition. Ovide, *au 15. des Met.* parle d'une riviere des Cicones, dont l'eau, lorsqu'on en buvoit, endurcissoit les entrailles, & convertissoit en pierre ce qu'elle touchoit.

Flumen habent Cicones, quod potum saxea reddit
Viscera, quod tactis inducit marmora rebus.

On tient que ce fut dans le païs des Cicones, qu'Orphée fut déchiré par les Bacchantes. * Ovide, *Metam. l. 10.* Virgile, 4. *Georgiques*.

CICONIA (Flaminius) natif de Vicenze en Italie, étoit un assez bon Philosophe vers la fin du XVI. siecle. Son nom en Italien étoit apparemment *Cicogna*, ou *Cigogna*; il fit imprimer à Vicenze l'an 1592. un livre *in 4.* de 80. feüillets, intitulé *Quæstiones naturales in quibus juxta Aristotelis principia multa diligenter pertractantur, & summa facilitate disputantur contra Robertum Juvenatensem.* Il y a eu un Strozzi CICOGNA, Gentilhomme Vicentin, Theologien, Philosophe & Docteur en Droit, & Nonce de la Cité de Vicenze. Ce sont les titres qu'il se donne à la tête d'un Ouvrage, qu'il dedia au Doge de Venise, & au Conseil des Dix en 1605. Cet Ouvrage est intitulé, *Del Palagio de gl'incanti, & dell gran meraviglie de gli spiriti, & di tutta la natura*, imprimé *in 4.* à Bresse. Cet Ouvrage fut imprimé en Latin l'année suivante à Cologne *in 8.* sous le titre de *Magia Theatrum, de spirituum & incantationum natura.* L'Auteur de cette version s'appelle Gaspar Ens. * Konig. *le Catalogue de la Bibl. d'Oxford*, Bayle, *D'Il. Crit. 2. edit.*

CICULES ou ZECKELS, peuples de Transsylvanie, qui habitent la partie Septentrionale, du côté de la Pologne. Quelques-uns croïent qu'ils sont venus de Tartarie, & d'autres disent qu'ils sont plûtôt un reste des Huns, qui quitterent leur nom, pour ne pas être odieux à leurs voisins. Ils sont établis en sept quartiers, qui sont Orbain, Czich, Sepsi, Kisdi, Girgio, Marcos & Aranias. Neumarx est leur ville Capitale. Les Cicules sont presque tous Calvinistes, ou Sociniens. * Sanson.

CID (le) dont le veritable nom étoit celui de Rodrigue Dias de Bivar, a été l'un des plus grands Capitaines du onziéme siecle. Il étoit fils de Dom Didace Laynés; Seigneur de Bivar, & de Therese Nugnés, fille de Dom Rodrigue Alvarés, Comte & Gouverneur des Asturies. Ferdinand II. Roi de Castille, passant par Bivar prit en affection Rodrigue Dias, qui n'avoit encore que dix ans: il le demanda à son pere pour le faire élever avec quelques jeunes Gentilshommes, à qui il faisoit apprendre les exercices qui conviennent à la Noblesse, & sitôt qu'il fut en état de porter les armes il le fit Chevalier. Rodrigue ne tarda pas à donner des marques de sa valeur, car aïant défait les Maures en plusieurs rencontres, il fit prisonniers cinq de leurs Chefs ou petits Rois, qui ne purent obtenir leur liberté, qu'à condition qu'ils lui paieroient un tribut annuel. Un jour que ces cinq Rois envoïerent ce tribut à Rodrigue, il le voulut recevoir en presence du Roi Ferdinand, & les Maures en le lui presentant l'aïant appellé *Cid-Ruis-Dias*, le Roi voulut qu'il portât ce nom à l'avenir; Cid en langue Arabe signifiant *Seigneur*. Le Cid-Ruis-Dias, aïant eu differend avec le Comte Gomez de Gormas, il le tua dans un combat particulier. Le Cid aimoit passionnément Chimene fille de ce Comte. Il n'étoit pas moins aimé de Chimene: ainsi cette Amante fut doublement affligée de la mort de son pere; puisqu'en le perdant, il sembloit que sa mort demandoit qu'elle en poursuivît la vengeance, & qu'elle auroit été obligée de perdre aussi un amant qu'elle aimoit beaucoup. Mais l'amour l'emporta sur la vengeance; elle pria le Roi Ferdinand d'obliger le Cid-Ruis de l'épouser, ne trouvant que ce seul moïen pour essuïer ses larmes. Le mariage se fit, ils en eurent trois enfans, un fils & deux filles, le fils Dom Didace Rodrigue mourut du vivant de son pere, aïant été tué par les Maures, dans les guerres que le Cid fit

encore dans la suite à ces Infideles, & sur lesquels il conquit la ville de Valence, que le Roi Alphonse VI. qui regnoit encore pour lors en Castille & en Leon, lui donna. Ce Prince fit le mariage des deux filles du Cid avec deux freres, enfans de Gonçalve Seigneur de Carrion. Ce mariage fut celebré à Valence avec beaucoup de magnificence; mais il arriva le même jour un accident, qui causa une grande division entre ces deux Maisons. Un lion qu'on nourrissoit dans la maison du Cid, s'étant échapé de sa loge, entra dans la Sale où étoient les nouveaux mariez, avec une grande assemblée de Seigneurs & de Dames; ce qui y causa beaucoup de trouble, chacun cherchant à se sauver ou à se défendre contre cet animal feroce: mais les deux gendres du Cid parurent les plus lâches de toute l'Assemblée, dont ils demeurerent si confus, qu'ils conçûrent une haine mortelle contre le Cid, croïant qu'il avoit fait lâcher le lion pour éprouver leur valeur. Ils firent paroître aussi leur peu de courage, dans un combat qui se donna contre les Maures, où le Cid fut encore victorieux, & qui repoussa ces Infideles qui étoient venus pour reprendre Valence. Ces deux freres après le combat voulurent s'en retourner chez eux, & emmener leurs nouvelles épouses, sur lesquelles ils exercerent leur vengeance, ne le pouvant faire sur leur pere le Cid-Ruis; car ils les maltraiterent si fort dans le chemin, qu'ils les laisserent pour mortes à Robledos. Le Roi Alphonse aïant été informé de ce mauvais traitement, ordonna par l'avis des Seigneurs de sa Cour, que la ville de Carrion serviroit de champ de bataille. Trois Chevaliers de la part du Cid s'y trouverent, & demeurerent vainqueurs des deux freres, & de leur oncle Suero Gonçalve, qui furent déclarez traîtres, & déchûs de tous les honneurs & prérogatives de la Noblesse. Les deux filles du Cid eurent dans la suite un meilleur sort; l'aînée fut mariée à Dom Ramire, fils de Dom Sanche Garcias, Roi de Navarre; & la cadette au fils de Dom Pierre I. Roi d'Arragon, qui s'appelloit aussi Pierre, & qui mourut avant son pere. Après ces derniers mariages, le Cid-Ruis Dias ne vécut pas long-temps; quelques-uns prétendent qu'il mourut en 1098. Il avoit toûjours conservé la ville de Valence, depuis qu'il l'avoit prise aux Maures; mais après sa mort ces Infideles s'en rendirent encore les maîtres. * Mariana & Turquet, *Hist. d'Esp. & Chron. del Cid-Ruis-Dias.*

CIDIAS. *Voyez* CYDIAS.

CIDIPPE, *Voyez* CYDIPPE.

CIDNUS, *Voyez* CYDNUS.

CIDONIUS, *Cherchez* DEMETRIUS CIDONIUS.

CIECHANOWICA, petite Ville de Pologne dans la Mazovie. Elle est dans le Palatinat de Czersko, aux confins de celui de Bielsk, à douze ou treize lieuës de la ville de ce nom. Elle est Capitale d'une Châtellenie. * Maty, *Diction.*

CIEL, le plus ancien des Dieux, eut pour un de ses enfans le Temps nommé *Saturne*, qui d'un coup de faux fit perdre à son pere la puissance d'engendrer, & jetta dans la mer ce qu'il lui avoit coupé, dont nâquit Venus, par le moyen de l'écume & de l'agitation des flots.

Il n'est pas difficile de deviner, pourquoi on dit que le Ciel étoit le premier des Dieux, & le pere de Saturne ou de Chronos, puisque ce sont les mouvemens celestes, qui sont la mesure du temps. Que si l'on dit que Saturne a ôté la fecondité à son pere Cœlus, c'est parce qu'avec le temps la fecondité du Ciel a cessé de produire de nouveaux Etres: laissant à Venus le soin de la propagation & de la multiplication des animaux une fois formez: aussi feint-on que Venus est née des parties naturelles du Ciel, & de l'écume de la mer, comme l'explique Macrobe. *Aiunt Saturnum abcidisse patris pudenda; quibus in mare projectis, Venerem procreatam, quæ à Spuma, unde coaluit, ἀφροδίτη nomen accepit.*

CIEL: ce mot se prend quelquefois dans l'Ecriture-Sainte pour l'Air, comme aux endroits où il est parlé des oiseaux du Ciel, *Volucres Cœli.* Souvent il signifie le Ciel, où sont les Astres & les Etoiles, comme lorsqu'il est dit, *Benedicite stellæ Cœli Domino.* Ordinairement par le Ciel, on entend le Paradis, & le séjour des Bien-heureux; dans ce sens nous disons, *Pater noster, qui es in cœlis:* comme il est dit dans le Pseaume 113. *Deus autem noster in cœlo.* Ainsi plusieurs comptent trois Cieux differens, sçavoir, l'Air, le Ciel des Planetes & des Etoiles, & le Ciel des Bien-heureux, que S. Paul appelle *le troisiéme Ciel*, 2. *Cor. c.* 12. A l'égard du Ciel, pris dans la seconde signification, l'opinion commune, qui est celle de Ptolomée, en suppose dix, qui s'environnent l'un l'autre, en quelque façon comme les peaux d'un oignon. Le Ciel le plus élevé se nomme premier Mobile, parce qu'il fait son mouvement en vingt-quatre heures de l'Orient à l'Occident, & qu'il fait rouler avec lui les Cieux inferieurs, qui sont le Ciel Chrystallin, le Firmament, & les Cieux des sept Planetes, sçavoir de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Venus, de Mercure & de la Lune, qui est le plus proche de la Terre. On donne un Ciel à chaque Planete, parce que chacune a un mouvement particulier d'Occident en Orient: & pour le concevoir, on s'imagine que la Planete roulle dans son Ciel, comme un homme, qui étant à la prouë d'un Vaisseau, seroit conduit de l'Orient à l'Occident, & cependant marcheroit doucement sur le tillac vers la pouppe: de sorte qu'à l'arrivée du Vaisseau, il se trouveroit sur le derriere, & non plus sur le devant. On ajoûte un Ciel Chrystalin entre le Firmament & le premier Mobile, pour rendre raison de quelques irregularitez que l'on a observées dans le premier Mobile. Mais le Systéme de Ptolomée, qui admet la solidité des Cieux, est reconnu présentement pour insoûtenable, & il faut avoüer que toute cette étenduë, que l'on nomme Ciel, est fluide; parce qu'autrement il est impossible d'expliquer le mouvement & la pénétration de la lumiere jusqu'à nous. Mais on distingue differens Cieux des Planetes, par rapport à leur situation, dans cette étenduë de matiere fluide, au dessus desquels on imagine une étenduë immense, dans laquelle sont les Etoiles fixes, de l'éloignement desquelles on ne peut pas juger. Selon le Systéme commun la terre est au centre de l'Univers, & toute la matiere céleste tourne en vingt-quatre heures d'Orient en Occident autour d'elle. Elle est environnée des Cieux & des sept Planetes, la Lune, Venus, Mercure, le Soleil, Mars, Jupiter & Saturne. Selon celui de Copernic, le Soleil est au centre de nôtre tourbillon, toute la matiere céleste tourne au tour d'Occident en Orient, & emporte avec elle les Planetes, du nombre desquelles est la terre, laquelle fait son tour en un an, & au mouvement particulier sur son axe en 24. heures. Selon celui de Ticho, la terre est immobile au milieu de la matiere céleste qui l'environne, & qui tourne en 24. heures d'Orient en Occident au tour d'elle; mais le Soleil est le centre du mouvement propre des autres Planetes d'Occident en Orient. On peut, suivant tous ces Systêmes, rendre raison de tous les phénomenes; mais celui de Copernic est le plus raisonnable & le plus conforme aux Loix physiques du mouvement. *Cherchez* SYSTÊME DU MONDE.

CIERGE, L'usage des flambeaux ou des cierges étoit fort commun chez les Païens dans les fêtes, dans les jours de ceremonies, & dans les sacrifices. On en mettoit aussi devant les Statuës des Dieux. Il y avoit aussi des illuminations à la porte des maisons, où l'on celebroit quelque fête. Quelques-uns soûtiennent, que les Chrétiens ont imité cette ceremonie païenne, d'autres prétendent, qu'ils ont appris des Juifs à tenir des Cierges allumez dans les Eglises. La verité est que les Chrétiens ne s'en sont servis dans les premiers siécles de l'Eglise, que par necessité, soit parce qu'ils celebroient leurs mysteres dans des lieux obscurs où ils étoient obligez de se retirer à cause de la persecution, soit parce qu'ils prioient Dieu pendant la nuit. On en allumoit aux tombeaux des Martyrs, où les Chrétiens se rendoient le soir pour y passer une partie de la nuit. Cette pratique paroît neanmoins condamnée par un Canon du Concile d'Elvire, & Lactance blâme l'usage des Païens d'allumer des cierges en plein jour. Cependant l'usage d'en allumer pendant les Offices autre-fois *Nocturnes* a subsisté dans l'Eglise, & Vigilance l'aïant blâmé dans le V. siécle fut generalement condamné par toutes les Eglises Chrétiennes d'Orient & d'Occident, qui allumoient des cierges, comme dit saint Jerôme, pour dissiper les tenebres qui se rencontroient dans le temps de leurs Offices. Depuis ce temps-là l'usage d'allumer des cierges aux Offices qui se celebroient autrefois la nuit, comme Matines & Vêpres, s'est perpetué dans

dans l'Eglise. On n'allume pas encore aujourd'hui de cierges aux Offices du jour, comme sont Tierce, Sexte & None. Si on en allume à la Messe, c'est que dans les premiers temps, comme nous l'avons dit, les Chrétiens étoient obligez de celebrer les Mysteres dans des *Cryptes* ou lieux souterrains, dans lesquels le jour ne pouvoit penetrer. La raison litterale pour laquelle on allume le Cierge Pascal est marquée nettement dans la priere que l'on recite pour le benir, où il est dit que c'est afin de dissiper les tenebres & l'obscurité de la nuit, *ad noctis hujus caliginem destruendam.* L'Auteur du Pontifical qui attribue l'établissement de l'usage des cierges parmi les Chrétiens au Pape Damase n'est digne d'aucune foi. Prudence en fait mention dans l'Hymne de S. Laurent, comme étant déja établi au temps de ce Martyr. On a un Canon parmi le Recüeil des Canons appellez *Apostoliques*, où il est défendu d'offrir autre chose à l'Autel que de l'huile pour les luminaires & de l'encens. Saint Paulin parle des cierges allumez dans les Eglises. Saint Jerôme assure que de son temps on allumoit des cierges en plein jour dans toutes les Eglises d'Orient & d'Occident pendant qu'on recitoit l'Evangile. * Baillet, *Vies des Saints.* Monsieur de Vert. *Explication des Ceremonies.*

CIFALU, Ville de Sicile. *Cherchez* CEFALU.

CIGALE, (Jean-Michel) que l'on a vû à Paris en 1670. s'y disoit Prince du Sang Ottoman, Bassa & Plenipotentiaire Souverain de Jerusalem, du Roïaume de Chypre, de Trebizonde, &c. Il s'appelloit autrement Mahomet Bey. Ce pretendu Prince nâquit de parens Chrétiens, dans la ville de Trogovisti en Valachie. Son pere, qui étoit fort estimé de Mathias, Vaivode de Moldavie le mit en faveur auprès de ce Prince, qui l'envoïa avec son Resident à Constantinople. Après la mort du Prince Mathias, Cigale revint en Moldavie, où il esperoit de s'élever avec l'appui des Seigneurs du païs: mais n'aïant pû réüssir dans son dessein, il retourna à Constantinople, & se fit Turc. Depuis, il courut dans des païs, où il étoit inconnu, publiant son histoire pleine de fourbes & d'impostures, avec une effronterie surprenante. Il y parloit de l'antiquité de la famille des Cigales en Sicile, & se faisoit descendre de Scipion fils du fameux Vicomte Cigale, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1561. Il disoit que Scipion étant captif avec son pere, prit le Turban pour plaire à Soliman II. qui fut élevé aux premieres charges de l'Empire, & qu'il épousa la Sultane Canon Salié, fille du Sultan Achmet, & sœur d'Osman, d'Amurat IV. & d'Ibrahim, ayeul de l'Empereur Mahomet IV. Il se disoit fils de cette Sultane, & racontoit, de quelle maniere il avoit été établi Vice-Roi de la Terre-Sainte, puis Souverain de Babylone, de Caramanie, de Magnesie, & de plusieurs autres grands Gouvernemens, & enfin Vice-Roi de Trebisonde, & Generalissime de la mer Noir. Il ajoûtoit qu'il s'étoit enfui secretement en Moldavie, d'où il étoit passé dans l'Armée des Cosaques, qui étoient alors en guerre avec les Moscovites. Enfin il alla en Pologne, où la Reine Marie de Gonzague le reçut fort honorablement, & lui persuada de recevoir le Baptême en l'Eglise Cathedrale de Warsovie, dans lequel il fut nommé Jean, & ensuite Michel à la Confirmation.

Quelques-temps après, il fit un voïage à Rome, où il ne se fit connoître qu'au Pape Alexandre VII. A son retour en Pologne, il sçût que l'Empereur avoit guerre avec le Sultan Mahomet; ce qui l'obligea de combattre dans ses troupes, pour la défense de la Religion Chrétienne. S'étant signalé par son courage, & la Paix étant concluë, il passa en Sicile, d'où il vint à Naples, & de-là encore à Rome. Il y fit alors son entrée publique, & il eut ensuite audience du Pape Clement IX. qui lui fit un très-bon accüeil. Il alla ensuite à Venise, & enfin il se rendit à Paris, où il fut bien reçû du Roi & de toute la Cour, particulierement de Monsieur de Souvré, Grand Prieur de France, qui lui donna même une place dans l'Assemblée du Chapitre du Grand Prieuré au Temple, à Paris. Ce faux Prince passa aussi en Angleterre, où il parut à la Cour avec assez de fierté, jusqu'à ce qu'une personne de grande qualité, qui l'avoit vû à Vienne en Autriche, découvrit son imposture, qui fut confirmée par un Gentilhomme Persan, qui étoit alors en Angleterre, & qui rapporta ainsi la veritable Histoire de la famille des Cigales. Scipion Cigale, qui fut appellé Sinan Bassa, lorsqu'il eut pris le Turban, n'eut que deux fils, Ali & Mahomet. L'aîné mourut peu de temps après son pere: Mahomet épousa la fille de la sœur du Sultan Mahomet III. vers l'an 1595. dont il eut un fils appellé Mahomet comme lui. Ce jeune homme n'affectoit point de commander, & se plaisoit à accompagner le Sultan dans ses divertissemens. Il fut en faveur sous les Empereurs Achmet, Osman, Amurat & Ibrahim: & n'étoit pas moins aimé de Mahomet IV. qui fut déposé en 1687. Ce Sultan voulant l'élever malgré lui-même, le fit Capitaine des Portiers, ou Gardes du Serrail, puis General en Candie, & enfin Grand Vizir. Mais il ne joüit pas long-temps de cette charge, parce qu'il mourut pendant la guerre de Candie, vers l'an 1658. Voilà ce qui regarde le fameux Renegat Scipion Cigale. Il y a encore une autre famille des Cigales, dans la Natolie, vers l'isle de Chio, de laquelle étoit Meny Bassa Cigale, pere de Beker Bassa, & d'Olin Bassa, tous deux Generaux des Galeres Ottomanes. Beker est mort, & l'on suppose qu'Olin vit encore. * Rocoles, *les Imposteurs insignes.*

CIGLIANO ou CERCLIANO, Bourg du Roïaume de Naples, dans la Basilicate, près de la riviere d'Agri, à quatre lieuës de Tricarico, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CIGNE. *Voyez* CYGNUS.

CIGNE, Ordre de Chevalerie de Cleves. On dit qu'environ l'an 711. Theodoric ou Thierri, Duc de Cleves, n'aïant qu'une fille unique nommée Beatrix, à qui il laissa ses Etats en mourant, cette Princesse persecutée par ses voisins, qui la vouloient dépoüiller de ses biens, se retira dans un château, dit Nieubourg, où elle fut défenduë par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épousa, & parce que ce Chevalier avoit un Cigne peint sur son bouclier, on institua l'Ordre du Cigne. Cette avanture sent beaucoup le Roman. Elle est plus au long dans Favin, *au Theatre d'honneur & de Chevalerie, Tom. I. liv. 1. p. 1373.*

CIGONINI, (Jacques) Poëte, & Jurisconsulte, vivoit à Florence, sous le Pontificat du Pape Urbain VIII. il étoit de l'Academie des Humoristes. Quelques-uns disent, que se voïant méprisé par une femme qu'il aimoit avec une passion extrême, il se jetta de desespoir dans un puits. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. illust. c. 35.*

CIGUATEO, Isle de la Mer du Nord dans l'Amerique Septentrionale. C'est une des plus grandes Lucayes. Son circuit est de 25. lieuës, & on la rencontre au Levant de la Lucayoneque. * Baudrand.

CILABRO. *Cherchez* CHABRIA.

CILICE, vêtement fait de poils de chévre ou de bouc, dont se servent ceux qui veulent faire penitence, & dont l'usage est venu des anciens Ciliciens, qui portoient de ces sortes de robes, particulierement les soldats & les matelots. * Verron, *Liv. 2. de R. R.* Virgile, *3. Georg.*

Nec minus intereà barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, setasque comantes
Usum in castrorum, & miseris velamina nautis.

Asconius sur la 3. Verrine, dit que les Cilices étoient à l'usage des Soldats & des Matelots. *Cilicia, tenta in Castrorum usum, atque nautarum. v. 311.* Il y a apparence que ces Sacs ou Cilices étoient noirs, cette couleur étant naturellement triste, & qui convient à ceux qui sont en deüil, ou qui veulent faire penitence: ce que Prudence a bien exprimé en l'Hymne 7. où il parle des Ninivites. *v. 151.*

Squallent recinctâ veste pullati patres,
Setasque plangens turba sumit textiles,
Impexa villis virgo bestiabulis.

Alcimus Avitus traitant le même sujet *l. 4.*

Mollibus abjectis, Cilicum dant tegmina leta,

pour dire qu'ils se couvrent de Cilices.

Au reste, ces robes de penitence étoient appellées sacs, à cause de la forme, parce qu'elles étoient étroites comme un sac; & cilice, à cause de l'étoffe & du païs où elles avoient été inventées. La plûpart de ceux qui avoient renoncé au siécle, pour mener une vie austere & retirée, & que l'on appelloit *Ascetes & Moines,*

ne portoient point d'autre habit, comme remarque saint Jerôme. Bien qu'il n'ait été jusqu'ici parlé que du poil de chévre ou de bouc, il semble que sous le nom de *Cilice*, on doit comprendre toutes les sortes d'étoffes grossieres, dont le poil est rude & piquant, comme pouvoit être la robe de saint Jean-Baptiste, qui étoit faite de poil de chameau, *saint Marc, chap.* 1. & comme étoient celles des Disciples de saint Martin, ainsi que le témoigne Sulpice Severe, *en sa vie, ch.* 7. *Plerique Camelorum setis vestiebantur: mollior ibi habitus pro crimine erat.* La plûpart des Moines & Asceres portoient le cilice sur la chair, & ne le quittoient ni jour ni nuit, afin de mater leur corps, & d'être moins endormis; leur principal exercice étant de vaquer à l'oraison. On confond souvent les noms de cilice & de haire: celle-ci proprement est une espece de camisolle sans manches, faite de crin de cheval, ou de chanvre & de crin tissus ensemble.

L'usage des habits grossiers & de deüil que l'on nommoit *Cilice* est fort ancien chez les Hebreux. Lorsque l'on eut rapporté à Jacob que son fils Joseph avoit été devoré par quelques bêtes sauvages, l'Ecriture dit qu'il déchira ses vêtemens, & qu'il se couvrit d'un Cilice: quand Achab voulut appaiser la colere de Dieu justement irrité à cause du meurtre de Naboth, il est dit qu'il se revêtit d'un Cilice. L'Ecriture rapporte la même chose de Joram. David & tous ceux de sa suite se couvrirent aussi de Cilices en allant à l'aire d'Ornan, pour tâcher d'appaiser la colere du Seigneur. Quand Holoferne assiegeoit Bethulie, les Prêtres de cette ville se ceignirent de Cilices pendant qu'ils sacrifioient au Seigneur, le Roi & les habitans de Ninive se couvrirent de Cilices après la Prédication de Jonas. Il paroît que du temps de Nôtre Seigneur on se couvroit encore de Cilices, pour marquer la douleur & la penitence. Il n'y a pas d'apparence que le Cilice dont il est fait mention dans l'un & l'autre Testament, fut semblable à ceux dont on se sert aujourd'hui dans les Communautez Religieuses. Il paroît au contraire que c'étoit un espece de sac ou d'habit grossier & lugubre dont on se couvroit exterieurement, pour exprimer le regret ou la tristesse que l'on avoit. Quoi qu'il en soit cet usage étoit libre, & il n'y a eu aucune Loi qui ait obligé les fidéles de l'Ancien ni du Nouveau Testament de s'en servir. Il y a quelques Auteurs qui ont cru que les Anachoretes n'en avoient fait aucun usage, & qu'ils n'en avoient pas même eu connoissance. Mais s'ils ne se servoient pas de Cilices de crin tels qu'on les fait à present, on trouve dans l'Histoire que quelques-uns se servoient de chaînes de fer, d'autres de cordes armées de pointes de fer, d'autres de chemises de fer pour se mortifier. Plusieurs Ecrivains prétendent que les Chrétiens n'ont commencé à s'en servir que du temps de saint Dominique, de saint Bruno & de saint François. Presentement il y a plusieurs Communautez d'hommes ou de femmes où c'est une obligation de porter le Cilice. Plusieurs fidéles par une espece de pieté s'imposent aussi volontairement cette Loi. *Gen.* 37. 2. *Reg.* 12. 4. *Reg.* 6. 1. *Paralip.* 21. *Judith. &c.*

CILICIE, Province de l'Asie Mineure, s'étend le long de la mer Mediterranée, au Midi; elle a au Septentrion, partie de la Cappadoce, & partie de l'Armenie, jusqu'au Mont Taurus. Ce païs est aujourd'hui compris dans la Caramanie, & est soumis au Turc. On comptoit autre-fois entre ses principales villes, Aduna, Anazarbe, Anemurium, Antioche, Celenderis, Cesarée, Corycus, Diocesarée, Domitiopolis, Flaviopolis, Issus, Lamus, Mallus, Mopsueste, Nicopolis, Olbaja, Philadelphie, Pompeiopolis ou Soli, Sebaste, Seleucie, Seline, Tarse & Thebes. Cette Province étoit très-puissante, & s'étendoit anciennement bien plus loin qu'aujourd'hui. Elle étoit très-fertile en saffran. Ses habitans, particulierement les Soldats, & les Matelots portoient ordinairement des habits grossiers & tissus de poil de chévre, qui ont donné leur nom aux *Cilices*. Ils étoient grands Pirates & bons hommes de mer. Quelques-uns tirent l'origine du mot Cilicie d'un certain Cilix. Arias Montanus assure que les Hebreux appelloient cette Province *Chalab*, & croit que le nom de la *Cilicie* est dérivé du Syriaque, *Challekim* ou *Challukim*, qui signifie *pierres*. Parce que la Cilicie est fort pierreuse & inégale, sur tout cette partie que les anciens nommoient *Aspera*, pour la distinguer de l'autre qui étoit appellée *Campestra*, par rapport à ses vastes campagnes. * Pline, *l.* 21. *c.* 6. Ptolomée, *liv.* 5. Mercator, *Atlas Mund.* Bellon, *liv.* 2.

CILLENE. *Voyez* CYLLENE.

CILLEY, que ceux qui écrivent en Latin nomment *Celia*, *&* *Celeia*, Ville d'Allemagne dans la Stirie, sur les confins de la Carniole. Elle est située sur la riviere de Saana, qui se jette un peu après dans le Save, & est Capitale d'un Comté très-considerable, sous la domination de la Maison d'Autriche. Cilley est une place importante & ancienne. * Sanson. Baudrand.

CILLICON de Milet, s'enrichit lâchement, en livrant sa patrie aux habitans de Priene. Lors qu'il étoit sur le point d'executer sa trahison, on lui demanda ce qu'il méditoit: Rien que de bon, répondit-il; d'où est né le Proverbe Grec: Πάντ' ἀγαθὰ δ' ἐςὶ Κιλλικῶν. *Rien que de bon, comme a dit Cillicon.* On rapporte, qu'achetant à Samos de la viande d'un Boucher nommé Theagenes, & en voulant faire couper un morceau qui lui paroissoit trop gros, le boucher lui coupa la main, en lui reprochant, qu'il ne s'en serviroit plus à vendre d'autres villes. * Erasme, *in adag.*

CILO, (Lucius Fabius Septimius) appellé *Chilo* dans Idace & dans la Chronique d'Alexandrie, fut un des favoris de l'Empereur Severe. Il fut deux fois Consul en 192. & en 204. & fut Préfet de Rome sous ce Prince. Il sauva la vie à Macrin, depuis Empereur, qui étoit sur le point de périr avec Plautien, dont il étoit alors Intendant. Le crédit de Cilo parut se soûtenir sous Caracalla, qui l'appelloit son nourricier, son bienfacteur, & souvent son pere. Cependant, parce qu'il avoit voulu ménager l'union de ce Prince & de son frere Geta, Caracalla envoïa chez lui des Soldats, avec un Officier pour le tuer. Ils pillerent sa maison, lui firent mille outrages, & le traînoient dans les ruës de Rome, pour l'égorger ensuite dans le Palais, lorsque le peuple & les Soldats se soûleverent en sa faveur. Caracalla accourut au bruit, feignit d'être touché du danger de Cilo, & le couvrit de sa cotte d'armes, avec défenses de le maltraiter. Il fit même mourir le Tribun & les Soldats qui l'avoient violenté, & ce fut pour les punir de leur audace, en apparence, mais en effet, parce qu'ils ne l'avoient pas tué d'abord. * Dion, *liv.* 67. *Vita Caracall.*

CILO (Junius) étoit Intendant de Bithynie & de Pont, où il fit paroître son avarice & sa méchanceté. Les Bithyniens s'en plaignirent à l'Empereur Claude, & demanderent qu'il fût puni. Ce Prince n'aïant pas bien entendu ce que les Bithyniens disoient, il se tourna vers d'autres gens pour les écouter, & leur rendre justice. Alors un nommé Narcisse, qui portoit les interêts de l'accusé, dit hardiment que ceux de Bithynie rendoient graces à Cilon de la maniere douce & bienfaisante dont il les avoit traitez, durant tout le temps de son Intendance; *Hé bien*, dit l'Empereur, *qu'il gouverne ces Provinces encore deux ans.* * Dion *l.* 60. Tacite. *l.* 12. *Annal. c.* 21. qui l'appelle Junius Colo.

CILON, Athenien, sortoit d'une famille puissante & ancienne. Après avoir remporté le prix aux jeux Olympiques, & avoir épousé la fille de Theagene Tyran de Megare, il consulta l'Oracle de Delphes sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de la forteresse d'Athenes, & il eut ordre de l'executer à la grande Feste de Jupiter. Secondé de ses amis, & de quelques troupes de son beau-pere, il en fit l'entreprise, pendant les Jeux Olympiques, sur la créance, que c'étoit la plus grande Fête de Jupiter, la premiere année de la XLV. Olympiade, & l'an 600. avant J. C. mais étant assiegé par les citoïens, il fut obligé de s'enfuïr avec son frere. Ceux de son parti, qui s'étoient refugiez à l'autel des Eumenides, y furent massacrez; ce qui fut estimé un très-grand sacrilege: de sorte que ceux qui avoient violé cet asyle, passerent pour des impies, tant ceux que leurs descendans, & furent bannis d'Athenes. * Thucidide, *liv.* 1. Plutarque, *en la vie de Solon.*

CIMABUE', Peintre de Florence, dans le XIII. siécle, est un de ceux, qui ont le plus contribué à perfectionner la Peinture. Ses parens qui le destinoient à l'étude des Sciences, le mirent d'abord sous des maitres,

pour en apprendre les premiers élemens. Mais ils furent obligez de ceder au penchant de Cimabué pour la Peinture, qui étant alors fort imparfaite, reçut de lui plus de politesse & de perfection. Charles I. de ce nom, Roi de Naples, passant à Florence vers l'an 1269. voulut voir les Ouvrages de Cimabué, & alla visiter ce Peintre dans un Fauxbourg, où ce Prince étoit accompagné de tant de monde, que les habitans de ce lieu voïant une Cour si nombreuse chez eux nommerent ce bourg, *Il Borgo allegri*. Cimabué mourut vers l'an 1300. âgé de 70. ans. * Vasari, *vitte de Pit.* Felibien, *Entr. sur les Ouvr. de Peint.*

CIMBELINUS, ou KIMBELINUS, Roi de la Grand' Bretagne, sous l'Empire d'Auguste, refusa de païer le tribut que ses sujets devoient aux Romains; mais aïant sçû que l'Empereur mettoit des troupes en campagne, il lui envoïa des Ambassadeurs, qui lui promirent toute sorte d'obéïssance; & le prierent même de prendre la protection de la Bretagne, comme Jules César l'avoit déja fait. Le regne de ce Prince fut très-long & très-heureux. Il laissa trois fils après lui, qui se firent long-temps la guerre. * Plutarque, *dans la Vie de César.* Dion Cassius. Polydore Virgile, & Du Chesne, *Hist. d'Angl.*

CIMBRES, Peuples, dont l'origine est rapportée diversement par les anciens Auteurs, Strabon, Pomponius Mela, Plutarque, Pline & Tacite. Quelques-uns les font venir des Scythes, les autres les confondent avec les Cimmeriens: plusieurs veulent qu'ils soient Saxons, ou Danois d'origine. Cluvier croit qu'étant venus des parties les plus Septentrionales, ils occuperent anciennement toute cette Peninsule, qui s'avance bien avant dans l'Ocean Germanique, que nous appellons le païs de Jutland, ou Chersonnese Cimbrique; ce qui est confirmé par le témoignage de Velleïus Paterculus, d'Eutrope & d'Orose. Environ l'an 639. de Rome, & 115. avant J. C. ces peuples sortirent de leur païs, soit que l'Ocean se fût débordé sur leurs terres, comme veut Florus (opinion de laquelle Strabon se mocque,) soit que leur païs ne fût pas capable de les nourrir. Plutarque dit, que leur armée étoit de trois cens mille combattans, sans compter les femmes & les enfans, & quelques autres assurent qu'ils formoient un corps, qui étoit de cinq cens mille hommes. Quoi qu'il en soit, s'étant unis aux Teutons, Ambrons & Tiguriens, peuples Allemans, ils ravagerent l'Allemagne, l'Istrie, l'Esclavonie, les Grisons & les Suisses, & se jetterent dans le Dauphiné, le Languedoc & la Provence, pour passer en Italie. Les Romains étonnez de cette inondation de Barbares, envoïerent contre eux des armées qui furent souvent défaites; mais Marius les vainquit près d'Arles, dans la campagne de Camargue, comme qui diroit *Campus Marii*, & les défit entierement entre Aix & saint Maximin. On voit encore des marques de cette victoire, sur le chemin qui est entre les villages de Pourrieres & de Trets, près de la petite riviere de l'Arc, par un reste de pyramide que les Romains y éleverent. Cette bataille fut donnée l'an 652. de Rome, 102. ans avant l'Ere Chrétienne. Plusieurs d'entre les Cimbres s'étoient déja separez, pour passer en Espagne, d'où on les chassa. Quelques Auteurs croïent que les Cimbres furent inventeurs des tambours: du moins Strabon assure, qu'ils étendoient des peaux sur la couverture de leurs chariots, sur lesquels ils frappoient au commencement des combats. * Plutarque *en la Vie de Marius.* Eutrope, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. & 7. Florus, *l.* 3. *c.* 3. Velleïus, *liv.* 2. Tite-Live. Pline. Mela, &c. *Cherchez* AMBRONS, TEUTONS & MARIUS.

CIMBRIACUS (Quintus Æmilianus,) Poëte Latin d'Allemagne, vivoit vers l'an 1515. Ses Poësies ont paru à Francfort en divers temps, & en diverses formes. Quelques-uns prétendent qu'il n'étoit inferieur ni à Pontanus, ni aux Strozza, pour l'Epigramme & pour l'Elegie. Les plus estimées d'entre ses pieces sont son *Asteris*, ou de la guerre de Rhode & ses *Encomiastica* aux Empereurs Maximilien & Frederic, au nombre de cinq pieces: il y en a une à Frederic, qui a emporté le prix sur les autres. * *Aut. Dialog. de Lat. Ling. reparat. apud* Obert. Gifan, *p.* 404. & *ex eo C. M.* Konig. *Biblioth. v. & n. p.* 192. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes, tom.* 7. *p.* 107.

CIMIER, ornement du Timbre d'un Ecu, est la piece la plus élevée sur les Armoiries. Elle tire son nom du lieu élevé où on la met, comme nous donnons celui de Cime à l'éminence d'une montagne. Le Cimier est d'un usage ancien, comme on le peut voir dans les Poëtes, & dans l'Histoire Grecque & Romaine. Protée que la Fable represente sous tant de changemens, étoit, selon quelques-uns, un Roi d'Egypte, qui changeoit tous les jours de Cimier, & qui portoit en tête, tantôt un musle de Lion, tantôt la tête d'un Ours, tantôt celle d'un Cheval ou d'un Dragon; d'où les Poëtes ont pris occasion de le faire passer pour un Dieu, qui changeoit à tout moment de forme, comme les premiers Cavaliers passerent pour des Centaures. Plutarque a décrit le Cimier de Pyrrhus dans l'Eloge qu'il a fait de ce Prince. *Il fut reconnu*, dit-il, *à cause du grand Panache, & des cornes de Bouc, qu'il portoit pour Cimier au dessus de son armet.* Homere, Virgile, le Tasse & l'Arioste, ont fait dans leurs Poëmes la description de plusieurs Cimiers. Les Cavaliers qui portoient ces Cimiers, les prenoient pour donner de la terreur à leurs ennemis, par la vûë des dépouilles des plus fiers animaux, ou par leur representation, ou pour paroitre plus grands, & pour se faire particulierement remarquer dans le combat. Quelques-uns les portoient par superstition, pour honorer leurs Dieux en choisissant des animaux qui leur étoient consacrez, comme les Suedois, au rapport de Tacite, qui portoient des figures de Sanglier, *insigne superstitionis formas Aprorum gestant.* Hayton Armenien, *ch.* 6. *de sa Tartarie,* & Lazare Sarance, *en son Othoman, part.* 1. ont observé, que les Tartares s'estimerent heureux de porter sur leur tête quelques plumes de hibou, depuis que le Zingi, ou Chingis, fut délivré de ses ennemis, par le moïen d'un hibou qui s'étoit perché sur l'arbre, sous lequel ce Prince étoit caché; ce qui fit juger à ses ennemis, que personne n'étoit près de là, puisque cet oiseau y étoit en repos.

Les Cimiers d'animaux ont servi d'origine à beaucoup de Fables. Les Assyriens ne donnerent à Serapis une tête d'Epervier, qu'à cause que dans ses combats il l'avoit prise pour Cimier: & Jupiter Ammon fut representé avec une tête de Belier, parce qu'il en portoit une dans le combat. C'est pourquoi nous voïons des Médailles, où Alexandre est representé avec un musle de Lion sur la tête, ou avec une tête de Belier, à cause qu'il se disoit fils de Jupiter Ammon. De même Geryon fut crû avoir trois têtes, parce qu'il portoit un triple Cimier, *quòd tres Cristas in galea haberet*, dit Suidas. Cet ornement de tête a quelque-fois servi à distinguer les factions. Ainsi les Monaldeschi, anciens Gentilshommes d'Orviette en Italie, s'étant partagez, prirent quatre Cimiers differens, en 1330. sçavoir la Biche, le Chien, la Guivre (ou Vipere) & l'Aigle. D'autres s'en sont servis, pour la distinction des branches d'une Famille, comme on peut le remarquer en quelques Familles d'Alsace, qui sont dans le Wappenbuch. Souvent le Cimier a été une simple Devise. Ainsi Cosme de Medicis, Duc de Florence, portoit pour Cimier un Faucon d'argent, tenant de la Serre droite un anneau d'or, garni d'un diamant, avec le mot *Semper*, qui étoit sa Devise. La plûpart prenoient une piece de leur Ecu; comme le Cimier des Rois de France est une Fleur de lys; celui de l'Empire, une Aigle; de Castille, un Château; & de Leon, un Lion. Le Cimier de plumes a été universellement reçu de tous les peuples. Il est souvent fait d'une Aigrette, ou d'une masse de plumes d'Autruche ou de Heron, & quelque-fois de plumes d'autres oiseaux. On n'a plus maintenant l'usage des Cimiers dans les armées: on s'en sert seulement dans les Tournois & dans les ornemens du Blason. Les Familles qui ont changé d'Armoiries pour de justes raisons, ont retenu les anciennes en Cimier, comme les Ducs de Brunswick, un Cheval; & les Colonnes d'Italie, une Sirene. Herodote attribuë aux Cariens la premiere invention des Cimiers, & dit que ceux de cette nation furent les premiers, qui porterent des aigrettes & des plumes sur leurs Casques, & les premiers qui peignirent des figures sur leurs Bouciers. C'est à cause de ces Cimiers que les Perses les nommerent des Cocqs, parce qu'ils paroissoient crêtez comme ces animaux. Diodore de Sici-

le, parlant des Egyptiens, dit que leurs Rois portoient pour Cimiers des têtes de Lion, de Taureau, ou de Dragon, pour marquer leur dignité. * Le Pere Menêtrier, *Origine des ornemens des Armoiries.*

CIMMERIENS, peuples sortis de la Scythie, vinrent habiter près du Pont-Euxin Bosphore, qui de leur nom fut appellé Cimmerien. C'est le païs où sont aujourd'hui les petits Tartares. Strabon écrit qu'il étoit presque tout couvert de bois, & fort sujet aux broüillards; de sorte qu'on n'y voïoit que rarement le soleil. D'autres peuples appellez Cimmeriens, habitoient entre la Colchide & l'Iberie. Il y a encore eu des Cimmeriens qui demeuroient à Bayes en Italie, près le Lac Averne, où l'on tient qu'étoit l'Antre de la Sibylle. Ils se cachoient le long du jour dans leurs cavernes, & la nuit ils alloient piller leurs voisins. C'est de ces Cimmeriens d'Italie, plûtôt que de ceux du Bosphore, d'où est venu le Proverbe ancien *des Tenebres Cimmeriennes*, comme on le peut voir dans Ovide, *Metam.* 11. qui met au même païs le tenebreux Palais du Sommeil. C'est aussi ce qui a fait croire à quelques-uns, que les Cimmeriens ont tiré leur nom du mot Phenicien, *Cammar* ou *Cimmer*, c'est-à-dire, devenir noir & obscur. Ces peuples étoient extraordinairement superstitieux; à quoi contribuoit fort la nature de leur païs, dont ils adoroient les bois, les fleuves & les fontaines. Il y avoit aussi un Antre fameux, par où ils croïoient qu'on descendoit aux Enfers, & où il n'étoit pas permis d'entrer, qu'après avoir sacrifié aux Dieux Infernaux. C'est sur cette fausse imagination de ces peuples qu'Homere *en son Odyssée*, a fondé sa Fable des Enfers, que Virgile a imitée *au 6. Liv. de l'Eneïde.*

CIMON, fils de Stesagoras, petit fils de Miltiade I. fut chassé d'Athenes par Pisistrate, & fut rappellé après la mort du Tyran, qui arriva la 1. année de la LXIII. Olympiade, 528. ans avant J. C. Il gagna deux fois le prix aux Jeux Olympiques, & s'acquit l'amitié du peuple; mais les fils de Pisistrate le firent assassiner. Il eut deux fils, Miltiade III. pere de Cimon *le Grand*, & Stesagoras. * Herodote, *liv. 6.*

CIMON, General Athenien, fils de Miltiade & d'Egisiphile, entra en prison, pour dégager le corps de son pere qui y étoit mort, sans avoir pû païer l'amende à laquelle il avoit été condamné. Cimon, qui étoit hors d'état de trouver cette somme, desesperoit de recouvrer sa liberté, lorsqu'Elpinice sa sœur, qu'il avoit épousée (car ces mariages étoient alors permis) le pria de lui permettre de se marier à Callias qui l'aimoit, & qui offroit de païer cette somme. Il y consentit, bien qu'avec peine, & sortit de captivité. Lorsqu'il fut libre, il monta en peu de temps aux plus grands emplois, soûtenu par son éloquence, par sa sagesse & par sa liberalité. Il entendoit parfaitement la Politique & l'art militaire, qu'il avoit appris dans les armées à la suite de son pere, & il s'acquit un grand credit entre les Citoïens & les Soldats. A peine eut-il le commandement de l'armée, qu'il mit en fuite les Thraces près du fleuve de Sthrymon, & qu'il rétablit la ville d'Amphipolis, où il envoïa une Colonie de 10 mille Atheniens. Il défit près de Mycale, la flote de Chypre & de Phenicie, composée de 200. vaisseaux; & dans le même jour il remporta une autre victoire sur terre près du fleuve Eurymedon, dans la Pamphilie. Ce fut la 3. année de la LXXVII. Olympiade, & 470. ans avant J. C. Ces avantages furent suivis de plusieurs autres sur la mer Egée, où il prit l'Isle de Scyros, & celle de Thasos avec ses dépendances. A son retour il trouva que le Gouvernement d'Athenes étoit devenu absolument populaire. Il s'efforça de le remettre en son premier état; mais son dessein ne lui réüssit pas, & il fut condamné à l'exil, selon la Loi de l'Ostracisme, par les intrigues de Pericles & d'Ephialthes, l'an 460. avant J. C. Il passa le temps de cet exil chez les Lacedemoniens, qu'il reconcilia avec ceux d'Athenes. Après que la tréve eut été concluë pour cinq ans, il fut declaré General de la Flote des Grecs, qu'il conduisit dans l'isle de Chypre, où, après la prise de plusieurs villes, il mourut de maladie au siege de Citium, la 4. année de la LXXXII. Olympiade, l'an 449. avant J. C. On dit que la liberalité de Cimon étoit si grande, qu'il n'emploïoit jamais personne à garder ses terres, & les abandonnoit à l'usage du public. Il faisoit distribuer de l'argent à tous les pauvres qu'il trouvoit, & toutes les fois qu'il rencontroit des personnes mal vêtuës, il leur donnoit ses propres habits. On remarque aussi, que les funerailles des pauvres se faisoient toûjours à ses dépens. Cornelius Nepos & Plutarque ont écrit sa vie. * Diodore de Sicile, *l.* 11. & 12. Valere-Maxime, *l.* 5. *c.* 2. *exemple* 9. Thucidid. *l.* 1. Justin, *l.* 2. *ch. dern.* Arrian. *l.* 7. Bayle, *Diction. Crit.* 2. *edit.*

CIMON, Cleonien, ancien Peintre très-celebre, trouva la maniere de faire voir les figures en racourci, & d'en varier les attitudes, pour leur donner plus d'action. Il fut aussi le premier qui representa les jointures des membres, les veines du corps, & les differens plis des draperies. * Pline. Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

CIMON, Vieillard extrêmement pauvre, aïant été condamné à Rome, pour quelque crime, à mourir de faim, fut nourri dans la prison par sa fille, qui venoit lui donner à teter, & qui lui sauva la vie par cette action. Les Juges étant informez de la chose, firent grace au pere en faveur de la fille; & l'action fut representée dans un tableau, qui fut placé ensuite dans le temple de la pieté. *Voyez* PIETE'. * Valere. Maxime, *liv.* 5. *ch.* 4.

CINALOA, Province de l'Amerique Septentrionale, dans le nouveau Mexique. Elle a l'Audiance de Guadalajara, au Midi, & elle a au Couchant, la mer Vermeja, où est le bourg de saint Jean. * Laët. Sanson. Baudrand.

CINAN, grande ville de la Province de Xantung, dans la Chine avec plusieurs beaux Palais, & des Temples fort superbes; le plus magnifique est celui de Tungo, où les Chinois disent que plus de 72. Rois ont vécu dans la retraite. Les Prêtres Idolâtres, qu'on appelle Bonzes, y joüissent de grands revenus. On voit aussi dans les montagnes des environs de riches sepultures, tant des Rois, que des Seigneurs du païs. Les Jesuites y ont une Eglise desservie par deux Peres Missionnaires. Cette ville commande à 29. Citez, dont les plus considerables sont Changxien, Changxan, Ceuping: Taigan, Té & Vuting. Proche de Changxan est la montagne de Changpé, qui s'étend jusqu'à Ceuping, où il y a un temple fort celebre. Auprès de Taigan, on voit la montagne de Tai, qui selon les Chinois a 40. stades, c'est-à-dire, cinq mille de hauteur. Il y a plusieurs cavernes, & beaucoup de temples, où un grand nombre de Solitaires Chinois vivent presque de même que nos Hermites. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 2.

CINCA, en Latin, *Cinga*, Riviere d'Espagne dans le Roïaume d'Aragon, a sa source dans les Monts Pirenées, & vers les frontieres de France, un peu au dessus de Pielsa. De-là elle passe à Sobrabre, à Balbastre, à Mouçon, & accruë par les eaux de l'Alcanadre, & de quelques autres rivieres, elle se joint à la Segre, au dessous de Frage, pour se jetter peu après dans l'Ebre.

CINCHEU, grande Ville de la Province de Quansi, dans la Chine. Elle est capitale d'un Territoire de même nom, & commande à trois Citez. La ville est riche, & les bâtimens y sont beaux. Ce païs produit de la canelle très-excellente, & beaucoup meilleure que n'est celle de Ceylan. On y trouve aussi de ces arbres que les Chinois appellent *arbres de fer*, parce que leur bois est extraordinairement dur. Les habitans font des draps de l'herbe de *Tu*, qui sont meilleurs & plus chers que ceux de soye. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CINCIBILIS, Roi des Alpes, envoya des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre du mauvais traitement que C. Cassius, qui avoit été Consul l'année precedente, avoit fait à quelques peuples ses alliez, qui demeuroient entre les Alpes. Le frere de ce Roi, qui porta la parole, representa si bien l'injustice & la violence de ce Consul, que le Senat se crut obligé de répondre, qu'il n'approuvoit pas le procedé de Cassius; neanmoins qu'il étoit injuste de condamner un homme sans l'avoir entendu, sur tout quand il étoit absent pour les affaires de la Republique; que lorsqu'il seroit revenu de la Macedoine, où il étoit alors, on pourroit l'accuser

en sa presence, & qu'on leur rendroit justice. Cependant, pour marquer l'estime qu'on faisoit de Cincibilis, on dépêcha C. Lælius & M. Æmilius en qualité d'Ambassadeurs, pour lui faire connoître ce qui avoit été résolu, & l'on renvoya les Gaulois avec de très-beaux presens. * Tite-Live, *l.* 43.

CINCINNATUS (Lucius Quinctius) Dictateur Romain, desherita son fils, parce qu'il avoit été souvent repris par les Censeurs. Il fut créé Dictateur l'an 296. de Rome, 458. avant J. C. & il sauva l'armée du Consul Marcus Minutius, que les Eques & les Volsques avoient assiegée, & mise en état d'être forcée dans ses retranchemens. Les Licteurs ou Huissiers publics, qui furent envoyez de Rome pour l'aller querir, trouverent ce grand personnage maniant la charruë, & labourant lui-même des terres, qu'il avoit au de-là du Tibre. Il quitta cet exercice pour aller à l'armée, vainquit les ennemis, les fit passer sous le joug; & après avoir triomphé, il retourna à ses terres au bout de seize jours. Ciceron, *l.* 2. *de finibus*, *c.* 4. dit en parlant de lui, *Majores nostri ab aratro abduxerunt Cincinnatum illum, ut Dictator esset*. & Perse, *Sat.* 1. *v.* 73.

Unde Remus, sulcoque terens dentalia, Quincti,
Quum trepida ante boves Dictatorem induit uxor,
Et sua aratra domum Lictor tulit.

* Tite-Live, *l.* 3. *c.* 26. Florus, *l.* 1. *c.* 11. Aurelius Victor, *des Hommes illustres*, *c.* 17. *&c.*

L. CINCIUS ALIMENTIUS, ou ALIMENTUS, Historien Romain, fut Préteur de Sicile, & eut quelques autres emplois, jusqu'à ce qu'il fut fait prisonnier sur la fin de la II. Guerre Punique ou Carthaginoise, l'an de Rome 553. & 201. avant J. C. Il écrivit des Annales en Grec, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse dans son 1. Livre des Antiquitez Romaines. Tite-Live le cite très-souvent dans ses Livres 7. 16. 17. 21. &c. On lui attribuë une autre Histoire en Latin; un Ouvrage de l'Art Militaire, dont Aulu-Gelle allegue quelque chose; un des Fastes, rapporté par Macrobe; un des mots anciens; un du pouvoir des Consuls; un de l'Office de Jurisconsulte, * *Consultez* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 4. Macrobe, *l.* 1. *sat. c.* 21. Vossius, *des Histoires Lat. l.* 1. *c.* 4. *& des Historiens Grecs, l.* 4. *ch.* 3.

CINCIUS, Senateur Romain & Tribun du peuple sous le Consulat de Cornel. Cethegus, & de P. Sempronius Tuditanus, fut cause de la reception de la Loi Fannia, par laquelle on regloit les dépenses superfluës des banquets. Il fut aussi l'auteur de celle qu'on appelloit Munerale, faite contre les Avocats, qui prenoient de l'argent de leurs parties, pour plaider leurs causes. *Ne quis ob causam orandam, donum munusve caperet.* La même Loi renfermoit aussi une clause contre ceux qui corrompoient le peuple par des présens, pour obtenir les charges. Cette Loi défendoit à ceux qui briguoient les Offices de venir aux Assemblées avec une double robe, sous laquelle ils pussent cacher de l'argent, (comme ils avoient accoûtumé de faire) pour acheter les suffrages du peuple. * Macrobe, *l.* 15. *c.* 18. Alexandre d'Alexandre, *l.* 3. *c.* 17. Tite-Live, *l.* 34. *c.* 4. Tacite. *l.* 11. Annal. *c.* 5. Cicer. *Epist. ulti. ad Atticum*, *l.* 1. *&c.*

CINDASIUNTE. *Cherchez* CHINDASWINTHE.

CINEAS. *Cherchez* CYNEAS.

CINEENS, Peuples d'Arabie de la Province de Madian, descendans de Cin fils de Jethro. Il étoit beau-frere de Moyse, & se vint joindre à lui à sa sortie de l'Egypte avec le peuple Hebreu, & le servit utilement de ses conseils. Les Cinéens composoient une grande Famille. Il y en eut beaucoup qui demeurerent en Madian avec leur pere Jethro: mais Moyse vers la trente-huitiéme année depuis sa sortie de l'Egypte les rapella, & les obligea de se venir retirer auprès de lui, pour ne les point enveloper dans la désolation entiere qu'il fit du païs des Madianites. Ces Cinéens vinrent donc joindre leurs freres, & aïant traversé le Jourdain, se retirerent dans le desert, après la prise de Jéricho, dans le dessein d'y mener une vie sainte & tout-à-fait écartée du commerce & du bruit des villes. Lorsque Jabin Roi de Chanaan eut assujetti les Israëlites, il laissa en paix les Cinéens à cause de leur grande vertu, de leur vie innocente, & de leur détachement pour toutes les choses de la terre. Dieu le permit ainsi, afin de faire comprendre aux Hebreux, que si Jabin les tourmentoit par une guerre si cruelle, ce n'étoit que parce qu'ils avoient abandonné son culte, pour embrasser la Religion des Gentils. Ils voïoient, au contraire, les Cinéens, qui ne s'étoient jamais départis de la fidelité qu'ils devoient à Dieu, être affranchis des opressions & des tyrannies, dont eux-mêmes étoient accablez par Jabin. Quoique cette guerre ne semblât toucher en aucune maniere les Cinéens, cela n'empêcha pas que Jahel femme de Heber Cinéen n'enfonçât un clou dans la temple de Sisara Chef de l'armée de Jabin, lorsqu'après sa déroute il se réfugia dans sa maison. Les Rechabites & les Esséniens sont sortis des Cinéens. * *Nomb. X.* 29. *Jug. l.* 16. *IV.* 17.

CINEGIRE. *Cherchez* CYNEGIRE.

CINETHE. *Voyez* CYNETHE.

CINETHON. *Voyez* CYNETHON.

CINGA. *Voyez* CINCA.

CINGALES, nom que l'on donne aux Gentilshommes dans l'Isle de Ceylan. Ils sont fort respectez, comme les Nayres le sont dans les Roïaumes de la côte de Malabar. * Mandeslo, *Tome* 2. *d'Olearius.*

CINGCHEU, grande Ville de la Province de Xantung dans la Chine, commande à treize Citez, dont les plus considerables sont Chuchin, Logan, Xeuquan & Kin. Ce païs est rempli de montagnes; mais la mer & les rivieres le rendent abondant en tout ce qui peut être necessaire. Il y a une prodigieuse quantité de poissons, & les habitans tirent beaucoup de profit des peaux, qu'ils nomment communément Segrin. On y tire une pierre du ventre des vaches, qui est à peu près de la grosseur d'un œuf d'oye. Les Chinois l'appelle Nieuhoang; c'est-à-dire, jaune, parce qu'elle est ordinairement de cette couleur. Elle n'est pas si solide que la pierre de Bezoar, mais elle est plus unie, & les Medecins Chinois en font plus d'état que du Bezoar, pour détourner les fluxions, & les catarrhes. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 2.

CINGIS, Prince Tartare. Voyez *Zingis.*

CINGOLI, bon Bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Marche d'Ancone, sur la riviere de Musone entre Jesi & San Severino, à trois ou quatre lieuës de l'une & de l'autre. Cingoli étoit autrefois une Ville Episcopale. Son Evêché a été uni à celui d'Osmo. * Baudrand.

CINGULAYES, Habitans de l'Isle de Ceylan. Il n'y a rien de certain sur leur origine, les uns les font venir de la Chine, les autres du Malabar. Il y en a d'entierement sauvages, nommez *Vaddas*, qui n'ont point de maisons ni de villages & vivent sous des arbres près des rivieres, d'autres policez, qui vivent sous un Prince qu'ils reconnoissoient pour Souverain. Si l'on veut être instruit plus amplement de leurs mœurs & de leur Religion, il faut consulter la Relation de Ceylan par Robert Knox, imprimée à Amsterdam en 1693. Mais il ne faut pas s'y fier.

CINIQUES. *Voyez* CYNIQUES.

CINIRAS (*Cinyre.*) *Voyez* CINYRAS.

CINISCA. *Voyez* CYNISCA.

CINNA (Lucius Cornelius) Consul Romain, fut élevé aux premieres charges, & se servit de son autorité pour opprimer la Republique. Pendant son premier Consulat, l'an 667. de Rome, & 87. avant J. C. aïant fait une Loi pour le rappel des bannis, son Collegue Cneius Octavius, partisan de Sylla, s'y opposa, l'obligea de se retirer hors de la ville, & fit créer un autre Consul en sa place; mais il revint soûtenu de Marius, de Sertorius & des esclaves, ausquels il promit la liberté. Il vainquit ses adversaires, tua Octavius, & se rendit maître du mont Janicule. Depuis il se créa lui-même Consul en 668. & 669. Il se fit élire encore une quatriéme fois en 670. de Rome, 84. ans avant J. C. & lorsqu'il se préparoit à faire la guerre à Sylla, étant en la ville d'Ancône, il fut assommé à coups de pierres par son armée, à qui son extrême cruauté l'avoit rendu insupportable. * Appien, *l.* 1. *des guer. civil.* Tite-Live, *l.* 79. *Epit.* Florus, *l.* 3. *c.* 21. Eutrope, l. 5. Velleïus, *l.* 2. Plutarque, *en Pompée, Marius & Sylla.* Orose, *l.* 5. Aurelius Victor, *des Hommes illustres*, *c.* 69.

CINNA (*Cneius Cornelius*) étoit fils d'une petite fille du grand Pompée, & fut convaincu d'une conspiration contre Auguste, dont il reçut le pardon, à la persuasion de l'Imperatrice Livie. L'Empereur le fit venir dans sa chambre, le fit souvenir des obligations qu'il lui avoit; & après lui avoir reproché son ingratitude, le pria d'être de ses amis, & lui donna même le Consulat, qu'il exerça l'année suivante, vers la 36. du regne d'Auguste. Cette generosité toucha si fort Cinna, qu'il fut depuis un des sujets les plus zelez d'Auguste, & lui laissa ses biens en mourant, selon Dion. Plutarque parle d'un autre CINNA, qui fut déchiré par le peuple après la mort de Jules Cesar, parce qu'on croïoit qu'il y avoit eu part. * Plutarque, *en la vie de Cesar*.

CINNA (C. Helvius) étoit du temps des Triumvirs. Il avoit composé divers Ouvrages en Vers sur *Achille*, *Telephe*, *Xercès*, *&c.* Mais il semble que sa *Smyrne*, à laquelle il emploïa neuf ans, ait eu plus de reputation que les autres, quoique ce Poëme fut obscur & difficile. Nous en avons quelques fragmens qui se trouvent avec ceux des autres Poëtes perdus. Le P. Brier dit que ce qui nous est resté de son *Achille*, de son *Telephe* & de son *Xercès*, a l'air tout-à-fait Poëtique, & que tout cela est de bon goût. * *De Smyrna ejusque novennio* Catullus *Carm.* 96. & Quintilian. *l.* 10. *c.* 4. Ger. Joan. Voss. *de Poët. Lat. l. sing. p.* 19. *c.* 1. Ol. Borrich. *de Lat. p.* 15. & 16. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poët. Lat. tom.* 6. *p.* 171.

CINNADON, jeune homme de Sparte, que l'ambition porta à former une conspiration contre les Ephores, qu'il avoit dessein de faire assassiner, pour s'emparer lui-même du Gouvernement. Aristote, *l.* 5. *de la Poët. c.* 7. l'appelle Cinadon, & dit que la conjuration étant découverte, il fut pris, & nomma ses complices dans les tourmens. Mais Xenophon dit que cette trahison fut revelée par les signes d'un sacrifice, qu'Agesilaüs offrit aux Dieux, appellez par les Grecs *Alexicaci*, & par les Latins *Averrunci*, c'est-à-dire, qui détournoient les malheurs. Il ajoûte que lorsqu'on demanda à Cinadon quel étoit son but dans cette entreprise, il répondit que c'étoit, parce qu'il ne pouvoit souffrir personne dans Sparte au dessus de lui. Xenophon, *Hellen. l.* 3.

CINNAME (Jean) Historien Grec, qui prend le titre de *Grammairien Roïal*, vivoit en l'année 1180. Il laissa une Histoire de ce qui s'étoit passé sous l'Empire de Jean Comnene, & de son fils Emmanuël Comnene, avec cette difference, qu'il rapporte les actions de l'un en abregé, & celle de l'autre plus au long. Cet Ouvrage fut imprimé l'an 1652. à Utrecht, en un volume *in quarto*. Il est en Grec & en Latin avec des Notes de Cornelius Tollius. *Consultez* la Préface de cet Ouvrage, & Vossius, *de Hist. Græc.*

CINOBELLIN, l'un des Rois d'Angleterre, sous l'Empire de Caligula, chassa son fils Adminius, qui alla se rendre aux Romains, d'où l'Empereur prit occasion de s'attribuer un triomphe chimerique sur toute l'Angleterre, vers l'an de J. C. 40. * Suetone, *l.* 4. *c.* 44.

CINOCEPHALE. *Voïez* CYNOCEPHALE.

CINQ-ARBRES (Jean de) en Latin *Quinquarboreus*, étoit d'Orilhac en Auvergne. Il a donné une Grammaire Hebraïque; mais il n'y a rien de trop singulier qui la fasse distinguer: quoiqu'après Jean le Mercier, son Collegue, il passât pour un des plus habiles dans la connoissance de cette Langue, & qu'il eût même au dessus de lui l'avantage, d'y avoir joint les autres sciences. Cinq-Arbres est mort en 1588. * Paul Colomiers, *Gall. Orient. p.* 65. & 66. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Grammairiens Hebreux, edit. Paris. in* 12. 1685. *t.* 3. 221.

CINQ-EGLISES, Ville d'Hongrie, qui a eu un Evêché suffragant de Strigonie. Les Allemans la nomment *Funfkirchen*, les Hongrois *Otegiazac*, & les Auteurs Latins *Quinque-Ecclesiæ*. Elle est située sur le ruisseau dit Keoriz, près du Drave, qui se jette à cinq ou six lieuës de-là dans le Danube. Cinq-Eglises est une forte Place, que Soliman II. emporta en 1543. & depuis en 1566. Il mourut en cette ville durant le siege de Sigeth. Elle a été reprise sur les Turcs en 1686. par les Imperiaux, ausquels elle est demeurée, leur aïant été cedée par les Turcs, dans le Traité de Paix, fait à Carlovitz en 1699. elle n'est éloignée que de six milles d'Allemagne du Danube, vers le Couchant, & à vingt-deux de Bude, vers le Midi. * Sanson.

CINQ-MARS. *Voïez* COIFFIER.

CINTHIEN, Epithete que l'on donne à Apollon, à cause d'une montagne de ce nom dans l'Isle de Delos, où il avoit été élevé, & où il avoit un temple. * Horace. Virgile Bucol. *Eccl. vers.* 3.

—— Cynthius aurem,

Vellit & admonuit.

Apollon m'avertit à l'oreille.

CINXIA, nom que l'on donnoit à Junon, qui présidoit aux mariages, du mot Latin *Cingere*; c'est-à-dire, *ceindre*, parce que lorsqu'on les celebroit, c'étoit la coûtume d'ôter la ceinture aux nouvelles épouses. *Festus.* On observoit aussi dans les sacrifices qu'on lui faisoit, d'ôter le fiel aux victimes, & de le cacher en quelque lieu couvert près de l'autel, pour signifier que les mariages doivent être sans aucune amertume. * Alexandre d'Alexandre, *l.* 6. *c.* 4.

CINYRAS (*Cinyre*) Roi de Chypre, ou d'Assyrie, selon d'autres, fut aimé de sa fille Myrrha, qu'il reçût dans son lit sans la connoître, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit si puissant, que ses richesses ont donné lieu au Proverbe *Cinyra opes*. On dit encore que son Roïaume fut ruiné par les Grecs, ausquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au siege de Troye. On le compte parmi les anciens Devins, & on veut qu'il ait été l'Amant & le Prêtre de Venus, & qu'il ait eu 50. filles métamorphosées en Alcyons, ou en pierres. Quant aux rapports prétendus que M. le Clerc trouve entre *Cinyras* & *Noé*, ils sont si forcez, que ce seroit une grande inutilité d'en faire ici la discussion. Car, sans s'arrêter aux autres difficultez, comment les Partisans de cette application se débarasseront-ils de l'anachronisme grossier, dans lequel ils s'engagent? Noë vivoit au temps du premier Déluge, vers l'an du monde 1656. selon Usserius. Cinyras florissoit pendant la guerre de Troye, qui fut prise l'an du monde 2820. Est-il aisé de rapprocher deux hommes si fort éloignez l'un de l'autre, & de supposer avec vrai-semblance qu'ils aient été contemporains? * Apollodore 4. Hygin, Ovide. Erasme, *Adag. tit. divitiæ.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CIO, ou CHIO, anciennement *Diospolis*. Bourg ou petite Ville de la Natolie Propre en Asie. Il est sur la côte de la mer Noire, à deux ou trois lieuës de Pendarachi, & à dix de l'embouchure du Sangari, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CIOFANI (Hercule) de Sulmone en Italie, a donné des Observations sur les Metamorphoses d'Ovide. L'honneur qu'il croyoit avoir d'être le compatriote de ce fameux Poëte, lui a fait entreprendre ce travail; & l'inclination avec laquelle il s'est appliqué à cette étude, fut si forte, qu'il semble qu'elle a beaucoup contribué à le faire réüssir. Ses Observations sur les Metamorphoses sont sçavantes & recüeillies de divers Poëtes. Son Latin est pur, élegant, & il a tous ses ornemens. C'est le jugement qu'en ont porté de très-habiles Critiques, comme Paul Manuce, Muret, Scaliger, Scioppius. Outre que Ciofani étoit sçavant, il étoit encore modeste & judicieux dans ses Observations. * Paul Manuc. *in addit. ad Biblioth. Neap.* *Leon. Nicos.* M. Anton. Muret, *apud eund. Scaliger. pag.* 72. Scioppius, *de arte Critic. pag.* 19. Leonard. Nicodem. *addit. ad Topp. Bibl. Neap. pag.* 70.

CIOLFA, Ville d'Armenie. *Cherchez* ZULFA.

CION, ou CIAON, Ville de l'Asie. Elle est au fond d'un grand Golfe, qui s'avance dans l'Isle de Celebes, environ à 50. lieuës de la ville de Macaçar. Cion est Capitale d'un Royaume, dont on ne connoit pas les particularitez. * Maty, *Diction.*

CIOUTAT, ou LA CIOUTAT, Ville & Port de mer de Provence, entre Marseille & Toulon. Bien que son nom ne soit connu que depuis quelques siécles, on ne doute point qu'elle ne soit l'ancien port de *Cytharista*, dont parle Pline, Pomponius Mela, Ptolomée, Antonin & Merula, qui est le *Cesarista*, ou *Ceiresta* d'au-

jourd'hui, qu'on voit éloigné d'une lieuë. La commodité de la mer donna la pensée d'y bâtir une ville, qui fut nommée la Cité, *Civitas*, & par corruption *la Ciotat*. Le commerce l'a renduë depuis assez riche, & quoi-que petite, elle est assez renommée par ses bons vins muscats; & les étrangers y viennent en foule, pour y faire construire des barques & des vaisseaux. Le port est défendu par une forteresse, & à côté il y a un beau Mole pour la commodité des vaisseaux. La ville a aussi plusieurs Eglises, & quelques Monasteres. Celui des Peres Servites, qui est à un quart de lieuë de la ville, est renommé par la devotion du peuple, & par la curiosité des Sçavans, qui y vont voir une fontaine, qui imite le flux & le reflux de la mer. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Bouche, *Descript. de Prov. l.* 2. *&* 4. *&c.*

CIPARISSE (*Cyparissus*) Ville de Messine. *Voyez* CYPARISSE.

CIPARISSE, jeune Garçon. *Voyez* CYPARISSE.

CIPERANO. *Cherchez* CEPERANO.

CIPIERRE (Philibert de Marcilly, Seigneur de) après avoir signalé son courage & sa prudence en differentes occasions, sous le regne de Henry II. Roi de France, fut choisi par ce Prince, pour être Gouverneur du Duc d'Orleans, son second fils, qui regna depuis, sous le nom de Charles IX. En 1560. Cipierre fut fait Chevalier de l'Ordre par François II. après la mort duquel il fut toûjours Gouverneur de Charles IX. on lui donna neanmoins pour second le Prince de la Roche-sur-Yon. Cipierre mourut à Liege, où il étoit allé prendre les eaux au mois de Septembre 1565. * Le Laboureur, *Addition*, *Tom.* 1. Bayle, *Diction. Critiq.*

CIPIERRE (René de Savoye, Seigneur de) fils de Claude Comte de Tende, Gouverneur & Grand Senéchal de Provence; & de *Françoise* de Foix sa seconde femme, qui éleva Cipierre & sa sœur dans la Religion Protestante qu'elle professoit. Il soûtint les interêts de son pere contre Sommerive, fils aîné de ce Comte, & fut assassiné à Frejus en 1568. par quelques factieux du parti des Catholiques, dont Gaspart de Villeneuve, Marquis d'Ars, étoit le Chef. * De Thou, *l.* 44. Bayle, *Diction. Critiq.*

CIPPUS (Genucius) Preteur Romain, étant sorti de la ville pour aller combattre les ennemis, s'apperçut, à ce que l'on dit, qu'il lui étoit sorti des cornes de la tête. Un évenement si extraordinaire lui fit consulter les Devins, qui lui répondirent que c'étoit un présage qu'il seroit Roi, s'il revenoit à Rome. Après avoir remporté la victoire, il manda le Peuple Romain hors de la ville, & leur declara qu'il aimoit mieux se condamner volontairement à un perpetuel exil, que d'aspirer à la gloire que ce prodige lui promettoit. Les Romains, pour honorer la memoire de ce genereux Preteur, firent mettre sur la porte, par laquelle il étoit sorti de la ville, la representation de sa tête en cuivre: ce qui fit donner depuis à cette porte le nom de *Raudusculana*, à cause que les Latins appelloient le cuivre *raudus*. * Ovide. *Met.* 15. *v.* 565. Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *exempl.*

CIPRIEN (Saint) *Voyez* CYPRIEN.

CIPSELE, Ville de Thrace. *Voyez* CYPSELE.

CIPSELE, fils d'Æëtion, & pere de Periandre. *Voïez* CYPSELE.

CIPSELE, fils de Periandre. *Voyez* CYPSELE.

CIPSELE, Roi d'Arcadie. *Voyez* CYPSELE.

CIR (*Cyr*) Ville & Evêché de Syrie. *Voyez* CYR.

CIRCASSIE, Pays des Circasses ou Circassiens, grande Region de l'Asie, qui dépend en partie du grand Czar ou Duc de Moscovie. Ces Peuples ont au Midy le pont Euxin & le Mont Caucase, qui les separent de la Georgie; & la riviere de Don ou de Tanays au Septentrion, où ils sont voisins des petits Tartares. Ils ont au Levant la mer Caspienne, & les embouchures du Wolga; & au Couchant ils ont le Palus Meotide, & le détroit de Caffa. Le pays est à divers Princes, qui sont presque tous sujets du grand Czar, lequel est maître de la ville de Teiki, qu'il a fait fortifier à la moderne par un Ingenieur Hollandois. Le reste du pays est presque sans villes, & n'est point habité. Les Circassiens font leur demeure ordinaire dans les forêts, pour y être à couvert des courses des Tartares, qui cherchent à faire des esclaves. Car ceux de cette nation sont bien faits, ingenieux, & réüssissent pour l'ordinaire, dans les choses où l'on les employe, ce qui fait qu'ils se vendent mieux. Au reste, les Circassiens sont d'excellens hommes de cheval, & un seul d'entre eux, dans un bois, fait tête à vingt Tartares. Leur principal trafic est d'esclaves, de miel, de cire & de peaux de bœufs, de cerfs & de tigres. Ils n'ont point de monoye, & tout leur commerce ne se fait que par échange. Ils labourent leurs terres à la houë, & ils ont des chevaux tout-à-fait vifs, qu'on estime pour cette raison beaucoup plus que les chevaux Tartares. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde, qui soit plus beau & mieux fait, ni qui reçoive mieux les étrangers. Les Circassiens ont été autrefois Chrétiens, mais faute d'instruction, il y en a plusieurs parmi eux qui sont tombez dans le Mahometisme. Comme ils n'ont point de Loix écrites, ils ne font point d'exercice de Religion, & ils se contentent de la profession qu'ils font d'être Chrétiens ou Mahometans. Ils ont un langage particulier, & ils parlent aussi le Turc. Le Grand Seigneur a au Couchant de leur pays, Tamat & Temeruch, sur le détroit de Caffa, pour se conserver le passage à Azac, vers l'embouchure du Don ou Tanays. * Olearius, *Voyage de Perse.* Herbert. Sanson, &c.

CIRCE', fille du Soleil, & fameuse Magicienne, dont les Poëtes parlent souvent, empoisonna le Roi des Sarmates son mari, & fut chassée par ses Sujets qu'elle vouloit gouverner seule. Elle passa en Italie, où elle fit sa demeure sur un Promontoire, qui fut appellé de son nom. Cette Enchanteresse changea Scylla en monstre marin, parce que Glaucus lui préferoit cette Nymphe. Ulysse étant abordé près de son Palais, elle le reçut chez elle, & metamorphosa ses compagnons en diverses sortes d'animaux brutes. Ce qui exprime assez bien la force contagieuse de la volupté, qui change les hommes en bêtes, lorsqu'ils en ont formé une sorte habitude. Ulysse ne s'en délivra que par une racine, nommée *Moly*, que Mercure lui avoit donné. * Ovide, *l.* 14. *Memta.* Homere, *Odyss.* 10. Hesiod, *Theog.* Natalis Comes, &c.

CIRCENSES, combats & jeux qui se faisoient à Rome. Les Auteurs ne conviennent point de l'origine de ce nom, quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que le lieu où on les representoit, étoit entouré du peuple & environné d'épées, *Circenses dicebantur, quod exhiberentur in circuitu, ensibus positis.* Mais ce sentiment n'est pas du goût des plus habiles Ecrivains, qui croient que les jeux Circenses ont tiré leur nom de la place ronde où ils se faisoient, appellé *Circus.* On les nommoit aussi *les jeux Romains*, *Romani*, à cause de leur antiquité, que l'on faisoit remonter jusques à Romulus, à qui on en attribuoit la fondation; *les grands jeux*, *Magni*, tant à cause des grandes dépenses que l'on faisoit pour les representer, que parce qu'ils étoient consacrez à Neptune, que les Payens regardoient comme un des grands Dieux. Enfin on leur a donné le nom de *jeux Gymniques, Gymnici Ludi*, à cause des combats ausquels les Luteurs s'exerçoient. Il est difficile de rien dire de positif ni de certain sur leur institution, non plus que sur leur Instituteur. Le lieu où ils ont été representez n'a pas toûjours été le même. D'abord on les celebra au delà du Tibre, qui servoit de borne par un côté, jusqu'à ce que Tarquin l'*Ancien* fit bâtir le grand Cirque.

Il y avoit plusieurs sortes d'exercices dans ces jeux, le premier étoit le combat, soit à coups de poins, soit avec des gantelets, des épées, des bâtons, des halebardes, des javelots & autres semblables armes. Le combat des gladiateurs faisoit la principale partie de ce spectacle. Ces gladiateurs se battoient avec des armes, & le vainqueur étoit maître de la vie du vaincu, toutefois sous le bon plaisir du peuple, qui par signes de main lui faisoit grace, ou lui laissoit ôter la vie par son adversaire. Usage auquel a rapport ce vers de Juvenal.

Et verso pollice vulgi
Quem libet occidunt populariter.

Le combat des hommes condamnez à mort avec des bêtes feroces étoit encore une autre espece de ce genre de combat. Les hommes qui devoient être exposez aux bêtes étoient renfermez dans une *Aire*, autour de la-

quelle il y avoit plusieurs loges, desquelles on faisoit sortir des Lions, des Tigres & des Taureaux irritez. Ces bêtes se jettoient aussi-tôt avec fureur sur ces malheureux, qui défendoient leurs vies le plus long-temps qu'ils pouvoient; mais qui ordinairement étoient déchirez & devorez par ces bêtes feroces. Si quelqu'un neanmoins échapoit à leur fureur, il avoit la grace. Nous avons dans l'histoire Ecclesiastique quantité d'exemples de Chrétiens ainsi exposez aux bêtes, dont plusieurs ont obtenu par ce moyen la couronne du Martyre, & quelques autres ont été sauvez par miracle. Il faut aussi rapporter à ce genre de combat la lutte entre deux Athletes, qui tous nuds & frotez d'huile, luttoient ensemble pour se terrasser, & la joutte de ceux qui avec des filets tâchoient d'envelopper leur adversaire, ceux-ci s'appelloient *Retiarii*.

La seconde espece étoit la course des Chariots. Chaque conducteur étoit avec son chariot attelé de deux, quatre ou six chevaux, & prêt à partir dans un espace fermé de grilles appellé *Carceres*. On les ouvroit au son des trompettes & des fanfares, & le dernier signal étant donné par un voile blanc qu'on déployoit, les chariots entroient en lice & partoient en même temps pour courir au but, qui étoit un poteau planté au bout de la carriere. Quand on y étoit arrivé, il falloit faire plusieurs tours à l'entour. Le premier qui y arrivoit & qui pouvoit tourner adroitement autour du poteau étoit le vainqueur. Ce qu'Horace explique par ce Vers.

Metaque fervidis
Evitata rotis:

La troisiéme sorte de jeux étoit le saut, dont il y avoit differentes especes. Ceux qui avoient part à ces jeux sautoient ou dans la plaine, ou d'un lieu bas dans un lieu exaucé, ou d'un endroit élevé dans un lieu inferieur, soit enfin lors qu'étant nuds ou armez de toutes pieces ils se lançoient sur des chevaux ou sur des chariots pendant leur course, ou lors qu'étant sur ces chariots ou chevaux, ils se jettoient adroitement à terre.

La quatriéme étoit celle qui se faisoit par le jet, soit du palet, soit de fléches ou d'autres traits. Ceux qui approchoient le plus près du but, ou qui jettoient le palet le plus haut ou le plus loin, remportoient le prix.

La cinquiéme espece, est la course à cheval, décrite par Virgile dans le 5. Livre de l'Eneïde: les cavaliers distinguez en plusieurs troupes ou escadrons, faisoient divers tours & contours, tantôt s'approchant les uns des autres, tantôt fuyant & tantôt se réünissant en un seul escadron. Ces jeux avoient été établis par Romulus, pour exercer la jeunesse Romaine, & Virgile suppose par fiction qu'entre les jeux qu'Enée donna en Sicile, Ascanius avec la jeunesse Troyenne & Sicilienne, montée sur des chevaux, representa cette espece de combat.

La sixiéme est la course à pied entre des coureurs, à qui arriveroit plûtôt à un but. Celui qui y parvenoit le premier étoit le vainqueur.

La septiéme & la plus considerable étoit la *Naumachie*, c'est-à-dire un espece de combat Naval de plusieurs Galeres ou Barques sur un grand lac, qui y faisoient la même manœuvre que dans un combat naval sur mer, ou joûtoient à force de rames, à qui parviendroit le plûtôt à l'extremité du lac.

Ces jeux étoient précedez d'un appareil que l'on nommoit *Pompe*. On y portoit les Images des Dieux, des Empereurs & des hommes illustres. Les Dames y paroissoient dans des chariots magnifiques, & l'on y menoit à la main de beaux chevaux précedez de jeunes enfans qui joüoient de la flute, & que l'on appelloit *Ludii*. Reste à expliquer ce que c'étoit que *Gantelet*, *Cæstus* & *le palet*, *Discus*. Le Gantelet étoit un espece de gant fait de courroyes de buffle, dont on enveloppoit les mains & les bras, & qui étoient attachez ensembles avec des liens de fer ou de plomb & roulez en forme de cornes de Belier, c'est ainsi que les décrit Virgile dans le 5. Livre de l'Eneïde en parlant du combat d'Entellus & de Darès, où il dit qu'Entellus

In medium geminos immani pondere Cæstus
Projecit: quibus acer Eryx in prælia suetus
Ferre manum, duroque intendere brachia tergo.
Obstupuere animi; tantorum ingentia septem
Terga boum, plumbo insuto, ferroque rigebant.
Ante omnes stupet ipse Dares, longeque recusat.
Magnanimusque Anchisiades & pondus, & ipsa
Huc illuc vinclorum immensa volumina versat.

CIRCESTER, ou CIRENCESTER, en Latin *Corinium*, *Durocornovium*, *Cornovium*; c'est une ancienne Ville des Romains en Angleterre dans le Comté de Glocester, aux confins de celui de Wilt, situé sur la riviere de Churne. C'étoit là où les quatre chemins des Proconsuls Romains se croisoient; on y a déterré un grand nombre de Médailles & d'Inscriptions. Mais cette Ville a été entierement ruinée par les Saxons & les Danois; en sorte qu'il n'y a pas la quatriéme partie de son enceinte d'habitée, le reste est occupé par des vergers & des champs labourez. Ses Habitans subsistent principalement par la fabrique des étoffes. Cette Ville fut prise par assaut par le Prince Robert en 1643. Elle est à 68. milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CIRCIUS, est le nom d'un vent qui souffle entre l'Occident & le Septentrion, & que les Mariniers appellent *Nord Ouest*. Il est ainsi nommé du mot *circulus*, *cercle*, à cause de ses tourbillons impetueux, qui bouleversent tout ce qui se trouve sur son passage. Aulu-Gelle remarque que la Gaule Narbonnoise est fort sujette à ce vent. On a dit qu'il étoit si furieux, que s'il entroit dans la bouche d'une personne qui parloit, il l'étouffoit; & que non seulement il enlevoit un homme tout armé, mais qu'il emportoit encore une charette chargée.* Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 22.

CIRCONCELLIONS, ou SCOTOPITES, Secte de Donatistes en Afrique, dans le IV. siécle. Ils étoient ainsi nommez, à cause qu'ils rodoient au tour des maisons, dans les villes & dans les bourgades, où se disant vengeurs publics des injures & reparateurs des injustices, ils donnoient la liberté aux esclaves, sans la permission de leurs patrons, déclaroient quittes les débiteurs, comme il leur plaisoit, & commettoient mille autres insolences. Les premiers chefs furent Maxide & Faser. Au commencement ils portoient des bâtons, qu'ils nommoient bâtons d'Israël, pour faire allusion à ceux que la Loi ordonnoit de tenir en main dans la ceremonie de la manducation de l'Agneau Pascal. Depuis, ils se servirent d'armes contre les Catholiques. Donat les nommoit les Chefs des Saints, & exerçoit par leur moyen une horrible vengeance contre les Orthodoxes. Un faux zele de martyre les portoit à se donner la mort à eux-mêmes. Les uns se précipitoient de haut des rochers, les autres se jettoient dans le feu, & les autres se coupoient la gorge: de sorte que les Evêques ne pouvant empêcher ces violences causées par une fureur horrible, furent contraints d'implorer l'autorité des Magistrats, pour arrêter leur manie. Un jour on envoya des soldats en divers lieux où ils avoient accoûtumé de venir faire leurs courses aux jours des marchez publics, & il y en eut plusieurs de tuez, que les autres honorerent comme de vrais Martyrs. Les femmes perdoient leur douceur naturelle, pour imiter cette barbarie, & quelques-unes étant grosses, se jettoient dans des précipices. * Saint Augustin, *her.* 69. Baronius, *A. C.* 331. *n.* 9. *& suiv.* 348. *n.* 26. 27. *&c.* Prateole. Philastre, &c.

CIRCONCISION, Ceremonie des Juifs, que Dieu commanda à Abraham, *ch.* 17. *de la Genese*, lorsqu'il ordonna que tous les enfans mâles, qui naitroient de ce Patriarche dans la suite des temps, seroient circoncis le huitiéme jour après leur naissance. Depuis, Dieu donnant la Loi à Moïse sur la montagne de Sinaï, y insera ce même commandement, *l'Enfant mâle de huit jours sera circoncis*, Levitique, *ch.* 12. C'étoit une marque qui distinguoit les enfans d'Abraham des autres peuples, que les Juifs appelloient *Incirconcis* par mépris, & qui n'avoient point de part à l'alliance que Dieu fit à ce Patriarche. Herodote assûre que la Circoncision étoit en usage dans l'Egypte, dans l'Ethiopie, dans la Colchide & dans la Phenicie; & il pretend même que les Syriens de la Palestine l'avoient prise des Egyptiens, & que ceux qui habitoient le long des fleuves de Thermedon & de

de Parthenius l'avoient reçûë des Colchides. Mais il assûre qu'elle étoit établie de toute antiquité chez les Egyptiens & chez les Ethiopiens, sans vouloir décider lequel des deux peuples l'a pratiquée le premier, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence, dit-il, que les Ethiopiens l'ont imitée des Egyptiens par le commerce qu'ils ont eu avec eux. Sanchoniaton cité par Eusebe, assûre que ce fut Saturne qui donna le premier la Loi de la Circoncision & qu'elle passa en Egypte. Le Philosophe Celse a fait cette objection aux Chrétiens pour détruire l'autorité de l'ancien Testament, où il est dit, qu'Abraham est le premier qui a reçû le signe de la Circoncision, & que c'étoit une ceremonie particuliere aux Juifs qui les distinguoit des autres nations. L'Empereur Julien assûroit aussi qu'Abraham étant venu de Chaldée en Egypte, y avoit appris l'usage de la Circoncision, & l'avoit établie dans sa famille. Marsham, suivant ces préjugez, a prétendu que la Circoncision avoit premierement été établie chez les Egyptiens, & que les Israëlites la tenoient d'eux; mais comme l'Histoire de Moïse doit être préferée à celle des Historiens profanes, il est indubitable, que c'est Dieu qui a établi la Circoncision, & qu'Abraham est le premier qui l'a pratiquée. D'ailleurs l'obligation de circoncire n'a jamais passé en Loi chez les Egyptiens: il n'y avoit qu'un certain nombre de leurs Prêtres & de gens de Lettres qui se fissent circoncire. Saint Clement d'Alexandrie raconte que Pithagore étant venu en Egypte, fut obligé de se faire circoncire, pour avoir commerce avec les Prêtres de ce païs-là, & pour entrer dans la connoissance de leurs Mysteres. Mais ce fait paroît fort incertain. Abraham, qui avoit voyagé & fait quelque sejour en Egypte en étoit sorti sans être circoncis: il ne tira donc point cet usage de la pratique des Egyptiens; mais ce fut par un ordre exprès de Dieu qu'il se fit circoncire. Il est beaucoup plus vrai-semblable que les Egyptiens ont reçû la Circoncision des enfans de Jacob & de leurs descendans qui demeurerent long-temps en Egypte. Artapane cité par Eusebe, assûre que ce fut Moïse qui la communiqua aux Prêtres d'Egypte, & aux Ethiopiens. Mais il y a bien de l'apparence, que quelques Egyptiens avoient imité en cela les Israëlites avant Moïse. Les Israëlites étant sortis de l'Egypte, ne firent point circoncire leurs enfans pendant tout le temps qu'ils furent dans le désert, parce étoient alors separez des autres peuples, & qu'ils n'avoient pas besoin de la Circoncision pour être distinguez. Mais aussi-tôt qu'ils furent entrez dans la terre de Chanaan, Dieu ordonna que l'on circoncît tous ceux qui étoient nez dans le désert; & après que cet ordre eût été executé, Dieu dit à Josué, ***hodie abstuli opprobrium Ægypti à vobis:*** j'ai ôté aujourd'hui du milieu de vous l'opprobre d'Egypte; vous étiez semblables aux Egyptiens, ce vous étoit un opprobre & une confusion, dont vous êtes à present délivrez. S. Ambroise rapporte que les Egyptiens faisoient circoncire leurs femmes; mais il n'y a point d'Auteur qui témoigne que cet usage fût ancien parmi eux, quoi-qu'on prétende qu'il y en a présentement des exemples parmi les Orientaux. Du temps des Prophetes Ezechiel & Jeremie, les Egyptiens étoient mis au rang des Incirconcis avec les Babyloniens & les Syriens. Ainsi il n'est pas vrai que la Circoncision ait été generale parmi les Egyptiens. Il y a neanmoins encore des peuples d'Orient chez qui la Circoncision est assez commune, comme chez les Arabes, les Turcs, les Ethiopiens, les Perses, les Abyssins & les Homerites; mais les Arabes ne font la Circoncision qu'à l'âge de treize ans, auquel Ismaël fut circoncis.

Dieu a établi la Circoncision chez les Juifs, pour être le signe d'alliance entre lui & ce peuple, & une marque qui les distinguoit de tous les autres peuples. Tous les enfans mâles des Israëlites étoient circoncis le huitiéme jour après leur naissance. Les esclaves & les serviteurs qui étoient parmi eux, devoient aussi être circoncis. Tous ceux qui n'étoient point circoncis, n'étoient point du peuple de Dieu. Les étrangers qui vouloient en être, étoient obligez de se faire circoncire. Les Theologiens ont consideré la Circoncision des Juifs, comme un Sacrement de l'Ancienne Loi, & plusieurs ont prétendu qu'elle remettoit le peché originel. Saint Augustin semble favorable à ce sentiment. Cependant on ne voit pas que ce soit la raison de son institution, ni pourquoi les Juifs (s'il l'eussent crû necessaire pour le salut des enfans) l'eussent interrompuë pendant tout le temps qu'ils furent dans le désert. Les filles naissant comme les mâles dans le peché, si la Circoncision eût été établie pour l'effacer, il eût fallu circoncire les femelles comme les mâles. Enfin, il n'eut pas été défendu de circoncire les enfans avant le huitiéme jour, puisqu'ils pouvoient mourir avant ce temps-là. La Circoncision se faisoit plus communément avec une pierre. On portoit les enfans dans le Temple ou dans la Synagogue, où ils étoient circoncis sans beaucoup de ceremonie. La coûtume étoit de donner un nom à l'enfant dans la ceremonie de la Circoncision.

Voici les ceremonies que les Juifs observent presentement dans la Circoncision. On ne peut circoncire l'enfant avant les huit jours, qui sont marquez dans la Loi; mais on peut differer, si l'enfant est foible, ou infirme. Il y a un Parrain, pour tenir l'enfant pendant qu'on le circoncit, & une Marraine pour le porter de la maison à la Synagogue, & pour le rapporter. Celui qui circoncit, s'appelle *Mohel*, c'est-à-dire, *Circonciseur*. & on choisit pour cela qui l'on veut; pourvû qu'il soit capable de cette fonction, c'est assez. Si le pere de l'enfant a assez d'habileté, il peut circoncire lui-même son fils. On tient prêt dès le matin, dans la Synagogue, ou même dans la maison, si on y veut faire la ceremonie, deux sieges avec des carreaux de soye. L'un des Sieges est pour le Parrain qui tient l'enfant; & l'autre est mis, à ce que disent quelques-uns, pour le Prophete Elie, qu'ils croyent assister invisiblement à toutes les Circoncisions. Beaucoup de gens s'assemblent là, & celui qui circoncit, vient avec un plat où sont les instrumens & les choses necessaires, comme le rasoir, les poudres astringentes, du linge, de la charpie & de l'huile rosat. Quelques-uns ajoûtent une écuelle avec du sable pour y mettre le Prépuce. En attendant la Marraine, qui apporte l'enfant, accompagnée d'une troupe de femmes, on chante quelque Cantique; mais pas une de ces femmes ne passe la porte de la Synagogue. La Marraine donne l'enfant au Parrain, & aussi-tôt les assistans crient ***Baruch-habba, le bien venu.*** Le Parrain ajuste l'enfant sur ses genoux, & le Circonciseur développe les langes. Il y en a qui se servent d'une pincette d'argent, pour prendre du Prépuce ce qu'ils en veulent couper. Celui qui circoncit prenant le rasoir, dit, ***Benis sois-tu, Seigneur, qui nous as commandé la Circoncision;*** & en prononçant ces mots, il coupe la grosse peau du Prépuce; il déchire ensuite avec les ongles des poulces une autre peau plus délicate qui reste. Il succe deux ou trois fois le sang qui abonde, & le rend dans une tasse pleine de vin. Il met après cela sur la coupure du sang de dragon, de la poudre de corail, & autres choses pour étancher le sang; à quoi il ajoûte des compresses abreuvées d'huile rosat, puis il enveloppe bien le tout. La Circoncision étant ainsi achevée, le *Mohel* ou *Circonciseur* prend une tasse pleine de vin, & après l'avoir beni, il recite une autre benediction pour l'enfant, en lui imposant le nom que le pere souhaite, & prononce ces paroles d'Ezechiel, ***Vis en ton sang;*** puis il lui moüille les lévres de ce vin, où il a rendu le sang succé. On recite ensuite le Pseaume 128. ***Bien heureux tout homme qui craint le Seigneur.*** Ceci étant achevé, le Parrain rend l'enfant à la Marraine, pour le porter au logis, & le remettre entre les mains de la mere. S'il meurt un enfant sans être circoncis avant les huit jours, il y en a qui le circoncisent avec un roseau avant que de l'enterrer. Lorsqu'il naît une fille, on ne fait aucune ceremonie: seulement au commencement du mois, après que sa mere doit être levée de ses couches, elle va à la Synagogue; & là le Chantre prononçant une benediction pour la petite fille, lui donne le nom que le pere desire.

CIRCONCISION de JESUS-CHRIST. Le Sauveur du monde a bien voulu se soûmettre à la Loi de la Circoncision. Le lieu où il fut circoncis n'est point specifié dans l'Evangile: on croit que ce fut dans Bethléem; &, si l'on en croit saint Epiphane, dans la Grotte même où il étoit né. Il fut nommé JESUS ou SAUVEUR, qui étoit le nom que l'Ange avoit marqué à la Vierge, avant qu'elle l'eût conçu dans son sein, nom assez commun alors parmi les Juifs. On ne sçait rien davantage des circonstances de la Circoncision de Nôtre-Seigneur, si elle fut

faite avec un couteau de fer ou de pierre, si ce fut Joseph ou un autre qui le circoncit.

La fête de la Circoncision de Nôtre-Seigneur, qui se fait presentement dans l'Eglise Romaine, le premier jour de Janvier, qui étoit autre-fois appellé l'Octave de la Nativité de Nôtre-Seigneur, n'est pas fort ancienne dans l'Eglise. Ce n'est que dans le VII. siécle, où elle paroît établie en Espagne. En France, avant ce temps-là, le 1. jour de Janvier, bien loin d'être un jour de fête, étoit un jour de jeûne & de penitence. Il est fait mention dans le II. Concile de Tours de l'an 566. & dans le IV. Concile de Tolede tenu en 633. du jeûne des Calendes de Janvier institué contre les restes des superstitions Payennes qui se faisoient en ce jour, en l'honneur de Janus. Ces superstitions avoient subsisté dans le Christianisme même : on se déguisoit en ce jour, on y faisoit des festins & des bals, & on employoit ce jour en des divertissemens prophanes : ce fut ce qui le fit changer par l'Eglise en un jour de jeûne & de penitence. On voit par le II. Concile de Tours, que ce jour là la Messe se celebroit à deux heures après midi, pour ne rompre le jeûne que vers les trois heures après midi. On ne voit pas précisément quand ce jour a cessé d'être jeûné, & a commencé d'être fêté. Dans quelques Eglises, le jeûne; dans d'autres, les réjoüissances ont continué. Mais celles-ci furent enfin abolies suivant l'avis de la Faculté de Theologie de Paris de l'an 1444. A la place du jeûne on fait une solemnité en ce jour, que l'on a celebrée avec ornemens & chants de joye, & on le considere comme celui des prémices de la Redemption des hommes, par la premiere effusion du sang de J. C. Ce jour est aussi la veritable fête du nom de JESUS; parce que, suivant l'usage des Juifs, ce fut en ce jour que le Sauveur reçut ce nom, comme il est marqué dans l'Evangile de S. Luc.

On croit avec raison que Nôtre-Seigneur fut circoncis avec un couteau de pierre, puis que c'étoit l'usage des Juifs. On en montre un en l'Abbaïe de saint Corneille de Compiegne, comme étant celui qui a servi à la Circoncision de Nôtre-Seigneur; mais qui peut l'assurer? Pour ce qui est du sacré Prépuce, il y a beaucoup d'Eglises qui se glorifient de le posseder; comme la Cathedrale du Puy en Velay; la Collegiale d'Anvers au Païs-Bas; & l'Eglise de Nôtre-Dame de Coulombs, au Diocese de Chartres. On croit neanmoins par une tradition très-ancienne, rapportée par le Pape Innocent II. & par d'autres Auteurs fort celebres, que l'Empereur Charlemagne mit ce saint Prépuce en l'Abbaïe de saint Sauveur de Charroux dans le haut Poitou, laquelle prit pour cela le nom de Charroux, comme qui diroit, *Chair rousse*. D'autres disent que dans la suite des temps il a été porté à Rome, où on l'a conservé beaucoup d'années en l'Eglise de saint Jean de Latran, au lieu appellé *le Saint des Saints*; mais que l'an 1527. un soldat l'ayant dérobé, lorsque la ville fut saccagée par l'armée de l'Empereur Charles-Quint, il l'emporta, & le cacha en un bourg d'Italie nommé *Calcat*, à vingt milles de Rome; & que trente ans après, c'est-à-dire, en 1557. il y fut miraculeusement trouvé, & déposé dans l'Eglise du même lieu, dédiée en l'honneur des saints Martyrs Corneille & Cyprien. L'histoire en est rapportée par le Cardinal Tolet, en ses Commentaires sur saint Luc, & par Salien, l'an 1. de JESUS-CHRIST.

CIRENAIQUES. *Voyez* CYRENAÏQUES.

CIRENE. *Voyez* CYRENE.

CIRIADE. *Voyez* CYRIADE.

CIRIAQUE. *Voyez* CYRIAQUE.

CIRICIJI, Riviere de l'Amerique Meridionale. Elle coule dans le Bresil, & coupant par le milieu la Capitanie de Ceregippe, qu'on nomme aussi la Capitanie de Cericiji, à cause de cette riviere, elle se décharge dans la mer du Bresil à Seregippe del Rey. * Maty, *Dictionnaire*.

CIRIER (Jean) Conseiller au Parlement de Paris, au commencement du XVI. siécle a fait un Traité *de Primogenitura*. * *Biblioth. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in douze* 1692.

CIRILLE (Saint) *Voyez* CYRILLE.

CIRISANO, anciennement *Cyterium*, Bourg de la Calabre Citerieure, Province du Roïaume de Naples, titre de Principauté, est situé au pié de l'Apennin à une lieuë de Cosenza. * Baudrand.

CIRO, anciennement *Crimisa*. C'a été autrefois une Ville Episcopale, ce n'est maintenant qu'un petit Bourg de la Calabre Citerieure, Province du Roïaume de Naples. Il est près du Cap d'Alice, à trois lieuës d'Umbriatico, du côté du Levant. * Baudrand.

CIROLA, Evêque Arien d'Afrique, dans le V. siécle, vers l'an de J. C. 484. se voïant soûtenu par Hunneric, persecuta les Orthodoxes. Dans une conference que les Prélats Catholiques avoient demandée, il les fit tenir debout dans l'Assemblée, & se fit dresser un Thrône, sur lequel il se plaça avec une pompe de Prince. Les premiers ne se plaignirent point de ce mauvais traitement; mais, lorsqu'ils oüirent que le Secretaire du Roi donnoit le nom de Patriarche à Cirola, ils demanderent qu'on leur fit voir sur quoi il fondoit cette nouvelle qualité. Cette question aigrit si fort les Heretiques, qu'ils firent donner des coups de bâton à chaque Prélat Catholique, leur ôterent tous leurs biens, & persecuterent les défenseurs de la Foi, avec une rage incroyable. On remarque que Cirola ayant corrompu par argent un certain homme, qui contrefit l'aveugle, & qui dit avoir été gueri par l'attouchement du faux Prélat; cette feinte ne servit qu'à lui faire perdre entierement la vuë, qu'Eugene, Prélat Orthodoxe, lui rendit en le touchant. * Victor de Vite, *l.* 2. *&* 3. *de la perf. des Vand.* Gregoire de Tours, *l.* 2. *Hist. c.* 3. Æneas Gazæus, *de l'imm. de l'ame*. Le Comte Marcellin, *en la Chron.* Procope, *l.* 1. *de la guerre des Vand.* S. Gregoire, *dial.* 22. *l.* 2. Isidore, *Hist. des Vand.* Baronius, *A. C.* 484. *&c.*

CIRON (Innocent) Chancelier de l'Eglise & Université de Toulouse, où il étoit Professeur, a fait des Paratitles sur les cinq livres des Decretales, où il y a d'assez bonnes recherches. Il a donné aussi la cinquiéme compilation des Decretales, avec des Notes. * *Biblioth. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in douze* 1692.

CIRQUE, Place ou le peuple s'assembloit pour voir les spectacles. Les uns pretendent que le Cirque a été ainsi appellé du nom de Circé, qu'ils croyent avoir la premiere institué les jeux équestres en Italie. Les autres disent avec plus de vrai-semblance que ce nom vient de κύκλος qui signifie cercle, parce que le peuple se mettoit en rond pour voir les spectacles. L'origine des Cirques vient de Grece, & a commencé par les jeux Olympiques. Le grand Cirque de Rome étoit un lieu fort spacieux entre le mont Palatin & le mont Aventin, destiné pour les spectacles publics. On dit que Tarquin l'*ancien* fut le premier qui le fit environner d'échafaux de bois, sur lesquels étoient assis & placez les spectateurs, qui jusques-là étoient debout. L'aire du Cirque étoit en cercle, comme le nom même le marque, mais d'une figure ovale, plus longue que large. Sa longueur étoit de trois stades & demie, & la largeur de quatre arpens. Il étoit environné de fossez. Dans la suite des temps cette place devint un des plus magnifiques édifices de la ville de Rome. L'amphitheâtre qui entouroit trois côtez de cette Place étoit par bas de degrez de pierre, au dessus desquels il y avoit deux étages de loges de bois & des galleries qui regnoient à l'entour afin d'éviter la confusion. Il y avoit huit stades de pourtour & cent pas de hauteur, il pouvoit contenir 150. mille hommes. Ces trois côtez étoient couverts, le quatriéme étoit découvert; c'est dans ce dernier qu'il y avoit des loges grillées, où étoient renfermez les chevaux & les chariots qui devoient courir, & qui partoient aussi-tôt que les portes grillées étoient ouvertes. Au dehors de l'amphitheâtre du Cirque il y avoit un grand portique où étoient les boutiques. A l'extremité de la place du Cirque étoit placé le but, que les Latins appellent *Meta*, dont les chariots faisoient le tour quand ils étoient parvenus jusques-là. Les Autels de Saturne, de Jupiter & de Mars étoient de ce côté là. Ceux de Venus, de Mercure & de la Lune du côté des loges grillées. Quelques Empereurs prirent plaisir à orner le Cirque. Claude fit dorer les pilliers ou colonnes qui servoient de but, & revêtir de marbre les loges grillées qui n'étoient auparavant que de tuf. Caligula fit sabler la place de terre rouge & de couleur d'or. Heliogabale la fit

parsemer de poudre d'or & d'argent. Les bancs étoient garnis de matelats de rozeau, & chaque place separée des autres par des jalousies. Les Citoyens Romains y étoient placez par ordre de dignité, sçavoir les Senateurs & les Chevaliers dans les endroits qui leur étoient destinez, & le peuple par décurie. * Tite-Live, *lib.* 1. *c.* 35. Denys d'Halicarnasse, *lib.* 3. Plusieurs villes considerables firent bâtir des Cirques à l'imitation de celui de Rome. Il y en avoit un magnifique à Constantinople appellé *Hypodrome*. Zozime & les autres Historiens Grecs nous apprennent qu'il avoit été commencé par l'Empereur Severe & achevé par Constantin, qui fit venir de tous côtez des Statuës & des Colonnes pour l'embellir. Il y en avoit aussi à Milan & dans quantité d'autres villes.

CIRQUE de Flaminius, grande Place dans Rome, environnée, comme les autres Cirques, de plusieurs rangs de bancs, de galeries, de portiques, de boutiques & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Consul qui l'avoit faite. Le Senat s'y assembloit souvent en descendant du Capitole: elle étoit affectée à la celebration de quelques Jeux, comme les Apollinaires & les Equestres, & aux assemblées du peuple par Tribus: ce qui étoit la maniere la plus generale de l'assembler; puisque les trente-cinq Tribus comprenoient avec les habitans de la ville, tous les peuples de l'Italie qui y étoient aggregez. * *Hist. Rom. Antiqq. Rom.* Rosin. Thomas Dempst. *Paralip.*

CIRRHA, petit Bourg dans la Phocide, sur le Golfe de Corinthe, proche de Delphes & du Mont Parnasse. Les Anciens croïoient qu'il y avoit une caverne, d'où il sortoit des vents, qui inspiroient une fureur divine, & faisoient rendre des oracles. Ce bourg servoit de port à la ville de Delphes, & donnoit son nom à une partie du Golfe, sur lequel il étoit situé; on l'appelloit *Cirrhaus Sinus*, & c'est aujourd'hui le *Golfe de Lepante*. * Pline. Ptolomée. Tite-Live. Sulpicius. Lucain, *l.* 1. *Pharf.*

CIRTE, Ville de Numidie étoit autre-fois, comme le remarque Pomponius Mela, la Capitale du Roïaume de Numidie, & la demeure des Rois Juba, Syphax, & Massinissa. Elle fut depuis une Colonie Romaine; elle a été appellée Constantine du nom de Constantin; elle est connuë de tous les Geographes Anciens; Ptolomée, Strabon, Mela, Pline, Cesar & Tite-Live en parlent aussi. Elle est appellée Cirta dans l'Itineraire d'Antonin. Jugurtha tua en cette ville Adherbal, fils de Micipsa, Roi de Numidie, comme on le voit dans Saluste.

CONCILE DE CIRTE.

On en met ordinairement deux. Le premier fut assemblé l'an 303. par Secundus, Primat de Numidie, pour informer contre ceux qui durant la persecution avoient livré aux Païens les Livres de l'Eglise, & les Ecritures sacrées, & il se trouva que presque tous les Prélats en étoient convaincus. Purpurius, Evêque de Lima y fut trouvé coupable du même crime, & d'avoir tué deux de ses neveux. Mais il répondit avec tant d'arrogance, qu'on n'osa pas approfondir cette affaire épineuse. Silvain fut ensuite élu Evêque de Cirte; il avoit livré pendant la persecution les Livres sacrez & les vases de l'Eglise, entre les mains du Magistrat. Ce qui fut cause que le Clergé & les principaux Citoiens s'opposerent à son élection. Optat & saint Augustin rapportent une partie des Actes du Concile de Cirte, qui font voir que les Evêques de Numidie presens à ce Concile, s'étoient pardonnez mutuellement les crimes dont ils étoient coupables. Le second Concile de Cirte fut tenu en 41 . par Silvain Primat de la Province. Il ne nous reste rien des Actes de ce Synode, que l'Epitre de saint Augustin qui y assista, écrite au nom des Peres de cette Assemblée.

Cette Epître Synodale est adressée aux Donatistes après la Conference de Carthage, afin de répondre aux pretextes qu'ils alleguoient, pour donner atteinte au Jugement que le Comte Marcellin avoit rendu contr'eux. Mais il n'est pas certain que ce second Concile ait été tenu à Cirte, parce que dans les meilleurs manuscrits, l'Epitre est intitulée du Concile de Zerte, & qu'il y avoit aussi en Numidie une ville Episcopale de ce nom, comme il paroît par la Conference de Carthage. * Optat, *l.* 1. *cont. Parmen.* S. Augustin, *l.* 3. *contra Crescon. c.* 26. *&c. & Epistola* 141. *nouvelle édition*, *Historia Donatistar. & Geograph. Africa*, *par* M. Du Pin, *à la tête d'Optat.*

CIRUELO, ou, selon d'autres, CIRUELLO, (Pierre) Espagnol natif de Daroca en Aragon, étoit Chanoine de Salamanque, Docteur en Theologie, & Professeur de Mathematiques à Alcala. Il fut estimé du Cardinal Ximenés, Fondateur de la même Université d'Alcala, & vivoit encore en 1548. Nous avons de lui quelques Traitez de Philosophie. *Cursus quatuor Mathematicarum artium liberalium, Apostelesmata seu Astrologia humana. Expositio Libri Missalis, &c.* Alvarez Gomez, *vit. Card. Ximen. l.* 4. 7. *&* 8. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vossius, *de Scient. Math. c.* 15. §. 18. *&c.* 65. §. 7.

CIRUS. *Voyez* CYRUS.

CIS, de la Tribu de Benjamin, homme vertueux, comme Josephe le dépeint, *l.* 6. *de l'Histoire des Juifs*, *c.* 5. étoit fils d'Abel, & pere de Saül, à qui il commanda de prendre un de ses serviteurs avec lui, & d'aller chercher des ânesses qu'il avoit perduës. Saül lui obéït, & ne retourna point chez son pere, qu'après avoir été oint par Samuel, pour regner sur le peuple qui demandoit un Roi, l'an du monde 2909. & avant J. C. 1095. I. des Rois 9.

CISELEUR ou GRAVEUR, que les Latins appelloient *Cælator*, étoit parmi les Anciens une sorte d'Orfévre qui travailloit à ciseler le métal avec le ciselet, le burin & le marteau, & qui y formoit avec ces outils, toutes sortes de fleurs & de figures agréables, & tout ce que l'adresse & la justesse de l'art prescrit. Ces sortes d'ouvriers étoient fort en vogue parmi les Grecs & les Romains. Pline, *liv.* 33. *chap.* 12. fait mention des plus habiles Ciseleurs, & de leurs meilleurs ouvrages. Il s'étonne de ce que plusieurs ont excellé à graver sur l'argent, & qu'il ne s'en étoit pas trouvé un seul pour ciseler sur l'or: *mirum*, dit-il, *in auro cælando inclaruisse neminem, in argento multos.* Ensuite il parle des plus celebres Ciseleurs, comme de Mentor, de Varron; après ceux-là, il met Acragas, Mys & Bœthus; ensuite il parle de Calanus, d'Antipater & de Stratonique. Il nomme encore Ariston & Eunice, tous deux de Mitylene, Hecatée, Posidonius d'Ephese, Ledus Stratiate; Zopire; il n'oublie pas le fameux Praxitele, qui vivoit environ le temps du grand Pompée. *Voyez* Saumaise sur cet endroit de Pline. Voici les principaux ouvrages de ces Ciseleurs. Zopire grava les Areopages & le Jugement d'Oreste, sur deux coupes estimées H. S. XII. Les Bacchantes & les Centaures ciselez sur des coupes, étoit l'ouvrage d'Acragas, que l'on gardoit à Rhodes dans le Temple de Bacchus: l'on conservoit aussi dans le même Temple les Cupidons & le Sylene de Mys. Pythias grava Diomede & Ulysse enlevant *le Palladium* de Troïe: ces figures étoient ciselées avec une délicatesse achevée sur une petite phiole. Ledus Stratiate gravoit des combats & des gens armez. Stratonique, representa par son art un Satyre endormi sur une coupe, mais dans une attitude si naturelle, qu'il sembloit que l'ouvrier n'eût fait qu'appliquer cette figure sur le vase. Mentor fit quatre coupes d'une ciselure admirable; mais qu'on ne voïoit plus du temps de Pline. Acragas avoit un talent particulier, pour representer sur des coupes toutes sortes de chasses. Pythias grava sur deux petites éguierres toute une batterie de cuisine, avec les Cuisiniers occupez à leur travail, d'une maniere si vive & si parlante, que pour rendre cette piece unique en son espece, on ne permettoit pas même d'en tirer aucune copie. * Pline au même endroit. Martial, *liv.* 8. *Epigr.* 51. *v.* 1. parle de ces sortes d'ouvrages à l'occasion d'une coupe ou d'une phiole de son ami Rufus.

Quis labor in phiala? Docti Myos, anne Myronis?
Mentoris hæc manus est? An Polyclete tua,
Livescit nulla caligine fusca.....

Ces coupes ciselées étoient d'ordinaire d'argent; & le luxe venant à augmenter de plus en plus, on en faisoit d'une grandeur extraordinaire. C'est ce qui a donné occasion à Athenée d'appeller plaisamment un de ces grands gobelets, un puits d'argent, *inde jocosè apud*

Athenæum, *magnum poculum* PUTEUS ARGENTEUS *dicitur. lib.* 11. *Dipnosoph. Voyez* Thomas Dempster *in* Joh. Rosini, *antiqq. Rom. l.* 5. *Paralip. c.* 30. On pretend que de nos jours le celebre Balin a égalé par son burin, ce que les Anciens ont eu de plus beau en ce genre. * *Voyez l'article* BALLIN.

CISENNA, Capitaine Romain que Gabinius envoïa avec quelques autres, pour empêcher Aristobule de rebâtir le Château d'Alexandrion. * Josephe, *Antiquit. Liv. XIV. Chap.* 11.

CISMAR, petite Ville avec une Seigneurie de même nom, dans la Wagrie, Contrée du Duché de Holstein, prés de la Mer Baltique, à six lieuës de Travemunde, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CISNER, (Nicolas) Jurisconsulte Allemand, nâquit à Mosbach dans le Palatinat, le 24. Mars de l'an 1529. Il étudia à Heildelberg, & avança si considerablement, qu'aïant achevé sa Philosophie, il fut trouvé capable de l'enseigner: ce qu'il fit avec applaudissement. Mais la maladie contagieuse qui desola ce païs l'an 1553. l'aïant obligé de se retirer, il vint en France, & puis en Italie, où il prit les degrez de Docteur en Droit dans la ville de Pise. En 1559. étant revenu à Heildelberg, il y professa la Jurisprudence, & fut depuis Recteur de l'Université. En 1567. on le nomma Conseiller à la Chambre de Spire; & depuis aïant été rappellé à Heildelberg, il y mourut de paralysie le 6. Mars de l'an 1583. Il avoit composé divers Ouvrages que Quirinus Reuterus publia en 1611. On voit un abregé de sa vie à la tête de ses Ouvrages. * *Consultez aussi* Melchior Adam, *Vies des Jurisconsultes Allemands.*

CISOIN, ou CHISSOING (*Cisonium*,) Bourg de la Flandre Walone, à quatre lieuës de Tournay, du côté de Lille. Le Comte Everard y bâtit vers l'an 849. une Abbaïe, où il eut le credit de faire venir de Rome quinze ou seize ans après, le corps du Pape saint Calliste. Il fit dédier l'Eglise sous son nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. L'Abbaïe & le corps de saint Calliste furent soûmis à l'Eglise de Reims, par Rodolphe fils d'Everard, aussi Seigneur de la Terre, & Abbé du Monastere. Ce qui donna occasion de transporter dans la suite le corps du Saint à Reims. * Baillet, *Vies des Saints* 14. *Octobre. Edit. Paris. in folio* 1703.

CISON, Riviere proche du Mont Thabor. *Voïez* THABOR.

CISTEAUX, ou CITEAUX, Ordre Religieux émané de celui de saint Benoist, a eu pour Instituteur l'an 1098. Robert, Abbé de Molesme dans le Diocese de Langres. Il fit bâtir la premiere Abbaïe de ce nom dans le Diocese de Châlon par les liberalitez d'Othon I. Duc de Bourgogne, & par le secours de deux Prélats, Gautier de Chalons & Hugues de Lyon, lequel, en qualité de Legat du Saint Siege, approuva cet Institut. Robert étant retourné à Molesme, laissa Alberic Abbé de Cisteaux, l'an 1099. Etienne, qui lui succeda dix ans après, reçût dans sa reforme saint Bernard & ses compagnons; & alors l'Ordre devint si puissant, que durant plus d'un siécle, il gouverna presque toute l'Europe, pour le spirituel, & le temporel. Il a été fecond en hommes illustres: car outre quatre Papes qu'il a donnez à l'Eglise, on compte plusieurs Cardinaux & Evêques, & un très-grand nombre d'Ecrivains, dont les curieux pourront voir le dénombrement dans la Bibliotheque de Cisteaux, composée par le P. Charles de Visch. On pourra voir aussi le Menologe de Cisteaux, composé par Chrysostome Henriquez, & les Annales de Manriquez, tous Religieux du même Ordre. L'Abbaïe de Cisteaux, Chef-d'Ordre, est en Bourgogne dans le Diocese de Châlon, à cinq lieuës de Dijon, & à deux de saint Jean de Lone, sur la Saone. On croit que son nom est tiré du grand nombre de citernes qu'on y avoit creusées. L'Abbé de Cisteaux, General de l'Ordre, est Conseiller au Parlement de Bourgogne. * Alberic, *in Chron.* Pierre de Blois, *ep.* 97. Petrarque, *liv.* 1. *ep.* 1. Chassanée, *in Catal. Glor. Mundi.* Chopin, *liv.* 2. *Pol. & liv.* 1. *Mon.* Sigebert, *en la Chron.* & Baronius, *A. C.* 1098. Surius, *T. II.* 29. *Avril.* Sainte-Marthe, *en la Franc. Chr. T. IV. pag.* 974. Le Mire, *des Rel. livre* 5. Martyrologe de Cisteaux, au 29. *Avril.*

CISTERNA, Bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à cinq lieuës de la ville de Palestrine, du côté du Midi. On voit près de Cisterna les ruines des *Tres Taberna*, qui étoit une Ville de Volsques, & qui eut ensuite un Siege Episcopal transferé à Velitri. * Baudrand.

CISTERNE, Principauté dans le Piémont, à la Maison de Vauguere. *Voyez* VOGHERE.

CITADINIS (Paul de) de Padouë, enseignoit à Fribourg en Brisgau vers l'an 1500. Zazius avoit étudié sous lui, & il fait souvent son éloge dans ses livres. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692.

CITE', dans le sens que les anciens Auteurs Latins prenoient ordinairement le mot de *Civitas*, étoit proprement une Communauté & tout un Canton, qui comprenoit non seulement la ville principale, où se tenoient les Conseils & les Assemblées, mais aussi tous les bourgs & les villages qui en dépendoient; comme étoit *Civitas Æduorum*, ceux de Langres; *Civitas Helvetica*, toute la Nation Suisse. Neanmoins les même Auteurs donnent souvent le nom de *Civitas* à une ville seule, comme Ciceron, *en sa neuviéme Philippique*, fait au sujet de Marseille. A present, ni en France, ni dans les autres Etats de l'Europe, on ne donne gueres le nom de Cité qu'aux villes Capitales d'un Païs: & où il y a au moins un Siege d'Evêque. La ville de Paris est ordinairement divisée en Ville, Cité & Université. La Cité est ce qui occupe la grande Isle que forme la Seine, où est l'Eglise Metropolitaine, avec le Palais Archiepiscopal, & celui de la Justice, qui étoit anciennement celui des Rois. La Ville tient tout le côté droit de la riviere: & l'Université tout le côté gauche. On peut dire la même chose de toutes les grandes Villes, telle que sont Londres, Prague, Cracovie, qu'on distingue chacune en trois Villes, & la plus ancienne des trois est celle qui porte le nom de Cité. * Adrien Valois, *Not. Gal.*

CITERNA, Bourg d'Italie dans le Florentin, sur la riviere de Chersone, environ à une lieuë du Tibre, & à trois de Citta di Castello. Quelques Geographes prennent Citerna pour l'ancienne *Biturgia*, que d'autres placent à *Cerqueto*, Village du Perugin, près de Perugia. * Baudrand.

CITHERE. *Voïez* CYTHERE.

CITHERON. *Voïez* CYTHERON.

CITIM. *Cherche* CHITIM, fils de Javan.

CITIUM, Ville de l'Isle de Cypre, de laquelle parle Ptolomée, *liv. V. ch.* 14. & Pline, *liv. V. ch.* 31. située sur la Côte Meridionale de l'Isle, près d'Amatus, vers l'Orient. Elle a autrefois donné son nom à toute l'Isle, dont les Habitans étoient appellez *Citiens*, qui envoïerent une Colonie dans la Macedoine, où ils habiterent une Ville, qu'ils appellerent du nom de leur Ville *Citium*. * Lubin, *Tables Geog. sur les Vies de Plut.*

CITOYEN, en Latin *Civis*, en general est le nom d'un homme qui faisoit partie d'une Cité, suivant l'idée que nous avons donnée du mot de *Cité*, & qui joüissoit des droits attachez à cette qualité. Entre la qualité de Citoyens, l'on a principalement distingué celle de Citoyen d'Athenes & celle de Citoyen Romain. L'une & l'autre étoit en grande reputation & avoit des privileges particuliers. Celle de Citoyen d'Athenes a été renfermée dans les Habitans de cette Ville. Mais il n'en a pas été de même de celle des Citoyens Romains. Elle étoit d'abord propre & particuliere aux Habitans de Rome; ils la communiquerent ensuite aux Latins & à quelques autres peuples d'Italie, & enfin à des peuples éloignez qu'ils avoient soumis à leur domination, & dont le païs étoit mis en forme de Province Romaine. On accordoit quelque-fois cette qualité par grace speciale à des étrangers. Pour être Citoyen Romain il falloit être libre ou mis en liberté par ordre de la Republique. Sous les Empereurs cette qualité fut étenduë à tous ceux qui étoient sujets à l'Empire, & qui vivoient suivant ses Loix.

CITRARO, anciennement *Clampetia*, *Lampetia*, *Dampetia*, Bourg ou petite Ville du Roïaume de Naples. Ce lieu est dans la Calabre Citerieure, sur la côte de la Mer de Toscane, environ à trois lieuës de la ville de S. Marco. * Maty, *Diction.*

CITTA di CASTELLO, Ville d'Italie dans l'Etat Ecclesiastique, Capitale d'un païs qui a titre d'un Com-

té, dit *Contado di Citta di Castello*. Cette Ville que les Auteurs Latins nomment, *Tifernum. Tiberinum*, est sur le Tibre, vers les frontieres de la Toscane, & du Duché d'Urbin. On l'a assez bien fortifiée; elle a eu la famille des Vitelli, dont il y a eu de grands Capitaines. * Leand. Alberti. Sanson.

CITTA, ou CIVITA DI CHIETI, en Latin *Teatea*, ou *Teate*, Ville d'Italie dans le Roïaume de Naples, en la Province de l'Abruzze Citerieure. Elle est sur une colline, près du fleuve Pesquaire, à sept ou huit milles de la mer Adriatique. Ce fleuve la separe de la Province Ulterieure. C'est du nom Latin de cette ville qu'on a formé celui des Clercs Reguliers Theatins. à cause que Jean-Pierre Caraffe, un de leurs Fondateurs, étoit alors Evêque de Chieti. Il fut depuis Pape sous le nom de Paul IV. Cette ville a été autre-fois du païs des Muraciniens.

CITTA-DUCALE, ou REALE, Ville d'Italie, dans l'Abruzze Ulterieure, une des quatre principales entrées dans le Roïaume de Naples, avec Evêché suffragant de Chieti. Elle est située sur la riviere de Velino, à quinze milles d'Aquila, & elle est dans l'Etat Ecclesiastique. * Leand. Alberti. Sanson.

CITTA di FRIULI. *Cherchez* FRIOUL.

CITTA LAVINIA. *Cherchez* LAVINIE.

CITTA NOVA, Ville d'Istrie, aux Venitiens avec Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est sur la mer Adriatique, à l'embouchure de la riviere de Quieto, que les Auteurs Latins nomment *Nauportus*. L'air y est très-mauvais, & elle est peu habitée. L'ancienne ville d'*Æmonia*, étoit située sur le Quieto; mais après qu'elle eut été ruinée, on bâtit un peu au dessous Citta-nova, qu'on appella la nouvelle Ville. Ceux qui écrivent en Latin, la nomment encore indifferemment *Æmonia*, & *Civitas nova Istria*. * Leand. Alberti.

CITTA di PENNA, dans le Roïaume de Naples, dont l'Evêché a été uni à celui d'Atry. * Leand. Alberti.

CITTA della PIEVE, en Latin *Civitas Plebis*, petite Ville dans le Perugin, qui est de l'Etat Ecclesiastique. Elle est peu considerable. * Leand. Alberti.

CITTA di SOLE, Ville d'Italie dans la Romagne, au Grand Duc de Toscane. Elle est sur la petite riviere de Fagnone, vers la Romagne Ecclesiastique, & on l'a assez bien fortifiée. Elle fut bâtie en 1565. par Cosme de Medicis, premier Grand Duc de Toscane. * Leand. Alberti.

CITTA VECCHIA, MEDINA ou MELITA, Ville de l'Isle de Malthe, avec Evêché suffragant de Palerme. Elle est située vers le milieu de l'isle sur une colline, & elle en a été autre-fois la Capitale. *Voïez* MALTHE. * Leand. Alberti. Cluvier. Sanson. Baudrand.

CITTADELLA, petite Ville de l'Etat des Venitiens en Italie, dans le Padoüan près de la riviere de Brente, entre Vicence & Trevigny. Ce lieu est la Patrie de François Spira, qui se rendit fameux dans le XVI. siécle, par le plus furieux & le plus opiniâtre desespoir qu'on puisse imaginer. * Maty, *Diction*.

CITTADELLI, que les Auteurs Latins nomment *Jamna & Citadella*, Ville Capitale de l'Isle Minorque. Elle est située au Couchant de l'Isle, du côté de Majorque, avec un port, & quelques fortifications. * Sanson.

CITTADIN (Celsus) d'une des plus illustres familles de Sienne en Italie, a fleuri dans le XVI. siécle. C'étoit un homme extrêmement versé dans la connoissance de l'Antiquité, sçavant Medailliste, bon Historien, & Chronologiste exact: la pureté de ses mœurs le distinguoit autant que l'excellence de son esprit; & l'une & l'autre lui acquirent l'amitié des plus grands hommes de son temps. Il mourut âgé de 70. ans. * Jan. Nic. Erythr. *Pinacoth.*

CITUATU ou SCHUT, *Citnorum Insula*, Isle du Danube en Hongrie. *Cherchez* SCHUT.

CIUDAD de PUERTO. *Cherchez* PORTO.

CIUDAD-REAL, Ville de l'Amerique Septentrionale, dans la Province de Chiapa, qui est la nouvelle Espagne, avec Evêché suffragant du Mexique. Cette ville est aussi souvent connuë sous le nom de Chiapa; elle a eu pour Evêque dans le XVI. siécle le celebre Dom Barthelemy de las Casas. * Laët. Sanson.

CIUDAD-REAL, Ville d'Espagne dans la Castille la Neuve. Elle est près de la rive gauche de la Guadiana, entre Calatrava & Almagro, dans une plaine extrêmement fertile, mais où l'on manque de bonne eau: la ville est grande, mais peu peuplée. * Laët.

CIUDAD-REAL. *Cherchez* GOMEZ.

CIUDAD del REI FELIPPE, Ville ruinée dans la Terre Magellanique, & dans l'Amerique meridionale. Magellan, Gentilhomme Portugais, avoit découvert le Détroit qui porte son nom en 1520. Les Espagnols entreprirent de s'en rendre les maîtres, & d'empêcher les autres nations d'y passer; mais tous ceux qu'ils y envoïerent durant 50. ans, y perirent. Vers l'an 1585. Sarmiento y alla avec quatre vaisseaux, & bâtit à l'entrée du Détroit, un port nommé de JESUS, & un peu plus avant Ciudad-del-Rei Felippe; mais comme la Colonie qu'il y laissa manquoit de tout, & qu'on n'y avoit aucun espoir de secours, la famine & la misere dissiperent bientôt les habitans. Depuis, les Anglois & les Hollandois, pour se mocquer des Espagnols, ont nommé ce lieu *Porto Famine*, le Port de la faim. * Laët. Sanson. Baudrand.

CIUDAD-RODRIGO, Ville d'Espagne dans le Roïaume de Leon, avec Evêché suffragant de Compostelle. Elle est située sur la riviere d'Agujar, aux frontieres de Portugal. Mariana, & quelques autres croïent que c'est la *Mirobriga* des Anciens. D'autres soûtiennent avec plus de raison, que cette ville ancienne aïant été ruinée, Ferdinand II. Roi de Leon, y fit bâtir vers l'an 1200. Ciudad-Rodrigo, pour lui servir de rempart contre les Portugais. * Mariana, *l. 2. c. 21.* Merula. Sanson.

CIVEDA, ou CIVITA, petite Ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans le Bressan, sur la riviere d'Oglio, à dix lieuës de la ville de Bresse du côté du Nord. On la prend pour l'ancienne *Vannia* des Euganiens. * Baudrand.

CIVENCHEU, grande Ville de la Province de Fokien, dans la Chine. Elle est Capitale d'un territoire de même nom, & commande à six Citez. Il n'y a point de ville où les maisons soient plus magnifiques. Les Temples, les Palais & les Arcs triomphaux y sont d'une structure admirable. Elle est proche de la mer, & très-marchande, parce que les plus grands vaisseaux y peuvent aborder. Le pont de Loyang, qui est bâti sur la riviere de Loyang au Septentrion de Civencheu, tirant vers l'Occident, est un ouvrage qui n'a point son pareil dans le monde. On le nomme aussi le pont de Vangan. Il a plus de trois cens soixante perches de longueur, & environ une perche & demie de largeur. Au lieu d'arcades, on a bâti plus de trois cens gros piliers, qui se terminent de part & d'autre en angle aigu, afin de rompre la violence des eaux. Cinq grandes pierres occupent toute la largeur d'un pillier à l'autre, & chaque pierre a dix-huit pas ordinaires de longueur. Les bords ou appuis sont ornez de sculpture, & embellis de figures de Lions posez sur leurs bases. Tout ceci n'est que la premiere partie du pont qui se termine à un château: après lequel on voit l'autre partie presque aussi longue que la premiere, & d'une pareille structure. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, *vol 3.*

CIVETTE, petit Animal dont on tire un parfum de même nom. Elle est de la taille d'un Chat, ou d'une grosse Foüine. Elle a quelques taches que Pline appelle des yeux dans la panthere, mais qui ne sont point isolées. Ses dents sont canines & souvent rompuës; car c'est un animal farouche qui se les rompt en mordant les barreaux de fer de sa loge, quand il est enfermé. La poche ou le sac qui est le receptacle de la *Civette*, est au dessous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & cinq de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait sortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes, qui sont entre les deux tuniques de ses poches. Scaliger & Matthiole croïent que le parfum de la *Civette* n'est rien autre chose que la sueur; mais cela est faux, aussi bien que ce qu'ils disent, qu'elle se perfectionne avec le temps, & que le reste du corps sent bon. Plusieurs croïent avec Belon, que la *Civette* n'est autre chose que l'Hyene dont parle Aristote,

ou que c'en est une espece ; mais Scaliger, Buel, Mathiolle, Leon Africain, Busbec, Aldrovandu, & d'autres modernes, veulent que la *Civette* ait été inconnuë aux Anciens, & que ce soit une espece de Chat. Ce mot vient de l'Arabe *Zibet* ou *Zebed*, qui signifie écume ; car en effet cette liqueur est écumeuse en sortant, & fort blanche, & elle perd sa blancheur quand elle est reposée. Ceci est tiré des Memoires de l'Academie Roïale des Sciences, par M. Perrault. Le Pere Ange de saint Joseph dit qu'il a vû plusieurs fois à Bassora le *Gatto Zibetto*, & que c'est une Foüine qu'on frappe avec un petit bâton jusqu'à ce qu'elle suë le musc. On enferme ces *Civettes* fort étroitement, pour en tirer la sueur, qui coule avec leur laine, & cela une fois par jour. Elles sont d'un grand revenu ; mais elles dépensent beaucoup. Toutes les fois qu'on en veut ramasser la sueur, on leur met le cou dans une fourche, afin de s'en rendre maître, parce qu'elles sont fort méchantes & ne s'apprivoisent point. * *Relations des Voïageurs.*

CIVICA (Cerealis) Proconsul d'Asie sous Domitien, fut tué sous un faux pretexte de rebellion ; mais en effet, pour avoir accepté cette Province qui lui étoit échûë par le sort. * Tacite, *in Agricol. vit.*

CIVIDAD DI-FRIULI, Ville dans le Frioul. *Voïez* FRIOUL.

CIVILIS (Claudius, Batave ou Hollandois, illustre par sa noblesse & par sa valeur, vivoit vers l'an 70. de J. C. Il avoit été accusé d'avoir voulu troubler le repos de l'Empire, dès le temps de Neron, qui l'enferma dans une prison. Galba l'en tira ; & l'an 69. Civilis, pour se venger des Romains, fit soûlever contre eux les Bataves & leurs voisins. Il conduisit cette revolte avec adresse, & fit soûlever d'abord les Caninefates seuls : en sorte que les Romains ne le regardoient point comme ennemi declaré. Mais quelque temps après, aïant levé le masque, & s'étant joint aux Gaulois, il défit Aquilius sur les bords du Rhin. Les Allemans, attirez par le bruit de cette victoire, unirent leurs armes aux siennes. Civilis fortifié de ce secours, vainquit en deux combats Lupercus & Herennius Gallus qui tenoient pour Vitellius, & feignit de n'avoir pris les armes qu'en faveur de Vespasien. D'abord il se servit heureusement de ce pretexte, battit Vocula, fit entrer quelques Legions dans son parti ; mais lorsque la revolte des Gaules, qu'il avoit suscitée en l'année 70. eut détrompé les Romains, ils se rendirent près de Cerealis. Ce General fut attaqué dans son camp vers Treves, où avec lui Tutor & Classicus s'étoient unis. Il fut même d'abord mis en desordre ; mais s'étant reconnu, il défit les ennemis, & prit leur camp. Une seconde victoire repoussa Civilis dans la Batavie ; mais il fit si bien qu'il se tira d'affaires, en faisant connoître aux Romains qu'ils lui avoient une grande obligation, de n'avoir pas fait contre les Legions tout ce qu'il avoit pû ; qu'au reste le mauvais traitement qu'il avoit reçû de Vitellius, & l'inclination secrete qu'il avoit pour Vespasien, qui l'avoit honoré de son amitié, quand il n'étoit encore que personne privée, l'avoit porté d'autant plus volontiers à cette guerre, qu'il y avoit été sollicité par Antonius Primus, qui lui avoit écrit plusieurs lettres pour ce sujet ; la guerre étant le seul moïen pour retenir les Legions qui étoient sur le Rhin, & pour empêcher la jeunesse Gauloise de passer les Alpes, en faveur de Vitellius, qu'il avoit toûjours regardé comme son ennemi. * Tacite, *Hist. l.* 5.

CIVITA BUSELLA, en Latin *Bucellum*, Ville d'Italie dans le Roïaume de Naples dans l'Abruzze citerieure. Elle est sur la riviere de Sangre, vers les frontieres du Comté de Molise. * Leand. Alberti. Sanson.

CIVITA-NOVA, petite Ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, avec titre de Duché, qui appartient à la Maison Cesarini. Elle est assez agreable, située sur une colline près de la mer Adriatique, à cinq ou six milles de Lorette. * Leand. Alberti. Sanson. Baudrand.

CIVITA-VECCHIA, Ville d'Italie, avec un port de mer dans le Patrimoine de saint Pierre. Quelques Auteurs croïent qu'elle est la Centum-celles des Anciens. *Cherchez* CENTUM-CELLES.

CIVITA CASTELLANA. *Cherchez* CASTELLANA.

CIVITA DI-CHIETI. *Cherchez* CITTA.

CIVITA DI S. ANGELO, Bourg ou petite Ville du Roïaume de Naples. Ce lieu qu'on nommoit anciennement *Angelus*, dont on a fait *Angelo* par corruption, est dans l'Abrusse Ulterieure, à demie lieuë de la côte, & à trois lieuës de Civita di Penna. * Baudrand.

CIVITA-REALE, Ville d'Italie. *Cherchez* CITTA DUCALE.

CIVITATE, anciennement *Teanum Apulum*, ou *Theanum*. C'étoit autrefois une Ville Episcopale, dont l'Evêché a été transferé à Saint Sever. Elle n'est plus qu'un petit Bourg du Roïaume de Naples, situé dans la Capitanate, sur le Fortore, à cinq lieuës de son embouchure, & à trois ou quatre de Tragonata. * Baudrand.

CIVITELLA, Ville d'Italie, dans l'Abruzze ulterieure, au Roïaume de Naples. Elle est située dans un endroit appellé Caraceno, sur une montagne rude & escarpée, du côté du Septentrion, & regarde par une porte la mer Adriatique. Il y avoit autrefois au bas de cette montagne une Citadelle fortifiée de cinq bastions ; mais les habitans la ruinerent, lorsque le Roi Charles VIII. alla en Italie. Du côté de l'Occident, où elle est le plus en pente, elle a la riviere de Librata. Les François assiegerent en 1557. cette ville, sous le Duc de Guise, sans la pouvoir prendre. * *Voïez* ce qu'en dit de Thou, *liv.* 18.

CIUS, Ville de Bithynie sur la mer, près de laquelle Niger fut défait, l'an de J. C. 194. par Candide, qui commandoit l'armée de l'Empereur Severe. * Dion, *liv.* 74.

CIVOLAD. *Cherchez* CIBOLA.

CIUTAD-DI-FRIULI. *Voïez* FRIOUL.

CIUTA-DE-BELUN. *Cherchez* BELLUNE.

CIUTAD-DE-LA-TRINIDAD. *Cherchez* BUENOS-AYRES.

CIZE (le Païs de Cize) petit Païs de France, dans la Basse Navarre, autour de S. Jean pié de Port, qui en est le lieu principal. * Maty, *Diction.*

CIZICIN (*Cyzicine*,) *Voïez* CYZICIN.

CIZIQUE (*Cyzique*,) *Voïez* CYZIQUE.

C L A

CLADIN, Sultan d'Iconie, ayant été chassé de son païs par les Tartares, s'empara d'une partie de l'Asie Mineure, où il se rendit puissant, & où il jetta les fondemens de l'Empire des Turcs, l'an 1296. de J. C. Il donna le Gouvernement de la Carmanie à Ortugarele ; & son fils Ottoman lui succeda, avec le titre de Roi. * Calvisius *en sa Chronique.*

CLAES (Christian) étoit habitant d'un lieu en Hollande, nommé Leckerkerk, à 8. ou dix lieuës de la Haye. Sa femme étant accouchée le 21. Juin 1686. d'un fils qui vécut près de deux mois, accoucha 17. heures après d'un second fils qui étoit mort ; 14. heures après, elle mit encore au monde un fils qui vécut près de 2. heures ; & au bout de 24. heures, elle en eut un quatriéme, qui étoit mort. Enfin cette mere accouchant d'un cinquiéme, mourut avec ce dernier enfant qui perdit la vie en naissant.

CLAGENFURT, en Latin *Clagefurtum*, & autrefois, selon le sentiment de quelques Ecrivains, *Claudia* ; Ville d'Allemagne, Capitale du Duché de Carinthie. C'étoit autrefois la demeure ordinaire des anciens Ducs. Clagenfurt est environ à deux lieuës de la riviere de Drave, & de S. Vier. Elle est bâtie en quarré, & entourée d'une assez bonne muraille, avec des fortifications. Les ruës y sont étroites, mais regulieres. Il y a près de la ville un grand lac. * Cluvier. Mercator, &c.

CLAIMUND, (Jean) Prêtre Anglois, a vécu vers l'an 1510. Il fit de grands progrès dans les Lettres saintes & profanes, en l'Université d'Oxford, & y fut depuis Principal du College du Corps de Christ. Il fit des Notes sur l'Histoire naturelle de Pline, sur Aulu-Gele, sur Plaute, & laissa des Epitres & quelques Harangues en Latin. Jean Sperp a écrit sa Vie. * *Consultez* aussi Baleus & Pitseus, *de Scrip. Angl.*

CLAIN, ou LE CLAIN, *Clanis*, *Clanius* & *Clitis*, Riviere de France en Poitou. Elle a sa source dans la même Province, près d'un village dit la Boëre, entre Charoux & l'Isle Jourdain ; & ayant reçu la Vonne, la Clouë-

re, &c. elle passe à Poitiers, où elle se divise en canaux, & où elle forme quelques isles. Ensuite elle se va joindre à la Vienne au dessus de Châtelleraud, en un endroit dit le *Port de Senon*, d'où est venu le Proverbe du païs; *Au Port de Senon, le Clain perd son nom.* * Papire Masson, *Desc. flum. Gall.* De Thou, *Hist. liv.* 45. c. 9.

CLAIR (Saint) Martyr, nâquit à Rochester, ville Episcopale d'Angleterre, vers le milieu du IX. siecle, & étoit fils d'un Seigneur de grande qualité, nommé Edoüard, qui tenoit le second rang après le Roi. Il sçut que son pere avoit conclu son mariage avec une Princesse d'Angleterre; & comme il ne vouloit point s'engager dans cet état, il s'enfuit secretement, & aïant trouvé un vaisseau prêt à partir, il vint aborder à Cherbourg en Neustrie, que l'on a depuis appellée Normandie. De là il passa dans une forêt avec deux compagnons qu'il avoit amenez, & vécut quelque temps dans cette solitude, qu'il quitta pour aller à l'Abbaïe de Maudun. Vers le même temps, il reçut l'Ordre de Prêtrise à Coutances; mais il fut persecuté par une Dame du païs, qui tâchoit de le faire consentir à sa passion criminelle: c'est pourquoi il s'éloigna de ce lieu. Après avoir cherché plusieurs retraites dans la Neustrie, il vint à Paris, où il se fit successivement deux Hermitages, l'un auprès de l'Abbaïe de saint Germain des Prez,& l'autre au lieu, où l'Abbaïe de saint Victor a été bâtie depuis; car alors ce lieu étoit desert, & plein de bois. Ensuite il retourna en Neustrie&choisit sa demeure sur la riviere d'Epte auprès deGisors,à côté du lieu que l'on appelle aujourd'hui *saint Clair sur Epte*. Il y bâtit un Oratoire en l'honneur de saint Nicaise, des liberalitez que lui fit une femme de qualité, qui étoit Dame de la Roche. Saint Clair ne joüit pas long-temps de la douceur de cette retraite; car l'autre Dame irritée de n'avoir pû accomplir son dessein, envoya des gens pour le chercher, & pour le massacrer, en quelque lieu qu'ils le pussent rencontrer. Ces assassins le trouverent en son Hermitage, & lui couperent la tête au mois de Novembre, vers la fin du IX. siecle. Le jour de sa fête est le 4. Novembre, & celui de sa Translation, le 17. Juillet. Neanmoins à Paris on ne la celebre que le 18. Tout ceci n'est appuyé sur aucun Auteur digne de foi; mais seulement sur des Relations modernes. * Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR, (Saint) Prêtre & Martyr,à ce que l'on croit, dans le Vexin, Disciple de saint Nicaise, faisoit, à ce que l'on dit, la fonction de Prêtre des Idoles, quand saint Nicaise apporta la lumiere de l'Evangile dans ce païs: il étoit aveugle, & fut, dit-on,guéri après sa conversion. Saint Nicaise fut martyrisé avec ses compagnons, & saint Clair le suivit de près. Mais il n'y a rien de certain dans cette narration. * Artus du Moutier, *Neustrie sainte.* Pomeray Archevêque de Roüen. Devio *Vie de saint Clair.* Baillet, *Vies des Saints.* Mois de Novembre.

CLAIR, (Saint) ou saint Clars, Evêque d'Aquitaine, & Martyr. Son Histoire n'est pas moins incertaine que celle du precedent. On le dit du Vexin, Evêque en Aquitaine, sans marquer de quel Siége; Martyr, sans déterminer le temps. D'autres le font Africain d'origine; mais son culte est assez établi dans l'Aquitaine, & plusieurs Eglises se vantent d'avoir de ses Reliques. * Henschenius. Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIRAC. *Cherchez* CLERAC.

CLAIR, (Saint) Abbé à Vienne en Dauphiné, si l'on en croit l'Auteur Anonyme de sa vie, nâquit au dessous de Vienne, dans un lieu qui porte maintenant son nom, sur le bord du Rhône, vers le commencement du regne de Clotaire II. Il perdit son pere en bas âge, & fut élevé par sa mere, qui le mit dans le Monastere de S. Ferreol. L'Evêque de Vienne le fit Abbé du Monastere de saint Marcel où vivoient 30. Religieux, & lui donna la direction de celui de sainte Blandine, qui servoit de retraite à vingt-cinq veuves. Il mourut vers l'an 660. le premier de Janvier, jour auquel on faisoit sa fête à Vienne, dés le temps de Charlemagne. Le nom de ce Saint ne se trouve point dans plusieurs Martyrologes, comme ceux d'Usuard & d'Adon. * *Vita apud* Bolland. *tom.* 1. *& apud* Mabillon. *Acta Sanctorum, tom.* 1. Baillet, *Vies des Saints.* 1. Janvier.

CLAIRE, (Sainte) Fille d'Hortulane, étoit de la ville d'Assise en Italie, lieu de la naissance de saint François, qui vivoit en même-temps qu'elle. Elle établit l'Ordre des pauvres Demoiselles en l'Eglise de saint Damien, lesquelles furent nommées *Clarisses* de son nom,& Religieuses de saint Damien,de celui du lieu où elles s'étoient renfermées. Ce fut le second des trois Ordres que fonda saint François, environ l'an 1212. il fut confirmé par Innocent III. ou, selon d'autres, par Honoré III. l'an 1223. Sainte Claire vécut 42. ans dans une petite maison, près de cette Eglise, s'adonnant à des austeritez extraordinaires; & le Pape Gregoire IX. ne la put jamais résoudre à retenir quelque chose de ses biens, qu'elle abandonna entierement. On distingue les Religieuses en Damianistes & Urbanistes. Les premieres suivent l'ancienne Discipline dans toute la rigueur de son Institut; les autres sont mitigées, & retiennent l'adoucissement de la Regle, faite par le Pape Urbain IV. qui la trouva trop austere. * Sponde, *l'an* 1223. Luc Wadinge, *Annales de saint François.* Alexandre Rossi, *Traité des Religions du monde.*

CLAIRE-FRANÇOISE DE BESANÇON, a été la premiere Fondatrice des Tiercelines de saint François, de la Congregation de l'Etroite Observance, premiere Superieure & Institutrice du Monastere des Sœurs de Sainte Elizabeth de cet Ordre à Paris, où elle deceda le 1. jour d'Avril 1627. âgée de 39. ans, après 24. ans de Religion.

CLAIRVAUX, Abbaïe celebre, Chef d'Ordre, en France, dans la Province de Champagne, & dans le Diocese de Langres. Elle est située près de la riviere d'Aube, à cinq lieuës de la ville de Langres. Saint Bernard en fut le premier Abbé & le Fondateur en 1115. Thibaud IV. Comte de Champagne, contribua de ses liberalitez pour un dessein si pieux. Cette Abbaïe fut bien-tôt peuplée; & saint Bernard en mourant y laissa 700. Religieux. Elle est la troisiéme fille de Cîteaux elective & reguliere. L'Abbé est pourtant Pere d'Ordre, & a une grande filiation. * Pierre de Celles, *liv.* 3. *epist.* ... Vincent, *l.* 26. *c.* 24. Nicolas Clairvaux, *epist.* 37. & 45. ... *liv.* 1. *c.* 1. Robert d'Auxerre, *Chron.* Sainte Marthe, *Gall. Christ, &c.*

CLAIRVAUX, Bourg ou petite Ville du Comté de Bourgogne. Il est près de la riviere de Dain, vers les confins de la Bresse,environ à sept lieuës de Salins, vers le Midi, & à quatre de saint Claude. * Maty, *Dictionnaire.*

CLAMECY, petite Ville de France dans le Nivernois, sur l'Yonne à six ou sept lieuës au dessus d'Auxerre. Cette Ville a un fauxbourg où l'Evêque titulaire de Bethléem fait sa résidence. * Baudrand.

CLAMMER, (Balthasar) Jurisconsulte Alleman, vivoit vers l'an 1541. Il étoit de Baviere,& s'étant avancé dans l'étude du Droit, il l'enseigna à Marpurg, & ensuite fut Chancelier du Duc de Lunebourg. * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

CLANCULAIRES, ou OCCULTES, certains Anabaptistes, qui s'imaginent qu'il leur est permis de déguiser leur Religion lors qu'on les interroge,& que c'est assez de sçavoir en particulier ce qu'ils croïent, sans se mettre en peine de le confesser en public. Ceux qui sont dans les villes, ne frequentent point les Eglises;mais ils s'assemblent dans leurs maisons ou dans leurs jardins: ce qui leur a fait donner le nom de *Freres Jardiniers.* * Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 15. *n.* 3. Sander. *her.* 196. Du Preau, *V. Clanc.*

CLAPERS (François) Conseiller de la Chambre des Comptes, & Cour des Aydes de Provence, dont il a recüeilli les Arrests, *Conclusiones & Centuria.* * *Bibliotheque Historique des Auteurs de Droit par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1692. *tom.* 1.

CLARE, Ville d'Irlande dans la Connacie, Capitale d'un Comté. Elle est en la partie Septentrionale de l'isle, située un peu au dessus de l'endroit, où la riviere de Fergas se jette dans celle de Shennon, extrêmement grossie par le reflux. Clare est peu considerable, quoique dans un païs qui ne participe point aux incommoditez du reste de la Province. * Sanson. Baudrand.

CLARE, CLARENCE, en Latin *Clarentia*, Village

du Comté de Suffolc en Angleterre, à six milles Anglois de Sudbury, vers l'Occident, sur la riviere de Stoure, qui separe le Comté d'Effex de celui de Suffolc. Il y avoit un Château, qui est maintenant ruiné; mais qui est celebre à cause des grands Personnages qui ont porté le titre de Comtes ou de Ducs de Clarence. Le dernier a été George, Duc de Clarence, frere d'Edoüard IV. Duc de Clarence, qui en 1421. fut noyé dans un tonneau de Malvoisie. Le second Roi d'armes retient le surnom de Clarence, comme appartenant ci-devant aux Ducs de Clarence. A present le titre de Comte de Clare ou de Clarence est dans la Famille de Hollis. * *Diction. Angl.*

CLARENCE, Païs de Grece dans le Peloponnese, ou la Morée, avec titre de Duché. Il a été autrefois renommé sous ses Ducs particuliers. On croit que ce païs comprend l'Achaïe propre des anciens, Sicyon & Corinthe. Il y a CLARENZA, ou Clarence qui est la ville Capitale, & que plusieurs Auteurs prennent pour la ville dite *Dyme*, près de la mer Ionienne, & assez connuë d'Etienne de Byzance, de Pline, &c.

CHARENDON, Ville & Comté d'Angleterre. Elle est renommée par le Conciliabule, qui y fut assemblé l'an 1164. où saint Thomas de Cantorbery, à la sollicitation des autres Prélats & des Grands Seigneurs du Royaume, souscrivit à ces Articles qu'on appelloit Coûtumes Roïales, supprimant pourtant ces paroles, *sauf l'Ordre*, qui étoient d'une très-grande importance. Ayant sçû depuis que ces Articles étoient extrémement contraires aux libertez de l'Eglise, il en eut tant de déplaisir, qu'il n'osa s'approcher du saint Autel, qu'il n'eût reçû l'absolution du Pape Alexandre II. * Baronius, *A. C.* 1164. Mat. Paris, &c.

CLARENZA, ou CLARENCE. *Voyez* CLARENCE.

CLARIO, ou CLARO, en Latin *Clarius* (Isidore) étoit Evêque de Fuligno en Ombrie, dans le XVI. siécle. Il avoit pris naissance dans un petit château dit *Chiaria* près de Bresce, l'an 1415. & dès son jeune âge il avoit abandonné le monde, pour se consacrer à Dieu parmi les Religieux de saint Benoist, de la Congregation du Mont-Cassin. Il y apprit les Langues & la Theologie, & se distingua par son éloquence en plusieurs occasions, & sur tout au Concile de Trente. Le Pape Paul III. lui donna l'Evêché de Fuligno, où Isidore Clario se retira, & où il mourut 7. ans après en odeur de sainteté. Ce fut le 28. Mai de l'an 1555. à l'âge de 60. ans. On voit son Epitaphe dans son Eglise. Il traduisit le Nouveau Testament en Italien, & laissa divers autres Ouvrages: *Scholia in Canticum Canticorum. Scholia in Novum Testamentum. In Sermonem de monte, Orationes 69. In Evangelium Lucæ, Orat. 59. Orationum extraordinariarum, in quibus utriusque sacri Instrumenti insigniores quoque loci explicantur Volum. II. Orationes diversæ in Epist. Pauli, &c.* Les Lettres de cet Auteur ont été données au public en 1705. par Dom Maur Piazzi, Abbé du Monastere de Parme. Il a fait deux Ouvrages considerables sur l'Ecriture; l'un de reformer la Version Vulgate de toute la Bible; l'autre de faire des Notes litterales sur les endroits qui pouvoient avoir quelque difficulté. Son Ouvrage est des plus sçavans, des plus solides, & des plus utiles qui ayent été faits sur la Bible. Cependant la premiere édition faite à Venise en 1542. fut mise à l'Index au rang des livres défendus, principalement à cause de la maniere dont il avoit parlé de la Vulgate dans sa Préface. Mais ces défenses furent levées par les Deputez du Concile de Trente pour l'examen des livres, & son Ouvrage permis, à l'exception de la Preface & des Prolegomenes. Il a depuis été très-bien imprimé en 1564. à Venise. Isidore Clarius écrit avec facilité & avec netteté, & étoit un des plus sçavans hommes de son temps. * De Thou, *Hist. liv.* 16. Ghilini, *Theat. d'Huom. Lett.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.* M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques XVI. siécle.*

CLARO, ou CLARUS, (Julius) natif d'Alexandrie, en Italie, dans le XVI. siécle étoit fils de Loüis Claro, celebre Jurisconsulte, & fit lui-même de grands progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Son merite lui acquit les premiers emplois dans le Senat de Milan. Depuis Philippe II. Roi d'Espagne, le choisit pour être du Conseil d'Italie. Clarus mourut à Carthagene, le 13. Avril de l'an 1575. & laissa divers Traitez: *Opera Juridica. Receptarum sententiarum Opera omnia. Volumen in quo omnium Criminum materia sub acceptis sententiis, copiosissimè tractatur.* Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages; celle de Francfort de 1636. est fort estimée. *Bibliotheque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, *Edit. de Paris, in* 12. 1692. *tom.* 1.

CLAROS, Isle de la mer Egée, autrefois consacrée à Apollon, est couverte de grandes montagnes. On la nomme aujourd'hui Calamo. * Pline en parle *au l.* 5. *c.* 31.

CLAROS, Ville des Colophoniens dans l'Ionie. Elle est aujourd'hui inconnuë, & a été autrefois renommée par l'Oracle d'Apollon, dit Clarien, & par une grotte avec une fontaine, dont l'eau inspiroit la fureur prophetique à ceux qui en beuvoient; mais cette boisson leur causoit ordinairement des maladies mortelles. * Strabon *l.* 14. Pausanias. Pline, &c.

CLARUS. *Cherchez* IDACIUS CLARUS.

CLASSE, c'est-à-dire, *ordre, bande, rang.* Nous apprenons de Tite-Live, que Servius Tullius divisa le Peuple Romain en cinq classes, ou en cinq ordres differens. A present les Etats de l'Empire sont divisez en trois classes; la premiere, est celle des Electeurs; la seconde, celle des Princes; & la troisiéme, celle des villes Imperiales. Les Suisses Protestans ont aussi des classes dans leur gouvernement Ecclesiastique. Pour ce qui est des Colleges où l'on enseigne les belles Lettres, on y voit plusieurs classes, qui sont les diverses salles, par lesquelles la jeunesse passe d'année en année, & de degré en degré, jusqu'à ce qu'elle parvienne à la plus haute, qu'on appelle la premiere en ordre de dignité, bien qu'elle soit la derniere selon l'ordre du temps.

Classe se dit aussi des Auteurs, & signifie leur rang, ou l'estime qu'on fait de leurs Ouvrages. C'est ainsi que nous disons ordinairement que Pascal, d'Ablancourt, Vaugelas, &c. sont des Auteurs de la premiere classe. Nous appellons aussi Auteurs classiques, ceux qu'on lit dans les classes des Colleges, & qu'on propose comme les meilleurs pour modeles à la jeunesse. Tels sont entre les Grecs Xenophon, Isocrate, & Demosthene, pour la Prose; Homere & Pindare pour les Vers; entre les Latins, Quinte-Curce, Virgile, Horace, Terence, &c.

CLASSE, Bourg & Monastere dédié sous le nom de S. APPOLLINAIRE, à cinq quarts de lieuë de Ravenne. C'étoit le port de la ville: il passoit aussi pour un de ses fauxbourgs. Le corps de saint Apollinaire, premier Evêque de Ravenne, s'y est toûjours conservé. Saint Romuald, Instituteur des Camaldules, se retira d'abord dans ce Monastere. Il en sortit pour aller passer plusieurs années dans un desert des Pyrenées, entre la France & la Catalogne. Il y revint ensuite, & demeura, non dans le Monastere, mais en un lieu proche, appellé *Pont de Pierre*: de là il passa à saint Martin aux Bois, où il bâtit des cellules. Mais ses propres Disciples l'en aïant chassé, il se retira à Camacetri, puis à Catria sur l'Apennin. Il revint ensuite à Classe, vingt-deux ans après la premiere retraite qu'il y avoit faite au temps de sa conversion. Il se retira depuis dans la petite isle de Perée, à quatre lieuës de Ravenne, pour empêcher qu'on ne le fit Abbé. L'Empereur Othon l'y alla visiter, & l'en ramena. Il le fit choisir malgré lui, Abbé de Classe, par les Prélats qui se trouvoient à Ravenne. * Baillet, *Topographie des Saints, edition de Paris, in folio.* 1709.

CLAVARIUS (Fabien) Genois, Procureur General des Hermites de l'Ordre de saint Augustin, a fait imprimer en 1560. un Traité de *Cambiis*: il a aussi corrigé le Traité de *Usuris & Restitutionibus*, d'Horace Gerard Augustin, natif de Sienne. Il est mort en 1569. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit. &c. par* Denys Simon, *edit. de Paris in* 12. 1695. *tom.* 2.

CLAVASIUS ou CLAVASIO. *Cherchez* ANGE, dit ANGELUS-CLAVASIUS.

CLAUBERGE (Jean) Docteur en Philosophie & en Theologie, & Professeur en l'une & l'autre Faculté à Duisbourg, dans le Duché de Cleves, nâquit à Solingen petite ville du Duché de Berg ou de Mons en Westphalie. Ce fut le 24. Février de l'année 1622. Il étoit fils

de

de JEAN Clauberge, qui étoit Ancien du Consistoire des P. R. de sa ville, & de *Catherine* Caspars. Après avoir fait ses Classes, il alla étudier à Brême où il resta cinq ans sous d'excellens Maîtres, en Philologie Orientale, en Philosophie & en Theologie. Il s'exerça sur tout dans la Metaphysique : il en composa les premiers Elemens, qu'il communiqua en manuscrit à plusieurs Etudians. De Brême il passa à Groningue où il étudia deux ans en Theologie. Il s'attacha principalement à Tobie André, grand Philosophe, & Professeur en Histoire & en Langue Grecque. Il entreprit ensuite de voyager. Il passa en France, fit quelque séjour à Saumur, où enseignoient alors Capel, Amyrauld, & la Place. De Saumur il alla à Paris & fréquenta tout ce qu'il y avoit de Sçavans de l'une & de l'autre Communion. De France il passa en Angleterre, où il ne fit pas un si long séjour. Il retourna ensuite à Groningue. Sa réputation le fit appeller par Loüis-Henry Prince de Nassau, pour enseigner la Philosophie & la Theologie à Herborne. Il n'accepta pas d'abord cette proposition. N'étant pas content de la Philosophie de l'Ecole qu'il sçavoit très-bien, il se rendit à Leide, pour y apprendre celle de Descartes. Il s'attacha principalement à Jean de Racy, celebre parmi ceux qui enseignoient la nouvelle Philosophie. Il accepta ensuite l'emploi qui lui avoit été proposé à Herborne, & attira un grand nombre d'Etudians. En 1651. il fut appellé pour être Professeur en Philosophie à Duisbourg. Il épousa la même année *Catherine Mercator*, descenduë du celebre *Gerard Mercator* habile Geographe. Il en eut un fils, qui a été Docteur en Droit & a publié les Ouvrages Posthumes de son Pere, & cinq filles. Il enseigna d'abord la Philosophie & la Theologie tout seul. On élut ensuite Christophle Wittichius & Theodore Craanen, qui furent depuis appellez à Leide. Clauberge fut Recteur perpetuel de cette Academie naissante, avant l'inauguration solennelle qui en fut faite, ses Collegues se faisant un plaisir de lui ceder cet honneur. Après cette inauguration, il fut encore Recteur deux fois. On peut le regarder comme un des premiers qui ont enseigné la Philosophie de Descartes en Allemagne; ce qu'il fit avec beaucoup de réputation & de succès. En 1660. les Etats de Gueldre voulurent l'avoir à Nimégue, où l'on avoit fondé une Université, mais il refusa cette Vocation; & l'Electeur de Brandebourg lui donna des témoignages réels de son estime. Il mourut le 31. de Janvier 1665. On l'enterra dans la principale Eglise de la Ville, près de Gerard Mercator, & on voit près de son Tombeau son portrait & une Epitaphe, qui contient son éloge. On a ramassé tous ses Ouvrages en deux Volumes in 4. qui ont été imprimez à Amsterdam en 1691. la plûpart l'avoient été separément, & quelques-uns avoient été traduits en François & en d'autres Langues. En voici les Titres. *Physica Contracta. Disputationes Physicæ. Theoria Corporum Viventium. Conjunctio animæ & corporis. Metaphysica de Ente cum Notis. Paraphrasis in Meditationes Cartesii. Notæ breves in Cartesii Principia Philosophiæ. Exercitationes centum de Cognitione Dei & nostri. Logica Vetus & Nova.* Cette Logique est excellente; Clauberge la regardoit avec raison, comme le meilleur de ses Ouvrages. *Logica contracta. Defensio Cartesiana. Dubitatio Cartesiana. Differentia Cartesianam inter & Vulgarem Philosop. Exercitationes & Epist. Joh. Claubergii & Tob. Andreæ varii argumenti.* * Henri Christian Henninius, *Vie de Clauberge*, mise au devant de ses Ouvrages.

CLAUDA, petite Isle dans le Royaume de Candie, où on nourrissoit quantité d'Asnes sauvages, & près de laquelle fut poussé le Vaisseau qui menoit saint Paul à Rome. *Actes XXVII.* 16.

CLAUDE ou CLAUDIUS, Empereur, étoit fils de Drusus, second fils de Livie, femme d'Auguste. Il nâquit à Lyon le 1. jour d'Août de l'an dix avant l'Ere commune de J. C. Il fut appellé *Tiberius Claudius Nero Drusus*, à quoi on ajoûta peu après le surnom de *Germanicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il prit aussi ceux de *Cesar* & d'*Auguste*, quoi qu'il ne fut point de leur famille. Claudius étoit aussi frere de Germanicus, & neveu de Tibere : il succeda à son neveu Caligula, le 25. Janvier de l'an 41. de J. C. dans la 50. année de son âge. Pendant son enfance, & même durant son adolescence, il fut presque toûjours malade de corps & d'esprit : tellement qu'on le croyoit incapable d'exercer aucune charge publique ou particuliere. Aussi ni Auguste ni Tibere ne lui en donnerent point. Antonia sa mere, disoit que c'étoit un monstre que la nature avoit seulement commencé; & quand elle vouloit peindre un homme stupide, elle disoit *qu'il étoit aussi sot que son fils Claude*. Sous l'Empire de Caligula, l'an 37. de l'Ere Chrétienne, il exerça durant deux mois le Consulat : ce qui l'exposa aux railleries, & au mépris de tout le monde. Il parvint à l'Empire par un évenement surprenant. Car s'étant caché pour fuir les assassins qui avoient fait mourir Caligula, il fut découvert par un soldat qui le salua Empereur, & le mena à ses compagnons, qui le conduisirent au camp, & lui firent passer la nuit au corps de garde. Le lendemain Claude permit que ces gens de guerre lui prétassent le serment de fidelité, & leur promit quinze sesterces par tête. Lorsqu'il se fut établi sur le Thrône, malgré les oppositions du Senat, son plus grand soin fut d'abolir entierement la memoire de ce qui s'étoit passé sous Caligula : il parut si moderé à refuser les honneurs, & eut un soin si particulier de la ville & des vivres, qu'il se fit aimer du peuple. Il commença par faire punir Chereas, chef de la conspiration contre Caligula; il bannit Seneque, avec Julie sœur de Caligula, & fit tuer cette Princesse peu de temps après. L'année suivante les Maures furent défaits, & leur païs réduit en deux Provinces, l'une nommée Tingitane, & l'autre Cesarienne. En l'an 44. de J. C. Claude triompha de l'Angleterre, & deux ans après il bannit Asinius Gallus, qui avoit aspiré à l'Empire. Il adopta Neron, fils de sa femme Agrippine, en l'année 50. au préjudice de Britannicus son fils; il lui fit même épouser sa fille Octavie, & lui laissa l'Empire en 54. après avoir été empoisonné par Agrippine. Il acheva divers Ouvrages, dont les principaux furent des acqueducs pour faire venir dans Rome les eaux qu'on appelloit *Claudiennes*; un conduit pour faire écouler le lac Fucin, auquel on travailla inutilement pendant 11. ans; le port d'Ostie, & quelques autres. Les revoltes de la Grande-Bretagne l'obligerent de sortir de Rome. Il en soûmit sans peine une partie, & finit cette expedition & son voyage en six mois : après quoi étant de retour à Rome, il triompha. Depuis, il se laissa gouverner par ses Affranchis, & sa stupidité fut si grande, que chacun la connoissoit, & en faisoit des railleries. Le trop grand pouvoir des personnes de neant qu'il avoit auprès de lui, flétrissoit l'honneur de l'Empire, par toutes sortes d'impudicitez, suivies d'une infinité de bannissemens, de massacres & de proscriptions. Claude avoit été accordé avec Emilia Lepida, arriere-petite-fille d'Auguste, qu'il n'épousa pas; & puis avec Livia Medullina, qui mourut le jour destiné pour leurs nôces. Il fut marié quatre fois; la premiere, à Plautia Urgulanilla, dont il eut un fils & une fille. Le fils, Drusus, fut étranglé dans son jeune âge par une poire, qu'il jettoit en haut en joüant, & qu'il retint dans la bouche; & la fille fut exposée à la porte de sa mere, après que son mari l'eut repudiée pour adultere. La seconde de ses femmes fut Ælia Petina de la famille des Tuberons, qu'il repudia, après en avoir eu une fille nommée Antonia, qui fut mariée à Pompée, & ensuite à Sylla. Messaline sa cousine, dont l'impudicité a rendu le nom celebre, fut la troisiéme femme de Claude. Elle fut si impudente & si effrontée, & eut tant de confiance dans la stupidité de son mari, que de son vivant elle épousa publiquement Silius. L'Empereur se résolut de la faire mourir : ce que Narcisse fit executer l'an 48. de J. C. & quelques jours après il la demanda, comme si elle eût été encore en vie. Il en avoit eu une fille nommée *Octavia*, mariée à Neron, qui la répudia ensuite, & la fit mourir, après avoir fait empoisonner son frere Britannicus. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il en eut fils à qui l'on donna le nom de *Claudius Tiberius Germanicus*, & que l'on appella ensuite *Germanicus Cesar*. Claude épousa enfin en 49. la jeune Agrippine sa niéce, fille de Germanicus. Claude étant encore jeune entreprit d'écrire l'Histoire à la persuasion de Tite-Live, & de Sulpitius Flavus qui devoit le seconder. Durant le cours de son Empire, il écrivit beaucoup de choses, & les fit prononcer par un Lecteur. Il commença son Histoire par les choses arrivées après le meurtre de Cesar le Dictateur, dont il fit deux volumes, & il y en joignit quarante-un de celles qui ar-

riverent après la paix civile. Il composa aussi huit volumes de sa vie, & la défense de Ciceron, contre les écrits d'Asinius Gallus, avec assez deredudition. Il inventa trois lettres, & les ajoûta aux anciennes, comme fort necessaires. Comme il en avoit écrit un volume, lorsqu'il n'étoit encore que particulier, il n'eut pas beaucoup de peine à le faire passer en usage avec les autres, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. Cette sorte d'écriture paroît encore aujourd'hui dans les inscriptions anciennes, & on connoit par là en quel temps elles ont été faites. * Xiphilin, *Abregé du 60. liv. de Dion.* Tacite, *liv.* 11. *&* 12. Suetone, *in Claud.* Aurelius Victor, &c.

CLAUDE II. ou MARCUS AURELIUS CLAUDIUS, Empereur, que d'autres nomment encore FLAVIUS, & que l'on appelle communément le *Gothique*, à cause de la victoire qu'il remporta sur les Goths., étoit d'Illyrie, & nâquit le 10. Mai l'an 214. ou 215. Il commença à se faire connoître sous l'Empire de Dece des l'an 250. ou 251. qu'il eut soin du Peloponnese, & qu'il fut chargé de défendre le pas des Thermopyles. On le fit ensuite Tribun de la cinquiéme Legion; & enfin sous Valerius, on le créa General des armées d'Illyrie, & des Provinces voisines. Depuis ayant chassé les Goths de l'Empire en 267. le Senat lui décerna une statuë. Claude vint trouver ensuite à Milan l'Empereur Galien, qui lui confia la garde de Pavie. Il y étoit, lorsque Galien fut tué dans la conspiration de Marcien & d'Heraclien, Prefet du Pretoire, à laquelle on prétend que Claude eut beaucoup de part. On le proclama Empereur à Pavie, environ le 24. Mars de l'an 268. Il remporta une victoire complete sur les Goths, les Scythes, les Herules, & autres Barbares, qui avoient fait un corps d'armée de plus de trois cens vingt mille hommes, sans compter les valets, & autres personnes qui n'étoient pas propres au combat, dont il ne rechapa qu'un très-petit nombre, qui eurent une peine extrême à regagner leur païs. Cet avantage avoit été precedé de la défaite d'Aureole, que Claude fit déclarer Tyran, & fut suivi de celle des Allemans. Trebellius Pollio, qui le louë comme un très-bon Prince, dit qu'on voyoit en lui la moderation d'Auguste, la vertu de Trajan, & la pieté d'Antonin; éloges qui furent ternis par la cruauté qu'il exerça contre les Chrétiens. Les saints Marius, Marthe, Audiface, Abachus, &c. moururent par son ordre. Dieu l'en punit par la peste, qui l'enleva l'an 270. à Sirmich ville de la Pannonie, à l'âge de 56. ans, après un regne de deux ans & un mois. Eutrope ajoûte, qu'après les longues amertumes que la Republique avoit goûtées durant les factions qui troubloient ses Provinces, elle trouva si douce la domination de ce Prince, que le Senat, pour marque d'un bonheur extraordinaire, dédia en son nom un bouclier d'or dans le Palais, & lui érigea une statuë d'or dans le Capitole. Après sa mort il fut mis au rang des Dieux. * Eusebe, *au liv.* 9. Trebellius Pollio, *dans Claude.* Orose, *liv.* 7. *chap.* 20. Eusebe, *Hist. & en la Chron.* Tillemont, *Hist. des Empereurs, tom. III.*

CLAUDE (Saint) Archevêque de Bezançon, étoit de Salins, l'une des principales villes du Comté de Bourgogne, & tiroit son origine des Seigneurs de ce lieu. Il fut d'abord Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Bezançon, dont ensuite il fut élû Archevêque l'an 526. sous le Pontificat d'Honoré I. Après s'être acquitté de tous les devoirs d'un bon Prélat pendant plusieurs années il forma le dessein de se retirer dans un Monastere, & fit agréer sa démission à son Clergé, qui élut saint Donat en sa place. Saint Claude s'alla enfermer dans l'Abbaye de saint Oyant en Franche-Comté, sur le Mont-Jou en Bourgogne, qui a été depuis appellé le Mont saint Claude. Cinq ans après, il fut élû Abbé de ce Monastere, & vécut saintement avec ses Religieux, jusques à une très-grande vieillesse. Son Historien assure qu'il fut Abbé 55. ans, lesquels étant joints à 39. qu'il avoit lorsqu'il se démit de l'Episcopat, & à 5. pendant lesquels il demeura sans charge dans cette Abbaye, font 99. ans. Il rendit son ame à Dieu l'an 696. Messieurs de Sainte-Marthe disent qu'il n'étoit que Chanoine, lorsqu'il se fit Religieux, & qu'il étoit déja Abbé, lorsqu'on l'élut Archevêque; mais qu'il quitta son Archevêché pour reprendre son Abbaye: ce qui ne s'accorde pas avec l'ancien original de sa Vie, qui de Chanoine le fait Archevêque, & d'Archevêque Abbé. Les Vies de S. Claude sont recentes & de peu d'autorité. Il fut élû Archevêque de Bezançon, en 516. & se démit de cet Archevêché au bout de sept ans en 523. Après sa démission, il se retira dans l'Abbaye de saint Oyant, & en fut élû Abbé en 526. Il mourut le 6. Juin 581. selon la supputation des *Continuateurs de Bollandus.* Il étoit né en 484. & avoit été fait Evêque de Bezançon en 516. Abbé de saint Oyant, en 526. & est mort en 581. âgé de 97. ans. On n'a commencé à l'honorer comme Saint que dans le XIV. siécle. * Baillet, *Vies des Saints, Juin.* Chifflet, *Antiquitez de Bezançon.*

CLAUDE CLEMENT, Evêque de Turin, vers l'an 815. combattit le culte des Images, d'une maniere encore plus outrée, que n'avoient fait les Iconoclastes. C'étoit un Espagnol, qui dès sa jeunesse avoit été disciple de Felix d'Urgel, qu'il avoit suivi en France, en Italie & en Allemagne, lorsque Felix y répandoit ses erreurs. Après que son maître eut été condamné, il feignit de renoncer à ses erreurs, & sçut ensuite si bien se ménager, qu'il trouva moyen de se produire à la Cour de Loüis *le Debonnaire* Empereur & Roi de France, & d'être reçû parmi les Prêtres & les Aumôniers du Palais. Il se mit à prêcher (ce qui étoit assez rare en ce temps là, principalement à la Cour) & s'acquit la réputation d'être un des hommes du monde qui entendoit le mieux, & qui expliquoit le plus nettement l'Evangile. L'Evêché de Turin étant venu à vacquer, l'Empereur le lui donna. Mais étant Evêque, non seulement il voulut abolir le culte des Images; mais il entreprit de les ôter des Eglises, & n'épargna pas même les Croix. L'Abbé Theodemire desaprouva la conduite de cet Evêque, étant persuadé qu'on devoit retenir l'usage des Images, sans les adorer. Il lui écrivit une Lettre, pour l'exhorter à changer de conduite & de doctrine. Claude de Turin au lieu de suivre un conseil si sage, fit une Apologie ou un long Ecrit, contre Theodemire & contre l'usage des Images. Cet Ecrit de Claude de Turin ayant été porté à la Cour de Loüis *le Debonnaire,* ce Prince le fit examiner par les plus habiles gens qui étoient auprès de lui, & en envoya un Extrait à Jonas, Evêque d'Orleans, afin qu'il le refutât. L'Ouvrage de Jonas est divisé en trois livres; dans le premier, il soûtient l'usage des Images, l'Invocation, l'Intercession & le Culte des Saints, & la Veneration qui est dûë à leurs Reliques; il y avouë que les François n'adoroient pas les Images, reprend les Grecs qui les adoroient, & prétend qu'il n'est pas à propos de representer la Divinité sous des figures corporelles. Dans le second, il établit non seulement l'usage, mais aussi la veneration de la Croix. Dans le dernier, il justifie les voyages qui se font à Rome par dévotion. Le Diacre Dungale avoit aussi refuté le livre & la doctrine de Claude de Turin, dans un Traité dédié à Loüis *le Debonnaire,* & à Lothaire. Claude de Turin outre cet Ouvrage, avoit composé plusieurs Commentaires sur divers livres de l'Ecriture Sainte, qui se trouvent manuscrits dans plusieurs Bibliotheques. On a imprimé à Paris en 1542. son Commentaire sur l'Epitre de saint Paul aux Galates, dans lequel il explique assez bien le sens de l'Apôtre. Le Pere Mabillon a aussi donné deux Prefaces de cet Auteur, L'une de son Commentaire sur le Levitique, & l'autre de son Commentaire sur l'Epitre aux Ephesiens. Et le P. Labbe a publié une Chronique abregée, qu'il attribuë à cet Auteur. On a encore dans le 10. tome du Specilege de D. Luc d'Acheri, une Lettre de Claude adressée à l'Empereur Charlemagne, sur les deux éclypses de l'an 810. Ce sont ces Ouvrages que Tritheme, & quelques autres auteurs après lui attribuënt à un Claude, Moine Benedictin Ecossois, disciple de Bede & Collegue d'Alcuin. Mais les Sçavans sont persuadez qu'ils sont plûtôt de Claude Evêque de Turin. * Jonas *in Praef. ad Carol. Calvum.* Valfridus Strabo, *de Offic. Eccl. c.* 8. Labbe, *in dissertation. Historic. de Script. Eccles.* Dom Jean Mabillon, *in Annal. Select. tom.* 1. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques IX. siecle.*

CLAUDE d'Espence. *Cherchez* ESPENCE.

CLAUDE DE SAINCTES. *Voyez* SAINCTES.

CLAUDE ou ASNASAGHET, Roi d'Ethiopie, dans le XVI. siecle, succeda à son pere David. Il em-

ploïa le secours des Portugais contre les Turcs, & demanda un Patriarche qui fût sujet de l'Eglise Romaine. Le Pape Paul IV. à la priere du Roi de Portugal, y envoïa trois Jesuites, l'un en qualité de Patriarche, & les autres avec titre d'Evêques; mais Claude se laissa pervertir par les Heretiques Abissins, qui suivent les erreurs d'Eutychès & de Dioscorus; il persecuta les Missionnaires, qu'il avoit demandez avec tant d'empressement, & fut tué l'an 1559. en combattant contre les Mahometans. * Sponde, *A. C.* 1541. *n.* 11. 1555. *n.* 15. Maffée, *Hist. des Indes*, *l.* 11. *&* 15. *Hist. d'Ethiop. imprimée à Paris l'an* 1622.

CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, Pair & Grand Veneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bourgogne, de Champagne & de Brie, prit naissance le 20. d'Octobre de l'année 1496. Il étoit fils puîné de RENE' II. Duc de Lorraine, & se trouva l'an 1515. à la bataille de Marignan contre les Suisses, où il commandoit les Lansquenets, en l'absence de Charles Duc de Gueldres son oncle maternel. On le tira de la foule des morts tout couvert de plaies, & il ne guerit que comme par miracle. Le Roi François I. qui avoit été témoin de sa valeur, loüa extrêmement Claude de Lorraine, qui contribua beaucoup à la prise de Fontarabie l'an 1521. Tous les Historiens donnent des éloges au sage conseil qu'il donna de raser cette place; mais l'Amiral de Bonnivet s'y opposant pour son interêt, jetta la France dans une guerre de 38. ans. Le Roi en faveur de Claude de Lorraine, érigea la Terre de Guise en Duché & Pairie l'an 1527. comme le veut du Chesne, ou 1528. selon les autres. Le Duc de Guise donna en plusieurs autres occasions des marques de prudence & de valeur. Car il défit les Anglois devant Hesdin, & depuis il fit tête en 1536. aux Troupes Imperiales dans la Champagne, & servit à la conquête de Luxembourg en 1542. L'année suivante il se trouva au secours de Landrecy, & ensuite il representa le Duc de Guyenne au Sacre du Roi Henri II. l'an 1547. Il mourut à Joinville le 12. Avril de l'an 1550. & il y fut enterré dans l'Eglise Collegiale de saint Laurent. Ce Duc avoit épousé le 18. Avril 1513. *Antoinette* de Bourbon, fille de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, &c. morte le 20. Janvier 1583. de laquelle il eut huit fils & quatre filles; sçavoir FRANÇOIS Duc de Guise, né le 17. Fevrier 1519. *Charles* Cardinal, dont on a parlé; CLAUDE, qui fit la branche d'Aumale; *Loüis* Cardinal, né l'an 1527. *Philippe* mort jeune; *François*, Chevalier de Malthe, Grand Prieur de France, & General des Galeres, né l'an 1534. & mort le 6. Mars 1563. *Pierre*, mort jeune; RENE', né l'an 1536. tige des Ducs d'Elbeuf; *Marie*, qui épousa 1. *Loüis* d'Orleans, Duc de Longueville, puis *Jacques* V. Roi d'Ecosse, de qui elle eut *Marie* Stuart; *Loüise*, mariée à *Charles* de Croy, Prince de Chimai; *Renée*, Abbesse de saint Pierre de Reims, morte le 3. Avril 1602. & *Antoinette*, Abbesse de Fare-Moutier, morte en 1561. * Davila parle de lui, *an. l.* 1. Du Bellai, *l.* 1. 3. 8. *&c.* Les Histor. de France. Godefroi, *Geneal. de Lorraine.* Le P. Anselme, &c.

CLAUDE de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Veneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel General de la Cavalerie Legere, & Lieutenant General du Gouvernement de Normandie, étoit fils de CLAUDE Duc de Guise. Il nâquit le premier Août de l'an 1526. & s'accoûtuma dés son jeune âge aux fatigues de la guerre. En 1551. il se trouva aux sieges de Lents & d'Ulpian en Italie; l'année d'après, il fut blessé & fait prisonnier par le Marquis de Brandebourg, dans un combat qui se donna prés de Mets. Depuis il servit à la prise de Marienbourg, à la bataille de Renty en 1554. au siege de Valence en Italie l'an 1557. & à la prise de Calais en 1558. En 1561. il representa le Comte de Champagne au Sacre du Roi Charles IX. Il donna des marques de sa valeur aux batailles de Dreux, de saint Denys & de Moncontour, & il fut tué d'un coup de canon au siege de la Rochelle le 14. Mars de l'an 1573. *Voyez* sa posterité à LORRAINE-AUMALE. * Davila. De Thou. Godefroy. Le P. Anselme.

CLAUDE de Lorraine, Duc de Chevreuse, Pair, Grand Chambellan, & Grand Fauconnier de France, Gouverneur de la haute & basse Marche, Chevalier des Ordres du Roi, étoit fils puîné d'HENRY I. de ce nom, Duc de Guise, & nâquit le 5. Juin de l'an 1578. Il porta premierement le titre de Prince de Joinville: & c'est sous ce nom qu'il se signala aux sieges de la Fere en 1596. & d'Amiens en 1597. Depuis, s'étant broüillé à la Cour en 1598. il alla faire la guerre en Hongrie contre les Infideles. A son retour, il fut fait Duc de Chevreuse en 1612. & Chevalier des Ordres du Roi en 1620. Les années d'après il servit durant les guerres contre les Rebelles de la Religion Prétenduë Reformée: le Roi lui donna les charges de Grand-Chambellan, & de Grand-Fauconnier, & il fut successivement Gouverneur de la haute & basse Marche, d'Auvergne, de Bourbonnois & de Picardie. En 1625. le Prince de Galles le constitua son Procureur, pour épouser en son nom Henriette-Marie de France, que le Duc conduisit en Angleterre. Il se trouva au siege de la Rochelle l'an 1628. & mourut d'apoplexie dans son Hôtel à Paris, le 24. Janvier de l'an 1657. *Voyez* sa posterité à LORRAINE-CHEVREUSE. * Pierre Matthieu. Dupleix. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

CLAUDE de France, depuis Reine de France, fille du Roi LOÜIS XII. & d'*Anne* de Bretagne, nâquit à Romorantin le 13. Octobre 1499. La Reine sa mere, qui n'aimoit pas François Duc d'Angoulême, depuis Roi de France, la voulut fiancer à Charles d'Autriche; mais on s'y opposa: la Princesse Claude fut fiancée au Prince *François* l'an 1506. & le mariage fut accompli à saint Germain en Laye le 14. Mai 1514. Cette Reine n'étoit pas belle, on dit même qu'elle étoit un peu boiteuse; mais en échange, elle étoit ornée de toutes les vertus. Elle fut couronnée à saint Denys le 10. Mai l'an 1517. & mourut au château de Blois le 20. Juillet 1524. Elle eut trois fils & quatre filles, dont il ne resta qu'HENRY II. *Magdelaine*, mariée le premier Janvier 1536. à *Jacques* V. laquelle mourut six mois après son mariage le 7. Juillet suivant; & *Marguerite*, épouse d'*Emmanuel-Philibert* Duc de Savoye, morte le 14. Septembre 1574. * Brantôme, *Vie des Dames*. Du Bouchet & Sainte-Marthe, *Genealogie de la Maison de France*. Mezeray, *Histoire de France*, *Tome II.* Le P. Anselme.

CLAUDE de France, Duchesse de Lorraine, la septiéme des enfans du Roi Henri II. & de *Catherine* de Medicis, nâquit à Fontainebleau au mois de Novembre 1547. On l'éleva à S. Germain en Laye avec ses freres, & elle fut mariée le 5. Fevrier 1558. à *Charles* II. de ce nom, Duc de Lorraine, dont elle eut une illustre posterité. Cette sage Princesse mourut le 20. Fevrier 1575. & fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers de Nancy.

CLAUDE de Lorraine, fille du Duc HENRY II. de Lorraine, femme de *Nicolas-François* de Vaudemont, son cousin germain, par dispense du Pape, étoit mere du Prince *Ferdinand*, mort à Paris le premier Avril 1658. de l'operation qu'on lui fit pour la pierre, étant âgé de 19. ans; de CHARLES V. Duc de Lorraine, mort le 28. Avril 1690. & de *Marie-Anne*, morte Abbesse de Remiremont, le 17. Juin 1661. âgée de 16. ans.

CLAUDE (Jean) Ministre de Charenton, l'un des plus sçavans hommes de la Religion Prétenduë Reformée, dans le XVII. siecle. Il nâquit l'an 1619. à la Sauvetat, dans l'Agenois. Son pere François Claude étoit Ministre de Montbaziliac & de Cours, près de Bergerac en basse Guyenne, où il mourut à l'âge de 74. ans. C'étoit un homme qui aimoit fort les belles Lettres, qui prit grand soin de l'éducation de son fils, & qui cultiva avec succès les dispositions qu'il lui voïoit à se rendre habile. Après lui avoir fait achever ses premieres études, il l'envoya à Montauban pour faire son cours de Philosophie: ensuite duquel il voulut qu'il s'appliquât fortement à la Theologie. M. Claude fut reçû Ministre à l'âge de 26. ans en 1645. & exerça d'abord son Ministere à la Treyne, qui est un Fief d'un Seigneur particulier. Un an après il fut Ministre de Sainte-Afrique en Roüergue, où l'on commença de remarquer la subtilité de son esprit, quoi que la nature ne l'eût pas avantagé de ces dehors brillans, qui souvent parlent pour un Orateur, avant même qu'il ouvre la bouche. Il passa de Sainte-Afrique à Nîmes, où il fit des Leçons particulieres de Theologie, & où l'opinion qu'on avoit de

sa capacité, attira un grand nombre de Proposans (c'est le nom dont les Prétendus Reformez appelloient en France ceux d'entr'eux qui étudioient pour être Ministres.) Il passa huit ans dans l'exercice de cette fonction: après lesquels aïant été accusé de s'opposer aux bonnes intentions de quelques-uns de son parti, qui cherchoient les moïens de réünir les Protestans à l'Eglise, le Ministere lui fut interdit dans tout le Languedoc, par un Arrêt du Conseil. Il vint à la Cour pour tâcher de faire lever cette défense; & dans ce voïage il composa sa premiere Réponse au Traité de M. Arnaud, intitulé: *La Perpetuité de la Foy de l'Eglise Catholique, touchant l'Eucharistie.* Cette Réponse est le premier Ouvrage de M. Claude, & on fut long-temps à le voir courir manuscrit sans en connoître l'Auteur. Après avoir resté 6. mois à Paris, & ne pouvant rien obtenir de la Cour, il alla à Montauban, où il fut reçû Ministre; & ce fut là qu'il composa sa Réponse au second Traité *de la Perpetuité de la Foi touchant l'Eucharistie.* Il avoit demeuré 4. ans à Montauban, lorsqu'il reçût un ordre du Roi pour en sortir, & étant venu à Paris, il fut demandé, & octroyé 9. mois après pour Ministre de Charenton: ce fut en l'année 1666.

Quelque temps après, il fit sa Réponse au P. Noüet Jesuite, qui avoit écrit contre lui, sur le même sujet que M. Arnaud. Cette Réponse parut en 1668. imprimée à Amsterdam: après quoi parut encore une quatriéme Réponse imprimée à Roüen en 1670. contre le Livre que M. Arnaud avoit fait de nouveau sur la même matiere. On publia la même année un Sermon de M. Claude, prononcé à Charenton, sur le 30. verset du chap. 4. de l'Epitre de saint Paul aux Ephesiens: *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei, &c.* Trois ans après on imprima *sa défense de la Reformation*, ou Réponse au Livre de M. Nicole, intitulé: *Préjugez legitimes contre les Calvinistes.* En 1675. il donna encore au public un volume de cinq Sermons sur *la Parabole des Nôces*, contenuë dans le chapitre 22. de l'Evangile selon S. Mathieu. En 1680. il parut une Lettre de lui touchant l'Episcopat. En 1682. il fit imprimer à Paris un petit Livre, qui a pour titre: *l'Examen de soi-même pour se bien preparer à la Communion.* En cette même année, il donna un Sermon qu'il avoit prononcé à Charenton, sur la section 53. du Catechisme. En 1683. il publia sa Réponse au Livre de M. l'Evêque de Meaux, intitulé: *Conference avec M. Claude, Ministre de Charenton.* Il composa la même année un petit Livre qu'il appella: *Considerations sur les Lettres Circulaires de l'Assemblée du Clergé de France.* Enfin, lorsque ces Lettres Circulaires furent notifiées au Consistoire de Charenton, il fit imprimer une Réponse. La reputation qu'il avoit parmi ceux de son parti, fit que l'Université de Groningue souhaita de le posseder, & lui offrit une place de Professeur en Theologie, qu'il n'accepta point, parce qu'il vouloit, disent quelques-uns, qu'on reçût son fils Ministre avec lui; ou plûtôt, parce que le Consistoire de Charenton s'en trouvoit trop bien, pour se resoudre à s'en priver, & pour laisser occuper sa Chaire par un autre. Car quoique son exterieur n'eût rien qui imposât, quoique sa voix même fût desagreable, son style peu brillant & peu fleuri; il faut avoüer cependant que son éloquence étoit mâle, vigoureuse, soûtenuë de raisonnemens bien poussez, & très-propres à persuader ceux qui étoient prévenus des mêmes principes que lui. Ses Ecrits sont du même caractere; & dans leur style exact & serré, on découvre avec beaucoup d'érudition, une grande justesse d'esprit, & une adresse merveilleuse à mettre en œuvre toutes les finesses de la Logique. Et plût au Ciel que ces talens que l'on admiroit dans M. Claude, eussent été consacrez à la défense de la veritable Foi! Mais quoique Dieu ne l'ait pas permis, nous ne laisserons pas de lui rendre justice, & de convenir, sur le témoignage de gens irreprochables de nôtre Religion même, que c'étoit un homme d'une grande integrité, & dont les mœurs pures & reglées meritoient de se faire estimer dans une Communion, dont les sentimens eussent été plus orthodoxes. Il a toûjours été regardé comme le chef & l'ame de son parti en France; & après les derniers coups, sous lesquels Loüis XIV. acheva d'accabler le Calvinisme dans son Royaume, par la revocation de l'Edit de Nantes, M. Claude prit le parti de passer en Hollande, & sortit de Paris le 22. Octobre 1685. pour aller à la Haye où étoit son fils. Le Prince d'Orange l'y reçût favorablement, & lui donna une pension, dont il ne joüit qu'un an; car il mourut le 13. de Janvier 1687. en la 68. année de son âge. Il s'étoit marié à Castres dès l'an 1648. avec Elisabeth de Malacare, fille d'un Avocat en Parlement; & il en a eu un fils nommé Isaac, qui a été Ministre à la Haye, où il mourut le 29. Juillet 1695. Outre les Ecrits de M. Claude, dont nous avons parlé, on a imprimé depuis sa mort cinq volumes de ses Oeuvres Posthumes, contenant divers Traitez de Theologie & de Controverse. Nous ne parlerons point ici de la Conference que M. l'Evêque de Meaux eut avec ce Ministre en 1678. à la sollicitation de Mademoiselle de Duras. On peut consulter ce qui s'en est écrit de part & d'autre. A l'égard du projet de conference pour la réunion, où l'on dit que M. Claude voulut entrer avec feu M. l'Archevêque de Paris, c'est une discussion dans laquelle nous nous engagerons encore moins. Ces sortes de faits qui ne sont point fondez sur preuves par écrit, se détruisent aussi aisément qu'ils s'établissent, & ne sont point du ressort d'un Dictionaire Historique. * *Mem. du temps. Vie de M. Claude.* Bayle, *Dict. Crit.*

CLAUDE (Saint) Ville de France dans la Franche-Comté avec une celebre Abbaye de l'Ordre de S. Benoît. On l'appelloit autrefois *saint Oyant* ou *saint Eugende de Joux.* Elle est aux frontieres du païs de Gex, & à trois lieuës du Rhône, & cinq de Genêve au Couchant d'Eté. *Condatisco*, que quelques-uns tournent en François par *Condat*, étoit un lieu où saint Romain & son frere saint Lupicin bâtirent un Monastere au Diocese de Lyon dans les deserts de Jura, dit le Mont-Jou. Saint Eugende ou saint Oyant son troisiéme Abbé, fut le premier que l'on y enterra l'an 510. c'est ce qui a fait porter son nom à l'Abbaye; jusqu'au de-là du XII. siecle. Elle l'a changé, pour prendre celui de S. CLAUDE, qu'elle garde aujourd'hui. *Condatisco*, & *Condadiscum*, de même que *Condate* & *Condatum*, veut dire *Camours* & *Confiant*, *Cande* & *Cosne*: tous mots d'une même signification. C'étoit un vallon entre des hauts rochers, où il y avoit une source d'eau & quelques sauvageons, qui produisoient des fruits fort aigres. Saint Romain s'y retira vers l'an 425. à l'âge d'environ trente-cinq ans. Cette Abbaye n'a point porté le nom de saint Romain son Fondateur, parce que son corps n'y fut point enterré. Elle subsiste encore aujourd'hui dans la petite ville de saint Claude; mais les Religieux qui y ont pris le Regle de saint Benoît, y vivent sans communauté, & sont de ceux qu'on appelle *anciens*, parce qu'ils n'ont point embrassé les dernieres reformes. Saint Claude s'y étant retiré l'an 523. après avoir fait la démission de son Evêché de Bezançon, en fut fait Abbé l'an 526. après la mort du B. Injurieux, & la gouverna jusqu'en 581. qu'il mourut. Il y fut enterré, & demeura inconnu près de 600. ans. Au XII. siecle l'éclat des miracles qu'on lui attribuoit, rendit le lieu si celebre, que cette Abbaye prit son nom dès la fin du treiziéme siecle, avec la ville qui se forma autour. * Sanson, *Voyage Hist.* Baillet, *Topogr. des Saints, edit. Paris. in fol.* 1703.

CLAUDIA, Vierge Vestale parmi les Romains, étant accusée d'inceste, parce qu'elle employoit trop de temps à se parer, fut justifiée par un prodige. Dans le temps qu'Annibal ravageoit l'Italie, vers l'an de Rome 537. & avant J. C. 217. on avoit appris dans les livres de la Sibylle, que la statuë de Cybele devoit être amenée de Pessinunte à Rome; mais comme on vouloit la faire monter par le Tibre, le vaisseau qui la portoit s'arrêta, & ne put être ébranlé par tous les efforts des matelots. On sçut cependant que le vaisseau ne pouvoit être remué que par une fille chaste. Alors Claudia pria la Déesse, que si elle avoit quelque connoissance de sa vertu, il lui plût de la favoriser; alors, avec sa ceinture seule, elle entraîna le vaisseau qui portoit la statuë. Une autre fois, voyant qu'un Tribun du peuple, prévenu de haine contre son pere, vouloit avec violence l'arracher de son char triomphal, elle y accourut, & s'opposa avec tant de courage aux efforts de ce Magistrat, que malgré lui, son pere alla triomphant jusqu'au Capitole.* Tite-Live, *l. XXXIX.* 14. Ov. *l. 4. des Fastes.*

CLAUDIA, que quelques-uns confondent sans raison, avec celle dont nous venons de parler, étoit sœur

de P. Claudius Pulcher, qui l'an 505. de Rome, & 249. avant J.C. perdit contre les Carthaginois une bataille navale, dans laquelle perit un très-grand nombre de Romains. On dit que cette Dame se trouvant incommodée de la foule du peuple, qui la pressoit à la sortie du theatre : *Plût aux Dieux*, dit-elle, *que mon frere vécût encore, & qu'il eût une autre flotte à commander !* ce qui fut cause qu'on la mit à l'amende. Aurelius Victor en parle dans les Eloges des Hommes illustres, que quelques-uns attribuënt à Cornelius Nepos, à Suetone ou à Pline *le Jeune, ch.* 46. & à Val. Max. *l.* 5. *c.* 4. *ex.* 6.

CLAUDIA (Junia) fille de M. Junius Silanus, & premiere femme de C. Caligula, mourut peu de temps après l'avoir épousé. * Tacite *Annal. l.* 6.

CLAUDIA, niece de l'Empereur Claude II. mere de l'Empereur Constance, & aïeule du grand Constantin. *Claud. vit.* Une autre, sœur de l'Empereur Probe, dans le III. siecle.

CLAUDIA RUFINA, native de la Grand'-Bretagne, vivoit vers l'an 100. de l'Ere Chrétienne, & fut celebre par son esprit. Quelques-uns croyent qu'elle étoit Chrétienne, & que c'est la même dont parle saint Paul sur la fin de la seconde Epître à Timothée : *Salutant te Eubulus, & Pudens, & Linus, & Claudia, & omnes fratres.* On pretend qu'elle étoit parente de l'Empereur Claudius, qu'elle demeuroit à Rome, & qu'elle y épousa Aulus Rufus Pudens, qu'on veut être le même dont parle S. Paul. Le Martyrologe Romain fait mention, au dix-neuf May, de Pudens, & de Pudentiane sa fille. Celle-ci souffrit le martyre, vers l'an 140. La Chronologie est differente dans les Auteurs qui parlent de Pudens & de Claudia, qui composa quelques Ouvrages en vers. * Martial, *l.* 11. *Epist.* 4. & 54. Baronius, *in Annal. A.C.* 160. *& in Mart.* Surius, *ad diem.* 19. *Maii.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

CLAUDIANISTES, certaine Secte d'Heretiques, venuë des Donatistes, qui firent une Eglise à part, comme les Rogatistes, que S. Augustin appelle *un morceau coupé d'un autre morceau.* Les premiers eurent ce nom d'un certain Claude, comme les autres le tirerent de Rogatus Maurus. Ce qui se prouve par l'Epître Synodale du Concile des Cavernes de Suse, qui fut tenu par par ces Schismatiques. * S. Augustin. *sur le Pseaume* 36.

CLAUDIEN, (Claudianus) Poëte Latin, vivoit dans le quatriéme siecle, sous l'Empire de Theodose, & de ses fils Arcadius & Honorius. Plusieurs Sçavans croient qu'il étoit Egyptien, natif de Canope : ce que Crinitus juge être incontestable, après ce que Claudien avouë de lui-même dans l'Epigramme au Proconsul Gennadius:

Grajorum populis & nostro cognite Nilo.

Cependant ce sentiment n'est pas le plus universel. Car plusieurs le font Espagnol, & Petrarque, Ange Politien & Landini ont crû qu'il étoit originaire de Florence. D'autres assurent que Claudien étoit Gaulois, & que la ville de Vienne en Dauphiné étoit le lieu de sa naissance, fondez sur ce que la famille des Claudiens a été illustre dans cette ville, & feconde en beaux esprits. Quoiqu'il en soit, Claudien étoit Païen, & florissoit sous l'Empire d'Arcadius & d'Honorius, qui lui firent dresser dans Rome une statuë après sa mort, avec cette inscription, TRIBUNUS : NOTARIUS : INTER CÆTERAS INGENTES ARTES PRÆGLORIOSISSIMUS POETARUM. Il a écrit un Poëme du ravissement de Proserpine en III. Livres; II. d'Invectives contre Rufin, & II. contre Eutrope, & plusieurs autres. Quant au Poëme de JESUS-CHRIST qui paroît sous son nom, il n'est point de lui, quelques-uns l'attribuënt au Pape Damase, & quand il porteroit le nom de Claudien, il seroit d'un Claudien surnommé Mamercus, qui vivoit sous l'Empereur Zenon. Jules Cesar Scaliger dit dans sa Poëtique, que Claudien a été accablé par le peu de noblesse de sa matiere, & qu'il a suppléé à ses défauts, par la fertilité de son esprit. Claudien est sans contredit le premier de tous les Poëtes, qui ont parû depuis le siecle heureux d'Auguste; & Marc-Antoine-Sabellic, semble avoir eu raison de dire, qu'il est le dernier des anciens Poëtes, & le premier des nouveaux. M. Godeau après divers autres Critiques d'Allemagne & d'Italie, témoigne que de tous ceux qui ont tâché de suivre & d'imiter Virgile; il est celui qui approche le plus de la majesté de ce Poëte, & qui se sent le moins de la corruption de son siecle. Un Critique Ecossois prefere sans façon Claudien à Virgile; mais sans donner dans l'hyperbole, il faut convenir que 1. pour ce qui regarde le *genie*, il l'avoit admirable. Crinitus témoigne, qu'il semble être formé de la nature même pour la Poësie, & qu'il y étoit heureusement porté : la plûpart des Critiques en ont jugé à peu près de même. Les anciens Auteurs Ecclesiastiques même, tels qu'Orose & Paul Diacre, ne lui ont pas refusé cette gloire. Loüis Vivés dit, que Claudien étoit né Poëte, qu'il possedoit l'esprit poëtique dans toute sa plenitude, & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthousiasme. C'est ce qu'ont aussi reconnu Buchanan, Juste-Lipse, Contarini, Hanckius. 2. Pour *la science*, c'est-à-dire, les qualitez que Claudien avoit acquises pour la poësie; car il s'étoit rendu habile dans la science des choses naturelles, dans celle des Loix & de la Jurisprudence, & dans celle de l'art militaire. M. Baillet croit que Claudien étoit sçavant en Poëte, c'est-à-dire, que sans approfondir toutes ces connoissances, qui demandent chacune un homme tout entier, il s'étoit contenté d'en faire l'accessoire de sa profession principale; peut-être même ne les avoit-il étudiées que dans son Homere & dans Virgile. 3. Pour ce qui est du style de Claudien, la plûpart des Critiques conviennent qu'il est beau, pur, châtié, élegant, doux, grave, élevé, noble; & ce qu'on y a le plus admiré, c'est de le voir coulant & facile, avec tant d'autres qualitez, qui se trouvent rarement unies ensemble dans les autres Poëtes. Quelques Critiques modernes cependant ont trouvé que sa latinité n'est pas assez pure. Un Auteur du P. Roial dit, qu'il a trop de saillies de jeunesse, & qu'il est trop enflé : les P. Briet & Rapin Jesuites, ont remarqué après lui la même chose. Ce Poëte, dit le Giraldi, commence un sujet avec beaucoup de feu & de courage, mais le vent lui manque, & il est rare, selon lui, que la fin de ses pieces réponde à leur commencement. 4. Entre les diverses pieces de poësie que Claudien a publiées, les *Invectives* contre Rufin & contre Eutrope, sont les plus belles au jugement de M. Godeau : selon lui on ne peut rien faire en ce genre de plus achevé. Aprés ces pieces, il n'y en a pas de plus estimée que le poëme de *l'enlevement de Proserpine.* Le poëme *du Consulat d'Honorius* marche aprés. Il est bon de remarquer avec Jules Scaliger, que Claudien a introduit dans la poësie une espece de nouveauté, dont on n'avoit point encore eû d'exemple ailleurs que dans Perse : c'est celle de mettre des Prefaces à la tête de chaque Ouvrage, comme il a fait à la plûpart des siens. Parmi les éditions de Claudien, celle de Heinsius fils est la meilleure : celle de Barthius est aussi fort bonne, mais le Commentaire est un peu trop long. On ne parle point encore de celle des Scholiastes Dauphins.* S. Augustin, *lib.* 5. *de la Cité de Dieu, c.* 26. Orose, *lib.* 7. *c.* 35. Prosper, *in Chron.* Suidas. Scaliger, *Poët. lib.* 6. Lilius Giraldus, *Dial.* 4. *des Poët.* Vossius, *Marc. Anton. Cocc. Sabellic. Ven. Ennead. hist.* 7. *lib.* 9. Ant. Godeau, *Histoire de l'Eglise, fin du IV. siecle. Petr. Crinit. de Vit. Poëtar. lib.* 1. *cap.* 85. Juste-Lipse, 1. *de admirandis seu de magnitud. Rom. cap.* 2. *Georg.* Buchanan *in Dialog. de jure regni apud Scotos post historiam suam.* Le P. Fabri, *lib.* 3. *Ing.* 5. *cap.* 2. *Delectus Epigram. par un Aut. de P. R. in Dissert. Prælim. de Epig.* Rapin, *Reflexions particulieres sur la Poëtique*, 2. *part. reflex. XIV. & XV. Consultez particulierement* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Latins tom.* 6. *pag.* 483. *où l'on trouve dans un ordre exact tous ceux qui ont porté leur jugement sur les Ouvrages de Claudien.*

CLAUDIEN MAMERT, frere de Mamert Evêque de Vienne, & son Vicaire, vivoit dans le V. siecle, environ l'an 460. Il composa trois livres de l'état de l'ame, qu'il dédia à Sidonius Apollinaris, lequel en parle, comme d'un homme excellent par sa doctrine & par sa pieté. Il entreprit cet Ouvrage, pour refuter le livre que Fauste Evêque de Riez faisoit courir sans nom, & dans lequel il s'efforçoit de prouver, qu'il n'y avoit point de creatures incorporelles, & par consequent que l'ame n'étoit pas une substance spirituelle, d'où il s'ensuivoit qu'elle étoit mortelle. On lui attribuë un Poëme, dans lequel il fait voir que les Poëtes Chrétiens doivent quitter les sujets prophanes, pour chanter des histoires & des choses sacrées. Gennade assûre que

l'Hymne de la Croix, *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*, est de lui. L'ancien Scholiaste l'en fait aussi auteur, & il y a bien de l'apparence que c'est cette Hymne, dont Sidonius fait l'éloge dans l'Epitre 3. du IV. livre. Ainsi il y a beaucoup plus de raison de l'attribuer à Claudien Mamert qu'à Venance Fortunat. * Sidonius Apollinaris, *l. 4. ep. 3. 11. &c.* avec les Notes du P. Sirmond. Gennade, *c. 83.* Bellarmin, *des Ecri. Eccles.* Trithéme, *au Cat.* Baronius, *A. C. 460. n. 37. T. IV. Bibl. SS. PP. ed. 1624. &c.*

CLAUDIN (Jules Cesar) Medecin de Bologne, florissoit en 1574. Il a publié un Livre *des jours critiques. La Défense des Medecins Galenistes contre* A. Sala, *Des Conseils de Medecine. L'Empirique raisonnable, &c.* * Bumaldus, *Bibliotheca Bononiensis.*

CLAUDIUS, nom de l'illustre famille des Claudiens à Rome. Elle descendoit d'Appius Clausus, ou CLAUDIUS, de Regille, ville des Sabins, qui s'étoit venu établir à Rome, & dont les descendans y remplirent les premieres charges. Nous parlerons des plus considerables dans leurs articles separez, & nous nous contenterons de dire, que les Fastes Consulaires sont remplis des noms des Claudiens qui ont exercé le Consulat. Tels que, APPIUS CLAUDIUS CRASSUS en 405. de Rome, & 349. avant J. C. avec L. Furius Camillus; Un autre en 611. de Rome, & 143. ans avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus; APPIUS CLAUDIUS LENTULUS, en 624. & 130. ans avant l'Ere Chrétienne, avec Perpenna, &c.

CLAUDIUS, ou CLAUSUS (Appius) Senateur & Consul Romain, étoit de Regille, ville des Sabins. Ce peuple avoit resolu de faire la guerre aux Romains. Appius Clausus s'y opposa, fut traité de lâche, de traître, & se vit contraint de se retirer à Rome. Ce fut l'an 250. de la fondation de cette ville, 504. avant J. C. sous le quatriéme Consulat de Valerius Publicola, & le second de Lucretius. Appius fut reçû dans le Senat au nombre des Senateurs. Il changea son nom de Clausus en celui de Claudius, & fut Chef de la famille Claudienne, qui a été depuis très-illustre à Rome. Le Senat lui fit donner cinq arpens de terre sur les bords du Teveron, & deux arpens à ceux qui l'avoient suivi. Ils étoient près de cinq mille personnes, & on les avoit déja naturalisez, par la qualité de Bourgeois Romains. Appius Claudius eut ensuite beaucoup de part dans les affaires de la Republique; mais il étoit d'un naturel chagrin, & extrêmement fier; ce qui lui attira la haine du peuple, parce qu'il s'opposoit severement à ses desseins tumultueux. En 259. de Rome & avant J. C. l'an 495. il fut fait Consul avec P. Servilius Priscus; & cette année très-heureuse pour la Republique naissante, fut marquée par la défaite des Volsques. Appius Claudius les vainquit, & après cet exploit, fit couper la tête à tous les ôtages qu'ils avoient à Rome, ajoûtant cette peine à celle que la fortune des armes leur avoit fait souffrir, pour avoir violé les tréves & la foi des traitez, dont la vie des ôtages devoit répondre. A. Virginius Tricostus, & T. Vecturius Geminus, furent Consuls en 260. après Claudius. Celui-ci les accusa de negligence, & fit créer Dictateur M. Valerius, frere de Publicola. Depuis, la ville de Rome fut exposée à de grandes seditions au sujet du partage des terres. Appius Claudius, qui étoit le plus passionné des Senateurs contre les Plebeïens, fut fait une seconde fois Consul avec Q. Barbatus Capitolinus en 283. & 471. an avant J. C. Le Tribun Victorius ou Lictorius, qui étoit un esprit violent, porta le peuple à la revolte, & les Volsques, secondez des Æques, prirent les armes contre les Romains. Claudius eut du dessous en cette expedition. Sa severité étoit tellement détestée des Soldats, qu'ils souffrirent volontiers leur défaite, & témoignerent même une maligne joïe, de ce que la honte en retomboit sur le Consul. Au commencement de l'an 284. les Tribuns accuserent Appius Claudius de mépriser le peuple Romain, de causer des seditions, d'avoir fait assassiner Genutius, qui étoit de leur corps, & d'avoir malicieusement contribué à sa derniere défaite. Il comparut sans rien rabattre de sa fierté ordinaire, ce qui surprit beaucoup ses accusateurs & ses juges; de sorte que quelque resolution qu'ils eussent prise de le perdre, son affaire fut renvoïée à une autre assemblée. Quelques jours après il tomba malade, & mourut dans le même temps. D'autres disent, qu'il se fit mourir lui-même, pour éviter l'infamie qui le menaçoit. Mais quoique le peuple le haït mortellement, il ne fit point passer sa haine jusques à sa memoire. Il consentit qu'on lui fit les obseques qu'on avoit accoûtumé de faire à des personnes de sa qualité, & il écouta même, comme dit Tite-Live, son Oraison funebre, malgré l'opposition des Tribuns. * Plutarque, *in vit. Publ.* Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Senateur Romain, fils de ce premier, se laissa seduire à l'amour, & à l'ambition, & commit des crimes qui lui coûterent l'honneur & la vie. Quelques Auteurs ont crû qu'il étoit ce même Appius Claudius, qui fut Consul l'an 294. de Rome, & 460. avant J. C. avec Valerius Publicola II. auquel après sa mort, on substitua T. Quintius Cincinnatus. Mais il y a apparence que c'étoit son frere. Car ce Consul de l'année 294. est surnommé Sabinus Regillensis, & celui dont nous parlons presentement, est surnommé Crassinus. L'an 300. de Rome, & 454. ans avant J. C. on envoia en Grece trois Ambassadeurs, pour apprendre les Loix de ce païs, dont on composa depuis celle des douze Tables. Ils revinrent en 302. & alors le Senat ordonna que pour l'année suivante on choisiroit quelques personnes prudentes, pour gouverner la ville en la place des Consuls. On prit dix Senateurs qu'on nomma Decemvirs, & qui eurent toute l'autorité en 303. & 304. cependant on n'eut pas sujet de se loüer de leur conduite. Car Appius Claudius qui étoit du nombre de ces Decemvirs, fit assassiner Lucius Siccius Dentatus, qui pendant 40. ans avoit rendu de grands services à la Republique. Lucius Virginius, Tribun militaire, avoit une fille très-belle, très-sage & très-vertueuse, appellée Virginie, & fiancée avec Lucius Icilius, qui avoit été Tribun du peuple. La beauté de cette fille charma tellement Appius Claudius, qu'il n'épargna ni offres, ni menaces, pour la seduire. Mais n'en aïant pû venir à bout, il aposta un certain M. Claudius, qui demanda Virginie, comme esclave fugitive, supposant qu'elle étoit née dans sa maison d'une de ses esclaves, qui l'avoit venduë secretement à Numitoria, femme de Virginius. Ce procès se poursuivit devant Appius Claudius, Juge de ces sortes d'affaires. Il ajugea Virginie au demandeur par provision, jusqu'à ce que cette affaire pût être jugée definitivement. Virginius au desespoir de voir sa fille traînée comme une esclave fugitive, & étant persuadé que la mort étoit préferable à l'esclavage, prit un couteau sur le banc d'un boucher, & le plongea dans le sein de Virginie : *Reçoi, dit-il, ma fille, le secours que je te puis donner contre le Tyran.* Cette affaire émût le peuple & l'armée, & Rome se vit dans le plus grand danger qu'elle eût jamais couru. Valerius & Horatius, que leur vertu faisoit respecter du peuple & du Senat, entreprirent d'appaiser cette émotion. Ils en vinrent à bout, & l'ancien gouvernement Consulaire fut rétabli. L'année d'après 305. Virginius accusa Appius Claudius de l'injustice qu'il avoit faite à sa fille. L'accusé fut mis en prison, quoiqu'il en eût appellé au peuple; & pressé des remords de sa conscience, il se punit lui-même avec du poison, l'an de Rome 305. & avant J. C. 449. Ciceron a parlé de cette Histoire de Virginie & d'Appius. Pomponius ajoûte que ce dernier étoit un sçavant Jurisconsulte, & qu'il avoit beaucoup travaillé aux Loix des douze Tables. * Ciceron, *liv. 2. de Finib.* Pomponius, *liv. 3. Dig. de orig. Jur.* Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Dictateur Romain, étoit de la même famille des Claudiens. L'an 392. de Rome, & avant J. C. 362. sous le Consulat de Q. Servilius Hala ou Ahala, & de L. Genutius Aventinensis, les Herniques prirent les armes contre les Romains. La conduite de cette guerre fut donnée au dernier des Consuls, qui tomba dans une embuscade que les ennemis lui dresserent, & qui fut tué en combattant vaillamment. Les Herniques devenus hardis par ce succès, attaquerent le camp du Consul, où commandoit C. Sulpitius, son Lieutenant; mais ils furent repoussez avec perte. Dans ces extrêmitez, le Senat fit nommer Dictateur Appius Claudius. Il leva de nouvelles troupes, se mit en cam-

pagne, & alla joindre l'armée de Sulpitius. Quelque temps après, il donna bataille aux Herniques, & la gagna veritablement; mais il y perdit une grande partie de ses troupes. Appius Claudius eut depuis d'autres emplois dans la Republique, & fut un des plus violens partisans des Patriciens contre les Plebeïens. Cette passion étoit naturelle dans cette famille & se transmettoit de pere en fils. * Tite-Live, Florus.

CLAUDIUS, (Appius) surnommé *Cæcus* ou *l'Aveugle*, fut Censeur, l'an 441. de Rome, & 313. avant J. C. avec C. Plautius. Durant ce temps, il fit paver le grand chemin, qu'on appella de son nom, la Voye Appienne, *Via Appia*, & fit aussi faire un canal qui portoit son nom, & qu'on appella *Aqua Claudia*. Ce canal conduisoit des eaux vives, dans la ville de Rome, & même jusques sur le mont Aventin. Appius eut seul l'Intendance de ces Ouvrages; car C. Plautius, par incapacité ou par negligence, lui laissa la conduite de toutes choses. D'autres disent que Plautius fut déposé, pour avoir fait un mauvais choix de Senateurs. Appius Claudius fut depuis Consul, l'an 447. & 307. avant JESUS-CHRIST, avec L. Volumnius Violens, ou Flamma, qui fit la guerre aux Salentins. Ce Volumnius étoit Plebeïen, & la famille des Claudiens étoit Patricienne, & très-opposée au peuple. Appius Claudius eut encore le chagrin de se voir Consul avec le même Volumnius, l'an 458. de Rome. Dans le département des affaires de la guerre, Claudius eut ordre de commander l'armée contre les Toscans, & les Samnites unis ensemble. Mais il se vit extrêmement pressé, & Volumnius en étant informé, vint à son secours. Claudius en fut fâché: cet esprit fier eût mieux aimé périr avec son armée, que d'être secouru par un Plebeïen. Cependant, il fut contraint de souffrir que Volumnius le dégageât. Les ennemis donnerent une bataille, & ils la perdirent. Claudius eut un nouveau chagrin dans sa victoire, de ce que tout l'honneur de cette journée fut attribué à son Collegue. Etant fort âgé, il devint aveugle: quelques-uns ont dit, que ce fut une punition des Dieux, pour avoir voulu transferer à des Esclaves le soin de sacrifier à Hercule, qui avoit appartenu à la famille des Poticiens, laquelle étoit nouvellement éteinte. En 475. de Rome, & 279. avant JESUS-CHRIST, Pyrrhus envoïa à Rome Cyneas, l'un de ses Ministres, pour y proposer la paix au Sénat, esperant que la conjoncture d'une victoire qu'il venoit de remporter, & la presence de son armée feroient trouver cette proposition fort douce aux Romains. On déliberoit de cette importante affaire au Sénat, lorsqu'Appius Claudius s'y fit porter, & fit connoître aux moins éclairez, que la conjoncture presente rendoit cette paix extrêmement honteuse au peuple Romain. Ses remontrances l'emporterent, & firent rompre un traité qui auroit été honteux aux Romains. Ce qui a fait dire à Ovide:

Appius est autor: Pyrrho cui pace negata
Multum animo vidit, lumine captus erat.

Il mourut peu de temps après. Il étoit fort habile dans la Jurisprudence Romaine, & Ciceron le met au nombre des anciens Orateurs Romains. * Tite-Live, *liv.* 12. & 13. Florus. Plutarque.

CLAUDIUS, (Appius) fils d'Appius Claudius Cœcus, en 490. de Rome, & 264. avant J. C. fut élevé à la dignité de Consul avec M. Fulvius Flaccus. Les Mammertins ne pouvant plus ni supporter, ni secoüer le joug des Carthaginois, envoïerent à Rome demander du secours. Le Sénat accepta ce parti, pour avoir un prétexte de soûmettre la Sicile, comme on avoit soûmis le reste de l'Italie. Appius Claudius passa en Sicile, à la tête d'une armée florissante; & ce fut la premiere fois que la cavalerie Romaine passa la mer. Ce fut de même en cette occasion, qu'on donna à Appius Claudius le surnom de *Caudex*, à cause du soin qu'il eut de faire assembler en peu de temps les Navires, dont il avoit besoin pour son expedition. Car les Latins ont nommé *Caudex*, cet assemblage de plusieurs ais, dont on faisoit des Vaisseaux de charge. Il débarqua, sans qu'on lui fit aucun obstacle, & se campa ensuite avec la même tranquilité. La grande réputation des Carthaginois, fit qu'il se tint d'abord serré; mais ce fut pour peu de temps, car aïant mis en fuite les troupes de Hieron & défait les Carthaginois, il demeura maître de la campagne. Avec cet avantage, il eut aussi la gloire d'avoir été le premier des Romains, qui ait remporté quelque victoire hors d'Italie. * Tite-Live. Florus. Polybe.

☞ Quelques Auteurs, & entr'autres Aurelius Victor ont crû que ce Consul étoit frere d'Appius Claudius Cœcus; il est pourtant certain que c'étoit son fils. D'autres l'ont confondu avec APPIUS CLAUDIUS, surnommé Ruffus Crassus, qui avoit été Consul en 486. de Rome, & 268. ans avant JESUS-CHRIST avec Sempronius Sapiens, ou Sophus.

CLAUDIUS PULCHER, Consul Romain, étoit fils d'Appius Claudius Cœcus. Il fut Consul en 585. de la fondation de Rome, & 249. ans avant JESUS-CHRIST, avec L. Julius Pullus, & perdit une bataille navale en Sicile, contre les Carthaginois. C. Attilius Regulus, & L. Manlius Volso, Consuls en 504. avoient assiegé Lilybée en Sicile. Claudius Pulcher fit une autre entreprise sur Drepani; mais Asdrubal Gouverneur de la Place, en étant averti, l'attendit en bataille, à l'emboûchure de son port. Claudius, quoique surpris de trouver les ennemis en si bonne posture, les attaqua inconsidérement, & Asdrubal, se servant de son avantage, coula à fond plusieurs des vaisseaux Romains, & en prit quatre-vingt-treize, poursuivant les autres jusques auprès de Lilybée. On crut que le mépris que Claudius avoit fait des Auspices, lui avoit attiré ce châtiment. Car comme on lui presenta la cage où étoient les oiseaux sacrez, voïant qu'ils ne vouloient pas manger, ils les jetta dans la mer; *qu'ils boivent*, dit-il, *puisqu'ils ne veulent pas manger.* Claudius étant retourné à Rome, fut déposé & condamné à l'amende: on l'obligea même de nommer un Dictateur. Mais méprisant le Sénat, comme il avoit fait la Religion, il nomma Dictateur un certain C. Glaucia, qui étoit l'objet de la risée du peuple. Le Sénat contraignit ce dernier, à se déposer en faveur d'Attilius Collatinus. * Polybe, *liv.* 6. Valere Maxime, *lib.* 1. *chap.* 4. Suetone, *Tib.* Pline, *lib.* 9. &c.

CLAUDIUS, nom de plusieurs grands Hommes, qui ont vécu sous les Empereurs, dont la plûpart ne sont point de cette famille. Voïez LEURS SURNOMS.

CLAUDIUS, certain bandit qui pilloit la Judée & la Syrie, & que l'Empereur Severe faisoit poursuivre & chercher avec soin, vers l'an de JESUS-CHRIST 200. Il eut l'audace, dans le même temps, de venir au camp de l'Empereur, suivi de quelques cavaliers, d'approcher de lui, de le saluer, comme s'il eut été l'un de ses Tribuns, & ensuite il se retira, sans avoir été reconnu; de sorte qu'il fut impossible de le trouver. * Dion, *lib.* 75.

CLAUDIUS HERMINIANUS, Intendant de Cappadoce pour les Romains, traita si cruellement les Chrétiens, que, par un juste châtiment de Dieu, les vers le mangeoient tout vivant. Il défendit autant qu'il le put, que cela ne fut publié, de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjoüissent. Cela arriva l'an de JESUS-CHRIST, 208. * Tertull. *in L. ad Scapulam.*

CLAUDIUS VERUS, Archevêque de Vienne en Dauphiné, Prélat de grande vertu & de grande érudition, vivoit dans le IV. siecle. Adon & Bede assûrent qu'il assista au I. Concile d'Arles, tenu l'an 314. Mais le Cardinal Baronius le nie, & dit que ce Claude qui se trouva en ce Concile, étoit un Prêtre que le Pape saint Sylvestre y avoit envoïé. Il faut remarquer que ce Claude de Vienne n'est pas le même que Claudien Prêtre de Vienne, frere de saint Mamet, comme quelques-uns l'ont écrit. On dit qu'il mourut en 424. * Adon & Bede, *Chron.* Chorier, *des Archev. de Vien.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p.* 792.

CLAUDIUS MARIUS VICTOR, ou VICTORINUS, Rheteur de Marseille, vivoit dans le V. siecle, vers l'an 425. ou 430. il fut un des plus celebres Poëtes de son temps. Nous avons de lui trois Livres de Vers Hexametres, qu'il adresse à son fils Ætherius, où il raconte l'Histoire de la Genese, depuis la creation du monde jusqu'à la ruine de Sodome; & une Epître à Salonius, contre les mœurs corrompuës de son siecle. Il parle dans cette derniere piece des courses des Vandales, & autres Barbares dans les Gaules. Ce qui fait voir qu'il vivoit dans le V. siecle. Aussi Gennade dit qu'il mourut sous l'Empire de Theodose & de Valentinien. Gaspard Loaisa lui attribuë deux Poëmes, que d'autres croïent être de Victorin de Petaw. * Gennade, *c.* 6. *T. VIII. Biblioth. SS. PP. edit.* 2.

CLAUDULFE, fils de saint Arnoul Evêque de Mets, & de Dole, fut Domestique de Sigebert II. Roi d'Austrasie. Guillaume de Malmesburi, & quelques autres lui donnent un fils nommé Martin, Duc des Austrasiens. Depuis, étant devenu veuf à 46. ans, il fut élû Evêque de Mets, & gouverna très-sagement cette Eglise, durant près de 40. ans. Il fut enterré à Mets dans l'Eglise des Apôtres. * Sainte-Marthe, *Hist. de la Mais. de France*, *& in Gall. Christ.* Adrien Valois, *de gest. vet. Franc. Tom. III.*

CLAVER, (Martin) Religieux de saint Augustin dans les Philippines, composa l'Histoire de son Ordre, dont Nicolas Antonio fait mention dans sa Bibliotheque d'Espagne.

CLAVIUS, (Christophle) Jesuite Allemand, étoit de Bamberg, & dès son jeune âge entra chez les Jesuites, où il fit un grand progrès dans les Sciences. L'inclination qu'il sentoit pour les Mathematiques, fit qu'il s'y rendit très-habile. Ses Superieurs l'envoïerent à Rome, où il trouva des gens qui le considererent comme l'Euclide de son siecle, & où il fut emploïé par le Pape Gregoire XIII. en 1581. & en 1582. pour la correction du Calendrier Romain. Joseph Scaliger, & quelques autres, ont critiqué avec aigreur ce nouveau Calendrier, que Clavius défendit contre eux. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, qu'on a recüeillis en cinq Volumes. Le premier contient ces Traitez, *Commentarius in Euclidis Elementa Geometrica. In sphærica Theodosii. Sinuum, Tangentium & Secantium ratio; & Tractatus Triangulorum.* Le II. *Geometria practica, Arithmetica Practica, Algebra.* Le III. contient *Comment. in Sphæram Joan. de Sacro-bosco, Astrolabium.* Ceux du IV. sont *Gnomices Lib. VIII. Fabrica & Usus Instrument. Horologiorum nova descriptio, &c.* On trouve ces Traitez dans le V. Tome. *Romani Calendarii à Gregorio XIII. restituti explicatio.* Il composa cet ouvrage par ordre du Pape Clement VIII. & il y ajoûta *Computus Ecclesiasticus. Novi Calendarii Romani Apologia. & Appendix ad Apologiam.* Le Pere Christophle Clavius mourut à Rome, le sixiéme Février de l'an 1612. âgé de 75. ans. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Vossius, *de Scient. Math.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illust. &c.*

CLAUSEMBOURG, que les Auteurs Latins nomment *Claudiopolis*, & ceux du païs *Colosvar*, ville de Transylvanie, avec titre d'Evêché. Elle est située au pied des montagnes, vers la frontiere de la Hongrie, & sur un petit ruisseau, dit *Klein Samos*; c'est-à-dire, le petit Samos. La ville est grande & belle, à trois lieuës de Waradin. Il y a une ancienne citadelle, & on y tient les Etats de la Transylvanie. On croit que les anciens Saxons bâtirent Clausembourg. * Sanson.

CLAUSEN, Bourg d'Allemagne dans le Tirol, situé sur un haut rocher, près de la riviere d'Eisoko, entre Brixen & Bolzano, à trois lieuës de la premiere, & à six de la derniere. Il appartient à la Maison d'Autriche. * Baudrand.

CLAUSER, (Conrad) Suisse du Canton de Zurich, mort vers l'an 1565. Il a traduit le traité de la nature des Dieux des Gentils, attribué au Philosophe Cornute; des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul faits par un Auteur qui ne connoissoit pas l'histoire des Turcs par Chalcondyle; les Commentaires de Procope de Gaze sur les premiers Livres de l'Ancien Testament, & quelques Ouvrages de saint Denys. Clauser a pris trop de licence dans toutes ses Traductions, & il a passé les bornes de la juste mediocrité. C'est à peu près le jugement qu'en porte M. Huet, dans son Traité *de Clar. interpretib. lib. 2. p. 169.* * Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Traducteurs Latins, edit. Paris. in 12. 1685. tom. 3. p. 418.*

CLAUSSE, (Côme) Seigneur de Marchaumons en Picardie, fut Secretaire des Dauphins, François & Henry, fils du Roi François I. & les servit avec tant de fidelité, que le dernier étant parvenu à la Couronne, le nomma Secretaire d'Etat, ou des Finances, comme on parloit alors. Il rendit de bons services; & après s'être trouvé en l'Assemblée des Etats en 1557. il mourut l'année suivante, aïant eu neuf fils & quatre filles de *Marie* de Burgos, ou Burgensis son épouse, fille d'un premier Medecin du Roi François I. Entre ses fils, HENRY Clausse Conseiller d'Etat, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, & PIERRE Surintendant de la Maison de M. François de France, Duc d'Anjou, laisserent posterité, l'un de *Denyse* de Neuville, fille de M. de Villeroy, & l'autre de *Marie* le Picart. Le troisiéme de ses fils, fut *Nicolas* Clausse Evêque de Châlons en Champagne, l'an 1572. par resignation de Jerôme Burgensis son cousin. Il mourut cinq mois après en avoir pris possession, & fut enterré dans le Chœur de son Eglise, où l'on voit son éloge funebre. *Côme* Clausse son frere lui succeda, & mourut en 1624. Il eut pour successeur *Henry* Clausse son neveu, mort en 1640. JEAN Clausse de Paris, étoit apparemment de la même famille. Il fut Abbé du Toronet, dans le Diocese de Frejus, en Provence, puis Evêque de Senés, après Theodore-Jean de Clermont. Il se trouva au Concile de Trente en 1562. & s'acquit beaucoup de réputation. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Fauvelet-Du-Toc, *Histoire des Secretaires d'Etat*, le P. Anselme, &c.

CLAUSUS, Roi des Sabins, qui donna du secours à Enée, comme Virgile le remarque, *Lib. 7. Eneid.*

Ecce, Sabinorum prisco de sanguine, magnum
Agmen agens Clausus, &c.

CLAZOMENE, Ville de l'Asie Mineure dans l'Ionie, aujourd'hui *Kelisman*, fut bâtie sous la XXXI. Olympiade, vers l'an 656. avant JESUS-CHRIST. Elle étoit située sur la mer Egée, entre Smyrne & Chio, & elle a été renommée par la naissance du Philosophe Anaxagoras, dit le Physicien, & par celle de plusieurs autres grands hommes. * Strabon, *lib. 14.* Pline, *l. 5. c. 29.*

CLEANDRE Arcadien, Chef des Esclaves Argiens, entretint long-temps la guerre, qui s'étoit élevée dans Argos entre les Esclaves & les Maîtres. Après que Cleomene Roi de Lacedemone, eut désolé plus de six cens familles d'Argos, vers la LXI. Olympiade, & 496. ans avant JESUS-CHRIST, les Esclaves s'emparerent des biens de leurs Maîtres, & en priverent les pupilles. Ceux-ci étant venus en âge, chasserent ces usurpateurs de leur patrimoine. Cleandre se mit alors à la tête des Esclaves; mais enfin le parti injuste fut le plus foible, & les legitimes heritiers demeurerent dans la possession des biens qui leur appartenoient. * Herodote, *l. 6.*

CLEANDRE, Phrygien d'origine, Esclave de condition, & depuis Ministre d'Etat de l'Empereur Commode, vivoit sur la fin du II. siecle. Sa faveur commença par son mariage avec une concubine de l'Empereur, qui le créa son Chambellan, & le fit succeder à la faveur de Perennis, que ce Prince avoit fait mourir pour le punir de ses crimes, deux ans auparavant en 184. Cleandre ne fut pas plus moderé que celui qui l'avoit devancé; car il vendoit toutes les charges de l'Empire; il mettoit des affranchis dans le Sénat pour de l'argent; & on compta en une seule année vingt-cinq Consuls désignez. Il rappelloit d'exil les bannis, & les poussoit aux charges, il cassoit les jugemens des Magistrats, & rendoit criminels auprès de son maître, ceux qui lui étoient suspects. Enfin son insolence & sa cruauté allerent si avant, que le peuple Romain ne le pouvant plus souffrir, fut sur le point de se soûlever, au sujet de la mort d'Arius Antonius. L'Empereur fut contraint d'abandonner Cleandre à la vengeance publique, l'an de JESUS-CHRIST 190. Herodien rapporte que dans le dessein d'usurper l'Empire, ce Ministre avoit fait de grands amas de bled, pour les distribuer à propos au peuple, & aux soldats, &c. * Herodien, *lib. 1.* Lampridius, *in Commodo.* Dion Cassius, &c.

CLEANTHE, fils de Phanias, Philosophe Stoïcien, vivoit sous la CXXXV. Olympiade, environ 240. ans avant l'Ere Chrétienne, & étoit natif de la ville d'Asson dans l'Epire. Il fut d'abord Athlete; mais dans son voïage qu'il fit à Athenes, il y fut disciple de Zenon, & s'appliqua entierement à la Philosophie. La grande assiduité qu'il avoit au travail, lui fit donner le nom d'Hercule. Ce Philosophe gagnoit sa vie à tirer de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir vaquer à l'étude pendant le jour; ce qui le fit aussi nommer porteur d'eau. On rapporte qu'aïant été appellé en Justice, pour répondre de quel talent il vivoit à Athenes, il amena un Jardinier pour lequel il travailloit, & une femme dont il paitrissoit le pain; sur le témoignage desquels il fut renvoïé absous. Ses Juges, qui étoient les Areopagites, voulurent

voulurent même lui faire un present, qu'il refusa. On dit qu'il écrivoit sur des tuilles, & sur des os de bœuf, ce qu'il avoit appris de Zenon, parce qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des tablettes. Cleanthe succeda à Zenon, & eut pour Disciples le Roi Antigonus, & Chrysippe, qui fut son successeur. Il étoit déja fort âgé, lorsque sa gencive s'enfla & se pourrit; il fut deux jours sans manger par ordonnance des Medecins: ce qui lui rendit la santé; de sorte qu'il auroit pû reprendre sa premiere maniere de vivre; mais il ne voulut plus prendre de nourriture, disant qu'il avoit achevé sa carriere, & il se laissa mourir de faim, à l'âge de 70. ans. Diogene Laërce cite plusieurs Ouvrages que Cleanthe avoit composez, dont nous avons encore quelques lambeaux dans Stobée, & dans les Stromates de Clement Alexandrin, *au liv.* 5. *&c.* * Diogene, *en sa vie*, *au liv.* 7. Ciceron, *liv.* 3. *de la nat. des Dieux*, *& liv.* 4. *des quest. Acad.* Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *ex.* 18. Seneque, *ep.* 64. 107. *&c.* Arien, *sur Epictete l.* 3. *c.* 13. Esychius. Lactance, *divin. Inst. l.* 3. *c.* 18.

CLEARQUE, qu'Athenée appelle *Sagaris*, mourut fort vieux l'an du Monde 3452. selon Romuald. Par délicatesse il fut nourri toute sa vie de la bouche de sa nourrice, de peur d'être fatigué en mâchant les viandes, & jamais il ne porta sa main plus bas que le nombril.

CLEARQUE, Lacedemonien, aïant été envoïé à Bizance, pour y appaiser les troubles domestiques, qui divisoient cette ville, s'y érigea en Tyran, après que le peuple eut déposé tout le pouvoir & toute l'autorité entre ses mains. Il leva une compagnie de Gardes pour la sûreté de sa personne, fit mourir tous les Magistrats, & tous les Juges, dans un Sacrifice qu'il fit aux Dieux, & se saisit de trente des plus considerables de la ville, qu'il fit étrangler. Depuis, poussant encore plus loin ses violences, il attaqua les plus riches de Byzance, & les chargea de crimes, pour avoir sujet de les exiler ou de les faire mourir, & pour profiter de la confiscation de leurs biens. Les Lacedemoniens rappellerent Clearque, qui refusa d'obeïr, jusqu'à ce que voïant une armée marcher contre lui, il se retira à Selymbrie, où il fit transporter ses richesses. Il ne put cependant éviter d'en venir à une bataille, qu'il perdit: ensuite dequoi il se retira dans l'Ionie, près du jeune Cyrus, la 2. année de la XCIV. Olympiade, & 403. ans avant JESUS-CHRIST. Ce Prince qui méditoit une revolte contre le Roi Artaxercès son frere, choisit Clearque pour General de ses troupes. Ce dernier reçut mille Dariques, avec lesquelles il leva des troupes, & fit d'abord la guerre aux Thraces, qui habitoient sur l'Hellespont. Deux ans après, il se trouva dans cette fameuse bataille, où Cyrus perdit la vie, & fut vaincu par son frere Artaxercès à *Cunaxa*, environ à 500. stades de Babylone. Ensuite Clearque fut élu l'un des Chefs qui devoient commander les dix mille Grecs qui avoient combattu pour Cyrus; mais aïant été arrêté dans sa retraite, contre la foi donnée, par Tisaphernes, l'un des Generaux d'Artaxercès, Roi de Perse, il fut mené devant Artaxercès, qui le fit charger de fers. Quelque temps après, on le condamna à la mort, avec tous les autres captifs. Les cadavres de ceux-ci furent jettez à la voirie; mais le sien fut couvert de terre, & l'on dit qu'il y nâquit un Palmier. * Xenophon, *In Cyri junioris Expedit.* Diodor Sicul. *ad Olympiad.* 94. Ctesias, *in Excerptis Photii.* Plutarch. *in Artaxerce.*

CLEARQUE, Tyran d'Heraclée, étoit natif de cette ville, dans le Pont. L'amour de la Philosophie, lui fit faire un voïage à Athenes, où il étudia sous Platon; mais il quitta son école sur un songe, & revint dans sa patrie, d'où il fut banni, par les intrigues de ses ennemis. Il se retira auprès du celebre Mithridate, Roi de Pont, avec lequel il traita pour lui livrer la ville d'Heraclée, dont ce Prince lui promit de lui laisser le gouvernement. Les Citoïens d'Heraclée fournirent eux-mêmes à Clearque l'occasion d'executer son attentat. Le peuple qui vouloit qu'on fit de nouvelles Loix, pour abolir les dettes, & pour partager les terres également, s'étoit soulevé contre les Senateurs. Ceux-ci, après avoir vainement imploré le secours de Timothée General des Atheniens, & d'Epaminondas General des Thebains, eurent enfin recours à Clearque qu'ils avoient chassé. Lorsqu'il se fut introduit dans la ville, la 4. année de la CIII. Olympiade, & 365. ans avant JESUS-CHRIST, loin de la remettre à Mithridate, il le fit lui-même prisonnier avec ses principaux Courtisans, & en tira une grosse rançon. En même temps, il se declara en faveur du peuple d'Heraclée contre le Senat, dont il avoit feint d'être le protecteur, il prit soixante Senateurs, qu'il fit mourir après s'être emparé de leurs biens, contraignit les autres de prendre la fuite, & fit épouser leurs femmes à leurs esclaves. C'est ainsi que Clearque jetta les fondemens de sa tyrannie, dans laquelle il prit pour modele Denys Tyran de Sicile. Il exerça contre ses Citoïens les dernieres violences, pendant le cours de douze ans, au bout desquels il périt par la main de Chion fils de Matris, & d'une sœur du Tyran, & disciple de Platon, assisté de Leonides & d'Antithée aussi Philosophes, d'Euxenon, & de cinquante autres Conjurez. Ce fut aux fêtes de Bacchus, la 4. année de la CVI. Olympiade, & 353. ans avant JESUS-CHRIST. Au reste Clearque aimoit les sciences, & avoit dressé une très-belle Bibliotheque. Satyrus son frere & son successeur, vengea cruellement sa mort sur ceux qui y avoient eu part, & même sur leurs enfans. Il fut tuteur de Timothée, & de Denys fils du Tyran, dont le dernier eut un fils aussi nommé Clearque, Tyran d'Heraclée, conjointement avec son frere Zathras ou Oxathres. Ils s'attirerent l'execration de leurs sujets par leur cruauté, au lieu que Denys leur pere en avoit fait les délices: ils allerent même jusques à faire étouffer leur mere Amastris, que Lysimachus Roi de Thrace & de Macedoine, avoit épousée en secondes nôces. Ce Prince resolu de venger la mort de sa femme, entra comme ami dans la ville d'Heraclée, & se saisit des deux freres, qu'il fit mourir, après un regne de 17. ans, la 1. année de la CXXIII. Olympiade, & 288. ans avant J. C. Memnon, *in Excerptis Photii.* * Suidas. Diodor. *l.* 20. Athenæus, *l.* 3.

CLEARQUE, Historien Grec, & Philosophe Peripateticien, étoit natif de Solos, & fut Auteur d'un Livre *des Vies*, & de plusieurs autres Ouvrages. Josephe le cite dans le premier livre contre Appion. *Clearque*, dit-il, *l'un des Disciples d'Aristote, & qui ne cede à nul autre des Philosophes Peripateticiens, introduit dans un Dialogue de son premier livre du Sommeil, Aristote son Maître, qui parle en cette maniere d'un Juif qu'il avoit connu, &c.* Athenée, Aulu-Gelle, Suidas, &c. en font aussi mention. On peut aussi consulter Vossius, qui allegue tous ces Auteurs qui parlent de Clearque. * *De Histor. Grac. au liv.* 1. *c.* 9.

CLEARQUE, (Flavius) étoit Consul ordinaire avec Ricimer, l'an 384. de JESUS-CHRIST.

CLEF, en Latin *Clavis*, instrument dont on se sert pour ouvrir des portes. Eustathe remarque que les anciens, ne se servoient que de cordes pour fermer leurs portes, & que l'invention des clefs est dûë aux Lacedemoniens. Pline l'attribuë à Theodore Samien. Les anciennes clefs n'ouvroient pas les portes par dehors; mais il y avoit une ouverture à la porte, par laquelle on introduisoit la clef pour ouvrir la serrure, ou lever la barre qui la fermoit. Ces clefs anciennes étoient d'un grand volume. On les portoit sur les épaules. Il y en avoit d'or, d'argent, de fer, & même de bois qui servoient également à ouvrir les portes. Quand Nôtre-Seigneur parle des clefs qu'il donne à ses Apôtres, il fait allusion à ces anciennes clefs qui pouvoient servir à lier ou à délier les cordes qui fermoient les portes; car il attribuë aux clefs la facilité de lier ou de délier, term s qui ne conviennent proprement qu'aux choses qui par leur flexibilité peuvent être liées ou déliées.

CLELIE, jeune fille Romaine, fut du nombre d s celles qu'on avoit données en ôtage à Porsenna, qui, pour rétablir les Tarquins, avoit assiegé Rome en 247. de la fondation de cette ville, & 507. avant J. C. On dit qu'après avoir trompé ses Gardes, elle se sauva la nuit du camp où elle étoit retenuë, & que s'étant saisie d'un cheval que la fortune lui offrit, elle passa le Tibre. Lorsqu'on l'eut renduë à Porsenna, qui l'avoit redemandée par ses Ambassadeurs, il eut en si grande admiration la vertu de cette fille, qu'il lui permit de se retirer avec ses compagnes. Le Senat lui fit élever une Statuë équestre dans la place publique. Quelques Historiens disent que Clelie & ses compagnes passerent le Tibre à la nage.

M. la Mothe le Vayer, dans le jugement des Historiens Grecs sur Denys d'Halicarnasse, croit, après quelques autres Auteurs, que cette action est fabuleuse. Les Historiens la rapportent diversement. * Denys, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 2. Aurelius Victor, *des Hommes Illustres, c.* 13. Florus, *l.* 1. *c.* 13. Plutarque, *dans Publicola, & les belles actions des femmes, &c.*

CLEMACE, Homme de qualité d'Alexandrie, aïant refusé de commettre le crime que lui proposoit sa propre belle-mere, fut accusé par cette malheureuse, qui alla demander sa mort à Constantine, sœur de l'Empereur Constance, en lui presentant un riche collier. Honorat Comte d'Orient, eut ordre de lui ôter la vie : ce qui fut executé sans l'entendre, vers l'an 350. * Ammien Marcellin, *l.* 14.

CLEMANGIS, ou de CLAMINGES (Nicolas) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le Diocese de Châlons, étoit fils de Pierre Medecin de Châlons. Il eut un frere (Etienne) grand Maître du College de Navarre, & vint à l'âge de douze ans à Paris dans ce College, & y fit toutes ses études. Il fut excellent Orateur & écrivit très-purement en Latin, dans un temps, où la barbarie regnoit. En 1393. on l'élut Recteur de l'Université de Paris. Il écrivit cette année-là une lettre à Charles VI. sur les moyens que l'on devoit prendre pour éteindre le Schisme. L'année suivante, il écrivit aussi à Clement VII. ensuite aux Cardinaux, & à Benoît XIII. sur le même sujet. Le Cardinal de Petra-Mala, l'engagea de venir auprès de Benoit XIII. pour y faire la fonction de Secretaire. Il fut accusé d'avoir dressé la Bulle d'excommunication contre le Roi de France, & il eut bien de la peine à se purger de cette accusation. Il se retira à Genes, & quelque temps après il revint en France, où il fut Thresorier de Langres; mais étant toûjours soupçonné d'avoir écrit la Lettre du Pape contre le Roi, il fut obligé de se retirer dans la Chartreuse de *Vallis-Umbrosa* ou *Fontis de Bosco*, où il demeura caché pendant quelques années, & y composa plusieurs Ouvrages. Enfin le Roi lui ayant pardonné, il rentra dans son Canonicat de Langres, & fut ensuite fait Chantre & Archidiacre de Bayeux. Sur la fin de sa vie il revint au College de Navarre, dont il fut Proviseur. Il y mourut & fut enterré dans la chapelle de ce College, où l'on voit encore son épitaphe, en deux vers que voici.

Belga fui, Catalaunus eram, Clamingius ortu.
Hic humus ossa tenet, spiritus astra petit.

On ne sçait point précisément l'année de sa mort; mais il est certain qu'il vivoit encore en 1415. & qu'il étoit mort en 1440. Il avoit été Recteur de l'Université de Paris en 1393. Ainsi il étoit né vers l'an 1360. & est mort vers l'an 1430. Les Ouvrages de Clemangis ont été imprimez à Leyden en 1613. Le plus considerable est un Traité *De Corrupto Ecclesiæ statu*, qui est suivi de plusieurs autres, & d'un grand nombre de Lettres. Le Pere Dom Luc d'Acheri a donné depuis un Traité des études Theologiques dans son septiéme tome du Spicilege. Cet Auteur ne cede en rien aux Anciens pour l'éloquence, & pour la noblesse des pensées, & les égale pour la pureté des termes, & pour la Latinité de l'expression. Son discours est paré des ornemens naturels de la veritable éloquence sans affectation, abondant en termes choisis, en riches pensées, & en heureuses applications des passages des Auteurs Prophanes & Sacrez. Il est un peu excessif dans ses Déclamations, & par trop mordant dans ses Satyres; mais il est agreable dans ses Descriptions, poli dans ses Narrations, plein dans ses Instructions, vehement dans ses Exhortations, & sage dans ses avis. Enfin, quoiqu'on en puisse dire, il passera toûjours, en quelque siecle que ce soit, pour un Auteur digne d'être lû & estimé. * M. du Pin. Gersoniana, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques IX. siecle.*

CLEMENCE, dont les anciens Païens faisoient une Déesse, étoit representée tenant d'une main une branche de laurier, & une lance de l'autre, pour montrer que la douceur & la misericorde appartenoient proprement aux Guerriers victorieux. Les Romains, après la mort de Jules Cesar, lui dédierent un temple, dont Plutarque fait mention, & Ciceron aussi, *en ses Oraisons pour Marcellus & pour Ligarius.* Le Poëte Claudien la décrit comme la gardienne du monde. Les Empereurs Tibere & Vitellius la faisoient graver sur leurs monnoïes.

CLEMENCE d'Hongrie, Reine de France, étoit fille de CHARLES I. de ce nom, dit *Martel*, Roi de Hongrie, & de *Clemence* d'Hapsbourg. Elle fut mariée au Roi Loüis X. dit *Hutin*, le 19. Août de l'an 1315. & fut couronnée avec lui à Reims le 24. suivant. Lorsque le Roi mourut le 5. Juin 1316. elle étoit grosse de 4. mois, & elle accoucha d'un fils posthume nommé *Jean*, le 13. Novembre suivant, qui ne vécut que huit jours. Le temps de son veuvage fut emploïé à des exercices de pieté; & ses revenus furent saintement distribuez pour l'entretien des pauvres, ou pour la réparation des lieux saints. L'amour qu'elle conservoit encore pour sa patrie, l'engagea de fonder à Bude un College, pour y faire élever de pauvres orphelins. Elle mourut à l'Hôtel du Temple à Paris, le 12. Octobre de l'an 1328. & elle fut enterrée dans l'Eglise des Dominicains de la même ville, où l'on voit son tombeau; & son cœur fut porté au Monastere des Religieuses de Nazareth à Aix en Provence.

CLEMENCE de Bourges. *Cherchez* BOURGES.

CLEMENCE, Demoiselle de Toulouse. *Cherchez* ISAURE.

S. CLEMENT I. de ce nom, étoit disciple de saint Pierre, qui l'avoit éclairé des lumieres de la Foi. Il succeda à Clet, environ l'an de grace 91. & ce fut sous son Pontificat que Domitien excita la seconde persecution contre l'Eglise. Clement établit sept Notaires dans Rome, pour recüeillir les Actes des Martyrs, & pour conserver la memoire de leurs triomphes. Sous l'Empire de Trajan, il fut envoïé en exil dans la Chersonese du Pont-Euxin, où par ses prieres Dieu fit sortir une fontaine, qui délivra plusieurs Chrétiens exilez avec lui, & condamnez aux carrieres, de l'incommodité qu'ils avoient d'aller bien loin chercher de l'eau. Aufidien Envoïé de l'Empereur, le fit jetter dans la mer avec un ancre au col, afin que les Chrétiens ne pûssent retirer son corps, pour l'honorer selon leur coûtume. Dieu trompa cette prévoïance du Tyran, & contenta la devotion des Fideles. Car, comme ils prioient Dieu sur le rivage, la mer se retira de trois mille. Ils y entrerent avec assûrance, & y trouverent un oratoire de marbre blanc, bâti de la main des Anges, pour la sepulture du Martyr: ce qui est rapporté par Nicephore, par Gregoire de Tours, & par plusieurs autres, citez par le Cardinal Baronius, qui met le martyre de ce S. Pape en l'an 102. au lieu qu'il doit être placé en l'an 100. Il seroit à souhaiter que les Actes de saint Clement, d'où Gregoire de Tours a tiré ces circonstances, eussent plus d'autorité, & fussent moins suspects, par la quantité de fautes contre la verité de l'Histoire, dont ils sont remplis. Ce saint Pape avoit tenu le Siege 9. ans 6. mois & 6. jours, & eut pour successeur saint EVARISTE. * Saint Paul parle de lui dans l'Epître aux Philippiens. Saint Paul, *ad Philipp. cap.* 4. *v.* 3. Eusebe, *dans sa Chron. & liv.* 3. *Hist. c.* 12. 18. *&c.* Le Martyrologe Romain, *au* 23. *Nov.* Celui d'Usuard, Adon, &c. Justin Martyr, *Quest.* 74. S. Irenée, *liv.* 3. *c.* 3. Simeon Metaphraste, *in Clem.* Bernard, *in Homil. de S. Clem.* Philastrius, *de hær.* Nicephore, *l.* 3. *c.* 18. Gregoire de Tours, *l.* 1. *c.* 35. *&* 36. *de la gloire des Martyrs, &c.*

☞ Il reste à faire deux remarques, au sujet de saint Clement. La premiere regarde sa succession au Pontificat, & l'autre roule sur les livres qu'on lui attribuë. Pour la premiere, il est sûr qu'il ne fut fait Pape qu'après Anaclet, successeur de Lin, élevé au Pontificat après S. Pierre. Quelques Auteurs, comme S. Epiphane, *her.* 27. & Tertullien dans le second livre des prescriptions. *c.* 32. disent pourtant que le même S. Pierre avoit désigné Clement pour lui succeder; mais qu'il ne voulut recevoir le Pontificat qu'après Lin & Clet, qui avoient été les Coadjuteurs du premier Vicaire de JESUS-CHRIST. Ce que Rufin dit aussi en sa Préface des dix livres des Recognitions de saint Clement. On tient qu'il en usa ainsi ou par humilité, ou de peur que cette nomination ne servît d'un exemple pernicieux à la posterité. Pour ses ouvrages, il y en a plusieurs sous son nom; deux Epîtres aux Corinthiens, dont la premiere, qui est assûrément de lui, a été donnée au public par un Anglois nommé Patricius Junius, qui la fit imprimer

à Oxford l'an 1633. sur un Manuscrit venu d'Alexandrie, où elle est à la fin du Nouveau Testament; la seconde est aussi fort ancienne, mais elle n'a pas la même autorité. Il y en a deux à saint Jacques, dont la fausseté se découvre, en ce qu'il lui donne des nouvelles de la mort de saint Pierre, arrivée long-temps après la sienne, à moins qu'elles n'eussent été écrites à quelqu'autre, comme dit le Cardinal Bellarmin. Saint Epiphane & saint Jerôme alleguent d'autres Lettres Circulaires du même Pontife. Outre cette Lettre, on lui attribuë huit livres *des Constitutions des Apôtres*, dix livres de *Recognitions*, *les Canons des Apôtres*, que saint Jean de Damas met après l'Apocalypse, dans son quatriéme livre de la Foi orthodoxe, chap. 18. La dispute contre Appion, &c. dont quelques-uns ont été déclarez apocryphes par le Pape Gelase, au Concile de Rome, parce qu'ils portoient le nom des Apôtres, ou parce qu'ils avoient été falsifiez par les Heretiques, comme le Cardinal Baronius le dit des livres des *Recognitions*, qui avoient été corrompus par les Ebionites, du vivant même de saint Clement; & il allegue l'autorité de saint Epiphane qui les accuse de cette falsification, *her.* 30. On peut consulter saint Jerôme dans son Traité des Ecrivains Ecclesiastiques; les Dissertations que les Cardinaux Bellarmin & Baronius ont fait au sujet des Ouvrages de saint Clement; le P. Loüis Jacob dans son Ouvrage, qu'il a intitulé *Bibliotheca Pontificia*, où il cite avec assez de soin tous les Auteurs qui parlent de ce saint Pontife; le P. Turrian, dans la Défense des Canons contre les Centuriateurs de Magdebourg. S. Clement avoit été le disciple & le coadjuteur des Apôtres, suivant ce qui est dit de lui dans l'Epitre de saint Paul aux Philippiens, *c.* 4. *v.* 3. *cum Clemente & cæteris adjutoribus meis.* Il fut ordonné Evêque de Rome l'an 90. & gouverna cette Eglise pendant 9. ans ou environ, jusqu'à la centiéme année. Les Actes prétendus de son martyre sont visiblement fabuleux, & il n'est pas même certain qu'il ait été Martyr, puisque S. Irenée ne lui donne point cette qualité. Cependant Rufin & le Pape Zozime la lui ont donnée à la fin du IV. siecle, & il est mis sous ce titre dans les Martyrologes au 23. Novembre. Sa I. Lettre aux Corinthiens a été citée par la plûpart des anciens Auteurs, après l'Ecriture Sainte: c'est un des plus beaux monumens de l'antiquité: elle est écrite au nom de l'Eglise Romaine à l'Eglise de Corinthe, pour appaiser la dissention qui étoit entre les Fideles de cette derniere Eglise. La seconde Lettre n'est pas si certaine, cependant elle est citée par les Anciens, & le fragment que nous en avons, nous fait connoître qu'elle n'est pas indigne de saint Clement. Les 8. livres de Constitutions qu'on lui attribuë faussement, sont un Ouvrage ancien, dans lequel on a ajoûté & changé plusieurs choses, suivant les temps. Les *Recognitions* qui portent aussi son nom sont un Ouvrage ancien, mais apocryphe, plein d'erreurs & de fables. On doit porter le même jugement des Clementines, & de quelques autres Ouvrages anciennement attribuez à saint Clement. Ce qui est dit dans l'article des sept Notaires établis à Rome, est tiré du Pontifical de Damase, & ne merite aucune creance. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. III. premiers siecles.* Baillet, *Vies des Saints* 23. *Nov. de* Tillemont, *Memoire pour l'Histoire de l'Eglise*, 2. *tome.*

CLEMENT II. Saxon, nommé *Suidger* ou *Singer*, étoit Evêque de Bamberg, & fut fait Pape au Concile de Sutri, que l'Empereur Henri III. surnommé *le Noir*, fit tenir vers les Fêtes de Noël, l'an 1046. & où Gregoire VI. fut déposé. Après son couronnement il tint un Concile à Rome contre les Simoniaques & les abus: ce qui se voit par une Lettre du Cardinal Pierre Damien à Henry, Archevêque de Ravenne. Il couronna aussi l'Empereur Henry & son épouse Agnès, fille de Guillaume IV. Duc de Guyenne, & les suivit en Allemagne. Il mourut le 7. d'Octobre l'an 1047. neuf mois aprés son élection, & son corps fut porté à Bamberg. On lui attribuë une Epitre écrite à Jean, Archevêque de Salerne. DAMASE II. lui succeda. * Leon d'Ostie, *liv.* 2. *c.* 81. 82. Baronius, *A. C.* 1046. 1047. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Genebrard. Ciaconius, &c.

CLEMENT III. Romain, nommé auparavant *Paulin* ou *Paul Scholari*, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre III. en 1180. & fut depuis Evêque de Preneste. Il tint le Siege après Gregoire VIII. depuis le 6. Janvier de l'an 1188. jusqu'au 25. Mars de l'an 1191. Il fit publier, à l'exemple de son prédecesseur, une Croisade contre les Sarrasins, qui faisoient de grands progrès dans la Palestine, depuis que Saladin eut emporté Jerusalem. Le Roi Philippe Auguste, & Henry II. Roi d'Angleterre, s'abouchèrent entre Gisors & Trie, & resolurent de prendre la Croix. Le premier leva pour cela les contributions qu'on nomma *Dixmes Saladines*. Clement s'entremit aussi, pour appaiser les troubles émûs après la mort de Guillaume Roi de Sicile. On lui attribuë diverses Epitres. Il tint le Pontificat 3. ans, 2. mois & 20. jours, & eut pour successeur CELESTIN III. * Baronius, *A. C.* 1188. 1191. Du Chêne. Loüis Jacob, *Bibl. Pontif. &c.*

CLEMENT IV. François, natif de Saint Gilles sur le Rhône, succeda à Urbain IV. l'an 1265. Il avoit nom *Guy le Gros*, & étoit sorti d'une famille qui est encore considerable en plusieurs Provinces du Roïaume. Il porta premierement les armes, puis il suivit la profession des Lettres avec tant de succès, qu'il passa pour un des plus habiles Jurisconsultes de son siecle, au rapport de Durand, d'Onuphre & de Platine: de sorte que saint Loüis le fit son Secretaire. Quelque temps après, sa femme étant morte, & lui aïant laissé deux filles, il embrassa l'état Ecclesiastique, & fut Archidiacre, puis Evêque du Puy en Velai, & ensuite Archevêque de Narbonne. Urbain IV. lui envoïa le Chapeau de Cardinal en 1261. le fit Evêque de Sabine, & l'envoïa Legat en Angleterre, comme le seul capable de terminer les differens qui désoloient ce Roïaume. Au retour de cette Legation, il fut créé Pape à Perouse le 5. Février de l'an 1265. à compter à la moderne. Cette élection se fit par le suffrage unanime de tous les Cardinaux, bien que ce Prélat fût absent. Lorsqu'il sçût son élection, il vint à Perouse, déguisé en habit de Marchand, ou, comme les autres veulent, de Religieux, pour éviter les embûches de Mainfroy Tyran de Sicile, & ennemi du saint Siege, & il fut couronné à Viterbe le 22. Février suivant, jour de la Chaire de saint Pierre à Antioche. Entre ses vertus on admira une grande modestie, une extrême douceur, & un désintéressement si rare, qu'il protesta qu'il n'éleveroit aucun de ses parens aux dignitez Ecclesiastiques. Il executa exactement sa parole, & de trois Prébendes qu'un de ses neveux possedoit, il l'obligea d'en quitter deux. Bien loin de marier ses filles aux grands Seigneurs qui les demandoient, il leur donna si peu de dot, qu'elles aimerent mieux se faire Religieuses. Une de ses nieces ne put jamais obtenir de lui que 300. livres pour se marier. Ce fut lui qui confirma l'investiture du Roïaume de Sicile en faveur de Charles, frere de saint Loüis, & qui le couronna à Rome l'an 1266. Il mourut à Viterbe, où il fut enterré le 29. Novembre de l'an 1268. aïant tenu le Siege 3. ans, 9. mois & 25. jours. On a de lui divers Ouvrages: *Quæstiones Juris. De recipiendarum causarum ratione. Epistolarum Volumen, &c.* Après sa mort, le Siege fut vaquant pendant 2. ans 9. mois & 2. jours. GREGOIRE X. fut enfin élû. * Saint Antonin, *Ep.* 3. *tit.* 20. *c.* 1. Genebrard & Onuphre, *en la Chron.* Platine & Ciaconius, *en sa Vie.* Sponde, *A. C.* 1265. *n.* 1. *& suiv.* *&* 1268. *n.* 12. Bzovius, *aux mêmes Ann. n.* 1. *&* 8. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p.* 385. *& T. III. p.* 917.

CLEMENT V. François, de la Province de Gascogne, & Archevêque de Bourdeaux, nommé *Bertrand* de Goth ou d'*Agoust*, fils de *Berant*, Seigneur de Goust, de Roüillac & de Vilandrade, fut élû Pape après Benoît XI. le Siege aïant vaqué près d'un an. La Maison de Goust, qui avoit été maltraitée par Charles de Valois, durant les guerres contre les Anglois, en avoit conservé contre ce Prince un ressentiment secret; & c'est ce qui avoit engagé Bertrand dans le parti de Boniface VIII. contre le Roi Philippe *le Bel.* Il fut nommé successivement par ce Pape, Chanoine & Sacristain de Bourdeaux, puis Evêque de Cominges, & enfin Archevêque de Bourdeaux en 1300. Après la mort de Benoît XI. arrivée le 7. Juillet de l'an 1304. les Cardinaux assemblez à Perouse eurent peine à s'accorder; les Italiens ne voulurent nommer aucun François que l'Archevêque de

Bourdeaux, qu'ils sçavoient être ennemi du Roi de France ; & sujet de celui d'Angleterre. Le Cardinal d'Ostie, qui en avoit averti le Roi Philippe *le Bel*, donna son consentement à cette élection, lorsqu'il sçut que le Roi s'étoit abouché avec Bertrand, dans un bois près de saint Jean d'Angeli. Ce Prince lui avoit offert de le faire Pape, moïennant quatre choses qu'il lui demanda, dont il lui en declara trois, se reservant à lui dire la quatriéme en temps & lieu ; qui étoit d'absoudre ceux qui avoient attenté sur la personne de Boniface VIII. de condamner la memoire de ce Pape ; & de donner à Philippe *le Bel*, permission de lever des Decimes sur les Eglises de son Roïaume pendant cinq ans : ce que l'Archevêque avoit promis avec serment. Bertrand aïant été élû à Perouse le 5. Juin de l'an 1305. prit le nom de Clement V. & manda les Cardinaux à Lyon, où il fut couronné dans l'Eglise de S. Just, un Dimanche 14. Novembre, en la presence du même Roi Philippe *le Bel*, de Charles de Valois son frere, & de plusieurs autres Princes. Cette ceremonie fut troublée par la chute d'une muraille dans la ruë dite *Gourguillon*, laquelle étant trop chargée de peuple, s'écroula, & tua Jean II. de ce nom, Duc de Bretagne, Gaillard frere du Pape, & grand nombre d'autres personnes. Le Roi & son frere furent blessez legerement. La Thiare tomba de dessus la tête du Pontife, & il s'en perdit une escarboucle de grand prix. Les Speculatifs considererent cette avanture, comme un présage des malheurs qui affligerent la Chrétienté sous ce Pontificat, sur tout l'Italie par les guerres civiles ; & ils crurent avoir trouvé l'évenement de leurs prédictions dans la translation du saint Siege à Avignon, où il demeura plus de 70. ans : ce que les Italiens nomment la captivité de Babylone. Clement accorda ce qu'il avoit promis au Roi, & tint l'an 1311. un Concile general à Vienne en Dauphiné, où les Heretiques Beguards & Durcins, furent condamnez, l'Ordre des Templiers aboli, la discipline Ecclesiastique reformée, & la guerre sainte resoluë. Ce Pape, qui étoit valetudinaire, allant à Bourdeaux pour changer d'air, mourut le 18. ou 20. Avril de l'an 1314. à Roque-Maure sur le Rhône, après avoir tenu le Siege 9. années, moins un mois & quelques jours. Il fut enterré à Uzez, Bourg du Diocese de Basas, dans une Eglise dédiée à Nôtre-Dame, qu'il avoit fondée près de Vilandrade, lieu de sa naissance. Son tombeau a été détruit par les Huguenots. Au reste, ce Pontife fit une compilation nouvelle, tant des Decrets du Concile general de Vienne, où il avoit présidé, que de ses Epitres ou Constitutions. Mais sa mort aïant empêché la publication de cette collection, elle ne parut que sous son successeur Jean XXII. natif du païs de Querey, qui l'adressa l'an 1317. aux Universitez, sous le nom de Clementines. * Villani, *liv.* 8. *c.* 80. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *in Annal.* Trithéme. Possevin. Genebrard. Du Chêne. Onuphre. Loüis Jacob, &c.

CLEMENT VI. Successeur de Benoît XII. natif du Limosin, & nommé *Pierre* Roger, étoit fils de Guillaume, Seigneur de Rozez, dans le territoire de Malemont. Il fut premierement Moine, dans l'Abbaïe de la Chaise-Dieu en Auvergne, & fit depuis ses études à Paris, où il reçut le Bonnet de Docteur. Pierre Roger fut pourvû depuis d'un Prieuré à Nismes, par le Pape Jean XXII. à la recommandation du Cardinal de Mortemar. Ensuite il fut successivement Abbé de Fescan, Evêque d'Arras, Archevêque de Roüen, & enfin de Sens, puis Cardinal sous le Pape Benoit XII. en 1338. Après la mort de ce Pontife, il fut élû pour remplir sa place, le 7. May de l'an 1342. & fut couronné le 19. du même mois, jour de la Pentecôte, dans l'Eglise des Dominiquains d'Avignon. Petrarque, qui vivoit de son temps, lui donne l'éloge de très-sçavant Pontife, & louë sa memoire qui étoit très-heureuse. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette memoire prodigieuse venoit d'une chute, dont il garda la cicatrice à la tête. Ce Pontife reduisit le Jubilé de l'année sainte, de 50. en 50. ans, & n'oublia rien pour délivrer l'Italie, de la tyrannie de Loüis de Baviere, qui avoit pris le titre d'Empereur. Il envoïa aussi un Legat dans le Roïaume de Naples, après la mort d'André, & fit travailler pour la réünion des Grecs, & des Armeniens. On dit aussi que ce fut lui qui donna aux Rois Très-Chrétiens, la permission de communier sous les deux especes. Il mourut à Avignon le 6. Decembre de l'an 1352. après avoir gouverné l'Eglise 10. ans 7. mois moins 2. jours. Son corps fut transporté, selon sa derniere volonté, à l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, où son tombeau a été pillé par les Heretiques. Ce Pape étoit sçavant, & a composé divers Ouvrages, des Sermons, un Discours à la Canonisation de saint Yves, &c. INNOCENT VI. fut élu en sa place. * Petrarque, *l.* 26. *ep. l.* 2. *Rer. mem. c.* 1. *l.* 8. *rer. fam. &c.* Sponde. Ciaconius. Gesner. Victorel. Possevin. Arnoul Wion. Du Chêne, &c.

CLEMENT VII. crû Antipape, & nommé auparavant *Robert* de Geneve, étoit fils d'*Amé* III. Comte de Geneve & de *Mahaud* de Boulogne. Il fut Chanoine de l'Eglise de Paris, Protonotaire du saint Siege, puis Evêque de Teroüane & de Cambray, & enfin Cardinal du Titre des douze Apôtres en 1371. sous le Pontificat de Gregoire XI. qui l'envoïa Legat en Italie. Quelque temps après l'élection d'Urbain VI. les Cardinaux de deçà les monts, prétendant qu'on les avoit violentez en leurs suffrages, lorsqu'ils étoient au pouvoir du Peuple Romain, se retirerent à Anagnie, & de là à Fondi, où avec trois Cardinaux Italiens ils firent Pape ce Robert, personnage de grand merite, & âgé seulement de 36. ans : ce qui arriva le 21. Septembre de l'an 1378. Il prit le nom de Clement, & son élection commença ce schisme, qui a été le plus long & le plus embroüillé de ceux qui ont divisé l'Eglise ; car il dura plus de 50. ans. L'Italie & l'Allemagne soûtenoient Urbain, la France & l'Espagne suivoient Clement ; & les deux Papes avoient chacun des Partisans illustres par leur science & par leur pieté. Clement se retira à Avignon, où il mourut le 16. Septembre de l'an 1394. environ 16. ans après son élection, & à l'âge de 52. ans. Il avoit fait 34. Cardinaux en treize promotions. L'ancienne race masculine des Comtes de Geneve finit en sa personne, & Imbert de Villars, fils de sa sœur, lui succeda en ce Comté. Son corps fut enterré au milieu du chœur des Celestins d'Avignon, où l'on voit son tombeau. Après la mort de Clement, les Cardinaux de sa faction, au nombre de 22. élûrent dix jours après *Pierre* de la Lune, qui prit le nom de Benoît XII. Ce dernier mourant en 1429. obligea ses Cardinaux d'élire Clement VIII. dont nous allons parler. * *Consultez* Du Puy, Auteur de l'Histoire du Schisme. Du Chêne. Theodore de Niem. Sponde. Bosquet. Rainaldi. Papire Masson, &c.

CLEMENT VIII. Antipape, nommé *Gilles* de Munion, étoit Aragonois, & Chanoine de Barcelonne. Il fut reconnu du seul Roi d'Aragon, qui avoit pressé cette élection, pour se venger du Pape Martin V. Cet Antipape fit d'abord des Cardinaux ; mais le 27. de Juillet de l'année 1429. il tint une Assemblée, & protesta qu'il n'avoit consenti à son élection, que pour donner la paix à l'Eglise. Après qu'il eut abdiqué, on lui donna l'Evêché de Majorque. Ainsi finit ce schisme fâcheux, qui avoit presque désolé l'Eglise durant 51. an. * Sponde, *A. C.* 1429. *n.* 2. Du Puy, *Hist. du Schis. &c.* Voïez MUNNOS.

CLEMENT VII. legitime Pontife, nommé *Jules* de Medicis, étoit fils posthume de *Julien* de Medicis, tué à Florence par les Pazzi en 1478. & d'une Demoiselle qui prétendit être reconnuë pour sa femme après sa mort. Il fut d'abord Chevalier de Rhodes ; mais dans la suite le Pape Leon X. son cousin, le fit Cardinal en 1513. l'envoïa Legat à Bologne, & lui donna les Archevêchez de Florence, d'Ambrun & de Narbonne, l'Evêché de Marseille, &c. Enfin, après la mort d'Adrien VI. il fut élû Pape en 1523. Son Pontificat est remarquable, par les malheurs qui affligerent toute la Chrétienté. Au commencement il reçut du Roi d'Ethiopie une celebre Ambassade, & celebra le Jubilé avec assez de bonheur en 1525. Mais l'Allemagne continua de se diviser par les erreurs de Luther, & plus de cent mille Païsans y perdirent la vie. Clement exhorta les Princes Orthodoxes, & sur tout le Parlement de Paris, de s'opposer aux Novateurs. Ce fut alors que ce Pape craignant la puissance de l'Empereur Charles-*Quint*, se ligua avec les François & les Venitiens. Les Colonnes qui étoient du parti de l'Empereur se soûleverent contre le Pape avec tant d'insolence, que Pompée Colonne Cardinal, eut l'audace de le citer au Concile que Charles devoit tenir à Spire en 1527. L'année d'après, Charles de Bourbon,

General des Armées de l'Empereur, assiegea Rome, qui fut emportée & mise au pillage par des Soldats, la plûpart Heretiques Allemans. Ils y exercerent des cruautez, qui surpassoient celles que les Barbares avoient commises dans de semblables conjonctures. Clement assiegé dans le Château saint Ange, fut mis à quarante mille écus d'or de rançon, & fut contraint de se sauver *incognitò*, après sept mois de captivité, pendant laquelle il laissa croître sa barbe, qu'il porta longue dans la suite, comme on le peut voir par ses medailles. Depuis il fit la paix au mois de Juin de l'an 1529. avec l'Empereur, par le mariage d'Alexandre de Medicis, créé Grand Duc de Toscane, & de Marguerite, fille naturelle de Charles. Cette alliance fut suivie du mariage de Catherine de Medicis avec Henri depuis Roi, II. du nom, fils de François I. & le Pape vint l'an 1533. à Marseille en cónferer avec le Roi. Durant ces Traitez, l'Angleterre fut affligée d'un schisme fâcheux, causé par le Roi Henri VIII. lequel étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, répudia, pour l'épouser, Catherine d'Aragon sa legitime épouse. Le Pape qu'on accuse d'avoir trop tôt emploïé les foudres du Vatican, excommunia le Roi d'Angleterre; & ce Prince irrité par ce procedé, se declara Chef de l'Eglise de son Roïaume, & y donna entrée aux opinions des Novateurs, qu'il avoit auparavant combattuës. Clement mourut le 26. Septembre de l'an 1534. après avoir tenu le Pontificat dix ans, dix mois & sept jours, à l'âge de 56. ans & 4. mois. On a diverses Lettres de lui. PAUL III. fut élû en sa place. * Paul Jove, *aux élog. & en l'Hist.* Ciaconius. Papire Masson. Onuphre, *en sa Vie.* Genebrard, *en la Chron.* Sponde, *A. C.* 1523. 1534. Du Bellay, &c.

CLEMENT VIII. originaire de Florence, & natif de Fano dans l'Etat Ecclesiastique, fut élû le 30. Janvier de l'an 1591. après la mort d'Innocent IX. Il avoit nom auparavant *Hyppolite* Aldobrandin, & étoit fils de *Sylvestre* & de *Lesa* Deta, & frere de *Jean* Aldobrandin Cardinal, & grand Penitencier, par la cession de saint Charles Borromée. Hippolyte fut Auditeur de Rote, & Referendaire du Pape Sixte V. qui le fit Cardinal l'an 1585. & l'année d'après, il succeda dans la dignité de grand Penitencier, au Cardinal Boncompagno. Il fut aussi Legat en Pologne, & exerça plusieurs autres emplois, qui l'éleverent au Souverain Pontificat. Il employa les premiers jours, après son couronnement, à visiter les Paroisses, les Monasteres & les autres lieux de pieté de la ville de Rome; & protesta dans cette action, qu'il vouloit faire en sorte que le Clergé de cette ville, par une vie toute innocente & toute sainte, servît d'exemple à tous les peuples de l'Univers. Il fit ensuite une très-sainte Constitution contre les duels. Après avoir reglé la Capitale du monde Chrétien, il s'appliqua à ce qui regardoit la conversion du Roi Henri IV. fils aîné de l'Eglise, que le malheur de sa naissance en avoit separé. Lors que du Perron & d'Ossat, depuis Cardinaux, demanderent l'absolution pour ce Prince, le Pape ordonna des prieres de quarante heures dans toutes les Eglises de Rome. Lui-même étant pieds nuds, alla deux jours de suite, à la pointe du jour, à l'Eglise de sainte Marie Majeure, où il celebra la sainte Messe, faisant les Stations en pleurant, sans vouloir donner la benediction au peuple. Il lui donna l'absolution malgré les brigues des Espagnols, le Dimanche 17. de Septembre 1595. La joye qu'il reçut de cette conversion, fut augmentée par l'arrivée de l'Archevêque de Livonie, qui abjura l'heresie de Luther, & par celle de plusieurs Envoïez de Russie, pour renoncer au Schisme des Grecs. Il s'employa à finir les querelles qui étoient entre les Princes Chrétiens, afin de travailler plus efficacement à l'extirpation des heresies, au sujet desquelles il écrivit des Lettres fort touchantes aux Prelats de France. La paix de Vervins fut concluë le 2. de May 1598. par les soins de son Legat, le Cardinal Alexandre de Medicis, qui fut depuis son successeur. Dans le même temps, Alphonse Duc de Ferrare, étant mort, Clement reduisit ce Duché comme Fief de l'Eglise, sous l'obëïssance du saint Siege. Au Jubilé de l'année sainte 1600. il donna tant de marques de sa charité, que les Pelerins, que l'on fait monter jusqu'à trois cens mille, le comblerent de benedictions. Grand nombre d'Heretiques & de Turcs, qui y étoient venus par curiosité, y furent reçûs dans le sein de l'Eglise, les uns par l'abjuration de leurs erreurs, & les autres par le Baptême. Sur la fin de son Pontificat, on agita en sa presence la celebre question qu'on appelle *de Auxiliis*, qui a tant suscité de querelles dans l'Ecole, & qui regarde la Grace & le libre Arbitre. Elle ne fut pas neanmoins terminée sous son Pontificat, & recommença sous Paul V. son successeur. En diverses promotions il créa plus de cinquante Cardinaux, & entr'autres Baronius, Bellarmin, Du Perron, d'Ossat, Tolet, Tarugi, De Sourdis, &c. Ce Pape mourut le 3. Mars l'an 1605. à l'âge de soixante-neuf ans, après avoir tenu le Siege 13. ans 3. mois & quelques jours. Son successeur fut LEON XI. * Sponde, *depuis l'an* 1592. *jusqu'en* 1605. Ciaconius, *in Supplic. &c.*

CLEMENT IX. auparavant nommé *Jule* Rospigliosi, sortoit d'une famille très-noble de Pistoie, dans les Etats du Grand Duc de Florence, & nâquit l'an 1599. Urbain VIII. qui avoit un merveilleux discernement, l'employa pour être Auditeur de la Legation du Cardinal Barberin son neveu; & l'envoya depuis Nonce en Espagne, où il fut continué pendant onze années. Sa Majesté Catholique lui donna souvent des marques de son estime, jusqu'à le prier de nommer une de ses filles au Baptême. Après la mort d'Urbain VIII. arrivée en 1644. il fut rappellé de cette Nonciature; & pendant le Conclave pour l'élection d'Alexandre VII. le Sacré College lui défera le Gouvernement de Rome. Le nouveau Pape le nomma Cardinal, aprés l'avoir fait son Secretaire. Après sa mort, Rospigliosi fut mis sur le Thrône de saint Pierre le 20. Juin de l'an 1667. Il commença par décharger les peuples de l'Etat Ecclesiastique, des tailles & des autres subsides. Il donna des Evêques au Portugal, qui en étoit privé depuis si long-temps, par les intrigues des Espagnols. Enfin il employa la plus grande partie de son revenu, pour envoier du secours en Candie contre les Turcs. Clement s'empressa de donner la paix à l'Eglise de France; & appaisa heureusement les contestations qui duroient depuis long-temps entre les Evêques & les Theologiens, à l'occasion de la condamnation des cinq Propositions & du Livre de Jansenius Evêque d'Ypres. Ce fut aussi lui qui ménagea la paix, qui fut concluë entre les Couronnes de France & d'Espagne, à Aix la-Chapelle en 1668. Depuis il canoniza S. Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Ordre de S. François, & sainte Magdelaine de Pazzi, Carmelite. Comme le siege de Candie étoit ce qui l'occupoit davantage, outre le secours qu'il y envoya lui-même, il en procura un trés-considerable de la part des François. Mais tant de soins n'aïant pû empêcher la perte de cette place, le Pape en eut tant de déplaisir, qu'il en mourut le 9. Decembre de l'an 1669. en sa 71. année, aprés 2. ans, 5. mois, 19. jours de Pontificat. CLEMENT X. fut son successeur.

CLEMENT X. Pape, sorti d'une ancienne famille de Rome, avoit nom *Emile* Altieri, & avoit été Evêque de Camerino. C'étoit un bon homme, & ennemi de toute sorte de faste. Il fut fait Cardinal le 28. Novembre de l'an 1669. & fut élû Pape le 29. Avril de l'an 1670. Clement IX. son predecesseur, étant au lit de la mort, se hâta de le revêtir de la Pourpre sacrée; & lors qu'Altieri le vint remercier de sa Promotion, ce Pontife lui dit: *Dieu vous destine pour être mon successeur. j'en ay quelque pressentiment.* Clement X. ne chercha que la tranquilité durant son Pontificat, & mourut le 22. Juillet de l'an 1676. âgé de 86. ans, neuf jours, aïant tenu le S. Siege 6. ans, 2. mois, 24. jours. INNOCENT XI. lui succeda.

CLEMENT XI. (Jean-François Albani) né dans la ville d'Urbin le 22. Juillet 1649. du Chevalier *Charles* Albani, dont le pere avoit été fait Senateur Romain par Urbain VIII. a été Chanoine de saint Laurent *in Damaso*, Vicaire de saint Pierre, puis Gouverneur de Rieti, & ensuite d'Orviete. Innocent XI. le retira de ce poste, pour le faire Secretaire des Brefs, & Alexandre VIII. le fit Cardinal le 13. Fevrier 1690. Aprés la mort d'Innocent XII. le Cardinal Albani fut élû Pape le 23. Novembre 1700. & fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Pendant son Pontificat, qui dure encore, il y a eu entre les Princes de l'Europe des Guerres dont l'Italie a beaucoup souffert. Ce Pape a eu des differents avec l'Em-

pereur, avec le Roy d'Espagne, & avec plusieurs autres Princes, & en a presentement avec le Roi de Sicile. Il a fait plusieurs Constitutions ou Decrets sur les affaires Ecclesiastiques; entr'autres le Decret par lequel il a condamné le livre des *Maximes des Saints* de feu M. l'Archevêque de Cambray, Decret qui a été reçû dans les Assemblées Provinciales & Generales du Clergé de France. La Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, qui a aussi été acceptée en France. Un Decret par lequel il condamne les pratiques superstitieuses & idolatriques que quelques Missionnaires de la Chine autorisoient, & dont ils permettoient la pratique aux nouveaux Chrétiens de ce païs; & en dernier lieu la Constitution, qui commence par le mot *Unigenitus*, donnée contre 101. Propositions extraites du Livre des *Reflexions Morales du N. T.* Constitution qui jusqu'à present n'a pas été unanimement reçûë par les Evêques.

CLEMENT, (*Titus Flavius*) surnommé ALEXANDRIN, parce qu'il étoit originaire d'Alexandrie, selon quelques-uns, quoique saint Epiphane dise que d'autres le croïoient Athenien, & qu'il n'ait peut-être été surnommé Alexandrin, que parce qu'il étoit Prêtre & Catechiste d'Alexandrie. Il fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme; mais son amour pour la verité, le porta à l'aller chercher en diverses Provinces, dans la Grece, en Italie, en Orient, dans la Palestine, & dans l'Egypte. Il trouva heureusement ce qu'il cherchoit dans cette derniere Province. Le celebre Pantenus, qui remplissoit la Chaire des Ecoles Chrétiennes d'Alexandrie, lui parut preferable à tous les grands hommes qu'il avoit écoutez jusques alors; & aprés avoir été son disciple, il fut jugé digne de lui succeder en l'emploi de Catechiste, & d'être fait Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie. Il a fleuri sur la fin du deuxiéme siecle, & au commencement du III. sous les Empereurs Severe & Antonin Caracalla, & vécut apparemment jusqu'au regne d'Heliogabale ou d'Alexandre Severe, c'est-à-dire, jusques vers l'an 220. de JESUS-CHRIST. Il succeda l'an 190. à Pantenus, qui étoit allé aux Indes pour y annoncer l'Evangile. On croit qu'il sortit de cette ville dans le temps de la persecution de l'Empereur Severe, vers l'an 202. & qu'il se retira en Cappadoce auprès de l'Evêque Alexandre Ce fait seroit indubitable, s'il étoit certain qu'il fut ce Clement, dont Alexandre fait mention dans une Lettre écrite de sa prison à l'Eglise d'Antioche, dans laquelle il dit qu'il avoit donné sa Lettre à porter au Prêtre Clement homme de vertu qu'ils connoissoient déja, & qui avoit augmenté & affermi l'Eglise de Cappadoce; pendant qu'il y avoit demeuré; mais il n'est pas certain qu'Alexandre parle en cet endroit de saint Clement d'Alexandrie. Comme il avoit beaucoup d'érudition & de facilité pour écrire, il composa plusieurs Ouvrages pleins de recherches & d'étude. Eusebe & saint Jerôme nous en ont donné le Catalogue. Il ne nous en reste que trois; sçavoir *Protrepticon* ou *Oratio exhortatoria ad Gentes. Pedadogi lib. III. Stromatum lib. VIII.* C'est ce dernier Ouvrage qui lui a fait avoir le surnom de *Stromateus*, & *Contextor*. On a encore un petit Traité donné par le P. Combefis, intitulé, *Quis est le riche qui se sauve*? On a perdu un autre de ses Ouvrages, divisé en huit livres, & intitulé les *Hypotyposes*. Gentien Hervet a traduit ces Traitez de Grec en Latin. Frederic Silburge y a aussi travaillé, & il y a ajoûté des Remarques & des Tables. C'est de là que s'est formée l'édition de Leiden en 1616. par les soins de Daniel Heinsius, qui corrigea ce qui y manquoit: cette édition a été suivie de celle de 1629. qui est la plus belle de toutes, & de celle de Paris de 1641. qui est moins correcte & moins belle. Outre ces Ouvrages, Clement en avoit composé un des Canons Ecclesiastiques, dédié à Alexandre de Jerusalem; & nous avons sous son nom, dans la Bibliotheque des Peres, de petits Commentaires Latins sur la premiere Epître Canonique de saint Pierre, sur celle de S. Jean, & sur celle de S. Jude. Quelques Auteurs croient que ce sont les mêmes Commentaires que Cassiodore attribuë à Clement Alexandrin. On ne peut douter que saint Clement n'ait eu une érudition consommée. Saint Jerôme ne fait point de difficulté d'assûrer qu'il n'y a eu personne qui ait eu tant de science que ce Pere; & il est vrai que de tous les Anciens, il n'y en a point dont les livres soient remplis de tant d'érudition prophane: il en fait même trop paroître pour un Ecrivain Chrétien, & l'on peut dire qu'il étoit bien plus Philosophe que Theologien, quoiqu'il n'ignorât pas nôtre Religion, & qu'il sçût parfaitement bien l'Ecriture Sainte. Mais il est beaucoup plus fort sur la Morale que sur le Dogme, & il explique presque tous les passages qu'il cite d'une maniere allegorique, à l'imitation de Philon le Juif. Il écrit presque toûjours sans ordre & sans suite. Son style est fort negligé: ce qui se remarque particulierement dans ses Stromates: car dans son Exhortation aux Gentils, & dans son Pedagogue, son discours est plus fleuri, comme Photius l'a observé, & il est même soutenu d'une certaine gravité qui n'est pas sans agrément. * Cassiodore, *l.* 1. *des divin. illust.* & Photius, *en sa Biblioth. mem.* 109. S. Jerôme, *des Ecriv. Eccl. ch.* 38. Eusebe, *liv.* 5. *Hist. ch.* 11. 13. *& en sa Chron. A. C.* 192. 204. Bellarmin. Trithéme. Baronius. Possevin, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. trois premiers siecles.*

CLEMENT (Saint) Evêque d'Ancyre, & Agathange Diacre, sont mis au rang des Martyrs dans le Martyrologe au 23. Janvier; mais les Actes de leur martyre sont entierement faux & indignes de foi, & ils ont été rejettez par Baronius même. * Baronius. Bollandus. Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

CLEMENT (*Clemens*) Prefet du Pretoire sous Caligula, refusa d'entrer dans la conjuration où ce Prince périt, l'an de JESUS-CHRIST 41. & dont Chereas fut le chef. Clement, surnommé *Aretin* son fils, fut aussi Prefet du Pretoire sous Vespasien. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 68. Ce dernier se nommoit *M. Arretinus Clemens*, & fut aussi Consul subrogé l'an 94. sous Domitien.

CLEMENT (*Titus Flavius Clemens*) étoit neveu de l'Empereur Vespasien, & fils de Flavius Sabinius son frere. Il avoit épousé Flavie Domitille, à la sollicitation de l'Empereur Domitien dont elle étoit parente, & il en eut deux enfans, dont le fameux Quintilien fut Precepteur, & que Domitien destinoit à la pourpre. Clement fut Consul ordinaire, l'an 95. de JESUS-CHRIST. Mais à peine fut-il sorti du Consulat, que Domitien, sans avoir égard aux liens du sang, le fit mourir sur un soupçon très-leger: ce qui n'étoit sans doute qu'un prétexte pour couvrir le veritable sujet de sa mort, qui étoit le Christianisme. Car Dion dit qu'il fut accusé d'impieté ou d'atheïsme: crime, poursuit cet Historien, qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, qui avoient embrassé la religion des Juifs: ce qui désigne visiblement le Christianisme, que les Auteurs de ce siecle confondoient avec le Judaïsme. Domitille, son épouse, étoit Chrétienne comme lui: Domitien voulut l'obliger inutilement à se remarier quatre jours après la mort de son mari, & elle fut releguée dans l'isle Pendataire. L'Histoire ne dit point ce que devinrent les deux fils de Clement. * Dion, *l.* 67. Suet. *vit. Domit.* Baron. 98.

CLEMENT, (*Cassius Clemens*) Senateur qui s'étoit engagé dans le parti de Pescennius Niger, contre l'Empereur Severe. Comme ce Prince lui faisoit son procès en personne, il lui representa avec beaucoup de hardiesse, que la cause de Niger, quoique vaincu, n'étoit pas moins juste que celle de Severe, qui étoit vainqueur; qu'ils avoient tous deux eu le même but de détrôner un usurpateur de l'Empire; & que, si Severe punissoit les partisans de Niger, il devoit punir les siens propres; ou que c'étoit commettre une injustice, dont il ne se laveroit jamais aux yeux de la posterité. Cette genereuse liberté fit rentrer en lui-même l'Empereur, accorda la vie à Clement, avec une partie de ses biens, l'an de J. C. 194. * Dion, *l.* 74. Il y a eu un Tincius Clemens, Consul en 196. sous le même Empereur.

CLEMENT. *Voiez* AGRIPPA, OU LE FAUX AGRIPPA.

CLEMENT. *Cherchez* CORVINUS CLEMENS.

CLEMENT, Auteur Grec, qui écrivit l'Histoire d'Alexandre *le Grand* en vers, comme nous l'apprenons d'Apulée. On ne sçait pas en quel temps il a vécu.

CLEMENT, Historien Grec, qui a fleuri dans le IV. siecle, & qui composa un Traité des Rois & des Empereurs de Rome, selon Suidas.

CLEMENT, dit l'*Ecossois*, vivoit dans le VIII. sie-

cle, en Allemagne. Il fut accusé par Boniface de Maïence d'enseigner plusieurs erreurs, & d'assurer au préjudice de l'autorité des Canons & des SS. Peres, qu'il pouvoit être Evêque, quoi-qu'il eût eu deux enfans adulterins; d'introduire le Judaïsme, en permettant aux Chrétiens d'épouser la vêuve de leur frere; de soûtenir que JESUS-CHRIST, fils de Dieu, descendant aux Enfers, avoit délivré tous ceux qui y étoient retenus, Fideles & Infideles, Païens & Chrétiens; & d'avancer plusieurs autres Dogmes contraires à la Foi Catholique, touchant la Prédestination. Boniface de Maïence le fit condamner l'an 743. dans le Concile tenu à Lestines, Palais des Rois de France, proche Bins en Hainaut, & ensuite le défera au Pape Zacharie, l'an 745. Ce Pape approuva dans un Concile le Jugement que Boniface avoit porté contre Clement & le déposa. *Acta Bonifacii.* * Baronius, *A. C.* 742. *&* 745. *&c.*

CLEMENT, Prêtre Anglois, Chanoine Regulier de saint Augustin, vivoit dans le XII. siecle, environ l'an 1170. sous le regne de Henri II. Roi d'Angleterre. Il composa des Commentaires sur l'Ecriture; une Concordance des Evangelistes, & quelques autres Ouvrages d'Astronomie, comme, *De orbibus Astrologicis.* * Vossius, *de Math. c.* 25. §. 23. Pitseus, *de Script. Angl.*

CLEMENT, (Jean) Anglois, vivoit dans le XVI. siecle, & fut élevé dans la Maison de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, qui lui confia même l'éducation de ses enfans. Jean Clement apprit les Langues, & enseigna la Medecine dans l'Université d'Oxfort. Il épousa la celebre Marguerite Gige, que Thomas Morus avoit mise auprès de Marguerite Morus sa fille, pour étudier avec elle; & pendant la persecution de l'Eglise d'Angleterre sous Henry VIII. & Edoüard VI. il passa, avec son épouse, dans les Païs-Bas, & s'arrêta à Malines. Le regne de Marie les fit repasser en Angleterre, d'où celui d'Elizabeth les chassa encore. Enfin Clement se fixa à Malines, où il perdit sa femme en 1570. & où il mourut lui-même en 1572. Il a composé des Poësies, & a traduit de Grec en Latin, les Epîtres de S. Gregoire de Nazianze, des Homelies de Nicephore Calixte, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.*

CLEMENT (Jacques) Moine Jacobin, natif du Village de Sorbonne, près de Sens, Profès au Couvent de Paris, Prêtre âgé de 25. ans, conçut un détestable dessein d'assassiner Henry III. C'étoit un homme grossier & ignorant, d'un temperamment mélancolique. *De quelle sorte & par quelles personnes il fut induit* à commettre ce crime, dit Mezerai, *c'est une chose trop importante pour le dire, sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve: mais il est vrai, que si on ne lui en inspira le dessein, au moins on fut bien aise qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'instruction, puis qu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs Royalistes, qui étoient prisonniers dans la Bastille, qu'on lui bailla un passeport de ce Comte, & une Lettre de croyance du President Harlay pour le Roi, mais qui étoit fausse.* Voici comment il executa son dessein. La Guesle, Procureur General, allant avec son frere de sa maison de Vanvres à Saint Cloud, rencontra Jacques Clement sur ce chemin, & ayant sçû de lui qu'il avoit des choses très importantes à dire au Roi, le fit monter en trousse derriere son frere & le mena à Saint Cloud. On ne vit jamais un homme si intrépide que ce Moine. Il soupa gayement avec les gens de la Guesle, il ne s'émut point de toutes les questions qu'ils lui firent, & dormit toute la nuit d'un profond sommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Guesle dans la chambre du Roi, il s'approcha de lui sans étonnement, lui parla sans hesiter, lui presenta quelques Lettres, & comme le Roi les lisoit, il prit son temps, tira un couteau de sa manche & lui en donna un coup dans le ventre. Le Roi se sentant blessé s'écria, s'arracha le couteau de la playe & lui en donna deux coups, l'un au front, l'autre à la jouë. La Guesle mit l'épée à la main, en frappa imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois autres personnes encore plus imprudentes le tuerent sur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prévôt fit tirer son corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jetter les cendres au vent. * Mezerai, *Abregé Chronologique, dans l'Histoire d'Henry III.*

CLEMENT, (Claude) Jesuite, natif d'Ornans, sur la Louve, dans la Franche-Comté, entra chez les Jesuites en 1612. On l'envoya en Espagne, où il enseigna avec beaucoup de réputation. Le P. Claude a donné quatre Livres, de la maniere de dresser une Bibliotheque generale & particuliere, avec une description de la Bibliotheque de l'Escurial, & une Exhortation à l'étude & à la lecture des livres. Il publia cet Ouvrage à Lyon en 1635. *in quarto*; il y a quelque érudition; mais il y a trop de babil & trop de ce que nous appellons *fatras*, & s'il avoit eu un peu plus de jugement, il auroit renfermé tout ce qu'il y a de bon dans cet Ouvrage en un fort petit livre. Il a composé divers Ouvrages. *Oratio de Majestate Ecclesiæ Lugdunensis. Vita Clementis IV. Bibliotheca tam privata, quàm publicæ instruitio. Descriptio Bibliothecæ S. Laurentii Escurialis, &c.* Alegambe, *Biblioth. Soc.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Labbe, *in Bibl. &c. Gall.* Avis au Lecteur. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiq. Hist. edit. Paris* 1685. *in* 12. *t.* 2. *p.* 273.

CLEMENT, (Jean) surnommé *le Coûtelier*, a été celebre dans le XVII. siecle, par le talent qu'il avoit pour la Controverse. Les Calvinistes ne l'aimoient point: il mourut le huitiéme Février de l'an 1650. à l'âge de 49. ans.

CLEMENT MATURIN. *Cherchez* MATURIN.

CLEMENT, (Robert) Seigneur du Mez en Gâtinois, fut choisi par le Roi Loüis *le Jeune*, pour être Gouverneur de son fils Philippe-*Auguste*. Ce jeune Prince étant parvenu à la Couronne, le fit Ministre d'Etat. Il mourut vers l'an 1182. un an après son entrée dans le Ministere, laissant deux freres, GILLES Clement, qui fut aussi Ministre d'Etat, & *Garmond* Clement, Abbé de Pontigni, & élû Evêque d'Auxerre en 1182. à la consideration de son frere Gilles, Ministre d'Etat. On s'opposa à cette élection, & l'affaire fut portée à Rome, où *Garmond* mourut de peste. ROBERT eut divers enfans, & entr'autres ALBERIC, & HENRY, tous deux Marêchaux de France: ce sont ceux que la Chronique de l'Abbaïe d'Anchin aux Païs-Bas appelle les fils de Robert Clement, *le Conseil du Roy*, c'est-à-dire, *Ministre d'Etat.* ALBERIC, Clement, Seigneur du Mez est celui qui a commencé d'élever par son credit la charge de Maréchal de France qu'il rendit militaire. Il accompagna Philippe-*Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il signala son courage au siege d'Acre, & il fut tué l'an 1191. selon Guillaume le Breton, & Rigord. HENRY Clement I. du nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, frere d'*Alberic*, fut nommé *le petit Maréchal*, à cause de sa petite taille. Le Roy le pourvût de cette charge, qu'il rendit considerable, & lui donna la Seigneurie d'Argenta. Il se trouva à la celebre Bataille de Bouvines en 1214. & mourut la même année en Poitou, pendant la guerre contre les Anglois. Il avoit épousé une fille de la maison de Nemours, dont il eut JEAN Clement, à qui le Roi Philippe-*Auguste* conserva la charge de Maréchal de France quoi-qu'il fût très-jeune. Ses descendans l'ont aussi possedée, & leur terre du Mez en Gâtinois, fut appellée par cette raison, *Mez-le-Maréchal.* HENRY Clement II. de ce nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, étoit aussi Maréchal de France, du temps du Roi S. Loüis, qu'il accompagna au premier voyage de la Terre-Sainte, l'an 1249. Il est nommé dans une Chartre de l'Abbaye de S. Denys de l'an 1263. * La Chronique d'Auxerre *sous l'an* 1182. La Chronique de Flandre, *chap.* 20. Guillaume le Breton & Rigord, *in Phil.* D'Auteüil, *Histoire des Ministres d'Etat.* Le Feron. Godefroy. Le Pere Anselme, &c.

CLEMENTIANUS HONORIUS. *Cherchez* VENANCE FORTUNAT.

CLEMENTINES (les) sont un Recüeil de plusieurs pieces anciennes, attribuées faussement à saint Clement Evêque de Rome. Il est rempli de pieces apocryphes, de fables & d'erreurs. M. Cotelier l'a donné dans son Recüeil *des Anciens Monumens de l'Eglise.* * M. Du Pin *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques III. premiers siecles.* Mais on donne plus communément ce nom de *Clementines* au Recüeil des Decretales du Pape Clement V. fait par l'autorité de Jean XXII. son successeur.

CLEMENTIUS, (Sextus) Consul en 230. sous l'Empereur Alexandre.

CLENARD, autrement CLEYNARTS, (Nicolas) Grammairien celebre du XVI. siecle, étoit de Dieſt, dans le Brabant. Il avoit une grande intelligence de la Langue Latine, de la Grecque & de l'Hebraïque, qu'il enſeigna aſſez long-temps à Louvain. Depuis il entreprit de voyager, & prit Jean Vaſæus de Bruges pour compagnon de ſes voyages. Ils partirent de Louvain l'an 1535. & paſſerent à Paris, pour y voir Guillaume Budé. De là ils allerent en Eſpagne, où Clenard enſeigna les Langues dans l'Univerſité de Salamanque, juſqu'à ce que le Roi de Portugal l'aïant appellé chez lui, lui confia l'éducation du Prince ſon frere. Le deſir d'apprendre l'Arabe, lui donna la penſée d'aller en Afrique l'an 1540. & en étant revenu heureuſement, il mourut l'an 1542. à Grenade, dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à repaſſer dans les Païs-Bas. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon. *Institutiones Linguæ Græcæ. Meditationes in Linguam Græcam. Tabula in Grammaticen Hebream. Epiſtola de peregrinatione ſua, &c.* Scaliger dit, que ce Grammairien étoit plus recommandable par ſa diligence, & par ſa bonne volonté, que par ſon ſçavoir qui étoit mediocre, & que l'on ne pouvoit pas dire qu'il fût veritablement habile en aucune Langue. Ainſi on ne peut loüer preſqu'autre choſe dans Clenard, que ſon zele pour l'utilité publique, & pour l'avancement de la jeuneſſe, & ſa modeſtie dans ſes écrits & dans ſa conduite. C'eſt peut être une des raiſons qui ont porté le public à préferer ſa Grammaire Grecque, à toutes les autres pour la faire enſeigner dans les Ecoles, quoiqu'elle ſoit fort imparfaite, & que pluſieurs de ceux qui ſont venus après lui, aïent beaucoup mieux réüſſi que lui. C'eſt auſſi ce qui a excité pluſieurs perſonnes à la corriger, à l'expliquer, & à l'augmenter, plûtôt que de rien entreprendre de nouveau ſur ce ſujet. Les principaux des Grammairiens qui y ont travaillé, ſoit par autorité publique, ſoit de leur propre mouvement, ſont P. Anteſignan, H. Etienne, Alexandre Scot, Frederic Morel, René Goulu, Pierre Bert, Merigon, Jacques Gretſer, Etienne Moquot, Richard de Hez, Gerard J. Voſſius, Philippes Labbe. Quant au ſtyle des autres Ouvrages de Clenard, & ſur tout de ſes Lettres, il eſt aſſez pur; mais il le ſeroit encore plus, ſi l'amour des Langues étrangeres, & ſur tout de l'Arabe, ne l'eût emporté ailleurs. * Le Mire, *in elog. Belg. & de Script. Sæc. XVI.* Valere André, *Biblioth. Belgique.* Melchior Adam, *in vit. Philoſ. Germ. p.* 125. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c. prima Scaligeran. p.* 46. Voſſius, *præfat. ad Lector. Inſtitut. Gram. Græc.* Clenard. Lancelot, *nouvelle Methode Grecque de P. R. Prefase.* Baillet, *Jugemens des Sçavans ſur les Grammairiens Grecs, edit. Pariſ. in* 12. 1685.

CLEOBIENS, Secte des Simoniens dans le premier ſiecle de l'Egliſe, s'éteignit preſque dans ſa naiſſance. Hegeſippe & Theodoret, qui en parlent, ne ſpecifient point par quels ſentimens les Cleobiens ſe diſtinguerent des autres. On croit qu'ils ont eu pour Auteur un nommé Cleobe, compagnon de Simon, & qu'il avoit compoſé avec cet Hereſiarque divers Livres, ſous le nom de J. C. pour tromper les Chrétiens.* Heſegipp. *apud. Euſeb. l.* 4. *c.* 22. *Ant. Conſtit. Apoſt.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. trois prem. ſiecles*

CLEOBIS & BITON Freres, leſquels, au défaut de bœufs, trainerent leur mere l'eſpace de quarante-cinq ſtades, pour la mener à la fête de Junon. Cette mere ayant prié la Déeſſe d'accorder à ſes fils, ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme, ils furent trouvez morts dans le temple, après avoir ſacrifié. * Herodote, *Clio, ou l.* 1. Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *ex.* 11. Plutarque, *dans la vie de Solon.* Ciceron *Tuſcul. Quæſt. l.* 1. *c.* 47. *rapporte cette hiſtoire au long.*

CLEOBULE, fils d'Evagoras, prit naiſſance à Linde, ou, ſelon d'autres en Carie, & merita d'être mis au nombre des ſept Sages de Grece. Il étoit brave, bien fait, aimoit les ſciences, & alla juſques en Egypte, pour apprendre la Philoſophie de ces peuples. Il faiſoit auſſi des Enigmes en vers, auſſi bien que Cleobuline ſa fille, qui y réüſſiſſoit parfaitement. Il haïſſoit ſur tout l'infidelité & l'ingratitude; il conſeilloit de faire du bien à ſes amis, pour ſe les conſerver, & à ſes ennemis pour ſe les acquerir; & il faiſoit conſiſter la vertu dans la haine du vice, & dans la fuite de l'injuſtice. Cleobule mourut âgé de 70. ans, environ la LV. Olympiade, & vers l'an 560. avant J. C. Il laiſſa une fille appellée *Cleobuline*, dont nous allons parler. * Diogene Laërce, *dans ſa vie, au l.* 1. Plutarque, *au Banquet des ſept Sages.*

CLEOBULE, Auteur Grec, qui avoit recüeilli des Apophtegmes, qui ſont alleguez par les Anciens. On ne ſçait pas bien en quel temps il a vécu. * Stob. *Serm.* 3. Pline, *l.* 5. *c.* 31.

CLEOBULINE, fille de Cleobule de Linde, eſt nommée par quelques-uns *Eumetis*. Elle compoſoit bien des vers, & avoit une vivacité d'eſprit admirable pour compoſer des Enigmes, & pour expliquer celles qu'on lui propoſoit. Elle en inventa de très ingenieuſes, qu'on porta en Egypte, & qui furent très-eſtimées. Avec cette délicateſſe d'eſprit, elle avoit un courage heroïque, un jugement ſolide, & une douceur charmante. Euſebe parle d'elle ſous la LXXII. Olympiade, vers l'an 492. avant J. C. Il y a apparence qu'elle a vécu long-temps auparavant. * Plutarque, *au banquet des ſept Sages. ch.* 4. Diogene, *dans la vie de Cleobule.* Athenée, *l.* 10. *c.* 15. & Suidas.

CLEODAME de Byſance eut avec Athenée, ſous l'Empire de Gallien, la commiſſion de fortifier les Places de l'Empire, & de rétablir celles qui étoient ruinées vers l'an 260. Longin lui avoit dedié un Livre cité par Porphyre, & intitulé *de la Vehemence.* * *Gallian. vit.*

CLEODEME Athenien, fameux par la victoire qu'il remporta ſur les Goths l'an de J. C. 269. ſous l'Empire de Gallien. Ces barbares aïant équipé une flotte, vinrent fondre dans la Grece, qu'ils pillerent impunément: ils avoient même pris Athenes, celebre alors pour les ſciences; & après en avoir ramaſſé tous les livres, ils étoient prêts d'y mettre le feu, lorſqu'un Goth les arrêta, en leur repreſentant que pendant que les Grecs s'amuſoient à lire ces livres, ils negligeoient la guerre, & ſe laiſſoient vaincre. Les Goths ſe retirerent, tandis que Cleodeme, qui avoit aſſemblé quelques vaiſſeaux, les vint attaquer du côté de la mer, les défit entierement, & les obligea à fuir dans d'autres païs.* Zonaras.

CLEOMEDE MALCHUS, Hiſtorien, compoſa une Hiſtoire des Juifs, comme celle de Moïſe, ſelon le rapport de d'Alexandre Polyhiſtor, cité par Joſephe, dans le I. Livre des Antiquitez Judaïques. On ne ſçait pas bien en quel temps il a vécu. * *Antiquitez. Jud. l.* 1. *c.* 16.

CLOLWPHE. *Cherchez* CLOLPHE.

CLEOMBROTE (*Cleombrotus*) troiſiéme fils d'Anaxandride Roi de Sparte, & frere de Cleomenes I. & de Leonidas, fut pere du celebre Pauſanias, qui défit Mardonius dans la bataille de Platée, la 2. année de la LXXV. Olympiade, & 479. avant J. C. * Pauſanias. Herodote, *l.* 9. *ou Call.* Plutarque, *dans la vie d'Agis & de Cleomene Cherchez* CLENNIS.

CLEOMBROTE I. fils de Pauſanias II. ſucceda la 2. année de la XCIX. Olympiade, & la 383. avant J.C. à ſon frere Ageſipolis, Roi de Lacedemone, qui mourut en faiſant la guerre aux Olinthiens. Cleombrote fut envoyé deux fois contre les Thebains; mais ces expeditions ne furent pas heureuſes. Enfin, il fut tué, après un regne de 9. ans, dans la celebre bataille de Leuctres, en Beotie, que gagna Epaminondas General des Thebains, la 2. année de la CII. Olympiade, & 371. avant J. C. Ageſipolis II. ſucceda à ſon pere Cleombrote. * Xenophon, *l.* 5. & 6. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 3.

CLEOMBROTE II. Roi de Lacedemone, ſe fit élire au préjudice de Leonidas ſon beaupere, par les artifices de Lyſander, vers la 1. année de la CXXXIV. Olympiade, & 244. ans avant J. C. Leonidas fut établi peu d'années après, & chaſſa Cleombrote. Ce fut pour lors que Chelonide, qui avoit ſuivi ſon pere dans ſon exil, rendit le même Office à ſon mari, malgré les prieres de ſon mari. * Pauſanias. Plutarque &c.

CLEOMBROTE, natif d'Ambracie, Philoſophe Academicien, aïant lû le livre de l'immortalité de l'ame que Platon avoit compoſé, ſe précipita dans la mer. Ciceron en fait mention dans le livre des Queſtions Tuſculanes. On ne ſçait pas bien en quel temps il a vécu. Plutarque parle d'un Philoſophe de même nom, au commencement du Traité qu'il a fait, *Pourquoi les Oracles avoient ceſſé de répondre.*

CLEOMEDE d'Astypalée étoit si fort, que d'un coup de main, il mit à bas une colomne dans une école, où le plancher écrasa tous les enfans. Etant poursuivi, il entra dans un coffre qu'on ne put jamais ouvrir sans le mettre en pieces ; mais on ne trouva plus Cleomede. Sur quoi l'Oracle aïant été consulté, répondit qu'il étoit le dernier des demi-Dieux. Plutarque compare cette fable à la creance que les Romains avoient, que Romulus avoit été enlevé dans le ciel. * Plutarque, *Vie de Rom.*

CLEOMEDE, un des trente Tyrans que Lysander Lacedemonien établit, pour gouverner l'Etat d'Athenes. après avoir pris cette ville. Il fut chassé par Thrasybule, & se sauva avec ceux de ses Collegues qui échaperent à ce brave Athenien la 4. année de la XCIV. Olympiade, & 401. avant J. C. * Xenophon.

CLEOMENE I. ce nom, Roi de Lacedemone, succeda à son pere Anaxandride, vers la LV. Olympiade, & 557. ans avant J. C. Il vainquit les Argiens, & délivra les Atheniens de la tyrannie des Pisistratides. Les Eginetes qui avoient pris le parti de Darius, étoient en danger de souffrir la peine de leur trahison, si Demarate Roi de l'autre famille ne se fut opposé à cette entreprise, en rendant de mauvais offices à Cleomene, qui fut obligé de revenir. Cet affront le toucha si fort, que, pour s'en venger il fit déclarer Demarate illegitime, & fit mettre Leotychide à sa place, ayant même corrompu la Pythie, pour la faire parler contre son adversaire, qui se retira chez les Perses. Après cela, Cleomene punit les Egynetes, & devint ensuite si furieux, qu'il se déchira le ventre. Il mourut avant la bataille de Salamine, gagnée par les Grecs contre Xercès la premiere année de la LXXV. Olympiade, 480. ans avant J. C. * Herodote, *l.* 5. *ou Terpsichore* & *l.* 6. *ou Erato.*

CLEOMENE II. succeda la 3. année de la CII. Olympiade, & 370. avant J. C. à son frere Agesipolis II. qui ne regna qu'un an après la mort de Cleombrote I. Le regne de Cleomene fut long & paisible. Il eut deux fils Acrotate & Cleomene. Arée, fils du premier, qui étoit mort avant son pere Cleomene, fut par le Sénat déclaré successeur de son ayeul : ce qui causa une longue guerre. Cleomene regna 34. ans.* Diodore, *l.* 15. Pausanias, *l.* 3. *Lacon.*

CLEOMENE III. fils de Leonidas Roi de Lacedemone, commença de regner la 3. année de la CXXXVII. Olympiade, & la 230. avant J. C. Son esprit inquiet excita des troubles à Sparte, & il les termina heureusement. Il fit mourir alors quatre des Ephores, partagea les terres, donna l'abolition des dettes, & le droit de bourgeoisie aux étrangers, comme Agis l'avoit proposé, & remit en son premier état l'ancienne discipline Laconique. Depuis il porta ses armes contre les Achaïens, & les défit en bataille rangée vers l'an 224. avant J. C. Aratus jaloux de ce bonheur, suscita Antigonus *le Tuteur*, qui lui fit la guerre, & le défit en 226. prit Sparte, & l'obligea de prendre la fuite en Egypte. Cleomene fut très-bien reçu du Roi Ptolomée *Evergetes* ; mais après la mort de ce Prince, Ptolomée *Philopator*, son fils & son successeur, agissant par le conseil de Sosibius retint prisonnier Cleomene, lorsqu'il en attendoit du secours. Ce traitement le mit au desespoir. Pour lors s'étant imprudemment abandonné aux conseils d'un certain Nicagoras son ennemi caché, il se perdit & plusieurs des siens dans une émeute du peuple, qu'il voulut faire soulever contre le Roi, se dérobant de sa prison, & il se tua lui-même la 2. année de la CXL. Olympiade, 219. ans avant J. C. Ptolomée fit attacher son cadavre à une croix, & fit mourir sa mere, ses femmes & ses enfans. * Polybe, *l.* 2. Justin, *l.* 28. Plutarq. *dans la vie d'Agis & de Cleomene.*

CLEOMENE, Auteur Grec. On ignore en quel temps il a vécu, & on sçait seulement qu'il a fait un Livre sur Hesiode, cité par Clement Alexandrin dans le I. de ses *Stromates*. Vossius croit que cet Ouvrage est un Commentaire sur les Poësies d'Hesiode. Ce Cleomene pourroit être le même, dont parle Diogene Laërce dans la vie de Diogene le Cynique, & qui avoit fait un Livre intitulé, le *Pedagogue*. Il y a aussi eu un Poëte du même nom, qui composa un Poëme, dit *Meleagre*. * Diogene, *l.* 8. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græc.*

CLEON, Orateur Athenien, brouillon, & ennemi déclaré des meilleurs Generaux de la Republique. Aristophanes l'accuse de peculat, dans sa Comedie intitulée, *les Chevaliers*, qui est une sanglante Satyre contre cet homme. Quoiqu'il eut peu d'experience dans la guerre, cependant il se fit élire General des Atheniens, prit la ville de Torone en Thrace, & tourna ses armes vers Amphipolis, avec dessein de l'assieger. Mais ayant appris que Brasidas General des Lacedemoniens n'étoit pas fort éloigné de cette place, il quitta son entreprise. Brasidas le poursuivit, & lui presenta la bataille. Elle fut fatale aux deux Chefs, qui y furent tuez la troisiéme année de la LXXXIX Olympiade, & la 421. année avant l'Ere Chrétienne. * Thucidide, *l.* 4. & 5. Diodore, *liv.* 12. Plutarque, *Instruction des Ministres d'Etat, & en la vie de Nicias.*

CLEON, Chef des Messeniens, disputa la Royauté contre Aristodeme. Pausanias en parle dans son quatriéme livre.

CLEON, fameux Corsaire, s'étant rendu très-puissant par ses pirateries, trouva le moyen par force & par argent, de se rendre Souverain dans la ville de Sicyone après la mort d'Aristrate. Sa tyrannie ne dura pas longtemps, & il fut assassiné par les Sicyoniens. * Plutarque. Pausanias.

CLEON, natif de Daulis, ne songea jamais durant toute sa vie, bien qu'elle fut assez longue, & l'on croit que c'est parce qu'il n'étoit pas mélancolique : ou peut-être parce que les traces que les songes avoient faites sur son cerveau, étoient toûjours effacées, avant qu'il se réveillât ; ce qui peut proceder de ce que la matiere même du cerveau étoit fort délicate. * Plutarque *dans son Traité des Oracles.*

CLEON, certain flateur Sicilien, qui persuada d'adorer Alexandre *le Grand*, & de le reconnoître comme un Dieu. * Quinte-Curce, *l.* 8.

CLEON, Magnesien, qui fit un Traité des choses monstrueuses. Pausanias le cite dans le livre 10.

CLEON, Historien, qui fit un Ouvrage des Ports, cité par Etienne de Byzance. * Vossius en parle aussi, *l.* 3. *des Hist. Grecs. p.* 344.

CLEONE, Ville de l'Argie ou Argolide, dont parle Plutarque dans la Vie de Timoleon, dans celle de Demosthéne & dans celle de Cimon. Pausanias dans ses Corinthiaques dit qu'elle est située entre les Villes de Corinthe & d'Argos. Strabon, *Liv. VIII.* dit qu'elle étoit située sur une éminence, ceinte de fort bons murs, dans le chemin de ces deux Villes ; qu'il y avoit de Cleone à Corinthe 80. Stades, & de Cleone à Argos 120. On la nomme à présent *San-Vasili.* * Lubin, *Tables Geographiques pour les Vies de Plutarque.*

CLEONICE, jeune Fille, que Pausanias envoya querir à Bysance pour coucher avec elle. Ses parens étoient des personnes distinguées mais qui redoutoient l'humeur impetueuse & farouche de ce General ; de sorte qu'ils se virent obligez de la lui envoyer. Cleonice étant arrivée dans la Maison de Pausanias, pria ses gens, avant que d'entrer dans la chambre où il étoit couché, qu'on éteignit toutes les lampes : mais comme elle s'avançoit vers le lit elle en renversa une ; & Pausanias, qui étoit déja endormi, s'éveillant au bruit, craignant que ce ne fut quelqu'un de ses ennemis, tout troublé qu'il étoit, prit son poignard, & croyant fraper un ennemi, il frappa cette fille, qui mourut du coup qu'il lui donna. On dit, que depuis cet accident, il ne put avoir de repos, & que le phantôme de Cleonice lui apparoissoit toutes les nuits durant son sommeil, & lui disoit en colere.

Méchant reconnois-toi ; reconnois la Justice
Elle veut que l'on te punisse.

Cet accident acheva de revolter tous ses Alliez contre lui, qui prenant occasion de cette mort tragique, & se joignant à Cimon, l'assiegerent dans Bysance ; mais il leur échapa & s'enfuit dans la Ville d'Heraclée, vers un lieu où l'on consultoit les ombres & les manes des morts, pour s'informer de l'avenir. Là il fit évoquer l'ame de Cleonice, & la conjura de faire cesser sa colere & son ressentiment. Cleonice se fit voir à lui, & lui répondit, qu'il seroit delivré des maux qui le tourmentoient, dès qu'il seroit arrivé à Sparte, voulant par là signifier selon toutes les apparences, la mort qu'il devoit souffrir. * Plutarque, *dans la vie de Cimon.*

CLEONYME, Capitaine des Atheniens, dont le nom n'est connu qu'à cause de sa lâcheté, abandonna ses troupes dans une bataille, & s'enfuit le premier, après avoir jetté son bouclier. C'est pourquoi il est taillé par le Poëte Aristophane, *en ses Nuées*. C'est lui qui a donné lieu au Proverbe contre les lâches: *plus timide que Cleonyme*.

CLEONYME, fils de Cleomene II. Roi de Sparte, étant irrité de ce qu'Arée fils de son frere Acrotate, lui avoit été preferé au Royaume de Sparte, attira Pyrrhus dans le païs, sous la CXXVI. Olympiade, & 273. ans avant J.C. C'est ce que nous apprenons de Plutarque & de Pausanias. *Voyez* ACROTATE. Diodore parle d'un autre CLEONYME Lacedemonien, lequel ayant été envoïé en Sicile, pour donner du secours à ceux de Tarente, qui avoient guerre avec les Romains, prit Thuris dans le païs des Salentins, & fut mis en fuite par le Consul Emilius l'an 452. de Rome, & avant J. C. 302. Plutarque, *in Pyrrh.* Pausanias, 3. Diodore *l.* 20. Tite-Live, *l.* 10. *de la premiere Decade*.

CLEOPATRE, ce nom a été donné à toutes les Reines d'Egypte, depuis que Ptolomée *Epiphanes*, fils de Ptolomée *Philopator*, épousa *Cleopatre*, fille d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie & d'Asie.

CLEOPATRE, niece d'Attalus, fut mariée la premiere année de la CXI. Olympiade, la 336. avant J. C. à Philippe de Macedoine, après qu'il eut répudié Olympias, que son orgüeil & sa mauvaise humeur lui rendoient insupportable. Ce Prince ayant été tué par Pausanias en l'an 418. qui étoit le premier de la CXI. Olympiade, la cruelle Olympias contraignit Cleopatre de s'étrangler elle-même. * Diodore, *liv.* 17. Justin, *liv.* 10. Plutarque, *dans la vie de Philippe*. Freinshemius, *l.* 1. *des supplemens sur Q. Curce*.

CLEOPATRE, fille de Philippe de Macedoine, sœur d'Alexandre *le Grand*, épousa Alexandre, que son pere Philippe fit Roi des Epirotes. Après la mort de son frere, elle fit un parti considerable, & s'assujettit la Macedoine. Perdiccas voulut épouser Cleopatre: plusieurs autres avoient la même prétention; mais un des Chefs d'Antigonus la fit mourir à Sardes la premiere année de la CXVIII. Olympiade, & 308. avant J. C. * Justin, *liv.* 10. Diodore, *l.* 17. & 18.

CLEOPATRE, fille de Ptolomée *Philometor*, Roi d'Egypte, Princesse très-belle, & de beaucoup d'esprit, se rendit odieuse par sa cruauté. Elle épousa Alexandre *Balas*, Roi de Syrie; & elle le quitta pour se marier à Demetrius Nicanor son cousin germain, l'an 147. avant J. C. Mais aïant sçû que ce dernier captif chez les Parthes, s'étoit marié avec Rodogune, elle fit venir en Syrie Antiochus *Sidetes*, frere de Nicanor, & l'épousa. Après sa mort (car il fut défait & tué par les Parthes) elle vainquit & tua Nicanor, & fut tellement irritée de ce que Seleucus son fils s'étoit mis sur le Thrône contre sa volonté, qu'elle le fit tuer d'un coup de fléche, l'an 119. avant J. C. Elle lui substitua Antiochus VIII. surnommé *Grypus*, lequel aïant appris que cette Megere lui avoit preparé du poison, la contraignit de le boire elle-même, la même année, qui étoit la 2. de la CLXIV. Olympiade. * Josephe, *l.* 13. *des Antiqq.* Appien, *des guerres de Syrie*. Justin, &c.

CLEOPATRE, fille de Ptolomée *Physcon*, Roi d'Egypte, épousa en premieres nôces Ptolomée *Lathurus* son frere; mais sa propre mere Cleopatre la lui ayant fait repudier, elle épousa en secondes nôces Antiochus le *Cyzicenien*, ou *de Cyzique*, Roi de Syrie, qui fit longtemps la guerre contre Antiochus *Grypus* son frere, mari de Gryphene, autre fille de Ptolomée *Physcon*. Ces deux Princesses accompagnoient presque toûjours leurs maris; & dans une bataille qu'Antiochus *de Cyzique* perdit, Cleopatre s'étant refugiée au pied des Autels, en fut arrachée par sa propre sœur Gryphene, qui la fit massacrer la 4. année de la CLXVI. Olympiade, & 113. ans avant J.C. Mais cette cruauté ne demeura pas impunie; car le Cyzicenien ayant eu l'avantage à son tour, immola Gryphene aux Manes de Cleopatre. * Justin, *liv.* 39.

CLEOPATRE, fille de Ptolomée *Epiphanes*, & d'une autre Cleopatre, épousa en premieres nôces son frere aîné Ptolomée *Philometor*, dont elle eut un fils, auquel elle voulut assûrer la Couronne après la mort de son pere, la 3. année de la CLVIII. Olympiade, & 146. avant J. C. Mais Ptolomée *Physcon*, voulant s'emparer du Roïaume, fit tuer cet enfant, & épousa la mere qui étoit sa propre sœur, & veuve de son frere. Physcon eut plusieurs enfans de ce mariage, & mourut l'an 177. avant J. C. Cleopatre pouvant par le testament de son mari donner le Roïaume à celui de ses fils dont elle voudroit faire le choix, avoit dessein de couronner le cadet nommé Alexandre; mais le peuple ne voulant pas consentir à cette injustice, la contraignit d'élever sur le Thrône l'aîné qui étoit Ptolomée *Lathurus*. Elle y consentit par contrainte; & pour lui faire déplaisir, elle l'obligea de répudier CLEOPATRE sa femme & sa sœur, qu'il aimoit tendrement, & lui fit épouser Selene la plus jeune de ses sœurs. Dans la suite, elle chassa Ptolomée du Thrône, & y mit Alexandre, lequel en recevant des traitemens indignes, bien qu'il fût plus aimé, prit la fuite, pour se délivrer de ces inquietudes. Cleopatre le rappella pourtant; mais craignant qu'elle n'eût quelque mauvais dessein contre lui, il la fit mourir cruellement l'an 90. avant J. C. Le peuple d'Alexandrie indigné de cet attentat & rebuté par sa mauvaise conduite, le chassa l'année suivante. CLEOPATRE, premiere femme de Ptolomée *Lathurus*, fut mariée à Antiochus de *Cyzique*, Roi de Syrie. *Voiez* son Article qui suit. * Justin, *liv.* 39. Josephe, *Antiqq. liv.* 13. *c.* 20. & 21. Tite-Live, *liv.* 68.

CLEOPATRE, Reine d'Egypte, très-celebre pour sa beauté & ses débauches, étoit fille de Ptolomée *Auletes*, aussi Roi d'Egypte. Elle monta sur le Thrône l'an 51. avant J. C. conjointement avec Ptolomée *Denys* son frere; mais en l'an 47. elle gouverna seule, après que ce Prince se fut noïé dans le Nil. Elle avoit trouvé l'art de se faire aimer de Jules Cesar, dont elle eut un fils nommé Cesarion. Depuis la mort de Cesar, Marc-Antoine, qui alloit faire la guerre aux Parthes l'an 40. avant J. C. ordonna à Cleopatre de le venir trouver en Cilicie, pour répondre sur le crime dont on l'accusoit, qui étoit d'avoir donné du secours à Cassius Brutus. Cette Reine, dont la beauté étoit soûtenuë par un esprit extrêmement engageant, parloit sept ou huit sortes de Langues, & étoit la personne du monde la plus propre & la plus magnifique. Elle fit dessein de soûmettre ce vainqueur; & pour y réüssir, elle s'embarqua sur le fleuve Cydnus, dans un bâtiment dont la pouppe étoit d'or, les voiles de pourpre, & les rames d'argent, environnée de plusieurs instrumens, qui répondoient au bruit que formoient les Rameurs. Elle étoit couchée sous un pavillon tissu d'or, & s'étoit parée d'habits extrêmement riches. Le soir de son arrivée elle donna un repas magnifique à Antoine, qui en devint éperduëment amoureux. Sa passion le porta jusqu'à épouser cette Reine, au préjudice de sa femme Octavie, sœur d'Auguste. En l'année 32. avant J. C. Auguste declara la guerre à Antoine. Etant venu en Grece, Cleopatre lui envoïa des Ambassadeurs, pour demander à ce Prince qu'il lui laissât l'Egypte. Auguste n'écouta point cette proposition, non plus que Cleopatre celle de faire mourir Antoine, ils préparerent une flotte proche de Peluse, pour combattre contre Auguste. Mais ce Prince marcha droit, par terre en Egypte, prit Peluse par la trahison de Cleopatre, & entra dans l'Hippodrome. Antoine lui resista, & repoussa même sa cavalerie jusques dans le camp: mais comme il étoit allé sur le port pour mettre la flotte en état, les vaisseaux passerent du côté d'Auguste, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçû de Cleopatre. Antoine se voïant abandonné & trahi, se retira à Alexandrie, où la flotte d'Auguste le poursuivit. Cleopatre se renferma avec deux servantes & un Eunuque dans un tombeau fait en forme de pyramide, feignant de vouloir se donner la mort, elle fit dire à Antoine qu'elle étoit morte. Antoine le croïant, se fit passer une épée au travers du corps par un de ses esclaves. Cleopatre parut avant qu'Antoine fut mort, il voulut se lever, mais le sang qu'il avoit perdu le fit tomber en défaillance. Cleopatre le fit enfin monter avec des cordes dans le tombeau où elle s'étoit renfermée, où après quelques avis qu'il lui donna, il mourut. Auguste envoïa aussi-tôt Proculeius & Epaphrodite à Cleopatre. Cette Princesse ne voulut point les laisser entrer, mais leur parla à travers la porte fermée. Elle demanda qu'Auguste lui conservât

le Roïaume à elle & à ses enfans. On ne lui fit aucune réponse, sinon qu'elle devoit s'en rapporter à la clemence d'Auguste. Gallus fut ensuite envoyé pour lier une conference avec elle, pendant que Proculeius monta avec une échelle par une fenêtre, & descendit à la porte où étoit Cleopatre. Elle voulut se donner un coup de poignard, mais Proculeius l'en empêcha & se saisit d'elle. Quelques jours après, cette Princesse fut menée au Palais Royal avec le même cortege, & les mêmes honneurs qu'elle avoit coûtume d'avoir. Cleopatre desesperée voulut se faire mourir de diette, mais Auguste l'obligea de manger & la consola; elle lui donna un inventaire de ses tresors qui étoient immenses, & ayant appris qu'on la vouloit envoyer en Italie, elle écrivit une Lettre à Auguste, par laquelle elle lui demandoit qu'il la fit enterrer avec Antoine dans le même tombeau. Elle la donna à porter à Epaphrodite, Auguste avoit mis auprès d'elle cet Epaphrodite pour la garder. Cleopatre l'ayant éloigné de sa personne par ce moyen, elle ferma la porte de sa chambre après s'être parée, elle se fit piquer par un aspic qu'on lui avoit apporté caché dans des fleurs. Elle mourut en peu de temps de cette morsure, âgée de 39. ans, après avoir regné 22. ans depuis la mort de son pere Auletès l'an 30. avant J. C. 724. de la fondation de Rome. Après sa mort Auguste s'empara de ses tresors. Les Historiens qui parlent de cette Princesse, l'accusent d'avoir été si voluptueuse & si prodigue, que, pour fournir aux dépenses extraordinaires qu'elle faisoit, elle obligea Antoine de porter la guerre dans les Roïaumes les plus riches, afin d'avoir les dépoüilles des Rois qu'il ruinoit, ou qu'elle faisoit mourir elle-même. Voïez des particularitez de cette mort dans les Melanges d'Histoires & de Litterature par Vigneul Marville, édition de Roüen 1699. * Appien, *liv.* 5. *des Guerres Civiles*, &c. Plutarque, *dans la Vie de Pompée & d'Antoine*. Florus, *liv.* 4. *c.* 11. &c. *Horat. Carm. lib.* 1. *Od.* 37. *v.* 21.

CLEOPATRE SELENE, (c'est-à-dire *Lune*) fille de Marc-Antoine & de Cleopatre Reine d'Egypte, fut mariée à Juba Roi de Mauritanie, qui vivoit encore sous le regne de Tibere vers l'an 13. de J. C. * Plutarque.

CLEOPATRE SELENE, (c'est-à-dire, *Lune*) épousa premierement Antiochus Gryphus Roi de Syrie, puis Antiochus Cyzicene, frere de Gryphus, & en troisiémes nôces Antiochus Eusebe, fils de Cyzicene. Cette incestueuse Princesse fut prise dans une bataille contre Tigranes Roi d'Armenie, & condamnée à mort, pour expier tous ces incestes, qui bien que permis en ce temslà parmi ces peuples, ne laissoient pas de faire horreur, quand ils étoient frequens. * Strabon, *liv.* 16. Josephe, *Antiqq. liv.* 13.

CLEOPATRE, femme de Gessius Florus, Gouverneur de Judée sous l'Empereur Neron, fut complice de toutes les violences de son mari, & le soûtint auprès de l'Empereur par le credit qu'elle avoit sur l'esprit de l'Imperatrice Poppée. * Josephe, *Ant. Jud. liv.* 20.

CLEOPHANTE, de Corinthe, fut un de ceux qui inventa les premiers ornemens de la Peinture, & qui tira les traits du visage avec de la brique pilée. C'est pour cela qu'il fut surnommé *Monochromatos*. Pline insinuë que ce peut être le même qui vint en Italie avec Demetrius pere du premier Tarquin, pour éviter la persecution de Cypsele Tyran de Corinthe, vers l'an 620. avant J. C. * Pline, *l.* 35. *c.* 3.

CLEOPHANTE, fils de Themistocle, que son pere rendit si habile à monter à cheval, qu'il s'y tenoit debout sur ses pieds. * Plato, *in Menone. Cal. Rhodig. l.* 14. *c.* 12.

CLEOPHAS étoit, selon Eusebe, frere de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, & épousa sa sœur, si l'on en croit quelques anciens: ensorte qu'il étoit doublement oncle de Jesus-Christ. Il étoit pere de saint Simeon, de saint Jacques le Mineur, de saint Jude & de José, suivant le sentiment de ceux qui croyent qu'Alphée & Cleophas sont le même homme. Jesus-Christ lui apparut après sa Resurrection, & l'on croit qu'il étoit un des Disciples qui alloient à Emmaüs. S. Jerôme assure que ce fut dans sa maison où J. C. fut reçû, dans le bourg d'Emmaüs. C'est tout ce que les Anciens nous ont dit de Cleophas. Adon & Usuard, disent qu'il fut mis à mort en haine de Jesus-Christ à Emmaüs, & font memoire de lui au 25. de Septembre. Les Grecs honorent sa memoire au 30. d'Octobre, & lui donnent le titre d'Apôtre. 1 *Luc.* 24. *v.* 20. & 51. *Eusеb. Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 11. *S. Jerôme epit.* 27. Tillemont, *Memoir. Eccles.* Baillet, *mois de Septembre*.

CLEOPHIS, Reine des Assacenions, dans l'Inde, défendit genereusement la ville Capitale de son Royaume, contre l'armée d'Alexandre *le Grand*. Mais voyant qu'elle ne pouvoit plus soûtenir le siege, elle envoya des Herauts d'Armes à ce Conquerant, pour lui demander la paix; & vint ensuite elle-même se jetter aux pieds d'Alexandre, qui la laissa en possession de son Royaume, l'an 330. avant J. C. Elle fut aimée de ce Prince, & en eut, à ce que l'on croit, un fils nommé Alexandre, qui regna après elle. * Diodore. Q. Curce.

CLEOPHILE. *Cherchez* Octavio de Fano.

CLEOPHILE de Samos, est un des Auteurs qu'on dit avoir écrit de la guerre de Troye. On le faisoit passer pour Maître & pour Hôte d'Homere, & quelques-uns mêmes l'ont fait Auteur des Poëmes qui portent le nom de ce Poëte. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

CLEOSTRASTE, natif de Tenedos, Astronome celebre, observa le premier les Signes du Belier & du Sagittaire dans le Zodiaque, & corrigea les erreurs des années des Grecs. Il vivoit sous la LXI. Olympiade, du temps de Tarquin le Superbe, vers l'an 536. avant J. C. * Pline, *liv.* 2. *c.* 12. Hygin & Vossius, *de Math. c.* 33. §. 11.

CLEOXENE & DEMEOCRITE, Auteurs Grecs. On ne sçait point en quel temps ils ont vecu. Ils écrivirent une Histoire de Perse, que Polybe rectifia, comme il le dit lui-même. * Suidas, *in* Κλεὸξ Vossius, *des Hist. Grecs*, *liv.* 4.

CLEPHIS, Roi des Lombards, succeda à Alboin l'an 574. Il ne regna qu'un an & cinq mois, au bout desquels il fut tué par un valet. Il y eut un interregne de 10. ans, pendant lequel, trente des principaux Capitaines de la nation partagerent les villes d'Italie, qu'ils avoient prises, & y commirent toutes les violences imaginables, sans respecter ni les lieux saints, ni les personnes consacrées à Dieu. Ainsi la persecution ne fut gueres moins grande contre les Fideles, que du temps des Empereurs Païens. Clephis eut pour successeur Antharit ou Autarit, fils de Cleophis. * Saint Gregoire, *Dial. l.* 3. *c.* 26. & 27. & *suiv.* Paul Diacre, *l.* 2. *Hist. des Lomb.* Baronius, *A. C.* 571. & 573. &c.

CLEPSYDRE ou HORLOGE, qui se fait par le moyen de l'eau. L'usage des Clepsydres étoit fort connu parmi les Romains, & il y en avoit plusieurs especes qui avoient cela de commun, que l'eau tomboit insensiblement par un petit trou d'un vase dans un autre; où l'eau s'élevant peu à peu faisoit monter un morceau de liege, qui marquoit les heures en differentes manieres.

Elles étoient aussi toutes sujettes à deux inconveniens; le premier qui est remarqué par Plutarque, est que l'eau couloit avec plus ou moins de difficulté, selon que l'air étoit plus ou moins épais, plus froid ou plus chaud: car cela empêchoit que les heures ne fussent justes; l'autre est que l'eau s'écouloit plus promptement au commencement, lorsque le vase d'où l'eau tomboit étoit plein, que vers la fin, à cause que la pesanteur de l'eau étoit plus grande au commencement qu'à la fin, & c'est pour remedier à cet inconvenient qu'Oronte inventa sa Clepsydre, en forme d'un petit navire qui flotte sur l'eau, & qui se vuide par un siphon, qui est au milieu du navire. Car le navire se baisse à mesure que l'eau est vuidée par le siphon qui la fait sortir toûjours d'une même force, parce qu'il prend toûjours l'eau proche de la superficie. Nous avons substitué aux Clepsydres les anciennes Horloges de sable. Les Clepsydres étoient particulierement des Horloges d'hyver, parce que les cadrans solaires sont de peu d'usage en cette saison.

La seconde espece de Clepsydres, étoit celle où, sans changer de cadran, les heures étoient tantôt grandes & tantôt petites, par l'inégalité du mouvement de l'Index, qui dépendoit du temperamment que l'on donnoit à l'eau, pour parler comme Vitruve. Ce temperamment se faisoit en aggrandissant ou en diminuant le trou par lequel l'eau sortoit; car cela faisoit qu'aux longs jours

où les heures étoient plus grandes, le trou étant diminué, il tomboit peu d'eau en beaucoup de temps : ce qui faisoit que l'eau montoit lentement, & faisoit descendre de même le contre-poids qui faisoit tomber le pivot auquel l'index étoit attaché. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Joann. Rosin. Thom. Dempster.

CLERAC, ou CLAIRAC, Ville de France en Guyenne, dans l'Agenois. Elle est située à 4. lieuës d'Agen, & à même distance de Nerac, sur le Lot, qui se jette une lieuë au-dessous dans la Garonne. Il y a une Abbaïe celebre, que le Roi Henri *le Grand* donna aux Chanoines de S. Jean de Latran. Jean-Baptiste Theobaldi, qui étoit un homme de grande réputation, en fut le dernier Abbé, & mourut à Rome en 1607. Gerard le Roux ou Roussel, Picard de nation, un des plus sçavans hommes de son temps, fut aussi Abbé de Clerac, vers l'an 1530. Ce dernier s'étant engagé dans les erreurs de Luther & de Calvin, les répandit non seulement à Clerac, mais encore à la Cour de Marguerite Reine de Navarre, qui se declara sa protectrice, & lui procura l'Evêché d'Oleron. Ainsi cette ville devenuë Protestante, s'est souvent portée depuis à la revolte, aussi-bien que les autres du même parti. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Papire Masson.

CLERC (Jacques le) ou DU CLERQ, Seigneur de Beauvoir, étoit un Gentilhomme du Païs-Bas, sous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il composa des Memoires de ce qui arriva de son temps à Arras : on les garde encore dans l'Abbaïe de saint Wast, dont Jean le Clerc son frere étoit Abbé, & où il mourut l'an 1462. âgé de 86. ans. * Valere André, *Biblioth. Belg.*

CLERC (Jean le) natif de la ville de Meaux, & Cardeur de laine, a été un des premiers Ministres que les Protestens ayent eu en France. Prêchant à Meaux en 1523. il eut l'audace d'avancer que le Pape étoit l'Antechrist. Pour expier cette insolence, il fut fustigé par la main du Bourreau, & banni du Royaume. Mais ce châtiment ne le corrigea pas : il alla à Mets débiter ses impostures, & il y fut brûlé pour avoir brisé les Images. C'est le même que Beze nomme le Fondateur de l'Eglise de Mets. * Spond. *in Ann.* Beze, *in Icon. &c.*

CLERC (Jean) dit *Bussy*, Procureur au Parlement de Paris, fut fait Gouverneur de la Bastille par le Duc de Guise, pendant la Ligue. Ce fut lui qui se chargea de la commission d'emprisonner les principaux du Parlement, parce qu'ils étoient suspects à la faction des Seize, dont il étoit un des principaux Chefs. Pour executer ce dessein, il entra tout armé dans la Grand' Chambre, où la Cour étoit assemblée, & presenta une Requête, par laquelle il demandoit que la Cour s'unit avec le Prévôt des Marchands, les Echevins & les Bourgeois de Paris, pour la défense de la Religion : ensuite dequoi il se retira. Voyant qu'on étoit long-temps à déliberer, il rentra comme un furieux dans la Grand' Chambre, l'épée à la main, suivi de 25. ou 30. hommes armez de cuirasses & de pistolets, & commanda que ceux qu'il nommeroit eussent à le suivre sur le champ, s'ils ne vouloient être maltraitez. Il nomma le premier Président, Achilles de Harlay, les Présidens Potier de Blanc-Mesnil & de Thou, & les plus anciens Conseillers, mais tous les autres, au nombre d'environ 60. se leverent pour suivre leur Chef. Le Clerc les mena comme en triomphe jusqu'à la Bastille, où il ne fit entrer que ceux que l'on sçavoit être les plus attachez au service du Roi. * Maimbourg, *Histoire de la Ligue.*

CLERC (Nicolas le) ou CLERICI, Curé de saint André des Arts à Paris, & Doyen de la Faculté de Theologie de cette ville, florissoit vers l'an 1530. & 1540. C'étoit un Pasteur extrêmement zelé, sçavant, & grand ennemi des Novateurs. C'est pour cette raison que Jean Crespin parle si peu avantageusement de lui, dans son Histoire des prétendus Martyrs Calvinistes. Robert Cenalis, Evêques d'Avranches, fait son éloge en lui dédiant un de ses Ouvrages, dans lequel il traite des moyens de reprimer l'insolence des Heretiques.

CLERC (Nicolas le, dit de Juigné) Gentilhomme du Maine, vivoit en 1566. & avoit traduit de Grec en Latin quelques Traitez de saint Hippolite. * La Croix du Maine, *Biblioth. des Aut. François.*

CLERC (Hubert) natif de Lille en Flandres, & Chapelain dans l'Eglise de saint Pierre, a laissé quelques Poësies sacrées, & est mort à Lille l'an 1615. âgé de 84. ans. Il fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre, où l'on voit son épitaphe qu'il avoit lui-même composée. * Valere André, *Biblioth. Belg.*

CLERC (Sebastien le) Chevalier Romain, Dessinateur & Graveur ordinaire du Roi de France, nâquit le 26. Septembre 1637. Il étoit fils de Laurent le Clerc Orféyre établi à Metz, mort en 1695. âgé de 105. ans, & petit-fils d'un noble Lorrain, qui fut Secretaire de la Princesse de Tarente vers l'an 1580. Sebastien le Clerc apprit le dessein sous son pere, & excella d'une maniere surprenante dans cet art. Il ne se borna pas à cette profession, mais s'appliqua encore aux Sciences, & principalement à l'étude de la Geometrie, de la Physique & de la Perspective ; ce qu'il fit avec tant de succès qu'en 1660. il fut choisi pour être Ingenieur Geometre du Maréchal de la Ferté, par l'ordre duquel il leva les plans des principales Villes du Gouvernement du païs Messin & du Verdunois. Quelque mécontentement l'ayant obligé de quitter cet emploi, il vint à Paris en 1665. dans le dessein d'augmenter sa fortune. Le fameux le Brun ayant remarqué en lui de grandes dispositions pour le dessein & pour la gravure, lui conseilla de s'y appliquer uniquement. Il ne laissa pas neanmoins de donner un Traité de *Geometrie Pratique*, que l'on imprima à Paris en 1668. avec plusieurs estampes qui firent rechercher le livre à ceux qui ne se soucioient pas de la Geographie, & qui lui firent tant d'honneur dans le monde, que l'on sollicita en sa faveur un appartement aux Gobelins, cette grace fut suivie d'une récompense de 600. écus de pension que M. Colbert obtint pour lui. En 1671. il grava la representation du Mausolée que l'Academie de Sculpture & de Peinture avoit fait dresser dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de Paris, pour le service du Chancelier Seguier. Cette estampe lui fit tant d'honneur qu'elle le fit agreger dans l'Academie, en qualité de Graveur & de Professeur en Geometrie & en Perspective. On lui donna même 300. livres de pension. Il exerça cet emploi pendant 39. ans. En 1673. il épousa une des filles de Vanden-Kerchove, Teinturier des Gobelins, dont il a laissé 6. fils & 4. filles. Le Clerc fut choisi pour dessiner les Medailles de l'Histoire de Loüis XIV. Il est inutile de détailler toutes les estampes que le Clerc a gravées, on en peut voir le détail dans son éloge, que l'Abbé de Vallemont a donnée au public en 1715.

CLERC (Etienne le) frere de David, étoit Medecin & Professeur en Langue Grecque dans l'Academie de Geneve. Il disputa cette Chaire contre le celebre Morus, qui lui fut préferé. Le Clerc piqué de cette préference, s'en vengea en critiquant les Ouvrages de ceux qui étoient amis de Morus, & principalement le Philostorgius de Jacques Godefroy. En 1643. Morus étant mort, il fut nommé pour remplir sa place. Il fut choisi en 1662. Conseiller de la Republique de Geneve, & mourut l'an 1676. Jean le Clerc son fils fit imprimer en 1684. Quelques-unes de ses Dissertations avec celles de David le Clerc. * *Memoires du Temps.*

CLERC, (David le) Professeur en Hebreu dans l'Academie de Geneve, & Ministre de cette Ville, vivoit dans le XVII. siecle, il fut élû Professeur l'an 1619. à l'âge de 28. ans, & Ministre l'an 1631. Il mourut à Geneve l'an 1655. Jean le Clerc son neveu a fait imprimer ses *Quæstiones Sacræ.*

CLERCELIER, (Claude) Philosophe Cartesien du XVII. siecle, & ami intime du celebre Descartes, étoit un parfaitement honnête homme, un Philosophe vraiment Chrétien, & un fort bel esprit. Il avoit élevé son fils aîné pour le Cartesianisme, & l'avoit conduit dans la traduction de quelques Ouvrages de Descartes. Mais ce fils mourut jeune. Il donna en mariage *Marie* l'une de ses filles à M. Rohault, fameux Cartesien, après avoir marié l'aînée à un Mestre de Camp. Il aida beaucoup son gendre à mettre sa Physique dans l'ordre & la clarté où nous la voyons, & l'a enrichie de la belle Préface qui se trouve à la tête de cet Ouvrage, & mourut le 13. Avril 1684. * *Memoires du Temps. Vie de René Descartes, par* Baillet. *Mélanges d'Histoire & de Litterature, par* Vigneul-Marville, *page* 313. 314. *edit. de Roüen* 1699.

CLERCS Mineurs. *Cherchez* MINEURS.

CLEREMBAUD, (Philippe) Comte de Pallnau, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur & Baillif de Berry, étoit fils de Jacques de Clerembaud, & de Loüise Rigaud de Millepied, & petit-fils de Hardi, Seigneur de Chantebuzan, issu d'un puiné des Seigneurs de la Plesse & du Plessis-Clerembaud. Dès son jeune âge il porta les armes, & donna des marques de son courage. En 1636. il se trouva au combat du Thesin; l'année d'après il fut au siege de Landrecy, & en 1640. il combattit à l'attaque des lignes d'Arras. Ensuite il fut Maréchal de Camp, Mestre de Camp General; & enfin s'étant signalé dans toutes les occasions, comme au combat de Fribourg de l'an 1644. dans lequel il soûtint l'attaque; aux sieges de Thionville, Philisbourg, Courtray, Dunkerque, de la Bassée, & ailleurs, il fut Lieutenant General des armées du Roi, qu'il commanda aux sieges d'Ypres, de Bellegarde, &c. Sa Majesté le fit Maréchal de France en 1653. & Chevalier de ses Ordres en 1661. Le Maréchal de Clerembaud mourut à Paris le 24. Juillet de l'an 1665. âgé de 59. ans, & aussi estimé par la délicatesse de son esprit, que par sa valeur & ses dignitez. De *Loüise-Françoise* Bouthillier son épouse, fille aînée de *Leon*, Comte de Chavigni, cy-devant Secretaire d'Etat, il eut 1. *Philippe* Abbé de S. Taurin d'Evreux, & l'un des Quarante de l'Academie Françoise, mort en 1714. 2. *Jule*, Marquis de Clerembaud, Lieutenant General des armées du Roi, mort à la bataille d'Hocstet, le 13. Août 1704. 3. *Therese*, Demoiselle de Clerembaud. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CLERGE' : c'est le Corps des Ecclesiastiques, instituez pour administrer les Sacremens, expliquer les Mysteres, & celebrer l'Office divin. Il est ainsi appellé du mot Grec κλῆρος, qui signifie *part* ou *portion*; parce qu'encore que tous les Chrétiens puissent être appellez la portion de Dieu; neanmoins ceux d'entre les Chrétiens que Dieu a séparez des autres, pour les employer à son service, & pour en faire, s'il faut ainsi dire, ses serviteurs domestiques, sont la portion du Seigneur plus particulierement que les autres, qui sont embarrassez dans les affaires du monde. C'est dans tous les Royaumes de la Chrétienté le premier des trois Etats; & on lui a de tout temps accordé de grands privileges. Edoüard Chamberlaine, *dans son Traité de l'Etat present d'Angleterre*, remarque, en parlant du Clergé de ce Royaume, que, comme les Empereurs Romains avoient accoûtumé de gratifier de certains privileges, les Soldats qui veilloient & combattoient pour le salut de l'Etat contre l'ennemi étranger, il falloit de même accorder de certaines immunitez à ceux qui veillent & combattent pour le salut de l'Etat, contre les ennemis domestiques, qui sont le monde, la chair & le demon.

CLERK, (Jean) Evêque de Bath en Angleterre, vivoit dans le XVI. siecle & fut élevé sur le Siege Episcopal en 1523. Henri VIII. Roi d'Angleterre se servit de lui en 1521. pour porter au Pape Leon X. le Livre qu'il avoit composé contre Luther, & qui lui avoit fait meriter le titre de *Défenseur de la Foi*. Clerk prononça dans cette occasion une excellente harangue, devant le Pape & les Cardinaux. Depuis, le même Roi voulut l'employer pour soûtenir le divorce qu'il vouloit faire avec la Reine Catherine son épouse. Mais ce Prélat bien éloigné d'une si lâche complaisance pour ce Prince, composa un Traité, pour faire voir que son mariage étoit conforme aux Loix Ecclesiastiques, & le presenta aux Commissaires nommez pour juger cette grande affaire. La Reine avoit choisi pour ses Avocats les plus gens de bien, & les plus habiles qui fussent en Angleterre. Clerk fut un des principaux. Le Roi ne lui en sçut point mauvais gré. Au contraire, en 1540. il l'envoya en Allemagne, pour exposer au Duc de Cleves les raisons qu'il avoit euës de répudier Anne de Cleves son épouse. On croit que Clerk fut empoisonné durant ce voyage; car à peine fut-il arrivé en Angleterre, qu'il y mourut. Il est different d'un autre JEAN CLERK, qui a composé quelques Ouvrages, & qui étant Secretaire du Duc de Nortfolk, & convaincu d'infidelité, fut mis en prison, & pendu le 10. Mai de l'an 1552. * Sanderus, *Hist. Schism. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Bathon. &c.*

CLERMARETZ, Abbaye des Païs-Bas dans l'Artois, environ à demi-lieuë de S. Omer, vers l'Orient. * Maty, *Diction*.

CLERMONT, sur l'Artier, Ville de France, Capitale de la Province d'Auvergne, avec Evêché, premier suffragant de Bourges. Elle a eu premierement le nom de *Gergovia*, puis celui *Augustonemetum*, & enfin *Arvernum*, *Arverna Civitas*, & *Clarus-Mons*. On croit qu'elle a pris ce dernier nom d'un château extrêmement élevé. On ne doute pas aussi qu'elle ne soit bâtie sur les ruines de l'ancienne Gergovie, dont Cesar fait l'éloge, dans le septiéme livre de ses Commentaires, & devant laquelle il fut obligé de lever le siege. Cette ville a souffert en divers temps les violences des Goths, des Alains, des Vandales, & des autres Barbares: ce qui y a causé de très-grands changemens. Clermont est pourtant encore aujourd'hui une grand ville située sur un lieu élevé, avec des vignes, & des côteaux d'un côté; & de l'autre des prairies, & une campagne très-fertile. On y voit de grandes places, de belles fontaines, & des édifices magnifiques. Entre ceux-là l'Eglise Cathedrale de Nôtre-Dame tient le premier rang. Le Chapitre est composé de trente Chanoines, & de quatre Dignitez. Cette Eglise a eu de celebres Evêques, entre lesquels il y en a vingt-six reconnus pour Saints; sçavoir Saint Austremoine qui fut l'Apôtre du païs, & le premier Evêque de la ville. Saint Urbique, qu'on fait ordinairement le successeur de Saint Austremoine; Saint Allyre quatriéme Evêque, successeur de Saint Legon jusqu'en l'année 385. qui eut Saint Nepotien pour successeur; à qui succeda Saint Arteme. Saint Venerand qui succeda à Saint Arteme vers l'an 394. Saint Rustic successeur de Saint Venerand qui fut sacré l'an 424. Saint Sidoine Apollinaire qui succeda à Saint Eparque l'an 470. jusqu'en 482. & fut le X. Evêque; Saint Aproncule son successeur qui mourut en 490. S. Eufraise le XII. Evêque qui lui succeda l'an 490. & mourut en 515. Saint Quintien, ci-devant Evêque de Rhodez, qui fut fait Evêque de Clermont en 515. après Apollinaire qui n'avoit tenu le Siege que trois ou quatre mois, qui mourut l'an 527. & qui fut le XIV. Evêque, ou le XV. si l'on compte Apollinaire; Saint Gal qui succeda à Saint Quintien, & mourut vers l'an 554. Saint Genès Evêque, qui fut élû l'an 656. & mourut l'an 662. Saint Prix Evêque & Martyr, qui fut tué l'an 674. Saint Bonet, ou Saint Bont, Evêque de ce lieu, mort en 710. mais démis l'an 700. Saint Abraham, venu de Levant en Auvergne, qui fut Abbé de Saint Cirgues, ou Cyric, dont il avoit fondé le Monastere, & y mourut en 472. L'Eglise de ce Monastere où il fut enterré, fut depuis changée en une Paroisse de la ville de Clermont. Les autres qui sont les plus renommez sont, Durand, Etienne, Robert d'Auvergne, Hugues & Gui de la Tour, Etienne Aubert ou Alberti, qui fut depuis Pape sous le nom d'Innocent VI. les Cardinaux de Bourbon, Du Prat, & de la Rochefoucaud, &c. Outre cette Eglise Cathedrale, il y a encore des Collegiales & des Paroisses, diverses maisons Ecclesiastiques & Religieuses, un College de Jesuites, avec deux Abbayes, de Saint André & de Saint Illidius ou Allire: cette derniere est fort magnifique. Elle l'avoit été davantage; mais elle fut ruinée par les Barbares, & reparée du temps du Pape Paschal II. On dit qu'il passe dans cette Abbaye une petite riviere, qui fut nommée autrefois *Scateon*, & qui se nomme aujourd'hui *Tiretaine*, sur laquelle il s'est formé naturellement un pont admirable, des eaux d'une fontaine qui se petrifie: il a environ trente toises de long, six d'épaisseur & huit de large. Le Roi Charles IX. pendant son voyage de Bayonne, fut curieux de voir cette merveille. Montferrand est si proche de Clermont, qu'on dit que le Maréchal d'Effiat eut dessein de les joindre, sous le nom de Clermont-Ferrand. Ces noms témoignent assez que ces villes sont situées sur un lieu élevé. Le corps de Saint Brice Evêque de Tours, fut transporté à Clermont, vers l'an 584. par Saint Gregoire Evêque de Tours, qui le mit auprès de Saint Gal son oncle. Clermont a un Siege Présidial, & porte titre de Comté, qui a été uni à la Couronne avec l'Auvergne. Quelques Auteurs parlent diversement du Comté de Clermont. Le Roi Charles V. dit *le Sage*, y tint vers l'an 1374. ou 1375. les Etats du Royaume. On y a aussi celebré divers Conciles, & entr'autres celui de 1095. où le Pape Urbain II. présida, & on y conclut

la celebre Croiſade, pour la conquête de la Terre-Sainte. Clermont a produit de grands hommes dans les armes & dans les Lettres, & elle eſt le ſéjour de diverſes familles nobles & anciennes. * Ptolomée, *l.* 2. Ceſar, *Comment. l.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *epiſt.* 21. *& alibi.* Gregoire de Tours, *l.* 3. *c.* 9. Jean Savaron, *de l'orig. de Clerm.* Du Chêne, *Antiqq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* Juſtel, *Hiſt. d'Auverg.* Sanſon. Durand. &c. Baillet, *Topogr. des Saints, edit. de Paris, in fol.* 1703.

CONCILES DE CLERMONT.

Cette ville qui eſt très-illuſtre par ſon ancienneté, l'eſt encore par les Aſſemblées Eccleſiaſtiques, qui y ont été tenuës. Sous le regne de Theodebert Roi d'Auſtraſie, quinze Prélats s'aſſemblerent l'an 535. en Concile à Clermont. Honorat de Bourges y preſida. L'on y fit ſeize Canons; & les Prélats écrivirent au même Theodebert, une Lettre Synodale, qu'on a donnée au public depuis quelques années. On y tint un autre Concile, l'an 546. & un autre dans le même ſiecle, environ l'an 586. ou 588. Sulpice de Bourges y préſida, pour terminer les differens qui étoient ſurvenus entre Innocent de Rhodez, & Urſicin de Cahors, pour la juriſdiction de quelques Paroiſſes adjugées au premier. Ce que Gregoire de Tours marque plus au long dans le ſixiéme livre de ſon Hiſtoire, *c.* 38. *&* 39. Hugues Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon, Legat du Saint Siege, aſſembla l'an 1075. un Concile à Clermont, au rapport de Hugues de Flavigny, qui en fait mention dans ſa Chronique. Durand Abbé de la Chaize-Dieu y fut fait Evêque de Clermont. L'an 1095. le Pape Urbain II. fuïant les perſecutions de l'Empereur Henri IV. qui ſoûtenoit le parti de Guibert Antipape, vint en France, refuge ordinaire des Papes affligez, & celebra pendant l'Octave de ſaint Martin un Concile en cette ville, avec treize Archevêques & deux cens cinq, ou, ſelon d'autres, deux cens vingt-cinq Evêques. On y fit trente-deux Canons pour la reforme des mœurs, & pour extirper la ſimonie. Philippe I. Roi de France, qui avoit quitté ſon épouſe legitime, pour prendre Bertrade, y fut excommunié, juſqu'à ce qu'il eût fait penitence. Dans le même Concile, ſur les remontrances de Pierre l'Hermite, Gentilhomme de Picardie, qui avoit fait quelques voyages en la Terre-Sainte, & qui avoit vû les cruautez que les Infideles exerçoient ſur les Chrétiens, le Pape anima par des harangues très-zelées les Prélats à preſſer les Fideles de prendre les armes contre les Sarrazins. Ces exhortations firent alors tant d'impreſſion ſur les eſprits, que dans peu de temps un nombre preſque infini d'hommes de tout âge & de toutes conditions de tous les Royaûmes de l'Europe, s'enrôlerent dans cette milice ſacrée. La marque étoit une Croix rouge couſuë ſur l'épaule; & le cri de guerre étoit, Dieu le veut, *Diex el volt*, en langage de ce temps. Godefroy de Bouillon fut declaré General de l'armée des Croiſez. La Chronique de Maillezais parle d'un autre Concile aſſemblé à Clermont l'an 1124. Le Pape Innocent II. n'oſant reſter en Italie, vint en France l'an 1130. pour ſe dérober aux violences de ſes ennemis, ſur tout de l'Antipape Anaclet; & il celebra un Concile à Clermont contre le faux Pontife. Alexandre III. contraint pour un même ſujet de venir en France, y en aſſembla un, dans le même ſiecle, contre l'Antipape Octavien, qui avoit pris le nom de Victor IV. Etienne de Polignac, ſurnommé Briſe-fer, y tint un Synode l'an 1110. comme il eſt facile de le conclurre, de la Chronique de l'Abbaye de Saint Pierre-le-Vif-lez-Sens. Jacques d'Amboiſe fit des Ordonnances Synodales en 1510. Guillaume du Prat en publia l'an 1530. & 1537. Joachim d'Eſtaing en dreſſa auſſi l'an 1620. & Loüis d'Eſtaing en 1651. &c.

CLERMONT en ARGONNE, Ville de France dans le Duché de Bar, avec titre de Comté, eſt ſituée ſur une colline, au bas de laquelle coule la petite riviere d'Air, à cinq ou ſix lieuës de Verdun, à l'Orient; & à trois ou quatre de ſainte Menehoud au Couchant, vers les frontieres de la Champagne. Clermont a été autre-fois aſſez bien fortifiée; mais dans le XVII. ſiecle on a abbattu ſes murailles, & elle avoit été cedée à la France par divers Traitez particuliers, confirmez par la paix des Pirenées de 1659. où il en eſt fait mention dans l'Article 63. & dans les ſuivans. *Voïez* BAR.

CLERMONT en BEAUVOISIS, petite Ville de France dans la contrée du Beauvoiſis, avec un Comté celebre, depuis que Robert de France, Comte de Clermont, donna commencement à la Royale Maiſon de Bourbon. Clermont eſt ſituée ſur un lieu élevé entre Beauvais, Senlis & Compiegne.

CLERMONT en Beauvoiſis, (Maiſon.) La Maiſon des Comtes de CLERMONT en Beauvoiſis, a été très-illuſtre. Orderic Vitalis parle de RENAUD I. qui vivoit en 1087. & qui laiſſa HUGUES I. marié à *Marguerite* de Roucy, fille de *Hilduin* IV. Comte de Montdidier, & d'*Alix* Comteſſe de Roucy. Hugues eut divers enfans de cette alliance, & entr'autres RENAUD II. qui vivoit en 1114. & épouſa en premieres nôces, *Alix* de Vermandois, dont il eut *Marguerite*, mariée 1. à *Charles* de Danemark, dit *le Bon*, Comte de Flandres, tué à Bruges en 1127. 2. à *Thierri* d'Alſace, auſſi Comte de Flandres, mort en 1168. Renaud II. prit une ſeconde alliance avec *Clemence* de Bar, fille de *Renaud* I. Comte de Bar, de laquelle il eut une heureuſe poſterité; & entr'autres enfans, RAOUL qui ſuit; *Hugues* Abbé de Cluny en 1175. & SIMON tige des Seigneurs d'Ailly & de Neſle. RAOUL de Clermont I. du nom, fut Connétable de France; accompagna le Roi Philippe *Auguſte* en ſon voyage de la Terre-Sainte, & mourut au ſiege d'Acre l'an 1191. laiſſant d'*Alix* Dame de Breteüil ſon épouſe, *Catherine* Comteſſe de Clermont, femme de *Loüis*, Comte de Blois & de Chartres, & *Mahaud* alliée à *Hervé* I. du nom Seigneur de Vierzon. SIMON de Clermont I. du nom, Seigneur d'Ailly, frere puiné de RAOUL I. épouſa *Mahaud* de Breteüil, ſœur d'*Alix* femme du même *Raoul*, Connétable de France, dont il eut RAOUL qui ſuit ROBERT, qui laiſſa poſterité, &c. RAOUL I. Seigneur d'Ailly, épouſa *Gertrude* Dame de Neſle, ſœur & heritiere de *Jean* II. Sire de Neſle, & mourut en 1214. laiſſant entr'autres enfans, SIMON II. qui ſuit, & *Geofroy* Evêque & Comte de Beauvais, élû en 1234. après Milon de Nanteüil ou de Châtillon, & mort en 1236. SIMON de Clermont II. du nom, ſe diſtingua à la Cour du Roi ſaint Loüis, qui lui donna part à la Regence du Royaume avec Matthieu de Vendôme, Abbé de ſaint Denys, durant le ſecond voyage que ce ſaint Monarque entreprit l'an 1270. en Afrique, où il mourut. Simon, qui étoit Seigneur de Neſle & d'Ailly, acquit de grands biens & beaucoup de réputation, & mourut en 1288. Il avoit épouſé en 1242. *Alix*, fille d'*Amauri* VI. du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, dont il eut RAOUL II. qui ſuit; GUI, Maréchal de France, qui fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. laiſſant poſterité. *Voïez* NESLE; *Simon* Evêque de Beauvais, élû après Thibaut de Nanteüil en 1300. & mort en 1312. &c. RAOUL de Clermont II. du nom, Seigneur de Neſle, &c. fut Connétable de France, & rendit de bons ſervices aux Rois Philippe *le Hardi*, & Philippe *le Bel.* Il prit Bourdeaux, & pluſieurs autres places ſur les Anglois en 1293. & fut tué l'an 1302. à la bataille de Courtrai, avec Gui ſon frere. Il épouſa 1. *Alix* de Dreux, Vicomteſſe de Châteaudun, dont il eut trois filles; 2. *Eliſabeth* de Haynaut, dont il n'eut point de lignée.

☞ CATHERINE DE CLERMONT, fille aînée de RAOUL I. Connétable de France, porta le Comté de Clermont en Beauvoiſis, à LOUIS, Comte de Blois & de Chartres ſon mari. Ils eurent *Thibaud*, dit *le Jeune*, qui mourut en 1218. ſans laiſſer de poſterité de ſes deux femmes *Mahaud* d'Alençon, & *Clemence* des Roches. Le Roi Philippe *Auguſte*, acquit alors le Comté de Clermont, qui fut l'appanage de PHILIPPE, dit *Hurepel*, ſon fils, lequel laiſſa de *Mahaud*, Comteſſe de Boulogne & de Dammartin, *Jeanne* morte ſans lignée en 1252. Ainſi ce Comté retourna à la Couronne, & le Roi ſaint Loüis le donna à ROBERT de France ſon fils, tige de la Royale Maiſon de Bourbon. Après divers changemens, ce Comté fut encore réüni au Domaine par la felonnie de Charles de Bourbon, Connétable de France. * Du Puy, *Droits du Roi.* Chopin, *Du Domaine.* Loyſel, *Memoires de Beauv.* Louvet, *Hiſt. de Beauv.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Godefroy. le P. Anſelme. du Bouchet. le P. Labbe, &c.

CLERMONT de Lodeve, Ville de France dans le Languedoc, ainsi nommée, parce qu'elle est dans le Diocese de Lodeve. Elle est située sur la petite riviere de Lergue, entre Lodeve & Pezenas : il y a un fort Château, une Collegiale, & trois Monasteres.

CLERMONT de Lodeve, Maison. La Maison de Clermont de Lodeve, à qui cette ville a donné son nom, est une branche de celle de Castelnau. Sans entrer dans un détail, sur lequel on peut consulter les Memoires de Castelnau, & les additions de M. le Laboureur, il suffira de remarquer que Pons de Castelnau II. du nom, épousa *Catherine* de Clermont de Lodeve, fille unique & heritiere de *Dieu-donné Guillaume* Seigneur de Clermont, dont il eut *Pons*, mort sans enfans, & Pierre, dit *Tristan*, Seigneur de Clermont. Celui-ci épousa *Catherine* d'Amboise, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, &c. & il en eut Pierre, qui continua la posterité, & *François-Guillaume* de Castelnau, dit le Cardinal de Clermont. Son merite & la protection du Cardinal Georges d'Amboise son oncle, contribuerent extrêmement à son élevation. C'étoit un esprit vif & agissant. Il eut d'abord l'Evêché d'Agde, puis celui de Valence, ensuite l'Archevêché de Narbonne, & enfin celui d'Auch. Le Pape Jules II. l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1503. & l'an 1507. il fut Ambassadeur pour le Roi Loüis XII. vers le même Pontife, auprès duquel il agit avec beaucoup de zele, en faveur de la France, pour laquelle ce Pape n'étoit pas bien intentionné. Le Cardinal fut arrêté, & mis d'abord dans une Tour du Château saint Ange : ensuite dequoi on lui rendit la liberté. Il souscrivit l'an 1511. à la Bulle de l'indiction du Concile de Latran. Depuis, on lui donna la Legation d'Avignon, où il mourut Doyen des Cardinaux l'an 1540. Louis de Quilhem de Castelnau, Comte de Clermont Lodeve, Marquis de Saissac, qui avoit été Maître de la Garde-robe du Roi, épousa en 1698. *Jeanne-Therese* d'Albert, fille de *Loüis-Charles*, Duc de Luynes, & mourut en 1705. laissant un fils Chef de la Maison de Clermont-Lodeve, mort en 1715. * Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Hist. des Card.* Guichardin. D'Anton. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Memoires de Castelnau.* Le Laboureur, &c.

CLERMONT, Bourg considerable du Dauphiné dans le Viennois, avec titre de Comté, a donné son nom à une illustre & ancienne Maison, divisée en plusieurs branches. Divers titres de l'Eglise de Vienne parlent des Seigneurs de cette Famille dans le IX. & le X. siecle. On leur donne la qualité de premier Baron, de Capitaine General ou Connétable, & Grand-Maître de Dauphiné. Ce fut une concession du Dauphin Humbert, en faveur d'Ainard de Clermont IV. du nom.

I. Ainard ou Aimard de Clermont I. du nom, vivoit dans le XI. siecle, & rendit de grands services à l'Eglise de Vienne. Il étoit fort attaché aux interêts des Comtes de Bourgogne.

II. Sibut I. son fils suivit le même parti. Celui-ci laissa de *Beatrix* de Virieu.

Ainard de Clermont II. du nom, dont le nom est celebre dans l'Histoire du Pape Calixte II. auparavant Gui de Bourgogne, Archevêque de Vienne, & frere d'Etienne, alors Comte de Bourgogne. L'Empereur Henri V. avoit mis sur le siege Pontifical Maurice Burdin en 1118. Calixte se voïant obligé d'en chasser cet Antipape, fit de grandes levées de gens de guerre. Le Comte de Bourgogne son frere en fit aussi, & en donna le commandement à Ainard de Clermont, que le Pape declara General de son armée. Ce Seigneur, qui avoit aussi levé des Troupes à ses dépens, rétablit le Pape sur le siege de saint Pierre, au commencement du mois de Juin de l'an 1120. Ses affaires le rappellant alors en France, Calixte inventa de nouveaux moïens de gratification, pour rendre sa reconnoissance publique. La Maison de Clermont portoit, à ce qu'on dit, depuis quelque temps des armes parlantes, qui étoient un Mont surmonté d'un Soleil : le Pape lui en donna de nouvelles, qui furent deux clefs d'argent passées en sautoir en champ de gueules, & il y ajoûta la Thiare Papale pour cimier avec cette devise. *Si omnes te negaverint, ego nunquam te negabo.* On ajoûte que la Bulle de cette concession étoit datée du 23. Juin de la même année 1120. & qu'elle s'est long-temps conservée dans les Archives de Vienne. Ainard de Clermont l'un de ses petits-fils laissa posterité.

VI. Ainard III. vivoit en 1280. & 1291. Il épousa *Alix* de Villars, fille de *Humbert* II. Seigneur de Villars & de Thoiré, & il en eut,

VII. Geofroy I. marié l'an 1328. à *Beatrix* de Savoye, fille de *Loüis* Seigneur de Vaud, frere d'*Amé* IV. Comte de Savoye. Ils eurent entr'autres enfans de ce mariage,

VIII. Ainard de Clermont IV. du nom, celebre par son merite, par son pouvoir & par ses services. Aimon Duc de Savoye, lui fit don de quelques terres en 1338. & tâcha de l'attirer dans son parti; mais il demeura ferme dans celui de Humbert Dauphin de Viennois, qui le crea en 1340. Conseiller né de Dauphiné, Souverain Capitaine, ou Connétable & Grand-Maître : qualité qui devoit être hereditaire pour ceux qui posséderoient la Terre de Clermont dans le Viennois, qui est celle dont la Famille a pris le nom, & qui est differente d'une autre Terre de ce même nom, dans le païs de Trieves, que le même Dauphin érigea en Vicomté. Ainard de Clermont se distingua dans toutes les occasions, & laissa d'*Agathe* de Poitiers, fille d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois; Geofroy II. qui suit; & *Ainard* de Clermont, Seigneur d'Hauterive en Dauphiné, qui prit alliance avec *Jeanne* de Maingot, Dame de Surgeres & de Dampierre, dont la posterité finit en la personne de *Claude-Catherine* de Clermont, Duchesse de Rets, si celebre par son esprit, laquelle mourut en 1603.

IX. Geofroy de Clermont II. du nom; épousa *Isabelle*, fille & heritiere de *Guillaume*, Seigneur de Montoison, & en eut Ainard V. qui suit; *Antoine*, Seigneur de Montoison, qui ne laissa qu'une fille de son mariage; & *Charles*, Seigneur de Vauserre, dont la posterité est éteinte.

X. Ainard V. épousa en premieres nôces *Loüise*, fille unique de *Geofroy*, Seigneur de Bressieu, qui le rendit pere de *Georges*, mort l'an 1426. Il prit une seconde alliance en l'année 1421. avec *Alix* de Seissel, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aix en Savoye, & il en eut Antoine I. qui suit; & Claude de Clermont, Seigneur de Montoison, duquel sont descendus les Seigneurs de Montoison jusques à aujourd'hui. Cette branche a produit de grands hommes, & entr'autres Philibert de Clermont, dit le *Brave* Montoison, qui se rendit celebre dans les guerres de Picardie, de Bretagne & d'Italie. Il fut Chambellan des Rois Charles VIII. & Loüis XII. & servit le Roi Charles à la bataille de Fornouë l'an 1495. On dit que ce Prince s'étant trop engagé avec Matthieu, bâtard de Bourbon, appella Montoison pour le dégager : *A la Recousse, Montoison*, lui cria-t'il. Philibert de Clermont s'en acquitta dignement; & depuis, ce commandement executé avec tant de bonheur, est devenu pour sa Famille une devise extrêmement glorieuse. Ce grand homme mourut en 1511.

XI. Antoine I. de ce nom, Vicomte de Clermont, fut aussi Vicomte de Talard, à cause de *Françoise* de Sassenage son épouse, fille de *Jean* de Sassenage, qui avoit eu pour pere & mere, *Antoine* de Sassenage, surnommé *Brigand*, & *Anne* de Trian, Vicomtesse de Talard. *Antoine*, de Clermont eut de ce mariage, Loüis qui suit; Bernardin, Vicomte de Talard, dont la posterité sera rapportée après celle de son aîné. *Antoine*, élû Archevêque de Vienne le 21. Mars de l'an 1498. & mort à Lyon le 6. Novembre 1507. auquel le Cardinal Frederic de S. Severin disputa sa dignité; deux filles, *Claude*, mariée au Seigneur de Cereste de la Maison de Forcalquier, morte sans enfans; *Loüise*, mariée à *Antoine* Seigneur de Montchenu.

XII. Loüis, Vicomte de Clermont, &c. épousa *Catherine* de Montauban l'an 1490. dont il eut

XIII. Antoine II. de ce nom, Bailli de Viennois, &c. Celui-ci prit alliance en 1516. avec *Anne* ou *Françoise* de Poitiers, sœur de *Diane*, Duchesse de Valentinois, & mourut en 1530. aïant eu *Claude*, mort sans alliance en l'année 1540. *Anne* femme de *René* de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan; *Philiberte*, mariée 1. à *Jean* d'Ancezune Seigneur du Thor, 2. à *François-Armand* Vicomte de Polignac; & N. N. Religieuses à

saint Pierre de Lyon, dont l'une en fut Abbesse.

XII. Bernardin de Clermont, Vicomte de Talard, &c. second fils d'Antoine de Clermont, & de *Françoise* de Sassenage, Vicomtesse de Talard, épousa en 1496. *Anne* de Husson, fille de *Charles*, Comte de Tonnerre. Il prit la qualité de Conseiller & de Chambellan du Roi Loüis XII. & eut entr'autres enfans, Antoine III. *Gabriel*, qui fut Evêque de Gap en 1526. & & qui, pour avoir abandonné la Religion de ses peres, fut déposé en 1539. Julien, Seigneur de Toury, tige des Barons de Toury; *Theodore-Jean*, Evêque de Senès en 1551. puis Vicelegat d'Avignon en 1553. *Laurent*, tué à la bataille de Cerisoles en 1544. *Claude*, Seigneur de Marigny; *Françoise* mariée à *Claude* de la Baume, Seigneur d'Hostung; *Loüise*, mariée en premieres nôces à *François* du Bellay, Comte de Tonnerre, & en secondes à *Antoine* de Crussol, Duc d'Uzez, morte sans enfans l'an 1596. *Catherine*, Abbesse de saint Jean-lez-Thoüars; *Magdelaine*, Abbesse de saint Paul; *Marguerite*, Abbesse de Tarascon, &c.

XIII. Antoine de Clermont III. du nom, premier Comte de Clermont, &c. fut Lieutenant General du Roi en Dauphiné l'an 1554. puis en Savoye. Le Roi avoit érigé Clermont en Comté l'an 1547. & lui avoit donné la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1551. Il eut de *Françoise* de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, son épouse; *Claude*, mort des blessures qu'il reçût à la bataille de Moncontour l'an 1569. Henri qui suit; & *Anne* mariée à *Jean* d'Escars, Seigneur de la Vauguyon. *Diane*, alliée à *Florit-Loüis* de Vescq, Seigneur de Montlaur & de Grimaud. *Charlotte*, mariée 1. à *Claude* d'Amoncourt, Seigneur de Montigni; 2. à *Jean* d'O, Seigneur de Manou; 3. à *Gabriel* du Quesnel, Seigneur de Coupigny; & *Françoise* de Clermont, femme de *Jacques* de Crussol, Duc d'Uzez.

XIV. Henri Comte de Clermont, Vicomte de Talard, &c. Gouverneur du Bourbonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. mourut au siege de la Rochelle l'an 1573. laissant de *Diane* de la Marck, fille puinée de *Robert* IV. Duc de Boüillon & Prince de Sedan, Charles-Henri qui suit. Le Roi Charles IX. avoit érigé le Comté de Tonnerre en Duché, en faveur de Henri par deux Brevets des premier Mai 1571. & 10. Juin 1572. mais ils n'eurent point de lieu, à cause de la mort du nouveau Duc, qui arriva peu après. Ses descendans ont retenu dans leurs armes les marques de cette dignité.

XV. Charles-Henri Comte de Clermont, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1633. mort à Ancy-le-Franc en 1640. avoit eu de *Catherine-Marie* d'Escloubeau de Sourdis son épouse, François, Comte de Tonnerre, qui suit; Roger, Marquis de Crusy; *Charles-Henri*, Duc de Luxembourg, par son mariage avec *Marguerite-Charlote* Duchesse de Luxembourg, dont il eut *Magdelaine-Charlote-Bonne-Therese* de Clermont, Duchesse de Luxembourg, mariée le 17. Mars de l'an 1661. à *François-Henri* de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, &c. morte le 21. Août 1701. *Henri*, Chevalier de Malthe, tué au siege de Jonvelles; *Antoine*, Abbé de Saint-Martin, &c.

XVI. François de Clermont, Comte de Tonnerre, General des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres, mort le 24. Septembre de l'an 1679. âgé de 79. ans, avoit eu de *Marie* Vignier son épouse, morte à Paris le premier Octobre 1679. âgée de 76. ans; *Charles*, Comte de Clermont, tué l'an 1647. au siege de la Bassée; Jacques Comte de Clermont, qui suit. 2. *François* de Clermont, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, l'un des Quarante de l'Academie Françoise, en laquelle il a fondé un prix de Poësie, mort le 15. Fevrier 1701. âgé de 72. ans; *Loüis*, Chevalier de Malthe, Capitaine de Galere; *Magdelaine*, Abbesse de saint Paul, morte en 1692.

XVII. Jacques de Clermont, Comte de Tonnerre, a laissé de son épouse, *Charlotte-Virginie* de Flehard, Dame de Fressins, morte le 21. Août 1698. 1. Jacques qui suit; 2. *Ovide-Loüis*, mort jeune; 3. *François* de Clermont, Evêque & Duc de Langres, Pair de France; 4. *Alexandre*, Chevalier de Malthe; 5. *Loüise*, fille d'honneur de Madame la Dauphine; 6. *Magdelaine*, Abbesse de S. Paul après sa tante en 1692. & 8. Deux autres filles Religieuses.

XVIII. Jacques de Clermont, Comte de Tonnerre, ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre de son Altesse Roïale, Monsieur, Frere Unique du Roi Loüis XIV. Colonel de son Regiment d'Infanterie, & ensuite de celui de Clermont, épousa en 1687. *Marie* de Hanyvel, fille d'*Adrien* de Hanyvel, Comte de Mannevillete, Marquis de Crevecœur, Secretaire des Commandemens de Monsieur, mourut le 30. Octobre 1705. âgé de 50. ans, laissant entr'autres enfans Philippe-Aymar qui suit.

XIX. Philippe-Aymar de Clermont-Tonnerre, Comte de Clermont, Baron, Connétable, & Grand-Maître hereditaire de Dauphiné, &c. a épousé le 30. Decembre 1708. *Armande* de la Rochefoucault, de Roye, fille de *Charles* de la Rochefoucault de Roye, Comte de Blansac, Lieutenant General des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* d'Alogny-Rochefort.

XVI. Roger de Clermont, Marquis de Crusy, &c. second fils de Charles-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre, est mort en 1676. aïant eu d'*Isabelle* de Pernes, fille de *Loüis* Comte de Pernes, & de *Claude* d'Espinac, Comtesse d'Espinac; Charles-Henri, Marquis de Crusy, *Loüis* & *Henri*, Chevaliers de Malthe; *Antoine* de Clermont, Evêque de Frejus, mort en 1678. *François*, Chevalier de Malthe; *Catherine-Marie*, femme de *Pierre* de Mussy, Seigneur de la Tour du Pin; & trois Religieuses.

L'Histoire fait mention de Mainfroy de Clermont, Comte de Motica, Amiral de Sicile, pere de *Constance* de Clermont, que *Ladislas* Roi de Naples & de Sicile, épousa en 1390. Elle prit une seconde alliance avec *André* de Capoüe, Comte d'Altavilla. Il y a en Espagne une famille de Clermont, qui se dit descenduë de celle-ci, aussi-bien que celle du Baron du Mont Saint-Jean en Savoye. L'une & l'autre portent les mêmes armes que celle de France, où elle est divisée en diverses branches, qui sont Clermont-Tonnerre, Crusy, Thoury, Montoison, Châte, Bretonniere. * Robert Leuvir, *Table Geneal. de la Maison de Clerm.* Chorier, *Hist. de Dauph.* Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroy, le P. Anselme, &c.

CLERMONT de Vivonne (Claude-Catherine de) Duchesse de Retz, étoit fille unique de Claude de Clermont, Baron de Dampierre, qui épousa Jeanne de Vivonne, fille d'André, Seigneur de la Chasteigneraye, Senechal de Poitou, & de Loüise de Daillon du Lude. On l'éleva dans les sciences, où elle fit un très-grand progrès. Elle épousa Jean d'Annebaut, Baron de Retz & de la Hunaudaye, qui mourut des blessures qu'il reçût à la bataille de Dreux en 1562. Depuis, elle prit une seconde alliance avec Albert de Gondi, Duc de Retz, Maréchal de France, &c. qu'elle rendit pere de quatre fils & six filles. Voïez Gondy. Les Rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. honorerent cette Dame de leur estime; & lorsque les Ambassadeurs Polonois vinrent en France, après l'élection qu'ils avoient faite du Duc d'Anjou; elle servit d'Interprete à leurs Majestez, & s'entretint avec ces Ambassadeurs en langue Latine. Elle parloit Grec, & composoit en Prose & en Vers. La Duchesse de Retz mourut à Paris au mois de Fevrier de l'an 1603. âgée de 60. ans, & fut enterrée dans l'Eglise de l'*Ave Maria* à Paris, où l'on voit son tombeau, avec diverses inscriptions. * La Croix du Maine. Sacerdoni. Hilarion de Coste, &c.

CLERMONT, en Anjou, Maison divisée en diverses branches, & qui tire son nom d'un bourg situé dans cette Province, prés de la Fléche.

XI. Louis Seigneur de Clermont, étoit le XI. Seigneur de Clermont depuis *Robert* qui vivoit en 1100. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant, l'an 1448. au temps de son institution par le Roi René de Sicile, Duc d'Anjou, dont il étoit Grand Chambellan, & épousa *Marie* Malet, fille de *Jean*, Seigneur de Gravile, &c. dont il eut René qui suit.

XII. René de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Vice-Amiral de France, Gouverneur de Honfleur, mourut en 1523. il avoit été marié 1. à *Perrette*

rette fille de *Michel* Seigneur d'Estouteville, & de *Marie* Dame de la Rocheguyon. 2. avec *Jeanne* de Thoulongeon, fille de *Claude*, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Guillemette* de Vergy. Du premier lit il eut Loüis qui suit; René', tige des Seigneurs de *Saint Georges*, & Marquis de *Renel*; *Christophle*, Abbé de Cormeille, rapportez ci-après; *Avoyne*, femme de *Jacques* de Pellevé, Seigneur de Cully & d'Aubigny; & *Jeanne*, Abbesse de la Trinité de Poitiers. Du second lit de *René* de Clermont, nâquirent François, Seigneur de Traves, qui suit; Claude, mentionné après son frere; *Jeanne*, épouse de *Jean* Coüé, Seigneur de Fontenaille; *Marthe*, Chanoinesse & Aumôniere de Remiremont; *Catherine* & *Renée*, Religieuses. François de Clermont, Seigneur de Traves, épousa l'an 1527. *Helene* Gouffier, veuve de *Loüis* de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, & fille d'*Artus*, Seigneur de Boissy, Grand-Maître de France: il fut tué l'an 1555. dans un duël qui se fit en Italie contre les ennemis: il laissa *Helene* de Clermont, appellée *la belle de Traves*, fille d'honneur de la Reine: elle fut mariée à *Antoine* d'Aure, substitué au nom & armes de Gramont. Claude de Clermont, dit de Thoulongeon, frere puîné de *François*, n'eut aussi qu'une fille de *Perrone* de la Chambre, appellée *Charlotte*, laquelle mourut sans enfans de ses trois maris, *Jacques* de Vienne, Seigneur de Commarin; *Theophile* de Gramont, Seigneur de Mu id'in son cousin, & *Claude* de la Croix, Vicomte de Semoine. Ce fut elle qui obligea *Philibert* Comte de Gramont son cousin & son heritier, de joindre à son nom & à ses armes, le nom & les armes de Thoulongeon.

XIII. Loüis de Clermont, fut Maître d'Hôtel du Roi François I. & épousa *Renée* d'Amboise, dit le *Jeune*, Archevêque de Roüen, & fille de *Jean* d'Amboise, Seigneur de Bussy. Leurs enfans furent Georges qui suit; *Loüis*, Seigneur de la Celle; Jacques, tige des Seigneurs de *Bussy-d'Amboise*; *Jean*, Abbé de Cerisay; & *Renée*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte l'an 1587.

XIV. Georges de Clermont, Marquis de Gallerande, fut marié trois fois; 1. avec *Perrenelle* de Blanchefort, fille de *François* Seigneur de saint Janurin; 2. avec *Anne* d'Alegre, veuve d'*Antoine* du Prat, Baron de Nantoüillet; 3. avec *Anne* de Savoye, fille de *Claude*, Comte de Tende, & veuve de *Jacques* de Saluces Comte de Cardé, puis d'*Antoine* de Clermont, Marquis de Renel. Du premier lit, il eut Georges qui suit, & *Loüise*, femme de *Joseph* d'Oineau, Seigneur de Sainte Souline.

XV. Georges II. Marquis de Gallerande, épousa *Marie* Clutin de Villeparisis, & en eut Henry qui suit; *Marie*, femme de *Jean-Antoine* de Saint Simon, Baron de Courtaumer; *Judith*, alliée 1. à *Centurion* de Pareil u, Seigneur de Bouteville, puis à *Pierre* de Croismare; *Charlotte*, mariée à *Jean* Chabot, Seigneur de Sainte Aulaye, puis à *Georges* d'Argenson, Seigneur d'Avennes au Maine; & *Élizabeth* ou *Loüise*, épousa en 1625. de *Gedeon* de Botzelaër & d'Asperen, Baron de Langueracq & du saint Empire, Gouverneur de Louvestein, Ambassadeur en France pour les Etats de Hollande: elle se remaria à *Jacques* Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France.

XVI. Henri, Marquis de Gallerande; 1. épousa *Loüise* de Polignac, fille de *Gabriel* Seigneur de saint Germain, veuve de *Henri* Poussart, Baron de Vigean, & sœur d'*Anne* femme de *Gaspard* de Colligny, Maréchal de France; 2. *Charlotte* Hatte, fille de *Pierre*, Seigneur de saint Marc, Conseiller au Parlement. Du premier lit, il eut Henri qui suit; Georges, qui a continué la posterité, & Louis, qui a fait la branche de *London*.

XVII. Henri de Clermont II. du nom, Marquis de Gallerande, nâquit le 6. Juin 1621. & fut marié à N. Monet, dont il eut N. qui suit, N. de Clermont mariée à N. de Champagne, Comte de la Suze, & N. de Clermont, morte Abbesse de S. Remi des Landes.

XVIII. N. de Clermont, Marquis de Gallerande, épousa N. de Hautepeine, Flamande, dont il n'a point eu d'enfans.

XVII. Georges de Clermont, Comte de S. Aignan au Maine, second fils d'Henri I. du nom, nâquit le 14. Août 1622. & épousa N. Gaudon, fille de N. Seigneur de la Ralliere, dont il a eu un fils mort jeune, & N. qui suit.

XVIII. N. de Clermont, dit le Comte de Clermont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut à Mantouë au mois d'Avril 1702. des blessures qu'il avoit reçûës dans une occasion contre les Allemans. Il avoit épousé *Magdelaine* Bitault, dont il a laissé N... qui suit, & deux filles.

XIX. N. de Clermont, Comte de S. Aignan.

BRANCHE DE LOUDON.

XVII. Louis de Clermont, Baron de Meru, troisiéme fils d'Henri I. nâquit en 1622. & épousa l'heritiere de la Maison de Loudon, dont il a eu Charles-Leonor, qui suit, & N. Chevalier de Clermont, tué à la bataille de Nervinde en 1693.

XVIII. Charles-Leonor de Clermont, Marquis de Clermont, & de Gallerande, Baron de Meru, de Loudon, &c. mort le 17. Avril 1715. avoit épousé en 1681. *Magdelaine* de Mormés, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Lieutenant General de l'Artillerie, & de N. Fricher, dont il a eu Pierre-Gaspard qui suit; *Loüis-Georges*, né en 1684. N. Chevalier de Clermont, né en 1688. Capitaine au Regiment du Roi, *Magdelaine-Henriette*, née en 1687. & *Charlotte-Leonore*, née en 1696.

XIX. Pierre-Gaspard, Marquis de Clermont, Colonel de Dragons, & Capitaine des Gardes de Charles de France Duc de Berry; est né en 1682. & a épousé le 7. Avril 1706. *Gabrielle*, fille de *Gabriel-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Chef d'Escadre des armées navales.

BRANCHE DE CLERMONT D'AMBOISE, Barons de Bussi, éteinte en 1627.

XIV. Jacques de Clermont, dit d'*Amboise*, à cause de *Renée* d'Amboise sa mere, troisiéme fils de Louis de Clermont, fut Seigneur de Bussi, & de Saxe-Fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboise son oncle, à condition de porter son nom & ses armes. Il fut Capitaine de 50. hommes des Ordonnances du Roi, & épousa 1. *Catherine* de Beauvau, fille de *René* Seigneur de Moigneville, puis *Jeanne* de Romecourt, fille de *Jean* Seigneur de Massault. Du premier lit, il eut *Loüis* de Clermont d'Amboise, Seigneur de Bussi, dit *le Brave Bussi*, Favori du Duc d'Alençon, Gouverneur d'Anjou, & Abbé de Bourgueil, qui fut tué le 19. Août 1579. n'ayant que 30. ans, par Charles de Chambes, Comte de Montsoreau, qui le surprit en allant voir sa femme, ainsi qu'il est rapporté par M. de Thou, *liv.* 68. & dans le Journal d'Henri III. *Hubert*, Seigneur de Moigneville, tué au siege d'Issoire en Juin 1577. Charles ou Georges qui suit; *Renée*, femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagni, Maréchal de France, laquelle se signala à la défense de Cambray, & mourut de douleur avant la reddition de cette Place, le 9. Octobre 1595. *Catherine*, épouse d'*Olivier*, Seigneur de Chastelus, & *Françoise*, femme du Seigneur de la Ferté-Imbaut. Du second lit, de *Jacques* de Clermont, nâquit *Renée* de Clermont d'Amboise, qui fut mariée à *Jean* de la Fontaine d'Ognon, Baron de Massignan.

XV. Charles ou Georges de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, &c. épousa *Lucrece* de Chastel-sannazar, fille de *Jean* Seigneur de Morlay, & il en eut Charles qui suit; & *Helene*, femme de *Henri* de Quimquempoix, Comte de Vignory.

XVI. Charles de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, épousa *Jeanne* de Montluc-Balagny, sa cousine germaine, & mourut en 1615. elle se remaria en 1621. à *Henri* de Mêmes, President à Mortier au Parlement de Paris. Il en avoit eu Henri qui suit.

XVII. Henri de Clermont d'Amboise, Baron de Bussi, fut tué en duel à la Place Royale le 12. Mai 1627. par François de Rosmadec, Comte des Chapelles.

BRANCHE DE CLERMONT SEIGNEURS de Saint Georges, &c.

XIII. René' de Clermont, Seigneur de Saint-Georges, second fils de René', Seigneur de Gallerande, & de *Perrette* d'Estouteville, fut Chevalier de l'Ordre du

Roi, & l'un des cent Gentilshommes de sa Maison. Le 25. Février 1517. il épousa 1. *Philberte* de Goux, dite *de Rupt*, veuve de *Jean* de Roy, Baron de Pleurs, & fille de *Jean* Baron de Rupt, Souverain de Delain en Franche-Comté, Grand Chambellan de l'Empereur Charles V. & de *Catherine* de Vienne. 2. *Françoise* d'Amboise, fille unique de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussi, & d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de Renel; laquelle se remaria à *Charles* de Croy, Comte de Portien, dont elle eut *Antoine* de Croy, Prince de Portien, en faveur de qui le Roi François I. érigea la Terre de Renel en Marquisat, qui revint par sa mort sans enfans, à Antoine de Clermont d'Amboise, son frere uterin. Du premier lit de RENE' de Clermont, nâquit THOMAS qui suit. De son second lit, vinrent ANTOINE, tige des Marquis de Renel; & *Antoine le Jeune*, dit *le Moine de Bussi*, parce qu'il avoit pris l'habit de Religieux. Il laissa de *Charlotte* de Miremont son épouse, fille de *François* Seigneur de Gueux, *Jacques* de Clermont, pere de *Jacques II.* tué à la bataille de Nordlingue en 1645. Les filles du second lit de RENE' de Clermont, furent; *Anne* de Clermont, mariée à *Antoine* de Vienne de Bauffremont, Marquis de Listenois, Chevalier des Ordres du Roi; *Adrienne*, Abbesse de Sainte Menehout; & *Françoise*, Religieuse à Bourges.

XIV. THOMAS de Clermont, Seigneur de S. Georges, de Rupt, d'Antigny, & Souverain de Delain, épousa en 1581. *Jeanne* de Periers, Dame de la Jaille-Yvon, fille de *Jacques*, Seigneur du Bouchet en Anjou, & d'*Amboise* Maille de Brezé. Il en eut HARDOUIN qui suit, & *Ambroise*, mariée à *Amaury* de Saint-Offange, Seigneur de la Houssaye.

XV. HARDOUIN de Clermont, Seigneur de Saint Georges, Baron de Rupt, &c. partagea avec sa sœur, le 28. Decembre 1596. & se maria le 13. Octobre 1598. avec *Jeanne* de Harlay, fille de Robert, Baron de Monglat; & elle fut successivement Dame d'Honneur de la Duchesse de Savoye, de la Reine d'Angleterre, & Gouvernante de Mademoiselle, fille aînée de Gaston de France Duc d'Orleans. Il mourut le 6. Juillet 1633. & elle le 28. Février 1643. Leurs enfans furent, FRANÇOIS DE PAULE qui suit, & *Victor* Seigneur de Saint Georges, Souverain de Delain, Baron de Rupt, &c. mort sans avoir été marié.

XVI. FRANÇOIS DE PAULE de Clermont, Marquis de Montglat, Mestre de Camp du Regiment de Navarre, Grand Maître de la Garderobe du Roi, & Chevalier de ses Ordres, fut baptisé à Turin en 1620. & mourut le 7. Avril 1675. Il épousa le 8. Février 1645. *Cecile-Elizabeth* Hurault, fille & heritiere d'*Henri*, Comte de Chiverni, Gouverneur de Chartres & de Blois, dont il étoit Bailly, & petite-fille de *Philippe*, Comte de Chiverni, Chancelier de France, morte le 17. Février 1695. il en a eu Loüis qui suit; *Anne-Victoire*, mariée le 2. Septembre 1681. avec N. de Thomassin, Comte de S. Paul; & *Cecile-Claire-Eugenie*.

XVII. LOUIS de Clermont, Marquis de Monglat, Comte de Chiverni, Bailli de Dole, l'un des Gentilshommes choisis par le Roi, pour être assidus auprès de M. le Dauphin, a été envoyé Extraordinaire à la Cour de Vienne, & Ambassadeur en Danemarck, né en 1645. il a épousé en 1680. N. Johanne, fille de *Jacques-François*-Johanne, Marquis de Saumery, Grand Bailly de Blois, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de l'Isle de France, & Gouverneur de Chambort, & de *Catherine* Charron de Menars, sœur de M. Colbert. Il en a des enfans.

BRANCHE DE CLERMONT, Marquis de Renel, sortis de celle des Seigneurs de saint Georges.

XIV. ANTOINE de Clermont, fils aîné du second lit de RENE', Seigneur de S. Georges, & de *Françoise* d'Amboise, prit le nom d'*Amboise*: il fut Marquis de Renel, & signala sa valeur dans le parti Protestant, à la journée de S. Denys en 1567. Il fut tué à la S. Barthelemi en 1572. par *Loüis* de Bussi son cousin, au rapport de M. de Thou. Il avoit épousé; 1. *Jeanne* de Longue-joüe, Dame d'Yverny, fille de *Thibaut*, Maître des Requêtes, & de *Magdelaine* Briçonnet; 2. *Anne* de Savoye-Tende, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, laquelle se remaria avec *Georges* de Clermont-Gallerande. Du premier lit, il eut LOUIS qui suit; & du second, *Loüise*, femme de N. Seigneur de Poncallier; & *Marthe* épouse de *Balthazar* Flotte de Montauban, Comte de la Roche en Dauphiné.

XV. LOUIS de Clermont d'Amboise, Marquis de Renel, Bailly & Gouverneur de Chaumont en Bassigny, aussi Gouverneur de Vitry, fut tué le 3. Novembre 1615. en voulant empêcher la jonction de 600. Reitres à l'armée des Princes. Il avoit épousé *Anne* l'Allemant, fille & heritiere de *Jean*, Seigneur de Marmaignes, & de *Marie* Luillier de Boullencourt, dont il laissa LOUIS qui suit, & *Jeanne* épouse de *Michel* de Fayoles de Mollet, Baron de Neufvy en Perigord.

XVI. LOUIS de Clermont d'Amboise II. du nom, Marquis de Renel, Bailly & Gouverneur de Chaumont, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, épousa en 1621. *Diane* de Pontallier, fille de *Jean-Loüis*, Baron de Tallemey, & d'*Anne* de Vergy. Il en eut *Bernard*, Marquis de Renel, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Magalotti, tué au siege de la Mothe en 1645. *Cleriadus*, Chevalier de Malthe, puis Marquis de Renel, Gouverneur & Bailly de Chaumont, Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué à Valenciennes en 1656. commandant la Cavalerie sous le Maréchal de la Ferté; LOUIS qui suit; *Nicolas* & *Georges*, morts jeunes; *François* Mestre de Camp, depuis Abbé de saint Clement de Metz, marié enfin à *Françoise* de la Rochette, Dame de Sercy; *Jean*, Capitaine d'Infanterie, tué au siege de Chauny; *Just*, dit le Chevalier de Renel, Mestre de Camp de Cavalerie, blessé à Senef en 1674. mort le 16. Février 1702. *Magdelaine*, Chanoinesse à sainte Glossine de Metz; & *Anne*, femme de *Robert* d'Angebelmer, Comte de Lagny.

XVII. LOUIS de Clermont d'Amboise III. du nom, Marquis de Renel, Bailly & Gouverneur de Chaumont, Lieutenant General des Armées du Roi, & Mestre de Camp General de la Cavalerie Legere, fut emporté d'un coup de canon au siege de Cambray le onziéme Avril 1677. Il avoit épousé *Marie-Angelique*, fille & heritiere de *Philippe* de Cousin, Marquis de saint Denys, dont il a eu LOUIS qui suit, & N. Abbé.

XVIII. LOUIS de Clermont d'Amboise IV. du nom, Marquis de Renel, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Mestre de Camp de Cavalerie, mourut à Liege de la petite verole, le 17. Juin 1702. Il avoit épousé le 8. Août 1701. *Marguerite-Therese* Colbert, fille de *Charles* Marquis de Croissy, Ministre & Secretaire d'Etat, dont il laissa un fils: elle s'est remariée à *François-Marie* de Spinola, Duc de saint Pierre, Grand d'Espagne.

XIX. JEAN-BAPTISTE-LOUIS de Clermont d'Amboise, né posthume le 12. Octobre 1702. est Bailli & Gouverneur de Chaumont. * De Thou, *Hist.* De Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de Franc.* Le Laboureur, *Addit. aux Memoir. de Castelnau l. 6.* Recüeil de Champagne, &c.

CLERMONT, (Hugues de) Abbé de Cluny, étoit fils de Renaud, Seigneur de Clermont, & fut auparavant Abbé de quelques autres Monasteres, comme de Flavigny, de saint Lucien de Beauvais, & enfin de Cluny en 1180. Nous avons une Lettre, que Pierre de Celles lui écrivit. Il mourut le huitiéme Avril de l'an 1199. * Pierre de Celles, *l. 9. Epist. 11.* La Chronique de Cluny, Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CLERVAL, Bourg du Comté de Bourgogne, sur la riviere de Doux, entre Besançon & Monbelliart, à sept lieuës de la premiere, & à cinq ou six de l'autre. * Maty, *Diction.*

CLERVAUX. *Cherchez* CLAIRVAUX.

CLERI, petite Ville de France, près d'Orleans, du côté de la Sologne. Les Auteurs Latins la nomment *Claricum*. Elle est renommée par les miracles qui s'y font en l'Eglise de Nôtre-Dame, que le Roi Loüis XI. fit rétablir, & où il voulut être enterré. Cette Eglise, comme les autres lieux saints du Royaume, a senti dans le XVI. siecle, la violence des Heretiques. * Du Chêne, *aux Antiqq. des villes, ch. 5. du Baill. d'Orleans.*

CLESIDES, Peintre celebre, vivoit sous la CXXVI. Olympiade, vers l'an 276. avant J. C. sous le regne d'Antiochus I. de ce nom, Roi de Syrie. On dit qu'aïant reçû un affront de la Reine Stratonice, femme de ce

Prince, il en eut tant de dépit, qu'il la representa dans un tableau d'une maniere très-offensante pour elle; c'est-à-dire, entre les bras d'un pêcheur. Ensuite, ayant exposé publiquement ce tableau, il se sauva dans un vaisseau prêt à faire voile. Mais cette Reine se trouva si charmante & si bien peinte, & l'ouvrage lui parut si beau, qu'elle aima mieux laisser subsister ces marques de l'outrage que lui avoit fait Clesides, que de brûler un tableau si excellent.

CLESIUS, ou DE CLOSS, (Bernard) Cardinal, Evêque de Trente, étoit né dans le Tirol. Il se poussa à la Cour de l'Empereur Maximilien I. qui lui donna place dans son Conseil, & qui lui procura l'Evêché de Trente. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1519. Clesius continua ses services pour Charles V. successeur, & petit-fils de ce Prince son bien-faicteur. En 1526. il se trouva à la Diete de Spire; & depuis Charles-*Quint* lui procura le Chapeau de Cardinal, que le Pape Clement VII. lui donna en 1529. ou 1530. Cette nouvelle dignité contribua à le rendre plus considerable en Allemagne, où il s'opposa courageusement aux desseins des Protestans. Il fit de grandes réparations à Trente, & il mourut subitement, en allant prendre possession de l'Evêché de Brixen. Ce fut le 28. Juillet de l'an 1539. en la 55. année de son âge. * Sleidan, *l. 6.* Hundius, *in Metr. Salib.* Garimbert. Ughel. Ciaconius. Aubery, &c.

CLET, ou CLETUS, (Saint) Pape, disciple de S. Pierre. *Voyez* ANACLET.

CLEVES, païs d'Allemagne, avec titre de Duché, est situé deçà & de là le Rhin. Il a au Levant le Duché de Bergue, le Comté de la Marck & partie de la Westphalie; le Brabant & une partie du Duché de Gueldres au Couchant; au Midy, l'Evêché de Cologne & le Territoire d'Aix-la-Chapelle; & au Septentrion l'Over-Issel, & la Province de Zutphen. Ce païs a environ quinze lieuës de longueur, & quatre ou cinq de large. CLEVES est sa ville Capitale, & lui donne son nom. Le sien est tiré du mot Latin *Clivius*, qui veut dire la pente d'une colline, parce qu'elle est située dans un endroit près du Rhin, où l'on trouve trois de ces descentes: c'est pour cette raison qu'elle a été nommée *Clivus* & *Clivia*, apparemment par les Romains, parce que ce nom n'est pas conforme au langage des Gaulois, qui l'auroient appellée *Dun*, ni à celui des Allemans, qui se seroient servis du mot *Berg*, pour signifier un lieu élevé. Cette ville est petite, mais bien peuplée. Elle est située sur une petite riviere, près de l'endroit où le Rhin se divise en deux branches, & où est le fort de Schenk. On trouve près de cette ville une tour quarrée, & diverses masures, qui témoignent qu'elle a été autre-fois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. Tel est le sentiment de Stephanus Vinandus Pighius, Chanoine de Santen, qui a aussi crû que le Rheteur Eumenius étoit de Cleves; mais Juste-Lipse a été d'une autre opinion. Les autres villes de ce Duché deçà & delà le Rhin sont, Emmeric, Wesel, Burich, Santen, Orsoi, Duisbourg, Calcar, Genep, Rhinberg, Dinslaken, &c. Ce païs est assez couvert de bois & de collines, & cependant il est très-fertile en grains, il a de beaux pâturages, & une quantité prodigieuse de gibier. L'Electeur de Brandebourg est Duc de Cleves; & les Etats des Provinces-Unies du Païs-Bas y avoient Emmeric, Rhinberg, Orsoi, & Wesel, qu'ils tenoient en gage de cet Electeur, pour argent prêté, & qu'ils lui ont renduës depuis, après la guerre de 1672. C'est par la prise de ces villes que Loüis XIV. commença ses conquêtes dans les Etats des Provinces-Unies en 1672.

CLEVES, Maison. Les Seigneurs de la Maison de Cleves ont prétendu être venus de ce Chevalier du Cigne, dont les Romans ont dit des choses si singulieres. Mais, pour ne pas donner dans les fables, il suffit de remarquer que les Comtes d'Alten ont été Comtes de Cleves, aussi-bien que ceux de la Marck, & que c'est de cette Maison que sont descendus les derniers Ducs de Cleves. ENGILBERT II. ou III. Comte de la Marck, mourut le 18. Juillet 1328. & laissa entre-autres enfans ADOLPHE II. Comte de la Marck & de Cleves, par son mariage avec *Marguerite* fille & heritiere de *Thierri* ou *Theoderic* X. de ce nom, Comte de Cleves. Il l'épousa en 1332. mourut en 1347. & en eut ADOLPHE III. que l'Empereur Charles IV. fit Prince de l'Empire. Ce dernier mourut le 7. Septembre 1394. laissant de *Marguerite* de Juliers son épouse, ADOLPHE IV. qui suit, *Thierri* qui mourut sans alliance en 1398. *Gerard* que le Roi Charles VII. envoya en 1430. au secours des Liegeois, contre le Duc de Bourgogne, *Marguerite* seconde femme d'*Albert* de Baviere, Comte de Hollande, &c. ADOLPHE IV. assembla en 1405. six mille combatans en l'Isle de France, pour le Duc d'Orleans, contre le Duc de Bourgogne. Il se trouva à Paris en 1409. en l'Assemblée generale des Princes, qui furent mandez par le Roi Charles VI. sur les instances de Jean Duc de Bourgogne, & au festin somptueux que fit Sa Majesté à la fin de cette Assemblée. En 1415. il accompagna l'Empereur Charles IV. au voyage qu'il fit à Paris. L'Empereur Sigismond le créa premier Duc de Cleves au Concile de Constance en 1417. & il quitta alors le nom & les armes de la Marck, pour prendre le nom & les armes de Cleves, mi-parties pourtant avec celles de la Marck. En 1435. il se trouva à la paix d'Arras avec son fils aîné, & mourut en 1445. Il avoit épousé 1. *Marguerite* de Baviere, fille de l'Empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans. 2. En 1406. *Marie* de Bourgogne, fille de *Jean*, surnommé *Sans peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, morte le 4. Octobre 1463. il en eut JEAN I. qui suit; *Adolphe*, Seigneur de Ravestein, qui tint en 1454. le Pas à Lille, sous le nom de *Chevalier du Cigne*, comme nous l'apprenons d'Olivier de la Marche, & qui laissa *Philippe* Seigneur de Ravestein, mort sans posterité; *Helene*, femme d'*Henri* Duc de Brunswic, morte l'an 1471. *Elisabeth*, femme d'*Henri* Comte de Schwartzembourg; *Anne*, morte jeune; *Marguerite*, mariée 1. à *Guillaume* Duc de Baviere à Munick; 2. à *Ulric* VII. du nom, Comte de Wirtemberg, & morte en 1443. *Catherine*, femme d'*Arnoul* d'Egmont, Duc de Gueldres; *Agnès*, femme de *Charles* de Navarre ou d'Aragon, Prince de Viane, morte sans lignée le 6. Avril 1448. & *Marie*, troisiéme femme de *Charles* Duc d'Orleans, morte en 1487. JEAN I. de ce nom, Duc de Cleves & Comte de la Marck, épousa le 22. Avril de l'an 1455. *Elizabeth* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, fille de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers, de Rhetel, &c. & de *Jacqueline* d'Alli, Dame d'Englemonstier, sa premiere femme, & il mourut le premier Septembre de l'an 1481. Leurs enfans furent JEAN II. qui suit; *Adolphe* de Cleves, Chanoine de Liege, qui mourut jeune; ENGILBERT, Comte de Nevers, qui épousa en 1489. *Charlote* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, & qui fit la branche des Ducs de Nevers. *Voïez* NEVERS; *Philippe* de Cleves, qui fut Evêque d'Amiens en 1500. puis d'Autun & de Nevers, Abbé de saint Vandrille & de saint Martin de Nevers, où il mourut le 30. May de l'an 1505. âgé de 36. ans; *Thierri*, mort jeune; & *Marie*, accordée à *Adolphe* Duc de Juliers. JEAN II. Duc de Cleves & Comte de la Marck, épousa *Mathilde* de Hesse, fille de *Marin* III. du nom, Landgrave de Hesse, à Marpurg. Il mourut en 1521. laissant entre-autres enfans JEAN III. Duc de Cleves & de Juliers, par son mariage avec *Marie* Duchesse de Juliers, &c. qu'il épousa en 1505. Il mourut le 6. Février de l'an 1539. & eut de ce mariage GUILLAUME Duc de Cleves, qui suit; *Sibille*, mariée à *Jean-Frederic* I. du nom, Duc de Saxe, Electeur de l'Empire, & morte en 1554. *Anne*, quatriéme femme de *Henri* VIII. Roi d'Angleterre, morte l'an 1557. & *Amelie*, qui mourut sans alliance. GUILLAUME Duc de Cleves, de Julliers, &c. eut quelques differens avec l'Empereur Charles V. au sujet de la succession de Gueldres, parce qu'il avoit trop témoigné de passion pour les François; mais depuis, ce Duc prit alliance dans la Maison d'Autriche; car le 18. Juillet de l'an 1546. il épousa *Marie* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. de ce nom, Empereur, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il mourut le 25. Janvier de l'an 1592. ayant eu de son mariage, *Charles-Frederic*, Duc de Juliers, mort sans alliance l'an 1575. âgé de 20. ans; JEAN-GUILLAUME qui suit; *Marie-Eleonore*, femme d'*Albert-Frederic* de Brandebourg, Duc de Prusse, morte en 1608. *Anne*, mariée à *Philippe Loüis* de Baviere, Duc de Neubourg, morte en 1632. *Magdelaine*, alliée à *Jean* de Baviere, Duc des Deux Ponts, morte en 1635. *Elizabeth*, décedée sans alliance; & *Sibille*,

femme de *Philippe* Marquis de Bade, puis de *Charles* d'Autriche, Marquis de Burgaw, morte sans enfans l'an 1628. JEAN-GUILLAUME Duc de Cleves, de Juliers, de Mons, &c. Prince de grand merite, & très-estimé de ses voisins, mourut le 25. Mars de l'an 1609. âgé de 47. ans, sans laisser d'enfans de *Jacqueline* de Bade, fille de *Philippe* Marquis de Bade; ni de sa seconde femme *Antoinette* de Lorraine, fille de *Charles* II. Duc de Lorraine, qu'il épousa en 1599. Cette mort fut la source des guerres d'Allemagne. *Marie-Eleonore*, sœur aînée de *Jean-Guillaume*, avoit laissé quatre filles, dont l'aînée nommée *Anne*, fut mariée à *Jean-Sigismond* Marquis de Brandebourg & Electeur de l'Empire. Cet Electeur, le Duc de Neubourg, le Duc des Deux-Ponts & le Marquis de Burgaw, qui avoient épousé les cadettes, prétendirent à cette succession; *Jean-Georges* de Saxe, mari d'une des filles de *Marie-Eleonore*, crut qu'il y devoit avoir part; & *Charles* de Gonzague de Cleves, Duc de Nevers, se presenta, fondé sur ce qu'il étoit cousin du côté de sa mere, & qu'il portoit le même nom. Le Comte de la Marck y prétendit aussi. L'Empereur Rodolphe II. voulut mettre en sequestre ces Etats qu'il prétendoit Fiefs, peut-être, pour se les approprier. Le Roi Henri *le Grand* se mettoit en campagne, pour se rendre arbitre de cette querelle, lorsqu'il fut assassiné en 1610. Depuis, le Marquis de Brandebourg, assisté par les François, & Hollandois, & le Duc de Neubourg soûtenu par les Espagnols, disputerent cette succession, qu'ils se sont enfin partagée; le Duché de Cleves, & les Comtez de la Marck & de Ravensberg étant restez au premier; & les Duchez de Juliers, & de Bergue au Duc de Neubourg. Le Roi lui fit rendre par la paix des Pirenées de 1659. la ville de Juliers que les Espagnols lui avoient prise sous Spinola en 1622. * Virandus Pighius, *in Herc. Prod.* Berthius, *in Commener. Germ.* Vernherus Teschenmacer, *in Annal.* Sainte-Marthe. Guy Coquille, &c.

CLEYNARTS. *Cherchez* CLENARD.

CLIBANAIRES, certains Soldats Romains, furent ainsi appellez du mot Latin *Clibanum* (qui signifioit une *cuirasse de fer*, & venoit de *Clibanus*, c'est-à-dire, *Four*) parce qu'ils étoient armez de cuirasses de fer un peu voûtées, & faites en forme de dessus d'un four, telles que sont aujourd'hui celles que portent quelques soldats en France. * Saumaise, *Not. in Lamprid.*

CLICHI, petit Village près de Paris, que nos vieilles Histoires appellent *Clipiacum*. Il est renommé pour avoir été une Maison de plaisance de nos premiers Rois. Du Tillet dit que Dagobert I. par le commandement du Roi Clotaire II. son pere, y épousa Commentrude ou Gomatrude, sa premiere femme, qui fut repudiée pour sa sterilité. Du Haillan ajoûte, que le Roi Jean y institua l'Ordre des Chevaliers de l'Etoile. Landri Evêque de Paris y tint un Synode l'an 659. où à la priere du Roi Clovis II. il donna deux exemptions à l'Eglise de saint Denys. * I. *Tome des Conciles de France*, Du Chêne, *Antiqq. des Villes*, ch. 6. *de la Prevôté de Paris.*

CLICTOU ou CLICTHOVE'E, (Josse) connu sous le nom de *Jodocus Clicthoveus*, a fleuri dans le XVI. siecle, en 1525. & 1535. Il étoit de Nieuport en Flandres; & après avoir étudié à Louvain, avec assez de réputation, il vint à Paris, où il acheva sa Philosophie & la Theologie: il y fut reçu Docteur de Navarre: ensuite il enseigna, puis il eut la Cure de saint Jacques de Tournay, & quelque temps après un Canonicat dans l'Eglise de Chartres. Il prêchoit avec beaucoup d'éloquence, quoique sa voix ne fût pas forte. Loüis Gaillard de Paris, Evêque de Chartres, qui avoit été son disciple, lui donna un Canonicat dans son Eglise, avec la Theologale. Clictou fut ensuite Doyen de saint André dans la même ville, où il mourut un Lundi 22. Septembre de l'an 1543. Son corps fut enterré dans le chœur de la même Eglise de saint André, où l'on voit son Epitaphe. Il ordonna que ses biens fussent employez à élever dans les études de jeunes hommes de Nieuport. Ce fut un des premiers qui écrivirent contre les erreurs de Luther. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon, comme des Traitez de Philosophie. *Elucidatorium Ecclesiasticum. Propugnaculum Ecclesiæ. Anti-Lutherus. lib. III De Sacramento Eucharistiæ. De Sacrificio Missæ. De vita & moribus Sacerdotum. Homiliæ CXII. &c.* Cet Auteur est un de ceux de son temps qui ait traité la Controverse avec le plus d'érudition & de solidité. Il refute les erreurs sans témoigner ni d'aigreur ni d'emportement contre les personnes. Il sçavoit bien l'Ecriture-Sainte, & avoit beaucoup lû les Peres. Il ne lui manque, pour être parfait Theologien, que la Critique, qui n'étoit pas encore bien reçûë de son temps; & la science des Langues, à laquelle il ne paroit pas s'être appliqué. Il a écrit passablement bien Latin, & beaucoup mieux que les Scholastiques; mais il est bien éloigné de la pureté & de l'élegance de plusieurs Auteurs de son temps. On peut encore lire ses Ouvrages avec fruit. * Sponde, *in Annal.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *in Elog. Belg.* & *de Script. Sec. XVI.* Coccius. Possevin. &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVI. siecle.*

CLID. *Cherchez* CLUID.

CLIDEME ou CLIMADE, Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, qui sont très-souvent citez par les Anciens, Athenée, Plutarque, &c. *Consultez* Vossius, *liv.* 3. *des Hist. Grecs. p.* 344.

CLIDESDALE. *Cherchez* CLUYDESDALE.

CLIENT. C'étoit chez les Romains un Citoyen qui se mettoit sous la protection d'un homme puissant, qui s'appelloit son Patron. Ce Patron assistoit le Client de sa protection, de son credit, & de ses biens; & le Client donnoit son suffrage au Patron, quand il briguoit quelque magistrature pour lui ou pour ses amis. Les Clients devoient le respect à leurs Patrons, comme ceux-ci leur devoient leur protection. Cette protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres Citoyens s'appelloit *Clientela*. Ce droit de patronage & de protection fut institué par Romulus pour unir les riches aux pauvres par de si doux liens, afin que les uns ne fussent point méprisez, & qu'on ne portât point d'envie aux autres. * *Antiqq. Rom.*

CLIFFORD, (Hugues) Baron de Chudleigh. Le premier de cette ancienne & noble Famille, dont parle Dugdale, s'appelloit *Ponce*. Il eut trois fils, GAUTIER, *Drogon*, & *Richard*. Les deux aînez possédoient plusieurs Seigneuries dans les Comtez d'Oxford, de Worcester, & d'Hereford en Angleterre. Mais Richard le plus jeune continua la succession. Son fils Gautier possedoit plusieurs Seigneuries sous le regne d'Henri II. Roi d'Angleterre. Il fut pere du beau mais infame ROSAMOND. Gautier de Clifford fils aîné de ce Gautier, fut Sherif du Comté d'Hereford par quatre fois differentes sous le regne du Roi Jean. L'an 12. de celui d'Henri III. Gautier, fils du dernier, dont nous venons de parler, fut fait Gouverneur des Châteaux de Caermarden, Cardigan, & Galles. Mais l'an 17. du même regne, ayant suivi le parti de Richard Maréchal Comte de Pembroke, qui étoit alors en armes, il fut proscrit & ses biens furent confisquez: on les lui rendit pourtant l'année suivante. Au couronnement de la Reine Eleonor femme de Henri III. lui & les autres Barons des Frontieres, appellez *Marchers*, prétendirent avoir le droit de porter le dais, qui appartenoit aux Barons des Cinq Ports. Il épousa *Marguerite* fille de Llewelyn Prince de Galles, & mourut l'an 48. du regne d'Henri III. Il eut pour successeur ROGER son frere, de qui descendent les Barons de cette Famille. Ce Roger avoit dix-neuf fiefs nobles de sa femme *Sibylle*, fille & coheritiere de *Robert* de Ewyas, grand Baron dans le Comté d'Hereford. ROGER eut pour successeur son fils de même nom, qui l'an 43. du regne de Henri III. accompagna ce Prince dans l'expedition qu'il fit en France. Il fut ensuite séduit par les Barons rebelles, sous le prétexte specieux & accoûtumé de maintenir les Loix & la Liberté. Ils commirent de grands desordres dans ce soûlevement. Lui & Simon de Monfort, Comte de Leicester, furent excommuniez par l'Archevêque de Cantorberi, mais l'année suivante, il rentra dans l'obéïssance, il quitta ses compatriotes, & accompagna le Roi au siege de Northampton. Peu de temps après il fut fait Gouverneur du Château de Glocester, & Sherif de ce Comté. Ayant rendu de grands services au Roi contre les Barons, il accompagna le Prince Edoüard dans son expedition de la Terre-Sainte. La premiere année du regne d'Edoüard I. il épousa la Comtesse *Lauritana*; & fut ensuite fait un des Justiciers

des Forêts du Roi dans le Comté de Hant, & Justicier du Païs de Galles. Il mourut l'an 14. du regne d'Edoüard I. & eut pour successeur ROBERT son petit-fils & heritier. Celui-ci, la 22. année du même regne, fut un des Pairs du Parlement tenu à Lincoln, qui signerent la Lettre adressée au Pape, dans laquelle ils declaroient que le Roi Edoüard étoit Lord Chef du Royaume d'Ecosse; il signa en ces termes. *Robertus de Clifford Castellanus de Appleby*. L'an 24. du même regne, il fut avec le Roi à la bataille de Dunbar, où il se distingua d'une maniere fort honorable, & eut beaucoup de part à la victoire gagnée par les Anglois. Après avoir rendu beaucoup d'autres grands services à la Couronne, & avoir été employé en plusieurs circonstances honorables, & qui marquoient la confiance, qu'on avoit en lui, il fut tué l'an 7. du regne d'Edoüard II. à la malheureuse bataille de Banockmoor, près de Striveling en Ecosse. Il avoit épousé *Isabelle* fille & heritiere de *Robert* de Vipont, Baron de grande distinction, sous le regne d'Henri III. ROGER, son fils & heritier, fut député au Parlement le 13. & le 14. du regne d'Edoüard II. ROBERT, son frere & heritier, lui succeda. Il servit le Roi Edoüard aux guerres d'Ecosse, & lui fournit liberalement du secours. Le 8. du regne d'Edoüard III. il fut joint par commission à Ranulphe de Dacre pour le Gouvernement de Carlisle, & des Marches adjacentes; & l'année suivante, il fut établi seul Gouverneur des Marches de Cumberland & de Westmorland, & Capitaine General de toutes les forces de ces Comtez, pour faire tête contre les Ecossois. L'an 15. du regne d'Edoüard III. il fut encore employé dans les guerres d'Ecosse, & mourut trois ans après. Il possedoit beaucoup de Seigneuries dans les Comtez d'Hereford, d'Yorck, de Westmorland, de Cumberland, & dans l'Evêché de Durham. *Robert* son fils aîné étant mort mineur, il eut pour successeur ROGER son second frere; qui l'an 30. d'Edoüard III. eut ordre avec les autres Barons du Nord de rétablir les Marches d'Ecosse, & de défendre les frontieres. Il fit ensuite une campagne en France avec Edoüard III. il fut établi un des Gardiens des Marches Orientales & Occidentales d'Ecosse, fait Sherif de Cumberland & Gouverneur du Chateau de Carlisle. Il fut Membre de tous les Parlemens depuis l'an 31. d'Edoüard III. jusqu'à l'11. de *Richard* II. & le 13. du même regne il mourut, laissant plusieurs Seigneuries considerables. THOMAS son fils & heritier lui succeda dans ses biens & dignitez. Ce fut un homme de guerre de grande réputation, & qui assista à plusieurs Parlemens sous le même regne. Il avoit deux freres cadets, *Guillaume* & *Loüis* Clyfford: de cette derniere branche sont descendus les Clyffords du Comté de Devon, parmi lesquels *Thomas* pere du Lord Clyfford, qui vivoit encore en 1701. à cause de son merite & de son habileté fut fait Contrôleur, & ensuite Thresorier du Roi Charles II. Depuis il fut honoré du titre de Lord Clyfford de Chudleigh, & enfin il devint grand Thresorier d'Angleterre. * Dugdale, *Baron*.

CLIFFORD, (Richard) Comte de Cork en Irlande. En consideration des secours réels, qu'il fournit à Charles I. Roi d'Angleterre, & de son mariage avec *Elizabeth* fille unique & heritiere d'*Henri* Comte de Cumberland, fut fait Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Clifford de Lansborough*, dans le Comté d'Yorck, & ensuite en consideration de ses services en Angleterre & en Irlande, & à cause du merite du Comte de Cumberland son beau-pere, qui, au commencement des troubles, avoit levé beaucoup de troupes pour le service du Roi, le Roi Charles II. le fit Comte de Burlington, ou de Bridlington, dans le Comté d'Yorck. Ce Comte eut de sa femme Elizabeth deux fils, CHARLES & *Richard*; & cinq filles, *Françoise* mariée au Comte de Roscomon en Irlande; *Catherine*, qui mourut en enfance; *Elizabeth*, femme de *Nicolas* Comte de Thanet; *Anne* mariée à *Edoüard* Comte de Sandwich; & *Henriette* mariée à *Laurent* Hide, second fils d'*Edoüard* Comte de Clarendon. CHARLES, appellé communément le Lord *Clifford de Lansborough*, épousa *Jeanne* la plus jeune fille de *Guillaume* Duc de Somerset, dont il a eu quatre fils, RICHARD, *Charles*, *Henri*, & *Guillaume*; & quatre filles, *Françoise*, *Elizabeth*, *Jeanne*, & *Marie*. * Dugdale.

CLIMAQUE, (S. Jean) *Cherchez* JEAN CLIMAQUE (Saint.)

CLIMATERIQUE, est selon Aulu-Gelle, ce qui monte par degrez, comme de sept en sept, ou de neuf en neuf. *Voiez* AN CLIMATERIQUE.

CLIMAT, espace de terre renfermé entre deux cercles paralleles à l'Equateur, & tellement éloignez l'un de l'autre, qu'il y a une difference de demi-heure, dans la durée de leur plus grand jour. Les anciens Geographes, à qui les terres du Nord, qui s'étendent plus loin que la mer Baltique, étoient inconnuës, & qui même ne connoissoient que confusément celles qui sont au-de-là de l'Elbe, n'établirent que sept Climats, depuis Meroé dans l'Ethiopie, jusqu'aux embouchures du Borysthene (appellé aujourd'hui *le Nieper*) au Nord du Pont-Euxin. Mais depuis que toute la terre a été reconnuë jusques près du Pole Arctique, les Geographes modernes l'ont divisée en 24. Climats, depuis l'Equateur jusqu'au cercle Polaire, où le plus long jour, lorsque le Soleil est au Tropique de l'Ecrevisse, & la plus longue nuit, lorsqu'il est en celui du Capricorne, est de 24. heures: ce qui arrive en Laponie, où le Soleil en Eté ne se couche point, & ne fait que raser leur horison; comme au contraire en Hyver, il ne se leve point, ou se cache aussi-tôt qu'il s'est montré. Il y en a qui mettent encore six autres Climats, où la longueur du jour & de la nuit ne se mesure plus par des demi-heures, mais par des semaines entieres, & par des mois entiers. Ainsi, lorsque le Soleil a atteint le point du ciel, que nous nommons *Solstice d'Eté*, il y a sous le Pole Arctique un jour de six mois; comme aussi une nuit de pareille longueur, quand il est au *Solstice d'Hyver*. On doit reconnoître autant de Climats en la partie meridionale du monde, depuis l'Equateur jusqu'au Pole Antarctique. Parce que l'Ethiopie n'étoit pas fort connuë des Anciens, ils ne purent donner des noms propres aux sept premiers Climats, au-de-là de l'Equinoxe, & ils se servoient, pour les distinguer, des mêmes noms qu'ils avoient donnez à ceux de de-çà, en les opposant les uns aux autres. Pour ce qui est du grand Continent Austral, au de-là du Cap de Bonne-Esperance, qui est la pointe la plus meridionale de l'Afrique; comme cette partie du monde nous est encore inconnuë, à la reserve de quelques côtes qu'on a découvertes, mais qu'on n'a point habitées, on ne peut plus donner de noms aux Climats de ces païs, si ce n'est par opposition à ceux des Climats de nôtre Europe, comme ont fait les Anciens à l'égard des sept premiers. Plus ces Climats approchent du Nord ou du Sud, plus ils s'étrecissent; & ils se pressent enfin tellement vers le cercle Polaire, qu'ils se touchent presque; de maniere qu'au de-là de ce cercle, on ne sçauroit plus les distinguer; & il ne se parle plus proprement des Climats. * Clavius, *sur la Sphere de Jean de Sacro-Bosco*.

CLIMENE, Nymphe. *Voiez* CLYMENE.

CLIMITON, Philosophe Anglois, vivoit sous le regne d'Edoüard II. Roi d'Angleterre, environ l'an 1350. Il composa quelques Ouvrages d'Astrologie, comme *de Orbibus Astrologicis. Problemata Sophistica*, *&c.* citez par Pitseus, Gesner & Vossius, *des Math. ch.* 35. §. 39. Mais tous ces Ouvrages ne sont pas grand chose.

CLING ou CLINGIUS, (Conrard) Religieux de l'Ordre de saint François, & Allemand de nation, vivoit en 1545. & en 1550. Il composa divers Ouvrages de controverse; un Catechisme en IV. livres; un Traité contre cette convention Imperiale nommée *Interim*. Le P. Cling intitula cet Ouvrage; *De securitate conscientia*. Il en écrivit un autre sous le titre de, *Loci Theologici*, *&c.* On ne doit lire qu'avec beaucoup de discernement, ce qu'il a écrit sur la Justification. * Le Mire, *de Script. Sac. XVI*.

CLINIAS, fils d'Alcibiade II. renouvella l'hospitalité entre les Atheniens & les Lacedemoniens. Il combattit dans la guerre contre Xerxès sur une Galere qu'il avoit équipée à ses dépens, & armée de 200. Soldats. Clinias mourut à Coronée en Béotie, dans la bataille que les Atheniens gagnerent contre les Béotiens, la 2. année de la LXXXIII. Olympiade, & 447. avant JESUS-CHRIST. Son fils Alcibiade III. se rendit fort illustre. * Thucydide, *liv.* 6.

CLINIAS, Sicyonien, chassa les deux Tyrans Euthydeme & Timoclidas, qui avoient usurpé la Souveraine-

té à Sicyone, & fut élû Chef de la Republique par le peuple qu'il avoit mis en liberté. Après sa mort, Abantidas s'empara du Gouvernement. Clinias, qui étoit pere du celebre Aratus, vivoit sous la CXXXVII. Olympiade, & 232. ans avant JESUS-CHRIST. * Plutarch. *in Arato*. Pausanias, *in Corinthiacis*.

CLINIAS, Philosophe de la Secte de Pythagore, & fameux Musicien, vivoit environ la LXV. Olympiade, & 520. ans avant J. C. Il étoit extrêmement emporté, & calmoit les mouvemens de sa passion, par le son de sa Lyre. Il avoit coûtume de s'écrier dans ces occasions : *Je m'adoucis*. Vossius parle d'un Clinias Historien, aussi cité par les Historiens. * Athenée, *l.* 4. *de Hist. Grec.* &c.

CLIO, Muse, étoit fille de Jupiter, & de Mnemosyne. Elle présidoit à l'Histoire, & fut nommée Clio, du mot Grec κλέος, qui signifie *Gloire* & *Renommée* : ce qui exprime celle que les illustres Ecrivains donnent aux Heros dans un Ouvrage Historique. On la represente ordinairement sous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant en la main droite une Trompette, & de la gauche un Livre. * Herodote, &c.

CLIPSTON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, Anglois de nation, dans le XIV. siecle. Il composa divers Ouvrages : *Expositorium Sacrorum Bibliorum. Exempla Sacra Scripturæ. Quæstiones in Magistrum Sententiarum. Sermones*, &c. il mourut vers l'an 1378. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Pitseus, *de Script. Angl.* Alegre, &c.

CLISFE, ou, selon les autres CLOSVESHO, en Latin *Cloveshovia*, Ville d'Angleterre. Cuthbert, Archevêque de Cantorberi, y tint un Concile environ l'an l'an 742. & un autre en 747. sous le regne d'Ethelbad, Roi des Merciens, pour la liberté des Eglises. Athelard Metropolitain de la même Eglise de Cantorberi, en assembla deux autres sous le Pontificat de Leon III. un l'an 800. & l'autre en 803. sous le regne de Chenulfe, Roi des Merciens. Vulfred aussi Archevêque de Cantorberi, en tint deux l'an 822. & 824.

CLISSA, anciennement *Andetrium*, bonne Forteresse des Venitiens, située sur une montagne escarpée dans la Dalmatie, à quatre lieuës de Spalato, du côté du Nord, & à dix de Sebenico, vers l'Orient. * Maty, *Diction.*

CLISSON, Bourg ou petite Ville de France. Ce lieu, que le Connétable de Clisson a rendu celebre, est en Bretagne, sur la Seure Nantoise, à cinq lieuës de Nantes du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CLISSON, (Garnier de) un des plus grands Seigneurs de la Bretagne, vivoit dans le XIV. siecle, sous le regne de Philippe de Valois. Il défendit le château de Brest contre l'armée du Comte de Montfort, qui se portoit pour heritier de la Bretagne, au préjudice de Jeanne de Blois, sa niece. Clisson fit une sortie avec 40. hommes des plus hardis, & rentra ensuite dans la place, après avoir reçû plusieurs blessûres, dont il mourut trois jours après. * Froissard, *l.* 1. *c.* 46. *Voiez* le P. Lobineau *Hist. de Bretagne edit. Parif. in fol.*

CLISSON, (Olivier de) Seigneur de Clisson & de Porhoët, Connétable de France sous les Rois Charles V. & Charles VI. étoit Gentilhomme Breton, fils d'OLIVIER de Clisson, & de *Jeanne* de Belleville. Il fut élevé avec Jean de Bretagne, Comte de Monfort, dont il prit le parti contre Charles de Blois, & il donna les premieres marques de son courage, à la bataille d'Avray en 1346. au service du même Comte. Depuis, étant venu en France, il s'attacha au Connétable Bertrand du Guesclin, qui le fit son frere d'armes en 1370. & il se signala à la bataille de Pontualin, & en diverses autres occasions contre les Anglois : de sorte qu'après la mort de du Guesclin, le Roi Charles VI. le fit Connétable de France. Il fut pourvû de cette charge le 28. Novembre 1380. Il avoit accompagné le Roi Charles VI. à son Sacre & à son Couronnement ; & ensuite ayant reglé la milice, il commanda l'avant-garde à la celebre bataille de Rosebec, donnée contre les Flamands en 1382. où plus de quarante mille des ennemis resterent sur la place. Depuis, ayant été envoyé en Bretagne, le Duc le fit arrêter l'an 1387. au château de l'Hermine, d'où il ne put sortir qu'avec une grosse rançon. A son retour en France, il demanda justice & secours au Roi, & se vengea de cette injure. Pierre de Craon, qui avoit été banni de France, s'imaginant que le Connétable avoit procuré sa disgrace, alla l'attendre un soir le 14. Juin de l'an 1391. qu'il revenoit de l'Hôtel de S. Paul, où le Roi avoit donné le Bal, & le laissa pour mort, percé de divers coups. Ils ne furent pas mortels, & le Connétable s'en fit faire raison. Durant la maladie du Roi, ses oncles qui gouvernoient l'Etat, ôterent la charge de Connétable à Clisson, qui se retira en Bretagne, où il fit la guerre au Duc Jean V. Mais s'étant accommodé avec lui, il mourut à son château de Josselin, peu de temps après, aimé, craint, & honoré de tout le monde, le 24. Avril de l'année 1407. Son corps fut enterré au milieu du chœur de l'Eglise du château, où l'on voit encore son tombeau. Il avoit épousé en premieres nôces *Catherine* de Laval, fille de *Guy* X. du nom, Seigneur de Laval, & de *Beatrix* de Bretagne ; & en secondes, *Marguerite* de Rohan, veuve de *Jean* Sire de Beaumanoir, & fille d'*Alain* VII. du nom, Vicomte de Rohan. Le Connétable laissa deux filles de la premiere alliance ; *Beatrix* de Clisson, Comtesse de Porhoët, qui épousa *Alain* VIII. du nom, Vicomte de Rohan, & mourut en 1448. & *Marguerite* de Clisson, mariée le 20. Janvier de l'an 1387. à *Jean* de Châtillon, dit *de Bretagne* I. du nom, Comte de Penthievre, morte en 1441. * Froissard & Enguerran de Monstrelet, *Chron.* Le Laboureur, *Hist. de Charles VI.* Le Feron & Godefroy, *Offic. de la Couronne.* Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Mezeray. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

CLISTHENES, fils d'Aristonyme, Tyran de Sicyone, dans le Peloponnese. Il défendit qu'on recitât les Vers d'Homere, parce qu'ils étoient trop estimez dans Argos : ce fut aussi lui qui renversa le monument que l'on avoit consacré à la memoire d'Adraste, Roi de Sicyone. Il proposa sa fille pour prix dans les Jeux Olympiques, & promit de la donner à celui qu'il en jugeroit digne. Megacles Athenien eut l'avantage sur tous les autres, & emmena son épouse à Athenes. On ne sçait pas précisément en quel temps il vivoit : il y a apparence que c'étoit vers la LVIII. Olympiade, & environ 548. ans avant JESUS-CHRIST. * Herodote, *l.* 6. *c.* 126.

CLISTHENES, Athenien, grand-pere de Pericles, inventa le premier le Ban d'Ostracisme, par lequel on pouvoit chasser un Citoïen, à cause de sa trop grande puissance, de peur qu'il ne se fit Tyran de sa patrie. Il étoit de la famille des Alcmeonides, & ce fut lui qui fit chasser d'Athenes Hippias, fils de Pisistrate, la seconde année de la LXVII. Olympiade, 510. ans avant J. C. Ainsi la Tyrannie fut abolie, & la Republique rétablie. * Herodote, *Terpsi. ou liv.* 5. Ciceron, *in Brut.* Pausanias, *liv.* 1. Plutarch. *in Arist. & Pericle*, &c.

CLITARQUE, Auteur Grec, vivoit vers la CXII. Olympiade, & environ 332. ans avant JESUS-CHRIST. Il fut témoin des conquêtes d'Alexandre *le Grand*, dont il écrivit l'Histoire, comme nous l'apprenons de Quinte-Curce, *l.* 6. Plutarque le cite aussi dans la vie d'Alexandre *le Grand*. Quintilien juge du caractere de cet Auteur en la maniere suivante. *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur.* * Diodore, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 11. Vossius. *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *c.* 10. *p.* 55. 56.

CLITE, fille de Merope, & femme de Cyzique, aimoit tant son mari, qu'elle ne put se resoudre de lui survivre, s'étranglant elle-même de desespoir, après sa mort. * Apollonius, *l.* 1. Orphée, *dans ses Argonautes.*

CLITES, Nation de la Cilicie, sujette d'Archelaüs, se retira sur le mont Taurus, pour éviter de païer le tribut aux Romains ; mais M. Trebellius, Lieutenant de Vitellius, Gouverneur de Syrie, les y força, en tua une partie, & contraignit les autres de se rendre l'an 36. de JESUS-CHRIST. Ces peuples s'étoient déja revoltez contre leur Roi l'an 17. de JESUS-CHRIST, & remuerent encore sous l'Empire de Claude ; mais Antiochus, Roi de Comagene, prit leur Chef, & les dissipa. * Tacite, *Annal. liv.* 6. *c.* 41. & *liv.* 12. *c.* 54.

CLITEMNESTRE. *Voïez* CLYTEMNESTRE.

CLITIE. *Voïez* CLYTIE.

CLITODEME, Auteur Grec, composa une Histoire du païs d'Attique, comme nous l'apprenons de Pausanias, qui en parle comme d'un très-ancien Ecrivain. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. * Pausanias, *in Phoc.*

CLITOMAQUE, (*Clitomachus*) Philosophe, natif de Carthage, vivoit sous la CLX. Olympiade, vers l'an 140. avant JESUS-CHRIST. On le nommoit *Asdrubal*, dans le langage de son païs. A l'âge de 40. ans, il passa à Athenes, & fut disciple de Carneades, qui prit soin de l'instruire lui-même. Il y réüssit si bien, que Clitomaque lui succeda, & expliqua ses sentimens dans plusieurs Ouvrages. Il composa plus de quatre cens volumes. On dit qu'il avoit une parfaite connoissance des opinions de trois differentes Sectes, des Académiciens, des Peripateticiens, & des Stoïciens. Diogene Laërce a écrit sa Vie. Il est different d'un autre CLITOMAQUE Thurien, disciple d'Euclides. * Diogene Laërce.

CLITOMAQUE, Athlete celebre. On rapporte qu'il avoit tant de pudeur, qu'il détournoit la vûë, dès qu'il pouvoit voir le moindre objet contre l'honnêteté, & si par hazard, dans son repas, il entendoit parler trop librement, il sortoit aussi-tôt. * Elian. *Var. Histor. lib.* 3. *c.* 30.

CLITOMNE, Fleuve que l'on appelle aujourd'hui *il Clitunno*, dans la Toscane, & dans le territoire de *Montefiasco*. Les anciens Auteurs disent que son eau avoit cette proprieté, que les bœufs qui bûvoient devenoient blancs. * Virgile, *au* 2. *livre des Georg.* Pline en parle aussi *au c.* 103. *de son* 2. *livre*, & Suetone, *dans la vie de Caligula*, *c.* 43.

CLITONYME, Historien Grec. On ne sçait pas précisément en quel temps il a vécu, mais seulement qu'il est Auteur de divers Ouvrages, qui sont souvent citez par Plutarque. On pourra consulter Vossius, *liv.* 3. *des Historiens Grecs p.* 345.

CLITOPHON, de Rhodes, composa un Ouvrage de la Republique de son païs, & un autre des Gaules. On ignore en quel temps il a vécu. * Vossius, *liv.* 4. *des Historiens Grecs.*

CLITOPHON, est un Historien cité par Plutarque, qui avoit écrit l'Histoire des Indes, celle des Gaules, celle d'Italie, & un Livre des Origines des Villes. * Plutarch. *de fluminib.* Vossius, *des Hist. Grecs.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

CLITOR, Roi d'Arcadie, succeda à son pere Azan, avec son frere Aleus, & tint sa Cour dans Lycosura. Il fit bâtir la ville nommée *Clitore*, où il y avoit une fontaine qui faisoit haïr le vin, dont Ovide parle dans le quinzieme livre de ses Metamorphoses. Il mourut sans enfans. * Pausanias.

CLITORIS, étoit, selon la fable, la fille d'un Myrmidon, si belle, que Jupiter en devint amoureux, mais si petite, que ce Dieu fut obligé de se transformer en fourmy, pour pouvoir joüir de ses amours.

CLITUS, étoit frere d'Hellanice, qui avoit été nourrice d'Alexandre *le Grand*. Il fut le compagnon de ses victoires, après avoir porté les armes sous Philippe, & eut même la gloire de lui sauver la vie, à la bataille du Granique, la troisiéme année de la CXI. Olympiade, & 334. avant JESUS-CHRIST, & de couper la main à un certain Rosacès, qui avoit la hache levée pour tuer le Roi. Alexandre l'aimoit beaucoup, & lui confia même le Gouvernement d'une des plus importantes Provinces de son Empire. Le jour qui précedoit celui qu'il en devoit aller prendre possession, le Roi le convia à souper. Clitus aïant un peu plus bû que de coûtume, méprisa les actions d'Alexandre, en comparaison de celles de Philippe, pere de ce Prince. Ce qui fâcha si fort Alexandre, qu'il tua lui-même Clitus, l'an 329. avant JESUS-CHRIST: violence dont il témoigna depuis un déplaisir inconcevable. * Quinte-Curce, *liv.* 4. *&* 8. Plutarque, *dans la Vie d'Alexandre*, *&c.*

CLITUS, de Milet, disciple d'Aristote, a écrit quelque Ouvrage Historique. Il vivoit sous la CXVI. Olympiade, & vers l'an 316. avant JESUS-CHRIST, & en même-temps qu'un autre CLITUS, Capitaine de Cassander, qui fut défait par Antigonus. * Diodore de Sicile, *l.* 18. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 10. *c.* 10. *& l.* 4. *c.* 10.

CLITUS, fut auteur d'une sédition excitée à Tybériade, du temps de la guerre que Tite Vespasien fit aux Juifs. Flave Joseph voulant le punir, ordonna à un de ses Gardes de lui couper les mains; & ce Garde n'aïant osé le faire, Joseph se mit en état de le punir lui-même. Clitus voïant qu'il ne pouvoit éviter la punition, le pria de lui laisser du moins une main. Il le lui accorda, pourvû que lui-même s'en coupât une. Aussi-tôt ce séditieux tira son épée & se coupa la main gauche. * Josephe, *Guerre des Juifs. Liv. II. Chap.* 44.

CLIVIO, (Martin) Religieux Anglois de l'Ordre de S. Benoît. On ne sçait pas précisément en quel siecle il a vécu; mais seulement, qu'il a écrit des Homelies & quelques autres Ouvrages. * Pitseus, *de Script. Angl.*

CLOAQUE, égout ou fosse souterraine dans laquelle se déchargent les immondices d'une ville. Tarquin *le Superbe* acheva le grand Cloaque de Rome, qu'avoit commencé l'*Ancien* Tarquin, qui aboutissoit au pont des Sénateurs & se déchargeoit dans le Tibre. Son canal étoit fort spacieux, & pour le faire il falut percer des montagnes & vouter plusieurs endroits de la Ville. Il étoit bâti de pierres de taille en arcade, si bien liées & cimentées, que le cours continuel des eaux & des immondices n'y firent aucun dommage en l'espace de sept cens ans. On fit encore d'autres Cloaques dans la Ville, qui se rendoient dans le grand. M. Caton & V. Flaccus Censeurs en firent construire un sur le mont Aventin. Il y avoit des Officiers établis pour avoir soin de ces Ouvrages, & pour les faire réparer. On les appelloit *Curatores Cloacarum Urbis.*

CLOCHE. On attribuë communément l'usage des cloches des Eglises, à saint Paulin de Nole, d'où on prétend qu'elles ont été appellées *Campanæ*, du nom de la Province, & *Nola*, du nom de la ville. Mais long-temps avant ce temps-là Quintilien fait mention des cloches sous le même nom, & il est certain que l'usage des clochettes & des cloches est beaucoup plus ancien. Chez les Hebreux le Grand Prêtre avoit des sonnettes d'or au bas de sa tunique, pour avertir le peuple lorsqu'il entroit dans le Sanctuaire. Le Prêtre de Proserpine chez les Atheniens, sonnoit une cloche, pour appeller le peuple au sacrifice. Les Perses, les Grecs & les Romains se sont servis de cloches, pour appeller le peuple en diverses occasions. Les Prêtres de Cybele s'en servoient dans leurs mysteres: on pendoit même de toute antiquité des sonnettes au cou des mulets & des autres animaux. Les mendians en avoient, pour exciter les passans à leur donner l'aumône. Enfin on les emploïoit à divers usages; mais on ne voit pas que l'on s'en soit servi dans l'Eglise pour appeller le peuple, avant le temps de saint Paulin, qui le premier établit cet usage à Nole. Il a passé depuis dans la plûpart des Eglises d'Occident; mais il étoit rare chez les Grecs, qui se servent d'un certain instrument de bois qu'ils appellent *Symandre*, qui n'est autre chose qu'un ais fort étroit & long de quatorze pieds, sur lequel on frappe avec deux petits mailets de bois. Il y a eu neanmoins autre-fois des cloches dans quelques Eglises des Grecs, comme il paroit par George Pachimere & par Michel Psellus; mais, après la prise de Constantinople, l'usage des cloches fut défendu par les Turcs: il y en a neanmoins en quelques endroits éloignez des Turcs, comme au Mont Athos; & Dandini, *dans son Voïage du Mont-Liban*, assure que les Eglises des Grecs avoient des cloches, avant que les Grecs fussent sous la domination des Turcs.

Ce qu'on appelle baptême ou benediction des cloches est une ceremonie Ecclesiastique que l'on fait sur les cloches: on les lave dehors & dedans avec plusieurs benedictions & prieres, & on leur impose un nom. On croit que cette coûtume de baptiser ou de benir les cloches fut introduite sous le Pape Jean XII. en 972. mais elle doit être plus ancienne que le X. siecle, puisqu'Alcuin, qui vivoit sous Charlemagne, en parle comme d'une chose qui étoit en usage. Mathieu Paris dit qu'autrefois il étoit défendu de sonner les cloches, pendant le temps de deüil: d'où vient qu'on ne les sonne point le jour du Vendredy Saint. * Magius *de Tintinnabulis.* Allatius, *de templis Græcorum*, & autres Auteurs.

CLODEBERT, Prince François, étoit fils du Roi Chilperic I. & de Fredegonde. Il promettoit beaucoup, lorsqu'il mourut de dyssenterie à l'âge de 15. ans. Ce fut en 580. Il est enterré dans l'Eglise de saint Crespin & Crespinien de Soissons. Fortunat Evêque de Poitiers fit son Epitaphe, *liv.* 9. *Carm.* 4.

CLODEMIR. *Cherchez* CLODOMIR.

CLODION, dit *le Chevelu*, second Roi de France,

succeda environ l'an 428. à Pharamond. Gregoire de Tours lui donne le nom de *Chlogio*, Sidonius Apollinaris le nomme *Cleio*, & Prosper l'appelle *Clodion*. On le surnomma *Chevelu*, parce qu'il portoit de longs cheveux, & qu'il fit une Loi touchant les longues chevelures, qu'il n'étoit permis de porter qu'aux personnes libres, ou aux Princes du Sang Roïal. D'autres disent que tous les Francs portoient les cheveux longs par devant, & courts par derriere; & que ce Prince les laissa tous croître également : ce qui lui fit donner le nom de *Chevelu*. Gregoire de Tours *dans son premier Epitome*, & Sigebert, disent qu'il étoit fils de Pharamond. Le même Gregoire de Tours *dans son dernier Epitome*, le fait fils de Theudemer. Yves de Chartres *dans sa Chronique*, lui donne pour pere Didion, *fils* de Pharamond. Ainsi on ne peut rien établir de certain à cet égard. Clodion passa le Rhin environ l'an 431. pour faire une irruption dans les Gaules; mais il fut chassé par Aëtius. Gregoire de Tours, qui l'appelle *très-noble & très-vaillant*, dit qu'il faisoit son séjour au château nommé Disparg sur les confins de la Turinge. Quelques-uns prétendent que Disparg est Duisbourg, dans le Duché de Cleves; mais il n'y a pas d'apparence, puisque Clodion avoit passé le Rhin, & que Duisbourg est de l'autre côté. Il semble que ce soit Hensberg dans le Duché de Juliers, sur la riviere de Worms, qui sépare le Diocese de Liege de celui de Cologne; & cette opinion est d'autant plus probable, que Gregoire de Tours appelle ce château *Heinsbarg*, & non pas *Disparg*, dans son dernier Epitome; & que par la Turinge, il y a lieu d'entendre le païs des Tongres, où est maintenant le Diocese de Liege. Vendelin soûtient assez hardiment que ce Disparg est Diestborch en Brabant, près de Faren, parce que ce lieu est très-agreable & très-propre pour la residence d'un Prince. Quoi-qu'il en soit, Clodion passa dans la Forêt Charbonniere en Hainaut, & se rendit maître de Cambray, de Tournay, & de quelques autres Places voisines. En 440. il poussa ses conquêtes dans l'Artois, & fut défait par Aëtius. Peu après reprenant courage, il se rendit maître de l'Artois, s'avança jusqu'à la Somme, où il prit la ville d'Amiens, & laissa son Roïaume à Meroüée, qui, selon quelques-uns, étoit son fils, ou selon d'autres, son parent, & tuteur des deux Princes Clodebaud & Clodomir, que Clodion avoit eus de sa femme N. fille du Roi de Turinge. Il mourut en 447. ou 448. après un regne de 20. ans. Voiez la remarque après MEROÜÉE. * Gregoire de Tours, *liv.* 2. Aimoin, *liv.* 1. Prosper, *dans sa Chron.* Mezeray, &c.

CLODIUS, (*Publius*) Romain de l'ancienne Famille des Clodiens ou *Clodii*, s'abandonna à d'étranges desordres, & fut accusé d'avoir débauché trois de ses sœurs. On le trouva aussi l'an 693. de Rome, & 61. avant JESUS-CHRIST, déguisé en fille, dans une assemblée de Religion où il n'étoit permis qu'aux femmes d'entrer. Après s'être fait élire Tribun du peuple en 696. de Rome, il fit condamner & envoïer Ciceron en exil. Mais ce dernier aïant été rappellé peu de temps après, fit casser tout ce que Clodius avoit fait contre lui, & entreprit la défense de Milon, qui avoit tué le même Clodius en 701. de Rome, & 53. avant J. C. * Ciceron, *dans ses Oraisons pour sa Maison & pour Milon*, Plutarque, *dans Ciceron*, Dion, &c.

CLODIUS LICINIUS, Auteur Latin, qui a écrit une Histoire Romaine, citée par Tite-Live dans le livre 29. & par plusieurs autres. Il est different de CLODIUS SEXTUS, qui a composé un Ouvrage des Dieux. Les curieux pourront consulter Vossius, *liv.* 4. *des Hist. Grecs*, *p.* 510. 511. *& l.* 1. *des Hist. Lat. p.* 35.

CLODOMIR, est le nom de quelques Princes ou Ducs fabuleux des anciens Gaulois. Ceux qui, comme Trithéme, ont écrit l'Histoire des anciens Ducs François avant Pharamond, n'en mettent que quatre de ce nom, & nous en avons cinq citez ci-après, qui se trouvent dans les Auteurs posterieurs. Clodomir I. huitiéme Duc, étoit fils de Basane, & regna 18. ans. Le second fils d'Antenor II. regna vingt ans, du temps que Scipion assiegeoit Numance. Le troisiéme, fils de Marcomir III. soûtint long-temps la guerre contre les Romains, & les Gaulois. Son regne fut de douze années. Clodomir IV. fils de Marcomir IV. regna 7. ans. Le cinquiéme fils de Clogeon ou Clodion II. établit le Duché de Franconie; & son frere nommé Genebaud s'opposa genereusement aux Romains. Il regna 18. ans. * Monstrelet, *l.* 3. *Cosmogr.* Dupleix, *Avant-propos sur l'Hist. de France*, *chap.* 6.

CLODOMIR ou CLODEMIR, second fils de CLOVIS & de *Clotilde*, eut en partage Orleans, Bourges, & plusieurs Provinces voisines. Peu content de ces Etats, il prétendit encore à celui de Bourgogne, du chef de sa mere, & se servit de ce prétexte, pour faire la guerre à Sigismond fils de Gondebaud. On dit que ce dessein lui fut inspiré par la Reine Clotilde. Il se joignit à ses freres Thierri, Childebert & Clotaire, & tous ensemble attaquerent si vivement Sigismond & ses freres nommez Goudemar & Gondebaud, qui possedoient une partie du païs, qu'ils les défirent en 523. & prirent Gondebaud prisonnier avec sa femme & ses enfans. Clodomir les envoïa à Orleans, & depuis les fit jetter dans un puits, en un village nommé S. Pere-Avi-la-Colombe au Diocese d'Orleans. Ce fut le 8. Mai de l'an 524. qu'il se porta à cette violence, malgré tout ce que lui put representer Avitus Abbé de S. Mesmin, homme de grande réputation pour sa pieté. Ensuite il se joignit encore à son frere Thierri, & tous les deux ensemble attaquerent, & défirent Gondemar près de Vienne. Clodomir poursuivant la victoire avec trop de chaleur, s'éloigna de ses gens : un parti des ennemis le tua & lui coupa la tête, près de Voiron en Dauphiné l'an 524. Il mourut âgé d'environ 30. ans, & laissa trois fils de sa femme Guntheuque ou Gonthieuque (qu'Aimoin appelle Godeaque, & du Tillet, Gondioque) sçavoir, Thibaud ou Theodebalde, Gontaire ou Gontier, & Clodoalde. Clotaire son frere épousa sa veuve, & tua deux de ses neveux; & le dernier, que le peuple appelle saint Cloud, fut sauvé par des gens de guerre. * Gregoire de Tours, *liv.* 3. Aimoin, *liv.* 2. Roricon, Le P. Anselme, &c.

CLODOSINE, fille de *Clotaire* I. & de la Reine *Ingonde*, fut mariée à *Alboin* premier Roi des Lombards en Italie, où il y a apparence qu'elle ne vécut pas longtemps. Nous avons dans le premier volume des Historiens de France de du Chesne, une Lettre que saint Nisier de Tréves lui écrivit, pour lui persuader de travailler à la conversion de son mari * Du Chesne, *Tome I. pag.* 853. Paul Diacre, *l.* 1. *c.* 18. *& l.* 2. *c.* 15. *&* 16.

CLODOSINE, fille de *Sigebert* I. & *Brunehaut*, fut d'abord accordée avec *Autharis* Roi des Lombards, puis avec *Reccarede* Roi des Wisigots en Espagne, & frere de saint Hermenegilde mari d'Ingonde sœur de cette Princesse. Nous ne sçavons point le temps de sa mort. * Gregoire de Tours, *l.* 9. *c.* 6.

CLOGHER, en Latin, *Cloceria*, petite ville Episcopale d'Irlande, suffragante de l'Archevêché d'Armagh, dans le Comté de Tyrone, dans l'Ultonie : elle est située sur la riviere appellée *Blackvater*, c'est-à-dire, *eau Noire*, à 15. milles vers l'Orient du Lac Earne, & à 25. milles d'Armagh, vers l'Occident. * *Dictionnaire Anglois.*

CLOITRE, est un lieu dans les Monasteres, clos & environné de portiques ou galleries, qui font ordinairement un quarré, au milieu duquel est un Preau, ou jardin à fleurs. Mais par le nom de Cloitre on entend le plus souvent la maison entiere. Ces sortes de lieux sont destinez aux personnes de l'un & de l'autre sexe, qui renoncent au tumulte du monde, pour embrasser une vie solitaire. La plûpart des Cloitres ont été autrefois, non seulement des maisons de pieté, mais aussi des écoles où l'on enseignoit les Langues & les Arts Liberaux. C'est pour cette raison qu'Oswald Roi d'Angleterre, comme nous l'apprenons de Bede, *au l.* 3. *de son Histoire*, *c.* 3. donna plusieurs terres & possessions pour la construction des Cloitres, afin que la jeunesse y pût être bien élevée. Le Pape saint Gregoire *le Grand* en fit bâtir plusieurs au même païs, pour déraciner le Pelagianisme, selon Balée, *Centur.* 13. Ce même Auteur ajoûte dans la *Centur.* 14. que Medulphe dit *le Philosophe* qui étoit Ecossois, établit dans le Cloitre de Malmesbury, une école pour la Langue Grecque & Latine, & pour les Arts liberaux. C'est pour la même fin que les cloitres de saint Denys en France, de saint Gal en Suisse, & une infinité

infinité d'autres ont été fondez en divers endroits. Pour favoriser cette institution, on attribua aux Cloîtres de grands revenus, & de très-beaux privileges, & entr'autres celui de servir d'asyle à ceux qui craignoient la rigueur de la justice. Anciennement les Souverains ne croïoient point qu'il y eut de prisons plus assurées que les Cloîtres; les Empereurs Grecs avoient accoûtumé d'y enfermer leurs enfans rebelles, & ceux de leurs sujets qui leur donnoient quelque soupçon de revolte. Loüis *le Debonnaire* fut enfermé dans un Cloître par ses propres fils; & l'Histoire nous fournit une infinité d'exemples d'autres Princes reclus, ou pour un temps, ou quelquefois pour toute leur vie. Il y a un grand nombre d'Auteurs, qui ont écrit de l'origine des Cloîtres, de leurs Regles & de leurs Privileges.* Voïez ce qu'en dit du Cange, & les Auteurs qu'il cite dans son *Glossarium Latinitatis*.

CLONDIC, Roi des Gaulois, qui étoient allez en Macedoine pour servir dans l'armée de Persée, se voïant abusé par les vaines promesses d'un Prince qui sçavoit mieux garder son argent que ses Etats, se retira avec ses troupes après avoir ravagé la Thrace. * Tite-Live, *l.* 44. *Num.* 26.

CLONEY ou CLON, *Clona*, Ville d'Irlande, dans la Mommonie & dans le Comté de Corx, avec Evêché suffragant de Cathel. Elle est située à trois ou quatre lieuës de la mer, au Midi de l'Irlande, entre Lismore & Corx. La ville est petite, mais assez jolie & bien peuplée. * Sanson. Baudrand.

CLONFORT, Ville d'Irlande dans la Connacie, & du Comté de Galloway, avec Evêché suffragant de Toam. Elle est située sur la riviere de Shennon: ce qui contribuë à la rendre assez marchande. * Sanson. Baudr.

CLONMER, Bourg ou Ville d'Irlande avec Marché, dans le Comté de Tipperari, situé sur la riviere de Shure, à 80. milles de Dublin, vers le Midi. Cette Ville est assez forte, passablement jolie & riche. Elle se défendit vigoureusement contre Cromwel, qui y perdit bien du monde. * *Dict. Anglois*.

CLOPINEL, autrement dit *Jean de Meun*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit vers l'an 1300. sous le regne de Philippe *le Bel*. On dit qu'il étoit natif de Meun sur la Loire, dont il porta le nom, & qu'il fut surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Il composa divers Ouvrages, & traduisit de Latin en François les livres de la consolation de la Philosophie de Boëce, les Epîtres d'Abailard, &c. Jean de Meun continua aussi le Roman de la Rose composé par Guillaume de Loris, qui passoit pour un des meilleurs Poëtes François du XIII. siecle. La passion que Guillaume avoit pour une Dame, lui fit entreprendre la composition du fameux Roman de la Rose, où il semble qu'il ait voulu imiter les livres d'Ovide touchant l'Art d'aimer, & qu'il en ait voulu étendre les pernicieuses maximes, sous pretexte d'y vouloir mêler un peu de Philosophie morale. La mort aïant empêché cet Auteur de continuer son Roman, Jean de Meun, ou Clopinel, se chargea à 40. ans de la commission de poursuivre ce Roman, & d'y mettre la derniere main, & il fit voir qu'il sçavoit aussi-bien que Guillaume la theorie de cet Art dangereux. Fauchet prétend que Loris & Clopinel sont les plus renommez d'entre nos Poëtes anciens, & qu'il fut si bien reçû dans le Royaume, qu'il ne fut pas possible de le decrediter par des sermons. Martin le Franc, natif d'auprès d'Aumale, pour contrecarrer ce Livre, composa le Champion des Dames, & même Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, fit un Traité Latin plus important & plus solide contre ce Roman, & contre l'amour dereglé de la creature. Tout cela n'a point empêché qu'on n'ait imprimé dans la suite le Roman de la Rose, & qu'on n'en ait fait même plusieurs éditions, dans lesquelles on a changé les expressions moins intelligibles. Ce même Roman de la Rose fut mis en Prose par Jean Moulinet, & imprimé à Paris l'an 1521. * Fauchet, *des anciens Poëtes François*, *in fol.* 589. *& suiv.* Jean Gerson. *tom.* 4. *operum*, *pag.* 922. *in fol.* Papyre Masson. Jean Bouchet. La Croix du Maine, &c. parlent souvent de Jean de Meun. Baillet, *Jugement*, *des Sçavans sur les Poëtes*, *tom.* 7. *p.* 40.

CLOPPENBURG, petite Ville avec un bon Château & un Baillage fort étendu. Ce lieu est dans l'Evêché de Munster, en Westphalie, à la source de la riviere de Soste, & confins du Comté d'Oldembourg. * Maty, *Dictionnaire*.

CLOTAIRE I. de ce nom, dit l'*Ancien*, troisiéme fils de CLOVIS I. & de la Reine Clotilde, fut Roi de Soissons en 511. puis après la mort de ses freres & de ses neveux, il réunit l'Austrasie & tout le Roïaume de France. Il fit deux fois la guerre en Bourgogne en 523. & 525. & tua lui-même Theobalde & Gontaire fils de son frere Clodomir Roi d'Orleans, qu'il avoit tirez adroitement d'auprès de sa mere Clotilde, sous prétexte de les mettre en possession du Royaume de leur pere. Clodoalde, ou Cloud leur frere, ne fut sauvé que par la diligence de son Gouverneur: ce qui irrita tellement Clotaire, qu'il fit tuer tous les Officiers de ces trois Princes. Dans la conquête de la Thuringe l'an 531. il donna secours à son frere Thierri, & se contenta du butin & des captifs. Depuis étant entré en guerre avec son autre frere Childebert, comme leurs armées étoient en presence, un orage les surprit, & les sépara malgré eux. L'on croit que ce fut un effet des prieres de la Reine Clotilde. Les deux freres s'accorderent, & firent ensemble une course en Espagne, dont ils assujettirent une grande partie: ce fut l'an 543. Après la mort de Thierri & de son fils, Clotaire succeda au Roïaume d'Austrasie. Il battit prés de Weser, l'an 555. les Saxons & les Thuringiens, qui s'étoient révoltez, & désola les païs des uns & des autres. Childebert jaloux de ces prosperitez, fit encore revolter les Saxons; & dans le temps que Clotaire étoit occupé à les remettre à leur devoir, il débaucha Chramne son fils. Cependant il n'eut pas le plaisir de voir la suite de ses intrigues; car il mourut, laissant Clotaire Souverain de toute la France. Ce Monarque pardonna à son fils; mais l'aïant depuis surpris les armes à la main, il le fit brûler lui & sa famille dans une cabane couverte de chaume. Une si cruelle action fut suivie d'un grand repentir. Un an après Clotaire chassant dans la forêt de Guise, fut surpris d'une fiévre ardente, dont il mourut à Compiegne, au mois de Decembre de l'an 561. en la 64. de son âge, & la 50. de son regne: il fut enterré dans l'Abbaïe de saint Medard de Soissons, qu'il avoit commencé de bâtir. Ce Prince étoit habile, judicieux, vaillant & liberal; mais extrêmement cruel, & ambitieux. Il avoit voulu prendre la troisiéme partie des revenus de l'Eglise; mais Injuriosus de Tours l'obligea par ses remontrances de retracter cette injuste Ordonnance. Il dit en mourant cette parole remarquable: *Helas! quel pensez-vous que soit le Roi du Ciel, qui fait ainsi mourir de si grands Rois sur la terre.* Clotaire eut six femmes; 1. *Ingonde*, nommée la Reine, de laquelle il eut *Gontier*, mort sans posterité, *Childebert*, mort jeune; *Charibert*; *Gontran*; *Sigebert*; *&* *Clodosinde*, femme d'*Alboin* Roi des Lombards; la 2. *Haregonde* sœur d'*Ingonde*, mere de CHILPERIC I. la 3. *Chunsene*, *Gunsine*, ou *Cunsinde*, mere du malheureux *Chramne*; les autres sont; 4. Sainte *Radegonde*; 5. *Gundieque*, veuve de *Clodomir* Roi d'Orleans; & 6. *Waldrade*, veuve de son petit neveu *Thibaud* Roi d'Austrasie. Il fut obligé de quitter cette derniere, a la sollicitation des Evêques de son Roïaume. Ses fils partagerent le Roïaume entr'eux; Charibert fut Roi de Paris; Gontrand Roi d'Orleans; Chilperic Roi de Soissons; & Sigebert Roi d'Austrasie. On ne sçait pas de quelle femme il eut cette fille guerie par les prieres de saint Consorte ou Consorce, comme le rapporte l'Auteur de sa vie, que nous avons dans le I. Tome des Historiens de France de du Chesne, *pag.* 549. * Gregoire de Tours, *l.* 3. *&* 4. Aimoin, *l.* 2. Sigebert *in Chron.* Procope. Fortunat. Valois. Mezeray. Le Pere Anselme, &c. *Voyez* aussi BLITILDE & GONDEBAUD ou GOMBAUD.

☞ Robert Gaguin & du Haillan ont écrit que ce Roi aïant tué Gautier d'Yvetot, le jour du Vendredi saint, dans l'Eglise de Soissons, le Pape Agapet I. le voulut excommunier. Ils ajoûtent que ce Roi érigea la Terre d'Yvetot en Royaume. Ce conte n'a aucune vraisemblance, & n'a été avancé que plusieurs siécles après la mort de Clotaire. *Voyez* la remarque après AGAPET I.

CLOTAIRE II. surnommé *le Grand* ou *le Jeune*, Roi de France parvint à la Couronne par la mort de son pe-

re CHILPERIC I. en 584. Il n'étoit âgé que de quatre mois, & *Fredegonde* sa mere craignant les artifices de Brunehaud, & la puissance de son fils Childebert Roi d'Austrasie, pria Gontran Roi de Bourgogne, oncle de Clotaire, d'être son protecteur. Ce bon Prince accepta ce titre, & fit baptiser Clotaire à Nanterre l'an 591. Après la mort de Gontran, Fredegonde maintint son fils contre les efforts de Childebert, sur lequel elle gagna une grande victoire près de Soissons en 593. ou 594. On dit qu'elle porta le jeune Prince à la tête de l'armée, & que le faisant voir aux troupes, elle les anima par la compassion de son enfance. En 596. se donna la bataille de Leucofao, près de Moret en Gâtinois, (ou, selon quelques-uns près de Laon,) où Clotaire vainquit ses deux cousins Theodebert & Theodoric, fils de Childebert Roi d'Austrasie. Fredegonde mourut peu de temps après; & Clotaire recommença la guerre contre ses cousins en 599. mais il fut défait, & contraint de se retirer à Roüen. Depuis en 611. Theodebert & Theodoric prirent les armes l'un contre l'autre; & Theodebert aïant été tué en 612. Theodoric déclara la guerre à Clotaire; mais comme il marchoit pour cette expedition, il mourut en 613. Alors Clotaire fit égorger les quatre enfans de Theodoric, condamna Brunehaud à une cruelle mort, & se rendit maître de toutes les portions de la Monarchie. Dès que Clotaire fut de retour à Paris, il y fit assembler un Concile en 614. dans l'Eglise de saint Pierre, où se trouverent 79. Prélats, pour regler plusieurs choses touchant la discipline Ecclesiastique, & le gouvernement de l'Etat. Il s'y tint encore un autre Concile par ses ordres l'année suivante. Ensuite Clotaire dompta les Saxons, tua de sa main leur Duc Bertoald en 627. & ne songea plus qu'à assûrer la paix de l'Etat, en y faisant regner la justice, l'abondance & la pieté. Il mourut l'an 628. âgé de 45. ans, & fut enterré à saint Vincent, aujourd'hui saint Germain des Prez à Paris. Ce Monarque eut trois femmes. La premiere est *Haldetrude*, que plusieurs ne nomment que sa concubine. C'est celle dont parle l'Auteur Anonyme de la Vie de saint Oüen. Elle fut mere de *Meroüée*, que Brunehaud fit massacrer, lorsqu'il eut été pris, dans le combat donné près d'Etampes en 603. M. Valois croit qu'Haldetrude fut mere de DAGOBERT I. les autres soûtiennent que ce fut *Bertrude*, seconde femme de Clotaire, Princesse très-sage & très-vertueuse. Elle fut encore mere de *Charibert* Roi d'Aquitaine. *Sichilde* est la troisiéme femme de ce Roi, à qui Florent, Prêtre de l'Eglise de Troyes, attribuë un autre fils dans la vie de sainte Rusticule dite Marcie, Abbesse de saint Cesaire d'Arles. Nous avons cette Vie dans le I. Tome des Historiens de France de du Chesne, *p.* 565. On croit aussi qu'*Emme* femme d'*Ealabalde*, fils du Roi de Kent en Angleterre, étoit fille de Clotaire II. * Gregoire de Tours, *l.* 7. 8. *&c.* Aimoin, *l.* 3. *&* 4. Fredegaire, *c.* 46. Mezeray. Valois. Le P. Anselme, &c.

CLOTAIRE III Roi de France & de Bourgogne, succeda à son pere CLOVIS II. Saint Eloy Evêque de Noyon son parrain, & la Reine sainte *Batilde* sa mere, gouvernerent pendant sa minorité, avec beaucoup de prudence. Mais Ebroïn, Maire du Palais, obligea cette vertueuse Princesse à se retirer dans l'Abbaïe de Chelles; & profitant du jeune âge du Roi, se rendit redoutable aux François & aux etrangers, par ses cruautez, & par ses injustices. Clotaire mourut âgé de 17. ans sans avoir laissé de posterité.

☞ Quelques Auteurs ne donnent que quatre ou cinq ans de regne à ce Prince. D'autres assurent qu'il en regna 11. & la Vie de saint Vandrille, Abbé de Fontenelle, en met 14. La premiere opinion a été suivie par Fredegaire, au supplement de l'Histoire de France, de Gregoire de Tours: par l'Auteur des *Gestes des François*; par le Continuateur d'Aimoin; par la Chronique de Moissac; par Sigebert; & par grand nombre de Modernes. Il y en a pourtant plusieurs autres qui suivent le dernier sentiment, soûtenu par des preuves authentiques, tirées de diverses Chartres de ce temps-là. Ainsi ils disent que Clotaire mourut environ l'an 674. ou 675. & que la faute est venuë des premiers Copistes de Fredegaire, qui ont mis IV. pour XIV. Car il y a: *Hisce diebus Clotarius Rex, à valida febre correptus, obiit in juventute, regnavitque annos IV. chap.* 93.

CLOTAIRE IV. que quelques-uns font fils de THIERRI III. & d'autres de *Dagobert* II. fut proclamé par Charles *Martel*, qui le voulut opposer à Childeric de Rainfroy. Ce fantôme de Roi mourut environ 17. mois après, en 718. ou 719. * Fredegaire. Henschenius. Valois. Le P. Anselme, &c.

CLOTILDE, de Bourgogne, Reine de France, femme de *Clovis* I. de ce nom, étoit fille de *Chilperic*, niéce de *Gondebaud*, de *Gondegisile*, & de *Gondemar* Roi des Bourguignons. Gondebaud, l'aîné de tous, se ligua avec le second vers l'an 490. pour dépoüiller les deux autres. Gondemar fut brûlé dans une tour, Chilperic fut massacré avec ses fils, & sa femme fut jettée dans le Rhône; mais on donna la vie à ses deux filles. Clotilde, qui étoit la plus jeune, étoit élevée chez son oncle Gondebaud, qui ne consentit à son mariage avec Clovis, que par crainte. On dit qu'Aurelius, Seigneur François, en fut le mediateur, qu'il se déguisa en mendiant, pour parler à Clotilde, & pour avoir son consentement, & qu'il eut le Comté de Melun pour recompense. Cette sage Princesse, après son mariage, parloit continuellement de J. C. à son époux, qui l'invoqua avec succès, dans la bataille de Tolbiac, & qui reçût ensuite le Baptême. Après la mort de ce Prince en 511. la Reine eut le malheur de voir la guerre s'allumer entre ses enfans, sans les pouvoir accorder. Elle implora souvent le secours du Ciel, lequel touché de ses prieres, excita une tempête, qui separa les armées de Childebert & de Theodebert, prêtes d'attaquer Clotaire. Clotilde se retira à Tours, pour y prier sur le sepulchre de saint Martin, & mourut en cette ville l'an 543. ou 548. d'autres disent l'an 555. à l'âge de 70. ans. L'Eglise celebre sa fête le deux Juin. Après sa mort, son corps fut apporté à Paris, & enterré auprès du Roi son époux, dans l'Eglise de saint Pierre & de saint Paul, dite aujourd'hui sainte Geneviéve du Mont. * Gregoire de Tours, *Hist. liv.* 2. 3. *&* 4. Sigebert, *in Chron.* Le P. Caussin. M. Valois. Le P. Anselme.

CLOTILDE, fille de *Clovis* & de sainte *Clotilde*, fut mariée à *Amauri* Roi des Visigoths en Espagne, l'an 517. Ce Prince Arien tâcha d'abord par ses caresses de lui faire changer de Religion; mais voyant qu'elles étoient inutiles, il employa la violence & les outrages, la faisant couvrir d'ordures, lorsqu'elle sortoit pour aller à l'Eglise, & la frappant lui-même, jusqu'à lui faire vomir le sang. Clotilde ne pouvant plus souffrir ces indignitez, en avertit Childebert son frere, lequel entrant avec une puissante armée dans les Etats d'Amauri, défit ce Roi Heretique, & délivra sa sœur, qui mourut en revenant en France, l'an 531. Jornandés Goth de nation, & Isidore Espagnol, racontent diversement la cause & la suite de cette guerre. Il faut consulter Gregoire de Tours, *l.* 3. *c.* 10. 21. *&* 29. Aimoin, *l.* 2. *c.* 8. 9. Le P. Anselme, *&c.*

CLOTHO ou CLOTHON, l'une des trois Parques, qui filent la vie des hommes; qu'Hesiode dit être fille de Jupiter & de Themis: Clothon tient la quenoüille, & tire le fil. On la representoit vêtuë d'une longue robe de diverses couleurs, portant sur sa tête une couronne enrichie de sept étoiles, & tenant d'une main une quenoüille. Lucien met Clothon dans les enfers avec Caron, & lui fait tenir le registre de tous les morts, ausquels elle fait passer la barque de Caron: car voici comme il la fait parler à Caron.

Clothon, tu as raison, Caron, embarque ton monde, & cependant je prendrai mon registre, & me « mettant à la descente, je demanderai à chacun son « nom, sa maison & son village: Mercure aura soin « de les ranger à mesure qu'ils entreront. Commençons d'abord par les petits enfans, qui n'ont rien à me répondre, comme je n'ai rien à leur demander. * *Voyez* PARQUES. Hesiode, *en sa Theogonie.*

CLOTTE, CLOTILDE, CROTILDE, ou ROTILDE, femme de *Thierri* I. Roi de France, & mere de *Clovis* III. & de CHILDEBERT III. vivoit en 680. Elle fut aussi surnommée DODA, qui veut dire *grasse & potelée*, & c'est ce qui a trompé plusieurs de nos Auteurs, qui se sont imaginez que cette Doda étoit une seconde femme de Thierri. Son tombeau se voit avec celui du Roi son mari, à S. Vaast d'Arras. * Fredegaire, Aimoin. Valois. Mezeray, &c.

CLOTZ ou CLOTZIUS, (Jean) Allemand, Chancelier du Landgrave de Hesse, nâquit en 1545. Il étoit de Wetzlar près de Marpurg; & aïant étudié en Allemagne, puis à Paris, à Dole & à Geneve, il retourna dans son païs, où il enseigna assez long-temps. Ensuite il fut Conseiller & Chambellan du Landgrave de Hesse, & il mourut le 5. Août de l'an 1588. âgé de 43. ans. On lui attribuë quelques Traitez de Droit. Il étoit frere de SIGEFRIDUS Clotzius, qui étoit aussi Jurisconsulte, & qui lui succeda dans la Charge de Chancelier. Ce dernier eut encore d'autres emplois, & mourut le 7. Mars de l'an 1610. âgé de 54. ans. * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

CLOUAUD, CLODOALDE, ou S. CLOUD, étoit fils de *Clodomir*, Roi d'Orleans, petit fils du grand *Clovis* & de sainte *Clotilde*: il perdit son pere l'an 524. dans une bataille que ce Prince avoit déja gagnée contre les Bourguignons, & fut élevé à Paris auprès de la Reine Clotilde son aïeule, avec Theobalde & Gontaire ses freres. Clotaire oncle de ces jeunes Princes, les retira sous pretexte de les faire Rois, & massacra lui-même Gontaire & Theobalde. Cloud fut enlevé par des Seigneurs de la Cour, qui le cacherent dans un lieu où il ne fut plus parlé de lui. Quand il fut un peu plus grand il renonça genereusement au Royaume de son pere, se consacra à l'état Ecclesiastique, & renonçant entierement au monde, il alla trouver un saint Solitaire nommé Severin, qui vivoit dans une cellule reclus aux environs de Paris, avec lequel il vécut quelque temps dans les exercices de la vie Monastique; mais il se retira peu de temps aprés en Provence, pour mener une vie plus solitaire. N'aïant pû neanmoins demeurer caché en ce païs, il revint à Paris, où il fut ordonné Prêtre par l'Evêque Eusebe predecesseur de saint Germain. Il fit quelque-temps les fonctions de son ministere dans l'Eglise de Paris, & ensuite se retira au village de Nogent sur la riviere, à deux lieuës de Paris, où il fit bâtir un Monastere, dans lequel il se renferma avec quelques personnes de pieté, & y consomma le reste de ses jours dans des œuvres de penitence. On ne sçait point l'année de sa mort qui arriva vers l'an 560. Il fut enterré dans l'Eglise de son Monastere, où son corps se conserve encore aujourd'hui. Le village de Nogent a été appellé depuis *saint Cloud*; & l'on y voit encore le tombeau du Saint, avec son Epitaphe fort ancienne: le Monastere a été depuis changé en une Collegiale. On fait la fête de saint Cloud dans le Martyrologe, le 7. Septembre. * Gregoire de Tours, *l.* 3. *c.* 18. Aimoin, *liv.* 2. *ch.* 12. Du Saussay, *Mart. des SS. de France, au 4. Septembre, &c.* M. Baillet, *Vies des Saints, Septembre.*

CLOUD (Saint,) Evêque de Mets, fils de saint Arnoul & de *Dode*, avoit été marié, & avoit eu plusieurs enfans de *Marie* ou d'*Almaberte*. Il étoit Ministre d'Etat, lorsqu'il fut obligé, à la sollicitation du Clergé & du peuple, de se charger de la conduite de l'Eglise de Mets. On le sacra Evêque en 656. & il gouverna l'Eglise de Mets pendant 40. années. Quelques-uns ont dit qu'il avoit depuis été Evêque de Tréves en 712. Mais, comme il auroit eu alors plus de cent ans, cette translation est chimerique. Il étoit mort dès l'an 696. âgé de 99. ans. Son corps fut enterré auprès de celui de saint Arnoul, où est encore aujourd'hui son chef, le reste de son corps aïant été transporté depuis en 959. au Prieuré de Lay, proche de Nancy. * Meurisse Evêque de Madaure. *Vies de saint Arnoul & de saint Oren.* Bollandus, Le Cointe, *Annal. de Fr. Anonym. apud* Mabill. Baillet, *Vies des Saints, Juin.*

CLOUD, *Clavus.* Sous le Consulat de Cn. Genutius, & de L. Æmilius Mamercus, l'an de la Periode Julienne 4352. du monde 3690. & avant J. C. 362. la peste continuant toûjours à désoler Rome, contraignit les Romains à recourir à la ceremonie de ficher le cloud: ce qui ne se faisoit auparavant que pour marquer le nombre des années, suivant cette loi ancienne: *Que le grand Prêteur fiche le cloud le troisiemé jour de Septembre.* Depuis on tourna cette ceremonie politique en superstition; & l'on fit croire aux simples gens que cette action étoit efficace pour détourner les maux publics, & les attacher pour ainsi dire avec ce cloud. Ce cloud étoit d'airain, & on le fichoit dans la muraille au derriere de la chapelle de Minerve, au Capitole à la main droite du temple de Jupiter Capitolin; & pour faire cette ceremonie, on créoit un dictateur.

CLOU, (le) *Latus Clavus*, ou *Lati-clavium*, ou *Tunica Clavata*; *& Angustus-Clavus*, ou *Angusti-Clavium*, Saye, ou Tunique que portoient les Senateurs, les Chevaliers Romains, & les Pontifes sur laquelle étoient brochez des boutons à tête de cloud, plus ou moins larges, selon la qualité des personnes & des charges. Cette Saye ornée ainsi de boutons en forme de têtes de cloud, étoit une marque de distinction. Les Senateurs les portoient larges: aussi les appelloit-on *Lati-clavios*, pour dire *Senatores*, comme les appelle Suetone *Binos Lati-clavios*, pour dire *deux Senateurs*; & lors qu'on les vouloit dégrader, on leur ôtoit cette Saye: au contraire les Chevaliers portoient cette tunique à boutons plus étroits, & pour cela ils s'appelloient *Angusti-clavios.* Les Senateurs ne ceignoient point cette tunique, qui s'appelloit pour cela *Tunicarecta*; au lieu que les Chevaliers la portoient ceinte. Les Prêtres avoient pareillement droit de porter la Saye à boutons larges lorsqu'ils sacrifioient, appellée pour cela *Lati-clavus Sacerdotalis.* Du temps des Empereurs, la tunique à boutons larges, se donnoit comme une marque d'honneur & de distinction aux Gouverneurs des Provinces, & à ceux qui avoient bien servi l'Empire; comme l'on fait en France le Cordon bleu, ou le Bâton de Maréchal. Ils ne quittoient cet ornement, que dans un temps de deüil ou de quelque calamité publique, pour marquer leur tristesse. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Rosin. Dempster.

CLOVIO (Julio) Peintre Italien, originaire d'Esclavonie, éleve de Jules Romain, excelloit à peindre en miniature. Aprés avoir fait quantité d'Ouvrages, il mourut à Rome l'an 1578. âgé de 80. ans. * Felibien, *Entretien sur les Vies des Peintres.*

CLOVIS I. CLODOVIX, LUDUVIN, ou LOUIS, (car c'est le même nom) nâquit vers l'an 467. & en 481. il succeda à son pere CHILPERIC. N'étant encore âgé que de 20. ans, il entreprit de former un Roïaume, dont il transmit la possession à ses descendans. Il fit la guerre à Siagrius, fils de ce Gillon, qui avoit été couronné en la place de son pere, le vainquit & le fit mourir. Clovis emporta Reims, Soissons, & tout ce qu'il restoit de places aux Romains dans les Gaules en 485. On remarque que, comme c'étoit alors une Loi parmi les François, de partager tout le butin entre les gens de guerre, Clovis, quoi qu'Idolâtre alors, demanda par grace qu'on mît à part un vase sacré pris dans une Eglise, pour le rendre à l'Evêque S. Remi, qui le lui avoit demandé. Un soldat fut assez insolent pour s'y opposer, & donna un coup de hache sur le vase, disant qu'il en vouloit avoir sa part. Le Roi dissimula pour lors; mais un an après dans une revûë generale, il lui fit querelle, sous pretexte que ses armes n'étoient pas en bon état, & lui fendit la tête de sa hache, en disant: *Tu frappas ainsi le vase à Soissons.* En 493. il épousa *Clotilde* fille de *Chilperic*, & niéce de *Gondebaud* Roi de Bourgogne, & lui promit d'embrasser la Religion Chrétienne. Il ne s'acquitta pourtant de cette promesse, qu'après avoir connu par experience le pouvoir du vrai Dieu, & la foiblesse des Idoles. Les Allemans s'étant liguez en 496. s'avançoient vers le Rhin sur les terres des Alliez de Clovis, lequel craignant une irruption dans ses Etats, alla à leur rencontre, & leur presenta la bataille à Tolbiac, qu'on croit être Zulpich ou Zulg, à 16. lieuës de Cologne. Au milieu du choc, ses gens furent mis en déroute: la grandeur du peril le fit souvenir d'invoquer le Dieu de sa femme, & il fit vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le Baptême. Aussi-tôt ses gens revinrent à la charge, les ennemis furent défaits, & il gagna la bataille. Au retour de cette expedition, il fut catechisé par S. Remi Evêque de Reims, & par le Prêtre Vaast, ou Vedaste, depuis Evêque d'Arras, & reçût le Baptême à Reims, dans l'Eglise de S. Martin hors les portes, le jour de Noël de l'an 496. Sa sœur Albofléde, & trois mille de ses Soldats furent baptisez le même jour, & les autres suivirent bien-tôt un si pieux exemple. Quelques Auteurs ont écrit que le Ciel, en faveur de sa conversion, l'honora lui & les Rois de France ses successeurs, de plusieurs graces miraculeuses,

Que la sainte Ampoule fut apportée à son Baptême par une Colombe; Que l'Ecu semé de Fleurs-de-Lis & l'Oriflame furent déposez par un Ange, entre les mains d'un Hermite dans la solitude de Joienval; Qu'il eut le don de guerir les écroüelles, & qu'il l'éprouva sur Lanicet son favori. Aprés une action si sainte, Clovis vengea sur Gondebaud Roi de Bourgogne, le meurtre qu'il avoit commis dans la personne de son propre frere Chilperic, pere de la Reine Clotilde. Ensuite il porta la guerre dans l'Armorique en 503. & se rendit maître de Vannes & du païs voisin. Aïant tourné ses armes contre Alaric Roi des Goths, qui étoit Arien, il lui donna bataille, & le tua de sa main près de Poitiers l'an 507. Les Députez qu'il avoit envoïez au tombeau de S. Martin, pour consulter ce Saint sur l'évenement de la guerre, oüirent, en entrant dans l'Eglise, qu'on y chantoit le 43. v. du 17. Pseaume, *Pracinxisti me virtute ad bellum*, où David remercie Dieu de ce qu'il lui avoit assujetti ses ennemis: ce qui passa pour un presage assûré de la victoire. Une Biche montra à son Armée le gué de la riviere de Vienne débordée. Aujourd'hui on nomme encore ce lieu, *le Pas de Biche*. Cette bataille contre Alaric fut donnée dans la campagne de Voüillé, ou Vouglai, près de Civaux, à cinq lieuës de Poitiers. Ensuite Clovis soûmit toutes les Provinces qui sont au delà du Rhône & de la Loire; sçavoir, le Poitou, la Saintonge, le Bourdelois, l'Auvergne, le Querci, le Roüergue, l'Albigeois, & emporta Toulouse & Angoulême en 508. & Cologne l'année d'après. Il tua Ragnacaire ou Raignier Roi de Cambrai, & s'empara de son païs, & de celui du Maine, qui appartenoit à Riquier son frere. Depuis, en 510. il fut vaincu près d'Arles par le Comte Ibda. L'Empereur Anastase redoutant la valeur de Clovis, lui envoïa de Constantinople une couronne d'or avec un manteau de pourpre, & le pria d'accepter le titre de *Consul* & de *Patrice*. Voïez sur ce sujet la remarque que nous avons faite après ANASTASE. Ce Roi envoïa cette couronne à Rome; & c'est la même qu'on y nomme encore *le Regne*. Clovis mourut à Paris le 27. ou, selon d'autres, le 28. Novembre de l'an 511. à l'âge de 45. ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre & saint Paul, qu'il avoit commencé de faire bâtir. Sainte Geneviéve, qui lui a donné depuis son nom, y avoit été enterrée la même année. Ce Prince fut illustre par sa valeur, & plus illustre encore par sa conversion; mais blâmable pour les cruautez qu'il exerça sur la fin de son regne, qui fut de 30. ans. Il laissa quatre fils, *Thierry*, *Clodomir*, *Childebert*, & CLOTAIRE. Il eut le premier d'une maîtresse, & les trois autres de la Reine Clotilde, avec une fille de même nom, & un autre fils nommé *Ingomer*, mort jeune. Le Roïaume fut divisé en quatre parties; Childebert fut Roi de Paris; Clodomir, Roi d'Orleans; Clotaire, Roi de Soissons; & Thierry, Roi de Mets, ou d'Austrasie. Chacun commandoit souverainement dans l'étenduë de ses Terres, avec titre de Roi de France. Le Roïaume de Paris comprenoit les villes de Paris, de Meaux, de Senlis, de Beauvais, & de tout le païs qui s'étend de là jusqu'à l'Ocean; les villes de Roüen, Baïeux, Avranches, Coûtances, &c. avec les villes de Rennes, de Nantes, de Vannes, & quelques contrées dans l'Aquitaine. Le Roïaume d'Orleans renfermoit les villes d'Orleans, de Sens, d'Auxerre, du Mans, d'Angers, avec la Novempopulanie, qui faisoit partie de l'Aquitaine, entre la Garonne & les Pyrenées. Sous le Roïaume de Soissons étoient compris le Vermandois, Amiens, & ce qui est au de-là de la Somme entre la Meuse & l'Ocean, avec une partie de l'Aquitaine. Le Roïaume de Mets contenoit la plus grande partie de la Gaule Belgique, appellée depuis *Austrasie*, dont la Capitale étoit Mets; & dans la premiere Aquitaine, l'Auvergne, le Roüergue, le Querci, l'Albigeois & Usez. Mais il faut remarquer que les Sujets des quatre Rois ne suivoient qu'une même Loi: de sorte que ce n'étoit en effet qu'un même Roïaume. La France fut encore divisée en quatre Roïaumes par Cherebert, & les autres enfans de Clotaire; mais il y eut quelque changement dans les partages. * Gregoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1 Procope. Isidore. Victor. Hincmar. Roricon Valois. Mezerai. Le P. Anselme. Daniel, *Hist. de France*.

CLOVIS II. fils de DAGOBERT, & de la Reine *Nantilde*, fut Roi à l'âge de dix ou onze ans, sous la regence de sa mere & la tutelle des Maires du Palais, qui commençoient de gouverner l'Etat selon leur caprice & leurs interêts. Quelques Auteurs assûrent que Clovis II. fut extrêmement débauché. D'autres disent qu'il gouverna sagement son Roïaume. Tout au moins fut-il très-charitable; car, pour secourir ses Sujets affligez durant une famine universelle, après leur avoir ouvert ses coffres, il leur fit distribuer l'argent, dont son pere Dagobert avoit fait couvrir l'Eglise de saint Denys. Il succeda au Roïaume d'Austrasie à son frere Sigebert, vers l'an 650. De sa femme sainte *Batilde*, ou *Baudour*, originaire d'Angleterre, *de gente transmarina*, il eut *Clotaire* III. *Childeric* II. & THIERRI I. Il mourut l'an 660. à l'âge de 27. ans, après un regne de dix-sept, & il fut enterré à saint Denys. D'autres mettent sa mort en 654. & 662. Il faut considerer comme une fable le voiage de Clovis II. en Orient, dont parlent quelques vieilles Chroniques. Ceux qui se sont attachez à blâmer ce Prince, attribuënt sa mort precipitée à deux actions plus charitables & plus pieuses que criminelles; l'une d'avoir fait découvrir l'Eglise, ou la chasse de S. Denys, en faveur des pauvres; l'autre d'avoir voulu transporter un bras de ce Saint dans son Oratoire. * Aimoin, *l.* 4. Chronique de Moissac. Mezerai. Cordemoy, *Hist. de France*. Le P. Anselme.

CLOVIS III. fils du Roi THIERRI I. regna 4. ans, sous la tutelle de Pepin, dit *Herstel*, Maire du Palais, qui dompta les Sueves & les Saxons, rebelles à leur Prince legitime. Il mourut l'an 694. âgé de quatorze ans. Il fut enterré à saint Estienne de Choisi sur Oise. * Aimoin, *liv.* 4. *ch.* 48. Fredegaire. Le P. Anselme, &c.

CLOVIS, fils du Roi CHILPERIC I. & d'*Audoüere* sa premiere femme, voïant que les fils, que son pere avoit eus de Fredegonde, étoient morts d'une dyssenterie qui alors affligeoit toute la France, & s'assûrant de succeder infailliblement à la Couronne, témoigna quelque ressentiment contre la même Fredegonde, qui avoit persecuté sa mere Audoüere. Cette cruelle femme, pour le prévenir, l'accusa devant Chilperic d'avoir fait mourir ses enfans; & ce pere trop credule abandonna ce fils unique à la vengeance de sa marâtre, qui le fit égorger à Noisi prés de Chelles, l'an 580. Ce Prince n'avoit alors que vingt-cinq ans. Son corps fut jetté dans la riviere de Marne, où un pêcheur l'aïant reconnu à sa longue chevelure, le mit dans un tombeau de gazon: le Roi Gontran son oncle le fit porter dans l'Eglise de S. Vincent, dite maintenant S. Germain des Prez, où il fut enterré en 585. * Gregoire de Tours, *l.* 5. & 8. Le P. Anselme.

CLOVIS. *Voyez* EBROIN.

CLOUVA, Oiseau que l'on voit dans la Chine, & en plusieurs autres endroits de l'Inde, qui est dressé à prendre du poisson. Il nage, & se plonge au tour d'un bateau où est le pêcheur: le poisson qu'il prend il l'engorge dans une poche, qu'il a audessous du bec, lequel il ne peut avaller, à cause d'un anneau qu'on lui a mis pour lui serrer le cou; & quand il est rentré dans la barque, on lui presse le cou, & on lui fait rendre le poisson de force, puis à coups de bâton on le fait replonger pour en prendre un autre.

CLUENTIUS, Romain, qui vivoit en 700. de Rome, & 54. ans avant JESUS-CHRIST, fut accusé par sa mere Sosia, d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-pere, & fut défendu par Ciceron. Nous avons encore la belle Oraison qui fut prononcée pour sa défense.

CLUGNY, Famille. La Famille de Clugny, noble & ancienne à Autun, a été feconde en hommes illustres. Elle étoit déja considerable en l'an 1083. où SYMPHORIEN de Clugny fit hommage à l'Autel de saint Symphorien. GUILLAUME I. travailla beaucoup à l'agrandissement de sa Maison par son mariage avec *Jeanne* d'Autun, qui avoit de grands biens. Il mourut en 1417. laissant GUILLAUME II. pere de JEAN qui suit, de *Ferri* Cardinal, & de *Guillaume* Evêque de Poiters. JEAN laissa GUILLAUME III. marié à *Françoise* de Messey, dont il eut Loüis, qui prit alliance avec *Jacqueline* de Drés, & c'est de lui que sont descendus les Seigneurs de Conforgien, d'Aisi en Auxois, de la Rocque, du Broüillas, &c. GUILLAUME de Clugny, Evêque de

Poitiers, frere du Cardinal, étoit un homme de grand esprit. Il eut divers Benefices, & entr'autres l'Abbaye de Bourgüeil, l'Evêché de Theroüane, & enfin celui de Poitiers en 1479. Le Roi Loüis XI. le lui procura, & l'employa dans diverses negociations avec tant de confiance, qu'il lui donna même le petit Sceau. Ce Prelat mourut à Tours en 1480. outré de chagrin d'avoir été maltraité de paroles par le Roi. * Du Bouchet, *Annal. d'Aquit. Pie IV.* Jean Cousin, *Hist. de Tourn.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *Hist. des Card.* Philippe de Comines, *l. 5. c. 17.* Jean Rolin, *de Ep. Æduensf. num. 76.* Munier, *Mem. d'Autun.* Onuphre. Victorel. Ughel., &c.

CLUGNY (Ferri) Cardinal, Evêque de Tournai, étoit d'Autun en Bourgogne, fils de *Guillaume* II. Seigneur de Conforgien, de Meneserre & de Montelon, & de *Philberte* de Busseul. Il fut Chanoine & Official d'Autun, aprés avoir appris la Jurisprudence civile & canonique dans l'Université de Bologne, où il prit le bonnet de Docteur, & dans celles de Ferrare & de Padouë. Philippe III. surnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, le choisit pour être de son Conseil d'Etat, lui procura un Office de Protonotaire Apostolique, & se servit de lui dans diverses negociations. Charles *le Hardi* son fils l'employa aussi dans les Ambassades, le fit Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or, & lui procura l'Evêché de Tournai en 1473. aprés la mort de Guillaume de Fillatre. Ferri de Clugny avoit été Ambassadeur auprés du Pape Paul II. qui le nomma Cardinal en 1471. mais ce Pape étant mort avant que d'avoir tenu Consistoire, cette promotion fut reputée nulle. En 1480. l'Evêque de Tournai baptisa Marguerite d'Autriche, fille de Marie de Bourgogne, & de Maximilien Archiduc d'Autriche; & c'est ce dernier, depuis Empereur, qui lui procura le Chapeau de Cardinal, que le Pape Sixte IV lui donna le 15. Mai de la même année 1480. Il mourut subitement à Rome le 9. Octobre de l'an 1483.

CLUGNY, (François) Prêtre de l'Oratoire, issu de la Maison de Clugny, s'est distingue dans le XVII. siecle, par sa pieté. Il nâquit le 4. Septembre 1637. son pere étoit Seigneur de Coulombié, & Lieutenant de Roi à Aiguesmortes. Sa mere qui étoit de la Maison de Condamine, & qui resta jeune veuve, aprés avoir été durant quelque temps premiere Dame d'Honneur de la Princesse de Conti, Anne-Marie de Martinozzi; quitta la Cour, pour se rendre Sœur Converse chez les Carmelites de Beaune. Leur fils étoit entré dans l'Oratoire à Paris dès l'âge de quatorze ans; & aprés avoir enseigné en divers Colleges de cette Congregation, il fut envoïé en 1665. à Dijon, où il est inconcevable les fruits qu'il y fit, soit par ses Prédications, soit par ses Catechismes publics, soit par la direction, pour laquelle il avoit un talent merveilleux, & une charité à toute épreuve. Malgré son humilité, il fallut accepter durant trois ans la superiorité de la Maison de Dijon; mais on ne put jamais le faire consentir à la garder plus longtemps. Il mourut dans cette ville consommé de mortifications & de travaux spirituels le 21. Octobre 1694. On a dix volumes de ses Oeuvres de Spiritualité; sçavoir sept d'Oraisons, sur les Epîtres & Evangiles de l'année, sur les Mysteres de Nôtre Seigneur & de la Sainte Vierge, & sur les Fêtes des principaux Saints, dont on fait la fête, & quatre autres intitulez: *La devotion des Pecheurs, le Manuel des Pecheurs, l'Oraison des Pecheurs*, & tous ces Volumes sans le nom de l'Auteur, mais avec ce simple titre, *par un Pecheur. Voyez* sa Vie imprimée à Lyon en 1698.

CLUID ou CLID, *Cluda, Clota & Glotta*, Riviere dans l'Ecosse Meridionale, où elle traverse la Province de Cluidesdale, à laquelle elle donne son nom. Elle passe à Glaskow, reçoit quelques ruisseaux, & se jette dans un Golfe que ceux du païs nomment *Frith of Cluy*, qui fait partie de la Mer d'Irlande, entre les Provinces d'Argile & de Cuningham.

CLUNDERT, *Clunderta*, petite Ville du Païs-Bas au Duché de Brabant. Elle est située dans une isle à une lieuë de la Mer de Guilemstad, & à deux lieuës de Breda, au Couchant. Cette ville appartient presentement aux Etats Generaux des Provinces-Unies.

CLUNY, Abbaïe celebre dans le Mâconnois en Bourgogne, Chef d'Ordre, donne son nom à une petite ville située sur la riviere de Grône, à quatre lieuës de Mâcon. Cette Abbaïe fut fondée sous la Regle de S. Benoît l'an 910. par Bernon Abbé de Gigniac, sous le consentement, & par les liberalitez de Guillaume I. Duc d'Aquitaine, & Comte d'Auvergne. Quelques Auteurs modernes, comme Paradin, saint Julien, Baleurre & Severt ont crû que Warin ou Guerin, Comte de Châlons & de Mâcon, avoit fondé ce Monastere, environ l'an 826. & que Bernon n'en avoit été que le réparateur. Mais l'autre opinion est établie par l'autorité des anciennes Chartres, & de divers Auteurs. Saint Odon succeda à Bernon, saint Majole fut depuis Abbé, & aprés lui saint Odilon, saint Hugues, &c. Plusieurs grands hommes ont fait l'éloge de la Congregation de Cluny, qui a donné trois Souverains Pontifes à l'Eglise, Gregoire VII. Urbain II. & Paschal II. & grand nombre de Cardinaux & de Prélats. Martin Marrier, & André de Quercy, qui ont fait le Recüeil de la Bibliotheque de Cluny, rapportent que l'an 1245. le Pape Innocent IV. aprés la celebration du I. Concile de Lyon, logea dans cette Abbaïe avec toute sa maison, accompagné de deux Patriarches d'Antioche & de Constantinople, de douze Cardinaux, de trois Archevêques, de quinze Evêques, & de plusieurs Abbez; & que le Roi saint Loüis avec sa mere, son frere, le Duc d'Artois & sa sœur, Baudoüin Empereur de Constantinople, les fils des Rois d'Aragon & de Castille, le Duc de Bourgogne, six Comtes, & un grand nombre d'autres grands Seigneurs y logerent en même-temps, sans que les Religieux fussent obligez de quitter leurs chambres, leur Refectoire, leur Chapitre, & les autres appartemens ordinaires: ce qui marque la vaste étenduë de cette Maison. En 1562. les Protestans prirent Cluny; & aprés avoir pillé cette Abbaïe, brûlerent la Bibliotheque. * Pierre de Blois, *Epist.* 79. Rodolphe Glaber, *l. 3. Hist. c. 5.* Saint Odilon, *dans la vie de saint Majole*, Baronius, *A. C.* 1245. *n.* 28. Sainte-Marthe, *Gall. Chris. T. IV. p. 271. & suiv.* De Thou, *l.* 31.

CLUSE, petite Ville de la Baronie de Faussigny en Savoïe. Elle est Capitale du Mandement, qui porte son nom, ou celui de Châtillon, qui est un Château de la même contrée. Elle est située sur l'Arve à l'Orient de la Ville d'Annecy. * Maty, *Diction.*

CLUSE, (Jacques de) qui selon la plûpart n'est pas different de JACQUES DE PARADES, aprés avoir passé une partie de sa vie dans l'Ordre de Cîteaux, entra dans celui des Chartreux, pour éviter d'être fait Abbé dans son Ordre. Il passa encore vingt années dans la Chartreuse d'Erford, & y mourut âgé de quatre-vingts ans l'an 1465. On lui attribuë un Traité des sept Etats de l'Eglise, marquez dans l'Apocalypse, dans lequel il fait voir la necessité de la Réforme de l'Eglise dans son Chef & dans ses membres; il y montre que le Pape est peccable & faillible, & au-dessous du Concile, & la necessité qu'il y a que le Concile travaille à la Réforme de l'Eglise. Ce Traité est dans le second tome de la Monarchie de Goldaste. * Petreius, *Biblioth. Carth.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XV. siecle.*

CLUSIA, fille du Roi Thuscus, est celebre dans l'Histoire, à cause de sa chasteté. Valerius Torquatus, General des Romains, l'aïant vûë, fut charmé de sa beauté, & la demanda à son pere; mais n'aïant pû l'obtenir, il attaqua de force le lieu où elle étoit. Alors cette chaste fille, pour ne pas tomber entre ses mains, se précipita d'une tour en bas; mais le vent enflant sa robe, la porta doucement à terre. * Plutarch. *in Parall.*

CLUSIUM ou CHIUSI, Ville d'Italie en Toscane, avec Evêché suffragant de Sienne. Elle est située près du Lac de Chiana, dans le petit païs du Val de Chiana, qui est dans les terres du Grand Duc de Toscane, & sur les frontieres de l'Etat Ecclesiastique. Tite-Live, Polybe, Strabon, Pline, & presque tous les anciens Auteurs, parlent très-souvent de la ville de Clusium. Elle avoit eu le nom de *Camars* ou plûtôt *Camarsolum*, comme nous l'apprenons de Tite-Live. Cette ville est differente de *Chiusinovo*, qui est un bourg de la Toscane, sur une colline vers les sources du Tibre. * Leandre Alberti, *Descr. Ital.*

CLUSIUS. (Charles) *Cherchez* l'ECLUSE.

CLUSON, petite Ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est située dans le Bergamasc, à trois lieuës du Lac

d'Iseo, vers l'Occident, & elle est remarquable par quinze détroits ou passages des Alpes, qui sont à ses environs, & par lesquels on entre dans le Païs des Grisons. * Maty, *Diction.*

CLUSON, ou CHISSON, Riviere de Dauphiné. Elle prend sa source au col de Sestrieres, dans les Alpes, traverse la Vallée de Cluson ou de Pragelas, & celle de la Pérouse, & après avoir passé fort près de la petite Ville de ce nom, & de celle de Pignerol, elle reçoit le Pelice, & va se décharger dans le Pô au-dessus de Pancale. * Maty, *Diction.*

CLUTIN, ou DE GLUTIGNI, (Renaud) Parisien vivoit dans le XVI. siecle. Il sortoit d'un bonne famille de la Robe, qui a donné divers Conseillers au Parlement de Paris. PIERRE Clutin son pere, Conseiller en 1522. fut reçu President aux Enquêtes le 14. Novembre de l'an 1524. & mourut le seiziéme Juillet de l'an 1533. HENRI Clutin d'Oisel, Seigneur de Villeparisis, étoit fils aîné de *Pierre*, & fut emploïé dans les affaires, en qualité d'Ambassadeur en Ecosse & à Rome, où il mourut vers l'an 1571. RENAUD étoit destiné pour le Barreau; mais son inclination l'attacha aux belles Lettres; & le credit de son frere lui procura plusieurs Benefices. Ainsi (dit Scevole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il lui a dressé) cet excellent homme joüissant du repos que lui donnoit sa bonne fortune, ne se voulut jamais marier qu'avec les Muses, qu'il cherissoit sur toutes choses. Il fut très-bon Poëte Latin, & publia peu d'Ouvrages, mais excellens. Le Poëme qu'il fit imprimer sur la victoire que les Chrétiens remporterent en 1571. contre les Turcs à Lepante, en est une preuve: il commençoit à lui attirer de grands applaudissemens, lorsque la mort le surprit. En mourant, il eut encore le déplaisir de n'avoir pû rendre les derniers devoirs à son frere, mort un peu auparavant, durant son Ambassade à Rome. * Sainte-Marthe, *in Elog. doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hist.* Blanchard, *Hist. des Conseill. du Parl. de Paris*, &c.

CLUVIER, (Jean) Historien, qui a fait une Histoire universelle en Latin. * Meursius, *Ath. Bat.* &c.

CLUVIER, (Philippe, celebre Geographe, étoit de Dantzic, où il nâquit en 1580. Son pere, qui étoit Président de la Monnoïe à Dantzic, l'éleva avec beaucoup de soin, & l'envoïa en Pologne, puis en Allemagne, & ensuite dans les Païs-Bas, pour y étudier le Droit à Leiden. Mais Cluvier, qui n'avoit d'inclination que pour la Géographie, en fit une étude particuliere, par le conseil de Joseph Scaliger. Il voulut commencer par voir avec soin les Païs-Bas, & passant dans le Brabant pour y voir Juste-Lipse, il y fut volé: ce qui l'obligea de retourner à Leiden. Son pere irrité de ce qu'il avoit abandonné l'étude du Droit, ne voulut plus fournir à sa dépense; & Cluvier n'étant pas d'humeur d'importuner ses amis, prit le parti de porter les armes: ce qu'il fit durant deux ans, en Hongrie & en Boheme. Il y arriva, lorsque le Baron de Popel, qui étoit son ami, fut arrêté par ordre de l'Empereur. Ce Gentilhomme composa une maniere de Manifeste sous le nom d'Apologie, qu'il remit à Cluvier, pour le traduire en Latin. Ce dernier y travailla, & le fit imprimer à Leiden. Cette liberté déplut à l'Empereur, qui s'en plaignit par son Ambassadeur aux Etats: de sorte qu'on arrêta Cluvier. Mais étant sorti de prison, il reprit ses Ouvrages Géographiques; & pour ne rien negliger, il voïagea en Angleterre, puis en France, en Allemagne, & en Italie. Il se fit par tout des amis illustres, & fut puissamment sollicité de rester à Rome, où l'on admira son génie pour les Lettres, & particulierement pour les Langues. Il en parloit dix avec beaucoup de facilité, sçavoir, le Grec, le Latin, l'Allemand, le François, l'Anglois, le Hollandois, l'Italien, le Hongrois, le Polonois & le Bohemien. Lorsqu'il fut de retour à Leiden, il y enseigna avec applaudissement, & y mourut l'an 1623. âgé de 43. ans. Les Ouvrages que nous avons de lui, sont: *De tribus Rheni Alveis. Germania antiqua. Sicilia antiqua. Italia antiqua.* Joseph Vorstius publia après la mort de Cluvier, l'Introduction à la Géographie, que Cluvier n'avoit pas eu le temps de publier lui-même. Elle est intitulée *Introductio in universam Geographiam, tam veterem quàm novam.* Le P. Philippe Labbe l'a traduite en François. * Meursius, *Ath. Bat.* &c.

CLUVIUS RUFUS, fut Questeur l'an 693. de Rome, & 61. avant J. C. sous le Consulat de M. Pison, & de M. Valerius Messala Niger. Ciceron parle ainsi de lui. *Cluvius Puteolanus*, dit-il, *valde me observat.* * Ciceron, *Ep. fam. lib.* 13. *Ep.* 56. & *ad Attic. lib.* 6. *Ep.* 2. Tacite, *lib.* 1. 2. & 14. Sueton. *in Neron.* Pline, *liv.* 9. *Ep.* 19. Vossius, *de Hist. Lat. lib.* 1. *c.* 27. &c.

CLUVIUS RUFUS, Citoïen Romain, & honoré du titre de Consul, l'an 45. de l'Ere Chrétienne. Depuis, il eut des emplois militaires en Espagne. Il écrivit des Memoires du regne de Neron. * Tacite, Suetone & Pline parlent de lui.

CLUIDESDALE ou CLIDESDALE, *Cludesdalia & Glottiana*, Province de l'Ecosse Meridionale, qui tire son nom de la riviere de Cluid, comme qui diroit vallée de Cluid. Elle est entre les Provinces de Lothiane, de Twedale, de Kile & de Cuningham. GLASKOW sur la riviere de Cluid, en est la ville Capitale. Les autres beaucoup moins considerables, sont Hamilton, Douglasdal Keinsfraw, &c. Cluidesdale est une des meilleures Provinces de l'Ecosse, qui a eu part aux malheurs des guerres civiles d'Angleterre.

CLYMENE, Nymphe, fille de l'Ocean, fut aimée du Soleil, dont elle eut Phaëton & ses sœurs Lampetie, Eglé, & Phebé. * Hygin, *Fab.* 156. Ovid. *Metamorphos. l.* 2. *Voïez* Phaëton.

CLYTEMNESTRE, fille de Leda, femme de Tyndare, & sœur de Castor, de Pollux, & d'Helene, épousa Agamemnon, Roi de Mycenes, & Chef des Princes Grecs, au siege de Troïe. Elle en eut trois filles, Iphigenie, Electre, Chrysis, & un fils nommé Oreste. Pendant l'absence de son époux, elle fut aimée d'Egysthe, auquel elle s'abandonna, & dont elle se servit, pour faire assassiner Agamemnon, au retour de la guerre de Troïe, qui fut prise l'an du monde 2820. & 1184. avant J. C. Cette mort ne demeura pas impunie; car Oreste vint à Mycenes, lorsqu'il fut devenu plus âgé, & à la persuasion de sa sœur Electre, il tua Egysthe avec sa mere, après la mort de laquelle il fut agité des furies. * Homere. *Iliad.* Sophocles, *in Electra.* Euripides, *in Agamemnon.* Apollodore. Hygin. Ovide.

CLYTIE, fille de l'Ocean, fut aimée du Soleil, & conçut une si forte jalousie de se voir abandonnée pour Leucothoë, qu'elle en avertit Orchame, pere de cette derniere Nymphe, qui la fit mourir. Apollon outré contre Clytie, n'eut depuis que de la haine pour elle: ce qui l'affligea si fort, qu'elle se laissa mourir de faim, & fut métamorphosée en cette fleur appellée *Heliotrope* par les Naturalistes, qui prétendent qu'elle se tourne toûjours vers le Soleil. * Ovide, *liv.* 4. *des Metam. fab.* 5. & 6.

C N A

CNAFE'E, Heretique. *Cherchez* FOULON (Pierre le)

CNAGE'E Compagnon de Castor & de Pollux, se trouva avec eux au siege d'Aphidne: il fut pris dans un combat, vendu comme esclave, & ensuite envoïé dans l'isle de Crete, où il servit dans le temple de Diane. Quelque temps après, il prit la fuite avec la Prêtresse de ce temple, & enleva la statuë de la Déesse, qui fut surnommée *Cnagienne.* Pausanias, de qui nous avons tiré cette Histoire, semble douter de la prise de Cnagée, qu'il croit être venu en Crete par une autre occasion. * Pausanias *in Laconic.*

CNEME, General de l'armée navale des Lacedemoniens, vivoit environ la LXXXVII. Olympiade, & 432. ans avant J. C. Il fit une entreprise sur l'Acarnanie, qui ne lui fut pas heureuse. * Thucydide, *l.* 2.

CNEPH, Divinité des Egyptiens, à laquelle seule ils attribuoient la création du monde, comme nous l'apprenons de Plutarque *dans Isis & Osiris.* Dans les éditions d'Alde, d'Etienne, & dans celle de Paris, on lit Κνηφαγένητε Cnephagenete; mais Vossius le pere soûtient qu'il faut lire Κνὴφ ἀγένητον, c'est-à-dire, Cneph, increé ou non engendré. Porphyre cité par Eusebe *au l.* 3. *de la Prep. Evang. c.* 12. assure que les Egyptiens établissoient un Dieu Createur du monde, qu'ils appelloient *Cneph*, & qu'ils le representoient avec un œuf qui lui sortoit de la bouche, parce que l'œuf parmi les Egyptiens étoit l'emblême du monde. Au reste, il semble que

Cneph, est le même que le *Cnuphis* de Strabon, *l.* 17. lequel avoit un temple dans la ville de Syene, dans la Thebaïde, ou haute Egypte.

CNEUS AQUILIUS. *Cherchez* AQUILIUS.

CNEUS. Ce surnom de CNEUS, que les Romains donnoient à ceux qui venoient au monde avec quelque marque naturelle, que les Latins appellent *nævus*, a été commun à plusieurs grands hommes, qu'on pourra chercher par le nom, sous lequel ils sont plus connus.

CNIDE ou GNIDE, ancienne Ville dans cette partie de la Carie, qu'on nommoit *Doride*. Elle étoit celebre par un temple de Venus, où l'on voïoit une statuë de marbre blanc très-poli, faite par Praxitele. Cette ville est aujourd'hui un miserable bourg, sur la mer Egée, entre les isles de Rhodes, de Stampalia, de Lango, &c. & cette Peninsule forme un grand Promontoire nommé *Cap Chio* ou *Crio*. Herodote dit que Cnide étoit une Colonie de Lacedemone; & il remarque que les peuples aïant dessein de couper cet isthme, dans lequel leur païs étoit enfermé, en furent empêchez par l'Oracle. * *Liv.* 1. *ou Clio*.

CNIVA, Roi des Goths ou Scythes, & successeur d'Ostrogotha, passa le Tanaïs, ou plûtôt le Danube sous l'Empire de Dece, ravagea les environs de la Thrace, & vint à la tête de 70. mille hommes attaquer la ville d'Eustherium, appellée depuis *Noves*, dans la basse Mœsie: il fut repoussé par Gallus, depuis Empereur, vint fondre sur le jeune Dece, qu'il vainquit, & mit en fuite l'an de J. C. 250. & prit Philippopolis, où Ammien dit qu'il y eut 100. mille hommes de tuez. L'Empereur Dece accourut au secours des Provinces, vainquit les Goths, & leur enleva tout le butin qu'ils avoient fait; mais leur aïant fait fermer le passage du Tanaïs, & les aïant forcez à combattre malgré eux, il fut défait & tué avec son fils. Les Historiens varient extrêmement entr'eux sur les circonstances, & sur le lieu de cette bataille. Jornandès sur tout n'est pas d'accord avec eux. * Zos. *l.* 1. Amm. Marcell. *l.* 31. Jornand. *Rer. Getich.*

CNOPHIUS, (André) Ministre Protestant à Riga, étoit de Custrin, dans la nouvelle marche de Brandebourg. Il fut des premiers, qui suivirent la doctrine de Luther, & qui s'enrichit en 1525. par le pillage des Eglises. Il a composé des Cantiques à l'usage de ceux de sa Secte. * Chytræus, *Saxon. l.* 10. Melchior Adam, *in vit. Theol. Germ.*

CNOSSUS, Auteur Grec, qui a fait une description de l'Asie. Il croïoit que les Egyptiens étoient les plus anciens peuples de l'univers. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. * Le Scholiaste d'Apollonius, *au l.* 4. Vossius, *des Hist. Grecs. l.* 3. *p.* 346.

CNOX, (Jean) Ecossois, vivoit dans le XVI. siecle, & fut un de ceux qui contribuërent le plus à introduire la reforme de Calvin dans son païs. Il avoit étudié en Theologie, sous Jean Major, & depuis il alla à Genéve, pour s'instruire auprès de Calvin. En 1559. il retourna en Ecosse, où il attira un très-grand nombre de peuple dans son parti, & il y mourut le vingt-quatriéme Novembre de l'an 1572. âgé de cinquante-sept ans. Cnox avoit écrit divers Ouvrages Anglois, presque tous remplis d'invectives, contre l'Eglise Romaine & les Papes. Il étoit aussi ennemi declaré de la Monarchie, & fut un de ceux qui demanderent avec empressement la mort de Marie Stuart. C'est par là qu'il s'est attiré les grands éloges que lui donne *Beze* dans ses hommes illustres, *Balaus*, *Melchior Adam*, & les autres Auteurs Protestans.

C O

CO, COA, COOS ou COS, Isle de l'Archipel, en Asie, vers la côte de la Carie, est celebre par la naissance d'Hippocrate, du Peintre Appellès, & de cette fille nommée Pamphile, qui inventa la maniere de se servir des vers à soïe, que les peuples de cette isle enseignerent à leurs voisins, & qui passa ainsi dans le reste de l'Univers. Les Turcs appellent aujourd'hui cette isle *Stanco* ou *Stankou*. On la nomme aussi ordinairement *Lango*: il y a une ville de ce nom. Elle est presque vis-à-vis d'Halicarnasse, près de Cnide & de l'isle Palmosa. Anciennement elle étoit celebre par ses richesses, par la fécondité de son terroir, & par ce temple fameux d'Esculape, où l'on voïoit une très-belle statuë de Venus, qui fut portée à Rome, du temps d'Auguste. Aussi ce Prince, pour récompenser les Insulaires de Cos, leur remit cent talens du tribut annuel, qu'ils étoient obligez de païer. Cette isle a été aux Chevaliers de Rhodes, à qui les Turcs l'ont enlevée, & dont ils sont aujourd'hui les maîtres. Strabon, *l.* 14. Aristote, *Hist. des An. l.* 5. *c.* 19. Pline. Ptolomée. Le Noir.

☞ Il faut remarquer qu'il est rapporté dans le troisiéme Livre des Rois *c.* 10. *v.* 28. & dans le second des Paralipomenes, *c.* 1. *v.* 16. que les Marchands du Roi Salomon amenoient de beaux chevaux de COA. Les Interpretes sont en peine de sçavoir quel païs étoit ce Coa. Quelques-uns soûtiennent que c'est Coa dans les Indes; mais il vaut mieux suivre ceux qui prennent le mot Hebreu pour un nom appellatif.

CO, ou TI-CO, sixiéme Roi de la Chine, qui succeda à Chuenhioi. L'Histoire Chinoise remarque qu'il donna un très-mauvais exemple à la posterité, en épousant quatre femmes, dont il eut autant de fils. Il monta sur le thrône l'an 2435. avant J. C. selon le calcul fabuleux des Chinois, & regna 70. ans. * Martinius, *Hist. de la Chine*. Paul Pezron, *Antiq. des Temps*.

COA, Riviere de la Province de Tra los Montes en Portugal. Elle a sa source aux confins de l'Estremadure d'Espagne & du Beira, & coulant du Sud au Nord, elle traverse le territoire de Pinhel, reçoit la riviere de ce nom, & se décharge dans la Duero, au dessus de Torre de Moncorvo. Elle donne son nom à la partie Orientale du territoire de Pinhel, où il n'y a rien de considerable que la ville de Pinhel. * Baudrand.

COASLIN. *Voyez* COISLIN.

COAMA: Fleuve d'Afrique. *Cherchez* CUAMA.

COANZA, Riviere d'Afrique, dans la partie la plus meridionale du Roïaume de Congo, vers celui d'Angola. Elle sort du lac de Zaïre, traverse celui d'Aquilonda, & se vient jetter dans la mer d'Ethiopie, près de l'isle de Loande.

COBA, Ville de la Transoxane des dépendances de celle de Schasche, ou de Farganah, qu'elle surpasse en beauté & en politesse. Elle est située à 91. degrez 50. minutes, ou à 92. degrez 15. minutes de longitude, & à 42. deg. 50. min. ou à 43. deg. 15. min. de latitude Septentrionale dans le cinquiéme climat, selon les Tables d'Abulfeda. Son château est ruiné, mais la muraille de la ville est fort bonne, & ses fauxbourgs pleins de jardins surpassent en quantité & en beauté ceux de la ville d'Axsixet.

Il y a auprès de Medine un lieu, où la premiere Mosquée du Musulmanisme a été bâtie, qui porte aussi le nom de Coba. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBAH, Surnom de Nassereddin, Afranchi de Senehebah eddin, Sultan de la Dynastie des Gaurides, lequel après la mort de son Maître, regna dans la Province de Multan & dans tout le païs qui s'étend sur le fleuve Indus, & qui confine avec le Zablestan, dont Gaznah est la ville capitale. Ce fut chez ce Prince genereux & magnifique qu'une infinité de personnes de tous états se refugierent, dans le temps que Genghizkhan fit sa grande irruption dans la Perse. Nassereddin Cobah les reçût avec toutes les honnêtetez possibles, & leur fit perdre le regret qu'ils avoient de se voir chassez de leur païs. Il eut cependant, sur la fin de ses jours, à soûtenir une fâcheuse guerre contre Schams-eddin-Iltemische, autre Afranchi de Schehab eddin, qui s'étoit déja rendu Maître du Royaume de Delli aux Indes. L'armée de Cobah fut taillée en pieces par son ennemi, qui le contraignit de prendre la fuite, & de s'enfermer dans le château de Bixer, où ayant appris que le Visir de Schams-eddin venoit l'assieger, & ne s'y trouvant pas en seureté, il s'embarqua sur un vaisseau, qui fit naufrage au milieu du fleuve Indus. Il y perit, & laissa la possession libre de tous ses Etats à Iletmische, qui s'en étoit déja emparé. * Khondemir.

COBALES, étoient certains Démons ou Folets, sous une forme humaine, qu'on appelloit aussi Satyres, & qui accompagnoient, dit-on, le Dieu Bacchus. C'est un nom Grec, Κόβαλοι, dérivé de l'Hebreu *Chebel*, qui signifie *ruse*, ou *subtilité*. Quelques-uns prétendent qu'on en voit encore aujourd'hui plusieurs dans la Sarmatie, que les Sarmates nomment *Drulles*, les Russiens *Colkes*, & les Allemans *Cobaldes*, qui se cachent dans les recoins des maisons. On dit qu'ils font paroître beau-

bon Dictionnaire de la Langue Hebraïque. Mais il est trop diffus dans ses Commentaires sur la Bible, où il affecte une certaine methode qui lui est singuliere ; & il semble avoir voulu expliquer une partie de l'Ecriture, par de certains prejugez, fondez sur l'Apocalypse de saint Jean, à la lecture de laquelle il s'étoit beaucoup appliqué. Il témoigne dans la Preface qu'il a mise au devant de ses Commentaires sur les Pseaumes, qu'il estime beaucoup les anciens Docteurs de l'Eglise, qu'il les lit autant qu'il peut; & qu'il ne méprise pas aussi les Commentaires des Juifs sur l'Ecriture. Puis il ajoûte, qu'il fait encore un plus grand fonds sur les paroles mêmes de l'Ecriture, où il trouve, dit-il, des secours plus assurez pour la bien interpreter. Il s'étoit fait un système particulier de Theologie, qui est suivi aujourd'hui de plusieurs Theologiens de Hollande, & qui lui a suscité bien des ennemis. Voici à peu prés comme M. Stoupp en parle dans sa *Religion des Hollandois*. Cocceius lisoit l'Ecriture avec un soin continuel : il y a découvert plusieurs choses qui n'étoient auparavant connuës à personne, en ce qui regarde le sens mystique & profond. Dans les Propheties du vieil & du nouveau Testament, il trouve presque par tout la venuë de J. C. & celle de l'Antechrist qui lui est opposé. Il a disposé l'œconomie du vieil & du nouveau Testament d'une maniere nouvelle ; & il s'attache fort à remarquer la difference du gouvernement de l'Eglise devant la Loi, sous la Loi, & après la Loi. Il a crû qu'il doit y avoir dans le monde un regne visible de J. C. qui abolira le regne de l'Antechrist, & que ce regne étant établi avant la fin des siecles, après la conversion des Juifs & de toutes les nations, l'Eglise Catholique sera dans sa gloire : ce qu'est cette Jerusalem, qui est décrite dans l'Apocalypse. Voëtius & Desmarets combattirent avec beaucoup de vigueur les sentimens de Cocceius ; ils le firent passer pour un Heretique, & prétendirent même qu'il étoit Socinien en plusieurs articles. Ils l'ont appellé Novateur & *Scripturarius*, parce qu'il s'attachoit trop à l'Ecriture. Cet homme, (dit M. Stoupp) qui avoit plus de capacité que la plûpart de ses Confreres dans la Hollande, en a été fort maltraité. Pour connoître les sujets particuliers de cette grande contestation entre les Protestans, *Voyez* Voëtius & Desmarets. Cocceius mourut à Leide en 1669. Ses disciples sont appellez *Cocceiens*.

COCCIUS, (Jodocus ou Josse) Jesuite, étoit de Treves. Il enseigna la Philosophie & la Theologie, & fut depuis Confesseur de l'Archiduc Leopold. Il mourut le 25. Octobre de l'an 1622. aïant composé divers Ouvrages. *Theologicarum Thesium lib. III. Dagobertus Rex Argentinensis Episcopatus fundator, &c.* * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

COCCIUS SABELLICUS. *Cherchez* SABELLICUS.

COCCIUS (Josse) de Bilfeld, Chanoine de Juliers, avoit été élevé parmi les Lutheriens ; mais étant venu à Cologne, il quitta leur parti pour entrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Il entreprit après sa conversion, de faire un Recueil des témoignages des Peres, & des décisions des Conciles sur les matieres de controverse, & ayant travaillé vingt-quatre ans à cet Ouvrage, il le fit imprimer à Cologne en deux gros volumes *in folio*, dans les années 1599. & 1600. sous le titre de *Thresor Catholique*. C'est un Ouvrage d'un grand travail ; mais qui n'est pas composé avec tout le discernement & le choix que l'on pourroit souhaiter * M. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccl. XVI. siecle*.

COCHEIM, Ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Tréves, & Capitale d'un de ses 25. Bailliages. On la trouve sur la Moselle, à sept ou huit lieuës au dessus de Coblents, & à quatre ou cinq au dessous de Montroyal démoli. C'étoit autrefois une ville Imperiale & libre ; mais l'Empereur Adolphe de Nassaw la vendit à l'Electeur de Tréves l'an 1240. Bandrand.

COCHET de saint Vallier, President aux Requêtes du Parlement de Paris, homme de beaucoup d'esprit & d'érudition & bon Magistrat, a donné un Traité de l'Indult du Parlement de Paris, dans lequel on peut dire qu'il a entierement épuisé la matiere ; quoiqu'elle n'eût encore été traitée que fort legerement par M. Renaudin, Procureur General au Grand Conseil, & par Maitre François Pinson, Avocat au Parlement. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques XVIII. siecle, tom. 7.*

COCHILE, anciennement, *Sybaris*, Riviere de la Calabre Citerieure, Province du Royaume de Naples. Elle naît dans l'Apennin, prés de Morano, baigne Castro-Villare, & se décharge dans le Golfe de Tarente ; près de Sibari Roüinata, du côté du Nord. * Maty ; *Diction.*

COCHIN, Roïaume des Indes dans la presqu'isle de deça le Gange & dans le Malabar. Il prend son nom d'une ville qui est dans ses terres, & où le Roi se tient. Les Portugais y en ont eu une autre de même nom, qui n'est habitée que par des Chrétiens, avec un Evêché qui dépend de l'Archevêché de Goa, & qui fut établi par le Pape Paul IV. Mais les Hollandois sont aujourd'hui les maîtres de cette ville. Les Chrétiens qu'on appelle de saint Thomas, y avoient eu un Prélat de temps immemorial, & ils y faisoient l'Office en Langue Chaldéene. * Osorius, *l.* 3. Linscot. Jarric, &c. Le Mire ; *Geogr. Eccl.*

COCHINCHINE, Royaume des Indes au de-là du Gange, situé sur un golfe qui porte son nom. Les habitans le nomment Cachu, ou Kachu, ou Kachochieu. Quelques Auteurs croïent que ce nom veut dire Chine Occidentale, & d'autres ont crû que les Portugais lui avoient donné le nom de Cochinchine, à cause de la ressemblance qu'il a avec Cochin dans le Malabar. Cet Etat a la mer au Levant, où elle forme le golfe dit *de Cochinchine* ; il a le Roïaume de Camboia au Couchant ; le Tunquin au Septentrion ; & au Midi Chiampa, que quelques-uns prennent pour une partie de la Cochinchine. Ce Royaume a environ cinquante bons ports de mer, & est divisé en six Provinces, chacun desquelles a son Gouverneur & un ressort de Justice particulier. La ville Capitale, où le Roi fait son séjour, est Caecian ; sa Cour est très-belle, & le nombre des Seigneurs très-grand. Le commerce est très-considerable en ce païs, & les marchandises qu'on y débite ordinairement, sont l'or, l'argent, la porcelaine, le bois d'aigle, la soye, &c. Les Missionnaires s'y employent avec soin pour la conversion des peuples. Le Pere François Busomi y est regardé comme l'Apôtre du païs ; & le Pere Alexandre de Rhodes, lequel y a aussi beaucoup travaillé, nous a donné en son voyage une assez grande connoissance de ce Roïaume, aussi-bien que Mendoza. Les derniers Rois de la Cochinchine ont pourtant persecuté les Chrétiens avec une fureur extréme.

COCHLEUS, (Jean) de Nuremberg Chanoine de Breslaw en Silesie, & selon d'autres, Doyen de Francfort, est celebre entre les Theologiens du XVI. siecle. Il disputa fortement contre les Auteurs des nouvelles opinions. Luther, Bullinger, Osiander ; Bucer, Melanchton, Calvin, & les autres Reformateurs prétendus. C'est ce qui lui attira la haine des Protestans, qui lui firent la guerre dans toutes les occasions. Cochleus écrivit contre eux, & donna une très-grande quantité d'Ouvrages : ensorte que depuis l'an 1521. jusqu'à l'an 1550. sa plume fertile, a produit chaque année plus d'un Ouvrage pour la défense de l'Eglise, & de la verité. Il a assisté à quantité de Conferences ; il s'offroit de disputer contre qui que ce fût de ces Heretiques, & de donner sa tête, en cas qu'il manquât de prouver les veritez Catholiques, ou de détruire les impostures de l'Heresie. Après avoir tant combattu, il mourut à Breslaw selon quelques Auteurs, ou à Vienne selon d'autres, âgé de 73. ans, le 10. Janvier 1552. aïant acquis beaucoup de gloire à Ausbourg, à Ratisbonne, & à Wormes, dans plusieurs conferences qu'il avoit eues avec les Theologiens du parti Protestant. Il écrivoit facilement ; mais son style est assez négligé. Il sçavoit bien l'état des questions de Controverse & la doctrine de l'Eglise. Il avoit aussi beaucoup lû les écrits de Luther, des Protestans & des autres Heretiques de son temps, & s'en servoit utilement pour les convaincre de variation & de contradiction. Il avoit étudié l'Ecriture sainte ; par rapport à la Controverse, & avoit aussi quelque teinture de l'antiquité Ecclesiastique ; mais il s'attachoit plus à confondre les Heretiques, & à les refuter, qu'à prouver soli-

dement les veritez Catholiques. Il s'en tient ordinairement aux principes generaux, sans approfondir les questions particulieres. Il y a beaucoup de politique & de personnel dans ses traitez de Controverse. Il se sert quelque-fois de termes assez durs, & d'invectives un peu fortes contre Luther & contre les autres Heretiques. Sur les sentimens il étoit rigide défenseur de la doctrine & des usages de l'Eglise, & ennemi des accommodemens dans lesquels on vouloit se relâcher sur quelques-uns de ces points. Il n'étoit pas fort habile dans la Critique; cependant il avoit quelque goût de l'antiquité. Il n'a été, ni tant estimé qu'Eckius par les Catholiques, ni tant craint des Heretiques; on ne peut nier pourtant qu'il n'ait travaillé utilement pour l'Eglise; & il est à croire que ses travaux continuels & infatigables, dont il n'a point reçû de récompense considerable en cette vie, auront été couronnez en l'autre. * De Thou. *Hist. l.* 11. Le Mire, *de Script. Sec. XVI.* Surius, *in Hist.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in appar. Sacro.* Simler, *in Append. Gesner.* Janus. Jac obus Boissard. *in Iconib.* Sponde, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut Eccl. XVI. siecle.*

COCKERMOUTH, Bourg ou ville avec Marché dans le Comté de Cumberland en Anglererre. Elle est située sur la riviere de Cocker, près du lieu où elle se décharge dans le Dervent; en sorte qu'elle est comme environnée de ces deux rivieres, environ à huit milles Anglois de la Mer. Il y a un Château sur l'une des montagnes, qui en sont tout proche. Elle est à 226. de Londres. * *Dictionnaire Angl.*

COCLE'S (Barthelemi) vivoit dans le XV. siecle, & fut si sçavant dans la Chiromancie & la Metoposcopie, que personne ne fit jamais tant de prédictions si veritables. Il en composa même un Livre, où tout son art fut expliqué. Achilini y fit une Préface également admirée des amis & des ennemis de l'art de deviner. Il prédit à Luc Gauric fameux Jurisconsulte, qu'il endureroit bien-tôt un supplice, sans l'avoir merité; mais qu'il n'en mourroit pas. En effet Bentivoglio, Seigneur de Boulogne, aïant appris que Gauric avoit prédit qu'avant la fin de l'année il seroit chassé de son Etat, il lui fit donner l'estrapade. Coclès mourut comme il l'avoit prédit lui-même, d'un coup sur la tête. Hermes de Bentivoglio, fils du Seigneur de Boulogne, le fit assassiner par Caponi, qui lui donna un coup de hache sur la tête, comme il ouvroit sa porte, & cela parce qu'il avoit prédit à Hermes, qu'il seroit banni & tué dans un combat. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Caponi étant allé consulter Coclès, dont il n'étoit point connu, celui-ci lui dit: *Helas! mon ami, vous commettrez un detestable meurtre, avant qu'il soit nuit.* Après sa mort, on trouva dans son cabinet des prédictions sur ceux de sa connoissance, dont il avoit vû la main & le visage, qui se trouverent par la suite toutes aussi veritables que celle-ci. * Varillas. *Anecd. de Flor. Liv.* 7.

COCONUCOS (le Païs de) Contrée du Royaume de Popayan dans l'Amerique Meridionale Il y a une montagne qui jette des flammes, qu'on appelle le Volcan de Coconucos, où la riviere de la Magdelaine prend sa source. * Mary, *Diction.*

COCQ, (Jean) Avocat General du Roi en sa Cour de Parlement de Paris vers l'an 1392. a laissé un Recüeil d'Arrests intitulé *Questiones Joannis Galli.* Il mourut peu de temps après. Sa famille est celebre à Paris par son ancienneté & par ses charges. Elle a produit plusieurs Conseillers au Parlement, Maistres des Comptes, &c. entr'autres GERARD le Cocq, que Loüis XII. honora d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & François I. d'une de Maître des Requêtes. Il mourut en 1540. Consultez le sieur Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes p.* 250. *& suiv.*

COCYTE, fleuve de l'Epire, est un des quatre que les Poëtes ont fait couler en Enfer. C'est parce que son nom, qui signifie *plainte*, marque les cris de ceux qui sont dans les tourmens. Ce fleuve a donné son nom aux Fêtes dites Cocyciennes, qu'on celebroit en Enfer, à l'honneur de Proserpine. Il est different d'une autre riviere de ce nom, qui étoit en Italie, près le lac d'Arerne, & qui se déchargeoit dans le lac Lucrin ou Marmorto, & qui fut presque tout comblé par la chûte d'une montagne, durant un tremblement de terre arrivé en 1538. * Pausanias. Apoll. &c. Virgil. *l.* 6. *Æneid. v.* 323. Horace *l.* 2. *Carm. od.* 14. *v.* 18. & tous les Poëtes en parlent.

CODE, nom que l'on donne aux Recüeils des Ordonnances ou Constitutions des Empereurs & des Rois. La Republique de Rome aïant été changée en Etat Monarchique, les Constitutions des premiers Empereurs furent reduites en deux Codes, par Gregoire & Hermogene, sçavans Jurisconsultes, sous l'Empire de Diocletien, vers l'an 290. On nomma ces deux Recüeils, le Code Gregorien, & le Code Hermogenien. L'Empereur Theodose le Jeune en fit un autre, l'an 435. qui fut appellé *Code Theodosien*, où il recüeillit toutes les Constitutions des Empereurs, depuis Constantin jusqu'à lui. Les Constitutions contenuës dans ces trois Codes, convenoient si peu entr'elles, que l'Empereur Justinien se vit obligé en 534. de faire composer un Code nouveau, qui comprend tout ce qu'il y avoit de bon dans les Codes de Gregoire, d'Hermogene, & de Theodose. Il fut appellé *le Code Justinien*, & fait la troisiéme partie du corps du Droit Civil ou Romain. Nous avons en France *le Code Henri*, *le Code Loüis XIII.* & *le Code Loüis XIV.* Le premier a été fait par ordre du Roy Henri III. lequel voulant faire dresser un Recüeil de ses Edits & Ordonnances, & de celles des Rois de France ses prédecesseurs, choisit entr'autres Monsieur le President Brisson, pour y travailler. Cet Ouvrage étant achevé en 1587. Sa Majesté en envoya des copies à tous les Parlemens, & autres Cours Superieures de France, pour l'examiner, son intention étant de l'autoriser, apres qu'il auroit été approuvé par les plus notables Compagnies du Royaume. Mais les guerres civiles de la Ligue, qui s'allumerent quelque tems après & qui continuerent jusqu'en 1598. & la funeste mort du Roi, empêcherent ce loüable dessein. Ainsi le Code Henri n'eut point force de Loi. On n'a pas laissé neanmoins de l'imprimer plusieurs fois avec des Commentaires ou Notes de Charondas, de Tournet, & de Rochemailler. Jacques Corbin donna au public en l'année 1627. un gros volume intitulé le Code Loüis XIII. contenant ses Ordonnances, commentées & conferées avec celles des Rois Henri *le Grand*, Henri III. Charles IX. François II. Henri II. François I. & autres ses predecesseurs; mais c'est l'Ouvrage d'un particulier, aussi-bien que le Code Henri. On appelle vulgairement le Code Loüis XIV. les nouvelles Ordonnances faites depuis 1667. jusqu'en 1681. La premiere Ordonnance pour les matieres civiles, est datée du mois d'Avril 1667. La seconde, qui concerne les Evocations, les Reglemens de Juges, les Committimus, & Gardes-Gardiennes, les Lettres d'Etat, les Répis, les Epices & Vacations, est du mois d'Août 1669. L'Ordonnance pour les matieres criminelles, est du mois d'Août 1670. L'Edit du Roi pour le Reglement du Commerce des Negocians, est du mois de Mars 1673. L'Ordonnance touchant la Marine est du mois d'Août 1681. Ces Ordonnances ont été données au public, avec des Annotations on Remarques, par M. Bornier, Lieutenant Particulier de Montpellier, sous le titre de *Conferences des nouvelles Ordonnances.*

CODINUS, (George) Curopalate, c'est-à-dire, un de ces Officiers qui avoient soin du Palais de l'Empereur de Constantinople: ce qui étoit un emploi important. On ne sçait pas bien en quel temps il vivoit, mais c'est apparemment vers la fin du XV. siecle, & l'on est seulement assuré qu'il composa un Traité qui étoit comme un Recüeil de l'origine de Constantinople. Il a aussi laissé un Livre des Officiers du Palais de Constantinople, & des emplois de la grande Eglise. George Douza & François Junius ont traduit ces Ouvrages en Latin, Douza le premier, & Junius le second. Ils sont imprimez à Paris en Grec & en Latin en 1615. * Leo Allatius, *Diatr. de Georg.* Vossius, *de Hist. Grac. l.* 3. *p.* 368.

CODOMAN, (Laurent) Allemand, natif de Hoff dans le Voigtland en Saxe a vécu dans le XVI. siecle, vers l'an 1575. Il composa un Ouvrage Chronologique, qui est une supputation des années du monde, & des 70. semaines de Daniel.

CODORLAHOMOR, Roi des Elamites. *Cherchez* CHODORLAHOMOR.

CODROIPO, ou COCROPIO, Bourg d'Italie, dans l'Etat de Venise. Il est dans le Frioul, sur la rivie-

re de Stella, à six lieuës de Palma Vuova, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CODRUS, fils de Melanthus, fut le dernier Roi des Atheniens. On dit que voulant sauver son païs attaqué par les Heraclides, qui depuis quelques années étoient maîtres du Peloponnese, il consulta l'Oracle Pythien ou d'Apollon, duquel il apprit que le peuple, dont le Chef seroit tué, demeureroit victorieux. Cette réponse lui inspira la pensée de se déguiser en païsan, & de blesser un Soldat des ennemis, pour s'en faire tuer. Il l'executa, & fut tué l'an 21. de son regne, qui étoit le 2936. du monde, & le 1068. avant l'Ere Chrétienne. Les Atheniens reduisirent leur Etat en Republique, qui fut gouvernée par des Magistrats, qu'ils nommoient *Archontes*. Medon, fils de Codrus fut le premier, & gouverna pendant 20. ans. * Justin, *l.* 2. Pausanias, *l.* 1. Valere-Maxime, *l.* 5. *c.* 6, *ex.* 9. Velleius. Eusebe, &c.

CODRUS, Poëte Latin, vivoit sous la CLXXXV. Olympiade, vers l'an 40. avant J. C. Virgile en fait mention dans ses Bucoliques, *Eclog.* 7.

CODRUS, aussi Poëte Latin, est different du premier, & vivoit sous l'Empire de Domitien, vers l'an 90. de l'Ere Chrétienne. Il fut Auteur d'un Poëme intitulé *Theseide*, qui passoit pour être très-mauvais. Juvenal tourne en ridicule ce Codrus à cause de sa pauvreté. Procula sa femme avoit la taille extrêmement petite. L'indigence de Codrus est passée en Proverbe : *Codro pauperior.* * Juvenal, *Satyr.* 1. *&* 6. Erasme, *Adag. Tit. Paupertas.*

CODS-SCHERIF : Les Turcs donnent ce nom à la ville de Jerusalem, qui signifie la sainteté du Scherif, ou du Prince. *Cods*, veut dire sainteté, & *Scherif* Prince. Plusieurs croient que la principale raison qui a porté les Turcs à nommer ainsi cette ville, est à cause du voiage que Mahomet y fit de nuit, selon leur opinion, pour monter de là au ciel, & parce qu'il doit y revenir pour juger le monde, suivant leur Alcoran. * Ricaut, *de l'Empire Ottom.*

CODURC (Philippe) Secretaire du Roi, étoit né de parens de la Religion Prétenduë Reformée. Il se convertit & s'appliqua à l'étude des Langues, & de l'Ecriture Sainte. Il se rendit fort habile dans les Langues, & bon Interprete de l'Ecriture. Il a fait un excellent Commentaire sur Job, des Notes sur les 16. 17. & 18. versets du Chap. IX. de l'Epître aux Hebreux, pour montrer que le terme *diatin* dont se sert l'Apôtre, ne doit pas être traduit en cet endroit par celui de Testament ; mais par celui d'Alliance. Il a traduit les Livres de Job & de Salomon en François, suivant le Texte Hebreu. Il s'est aussi mêlé de controverse ; mais en la traitant toûjours par rapport à l'Ecriture Sainte, aux Coûtumes des Juifs, & aux Loix Romaines. C'est dans ce goût qu'est écrite la Dissertation qu'il a faite du Sacrifice de la Messe, & de la présence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie, imprimée à Paris en 1645. & sa Diatribe de la justification de Saints. Il y a enfin de lui une petite Dissertation sur la Genealogie de JESUS-CHRIST. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, XVII. siecle, 2. tom. edit. Paris. in 8.*

COEFFETEAU (Nicolas) Theologien de l'Ordre de saint Dominique, Evêque de Dardanie, & nommé à l'Evêché de Marseille, nâquit l'an 1574. au Château du Loir au Mans, ou, selon d'autres, à S. Calais, sur la riviere du Loir, dans la Province du Maine. Il prit en 1588. l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, où son merite l'éleva d'abord aux premieres charges ; car il fut Professeur en Theologie, Prieur & Vicaire General ; & dans un Chapitre tenu à Rome en 1608. On le fit Définiteur General de France. Il eut encore l'emploi de Predicateur de la Reine Marguerite de Valois. Son éloquence parut avec éclat, & dans ses Sermons, & dans ses Livres de l'Histoire Romaine. Le Roi Henri *le Grand* le choisit, à la sollicitation du Cardinal du Perron, pour répondre au Livre du Roi de la Grand'-Bretagne. Il répondit depuis à celui du sieur du Plessis-Mornai sur l'Eucharistie ; & le Pape Gregoire XV l'aïant choisi pour écrire contre Marc-Antoine de Dominis, il s'acquitta très-bien de cet emploi, par son Ouvrage intitulé, *De sacra Monarchia Ecclesiæ, &c. adversùs Rempublicam Marci-Antonii de Dominis, &c.* Le public lui est obligé de divers autres Ouvrages, comme sont la Traduction de Florus, de l'Histoire Romaine, &c. Le Roi Loüis XIII. voulant récompenser son merite, le nomma à l'Evêché de Lombez & de Xaintes, qu'il quitta, puis à celui de Marseille. Mais il mourut, avant que d'en avoir pris possession, le 21. Avril 1623. âgé de 49. ans. Il est enterré dans l'Eglise des Religieux Jacobins du grand Convent de Paris, dans la chapelle de saint Thomas. Il avoit été sacré Evêque de Dardanie & étoit suffragant de Mets. Les Ouvrages de Coëffeteau sont parfaitement bien écrits en nôtre Langue, sçavans, solides & dignes d'être lus par tous ceux qui se mêlent de Controverse. On y peut remarquer la difference qu'il y a entre un habile homme, qui traite les matieres de Controverse avec dignité & avec majesté, & quantité de Controversistes vulgaires dont les Ouvrages sont aussi méprisables que ceux de Coëffeteau sont dignes de loüanges. GUILLAUME Coëffeteau son frere a composé des Commentaires sur quelques Pseaumes, & sur quelques Livres de l'Ecriture Sainte, & plusieurs petits Traitez pour servir à ceux qui commencent à s'appliquer à la Prédication, imprimez sous le titre de Florilegium en 1667. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Massil.* M. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Ecclesf. XVII. siecle.*

COEL, Roi de la Grand'-Bretagne, qui vivoit sur la fin du III. siecle, tua Asclepiodote son oncle, pour se mettre sur le Thrône. Quelques-uns prétendent qu'il fut pere d'Helene, mere de Constantin *le Grand*. Les Annales d'Angleterre parlent d'un autre COEL, fils & successeur de Marius. Il avoit été nourri à Rome. On en met un autre, qui fut défait par Fergus Roi d'Ecosse. * Polydore Virgile, & du Chesne, *Histoire d'Angleterre.*

COELESYRIE. *Cherchez* CELESIRIE.

COELHO, connu sous le nom de GEORGIUS COELIUS, étoit Portugais & Abbé de saint Georges, près de Conimbre, dans le XVI. siecle en 1560. & 1570. Il avoit été disciple de Nicolas Clenard ; & comme il entendoit les Langues, Henri Cardinal de Portugal le choisit, pour être son Secretaire, & l'honora de sa bienveillance. Il a composé diverses pieces en vers. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

COELHO, (Simon) Portugais, Religieux de l'Ordre des Carmes, a écrit en sa langue, l'Histoire de son Ordre, celle de sa Province, & quelques Ouvrages de pieté. Il nâquit en 1514. & il mourut le 13. du mois de Mai de l'an 1607. âgé de 92. ans, dont il en avoit passé 70. chez les Carmes. * Nicolas Antonio, *Bibliotheque Hispan.*

COELIUS, (Gaspard) Romain, Poëte & Peintre, a vécu sous le Pontificat de Clement VIII. & de Paul V. Il avoit beaucoup d'esprit pour les Lettres, sçavoit bien l'Histoire des Mathematiques, & diverses autres sciences, & peignoit fort agreablement : homme au reste d'humeur trop bizarre, & trop particulier. Il avoit composé deux Poëmes, l'un de la prise de Rome par les Goths, & l'autre de la vie des Poëtes, outre diverses Comedies, & quelques autres pieces en vers. Il mourut âgé de 70. ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illust. c.* 127.

COELIUS RHODIGINUS. *Cherchez* RHODIGINUS.

COELIUS, nom de plusieurs autres personnes. Cherchez-les sous le nom par lequel ils sont le plus connus.

COELIUS, est une montagne de Rome. *Cherchez* CELIUS.

COELIN. *Cherchez* COLLIN.

COELUS, fils du Jour, selon les Poëtes, & mari de Vesta, qui est la Terre, comme Cœlus est le Ciel. La Fable leur donne plusieurs enfans, l'Ocean, les Cyclopes, les Titans. Saturne le plus jeune de tous mutila son pere avec une faulx d'acier, & de son sang nâquirent les Furies. * Apollodor. *l.* 1

COENUS, fils de Polemon, l'un des Generaux & des Favoris d'Alexandre *le Grand*, fut envoyé par ce Prince, pour faire le siege de Bazira dans les Indes. Après l'avoir bloquée, par des forts qu'il fit construire, il revint joindre l'armée, dans laquelle il commanda toûjours avec distinction. Sa mort, qui arriva la troi-

fiéme année de la CXIII. Olympiade, & 326. ans avant Jesus-Christ, fut très-sensible à Alexandre ; mais ce Prince dans l'éloge qu'il fit de Cœnus, ne put s'empêcher de censurer un discours que ce General lui avoit fait, pour le dissuader de penetrer jusques aux extrêmitez de l'Orient. *Si Cœnus eût prévcu*, dit-il, *que le terme de sa vie devoit être si court, il se seroit épargné la peine de composer une si longue harangue.* * Arrien. Q. Curce. Strab.

COERANUS, natif de l'isle de Paros dans la mer Égée, voiant un jour pêcher à Constantinople, acheta plusieurs Dauphins, qu'on avoit pris, & les remit tous en mer. Quelque temps après, étant dans un vaisseau qui fit naufrage, il n'y eut que lui qui se sauva par le secours d'un Dauphin, lequel, dit-on, le reçut & l'enleva sur son dos, l'emportant jusques au devant d'une caverne de l'isle de Zacynthos, qu'on appelle encore aujourd'hui Cœranion. On ajoûte que le corps de Cœranus aiant été brûlé près de la mer après sa mort, les Dauphins se presenterent le long de la côte, comme pour honorer ses funerailles. * Plutarque, *au Traité intitulé, Quels animaux ont le plus de connoissance.*

COERANUS d'Alexandrie en Egypte, fut le premier de cette ville qui fut admis à Rome dans le Sénat, ses Concitoiens en aiant été exclus par une Ordonnance expresse d'Auguste. Il fut redevable de son élevation à Caracalla, qui le fit Sénateur & Consul, vers l'an de Jesus-Christ 212. après qu'il eut été banni sous Severe, & renfermé sept ans dans une isle, comme ami de Plautien. * Dion, *l.* 51. *c.* 76.

COESFELDE, Ville d'Allemagne dans le Diocese de Munster en Westphalie. Elle est petite, mais assez bien fortifiée, & l'Evêque de Munster y a un palais, où il demeure souvent. Cette ville est la patrie de Henri dit *de Coësfelde*, Chartreux, qui a composé divers Ouvrages.

COËTIVI, Maison en Bretagne. Alain Seigneur de Coëtivi eut de *Catherine* du Châtel son épouse, Pregent; *Alain* Cardinal; Olivier Seigneur de Taillebourg; & *Christophle*, Ecuyer du Roi Charles VII. Pregent, Seigneur de Coëtivi & de Rets, Amiral de France, donna en diverses occasions, des marques de sa valeur & de sa conduite. Il fut créé Amiral en 1470. & servit très-utilement contre les Anglois. Il se trouva en diverses batailles, & prises de villes, & fut tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg l'an 1450. sans avoir eu d'enfans de *Marie* de Laval, Dame de Rets son épouse. Olivier de Coetivi, Seigneur de Taillebourg, fut grand Senechal de Vienne. Il épousa *Marguerite* fille *naturelle* du Roi *Charles* VII. & en eut Charles de Coëtivi, qui épousa *Jeanne* d'Orleans, fille aînée de *Jean* d'Orleans Comte d'Angoulême, ayeul du Roi *François* I. & eut de ce mariage *Loüise* de Coëtivi, mariée en 1501. à *Charles* de la Trémoille, Princesse de Talmont, &c. Elle mourut l'an 1553. âgée de 72. ans. * Gobelin, *l.* 2. *Comment. Pii. II.* Jacques de Pavie, *l.* 2. *Comment. & ep.* 310. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & Hist. Gen. de la Trem.* Nonguier, *Hist. d'Avign.* Godefroy. Bertrand. d'Argentré. Augustin du Pas. Ciaconius. Onuphre. le P. Anselme, &c.

COËTIVI, (Alain de) Cardinal, Evêque de Dol, puis de Cornoüaille, & enfin d'Avignon, a vécu dans le XV. siecle. Il étoit de Bretagne, et nâquit en 1407. d'*Alain* Seigneur de Coëtivi, & de *Catherine* de Châtel, & non pas de *Pregent* Amiral de France, comme divers de nos Auteurs l'ont crû; car ce dernier étoit son frere. En 1438. il fut Evêque de Dol, après Jean de Bruc, & en 1444. on le transfera à Cornoüaille. Depuis, il rétablit l'administration de son premier Evêché après la mort de Raoul de la Moussaye. Alain de Coëtivi étoit déja Evêque d'Avignon, & le Pape Nicolas V. l'avoit élevé à la dignité de Cardinal en 1448. Il étoit très experimenté dans les affaires Ecclesiastiques & Seculieres, homme de bon sens, genereux, incapable de flaterie. On le nomma *le Cardinal d'Avignon*. Ce fut lui qui s'opposa au dessein qu'on avoit de faire Bessarion Pape, après la mort de Nicolas V. Sa raison fut que l'Eglise Latine avoit assez de sujets dignes de la Thiarre, sans qu'on fût obligé d'en chercher dans l'Eglise Grecque, bien que celui qu'on proposoit fût un excellent personnage. Depuis, il reprocha hardiment en plein Consistoire à Paul II. qu'il étoit vain, méprisant, dissimulé, & qu'il avoit fait une très-grande violence à ses inclinations, durant plus de vingt ans, pour surprendre les suffrages du sacré College. En 1456. Calixte III. l'envoïa Legat en France, & Pie II. l'employa dans les grandes affaires. Le Cardinal de Coëtivi s'en acquitta très-bien, opta l'Evêché de Sabine sous le Pontificat de Sixte IV. & mourut le 22. Juillet de l'an 1474. dans le 67. de son âge. Il avoit fait de grands biens à l'Eglise d'Avignon, & il y avoit rebâti le Palais Episcopal.

COETQUEN, ou COESQUEN, Bourg & Château en Bretagne, près de Dinant, a donné le nom à l'illustre Maison de Coëtquen, sortie des Comtes de Dinan; ancienne Maison d'Avaugour. Ce fut à la fin du XII. siecle, que le nom de cette Terre de Coëtquen fut pris par Olivier fils de Rivalon, frere de Godefroi Comte de Dinan, & depuis ce temps-là, ses descendans l'ont toûjous porté. Coëtquen fut érigé en Marquisat par le Roi Henri III. en 1575. en faveur de Jean de Coëtquen, Comte de Combourg, que le Roi Henri IV. fit ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement de S. Malo. Il fut nommé Chevalier des Ordres en 1595. & mourut avant que d'avoir reçu le collier. Le chef de cette Maison est aujourd'hui Malo Marquis de Coëtquen, Comte de Combourg, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, &c. né le 7. Juin 1678. fils unique de *Malo*, Marquis de Coëtquen, &c. Gouverneur de saint Malo, mort en 1679. & de *Marguerite* Chabot de Rohan. Il a épousé en 1696. *Marie-Charlote* fille d'*Anne-Jules* Duc de Noailles, & de *Françoise* de Bournonville. Il y a encore une Branche cadette de cette Maison, dont le seul mâle est aujourd'hui le Marquis de la Marzeliere. * Du Pas, *Histoire de Bret.*

COEVORDEN, place des Païs-Bas dans la Province d'Over-Issel, est la Capitale du païs de Drente. Elle est très-bien fortifiée, forme un pentagone regulier, & est située près des marais, vers la Westphalie & le Diocese de Munster. Coëvorden souffrit beaucoup, durant les guerres civiles du Païs-Bas. Les Etats des Provinces-Unies s'en emparerent en 1579. & la jugeant d'une grande importance pour le passage, la firent fortifier. Le Comte de Reneberg, qui commandoit pour les Espagnols, la leur enleva. Le Prince Maurice la reprit ensuite l'an 1592. & Vergugo alla encore l'assieger, sans pouvoir s'en rendre maitre. Depuis, elle a encore été attaquée en diverses occasions. L'Evêque de Munster la prit en 1672. * Reidanus, *in Annal.*

COEUR, (Jacques) de Bourges, est celebre dans l'Histoire de France du XV. siecle. Quoi-que fils de Marchand, il se poussa à la Cour du Roi Charles VII. Il devint Conseiller, seul Thresorier de l'Epargne, ou, comme on parloit alors, Argentier du Roi, Maître des Monnoïes de Bourges, & mania toutes les Finances. On raconte des choses si surprenantes de ses richesses, de son credit, & de ses bâtimens, que quelques Chimistes se sont imaginez qu'il avoit trouvez la pierre Philosophale. Le Roi le nomma l'an 1448. au nombre des Ambassadeurs qu'on envoïa à l'Assemblée de Lauzane, pour y finir le Schisme d'Amé VIII. Duc de Savoye, dit *Felix* V. contre le Pape Nicolas V. Ses ennemis se servirent de cette absence, pour le perdre auprès du Roi, & pousserent plus loin cette affaire, après la mort d'Agnès Sorel, maîtresse de ce Prince. Ils accuserent Jacques Cœur de l'avoir fait empoisonner, pour plaire au Dauphin Loüis, auquel il fournissoit de l'argent. Ces deux points étoient délicats, & le Roi permit de lui faire son procès. Ainsi l'an 1452. on accusa Jacques Cœur d'avoir contribué à la mort d'Agnès Sorel, de crime de concussion, d'exaction, de transport d'argent hors du Roïaume, de billonnement de Monnoïe, de fabrication de faux seaux, & de vente d'armes aux Sarrasins. Comme il se croïoit innocent, il comparut volontairement pour se justifier; mais il fut arrêté, & traduit en diverses prisons. L'Arrêt donné contre lui le 19. Mai 1453. dit que le Roi l'avoit trouvé coupable de tous ces crimes; que neanmoins il lui remettoit la peine de mort, pour les services qu'il lui avoit rendus & à la priere du Pape. Ensuite on le condamna à faire amende honorable, & à païer cent mille écus. On dit que, quand il eut païé cette somme, qui étoit peut-être la seule chose qu'on souhaittoit, le Parlement le rétablit en ses biens & sa re-

nommée. Il est appellé Capitaine General de l'Eglise contre les Infideles, dans son éloge qui met sa mort au 15. Novembre 1456. Quelques Auteurs assurent que les Commis de Jacques Cœur lui firent present de quelques sommes d'argent; qu'il se retira dans l'Isle de Chypre; & que par son adresse, il y devint encore plus riche qu'il n'étoit en France. Un de ses freres nommé *Nicolas*, fut Evêque de Luçon, & mourut en 1450. Pour lui, il épousa *Macée* de Leodepart, dont il eut Geofroy Cœur, Seigneur de la Chaussée, Echanson du Roi Loüis XI. & pere de *Germaine* Cœur, mariée l'an 1413. à *Loüis* de Harlay, Baron de Monglat, &c. & *Jean* Cœur, qui fut Archevêque de Bourges, & un des plus grands Prélats de son siecle. Les Auteurs en parlent avec éloge. Il mourut le 25. Juin de l'an 1483. & fut enterré dans sa Metropole, où l'on voit son tombeau, avec cette courte Epitaphe qu'on y mit par son ordre: *Memorare quæ mea substantia*. Jacques Cœur eut aussi une fille nommée *Marie*, femme d'*Eustache* Luillier, Seigneur de S. Memin & de Boulancourt. * Monstrelet, *Vol. III.* Gaguin, *l.* 10. Belle-Forêt, *l.* 5. *c.* 114. Jean Chartier. Dupleix. Mezeray. Sainte-Marthe, &c.

COEUR-DE-ROY, étoit un Gendarme qui servoit dans l'armée des Protestans, dans le XVI. siecle. Ce fut un des plus cruels hommes, qui porterent les armes pendant les troubles. Ayant un jour été pris par les Catholiques, & mené à Auxerre, il y fut mis en pieces, & son cœur coupé par morceaux, fut exposé en vente, pour venger les cruautez, que ce scelerat avoit commises contre les Catholiques. * Jean le Frere, *Hist. des Troub.*

COGENITSE', Ville de Pologne, sur la route de Varsovie à Leopol. Elle est sans clôture. Il y a une Starostie, avec son *Devour*, c'est-à-dire, la Maison du Seigneur. Cette Starostie est de cinq ou six mille livres de rente. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

COGGESHAL, (Radulphe) ou Radulphus Coggeshales, fut Chanoine, puis Religieux de Cîteaux en 1228. On a de lui une Chronique de la Terre-Sainte, &c. Consultez Pitseus qui en fait mention.

COGITOSUS, Auteur Ecossois, a écrit un Livre des miracles de sainte Brigitte d'Ecosse, qui vivoit en 521. Son Ouvrage est le même que Canisius a fait imprimer. On ne sçait pas précisément en quel temps il vivoit. * Canisius, *T. V. ant. Lect.* Le Mire, *in auct.* Vossius, *l.* 3. *des Histoires Lat.*

COGLIONI, (Barthelemi) Grand Capitaine, vivoit dans le XV. siecle. Il étoit Italien, & natif de Bergame, dont sa famille avoit eu la souveraineté. Mais elle en fut chassée par la faction des Suardi, vers l'an 1410. Barthelemi, qui étoit alors extrêmement jeune, porta les armes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Les Venitiens le mirent à la tête de leurs troupes, contre celles de Philippe Visconti, Duc de Milan, qui leur avoit declaré la guerre. Il défendit Bergame & Verone, défit en diverses occasions, l'armée du Duc de Milan, & rendit d'autres grands services aux Venitiens. Mais depuis, mécontent du Provediteur Dandoli, il se jetta dans le parti de Philippe. Après la mort de ce Duc arrivée en 1447. il servit les Milanois, puis François Sforce. Les Venitiens l'attirerent de nouveau chez-eux, & en tirerent des services très-importans; il se broüilla encore avec eux, & ils eurent l'adresse de le rappeller, parce que la victoire se declaroit toûjours pour son parti. On le fit General d'une armée destinée contre le Turc; mais il mourut presque dans le même temps en 1475. Le Sénat de Venise lui fit élever une statuë équestre de bronze. C'est lui qui a introduit l'usage de traîner l'artillerie en campagne. * Guichardin, *de bell. itiner.* P. Celestin, *Hist. di Berg.* Mascardi, *Elog. di Cap. illust.* Justiniani, *Hist. de Venet.*

COGNAC sur la Charente, Ville de France en Angoumois: c'est, selon l'interpretation de Sponde & de Bouchel, le *Campiniacum* ou *Compiniacum*, où Gerard, Archevêque de Bourdeaux, celebra un Concile en 1238. D'autres la nomment *Conacum*. Cognac a un siege Roïal. Elle est située vers les frontieres de Xaintonge, entre Jarnac & Xaintes dans un terroir très-fertile en vins, & celebre par ses eaux-de-vie. Le Roi François I. y prit naissance en 1493. & y fit bâtir une forteresse. Les Huguenots se rendirent maîtres de Cognac en 1569. le Duc d'Anjou l'assiegea après la victoire de Jarnac; mais, comme cette ville étoit défenduë par une garnison de sept mille hommes, il fut obligé de se retirer. En 1651. le Prince de Condé ayant pris Xaintes, assiegea Cognac, d'où il fut repoussé par les troupes du Roi, commandées par le Comte d'Harcourt.

COGNI *Iconium*, Ville de la Lycaonie dans l'Asie Mineure, aujourd'hui Capitale de la Caramanie, & residence d'un Beglierbei. Elle a eu autre-fois un Archevêché, sous le Patriarche de Constantinople. * Bellon, *l.* 2. *des Observ. c.* 113. Le Mire, *Geogr. Eccl.* Il s'y est tenu un Concile au commencement du III. siecle de l'Eglise, qui autorisa la rebaptisation des Heretiques. *Voiez* Icone.

COGOLLUDO, Bourg de la Castille Vieille en Espagne. Il est sur une colline, près de la riviere d'Hennares, entre Hitta & Siguença. * Maty, *Diction.*

COGORETO, ou Cogureo, Bourg d'Italie, situé sur la Côte de l'Etat de Génes, entre la Ville de ce nom & celle de Savonne, à cinq lieuës de la premiere, & environ à quatre de la derniere. Ce lieu a donné la naissance à Christophle Colomb, qui s'est rendu si celebre par la découverte de l'Amerique. * Maty, *Diction.*

COHAN, Contrée que M. Witsen met dans la Grande Tartarie, vers l'Ocean Oriental, entre l'emboûchure de la riviere d'Amur, & celle de Quentung.

COHEN, les Juifs se servent encore aujourd'hui de ce mot, qui signifie *Sacrificateur*, bien qu'ils n'ayent plus de temple ni de sacrifices: de sorte que c'est plûtôt un titre d'honneur, & une qualité dont ils se flattent, qu'une dignité effective, outre que dans la misere, à laquelle ils sont réduits depuis tant de siecles, ils ne peuvent plus distinguer leurs Tribus, pour se dire Levites, & de race de Sacrificateurs. Leon de Modene dans son Livre des Ceremonies, *part.* 1. *chap.* 12. remarque qu'encore qu'il se trouve des Juifs, qui prétendent être descendus des Sacrificateurs & des Levites, & avoir une tradition certaine de la verité de leur genealogie, malgré les transmigrations, ils n'ont pourtant parmi eux aucune prééminence, si ce n'est qu'ils reçoivent quelque chose des premiers nez, & qu'ils sont les premiers à lire le Pentateuque, dans les Synagogues. Ils donnent aussi la benediction au peuple dans les Fêtes solemnelles, se servant de ces paroles des Nombres, *chap.* 6. *vers.* 14. *Le Seigneur te benisse & te garde.*

COIBOCARAN, ou Caibocaran. C'est une chaîne de Montagnes, qu'on met dans le Royaume de Perse en Asie, le long de la frontiere Meridionale du Chorassan, vers les confins du Candahar. * Maty, *Diction.*

COIFFIER, dit Ruzé, (Antoine) connu sous le nom de Mareschal d'Effiat, Marquis d'Effiat, de Chili & Longjemeau, Baron de Maci, &c. Maréchal de France, étoit fils de *Gilbert* Coiffier, & de *Charlotte* Gautier, & petit-fils d'un autre *Gilbert*, Conseiller & Maître de l'Hôtel du Roi, & de M. Marguerite de France en 1566. & de *Bonne* Ruzé. Son grand oncle Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu, Chili & Longjemeau, Secretaire d'Etat & Thresorier des Ordres du Roi, le fit son heritier, à condition de prendre son nom, & ses armes. Le Marquis d'Effiat s'avança à la Cour. Le Roi Loüis XIII. le fit Chevalier du Saint Esprit en 1620. & Surintendant des Finances en 1626. Depuis, il l'envoïa Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre. Il servit très-bien dans cette negociation; se trouva en 1630. aux combats de Veillane, de Carignan, & ailleurs; & en 1631. fut fait Maréchal de France le 6. Janvier. Le Roi le nomma Senéchal du Bourbonnois & d'Auvergne, & lui donna le Gouvernement de ces deux Provinces, & de l'Anjou, avec la Lieutenance Generale des armées du Roi en Allemagne, où il mourut de maladie à Lutzelstein, sur les frontieres d'Alsace, & dans les Monts de Vauge le 27. Juillet de l'an 1632. ce Maréchal avoit épousé *Marie* de Fourcy, morte à Paris le 17. Janvier 1670. & il en eut Martin qui suit: *Henri*, Marquis de Cinq-Mars, *Jean*, Abbé de saint Sernin de Toulouse, mort le 19. Octobre 1698. âgé de 77. ans; & *Marie*, femme de *Charles* de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, morte le 22. Avril 1633. âgée de 20. ans. Martin Coiffier, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat, &c. eut d'*Elizabeth* d'Escoubleau son épouse, Antoine Coiffier, dit *Ruzé*, aujourd'hui Marquis d'Effiat, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer, & premier Veneur de

M. le Duc d'Orleans. Il avoit épousé *Marie-Anne* Olivier, fille de *Loüis*, Marquis de Leuville, morte sans enfans le 21. Février 1684. Henri Coiffier, dit *Ruzé*, Marquis de Cinq-Mars, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi. Il fut Capitaine aux Gardes, puis Grand-Maître de la Garde-robe du Roi en 1637.& deux ans après Grand-Ecuyer de France. Il se trouva au siege d'Arras en 1640. & à celui de Perpignan en 1642. Ce fut l'année de son malheur. Il avoit beaucoup d'esprit, & il étoit bien-fait de sa personne, Favori de son Prince, qu'il sembloit gouverner entierement; mais sa jeunesse & sa faveur l'emporterent trop loin. Le Cardinal de Richelieu, qu'il vouloit perdre, l'observa si bien, qu'il surprit un Traité que Cinq-Mars avoit fait avec l'Espagnol. Il fut arrêté à Narbonne, & conduit à Lyon, où il eut la tête coupée le 12. Septembre 1642. n'étant qu'en la 22. année de son âge. *Voïez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

COIGNET, (Mathieu) François, Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes de son Hôtel, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il étoit petit-fils de *Mathieu* Coignet, pourvû en 1507. d'un Office de Maître des Requêtes. François I. l'envoya Ambassadeur en Suisse & ailleurs, & il mourut en 1586. à l'âge de 72. ans, après avoir servi utilement sous cinq de nos Rois. En 1583. il publia un Ouvrage intitulé : *Instruction aux Princes de garder la foi promise.* * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.*

COIGNET, (Gaspard) Seigneur de la Tuillerie, Comte de Courson, petit-fils du précedent, se rendit celebre par ses Ambassades. Son pere *Mathieu* Coignet IV. du nom, fut successivement Secretaire du Roi, Grand Audiancier de France, Gentilhomme ordinaire, puis Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Henri IV. Gaspard Coignet fut reçû Conseiller au Parlement de Paris le 27. Août 1618. Maître des Requêtes le 23. Decembre 1624. ensuite Conseiller d'Etat & du Conseil Royal des Finances. Le Roi Loüis XIII. le nomma Intendant de Justice aux Provinces de Poitou, Xaintonge, & païs d'Aulnis; & en cette qualité, il le laissa dans la Rochelle, après la prise de cette Place, pour en faire démolir les murs & les fortifications : il s'en acquitta avec tant de prudence & de fermeté, que sans rien negliger des ordres du Roi, il se concilia l'affection des Rochelois, qui firent fraper des jettons à sa gloire en 1629. L'an 1632. il fut nommé Ambassadeur à Venise, & il y soûtint dignement la préeminence de la Couronne de France sur celle d'Espagne. Il empêcha aussi la Republique de se broüiller avec le Pape Urbain VIII. & reconcilia la Princesse Marie de Gonzague, veuve du Prince Charles de Mantoüe, avec le Duc son beau-pere. En 1637. le Roi le tira de Venise, & le fit son Ambassadeur Extraordinaire vers les Princes d'Italie, d'où Sa Majesté le rappella en 1640. pour aller faire les mêmes fonctions auprès de la Republique de Hollande. La guerre s'étant allumée en 1644. entre les Rois de Suede & de Danemarck, M. de la Tuillerie fut dépêché vers ces deux Princes en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & il y négocia si bien, qu'il eut le bonheur de les accommoder par le Traité de Brosboo le 23. Septembre 1645. qui lui gagna également l'estime de Christian IV. Roi de Danemarck, & celle de la sçavante Christine Reine de Suede. Il rentra à Copenhague comblé de benedictions de la part du peuple, & d'honneurs de la part du Roi, qui lui fit faire une entrée magnifique : il ne fut pas moins bien reçû à Stockolm. En 1646. il revint à son Ambassade d'Hollande, qu'il ne quitta que le 23. Mai 1648. Le Roi récompensa ses services en 1650. par l'érection en Comté de la Terre de Courson le Château, & de Courson la Ville, l'une des anciennes Baronnies du Comté d'Auxerre; & sa mort arrivée en 1653. dans sa 57. année, l'empêcha de recevoir de plus grandes récompenses. Il avoit épousé en 1625. *Anne* l'Escalopier, fille de *Jean* President au Parlement de Paris, & sœur aînée de *Marie* Duchesse de Bethune-Charost. Elle mourut à Venise en 1633. âgée de vingt-deux ans, laissant entr'autres enfans Henri Coignet de la Tuillerie, Comte de Courson, mort en 1696. pere de Pierre-Paul Coignet, Comte de Courson, Bailli & Gouverneur d'Auxerre. * *Memoires du Temps. Mercure Historique.* Blanchard, *Conseill. du Parl. &c.*

COIGNET, (Michel) d'Anvers, Mathematicien, s'acquit beaucoup de réputation par ses Ouvrages. Guichardin parle avantageusement de lui, aussi-bien que la Croix du Maine, au sujet d'un Traité de la Navigation, que Coignet avoit publié l'an 1581. en Langue Françoise. Il mourut le 24. Decembre en l'an 1623. * Valere André, *Biblioth. Belg.*

COIMBRE, ou CONIMBRE, Ville de Portugal, dans la Province de Beira, avec titre de Duché, Evêché suffragant de Brague, & Université fondée par Jean III. Roi de Portugal. On la prend pour la *Conimbrica* d'Antonin & de Pline. Mais d'autres sont persuadez que c'est Condexa la Vieja, & que Conimbre, qu'ils nomment *Conimbrica nova*, s'est accruë des ruines de l'autre : c'est une grande & belle ville, située sur la riviere de Mondego, à cinq ou six lieuës de la Mer. Les fils des Rois de Portugal ont porté le titre de Ducs de Conimbre, comme Pierre III. fils de Jean I. qui fut Regent du Roïaume, & qui fut tué dans un combat le 20. Mai de l'an 1449. laissant d'*Isabelle* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon II. du nom, Comte d'Urgel, *Pierre*, qui fut proclamé Roi d'Aragon en 1464. & qui mourut à Granolie près de Barcelone, le 30. Juin de l'an 1466. *Jacques* Archevêque de Lisbonne, créé Cardinal en 1456. & mort à Florence le 16. Avril 1459. *Jean* Duc de Conimbre, Roi de Chypre, &c. qui épousa *Charlotte* de Chypre, qui fut Chevalier de la Toison d'Or, & qui mourut de poison & sans posterité en 1457. *Isabelle*, morte en 1456. femme d'*Alfonse* V. Roi de Portugal; *Philippe*, Religieuse; & *Beatrix*, mariée en 1450. à *Adolfe* de Cleves, Seigneur de Ravestein. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. Surita. Nonius. Merula. Vasconcellos. Le P. Anselme, &c.

COINLU, signifie, en Turc, *le Mouton Noir* : ce fut autrefois la marque où l'étendard d'une race de Turcomans, qui fonderent un Empire dans l'Armenie & dans la Mesopotamie, sous les derniers Empereurs Mogols & Tartares, de la famille de Genghizkhan, environ l'an 800. de l'Hegire, & de Jesus-Christ 1397. Le Sultan Ahmed Ilekhani fils d'Avis, à qui Tamerlan avoit ôté & ensuite remis le Gouvernement ou la Principauté de Bagdet, donna le commandement General de toutes ses troupes à Cara Mohammed Chef des Turcomans, qui étoient à la solde de ce Prince. Après la mort de Cara Mohammed, son fils Cara Joseph fut confirmé dans cette même dignité par le même Sultan; mais ce Turcoman le paya de tous les bienfaits qu'en avoient reçû son pere & lui, par la plus noire de toutes les ingratitudes; car il dépoüilla ce Prince de ses Etats, & le chassa de Bagdet. C'est de Cara Joseph que la Dynastie des Cara Coinlu, ou des Turcomans du *Mouton Noir* a pris son origine. Comme ces Turcomans s'étendirent dans l'Anatolie, où ils fixerent leurs demeures, leur nom est resté jusqu'à present au païs des environs de Trebizonde, qui est la Colchide; car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coinlu Ili*, ou *Païs du Mouton Noir*; de même que l'Armenie Mineure a retenu le nom d'*Ac-Coinlu Ili*, qui signifie *le Païs du Mouton Blanc.* Les Grecs Modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprebatada & Aspproprebatada.* * d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COINTE, (Charles le) Prêtre de l'Oratoire, Auteur des Annales Ecclesiastiques de France, étoit né à Troyes en 1611. Il entra à 18. ans dans l'Oratoire, où il fut reçû par le Cardinal de Berulle, Instituteur, & premier Superieur General de cette Congregation. Il n'avoit pas plus de 23. ans, lorsqu'il fut envoyé à Condom, pour y enseigner la Rhetorique. En 1643. M. Servien, Secretaire d'Etat, qui avoit été nommé pour être un des Ambassadeurs Plenipotentiaires à Munster, voulut avoir avec lui un Pere de l'Oratoire, & fit choisir le P. le Cointe. Ce fut lui qui travailla aux Préliminaires de la Paix, & qui fournit les memoires necessaires pour le Traité. Cependant, quelques services qu'il eût rendu, on ne commença à lui donner quelque récompense, qu'en l'année 1659. où M. Colbert lui fit avoir du Cardinal Mazarin, une pension de 1000. livres. Trois ans après, le Roi le gratifia d'une pension de 500. livres. Il commença alors de donner au public son grand Ouvrage des Annales Ecclesiastiques de France. Sa maniere d'agir, sage & raisonnable, & la beauté de son genie, l'ont fait rechercher des personnes du premier ordre,

dans tous les lieux où il a été. A Vendôme M. de Merœur l'avoit à sa table deux ou trois fois la semaine. M. Chigi, Nonce à Munster, prenoit tous les huit jours un après midi pour joüir de sa conversation; & depuis, ce Prélat ayant été fait Cardinal, & ensuite Pape, l'a souvent honoré de ses lettres. Le Roi même avoit pour lui une estime particuliere, & a loüé son zele & sa fidelité en plusieurs renc ntres. Il mourut le 18. Janvier 1681. âgé de 70. ans, dont il en avoit passé 52. dans l'Oratoire. Son Histoire Ecclesiastique de France est composée de huit volumes *in folio*, commençant à l'an 235. & finissant à l'an 835. elle contient les Decrets des Conciles de France avec des Explications, le Catalogue des Evêques & leur Vie, les Fondateurs, les Privileges des Monasteres, les Vies des Saints, les Questions de Doctrine & de Discipline, & tout ce qui peut regarder l'Histoire Ecclesiastique de France. C'est un Ouvrage d'un travail immense, & d'une recherche singuliere; mais, comme ce n'est qu'une compilation sans ornement, il ne se fait pas lire agreablement, & n'a pas eu d'abord un grand débit. On remarque que personne n'a attaqué les Ouvrages de ce Pere pendant son vivant. Singularité dont peu d'Auteurs peuvent se glorifier. * *Memoires du Temps*. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclef. XVII. siecle.*

COIOGNA. *Cherchez* ANTIGONIE.

COIRE, CHUR, ou COIRA, *Curia*, Ville Capitale des Grisons, avec Evêché suffragant de Mayence. Elle est située sur la riviere de Plessur, un peu au-dessus du Rhin, qui commence à y porter batteau : ce qui rend Coire fort marchande. Les Grisons y tiennent ordinairement leurs assemblées. Coire est entre Chiavene, Glaris, & Appenzel. Les habitans suivent les opinions de Zuingle. L'Evêque, le Clergé, & quelques Catholiques sont renfermez dans l'enceinte de l'Eglise Cathedrale, où ils exercent leur Religion en liberté. L'Evêque fait ordinairement sa residence à Marsoila. Il est Prince de l'Empire, & a séance & voix dans le College des Princes. Son revenu qui montoit autre-fois à 12. ou 15. mille écus, n'est plus aujourd'hui que de douze ou treize mille livres, cependant il ne laisse pas d'avoir beaucoup de puissans vassaux, qui relevent de son Eglise.

Aux environs de cette ville, on trouve dans l'estomac des Chamois certaines boules de la grosseur d'une bale de Jeu de paume, & même quelque-fois un peu plus grosses. Les Allemans prétendent qu'elles font le même effet que le Bezoard, qui vient de la même maniere dans l'estomac de certaines chévres des Indes. On y trouve aussi de ces rats des Alpes, qui sont à peu près de la grosseur d'une Foüine, dont on rapporte un trait d'industrie assez remarquable. On dit que, quand ces animaux font leur provision de foin & d'autres herbes l'Eté, pour s'en nourrir l'Hyver, il y en a un qui se couche sur le dos les pates en l'air, pour embrasser le foin, tandis qu'un autre le tire par la queuë jusqu'à leur taniere : on assûre que c'est pour cette raison que l'on leur trouve ordinairement le dos tout pelé. * Jean Spon, *Voiage d'Italie, &c. en* 1675. Heiss. *Hist. de l Emp.*

COISLIN, Marquisat en Bretagne, fut érigé en Duché Pairie, avec l'ancienne Baronnie de la Roche-Bernard, & de Pont-Château, par Lettres verifiées au Parlement en 1663. en faveur d'Armand du Cambout, Marquis de Coislin. Ce Duché a une grande journée de chemin de traverse, en allant de Nantes à Vannes, avec plusieurs villes, forêts, & châteaux. * *Cherchez* du CAMBOUT.

COKET ou l'Isle de Coquet, petite Isle d'Angleterre, sur la côte de la Province de Northumberland, près la riviere de Coquet qui s'y jette en mer, près du Bourg de Warvoth. * Baudrand.

COL, Isle d'Ecosse & une des Westernes. Elle est à trois lieuës de celle de Mul du côté du Couchant. Elle n'a que quatre ou cinq lieuës de long, & à peine une de large. Soltsdel & Killinaig en sont les lieux principaux. * Baudrand.

COLALTO, Bourg & Château d'Italie, dans la Marche Trevisane, avec titre de Comté. C'est ce Bourg qui a donné son nom aux Comtes de Colalto, qui se sont acquis beaucoup de réputation, dans la guerre, & dans la paix. * Leand. Alberti.

COLALTO, (Raimbaud) onziéme Comte de ce nom, dans le XVII. siecle, étoit fils du Comte *Antonio*, & de Julie Marquise de Torelli, & nâquit en 1579. il fut élevé à la Cour de l'Empereur, & rendit de bons services à Rodolphe II. à Mathias & à Ferdinand II. Il commandoit les armées du dernier en Italie, lorsqu'il surprit Mantoüe le 18. Juillet de l'an 1630. & quelque temps après, en revenant en Allemagne, il mourut à Coire, ville Capitale des Grisons. * Tuldenus, *Hist. nost. Temp.* Priorato, *Scene d Huom. illust. d Ital. &c.*

COLAN, Ville & Royaume. *Cherchez* COULAN.

COLARBASE, Heretique, Disciple de Valentin, que Baronius, après Philastre, croit être le même que Bassus, dont nous parlons ailleurs; bien que saint Augustin, Theodoret, & saint Jean Damascene ne soient pas de ce sentiment. Il vivoit dans le II. siecle, & enseignoit entre autres choses, que la generation & la vie des hommes dépendoient des sept Planetes. Il étoit d'abord associé avec le fameux Magicien Marc, disciple de Basilide, & ensuite il fut Auteur d'une Secte particuliere. * Saint Irenée, *l.* 1. *c.* 10. Tertullien, *des prescr. c.* 50. Saint Augustin, *des her. c.* 14. & 15. Saint Epiphane, *her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. III. premiers siecles.*

COLBERG, Ville d'Allemagne dans la Pomeranie Electorale, qu'on nomme aussi arriere Pomeranie. Elle est située sur la mer Balthique, à l'embouchure de la riviere de Persantz, entre Coslin & Treptow. Cette ville est assez forte, avec un bon château, & ses salines la rendent considerable. Elle a été autre-fois à l'Evêque de Camin. Les Suedois la prirent sur la fin de Février en 1631. après cinq mois de siege; & elle a été depuis cedée à l'Electeur de Brandebourg par le 15. Article de la paix de Westphalie en 1648. entre l'Allemagne & la Suede. La basse ou arriere Pomeranie lui fut aussi cedée avec l'Evêché de Camin.

COLBERT, (Jean-Baptiste) Marquis de Seignelay, & de Châteauneuf sur Cher, Baron de Sceaux, de Linieres, d'Ormois, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur, & Grand Thresorier des Ordres du Roi, Controlleur General de ses Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts, & Manufactures de France, nâquit à Paris le 31. Août 1619. de *Nicolas* Colbert, Seigneur de Vandieres, Conseiller d'Etat, & de *Marie* Pussort, sœur de *Henri* Pussort, aussi Conseiller d'Etat, & du Conseil Royal des Finances. Il s'attacha d'abord au Cardinal Mazarin, qui lui donna toute sa confiance, & le choisit au mois d'Avril 1661. pour être un de ses Executeurs testamentaires, avec Messieurs de Lamoignon, Premier President; Fouquet, Procureur General & Surintendant des Finances; le Tellier, Secretaire d'Etat; & Ondedeï, Evêque de Frejus. Ce Ministre, étant prêt de mourir, se fit un devoir de le recommander au Roi, comme un homme d'une application infatigable, d'une fidelité à toute épreuve, & d'une extrême capacité dans les affaires. Sa Majesté instruite par elle-même de la verité de ce témoignage, appella Monsieur Colbert dans son Conseil d'Etat, incontinent après la mort du Cardinal, & le nomma Controlleur General de ses Finances, qu'elle avoit resolu de reformer, après avoir supprimé la Charge de Surintendant. Rien n'étoit plus confus, & plus embarassé que leur administration : cependant Monsieur Colbert suivit les vûës de son Prince, avec tant de zele & tant d'habileté, qu'il vint à bout de démêler ce cahos impénétrable, de déraciner les malversations que le malheur des temps avoit introduites dans les Finances, & d'y rétablir cet ordre, sur lequel les Etrangers mêmes ont tâché de se regler.

Son bon goût & son application firent juger au Roi que personne n'étoit plus capable que lui de veiller à la construction des Edifices, que Sa Majesté avoit projetté d'élever. En effet, dès qu'il eût été revêtu de la Charge de Surintendant des Bâtimens, qu'il commença d'exercer en 1664. il fit faire des desseins par les plus habiles Architectes, pour les ouvrages ordonnez par le Roi, n'épargnant ni soins ni détails, pour faire valoir ceux qui étoient agréez par Sa Majesté, & pour les perfectionner, en conduisant leur execution. De-là, ce grand nombre de morceaux d'Architecture, tels que la façade du Louvre, la Galerie, la Colonnade, les Ecuries de Versailles, l'Observatoire de Paris, &c. dont le goût & la magnificence, attireront toûjours l'admiration des Connoisseurs.

Tous les Arts, qui ont quelque rapport aux Bâtimens, semblerent alors revivre, & se signalerent à l'envi par la production de ces chefs-d'œuvre de Peinture, de Sculpture, &c. que la France a droit d'opposer, à tout ce que l'Italie a vû naître de plus rare en ce genre. Le Roi, qui avoit étendu jusques sur eux la protection qu'il avoit accordée aux Sciences, étoit resolu de ne rien épargner pour faire fleurir les uns & les autres. Ce fut sur Monsieur Colbert que Sa Majesté se reposa du soin de lui en offrir les occasions ; & ce Ministre s'y attacha avec d'autant plus de zele, qu'il suivoit sa propre inclination, en servant celle de son Prince. Les habiles gens, animez par l'espoir des gratifications qui leur étoient destinées, redoublerent leurs soins & leurs veilles, pour s'en rendre dignes. Le merite des plus modestes ne pouvoit se cacher à la vigilance de Monsieur Colbert, qui prenoit soin de le déterrer jusques dans les païs les plus éloignez, pour l'exposer aux liberalitez du Roi. Ainsi quelques Etrangers, qui se distinguoient par leurs rares connoissances, furent attirez en France à force de bienfaits ; & d'autres, à qui l'amour de la Patrie ne permit pas de se transplanter, n'en eurent pas moins de part aux graces de nôtre Monarque bien-faisant, & furent honorez de presens, ou de pensions. Comme si c'eût été trop peu de reconnoître le sçavoir, dans la personne de ceux qui le possedoient déja ; la generosité du Prince & la prévoyance de son Ministre, leur inspirerent de fournir à ces excellens Maîtres les moyens de former des Eleves, qui pûssent un jour égaler, ou même surpasser leur réputation. Voilà sur quels fondemens furent établies ces Academies celebres, ausquelles les Sciences & les Arts sont redevables du progrès surprenant qu'elles ont fait en France, sous le regne de Loüis XIV. L'Academie des Inscriptions avoit pris naissance dans la Maison même de Monsieur Colbert dès l'année *1663*. Ce fut en *1666*. que fut érigée l'Academie des Sciences, dont les Membres s'appliquent particulierement à la Geometrie, à l'Astronomie, à la Physique, & à la Chymie. L'Architecture eut aussi son Academie en 1671. Celles même qui avoient été fondées long-temps auparavant, comme l'Academie Françoise, & celle de Peinture, & de Sculpture, ressentirent les effets de la protection du Roi, & de la bien-veillance de Monsieur Colbert, toûjours aussi attentif à procurer aux Sciences & aux Arts de nouvelles faveurs de la part de Sa Majesté, que si leur Inspection eût été le seul emploi commis à son zele.

Cependant, outre les Finances & les Bâtimens, il eut encore à regler la Marine & le Commerce, que le Roi mit dans son département, en le nommant Secretaire d'Etat l'an *1669*. Sa Majesté, dont les Armes étoient redoutées sur terre, avoit conçû le dessein de les faire respecter sur mer, & de se prévaloir de l'heureuse situation des Ports de son Royaume : avantage trop long-temps negligé par les Rois ses predecesseurs. A peine eut-elle chargé Monsieur Colbert de travailler à ce grand projet, que ce Ministre rassembla tout ce qu'il avoit de vigilance & d'habileté pour le consommer incessamment. Un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres furent construits en peu de temps. Des Arsenaux bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest & à Rochefort, furent fournis de tout ce qui étoit necessaire à l'armement & à l'équipement de plusieurs Flottes. Une multitude d'Officiers de Marine, de Pilotes, de Matelots parurent formez presque tout à coup pour les manœuvres les plus difficiles, & pour les voyages les plus lointains. Enfin, tous les ressorts de ce nouvel établissement furent conduits avec tant de prudence & tant de vivacité, que les nations les plus experimentées dans la navigation, en furent également frappées de surprise & de jalousie.

Le commerce, que la France n'avoit exercé jusqu'alors qu'imparfaitement, profita bien-tôt d'un changement si avantageux. Nos Colonies des Indes & de Canada en devinrent plus florissantes ; & l'émulation anima tellement les Négocians François, qu'il se forma dans la suite sous les auspices du Roi, & par les soins de Monsieur Colbert, trois differentes Compagnies de commerce ; l'une, pour les Indes Orientales ; l'autre, pour les Indes Occidentales ; & la troisiéme, pour les Côtes d'Afrique. Au dedans du Royaume, le Canal de Languedoc entrepris pour la communication des deux mers, fut conduit à sa perfection, & servit à transporter jusques dans le cœur de la France avec moins de peine & moins de frais, les denrées & marchandises amenées de toutes les parties du monde. Les draps fins, les étoffes de soye, les dentelles, les glaces de miroirs, &c. que nous achetions très-cherement des Etrangers, furent enfin fabriquées dans le Royaume. Et ce fut avec tant de succès, que leurs Manufactures ont fait baisser la reputation de celles qui étoient établies dans d'autres Etats, & ont été les modeles de celles qu'on y a formées depuis.

Telles étoient les occupations de Monsieur Colbert, tels étoient les soins infatigables qu'il se donnoit, pour executer les grands projets de son Prince, lorsqu'il mourut à Paris le *6*. Septembre *1683*. à l'âge de *64*. ans & *6*. jours : pleuré de tous ceux qui conservoient quelque zele pour la gloire de la France, & quelque amour pour l'avancement des Sciences & des Arts.

Ce Ministre avoit épousé *Marie* Charon, fille de *Jacques* Charon, Seigneur de Menars, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Bailly de Blois, & Capitaine des Chasses de ce Comté ; & de *Marie* Begon, & sœur de *Jean-Jacques* Charon, Seigneur de Menars, President à Mortier au Parlement de Paris : Elle mourut le 8. Avril 1687. M. Colbert en avoit eu six fils & trois filles. 1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Marquis de Seignelay, &c. dont nous parlerons dans un Article separé. 2. *Jacques-Nicolas*, Archevêque de Roüen, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé du Bec, Prieur & Seigneur Spirituel & Temporel de la Charité-sur-Loire, &c. Prelat d'un merite singulier, mort à Paris le 10. Decembre 1707. en sa 53. année. Il étoit de l'Academie Françoise. 3. *Antoine-Martin*, Bailly & Grand-Croix de Malthe, General des Galeres de cet Ordre ; Commandeur de Boncourt, Colonel du Regiment de Champagne, & Brigadier des Armées du Roi, qui fut blessé à Valcourt le 25. Août 1689. & mourut de sa blessure le 2. Septembre suivant. 4. *Jules-Armand*, Marquis de Blainville & d'Ormois, qui fut Surintendant General des Bâtimens du Roi, puis Grand-Maître des Ceremonies de France, Colonel du Regiment de Champagne, & Maréchal de Camp au commencement de 1702. Le Roi le fit Lieutenant General au mois de Juin de la même année, pour recompense d'avoir défendu pendant trois ou quatre mois Keserwert, avec toute la prudence & la valeur possible contre une armée des Alliez. Il fut blessé mortellement à Hochstet le 13. Août 1704. & mourut à Ulm, âgé de 40. ans, regretté universellement, ne laissant de *Gabrielle* de Rochechoüart Tonnay-charante, qu'il avoit épousée le 27. Juillet 1682. que *Anne* Colbert, mariée le 26. Mai 1706. à *Jean-Baptiste* Duc de Rochechoüart. 5. *Loüis*, Abbé de Bonport, & Intendant-Garde du Cabinet des Livres Manuscrits, Medailles, &c. & de la Bibliotheque du Roi, Comte de Linieres, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Flamans. Il a épousé en Mars 1694. N. du Bouchet, fille de *Loüis-François* du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand Prevôt de France, de laquelle il a eu, jusqu'à present, un fils mort en Juin 1706. & plusieurs filles. 6. *Charles-Edoüard*, connu sous le nom de Comte de Sceaux, Colonel du Regiment de Champagne, à la tête duquel ayant été blessé à Fleurus le premier Juillet 1690. il mourut de sa blessure peu de temps après. 7. *Jeanne-Marie-Therese*, qui épousa le 3. Fevrier 1667. *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuse, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roi. 8. *Henriette*, mariée le 19. Janvier 1671. à *Paul* de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. 9. *Marie-Anne*, alliée le 14. Fevrier 1679. à *Loüis* de Rochechoüart, Duc de Mortemar, General des Galeres de France, mort en 1688.

M. Colbert eut aussi pour freres & sœurs, *Nicolas* Colbert Evêque de Luçon en 1661. puis d'Auxerre, mort le 5. Septembre 1676. Prelat venerable par sa vertu & par la sainteté de sa vie ; CHARLES, Marquis de Croissy, dont nous parlerons plus bas ; EDOÜARD-FRANÇOIS Comte de Maulevrier, qui aura son article après son frere ; *Claire*, Abbesse de sainte Claire de Reims ; *Antoinette*, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie,

rie, morte en 1698. *Marie*, femme de *Jean* Desmarests, Intendant de Justice à Soissons, morte le 18. Avril 1703. & *N. Colbert*, morte Abbesse du Lys.

COLBERT, (Jean-Baptiste) Marquis de Seignelay, Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur, & Grand Thresorier des Ordres du Roi, né à Paris en 1651. étoit fils aîné de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre d'Etat, qui prit soin de se former lui-même aux affaires, & lui obtint ensuite de Sa Majesté la Charge de Secretaire d'Etat en survivance. Monsieur de Seignelay, chargé dès lors d'une partie du détail de la Marine, se rendit bien-tôt capable d'en porter seul tout le poids, & acheva sous les Ordres de Sa Majesté, d'en perfectionner l'établissement. Non seulement il sçavoit regler avec beaucoup de vigilance & d'habileté les projets de Mer ordonnez par le Roi, mais il les executoit lui-même avec autant de conduite que d'intrepidité. Son Ministere a été celebre par l'entreprise de Genes en 1684. par les differentes expeditions faites contre les Corsaires de Tripoly, de Tunis, & d'Alger, par celle qui contraignit les Espagnols de restituer le prix d'un grand nombre d'effets saisis sur les Marchands François, dans les Indes Occidentales, & par le Traité fait avec le Roi de Siam. Lorsque la guerre se fut rallumée en 1688. M. de Seignelay s'embarqua sur la Flotte destinée à faire tête aux deux Flottes ennemies qui se retirerent dans leurs ports; & il fut honoré en Octobre 1689. de la dignité de Ministre d'Etat. Enfin, après avoir travaillé en 1690. à un nouvel armement, qui fut suivi de la bataille gagnée dans la Manche, à la hauteur du Cap de Beveziers, il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut le 3. Novembre de la même année, à l'âge de 39. ans. Son zele ardent pour la gloire de l'Etat, son goût excellent pour les Arts, & ses manieres nobles & genereuses, le firent regretter de toute la France, & surtout des Officiers de Marine, qui connoissoient par eux-mêmes quelle étoit sa capacité dans les fonctions les plus difficiles de leur métier. Il avoit épousé en premieres nôces le 8. Fevrier 1675. *Marie Marguerite* d'Alegre, fille unique de *Charles-Yves* Marquis d'Alegre, morte le 16. Mars 1678. ne laissant qu'une fille morte en bas âge en Avril 1680. En secondes nôces il épousa le 6. Septembre 1679. *Catherine-Therese* de Matignon, Marquise de Lonré, fille puînée de *Henri* de Matignon, Comte de Thorigny, laquelle se remaria le 22. Fevrier 1696. à Charles de Lorraine, Comte de Marsan. Elle en eut aussi des enfans, & est morte le 7. Decembre 1699. De son mariage avec M. de Seignelay, elle a laissé cinq fils. 1. MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay & de Lonré, qui suit. 2. *Paul-Edoüard*, Comte de Creüilly, né en 1686. Colonel du Regiment Royal des Dragons, qui a épousé N. Spinola. 3. *Loüis-Henri* Chevalier de Malthe, dit le Chevalier de Seignelay, né en 1687. mort en Janvier 1705. 4. *Charles-Eleonor*, Comte de Seignelay, qui a épousé le 11. Mars 1717. *Anne* de la Tour-Taxis, fille de *François-Sigismond* de la Tour-Taxis, Comte de Valsassine & du S. Empire, Lieutenant General des Armées de l'Empereur, & Gouverneur des ville & Duché de Limbourg, & d'*Anne* Duval; & *Theodore-Alexandre*, Comte de Ligny, né en 1690. mort en 1695.

MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Colonel du Regiment de Champagne, fut reçû Maître de la Garderobe du Roy, en survivance du Marquis de la Salle en 1690. fut nommé Colonel du Regiment de Champagne en 1702. Brigadier d'Armée en 1705. & mourut le 26. Fevrier 1712. en sa 29. année. Il épousa le 10. Janvier 1708. *Marie-Loüise-Maurice* de Furstemberg, fille d'*Antoine Egon* Prince de Furstemberg, dont il a eu *Marie-Loüise* & *Marie-Sophie* Colbert. *Voyez* le P. Anselme.

COLBERT, (Charles) Marquis de Croissi, Ministre & Secretaire d'Etat, Frere de *Jean-Baptiste* Colbert, Ministre d'Etat, avoit été Conseiller d'Etat Ordinaire, President au Conseil souverain d'Alsace, & du Parlement de Mets, Intendant de Justice aux païs & armées de Provence, Catalogne, & autres Provinces de France, & en la Generalité de Paris. Il fut depuis President à Mortier, Grand Thresorier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Angleterre, l'un des Ambassadeurs Extraordinaires & Plenipotentiaires pour la paix à Nimegue, & Ambassadeur pour sa Majesté vers le Duc de Baviere, au sujet du mariage de Monseigneur le Dauphin. Ce fut lui qui conclut la paix entre les Etats Generaux & l'Evêque de Munster, & celle des Païs-Bas en 1668. à Aix-la-Chapelle. Après s'être acquitté de plusieurs autres grands emplois dedans & dehors le Royaume, il fut nommé par le Roi Ministre & Secretaire d'Etat le 20. Novembre 1679. Il mourut le 28. Juillet 1696. âgé de 67. ans, & de son Epouse *Françoise* Beraud, fille unique de *Joachim* Beraud, Grand Audiancier de France, il laissa;

1. JEAN-BAPTISTE COLBERT, Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, qui suit. 2. *Charles-Joachim*, Abbé de Froimont, Agent general du Clergé de France, puis Evêque de Montpellier, né le 11. Juin 1667. 3. *Loüis-François-Henri*, Comte de Croissy, Lieutenant General des Armées du Roi, né le 15. Fevrier 1677. qui a épousé le 30. Decembre 1711. *Marie* Brunet de Rancy. 4. *Marie-Françoise*, née le 6. Fevrier 1671. mariée le 15. May 1696. à *Joachim* de Montaigu, Marquis de Bouzoles, Lieutenant general des Armées du Roi. 5. *Charlotte*, née le 26. Mai 1678. Religieuse à l'Abbaïe du Thresor, puis à l'Abbaïe de S. Antoine. 6. *Marguerite-Therese*, née le 7. Juin 1682. mariée 1. le 8. Août 1701. à *Loüis* de Clermont d'Amboise, Marquis de Reynel, mort le 17. Juin 1702. 2. le 5. Janvier 1704. à *François-Marie* Spinola, Duc de saint Pierre, Grand d'Espagne. 7. *Olympe-Sophie*, née le 7. Juillet 1686. morte le 18. Juin 1705.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, Marquis de Torcy, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, né en 1665. a été envoyé Extraordinaire pour le Roi en Portugal, en Danemarck, & en Angleterre, & fut reçû Secretaire d'Etat en survivance de son pere en Septembre 1689. Commandeur & grand Tresorier des Ordres du Roi en 1696. Chancelier des mêmes Ordres en 1701. & Surintendant general des Postes & Relays de France en 1699. Il a épousé le 13. Août 1696. *Catherine-Felicité* Arnaud, fille de *Simon* Arnaud, Marquis de Pomponne, Ministre d'Etat, & de *Catherine* Ladvocat, dont il a eu JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croissy, né le 25. Janvier 1703. *Charles*, mort en 1708. *Françoise Felicité*, née le 14. Mai 1698. mariée le 4. Avril 1715. à *Joseph-André* d'Ancezune, Marquis de Caderoussé. *Marguerite-Pauline*, née le 12. Mai 1699. & *Constance* Colbert, née en Mai 1710. *Voyez* le P. Anselme.

COLBERT, (Edoüard-François) Comte de Maulevrier, Seigneur de Vendieres, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant general de ses armées, frere de JEAN-BAPTISTE Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat, prit le parti des armes, & signala son courage en diverses occasions. Il fut Commandant dans Philisbourg en 1661. Capitaine aux Gardes en 1662. & Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires en 1665. Depuis il se trouva au siege de Candie en 1669. à la Campagne de Hollande en 1672. & continua de servir le Roi Loüis XIV. qui le fit Lieutenant General de ses armées en 1676. Gouverneur des ville & citadelle de Tournay en 1682. Il mourut le 31. Mai 1693. & laissa de son épouse *Marie-Magdelaine* de Bautru, fille de *Guillaume* de Bautru, Comte de Serrant, Chancelier de Monsieur, morte le 10. Mars 1700. 1. *Jean-Baptiste* Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du Regiment de Navarre, tué en défendant Namur, le 18. Juillet 1695. 2. FRANÇOIS-EDOÜARD, Comte de Maulevrier, qui suit; 3. *Henri* Colbert, Chevalier de Malthe, Inspecteur General de l'Infanterie en Italie, Lieutenant General des armées du Roi, mort le 25. Août 1711. 4. N. Colbert Abbé de Maulevrier; 5. *Marie Therese* Colbert, mariée le 12. Juin 1685. à *Jacques-Eleonor* de Rouxel, Comte de Medavid, Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1706.

FRANÇOIS-EDOÜARD Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du Regiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, mourut le 1. Avril 1706. âgé de 31. ans. Il avoit épousé le 25. Janvier 1698. *Henriette-Marthe* de Froullay, fille de *René* Sire de Froullay, Comte de Tessé, Grand d'Espagne, Maréchal & General des Galeres de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de

Marie-Françoise Auber, Dame d'Aunay, dont il a eu des enfans.

COLBERT, (Jean-Baptiste) Seigneur de S. Poüange & de Villacerf, a fait une autre branche de Colbert, tous sortis d'une même tige. Il étoit second fils d'Oudart Colbert, Seigneur de S. Poüange, Secretaire du Roi, & de *Marie* Fouret, Dame de Villacerf. Après avoir été Maître des Comptes, il fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant de Justice en Lorraine, & mourut le 29. Avril 1663. Il avoit épousé en 1628. *Claude* le Tellier, sœur de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, dont il a eu; 1. Edoüard, Marquis de Villacerf, qui suit; 2. *Michel* Colbert, Aumônier du Roi, Agent general du Clergé, puis Evêque de Mâcon, mort le 28. Novembre 1676. 3. *Gabriel* Colbert, mort Chevalier de Malthe; 4. *Jean-Baptiste-Michel* Colbert, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, puis Evêque de Montauban, enfin Archevêque de Toulouse, mort en 1710. 5. Gilbert Colbert, Marquis de S. Poüange, dont il sera parlé après son frere; 6. *Claude* Colbert, veuve de Jacques Olier, Seigneur Verneüil, Conseiller au Parlement de Paris, morte en Decembre 1715.

Edouard Colbert, Marquis de Villacerf, &c. Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Therese d'Autriche, puis de M. la Dauphine, & Surintendant des Bâtimens du Roi, mourut le 18. Octobre 1699. Il avoit épousé *Geneviéve* Larcher, fille de *Michel* Larcher, Marquis de Stenay, Président en la Chambre des Comptes, morte le 17. Avril 1712. dont il eut 1. *Edoüard* Colbert, Marquis de Villacerf, Capitaine au Regiment de Cavalerie de Tilladet, tué à la bataille de Cassel le 11. Avril 1677. 2. *François-Michel* Colbert de Villacerf, Marquis de Payens, Mestre de Camp de Cavalerie, tué au siege de Furnes, le 5. Janvier 1693. 3. *Charles-Maurice* Colbert de Villacerf, Abbé de S. André en Goufferne, & de S. Pierre le Neaufle le vieil, Agent general du Clergé; 4. Pierre-Gilbert Colbert, qui suit; 5. *Marguerite* Colbert de Villacerf, mariée en 1688. à *Jean-Baptiste-François* de Montlezun, Marquis de Besmaux, morte en Decembre 1696. 6. *Anne-Marie* Colbert de Villacerf, née en Juillet 1683. mariée le 21. Avril 1705. à *Charles-Loüis* de Mont-Saulnin, Marquis du Montal, petit-fils du Comte du Montal, Chevalier des Ordres du Roi; Pierre-Gilbert Colbert, Marquis de Villacerf, &c. fut reçû Chevalier de Malthe en 1676. mais ayant pris le parti des armes après la mort de ses freres aînez, il fut fait Capitaine de Vaisseau en 1692. puis premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine. Il épousa le 21. Fevrier 1696. *Marie Magdelaine* de Senneterre, morte le 22. Juin 1716. âgée de 43. ans, fille de *Jean-Charles*, Comte de Brinon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite* de Bauves-Contenant; dont entr'autres enfans *Marguerite* Colbert, qui a épousé le 17. Decembre 1714. *François-Emmanuel* de Crussol, Comte de Lestranges, Baron de Privas, &c. & N. Colbert, mariée à N. de Veny d'Arbouse, Comte de Villemont.

COLBERT (Gilbert) Marquis de S. Poüange, Secretaire des Commandemens & Finances de la Reine Marie-Therese d'Autriche, puis Secretaire du Cabinet du Roi, fut reçû en Janvier 1701. Commandeur & Grand Thresorier des Ordres du Roi, & mourut le 23. Octobre 1706. Il avoit épousé *Marie* de Berthemet, fille de *Laurent* de Berthemet, Maître des Comptes, dont il eut pour fils unique, François-Gilbert Colbert, Marquis de S. Poüange, Seigneur de Chabanois, Mestre de Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, marié le 24. Mars 1702. à *Angelique* d'Escoubleau, fille unique de *François*, Comte de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, dont est sorti un fils, *François-Gilbert*, né en Novembre 1705.

Les autres freres de Jean-Baptiste Colbert, Seigneur de Villacerf, furent; 1. Oudart Colbert, aîné de tous, reçû Conseiller au Parlement en 1614. qui d'*Anne* Sevin son épouse, eut *Michel* Colbert, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en 1694. ne laissant que des filles; 2. *Marguerite* Colbert, veuve de *Vincent* Hotman, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, & Intendant de Justice à Paris, morte le 28. Juillet 1704. 3. *Antoinette* Colbert, qui épousa 1. *Pierre* de la Cour, President des Comptes; 2. *Loüis-Saladin* d'Anglure de Bourlemont, Duc d'Atri, morte le 19. Septembre 1698. 4. *Simon* Colbert, Conseiller au Parlement en 1638. & Aumônier du Roi; 5. Nicolas Colbert, Seigneur de Turgis, Maître des Comptes, qui a laissé posterité.

Le Chef de tous les Colberts, étoit Charles Colbert du Terron, Intendant de la Marine, & Conseiller d'Etat, mort le 9. Avril 1684. ne laissant que quatre filles; 1. *Françoise*, épouse du Prince Carpegna Romain; 2. *Magdelaine*, épouse de M. de Gassion, Président au Parlement de Pau; 3. *Entrope-Emilie*, mariée à *Claude* Marquis de Bourdeille d'Archiac, Comte de Matha, morte en May 1675. 4. *Marie-Anne*, mariée à *François* du Prat de Barbançon, Marquis de Cany, premier Maître d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orleans. Il y a encore eu de cette famille de Colbert, *André* Evêque d'Auxerre, mort le 19. Juillet 1704. & *Michel* son cousin, General de Premontré, mort le 29. de Mars 1702. *Memoires communiquez par M. de* Clairembaut.

COLCHESTER, que les Auteurs Latins nomment diversement *Colonia*, *Colcestria*, *Camodulanum*, & *Camulodunum*, Ville d'Angleterre, dans le Comté d'Essex. Elle est sur la riviere de Colne, à cinq ou six lieuës de la mer, & à trente ou 35. de la ville de Londres. Colchester a un château très-ancien. Elle est grande, bien peuplée, & celebre par le long siege qu'elle soûtint durant les dernieres guerres civiles d'Angleterre, & par ses huitres. Ceux du païs disent que sainte Helene, mere de l'Empereur Constantin *le Grand*, avoit pris naissance dans leur ville; mais assurément ils se trompent. * Camden, *Desc. Angl.*

COLCHIDE. Cherchez Mingrelie.

COLDINGHAM, petite Ville Capitale de la Province de Merche dans l'Ecosse Meridionale. Elle est fort près de la côte, à deux ou trois lieuës de la ville de Barwick, du côté du Nord. Il y avoit autrefois à Coldingham une celebre Abbaye de Filles, dont on dit que l'Abbesse & les Religieuses se couperent le nez, les lévres & les oreilles, pour se garentir de la brutalité des Danois. * Baudrand.

COLDITZ, petite Ville du Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans le Territoire de Leipsic en Misnie, sur les deux bords de la riviere de Mulde, tout auprès de son embouchure, & à sept lieuës de la ville de Meissen ou Misnie, vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

COLEBROOK, Bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Buckingham, dans le quartier nommé Stock sur la riviere de Coln, à 18. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

COLESHILL, Bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Varwick, qu'on appelle *Hemlingford*, sur la riviere de Cole. Le Lord Digby avoit une belle maison de Campagne près de ce bourg. Il est à 101. milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

COLET (Jean) fils aîné de Henri Colet, Chevalier doré, & deux fois Lord Maire de Londres, nâquit dans cette ville en 1466. & fut élevé à Oxford, où il fit de grands progrès en Logique, en Philologie, & en Mathematiques. Après cela il voyagea en France & en Italie, étudia en Theologie, & fut admiré des Etrangers par son profond sçavoir. En 1504. il retourna en Angleterre pour quelque temps, & fut fait Docteur en Theologie. Henri VII. lui donna le Doyenné de S. Paul, Cathedrale de Londres, & en 1512. il funda l'Ecole du même nom. Il embrassa la Religion Prétenduë Reformée sous Henri VIII. On a de lui un Traité de l'Education des Enfans. Un autre du Reglement des mœurs, des Sermons sur saint Paul, sur saint Matthieu, sur les Proverbes. Il mourut en 1519. * *Athen. Oxon. Histoire de la Cathedrale de saint Paul* par Guillaume Dugdale.

COLETTE (Boilett) réformatrice, de l'Ordre de sainte Claire, née à Corbie en Picardie, le 13. Janvier 1380. étoit fille de Robert Boilett Charpentier, & de Marguerite Moïon, qui étoit presque sexagenaire; elle passa les premieres années de sa vie dans la penitence; & après la mort de son pere & de sa mere, ayant distribué aux pauvres ce qu'ils lui avoient laissé, elle se retira

dans un Couvent de Beguines, qui vivoient sous la direction des Religieux de saint François. Ayant trouvé cet Institut trop relâché, elle passa dans celui des Urbanistes, puis dans celui des Benedictines; mais ne trouvant pas dans tous ces Ordres de quoi satisfaire son zele, elle prit l'habit du Tiers Ordre de saint François; dit *de la Penitence*, fit un vœu particulier de clôture, & pratiqua de grandes austeritez. Elle se trouva ensuite engagée à travailler à la reforme des Religieuses de sainte Claire, & alla trouver à Nysse Pierre de la Lune, que l'on reconnoissoit en France pour Pape, sous le nom de Benoit XIII. Elle obtint de lui tous les pouvoirs qu'elle pouvoit souhaiter, & voulut mettre la reforme dans l'Ordre de sainte Claire: n'en aïant pû venir à bout en France, elle se retira en Savoye, où elle établit sa reforme, qui se répandit ensuite dans plusieurs Provinces. Elle mourut à Gand le 6. de Mars de l'an 1447. âgée de 66. ans & de 52. jours. Elle n'a point été canonisée; mais les Papes ont permis qu'on celebrât solemnellement sa Fête dans l'Ordre. * *Vie de cette Sainte par* Pierre de Vaux. Surius. Baillet, *Vies des Saints 6. Mars.*

COLFORD, bon Bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocester, aux confins de celui de Monmouth, à trois lieuës de la ville de ce nom vers l'Orient. * Maty, *Diction.*

COLIBRE, le mont Colibre, en Latin *Colubaria*, isle de la mer Mediterranée. Elle est dans le golfe de Valence, entre l'isle d'Yvica & l'embouchure de l'Elbe. On prétend qu'elle a pris son nom de la quantité de serpens qu'il y avoit. Elle est petite, deserte, & a été partagée par la mer en six ou sept portions, qu'on peut mieux nommer des écüeils ou des rochers, que des isles. * Baudrand.

COLIGNI, Bourg dans la Franche-Comté de Bourgogne, avec titre de Comté. Il est connu sous le nom de Coligni *le Vieil*, pour le distinguer de Coligni *le Neuf* en Bresse. Quelques Auteurs ont crû que Coligni *le Vieil* a été bâti par les Romains, & que c'est une des Colonies qu'ils établirent dans les Gaules. Il seroit pourtant difficile de prouver ces faits; & il suffit de remarquer que c'est ce bourg qui a donné son nom à la celebre Maison de Coligni, si noble & si ancienne.

Coligni, Maison. On croit que la Maison de Coligni vient des anciens Comtes de Bourgogne, depuis le X. siecle.

I. HUMBERT I. du nom, Seigneur de Coligni & du païs de Revermont, fonda en 1131. l'Abbaïe du Miroir au Vicomté d'Auxonne avec *Beatrix* sa femme, dont il eut GUERRIC, qui suit; *Guillaume*; *Humbert*; *Guy*, Prieur d'Inimont; *Dalmas*; & *Bernard* de Coligni.

II. GUERRIC, Seigneur de Coligni, & du païs de Revermont, suivit l'Empereur Conrard, au voïage qu'il fit en la Terre-Sainte en 1147. se ligua en 1161. avec Archambault VII. du nom, Sire de Bourbon, & Regnault Sire de Beaugé, & mourut peu après, laissant pour enfans HUMBERT II. qui suit; *Guillaume* & *Gaultier*, Seigneur de S. André, vivant en 1178. qui eut des enfans.

III. HUMBERT II. du nom, Seigneur de Coligni & du païs de Revermont, accompagna en 1171. Robert Duc de Bourgogne en la Terre-Sainte, & mourut en 1190. laissant de *Ide* de Vienne, *Amé*, Seigneur de Coligni le Neuf, de Marbos, &c. qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1202. se trouva à la conquête du Royaume de Constantinople, & mourut à la defense de la ville de Sevret le 2. Septembre 1205. On lui donne pour femme *Beatrix* Dauphine de Vienne, fille de *Guygues* Dauphin de Vienne, Seigneur d'Albon, & de *Beatrix* de Montferrat, & deux filles, sçavoir *Beatrix* de Coligni, Dame de Malleval, mariée en 1215. à *Albert* III. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, l'un des plus riches Seigneurs du Dauphiné; & *Marie* de Coligni, Dame de Varey, alliée à *Rodolphe* I. du nom, Comte de Geneve. Les autres enfans de HUMBERT II. du nom, Seigneur de Coligni, furent *Guillaume* Seigneur de Coligni le Neuf après son frere, vivant en 1227. HUMBERT III. du nom, qui suit; *Evrard*, Archiprêtre de l'Abbaye d'Ambronay, vivant en 1212. *Beatrix*, mariée à *Pierre* Seigneur de Montmoret; & *Alix* de Coligni, Dame de Cerdon, alliée à *Humbert* II. du nom, Seigneur de Thoire, duquel elle étoit veuve en 1216.

IV. HUMBERT de Coligny III. du nom, Sire d'Andelot, mourut avant ses freres le 25. Juin 1221. & eut pour enfans AMÉ II. du nom, qui suit; *Gautier*, Seigneur de Montgiffon, & d'Andelot, qui d'*Alix* de Commercy, ne laissa qu'un fils nommé *Humbert*, Seigneur d'Andelot, mort sans posterité en 1274. *Manassés* vivant en 1250. *Guillaume*, Abbé de l'Isle-Barbe, mort vers l'an 1240. & *Hugues* de Coligny, Seigneur de Crecia & de Civria, qui eut des enfans.

V. AMÉ II. du nom, Seigneur de Coligny, de Chevreau & d'Andelot, vivoit en 1246. Il épousa *Alix* de Cuseau, fille de *Ponce* III. du nom, Seigneur de Cuseau, & de *Laurence* de Senecey, Dame de Bar-sur-Seine, dont il eut ETIENNE, qui suit. *Guy*, Prieur de Nantua, vivant en 1310. *Guillemette*, mariée avant l'an 1240. à *Guillaume* Palatin, Seigneur de Mondidier & de Riotiers-sur-Saône, morte en 1262. & *Guillaume*, Seigneur de Coligny, de Chevreau & de Jasseron, qui étoit l'aîné, mort avant l'an 1275. ne laissant de *Beatrix* sa femme, que *Marguerite*, Dame de Coligny le Vieil & de Chevreau, mariée à *Guy*, Seigneur de Montluel.

VI. ETIENNE de Coligny I. du nom, Seigneur d'Andelot & de Jasseron, suivit Robert Duc de Bourgogne en la guerre qu'il eût en 1284. pour la succession du Dauphiné, contre Humbert, Seigneur de la Tour, qui en avoit épousé l'heritiere, & fit son Testament en 1318. Il épousa *Isabeau* de Forcalquier, Dame de Cressia, fille aînée de *Gerard* de Sabran, dit *de Forcalquier*, & d'*Agnès* de Mont-saint-Jean, dont il eut JEAN, qui suit. BERAUD de Coligny, Seigneur de Cressia & de Beaupont, Lieutenant au Comté de Bourgogne, qui a fait la premiere branche des Seigneurs de Cressia, finie à *Henry* de Coligny, Seigneur de Cressia, mort sans alliance en 1407. *Jeanne* de Coligny, mariée à *Humbert* I. du nom, Seigneur de S. Amour; *Marguerite*, mariée avant l'an 1304. à *Jean* de la Baume, Seigneur de Fromentes; & *Aymée* de Coligny, qui épousa *Berault* de Joinville, Seigneur de Marnay, &c.

VII. JEAN de Coligny I. du nom, Seigneur d'Andelot, mourut avant son pere. Il épousa en 1298. *Jeanne* Dame de la Roche-du-Vanel, fille unique de *Milon*, Seigneur de la Roche, dont il eut ETIENNE II. du nom, qui suit; *Jacques*, Chantre & Chanoine de Lyon, mort en Novembre 1372. *Jean*, mort avant l'an 1328. *Marguerite*, alliée en 1320. à *Jean* d'Arbon, Seigneur de Coiges; *Isabeau*, Abbesse des Cordelieres de Château-Châlon, morte vers l'an 1369. & *Jeanne* de Coligny, Religieuse.

VIII. ETIENNE de Coligny II. du nom, Seigneur d'Andelot, de Beaupont, &c. vivoit en 1331. Il avoit épousé *Eleonore*, fille de *Humbert* V. du nom, Seigneur de Thoire & de Villars, & d'*Eleonore* de Beaujeu, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; *Hugonin*, mort avant l'an 1395. sans enfans de *Lucie* du Saix; *Loüise*, mariée à *Aymé*, Seigneur de Montaigny en Lyonnois; & *Marguerite* de Coligny, alliée 1. à *Aymar* de Beauvoir, Seigneur de la Palu; 2. à *Jean* de Salins, Seigneur du Poupeto.

IX. JEAN II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. suivit le Comte de Savoye dans la guerre qu'il fit aux Valaisins, pour le rétablissement de l'Evêque de Sion, & vivoit en 1397. Il épousa le 25. Janvier 1357. *Marie* de Vergy, fille aînée de *Jean* de Vergy II. du nom, dit *le Borgne*, Seigneur de Champlite, Sénéchal de Bourgogne, & de *Gisle* de Vienne, dont il eut *Jean* de Coligny, mort du vivant de son pere, sans laisser de posterité de *Gisle* de Beaujeu; JACQUES I. du nom, qui suit; *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Obediencier de l'Eglise de S. Just, vivant en 1401. *Etienne*, Seigneur de Loysia, mort sans alliance avant l'an 1402. *Gisle*, mariée 1. avant l'an 1390. à *Jean*, Seigneur de S. Amour; 2. à *Gerard* de Turcy, Seigneur de Noyers; *Guillemette*, Abbesse de Château-Châlon; *Catherine* & *Marguerite* de Coligny, Religieuses.

X. JACQUES I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. dit *Jacquemart*, suivit le Comte de Nevers en son voyage de Hongrie, & se trouva à la bataille de Nicopolis en 1396. fut l'un des Seigneurs qui allerent au-devant de l'Empereur Sigismond en 1415. & l'accompagna jusqu'à Paris. Il suivit aussi le Duc de Bourgogne,

lors qu'il vint à Paris en 1420. demander justice au Roy du meurtre du feu Duc Jean son pere, & fit son Testament en 1434. Il épousa *Huguette* de la Baume, fille aînée & heritiere de *Humbert* de la Baume, Seigneur de Fromentes, & de *Catherine* de Luyrieux, dont il eut Guillaume II. du nom, qui suit; *Claude*, Seigneur de Cressia, mort sans alliance avant l'an 1444. *Etienne*, Seigneur de Cressia, Boutavant, &c. qui servit Charles dernier Duc de Bourgogne dans toutes ses guerres, mort sans alliance aprés l'an 1482. *Jean*, Chanoine de Lyon, Archidiacre de Châlon, mort en 1460. *Antoinette*, mariée avant l'an 1423. à *Philibert* Andrevet, Seigneur de Corsant; *Marie*, alliée en Juillet 1434. à *Boniface* de Chalant III. du nom, Seigneur de Fenix en Piedmont; & *Catherine* de Coligny, mariée à *Jean*, Seigneur de Chevannes.

XI. Guillaume II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. suivit le parti du Prince d'Orange en 1430. fut l'un des deux cens Gentilshommes, qui s'obligerent pour le Duc de Savoye d'entretenir le Traité fait avec le Roy en 1455. & mourut en 1463. ou 1464. Il avoit épousé en Juin 1437. *Catherine* de Saligny, Dame de Saligny & de la Motte-saint-Jean, fille de *Jean-Lourdin* II. du nom, Seigneur de Saligny & de la Motte-saint-Jean, Connêtable des Royaumes de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* Braque, Dame de Châtillon-sur-Loing, à cause de laquelle il eut les Seigneuries de Châtillon, d'Aillant, de Dannemarie & autres; & en eut pour enfans; Jean III. du nom, qui suit; *Lourdin*, institué heritier de la Maison de Saligny, mort en 1466. à la suite du Duc de Bourbon sans alliance; *Renaud*, Prieur d'Arbois, du Montet & de S. Vigor; Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs de Saligny, rapportée cy-aprés; Antoine, qui a fait la seconde branche des Seigneurs de Cressia, finie en *Joachim* de Coligny, qui épousa en 1644. *Jeanne* de Talaru-Chalmazel, & mourut sans posterité; *Marie*, alliée en Mars 1468. à *Antoine*, Seigneur de Chareil; & *Loüise* de Coligny, morte sans alliance.

XII. Jean III. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, Châtillon-sur-Loing, d'Aillant, de Dannemarie en Puisaye, &c. fut le premier de sa famille, qui établit sa demeure en France à cause des grands biens qu'il y possedoit. Il suivit le parti du Roy Loüis XI. combattit pour son service à la bataille de Montlhery en 1465. & mourut aprés l'an 1480. Il épousa en 1464. *Eleonore* de Courcelles, fille de *Pierre*, Seigneur de Courcelles, S. Lyebaut, de Tanlay, &c. & de *Pregente* de Melun-la-Borde, dont il eut *Jacques* II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing, &c. Prévôt de Paris, qui mourut à Ferrare de la blessure qu'il reçût au siege de Ravenne le 26. May 1512. sans laisser de posterité d'*Anne* de Chabannes, fille unique de *Jean*, Comte de Dampmartin, ni de *Blanche* de Tournon, ses deux femmes; Gaspard I. du nom, qui suit; *Pregente*, mariée en Février 1479. à *Pierre*, Seigneur d'Aigreville en Gâtinois, morte en Juin 1537. *Marie*, alliée en même-temps que sa sœur à *Georges*, Seigneur de Menthon, Chambellan du Duc de Savoye; *Loüise*, mariée 1. en Janvier 1502. à *Loüis*, Seigneur de la Ferté-au-Vicomte en Anjou; 2. à *Lancelot* du Lac, Seigneur de Chemerolles, Gouverneur d'Orleans; *Anne*, mariée en Juin 1505. à *Gilbert* des Serpens, Seigneur de Chitain & de Baignaux, grand Maréchal des Logis; & *Charlotte* de Coligny, Tresorier de l'Abbaye des Dames de Troyes en 1510.

XIII. Gaspard de Coligny I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy & Maréchal de France, fut ensuite honoré du Colier de l'Ordre. En 1520. il fut present à l'entrevûë du Roy & de Henri VIII. Roi d'Angleterre, qui se fit au mois de Juin, entre Guines & Ardres. Il servit ensuite en Picardie, & en Champagne contre l'Empereur Charles V. & Sa Majesté le choisit pour être Lieutenant General de l'armée, qu'il envoyoit au secours de Fontarabie. Mais en ce voyage le Maréchal de Coligny mourut de maladie à Aqs le 24. Août de l'an 1522. Son corps fut apporté à Châtillon-sur-Loing, & fut enterré dans la chapelle du château. Il avoit épousé en 1514. *Loüise* de Montmorency, Dame d'Honneur de la Reine Eleonore d'Autriche, lors veuve de *Ferry* de Mailly, Baron de Conty, sœur aînée d'*Anne* Duc de Montmorency, Pair & Connêtable de France, morte en 1541. dont il eut *Pierre* de Coligny, Seigneur de Châtillon, mort enfant d'Honneur du Roy François I. vers l'an 1534. à l'âge de 18. ans; *Odet* de Coligni, Cardinal, Archevêque de Tolose, Evêque & Comte de Beauvais, dont il sera parlé ci-aprés dans un article séparé; Gaspard II. du nom, qui suit; & François de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel General de l'Infanterie Françoise, qui a fait la branche des Seigneurs d'Andelot, rapportée ci-aprés.

XIV. Gaspard de Coligny II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, Gouverneur & Lieutenant General de Paris, Isle de France, Picardie, Artois, & des Villes du Havre de Grace, & Honfleur, Colonel General de l'Infanterie Françoise & Amiral de France, dont il sera parlé ci-aprés dans un article séparé, épousa 1. en 1547. *Charlotte* de Laval, fille puînée de *Guy* XV. du nom, Comte de Laval, & d'*Antoinette* de Daillon, morte le 3. Mars 1568. 2. *Jacqueline* de Montbel, Comtesse d'Entremons, fille unique de *Sebastien* de Montbel, Comte d'Entremons. L'amour de cette Dame fut extraordinaire, en ce qu'il n'eût point d'autre cause que la réputation de l'Amiral, qu'elle aimoit passionnément sans l'avoir jamais vû. Elle en eut une fille posthume nommée *Beatrix* de Coligny, mariée le 30. Novembre 1600. à *Claude-Antoine* Bon, Baron de Meoüillon & de Montauban. Du premier lit, vinrent N. *Henry* & *Gaspard*, morts jeunes; François, qui suit; *Odet*, mort sans alliance; *Loüise*, née le 28. Septembre 1555. mariée 1. en May 1571. à *Charles*, Seigneur de Teligny en Roüergue, de Lierville, du Châtelier & de Monstreüil-Bonnin, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy, & Lieutenant de la Compagnie de l'Amiral de Châtillon; 2. en Avril 1583. à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, morte en 1620. *Renée*, née en 1561. morte à la Rochelle sans alliance; & Charles de Coligny, Marquis d'Andelot, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Champagne, né le 10. Decembre 1565. qui abjura la Religion Prétenduë Reformée, & mourut le 27. Janvier 1632. en sa 68. année. Il avoit épousé en Février 1597. *Huberte* de Chastenay, Dame de Dinteville & de Lanty, fille de *Joachim*, Seigneur de Lanty, & de *Agnés*, Dame de Dinteville, dont il eut *François* de Coligny, Marquis d'Andelot, qui se retira dans la Congregation des Peres de l'Oratoire de Paris, où il mourut; *Bernard*, Marquis d'Andelot, mort avant l'an 1630. sans enfans de *Gabriëlle* de Poüilly, fille puînée de *Simon* de Poüilly, Baron d'Esne, & *Marie-Marguerite* de Coligny, mariée à *Pierre-Ernest*, Comte de Creange, morte en 1673.

XV. François de Coligny, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Amiral de Guyenne, Colonel de l'Infanterie Françoise, Gouverneur de Roüergue & de Montpellier, né le 28. Avril 1557. se refugia à Geneve, puis à Bâle aprés la mort de son pere. Etant de retour en Languedoc, il se joignit au parti des mécontens en 1575. fit lever le siege de Montpellier au Maréchal de Bellegarde en 1577. & fut pourvû du Gouvernement de Montpellier & du païs de Roüergue en 1586. par le Roy de Navarre, qui luy donna encore la Charge de Colonel General de son Infanterie, & aprés son avenement à la Couronne celle d'Amiral de Guyenne en 1589. dont il ne joüit pas long-temps: car il mourut en 1591. Il avoit épousé le 18. May 1581. *Marguerite* d'Ailly, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Segneville, & de *Françoise* d'Oüarty, dont il eut *Henry*, Comte de Coligny, Amiral de Guyenne, tué d'un coup de mousquet au siege d'Ostende le 10. Septembre 1601. Gaspard III. du nom, qui suit; *Charles*, Seigneur de Beaupont, mort sans alliance; & *Françoise* de Coligny, mariée en 1602. à *Renée* de Talensac, Seigneur de Loudriere, morte en 1637.

XVI. Gaspard de Coligny III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de Guyenne & Maréchal de France, dont il sera parlé ci-aprés dans un article séparé, épousa le 13. Août 1615. *Anne* de Polignac, fille de *Gabriël*, Seigneur de S. Germain, & d'*Anne* de Valzergues, dont il eut *Maurice*, Comte de Coligny, mort sans alliance le 25. May 1644. Gaspard IV. du nom, qui suit; *Henriette*, mariée 1. en

Août 1643. à *Thomas* Hamilton, Comte de Hadington, Ecossois; 2. à *Gaspard* de Champagne, Comte de la Suse, duquel elle se fit séparer, rentra dans le sein de l'Eglise Catholique en 1653. & mourut le 10. Mars 1673. recommandable par ses Poësies, & sur tout par ses excellentes Elegies; & *Anne* de Coligny, mariée en 1648. à *Georges*, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbeliard, morte le 23. Janvier 1680.

XVII. Gaspard de Coligny IV. du nom, désigné Duc de Châtillon, Comte de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant General des Armées du Roy, abjura l'heresie en May 1643. mourut au château de Vincennes d'une mousquetade qu'il avoit reçûë à l'attaque de Charenton, près Paris pendant les troubles le 9. Février 1649. en sa 39. année, & est enterré en l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis en France. Il épousa *Elizabeth-Angelique* de Montmorency, fille de *François*, Seigneur de Bouteville, Comte de Lusse, & d'*Isabel* de Vienne; & étant restée veuve, elle prit une seconde alliance en 1663. avec *Christian-Loüis*, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, & mourut à Paris le 24. Janvier 1695. âgée de 69. ans, ayant eu de son premier mariage *Henry-Gaspard* de Coligny, Duc de Châtillon, né posthume, mort jeune le 25. Octobre 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ANDELOT, Comtes de Laval.

XIV. François de Coligny, Seigneur d'Andelot, &c. Colonel General de l'Infanterie Françoise, fils puîné de Gaspard de Coligny I. du nom, Seigneur de Coligny, & Maréchal de France, & de *Loüise* de Montmorency, & dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, épousa 1. en Mars 1547. *Claude* de Rieux, Comtesse de Laval & de Montfort, seconde fille de *Claude* I. du nom, Sire de Rieux, Comte d'Harcourt & d'Aumalle, & de *Catherine*, Comtesse de Laval & de Montfort sa premiere femme; 2. en Août 1564. *Anne* de Salm, veuve de *Baltasar* de Haussonville, Seigneur d'Essey-Turquestein, Grand Maître-d'Hôtel du Duc de Lorraine, & fille de *Jean*, Comte de Salm en Lorraine, & de *Loüise* de Stainville. Du premier lit sortirent Paul, qui suit; *François*, Sire de Rieux, mort à Taillebourg de la blessure qu'il reçût au combat de Montbracquet le 29. Avril 1586. en sa 27. année sans laisser d'enfans de *Jeanne* de la Motte, Dame de Vaucler, fille aînée de *Joseph*, Seigneur de Vaucler, & de *Catherine* de Tournemine, & *Marguerite* de Coligny, née en Février 1553. seconde femme de *Julien* de Tournemine, Seigneur de Montmoreac, morte en couches de son premier enfant. Du second lit vinrent *François* de Coligny, Seigneur de Tanlay, mort à S. Jean d'Angely en 1586. à l'âge de 21. ans. *Benjamin*, Seigneur de Sailly & de Courcelles, tué à la defaite du Regiment de Thiercelin à Montbracquet, près Saintes le 7. Avril 1586. & *Anne* de Coligny, Dame de Tanlay, mariée à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roy.

XV. Paul de Coligny, dit Guy XIX. Comte de Laval & de Montfort, né le 13. Août 1555. mourut au château de Taillebourg le 15. Avril 1586. laissant d'*Anne* d'Alegre, fille aînée de *Christophle*, Marquis d'Alegre, qu'il avoit épousée le 1. Septembre 1583. Guy XX. qui suit.

XVI. Guy XX. du nom, Comte de Laval & de Montfort, né le 6. May 1585. fut élevé à Sedan, puis à Caën, & ayant atteint l'âge de 18. ans, il voyagea en Italie & en Flandres; se trouva à la prise de l'Ecluse; passa en Hongrie au service de l'Empereur contre les Turcs, où il fit paroître tant de valeur & de courage, que l'Empereur luy donna le commandement de mille chevaux, & poursuivant les ennemis, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut le 30. Decembre 1601. en sa 20. année sans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALIGNY.

XII. Jacques de Coligny, quatriéme fils de Guillaume, Seigneur de Coligny & d'Andelot, & de *Catherine*, Dame de Saligny, fut substitué à *Lourdin* de Coligny son frere, en tous les biens de la Maison de Saligny. Il suivit le parti du Duc de Bourgogne en la guerre du bien public; demeura prisonnier à la journée de Montlhery en 1465. dans une autre rencontre au Comté de Bourgogne en 1475. & mourut fort âgé en 1510. laissant d'*Isabeau* de Ternant, fille de *Charles*, Seigneur de Ternant, & de *Jeanne* de Vienne, Renaud, qui suit; *Claude*, Baron de Rousset, Cressia, &c. mort au service du Roy François I. à la bataille de Pavie, sans laisser d'enfans de *Loüise* Girard, fille de *Jacques*, Seigneur de Pacy, qu'il avoit épousée en Juin 1516. *Jean*, Religieux à Cluny, Prieur de Drompuans; *Marguerite*, alliée en Août 1505. à *Charles*, Seigneur de Saillant & de Lys; *Marie-Antoinette*; *Anne*, Religieuse, & *Philippe* de Saligny, mariée 1. en Decembre 1511. à *Guillaume* de Malain, Seigneur d'Antigny; 2. à *Antoine* de Lugny, Seigneur d'Igié.

XIII. Renaud, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-saint-Jean, &c. servit en 1509. à la bataille d'Aignadel, à celle de Marignan, & en plusieurs autres rencontres, & vivoit en 1547. Il avoit épousé en May 1513. *Jacqueline* de Montboüillier, fille de *Jean*, Baron de Montboüillier, & de *Marguerite* de Vienne-Listenois, dont il eut *Jean*, mort jeune; Marc-Lourdin, qui suit; *François*, mort jeune; *Jacqueline*, mariée 1. en Septembre 1550. à *Gilbert* de Langheac, Seigneur de Dalet; 2. en Juillet 1566. à *Jean* de Durat, Seigneur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roy; *Antoinette*, alliée en Avril 1555. à *Pierre*, Seigneur d'Amanzé; & *Anne* de Saligny, Religieuse.

XIV. Marc-Lourdin, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-saint-Jean, &c. l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roy, étoit dans la Ville de S. Quentin lors qu'elle fût assiegée par les troupes du Roy d'Espagne en 1557. Il suivit toûjours le parti du Roy dans les guerres civiles; se trouva aux batailles de Dreux & de S. Denis, & fut honoré du Collier de l'Ordre de S. Michel; puis s'étant retiré dans ses terres, il y mourut le 1. Novembre 1597. laissant de *Gabriëlle* Loup, fille de *Loüis*, Seigneur de Pierrebrune, & d'*Antoinette* de la Fayette, qu'il avoit épousée en Juin 1550. Gaspard, qui suit; *Loüis*, Baron du Rousset, né en Juillet 1565. mort à Rome d'une blessure qu'il reçût en un combat particulier le 6. Juin 1583. *Anne*, & *Françoise*, successivement Prieures de S. Thomas en Forez; *Jeanne* & *Jacqueline*, Religieuses; & *Eleonore* de Saligny, mariée à *Jean* d'Anlezy, Seigneur de Dunflun.

XV. Gaspard, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-saint-Jean, du Rousset, &c. Lieutenant General pour le Roy en Bourbonnois, assista à l'Assemblée des Etats Generaux convoquée à Paris en 1614. comme Député de la Noblesse de Bourbonnois, & mourut en 1629. Il avoit épousé en Novembre 1584. *Françoise* de la Guiche, fille de *Claude*, Seigneur de S. Geran, & de *Susanne* des Serpens, Dame de Chitain, dont il eut Gaspard II. du nom, qui suit; *Claude*, Baron du Rousset, mort en 1633. sans laisser de posterité de *Claude* de Montjournal, fille de *François*, Seigneur du Vergier, & d'*Hilaire* de Troussebois, qu'il avoit épousée en Novembre 1609. *Jean*, Chevalier de Malthe, tué à l'assaut de S. Antonin en 1622. *Jacques-Helie*, aussi Chevalier de Malthe, mort de la blessure qu'il reçût à l'assaut de Bletterans en Comté en 1637. *Eleonore*, mariée en Juillet 1604. à *Claude* de Gadagne, Seigneur de Beauregard; *Diane*, Prieure de S. Thomas en Forez, & sept autres filles Religieuses.

XVI. Gaspard II. du nom, Comte de Saligny, Baron de la Motte-saint-Jean, du Rousset, &c. Gouverneur d'Autun & Bailly de Charolois, né en Juin 1590. servit le Roy dans toutes ses guerres, & fut envoyé en Normandie en 1640. avec des troupes, pour appaiser le soulevement des peuples, & y maintenir l'autorité du Roy. Il épousa en Juin 1610. *Jacqueline* de Montmorin, fille de *Gaspard*, Baron de S. Herem, & de *Claude* de Chaseron, Dame de Volore, dont il eut Gaspard III. du nom, qui suit; Jean, dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné; & *Claude* de Coligny, Religieuse au Paroy-le-Monial.

XVII. Gaspard de Coligny III. du nom, Marquis de Saligny, Comte de Dorne, &c. fut tué à l'attaque de Charenton le 8. Février 1649. Il avoit épousé *Marguerite-Gilberte* de Roquefeüil, heritiere de sa Maison. Elle prit une seconde alliance en Février 1555. avec *Claude-Yves*, Marquis d'Alegre, & mourut le 1. Février 1699. ayant eu de son premier mariage *Gaspard* de Coligny IV. du nom, Marquis de Saligny, mort sans alliance, & *Isa-*

bel de Coligny, mariée à *Noël-Leonor*, Palatin de Dyo ; Comte de Montperoux.

XVII. JEAN, Comte de Coligny, Baron de la Motte-saint-Jean, &c. fils puiné de GASPARD II. du nom, Comte de Saligny ; & de *Jacqueline* de Montmorin-saint-Herem, fut Gouverneur d'Autun, & Lieutenant General des Armées du Roy, qui le choisit en 1664. pour commander le secours & la Noblesse que le Roy envoya en Hongrie contre les Turcs, où il contribua beaucoup à la victoire remportée sur le Grand Visir au passage du Raab. L'Empereur Leopol lui en marqua sa reconnoissance par trois Lettres qu'il lui écrivit, avec lesquelles il lui envoya son portrait. Il mourut le 16. Avril 1686. ayant eu d'*Anne-Nicolle* Cauchon de Maupas, Dame du Tour & de S. Ymoge, fille de *Jean-Baptiste* Cauchon de Maupas, Baron du Tour, &c. & de *Marie* Morillon, ALEXANDRE-GASPARD, qui suit ; *Marie* de Coligny, alliée en 1687. à *Loüis* de Mailly, Marquis de Nesle, Maréchal des Camps & Armées du Roy, morte le 17. Août 1693. en sa 26. année, & autres enfans morts jeunes.

XVIII. ALEXANDRE-GASPARD, Comte de Coligny, après avoir été Abbé de S. Denis de Reims & de l'Isle-Chauvet, fut Mestre de Camp du Regiment de Condé Cavalerie, & mourut le 14. May 1694. âgé de 32. ans, étant le dernier de cette illustre Maison, sans laisser de posterité de *Marie Constance-Adelayde* de Madaillan, fille d'*Armand*, Marquis de Lassé, & de *Marie-Marthe* Sibour. * *Voyez l'Hist. de la Maison de Coligny* par du Bouchet ; *celle de Bresse* par Guichenon. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Du Chêne, *Hist. de Montmorency*. Guichardin. Du Bellay. De Thou. Du Pleix. Godefroy, &c.

COLIGNI, (*Odet* de) Cardinal de Châtillon, Archevêque de Toulouse, Evêque & Comte de Beauvais, Abbé de saint Benigne de Dijon, de Fleuri, de Ferrieres, & des Vaux-de-Cernay, né le 10. Juillet 1515. étoit fils de GASPARD de Coligny I. du nom, Maréchal de France, & de *Loüise* de Montmorency. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & se distingua par son esprit, & par son amour pour les belles Lettres. Le Pape Clement VII. le fit Cardinal en 1533. à son entrevûë avec le Roi François I. à Marseille ; mais la grande complaisance qu'il avoit pour ses freres, le perdit : il adhera aux sentimens de l'Amiral, & d'Andelot ses freres, que Calvin avoit pervertis, & s'engagea malheureusement dans l'heresie. Ensuite il rendit de grands services à ceux de son parti, & le Pape Pie IV. le priva de la pourpre dans un Consistoire secret. Cela ne toucha point ce Cardinal, qui épousa *Elizabeth* de Hauteville, Dame de Loré, qu'il avoit entretenuë quelque temps en secret ; & les Huguenots qui souhaitoient d'avoir dans leur parti un Cardinal marié, l'obligerent de l'épouser. Cette Dame demanda en 1602. son doüaire ; mais elle en fut déboutée par Arrêt du Parlement de Paris. Le Cardinal de Châtillon mourut en Angleterre le 14. Février 1571. empoisonné par son Valet de Chambre. * Sponde, *in Annal.* D'Aubigné, *l. 4. c. 14. Hist.* De Thou. Petramellarius. Ciaconius. Du Bouchet. Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

COLIGNI, (Gaspard II.) de ce nom, Comte de Coligni, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant General de la ville de Paris, de l'Isle de France, de Picardie, d'Artois, du Havre de Grace & de Honfleur, Colonel General de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France, a été l'un des plus celebres Capitaines de son temps. Il étoit fils de GASPARD de Coligni I. du nom, Maréchal de France, & de *Loüise* de Montmorenci ; & nâquit le 16. Février de l'an 1516. Dès sa plus tendre jeunesse il porta les armes, & se distingua par son courage & par sa conduite. Il se trouva l'an 1543. au secours de Landreci ; & deux ans après, à la bataille de Cerizoles sous le regne du Roi François I. Il se signala encore d'avantage sous celui de Henri II. & la faveur du Connétable de Montmorenci, son oncle, y contribua beaucoup. Le Roi lui donna la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoise, avec le Colier de son Ordre, & l'envoya conclurre la paix avec les Anglois en 1550. Depuis il suivit ce Monarque au voyage qu'il entreprit pour la défense des Princes d'Allemagne ; & après la mort du Sieur d'Annebaut, il fut pourvû de la charge d'Amiral de France le 11. Novembre 1551. L'année d'après, il combattit à l'avantgarde de l'armée que le Roi commanda en Flandre ; & en 1550. il contribua beaucoup à la victoire qu'on remporta à Renti. Coligni fit des reglemens très-utiles pour les gens de pied, & rétablit la discipline militaire. Ce fut presque en même-temps, qu'il obtint le Gouvernement de Picardie & d'Artois. Ensuite il fut envoyé avec Sebastien de Laubespine, pour traiter avec Charles, Comte de Lalain, Député de l'Empereur, & il conclut le 5. Février 1556. une tréve qui ne dura pas long-temps ; Coligni eut ordre d'être le premier à la rompre. Il se prépara pour surprendre Doüay, la nuit du 6. Janvier, pendant laquelle les habitans étoient ensevelis dans le vin ; mais il fut découvert par une vieille, qui éveilla les gardes. De-là Coligni alla à Lens, entre Lille & Arras, la prit, la pilla, & y mit le feu, & se retira, après avoir long-temps couru la frontiere, & avoir fait un grand butin. Les Espagnols assiegerent cette même année la ville de S. Quentin : l'Amiral se jetta dedans ; mais la ville ayant été forcée, il resta prisonnier de guerre. Après la mort du Roi Henri II. il prit la protection de ceux de la Religion Prétenduë Reformée, en fit profession en 1560. & en fut presque toûjours le Chef. On l'accusa d'avoir eu part à la conjuration d'Amboise : il s'en justifia pourtant, & vint même à la Cour, où il sollicita la Reine-Mere de faire cesser la severité, dont on usoit envers les Protestans. Ce fut lui qui presenta au Roi leur Requête dans l'assemblée des Notables, qu'on tint à Fontainebleau le 24. Août de l'an 1560. Ensuite il se declara hautement contre la Maison de Guise, & forma un parti si fort & si puissant, qu'il pensa ruiner la Monarchie. En 1562. il combatit vaillamment à la bataille de Dreux qu'il perdit ; & le Prince de Condé ayant été pris, il rallia l'armée, & le lendemain voulut retourner au combat ; mais ce fut sans effet. Il mena ses troupes dans le Berri, où il prit Celles, & quelques autres places, & l'on y commit des desordres épouventables, sur tout dans les Eglises. De-là, il se rendit à Gergeau, vint à Orleans, & passa dans la Normandie, où il prit Caën, le Havre de Grace, &c. Au commencement de l'année 1563. François de Lorraine, Duc de Guise, étant occupé au siege d'Orleans, fut assassiné par Poltrot. On accusa Gaspard de Coligni d'en avoir sçû le dessein ; mais il le désavoüa hautement, & s'en justifia par serment. L'Edit de Mars mit fin aux guerres domestiques. Elles recommencerent avec plus de fureur en 1567. où l'on donna la bataille de saint Denys ; l'Amiral commandoit une partie de l'armée Calviniste, qui eut du pire ; & le Connétable de Montmorenci son oncle, qui commandoit l'armée Catholique, y fut tué. Coligni prit ensuite diverses places. Il commandoit en 1569. l'avant-garde de l'armée à la bataille de Jarnac, qui fut fatale aux Calvinistes le 13. Mars. Ensuite ayant été obligé de lever le siege de devant Poitiers, il perdit la bataille de Moncontour, donnée un Lundy 3. Octobre de la même année. Avant cela, il avoit été proscrit par un Arrêt du Parlement, & on lui avoit ôté la charge d'Amiral. Mais la paix ayant été faite en 1571. le Roi Charles IX. lui fit donner cent mille francs de l'Epargne, pour réparer les pertes particulieres qu'il avoit faites pendant la guerre, lui fit d'autres graces, & lui rendit même la place qu'il avoit euë autre-fois dans le Conseil. L'année suivante, il s'efforça de persuader au Roi de faire la guerre aux Espagnols, dans les Païs-Bas. Quelque temps après, il se retira à sa maison de Châtillon-sur-Loing ; & on l'invita de venir à la Cour, pour s'y trouver aux nôces du Roi de Navarre, qui fut depuis le Roi Henri *le Grand*. Un Vendredi revenant du Louvre, on lui tira un coup d'arquebuse d'une fenêtre, dont il fut blessé dangereusement. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé se plaignirent au Roi de cet assassinat ; & Sa Majesté en témoigna un déplaisir extrême, & en fit rechercher exactement les auteurs. Elle fit même l'honneur à Coligni de lui rendre visite, accompagné de la Reine sa mere, des Ducs d'Anjou & d'Alençon ses freres, & des plus grands Seigneurs de la Cour ; mais ces feintes caresses n'empêcherent pas qu'il ne fût massacré à Paris, dans sa maison, ruë de Bethisi le Dimanche 24. Août, jour de la saint Barthelemi l'an 1572. Son corps fut jetté par la fenêtre, exposé durant trois jours à la

fureur du peuple, & enfin mis au gibet de Montfaucon; d'où Montmorenci son cousin l'ayant fait tirer, le fit enterrer secretement, dans la chapelle du château de Chantilli. Les Auteurs Protestans lui consacrerent des éloges magnifiques. Au contraire, le Parlement de Paris le condamna comme criminel de leze-Majesté, & son effigie fut même traînée au supplice. Mais cet Arrêt fut depuis cassé, sous le regne de Henri *le Grand*. L'Amiral de Coligni avoit laissé des Memoires qui furent remis entre les mains du Roi Charles IX. Ce Prince les trouva dignes d'être imprimez; mais Albert de Gondi, Maréchal de Rets, lui conseilla de ne le pas permettre, & de jetter ces Memoires au feu. On a imprimé la vie de l'Amiral de Coligni en 1686. * De Thou, *Hist.* Davila, *Hist.* Du Bouchet, *Histoire de Coligni.* Du Chêne. Godefroy. Brantôme, &c.

COLIGNI, (Gaspard III. du nom) Comte de Coligni, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, &c. Gouverneur de Montpellier & Maréchal de France, étoit fils de *François* de Coligni Amiral de Guyenne, & de *Marguerite* d'Ailli, & nâquit le 26. Juillet de l'an 1584. Il porta les armes en Hollande contre les Espagnols en 1614. & y exerça la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoise. A son retour en France, on lui donna en 1616. le Gouvernement d'Aigues-mortes, & en 1622. le bâton de Maréchal de France. Ensuite il suivit le Roi dans ses expeditions. En 1630. il fut un des Generaux dans la guerre de Savoye, où il assiegea Montmeillan. En 1635. il gagna la bataille d'Avein avec le Maréchal de Brezé, contre le Prince Thomas, & prit diverses places. Il fut obligé de lever le siege de saint Omer en 1638. & il fut même battu, en se retirant, par le même Prince Thomas. L'année d'après, il s'en vengea, puis il prit Arras avec les Maréchaux de Chaulnes & de la Meilleraye, & emporta quelques autres avantages. Il perdit la bataille de la Marfée près de Sedan, le 6. Juillet de l'an 1641. & mourut en son château de Châtillon le 4. Janvier de l'an 1646.

COLIGNI, (François) Seigneur d'Andelot, &c. Colonel General de l'Infanterie de France, fils puîné de GASPARD de Coligni I. du nom, Maréchal de France, & de *Loüise* de Montmorenci, né à Châtillon-sur-Loing le 18. Avril de l'an 1521. servit durant les guerres d'Italie & de Picardie, sous le regne d'Henri II. & fut pourvû de la charge de Colonel General de l'Infanterie en 1555. par la démission de l'Amiral son frere. D'Andelot aimoit la lecture, & paroissoit extrêmement curieux. Cette curiosité, & les conversations qu'il eut en Allemagne avec les Protestans, l'engagerent dans les nouvelles opinions, où il entraîna ses freres; & l'erreur n'eut point de plus habile partisan que lui. Il se jetta l'an 1557. dans saint Quentin, après son frere, & ils y furent pris; mais d'Andelot s'étant sauvé cinq ou six jours après, retourna en France, & servit l'an 1558. au siege de Calais. On dit que Perrenot, Cardinal de Granvelle, s'étant entretenu quelque temps avec le Cardinal de Lorraine, lui avoit fait connoître les sentimens de d'Andelot sur la Religion Catholique, & principalement contre le Sacrifice de la Messe, & que le Cardinal de Lorraine en avertit le Roi. Il est sûr que ce Prince, qui étoit alors à Monceaux, le manda par le Cardinal de Châtillon son frere, & par François de Montmorenci son cousin; & le fit avertir de répondre modestement, parce qu'il souhaitoit le trouver innocent du crime qu'on lui imputoit; mais d'Andelot, loin de profiter de cet avis, répondit si insolemment au Roi, qu'il fut arrêté, & mené à Meaux, puis dans le château de Melun en 1558. L'année d'après, le Connetable de Montmorency son oncle, le fit mettre en liberté. Il prit le parti des Huguenots pendant les guerres civiles: il se trouva à la bataille de Dreux en 1562. & l'année d'après il défendit Orleans. La prise de cette ville fut suivie de la paix, qui ne dura que jusqu'en 1567. Le 10. Novembre on donna la bataille de Saint Denys, & d'Andelot ne s'y pû trouver, étant arrêté de l'autre côté de la Seine, par des troupes du Roi, commandées par le Seigneur de Matignon. La nuit suivante, d'Andelot alla joindre l'armée Huguenote, qui se presenta en bataille dans le même lieu où elle avoit été battuë; les chefs ayant voulu par cette action d'une bravoure apparente soûtenir leur réputation chez les étrangers, & relever l'esperance & le courage de ceux de leur parti. En 1568. d'Andelot fit la guerre en Bretagne & dans le Poitou; se trouva à la bataille de Jarnac le 13. Mars de l'an 1569. & mourut à Xaintes d'une fiévre contagieuse, quelques-uns disent de poison, le 27. Mai ou le 8. Juin suivant. D'Andelot étoit un homme d'esprit, vif, entreprenant, infatigable, & sçavoit parfaitement la guerre. * De Thou, *Hist.* Du Bouchet, *Hist. de Coligny.* Brantome. Davila. Godefroy, &c.

COLIMA, Ville de l'Audience de Mexique dans l'Amerique Septentrionale. Elle est dans la Province de Mechoacan à quarante-cinq ou cinquante lieuës de la ville de ce nom vers le Couchant, & environ à dix de la mer Pacifique & du Païs de Xalisco. * Maty, *Dictionnaire.*

COLISE'E, que les Latins ont appellé *Coliseum*, ou *Colosseum*, Amphitheatre à Rome que l'Empereur Vespasien fit bâtir, & qui fut ainsi nommé, parce qu'il étoit proche du Colosse qu'on avoit dédié à Neron. Cet amphitheatre étoit en ovale, & d'une structure surprenante. Il contenoit près de cent mille spectateurs assis à leur aise autour de l'Arene, c'est-à-dire, du lieu où on lâchoit les bêtes. Ce fut là que saint Ignace Martyr fut exposé à la mort. Lorsque l'Empereur Tite le dédia, il y sacrifia quatre mille bêtes de diverses especes. Bede rapporte cet oracle au sujet du Colisée: *Quandiù stabit Coliseus, & stabit Roma; quando cadet Coliseus, cadet & Roma; quando cadet Roma, Cadet & mundus.* (Tant que le Colisée subsistera, Rome subsistera; quand le Colisée tombera, Rome tombera; & quand Rome tombera, le monde tombera & sera détruit.) Ugutius parlant du Colisée en fait un conte aussi suspect que cet oracle. Il dit que l'on y avoit placé des statuës de toutes les Provinces de l'Empire Romain, au milieu desquelles étoit celle de la ville de Rome, tenant une pomme d'or, & que ces figures étoient disposées par art magique: de sorte que, quand quelque Province vouloit se revolter, l'image de Rome tournoit le dos à celle de cette Province, & qu'alors les Romains y envoyoient une puissante armée qui réduisoit ces rebelles. Les ravages des Goths ont beaucoup endommagé ce bâtiment, qui tombe en ruine tous les jours, & dont la plus grande partie est déja par terre. * Du Cange, *Glossarium Latin.*

COLLADO, (Diego) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Espagnol de Nation, a vécu au commencement du XVII. siecle, vers l'an 1630. Il est celebre par ses Missions dans la Chine & dans le Japon, & il a composé divers Ouvrages, comme l'Histoire Ecclesiastique du Japon sous ce titre: *La Hist. Ecclesiastica del Japon desde el anno de 1601. hasta anno de 1622. Ars Grammatica Lingua Japonica. Modus confitendi ac modus examinandi pœnitentem Japonium. Dictionarium Japonicum. Dictionarium Lingua Sinensis, &c.* * Leo Allatius, *in Apibus Urban.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

COLLAO, Ville de l'Amerique meridionale dans le Perou. C'est proprement le port de Lima, dont elle n'est éloignée que de deux lieuës, dans un païs extrêmement fertile. Ce port est assuré & capable de recevoir plusieurs vaisseaux: ce qui contribuë à rendre Collao une ville riche & marchande * Laët. Sanson.

COLLATIN ou *Lucius Tarquinius Collatinus*, Consul Romain, étoit fils d'Egerius Tarquinius, cousin de Tarquin *l'Ancien*, Roi de Rome, & d'une sœur de Tarquin *le Superbe*. Il épousa Lucrece, fille de Spurius Lucretius. Sextus fils de Tarquin devint éperduëment amoureux d'elle, & ne negligea rien pour la toucher; mais la vertu de Lucrece la défendit contre toutes ses attaques. D'autres disent que pendant le siege d'Ardée que Tarquin avoit fait investir, Collatin aïant vanté la beauté de Lucrece à Sextus, & l'aïant même mené chez lui pour la voir, ce Prince en devint si amoureux, que depuis étant allé rendre visite durant la nuit à cette Dame à Collatie, où elle se tenoit, il la viola. Lucrece se donna la mort de déplaisir, & les Tarquins aïant été chassez de Rome, Collatin & Brutus furent nommez Consuls l'an 245. de Rome & 509. avant J. C. Mais le premier fut bien-tôt déposé en haine de ce qu'il étoit de la Maison Royale. * Tite-Live, *l.* 1. & 2. Florus, *l.* 1. *c.* 8. & 9. Aurelius Victor, *des hommes illustres, chap.* 9.

COLLATIUS, Apollonius. *Cherchez* APOLLONIUS.

COLLE', petite ville d'Italie dans la Toscane, avec Evêché suffragant de Florence. Elle est située sur une colline, d'où elle a le nom de Colle, dans le Val d'Elsa, ainsi nommé de la riviere de ce nom, à quatorze ou quinze milles de Sienne. * Leandre Alberti.

COLLE' ou COLLO, *Collu* & *Cullus*, Ville d'Afrique, dans le Royaume de Tunis, sur la mer Mediterranée, avec un port assez commode, & un golfe de même nom. Elle est vers les frontieres du Royaume de Bugie. * Sanson. Baudrand.

COLLE ou COLLI, connu sous le nom d'HIPPOLYTUS A COLLIBUS, étoit fils de Paul Colli, natif d'Alexandrie de la Paille, lequel s'étant fait Protestant, abandonna son païs, & s'établit à Zurich. Hippolyte son fils y nâquit le 20. Février de l'an 1561. Il étudia en Suisse & en Italie, & se rendit si habile dans le Droit, qu'il l'enseigna à Heidelberg, où il fut Recteur de l'Université, puis à Bâle & ailleurs, jusqu'à ce que le Prince d'Anhalt se choisit pour être son Chancelier. Il l'employa dans divers negotiations, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans les Païs-Bas & ailleurs. Hippolyte s'en acquitta très-bien, & mourut le 2. Février de l'an 1612. âgé de 51. an. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme *Consiliarius Principis. De nobilitate. Commentarius ad tit. ff. de diversis regulis*, &c. * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

COLLECTE, le nom de Collecte signifioit autrefois *l'Assemblée des Fideles*. Les jours de Fêtes s'appelloient des jours de Collectes: comme on faisoit des quêtes en ces jours, le nom de Collecte a été aussi donné aux quêtes que l'on faisoit pour les pauvres; & saint Paul s'en sert en ce sens. 1. *Corinth. XVI.* Enfin le nom de Collecte a été donné à une priere que le Prêtre recite dans la Messe. On en attribuë l'origine au Pape Gelase & à saint Gregoire, quoiqu'il paroisse par des anciens monumens qu'elles étoient avant eux, & que ces Papes n'ont fait qu'en fixer les formules. Cette priere est appellée *Collecte*, parce qu'elle se disoit sur le peuple, & au nom du peuple assemblé. * Bona, *de reb. Liturg.* De Vert, *Explication des Ceremonies de la Messe. Edit. Paris. in 8.*

COLLEGA, Lieutenant au Gouvernement de Syrie où il commandoit pendant l'absence de Cesennius Petus. Il eut beaucoup de peine à empêcher que les Habitans d'Antioche ne fissent main basse sur les Juifs de leur ville, qu'on accusoit d'avoir mis le feu au Marché Carré, au Tresor des Chartres, au Greffe où se tenoient les Actes publics, & au Palais. * Josephe, *Livre VII. chap.* 9.

COLLEGE, Lieu établi pour enseigner publiquement le Latin & le Grec, les belles Lettres, la Rhetorique, la Philosophie & même la Theologie. On dit aussi le College des Cardinaux, le College des Chanoines, le College des Secretaires du Roi, le College des Medecins, &c. *Voyez* UNIVERSITE' DE PARIS.

COLLEGE DES ELECTEURS *Voyez* le Titre ELECTEURS dans l'Article ALLEMAGNE.

COLLEGE DES PRINCES DE L'EMPIRE. *Voyez* le Titre *des* PRINCES, dans le même Article d'ALLEMAGNE.

COLLEGE DES VILLES IMPERIALES. *Voyez* le Titre *des* VILLES IMPERIALES, dans le même Article d'ALLEMAGNE.

COLLEGE, Nom qu'on donne à l'Assemblée de certains Corps ou Societez. Les Romains avoient plusieurs Communautez d'ouvriers & des autres professions, qui portoient anciennement le nom de Colleges, & avoient leurs Patrons & leurs Procureurs.

LE COLLEGE DES COCHERS. *Collegium Aurigariorum & Aurigarum*, qui dans les Jeux publics du Cirque disputoient avec leurs concurrens à qui l'emporteroit à la course des chariots, pour des prix qui étoient donnez. Ils composoient des Colleges ou Societez, qui se distinguoient par les couleurs, dont on lit dans les inscriptions de Gruter quatre principales; *Russatam*, la Rouge; *Prasinam*, la Verte; *Venetam*, la bleuë, & *Albatam*, la blanche. On croit que les Anciens vouloient representer par-là les quatre Saisons, dans lesquelles la nature prend un nouvel habit: chaque Faction, ou comme on parle aujourd'hui, chaque Quadrille representant une des saisons par sa couleur; la verte, marquoit le Printemps; la rouge, l'Eté; la bleuë, l'Automne; & la blanche, l'Hyver couvert de neiges & de glaçons.

LE COLLEGE DES AUGURES. *Collegium Augurum.* Romulus ne le composa d'abord que de trois hommes, & Servius Tullus y en ajoûta un quatriéme, ce qui dura jusqu'à l'année 454. que, sous le Consulat de P. Apuleius Pansa, & de M. Valerius Corvinus, les Tribuns du peuple en firent créer cinq autres, pris d'entre le Peuple. Ainsi ce College se trouva composé de neuf personnes, jusqu'au temps de Sylla, qui en augmenta le nombre jusqu'à quinze, selon Florus, ou, selon d'autres, jusqu'à vingt-quatre.

LE COLLEGE D'ESCULAPE ET DE LA SANTE'. *Collegium Æsculapii & Hygiæ*, étoit une Societé ou Congregation de soixante personnes, qui, à certains jours de l'année se rendoient dans un lieu destiné pour y faire des Sacrifices, en faveur de ceux qui voudroient implorer le secours d'Esculape & de la Santé, où ils se traitoient les uns & les autres.

LE COLLEGE DES DENDROPHORES. *Collegium Dendrophororum.* Il est souvent parlé dans les anciens marbres du College des Dendrophores; cependant l'on ne laisse pas d'être en peine de sçavoir quelles sortes de gens étoient ces Dendrophores. Les Sçavans sont partagez sur cette question. M. de Saumaise, dans ses Commentaires, sur la vie de Caracalla, écrite par Spartien, dit que c'étoient ceux qui dans les Processions qui se faisoient à l'honneur des Dieux, portoient des branches d'arbres, selon l'étymologie du mot Dendrophore, δενδροφόρος, qui signifie *celui qui porte un arbre*: ce qui a fait donner l'épithete de Dendrophore à Sylvain, dans une inscription antique citée dans Gruter, parce que ce Dieu est representé ordinairement portant une branche de pin, ou de quelqu'autre arbre.

Le Titre du Code Theodosien *des Paiens, & de leurs temples*, semble favoriser ce sentiment dans la Loi XX. Il est juste, dit ce texte, que tous les lieux que les « Dendrophores & les autres professions païennes ont « occupez, & qui étoient destinez aux banquets & « aux distributions de deniers, soient appliquez aux « revenus de nôtre maison, en bannissant l'erreur qui « les avoit instituez: ainsi, suivant cette opinion, les « Dendrophores n'étoient point un nom de métier, mais de Religion ou de Superstition.

Neanmoins le sentiment contraire de la plûpart des Sçavans, n'est pas moins vrai-semblable: ils veulent que les Dendrophores fussent ceux qui faisoient trafic de bois, principalement pour l'usage de guerre & pour les machines. D'où vient qu'ils sont ordinairement joints le même College, avec ceux qui avoient le soin des machines, & de la charpente necessaire dans le camp, appellez FABRI, & avec ceux même que l'on appelloit CENTONARII, qui étoit une profession pour la guerre. Ces derniers sont réünis aussi avec eux dans le Titre 8. du Code Theodosien, où l'Empereur Constantin commande que, par toutes les villes où il y aura des Dendrophores, ils soient aggregez & réünis au corps des Centonaires, & des Maîtres de charpente appellez *Fabri*. D'où l'on ne peut pas à la verité, reconnoitre quelle profession c'étoit, mais seulement qu'il y a apparence que c'étoit une societé d'ouvriers, qui avoient du rapport avec ceux qui fournissoient les choses necessaires au camp: ainsi il ne faudroit pas s'étonner qu'ils fussent créez par le Sénat, ni qu'ils fussent sous la direction d'un des Quindecimvirs, ou d'un des Quinze.

LE COLLEGE DES CENTONAIRES, qui étoit une profession militaire, étoit composé de ceux qui fournissoient les tentes & autre attirail de guerre, appellez par les Romains CENTONES.

LE COLLEGE DES MAITRES DE CHARPENTE & des machines de guerre, appellez *Fabri* & *Tignarii*, étoit un Corps d'ouvriers, qui travailloient aux poutres, & à la charpente necessaire pour l'armée de terre & de mer. * *Hist. Rom. Antiq. Grecq. & Rom.* Joan. Rosin. Thomas Dempster.

COLLENSA, COLLANSA, COLLONSA, Isle du Royaume d'Ecosse. C'est une des Westernes. On la trouve à quatre lieuës de celle d'Yla, du côté du Couchant. Elle peut avoir deux lieuës de long, demi lieuë de large. Elle a quatre ou cinq petits Villages. * Maty, *Dictionnaire.*

COL-

COLLENUCCIO, (Pandolfo) natif de Pesaro, vivoit au commencement du XVI. siecle, vers l'an 1501. Il sçavoit les Langues, la Jurisprudence Civile & Canonique, & les belles Lettres. Le Duc de Ferrare le choisit pour être son Ambassadeur auprès de l'Empereur Maximilien I. Ange Politien a fait son éloge dans une de ses Lettres, adressées à Pandolfo Collenuccio même; & Lilio Giraldi en fait aussi mention en parlant des Poëtes de son temps. Il composa divers Ouvrages, comme une Histoire de Naples; un Dialogue de la tête & du chapeau, intitulé : *La Bareta contra i Cortegiani* : *De Vipera*, imprimé à Venise en 1506. Une Apologie pour Pline contre Leonicus, & quelques autres, citez par les Auteurs. Leandre Alberti assure que Collenuccio a écrit un Traité de l'invention du canon. Paul Jove ajoûte que Jean Sforce Tyran de Pesaro le fit étrangler en prison; mais Pierius Valerianus, dit que ce fut Cesar Borgia, Duc de Valentinois, qui fit mourir Collenuccio. Divers grands hommes ont consacré des éloges funebres à sa memoire. * Ange Politien, *liv. 7. ep.* Lilio Giraldi, *dial. 2. de Poët. sui temp.* Paul Jove, *elog. c. 46.* Pierius Valerianus, *de infœl. Litter.* Vossius, *de Hist. Lat.* Ugolinus Verrinus, *l. 2. Florent. illust.* Leandre Alberti, *desc. Ital*, *&c.*

COLLETET, (Guillaume) Avocat au Conseil, de l'Academie Françoise, étoit de Paris, où il nâquit le 12. Mars de l'an 1596. Son pere Isaac Colletet avoit eu 24. enfans dont Guillaume étoit l'aîné. Il étudia sous le celebre Galandius; & dès le College il commença à faire paroitre le penchant qu'il avoit pour la Poësie. Il composa des Vers que Malherbe estima, quoi qu'il y admirât bien plus le genie que l'art, dont Colletet ignoroit alors les preceptes. Quelque temps après, il composa des Ouvrages plus reglez, & les donna au public, qui ne paroît pas en avoir été aussi content que le Poëte se l'imaginoit. Il eut part à quelques autres qui lui attirerent des affaires, parce qu'ils étoient extrêmement licentieux; & dans la suite il fut estimé du Cardinal de Richelieu, dont il reçût quelques liberalitez. Après la mort de ce Ministre, le Chancelier Seguier devint le Mecenas de Colletet, auquel il donna une charge d'Avocat au Conseil. Il étoit déja de l'Academie Françoise. Paul Pelisson, Auteur de l'Histoire de cette Compagnie, en fait assez souvent mention avec éloge, & parle aussi de ses Ouvrages en prose & en vers; comme des avantures d'Ismene & d'Ismenie, traduits du Grec d'Eustathius; de la traduction du Poëme de Sannazar; des couches de la Sainte Vierge, &c. Guillaume Colletet nous a laissé un Art Poëtique, où il traite de l'Epigramme, du Sonnet du Poëme Bucolique, &c. Il avoit commencé l'Histoire des Poëtes François, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il seroit à souhaiter qu'on la donnât au public, plus exacte & plus châtiée qu'il ne l'a laissée, non seulement pour le style, mais encore pour les faits. Il mourut le 19. Février de l'an 1659. & fut enterré dans l'Eglise de saint Sauveur sa Paroisse, où l'on voit son tombeau. Il épousa en secondes nôces cette Claudine, qui est si celebre par ses Poësies, & qui avoit été sa servante. * Pelisson, *Histoire de l'Academie. Voyez sur tout* Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes Modernes, tom. 8. p. 238. & tom. 5. p. 58.*

COLLI. *Cherchez* COLLE.

COLLIMITZ, ou COLLIMITIUS, (Georges) Medecin Allemand, vers l'an 1530. étoit disciple d'André Stiborius Chanoine de Vienne, un des plus habiles Mathematiciens de son temps. Il s'étoit attaché à la science des Astres, qu'il vouloit qu'on joignît à la Medecine : ce fut à ce sujet qu'il composa : *Artificium de applicatione Astrologiæ ad Medicinam. De ratione dierum criticorum. De diebus criticis*, *&c.* Gesner, *Tom. I. Bibl.* Vossius, *de Scient. Math. c. 65. §. 8.* Vander Linden, *de Scrip. Med. &c.*

COLLIN ou COELIN, (Conrad) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Allemand, natif d'Ulm, & vivoit au commencement du XVI. siecle, lorsque Luther commença de publier ses erreurs. Collin, étant alors Superieur à Cologne, les refuta avec beaucoup de force. En 1527. & 1530. il publia deux Traitez contre les nôces de Luther, sçavoir, *Confutatio Epithalamii, & contra Lutheri nuptias.* Il publia aussi des Commentaires sur la premiere partie de la Somme de saint Thomas. *Quodlibeta XXVII. &c.* & il mourut en 1536. * Ferdinand de Castille, *De Script. Dominic.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

COLLIN, (Jacques) Abbé de S. Ambroise de Bourges, & Secretaire du Roi François I. vivoit dans le même temps, il composa quelques Ouvrages. C'est ce que nous apprenons de la Croix du Maine.

COLLIN ou COLIN, (Jean) Bailli du Comté de Beaufort, vivoit en 1540. il traduisit de Latin en François l'Histoire d'Herodien, & quelques autres Ouvrages.

COLLIN, (Nicole) traduisit en 1578. la Diane de Montemajor. *Consultez* la Croix du Maine.

COLLIN, (Sebastien) Medecin de Fontenai en Poitou, vivoit en 1564. il traduisit divers Traitez de Grec en François, comme le XI. livre d'Alexandre Trallien, &c. *Consultez* la Croix du Maine.

COLLINE, Déesse, à qui les anciens Païens attribuoient l'Empire sur toutes les collines. Saint Augustin en fait mention dans la Cité de Dieu. Cette Déesse étoit adorée avec un culte fort religieux, puisque les collines même au commencement étoient adorées; jusques-là que leur nom, selon Varron, ne vient que du culte qu'on leur rendoit : *postea quàm superiora loca colere cœperunt, à colendo colles appellarunt.*

COLLINE, étoit le nom de l'une des quatre parties, qui divisoient au commencement la ville de Rome. On l'appelloit *Collina regio*, c'est-à-dire, le quartier des Collines, à cause que dans ce quartier-là, il y en avoit cinq des sept qui étoient enfermées dans l'enceinte de Rome. Ces cinq étoient la Viminale, la Quirinale, la Salutaire, la Muriale & la Latiale. La Tribu qui demeuroit dans ce quartier s'appelloit aussi Colline, *Tribus Collina*; car chacun des quatre quartiers étoit habité par une Tribu particuliere. * Varron, *de Ling. Lat. l. 4.*

COLLINE, étoit encore le nom d'une porte de Rome, qui étoit située au pied de la Colline Quirinale, ou du mont Quirinal. Cette porte dans la suite du temps s'appella *la porte du Sel*, après que la ruë qui conduisoit à cette porte, eut été appellée la ruë du Sel, *via Salaria*, comme on voit dans Corneille Tacite, qui appelle cette ruë du Sel, dans le temps qu'il nomme encore cette porte, Colligne. La raison pourquoi son nom changea, c'est que les Sabins qui portoient du Sel à Rome, entroient par cette porte. C'est à la porte Colline qu'on enterroit les Vestales, suivant le témoignage de Plutarque dans la vie de Numa. * Ovide, *Fast. l. 4.*

COLLINE DES JARDINS, petite Montagne de la ville de Rome, où étoient les jardins de Saluste. Elle fut renfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurelien. Le sepulcre de Neron la rendit celebre; & il y avoit une loy qui ordonnoit à tous ceux qui aspiroient aux charges de la Republique, de paroitre sur cette Colline à la vûë du peuple, avant que de descendre dans le champ de Mars, pour y faire leur demande. * Macrob. Rosin. *Antiqq. Rom.*

COLLIRIDIENS. *Cherchez* COLLYRIDIENS.

COLLIURE ou COLLIOURE, *Caucoliberis*, Ville de France, dans le Comté de Roussillon. On prétend qu'il y a eu autrefois Evêché suffragant de Narbonne. Cette ville est sur la mer Mediterranée près d'Elne, avec un assez bon port. Elle a été autrefois à l'Espagne, & on la ceda en 1659. à la France, par le Traité des Pirenées. * Voyez M. *de Marca*, dans sa *Marca Hispanica.*

COLLIUS (François) un des Docteurs du College Ambrosien de Milan, fleurit au commencement du XVII. siecle. Il a fait un Ouvrage intitulé, *de animabus Paganorum*, imprimé en deux volumes *in 4.* à Milan en 1622. & 1623. dans lequel il traite du salut & de la damnation de plusieurs personnes illustres du Paganisme. Il y décide du sort de l'état où ils sont presentement, par des conjectures tirées de la connoissance qu'ils ont euë des choses divines, de leur vie & de leur mœurs, de leurs sentimens, & de leurs écrits, & des témoignages des Auteurs Ecclesiastiques & Prophanes. Après y avoir résolu des questions generales sur les moyens que les Payens ont eu pour se sauver, il accorde le salut non seulement à Melchisedech & à Job; mais encore aux Sages-Femmes Egyptiennes, à la Reine de Saba; & il

faisoit point de maux, & n'étoit nullement auteur des peines & des afflictions de cette vie. On ne voit pas neanmoins que cette erreur ait eu de suite, & saint Epiphane, qui la rapporte par occasion, dit qu'elle dura fort peu. Aussi Colluthus ne s'étoit soûlevé, que par la ridicule ambition d'usurper le commandement de son Eglise, & de former un Episcopat imaginaire. Il se plaignit de ce que saint Alexandre Patriarche d'Alexandrie, étoit trop lent à punir Arius, & voulut s'élever au dessus de la Prêtrise, pour le combattre, disoit-il, avec plus de force & plus d'autorité. Dans le Concile qu'Osius assembla vers l'an 321. à Alexandrie, il fut remis en son devoir, & les Prêtres qu'il avoit ordonnez furent déposez. Il souscrivit, en qualité de Prêtre d'Alexandrie, au decret de la déposition d'Arius. Colluthus mourut vers l'an 340. il eut quelques disciples qui se joignirent aux Ariens & aux Melitiens, pour accuser saint Athanase. * Saint Athanase, *Apol.* 1. 8. Saint Epiphane *her.* 69. Saint Augustin, *des her. c.* 65. Philastrius, *des her. c.* 8. Baronius, *A. C.* 315. *n.* 28. *&* 29. *&* 319. *n.* 23. *Vie de saint Athanase, par* Dom Bernard de Montfaucon. M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. IV. siecle.*

COLLYRIDIENS, Heretiques qui s'éleverent dans le IV. siecle, vers l'an 773. furent ainsi nommez du mot Grec κολλυρίς, qui veut dire *gâteau*; parce qu'honorant la sainte Vierge comme une Déesse, ils lui offroient des gâteaux, & lui sacrifioient par le ministere des femmes. Cette erreur commença dans l'Arabie. * Saint Epiphane, *her.* 78. 79. Sandere, *her.* 92. Baronius, *A. C.* 373. *n.* 30.

COLLYTUS, celebre quartier de la ville d'Athenes, où l'on disoit que les enfans commençoient à parler un mois plûtôt que dans le reste de la ville. C'est-là qu'étoient nez Platon, & le fameux Misanthrope Timon. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

COLMAN, surnommé *le Sage*, Irlandois, vivoit dans le XIII. siecle. Il composa une Chronique, un Catalogue des Rois d'Angleterre, un Dialogue des guerres des Danois, & plusieurs autres Ouvrages qui lui ont acquis beaucoup de gloire. * Leande. Balæus & Pitseus, *de Scrip. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. lib.* 2. *c.* 56.

COLMAN (Saint) que l'on nomme en Latin *Colomannus*, natif d'Irlande, passa par l'Allemagne (du temps de l'Empereur S. Henri, dont le regne commença l'an 1002.) pour faire le pelerinage de la Terre-Sainte. Etant entré dans les terres de l'Autriche, il fut pris pour un espion envoyé par les ennemis de l'Empire. On l'emmena prisonnier dans Stockeraw, petite ville de la basse Autriche sur le Danube, où on lui fit souffrir plusieurs tourmens très-cruels; il les soûtint avec une fermeté d'ame toûjours égale. Ce pieux Pelerin reçût ces traitemens sans murmurer, demandant à Dieu la grace de tout souffrir, en esprit de penitence, pour l'amour de lui. Le Juge qui l'avoit interrogé, le trouvant invincible, le condamna à être pendu avec deux voleurs. Il fut executé au milieu d'eux le 13. Octobre de l'an 1012. Les corps des voleurs furent mangez par les corbeaux; mais celui de saint Colman demeura sans corruption, & le bois sec, qui avoit servi à son supplice, reprit racine, & poussa de la verdure. Dieu fit encore d'autres miracles, pour justifier l'innocence & la sainteté de son serviteur. Le Clergé & les peuples d'alentour le regardant alors comme un Martyr, allerent en procession prendre son corps, & le transporterent solemnellement dans l'Eglise de Stockeraw, où de nouveaux miracles porterent Henri Marquis d'Autriche à faire transferer son corps dans la ville de Melck. Il fut honorablement déposé le 7. Octobre de l'an 1015. dans l'Eglise Collegiale que le Marquis Leopold I. son pere avoit fondée. Quelques années après, on en ôta les Chanoines, pour y mettre des Religieux de saint Benoît, qui eurent la garde des Reliques de saint Colman. Depuis ce temps on y celebre la fête de ce saint; elle est marquée au 13. d'Octobre dans le Martyrologe Romain, qui lui donne la qualité de Martyr; & l'Autriche, pour achever de faire réparation à sa memoire, l'a mis au rang de ses patrons. * Erchenfroy Abbé de Melck, Auteur contemporain. Lambecius, *tom.* 2. *Biblioth. Imperiale.* Dithmar Evêque de Mecrsbourg, *l.* 7. *Chron. ad fin. &c.* Baillet, *Vies des Saints* Octobre.

COLMAR, en Latin *Colmaria*, *Columbaria*, ou selon d'autres, *Argentuaria*, Ville Imperiale en Alsace, qui est à la France. Elle est située sur la riviere d'Hell, à trois lieuës de Brisac. Le Duc de Weymar, assisté des troupes de France, prit cette place en 1633. Après la mort de ce Duc, Colmar fut remise au Roy, par la negociation du Maréchal de Guebriant, & elle lui a été cedée par le 47. Article de la Paix de Westphalie, où elle est nommée entre les dix villes Imperiales d'Alsace. Depuis, durant les guerres de 1674. Colmar fut démolie & abandonnée; mais elle a depuis été fortifiée. * Berthius, *in Comm. Germ.*

COLMARS, petite Ville de France en Provence avec Bailliage. Elle est située sur la riviere de Verdone dans le Diocese de Senez, & elle est renommée par ses foires & par ses manufactures de drap. * Sanson. Baudrand.

COLME, Riviere de Flandre, Province des Païs-Bas. C'est proprement une branche de l'Aa. Elle passe à Bergues saint Vinox, & se décharge dans le Canal à Dunkerque. * Maty, *Diction.*

COLMENAR, Bourg d'Espagne dans la Castille Vieille, aux confins de la nouvelle Castille, & de l'Estramadure d'Espagne, près des montagnes de la Tablada, & celles d'Avila, entre la ville de ce nom & celle de Plazentia. * Maty, *Diction.*

COLMENARES, (Diego) Espagnol, étoit natif de Segovie, & Curé de la Paroisse de saint Jean, dans la même ville, où il mourut en 1651. Il a composé divers Ouvrages en Espagnol, comme l'Histoire de Segovie, une Pompe funebre sur la mort d'Elisabeth de France, Reine d'Espagne, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

COLMOGROD, petite Ville de Moscovie, dans la Province de Dwina, sur la riviere de même nom, à dix ou douze lieuës au dessus d'Archangel. * Maty, *Dictionnaire.*

COLN. *Cherchez* BERLIN.

COLNE, Bourg d'Angleterre avec Marché, dans la partie du Royaume de Lancastre, qu'on appelle *Blackburn*. Il est situé sur une colline, & est éloigné de Londres de 153. milles Anglois. * *Dict. Angl.*

COLNE, Riviere d'Angleterre. Elle coule dans le Comté d'Essex, baigne Colchester, & se décharge dans la Mer d'Allemagne, quelques lieuës au dessous. * Maty, *Diction.*

COLOCHINA (le Golfe de) ou de *Castel Rampano*, anciennement *Laconicus Sinus*. Grand Golfe de la Mer de Grece. Il est renfermé entre les côtes de la Zaconie & de l'Isle de Cerigo, ayant au Levant le Golfe de Napoli, & au Couchant celui de Coron. Il prend son nom de la petite Ville de Colochina, qui est sur sa côte, à l'Occident du Vasilipotamo, & quelquefois de Castel Rampano, qui est sur la côte, à l'Orient de cette même riviere. Maty, *Diction.*

COLOCHINE, petite Ville de la Morée, dans la Zaconie, sur un Golfe, auquel elle donne son nom; à dix ou douze lieuës de Misitra ou Lacedemone, vers le Midi Oriental. * Maty, *Diction.*

COLOCZA ou COLOCX, *Colcia*, *Coloza*, & *Ad Statuas Co ossas*. Ville de Hongrie, avec titre d'Archevêché. Elle est située sur la rive gauche du Danube, entre Bude & Cinq-Eglises, & a été autrefois plus considerable qu'elle ne l'est. * Sanson. Baudrand.

COLODI, bon Bourg, & fortifié. Il est en Italie, dans le petit Etat de Lucques, aux confins du Florentin, & à trois lieuës de la ville de Lucques, vers l'Orient Septentrional. * Maty, *Diction.*

COLOGNA, Bourg d'Italie, dans l'Etat de Venise, dans le Padoüan, aux confins du Veronois, & du Vincentin, à six lieux de Vicence du côté du Midy. * Maty, *Diction.*

COLOGNE (Pierre de) en Flamand *Van Ceulen*, natif de Gand, fut ami intime de Calvin & de Theodore de Beze, & devint Ministre d'un Gentilhomme de Mets nommé Clervant. François I. Roy de France obligea l'un & l'autre de sortir du Royaume. Cologne se refugia à Heidelberg au commencement du Regne de Charles IX. il revint à Mets à la sollicitation des Prétendus Reformez du païs. Il n'osa neanmoins paroître ni l'empêcher en public, mais il se contenta d'exhorter ceux de sa Secte en par-

ticulier jusqu'au quatriéme May 1561. Il fut surpris & mené en prison, d'où il sortit au bout de quelque temps. Après la mort du Prince de Condé, Pierre de Cologne fut obligé de sortir de Mets. Il alla ensuite s'établir à Heidelberg, où il mourut à la fleur de son âge. Il a composé plusieurs Ouvrages en faveur des Calvinistes, qui quoi que fort mediocres, sont devenus très-rares. * Beze, *Histoire Ecclesiastique*, *lib.* 16. Bayle, *Diction. Crit.*

COLOGNE, sur le Rhin, que ceux du païs appellent *Coln*, Ville d'Allemagne, est une des plus considerables de l'Empire. Les Auteurs Latins l'ont nommée, *Colonia Ubiorum*, & *Colonia Agrippina*. Elle est Imperiale & l'une des quatre Capitales Anseatiques, avec Université & Archevêché, dont le Prélat est Prince & Electeur de l'Empire, & prend le titre d'Archi-Chancelier & Legat né en Italie, de Duc de Westphalie, &c. La ville de Cologne est très-ancienne. Elle tire son origine des peuples Ubiens, qui rechercherent l'alliance de Jules Cesar, pour pouvoir resister aux Sueves, leurs ennemis irreconciliables. Sous le regne d'Auguste, ils se mirent sous la protection d'Agrippa, & passant le Rhin, ils y fonderent sur la rive gauche la ville de Cologne, qu'ils nommerent alors *la Colonie d'Agrippa*, pour faire honneur à leur protecteur. D'autres disent que cette ville étoit déja bâtie, & que les Ubiens l'augmenterent alors, environ 20. ou 25. ans avant J.C. Depuis, Agrippine, petite fille de cet Agrippa, & mere de Neron, étant née à Cologne, & voulant montrer la puissance où son second mariage avec l'Empereur Claudius l'avoit élevée, fit accroître le circuit de cette ville, & vers l'an 48. de J. C. elle envoya une Colonie de Veterans. L'an 69. lorsque Vitellius & Vespasien se disputoient l'Empire, Cologne fut assiegée par Tutor, & par Sabinus, qui s'étoient revoltez contre les Romains. Elle obéït à la necessité qui l'engagea dans leur parti; & depuis elle égorgea la garnison qu'on y avoit laissée, lorsque Cerealis eut défait les rebelles. Sous le regne de Valentinien III. vers l'an 449. le Roi Meroüée en chassa les Romains, & peu de temps aprés Attila ruina cette ville. Dans la suite, Childeric, fils de Meroüée en chassa les Romains, qui l'avoient rebâtie, & la donna à un Prince son parent, pere de Sigebert, dit *le Boiteux*, Roy de Cologne, qui fut assassiné en 599. par Cloderic son fils. Ce fut alors que Clovis *le Grand*, qui avoit conseillé ce patricide, fit mourir celui qui en avoit été l'executeur, & réünit le Royaume de Cologne à la Couronne de France, dont cette ville a dépendu, sous les Rois de la premiere race. Sous ceux de la seconde, elle fut le partage des Princes François Rois de Germanie. En 881. lorsque Charles *le Gros* se faisoit proclamer Empereur au delà des Alpes, Godefroy & Sigefroy, Rois des Normands, prirent Cologne & la brûlerent. Le Clergé & le peuple s'étoient sauvez, pour se délivrer de la cruauté de ces barbares, qui avoient ruiné cette année-là quelques-unes des plus belles villes de la Gaule Belgique. L'Empereur Othon *le Grand*, sous lequel elle avoit été reparée, l'assujettit à ses Prélats, vers l'an 950. Depuis les autres Empereurs l'affranchirent. Frederic I. lui donna de grands Privileges, & dès lors Cologne s'augmenta considerablement, & sur tout dans le XIII. siecle, lorsqu'elle entra vers l'an 1260. dans la Ligue des villes Anseatiques, & qu'elle devint Capitale de la quatriéme de leurs Provinces. Ensuite les Citoïens de Cologne ont été gouvernez par des Senateurs, & le Sénat fut changé en 1513. à cause d'une sédition du peuple, qui fit mourir les Consuls, les Tresoriers, & quelques autres Magistrats, accusez d'avoir pillé le Trésor public. Ce Sénat a assez de conformité avec celui de l'ancienne Rome. Il gouverne & rend la justice civile; à l'égard de la criminelle, il a pouvoir d'instruire le procès des Criminels, & même de les faire arrêter; mais il n'a pas droit de les condamner, ou de les justifier. Cela est reservé à l'Electeur, comme le dernier degré de la puissance absoluë; & c'est pour cette raison, que bien que la ville de Cologne soit libre, elle ne laisse pas de lui faire hommage, & de lui prêter le serment de fidelité, à condition qu'il conservera les privileges dont elle joüit. Au reste, Cologne est nommée, *la Rome d'Allemagne*, à cause de sa grandeur, de son Sénat, & de la beauté de ses édifices. On l'appelle aussi *la Sainte*, parce qu'elle conserve plusieurs corps Saints, qu'elle a 365. Eglises, & qu'entre les villes libres, elle est la seule qui se soit exemptée de l'heresie. Elle est assurément des plus belles, des plus fortes, & des plus grandes d'Allemagne, entourées de bonnes murailles défenduës par 83. tours, & par un triple fossé qui l'enferme en demi-lune. L'Eglise Metropole de saint Pierre seroit une des plus belles du monde, si elle étoit achevée. Il y a divers tombeaux magnifiques, & entre autres ceux qu'on prétend fabuleusement être les tombeaux des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu, & que l'on dit avoir été apportez de Constantinople à Milan & de Milan à Cologne. On les voit derriere le chœur, dans une chapelle éclairée de plusieurs lampes. Le Chapitre de Cologne est très-illustre & très-noble. Les Chanoines ont titre de Comtes, & le Prevôt est Conseiller de l'Université. Maternus, qui souscrivit au Concile d'Arles, tenu l'an 314. est le premier Evêque de Cologne. Il faut que les Auteurs modernes, qui croïent après Molanus; qu'il étoit disciple de saint Pierre, en mettent deux de ce nom. Ce Maternus a eu un grand nombre de successeurs illustres par leur doctrine & par leur pieté, & plusieurs d'entr'eux sont placez au catalogue des Saints, comme Severin, Evergile, Aquilin, Simoneus, Cunibert, Agilulfe, Heribert, Annon, &c. Euphrate, qui vivoit sous l'Empire de Constance, en 346. favorisa les Ariens; & saint Severin son successeur, rétablit la verité exilée, & fut le restaurateur de la Foi. Dans le VIII. siecle, saint Boniface, soûtenu par l'autorité de Carloman & de Pepin *le Bref*, fit ériger en Metropole l'Eglise de Cologne, qui auparavant étoit Evêché suffragant de Tréves; & il en confia la conduite à Agilulfe, qui étoit le compagnon de son Apostolat. Les autres Prélats les plus celebres sont; Hildebaud, premier Chapelain de Charlemagne; Gontier, qui fut deposé par le Pape Nicolas I. Bruno *le Grand*, fils de Henri l'Oiseleur, & frere d'Othon I. Empereurs, Frederic de Carinthie; Bruno, Comte d'Alten; Renault, Comte d'Asselt; Philippe de Heinsberg; Henri de Wirnemberg; Walrame de Juliers; Adolphe de la Marck; Theodoric & Herman de Meurs; Adolphe & Antoine de Schawemburg: Robert; Ernest; Ferdinand & Maximilien-Henri de Baviere, &c. Entre ces Prélats Herman de Meurs, & Gebhard, ou Gerard Truchses, de la Maison de Wasburg, deshonorerent leur dignité, par la facilité qu'ils eurent à suivre les erreurs de Luther. Le premier le fit par ignorance, comme le témoigne Sponde & d'autres, mais le second se porta à ce désordre par un motif d'incontinence, afin d'épouser *Agnés de Mansfeld*, qu'il avoit tirée du Monastere de Girresheim. Il la tenoit à Broël, mais intimidé par les parens de cette Princesse, il l'épousa, & voulut ensuite retenir le nom & la qualité d'Electeur; il fut chassé, malgré le secours que lui donna le Prince d'Orange son protecteur, & il mourut l'an 1589. en Allemagne, pauvre & abandonné de tout le monde. Outre la Metropole, Cologne à dix Eglises Collegiales dix-neuf Paroisses, trente-sept Monasteres, divers Hôpitaux, trente Chapelles principales, & un très-grand nombre d'autres Eglises. L'Université fut rétablie en 1388. Il y a aussi un College de Jesuites, dont l'Eglise bâtie à l'Italienne a un très-beau dôme. On compte cinq places principales à Cologne; & outre l'étenduë de son circuit, la propreté de ses ruës, la magnificence de ses édifices saints & profanes, on y estime la douceur & l'honnêteté de ses habitans, entre lesquels il y a un grand nombre de gens de Lettres. Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, étoit natif de cette ville. Le Diocese de Cologne forme l'Etat de l'Electeur, où sont compris Bonne, qui est la residence de ce Prince, Nuis, Andernac, Kempen, &c. Etienne Broëlman a écrit les Antiquitez de cette ville. Jacques Middendorp en parle dans son Traité des illustres Universitez. Georges Braw en a fait la description. Gilles Gelenius nous en a donné l'Histoire. Pierre Cratepolius a fait le dénombrement de ses Prélats dans l'Histoire des Electeurs Ecclesiastiques. * On pourra encore consulter Ptolomée, *liv.* 2. *chap.* 9. Pline, *liv.* 4. *chap.* 17. Ammien Marcellin, *liv.* 15. & 19. Zosime, *liv.* 1. Tacite, *liv.* 1. & 4. *de l'Histoire* 14. *des Ant. & des mœurs des Germains.* Gregoire de Tours, *liv.* 2. Berthius, *in Comment. Germ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p.* 254. & *suiv.*

CONCILES DE COLOGNE.

On met ordinairement en l'année 346. un Synode qu'on croit avoir été tenu à Cologne, & dans lequel on dit qu'Euphratus, Evêque de cette ville, fut déposé pour avoir nié la divinité de JESUS-CHRIST. On a même les actes de ce Synode dans le *Tome 2. des Conciles p. 615.* Mais il y a bien de l'apparence que ces Actes sont supposez, & que cette Histoire est fausse. Voïez là-dessus au mot Euphratus & le Cardinal Baronius, à l'année 346. & 347. aussi-bien que M. du Pin, *T. 2. de sa Bibliotheque Ecclesiastique p. 834.* l'Auteur des Actes de saint Servat, Evêque de Tongres, est le premier qui ait cité ce prétendu Synode; mais tous les Sçavans reconnoissent que ces Actes sont supposez. Dans le VIII. siecle on assembla un Concile à Cologne; &, selon Eginhart rapporté par Baronius l'an 782. ce fut Charlemagne, qui le fit tenir, & qui y reçut des Députez de grand nombre de peuples. Les Annales de l'Abbaïe de Fulde, & les Chroniques de France de Pithou, parlent d'un Concile celebré l'an 870. pour la réforme des mœurs. On en tint un l'an 887. contre les ravisseurs des biens Ecclesiastiques, contre les Partisans qui opprimoient les pauvres, & contre les nôces incestueuses. Sigebert fait mention dans la Chronique d'un Concile assemblé l'an 1056. par l'autorité du Pape Victor, où Baudoüin & Godefroy Comtes de Flandres furent reconciliez avec Henri IV. Roi d'Allemagne. Conon, Legat du S. Siege, Evêque de Preneste, en tint un l'an 1115. ou 1118. contre l'Empereur Henri IV. & Theodoric Cardinal & Legat en tint un autre l'année d'après pour le même sujet. Le Pape Honoré III. fit celebrer celui de 1225. où Conrad Cardinal & Evêque de Porto, son Legat, présida. On y fit 14. Chapitres ou Canons, que nous avons encore dans le IV. Tome des Conciles. Conrad de Hocstad, Archevêque de Cologne, tint un Concile Provincial l'an 1260. où l'on fit quatorze Chapitres pour les bonnes mœurs, & 28. decrets pour les Moines. Henri de Wirnemberg, Archevêque de la même Eglise, par ordre du Pape Clement V. en assembla un l'an 1310. contre les Templiers, & assista l'année d'après au Concile General de Vienne en Dauphiné. Le Cardinal Nicolas de Cusa, Legat en Allemagne, celebra un autre Concile l'an 1452. avec le consentement de Theodoric de Meurs Archevêque. Robert de Baviere, successeur de Theodoric, en tint un l'an 1470. & Herman de Hesse, qui gouverna cette Eglise après Robert, renouvella tous les anciens Statuts faits dans les Conciles, dans un Concile qu'il tint en 1491. Herman de Meurs, qui fut depuis Partisan de l'heresie, en celebra un l'an 1536. On le divise en douze parties qui ont toutes des titres differens. Adolphe de Scawembourg, mis à la place de Herman déposé, celebra l'an 1549. un Concile Provincial pour la reforme des mœurs. Sifride de Westerburg Archevêque, fit des Ordonnances Synodales en 1280. Henri de Wirnemberg en publia en 1306. Walrame de Juliers en 1333. Guillaume de Genet en 1351. Frideric de Saerwerden en 1370. Theodoric de Meurs en 1423. Herman de Hesse en 1481. Philippe d'Uberstein en 1521. &c.

PREROGATIVES DE L'ARCHEVEQUE DE Cologne.

L'Archevêque de Cologne avoit autrefois pour suffragans, les Evêchez de Munster, de Liege, d'Osnabruch, de Minden, & d'Utrecht; mais ces deux derniers aïant été secularisez, il ne lui reste plus que les trois premiers. Il est Grand Chancelier de l'Empire dans l'Italie, sans neanmoins y faire aucune fonction de cette Charge, non plus que l'Archevêque de Tréves dans les Gaules; quoique les raisons en soient differentes. Car il y a des Principautez en Italie qui relevent toûjours de l'Empire; mais les Princes qui les possedent ont aussi la qualité de Vicaires perpetuels de l'Empire; & en cette qualité ils font, dans l'étenduë de leurs Jurisdictions, ce que l'Empereur y pourroit faire pour les affaires communes, où ils se pourvoïent à la Cour Imperiale pour les principales expeditions. C'est pourquoi l'Archevêque de Mayence, qui est Grand Chancelier en Allemagne, a la garde des Archives & des Titres qui concernent l'Italie. Il est dit par la Bulle d'Or, que l'Archevêque de Cologne a le droit de sacrer le Roi des Romains, c'est-à-dire, l'Empereur: neanmoins il semble que ce droit ne lui appartient, que quand le Couronnement se fait dans son Diocese, ou dans les Evêchez suffragans; & l'Archevêque de Mayence le lui a toûjours contesté, lorsque cette ceremonie s'est faite ailleurs. Ce differend a été reglé, comme nous l'avons dit dans l'Article d'Allemagne, au titre *des Electeurs*, vers la fin. Cela n'empêche pas que l'Archevêque de Cologne ne precede celui de Mayence dans l'étenduë de sa Metropolitaine & de sa Chancellerie en Italie, où il prend place à la main droite de l'Empereur, laissant la gauche à l'Electeur de Mayence, qui le précede par tout ailleurs. La Bulle d'Or attribuë à l'Archevêque de Cologne le second suffrage dans le College Electoral, & le droit d'opiner immediatement après l'Archevêque de Tréves. Il fait exercer la Justice criminelle par ses Officiers dans la ville de Cologne, quoiqu'elle soit libre & immediatement sujete à l'Empire: en sorte qu'elle ne souffre pas, quand il y vient, qu'il y demeure long-temps, & avec un trop grand train: ce qui a été depuis plusieurs siecles la cause de grands differends entre la Ville & l'Archevêque, lequel a sa residence ordinaire à Bonne. Le Grand Chapitre de Cologne est composé de soixante Chanoines, qui sont tous Princes ou Comtes, & l'on n'y reçoit point de simples Gentilshommes, ni même de Barons, comme on fait à Mayence & à Tréves, où les Princes, au contraire, ni les Comtes, ne sont point admis, sans quelque grande raison. Les vingt-quatre plus anciens Chanoines forment un Chapitre particulier pour l'élection de l'Archevêque. Ils ont seuls voix active & passive, pouvant élever un de leurs Collegues, ou être élevez à la dignité Electorale. L'Archevêque de Cologne porte d'argent à la croix de sable. * Heiss, *Histoire de l'Empire, liv. 6.*

COLOMAN, succeda à son pere Ladislas au Roïaume de Hongrie, malgré l'opposition de son frere puîné, Almo, auquel il fit crever les yeux, aussi-bien qu'à Bela son neveu. Il voulut même faire arracher les testicules à ce dernier, afin qu'il ne pût avoir lignée; mais il fut trompé par l'executeur de cet ordre barbare, qui prit ceux d'un petit chien, & qui lui fit accroire que c'étoient ceux de Bela. Il mourut l'an 1114. après avoir regné 21. an. Ce Prince cruel étoit très-difforme & contrefait; car il étoit louche, bossu, boiteux & begue. * Volater. Munster. *Cosmograph. l. 4.*

COLOMB (Saint) lieu d'Angleterre, dans le Comté de Cornoüaille, situé au sommet d'une montagne, où s'assemblent les Juges de Paix, pour la partie Meridionale de ce Comté. Il est à 260. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

COLOMB (Christophle) Pilote celebre, nâquit en 1442. Ferdinand son fils qui a écrit sa vie, s'efforce de prouver qu'il étoit né de parens nobles; mais il est sûr que son pere étoit Cardeur de laine, & qu'il apprit lui-même ce métier, avec un de ses freres nommé Barthelemi. Depuis aïant fait quelques voïages sur mer, il goûta la marine, & étudia la Geographie. On dit qu'aïant appris par la relation d'un certain Pilote, que les Auteurs Espagnols nomment *Andalouza*, ou plûtôt par un raisonnement tiré de la disposition du monde, qu'il y avoit des païs habitables dans l'autre hemisphere, il resolut de les aller découvrir. Pour cela, il s'adressa à divers Princes, qui traiterent son entreprise de vision. Ferdinand & Isabelle, qui regnoient pour lors en Espagne, l'écouterent plus favorablement; car il en obtint trois vaisseaux, avec lesquels il partit du port de Palos de Moger en Andalousie le Vendredi 3. d'Août de l'an 1492. Il navigea jusqu'à ce qu'il eût trouvé des isles, & il aborda à Guanabay une des Lucaïes. Les Insulaires effrayez à la vûë de ses bâtimens, avoient déja gagné les montagnes avec tant de vîtesse, que les Espagnols ne pûrent prendre qu'une femme, à qui Colomb fit donner du pain, du vin, des confitures, & quelques bijoux: ce bon traitement fit que les autres devenus moins farouches s'approcherent des Espagnols, qui n'oublierent rien pour gagner l'affection du Cacique (c'est le nom que les Indiens donnoient à leur Roi) qui permit à Colomb de bâtir sur le bord de la mer un fort de bois, où il laissa trente-huit Espagnols. Après quoi impa-

tient de faire le rapport au Roi de Castille de l'heureux succès de sa navigation, il retourna au mois de Mars de l'année suivante, & arriva en 50. jours au port de Palos, rapportant de grandes richesses de ces terres. Comme il eut fait connoitre au Conseil du Roi les moïens de conquerir ces riches Provinces, on résolut de l'y envoyer en qualité d'amiral des Indes, & on lui accorda tous les Privileges qu'il demanda : l'Acte de cette concession est du 18. Mai 1493. Le Roi l'annoblit, lui & toute sa posterité, & lui donna pour armes une mer d'argent & d'azur à cinq isles d'or, sous un chapé de Castille & de Leon, avec un monde pour cimier & ces mots.

Pol Castilla, y por Leon
Nuevo Monde hallo Colon.

Depuis quelques envieux le mirent mal auprès de Ferdinand & d'Isabelle; mais il rentra dans leurs bonnes graces, & mourut à Valladolid le 8. Mai 1506. âgé de 64. ans; d'où il fut porté aux Chartreux de Seville, comme il l'avoit ordonné par son testament. Il laissa de Beatrix Henriques deux fils; Dom Diego Colomb qui suit, & Dom Ferdinand, Prêtre. Dom DIEGO eut un fils appellé FERDINAND, qui mourut sans avoir été marié.

Les Auteurs ne conviennent pas du lieu où nâquit Christophle Colomb. Les uns veulent que ce soit à Cogurco; les autres à Albizolo, près de Savone; Lopez de Vega lui donne pour patrie le village de Nervi sur la côte de Genes; quelques autres le font descendre des Pellestrelli de Plaisance. Mais il y a grande apparence qu'il étoit de Genes, comme Justiniani, Salinieri & d'autres l'assurent. Christoph. Colomb, *de prima Insularum in Mari Indico sitarum lustratione sub Rege Ferdinando facta*. Ferdinand Colomb, *Hist. del Amir. Christ. Colomb*. Thomas Fazel, *Hist. Sicil.* Justiniani & Soprani, *Scrip. della Ligur.* Salinero & Foglietta, *in Elog.* Dom Fernand Pizarro, *de los illustres Barones del Nuevo Mondo*. Mariana, *Hist. Hisp.* De Thou, *Hist. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1492. *& seqq.* Johan. de Baros. Oviedo, &c. Marmol, *l.* 9. *c.* 29.

COLOMB (Ferdinand) fils de Christophle, a vêcu dans le XVI. siecle, vers l'an 1525. & 1530. Il fut fait Prêtre, aima passionnément les livres, & choisit un lieu très-agreable près de la ville de Seville, où il fit bâtir une belle maison, qui est aujourd'hui aux Religieux de la Merci. C'est là qu'il dressa une Bibliotheque très-bien choisie. Elle étoit d'environ vingt mille volumes, avec de rares manuscrits. En mourant il la laissa à l'Eglise de Seville; & c'est cette Bibliotheque qu'on a surnommée la Colombine. Il composa l'Histoire de son pere sous ce titre : *Historia del Amirante D. Christoval. Colomb.* Alphonse de Uloa la traduisit en Italien, & elle n'est presque connuë que dans cette traduction, qui a été imprimée deux fois à Venise l'an 1571. & 1614. * Alphonsus Garsias Matamarus, *de Acad. & doct. Hisp. Viris*. Loüis Jacob, *Traité de la Bibl.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

COLOMB ou COLM ou COLMKIS, Abbé de Hi, nommé aussi saint Colomban, mais different de l'Abbé de Luxeû, nâquit en Irlande le 7. Decembre en 521. Il entra jeune dans un Monastere, fut fait Prêtre en 546. fonda plusieurs Monasteres en Irlande, passa ensuite dans l'isle de Hi, pour travailler à la conversion des Infideles, & de là en Ecosse, où il prêcha l'Evangile aux Pictes pendant prés de 30. ans. Il mourut le 9. Juin ou le 16. Mars 597. Il a été honoré comme Saint en Angleterre. * Bede, *Hist. Angl.* Mabillon, *siecle premier Benedictin*. Adamant, *Apud Surium*. Usser. *Antiqq. Britann.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident, l.* 2. Baillet, *Vies des Saints, Juin.*

COLOMBAN, (Saint) Abbé de Luxeû en Bourgogne, a été illustre sur la fin du VI. siecle, & au commencement du VII. Il nâquit vers l'an 559. dans le païs de Leinster ou Lagenie, Province d'Irlande. Il fut élevé dès sa jeunesse dans l'étude des sciences humaines, & il y fit de grands progrès par le moyen du travail qu'il joignit à une grande capacité de génie : il n'en fit pas de moindres dans la pieté, ayant reçû de Dieu une inclination heureuse pour la vertu. Après avoir achevé ses premieres études, il s'apperçût que la volupté lui tendoit des pieges par tout. Pour en prévenir les suites, il alla se mettre sous la conduite d'un saint vieillard, nommé Silene, qui reconnoissant que Colomban avoit l'esprit fort vif & très-solide, l'instruisit de la Religion, en lui donnant l'intelligence des Livres sacrez. Colomban se retira ensuite dans l'Abbaïe de Beanchor, ou Beucor, qui étoit alors la plus celebre Abbaïe de l'Irlande, où il demeura plusieurs années, sous la discipline de l'Abbé Congale, surnommé *Fauste*, fondateur de ce Monastere, dans lequel il y avoit, à ce que l'on croit, près de trois mille Religieux. L'an 589. il passa en France âgé de 30. ans, où il fut reçû dans l'Austrasie par Childebert II. & par la Reine Brunehaud. Il se retira d'abord dans la solitude de Vosge, à l'entrée du Diocese de Bezançon, où il habita dans un vieux château ruiné appellé *Anegray*. Le nombre de ses Disciples croissant, il se vit contraint de chercher dans cette solitude un lieu plus commode, & y établit l'an 592. le Monastere de Luxeû, avec la permission de Gontran, Roi de Bourgogne.

Il fonda bien-tôt après celui de Fontaine, & gouverna ces deux Monasteres, jusqu'à ce qu'il fut chassé par le Roi Thierri la sollicitation de la Reine Brunehaud, irrité de ce que Colomban avoit repris librement le Roi de ses dereglemens. Il fut conduit jusqu'à Nantes, & embarqué sur un vaisseau, qui le devoit mener en Irlande; mais ce vaisseau aïant été repoussé sur les côtes, il rentra en France, & vint demeurer dans la Suisse, qui étoit du Roïaume de Theodebert, frere de Thierri : il y prêcha l'Evangile à des Sueves idolâtres, qui habitoient au tour du lac de Genéve. Quelque tems après, Theodebert aïant été défait & pris prisonnier par Thierri, saint Colomban fut obligé l'an 612. de passer en Italie, où il fonda l'Abbaïe de Bobio au pied de l'Apennin, dans les Etats d'Agilulphe, Roi des Lombards, qui l'emploïa à la conversion des Ariens. Colomban mourut dans ce Monastere le 21. Novembre de l'année 615. âgé de 56. ans, selon les uns, &, selon d'autres de 72. Il avoit composé un Commentaire sur les Pseaumes, qui n'a point été imprimé. On a encore de lui sa Regle, quelques pieces Poëtiques, & quelques Lettres, avec d'autres Ouvrages Ascetiques, & des Canons Penitentiels imprimez à Louvain en 1667. Eustasius succeda à saint Colomban; & ce fut à l'instance de cet Abbé qu'on celebra vers l'an 624. ou 625. un Synode à Mâcon, contre un Moine de Luxeû nommé *Agrestin*, qui ne vouloit pas recevoir la Regle de saint Colomban. * Jonas, *in vita S. Eust.* Sigebert, *de Script. Eccl. c.* 60. Sirmond, *T. I. Concil. Gall.* Surius, *ad diem* 21. *Novemb.* Stengelius, *in Cor. Luci.* Baronius. Possevin. Le Mire. *Florilegium SS. Hibern. &c.* Il y a eu divers *Colombes*, ou *Colombans*, qu'il ne faut pas confondre. Le Colomban, qui a été Abbé de Luxeû, est different de *Colomba Colomkil* Irlandois, qui convertit une partie de l'Ecosse. *Consultez.* Usser. *de Antiquit. Britann. cap.* 15. Baillet, *Vies des Saints. Novemb. edit. Paris. in fol.* M. du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. VII. & VIII. siecles.*

COLOMBARA DI TREPANI, petite Isle de la mer Mediterranée, sur la côte Occidentale de Sicile, près de la ville de Trepani, dont elle a pris son nom. On croit que c'est celle que les Anciens appelloient *Pelias*. * Baudrand.

COLOMBE, Village avec une Abbaye, dans la Marche petite Province de France, sur la riviere de Chauderet, à trois lieuës de Blanq en Berry, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

COLOMBE (Sainte) née à Cordouë en Espagne, sous la domination des Maures & des Sarrasins au IX. siecle, se consacra dès sa plus tendre jeunesse aux actions de vertu & de pieté. Elle se retira ensuite avec sa sœur Elizabeth dans l'Abbaïe de Tabane à deux lieuës de Cordouë. Les Maures aïant chassé les Religieuses de ce Monastere, elles se refugierent à Cordouë. Mais la persecution s'étant élevée contre les Chrétiens en 851. sous Mahomet, fils d'Abderame, Colombe sortit de son Couvent, pour aller devant les Juges parler hardiment en faveur de la Religion de J. C. & contre celle de Mahomet. Elle fut sur le champ condamnée à avoir la tête tranchée, & executée devant le Palais. Son corps fut jetté dans le Guadalquivir, & il y fut retrouvé six jours après par des Religieux, qui le rapporterent secretement au village de Fragelles, prés de Cordouë. On fait sa fête le 17. Septembre. Son Histoire est rapportée dans le Memorial de saint Euloge, qui fut martyrisé six

ans après. * *Voyez* Bulteau, *Hist. Benedict. l. 5. c. 8.* Baillet, *Vies des Saints, Septembre.*

COLOMBE, (Sainte) Vierge & Martyre à Sens. Les Actes du martyre de cette Sainte sont recens & indignes de foi. Tout ce que l'on en sçait, c'est qu'elle se trouve dans les Martyrologes au 31. Decembre, en qualité de Martyre, & l'on croit qu'elle a souffert le martyre sous Aurelien en 273. son culte étoit établi dans les Eglises de France dès le commencement du VII. siecle, & il y avoit du temps de Dagobert I. une chapelle bâtie à Paris, qui portoit son nom. On croit que ses Reliques sont encore à Sens, ausquelles saint Eloi fit une chasse fort précieuse, aux dépens de Dagobert, & orna l'Eglise qui porte son nom, qui fut depuis accompagnée d'un Monastere celebre, qui subsiste encore aujourd'hui. * *Vita Eligii, per Audoënum, cap. 30.* Tillemont, *Mem. Eccl. tom. 4.* Baillet, *Vies des Saints, Decemb.*

COLOMBE, Ordre Militaire, que Jean I. de ce nom, Roi de Castille, institua à Segovie l'an 1379. Quelques Historiens Espagnols en attribuënt l'institution à son fils Henri III. l'an 1399. Quoiqu'il en soit, l'un de ces Princes fit faire un nombre de coliers d'or enchaînez de raïons du soleil ondoïez en pointe, & au bout une colombe émaillée de blanc, les yeux & le bec de gueules. Le jour de la Pentecôte, il se para de ce colier, & en distribua plusieurs à ses Favoris, leur donnant aussi un livre enluminé, qui contenoit les Statuts de l'Ordre, qui ne dura pas long-temps. * Favin, *Theat. d'honn. & de Cheval. l. 6. p. 1229.*

COLOMBI. *Cherchez* CAUVIGNI (François de)

COLOMBI (l'Isle de) c'est une petite isle de la mer de Barbarie, proche la côte de Barca, vis-à-vis du port d'Alberton. Les Anciens l'ont connuë sous le nom d'*Enispia* & d'*Aenesippa.* * Baudrand.

COLOMBIER, (PIERRE BERTRAND de) *Voïez* BERTRAND.

COLOMBO, Ville des Indes Orientales. Elle est sur la Côte Occidentale de l'isle de Ceylan, entre Negombo & Calture. Colombo, qui porte le nom du celebre Christophle Colomb, est une ville forte par sa situation sur une petite langue de terre, qui est presque toute entourée de la mer. Elle a aussi quelques fortifications & une bonne citadelle, & elle est la Capitale de la meilleure partie de l'isle de Ceylan, & la residence du Gouverneur, que les Hollandois tiennent dans cette isle. * Maty, *Diction.*

COLOMBO, c'est une petite Ville que les Portugais ont dans le Congo en Afrique. Elle doit être près de la riviere de Coanza, à deux journées de Loanda San Paolo, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

COLOMBS, Village de France avec une Abbaïe, dans la Beauce, sur la riviere d'Eure à une lieuë de Nogent-le-Roi vers le Nord. * Maty, *Diction.*

COLOMEY, en Latin *Coloma*, Ville de Pologne dans la Pocutie, petit païs dans la Russie noire. Elle est située sur la petite riviere du Prat, vers les frontieres de la Moldavie & aux pieds des montagnes. * Sanson. Baudrand.

COLOMIERS, COLUMIERS, ou COULOMIERS, en Latin *Colomeria* & *Colomeria*, petite Ville de France dans la Brie, avec Justice Royale & Election. Elle est sur la riviere du Morin, à cinq ou six lieuës de Meaux. *Voyez* le Traité du Domaine du Roi, de M. Du Puy. Colomiers est apparemment le lieu de la naissance du Cardinal de Colomiers.

COLOMIEZ, (Paul) Protestant, né à la Rochelle, & fils d'un Medecin. Il s'étoit retiré en Angleterre, attiré par les liaisons qu'il avoit avec Isaac Vossius, Chanoine de Windsor. Son attachement pour le parti des Episcopaux parut dans son Livre, intitulé *Theologorum Presbyterianorum Icon* : Ouvrage qui lui attira beaucoup d'ennemis sur les bras, & qui le fit déchirer d'une maniere indigne, dans le Libelle scandaleux qu'a publié le Ministre Jurieu, sous le titre de *l'Esprit de Monsieur Arnaud.* Colomiez a publié un Livre, sur la vie & les écrits des François sçavans dans les Langues Occidentales, sous le titre de *Gallia Orientalis*, imprimé à la Haye en 1665. *Une Bibliotheque Choisie, en François*, imprimée à la Rochelle en 1682. *Observationes sacræ*, sur plusieurs passages de l'Ecriture, à Amsterdam 1679. des Opuscules de Critique & d'Histoire en 1668. à Paris; des Mélanges Historiques, à Orange en 1675. un petit Livre, intitulé *Rome Protestante*, à Londres en 1675. La Vie du P. Jacques Sirmond, à la Rochelle en 1671. des Remarques sur les seconds Scaligerana en 1669. Epigrammes & Madrigaux, à la Rochelle en en 1669. & une traduction Françoise de l'Exhortation de Tertullien aux Martyrs, à la Rochelle en 1673. Colomiez est mort à Londres le 13. Janvier de l'an 1692. Il s'est nommé dans ses Ouvrages, *Paulus Colomesius Rupellensis.* * Bayle, *Diction Crit.*

COLON. *Cherchez* COLOMB.

COLONA, Bourg de Toscane en Italie, dans le Sienois, entre le golfe de Piombin, & le lac de Castiglione, à demi-lieuë de celui-ci, & à trois lieuës de celui. là. * Maty, *Diction.*

COLONEL GENERAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE : titre d'un grand Officier du Royaume, dont l'autorité s'étendoit sur tous les gens de pied François, & qui avoit les Mestres de Camp pour Lieutenans Colonels. C'est sous son nom que toutes les Ordonnances de Guerre étoient publiées, & que la Justice s'exerçoit par le Prevôt des Bandes.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Colonels, &c.

I. Jean, Seigneur de Taix, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi, & Colonel General de l'Infanterie Françoise, fut destitué de sa charge par le Roi Henri II. & fut tué au siege de Hesdin l'an 1555.

* Charles de Cossé I. du nom, Comte de Brissac, exerça l'Office de Colonel de l'Infanterie en Piémont par commission, puis fut créé Maréchal de France en 1550.

II. Gaspard de Coligni II. du nom, Seigneur de Châtillon, fut pourvû de la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoise par le Roi Henri II. l'an 1547. Ce fut lui qui poliça l'Infanterie, & qui fit les Ordonnances Militaires, que l'on observe encore à present. Il fut créé Amiral de France en 1552.

III. François de Coligni, Seigneur d'Andelot, fut établi Colonel General en la place de son frere l'an 1555. Il embrassa la nouvelle Religion en 1559. & mourut en 1569.

* Blaise de Montluc, Chevalier de l'Ordre du Roi, exerça la charge de Colonel de l'Infanterie au siege de Thionville l'an 1558. & fut créé Maréchal de France en 1574.

IV. Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, reçut les Provisions de l'office de Colonel General de l'Infanterie Françoise, après que le Colonel d'Andelot eut fait profession publique de la Religion Prétenduë Reformée en 1559.

V. Sebastien de Luxembourg, Duc de Ponthiévre, dit *le Chevalier sans peur*, exerça cette charge aprés le Comte de Randan. Il se signala à la bataille de Dreux, & aux sieges de Roüen & d'Orleans, en 1562. & 1563.

VI. Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, Colonel General de l'Infanterie Françoise, donna des marques de sa valeur à l'entreprise de Lyon, au siege de Paris, à la bataille de S. Denys, & au combat de Jarnac en 1569.

VII. Philippe de Strozzi, fils de Pierre Strozzi, Maréchal de France, fut pourvû de l'office de Colonel General en 1569. Il fut depuis Lieutenant General de l'armée navale, pour le voïage des isles Açores.

VIII. Jean-Loüis de la Valette, dit *de Nogaret*, Duc d'Espernon, reçut du Roi Henri III. la charge de Colonel General de l'Infanterie Françoise en 1581.

IX. Bernard de la Valette & de Foix, Duc d'Espernon, fut Colonel General par la démission de son pere, l'an 1610. Il mourut à Paris le 25. Juillet 1661. & après sa mort, le Roi Loüis XIV. supprima cette charge, par Lettres données à Fontainebleau le 26. Juillet 1661. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

COLONGES, Village de France dans la Bresse. Il est dans le Bailliage de Gex, tout près du Fort de l'Ecluse & du Rhône, à cinq lieuës au dessous de Genéve. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne ville nommée *Colonia Allobrogum.* * Baudrand.

COLONIE, transport de peuple dans un païs desert ou éloigné pour l'habiter & le cultiver. On appel-

loit aussi Colonie, le païs où l'on envoïoit de nouveaux habitans. Chez les Romains il y en avoit de deux sortes, à sçavoir, les Romaines & les Latines. Les habitans des Colonies Romaines étoient Citoïens Romains, & avoient droit de suffrages, sans neanmoins avoir part aux charges & aux honneurs de la Republique. Ceux des Colonies Latines avoient droit de suffrages, si le Magistrat le leur permettoit, & étoient reçûs Citoïens Romains, après avoir exercé quelque Magistrature dans une ville Latine. Il y avoit encore des Colonies militaires, pour les vieux soldats qui n'étoient plus capables de rendre service.

Les Romains de même que les Grecs, avoient accoûtumé, dans les Colonies, de bâtir des temples, & d'autres somptueux édifices, pareils à ceux de Rome & des autres villes d'Italie, pour adoucir l'ennui des nouveaux habitans; & ils donnoient aux rivieres & aux montagnes de ces Colonies, les noms des rivieres & des montagnes qu'ils avoient quittées. C'est ainsi que Treves & Cologne, Toulouse, &c. ont eu chacune leur Capitole, à l'exemple de Rome; & que Verone, Lyon, Vienne, Nîmes, Arles, & d'autres villes, ont eu de même leur cirque & leur amphitheatre, dont quelques-uns conservent encore d'assez beaux restes.

Denys d'Halicarnasse remonte jusqu'à Romulus pour y trouver l'origine des Colonies. En effet, nous lisons dans l'antiquité que de toutes les places dont Romulus s'empara, & ausquelles il fit la guerre, il n'en ruina aucune, mais qu'il se contenta d'en enlever les habitans, pour les obliger d'habiter d'autres terres, & qu'il substituoit en la place de ceux-ci des habitans de Rome. Ce que les Rois qui n'étoient point alliez du Peuple Romain observerent. Dans la suite, le Senat enfin se conforma aussi à cet usage Nous trouvons des vestiges de cet usage chez les Grecs qui peuplerent de cette façon l'Asie, & la plus grande partie de l'Europe. Ce qui encourageoit les peuples à contribuer à ces sortes de Colonies; c'est que ceux qui les envoïoient, leur distribuoient, & leur cedoient la proprieté des terres qu'ils alloient habiter; on fournissoit même gratuitement aux frais non seulement de leur voyage, mais encore des instrumens & des ustenciles necessaires. On choisissoit parmi ceux que l'on envoïoit des personnes graves & prudentes, que l'on chargeoit de commander & de regir les peuples que l'on transportoit. C'étoit par l'avis de ces personnes que l'on s'établissoit, ou que l'on fixoit sa demeure plûtôt dans un endroit que dans un autre. Lorsque l'on bâtissoit quelque ville, l'étenduë & la disposition étoit encore de leur competence. Ils rapportoient cependant tout ce qu'ils faisoient à la gloire & à l'embellissement de l'Empire Romain, dont Rome étoit la Capitale. Presque tous leurs édifices publics, comme leurs places publiques, leurs temples & leurs palais, étoient bâtis sur le modele de quelques-uns de ces mêmes bâtimens qui étoient à Rome. Il n'étoit permis à qui que ce soit d'envoïer ou de conduire une ou plusieurs Colonies du Peuple Romain, à moins qu'il ne fut intervenu une Loi qui le permit expressément. On avoit même recours aux auspices avant que de rendre ces sortes de Loix, & on faisoit purifier le peuple qui devoit partir. Le Prince ou le Senat leur nommoit un chef, sous l'étendart duquel ils étoient obligez de se ranger. Il y avoit de plusieurs sortes de Colonies, quelques-unes étoient composées de Romains, d'autres de Latins, & d'autres d'Italiens; les unes étoient tributaires, & païoient par chaque année un tribut au Peuple Romain, les autres étoient exemptes de ces sortes de contributions. On accordoit le droit de Citoïens Romains à quelques-unes de ces Colonies. On composoit quelquefois des Colonies de soldats veterans, à qui on distribuoit des terres pour les recompenser de leurs exploits militaires, c'est au moins ce que plusieurs Historiens attribuënt à Lucius Sylla, & assurent aussi de Caius Cesar, de Marc Antoine, de Lepidus & d'Auguste. Toutes ces Colonies avoient chacune leurs Loix, celles de la plûpart, & sur tout les Romaines, étoient conformes, & souvent les mêmes qui s'observoient à Rome. Leurs Magistrats, comme les Duumvirs, les Censeurs, les Ediles, & les Questeurs, étoient chargez de veiller à l'observation des Loix civiles, & les Pontifes ou les Prêtres de faire executer celles qui concernoient le service des Dieux. Lorsqu'il se trouvoit quelques Senateurs dans une Colonie, on lui donnoit le nom de Decurion. Il est difficile de rien statuer de certain sur le nombre des Colonies, quelques Auteurs en content jusqu'à 150. dans l'Italie, soixante en Afrique, environ trente en Espagne, à peu près autant dans les Gaules, & ainsi du reste. Quoiqu'il en soit, il est constant que toutes les Colonies, quelque part qu'elles fussent établies, avoient toutes le même idiome, sçavoir la langue Romaine, & qu'elles ne se servoient point du tout du langage du païs où elles s'établissoient. * André Valois, *Not. Gall. in Praef* Rosin, *Antiqq. Rom. l.* 10. *c.* 24. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*, *&c.*

Plusieurs autres nations de l'Europe ont aussi établi depuis un grand nombre de Colonies; les François, au Canada, aux Antilles & en d'autres lieux; les Espagnols, au Mexique, au Perou & au Chili; les Portugais au Bresil; les Anglois & les Hollandois, aux mêmes Antilles, & le long de la côte du Levant de l'Amerique, où les Danois & les Suedois se sont aussi établis en quelques endroits. Il y a encore plusieurs Colonies d'Européens; le long des côtes d'Afrique, & en Asie, comme à Batavia, à Goa, & ailleurs, jusqu'aux extrêmitez de l'Orient.

COLONNA, Bourg ou Village d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Campagne de Rome, entre cette ville & celle de Palestrino. On croit communément, que c'est la ville Episcopale, nommée anciennement *Labicum*, *Labici*, *Lavicum*; que pourtant quelques Geographes mettent à *Valmontene*, & d'autres à *Zagarolo*, Bourgs de la même Province. * Baudrand.

COLONNA (Victoria) Dame illustre & sçavante. *Voïez* COLONNE (Victoire.)

COLONNE, Maison très-ancienne en Italie, & très-feconde en Hommes Illustres, est divisée en diverses branches, de *Chinazano*, de *Gallicano* & de *Colonne*. Le Cardinal *Jean* Colonne, qui fut mis dans le sacré College par Honoré III. en 1216. contribua beaucoup à l'élevation de cette Maison. PIERRE Colonne, Cardinal, fut celebre sous le Pontificat de Boniface VIII. aussi-bien que SCIARA Colonne. *Pierre* mourut à Avignon l'an 1326. JEAN Colonne, fils d'*Etienne*, fut fait Cardinal par Jean XXII. en 1327. & mourut en 1347. ou 1348. Il avoit six freres, qui moururent tous avant leur pere. Nous avons une Lettre de consolation que Petrarque lui écrivit à ce sujet. AGAPET Colonne, Cardinal, fut premierement Evêque de Bresce. Le Pape Urbain V. l'envoïa Nonce en Espagne, & Urbain VI le fit Cardinal en 1378. Il fut Legat à Genes, & Evêque de Lisbonne en Portugal, & il mourut à Rome le 9. Octobre de l'an 1380. Le Pape donna en même temps le chapeau de Cardinal à ETIENNE Colonne. On ne sçait pas le temps de sa mort. EUDES Colonne, fils d'*Agapet*, fut fait Cardinal par Innocent VII. & depuis fut élû Pape au Concile de Constance. Il prit le nom de Martin V. Ce Pape donna le chapeau de Cardinal à PROSPER Colonne son neveu, fils de *Laurent*, que d'autres nomment *Rance*. Eugene IV. le persecuta lui & son frere, Prince de Salerne. Il fut plus heureux sous le Pontificat de Nicolas V. de Calixte III. & de Pie II. qu'il couronna tous en qualité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, & il mourut le 24. Mars de l'an 1463. AGAPET Colonne pere du Pape Martin V. eut encore *Jourdain* Colonne, Duc de Venouze & Prince de Salerne; *Sciara* mort sans posterité; & LAURENT ou RANCE Colonne, Comte d'Ambe, & Grand Camerlingue du Roïaume de Naples. Celui-ci eut ANTOINE Colonne, Prince de Salerne; *Prosper* Cardinal, EDOÜARD Colonne, Duc de Melfi, pere de *Jean* & de *Fabrice*, &c. *Antoine*, Prince de Salerne, eut *Prosper*; *Jean* Cardinal; *Jerôme*, pere de *Pompée* Cardinal, d'*Octavien*, de *Jule* & de *Marcel*. Ce dernier laissa CAMILLE Colonne, qui s'acquit beaucoup de reputation, & qui épousa *Orinthie*, fille de *Martio* Colonne. *Pierre-Antoine* fut pere de *Marc-Antoine* & de quatre filles. *Edoüard*, Duc de Melfi, eut divers enfans, & entr'autres *Fabrice*, Capitaine illustre, qui laissa *Frederic-Ferdinand Victoire* Colonne, & ASCAGNE Colonne. Il fut Duc de Palliano, mourut en prison à Naples, & eut *Prosper*, *Marcel*,

tel, Fabrice, qui épousa *Hippolyte* de Gonzague, *Marc-Antoine* qui suit, *Victoire*, mariée à Dom *Garcias* de Tolede, *Jerôme*, femme de *Camille* Pignatelli, Duc de Monteleon, &c. & *Agnès*, qui prit alliance avec *Boniface* Gaëtan, Seigneur de Sermoneta. MARC-ANTOINE Colonne, qui commandoit les troupes Ecclesiastiques à la bataille de Lepante, épousa *Felice* Ursin, fille de *Paul* Jourdain, Duc de Bracciano, & en eut *Fabrice*, qui suit, *Ascagne* Cardinal, & *Jeanne*, femme d'*Antoine* Caraffe, Duc de Mondragon, &c. FABRICE Colonne prit alliance avec *Borromée*, sœur de saint Charles, & niece du Pape Pie IV. & laissa *Marc-Antoine*, marié à *Orsine* Peretti, niece du Pape Sixte V. & sœur du Cardinal Montalte, dont il eut un fils posthume mort jeune. PHILIPPE Colonne, mort en 1639. ou 1640. épousa *Lucrece* Tomacelli, & en eut *Frederic*. JERÔME Colonne, Archiprêtre de l'Eglise de Latran, Archevêque de Boulogne, &c. que le Pape Urbain VIII. fit Cardinal en 1627. étoit un Prélat de grand merite, qui remit l'Archevêché de Bologne à Albergati. Il épargna beaucoup, pour rétablir sa Maison; & revint d'Espagne au mois d'Août 1666. il mourut dans un Convent de Dominiquains à Final, sur la côte de Genes; CHARLES Colonne, qui porta premierement les armes avec reputation, qui se fit Religieux de saint Benoît, & qui fut Archevêque d'Amasia; *Anne*, mariée à Dom *Tadeo* Barberin; & MARC-ANTOINE Colonne, Duc de Tagliacozzo, Prince de Castiglioni, & Grand Connétable du Roïaume de Naples. Celui-ci épousa *Isabelle* Gioëni, Princesse de Castiglioni en Sicile, & il en eut *Laurent*, *Philippe* & *Anne*, femme du Duc de Sesto, de la Maison de Spinola. LAURENT Colonne, Duc de Palliano, Grand Connétable du Roïaume de Naples, mourut à Rome le 15. Avril 1689. âgé de 53. ans. De *Marie* Mancini son épouse, niece du Cardinal Mazarin, il a laissé MARC-ANTOINE Colonne, Duc de Palliano, Grand Connétable du Roïaume de Naples, marié en 1697. à *Olimpe-Pamphile*, fille du Prince de ce nom, & CHARLES, Major-Dome du Pape Clement XI. créé Cardinal le 17. Mai 1606. FABRITIO N. Colonne, Prince de Sonnino, chef de cette Maison, fut fait par le Roi Loüis XIV. Chevalier de ses Ordres en 1675. il est mort en 1686. FREDERIC Colonne, qui avoit été fait Cardinal par Clement X. en 1673. mourut en 1691. * Volaterran, *l. 22. Antrop.* Sansovin, *Orig. delle Case d Ital.* Blondus. Gualdo-Priorati, &c.

COLONNE (Jean) Cardinal du titre de sainte Praxede, a vécu dans le XIII. siecle, c'est un de ceux qui a le plus contribué à la grandeur & à l'élevation de sa famille. Il étoit fils d'*Odoard* Colonne, & fut mis par le Pape Honoré III. au nombre des Cardinaux en 1216. ensuite il fut déclaré Legat de l'armée Chrétienne, qu'on envoïa au Levant. C'est cette même armée, qui, sous Jean Roi de Jerusalem, & sous les autres croisez, prit le 5. Novembre de l'an 1219. la ville de Damiete, aprés 22. mois de siege. Le Legat contribua beaucoup à cette prise, par le soin qu'il eut d'animer les Chefs & les Soldats. Ce Cardinal ayant été pris par les Sarrazins, fut condamné à être scié par le milieu du corps; mais sur le point de souffrir l'execution d'un Arrêt si barbare, sa constance les surprit si fort, qu'ils lui donnerent la liberté. On dit qu'à son retour en Italie, il apporta à Rome la colomne, à laquelle JESUS-CHRIST avoit été flagellé, & qu'il la mit dans l'Eglise de sainte Praxede, où on la voit encore. Depuis, le Pape Gregoire IX. lui donna la conduite de l'armée qu'il avoit fait mettre en campagne, pour enlever le Roïaume de Naples à l'Empereur Frederic II. mais ce dessein se trouvant plus difficile à executer qu'on ne se l'étoit promis, le Cardinal *Jean* Colonne occupa l'armée à reprendre quelques places, que les Imperiaux avoient surprises dans la Marche d'Ancone. Il mourut peu de temps aprés, au commencement du mois de Fevrier en 1244. L'Hôpital de Latran, qu'il avoit fondé, est un monument de sa pieté. * Matthieu de Westin, *ad an.* 1244. Paul Jov. *in Vita Pomp. Colon.* Onuphre. Ciaconius. Victorel. Auberi. Sponde, &c.

COLONNE, (Jean) de Rome, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & puis Archevêque de Messine en Sicile florissoit environ l'an 1255. Le Pape Alexandre IV. lui donna divers emplois, dont il s'acquita très-bien. Il laissa un Ouvrage historique en dix livres, intitulé. *Mare Historiarum.* Possevin parle de *Jean* & de *Jacques* Colonne, tous deux Dominicains & Historiens; mais les autres croïent que c'est le même. Consultez Fazel, *rer. Sicul. decad. post. lib.* 8. Leander Alberti, *lib.* 3. *de viris illust. Ord. Præd.* * S. Antonin. Antoine de Sienne. Possevin. Vossius, &c.

COLONNE, (Gilles) dit ÆGIDIUS ROMANUS, General de l'Ordre des Augustins, & ensuite Archevêque de Bourges, a été un des plus grands hommes de son temps. Il étoit de Rome, & vint étudier dans l'Université de Paris, où il fut disciple de saint Thomas d'Aquin. Aprés avoir reçu les honneurs du Doctorat, il fut le premier de son Ordre qui enseigna dans l'Université de Paris, & il fut surnommé le Docteur très-fondé, *Doctor fundatissimus.* Son merite le rendit cher au Roi Philippe *le Hardi*, qui le choisit pour être Précepteur de son fils Philippe *le Bel*. Gilles de Rome s'acquitta très-bien de cet emploi, & inspira à Philippe l'amour qu'il eut pour les Lettres. Ce fut pour ce Prince qu'il écrivit le Traité *De Regimine Principum.* Dans un Chapitre de son Ordre, tenu en 1287. on resolut qu'on recevroit ses opinions dans les Ecoles, & depuis en 1292. il fut élû General du même Ordre. Trois ou quatre ans aprés, le Roi Philippe *le Bel* lui fit avoir l'Archevêché de Bourges. Gilles Colonne remplit les devoirs d'un bon Pasteur, & s'occupa à écrire une bonne partie du grand nombre d'Ouvrages qu'il laissa. Quelques Auteurs disent que le Pape Boniface VIII. l'avoit nommé Cardinal, & qu'il mourut avant que de l'avoir declaré dans un Conclave. Il y a pourtant peu d'apparence que ce Pape ait donné le chapeau à un homme de la Maison de Colonne, qu'il avoit tant persecutée. Il est aussi ridicule de dire avec Jean Chenu, que Gilles Colonne fut fait Cardinal en 1315. puisqu'il est seur qu'il n'y eut point de Pape cette année. Ce Prélat se trouva au Concile General de Vienne, où l'Ordre des Templiers fut aboli; il obtint du Roi une maison qu'ils avoient à Bourges, dont il fit un Couvent de son Ordre, & mourut à Avignon le 22. Septembre de l'année 1316. Son corps fut porté à Paris, & il fut enterré dans l'Eglise des Augustins, près le Pont-Neuf, où l'on voit son tombeau avec cet épitaphe: *Hic jacet aula morum, vita munditia, Archiphilosophia Aristotelis perspicacissimus Commentator, Clavis & Doctor Theologiæ, lux in lucem reducens dubia, Frater Ægidius de Roma, Ordinis Fratrum Eremitarum sancti Augustini, Archiepiscopus Bituricensis. Qui obiit A. D.* 1316. *Die* 22. *mensis Decembris.* Le P. Gordon s'est trompé, en disant que ce Prélat étoit François; & le P. Gautier a fait une plus grande faute, lorsqu'il a crû que Gilles Colonne étoit different de Gilles de Rome. Gilles de Rome aima toûjours le Monastere de son Ordre de Paris, qu'il fit heritier de sa Bibliotheque. Nous avons encore de lui divers Ouvrages de Philosophie & de Theologie. Sabellic avouë que depuis S. Augustin jusques à Gilles de Rome, aucun Auteur n'avoit jamais plus écrit, ni avec plus de soin que ce Docteur. Plusieurs Sçavans ont travaillé à son éloge. * Sabellic, *T. II. Ennead.* 7. *liv.* 9. Cornelius Curtius, *in elog. vir. illust. Ord. S. Aug.* Joseph Pamphile, *Chron. Aug.* Trithéme. Bellarmin. Coccius. Possevin. Philippe de Bergame. Bzovius. Sponde. Rainaldi. Genebrard. Gordon. Gautier. Jean Chenu, *Chr. des Arch. de Bourg.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulay, *Hist. Univ. Paris.* &c. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. XIV. siécle.*

COLONNE, (Jacques) Cardinal, étoit Romain, & Archidiacre de l'Eglise Cathedrale de Pise. Il fut mis dans le sacré College, par le Pape Nicolas III. le 12. Mars de l'an 1278. On dit que par cette promotion, ce Pontife se voulut rendre favorable la Maison de Colonne, pour se défendre contre celle des Ursins. Martin IV. Honoré IV. & Nicolas IV. successeurs de ce Pape, eurent autant d'estime que lui pour Colonne; & ce fut à sa consideration que le dernier de ces Pontifes donna en 1288. le chapeau de Cardinal à PIERRE COLONNE son neveu. Celui-ci étoit marié; & lorsqu'il fut élevé au Cardinalat, sa femme prit le voile de Religion, & fit vœu de chasteté. Nicolas IV. donna encore à Jacques Colonne l'Archiprêtré de sainte-Marie-Majeure, & la protection de l'Ordre militaire de S. Jacques. Ce Pape mourut

en 1292. & Celestin V. qui lui succeda après son abdication du Pontificat, mourut en prison l'an 1296. La haine que l'on avoit conçûë contre Boniface VIII. qui s'étoit placé sur le thrône Pontifical après Celestin, fit croire que la mort de ce dernier n'avoit pas été naturelle. On blâma publiquement dans Rome, le procedé injuste & violent de Boniface, & il entendit lui-même la voix de ceux qui maudissoient sa cruauté. Ce Pape se persuada que c'étoient les Colonnes, qui animoient le peuple contre lui, & qui faisoient courir des bruits desavantageux à sa gloire & à sa dignité. Peut-être ne se trompoit-il pas. Sa famille, qui étoit des Cajetans, n'avoit jamais été en bonne intelligence avec celle des Colonnes; & cette derniere avoit toûjours pris opiniâtrement le parti des Gibelins contre l'autre, qui avoit soûtenu la faction des Guelphes. Outre cela, les Cardinaux Colonnes s'étoient opposez à l'élection du Pape Boniface, & avoient refusé de lui venir rendre leurs respects, bien qu'il leur eût fait dire de se trouver à Rome. Ils connoissoient l'humeur altiere & emportée de Boniface; & pour s'y dérober, ils se retirerent à Nepi, où commandoit Jean Colonne, un de leurs parens. Ce procedé offensa furieusement le Pontife, il publia une Croisade contre les Colonnes; & ayant assiegé Nepi, il la réduisit à une telle extrêmité, que pour la sauver, le Gouverneur prit le parti d'en chasser les Cardinaux ses parens. Ils se jetterent dans Palestrine, où SCIARA COLONNE, un de leurs cousins, commandoit alors, & ils y furent très-bien reçûs. Le Pape courant à la vengeance, alla lui-même assieger Palestrine, d'où les trois Colonnes sortirent déguisez, pour se refugier chez un de leurs amis qu'ils avoient à Perouse. Le lendemain la ville se rendit, & Boniface la fit détruire, aussi-bien que quelques autres, qui avoient ouvert les portes aux Colonnes. Ensuite il lança les foudres Ecclesiastiques contre eux. Il priva Jacques & Pierre du Cardinalat, & de leurs Benefices, il retrancha Sciara de la Communion; & se laissant emporter à sa passion, il mit leur tête à prix, & excommunia ceux qui porteroient à l'avenir le nom & les armes des Colonnes. Sciara fuïant cette persecution, fut pris sur mer par les Pirates, & mis à la chaîne. Cette condition, toute déplorable qu'elle soit, lui parut préferable à celle où la haine du Pape l'avoit jetté. Ceux qui l'avoient pris ayant abordé à Marseille, le Roi Philippe *le Bel* le fit délivrer, & depuis en 1300. l'envoya en Italie, avec Guillaume de Nogaret. Ils surprirent Boniface à Agnanie, où l'on dit que Sciara Colonne lui donna un soufflet, ayant la main armée d'un gantelet. Cela arriva le 7. Septembre; & le Pontife étant retourné à Rome, y mourut de desespoir le 11. Octobre suivant. Benoît XI. son successeur, rétablit les Colonnes, qui eurent beaucoup de credit sous le Pontificat de Clement V. & de Jean XXII. Le Cardinal Pierre mourut à Avignon en 1326. & son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglise de sainte-Marie-Majeure, où l'on voit son épitaphe. Jacques Colonne son oncle, étoit déja mort vers l'an 1318. ou 1320. * Villani, *l.* 7. *c.* 54. *& seqq.* Blondus, *Dec.* 2. *l.* 9. Rainaldi. Spond. Ciacon. Auberi, &c.

COLONNE, (Jean) Cardinal, étoit petit neveu du Pape Martin V. fils d'Antoine, Prince de Salerne, & frere de Fabrice & de Prosper, grands Capitaines. Le Pape Sixte IV. le fit Cardinal le 15. Mai 1480. Quelque temps après, ce même Pape ayant pris les armes contre Ferdinand, Roi de Naples, fit arrêter le Cardinal Colonne, comme partisan secret de ce Prince; & il auroit pû être en danger de sa vie, si le Traité de paix qu'on conclut alors, ne lui eût donné le moyen de sortir du château Saint-Ange, où il avoit été retenu plus d'un an. Sous le Pontificat d'Alexandre VI. les Colonnes se declarerent pour le Roi Charles VIII. qui passa en Italie à la tête d'une armée, pour recouvrer le Royaume de Naples, sur les Princes de la Maison d'Aragon, qui l'avoient usurpé. Ce Cardinal sortit de bonne heure de Rome, pour n'y être plus exposé à la colere du Pape. Il se trouva avec Gilbert de Montpensier à la prise de Gaïette, où il tâcha d'adoucir l'esprit des soldats, pendant les desordres du pillage. Quelque-temps après, Prosper son frere, ayant abandonné le parti des François, Jean Colonne se retira en Sicile, & n'en revint qu'en 1503. après la mort d'Alexandre VI. Il se trouva à l'élection de Pie III. & de Jules II. Ce dernier le considera extrêmement, lui confia les premieres charges de la Cour, & affecta de l'élever autant qu'Alexandre avoit cherché à l'abaisser. Le Cardinal Jean Colonne mourut à Rome le 26. Septembre de l'an 1508. âgé de 51. an, & fut enterré dans l'Eglise des douze Apôtres, où l'on voit son épitaphe. * Guichardin, *Hist. l.* 1. *& suiv.* Paul Jove, *l.* 3. Philippe de Commines. Raphaël Volaterran. Onuphre. Ciaconius. Sponde. Auberi, &c.

COLONNE, (Prosper) grand Capitaine, étoit Seigneur de Palliano. Il embrassa le parti des François, lorsque le Roi Charles VIII. entreprit la conquête du Roïaume de Naples; mais depuis il les abandonna, pour se jetter entre leurs ennemis. Une conduite si peu raisonnable a noirci sa réputation, quelque soin que des Ecrivains Italiens ayent pris de le justifier, lui & son cousin Fabrice Colonne. Prosper Colonne combattit pour Ferdinand d'Aragon, qui reprit Naples, & diverses autres places en 1496. Il fit la guerre contre les Ursins, & rendit de grands services à Ferdinand de Cordouë. En 1503. il se trouva au combat de Barlete & à celui de Gariglian, qui furent funestes aux François, & ensuite il donna des marques de sa valeur & de sa conduite, à la prise de Capouë, de Sessa, &c. Il combattit encore aux sieges de Padouë, de Creme, de Bergame, & ailleurs. Mais il ne fut pas si heureux l'an 1515. lorsqu'il entreprit de défendre le passage des Alpes contre les François, qui le surprirent en dînant à Ville-Franche du Pô. Il fut mené prisonnier en France; & lorsqu'il eut recouvré la liberté, il reprit les armes avec plus de vigueur, pour se venger de l'affront qu'il venoit de recevoir. Il défit les François à la bataille de la Bicoque en 1522. contribua beaucoup à la prise de Milan, & mourut en 1524. âgé de 71. an. * Guichardin. Paul Jove. Langei. Brantôme, *Elog. des Cap. illust. &c.*

COLONNE, (Marc-Antoine) fils de Pierre Antoine, Prince de Salerne, étoit neveu de Fabrice & de Prosper, & ne leur ceda ni en conduite ni en generosité. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie de son temps, & principalement à la défaite des François à Barlette & au combat de Gariglian, & en diverses autres occasions. Depuis il servit le Pape Jules II. & défendit en 1512. Ravenne, que le Seigneur de la Palisse emporta. Marc-Antoine Colonne fut encore employé au rétablissement des Medicis, défendit Bresce & Veronne, puis emporta Vicenze, conduisant alors l'armée de l'Empereur. Mais la paix ayant été concluë à Noyon au mois d'Août de l'an 1516. le Roi François I. qui avoit beaucoup d'estime pour Colonne, l'attira dans son parti, & lui donna le colier de son Ordre de saint Michel. Il servit avec beaucoup de courage, & fut tué l'an 1522. au siege de Milan, d'un coup de coulevrine, que son oncle Prosper Colonne avoit fait pointer, à ce qu'on dit, contre lui, sans le connoître. Ce brave homme étoit alors dans la 50. année de son âge. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantôme. *Elog. des Capit. illust. &c.*

COLONNE, (Fabrice) grand Capitaine, étoit fils d'Edoüard Colonne, Duc d'Amalfi & de Marsi. En 1481. il se trouva au siege d'Otrante qu'on emporta sur les Turcs, qui s'en étoient rendus maîtres l'année d'auparavant, en revenant de Rhodes. Depuis, Colonne s'attachant au Roi de Naples, devint ennemi irréconciliable de la Maison des Ursins. Ils se firent la guerre avec une fureur étrange. Elle fut fatale au Royaume de Naples, qui s'attira les armes de l'Eglise, & ensuite celles des François. Le Roi Charles VIII. en entreprit la conquête l'an 1494. Fabrice & Prosper Colonne quitterent le parti des Aragonois qui regnoient à Naples, pour se jetter dans celui du Roi, & lui rendirent à la verité de grands services; mais Charles VIII. les combla de tant de bienfaits, qu'ils eurent tout sujet d'être contens de sa liberalité. Cependant ils se reconcilierent avec Ferdinand, Roi de Naples, & furent engagez à ce changement, par la haine qu'ils conservoient contre les Ursins, qui avoient renoüé avec les François. Le Roi de Naples nomma Fabrice Connêtable, & lui remit quelques châteaux importans, que les Ursins avoient dans l'Abruzze. C'étoit le toucher par l'endroit auquel il étoit le plus sensible. Les Colonnes eurent depuis de grands démêlez avec le Pape Alexandre VI. qui les chassa de Rome en 1499. Paul Jove assûre que ce coup les toucha peu,

& même que, pour se mocquer du Pape, ils prirent pour devise des joncs, que les vents font plier, sans les rompre ni les arracher, avec ces paroles : *Flectimur, sed non frangimur.* Fabrice Colonne, après diverses avantures, se trouva l'an 1512. à la bataille de Ravenne, où il conduisoit l'avant-garde, & y fut fait prisonnier. Il craignoit le ressentiment des François; mais Alfonse, Duc de Ferrare, qui étoit dans leur armée, eut soin de Colonne, & le mit en liberté. Fabrice eut pour cette fois de la reconnoissance; car il rendit à son tour de très-bons services au Duc de Ferrare, que le Pape Jules II. vouloit ruiner, parce qu'il s'étoit declaré pour les François. Il lui fit prendre la fuite, quelques mesures que le Pape eût prises pour l'arrêter. L'Empereur Charles V. eut beaucoup de consideration pour Fabrice Colonne, auquel il continua la charge de Connétable; mais ce fut pour peu de temps, car ce grand homme mourut en 1520. * Guichardin. Paul Jove. Champier. Brantôme, *Elog. des Capit. illust. &c.*

COLONNE, (Pompée) Cardinal, étoit fils de Jerôme Colonne, & neveu du Cardinal Jean & de Prosper, grand Capitaine. Son pere ayant été assassiné dans une sédition, Prosper, qui étoit devenu son tuteur, le fit élever par des personnes qui lui inspirerent de l'amour pour les belles Lettres : ce qui ne pût l'empêcher de s'abandonner au panchant qu'il avoit pour les armes. Il fit la guerre très-long-temps, & ne s'attacha à l'état Ecclesiastique que par un ordre exprès de son tuteur, qui le vouloit faire profiter d'une partie des Benefices du Cardinal Jean Colonne son autre oncle. Pompée y consentit avec peine, & fut pourvû de l'Evêché de Rieti, des Abbayes de Sublaco, de Grotta-Ferrata, & de quelques Prieurez. On dit qu'aussi-tôt après, il accepta un duel, que lui fit porter un Espagnol, & qu'il se trouva sur le lieu pour se battre; mais qu'ayant été séparé, il en eut tant de dépit, qu'il mit sa soûtane en pieces. Quelque temps après, il se fit une affaire avec Jule II. car ce Pape ayant passé pour mort, Pompée se mit à la tête de quelques jeunes Romains, & se rendit maître du Capitole en 1512. Cette hardiesse lui coûta ses Benefices, qu'on donna à un de ses cousins. On le remit pourtant bien dans l'esprit de Jule, qui lui envoya ordre de le venir voir. Mais parce que le Bref, qui contenoit cet ordre, ne lui donnoit point le titre d'Evêque de Rieti, il s'emporta, & ne le voulut point recevoir. Leon X. le fit Cardinal le 1. Juillet de l'an 1517. Il consentit depuis à l'élection d'Adrien VI. pour contrequarrer Jule de Medicis, qu'il n'aimoit point. Après la mort d'Adrien, les intrigues & la jalousie de ces Cardinaux empêcherent plus de deux mois l'élection d'un Pape. C'est ce qui donna lieu à cette Epigramme Latine :

Ecce iterum è summo dejectam culmine Romam,
Pompeii & Juli mens furiosa premit.
Brute pium, Photine pium nunc stringite ferrum,
Quid servasse juvat, si peritura fuit?

Cependant ils s'accorderent, & cette reconciliation donna le calme à l'Eglise, par l'élection du Cardinal de Medicis, nommé Clement VII. Ce ne fut pas pour long-temps; car cette ancienne querelle causa deux fois la prise de Rome; la premiere, par ce Cardinal, avec Hugues de Moncade en 1526. & l'autre, par le Connétable de Bourbon en 1527. Le Pape Clement, qui avoit privé Colonne du Cardinalat & de ses Benefices, se voyant arrêté au château Saint-Ange, eut recours à lui. Colonne en agit fort genereusement, & travailla pour sa liberté. Le Pape de son côté le rétablit, lui donna la Legation de la Marche d'Ancône, l'Evêché d'Aversa, & l'Archevêché de Mont-real. Depuis, il fut Viceroi de Naples, où il mourut le 28. Juin 1532. dans la 53. année de son âge. Ce Cardinal aimoit les gens de Lettres, & étoit très-liberal & très-magnifique. Il composa un Poëme intitulé *De laudibus mulierum* en faveur de Victoria Colonne, dont nous parlerons ci-dessous. Paul Jove a écrit la Vie de ce Cardinal.* Onuphre, *Chron.* Paul. Jov. *in vita Colum.* Guichardin, *liv.* 10. Auberi, *Histoire des Cardin. &c.*

COLONNE, (Victoire) Marquise de Pesquaire, étoit fille de Fabrice Colonne, Seigneur Romain, de l'illustre Maison des Colonnes, & femme de Fernand-François d'Avalos, Marquis de Pesquaire. Elle étoit sçavante, & excelloit dans la Poësie. Après la mort du Marquis de Pesquaire, elle ne voulut écouter aucune proposition d'un second mariage, & s'occupa à décrire les plus belles actions de son mari, dans un Poëme qu'elle fit pour honorer sa memoire. Jean-Thomas Musconio, Poëte celebre, la préfera à Porcie, fille de Caton d'Utique, & femme de Brutus, par rapport à l'affection qu'elle conserva pour la memoire du Marquis de Pesquaire son mari. Voici comme il en parle :

Non vivam sine te, mi Brute, exterrita dixit
Porcia, & ardentes sorbuit ore faces.
Te, Davale, extincto, dixit Victoria, vivam;
Perpetuò mœstos sic dolitura dies.
Utraque Romana est : sed in hoc Victoria victrix,
Perpetuò hæc luctus sustinet; illa semel.

Durant la vie de son mari, Victoire donna des preuves d'une moderation extraordinaire, lorsqu'elle dissuada le Marquis de Pesquaire d'accepter le Royaume de Naples, que le Pape Clement VII. & les Princes d'Italie lui offrirent après la victoire de Pavie, dont il avoit eu toute la gloire, quoi-que l'Empereur Charles-Quint l'attribuât injustement à Lannoi Viceroi de Naples, qui s'y étoit porté mollement. Cette genereuse Dame se retira pendant les dernieres années de sa vie, dans le Monastere de sainte Marie à Milan, où elle mourut l'an 1541. * Hilarion de Coste, *Hist. des Dames Illustres.*

COLONNE, (Estienne) grand Capitaine, pere de Jule Cesar, Prince de Palestine, apprit le métier de la guerre sous Prosper Colonne son oncle, & commanda un Regiment d'Italiens, à la bataille de la Bicoque, à la prise de Milan, de Genes, & ailleurs. En 1527. le Pape Clement VII. l'attira dans son parti, pour l'opposer aux Espagnols, qui l'avoient traité avec violence. L'année d'après, il combattit pour les François à Naples, sous le Seigneur de Lautrec, & puis sous l'Amiral de Bonnivet. De-là, il passa en France, où il servit l'an 1536. contre l'Empereur, qui avoit attaqué la Provence. Mais Colonne croyant avoir reçu quelque sujet de plainte, se retira en Italie. Le Pape Paul III. le fit General des troupes Ecclesiastiques, pour le recouvrement de Camerino. Il servit ensuite Côme de Medicis, & enfin l'Empereur Charles V. l'envoya contre le Duc de Cléves en qualité de Mestre de Camp General. Il mourut à Pise l'an 1548. * Roscio & Mascardi, *Elog. di Capit. illust. &c.*

COLONNE, (Marc-Antoine) Duc de Palliano, de Marsi, &c. Grand Connétable de Naples, Viceroi de Sicile, &c. étoit fils d'Ascagne Colonne. Dès son plus jeune âge il porta les armes, & les porta toûjours avec gloire. Il rendit de grands services aux Espagnols. L'an 1557. il commandoit 1000. Italiens, & après avoir contribué à la prise de Sienne, il fut envoyé par le Duc d'Albe dans la campagne de Rome, où il remporta de grands avantages. En 1570. le Pape Pie V. le nomma General des troupes Ecclesiastiques, qu'on envoyoit contre le Turc, & il reçut solemnellement l'étendart le 11. Juin dans l'Eglise de saint Pierre. L'année d'après, il commanda en qualité de Lieutenant General à la celebre bataille de Lepante; & à son retour il fut reçu en triomphe dans la ville de Rome, où le celebre Marc-Antoine Muret François, personnage très-éloquent, fit le panegyrique de Colonne. Il remarqua entr'autres choses que ce nom de Marc-Antoine avoit été heureux à ceux de cette famille qui l'avoient porté. Le Connétable mourut en Espagne l'an 1584. Il avoit épousé Felicie Ursin, dont il eut Fabrice, qui épousa une sœur de saint Charles; Ascagne, Cardinal, &c. * De Thou, *Hist. liv.* 18. 49. 50. Mascardi, *Elog. di Capit. illust.* Sansovin, &c.

COLONNE, (Marc-Antoine) Cardinal, étoit fils de Camille Colonne, & de Victoire Colonne : il nâquit à Rome, où il étudia en Philosophie sous Felix de Montalte, Cordelier, qui fut depuis le Pape Sixte V. Depuis, ayant eu l'Archevêché de Tarente, il fut mis en 1565. au nombre des Cardinaux par Pie IV. qui lui donna l'Archevêché de Salerne. Gregoire XIII. Sixte V. & Gregoire XIV. l'employerent en diverses Legations; & Clement VIII. lui donna la charge de Bibliothecaire Apostolique. Elle sembloit être dûë à ce Cardinal, qui avoit beaucoup de sçavoir. Il étoit aussi très-consideré dans le sacré College, & eut dans divers Conclaves plusieurs suffrages pour être Pape. Il l'auroit été, si ses

meilleurs amis ne lui eussent manqué de parole, comme on assûre qu'il le disoit lui-même. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne s'étant trouvé mal au Printems de l'an 1597. se fit porter à Zagarola dans le Diocese de Palestrine, où il mourut le 13. du mois de Mai suivant. On lui attribuë un Traité *De Ecclesiasticorum redituum origine ac jure*, qui est d'Antonio Marsilio dit Colonne de Bologne. Celui-ci étoit fils de Cornelio Marsilio, & de Lavinia Colonne; & le Cardinal Marc-Antoine lui remit l'Archevêché de Salerne, que le Pape Pie V. lui avoit donné.

COLONNE, (Ascagne) Cardinal, étoit fils de Marc-Antoine, Duc de Palliano. Dès son jeune âge on l'envoya en Espagne, où il étudia dans l'Université de Salamanque; & Philippe II. Roi d'Espagne lui procura le Chapeau de Cardinal, que le Pape Sixte V. lui donna en 1585. Le Cardinal Colonne étoit sçavant, aimoit les gens de Lettres, passa pour Auteur d'un Traité contre le Cardinal Baronius au sujet de la Sicile. On a encore quelques Lettres & des Harangues de sa façon. Il mourut en 1608. * Le Mire, *de Script. Sac. XVII.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. illust. c.* 48. La Rochepozay, *Nomencl. Card.* Contin. de Ciaconius, &c.

COLONNE, (Frederic) Duc de Tagliagozzo & de Palliano, Prince de Botero, Connétable du Royaume de Naples, Viceroi du Royaume de Valence, &c. nâquit en 1601. de Philippe Colonne & de Theodora Thomacelli. Il fut élevé à Madrid à la Cour du Roi d'Espagne, & y épousa Marguerite de Brancifort d'Autriche, Princesse de Botero. Ensuite il revint en Italie, & servit à Naples & en Sicile. En 1639. il retourna en Espagne, & fut nommé Viceroi de Valence par le Roi Philippe IV. Il s'y acquit beaucoup de réputation par sa moderation & par sa probité. L'année d'après, la Catalogne se révolta contre les Espagnols, & se soûmit aux François. Ces derniers assiegerent Tarragone, que Frederic Colonne défendit avec beaucoup de courage. Mais ayant extrêmement souffert durant ce siege, il tomba malade d'abord après, & mourut sans posterité le 21. Septembre de l'année 1641. Il étoit en la 40. année de son âge. * Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. illust. d'Italia.*

COLONNES D'HERCULE: c'est le nom que les anciens Geographes & Historiens ont donné aux deux montagnes Calpe & Abyla, qui forment le fameux Détroit de Cadis, ou de Gibraltar; l'une du côté de l'Europe dans l'Andalousie, Province d'Espagne; l'autre du côté d'Afrique, au païs de Tanger en Barbarie. Ces deux montagnes ont été ainsi nommées, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, parce qu'étant hautes & escarpées, elles paroissent de loin à ceux qui viennent du grand Ocean, pour entrer dans la Mediterranée, comme deux hautes colonnes, ou parce qu'Hercule étant parvenu jusqu'à ce lieu-là, & croyant qu'il n'y avoit plus de terres vers le Couchant, y posa, dit-on, deux grandes Colonnes, avec ces mots pour inscription, *Non ultrà.* Sur quoi il faut remarquer que l'Amerique ayant commencé d'être découverte du temps de Ferdinand & d'Isabelle, l'Empereur Charles-Quint, leur successeur au Royaume de Castille & d'Aragon, s'avisa de prendre le contre-pied de cette Inscription pour sa devise, *Plus ultrà,* voulant faire connoître, ou qu'il avoit poussé ses conquêtes plus loin qu'Hercule, ou qu'elles ne devoient point avoir de bornes. Il y en a qui tiennent que ces Colonnes sont de grands monceaux de pierres, qu'Hercule fit élever sur le rivage, lesquels se sont tellement affermis & accrûs par la longueur des années, qu'ils se voyent de fort loin. Les Espagnols croyent que ces Colonnes étoient sur le rivage Occidental de l'isle de Cadis, proche de la ville de ce nom, où l'on voit encore deux tours nommées par les habitans, *Colonnes d'Hercule.* La Fable ajoûte qu'Hercule défit en ce païs-là Geryon, & lui enleva ses bœufs. * Strabon. Pline, &c.

COLONNES, sont le plus ancien monument dont on s'est servi pour conserver la memoire des faits remarquables. D'abord on se contentoit de dresser des colonnes, ou des pierres, pour faire souvenir de quelque memorable évenement. On en voit des exemples très-anciens dans l'Histoire de Jacob, & dans celle de Josué. Depuis on marqua plus clairement ces évenemens, ou par les figures des pierres, ou par des gravures, ou par des inscriptions. On écrivoit sur les pierres les Loix & les Ordonnances. Josephe parle de deux colonnes dressées par les enfans de Seth, l'une de ciment, & l'autre de pierre, où ils avoient écrit leurs découvertes touchant la science des choses celestes & des astres; mais Josephe n'est pas un assez bon garant d'un fait aussi ancien que celui-là, & sa relation paroît fabuleuse. Les colonnes que l'on suppose avoir été élevées dans la terre Seriadique, par le premier *Thoth*, ou Mercure d'Egypte, sur lesquelles on avoit écrit les Dynasties des premiers Rois d'Egypte en caracteres hieroglyphiques, dont il est fait mention dans Manethon, ne sont pas moins suspectes.

Dans les temps suivans, on s'est servi de colonnes, non seulement pour soûtenir & pour orner les bâtimens; mais aussi pour servir de monumens dans les places publiques. Auguste avoit fait planter dans Rome, au lieu où aboutissoient les grands chemins d'Italie, la colonne d'Auguste. La colonne Trajane fut posée par l'ordre de l'Empereur Trajan, au milieu d'une place de Rome. Elle avoit 128. pieds de hauteur. On y montoit par 18. marches éclairées par 45. fenêtres. Antonin en fit élever une dans le champ de Mars, qui avoit 176. pieds de hauteur, au haut de laquelle il y avoit une statuë d'Antonin. On voit encore ces deux colonnes à Rome ornées de bas reliefs, & l'on en a des descriptions & des representations dans des estampes. Il y avoit des colonnes à chaque mille des environs de Rome, qui étoient appellées *columnæ milliares:* ce que les Anciens appelloient *lapides:* ensorte que *tertio ab urbe lapide*, c'est-à-dire, à trois milles de Rome. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof. edit. Paris. in* 8. 1707. *Antiqq. Gr. & Rom.*

COLOPHON, Ville d'Ionie, fut bâtie, selon Mela, par Mopsus fils de la Nymphe Manto, & celebre Devin, ou, selon Strabon, par Andremon, qui établit une colonie de Pyriens. Elle fut celebre par le temple & l'Oracle d'Apollon Clarien, par la naissance de Mimnerme, Poëte Elegiaque & Joüeur de flute, par celle de Xenophanes Philosophe, & selon quelques-uns, par celle d'Homere. La Cavalerie des Colophoniens étoit si excellente, au rapport de Strabon, qu'elle donna lieu au Proverbe *Colophonem addere*, c'est-à-dire, achever une entreprise, parce que cette Cavalerie avoit coûtume de terminer par la victoire, tous les combats où elle se trouvoit. Colophon a eu Evêché suffragant d'Ephese. Cette ville, qui est détruite, étoit située aux environs du lieu appellé aujourd'hui *Aubosco.* * Strabon, *au liv.* 14. Pline. Mela, *l.* 1.

COLORAN, petite Ville de la Presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la Côte de Coromandel, à l'emboûchure du Velar, dans la Principauté de Gingi, au Levant de la Ville de ce nom. On conjecture, que ce pourroit être la *Corula* de Ptolomée. * Baudrand.

COLRAINE, Bourg avec un bon Château, dans le petit Païs de Colraine Contrée de l'Ultonie, en Irlande, sur la riviere de Banne, environ à une lieuë au-dessus de son emboûchure dans la Baye de Foyle. Colraine est un de ces Bourgs Royaux, qui ont séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

COLRAINE, (le Comté de) petit Païs de l'Ultonie en Irlande. Il est situé le long de la riviere de Banne, vers son emboûchure. Ce Païs étoit autre-fois un Comté particulier; mais ce n'est plus qu'une partie de celui de Londonderi. * Maty, *Diction.*

COLOSSE, Statuë d'airain, ou Statuë d'Apollon, d'une hauteur si extraordinaire, que les anciens assûrent, que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes, elle étoit haute de soixante-dix coudées, fut mise au port de Rhodes, en l'honneur du Soleil, & regardée comme une des sept merveilles du monde. Après que ce Colosse eut demeuré 46. ans debout, il fut renversé par un tremblement de terre. On dit que peu de personnes pouvoient embrasser son pouce. Neuf cens chameaux furent chargez de son cuivre, lorsque les Sarrasins se rendirent maîtres de Rhodes l'an de J. C. 667. Les peuples de cette isle furent nommez Colossiens, à cause de cette statuë. Charés disciple du fameux Lysippe en fut l'Ouvrier, & emploïa 12. ans à la fabriquer. Ce n'est pas pourtant à eux à qui saint Paul adresse une de ses Epîtres, mais aux Colossiens qui habitoient dans la grande Phrygie, dont Strabon & Pline parlent. *Leo Allatius* assûre que le Colosse de Rhodes fut relevé sous le

feptiéme Confulat de Vefpafien, & que l'Empereur Commode, après lui avoir fait ôter la tête, ordonna qu'on y mît la fienne. Il s'appuïe fur l'autorité de George Syncelle; mais il a lû, *ἐν Ῥόδῳ in Rhodo*, pour *ἐν ἱερᾷ ὁδῷ, in facra via*; & il a pris le Coloffe de Neron fait à Rome par Zenodore, pour le Coloffe du Soleil fait à Rhodes par Charés. Suetone rapporte fur ce fujet, que Neron fit mettre dans une cour, à l'entrée de fa maifon, un Coloffe de fix-vingt pieds, dont la tête reprefentoit celle de ce Prince. Pline dit que Zenodore, qui avoit travaillé dix ans en Auvergne à une ftatuë de Mercure, fut appellé à Rome par Neron pour y faire ce Coloffe, lequel, après la mort de cet Empereur, fut dédié au Soleil, pour abolir la memoire de ce monftre. Dion nous apprend que Vefpafien fit tranfporter ce même Coloffe de la maifon de Neron dans la *Rue facrée*. Lampridius dit qu'enfuite l'Empereur Commode fit mettre fa tête en la place de celle de Neron; & Herodien dit qu'il la fit mettre au lieu de celle du Soleil; mais on peut concilier ces deux Auteurs, en difant que Vefpafien n'avoit point ôté la tête de Neron, & qu'il s'étoit contenté d'y ajoûter des raïons pour en faire la dédicace au Soleil: de forte que c'étoit la tête de Neron, & l'image du Soleil.

Les premiers Coloffes tirent leur origine d'Egypte, où plufieurs Auteurs affûrent que le Roi Sefoftris fit placer, dans le temple que l'on avoit bâti à Vulcain dans la ville de Memphis, plufieurs ftatuës de pierre tant de lui & de fa femme, que de fes enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut & les autres vingt. M. Lucullus apporta d'Apollonie, ville du Pont à Rome, & fit placer dans le Capitole la figure d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Il y avoit encore à Rome une autre ftatuë de cuivre reprefentant Apollon dans le temple d'Augufte, qui avoit plus de cinquante pieds de haut. Le Coloffe d'Augufte, étoit dans la place qui portoit fon nom à Rome. Conftantin en fit bâtir un dans le milieu du Cirque de Conftantinople, qui exifte encore à prefent. Domitien avoit fait dreffer une ftatuë équeftre à fon honneur, dans le milieu de la place publique de cent fept pieds de haut, que le Sénat fit abattre après la mort de ce Prince. Le Coloffe d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucofus prit à Tarente, & qu'il fit placer dans le Capitole, étoit une ftatuë de cuivre que Lyfippe avoit faite. Celui de Jupiter fut fait par l'Empereur Claude & placé proche du theatre de Pompée, & à caufe de cela, fut appellé *Jupiter Pompeien*. Sp. Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit prife fur eux, & en fit faire une ftatuë de Jupiter, aux pieds de laquelle il fe fit reprefenter. Ce Coloffe fut mis auffi dans le Capitole. Il y en avoit un en l'honneur de Mars, dans le temple de Brutus Callaicus. Quelques grandes que fuffent ces ftatuës, & quoi-que les Auteurs qui en ont parlé fe foient fervis du terme de Coloffe, qui leur eft propre à la verité, en prenant le mot dans fa vraye & jufte fignification, neanmoins il ne convient & ne s'entend communement que de cette fameufe ftatuë de Rhode, dont nous venons de parler. * Chevreau, *Hiftoire du Monde*. Voïez STATUES COLOSSIQUES. Strab. *l.* 12. Pline, *l.* 5. Piticfcus, *Lexicon Antiquitatum*, *&c.*

COLOSSES, ancienne Ville de la grande Phrygie dans l'Afie mineure, fur les frontieres de la Carie, eut premierement titre d'Evêché, & devint enfuite Metropole. Elle eft particulierement connuë par la Lettre que faint Paul écrivit aux Coloffiens, habitans de cette ville; quoi-qu'il y en ait qui croïent que cette Epitre foit adreffée aux Rhodiens, appellez Coloffiens, à caufe du Coloffe qu'on avoit érigé au port de cette ifle, en l'honneur du Soleil. Quoi-qu'il en foit, la ville de Coloffes en Afie, eft la même que celle que les Grecs appellent aujourd'hui *Chonos*, fituée fur le fleuve de Licho. * Strabon, *l.* 12. Baudrand.

COLTELLINI, (   ) Avocat de Florence, Garde des Archives de la Ville, Chef de l'Académie des Anabaptiftes, Membre de celle de la Crufca, & grand ami de Nicolas Heinfius & de Gilles Ménage, étoit habile Jurifconfulte, & a fait imprimer quelques Poëfies Italiennes, & quelques Difcours de dévotion en Profe. * Menagiana, *Tom. II. pag.* 87.

COLUBARA, Ifle de la Turquie en Europe, de la Servie, & on la trouve entre les branches de la Save, au-deffous de l'emboûchure de la Drina. Elle eft affez grande, & on y voit le Bourg de Sabacz. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Memtbaris*, que plufieurs Cartes mettent fous le nom ancien de *Metubar*, à dix ou douze lieuës au-deffus de Colubara, environ au milieu du chemin de l'emboûchure de la Drina à celle de la Bofna. * Maty, *Diction.*

COLVENERIUS, (George) COLVENCER, natif d'un Village près de Louvain, Prévôt de l'Eglife de S. Pierre de Doüai, & Chancelier de l'Univerfité de la même Ville, vint au monde le 21. Mai 1564. prit le Bonnet de Docteur en Theologie à Louvain en 1609. & s'appliqua à la critique, il a laiffé des Notes fur l'Hiftoire de Flodoard, fur les Exemples & Miracles de Thomas de Chant-pré, fur la Chronique de Baudri, &c. & il a encore donné une édition des Oeuvres de Raban.

COLUGA, petite Ville nouvellement fortifiée, dans le Duché de Rezan, en Mofcovie, fur la riviere d'Occa, & à quinze lieuës au-deffous de la Ville de Vorotin. * Maty, *Diction.*

COLUMELLA, (L. Junius Moderatus) natif de Gadés en Efpagne, vivoit fous l'Empire de Claudius, vers l'an 42. de J. C. & écrivit à Rome des Livres de l'Agriculture, intitulez *de Re Ruftica*, & un autre *de Arboribus*, que nous avons encore, & qui font trés-bons. Pline lui attribuë un autre Ouvrage des anciens facrifices pour les biens de la terre. Il y a des Critiques qui diftinguent deux Columella, l'un Orateur Romain, l'autre Philofophe Grec Pythagoricien, c'eft ce dernier qui étoit de Gadés. Mais les Critiques ne conviennent point que celui-ci foit l'Auteur des deux Livres dont on vient de faire mention. Il y a neanmoins plus d'apparence qu'en cas qu'il y ait eu un Columella diftingué du Philofophe de Gadés, c'eft à ce dernier qu'il faut attribuer les Ouvrages en queftion. * Pline, *l.* 3. 5. 7. *&* 11.

COLUMIERES, (Pierre) Cardinal & Archevêque de Roüen, étoit François, & natif de la Province de Champagne. On ignore précifement le lieu dont il étoit natif, quelques Auteurs difent qu'il étoit de Colomiers en Brie. Il fut premierement domeftique de Pandulphe, Evêque de Norwich en Angleterre, & puis Prévôt de l'Eglife de faint Omer. Il prêcha la Croifade contre les Albigeois, & enfuite fut élû à l'Archevêché de Roüen, qu'il n'accepta que par obéïffance, aïant déja refufé huit Evêchez. Le Pape Innocent IV. l'emploïa en diverfes negociations, & le fit Cardinal en 1244. du titre d'Albane, d'où vient qu'il eft nommé *Petrus Albanenfis* dans la Bulle d'Innocent IV. pour la dépofition de Frideric II. Il ne fut pas favorable aux Dominicains ni aux Cordeliers, qu'il avoit foûmis à la vifite Epifcopale; & ils n'ont pas manqué de dire que fa mort arrivée en 1253. en fut une punition: une marche d'un degré par où il paffoit s'affaiffa, & il fut accablé fous fes ruines. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hift. des Cardinaux*, *&c.*

COLUMIERS. Cherchez COLOMIERS.

COLUMNA, bonne Ville & Epifcopale, dans le Duché de Mofxow en Mofcovie, à 25. ou 30. lieuës de la ville de Mofxow, fur la riviere de même nom, un peu au-deffus de fon emboûchure dans l'Occa. * Maty, *Diction.*

COLUMNA, (Gui) Sicilien, natif de Meffine, vivoit dans le XIII. fiecle. Lors qu'Edoüard I. Roi d'Angleterre, paffa en Italie, à fon retour de la Terre-Sainte, Columna le fuivit dans fon Roïaume, & compofa une Chronique en trente-fix Livres, outre quelques autres Traitez Hiftoriques des Rois d'Angleterre. C'étoit environ l'an 1287. * Simler, *in Append. Biblioth. Gefner.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *p.* 491.

COLUMNA, (Landulphe de) Chanoine de Chartres, Auteur d'une Hiftoire des Papes, vivoit dans le XIV. fiecle, fous le Pontificat de Jean XXII. auquel il dédia fon Ouvrage. * Voffius, *lib.* 2. *de Hift. Lat. c.* 30. 40. *&* 64.

COLUMNA, (Jerôme) de Naples mourut en 1586. Il recüeillit tous les Fragmens d'Ennius, & y joignit des Explications. Jean fon fils les publia après fa mort en 1590. Merula dit, que c'étoit un homme fort fçavant. * De Thou, *liv.* 84.

COLUP, faux Frederic II. Cherchez TILON COLUP.

COLURI, autre-fois Salamine, Isle dans le Golfe d'Engia. Elle est renommée par la défaite de l'armée navale des Perses, conduits par Xercès. *Voïez* Salamine.

COLUTHUS, de Lycopole dans la Thebaïde, il étoit Poëte Grec. Il nous reste de cet Auteur un Poëme de l'enlevement d'Helene. Suidas l'a regardé plûtôt comme un Versificateur que comme un Poëte. Il n'a rien de considerable, selon le P. Rapin, le dessein en est petit, & le style y est froid & languissant. Ce qu'il y a de mieux écrit, c'est, selon Canterus, le Jugement de Paris. * Suidas, *in Lexic.* Laur. Craff. *de Poët. Grec. p.* 123. René Rapin, *Reflex. particul. sur la Poëtique 2. part. Reflex. XV.* Olaus Borrich, *Differt. de Poët. Grac. p.* 18. Baillet, *Jugement sur les Poëtes.*

COLYBES. Les Grecs ont donné le nom de *Colybes* à un certain amas de grains & de legumes qu'ils cuisent & qu'ils offrent en l'honneur des Saints & pour les morts. Ils ont dans leur Euchologe des prieres, dans lesquelles s'adressant à Dieu, ils disent qu'ils lui offrent ces Colybes pour sa gloire, & en l'honneur d'un tel Saint, & pour la memoire des morts. Gabriel de Philadelphie a fait un petit Traité des Colybes, qui se trouve dans ses Opuscules, que M. Simon a fait imprimer à Paris en Grec & en Latin, avec des Remarques. On a coûtume de benir & de distribuer des Colybes aux Fideles, le premier Samedi de Carême; & les Grecs tiennent que l'origine de cet usage vient de ce que du temps de Julien l'Apostat, ce Prince aïant fait profaner le pain, & les autres denrées, qui se vendoient aux marchez de Constantinople, au commencement du Carême; par du sang des victimes immolées aux Idoles, le Patriarche Eudoxe ordonna aux Chrétiens de ne manger que des Colybes, ou du froment cuit. Allatius. Du Cange. Simon, *dans ses Notes sur le Traité de Gabriel de Philadelphie.*

COLZIM, Montagne d'Egypte, dans le Desert de Gebel, à une journée de la mer Rouge. Il y a un celebre Monastere de saint Antoine, où demeurent quantité de Religieux, qui y vivent dans une austerité très-rigoureuse. On ne voit aucune porte à ce Monastere, qui est environnée de hautes murailles bâties de briques, & l'on y monte dans une machine tirée par une poulie, comme au Couvent de sainte Catherine du Mont Sinaï dans l'Arabie Petrée. Son terrain occupe environ deux mille quatre arpens de terre, qui rapportent des fruits & des herbages en abondance. Il y a aussi deux petites vignes, dont les Religieux font du vin blanc fort délicat, qu'ils conservent pour la Messe, & pour regaler les Etrangers. Ils y ont trois Eglises, dont la principale est celle de saint Antoine, laquelle paroît fort antique. La seconde est celle de saint Pierre & de saint Paul, où il y a un clocher & une cloche, qui est la seule que l'on voïe en Egypte. La troisiéme Eglise est dédiée à un Saint de leur Ordre, nommé Marc, qui étoit un Frere Religieux Laïc de ce Couvent. * Vansleb, *Relation d'Egypte.*

COLZUM ou COLZEM, petite Ville de l'Egypte en Afrique, sur la mer Rouge entre Suez & Grodol, à dix ou douze lieuës de l'une & de l'autre. On croit que ce peut être la *Clysma* de Ptolomée. * Maty, *Diction.*

COM ou CHOM, petite Ville autre-fois Episcopale, en Asie, dans la Natolie Propre, près de la source du Xante, environ à dix-huit lieuës au-dessus de Patera. * Maty, *Diction.*

COM, en Latin *Comana Pontica.* Ville autre-fois Episcopale & Suffragante de Néocésarée, dans l'Amasie en Natolie, sur le Casalmach, au-dessus de la Ville de Tocato. * Maty, *Diction.*

COM, Ville de Perse, dans la Province d'Hierac, entre Hispaham & Casbin, & dans le voisinage de Kargh & de Cassian. Les Auteurs qui ont écrit de la Perse en Latin la nomment *Comum. Cherchez* Kom.

COMACCE, (Barthelemi) étoit Florentin, & prit l'habit parmi les Dominicains à l'âge de 16. ans. Il parut dans cet Ordre également attaché à la pratique de la vertu, & à l'étude. Après avoir gouverné les Couvents en qualité de Prieur, il fut Vicaire General de sa Congregation reformée, & Inquisiteur de Boulogne. Comme il remplit dignement tous ces emplois. Sixte IV. le fit Vicaire General de son Ordre, & fut enfin élû General, au Chapitre qui se tint à Rome l'an 1684. Le P. Comacce exerça peu de temps cette charge; car il fut frappé de peste à Perouse, lorsqu'il faisoit sa Visite, & mourut l'année suivante, le 1. Juillet. Il a fait des Commentaires sur les quatre Livres des Sentences. * Leand. Albert. *de Vir. illust. Ord. Prad. 2. p. l. 3. Col.* 68. *Biblioth. Prov. Lomb. an.* 1475. 1. Juillet.

COMACCHIO, en Latin *Comaclum & Comacula*, Ville d'Italie, dans le Duché de Ferrare, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est située entre les étangs que forme le Pô, & que ceux du païs nomment *Valli di Comacchio.* Cette ville peu considerable, n'est éloignée que d'environ trois ou quatre milles de la mer Adriatique. L'air y est mal sain; & c'est pour cette raison qu'elle n'est habitée que par des pêcheurs, à qui ces étangs, qui sont extrêmement poissonneux, fournissent les moïens de subsister. Il y a aussi des salines, qui apportent un grand revenu au Pape; car cette ville lui appartient, & elle a été assez long-temps un sujet de division, entre le Pape & le Duc de Ferrare. * Leand. Alberti.

COMAGENE ou COMMAGENE, petit Païs d'Asie, extrêmement fertile, qui faisoit partie de la Syrie, fut réduit en Province par les Romains. La ville Capitale étoit Samosate, aujourd'hui *Scempsat*, sur l'Euphrate, celebre pour avoir été le lieu de la naissance de Lucien, & de Paul, Patriarche d'Antioche, Heresiarque. Comagene avoit eu quelques Princes particuliers. Joseph parle d'Antiochus, Roi de Comagene, que Marc-Antoine vainquit, & d'un autre qui amena du secours à Vespasien. *Voïez* Antiochus. La Comagene fut nommée dans la suite *Euphratesie.* Strabon. *l.* 16. Josephe, *Guerre des Juifs.* Procope, *Guerre des Perses, liv.* 1. Comagene, que les anciens Auteurs ont nommée *Comagenum*, est aujourd'hui un Bourg de l'Autriche, dit *Haimbourg.* Trebellius Pollion parle dans la vie de l'Empereur Claude II. d'une aventure qu'il eut à Comagene, ville de Pannonie, & bien qu'elle ne soit pas nommée dans l'édition ordinaire, Gruter & Saumaise, (*p.* 331. *Ed. de Paris,*) ont remarqué qu'elle l'est dans le manuscrit de la Bibliotheque Palatine.

COMANA, ou NOVA CORDUBA, Ville de la Terre-Ferme dans l'Amerique Meridionale. Elle est Capitale de la Province de Paria, qu'on nomme autrement *la Nouvelle Andalousie*, & elle est située sur le Golfe de Cariaca, aux confins du Gouvernement de Venezuola. Comana est fort peu considerable & mal peuplée. * Maty, *Diction.*

COMANE, Ville d'Asie, dans la Province de Pont, avec Evêché suffragant de Neocesarée. Elle étoit située sur le fleuve Iris, & son nom a été renommé par la sainteté de plusieurs de ses Prélats, & entr'autres du fameux Alexandre, dit *le Charbonnier*, élû par saint Gregoire, surnommé *le Thaumaturge.* Strabon fait mention du temple de Comane, dedié à Bellone. Cette ville étoit differente de Comans dans la Cappadoce sur le fleuve Sacus, avec Evêché suffragant de Melitene, que les Modernes nomment diversement. Toutes les deux étoient consacrées à Bellone, que l'on y réveroit avec des ceremonies particulieres. Il y avoit un Pontificat, auquel les Romains attacherent le droit de souveraineté sur la ville & sur les environs, après avoir vaincu Mithridate; ce que l'on doit entendre de Comane de Cappadoce. La Souveraineté de Comane fut unie à ce Pontificat par les Romains: Pompée le donna à Archelaüs, Cesar à Nicomede, & Auguste à Dyteutus. * Strabon, *liv.* 11 *l.* 12. Dion. *l.* 35. Appian, *in Mithridatic.* Hirtius, *de bello Alexandrino.* Bayle, *Diction. Critiq.*

COMANIE, païs de la Georgie, pris en general, situé entre la mer Caspienne, vers l'Orient; les montagnes qui la séparent de la Circassie, vers l'Occident; le Gurgistan au Midi; & la Moscovie au Septentrion. Ce païs est excellent pour le labourage; mais il n'est gueres cultivé, parce que ses peuples ne vivent la plûpart que de brigandages. Ils habitent ordinairement au pied des montagnes, à cause des belles sources qui en sortent, & parce qu'elles leur servent de retraite, lorsqu'ils sont poursuivis de leurs ennemis. Car tous ceux qui entourent leur païs, les Georgiens, les Mingrelliens, les Circasses, les Tartares, & les Moscovites, courent incessamment sur les terres les uns des autres. Les Komouches occupent la partie Orientale de la Comanie, vers la

mer Caspienne. Ils sont Mahometans, & sous la protection du Roi de Perse, qui les considere, parce qu'ils gardent les passages de ce côté-là contre les Kalmouchs & autres ennemis des Persans. Ces Kalmouchs sont les Tartares, qui habitent de l'autre côté de la mer Caspienne,& qui sont mis sous la protection du Grand Duc de Moscovie. * Tavernier, *Voïage de Perse.*

COMANO, anciennement, *Cromna*, *Cromnum*. Petite Ville de la Natolie Propre, en Asie. Elle est sur la Côte de la Mer Noire, un peu à l'Orient de la Ville de Samastro. * Maty, *Diction.*

COMANUS, fils de Nannus, Roi des Segobrigiens, avoit donné aux Grecs de la Phocide la place où ils bâtirent la ville de *Massilia*, nommée aujourd'hui Marseille. Ce Roi fut excité par un Ligurien à prévenir l'agrandissement de ces Etrangers. Pour lui persuader combien il lui étoit important d'étouffer dans sa naissance une puissance étrangere, qui devenant plus redoutable avec le temps, pourroit un jour envahir ses propres Etats. Voici l'Apologue dont on se servit. Une chienne, étant pleine, pria un Berger de lui prêter une place où elle pût faire ses petits; ce qu'aïant obtenu, elle le pria encore de lui permettre de les élever au même endroit; mais lorsque les chiens furent devenus grands, & qu'elle se sentit fortifiée de leur secours, elle se voulut attribuer en proprieté le lieu qu'elle n'avoit eu que par emprunt. Comanus persuadé qu'il étoit de son interêt, de détruire cette ville, voulut la surprendre un jour qu'on y celebroit la fête de la Déesse Flore, & que les habitans ne pensoient qu'à se réjoüir; mais il fut lui-même surpris & tué,avec sept mille hommes qui l'avoient accompagné dans cette entreprise. Depuis ce temps-là, les Massiliens se tinrent si bien sur leurs gardes, que tous les jours de fête ils avoient accoûtumé de fermer leurs portes, de reconnoître les Etrangers qui étoient dans leur ville, & d'asseoir des corps-de-garde près des remparts. * Justin, *l.* 17.

COMASC, Contrée du Duché de Milan en Italie. Elle s'étend tout autour du Lac de Come, entre le Milanois Propre, le Bergamasc, le païs des Grisons, & les Bailliages des Suisses en Italie. Outre Come, qui en est la Capitale, on y voit encore le Fort de Fuentes, & les petites villes de Pianello, de Bellano, & de Lecco. * Maty, *Diction.*

COMBABUS, jeune Seigneur de la Cour du Roi de Syrie, fut nommé par le Roi de Syrie, pour accompagner la Reine Stratonice dans un voïage qu'elle entreprit pour s'acquitter d'un vœu fait à Junon. Cette commission étoit délicate, la Reine étoit femme; Combabus étoit beau; & ces circonstances lui firent craindre les suites de l'honneur qu'il recevoit. Pour les prévenir, il se coupa lui-même les parties qu'on ne nomme point, & les aïant enfermées dans une boëte cachetée, il supplia le Roi avant que de partir, de la lui vouloir garder jusqu'à son retour. Ce que Combabus avoit prévû, ne manqua pas d'arriver. Stratonice qui le voïoit tous les jours, en devint éperduëment amoureuse, elle parla; elle voulut même le pousser à bout, & ce ne fut qu'en justifiant son impuissance qu'il arrêta ses importunitez. Mais ce défaut, quoi-qu'essentiel, ne put éteindre l'amour de la Reine, qui chercha depuis toute sa consolation dans les frequens têtes-à-têtes qu'elle avoit avec son amant. Cette distinction fit du bruit, & excita la jalousie des autres courtisans qui étoient du voïage. Ils accuserent Combabus d'adultere, & on le rappella pour lui faire son procès. Déja même on le traînoit au supplice, lorsqu'il demanda pour derniere grace qu'on eût à produire la boëte fatale; elle fut ouverte & fit paroître l'innocence de Combabus aux yeux du Roi. Ce Prince l'embrassa, plaignit son infortune, fit punir ses délateurs, & le renvoïa auprès de la Reine, pour achever la construction du Temple qu'elle avoit entrepris. On y éleva en bronze la statuë de Combabus, habillé en homme, mais d'un air efféminé. Quelques-uns de ses amis furent assez fous, dit-on, pour se traiter eux-mêmes comme il s'étoit traité. Cette historiette est tirée de Lucien au Traité *de Syria Dea.*

COMBAT singulier, est un combat d'un seul contre un seul. Anciennement les procès se décidoient par le combat. On supposoit que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matiere civile, aussi-bien qu'en matiere criminelle. On rapporte que la question, *si la representation a lieu en ligne directe*, aïant été agitée devant l'Empereur Othon, surnommé *le Grand*, la décision en fut renvoïée à un combat, & au sort des armes. On le pratiquoit particulierement dans les matieres criminelles. On trouve la forme de ces sortes de combats dans l'ancien Coûtumier de Normandie, & les ceremonies qui s'y observoient. L'accusateur juroit sur la verité de son accusation, & l'accusé lui donnoit le démenti; sur quoi chacun jettoit son gage de bataille en justice. Alors on constituoit les deux Champions prisonniers jusqu'au jour du combat. Philippe *le Bel* défendit ces combats en 1303. Cependant le Parlement de Paris ordonna un pareil combat entre deux Seigneurs,par Arrêt de l'an 1386. & en 1547. Henri II. permit que Jarnac, & la Chateigneraye combattissent en sa presence. Le défendeur avoit le choix des armes, & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du soleil, il étoit absous, & censé victorieux. Cet abus étoit autre-fois tellement autorisé, que les Evêques & les Juges Ecclesiastiques, ordonnoient le combat dans les choses obscures & douteuses. * Pasq. *Recherches.* On rapporte qu'Alphonse Roi de Castille aïant voulu abolir le Rit Mozarabique, pour introduire l'Office Romain, & le peuple s'y étant opposé, on convint de terminer le differend par un combat.

COMBE, fille d'Asopus, qui passe pour avoir la premiere inventé les armes d'airain; ce qui l'a fait surnommer *Chalcis.* Il y en a qui lui appliquent cet endroit d'Ovide au *liv.* 7. *des Metamorphoses*, *vers* 382.

Adjacet his Pleuron in qua trepidantibus alis,
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Polysolus & Aliste disent qu'elle eut de son mari un grand nombre d'enfans, ce qui a donné lieu à un Proverbe des Grecs, de dire, en parlant d'une femme féconde; elle a autant d'enfans que Combe. * Loid, *Diction.* Hofman, *Lexic. Univ.*

COMBEFIS, (François) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, s'est distingué par sa science, & par sa pieté dans le XVII. siecle. Il étoit natif de Marmande, petite ville du Diocese d'Agen sur la Garonne, né de parens honnêtes, qui étoient des principaux de la ville, & après avoir étudié chez les Peres Jesuites de Bourdeaux, il se fit Religieux de S. Dominique au Couvent du Chapelet en 1623. Il enseigna la Philosophie & la Theologie dans les Couvens de Paris, de saint Maximin, & autres; & depuis il s'appliqua entierement à la lecture des Peres, des anciens Auteurs Grecs, & des Historiens Ecclesiastiques. Les Prélats de France étant assemblez à Paris en 1655. le choisirent pour travailler aux nouvelles Editions & Versions des Peres Grecs, qu'ils vouloient entreprendre, & le gratifierent d'une pension de 500. livres, qu'ils augmenterent depuis du double, pour le même sujet; ce que le Clergé de France n'avoit encore jamais accordé à aucun Regulier avant lui. Il donna au Public en 1644. les Oeuvres de saint Amphiloque, Evêque d'Icone, de saint Methode, & de saint André de Crete (qu'il vouloit retoucher & corriger derechef avant sa mort.) L'année suivante, il mit au jour quelques Pieces nouvelles de saint Jean Chrysostome, qu'il avoit tirées de la Bibliotheque du Roi, avec une défense des Scholies de saint Maxime sur saint Denys. Il donna depuis sa nouvelle Augmentation de la Bibliotheque des Peres Grecs, en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1648. dans le premier desquels nous avons les Oeuvres de saint Asterius, Evêque d'Amasée, & d'autres Peres Grecs; & dans l'autre, qui est tout historique, il nous a donné la veritable Histoire des Monothelites, qui n'a été désapprouvée à Rome, que parce qu'il n'avoit pas eu assez de respect pour le Cardinal Baronius; qu'il fait voir évidemment s'y être trompé. Le P. Goar étant tombé malade lors qu'il travailloit, par ordre du Roi, sur l'Histoire Byzantine, qui s'imprimoit au Louvre, & étant mort au mois de Septembre l'an 1653. en achevant la Chronographie de Theophane, le P. Combefis, qui étoit son confrere & son ami, fut obligé de remplir sa place. Il revit l'Ouvrage entier, y ajoûta ses nouvelles notes & corrections en 1655. & l'année suivante 1656. il donna plusieurs Pieces Grecques de S. Jean Chrysostome, de saint Severien, & d'autres qui ont été imprimées à Paris en 1656. Il en donna encore une

autre en 1660. des Vies de saint Eustache, & autres saints Martyrs, & de saint Sylvestre Pape; & il publia l'an 1666. le martyre de trois autres Saints, après avoir donné sa nouvelle Bibliotheque des Peres, pour les Prédicateurs, en huit gros volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1662. Leo Allatius, Bibliothecaire du Vatican, lui envoïa son Traité *De Simeonibus*, qu'il fit imprimer à Paris en 1664. & il y joignit un ramas des origines & des choses de Constantinople tirées de plusieurs Auteurs Grecs, qu'il donna avec des Notes. Il augmenta la Bibliotheque des Peres Grecs en 1672. d'un nouveau volume *in folio*, divisé en deux parties, qu'il intitula *Novissimum Auctarium Bibliotheca Gracorum Patrum*. Deux ans après, il donna son *Ecclesiastes Gracus*, pour les Prédicateurs en 1674. où il insera les plus belles Pieces des deux Basiles de Cesarée & de Seleucie. Il y avoit longtemps qu'il avoit promis une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de saint Maxime, qu'il donna enfin l'an 1675. en deux gros volumes *in folio*, esperant d'en mettre au jour encore un troisiéme volume; & cependant il publia en la même année le Livre de saint Theodore d'Ancyre contre Nestorius, avec des Notes, & une Oraison de saint Germain, Archevêque de Constantinople. Comme il s'étoit fait connoître au sujet de l'impression de Theophane, il eut ordre de M. Colbert, Ministre d'Etat, qui avoit l'Intendance de l'Imprimerie Roïale, de travailler aux autres Historiens Grecs de Constantinople, qui restoient encore à imprimer au Louvre, & il en ramassa plusieurs qui avoient écrit depuis Theophane, dont il vouloit faire deux volumes. Le premier fut commencé, & étoit déja bien avancé, lorsque la guerre de Hollande fit interrompre l'Ouvrage, il ne fut achevé qu'après son decès par du Cange en 1685. sous ce titre, *Historia Byzantina Scriptores post Theophanem*, auquel on n'a point mis les Notes qu'il y avoit préparées. Le second tome, ou la suite de ces Auteurs, n'a pas encore paru. Combefis avoit une affection singuliere pour le grand S. Basile, dont il faisoit sa lecture ordinaire en Grec, étant Ecolier & Novice, & il acheva sa carriere en nous donnant ses Remarques & ses Corrections sur toutes ses Oeuvres, qui furent achevées d'imprimer pendant qu'il étoit au lit de la mort. Il mourut à Paris au Couvent des Dominicains de la ruë saint Honoré, le 23. Mars 1679. la 74. année de son âge, & la 55. de sa Profession Religieuse, après avoir mené une vie très-exemplaire, & avoir souffert plusieurs années les douleurs de la pierre, qui le consumerent entierement. Il a laissé quantité de Pieces tirées des Peres & des Historiens Grecs, dont on garde une partie au Couvent de Paris, où il est decedé; & la meilleure partie a été retenuë par ceux qui les ont euës après sa mort, aussi-bien que ses Corrections & sa Critique sur toutes les Oeuvres de saint Gregoire de Nazianze. * *Memoires Historiques*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. XVII. siecle*.

COMBRAILLE, petite Contrée en Auvergne, Province de France, vers les confins de la Marche & du Bourbonnois. Elle comprend le Pays de Franc-Alleu, & cinq autres, qui prennent le nom de ces cinq villages, Evahon, Chambon, L'Espar, Auzance, & Sermur. Le bourg de Montegu en est le lieu principal. * Maty, *Diction*.

COME, Chef de Brigands, ayant été pris & interrogé devant le Consul Rupilius, vers l'an 132. avant JESUS-CHRIST, demanda quelque delai pour répondre; & pendant ce temps, s'appuyant sur ses genoux, retint si fort son haleine, qu'il mourut sur le champ. * Valere Maxime *l. 9. c. 12*.

COME, Seigneur d'Arras dans le temps que Jules Cesar étoit Gouverneur des Gaules, ne pouvant s'accoûtumer au joug des Romains, prit les armes avec Corée de Beauvais. Pendant que ce dernier assembloit quelques troupes dans le païs, l'autre passa dans la Germanie, & obtint des Allemans un secours considerable; Cesar les ayant surpris & défaits dans une embuscade, pardonna aux peuples qui s'étoient revoltez. Come n'osant se fier aux Romains, retourna dans la Germanie, dont il sollicita les peuples à la revolte. Labienus que Cesar avoit laissé son Lieutenant en Italie, fit demander une entrevûë par Volusius Quadratus, dans le dessein de tuer Come; celui-ci ayant été manqué se sauva quoique blessé, & se tint si bien sur ses gardes que les Romains ne purent le surprendre. * J. Cesar, *de Bello Gallic. l. 8*.

COM ou COMO, en Latin *Comum* ou *Novocomum*, Ville Episcople d'Italie dans le Milanez, fut bâtie au rapport de Justin par les Gaulois, lorsqu'ils entrerent en Italie, sous la conduite de Brennus. Pline rapporte les sentimens de Caton, & de Cornelius Alexander, dont l'un attribuoit l'origine de cette ville aux Orobiens, & l'autre aux Grecs qui s'étoient établis dans les montagnes des environs. Strabon fait mention de cette ville de même que Ptolomée, Ammien Marcellin &c. Lorsque Come eut été ruinée, on la rebâtit, c'est depuis ce temps qu'on l'a nommée *Novocomum*. Anselmo di Posterula Archevêque de Milan, qui vivoit en 1123. prit Come, & y fit de très-grands changemens. Elle souffrit aussi beaucoup au commencement du XVI. siecle, durant les guerres d'Italie; & l'Empereur Charles V. l'aïant prise en 1520. ses troupes y causerent de grands desordres, pour punir les habitans qui avoient reçû les François. Cette ville est sur le bord d'un lac, auquel elle donne son nom, & est éloignée de 20. ou 25. milles de Milan. Ce LAC, dit DE COME, en Latin *Larius Lacus*, a environ 100. milles de tour. Virgile en fait mention, *l. 2. Georg.* Il a divers bons bourgs sur ses bords; la riviere d'Adde le traverse, & vers l'endroit où elle entre dans le Lac, on a bâti le fort dit *de Fuentes*. Au reste, la ville de Come est grande, riche, bien peuplée, & il y a grand nombre de belles Eglises. Elle a aussi produit de grands hommes. Le Poëte Cecilius, à qui Catule adressa sa 36. Epigramme, étoit natif de Come. Pline le jeune qui a écrit des Lettres, neveu de Pline Auteur de l'Histoire naturelle, en étoit aussi, au rapport de Suetone dans les Vies des Hommes illustres. Paul Jove y prit encore naissance, aussi-bien que Benoît Jove de la même famille. C'est aussi la patrie du Pape Innocent XI. de la Maison d'Odescalchi. * Strabon *l. 4. & 5.* Tite-Live, *l. 33.* Pline, *l. 3.* Ammien Marcellin, *l. 15.* Corio & Merula, *Hist. de Mil.* Leandre Alberti, *Descript. Ital. &c.*

COMEDIE: Piece de Theatre, où l'on representoit les actions du peuple, & les évenemens de la vie commune. Athenée lui donne le même commencement qu'à la Tragedie, & dit, que ce n'étoit d'abord qu'une Hymne, que les Païens chantoient à l'honneur de Bacchus, en dansant autour de l'autel où l'on avoit sacrifié un bouc à ce Dieu des Vendanges. Clement Alexandrin attribuë l'invention de la Comedie à Sisarion d'Icarie, parce que vraisemblablement il y composa le premier les Hymnes de Bacchus, que l'on chanta après le sacrifice du bouc, institué par Icarius. Elle prit le nom de Comedie, lorsque les Atheniens transporterent cette ceremonie dans leur ville, & qu'ils y introduisirent des Chœurs de Musique, & des danses reglées & figurées. Alors cette Hymne solemnelle fut appellée particulierement Tragedie, & ce qui resta parmi les gens de la campagne, prit le nom de Comedie, c'est-à-dire, *chanson de village*, du mot Grec *κωμη*, qui signifie *village*; & *ωδη*, qui signifie *chanson* ou *hymne*. Elle n'eut pas le même progrès que la Tragedie; car même au siecle d'Aristophane, qui suivit Sophocle & Euripide, elle n'étoit presque composée que de railleries & de médisances publiques. La Comedie commença à recevoir des Acteurs vers le même temps que la Tragedie, c'est-à-dire, du temps du Poëte Epicharme Sicilien. De-là vient que les Siciliens soûtiennent que la Comedie nâquit dans Syracuse, & qu'Epicharme en fut le pere; non pas qu'il en fût absolument le premier inventeur; car nous avons des fragmens des Comedies d'Alcée, qui le préceda de près de deux cens ans: mais parce qu'il introduisit le premier des Acteurs, outre le Chœur de Musique. De même qu'on donna à Thespis la gloire d'avoir inventé la Tragedie, parce qu'il avoit introduit des Acteurs, entre les chants du Chœur. C'est ainsi que Diomede donne le nom de premiers comiques à Sannyrion, qui inventa les masques & les boufonneries dans la Comedie; à Cratin, qui les regla à trois Personnages, & qui en ordonna la composition; & à Aristophane, qui la perfectionna. On a distingué la Comedie des Grecs en Vieille, Moïenne, & Nouvelle. Les Poëtes de la *Vieille Comedie* sont ceux qui reprenoient les vices & attaquoient les personnes, sans artifice, & sans aucun déguisement, & qui les nom-

moient

moient par leur nom. C'est ce qu'Horace nous fait connoître en parlant d'Eupolis, de Cratinus, & d'Aristophane, lorsqu'il dit que ces trois Auteurs, & tous les autres Poëtes de la Vieille Comedie *reprenoient avec beaucoup de liberté tous ceux qui meritoient d'être notez pour leurs malices, pour leurs rapines, pour leurs débauches, & pour leurs autres crimes*. Cette liberté rendit ces sortes de Poëtes formidables à tout le monde, & plus encore aux grands qu'aux petits. Aussi, quoique cette maniere de dire les veritez fût reçûë du peuple avec de grands applaudissemens, & qu'elle fût même assez agreable à la plus grande partie des personnes de qualité, on ne laissa pas de s'en lasser; & Alcibiade fit publier une Ordonnance pour défendre à tout Poëte Comique de plus nommer personne par son nom, dans la Comedie. Cette Ordonnance produisit une nouvelle espece de representation, qu'on appella *Moïenne Comedie*: & ce fut Aristophane qui la trouva le premier. Il fut suivi dans cette methode par Philemon, par Platon le Comique, & par plusieurs autres, qui prirent à son imitation, un honnête milieu entre la severité & la complaisance. Mais enfin parce que les sujets veritables ne laissoient pas d'offenser, quoi qu'on n'y nommât personne, on inventa une troisiéme espece, qu'on appella *Nouvelle Comedie*: dans laquelle on tâcha de s'accommoder à la délicatesse de ces temps-là, prenant des sujets feints, & des noms inventez. Menandre fut consideré comme l'Auteur de cette sorte de Comedie, ou du moins comme celui qui avoit le mieux réüssi. Les Poëtes de la Vieille Comedie ne feignoient rien; les faits étoient veritables, & les personnes y étoient nommées. Ceux de la Moïenne employoient des faits veritablement arrivez, mais les personnes étoient déguisées. Et ceux de la nouvelle inventoient les sujets & les personnages. *Voïez* Tragedie. * Athenée, *l.* 2. & 4. Diogene Laërce, *l.* 3. Hedelin, *Pratique du Theâtre*. L. Giraldi, *Hist. Poët.*

Dans l'usage ordinaire, on prend le nom de Comedie, pour toute sorte de Poëme dramatique, c'est-à-dire, pour tous les ouvrages que l'on destine au Theatre, soit Comedie, Tragedie, Tragi-comedie, ou Pastorale. Mais proprement, *la Tragedie* est une representation grave & serieuse d'une action funeste, qui s'est passée entre des personnes que leur grand merite releve au dessus des personnes communes: & le plus souvent c'est entre des Princes & des Rois. *La Tragi-Comedie* nous met devant les yeux de nobles avantures, entre d'illustres personnes menacées de quelque grande infortune qui se trouve suivie d'un heureux évenement. *La Comedie* est une representation naïve & enjoüée d'un évenement agreable entre des personnes communes, à quoi l'on ajoûte souvent une douce Satire pour la correction des mœurs. *La Pastorale* n'a pour objet qu'une avanture amoureuse de Bergers & de Bergeres, & tire son origine de l'Eglogue. C'est une sorte de Poëme dramatique, qui a été inconnu aux Anciens, & qui est originaire d'Italie. On tient que le Tasse l'inventa l'an 1573. sur quoi on peut voir Boccalini dans son *Ragualio di Parnasso*. Les sujets des Poëmes dramatiques sont historiques, ou fabuleux, ou mêlez: la verité & la fiction s'alliant ensemble; ce qui arrive le plus souvent. L'histoire est rarement portée sur le Theatre dans toute sa pureté; & quand elle se trouve trop nuë, elle ne refuse pas quelques agrémens que l'invention du Poëte lui peut donner. Sous le Ministere du Cardinal de Richelieu, on produisit une piece de Theatre, dont l'on tient qu'il avoit donné le projet, & qui ne pouvoit se rapporter à aucune des quatre especes dont nous venons de parler; c'étoit l'Europe, & on ne lui donna point d'autre titre que de Poëme heroïque.

Quant à l'origine de la Comedie, quelques-uns croyent que la Comedie est un effet de la sagesse des Grecs, qui dans la politique, aussi bien que dans les sciences, ont été les maîtres des Romains & des Gaulois, & qui ont porté les belles Lettres à Rome & à Marseille. Leurs Legislateurs, qui travailloient serieusement à instruire les hommes, & à leur enseigner la politesse & la vertu par toutes sortes de moïens, s'aviserent de donner au peuple des spectacles publics, entre lesquels la Comedie étoit des premiers, tant pour ôter à ceux qui vivoient dans l'oisiveté, la pensée & le temps de former des cabales contre l'Etat, que pour instruire le peuple, & le porter par les exemples qu'on lui donnoit, à la haine du vice & à l'amour de la vertu. C'est d'où proceda l'artifice de ces peres, qui pour donner de l'horreur de l'yvrognerie à leurs enfans, faisoient boire par excès leurs domestiques, & les produisoient devant eux en cet état, où ils faisoient des postures ridicules. Sur quoi un Auteur de ce temps fait cette observation, que les Rois qui sont les peres des peuples, ont trouvé de même à propos qu'il y eût des gens dévoüez au service public, pour nous representer naïvement un avare, un ambitieux, un vindicatif, & nous donner de l'aversion pour les défauts. Les Romains ne jugerent pas la Comedie moins utile que les Grecs; ce que Ciceron témoigne dans la cause du Comedien Roscius qu'il défendit avec tant d'ardeur. Mais bien qu'elle soit introduite à present dans toute l'Europe, & que les Espagnols & les Italiens en fassent un des ornemens de la solennité des jours les plus saints, quelques Docteurs neanmoins en blâment generalement l'usage, & il y a plusieurs Traitez qui ont été publiez sur ce sujet. Pour ce qui est des loix du Theatre & de la composition du Poëme dramatique, on peut voir entre les Anciens, Aristote, & Horace; & entre les Modernes, l'Abbé d'Aubignac, M. Corneille l'aîné, le P. le Bossu & M. Dacier. Ceux des Grecs qui ont eu le plus de réputation, sont pour le Tragique, Sophocle & Euridipe, & pour le Comique, Menandre & Aristophane. Entre les Romains, les plus celebres sont Plaute, Terence, & Seneque, dit le Tragique. Depuis la décadence de l'Empire, & durant ces grandes incursions des Barbares dans les Provinces Meridionales de l'Europe, le Theatre a été comme enseveli sous les ruines des villes. Il n'a recommencé à paroître que sur la fin du XVI. siecle par les Ouvrages du fameux Lopez de Vega en Espagne, & par ceux de l'illustre Tasse en Italie, & qu'au commencement du XVII. siecle en France par les pieces du celebre M. Corneille l'aîné, qui avoit été précedé de Mairet & de peu d'autres, & qui a été suivi d'un grand nombre d'Auteurs, entre lesquels il faut distinguer M. Racine. Voici les noms de la plus grande partie.

Tragiques.	*Comiques.*
Abeille.	Cyrano.
Boyer.	Brecourt.
Capistron.	Poisson.
La Chapelle.	Baron.
Corneille l'aîné.	Boursault.
Du-Rier.	De Brueys
Ferrier.	Corneille le jeune.
La Fosse, d'Aubigny.	Dancourt.
Genest.	Hauteroche.
La Grange.	De Losme.
Longepierre.	Des Marests.
Crebillon.	Moliere.
Des Marests.	Montfleury.
Pechantré.	Montaubau.
Pradon.	Riviere, du Fresny.
Quinaut.	Renard.
Racine.	Scarron.
Rotrou.	
Scudery.	
Tristan.	

Quoi qu'il y ait quelques-uns de ces Messieurs qui se soient exercez dans les deux especes de Poësie dramatique, on ne doit pas trouver mauvais qu'on les ait rangez sous la classe, dans laquelle le public a crû qu'ils s'étoient beaucoup distinguez. Les Anglois, les Allemans, & les Flamans ont aussi leurs Theatres & leurs Poëmes, comme les François, les Italiens, & les Espagnols; voici à peu près quelle est la difference de ces six Nations en matiere de Comedie. Les Italiens qui prétendirent marcher les premiers de tous pour le Comique, le font particulierement consister dans les gestes, dans la souplesse du corps, & dans leurs intrigues assez bien variées, & plaisamment executées, en quoi ils tâchent principalement de satisfaire les sens. Ils ne reüssissent pas de même dans la representation d'une avanture tragique, & ne peuvent, comme les François, exprimer toutes sortes de caracteres. Ainsi on ne va gue-

res les voir que pour le pur divertissement ; & l'on n'en remporte que peu d'instruction pour les mœurs, parce qu'ils ne s'attachent pas fort à cet article. Mais d'ailleurs, ils ont apporté en France l'invention de ces admirables machines, qu'ils appellent *Opera*, & qu'ils soûtiennent par des concerts de Musique, ce qui satisfait les yeux & les oreilles, sans toucher neanmoins le fonds de l'ame : ainsi l'on peut dire au retour que l'on a vû & oüi, mais non pas que l'on a été instruit. De-là on peut conclurre que la Comedie Italienne n'a pas tout-à-fait la même fin que la Comedie Françoise, qui est de divertir & d'instruire, comme a fait Moliere dans son Misanthrope, dans son Tartufe, & en plusieurs autres pieces de cette nature, & comme on fait aussi Plaute & Terence en leur temps, ce qui semble être le but & la perfection du Poëme dramatique. Les Espagnols prennent le contre-pied des Italiens & selon le genie de la Nation, ils demeurent ordinairement sur le serieux, conservant même sur le Theatre cette gravité naturelle ou affectée, qui ne plaît gueres à d'autres qu'à eux ; mais d'ailleurs ils sont admirables dans leurs inventions Poëtiques ; & les Comedies d'intrigue, qui ont fait autrefois le plus de bruit en France, comme le Cid & le Menteur, &c. ont été copiées sur les leurs. Aujourd'hui que les Comedies qui ne roulent que sur une varieté d'intrigues, ne sont plus à la mode en France, on veut de mœurs, on veut des caracteres. Les François tiennent le milieu entre les Italiens & les Espagnols ; & par un heureux temperamment, ils semblent avoir trouvé le vrai goût sur le Theatre. Ils reüssissent également bien & dans le Tragique & dans le Comique, ce qui se voit assez par ce grand nombre d'Etrangers, qui accourent à leurs Spectacles. Les Anglois ont de fort beaux Theatres, & de riches habits ; mais ni les Comediens, ni leurs Poëtes ne se piquent pas fort de s'attacher aux regles de la Poëtique, & dans une Tragedie ils feront souvent rire & pleurer, ce qui ne se peut souffrir en France où l'on veut de la regularité. Ils introduisent quantité de personnages muets, que nous nommons *Assistans*, pour bien remplir le Theatre, ce qui satisfait la vûë, & cause aussi quelquefois de l'embarras. A la mort de Mustapha, ils produisent ce Prince qui se défend vigoureusement sur le Theatre contre une troupe de meurtriers qui le veulent étrangler, & qui n'en viennent à bout qu'après plusieurs sauts & postures qui font rire, au lieu que cette action devroit exciter la pitié ; ce que les François n'auroient representé que dans un recit. Cependant la Comedie Angloise, pour n'être pas si reguliere que la Françoise, ni toûjours executée par des gens qui donnent toute leur étude à cette Profession, ne laisse pas d'avoir ses charmes particuliers. Les Allemans & les Flamans peuvent être mis ensemble, la difference entre les uns & les autres n'étant pas grande. Leurs Poëmes dramatiques sont peu dans les regles, ils n'ont ni la grace ni la délicatesse de ceux des François ; la langue même, qui est un peu rude, ne leur est pas favorable ; & ils sont representez avec peu d'art par des gens qui ne frequentent jamais la Cour, ni le beau monde, & qui la plûpart, de même que les Anglois, ne se donnent pas tout entiers à cette profession parce qu'ils ont quelque autre métier qu'ils exercent hors des jours de Comedie, & que leur Theatre n'est pas toujours capable de les entretenir. Quant aux Auteurs ausquels nos plus belles pieces de Theatre doivent une partie de leur succès, ce seroit une injustice de supprimer leurs noms. On a vanté la Fleur, Floridor & la Torilliere le pere, pour le Tragique ; Moliere, Brecourt & Poisson le pere, pour le Comique. Raisin le jeune s'est acquis dans ce dernier genre une reputation que sa veuve a parfaitement bien soûtenuë dans la Tragedie ; Baron a porté l'action & la déclamation dans les Rolles de Heros, jusqu'où elle pouvoit aller ; & ces Heroïnes si celebres de Corneille & Racine, auroient peut-être fait moins de bruit, si elles eussent été representées par une Actrice moins parfaite que Mademoiselle Chammelé. Il nous reste encore d'excellens Acteurs dans l'un & l'autre genre, ausquels la posterité prendra soin de rendre justice. * Daubignac. Corneille, &c.

Quant à l'origine de la Comedie en France, elle vient d'une Confrairie de la Passion, qui fut fondée avant l'année 1402. en l'église de la Trinité à Paris. Les Confreres representoient en certains jours dans des lieux particuliers, les Mysteres de la Passion & de la Resurrection de Nôtre Seigneur, & les Martyres de quelques Saints ou Saintes. Ils en avoient fait quelques representations en presence de Charles VI. lequel leur permit de les continuer publiquement, en y appellant quelques-uns de ses Officiers. Et parce que c'étoient les Confreres qui en ce temps-là joüoient eux-mêmes, il leur fut encore permis par ces Lettres Patentes de 1402. d'aller & de venir par la ville, habillez suivant le sujet & la qualité des Mysteres qu'ils devoient representer. Après cette permission, ils eurent une Salle à la Trinité, qui fut appellée la Salle de la Passion, où ils faisoient ordinairement les representations de leurs Pieces. En 1545. cette Salle leur fut ôtée, & il fut ordonné par un Arrest du Parlement, qu'elle serviroit à loger des pauvres. Alors les Confreres de la Passion choisirent un autre lieu ; & en 1548. ils acheterent la Place & les mazures de l'Hôtel de Bourgogne, où ils firent bâtir les édifices qu'on y voit encore à present. Le Parlement leur permit d'y continuer leurs representations, à la reserve du Mystere de la Passion ni des autres Mysteres sacrez (ce sont les termes de l'Arrest de 1548.) avec défenses à tous autres de joüer & representer aucune Histoire, sinon sous le nom & au profit de cette Confrairie. Ainsi on ne vit plus ces representations devotes, qu'une pieuse simplicité de ce temps-là avoit introduites & tolerées. Comme la direction des Spectacles & du Theatre ne s'accordoit pas avec l'Institut de cette Confrairie, il est à croire que cette Permission & ce Privilege ne leur fut donné que dans la vûë de d'abolir peu à peu l'exercice de ces Confreres. En effet, ils loüerent cet Hôtel aux Comediens Italiens & François, qui étoient obligez de se servir de ce lieu, sans pouvoir joüer ailleurs, & se contenterent d'y reserver une Loge pour eux. En 1676. le revenu de cette Confrairie fut uni à l'Hôpital General.

Pline remarque qu'il y avoit deux lieux sur le Lac Larius, à present le Lac de Come en Italie, qui étoient appellez *Comedie* & *Tragedie*, à cause des Spectacles de cette sorte que l'on avoit accoûtumé d'y representer. * Ferrarius.

COMENIUS (Jean Amos) Grammairien & Theologien Protestant, au XVII. siecle, nâquit en Moravie le 28. Mars 1592. fut contraint de sortir de son païs, parce qu'il faisoit profession de la Religion Protestante. Il se retira avec plusieurs autres en Hollande, où il fut entretenu des liberalitez de Laurent Geer, fils de Loüis. C'étoit un homme entêté d'une nouvelle maniere qu'il prétendoit qu'on dût suivre dans l'instruction des enfans, & dont il a donné des regles impraticables : sa vie a été extrêmement agitée, & il s'avisa sur la fin de donner dans le ridicule de ces nouveaux Prophetes, qui prétendent avoir la clef des prédictions de l'Apocalypse : entr'autres Ouvrages il a donné au public le *Janua linguarum*, le *Vestibulum*, l'*Atrium*, *Didactica*, &c. Il mourut à Amsterdam le 15. Novembre 1671. âgé d'environ 80. ans. * *Memoires Historiques*. Bayle, *Dict. Crit.*

COMENOLITARI. C'est une des quatre Provinces de la Macedoine Moderne. Elle comprend une partie de la Province, que les Anciens appelloient, la troisiéme Macedoine, ou la Macedoine Propre, & une petite partie de l'ancienne Thessalie. Cogni en est le lieu principal. * Baudrand.

COMES (Natalis) ou *de Comitibus*, que les autres nomment *Noël le Comte*, de Venise, florissoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1580. Il sçavoit les belles Lettres, & il en a donné des marques dans les Ouvrages que nous avons de lui. Car il a traduit les Livres d'Athenée de Grec en Latin. Il composa trente Livres de l'Histoire de son temps, 10. de Mythologie, & divers autres Ouvrages. Joseph Scaliger ne l'estimoit pas beaucoup, puisqu'en écrivant à Colvisius, il l'appelle *Homo futilissimus*. C'est dans le 14. Livres des Epîtres en la Lettre 309.

COMETES, pere d'Asterion, un des Argonautes. * Valer. Flaccus, *l. 1.*

COMETES, Meteores nommez par les Grecs Κομῆται & par les Latins *Cometa* ou *Crinita Stella* : parce qu'elles paroissent comme une Etoile qui traîne après

elle une longue chevelure. Les Philosophes sont fort partagez sur la nature des Cometes : voici ce qu'ils ont dit de plus vrai-semblable. Les Cometes sont au dessus de la lune, & dans la region des Planetes, étant elles-mêmes une espece de Planetes, qui décrivent des orbes par un mouvement perpetuel. Leur corps est solide, & elles tirent leur splendeur de la lumiere du soleil qu'elles reflechissent : elle a cela de particulier, qu'elle est accompagnée d'une longue traînée, ou de certains rayons de lumiere, qui est toûjours opposée au soleil, & qui s'affoiblit en s'éloignant, les Philosophes prétendent que ces rayons sont reflechis par le corps de la Comete, c'est ce qui fait que les Astronomes distinguent trois sortes de Cometes. La *Comete barbuë*, qui est orientale au soleil, & qui se leve devant lui ; car alors cette lumiere marche devant le corps de la Comete en guise de barbe. La seconde sorte de Comete est celle que l'on appelle *Caudata*, ou à longue queuë, elle est occidentale, & paroît après le soleil couché, car alors le corps de la Comete précede cette traînée. La troisiéme est la *Comete à la rose*, autrement nommée *Cheveluë*, qui paroît lorsque le soleil & la comete sont diametralement opposez, & que la terre est entre deux, car alors cette traînée est cachée derriere le corps de la comete, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Un peu avant que la Comete cesse de paroître, sa grandeur apparente diminuë, & sa lumiere diminuë peu à peu. Les Cometes tournent d'Orient en Occident autour de la terre, & semblent décrire un cercle à l'équateur. Descartes dans son sistême est le premier qui a bien expliqué la nature des Cometes, en disant que c'étoit des astres qui rouloient autour d'un autre soleil dans un autre tourbillon du monde, lesquels s'approchoient quelquefois de celui-ci, & alors ils paroissoient, & qui s'en éloignoient ensuite, & alors ils disparoissoient. Ce sentiment a depuis été suivi par de très-habiles Philosophes. Il y a une autre sorte de Cometes qui est sublunaire, & qui n'est qu'un meteore & une inflammation des exhalaisons de l'air grossier. Ceux qui voudront voir plus à fond ce qui regarde les Cometes, n'ont qu'à lire les differens Auteurs qui ont écrit sur cette matiere. Les Anciens ont toûjours crû que les Cometes présageoient quelque malheur, & il n'y a rien de plus ordinaire dans les Ecrits des Poëtes. Au Mexique & dans differens endroits des Indes, lorsque les peuples voïoient des Cometes, ils faisoient un grand bruit avec leurs cornets & leurs tambours, s'imaginant que par ce moyen ils leur feroient peur & les feroient enfuir.

Voici les Cometes qui ont été les plus remarquables depuis plusieurs siecles, & particulierement en France. L'an 817. le 17. Fevrier, pendant une Eclipse de Lune, il commença à paroître une Comete dans le Signe du Sagittaire. Peu de jours après, un Jeudi saint, lorsque Loüis I. dit *le Debonnaire*, Empereur & Roi de France, revenoit de l'Eglise en son palais, une galerie rompit sous lui, & 20. personnes de qualité y furent fort blessées, mais l'Empereur en fut quitte pour la peur, & pour quelques legeres écorchures. L'an 837. vers la Fête de Pâques, il parut une autre Comete dans le Signe de la Vierge, laquelle aïant en 25. jours passé ceux du Lion, du Cancer, & des Gemeaux, vint mettre bas sa chevelure, & éteindre son globe de feu vis-à-vis de la tête du Taureau. Le même Empereur Loüis le Debonnaire, qui étoit grand Astronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année précedente, le 11. Avril dans le Signe des Balances, laquelle ne se montra que trois jours. L'an 1348. au mois d'Août, sous le regne de Philippe de Valois, il parut sur la partie Occidentale de Paris, une Comete extraordinairement lumineuse, le Soleil n'étant pas encore couché, & elle sembloit n'être pas fort éloignée de la terre. Le soir suivant on la vit paroître bien plus grosse, & se diviser en plusieurs rayons ; mais peu après elle disparut. L'Histoire remarque qu'il n'y avoit jamais eu de peste plus furieuse & plus universelle dans tout nôtre Hemisphere, que celle qui regna cette même année, & qui desola particulierement toutes les Provinces de la France. Deux ans après, au commencement du regne du Roi Jean, on en vit une autre prodigieuse, qui sembloit aussi prédire les malheurs, dont la vie de ce Prince fut traversée. L'an 1471. il parut une Comete de grandeur extraordinaire, qu'on vit luire 80. jours durant, depuis le mois de Decembre. Elle avoit la tête dans le Signe des Balances, & la queuë fort longue, un peu tournée vers le Nord. Ceux qui ajustent les phenomenes du Ciel aux accidens d'ici-bas, peuvent appliquer celui-ci à la mort tragique de Charles, frere unique du Roi Loüis XI. qui fut empoisonné en 1472. L'an 1531. sur la fin de Juillet, on observa une Comete Cheveluë qui parut durant tout le mois d'Août. Le vulgaire publioit qu'elle avoit prédit la mort de Loüise de Savoie, mere du Roi François I. arrivée à Grès en Gâtinois, le 22. Septembre, après une longue maladie qu'elle avoit euë à Fontainebleau. Mais les Historiens remarquent que dès l'an 1528. il y eut un perpetuel déreglement des saisons, ou pour mieux dire, que l'Eté seul occupa presque toute l'année : de sorte qu'en cinq ans on ne vit pas deux jours de gelée tout de suite. Les arbres poussoient des fleurs incontinent apres le fruit, les bleds ne multiplioient point en terre ; & faute d'hyver, il y avoit si grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la recolte ne fournissoit pas de la semence pour l'année suivante. Cette disette causa une famine universelle. Ensuite vint une maladie qu'on nomma *Trousse-galand*, puis une furieuse peste ; si bien que ces trois fleaux emporterent plus de la quatriéme partie des François. L'an 1577. au mois d'Octobre, sous le regne de Henri III. Roi de France & de Pologne, il parut la plus grande Comete qu'on eut jamais vûë, & qui sembloit prédire de loin la funeste mort de ce Monarque. Elle tenoit en longueur 30. degrez d'étenduë, embrassant les Signes du Sagittaire & du Scorpion, la queuë tournée vers l'Occident. On l'observa depuis le 18. Octobre jusques vers la fin de Novembre. Un Astronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planete de Venus. Nous avons vû paroître quelques Cometes dans le XVII. siecle, & l'on s'est contenté d'en rechercher les causes physiques, sans en faire des applications superstitieuses. * Mezeray, *Abr. Chron.* & les autres Historiens de France. Descartes. Neuvton. Bayle. Petit & Comiers.

COMESTOR ou LE MANGEUR. *Cherchez* PIERRE COMESTOR.

COMICE, en Latin *Comitium*, lieu dans la Place Romaine, où se faisoient les Assemblées du Peuple. Ce lieu étoit couvert, & il y avoit une maniere d'échafaut ou de theatre élevé & spacieux, qu'on appelloit la Tribune aux harangues, que les Romains appelloient *Rostra*, qui en étoit voisine. Ce lieu nommé *Rostra*, étoit un Temple où l'on avoit rangé les éperons des Navires, que C. Mœnius Consul avoit pris dans une bataille contre les Antiates l'an de Rome 416. & avant J. C. 338. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la justice, qu'on proposoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit generalement avec lui de toutes choses. On y élisoit encore la plûpart des Magistrats : aussi les prétendans aux charges s'y familiarisoient indifferemment avec tout le monde, caressoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien pour avoir les suffrages, se faisant assister dans ces occasions par leurs amis, & par leurs parens qui avoient le plus de credit. Il y avoit un autre lieu appellé *Rostra*, au pied du Mont Palatin. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 6. c. 5.*

COMICES, *Comitia*, ou *assemblées du peuple* à Rome, étoient de trois sortes ; les uns se faisoient par Curies ou Paroisses, & s'appelloient *Comitia Curata ;* les autres par Tribus, nommées pour cela *Comitia Tributa ;* & les troisiémes par Centuries ou Centaines, qu'on nommoit *Comitia Centuriata :* le Peuple Romain ayant été ainsi divisé. Il n'y avoit que les Citoïens de Rome qui eussent voix dans les assemblées par Curies ou Paroisses, dans lesquelles on élisoit les petits Magistrats. Aux deux autres sortes d'assemblées, non seulement les Citoïens avoient droit de donner leurs suffrages ; mais encore ceux des Colonies & des Villes municipales : & c'étoit dans ces grandes assemblées qu'on traitoit des affaires les plus importantes de la République, & qu'on élisoit les grands Magistrats. *Cherchez* encore ces mots sous *Centuries*, *Curies*. Johan. Rosin. *Antiquit. Rom. l. 8. c. 6.*

COMIDIA, Ville de la Natolie. *Cherchez* NICOMEDIE.

COMINE, en Latin *Cuminum*, petite Isle de la mer de Sicile, entre Malthe & le Goze. Elle appartient aux Chevaliers de Malthe, qui y ont un château, que le Grand Maître de Vignacourt y fit bâtir. *Hist. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.*

COMINES. *Cherchez* COMMINES.

COMINGE, païs & ville de France en Gascogne, avec titre de Comté. La ville dite ordinairement SAINT BERTRAND DE COMINGES ou COMENGE, en Latin *Convena* ou *Lugdunum Convenarum*, a un Evêché suffragant d'Ausch. Ce païs est entre le Languedoc, les Pirenées, le Comté de Foix & l'Armagnac, & est divisé en haut & bas. Cominge sur la Garonne est dans le haut, & Lombez dans le bas, entre S. Beat & Montregeau. Il y a aussi une partie du Diocese de saint Bertrand, qui est dans le Languedoc, ce qui donne privilege à l'Evêque d'entrer dans les Etats de la Province. On nomme cette contrée le petit Cominge. Pline, Strabon l'Itineraire d'Antonin, Ptolomée, & plusieurs autres Anciens Auteurs parlent du païs de Cominge, & de la ville de ce nom. Elle fut démolie l'an 585. par l'armée du Roi Gontran, parce qu'elle avoit donné retraite au faux Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire. Ainsi la ville de Cominge demeura ensevelie sous ses ruines, jusqu'à ce qu'environ l'an 1085. son Evêque saint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebâtit dans le même endroit, bien que d'un moindre circuit qu'elle n'étoit. Le premier Prelat de Cominge, dont nous aïons connoissance, est Suavis, qui assista au Concile d'Agde l'an 506. Presidius souscrivit l'an 533. au II. d'Orleans. Aminius son successeur se trouva l'an 549. au V. de la même ville; & Ruffin l'an 585. assista au II. de Mâcon. Il peut être arrivé que le païs de Cominge, depuis la ruine de sa ville capitale, a été quelque temps sans Evêque; du moins nous n'avons connoissance d'aucun de ses Prélats, jusques à Abraham qui se trouva l'an 788 avec Francolin de Conserans au Concile de Narbonne, assemblé contre Felix d'Urgel. Bertrand Goth qui gouverna l'Eglise de Cominge, après Bertrand de Maramont, fut depuis Pape, sous le nom de Clement V. Bertrand de Chanac, Amauri de Lautrec, Pierre de Foix, Amanjeu d'Albret, & Charles Caraffe, tous Cardinaux ont été Evêques de Cominge. Quant à ce qui regarde la fondation de cette ville, on dit que Pompée aïant détruit le parti de Sertorius en Espagne, oblige les peuples qui vivoient dans les Pirenées sans ordre, & sans discipline, de se réduire en corps, & dans un lieu qu'on nomma *Convena*, c'est-à-dire, assemblée, ou communauté. Saint Jerôme a conservé la memoire de cette action, & la débite même avec un peu d'aigreur, en haine de Vigilance. Strabon & Pline semblent dire la même chose. Aujourd'hui saint Bertrand de Cominge est sur une colline qui a la Garonne au pied, entre S. Beat & Montregeau. L'Eglise Cathedrale est dédiée sous le titre de saint Bertrand, & est enrichie de plusieurs Reliques.

☞ Le païs de Cominge a eu divers Comtes particuliers jusqu'à ce qu'il fut uni à la Couronne. BERNARD I. de ce nom, vivoit en 1130. & laissa BERNARD II. pere de BERNARD III. Ce dernier fut marié trois fois, & l'on prétend que ses trois femmes vivoient en même temps. La premiere, étoit fille d'Arnaud de la Barthe; la seconde, nommée Etienne ou Beatrix, étoit fille du Comte de Bigorre; & la troisiéme, étoit Marie de Montpellier. Celle-ci se remaria à Dom Pierre, Roi d'Aragon, qui se servit de ce prétexte, pour faire divorce avec elle. La Sentence du Pape Innocent III. qui fut consulté sur cette affaire, est de l'an 1213. BERNARD IV. Comte de Cominge mourut en 1297. laissant entr'autres enfans BERNARD V. qui mourut en 1355. aïant eu de Laure de Mont-fort, BERNARD VI. mort sans posterité; Jean Cardinal; Arnaud-Roger, Evêque de Clermont; Simon, élû Evêque de Maguelone, &c. PIERRE-RAYMOND fut ensuite Comte de Cominge, titre qu'on lui disputa. Il mourut vers l'an 1341. laissant le Comté à PIERRE-RAYMOND II. son fils, qui épousa Jeanne de Cominge sa cousine, & mourut en 1375. MARGUERITE de Cominge leur fille aînée & leur heritiere, épousa en premieres nôces Jean II. de ce nom, Comte d'Armagnac, mort le 25. Juillet 1391. des blessures qu'il reçut dans une embuscade au siege d'Alexandrie de la Paille en Italie, laissant deux filles. Elle prit une seconde alliance avec Jean d'Armagnac III. du nom, Comte de Fezensaguet, qui mourut au château de Ruissen, en Roüergue, vers l'an 1405. & elle se remaria en troisiémes nôces avec Matthieu de Foix, fils puiné d'Archambaud & d'Elizabeth de Foix. Ce mariage ne fut pas heureux; car Matthieu la retint vingt-trois ans prisonniere, pour l'obliger à lui faire une donation du Comté de Cominge. Affaire qui auroit eu des suites fâcheuses, si le Roi Charles VII. n'eut interposé son autorité pour la terminer. Il fit mettre Marguerite en liberté, par le Traité de l'an 1444. & en reconnoissance elle lui ceda le Comté de Cominge.

Le Roi Loüis XI. le donna en 1461. à Jean, bâtard d'Armagnac, Maréchal de France, & à ses enfans mâles; mais comme il mourut en 1472. sans en avoir, le même Roi redonna sous ces mêmes conditions, ce Comté à ODET d'Aydie, Seigneur de Lescun: lequel n'aïant point eu d'enfans, le Roi Loüis XII. réünit le Comté de Cominge à la Couronne, le 25. Août 1498. Malgré cette réünion, les Seigneurs de Lautrec, de Guise & d'Aubijoux intenterent leur action au Parlement de Toulouse. Mais ils en furent déboutez par Arrêt du 22. Mars en l'an 1501. Depuis, en 1532. le même Comté fut de nouveau réüni solemnellement à sa Couronne. Nous avons encore en France du nom de COMINGE le Marquis de Vervins, Lieutenant pour sa Majesté en la ville de Mets, premier Maître d'Hôtel de sa Maison, Mestre de Camp de ses Armées, &c. Et les Seigneurs de Guitaut, dits les Comtes de Cominge, entre lesquels s'est distingué dans le XVII. siecle FRANÇOIS de Cominge, Seigneur de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de la feuë Reine Mere, Gouverneur de Saumur, &c. qui mourut à Paris d'apoplexie, le 12. Mars de l'an 1663. âgé de 82. ans. GASTON-JEAN-BAPTISTE, dit le Comte de Cominge, neveu du précedent, Chevalier des Ordres du Roi, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine Mere, Gouverneur de Saumur, & Ambassadeur en Portugal & en Angleterre. Il est mort à Paris le 25. Mars 1670. âgé de 57. ans, aïant eu d'Emilie-Angelique Amalbi, LOUIS, Comte de Cominge, Gouverneur de Saumur; Philippe-Victor, Abbé de Lauroux, Chevalier de Malthe, tué dans le service en 1678. François aussi Chevalier de Malthe, & Abbé de Lauroux, Capitaine de Vaisseau. Anne-Loüise, seconde femme de Jean-Baptiste Comte de la Tresne, premier Président au Parlement de Bourdeaux; François, Chevalier de Malthe: & trois filles. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 19. L'Itineraire d'Antonin, Ptolomée, S. Jerôme, *adv. Vigilant.* Antonin, *l.* 3, *c.* 19. Gregoire de Tours, *l.* 7. Oihenart, *notit. utriusque Vasconiæ.* Du Chêne, *Antiq. des Villes, Part.* 2. *l.* 2. *c.* 15. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Marca, *Hist. de Bearn.* Du Pui, *Droits du Roi.* Olhagarai, *Hist. de Foix, &c.*

COMINGE, (Jean-Raymond de) Cardinal, premier Archevêque de Toulouse, dans le XIV. siecle, étoit fils de Bernard V. Comte de Cominge, & de Laure de Montfort, & fut élevé sur le siege Pontifical de Maguelone l'an 1310. après la mort de Levis de Mirepoix. Il assista d'abord après au Concile General de Vienne, & lorsque le Pape Jean XII. eut érigé l'an 1317. l'Eglise de Toulouse en Metropole, il en fut le premier Archevêque. Arnauld-Roger de Cominge, son oncle, avoit été Evêque de cette ville en 1290. Jean-Raymond laissa l'Eglise de Maguelone à Simon son frere, qui mourut peu de temps après, avant même que d'avoir été sacré Evêque. Le nouveau Prélat commença par tenir un Synode, pour remedier aux necessitez de son troupeau. Jean XXII. le mit au nombre des Cardinaux, le 18. Decembre de l'an 1327. entre lesquels il eut le titre d'Evêque de Porto & de sainte Rufine. Après la mort de ce Pape, quelques Cardinaux lui offrirent la Tiare, à condition qu'il ne songeroit point à rétablir le Siege Pontifical à Rome. Le Cardinal de Cominge le refusa, & mourut à Avignon le 20. Novembre de l'an 1338. * Villani, *l.* 11. & 12. Gabriel, *de Episc. Mag.* Catel, *Mem. de Lang. l.* 5. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ughel, *de Episc. Port.* Ciaconius, &c.

COMINO, ou CUMIN, anciennement *Hephestia*;

petite Isle de la mer Mediterranée, entre l'isle de Gozo & celle de Malthe. Elle appartient aux Chevaliers de ce nom, qui y ont fait construire un bon fort pour la défendre contre les Pirates. On voit sur la côte Meridionale de cette isle celle de Cominotto ou Cuminot, qui est aussi aux Malthois. Mary, *Diction.*

COMITOLUS (Paul) de Perouse en Italie, Jesuite, au commencement du XVII. siecle, sçavoit les belles Lettres & la Theologie, & enseigna la Morale & la Positive avec beaucoup de reputation. Nous avons de lui quelques Traitez en faveur du Pape Paul V. contre les Theologiens de la Republique de Venise. *Catena illustrium Authorum in Librum Job*, traduite de Grec en Latin. *Consilia seu Responsa moralia. Doctrina de contractu universo, &c.* Comitolus mourut à Perouse le 18. Fevrier de l'an 1626. âgé de 80. ans. Il passe avec raison pour un des meilleurs Casuistes de sa Societé. * Alegambe, *Bibl. Script. S. J.*

COMMAGENE. *Cherchez* COMAGENE.

COMMANDERIE, Benefice des Chevaliers de Malthe, & d'autres Ordres Militaires. Les principales Commanderies sont pour les Chevaliers nobles de quatre races : il y en a d'autres pour les Servans d'armes, & pour les Chapelains. On appelle Commanderie de Justice, celle qu'un Chevalier obtient par droit d'ancienneté ; & Commanderie de grace, celle que le Grand-Maître, ou un Grand-Prieur, donne à tel qu'il lui plait, par une préeminence qui appartient à sa dignité, suivant les Statuts de l'Ordre.

COMMANDIN (Frederic) d'Urbin en Italie, excelloit dans les Mathematiques, & dans la connoissance de la Langue Grecque. Il traduisit en Latin les Mathematiciens Grecs, sous la protection de François Marie, Duc d'Urbin, Prince entendu dans ces matieres. Commandin mourut en 1575. âgé de 66. ans. Voici la liste de ses Traductions : Plusieurs Traitez d'Archimedes, de la dimension du Cercle, des lignes spirales, des Conoïdes, des Spheroïdes, &c. Les quatre Livres Coniques d'Apollone de Perge, le Planisphere de Ptolomée, les Elemens d'Euclides, Aristarque, de la grandeur du Soleil & de la Lune, &c. * De Thou, *Hist.* Vossius, *de Scient. Mathem. c. 15. §. 1. c. 16. §. 26. c. 49. §. 23. c. 65. §. 42.* Ant. Teissier. *Eloges des Hom. illus. p. 1.* Bayle, *Dict. Crit.*

COMMELIN, (Jacques) frere de Jerôme Commelin, étoit natif de Gand. Il se retira à Embden en Allemagne, & publia quelques poësies en 1568. * Joseph Scaliger *in not. ad Sen. Trag. & in Epist.* Val. André, *Bibl. Belg. &c.*

COMMELIN, (Jerôme) de Doüay, celebre Imprimeur, & un des plus habiles dans cet Art, après Henri Etienne, vivoit dans le XVI. siecle à Heidelberg, vers l'an 1560. Il étoit très-sçavant ; & nous avons des Notes de sa façon sur divers Auteurs Grecs, comme Heliodore, Apollodore, &c. Joseph Scaliger avouë que les Lettres Grecques avoient beaucoup perdu par la mort de Jerôme Commelin. Il mourut en 1597. * Valere André. De Thou, *Hist. Eloges des Hommes illustres, par* Ant. Teissier.

COMMENDO, petite Ville d'Afrique, située sur la côte d'or entre le Cap des trois pointes, & S. George de la Mine. Cette ville donne le nom à un petit Royaume, dont elle est la Capitale. * Mary, *Diction.*

COMMENDON, (Jean-François) Cardinal, étoit de Venise, fils d'Antoine, qui fut Philosophe & Medecin, & de Laure Barbarigo. Il nâquit le 17. Mars de l'an 1524. & fut élevé avec beaucoup de soin. A l'âge de dix ans, il composoit des vers Latins, même sur le champ, & dès l'âge de quatorze ans, il alla étudier en Philosophie & en Droit à Padouë, où son merite naissant lui fit des amis illustres. En 1550. il fit un voïage à Rome, & le Pape Jule III. l'aïant connu par le moyen de l'Ambassadeur de Venise qui le lui presenta, le mit au nombre de ses Cameriers. Ce Pape faisoit alors bâtir une maison de plaisance hors des murs de Rome, & souhaita qu'on fit des vers pour être gravez sur des pieces de marbre d'une fontaine, où une Nymphe recueilloit les eaux pour les distribuer dans les jardins. Commendon composa quelques Epigrammes, qui convenoient très-bien au sujet, & que le Pape préfera à toutes les autres. Il fit appeller Commendon, & après avoir reconnu son esprit & sa sagesse, par diverses questions qu'il lui avoit faites : Ce jeune homme, dit-il, à ceux qui étoient auprès de lui, a trop de merite pour demeurer plus long-temps inutile, & je remarque en lui de trop grandes qualitez, pour ne l'employer qu'à faire des vers. D'abord après, Jule III. l'envoya à Urbin, puis en Flandres, où il accompagna le Legat Jerôme Dandini, & de là en Angleterre. A peine étoit-il de retour à Rome, qu'il fut obligé de partir pour le Portugal : il passa en ces occupations le reste du Pontificat de Jule III. qui mourut en 1555. Marcel II. & Paul IV. l'estimerent beaucoup. Ce dernier lui donna un appartement dans son Palais, & le mit au nombre de ses Ministres les plus confidens. Au commencement de son Pontificat, il le nomma à l'Evêché de Zante, & lui donna un Benefice considerable dans le Diocese de Verone. Quelque temps après, Commendon fut envoïé Nonce vers l'Empereur Charles V. mais les affaires s'étant broüillées, il n'acheva pas son voïage. A son retour à Rome, Paul IV. l'envoïa à Venise, & à tous les Princes d'Italie, pour les exciter à se liguer avec lui. Ces emplois l'occuperent assez long-temps. Après la mort de Paul IV. en 1559. Pie IV. qui lui succeda, fit beaucoup de cas du merite de Commendon, que Paul, prévenu par les Caraffes ses neveux, avoit maltraité sur la fin de son Pontificat. Il l'envoïa en 1561. Nonce près de l'Empereur Ferdinand I. pour la celebration du Concile de Trente; & de là il le fit passer chez les Princes Protestans. Commendon vint ensuite à Venise pour s'y délasser de tant de fatigues ; mais les Peres du Concile de Trente lui donnerent une nouvelle commission, qui étoit la plus importante de ce tems-là. Ce fut de retourner en qualité de Nonce auprès du même Empereur pour l'instruire de l'état present du Concile & des affaires de l'Eglise. Il fit ce voïage en peu de tems, & d'abord après le Pape l'obligea d'en entreprendre un autre en Pologne, & d'y resider comme Nonce Apostolique, près du Roi Sigismond-Auguste. Il s'y acquit beaucoup de reputation en reglant sagement les affaires du Clergé, en s'opposant avec force aux desseins des Heretiques, & en appaisant, dans la Maison Roïale même, des divisions qui auroient pû avoir des suites fâcheuses. Le Pape le fit Cardinal, à la sollicitation de saint Charles Borromée son neveu, le 12. Mars de l'an 1565. qui étoit le 41. de l'âge de Commendon. Six mois après il vint en Allemagne pour s'y trouver à la Diete d'Ausbourg ; & en arrivant à Prague, il y apprit la mort du Pape. Pie V. lui succeda le 7. Janvier 1566. & avant que de sortir du Conclave, il fit expedier un Bref à Commendon, par lequel il lui ordonnoit d'assister en qualité de Legat à cette Diete de l'Empire. Deux ans après il y retourna, & y agit avec son zele ordinaire, pour la reforme du Clergé, & pour le bien de l'Eglise. On doit à ses soins la publication du Concile de Trente en Allemagne ; & ce fut encore lui qui porta l'Empereur Maximilien II. à revoquer la permission qu'il avoit donnée aux Lutheriens de prêcher dans l'Autriche. Commendon fut aussi Legat pour la Croisade contre les Turcs en Allemagne & en Pologne, & se trouva en ce dernier Royaume, à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis nôtre Roi Henri III. Le Legat contribua à cette élection ; & ce Prince ne manqua pas de reconnoissance. Gregoire XIII. qui avoit été élû Pape en 1572. après Pie V. ne rendit pas à Commendon toute la justice duë à son merite & à ses services ; car il souffrit que le Cardinal Farnese lui intentât procès, & l'abandonna à la haine de plusieurs personnes de la faction de l'Empereur, qui se plaignoit de ce que Commendon avoit préferé les interêts de la France aux siens, pour l'élection d'un Roi de Pologne. Mais les Cardinaux d'Este, de Medicis, Sforce, Ursin, Altemps, & quelques autres, se déclarerent pour Commendon ; & lorsqu'ils virent le Pape Gregoire dangereusement malade, ils resolurent de le mettre en sa place, tant par l'estime qu'ils avoient pour son merite, qu'à la recommandation du Roi Henri III. En effet, l'affaire avoit été si bien concertée, que si le Pape fût mort, ce Cardinal auroit été élû. Mais Gregoire revint de sa maladie ; & Commendon étant tombé dans un état très-fâcheux, se fit porter à Padouë, où il mourut le 25. Decembre de l'an 1584. âgé de 60. ans. Antoine Maria Gratiani Evêque d'Amelia, composa en Latin la vie de ce Cardinal. Seguin, Doyen de l'Eglise Roïale de S. Germain étant à

Rome, reçût cette Vie manuscrite d'un Abbé de ses amis, & étant de retour à Paris, il la fit imprimer en 1669. Depuis en 1671. M. Flechier, Evêque de Nîmes, de l'Académie Françoise, nous en a donné une excellente traduction en nôtre Langue.

COMMERCE ou NEGOCE. Il se fait dans le Royaume, dans les païs Etrangers & sur mer. Ce puissant moïen d'enrichir les Etats, a été l'objet & l'application de la plûpart des Rois, des Princes Souverains, & des Republiques. Sous la premiere race des Rois de France, qui a duré depuis l'an 418. jusqu'en 751. on ne voit point quel étoit l'état du Commerce, parce que ces Rois ne s'appliquant qu'à faire des conquêtes, s'adonnoient plûtôt à la profession des armes, qu'à enrichir le Roïaume, par le trafic & la communication avec les Etrangers. Charlemagne, second Roi de la deuxiéme race, qui fut nommée Carlovingiens, voulant faire fleurir le commerce, créa la charge de Roi des Merciers, pour avoir l'inspection, & l'intendance sur les Marchands Merciers, dans l'étenduë de tout le Roïaume. Cet Officier qui étoit fort considerable, avoit pouvoir de donner des Lettres de Chevalerie aux Marchands Merciers, & exerçoit sa jurisdiction par des Lieutenans dans toutes les Provinces, & dans les villes principales du Roïaume. Il n'y avoit alors que les Merciers qui fissent le commerce de toutes sortes de marchandises; & comme ils ne faisoient aucun ouvrage de leurs mains, le Roi des Merciers les recevoit avec ces paroles : *Nous avons noblement reçû Chevalier* un tel. Le Grand Chambrier qui étoit un Officier de la Couronne, & qui avoit déja jurisdiction sur les Arts & les Manufactures, fut établi en la place du Roi des Merciers, par François I. en 1544. Ce pere des Lettres & des Arts a été le premier de nos Rois, qui a formé le dessein de porter le commerce de France sur la mer par des voïages de long cours, dans tous les lieux les plus éloignez de la terre. Ce fut par les ordres qu'il donna à l'Amiral Chabot, que l'on découvrit depuis le Cap Breton jusqu'à la Floride & à la Virginie; comme aussi le Maragnan & le Canada en l'Amerique. Il avoit resolu de faire équiper des vaisseaux pour aller dans les Indes Orientales; mais ce grand dessein ne put être executé, à cause des guerres qu'il eut contre l'Empereur Charles-Quint. Charles, Duc d'Orleans, fils de François I. & qui avoit été choisi pour grand Chambrier de France, étant mort en 1545. ce Prince supprima cet Office de la Couronne, & rétablit celui de Roi des Merciers, qui subsista jusqu'en l'année 1597. que Henri *le Grand* l'abolit, pour prendre lui-même le soin du commerce. Ce fut lui qui établit une Manufacture de Tapisserie de haute-lisse aux Gobelins, au fauxbourg saint Marcel à Paris; une autre de Tapisserie de cuir doré, au fauxbourg saint Honoré, & au fauxbourg saint Jacques; les moulins d'Etampes pour fendre & couper le fer; la manufacture des Toiles & brocards d'or & d'argent, à la Place Roïale; celles des Gases & Toiles claires, à Mante sur Seine; des Poteries & vases de Faïence à Paris, à Nevers, & à Brisambourg en Saintonge; des Verreries de crystal imité sur celui de Venise, à Paris & à Nevers, & plusieurs autres. Ce Prince institua aussi une Chambre ou Conseil de Commerce, composé d'Officiers tirez du Parlement, de la Chambre des Comptes, & la Cour des Aides, où toutes les choses concernant le Commerce étoient décidées. En 1607. il créa un Officier de Maître Visiteur, & General Réformateur des marchandises, pour avoir l'œil sur toutes les Manufactures, qui faisoient la principale partie du commerce. Loüis XIII. voulant augmenter le commerce de mer, donna la charge de Grand-Maître & Surintendant General de la Navigation & Commerce, au Cardinal de Richelieu, qui fit plusieurs Compagnies de Negocians, pour faire réüssir ce dessein. En 1626. le même Roi établit un Conseil pour le commerce, composé de quatre Conseillers d'Etat, & de trois Maîtres des Requêtes, où présidoit le Surintendant de la Navigation. Le Roi Loüis XIV. a joint à ses conquêtes, l'abondance & la richesse de son Roïaume, & a fait fleurir le commerce des François dans toutes les parties du monde, à quoi les soins de M. Colbert ont beaucoup contribué. *Voyez* Compagnie. * *Mem. Hist.*

COMMERCY, petite Ville de Bar en Lorraine, Capitale d'une Seigneurie de même nom, & située sur la Meuse, à deux ou trois lieuës au dessus de S. Michel, & à quatre de Toul du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

COMMINES, Bourg de Flandres avec un bon château, a donné son nom à la famille de Commines. Ce bourg est assez près de Messines sur la Lis.

COMMINES, (Philippe de) Seigneur d'Argenton, Historien, étoit Flamand, & sortoit d'une Maison noble. Il passa environ 8. ans à la Cour de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, & fut estimé comme un homme rare & d'un grand jugement. En 1472. il s'attacha au Roi Loüis XI. qui n'épargnoit rien pour attirer à sa Cour ceux qu'il jugeoit être trop utiles aux autres Princes. Les Historiens qui croïent avoir le mieux penetré les veritables motifs qui firent changer de maître à Commines, disent que son pere Jean de Commines, Senéchal de Poitou, étant mort redevable de deux mille florins du Rhin au Duc Philippe *le Bon*, les Receveurs du Domaine de ce Prince saisirent ses biens, & que son fils fut contraint de subsister aux dépens d'autrui, jusqu'à ce que Philippe *le Bon* lui permit l'an 1464. de recevoir les fruits de sa Terre de Renuscure, à condition d'en rendre compte. Que Charles successeur de Philippe *le Bon*, lui remit trois ans après, une partie de ce qu'il devoit; mais que Commines avoit perdu l'esperance de s'acquitter du reste à cause de la dépense continuelle qu'il étoit obligé de faire. Loüis XI. lui offrit beaucoup plus de biens & de charges, qu'il n'en quittoit, & lui fit abandonner le Duc de Bourgogne en 1472. Si le motif de sa retraite eût été honnête, sans doute qu'il l'eût expliqué, lui qui a si bien raisonné sur toutes choses. Quoi-qu'il en soit, il fut consideré comme regnicole, depuis qu'il se fut allié à la Maison des Comtes de Monsoreau en Anjou, par son mariage avec Helene de Chambres de cette Maison, qui lui apporta les belles Terres d'Argenton, de Coppoux, de Brissou, de Villautrois, de Gourgue, de Buignon, de Souveigne, de Vauzelle, de la Carrie, & de la Châtellenie des Mottes. Le Roi le fit Chambellan, & vécut avec lui en une si grande familiarité, qu'ils couchoient souvent ensemble. Commines avoit très-bon air, étoit de la plus riche taille, & étoit bien fait à proportion. Il avoit tant de presence d'esprit, & la nature lui avoit donné une si prodigieuse memoire, qu'il dictoit souvent à quatre Secretaires en même-temps des Lettres sur les affaires d'Etat les plus délicates, sans apprehender de se méprendre. Il parloit diverses Langues, & sur tout le François, l'Espagnol & l'Allemand, mais il n'entendoit point trop bien le Latin. Cela ne l'empêcha pas d'aimer les gens doctes, & d'écrire en nôtre Langue l'Histoire de son temps. Il executa heureusement ce dessein; & son Ouvrage, qui contient ce qui s'est passé durant 34. ans, sous les Rois Loüis XI. & Charles VIII. a merité l'éloge de tous les Sçavans, sur tout de Juste-Lipse, qui a jugé ce Philippe digne des Alexandres. Cet Ouvrage a été traduit en Latin, par Sleidan, en Italien & en Allemand. Nous avons aussi diverses éditions de cette Histoire; entr'autres celle de Godefroi, avec des Notes. Au reste Commines, que Loüis XI. avoit fait son Chambellan & Senéchal de Poitou, & qu'il avoit emploïé en diverses negociations, ne fut pas toûjours en faveur. On l'accusa de trahison, & on l'arrêta sous Charles VIII. pour avoir favorisé le parti de Loüis Duc d'Orleans, qui fut Roi dans la suite sous le nom de Loüis XII. Commines fut d'abord conduit à Loches, où il demeura 8. mois dans une cage de fer à souffrir des peines incroïables: de-là il fut transferé dans la prison des Tournelles à Paris. Il y demeura 18. mois, avant que sa femme pût obtenir qu'on lui donnât des Commissaires pour lui faire son procès. Enfin il répondit avec tant d'esprit, d'ordre, de netteté & de vigueur, qu'il fut absous de tous les crimes qu'on lui imposoit. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le Duc d'Orleans, qui fut depuis Loüis XII. pour lequel il s'étoit attiré une si fâcheuse affaire, ne fit non-seulement rien pour lui, dans sa longue détention, mais encore ne pensa pas à lui, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne. Commines accompagna Charles VIII. dans sa conquête de Naples, & ce Prince lui en confia les quatre plus grandes negociations. Il n'est pas possible, dit un Moderne, de sçavoir, à dix ans près, le temps auquel il mourut. Cet Auteur blâme également

tous ceux qui ont fixé l'année de cette mort ; en attendant neanmoins qu'il nous en donne plus de certitude, nous dirons que Commines finit ses jours en sa maison d'Argenton en Poitou le 17. Octobre de l'an 1509. à l'âge de 64. ans, & qu'il fut enterré dans l'Eglise des Augustins de Paris, où il avoit fait bâtir une chapelle. Sa femme est dans le même lieu, avec sa fille unique Jeanne de Commines, mariée à René de Bretagne Comte de Pentievre. Philippe de Commines avoit fait mettre un Rebus sur la porte de la Chapelle à la mode de son tems: c'étoit un Globe Imperial avec un chou cabus, pour dire que le monde n'est qu'abus. Il avoit pris pour devise ces paroles de l'Ecriture : *Qui non laborat non manducet.* Il disoit ordinairement pendant sa prison, qu'il étoit venu à la grande mer, & qu'il avoit été englouti par la tempête. * Juste-Lipse, *in not. ad lib. 1. Polit.* Marchantius, *lib. 1. Comment. Fland.* Le Mire, *in elog. Belg.* Scevole de Sainte-Marthe, *liv. 1. elog.* Valere André, *Bibl. Belg.* Vossius, *de Hist. Lat.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Du Chêne, *Hist.*

COMMIRE, (Jean) Jesuite, nâquit à Amboise l'an 1625. & ses écrits le rendirent celebre parmi les gens de Lettres de son temps. La nature lui avoit donné un esprit également éclairé & solide, & la lecture assiduë des meilleurs Auteurs de l'antiquité, répandit sur son style une amenité & une abondance qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans ses Ouvrages. Peut-être depuis le siecle d'Auguste, personne n'a-t'il mieux pris le genie de la Poësie Lyrique. On voit dans ses Odes des pensées sublimes, des images vives, une élocution pure, un arrangement noble & harmonieux qu'on n'avoit gueres trouvé depuis Horace. Il étoit encore singulier dans la maniere de narrer les fables. Il sembloit avoir emprunté de Phedre, la pureté de la Langue Romaine, & cette naïveté élegante, qui fait le caractere de ces sortes d'Ouvrages. Jusques dans ses moindres pieces on y découvre un goût d'antiquité, qui le rapproche beaucoup des Ecrivains de la belle Latinité. Quoi-que son attrait naturel fût pour les belles Lettres ; il ne laissa pas d'enseigner pendant plusieurs années la Theologie, & de se donner aussi avec fruit à la direction. Tout cela fut soûtenu d'une vraie & solide pieté, jointe à beaucoup de franchise & de probité, qui l'empêchoient de se mêler des affaires du monde, & qui le firent estimer comme un veritablement bon Religieux tant qu'il vécut. Le P. Commire mourut à Paris le 25. Decembre 1702. Ses Poësies Latines qui composent un volume furent imprimées plusieurs fois pendant sa vie. On a aussi donné ses Oeuvres posthumes. * Consultez Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes*, *edit. Paris. in 12.* 1688.

COMMODE, ou L. AURELIUS COMMODUS ANTONINUS, fils d'Antonin *le Philosophe*, & de Faustinus, nâquit le 31. Août l'an 161. sous le Consulat de son pere & de son oncle. Outre les noms de L. Ælius Aurelius Commodus, on lui donna aussi quelque-fois celui de Marcus au lieu de Lucius. Après la mort de son pere, il porta aussi celui d'Antonin. Il étoit très-bien fait de corps, mais son esprit étoit inconstant, son naturel fier, cruel, & porté à toutes sortes de débauches. Dès l'âge de 12. ans, il donna un échantillon de sa cruauté, en voulant que l'on jettât au feu un homme qui étoit chargé de faire chauffer l'eau des bains où il avoit coûtume d'aller, sous prétexte que celle dont il se servoit étoit trop tiede. Il fut proclamé Empereur après que son pere fut mort en Allemagne le 17. Mars de l'an 180. Il avoit eu pour Précepteurs Onesicrite, Atteius & Antitius. Des Philosophes également sages & sçavans prirent soin de ses mœurs ; mais la malignité de son penchant l'emporta sur l'éducation. Sa cruauté & ses débauches, si opposées à la clemence & à la sobrieté du sage Marc-Aurele, firent croire qu'il n'étoit pas son fils legitime, & que sa femme l'avoit eu d'un Gladiateur qu'elle aimoit, aussi imita-t'il le libertinage de sa mere Faustine. Rome vit en sa personne un second Neron, qui n'eut ni pieté pour ses Dieux, ni respect pour les Loix de la nature les plus inviolables, ni reconnoissance, ni fidelité pour ses amis, ni égard pour l'innocence & pour le merite. Les ministres d'un Prince si vicieux firent des maux incroïables. Commode voulut passer pour Hercule, & se montra au peuple avec la peau de Lion & la massuë. Il quitta le nom de fils de Marc-Aurele, pour se dire *Hercule fils de Jupiter.* Il demanda des Autels & des Sacrifices, & il en reçût du Sénat, qui aima mieux flater son impieté, que d'irriter sa fureur. Les Chrétiens furent tourmentez, pour n'avoir pas voulu obéïr à la même loi. Sur les moindres prétextes, faux ou veritables, il faisoit mourir une infinité de Senateurs Romains, d'hommes Consulaires, & de principaux Officiers. Et lorsqu'il manquoit de prétexte pour se défaire de ceux qu'il haïssoit, ou qu'il craignoit, il feignoit des conjurations imaginaires contre sa personne ; afin que sur ces accusations en l'air il les pût faire punir comme criminels. Après avoir fait mourir les plus illustres Senateurs, il corrompit ses sœurs par des incestes détestables, & donna le nom de sa mere à l'une des trois cens concubines qu'il entretenoit, avec autant de garçons, pour servir à ses voluptez. Il ne donnoit les Gouvernemens des Provinces qu'aux personnes les plus indignes ; il prenoit plaisir à égorger les plus innocentes, & ne manquoit jamais de se trouver au combat des Gladiateurs & des bêtes. Il vouloit que toute la terre fût témoin de son adresse, non à bien gouverner ses Etats, ni à conduire ses armées ; mais à égorger une infinité de Lions, de Tigres & de Leopards, & à faire le métier de Gladiateur. Aïant conçû le dessein de se défaire de Martia, qu'il entretenoit comme sa femme, de Lætus Capitaine de ses Gardes, & d'Electus son Grand Chambellan, il fut prévenu par ceux mêmes qu'il destinoit à la mort. Martia lui presenta, au sortir du bain, du vin où elle avoit mêlé du poison fort violent ; & parce qu'il n'operoit pas assez promptement, on le fit étrangler par un Athlete nommé Narcisse, avec lequel il s'exerçoit quelque-fois à la lute. Il mourut le dernier jour de l'an 192. dans le Palais appellé Vectile sur le mont Cælius, à l'âge de 31. ans, 4. mois, après un regne de 12. ans, 9. mois & 14. jours. Les Historiens remarquent qu'il étoit si craintif & si soupçonneux, qu'il n'osoit se fier à un Barbier pour le raser, mais qu'il se brûloit lui-même la barbe. Lampridius, *dans sa vie.* Eutrope, *l. 8. Hist. Rom.* Onuphre, *dans sa Chron. &c.*

COMMODIANUS, Auteur Chrétien, qui a vécu au commencement du IV. siecle, du temps du Pape S. Sylvestre. Il s'appelle lui-même Commodianus, & par allusion Gazæus, & se donne la qualité de Mendiant de J. C. Il dit qu'il avoit été engagé dans les erreurs des Païens, & qu'il s'étoit converti en lisant la loi des Chrétiens. Il a fait un Ouvrage intitulé *Instructions*, composé en façon de vers, dans lesquels il n'a gardé ni mesure, ni cadence, & a seulement observé, que chaque ligne comprît un sens achevé, & qu'elle commençât par Acrostiche ; en sorte que toutes les lettres du titre de chaque Strophe se trouvent de suite au commencement de chaque Vers, & qu'en prenant les premieres lettres des Vers, on trouve le titre entier ; il y combat les Païens & les Juifs, & y donne d'excellentes instructions aux Chrétiens Cathecumenes, fideles & penitens. Le style de son Ouvrage est dur, mais la morale en est excellente, il porte les hommes à embrasser une pauvreté volontaire. Il n'y a parmi les Anciens que Gennade qui ait parlé de cet Auteur & de son Ouvrage avec le Pape Gelase, qui le met au rang des livres apocryphes, peut-être parce qu'il suit l'opinion de Papias, de Tertullien & de Lactance, sur le regne de mille ans. Cet Ouvrage a été long-temps dans l'obscurité. Le P. Sirmond l'aïant trouvé dans un ancien manuscrit, M. Rigaud se servit de sa copie pour le donner au public en 1650. On ne peut douter que ce ne soit un ancien Ouvrage. Gennad. *de Script. Eccles.* Gelas. *decreto de Apocryph.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. III. premiers siecles.*

COMMOTA, ou COMETHAU ; petite Ville de Bohême, dans le Cercle de Saltz, entre la Ville de ce nom, & celle de Chemnitz en Misnie, à trois lieuës de la premiere & à dix de la derniere. * Maty, *Diction.*

COMMUNICANTS, Secte d'Anabaptistes dans le XVI. siecle, furent ainsi nommez à cause de la Communauté de femmes & d'enfans, qu'ils pratiquoient avec une brutalité extrême, à l'exemple des Nicolaïtes. * Prateole, *V. Comm.* Sanderus, *her.* 198. Gautier, *dans sa Chron. XVI. siecle.*

COMNENE. *Cherchez.* ANNE COMNENE, DAVID COMNENE, EMANUEL COMNENE.

COMO. *Cherchez.* COME.

COMORIN, (le Cap Comorin) c'est précisément

la pointe Meridionale de la Montagne de Gate, & de la Presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. Il est tourné vers les Isles Maldives, & éloigné environ de 40. lieuës de l'Isle de Ceilan, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

COMOTAY, Ville de la Presqu'Isle de l'Inde delà le Gange, située sur la riviere de Caor, au Couchant de Boldia; & Capitale du Royaume de Comotay, qui est aux confins du Mogolistan. * Baudrand.

COMPAGNIE *des Indes Orientales.* Elle fut établie en France l'an 1664. pour faire commerce dans les Indes Orientales. La Chambre ou Direction generale des affaires de cette Societé, se tient à Paris, & est composée de 21. Directeurs, 12. de la ville de Paris, & 9. des Provinces: & il y a des Chambres de Direction particulieres de cette Compagnie dans les autres Villes du Royaume. Cette Compagnie a le privilege de pouvoir negocier seule, à l'exclusion des autres Sujets du Roi, depuis le Cap de Bonne-Esperance, jusques dans la mer Orientale, pour le temps de cinquante années; & le Roi lui a accordé la proprieté & la Seigneurie de toutes les terres & Isles qu'elle pourra conquerir sur les ennemis de Sa Majesté, ou qu'elle pourra occuper. Elle lui a aussi donné l'Isle de Madagascar ou de saint Laurent. Les marchandises que cette Compagnie fait venir des Indes, sont l'or & l'épicerie, la soie, la canelle, le poivre, le gingembre, la muscade, les toiles de coton, la oüate, la porcelaine, les bois propres à la teinture, l'yvoire, l'encens, le bezoar, &c. Les Portugais firent les premiers commerce dans les Etats & Provinces de l'Orient, vers l'an 1498. au même temps que les Espagnols s'emparoient des nouvelles terres du côté de l'Occident; ce qui donna lieu à ce fameux partage fait par le Pape Alexandre VI. qui tirant une ligne imaginaire d'un Pole à l'autre, laquelle devoit passer à cent lieuës des Açores, adjugeoit au Roi de Castille tout ce qui étoit à l'Occident de cette ligne, & au Roi de Portugal ce qui étoit à l'Orient. Il se forma en Hollande une Compagnie des Indes Orientales en 1595. dont nous parlerons plus bas. Les Anglois établirent aussi une Compagnie à Londres en 1600. Les Danois font leur commerce ordinairement dans le Golfe de Bengala, sur les côtes du Pegu & dans quelques isles du Sud. Le fameux Gustave Adolphe, Roi de Suede, projettoit de faire une Compagnie en Suede pour cette grande navigation, vers l'an 1626. mais la guerre d'Allemagne l'empêcha d'executer son dessein. * *Mem. Hist.*

COMPAGNIE *des Indes Occidentales.* En 1664. le Roi de France établit à Paris une Compagnie pour faire le commerce des Indes Occidentales, ou de l'Amerique, dans l'étenduë des païs de la Terre-Ferme, depuis la riviere des Amazones jusqu'à celle d'Orenoc, & aux Isles Antilles, possedées par les François; & dans le Canada, l'Acadie, les Isles de Terres-Neuves, & autres Isles de la Terre-Ferme, depuis le Nord du païs de Canada, jusqu'à la Virginie & la Floride, comme aussi dans la côte de l'Afrique, depuis le Cap Vert jusqu'au Cap de Bonne-Esperance. * *Memoires Historiques,*

COMPAGNIE *du Levant.* La Societé de quelques particuliers en France étant finie en 1669. le Roi permit l'établissement d'une nouvelle Compagnie en 1670. pour le commerce du Levant, c'est-à-dire, de la mer Mediterranée & païs qui y confinent. * *Mem. Hist.*

COMPAGNIE *du Nord.* Elle fut établie en France l'an 1669. pour faire commerce dans le païs de Zelande, Hollande, côtes d'Allemagne, Danemarck, mer Baltique, Suede, Nortvege, Moscovie, & autres païs vers le Septentrion. * *Mem. Histor.*

COMPAGNIE *de la Chine en France.* Le Roi en accorda l'établissement en 1660. pour faire commerce dans l'Empire de la Chine, les Roïaumes de Tonquin & de la Cochinchine, & des isles adjacentes. * *Mem. Hist.*

COMPAGNIE *des Indes*, en Hollande, est une Societé de Marchands Hollandois pour le trafic des Indes. Elle est composée de six Chambres, où il y a seize Directeurs, qui font dix-sept voix, parce que le President en a deux. La ville d'Amsterdam a seule moitié dans la Compagnie; Middelbourg un quart; Rotterdam, Delft, Encuse & Horn, un autre quart. C'est pourquoi Amsterdam a huit Directeurs, Middelbourg quatre, & les quatre autres villes chacune le sien. Cette Compagnie tient la Chambre generale quatre années de suite à Amsterdam, puis deux années à Middelbourg, & n'est point obligée de s'assembler à Rotterdam, à Delft, à Encuse, ni à Horn. Depuis qu'elle a perdu le poste important de l'isle Formosa, le commerce des Indes ne lui a pas été si avantageux qu'il l'étoit auparavant. * Tavernier, *Conduite des Hollandois en Asie.* Voïez HOLLANDE.

COMPAGNIE LANDT, c'est-à-dire, *la Terre* ou *le Païs de la Compagnie.* C'est le nom que les Hollandois ont donné à une partie de la Côte de la Terre de Jesso. Elle est au Septentrion des Isles du Japon, & elle n'est séparée de l'Isle des Etats, que par le Détroit de Uries, large environ de cinq lieuës. * Maty, *Diction.*

COMPIEGNE, que les Auteurs Latins nomment *Compendium*, Ville de France, dans le petit païs de Valois, du Gouvernement de l'Isle de France, & du Diocese de Soissons. Elle est située sur le confluent de l'Aine & de l'Oise, entre Noyon, Soissons & Senlis, & est celebre pour avoir été le séjour des Rois. Clotaire I. mourut l'an 561. en cette ville. Charles *le Chauve*, qui la fit rebâtir l'an 876. lui donna le nom de Charle-Ville, *Carolopolis*, & il augmenta ou fonda la celebre Abbaïe de saint Corneille, qui depuis ce temps-là est en possession des droits honorifiques dans la ville. Loüis II. dit *le Begue*, Loüis V. & quelques autres Rois de France y sont enterrez. On dit que Charles le Chauve mit en cette Abbaïe un des trois Suaires, dont le Sauveur du monde fut envelopé en son Sepulchre. Le Roi saint Loüis fonda à Compiegne les Eglises des Dominicains & des Cordeliers. Charles VI. prit Compiegne l'an 1415. sur le Duc de Bourgogne, qui l'assiegea, quinze ans après, par les soins de Jean de Luxembourg. La Pucelle d'Orleans y fut prise en une sortie, & fut venduë aux Anglois, & l'armée du Roi Charles VII. en fit lever le siege en 1431. Au reste, Compiegne est une assez belle ville, & a de grandes places & de jolies maisons. Le Palais du Roi & la Maison de Ville sont magnifiques. Outre les deux Collegiales de S. Clement, de S. Maurice, & la Paroisse du Crucifix, qui dépendent immediatement de l'Abbaïe de S. Corneille, il y a encore trois Eglises Paroissiales, un College de Jesuites, & plusieurs autres Maisons Religieuses. Cette ville est assez marchande. On y a établi plusieurs Manufactures, & on y charge quantité de bois qu'on apporte à Paris, dont elle n'est éloignée qu'environ de dix-huit ou vingt lieuës.* *Voïez.* Flodoard, Glaber, Nangis, Alberic, &c. avec les Capitulaires de Charles *le Chauve. tit.* 43. *n.* 2. Du Chesne, *Ant. des Villes, Part.* 1. *chap.* 7. *du Duché de Valois.*

CONCILES DE COMPIEGNE.

Cette ville est encore celebre par les Assemblées Ecclesiastiques & par les Conciles qui s'y sont tenus, comme celui de l'an 757. où l'on fit dix-huit Canons. Eginhart & les autres Auteurs de Chroniques en parlent. L'an 833. le Roi Loüis *le Debonnaire*, par la conjuration de ses trois fils, & par la Sentence des Evêques, fut dépossedé & contraint de quitter ses Couronnes. Il fût rétabli sur le Thrône, malgré cet injuste attentat. Renaud, Metropolitain de Reims, assembla l'an 1085. un Concile à Compiegne. Il y en fut tenu un autre l'an 1201. un en 1277. Robert de Courtenay en celebra deux en 1301. & en 1304. Guillaume de Trie, aussi Archevêque de Reims, assembla le Concile de 1329. contre ceux qui s'opposoient aux libertez des Eglises.

COMPITALES, (*Compitalia*) Fête que les Romains celebroient dans les carrefours, en l'honneur de leurs Dieux domestiques, qui étoient appellez *Lares* ou *Penates*, & qui presidoient non-seulement dans les maisons, mais aussi dans les places & dans les ruës. Ce nom vient du mot Latin *Compita*, qui signifie *carrefours.* Ce fut Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, qui institua cette Fête, & qui ordonna que les Esclaves en feroient la ceremonie avec les Sacrificateurs; c'est pourquoi ils joüissoient d'une espece de liberté pendant ce temps-là. On y faisoit des jeux & des sacrifices pour la santé & la prosperité des familles. Tarquin *le Superbe* aïant consulté l'Oracle sur le sujet de ces Sacrifices, l'Oracle ordonna de sacrifier des têtes aux Dieux Lares, & à leur mere appellée Manie. C'est pourquoi on leur immola de petits enfans durant quelques années; mais Junius Brutus Consul, aïant chassé les Rois de Rome, donna un autre sens à l'Oracle d'Apollon, & au lieu de faire couper

per la tête à ces innocens, ordonna qu'on presenteroit à ces Divinitez des têtes de pavots. C'est ainsi qu'il voulut interpreter les paroles de l'Oracle.

On se contenta encore, dit Macrobe, de faire des effigies d'hommes & de femmes, faites de paille, qu'on leur offroit en sacrifice, au lieu des enfans qu'on leur immoloit auparavant; & des pelotes rondes de laine pour autant d'esclaves qu'il y avoit dans chaque Famille: bien que Festus nous dit, „ *quibus tot pila, quot capita* „ *servorum, tot effigies, quot essent liberi, ponebantur,* „ *ut vivis parcerent, & essent his pilis & simulacris con-* „ *tenti.* On leur offroit autant de pelotes qu'il y avoit d'esclaves, & autant de simulacres qu'il y avoit de personnes libres dans les familles, afin qu'ils ne fissent aucun mal aux vivans, & qu'ils se contentassent de ces offrandes.

Denys d'Halicarnasse, *livre quatriéme de ses Antiquitez*, dit que cette fête se solemnisoit après celle des Saturnales, c'est-à-dire, au commencement de Janvier, & qu'on la publioit en ces termes, *die nona post Kalend. Janu. Quiritibus Compitalia erunt.* Cette fête se faisoit par les esclaves, selon l'institution de Servius, en memoire de sa fortune; parce qu'étant né esclave, il étoit devenu Roi des Romains. Aussi Ciceron, *livre 7. de ses Epitres à Atticus*, dit qu'il ne voulut point aller dans la maison d'Albe, pour ne point chagriner ses esclaves, qui étoient occupez à celebrer les Compitales, *ego quoniam Compitalitius dies est, nolo eo die in Albanum venire molestus familia.* Ces jeux & ces sacrifices aiant été discontinuez, Auguste les rétablit, & les fit celebrer deux fois l'année. * Pline, *l. 36. c. 27.* Ovide, 2. *Fast.* Suetone, *in August. chap.* 31. Macrobe, *l.* 1. *Saturnal.*

COMPLUTE, vulgairement ALCALA DE HENARES. *Cherchez* ALCALA.

COMPOSTELLE, que les Espagnols nomment *San Jago de Compostella*, Ville Capitale de la Galice en Espagne, avec Archevêché & Université. Elle est celebre par le concours extraordinaire des Pelerins qui y arrivent de tous les endroits du monde, pour visiter le corps de l'Apôtre saint Jacques, que les Espagnols prétendent y être conservé. Tous les Ecrivains d'Espagne assurent que le Pape Leon III. y fonda un Evêché, à la priere de Charlemagne. Depuis, le Pape Caliste II. qui avoit une particuliere devotion à saint Jacques, transporta à Compostelle le droit de Metropole, qui étoit à Merida la grande, environ l'an 1123. Ce Pontife lui donna 11. Evêchez pour suffragans, ausquels on a ajoûté celui de Placentia. Paschal II. voulant encore augmenter la réputation de l'Eglise de Compostelle, ordonna que sept des Canonicats seroient possedez par des Cardinaux. Compostelle est prise pour le *Brigantium* d'Antonin, de Dion & d'Orose, & les autres croient que c'est le *Janasum* de Pomponius Mela. Cette ville est environnée de collines, & arrosée par quelques ruisseaux. Son Eglise Metropolitaine est belle; il y en a plusieurs autres magnifiques, avec grand nombre de Maisons Religieuses, de l'un & de l'autre sexe, & une Université. Il y a aussi de belles places, & deux foires celebres. Bernard, Thresorier de l'Eglise de Compostelle, composa environ l'an 1129. un Ouvrage, où il a recüeilli les Bulles des Papes, & les Ordonnances des anciens Rois d'Espagne. Ambroise Moralès loüe cet Ouvrage, comme très-utile pour la Chronologie & pour les Antiquitez d'Espagne. * Lucius Marineus, *de Reb. Hisp. lib.* 5. *c. de sacr. edib.* Merula, *Cosm. part. l.* 2. Ambrosius Moralès. Joannes Gerondensis, *liv.* 1. Vossius, *de Hist. Lat. lib.* 3. *c.* 1. Francisco Taraffa. Baronius, *A. C.* 816. 1123. *&c.* Mariana, *l.* 10. *c.* 5. 6. & 12. Le Mire, *Geogr. Eccles.*

CONCILE DE COMPOSTELLE.

L'Archevêque Cresconius y celebra l'an 1056. un Concile, & l'on y fit des Ordonnances pour conserver la discipline Ecclesiastique. Entr'autres choses on ordonna que les Evêques & les Prêtres celebreroient tous les jours la Messe, & qu'aux jours de Jeûne & de Penitence, les Clercs porteroient le cilice. * Baronius, *A. C.* 1056. *T. IX. Concil.*

COMPOSTELLE, qu'on a nommé autre-fois *Villa de Spiritu Sancto*, Ville de l'Amerique Septentrionale dans la Province de Xalisco, qui fait partie de l'Audience de Guadalajara, ou nouvelle Galice. Elle est située près de la mer, au Septentrion de Xalisco, & au Couchant de Guadalajara. Le voisinage de la mer le fait subsister, car d'ailleurs le terroir y est sterile & mal sain. Un Espagnol nommé Gusman la bâtit. On y avoit mis le siege d'un Evêché, qu'on transfera l'an 1570. à Guadalajara.

COMPS, (Arnaud de) quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda en 1163. à Auger de Balben. On ne sçait pas précisément s'il étoit de Provence ou du Dauphiné; car l'Ordre joüit encore à present d'une Commanderie & Seigneurie dans la Provence, sous le nom de Comps, située au Diocese de Frejus; & il y a une Maison illustre dans le Dauphiné, qui porte ce même nom de Comps, au Diocese de Valence, & qui possede une moitié de la Seigneurie de Dieu-le-Fils, dont l'autre moitié appartient au Commandeur de Poil-laval. Peut-être que ces deux Seigneuries ont appartenu à une même Famille. Quoi-qu'il en soit, elles sont toutes deux dans l'étenduë du Grand-Prieuré de Saint Gilles, & de la langue de Provence. Le Grand-Maître de Comps suivit le Roi Amauri I. en la guerre qu'il entreprit contre le Calife d'Egypte, qui refusoit de païer le tribut, auquel par le Traité de Paix, il s'étoit obligé envers le Roi de Jerusalem, & particulierement envers Baudoüin III. prédecesseur d'Amauri. La bataille fut donnée sur les frontieres d'Egypte, & gagnée par les Chrétiens. Comps après avoir fait plusieurs belles actions, mourut en 1167. & eut pour successeur Gilbert d'Assali. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privilege de l'Ordre.*

COMPS, (Bertrand de) dix-septiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Ptolemaïde, ou S. Jean d'Acre, succeda en 1244. au Grand-Maître Guerin, & étoit de la même Maison que le Grand-Maître Arnaud de Comps. Il fut blessé dans une bataille contre les Turcomans, qui couroient aux environs d'Antioche, & mourut peu de jours après, l'année 1248. Les Chrétiens qui remporterent la victoire, regreterent fort ce brave General. Pierre de Villebride fut élû après. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

COMPTON, (Guillaume) descendoit d'une ancienne Famille de Compton dans le Comté de Warwich. L'an 8. du regne d'Henri VII. Roi d'Angleterre, il fut Page de Henri, Duc d'YORCK, second fils de ce Prince; & dès que le même Henri fut monté sur le Thrône, il fut Gentilhomme de la Chambre, & sa faveur s'augmenta tellement, qu'il fut fait Gentilhomme de la Garderobe; & eut plusieurs autres avantages considerables, qui consistoient en terre & autres gratifications qu'il reçût de ce Prince. Il mourut la 20. année du regne de Henri VIII. & son fils *Pierre* l'an 35. du même regne; laissant pour successeur HENRI, qui fut Membre du Parlement le 14. du regne d'Elizabeth, & un des Pairs, qui jugerent Marie, Reine d'Ecosse; GUILLAUME, fils & heritier de Henri, fut fait Chevalier du Bain, lors que Charles fut créé Duc d'YORCK, l'an 16. du regne de Jacques I. Il fut aussi créé Comte de Northampton, & peu après Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Il mourut en 1630. SPENCER son fils qui lui succeda dans ses titres, prit les armes pour *Charles* I. contre les Rebelles, & fut tué à Hopton-Head, près de Stafford en 1642. Il laissa de *Marie* sa femme, fille de *François* Beaumont, six fils; JACQUES, son heritier; *Charles*, *Guillaume*, *Spencer*, & *François* tous Chevaliers, *Henri*, Docteur en Theologie premierement Evêque d'Oxford & ensuite de Londres; & deux filles; JACQUES, Comte de Northampton en 1701. a épousé en premieres nôces *Isabelle*, l'une des deux filles & heritieres de *George*, Comte de Cumberland, de laquelle il a eu deux fils, *Guillaume* & *Jacques*, morts jeunes; & trois filles *Anne*, & *Isabeau*, mortes aussi jeunes, & *Alathée*. Il a épousé en secondes nôces *Marie*, fille de *Baptiste*, Vicomte de Campden, de qui il a deux fils, GEORGES & *Spencer*, & deux filles, *Julienne* & *Marie*. * Dugdale.

COMTE' de la Reine. *Cherchez* QUEENSCOUNTI.

COMTES, nom d'Office & de dignité. *Voiez* DUCS.

COMTES PALATINS DE FRANCE, ou COMTES DU PALAIS, étoient des Officiers que les Rois avoient

auprès de leurs personnes, non-seulement pour connoître des affaires d'importance en premiere instance, mais encore sur l'appel des Jugemens rendus par les Comtes Provinciaux, qui étoient Gouverneurs & Juges des Provinces. Ils rendoient la Justice dans le Palais même du Roi (qui assistoit quelque-fois aux Jugemens;) c'est pourquoi ils étoient nommez *Palatins*; & les affaires dont la connoissance leur étoit attribuée, se nommoient causes *Palatines*, comme le rapporte Hincmar, Archevêque de Reims. La principale fonction du Comte Palatin étoit de décider souverainement les affaires, où le Prince avoit interêt, soit pour sa personne, soit pour le bien de son Etat. Il y a lieu de croire que sous la premiere Race des Rois de France, & même au commencement de la seconde, la charge de Comte du Palais n'étoit exercée que par un seul, qui jugeoit les differens, assisté de quelques Conseillers Palatins. Plusieurs neanmoins portoient en même-temps le titre de Comte du Palais, comme on le voit dans un Titre du Roi Loüis *le Debonnaire*, expedié en 819. qui fait mention de quatre Comtes du Palais, & comme le témoigne Eginhard, qui dit en termes exprès qu'Adalard & Geboïn étoient Comtes du Palais en même-temps. Ce qui porta les Rois à multiplier les Comtes du Palais, fut l'accroissement de leurs Etats, qu'ils étendirent dans l'Allemagne & dans l'Italie; car alors ils envoïerent de ces Comtes Palatins dans les Provinces éloignées, pour y rendre la justice, ou pour épargner la peine de leurs sujets, ou parce qu'il étoit important de décider les affaires sur les lieux. Les Comtes du Palais étant envoïez dans les Provinces, commettoient quelque-fois des Lieutenans aux endroits où ils ne pouvoient se transporter, lesquels sont appellez *Vicomtes du Palais*, en la Chronique de saint Vincent de Wulturne. Alors les Comtes Provinciaux étoient souvent choisis pour Vicomtes du Palais, & quelque-fois même ils étoient faits Comtes Palatins par le Roi, qui leur ôtoit neanmoins cette dignité lorsqu'il lui plaisoit, leur laissant celle de Comtes Provinciaux.

Les Rois de France ont eu des Comtes du Palais dès l'établissement de la Monarchie, & ils les ont conservez long-temps, & bien avant dans la troisiéme Race. L'Histoire fait mention de Gucilion Comte du Palais, sous Sigebert Roi d'Austrasie; de Trudulfe & de Romulfe, sous Childebert; de Tacilon, sous Dagobert I. d'Aigulfe, sous Clovis II. &c. Et ces Comtes du Palais étoient differens des Maires du Palais, comme Gregoire de Tours le prouve clairement. Les Auteurs en nomment aussi sous le regne de tous les Rois de la seconde Race; Wicbert sous Pepin; Anselme & Vorade sous Charlemagne, &c. Nous trouvons encore des Comtes du Palais dans la troisiéme Race, entre lesquels Hugues de Beauvais paroît avec cette dignité qu'il obtint du Roi Robert. Les Comtes de Champagne, de Toulouse, de Guyenne, & de Flandres eurent aussi le titre & la Jurisdiction de Comtes Palatins. Sur quoi il faut remarquer, que les Comtes de Champagne voyant que les Empereurs avoient accordé le titre de Comtes Palatins à plusieurs Seigneurs dans l'Allemagne, ils voulurent faire connoître qu'ils ne tenoient pas cette dignité de l'Empereur, mais du Roi de France; c'est pourquoi ils se qualifierent Comtes Palatins de France. Quelque-fois même ils ont supprimé le titre de Palatin, & se sont dits Comtes de France, ou des François. Ainsi les Comtes Palatins de France se nommoient Comtes des François, ou Comtes du Roïaume. * Du Cange, *Dissertation* 14. *sur l'Histoire de Saint Loüis*.

COMUS, Divinité que les Anciens faisoient présider aux festins & aux réjoüissances nocturnes, étoit representée sous la figure d'un jeune homme chargé d'embonpoint, couronné de roses ou de myrthe, tenant un vase d'une main, & de l'autre un plat de fruits ou de viande. *Voïez* Philostrate, *au* 3. *Tabl.* & Cartari, *de Imag. Deor.*

CONAN, Roi fabuleux de la Grand'Bretagne. On prétend qu'il fit mourir son oncle Constantin, pour monter sur le Thrône, qu'il noircit par des crimes horribles; mais qu'il ne le tint pas long-temps. Ce Constantin, autre scelerat, étoit, dit-on, successeur d'Artus. * Bede. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CONAN I. de ce nom, Comte de la Bretagne Armorique & de Rennes, étoit fils de Juël ou de Berenger Comte de Rennes, & descendoit d'une fille du Comte Salomon. Il prit possession de la Comté de Bretagne après la mort de Drogon, & chassa Hoël & Gueric, fils naturels d'Alain I. dit *Barbe-torte*, mort en 952. On dit qu'il les fit mourir tous deux, Hoël par le fer d'un Soldat qui l'assassina, & Gueric par la lancette empoisonnée d'un Chirurgien qui le saignoit. Conan périt lui-même dans une bataille qu'il perdit le 27. Juin 992. contre Foulques-*Nerra*, Comte d'Anjou, ennemi capital des Bretons. Cette bataille fut donnée dans la plaine de Conquereux le 27. Juin, selon les Chroniques de S. Aubin d'Angers, & de Sainte-Croix de Kemperlé. Conan avoit épousé en 970. *Ermengarde* d'Anjou, fille de Geofroy I. du nom, Comte d'Anjou, & il en eut GEOFROY I. du nom Comte de Bretagne, qui lui succeda; *Judicaël*, Evêque de Vannes, mort le 13. Juin de l'an 1037. *Gervod*, & *Judith* premiere femme de *Richard* II. du nom, Duc de Normandie, morte en 1017. * Orderic Vitalis, la Chronique de S. Etienne de Caën, Guillaume de Jumieges, Argentré, &c.

CONAN II. Comte de Bretagne, étoit fils d'ALAIN II. dit *le Rebru*, & de *Berthe* de Blois. Il fonda l'Eglise de la Trinité de Brest, & fut empoisonné à Château-Gontier en 1067. par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de saint Melaine de Rennes. Conan ne laissa point de posterité; & sa sœur *Havoise* son heritiere épousa *Hoël*, Comte de Cornoüaille & de Nantes, qui laissa ALAIN III. dit *Fergant*. * La Chronique d'Anjou *sous l'an* 1067. Guillaume de Jumieges, *l.* 7. *c.* 33. Argentré.

CONAN III. surnommé *le Gros*, étoit fils d'ALAIN III. dit *Fergant*, & de sa seconde femme *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Foulques* IV. dit *le Rechin*, Comte d'Anjou, que Guillaume IX. Duc de Guyenne avoit répudiée. Il suivit le parti du Roi Loüis *le Gros*, contre Henri I. Roi d'Angleterre son beau-pere; car il avoit épousé *Mahaud* fille *naturelle* de ce Roi. Il fit bâtir le Monastere de Langoüet, & mourut l'an 1148. laissant *Hoël*, qui fut privé du Comté de Bretagne; & *Berthe*, qui porta cet heritage à *Alain*, dit *le Noir*, Seigneur de la Roche-de-rien. * Orderic Vitalis, la Chronique de S. Aubin d'Angers, Le P. Anselme, &c.

CONAN IV. Comte de Bretagne & de Richemont, qui étoit fils d'ALAIN *le Noir*, & de *Berthe* de Bretagne, fut surnommé *le Petit*. Il mourut le 20. Février l'an 1170. & fut enterré dans l'Abbaïe de Begard. De *Marguerite* fille d'*Henri* d'Ecosse, Comte de Northombre, il laissa *Constance*, Comtesse de Bretagne.

CONANTIUS, Evêque de Palenza vivoit au commencement du VII. siecle. Gennade en parle comme d'un homme, qui avoit autant de prudence & de gravité que d'éloquence & de sçavoir; il dit qu'il s'étoit attaché à regler l'ordre de l'office divin, qu'il avoit fait des Hymnes sur des airs nouveaux, & des prieres tirées des Pseaumes. Nous n'avons plus de ses Ouvrages. * Gennad. *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VII. & VIII. siecles.*

CONARE, Roi d'Ecosse, qu'on prétend avoir vécu dans le II. siecle, fut complice de la mort de son pere Mogald. Cette détestable action attira sur lui la haine de tous ses sujets, qu'il acheva d'irriter par les impôts excessifs qu'il mit sur eux. Aussi fut-il privé de la Couronne, & confiné dans une prison, où il acheva tristement ses jours. * Dempster, *Hist. d'Ecosse.*

CONCA, Riviere d'Italie, qui a sa source dans le Duché d'Urbin, vers le Bourg de S. Leon & Macerata. Elle traverse la Romandiole, & se jette dans la mer Adriatique. Conca est le *Crustumium* ou *Crustumenius* des Anciens. C'étoit aussi le nom d'une ville, qui fut submergée dans le XII. ou XIII. siecle. Elle étoit située près du Bourg dit *Catholica*, & on assure que quand la mer est calme, on voit encore dans l'eau la pointe de ses tours & de ses clochers. * Leand. Alberti.

CONCARNEAU, petite Ville de France en Bretagne. Elle est sur la mer entre Blavet & Penmarx, & a un château qui la rend extrêmement forte. * Sanson.

CONCEPTION IMMACULE'E: On appelle ainsi la Conception de la Vierge dans le sein de sa mere, dans le sentiment de ceux qui croïent, qu'elle n'a point contracté le peché originel. C'est une opinion pieuse, mais

qui n'est pas neanmoins de foi; car l'Ecriture & les SS. Peres n'ont point excepté clairement la Sainte Vierge de la loi commune des autres hommes, quelque honneur qu'ils lui aïent porté. S. Bernard même très-devot à la Vierge, semble avoir combattu le sentiment de l'Immaculée Conception: les anciens Theologiens, comme saint Thomas & saint Bonaventure, Alexandre de Hales, ont aussi crû que la Vierge avoit été conçûë en peché, & qu'elle avoit été sanctifiée dans le sein de sa mere, aussitôt après sa conception. Scot Franciscain est celui qui a le plus relevé l'opinion de l'Immaculée Conception, qui a été embrassée par ceux de son Ordre; les Dominicains au contraire l'ont combattuë. Le Concile de Bâle dans la Session XXXVI. a décidé l'Immaculée Conception, & la Faculté de Theologie de Paris a embrassé ce sentiment, & l'a soûtenu à la fin du XIV. siecle contre Jean de Monçon, Docteur & Professeur en Theologie, de l'Ordre de saint Dominique, qui avoit proposé publiquement en 1387. dans la Salle de saint Thomas, des Theses où il y avoit quatorze Propositions que l'on accusoit d'erreur, & entre celles-ci, quatre ou cinq contre l'Immaculée Conception de N. D. Car il soûtenoit non seulement qu'elle avoit été conçûë dans le peché originel, mais aussi que c'étoit une erreur contre la Foi, que de dire qu'elle ne l'eût pas été. En même-temps quelques-uns de ses Confreres prêcherent dans Paris, & ailleurs la même doctrine; ce qui ne se fit pas sans causer un grand scandale dans toute la ville, & sur tout dans l'Université. Comme le Doïen de la Faculté, auquel on s'étoit adressé pour faire reprimer cette scandaleuse entreprise, eut fait rapport à la Faculté de ces Propositions, sans en nommer l'Auteur; celui-ci qui étoit present, bien loin de se retracter, ou de s'excuser, protesta qu'il n'avoit rien fait en cela, que par l'avis des principaux de son Ordre, qui le lui avoient même commandé. Comme on vit qu'il persistoit aveuglément dans son opiniâtreté, & qu'après avoir une fois promis de se retracter, il avoit refusé de le faire, la Faculté premierement, & puis toute l'Université en corps, censura & condamna ses Theses comme fausses, téméraires, scandaleuses, & contraires à la pieté des Fideles. L'Evêque de Paris, Pierre d'Orgemont, confirma cette censure, & condamna solemnellement les Propositions du Dominicain, par une Sentence Juridique, qu'il prononça en ceremonie dans le Parvis de Nôtre-Dame, en presence d'une infinité de personnes qui étoient accouruës à ce spectacle, comme au triomphe de la sainte Vierge. Jean de Monçon, qui prévoïant sa condamnation, s'étoit retiré à la Cour d'Avignon, où ceux de son Ordre avoient du credit, appella de cette Sentence au Pape, & protesta, comme firent aussi ses Confreres, qu'il s'agissoit en cette cause de la Doctrine de saint Thomas, approuvée de l'Eglise, & laquelle ensuite ni l'Université, ni l'Evêque de Paris n'avoient pû condamner. Sur cela, l'Université députa quatre des plus fameux Docteurs, Pierre d'Ailly Grand-Maître de Navarre, qui fut depuis Evêque de Cambray & Cardinal, Gilles des Champs, & Jean de Neuville, Bernardins, & Pierre d'Alainville Docteur & Professeur en Droit Canon: & en même temps elle envoïa par tout une Lettre circulaire, pour justifier sa conduite contre les Dominicains, qui alleguoient mal à propos la doctrine de saint Thomas, auquel ils attribuoient des sentimens qu'il n'avoit pas eus. Les Députez aïant eu audience en plein Consistoire, & Jean de Monçon s'étant défendu de vive voix, & par écrit; le Pape après avoir bien examiné la chose à diverses reprises, durant près d'un an, confirma la Sentence de l'Evêque de Paris, & la censure de l'Université, à laquelle il renvoïa Jean de Monçon, avec ordre de se soûmettre entierement à sa correction. Il le promit, pour se garantir de la prison; mais la nuit suivante il s'enfuit, & se sauva dans son païs en Aragon. Les Députez étant de retour à Paris, furent reçûs avec les acclamations de tous les Ordres: mais les Dominicains se croïant bien appuïez de Guillaume de Valence leur Confrere, Evêque d'Evreux, & Confesseur du Roi, ne laisserent pas de soûtenir les mêmes Propositions: c'est pourquoi l'Université les retrancha tous de son Corps: l'Evêque de Paris les interdit de la Prédication & des Confessions: on en mit plusieurs en prison: on ne voulut plus leur faire d'aumônes, & ceux qui osoient sortir du Couvent, étoient poursuivis du peuple, & accablez d'injures dans les ruës.

Le Pape aïant appris la fuite de Jean de Monçon, & l'opiniâtreté de ses adherans, les excommunia par une Bulle qui fut envoïée d'Avignon, pour être fulminée en France. Ferry Cassinel Evêque d'Auxerre, fut choisi pour la presenter au Roi, & pour en poursuivre l'execution; cet Evêque le fit avec tant de zele, que le Roi ordonna qu'on arrêtât prisonnier tous ceux qui parleroient ou écriroient contre l'Immaculée Conception de Nôtre-Dame, & qu'on les amenât à Paris, pour recevoir la correction de l'Université. Enfin, les Dominicains furent obligez de se dédire publiquement, & de promettre qu'ils celebreroient la Fête de l'Immaculée Conception. Ce qu'il y eut de plus fort en cela, fut que l'Université ne pouvant souffrir que l'Evêque d'Evreux, Dominicain & Confesseur du Roi, persistât dans les mêmes sentimens, obtint de Sa Majesté, que ce Prélat condamneroit la Doctrine contraire à l'Immaculée Conception par un Acte public, comme il le fit en presence du Roi, des Princes, du Connétable de Clisson, des Seigneurs de la Cour & du Conseil, & du Recteur de l'Université, accompagné des Députez des quatre Facultez. La chose alla même si avant, que le Roi ne voulut plus se servir de lui, & que son Ordre demeura plusieurs années retranché du Corps de l'Université, où il ne fut réüni qu'en 1403. Sixte IV. qui étoit de l'Ordre des Franciscains, laissa la liberté de tenir l'affirmative ou la negative sur cette question, quoi-qu'il penchât pour l'affirmative. Le Concile de Trente Session VI. n'a rien voulu non plus décider sur le fonds de cette question: mais il a neanmoins excepté la Vierge du Decret, qui porte que tous les hommes sont conçûs dans le peché originel, en declarant à la fin de ce Decret que son intention n'étoit point d'y comprendre la Vierge; mais qu'il falloit observer sur ce sujet les Constitutions de Sixte IV. Cette exception ne se trouve pas dans les premieres éditions du Concile, & la raison est, comme on l'apprend d'un Manuscrit de Curtembosche, qui assistoit en ce temps-là au Concile, que la question y souffrit quelques difficultez & quelque contradiction; mais enfin l'exception passa, & a été reçûë & approuvée par le Concile dans la derniere Session. Pie V. par sa Constitution de l'an 1570. ordonna qu'en consequence des Constitutions de Sixte IV. confirmées par le Concile de Trente, il laissoit la liberté à un chacun de tenir là-dessus l'opinion qu'il croiroit la plus pieuse ou la plus probable.

Sur la fin du XVI. siecle Maldonat Jesuite aïant agité dans ses leçons la question de l'Immaculée Conception de la Vierge comme un problême, les Theologiens de Paris en furent choquez. Le Recteur de l'Université en porta ses plaintes à Pierre de Gondy Evêque de Paris, qui se declara pour Maldonat, & donna une Sentence en sa faveur l'an 1575. La Faculté de Theologie fit au contraire une conclusion, par laquelle elle declaroit que l'opinion de l'Immaculée Conception étoit de foi. Cette conclusion de la Faculté irrita l'Evêque de Paris, qui excommunia le Syndic & le Doïen de la Faculté: ceux-ci en appellerent comme d'abus au Parlement. La cause y fut plaidée en presence de l'Evêque de Paris: il fut ordonné que ces deux Docteurs seroient absous *ad cautelam*, & l'affaire en demeura-là au Parlement; mais le Pape Gregoire XIII. confirma la Sentence de l'Evêque de Paris. Depuis ce temps-là, les Theologiens soûtiennent communément l'opinion de l'Immaculée Conception, mais non comme un point de foi.

La Fête de la Conception, que l'on a commencé de celebrer dans le XII. siecle, n'est point une preuve convainquante que cette Conception soit Immaculée, puisque l'on voit dans des Martyrologes la Fête de la Conception de S. Jean. L'Empereur Manuel Comnene l'établit dans l'Eglise Grecque au XII. siecle, & elle commença à s'introduire en France en même-temps. Les Chanoines de Lyon l'aïant voulu établir, S. Bernard s'y opposa: mais nonobstant son opposition elle s'est établie en France & en Angleterre; quelques-uns l'appelloient la Fête de la Sanctification, & elle fut d'observation libre jusqu'au Decret du Concile de Bâle de l'an 1439. qui ne fut pas neanmoins reçû à Rome. Enfin Sixte IV. l'ordonna par des Constitutions expresses des années 1476. & 1483. Alexandre VII. les a confirmées par

une Bulle du 8. Decembre 1661. * Prescriptions de M. de Launoy. Divers Traitez sur la Conception. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.* Baillet, *Vies des Saints* 8. *de Decembre.*

LA CONCEPTION, Ville de l'Amerique Meridionale dans la Province de Chili, est une des plus considerables du païs, & le séjour ordinaire du Gouverneur de la Province. Elle est située sur la mer Pacifique, vis-a-vis l'isle de Quiriquina ou de S. Vincent. Les habitans l'ont fermée de murailles, & y ont bâti une citadelle, pour la défendre contre les Arauques, qui y ont fait très-souvent des courses. * Laët. Sanson. Baudrand.

LA CONCEPTION, petite Ville de l'Amerique Meridionale dans le Paraguay. Elle est située dans l'endroit où la riviere d'Urvaig ou des Limaçons se jette dans le Fleuve dit *Rio de la Plata.* Ce n'est proprement qu'une habitation peu considerable. * Laët. &c.

LA CONCEPTION dite DE SALAYA, petite Ville de l'Amerique Septentrionale, dans le Mexique, dans la Province de Mechoacan. Elle est située sur une petite riviere, & les Espagnols l'ont fait bâtir, aussi-bien que les habitations de saint Michel, de saint Philippe, &c. pour assurer le chemin de Mechoacan aux mines d'argent de Zacateca. Ils ont encore donné ce nom à divers Bourgs de l'Amerique, comme à celui qui est dans l'isle Espagnole, à un port dans la Californie, &c.* Laët. &c.

CONCEPTION, Ordre Religieux de Filles, fondé par Beatrix de Silva, Portugaise. Le Pape Innocent VIII. l'approuvant l'an 1489. à la priere d'Isabelle, Reine de Castille, lui donna la Regle de Cîteaux, & le soûmit à l'Evêque. Après la mort de Beatrix, ses compagnons suivirent les Regles de sainte Claire, sans changer ni le nom de *Conception Immaculée*, ni leurs premiers habits. Jule II. les tira l'an 1511. de la dépendance de Cîteaux, & les mit sous la conduite des Franciscains. * Le Mire, *Orig. des Relig. l.* 5. *c.* 13. Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 9.

CONCEPTION, Ordre Militaire, qui a été fondé de nouveau, ou qui a été ajoûté à celui de la Milice Chrétienne, par Ferdinand Duc de Mantouë, Charles de Gonzague Duc de Nevers, Adolphe Comte d'Alla, &c. Le Pape Urbain VIII. le confirma l'an 1624. & donna la Croix au Duc de Nevers. * Sponde, *A. C.* 1619. *n.* 14.

CONCEPTION, (Antoine de la) dit de Sienne, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Guimeranes en Portugal. Le nom de sa famille étoit la Conception; & en prenant l'habit de Religieux, il prit aussi le surnom de Sienne, à l'honneur de sainte Catherine de Sienne, à laquelle il avoit une grande devotion. Il étudia à Lisbonne & à Conimbre; & ensuite, étant passé dans les Païs-Bas, il prit le Bonnet de Docteur dans l'Université de Louvain. De-là il alla à Rome, & étant passé en France, il s'arrêta quelque temps en Bretagne, auprès de Dom Antoine, qui prenoit le titre de Roi de Portugal. En 1585. Antoine de Sienne lui dédia les Annales & la Bibliotheque de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Ce ne fut pas le seul de ses Ouvrages. Il en publia quelques autres, & fit des Notes sur la Somme de saint Thomas. Il mourut en 1586. * Alphonse Fernandez, *Biblioth. Domin.* Seraphin Razzi, *Gli, Huom. illust. Domin.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

CONCHES, petite Ville de France en Normandie, dans le petit païs d'Ouche, à trois ou quatre lieuës d'Evreux. Il y a une Abbaye de saint Pierre & de saint Paul, dite de Conches ou de Châtillon, parce qu'elle est dans un Fauxbourg de ce nom. * Baudrand.

CONCILE: ce nom qui en general signifie toute sorte d'Assemblée des Corps est consacré pour l'Assemblée des Pasteurs de l'Eglise en quelque lieu, pour juger de la doctrine de la Foi, ou de la Discipline Ecclesiastique. Ces Assemblées se sont tenuës dès les premiers siecles de l'Eglise, & les Apôtres en ont donné l'exemple. Car les Chrétiens de la Primitive Eglise étant en dispute sur l'observation des ceremonies Legales, les Apôtres & les Prêtres s'assemblerent à Jerusalem pour donner une décision sur les contestations qui s'étoient élevées entre eux, particulierement sur celle de la Circoncision. A leur exemple, quand il s'est élevé quelque different dans l'Eglise, ou quand il a été necessaire de faire quelques Reglemens, les Evêques se sont assemblez pour décider les questions contestées & pour faire des Loix sur le Gouvernement & sur la Discipline de l'Eglise. Ces Assemblées ont été assez rares dans les premiers siecles de l'Eglise, à cause que les Chrétiens étant persecutez par les Empereurs Païens n'avoient pas la liberté de s'assembler, & que d'ailleurs la tradition des Apôtres étant encore toute nouvelle, on connoissoit tout d'un coup les erreurs de ceux qui s'en éloignoient, ce qui suffisoit pour leur condamnation. C'est pourquoi on ne trouve point qu'il se soit tenu de Concile contre les plus anciens Heretiques. On eut recours à la fin du II. siecle, & au commencement du III. au remede des Conciles pour appaiser les divisions sur le jour de la celebration de la Pâque, ensuite celles qui s'éleverent sur le Baptême des Heretiques, & contre l'erreur de Paul de Samosate. Mais quand l'Empereur Constantin eut embrassé le Christianisme, il assembla plusieurs Conciles sur l'affaire des Donatistes, & ensuite le Concile general de Nicée pour regler la Foi contre l'erreur d'Arius. Ce Concile fut appellé *Oecumenique* de toute la terre ou parce qu'il étoit composé des Evêques des Eglises de la plûpart des Provinces de l'Empire Romain, tant d'Orient que d'Occident, ce que l'on nommoit vulgairement οἰκουμένη. Ce Concile ordonna la tenuë des Conciles Provinciaux tous les ans, pour le Reglement de la Discipline & le Gouvernement des Eglises. Quand il étoit besoin les Evêques de plusieurs Provinces, ou d'une Nation, s'assembloient; de là est venuë la distinction des trois sortes de Conciles; *les Generaux*, ou *Oecumeniques*; *les Nationaux*; & *les Provinciaux*. Les premiers composez d'Evêques d'Orient & d'Occident, par eux ou par leurs Procureurs. Les seconds, des Evêques de plusieurs Provinces. Les derniers des Evêques de la Province. Les premiers ont été autrefois jusqu'au VIII. General toûjours convoquez par les Empereurs. Les seconds ordinairement par les Patriarches, Exarques ou du Diocese (terme qui signifioit anciennement plusieurs Provinces.) Les derniers par le Metropolitain. Les anciens Papes n'ont point assisté en personne aux Conciles Generaux, mais seulement par leurs Legats qui y ont présidé depuis celui de Calcedoine; car on ne voit pas qu'ils aient eu le premier rang dans les trois premiers Conciles Generaux. Nous tenons que le Concile General est infaillible & au dessus du Pape, dont il peut reformer les jugemens, & qu'il le peut déposer, comme il a été défini par les Conciles de Constance & de Bâle. Depuis le VIII. Concile General les Papes se sont arrogé le droit de convoquer les Conciles Generaux, ce qui est commode à cause des differentes Souverainetez qui reconnoissent le Pape pour Chef de l'Eglise; mais ils ne peuvent le faire que du consentement des Souverains, & s'ils ne le font pas dans les besoins pressans de l'Eglise, les Souverains peuvent en convoquer, & les Evêques ont droit de s'assembler. Des quatre Conciles qu'on attribuë aux Apôtres, il n'y a que celui qui fut tenu sur l'observation de la Loi, l'an 58. de nôtre Ere, qui merite le nom de Concile.

Tous les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Conciles Generaux; les uns en comptent plus, les autres moins, & les uns en reconnoissent de Generaux approuvez, que les autres regardent ou comme non Generaux ou comme non approuvez. On convient des huit premiers, composez des Evêques d'Orient & d'Occident; mais depuis ce temps-là les Conciles qu'on appelle Generaux ont été tous tenus en Occident & par les seuls Evêques d'Occident. En France nous reconnoissons pour Generaux les Conciles de Constance, de Pize, & de Bâle. Nous ne mettons point au rang des Conciles Generaux le V. Concile de Latran, ni celui de Florence. Le Concile de Trente n'y est point reçû pour la discipline, quoi que la doctrine qu'il a établie soit reçonnuë en France pour Doctrine Orthodoxe.

TABLE UNIVERSELLE DES CONCILES Disposez par ordre Chronologique, & de leurs Actes, Lettres-Formules de Foi, Canons & Capitules.

LES TROIS PREMIERS SIECLES.

Concile de *Rome* sous le Pape Victor, touchant la celebration de la Fête de Pâques, tenu l'an 196. Decision & Lettre dont il est fait mention dans Eusebe.

Concile d'*Ephese* sous Polycrates, touchant la cele-

bration de la fête de Pâques, l'an 198. Lettre dans Eusebe.

Concile de *Palestine* sur la Pâque, l'an 196. Mention de ce Concile dans Eusebe.

Lettres des Evêques de Pont, des Gaules & de l'Osroëne, touchant la celebration de la Pâque, de l'an 196. Mention de ces Lettres dans Eusebe.

Conciles d'*Asie* contre les Montanistes, vers l'an 199. Mention de ces Conciles dans Eusebe.

Conciles de Montanistes en Asie, vers le commencement du III. Siecle. Mention de ces Conciles dans Tertullien.

Concile d'*Afrique* sous Agrippin, touchant le Baptême des Heretiques, vers le commencement du III. Siecle. Mention de ce Concile dans S. Cyprien & dans Firmilien.

Concile d'*Icone* sur le Baptême des Heretiques, vers le commencement du III. Siecle. Mention dans Firmilien.

Concile de *Synnade* sur le Baptême des Heretiques, vers le commencement du III. Siecle. Mention dans S. Denys d'Alexandrie.

Concile d'*Asie* contre Noëtus, vers l'an 205. Fragmens des Actes de ce Concile dans S. Epiphane.

Deux Conciles d'*Alexandrie* sous Demetrius contre Origenes, l'an 231. Extrait des Actes de ce Concile dans Photius.

Concile d'*Arabie* contre Berylle, l'an 240. Mention de ce Concile dans Eusebe.

Concile d'*Arabie* touchant l'Immortalité des Ames, l'an 147. Mention de ce Concile dans Eusebe.

Concile de *Carthage* touchant la Penitence des Laps, le 15. de Mai de l'an 251. Lettre Synodale de ce Concile & sa Décision dans S. Cyprien.

Concile de *Rome* contre Novatien, l'an 251. Mention de ce Concile dans Corneille & dans S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant le Prêtre Victor & le Baptême des Enfans, au mois d'Avril de l'an 252. Reglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant la reconciliation des Penitens, au mois de Juin de l'an 252. Reglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant Marcien, Basilide & Martial, l'an 254. Décision de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

Concile I. de *Carthage* touchant le Baptême des Heretiques, à la fin de l'an 254. ou au commencement de l'an 255. Décision de ce Concile rapportée par saint Cyprien.

Concile II. de *Carthage* touchant le Baptême des Heretiques, l'an 259. Lettre Synodale rapportée par saint Cyprien.

Concile III. de *Carthage* touchant le Baptême des Heretiques, l'an 256. Actes dans S. Cyprien.

Concile d'*Antioche* contre les Novatiens, l'an 256. Mention de ce Concile dans une Lettre de S. Denys d'Alexandrie.

Concile de *Rome* sous Denys, contre les Sabelliens, l'an 261. Fragment de la Décision de ce Concile dans S. Athanase.

Concile I. d'*Antioche* contre Paul de Samosate, l'an 264. Histoire de ce Concile dans Eusebe.

Concile II. d'*Antioche* contre Paul de Samosate, l'an 270. Lettre de ce Concile dans Eusebe. Histoire de sa Décision dans Eusebe & dans S. Athanase. Lettre & Profession de Foi attribuées faussement à ce Concile.

QUATRIE'ME SIECLE.

Concile de *Sinuesse* touchant la prétenduë Déposition de Marcellin, l'an 303. Actes supposez.

Concile de *Cirthe* touchant l'Ordination d'un Evêque, dans lequel les Predecesseurs des Donatistes s'accusent d'Idolâtrie, l'an 305. Actes dans S. Augustin.

Concile d'*Alexandrie* contre Melice, l'an 306. Mention de ce Concile dans S. Athanase.

Concile d'*Elvire*, ou plûtôt, Collections de Canons d'anciens Conciles d'*Espagne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 306. 81. Canons.

Conciliabule de *Carthage* contre Cecilien, l'an 307. Fragment des Actes dans Optat & dans S. Augustin.

Concile de *Rome* contre les Donatistes, l'an 313. Quelques Fragmens des Actes dans Optat.

Concile I. d'*Arles* contre les Donatistes, l'an 314. 22. Canons & une Lettre à S. Silvestre.

Concile d'*Ancyre* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 314. 25. Canons.

Concile de *Neocesarée* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 314. 15. Canons.

Concile I. d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 322. Mention de ce Concile dans S. Athanase.

Conciliabule de *Bithynie* pour Arius, l'an 323. Mention de ce Conciliabule dans Sozomene.

Concile II. d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 324. Mention dans S. Athanase & dans les autres Auteurs du temps.

CONCILE DE NICE'E General I. contre Arius & les Ariens touchant la Divinité & Consubstantialité du Verbe de Dieu, l'an 325. Formule de Foi. Decret touchant la Pâque. 25. Canons. Une Lettre aux Egyptiens.

Conciliabule d'*Antioche* contre Eustathe Evêque d'Antioche, l'an 330. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Conciliabule de *Cesarée* contre S. Athanase, l'an 334. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Conciliabule de *Tyr* contre S. Athanase, l'an 335. Mention dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Synode de *Jerusalem* pour la Dedicace de l'Eglise, qui reçoit Arius, l'an 335. Lettre Synodique en faveur d'Arius.

Concile de *Constantinople* contre Marcel d'Ancyre, l'an 336. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.

Concile de *Constantinople* contre Paul Evêque de cette ville, l'an 338. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.

Concile d'*Alexandrie* pour S. Athanase, l'an 340. Lettre Synodique en faveur de S. Athanase.

Concile de *Rome* sous Jules pour S. Athanase, en 341. & 342. Lettre écrite par le Pape Jules, au nom du Concile.

Conciles d'*Antioche* contre S. Athanase, touchant la Consubstantialité du Verbe, & la Discipline Ecclesiastique, en 341. & 342. Trois Formules de Foi & 25. Canons.

Concile d'*Antioche* touchant la Consubstantialité, l'an 345. Une Formule de Foi.

Concile de *Milan* touchant la Consubstantialité du Verbe, l'an 346. Mention de ce Concile dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Concile de *Cologne* supposé, contre Euphratas, l'an 346. Actes supposez.

Concile de *Sardique* pour la cause de S. Athanase & de Marcel d'Ancyre, l'an 347. 20. Canons. Deux Lettres du Concile des Occidentaux, & une des Orientaux. Formule de Foi, faite par quelques Evêques.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 348. Quatorze Canons.

Concile I. de *Sirmich* contre Photin, l'an 349. Mention de ce Concile dans les Fragmens de S. Hilaire.

Concile II. de *Sirmich* touchant la Consubstantialité, l'an 351. Une longue Formule de Foi.

Concile d'*Arles* touchant la Consubstantialité, l'an 353. Mention dans les Fragmens de S. Hilaire.

Concile de *Milan* touchant la Consubstantialité, l'an 355. Actes douteux tirez de la Vie d'Eusebe de Verceil. Mention dans S. Hilaire.

Concile de *Besiers* touchant la Consubstantialité, l'an 356. Mention dans S. Hilaire.

Concile III. de *Sirmich* contre la Consubstantialité, l'an 357. Seconde Formule de Foi.

Synode de *Melitine* touchant la Consubstantialité, l'an 357. Mention de ce Concile dans la Lettre du Concile de Constantinople de l'an 360. & dans S. Basile.

Conciliabule d'*Antioche* contre la Consubstantialité, l'an 358. Lettre à Ursace & à Valens.

Concile d'*Ancyre* sur la Consubstantialité, l'an 358. Lettre Synodique. Formule de Foi. 18. Anathematismes.

Concile IV. de *Sirmich* touchant la Consubstantialité, l'an 358. Recüeil des Formules de Foi.

Concile V. de *Sirmich* touchant la Consubstantialité, l'an 359. Formule de Foi avec les noms des Consuls.

Concile de *Rimini* touchant la Consubstantialité, l'an 359. Définition Catholique. Condamnation d'Ursace, de Valens, & de Germinius. Lettre à l'Empereur avant la Souscription de la Formule de Foi des Orientaux. Lettre à l'Empereur après la Souscription.

Concile de *Seleucie* touchant la Consubstantialité, l'an 359. Histoire de ce Concile dans S. Athanase & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Concile de *Constantinople* touchant la Consubstantialité, l'an 360. Lettre de ce Concile. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.

Concile d'*Antioche* contre Melece, l'an 361. Formule de Foi.

Concile d'*Alexandrie* pour l'établissement de la Foi de Nicée & sur la Question des trois Hypostases, l'an 362. Lettre aux Catholiques d'Antioche écrite par saint Athanase.

Concile de *Paris* touchant l'établissement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre de ce Concile.

Concile d'*Italie* touchant l'Etablissement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre aux Evêques d'Illyrie.

Concile des Egyptiens à *Antioche* touchant la Foi, l'an 363. Lettre à l'Empereur Jovien.

Concile d'*Antioche* sous Melece, touchant l'Etablissement de la Foi de Nicée, l'an 363. Lettre qui contient une Formule de Foi.

Concile de *Lampsaque* touchant l'Etablissement de la Foi de Nicée, l'an 365. Mention dans S. Basile & dans les Historiens Ecclesiastiques.

Conciliabule de *Singedun* contre la Consubstantialité, l'an 366. Lettre à Germinius.

Concile d'*Ilyrie* pour la Consubstantialité, l'an 366. Lettre Synodale confirmée par un Edit de l'Empereur.

Conciles d'*Asie* touchant la Consubstantialité, l'an 366. Mention de ces Conciles dans la Lettre du précedent Concile & dans S. Basile.

Concile de *Sicile* touchant la Consubstantialité, l'an 395. Mention dans S. Basile.

Concile de *Tyane* touchant la Consubstantialité, l'an 368. Mention dans S. Basile.

Concile de *Gangres* contre le Moine Eustathe, l'an 370. Une Lettre & 20. Canons.

Concile de *Laodicée* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 370. 60. Canons.

Concile de *Rome* sous Damase, pour la Confirmation de la Foi de Nicée, en 369. & 370. Lettre Synodique aux Evêques d'Illyrie.

Concile de *Rome* contre Ursicin, en 372. Decret contre les Fauteurs d'Ursicin.

Concile de *Valence* en Dauphiné, touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 372. Une Lettre Synodique & 4. Canons.

Concile d'*Antioche* pour le rétablissement de la Paix dans cette Eglise, l'an 379. Tome des Occidentaux signé dans ce Concile.

CONCILE DE CONSTANTINOPLE General II. touchant la Divinité du S. Esprit & les Ordinations des Evêques de Constantinople & d'Antioche, les années 381. 382. 383. Formule de Foi. Sept Canons. Lettre Synodique aux Occidentaux.

Concile d'*Aquilée* contre Palladius & Secundianus Ariens, l'an 381. Actes de ce Concile. Lettre aux Orientaux.

Concile de *Sarragoce* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 381. Huit Canons.

Concile de *Syde* contre les Euchites, l'an 383. Mention de ce Concile dans Photius.

Concile d'*Antioche* contre les Euchites, l'an 383. Mention dans Photius.

Concile de *Bordeaux* contre les Priscillianistes, l'an 384. Mention dans Sulpice Severe & dans S. Jerôme.

Concile de *Capoüe* touchant le differend de Flavien & d'Evagrius, & contre Bonose, l'an 390. Mention dans Theodoret, dans Sirice & dans le 48. Canon du Code d'Afrique.

Conciles de *Rome* & de *Milan* contre Jovinien, l'an 390. Lettres de ces deux Conciles.

Concile de Novatiens à *Sangare*, sur la Pâque, l'an 390. Mention de ce Concile dans Socrate.

Concile II. de *Carthage* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 390. Treize Canons.

Conciles de Donatistes à *Cabarsusse* & à *Bagaïs*, en 393. & 394. Actes dans S. Augustin.

Concile d'*Hippone* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 393. Canons, qui sont dans le Concile de Carthage de l'an 397.

Concile de *Constantinople* touchant les deux Contendans à l'Evêché de Bostres, l'an 394. Actes.

Concile de *Carthage* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 394. Mention dans le Code de l'Eglise d'Afrique.

Concile de *Carthage* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 397. 47. Canons.

Concile IV. de *Carthage*, ou plûtôt Collection de Canons, de l'an 398. 105. Canons.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 399. Mention de ce Concile dans le Code de l'Eglise d'Afrique.

Concile d'*Alexandrie* contre Origenes, l'an 399. Fragment des Actes dans l'Epître de Justinien à Mennas.

Concile de *Chypre* contre Origenes, l'an 399. Mention dans S. Jerôme & dans les Historiens Ecclesiastiques.

CINQUIEME SIECLE.

Concile de *Turin* touchant des Contestations entre des Evêques des Gaules, l'an 400. Huit Canons.

Concile de *Tolede* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 400. Douze Canons.

Conciles de *Constantinople* & d'*Ephese* touchant les Accusations contre Antonin d'Ephese, les années 400. & 401. Actes de ces Conciles dans la Vie de S. Chrysostome par Pallade.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 401. 28. Canons.

Concile de *Rome* sous Innocent I. touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 402. Une Preface & 16. Canons.

Concile de *Mileve* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 402. Cinq Canons.

Concile au *Fauxbourg du Chesne* contre S. Chrysostome, l'an 403. Actes de ce Concile, dont l'Abregé est rapporté par Photius, & dans la Vie de S. Chrysostome par Pallade.

Concile de *Carthage* pour regler une Conference avec les Donatistes, l'an 404. Actes rapportez dans les Actes de la troisiéme Conference de Carthage.

Concile de *Carthage* contre les Donatistes, l'an 404. Actes de ce Concile dans le Code des Canons d'Afrique.

Concile de *Carthage* sur des affaires particulieres des Eglises d'Afrique, l'an 405. L'Abregé des Actes dans le même Code.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 407. Douze Canons dans le même Code.

Concile de *Carthage* touchant une Députation, l'an 408. Députation marquée dans le Code.

Autre Concile pour le même sujet, la même année. Autre Députation.

Concile de *Carthage* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 409. Declaration dans le Code.

Concile de *Carthage* pour une Députation, l'an 410. Députation marquée dans le Code.

Concile de *Ptolemaïde* contre Andronique Gouverneur de la Province, l'an 411. Actes de ce Concile dans la Lettre 57. de Synesius.

Conference de *Carthage* des Evêques Catholiques avec les Donatistes, l'an 411. Actes.

Concile de *Zerthe* pour soûtenir la Conference de Carthage, l'an 412. Lettre 141. parmi celles de saint Augustin.

Concile de *Carthage* contre Celestius, l'an 412. Fragment des Actes de ce Concile dans S. Augustin, Livre 2. de la Nature & de la Grace.

Conference de *Jerusalem* entre Orose & Pelage, l'an 415. Actes.

Concile de *Diospole* contre Pelage, l'an 415. Actes dans S. Augustin, au Livre des Actes de Pelage.

II. Concile de *Carthage* contre Celestius & Pelage, l'an 416. Lettre 175. dans S. Augustin.

Concile de *Mileve* contre Celestius & Pelage, l'an 416. Lettre 176. dans saint Augustin.

Concile de *Carthage* contre Pelage, l'an 417. Lettre à Zozime, & Recüeil de pieces.

Concile d'*Antioche* contre Pelage, l'an 417. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Carthage* contre Pelage, l'an 418. Huit Canons contre les erreurs de Pelage, & dix Canons sur la Discipline.

Concile de *Rome* contre Pelage, l'an 418. Mention de ce Concile dans la Lettre de Zozime.

Concile de *Telle*, *Zelle*, ou *Telepte* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 418. Quelques Canons.

Concile de *Carthage* en la cause d'Apiarius, des années 418. & 419. Actes. Lettres à Zozime.

Concile de *Ravenne* pour juger le differend de Boniface & d'Eulalius, l'an 419. Actes. Trente-trois Canons. Six autres Canons. Lettres à Boniface & à Celestin.

Concile de *Carthage* contre les Manichéens, l'an 420. Mention de ce Concile dans saint Augustin & dans Possidius.

Concile de *Cilicie* contre Julien, vers l'an 420. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Constantinople* contre Pelage, l'an 424. Mention de ce Concile dans Celestin & dans Saint Prosper.

Concile de *Rome* contre Celestius, vers l'an 425. Mention de ce Concile dans saint Prosper & dans le Concile d'Ephese.

Concile de *Constantinople* contre Pelage, l'an 426. Lettre Synodique.

Concile de *Carthage* contre Leporius, l'an 427. Profession de Foi. Lettres aux Evêques des Gaules.

Concile de *Constantinople* contre Philippe Prêtre, l'an 428. Mention de ce Concile dans le Memoire donné à Possidius.

Concile de *Rome* sous Celestin contre Nestorius, l'an 430. Lettres de saint Celestin.

Concile d'*Alexandrie* contre Nestorius, l'an 430. Lettres de ce Concile à Nestorius. Anathematismes & Profession de Foi.

CONCILE D'EPHESE general III. contre Nestorius, l'an 431. Actes.

Conference à *Calcedoine* entre les Evêques d'Orient & les Egyptiens, l'an 431. Lettres de ces Evêques.

Synode de *Tarse* contre les Capitules de Saint Cyrille, sur la fin de l'an 431. Lettre de ce Synode.

Synode d'*Antioche* contre les Capitules de Saint Cyrille, quelque temps après. Lettre de ce Synode à l'Empereur.

Synode d'*Antioche* contre Rabbulas, l'an 432. Lettre de ce Concile.

Synode d'*Antioche* sur la Paix, l'an 432. Mention de ce Concile dans le Recüeil des Lettres du P. Lupus.

Assemblée d'*Anazarbe* contre les Capitules de Saint Cyrille, l'an 433. Actes & Lettre de ce Synode à saint Sixte.

Concile de *Riés* contre Armentarius, l'an 439. Sentence contre Armentarius.

Concile d'*Orange* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 441. Trente Canons.

Concile de *Vaison* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 442. Dix Canons.

Concile II. d'*Arles* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 442. Cinquante-six Canons.

Concile de *Domnus* contre Sabinien, l'an 446. Actes perdus.

Concile de *Constantinople* sous Procle, en faveur de Bassien, l'an 447. Actes perdus.

Concile de *Constantinople* sous Flavien, contre Eutiche, l'an 448. Actes rapportez dans le Concile de Calcedoine.

Concile de *Beryte* touchant l'affaire d'Ibas, l'an 448. Actes dans le Concile de Calcedoine.

Autre Concile de *Constantinople* contre Eutyche, l'an 449. Les Actes en sont aussi dans le Concile de Calcedoine.

Conciliabule d'*Ephese* sous Dioscore contre Flavien, l'an 449. les Actes en sont encore rapportez dans le Concile de Calcedoine.

Concile de *Rome* sous saint Leon contre le Concile de Dioscore, l'an 449. Lettres écrites au nom de ce Concile par S. Leon.

Concile de *Constantinople* sous Anatole, contre Eutiche, l'an 449. Lettre écrite à Saint Leon perduë.

CONCILE DE CALCEDOINE General IV. contre Eutyche, l'an 451. Actes de ce Concile, dans lesquels il y a seize Sessions & vingt Canons. La Session touchant Domnus est douteuse.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 453. Douze Canons.

Concile III. d'*Arles* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 455. Reglemens.

Concile de *Constantinople* sous Gennade, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 459. Constitution contre la Simonie.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 461. Treize Canons.

Concile de *Vannes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 461. Seize Canons.

Concile de *Rome* sous le Pape Hilaire, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 462. Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Hilaire.

Concile d'*Arles* touchant une Ordination, faite par saint Mamert, l'an 463. Mention de la Lettre de ce Concile dans une Réponse du Pape Hilaire.

Concile de *Rome* contre l'Ordination de Silvain, l'an 465. Actes de ce Concile.

Deux Conciles de *Rome* sous Felix contre Acace, l'an 484. Mention de ces Conciles dans les Lettres de Felix.

Concile de *Rome* sous Gelase, l'an 494. Decret sur les Livres apocryphes.

Concile de *Rome* sous Gelase, touchant l'Absolution de Misene, l'an 495. Actes.

Concile de *Rome* sous Symmaque, pour regler l'Election des Papes, l'an 499. Actes. Trois Reglemens pour empêcher les brigues qui se faisoient à l'Election des Papes.

SIXIE'ME SIECLE.

Concile II. de *Rome* sous Symmaque, touchant l'absolution de Symmaque, l'an 501. Actes de l'Absolution de Symmaque. Deux Lettres du Roi Theodoric au Concile. Relation de Theodoric au Concile. Réponse de Theodoric. Memoire instructif du Concile au Roi.

Concile III. de *Rome* sous Symmaque, touchant l'Alienation des biens Ecclesiastiques, l'an 502. Actes. Reglement de ce Concile touchant les alienations des biens d'Eglise.

Concile IV. de *Rome* sous Symmaque, touchant le Jugement des Evêques, l'an 503. Actes de ce Concile. Reglemens touchant le Jugement des Evêques.

Concile V. de *Rome* sous Symmaque, l'an 504. Actes contenant plusieurs anathémes contre ceux qui s'emparent des biens d'Eglise.

Concile d'*Agde* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 506. Quarante-sept Canons. Vingt-cinq Canons ajoûtez, qui ne sont pas de ce Concile.

Concile I. d'*Orleans* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 511. Trente & un Canons.

Concile de *Tarragone* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 516. Treize Canons.

Concile de *Gironne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 517. Dix Canons.

Concile d'*Epaone* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 517. Quarante Canons.

Concile I. de *Lyon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 517. Six Canons.

Concile de *Lerida* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 524. Seize Canons.

Concile de *Valence* en Espagne sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 524. Six Canons.

Concile IV. d'*Arles* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 524. Quatre Canons

Concile des Evêques *d'Afrique* sous Boniface Evêque de Carthage, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 525. Actes touchant le rétablissement de la Discipline & les Exemptions des Moines.

Concile II. d'*Orange* sur la Grace, l'an 529. Huit Articles touchant la Grace confirmez par des Passages de l'Ecriture. Un Recüeil de quelques Sentences des Peres.

Concile II. de *Vaison* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 529. Cinq Canons

Concile de *Rome* sous Boniface II. touchant Etienne de Larisse, l'an 531. Actes sur l'affaire d'Etienne Evêque de Larisse.

Concile II. de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 531. Cinq Canons.
Conference de *Carthage* entre les Catholiques & les Severiens, l'an 533. Actes.
Concile II. d'*Orleans* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 533. Vingt-un Canons.
Concile de *Clermont* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 535. Seize Canons. Lettre au Roi Theodebert.
Concile III. d'*Orleans* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 538. Trente-trois Canons.
Concile de *Barcelone* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 540. Dix Canons.
Concile IV. d'*Orleans* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 541. Trente-huit Canons.
Concile V. d'*Orleans* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 549. Vingt-quatre Canons.
Concile d'*Auvergne* sous le Roi Thibaud, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 549. Répetition & confirmation de seize Canons du Concile precedent.
Concile de *Toul* touchant les Excommunications portées par Nicerius, contre des personnes qui avoient contracté des mariages illegitimes, l'an 550. Lettre de Mappinius Archevêque de Reims touchant ce Concile.
Concile de *Constantinople* sous Mennas contre Anthime, l'an 553. Actes de ce Concile.
CONCILE II. DE CONSTANTINOPLE general V. sur l'affaire des trois Chapitres, l'an 553. Actes de ce Concile.
Concile V. d'*Arles* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 554. Sept Canons.
Concile II. de *Paris* touchant la déposition de Saffaracus, l'an 555. Mention de ce Concile dans les Historiens Ecclesiastiques.
Concile III. de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 557. Dix Canons. Edit de Clotaire.
Concile I. de *Brague* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 563. Vingt-deux Canons.
Concile de *Saintes* sur la Déposition d'un Evêque, l'an 563. Mention de ce Concile dans Gregoire de Tours.
Concile II. de *Lyon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 567. Six Canons.
Concile II. de *Tours* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 567. Vingt-sept Canons. Une Lettre.
Concile II. de *Brague* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 572. Dix Canons.
Concile IV. de *Paris* sur une Ordination de l'Archevêque de Reims, l'an 573. Deux Lettres de ce Concile.
Concile V. de *Paris* sur l'affaire de Pretextat, l'an 577. Mention de ce Concile dans Gregoire de Tours.
Synode d'*Auxerre* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 578. Quarante-cinq Constitutions.
Concile I. de *Mâcon* Sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 581. Dix-neuf Canons.
Concile III. de *Lyon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 583. Six Canons.
Concile II. de *Valence* en Dauphiné, sur les Donations du Roi Gontram, l'an 583. Acte de Confirmation de Donations faites à l'Eglise.
Concile II. de *Mâcon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 585. Vingt Canons. Edit de Gontram.
Concile III. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 589. Actes de ce Concile. Vingt-trois Canons. Edit du Roi.
Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 589. Quinze Canons.
Concile I. de *Seville* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 590. Lettre à Pegase Evêque d'Astigis, divisée en trois Capitules.
Concile en *Auvergne* touchant la Femme d'Eulalius, l'an 590. Histoire de ce Concile dans Gregoire de Tours.
Concile de *Poitiers*, Pour la Réforme du Monastere des Religieuses de Poitiers, l'an 590. Actes.
Concile de Mets contre Gilles Archevêque de Reims, l'an 590. Actes.
Concile de *Sarragosse* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 59 . Trois Canons. Une Lettre.
Concile National de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 597. Deux Canons.
Concile d'*Huesca* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 598. Deux Reglemens.
Concile de *Barcelone* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 599. Quatre Canons.

SEPTIE'ME SIECLE.

Conference de *Worchester* entre Augustin & les Evêques Bretons, l'an 601. Actes rapportez dans Bede, au second Livre de son Histoire.
Synode de *Challon* contre Didier de Vienne, l'an 603. Mention dans les Historiens Ecclesiastiques.
Concile de *Tolede* sous Gondemare, en faveur de l'Evêque de Tolede, l'an 610. Acte de reconnoissance de la Metropole de Tolede.
Concile d'*Egare* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 614. Decret de ce Concile sur le Celibat.
Concile V. de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 615. Quinze Canons suivis de l'Edit de Clotaire.
Concile de *France* sur la Discipline Ecclesiastique, vers le même temps. Quinze Canons.
Concile de *Seville* sur les affaires du Clergé d'Espagne, l'an 619. Actes qui contiennent douze Reglemens.
Concile de *Reims* sous Sonnatius, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 630. Vingt-cinq Canons, dont les Extraits sont rapportez par Flodoard.
Concile IV. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 633. Profession de Foi. Soixante & quatorze Canons.
Concile V. de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 636. Neuf Canons.
Concile VI. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 638. Profession de Foi. Dix-huit Canons.
Concile VII. de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 646. Six Canons.
Concile de *Latran* sous Martin I. contre les Monothelites, l'an 649. Actes en Grec & en Latin, qui composent cinq Actions ou cinq Seances. Lettre Circulaire du Pape.
Concile de *Challon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 650. Trente-neuf Canons.
Concile VIII. de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 653. Lettre du Roi Recefwinthe. Actes qui contiennent douze Chapitres. Decret sur les biens des Rois. Edit de Recefwinthe. Placet des Juifs.
Concile IX. de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 655. Preface. Dix-sept Canons.
Concile X. de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 656. Sept Canons. Decret sur un Evêque qui n'avoit pas gardé le Celibat.
Conference de *Northumbre* sur la Pâque, l'an 664. Actes de cette Conference.
Concile de *Merida* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 666. Vingt-deux Canons.
Concile d'*Autun* touchant la Discipline Monastique, l'an 666. Reglement touchant les Moines.
Concile d'*Erfort* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 673. Dix Canons.
Concile XI. de *Tolede* sur la Foi & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 675. Quinze Canons.
Concile IV. de *Brague* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique l'an 675. Huit Canons.
CONCILE III. DE CONSTANTINOPLE General VI. l'an 680. Lettre de l'Empereur à Denys & à George. Lettre de Mansuetus Evêque de Milan, & la Profession de Foi. Actes qui contiennent dix-sept Actions ou Seances. Lettres du Concile à Agathon. Edit de l'Empereur. Lettres du même à Leon II. & aux Evêques du Concile Romain.
Concile XII. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 681. Treize Canons.
Concile XIII. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 683. Treize Canons.
Concile XIV. de *Tolede* sur la Foi, contre les Monothelites, l'an 684. Actes du Concile contenant une Exposition de Foy.
Concile XV. de *Tolede* sur la Foi & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 688. Actes sur des difficultez de la Profession de Foi précedente.
Concile de *Sarragosse* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 691. Cinq Canons.

Concile XVI. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 693. Memoire du Roi Egica. Treize Canons.

Concile XVII. de *Tolede* sur la Foi & la Discipline Ecclesiastique, l'an 694. Memoire d'Egica. Huit Canons.

Concile *Quinisexte* ou de *Trulle* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 692. Cent deux Canons.

Concile de *Bergamstede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 697. Vingt-cinq Reglemens Ecclesiastiques.

Concile d'*Angleterre* sur l'affaire de Wilfrine sur la fin du VII. siecle & au commencement du VIII. Histoire des Actes de ces Conciles rapportée par divers Auteurs.

HUITIE'ME SIECLE.

Concile de *Rome* sous Gregoire II. Sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 721. Dix-sept Canons.

Concile d'Allemagne sous Carloman, l'an 742. Sept Canons.

Concile de *Lestines* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 743. Quatre Canons. Forme d'Abjuration. Memoire ou Instruction sur les Mariages défendus.

Concile de *Rome* sous Zacharie sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 743. Treize Canons.

Concile de *Soissons* sur la Foi & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 744. Dix Canons.

Concile II. de *Rome* sous Zacharie contre Adalbert, l'an 745. Actes de ce Concile.

Concile de *Clovesha* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 747. Trente Canons.

Concile de *Verberie* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 752. Vingt & un Canons.

Concile de *Verneüil* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 755. Trente Canons.

Concile de *Mets* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 756. Neuf Canons.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 757. Vingt & un Articles.

Plusieurs autres Conciles de *France* sous Charlemagne sur la Discipline Ecclesiastique, depuis l'an 769. jusqu'à l'an 813. Reglemens inserez dans les Capitulaires de ce Prince.

Concile de *Constantinople* contre les Images, l'an 754. Actes de ce Concile inserez dans l'Action sixiéme du second Concile de Nicée.

CONCILE II. DE NICE'E General VII. l'an 787. Actes de ce Concile en Grec, & de la Traduction d'Anastase. Vingt-deux Canons.

Concile de *Northumberland* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 787. Vingt Canons.

Concile d'*Aquilée* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 791. Quatorze Canons.

Concile de *Ratisbone* contre Felix d'Urgel, l'an 792. Mention de ce Concile dans Alcuin, dans Jonas d'Orleans & dans les Annales de France.

Concile de *Francfort* contre Felix d'Urgel sur les Images, & touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 794. Lettre de ce Concile contre Felix. Cinquante-six Canons.

Concile de *Rome* sous Leon III. contre Felix, l'an 799. Fragmens des Actes.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* contre Felix, l'an 799. Confession de Foi de Felix d'Urgel, & Histoire de ce Concile dans Alcuin.

NEUVIE'ME SIECLE.

Assemblée de Charlemagne sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 801. Capitulaires.

Concile d'*Altino* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 802. Lettre Synodale.

Concile d'*Aix la-Chapelle* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 803. Capitulaires.

Concile de *Clovesha* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 803. Actes & Decret.

Assemblée à *Saltz* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 804. Capitulaires.

Assemblée à *Osnabrug* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 804. Loix for l'Institution des Ecoles.

Concile de *Thionville* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 805. Capitulaires.

Autre Concile de *Thionville* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 805. Capitulaires donnez à Jessé Evêque d'Amiens.

Concile de *Constantinople* en faveur de Joseph œconome, l'an 806. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Constantinople* en faveur du Mariage de Theodore, l'an 809. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant l'addition de la particule *Filioque* au Symbole, & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 809. Conference des Députez de ce Concile avec le Pape.

Assemblée en *France* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 809. Capitulaires.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 813. Vingt-six Canons.

Concile de *Reims* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 813. Quarante-quatre Canons.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 813. Cinquante-cinq Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 813. Cinquante & un Canons.

Concile de *Châlon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 813. Soixante-six Canons.

Concile de *Constantinople* contre Antoine de Silée, l'an 813. Actes.

Concile de *Constantinople* d'Iconoclastes, l'an 814. Actes perdus.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 816. Regle pour les Chanoines. Autre Regle pour les Chanoinesses. Capitulaires faits en consequence.

Concile de *Celchith* en Angleterre sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 816. Onze Canons.

Concile d'*Aix la-Chapelle* sur la Discipline Monastique, vers l'an 817. Regle pour des Moines, contenant quatre-vingt Articles.

Diverses Assemblées sous Loüis le Débonnaire touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 819. Capitulaires.

Concile de *Thionville* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 821. Quatre Canons. Cinq Capitules.

Concile d'*Attigny* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 822. Actes.

Concile de *Clovesha* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 822. Actes.

Concile de *Paris* touchant le culte des Images, l'an 824. Ecrits & Lettres dressées par ordre de ce Concile sur le Culte des Images.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 826. Trente-huit Canons.

Assemblées à *Ingilheim* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 826. Loix de Loüis le Débonnaire publiées ensuite de cette Assemblée.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 829. Reglemens distribuez en trois parties.

Conciles à *Mayence*, à *Lyon* & à *Toulouse* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 829. Reglemens & Canons perdus.

Concile de *Noyon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 831. Actes perdus.

Assemblée à *Wormes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 829. Capitulaires dressez pour la confirmation des Canons faits dans les quatre Conciles précedens.

Assemblée d'Evêques à *Compiegne* contre le Roi Loüis le Débonnaire, l'an 833. Actes.

Assemblée d'Evêques à S. *Denys* sur l'Affaire de Loüis le Débonnaire, l'an 834. Actes perdus.

Concile de *Thionville* contre Ebbon Archevêque de Reims, l'an 835. Reconnoissance d'Ebbon.

Concile d'*Aix-la Chapelle* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 836. Reglemens distribuez en trois parties.

Concile de *Lyon* contre Agobard Archevêque de cette Ville, l'an 836. Actes perdus.

Concile de *Paris* pour Agobard Archevêque de Lyon, l'an 838. Actes perdus.

Synode de *Rheims* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 842. Constitutions Ecclesiastiques.

Concile de *Constantinople* contre les Iconoclastes, l'an 842. Actes perdus.

Assemblée à *Couleine* dans le Diocese du Mans sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 843. Six Canons.

Concile d'*Aurillac* sur la Discipline Ecclesiastique,

l'an 843. Quatre Canons.

Assemblée à *Toulouse* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 844. Neuf Capitulaires.

Concile de *Thionville* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 844. Six Canons.

Concile de *Verneüil* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 844. Douze Canons.

Concile de *Beauvais* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 845. Huit Canons.

Concile de *Tréves* touchant l'Ordination d'Hincmar Archevêque de Reims, l'an 845. Mention de ce Concile dans Hincmar.

Conciles de *Meaux* & de *Paris* touchant la Discipline Ecclesiastique, en 845. & 846. Compilation de Quatre-vingt Canons.

Concile d'*Epernay* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 846. Dix-neuf Capitules.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 847. Vingt & un Canons.

Concile de *Mayence* contre Gotescalque, l'an 848. Lettre contre Gotescalque.

Concile de *Quiercy* contre Gotescalque, l'an 848. Sentence contre Gotescalque.

Concile de *Pavie* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 850. Vingt-cinq Canons.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 850. Lettre à Ercanraus. Treize Canons.

Concile de *Soissons* touchant les Ordinations faites par Ebbon & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 853. Actes. Douze Capitules.

Concile de *Quiercy* sur la Question de la Grace, l'an 853. Quatre Capitules.

Concile de *Sens* sur l'Ordination d'un Evêque de Paris, l'an 853. Mention de ce Concile dans Hincmar & dans Prudence.

Concile de *Verberie* touchant l'Affaire d'Heriman Evêque de Nevers, l'an 853. Lettre Synodale.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 853. Trente-huit Canons d'un Concile précedent confirmez avec quelques additions & quatre autres Canons ajoûtez.

Concile d'*Attigny* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 854. Capitulaires.

Concile de *Valence* sur la Grace & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 855. Vingt-trois Canons, tant sur la Doctrine, que sur la Discipline.

Assemblée d'Evêques à *Bonneüil* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 856. Remontrance au Roi.

Concile de *Quiercy* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 857. Deux Capitulaires.

Synode du Clergé de *Reims* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 857. Statuts.

Concile de *Quiercy* pour soûtenir les Droits de l'Eglise, l'an 858. Lettre à Loüis le Germanique.

Concile de *Constantinople* contre le Patriarche Ignace, vers l'an 859. Histoire de ce Concile.

Concile de *Metz* pour maintenir la Discipline de l'Eglise & du Royaume, l'an 859. Instruction à des Deputez vers Loüis le Germanique.

Concile de *Langres* sur la Grace, l'an 859. Dix Canons.

Concile de *Savonieres* sur differentes affaires Ecclesiastiques, l'an 859. Treize Capitules. Requête contre Venilon Archevêque de Sens. Lettre au même. Deux Lettres sur les Eglises de Bretagne. Avertissement à Venilon.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le Divorce de la Reine Thietberge, l'an 860. Lettre au Pape Nicolas.

Concile de *Coblentz* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 860. Actes contenans divers Reglemens.

Concile de *Toul* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 860. Lettre Pastorale & cinq Canons. Lettre d'Hincmar écrite au Metropolitain d'Aquitaine.

Concile de *Constantinople* contre Ignace, l'an 861. Actes rapportez par Nicetas. Dix-sept Canons de ce Concile.

Concile de *Sablonïere* contre Lothaire, l'an 862. Actes.

Concile de *Piste* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 862. Quatre Capitules.

Concile de *Rome* contre Photius, l'an 862. Sentence contre l'Ordination de Photius. Canons faits dans un autre Synode contre les Theopaschites.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le Divorce de Thietberge, l'an 862. Actes & Sentence de ce Concile.

Concile de *Metz* sur la même affaire, l'an 863. Actes perdus.

Concile de *Rome* contre les deux Conciles précedens, l'an 863. Actes.

Concile de *Senlis* contre Rotadus Evêque de Soissons, l'an 863. Mention dans Hincmar.

Concile de *Rome* contre Radoalde Legat du Pape en Orient, l'an 864. Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I.

Concile de *Rome* pour le rétablissement de Rotadus Evêque de Soissons, l'an 865. Histoire de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I. & dans Hincmar.

Concile de *Toussy* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 865. Quelques Capitules.

Concile de *Constantinople* contre le Pape Nicolas, l'an 866. Actes.

Concile de *Soissons* touchant l'affaire d'Hincmar & d'Ebbon, l'an 866. Lettres, Memoires, Requêtes & autres Actes.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 866. Quelques Capitules.

Concile de *Troyes* touchant l'affaire d'Hincmar & d'Ebbon, l'an 867. Actes & Lettres.

Concile de *Soissons* touchant Actardus Evêque de Nantes, l'an 867. Lettre au Pape touchant cet Evêque.

Concile de *Wormes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 868. Quatre-vingt Canons.

Concile de *Verberie* contre Hincmar Evêque de Laon, l'an 869. Histoire de ce Concile dans Hincmar.

Concile de *Piste* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 869. Un Capitulaire.

Concile de *Mets* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 869. Quelques Capitules.

CONCILE DE CONSTANTINOPLE General VIII. l'an 869. Actes & Canons.

Concile d'*Attigny* touchant l'affaire d'Hincmar Evêque de Laon, l'an 870. Actes.

Concile de *Douzy* contre Hincmar Evêque de Laon, l'an 871. Actes.

Concile de *Senlis* contre Carloman, l'an 873. Mention de ce Concile dans Hincmar. Actes perdus.

Synode du Clergé de *Reims* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 874. Statuts Synodaux.

Concile de *Douzy* sur la Discipline Ecclesiastique & contre la Religieuse Duda, l'an 874. Lettre Synodale & Jugement de Duda.

Concile de *Pavie* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 876. Un Capitulaire.

Concile de *Pontigon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 876. Actes.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 877. Discours du Pape à ce Concile.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 877. Dix-neuf Canons.

Assemblée à *Quiercy* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 877. Quelques Capitules.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 877. Capitules.

Concile de *Troyes* touchant la Discipline Ecclesiastique, & l'Absolution d'Hincmar de Laon, l'an 878. Actes & Canons.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 879. Mention de ce Concile dans l'Histoire Ecclesiastique.

Autre Concile de *Rome* sur le Rétablissement de Photius, l'an 879. Lettre du Pape Jean VIII. contenant les Actes de ce Concile.

Concile de *Constantinople* sur le Rétablissement de Photius, l'an 879. Actes.

Concile de *Fimes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 881. Lettre divisée en huit Articles ou Canons.

Concile de *Verneüil* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 884. Capitules.

Concile de *Cologne* pour l'Ordination de Dreux Evêque de Mets & le Maintien des Biens Ecclesiastiques, l'an 887. Six Canons.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclesiastique,

l'an 888. Vingt-six Chapitres.

Concile de *Vienne* en Dauphiné sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 892. Quatre ou cinq Canons.

Concile de *Mets* sur la Discipline Ecclesiastique, vers la fin du siecle. Treize Canons.

Concile de *Châlon* sur l'Affaire du Moine Gerfroy, l'an 894. Mention de ce Concile dans l'Histoire Ecclesiastique.

Concile de *Tribur* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 895. Cinquante-huit Canons.

Concile de *Nantes*, ou plûtôt, Collection de Canons, de l'an 895. Vingt Canons.

DIXIE'ME SIECLE.

Concile de *Rome* contre Formose, l'an 904. Actes divisez en douze Capitules.

Concile de *Ravenne* contre le même, l'an 904. Dix Capitules.

Concile de *Cantorberi* sur la Discipline Ecclesiastique, vers l'an 904. Actes perdus.

Assemblée en *Angleterre* sous le Roi Edoüard sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 906. Loix.

Concile de *Trosly* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 909. Actes divisez en quinze Articles.

Concile de *Constantinople* pour l'Union du Clergé, l'an 920. Actes perdus.

Concile de *Trosly* dans lequel on leve l'Excommunication portée contre le Comte Erlebaud, l'an 921. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Coblents* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 922. Huit Canons dont il ne reste que quatre.

Concile de *Reims* contre ceux qui avoient porté les armes contre le Roi Charles le Simple, l'an 923. Extrait des Actes dans Flodoard.

Assemblée en *Angleterre* sous le Roi Ethelstan sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 923. Loix.

Concile de *Trosly* pour juger le differend d'entre le Comte Isaac & Etienne Evêque de Cambrai, l'an 924. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Trosly* pour Charles le Simple, l'an 927. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile d'*Erford* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 932. Préface & cinq Canons.

Concile de *Château-Thierri* pour l'Ordination des Evêques de Beauvais & de Cambrai, l'an 934. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Fimes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 935. Decret contre les Usurpateurs des biens d'Eglise.

Concile de *Soissons* pour l'Ordination d'Hugues à l'Archevêché de Reims, l'an 941. Extrait des Actes dans Flodoard.

Assemblée Ecclesiastique en *Angleterre* sous le Roi Edmond sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 944. Loix Ecclesiastiques & Civiles.

Concile de *Constantinople* contre Tryphon, l'an 944. Actes perdus.

Concile tenu proche la riviere de *Cher* touchant l'Ordination de Thetbaud à l'Evêché d'Amiens, l'an 947. Actes perdus.

Concile de *Verdun* sur le differend d'entre Hugues & Artolde pour l'Archevêché de Reims, l'an 947. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Mouzon* en faveur d'Artolde Archevêque de Reims, l'an 948. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ingelheim* en faveur d'Artolde, l'an 948. Actes & dix Canons.

Concile de *Mouzon* contre le Comte Thibault, l'an 948. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Tréves* contre Hugues, l'an 948. Actes dans Flodoard.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 948. Loix perduës. Chartre d'une Donation au Monastere de Croylande.

Concile de *Rome* contre Hugues le Blanc, l'an 949. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ausbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 952. Onze Canons.

Concile de S. *Thierri* contre le Comte Rainolde, l'an 953. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile tenu dans le Diocese de *Meaux* pour l'Ordination d'un Archevêque de Reims, l'an 961. Extrait des Actes dans Flodoard & dans Hugues de Flavigny.

Concile de *Rome* contre le Pape Jean XII. l'an 963. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Jean XII. l'an 964. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Leon VIII. l'an 964. Decret sur les Investitures. Actes perdus. Decret supposé.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 967. Actes & Lettres du Pape.

Assemblée en *Angleterre* sous S. Dunstan & le Roi Edgar touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 967. Loix & Constitutions.

Concile de *Constantinople* sous Nicephore Phocas sur le Mariage de Nicephore Phocas, l'an 967. Actes perdus.

Concile du *Mont-Sainte-Marie* touchant le Monastere de Mouzon, l'an 972. Actes.

Concile d'*Ingelheim* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 972. Extrait d'Actes dans la Vie de Saint Ulric.

CONCILE GENERAL d'ANGLETERRE sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 973. Actes.

Concile de *Cantorberi* sous S. Dunstan sur la Reforme du Clergé, l'an 974. Extrait des Actes dans la Vie de Saint Dunstan.

Concile de *Reims* contre le Comte Thibault, l'an 975. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 975. Actes.

Concile de *Charroux* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 989. Trois Canons.

Concile de *Reims* pour l'Election d'Arnoul à l'Archevêché de Reims, l'an 989. Actes,

Concile de *Senlis* contre Adalger, l'an 989. Actes.

Concile de *Reims* contre Arnoul, vers l'an 992. Actes & Discours d'Arnoul d'Orleans redigez par Gerbert.

Concile de *Reims* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 993. Avertissement des Evêques & Lettre de Gerbert.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, vers l'an 995. Acte de la Canonization de S. Ulric.

Concile de *Mouzon* contre Gerbert, l'an 995. Actes.

Concile de *Reims* contre Gerbert, l'an 995. Extrait d'Actes dans l'Appendix d'Aimoin.

Concile de *S. Denis* contre les Moines, l'an 995. Extrait d'Actes dans Aimoin.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 997. Trois Canons.

Concile de *Rome* sur le Divorce de la Reine Berthe, l'an 998. Huit Canons ou Reglemens.

Concile de *Poitiers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 999. Trois Canons.

ONZIE'ME SIECLE.

Concile de *Compiegne* contre Azolin Evêque de Laon, l'an 1000. Mention de ce Concile dans la premiere Lettre du Pape Silvestre II.

Concile de *Dormond* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1005. Mention de ce Concile dans Dithmar.

Concile de *Francfort* pour ériger Bamberg en Evêché, l'an 1006. Actes.

Concile d'*Aenham* en Angleterre sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1010. Actes contenant divers Reglemens.

Concile de *Leon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1012. Sept Canons & quarante Loix.

Assemblée en *Angleterre* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1012. Loix du Roi Ethelrede.

Concile de *Pavie* pour la Reforme de la Discipline Ecclesiastique, tenu entre les années 1014. & 1024. Discours contre l'incontinence des Clercs. Huit Decrets contre les Clercs concubinaires. Edit de l'Empereur pour la Confirmation de ces Decrets.

Concile d'*Orleans* contre des Heretiques infames, l'an 1017. Histoire de ce Concile.

Concile de *Selgenstad* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1023. Vingt Canons & un Formulaire pour la tenuë des Synodes.

Concile d'*Arras* contre des Heretiques, l'an 1025. Actes & Lettre de Gerard Evêque de Cambray & d'Arras.

Concile de *Bourges* touchant la Discipline Ecclesias-

tique, l'an 1031. Vingt Canons. Declaration que saint Martial porteroit le nom d'Apôtre.

Concile de *Limoges* sur S. Martial, l'an 1031. Actes.

Assemblée en *Angleterre* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1032. Loix du Roi Canut.

Conciles tenus en diverses Provinces de *France*, sur la Discipline Ecclesiastique, vers l'an 1040. Mention de ces Conciles dans les Auteurs contemporains.

Conciles de *Rome* pour faire cesser le Schisme, l'an 1046. Mention dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1047. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Pierre Damien, & dans Herman Contract.

Concile de *Pavie* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract.

Concile de *Reims* contre Hugues de Langres, l'an 1049. Actes & Canons.

Concile de *Mayence* contre un Evêque accusé d'adultere, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans Adam de Brême.

Concile de *Rome* contre Berenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile rapportée par Lanfranc.

Concile de *Brione* contre Berenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile rapportée par Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Verceil* contre Berenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile rapportée par Lanfranc. Lettres d'Ascelin & de Berenger concernant ce Concile.

Concile de *Paris* contre Berenger, l'an 1050. Histoire de ce Concile dans Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Coyaco* sur la Discipline Ecclesiastique; l'an 1050. Treize Canons.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1050. Lettre contenant dix-neuf Reglemens.

Concile de *Siponte* contre deux Archevêques Symoniaques, l'an 1050. Mention de ce Concile dans la Vie de Leon IX. par Guibert.

Concile de *Rome* contre Gregoire Evêque de Verceil, l'an 1051. Mention de ce Concile dans Pierre Damien & dans Herman Contract.

Concile de *Mantoüe* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1052. Mention de ce Concile dans la Vie du Pape Leon IX. par Guibert.

Concile de *Rome* sur les differends des Evêques de Grado & d'Aquilée, l'an 1053. Mention de ce Concile dans Herman Contract & dans une Lettre du Pape Leon IX.

Concile de *Narbonne* sur la Treve & la Paix, l'an 1054. Ordonnance Ecclesiastique.

Concile de *Florence* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1055. Histoire de ce Concile dans Leon d'Ostie.

Concile de *Lyon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1055. Actes de ce Concile.

Concile de *Tours* contre Berenger, l'an 1055. Histoire rapportée par Guitmond & par Lanfranc.

Concile de *Lisieux* contre Maugier Archevêque de Roüen, l'an 1055. Histoire de ce Concile.

Concile de *Thoulouse* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1056. Treize Canons.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1057. Mention de ce Concile dans une Lettre du Pape Etienne IX.

Concile de *Rome* contre Berenger, l'an 1059. Retractation de Berenger. Treize Canons. Un Decret contre les Simoniaques. Un autre Decret sur l'élection des Papes.

Concile de *Melphe* contre l'Evêque de Trian, l'an 1059. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile de *Benevent* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1059. Actes.

Concile de *Tours* touchant un hospice de S. Vincent, l'an 1060. Dix Canons.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1063. Douze Capitules contre les Simoniaques.

Concile de *Roüen* sur la Foi de l'Eucharistie, l'an 1063. Profession de Foi sur l'Eucharistie.

Concile de *Challon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1063. Actes tirez de la Bibliotheque de Cluny.

Concile de *Mantoüe* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1064. Extrait d'Actes dans les Historiens du temps.

Concile de *Rome* sur le Schisme de Cadaloüs, l'an 1065. Decret rapporté dans Gratien.

Autre Concile de *Rome*, dans lequel le Schisme fut éteint, la même année. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile d'*Elne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1065. Divers Reglemens.

Concile de *Mayence* touchant le Divorce du Roi Henri, l'an 1069. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile de *Windsor* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1070. Extraits d'Actes dans les Historiens d'Angleterre.

Concile de *Mayence* touchant l'Ordination de Charles nommé à l'Evêché de Constance, l'an 1071. Actes de ce Concile.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1071. Actes dans Lanfranc.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1072. 24. Canons.

Concile d'*Erford* en Angleterre, sur des Dixmes de la Turinge, l'an 1073. Histoire de ce Concile écrite par Lambert d'Aschaffambourg. Deux Lettres de Sigefroy Archevêque de Mayence.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1074. Quatorze Canons.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1074. Relation de ce Concile dans la Lettre 77. du premier Livre de Gregoire VII. Voyez aussi les Lettres 42. & 43. du même Livre.

Concile de *Poitiers* contre le Mariage du Duc d'Aquitaine avec une de ses parentes, l'an 1074. Mention de ce Concile dans les Lettres de Gregoire VII.

Concile d'*Erfort* en Allemagne contre les Simoniaques, l'an 1074. Relation de ce qui s'y est passé, rapportée par Lambert d'Aschaffambourg.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1075. Relation de ce Concile dans les trois premieres Lettres du troisiéme Livre de Gregoire VII.

Concile de *Poitiers* contre Berenger, l'an 1075. Mention de ce Concile dans la Chronique de S. Maixent.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1075. Actes contenant divers Reglemens.

Assemblée de *Wormes* contre Gregoire VII. l'an 1076. Lettre au Pape Gregoire & Decret contre lui.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri IV. l'an 1076. Decret de ce Concile contre l'Empereur Henri & les Evêques de Lombardie & d'Allemagne.

Concile de *Winchester* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1076. Divers Reglemens.

Concile de *Clermont* contre l'Evêque de cette ville, l'an 1077. Mention de ce Concile dans les Lettres de Gregoire VII.

Concile de *Dijon* contre les Simoniaques, l'an 1077. Mention de ce Concile dans les Lettres de Gregoire VII.

Concile d'Autun contre plusieurs Evêques de France, l'an 1077. Relation de ce qui s'y est passé dans la Lettre 22. du quatriéme Livre des Lettres de Gregoire VII. Voyez aussi les Lettres 15. & 16. du quatriéme Livre.

Concile de *Rome* contre les Archevêques de Milan & de Ravenne, en 1078. vers le Carême. Actes de ce Concile.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1078. Douze Canons ou Reglemens.

Concile de *Poitiers* sur la Reforme de l'Histoire Ecclesiastique, l'an 1078. Lettre de Hugues de Die au Pape Gregoire VII. & dix Canons.

Concile de *Rome* contre Berenger, l'an 1079. Actes de ce Concile.

Concile de *Bordeaux* contre Berenger, l'an 1080. Mention de ce Concile dans la Chronique de saint Maixent.

Concile de *Lyon* contre des Evêques de France, l'an 1080. Actes de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1080. Decrets de ce Concile.

Assemblée de *Bresse* contre Gregoire VII. l'an 1080. Decret contre Gregoire VII. & Lettres de l'Empereur Henri écrites en consequence.

Concile d'*Avignon* contre Achard qui s'étoit emparé de l'Eglise d'Arles, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Lillebonne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1080. Plusieurs Canons.

Concile de *Meaux* contre Ursin Evêque de Soissons, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Meaux* pour l'Ordination d'un Evêque en cette ville, l'an 1082. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1083. Actes.

Assemblée de *Berchach* ou de *Goslar* touchant les differends du Pape & de l'Empereur, l'an 1085. Relation de ce qui s'y est passé par les Historiens du temps.

Assemblée de *Quintilineboure* contre l'Empereur, l'an 1085. Actes.

Assemblée de *Mayence* en faveur de l'Empereur, l'an 1085. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Capouë* contre Guibert Antipape, l'an 1087. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Benevent* contre Guitbert, l'an 1087. Actes de ce Concile dans Leon d'Ostie.

Concile de *Rome* contre Guibert, l'an 1089. Extrait d'Actes dans l'Historien Bertoul.

Concile de *Melphe* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1089. Huit Canons.

Concile de *Toulouse* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1090. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Benevent* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1091. Quatre Canons.

Concile de *Soissons* contre Roscelin, l'an 1092. Mention de ce Concile dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Reims* contre Robert Comte de Flandres, l'an 1092. Mention de ce Concile dans une des Lettres d'Urbain II.

Concile de *Troyes* dans la Poüille, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1093. Decrets sur les Mariages entre Parens & touchant la Treve de Dieu.

Concile de *Constance* sur la Reforme du Clergé, l'an 1094. Extrait d'Actes de ce Concile.

Concile d'*Autun* contre le second Mariage de Philippe I. Roi de France, l'an 1094. Extrait d'Actes dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Plaisance* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1095. Histoire de ce Concile rapportée par Bertoul & quinze Canons.

Concile en *Angleterre* touchant le Schisme des Papes, l'an 1095. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme par Eadmer.

Concile de *Clermont* sur la Discipline Ecclesiastique, contre le Divorce de Philippe I. & sur la Croisade, l'an 1095. Actes, Lettres d'Urbain & Canons de ce Concile.

Concile de *Limoges* contre Humbaud Evêque de cette ville, l'an 1095. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1096. Huit Canons.

Concile de *Tours* pour la Croisade, l'an 1096. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Nismes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1096. Seize Canons.

Concile de *Bari* touchant la Procession du S. Esprit, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques & Ravisseurs des biens d'Eglise, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anselme.

Concile de *Rome* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1099. Dix-huit Canons.

DOUZIE'ME SIECLE.

Concile de *Valence* sur l'accusation de l'Evêque d'Autun par son Chapitre, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Poitiers* contre le second Mariage du Roi Philippe I. & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres & dans les Historiens du temps, & 16. Canons.

Concile d'*Anse* pour la Croisade, l'an 1100. Extraits d'Actes dans Hugues de Flavigny.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1102. Extraits d'Actes dans les Auteurs du temps.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1102. Dix-neuf Canons.

Concile de *Troyes* sur des Affaires Ecclesiastiques, l'an 1104. Extraits d'Actes dans les Auteurs du temps.

Concile de *Baugenci* sur des Affaires Ecclesiastiques, l'an 1104. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres.

Concile de *Paris* sur la Separation du Roi Philippe avec Bertrade, l'an 1105. Actes de ce Concile dans une Lettre au Pape Paschal II.

Assemblée de *Northuse* sur la Réforme de la Discipline Ecclesiastique, l'an 1105. Extraits d'Actes dans les Auteurs du temps.

Concile de *Guastalle* sur la Réforme du Clergé contre les Investitures, l'an 1106. Actes de ce Concile & trois Capitules.

Concile de *Mayence* sur les Investitures, l'an 1107. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Troyes* sur les Investitures, l'an 1107. Mention de ce Concile dans Yves de Chartres & dans d'autres Auteurs du temps.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1108. Actes de ce Concile dans Eadmer.

Concile de *Jerusalem* sur les Investitures, l'an 1111. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Latran* contre les Investitures, l'an 1112. Actes de ce Concile, Lettres qui le concernent, & témoignages des Auteurs du temps.

Concile de *Vienne* contre les Investitures, l'an 1112. Actes de ce Concile & Lettre de Guy Archevêque de Vienne.

Concile de *Beauvais* contre les Investitures & sur les affaires de la Province, l'an 1114. Fragmens d'Actes & de Reglemens de ce Concile.

Concile de *Reims* contre l'Empereur Henri V. l'an 1115. Extrait d'Actes tiré d'un Auteur contemporain.

Concile de *Châlons* contre Henri V. l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Tornus* sur les Affaires de la Province, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Paschal II.

Concile de *Cologne* contre Henri V. l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Latran* contre les Investitures, l'an 1116. Actes de ce Concile rapportez par l'Abbé d'Usperge.

Concile de *Toulouse* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1119. Dix Canons.

Concile de *Reims* sur des Affaires Ecclesiastiques, l'an 1119. Actes & cinq Canons de ce Concile.

Concile de *Soissons*, dans lequel le Livre d'Abaëlard est condamné, l'an 1121. Mention de ce Concile dans Pierre Abaëlard & dans les Auteurs du temps.

CONCILE I. GENERAL DE LATRAN sur les Investitures & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1123. Actes & 22. Canons.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1125. Dix-sept Decrets.

Synode à *Nantes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1127. Actes de ce Synode dans Hildebert du Mans.

Conciles de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1127. Douze Canons.

Concile de *Troyes* sur la Discipline Ecclesiastique, 1128. Extraits des Actes de ce Concile, avec la Regle des Templiers qui y fut publiée.

Concile de Joüare contre des Assassins, l'an 1130. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du temps. Lettres des Evêques.

Concile de *Reims* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1131. Actes tirez de divers Auteurs, & 17. Canons.

Concile de *Pise* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1134. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Londres* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1138. Actes & dix-sept Canons.

CONCILE II. GENERAL DE LATRAN sur la Disci-

pline Ecclesiastique, l'an 1139. Trente Canons.

Concile de *Sens* contre Abaëlard, l'an 1140. Histoire de ce Concile dans les Auteurs du temps. Lettre des Evêques au Pape Innocent.

Concile de *Chartres* sur la Croisade, l'an 1146. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Paris* contre Gillebert de la Porrée, l'an 1147. Extrait d'Actes dans les Auteurs du temps.

Concile de *Reims* contre Gillebert de la Porrée, l'an 1148. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Auteurs du temps. Retractation de Gilbert de la Porrée. 18. Canons.

Concile de *Pavie* touchant le Schisme entre Alexandre III. & Victor III. l'an 1160. Actes de ce Concile. Lettres de l'Empereur Frederic & des Evêques.

Concile d'*Oxford* contre les Disciples d'Arnaud de Bresse, l'an 1160. Actes de ce Concile rapportez par Guillaume de Neubrige.

Assemblée de *Neufmarket* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Assemblée dans l'Addition de Robert à la Chronique de Sigebert.

Assemblée de *Beauvais* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Assemblée dans Robert de Torigny & dans Arnoul de Lizieux.

Concile de *Toulouse* touchant le Schisme des Papes, l'an 1161. Actes rapportez par les Auteurs du temps.

Assemblée de *Lodi* pour Victor, l'an 1161. Extrait d'Actes dans les Auteurs du temps.

Assemblée à *Avignon* sur le Schisme, l'an 1162. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Concile de *Tours* contre Victor, l'an 1163. Extraits d'Actes dans les Auteurs contemporains. Sermon d'Arnoul Evêque de Lizieux, & dix Canons.

Assemblée de *Westminster* contre la Liberté Ecclesiastique, l'an 1163. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Concile de *Sens* contre les Meurtriers du Doïen d'Orleans, l'an 1163. Plainte dressée par Etienne de Tournay, & Lettre au Roi de France.

Assemblée de *Clarendon* contre la Liberté Ecclesiastique, l'an 1164. Actes de cette Assemblée.

Assemblée de *Northampton* contre S. Thomas de Cantorberie, l'an 1164. Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Assemblée de *Virtzbourg* contre le Pape Alexandre III. l'an 1166. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Assemblée à *Gisors* touchant l'Affaire de S. Thomas de Cantorberi, l'an 1168. Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Concile d'*Avranches* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1172. Actes rapportez par Roger de Hoveden contenant l'Absolution de Henri Roi d'Angleterre. Une Lettre d'Alberic Legat du Saint Siege. Treize Canons.

Concile de *Cassel* en Hibernie sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1172. Huit Canons.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1175. Dix-neuf Canons.

Concile de *Lombez* contre des Vaudois, l'an 1176. Actes de ce Concile.

CONCILE GENERAL III. DE LATRAN sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1179. Vingt-sept Chapitres.

Assemblée de *Geinlenhausen* sur la Dépoüille des Prélats & Ecclesiastiques après leur mort, l'an 1186. Mention dans les Auteurs du temps.

Synode d'*York* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1195. Actes de ce Synode qui contiennent 12. Canons.

Concile de *Montpellier* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1195. Actes de ce Concile contenant divers Reglemens.

Concile de *Sens* contre des Heretiques & pour le Jugement du Doïen de Nevers, l'an 1198. Extraits d'Actes de ce Concile, & Mention dans les Lettres du Pape Innocent III. & dans la Chronique d'Auxerre.

Concile de *Dalmatie* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1199. Douze Reglemens.

TREIZIE'ME SIECLE.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1200. Divers Reglemens.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1206. Reglemens.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1208. Dix Constitutions.

Concile de *Montilli* contre Raimond Comte de Toulouse, l'an 1209. Actes de ce Concile.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1209. Vingt-un Reglemens.

Concile de *Paris* contre Amaury, l'an 1209. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Rome* contre Othon, l'an 1209. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1212. Actes & Canons.

Concile de *Lavaur* contre le Comte de Toulouse, l'an 1213. Actes de ce Concile.

Concile de *Montpellier* pour l'Affaire du Comte de Montfort, & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1215. Actes & Canons.

CONCILE IV. GENERAL DE LATRAN pour le Recouvrement de la Terre-Sainte & la Reforme de l'Eglise, l'an 1215. Actes & Canons.

Concile de *Melun* pour répondre au Pape Innocent III. & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1216. Sept Reglemens.

Assemblée de *Wirtzbourg* pour le Couronnement de Henri fils de l'Empereur Frederic, l'an 1222. Mention de cette Assemblée dans les Historiens d'Allemagne.

Concile d'*Oxford* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1222. Reglement en 49. Chapitres.

Concile de *Paris* contre l'Antipape que les Albigeois s'étoient créez en Bulgarie, l'an 1223. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Montpellier* sur l'affaire du Comte de Toulouse, l'an 1224. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de Bourges sur l'Affaire du Comte de Toulouse, l'an 1225. Extraits des Actes de ce Concile.

Concile de *Mayence* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1225. Quatorze Reglemens.

Concile de *Paris* contre Raimond Comte de Toulouse, l'an 1226. Mention de ce Concile dans la Chronique de Tours.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1227. Vingt Canons.

Assemblée d'*Aix-la-Chapelle* pour la Croisade, l'an 1227. Mention de cette Assemblée dans les Historiens d'Allemagne.

Assemblée de *Paris*, dans laquelle l'Affaire du Comte de Toulouse fut accommodée, l'an 1228. Traité du Roi S. Loüis & de Raimond Comte de Toulouse, & dix Statuts du même Roi en faveur des Eglises de France.

Concile de *Toulouse* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1229. Quarante-cinq Canons.

Concile de *Château-Gonthier* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1231. Trente-sept Reglemens.

Concile de *Melun* contre les Albigeois, l'an 1232. Mention de ce Concile dans Guillaume de Puylaurent, & Statuts de Raimond Comte de Toulouse contre les Heretiques.

Concile de *Beziers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1233. Vingt-six Canons.

Concile de *Nymphée* en Bithynie, sur les Differends des Grecs & des Latins, l'an 1233. Professions de Foi des Grecs & des Latins.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1234. Vingt-quatre Constitutions.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1235. Vingt-neuf Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1236. Quinze Canons.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1237. Trente-un Canons.

Concile de *Cognac* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1238. Trente-neuf Canons.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1239. Treize Canons.

Concile de *Laval* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1242. Neuf Reglemens.

CONCILE I. GENERAL DE LYON pour l'Union &

le Secours des Grecs, la Déposition de l'Empereur Frederic, la Croisade, & sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1245. Actes & Canons.

Concile de *Beziers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1246. Recüeil de Canons.

Concile de *Valence* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1248. Vingt-trois Reglemens.

Concile de *Saumur* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1253. Trente-deux Canons.

Concile d'*Alby* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1254. Soixante & onze Canons.

Concile de *Bourdeaux* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1255. Trente Reglemens.

Concile de *Beziers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1255. Loix du Roi S. Loüis publiées dans ce Concile.

Assemblée de *Paris* sur le Differend des Dominicains & de l'Université, l'an 1256. Concordat entre l'Université de Paris & les Dominicains.

Concile de *Ruffec* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1258. Dix Capitules.

Concile de *Montpellier* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1258. Huit Reglemens.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1260. Quarante-deux Reglemens.

Concile d'*Arles* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1260. Dix-sept Canons.

Concile de *Cognac* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1260. Dix-neuf Reglemens.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1261. Plusieurs Statuts.

Concile de *Cognac* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1262. Sept Reglemens.

Concile de *Bourdeaux* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1262. Sept Canons.

Synode de *Clermont* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1263. Mention de ce Synode dans M. de Launoy, sur le Canon *Omnis utriusque sexûs*.

Concile de *Nantes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1264. Neuf Reglemens.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1266. Quarante cinq Statuts.

Concile de *Vienne* en Autriche sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1267. Dix-neuf Canons.

Concile de *Londres* sur la Jurisdiction Ecclesiastique, l'an 1268. Cinquante-quatre Canons.

Pragmatique de S. Loüis Roi de France, sur la Discipline Ecclesiastique, dressée l'an 1268. Cinq Articles.

Concile de *Château Gontier* sur la Jurisdiction Ecclesiastique, l'an 1268. Huit Capitules.

Concile d'*Angers* sur la Jurisdiction Ecclesiastique, l'an 1269. Deux Canons.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1269. Six Reglemens.

Concile de *Compiegne* pour la Conservation des Biens Ecclesiastiques, l'an 1270. Statut.

Concile d'*Avignon* sur l'Alienation des Biens d'Eglise, l'an 1270. Huit Reglemens.

Concile de *S. Quentin* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1271. Cinq Reglemens.

Concile de *Rennes* pour l'Immunité Ecclesiastique, l'an 1273. Sept Capitules.

CONCILE II. GENERAL DE LYON pour la Réünion de l'Eglise Grecque. Pour le secours de la Terre-Sainte, & pour la Réforme de la Discipline Ecclesiastique, l'an 1274. Actes, & 31. Constitutions.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1274. Vingt-quatre Canons.

Concile d'*Arles* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1275. Vingt-deux Canons, les quatre premiers perdus.

Synode de *Durham* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1276. Six Reglemens.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1276. Quinze Reglemens.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1276. Seize Reglemens.

Concile de *Constantinople* sur l'Union des Grecs avec les Latins, l'an 1277. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Langeis* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1278. Seize Reglemens.

Concile de *Ponteau-de-Mer* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1279. Vingt-quatre Reglemens.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1279. Quinze Reglemens.

Concile de *Reding* touchant la Discipline Ecclesiastique & Monastique, l'an 1279. Reglemens.

Concile de *Bude* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1279. Soixante-neuf Canons.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1279. Cinq Capitules.

Synode de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1280. Dix-huit Statuts.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1280. Quinze Constitutions.

Synode de *Poitiers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1280. Onze Statuts.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1281. Dix-huit Reglemens.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1281. Vingt-sept Statuts.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1282. Onze Reglemens.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1282. Cinq Constitutions.

Concile de *Tours* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1282. Treize Reglemens.

Concile de *Constantinople* contre l'Union des Grecs & des Latins, l'an 1284. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Synode de *Nimes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1284. Reglemens en 17. Articles ou Chapitres.

Synode de *Poitiers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1284. Cinq Statuts.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1286. Neuf Canons.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1286. Trente-cinq Reglemens.

Synode d'*Excester* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1287. Cinquante-cinq Reglemens.

Concile de *Wirtzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1287. Quarante-deux Reglemens.

Concile de *l'Isle* en Provence sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1288. Dix-huit Reglemens.

Synode de *Chicester* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1289. Quarante & un Reglemens.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1290. Douze Reglemens.

Synode de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1291. Trois Reglemens.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1291. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Synode de *Chicester* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1292. Sept Reglemens.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1294. Cinq Reglemens.

Synode de *Cantorberi* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1295. Quarante-sept Constitutions.

Synode de *Saintes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1298. Sept Constitutions.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1299. Sept Statuts.

QUATORZIEME SIECLE.

Concile de *Merton* sous l'Archevêque de Cantorberi, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1300. Quatre Constitutions.

Concile de *Melun* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1300. Renouvellement de huit Constitutions Ecclesiastiques.

Synode de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1300. Vingt-deux Articles de Constitutions.

Synode de *Bayeux* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1300. Constitutions divisées en cent treize Articles.

Concile d'*Ausche* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1300. Treize Capitules.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1301. Six Capitules.

Assemblée de *Paris* contre l'Entreprise du Pape Boniface VIII. l'an 1302. Actes.

Concile de *Pennafiel* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1302. Quinze Capitules.

Assemblée de *Paris* contre Boniface VIII. l'an 1303. Actes.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1303. Dix-neuf Capitules.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1304. Cinq Capitules.

Concile d'*Ausche* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1308. Six Capitules.

Assemblée de *Tours* sur l'Affaire des Templiers, l'an 1308. Mention de cette Assemblée dans les Historiens du temps, & Procurations données aux Députez qui y assisterent.

Concile de *Presbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1309. Neuf Capitules.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1310. Renouvellement de cinq Reglemens, avec un Decret particulier sur les Mariages clandestins.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1310. Vingt-huit Capitules.

Concile de *Paris* contre les Templiers, l'an 1310. Histoire de ce Concile.

Concile de *Ravenne* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Salamanque* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Synode de *Londres* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Synode dans les Auteurs du temps.

Concile de *Mayence* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1311. Vingt-deux Constitutions.

Concile General de Vienne contre les Templiers, sur l'Affaire de Boniface VIII. pour une Croisade, & sur la Discipline Ecclesiastique, les années 1311. & 1312. Lettre de Clement V. touchant la Convocation du Concile. Sentence & Lettres contre l'Ordre des Templiers. Clementines, & particulierement celle de la Foi, celles contre les Erreurs des Begards & des Beguines, & touchant les Religieux Mendians.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1314. Trois Capitules.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1314. Vingt Capitules.

Concile de *Saumur* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1315. Quatre Capitules.

Concile de *Nogarol* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1315. Cinq Capitules.

Concile de *Senlis* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1316. Lettre de Pierre de Courtenay Archevêque de Reims.

Concile de *Senlis* sur les biens Ecclesiastiques, l'an 1317. Reglement contre ceux qui s'emparent des biens des Ecclesiastiques.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1317. Vingt-deux Capitules.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1320. Quatre Capitules.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1321. Huit Capitules.

Concile de *Valladolid* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1322. Vingt-sept Capitules.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1322. Confirmation de Reglement.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1323. Renouvellement des Constitutions du Concile de Sens de l'an 1320.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1323. Dix-sept Capitules.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1324. Huit Capitules.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1326. Cinquante-neuf Capitules.

Concile d'*Alcala* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1326. Deux Capitules.

Concile de *Marsiac* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1326. Cinquante-six Capitules.

Concile de *Senlis* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1326. Sept Capitules.

Concile de *Ruffec* pour la Liberté Ecclesiastique, l'an 1327. Sentence d'Interdit contre les lieux où l'on retiendroit des Clercs prisonniers, & Reglement touchant les Ecclesiastiques.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1328. Neuf Capitules.

Concile de *Compiegne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1329. Sept Capitules.

Assemblée de *Paris* touchant les Droits des Ecclesiastiques & des Seculiers, l'an 1329. Actes.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1330. Dix Capitules.

Concile de *Marsiac* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1330. Actes.

Concile de *Maghfeld* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1332. Reglement sur les Fêtes.

Concile de *Salamanque* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1335. Dix-sept Capitules.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1335. Treize Capitules.

Concile de *Bourges* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1336. Quatorze Capitules.

Concile de *Château-Gonthier* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1336. Douze Capitules.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1337. Renouvellement des Decrets du Concile d'Avignon précedent, avec de nouveaux, en tout soixante & dix Articles.

Assemblée de *Francfort* contre Jean XXII. l'an 1338. Protestation contre les Procedures faites par Jean XXII. contre Loüis de Baviere.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1339. Cinq Capitules.

Concile de *Constantinople* contre Barlaam, l'an 1340. Histoire de ce Concile dans les Auteurs Grecs du temps.

Concile de *Constantinople* contre Acyndinus, l'an 1341. Histoire de ce Concile dans les Auteurs Grecs du temps.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1341. Reglement contre les Clercs ambitieux.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1342. Douze Capitules.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1343. Reglement sur l'Immunité des Clercs.

Concile de *Constantinople* contre les Palamites, l'an 1344. Histoire de ce Concile, & Sentence du Patriarche de Constantinople.

Concile de *Noyon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1344. Dix-sept Capitules.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1346. Treize Capitules.

Concile de *Constantinople* pour Palamas, l'an 1346. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1347. Quatre Capitules.

Concile de *Constantinople* pour Isidore & Palamas, l'an 1347. Lettre de ce Concile.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclesiastique, 1351. Reglement sur l'Immunité des Clercs.

Concile de *Beziers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1351. Huit Reglemens.

Concile de *Constantinople* pour Palamas & contre les Barlaamites, l'an 1355. Actes de ce Concile.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1355. Constitutions.

Concile de *Maghfeld* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1362. Reglement sur les Fêtes.

Concile de *Lambeth* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1362. Reglement pour la Taxe des Chapelains.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1366. Trente-trois Capitules.

Concile d'*York* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1367. Dix Capitules.

Concile de *Lavaur* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1368. Recüeil de Reglemens Ecclesiastiques, contenant cent trente-trois Capitules.

Concile de *Narbonne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1374. Vingt-huit Capitules.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Lambeth* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Historiens du temps.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1382. Actes & Condamnation

Condamnation de ving-quatre Articles de Wiclef.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1386. Dix-sept Capitules.

Concile de *Palenza* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1388. Sept Capitules.

Concile de *Londres* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1391. Reglement.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1396. Condamnation de dix-huit Articles de Wiclef.

Assemblée du Clergé de France touchant le Schisme des Papes, l'an 1398. Actes.

QUINZIEME SIECLE.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1403. Actes.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1406. Actes.

Assemblée de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1408. Actes.

Assemblée des Cardinaux à *Pise* touchant le Schisme, l'an 1408. Acte d'Appel, Indiction du Concile & Citation des deux Papes.

Concile d'*Oxford* contre les Wiclefistes, l'an 1408. Preface, treize Constitutions contre les Wiclefistes, & Decrets contre les Lolards.

Concile de *Perpignan* par Benoît XIII. Pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1408. Fragmens d'Actes & Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Assemblée de *Francfort* sur le Schisme, l'an 1409. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Concile de *Pise* par les Cardinaux, pour éteindre le Schisme des Papes, l'an 1409. Actes.

Concile d'*Udine* par Gregoire XII. pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1409. Actes.

Concile de *Rome* contre les Wiclefistes les années 1412. & 1413. Decret contre les Livres de Wiclef, & citation de ceux qui voudroient défendre sa memoire.

Concile de *Londres* contre Thomas Oldcastel, l'an 1413. Histoire de ce Concile dans Thomas de Walsingham.

Concile general de Constance pour l'extinction du Schisme, l'Extirpation des Heresies, & pour la Reforme de l'Eglise dans son Chef & dans ses membres l'an 1414. jusqu'en 1419. Actes & Decrets.

Concile de *Saltzbourg* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1420. Trente-quatre Capitules.

Concile de *Cologne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1423. Onze Reglemens.

Concile de *Pavie* pour la Reforme de l'Eglise, l'an 1423. Decret de Translation de ce Concile à Sienne.

Concile de *Sienne* pour la Réforme de l'Eglise, en 1423. & 1424. Actes & Decret de Translation à Bâle.

Concile de *Paris* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1429. Actes divisez en 41. Capitules.

Concile de *Tortose* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1429. Actes & vingt Constitutions.

Concile general de Basle pour l'Extinction du Schisme, l'Extirpation des Heresies, & la Reforme de l'Eglise dans son Chef & dans ses membres, depuis 1431. jusqu'en 1443. Actes & Decrets.

Concile de *Ferrare* pour l'Union des Grecs, en 1438. & 1439. Actes.

Assemblée de *Francfort* sur les Differends du Pape Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Assemblée de *Bourges* sur la Discipline Ecclesiastique & les Differends d'Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1438. Pragmatique Sanction.

Assemblée de *Nuremberg* sur les differends du Pape Eugene, & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Autre Assemblée de *Nuremberg* sur les differends du Pape Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Concile general de Florence pour la Réünion des Grecs & des Latins, depuis l'an 1439. jusqu'en 1442. Actes & Decret d'Union.

Assemblée de *Mayence* sur les differends du Pape Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1439. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Assemblée de *Bourges* sur les Differends du Pape & du Concile de Bâle, l'an 1440. Actes.

Assemblée de *Mayence* sur les Differends du Pape Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1441. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Assemblée de *Francfort* sur les Differends du Pape Eugene & du Concile de Bâle, l'an 1442. Mention dans les Auteurs du temps.

Concile de *Rome* sur le Schisme, l'an 1443. Mention de ce Concile dans les Auteurs du temps.

Concile de *Lausane* pour Felix V. élû Pape dans le Concile de Bâle, l'an 1443. Actes.

Assemblée de *Nuremberg* sur l'Indiction d'un Concile General, l'an 1443. Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du temps.

Concile de *Roüen* touchant la Discipline Ecclesiastique, l'an 1445. Quarante Reglemens.

Concile d'*Angers* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1448. Dix-sept Reglemens.

Concile de *Soissons* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1456. Decret par lequel l'Execution de la Pragmatique est ordonnée.

Assemblée de *Mantouë* pour une Croisade, l'an 1459. Histoire de ce Concile dans les Historiens. Bulles de Pie II.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1473. Vingt-neuf Reglemens.

Concile de *Sens* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1485. Actes contenant divers Reglemens.

SEIZIEME SIECLE

Concile de *Pise* pour la Réformation de l'Eglise, & contre le Pape Jules II. commencé le premier Novembre 1511. Transferé à Milan au mois de Janvier 1612. Fini au mois d'Avril de la même année. Actes de ce Concile, avec une Apologie, & des Lettres.

Assemblée de l'Eglise Gallicane à *Tours* pour arrêter les Entreprises de Jules II. l'an 1510. Huit Conclusions sur la Puissance du Roy & du Pape.

Concile general de Latran pour la Réforme de l'Eglise, & sur la Discipline Ecclesiastique. commencé le 10. Mai 1512. Fini le 16. Mars 1517. après 12. Sessions. Actes & Decrets de ce Concile.

Concile de *Florence* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1517. Statuts. Imprimez à Florence en 1564.

Concile de *Bourges* Contre la Doctrine de Luther & sur la Réforme de la Discipline, le 21. de Mars de l'an 1528. Vingt-trois Articles de Decrets sur la Discipline Ecclesiastique. Cinq Reglemens sur la Jurisdiction, & touchant les Curez.

Concile de *Sens* contre la Doctrine des Lutheriens, tenu à Paris le 9. Octobre l'an 1528. Actes & Decrets de ce Concile sur la Foi, contenant seize Articles. Quarante Decrets sur les Mœurs.

Concile de *Vienne*, en Dauphiné sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1530. Statuts. Imprimez à Lyon.

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Discipline, l'an 1536. Reglemens de ce Concile, divisez en quatorze Parties, & chaque Partie en plusieurs Titres.

Concile de *Genes* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1547. Decrets. Imprimez à Regio en 1575. & à Boulogne en 1605.

Concile d'*Augsbourg* pour la reforme du Clergé, au mois de Novembre de l'an 1548. Actes & Statuts.

Concile de *Treves* sur la Réforme du Clergé, l'an 1548. Dix Articles de Decrets sur les Mœurs, & un Reglement contre les Concubinaires.

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Discipline, l'an 1549. Divers Reglemens sur la Discipline Ecclesiastique, contenus en 38. Capitules.

Concile de *Mayence* sur la Foi & la Discipline, l'an 1549. Cent quatre Articles de Decrets, tant sur la Foi que sur les Mœurs.

Concile de *Treves* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1549. Vingt Reglemens sur la Discipline.

Synode de *Strasbourg* sur la Foi & la Discipline, l'an 1549. Statuts & Decrets. Imprimez à Mayence en 1566.

Concile de *Narbonne* sur la Foi & la Discipline, au mois de Decembre de l'an 1551. Soixante & six Canons

le premier sur la Foi & les autres sur la Discipline.

Concile General de Trente sur la Foi & la Discipline, Commencé le 13. Decembre 1545. Transferé à Boulogne le 21. Avril 1547. & ensuite interrompu. Recommencé le 1. Septembre 1551. à Trente. Suspendu le 18. Avril 1552. Recommencé pour la troisiéme fois le 18. Janvier 1562. Continué & fini le 3. Decembre 1563. Actes, Canons & Chapitres du Concile. Recüeil de plusieurs Harangues faites dans le Concile, & autres pieces qui regardent son Histoire, recüeillies par les Theologiens de Louvain & dans la derniere Edition des Conciles. Instructions, Letteres & autres Actes concernant le Concile de Trente, pris sur les Originaux par Mrs du Puy. Histoires de ce Concile, composées par Fra-Paolo & par le Cardinal Palavicin.

Concile de *Reims* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1564. Dix-neuf Statuts.

Concile de *Reims* sur la Foi & la Réforme de la Discipline, aux mois de Novembre & de Decembre de l'an 1564. Actes contenant une Profession de Foi & des Reglemens.

Concile de *Constantinople* pour la Déposition de Joseph Evêque d'Andrinople, qui s'étoit fait Patriarche par simonie, au mois de Janvier de l'an 1565. Actes de Déposition de ce Patriarche.

Concile de *Cambrai* sur la Foi & la Discipline, l'an 1565. Actes. Discours faits à ce Concile.

Concile I. de *Milan* sous S. Charles Borromée, sur la Foi & la Discipline, l'an 1565. Constitutions en trois Parties.

Concile de *Valence* en Espagne, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1565. Statuts. Imprimez à Valence en 1566.

Concile de *Tolede* sur la Foi & la Discipline, en Decembre 1565. & Janvier 1566. Actes contenant divers Reglemens.

Concile de *Brague* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1566. Statuts. Imprimez en 1567.

Concile d'*Aquilée* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1566. Reglement sur la Discipline. Imprimé à Come en 1599.

Concile de *Compostelle* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1566. Decrets. Imprimez à Salamanque en 1566.

Concile de *Tolede* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1566. Decrets. Imprimez à Alcala en 1566.

Concile d'*Otrante* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1569. Decrets. Imprimez à Rome en 1569.

Concile II. de *Milan* sous S. Charles Borromée sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1569. Plusieurs Decrets.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1569. Decrets. Imprimez à Rome en 1569.

Concile de *Saltzbourg*, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1569. Decrets. Imprimez à Dilingen en 1574.

Concile de *Malines* sur les Sacremens & la Discipline Ecclesiastique, en Juin & Juillet 1570. Decrets.

Concile III. de *Milan* sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1573. Plusieurs Decrets.

Concile IV. de *Milan* sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1576. Constitutions Ecclesiastiques.

Synode de *Bitonte* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1579. Constitutions. Imprimées à Venise en 1579.

Concile V. de *Milan* sous saint Charles Borromée, sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1579. Constitutions Ecclesiastiques.

Concile de *Surrento* sur la Discipline Ecclesiastique, en 1580. Decrets. Imprimez en 1585.

Concile de *Roüen* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1581. Reglemens sur la Discipline, & diverses Résolutions.

Concile VI. de *Milan* sous saint Charles Borromée, sur la Discipline & Jurisdiction Ecclesiastique, l'an 1582. 31. Articles de Constitutions.

Concile de *Ravenne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1503. Decrets. Imprimez à Ravenne en 1587.

Concile de *Reims* sur la Foi & la Discipline, l'an 1683. Profession de Foi & Reglemens sur la Discipline. Actes.

Concile de *Bourdeaux* sur la Foi & la Discipline, l'an 1583. Profession de Foi, Reglemens sur la Discipline, & Statuts pour un Seminaire.

Concile de *Tours* sur la Foi & la Discipline, l'an 1583. Profession & Statuts Synodaux.

Concile de *Bourges* sur la Foi & la Discipline, au mois de Septembre de l'an 1584. Decrets sur la Foi & la Discipline.

Concile d'*Aix* sur la Foi & la Discipline, l'an 1585. Decrets touchant la Foi, les Sacremens, la Hierarchie & la Discipline de l'Eglise.

Concile de *Cambray* sur la Discipline Ecclesiastique, à Mons en Hainaut l'an 1586. Statuts. Imprimez à Mons en 1587.

Concile du *Mexique* sur la Foi & la Discipline, l'an 1585. Quantité de Statuts sur la Doctrine & la Discipline Ecclesiastique.

Concile de *Toulouse* sur la Foi & la Discipline, l'an 1590. Decrets, partagez en 3. Parties.

Concile d'*Avignon* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1594. Soixante-quatre Articles de Reglemens.

Concile d'*Amelia* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1595. Constitutions. Imprimées à Venise en 1596. & 1597.

Concile d'*Aquilée* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1596. Reglemens sur les Sacremens & sur la Discipline, Ecclesiastique.

Concile de *Sienne* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1599. Decrets. Imprimez à Rome en 1601.

DIX-SEPTIE'ME SIECLE.

Concile de *Malines* sur la Foi & la Discipline, l'an 1607. Decrets & Statuts sur les Sacremens & autres Reglemens sur la Discipline.

Concile de *Narbone* sur la Discipline Ecclesiastique, l'an 1609. Plusieurs Statuts & Reglemens.

Concile de *Bourdeaux* sur la Foi & la Discipline, l'an 1624. Decrets & Actes de ce Concile.

Concile de *Constantinople*, contre la Confession de Foi de Cyrille Lucar, au mois de Mai de l'an 1642. Decret de ce Concile, contre les Articles de la Confession de Cyrille Lucar qui y sont refutez.

Concile de *Bethléem* ou de *Jerusalem* sur la Presence réelle, l'an 1672. Déclaration & Actes de ce Concile. Imprimez en 1677. & 1678.

Il y a dans le siecle passé & dans celui-ci une infinité d'Actes & de Statuts de Synodes Diocesains des Evêques sur la Discipline de leurs Dioceses, dont il seroit trop long de faire ici le dénombrement.

RECUEILS DES CONCILES.

Dès le premier siecle, à ce que prétendent quelques Auteurs, on fit un Recüeil des Canons des Apôtres, auquel on ajoûta dans la suite du temps plusieurs autres Canons, qui furent faits au second & au troisiéme siecle. Vers la fin du VI. siecle, les Canons des principaux Conciles, qui avoient été tenus jusques alors, furent ramassez en un volume, que nous avons encore aujourd'hui sous le titre de *Codex Canonum Ecclesiæ Universæ*; & au VI. Concile de Carthage, qui fut tenu peu de temps après, on composa le Livre intitulé *Codex Canonum Ecclesiæ Africanæ*, qui n'est autre chose qu'une compilation des Conciles d'Afrique. Denys, surnommé *le Petit*, fit sur la fin du V. siecle une Collection plus ample que toutes les précedentes; & après lui Ferrandus, Cresconius, Isidorus Mercator, & plusieurs autres, en composerent divers Recüeils. On faisoit outre cela dans chaque Province un Recüeil des Reglemens des Conciles Provinciaux, qui étoient soigneusement gardez dans les Archives des Eglises. Depuis que l'Imprimerie a été en usage, on a fait aussi plusieurs éditions des Conciles. La premiere fut faite à Paris l'an 1524. par les soins de Jacques Merlin, Docteur en Theologie. A son exemple, plusieurs sçavans hommes firent depuis imprimer de semblables Recüeils, & entr'autres, Binius, Chanoine de Cologne, fit deux éditions des Conciles, dont la derniere, qui est la plus ample, fut imprimée en neuf volumes à Cologne l'an 1618. & en dix volumes à Paris l'an 1638. Mais la plus considerable a été celle qui fut faite à Paris en 1644. de l'Impression du Louvre. Elle est composée de trente-sept volumes *in folio*, & est non-seulement plus ample, mais aussi plus correcte que toutes les autres. En 1670. le P. Labbe & le P. Cossart, Jesuites, ont donné au public un nouveau Recüeil des Conciles en dix-sept volumes, qui est d'un quart plus ample que l'édition de 1644. Ils y ont joint les remarques de plusieurs Auteurs, & en ont encore fait d'autres, sur quantité d'endroits qui avoient besoin d'être plus amplement éclaircis. Le P. Hardoüin en a entrepris une nouvelle édition imprimée au Louvre, dont le débit a été arrêté par Arrêt du

Parlement, qui a nommé six Commissaires pour l'examiner, lesquels y ont trouvé plusieurs choses, tant dans le corps de l'Ouvrage que dans les Tables, contraires aux anciens Usages de l'Eglise, aux Maximes reçûes dans le Roïaume, & aux Libertez de l'Eglise Gallicane. * *Memoires du tems.*

CONCILE de Martyrs ou de Saints, pour dire Eglise. *Voïez* TEMPLE.

CONCINO CONCINI, celebre sous le nom du Maréchal d'Ancre, étoit Florentin, natif du Comté de Penna, & vint l'an 1600. en France avec la Reine Marie de Medicis, qui le fit son Ecuier, puis Gentilhomme de la Chambre du Roi Loüis XIII. *Leonore* Galigaï sa femme, Dame d'Atour de la Reine, fut la cause de son élevation. Il fut aussi Marquis d'Ancre, Gouverneur de Normandie, de la Citadelle d'Amiens, & fut fait Maréchal de France en 1615. après s'être élevé par la faveur de la Reine, il eut beaucoup de part au Gouvernement de l'Etat pendant la minorité du Roi Loüis XIII. Mais s'étant fait de grands ennemis par sa conduite, il fut tué sur le pont-levis du Louvre par les intrigues de Luines, qui se servit du nom du Roi, le 24. Avril de l'an 1617. Son corps, qu'on avoit enterré secretement dans l'Eglise de saint Germain de l'Auxerrois, fut déterré le lendemain, traîné par les ruës, brûlé, & les os jettez dans la riviere de Seine, Leonore Galigaï eut part aux malheurs de son mari, & fut penduë & brûlée en Gréve, par Arrêt du Parlement, après avoir été accusée de sortilege. Plusieurs Auteurs parlent de cette mort, & principalement M. du Pui, dans son Histoire des Favoris. Le Marquis de Cœuvres, depuis Maréchal d'Estrées, fait sur sa mort ces Reflexions, dans les Memoires que nous avons de lui. » Quand je fais reflexion, dit-il, sur les circonstances de la mort du Maréchal d'Ancre, je ne la puis » attribuer qu'à sa mauvaise destinée, aïant été conseil- » lée par un homme qui avoit les inclinations fort dou- » ces; & comme il étoit lui-même naturellement bien- » faisant, & qu'il avoit desobligé peu de personnes, il » falloit que ce fût son étoile, ou la nature des affaires, » qui eussent fait soulever tant de monde contre lui. Il » étoit agréable de sa personne, adroit à cheval, & à tous » les autres exercices; il aimoit les plaisirs, & sur tout le » jeu; sa conversation étoit douce & aisée, ses pensées » étoient hautes & ambitieuses, mais il les cachoit avec » soin, n'aïant jamais entré, ni affecté d'entrer dans le » Conseil; & même on a souvent oüi dire au Roi, qu'il » n'avoit pas entendu qu'on le dût tuer. Il est vrai qu'il » avoit eu de tout temps pour lui une aversion naturel- » le, dont le Maréchal d'Ancre s'étoit apperçû trois » mois après la mort du Roi Henri IV. Il parloit de cet- » te aversion, comme d'une chose considerable dês-lors, » & qui lui donnoit beaucoup d'inquietude, ajoûtant » qu'il s'efforceroit de la vaincre par ses services. Il pen- » sa cependant détourner le dernier malheur sous lequel » il succomba, par la resolution que l'on étoit sur le » point de lui faire prendre, d'aller Ambassadeur à Ro- » me, ou d'acquerir le Comté de Montbelliard pour s'y » retirer. Le Maréchal d'Estrées a presque été le seul qui se soit chargé de l'Apologie du Maréchal d'Ancre. Tous les autres en ont parlé avec plus de liberté. C'étoit un homme insolent, enyvré de sa faveur; qui, pour affûrer son autorité, bouleversa tout le Conseil. Ses vûës tendoient à se cantonner en cas de disgrace; & c'est dans ce dessein qu'il faisoit fortifier des Places dans ses Gouvernemens, & qu'il songea à acquerir le Comté de Montbelliard. Une preuve de son ardeur à piller les Finances, c'est l'état des biens immenses qu'il laissa. Outre les revenus de ses charges, qui montoient à un million de livres, il en avoit autant dans ses coffres; plusieurs millions placez en France, à Rome & à Florence, & deux millions en meubles & en pierreries, sans ceux qui furent pillez chez lui. *Voïez* la vie du Cardinal de Richelieu, imprimée à Amsterdam en 1696. * Ronconveri, *Hist. di Luig. XIII. Voïez* aussi l'Histoire de Loüis XIII. imprimée à Paris en 1716.

CONCLAVE, lieu où s'assemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. On donne aussi ce nom à l'Assemblée des Cardinaux qui travaillent à cette élection. Il dépend des Cardinaux de concerter après la mort du Pape, en quel endroit ils se renfermeront, & le Conclave n'est point attaché à aucun lieu. Neanmoins depuis quelque temps, le Palais de saint Pierre, qu'on appelle autrement *le Vatican*, sert à cette fonction; & c'est en effet le lieu le plus commode, à cause de la grandeur & de la majesté de ce lieu, de la facilité à le garder, de l'abondance des eaux, de ses grandes cours & galeries, de la grande place qui est devant, & enfin pour la commodité de l'adoration du Pape, qui se fait à saint Pierre; outre que les funerailles du Pape se faisant en cette Eglise, il est beaucoup plus aisé aux Cardinaux de passer processionnellement de l'Eglise au Palais du Vatican. Ainsi les Cardinaux ne mettent plus en déliberation que par formalité en quel lieu on tiendra le Conclave. On bâtit dans un grand appartement de ce Palais, autant de petites cellules qu'il y a de Cardinaux. Ces cellules sont d'ais de sapins, & on fait en chacune un retranchement pour les Conclavistes des Cardinaux, c'est-à-dire, ceux qui s'enferment avec eux dans le Conclave, afin de les y servir. On tire les cellules au sort, chacune étant marquée de son *numero*; ce qui fait que bien souvent deux Cardinaux qui sont de faction contraire, se trouvent logez l'un près de l'autre. Il y a une petite ruelle entre chaque cellule, lorsqu'il y en a plusieurs dans une même salle, ou dans une galerie; mais on en fait aussi dans des chambres séparées, avec une cloison d'ais, le vuide qui reste servant aux Conclavistes. Les cellules se font durant les neufs jours destinez aux Obseques du défunt Pape, pendant lequel temps chacun va voir le Conclave. Elles sont garnies au dehors de serge ou de camelot vert (à la reserve de celles des Cardinaux qui sont creatures, ou qui ont été promus par le Pape défunt, lesquelles sont couvertes d'une étoffe de couleur violette obscure) & chaque Cardinal fait mettre ses armes sur la porte de sa cellule. Entre les cellules & les fenêtres du Palais, il y a une galerie qui regne pour la commodité de tout le Conclave; & c'est de cette galerie que les cellules reçoivent le jour. Le lendemain des Obseques du Pape, c'est-à-dire, le matin du dixiéme jour après sa mort, les Cardinaux aïant assisté à la Messe du Saint-Esprit, se transportent processionnellement deux à deux au Conclave, où tous les jours ils s'assemblent à la chapelle matin & soir pour faire le *Scrutin*, aïant fait écrire leurs voix ou suffrages dans un Bulletin ou Billet, qu'ils mettent dans un Calice qui est sur l'Autel. Lorsque ces billets sont donnez, deux Cardinaux députez à l'ouverture lisent tout haut ceux qui sont nommez, & tiennent compte des voix que chaque Cardinal se trouve avoir. Ce Scrutin se doit faire jusqu'à ce que les deux tiers des suffrages concourent en faveur de la même personne. Mais il arrive peu souvent que le Pape soit élû de cette maniere. De-là vient qu'après le Scrutin vient l'*Accès*, qui est un essai, pour voir si le Cardinal qui a eu plus de voix dans le Scrutin, pourra arriver aux deux tiers. Sur quoi il faut remarquer, que l'on ne peut, à l'Accès, donner sa voix à celui qu'on a nommé au Scrutin. Si cette tentative ne réüssit pas, on a recours à la voix d'*Inspiration*, qui est une declaration ouverte, & comme une conspiration de plusieurs Cardinaux, à crier en même-temps, *un tel Cardinal Pape*. Cette voix, par exemple, *Altieri Papa*, commence à s'élever par un ou deux des chefs de parti, lorsqu'ils ont trouvé assez de suffrages, pour s'assurer que ce moïen ne manquera pas; après quoi le reste des Cardinaux se voit obligé de s'y joindre, pour ne pas s'attirer l'aversion du Pape, qui seroit élû malgré eux. A l'égard du Scrutin, voici de quelle maniere il se fait. Chaque Cardinal prépare son Bulletin ou Billet de suffrage, qui contient son nom, le nom de celui qu'il élit, & une devise. Le nom du Cardinal est écrit sous un pli du papier, & enfermé sous un nouveau cachet, que le Cardinal choisit pour cet usage; le nom de l'élû est écrit par un Conclaviste, sous un autre pli sans cachet, & le mot, par exemple, *volente Deo*, est mis par dehors en forme de dessus de Lettre. On n'ôte point le cachet pour sçavoir le nom du Cardinal qui élit, que quand il se trouve les deux tiers des voix pour une même personne, afin qu'alors le nouveau Pape sçache ceux qui ont donné leurs suffrages pour sa promotion. Le mot sert, afin que dans l'Accès on puisse reconnoître, que chaque Cardinal y a nommé un autre que celui qu'il avoit nommé dans le Scrutin, voïant sous un même mot deux billets où sont nommées differentes personnes. A la fin du Scrutin & de l'Accès, si le nombre des voix

n'est pas suffisant pour l'élection, on brûle tous les bulletins, afin que les noms des Electeurs demeurent secrets. Pendant le Conclave, chaque Cardinal ne peut tenir que deux domestiques avec lui, ou trois au plus, quand c'est un Cardinal Prince, ou quelqu'autre à qui on l'accorde par privilege. On recherche fort cet emploi, parce que le Pape, après son élection, fait distribuer à chaque Conclaviste une somme de trois ou quatre cens livres, & parce que l'on y voit comme les choses se passent. Cette fonction est neanmoins très-incommode; car il faut que le Conclaviste aille prendre le boire & le manger, que les Officiers lui font passer du dehors par un tour, qui est commun à tous les Cardinaux du même quartier, qu'il serve son maître à table, & qu'il ait soin de tenir tout bien net; outre l'incommodité d'une clôture très severe. Il faut remarquer qu'encore qu'un Cardinal soit sujet papable, & puisse s'assûrer d'un nombre suffisant de voix, il est libre neanmoins à l'Empereur & aux Couronnes de France & d'Espagne de lui donner l'exclusion. Voici comment on y procede. L'Ambassadeur du Prince excluant, fait demander audience à tout le sacré College en corps. On l'introduit dans le Conclave, & là il declare que son maître, pour des raisons particulieres, donne l'exclusion à tel Cardinal, dont il a lieu de se plaindre. Le Doïen du sacré College répond pour tous, après quoi l'Ambassadeur se retire. * *Hist. du Conclave.*

CONCORDAT, on entend ordinairement par ce nom, le Traité fait par le Roi François I. avec le Pape Leon X. en 1516. pour abolir la Pragmatique Sanction. Le Roi François I. étant passé en Italie l'an 1515. pour se rendre maître du Duché de Milan qui lui appartenoit, eut avis par son Ambassadeur à Rome, que le Pape & le Concile de Latran avoient décerné une citation peremptoire & finale contre Sa Majesté & contre le Clergé de France, pour alleguer les raisons qui les empêchoient d'abolir la Pragmatique. Alors François I. resolut de traiter avec le Pape, lequel aïant sçû la volonté du Roi, offrit de venir à Boulogne, pour y conferer avec lui. Cette entre-vûë se fit le 11. Decembre 1515. & François I. retourna ensuite à Milan, aïant laissé le Chancelier du Prat, pour convenir des conditions du Traité avec les Cardinaux d'Ancône & Sancti-quattro, que le Pape avoit nommez. Ce Traité, que nous appellons *Concordat*, fut conclu le 16. Août 1516. & inseré dans les Actes du Concile, comme une piece sur laquelle les François se devoient regler à l'avenir, en matiere Ecclesiastique & Beneficiale. Il contient à peu près les mêmes sujets que la Pragmatique Sanction, mais il y a plusieurs changemens. Le I. Article du Concordat parle des Elections, & porte, que les Chapitres des Eglises Cathedrales de France ne feront plus l'élection de leurs Prélats, lorsque le siege sera vacant; mais que le Roi nommera au Pape un Docteur en Theologie, ou un Licentié âgé de vingt-sept ans au moins, six mois après la vacance, pour y être pourvû par le Pape. Que les Evêchez vacans en Cour de Rome, seront conferez par le Pape, sans attendre la nomination du Roi. Que les Abbaïes & les Prieurez Conventuels Electifs, seront conferez de même que les Evêchez, sinon que l'âge est réduit à vingt-trois ans. Que neanmoins ce Traité ne dérogera point aux privileges qu'ont quelques Chapitres & Couvents d'élire leurs Prélats, Abbez & Prieurs. Par le II. Article, on abolit les *Graces expectatives*, *speciales* ou *generales*, & les *Reserves* pour les Benefices qui vaqueront. Le III. regarde les Collations, & le droit des Graduez y est établi. Par le IV. il est arrêté, que chaque Pape pourra donner un Mandat Apostolique, afin de pourvoir d'un Benefice, sur un Collateur qui aura dix Benefices à sa Collation; & que dans l'Exposé des Provisions des Benefices, on en exprimera la vraïe valeur ordinaire. Le V. Article, concerne les Causes & les Appellations, & ordonne que les causes doivent être terminées sur les lieux par les Juges, à qui il appartient de droit par coûtume ou par privilege d'en connoître, à l'exception des causes majeures, qui sont expressément nommées dans le Droit. A l'égard des Appellations de ceux qui sont immediatement soûmis au Saint Siege, il est dit que l'on commettra des Juges sur les lieux jusqu'à la fin du procès. Le VI. le VII. le VIII. le IX. & le X. qui parlent des Possesseurs paisibles, des Concubinaires, des Excommuniez, des Interdits, & de la Preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les Lettres ou Bulles du Pape, sont semblables aux Articles de la Pragmatique. Quant aux Annates, & au nombre des Cardinaux, il n'en est point parlé. Le Cardinal Sancti-quattro, l'un des Députez par le Pape, pour traiter avec les Députez du Roi, signa un Caïer avec le sieur de Barme, Avocat du Roi, par lequel, outre les principaux points contenus au Concordat, le Pape accorda au Roi sa vie durant, le pouvoir de nommer aux Eglises & aux Monasteres de Bretagne & de Provence, & promit de confirmer le même droit à ses successeurs pour toûjours, s'il paroissoit qu'il eût été autre-fois accordé quelque Privilege pour ce regard, aux Ducs de Bretagne & aux Comtes de Provence. Le Pape promit aussi un Bref au Roi, pour nommer aux grands Benefices du Duché de Milan, & consentit qu'il levât une Decime sur les Ecclesiastiques de son Roïaume.

Le Roi étant à Paris, reçut du Nonce du Pape deux Livres écrits en parchemin, signez & scellez en plomb. L'un étoit le Concordat ratifié par le Concile de Latran, & étoit couvert de damas blanc; l'autre étoit l'Acte de la Revocation de la Pragmatique, couvert de drap d'or, avec les armes du Pape Leon X. & du Roi, l'un sur l'autre. Le Nonce demanda que ces deux Actes fussent publiez par les Parlemens de France. Le Roi ne voulut pas qu'on parlât de publier la Revocation de la Pragmatique; mais le 5. Février 1516. (l'année commençoit à Pâques,) il ordonna que le Concordat fût enregistré au Parlement de Paris. Il y eut de grandes oppositions de la part du Parlement, du Clergé, & de l'Université; mais enfin l'enregistrement se fit, avec protestation expresse, que c'étoit, par très-exprès commandement du Roi, réiteré plusieurs fois. Les raisons de la Cour du Parlement, pour refus de la publication du Concordat étoient, qu'il y avoit trois points de très-dangereuse consequence dans ce Traité. Le 1. étoit les Provisions des Dignitez Electives. Le 2. l'évocation des des Causes Majeures à Rome: & le 3. l'expression de la vraïe valeur dans les Provisions des Benefices. On soûtenoit à l'égard du premier Point, que l'abolition des Elections, & la nomination aux Prélatures étoient contre les droits du Roïaume, & que les Vacances en Cour de Rome étoient contre le Droit commun, & contre les Ordonnances des Rois. Quant au second Point, on representoit que la plûpart des Causes Beneficiales seroient évoquées à Rome, contre l'usage ancien du Roïaume, par lequel les Causes des Evêchez & des Abbaïes, & celles mêmes des Cardinaux étoient traitées & décidées en France par des Juges ordinaires ou déleguez. Pour ce qui regarde le troisiéme Point, on remontroit que l'expression de la vraïe valeur tendoit à faire la levée des Annates de tous les Benefices. Le Chancelier du Prat representa pour le Roi, que le Concordat avoit été fait pour de puissantes raisons, que s'il n'eût été conclu, la Pragmatique n'eût pas laissé d'être revoquée par le Concile de Latran, & qu'ainsi le Pape auroit eu plus de pouvoir qu'il n'en avoit par le Concordat. Il ajoûta, que le privilege de nommer aux grands Benefices donné au Roi par le Pape & le Concile, étoit très-avantageux au Roi; mais que ce n'étoit pas une chose nouvelle, & qu'on lisoit dans l'Histoire de Gregoire de Tours, que les Rois de France nommoient aux Evêchez. Il remarqua sur ce sujet, qu'en Angleterre le Roi nommoit au Pape; ce qui se faisoit aussi en Ecosse & en Espagne. Il observa enfin, que la Provision aux Prélatures avoit varié de temps en temps. Que premierement les Papes y avoient pourvû seuls: puis les Princes, le Clergé, & le Peuple: ensuite le Prince seul: après, tout le Clergé ensemble, sans le peuple: & dans un autre temps, les Chanoines seuls sans autres Ecclesiastiques; & il dit, qu'il y avoit lieu de s'étonner comment les Rois avoient negligé de conserver un si beau Droit qui leur avoit été octroïé par les Papes & les Conciles. Comme l'enregistrement du Concordat ne s'étoit fait que pour obéir au Roi, il ne fut pas executé en tous les Articles qu'il contenoit. L'an 1531. le Roi obtint du Pape Clement VII. le pouvoir de nommer aux Archevêchez, & aux Abbaïes qui avoient un privilege d'élire leurs Prélats.

Quelques Auteurs ont écrit que le Chancelier du Prat,

Cardinal & Legat du saint Siege en ce Roïaume, voulant abolir la memoire de tous ces Privileges, fit commander par le Roi, que toutes les Eglises, qui avoient ou prétendoient avoir privilege d'élire leurs Prélats, par quelque grace des Papes ou des Rois, eussent à les lui apporter à certain jour : ce qui fut fait ; & qu'alors le Cardinal Legat jetta tous ces Privileges au feu. En 1564. le Pape Pie IV. envoïa aussi des Bulles au Roi Charles IX. par lesquelles en suspendant & abolissant le droit qu'avoient quelques Eglises & Monasteres d'élire leurs Prélats, il lui accorda le pouvoir de nommer à ces Dignitez, en France, en Dauphiné, en Provence, & en Bretagne. Le Clergé de France assemblé l'an 1579. fit ses remontrances au Roi Henri III. pour le rétablissement de la Pragmatique Sanction, & les renouvella en 1585. mais le Concordat continua d'être observé comme auparavant.

Il est bon d'ajoûter ici que le Roi Clotaire II. avoit fait en 615. un Edit approuvé de tous les Evêques de son Roïaume, assemblez au V. Concile de Paris, par lequel il ordonna, que celui qui auroit été élû par le Clergé & le Peuple, ne pourroit être reçû ni consacré, s'il n'étoit agréé du Roi ; & que celui qui auroit été nommé par le Roi, seroit consacré, si le Metropolitain ne trouvoit point de cause legitime pour le rejetter. Ainsi le Roi conservoit l'interêt qu'il a, pour le bien public, que les Dignitez Ecclesiastiques ne soient données qu'à des personnes capables, & fideles à leur Prince. Le Roi Charles VII. dans le Concile de Bourges en 1439. établit la Pragmatique Sanction, par laquelle une partie du Clergé, à l'exclusion du peuple, & sans appeller le Metropolitain ni les Comprovinciaux, c'est-à-dire, les Evêques de la même Province, élisoit son Evêque sous le bon plaisir du Roi, qui avoit droit d'agréer l'Election, s'il la trouvoit bien faite. Cette Pragmatique n'étant pas agreable à la Cour de Rome, le Roi François I. conclut avec le Pape Leon X. le Concordat dont nous venons de parler. La difference qu'il y a entre ce Concordat & celui de Clotaire II. avec le Clergé, & exprimé dans son Edit de 615. c'est que par celui-ci le Roi ne tenoit point du Pape le droit de nommer aux Evêchez, & que ce n'étoit point au Pape d'examiner si celui qui avoit été élû, étoit capable ou incapable d'être Evêque ; de sorte que l'on consacroit alors les Evêques, sans envoïer à Rome pour y obtenir des Bulles. La Pragmatique Sanction avoit été dressée en 1438. dans une assemblée de Prélats tenuë à Bourges, sur les decrets du Concile de Bâle, avec quelques modifications. Elle avoit été approuvée & executée dans le Roïaume de France du vivant de Charles VII. Le Pape Pie II. dans l'assemblée tenuë à Mantouë en 1459. se declara contre la Pragmatique, & menaça de l'abolir, dans un discours qu'il tint aux Ambassadeurs de France. Ces Ambassadeurs la soûtinrent, & le Procureur General du Roi fit une protestation contre le discours du Pape. Après la mort de Charles VII. Loüis XI. révoqua la Pragmatique ; mais le Parlement fit une longue remontrance, qui empêcha l'execution des Lettres de révocation, qu'il refusa de verifier. Loüis XI. étant mort au mois d'Août de 1483. les Etats assemblez à Tours, demanderent l'execution de la Pragmatique. Elle fut observée sous le regne de Charles VIII. & Loüis XII. ordonna en 1489. qu'elle seroit inviolablement gardée. Le Concile de Latran commencé sous Jules II. fit citer dans la Session quatriéme les fauteurs de la Pragmatique. Ce Pape étant mort, & le Concile differé par Leon X. Lorsque François I. s'étoit rendu maître de Milan, le Pape & le Roi eurent une entre-vûë à Boulogne, où ils conclurent le Concordat. Il fut publié & approuvé dans l'onziéme Session du Concile de Latran tenu le 19. Novembre 1516. Le Roi voulut le faire recevoir & verifier en Parlement le 16. Février 1517. & y alla lui-même ; mais le Parlement refusa de le faire, & ensuite de verifier les Lettres Patentes du 13. Mai 1517. qui ordonnoient l'observation du Concordat, & fit un arrêté le 26. Juin, par lequel il fut dit, que la Cour ne pouvoit ni ne devoit faire publier ni registrer les Concordats ; mais garder & observer la Pragmatique comme auparavant. Le Roi manda au Parlement de lui envoïer des Députez pour sçavoir les motifs de l'Arrêt. La Cour nomma André Verjus & François de Loynes, qui porterent leur remontrance par écrit. Mais le Roi n'y eut point d'égard, & envoïa le Seigneur de la Trimoüille, portant un Ordre exprès à la Cour, de publier le Concordat sans opiner davantage. Le Parlement offrit de publier le Concordat, en declarant qu'il ne le faisoit que par ordre exprès du Roi, & même réïteré plusieurs fois, en presence d'une personne, que Sa Majesté auroit envoïé, & avec protestation qu'elle n'entendoit en aucune façon autoriser ni approuver cette publication, & que les Procès en matiere Beneficiale, seroient jugez suivant la Pragmatique, comme avant le Concordat. L'Université & le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris, firent aussi leur opposition à la publication du Concordat. Enfin, le Seigneur de la Trimoüille, étant venu à la Cour, y montra la Lettre du Roi, qui lui ordonnoit d'assister à la publication du Concordat, en consequence de laquelle il fut publié & registré le 22. Mars 1517. avec la clause que c'étoit par exprès commandement du Roi réïteré plusieurs fois, & en presence du Seigneur de la Trimoüille. Ensuite le Parlement renouvella ses protestations, & l'Université ses oppositions, contre le Concordat. C'est ce qui causa plusieurs contestations dans les Parlemens, entre les Evêques ou Abbez Elûs par les Chapitres & par les Monasteres, & entre ceux qui étoient nommez par le Roi. Le Parlement jugeoit toûjours suivant la Pragmatique, & le Grand Conseil, à qui Loüise de Savoye, Regente du Roïaume pendant la prison de François I. avoit renvoïé ces causes jugeoit suivant le Concordat. C'est pourquoi, quand le Roi fut de retour, il interdit au Parlement la connoissance de ces causes, & l'attribua au Grand Conseil. Les clauses du Concordat, touchant l'expression de la juste valeur des Benefices, & celle des Mandats furent revoquées, l'Annate restrainte aux Benefices consistoriaux, & la nomination du Roi étenduë même aux Archevêchez, Evêchez & Abbaies qui avoient privilege d'élire. Quoi-que les choses soient demeurées en cet état, & que le Concordat ait été depuis observé en France avec ces restrictions, le Parlement, les Etats & les assemblées du Clergé, ont fait de temps en temps, mais inutilement, diverses tentatives pour le rétablissement des Elections. * Pinsson, *Pragmat. Sanction.* Mainbourg, *Hist. du Pontificat de S. Gregoire le Grand.* François Duarem, *de Sacris Ecclesiæ Beneficiis. Histoire de l'origine de la Pragmatique Sanction, & du Concordat*, par P. Pithou. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles XVI siecle.*

CONCORDAT GERMANIQUE, ou CONCORDAT D'ALLEMAGNE : Accord fait en 1448. entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic III. confirmé ensuite par Clement VII. & par Gregoire XIII Ce Concordat contient quatre parties. Dans la premiere, le Pape se reserve la Collation de tous les Benefices vacans en Cour de Rome, & à deux journées de cette ville, de quelque qualité que soient ces Benefices, Seculiers ou Reguliers ; bien qu'on eût coûtume d'y pourvoir par élection, sans excepter ceux des Cardinaux & des Officiers du saint Siege. La seconde partie concerne les Elections qui doivent être confirmées par le Pape, à l'égard des Eglises Metropolitaines & Cathedrales, & des Monasteres sujets immediatement au saint Siege, qui ont droit d'Election Canonique. La troisiéme partie regarde les Benefices Collatifs, qui se conferent alternativement par le Pape, & par les Collateurs ordinaires, en cette maniere. Le Pape a droit de conferer tous les Benefices Seculiers & Reguliers, pendant les mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre & Novembre, qui sont appellez *Menses Papales* ; parce qu'ils sont affectez au Pape, & les autres mois appartiennent aux Ordinaires ; c'est-à-dire, à l'Evêque ou Archevêque, qui a droit de conferer les Benefices vacans dans l'étenduë de son Diocese, en Février, Avril Juin, Août, Octobre, & Decembre. Mais cette difference de mois n'a point lieu à l'égard des premieres Dignitez des Eglises Cathedrales & Collegiales, ausquelles il est pourvû de droit par ceux à qui il appartient. La quatriéme & derniere partie du Concordat Germanique parle des Annates, & du payement qui en doit être fait. L'Empereur Maximilien ordonna en 1518. que ce Concordat seroit reçû à Liege ; & Charles-*Quint* par son Edit de l'année 1558. en ordonna l'execution dans le Diocese de Cambrai. L'Eglise de Mets est comprise sous ce même Concordat, par un Indult du Pape ; ainsi que les Eglises de Toul & de Verdun,

comme suffragantes de l'Archevêché de Tréves.* Blondeau, *Biblioth. Canonique.*

CONCORDE (Saint) Prêtre & Martyr, fils de Gordien, Prêtre Romain, d'une pieté très-singuliere, vivoit du temps de l'Empereur Antonin, & sous l'Empire de Marc-Aurele. La persecution l'obligea de se retirer à la campagne, où ses miracles ne lui permirent pas d'être long temps caché. Torquat Gouverneur de la Province le cita devant lui, & fit tous ses efforts pour engager Concorde à abjurer la Foy. Ce Saint fut inébranlable, préfera le Martyre aux avantages temporels qu'on lui offroit. Il n'y a presque point de Martyrologe, excepté ceux de Saint Jerôme & de Bede, où l'on ne fasse mention de ce Martyr; On fait memoire de lui le premier jour de Janvier que l'on croit être celui de sa mort. La Fête de sa Translation se fait le 4. Juillet. Les Espagnols croient (sans preuve) avoir ses Reliques, dans un Monastere de Girone en Catalogne. Surius qui a publié les Actes de Concorde, en a changé le style, mais Bollandus les a rétablis dans leur entier. La simplicité du style, & la brieveté de la narration, peuvent être regardez comme des marques de leur sincerité. On y remarque neanmoins quelques traits de nouveauté qui empêchent de croire qu'ils soient originaux, ou qui font croire qu'ils ont été falsifiez * Baillet, *Vies des Saints* 1. *Janvier*. Tillemont. Usuard. Bollandus.

CONCORDE, Déesse que les anciens Romains adoroient, & à qui Jules Cesar & Tibere éleverent des Temples. On la representoit ordinairement sous la figure d'une jeune fille, vêtuë à l'antique, & couronnée d'une guirlande de fleurs, soûtenant de la main droite un bassin avec un cœur dedans, & de la gauche un faisceau de verges. Il se voit une ancienne médaille de l'Empereur Nerva, où la Concorde est representée par une femme qui soûtient du bras droit une lance, & porte un bouclier en l'autre; & par une prouë de navire & une enseigne de guerre, où deux mains sont mises l'une dans l'autre, avec ces mots, *Concordia exercituum S. C.* Angeloni rapporte cette derniere dans l'Histoire des Cesars, *p.* 102. Dans d'autres médailles on fait tenir à la Concorde d'une main deux cornes d'abondance jointes, & de l'autre un vase plein de feu. Dans d'autres, des pommes de grenade, comme on le voit en plusieurs revers de Faustine & de Cornelie. Quand la Concorde est invincible, elle est representée par un Geryon armé, qui a trois visages, une Couronne d'or sur la tête avec six bras & autant de jambes. De trois de ses mains, elle tient une lance, un sceptre, & une épée. & appuie les trois autres sur un bouclier. * Tite-Live, *l.* 9. Plutarc. *in Cornel. Grac.* Suetone, *dans Tibere*. Rippa & Baudoüin, *dans l'Iconologie.*

CONCORDE ou PAIS DE CONCORDE, que les Hollandois nomment *t'lande van Eendracht*, est une côte dans le fond de l'Ocean des Indes dans les terres Australes, que les Hollandois découvrirent l'an 1618. en cherchant un passage pour aller aux Moluques.

CONCORDIA, Ville Episcopale du Frioul, qui a été ruinée. Comme cette ville est ruinée, l'Evêque qui est suffragant du Patriarche d'Aquilée, fait sa residence à Porto Gruato ou Romatino, ville voisine, quoique cet Evêché porte toûjours le nom de Concordia comme auparavant. Pomponius Mela fait mention de cette ville, aussi-bien que Strabon; du moins si la conjecture de Leandre Alberti est veritable, qui croit que ce Geographe a mis *Cordia* pour *Concordia*. Antonin en parle dans son *Itineraire*, où il dit, qu'elle est éloignée d'Aquilée de trente-un mille, en allant à Bologne. Blondus dit qu'elle fut abandonnée du temps d'Attila. Mathieu Sanut, Evêque de Concordia, fit l'an 1587. des Ordonnances Synodales.* Pomponius Mela, *l.* 2. Strabon. *l.* 5. Blondus, *l.* 1. & 3. *&c.*

CONCORDIA, Bourg d'Italie, qui a titre de Comté, & est situé dans le Duché de la Mirandole, à deux lieuës de la ville de ce nom du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CONCORDOIS, Secte d'Heretiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

CONCRESSANT, Bourg ou petite Ville de France dans le Berry, sur la petite riviere de Saudre, entre Bourges & Gien, à neuf lieuës de la premiere & à cinq de la derniere. * Maty, *Diction.*

CONDALUS, Gouverneur de Lycie, pour Mausole Roi de Carie, vers l'an du monde 3648. & avant J. C. 356. voyant que les peuples de ce païs faisoient beaucoup de cas de leur longue chevelure, en prit occasion de tirer d'eux une très-grande somme d'argent. Il feignit d'avoir reçû ordre exprès du Roi, qui lui commandoit de faire couper les cheveux à tous les Lyciens, qui offrirent de se soûmettre à tout, pour se dispenser d'observer cet Edit. Le Gouverneur leur fit entendre que peut-être ils pourroient éviter ce chagrin par quelque contribution, & ils consentirent de payer une certaine taxe par tête, qui fournit une somme très-considerable. * Aristote, *Oeconom. l.* 2.

CONDAPOLI, Ville des Indes, dans la presqu'isle deçà le Gange, dans le Royaume de Golconde. Elle est située dans les terres, sur une montagne avec une assez bonne forteresse, entre la ville de Golconda & Candavera.

CONDE', Ville du Païs-Bas dans le Hainaut, en Latin *Condatum* ou *Condate*. Elle est située sur les bords de l'Escaut, à deux lieuës de Valenciennes. Les François prirent cette ville en 1676. & le Roi Loüis XIV. l'ayant fait fortifier regulierement, en a fait une place très-importante. Condé a une Eglise Collegiale très-ancienne. Elle a eu des Seigneurs de grand merite, & divers hommes de Lettres, comme GODEFRIDUS DE FONTIBUS, dit *Condatensis*, ou Geofroi des Fontaines, fils de Roger de Condé. Il fut Evêque de Cambrai, & mourut en 1238. laissant divers Ouvrages: *Quodlibeta. De Officiis Divinis seu Ecclesiasticis*, *&c.* JOANNES à CONDATO ou de Condé étoit aussi de cette ville. Il fut Religieux de l'Ordre des Carmes, à Valenciennes, vers l'an 1380. & composa divers Traitez: *In sententias lib. IV. in Canon. Epist. S. Joannis Sermones*, *&c.* Mais la ville de Condé est devenuë bien plus celebre, pour avoir donné son nom à plusieurs Heros de la Royale Maison de Bourbon. Elle tomba dans cette Maison en 1487. par le mariage de François de Bourbon. Comte de Vendôme, &c. avec *Marie* de Luxembourg, veuve de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, fille aînée & principale heritiere de *Pierre* de Luxembourg, II. du nom, Comte de saint Paul & de Conversan, de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Anguyen, de Condé, &c. Cette Princesse mourut à la Ferre, le premier Avril 1546. après avoir été veuve 51. ans; car le Comte de Romont son mari mourut à Verceil en Piémont, le 3. Octobre 1495. & ses petits fils porterent le nom de Princes de Condé. *Voiez* BOURBON. *Hist. Geneal. de la Maison de France.* Le Mire, *Not. Eccl. Belg. c.* 132. Arnoul Borstius, *de viror. illustr. Carm.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.*

CONDE'-SUR-NEREAU, en Latin *Condaum ad Norallum*, petite Ville de France en Normandie dans le Vexin. Elle est sur la petite riviere de Nereau, qui se jette peu après dans l'Orne, entre Vire, Falaise & Argentan.

CONDELMERI, *Cherchez*. EUGENE IV.

CONDELMERIIS, (François ou Franciscus) dit le Cardinal de Venise, Camerier & Archichancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Verone & de Porto, Patriarche de Constantinople, &c. étoit de Venise, & neveu du Pape Eugene IV. qui le mit dans le sacré College le 19. Septembre de l'an 1431. & qui l'employa dans diverses Legations. Il fut Chef d'une armée Navale contre le Turc, & il alla à Constantinople, où Barthelemi de Florence disputa contre les Grecs. Depuis le Cardinal de la Rochetaillée, Archevêque de Besançon, étant mort, le Pape nomma Condelmeriis pour remplir cette dignité, à laquelle le Chapitre de Besançon, avoit aussi nommé Jean de Fuin. Le Cardinal s'en démit l'an 1437. & il mourut à Rome le 5. Septembre de l'an 1453. * Platine. Onuphre. Ciaconius & Garimbert, *in Eug. IV.* S. Antonin, *tit.* 32. *c.* 11. *paf.* & §. 13. Blondus, *Dec.* 3. *l.* 6. Chifflet, *Vesunt. P. II.* Aubery, *Hist. des Card. &c.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

CONDERS DE HELPEN, (Bernard) Seigneur de de Fram, Husinga, Startingehusen, Menkewer, Président perpetuel des Omelandes, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, a été un des habiles Politiques que les

Hollandois aïent eu dans le XVII. siecle. Il nâquit à Groningue l'an 1601. d'une famille très-noble & ancienne, de laquelle Ubbo Emmius fait mention. Il fut pendant long-temps un des membres des Etats Generaux, pour la Province de Groningue & Omelande, & remplit cet emploi avec tant d'égards pour la France, que le Roi Loüis XIII. l'honora du Collier de son Ordre de saint Michel, qu'il envoya avec toutes les marques d'estime. Conders fut choisi par les Etats Generaux, pour leur Ambassadeur en Dannemarc où son rare genie pour la négociation, le fit beaucoup considerer. La Reine Christine de Suede, pour lui marquer le cas qu'elle faisoit de son mérite, lui donna deux couronnes, pour en écarteler ses Armoiries. Il mourut en 1677. & de son épouse *Anne* Conders de Helpen sa cousine, fille de *Guillaume*, Gouverneur de Liernoort, & d'*Elisabeth* Rolteman, il laissa trois fils, *Abel Guillaume* & *Frederic*, desquels le dernier, Conseiller Provincial de Groningue & Omelande, & Inspecteur de la Monnoïe de la part des Omelandes, a composé trois volumes d'Architecture d'une nouvelle façon qu'il a inventée, qui sont à Versailles dans le Cabinet du Roi. Il est parlé amplement de Bernard Conders de Helpen dans l'Histoire de Hollande, écrite en Flamand par Aitzema, & intitulée, *Hersteld. Leeuw.*

CONDOJANI, Bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Ulterieure, & à l'embouchure de la riviere de Chamuti, dans le Golfe de Girace, & à deux lieuës de la Ville de ce nom, du côté du Midi. * Maty, *Dictionnaire.*

CONDOM, sur la Baise, Ville de France dans la Guyenne, avec Evêché suffragant de Bourdeaux. Elle est Capitale d'un petit païs nommé Condomois, à trois lieuës de Nerac; & c'est le *Candomium Vasconum* des Latins. Cette ville a été autrefois de la Sénechaussée & de l'Evêché d'Agen; mais depuis qu'elle a eu des Evêques particuliers, on lui a aussi accordé un Presidial. Le Pape Jean XXII. érigea l'Evêché l'an 1327. & lui donna le revenu d'une Abbaye de saint Benoît, dite de saint Pierre, où est encore la Cathedrale: cette ville est grande, mais peu peuplée. Raimons Goulard, Abbé de saint Pierre de Condom, fut premier Evêque de cette ville. Les Chanoines de cette Eglise, qui étoient Reguliers furent secularisez en 1549. dans le temps que Charles de Pisseleu en étoit Evêque. Outre la Cathedrale, il y a plusieurs autre Eglises, comme saint Hilaire, saint Jacques, divers Monasteres. Il y a aussi un Presidial, une Election, &c. La ville de Condom fut prise en 1569. par Gabriël de Montgomeri, Chef des Huguenots, qui y pillerent la Cathedrale & les lieux saints, avec une fureur extrême. Dupleix dit qu'ils y brûlerent six Eglises Paroissiales, & cinq Monasteres. * Du Chêne, *Antiq. des Villes 2. p.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p.* 531. Oihenart *Not. utr. Vascon.* Dupleix, &c.

CONDORE, Province de Moscovie, vers Petzora & la Tartarie deserte. Elle a la Province de Permski au Midi, partie de celle de Petzora au Levant, Juhorski au Septentrion, & Dwina au Couchant. Wergaturia est sa ville Capitale, & le reste du païs est presque tout couvert de montagnes. * Sanson. Baudrand.

CONDORMANTS, Heretiques, qui dormoient tous ensemble, sans distinction d'âge & de sexe, furent découverts dans le XIII. siecle, vers l'an 1233. en Allemagne. La Chronique de Flandres ajoûte, qu'étant trompez par un certain homme de Tolede, ils avoient près de Cologne une Synagogue, où ils adoroient une image de Lucifer, qui répondoit à leurs demandes, & qu'un Ecclesiastique y aïant porté le saint Sacrement dans un Ciboire, cette idole se brisa en mille pieces. Le malheureux Docteur de ces Heretiques, se noïa en passant en Angleterre. Dans le XVI. siecle, on donna encore le nom de Condormants à cette infame Secte d'Anabaptistes, qui faisoient coucher en une même chambre les personnes de divers sexes, sous pretexte de nouvelle charité Evangelique. * Sandere, *her.* 199. Prateole, *liv.* 3. *ch.* 28. Sponde *A. C.* 1233. *num.* 12. & 13. Gautier, &c.

CONDREN, (Charles de) second General de la Congregation de l'Oratoire, étoit d'une famille noble & distinguée depuis plus de cinq cens ans. M. de Condren son pere étoit fort cheri de Henri IV. qui l'avoit fait Gouverneur de son Château de Monceaux, où il se retiroit ordinairement, pour prendre le divertissement de la chasse. Le fils nâquit au Village de Vaubuin, près de Soissons, le 15. Decembre 1588. Après avoir fait sa Philosophie, il voulut étudier en Theologie; & son pere qui avoit dessein de le pousser à la Cour, ou dans les armées, lui en refusa absolument la permission. Mais le jeune Condren étant dans une maison de campagne, eut l'adresse de faire apporter un saint Augustin & un saint Thomas, avec encore quelques autres Livres de Theologie, qu'il lisoit à l'insçû de son pere. Il tomba ensuite malade, & son pere faisant reflexion sur le vœu qu'il avoit fait d'offrir cet enfant à Dieu, avant même qu'il fût né, lui donna la permission d'embrasser l'état Ecclesiastique, s'il revenoit en santé. Peu de jours après Charles recouvra sa santé, & se rendit au plûtôt à Paris, pour y étudier en Sorbonne. Il y eut pour Maîtres les Docteurs Gamache & du Val, & fut lui-même reçû Docteur de Sorbonne, après les épreuves accoûtumées, & après avoir reçû l'Ordre de Prêtrise, en 1614. Ses vertus lui acquirent une si grande réputation, que M. de Berule, Fondateur de la Congregation de l'Oratoire de France; fit faire des prieres exprès, pour demander à Dieu qu'il inspirât à ce saint homme, d'entrer en cette Congregation. Il y fut reçû le 17. Juin 1617. & d'abord il eut la conduite de plusieurs personnes choisies, qui aspiroient à la perfection; entr'autres de Monsieur de Donadieu, Evêque de Cominge; de M. Olier, Fondateur du Seminaire de Saint Sulpice; du Pere Claude Bernard; & de M. Bertault, cet homme zelé, qui se dévoüa à la conversion des filles débauchées. A peine eut-il été un an dans l'Oratoire, qu'on l'envoïa faire des Fondations; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'en deux ans il établit quatre Maisons fort considerables; sçavoir une à Paris, au Fauxbourg saint Jacques, appellée de saint Magloire; une autre à Nantes; une troisiéme à Langres, & une quatriéme à Niort: on n'est pas cependant pas bien certain si c'est lui qui l'a établie. A son retour, la Reine Marie de Medicis voulut absolument qu'il fût Confesseur de Monsieur le Duc d'Orleans, frere unique du Roi Loüis XIII. Cette charge l'obligea de traiter deux fois l'accommodement de ce Prince avec le Roi. A la premiere, il fit revenir Monsieur, qui étoit sorti hors du Royaume, pour se retirer en Lorraine. A la seconde, il empêcha qu'il n'en sortit, comme il avoit résolu de le faire. Ensuite, au lieu de chercher à la Cour des applaudissemens & des recompenses, il se retira secretement dans la Maison de l'Oratoire. Dès le premier accommodement, M. de Bellegarde étoit venu de la part du Roy, pour lui dire, que Sa Majesté souhaitoit de lui procurer le Chapeau de Cardinal, mais il ne put tirer d'autre réponse, sinon qu'il sortiroit plûtôt du Royaume que d'accepter cet honneur. Après le second accommodement, le Cardinal de Richelieu lui offrit encore inutilement l'Archevêché de Reims, ou celui de Lyon. Cependant M. de Berulle, qui malgré sa dignité de Cardinal, avoit toûjours conservé la qualité de General de l'Oratoire, étant venu à mourir, cette Congregation élut le Pere de Condren, pour remplir sa place en 1629. Ce fut alors que son zele sembla s'augmenter, & que toutes les vertus parurent avec éclat dans toutes les actions de sa vie. Après avoir si heureusement travaillé pour la gloire de Dieu, il lui rendit son esprit le 7. Janvier 1641. Son tombeau est dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de la ruë saint Honoré, qui est la premiere Maison de la Congregation. Quelque instance qu'on lui fit pendant sa vie, de mettre par écrit ses discours, il ne voulut jamais rien donner au public. On a recüeilli seulement après sa mort, quelques petits traitez de Controverse & de Morale, sous ce titre, *Discours & Lettres* en deux parties, imprimées à Paris en 1648. Sa vie, composée par le Pere Amelote, contient un grand nombre de ses Pensées, de ses Lettres & de Maximes. Son idée du Sacerdoce de J. C. a été donnée par le Pere Quesnel l'an 1677. Le Pere Charles de Condren avoit un esprit penetrant, étendu & plein de Religion. * Le Pere Amelote, *Vie du Pere de Condren.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVII. siecle.*

CONDRIEU, ou COINDRIEUX, *Condriacum* ou *Condrievium*, Bourg de France dans le Lyonnois, est

situé sur le pied d'une agreable colline sur la rive droite du Rhône, à sept lieuës au dessous de Lyon, & à deux de Vienne. Il est renommé par ses bons vins, & mal nommé Coindrieu par des personnes peu informées. Outre la Paroisse, il y a un Couvent de Recolets, & un Monastere de Religieuses de la Visitation. * Sanson Baudrand.

CONDROS, Petite Province de l'Evêché de Liege, en Allemagne, qui s'étend depuis le Territoire de la ville de Liege jusqu'à Dinant sur la Meuse, ayant la Hasbaye & le Comté de Namur au Nord, & le Duché de Luxembourg au Midi. Huy en est la Ville Capitale. On y trouve encore Chiney & Dinant, que les François ont long-temps possedées; mais qu'ils ont renduës à l'Evêque de Liege par la paix de Ryswick. * Maty, *Dict.*

CONDUR, petite Ville de la Presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, Elle est dans le Royaume de Bisnagar, environ à douze lieuës de Narzingue, vers le Nord, & autant de Calecut vers le Couchant. * Maty, *Dict.*

CONECTE (Thomas) fameux Carme Breton, qui parut en 1428. & prêcha en divers endroits de l'Europe, où les peuples le recevoient comme un nouvel Apôtre. L'affluence du monde l'obligea souvent de prêcher dans les plus grandes places des Villes; & on dit qu'il touchoit si vivement les cœurs, qu'il fit, que plusieurs Dames portoient elles-mêmes leurs ornemens & leurs bijoux en pleine assemblée à ce Prédicateur, qui les faisoit brûler publiquement sur un échafaut dressé exprès. Après un long séjour dans les Païs-Bas, il alla en Italie & reforma l'Ordre des Carmes à Mantouë, d'où il passa à Venise, dont il accompagna les Ambassadeurs de la Republique à Rome, où il prêcha avec tant d'emportement contre les mœurs de cette Cour, & avança même quelques erreurs, ou du moins quelques veritez trop libres que le Pape Eugene IV. le fit mettre en prison, & donna ordre au Cardinal de Roüen & à celui de Navarre de lui faire son procès. On le condamna à être brûlé, & il fut executé publiquement à Rome en 1434. * Guillaume Paradin, *An. de Bourg.* Bayle, *Dict. Crit.*

CONEGLIANO ou CONEGIANO, Bourg ou petite Ville de l'Etat de Venise en Italie, dans la Marche Trevisane sur la riviere de Mottegano, à quatre lieuës de Trevigny du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CONE I ou CAUNE, en Latin *Conaeus* (Georges) Ecossois & Catholique, sortit jeune de son païs, & passa en Italie, où après avoir demeuré quelque temps à Modene, il alla à Rome sous le Pontificat du Pape Paul V. Caune sçavoit le Grec & le Latin, & étoit homme de bien. Le Cardinal Montalte le voulut avoir dans sa Maison; & après la mort de ce patron, il en trouva un autre dans la personne du Cardinal François Barberin, neveu du Pape Urbain VIII. Ce Pontife eut beaucoup d'estime pour Caune, qu'il envoya Nonce auprès de Marie Henriette Reine d'Angleterre. Il s'acquitta très-bien de cette commission: trois ans après il revint à Rome, & il y mourut le 10. Janvier de l'an 1640. à l'âge de 42. ans, dans le temps que le Pape lui devoit donner le Chapeau de Cardinal, comme la récompense de ses services, & le prix de son merite. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon. *La Vie de Marie Stuart. De institutione Principis. De duplici statu Religionis apud Scotos. Demonstratio Religionis, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illust. c.* 74. Le Myre, *de Scrip. Sac. XVII. &c.*

CONER, Ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, en Ultonie, avec Evêché suffragant d'Armacgh. Elle est située sur le Lac Cone, & dans le Comté de Downe, & est presque ruinée. * Sanson. Baudrand.

CONFALON ou GONFALON, Confrairie de Seculiers, dits *Penitens*, fut établie par quelques Citoïens Romains, à qui saint Bonaventure prescrivit environ l'an 1264. une forme particuliere de prieres, leur enjoignant de dire tous les jours vingt-cinq fois l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique, avec l'Antienne des Morts, *Requiem aeternam*. Le Pape Gregoire XIII. confirma cette societé du Confalon l'an 1576. & lui donna plusieurs Privileges & Indulgences, qu'on pourra voir dans les Bulles que nous citons. Trois ans après, sçavoir le 26. Avril 1579. il l'érigea en Archi-Confrairie, & lui permit de s'aggreger d'autres Confrairies. L'an 1583. il lui donna le soin de délivrer des Chrétiens esclaves des Infideles, & permit de faire des quêtes pour ce sujet; & même le Pape Sixte V. fixa un revenu pour cela. La Confrairie des Penitens du Confalon de Lyon est aggregée à celle de Rome, & l'Historien du Rubis assure qu'elle étoit établie dès l'an 1418. Elle doit pourtant son établissement à Maurice du Peirat, Chevalier de saint Michel. Le Roi Henri III. qui aimoit ces exercices de pieté, y parut souvent en simple Confrere; & c'est de là que cette Compagnie a eu le nom de Compagnie Royale. Ce Prince en ayant voulu établir une à Paris, qu'il dédia l'an 1583. à l'Annonciation, il se servit du même de Peirat, qu'il fit Vice-Recteur, prenant pour lui-même la qualité de Recteur. Il assista en habit de Penitent à une Procession, où le Cardinal de Guise portoit la Croix, & le Duc de Maïenne son frere étoit Maître des Ceremonies. Cette dévotion du Prince passa pour hypocrisie dans l'esprit de plusieurs, & l'on sçait les railleries que d'Aubigné en fait dans son Histoire. Le P. Edmon Auger composa une Apologie pour ces Institutions, sous le nom de Metanée, ou *Penitence.* * Sponde, *A. C.* 1274. *n.* 11. 1576. *n.* 17. & 1583. *n.* 10. Le II. volume du Bullaire, *Const.* 38. & 79. *Greg. XIII. & Const.* 37. *Sixte V. &c.*

CONFARREATION, *Confarreatio.* La Ceremonie de la Confarreation, qui s'observoit chez les Romains dans certains Mariages avec un Gâteau de froment. Cette ceremonie se faisoit avec certains mots en presence de dix témoins; on offroit un Gâteau de froment, ensuite la femme donnoit la main à son futur époux, & le Grand Prêtre faisoit ensuite la ceremonie du Mariage. Tous les Auteurs ne conviennent pas de plusieurs particularitez de cette Confarreation. Voici ce qu'en dit Tacite: on avoit accoûtumé de nommer trois personnes de race Patricienne, & de qui les peres eussent observé dans le Mariage la ceremonie de Confarreation; mais on ne le pourroit plus faire à present, ou parce que cette ceremonie étoit negligée, ou par la difficulté qu'il y avoit à la pratiquer, ou plûtôt par le peu de soin qu'on avoit des choses de la Religion, ou enfin pour le droit qu'avoient les Prêtres, & leurs femmes d'être mis hors de la puissance de leurs peres, en vertu de cette dignité. *Antiqq. Rom.* Jean Rosin. Thom. Dempster.

CONFEDEREZ d'*Ecosse*. *Voïez* CONVENANT.

CONFESSION. Ce mot a une signification que l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'Histoire. Les Anciens ont ainsi appellé les sepulcres ou tombeaux des Martyrs, que l'on nommoit aussi Confesseurs, parce qu'ils avoient confessé publiquement la Religion Chrétienne. La Confession de saint Pierre à Rome étoit fermée avec deux clefs; & lorsque les Papes envoïoient aux Rois & aux Princes de la limure des chaines de S. Pierre, ils l'enfermoient dans une clef d'or creuse, semblable à celles dont le sepulcre de ce Chef des Apôtres étoit fermé. * Du Cange *Glossar. Latinit.*

CONFESSION D'AUSBOURG, Profession de Foy des Lutheriens, presentée à l'Empereur Charles-*Quint* à Augsbourg l'an 1530. Avant que d'aller à la Diete d'Augsbourg, le Duc de Saxe, du consentement des Princes Protestans ses Associez, fit dresser par Luther, une Profession de Foi en dix-sept Articles, qui furent comme la matiere dont on forma cette celebre Confession. Philippe Melancthon fut choisi pour la mettre en bonne forme; & il la divisa en vingt-un Article, dont quelques-uns, comme ceux qui concernent l'Essence d'un seul Dieu, la Trinité des Personnes, & l'Incarnation du Verbe sont Orthodoxes; & les autres sont conçus en de certains termes, ou qui adoucissent ce qu'il y a de plus odieux & de plus manifestement contraire à la Foi dans leur doctrine, qui ne laisse pas d'être heretique avec tous ces adoucissemens. Il en a ajoûté sept autres pour corriger les prétendus abus dans l'Eglise Romaine. Cette Confession des Protestans exposée de la sorte par Philippe Melancthon en ces 28. Articles, fut aussi-tôt portée à Luther, qui l'approuva, quoiqu'il eût souhaité qu'on n'eût pas tant adouci les choses, & qu'on ne se fût pas exprimé d'une maniere si molle. Après cela l'Electeur de Saxe, avec le Duc Jean-Frederic son fils, les autres cinq Princes Protestans, & les Députez de Nuremberg & de Rutlingue, presente-

rent à l'Empereur cette Confession de Foi en Allemand & en Latin. On montre encore aujourd'hui la salle où Charles-*Quint* la reçût. Elle étoit divisée en deux parties, dans le dessein qu'avoit eu son Auteur de montrer le fort de sa doctrine, & le foible prétendu de celle des Catholiques. La premiere partie contenoit 21. Articles, dont le I. avoüoit ce que les quatre premiers Conciles Generaux avoient décidé du Mystere de la Trinité. Le II. reconnoissoit le peché originel, comme font les Catholiques; mais il leur étoit contraire dans la définition de ce peché, qu'il disoit n'être autre chose que la concupiscence. Le III. contenoit ce qu'il y a dans le Symbole des Apôtres pour l'Incarnation, la Vie, la Passion, la Mort, la Resurrection & l'Ascension de Jesus-Christ. Le IV. établissoit contre les Pelagiens, que l'homme ne pouvoit être justifié par ses propres forces; mais il soûtenoit contre les Catholiques, que la justification se faisoit par la Foi, à l'exclusion des bonnes œuvres. Le V. convenoit avec les Catholiques, en ce que le Saint Esprit est donné par la parole de Dieu, & par les Sacremens, mais il disconvenoit avec eux, en ne reconnoissant l'operation de ce divin Esprit que dans la seule Foi. Le VI. avoüoit que la Foi devoit produire de bonnes œuvres pour obéir à Dieu, & non pas pour meriter la justification. Le VII. ne composoit la veritable Eglise que de personnes saintes. Le VIII. reconnoissoit l'efficace des Sacremens, quoiqu'ils fussent administrez par des méchans ou hypocrites. Le IX. qui montroit contre les Anabaptistes, la necessité de baptiser les enfans, n'avoit rien d'opposé à la Foi Catholique. Le X. assûroit la présence du Corps & du Sang de Jesus-Christ sous les especes de l'Eucharistie; mais il ajoûtoit contre la doctrine Catholique, que le Saint Sacrement ne consistoit que dans l'usage, & se devoit donner sous les deux especes. Le XI. accordoit la necessité de l'absolution dans le Sacrement de Penitence; mais il nioit qu'on fût obligé de déclarer ses pechez en particulier. Le XII. condamnoit les Anabaptistes, qui disoient que quiconque avoit été une fois justifié, ne pouvoit plus perdre le Saint Esprit; & les Novatiens, qui ne vouloient point donner l'absolution des pechez commis après le Baptême: mais il nioit contre la Foi Catholique, qu'un pecheur repentant pût meriter par des actions penitentes la remission de ses pechez. Le XIII. exigeoit la Foi actuelle dans l'usage des Sacremens. Le XIV. défendoit d'enseigner publiquement dans l'Eglise, ou d'y administrer les Sacremens sans une vocation legitime. Le XV. commandoit de garder les Fêtes, & d'observer les ceremonies. Le XVI. tenoit les Ordonnances civiles pour legitimes, approuvoit les Magistrats, la proprieté des biens, & le Mariage. Le XVII. reconnoissoit la Resurrection, le Jugement general, le Paradis & l'Enfer, & condamnoit ces deux erreurs des Anabaptistes, que les peines des Demons & des damnez finiroient, & que mille ans avant la Resurrection, les Justes regneroient dans le monde avec Jesus-Christ. Le XVIII. declaroit que le libre arbitre ne suffisoit pas pour ce qui regarde le salut. Le XIX. qu'encore que Dieu eût créé l'homme, & qu'il le conservât, il n'étoit point, & ne pouvoit être la cause de son peché. Le XX. que les bonnes œuvres n'étoient pas tout-à-fait inutiles. Et le XXI. défendoit d'invoquer les Saints.

La seconde partie de la Confession d'Augsbourg étoit tout-à-fait contraire aux Catholiques: elle contenoit les sept principaux abus, que l'on disoit avoir obligé les Lutheriens à se separer de l'Eglise Romaine. Le I. Article ordonnoit la Communion sous les deux especes, & défendoit la Procession du Saint Sacrement. Le II. condamnoit le celibat des Prêtres, & des autres qui en faisoient vœu. Le III. abolissoit les Messes basses, & vouloit que du moins quelque partie des Assistans communiât avec le Prêtre. Le IV. vouloit qu'il ne fût pas necessaire de dire exactement le nombre de tous ses pechez dans le Sacrement de Penitence. Le V. n'admettoit point les Traditions. Le VI. improuvoit les vœux Monastiques. Le VII. disoit que la puissance Ecclesiastique ne consistoit qu'à prêcher l'Evangile, & à administrer les Sacremens, & déclamoit contre le Pape & les Evêques.

Voilà quelle étoit la Confession de Foi des Lutheriens dont Charles-*Quint* fit faire la refutation par les Docteurs Catholiques. On fut ensuite aux avis; & comme le nombre des Catholiques surpassoit celui des Protestans, la Confession fut rejettée. L'Empereur permit encore une Conference entre sept Députez de chaque côté, & l'on choisit dans chaque parti deux Princes, deux Jurisconsultes, & trois Theologiens. Ils s'assemblerent le 16. Août; & Melancthon, qui étoit alors le Chef du Parti en l'absence de Luther, fit si bien par ses adoucissemens ordinaires, que dès le lendemain on se trouva d'accord sur 15. Articles des 21. qui font la premiere partie de la Confession d'Augsbourg touchant les dogmes de la Foi. Car outre ceux dont les Lutheriens sont toûjours convenus avec nous, touchant nos Mysteres, ils avoüerent dans le *second*, que par le Baptême le peché originel nous est remis, quoique la concupiscence qui en est l'effet, nous demeure. Dans le *quatriéme*, le *cinquiéme*, & le *sixiéme*, que ce n'est pas la Foi seule, mais la Foi & la grace sanctifiante, qui nous justifient. Dans le *septiéme* & le *huitiéme*, que l'Eglise comprend les pecheurs aussi-bien que les justes. Et dans le *dix-septiéme*, que nous avons nôtre libre arbitre, & que nous ne pouvons rien pour nôtre salut, sans la grace & le secours surnaturel de Dieu. On ne s'accorda qu'en partie sur trois Articles. Car sur le *douziéme*, les Protestans voulurent bien admettre la Satisfaction, comme une partie de la Penitence, pour en faire les fruits selon l'Evangile; mais non pas comme necessaire pour la remission de la peine dûë à nos pechez. Sur le *vingtiéme*, ils avoüerent la necessité des bonnes œuvres, mais non pas leur merite. Et quant au *vingt-uniéme*, ils reconnurent que les Saints & les Anges intercedent pour nous, & ils voulurent bien honorer leur Fête & leur memoire; mais non pas les invoquer. Les trois autres Articles, à sçavoir, le *onziéme*, le *quatorziéme*, & le *quinziéme*, qui sont de la Confession Sacramentelle, de l'Ordre, des Ceremonies & Usages de l'Eglise, furent reservez pour être examinez avec les sept Articles de la seconde Partie, qui traite des abus prétendus. Quant à ces derniers points, on ne put jamais convenir entierement d'aucun Article. Alors on resolut de reduire le nombre des Députez à trois de chaque côté; sçavoir, à deux Canonistes & un Theologien. Eckius fut nommé pour les Catholiques, & Melancthon pour les Protestans. Mais cette Conference se termina sans qu'on pût rien conclurre. Il faut remarquer que les quatre Villes Imperiales de Strasbourg, de Constance, de Memingue, & de Lindo, avoient aussi presenté leur Confession de Foi; mais differente de celle des Lutheriens, en ce qu'elle suivoit la doctrine de Zuingle sur l'Eucharistie. * Sleidan, Sekendorf, Cochlée, M. de Meaux. *Hist. des Variations.* Varillas. Maimbourg, &c. *Voyez* Diete d'Ausbourg.

CONFESSIONISTES ou PROTESTANS: Lutheriens ainsi appellez de la Confession de Foi qu'ils presenterent à l'Empereur Charles-*Quint*, étant à Augsbourg en 1530. d'où on l'a nommée la Confession d'Ausbourg. * Sleidan.

CONFLANS, nom corrompu de *Confluent*, qui signifie l'assemblage & la jonction de deux rivieres. Entre les lieux qui sont ainsi appellez, on peut ici remarquer celui de Conflans, à une lieuë au dessus de Paris, à l'endroit où la Marne entre dans la Seine. Ce fut en ce lieu que Jeanne, Reine de Navarre, mourut en 1349. Il appartient à present aux Archevêques de Paris, où ils ont une Maison très-magnifique, qui a été fort embellie par M. François de Harlay de Chanvalon, ci-devant Archevêque de Paris. Avant que les Carmes Déchaussez eussent fait bâtir aux Carrieres, proche de cette Maison, il y avoit entre Conflans & Charenton un Echo des plus surprenans du monde. Pline, *l. 36. c. 15.* rapporte comme une chose fort rare, qu'il y en avoit un à Athenes, & un autre à Olympie, qui répondoient jusqu'à sept fois; mais on assûre que celui-ci repetoit la voix jusqu'à dix.

CONFLANT S. HONORINE, Bourg de l'Isle de France, situé au Confluent de l'Oyse & de la Seine, entre Poissy & Pontoise, à 5. ou 6. lieuës au dessous de Paris. * Maty, *Diction.*

CONFLANT en Jarnisi, Bourg du Duché de Bar en Lorraine, situé au Confluent d'une petite riviere

avec l'Orne, entre Verdun & Mets. Quelques Geographes prennent ce bourg pour le lieu appellé anciennement *Iblsodurum*, que d'autres placent à Beuville, village de la même contrée, sur une petite riviere entre Conflant & le bourg de Fresne. * Maty, *Diction.*

CONFLANT, Bourg ou petite Ville de la Savoye propre. Ce lieu est Chef d'un Mandement, qui porte son nom, & situé au Confluent du Doron & de l'Isere, à 6. ou 7. lieuës de Chamberi, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CONFLENT ou LE CONFLENT, *Confluentes*, petit païs de France dans le Roussillon, vers les Monts Pyrenées. C'est dans cette contrée qu'est Villa-Franca sur le Tet, au dessus de Perpignan & la Forteresse de Montloüis. Ce païs fut cedé au Roi par le Traité des Pyrenées de l'an 1659. où il est dit en l'Article 42. que le Roi Très-Chrétien demeurera en possession de toute la Comté & Viguerie de Roussillon, & de la Comté & Viguerie de Conflent, Voyez *P. de Marca*, dans son Livre intitulé *Marca Hispanica.*

CONFOULENS, Bourg de France dans la Marche aux confins de l'Angoumois & du Poitou, sur la Vienne, à dix lieuës au dessous de Limoges. * Maty, *Dictionaire.*

CONFUCIUS, fameux Philosophe Chinois, nâquit selon quelques-uns l'an 550. & selon d'autres l'an 483. avant la naissance de J. C. dans le Royaume de Lû, qui est maintenant la Province de Xantung. Il étoit, si l'on en croit les Chinois, d'une Famille illustre, qui tiroit son origine de Ti-y, vingt-septiéme Empereur de la II. race, & son pere Xoleamhé avoit une charge considerable dans le Royaume de Sùm. Dès sa jeunesse il s'acquit beaucoup de reputation parmi les Chinois, à cause de la vivacité de son esprit & de la solidité de son jugement. Etant Mandarin, & employé dans le Gouvernement du Roïaume de Lû, il fit bien-tôt connoitre, combien il est important que les Rois soient Philosophes, ou qu'ils aient des Philosophes pour Ministres. La science des mœurs, & la Politique, dont il avoit penetré les secrets, le firent admirer dans la conduite de l'Etat, & dans l'établissement des Loix. Le desordre neanmoins se glissa dans la Cour du Prince, à l'occasion de plusieurs belles filles que le Roi de Xi envoya au Roi de Lû, pour l'efferminer par cet artifice, & pour lui faire quitter le soin de son Royaume. Confucius voyant que le Roi n'écoutoit plus ses conseils, se défit de sa charge, quitta la Cour, & se retira dans le Royaume de Sùm. Il fit profession publique d'enseigner la Philosophie Morale; & sa reputation lui attira plus de trois mille Disciples, dont il y en eut 72. qui surpasserent les autres en science & en vertu, & pour qui les Chinois ont encore à present une veneration particuliere. Confucius divisa sa Doctrine en quatre Parties, & ses Disciples en un pareil nombre de Classes. Le premier Ordre étoit de ceux qui s'étudioient à acquerir les vertus. Le second Rang étoit de ceux qui apprenoient l'Art de raisonner & l'Eloquence. Dans la troisiéme Classe on traitoit du gouvernement de l'Etat, & du devoir des Magistrats. La 4. Classe s'occupoit à discourir noblement sur tout ce qui regarde la science des mœurs. Ce sçavant homme avoit une modestie extraordinaire, & déclaroit hautement qu'il n'étoit pas l'inventeur de sa doctrine; mais qu'il l'avoit tirée de ses prédecesseurs, & principalement des Rois Yao & Xun, qui l'avoient devancé de plus de 1500. ans.

On conte qu'il assuroit qu'il y avoit dans le païs d'Occident un saint homme nommé Sisam-ten-Ximgim, dont on ne dit rien davantage; que l'an 66. après la naissance de JESUS-CHRIST, l'Empereur Mimti envoya des Ambassadeurs en Occident pour chercher ce saint personnage; mais qu'étant arrivez dans une isle proche de la Mer Rouge, ils s'arrêterent à considerer une fameuse Idole nommée Fé, representant un Philosophe qui avoit vêcu dans les Indes, 500. ans avant Confucius. Ils emporterent cette Idole dans la Chine, avec des instructions sur le culte qu'on lui rendoit. Mais c'est une histoire qui n'a aucun fondement, & le Sage ou le Saint que Confucius veut qu'on attende, & dont il dit qu'il ne viendra peut-être qu'après cent siecles, devoit approuver les loix, les maximes & la doctrine des Rois de la Chine bien éloignées de celles du Christianisme. On dit que ce Philosophe prévoyant la fin de ses jours, & le desordre épouventable de la Cour du Roi de Lû, chanta ces Vers entremêlez de soupirs: *Montagne immense, où es-tu tombée? la grande machine est renversée, les hommes sages & les vertueux ont manqué: Les Rois,* ajoûta-t'il, *ne suivent pas mes maximes, je ne suis plus utile au monde; ainsi il est temps que j'en sorte.* Il tomba dans une letargie qui dura sept jours, & mourut enfin âgé de 73. ans. On l'enterra dans le Royaume de Lû (où il étoit retourné avec ses Disciples, proche de la ville de Kio-fu, sur le bord de la riviere Sù.) Son tombeau est dans l'Academie même où il faisoit ses Leçons, laquelle est fermée de murailles comme un bourg. Il ne laissa point d'enfans vivans, mais un petit-fils, qui soûtint sa maison. Ses descendans ont toûjours été en grand honneur chez les Chinois.

Depuis plus de deux mille ans, ce Philosophe a toûjours été en grande veneration dans la Chine, & personne n'est élevé à la qualité de Mandarin, & aux charges de la Robe, qu'après avoir été reçû Docteur selon la doctrine de Confucius. En toutes les villes il y a des Palais qui lui sont consacrez; & lorsque quelqu'un des Officiers de Robe passe devant, il descend de son palanquin, & fait quelques pas à pied, pour rendre honneur à sa memoire. Sur le frontispice des Palais qui lui sont consacrez, on voit ses éloges en grandes lettres d'or, avec de semblables titres, *Au grand Maître: à l'Illustre: au sage Roi des Lettres.* Dans ces éloges, les Chinois n'y employent jamais celui d'*Tun*, qui est on nom destiné aux Idoles: par où ils donnent à connoître que la doctrine de Confucius condamnoit l'Idolâtrie. Il restoit encore en 1646. un de ses descendans, qui tenoit un rang considerable dans l'Etat: & Xanchi, Roi Tartare, qui conquit la Chine, le reçût avec beaucoup d'honneur. Ceux de cette famille sont Mandarins nez, & ont un privilege qui ne leur est commun qu'avec les Princes du Sang, de ne païer aucun tribut à l'Empereur. Outre cela tous ceux qui reçoivent le titre de Docteur, doivent faire un present au Mandarin de la race de Confucius. Les quatre livres que l'on attribuë à Confucius, sont considerez parmi les Chinois, comme des livres de la même autorité que leurs cinq anciens livres Classiques. Le premier de ces quatre livres est intitulé, *Ta-Kio*, ou *la grande Science.* Il n'y a que le premier chapitre de ce livre qui soit de Confucius, c'est son disciple *Tieng-Su* qui l'a donné, & le reste de ce livre est une explication du premier chapitre faite par ce disciple. Le second intitulé *Chun-Jung*, ou *du milieu de la Vertu*, est l'Ouvrage de *Cu-cu*, petit-fils de Confucius disciple de Cemcius, & Maître de Mencius. Le troisiéme intitulé *Lungyu* ou *Conferences*, est un Recüeil des actions & des sentimens de Confucius & de ses Disciples. Le quatriéme est un Recüeil des conversations que Mencius, né quatre-vingt-seize ans après la mort de Confucius, a euës avec des Sçavans de son temps, le P. Couplet a traduit en Latin les trois premiers livres de cet Ouvrage. Quoique quelques-uns aïent voulu trouver la Religion du vrai Dieu dans ces livres; en les examinant bien, on n'y trouve que l'Atheïsme & l'impieté car 1. c'est le Ciel ou la vertu qui y tient lieu de la plus haute Divinité. 2. On y produit les cultes superstitieux & des sacrifices à d'autres êtres qu'à Dieu. 3. On n'y promet point d'autre bonheur, ni d'autre récompense que celle de cette vie. * Martini, *Histor. Sinica Intorcetta Couplet. Défense de la Censure de la Faculté de Theologie de Paris. Consultez aussi l'article de la Chine.*

CONGALLE I. quarante-quatriéme Roi d'Ecosse. Il succeda à CONSTANTIN I. son Oncle. Il s'attacha à reformer les mœurs de ses sujets, & à reprimer les voleries & les brigandages. Il tâcha de civiliser ses peuples par son exemple: & il châtia ou méprisa ceux qui ne voulurent pas obéir: en sorte qu'il rétablit toutes choses dans l'ordre. Les Bretons voyant que c'étoit un Prince pacifique solliciterent Aurelius Ambrosius, à reprendre sur les Ecossois le Westmorland, ce qui fit apprehender une guerre; mais tout se termina à l'amiable. Il fut toûjours en guerre avec les Saxons, qui faisoient des courses continuelles avec leur Cavalerie, & qui envoïoient une partie de leur armée, pour secourir les Bretons. C'étoit sous le regne de ce Prince, que vivoient Merlin & Gildas, deux fameux Prophetes Bretons. Con-

galle mourut l'année 500. après en avoir regné 12.* Buchanan.

CONGALLE II. quarante-septiéme Roi d'Ecosse succeda à EUGENE III. en 558. C'étoit un Prince paisible & pieux, & qui se rendit recommandable à la posterité par ses vertus. Il le disputoit aux Religieux de son temps, pour l'austerité de la vie, quoi qu'alors ils vécussent sous une discipline très-severe. Il les enrichit par les revenus & les terres qu'il leur donna. Il reprimoit la licence des soldats & autres plûtôt par l'exemple de sa propre vie, que par la séverité de ses Loix. Il donna du secours aux Bretons contre les Saxons, & mourut en 568. * Buchanan.

CONGALLE III. soixante-sixiéme Roi d'Ecosse, succeda à ACHAIUS, & après avoir regné cinq ans en paix, il mourut en 814. * Buchanan.

CONGAN, Abbé de Surei en Irlande, de l'Ordre de Clairvaux, vivoit en 1180. & étoit contemporain de S. Bernard. Il écrivit la vie de saint Malachie, que saint Bernard composa depuis, à la priere du même Abbé, comme il est facile de le juger par la Préface. *Tu mihi Abbas Congane injungis, &c.* * Simler, *in Bibliot. Gesn.* Possevin, *in Appar. sac.* Balæus, *de Script. Brit. cent.* 14. *n.* 86. Waræus, *Bibl. Hib. lib. de Episc. Lagen. & Monast. Cister.* & Charles de Wisch, *Bibl. Cist.*

CONGE (le) *Congius*, Mesure ancienne, qui contenoit six sextiers, le sextier contenant deux hemines, & l'hemine neuf onces, ce qui faisoit un peu moins de cinq pintes. * *Antiqq. Gr. & Rom.*

CONGELSHOF, (Jacques) Auteur de l'Histoire de Strasbourg, que nous avons dans le Recüeil des Ecrivains Allemans.

CONGIAIRE, *Congiarium*, certaine somme de deniers que les Empereurs faisoient distribuer de temps en temps au peuple Romain: cette liberalité se nommoit par les Latins, *Congiarium*, *le Congiaire*; mais les liberalitez que les mêmes Empereurs faisoient aux soldats, se nommoient *le Donatif*, en Latin, *Donativum*; c'est ce que nous apprend Corneille-Tacite, lequel parlant du jeune Cesar, nous dit qu'il donna le Congiaire au peuple, & le Donatif aux soldats, *Congiarium populo, Donativum militibus dedit.* Il fit souvent cette liberalité au peuple durant son regne, donnant 30. petits sesterces à chacun, quelque-fois quarante, & même deux cens cinquante, comme le remarque Suetone. Les enfans n'étoient point exclus de cette liberalité du temps d'Auguste, quoi qu'auparavant il n'y eût que les enfans au-dessus de 12. ans qui y eussent part. *Antiquitez Grecques & Romaines.*

CONGLETON, grand & beau Bourg d'Angleterre dans le Comté de Chester, situé sur le Dane, & gouverné par un Maire & six Aldermans. Ses Habitans font un grand nombre de gands, de bourses, & d'aiguillettes. Congleton est à 123. milles Anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

CONGO, Roïaume en Afrique, dont les bornes sont à l'Orient, l'Abyssinie: à l'Occident, l'Ocean Occidental: au Midi le Monomotapa, & la côte des Cafres; & au Septentrion, le païs des Negres. Il est divisé en plusieurs Provinces ou Roïaumes, qui sont Laonga, Pango, Batta, Songe, Sunde, Pemba & Bamba, qui reçoivent leurs noms de leurs principales villes. Celle de San-Salvador, nommée auparavant *Banza*, est l'endroit où le Roi fait son séjour ordinaire, & est remarquable par son assiete avantageuse. Tout le païs est arrosé de plusieurs fleuves, entre autres du Zaire, & du Lelunde. Le Zaire, qui vient d'un Lac du même nom, traverse ce Roïaume; celui de Coanza forme à son embouchure l'Isle de Loanda. Ce païs est assez fertile en fruits, ris, millet, & les chaleurs y seroient insupportables, si elles n'étoient temperées par les vents & par les pluïes. Outre les animaux qui naissent en Europe, ils ont le Zebra, qui ressemble à un mulet, le Dant & l'Epalamiga, qui ont la forme d'un petit bœuf, &c. Jacques Canus Portugais, découvrit ce Roïaume l'an 1484. sous Jean, Roi de Portugal. Le Souverain du Païs se fit Chrétien, & reçut le Baptême, aussi-bien que son fils; mais l'Idolâtrie y fut depuis rétablie, quoi-qu'on n'y abolit pas entierement la Foi Catholique, qui y refleurit au commencement du XVII. siecle. Le Roi du païs envoïa l'an 1608. un Ambassadeur au Pape Paul V. pour se soûmettre à l'Eglise Romaine. Au reste, le terroir y est très-fertile à cause du grand nombre de rivieres qui inondent les campagnes, dans les saisons pluvieuses. Les citrons & les oranges y viennent fort bien, & sont d'un goût excellent. Les palmiers fournissent quantité de dattes dont on fait du vin. Les bords de la riviere de Lelunde, jusqu'à San-Salvador, sont plantez de cedres, & autres arbres odoriferans. La plus grande partie de la casse & des tamarins, qui se consument en Hollande, vient de ce païs-là. Il y a quantité d'Elephans, & d'une grosseur prodigieuse. On y trouve une espece de Sanglier que l'on nomme *Emgalo*, dont les dents sont fort estimées, parce que leur limûre étant prise avec du boüillon est un excellent antidote, & un remede assuré contre la fiévre; c'est pourquoi les Portugais en achetent beaucoup. On y voit sur les arbres une petite bête fort jolie nommée *Entiengie*, dont la peau est mouchetée de diverses couleurs. Elle ne descend jamais à terre, & l'on dit qu'elle meurt aussi-tôt qu'elle la touche. Cette bête a toûjours autour d'elle, certains petits animaux noirs appellez *Embis*, qui sont comme ses gardes. Il y en a dix qui vont devant, & dix qui la suivent; mais lorsque les premiers ont donné dans les filets du Chasseur, les autres prennent la fuite, & le petit *Entiengie* se laisse prendre. Sa peau est si estimée, qu'il n'y a que le Roi de Congo qui en porte, ou les Princes & Grands Seigneurs à qui il en donne la permission. Les Rois même de Lovango, de Cacongo & de Goy, lui font demander de ces peaux, en present. Presque tous les habitans de Congo sont extrémement noirs; mais ils ne sont pas difformes, comme les Negres de la Nubie & de la Guinée. Ce sont gens fiers & arrogans à l'égard de leurs voisins; mais civils & honnêtes envers les étrangers. Ils ont l'esprit vif & ardent, mais ils ne sont pas ordinairement fort courageux, & vingt Européens mettroient en fuite deux cens Congos. Avant que les Portugais y eussent introduit le Christianisme, les Grands n'avoient point d'autre nom que le titre de leur Seigneurie; comme *Mani-Songo*, Seigneur de Songo; & les personnes du commun prennent des noms de plantes, d'animaux, & autres choses semblables; mais depuis en leur donnant le Baptême, on leur a imposé des noms à la maniere des Chrétiens.

Les revenus du Roi de Congo consistent en quelque tribut annuel, que les Ducs de Bamba, de Batta, & de Sunda, les Comtes de Pembo, de Pango, & ses autres vassaux lui païent en bétail, en millet, & en simbos, qui sont de petites coquilles, dont on se sert au lieu de monnoïe; avec quelques presens de vin, d'huile de palmes, de dattes, & d'autres fruits. L'équipage de la milice est assez singulier. Les Capitaines portent des bonnets carrez, ornez de plumes de Paon ou d'Autruche. Ils ont le haut du corps nud, mais ils portent des chaînes de fer, qui se croisent sur l'estomac & sur le dos. Leurs armes sont l'arc & les fléches, avec une hache & un poignard. Ils ont aussi des boucliers d'écorce d'arbre, garnis d'une peau de buffle. Quelques-uns se servent de mousquets & de fusils. Ils sont tous fantassins, faute de chevaux. Ceux qui commencent l'attaque, portent de petites cloches penduës à la ceinture, pour s'animer par ce bruit. Les Gouverneurs ont le titre de *Mani*, joint au nom de la Province ou de la ville dans laquelle ils commandent; & le Roi même ne dédaigne pas ce titre. Ainsi le Gouverneur de Congo s'appelle *Mani-Congo*; le Seigneur de Vamma, *Mani-Vamma.* Il y a quelques Seigneurs à qui le Roi a donné la qualité de Ducs, comme sont les Ducs de Bamba & de Batta. D'autres ont le titre de Comtes, comme celui de Songo; & les Seigneurs moins considerables sont seulement appellez Mani. Les Portugais les nomment tous *Sovas.* Les titres que le Roi se donne dans ses Lettres Patentes, sont, *Mani-Congo, par la grace de Dieu, Roi de Congo, d'Angola, de Manicumba, d'Ocanga, de Cumba, de Lulla, de Zonza, Seigneur des Duchez de Batta, de Sunda, de Bamba, d'Amboile, & de leurs dépendances; de la Comté de Songo, d'Angoy, de Cacongo, & de la Monarchie de Ambondes; Dominateur du grand fleuve de Zaire.* Un de ses divertissemens est de traiter ses Papes & la Noblesse qui se trouve dans son Palais après qu'il a diné, & de les servir lui-même. La Reine est appellée *Mani-Monbanda*; c'est-à-dire, *la Dame des femmes*: car

quoi-que le Roi soit Chrétien, il ne laisse pas d'entretenir plusieurs concubines. Le jour de son mariage, le Roi fait mesurer les lits de tous ses sujets, & il leur fait païer une certaine somme à proportion de leur grandeur, pour les droits de la Princesse. Autre-fois le Duc de Bamba étoit l'heritier présomptif de la Couronne. Depuis, l'élection se fit à la pluralité des voix, & dépendit des principaux Seigneurs, & des Portugais. Enfin il est redevenu hereditaire Le Comte de Songo est le plus puissant des vassaux du Roi de Congo, & veut se soustraire de l'obéïssance qu'il doit à son Souverain, parce que ses Etats sont dans un païs presque inaccessible à une grande armée. En 1644. & en 1647. le Pape, à la priere du Roi de Congo, y envoïa une Mission de Capucins, qui y furent fort bien reçûs du Comte de Songo, & qui se répandirent ensuite dans toutes les Provinces du Roiaume. * Jean de Barros, *l.* 3. *c.* 3. Maffée, *Histoire des Indes.* Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 11. & 1491. *n.* 7. Dapper, *Description de l'Afrique.*

CONGREGATION DES RITES : Jurisdiction à Rome, composée de Cardinaux députez par Sa Sainteté, qui connoissent des ceremonies de l'Eglise, de l'Office Divin, de ce qui concerne la Canonization des Saints, des differens touchant les honneurs & les préséances, & de semblables matieres. Cette Congregation s'assemble dans le Palais du Cardinal Doïen, pour le moins une fois le mois. * Onuphr. Panvin.

CONGREGATION DU S. OFFICE : Jurisdiction à Rome, composée de douze Cardinaux, & de plusieurs Prélats & Theologiens Religieux, qui portent le titre de Consulteurs. Elle connoit des matieres d'Inquisition & d'Heresies ; & elle a son Palais, ses Officiers, & ses prisons. Cette Congregation s'assemble ordinairement le Mercredi au Palais du plus ancien Cardinal, & le Jeudi devant le Pape. Il y a plusieurs autres Congregations à Rome ; comme celle de la Jurisdiction sur les Evêques & sur les Reguliers. Celle du Concile : elle a pouvoir d'interpreter le Concile de Trente. Celle de l'Index, qui juge des livres à imprimer ou à corriger ou à censurer. Celle du Gouvernement de tout l'Etat de l'Eglise. Celle de *Bono regimine.* Le Cardinal Neveu est d'ordinaire Chef de ces deux dernieres. Celle de la Monnoïe. Celle des Evêques, où l'on examine ceux qui doivent être promus aux Evêchez d'Italie : elle se tient devant le Pape, &c. Les Congregations changent quelque-fois selon la volonté des Papes, qui en établissent souvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain temps, & pour décider de certaines affaires particulieres. *Consultez* le Cardinal Jean-Baptiste de Luca, qui a fait une Relation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les Congregations, Tribunaux & Jurisdictions de l'Etat. * Onuphr. Panvin.

CONGREGATION *de Auxiliis*, ou des *Secours de la Grace.* C'est le nom qu'on a donné à la celebre Assemblée de Prélats & de Docteurs, que les Papes Clement VIII. & Paul V. formerent à Rome, pour juger du Livre & de la Doctrine du P. Loüis Molina Jesuite Espagnol, qui a pour titre *de Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii.* Les Dominicains, qui avoient disputé les premiers à Salamanque contre les Theses où la Doctrine de Molina est soûtenuë, furent ses Dénonciateurs à Rome, & prétendirent y faire voir, que ce Livre étoit rempli des Doctrines Pelagiennes & Semi-Pelagiennes sur la Grace suffisante, la Prédestination Gratuite & la Science moïenne. Cinquante propositions y furent jugées dignes de censure, & l'on prit la resolution de les condamner. Cette Congregation se tint depuis le second de Janvier mil cinq cens quatre-vingt-dix-huit, jusqu'au vingt-huitiéme d'Août de mil six cens sept. Après la soixante-huitiéme Session du vingt-deuxiéme Janvier mil six cens cinq, qui fut la derniere sous le Pape Clement VIII. ce Pontife commanda aux Secretaires de la Congregation de faire sçavoir aux Dominicains & aux Jesuites, qu'ils eussent à se tenir prêts, pour répondre à la premiere Session, s'ils reconnoissoient que la Doctrine de S. Augustin touchant la Grace fût contenuë dans quinze Articles, qu'il avoit dressez. On croit que ce Pape avoit resolu de décider le different par une Bulle, si les Jesuites refusoient de se rendre. Mais sa mort arrivée le troisiéme Mars de mil six cens cinq délivra les Jesuites de la crainte qu'ils avoient euë de se voir obligez à se retracter ou à être condamnez. Les Cardinaux étant entrez dans le Conclave, pour donner un successeur à Clement VIII. firent un serment, par lequel celui qui seroit élû s'engageoit à terminer cette dispute par un jugement décisif. Leon XI. n'aïant été Pape que vingt-cinq jours, le Cardinal Borghese lui succeda le seiziéme de Mai de mil six cens six, sous le nom de Paul V. Il recommença les Sessions, & il s'en tint encore dix-sept en presence du Pape. La derniere se tint le vingt-huitiéme d'Août mil six cens sept. Le Pape n'aïant appellé à cette Congregation que neuf Cardinaux, sans qu'il y eût aucun Secretaire, qui tint Registre de ce qu'on y dit, on n'a pas pû découvrir sûrement ce qui s'y étoit passé. On dit que le Pape demanda les avis des Cardinaux, pour sçavoir s'il étoit avantageux en ce temps-là de décider les Controverses des Dominicains & des Jesuites, & de quelle maniere on le pourroit faire. On ajoûte, que quatre furent d'avis, que le Saint Siege suspendit son jugement, & cinq qu'il prononçât. On croit que le Cardinal du Perron favorisoit les Jesuites par ordre du Roi de France Henri IV. qui vouloit obliger par-là ces Peres à parler bien à Rome de sa Catholicité, qui y fut toujours suspecte. Quoi-qu'il en soit, on défendit aux Superieurs des deux Ordres de traiter d'heresie la Doctrine, contraire à la leur, jusqu'à ce que le Pape en eût décidé. On leur remit encore un modele de Lettre écrit de sa propre main pour en envoïer des copies dans toutes les Maisons de leurs Ordres. Paul V. y promettoit de publier la décision en son temps, & cependant il leur ordonnoit de s'abstenir de qualifications injurieuses, à l'égard de la doctrine & des personnes. Le premier de Decembre de l'année mil six cens sept, le Pape ordonna dans la Congregation du S. Office, qu'on écriroit à tous les Nonces, pour empêcher l'impression des Livres sur la matiere de la Grace, jusqu'à la publication de la Bulle. Mais cette défense n'a pas été mieux observée, que le serment que Paul V. avoit fait de finir cette Controverse, dans un an, après son élevation au Pontificat, ou que la promesse qu'il fit ensuite aux deux Ordres de publier sa décision. On croit qu'elle auroit été contraire aux Jesuites, qui s'étoient engagez legerement de soûtenir à Rome des opinions contraires à celles de S. Thomas & de S. Augustin ; que l'on n'oseroit y accuser d'erreur, sans se rendre soi-même suspect d'heresie. Cependant, quoi-que cette Bulle n'ait point paru, les ennemis des Jesuites n'ont pas laissé de tirer avantage des Actes de la Congregation *de Auxiliis*, dont le P. Coronel a fait un Abregé, & d'une copie de la Bulle, que l'on dit que Paul V. avoit resolu de publier. C'est ce qui obligea Innocent X. de faire un Decret, qui est datté du vingt-troisiéme Avril mil six cens cinquante-quatre, par lequel il declare, qu'on ne doit ajoûter aucune foi à ces Actes, ni à la prétenduë Constitution de Paul V. & qu'elles ne peuvent être alleguées par aucun des deux partis. Les Jesuites fondez sur ce Decret soûtiennent, qu'on doit regarder ces Pieces comme supposées ou infideles ; mais leurs Adversaires disent, que ce n'est qu'un Decret de Police, & que c'est une regle generale des Congregations de Rome, de ne pas souffrir que l'on publie sans leur ordre ce qui s'y est passé en secret, ni les Decrets qui sont demeurez dans leurs Archives ; ce qui n'empêche point qu'on n'en puisse avoir les veritables Actes, tels que sont ceux du P. Coronel. * *Histoire de la Congregation de Auxiliis. Brevis Enarratio Actorum omnium &c. à Patre Gregorio Nunnio Coronel. &c. Journal du P.* de Lesmos, *&c. Bibliotheque Univers. Tom. XIV. pag.* 228. *&c.*

CONI, en Latin *Cuneum*, Ville d'Italie en Piémont, est située sur une coline, au confluent de deux petites rivieres, la Sture & le Gès, à dix ou douze mille de Saluces. Sa situation la rend naturellement forte. Elle a resisté autre-fois à l'armée du Roi François I. Mais en 1641. celle du Roi Loüis XIII. commandée par le Comte d'Harcourt, l'emporta en peu de temps. Coni est une ville assez riche & marchande. * Sanson.

CONIGLIERE, ou CONEJERA, autre-fois *Tiquadra*, *Triquadra*, petite Isle d'Espagne, située dans la Mer de Majorque & Minorque, proche de la côte Septentrionale de l'Isle d'Yvica. * Maty, *Diction.*

CONIGLIERI, CONIGERAS, anciennement *Pelagia*, *Tarichea*, *Phœnicum Insula.* Ce sont cinq peti-

tes Isles de la Mer de Barbarie. On les trouve entre les côtes de Sicile, de Malthe, & du Roïaume de Tunis, vers le Golfe de Mahomera. * Baudrand.

CONIL, Bourg ou petite Ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Golfe de Cadiz, à cinq lieuës de la Ville de ce nom, du côté du Midi: il s'est agrandi des ruines de l'ancienne *Belo*. * Baudrand.

CONIMBRE. *Cherchez* COIMBRE.

CONINGTHON, (Jean) Provincial de l'Ordre de S. François en Angleterre, étoit Anglois, & se fit Religieux, étant déja avancé en âge. Il passa neanmoins par diverses charges de son Ordre, & fut enfin élû Provincial. Ses Ouvrages sont, un Livre contre Ockam, où il défend la puissance du Pape. Un Commentaire *in Psalmos Pœnitentiales*, *Sermones solemnes in Quadragesimam sancti Gregorii, de Magistro Sententiarum, de Christi Dominio, &c.* il mourut à Cambridge en 1130. * Pitseus, *in vita illustr. Anglor.*

CONINCK ou REGIUS, (Gilles) Jesuite, étoit de Bailleul en Flandres, où il nâquit en 1571. Il se rendit très-habile sous le celebre Leonard Lessius, dont il fut disciple, & devint un des plus excellens Theologiens de sa Compagnie. Il enseigna long-temps, & mourut à Louvain le 31. Mai de l'an 1636. Nous avons divers Ouvrages de sa façon. *Commentatorium ac Disput. in universam D. Thomæ Doctrinam, de Sacramentis ac Censuris, de Mortalitate, Natura, & Effectibus Actuum supernaturalium, Spe, Charitate, &c.*

CONINCK, (Pierre Damase) de Bruges, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, a publié divers Ouvrages de Basile Ponce, de Gilles de Rome & de Gregoire de Rimini, tous Religieux de son Ordre. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.*

CONISALE, étoit un Dieu du Paganisme, que les Atheniens adoroient de la même maniere que les Lampsaciens adoroient Priape. Plusieurs croïent que Conisale & Priape n'étoient que la même divinité reverée en divers endroits. * Strabon, *l.* 3.

CONITIA. *Cherchez* KONITZ.

CONNACIE, Province d'Irlande, que les habitans appelent CONNAUGHT. Elle est en la partie Occidentale de l'isle, entre la Lagenie, l'Ultonie, & la Mommonie; & c'est la même qui fut habitée par ces peuples, que Ptolomée nomme *Cangani* & *Concani*, Strabon, *Consani* & *Consses*. Elle est divisée en six Comtez, qui sont, Clare, Galway ou Galoway, Majo, Slego, Roscomen, & Lettum. Le païs est assez bon; & les pâturages excellens. Henri II. Roi d'Angleterre, se fit Souverain de la Connacie environ l'an 1170. * Camden, *Britan. &c.*

CONNACORIX, Citoïen d'Heraclée dans le Pont, livra cette ville aux Romains, avec un certain Damopheles, qui en commandoit la garnison. Heraclée avoit soûtenu un siege de deux ans en faveur du celebre Mithridate Roi de Pont: Triarius, qui en tenoit le port bloqué avec la flotte Romaine, réduisit les habitans à une extrême famine; ce fut avec lui que traita Connacorix. Il obtint de pouvoir se sauver la nuit avec ses soldats, & tout ce qu'ils pourroient emporter; ce qu'il executa, tandis que Damopheles ouvrit les portes aux Romains, qui pillerent Heraclée, & firent un massacre effroïable de ses Citoïens, la 3. année de la CLXXVII. Olympiade, & 70. ans avant J. C. * Memnon, *c.* 53.

CONNAN, (François de) Seigneur de Coulon & de Rabestan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & un des plus sçavans Jurisconsultes de son temps, étoit de Paris, fils de PIERRE de Connan Maître des Comptes, & de *Marguerite* de Fontaines. Il étudia en Droit à Orleans, sous le Docteur Pierre Stella, à Bourges sous le celebre Alciat, & étant de retour à Paris, il suivit durant quelque temps le Barreau du Parlement, où il s'acquit une grande réputation. Depuis il fut Maître des Comptes; & enfin le Roi François I. l'honora d'une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel, le 29. Mai de l'an 1544. Connan entreprit un travail extrêmement laborieux, & que les Empereurs avoient toûjours negligé. C'étoit de ranger & mettre par ordre cette masse confuse & presque infinie des Loix, qui se trouvent dans le Corps du Droit, & d'en faire une Science certaine & methodique. C'est à quoi il travailloit avec une assiduité extraordinaire; mais il mourut encore jeune au mois de Septembre de l'an 1551. qui étoit le 43. de son âge, & fut enterré dans l'Eglise de sainte Opportune. Il laissa quatre Livres de Commentaires sur le Droit Civil, que Loüis le Roi, dit *Regius*, son ami intime, recueillit & dédia au Chancelier Olivier. Connan avoit épousé *Jeanne* Hennequin, fille de *Nicolas*, Seigneur du Perray & de Bermainville, & de *Jeanne* le Gras; & il en eut NICOLAS de Connan, & *Marguerite* femme de *René* de Rieux, d'où viennent les Marquis d'Asserac. NICOLAS, Seigneur de Rabestan, &c. épousa *Anne* d'O, dont il eut *Marie* de Connan, femme d'*Hector* de Chivré, Seigneur du Plessis de Frazé, & Rabestan, &c. d'où vient *Françoise-Marguerite* de Chivré, mariée en 1634. à *Antoine*, Duc de Grammont, Pair & Maréchal de France. * Sainte-Marthe, *liv.* 1. *Elog. Doct. Gall.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.*

CONNARAY, Bourg ou petite Ville de France, dans le Maine sur l'Huisne, à trois ou quatre lieuës au-dessus du Mans, vers le Levant. * Maty, *Diction.*

CONNAUGHT. *Cherchez* CONNACIE.

CONNESTABLE, Officier de la Couronne de France, qui a été autre-fois en très-grande consideration. Les derniers Empereurs ont eu des *Comtes d'étable*, *Comites stabuli*, dont le nom passa chez les premiers Rois de France, avec la charge des chevaux & de l'Ecurie du Roi, d'où les Latins des siecles barbares ont fait *Comestabilis*, puis *Conestabilis*. Du Moulin le dérive de *Cunens stabilis*. Les anciens Auteurs font souvent mention des Connétables. Aimoin dit que sous Theodoric Roi de Mets, Ebroin & Roccon étoient Comtes d'Etable. Charlemagne envoïa Geillon aussi Comte d'Etable, contre les Esclavons, au rapport du même Auteur, *au liv.* 4. Guillaume l'étoit sous Loüis *le Débonnaire*, & Lendegesile l'avoit été sous Gontran Roi d'Orleans, frere de Chilperic. Depuis l'emploi du Connétable s'étendit dans les armées; & d'Officier de la Maison du Roi, il le devint de la Couronne. Il est vrai que les Connétables n'étoient pas plus puissans que les Chambellans & les Chanceliers, & qu'ils souscrivoient ensemble, & avec pareille dignité, les Chartres & autres Ordonnances Roïales. Ce qui s'observa bien avant sous la troisiéme race; mais depuis, le Connétable commença à s'élever au-dessus des autres. Sa personne a été si privilegiée, qu'on ne pouvoit l'offenser par voïes de fait, sans offenser celle du Roi. Durant la minorité des Souverains, ils étoient nommez après les Princes du Sang. Sous Loüis *le Gros*, Froger de Châlons fut Connétable, avec charge & commandement dans les armées. Tous ceux qui étoient au camp lui rendoient obéïssance après le Roi. Cette prérogative fit refuser avec modestie cette charge à Bertrand du Guesclin, qui allegua; qu'il ne lui appartenoit pas de commander aux freres, aux neveux ni aux cousins de Sa Majesté. La garde de l'épée du Roi étoit commise au Connétable, & il la recevoit toute nuë, étant obligé de lui en faire hommage lige, sans être hereditaire, comme portent les provisions d'Artus de Bretagne. Il regloit toutes les affaires de la guerre, comme la punition des crimes, le partage du butin, la reddition des places, & enfin tout ce qui regardoit les soldats. Pour cela il avoit un Prévôt nommé *de la Connétablie*. On établit quelque-fois un Lieutenant General, qui represente la personne du Roi par tout le Roïaume; mais ce n'est qu'une commission, comme celle de feu Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orleans, pendant la minorité du Roi Loüis XIV. Depuis la suppression de cette charge, il ne laisse pas d'y avoir un Connétable au Sacre des Rois, c'est-à-dire, un Seigneur qui represente cet Officier de la Couronne. Ce fut M. le Maréchal d'Estrées, qui representa le Connétable pendant la ceremonie du Sacre du Roi Loüis XIV. l'an 1654. La Jurisdiction du Connétable ne laisse pas non plus de subsister, & le Siege en est à la Table de Marbre, qui s'appelle la Connétablie & Maréchaussée. Cette Jurisdiction est exercée par les Maréchaux de France, qui étoient les Lieutenans du Connétable. Cette charge fut supprimée par un Edit de Loüis XIII. l'an 1627. M. de Sainte-Marthe & Godefroi ont recüeilli le nom de plusieurs Connétables, des Chartres anciennes.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES Connétables.

Alberic, Connétable sous Henri I. souscrivit à un ti-

tre de l'an 1060. de la fondation de l'Abbaïe de saint Martin des Champs à Paris.

Baudry, Connétable, souscrivit en une Chartre de 1067.

Gautier, Connétable en 1069.

Adeline, ou Aleaume sous Philippe I. souscrivit un titre de 1071. & 1072.

Adam, Connétable souscrivit un titre de 1079.

Thibaut, Seigneur de Montmorency, fils de Bouchard III. dont il est fait mention en trois titres de 1083. 1085. & 1086.

Gasce, ou Gaston de Chaumont, souscrivit un titre de 1107.

Hugues de Chaumont, dit *le Borgne*, depuis l'an 1108. jusqu'en 1138.

Matthieu I. de Montmorency depuis cette année jusqu'en 1166.

Simon, Seigneur de Neaufle.

Raoul I. du nom, Comte de Clermont.

Dreux de Mello, Seigneur de Loches, depuis l'an 1204. jusqu'en 1218.

Matthieu II. dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, combattit courageusement à la bataille de Bouvines l'an 1214. Aïant été fait Connétable, il fit élever cet emploi au-dessus de tous les Offices militaires, & mourut l'an 1230.

Amauri II. Comte de Montfort, jusqu'en 1241.

Humbert V. du nom, Sire de Beaujeu.

Gilles II. du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Trasignies.

Humbert de Beaujeu, Seigneur de Montpensier.

Raoul de Clermont II. du nom, Seigneur de Nesle, fut tué à la bataille de Courtray l'an 1302.

Gaucher de Châtillon V. du nom, Comte de Porcean servit cinq Rois dans cette charge, & mourut l'an 1329.

Raoul de Brienne III. du nom, Comte d'Eu, mourut l'an 1344. aux Tournois, faits aux nôces de Philippe Duc d'Orleans, fils puîné de Philippe de *Valois*.

Raoul de Brienne IV. du nom, Comte d'Eu, convaincu du crime de leze-Majesté, fut mis en prison, & eut la tête tranché l'an 1351. sous le Roi Jean.

Charles de Castille, dit d'Espagne, étant tombé en la disgrace de Charles II. Roi de Navarre, fut tué l'an 1354. à l'Aigle en Normandie, ce qui causa de grands maux en France.

Jacques de Bourbon I. du nom, Comte de la Marche en 1354. mort en 1361.

Gautier VI. du nom, Comte de Brienne, mourut à la bataille de Poitiers l'an 1356.

Robert Sire de Fiennes, en 1356. renonça à la charge de Connétable en 1368.

Bertrand du Guesclin, depuis 1370. jusqu'en 1380.

Olivier Sire de Clisson en 1380. mourut l'an 1407.

Philippe d'Artois, Comte d'Eu, avoit possedé cet Office durant la disgrace de Clisson, & mourut l'an 1397.

Loüis de Sancerre en 1397. mourut en 1402.

Charles Sire d'Albret en 1402. fut tué en la bataille d'Azincourt contre les Anglois l'an 1415.

Valeran de Luxembourg III. du nom, Comte de S. Paul en 1411. par la faction du Duc de Bourgogne.

Bernard VII. du nom, Comte d'Armagnac en 1415. fut tué par des factieux l'an 1418.

Charles I. du nom, Duc de Lorraine, fut fait Connétable par Isabelle de Baviere, & fut bien-tôt chassé. Charles VII. pour lors Dauphin, nomma Jean Stuart, Comte de Boucan, qui mourut l'an 1424. à la bataille de Verneüil.

Artus de Bretagne, Comte de Richemont jusqu'en 1458. Il ne voulut jamais quitter cette dignité, lorsqu'il succeda au Duché de Bretagne: après lui la charge vaqua sept ans.

Loüis de Luxembourg, Comte de S. Paul, en fut pourvû en 1465. Il la garda jusqu'environ l'an 1475. que Loüis XI. lui fit couper la tête pour crime de leze-Majesté.

Jean II. Duc de Bourbon jusqu'en 1488. & après lui la charge vaqua 24. ans.

François I. à son avenement à la Couronne, en pourvut l'an 1515. Charles III. Duc de Bourbon.

Anne Duc de Montmorency, mourut des blessures reçûës à la bataille de saint Denys l'an 1567. La charge vaqua 27. ans, & le Roi Henri *le Grand* la donna l'an 1593. à Henri I. du nom, Duc de Montmorency, fils aîné d'Anne Duc de Montmorency, qui mourut l'an 1614.

Le Roi Loüis XIII. la donna sept ans après en 1621. à Charles d'Albert, Duc de Luines, qui mourut la même année.

François de Bonne, Duc de Lesdiguieres, fut créé Connétable en 1622. & mourut l'an 1626.

Sa Majesté supprima l'année d'après cet Office. Le Connétable, après le Roi, étoit Chef souverain des armées de France. Les fonctions de Connétable sont à present réünies aux charges de Maréchaux de France. * Du Tillet, Du Haillan, & Pasquier, *aux Recherches de la France, liv. 2. cap. 11. & 12.* Vignier. Le Feron. Sainte-Marthe. Godefroi. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CONNOR, petite Ville dans l'Ultonie dans le Comté de Down en Irlande, sur le rivage Nord-West du Lac Conne. Son Evêché a été uni à celui de Down, sous l'Archevêque d'Armach. * *Diction. Anglois.*

CONOBER, Prince de la petite Bretagne, favorisa la revolte de Chramne, fils de Clotaire I. contre son pere. Il fut tué en une bataille, donnée près de la mer en 558.

CONON ou CUNON, Pape, natif de Thrace, nourri en Sicile, & puis fait Prêtre à Rome, succeda à Jean V. le 20. Octobre de l'an 686. Il y avoit eu auparavant quelque Schisme, entre Pierre Archiprêtre, & Theodore Prêtre; l'un aïant été élû par le Clergé, & l'autre par les gens de guerre, qui étoient pour lors à Rome; mais ce trouble fut appaisé par l'élection de Conon, qui ne tint le Pontificat que durant onze mois & vingt-trois jours, étant mort le 13. d'Octobre de l'an 687. Anastase dit qu'il fut surnommé Angelique, & en fait l'éloge. S. SERGE I. lui succeda. * Baronius, *A. C. 686. 687.*

CONON, General des Atheniens, dans la guerre du Peloponnese, desesperant de leurs affaires, se retira avec neuf vaisseaux, lorsque Lysander General des Lacedemoniens défit la flotte d'Athenes, dans le détroit de l'Hellespont: elle étoit à l'ancre dans la riviere de la Chevre, & étoit composée de cent quatre-vingt vaisseaux, qui furent tous pris à la reserve de dix galeres. Trois mille Atheniens y furent faits prisonniers avec leurs Chefs, ce qui fut suivi quelque temps après de la prise d'Athenes, & du renversement de cette Republique. Conon après avoir abordé au Cap d'Abarinde, emporta les plus grands mats des vaisseaux qu'y eussent les Lacedemoniens, envoïa la Galere publique à Athenes, porter les nouvelles du malheur qui étoit arrivé, & se refugia avec huit navires chez Evagoras Roy de Chypre, son ancien ami. Cinq ans après, en la 4. année de la XCIII. Olympiade, & 405. ans avant J. C. il assoupit avec Clesias de Cnide un differend qui s'étoit élevé entre Evagoras & Artaxercès Roi de Perse, sujet de Salamine. Conon écrivit sur ses propres affaires à ce dernier, qui le fit Satrape ou Amiral de sa flotte, à la persuasion d'Evagoras, & de Pharnabaze Gouverneur de l'Ionie, & de la Lydie. Conon revêtu de cette dignité, après une conference qu'il eut avec Pharnabaze, aborda en Cilicie avec quarante vaisseaux qu'il trouva prêts à mettre en mer, & s'y prépara à la guerre. Il fut enfermé dans l'embouchure du fleuve Calbis, en même-temps que Comne Ville de Carie, située au même endroit, fut assiegée par Pharax, Amiral de Lacedemone. Mais après avoir été dégagé par Pharnabaze & Artaphernes, il assembla quatre-vingt vaisseaux, passa dans la Chersonese, fut reçû avec toute sa flotte par les habitans de Rhodes, qui venoient d'abandonner le parti des Lacedemoniens, prit une flotte chargée de bled, que ces derniers faisoient venir d'Egypte; & après avoir grossi son armée de quatre-vingt-dix navires, il essuïa une sédition qui s'y étoit élevée. Les soldats n'étoient point païez; & Conon après s'en être plaint vainement par Lettres à Artaxercès, prit le parti, de concert avec Pharnabaze, de faire un voïage à la Cour de Perse. Mais comme il refusa de se prosterner devant le Roi, suivant la coûtume, il ne put le voir, & ne traita avec lui que par Lettres, ou par tierces personnes. Il n'en obtint pas moins ce qu'il demandoit. Tisaphernes, qu'il accusoit de trahison, fut proscrit; & Artaxercès, après avoir permis à Conon de choisir ceux qu'il trouveroit à pro-

pos pour Threforiers de son armée, le combla de presens, & le renvoia en mer, muni de tous les ordres necessaires pour l'entretien, & l'augmentation de sa flotte. Ce fut la troisiéme année de la XCVI. Olympiade, & la 394. avant J. C. que Conon aïant été joint par Pharnabaze, remporta près de Cnide cette fameuse victoire, où les Lacedemoniens perdirent cinquante vaisseaux, & leur General Pisandre. Il leur en coûta même l'Empire de la mer, qu'ils furent obligez d'abandonner par le soûlement d'Ephese, de Mytilene, de Chio, & de quantité d'autres isles & villes maritimes, qui chasserent leurs garnisons, & reçurent celles des Perses. Abidos & Sestos restoient encore : Conon eut ordre de les serrer par mer, tandis que Pharnabaze y faisoit le dégât sur terre. L'année suivante, Conon aprés avoir ravagé les côtes de Lacedemone, conduisit sa flotte à Athenes, où il rétablit le Pirée, & releva les murailles de la ville, du consentement de Pharnabaze. Mais les Lacedemoniens plus allarmez de cette derniere action, que de toutes ses victoires, trouverent moïen de gagner Tiribase, autre Satrape d'Asie, qui residoit à Sardes. Il y fit arrêter Conon, sous prétexte d'avoir fait servir l'armée du Roi aux desseins des Atheniens, & d'avoir comploté de leur livrer l'Ionie & l'Æolie. Tiribase alla lui-même à la Cour de Perse pour se justifier de cette action. Quant à Conon on ne sçait pas précisément ce qu'il devint. Quelques Auteurs, & entr'autres Isocrates, ont écrit qu'il fut mené à Artaxerès, qui le fit mourir : d'autres ont crû qu'il se sauva de prison, sans assurer si ce fut avec la participation de Tiribase. * Xenoph. *Hellen.* l. 2. 3. & 4. Diod. *ad Olymp.* 96. Plutarq. *in Lysand. in Artax. & in Agesil.* Isocrat. *in Evagor.* Pausan. *in Attic.* Justin. *l.* 6. Æmi. Prob. *in Conon.*

CONON, fameux Astronome de l'isle de Samos, vivoit sous la CXX. Olympiade, vers l'an 300. avant J. C. du temps des Ptolomées, Philadelphe & Evergete. Il fit des Observations sur les éclipses du Soleil & de la Lune, & osa métamorphoser la chevelûre de Berenice en astre. Catulle parle de lui dans son petit Poëme de la chevelûre de Berenice. Properce en fait aussi mention, aussi-bien que Virgile. Joseph parle dans le I. livre contre Appion, d'un CONON qui avoit écrit de la Judée. Il y a apparence qu'il est different de l'Astronome, & de celui qui avoit écrit de l'Italie, selon le témoignage de Servius, qui en fait mention sur le VII. livre de l'Eneïde. Vossius doute si c'est le même qui avoit recüeilli des pieces des anciens Auteurs, qu'il dédia à Archelaüs Philopator, dont parle Photius. Properce, *l.* 4. *el.* 1. Virgile, *eccl.* 3. Photius, *cod.* 186. & 189. Vossius, *liv.* 1. *c.* 24. *des Hist. Grec.* & *liv.* 3. *des Math. c.* 33. §. 21. & *c.* 54. §. 5.

CONON ou CUNON, vivoit dans le VI. siecle, & s'acquit beaucoup de réputation dans les armées de l'Empereur Justinien, où il commanda en 540. Il défendit Naples & Rome contre Totila Roi des Goths.

CONON, petit Mercier qui portoit ses marchandises dans les villages sur un âne, parvint à l'Empire de Constantinople, & fut nommé *Leon l'Isaurien*, parce qu'il étoit d'Isaurie Province de l'Asie Mineure, vis-à-vis de l'isle de Chypre. *Voiez* LEON L'ISAURIEN.

CONON, frere de l'Empereur Zenon, grand usurpateur des biens du public.

CONON, Cardinal, Evêque de Préneste, aujourd'hui Palestrine, étoit fils d'Eginon, Comte d'Urrac en Allemagne, & fut un de ceux qui établirent la Congregation Arrosiane, de l'Ordre de saint Benoît. Le Pape Paschal II. lui donna en 1107. le chapeau de Cardinal avec l'Evêché de Palestrine, & l'envoïa ensuite en Orient, où il tint un Concile dans la ville de Jerusalem, contre l'Empereur Henri V. qu'il excommunia, parce qu'il avoit maltraité le Pape. Il fit confirmer cette excommunication en plusieurs Assemblées qui se tinrent en divers Roïaumes de l'Europe, ce qui fut autorisé du Concile General de Latran. Gelase II. qui succeda à Paschal, n'eut pas moins d'estime pour Conon, dont il connoissoit la fermeté, car il l'envoïa Legat *à Latere* en Allemagne, où il réünit tous les Electeurs & les Princes de l'Empire contre Henri, qu'il excommunia une seconde fois dans le Concile de Cologne, & de Friteslar. Le zele de ce Cardinal parut encore dans le Concile de Soissons, où il condamna Pierre Abailard avec ses écrits, qu'il fit brûler. C'est ce qui lui mérita particulierement l'amitié du Pape Gelase II. lequel se voïant près de la mort en 1119. proposa Conon pour son successeur, à l'Assemblée des Cardinaux, qui étoient très-disposez à cette élection ; mais Conon refusa genereusement le Souverain Pontificat, & donna son suffrage à Gui Archevêque de Vienne, qui succeda à Gelase II. & prit le nom de Calixte II. sous lequel mourut cet illustre Cardinal. * Ludov. Doni d'Attichi.

CONON (Jean), Allemand, natif de Nuremberg, Religieux Dominicain, a vécu au commencement du XVI. siécle. Il apprit les Langues, principalement la Grecque, dans un voyage qu'il fit en Italie, & vint ensuite à Bâle. Jean Amerbach, qui travailloit à l'impression des Oeuvres de saint Jerôme, l'arrêta en cette ville pour y corriger cet Ouvrage. Il a laissé quelques traductions Latines des Ouvrages de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, & de saint Gregoire de Nisse. Il y fut Precepteur des fils du même Amerbach, & de Beatus Rhenanus. Ce dernier composa l'épitaphe de Conon, qui mourut en 1513. d'autres disent en 1514. âgé de cinquante ans. Melchior Adam, *it vit. Philos. Germ. in Beat. Rhen. & in vit. Jurisc. in Bonif. Amerb.* Christianus Wirtisius ou Wurtisen, *in Epist. & Chron. Basil.*

CONON, Historien, du temps d'Archelaüs *Philopator*, Roi d'Egypte, à qui il avoit dédié son Histoire, avoit composé un Recüeil de cinquante Narrations, qui concerne les temps fabuleux, & les premieres Histoires de la Grece. On n'a point son Ouvrage complet, mais seulement des Extraits très-amples, que Photius a donnez dans sa Bibliotheque, Cod. 186. * M. Du Pin, *Bibl. Univers. des Hist. Prof.*

CONON, Disciple de Philoponus de la Secte des Tritheites, soûtint son parti dans la Conference tenuë en presence de Jean Scoliastique, Patriarche de Constantinople au commencement du VII. siecle. Mais dans la suite il se broüilla avec lui, parce qu'il ne vouloit pas reconnoître que les trois natures qu'ils admettoient en Dieu, étoient égales. Il se fit Chef d'une Secte particuliere, condamna Philoponus, & composa un Discours contre son Traité de la Resurrection. Photius, *Cod.* 23. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. l II. siecle.*

CONONITES, Heretiques, qui suivoient dans le VI. siecle, les réveries d'un certain Conon d'Alexandrie. Il inventa les erreurs des Severiens, Theodosiens & Tritheïtes; dont on pourra voir les dogmes en leur place. * Prateole, *V.* CONON.

CONQUEST ou LE CONQUEST, *Conquestus*, petite Ville & Port de mer de France en Bretagne, est située au fond de cette Province, dans l'endroit appellé bout du monde, *ad fines terræ*. Le Conquest est à quatre ou cinq lieuës de Brest, vis-à-vis des isles d'Oüessant, & c'est dans son Port que s'arrêtent ordinairement les Navires. * Sanson. Baudrand.

CONRAD, I. de ce nom, étoit fils, comme l'on croit, d'un autre Conrad, Duc ou Gouverneur de Franconie, de Hesse, de Veteravie, & de quelques autres Provinces voisines, & est mis au nombre des Empereurs d'Occident, par tous les Historiens de deçà les monts. Car Baronius & les Italiens ne reconnoissent que pour Rois, ceux qui n'ont point été couronnez par les Papes. Loüis Roi de Germanie, dernier de la race de Charlemagne, étant mort l'an 912. ne laissa que deux filles, Placide ou Plaisance, qui fut mariée à Conrad Duc de Franconie ; & Mathilde, femme de Henry l'*Oiseleur*, Duc de Saxe, & fils d'Othon. Quelques Seigneurs Allemans, méprisant la jeunesse, & le peu de valeur de Charles *le Simple*, Roi de France à qui ce païs appartenoit de droit, comme au legitime heritier de Pepin, de Charlemagne & de Loüis *le Debonnaire*, voulurent déferer la Couronne à Othon de Saxe, qui s'en excusa sur sa vieillesse, & leur conseilla d'élire Conrad, quoi que son ennemi, ce qui fut executé. Mais tous les Grands n'étoient pas contens de cette élection. Arnoul, dit *le Mauvais*, Duc de Baviere, orgüeilleux d'avoir vaincu les Hongrois dans ses Etats, s'éleva contre lui, à dessein de se faire Roi ; & n'y pouvant pas parvenir, il feignit de vouloir déferer la Couronne à Charles *le Simple*, qui songeoit à vouloir rentrer dans ce Royaume. Ainsi se servant de

la conjoncture presente des affaires & du secours de Rainier, Comte d'Ardenne, il s'en saisit d'une partie, & le fit Gouverneur avec la qualité de Duc. Henry Duc de Saxe se souleva aussi contre Conrad, battit son Lieutenant Everard, & lui donna la chasse à lui-même; tandis que d'un autre côté les Hongrois s'étant débordez en 914. jusqu'en Alsace, ne purent être arrêtez que par une somme d'argent, qu'on fut contraint de leur donner. Quelque temps après Conrad attaqué d'une fievre causée par une blessure reçûë dans la guerre de Baviere, mourut le 23. Decembre de l'an 918. après un regne de sept ans & demi. En mourant il commanda par une generosité admirable, à Everard son frere de porter les ornemens Royaux à Henri Duc de Saxe, quoi qu'il lui eût toûjours fait la guerre. Ainsi il rendit au fils ce que son pere Othon avoit fait pour lui. Conrad est enterré dans l'Abbaïe de Fuldes. * Marianus Scotus *in Chron.* Aretin, *l.* 4. Othon de Freisingen, *l.* 6. *c.* 15. 16. 17. *&c.*

CONRAD II. dit *le Salique*, fils d'Herman, Duc de Wormes & de Franconie, fut élû Empereur après la mort de Henri II. dit *le Saint*, l'an 1024. Ceux de la Maison de Saxe qui croioient que la dignité Imperiale devoit être hereditaire dans leur Maison, comme elle l'avoit été dans celle de Charlemagne, s'opposerent à cette élection, & plongerent l'Allemagne dans de troubles, dont la durée devint fatale à leur Maison & à l'Empire. D'autre côté, les Italiens, avant que ce Prince pût aller à Rome recevoir la couronne Imperiale, entreprirent de la mettre sur quelque autre tête, ne pouvant souffrir l'humeur de la Nation Allemande. Pour cela, ils députerent vers Robert de France, & lui offrirent le Roïaume d'Italie pour son fils Hugues. A son refus, ils s'adresserent à Guillaume Duc d'Aquitaine, qui se mocqua d'eux. Cependant Conrad étant passé en Italie, fût couronné par le Pape Jean XX. le jour de Pâques de l'an 1027. A son retour, il pacifia la Hongrie & la Pologne, & l'an 1033. Rodolphe ou Raoul, Roi de la Bourgogne Transjurane, l'institua son heritier, parce qu'il avoit épousé Gisele, sa sœur puînée. Eudes, Comte de Champagne, fils de Berthe sœur aînée de Raoul, voulut avoir part à cette succession, & fit une cruelle guerre à l'Empereur qui en eut tout l'avantage: Eudes perdit la vie dans la bataille donnée près de Bar-le-Duc, le 17. Decembre de l'an 1037. Ensuite Conrad passa en Italie, pour s'opposer à Pandulfe, Prince de Capouë, qui pilloit les lieux saints, & qui prit la fuite à l'arrivée de l'Empereur. Heribert, Archevêque de Milan, étoit du nombre des rebelles, & avoit fait revolter ses peuples contre Conrad. Ce dernier vint à Milan, dans le dessein de ruiner cette ville, à cause de sa rebellion, mais il en fut empêché par une vision qu'eut Bruno, Archevêque de Colonne, son Secretaire. Car en celebrant la Messe, on dit qu'il vit, ou crut voir saint Ambroise qui le menaçoit s'il persistoit dans son dessein. L'Empereur aïant soumis les rebelles, alla à Rome, & étant revenu en Allemagne, mourut de mort subite à Utrecht, le 4. Juin de l'an 1039. Il fut enterré dans l'Eglise Cathedrale de sainte Marie de Spire, sur le Rhin, qu'il avoit fondée. Son regne fut de 14. ans, 10. mois & 22. jours. * Leon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 59. *& suiv.* Glaber *l.* 4. *&* 5. Othon de Freisingen, *l.* 9. *c.* 29. *& suiv.* Hermannus Contractus, *dans sa Chronolog.* Genebrard, &c.

CONRAD III. fils de FREDERIC, Duc de Suabe, & d'*Agnès*, sœur de *Henri* V. fut élû à Coblents après Lothaire II. le 22. Février 1138. & fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 13. Mars par Theoduin ou Theodoric, Cardinal Legat du Pape, representant l'Archevêque de Cologne, qui n'étoit pas Prêtre. Henri *le Superbe*, Duc de Saxe & de Baviere, qui avoit prétendu à l'Empire, mit une puissante armée sur pied, & vint attaquer Conrad dans Ausbourg. Ce dernier le proscrivit, & confisqua tous ses biens; ce qui fut le sujet d'une longue & cruelle guerre. Le Roi Loüis *le Jeune*, s'étant croisé pour le voyage de la Terre-Sainte, à la sollicitation de saint Bernard, fut imité par Conrad. Ce Prince fit couronner vers l'an 1147. son fils Henri, qui mourut peu de temps après, & passa par la Hongrie à Constantinople, où il arriva avec plus de cinquante mille chevaux, & grand nombre de gens de pied, sur la fin de Mai de l'an 1147. Ce voyage fut malheureux par la lâcheté & par la trahison des Grecs, qui mêloient de la chaux & du plâtre, dans les farines qu'ils fournissoient à l'armée. L'Empereur après avoir assiegé inutilement Damas, & avoir été à Jerusalem, fut obligé de retourner en Allemagne, où il mourut au château de Lautrech, le Vendredi 15. Février 1152. Il regna 12. ans, 10. mois & 15. jours, & fut enterré à Bamberg. Othon de Freisingen, Baronius, Onuphre, Genebrard &c. parlent fort au long de Conrad. Sigonius dit, que ce fut lui qui donna aux Genois le droit de marquer leur monnoïe; & quelques autres Auteurs ajoûtent, qu'ayant pris la ville de Veinsberg, qui s'étoit soûlevée, il ordonna de faire prisonniers tous les habitans, & de donner la liberté aux femmes; ce qui fut executé. Mais ces femmes genereuses prierent l'Empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pourroient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, & elles prirent leurs maris sur le dos, & leurs enfans sous le bras. Conrad admirant leur amour en fut si touché, qu'il pardonna à tous les habitans. Il avoit épousé *Gertrude*, fille du Comte de Schultsbach, & il en eut deux fils, *Henri* & *Frederic*, qui mourut l'an 1155. de peste au siege de Rome sous le regne de Frederic *Barberousse*.

CONRAD Duc de Suabe, Fils de FREDERIC II. fut fait Roi des Romains par son pere, & fut proclamé à l'âge de huit ans, premierement à Vienne, l'an 1233. & puis à Spire. Il gouverna très-sagement l'Empire durant l'absence de son pere, & porta les armes avec réputation quoi qu'avec peu de bonheur. Albert de Portingau, Evêque de Ratisbone, avoit envoyé des assassins pour le tuer, voulant se venger de ce que ce Prince avoit ravagé ses terres. Il évita ce danger, & après la mort de son pere Frederic, en 1250. il entreprit de se faire élire Empereur; mais comme sa déference pour l'Eglise n'étoit pas plus grande que celle de Frederic, le Pape Innocent IV. s'y opposa. Conrad, ou pour s'en venger, ou pour envahir les Royaumes de Naples & de Sicile, passa en Italie, prit Naples après huit mois de siege, puis Capouë & Aquin, & commit par tout de grandes cruautez. Mainfroi son frere naturel, qui avoit fait mourir son frere Frederic, le fit empoisonner luimême, avec un lavement que lui donna un de ses Medecins. Ce fut le 19. Mai de l'an 1254. après un regne de trois ans, 5. mois & 12. jours. Conrad avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Othon*, Duc de Baviere, & n'en eut que le malheureux *Conradin*, qui eut la tête coupée à Naples. * Richard *c.* 146. Villani, *l.* 6. S. Antonin, *tit.* 19. *c.* 6. §. 5. Blondus. Nauclerc. Platine & Genebrard, *dans Innocent IV.*

CONRAD, fils de l'Empereur HENRI IV. donna souvent des marques de sa valeur & de sa sagesse, dans le temps que Henri étoit broüillé avec les Papes. Conrad qui étoit son Lieutenant en Italie, se revolta contre son pere, à la sollicitation du Pape Urbain II. l'an 1093. & se fit couronner Roi de Lombardie par Anselme, Archevêque de Milan. Il y regna 9. ans, & mourut en 1101. * Hermannus Contractus, l'Abbé d'Ursperg, Marianus Scotus, &c.

CONRAD, surnommé *le Pacifique*, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Arles, dans le X. siecle, étoit fils de RODOLPHE II. & tiroit son origine, à ce qu'on prétend, de CONRAD, dit *le Vieil*, Comte d'Altorf, à qui Loüis *le Débonnaire* donna de grands biens, mort en 862. & pere de CONRAD *le Jeune*, Comte de Paris, mort en 881. Quoi qu'il en soit, Conrad *le Pacifique* n'étoit qu'en sa quatorzieme année, lorsque Rodolphe son pere mourut l'an 937. Othon I. Empereur l'attira chez lui, sous prétexte de lui servir de tuteur, & le retint à sa Cour, comme dans une honnête prison. Cette dépendance lui devint neanmoins utile; car outre qu'il apprit l'art de regner dans la Cour d'un Prince si celebre, elle lui conserva encore ses Etats, que personne n'osa attaquer, de peur d'offenser l'Empereur. Conrad commença de gouverner par lui-même en 951. lors qu'Othon passa en Italie, pour y délivrer Adelaïde des poursuites de Berenger. Cette Princesse qu'Othon épousa, étoit sœur de Conrad, dont le regne fut troublé par les Huns ou Hongrois, qui faisoient des courses dans ses Etats, & par celles des Sarrasins de Frassinet, qui désoloient la Provence & le bas Dauphiné. Il attaqua les uns & les autres, & eut le bonheur de

de les vaincre. Le reste de son regne fut assez tranquile, ce qui lui fit donner le nom *de Pacifique*. Il fit diverses fondations pieuses, passa pour l'un des plus religieux Princes de son temps, & mourut le 19. Octobre de l'an 994. Son corps fut enterré, non dans l'Eglise Metropolitaine de saint Maurice de Vienne, comme l'écrit Hermannus Contractus, mais dans celle de l'Abbaïe de saint André le Bas, de la même ville, qu'il avoit fondée, & où l'on voit son épitaphe. Conrad avoit épousé vers l'an 967. *Mahaud*, fille de *Loüis* IV. dit d'*Outremer*, & sœur de *Lothaire*, Rois de France, qui lui porta en dot la Ville & Comté de Lyon. Il en eut *Conrad* mort jeune; RODOLPHE III. dit *le Faineant* qui lui succeda; *Berthe*, seconde femme d'*Eudes* I. du nom, Comte de Blois & de Chartres, mariée ensuite à *Robert* Roi de France, qui la répudia : parce que le Roi avoit tenu un de ses enfans du premier lit sur les Fonts; & *Gerberge* mariée à *Herman* Duc de Sueve & mere de *Gisele*, qui fut femme de *Conrad* II. dit *le Salique*. D'autres lui donnent encore deux filles, *Gisele* & *Mahaud*, & croïent qu'il avoit épousé en premieres nôces *Adelaïde* ou *Adelanie*, qui étoit déja mere de *Burchard*, depuis Archevêque de Vienne. * Hermannus Contractus, Othon de Freisingen & Conrad Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Luitprand, *Hist. liv.* 5. & 6. Du Chesne, *Hist. de Bourg. liv.* 2. Rodolphe, Glaber, *Hist. liv.* 1. Rufi, *Hist.* Chorier, *Hist. de Dauphin, &c.*

CONRAD, Duc des Lorrains, étoit fils de WERNER, & succeda l'an 944. à *Othon*. En 947. il épousa *Luitgarde* fille de l'Empereur *Othon*; & depuis il le suivit en Italie, où il commanda ses troupes contre Berenger, en 951. L'année d'après, il se joignit à Lindulfe, fils du même Empereur, & se revolta. Othon en témoigna un chagrin extrême, & pour punir Conrad, il lui ôta le Duché de Lorraine, dont il disposa en faveur de Brunon son frere, Archevêque de Cologne. * Flodoard & le Continuateur de Reginon, *in Chron.* Baronius. Sigonius, &c.

CONRAD, Marquis de Montferrat, Prince de Tyr, fut en grande consideration en Orient, où il donna souvent des marques de son courage, dans les guerres contre les Infideles. Il épousa *Isabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jerusalem, mort en 1173. & de sa seconde femme, *Marie*, niéce de *Manuel* Comnene, Empereur de Constantinople. Isabeau prit le titre de Reine de Jerusalem en 1190. après la mort de Sibylle sa sœur aînée, & Conrad le prit de même; mais il fut assassiné le 17. ou le 29. Avril de l'an 1192. par des Beduins. Quelques-uns en accuserent Richard, Roi d'Angleterre, fâché, dit-on, de ce que Conrad avoit refusé d'épouser la sœur de ce Roy. D'autres crurent que le coup avoit été fait par ordre de Hunfroi, ou Aufroi de Thoron, qui étoit au desespoir de ce qu'Isabeau, à laquelle il avoit été marié, lui avoit preferé Conrad. D'autres enfin soûtiennent que le Vieil de la Montagne avoit fait agir ses assassins, pour se venger du Marquis de Montferrat, qui lui avoit fait la guerre. Quoi qu'il en soit Conrad eut de son mariage une fille nommée *Marie*, qui porta le titre du Royaume de Jerusalem à *Jean* Comte de Brienne, son mari, dit *le Roi d'Acre*, lequel fut aussi Administrateur de l'Empire de Constantinople. * Sanut, *liv.* 3. *pag.* 10. *ch.* 7. Guillaume de Tyr. Baronius, &c.

CONRAD, qui portoit le titre de Prince d'Antioche, étoit fils de FREDERIC, fils *naturel* de l'Empereur *Frederic* II. Vers l'an 1266. lorsqu'il eut appris que Conradin son cousin se mettoit en campagne pour chasser des Roïaumes de Naples & de Sicile, Charles d'Anjou I. de ce nom, qui en étoit alors Roi legitime, il s'embarqua avec des troupes considerables; & s'étant jetté dans la Sicile, il y fit revolter presque toutes les Villes en faveur de Conradin : Messine, Palerme & Syracuse furent les seules qui demeurerent fideles à Charles. Celui-ci ayant défait Conradin, envoya une puissante armée contre Conrad, qui fut forcé dans le château de saint Orbe, où il s'étoit jetté; ensuite il eut les yeux crevez, & il fut étranglé. Divers Auteurs disent qu'à la priere du Pape Clement IV. on lui donna la vie, & quelques terres en Sicile; & que s'étant revolté contre son Prince legitime, il fut souvent cité, & enfin proscrit. & excommunié par le Pape Martin IV. * Sponde, *A. C.* 1218. *n.* 5. Fazel. Bouche, &c.

CONRAD, Auteur Allemand, qui avoit écrit en sa Langue le voyage de Charlemagne en Espagne. Le manuscrit de cet Ouvrage étoit en la Bibliotheque de Strasbourg. * *Biblioth. Germ.*

CONRAD, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, vivoit environ l'an 922. sous le regne de l'Empereur Henry l'*Oiseleur*. Ce fut lui qui fit une continuation de l'Histoire de France, qu'on a mise dans le Recüeil des Ecrivains de nôtre nation. Il est different de CONRAD de Bruwiler, dans le Diocése de Cologne, qui vivoit sous l'Empire d'Henry IV. en 1070. Ce dernier écrivit la vie de saint Wolphelme, Abbé du même Monastere, & la dédia à Everath son Abbé, & à Heriman, Abbé de saint Pantaleon de Cologne. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 46. Le Mire, *in auct.* Surius, *ad* 22. *Apr. &c.*

CONRAD, d'Esterback de l'Ordre de Cîteaux, a composé un Traité de l'Origine de cet Ordre, divisé en six livres, donné par le P. Tissier, dans le premier Tome de sa Bibliotheque des Auteurs & des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux. On croit que cet Auteur a fleuri vers l'an 1230. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesf. XIII. siecle.*

CONRAD : Evêque d'Utrecht, vivoit dans le XI. siecle. Il avoit été Precepteur de l'Empereur Henri IV. & ce fut par son credit qu'il fut mis sur le siege Episcopal en 1705. après Guillaume de Pont. Il fonda l'Eglise Collegiale de Nôtre-Dame; & fut tué par un certain Masson, Frison de nation, parce qu'il avoit choisi un autre Ouvrier pour achever cette Eglise. Ce fut en 1099. On lui attribuë divers Ouvrages, & entr'autres un Traité intitulé, *Apologia de unitate Ecclesiæ conservanda, & Schismate inter Henricum IV. Imper. ac Gregorium VII. Pont. Max.* C'est ce même Traité, que Marquardus Freherus tira de l'Abbaïe de Fuldes, & qu'il publia dans le premier volume des Auteurs de l'Histoire d'Allemagne. D'autres l'attribuënt ou à Veneric, Evêque de Verceil, ou à Walrame, Evêque de Naumbourg en Saxe. * Gazet, *Hist. Eccl. du Pays-Bas.* Valere André, *Bibl. Belg.*

CONRAD, Cardinal, Archevêque de Mayence dans le XII. siecle, étoit frere d'*Othon*, Comte de Wittelsbach, de la Maison de Baviere, & proche parent de l'Empereur Frederic *Barberousse*. Il fut élevé à l'Archevêché de Saltzbourg, & depuis en 1160. à celui de Maïence, après la mort d'Arnoud de Selchosen. Frederic avoit contribué à cette élection, & prétendoit que par reconnoissance, Conrad suivroit aveuglément le parti de l'Antipape Octavien, qu'il faisoit nommer Victor; mais l'Archevêque de Maïence aïant refusé de le reconnoître, se vit exposé aux ressentimens de ce Prince, & fut contraint de sortir d'Allemagne. En effet, il vint trouver le Pape Alexandre III. qui étoit alors à Tours, où il tenoit un Concile. Frederic ayant appris cet éloignement, mit Christian de Buche sur le Siege de Maïence, & le Pape mit Conrad au nombre des Cardinaux l'an 1163. Mais Christian étant mort en 1183. le premier revint gouverner son Diocese. Depuis, s'étant croisé pour la guerre sainte, il fit le voyage d'Orient, où il sacra Leon, Roi d'Armenie; & à son retour il mourut en 1200. ou 1202. D'autres disent que ce fut à Passaw en 1205. au retour d'une Legation de Hongrie; mais des Lettres d'Innocent III. écrites en 1202. parlent de Conrad comme d'un homme qui étoit déja mort. On lui attribuë une Chronique de Maïence, imprimée à Bâle en 1569. mais elle est de Conrad de Maïence. * L'Abbé d'Usperg, *in Chron.* Ughel, *Ital. sacr.* Gaspard Bruschius, *de Episc. Germ.* Baronius, Canisius, &c.

CONRAD, Cardinal, Abbé de Cîteaux, étoit Allemand, fils d'*Eginon* Comte d'Urach, ou selon d'autres, de Furstemberg, & d'Agnés de *Zeringhen*. Il se fit Religieux de Cîteaux, dans l'Abbaïe de Villers en Brabant; & s'y étant distingué par sa pieté & par sa doctrine, il merita d'en être élû Abbé. On dit qu'avant que d'entrer dans le Cloître il avoit été Doïen de saint Lambert de Liege, & avoit été employé dans diverses affaires. En 1214. on l'élut Abbé de Clairvaux, puis de Cîteaux en 1217. & enfin en 1219. le Pape Honoré III. le nomma Cardinal, Evêque de Porto. Deux ans après, il l'envoya Legat en France, où il ser-

vit contre les Albigeois ; & se trouva l'an 1223. à la pompe funebre du Roi Philippe *Auguste*. Depuis Conrad repassa en Allemagne, où il fit une exacte recherche de ceux qui avoient assassiné S. Angelbert Archevêque de Cologne ; & publia des Ordonnances pour la reforme du Clergé, que nous avons encore dans le Recüeil des Conciles, & dans les Annales de Bzovius. Ce Prelat se trouva à Rome l'an 1227. à la mort d'Honoré III. & s'opposa à ceux qui le vouloient faire Pape. Gregoire IX. qui le fut, l'envoya Legat en Orient, & il mourut peu de temps après, le premier Octobre, ou le dernier Septembre de la même année 1227. Son corps fut rapporté à Clairvaux, où l'on voit son tombeau de marbre, avec son Epitaphe en vers & en prose. Quelques Auteurs lui attribuënt un Traité des erreurs des Albigeois. * Henriquez, *l. 1. Fasc.* Manriquez, *in Menol.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Cæsarius. Guillaume de Puy-Laurens. Rigord. Arnoul Wion. Charles de Visch. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

CONRAD DE SHEURN, surnommé *le Philosophe*, Moine Allemand, vivoit sous l'Empire de Frederic II. vers l'an 1240. Il écrivit une Chronique, & plus de cinquante volumes, comme nous l'apprenons d'Aventin, qui avouë que ses Ouvrages lui ont beaucoup servi, pour achever le dernier Tome de ses Annales. Peut-être que cet Auteur est le même que CONRAD, Prieur de Sciren en Baviere, qui vivoit dans le même temps, & qui composa divers Ouvrages, & entr'autres une Chronique de son Monastere. * Vos. Siml. Aventinus, &c.

CONRAD DE LICHTHENAW, connu sous le nom de l'ABBE' d'URSPERG, parce qu'il étoit Abbé d'un Monastere de ce nom, de l'Ordre de Prémontré, au Diocese d'Augsbourg, vivoit dans le XIII. siecle. Il a composé une Chronique qu'il a commencée à Belus Roi des Assyriens, & continuée jusqu'à l'an 1229. qui étoit la neuviéme année du regne de Frederic II. Son Ouvrage est un ramas de plusieurs Auteurs qu'il a rangez à sa mode, & selon le goût de son siecle. Il dit au commencement de sa Chronique, qu'il avoit composé les vies des Saints en douze Livres. Au reste, il se fit une belle Bibliotheque, & mourut environ l'an 1240. après avoir été Abbé pendant 24. ans. On l'accusa d'avoir été trop partial, en décrivant les guerres de quelques Empereurs contre les souverains Pontifes, & d'avoir parlé sans respect des Papes Innocent III. & Gregoire IX. * *Consultez* Tritheme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* L'Auteur de l'Epitome des Annales du Cardinal Baronius, *sous l'an* 1102. *n.* 1. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57. Coccius, *A. C.* 1225. *&c.*

CONRAD DE MARTBURG ou DE MARBUCH, vivoit dans le XIII. siecle. Il fut Aumônier de sainte Elisabeth de Thuringe, morte en 1231. & il écrivit la vie de cette Princesse, qu'il dédia au Pape Gregoire IX. * Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 57.

CONRAD DE MAYENCE, connu sous le nom de *Conradus Episcopus*, vivoit dans le XIII. siecle. Il composa les Chroniques de Mayence, *Chronicon rerum Moguntinarum*, depuis l'an 1140. jusqu'en 1250. Quelques Modernes ont crû que cet Auteur est le même que Conrad Cardinal Archevêque de Maïence, dont nous avons déja parlé ; mais comme ce Prelat mourut en 1200. ou 1201. & que celui-ci continua sa Chronique jusqu'en 1250. on ne peut pas attribuer cet Ouvrage au premier, à moins qu'on ne suppose qu'un autre Auteur l'acheva sous son nom. Quoiqu'il en soit, Hervagius publia le premier cette Chronique en 1535. Christianus Urstisius la mit depuis dans un volume des Historiens d'Allemagne ; & Justus Reuberus la fit encore imprimer. * Possevin, *in app.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. &c.*

CONRAD DE MUR, premier Chantre & Chanoine de l'Eglise de Zurich, vivoit environ l'an 1273. Il a écrit un Traité des Sacremens, la vie des Papes, & quelqu'autres Ouvrages, comme *Cathedrale Romanum, &c.* * Vossius *liv.* 2. *des Hist. Lat. c.* 6. Gesner, &c.

CONRAD DE S. ULRIC ou DE S. ULDARIC, Allemand, vivoit dans le XIV. siecle, vers l'an 1344. car c'est en cette année qu'il a fini son Histoire universelle. On lui attribuë d'autres Ouvrages Historiques. * Vossius. Possevin. Gesner. &c.

CONRAD D'HALBERSTAD, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Allemand, & vivoit dans le XIV. siecle. Il composa un Ouvrage *du Roïaume des Romains. Summa studentium. Lectura in Job Sermones, &c.* Il fut des premiers qui travailla à une Concordance de la Bible. * Sixte de Sienne, *Bibl.* Tritheme & Possevin, *au Catal.* Leandre Alberti, *l.* 4. *des Hom. illust. de l'Ord. de S. Domin. p.* 147. Vossius, &c.

CONRAD (Lancelot) Jurisconsulte, a vécu dans le XI. siecle. Il composa divers Traitez, & entr'autres un excellent, intitulé *Templum omnium Judicum.* Lancelot Conrad étoit de Laino, ville de la Basilicate.

CONRAD DE SAXE, Prêtre, ainsi nommé, parce qu'il étoit du païs de Saxe. On ne sçait pas en quel tems il a vécu : il est Auteur d'une Chronique, & de semblables pieces historiques. Vossius croit qu'il est le même que George Fabrice, appellé Conrad Lauterberg. * Vossius, *l.* 3. *des Hist. Lat. p.* 699.

CONRAD (Balthasar) Comte de Staremberg. *Voïez* STAREMBERG.

CONRAD Fossor, ou Reutter. *Cherchez* FOSSOR ou REUTTER (Conrad.)

CONRAD D'AST, XXX. General de l'Ordre de saint Dominique & Piémontois de nation, aprés avoir passé par plusieurs charges de son Ordre, en fut élû General, pour succeder au Pere Martial Auribelli, que le Pape Pie II. avoit déposé. Il gouverna son Ordre avec beaucoup de zele & d'humilité, & rétablit par ses soins l'esprit de regularité dans plusieurs Couvents : mais ayant reconnu que Paul II. qui avoit succedé à Pie II. le regardoit de mauvais œil, il se démit volontairement du Generalat, laissant une liberté entiere aux Vocaux d'en choisir un autre. On élut à Novarre une seconde fois le Pere Auribelli, & le P. Conrad s'étant retiré dans son Couvent d'Ast, il mourut l'an 1470. Il a composé *Commentaria in jus Canonicum. Summ. Casuum Conscientiæ*, & quelques autres Ouvrages, que l'on garde dans la Bibliotheque des FF. Prêcheurs de Boulogne la Grasse. * Leand. Alberti, *l.* 5. Seraph. Razi, *de Vir. illust. Præd.* 1. *p. l.* 3. *Bibl. Prov. Lomb. Ord. Præd. p.* 75. *Voïez* AURIBELLI.

CONRADIN ou CONRAD *le Jeune*, étoit fils de CONRAD, & petit-fils de *Frederic* II. Empereur, de la Maison de Soüabe. Il n'avoit que trois ans lorsque son pere mourut, laissant la Regence du Royaume de Sicile à son frere naturel Mainfroy, qui avoit avancé sa mort. Mainfroy n'oublia rien pour faire empoisonner son neveu qui étoit en Allemagne ; il usurpa le Royaume de Sicile, se broüilla avec le Pape, & fit des courses sur les terres de l'Eglise. Urbain IV. fit prêcher la Croisade contre lui, & investit Charles d'Anjou, frere de saint Loüis, de la Sicile. Clement IV. son successeur, ratifia cette élection, de sorte que Charles passant en Italie, remporta l'an 1266. une sanglante victoire, dans les plaines de Benevent, où Mainfroy fut tué. Alors Conradin accompagné de son cousin Frederic, fils de Herman Marquis de Bade, mit une armée sur pied, malgré les sages conseils de sa mere, qui craignoit de voir échoüer la jeunesse de son fils, à peine âgé de 16. ans, contre le bonheur & l'experience de Charles. Il passa l'hyver à Verone, méprisant les foudres du Pape, s'embarqua à Genes, & passa en Toscane. Conrad Prince d'Antioche, avoit déja fait revolter en sa faveur toute la Sicile, à la reserve de Messine, de Syracuse & de Palerme. Ces beaux commencemens perdirent Conradin. Charles vint au devant de lui, lorsqu'il entroit en Sicile, lui donna bataille au champ du *Lis*, le Jeudi 23. Aoust de l'an 1268. près du Lac Fucin, presentement appellé le Lac *Celano*, & défit son armée. Conradin & Frederic s'étant sauvez, furent pris en passant une riviere, & condamnez par les Syndics des villes du Royaume, ou plûtôt par Charles sous leur nom, comme perturbateurs du repos de l'Eglise. Ils eurent la tête coupée sur un échafaut au milieu de la ville de Naples, le 26. Octobre de l'an 1269. Conradin étant sur l'échafaut, aprés avoir fait de tristes plaintes, jetta son gand dans la place, pour marque de l'investiture du Royaume, qu'il donnoit à celui de ses parens qui voudroit le venger. Un Cavalier l'ayant pris, le porta à Jacques Roi d'Aragon, qui avoit épousé un fille de Mainfroy. Ainsi finit cruellement par la main du boureau cette Race des Princes de Soüabe, qui avoit produit tant de Rois & d'Empereurs. * Villani,

l. 7. Ricord, *c.* 191. Collenutius, *l.* 4. Summonetas *l.* 3. Fazel, *l.* 2. *dec.* 8. Sponde, *aux Ann. &c.*

CONRADUS MUTIANUS. *Cherchez* MUTIEN.

CONRART (Valentin) Conseiller Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France, étoit de Paris. L'Academie Françoise, dont il étoit membre, le considere comme un de ses principaux fondateurs; car ce fut dans sa maison que cette illustre Compagnie commença de se former en 1629. & que les Académiciens s'assemblerent jusqu'en 1634. C'étoit leur âge d'or, comme dit le celebre Auteur de l'Histoire de l'Academie Françoise; durant lequel, avec toute l'innocence & toute la liberté des premiers siecles, sans bruit & sans pompe, & sans autres loix que celles de l'amitié, ils goûtoient ensemble tout ce que la societé des esprits & la vie raisonnable ont de plus doux & de plus charmant. Conrart contribuoit extrêmement à rendre leurs assemblées agreables. Il ne sçavoit pas les Langues mortes; mais il entendoit l'Espagnole & l'Italienne, & il parloit si bien la Françoise, que c'étoit un des Oracles qu'on consultoit sur les doutes de la Langue, & sur la pureté du style. Il écrivoit avec beaucoup de politesse en prose & en vers, & cette justesse étoit soûtenuë de beaucoup de bon sens. C'est ce qu'on voit dans des billets, qui sont encore entre les mains de ses amis. Sa maison étoit le rendez-vous ordinaire de ce que Paris avoit de plus poli & de plus délicat. On y a souvent vû des personnes de la premiere qualité, même des Princes & des Princesses, qui avoient beaucoup de consideration pour le merite de M. Conrart. Il étoit de la Religion Prétenduë Reformée, mais également estimé de tout ce qu'il y avoit de personnes de Lettres & d'esprit dans l'un & l'autre parti. Les Auteurs le consultoient sur leurs Ouvrages: plusieurs en ont écrit à sa sollicitation, & tous se trouvoient bien de suivre ses conseils. Au reste, Conrart étoit l'homme du monde qui avoit le plus d'honnêteté, de sagesse, de douceur & de grandeur d'ame. Il mourut le 23. Septembre de l'an 1675. âgé d'environ 74. ans. On a publié après sa mort la premiere partie des Pseaumes de David de la traduction de Beze & de Marot, qu'il a corrigez, & un Recüeil des Lettres que lui & Felibien se sont écrites. *Voyez les Lettres de Balzac, l'Histoire de l'Académie Françoise de Pelisson, le Discours prononcé à l'Académie le* 22. *Decembre* 1675. *par M.* Regnier, *la Preface des Pseaumes dont j'ai parlé*, &c.

CONRARUS (Gregoire) Protonotaire du S. Siege à Rome, étoit un sçavant homme du XV. siecle. On a une Lettre que Poggé lui écrivit pour répondre aux objections qui lui avoient été proposées touchant son Livre *de Nobilitate*. Parmi les Lettres non imprimées de Candidus Decembrius, il y en a une de Conrarus écrite à la sçavante Cecile de Gonzague, où il la felicite de ce qu'elle avoit méprisé les plaisirs du monde, pour se consacrer à Dieu, & il l'exhorte à ne plus lire les Poëtes, dont Victorin son Precepteur lui avoit donné le goût & l'intelligence, mais à lire les Traitez que les SS. Peres ont composez sur la Virginité & la continence. Il lui indique plusieurs Ouvrages des Peres, & nommément un Traité de saint Basile qu'Ambroise de Camaldoli avoit traduit en Latin, & les Livres de Salvien *de Providentia Dei*, que lui Conrarus avoit trouvez en Allemagne, & portez en Italie, lorsqu'il revint du Concile de Bâle. Bayle, *Dictionnaire Historique & Critique*, 2. *édition in folio à Roterdam* 1702.

CONRINGIUS (*Hermannus*) sçavant Professeur en Medecine à Helmstadt, dans le païs de Brunswik. Il a composé quantité d'Ouvrages de Jurisprudence & d'Histoire, & étoit principalement estimé par sa connoissance dans les affaires d'Allemagne, & dans l'Histoire Moderne. Il avoit étudié aux dépens de *Mathias Overbeck*, Marchand de Hollande, aussi-bien que G. Calixte, Professeur de la même Academie, & il étoit dans une si grande reputation, que divers Princes le consultoient sur le milieu du XVII. siecle Cet Auteur a donné au public un très-grand nombre d'Ouvrages fort diversifiez pour les matieres; *De origine juris Germanici. Libri* 2. *de finibus Imperii Germanici, Lipsiæ* 1672. *in* 8. *Ad Libr.* 1. *Cod. Theod. de stud. Liberal. Urbis Romæ & Constantinop. Helmstad.* 1655. in 4. Il a fait trois differens Volumes in 4. pour les prétentions de l'Archevêque de Cologne au droit de couronner le Roi des Romains: *Note ad Leonis III. Papæ Epistolas ad Carol. Magn. Imper.* imprimez à Helmstad en 1655. in 4. *de erario boni principis*, à Helmstad en 1663. in 4. *Opera juridica, politica & Philosophica*, à Helmstad en 1668. in 4. *de Capitulatione Cæsarea*, à Helmstad en 1677. in 4. Il a donné, *Hopperus de vera Jurisprudent.* imprimé à Bruswich en 1656. in 4. *de Pace Civili inter Imperii Ordines Religione dissidentes*, imprimé à Leipsic en 1677. in 4. *de Urbibus Germanicis* à Helmstad en 1652. *in* 4. *Adversaria Chronologica de Antiquissimis Asiæ & Ægypti Dynastiis. De nummis Hebræorum Paradoxa.* Il a fait réimprimer la Bibliographie politique de Naudé, & le *Scioppius Pædia Politices*. Outre plusieurs autres Livres de Politique, sur l'Empire d'Allemagne, & contre la Religion Catholique, qu'il seroit trop long de rapporter. *Bibl. Histor. & Chron. des principaux Aut. de Droit, &c.* par Den. Simon, *éd. Par. in* 12. 1695. *tom.* 2.

CONS, ou COMSARRBRICK, Bourg avec un pont de pierre, sur la Sare, dans l'Archevêché de Treves environ à une lieuë de la ville de ce nom du côté du Midi. * Mary, *Diction.*

CONSCRIPTS, *Patres conscripti*, étoient parmi les Romains les Senateurs ajoûtez à l'ancien Senat. Romulus avoit d'abord établi 100. Senateurs, & en ajoûta ensuite 100. autres. Ceux-ci & leurs descendans furent appellez Patriciens *Majorum Gentium*: ceux qui furent tirez dans la suite du Corps des Plebeïens par Tarquin l'ancien furent appellez Patriciens *Minorum Gentium*. Ainsi que Tite-Live le marque. Mais ceux qui furent admis dans le Senat par Lucius Junius Brutus & P. Valerius Poplicola, qui furent les premiers Consuls après que les Rois furent chassez de Rome, furent appellez *Peres Conscripts*, ainsi qu'on le peut voir dans Tite-Live & Plutarque. On donnoit encore ce nom à ceux que l'on tiroit de l'ordre des Chevaliers pour les admettre dans le Senat. Le nom & la dignité des Patriciens a demeuré affecté aux familles Patriciennes jusqu'au temps de l'Empereur Constantin, qui aussi-bien que ses successeurs l'accorda à ceux qu'il en jugeoit dignes. * Tite-Live. Plutarque. Tacite, *Lib.* 11. *Annal. c.* 25. Freinshemius, *in Florum. l.* 1. *c.* 1. Johan. Rosin. *Antiqq. Rom. l.* 7. *c.* 5. & Thomas Dempster sur ce même chapitre de Rosin, Jean-Jacques Hofman. *Lex. Univ. tom.* 1. *p.* 963. *édit. Lugd. Batav. in fol.* 1698.

CONSECRATION DES EMPEREURS ROMAINS. Le peuple n'avoit aucune part à cette ceremonie. La pluralité des suffrages des Senateurs Romains, faisoit décerner des honneurs divins aux Empereurs Romains après leur mort. Le Prince regnant representoit tout le peuple. *Jura populi & Magistratuum in se traxerat*: Corn. Tac. Voici les ceremonies qui s'observoient à cette Consecration, & déification, qui nous sont marquées par Herodien. Quand la mort de l'Empereur étoit arrivée, toute la ville en deüil faisoit des lamentations publiques pour plaindre son malheur: on mettoit la statuë de l'Empereur faite de cire, sur un lit de parade, à l'entrée du Palais Imperial; à gauche étoient les Senateurs vêtus de deüil, & à droite les Dames Romaines paroissoient en habit blanc, tous dans un silence triste & morne l'espace de sept jours entiers, pendant lesquels les Medecins venoient de temps en temps tâter le poulx du défunt comme s'il eût été malade, & assuroient que son mal empiroit, au bout des sept jours ils publioient sa mort; & les choses étant preparées pour ses obseques, les plus nobles d'entre les Chevaliers, & d'entre les Senateurs, portoient le lit sur leurs épaules le long de la ruë sacrée jusqu'au vieux marché, où les Magistrats avoient accoûtumé de se démettre de leurs charges, parmi les chants lugubres, & au son des instrumens; après quoi ils le transportoient hors de la ville dans le champ de Mars, où il y avoit un bûcher préparé, rempli de parfums & de bonnes odeurs. Il étoit orné par dehors de menuiserie & de riches étoffes brodées d'or, avec des statuës d'yvoire, & diverses peintures, comme nous le voïons pratiquer à la pompe funebre de nos Rois: les mausolées avoient trois étages, & on posoit dessus le corps du défunt. Alors on donnoit des courses de chevaux, & des combats de Gladiateurs pour honorer ses obseques. Les jeux cessez, le successeur à l'Empire prenant une torche allumée mettoit le feu au bû-

cher, & l'on voïoit aussi-tôt partir du haut du bûcher une aigle parmi des tourbillons de fumée & de flammes, qui emportoit l'ame du défunt parmi les Dieux immortels, à ce qu'ils croïoient : aussi-tôt ils l'adoroient, lui dressoient des autels, lui instituoient des Prêtres & des Sacrifices à Rome & dans les autres villes de l'Empire. Seneque se mocque agréablement de l'apotheose ou déïfication de Claudius. * *Hist. Rom. Antiqq. Grec. & Rom.* Jean Rosin, Thom. Dempster. *Paralip.*

LA CONSECRATION DES PONTIFES ROMAINS. Prudence nous apprend la maniere dont on consacroit parmi les Païens le Grand Pontife. On le faisoit descendre dans une fosse avec ses habits Pontificaux, puis on couvroit la fosse d'une planche percée de plusieurs trous; alors le Victimaire & les autres Ministres servans aux sacrifices, amenoient sur la planche un Taureau orné de guirlandes de fleurs, & lui aïant enfoncé le coûteau dans la gorge, épanchoient le sang qui découloit par les trous sur le Pontife; & dont il se frottoit les yeux, le nez, les oreilles, & la langue même. On le tiroit de là après cette ceremonie étant tout couvert de sang, & on le saluoit par ces paroles, *salve Pontifex*; & lui aïant donné d'autres habits, on le conduisoit chez lui où il y avoit un repas magnifique, dont Macrobe nous a fait la description. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Jean Rosin, Thomas Dempster. *Paralip.*

CONSA. *Voyez* CONZA.

CONSEIL AULIQUE. *Voyez* le Titre des Tribunaux dans l'Article ALLEMAGNE.

CONSEILS DU ROY : Compagnies de personnes choisies par le Roi, pour connoître des plus importantes affaires du Royaume. Pendant le regne du Roi Loüis XIV. on les distinguoit 1. Conseil d'enhaut, autrement Conseil secret, ou du Cabinet. 2. Conseil de Guerre. 3. Conseil des Dépêches. 4. Conseil Roïal. 5. Conseil des Directions. 6. Conseil d'Etat, & 7. Conseil Privé. Le Conseil d'*enhaut*, ou Conseil du Cabinet, étoit celui dans lequel on traitoit des plus secretes affaires, qui concernoient la conservation de l'Etat, ou de celui des Alliez de la France, soit en paix ou en guerre. Dans ce Conseil le Roi n'appelloit que les Princes du Sang Roïal, les Grands du Royaume, les principaux Officiers de la Couronne, & quelques-uns de ses Conseillers d'Etat. Ce Conseil se tenoit où il plaisoit au Roi; & personne, de quelque qualité qu'il put être, n'y pouvoit avoir entrée, si sa Majesté ne l'y appelloit. Le Conseil de *Guerre* étoit pour les affaires de la Guerre. Le Roi y presidoit, & y appelloit ordinairement les Princes, les Maréchaux de France, & autres Seigneurs, qui avoient servi en qualité de Lieutenans Generaux dans ses Armées. Le Conseil des *Dépêches* pouvoit être nommé Conseil d'Etat; car il ne s'y traitoit d'aucune affaire qui ne fut jointe à l'Etat, ou qui ne le concernât. Ce Conseil se tenoit dans la Chambre, & en presence de sa Majesté : M. le Dauphin, M. le Duc de Bourgogne, M. le Chancelier, le Chef du Conseil des Finances, & les quatre Secretaires d'Etat y assistoient. Les Gouverneurs des Villes & des Provinces y avoient aussi entrée, quand il s'agissoit du fait de leurs Gouvernemens. On y traitoit des affaires des Provinces & d'autres, dont les Secretaires d'Etat faisoient leur rapport, tenoient memoire des resolutions qui s'y prenoient, & en faisoient faire ensuite les expeditions chacun en son Département. Le Conseil Roïal des Finances, qui fut établi en 1661. étoit composé de M. le Chancelier, du Chef du Conseil Roïal, & de trois Conseillers, dont le premier étoit Contrôleur General des Finances. Le Reglement pour l'établissement de ce Conseil ordonnoit, que le Chef de ce Conseil Roïal appelleroit une fois toutes les semaines les Conseillers, avec les autres Directeurs & Contrôlleurs des Finances, pour examiner toutes les affaires des Finances; ainsi que l'on avoit accoûtumé de faire dans les petites Directions chez le Surintendant; & que les Conseils des grandes Directions se tiendroient ainsi qu'ils avoient accoûtumé. Le Conseil des *Directions* étoit celui où l'on dirigeoit les affaires qui regardoient les Finances, après le rapport qui en étoit fait par les Intendans, en presence de M. le Chancelier, du Chef du Conseil Roïal, du Contrôlleur General des Finances, & des Conseillers du Conseil Roïal, & du Conseil d'Etat. Le Garde du Tresor Roïal se trouvoit aussi quelquefois en ce Conseil, comme aussi les Thresoriers des Parties Casuelles, & ceux de l'Ordinaire & Extraordinaire des Guerres. Le Conseil de la grande Direction se tenoit à Versailles, ou au Louvre, lorsque le Roi y étoit. La petite Direction se tenoit chez le Chef du Conseil Roïal. Le Conseil d'*Etat*, appellé aussi Conseil des Finances, étoit composé de M. le Chancelier, de vingt-un Conseillers d'Etat Ordinaires, y compris le Contrôlleur General des Finances, & les deux Intendans des Finances, & de douze Conseillers d'Etat qui servent par semestre. Entre les 21. Conseillers Ordinaires, il y en a trois d'Eglise & trois d'Epée, suivant le Reglement de 1673. Le Conseil *Privé*, ou le Conseil des *Parties*, connoit des Evocations sur Parentez & Alliances, des Reglemens de Juges, & de plusieurs autres affaires qui s'y presentent tous les jours. Ce Conseil est composé de M. le Chancelier, des Conseillers d'Etat, & des Maîtres des Requêtes, qui y rapportent les procès des Parties, instruits par les Avocats du Conseil. A l'avenement du Roi Loüis XV. à la Couronne, M. le Duc d'Orleans Regent du Royaume pendant la Minorité de S. M. a établi huit Conseils, qui sont 1. de Regence. 2. de Conscience. 3. des Affaires étrangeres. 4. de Guerre. 5. de Finances. 6. du dedans du Royaume. 7. de Marine. & 8. de Commerce, composez de personnes des plus recommandables de l'Etat par leur naissance, par leur probité, & par leur experience dans les affaires qui se traitent dans chacun de ces Conseils. * Du Chesne, *Style des Conseils.* Etat de la France 1627.

LE GRAND CONSEIL, est une Jurisdiction Souveraine, qui a été établie par Charles VIII. l'an 1492. en Jurisdiction particuliere. Après que le Parlement, qui étoit l'ancien Conseil des Rois, eut été fixé à Paris, les Rois s'établirent un nouveau Conseil, composé des plus grands Seigneurs du Roïaume, ou de Conseillers tirez du Parlement. Ce nouveau Conseil fut appellé d'abord Conseil secret, ou Conseil étroit, & plus ordinairement le Grand Conseil. Dans son établissement ce n'étoit point une Jurisdiction contentieuse. Ce Conseil ne connoissoit que des affaires qui concernoient les Finances & la Guerre. Mais dans la suite le Grand Conseil pour se donner plus d'autorité, évoquoit une partie des affaires, & en enlevoit la connoissance au Parlement : ensorte que sous Charles VIII. les Etats assemblez requirent le Roi d'établir un Conseil toûjours séant, où présideroit le Chancelier, pour terminer les affaires de Justice qui s'y presenteroient. Ainsi le Grand Conseil fut érigé en Cour Souveraine. Le Chancelier y présida jusqu'au temps de François I. qui créa une charge de President. La competence du Grand Conseil n'étoit pas trop certaine. La resistance que fit le Parlement pour verifier le Concordat fait entre François I. & Leon X. augmenta fort la Jurisdiction du Grand Conseil. Car François I. pour se venger des refus du Parlement, par une Declaration de 1517. attribua au Grand Conseil, à l'exclusion du Parlement, la connoissance de tous les procès concernans les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, &c. ce qui s'execute aujourd'hui. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoit des contrarietez d'Arrêts; des Reglemens entre Juges Roïaux; des Benefices Consistoriaux, & generalement de tous les Benefices qui sont à la nomination du Roi, excepté de ceux que le Roi confere en Regale; des Indults des Cardinaux, & du Parlement; des Retraits des biens Ecclesiastiques, & des affaires de plusieurs grands Ordres du Roïaume, comme celui de Cluni, par des attributions particulieres. Il est composé d'un Premier President, de huit Presidens, tous Maîtres des Requêtes, & de 54. Conseillers servans par Semestre; c'est-à-dire 4. Presidens, & 27. Conseillers pour chaque Semestre. Monsieur le Chancelier y va présider quand il lui plait. Il y a un Procureur General, & deux Avocats Generaux.

CONSENTES. Les Dieux Consentes, en Latin *Dii Consentes*, étoient chez les Romains, certains Dieux du premier Ordre. Leur nom étoit pris de l'ancien verbe *Conso*, qui signifioit *Consiller* ou *Consulter*; d'où étoit aussi venu le nom du Dieu *Consus*. D'autres les appelloient *Consentes* pour *Consentientes*; parce qu'ils avoient droit de donner leur consentement aux déliberations celestes. Ces divinitez étoient au nombre de douze; six

Dieux, & six Déesses ; & leurs douze Statuës enrichies d'or étoient élevées dans la grande place de Rome, suivant le témoignage de Varron. Les six Dieux étoient Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Mercure & Vulcain. Les six Déesses étoient Junon, Minerve, Venus, Diane, Cerès, & Vesta. Chacune de ces Divinitez présidoit à un mois de l'année ; sçavoir, Minerve au mois de Mars, Venus au mois d'Avril, Apollon au mois de Mai, Mercure au mois de Juin, Jupiter au mois de Juillet, Cerès au mois d'Août, Vulcain au mois de Septembre, Mars au mois d'Octobre, Diane au mois de Novembre, Vesta au mois de Decembre, Junon au mois de Janvier, & Neptune au mois de Février. Le Poëte Manilius, *dans le second Livre de ses Astronomiques*, donne à chacune des Constellations du Zodiaque, la Divinité qui préside à son mois, pour avoir le soin de regler ses mouvemens, & de nous dispenser ses influences ; sçavoir, Minerve au Bellier, Venus au Taureau, Apollon aux Gemeaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cerès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Vesta au Capricorne, Junon au Verseau, Neptune aux Poissons.

Il y avoit encore douze Divinitez, que les Anciens reconnoissoient pour celles qui avoient le soin particulier des choses necessaires à une vie tranquille & heureuse. Jupiter & la Terre étoient reverez comme les protecteurs de tout ce qui étoit à nôtre usage ; le Soleil & la Lune, comme les moderateurs des temps ; Cerès & Bacchus, comme les dispensateurs du boire & du manger, Bacchus & Flore comme les conservateurs des fruits & des fleurs ; Minerve & Mercure, comme les protecteurs des beaux Arts qui perfectionnent l'esprit, & du negoce qui entretient & augmente les richesses ; & enfin Venus & le Succès, comme les auteurs de nôtre bonheur & de nôtre joïe, par le don d'une féconde lignée, & par l'accomplissement de nos vœux. Les Grecs joignirent à ces douze Divinitez Alexandre *le Grand*, comme le Dieu des Conquêtes. Mais il ne fut pas reconnu par les Romains, qui avoient transporté les douze autres de Grece en Italie ; où ils étoient adorez dans un temple commun, qui leur avoit été consacré à Pise. * Herodote. Strabon. Diodore de Sicile. Festus. Pausanias. Ennius. Apulée. S. Augustin, *de Civit. Dei lib.* 3. Varron, *de re rustic. lib.* 1. Arnobe, *lib.* 3.

CONSERANS. *Voyez* COSERANS.

CONSIGLIARI. *Cherchez* GHISLERI, (Jean-Baptiste) Cardinal.

CONSISTOIRE. C'est le premier Tribunal de Rome, & la Jurisdiction la plus majestueuse de la Cour Romaine, qui se tient lorsqu'il plaît au Pape de le convoquer. Il y préside sur un thrône élevé, couvert d'écarlate, & sur un siege de drap d'or. Il a à sa droite, les Cardinaux Prêtres & Evêques ; & à sa gauche les Cardinaux Diacres. Le Consistoire public s'assemble dans la grande Salle du Palais Apostolique de saint Pierre, où l'on reçoit les Princes & les Ambassadeurs des Rois. Le Pape est en ses habits Pontificaux. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de la Rotte, & autres Officiers, sont assis sur les degrez du thrône. Les Courtisans sont assis à terre. Les Ambassadeurs des Rois sont placez au côté droit du Pape, & les Avocats Fiscaux, & Consistoriaux, derriere les Cardinaux Evêques. C'est à ce Tribunal que se plaident les causes judiciaires devant le Pape.

Le Consistoire secret se tient en une Chambre plus secrete, qu'on appelle *la Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout Thrône, a un siege élevé de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux, dont il recüeille les opinions, qu'on appelle *Sentences*. En ce sens on dit que le Pape a tenu Consistoire. On n'expedie point de Bulles d'Evêchez, ni d'Abbaïes, qu'elles n'aïent passé par le Consistoire. Du Cange dérive ce mot de *Consistorium*, *locus ubi consistitur*, qui s'est dit premierement d'un vestibule, d'une galerie, ou d'une antichambre, où les Courtisans attendent qu'on leur ouvre. Il s'est dit aussi du lieu où le Prince sortant de sa chambre, venoit donner audience. Et depuis on l'a dit generalement des lieux où le Prince tenoit Conseil pour déliberer de ses affaires, ou juger les procès. On a appellé aussi Consistoire, le lieu où s'assembloient les Prélats & les Prêtres, sur les affaires qui leur survenoient. Enfin, ce mot est demeuré affecté à l'Assemblée des Cardinaux. * Vavre, *en son Histoire de la Cour de Rome. Mem. Hist.*

CONSTANCE, (Saint) Evêque de Perouse, Ville de Toscane, & Martyr. Quoi-que tous les Actes que nous avons de la Vie & du Martyre de ce Saint, ne meritent aucune croïance, on ne peut douter neanmoins que son nom n'ait été depuis long-temps dans une grande veneration : & qu'il n'ait souffert le martyre dès les premiers siecles de l'Eglise. Le culte de ce Saint est très-ancien en Italie, on voit aussi une Eglise qui porte son nom auprès de Perouse, il y a même un canton du païs proche de Foligny, qui s'appelle la *Contrée de S. Constance*. Tout ce que l'on rapporte des differentes Translations des Reliques de ce Saint, n'est ni plus certain, ni plus vrai-semblable, que ce que l'on débite des circonstances de sa Vie. * Baillet, *Vies des Saints* 29. *Janvier*. Tillemont, *Memoires pour l'Histoire Ecclesiastique*. *&c.*

CONSTABLE, (Paul) XLIX. General des Dominicains, prit l'habit Religieux dans la ville de Ferrare ; d'où il étoit natif. Il enseigna avec succès la Philosophie & la Theologie en plusieurs Maisons de sa Province. Un Heretique qui étoit sorti des prisons de l'Inquisition aïant accusé malicieusement le P. Constable d'avoir contribué à son évasion, il fut arrêté par les Officiers de ce Tribunal. Mais son innocence aïant été reconnuë, il fut remis avec honneur dans ses premiers emplois. Ensuite il fut fait Inquisiteur de la ville de Ferrare. Gregoire XIII. connoissant son merite, le fit Maître du sacré Palais. Il exerça cette charge l'espace de sept ans, après lesquels l'Ordre de saint Dominique assemblé à Rome, le choisit pour General l'an 1580. Il gouverna peu de temps, car comme il faisoit ses visites à pied, il tomba malade, & mourut à Venise le 17. Septembre 1582. Il a composé un Oùvrage intitulé, *de Causis in sancto Officio cognoscendis*. * Lop. 4. *part. Hist. Ord. S. Dom. lib.* 3. *cap.* 1. *Monument. Dominic. pag.* 542. *Theat. Domin. pag.* 448. *part.* 2. *lib.* 4. *col.* 286. *ann. Dom.* 17. *Sept.*

CONSTANCE, Ville libre & Imperiale d'Allemagne dans la Soüabe, avec Evêché suffragant de Mayence, est située sur le Lac, auquel elle donne son nom. LE LAC DE CONSTANCE, à l'endroit où le Rhin en sort, après s'être jetté dans le Lac au-dessus de la ville. *Lacus Constantiensis*, autre-fois *Lacus Venetus*, *Brigantinus*, & *Bodanicus*. Ortelius croit que cette ville est le *Ganandunum* ou *Harudunum* de Ptolomée, & qu'elle reçut de Constance Chlore, pere de Constantin *le Grand*, ou de Constance, fille de ce Prince, le nom qu'elle a encore aujourd'hui, & qui l'a renduë très-celebre. L'Evêché y fut transporté de Windisch, ou *Vindemissa*, ville ruinée environ l'an 594. par Childebert II. qui vouloit punir la revolte des Varnes, peuples d'Allemagne. Tacite parle de ce Vindimisse. Saint Bert est le premier Evêque, puis saint Paterne, Bubulque qui souscrivit au Concile d'Epaone l'an 517. Gramatius, qui assista au Concile de Clermont de l'an 535. & aux 4. & 5. d'Orleans en 541. & 549. Maxime transporta le Siege à Constance en 594. Ses plus illustres successeurs sont saint Conrad d'Altorf, le B. Gerard, Gebert de Zeringhem, Herman d'Arbonne, Othon de Hocbert de Rotelin, sous lequel le Concile General de Constance fut celebré, le Cardinal Altaëmps, le Cardinal André d'Autriche, &c. Au reste, le Diocese de Constance, outre l'Eglise Cathedrale, contient vingt-deux Collegiales, trois cens cinquante Monasteres, dont il y a quarante-neuf Abbaïes & plus de deux mille Paroisses, selon Boterus en ses Relations, où il remarque que sous l'Empire de Sigismond on y compta dix-sept mille Prêtres en soixante-six Doïennez ruraux. L'Evêque est Seigneur de plus de cent Châteaux & Villages. Il est Directeur du Cercle de Soüabe, Prince de l'Empire, a sa Chancellerie & ses Officiers, & a été autre-fois Seigneur de Constance. Il prend ordinairement le titre de Baron de Richenaw, & reside à Mersbourg, & à Petershausen. Ce dernier lieu est le Fauxbourg de Constance, qu'on fortifia en 1634. lorsque cette ville fut assiegée par les Suedois, qui furent obligez de se retirer sans l'avoir pû prendre. L'Eglise Cathedrale de saint Etienne est assez belle ; & on y admire le maître Autel : les Cloîtres & la Maison Episcopale, sont aussi remarquables. Outre ces édifices, on trouve à Constance diverses autres Eglises, des Monasteres, & un

College de Jesuites. Le Magazin, qui est le nom que ceux du païs donnent à la place où les Marchands s'assemblent, la Maison de Ville, les ruës, les places, les ponts & les fortifications de Constance, ont de quoi satisfaire la curiosité des voïageurs. Le Rhin en sortant du Lac de Constance, ou *Bodenzée*, comme le nomment les Allemans, entre au-dessous de la ville dans le Lac de Cell, à qui les Anciens ont donné le nom d'*Acronius*; & c'est sur ce Lac, que quelques-uns confondent avec celui de Constance, qu'est la ville de Schafouse en Suisse. * Bertius, *l. 4. Germ.* Cluvier, *Descr. Germ.* Guilliman, *l. 3. de la Suisse, c. 3.* George Brun, *T. II. des villes du monde.* Le Mire, Pistorius & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. II. p. 543. &c.*

CONCILE GENERAL DE CONSTANCE.

Ce Concile fut assemblé pour mettre la paix dans l'Eglise, affligée depuis plus de trente ans par un Schisme fâcheux, qu'entretint Pierre de la Lune, qui avoit pris le nom de Benoît XIII. Le Pape Innocent VII. étant mort l'an 1406. les Cardinaux élûrent leur confrere Angelo Corario, Venitien, qui fut nommé Gregoire XII. Mais ils l'obligerent par serment & par écrit, de renoncer à la Papauté, lorsque Benoît en feroit de même. Il ne s'acquitta pas de sa promesse & fut déposé dans le Concile de Pise, tenu l'an 1409. Le Cardinal Pierre Philargie de Candie fut élû sous le nom d'Alexandre V. Il mourut dix mois après, & Balthazar de Costa fut mis en sa place à Bologne, & prit le nom de Jean XXIII. Le Concile de Pise avoit ordonné qu'il se tiendroit un autre Concile General dans trois ans. Le Pape Jean en avoit assigné un à Rome, pour l'an 1412. lequel se trouvant peu nombreux, fut remis à un autre temps. Cependant l'Empereur Sigismond étant passé l'an 1403. en Italie, le Pape lui envoya des Legats, afin de convenir du lieu & du temps du Concile. La ville de Constance fut choisie; & pour le jour, le Pape l'assigna à la Fête de la Toussaints de l'année suivante 1414. Le Concile ne fut pourtant ouvert que le 16. du mois par le Pape même. Tous les Actes sont contenus en quarante-cinq Sessions. L'Empereur se rendit la veille de Noël à Constance, où il chanta l'Evangile en habit de Diacre, à la Messe de minuit celebrée par le S. Pere. La seconde Session ne se tint que le second jour de Mars suivant 1415. Le Pape y renonça à la Papauté, en cas que Gregoire & Benoît fissent de même. Mais il prit la fuite pendant la nuit, & vint à Schafouse. Il fut ramené au Concile, & déposé du Pontificat en la XII. Session, tenuë le 29. Mai de la même année 1415. Deux jours après il abdiqua lui-même, & Gregoire se soûmit aussi par son Ambassadeur Charles Malateste, Seigneur de Rimini, dans la XIV. Session. Il n'y eut que Benoît qui demeura obstiné. Dans la XV. Session, la memoire de Wiclef fut condamnée; & Jean Hus, après avoir été dégradé, fut brûlé un Samedi 6. de Juillet de la même année 1415. malgré le sauf-conduit qu'il avoit de l'Empereur. Jerôme de Prague son disciple, abjura ses erreurs dans la XIX. Session. Mais étant retombé, il fut repris & brûlé le Samedi 30. Mai de l'an 1416. Dans la XLI. tenuë le 11. Novembre de l'an 1417. Othon Colonne étant élû Pape, prit le nom de Martin V. & ferma le Concile par la XLV. Session, tenuë le Vendredi 12. Avril de l'an 1418. & après, le Cardinal Umbaldo prononça ces paroles: *Domini ite in pace*, & tous répondirent, *Amen.* On dit que ce Concile fut tenu par 250. Prélats. * Cerretanus, *Journal de ce Concile.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *Annal. Eccl. Les Conciles du Louvre, de Bini & de l'impression de Ro e. Consultez le XV. siecle de la Biblioth. des Aut. Eccl. de* M. Du Pin, *& Gersonii opera.*

AUTRES CONCILES DE CONSTANCE.

Gebhard de Zarighen III. de ce nom, Evêque de Constance, & Legat du Pape Urbain II. y assembla l'an 1094. un fameux Concile pour la Discipline Ecclesiastique. Bertolde en rapporte les Actes, dans la Continuation de la Chronique d'Hermannus Contractus. Marc Siric d'Altemps, aussi Evêque, publia des Ordonnances Synodales l'an 1567. *Voïez* Petramellarius, *en son eloge.*

EMPEREURS.

CONSTANCE I. de ce nom, ou CONSTANTIUS CHLORUS, étoit fils de Flavius Eutropius, & de Claudia, fille d'un frere des Empereurs Claude II. & Quintillus. On lui donne ordinairement le nom de *Flavius Valerius Constantius.* On croit qu'il prit le nom de *Chlore* à cause de la pâleur de son visage & celui de *Valere*, après qu'il eût été adopté par Maximien Hercule. Constance nâquit le 31. Mars. Mais on ignore précisement l'année de sa naissance. Quelques Auteurs assûrent qu'il fût quelque temps dans les Gardes-du-Corps, ensuite Tribun ou Colonel, puis Gouverneur de la Dalmatie. Enfin sa valeur l'éleva aux plus grands emplois, qu'un homme de guerre puisse meriter. Mais pour les soûtenir, il se vit contraint de quitter Helene son épouse, & de se marier à Theodora, fille de la femme de Maximien Hercule, qui l'adopta & le créa Cesar l'an 291. Diocletien fit le même honneur à Galere, surnommé *Armentaire*, & lui donna sa fille Valerie pour épouse. Constance eut les Gaules en partage. Les Allemans, qui sçavoient que Maximien étoit occupé en Afrique, vinrent en 295. fondre sur les Provinces de Constance, qui perdit la premiere bataille, où il fut blessé, mais ayant rallié son armée cinq heures après, il tua 60. mille des ennemis, & mit les autres en fuite. Le dégel du Rhin s'opposa à leur passage: de sorte qu'ils se rendirent à leur vainqueur, qui leur pardonnant les reçut dans ses troupes. En 296. il soûmit l'Angleterre, qui s'étoit révoltée. Depuis en 304. Maximien & Diocletien, ayant quitté la pourpre, Constance & Galere demeurerent seuls Empereurs. Le premier eut les Gaules, l'Italie, l'Espagne & l'Afrique dans son département, & traita les Fideles avec beaucoup de douceur. Il regna 2. ans 3. mois & 25. jours, jusqu'au 25. Juillet de l'an 306. qu'il mourut à Yorck en Angleterre, où il étoit passé pour les affaires de l'Empire. Il laissa Constantin *le Grand* de sa premiere femme sainte Helene, sur la naissance & la condition de laquelle, les Historiens sont fort partagez. Il eut de Flavia Maximiana Theodora 6. enfans, 3. garçons & 3. filles; sçavoir Dalmacius, Jules-Constance, & Annibalien, ou Constantin, & Constancie, Anastasie, & Eutropie. * Socrate, *l. 1. c. 1.* Eusebe, *l. 8.* Zonare, *l. 2.* Cassiodore. Bede. Prosper, *dans sa Chron.* Tillemont, *Histoire des Empereurs Tom. IV.*

CONSTANCE II. ou FLAVIUS JULIUS CONSTANTIUS, fils de Constantin *le Grand* & de Fausta, fut fait Cesar par son pere l'an 324. Il épousa la fille de Jules Constance son oncle, Princesse que son érudition extraordinaire pour une femme, & les qualitez de son esprit, rendoient très-digne de son rang, si elle ne l'eût point soüillé par l'Arianisme. *près la mort de Constantin en 337. l'Empire ayant été partagé entre ses trois fils, Constance eut l'Asie, la Syrie & l'Egypte. Mais il se deshonora par le meurtre de plusieurs de ses parens, & par l'Heresie d'Arius qu'il professa, s'étant laissé séduire aux flateries de sa femme. Pour défendre cette créance erronée, il persecuta l'Eglise, & exila les Prélats Orthodoxes, entr'autres saint Athanase. Constance fit la guerre à Sapor Roi des Perses, grand persecuteur des Chrétiens en 338. & 348. mais il eut presque toûjours le dessous dans les combats & dans les sieges, où il s'étoit engagé. Constant son frere, Empereur de tout l'Occident, depuis la mort de Constantin II. songeoit cependant à remedier aux troubles qui désoloient les Eglises d'Orient. Il pria Constance de remettre saint Athanase sur son Siege, & le fit consentir à la convocation du Concile de Sardique; où le même Prince commença de rétablir les Prélats exilez. Mais Constant ayant été tué par Magnence en 350. Constance se repentit de ce qu'il avoit fait, parce qu'il ne craignoit plus personne. Comme il avoit des guerres étrangeres & civiles à soûtenir, il songea plus attentivement à sortir de ce double peril, qu'aux differends de la Religion. C'est ce qui le fit resoudre à créer Cesar, Gallus son cousin, auquel il donna le nom de Constance. Vetranion s'étoit fait saluer Empereur par l'armée de Pannonie, dans le temps que Magnence usurpoit la souveraine puissance. Ces mouvemens obligerent Constance de quitter l'Orient, & de se préparer au voyage de Rome, afin d'étouffer la revolte en sa naissance. Avant que de marcher contre les usurpateurs, il fit publier dans son armée une Ordonnance, par laquelle il cassoit tous les soldats qui ne seroient point baptisez, & qui refuseroient de recevoir le

Baptême. Cette Loi fut cause que saint Martin, qui étoit déja Catechumene, reçût le Baptême. L'Empereur passa en Occident, pour faire la guerre à Vetranion & à Magnence; & pour la terminer avec plus de sûreté, il détacha le premier de l'amitié du second par de grandes promesses: après quoi haranguant ses soldats à Murse en Pannonie, il sçut si bien les gagner, qu'ils obligerent cet usurpateur à quitter la pourpre, & à vivre en homme privé. Magnence deux ans après se tua lui-même à Lyon en 353. Ainsi Constance étant demeuré seul maître de l'Empire, recommença de persecuter les Prélats Catholiques. Mais pendant qu'il s'occupoit à convoquer par tout des Assemblées d'Evêques Heretiques, Julien son cousin, qu'on surnomma depuis *l'Apostat*, ayant été créé Cesar l'an 355. & ayant chassé les Barbares des Gaules, s'y fit saluer Empereur l'an 360. & marcha avec son armée en Orient. Constance apprenant qu'il étoit dans l'Illyrie, & qu'il prenoit le chemin de Tarse pour venir contre lui, changea le dessein d'un voyage qu'il avoit entrepris contre les Perses, lesquels s'étoient emparez de quelques forteresses dans la Mesopotamie. Il avoit passé l'Hyver à Antioche, où sa femme mourut, & où il épousa Faustine, qu'il laissa grosse d'une fille nommée Constantia, qui fut mariée depuis à l'Empereur Gratien. D'Antioche il vint à Tarse, où il eut quelque ressentiment de fiévre, & de-là à Mopsueste de Cilicie, qu'on nomme aussi les *Fontaines de Mopsus*, où il mourut le 3. Novembre de l'an 361. âgé de 40. ou 44. ans, après avoir regné 25. ans, 5. mois & 13. jours. * Socrate, *liv.* 2. Sozomene, *l.* 5. Ammien Marcellin, *l.* 21. Eutrope. Baronius, *Annal. Eccles.*

CONSTANCE, étoit fils de Constance *Chlore* & de Theodora, & frere de l'Empereur Constantin *le Grand* qui lui confia les plus grands emplois. Il épousa Galla & Basiline. De la premiere il eut Gallus, que Constance créa depuis Cesar; & de la seconde, il eut Julien, surnommé *l'Apostat*. Le même Constance son neveu le fit mourir avec Delmatius, les accusant d'avoir excité une sédition militaire l'an 338. Zozime, *liv.* 2. Eutrope, *liv.* 1.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur Constance *Chlore* & de Theodora, épousa Licinius, qui se revolta contre l'Empereur Constantin *le Grand*, & dont elle eut un autre Licinius qui fut Cesar. Après la derniere bataille que son frere gagna sur son mari, elle demanda la grace du dernier, qui lui fut accordée. Mais Licinius s'en étant rendu indigne par ses intelligences avec les Barbares, qu'il avoit dessein de porter à la revolte, fut étranglé en 325. Alors Constance ne songea plus qu'à gagner la confiance de l'Empereur son frere, en quoi elle réüssit assez bien, sur-tout après la mort de sainte Helene. Eusebe de Nicomedie, Arien, sçut si adroitement captiver l'esprit de cette Princesse, qu'à sa consideration elle devint la protectrice d'Arius. On dit même que Constantin l'étant venu visiter au lit de la mort, pour sçavoir si elle n'avoit point de grace à lui demander, avant que de mourir, elle lui avoit seulement recommandé un Ecclesiastique, qu'on assûre être le même Eusebe, ou, selon d'autres, Arius. * S. Jerôme, *ep. ad Ctesiph.* Rufin, *liv.* 1. Theodoret, *liv.* 2. Socrate, *liv.* 1. *&c.*

CONSTANCE ou CONSTANTIA, est le nom des deux filles de l'Empereur Constantin *le Grand*. La premiere, qu'on nomme aussi Constantine, étoit fiancée à ce Gallican, qui se convertit à la Foi Catholique, après une victoire qu'il remporta miraculeusement sur les Scythes. Elle fut guerie d'une maladie fâcheuse, par les prieres de sainte Agnès; & pour en témoigner sa reconnoissance, elle voüa sa virginité à Dieu. L'autre, qu'Ammien Marcellin assûre avoir épousé Anniballien, & ensuite Gallus qui fut créé Cesar, étoit si méchante, qu'on lui donna le nom de *Megere*.*

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur Constance & de Faustine, fut mariée à l'Empereur Gratien. * Ammien Marcellin, *l.* 21. S. Ambroise, *Serm. de S. Agn.* Baronius, *A. C.* 324. *&* 330. *&c.*

CONSTANCE, natif de Nysse, Ville de Servie, & General des armées Romaines, fut le bouclier de l'Empire contre les Tyrans dans le V. siecle, pendant le regne de l'Empereur Honorius. Il vainquit Constantin, Constans, Geronce, Jovin, & un grand nombre d'autres en 412. & les années suivantes. Il chassa aussi les Goths des Gaules, & en 415. il envoya le rebelle Attalus à l'Empereur. Ce Prince lui fit épouser en 417. sa sœur Galla Placidie, veuve d'Ataulphe, & l'associa même à l'Empire, le huitiéme Février de l'an 421. Constance ne posseda cette dignité qu'environ sept mois; car il mourut en son troisiéme Consulat, d'une douleur de côté, le deuxiéme Septembre de la même année. Il eut de Placidie, Valentinien, qui fut depuis Empereur & le III. de ce nom. * Sozomene, *liv.* 9. Prosper & Marcellin, *en la Chron. &c.*

CONSTANCE, Prêtre de l'Eglise de Lyon, & grand Orateur, vivoit dans le V. siecle, vers l'an 470. Il composa, à la priere de S. Patient son Evêque, la Vie de S. Germain d'Auxerre, environ 40. ans après la mort de cet Evêque, qui avoit cessé de vivre l'an 448. Eric Moine d'Auxerre, mit depuis cette même Vie en Vers, sous le regne de Charles *le Chauve*. Elle est rapportée par Surius, au 13. Juillet, & on nous l'a depuis donnée en nôtre langue, avec un Recüeil de quelques autres.

☞ Il faut remarquer qu'Isidore de Seville parle de ce Constance comme d'un Evêque, bien qu'il n'ait été que Prêtre de l'Eglise de Lyon. Ceux qui ont suivi ce premier Auteur, ont fait la même faute, comme Vossius & quelques autres. * S. Isidore, *de vir. illust. c.* 4. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 16.

CONSTANCE, Reine de France, étoit fille de *Guillaume* I. de ce nom, Comte de Provence, & de *Blanche*, dite *Adele* d'Anjou. C'étoit une très-belle personne, mais fiere, capricieuse, & insupportable. En 1007. elle fut mariée au Roi *Robert*. L'humeur imperieuse de cette femme causa de très-grands déplaisirs à ce Prince, qui étant naturellement bon, ne negligea rien pour l'adoucir. Elle n'aimoit point Henri I. son fils aîné. Après la mort du Roi arrivée en 1031. elle tâcha de mettre *Robert* son fils puiné, sur le thrône; & pour en venir à bout, elle souleva contre le Roi Henri une partie des Grands de l'Etat, & principalement Baudoüin IV. Comte de Flandres, & Eudes II. Comte de Champagne, auquel elle livra la ville de Sens. Mais ses desseins injustes n'ayant pas réüssi, elle fut obligée de faire la paix avec le Roi son fils; & peu de temps après, elle mourut au château de Melun, au mois de Juillet de l'an 1032. Elle fut enterrée à S. Denys auprès du Roi son mari. * Glaber. Helgaud. Le P. Anselme, &c.

CONSTANCE, Reine de France, est nommée par les Espagnols *Beatrix*, & *Elizabeth*; par Guillaume de Tyr & l'Abbé Suger, *Marie*; & par d'autres, *Marguerite*. Elle étoit fille aînée d'*Alfonse* VII. du nom, Roi de Castille, & de *Berengere* de Barcelone sa premiere femme, & elle fut mariée à *Loüis* le jeune, Roi de France. Ce Prince ayant quitté *Alienor*, l'épousa en 1154. à Orleans, où elle fut couronnée par Hugues Archevêque de Sens. Elle fut mere de *Marguerite*, Comtesse de Vexin, & d'*Alis* morte jeune; *Constance* mourut en couche l'an 1160. & fut enterrée à S. Denys. * Mezeray, *Histoire de France.*

CONSTANCE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, étoit fille de Louis VI. dit *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, & sœur de *Loüis* VII. dit *le Jeune*. Elle épousa au mois de Février de l'an 1140. *Eustache* de Blois, qui fut couronné Roi d'Angleterre en 1152. du vivant de son pere. Mais ce Prince étant mort le 10. Août 1153. le Roi Loüis *le Jeune* son frere, la remaria bien-tôt après à *Raimond* VI. Comte de Tolouse, dont elle eut divers enfans, entr'autres Raimond VII. Constance porta toûjours la qualité de Reine, à cause de son premier mari. Elle se trouva en 1176. au Concile d'Albi, & mourut peu de temps après. * Suger, *Vie de Loüis VI.* Catel, *Hist. de Toul.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. &c.*

CONSTANCE DE FRANCE, fille de *Philippe* I. Roi de France, fut mariée avant l'an 1101. à *Hugues*, Comte de Troyes; & en ayant été séparée en 1104. sous prétexte de parenté, elle épousa deux ans après, à Chartres, *Boëmon* I. Prince d'Antioche. Nous ne sçavons pas le temps de la mort de cette Princesse. * Orderic Vitalis. Ives de Chartres. Suger. Le P. Anselme, &c.

CONSTANCE, fille de *Roger* I. Roi de Sicile, étant déja vieille fille, fut mariée à l'Empereur *Henri* VI. l'an 1185. Quelques Auteurs modernes ont assûré qu'elle avoit été Religieuse; mais Baronius a prouvé si solide-

ment le contraire, qu'il n'y a pas lieu d'en douter. Les prétentions qu'elle avoit sur le Royaume de Sicile, étoient tout-à-fait legitimes. Il lui fut pourtant disputé par Tancrede, qui la tint prisonniere, après qu'elle eut été prise par ceux de Salerne. Le Pape Celestin III. qui l'avoit couronnée Imperatrice, lui procura la liberté. Après la mort de son mari, elle pressa les Papes de lui accorder l'investiture de la Sicile, pour elle & pour son fils *Frederic*. Innocent III. y étoit disposé; mais elle mourut avant que d'en avoir reçu la Bulle l'an 1198. Elle laissa le Pape Tuteur de son fils pour ce Royaume. * Fazel, *liv. 6. Histoire de Sicile*. Baronius, &c.

CONSTANCE, Reine d'Aragon, fille de Mainfroi, bâtard de l'Empereur *Frederic* II. & femme de *Pierre* III. Roi d'Aragon, vivoit environ l'an 1284. Cette Princesse fit admirer sa pieté & sa magnanimité en Sicile, dont elle étoit Souveraine; car ayant déliberé avec les Magistrats de venger la mort funeste de Conradin de Soüabe, par celle de Charles, Prince de Salerne, elle envoya dire à ce Prince, un Vendredi matin, de penser à son ame, & de se resoudre à mourir de la même façon que Conradin étoit mort, c'est-à-dire, sur un échafaut: à quoi ce Prince répondit avec un courage admirable, que la mort lui seroit d'autant plus agreable, qu'elle lui devoit être donnée, au même jour que Jesus-Christ l'avoit soufferte. Cette pieuse réponse fut rapportée à la Reine, qui dit, *Puisque le Prince de Salerne accepte si volontiers la mort, à cause de ce jour, je veux aussi lui pardonner pour l'amour de celui, lequel en ce jour souffrit la mort, afin de nous racheter*. En effet, cette genereuse Princesse lui donna la vie. * Loüis de Mayerne. Turquet, *Hist. d'Espagne*.

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, & son Ministre d'Etat, s'appelloit proprement *Constantin Phaulkon*; car c'est ainsi qu'il signoit. Il étoit Grec, né à Cephalonie d'un Noble Venitien, fils du Gouverneur de cette isle, & d'une Demoiselle des plus anciennes familles du païs. Vers l'an 1660. n'étant âgé que de douze ans, il eut assez de discernement, pour connoitre que ses parens avoient mis les affaires de sa maison en un état, qui ne lui pouvoit fournir de quoi soûtenir sa qualité dans son païs. C'est pourquoi il s'embarqua avec un Capitaine Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son esprit, son humeur insinuante, & ses manieres agreables l'y firent bien-tôt connoitre, & lui attirerent la bienveillance de quelques Seigneurs de la Cour; mais desesperant de s'y avancer, il se mit sur mer, dans le dessein de passer aux Indes. Après avoir demeuré quelques années à Siam, & avoir amassé quelque bien, il quitta le service de la Compagnie d'Angleterre, pour avoir un vaisseau à lui, & négocier de son chef. Alors s'étant mis en mer, il fit naufrage sur la côte de Malabar, en l'Inde au-deçà du Golfe, & ne put sauver que deux mille écus de toute sa charge. Après ce malheur, se promenant au bord de la mer, il vit venir à lui un homme avec un visage triste & abbatu: c'étoit un Ambassadeur du Roi de Siam, lequel en revenant de Perse avoit fait aussi naufrage, & s'étoit sauvé sans argent, sans hardes & sans suite. Cet Ambassadeur s'étant fait connoitre, Constance lui offrit de le remener à Siam, & équipa une petite barque pour faire le trajet. L'Ambassadeur, pour reconnoitre ce plaisir, fit de grands éloges du merite de Constance au Barcalon, c'est-à-dire, au premier Ministre d'Etat. Ce Ministre, qui étoit fort éclairé dans les affaires, mais qui aimoit le repos & le plaisir, fut ravi d'avoir trouvé une personne habile & fidelle, sur laquelle il pût se reposer des fonctions de sa charge. Il arriva en ce tems-là, que le Roi prit le dessein d'envoyer une Ambassade dans un Royaume étranger; & qu'ayant reconnu la capacité de Constance, il lui donna cette commission, dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur. Le Barcalon étant mort quelque temps après, le Roi voulut mettre Constance en sa place. Il s'en excusa, & répondit à Sa Majesté, que cette qualité lui attireroit l'envie de tous les Grands. Neanmoins, s'il ne prit pas le titre de Ministre d'Etat, il en fit toutes les fonctions. Comme il étoit sorti jeune de son païs, & par consequent peu instruit dans la Religion Catholique, il ne fut pas difficile aux Anglois de lui faire embrasser la Religion Protestante; mais depuis il fit abjuration entre les mains du Pere Thomas Jesuite, & il contribua beaucoup par son exemple & par son credit, à l'établissement de la Foi Catholique, que Loüis XIV. Roi de France tâchoit de faire recevoir dans le Royaume de Siam, où il envoya des Ambassades, principalement pour ce sujet, en 1685. & en 1687. Le Roi de Siam étant mort en 1688. son successeur fit mourir Constance, qui avoit favorisé un autre parti, & chassa les François. * Le Pere Tachard, *Voyage de Siam. Revolut. de Siam*.

CONSTANCE ou COUTANCE, Ville de France dans la basse Normandie, avec Election, Bailliage, Présidial & Evêché suffragant de Roüen. Elle est située sur le Burd, & est Capitale d'un petit païs nommé *Constantin* ou *Contantin*, qui est le dernier Bailliage de la Province, du ressort du Parlement de Roüen. Ce païs est limité au Septentrion par la mer Oceane, qui est à deux lieuës de Coutance; au Midi par le Détroit de Séez; au Levant par les Guez, surnommez *de saint Clement*, par la ville de Thorigny, & la Vicomté de Vire; & au Couchant par la Bretagne. Le Siege du Bailli est à Coutance, & le Coutantin est encore un Comté, que Robert Duc de Normandie engagea, voulant faire le voïage d'Outremer avec Godefroi de Boüillon. Quelque temps après, il engagea encore le reste du Duché à Guillaume le Roux son frere, pour dix mille marcs d'argent. Volaterran & quelques autres, se sont imaginez que Constance est l'*Augusta Romanduorum*. On dit qu'elle eut depuis son nom de Constantin, ou Constance Empereurs. Aussi Ammien Marcellin l'appelle au livre 15. *Castra Constantia*. Quelques autres disent, qu'elle est la *Brieveris* des Anciens. Saint Ereptiole en fut le premier Evêque, puis Exupere, & ensuite Leoncien, qui assista au premier Concile d'Orleans l'an 511. Ils sont reconnus pour Saints, aussi bien que Laudus ou Lauro, Rumpharius, Ursicin, & Ulphobert; & ils ont eu d'illustres successeurs, comme Godefroi *le Bon*, Algarus, Hugues de Morville, Robert de Harcour, Gilles des Champs Cardinal, Philibert de Montjoieux, Jean de Châtillon Cardinal, Richard Olivier, Geofroi Hebert, Bernard d'Unce Cardinal, Philippe de Cossé Grand Aumônier de France, &c. L'on regarde aussi comme des Saints de ce Diocese, pour le culte qui leur est rendu, saint Paterne & saint Scubilion, qui appartiennent à celui d'Avranches; & saint Marcoul de Nanteüil, transporté au Diocese de Laon à Corbigni. Coutance est une ville ancienne, & les aqueducs qu'on trouve dans son territoire en sont un témoignage indubitable. Elle est environnée de prairies & de ruisseaux, dont Robert Cenalis nous a laissé une peinture ingenieuse dans ses écrits. La ville est assez grande & bien peuplée, mais sans murailles. Le Roi Loüis XI. les fit ruiner, parce que Coutance s'étoit déclarée en faveur du Prince Charles son frere. Cette ville souffrit aussi beaucoup durant les guerres des Anglois; elle fut souvent exposée aux courses des Bretons, sous le regne du même Loüis XI. & en 1562. elle fut emportée par les Calvinistes. Philippe de Cossé, qui en étoit Evêque, l'avoit défenduë avec assez de soin; mais Colombiers l'ayant assiegé, il fut obligé de se rendre, & fut mené prisonnier à saint Lo, d'où il se sauva peu de temps après. L'Eglise de Nôtre-Dame, Cathedrale de Coutance, est bien bâtie, embellie de trois grosses tours. Celle du milieu est un ouvrage admirable: les deux autres élevées sur le grand portail, se terminent en belles piramides de pierre. Le Diocese est divisé en quatre Archidiaconez & Doïennez. Outre cette Eglise, il y a les Paroisses de saint Pierre & de saint Nicolas, divers Monasteres, & un College fondé par le sieur Jean Michel, Chanoine de cette ville. * Robert Cenalis, *Hist.* De Thou, *Hist. liv. 30*. Du Chéne, *Antiqq. des Villes de France*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CONSTANT I. de ce nom, troisiéme fils de l'Empereur Constantin *le Grand*, & de Fausta, fut fait Cesar par son pere, le jour de Noël de l'an 333. Après la mort de cet Empereur arrivée en 337. il eut pour son partage l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie. Il vainquit d'abord les Francs, les força de rechercher son alliance, & fut obligé de se défendre contre son frere Constantin, qui voulut envahir les terres de son partage. Mais ce Prince ambitieux fut tué à Aquilée l'an 340. & Constant possedа après lui la Gaule, l'Espagne, & la Grand' Bretagne. Au reste, il prit toûjours la défense des Orthodoxes

thodoxes contre les Ariens, qui troubloient la paix de l'Eglise, il s'employa dans cette vûë, pour la convocation du Concile de Sardique en 345. & écrivit des lettres menaçantes à son frere Constance, Empereur d'Orient, qui favorisoit les Heretiques, & qui persecutoit saint Athanase & les Orthodoxes. Ses soins s'étendirent aussi en Afrique, où il n'oublia rien pour appaiser le Schisme des Donatistes. Cependant, ce Prince, dont le zele pour la paix de l'Eglise sembloit meriter un regne plus long, lui fut enlevé par un jugement secret de la Providence. Magnence, qui avoit usurpé l'Empire dans les Gaules, le fit tuer dans la ville d'Elne en Roussillon, au commencement de l'an 350. Constant étoit âgé d'environ 30. ans, & en avoit regné 13. Saint Athanase en parle comme d'un Martyr; & en cela il témoigne sa reconnoissance pour un Prince qui l'avoit défendu si hautement contre les Ariens, qu'il étoit résolu de faire la guerre à son frere Constance, s'il ne l'eût rétabli sur son Siege. * S. Athanase, *Apol. ad Constant.* Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Aurelius Victor, *Epit. Hist.* Baronius, *Ann. Eccl. &c.*

CONSTANT II. Empereur d'Orient, fils de Constantin III. & petit fils d'Heraclius, fut subrogé à la place de son oncle Heracleonas, sur la fin de l'an 641. Comme il avoit été élevé par des Heretiques Monothelites, il suivit & professa leurs erreurs. Paul, qui étoit Sectateur de cette créance, fut mis par ses soins sur le Siege de l'Eglise de Constantinople; & ce fut à la persuasion de ce Prelat Heretique, qu'il fit publier l'an 648. un Edit ou Formulaire qu'on nomma *Type*, par lequel il imposoit silence aux Orthodoxes & aux Heretiques. Le Pape Martin I. qui avoit succedé à Theodore, assembla en 649. un Concile à Rome dans l'Eglise de Latran, où ce Formulaire fut condamné: ce qui irrita tellement Constant, qu'il donna ordre à Theodore Calliopas, Exarque de Ravenne, de se saisir du Pape. Cet ordre severe fut executé l'an 653. Ces excès de Constant furent punis du Ciel; il fut vaincu par les Sarrasins; & à peine pût-il se sauver, ayant été obligé de se déguiser, pour prendre la fuite avec plus de sureté. Il est vrai que dans la suite il fit la paix avec ces Infideles, & que même ils s'obligerent de lui payer un tribut; mais ce fut parce que Moavie leur Prince étant assez embarrassé dans des troubles domestiques, voulut prévenir une guerre étrangere. Constant avant cela avoit voulu faire croire que ses sentimens étoient Catholiques, & avoit fait presenter par les Apocrisiaires ou Nonces Apostoliques, que le Pape Vitalien lui avoit envoyez pour l'avertir de son élection, un Livre des Evangiles couvert de plaques d'or & enrichi de pierreries d'une grosseur extraordinaire, pour l'Eglise de saint Pierre l'an 656. Quatre ans après prévenu de haine & de colere contre son frere Theodose, il le fit ordonner Diacre, & le fit mourir. Dieu permit qu'il eut un si grand remords de ce crime, qu'il s'imaginoit continuellement voir Theodose, lequel étant revêtu de la Dalmatique & des autres ornemens, lui presentoit le calice, & lui disoit: *beuvez, mon frere.* Poursuivi continuellement par cette fâcheuse idée, il passa en Sicile, soit pour y transporter le Siege de l'Empire, soit pour épier une occasion de surprendre les Lombards. Après avoir assiegé Benevent, & pris Luceria, il entra dans Rome le Mardi 5. Juillet de l'an 663. d'où il emporta tout le cuivre qu'il trouva dans les temples, & sur les toits. De là étant revenu en Sicile, il fut tué dans des étuves à Syracuse, par André, l'un de ses valets de chambre, sous l'Indiction onziéme, & le quinziéme Juillet 668. Il regna vingt-six ans, huit mois & demi. * Anastase le Bibliothecaire, *Vie du Pape Vitalien*, & Paul Diacre, *l.* 5. *de l'Hist. des Lombards.* Cedrenus. Theophanes, & Baronius, *Annales.*

CONSTANT, étoit fils du Tyran Constantin, que les troupes d'Angleterre avoient proclamé Empereur, vers l'an 407. Quelque temps après, il fut créé Cesar par son pere, & fut envoyé en Espagne pour la conquerir. Ses armes eurent assez de succès au commencement; mais peu de temps après il perit miserablement. Quelques Auteurs disent qu'il avoit quitté le froc, pour prendre le diadême. * Zosime & Sozomene, *l.* 6. Prosper & Marcellin, *in Chron.*

CONSTANTIEN, Solitaire du païs du Maine dans le VI. siecle, étoit né en Auvergne d'une noble famille du temps de Clovis I. Il se consacra au service de Dieu dès sa jeunesse. Après avoir fait ses premiers essais de la vie Monastique dans son païs, il s'en alla dans le celebre Monastere de Micy, près d'Orleans, & y demeura plusieurs années, jusqu'à ce qu'il en sortit avec saint Franbourg son compatriote, Moine de Micy, pour mener une vie plus solitaire. Ils se retirerent tous deux dans le Maine. Innocent Evêque du Mans les ordonna l'un & l'autre Prêtres, & les envoya en Mission proche de leur retraite. Constantien s'y employa avec beaucoup de succès, & continua ses Missions sous Domnole, successeur d'Innocent. Sa reputation fut si grande, que le Roi Clothaire I. passant en 560. par le Maine, pour porter la guerre en Bretagne, où l'on appuyoit la revolte de son fils Chramne, voulut se détourner pour lui rendre visite, & se recommander à ses prieres. Constantien lui prédit la victoire, & Clothaire lui fit de grandes largesses, qu'il employa à bâtir & doter un Monastere, qui subsista long-temps après lui. Il mourut quelque temps après Clothaire vers l'an 570. On fait sa fête dans le Maine au premier Decembre. Sa Vie a été écrite par un Anonyme contemporain, *dans les Histoires du Maine.* * Baillet, *Vies des Saints, mois de Decembre.*

PAPES.

CONSTANTIN Pape, natif de Syrie, gouverna saintement l'Eglise dans le VIII. siecle, & fut élû le 7. de Mars de l'an 708. après Sisinnus aussi Syrien, qui n'avoit tenu le siege que 20. jours. Au commencement du Pontificat de Constantin, Felix Archevêque de Ravenne, refusant de le reconnoître, & ayant fait soûlever les citoyens de sa ville, fut banni dans la Province de Pont, & fut aveuglé par le commandement de l'Empereur Justinien *le Jeune*, surnommé *Rhinotmete.* Ce Prince pria le Pape de passer lui-même en Orient, pour regler quelques affaires de religion. Il fut reçû avec respect & magnificence à Constantinople, & de là à Nicomedie, où Justinien lui baisa les pieds. A son retour, il s'opposa à Philippicus, qui avoit envahi l'Empire. Cet usurpateur avoit chassé le Patriarche Cyrus qui étoit Orthodoxe, & lui avoit substitué Jean, Moine Heresiarque, qui eut l'effronterie d'envoyer ses propositions erronées à Rome pour y être approuvées. Constantin les condamna en 712. Ce Pape fit peindre à Rome dans l'Eglise de saint Pierre, les portraits des Peres qui avoient assisté aux six premiers Conciles Generaux, & que l'Empereur avoit fait effacer de l'Eglise de sainte Sophie de Constantinople. Il défendit aussi de se servir du nom & de l'autorité de ce Prince, dans les Actes publics, & de mettre sur les monnoyes son image, puisqu'il faisoit la guerre à celles des Saints. Felix de Ravenne, tout aveugle qu'il étoit, fut rétabli dans son Siege après s'être soûmis à Constantin, qui mourut le 9. Avril de l'an 714. ayant tenu le Siege six ans, un mois & deux jours. Ce Pape écrivit une Lettre à Edaldus, Archevêque de Vienne, que nous avons dans la Bibliotheque de Fleuri, & ailleurs. S. GREGOIRE II. lui succeda. * Anastase & Platine, *dans sa Vie.* Cedrene. Theophanes & Baronius, *aux Annal.*

CONSTANTIN, Antipape, se fit installer sur le Siege Pontifical, après la mort de Paul I. l'an 767. Pendant que ce Pontife étoit malade, Toton ou Teuton, Duc de Nepy en Toscane, étant entré dans Rome avec une puissante armée, avoit forcé le Pape & le Clergé d'élire ce Constantin son frere, qui n'étoit pas même encore Clerc, & l'avoit fait ordonner & consacrer par Georges, Evêque de Palestrine. Constantin étoit indigne de cette place, qu'il remplit très-mal, & qu'il occupa un an & un mois, jusqu'à ce qu'en 768. son frere ayant été tué, il s'enfuit de Rome. Après l'élection canonique d'Etienne III. il fut privé de la vûë, & fut condamné dans un Concile, tenu l'an 769. Ensuite il fut chassé de l'Eglise, & tous ses Registres furent brûlez. * Baronius, *A. C.* 767. 768. *&* 769.

PATRIARCHES.

CONSTANTIN I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, dans le VII. siecle, étoit auparavant Diacre, Oeconome & Sacristain de cette Eglise. Il fut élevé sur ce Siege, après la mort de Jean V. l'an 664. Les Actes du sixiéme Synode General font foi, dans l'Action ou

Session 14. que Constantin étoit Orthodoxe & contraire aux Monothelites : c'est de quoi tous les Auteurs ne sont pas d'accord. Il mourut l'an *666.* & eut pour successeur Theodore Heretique, dont nous parlerons ailleurs, * Nicephore, *dans sa Chron.* Baronius *A. C. 664. & 666.*

CONSTANTIN II. Patriarche, Iconomaque, fut élevé sur le Siege de Constantinople par l'Empereur Constantin Copronyme l'an 754. Il avoit été Moine ; & après avoir été chassé de son Monastere, à cause de ses déreglemens, il s'intrigua à la Cour, & devint un des plus furieux ennemis des saintes Images : ce qui lui fit avoir un Evêché, & enfin le Patriarchat de Constantinople après Anastase. Theophanes assure qu'il empêcha Constantin Copronyme de publier le Nestorianisme qu'il avoit embrassé. Cette resistance, ou peut-être les crimes du faux Patriarche, déplûrent à l'Empereur, qui l'envoya en exil l'an *766.* L'année d'après, Constantin Copronyme, qui le vouloit perdre, l'ayant rappellé à Constantinople, le fit raser, lui fit mettre une robe courte & sans manches, le fit promener par la ville, monté sur un âne, dont il tenoit la queuë ; & après l'avoir exposé aux insultes de la populace, il lui fit couper la tête, & fit traîner son corps à la voirie. Il eut pour successeur Nicetas Iconomaque. * Zonaras. Theophanes, & Baronius, *A. C. 764. n. 17. & 18. 767. n. 13. & 14.*

CONSTANTIN III. de ce nom, Patriarche de Constantinople, surnommé LICHUDES, vécut dans le XI. siecle. Il fut mis, après Michel Cerularius, sur le Siege de cette Eglise, qu'il gouverna depuis l'an 1058. jusqu'en 1066. que le celebre Jean Xiphilin lui succeda. Il a fait quelques Constitutions Synodales, qui sont dans le Droit Grec-Romain.

CONSTANTIN IV. Patriarche de Constantinople, fut élû l'an 1117. après Theodore de Chalcedoine, & n'occupa le Siege que très-peu de temps. Lucas *Chrysoberges* lui succeda. * Baronius, *in Annal.*

CONSTANTIN, Diacre de l'Eglise de Syracuse, fut nommé Patriarche d'Antioche par le Pape Conon, pendant que le Siege de cette Eglise étoit occupé par des Prelats Heretiques en 686. Mais son esprit inquiet & factieux le fit enfermer dans une prison. La plûpart des Auteurs ne le mettent point au nombre des Patriarches d'Antioche. * Baronius, *A. C. 686.*

EMPEREURS.

CONSTANTIN *le Grand*, premier de ce nom, Empereur, qui est appellé dans les Inscriptions C. Flavius, Valerius, Aurelius, Claudius, Constantinus, étoit fils aîné de Constance *Chlore* & d'*Helene*, & nâquit à Naisse, Ville de la Province de Dace, le 27. Fevrier de l'an 274. il fut élevé à la Cour de Diocletien ; & quand ce Prince eut abdiqué l'Empire, Maximien Galere retint Constantin auprès de lui sous pretexte d'affection ; mais en effet, afin qu'il lui servit d'ôtage, pendant que son pere étoit en Angleterre. Il avoit même dessein de l'exclurre de l'Empire, & fit créer Severe & Maximien Cesars à son préjudice. Il épousa d'abord Minervine, qui fut mere de Crispe Cesar, & se maria en secondes nôces à Fauste, fille de Maximilien Hercule, dont il eut plusieurs enfans dont nous parlerons dans la suite. Constantin se sauva heureusement de Rome l'an 305. fit tuer les chevaux de poste des lieux par où il passoit, afin qu'on ne le pût atteindre. Il arriva en Angleterre, assez à temps pour fermer les yeux à son pere, qui mourut à Yorck ville d'Angleterre le 26. de Juillet 306. & fut ensuite proclamé Auguste Empereur par l'armée ; mais il ne prit alors que le titre de Cesar. Il repassa peu de temps aprés dans les Gaules, défit les Francs, & bâtit un pont sur le Rhin. Dans le même temps, Maxence, fils de Maximien Hercule, aïant appris l'élection de Constantin, se fit aussi élire Empereur proche de Rome, par les Soldats de la garde Pretorienne le 28. Octobre 306. Constantin, pour éviter les malheurs d'une guerre civile, lui offrit de l'associer à l'Empire, ce que Maxence refusa. Ce Tyran fit étrangler en 307. Severe Cesar, qu'Armentaire avoit envoyé contre lui, & chassa même d'Italie Maximien Hercule son propre pere, qui vint trouver à Tréves Constantin, qui avoit épousé Fausta sa fille, après avoir eu de Minervine, sa premiere femme, un fils appellé Crispus. L'Empire étoit alors agité d'un tumulte universel ; Maxence s'étoit rendu maître de l'Afrique ; Maximin & Alexandre s'étoient fait declarer Empereurs en 308. & Maximien Hercule resolu de prendre la Pourpre, avoit formé quelque dessein sur la vie de Constantin, qu'il voulut executer. Mais ayant été découvert, il s'enfuit à Marseille, & s'étrangla lui-même en 310. de peur de tomber entre les mains de son gendre. Constantin défit ensuite les Allemans, & fit la guerre en Angleterre, tandis que Maximin, après la mort de Maximien Galere en 311. se rendit maître de l'Asie. Ensuite, Constantin ne songea plus qu'à passer en Italie contre Maxence, y étant appellé par son propre interêt, & par celui du Senat qui l'en conjuroit. Maxence avoit de grandes forces, & il falloit combattre la difficulté du passage des Alpes, où cet usurpateur avoit placé trois ou quatre armées. Mais Dieu étoit du côté de Constantin, & ce fut pour lors que ce Prince eut une assurance particuliere de sa protection. Il vit paroitre dans le ciel un peu après midi au dessus du soleil, une Croix lumineuse, autour de laquelle se lisoient ces mots [illegible], *Vaincs en ce signe.* Ce fut, dit-on, près de la ville d'Autun en 312. Toute son armée vit la même chose. L'Empereur ne comprit pas d'abord ce que cela signifioit ; mais la nuit suivante, Eusebe rapporte que J. C. lui apparut, & lui commanda de se faire un drapeau militaire de la même forme. Il l'executa, passa les Alpes, défit les troupes de Maxence en diverses rencontres, & résolut d'aller à Rome. Maxence, qui s'y étoit enfermé, l'en voyant approcher, sortit avec cent soixante-douze mille hommes de pied & vingt mille chevaux. Constantin, qui avec huit mille chevaux & environ quatre-vingt-dix mille hommes de pied, avoit passé les Alpes, attaqua cette armée, & les mit en déroute. Maxence en fuyant, se noya dans le Tibre le 24. Septembre de l'an 312. M. Baluze dit, après Lactance, que le combat se donna le 27. Octobre, & que l'apparition dont on vient de parler, se fit la veille de la bataille. Quoiqu'il en soit, l'Empereur, pour témoigner sa gratitude à la Croix, par laquelle il avoit vaincu, fit faire sa statuë dans Rome, tenant ce signe fortuné à sa main, avec une belle Inscription. Il publia aussi divers Edits en faveur de l'Eglise, & déchargea en même temps les Clercs des charges publiques. Ensuite il s'unit d'interêts avec l'Empereur Licinius, qui épousa Constantie sa sœur ; & pendant que ce dernier battit Galere Maximin en Illyrie, Constantin chassa les Francs des Gaules en 313. Il procura dans le même temps l'Assemblée d'un Synode à Rome, pour terminer le differend des Donatistes avec l'Evêque de Carthage, & prit plusieurs expediens pour en venir à bout. Mais voyant qu'ils étoient inutiles, il fit assembler l'an 314. un Concile à Arles, où il assista en personne, & prononça enfin lui-même à Milan un jugement contre les mêmes Donatistes. Ce Prince, après avoir vaincu les François, les Sarmates & les Goths, s'attacha à procurer l'établissement du Christianisme, par ses Ordonnances, & à travailler pour le bien de l'Eglise d'Occident, dans le temps que Licinius persecutoit celle d'Orient. Il en fut touché ; & faisant marcher ses armées contre lui, il gagna une grande victoire en Hongrie l'an 314. auprès de la ville de Cibale, qu'on appelle maintenant *Palme.* La paix, qui suivit bien-tôt cette guerre, lui acquit l'Illyrie, & tout l'Occident. Licinius, qui la rompit quelques années après pour un sujet leger, fut encore vaincu sur mer & sur terre, où il perdit plus de cent mille hommes l'an 324. près d'Andrinople & de Chalcedoine, & fut assiegé dans Nicomedie, où il s'étoit retiré aprés sa défaite. Constantia sa femme, demanda la vie pour lui à Constantin, qui la lui accorda, & l'envoya à Thessalonique ; mais comme il fut accusé de traiter avec les Barbares, on le fit étrangler. Baronius place cette derniere victoire de Constantin, sous l'an 318. Mais les Fastes Grecs & Latins, la Chronique d'Eusebe, Socrate, Cedrenus, &c. la mettent en 324. La mort de Licinius rendit la paix à l'Eglise d'Orient, Constantin l'affermit par les Loix qu'il fit en sa faveur, n'oublia rien pour la maintenir, la favorisa de plusieurs privileges, & fit tenir le Concile de Nicée contre Arius, où il assista lui-même, pour pacifier les differends qui troubloient l'Eglise. Ce bonheur fut traversé par un accident domestique très-cruel

pour Constantin. Fauste sa femme, amoureuse de son fils Crispus, se voulant venger des refus de ce jeune Prince, soûtint qu'il l'avoit voulu débaucher. L'Empereur la crut, & le fit mourir; mais l'imposture ayant été découverte quelque temps après, il fit étouffer l'accusatrice dans un bain chaud. Ce Prince ternit depuis sa reputation par le meurtre de Licinius, son neveu, & par celui de quelques-uns de ses amis. Il fit bâtir à Rome & ailleurs, des Eglises très-magnifiques, leur donna de riches ornemens, & les dotta de grands revenus pour l'entretien des lampes & des Ministres: on peut voir le détail de ces fondations dans l'Ouvrage *de la Magnificence de Constantin*, qu'Anastase le Bibliothecaire a composé. Depuis, l'Empereur voulant bâtir une ville qui portât son nom, en jetta les premiers fondemens, proche le vieil Ilium. Mais ayant été averti, dit-on, par un songe, de quitter ce lieu, il executa son dessein à Bizance, appellée *Constantinople* de son nom. Les Historiens ajoûtent, que ce choix fut confirmé par plusieurs prodiges, & en rapportent quelques-uns. Il appella cette ville, *la nouvelle Rome*, & la nomma ensuite *Constantinople* en 330. Il écrivit aussi au Roi Sapor, & lui recommanda les Chrétiens qui étoient dans ses Etats, ajoûtant à ses autres soins pour l'Eglise, des Edits contre les Ariens & les Schismatiques. Lorsqu'on eut découvert le lieu où étoit le Sepulchre de Nôtre-Seigneur, il y fit bâtir une Eglise magnifique; & après avoir reçû une partie de la vraïe Croix, il la fit élever au milieu de la place de Constantinople sur une riche colonne. Sur la fin de sa vie, il reçût des Lettres de saint Antoine, qui l'avertissoit de ne se pas laisser surprendre aux calomnies des Heretiques. Il vainquit les Sarmates, les Scythes & les Perses, & partagea l'Empire entre ses trois fils, Constantin, Constance & Constant. Enfin, étant en sa soixante-cinquiéme année, & se sentant quelque émotion de fiévre, il voulut essaïer si le changement d'air lui seroit favorable. Il vint à Helenopolis, & de là à Nicomedie, où il reçût le Baptême, puis la Confirmation & l'Eucharistie; & il mourut à Achiron ou Aquyron, près les faubourgs de cette ville, âgé de 63. ans 2. mois & 25. jours, le 22. Mai, fête de la Pentecôte de l'an 337. ayant regné 31. ans moins quelques mois, depuis la mort de son pere, arrivée le 25. Juillet de l'an 306. On a quantité d'Edits de Constantin en faveur de la Religion Chrétienne, & plusieurs Lettres sur les affaires du Christianisme. L'Edit que Constantin fit le 7. Mars 321. pour ordonner la celebration du Dimanche, & défendre toutes œuvres serviles, est un des plus considerables. On en peut voir la liste dans la *Biblioth des Auteurs Ecclesiastiques de* M. du Pin, *IV. siecle*. Son corps fut mis dans l'Eglise qu'il avoit bâtie en l'honneur des Apôtres. La memoire de cet Empereur étoit en si grande veneration dans l'Eglise, que dès le V. siecle on en parloit comme d'un Saint, on rendoit des honneurs extraordinaires à son tombeau, & même à sa statuë posée sur une colonne de porphyre. Le Pape Nicolas assure qu'au IX. siecle on recitoit son nom pendant la celebration des saints Mysteres. Quelques Martyrologes modernes marquent sa fête le 22. Mai. On prétend qu'il y avoit plusieurs Eglises qui portoient son nom en Angleterre, & qu'il étoit honoré comme un Saint dans differens endroits de l'Occident. Les Chrétiens d'Egypte solemnisent encore sa fête, qui se celebroit particulierement dans la grande Eglise de Constantinople, dans celle des Apôtres, & dans un Monastere qui portoit le nom de Constantin. Les Grecs & les Moscovites font sa fête le 21. Mai.

☞ Peut-être sera-t-il à propos de ne pas finir cet article, sans expliquer auparavant ce qui regarde cette celebre donation, que l'on dit avoir été faite par Constantin au Pape Sylvestre, de la ville de Rome & de plusieurs Provinces d'Italie. Hincmar, Archevêque de Reims, qui florissoit vers l'an 850. est le premier qui en a fait mention. Le Pape Leon IX. rapporte cette donation dans une Lettre qu'il écrivit en 1053. à Michel, Patriarche de Constantinople. Pierre Damien la cite. Anselme, Evêque de Luques, Yves, Evêque de Chartres & Gratien, l'ont inserée dans leurs Collections. Il est neanmoins certain que c'est une piece supposée: car 1. aucun des anciens n'en a fait mention. 2. Les Papes qui ont parlé des bien-faits que les Empereurs avoient fait au saint Siege de Rome, ou qui ont défendu leur patrimoine temporel ne l'ont jamais alleguée. 3. La datte de cet acte est fausse: car il est datté de l'an 315. & il est parlé dans l'acte du Baptême de l'Empereur, qui n'étoit pas encore baptisé, même suivant l'avis de ceux qui croyent qu'il a été baptisé à Rome. 4. Le style en est barbare, & bien different de celui des Edits veritables de Constantin, & il y a des termes qui n'étoient point en usage de son temps. 5. Il y a une infinité de faussetez & d'absurditez dans cet Edit. Il y est permis au Pape de se servir d'une couronne d'or semblable à celle des Rois & des Empereurs: or en ce temps-là les Empereurs ne se servoient point de couronnes, mais de diadêmes. L'Histoire fabuleuse du Baptême de Constantin par S. Sylvestre, & sa guerison miraculeuse de la lepre y est rapportée comme une chose certaine. On y compte cinq Eglises Patriarchales, & on y met celle de Constantinople la seconde, qui n'a eu cet honneur que long-temps après. Enfin, pour détruire entierement ce prétendu Edit de donation de Rome & de l'Empire d'Occident au Pape, il suffit de remarquer que, du vivant de Constantin & long-temps après sa mort, la ville de Rome & l'Empire d'Occident ont toûjours été sous la domination des Empereurs; que les Papes même les ont reconnus comme leur souverain, sans prétendre ni que la ville de Rome, ni l'Italie, ni aucune autre partie de l'Empire d'Occident leur appartinssent; que tout ce qu'ils ont eu depuis de puissance temporelle, ils le doivent à Pepin Roi de France, & à l'Empereur Charlemagne. Ceci merite bien une digression. Constantin demeura souverain de Rome & de tout l'Empire d'Occident tant qu'il vécut. Après sa mort, l'Empereur Constance étant à Milan, commanda à Leonce, Prefet ou Gouverneur de Rome, de se saisir de la personne du Pape Libere, & de l'amener à Milan, où il fut conduit devant l'Empereur, qui n'ayant pû le faire consentir à la condamnation de saint Athanase, l'envoya en exil à Berée, ville de Thrace. Puis qu'il y avoit alors un Gouverneur de Rome pour l'Empereur, & que l'Empereur condamna le Pape à un bannissement, il paroît que le Pape n'étoit pas Souverain dans Rome. L'Empereur Valentinien envoya plusieurs fois ses ordres à Pretextat, Gouverneur pour lui dans la ville de Rome, afin qu'il maintint le Pape Damase contre Ursicin Antipape, qu'il avoit chassé de la ville, & relegué dans les Gaules l'an 381. L'Empereur Honorius termina encore par son autorité, le Schisme qu'avoit formé Eulalius contre le Pape Boniface I. Symmaque, Gouverneur de Rome, favorisa d'abord Eulalius, & obtint un ordre de l'Empereur, pour faire sortir Boniface de la ville; mais ensuite, Honorius mieux instruit de l'affaire, fit chasser Eulalius, & rappella Boniface l'an 419. Ce Pape en rendit des actions de graces à l'Empereur, où il emploïe expressément ces mots: Dans vôtre ville Imperiale, *In urbe vestra Mansuetudinis*. L'an 476. Odoacre ayant chassé l'Empereur Augustule, se fit Roi d'Italie, & se rendit maître absolu de Rome. Theodoric Roi des Goths, qui défit Odoacre l'an 493. ne regna pas seulement dans Rome, mais s'attribua encore l'autorité de confirmer l'élection des Papes: ce que firent aussi Athalaric & Theodat.

Lorsque l'Empereur Justinien eut reconquis la ville de Rome & l'Italie, l'an 539. il changea la forme du Gouvernement, & créa un Exarque à Ravenne, qui commandoit en son nom à toute l'Italie. Sous cet Exarque, il y avoit des Gouverneurs dans les principales villes, comme à Rome, à Spolete, à Benevent, &c. L'Empereur Justinien ne se contenta pas de vouloir confirmer les Papes, il exigea même d'eux une grande somme pour leur confirmation. Le Pape Agathon, qui fut élû en 678. obtint une décharge de cette espece de tribut de Constantin Pogonat; à condition neanmoins que l'acte de l'Election seroit envoyé à cet Empereur, selon l'ancienne coûtume, & que la consecration du Pape, ne se feroit qu'après avoir obtenu son agrément. Les Empereurs donnerent depuis aux Exarques, le pouvoir de confirmer l'élection du Pape, comme Anastase le Bibliothecaire le rapporte, en parlant du Pape Conon; que l'Exarque Theodore confirma en 686. & du Pape Sergius, à qui Jean Exarque de Ravenne, fit payer cent livres d'or. Vers l'an 725. le Pape Gregoire II. écrivit

une Lettre au Duc de Venise, qui fait aussi connoître que la ville de Rome étoit soumise aux Empereurs en ce temps-là. Voici de quelle maniere il parle de la ville de Ravenne, & de l'Etat d'Italie : *Afin que la ville de Ravenne soit remise sous l'obéïssance de nos Seigneurs & Fils Leon & Constantin, & que nous puissions demeurer dans le service des Empereurs.* L'an 752. Aistulphe ou Astolfe, Roi des Lombards, prit la ville de Ravenne, & chassa l'Exarque Eutychius de toute l'Italie. Le Pape Etienne II. voïant cet ennemi proche de Rome, écrivit à Constantin Copronyme, pour en obtenir du du secours; mais il se contenta d'envoyer des Ambassadeurs à Aistulphe. C'est pourquoi le Pape s'adressa à Pepin Roi de France, lequel étant passé en Italie l'an 755. se rendit maître de toutes les villes de l'Exarquat, qu'il donna à saint Pierre & à l'Eglise Romaine. Car dès qu'il en eut pris possession, il en fit porter les clefs par Fulrard Abbé de saint Denys son Chapelain, sur l'autel de saint Pierre & de saint Paul, avec les Lettres de la Donation qu'il en faisoit à ces saints Apôtres, lesquelles furent mises dans les Archives de Rome, comme témoigne Anastase le Bibliothecaire. L'an 774. Charlemagne, Roi de France, vainquit Didier Roi des Lombards, qui fut amené prrisonnier en France ; & après avoir confirmé la Donation que Pepin son pere avoit faite au saint Siege, il lui donna encore la Terre de Sabine, le Duché de Spolete, & le Duché de Benevent, avec plusieurs autres terres, dont Anastase le Bibliothecaire fait mention dans la vie du Pape Adrien I. En consideration de ces bienfaits, Adrien, comme Chef de la Republique Romaine, lui accorda, du consentement du peuple Romain, la qualité de Patrice, qui lui donnoit la souveraineté sur toute la ville de Rome & sur toute la Republique. Il fut ensuite proclamé Empereur, l'an 800. & demeura Souverain de Rome & de l'Italie.

L'an 817. Loüis *le Débonnaire* confirma au Pape Paschal, les Donations de Pepin & de Charlemagne ses predecesseurs, & y en ajoûta encore d'autres. Le Roi Charles *le Chauve* ratifia toutes ces Donations, & donna aussi au saint Siege le Duché de Capouë. & plusieurs autres villes, comme il se voit dans une Lettre du Pape Jean VIII. à Landulphe Evêque de Capouë ceda même aux Romains le droit de souveraineté qu'il avoit dans Rome, les rétablissant, pour ainsi dire, dans leur ancienne liberté ; mais les Papes, qui avoient beaucoup d'autorité, se rendirent peu à peu les Souverains. Les Romains avoient neanmoins deux Consuls, un Preteur, & un Gouverneur de Ville, qu'ils choisissoient, & souvent ils secoüoient le joug que les Papes leur vouloient imposer. Cela causa de cruelles guerres entre les Papes, les principaux citoyens de Rome, & les Empereurs d'Allemagne; mais enfin les Papes ont eu le dessus, & sont restez seuls maîtres souverains de Rome & des païs d'alentour. Ces Papes avoient pris une Couronne, même avant que d'être souverains de Rome. Le premier qui s'en servit, fut Nicolas I. élû en 858. pendant le regne de Charles *le Chauve*. Boniface VIII. créé l'an 1294. orna sa thiare de deux couronnes, & Urbain V. qui fut élevé au Pontificat l'an 1362. y en ajoûta une troisiéme.

Le Cardinal Baronius recherchant l'Auteur de cette piece supposée, croit que les Grecs ont forgé cet Edit de Donation pour montrer que l'Eglise Romaine tenoit sa Principauté de l'Empereur, & non pas de J. C. mais l'autorité, qu'elle attribuë au Pape sur les Patriarches d'Orient, ne s'accorde pas avec cette opinion. Outre qu'il n'y a pas d'apparence que les Grecs eussent supposé un acte contraire à leur droit prétendu sur l'Italie. & que cette piece se trouve citée par les Latins, deux cens ans avant qu'elle fût connuë aux Grecs. Le Pere Morin croit que c'est un Ouvrage de Jean Diacre de l'Eglise de Rome qui vivoit l'an 963. mais cela ne peut être, puis qu'il a été cité auparavant par Hincmar. M. de Marca, Archevêque de Paris, dans le Livre qu'il a fait *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, juge que ce fut une pieuse industrie du Pape Paul I. pour fermer la bouche aux Ambassadeurs de Constantinople, qui redemandoient en 767. les Provinces d'Italie, que le Roi Pepin avoit données à l'Eglise Romaine. Mais il n'est pas aisé de se persuader que ce saint Pape ait voulu se servir de cet artifice, & que le Roi Pepin y ait consenti, lui qui étoit le veritable bienfaicteur de l'Eglise Romaine. D'autres conjecturent que cette Donation a été fabriquée par Isidorus Mercator, parce qu'elle convient assez bien au genie de cet Auteur, qui a inventé beaucoup de pareilles choses, qu'elle est d'un style fort semblable au sien, & qu'il vivoit vers la fin du VIII. siécle, qui est le temps auquel Hincmar commença à parler de cette Donation. On rapporte un ancien Privilege accordé à l'Abbaïe de saint Denys en France par le Roi Dagobert, où il est dit que l'Empereur Constantin avoit donné à saint Pierre, *Arcem Romani Imperii cum omni integritate.* Mais par ce mot, *Arcem*, il faut entendre le Palais de Latran, où Constantin fit bâtir une magnifique Eglise, qui fut appellée *la Basilique de Constantin*, & qui a toûjours été depuis le Siege du Patriarchat de Rome. Il y en a qui reconnoissent que les Rois de France ont donné aux Papes de Rome les principales villes de l'Etat Ecclesiastique ; mais ils disent que cette Donation est injuste, & que ces biens appartenoient aux Empereurs de Constantinople. A quoi il est aisé de répondre, que les Empereurs Grecs ayant abandonné ces Provinces aux Lombards, & les Rois de France les ayant retirées d'entre les mains de ces usurpateurs, ils en sont devenus les maîtres legitimes, par droit de conquête ; & qu'ainsi ils ont pû les donner à l'Eglise Romaine. Nous finirons cet Article par une réponse adroite que Jerôme Donato, Ambassadeur de Venise à Rome, fit au Pape Jules II. qui tenoit le saint Siege, au commencement du XVI. siecle. Ce Pape lui ayant demandé à voir le titre du droit que la Republique de Venise avoit sur le Golfe Adriatique, il lui répondit, *que, s'il plaisoit à sa Sainteté de faire apporter l'original de la Donation que Constantin avoit faite au Pape Sylvestre de la ville de Rome & des autres Terres de l'Etat Ecclesiastique, il y verroit au dos la concession de la mer Adriatique faite aux Venitiens.* * Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2. Eusebe, *en sa vie, dans l'Histoire & en sa Chron.* Zonare. Eutrope. Rufin. &c. Baronius, *depuis l'an* 1306. *jusqu'à* 1337. Le P. Morin, *Deliv. de l'Eglise*. De Marca, *De Concordia Sacerdotii & Imperii*. Le P. Alexandre, *Selecta Hist. Eccl.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. IV siecle*

CONSTANTIN II. dit *le Jeune*, fils de Constantin *le Grand*, nâquit à Arles le 7. Août, & fut créé Cesar le 1. Mars de l'an 317. Il exerça le Consulat au moins quatre fois ; & après la mort de son pere, en 337. il eut en partage les Gaules, l'Espagne & la Grand' Bretagne. Instruit de la sainteté & de l'innocence de S. Athanase Patriarche d'Alexandrie, qui avoit été exilé à Tréves, il le renvoya à son Eglise. Il rendit moins de justice à son frere Constant ; car ayant voulu lui enlever les Provinces qu'il possedoit, il mena des troupes en Italie, où il fut tué dans la ville d'Aquilée, l'an 340. à l'âge de 25. ans, & après en avoir regné 3. Son Empire fut partagé entre ses freres Constance & Constant. * Zosime, *l.* 2. Victor, *en Annibalien*, *&c.*

CONSTANTIN III. fils d'Heraclius & d'Eudoxe sa premiere femme, succeda l'an 641. à son pere. Il ne regna que 3. mois & quelques jours, & fut empoisonné par Marine sa marâtre, du consentement du Patriarche Pirrhus, le 22. Juin de la même année. Constantin IV. qui suit, lui succeda. * Theophanes. Paul Diacre, *l.* 5.

CONSTANTIN IV. qu'on nomme communément HERACLEONAS, fils d'Heraclius & de Marine sa seconde femme, ne joüit qu'environ 6. mois du crime commis en la personne de Constantin III. son frere de pere. Il eut ensuite le nez coupé par Arrest du Sénat ; & fut envoyé en exil avec sa mere, sur la fin du mois de Decembre de l'an 641. Constant II. fut son successeur * Theophanes. Paul Diacre. Baronius, *A. C.* 641.

CONSTANTIN V. *le Jeune*, fut surnommé *Pogonat*, c'est-à-dire, *le Barbu*, parce qu'étant sorti de Constantinople sans barbe, il y revint dans un temps qu'il en avoit déja beaucoup. Il étoit fils de Constant II. & ayant sçû que son pere avoit été assassiné, l'an 668. par Mirzize Armenien à Syracuse, il s'y rendit, fit mourir ce scelerat, que l'armée avoit proclamé Empereur, & se rendit paisible possesseur de l'Empire. Il entreprit avec succès la guerre contre les Sarrasins, la continua sept ans, tant par mer que par terre, & les obligea de luy payer tribut. Depuis il s'emploïa avec le Pape Agathon pour la convocation d'un Concile, qui fut tenu à Constantinople, l'an 680. par 125. Evêques & qui est

le sixiéme general. On dit qu'appréhendant que la guerre, qu'il étoit obligé de soûtenir contre les Bulgares ne troublât cette Assemblée, il prit le parti de ceder à ces peuples la Mysie, qui fut depuis appellé *Bulgarie*. L'heresie des Monothelites aïant été condamnée en ce Concile, il fit lui-même un Edit pour en faire observer les Canons, dans tout l'Empire. Ce Prince traita tyraniquement ses freres Heraclius & Tibere, qu'il avoit au commencement associez à l'Empire ; car aïant eu quelque sujet de les soupçonner, il leur fit couper le nez. Justinien son fils, qui lui succeda depuis, fut associé au Gouvernement. Constantin mourut la 17. année de son Empire, l'an 685. * Cedrenus & Theophanes, *Annal. Grecq.*

CONSTANTIN VI. fils de Leon l'*Isaurien*, fut surnommé *Iconoclaste*, parce qu'il soûtenoit l'erreur des Brise-Images ; *Copronyme*, parce qu'il se salit sur les Fonts, lorsqu'on le baptisoit; & *Caballin*, parce qu'aimant fort la senteur de l'ordure de cheval, il en faisoit brûler dans sa chambre, comme une pastille fort précieuse, & s'en faisoit frotter. Il fut couronné, n'étant encore qu'enfant, le jour de Pâques de l'an 720. & commença à regner seul depuis la mort de son pere arrivée le 18. Juin de l'an 742. Ce malheureux Prince ne se contenta pas d'imiter l'impieté de son pere contre les Images des Saints, mais pour encherir sur lui, il les foula aux pieds, & jetta leur Reliques au feu. Il fit mourir deux Evêques, plusieurs Saints Ecclesiastiques & Religieux, qui soûtenoient le parti Orthodoxe, après les avoir traitez ignominieusement, & leur avoir fait endurer plusieurs persecutions. Au reste, il fit la guerre aux Bulgares avec des succès assez divers. Lorsqu'il s'y préparoit au commencement de son regne, il fut chassé par son beau-frere Artabasde; mais deux ans après, aïant repris Constantinople par famine, il fit crever les yeux à Artabasde & à deux de ses fils, & traita rigoureusement le faux Patriarche Anastase. Enfin, après avoir commis des crimes énormes, non seulement contre les saintes Images & contre les hommes, mais même contre J. C. & la sainte Vierge, il mourut l'an 775. pendant son expedition contre les Bulgares. Il rendit l'ame avec rage, étant tourmenté par un charbon, qui lui fit dire qu'il brûloit tout vif, à cause de ses blasphêmes contre la mere de Dieu. Son regne fut de 34. ans, 2. mois & 26. jours. Leon IV. regna après lui. * Cedrenus. Theophanes. *Hist. Miscel.* Baptiste Egnace, *en sa Vie.*

CONSTANTIN VII. fils de l'Empereur Leon IV. commença de regner l'an 780. à l'âge de 10. ans, sous la tutelle de sa mere Irene, femme d'une grande beauté & de beaucoup d'esprit, qui rétablit les Images, & qui procura la celebration du VII. Concile general, second de Nicée, tenu l'an 787. Lorsque Constantin fut plus âgé, ne pouvant souffrir d'être contraint par sa mere, il lui ôta le gouvernement des affaires, l'an 790. & la rangea au nombre des personnes privées. Il fit crever les yeux à Nicephore son oncle, & fit couper la langue à quatre freres de ce Prince, qui avoient voulu l'élever à l'Empire. Un certain Alexis Patrice, pour qui les Legions d'Armenie avoient les mêmes sentimens, fut aussi aveuglé. Ensuite il repudia sa femme legitime, nommée Marie, & épousa Theodore qui n'étoit qu'une simple Demoiselle. Ces actions lui attirerent la haine des Grands ; & Irene sa mere, pour gouverner en sa place, lui fit arracher les yeux, dans la chambre même où il étoit venu au monde. Ce fut le 19. Août 797. On remarque encore que ce fut le même jour auquel, cinq ans auparavant, il avoit fait souffrir la même peine à son oncle Nicephore. Theophanes ajoûte que le soleil fut caché durant 17. jours : témoignage visible du courroux du Ciel contre le crime de cette mere ambitieuse, que quelques Auteurs se sont pourtant efforcez de justifier. Constantin perdit ainsi la vie avec les yeux, l'an 797. & laissa l'autorité souveraine à sa mere. * Theophanes. Cedrenus. Genebrard, *en sa Chron.*

CONSTANTIN VIII. fils de Basile *le Macedonien*, fut créé Auguste par son pere, l'an 868. Il y a plusieurs Constitutions, qui portent le nom de ces deux Empereurs. Les Modernes ne le mettent pourtant pas ordinairement en ce rang, parce qu'il mourut avec son pere, environ l'an 878. * Theophanes.

CONSTANTIN IX. surnommé *Porphyrogénete*, fils de Leon *le Sage*, n'étant âgé que de sept ans, monta sur le Thrône, sous la tutele de sa mere Zoë, le sept Juin de l'an 912. La guerre, qu'on fut alors obligé de déclarer aux Bulgares qui ravageoient la Thrace, auroit été heureusement terminée, si les soldats déja victorieux, n'eussent pris la fuite. Une autre expedition contre ces mêmes peuples fut suivie d'une pareille disgrace, par l'imprudence des Capitaines; ce qui fit prendre aux Bulgares la résolution d'assieger Constantinople. Constantin fut obligé d'acheter la paix, par une somme considerable d'argent, & d'associer à l'Empire, pour soûtenir le poids des affaires, Romain *Lecapene* Armenien, qui s'étoit élevé par les armes. Il étoit alors General des armées, & beau-pere de l'Empereur, auquel il avoit fait épouser sa fille Helene : de sorte qu'il chassa l'Imperatrice Zoë, & se rendit Maître absolu du gouvernement. Depuis Romain abusant de la simplicité de son gendre, fit Auguste, son fils Christophle, l'an 920. & puis Estienne & Constantin, deux autres de ses fils, l'an 928. dans la vûë de perpetuer l'Empire dans sa famille. Mais Dieu renversa les desseins de cet ambitieux ; car son fils Estienne le dépoüilla de la Pourpre, l'an 944. le fit raser, & l'envoya en exil dans une isle. Pendant qu'Estienne disputoit de la preseance avec son frere Christophle, Constantin Porphyrogenete se reveillant de sa létargie, les fit prendre tous deux & les relegua ensuite dans des isles. Il gouverna depuis l'Empire avec assez de prudence, châtia quelques Tyrans en Italie, prit Benevent sur les Lombards, éloigna à force d'argent les Turcs qui pilloient les frontieres de l'Empire, & fit en sorte qu'un grand nombre de Capitaines se convertirent avec leurs soldats, à la Foi Chrétienne. Ce Prince aimoit les sciences, & laissa à Romain son fils, un Livre qui traitoit des affaires de l'Empire, des alliances, & qui contenoit plusieurs autres avis très-importans. Romain ennuïé du trop long regne de son pere, le fit empoisonner le 9. Novembre de l'an 959. Constantin étoit alors âgé de 54. ans & en avoit regné 48. & quelques mois. Cet Empereur avoit fait tirer des extraits de plusieurs Historiens, qu'il divisa en 53. livres; ce qui a causé la perte de la plus grande partie de ces Auteurs, dont on negligea les originaux, pour s'en tenir aux Abregez. Nous avons de lui une Histoire de l'Image de Nôtre-Seigneur envoïée à Abgare Roi d'Edesse, & apportée, à ce qu'il dit, d'Edesse à Constantinople, donnée par le P. Combefis. Il a fait aussi la Vie de l'Empereur Basile le Macedonien son ayeul : elle se trouve dans le Recüeil d'Allatius. Murcius a donné aussi en 1617. des Traitez Politiques & des Novelles de cet Empereur. Nous avons encore deux des 53. Livres de ses Pandectes historiques, sçavoir le 27. qui contient les extraits des Ambassades, donnez en Grec par Hoëschelius, en 1603. & le 50. sur les Vertus & les Vices, donné par Henri de Valois, & imprimez à Paris en 1634. * Curopalate. Cedrenus. Zonaras, *Annal. l.* 3. Theodore Metochita, *l.* 2. *Hist. Rom.* Glycas, *Annal. l.* 4. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. X. siecle.*

CONSTANTIN X. fils de Romain & de Theophanes, succeda à Jean Zimisque ou Zemisces, avec son frere Basile *le Jeune*, & regna avec lui 50. ans, depuis l'an 975. jusqu'en l'année 1025. Pendant tout ce temps-là, il partagea plûtôt le nom que l'autorité d'Empereur, avec son frere Basile, & se contenta de vivre dans la joüissance des plaisirs. Après la mort de son frere, il gouverna l'Empire environ 3. ans. Constantin Diogene, Gouverneur de Smyrne & des Bulgares, défit les Bosniens au delà du Danube ; & le Gouverneur de Samos dissipa l'armée navale des Sarrasins, qui pilloient les isles Cyclades, & leur prit 12 navires. Constantin mourut le 9. Novembre de l'an 1028. âgé de 70. ans, & laissa deux filles, Theodore & Zoa ou Zoë. Cette derniere épousa Romain Argyropyle son successeur. * Curopalate. Cedrene, *Annal. &c. Cherchez* Basile II. dit LE JEUNE.

CONSTANTIN XI. surnommé *Monomaque*, ou l'*Escrimeur*, fut rappellé de l'exil, où il avoit été envoyé par ordre de Jean, frere de l'Empereur Michel *le Paphlagonien*, & aïant épousé Zoa ou Zoë, fille de

Constantin X. & veuve de deux Empereurs, fut mis sur le Thrône le 11. Juin 1042. Ce Prince indolent & abîmé dans le vice, s'abandonna à une concubine, sœur de Romain Sclere : ce qui l'exposa à la haine du peuple, qui se revolta contre lui. Zoë & Theodore sa sœur se sauverent en 1044. D'autres troubles suivirent: Georges Manassez, qui avoit commandé les troupes en Sicile avec assez de bonheur, voulut se faire Empereur, & fut tué en Epire. La revolte de Leon, dit *Tomitius*, fut plus longue, & n'eut pas neanmoins de suite, parce que ce rebelle aïant été fait prisonnier, eut les yeux crevez en 1046. Constantin soûtint aussi la guerre contre les Roxelans qu'il défit, & contre les Bosniens, sur lesquelles il remporta quelques avantages. Mais sa paresse naturelle, ou la disette d'argent, furent cause que les Turcs commencerent de son temps à s'étendre dans l'Asie. Il regna 12. ans., & mourut sur la fin de l'an 1054. * Curopalate. Baptiste Egnace, *Histoire Romaine*, &c.

CONSTANTIN XII. surnommé *Ducas*, fils d'Andronic, fut choisi par Isaac Comnene pour gouverner l'Empire, & reçût la Couronne le jour de Noël de l'an 1059. Le commencement de son regne fut traversé par une conspiration que les siens même avoient excitée contre lui : l'aïant assoupie avec assez de prudence, il tourna toutes ses pensées au bien de son Etat. C'étoit un Prince Orthodoxe, équitable, mais avare à l'excès. De son temps les Usiens, peuples de Scythie, au nombre de plus de 500. mille hommes, entrerent dans l'Empire, & le menacerent d'une entiere ruine. Les Bulgares & les Romains, qui s'opposerent à leur passage, furent d'abord mis en pieces par ces Barbares, qui mépriserent toutes les offres de paix & de tribut qu'on leur fit. L'Empereur dans cette triste conjoncture, eut recours au Ciel, fit ordonner un jeûne general, & se mit en campagne avec cent cinquante mille hommes. Dieu ne l'abandonna pas; l'armée des Usiens perit presque toute par la peste, & le reste fut taillé en pieces par les Bulgares. La Grece fut ensuite désolée par les courses de ses propres habitans, & par celle des Turcs ; les villes de Constantinople, Cyzique, Nicée, & plusieurs autres furent ébranlées par un horrible tremblement de terre, qui renversa quantité de beaux édifices. Enfin Constantin, après un regne de 7. ans & six mois, mourut le 5. Juin 1067. âgé de 60. ans. Il laissa sa femme Eudoxe tutrice de trois fils qu'il avoit, & lui fit jurer qu'elle ne se remarieroit point, serment qu'elle ne manqua pas de rompre. * Curopalate. Zonare & Glycas. *Ann.*

CONSTANTIN XIII. que les autres nomment XV. en comptant quelques Cesars, fut surnommé *Dracoses*, & finit la guerre du Peloponese. Il étoit fils de Manuel Paleologue, & frere de Jean, auquel il succeda l'an 1445. ou selon quelques Modernes, en 1448. Le commencement de son regne fut troublé par ses freres Demetrius & Thomas, ausquels il donna des Etats dans la Morée & ailleurs. Dans la suite, il rendit inutile la Croisade publiée en Allemagne contre les Turcs, par la resistance qu'il apporta à la reconciliation de l'Eglise Grecque avec la Latine, que Jean Paleologue son frere avoit promis de recevoir, conformement aux Decrets du Concile de Florence. Le Pape Nicolas V. surpris de cette opposition, envoïa le Cardinal Isidore, Evêque de Sabine, pour conclurre l'union, ce qui réüssit. Cependant le secours aïant trop tardé, Mahomet II. Empereur des Turcs, après avoir ravagé toute la Grece, assiegea Constantinople par mer & par terre, & la pressa si fort, qu'après un siege de 58. jours, elle fut emportée le 29. Mai 1453. L'Empereur Constantin défendant vaillamment cette ville, fut étouffé par la foule à l'une des portes de la ville, après avoir reçû une blessure à l'épaule. Son corps aïant été trouvé & reconnu par ses armes, le Prince Turc lui fit couper la tête, qu'on porta par la ville au bout d'une lance. Les enfans & les femmes qui restoient de la Maison Imperiale, ou furent massacrez par les victorieux, ou reservez pour assouvir la lubricité du Tyran. * Eneas Silvius, *c. 7. de l'Europe.* Phranzez, *c.* 7. Monstrelet, *au III. Volum.* Chalcondyle, *l.* 8. Sponde, *A. C.* 1445. & 1453. *Voyez.* Constantinople.

CONSTANTIN, Soldat de fortune, fut proclamé Empereur par l'armée de la Grand' Bretagne, sous le regne d'Honorius. Il entra dans les Gaules, se rendit maître de plusieurs Provinces ; & se fiant sur les inteligences qu'il avoit avec Alaric, il se presenta pour passer en Italie. Quelques-uns des siens l'en empêcherent ; & après avoir fait son fils Constant Cesar, il se retira à Arles, où il établit le siege de son Empire. Constance qui avoit déja remporté quelques avantages sur les compagnons de la revolte de ce Tyran, le vint assieger dans Arles, où Constant se fit ordonner Prêtre, dans la vûë d'assurer sa vie par la sainteté de son caractere. Constantin & son second fils Julien furent envoyez en Italie, & furent tuez tous deux en chemin, ou par les ordres de Constance, ou par ceux de l'Empereur, l'an 411. * Cassiodore & Prosper, *en la Chron.* Orose, *l.* 7. *c.* 40. Sozomene, *l.* 9. *c.* 11. 12. *& suiv.*

ROIS D'ECOSSE.

CONSTANTIN I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succeda à son frere Dongard, l'an 464 ou 465. comme veulent les autres. Il se maintint long-temps contre les Pictes & les Saxons, & fut étranglé par un homme des Isles Hebrides, dont il avoit violé la fille, en la 17. année de son regne, l'an 482. de salut. * Dempster, *Hist. d'Ecosse.*

CONSTANTIN II. fils de Clenet ou Kennet II. succeda l'an 858. ou 860. à son oncle Donald V. Il publia des Loix très-utiles, défit Hubes, frere de Cadan Roi de Danemarck, venu pour rétablir les Pictes. Depuis il fut pris par le même Hubes, & tué par son ordre, après un regne de 13. ans. Buchanan, *Histoire d'Ecosse.*

CONSTANTIN III. fils d'Ether, surnommé *Piedailé*, frere de Constantin II. succeda l'an 903. à Donald VI. Le commencement de son regne fut assez fortuné ; mais aïant perdu le Northumberland & le Cumberland, avec une bataille très-sanglante, il fut si touché de ces pertes, qu'il se retira dans un Monastere, l'an 943. après avoir regné 30. ans. * Buchanan *Hist. d'Ecosse*

CONSTANTIN IV. dit *le Chauve*, fils de Culen, succeda à Kennet III. en 992. Un fils naturel de ce dernier le tua en duel, & lui défit son armée après 2. ou 3. ans de regne. * Dempster, *Histoire d'Ecosse.*

CONSTANTIN, Heretique Manichéen, pervertissoit les Armeniens dans le VII. siécle, en 653. L'Empereur Constance II. le fit mourir par le moïen d'un Palatin nommé Simeon, lequel s'étant laissé séduire à ces Heretiques, se disoit être Tite autre disciple du grand Apôtre. * Baronius *A. C.* 653.

CONSTANTIN, Iconoclaste dans le VIII. siecle, étoit Evêque de Nacolie dans la Phrygie, vers l'an 723. Sur l'ordre que reçurent les Juifs & les Arabes, d'abbattre les Images des Chrétiens, il brisa celles de son Eglise, avec la même fureur que s'il eût été lui-même Sarrasin. Lorsque les habitans de Nacolie l'eurent chassé de leur ville, à cause de son impieté & de ses débauches, il vint à Constantinople, où il persuada à l'Empereur Leon Isaurique de briser les Images, & où il devint un des Chefs des Iconoclastes. * Theophanes, *in Leon.* Nicephore, &c.

CONSTANTIN, surnommé l'*Afriquain*, parce qu'il étoit originaire de Carthage, vivoit environ l'an 1070. Il passa d'Afrique à Babylone, où il se rendit très-fameux en la connoissance des Langues des Arabes, des Chaldéens, des Persans, des Egyptiens, & des Indiens. Il apprit aussi la Medecine & les autres sciences, pendant l'espace de 39. ans, ensuite de quoi il revint à Carthage ; mais ayant sçu que ses Citoyens le vouloient faire mourir, parce qu'il étoit trop sçavant, il se cacha dans un navire qui passoit en Sicile, & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être connu, l'obligea de se travestir en habit de gueux ; jusqu'à ce que le frere du Roi de Babylone, qui étoit à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au Duc Robert, comme un personnage de très-grand merite, & qui étoit digne de sa protection. Constantin préfera la solitude à cette faveur, & se fit Religieux de l'Ordre de saint Benoît, au Monastere de sainte Agathe d'Aversa, où il écrivit de très-beaux Ouvrages de Medecine, dont Leon d'Ostie a fait le Catalogue : *Diata universales. De Ponderibus medicinalibus*, &c. * Leon d'Ostie, *au l.* 3. *de la Chron. c.* 34. Trithéme, *des Ecriv.*

Eccl. & chap. 70. des Homm. Illust. de l'Ordre de saint Benoit. Genebrard, *en la Chron.*

CONSTANTIN HARMENOPULE. *Cherchez* HARMENOPULE.

CONSTANTIN MANASSE'S, Historien Grec, vivoit environ l'an 1150. du temps de l'Empereur Emmanuel Comnene. Il écrivit en vers un Abregé de l'Histoire, *Synopsis Historica*, que Leunclavius a traduit en Latin. C'est proprement une Chronique, depuis le commencement du monde jusques à l'an 1081. sous l'Empire d'Alexis Comnene. Constantin Manassès dédia cet Ouvrage à Irene sœur de l'Empereur, & femme d'Andronic. Meursius est le premier qui l'ait publié en Grec. * Vossius, *des Hist. Grecs, l. 2. c. 27.*

CONSTANTIN de Sarno. *Cherchez* BUCAFOCI.

CONSTANTIN, (Robert) Medecin de profession, naquit à Caën en Normandie. Il entendoit les Langues Hebraïque, Grecque, Latine, sur tout les deux dernieres, & il enseigna quelque temps les belles Lettres dans l'Université de Caën. Comme il avoit été auprès de Jules Cesar Scaliger, il publia une partie de ses Commentaires sur Theophraste, qui n'avoient pas encore vû le jour; mais, sans ravir à l'Auteur de cet Ouvrage la gloire qui lui étoit dûë, comme on l'en avoit accusé. Gesner dit qu'il excelloit dans la connoissance des Langues, de l'Histoire, des Plantes & de la Medecine. Simler en parle comme d'un homme d'une profonde érudition; au contraire Joseph Scaliger, suivant sa coûtume, parle de lui avec beaucoup de mépris, au sujet de son Dictionnaire Grec & Latin. Cependant l'Auteur de la Bibliotheque curieuse juge que cet Ouvrage est digeré avec plus de jugement, que celui de Henri Etienne. Constantin vécut jusqu'à l'âge de 103. ans, sans qu'une vieillesse si extraordinaire eût diminué la vigueur de son corps, ni la force de son esprit, ni sa grande memoire, qui est la premiere de toutes les facultez de l'ame qui commence à s'affoiblir. Il mourut enfin d'une pleuresie, l'an 1605. Ses principaux ouvrages sont *Dictionarium Græcum & Latinum. Thesaurus rerum & verborum utriusque Linguæ. De Antiquitatibus Græcorum & Latinorum Libri tres. Nomenclator insignium Scriptorum. Annotationes & Commentationes lemmatum in Dioscoridem. Annotationes in Historias Theophrasti. Aphorismi Hippocratis versibus Græcis & Latinis, &c.* * Thuani, *Histor. Eloges des Hommes Illustres & Sçavans*, tirez de l'Hist. de M. de Thou, par Antoine Teillier, *édit. d'Utrecht, in 12. 1697. deuxiéme édition.*

CONSTANTIN, (Fulvius) Professeur de Perouse, a fait *Comment. in Instituta* 1566. où il a ajoûté des Notes de Tobie Nonius son maître. Il a fait aussi des Conseils. Il est mort en 1596.

CONSTANTIN Acropolite Logothete, Grec, vivoit dans le XIII. siecle: il se signala par ses écrits contre Veccus Patriarche de Constantinople, qui approuvoit l'union des Grecs avec les Latins.

CONSTANTIN Meliteniot, Archidiacre de Veccus, défendit au contraire le parti de ce Patriarche, & nous a laissé deux Traitez; l'un, de l'Union des Grecs & des Latins, & l'autre, de la Procession du S. Esprit, donnez par Allatius, dans le *II. Tome*, de la Grece Orthodoxe. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XIII. siecle.*

CONSTANTINA, Bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à quinze lieuës de Seville vers l'Orient Septentrional, dans de grandes Montagnes, qui sont un des quatre Quartiers du Territoire de Seville, & que l'on appelle du nom de ce Bourg, *la Sierra de Constantina.* Quelques Geographes prennent Constantina, pour l'*Iporci* ou l'*Iporcensi Municipium*, Ville des Anciens Turdules, que d'autres croyent avoir été entre Constantina & Alanis, & être maintenant ruinée. * Maty, *Diction.*

CONSTANTINE, femme de l'Empereur Maurice, que Phocas Empereur, ou plûtôt Tyran d'Orient, fit mourir cruellement avec ses trois filles en 603. * Godeau, *Hist. de l'Egl. l. 1.*

CONSTANTINE, que les Arabes nomment CAUCUNTINA, Ville & Royaume d'Afrique en Barbarie. Ce Royaume, qui est une Province de celui d'Alger, a eu autre-fois des Rois particuliers, & c'étoit proprement la nouvelle Numidie des Anciens. Il comprend aujourd'hui trois parties; Constantine, qui s'étend sur la mer, & bien avant dans les terres; Bonne, qui est située presque tout le long de la mer; & Tabesle, bien avant dans les terres, du côté du Biledulgerid. La ville de Constantine, qui est la Cirte des Anciens, est assez grande. Elle est située sur une montagne qui n'a que deux avenuës, tout le reste n'étant que précipices: ce qui la rend très-forte. La riviere de Suffegmar baigne le pied de la montagne, & il y a un château vers le Septentrion. Collo & Sucaicada sur la côte, sont du Gouvernement de Constantine, aussi-bien que les montagnes qui regnent jusques à la mer. Les bâtimens sont d'une structure très-reguliere, & sont séparez les uns des autres. Les ruës & les places sont bien disposées, & dans un alignement fort juste. La ville est riche, & son principal trafic est d'envoyer des Caravanes dans le Biledulgerid, & dans le païs des Negres, qui y portent des draps, des étoffes de soie, & de l'huile; & en rapportent de l'or de Tibar en poudre, des dattes, & des esclaves Negres. Le païs est si fertile, qu'il rend trente boisseaux de blé pour un. On voit de belles antiquitez hors de la ville, & des ruïnes de bâtimens qui ont été magnifiques, avec un Arc triomphal, semblable à ceux qui sont à Rome, près du Capitole. Il y a un autre ouvrage remarquable dans la ville, qui est un chemin sous terre, par où on descend à la riviere, lequel a été taillé par degrez dans le roc, à force de pics d'acier; & au bas on trouve une grande voûte, dont les murs, les pillers, & le haut, ont été creusez dans la même roche. A trois jets de pierre de la ville, est un bain d'eau chaude, que forme une fontaine en tombant sur un grand rocher; & il y a des Tortuës larges comme des rondaches, à qui le peuple porte à manger, lorsqu'il se va baigner, croyant que ce sont de malins Esprits, qui y sont demeurez, depuis le temps que les Romains étoient maîtres de cette Province. * Marmol, *de l'Afrique, l. 6.*

CONSTANTINOPLE, Ville d'Europe, que les Turcs nomment *Stamboul*, est l'ancienne Byzance, Capitale de la Romanie, que l'on appelloit autre-fois Thrace, & est soûmise à l'Empire des Ottomans. Cette ville bâtie sur le Bosphore de Thrace, commande aux deux mers Blanche & Noire, & a un port le plus agreable & plus commode qu'on se puisse imaginer. Elle est située dans cette Peninsule, qui se terminant en pointe, s'avance à l'extrêmité de la Thrace dans la mer, à l'endroit où commence le Bosphore, qui joint la Propontide au Pont-Euxin, & qui sépare l'Europe de l'Asie. Ainsi elle forme comme un triangle, dont la base regarde la Thrace vers l'Occident; le côté droit la Propontide au Midi, tirant vers l'Orient jusqu'à la bouche du Bosphore; & le gauche, au Septentrion, s'étend le long du golfe que le Bosphore fait dans la Thrace de l'Orient à l'Occident, en biaisant vers le Septentrion, pour y former un très-beau bassin. De ces trois angles, le premier est à l'Orient, à la pointe du Promontoire du Bosphore, qui est appellé aujourd'hui la pointe du Serrail; le second est au Midi, vers la Propontide, où se terminent les murailles qui sont doubles du côté de la terre, & fortifiées de bonnes tours assez proches les unes des autres; le troisiéme est au fond du port, & tourne de l'Occident au Septentrion sur cette plage du golfe qu'on appelloit *les Blaquernes.* C'étoit autre-fois un fauxbourg, où il y avoit un magnifique Palais, & une Eglise que l'Imperatrice Pulcherie fit bâtir à l'honneur de la sainte Vierge. C'est dans ce même quartier que se déchargent au fond du golfe deux petites rivieres nommées *Cidarus & Barbises.* Voilà quelle est la situation de Constantinople. Constantin *le Grand* fut le Fondateur de cette superbe Cité. Zonare dit qu'en ayant jetté les premiers fondemens proche le vieux Ilium, il fut averti en songe, de quitter ce lieu, & d'executer son dessein à Byzance. On ajoûte que ce choix fut confirmé par plusieurs prodiges, & que même une aigle enlevant un cordeau de Masson, le laissa tomber dans la place où elle est située. Cet Empereur nomma cette ville *Constantinople*, & l'enrichit avec tant de soin, qu'il dépoüilla les autres villes de ce qu'elles avoient de plus beau. Il y éleva sept montagnes. Il y bâtit un Capitole, un Cirque, un Amphitheatre, des Marchez, des Portiques, & d'autres édifices publics, sur la forme de ceux qui étoient dans l'ancienne Rome: de sorte qu'elle porta avec justice le nom de nouvelle Rome, conformément à l'Ordonnance qu'il fit publier tout exprès. Il

y établit un Sénat, & y attira d'excellens hommes de tous les lieux du monde, par de grandes liberalitez. Il y édifia de belles Eglises, qu'il dota magnifiquement; il y établit des Académies, pour enseigner les sciences, & eut un soin particulier de faire venir de sçavans hommes, pour remplir ses Chaires. Il y dressa aussi une Bibliotheque, qu'il remplit d'un grand nombre de volumes, & que ses successeurs augmenterent jusqu'à six-vingt mille, qu'on y comptoit, lorsqu'elle fut brûlée sous le Consulat de Basiliscus. Il fit abbattre les autels des faux Dieux, & ne fit servir leurs statuës qu'à l'ornement de la ville, qu'il dédia au Dieu des Martyrs, ou, selon Nicephore, à la sainte Mere de Dieu, après plusieurs prieres,& la celebration du sacrifice non sanglant. Cette ceremonie se fit un Lundi 11. Mai de l'an 330. de Jesus-Christ, 1083. de Rome, 5043. de la Periode Julienne, 368. de l'Ere Espagnole, & 5838. des Grecs recens. Constantin érigea aussi trois magnifiques croix, avec des inscriptions à la gloire de Jesus-Christ. Mais quoi-que ce Prince eût déja rendû cette ville si belle & si magnifique, les autres Empereurs y ajoûterent encore, tant pour l'embellir, que pour la fortifier & pour l'agrandir: de sorte que dans le huitiéme siecle, les doubles murailles, dont elle étoit environnée du côté de la terre, avoient près de deux lieuës de tour; celles de la mer du côté de la Propontide, un peu plus; & celles qui enfermoient la ville, le long du golfe & du port, un peu moins: ce qui faisoit environ six lieuës de circuit, outre les fauxbourgs qui valoient chacun une ville. Ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que ces fauxbourgs, avec toutes les maisons de la campagne, à vingt lieuës de Constantinople, furent enfermez par l'Empereur Anastase, d'une prodigieuse enceinte de murailles de vingt pieds d'épaisseur, qui s'étendoit depuis le Pont-Euxin jusqu'à Selivrée sur la Propontide, pour empêcher les courses des Barbares: ce qui fut pourtant un foible obstacle. Constantin avoit divisé la nouvelle Rome comme l'ancienne, en quatorze regions ou quartiers. La forteresse qui commandoit à l'entrée du port, & que les Grecs appelloient *Acropolis*, étoit dans le premier quartier, à l'endroit où est aujourd'hui le Serrail. On y voïoit encore le Phare, l'Arsenal, les Thermes d'Arcadius, la Galerie de Justinien, &c. Le temple de sainte Sophie, la merveille du monde; le Palais du Sénat, & les bains de Zeuzippe rétablis par Justinien, étoient dans le second quartier. L'Hippodrome, ou le grand Cirque, l'Eglise de sainte Euphemie, & le Palais de Pulcherie, étoient dans le troisiéme. Le quatriéme comprenoit la place Imperiale, entourée d'un double rang de galeries sur des colonnes; le grand Palais de Constantin, le Milliaire d'or où commençoient tous les chemins, &c. Dans le cinquiéme & le sixiéme on trouvoit la place de Theodose avec le grand obelisque de Thebes en Egypte, & celle du grand Constantin, au milieu de laquelle il fit ériger cette celebre colomne de porphyre, sur laquelle étoit sa statuë faite d'un Colosse d'Apollon, transporté d'Athenes à Constantinople. L'Eglise de l'Anastasie, & la colomne de Theodose *le Grand* étoient dans le septiéme quartier, où est aujourd'hui la place dite *le Bezestan*. Le huitiéme contenoit la Basilique Theodosienne & le Palais du Capitole. Les Thermes Anastasiennes, & le Palais d'Arcadius étoient dans le neuviéme. On voyoit dans le dixiéme les bains de Constantin, le Palais de l'Imperatrice Eudoxe, & l'Eglise du saint Martyr Acacius. Dans le onziéme on découvroit le temple des Apôtres bâti par Constantin & rétabli par Justinien, où étoient les tombeaux des Empereurs, & sur les ruines duquel Mahomet II. fit bâtir cette superbe Mosquée qui porte son nom. La colomne & la statuë d'Arcadius, qui étoient placées sur le mont Xerolophus, & qui furent renversées sous le regne de Leon l'Isaurien, étoient dans le douziéme. Le treiziéme étoit au-de-là du Golfe, où est Galata, autre-fois *la ville Justinienne*. Enfin le quatorziéme comprenoit les fauxbourgs. Voilà quelles étoient les regions ou quartiers de Constantinople.

Il ne regne que deux vents en ce païs-là, le vent du Nord & le vent du Sud ou du Midi. Quand le premier souffle, il ne peut rien venir de la mer de Marmora; mais alors les vaisseaux qui viennent de la mer Noire ont le vent en pouppe, & fournissent la ville de toutes les provisions necessaires. Au contraire, quand le Sud domine, rien ne peut venir de la mer Noire, & tout vient de la mer de Marmora, ou mer Blanche. Ainsi ces deux vents sont comme les deux clefs de Constantinople, qui ouvrent & ferment l'entrée aux vaisseaux; & quand l'un & l'autre cessent, les petites barques y vont à la rame. Le grand bassin, qui est entre Constantinople & Galata, forme le plus beau port du monde. C'est autour de ce bassin que l'on voit Constantinople, au Midi & au Couchant; Galata & les deux bourgs de Fondukli & Thophana, au Nord; & la ville de Scutari au Levant: ce qui donne aux yeux le plus magnifique spectacle qu'on se puisse imaginer, tous les édifices de ces environs étant bâtis sur des éminences, en forme d'amphitheatre: de sorte qu'on découvre le tout d'un coup d'œil. Le mélange des cyprès & des maisons de bois peint, avec les dômes des Mosquées, qui sont sur les lieux les plus élevez, contribuënt beaucoup à ce merveilleux aspect. Mais, à dire le vrai, la ville de Constantinople n'est pas si agreable au dedans; car les ruës sont fort étroites, & il y faut presque toûjours monter ou descendre. Il n'y a que la grande ruë qui regne depuis la porte d'Andrinople jusqu'au Serrail, qui est assez belle. On ne peut lire sans pitié & sans étonnement, les malheurs ausquels cette ville s'est vûë exposée depuis le temps de sa fondation par Constantin, jusqu'au jour de sa prise par les Turcs. Il ne s'est point passé de siecle, qu'elle n'ait été désolée par quelque peste, par quelque tremblement de terre, par des embrasemens, par des guerres civiles, par les courses des Barbares, & par plusieurs autres calamitez. Sous le regne d'Arcadius, environ l'an 396. cette ville fut menacée d'un embrasement celeste, dont elle n'échappa que par une misericorde de Dieu. L'an 446. elle fut affligée de peste & de famine: ce qu'on croit avoir été une punition de l'heresie de Nestorius, qui y avoit grand nombre de Sectateurs cachez. La principale Eglise fut brûlée; & dans une sédition populaire, qui arriva au Cirque, il y eut grand nombre de personnes qui se massacrerent. L'année d'après, elle fut encore affligée d'un tremblement de terre, qui dura six mois; & durant ce temps il fit tomber tous les jours quelque bâtiment. L'Empereur qui la fit réparer par les soins de Cyrus, qui en étoit Prefet, sortit à la campagne avec le Patriarche Procule, & presque tous les habitans. On dit qu'un prodige extraordinaire d'un enfant élevé en l'air finit cette désolation, lorsqu'on eut chanté un Hymne qu'il leur apprit. Sous l'Empire de Leon, & sous le Consulat de Basilisque l'an 465. cette ville fut presque ruinée par un embrasement. Le feu s'étendit cinq stades en long, & quatorze en large; & dans tout cet espace il ne laissa en leur entier ni palais, ni temples, ni colomnes, ni statuës, ni maisons, mais réduisit tout en cendres: de sorte qu'il fallut presque la bâtir toute entiere. Lorsque Justinien gouvernoit l'Empire, environ l'an 557. un furieux tremblement de terre la ruina presque toute. Il commença durant la nuit avec une violence extrême. On entendit un mugissement épouventable sur la terre; & lorsqu'il cessoit, l'air étoit agité de tourbillons horribles, de plusieurs vents qui se choquoient avec un bruit effroyable. Plusieurs temples furent renversez: ce qui donna sujet à Justinien de les rebâtir plus magnifiques qu'ils n'étoient. Procope a décrit exactement celui de sainte Sophie, qui étoit une des merveilles de l'Architecture. Ces fleaux ne sont pas les seuls qui ayent désolé cette malheureuse ville. La colere du Ciel l'a plusieurs fois affligée par celui de la guerre. Elle avoit été souvent assiegée par les Sarrasins & par d'autres Barbares, & avoit été aussi prise plus d'une fois; comme par Constantin Copronyme en 744. & par les François, en 1203. Ces derniers la garderent 58. ans sous cinq Empereurs. Alexis l'Ange, dit *le Tyran*, avoit déthrôné Isaac l'Ange en 1195. & s'étoit mis sur le Thrône. Alexis, fils d'Isaac, implora le secours des François & des Venitiens, qui alloient dans la Terre-Sainte, & qui prirent Constantinople après 8. jours de siege, le 8. Juillet de l'an 1203. L'année d'après, Alexis *Ducas Murzuphle*, fit mourir l'Empereur que les Croisez avoient rétabli. Ils revinrent à cette nouvelle, attaquerent la ville, le Vendredi avant la Passion, qui étoit le 9. Avril, & la prirent le Lundi 12. l'an 6712. des Grecs, Indiction 7. Baudoüin Comte de Flandres, fut Empereur de Constantinople. Henri, Pierre, Robert, & Baudoüin II. l'ont été après lui.

lui. Michel Paleologue surprit Constantinople sur ce dernier le 25. Juillet de l'an 1261. qui étoit l'an des Grecs 6769. Indiction 4.

Il n'y avoit pas 200. ans que cette malheureuse ville étoit rentrée sous la domination des Grecs, lorsqu'elle fut assiegée par Mahomet II. Sultan des Turcs, sous le regne de Constantin Paleologue, dit *Dracoses*. Pendant le siege, le bruit s'étant répandu, vers le 25. de Mai, parmi les Infideles, qu'une puissante flotte de Princes Chrétiens d'une part; & de l'autre, une formidable armée d'Allemans & de Hongrois, sous la conduite du fameux Jean Hunniade, venoient fondre sur les assiegeans, ils furent saisis tout à coup d'une si grande terreur, qu'ils voulurent lever le siege sur le champ, & s'emporterent contre le Sultan, qui sembloit, disoient-ils, avoir resolu de les perdre entierement. Ce Prince même, tout intrépide qu'il étoit, épouvanté d'une si furieuse sédition, fut sur le point de ceder à cette tempête, & de se retirer, comme son premier Visir, Hali Bassa, qui favorisoit sous main les Chrétiens, le lui conseilloit. Mais Zagan Bassa le raffermit dans sa premiere resolution, & lui conseilla de donner au plûtôt l'assaut general, en promettant aux soldats le pillage d'une ville si opulente, pour les animer à bien faire. Ce conseil, qui étoit conforme à l'humeur de Mahomet, fut promptement executé. Il fit dire aux soldats par tous les quartiers, & dit lui-même aux Janissaires qui l'environnoient, qu'il leur abandonnoit toutes les richesses de Constantinople, dont il ne vouloit que l'enceinte & les maisons. L'esperance du butin dissipa tellement la crainte des soldats, qu'ils s'écrierent tous qu'on les menât promptement à l'assaut. Quelques momens après, on alla sommer pour la derniere fois l'Empereur, qui étoit dans Constantinople, de rendre la ville, en se contentant de la vie, & de la liberté; & sur la réponse genereuse qu'il fit à cette sommation, le soir du même jour, qui étoit le Dimanche de la Trinité 27. de Mai, on vit le camp des Turcs rempli d'une infinité de lumieres, qui brillerent par ordre du Sultan sur toutes les tentes & sur tous les vaisseaux, pour celebrer le lendemain un jeûne solemnel, en se lavant & se purifiant, selon la Loi de Mahomet, afin d'obtenir de Dieu la victoire. Alors l'Empereur, qui apprit par-là, comme Hali Bassa le lui avoit déja fait dire, qu'il seroit attaqué le jour suivant par terre & par mer, donna tous les ordres necessaires, pour soûtenir vigoureusement l'assaut. Après avoir fait faire une procession generale, ce brave Prince anima tous les plus considerables de sa Cour & de la ville à combattre en vaillans hommes, pour la défense de l'Etat & de la Religion. Ensuite il voulut se préparer au combat en soldat Chrétien, & alla au temple de sainte Sophie, accompagné du Cardinal Isidore, & de plusieurs de ceux qui avoient reçû l'union avec l'Eglise Romaine; il y fit celebrer la Messe, & y communia. C'est une fable que ce qui est raconté par Zigomalas, Auteur moderne, lequel sur un bruit incertain (comme il est obligé lui-même de l'avoüer) a écrit que l'Empereur, après avoir fait communier l'Imperatrice sa femme & ses enfans, leur fit trancher la tête, pour empêcher, dit-il, qu'ils ne tombassent entre les mains des Infideles; car il est certain que Constantin n'eut jamais d'enfans, & que les deux Imperatrices Theodora & Catherine Cataluse, qu'il avoit épousées en premieres & en secondes nôces, étoient mortes long-temps auparavant. D'ailleurs, la fille du Roi de Georgie, qu'il avoit fiancée depuis peu, n'alla jamais à Constantinople, parce qu'elle mourut avant qu'il la pût épouser.

Constantin s'étant donc retiré dans le grand palais, dit adieu à tous ses Officiers, comme préjugeant que c'étoit la derniere fois qu'il les verroit: puis il prit les armes, & s'étant mis à la tête d'une troupe de gens choisis, il alla vers la porte Karsie, pour défendre la brêche. Le Sultan fit commencer l'attaque dès trois heures du matin, & d'abord les Chrétiens eurent l'avantage; mais les Janissaires combattirent avec tant de furie, que les Grecs furent contraints de ceder en plusieurs endroits. Cependant Justinien, Lieutenant de l'Empereur, fut blessé à la cuisse & à la main; & au lieu de s'échauffer en voyant son sang, il abandonna son poste, & se fit passer à Galata, où il mourut bien-tôt après, non pas tant de ses blessures, que de la douleur qu'il conçut d'une lâcheté si honteuse. L'Empereur accompagné de Theophile Paleologue, de François Comnene, de Demetrius Cantacuzene, de Jean de Dalmatie, & de quelques-uns des plus braves de la Noblesse, faisoit des efforts plus qu'humains, pour s'opposer à l'inondation des Barbares qui entroient par toutes les brêches. Mais le nombre des Infideles l'accabla; & l'on dit que ce Prince, voyant que tous ceux qui l'avoient suivi étoient tuez, s'écria d'une voix lamentable: ***Ne trouverai-je pas quelque Chrétien, qui me tranche la tête?*** ce qu'il dit par un transport de generosité, pour ne pas tomber vif entre les mains des Infideles. Alors un des ennemis qui ne le connut pas, lui donna un grand coup de sabre sur le visage, & comme il lui en déchargeoit un second, un autre Turc lui en porta un troisiéme par derriere, qui le fit tomber mort sur les corps des siens & sur ceux des ennemis. Ainsi mourut Constantin XV. le dernier des Empereurs Grecs, en défendant cette fameuse ville, que le premier des Constantins avoit bâtie, pour être la seconde Rome. Ceux qui racontent sa mort autrement, & qui le font mourir, étoufé dans la foule des fuyards, ne l'ont écrit que sur la conjecture qu'en fait Chalcondyle, qui fait assez voir en d'autres endroits qu'il n'étoit pas trop bien informé de la verité des choses. Ducas, qui n'étoit pas loin de Constantinople, lorsqu'elle fut prise, nous a conservé toutes ces circonstances de sa mort, qu'il apprit des Grecs & des Turcs, avec lesquels il traita quelques jours après la prise de la ville; & Phranzes, Chancelier de l'Empereur qui y étoit, nous fait connoître clairement que ce fut de la sorte qu'il mourut. Il ajoûte que Mahomet, qui voulut honorer le courage d'un si grand Prince, commanda qu'on lui rendît tous les honneurs funebres qui étoient dûs aux Empereurs. Après la mort de Constantin, il n'y eut plus de resistance dans Constantinople, où les Turcs entrerent en même-temps du côté du port. Il s'y fit durant les trois jours, que le Sultan leur avoit donnez pour la saccager, tout ce qu'on peut s'imaginer de plus abominable, en toutes sortes de cruautez, de violences, & de sacrileges, à la reserve de l'incendie que Mahomet avoit très-étroitement défendu. Tous les Schismatiques, qui s'étoient refugiez dans le temple de sainte Sophie, comme dans un asyle, y furent massacrez, ou faits esclaves. Le fameux Notaras, qui avoit dit publiquement qu'il aimoit mieux voir arborer le Turban des Turcs, que le Chapeau de Rome dans Constantinople, trouva le moyen de s'échaper, & de se presenter au Sultan avec tous ses thresors; mais il fut reçû comme un traître, & Mahomet dès le lendemain lui fit trancher la tête, & à ses deux fils. Le Vainqueur se défit encore de la plûpart des Grands de l'Empire, & se fit rendre Galata, que les Genois tenoient depuis long-temps. Il y eut neanmoins un bon nombre d'étrangers, qui pendant que les Turcs saccageoient la ville, trouverent le moyen de se sauver sur cinq vaisseaux. Constantinople ne fut pas prise aux fêtes de la Pentecôte, comme quelques-uns l'ont écrit; mais le Mardi d'après le Dimanche de la Trinité, 1124. ans & 18. jours depuis sa dédicace en l'an 330. Cette perte arriva l'an des Grecs 6961. 857. de l'Hegire, & de JESUS-CHRIST 1453. Onuphre, Scaliger, Mercator, & quelques autres mettent la prise de cette ville en l'année 1452. mais cette opinion n'est pas suivie. L'Image de JESUS-CHRIST fut couverte de boüe & de suïe. On la mit sur une croix, où ces mots étoient écrits en gros caracteres: *C'est ici le Dieu des Chrétiens.* Après les trois jours, pendant lesquels la ville fut exposée au pillage, le Sultan fit cesser le desordre, & promit sa protection à tous ceux qui voudroient y revenir, & même l'exercice libre de la Religion aux Chrétiens. Pour la repeupler, il fit aussi venir à Constantinople les habitans du petit Empire de Trebizonde, & d'autres villes de l'Asie. Ayant fait son entrée en triomphe dans cette ville, qu'il choisissoit pour être le Siege de son Empire, il alla au temple de sainte Sophie, qu'il fit changer en Mosquée, & ordonna ensuite des réjoüissances publiques, pour celebrer sa victoire. Depuis que les Turcs en sont maîtres, on peut dire qu'ils l'ont entierement ruinée, à la reserve d'une partie du temple de sainte Sophie, du reste de la colomne de porphyre, & de quelques autres ruines du palais des Blaquernes, & de deux ou trois autres: il n'y a presque plus dans Constantinople de vestige de la ville

de Constantin, que la place où elle fut autre-fois entre les trois mers. Et hormis les Mosquées qui sont superbes, les Serrails, les Carvanseras, & les Bains publics, qui sont assez raisonnables, elle n'a plus qu'un amas confus de cabanès, plûtôt que de maisons, tant elles sont basses & mal bâties. * Eusebe, *Vie de Const. & Hist. Eccl.* Idatius, Prosper, & Marcellin, *en leurs Chron.* Nicephore. Cedrene. Zonaras. Sozomene. Zozime, &c. *en l Hist.* Baptiste Egnace, *l. 2. des Cesars.* Leonard de Scio. Gennade. Pie II. S. Antonin. Phranzes. Chalcondyle. Monstrelet. Theodore Zigomales, &c. Baronius. Sponde, & Bzovius, *aux Annal. Eccl.* Sansovin, *liv. 1. Chron.* Paul Jove, *en Mahomet II.* Cuspinien, *Orig. des Turcs.* Petau, *liv. 11. de la Doct. des temps, ch. 53.* Scaliger, *liv. 5. emend. temp.* Mercator. Onuphre & Genebrard, *en la Chron.* Riccioli, *Chron. Reform. T. I. liv. 3. ch. 11. & liv. 4. ch. 13. 14.* Morin, *de la délivrance de l'Eglise.* Gillius, *Descript. de Const.* Pancirole, *Notit. dignit. Imper.* Les Memoires de Villehardoüin. Chrystophle de Blondelmonts, *Descript. de Const.* Du Cange, *Hist. de Const.* Maimbourg, *Hist. des Icon. & du Schis. &c.* Spon, *Voyage d Italie & de Grece.*

SUITE CHRONOLOGIQUE des Empereurs de Constantinople.

L'an 306	Constantin *le Grand*,	31
337.	Constance,	25
351.	*Gallus*,	3
355.	Julien *l'Apostat*,	2
363.	Jovien,	1
364.	Valentinien.	
364.	Valens,	14
365.	*Procope*,	
379.	Theodose *le Grand*.	
383.	Arcadius,	mort en 408
395.	*Ruffin*.	
401.	*Gainas*.	
402.	Theodose *le Jeune*,	48
450.	Marcien,	7
457.	Leon I. *le Vieil* ou *le Thracien*,	17
	Aspar & *Patrice*.	
474.	Zenon l'*Isaurien*,	17
475.	*Basilisque*.	
479.	*Marcien* & *Procope*.	
487.	*Leonce*.	
491.	Anastase.	27
	Longin.	
518.	Justin l'*Ancien*,	8
527.	Justinien,	39
566.	Justin, surnommé *le Jeune*,	12
578.	Tibere,	4
582.	Maurice.	20
602.	Phocas.	8
610.	Heraclius,	31
641.	Constantin II.	trois mois.
641.	Heracleonas,	six mois.
641.	Constant,	27
668.	Constantin *Pogonate*, dit *le Jeune*,	16
685.	Justinien *le Jeune Rhinotmet*,	10
695.	Leonce,	3
698.	Tibere II. surnommé *Apsimare*,	7
705.	Justinien *Rhinotmet*, rétabli,	6
711.	Philippicus Bardanés,	2
713.	Artemius ou Anastase II.	2
715.	Theodose III. surnommé *l'Adramitain*,	2
717.	Leon *l'Isaurien*,	24
741.	Constantin *Copronyme*,	34
775.	Leon *Chazare*,	5
780.	Constantin V. fils d'Irene,	mort en 797
797.	Irene,	5
802.	Nicephore,	9
	Stauratius.	
811.	Michel Rangabe,	2
813.	Leon V.	7
820.	Michel *le Begue*,	8
829.	Theophile,	12
842.	Michel *le Buveur*,	25
	Bardas.	
866.	Basile *le Macedonien*,	19
886.	Leon *le Philosophe*,	25
911.	Alexandre, fils de Basile,	1
912.	Constantin *Porphyrogenete*,	48
	Romain Lecapene.	
	Christophle.	
	Constantin & *Estienne*.	
959.	Romain *le Jeune*.	4
	Basile & *Constantin*.	
963.	Nicephore *Phocas*,	6
969.	Jean Zimiscés,	6
975.	} Basile II. *Domteur des Bulgares*,	50
1025.	} Et Constantin *le Jeune*,	53
1028.	Romain *Argyrophile*,	6
1034.	Michel *le Paphlagonien*,	7
1041.	Michel *Calaphates*,	quatre mois.
1042.	Constantin *Monomaque*,	12
1054.	Zoë Theodora,	
1056.	Michel *le Vieillard*,	1
1057.	Isaac Comnene,	2
1059.	Constantin Ducas,	8
1068.	Romain Diogene,	3
1071.	Michel Parapinace,	7
1078.	Nicephore Botoniates,	3
	Michel Ducas & *Constantin*.	
1081.	Alexis Comnene,	37
1118.	Jean Comnene, ou *Calo-Jean*,	25
1143.	Manuel Comnene,	37
1180.	Alexis Comnene *le Jeune*,	3
1183.	Andronic Comnene,	2
1185.	Isaac l'Ange,	10
1195.	Alexis l'Ange, dit *le Tyran*,	8
1203.	Alexis *le Jeune*,	1
1204.	Alexis Ducas Murtzuphle.	

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE, François.

1204.	Baudoüin I. environ 15. mois.	
1206.	Henri,	10
1217.	Pierre de Courtenai,	3
1224.	Robert de Courtenai,	10
1234.	Baudoüin II. qui perdit Constantinople en 1261.	

SUITE DES EMPEREURS GRECS.

1206.	Theodore Lascaris,	16
1222.	Jean Ducas,	33
1255.	Theodore *le Jeune*,	4
1258.	Jean, *avenglé*,	1
1259.	Michel Paleologue,	24
1283.	Andronic Paleologue *l'Ancien*,	44
	Michel.	
1327.	Andronic Paleologue *le Jeune*,	15
1341.	Jean Cantacuzene,	15
1355.	Jean Paleologue I.	27
1384.	Manuel Paleologue,	36
	Jean fils d'Andronic.	
1419.	Jean Paleologue II.	29
1448.	Constantin Paleologue, *Dracosés*.	5

Depuis la prise de Constantinople sous Constantin Paleologue, les Princes Ottomans sont maîtres de l'Empire d'Orient. Nous en donnerons une Table Chronologique sous le nom des Turcs.

EGLISE DE CONSTANTINOPLE.

Nicephore Calliste, qui parle de cette Eglise dans le 6. chapitre du 8. livre de son Histoire, & un autre Nicephore, Prélat de Constantinople, qui en fait mention dans sa Chronique, assûrent que l'Apôtre S. André fonda l'Eglise de Byzance, qui fut depuis appellée *la nouvelle Rome*; mais cette fondation est contestée, & le Pape Agapet soûtint dans ses Lettres, lûës au cinquiéme Synode, *Act.* 2. que S. Pierre avoit le premier annoncé Jesus-Christ en cette ville. Quelques Historiens rapportent, qu'aprés que Byzance eut été presque détruite par l'Empereur Severe, environ l'an 197. le Diocese fut transferé à Perinthe, ville de Thrace, qu'on nomma depuis Heraclée. Le Pape Gelase I. écrivant aux Evêques de Dardanie, *Epis.* 3. dit qu'alors Byzance n'étoit pas même une Eglise Metropolitaine. Mais quand Constantin eut élevé la ville de Byzance à la dignité de la seconde ville du monde, elle secoüa le joug de l'Eglise d'Heraclée, & obtint dans le second Concile de Constantinople, le second rang d'honneur aprés celui de Rome. Ce Canon ne donne point de Jurisdiction à l'Evêque de Constantinople sur les Dioceses d'Asie & de Pont. Mais neanmoins, en consequence de ce Canon, les Evêques

de Constantinople s'attribuerent d'abord la jurisdiction sur la Thrace, & ensuite peu à peu sur les Dioceses d'Asie & de Pont, & se firent conserver cette jurisdiction dans l'Action XV. du Concile de Chalcedoine. S. Leon & ses Successeurs eurent beau s'y opposer, les Evêques de Constantinople appuyez par l'autorité des Empereurs s'y maintinrent. Les Prélats d'Heraclée conserverent le privilege de sacrer ceux de Constantinople, comme les Evêques d'Ostie sacrent ceux de Rome. C'est pour cela que Polyeucte, qui succeda l'an 956. à Theophilacte, sur le Siege de Constantinople, fut accusé, parce qu'il avoit été sacré Evêque par celui de Cesarée, & non pas par celui d'Heraclée. Pour ce qui est de la dignité de Patriarche, le III. Canon du II. Concile de Constantinople, donne au Prélat de cette ville, le premier rang après l'Evêque de Rome, à cause qu'elle est la seconde Rome. Ce qui fut la source d'une infinité de disputes. Le Cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce Canon de Constantinople est supposé, & l'attribuë aux Evêques, qui un an après ce Concile, tinrent une assemblée dans la même ville. Theodoret n'en fait point mention; mais Socrate, *l.* 5. *c.* 10. & Sozomene, *l.* 7. *c.* 9. en parlent dans les termes que nous avons rapportez. P. de Marca dans sa Dissertation du Patriarche de Constantinople, croit que cette Eglise n'acquit que l'honneur du Patriarchat, par ce Canon du II. Concile; mais que le droit lui en fut accordé dans le IV. Concile, qui est celui de Chalcedoine. En effet, le XXVIII. Canon de ce Synode ordonnoit que, selon la décision des 150. Evêques qui avoient composé le premier Concile universel de Constantinople, l'Eglise de cette ville, qui étoit *la nouvelle Rome*, joüiroit des privileges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le second rang après le Siege de *l'ancienne Rome*. Il est vrai qu'il faut remarquer, que ce Canon & les deux suivans furent ajoûtez par les Evêques Orientaux, malgré les protestations des Legats du Pape S. Leon, qui gouvernoit alors l'Eglise. Le Cardinal Baronius appuye cette opinion sur l'an 451. aussi-bien que le Cardinal du Perron, en sa Réponse au Roi de la Grand'Bretagne, *l.* 1. *c.* 34. A la verité, Theodoret, qui assista à ce Concile, & qui a fait un Abregé des Canons, n'en met que 27. Theodore le Lecteur, & Denys *le Petit* n'en recüeillent pas davantage. C'est pour cela que les Legats du Pape ayant appris qu'on avoit ajoûté ce Canon, firent assembler le Concile le 1. Novembre, & se plaignirent aux Commissaires de l'Empereur, de ce que le jour précedent, après qu'ils furent sortis de l'Assemblée, les Evêques qui y étoient demeurez, avoient fait certains Reglemens contre la dispositions des Canons de Nicée, & contre la discipline Ecclesiastique. Les Commissaires firent lire ce Canon, qui se trouva signé de tous les Evêques. Lucentius, un des Legats, ayant avancé que les souscriptions avoient été extorquées, tous les Peres crierent, *Personne ne nous a forcez*. De sorte que les Legats ayant remarqué que tous avoient conspiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à protester contre ce qui s'étoit fait en cela. Le Pape S. Leon s'opposa de toute sa force à ce qu'il appelloit une nouveauté; & Anatolius Evêque de Constantinople, lui envoya inutilement Lucien Evêque de Bize, & Basile Diacre, pour negocier l'approbation de ce Canon. Ce Pontife y resista avec courage, & écrivit à Anatolius une Lettre assez forte sur ce sujet: c'est la 53. Il écrivit sur le même sujet à l'Empereur Marcien, & à l'Imperatrice Pulcherie, *Ep.*54. *&* 55. On pourroit faire quelques autres remarques à cette occasion. Nous nous contenterons d'observer que S. Jean Chrysostome, mort l'an 407. qui ne pouvoit ignorer les droits de son Eglise, n'allegua point l'honneur de ce second rang, attribué à sa Chaire, pour faire voir que Theophile d'Alexandrie n'étoit pas son Superieur, & qu'il se servit d'une autre raison pour décliner le jugement du Synode assemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Constantinople croissant de jour en jour, Jean surnommé *le Jeûneur*, qui avoit trouvé moyen d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, en la cause de Gregoire d'Antioche, pour le titre d'*Oecumenique* ou d'*Universel*, qui a fait tant de bruit dans l'Histoire, & qui a donné lieu à tant de disputes dans les Ecoles. Le Pape Pelage disputa ce titre, qu'il appella *une nouvelle usurpation*. S. Gregoire s'y opposa aussi avec chaleur, en parla comme d'un nom superbe, plein de blasphêmes, d'erreur, de venin, de Schisme, & le condamna par une infinité de fortes raisons, qu'on voit dans ses Epîtres. Cela arriva l'an 595. Cette dissension se fomenta par la complaisance des Empereurs, & sur tout sous l'Empire de Maurice, de Justinien *le Jeune*, environ l'an 692. & de Basile *le Macedonien*, après la celebration du VIII. Synode Oecumenique, tenu l'an 869. Photius fut proprement le premier Auteur du Schisme de l'Eglise Grecque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace; mais cette séparation ne se forma entierement que dans le XI. siécle, sur tout du temps du Patriarche Michel Cerularius. *Consultez.* Baronius, & les autres Auteurs qu'il cite. Depuis ce temps-là, les trois autres Patriarches d'Orient, quoique Superieurs en leur Diocese, ont reconnu celui de Constantinople, pour Pasteur Oecumenique. Il faut encore remarquer au sujet de l'Eglise de cette ville, qu'elle fut étrangement persecutée par les Ariens, & que sans le secours de saint Gregoire de Nazianze, la vraye Foi y eût été éteinte par ces ennemis de la Divinité de Jesus-Christ. Les Nestoriens & les partisans d'Eutychès la troublerent aussi cruellement. Elle souffrit encore sous les Monothelites, & fut dépeuplée par la persecution des Iconoclastes, ou Brise-Images. Un si grand nombre d'heresies, l'ambition de ses Pasteurs, & le Schisme déplorable qu'elle entretint, l'ont jettée, par un juste jugement de Dieu, dans les fers d'une servitude funeste, où elle gémit encore aujourd'hui.

CONCILES GENERAUX de Constantinople.

Le premier Concile de Constantinople, qui est le second General, fut tenu par 150. Evêques, l'an 381. sous le Pontificat du Pape Damase, & sous l'Empire du grand Theodose. Le dessein de cette assemblée étoit de soûtenir la Doctrine du Concile de Nicée, que plusieurs faux Synodes avoient alterée, de condamner l'erreur de Macedonius, & de mettre ordre à ce que le Siege de Constantinople fût rempli par des Orthodoxes. Ces resolutions furent executées avec assez de bonheur. Car les Peres reçûrent premierement le Symbole de Nicée, qui étoit comme la base de tous les Canons dogmatiques; & ils en publierent un, dressé par S. Gregoire de Nysse, dans lequel ayant clairement exprimé la consubstantialité du Fils avec son Pere, ils ajoûterent pour le S. Esprit, *procedant du Pere, & coadorable avec lui & le Fils*, à cause de l'heresie de Macedonius. Dans la Version Latine de ce Symbole, qui ne se chanta que long-temps après en Occident, on lit, *qui procede du Pere & du Fils*: ce qu'on peut voir dans les Actes du II. Concile General de Lyon, tenu l'an 1274. sous le Pontificat de Gregoire X. Après que la profession de Foi eut été publiée dans ce premier Concile de Constantinople, on condamna les heresies des Eunomiens, des Ariens & des demi-Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens, & des Apollinaristes avec leurs Auteurs. De la Doctrine de Foi, les Peres passerent à la discipline Ecclesiastique, & firent un Canon qui regloit la Jurisdiction des chefs des Dioceses, & la primauté du Patriarche de Constantinople. Le Cardinal Baronius dit que le Pape Damase approuva ce Concile, quant à ce qui regarde la Foi seulement. Il contient 17. Canons.

Le II. Concile de Constantinople, qui est le V. General, fut assemblé l'an 553. sous le Pontificat du Pape Vigile, & sous l'Empire de Justinien. Ce Pontife qui étoit à Constantinople, souhaitant ardemment de faire renaître la paix de l'Eglise, troublée au sujet des trois Chapitres, c'est-à-dire, de l'affaire des trois Evêques, Theodore de Mopsueste, Ibas d'Edesse, & Theodoret de Cyr, & des Livres d'Origene, proposa à l'Empereur de convoquer ce Concile, en un lieu où les Occidentaux se pussent trouver. Justinien rejetta cette proposition. Le Pape se renferma dans une autre, qui fut, qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie & ceux d'Afrique, qui prenoient le plus de part en cette dispute. L'Empereur trouva cet expedient raisonnable; mais il ne fut point mis en execution. Cependant le Concile fut assemblé le 4. Mai, & le Patriarche de Constantinople, nommé Eutychius, y présida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Députez d'Eustochius de Jerusalem, avec plusieurs

autres Prélats, s'y trouverent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile, par trois Patriarches & seize Metropolitains, d'y venir prendre sa place; mais il s'en excusa, sur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc assemblez, condamnerent dans la huitiéme Session, les heresies de Nestorius, d'Eutychès & d'Origene, les écrits de Theodore de Mopsueste, de Theodoret de Cyr, contre Cyrille d'Alexandrie, & l'épître d'Ibas d'Edesse. Le Pape Vigile avoit fait auparavant une Constitution, dans laquelle il refuta, par l'autorité de l'Ecriture & des Peres, soixante erreurs extraites des Livres de Theodoret, que Justinien avoit marquées. Mais venant aux personnes de Theodore, d'Ibas & de Theodoret, il disoit que le Concile d'Ephese, ni celui de Chalcedoine, ne les ayant point soûmis à l'Anathême, il ne pouvoit les y soûmettre; & alleguant les témoignages des Papes Leon & Gelase, il ordonna qu'aucun ne fut si hardi que de condamner les mêmes Theodoret, Theodore, & Ibas. Cette Constitution est datée du 13. jour de Mai, auquel se tenoit la cinquiéme Session du Concile. Les plus éclairez conviennent, que l'Empereur à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prélats. Le Cardinal Baronius en juge neanmoins autrement. Quoi-qu'il en soit, il est certain que ce Concile, qu'on avoit celebré pour finir le Schisme causé pour défendre les trois Chapitres, l'augmenta en plusieurs endroits. Car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie, n'acquiescerent au resultat des Evêques Orientaux. Justinien qui se rendit l'executeur de cette condamnation, envoya quelques Prélats, & le Pape même en exil. Ce dernier, ou pour en revenir, ou pour quelqu'autre raison, condamna depuis les trois Chapitres. Comme ce cinquiéme Concile Oecumenique roule sur un des points les plus importans de l'Histoire de l'Eglise, soit pour l'autorité des Papes, soit pour celle de Conciles Generaux, on peut consulter, outre les Actes de ce Synode, l'Abregé de Liberatus, Evagre, Photius, Zonare, Cedrene, Nicephore, & l'Epître du VI. Concile à l'Empereur Constantin *Pogonate*, & ce qu'ont écrit à ce sujet, les Cardinaux Baronius, Bellarmin, *l.* 1. *de Conc. c.* 5. *&* 19. Du Perron, dans sa réponse au Roi de la Grand'Bretagne; de Marca dans sa Dissertation sur ce Concile, & en une Epître qu'il a donnée à public, du Pape Vigile à Eutychius de Constantinople, que quelques-uns croyent supposée; l'Histoire de l'Eglise de M. Godeau, Evêque de Vence, *au VI. siecle*, *l.* 2. & ce qu'a fait imprimer depuis le P. Cabassutius, *Notitia Concil.*

L'Heresie d'Eutychès fut la source malheureuse de grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothelites est la plus dangereuse. Ces Heretiques n'osant s'opposer ouvertement au Concile de Chalcedoine, confessoient bien qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ; mais ils ajoûtoient qu'il n'y avoit en lui qu'une operation & qu'une volonté. Cette heresie avoit été comme introduite par un certain Jean, surnommé *Philoponus*, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535. contre les Severiens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Tritheïtes, c'est-à-dire, *de trois Dieux*, qu'il introduisit; ajoûtant qu'après l'union des autres natures en Jesus-Christ, il ne restoit qu'une volonté. Ces opinions furent condamnées, & se renouvellerent plus fortement du temps de l'Empereur Heraclius. Ce Prince se trouvant à Hierapolis, à son retour de la guerre des Perses, exhorta Athanase, Patriarche des Jacobites, de souscrire aux Ordonnances du Concile de Chalcedoine. Le Prélat Heretique promit de le faire; mais il ne voulut admettre qu'une volonté, & une operation dans le Sauveur du monde. Heraclius consulta Cyrus & Sergius, par lesquels il fut trompé, & se declara le défenseur de cette heresie. Il publia même un Edit qu'on nomma *Ecthese* ou *Exposition*, pour soûtenir cette fausse créance. Constant, qui succeda au fils d'Heraclius, publia pour le même sujet, un Edit qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, défenseur de la verité Orthodoxe. Constantin, dit *Pogonate* ou *le Barbu*, fils & successeur de Constant, suivit le bon parti. Le Pape Agathon se servit de cette occasion, pour faire tenir le VI. Concile Oecumenique, qui est le III. de Constantinople. Il fut commencé le 7. Novembre 680. & appellé *in Trullo*, parce qu'on le tint dans une chapelle du palais qui s'appelloit *Trulle*, & qui étoit *Secretarium sacri palatii*. Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de Dôme, que les Italiens appellent *Cuppola*. Les Legats du S. Siege & du Pape Agathon s'y trouverent, avec quelques autres Prélats d'Occident. La créance des Monothelites fut condamnée en la 17. Session ou Action. Dans la 18. qui fut la derniere, on regla tous les autres points; & ainsi l'Assemblée fut terminée le 16. Septembre 681. Gregoire Patriarche de Constantinople, fauteur de l'heresie, reconnut avec quelques autres, la verité de la Doctrine Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le seul qui persistant dans son obstination, fut excommunié & déposé. Theophanes & Cedrene disent dans leurs Annales, que le nombre des Prélats qui assisterent au Concile, étoit de 189. Photius en marque 170. dans son Traité des VII. Synodes, & Theodore Balzamon 171. Paul Diacre, *l.* 4. *c.* 4. en met 150. Anastase le Bibliothecaire sur cette opinion; & les plus éclairez croyent que les Evêques y arriverent successivement, après qu'on eut commencé l'Assemblée. Consultez le VI. Tom. des Conciles; & Baronius, *A. C.* 680. 681. Nous examinerons ailleurs ce qui regarde le Pape Honorius.

Quelques années après la celebration du VI. Concile, les Evêques Grecs assemblez dans le même lieu, dit *in Trullo*, recueillirent plusieurs Canons jusqu'au nombre de 101. qu'ils attribuerent au V. & VI. Synodes. C'est pour cela que leur Assemblée fut nommée *πενθέκτη* par les Grecs, & *Quini sexta* par les Latins, comme qui diroit *cinq-sixiéme*, pour servir de supplément aux deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en sont servis, comme dit un Auteur moderne, que comme David se servoit de l'épée de Goliath, c'est-à-dire, pour combattre les Schismatiques, par leurs propres armes. Le Pape Adrien I. cite, en écrivant à Charlemagne, le 82. Canon, qui est aussi allegué par le VII. Synode General, *Act.* 2. au sujet des Images des Saints, contre les Iconoclastes. Au reste, ce Concile n'a point été reçû par les Occidentaux. Le Cardinal Baronius, & presque tous les Auteurs, croïent que ce fameux Synode fut assemblé par Callinique, Patriarche de Constantinople, l'an 692. sous l'Empire de Justin *le Jeune*, & sous le Pontificat de Sergius I. qui ne reconnut point l'autorité de ces Canons. Le P. Petau prouve au contraire, que cette Assemblée *in Trullo* ne se fit que l'an 707. sous le Pontificat de Jean VII. & l'Empire de Justinien II. dit *Rhinotmete*, ou *au Nez coupé*. Il établit assez bien cette époque, *l.* 2. *doctr. temp. &* 2. *p. Ration. l.* 4. *c.* 15. Aussi presque tous les modernes la suivent, comme le P. Cabassutius dans sa *Notice des Conciles*. Il est vrai qu'il dit après Anastase, que le Pape Sergius condamna les Canons du Concile *in Trullo*: ce qu'il ne peut pas avoir fait, si cette époque est seure, puisqu'il mourut le 9. Novembre de l'an 701. Les Curieux pourront consulter les Cardinaux Baronius, *Tom. VIII. A. C.* 692. Bellarmin, *Controv. de Rom. Pont. l.* 2. *& l.* 1. *de Conc. c.* 7. & du Perron, dans sa Réponse au Roi de la Grand'Bretagne, *l.* 1. *c.* 42. Turrien, *Apol. de Syn. VI. & VII.*

Le IV. Concile de Constantinople, qui est le VIII. General, fut tenu l'an 869. contre le Patriarche Photius, sous le Pape Adrien II. & les Empereurs Basile *le Macedonien* en Orient, & Loüis, fils de Lothaire, en Occident. Pour bien entendre la cause de cette convocation, il faut sçavoir que Nicephore s'étant mis sur le Thrône de Constantinople, donna sa fille Procopie à Michel Curopalate, dit *Rangabe*, qui fut depuis Empereur. Ce dernier chassé par Leon *l'Armenien*, laissa deux fils, Theophilacte & Nicetas, que l'usurpateur fit Eunuques, & qu'il enferma dans des Monasteres. Le dernier prenant l'habit de Religieux, adopta le nom d'Ignace, & succeda l'an 846. à S. Methodius sur le Siege de Constantinople, sous l'Empire de Michel III. dit *le Beuveur*. Michel ayant chassé sa mere Theodore qui gouvernoit très-sagement, en donna la conduite à son oncle *Bardas*, méchant homme, lequel après avoir chassé son épouse legitime, entretenoit publiquement la femme de son fils. Ignace qui voyoit avec peine ce scandale, en avertit souvent Bardas; mais voyant que ses remontrances étoient inutiles, il se servit des armes

Ecclesiastiques, excommunia Bardas, & refusa hardiment de l'admettre à la participation des saints Mysteres, le jour de l'Epiphanie de l'an 858. Bardas pour se venger d'Ignace, l'accusa d'avoir conspiré contre la personne de l'Empereur, parce qu'il avoit refusé de donner le voile de Religion a sa mere Theodore, le fit chasser de son Siege, & y introduisit l'Eunuque Photius, personnage très-sçavant, mais vain, ambitieux & adroit. Cette usurpation fut la source du Schisme de l'Eglise Grecque avec la Latine. Car Photius, pour se maintenir sur son Siege, méprisa les Legats du Pape Nicolas I. tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toutes sortes de calomnies, pour faire valoir son usurpation. C'est ce qui obligea le Pape Adrien II. de demander le VIII. Concile, où il envoya ses Legats. Cette Assemblée fut commencée un Mercredi 5. Octobre l'an 869. par 102. Evêques. Elle contient dix actions ou Sessions, quatorze Canons en l'édition Grecque, & vingt-sept en la Latine d'Anastase. La derniere Action fut tenuë un Mardi, dernier jour de Février de l'an 870. Dans la septiéme, on condamna Photius; & ses Livres furent brûlez dans la huitiéme. Nicetas, qui a écrit la vie de S. Ignace, dit que les Prelats souscrivant à la condamnation du même Photius, tremperent leurs plumes dans le Sang de J. C. qu'on venoit de consacrer. On dit aussi que le Pape Theodore avoit fait la même chose dans un Concile qu'il assembla l'an 647. à Rome, contre Pyrrhus Patriarche de Constantinople, Monothelite; mais les Sçavans n'ignorent pas que les Auteurs Grecs se plaisent à embellir leurs Histoires par ces circonstances extraordinaires. * Baronius, *A. C. 869. Tom. VIII. des Conc.* Nicet.

☞ Les Grecs ne reçoivent point ce Concile; mais ils admettent en sa place un faux Synode, que Photius étant rétabli sur le Siege de Constantinople, après la mort de S. Ignace, celebra l'an 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à la tête de 383. Evêques, il y fit confirmer son élection comme Canonique, reprouva le VIII. Concile Oecumenique, & fit rayer du Symbole de Constantinople le mot *Filioque*, disant qu'il avoit été ajoûté par les Latins. Zonaras, Theodore Balsamon, Nilus & plusieurs autres, placent ce Conciliabule entre les legitimes. Le Cardinal Baronius, qui est d'un sentiment contraire, se plaint avec raison, de ce que dans la sixiéme Session du Concile de Florence, qui fut tenuë à Ferrare, le Cardinal Julien Cesarini n'insista pas assez sur ce point, en disputant contre Marc, Evêque d'Ephese, qui vouloit faire condamner le VIII. Concile, & introduire le faux Synode de Photius, qu'il assuroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII. * Baronius, *A. C. 879. 880, &c.* Gratien, *D. 16. Can. Sanct. auct.* Bellarmin, *l. 1. Conc c. 5.* Azor, *Instit. mor. P. 2. l. 2. c. 16.*

AUTRES CONCILES DE Constantinople.

Après avoir parlé des Conciles Generaux tenus à Constantinople, venons aux particuliers, qui ont été celebrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Heretiques. Le I. de ceux-ci est une assemblée d'Evêques Ariens ou Eusebiens, qui après le bannissement de saint Athanase, condamnerent l'an 336. Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adversaires de leur heresie, au Concile de Nicée, qu'il n'avoit pas voulu souscrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius a sa Communion. Ils fonderent sa déposition, sur quelques passages d'un Livre, qu'il avoit composé contre ceux d'Asterius, qui de Philosophe s'étant fait Chrétien, défendoit l'Arianisme, comme s'il eut soûtenu les Sectateurs de Paul de Samosate. * Rufin, *l. 1. c. 12.* Socrate, *l. 1. c. 24.* S. Athanase, *Apol. 2.* Baronius, *A. C. 336. T. II des Conc.*

L'Empereur Constance, à la priere d'Acace de Constantinople, assembla un autre Synode d'Ariens l'an 359. & y fit venir les Evêques de Bithynie au nombre de cinquante. On y dressa une Confession de Foi, qui, selon Socrate, est la 9. depuis le Concile de Nicée; & il n'y fut parlé ni de Consubstantialité, ni de ressemblance en substance pour le Fils de Dieu, ni de Subsistance, ni d'Hypostase pour les Personnes Divines. Eustathius presenta à l'Empereur une Formule de Foi composée par Eudoxe; mais celui-ci la desavoüa à cause de son impieté, & accusa Aëtius d'en être l'Auteur. Après cela, les demi Ariens furent condamnez par ceux du parti d'Acace Arien, qui vengerent ainsi les Orthodoxes des maux qu'ils avoient reçûs de ces Heretiques. * S. Athanase, *l. de Synod.* S. Epiphane, *her. 73.* Theodoret, *l. 2. c. 27.* Socrate, *l. 2. c. 34.* Sozomene, *l. 4. c. 20.* Baronius, *A. C. 359. T. II. des Conc.*

L'Ordination de Flavien pour le Siege d'Antioche, causa un grand Schisme en Orient. Les Evêques assemblez à Aquilée avoient prié Theodose d'assembler les Prélats d'Orient, pour remedier à ces divisions. Il les convoqua à Constantinople l'an 382. pour les faire passer à Rome, où le Pape Damase avoit assemblé les Evêques Occidentaux pour le même sujet. Theodoret dit que n'esperant tirer aucun profit de ce voïage, ils firent trouver bon à l'Empereur de les laisser à Constantinople, où ils tinrent un Synode; & qu'ils écrivirent aux Prelats assemblez à Rome, une grande Epître Synodale qu'il rapporte, & qui fut portée par Cyriaque Evêque d'Adane, en Cilicie, par Eusebe de Chalcide en Syrie, & par Priscien de Sebas en Palestine ses Legats. Theodoret, *l. 5. c. 9.* Sozomene, *l. 7. c. 12.* Socrate, *l. 5. c. 10.* Baronius, *A. C. 382. Tom. II. des Conc.*

L'an 394. Les Evêques d'Orient s'assemblerent à Constantinople, pour terminer un different qui s'étoit élevé entre Agapius & Gebadius, pour le Siege de Bostra, que l'un & l'autre prétendoient: & pour ordonner la Dédicace de l'Eglise des Apôtres S. Pierre & S. Paul, que Rufin Prefet du Pretoire avoit bâtie au delà de la mer, proche de Chalcedoine, en un lieu nommé *le Chêne.* * Pallade, *Hist. Lans. c. 1.* Baronius, *A. C. 394.* Balzamon, *aux coll. T. II. Conc.*

Quelques Evêques d'Asie s'assemblerent l'an 400. au nombre de 22. dans la même ville, où Eusebe de Celbianes, qui gouvernoit l'Eglise de Valentinopolis, presenta une requête à S. Chrysostome contre Antonin d'Ephese, qu'il accusoit de sept grands crimes; comme d'avoir vendu & employé à son usage des vases sacrez; d'avoir employé au bâtiment de sa chambre & de son étuve, des colomnes de marbre qui appartenoient à son Eglise; d'avoir vendu les heritages que la mere de l'Empereur Julien lui avoit laissez,& d'en avoir retenu le prix pour soi; d'avoir eu des enfans de sa femme, depuis son installation à l'Episcopat; & enfin d'avoir fait trafic des Ordinations sacrées. * Pallade, *en la Vie de S. Jean Chrysostome*, Socrate, *l. 6. c. 10.* Sozomene, *l. 8.* Baronius, *A. C. 400.*

La querelle pour la Primatie des Eglises d'Antioche & d'Alexandrie s'étant renouvellée dans le V. siecle, Proclus de Constantinople, pour la terminer, convoqua l'an 439. un Synode, où il fut ordonné, qu'on garderoit les Reglemens faits par les Conciles de Nicée, & le I. de Constantinople. * Theodoret, *Ep. 85. à Flav.* Baronius, *A. C. 439.*

Eutychés Abbé d'un Monastere de Constantinople, ayant combattu avec zele les erreurs de Nestorius devint l'inventeur d'une heresie aussi détestable que celle qu'il attaquoit. Eusebe Evêque de Dorilée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès, s'efforça de lui faire connoître la fausseté de ses opinions; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, il avertit Flavien de Constantinople de s'employer comme Prelat Diocesain, pour éteindre ce feu naissant. Flavien tenoit alors un Synode, pour juger un differend arrivé entre Florent, Metropolitain de Sardes, & deux de ses suffragans. Eusebe presenta une requête contre Eutychès, qui comparut devant les Prelats, après une troisiéme citation, & eut la hardiesse de soûtenir ses erreurs. Le Synode le dégrada du Sacerdoce, lui ôta la Superiorité de son Monastere, & le retrancha de la Communion Ecclesiastique. Ce Synode fut tenu l'an 448. * Liberatus, *Brev. c. 11.* Theodoret, *de Her. fab. l. 4.* Le Concile de Chalcedoine, *Act. 1.*

Les Protecteurs d'Eutychès n'oublierent rien pour éluder cette condamnation; & même Chrysaphius, qui pouvoit beaucoup auprés de l'Empereur Theodose, lui persuada sur les plaintes que feroit l'Heresiarque, de convoquer des Evêques à Constantinople, pour revoir son procès. Trente Prelats s'y assemblerent en Synode, au mois d'Avril de l'an 449. dans le Baptistaire de la grande Eglise, où, malgré ce qu'alleguerent les parti-

sans & les fauteurs d'Eutychès, les Actes du premier Concile furent approuvez. * Baronius, *A. C.* 448.

Aprés la mort de Flavien Prelat de Constantinople, le Pape S. Leon envoya des Legats, pour l'élection d'Anatolius. Ils trouverent que Marcien, qui avoit succedé à Theodose, soûtenoit le parti Orthodoxe avec un zele extrême. Ce qui leur donna lieu de convoquer l'an 450. un Synode, dans lequel aprés la lecture de la Lettre du Souverain Pontife, à laquelle tous les Peres souscrivirent, on prononça anathême contre Eutychés & Dioscore. * Baronius, *A. C.* 450.

Gennade ayant été mis sur le Siege de Constantinople, signala les commencemens de son Episcopat, par la convocation d'un Synode assemblé l'an 459. à la priere de l'Empereur Leon. Domitien & Geminien, Legats du Saint Siege, y assisterent, avec 73. Prelats des Provinces voisines. On y reçût le Concile de Chalcedoine, & l'erreur d'Eutychés y fut condamnée : le seul Canon qui nous reste de ce Synode est contre les Simoniaques, qui conferoient, ou qui recevoient les Ordres pour de l'argent. Balzamon, *aux Can.* Baronius; *A. C.* 459.

Pierre *Gnaphée*, ou *le Foulon*, qui occupa la Chaire d'Antioche, fut Auteur d'une nouvelle erreur. Car il ajoûta à l'Hymne qui s'appelloit *Trisagion*, ces paroles, *qui a été crucifié pour nous*, attribuant la passion aux trois Personnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blasphême, en firent de grandes plaintes; & s'étant assemblez l'an 483. à Constantinople, ils condamnerent unanimement cette erreur. * Liberatus, *Brev. c.* 18. Baronius; *A. C.* 483.

Jean, Patriarche de Constantinople, aprés Timothée, prit possession de son Siege, dans le temps que Justin fut couronné Empereur l'an 518. Quatre jours aprés, il s'assembla avec 40. Evêques, & tous ensemble approuverent publiquement le Concile de Chalcedoine, condamnerent Severe, & quelques autres Schismatiques, & rétablirent dans les Diptyques, les noms de S. Leon, d'Euphemius, & de Macedonius. Le Pape Hormisdas s'opposa au rétablissement des deux derniers dans les Diptyques. Car bien qu'ils fussent morts pour la Foi, c'étoit pourtant hors de la Communion de l'Eglise Romaine. Ainsi ces noms furent encore raiez: ce qui fut une marque convainquante de l'autorité du Pape dans l'Eglise d'Orient. * Baronius, *A. C.* 518. *T. IV. Conc.*

L'année d'aprés la celebration de ce Synode, le Pape envoya à Constantinople des Legats, lesquels étant arrivez la Semaine-Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réünion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, aprés que les Orientaux eurent approuvé tout ce qui avoit été resolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane Prêtre fut mis en sa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Legats, avec des Lettres très-respectueuses au Pape Hormisdas, pour le prier qu'il fût permis à quelques Eglises d'Orient de retenir dans leurs Registres, le nom de leurs Evêques, qui avoient eu Communion avec Acace. Le Pape refusa cette demande, & témoigna en cette occasion une fermeté merveilleuse.

Anthime, Patriarche Heretique de Constantinople ayant été chassé de son Siege, Mennas fut mis en sa place, & avec les Legats du Pape Agapet, il tint l'an 536. un Concile, où le même Anthime, Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reste des Acephales furent condamnez. Ce Synode contient cinq Actions ou Sessions, approuvées par Justinien. *Novel.* 42. *T. V. Conc.*

Le Pape Vigile étant passé à Constantinople l'an 547. tint un Synode, où il condamna les trois Chapitres, sauf l'autorité du Concile de Chalcedoine. Le jugement étoit contraire à ce qu'il avoit lui-même soûtenu. Aussi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie, & d'Illyrie se separerent de lui avec deux de ses Diacres. Le Cardinal Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuser d'avoir trahi la Foi, puisqu'en cette question il ne s'agissoit que d'un fait qui regardoit les personnes des trois Evêques.

Jean, Patriarche de Constantinople, celebra l'an 587. un Synode, où Gregoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur, fut absous. Le Patriarche Jean y prit le titre d'*Oecumenique* ou *universel*; contre lequel le Pape Pelage protesta. * Evagre, *l.* 6. *c.* 7. S. Gregoire, *l.* 4. *ep.* 38. *l.* 6. *p.* 69.

Saint Gregoire parle d'un Concile assemblé l'an 599. Craignant dans cette occasion que les Evêques d'Orient n'ordonnassent quelque chose de nouveau, touchant le nom d'*Oecumenique*, que ceux de Constantinople prenoient, il écrivit la 70. Epitre du livre 7.

Le Compilateur anonyme des Synodes en met deux celebres tenus par le Patriarche Serge environ l'an 633. sous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de l'heresie des Monothelites, fit l'an 639. une autre assemblée de Prelats, où l'on approuva l'*Ecthese*, Edit ou Exposition de l'Empereur Heraclius. Ces erreurs des Monothelites ayant été condamnées dans le III. Concile de Constantinople, qui est le VI. general, Jean Patriarche se servant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanes, eut la hardiesse de rejetter les Decrets du Synode Oecumenique, dans une assemblée qu'il tint l'an 712. Cedrene, Theophanes, & Baronius, *aux Ann.*

L'Eglise de Constantinople, qui avoit si souvent souffert, par la fureur des Heretiques, se vit encore exposée aux mêmes malheurs dans le VIII. siecle. Car l'Empereur Leon *l'Isaurien* s'étant laissé prévenir contre les Images, assembla un Synode, environ l'an 726. & fit publier un Edit portant que personne n'en pourroit avoir, ni de celles des Saints, ni de la sainte Vierge, ni même de celles de J. C. Constantin *Copronyme* convoqua l'an 754. trois cens quarante-huit Evêques, qui depuis le 10. de Fevrier jusqu'au 8. Août, tinrent contre les Images un Synode reprouvé par les Orthodoxes. * Anastase, *dans la Vie d'Estienne II. Hist. Misc.* Theophanes. Baronius, *A. C.* 754. *T. VI. Conc.*

Constantin VII. qui répudia sa femme legitime, pour épouser une Demoiselle nommée Theodore, se rendit si odieux aux gens de bien, que personne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joseph Prêtre & Oeconome de l'Eglise de Constantinople, se laissant surprendre aux prieres de l'Empereur, couronna cette femme; ce qui fâcha si fort le Patriarche Tarasius, qu'il dégrada cet Oeconome indiscret. Nicephore, qui succeda à Constantin, fit assembler l'an 806. un faux Synode, où ce même Joseph fut absous; & l'an 809. il en fit celebrer un autre, que Theodore Studite appelle *Synode adulterin*, & dans lequel Theodore, Platon, & quelques autres personnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illegitime de Constantin, furent condamnez, & envoyez en exil. * Theodore Studite, *l.* 1. *ep.* 33.

Les Heretiques Iconoclastes tinrent l'an 814. un Synode contre le second Concile General de Nicée. Mais lorsque Michel Porphyrogenete fut mis sur le Thrône, l'an 842. les Prelats Orthodoxes dans un Concile rétablirent le culte des saintes Images, Methodius ayant été mis à la place de Jean Patriarche Heretique. Les Grecs celebroient la Fête du culte rendu aux Images, le premier Dimanche de Carême, qui étoit le jour de la celebration du Concile. * Baron. *IX. Tome.*

L'an 854. Gregoire Evêque de Syracuse, fut condamné dans un Synode, tenu par S. Ignace : ce qui causa de grands maux. * Nicolas I. *ep.* 7. Baronius, *A. C.* 854.

Photius ayant usurpé le Siege de Constantinople, celebra deux Conciles contre S. Ignace Pasteur legitime; le I. l'an 859. & le II. l'an 861. il fut composé d'environ 318. Evêques, & on y obligea les Legats, que le Pape Nicolas I. avoit envoiez pour finir les differends entre le Patriarche legitime & celui qui étoit intrus, d'assister au Concile. Le Pontife Romain le reprouva, *ep.* 7. bien que Theodore Balsamon lui donne le nom d'Oecumenique. * Baronius, *Annal.* Nicetas, *Vie de S. Ignace.* Voiez aussi le VIII. Concile General, IV. de Constantinople, & celui que Photius lui opposa.

Constantin VIII. aprés la mort du Patriarche Estienne II. voulut faire élire son fils Theophilacte; mais, comme ce Prince étoit trés-jeune, il gagna un certain Moine nommé Tryphon, lequel, contre la disposition des loix Ecclesiastiques, s'engagea de conserver cette dignité à Theophilacte. Tryphon fut déposé dans un Synode tenu l'an 944. * Curopalate, *aux Annal.*

L'an 963. Nicephore Phocas succeda à Romain, &

épousa sa veuve, nommée Theophane. Le Patriarche Polyeucte lui interdit l'entrée de l'Eglise pour deux raisons; parce qu'il avoit déja épousé une autre femme, qui vivoit encore; & parce qu'il avoit presenté au Baptême un fils de sa nouvelle épouse. Pour finir cette dispute, on assembla un Synode, où Nicephore fut absous, aprés avoir assuré par serment, qu'il étoit innocent des cas dont on l'accusoit. * Curopalate & Luitprand, *Relation de sa Legat.*

Le Patriarche Basile convaincu de quelques crimes, fut déposé en un Synode tenu l'an 975. & Antoine Studite fut mis en sa place. * Baronius, *A. C.* 975.

On met aussi un Synode tenu l'an 1277. par le Patriarche Jean Veccus, qui reconnut l'Eglise Romaine, pour mere des autres Eglises & maîtresse de la Foi Orthodoxe, & les Pontifes Romains pour Souverains Pasteurs des Chrétiens. * Rainaldi, *en cette année.* Ce Synode n'est pas certain.

Il en fut assemblé un autre en 1341. contre Barlaam, où les opinions de Gregoire Palamas furent reçûës. * Sponde, *en cette ann. n.* 7. aprés Cantacuzene, *l.* 2. *c. dern.* Nicephore Gregoras.

Un autre Synode tenu l'an 1345. selon Sponde, ou 1347. comme veulent les autres Modernes, approuva les mêmes erreurs de ce Palamas Moine, & depuis Archevêque de Thessalonique, contre le Patriarche Jean & les autres défenseurs de la verité. On dit que l'Imperatrice Anne, veuve d'Andronic, & mere du jeune Empereur Jean V. Paleologue, présida à ce Synode. * Cantacuzene, *l.* 3. *c.* 98. 99.

Il ne faut pas oublier le Synode que Parthenius Patriarche de Constantinople celebra l'an 1642. contre les erreurs de son predecesseur Cyrille Lucar, que les Calvinistes avoient engagé dans leur parti à force d'argent.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES Patriarches de Constantinople.

En 303. Metrophane, 10. ans.
313 Alexandre, 23 ans, mort en 336
336 Paul *déposé par les Ariens en 337 rappellé en 338 & chassé peu de temps aprés: rétabli en 342.*
339 Eusebe de Nicomedie, mort en 341
342 Macedonius *Heresiarque*, 18
360 Eudoxe *intrus*, 10
370 Demophile *mis par les Ariens.*
370 Evagre Catholique *chassé.*
381 S. Gregoire de Nazianze, 1
382 Nectaire, 15
397 S. Jean Chrysostome, *chassé en 404*
404 Arsace, *frere de Nectaire*, 1
406 Attique, 19
426 Sisinnius I. 2
428 Nestorius *Heresiarque*, 3
431 Maximien, 3
434 S. Procle, 13
447 S. Flavien, 2
449 Anatole, 8
458 Gennade, 13
471 Acace, 17
488 Flavien II. 1
489 Euphemius, 6
495 Macedonius, 16
511 Timothée, *Heretique*, 6
518 Jean II. 2
520 Epiphane, 15
535 Anthime, 1
536 Mennas, 17
553 Eutychius *exilé*, 11
564 Jean III. *intrus*, 14
578 Eutychius *rétabli*, 8
586 Jean IV *le Jeuneur*, 10
596 Cyriaque, 10
606 Thomas I. 2
608 Sergius, *Heresiarque*, 31
639 Pyrrhus *Heretique*, *chassé*, 3
642 Paul II. *Heretique*, 9
652 Pyrrhus *rétabli durant quatre ou cinq mois.*
652 Pierre *Heretique*, 4
656 Thomas II. *Heretique*, 2
658 Jean V. 6
664 Constantin I. 2
666 Theodore *Heretique*, *chassé*, 12
678 George, 4
682 Theodore, *rétabli*, 2
684 Paul III. 7
691 Callinique, 12
703 Cyrus, 9
712 Jean VI. *Heretique*, 2
714 S. Germain, 14
728 Anastase, *Iconoclaste*, 25
754 Constantin II. *Iconoclaste*, 13
767 Nicetas *Iconoclaste*, 13
780 Paul IV. 4
784 S. Taraise, 22
806 S. Nicephore, 8
814 Theodote Cossitera, *Iconomaque*, 7
821 Antoine Evêque de Sylée, 11
832 Jean VII. *Iconomaque*, *chassé*, 10
842 S. Methodius, 4
847 S. Ignace, *chassé*, *& puis rétabli*, *mort en 878.* 35
879 Photius *intrus*, *& chassé en 886.* 7
886 Etienne I. 7
893 S. Antoine II. dit *Cauleus*, 2
895 Nicolas Mystique, *chassé en 906.* 11
906 Euthyme I. lui succede, *est chassé en 911.*
911 Nicolas Mystique, rétabli, 14
925 Etienne II. 3
928 Triphon, *chassé en 931*
933 Theophylacte, 23
956 Polieucte, 14
970 Basile, 5
975 Antoine II. dit *Studite* 8
983 Nicolas *Chrysoberge*, 13
995 Sisinnius II. 4
999 Sergius II. 20
1019 Eustathius I. 6
1025 Alexis, 18
1043 Michel Cerularius, 15
1058 Constantin III. dit *Lichudex*, 7
1065 Jean Xiphilin VIII. 10
1075 Cosme I. 6
1081 Eustathius II. dit *Garidas*, *chassé en 1084.* 3
1084 Nicolas III. dit *le Grammairien*, 28
1111 Jean IX. 23
1134 Leon 11
1143 Michel II. 3
1146 Cosme II. 1
1147 Nicolas IV. 4
1151 Theodote, 2
1153 Constantin IV. 2
1155 Lucas *Chrysoberge*, 14
1169 Michel III. 8
1177 Chariton,
1177 Theodose, 6
1183 Basile Camatere, 3
1186 Nicetas Muntanus, 4
1190 Leonce, chassé la même année, & Dosithée mis en sa place, & chassé 2 ans.
1193 George Xiphilin, 5
1198 Jean IX. Camatere, 8
1206 Michel Autorianus, 7
1213 Theodore II. 2
1215 Maxime II. Moine,
1216 Manuel Sarantenus, 5
1221 Germain II. 18
1239 Methodius II. trois mois.

Vacance de plus de trois ans.

1243 Manuel II. 11
1254 Arsenius Autorianus, 6
1260 Nicephore II. 1
1261 Arsenius, *rétabli* 3
1264 Arsenius *déposé*

Vacance de prés de trois ans.

1267 Germain III.
1267 Joseph, 7
1274 Jean XI. surnommé Veccus, 8
1282 Joseph, *rétabli* & Veccus *déposé*, 1
1283 George III. ou Gregoire de Chypre *chassé*, 6
1289 Athanase *chassé*, 4
1294 Jean XII.

Anastase *rétabli la même année* 6
1310 Athanase, *chassé*, 2
1311 Niphon, 4
1316 Jean XIII. 4
1320 Gerasime, 1
1321 Isaïe, 12
1333 Jean XIV. *surnommé Calecas*, 14
1347 Isidore, 2
1349 Calliste, 5
1354 Philothée, 1
1355 Calliste *rétabli*, 7
1362 Philothée, *remis sur le Siege*, 14
1376 Macaire, 3
1379 Nilus, 9
1388 Antoine II. 8
1396 Calliste III. trois mois.
1397 Matthieu, 13
1410 Euthyme II. 6
1416 Joseph II. 23

PATRIARCHES POUR L'UNION après le Concile de Florence.

1439 Bessarion Evêque de Nicée, élû au Concile de Florence, demeure à Rome.
1440 Metrophanes II. 12
1443 Gregoire Protosyncelle, 2

PATRIARCHES CONTRE L'UNION.

1439 Gregoire, 2
1441 Athanase *déposé*, 4
1445 Jean XV. 4
1449 Athanase *rappellé*, 2
1451 Niphon, 1
1452 Isaïe, 2
1454 George Scholarius, autrement Gennadius,
1455 Isidore Pannonicus Premier Patriarche de Constantinople, après la prise de cette Ville par les Turcs, 1

Depuis 1455. jusqu'en 1483. sous le regne du Sultan Mahomet.

Joseph Coacas mutilé,
Marc Xylocarabes, *chassé*,
Simeon de Trebizonde, envoyé en exil,
Denys Evêque de Philippole, 8
Marc Eugenique,
Simeon *rappellé*, 3
Raphaël Serbus,

Depuis 1483. jusqu'à 1514.

Maxime,
Niphon de Thessalonique, *déposé*, 2
Maxime de Serrs, *exilé*, 6
Niphon *rappellé*, 1
Joachim Dramas, *chassé*,
1514 Pacome, 1

Depuis 1515. jusqu'en 1525.

Theolepte *Evêque de Joannina*,
Jeremie, *depossedé*,
Joannitius élevé en sa place & *chassé*,
Jeremie, *rétabli*,
Denys de Nicomedie,
Metrophane de Cesarée,

Depuis 1527. jusqu'en 1605.

Jeremie de Larise,
Jeremie *rétabli*,
Pacome de Lesbos,
Theolepte de Philipopole,
Jeremie *rappellé*, ayant eu le titre de Patriarche legitime, depuis 1527. jusqu'environ 1590.
Matthieu de Joannina, *chassé* au bout de 19. jours.
Gabriel de Thessalonique, 5. mois.
Theophanes d'Athenes, 7. mois.
Melece d'Alexandrie, Administrateur de l'Eglise de Constantinople, 10. ans.
Matthieu, *rappellé*, 4 ans.
Neophite Evêque d'Athenes, 1. an.
Matthieu *rappellé* pour la troisiéme fois, 17. jours & meurt.
Raphaël de Methymne, 5. ans.
Neophite *rappellé & exilé à Rhodes*, 5. ans.
1610 Cyrille Lucar Patriarche d'Alexandrie, Administrateur de l'Eglise de Constantinople, 3
1613 Timothée de Patras, 8
1623 Cyrille Lucar, *relegué*, 1
1624 Gregoire d'Amasée, 3. mois.
Anthyme d'Andrinople, 3. jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*, 8. ans
Cyrille de Berée, *mis en place*, 8. jours.
Cyrille Lucar *rappellé*, *exilé*,
Athanase Pattellare 22. jours *exilé*.
Cyrille de Berée, *rétabli*, 1. an.
Neophite d'Heraclée,
1631 Cyrille Lucar, *retabli, ensuite mis en prison*,
1631 Cyrille de Berée, *rappellé*,
1640 Parthenius Evêque d'Andrinople, 5. ans.
1645 Autre Parthenius, surnommé Kessinés, 2
1647 Joannitius d'Heraclée, 2
1649 Parthenius, *retabli*, 6. mois.

Depuis 1650. jusqu'en 1657.

Joannitius, *rappellé*, 1. an.
Cyrille de Tornobe, 20. jours.
Athanase Pattellare, 15. jours.
Païsius de Larisse, 1. an.
Joannitius, *rétabli pour la troisiéme fois*, 3
Cyrille de Tornobe, 14. jours.
Païsius *rétabli*, 1. an.
Parthenius Evêque de Chio, 8. mois.

Vacance de trente jours.

Gabriël Gani, 12. jours.
Parthenius de Prusse, 3. ans.

Depuis 1657. jusqu'à 1687.

Denys de Larisse,
Parthenius, *rétabli*,
Clement d'Icone,
Methodius d'Heraclée,
Parthenius *rappellé*,
Denys Muselin,
Gerasime de Tornobe,
Parthenius *rétabli pour la quatriéme fois.*
Denys *retabli*,
Athanase *chassé au bout de 12. jours.*
Jacques de Larisse,
Denys *retabli*,
Parthenius *rétabli*,
Jacques *rétabli*,
Denys *rétabli*,
Jacques *rétabli*,
1687 Callinique de Prusse,
Neophite *chasse Callinique*,
Callinique *rétabli*,
Denys *rétabli pour la 5. fois*
Callinique *rappellé*,
1702 Gabriël de Chalcedoine, 6. ans.
1708 Neophite d'Heraclée, *élû seulement & chassé*,
Cyprien de Cesarée, &c.

CONSUEGRA, anciennement *Consaburum*, petite Ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, située au pied des Montagnes entre le Tage & la Guadiana, environ à dix lieuës de Tolede du côté du Midi. Consuegra appartient aux Chevaliers de Malthe. Elle a un Château, qui est le Siege ou la residence du Grand Prieur de Castille.

CONSUL, autrefois en France ce nom signifioit *Comte*. Dans ce sens il est dit dans la Vie de saint Guillaume, Duc de Toulouse, c. 5. qu'il fut investi du Duché d'Aquitaine, & que de Consul il fut élevé à la dignité de Duc. * Du Cange, *Gloss. Latinitatis.*

CONSUL, est le nom que Romains donnerent à leurs premiers Magistrats, qu'ils consideroient comme les Chefs de la Republique. Le Peuple assemblé dans le Champ de Mars, en élisoit deux nouveaux tous les ans. Lucius Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus, furent les premiers que le peuple élut, après avoir chassé Tarquin *le Superbe*, dernier Roi de Rome, l'an 246. de la fondation de la ville, le I. de la LXVIII. Olympiade, 3496. du monde, & 508. avant J. C. Les Consuls avoient la conduite des armées, étoient les Chefs du Sénat, & regloient les affaires de la Republique. Dans les premiers temps, il n'y avoit que les Patriciens qui pussent parvenir au Consulat. Dans la suite les Plebeïens y eurent part, & même firent faire une loi par laquelle il devoit y avoir un Consul Plebeïen : dans la suite, on laissa la liberté de créer deux Consuls Plebeïens. Le premier Consul Plebeïen, fut Lucius Sentius, l'an 388. de

de la fondation de Rome. Pour être Consul, il falloit avoir passé par les autres charges, comme par la Questure, par l'Edilité, & par la Préture. L'âge ordinaire étoit 43. ans. Cependant il y a des exemples de Consuls élus beaucoup plus jeunes ; comme de Valerius Corninus à l'âge de 28. ans, de Scipion l'Africain à 24. de Marius, de Pompée & d'Auguste. Tant que la Republique a subsisté, leur autorité étoit presque souveraine ; mais elle diminua beaucoup sous les Empereurs, qui ne leur en laisserent que les marques, avec le pouvoir de convoquer le Sénat, & de rendre la Justice aux particuliers ; mais ils étoient le plus souvent eux-mêmes les Cesars Consuls. Leur Magistrature commençoit au premier de Janvier, & finissoit avec l'année. Quand un Consul venoit à mourir, ou qu'il abdiquoit dans le cours de l'année, on en mettoit un autre à sa place, & celuicy s'appelloit *Consul suffectus*. Ceux qui étoient élus au 24. Octobre, jour ordinaire de l'élection, & qui n'avoient pas encore pris possession du Consulat, s'appelloient *Consules designati*. Ceux qui avoient été Consuls, s'appelloient *Consulaires*. On les envoyoit ordinairement gouverner des Provinces qui étoient appellées *Consulaires*. Mais depuis les Gouverneurs de ces Provinces portoient le nom de *Consulaires*, sans avoir jamais é é Consuls. Le nom des Consuls subsista jusqu'à l'Empire de Justinien, qui abolit cette dignité, l'an 541. de J. C. ce qui l'exposa à la haine de ceux qui aimoient l'antiquité. On accusa Tribonien de l'avoir porté à ce changement, parce qu'il ne pouvoit lui-même arriver à cette dignité. Justin, pour s'acquerir les bonnes graces du peuple, voulut rétablir, l'an 566. cette dignité, & se créa lui-même Consul. Mais ce rétablissement n'eut point de suite. Au reste il est certain que dans toute l'Histoire d'Occident, il y a peu d'époques plus seures que celles qu'ils ont tirées des Consulats ; soit que l'on considere l'état de la Republique Romaine avant Auguste, & la naissance de J. C. soit que l'on suive les differentes révolutions de ce grand Empire, jusqu'au temps de l'Empereur Justinien. * Justinien, *Nov.* 105. Corripe, *liv.* 1

SUITE CHRONOLOGIQUE des Consul. Romains.

Ans de la fondation de Rome.	Ans Avant J. C.	
		Lucius *Junius* Brutus, fils de Marcus, ayant été tué dans un combat, on mit en sa place Sp. Lucretius Tricipitinus ; & celui-ci étant encore mort dans l'année, M. Horatius Pulvillus fut subrogé.
246	508	*L. Tarquinius* Collatinus, fils d'Egerius ; on l'obligea de se défaire de sa charge, & on mit en sa place P. Valerius, fils de Volusus, lequel fut ensuite surnommé *Poplicola*.
247	507	*P. Valerius* Poplicola II. *T. Lucretius* Tricipitinus.
248	506	*P. Valerius* Poplicola III. *M. Horatius* Pulvillus II.
249	505	*Sp. Lartius* Flaccus, ou Rufus. *T. Herminius* Aquilinus.
250	504	*M. Valerius* Volusus. *P. Posthumius* Tubertus.
251	503	*P. Valerius* Poplicola IV. *T. Lucretius* Tricipitinus II.
252	502	*P. Posthumius* Tubertus II. *Agrippa* Menenius Lanatus.
253	501	*Opiter Virginius* Tricostus. *Sp. Cassius* Viscellinus.
254	500	*Posthumus Cominius* Auruncus. *T. Lartius* Flavus.
255	499	*Ser. Sulpitius* Camerinus. *M. Tullius* Longus.
256	498	*P. Veturius* Geminus. *T. Albutius* Helva.
257	497	*T. Lartius* Flavus II. *Q. Clœlius* Siculus.
258	496	*A. Sempronius* Atratinus. *M. Minucius* Augurinus.
259	4[illegible]	*A. Posthumius* Albus, qui fut ensuite surnommé Regillensis. *T. Virginius* Tricostus Cœlimontanus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
260	494	*M. Claudius* Sabinus. *P. Servilius* Priscus.
261	493	*A. Virginius* Tricostus. *T. Veturius* Geminus.
262	492	*Sp. Cassius* Viscellinus II. *Post. Cominius* Auruncus II.
263	491	*T. Geganius* Macerinus. *P. Minucius* Augurinus.
264	490	*A. Sempronius* Atratinus II. *M. Minucius* Augurinus II.
265	489	*Q. Sulpicius* Camerinus. *Sp. Lartius* Flaccus II.
266	488	*C. Julius* Julus. *P. Pinarius* Mamercinus.
267	487	*Sp. Nautius* Rutilus. *Sex. Furius* Fusus.
268	486	*C. Aquilius* Tuscus. *T. Sicinius* Sabinus.
269	485	*Sp. Cassius* Viscellinus III. *Procul. Virginius* Tricostus.
270	484	*Q. Fabius* Vibulanus. *Ser. Cornelius* Maluginensis.
271	483	*L. Æmilius* Mamercus. *K. Fabius* Vibulanus.
272	482	*M. Fabius* Vibulanus. *L. Valerius* Potitus.
273	481	*C. Julius* Julus. *Q. Fabius* Vibulanus II.
274	480	*K. Fabius* Vibulanus II. *Sp. Furius* Fusus.
275	479	*Cn. Manlius* Cincinnatus. *M. Fabius* Vibulanus II.
276	478	*K. Fabius* Vibulanus III. *Virginius* Tricostus II.
277	477	*L. Æmilius* Mamercus II. *C. Servilius* Structus.
278	476	*C. Horatius* Pulvillus. *T. Menenius* Agrippa Lanatus.
279	475	*A. Virginius* Tricostus. *Sp. Servilius* Structus.
280	474	*P. Valerius* Poplicola. *C. Nautius* Rutilus.
281	473	*L. Furius* Medullinus. *M. Manlius* Vulso.
282	472	*L. Æmilius* Mamercus III. *Vopiscus Julius* Julus.
283	471	*P. Furius* Fusus. *L. Pinarius* Mamercinus.
284	470	*T. Quinctius* Capitolinus. *Ap. Claudius* Sabinus.
285	469	*Tib. Æmilius* Mamercus. *Valerius* Potitus II.
86	468	*A. Virginius* Cœlimontanus. *T. Numicius* Priscus.
87	467	*T. Quinctius* Capitolinus II. *Q. Servilius* Priscus.
88	466	*Tib. Æmilius* Mamercus II. *Q. Fabius* Vibulanus.
289	465	*Q. Servilius* Priscus II. *Sp. Posthumius* Albus.
[illegible]0	464	*T. Quinctius* Capitolinus III. *Q. Fabius* Vibulanus II.
291	463	*Posthumius* Albus. *Sp. Furius* Medullinus.
292	462	*P. Servilius* Priscus. *L. Æbutius* Helva.
293	461	*L. Lucretius* Tricipitinus. *T. Veturius* Geminus.
294	460	*P. Volumnius* Amitinus. *Serv. Sulpicius* Camerinus.
295	459	*P. Valerius* Poplicola II. *C. Claudius* Sabinus.
296	458	*Q. Fabius* Vibulanus III. *L. Cornelius* Maluginensis.
297	457	*C. Nautius* Rutilus II. *L. Minucius* Augurinus.
298	456	*C. Horatius* Pulvillus. *Q. Minucius* Augurinus.
299	455	*M. Valerius* Maximus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Sp. Virginius Tricostus.
300	454	*T. Romilius* Vaticanus.
		C. Veturius Cicurinus.
301	453	*Sp. Tarpeius* Montaia.
		A. Aterius Fontinalis.
302	452	*Sex Quintilius* Varus.
		P. Horatius Trigeminus.
303	451	*P. Sextius* Capitolinus.
		T. Menenius Agrippa Lanatus.
		Decemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
304	450	*Ap. Claudius* Crassinus.
		T. Genucius Augurinus.
		Sp. Veturius Crassus.
		C. Julius Julus.
		A. Manlius Vulso.
		Sp. Posthumius Albus.
		Ser Sulpicius Camerinus.
		P. Sextius Capitolinus.
		T Romilius Vaticanus.
		P. Horatius Trigeminus.
		Decemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
305	449	*Ap. Claudius* Crassinus II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		M Cornelius Maluginensis.
		M Rabuleius.
		L Minucius Augurinus.
		Q. Pœtelius.
		T. Antonius Merenda.
		Ceso Duilius.
		M. Sergius.
		Sp. Oppius Cornicensis.
		Decemvirs qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
306	448	*Ap. Claudius* Crassinus III.
		Q. Fabius Vibulanus II.
		M. Cornelius Maluginensis II.
		M. Rabuleius II.
		L. Minucius Augurinus II.
		Q. Pœtelius II.
		T. Antonius Merenda II.
		Caso Duilius II.
		T Sergius II.
		Sp. Oppius Cornicensis II.
		Les Decemvirs se démirent de leur Charge, à cause des débauches d'Appius & on créa en leur place des Consuls pour l'année suivante.
307	447	*L. Valerius* Potitus.
		M. Horatius Barbatus.
308	446	*Lars Herminius* Exquilinus.
		T. Viginius Tricostus.
309	445	*Geganius* Macerinus.
		C. Julius Julus.
310	444	*T. Quinctius* Capitolinus IV.
		Agrippa Furius Fusus.
311	443	*M. Genucius* Augurinus.
		C. Curtius Medullintes.
		On créa trois Tribuns Militaires qui avoient le même pouvoir que les Consuls.
312	442	*A. Sempronius* Atratinus.
		T. Clœlius Siculus.
		L. Milius Longus.
		Ayant été élûs contre les Loix, ils se démirent de leur Charge, & on mit en leur place les Consuls.
		L. Papirius Mugillanus.
		L. Sempronius Atratinus.
313	441	*M. Geganius* Macerinus II.
		T. Quinctius Capitolinus V.
314	440	*M. Fabius* Vibulanus.
		Posthumus Albutius Helva.
315	439	*C. Furius* Fusus Pacillus.
		M. Papirius Crassus.
316	438	*Proc. Geganius* Macerinus.
		L. Menenius Agrippa Lanatus.
317	437	*T. Quinctius* Capitolinus VI.

Ans de Rome.	Avre J. C.	
		Agrippa Menenius Lanatus.
		Trois Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
318	436	*M. Æmilius* Mamercinus.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Julius Julus.
319	435	*M. Geganius* Mamercinus.
		L. Sergius Fidenas.
320	434	*M. Cornelius* Maluginensis.
		L. Papirius Crassus.
321	433	*C. Julius* Julus II.
		L. Virginius Tricostus.
322	432	*C. Julius* Julus III.
		L. Virginius Tricostus II.
		Trois Tribuns Militaires qui avoient l'autorité de Consuls.
323	431	*M. Fabius* Vibulanus.
		M. Fossius Flacinator.
		L. Sergius Fidenas.
		Six Tribuns Militaires avec la même autorité.
324	430	*L. Pinarius* Mamercus.
		L. Furius Medullinus, &
		Sp. Posthumius Albus Regillensis.
325	429	*T. Quinctius* Cincinnatus.
		C. Julius Mente.
326	428	*L. Papirius* Crassus II.
		L. Julius Julus.
327	427	*L. Sergius* Fidenas II.
		Hostus Lucretius Tricipitinus.
328	426	*T. Quinctius* Cincinnatus II.
		A. Cornelius Cossus.
329	425	*C. Servilius* Axilla.
		L Papirius Mugillanus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
330	424	*T. Quinctius* Cincinnatus.
		C. Furius Pacillus.
		M. Posthumius Albus.
		A. Cornelius Cossus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
331	423	*A. Sempronius* Atratinus.
		L. Furius Medullinus II.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Horatius Barbatus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
332	422	*Ap. Claudius* Crassus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		L. Sergius Fidenas II.
		Sex. Julius Julus.
333	421	*C. Sempronius* Atratinus.
		Q. Fabius Vibulanus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
334	420	*L. Manlius* Capitolinus.
		Q. Antonius Merenda.
		L. Papirius Mugillanus.
		L. Servilius Structus.
335	419	*T. Quinctius* Capitolinus Barbatus.
		N Fabius Vibulanus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
336	418	*T. Quinctius* Cincinnatus II.
		M. Manlius Capitolinus.
		L. Furius Medullinus III.
		A. Sempronius Atratinus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
337	417	*Agrippa* Menenius Lanatus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		P. Lucretius Tricipitinus.
		C. Servilius Axilla.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
338	416	*M Papirius* Mugillanus.
		C. Servilius Axilla II.
		L. Sergius Fidenas II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Q. Servilius Priscus qui fut aussi fait Dictateur.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
339	415	P. Lucretius Tricipitinus II.
		Sp. Veturius Structus II.
		Agrippa Menenius Lanatus II.
		L. Servilius.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
340	414	A. Sempronius Atratinus II.
		M. Papirius Mugillensis II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		Sp. Nautius Rutilus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
341	413	P. Cornelius Cossus.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		C. Valerius Potitus.
		N. Fabius Vibulanus.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
342	412	Q. Fabius Vibulanus II.
		Cn. Cornelius Cossus.
		P. Posthumius Albinus.
		L. Valerius Potitus.
343	411	M. Cornelius Cossus.
		L. Furius Medullinus.
344	410	Q. Fabius Ambustus.
		C. Furius Pacilus.
345	409	M. Papirius Mugillanus.
		C. Nautius Rutilus.
346	408	Æmilius Mamercinus.
		C. Valerius Potitus.
347	407	Cn. Cornelius Cossus.
		L. Furius Medullinus.
		Trois Tribuns Militaires Patrices, & avec autorité de Consuls.
348	406	C. Julius Julus.
		P. Cornelius Cossus.
		C. Servilius Ahala.
		Quatre Tribuns Militaires Patrices, & avec autorité de Consuls.
349	405	C. Valerius Potitus II.
		C. Servilius Ahala II.
		L. Furius Medullinus.
		N. Fabius Vibulanus II.
		Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
350	404	P. Cornelius Cossus II.
		L. Valerius Potitus II.
		Cn. Cornelius Cossus.
		N. Fabius Ambustus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
351	403	C. Julius Julus II.
		M. Æmilius Mamercinus.
		T. Quinctius Capitolinus.
		A. Manlius Vulso.
		L. Furius Medullinus II.
		Q. Quinctius Cincinnatus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
352	402	P. Cornelius Maluginensis.
		Sp. Nautius Rutilus III.
		Cn. Cornelius Cossus II.
		C. Valerius Potitus III.
		Caso Fabius Ambustus.
		M. Sergius Fidenas.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
		M. Æmilius Mamercinus.
353	401	M. Furius Fusus.
		Ap. Claudius Crassus.
		L. Julius Julus.
		M. Quinctilius Varus.
		L. Valerius Potitus III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
354	400	C. Servilius Ahala III.
		Q. Sulpicius Camerinus.
		Q. Servilius Priscus.
		A. Manlius Vulso II.
		L. Virginius Tricostus.
		M. Sergius Fidenas II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
355	399	L. Valerius Potitus IV.
		L. Julius Julus II.
		M. Furius Camillus.
		M. Æmilius Mamercinus III.
		Cn. Cornelius Cossus II.
		Caso Fabius Ambustus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
356	398	P. Licinius Calvus.
		P. Mælius Capitolinus.
		P. Menius.
		L. Furius Medullinus.
		L. Titinius.
		L. Publius Philo.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
357	397	M. Pomponius.
		L. Æmilius Longus.
		C. Duilius.
		M. Veturius Crassus.
		Cn. Genutius Augurinus.
		Valer. Publius Philo.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
358	396	L. Valerius Potitus V.
		L. Furius Medullinus III.
		M. Valerius Maximus.
		M. Furius Camillus II.
		Q. Servilius Priscus II.
		Q. Sulpicius Camerinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
359	395	L. Julius Julus III.
		L. Furius Medullinus IV.
		L. Sergius Fidenas.
		A. Posthumius Albinus.
		P. Cornelius Maluginensis II.
		A. Manlius Vulso III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
360	394	P. Licinius Calvus.
		L. Titinius II.
		Cn. Genucius Augurinus II.
		P. Manius II.
		L. Atilius Longus II.
		M. Mælius Capitolinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
361	393	P. Cornelius Cossus.
		P. Cornelius Scipio.
		M. Valerius Maximus II.
		K. Fabius Ambustus III.
		L. Furius Medullinus V.
		Q. Servilius Priscus III.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
362	392	M. Furius Camillus III.
		L. Furius Medullinus VI.
		Æmilius Mamercinus.
		L. Valerius Poplicola.
		P. Posthumius Albinus.
		P. Cornelius Scipio II.
363	391	L. Lucretius Flavus.
		Ser. Sulpicius Camerinus.
364	390	L. Valerius Potitus.
		M. Manlius Capitolinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
365	389	L. Lucretius Flavus.
		Ser. Sulpicius Camerinus.
		M. Æmilius Mamercinus.

Ans de Rome.	Avant J.C.	
		L. Furius Medullinus VII.
		Agrippa Furius Fusus.
		C. Æmilius Mamercinus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
366	388	*Q. Fabius* Ambustus.
		Q. Sulpicius Longus.
		K. Fabius Ambustus.
		Q. Servilius Priscus IV.
		C. Fabius Ambustus.
		Ser. Cornelius Maluginensis.
		On fit ensuite Dictateur.
		M. Furius Camillus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls
367	387	*L. Valerius* Poplicola II.
		L. Virginius Tricostus.
		P. Cornelius.
		A. Manlius Capitolinus.
		L. Æmilius Mamercinus.
		L. Posthumius Albinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
368	386	*T. Quinctius* Cincinnatus.
		Q. Servilius Priscus V.
		L. Julius Julus.
		L: Aquilius Corvus.
		L. Lucretius Tricipitinus.
		Ser. Sulpicius Rufus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
369	385	*L. Papirius* Cursor.
		C. Sergius Fidenas.
		L. Æmilius Mamercinus II.
		L. Menenius Lanatus.
		L. Valerius Poplicola III.
		C. Cornelius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
370	384	*M. Furius* Camillus IV.
		Ser. Cornelius Maluginensis II.
		Q. Servilius Priscus VI.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Horatius Pulvillus.
		P. Valerius Poplicola.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
371	383	*A. Manlius* Capitolinus II.
		T. Quinctius Capitolinus.
		P. Cornelius.
		L. Quinctius Capitolinus.
		L. Papirius Cursor II.
		C. Sergius Fidenas II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
372	382	*Ser. Cornelius* Maluginensis III.
		P. Valerius Poplicola II.
		M. Furius Camillus V.
		Ser. Sulpicius Rufus II.
		C. Papirius Crassus.
		T. Quinctius Cincinnatus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
373	381	*L. Valerius* Poplicola IV.
		L.Lucretius Tricipitinus II.
		A.Manlius Capitolinus III.
		L. Æmilius Mamercinus III.
		Ser. Sulpicius Rufus III.
		M. Trebonius Flavus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
374	380	*Sp. Papirius* Crassus.
		Q. Servilius Priscus.
		L. Papirius Crassus.
		Ser. Sulpicius Prætextatus.
		Ser. Cornelius Maluginensis IV.
		L. Æmilius Mamercinus IV.

Ans de Rome.	Avant J.C.	
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
375	379	*M. Furius* Camillus VI.
		Furius Medullinus.
		A. Posthumius Regillensis.
		L. Posthumius Albinus.
		L. Lucretius Tricipitinus III.
		M. Fabius Ambustus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
376	378	*L. Valerius* Poplicola V.
		L. Menenius Lanatus II.
		P. Valerius Poplicola III.
		Sp. Papirius Cursor.
		C. Sergius Fidenas III.
		Ser. Cornelius Maluginensis V.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
377	377	*P. Manlius* Capitolinus.
		C. Sextilius.
		C. Manlius Capitolinus.
		M. Albinus.
		L. Julius Julus.
		L. Antistius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
378	376	*Sp. Furius* Medullinus.
		P. Cœlius Siculus.
		Q. Servilius Priscus II.
		M. Horatius Pulvillus.
		C. Licinius Calvus.
		L. Geganius Macerinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
379	375	*L. Æmilius* Mamercinus V.
		Ser. Sulpicius Prætextatus II.
		P. Valerius Poplicola IV.
		L. Quinctius Cincinnatus II.
		C. Veturius Crassus.
		C. Quinctius Cincinnatus.
		On créa deux Tribuns du Peuple pendant chaque année des cinq suivantes, lesquels n'avoient point la Chaire Curiale.
380	374	*C. Licinius* Calvus.
		L. Sextius Lateranus.
381	473	*C. Licinius* Calvus II.
		L. Sextius Lateranus II.
382	372	*C. Licinius* Calvus III.
		L. Sextius Lateranus III.
383	371	*C. Licinius* Calvus IV.
		L. Sextius Lateranus IV.
384	370	*C. Licinius* Calvus V.
		L. Sextius Lateranus V.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
385	369	*L. Furius* Medullinus II.
		P. Valerius Poplicola V.
		A. Manlius Capitolinus.
		Ser. Sulpicius Prætextatus III.
		C. Valerius Potitus.
		Ser. Cornelius Maluginensis VI.
		Six tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
386	368	*Q. Servilius* Priscus III.
		M. Cornelius Maluginensis.
		C. Veturius Crassus II.
		Q. Quinctius Cincinnatus.
		A. Cornelius Cossus.
		M. Fabius Ambustus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
387	367	*L. Quinctius* Capitolinus.
		Sp. Servilius Structus.
		Ser. Cornelius Maluginensis VII.
		L. Papirius Crassus.
		Ser. Sulpitius Prætextatus IV.
		L. Veturius Crassus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		En la même année on fit deux Dictateurs.
		M. Furius Camillus, *qui s'étant démis de sa Charge on mit en sa place :*
		P. Manlius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Consuls.
388	366	A. Cornelius Cossus II.
		L. Veturius Crassus II.
		M. Cornelius Maluginensis II.
		P. Valerius Poplicola VI.
		M. Geganius Macerinus.
		P. Manlius Capitolinus II.
		On fit la même année un Dictateur qui fut :
		M. Furius Camillus.
389	365	L. Æmilius Mamercinus, *Consul Patrice.*
		L. Sextius Lateranus.
		Premier Consul créé par le Peuple.
390	364	L. Genucius Aventinensis.
		Q. Servilius Ahala.
391	363	C. Sulpicius Peticus.
		C. Licinius Stolo Calvus.
392	362	L. Æmilius Mamercinus II.
		Cn. Genucius Aventinensis.
393	361	Q. Servilius Ahala II.
		L. Genucius Aventinensis II.
394	360	C. Licinius Stolo Calvus II.
		C. Sulpicius Peticus II.
395	359	M. Fabius Ambustus.
		C. Pætilius Libo.
396	358	M. Popilius Lænas.
		Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus.
397	357	C. Fabius Ambustus.
		C. Plautius Proculus.
398	356	C. Marcius Rutilus.
		Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II.
399	355	M. Fabius Ambustus II.
		M. Popilius Lænas II.
400	354	C. Sulpicius Peticus III.
		M. Valerius Poplicola.
401	353	M. Fabius Ambustus III.
		T. Quinctius Barbatus.
402	352	C. Sulpicius Peticus IV.
		M. Valerius Poplicola II.
403	351	P. Valerius Poplicola.
		C. Martius Rutilus II.
404	350	C. Sulpicius Peticus V.
		T. Quinctius Cincinnatus.
405	349	M. Popilius Lænas III.
		L. Cornelius Scipio.
406	348	Ap. Claudius Crassinus.
		L. Furius Camillus.
407	347	M. Popilius Lænas IV.
		M. Valerius Corvus.
408	346	T. Manlius Torquatus.
		C. Plautius Hypsæus.
409	345	M. Valerius Corvus II.
		C. Petilius Libo II.
410	344	M. Fabius Dorso.
		Ser. Sulpicius Camerinus.
411	343	C. Marcius Rutilus III.
		T. Manlius Torquatus II.
412	342	M. Valerius Corvus III.
		A. Cornelius Cossus Aruina.
413	341	Q. Servilius Ahala.
		C. Marcius Rutilus IV.
414	340	L. Æmilius Mamercinus.
		C. Plautius Hypsæus II.
415	339	T. Manlius Torquatus III.
		P. Decius Mus.
416	338	T. Æmilius Mamercinus.
		Q. Publius Philo.
417	337	L. Furius Camillus.
		C. Manius Nepos.
418	336	C. Sulpicius Longus.
		P. Ælius Pætus.
419	335	L. Papirius Crassus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Cæso Duillius.
420	334	M. Valerius Corvus IV.
		M. Attilius Regulus.
421	333	T. Veturius Calvinus.
		Sp. Veturius Albinus.
422	332	L. Papirius Spurius.
		C. Patilius.
		Quelques-uns croyent qu'il n'y eut point de Consuls cette année-là à cause de la Peste.
423	331	A. Cornelius Cossus Aruina II.
		Cn. Domitius Calvinus.
424	330	L. Valerius Potitus.
		M. Claudius Marcellus.
425	329	L. Papirius Crassus II.
		L. Plautius Venno.
426	328	T. Æmilius Mamercinus II.
		C. Plautius Decianus.
427	327	P. Cornelius Scapula.
		P. Plautius Proculus.
428	326	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Publius Philo II.
429	325	L. Papirius Cursor.
		C. Pætilius Libo III.
430	324	L. Furius Camillus.
		Junius Brutus Scava.
		La même année on fit Dictateur,
		L. Papirius Cursor.
431	323	C. Sulpicius Longus II.
		Q. Aulius Ceretanus.
432	322	Q. Fabius Maximus Rullianus.
		L. Fulvius Curvus.
433	321	T. Veturius Calvinus II.
		Sp. Posthumius Albinus.
434	320	L. Papirius Cursor II.
		Q. Publius Philo III.
435	319	L. Papirius Cursor III.
		Q. Aulius Ceretanus II.
436	318	[illegible]ostius Flaccinator.
		L. Plautius Venno II.
437	317	Q. Æmilius Barbula.
		C. Junius Bubulcus.
438	316	Sp. Nautius Rutilus.
		M. Popilius Lænas.
439	315	L. Papirius Cursor IV.
		Q. Publius Philo IV.
440	314	M. Pætilius Libo.
		C. Sulpicius Longus III.
441	313	L. Papirius Cursor V.
		C. Junius Bubulcus II.
442	312	M. Valerius Maximus.
		P. Decius Mus.
443	311	C. Junius Bubulcus III.
		Q. Æmilius Barbula II.
444	310	Q. Fabius Maximus Rullianus II.
		C. Marcius Rutilus.
445	309	*Il n'y eut point de Consuls cette année, mais on créa Dictateur pour la seconde fois,*
		L. Papirius Cursor : & on fit Maître de la Cavalerie,
		C. Junius Bubulcus.
446	308	Q. Fabius Maximus Rullianus III.
		P. Decius Mus II.
447	307	Appius Claudius Cæcus.
		L. Volumnius Flamma.
448	306	Q. Martius Tremulus.
		P. Cornelius Aruina.
449	305	L. Posthumius Megellus.
		T. Minucius Augurinus.
450	304	P. Sempronius Sophus.
		P. Sulpicius Saverno.
451	303	Ser. Cornelius Lentulus.
		L. Genucius Aventinensis.
452	302	M. Livius Dexter.
		M. Æmilius Paulus.
453	301	*Il n'y eut point de Consuls & on fit Dictateur,*

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Q. Fabius Maximus : & Maître de la Cavalerie ,
		M. Æmilius Paullus.
454	300	Q. Apuleius Pansa.
		M. Valerius Corvus.
455	299	M. Fulvius Petinus.
		T. Manlius Torquatus.
456	298	L. Cornelius Scipio.
		Cn. Fulvius Centumalus.
457	297	P. Fabius Maximus Rullianus IV.
		Q. Decius Mus III.
458	296	Appius Claudius Cæsus II.
		L. Volumnius Flamma II.
459	295	Q. Fabius Maximus Rullianus V.
		P. Decius Mus IV.
460	294	L. Posthumius Megellus II.
		M. Attilius Regulus.
461	293	L. Papirius Cursor.
		Sp. Corvilius Maximus.
462	292	Q. Fabius Maximus Gurges.
		Junius Brutus Scæva.
463	291	L. Posthumius Megellus III.
		C. Junius Brutus Bubulcus.
464	290	P. Cornelius Rufinus.
		M. Curius Dentatus.
465	289	M. Valerius Corvinus.
		Q. Caditius Noctua.
466	288	Q. Martius Tremulus II.
		P. Cornelius Arvina II.
467	287	M. Claudius Marcellus.
		Sp. Nautius Rutilus.
468	286	M. Valerius Maximus.
		C. Ælius Pætus.
469	285	C. Claudius Canina.
		M. Æmilius Barbula.
470	284	C. Servilius Tucca.
		L. Cæcilius Metellus.
471	283	P. Cornelius Dolabella.
		Cn. Domitius Calvinus.
472	282	C. Fabricius Luscinus.
		Q. Æmilius Papus.
473	281	L. Æmilius Barbula.
		Q. Marcius Philippus.
474	280	P. Valerius Lævinus.
		T. Corunc-nius Nepos.
475	279	P. Sulpicius Saverrio.
		P. Decius Mus.
476	278	C. Fabricius Luscinus.
		Q. Æmilius Papus II.
477	277	P. Cornelius Rufinus II.
		C. Junius Bubulcus II.
478	276	Q. Fabius Maximus Gurges II.
		C. Genucius Clepsina.
479	275	M. Curius Dentatus II.
		L. Cornelius Lentulus.
480	274	Ser. Cornelius Merenda.
		M. Curius Dentatus III.
481	273	C. Fabius Dorso.
		C. Claudius Canina II.
482	272	L. Papirius Cursot II.
		Sp. Carvilius Maximus II.
483	271	C. Quinctius Claudius.
		L. Genucius Clepsina.
484	270	C. Genucius Clepsina II.
		Cn. Cornelius Blasio.
45	269	C. Fabius Pictor.
		L. Quinctius Gulo.
486	268	P. Sempronius Sophus.
		App. Claudius Crassus.
487	267	M. Attilius Regulus.
		L. Julius Libo.
488	266	M. Fabius Pictor.
		D. Junius Pera.
489	265	Q. Fabius Maximus Gurges III.
		P. Decius Mus.
490	264	Ap. Claudius Caudex.
		M. Fulvius Flaccus.
491	263	M. Valerius Maximus.
		M. Otacilius Crassus.
492	262	L. Posthumius Megellus.
		Q. Mamilius Vitulus.
493	261	L. Valerius Flaccus.
		T. Otacilius Crassus.
494	260	Cn. Cornelius Scipio Asina.
		C. Duillius Nepos.
495	259	L. Cornelius Scipio.
		C. Aquilius Florus.
496	258	A. Attilius Calatinus.
		C. Sulpicius Paterculus.
497	257	C. Attilius Serranus.
		Cn. Cornelius Blasio.
498	256	L. Manlius Vulso.
		C. Attilius Regulus.
499	255	Ser. Fulvius Nobilior.
		M. Æmilius Paulus.
500	254	Cn. Cornelius Scipio Asina II.
		A. Attilius Calatinus II.
501	253	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Sempronius Blæsus.
502	252	C. Aurelius Cotta.
		P. Servilius Geminus.
503	251	C. Cæcilius Metellus.
		C. Furius Pacilus.
504	250	C. Attilius Regulus II.
		L. Manlius Vulso II.
505	249	M. Claudius Pulcher.
		L. Junius Pullus.
506	248	C. Aurelius Cotta II.
		P. Servilius Geminus II.
507	247	L. Cæcilius Metellus.
		M. Fabius Buteo.
508	246	M. Otacilius Crassus II.
		M. Fabius Licinus.
509	245	M. Fabius Buteo II.
		C. Attilius Bulbus.
510	244	A. Manlius Torquatus.
		C. Sempronius Blesensis.
511	243	C. Fundanius Fundulus.
		C. Sulpicius Gallus.
512	242	C. Luctatius Catulus.
		A. Posthumius Albinus.
513	241	A. Manlius Torquatus II.
		Q. Luctatius Cerco.
514	240	C. Claudius Centho.
		M. Sempronius Tuditanus.
515	239	C. Mamilius Turrinus.
		Q. Valerius Falco.
516	238	T. Sempronius Gracchus.
		P. Valerius Falco.
517	237	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Fulvius Flaccus.
518	236	P. Cornelius Lentulus.
		C. Licinius Varus.
519	235	T. Manlius Torquatus.
		C. Attilius Bulbus II.
520	234	L. Posthumius Albinus.
		Sp. Carvilius Maximus.
521	233	Q. Fabius Maximus Verrucosus.
		M. Pomponius Matho.
522	232	M. Æmilius Lepidus.
		M. Publicius Malleolus.
523	231	M. Pomponius Matho II.
		C. Papirius Maso.
524	230	M. Æmilius Barbula.
		M. Junius Pera.
525	229	L. Posthumius Albinus II.
		Cn. Fulvius Centumalus.
526	228	Sp. Carvilius Maximus II.
		Q. Fabius Maximus Verrucosus II.
527	227	P. Valerius Flaccus.
		M. Attilius Regulus.
528	226	M. Valerius Messala.
		L. Apustius Fullo.
529	225	L. Æmilius Papus.
		C. Attilius Regulus.
530	224	T. Manlius Torquatus II.
		Q. Fulvius Flaccus II.
531	223	C. Flaminius Nepos.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		P. Furius Philus.
532	222	*Cn. Cornelius* Scipio.
		M. Claudius Marcellus.
533	221	*P. Cornelius* Scipio Asina.
		M. Minucius Rufus.
534	220	*L. Veturius* Philo.
		C. Lutatius Catulus.
535	219	*M. Livius* Salinator.
		L. Æmilius Paulus.
536	218	*P. Cornelius* Scipio.
		T. Sempronius Longus.
537	217	*C. Flaminius.*
		Cn. Servilius Geminus.
538	216	*L. Æmilius* Paulus II.
		C. Terentius Varro.
539	215	*L. Posthumius* Albinus III.
		T. Sempronius Gracchus.
		Albinus aïant été tué avant que d'avoir pris possession de sa charge, on mit en sa place :
		Q. Fabius Maximus III.
540	214	*Q. Fabius* Maximus IV.
		M. Claudius Marcellus II.
541	213	*Q. Fabius* Maximus V.
		Q. F. T. Sempronius Gracchus II.
542	212	*Ap. Claudius* Pulcher.
		Q. Fabius Flaccus III.
543	211	*P. Sulpicius* Galba.
		Cn. Fulvius Centumalus.
544	210	*M. Valerius* Lævinus II.
		M. Claudius Marcellus III.
545	209	*Q. Fabius* Maximus VI.
		Q. Fulvius Flaccus IV.
546	208	*M. Claudius* Marcellus VII.
		T. Quinctius Crispinus.
547	207	*C. Claudius* Nero.
		M. Livius Salinator.
548	206	*Q. Cæcilius* Metellus.
		L. Veturius Philo.
549	205	*P. Cornelius* Scipio Africus.
		P. Licinius Crassus.
550	204	*M. Cornelius* Cethegus.
		P. Sempronius Tuditanus.
551	203	*Cn. Servilius* Cæpio.
		C. Servilius Nepos.
552	202	*T. Claudius* Nero.
		M. Servilius Geminus.
553	201	*Cn. Cornelius* Lentulus.
		P. Ælius Pætus.
554	200	*P. Sulpicius* Galba II.
		C. Aurelius Cotta.
555	199	*L. Cornelius* Lentulus.
		P. Villius Tappulus.
556	198	*T. Quinctius* Flaminius.
		Sex. Ælius Pætus.
557	197	*C. Cornelius* Cethegus.
		Q. Minucius Rufus.
558	196	*L. Furius* Purpureo.
		M. Claudius Marcellus.
559	195	*M. Porcius* Cato.
		L. Valerius Flaccus.
560	194	*P. Cornelius* Scipio Africus II.
		T. Sempronius Longus.
561	193	*L. Cornelius* Merula.
		Q. Minucius Thermus.
562	192	*L. Quinctius* Flaminius.
		Cn. Domitius Ænobarbus.
563	191	*M. Acilius* Glabrio,
		P. Cornelius Scipio Nasica.
564	190	*L. Cornelius* Scipio Asiaticus.
		C. Lælius Nepos.
565	189	*Cn. Manlius* Vulso.
		M. Fulvius Nobilior.
566	188	*C. Livius* Salinator.
		M. Valerius Messala.
567	187	*M. Æmilius* Lepidus.
		C. Flaminius Nepos.
568	186	*Sp. Posthumius* Albinus.
		Q. Martius Philippus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
569	185	*Ap. Claudius* Pulcher.
		M. Sempronius Tuditanus.
570	184	*P. Claudius* Pulcher.
		L. Portius Licinus.
571	183	*Q. Fabius* Labeo.
		M. Claudius Marcellus.
572	182	*L. Æmilius* Paullus.
		Cn. Bæbius Tamphilus.
573	181	*P. Cornelius* Cethegus.
		M. Bæbius Tamphilus.
574	180	*A. Posthumius* Albinus.
		C. Calpurnius Piso.
575	179	*L. Manlius* Acidinus.
		Q. Fulvius Flaccus.
576	178	*M. Junius* Brutus.
		A. Manlius Vulso.
577	177	*C. Claudius* Pulcher.
		Tib. Sempronius Gracchus.
578	176	*Cn. Cornelius* Scipio.
		Q. Petilius Spurinus.
579	175	*P. Mucius* Scævola.
		M. Æmilius Lepidus II.
580	174	*Sp. Posthumius* Albinus.
		Q. Mucius Scævola.
581	173	*L. Posthumius* Albinus.
		M. Popilius Lænas.
582	172	*C. Popilius* Lænas.
		P. Ælius Ligus ex plebe
583	171	*L. Licinius* Crassus.
		C. Cassius Longinus.
584	170	*A. Hostilius* Mancinus.
		A. Atilius Serranus.
585	169	*Q. Martius* Philippus II.
		Cn. Servilius Cæpio.
586	168	*L. Æmilius* Paullus II.
		C. Licinius Crassus.
587	167	*Q. Ælius* Pætus.
		M. Junius Pennus.
688	166	*C. Sulpicius* Gallus.
		M. Claudius Marcellus.
589	165	*T. Manlius* Torquatus.
		Cn. Octavius Nepos.
590	164	*A. Manlius* Torquatus.
		Q. Cassius Longinus.
591	163	*Tib Sempronius* Gracchus II.
		M. Juventius Thalna.
592	162	*P. Cornelius* Scipio Nasica.
		C. Martius Figulus.
593	161	*M. Valerius* Messala.
		C. Fannius Strabo.
594	160	*L. Anicius* Gallus.
		M. Cornelius Cethegus.
595	159	*Cn. Cornelius* Dolabella.
		M. Fulvius Nobilior.
596	158	*M. Æmilius* Lepidus.
		C. Popilius Lænas II.
597	157	*Sex. Julius* Cæsar.
		L. Aurelius Orestes.
598	156	*L. Cornelius* Lentulus.
		C. Martius Figulus II.
599	155	*P. Cornelius* Scipio Nasica II.
		M. Claudius Marcellus II.
600	154	*Q. Opimius* Nepos.
		L. Posthumius Albinus.
601	153	*Q. Fulvius* Nobilior.
		T. Annius Luscus.
602	152	*M. Claudius* Marcellus III.
		L. Valerius Flaccus.
603	151	*L. Licinius* Lucullus.
		A. Posthumius Albinus.
604	150	*T. Quinctius* Flaminius.
		M. Acilius Balbus.
605	149	*L. Marcius* Censorinus.
		M. Manlius Nepos.
606	148	*Sp. Posthumius* Albinus.
		L. Calpurnius Piso.
607	147	*P. Cornelius* Scipio Africanus.
		C. Livius Drusus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
608	146	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Mummius Achaïcus.
609	145	Q. Fabius Æmilianus.
		L. Hostilius Mancinus.
610	144	Ser. Sulpicius Galba.
		L. Aurelius Cotta.
611	143	Ap. Claudius Pulcher.
		Q. Cæcilius Metellus.
612	142	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Fabius Servilianus.
613	141	Cn. Servilius Cæpio.
		Q. Pompeius Rufus.
614	140	G. Lælius Sapiens.
		Q. Servilius Cæpio.
615	139	Cn. Calpurnius Piso.
		M. Popilius Lænas.
616	138	Cn. Cornelius Scipio Nasica.
		D. Junius Brutus.
617	137	M. Æmilius Lepidus.
		C. Hostilius Mancinus.
618	136	P. Furius Philus.
		Sex. Atilius Serranus.
619	135	Ser. Fulvius Flaccus.
		C. Calpurnius Piso.
620	134	P. Cornelius Scipio Africanus II.
		C. Fulvius Flaccus.
621	133	P. Mucius Scævola.
		L. Calpurnius Piso Frugi
622	132	P. Popilius Lænas.
		P. Rupilius Nepos.
623	131	P. Licinius Crassus.
		L. Valerius Flaccus.
624	130	M. Perpenna.
		C. Claudius Pulcher.
625	129	C. Sempronius Tuditanus.
		M. Aquilius Nepos.
626	128	Cn. Octavius Nepos.
		T. Annius Luscus.
627	127	L. Cassius Longinus.
		L. Cornelius Cinna.
628	126	M. Æmilius Lepidus.
		L. Aurelius Orestes.
629	125	M. Plautius Hypsæus.
		M. Fulvius Flaccus.
630	124	C. Cassius Longinus.
		C. Sextius Calvinus.
631	123	Q. Cæcilius Metellus.
		T. Quinctius Flaminius
632	122	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Fannius Nepos.
633	121	Q. Fabius Maximus.
		L. Opimius Nepos.
634	120	P. Manilius Nepos.
		C. Papirius Carbo.
635	119	L. Cæcilius Metellus.
		L. Aurelius Cotta
636	118	M. Porcius Cato.
		Q. Marcius Rex.
637	117	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Mutius Scævola.
638	116	C. Licinius Geta.
		Q. Fabius Maximus.
639	115	M. Æmilius Scaurus
		M. Cæcilius Metellus.
640	114	M. Acilius Balbus.
		C. Porcius Cato.
641	113	C. Cæcilius Metellus.
		Cn. Papirius Carbo.
642	112	M. Livius Drusus.
		L. Calpurnius Piso.
643	111	P. Cornelius Scipio Nasica.
		L. Calpurnius Bestia.
644	110	M. Minucius Rufus
		Sp. Posthumius Albinus.
645	109	Q. Cæcilius Metellus.
		M. Junius Silanus.
646	108	Ser. Sulpicius Galba
		M. Aurelius Scaurus.
647	107	L. Cassius Longinus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		C. Marius.
648	106	C. Atilius Serranus.
		Q. Servilius Cæpio II.
649	105	P. Rutilius Rufus.
		C. Manilius Nepos.
650	104	C. Marius II.
		C. Flavius Fimbria.
651	103	C. Marius III.
		L. Aurelius Orestes.
652	102	C. Marius IV.
		Q. Luctatius Catulus.
653	101	C. Marius V.
		M. Aquilius Nepos.
654	100	C. Marius VI.
		L. Valerius Flaccus.
655	99	M. Antonius.
		A. Posthumius Albinus.
656	98	Q. Cæcilius Metellus.
		T. Didius Nepos.
657	97	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Licinius Crassus.
658	96	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Cassius Longinus.
659	95	L. Licinius Crassus.
		Q. Mutius Scævola.
660	94	C. Cælius Calvus.
		L. Domitius Ænobarbus.
661	93	C. Valerius Flaccus.
		M. Herennius.
662	92	C. Claudius Pulcher.
		M. Perpenna.
663	91	L. Marcius Philippus.
		Sex. Julius Cæsar.
664	90	L. Julius Cæsar.
		P. Rutilius Lupus.
665	89	Cn. Pompeius Strabo.
		L. Porcius Cato.
666	[illegible]	L. Cornelius Sylla.
		Q. Pompeius Rufus.
667	87	Cn. Octavius Nepos.
		L. Cornelius Cinna.
668	86	L. Cornelius Cinna II.
		C. Marius VII.
669	85	L. Cornelius Cinna III.
		Cn. Papirius Carbo.
670	84	Cn. Papirius Carbo II.
		L. Cornelius Cinna IV.
671	83	L. Cornelius Scipio Africanus.
		C. Norbanus Flaccus.
672	82	C. Marius.
		Cn. Papirius Carbo III.
673	81	M. Tullius Decula.
		Cn. Cornelius Dolabella.
674	o	L. Cornelius Sylla II.
		Q. Cæcilius Metellus Pius.
675	79	Q. Servilius Vatia.
		App. Claudius Pulcher.
676	78	M. Æmilius Lepidus.
		Q. Luctatius Catulus.
677	77	D. Junius Brutus.
		M. Æmilius Brutus.
678	76	Cn. Octavius Nepos.
		C. Scribonius Curio.
679	75	L. Octavius Nepos.
		C. Aurelius Cotta.
680	74	Licinius Lucullus.
		M. Aurelius Cotta.
681	73	M. Terentius Varro.
		C. Cassius Longinus.
[illegible]	72	L. Gellius Poplicola.
		Cn. Cornelius Lentulus.
683	71	Cn. Aufidius Orestes.
		P. Cornelius Lentulus.
684	70	Cn. Pompeius Magnus.
		M. Licinius Crassus.
685	69	Q. Hortensius.
		Q. Cæcilius Metellus.
686	[illegible]	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Marcius Rex.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
687	67	*C. Calpurnius* Piſo.
		M. Acilius Glabrio.
688	66	*M. Æmilius* Lepidus.
		L. Volcatius Tullus.
689	65	*P. Cornelius* Sulla.
		P. Antonius Pætus:
690	64	*L. Julius* Cæſar.
		G. Martius Figulus.
691	63	*M. Tullius* Cicero.
		C. Antonius Nepos.
692	62	*D. Junius* Silanus.
		L. Licinius Murena.
693	61	*M. Pupius* Piſo.
		M. Valerius Meſſala.
694	60	*L. Afranius.*
		Q. Cacilius Metellus Celer.
695	59	*C. Julius* Cæſar.
		M. Calpurnius Bibulus.
696	58	*L. Calpurnius* Piſo.
		A. Gabinius.
697	57	*P. Cornelius Lentulus* Spinther.
		Q. Cacilius Metellus.
698	56	*Cn Cornelius* Lentulus.
		L. Martius Philippus.
699	55	*Cn. Pompeius* Magnus II.
		M. Licinius Craſſus II.
700	54	*L. Domitius* Ænobarbus.
		Ap. Claudius Pulcher.
701	53	*Cn. Domitius* Calvinus.
		M. Valerius Meſſala.
702	52	*Cn. Pompeius* Magnus III.
		Q. Cacilius Metellus.
703	51	*Ser. Sulpicius* Rufus.
		M. Claudius Marcellus.
704	50	*L. Æmilius* Paulus.
		C. Claudius Marcellus.
705	49	*C. Claudius* Marcellus II.
		L. Cornelius Lentulus.
706	48	*C. Julius* Cæſar II.
		P. Servilius Vatia.
707	47	*Q. Fufius* Calenus.
		P. Vaticinius.
708	46	*C. Julius* Cæſar III.
		M Æmilius Lepidus.
709	45	*C. Julius* Cæſar IV. qui n'eut point de Collegue.
710	44	*C. Julius* Cæſar V.
		M. Antonius Nepos.
711	43	*C Vibius* Panſa.
		A. Hirtius.
		On mit en leur place,
		Caſar Octavius, &
		Q. Pedius.
712	42	*M Æmilius* Lepidus II.
		L. Munacius Plancus.
713	41	*P. Servilius Vatia* Iſauricus.
		L. Antonius.
714	40	*Cn. Domitius* Calvinus II.
		C Aſinius Pollio.
715	39	*L. Marcius* Cenſorinus.
		C. Calviſius Sabinus.
716	38	*Ap Claudius* Pulcher.
		C. Norbanus Flavus.
717	37	*M Vipſanius* Agrippa.
		L. Caninius Gallus.
718	36	*L. Gellius* Poplicola.
		M Cocceius Nerva.
719	35	*L. Cornificius.*
		Sex. Pompeius.
720	34	*L. Scribonius* Libo.
		M Antonius II. qui ſe demit & mit en ſa place
		L. Sempronius Atratinus.
721	33	*C. Caſar* Octavius II.
		L. Volcatius Tullus.
722	32	*Cn. Domitius* Ænobarbus.
		C. Soſius Nepos
723	31	*C. Caſar* Octavius III.
		M. Valerius Meſſala Corvinus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
724	30	*C. Caſar* Octavius IV.
		M. Licinius Craſſus.
725	29	*C. Caſar* Octavius V.
		Sex. Apuleius.
726	28	*C. Caſar* Octavius VI.
		M. Vipſan. Agrippa II.
727	27	*C Caſar* Octavius VII.
		M. Vipſan Agrippa III.
728	26	*C. Caſar* Octavius VIII.
		T. Statilius Taurus II.
729	25	*C. Caſar* Octavius IX.
		M. Junius Silanus.
730	24	*C Caſar* Octavius X.
		C. Norbanus Flaccus.
731	23	*C. Caſar* Octavius XI.
		A. Terentius Murena.
732	22	*M. Claudius* Marcellus.
		L Aruntius.
733	21	*Q. Æmilius* Lepidus.
		M. Lollius
734	20	*M. Apuleius* Nepos.
		P. Silius Nerva.
735	19	*C. Sentius* Saturninus.
		Q. Lucretius Cinna Viſpillo.
736	18	*Cn. Cornelius* Lentulus.
		P. Cornelius Lentulus.
737	17	*C. Furnius.*
		P. Julius Silanus.
738	16	*L. Domitius* Ænobarbus.
		P. Cornelius Scipio.
739	15	*M. Livia. Druſus* Libo.
		Cn. Calpurnius Piſo.
740	14	*M Licinius* Craſſus.
		C Cornelius Lentulus.
741	13	*T. Claudius* Nero.
		P. Quintilius Varus.
742	12	*M. Valerius* Meſſala.
		P. Sulpicius Quirinus.
743	11	*P Fabius* Maximus.
		Q. Ælius Tubero.
744	10	*Julius* Antonius.
		Q. Fabius Max. Africanus.
745	9	*Cl. Druſus* Nero.
		T Quinctius Criſpinus.
746	8	*M. Martius* Cenſorinus.
		C. Aſinius Gallus.
747	7	*Tib Cl. Druſus* Nero II.
		Cn. Calpurnius Piſo II.
748	6	*D. Lælius* Balbus.
		C. Antiſtius Vetus.
749	5	*C Caſar* Octavius XII.
		L. Cornelius Sulla.
750	4	*C. Calviſius* Sabinus II.
		L. Paſſienus Rufus.
751	3	*C. Cornelius* Lentulus.
		M. Valerius Meſſalinus.
752	2	*C. Caſar* Octavius XIII.
		M Plautius Silanus.
753	1	*Coſſus Cornelius* Lentulus.
	Depuis J. C.	*L. Calpurnius* Piſo.
754	1	*C Julius Caſar* petit-fils d'Auguſte.
		L. Æmilius Paulus
755	2	*P Vinicius* Nepos
		P Alphenius Varus.
756	3	*L. Ælius* Lamia.
		L Servilius Geminus.
757	4	*Sex Ælius* Catus.
		C. Sentius Saturninus.
758	5	*L. Valerius* Meſſala.
		Cn Cornelius Cinna Magnus.
759	6	*M Æmilius* Lepidus.
		L. Arruntius Nepos.
760	7	*A Licinius* Nerva.
		Q. Cacilius Metellus Creticus.
761	8	*. Furius* Camillus.
		Sex. Nonius Quinctilianus.
762	9	*Q. Sulpicius* Camerinus.
		C. Poppæus Sabinus.

Ans de Rome.	Avant J.C.	
763	10	*P. Cornelius* Dolabella.
		C. Julius Silanus.
764	11	*M. Æmilius* Lepidus.
		T. Statilius Taurus.
765	12	*Tib. Germanicus* Cæsar.
		C. Fonteius Capito.
766	13	*C. Silius* Nepos.
		M. Munatius Flaccus.
767	14	*Sex. Pompeius* Nepos.
		Sex. Appuleius Nepos.
768	15	*Drusus* Julius Cæsar.
		C Norbanus Flaccus.
769	16	*T. Statilius* Sesenna.
		L. Scribonius Libo.
770	17	*C Cælius* Rufus.
		L. Pomponius Flaccus.
771	18	*Cl. Tib.* Nero III.
		Germanicus Cæsar II.
772	19	*M. Junius* Silanus.
		L. Norbanus Balbus.
773	20	*L. Valerius* Messala.
		M. Aurelius Cotta.
774	21	*Cl. Tiberius* Nero IV.
		Drusus Julius Cæsar II.
775	22	*C. Sulpicius* Galba.
		D. Haterius Agrippa.
776	23	*C. Asinius* Pollio.
		C. Antistius Vetus.
777	24	*Sex. Cornelius* Cethegus.
		L. Visellius Varro.
778	25	*M. Asinius* Agrippa.
		Cossus Cornelius Lentulus.
779	26	*Cn. Cornelius* Lentulus.
		C. Calvisius Sabinus.
780	27	*M. Licinius* Crassus.
		L. Calpurnius Piso.
881	28	*Ap. Junius* Silanus.
		P. Silius Nerva.
782	29	*C. Rubellius* Geminus.
		C. Fusius Geminus.
783	30	*L. Cassius* Longinus.
		M. Vicinius Quartinus.
784	31	*Cl. Tib. Nero* Cæsar V.
		L. Ælius Silanus.
785	32	*C. Domitius* Ænobarbus.
		A. Vitellius Nepos.
786	33	*Sergius Sulpicius* Galba.
		L. Cornelius Sylla.
787	34	*Paulus* Fabius Persicus.
		L. Vitellius Nepos.
788	35	*C. Cestius* Camerinus.
		M. Servilius Rufus.
789	36	*Q. Plautius* Lælianus.
		Sex. Papinius Gallicanus
790	37	*Cn. Acerronius* Proculus.
		C. Porcius Nigrinus.
791	38	*C. Cæsar* Caligula II.
		L. Apronius Cæsianus.
792	39	*M. Aquilius* Julianus.
		P. Nonius Asprenas.
793	40	*C. Cæsar* Caligula III. seul, & on lui donna ensuite pour Collegue.
		L. Gellius.
794	41	*C. Cæsar* Caligula IV.
		Cn. Sentius Saturninus.
795	42	*Tib. Claudius* Empereur II.
		L Licinius Largus.
796	43	*Tib. Claudius* Empereur III.
		L. Vitellius II.
797	44	*L. Quinctius* Crispinus II.
		T. Statilius Taurus.
798	45	*M. Vinicius* Quartinus II.
		M. Statilius Corvinus.
799	46	*C. Valerius* Asiaticus II.
		M. Valerius Messala.
800	47	*Claudius* Empereur IV.
		C. Vitellius Nepos III.
801	48	*A Vitellius* qui fut ensuite Empereur.
		L. Vipsanius Poplicola.

Ans de Rome.	Depuis J.C.	
802	49	*C. Pompeius* Gallus.
		Q. Veranius Lætus.
803	50	*C. Antistius* Vetus.
		M. Suillius Rufus.
804	51	*Tib. Claudius* Empereur V.
		Ser. Cornelius Scipio Orfitus.
805	52	*P. Cornelius* Sulla.
		L. Silvius Otho.
806	53	*D. Junius* Silanus.
		Q. Haterius Antonius.
807	54	*Q. Asinius* Marcellus.
		M. Acilius Aviola.
808	55	*Nero* Claudius Empereur.
		L. Antistius Vetus.
809	56	*Q. Volusius* Saturninus.
		P. Cornelius Scipio.
810	57	*Nero* Claudius Empereur II.
		L. Calpurnius Piso.
811	58	*Nero* Claudius Empereur III.
		M. Valerius Messala.
812	59	*C. Vipsanius* Poplicola.
		L. Fonteius Capito.
813	60	*Nero* Claudius Empereur IV.
		Cossus Cornelius Lentulus.
814	61	*C. Cesonius* Pætus.
		T. Petronius Sabinus.
815	62	*P. Marius* Celsus.
		L. Asinius Gallus.
816	63	*L. Memmius* Regulus.
		T. Virginius Rufus.
817	64	*C. Lecanius* Bassus.
		M. Licinius Crassus.
818	65	*P. Silvius* Nerva.
		C. Julius Vestinus.
819	66	*C. Suetonius* Paullinus.
		L. Pontius Telesinus.
810	67	*L. Fonteius* Capito.
		C. Julius Rufus.
821	68	*C. Silius* Italicus.
		M. Galerius Trachalus.
822	69	*Serg. Sulpicius* Galba Empereurs
		T. Vinius Crispinianus.
823	70	*Fl. Vespasianus* Empereur I.
		T. Vespasianus Cæsar.
824	71	*Fl. Vespasianus* II.
		M. Cocceius Nerva.
825	72	*Fl. Vespasianus* III.
		Ti. Vespasianus Cæsar II.
826	73	*D. Flav.* Domitianus.
		M. Valerius Messalinus.
827	74	*Fl. Vespasianus* IV.
		T. Vespasianus III.
828	75	*Flav. Vespasianus* V.
		T. Vespasianus IV.
829	76	*Flav. Vespasianus* VI.
		T. Vespasianus V.
830	77	*Flav. Vespasianus* VII.
		T. Vespasianus VI.
831	78	*L. Ceionius* Commodus Verus.
		C. Cornelius Priscus.
832	79	*Flav. Vespasianus* VIII.
		T. Vespasianus VII.
833	80	*T.* Vespasianus, *Imperator* VIII.
		Fl. Domitianus VII.
834	81	*M Plautius* Silvanus.
		T. Annius Pollio.
835	82	*Fl.* Domitianus *Imperator* VIII.
		T. Flavius Sabinus.
836	83	*Fl. Domitianus* IX.
		T. Virginius Rufus II.
837	84	*Fl.* Domitianus, *Imperator* X.
		Ap. Junius Sabinus.
838	85	*Fl.* Domitianus *Imperator* XI.
		T. Aurelius Fulvus ou Fulvius.
839	86	*Fl.* Domitianus, *Imperator* XII.
		Ser. Cornelius Dolabella.
840	87	*Fl.* Domitianus, *Imperator* XIII.
		A. Volusius Saturninus.
841	88	*Fl.* Domitianus, *Imperator* XIV.

Ans de Rome.	Avant J.C.	
		L. Minucius Rufus.
842	89	T. Aurelius Fulvus.
		A. Sempronius Atratinus.
843	90	Fl. Domitianus Imperator XV.
		M. Cocceius Nerva II.
844	91	M. Ulpius Trajanus.
		M. Acilius Glabrio.
845	92	Fl. Domitianus, Imperator XVI.
		A Volusius Saturninus II.
846	93	Sex. Pompeius Collega.
		Cornelius Priscus.
847	94	L. Nonius Asprenas.
		M. Arricinus Clemens.
848	95	Flav. Domitianus Imperator XVII.
		T. Flavius Clemens.
		Comprenez ici les six Consulats de Domitien, qui fut six fois subrogé Consul du regne de Vespasien.
849	96	C. Fulvius Valens.
		C. Antistius Vetus.
850	97	M. Cocceius Nerva, Imperator III.
		T. Virginius Rufus III.
851	98	M. Cocceius Nerva, Imperator IV.
		M. Ulpius Trajanus II.
852	99	C. Sosius Senecio.
		A. Cornelius Palma.
853	100	M. Ulpius Trajanus, Imperator III.
		M. Cornelius Fronto.
		Plinius Junius (le Jeune) & Cornutus Tertullus furent Consuls honoraires.
854	101	M. Ulpius Trajanus, Imperator IV.
		Sex Articuleius Pætus.
855	102	C. Sosius Senecio II.
		L. Licinius Sura.
856	103	M. Ulpius Trajanus, Imperator V.
		L. Appius Maximus.
857	104	[illegible]anus.
		P. Neratius Marcellus.
858	105	T. Julius Candidus.
		A. Julius Quadratus.
859	106	L. Cejonius Commodus.
		L. Tutius Cerealis.
860	107	C. Sosius Senecio III.
		L. Licinius Sura II.
861	108	Ap. Annius Trebonius
		M. Attilius Bradua.
862	109	M. Valerius Messala.
		C. Popilius Pedo.
863	110	Claudius Crispinus.
		Solenus Orphitus Hasta.
864	111	L. Calpurnius Piso.
		M. Vettius Rusticus.
865	112	M. Ulpius Trajanus, Imperator VI.
		C. Julius Africanus.
866	113	L. Publius Celsus.
		C. Claudius Crispinus.
867	114	Q. Ninnius Hasta.
		P. Manlius Vopiscus.
868	115	Ælian. Hadrianus.
		Salinator.
869	116	Æmilius Ælianus.
		L. Antistius Vetus.
870	117	Quintius Niger.
		T. Vipsanius Apronianus.
871	118	Ælian. Hadrianus, Imperator II.
		T. Claudius Fuscus.
872	119	Ælian. Hadrianus Imperator III.
		Q. Junius Rusticus.
873	120	L. Catilius Severus.
		T. Aurelius Antoninus.
874	121	M. Annius Verus II.
		Augurus.
875	122	M. Acilius Aviola.
		C. Corellius Pansa.
876	123	Q. Arrius Pœtinus.
		C. Veranius Apronianus.
877	124	M. Acilius Glabrio.
		C. Bullicius Torquatus.
878	125	P. Cornelius Scipio Asiaticus.
		C. Vettius Aquilinus.
879	126	M. Lollius Pedius.
		Q. Junius Lepidus.
880	127	Gallicanus.
		C. Celius Titianus.
881	128	L. Nonius Asprenas.
		M. Annius Libo.
882	129	P. Juventius Celsus.
		Q. Junius Balbus.
883	130	Q. Fabius Catullinus.
		M. Flavius Aper.
884	131	Ser. Octavius Lenas.
		M. Antonius Rufinus.
885	132	Sextius Augurinus.
		Arrius Severianus.
886	133	Heberus.
		Junius Silanus Sisenna.
887	134	C. Julius Servilius.
		C. Vibius Juventius.
888	135	Pompeianus Lupercus.
		L. Julius Atticus.
889	136	L. Cejonius Commodus Verus.
		Sex. Vetulenus.
890	137	L. Ælius Hadrianus.
		P. Celius Balbinus.
891	138	Sulpicius Camerinus.
		Quinctius Niger Magnus.
892	139	Antoninus Pius Imperator II.
		Bruttius Præsens.
893	140	Antoninus Pius, Imperator III.
		M. Aurelius Cæsar.
894	141	M. Peduceus Prisceinus.
		T. Hœnius Severus.
895	142	L. Cuspius Rufinus.
		L. Statius Quadratus.
896	143	T. Bellicius Torquatus.
		T. Claudius Atticus.
897	144	Lollianus Avitus.
		C. Gavius Maximus.
898	145	Antoninus Pius, Imperator IV.
		M. Aurelius Cæsar II.
899	146	Sex. Erucius Clarus.
		Cn. Claudius Severus.
900	147	M. Valerius Largus.
		M. Valerius Messalinus.
901	148	C. Bellicius Torquatus.
		M. Salvius Julianus.
902	149	Ser. Cornelius Scipio Orfitus.
		Q. Nonius Priscus.
903	150	Romulus Gallicanus.
		Antistius Vetus.
904	151	Sex. Quintilius Gordianus.
		Sex. Quintilius Maximus.
905	152	Sex. Acilius Glabrio.
		C. Valerius Verianus.
906	153	Bruttius Præsens II.
		M. Antonius Rufinus.
907	154	M. Aurelius Cæsar III.
		Sex. Lateranus.
908	155	C. Julius Severus.
		M. Rufinus Sabianus.
909	156	C. Cejonius Silvanus.
		C. Serius Augurinus.
910	157	Barbarus.
		Regulus.
911	158	Q. Flavius Tertullus.
		C. Sacerdos
912	159	Plautius Quinctillus.
		Statius Priscus.
913	160	T. Vibius Barus.
		Ap. Annius Bradua.
914	161	M. Aurelius, Imperator III.
		L. Aurelius Cæsar.
915	162	Q. Junius Rusticus.
		[illegible]ettius Aquilinus.
916	163	L. Papirius Ælianus.
		Junius Pastor
917	164	C. Julius Macrinus.

Ans de Rome.	Depuis J.C.	
		L. Cornelius Celsus.
918	165	*L. Arrius* Pudens.
		M. Gavius Orfitus.
919	166	*Q. Servilius* Pudens.
		Lucius Fufidius Pollio.
920	167	*L. Aurelius* Verus, *Imperator* II.
		T. Vinidius Quadratus.
921	168	*L. Vettius* Paulus.
		T. Junius Montanus.
922	169	*Sosius* Priscus.
		Q. Cœlius Apollinaris.
923	170	*L. Julius* Clarus.
		M. Aurelius Cethegus.
924	171	*T. Ticinus* Serenus.
		C. Scœdius Natta.
925	172	*Claudius* Maximus.
		Cornelius Scipio Orfitus.
926	173	*M. Aurelius* Severus II.
		T. Claudius Pompeianus.
927	174	*Annius Trebonius* Gallus.
		L. Flaccus.
928	175	*Calpurnius* Piso.
		M. Salvius Julianus.
929	176	*T. Vitrasius* Pollio.
		M. Flavius Aper.
930	177	*L. Aurelius* Commodus, *Imperator.*
		Plautus Quinctillus.
931	178	*Vettius* Rufus.
		Cornelius Scipio Orfitus.
932	179	*L. Aurelius* Commodus, *Imperator* II.
		Vespronius Candidus.
933	180	*Bruttius* Præsens.
		Sex. Quinctilius Gordianus.
934	181	*L. Aurelius* Commodus, *Imperator* III.
		Antistius Burrhus.
935	182	*Petronius* Mamertinus.
		M. Vettius Trebellius.
936	183	*L. Aurelius* Commodus, *Imperator* IV.
		M. Aufidius Victorinus.
937	184	*M. Eggius* Martellus.
		M. Papirius Ælianus.
938	185	*M. Attilius* Bradua.
		Triarius Maternus.
939	186	*L. Aurelius* Commodus V.
		M. Acilius Glabrio.
940	187	*Clodius* Crispinus.
		Papirius Ælianus.
941	188	*C. Allius* Fuscianus.
		Duillius Silanus.
942	189	*Junius* Silanus.
		Q. Servius Silanus.
943	190	*M. Aurelius* Commodus, *Imperator* VI.
		Petronius Septimianus.
944	191	*Cassius* Apronianus.
		M. Attilius Bradua II.
945	192	*L. Aurel.* Commodus, *Imperator* VII.
		L. Helvius Pertinax.
946	193	*Q. Solfius* Falno.
		C. Julius Clarus.
947	194	*L. Septimius* Severus *Imperator* II.
		Clodius Albinus.
948	195	*Q. Flavius* Tertullus.
		L. Flavius Clemens.
949	196	*Cn. Domitius* Dexter.
		L. Valerius Messala.
950	197	*Ap. Claudius* Lateranus.
		M. Marius Rufinus.
951	198	*T. Aterius* Saturninus.
		C. Annius Trebonius.
952	199	*P. Cornelius* Anullinus.
		M. Aufidius Fronto.
953	200	*Tib. Claudius* Severus.
		C. Aufidius Victorinus.
954	201	*L. Annius* Fabianus.
		M. Nonius Mucianus.
955	202	*L. Septimius* Severus, *Imperator* III.
		M. Aurelius Cæsar.
956	203	*P. Septimius* Geta.
		L. Septimius Plautianus.
957	204	*L. Fabianus Septimius* Cilo.
		M. Annius Libo.
958	205	*M. Aurelius* Antoninus *Imperator* II.
		P. Septimius Geta II.
959	206	*M. Nummius* Annius.
		Fulvius Æmilianus.
960	207	*M. Flavius* Aper.
		Q. Allius Maximus.
961	208	*M. Aurelius* Antoninus *Imperator* III.
		P. Septimius Geta III.
962	209	*Tib. Claudius* Pompeianus.
		Lollianus Avitus.
963	210	*M. Acilius* Faustinus.
		C. Cæsonius Macer.
964	211	*Q. Epidius* Rufus.
		Pomponius Bassus.
965	212	*L. Pompeius* Asper.
		Son Collegue de même nom.
966	213	*M. Antonius* Caracalla, *Imperator* IV.
		P. Cœlius Balbinus.
967	214	*Silius* Messala.
		Q. Aquilius Sabinus.
968	215	*Æmilius* Lætus.
		Anicius Cerealis.
969	216	*Q. Aquilius* Sabinus.
		Sex. Cornelius Anullinus.
970	217	*Bruttius* Præsens.
		Extricatus.
971	218	*M. Opilius* Antoninus.
		Diadumenus Cæsar & Adventus.
972	219	*M. Aurelius Antonius* Augustus II.
		Sacerdos.
973	220	*M. Aurelius* Antoninus IV.
		M. Aurelius Eutychianus.
974	221	*Annius* Gratus.
		Claudius Seleucus.
975	222	*M. Aurelius* Antoninus V.
		M. Aurelius Alexander Severus.
976	223	Maximus.
		Papirius Ælianus.
977	224	*Claudius* Julianus.
		Claudius Crispinus.
978	225	*L. Turpilius* Dexter.
		M. Macius Rufus.
979	226	*M. Aurelius Alexander* Severus, *Imperator* II.
		C. Quinctilius Marcellus.
980	227	*Cœlius* Balbinus.
		M. Clodius Pupienus.
981	228	*Vettius* Modestus.
		Probus.
982	229	*M. Aurelius Alexander* Severus, *Imperator* III.
		Cassius Apronius Dio.
983	230	*Calpurnius* Agricola.
		Clementinus.
984	231	*T. Claudius* Pompeianus.
		Felicianus.
985	232	*Julius* Lupus.
		Maximius.
986	233	Maximius II.
		Ovinius Paternus.
987	234	Maximius III.
		Urbanus.
988	235	*L. Catilius* Severus.
		L. Ragonius Urinatius Quinctianus.
989	236	*C. Julius* Maximinus, *Imperator.*
		C. Julius Africanus.
990	237	*P. Titius* Perpetuus.
		L. Ovinius Rusticus Cornelianus.
991	238	*M. Ulpius* Crinitus.
		C. Nonius Proculus Pontianus.
992	239	*M. Antonius* Gordianus, *Imperator.*
		M. Aciolus Aviola.
993	240	*Vettius* Sabinus.
		Venustus.
994	241	*M. Antonius* Gordianus, *Imperator* II.
		T. Claudius Pompeianus.
995	242	*C. Aufidius* Atticus.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		C. Asinius Prætextatus.
996	243	*C. Julius* Africanus.
		Æmilius Pappus.
997	244	*Fulvius* Æmilianus.
		Peregrinus.
998	245	*M. Julius* Philippus *Imperator* I.
		Tib. Fabius Titianus.
999	246	*Bruttius* Præsens.
		Nummius Albinus.
1000	247	*M. Julius* Philippus *Imperator* II.
		M. Julius Philippus Cæsar.
1001	248	*M. Julius* Philippus, *Imperator* III.
		Julius Philippus Cæsar II.
1002	249	*Fulvius* Æmilianus.
		Vettius Aquilinus.
1003	250	*Decius* Augustus, *Imperator* II.
		Annius Maximus Gratus.
1004	251	*Decius* Augustus, *Imperator* III.
		Q. Herennius Etruscus.
1005	252	*C. Vib. Trebonianus* Gallus.
		C. Vib. Volusianus.
1005	253	*C. Vib.* Volusianus II.
		M. Valerius Maximus.
1007	254	*Licin.* Valerianus II.
		Gallienus.
1008	255	*Licin.* Valerianus III.
		Gallienus II.
1009	256	*Marcus Valerius* Maximus II.
		M. Acilius Glabrio.
1010	257	*Licin.* Valerianus IV.
		Gallienus III.
1011	258	*M. Aurelius Memmius* Fuscus.
		Pomponius Bassus.
1012	259	Gallienus IV.
		Valerianus Junior.
1013	260	*Fulvius* Æmilianus.
		Pomponius Bassus II.
1014	261	Gallienus V.
		Petronius Volusianus.
1015	262	Gallienus VI.
		Pompeius Faustinus.
1016	263	*Nummius* Albinus.
		Maximus Dexter.
1017	264	*Licinius* Gallienus VII.
		Æmilius Saturninus.
1018	265	*Licinius* Valerianus Cæsar.
		L. Cæsonius Rufinianus.
1019	266	*Licinius* Gallienus VIII.
		Sabinillus.
1020	267	*Ovinius* Paternus.
		Arcesilaus.
1021	268	*Ovinius* Paternus II.
		Marinianus.
1022	269	*M. Aurelius* Claudius, *Imperator.*
		Ovinius Paternus III.
1023	270	*Flavius* Antiochianus.
		Furius Orfitus.
1024	271	*L. Domitius* Val. Aurel. *Imperator.*
		C. Julius Capitolinus.
1025	272	Quietus.
		Voldumianus.
1026	273	*M. Claudius* Tacitus.
		Furius Placidianus.
1027	474	*L. Domitius* Valerius Aurelianus, *Imperator* II.
		C. Julius Capitolinus.
1028	275	*L. Domitius* Valerius Aurelianus, *Imperator* III.
		T. Nonnius Marcellinus.
1029	276	*M. Claudius* Tacitus, *Imperator* II.
		Fulvius Æmilianus.
1030	277	*M. Aurel.* Probus, *Imperator* II.
		M. Furius Lupus.
1031	278	*M. Aurel.* Probus, *Imperator* III.
		M. Furius Lupus.
1032	279	*M. Aurel.* Probus, *Imperator* IV.
		C. Junius Tiberianus.
1033	280	*Junius* Messala.
		Gratus.
1034	281	*M. Aurelius* Probus, *Imperator* V.
		C. Julius Tiberianus.
1035	282	*M. Aurelius* Probus, *Imperator* VI.
		Pomponius Victorinus.
1036	283	*M. Aurelius* Carus, *Imperator* II.
		M. Aurelius Carinus, Cæsar.
1037	284	*M. Aurelius* Carus, *Imperator* III.
		M. Aurelius Numerianus, *Imperator.*
1038	285	*Valerius* Diocletianus, *Imperator* II.
		Aristobulus.
1039	286	*Maximus Junius* Priscillianus.
		Vettius Aquilinus.
1040	287	*Constantius Valerius* Diocletianus, *Imperator* III.
		Maximianus Herculeus.
1041	288	*M. Aurelius* Maximus.
		Pomponius Januarius.
1042	289	*Annius* Bassus.
		L. Ragonius Quinctianus.
1043	290	*Constantius Valerius* Diocletianus, *Imperator* IV.
		Valerius Maximianus II.
1044	291	*C. Junius* Tiberianus.
		Cassius Dio.
1045	292	*Afranius* Hannibalianus.
		M. Aurelius Asclepiodotus.
1046	293	*Constantius Valerius* Diocletianus, *Imperator* V.
		Valerius Maximianus III.
1047	294	*Constantius* Chlorus.
		Galerius Maximianus.
1048	295	*Nummius* Tuscus.
		Annius Cornelius Anullinus.
1049	296	*C. Valerianus* Diocletianus VI.
		Constantius Cæsar II.
1050	297	*Maximianus* Herculeus V.
		Galerius Maximianus Cæsar II.
1051	298	*Anicius* Faustus.
		Severus Gallus.
1052	299	*C. Valerius* Diocletianus VII.
		Maximianus Herculeus VI.
1053	300	*Constantius* Chlorus II.
		Galerius Maximianus Armentarius III.
1054	301	*Posthumius* Titianus.
		Fl. Popilius Nepotianus.
1055	302	*Constantius* Chlorus III.
		Galerius Maximianus Armentarius IV.
1056	303	*C. Valerianus* Diocletianus VIII.
		M. Maximianus Herculeus VII.
1057	304	*C. Valerianus* Diocletianus IX.
		Maximianus Herculeus VIII.
1058	305	*Constantius* Chlorus. IV.
		Galerius Maximianus Armentarius V.
1059	306	*Constantius* Chlorus V.
		Galerius Maximianus Armentarius VI.
1060	307	*Maximianus* Herculeus IX.
		Constantius.
1061	308	*C. Valerius* Diocletianus X.
		Galerius Maximianus Armentarius VII.
1062	309	Maxentius.
		Romulus.
1063	310	*Maxentius*, qui n'eut point de Collegue.
1064	311	*Galerius Maximianus* Augustus VIII.
		Licinius Augustus.
1065	312	*Fl. Valerius* Constantinus Augustus II.
		Licinius Augustus II.
1066	313	*Fl. Valerius* Constantinus Augustus III.
		Licinius Augustus III.
1067	314	*Cejonius Rufius* Volusianus.
		Anianus.
1068	315	*Flavius Valerius* Constantinus Augustus IV.
		Licinius Augustus IV.
1069	316	*Rufius Cecinna* Sabinus.
		Q. Aradius Rufinus.
1070	317	*Ovinius* Gallicanus.
		Septimius Bassus.
1071	318	*Licinius* Augustus V.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		Crispus Cæsar.
1072	319	*Flavius Valerius* Constantinus Augustus V.
		Licinius Cæsar.
1073	320	*Fl. Val.* Constantinus Augustus VI.
		Constantinus Junius Cæsar.
1074	321	*Crispus* Cæsar II.
		Constantinus Cæsar II.
1075	322	*Petronius* Probianus.
		Anicius Julianus.
1076	323	*Acilius* Severus.
		Fl. Junius Rufinus.
1077	324	*Crispius* Cæsar III.
		Constantinus Cæsar III.
1078	325	*Anicius* Paulinus.
		Publius Julianus.
1079	326	*Fl. Valer.* Constantinus Augustus VII.
		Julius Constantius.
1080	327	*Constantinus* Cæsar.
		Maximus Basilius.
1081	328	*Fl. Magnus* Januarius.
		Fabius Justus.
1082	329	*Fl. Val.* Constantinus Augustus VIII.
		Constantinus Cæsar V.
1083	330	*Ovinius* Gallicanus.
		L. Aurelius Symmachus.
1084	331	*Annius* Bassus.
		Ablavius Ægyptius.
1085	332	*Ovinius* Pacatianus.
		Mecilius Hilarianus.
1086	333	*F Valerius* Delmatius.
		M. Aurelius Xenophilus.
1087	334	*L. Ranius* Optatus.
		Anicius Faustus Paulinus.
1088	335	*Fl Valerius* Constantinus.
		C. Cejonius Albinus.
1089	336	*Fl. Popilius* Nepotianus.
		Facundus seu Secundus.
1090	337	*T. Fabius* Titianus.
		Felicianus. } Polemius.
1091	338	Ursus. }
1092	339	*Fl. Valerius* Constantinus Augustus II.
		Constantius Augustus.
1093	340	*Fl. Septimus* Acyndinus.
		L. Aradius Proculus.
1094	341	*Fl. Antonius* Marcellinus.
		Cælius Probinus.
1095	342	*Constantius* Augustus II.
		Constantius Augustus III.
1096	343	*M. Memmius* Placidus.
		Fl. Pisidius, Romulus.
1097	344	*Domitius* Leontius.
		Salustius.
1098	345	*Amantius* Cejonius.
		Rufius Albinus.
1099	346	*Constantius* Augustus IV.
		Constantius Augustus V.
1100	347	*Flavius* Rufinus.
		F. Eusebius.
1101	348	*Fl.* Philippus.
		Fl. Saellas.
1102	349	*Ulpius* Limenius.
		Fabius Catullinus.
1103	350	Sergius.
		Nigrianus.
1104	351	*Après le Consulat de Sergius & de Nigrianus :*
1105	352	*Constantius* Augustus VI.
		Constantius Gallus Cæsar.
1106	353	*Constantius* Augustus VII.
		Constantius Gallus II.
1107	354	*Constantius* Augustus VIII.
		Constantius Gallus III.
1108	355	*Fl. Arbetius.*
		Mavortius Lollianus.
1109	356	*Constantius* Augustus IX.
		Cl. Julianus Cæsar
1110	357	*Constantius* Augustus X.
		Cl. Julianus Cæsar II.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
1111	358	Datianus
		Neratius Cerealis.
1112	359	Eusebius.
		Hypatius.
1113	360	*Constantius* Augustus XI.
		Cl. Julianus Cæsar III.
1114	361	*Fl.* Taurus.
		Fl. Florentius.
1115	362	*Fl.* Mamertius.
		Fl. Nevitta.
1116	363	*Cl. Julianus* Augustus IV.
		Secundus Salustius.
1117	364	*Jovianus* Augustus.
		Varronianus, *Puer nobil.*
1118	365	*Valentinianus* Augustus.
		Valens Augustus.
1119	366	Gratianus *Puer nobil.*
		Fl. Dagalaifus.
1120	367	*Fl.* Lupicinus.
		Fl. Jovinus.
1121	368	*Valentinianus* Augustus II.
		Valens Augustus II.
1122	369	*Felix* Valentinianus.
		Sex. Aurelius Victor.
1123	370	*Valentinianus* Augustus III.
		Valens Augustus III.
1124	371	*Gratianus* Augustus II.
		Sex. Anicius Probus.
1125	372	*Fl.* Modestus.
		Fl. Arintheus.
1126	373	*Valentinianus* Augustus IV.
		Valens Augustus IV.
1127	374	*Gratianus* Augustus III.
		Flavius Equitius, V. C.
1128	375	*Après le Consulat de Gratianus, & d'Equitius.*
1129	376	*Valens* Augustus V.
		Valentinianus Augustus, le jeune.
1130	377	*Gratianus* Augustus IV.
		Fl. Merobaudes, V. C.
1131	378	*Valens* Augustus VI.
		Valentinianus Augustus II.
1132	379	*D. Ausonius* Gallus.
		Q. Claudius Olybrius.
1133	380	*Gratianus* Augustus V.
		Theodosius Augustus.
1134	381	*Posthumius* Syagrius.
		Fl. Annius Eucherius.
1135	382	*Posthumius* Syagrius II.
		Fl. Antonius.
1136	383	*Fl.* Merobaudes II.
		Fl. Saturninus.
1137	384	*Fl.* Ricimer.
		Fl. Clearchus.
1138	385	*Arcadius* Augustus.
		Fl. Bauto.
1139	386	*Flavius* Honorius, *Puer nobil.*
		Fl. Evodius.
1140	387	*Valentinianus* Augustus III.
		Fl. Eutropius.
1141	388	*Theodosius* Augustus II.
		Fl Cynegius.
1142	389	*Fl.* Timasius.
		Fl. Promotus.
1143	390	*Valentinianus* Augustus IV.
		Fl. Neoterius.
1144	391	*Tiberius Fabius* Titianus.
		Q. Aurelius Symmachus.
1145	392	*Arcadius* Augustus II.
		Fl. Rufinus.
1146	393	*Theodosius* Augustus III.
		Fl. Abundantius.
1147	394	*Arcadius* Augustus III.
		Honorius Augustus II.
1148	395	*Sex. Anicius* Olybrius.
		Sex. Anicius Probinus.
1149	396	*Arcadius* Augustus IV.
		Honorius Augustus III.
1150	397	*Fl.* Cæsareus.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		Pontius Atticus.
1151	398	*Honorius* Augustus IV.
		Fl. Eutychianus.
1152	399	*Manlius* Theodorus.
		Fl. Eutropius.
1153	400	*F.* Stilicon V. C.
		Fl. Aurelianus.
1154	401	*Ragonius* Celsus.
		Fl. Flavitta.
1155	402	*Arcadius* Augustus V.
		Honorius Augustus V.
1156	403	*Theodosius* Junior Augustus.
		Fl. Rumoridus.
1157	404	*Honorius* Augustus VI.
		Fl. Aristenetus.
1158	405	*Fl.* Stilicon, V. C.
		Fl. Anthemius.
1159	406	*Arcadius* Augustus VI.
		Sex. Anicius Probus.
1160	407	*Honorius* Augustus VII.
		Theodosius Augustus II.
1161	408	*Anicius* Bassus.
		Fl. Philippus.
1162	409	*Honorius* Augustus VIII.
		Theodosius Augustus III.
1163	410	*Fl.* Varanes.
		Fl. Tertullus.
1164	411	*Theodosius* Augustus IV. *Il n'eut point de Collegue.*
1165	412	*Honorius* Augustus IX.
		Theodosius Augustus V.
1166	413	*Fl.* Lucianus.
		Fl. Herodianus.
1167	414	*Fl.* Constantianus, V. C.
		Fl. Constantius.
1168	415	*Honorius* Augustus X.
		Theodosius Augustus VI.
1169	416	*Theodosius* Augustus VII.
		Junius Quartus Palladius.
1170	417	*Honorius* Augustus XI.
		Fl. Constantius, V. C.
1171	418	*Honorius* Augustus XII.
		Theodosius Augustus VIII.
1172	419	*Fl.* Monaxius.
		Fl. Plintha.
1173	420	*Theodosius* Augustus IX.
		Fl. Constantius III. V. C.
1174	421	*Fl.* Agricola.
		Fl. Eustathius.
1175	422	*Honorius* Augustus XIII.
		Theodosius Augustus X.
1176	423	*Rufius* Marinianus.
		Fl. Asclepiodorus.
1177	424	*Fl.* Castinus.
		Fl. Victorinus.
1178	425	*Theodosius* Augustus XI.
		Placidius Valentinianus Cæsar.
1179	426	*Theodosius* Augustus XII.
		Valentinianus Augustus II.
1180	427	*Fl.* Hierius.
		Fl. Ardaburius.
1181	428	*Fl.* Felix.
		Fl. Taurus.
1182	429	*Fl.* Florentius.
		Fl. Dionysius.
1183	430	*Theodosius* Augustus XIII.
		Valentinianus Augustus III.
1184	431	*Anicius* Bassus.
		Fl. Antiochus.
1185	432	*Fl.* Ætius, V. C.
		Fl. Valerius.
1186	433	*Theodosius* Augustus XIV.
		Fl. Anicius Maximus.
1187	434	*Fl.* Aspar.
		Fl. Ariobindus.
1188	435	*Theodosius* Augustus XV.
		Valentinianus Augustus IV.
1189	436	*Flavius* Isidorus.
		Flavius Senator.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
1190	437	*Flavius* Ætius, V. C.
		Flavius Sigisvuldus.
1191	438	*Theodosius* Augustus XVI.
		Anicius Glabrio Faustus.
1192	439	*Theodosius* Augustus XVII.
		Flavius Festus.
1193	440	*Valentinianus* Augustus V.
		Flavius Anatolius.
1194	441	*Flavius Cyrus* Panapolites, *qui n'eut point de Collegue.*
1195	442	*Flavius* Dioscorus.
		Flavius Eudoxus.
1196	443	*Flavius Anicius* Maximus.
		Flavius Paternus.
1197	444	*Theodosius* Augustus XVIII.
		Decius Albinus.
1198	445	*Valentinianus* Augustus VI.
		Flavius Nonius.
1199	446	*Flavius* Ætius, V. C. III.
		Q. Aurelius Symmachus.
1200	447	*Flavius* Ardaburius.
		Probus Alypius.
1201	448	*Rufius* Posthumianus.
		Flavius Zenon.
1202	449	*Flavius* Protogenes.
		Turcius Secundus Asterius.
1203	450	*Valentinianus* Augustus VII.
		Gennadius Avienus.
1204	451	*Marcianus* Augustus.
		Clodius Adelphius.
1205	452	*Flavius* Herculanus.
		Flavius Asporatius.
1206	453	*Flavius* Opilio.
		Flavius Vincomalus.
1207	454	*Flavius* Ætius.
		Flavius Studius.
1208	455	*Valentinianus* Augustus VIII.
		Flavius Anthemius.
1209	456	*Flavius* Joannes.
		Flavius Varanes.
1210	457	*Flavius* Constantinus.
		Flavius Rufus.
1211	458	*Leo* Augustus.
		Majoranus Augustus.
1212	459	*Flavius* Ricimer.
		Flavius Patricius.
1213	460	*Flavius* Magnus.
		Flavius Apollonius.
1214	461	*Flavius* Severinus.
		Flavius Dagalaiphus.
1215	462	*Leo* Augustus II.
		Vibius Severus Augustus.
1216	463	*Decius Basilius* Felix.
		Flavius Vibianus.
1217	464	*Flavius* Rusticus.
		Anicius Olybrius.
1218	465	*Flavius* Basiliscus.
		Flavius Herminericus.
1219	466	*Leo* Augustus III.
		Tib. Fabius Titianus.
1220	467	*Flavius* Pusæus.
		Flavius Joannes.
1221	468	*Anthemius* Augustus, *sans Collegue.*
1222	469	*Flavius* Zenon.
		Flavius Marcianus.
1223	470	*Flavius* Severus.
		Flavius Jordanus.
1224	471	*Leo* Augustus IV.
		Flavius Probianus.
1225	472	*Flavius* Festus.
		Flavius Marcianus.
1226	473	*Leo* Augustus, *sans Collegue.*
1227	474	*Leo* Augustus, *le Jeune, sans Collegue.*
1228	475	*Zeno* Augustus II. *sans College.*
1229	476	*Basiliscus* Augustus II.
		Flavius Armatus.
1230	477	*Après le Consulat de Basiliscus & d'Armatus. (Cette année n'eut point de Consuls.)*

An de Rome.	Depuis J. C.	
1231	478	*Flavius* Illus, sans Collegue.
1232	479	*Zeno* Augustus III. *n'eut point de Collegue.*
1233	480	*Flavius* Placidius, *sans Collegue.*
1234	481	*Flavius* Severinus.
		Flavius Trocondus.
1235	482	*Anicius* Faustus, *sans Collegue.*
1236	483	*Theodoricus* Amalus, Roi *des Goths.*
1237	484	*Flavius* Venantius.
1238	485	*Q. Aurelius* Symmachus *le Jeune, sans Collegue.*
1239	486	*Maurus* Decius.
		Flavius Longinus.
1240	487	*Anicius* Manlius.
		Severinus Boëtius, V.C. *sans Collegue.*
1241	488	*Flavius* Sufidius.
		Claudius Dynamius.
1242	489	*Anicius* Probinus.
		Eusebius Chronio.
1243	490	*Anicius* Faustus.
		Flavius Longinus II.
1244	491	*Flav.* Olybrius *le Jeune, sans Collegue.*
1245	492	*Anastasius* Augustus.
		Flavius Rufinus.
1246	493	*Decius* Albinus.
		Eusebius Chronio II.
1247	494	*Flavius* Præsidius.
		Turcius Asterius.
1248	495	*Flavius* Viator.
		Flavius Æmilius.
1249	496	*Flavius* Paulus, *sans Collegue.*
1250	497	*Anastasius* Augustus II. *sans Collegue.*
1251	498	*Decius* Paulinus.
		Joannes Scitha.
1252	499	*Flavius Joannes* Gibbus.
		Flavius Asclepius.
1253	500	*Flavius* Patricius.
		Flavius Pypatius,
1254	501	*Flavius* Pompeïus.
		Rufius Avienus.
1255	502	*Rufius* Avienus, *le Jeune.*
		Flavius Probus.
1256	503	*Flavius* Dexecratus.
1557	504	*Flavius* Volusianus.
		Flavius Cethacus, *sans Collegue.*
1258	505	*Manlius* Theodorus.
		Flavius Sabinianus.
1259	506	*Flavius* Messala.
		Flavius Areobinda.
1260	507	*Anastasius* Augustus III.
		Venantius Decius.
1261	508	*Venantius* Decius, *le Jeune.*
		Flavius Celer.
1262	509	Opportunus, V. C. *sans Collegue.*
1263	510	*Manlius Severinus* Boëtius.
		Flavius Eutharicus.
1264	511	*Felix* Gallus.
		Secundinus.
1265	512	*Flavius* Paullus.
		Flavius Muschianus.
1266	513	*Anicius* Probus
		Flavius Clementinus.
1267	514	*M. Aurel.* Cassiodorus, Senator. *Sans Collegue.*
1268	515	*Flavius* Anthemius.
		Flavius Florentius.
1269	516	*Flavius* Petrus V. C. *Sans Collegue.*
1270	517	*Anastasius* Augustus IV.
		Flavius Agapitus.
1271	518	*Flavius* Florentius II.
		Flavius Magnus.
1272	519	*Justinus* Augustus.
		Eutharius Cilica, V. C.
1273	520	*Flavius* Vitalianus, V. C.
		Flavius Rusticus.
1274	521	*Justinianus*, V. C.
		Flavius Valerius.
1275	522	*Q. Aurelius* Symmachus, V. C.
		Severinus Boëtius, V. C.
1276	523	*Anicius* Maximus, *sans Collegue.*
1277	524	*Justinus* Augustus II.
		Flavius Opilio.
1278	525	*Anicius* Probus.
		Flavius Philoxenus.
1279	526	*Anicius* Olybrius, *le jeune, sans Collegue,*
1280	527	*Flavius* Mavortius, *sans Collegue.*
1281	528	*Justinianus* Augustus II. *sans Collegue.*
1282	529	*Maurus* Decius, *sans Collegue; ou ce fut, Basilius* Junior.
1283	530	*Posthumius* Lampadius, V. C.
		Flavius Orestes, V. C.
1284	531	*Aprés le Consulat de Lampadius & d'Orestes I. (Cette année n'eut point de Consuls.)*
1285	532	*Aprés le Consulat de Lampadius & d'Orestes II. (Cette année n'eut point de Consul.)*
1286	533	*Justinianus* Augustus III. *Sans Collegue.*
1287	534	*Justinianus* Augustus IV.
		Theodosius Paulinus Junior.
1288	535	*Flavius* Belisarius, V. C. *Sans Collegue.*
1289	536	*Aprés le I. Consulat de Belisaire (Cette année n'eut point de Consul.)*
1290	537	*Aprés le Consulat de Belisaire II. (Cette année n'eut point de Consul.)*
1291	538	*Flavius* Joargus.
		Flavius Volusianus.
1292	539	*Flavius Appio.* Ægyptius, *sans Collegue.*
1293	540	*Flavius* Justinius, V. C. *sans Collegue.*
1294	541	*Basilius* Junior, V. C. *Sans Collegue.*
1295	542	II. *Aprés le Consulat de Basile.*
1296	543	III.
1297	544	IV.
1298	545	V.
1299	546	VI.
1300	547	VII.
1301	548	VIII.
1302	549	IX.
1303	550	X.
1304	551	XI.
1305	552	XII. *Aprés le Consulat de Basile le Jeune.*
1306	553	XIII. Toutes ces années n'ont point eu de Consuls.
1307	554	XIV.
1308	555	XV.
1309	556	XVI.
1310	557	XVII.
1311	558	XVIII.
1312	559	XIX.
1313	560	XX.
1314	561	XXI.
1315	562	XXII.
1316	563	XXIII.
1317	564	XXIV.
1318	565	XXV.
1319	566	Justin, *Empereur & Consul.*
1320	567	Justin, *Empereur & Consul II.* qui le fut pendant sa vie & en la personne duquel finirent les Consuls. * Riccioli, *Chronol. Reform.*

Telle est la Table des Consuls que Riccioli nous a donnée dans sa Chronologie reformée. Nous sçavons qu'il y a quelques difficultez sur certains endroits, qui ont été agitez par les Chronologistes; mais le projet que nous avons embrassé, ne nous permet pas de nous engager dans ces discussions critiques. Il nous suffira de remarquer, que la confusion a commencé à se glisser dans les Fastes Consulaires, sous les Empereurs, qui donnoient & ôtoient les Consulats à leur fantaisie depuis qu'ils eurent privé le peuple du droit de suffrage dans les élections. Mais ce n'étoit plus sous eux qu'un titre honorable; cependant ils affecterent de conserver cette dignité comme un reste de liberté. Enfin elle s'éteignit insensiblement, du temps de Justinien, en sorte que depuis

depuis lui aucun Empereur n'a fait des Consuls ; & n'en a pris la qualité. Basile est le nom du dernier Consul marqué sur les Fastes Consulaires, en l'année 541. Cette dignité étoit tellement alors avilie, qu'on la conferoit aux dernieres personnes de l'Empire. L'Empereur Justin la voulût rétablir 25 ans aprés, & se créa lui-même Consul. Mais ce dessein n'eut point de suite. On ne trouve point qu'il y ait jamais eu plus de deux Consuls à la fois ; mais quelquefois, contre l'ancien ordre de la Republique, il n'y en avoit qu'un seul. D'ailleurs, les subrogations étoient si frequentes, que telle année comptoit jusques à dix ou douze Consuls ; les uns d'un mois, les autres de deux, &c. Dans l'espace d'interregne, pendant lequel il n'y avoit point de Consuls, on comptoit la I. année après le Consulat de &c. la II. année, la III &c. Dans cette Table les lettres V. C qui sont marquées après quelques noms propres, signifient, *Vir Clarus* ou *Clariss.* Homme Illustre, ou très-Illustre.

CONSULAIRES (MEDAILLES) est le nom que l'on donne aux Médailles qui ont été frappées pendant que la Republique Romaine étoit gouvernée par des Consuls. Goltzius en a fait un Recüeil par ordre chronologique. Ursin a disposé toutes les Médailles Consulaires, selon l'ordre des Familles Romaines. Les Curieux n'ont pû assembler que 1037. Médailles Consulaires, qu'on rapporte à 178 Familles Romaines. M. Patin a expliqué ces 1037. Médailles Consulaires. Quoiqu'on leur donne le nom de Consulaires, il ne s'ensuit pas qu'elles ayent toutes été battuës par l'ordre des Consuls. C'est seulement pour les distinguer de celles que les Empereurs ont fait fabriquer, & cela marque l'état de la Republique.

CONSULAT (Le) la Charge ou la Dignité de Consul. Tant que la Republique a subsisté, le Consulat étoit annal, si ce n'étoit en cas de mort ou de malversation dans les affaires de la part du Consul ; car le Dictateur Quintius Cincinnatus contraignit Lucius Minutius de se démettre de sa charge, parce qu'il s'étoit laissé assieger dans son camp par les ennemis. Celui qu'on substituoit ainsi, n'achevoit que le temps qui restoit à faire ; quelquefois même on n'en élisoit point d'autre en sa place ; car lorsque Cinna fut tué Corbon son Collegue acheva seul son temps, comme fit encore Sextus Cesar, à la place de Rutilius son Collegue, tué dans la guerre des Alliez. Sous les Empereurs, le temps du Consulat ne fut plus fixe, ne durant souvent que deux ou trois mois, & quelquefois plus. Ce fut Jules Cesar qui fit ce changement la 708. année de la fondation de Rome, selon le témoignage de Dion ; car s'étant démis de son Consulat, avant que d'avoir achevé l'année, il créa pour achever le reste Q. Fabius & C. Trebonius ; & le premier étant mort le dernier jour de son Consulat, il lui substitua Caninius pour le reste du jour. D'où Ciceron a pris occasion de lui dire en le raillant, qu'il avoit fait paroître une si grande vigilance pendant son Consulat, qu'il n'avoit point dormi pendant qu'il l'avoit exercé. Auguste suivit l'exemple de son predecesseur, pour pouvoir gratifier plusieurs personnes, comme dit Suetone dans sa vie ; car de six Consulats qu'il exerça, les uns furent de neuf mois, les autres de six, quelques-uns de quatre ou de trois mois. Tibere & Claudius abregerent encore ce temps : l'Empereur Commode fit jusqu'à vingt-cinq Consuls en un an. Neanmoins, pour garder quelque chose de l'ancienne maniere, on élisoit toûjours un Consul aux Calendes de Janvier, qui donnoit le nom à l'année ; & on l'appelloit *Consul ordinaire* : au lieu que les autres se nommoient *Suffecti*, ce qui nous donne lieu d'entendre ce passage de Suetone, dans la vie de Domitien, *In sex Consulatibus unum ordinarium tantùm gessit* ; & cet autre de Symmaque, *Delatus est à clementissimis Principibus ordinarius Consulatus*, il a été fait Consul le 1. de Janvier. Constantin *le Grand* remit les choses en leur entier, & voulut que le Consulat fût d'une année, faisant toutefois des Consuls honoraires, comme avoit fait Jules Cesar ; selon Suetone.

Cassiodore rapporte une formule dont se servoient les Empereurs, en conferant la dignité du Consulat, *l. 6. ep.* 21 qu'on pourra voir. * *Hist. Rom.* Tite-Live, *Antiqq. Grec. & Rom.*

CONSULS, ou JUGE ET CONSULS : Juges établis pour connoître des differends entre Marchands ; pour fait de marchandise & de negoce. Il y en a eu en Italie avant le XIV. siecle, & Salicet en fait mention dans ses Commentaires, où il dit qu'on pouvoit les élire à l'âge de 20. ans. Il y en avoit aussi à Athenes, comme nous l'apprenons de Demosthene *en son Oraison contre Apaturius.* Et à Rome on a établi des Juges dans chaque métier pour regler les differends qui survenoient entre ceux d'un même art, ou d'un même négoce. En France cette Jurisdiction n'a été établie que vers le milieu du XVI. siecle. Le Roi Charles IX. créa à Paris, des Juge & Consuls au mois de Novembre 1563. par un Edit qui fut verifié en Janvier de la même année. (L'année commençoit alors à Pâques.) Et par un autre Edit du mois de Decembre 1566. il donna pouvoir d'en ériger dans toutes les villes Metropoles, Capitales, & de commerce, où il y a Siege Royal. Mais il n'y en eut point d'établis à Lyon, parce qu'en y transferant les Foires de Champagne & de Brie, on y transfera aussi le Conservateur des privileges de ces Foires, qui connoissoit de tout temps des differends qui s'élevoient entre Marchands, & pour fait de marchandise.

La Jurisdiction des Consuls de Paris est composée d'un Juge & de quatre Consuls. Le Juge préside & prononce les Jugemens, & les Consuls sont les Conseillers. Suivant l'Ordonnance de 1673. les Juge & Consuls connoissent de tous les Billets de change, faits entre Negocians & Marchands, & des Lettres de change ou remises d'argent faites de place en place, entre toutes sortes de personnes. Leur Jurisdiction s'étend en ce dernier cas sur toutes sortes de personnes, quoi qu'ils ne soient ni Négocians, ni Marchands, & que les Lettres de change ne procedent pas du fait de marchandise ; parce que toutes Lettres de change sont comme une espece de commerce. Ils connoissent des differends, pour ventes faites par des Marchands à d'autres Marchands, à des Artisans & gens de Métier, qui achetent afin de revendre ; ou de travailler de leur profession. Ils connoissent aussi du commerce fait par les Marchands de leur ressort, avec ceux des Provinces même les plus éloignées du Royaume, lesquels sont obligez de comparoître pardevant eux, lors qu'ils y sont assignez en vertu de leur Commission, & un *Pareatis* du Sceau du Roi s'ils sont d'un autre Parlement. Les appellations de leurs Jugemens vont directement au Parlement, & non ailleurs, & ils jugent en dernier ressort jusques à la somme de 500. liv. Les jours Consulaires, ausquels ils donnent audience, sont le Lundi, le Mercredi & le Vendredi, le matin & l'après midi. On élit tous les ans un Juge & quatre Consuls, qui vont ensuite prêter serment au Parlement. L'élection se fait en cette maniere : à la fin du mois de Janvier, les Juge & Consuls qui finissent l'année de leur charge, mandent les anciens Juges & Consuls, & les 36. Gardes & les six Corps des Marchands, (c'est-à-dire, les six de chaque Corps,) & quelques-uns des notables Marchands, qui sont les Libraires, les Marchands de Vin, de Bois, de Poisson, &c. D'entre ces Notables, les Juge & Consuls en charge mandent le nombre qu'il leur plaît de chacun, jusques au nombre de 20. ou de 24. & quelquefois jusques à 6. d'une même profession. Tous les Vocaux donnent leurs noms écrits dans des Billets roulez, qui sont tous mêlez ensemble : après quoi le Juge en tire 30. au hazard, qui sont remis dans une toque. Alors le Juge & le premier Consul tirent chacun un de ces Billets, qui sont pour les deux Scrutateurs ; & ensuite le même Juge & les 4. Consuls donnent leurs suffrages de vive voix. Les Scrutateurs nomment après eux, à haute voix, ceux qu'ils choisissent pour Juge & pour Consuls : puis ils reçoivent l'un après l'autre 28. autres Billets de la main du Greffier, qu'ils ouvrent, & ils appellent les noms de ceux qui y sont écrits. A mesure que chacun nomme ceux qu'il choisit pour Juge & & Consuls, ils ont l'inspection sur le Greffier, qui écrit les nommez sur la feüille. Cette feüille, que l'on appelle le Scrutin, est portée sur le champ à M. le Premier President, & à Messieurs les Gens du Roi ; par les Juge & Consuls en charge, qui conduisent quelques jours après les nouveaux Juges & Consuls en la Grand' Chambre du Parlement où ils sont presentez par M. le Procureur General, & prêtent le serment accoûtumé.

Il faut remarquer que le Juge est toûjours choisi du

nombre des anciens Consuls, c'est-à-dire, de ceux qui ont déja exercé le Consulat.

Les six Corps des Marchands, dont les 36. Gardes ont voix à l'élection des Juge & Consuls, sont, 1. les Drapiers; 2. les Epiciers & les Apoticaires; 3. les Merciers Joüailliers Clinquailliers; 4. les Pelletiers; 5. les Bonnetiers; 6. Les Orfevres. A l'égard des autres villes, il y en a quelques-unes où il n'y a qu'un Juge & deux Consuls, comme à Roüen, à la Rochelle, &c. * Ordonnance de Charles IX. en 1563. & de Loüis XIV. en 1673. *Memoire Historique*.

CONSUS, ancienne Divinité des Romains qui avoit un Autel dans le Cirque different des autres, en ce qu'il étoit couvert, pour marquer que les Conseils doivent être cachez & secrets. On lui donnoit aussi le nom de *Neptune Equestre*. On celebroit à Rome au mois d'Août des jeux en son honneur, nommez *Consualia*, semblables à ceux du Cirque. C'est pendant la celebration de ces jeux, que Romulus & ses compagnons ravirent les filles des Sabins. * Denys d'Halicarnasse, *Hist. l.* 2. Dion, & Plutarque, *Vie de Romulus*.

CONTARDI, (Cesar) Evêque de Nebio en l'isle de Corse, étoit un sçavant Jurisconsulte de la ville de Genes, qui florissoit, vers la fin du XIV. siecle, & qui fut pourvû de cet Evêché par le Pape Gregoire XIII. Il faut se garder de le confondre avec un autre Contardi de la même famille & de la même ville, qui vivoit environ 300. ans auparavant, & qui donna des marques d'une profonde érudition dans une celebre dispute qu'il eut en la ville de Majorque, dans l'isle de ce nom, contre plusieurs Rabbins touchant la Religion Chrétienne. Ses raisons parurent si fortes à un des principaux d'entre les Juifs nommé Astarc, qu'il s'y rendit, & se fit baptiser. Il y en eut beaucoup d'autres de sa Secte qui l'imiterent, & qui se firent Chrétiens à son exemple. * Ubio Folieta, *Elogia clar. Lig.*

CONTARENO, (Ambroise) de Venise, d'une famille des plus illustres de cette Republique, vivoit sur la fin du XV. siecle. En 1472. il fut envoyé Ambassadeur vers Ussum-Cassan, que les Orientaux nomment Ozun-Asembec, Roi de Perse; & à son retour, en 1477. il publia en Langue Italienne, la Relation ou Journal de ce voiage, que Jacques Geuderus traduisit depuis en Latin, & que nous avons dans le Recüeil des Auteurs de l'Histoire de Perse. * Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* Gesner. Possevin. Le Mire.

CONTARINI, Famille. La Famille de CONTARINI, si noble & si ancienne à Venise, a été feconde en hommes illustres dans les armes & dans les Lettres; car il en est sorti quatre Patriarches de Venise, & sept Doges ou Ducs de la Republique, outre un grand nombre d'autres celebres Senateurs, Procurateurs de saint Marc, &c presque toûjours emploïez dans des Ambassades importantes. MAFFEO CONTARINI avoit été Disciple du B. Laurent Justinien, premier Patriarche de Venise, & fut jugé digne de lui succeder en 1455. Il remplit très-bien ses devoirs, & mourut en 1460. Loüis Contarini, Chanoine de saint Georges, merita la même dignité en 1508. Après sa mort, qui arriva peu de temps après, on la donna à ANTOINE Contarini, Prieur des Chanoines Reguliers de saint Sauveur, qui mourut en 1524. PIERRE-FRANÇOIS Contarini fut aussi mis sur le siege Patriarchal de Venise en 1555. & n'y demeura qu'un an.

Voici les Ducs de Venise, tirez de cette illustre famille. DOMINIQUE Contarini, fut élû environ l'an 1043. ou 1044. Il répara la ville de Grado, reprit Zara qui s'étoit révoltée, bâtit à Venise les Monasteres de saint Ange & de saint Nicolas du Rivage, & mourut en 1070. JACQUES Contarini, créé Duc l'an 1275. soûmit les Istriens, & se démit de sa charge en 1280. ANDRE' Contarini élû contre sa volonté, en l'an 1368. gouverna sagement durant 14. ans, & mourut en 1382. FRANÇOIS Contarini avoit été employé en diverses negotiations, lorsqu'il fut élû Doge, en 1623. On dit qu'étant né le 8. Septembre, jour de la Fête de la Naissance de la sainte Vierge, il obtint depuis tous ses emplois, & même la dignité de Doge, au même jour. Il mourut au mois d'Août de l'an 1625. NICOLAS Contarini élû en 1630. rendit de signalez services à la Republique, pendant la guerre de Frioul contre la Maison d'Autriche, & par le secours qu'il envoya à Mantoüe. En ce même temps, la ville de Venise étant affligée de la peste, il donna tous ses soins pour y remedier; & après avoir vû sa patrie délivrée de ce fleau, il mourut en 1633. CHARLES Contarini fut élû en 1655. après François Molini, & mourut dans la même année. DOMINIQUE Contarini II. de ce nom, étoit absent, lors qu'il fut élû en 1659. & mourut au mois de Janvier de l'an 1675. *Consultez* Pierre Justiniani & Balthasar Bonifaci, qui ont écrit l'éloge des Contarini. * Merula. Doglioni. Martina. Ghilini, &c.

CONTARINI, (François) de l'illustre famille des Contarini de Venise, vivoit dans le XV. siecle, en 1460. Il professa la Philosophie à Padouë, & fut Ambassadeur auprès du Pape Pie II. La Republique de Venise lui confia un secours de gens de guerre, qu'il conduisit pour la défense des Siennois contre les Florentins. Il écrivit l'Histoire de cette expedition en trois livres, que Jean Michel Bruto & d'autres ont publiée. * Bonifacio, *in Elog. Cont.* Vossius, *l.* 3. *des Historiens Latins, c.* 7.

CONTARINI, (Simon) s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII. siecle, par ses emplois, & par les negotiations importantes qu'on lui a confiées. Il étoit fils de Jean-Baptiste Contarini, aussi celebre Senateur, & de Marie Gritti, & nâquit le 27. Août 1563. Il étudia sous d'excellens maîtres à Padouë, & ensuite fit un voyage à Rome. A son retour à Venise, on l'envoya Ambassadeur à Turin auprès de Charles-Emmanuel Duc de Savoye, puis en Espagne près de Philippe II. & ensuite Baile à Constantinople, où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il négocia des affaires très-avantageuses pour la Republique. Il fut envoyé Ambassadeur à Rome, sous le Pontificat de Paul V. très-mal intentionné pour les Venitiens; & puis en France pour les affaires de la Valteline, & pour le repos & la liberté de l'Italie, contre les entreprises de la Maison d'Autriche. Après avoir terminé assez heureusement cette grande affaire, il fut encore envoyé à l'Empereur Ferdinand II. & lorsqu'il fut arrivé à Venise, il y fut élû Procurateur de saint Marc. Son grand âge le dispensoit d'entreprendre encore de longs voyages; cependant il fut obligé d'aller une seconde fois à Constantinople. Lorsque la ville de Venise fut affligée de la peste, en 1630. & 1631. il n'en voulut point sortir, pour y maintenir l'ordre, qui est la chose la plus necessaire dans ces fâcheuses occasions, occasions, pour le rétablissement de la santé. Il y travailla très-utilement, & mourut le 10. Janvier 1633. On dit qu'il avoit composé des Memoires de ses Ambassades, qui n'ont point été publiez. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Elog.* Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTARINI, (Gaspard) Cardinal, Evêque de Belluno, étoit fils de Loüis Contarini, & de Polixene Malipetra. Il apprit la Grammaire à Venise, & étudia à Padouë sous le sçavant Pomponace, contre lequel il écrivit depuis un Ouvrage de l'immortalité de l'Ame. La Republique le nomma son Ambassadeur auprès de l'Empereur Charles-*Quint*, où il s'acquitta si bien de cet emploi, qu'à son retour il eut un Gouvernement considerable. Peu de tems après, il fut envoyé à Rome avec la même dignité d'Ambassadeur. On l'envoya ensuite à Ferrare pour la délivrance du Pape Clement VII. que les Allemans & les Espagnols avoient pris en 1527. après le pillage de Rome. Contarini servit utilement dans cette occasion & dans d'autres. Le Pape Paul III. le fit Cardinal l'an 1535. l'envoïa Legat en Allemagne en 1541. & le nomma pour présider, comme un de ses Legats, au Concile General qu'il voulut assembler à Mantoüe ou à Vicenze, & qui depuis fut tenu à Trente. Mais sur quelques difficultez qui éloignerent l'execution de ce premier dessein, il fut envoïé Legat à Boulogne, où il mourut agé de 59. ans, l'an 1542. dans le temps que le même Pontife l'avoit nommé, pour aller encore auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise de sainte Petrone; & ensuite Loüis & Gaspard Contarini, ses neveux, le firent transporter à Venise. Gaspard Contarini composa plusieurs Ouvrages de Theologie, qui sont, *De Immortalitate Animæ contra Pomponacium. De septem Ecclesiæ Sacramentis. De optimi Antistitis officio. Scholia in Epist. D. Pauli. Summa Conciliorum. Confutatio Articulorum Lutheri. De potestate Papæ. De Prædestinatione. De Libero Arbitrio*, & plusieurs autres Traitez, tant de Theologie, de Philosophie, que de politique,

qui ont été imprimez à Paris en 1571. Ce Cardinal écrivoit très-bien en Latin, & avec beaucoup de politesse & de netteté; mais il est plus profond dans la Philosophie que dans la Theologie. L'Ouvrage qu'il fit contre Pomponace sur l'Immortalité de l'Ame, est entierement Philosophique. Il ne fait qu'éfleurer les matieres dans son Traité des Sacremens, qui est plûtôt une belle Instruction qu'un Ouvrage de Theologie ou de Controverse. Ses deux livres du devoir des Evêques, contiennent des préceptes & des maximes très-utiles pour la conduite de la vie d'un Evêque. Ses Scholies sur les Epîtres de saint Paul sont merveilleuses, pour expliquer le sens litteral des endroits les plus difficiles. La Somme des Conciles n'est qu'une Histoire abregée des principaux Conciles jusqu'à celui de Florence, qu'il appelle le neuviéme Oecumenique. Il soûtient dans son Traité de la puissance du Pape, que le pouvoir qu'il a de gouverner le troupeau de J. C. a été donné par Nôtre-Seigneur à saint Pierre, & qu'il est de droit divin. Dans les Traitez de Controverse contre Luther, sa methode est d'exposer la doctrine de l'Eglise, & de faire voir qu'elle est conforme à la doctrine de l'Ecriture Sainte, & que les Novateurs ne l'attaquent que sur de fausses suppositions, ou par de mauvaises raisons. En parlant de la Prédestination, il ne fait point de façon de déclarer que l'avis de saint Augustin ne lui plait pas; qu'il ne croit pas que les hommes soient reprouvez à cause du peché originel, mais à cause des fautes actuelles qu'ils commettent, en resistant à la grace, & qu'il ne dépend point de l'efficacité de la grace, mais de nôtre volonté, de vaincre cette resistance. A l'égard de la Prédestination, il convient qu'elle doit être attribuée à la misericorde de Dieu, qui prévient par sa grace tous nos mouvemens: en sorte toutefois que la volonté n'y apporte point de resistance. Il conseille aux Prédicateurs, qui sont obligez de parler de ces matieres, de le faire rarement, & avec beaucoup de précaution; & de recourir toûjours à la hauteur des jugemens de Dieu. Il répond à l'objection des impies, qui disent, *si je suis du nombre des prédestinez, je serai sauvé; & si je suis du nombre des réprouvez, je serai damné, quelque chose que je fasse*; premierement en leur faisant voir qu'ils pourroient dire la même chose de tous les autres évenemens de la vie, que Dieu n'a pas moins prévûs que le salut ou la damnation; il montre ensuite que la Prédestination & la Reprobation ne sont point des causes necessaires du salut & de la damnation; que quoique Dieu ait connu de toute éternité les prédestinez & les réprouvez, cette connoissance n'ôte point la contingence ni la liberté, & qu'on ne peut douter que, si l'on vit bien l'on sera sauvé; & que si l'on meurt dans le crime, on sera damné; qu'enfin, dans l'incertitude de son sort, il faut travailler à son salut avec confiance. Il condamne à la fin de ce Traité le dogme execrable de ceux qui disent, que les pechez des élûs sont agreables à Dieu, & qu'il a en horreur les bonnes actions des reprouvez. Ce Cardinal a été accusé d'avoir des sentimens favorables aux Protestans, & d'avoir même conseillé à Bernardin Ochin de se déclarer, comme il le fit, contre l'Eglise, pour aller à Geneve; mais c'est sans fondement; car ce fut Pierre Martyr qu'Ochin rencontra à Florence, qui le détermina à prendre ce parti. Contarini a traduit le livre des Exercices Spirituels de saint Ignace de Loyola, dont il étoit ami. * Jean de la Case, *Vie du Cardinal Contarini* Paul Jove, *Elog. doct. c.* 100. Garimbert. Pierre Justiniani. Victorel. Ughel. Auberi. Balthasar Bonifaci. Le Mire. Marc-Antoine Flaminius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. XVI. siécle*.

CONTARINI, (Jean) Peintre Italien, fils de François Contarini, dit *de la Valonne*, nâquit en 1549. Il fut mis chez un Notaire, pour s'y former dans les affaires; mais son inclination pour la Peinture, fit qu'on lui permit de s'appliquer à cet art, dans lequel il fit de grands progrès. A l'âge de 30. ans, il fit un voyage en Allemagne, & travailla avec reputation à la Cour de l'Empereur Rodolphe II. Depuis il passa à Inspruc; mais étant soupçonné d'entretenir un commerce amoureux avec une Dame de qualité, il fut contraint de revenir à Venise, où il s'acquit l'amitié des honnêtes gens, & où il mourut l'an 1605. Nous avons un Sonnet que le Chevalier Marini composa, en voyant son portrait fait par Contarini; & un Madrigal sur un tableau du meurtre d'Abel, fait par le même. * Rodolfi, *Vit. de Pitt. Venet.*

CONTARINI, (Vincent) Professeur en éloquence à Padouë, avoit cultivé les belles Lettres avec beaucoup de soin. Il étoit ami particulier de Marc-Antoine Muret, & de Juste-Lipse, quoiqu'il ait écrit contre ce dernier; mais leur dispute n'avoit pour but que la recherche de la verité. Ce fut en 1603. que Vincent Contarini enseigna à Padouë; depuis ayant eu quelque sujet de chagrin, il se retira à Rome; & ayant entrepris pendant l'Eté, un voyage en Istrie, il tomba malade, & mourut à Venise l'an 1617. âgé de 40. ans. Il a laissé divers Ouvrages, *De Re frumentaria*, & *De militari Romanorum stipendio*, qui sont tous deux contre Juste-Lipse. *Variarum Lectionum Liber*, &c. * Jacques Philippe Thomasini, *in illust. Viror. vit.* Balthasar Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTE, dit CONTIUS, (Antoine le) François, natif de Noyon en Picardie, fils du Prevôt de cette ville, vivoit dans le XVI. siecle, & enseigna le Droit à Bourges & à Orleans, avec beaucoup de reputation. Ses Disputes avec Duaren, Hotman, & quelques autres, firent naître divers Ouvrages ingenieux. Les Livres qu'il avoit publiez, sont un témoignage de sa connoissance dans le Droit. Ceux qui nous restent sont, *Lectionum subcisivarum Juris Civilis liber. Comment. in Institut. Ad legem Juliam majestatis. Disputationes Juris.* Des mariages clandestins; & des Notes sur le Droit Canon. Antoine le Conte mourut à Bourges en 1577. & fut enterré dans l'Eglise de saint Hippolyte, près du celebre Duaren. Ainsi le Ciel permit que ces deux sçavans hommes, qui n'avoient pû s'accorder pendant leur vie, reposassent ensemble après leur mort. M. de Thou fait son éloge après Cujas. Quoi qu'il fût naturellement paresseux, il n'a pas laissé de beaucoup travailler pour la correction du Texte du Droit Civil & Canonique. Les Oeuvres de Contius ont été imprimez en un volume *in quarto*, par les soins de Merille. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. lib.* 2. De Thou, *Hist. &c. Bibliotheque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon *edit. Paris. in* 12. 1692. *Eloges des Hommes Illustres tirez de l'Histoire de* M. de Thou, *par* Antoine Teissier, *edit. Utrech, in* 12. 2. *Partie* 1696.

CONTENSON, (Vincent) d'Aurillac en Auvergne, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, est entré dans cet Ordre, vers l'an 1656. & mourut à Creil dans le Diocese de Beauvais où il prêchoit, le 27. Decembre 1674. Il étoit bon Theologien, & zelé Predicateur. Il a fait un Ouvrage intitulé *Theologia mentis & cordis*, dans lequel il a joint le dogme à la morale. Il a été imprimé en 9. volumes *in* 12. & en deux volumes *in folio* à Lyon en 1681. & 1687. M. Du Pin, *Bibl. Univ. des Aut. Eccl. XVII. siecle.*

CONTESSA, c'est une petite Ville de la Turquie en Europe, dans la Macedoine, sur le Golfe de Contessa, à l'embouchure de la riviere de Stronoma, entre la ville de Libanova & celle de Calava. * Maty, *Diction.*

CONTESSA (le Golfe de) anciennement *Sinus Strymonicus*. Grand Golfe de l'Archipel, renfermé entre la Presqu'isle de Monte Santo, & les côtes de la Macedoine & de la Romanie. Il prenoit autrefois son nom de la riviere de Strymon, qu'on nomme aujourd'hui *Stronona*; maintenant il le prend de la petite ville de Contessa. * Maty, *Diction.*

CONTI, Famille. La Famille des CONTI de Rome: noble & ancienne, a produit divers Cardinaux. BONIFACE CONTI, Cardinal, Evêque d'Alby, vivoit vers l'an 1050. Il fut honoré du Chapeau de Cardinal par le Pape Leon IX. & se trouva à la mort de Victor II. en 1507. On ignore le temps de la sienne. JOURDAIN Conti, né à Terracine, se signala dans divers emplois. Il fut Vice-Chancelier de l'Eglise, sous le Pontificat d'Alexandre IV. & d'Urbain IV. qui le créa Cardinal Diacre du titre de saint Côme & saint Damien. Il eut le Gouvernement de la Campagne de Rome, & il mourut en 1269. FRANÇOIS Conti, Cardinal, Archevêque de Consa dans le Roiaume de Naples, reçût le Chapeau de Leon X. le 1. Juillet de l'an 1517. & mourut en 1521. si pauvre, qu'il ne laissa pas même de quoi pouvoir fai-

re les frais de son enterrement. JEAN-NICOLAS Conti Evêque d'Ancone, fut créé Cardinal le 14. Janvier 1664. par Alexandre VII. resida toûjours à Ancone, n'en étant sorti que pour les Conclaves, & y mourut le 27. Janvier 1698. âgé de 81. an. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, *Hist. des Card.*

CONTI, (Lucio) Cardinal, dans le XV. siecle, fut mis dans le sacré College, par le Pape Jean XXIII. le 6. de Juin de l'an 1411. Il se trouva au Concile de Constance, & fut depuis envoïé Legat à Boulogne par le Pape Eugene IV. Lucio Conti s'y fit des affaires fâcheuses; car aïant été accusé d'animer sous main quelques puissantes familles, pour affoiblir les forces de la ville, il pensa perir dans une conjuration. Il se retira à Imola, d'où il revint apparemment à Boulogne; car Onuphre dit qu'il y mourut le 9. Septembre de l'an 1437. * Blondus, *dec.* 3. *liv.* Ciaconius. Onuphre, &c.

CONTIGLIANO, anciennement *Cutilium*, *Cutilia*, *Cutilia*, Bourg d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans le Duché de Spolete, à trois lieuës de Rieti, du côté du Couchant, sur le bord du Lac de Contigliano, que les Anciens nommoient *Cutilia Aqua*, & où ils disent qu'il y avoit une isle flotante chargée de bois. * Maty, *Dillion.*

CONTINENTS, Heretiques. *Cherchez* ENCRATITES.

CONTINENT, est le nom que les Geographes donnent à ces grandes parties de la terre, que l'on distingue des isles, qui sont considérées comme des pieces détachées. Selon la connoissance que les dernieres navigations nous donnent de la disposition du Globe de la terre, on peut compter quatre Continents, dont il n'y en a que deux qui nous soient bien connus. Le premier est celui qui est appellé l'ancien Continent, & qui comprend l'Europe, l'Afrique, & l'Asie, trois grandes parties du monde tellement jointes ensemble, qu'on peut passer de l'une à l'autre sans traverser aucune mer. Il est environné de toutes parts de l'Ocean, que l'on appelle Oriental, Occidental, Septentrional, & Meridional, & renferme presque tout nôtre Hemisphere. Le second est le nouveau Continent, qui contient l'Amerique, & fait environ la moitié de l'autre Hemisphere. On l'appelle nouveau Monde, parce qu'il a été découvert dans le XV. siecle. Le troisiéme Continent, que l'on appelle Continent Septentrional ou Arctique, est de peu d'étenduë en comparaison des deux precedens, & comprend la Groënlande, l'isle d'Islande, les Terres de Spitzberg, la nouvelle Zamble, & la Terre de Jesso. Le quatriéme Continent, que l'on nomme Meridional ou Austral, contient la nouvelle Guinée, la nouvelle Zelande, la nouvelle Hollande, & plusieurs autres Terres dont on n'a encore découvert que les rivages.

CONTIUS *Cherchez* CONTE.

CONTOBABDITES, certains Heretiques, qui s'éleverent contre l'Eglise, dans le VI. siecle. Ils suivoient les erreurs des Theodosiens, & refusoient de se soûmettre aux Evêques de l'Eglise. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 49. Prateole, *au mot Conteb*

CONTON. *Cherchez* COTTON.

CONTUMELIOSUS, Evêque de Riez, vivoit dans le VI. siecle. On dit qu'aprés avoir assisté aux Synodes de Carpentras & de Vaison, tenus environ l'an 527. & aprés avoir paru avec reputation dans diverses Assemblées Ecclesiastiques, il fut accusé d'être tombé dans des desordres si grands, que les Evêques de sa Province se virent contraints de le déposer dans un Concile assemblé exprés contre lui l'an 534. S. Cesaire d'Arles, un des plus celebres Prelats de son siecle, y présida, & en écrivit au Pape Jean II. qui par sa réponse approuva la déposition de Contumeliosus, & ordonna qu'il seroit mis dans un Monastere, & que l'on éliroit, pour gouverner son Diocese, un Visiteur, qui ne feroit point d'Ordination, & ne se mêleroit point du Temporel. Ce Pape écrivit la même chose au Clergé de Riez, & à tous les Evêques des Gaules, dans ses Epîtres 4. 5. & 6. Depuis, Contumeliosus appella de sa déposition au Pape Agapet, successeur de Jean, qui en écrivit à saint Cesaire. * Agapet, *in ep.* 6. *&* 7. *T. VI des Conc* Simon Barthel. *Hist. des Evêques de Riez.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tome III. p.* 936. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VI. siecle.*

CONTY, en Latin, *Contiacum*, Bourg de France, dans l'Amienois en Picardie, avec titre de Principauté, est situé sur la petite riviere de Celle à quatre ou cinq lieuës d'Amiens, & un peu moins de Crevecœur & de Montdidier. * Sanson.

CONTY, Maison. Le Bourg de Conty a eu autrefois des Seigneurs particuliers; & c'est par eux qu'il est entré dans la Maison de Mailly, & ensuite dans celle des Princes de Bourbon. *Isabelle* Dame de Conty, qui vivoit sur la fin du XIV. siecle, épousa COLARD de Mailly, dit *le Jeune*, dont elle eut JEAN de Mailly, Seigneur de Conty, mort en 1432. lequel laissa entre autres enfans, FERRY I. pere d'ADRIEN, qui mourut en 1518. Et ADRIEN, aïant eu de *Jeanne* de Berghes, FERRY de Mailly, II. du nom, Seigneur de Conty, &c. qui épousa en 1511. *Loüise* de Montmorency, fille de *Guillaume*, & sœur d'*Anne*, Connêtable de France, dont il eut *Jean* de Mailly, mort au siege de Naples en 1528. âgé de 16. ans. *Loüise*, Abbesse de la Trinité de Caën, & *Magdelaine*, Dame de Conty, qui épousa CHARLES Sire de Roye & de Muret, Comte de Roucy, dont elle eut le 24. Février 1535. ELEONOR de Roye, qui porta la Seigneurie de Conty dans la Roïale Maison de Bourbon, par son mariage avec Loüis de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, &c. qu'elle épousa le 22. Juin de l'an 1551. & en eut entr'autres enfans, *François* de Bourbon, Prince de Conty, mort sans posterité en 1614. Aprés lui Armand de Bourbon, l'un des fils d'Henri II. Prince de Condé, prit le nom de Conty. Il mourut en 1666. laissant *Loüis-Armand* de Bourbon, Prince de Conty, né en 1661. mort en 1685. & FRANÇOIS-LOÜIS Prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conty, qui se signala par sa bravoure & par sa generosité dans les dernieres guerres, mort le 22. Fevrier 1709. laissant de *Marie-Therese* Bourbon-Condé, LOÜIS-ARMAND Prince de Conty. *Voiez* BOURBON-CONTY & ARMAND de Bourbon Prince de Conty.

CONTZEN, (Adam) Jesuite, natif de Montjoye dans le Duché de Juliers, sçavoit les Langues sçavantes, & principalement l'Hebraïque, la Syriaque, la Chaldaïque & la Grecque, qu'il enseigna avec beaucoup de reputation dans le College de Munich. Il remporta des avantages considerables sur les Protestans dans les disputes particulieres, & fut felicité plus d'une fois de ces triomphes par le Cardinal Bellarmin. Le P. Adam Contzen eut la conduite de diverses Maisons de sa Compagnie pendant quinze ans, & mourut à Munich le 19. Juin de l'an 1635. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon. *Commentaria in Evangelia Epist. D. Pauli ad Romanos Et ad Corinthios. Defensio Lib. Card. Bellarmini, de Gratia primi hominis; & de peccato De heresion incremento De pace Germania. Jubilaum Jubilaorum Politicorum. lib. X. &c* * Alegambe, *de Script. Societ. J.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.*

CONVENANT, (*Convenant*, en Anglois, *Alliance*) Confederation faite en Ecosse l'an 1638. pour introduire une nouvelle Liturgie, & pour changer les ceremonies de l'ancienne Religion. Ce Convenant comprenoit trois chefs principaux, dont le premier étoit un renouvellement du serment que leurs ancêtres avoient fait, de défendre la pretenduë pureté de la Religion, & les droits du Roi contre l'Eglise de Rome, & d'adherer inviolablement à la Confession de Foi qui fut dressée l'an 1580. & confirmée par les Etats Generaux d'Ecosse l'an 1581. Le second chef contenoit un précis de tous les Arrêts des Etats Generaux, faits pour la conservation de la Religion PrétenduëReformée à leur maniere, tant pour la discipline que pour la doctrine. Le troisiéme portoit obligation de condamner le gouvernement Ecclesiastique par les Evêques, & de s'opposer à tout ce qui seroit contraire à leur Confession de Foi. Le Roi d'Angleterre condamna ce Convenant comme temeraire, & tendant à rebellion. Les Confederez, c'est-à-dire, ceux qui étoient du Convenant, continuerent leur ligue: ce qui divisa le Roïaume en deux Partis, sous le nom de *Confederez* & de *Non-confederez.* L'an 1643. ce Convenant fut reçû & signé par les Etats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. On appella le Convenant du Roi, celui que le Roi permit en 1638. avec quelques restrictions, que les Confederez les plus rigides ne vou-

lurent point accepter. * Salmonet, *Hist. des Troubles de la Grand Bretagne*.

CONVENTION, est le nom que les Anglois donnent à l'Assemblée extraordinaire du Parlement, qui se tient sans Lettres Patentes du Roi. Les Anglois rebelles en tinrent une contre Charles I. & en ont aussi tenu une autre en l'année 1689. après la retraite du Roi Jaques II. en France. Le Prince & la Princesse d'Orange furent appellez par la Convention, pour occuper la place du Prince & de la Princesse legitime, que la revolte de leurs sujets avoient obligez de se retirer. La Convention fut aussi-tôt convertie en Parlement par le Prince d'Orange. *Memoires du temps*.

CONVERSANO, en Latin *Conversa*, *Conversanum*, & *Cupersanum*, Ville d'Italie dans le Roïaume de Naples, & dans la Terre de Bari, avec titre de Comté, à la Famille de Aquaviva, & Evêché suffragant de Bari. Elle est peu considerable, & est située à quatre ou cinq milles de la mer Adriatique, du côté de Monopoli & de Médugno. * Le Mire, *Geogr. Eccl.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.*

LA CONVOYE, Riviere du Vendômois dans la Beausse, qui ne croit & ne se trouble presque jamais, en quelque temps que ce soit: lorsque cela arrive, c'est, dit-on, un signe de peste & de famine. * André du Chêne.

CONWEY, Ville d'Angleterre. *Cherchez* ABERCONWAY.

CONWEY, Riviere de la Principauté de Galles en Angleterre. Elle coule dans le Comté de Carnavan, le long des confins de celui de Denbigh, & se décharge dans la mer d'Irlande à Aberconway. Maty, *Diction.*

CONZA ou CONSA, *Compsa*, Ville d'Italie dans le Roïaume de Naples, avec titre d'Archevêché, est située au pied des monts Appennins, vers la source de l'Ofante, dans la Province de la Principauté Ulterieure, & vers les confins de la Citerieure. C'étoit le païs des anciens *Hirpins*. Consa est peu considerable. On y celebra en 1597. un Synode dont nous avons les Ordonnances. * Leand. Alberti.

CONZAGUE, ou CONZUQUE, Ville de l'isle de Niphon, la principale des isles du Japon. Elle est dans le Quartier de Quanto, au Septentrion Occidental de la ville d'Yendo. Elle est Capitale d'un petit Royaume, qui porte son nom. Maty, *Diction.*

COOI. *Cherchez* COLLE.

COOLS, (Jean) Prédicateur celebre de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il nâquit le 25. Novembre de l'an 1548. Dès qu'il fut sorti de l'enfance, il se consacra à Dieu dans l'Ordre de saint Augustin à Louvain, & alla faire profession à Middelbourg en Hollande. Ensuite il étudia avec beaucoup de soin, & devint un des plus habiles Prédicateurs de son temps. Mais les guerres civiles du Païs-Bas en aïant éloigné les Religieux, le P. Jean Cools fit un voïage en Espagne, & ne revint dans sa Province qu'après que le calme y eut été rétabli. Les Protestans y avoient ruiné les Monasteres. Jean Cools travailla très-utilement pour la réparation de ceux de son Ordre, où son merite l'éleva aux principales charges. Il prêcha quarante ans de suite, & mourut en 1612. âgé de 64. ans. Ses Ouvrages n'ont pas été publiez. * Curtius, *in Elog.* Herrera, &c.

COOPER (Antoine Ashley) de Wimborn saint Gilles, dans le Comté de Dorset en Angleterre, Baronet, ayant donné beaucoup de marques de son attachement inviolable au Roi Charles I. son Souverain; & beaucoup contribué par sa prudence & par ses conferences avec le General Monck, au rétablissement de Charles II. fut fait Baron du Roïaume, en récompense de ses services, sous le titre de *Lord Aashley de Wimbourg Saint Giles*: il fut créé ensuite Chancelier de l'Echiquier de Sa Majesté, Commissaire de la Thrésorerie, & Lieutenant du Comté de Dorset. Quelques années après il fut fait Lord Cooper de Paulet, & Comte de Shaftsburi. Il eut trois femmes. 1. *Marguerite*, fille de *Thomas* Lord Coventri, qui fut quelque temps Garde du grand Seau d'Angleterre. 2. *Françoise*, fille de *David* Comte d'Exeter; il n'eut point d'enfans de l'une ni de l'autre. 3. Sa troisiéme femme fut *Marguerite*, fille de *Guillaume* Lord Spencer, de laquelle il eut *Antoine*. Celui-ci épousa *Dorothée*, troisiéme fille de *Jean*, Comte de Rutland, de laquelle il eut deux fils *Antoine* & *Jean*. Le Comte de Shaftsburi fut aussi fait Grand Chancelier d'Angleterre, emploi dont il s'acquitta à la satisfaction de tout le monde. Le Clerc, *Bibl. curieuse tome* 7.

COORNHERT, Auteur Hollandois au XVI. siecle. *Cherchez* KOORNHERT.

COOS. *Cherchez* Co.

COP, (Guillaume) Medecin natif de Bâle, a vécu en France, sous le regne de Loüis XII. & de François I. vers les années 1530. & 1540. & fut même Medecin de ce dernier. Il composa divers Ouvrages, & traduisit le Traité de Galien, *De locis affectis*, celui d'Hippocrate, intitulé, *Præsagiorum Lib. III. De ratione victus*, de Paul Eginete, &c. * Gesner, *in Biblioth.* Pantaleon, *l.* 3. *Prosopogr.* Pierre Castella, *in vit Medic.* Ramus, *Orat. de Basil* Vander Linden, *de Scrip medic* Melchior Adam, *in Vit Germ Medic &c.*

COP, (Nicolas) Professeur dans le College de sainte Barbe, fut élû Recteur de l'Université de Paris, le 10. Octobre de 1533. Ayant fait un Sermon aux Mathurins, le jour de la Toussaints, il fut déferé par les Cordeliers, comme ayant avancé dans ce Sermon des propositions heretiques. Ces Religieux s'étant addressez au Parlement & non à l'Université, Cop s'en plaignit dans l'Assemblée de l'Université tenuë aux Mathurins le 19 Novembre, & nia qu'il eût avancé ces propositions à l'exception d'une seule. Il demanda que l'Université intervint & se plaignit de l'injure qui lui avoit été faite. Il y eut beaucoup de bruit dans cette Assemblée. Cependant il y fut arrêté que l'Université étoit fâchée de l'injure qui avoit été faite à son Corps, en déferant son Recteur à un Tribunal superieur, sans en avoir parlé à l'Université, & que ses accusateurs seroient citez au Tribunal de l'Université; mais le Recteur n'osa conclurre, parce que les Doyens des Facultez de Theologie & de Droit s'opposerent à la conclusion. Cop craignant d'être emprisonné se cacha & s'enfuit ensuite à Bâle. Quand l'Université sçut qu'il s'étoit retiré, & que le bruit se fut répandu que son pere Cop, Medecin du Roi, étoit soupçonné d'être dans les sentimens nouveaux, & que Cop étoit ami de Calvin, qui logeoit alors au College de Fortet; elle n'insista plus pour sa défense, & établit par *interim* Arnoul Monart Procureur de l'Université, pour recevoir les sermens jusqu'à ce qu'il y eût un Recteur élû. Egasse du Boulay, *Hist de l'Université Tom VI*

COPA, Ville d'Asie, près des Palus Meotides, ou mer de Zabache. Elle est située sur une riviere de ce nom, que les Auteurs nomment diversement; & elle est au-dessous de Cagia sur la même riviere, qui a sa source dans la Circassie, près de Tzercas. * Sanson.

COPENHAGUE. *Cherchez* COPPENHAGUEN.

COPERNIC, (Nicolas) celebre Mathematicien, Philosophe & Medecin, dans le XVI. siecle, nâquit à Thorn, ville de la Prusse Royale, le 19 Février de l'an 1473. & étudia dans son païs en Philosophie & en Medecine, où il réüssit très-bien. Il s'appliqua encore à l'étude de la Langue Grecque; mais sur tout aux Mathematiques, & à l'Astronomie en particulier. Pour s'en instruire à fonds, & dans l'intention de consulter les meilleures Maitres de son temps, il entreprit de voyager, & s'arrêta fort long-temps à Boulogne en Italie. Ensuite il passa à Rome, où il fut Professeur en Mathematiques, & retourna en son païs, où Luc Watzelrod, son oncle maternel, lui donna un Canonicat dans l'Eglise de Warmie, dont il étoit Evêque. Ce fut alors que Copernic publia son Livre *de motu octava Sphera*; établissant son Systême du Soleil immobile, & du mouvement de la Terre. C'est ainsi qu'il a renouvellé l'ancienne opinion du Philosophe Aristarque de Samos, & qu'il a soutenu, après lui & après beaucoup d'autres Philosophes, que la terre étoit mobile, & que sa situation n'étoit pas dans le centre de l'Univers. Le Cardinal de Cusa avoit agité & défendu cette opinion quelque temps avant Copernic; mais Copernic a eu l'honneur de l'invention de ce systême, parce qu'en effet, il l'a rectifié, & a mis ses partisans en état de rendre raison des mouvemens & des phenomenes celestes. Son sentiment fut d'abord suivi avec chaleur par Rheticus, Rothmanus, Lansberge, Kepler, & Galilée; & dans le XVII. siecle par Descartes, Gassendi, & le Comte de Pagan. Copernic place le Soleil au centre du monde, &

le fait immobile. Mercure, qui est la Planette la plus proche du Soleil, fait son mouvement autour de cet astre en l'espace de trois mois. Venus se meut aussi autour du Soleil dans un cercle qui enferme celui de Mercure, & fait sa révolution en sept mois & demi. La terre fait aussi son mouvement autour du Soleil dans un cercle qui environne celui de Venus; & ce mouvement s'accomplit en un an. Elle en a encore un autre qui se fait en 24. heures autour de son axe; & c'est par ce mouvement qu'on explique le jour & la nuit. La Lune tourne autour de la terre en 27. jours ou environ. Mars se meut & fait son circuit dans un quatriéme cercle qui embrasse celui de la terre, a le Soleil pour centre. Sa revolution se fait à peu prés en deux ans. Jupiter est situé au-dessus de Mars, & fait son mouvement autour du Soleil, en douze ans ou environ. Saturne est la plus élevée de toutes les Planettes, & fait aussi son circuit autour du Soleil, dans l'espace d'environ trente années. Au-dessus du cercle de Saturne, Copernic place le Ciel des Etoiles, qui est immobile, selon sa pensée. Pour reprendre ce systême en peu de mots, le Soleil immobile est placé au centre du monde. Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter & Saturne, font leurs mouvemens dans six cercles autour du Soleil. Mais la terre a un autre mouvement autour de son axe; & la Lune fait son circuit autour de la Terre. Par ce systême on évite la difficulté qu'il y a d'expliquer le mouvement journalier du Soleil dans un espace immense, & avec une rapidité inconcevable.

Quoi-que Copernic place le Soleil immobile au centre du monde, ensorte qu'il ne change pas de lieu pour en occuper un autre, neanmoins ses Sectateurs lui donnent un mouvement circulaire autour de son axe, & disent que cette revolution se fait en 27. jours. Ils établissent ce mouvement, pour expliquer les apparences des taches qu'on a découvertes sur le corps de cet Astre, avec des Telescopes, ou Lunettes de longue vûë, parce que ces taches changent de situation pendant 27. jours. A l'égard de la Terre, Copernic lui donne trois mouvemens; le premier, qu'elle fait en un jour; le second, qu'elle fait en un an; & le troisiéme, qui tient toûjours l'axe de la Terre dans une même position. Le mouvement journalier, est la revolution que fait la Terre vers l'Orient en 24. heures sur son propre axe: ensorte que la partie de la Terre, qui regarde le Soleil, est éclairée, & l'autre est dans l'obscurité. Le mouvement annuel, est celui que la Terre fait sous les Signes du Zodiaque, lors qu'entre Venus & Mars, elle fait son cours autour du Soleil dans l'espace d'une année. Le troisiéme mouvement sert pour rendre raison des differentes saisons, & de l'inégalité des jours dans les differens climats. Voilà le systême de Copernic, que la plûpart des Sçavans soûtiennent encore par des raisons trés-solides, quoiqu'il ait été rejetté par des Decrets de l'Inquisition de Rome. Ce grand homme, aprés son systême, publia encore son Ouvrage *De revolutionibus*, & mourut le 24. Mai en 1543. âgé de 70. ans. Martin Cromer, depuis Evêque de Warmie, fit graver une épitaphe sur le tombeau de Copernic en 1581. * Gassendi, *in Vita Copernici*. Ticho Brahé, *Orat. de Math.* Ismaël Boüillaud, *in Proleg. Astron. Philosoph.* Paul Jove, *in Elog. doct. c. ult.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Philos.* Lorenzo Crasso, *Elog. de gli. Huom Letter, &c.* Voïez aussi Plutarque, *de Plac. Phil. l. 3. c. 13.*

COPHTES, ou COPTES, c'est le nom des Chrétiens Jacobites, ou Monophysites d'Egypte. On croit qu'il vient d'*Ægyptos*, parce que la plus grande partie des Chrétiens d'Egypte, depuis Dioscore Patriarche d'Alexandrie persisterent dans cette erreur, qu'il n'y a qu'une Nature en JESUS-CHRIST, & que depuis que les Arabes se furent emparez de l'Egypte, les Chrétiens Orthodoxes en furent chassez, & qu'il n'y resta que des Jacobites. Ainsi comme les Egyptiens étoient tous Jacobites, ils furent appellez Copthes ou Egyptiens, & ce avec d'autant plus de raison, qu'ils perdirent en peu de temps l'usage de la Langue Grecque, & qu'ils firent le service divin comme ils le font encore en Langue Egyptienne, quoi-que mêlée de termes Grecs & écrite en caracteres Grecs. Ils ont leur Patriarche, qui prend le titre de Patriarche d'Alexandrie, qui gouverne toute les Eglises Coptes d'Egypte. Il est different du Patriarche Grec des Melchites, à l'exception de l'heresie des Monophysites. Ils conviennent avec les Grecs sur tous les points de la Religion, même sur les sentimens & les pratiques en quoi elle differe de la Latine, ils ont une succession non interrompuë de Patriarches depuis saint Marc, dont le sçavant Abbé Renaudot a depuis peu donné une Histoire exacte au public. Ceux d'apresent font ordinairement leur residence au Monastere de saint Macaire, environ à vingt lieuës au-de-là du grand Caire. Les Abyssins leur sont en partie soûmis pour le spirituel. Il y a dans Jerusalem quelques familles de Cophtes, qui ont une Paroisse & une petite chapelle dans l'Eglise du saint Sepulcre. Le Pape Pie IV. envoya l'an 1561. deux Jesuites à Gabriel; Patriarche des Cophtes, pour le ramener dans le sein de l'Eglise Romaine; mais ce fut inutilement. Un Patriarche des Cophtes, nommé Gabriel, envoya une Legation au Pape Clement VIII. au nom des Egyptiens & des Ethiopiens, pour reconnoitre la primauté de l'Eglise Romaine. Le Cardinal Baronius en a inseré la Relation à la fin du VI. Tome de ses Annales. M. de Thou, & quelques Auteurs modernes & Protestans, ont crû que cette Legation étoit imaginaire, parce que Meletius Patriarche d'Alexandrie de la communion Grecque la desavoüa. Mais cette difficulté n'est d'aucune consideration, parce que le Patriarche des Cophtes, qui prend le nom de Patriarche d'Alexandrie, est different du Patriarche Grec de cette ville. Cette Legation est appuyée sur les Lettres d'un autre Patriarche des Cophtes nommé Matthieu, écrites au Pape Urbain VIII. dans lesquelles il est fait mention de ce Patriarche Gabriel. * Leo Allatius, *de perp. consensu. l. 3. c.* 8. Chytræus. Sponde, *Annal.* De Thou, *Hist.* M. Arnauld, *Perpet. l. 2. c. 3. p.* 123. M. Simon, *Histoire Critique de la créance & des coûtumes des Nations au Levant*, c. 10. Renaudot, *IV. Tome de la Perpetuité de la Foi, & Hist. Patr. Alex.*

COPIAPO, Riviere de l'Amerique Meridionale. Elle coule sur les confins du Perou & du Chili, dans la Vallée de Copiapo, qu'on dit être si fertile en grains, qu'elle produit trois cens pour un. Copiapo a sa source dans les Andes, au pied d'une Montagne, qui vomit des flammes, & qu'on appelle le *Volcan de Copiapo*, & elle se décharge dans la Mer Pacifique, auprés d'une petite Ville du Chili, qui porte aussi le nom de *Copiapo*, ou de *Porto de Copiapo*. * Maty, *Diction.*

COPIN & Quintin, Chefs des Heretiques nommez *Libertins*, s'efforçoient de répandre leurs erreurs dans le Brabant & dans la Hollande, environ l'an 1525. * Prateole, *au mot Libert.* Florimond de Remond, *l. 2. c. 16. num.* 4. Gautier, *en la Chron. XVI. siecle, c.* 6. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 25. *Voiez* LIBERTINS & QUINTIN.

COPPENHAGUEN ou COPPENHAGUE, Ville de l'isle de Zelande ou Zelant, est la Capitale du Royaume de Danemarck, & celle où le Roi fait ordinairement sa demeure. Elle est appellée Coppenhafen, Kiobenhaven ou Copinhafen par les naturels du païs; Coppenhaven, par les Allemans; & *Hafnia*, par ceux qui écrivent en Latin. Coppenhaguen est située sur le détroit d'Oresund, avec un bon port & une citadelle considerable. C'est une ville moderne. Absalon Huido ou Hues, Archevêque de Lunden, & Evêque de Roschildt, qui vivoit dans le XII. siecle, vers l'an 1165. fit bâtir une forteresse contre les Pirates, dans l'endroit où est aujourd'hui Coppenhaguen, & cette forteresse fut appellée de son nom *Axel-Hues*. Quelque temps aprés, divers pêcheurs se bâtirent des cabanes à l'entour; & ensuite les plus riches y éleverent des magasins & des maisons, pour y recevoir les marchands qui y venoient acheter leur poisson, dont ils faisoient un trés-grand commerce. On nomma ce lieu *Kopman Haffen*, c'est-à-dire, port des Marchands. Ce commerce y attira encore d'autres Habitans, à qui Jacques Evêque de Roschildt donna des Privileges en 1254. Dans la suite, par les soins des Rois de Danemarck, cette ville est devenuë extrémement considerable. Aujourd'hui elle l'est beaucoup par son grand commerce. Elle est divisée en deux parties, par un grand bras de mer. La plus petite, qui est l'isle d'Amagger, est fortifiée par un château avec de larges fossez à fond de cuve, & par de hautes murailles; elle renferme aussi le lieu où l'on bat la monnoye, la Bourse & l'Arcenal, qui est un des plus beaux de l'Europe. C'est en ce lieu que l'on montre cet admirable Globe

celeste qui a six pieds de diametre, & qui est un des plus curieux Ouvrages de Ticho Brahé. De cette partie de la ville on passe dans l'autre par divers ponts, sur ce bras de mer ou canal. Les ruës y sont larges, & on y trouve par tout de grands magasins. Les principales Eglises de Coppenhaguen, sont saint Nicolas, le saint Esprit & Nôtre-Dame, toutes possedées par les Lutheriens. C'est dans celle-ci qu'on fait la ceremonie du couronnement des Rois de Danemarck. On voit encore de ce côté le beau port, la citadelle, le château de Taillebote, qui est proprement la Doüane, & l'Université. Elle fut fondée par Christierne I. qui lui obtint, vers l'an 1474. ou 1478. du Pape Sixte IV. les mêmes privileges dont joüit celle de Boulogne en Italie. En 1658. Charles Gustave Roi de Suede entra du païs de Holstein dans l'isle de Funen, faisant traverser son armée sur la glace, & contraignit le Roi de Danemarck de faire un Traité desavantageux avec lui. L'année d'après, ce même Prince assiegea vainement Coppenhaguen Pontanus cité par Sponde parle d'un Concile assemblé en 1425. en cette ville, pour la reforme des mœurs. * Pontanus, *Histoire de Danem.* Bertius, *in Comment. Germ. l.* 3. Cluvier. Mercator. Puffendorf, *Introd. &c.*

COPPENIUS ou COPPEN, (Barthelemi) Theologien Protestant, étoit de Rostock, ville d'Allemagne dans le Meckelbourg, où il nâquit le 6. Janvier de l'an 1565. Il étudia à Bâle, à Geneve, & ailleurs; & s'étant rendu habile dans les Langues, & principalement dans l'Hebraïque, dans la Grecque, & dans la Theologie, il enseigna long-temps à Heidelberg, où il mourut subitement le 23. Mai de l'an 1617. Il avoit traduit de Grec en Latin Oecumenius sur les Epîtres Catholiques, & on publia après sa mort des Notes sur les Pseaumes. * Melchior Adam, *in vit. Theol. Germ.*

COPPOLA, (François) Comte de Sarno, étoit d'une noble & ancienne famille de Naples. Ses parens ne lui laisserent que fort peu de bien; mais ayant entrepris de trafiquer sur mer, il acquit de si grandes richesses, qu'il acheta le Comté de Sarno. Sa réputation le fit connoître de Ferdinand I. Roi de Naples, lequel après s'être associé avec lui dans son trafic, le fit venir en Cour, & l'éleva aux premieres dignitez. Mais Coppola abusant de l'autorité qu'il avoit, & emporté par une ambition déreglée, forma une conspiration contre la personne du Roi, & excita une guerre civile, qui fut cause de sa perte. Il fut convaincu d'avoir conjuré contre son Souverain, & condamné par les Barons à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé le 15. jour de Mai de l'année 1487. * Du Puy, *Hist. des Favoris.*

COPPONIUS, Chevalier Romain, & Intendant *Procurator* de Judée, fut le premier qui exerça cette commission, & qui fut envoyé dans cette Province par Auguste l'an 6. de J. C. Ce fut dans le temps que Quirinus Gouverneur de Syrie eut ordre de passer aussi en Judée, pour y vendre les biens d'Archelaüs, & pour y faire une seconde fois le dénombrement general, & l'estimation des biens, sur laquelle se devoit regler le tribut que les Juifs payoient aux Romains. * Josephe, *l.* 18. *des Antiq. c.* 1. & 3. Usser, *in Annal.*

COPRANITZ ou CAPRONCZA, *Copranitza*, ville d'Esclavonie, avec une bonne forteresse sous la domination de la Maison d'Autriche. Elle est située à deux lieuës du Drave, à quatre ou cinq de Varadin, & autant de Canise. Copranitz est aujourd'hui un des Boulevarts des Etats Hereditaires de la Maison d'Autriche, contre les courses des Turcs. * Sanson.

COPRINIAC, étoit une ancienne place du Diocese de Bourdeaux, ou des Dioceses suffragans; car on ne sçait pas bien, en quel lieu elle étoit située. Gerard de Malemort Archevêque de Bourdeaux y tint un Synode l'an 1255. & Pierre de Roscidaval son successeur en 1260. Quelques Auteurs prennent ce Copriniac pour *Compriniacum*, qui est Cognac sur la Charante en Angoûmois, selon l'interpretation de Laurent Bouchel & de Sponde, où le même Gerard de Malemort tint un Synode l'an 1238. * Sponde, *A C* 1238. *n.* 7.

COPROGLI PACHA, (Mahomet) Grand Visir pendant la minorité de l'Empereur Mahomet IV. étoit fils d'un autre Coprogli, fils d'un Marinier, ou, selon quelques-uns d'un Gentilhomme François, qui ayant été attaqué sur mer par un Corsaire Turc, perdit la vie dans un combat; après lequel, son fils âgé de dix ou douze ans fut fait esclave, & conduit en Chypre. Le Bacha de cette isle ayant connu la gentillesse de l'esprit du jeune Coprogli, & son inclination pour les armes, il le fit élever avec grand soin, & le mena ensuite à la guerre de Perse, où il signala sa valeur; ce qui obligea l'Empereur Achmet à lui donner un Timar (qui est une espece de Fief ou de Commanderie) & une charge très-considerable dans la milice; dans laquelle son fils Mahomet Coprogli lui succeda, quoique très-jeune, & contre la coûtume ordinaire des Turcs. Dans la suite son merite personnel, & sa bonne mine soûtinrent avantageusement à la Cour la réputation qu'il s'étoit acquise à la guerre; & par la faveur d'Uglan-Kislar-Agasi, Chef des Eunuques du Serrail, il obtint le Gouvernement de Baruth, & ensuite celui d'Alep. Le Grand Visir Achmet l'accusa de plusieurs crimes, & le fit emprisonner, dans le dessein de le faire mourir: mais il en arriva tout autrement; car ce méchant Ministre fut tué, & l'Empereur Ibrahim fut étranglé peu de temps après en 1648. Alors le jeune Mahomet fut élevé sur le Thrône sous la conduite de la Sultane Zaime sa mere, qui fut declarée Regente de l'Empire pendant sa minorité. Cette Princesse qui connoissoit le merite de Coprogli, le fit sortir de prison, & lui fit donner la dignité de Grand Visir en 1649. Ce prudent Ministre s'appliquant d'abord à bien établir sa grandeur, eut de la complaisance pour les Grands, de la clemence pour le peuple, & rendit également justice à tout le monde. Pour lors, seur de son autorité, il rétablit plusieurs Loix utiles, & travailla puissamment pour le bien de l'Etat, & pour la gloire de son Prince, qui pendant sa minorité soûtint plusieurs guerres civiles & étrangeres, & conquit une partie de la Transsylvanie. Coprogli mourut à Andrinople l'an 1663. regretté du Sultan & du peuple: ce qui est fort extraordinaire dans l'Empire Ottoman, où les Ministres ne meurent gueres d'une mort naturelle. * *Hist. des Grands Visirs.*

COPROGLI PACHA, (Achmet) Grand Vizir, succeda en 1663. à son pere Mahomet Coprogli en la dignité de Grand Vizir, n'ayant encore que vingt-deux ans. Son pere lui remit le Sceau de l'Empire en mourant, & Mahomet le lui laissa, à la sollicitation de la Sultane-Mere Validé, & contre le sentiment de tous les Bachas, qui voulurent inutilement en faire nommer un autre. Lors qu'il se vit élevé à cette haute dignité, se servant des avis que son pere lui avoit donnez, il se fit estimer également dans le Divan & dans l'armée. Après avoir résolu de continuer la guerre de Candie, il se mit en état de finir auparavant celle de Transsylvanie. Il envoya du secours à la Canée, & étant ensuite allé en Hongrie, il y prit Neuhausel, le Fort de Serin qu'il fit raser, & la petite Gomore. Son courage parut principalement à la journée de saint Godard, où ce jeune General, après avoir fait tout ce qu'un grand Capitaine pouvoit faire en cette occasion, pour vaincre l'obstination de ses troupes, & pour les obliger de combattre, tua par une hardiesse inoüie, à la tête de son armée rebelle, trois Officiers qui ne voulurent pas lui obéir. Enfin rebuté de la lâcheté de ses troupes, il renouvella la paix entre les deux Empires l'an 1664. puis il retourna à Constantinople, où il reçût les applaudissemens qu'on devoit à sa valeur. En 1666. il alla en Candie, & s'en rendit maître. Il y laissa des troupes, & donna ses ordres pour la garder; après quoi il retourna à Constantinople, où son retour dissipa tous les troubles qui s'y étoient élevez pendant son absence. La forte resistance que lui firent les troupes auxiliaires de France à la prise de Candie, obligea ce Ministre de conseiller au Sultan de rechercher l'alliance de la France. Après s'être si utilement employé à l'agrandissement de l'Empire Ottoman & à la gloire de son Prince, il donna ses soins au bien public, & ôta les impôts dont le peuple étoit chargé. Ses ennemis tâchoient de rendre son ministere odieux à tout le monde. Mahomet les écouta trop facilement, & entra en soupçon de sa fidelité; mais ce Ministre l'en desabusa, par les soins extraordinaires qu'il prit, pour étouffer les conspirations, qui s'éleverent depuis dans cet Empire contre la personne du Sultan. Alors il se contenta de punir les plus coupables, & il pardonna à ses ennemis, qu'il eût pû faire mourir de son autorité. La paix de Pologne fut le dernier ouvrage de ce grand Ministre; car ses fa-

tigues continuelles, jointes à quelques attaques d'apoplexie, avoient tellement alteré sa santé, qu'il ne faisoit plus que languir depuis les derniers troubles de Constantinople. Il rétablit sa santé en se servant d'une eau de canelle au lieu de vin, dont il avoit accoûtumé de boire avec excès; mais il beut si immodérement de cette liqueur, qu'il en devint hydropique, & mourut en 1676. à Alexandrie près d'Andrinople, n'étant âgé que de 35. ans. * *Histoire des Grands Visirs.*

COPROGLI PACHA, (Mahomet) II. du nom frere d'Achmet, & fils de Mahomet I. fut fait Grand Visir sur la fin de 1689. Mustapha gendre de son pere l'avoit été depuis Achmet: c'est lui qui fut étranglé à Belgrade en Decembre 1683. en punition du mauvais succès du siege de Vienne. La promotion de Coprogli fut d'un grand augure pour les Turcs: ils se flatterent qu'il rétabliroit leurs affaires en Hongrie. En effet, à peine futil nommé qu'il s'appliqua à faire refleurir l'Empire Ottoman. Les Imperiaux furent battus à Kasaneck en Albanie le 1. jour de l'an 1690. cela donna courage aux Infideles, le Grand Visir se mit à la tête des troupes, prit Nizza & Vidiz; & pendant que Texeli tailloit en pieces quatre Regimens Imperiaux dans la Transylvanie, commandez par le General Hecesler, Mahomet emportoit Semendria l'épée à la main. Ces succès le conduisirent jusqu'à Belgrade, qu'il prit d'assaut, & où il fit passer 6000. Chrétiens au fil de l'épée, de-là il fit jetter du secours dans le Grand Varadin, Temeswar & Giula, places bloquées depuis long-temps; & ses troupes finirent l'année par les prises de Leppa, de Petri-Varadin, d'Illock & d'Orsowa, & par l'incendie de Valcowart. Une si glorieuse campagne faisoit esperer aux Turcs, que la suivante ne la seroit pas moins; mais la mort de Soliman III. en retarda les préparatifs. Coprogli paya de tête dans cette conjoncture, & fit proclamer Achmet frere du défunt, malgré ceux qui demandoient le rétablissement de Mahomet IV. Puis s'étant mis à la tête de l'armée, & ayant passé la Save, il alla attaquer les Imperiaux le 19. Août 1691. près de Salanxemen, & eut d'abord un grand avantage sur eux. Il y combattit vaillamment à la tête de ses meilleures troupes, renversa ses ennemis, & commençoit à esperer cette victoire complette, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. Cette mort ébranla les Turcs & rallentit leur vigueur. L'Aga des Janissaires soûtint pourtant encore durant plus d'une demie heure les efforts des Imperiaux, & rendit le combat douteux, mais ayant été renversé d'un coup de mousquet, les Spahis prirent la fuite. En vain les Janissaires & les Albanois voulurent-ils défendre leurs retranchemens: ils y furent forcez à la quatriéme charge. Les Allemans entrerent dans leur camp & s'en rendirent maîtres, aussi-bien que d'une partie de l'artillerie; & cette journée coûta 20000. hommes aux Mahometans. Ainsi finit Coprogli, qui auroit pu porter aussi loin que son pere & son frere la gloire des armes Ottomanes. * *Memoires du Temps.*

COPUS, (Guillaume) Medecin, natif de Bâle, a vécu en France sous le regne de Loüis XII. & de François I. Ce dernier lui fit l'honneur de le choisir pour être son Medecin; & il étoit en estime l'an 1530. & 1540. Il sçavoit les Langues, & il ne manquoit pas d'érudition. Ramus lui donna cette loüange, d'avoir été l'ornement des Medecins de son temps. Il composa divers Ouvrages & traduisit le Traité de Gallien, *De locis affectis*, celui d'Hyppocrate intitulé *Præsagiorum Lib. III. De ratione victus*, de Paul Eginette, &c. * Gesner, *in Bibl.* Pantaleon, *l. 3. Prosopogr.* Pierre Castellan, *in vita Medic.* Ramus, *orat. de Basil.* Vander Linden, *de script. medic.* Melchior Adam, *in vit. German. Medic. &c.*

COQ, nom d'un Ordre de Chevalerie, qui fut institué vers l'an 1214. par un Dauphin, en faveur de Claude Polier, Gentilhomme de Languedoc. L'origine de cette Institution vint, de ce que ce Seigneur de Polier (qui portoit un Coq dans ses armes) se trouva dans une bataille contre les Anglois, où Loüis XI. Comte de Toulouse commandoit, sous le regne de Philippe III. dit *le Hardi*, & délivra le Dauphin d'un grand péril; c'est pourquoi ce Prince, en reconnoissance de ce bienfait, institua l'Ordre du Coq, & l'en fit premier Chevalier. * Borel, *Ant. q. Gaul. & Franç.*

LE COQ, (Jean) Curé de saint Eustache à Paris en 1523. se laissa gagner par quelques Partisans des Heretiques, pour prêcher adroitement les nouvelles erreurs dans son Eglise. Il prenoit souvent occasion de déclamer contre Luther, le blâmant de ce qu'il avoit fait un Schisme dans l'Eglise; mais c'étoit dans le dessein de se conserver la réputation de bon Catholique, & d'inspirer plus seurement le venin de sa doctrine. Prêchant un jour devant le Roi François I. il cacha sous de belles expressions, une partie de la doctrine de Zuingle, touchant le Saint Sacrement; & le Roi voulut l'entendre dans son cabinet, pour s'éclaircir de la verité de son discours. Mais le Cardinal de Lorraine, frere du Duc de Guise, & le Cardinal de Tournon, désabuserent le Roi, qui paroissoit comme incertain de ce qu'il en devoit croire. Le Coq qui fut appellé dans une Conference, avec de sçavans Docteurs, fut obligé de se retracter en public, & d'éclaircir les expressions équivoques, dont il s'étoit servi dans ses Prédications. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

COQUILLART, (Guillaume) Poëte François, Official de la Ville de Reims, vivoit sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1478. Il composa divers petits Poëmes, dont nous avons un Recüeil imprimé à Paris l'an 1532. où sont *les Droits nouveaux. Le plaidoïé & le procès d'entre la Simple & la Rusée. Le Blason des Armes & des Dames, &c. Voyez* la Bibliotheque Françoise de la Croix du Maine.

COQUILLE, (Guy) Seigneur de Romenai, Procureur Fiscal dans le Nivernois, étoit sorti d'une ancienne famille de cette Province, où il nâquit à Decise le 11. Novembre de l'an 1523. de *Guillaume* Coquille & de *Jeanne* Bourgoin. Il étudia le Droit à Padouë, & frequenta le Palais à Paris, en qualité d'Avocat au Parlement. Depuis ayant été appellé dans sa Province, il eut divers emplois à Nevers, assista depuis aux Etats d'Orleans en 1560. & à ceux de Blois en 1576. & 1588. François de Cleves & Loüis de Gonzague, tous deux Ducs de Nevers, eurent beaucoup de consideration pour Guy Coquille, qu'ils employerent dans leur Conseil, qu'ils envoyerent à Cleves pour leurs affaires, & qu'ils pourveurent de la charge de Procureur Fiscal du Nivernois. Henri *le Grand* lui voulut donner une charge de Conseiller d'Etat, mais Coquille étant alors avancé en âge, & ayant beaucoup d'attachement pour sa patrie, remercia ce Monarque, & travailla à revoir les Ouvrages que nous avons de lui. Ce fut dans cette occupation qu'il mourut l'an 1603. à Nevers, en sa 80. année, où il est enterré dans la Paroisse de saint Pierre. Sa vie se trouve à la tête de ses Ouvrages, qu'on a recüeillis en deux Volumes *in folio*. Ils contiennent *des Memoires touchant la reformation de l'Etat Ecclesiastique, des libertez de l'Eglise de France, l'Histoire du Nivernois, des Coûtumes du Nivernois, &c.* * Messieurs de Thou, du Chêne, & plusieurs autres grands hommes parlent de lui avec éloge. Teissier, *Eloges des hommes Sçavans tirez de l'Histoire de Thou, édit. d'Utrecht in 12.*

COQUIMBO, Riviere de l'Amerique Meridionale dans le Chili. Elle sort du pied du Volcan de Coquimbo, qui est une de ces montagnes, qui vomissent des flammes, & après avoir traversé la Contrée de Serena, elle se décharge dans la Mer Pacifique à la Ville de la Serena. Maty, *Diction.*

CORACE, Riviere du Royaume de Naples, en Latin *Crotalus*. Elle prend sa source dans l'Apennin, aux confins de la Calabre Citerieure & de l'Ulterieure, traverse cette derniere, & se décharge dans le Golfe de Squilace, près de la petite Ville de Cantazaro. * Baudrand.

CORACOTA, fameux voleur en Espagne, ayant sçû que l'Empereur Auguste avoit promis dix mille écus à celui qui le prendroit, vint se jetter volontairement aux pieds d'Auguste, qui non-seulement lui donna sa grace, mais lui fit encore des presens. * Dion, *in Augusto.*

CORAIL ou CORAL, Plante maritime qui croît au fond de la mer. On en voit des arbrisseaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en formes d'ancres. Le Pere Bouhours dit avoir vû un collier de l'Ordre du saint Esprit, fait d'une seule piece de corail. On en trouve de rouge, de noir, de blanc, en une même branche. On en voit aussi de verd, de

de jaune, de cendré, de sombre & d'autre couleur mêlée, & dont les extrêmitez des branches paroissent visiblement n'être que du bois; les autres étant changées en corail blanc & rouge : ce qui montre qu'il se forme peu à peu d'un suc petrifiant, & qu'il ne rougit, qu'après avoir acquis sa pleine maturité, comme font les fruits. Lors que les branches sont vertes ou blanches, c'est une marque qu'il n'est pas encore mûr. Il est terrestre, rude & raboteux au sortir de la mer ; & on ne peut connoître sa bonté qu'il ne soit poli. Le rouge & le blanc sont les plus estimez. On tient que le corail est plus rouge porté par un homme que par une femme; & qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide, & tout taché ; de sorte que par le changement de sa couleur, il avertit de quelque maladie prochaine. On lui rend sa couleur en le suspendant sur du fumier, & en le couvrant de semence de moutarde, ou en le lavant avec du pain moüillé. Le corail noir est appellé par Dioscoride Antipathes. Pline dit qu'il ne s'endurcit & qu'il ne devient rouge qu'au sortir de l'eau, & que c'est un arbrisseau verd, dont les grains & les boutons sont hors de l'eau : mais il se trompe. Le Corail se tire vers le Bastion de France en Afrique, & vers l'Isle de Corse & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la mer Persique, la mer Rouge, la mer de Sicile & de Nalpes. On n'en trouve point dans l'Ocean. Le Pere Kircher dit, qu'il y a des forêts entieres de Corail dans la mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermolu. Les Japonois font plus de cas du Corail que de toutes les pierreries. En Pharmacie on se sert de Corail mis en poudre. On en fait des sirops, on en tire des teintures, & il sert à plusieurs medicamens. On dit aussi que le Corail arrête le sang, qu'il défend les maisons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais Genies. * Bouh. On le nomme en Grec & en Latin *λιθόδενδρον*. *Lithodendrum* comme qui diroit *pierre-arbre*. Gansius a écrit l'Histoire du Corail, & dit que c'est un Mineral qui vegéte. Les Anciens l'ont aussi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croïoient qu'il se petrifioit à l'air, comme à la vûë de la tête de Meduse. Le jus de Citron tire la teinture du Corail, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, étant pulverisé. *Relations des Voyageurs.*

CORAN ou CORIOLAN, (Ambroise) General, non de l'Ordre de saint Dominique, comme Vossius, Le Mire & d'autres l'ont écrit, mais de l'Ordre des Augustins, vivoit sur la fin du XV. siecle. Il a écrit divers Ouvrages, & entr'autres une Vie de saint Augustin, une Chronique de son Ordre, où il parle des Ecrivains & des Hommes Illustres qu'il a produits, un Panegyrique de la ville de Rome, &c. Il mourut l'an 1485. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Vossius, *de Hist. Lat. lib.* 3. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

CORANTHO. *Cherchez* CORINTHE.

CORARIO, (Antoine) Cardinal, Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College, étoit Venitien, & neveu du Pape Gregoire XII. Il fut l'un des Fondateurs de la Congregation de saint Gregoire *in Alga*, & mena une vie admirable, par sa pureté, & par le soin qu'il eut des pauvres. Le Pape Gregoire son oncle, le fit Cardinal en 1408. & l'envoya Legat en France, puis en Allemagne. On lui attribuë une Histoire des affaires de son temps, qui est encore manuscrite dans la Bibliotheque de la Maison de Saint-Georges, dont nous avons parlé. Le Cardinal Corario mourut l'an 1445. * Ciaconius & son Continuateur, *en Gregoire XII. & Eugene IV.* Sponde, *A. C.* 1445. *num.* 7. *&c.*

CORARIO. *Cherchez* GREGOIRE XII.

CORAS, (Jean de) Conseiller au Parlement de Toulouse, & Chancelier de Navarre, a été l'un des plus sçavans Jurisconsultes du XVI. siecle. Il étoit de Toulouse même, ou, selon d'autres, de Realmont dans l'Albigeois, né d'une famille ancienne; & dès son bas âge, il fut comme élevé dans le sein de la Jurisprudence, par le soin de ses parens. C'est par ces secours qu'il se rendit si habile dans le Droit, qu'il enseigna à Orleans, à Paris, à Angers, à Valence, à Toulouse & à Ferrare. Ennuïé de vivre dans l'Ecole, il se fit recevoir Conseiller au Parlement de Toulouse, & peu de temps après, il fut honoré de la Charge de Chancelier de Navarre. Coras avoit embrassé la doctrine des Calvinistes; & cet entêtement lui fut fatal. Car dès l'an 1562. il fut chassé de Toulouse, & ne fut rétabli qu'avec peine. Le Chancelier de l'Hôpital, qui étoit son ami particulier, & qui ne haïssoit pas ceux de son parti, le servit utilement dans cette occasion. Mais il eût été plus avantageux pour Jean de Coras, qu'il ne fût jamais rentré dans l'exercice de sa Charge; car il fut assassiné à Toulouse, pendant le massacre de la saint Barthelemi en 1572. & son corps revêtu de sa robe de Conseiller, fut pendu à un arbre qui étoit dans la cour du Palais. Ce grand homme avoit composé d'excellens Ouvrages en Latin & en François. Un Ministre de sa famille a abjuré, au milieu du XVII. siecle les sentimens des Calvinistes, dans lesquels il avoit été élevé, & a composé avec très-peu de succès divers Poëmes sacrez en nôtre Langue, comme *Josué, David*, &c. * Gesner, *in Biblioth.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. doct. Gall. lib.* 2. De Thou, *Hist. l.* 32. *&* 52. Mathias Welcmechius, *in Oratione de Joanne Corasio, &c.*

CORASAN ou CHORASAN, Province de Perse, du côté du Zagathai & de la Tartarie, comprend la Province d'Ariane des Anciens, & une partie du païs des Parthes & de la Bactriane. Le païs est assez bon, arrosé de diverses rivieres, & on y entretient des Manufactures, fécondes en tapis, étoffes de soïe, &c. Il y a aussi de bonnes villes, comme Herat, Nisabur, Sarachas, Turschie, Merverud, &c.

CORASMIENS, peuples de Perse, (issus des anciens Parthes,) ayant été vaincus par les Tartares en 1243. furent contraints de se refugier au-de-là du Tigre & de l'Euphrate, d'où ils s'adresserent au Soudan d'Egypte. Il leur permit de se jetter dans la Palestine, dont ils se pouvoient emparer fort aisément, parce que la plûpart des places y étoient sans défense. Ces fugitifs se répandirent aussi-tôt dans tout ce païs, pillant, brûlant & ruïnant tout, sans trouver de resistance. Après avoir taillé en pieces plus de six mille Chrétiens, qui, sur le bruit de leur approche, se sauvoient de Jerusalem, ils entrerent dans cette ville l'épée à la main, où ils égorgerent sur les autels même de l'Eglise du saint Sepulchre, (respectée jusqu'alors de tous les Sarrasins,) les Chrétiens qui s'y étoient refugiez. Quelque temps après, les Chrétiens s'étant joints avec les Grands Maîtres des trois Ordres Militaires de Jerusalem; composerent une armée pour chasser ces Infideles. La bataille fut donnée auprès de Gaza, au mois d'Octobre 1244. & dura deux jours; mais enfin les Chrétiens accablez de la multitude des ennemis, furent presque tous tuez sur la place, ou faits prisonniers. Les Grands Maîtres du Temple, & des Chevaliers Teutoniques, y perdirent la vie; & le Grand-Maître de saint Jean de Jerusalem y fut pris, & mené captif à Babylone, avec Gautier de Brienne. Les Corasmiens, dont le Soudan d'Egypte s'étoit servi pour se venger des Chrétiens, n'eurent pas de lui la récompense qu'ils en espéroient. Ce Soudan les chassa de ses Etats, & tous périrent miserablement par les mains des Sarrasins mêmes, qui les avoient en horreur, comme les plus méchans de tous les hommes.* Joinville, *Hist. de S. Loüis.* L. Maimbourg, *Hist. des Croisades, liv.* 11.

CORAX, Montagne d'Etolie, dont les anciens Geographes parlent souvent : ils en mettent une autre dans la Sarmatie. * Pline. Etienne de Bysance. Ptolomée.

CORAX ou LAC DE CORAS, Lac de la Tartarie, dans la Province de Mongul. Les Modernes en parlent diversement, parce que ces païs ne nous sont pas encore bien connus.

CORAX, Roi des Sicyoniens, dans la Morée, regna après Erichtheus, l'an 2548. du monde, 1456. avant J. C. & regna 30. ans. Epopée lui succeda. *Voyez* la Table Chronologique des Rois de SICYONE.

CORAX, Orateur, passe pour l'Inventeur de la Rhetorique, parce qu'il fut le premier qui donna des regles de cet Art. Il vivoit sous la LXXXIX. Olympiade, vers l'an 424. avant l'Ere Chrétienne, & enseigna en Sicile; après la mort du Roi Hieron. Ciceron parle de lui, aussi-bien qu'Aristote, qui en fait mention. * Cicero, *in Bruto.* Vossius, *de Rhetor. cap.* 9. *&* 10.

CORBACH, Ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. Elle est dans le Comté de Waldeck, à trois

lieuës de la Ville de ce nom vers l'Occident. Cette Ville située sur l'Ister a un de ces Colleges, que les Allemans appellent des *Ecoles illustres*. Elle étoit autre-fois Imperiale; mais elle dépend à present des Comtes de Waldeck, qui y font le plus souvent leur residence. * Maty, *Dictionnaire*.

CORBAN, nom que les Mahometans donnent à la ceremonie qu'ils font au pied de la montagne d'Arafat en Arabie, proche de la Mecque, en égorgeant plusieurs moutons qu'ils distribuënt aux pauvres. *Corban*, signifie oblation. *Voyez* ARAFAT. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CORBAVIE, ou CORBAW, Contrée du Royaume de Hongrie. C'est une partie de la Croatie, & elle a la Morlaquie au Midi & l'Esclavonie au Nord. Les Turcs possedent la partie Orientale de ce Païs, & la Maison d'Autriche l'autre. Carlostad & Wihits en sont les lieux principaux. * Baudrand.

CORBEAU ou DEMOLISSEUR, *Corvus*, que l'on appelle aussi *Gruë*: c'est une machine de guerre inventée par Cetras Chalcedonien, qui servoit, dit Polybe, à accrocher les navires des ennemis. La description que cet Historien en fait, est assez obscure; & ce que l'on y peut comprendre, c'est qu'il y avoit une colonne sur laquelle une échelle tournoit, & qu'au bout de l'échelle étoit une poulie par où passoit une corde, à laquelle étoit attaché un crochet de fer très-pesant, & que l'on laissoit tomber dans le navire ennemi. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Rosin. Dempster.

CORBEIL, en Latin, *Corbolium & Josedum*, petite Ville de France du Diocese de Paris, dans le païs de Hurepoix, & le Gouvernement de l'Isle de France, avec titre de Comté, Châtelenie & Prévôté. Elle est située sur la Seine qui y reçoit la Juine, dite *la riviere d'Estampes*, à six lieuës au-dessus de Paris, & à trois ou quatre lieuës au-dessous de Melun. Ingeburge, Reine de France, femme du Roi Philippe *Auguste*, mourut à Corbeil l'an 1236. & y fut enterrée dans le Prieuré de saint Jean de l'Ordre de Malthe, où l'on voit son épitaphe. Cette ville a eu ses Comtes particuliers, depuis le X. & le XI. siecles. On assûre qu'Aimoin un de ses Comtes y jetta les fondemens de l'Eglise de saint Spire, & y établit le College des Chanoines qui y sont. Alix de Corbeil, fille de Bouchard II. porta ce Comté à Hugues du Puiset, qui fit la guerre au Roi Loüis *le Gros*; mais ce Prince s'étant rendu maître de Corbeil, se fit ceder par Hugues tous les droits qu'il avoit sur cette ville, qui a depuis toûjours dépendu du Domaine. Les Calvinistes l'attaquerent durant les guerres de la Religion en 1562. sous le Prince de Condé; mais elle fut courageusement défenduë par les Catholiques. L'on a transporté en cette ville les corps de divers Saints, dont le culte y a été ensuite particulierement établi; celui de saint YON Martyr, Prêtre & Missionnaire de Chatres; celui de saint GUENAU, Abbé de Landevenec en Bretagne; celui de saint SPIRE ou EXUPERE, premier Evêque de Baïeux. Du Chêne, *Antiqq. des Villes*. De Thou, *Hist. l.* 33. Du Puy, *Droits du Roi*, &c.

☞ Marlien, & plusieurs des nouveaux Ecrivains, ont crû que le *Metiosedum*, dont parle Cesar dans ses Commentaires, étoit Corbeil. Le P. Briet a jugé que c'étoit *Melun*. N. Sanson a conjecturé autre-fois que c'étoit *Milly*; mais depuis il a plus heureusement éclairci cette difficulté dans ses remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, & dans ses veritez Geographiques, où il a prouvé que ce *Metiosedum* étoit Meudon près de Paris. * *Liv.* 7. *Comment.*

CORBEIL, Maison. La Maison des Comtes de Corbeil a donné deux Prélats à l'Eglise de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambray. MICHEL de Corbeil, Doïen de l'Eglise de Paris, fut nommé Patriarche de Jerusalem; & avant d'avoir pris possession de cette dignité, fut mis sur le Siege Archiepiscopal de Sens en 1194. Il remplit très-bien son ministere, fit de grands biens aux Eglises, & mourut sur la fin du mois de Novembre en 1199. Il eut pour successeur PIERRE de Corbeil, que sa science & sa pieté rendirent illustre dans le XIII. siecle. Il avoit été Chanoine & Docteur de Paris, puis Evêque de Cambray, & fut enfin Archevêque de Sens, après Michel de Corbeil en 1200. Rigord, Alberic, Vincent de Beauvais, saint Antonin, Trithéme, Henri de Gand, &c. parlent très-avantageusement de lui. Ce Prélat avoit enseigné la Theologie dans l'Université de Paris, où il avoit eu le Pape Innocent III. pour disciple. Innocent le favorisa dans toutes les occasions, le mit sur le Siege Archiepiscopal de Sens, quoique les Chanoines eussent souhaité d'avoir Hugues de Noyers, Evêque d'Auxerre, & l'employa dans des affaires importantes. Pierre de Corbeil écrivit quelques Ouvrages qui ne sont pas venus jusques à nous, & nous n'avons que quelques fragmens de ses Ordonnances Synodales. Il mourut le 3. Juin de l'an 1222. dans le chœur de son Eglise, où il celebroit un Synode. On y voit encore son épitaphe. L'Evêque de Paris de la même famille est RENAUD de Corbeil, fils de *Simon*. Il fut élû en 1250. après Gautier de Château-Thierry, & mourut le 8. Juin de l'an 1268. Son corps fut enterré à S. Victor, dans la chapelle de l'Infirmerie, où l'on voit son épitaphe. * Alberic, *in Chron.* Saint Antonin, *tit.* 17. *c.* 4. *n.* 3. Innocent III. *in Epist.* Thomas de Cantimpré, *l.* 2. *c.* 51. & 75. Henri de Gand, *c.* 33. La Chronique d'Auxerre. Vincent de Beauvais. Trithéme. Sponde. Bzovius. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulay, *Hist. Univers. Paris.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CORBERIA. *Cherchez* PIERRE DE CORBERIA.

CORBERON, (Nicolas de) sortoit d'une illustre Famille, qui tire son origine d'une Terre de même nom, située en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, & qui s'établit dans la suite du temps en Champagne, où, lors que les principales Villes se laissoient entraîner par la rebellion, qui avoit pris le nom de *Ligue*, *Nicolas* de Corberon, Commissaire General des Poudres & Salpêtres de Champagne, *Claude* de Corberon, Capitaine de cent Arquebuziers, & *Jean* de Corberon, Thresorier de France, demeurerent inviolablement attachez au service du Roi Henri IV. Le premier eut un fils nommé comme lui *Nicolas*, qui fut Lieutenant Particulier au Présidial de Troyes, & pere de celui qui fait le sujet de cet Article. Il lui succeda en cette Charge & l'exerça avec autant de suffisance que de probité, jusqu'en l'année 1634. que le Roi Loüis XIII. qui s'étoit mis en possession de la Lorraine, lui donna gratuitement une Charge de Conseiller au Conseil Souverain de Nanci, d'où à la persuasion de M. Cornuel, Intendant des Finances, & President à la Chambre des Comptes son oncle, il passa en 1636. à celle d'Avocat General au Parlement de Mets, qui venoit d'être créé. Il fut honoré presque en même-temps d'un Brevet de Conseiller d'Etat, & en 1642. obtint une Charge de Maître des Requêtes. Deux ans après, il eut l'Intendance des Provinces de Limousin, la Marche, la Saintonge, Angoumois, & païs d'Aunis, & l'exerça avec une integrité & un zele, qui meriterent l'approbation generale de la Cour & de ces Provinces, où il mourut le 19. Mai 1650. âgé seulement de 42. ans. Ce fut dans la Charge d'Avocat General au Parlement de Mets, qu'il prononça les Plaidoyers, que M. de Sainte-Marthe son gendre a ramassez & publiez à Paris *in* 4. en 1693. * *Voyez en la Préface*.

CORBICHON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Augustins, Docteur en Theologie, & Chapelain du Roi Charles V. dit *le Sage*, étoit François de nation, & vivoit en 1370. Il traduisit de Latin en François, un Ouvrage de Barthelemi de Glanville, Cordelier Anglois, *De proprietatibus rerum*, & le dédia l'an 1364. au même Prince, qui lui avoit commandé d'y travailler. Cette traduction fut imprimée l'an 1525. à Paris, sous ce titre: *Le grand Proprietaire des choses, de Barthelemi l'Anglois*. * La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, &c.

CORBIE, Ville de France en Picardie, avec titre de Comté, est située dans l'Amiennois, sur la riviere de Somme, qui y reçoit la riviere d'Ancre, à quatre lieuës au-dessus d'Amiens, & à sept ou huit au-dessous de Peronne. Les Auteurs Latins la nomment *Corbia*. C'est une place très-forte que les Espagnols surprirent en 1636. mais dont ils furent bien-tôt chassez. On dit qu'étant pressez dans cette ville par l'armée du Roi, qui les avoit assiegez, ils écrivirent au Prince Thomas en ces termes; *Fiat misericordia tua, Domine super nos, quemadmodùm speravimus in te.* Corbie n'étoit au commencement qu'une Abbaye, qui est encore très-celebre. Elle

fut fondée l'an 661. par sainte Bathilde Reine de France, & par le Roi Clotaire III. son fils. Saint Adelard, mort en 817. en fut Abbé dès l'an 777. Pascase Radbert, que quelques-uns appellent Saint, en fut Abbé l'an 844. & mourut en 865. Sainte Pusine, vierge de Champagne, se retira à Corbie, & y mourut. Son corps fut transporté en 860. à l'Abbaye de Hervorden, en Westphalie. Le corps de sainte Hindra sa sœur fut transporté à Corbie, où il est demeuré. Saint Geraud, qui fut le premier Abbé de la Seauve, près de Bourdeaux, étoit né à Corbie; il y avoit fait profession de la vie Religieuse, & y avoit vécu jusqu'à ce qu'on l'eût fait Abbé de saint Vincent de Laon, puis de saint Medard de Soissons. Il vivoit dans le XI. siecle. La B. COLETTE née à Corbie en 1381. y vécut récluse de l'Ordre des Penitens du Tiers-Ordre de saint François, jusqu'à ce qu'en 1406. elle se fit de l'Ordre de sainte Claire, dont elle devint Superieure Generale, après la reforme qu'elle y mit. Le corps de saint GENTIEN Martyr, compagnon de saint FUSCIEN & de saint VICTORIC, fut transporté d'Amiens à Corbie, vers la fin du IX. siecle, & celui de saint Victoric à saint Quentin en Vermandois. On la nomme Corbie *l'ancienne*, pour la distinguer d'une autre qui est en Allemagne. * Aimoin. Flodoard. Hincmar, & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBIE ou CORWEI, *Corbeia*, petite Ville de Westphalie en Allemagne, est située sur le Weser, dans le Diocese de Paderborn, dont elle n'est qu'à huit ou neuf lieuës. Il y a une celebre Abbaye fondée par l'Empereur Loüis *le Débonnaire* en 822. Ce qu'il est important de remarquer, pour ne se pas tromper dans la lecture des Auteurs, & ne pas confondre Corbie d'Allemagne, dite *Corbeia nova*, avec celle de Picardie qu'on nomme *Corbeia vetus*. On a publié à Jene en 1686. les vies & les éloges des Abbez de la nouvelle Corbie, dans un Livre intitulé *C. F. Paullini Theatrum illustrium Virorum Corbeiæ Saxonicæ*, in 4. Cherchez CORWEI.

CORBIE, (Arnauld) Premier President au Parlement de Paris, & Chancelier de France, étoit de Beauvais, & fils de *Robert* de Corbie, dont parle Nicole Gilles. Il fut employé par le Roi Charles V. dit *le Sage*, pour le mariage de Philippe son frere, qui épousa Marguerite de Flandres, & eut encore la commission d'accompagner l'Empereur Charles IV. qui étoit venu en France avec son fils Vinceslas. Le même Roi le pourvut de la charge de Premier President, le 2. Janvier de l'an 1374. & Charles VI. s'étant souvent servi de lui, le fit Chancelier de France, vers l'an 1388. Depuis, Arnauld de Corbie, fut deux fois destitué de cette charge, & fut autant de fois rétabli; jusqu'en 1413. que son grand âge l'obligea de chercher le repos. En effet, il mourut le 24 Mars de la même année. Ce Chancelier étoit frere de JEAN de Corbie, Evêque d'Auxerre, qui fut Evêque de Mande en 1419. après Jean de Costa, & qui sur la fin de l'an 1426. fut placé sur le Siege de l'Eglise d'Auxerre, après Philippe des Essars. Il mourut vers l'an 1438. & Laurent Pinon Dominicain lui succeda au mois de Mars. ARNAULD de Corbie fut pere de PHILIPPE, Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes, qui de *Jeanne* de Chanteprime eut GUILLAUME de Corbie, Conseiller du Roi au Parlement, qui fut aimé du Roi Loüis XI. Ce Prince ayant soupé en sa maison le 3. Septembre 1461. le choisit pour être Premier President au Parlement de Dauphiné; & depuis, pour l'avoir près de lui à Paris, il le récompensa d'une charge de President à Mortier, en la Cour Souveraine de cette ville capitale. Son merite lui fit avoir divers emplois, dont il s'acquitta avec beaucoup de zele & de probité. Il mourut l'an 1490. comme on le voit par son épitaphe, qui est à saint Paul de Paris. * Le Feron & Godefroy, *des Officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des Presidens & des Maîtres des Requêtes* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

CORBIERE, (la Vallée de) lieu connu par une celebre victoire que Charlemagne y remporta sur les Sarrasins. Il est dans le Languedoc, vers les Pyrenées, & les Dioceses d'Alet & de Narbonne. * Maty, *Diction.*

CORBIGNY en Laonnois, ou plûtôt CORBENY, *Corbonacum* ou *Carbonacum*, Bourg de France en Champagne, on l'appelle autrement *saint Marcoul*, à cinq lieuës de Liesse au Midi, en tirant vers la riviere d'Aisne, & à quatre de Laon au Levant d'Eté, & à six de Reims. C'est une Prévôté reguliere & conventuelle qui dépend de saint Remi de Reims. Le Roi Charles *le Simple* ayant reçû à Corbigny dans le Diocese de Laon, le corps de saint MARCOUL, que la crainte des Normans y avoit fait transporter de Nanteüil, Monastere que le Saint avoit bâti dans le Diocese de Coutance en basse Normandie, le fit mettre dans l'Eglise de saint Pierre, & y fit bâtir un Monastere, pour entretenir les Religieux qui étoient les dépositaires de ses Reliques. L'année suivante qui étoit de JESUS-CHRIST 906. ce Prince assigna le doüaire de la Reine Fredegonde sur la terre & le palais de Corbigny, où l'Eglise de saint Pierre & le Monastere de saint Marcoul se trouverent compris. Cette Princesse en mourant donna la maison & la terre de Corbigny avec le Monastere à l'Abbaye de saint Remi de Reims, de la dépendance de laquelle il demeura depuis, sous le titre de Prieuré. Mais le Roi en voulut retenir le patronage, à cause du respect qu'il avoit pour la memoire de saint Marcoul. C'est à ce lieu, que l'on rapporte l'origine du privilege accordé à nos Rois, pour toucher ceux qui sont malades des écroüelles, contre le mal desquelles, on reclamoit principalement l'assistance de saint Marcoul. C'est pour cela que les Rois de France au retour de leur Sacre, vont ordinairement en pelerinage de Reims à Corbigny, où ils font une neuvaine, soit par eux-mêmes, soit par un de leurs Aumôniers à saint Marcoul. Saint Loüis y érigea depuis une celebre Confrairie, où il se fit inscrire le premier. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBIGNY, Ville de France en Nivernois, dit CORBIGNY S. LEONARD, *Corbiniacum*, près de la riviere d'Yonne, à douze lieuës de Nevers, au Levant d'Eté, vers Avallon dont elle est à sept lieuës, dans le Diocese d'Autun. Le corps de saint Leonard y fut transporté de Vaudevore au Maine, sur la fin du regne de Charles *le Chauve*, & déposé dans l'Abbaïe qu'Egil Abbé de Flavigny y avoit bâtie l'an 865. Son culte y devint si celebre, que son nom s'est communiqué à la ville. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBINELLI, (Jacques) natif de Florence, vint en France du temps de la Reine Catherine de Medicis, dont il avoit l'honneur d'être allié, qui le mit auprès du Duc d'Anjou son troisiéme fils, en qualité d'homme de lettres. Corbinelli lui expliqua les anciens Historiens Romains. Il étoit homme de Cabinet, aussi bien que de Lettres; il fut ami du Chancelier de l'Hôpital, & Patron de tous les Sçavans necessiteux. RAPHAEL Corbinelli son fils fut Secretaire de la Reine Marie de Medicis: c'est le pere de M. Corbinelli, dont nous avons quelques Ouvrages. * M. Bayle, *Dict. Crit.*

CORBINIEN, premier Evêque de Freisingen, dans la haute Baviere, nâquit à Châtres proche de Paris, sous le regne du Roi Clothaire III. il se retira étant encore fort jeune, dans une cellule qu'il bâtit près d'une Eglise dédiée sous le nom de saint Germain d'Auxerre proche de Châtres. Il mena une vie si exemplaire dans cette retraite, que la reputation de sa sainteté lui a attiré plusieurs visites: ce qui lui fit prendre la resolution de s'en aller à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé en 710. il demanda au Pape Constantin une retraite près de l'Eglise de saint Pierre & de saint Paul; mais ce Pape l'aïant voulu voir, & aïant connu son merite par ses entretiens, l'exhorta à prêcher la parole de Dieu, & lui en donna la mission. Il obéit à cet ordre, vint prêcher en France & en Allemagne, & retourna à Rome, pour se faire dispenser du ministere de la Prédication; mais le Pape Gregoire II. le renvoïa en Baviere. Il fut arrêté en chemin par les Gardes de Grimoald Duc de Baviere. Il fit tant par ses sollicitations, qu'il porta ce Prince à rentrer en lui-même, & à quitter la veuve de son frere qu'il avoit épousée; il s'établit ensuite à Freisingen, y bâtit une Eglise, & travailla avec beaucoup de zele à déraciner les restes de l'idolâtrie qui étoit dans la Baviere. Biltrude (femme qu'il avoit fait repudier à Grimoald) aïant voulu faire assassiner Corbinien, ce saint se retira dans le Tirol, jusqu'à ce qu'après la mort de Grimoald, Hubert son successeur le fit revenir en 726. il mourut en 730. Les Martyrologes modernes marquent sa fête au 8. Septembre. Sa Vie a été composée par Aribon quatriéme Evêque de Freisingen, donnée

par Surius & par le P. Mabillon. Bulteau. *Hist Monast d'Occident*. Baillet, *Vies des Saints Septembre*

CORBRED I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succeda, dit-on, environ l'an 47. de la naissance du Fils de Dieu, à Evenus III. & regna 18. ans. On prétend que Dardanus fut Roi après lui, & que Corbred II. lui succeda. Son régne fut de 35. années. * Dempster & Buchanan, *Hist d'Ecosse*.

CORBUEIL, (François) *dit Villon*, natif de Paris, vivoit dans le XV. siecle, comme il paroît par un Testament qu'il fit, datté en l'année 1456. Il avoit beaucoup d'esprit; mais c'étoit comme dit Pasquier, *un maître passé en friponerie* : ce qui fait dire à Marot :

Peu de Villons en bon sçavoir,
Trop de Villons pour décevoir.

On voit à la page 40. de ce Livre, un de ses tours d'adresse plus subtil que la grossiereté du siecle ne sembloit le permettre. Corbüeil étoit son nom, & Villon un sobriquet, qui signifioit *Fripon*. Ses friponeries le firent condamner à être pendu par Sentence, de laquelle il appella au Parlement. Sa gaïeté naturelle ne l'abandonna point dans cette extrêmité, & lui fit faire deux épitaphes, une pour lui qui se voit dans ses œuvres, & qui est rapportée par le President Fauchet d'une autre maniere, en ces termes :

Je suis François, dont ce me poise,
Nommé Corbüeil en mon surnom,
Natif de Paris près Pontoise,
Et du commun nommé Villon.
Or d'une corde d'une toise,
Sçauroit mon col, que mon cul poise;
Si ne fut un joli Appel,
Ce jeu ne me sembloit point bel.

L'autre en forme de Balade, qu'il fit pour lui & pour ses compagnons, commençant par ces mots : *Freres humains, qui après nous vivez.*

Quelques-uns disent que Loüis XI. lui sauva la vie; d'autres, que le Parlement jugeant son Appel, changea la peine de mort prononcée contre lui, en celle du bannissement. Il se retira à saint Maixant en Poitou, chez un Seigneur qui en étoit Abbé. Rabelais, *c.* 14. *l.* 4. *&* *dans le chap. dernier du même Livre*, dit que Villon s'étoit retiré de France vers Edoüard V. Roi d'Angleterre, & qu'il fut son favori. On peut dire à la loüange de Villon, qu'il étoit né avec un genie propre pour la Poësie, du moins pour le style bas & comique. On prétend qu'il a été le premier qui ait débroüillé la Poësie Françoise, comme dit M. Despreaux :

Villon sçut le premier dans des siecles grossiers
Débroüiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

Recüeil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade. T. I. Voiez Baillet, *Jugem. des Sçav. sur les Poëtes.*

CORBULON, (Cn. Domitius) Capitaine Romain, très-renommé, s'opposa aux courses des Cauques qui pilloient les Païs-Bas sous l'Empire de Claude, fut Consul sous l'Empire de ce Prince, l'an de JESUS-CHRIST 39. & reduisit les Frisons à demeurer dans le païs qu'il leur marqua. Il faisoit observer si rigoureusement la discipline militaire, qu'il condamna à mort deux Soldats qui avoient travaillé aux retranchemens, l'un sans épée, & l'autre sans le poignard. La Frise fut contrainte de lui donner des ôtages, & de se contenter des terres qu'il assigna à ses habitans pour y demeurer. Il lui donna aussi des Loix & des Magistrats, & pour les tenir en bride il y mit bonne garnison. L'Empereur ne lui voulant pas permettre de faire de nouvelles entreprises, l'obligea de repasser le Rhin avec son armée, & de retirer ses garnisons l'an 47. On dit que ce commandement lui fut porté, lorsqu'il alloit asseoir son camp dans le païs ennemi, & que, sans déliberer davantage, il fit sonner la retraite, & ne dit autre chose, sinon que les anciens Capitaines étoient trop heureux. Avant son rappel, pour empêcher que l'oisiveté ne corrompît ses Soldats, il fit tirer un canal de cinq ou six lieuës de long, entre la Meuse & le Rhin, contre les inondations de l'Ocean, que les Latins ont appellé *fossa Corbulonis* : on croit que c'est le Canal appellé *de Vliet*, qui s'étend depuis Sluis sur la Meuse, jusques à Leiden sur le Rhin. En 59. sous Neron, il soûmit toute l'Armenie, & l'année suivante il fut fait Gouverneur de Syrie. Il eut ordre de faire la guerre aux Parthes, qu'il trouva moïen de porter à la paix, & en 66. il envoïa à Rome Annius Verianus son gendre, ou pour accompagner Tiridate, ou pour servir d'ôtage de sa fidelité; mais cette precaution n'empêcha pas que Neron, effraïé du merite de ce grand homme, que sa valeur & sa probité faisoient malgré lui juger digne de l'Empire, ne commandât de le faire mourir, lorsqu'il eut appris qu'il étoit arrivé à Cenchrée, port de Corinthe. Corbulon aïant appris cet ordre, se passa lui même son épée au travers du corps, l'an de JESUS-CHRIST 66. Il avoit laissé quelques Memoires de ce qu'il avoit fait en Orient, que Pline a souvent citez. Sa fille unique Domitia fut d'abord mariée à L. Æmilius Lamia, auquel Domitien l'enleva. * Tacite, *l.* 3. 11. 13. 14. 15. *Ann. &* 3. *Hist.* Pline, *l.* 2. *c.* 70. *l.* 5. *in ind. &c.* 8 *l.* 7. *c.* 5. Dion. *l.* 68. *&* 66. Xiphilin, *in Neron. &c.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1 *c.* 25.

CORCANG ou CORCUNG, bonne & grande ville, que l'on met en Perse dans le Chorasan, sur le Jehun, à vingt lieuës de son embouchure. On met encore une autre Corcang, qu'on nomme *la petite*, dans la même contrée, à trois lieuës de la Grande. * Baudrand

CORCHON, Cardinal. *Cherchez* CURSON.

CORCK, KORKE ou KORCACH, *Corcagia*, Ville d'Irlande, dans la Mommonie, avec titre de Comté & d'Evêché suffragant de Cashel. Camden dit que cet Evêché est presentement uni à celui de Clon. Corck est sur la riviere de Saveron, qui se joint à un Golfe de la mer d'Irlande, & elle a à quelques milles de sa situation, CORCKHAVEN, ou le port de Corck. Cette ville est petite, mais assez bien fortifiée Les Anglois l'ont très-maltraitée durant les guerres du XVII. siecle : elle est à dix milles de Kinsale vers Cashel. * Camden.

CORCHUT, frere de Selim I. du nom, Empereur des Turcs, fut étranglé par son ordre. Lorsque ses bourreaux furent prêts de l'executer, suivant l'ordre qu'ils en avoient, , il leur demanda une heure de temps qu'il emploïa à écrire contre l'Empereur Selim, pour lui reprocher sa cruauté. * Jovius.

CORCYRE. *Cherchez* CORFOU.

CORDACE, en Latin *Cordax*, espece de danse ancienne, gaye & plaisante, remplie de postures ridicules & extravagantes, comme les danses des Satyres & des Vilageois *Ant. Grec. & Rom.*

CORDEILLE. *Cherchez* CORDILLE.

CORDELIERE, espece de Collier que l'on met autour des armoiries des femmes. L'usage de cet ornement a été introduit par la Reine Anne de Bretagne épouse de Charles VIII. qui commença à regner en 1483. puis de Loüis XII. qui lui succeda en 1498. Ce fut à l'imitation de son pere, François Duc de Bretagne, qui pour la devotion qu'il avoit à S. François d'Assise, mit un semblable cordon autour de ses armoiries, vers l'an 1440. & fit sa devise de deux Cordelieres à nœuds serrez, comme les Cordons que l'on nomme de saint François. Le Roi François I. époux de Claude de France, fille de Loüis XII. & de la Reine Anne, fit aussi sa devise de ce Cordon, pour marquer la devotion qu'il portoit à ce Saint. Il changea même les aiguillettes du Cordon de l'Ordre de saint Michel, en une Cordeliere tortillée, telle qu'on la voit encore aujourd'hui mêlée avec les coquilles de la premiere Institution. Loüise de Savoye, mere de François I. mit aussi cette Cordeliere autour de ses armes, & prit pour devise un lis de jardin entouré d'une de ces Cordelieres, & accosté de deux vols. Dans une vître des Cordeliers de Blois sont les armoiries de Marie de Cleves, mere de Loüis XII. environnées d'une Cordeliere : ce qui fait voir que l'usage en devint frequent en ce temps-là, & s'étendit à la plûpart des Princesses & des Dames de qualité. La Cordeliere des Veuves est un peu plus ancienne que celle qu'Anne de Bretagne portoit autour de ses armoiries; car dès l'an 1470. Claude de Montagu, de la Maison des anciens Ducs de Bourgogne, aïant été tué au combat de Bussy, Loüise de la Tour d'Auvergne, sa veuve, prit pour devise une Cordeliere à nœuds déliez & rompus, avec ces mots, *j'ai le corps délié.* Non seulement on a orné de la Cordeliere les armes des Reines & des Princesses; mais quelques Prelats même tirez de l'Ordre de saint François ont porté cet ornement au-

tour de leurs armoiries. Avant cet usage des Cordelieres, la plûpart des armoiries, tant des hommes que des femmes, se mettoient dans des guirlandes de feüilles ou de fleurs, comme les images s'y mettoient anciennement parmi les Grecs & les Romains, qui nommoient ces guirlandes *Stemmata*. A l'imitation de ces guirlandes ou couronnes de fleurs, les Religieux & les Religieuses ont mis autour de leurs armoiries, tantôt des Couronnes d'épines, tantôt des Chapelets de Patenôtres. Les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem ont aussi choisi ces Chapelets pour ornement de leurs armes. Aujourd'hui les personnes de qualité, particulierement les femmes, mettent deux Palmes accostées à l'écusson de leurs armoiries : ce qui est un ornement & en même temps un symbole de l'amour conjugal, que les Anciens ont representé par les Palmes mâle & femelle. Les Veuves ont retenu la Cordeliere. * Le P. Menétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

CORDELIERS, Religieux de l'Ordre de S. François, qui sont habillez de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon, & un manteau de même étoffe, & qui ont une ceinture de corde, où il y a trois nœuds. On les appelle autrement Freres Mineurs. Les Cordeliers sont ainsi appellez à cause de la corde dont ils sont liez; & ce nom leur fut donné en la guerre de saint Loüis contre les Infidelles, en laquelle les Freres Mineurs aïant repoussé les Barbares; quand le Roi demanda leur nom, on lui répondit que c'étoit des gens de corde liez. Les Cordeliers sont aggregez dans l'Université de Paris. Ils suivent le sentiment de Scot, c'est pour cela qu'on leur donne le nom de Scotistes. Les Cordeliers peuvent être Evêques, Archevêques, Cardinaux & même Papes, comme en effet il y en a eu qui l'ont été. Cet Ordre fut le premier qui renonça à la proprieté de toutes les possessions temporelles. *Voyez* S. François & Mineurs.

CORDER, connu sous le nom de BALTASAR CORDERIUS, Jesuite, étoit d'Anvers, où il nâquit l'an 1592. & depuis fut Docteur en Theologie à Vienne en Autriche, où il enseigna assez long-temps avec beaucoup de réputation. Il sçavoit très-bien les Langues, & particulierement la Langue Grecque qu'il cultiva avec beaucoup de soin. On a de lui une Traduction des œuvres de S. Denys Areopagite, qu'il publia l'an 1634. en deux Volumes *in folio. Catena LXV Græcorum Patrum in S. Lucam. Catena Græcorum Patrum in Joannem. Joannis Philoponi in cap 1. Genes. De mundi creatione lib. IV. Expositiones Patrum Græcorum in Psal. Tom III. S. Dorothei Doctrinæ spirituales, &c.* Le P. Balthasar Corder a ajoûté des notes à tous ces divers Ouvrages, & mourut à Rome le 24. Juin de l'an 1650. âgé de 58. ans. * Alegambe, *Bibl. Script. Soc Jes.* Valere André, *Bibl Belg. &c.*

CORDES (Jean des) Chanoine de Limoges, a vécu dans le XVII. siecle, & a passé pour un homme d'une grande litterature, & pour amateur des bons livres. Il se satisfit là-dessus, en formant une des plus curieuses Bibliotheques du Roïaume. Nous en avons un très-ample Catalogue, où l'on voit à la tête l'éloge de Des Cordes, composé par Gabriel Naudé, avec les témoignages de Messieurs de Marca, Oihenart, de Launoy, Bini, Du Chêne, Grotius, Blanchot, &c. qui parlent très-avantageusement de lui. Il mourut l'an 1642. âgé de 72 ans. Ce fut à Paris, où il fut enterré aux Chartreux. Des Cordes avoit beaucoup d'inclination pour les Lettres dès son bas âge; cependant aprés la mort de son pere, ses parens l'aïant obligé de quitter les études, pour se faire Marchand, il ne les reprit qu'à l'âge de trente ans. Depuis aïant fait un voïage à Rome, à son retour il entra chez les Jesuites à Avignon; mais ses incommoditez l'aïant contraint de sortir du Noviciat, il étudia en particulier, & obtint un Canonicat à Limoges qui étoit sa patrie. Il acheta ensuite la Bibliotheque de Simon Bosius, & avec ce secours il dressa la sienne, qui fut venduë après sa mort au Cardinal Mazarin. Nous avons quelques Traitez de sa façon, comme *une Dissertation touchant saint Martial; Une Traduction de l'Histoire des troubles de Naples, composée par Camille Portia; Un autre du differend du Pape Paul V. & de la Republique de Venise, &c.*

CORDIER, (Mathurin) de Normandie, ou, selon d'autres; du Perche, vivoit encore sous le regne de Charles IX. âgé de 80. ans. Il écrivit quelques Traitez en Latin, & entr'autres, des Colloques, que l'on fait lire dans les basses Classes de plusieurs Colleges. * Gesner, *in Bibl. Univ.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.*

CORDILLE ou CORDEILLE, Princesse d'Angleterre, dont les Historiens de cet Etat parlent trés-avantageusement, étoit la troisiéme fille de Leïr Roi de la Grand'Bretagne, & épousa un Roi de Neustrie. Leïr ne lui donna rien pour sa dot, parce qu'il ne l'aimoit pas, & partagea presque tous ses Etats aux deux aînées, qu'il maria aux Ducs d'Albanie & de Cornubie. Cette injustice fut punie fort severement. Car les deux Ducs ses gendres l'aïant dépoüillé de tous ses biens, il se vit obligé d'implorer le secours de Cordille qu'il avoit si maltraitée. Cette genereuse Princesse fit si bien auprés du Roi son époux, qu'il rétablit Leïr; & depuis étant restée veuve, elle demeura près de son pere, auquel elle succeda. Son regne fut de cinq ans, pendant lesquels elle eut toûjours les armes à la main, pour défendre ses Etats contre ses beaux-freres; mais bien que ses sujets fissent de grands efforts, pour lui conserver sa Couronne, ils furent vaincus, & elle fut prise & enfermée dans une prison, où elle mourut de déplaisir. Tous ces faits paroissent extrêmement fabuleux; car on prétend qu'elle vivoit long-temps avant l'Ere Chrétienne. * Bede & Polydore Virgile, *Hist. d'Angl.*

CORDILLERAS, Montagnes de l'Amerique Meridionale, à l'Orient du Roïaume de Chili, depuis le Perou jusqu'au Détroit de Magellan. Elles ont près de de mille lieuës de largeur, & sont connuës sous divers noms, *Cordillera de los Andes, Sierra Nevada, &c.* Ces montagnes sont extrêmement froides, & on y sent un certain vent si penetrant & si subtil, qu'il donne la mort, gele & durcit tellement les corps, qu'ils ne se corrompent point. Diegue Almagro, qui le premier des Castillans, passa du Perou dans le Chili, fut contraint d'abandonner plusieurs de ses gens sur ces montagnes; & lorsqu'il y repassa long-temps aprés, il les trouva, dit-on, encore debout. On dit même qu'il y en avoit qui tenoient la bride de leurs chevaux gelez, & sur pied aussi bien que les hommes. A ce vent près, qui n'est pourtant pas violent, ces montagnes sont fertiles, & sur tout dans le bas, où l'on trouve diverses mines considerables. Il y en a quelques-unes qui jettent du feu. * Garcilasso de la Vega, Sanson, &c.

CORDOUE, sur le Guadalquivir, Ville d'Espagne, dans l'Andalousie, a porté autrefois titre de Roïaume, avec Evêché suffragant de Tolede, & autrefois siege des Rois Maures. Les Latins la nomment *Corduba.* Elle a été celebre sous la domination des Romains & des Maures; & ces derniers y bâtirent une Mosquée, qui étoit la plus belle qu'ils eussent après la Mecque. C'étoit un bâtiment fait sur le modele de l'ancien Temple de Salomon, à ce qu'on assure. C'est aujourd'hui la grande Eglise. Cordouë est celebre par la naissance des deux Seneques, le Retheur & le Philosophe, du Poëte Lucain, du grand Capitaine Gonzales, de Juan de Mena Poëte Espagnol, de l'Historien Ambroise Morales, qui a écrit à l'avantage de sa patrie, & d'autres grands Hommes. Averroës & Avicenne y ont aussi enseigné. Elle est située dans une plaine, entre Andujar & Seville, qui sont aussi sur le Guadalquivir. L'Eglise Episcopale, qui étoit la Mosquée, est soûtenuë par un trés-grand nombre de colomnes de marbre. Sa forme est presque quarrée avec diverses Chapelles à l'entour, & une au milieu qui est bâtie de neuf & très-proprement. Les Voïageurs voïent encore avec plaisir à Cordouë, le Palais du Roi, dit *el Palatio del Rei,* & la grande place, dite *la Placa Major,* avec de belles maisons soûtenuës de portiques. Cordouë a aussi eu de grands Evêques, entre lesquels Osius est des plus celebres. Il acquit le titre de Confesseur de J. C. sous l'Empereur Diocletien, & il est honoré en Espagne comme Saint. Saint Acisicle, saint Zoël ou Zoïle & sainte Victoire, souffrirent le martyre en cette ville, du temps de l'Empereur Diocletien, sous le Gouverneur Dion. Saint Fauste, saint Janvier & saint Martyr y furent aussi martyrisez dans le même temps. Cette ville a été soûmise à des Rois Maures, durant deux ou trois siecles. Ils y persecuterent cruellement l'Eglise,

& y firent un très-grand nombre de Martyrs. Voici les noms des principaux Martyrs de cette ville sous les Sarrazins, vers le milieu du IX. siecle; S. EULOGE Prêtre, l'Historien & l'Apologiste des autres Martyrs du lieu, martyrisé en 859. S. PARFAIT Prêtre, martyrisé en 850. Sainte COLOMBE Vierge, martyrisée l'an 853. de l'Ere Espagnole 891. POMPEUSE Vierge, Religieuse de Pilemellar, martyrisée deux jours après Sainte Colombe; Sainte FLORE & Sainte MARIE, Vierges, martyrisées le 24. de Novembre de l'an 851. la derniere étoit Religieuse de Cuteclar, & sœur de sainte Walabonze, martyrisée l'année précedente; S. Isaac; S. Paul Diacre; S. Theodemir Moine; & S. Sance, Martyrs en 851. au mois de Juin; S. Pierre, S. Walabonze, S. Wistramond, S. Habence, S. Sabinien, S. Jeremie, S. Sisenard Diacre, tous Martyrs en 851. S. Emila Diacre, S. Jeremie, S. Christophle, S. Leuvigilde Moines, Martyrs en 852. S. Rogel & S. Ser-Dieu en la même année, SS. Athanase & Felix, S. Digne, & sainte Benilde; S. Faudille, martyrisez en 853. au mois de Juin; S. Argimir, sainte Aure ou sainte Aurée Vierge, martyrisées l'an 856. Almansor, qui a été un des plus puissans des Princes Maures, fut défait l'an 998. & mourut l'an 1002. qui étoit le 393. de l'Hegire. Son regne avoit été de 26. ans. Celui de son fils ne fut que de 6. & ensuite les Chrétiens Espagnols se rétablirent peu à peu, & chasserent les Sarrasins en 1136. Le Terroir de Cordouë est très-fertile. Cette ville est au milieu, entre Grenade au Levant, & Seville au Couchant, environ à 20. lieuës de Chaume. * Strabon, *l.* 3. Pline. Ptolomée. Antonin. Jean de Gironne, *l.* 1. *Paral. c. de Flumin.* Ambrosius Morales. Baronius. Merula. Pedro Diaz de Riba, *Antiq. de Cord.* Alphonse Garcias, *Histoire de Cord.* Mariana. Botero, *Rel. d'Esp.* Francisco de Torreblanca, *de las Grand. de Cord.* Martin de Roa, *Princip. & Antiquid. de Cord.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILE DE CORDOUE.

Le celebre Osius, Evêque de Cordouë, qui présida au Concile General de Nicée, & depuis au Concile de Sardique, assembla, l'an 348. en sa ville Episcopale un Synode, dans lequel il condamna ceux que le même Concile de Sardique avoit frappé d'anathême, & admit à sa Communion, ceux que ce Concile avoit reçûs. L'Eglise de Cordouë étant affligée dans le IX. siécle par la persecution des Maures, on y tint un faux Synode contre ceux qui s'offroient au martyre, pour la défense de la Religion Catholique. Saint Euloge qui fut martyrisé pendant cette persecution, en fait mention. * *Voyez* son Ouvrage publié par Ambrosius Morales, *l.* 2. *memor. Sanct. c.* 9. *& seq.* Baronius, *A. C.* 851. *num.* 5. 852. *num.* 10. *& seq.*

CORDOUE. *Cherchez* GONZALES DE CORDOUE.

CORDOUAN ou LA TOUR DE CORDOUAN, Phare celebre de France, bâti sur un rocher à l'embouchure de la Garonne, à quinze lieuës de Bourdeaux. Cette tour a été ainsi appellée du nom du premier Architecte qui l'a bâtie, dans une isle que la mer a abîmée, & dont il ne reste plus que ce rocher. On y allume un flambeau la nuit pour servir de guide aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere, aussi bien qu'à ceux qui en sortent, ce qui rend la navigation fort commode. Henri II. Roi de France la fit rebâtir, donna la conduite de cette construction à Loüis de Foix, Architecte de Paris. Après lui, Henri IV. y fit encore travailler; & comme elle tomboit en ruine, Loüis XIV. la fit réédifier entierement en 1665. comme il se voit dans l'inscription qu'on y a posée. Il assigna aussi un revenu tous les ans, pour l'entretenir en bon état. * Baudrand.

CORDUS (Aulus Cremutius) Senateur Romain, Historien Latin, composa du temps d'Auguste, l'Histoire des guerres civiles, où il donnoit de grandes loüanges à Brutus & à Cassius, ce qui fut la cause de sa mort. Tacite en parle ainsi, dans le quatriéme livre des Annales: *Sous le Consulat de Cornelius Cossus & d'Asinius Agrippa, Cremutius Cordius fut accusé d'un crime tout nouveau & tout extraordinaire, qui étoit d'avoir loüé Brutus & Cassius dans ses Annales, & d'avoir appellé celui-ci le* DERNIER DES ROMAINS, ultimum Romanorum. *Satrius Secundus & Pinarius Natta, deux creatures de Sejan, étoient ses accusateurs, ce qui causa sa ruine, outreque Tibere laissa remarquer qu'on ne lui feroit pas plaisir de prendre sa défense. Mais Cremutius Cordus, résolu à tous évenemens, parla ainsi, &c.* Tacite rapporte la Harangue de cet Annaliste, & ajoûte qu'il se laissa mourir de faim. Un de ses crimes prétendus fut d'avoir, trois mois auparavant, parlé trop librement de la puissance de Sejan. Suetone parle de Cordus, dans la Vie d'Auguste, dans celle de Tibere, & dans celle de Caligula, *ch.* 16 où il dit que cet Empereur permit de rechercher & de lire les Ecrits de Titus Labienus, de Cremutius Cordus, & de Cassius Severus, quoi qu'ils eussent été supprimez & défendus par Arrêt du Sénat. Seneque parle au long de la mort de Cordus, dans sa Consolation à Marcia sa fille, & Pline en fait aussi mention. Le recit de Tacite nous apprend que Cremutius Cordus mourut l'an 25. de JESUS-CHRIST, qui étoit celui du Consulat de Cossus & d'Agrippa. * Seneque, *suas.* 6. Pline, *l.* 10. *c.* 26. Solin *c.* 43. Tacite, *l.* 4. *Annal. c.* 34. 35. Sueton. *in Augusto, c.* 35. *in Caligula, c.* 16. *&c.*

CORDUS (Julius) Gouverneur d'Aquitaine, l'an de JESUS-CHRIST 69. se soûmit à Othon, & abandonna le parti de Galba. * Tacite, *Hist. l.* 1. *c.* 8.

CORDUS ou CODRUS, Poëte Latin, dont parle Martial, vivoit sous le regne de Domitien. * Vossius, *de Poët. Lat.*

CORDUS (Ælius Junius) Historien Latin, vivoit dans le III. siecle, du temps des Maximins & des Gordiens. Jule Capitolin le cite deux fois dans la Vie de Clodius Albinus, en parlant des présages pour l'Empire, & de la gourmandise extraordinaire de ce Prince. Il en parle aussi en la Vie des Maximins, dans celle de Macrin, & ailleurs; & il fait presque toûjours connoître que cet Auteur avoit écrit beaucoup de choses frivoles. * Vossius parle aussi de lui, *l.* 2. *des Hist. Lat. c.* 3. *p.* 179. *&c.*

CORDUS, connu sous le nom d'ERICIUS CORDUS, Medecin & Poëte Allemand, étoit de Simesuse, petit bourg dans la Hesse. Son pere avoit douze enfans, & n'avoit que très peu de bien: ce qui fit comprendre à Ericius, qu'il se devoit faire un établissement par son merite. Après avoir étudié dans les meilleures Universitez d'Allemagne, il s'occupa à l'instruction de la jeunesse, & il nous reste encore une Lettre qu'Erasme lui écrivit sur cet emploi. Vers l'an 1521. il alla en Italie, y étudia en Medecine à Ferrare, & y reçut les honneurs du Doctorat. Ensuite étant de retour en son païs, il enseigna à Marpurg & à Bremen, où il mourut le 24. Decembre, en 1535. D'autres disent en 1538. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme les Recüeils de ses Poësies, *Botanologicum sive Colloquium de herbis. Judicium de herbis. De abusu Horoscopia, &c.* * Camerarius, *in Vita Eobani I.* Georgius Sceack, *in Biblioth. Iatric.* Justus, *in Chron. Medic.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic. &c.*

CORDUS (Valerius) fils d'Ericius, nâquit le 18. Février de l'an 1515. Son pere l'éleva avec soin, en lui apprenant les Langues, & s'appliqua à lui donner du goût pour les bonnes choses. Au sortir de cette école le jeune Cordus étudia à Wirtemberg & ailleurs, & ensuite il expliqua lui-même Dioscoride, & se donna tout entier à la connoissance des plantes. Pour y réüssir, il parcourut toutes les montagnes d'Allemagne, où il rechercha les simples les plus curieux, & depuis il entreprit le voyage d'Italie, en 1542. Il s'arrêta à Padouë, à Pise, à Luques, & à Florence. Environ deux ans après aïant reçû un coup de pied de cheval à la jambe, lorsqu'il étoit en chemin pour Rome, ses amis lui conseillerent de s'arrêter à Sienne, où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la blessure étoit legere, il ne voulut pas interrompre son voïage. Il partit donc, & il arriva par malheur, qu'étant obligé de passer dans des chemins difficiles, où l'on ne pouvoit aller à cheval sans danger, il mit pied à terre, & fut obligé de marcher long-temps. Cet exercice violent enflamma sa blessure, & lui donna la fiévre. Il se fit porter à Rome, où il mourut le 25. Septembre de l'an 1544. qui étoit le 29. de son âge. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Allemans de sainte Marie *dell' anima*, où l'on voit son épitaphe. Il avoit publié quelques Traitez, comme *Annotationes in Dioscoridem. De Medica materia lib.* 5. *Dispensatorium Pharmacorum quæ in usu sunt. Historia*

Stirpium lib. 4. Ce dernier Ouvrage est posthume. Gesner le fit imprimer, & on y ajoûta V. livres, *Sylva rerum fossilium in Germania plurimarum, Metallorum, Lapidum &c.* * Gesner, *in praef. & epist.* Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

CORDUS. *Cherchez* MUTIUS.

CORE', fils d'Esaü & d'Oolibama, frere de Jehul & d'Helon, succeda dans le Roïaume d'Idumée à Cenez, & Gathon à Coré. Il y a eu un autre CORE' dont il est beaucoup parlé dans l'Ecriture sainte; fils de Isaar, frere de Nepheg & de Zechri. Coré qui étoit Levite eut trois fils, Aser, Elcana & Abiasaph, il fut aussi le chef de la famille des Corites. Coré fut un des principaux chefs de la revolte de plusieurs Israëlites contre Moïse. Jaloux de l'autorité que ce Legislateur des Juifs s'étoit acquise parmi ce peuple: il voulut lui disputer & à Aaron son frere le pouvoir dont ils étoient revêtus. Moyse fut extrèmement touché de cette revolte; il ordonna à Coré & à ceux qui l'avoient suivi de venir le lendemain à la porte du Tabernacle avec des encensoirs à la main, de mettre le feu & de l'encens, les assurant que Dieu feroit connoître celui qu'il vouloit pour faire la fonction de Grand Prètre. Coré ne manqua pas de s'y trouver avec 250. Levites. Le Seigneur ordonna à Moyse de faire retirer le peuple des tentes de Coré, de Dathan, & d'Abiron, & lui prédit qu'il vouloit faire périr tous ceux qui avoient suivi & imité Coré dans sa rebellion. Moyse fit assembler le peuple & leur déclara ce que le Seigneur lui avoit dit. Coré fut englouti tout vivant dans la terre, lui & tout ce qui lui appartenoit, à l'exception neanmoins de ses fils qui ne moururent point. Le Seigneur fit aussi sortir un feu qui consuma les 250. hommes qui avoient suivi Coré. Cet évenement arriva l'an 2515. du monde, 1489. avant JESUS-CHRIST. David fit de grands honneurs aux descendans de Coré, à qui il donna l'Office de Portiers du Temple, & les chargea de chanter devant l'Arche du Seigneur. Il y avoit une ville qui portoit le nom de CORE' dans la Tribu de Manassé à l'extremité de la Tribu d'Ephraïm. Genes. 36. Exod. 6. Nomb. 16. & 26. 1. Paralip. 20.

CORE', fille de Cerès, ainsi nommé du Grec κόρη, qui signifie *rassasiment*, parce que Cerès produit les fruits de la terre dont nous sommes nourris & rassasiez. On lui celebroit une fête que l'on appelloit *Corée*, comme nous l'apprenons du Scholiaste de Pindare, *Olymp. Od.* 7. & de Plutarque, *dans la Vie de Dion.*

CORE'E, COREA, ou CORIA, est une Presqu'Isle de la Chine, à l'Orient de Leaotung & de Xantung, dont elle est separée par le golfe de Cang. Quelques-uns disent que c'est une isle, & prétendent avoir navigé tout autour; mais leur erreur vient de ce qu'ils ont crû que la grande isle de Fungma, qui est au Midi de la Corée, étoit la Corée même. Elle est jointe vers le Septentrion, au Roïaume de Niuche, dans la Tartarie. Les Chinois ne la nomment pas Corea, mais Chaosien, & le nom que nous lui donnons vient des Japonois. Ce païs est sous la puissance d'un Roi tributaire de l'Empereur de la Chine. Toute la presqu'isle est divisée en huit Provinces. Celle qui est au milieu, se nomme Kinxi, où est la celebre ville de Pingiang, séjour ordinaire du Roi. Il y a plusieurs villes fort peuplées, dont les habitans ont les mêmes coûtumes, & la même Religion que les Chinois. Ils gardent, comme eux, les corps des défunts trois ans après leur decès, dans des cercüeils fort propres, en quelque endroit de leur maison; & ne les enterrent qu'après ce temps, pendant lequel ils leur rendent des honneurs & des respects, comme s'il étoient encore en vie. La Corée abonde en froment & en ris. Il y croît de deux sortes de ris, comme au Japon; l'un qui est semé & qui vient dans l'eau; & l'autre qui vient dans les campagnes seiches, comme le froment; & ce dernier est bien meilleur que l'autre. Il s'y fait du papier de differentes sortes, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont on se sert pour écrire. On y trouve de riches mines d'or & d'argent dans les montagnes, & on y pêche de très-belles perles dans l'Ocean. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recüeil de* Thevenot, , *vol.* 3.

CORELA, ou KORELAB, Bourg ou petite Ville de Moscovie. Ce lieu est dans la Province de Dwina, sur la riviere de même nom, à vingt-cinq ou trente lieuës au dessus d'Archangel. * Maty, *Diction.*

CORENE. *Cherchez* CYRENE.

CORENTIN, (Saint) premier Evêque de Cornoüailles, ou de Kimper en Bretagne, fut disciple de S. Martin de Tours, qui l'établit, à ce que l'on croit, Evêque à Kimper. On y honore sa memoire dans cette ville qui a pris son nom. On y a conservé ses Reliques jusques en 966. que la crainte des Danois les fit transporter à Paris, où elles furent mises par ordre d'Hugues Capet, dans l'Eglise de saint Barthelemi. On dit qu'elles ont été portées depuis à l'Abbaye de saint Corentin, que le Roi Philippe Auguste fit bâtir pour des filles, près de la ville de Mantes l'an 1201. Une partie avoit été portée long-temps auparavant à Montreüil sur mer en basse Picardie. Quelques-uns ne laissent pas de soûtenir encore que les Reliques de saint Corentin, sont maintenant à l'Abbaye de Marmoutier près de Tours. Argentré, *Hist. de Bretagne.* Morlain, *Hist. Ecclesiastique de Bretagne.* Henschenius, & Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.* Septembre.

CORESSIUS, (Georges) Grec, Schismatique de l'Isle de Chio, qui prend la qualité de Theologien de la grande Eglise, a écrit plusieurs Ouvrages contre les Latins, où il suit la methode & les expressions des Scholastiques, parce qu'il avoit appris la Theologie dans les Ecoles d'Italie. Allatius, qui a parlé de lui & de ses Ouvrages dans son Livre du *Consentement perpetuel de l'Eglise Occidentale & Orientale*, le represente comme un homme rude & barbare dans ses expressions, & grand ennemi des Latins, ausquels il étoit neanmoins redevable de ce qu'il sçavoit. M. Simon a aussi parlé assez au long de cet Auteur dans son Livre de la *Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*, où il marque que Coressius est en partie l'Auteur de l'Abregé de la Theologie des Grecs, publié par Gregoire Proto-Syncelle. *Voyez* GREGOIRE PROTO-SYNCELLE.

CORESUS, Prêtre de Bacchus, dans la ville de Calydon dans l'Achaïe, Province de la Grece, est celebre dans l'Histoire, par l'amour passionné qu'il eut pour Callirhoé *Voyez* CALLIRHOE'.

CORF-CASTLE, ancien Bourg du Comté de Dorset en Angleterre, dans l'Isle de Purbeck. Il est situé entre deux Montagnes, sur l'une desquelles est le Château. Il est gouverné par un Maire, & est à 103. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CORFINIUM, c'étoit une Ville d'Italie, qui appartenoit aux peuples nommez *Pelignians.* Strabon, *au liv.* 5. *ch.* 167. dit, que c'étoit leur ville capitale, & que s'étant joints aux Samnites & à d'autres peuples, ils l'avoient établie leur ville commune, au lieu de Rome, à laquelle ils faisoient la guerre. Qu'ils l'avoient faite leur arsenal, & lui avoient donné le nom d'*Italica*, & qu'ils y avoient établi des Consuls & des Préteurs. Qu'ils réüssirent dans leur dessein, & firent la guerre, qui fut appellée Marsique. Elle étoit près de la ville de Sulmone, vers l'Occident d'Eté. Ce n'est plus à present, qu'un petit village, que l'on nomme *San-Pelino*, dans l'Abruzze Citerieure, près du fleuve Pescara: d'autres disent, que c'est le village *Pentina*, dans la même Abruzze, au pied du Mont Apennin. * Lubin, *Table. Geograp. sur les Vies de Plutarque.*

CORFOU, Isle de la mer Ionienne, vers la côte de l'Epire, Province de la Turquie Meridionale en Europe, & à l'emboûchure du golfe de Venise. Les Anciens la nommoient *Corcyra & Phaacia*; & d'autres *Drepano*, qui signifie en Grec une Faulx, parce qu'elle en a la figure. On dit que la longueur de cette isle est de 45. ou de 50. milles, c'est-à-dire, d'environ 15. ou 18. lieuës; sa plus grande largeur de 14. milles; & son tour de 120. Elle a deux principaux Caps ou Promontoires; l'un vers le Septentrion, nommé *Capo Bianco*, ou Cap Blanc; & l'autre vers le Midi & l'Orient, qu'on appelle de Leuchin. Quelques-uns appellent celui-ci, *Capo Bianco di Levante*, c'est-à-dire, Cap Blanc d'Orient. Cette isle est divisée en quatre parties, ausquelles les Venitiens donnent le nom de *Baglia* ou *Reggimento*, c'est-à-dire, Gouvernement. Ces quatre Gouvernemens sont; di Leros; di Mezo, ou du Milieu; de la Guire, ou d'Agiru; & de Leuchin. L'air est par tout fort sain, & les terres

y sont très-fertiles. Il y a quantité de citroniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'est là où étoient les fameux Jardins du Roi Alcinoüs. Les vins y sont délicieux ; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autre-fois l'ancienne ville Episcopale de Gardichi, qui y étoit à deux milles de la mer du Levant. On y compte 25. villages, & environ dix mille ames. Potami est le plus gros, & peut passer pour un bon bourg. Il est peuplé de personnes riches & polies, & il y a un canal assez profond pour porter des vaisseaux jusqu'à la mer. Agiru ou la Guire, contient 20. villages, où l'on compte environ 8. mille habitans. La contrée *di Mezo*, ou du Milieu est la plus peuplée. C'est où est la ville de Corfou, capitale de l'isle, avec 30. villages, qui contiennent environ 25. mille personnes. Leros a 25. villages, & 8. mille habitans. *Cassiope*, aujourd'hui Cassopo, en étoit la capitale. Quoi-que les Venitiens ayent beaucoup de ports & de châteaux dans cette isle ; il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle est entre deux forteresses, la vieille & la neuve. La forteresse neuve est à l'Occident de la ville, sur l'avenuë qui répond dans les terres. La vieille est sur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte resistance. Cette ville est située à l'extrêmité d'une presqu'isle, qui lui forme un port, vers le Septentrion & l'Orient, dont l'ancrage est très-bon. Il y a un Archevêque du Rit Latin, & sa Cathedrale est magnifique. Les Grecs qui y sont en grand nombre, ont pour Prélat un Vicaire General qu'ils appellent Proto-Papa. Les anciens habitans de Corcyre aimoient la navigation & les jeux d'exercice. Ce furent les Corinthiens qui bâtirent Corfou, sous la XIX. Olympiade, vers l'an 704. avant J. C. & depuis les habitans de cette ville bâtirent celle de Durazzo, sous la XXXIX. Olympiade, 624. ans avant J. C. Thucidide parle d'une longue guerre qu'ils eurent contre les Corinthiens, vers l'an 239. avant J. C. Les peuples de Corfou étoient autre-fois sous l'obéïssance des Rois de Naples; mais les broüilleries de ce Royaume leur fournirent une occasion de se donner à la Republique de Venise en Juin 1386. Le Pere Giulio Vanello, de l'Ordre des Mineurs Conventuels, contribua beaucoup à cette affaire, par ses conseils & par ses actions. Ce fut lui qui fit prendre possession de la ville à Miani, Capitaine du golfe, dans l'Eglise de S. François, alors consacrée sous le nom de saint Angelo, où ce Seigneur Venitien reçut les clefs pour la Republique. Pour en conserver la memoire tous les ans, le 20. de Mai, ceux qui representent la Republique, se rendent à cette Eglise, accompagnez du Clergé : là le Proto-Papa ou Superieur, fait un discours sur ce sujet, & les Officiers de la Republique donnent deux ducats de reconnoissance à l'Ordre de saint François, pour la cire de l'Eglise. Les Venitiens possederent à ce titre l'isle de Corfou, jusqu'au mois d'Août de l'année 1401. que Ladislas, Roi de Naples, fils de Charles, la leur ceda entierement pour 30. mille ducats. Dans les derniers tems, parce que la puissance des Turcs s'étoit renduë formidable, les Venitiens firent des dépenses extraordinaires pour rendre cette place imprenable; car elle est dans un poste propre à soûtenir les autres Etats de la Republique. Elle empêche d'ailleurs que les ennemis n'entrent dans le golfe de Venise. C'est pour cela que Corfou est nommée par excellence, la porte du golfe, & le boulevart de l'Italie. La Republique y envoye six Nobles, dont le Gouvernement dure deux ans. Le premier a le titre de Baile, le second de Provediteur & de Capitaine, le troisiéme & le quatriéme de Conseillers, le cinquiéme est *Capitan-Grande* dans la nouvelle citadelle, le sixiéme est Castellan, ou Gouverneur du château de la Campana, dans la vieille ville. En 1537. vingt-cinq mille Turcs firent une descente dans cette isle, vers la Campana : Soliman II. leur avoit donné pour General le fameux Barberousse. La Republique envoya à Rome un Ambassadeur extraordinaire, pour representer au Pape, & par son moyen à l'Empereur, de quelle consequence étoit cette place, pour la conservation du Royaume de Naples, & de toute l'Italie. Mais avant qu'il vint du secours, les Venitiens forcerent Barberousse de faire une honteuse retraite. Les Turcs ayant declaré la guerre à la Republique de Venise, ils assiegerent la ville de Corfou, dont ils furent obligez d'abandonner le siege le 22. Août 1716. & y perdirent leurs canons, leurs vivres & leurs munitions. * Thucidide, *l.* 1. *&* 3. Diodore, *l.* 12. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* Pausanias. Justin. Eusebe. Ortelius. Mercator. Le Mire, *Pol. Eccl.* 1. *& en la Geograph. Eccl.* Botero, *l.* 1. *de la Republ. de Ven.* Porcaccio. P. Coronelli, *Description de la Morée*

CORGNE, ou FULVIO DE LA CORGNIA, en Latin, *Fulvius Corneus*, dit le Cardinal de Perouse, a vécu dans le XVI. siecle, & nâquit dans la même ville de Perouse, le 19. Novembre de l'an 1517. Dès son jeune âge, il se consacra à Dieu dans l'état Ecclesiastique, & Jules III. son oncle maternel, ayant été fait Pape lui donna l'Evêché de Perouse, puis celui de Spolete, & le fit enfin Cardinal en 1551. Fulvio eut très-grande part au Gouvernement, sous le Pontificat de Jules III. Il avoit deux freres, JEAN & ASCAGNE de la Corgnia, qui avoient la réputation d'être d'excellens Capitaines. Le dernier avoit alors le Gouvernement du château de Veletri, qui est une des plus importantes places de l'Etat de l'Eglise. Paul IV. étoit sur le point de rompre avec les Espagnols, qui tâcherent d'attirer dans leur parti Ascagne de la Corgnia, qui avoit quelque sujet de se plaindre du procedé des Carafes. Ceux-ci s'en douterent ; & ayant intercepté quelques Lettres, persecuterent la famille de la Corgnia, se saisirent de leurs biens, firent arrêter le Cardinal de Perouse, & eussent traité de même le Capitaine Ascagne, s'il ne se fût retiré dans le Royaume de Naples, où le Duc d'Albe le fit Maréchal de Camp en son armée. Quelque temps après, le Cardinal de Perouse fut mis en liberté, après avoir payé une rançon de soixante mille écus. Sa famille souffrit encore, sous le Pontificat de Pie IV. Ces malheurs le firent rentrer dans lui-même, il se desabusa des grandeurs du siecle, & resolut de n'avoir plus d'ambition, que pour les biens qui ne finissent jamais. Dès l'an 1551. il avoit contribué à l'établissement d'un College de Jesuites, dans la ville de Perouse; il voulut travailler à l'agrandissement de celui de Rome; mais comme la fortune lui avoit enlevé les biens qu'il pouvoit employer pour une si bonne œuvre, il fit lui-même une quête pour cela. Ce Cardinal mourut à Rome, un Lundi second Mars de l'an 1583. âgé de 66. ans. * De Thou, *Hist. l.* 12. 14. *&* 17. François de Beaucaire, *l.* 27. Onuphre. Ughel. Petramellario. Auberi, &c.

CORGNE, Premier President au Parlement de Paris, & Chancelier de France. *Cherchez* MARLE.

CORI, anciennement *Armastis & Armastica*, Ville d'Asie, est une des principales de la Georgie. Elle est capitale du païs, dit *Bacatralu*, qui répond à l'Iberie des Anciens. Cori est à côté du Lac d'Exechie, vers l'Orient. * Sanson. Baudrand.

CORI, petite Ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle est dans la Campagne de Rome, entre Velitri, & Anagnie, à deux lieuës de la premiere, & à trois de la derniere. Cori est fort ancienne. Elle a été fondée, dit-on, par les Troyens, avant la fondation de Rome. * Baudrand.

CORI ou KORIN, *Corinium*, Bourg dans la Dalmatie, a été autre-fois une ville considerable, dont Pline & Ptolomée ont fait mention. Ce bourg, qui appartient aujourd'hui au Turc, est situé sur une montagne à cinq ou six milles de Novigrod, comme nous l'apprenons de Lucio, qui nous a donné une description très-exacte de ce païs. * Baudrand.

CORIA, que les Auteurs Latins nomment diversement, *Cauria, Caurium*, & *Caurita*, selon Clusius, Ville d'Espagne dans la Castille *la vieille*, avec Evêché suffragant de Compostello, & autre-fois de Merida. Elle est située sur la riviere d'Alagon, à six ou sept lieuës au-dessus de son emboûchure dans le Tage, à quatre ou cinq lieuës des frontieres du Portugal, Pline & Ptolomée en font mention. * Baudrand.

CORIA, Bourg d'Espagne dans l'Andalousie : Il est sur le Guadalquivir, environ à trois lieuës au-dessus de Seville, & à un quart de lieuë de la *Puebla de Coria*, qui apparemment est un de ses Hameaux. * Mary, *Diction.*

CORIBANTES. *Cherchez* CORYBANTES.

CORICE'E CORICEUM, Piece des Palestres des Anciens. Les Grammairiens ne conviennent point de la signification de ce mot, la plûpart des Interprêtes la dérivan-

rivant du mot Grec κόρη qui signifie une *jeune fille*, veulent que CORICEUM, *soit un lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lutte & à la course*. Palladio estime que c'étoient les *petites écoles de filles*. D'autres prennent son étymologie du mot Grec κόμη qui signifie les *cheveux*, comme si ce lieu étoit destiné pour faire le poil. Mercuriai sans se mettre en peine de l'étymologie, veut que ce soit le lieu où l'on serroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les Palestres ou qui se baignoient; & n'en apporte point d'autre raison, sinon que ce lieu étoit necessaire dans les Palestres; mais Baldus qui dérive ce mot *Coryceum* du mot Grec κώρυκος qui signifie une *bale* ou un *éteu*, donne une explication plus juste de ce mot: c'est pourquoi on peut dire que CORYCEUM est un *jeu de longue paume* ou *de balon*, qui est une piece essentielle & necessaire dans une Palestre. * *Antiqq. Grec. & Rom.*

CORICIUS, (Jean) vécut à Rome d'une maniere fort agreable sous le Pontificat de Jules II. de Leon X. & de Clement VII. Il se fit aimer des gens de Lettres, par l'affection singuliere, qu'il leur porta, & ils le louërent si amplement, qu'ils lui procurerent une très-grande réputation. Il les assembloit très-souvent dans son jardin, & il fournit à tous les Poëtes, que la liberalité de Leon X. avoit attirez à Rome, un bel exercice; car il établit un combat de Poësie, qui se celebroit tous les ans le jour de Sainte Anne, & qui avoit pour matiere l'éloge de cette Sainte, celui de la Vierge Marie, & celui de Jesus-Christ. Il tomba entre les mains des Soldats, qui prirent la Ville de Rome l'an 1527. & il lui en coûta une très-grosse rançon. Il avoit caché sous la cour de la porte de son logis une partie de son argent: personne ne le sçavoit que le Maçon, qui avoit fermé l'ouverture. Ce Maçon le pria de lui prêter 25. pistoles, qui lui étoient necessaires, pour se racheter des mains des Soldats, & ne pouvant point les obtenir, il revela tout le mystere à un Capitaine Espagnol. Celui-ci s'en va au logis de Coricius, écarte le Maître sous divers prétextes & s'empare de l'argent caché. Coricius s'en plaignit aux Generaux, & n'y gagna rien. Se voyant donc réduit à une extrême indigence, il tâcha à sortir de Rome, & après beaucoup de difficultez, il executa ce dessein. Il fut entretenu à Verone pendant quelque temps par les liberalitez de *Calyste* Amadée, &, comme il se préparoit à s'en retourner à Tréves, sa patrie, il tomba malade, & mourut accablé de douleur & de chagrin. * Pierius Valerianus, *Lib. II. de Litteratorum Infelicitate.* Paul Jove, *Elog. ch.* 103.

CORIDERES, Montagne avec un Bourg de même nom. Elle est en Asie, dans la Natolie, environ à deux lieuës d'Ephese du côté du Levant. On prend Coriderès pour l'ancienne *Coressus*, qui étoit une Montagne fort haute de l'Ionie. * Baudrand.

CORIGLIONE, Bourg de la Vallée de Mazara en Sicile. Il est dans les Montagnes, entre les sources du Belice, à huit lieuës de Palerme, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CORINI, (Antoine) Chevalier de l'Ordre de saint Etienne de Florence, & celebre Jurisconsulte, a vécu vers l'an 1620. & 1625. Il étoit Italien, natif de Pontremoli, & fils de Blaise Corini, aussi celebre Jurisconsulte. Il enseigna long-temps à Pise, & fut depuis appellé à Sienne & à Florence par Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, qui l'honora du Collier de son Ordre de saint Etienne, & qui lui donna diverses charges considerables, comme celle de Juge, ou Prévôt des Marchands de Florence. Corini s'en acquitta très-bien, & acquit beaucoup de biens & de réputation à Florence, où il mourut. Il a laissé divers Ouvrages, & sur tout de Droit. * *Voyez* son éloge dans Joannes Victor Rossi, ou Janus Nicius Erythræus, *Pin III. imag. illust. chap.* 21.

CORINNE, Dame Grecque, celebre par ses talens pour la Poësie, avoit été disciple d'une autre Dame sçavante, nommée *Mirtys*, & étoit de Thespis, ville de Beotie. D'autres Auteurs ont crû qu'elle étoit de Tanagre, ville de la même Province; d'autres de Thebes; & d'autres encore ont assuré qu'elle étoit de Corinthe. Un Auteur moderne met deux faiseuses de Vers de ce nom, & on a surnommé celle de Thespis *Corinthia*. L'ancienne Grece fit tant d'estime des Vers de Corinne, qu'on lui donna le nom de *Muse Lyrique*. On dit qu'elle remporta quatre ou cinq fois le prix de Poësie contre Pindare; mais d'autres ajoûtent que ce fut sa beauté seule, qui lui procura cet avantage. Pausanias écrit neanmoins dans les Beotiques, que Pindare, usant de la Dialecte Dorique, étoit moins intelligible & moins agreable que Corinne dans ses Ouvrages. Elle vivoit sous la LXXVI. Olympiade, & vers l'an 474. avant J. C. * Elien. Pausanias. Suidas. Plutarque, *au Traité de la Musique.*

CORINNE, beauté celebre dans les écrits d'Ovide, étoit une maitresse, dont il cachoit le veritable nom; comme il l'avouë lui-même:

Noverat ingenium, totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.

Il en parle assez diversement dans plusieurs endroits de ses Ouvrages. Quelques Auteurs croïent que cette Corinne étoit Julie, fille d'Auguste. Catulle, Tibulle, & Properce, ont aussi celebré leurs maitresses sous les noms supposez de Lesbie, Delie & Cynthie, & nos Auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNUS, Poëte qu'on fait disciple de Palamede, vivoit, à ce qu'on prétend, pendant la guerre de Troye, c'est-à-dire, vers l'an 1209. avant JESUS-CHRIST. Il composa, dit-on, une Iliade, dont on dit qu'Homere tira le sujet de son Poëme du même nom. Tout cela paroît extrêmement fabuleux. * Suidas. Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 4. *ch.* 1. *& des Poëtes, pag.* 88. Joan. Marsham. *Canon. Chron. secul. XV. ubi de Poëta Hesiodo.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

CORINTHE, aujourd'hui CORANTHO ou CORINTO, Ville de la Grece, dans la Morée, est située près de l'Isthme, c'est-à-dire, de cette petite langue ou col de terre, qui joint la Morée à la Grece, entre le golfe de Lepanto, & celui d'Engia. On croit que Sisyphe, fils d'Eole, la bâtit environ l'an 1411. avant JESUS-CHRIST, & du monde 2593. Elle fut appellée diversement, *Centhyre*, *Epopé*, *Ephyre*; & ayant été sauvée du feu, ou rebâtie par *Corinthus*, fils de Pelops ou d'Oreste, elle prit le nom de ce second Fondateur. On lui donna aussi le nom d'Heliopolis, ou Ville du Soleil. Elle étoit défenduë par une citadelle, qu'on appelloit *Acro-Corinthe*, bâtie sur la croupe d'une montagne, dont la hauteur étoit excessive. Les Corinthiens établirent diverses Colonies: la seconde année de la XIX. Olympiade & 703. ans avant J. C. ils bâtirent la ville de Corcyre, depuis Corfou, dans l'isle de ce nom. Avant que de se former en Republique, leur ville avoit été gouvernée par des Rois. Sisyphe, & ses successeurs la possederent environ 317. ans, jusqu'à ce que les Heraclides descendus d'Hercule, s'étant saisis du Peloponnese, sous la conduite de Temenus, Cresphonte & Aristodeme, environ quatre-vingt ans après la prise de Troye, Aletes chassa Doride & Hyantides, & s'y établit l'an 2901. du monde, & 1103. avant J. C. Il regna 35. ans, & eut pour successeur Ixion. On compte douze Rois de cette famille, pendant 324. ans qu'elle a regné, jusqu'à Automenes, qui ne regna qu'un an: il mourut, selon les uns, ou fut déposé, selon les autres, environ l'an 780. avant J. C. On lui substitua un Magistrat annuel, qu'ils appelloient *Prytane*. En 658. Cypsele & son fils Periandre, usurperent ensuite une espece de tyrannie sur les Corinthiens, & la tinrent l'un 30. & l'autre 44. années. *Voyez la Table.* Corinthe eut depuis beaucoup de part aux guerres qui se firent dans la Grece. Leocrates General des Atheniens, les défit sous la LXXX. Olympiade, l'an 459. avant J. C. L'an 439. avant J. C. & sous la LXXXV. Olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Peloponnese, si celebre dans l'Histoire Grecque. L'an 243. avant J. C. Aratus, Préteur des Achéens, surprit la citadelle de Corinthe, & en chassa la garnison qu'y tenoit Antigonus *Gonatas*, Roi de Macedoine. Cette ville avoit eu aussi part aux malheurs de la Grece, sous les regnes de Philippe de Macedoine, d'Alexandre *le Grand*, & de leurs successeurs. Ciceron dit que cette ville est une des trois que les Romains reconnurent seules capables de soûtenir le poids d'un grand Empire, & de s'en rendre les Capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithete de *sourcilleuse*, & que la situation de son *Arco-Corinthe* la rendoit comme une forteresse de toute la Grece, où elle a merité seule, qu'on dît qu'il n'étoit pas permis à chacun d'y aborder, *non licet omnibus adire Corinthum*, ou, comme dit plus élegamment Horace, *non cuivis homini contingit adire Corinthum*. D'autres disent que ce Proverbe prenoit son origine de Laïs Courtisane

de Corinthe, qui demandoit des sommes excessives à ses amans : ce qui fit dire à Demosthene, qu'il n'achetoit pas si cher un repentir. Corinthe a produit d'excellens Ouvriers, & sur tout des Peintres, des Architectes & des Sculpteurs. Enfin elle fut miserablement détruite par les Romains, la troisiéme année de la CLVIII. Olympiade, & 146. avant J. C. Lucius Mummius, qui commandoit l'armée, avoit soûmis toute l'Achaïe, & fut surnommé *Achaïque*. On ne sçauroit s'imaginer combien de richesses se perdirent, & furent consumées par le feu, à la prise de Corinthe : il suffit de remarquer que ce métal si fameux, qu'on appelle *cuivre de Corinthe*, dont on faisoit tant d'estime, n'étoit, comme plusieurs l'ont crû, que des restes de cet embrasement. Jule Cesar fit rebâtir & repeupler cette ville, où S. Paul prêcha la Foi, & demeura un an & demi. Il écrivit depuis aux Corinthiens les deux Epitres que nous avons encore. Sous les Empereurs d'Orient, Corinthe fut Metropole, soûmise au Patriarchat de Constantinople, & eut pour suffragans, Zante & Cephalonie : Elle étoit Metropole de la Grece, lorsque saint Paul y alla prêcher l'Evangile. S. ERASTE le Thresorier, S. CRISPE, S. CAÏUS étoient de cette ville, de même que SOSTHENE, PHEBE' & d'autres Saints du temps de cet Apôtre. Elle fut aussi dans la suite une Metropole Ecclesiastique, tant sous les Empereurs de Constantinople, que sous les Venitiens. S. Crispe & S. Caïus, furent baptisez de la main même de S. Paul : ce qui est arrivé à peu de personnes. Le premier étoit Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe; & l'on dit qu'il fut depuis Evêque de l'isle d'Egine, près de la côte d'Attique. S. Caïus étoit Macedonien; mais il demeuroit à Corinthe, lorsque S. Paul y arriva, & il le logea chez lui. CENCHRE'S ou *Cenchrée* étoit un Bourg où étoit le port de Corinthe, du côté de l'Asie. Il y avoit une Eglise de Fideles à part, dès le temps de S. Paul; *Phebé* en étoit Diaconesse. S. DENYS fut Evêque de Corinthe, du temps de Marc-Aurele. Prime l'avoit été du temps d'Adrien. S. Cyriaque celebre Anachorete de Palestine, étoit né à Corinthe en 448. Cette ville tomba depuis sous la domination des Venitiens, & Mahomet II. Empereur des Turcs s'en rendit maître en 1458. Elle fut reprise en 1687. par les Venitiens, après la victoire qu'ils remporterent proche de Patras. Le Seraskier avant perdu la bataille, se sauva à Corinthe avec le reste de son armée; mais le Generalissime Morosini le poursuivit avec sa flote, augmentée de 14. Galiotes, qui avoient été prises sous les châteaux de Lepante, pendant que le Comte de Konigsmark s'avança pour s'y rendre par terre. Le desespoir où le Serasxier se vit, de ne pouvoir se défendre, le porta à mettre le feu aux magazins, & aux principaux endroits de la ville : après quoi il prit la fuite vers les montagnes de Thebes, & abandonna ainsi Corinthe, & toute la Morée. Les Venitiens firent promptement éteindre le feu, & se rendirent maîtres de la ville & de la citadelle. * Strabon, *l.* 8. *Geogr.* Pausanias, *in Corinth.* Pline, *l.* 4. *c.* 5. *&* *l.* 34. *c.* 2. Florus, *l.* 2. *c.* 11. Tite-Live. Plutarque. Polybe. Thucydide. Eutrope. Eusebe. Orose. Zonare. Eumelus. Laurenbergius. Palmerius, *en la Chron.* Chalcondyle, *l.* 9. *&c.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

Il ne nous reste plus qu'à donner la succession Chronologique des Rois de Corinthe, que nous emprunterons d'Eusebe. Elle remonte très-avant dans les temps fabuleux : ainsi l'on peut juger quel fonds on doit faire sur les Epoques des premiers Rois. Ce n'est proprement qu'au temps de Cypsele & de Periandre son fils, que l'Histoire commence à se débroüiller. Cypsele s'empara de la Tyrannie la 3. année de la XXX. Olympiade, & 658. ans avant J. C. ainsi en conservant aux Prytanes & aux Rois qui les précederent, la durée du regne qu'Eusebe leur a assignée. Sisyphe, le premier Roi de Corinthe, a commencé à regner :

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*	*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Corinthe.*
2595	1411	Sisyphe.
		Ornition.
		Thoas.
		Demophon.
		Propodas.
		Doridas.
		Hyantidas.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*	*ROIS D'HERACLIDES.*	
2901	1105	Alethes,	*regna* 35. ans
2941	1063	Ixion,	37
2973	1031	Agelas,	37
3000	994	Prymnius,	36
		ROIS BACHIADES.	
3045	959	Bacchis,	35
3080	924	Agelaste ou Ageilas,	30
3110	894	Eudeme,	25
3135	869	Aristodeme ou Aristomede,	35
3169	834	Agemon,	16
3186	818	Alexandre,	25
3211	793	Telestes,	12
3225	781	Automenes,	1
3224	780	Les Magistrats Annuels ou Prytanes,	

gouvernerent jusqu'en 659. avant J. C. que Cypsele se rendit maître de Corinthe, qu'il laissa à son fils Periandre.

CORINTHE, autre Ville; Appollodore dit qu'il y en avoit trois de ce nom, une dans la Thessalie, l'autre en Epire, & la troisiéme dans l'Elide.

CORINTHIEN, *l'Ordre Corinthien*, un des trois ordres d'Architecture; qui consiste dans ses colomnes, & son chapiteau qui a plusieurs ornemens délicats, que la sculpture lui donne, en y taillant deux rangs de belles feüilles au nombre de seize, d'où sortent autant de petites branches ou caulicoles recouvertes par autant de volutes. Son invention est fondée sur une rencontre qu'eut le Sculpteur CALLIMAQUE, d'un panier posé sur une plante d'Achante, qu'on avoit couvert d'une tuile, qui avoit fait recourber ses feüilles en leur extrêmité. Cette forme nouvelle lui plût infiniment, & il en imita la maniere dans les colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant & reglant sur ce modele, les proportions & les mesures de l'ordre Corinthien. Villalpandus, dit que cette histoire de Callimaque est fabuleuse, & que les Grecs n'ont point inventé le chapiteau Corinthien; mais qu'ils en ont pris le modele sur le Temple de Salomon, où les chapiteaux étoient ornez, à ce qu'il rapporte, des feüilles de Palmes, ausquelles les feüilles d'Olivier ressemblent mieux qu'à celles d'Achante, qu'il prétend n'avoir jamais été mises dans les chapiteaux Corinthiens par les Anciens : neanmoins le contraire se remarque dans plusieurs chapiteaux qui se voïent encore dans la Grece, & même aux colomnes des Tutelles à Bordeaux; où les chapiteaux Corinthiens ont des feüilles d'Achante. *Antiqq. Grec. & Rom.*

CORIO. *Cherchez* CORIUS.

CORIOLAN, (Caïus Marcius) fameux Capitaine Romain, rendit de grands services à sa patrie, dans l'établissement de la Republique. Il prit en 261. de Rome, & 493. avant J. C. Corioles, ville des Volsques, d'où il acquit le nom de *Coriolan.* On dit, qu'ayant reçû de Posthumius le choix des récompenses qui lui étoient dûës pour ses exploits de guerre, il se contenta d'un cheval, & de la permission de retirer de captivité un des ennemis qui étoit son hôte, lorsqu'il alloit en son païs. Quelque temps après, en 263. de Rome & 491. avant J. C. Coriolan irrité de n'avoir pas obtenu le Consulat qu'il demandoit, ne distribua pas également le bled qu'on avoit fait venir de Sicile, ou pour se venger, ou plûtôt pour faire en sorte que le peuple étant contraint par la necessité d'aller labourer la terre, ne s'arrêtât plus à exciter des séditions dans la ville. Coriolan fut banni de Rome, après avoir été accusé devant le peuple par le Tribun Decius, & s'étant retiré chez les Volsques, il prit la conduite de leurs troupes contre sa patrie, avec leur chef Actius ou Aufidius Tullius. Cette armée vint camper à quatre milles de Rome, où Coriolan se montra inflexible à toutes les prieres des Romains, qui lui envoyerent à diverses fois des Herauts pour lui demander la paix. Il fut enfin émû par les larmes de sa femme Veturia, & par celles de sa mere Volumnia, toutes deux suivies des Dames Romaines. Coriolan posa les armes; & peu de temps après, en 264. ou 265. de Rome, & 490. ou 489. ans avant J. C. les Volsques le firent mourir, comme un traître qui leur avoit fait abandonner leurs conquêtes. Les Dames Romaines prirent le deüil; & au même lieu qui fut rougi de son sang, on consacra depuis un temple à la Fortune feminine. * Plutarque, *en sa vie.* Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnasse, *l.* 7. *&* 8.

Aurelius Victor, *des Hommes illustres*, *chap.* 19. Florus, *l.* 1. *c.* 22.

CORIOLAN. *Cherchez* CORAN ou CORIOLAN (Ambroise.)

CORIOLES, Ville dont parle Plutarque, dans la Vie de Marcius, qui de cette ville prit le surnom de *Coriolanus*. C'étoit, comme dit Plutarque, la ville capitale des Volsques. Stephanus de Urbibus la nomme *Coriola*, les Auteurs Latins *Corioli* au plurier. Il ne reste plus aucun vestige de cette ville. * Lubin, *Tables Geograph. sur les Vies de Plutarque*.

CORIPPUS, Grammairien & Poëte Afriquain, vivoit dans le VI. siecle, du temps de l'Empereur Justin II. dit *le Jeune*. Il composa un Poëme Historique en 4. livres à la gloire de cet Empereur, & le dédia à Anastase Questeur. Michel Ruizius est le premier qui ait donné ce Poëme au Public : Nicolas Alleman, remarque dans la Préface de l'Histoire secrete de Procope, que ce Coripe est aussi mauvais Poëte, que flateur outré de Justinien & de Justin, aussi l'a-t'on appellé grand flateur, & petit Poëte. *Voyez là-dessus*, Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes. tom.* 6. *p.* 539. *edit. Paris.* * Vossius, *liv.* 3. *ch.* 3. *des Hist. Lat. & ch.* 5. *des Poëtes.*

CORIUS ou CORIO, (Bernardin) nâquit sur la fin du XV. siecle. Il étoit d'une des meilleures familles de Milan, & fut très-avant dans la confidence du Duc Loüis Sforce, & du Cardinal Ascagne. Il écrivit l'Histoire de sa patrie avec beaucoup de soin; mais d'un style si grossier, que les Libraires rejetterent cette piece avec mépris, & qu'il fut obligé de la faire imprimer à ses dépens. On l'accuse d'avoir manqué de fidelité en ce qu'il rapporte; ce que Sponde observe très-souvent. Corius laissa encore la Vie des Empereurs depuis Jules Cesar, jusques à Frederic *Barberousse*. * Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Gesner, *in Bibl.* Vossius, *de Hist. Lat.* Ripamonté, *Hist. Mediol. &c.*

CORLIN, Ville d'Allemagne dans la Pomeranie, avec une assez bonne forteresse. Elle est sur la petite riviere de Persant, vers Corlin & Colberg. Cette ville a été autre-fois à l'Evêque de Camin, & elle a été cedée à l'Electeur de Brandebourg, par un des Articles de la Paix de Westphalie en 1648.

CORMANTIN, Bourg avec un Fort des Hollandois. Il est sur la côte d'Or, en Guinée, environ à dix-huit lieuës de S. *George* de la Mina, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CORMERY, Bourg de France, avec une Abbaye dans la Touraine, sur la riviere d'Indre, entre Loches & Tours, environ à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CORMICY, Bourg de France en Champagne. Il est du Domaine de l'Archevêque de Reims, & situé à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

CORNARA-PISCOPIA, (Lucretia Helena) de l'illustre Famille de Cornaro de Venise, étoit fille aînée de Jean-Baptiste Cornaro, Procurateur de saint Marc. Sa rare érudition, jointe à la connoissance qu'elle avoit des Langues Latine, Grecque, Hebraïque, Espagnole & Françoise, fit que l'Université de Padoüe fut sur le point de lui accorder une place parmi les Docteurs en Theologie; mais le Cardinal Barbarigo Evêque de cette ville, crut ne devoir pas permettre qu'elle fût admise à ce degré; & on se contenta de lui donner le Bonnet des Docteurs en Philosophie, qu'elle prit publiquement le 25. de Juin 1678. en presence d'une nombreuse assemblée de Sçavans, de plusieurs nobles Venitiens, d'autres Seigneurs d'Italie, & de plus de cent Dames de qualité, qui étoient venuës exprès à Padoüe, pour voir une ceremonie si extraordinaire. Le Docteur Rinaldini fut son Promoteur, & lui donna les ornemens du Doctorat dans l'Eglise Cathedrale, parce que les salles du College ne pouvoient suffire à l'affluence du monde; elle fut reçûë d'une maniere, qu'on appelle à la *Nobilista*, c'est-à-dire, après avoir expliqué deux passages d'Aristote à l'ouverture du Livre, & sans dispute. L'amour qu'elle avoit pour l'étude & pour la retraite, lui donna tant d'éloignement du mariage, que pour se défaire des poursuites des plus grands partis qui la recherchoient, elle fit vœu de virginité en qualité d'*Oblate*, de l'Ordre de S. Benoît, entre les mains de l'Abbé de S. Georges. Elle mourut au mois de Juillet de l'année 1684 ou au commencement de 1685 la 38. de son âge, & fut enterrée dans l'Eglise de S. Antoine, qu'on appelle à Padoüe par excellence *del Santo*, où le Procurateur son pere, lui fit faire un tombeau de marbre. Elle a laissé plusieurs Ouvrages, qu'elle n'avoit pas fait imprimer pendant sa vie. Beaucoup de Sçavans en ont fait à sa gloire devant & après sa mort. *Voyez* le Livre intitulé *le Pompe funebre celebrate da Signori Academici Infecondi, per la morte dell' illustrissima Signora Elena*, &c. imprimé à Padoüe en 1688. * *Memoire Historiques.*

CORNARIUS, (Jean) *Cherchez* HAGUENBUIT ou HAYAPOL CORNARIUS (Jean.)

CORNARO, Maison. La Maison de CORNARO est des plus nobles & des plus illustres de Venise. Elle a donné de grands hommes à cette Republique, entre lesquels il y a eu plusieurs Doges, comme MARC Cornaro, qui fut Duc de Venise dans le XIV. siecle, & qui soûmit l'isle de Candie soulevée contre les Venitiens. Il mourut l'an 1368. aïant été Duc durant 2. ans & 8. mois. Un autre MARC Cornaro, petit-fils de ce premier, fut pere de *Catherine*, Reine de Chypre. Elle fut mariée l'an 1470. à *Jacques* bâtard de Chypre, qui s'en fit Roi; & la Republique de Venise l'adopta, & la dota comme fille de S. Marc. Jacques mourut le 5 Juin de l'an 1473. laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils qui ne vécut qu'un an. Depuis, elle gouverna ce Roiaume avec beaucoup de difficultez, & eut même le chagrin de voir tuer dans une sedition ANDRE' Cornaro son oncle. Les Venitiens craignant qu'elle ne songeât à des secondes nôces, lui envoïerent GEORGES Cornaro son frere, qui lui conseilla de venir passer le reste de ses jours à Venise, & de remettre à la Republique l'Etat qu'elle avoit gouverné pendant 12. ou 14. ans ce qu'elle fit. Georges Cornaro épousa *Elisabeth* Morosini, & en eut entr'autres enfans, *Marc* & *François*, Cardinaux. Cette famille a produit d'autres Cardinaux, André, Loüis & Frederic Cornaro. ANDRE' Cornaro fut honoré de la Pourpre sacrée, par le Pape Paul III. le 19. Decembre de l'an 1544. On dit qu'il étoit alors Evêque de Bresce, qu'il fut depuis Administrateur de l'Archevêché de Spalatro, & qu'il mourut à Rome le 30. Janvier de l'an 1551. LOUIS Cornaro, né le 12. Fevrier de l'an 1516. fut Chevalier de Malthe, & Grand Prieur de Chypre, puis revêtu de la Pourpre par le Pape Jule III. en 1551. Ensuite on le créa Archevêque de Zara, & Administrateur des Evêchez de Trani, de Bergame, &c. & le Pape Pie V. le fit Camerlingue de l'Eglise. Il mourut à Rome le 10. Mai, jour de l'Ascension de l'année 1584. étant alors en la 68. année de son âge. JEAN Cornaro, après avoir exercé divers emplois, fut élû Doge en 1625. eut le bonheur de travailler utilement pour la Republique contre ceux qui la vouloient opprimer, & mourut en 1630. FRANÇOIS Cornaro son fils, fut honoré de la même dignité en 1656. & ne la garda que très-peu de temps. FREDERIC Cornaro, Cardinal, Patriarche de Venise, autre fils de *Jean*, fut mis dans le sacré College par le Pape Urbain VIII. en 1626. aprés avoir été Evêque de Bergame, de Vicence, & de Padoüe, Grand Prieur de Chypre, Abbé de sainte Marie la Bonne, & Clerc de la Chambre Apostolique. Il ceda l'Evêché de Padoüe à un de ses neveux, & fut fait Patriarche de Venise en 1632. mais depuis, étant incommodé de la goutte, il s'en démit en 1644. & mourut en 1647. âgé de 68. ans. LOUIS Cornaro de la même Famille, vivoit dans le XVI. siecle. Il composa un Livre des commoditez de la vie sobre, que Lessius traduisit en Latin; & mourut en 1565. à Padoüe âgé de plus de 100. ans. De Thou parle ainsi de lui dans le 38. Livre de son Histoire. *Il faut parler*, dit-il, *de Loüis Cornaro, rare & memorable exemple d'une longue vie; car il vécut cent ans, sain de corps & d'esprit. Il étoit de la plus illustre Maison de la Noblesse de Venise; mais à cause du défaut de sa naissance, il fut exclus des honneurs & de l'administration de la Republique. Il épousa à Udine dans le Frioul*, Veronique *de la Maison de Spilimbergo; & comme il avoit de grands biens, il mit toute chose en usage, pour en avoir des enfans. Enfin par les vœux qu'il fit, & par l'aide des Medecins, il surmonta la froideur de sa femme, qu'il aimoit uniquement, & qui étoit déja vieille; & lorsqu'il y*

pensoit le moins, il en eut une fille nommée Claire, qu'il maria à Jean Cornaro, fils de Marin, de la riche Maison de Cornaro de Chypre, & en eut une grande posterité. Car Jean eut de Claire huit fils & trois filles. Au reste, Louis corrigea par sa sobrieté & par son regime de vivre, les infirmitez contractée par l'intemperance de sa jeunesse, & modera, par la force de sa raison, l'inclination qu'il avoit à se mettre promptement en colere. De sorte qu'il fut en sa vieillesse d'une aussi bonne constitution de corps, & d'un esprit aussi doux & moderé, qu'il avoit été infirme & prompt à se fâcher, dans la fleur de son âge. Il composa là dessus des livres, étant déja vieux, dans lesquels il parle du déreglement de sa premiere vie, & il s'y promet de vivre long temps. En effet, il ne fut pas trompé; car il mourut sans douleur, & d'une mort douce âgé de plus de cent ans à Padouë où il avoit choisi sa demeure. Sa femme, qui n'étoit gueres moins âgée que lui, lui survéquit, & mourut quelque temps aprés. Ils furent tous deux enterrez dans l'Eglise de S. Antoine, sans pompe, comme ils l'avoient ordonné. C'est de cette famille que l'on a choisi le Grand Duc de Venise en 1709. * Justiniani & Bembo, *Hist. Venet.* Cabrera, *in Elog. Card. Franc.* Cornel Sabellic, *Ened.* 10. *l.* 18. Dandoli, *in Chron.* Leo Mantina, *in elog. &c.*

CORNARO (Catherine Reine de Chypre.) *Voyez* l'Article précedent.

CORNARO (Marc) Cardinal, Evêque de Padouë, étoit fils de *Georges* Cornaro, & d'*Elizabeth* Morosini, neveu de Catherine, qui fut Reine de Chypre, & petit fils de *Marc* Cornaro Doge de Venise. La Republique de Venise lui procura le Chapeau de Cardinal, & le Pape Alexandre VI. le lui donna en 1500. avec le titre de sainte Marie la Neuve. Depuis, Cornaro rendit de grands services aux Venitiens, qu'il reconcilia avec le Pape Jules II. Il fut pourvû de l'Evêché de Padouë par Leon X. fut depuis Evêque de Verone, Patriarche de Constantinople; & comme Cardinal, opta les Evêchez d'Albe & de Palestine. Cornaro, en qualité d'Archidiacre de l'Eglise Romaine, couronna les Papes Adrien VI. & Clement VII. C'est sous le Pontificat de ce dernier qu'il mourut à Venise le 20. Juillet de l'an 1524. étant encore assez jeune. * Bembo, *in epist.* Onuphre. Garimbert, &c.

CORNARO (François) Cardinal, Evêque de Bresce, étoit frere du Cardinal *Marc* Cornaro, & avoit été élevé dans les armes. En 1509. il se trouva à la bataille de Ghiaradada, que les François gagnerent sur les Venitiens, & recüeillit les debris des troupes de la Republique. Quelque temps aprés, il servit dans l'armée qui reprit Padouë sur les Imperiaux, & défendit si bien cette ville, qu'elle ne pût être emportée une seconde fois par les ennemis. Cornaro cultiva les Lettres pendant le loisir que lui donna la paix, & ensuite il fit un voyage à la Terre-Sainte. A son retour il fut envoyé Ambassadeur à l'Empereur Charles V. qu'il suivit en Allemagne, en Espagne, & dans les Païs-Bas; & en 1527. il fut honoré du Chapeau de Cardinal par le Pape Clement VII. Il eut encore l'Evêché de Bresce, où il travailla à remplir parfaitement ses devoirs, & se fit extrêmement considerer par son érudition, dans le College des Cardinaux, où il étoit consulté comme un Oracle. Sur la fin de sa vie, il fut affligé de diverses incommoditez, & sur tout de la goutte. Il mourut au mois de Septembre de l'an 1543. âgé de 65. ans. * Jerôme le Noir, *in Orat. fun. Fr. Corn.* Onuphre. Victorel. Ughel. Auberi, &c.

CORNARTISTES, Disciples de Theodore Cornhart ou Cornhert, Secretaire des Etats de Hollande, Heretique enthousiaste *Voyez* CORNHERT.

CORNAZANI (Antoine) natif de Plaisance, selon Leandre Alberti, ou de Ferrare, selon Jacques de Bergame, Trithéme, & Simler, vivoit vers l'an 1490. Il composa un Poëme *de la vie & du trépas de la sainte Vierge*, outre *la vie de Barthelemi Coglioni en prose*, & plusieurs autres Ouvrages en Latin & en Italien. * Trithéme, *au Cat.* Leandre Alberti, *p.* 375. *&c.*

CORNE D'ABONDANCE (la) *Cornu copia*, selon la fable, c'est une corne d'où sortoit tout ce que l'on pouvoit souhaiter, par un privilege que Jupiter donna à sa nourrice, qu'on a feint avoir été une chevre ou Amalthée. Le vrai de cette fable est, qu'il y a un terroir en Libye de la figure d'une corne de bœuf, fort fertile en vins & en fruits exquis, qui fut donné par le Roi Ammon à sa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter.

CORNEILLE (la) Oiseau de la couleur d'un Corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant de même, & vivant de charogne comme lui. On prétend qu'elle annonce la pluie par son croacement. Le chant de la Corneille étoit selon les Romains d'un mauvais présage à celui qui commençoit quelque entreprise:

Sæpè sinistra cavâ prædixit ab ilice Cornix.

Virg. Eglog. 1.

Et quelquefois aussi d'un heureux présage.

Tarpeio quondam quæ sedit culmine Cornix,
Est, benè non potuit dicere, dixit, erit.

Epigram. Maronis.

Cependant la Corneille étoit en la protection de la Concorde, comme le dit Ælien, qui rapporte que les Anciens avoient coûtume d'invoquer la Corneille, lorsqu'ils venoient à se marier. Politien confirme cette verité, & assûre qu'il avoit vû une médaille d'or de la jeune Faustine, fille de Marc-Aurele, & femme de L. Verus, sur le revers de laquelle étoit representée une Corneille, Symbole de la Concorde.

CORNEILLE, Centenier, ou Capitaine d'une Compagnie Romaine de gens de pied, dans la Cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Cesarée en Palestine, vers l'an 40. de J. C. Quoiqu'il fût du nombre des Gentils, il avoit la connoissance du vrai Dieu, peut-être par la communication qu'il avoit euë avec les Juifs. L'Ecriture-Sainte nous apprend, qu'il servoit Dieu dès lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faisoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute sa maison vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'observât pas la Loi, les Juifs ne laissoient pas de rendre un témoignage avantageux à sa pieté & à sa vertu. Dieu aïant égard par sa misericorde aux aumônes & aux prieres de Corneille, lui envoïa un Ange, pour l'avertir d'envoïer chercher S. Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de sa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir aussi-tôt deux de ses domestiques & un soldat pour aller à Joppé chercher S. Pierre, ils partirent sur le champ, & arriverent le lendemain à Joppé sur le midi. Pierre qui logeoit chez un Corroïeur, nommé *Simon*, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut un ravissement d'esprit, dans lequel il vit le Ciel ouvert avec une nappe, qui descendoit du Ciel, pleine de toutes sortes de bêtes, de reptiles & d'oiseaux, & dans le même temps il entendit une voix, qui lui dit, *levez-vous, Pierre, tuez & mangez.* Comme ces animaux étoient impurs selon la Loi, Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit oüie lui repartit, n'appellez pas impur ce que Dieu a purifié. Aussi-tôt les hommes envoïez par Corneille vinrent frapper à la porte du Corroïeur, & demanderent Pierre. Le Saint Esprit fit connoitre à cet Apôtre, que les trois personnes qui le demandoient étoient envoïez par son ordre. Pierre les reçût; & aïant sçû le sujet de leur voïage, les fit entrer, & les retint pour ce jour là. Le lendemain il partit avec eux, & avec six Chrétiens de la ville de Joppé, & ils arriverent le jour d'après à Cesarée. Corneille vint au devant de S. Pierre, le reçût dans sa maison, lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Comme S. Pierre commençoit à l'instruire avec toute sa famille qui étoit presente, le Saint Esprit descendit visiblement sur eux; ce qui détermina saint Pierre à le baptiser sur le champ. *Peut-on*, dit-il, *refuser le Baptême à ceux qui ont reçû le S. Esprit comme vous?* Voilà ce qui est rapporté de Corneille par S. Luc, dans les Actes des Apôtres, *ch. x. & xj.* On ne sçait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques-uns disent qu'il a été depuis Evêque de Cesarée, d'autres, qu'il a été Evêque en Phrygie ou dans l'Asie mineure. Les Grecs en font un martyr. Toutes ces Histoires n'ont aucun fondement. Du temps de S. Jerôme, il y avoit une Eglise à Cesarée que l'on prétendoit avoir été la maison de Corneille, & sainte Paule la visita par devotion l'an 385. il est mis au rang des Saints, le 2. Fevrier chez les Latins, & le

13. Septembre chez les Grecs, *Actes des Apôtres, chap. x. & xj.* Baillet, *Vies des Saints.*

CORNEILLE, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le II. siecle. Il succeda l'an 128. à Heron I. qui fut martyrisé, & eut pour successeur l'an 142. Heron II. * Eusebe, *en la Chron.* Baronius, *en ses Annales.*

CORNEILLE, (Saint) Pape, Romain de nation, fils de Castin, succeda le 30. Avril de l'an 251. à saint Fabien, après que le Siege Romain eut vacqué, depuis le 20. Janvier de l'an 250. Il avoit passé par toutes les fonctions Ecclesiastiques, & parvint au Pontificat par sa science & par sa vertu. Son élection fut troublée par le Schisme de Novatien, choisi par quelques seditieux, à la sollicitation de Novat, Prêtre de Carthage, qui avoit été de la cabale & du Schisme de Felicissime contre saint Cyprien. Ce Novatien ajoûta depuis l'Heresie à la revolte. Corneille écrivit aux Prelats Orthodoxes, tint un Concile de 60. Evêques à Rome en 251. où Novatien fut condamné, & il n'oublia rien pour ruiner les Schismatiques, & pour conserver son troupeau dans un temps, où il souffroit extrêmement par la persecution des Empereurs Païens, & par l'obstination des Heretiques. Gallus & Volusien, qui avoient succedé à Dece, renouvellerent la persecution contre les Fideles avec une violence extraordinaire. Ce Pape ayant glorieusement confessé le nom du Seigneur, au milieu de divers tourmens, par lesquels on essaïa d'ébranler sa constance, fut envoié à Centumcelles, que Leandre Alberti appelle *Ferrolle*, & les autres *Civita Vecchia*, où il mourut en exil le 14. Septembre de l'an 252. Il y a deux Lettres de ce Pape parmi celles de saint Cyprien, & Eusebe fait mention de trois autres adressées à Fabius, Evêque d'Antioche, dans lesquelles il rapporte ce qui s'étoit passé au Concile de Rome, en abusant de la simplicité & de la facilité de trois Evêques, l'un desquels ayant reconnu sa faute, en avoit fait penitence. Il y a dans la Bibliotheque des Peres une Lettre attribuée à S. Corneille, adressée à Lupicinus, Evêque de Vienne; mais cette Lettre n'est point de ce Pape, non plus que les deux qui sont sous son nom parmi les Decretales. Le Cardinal Baronius dit que le Pape Corneille ne fit point d'Ordination, en aiant eté empêché par le Schisme & par la persecution. Mais Anastase écrit qu'il en celebra deux au mois de Decembre, ausquelles il fit quatre Prêtres, quatre Diacres, & sept Evêques, pour diverses Eglises. Son corps fut rapporté à Rome. Saint Lucè lui succeda. Saint Jerôme, *ch. 69. des Aut. Eccl.* S. Cyprien, *ep. 52. 55. 57. &c.* Baronius, *aux Annales.* Bellarmin. *au Cat.* Loüis Jacob, *Biblioth. Pontif. p. 59. &c.* Tillemont, *Hist. Eccl. T. III. Voyez* Baillet.

CORNEILLE, fils de *Seron*, Ambassadeur des Juifs auprès de l'Empereur *Claude*. Il obtint que les Sacrificateurs garderoient les habits sacrez du Souverain Pontife, & en apporta l'ordre à *Longinus* & à *Fadus.* * Josephe, *Antiq. liv. X. ch.* 1.

CORNEILLE, brave Capitaine Romain, qui voïant son frere *Longus*, au siege de Jerusalem par *Tite Vespasien*, exposé dans un Portique du Temple, d'où il ne pouvoit sortir, sans se rendre aux ennemis; ni être secouru des siens; l'exhorta à mourir glorieusement, plûtôt que de flêtrir sa reputation. * Josephe, *Guerre des Juif, liv. XV. ch.* 19.

CORNEILLE, surnommé *Faustus*, fils de *Sylla*, se rendit recommandable au siege que le *Grand Pompée* mit devant Jerusalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le Temple. Josephe, *Antiq. l. XIV. c.* 18.

CORNEILLE, (Saint) Abbaïe, autrefois nommée Inde, (en Allemand *Cornelis-Munster*) l'Empereur Loüis *le Débonnaire*, voulant avoir auprés de lui S. Benoist Abbé d'Aniane en Languedoc, fit bâtir en sa faveur le Monastere d'Inde, à deux lieuës d'Aix-la-Chapelle, où étoit la Cour. On en jetta les fondemens vers l'an 815. sur la riviere de Dente, qui va se décharger dans le Roër prés de Juliers. Le Saint le fit dédier sous le nom de saint Corneille. Il y fut enterré l'an 821. & son corps s'y est toûjours conservé depuis. On y apporta la tête & un bras de S. Corneille, dont on dit que Charlemagne avoit fait venir le corps de Rome. * *Topogr. des Saints de* Baillet.

CORNEILLE (Corneille) fils de *Pierre*, étoit un habile Peintre, qui nâquit en 1562. & bien qu'il n'ait jamais été en Italie, il a neanmoins fait de fort belles choses & de bons Disciples. Il établit avec *Charle van Mandre*, une Académie de Peinture à Harlem environ l'an 1595. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

CORNEILLE (Pierre) celebre Poëte François, de l'Académie Françoise, nâquit à Roüen le 6. de Juin 1606. Son pere, qui s'appelloit aussi Pierre Corneille, étoit Maître des Eaux & Forêts en la Vicomté de Roüen, & rendit en diverses occasions de si bons services au Roi Loüis XIII. que ce Roi lui donna des Lettres de Noblesse. Pierre Corneille, son fils ainé, exerça long-temps à Roüen la Charge d'Avocat General à la Table de Marbre, sans faire connoître au public, & sans connoître lui-même le talent extraordinaire qu'il avoit pour la Poësie, par lequel il a élevé le Theatre François au plus haut point où on l'ait jamais vû. Ce fut une aventure de galanterie, qui lui donna occasion de faire la premiere piece qu'on ait vûë de lui, qu'il intitula *Melite*, & qui fut d'abord representée avec un succès si prodigieux, qu'elle fit faire même une nouvelle Troupe de Comediens, sur l'esperance que l'on conçut, que le Theatre alloit être plus frequenté que jamais. On n'avoit connu jusqu'alors qu'un Tragique froid & languissant, ou un Comique tout-à-fait bas. Hardy, qui étoit l'Auteur le plus fameux de ce temps-là, surpris & jaloux des nombreuses assemblées que cette nouvelle piece attiroit, se contentoit de dire: *Voilà une jolie bagatelle.* Corneille cependant animé par la réüssite de ce premier Ouvrage, continua de travailler, & donna sept ou huit pieces de Theatre, en cinq ou six ans, qui le firent considerer comme un des plus habiles Poëtes en ce genre. Mais en l'année 1637. sa reputation reçût un nouvel accroissement par la Tragedie du Cid, qu'il fit representer, & qui lui attira des applaudissemens si universels, qu'en voulant loüer une belle chose, on disoit communément par une espece de Proverbe: *Cela est beau comme le Cid.* La préference que le public lui adjugea sur tous ses concurrens, lui attira l'envie de plusieurs auteurs, entre lesquels il y en eut qui écrivirent contre le Cid. L'Academie Françoise se vit même obligée par le Cardinal de Richelieu d'examiner cette Piece, plus pour y trouver des défauts, que pour en faire remarquer les beautez dont elle est remplie. C'est ce qui produisit le Livre intitulé, *Sentimens de l'Academie Françoise sur la Tragi-Comedie du Cid.* Le Cardinal, malgré l'estime qu'il avoit pour Corneille, à qui même il donnoit pension, voïoit avec déplaisir tous les travaux des autres Auteurs, & les siens mêmes effacez par ce dernier. Car ce Ministre se piquoit d'exceller en Poësie, comme en toute autre chose, & avoit même donné des Pieces de Theatre au public sous des noms empruntez. Mais on eut beau écrire & cabaler, la Tragedie du Cid eut toûjours une approbation generale; & c'est ce qui a fait dire au celebre Despreaux dans la neuviéme de ses Satyres:

En vain contre le Cid un Ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue:
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public revolté s'obstine à l'admirer.

Il faut sçavoir pour entendre ces Vers, que Chimene est l'Heroïne de la piece, comme Rodrigue en est le Heros. Corneille publia bien-tôt après la Tragedie intitulée les *Horaces*; & il courut un bruit, qu'on feroit encore des observations, & une nouvelle Critique sur cette Piece. Comme l'Auteur ne doutoit point que la persecution contre le Cid n'eût été suscitée par le Cardinal, & par une autre personne de grande qualité; il prévit que si on s'élevoit contre les *Horaces*, ce seroit encore par le mouvement de ces deux mêmes puissances. En écrivant là-dessus à un de ses amis: *Horace*, dit-il, *fut condamné par les Duumvirs; mais il fut absous par le Peuple.* Ce sont ces alarmes & ces petits chagrins, que le Cardinal avoit causez à Corneille, qui lui firent faire ces quatre Vers après la mort de ce Ministre, qu'il consideroit d'un côté comme son bienfacteur, & de l'autre comme son ennemi.

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
Ma Prose ni mes Vers n'en diront jamais rien;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Cinna, qui suivit de près les *Horaces*, soûtint parfaitement, & affermit même la réputation que Corneille s'étoit acquise, & tous ses rivaux demeurerent bien loin derriere lui. On ne vit presque plus partir de ses mains que des chefs-d'œuvres nouveaux pendant plusieurs années; & c'est là précisément le temps qu'on peut marquer pour celui, où le Theatre François arriva au plus haut point de sa gloire, & infiniment au-dessus de l'ancien Theatre d'Athenes. Jamais homme n'a mieux connu & conservé les caracteres de ses Heros: chez lui les Romains parlent en Romains, les Rois en Rois: par tout de la grandeur & de la majesté; la tendresse même y est traitée avec une noblesse, qu'on ne rencontre point ailleurs. Ces grands talens n'empêcherent pas que quelques pieces du grand Corneille composées dans sa vieillesse, ne fussent reçûës froidement du public. Peut-être auroit-il dû se retirer plûtôt de la carriere; mais on peut dire,que s'il est inferieur à lui-même dans quelques-unes de ces dernieres pieces, il est souvent au-dessus de ceux qui se sont exercez dans le même genre. Comme Corneille étoit un de ces genies extraordinaires qu'on ne peut trop loüer, un très-grand nombre de personnes ont entrepris de faire son éloge; il n'y en a point qui lui fasse plus d'honneur, que celui que M. Racine a fait de lui dans le discours qu'il prononça, comme Directeur de l'Académie Françoise le 2. Janvier 1685. C'est-là, où après avoir representé l'état pitoyable où étoit le Theatre parmi nous, sans ordre, sans goût, sans regle, & ce qui étoit de plus pernicieux, sans honnêteté, sans bienséance; il fait remarquer la force avec laquelle Corneille surmontant tous ces monstres, fit le premier paroître sur la Scene la raison accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornemens dont nôtre Langue est capable. *Il n'est pas aisé*, dit-il, *de trouver un Poëte qui ait possedé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit. On ne peut trop admirer la noblesse, l'œconomie dans les sujets, la vehemence dans les passions, la gravité dans les sentimens, la dignité, & en même temps la prodigieuse varieté dans les caracteres.* Tout l'éloge est de la même force; mais ce peu de mots suffit pour établir la gloire de Corneille, en faisant voir les sentimens qu'a conçus de lui, l'homme du monde qui étoit le plus capable de juger de son merite, & qui, si l'on croit le bruit public, n'avoit pas été fâché du peu de succès de quelques pieces du grand Corneille. Cet homme celebre fut reçû à l'Académie Françoise en 1647. & étoit le Doyen de cette Compagnie, lorsqu'il mourut en 1684. âgé de 78. ans. Les Pieces de Theatre que nous avons de lui, sont celles qui suivent, selon l'ordre des temps où elles ont été composées: *Melite*, Com. *Clitandre*, Trag. *la Veuve*, Com. *la Galerie du Palais*, Com. *la Suivante*, Com. *la Place Royale*, Com. *Medée*, Trag. *l'Illusion Comique*, Com. *le Cid.* Trag. *les Horaces*, Trag. *Cinna*, Trag. *Polieucte*, Trag. *la mort de Pompée*, Trag. *le Menteur*, Com. *la suite du Menteur*, Com. *Rodogune*, Trag. *Theodore*, Trag. *Heraclius*, Trag. *Dom Sanche d'Aragon*, Com. *Andromede*, Trag. *Nicomede*, Trag. *Petharite*, Trag. *Oedipe*, Trag. *Sertorius*, Trag. *la Toison d'or*, Trag. *Sophonisbe*, Trag. *Othon*, Trag. *Attila*, Trag. *Berenice*, Trag. *Pulcherie*, Trag. & *Surena*, Trag. Il a aussi fait une Traduction en Vers des quatre Livres de *l'Imitation de Jesus-Christ*; une autre des sept Pseaumes de la Penitence, & de toutes les Hymnes du Breviaire Romain; les Vêpres & les Complies des Dimanches, & l'Office de la sainte Vierge en Prose & en Vers. Pierre Corneille avoit trois fils, dont l'aîné a pris le parti des armes, le second a été tué étant Lieutenant de Cavalerie,& le troisiéme est Abbé d'Aigue-vive,près de Tours. Thomas Corneille son frere, connu par plusieurs Pieces de Theatre, par le Dictionnaire des Arts, & par d'autres Ouvrages qu'il a donnez au public, étoit de l'Académie Françoise. Il est mort aux Andely le 17. Decembre 1709. âgé de 84. ans,3. mois & 17. jours. * *Memoires du Temps.*

CORNEIO (Pierre) Carme Espagnol, est connu sous le nom de *Cedro Cornejo de Pedrosa*. Il étoit de Salamanque, où aïant été reçû Docteur dans l'Université, il fut depuis choisi pour y enseigner la Philosophie & la Theologie. Il remplit les premieres charges de son Ordre;& mourut le 31. Mars de l'an 1618. Il a écrit sur saint Thomas, &c. * Alegre, *in Parad. Carm.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CORNELIE, illustre Dame Romaine, femme de Sempronius Gracchus qui fut Consul l'an 577. de Rome, & 77. ans avant Jesus-Christ, étoit fille de Simon l'*Afriquain*, & mere des deux Gracques. Elle étoit sçavante, & a laissé quelques Lettres loüées par Ciceron & par Quintilien. Valere Maxime dit qu'une certaine Dame Campanoise, logée chez Cornelie, mere des Gracques, lui aïant fait montre de grand nombre de bijoux, desirant qu'à son tour elle lui fit aussi montre de ses richesses, Cornelie lui fit voir ses enfans, comme le seul thresor qu'elle estimoit, parce qu'elle les avoit élevez, pour l'avantage de sa patrie. Il semble que Juvenal l'ait voulu taxer pour ses hauteurs, & pour sa trop grande fierté. * *Dans la Sat. 6. v* 167. Ciceron, *in Brut. c.* 58. Quintilien, *l.* 1 *c.* 1. Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 4. *ex.* 1. Plutarque, *in vit. Grac. &c Voïez sa Vie plus au long dans un petit livre Latin de Paul Nannius, qui a pour titre: De Claris Corneliis Romæ.*

CORNELIE, Dame Romaine, étoit fille de Cinna, & fut mariée à Jules Cesar, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. Cesar, pour témoigner l'amour qu'il avoit eu pour cette femme, fit son Oraison funebre, & rappella de l'exil Cinna son frere, vers l'an 708. de Rome, & 46. ans avant J. C.

CORNELIE, nom de plusieurs Dames Romaines. Cornelie, de la Famille des Cosses, qui fut élûë Vestale en la place de Lælia, morte du temps de Neron, &c. * Tacite, *l.* 15. *Annal. &c.* Cornelie, femme du grand Pompée. * Plutarque, *dans sa vie. Cherchez* les autres lettres de leurs surnoms.

CORNELIE (Maximille) Vestale, que l'Empereur Domitien fit enterrer toute vive, dans l'extravagante pensée d'illustrer son siecle par un tel exemple. Il la fit accuser de galanterie avec Celer, Chevalier Romain, & sans autre formalité de procès,il la condamna au supplice des Vestales criminelles. *Quoi Cesar*, s'écria-t-elle, *me déclare incestueuse, ? moi dont les sacrifices l'ont fait triompher.* Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, & qu'en y descendant sa robe fut accrochée, elle se retourna & la débarassa tranquillement. Le bourreau voulut alors lui presenter la main, elle en eut horreur, & rejetta l'offre, comme si elle n'eût pû l'accepter, sans ternir la pureté dont elle faisoit profession, & se souvenant jusqu'à la fin, de ce qu'exigeoit d'elle la plus severe bien-séance, elle eut soin de tomber modestement. * Pline, *Lettre XI. à Minutien*, *l.* 4. *de la traduction de Sacy.*

CORNELIE, femme de Pompée, pour laquelle il eut des tendresses & des égards, qu'il n'avoit pas eu pour tout l'Empire. Il n'eut des apprehensions que pour elle, & lui témoigna des empressemens pour la soustraire au danger public, & à la ruine de l'Univers. Après la perte de la bataille de Pharsale, il l'anima à la constance, lui representant, que si elle avoit aimé la personne de son mari, elle n'avoit rien perdu; si elle avoit aimé sa fortune, elle devoit être bien aise de ne pouvoir plus aimer que sa personne: Cornelie s'embarqua avec Pompée, & quitta l'isle de Lesbos où elle avoit été comme en dépôt pendant la guerre; ceux de l'isle regreterent generalement son départ, parce qu'elle y avoit toûjours vécu pendant les prosperitez de son mari, avec la même modestie, qu'elle eût pû faire dans l'adversité:

Stantis adhuc fati vixit qua conjuge victo.

Après la mort de Pompée, elle fit tout son plaisir de ses larmes, & il sembloit qu'elle avoit autant d'amour pour la douleur, qu'elle en avoit eu pour Pompée.

CORNELIENS, Famille. La Famille des Corneliens, une des plus illustres patriciennes parmi les Romains, a été divisée en diverses branches, dont il y en a eu quatre principales; I. celle des Maluginiens; II. celle des Scitriens; III. celle des Rufins; & la IV. celle des Lentules. La premiere des Maluginiens a eu Servius Cornelius Maluginensis,qui fut Consul avec Q. Fabius Vibulanus en 269. de Rome, & 485. ans avant Jesus-Christ. Denys d'Halicarnasse,Tite-Live, & Cassiodore parlent de lui. Il laissa deux fils qui firent chacun une branche, dans la Famille des Corneliens Maluginiens. L'aîné L. Cornelius Maluginensis Cos-

ſus fut Conſul en 295. de Rome, & 459. avant J. C. avec Q. Fabius Vibulanus, qui l'avoit déja été avec ſon pere, Il commanda l'armée contre les Eques, qu'il acheva d'opprimer par le pillage de ce qui reſtoit dans leurs champs. Celui-ci eut trois fils ; le 1. fut ſurnommé Marcus, & laiſſa deux fils, dont l'aîné P. CORNELIUS fut Dictateur en 345. de Rome, & 409 ans avant J. C. & Tribun militaire en 347. L'autre nommé CN. CORNELIUS fut Conſul en 344. & Tribun militaire en 349. Leur oncle troiſiéme fils de L. Cornelius, fut auſſi Tribun militaire, & mourut ſans poſterité. La branche du ſecond AULUS CORNELIUS Maluginenſis Coſſus dura davantage. Il fut lui-même Conſul en 326. & 428. ans avant J. C. Colonel de la Cavalerie en 328. lorſque Mamercius fut Dictateur, & puis Tribun du peuple. AULUS CORNELIUS ſon fils Dictateur en 369 de Rome & 385. ans avant J. C. défit les Volſques, les Latins, & les Herniques, dont il triompha ; & étant revenu à Rome, il fit arrêter Manlius qui troubloit le repos public. Il laiſſa P. CORNELIUS ſurnommé Aruina, qui fut pere d'AULUS CORNELIUS Coſſus Aruina Celui-ci fut Colonel de la Cavalerie, en 401. & 405 & de Rome 353. & 349. ans avant J. C. dans le temps que Manlius Torquatus fut Dictateur. Il merita auſſi la dignité de Conſul en 411. & commanda l'armée contre les Samnites. Ce fut dans cette occaſion que s'étant engagé dans une vallée commandée de toutes parts, & ne ſçachant alors quel parti prendre, il fut dégagé par un Brigadier nommé Decius : Enſuite, aiant donné bataille, il défit entierement ſes ennemis. Cornelius fut derechef Conſul en 420. & puis Dictateur en 431. Il défit encore les Samnites, & laiſſa P. CORNELIUS Coſſus Aruina, qui fut Conſul en 448. & en 466. de Rome, & 288. ans avant J. C. L'autre branche des Corneliens Maluginiens ſortis de Servius Cornelius, a pour tige MARCUS CORNELIUS Maluginenſis, qui fut un des dix Magiſtrats ſouverains qu'on établit l'an 304 de Rome, & 450. ans avant J. C. comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe, & de Tite-Live. Son fils M. CORNELIUS fut Conſul en 318 avec L. Papirius Craſſus. Celui-ci laiſſa trois fils M. CORNELIUS qui fut Cenſeur ; P. CORNELIUS qui fut Tribun militaire en 349. & 405. ans avant J. C & AULUS CORNELIUS, pere de Cneius, qui fut Conſul en 345. avec L. Fur. Medullinus, & puis 2. fois Tribun militaire. SER. CORNESIUS Maluginenſis fils de Publius, fut 6. fois Tribun militaire, & il ſe diſtingua par ſa probité & par ſa valeur. M. Cornel. ſon frere, eut la même charge en 384 & en 386. de Rome, & avant J C. 370. & 369. ans ; & Servius Cornelius ſon fils, fut Colonel de la Cavalerie en 393. ſous le Dictateur T. Quintinus Panus, dans le temps que les Gaulois firent une troiſiéme deſcente en Italie. Voila quels ont été les hommes les plus illuſtres de cette premiere Famille des Corneliens. Nous parlerons des autres branches ſous le nom de Lentulus, de Rufin, & de Scipion. Les Corneliens ont publié diverſes Loix durant leurs Magiſtratures, tels que ſont, *Cornelia teſtamentaria nummaria, ſive de falſo. Cornelia de ambitu. Cornelia de ſicariis & veneficiis. Cornelia de preſcriptione. Cornelia de Tribunis Plebis. Cornelia ſumptuaria judiciaria. De ordine Magiſtratuum. De ſolut. Legibus, De edictis perpetuis. De captivis. De injuriis, &c. Conſultez* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 8. 9. *&* 10. Tite-Live, *lib* 2. 3. *& ſeq.* Caſſiodore. Fulvius Urſinus. Richard Streinnius, &c.

CORNELISSON, Corneliſſonius. *Cherchez* BOCKENBERG.

CORNELIUS Gallus, Nepos, Severus. &c. *Cherchez* ſous les Cornelius aux lettres de leurs ſurnoms.

CORNER, connu ſous le nom de CHRISTOPHORUS CORNERUS Allemand, Miniſtre Proteſtant, étoit de Fage, dans la Franconie, où il nâquit en 1518. On l'éleva dans la Theologie Proteſtante, qu'il enſeigna à Francfort ; & depuis il fut Miniſtre & Surintendant des Egliſes de la Marche de Brandebourg. Il mourut le 17. Avril de l'an 1594 & laiſſa divers Ouvrages, comme des Commentaires ſur les Pſeaumes & ſur les Epîtres de S. Paul aux Romains & aux Galates. *Cantica ſacra. Symbola Oecumenica.* Des Notes ſur les Oraiſons de Ciceron &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. Theol*

CORNET (Nicolas) Docteur en Theologie de la Faculté de Paris nâquit à Amiens le 12. d'Octobre de l'année 1592. fit dès ſa jeuneſſe de grands progrès dans les belles Lettres, & demeura quelques années parmi les Jeſuites, où il prononça un Diſcours en François, en Latin, & en Grec. Il ſortit des Jeſuites, ſe mit ſur les bans de Sorbonne, & parvint enfin au degré de Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Societé de Navarre. Le Cardinal de Richelieu voulut l'avoir pour Confeſſeur ; mais ce Docteur refuſa d'accepter un emploi, dont il connoiſſoit trop le poids ; il ſe contenta d'entrer dans le Conſeil de ce Cardinal ; qui ſe ſervit de lui, à ce que l'on croit, pour compoſer la belle Preface, qui eſt à la tête de ſon Livre de Controverſe. Le Cardinal Mazarin le fit Preſident de ſon Conſeil de Conſcience, & lui offrit l'Archevêché de Bourges. Il fit par ſon Teſtament quantité de Legs pieux, & mourut dans le College de Boncourt, le 18. Avril 1663. Il fut inhumé dans la Chapelle du College de Navarre, où Mr. l'Abbé Boſſuet, depuis Evêque de Meaux, prononça l'Oraiſon Funebre ; qui nous fournit cet Article ; & qui a été imprimée à Amſterdam, en 1698. C'eſt lui qui a commencé les Conteſtations ſur le Livre de Janſenius, qui ont depuis tant agité l'Egliſe, en propoſant en Faculté la condamnation des cinq fameuſes Propoſitions en Juillet 1649. Il eſt vrai qu'il ne les attribuoit pas alors à Janſenius, mais c'eſt à l'occaſion de ce Livre qu'il les mit au jour.

CORNETO, en Latin *Cornuetum*, Ville d'Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre. Elle eſt ſituée vers l'embouchure de la Marta dans la mer de Toſcane ; avec Evêché, qui eſt joint à celui de Monte-Fiaſcone, parce que l'air eſt trop dangereux à Corneto. Jerôme Bentivoglio y fit des Ordonnances Synodales en 1561. Un autre Prélat en fit de nouvelles en 1622. Adrien de Caſtelleſi, dit le Cardinal de Corneto étoit de cette ville. * Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Le Mire, *Geogr. Eccl.*

CORNHERT (Theodore, Volcart) Heretique Enthouſiaſte du XVI. ſiecle, qui avoit l'eſprit fort aiſé. Il apprit de lui-même à l'âge de 40. ans le Grec & le Latin, & y fit de ſi grands progrès, qu'il traduiſoit aiſément en Flamand quel Auteur il vouloit. Il compoſa pluſieurs Traitez de Theologie, dont quelques-uns ont été refutez par Calvin & par Daneau. Il écrivit même contre Lipſe, qui lui répondit dans ſon Livre *de una Religione*. Cornhert étoit Secretaire des Etats de Hollande, & il mourut l'an 1590. âgé de 68. ans. * Paul Colomiés, *Melang. Hiſtor.*

CORNICULAIRES, en Latin CORNICULARII, ſorte d'Huiſſiers qui ſe tenoient à l'un des coins du Parquet, où le Magiſtrat rendoit la juſtice, pour empêcher que perſonne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Caſſiodore les appelle *Cornicularii, quia cornibus ſecretarii prætoriani præerant.* * *Antiq. Gr. & Rom.*

CORNIFICIA, ſœur du Poëte Cornificius, faiſoit très-bien des Vers, & compoſa pluſieurs Epigrammes. Saint Jerôme parle d'elle dans ſa Chronique. Vincent de Beauvais la nomme *Cornificina*. Elle vivoit ſous l'Empire d'Auguſte, vers l'an de Rome 737. & 17. avant J. C. Voſſius croit que c'eſt la même, dont parle Gui de Bourges, au titre *de la Memoire*, qui diſoit que la ſcience étoit la ſeule choſe qui n'étoit point en butte aux injures de la fortune. * Vincent de Beauvais, *l.* 32. *ſpec. nat.* 51. Voſſius, *Phil c.* 2. §. 3. *&c.*

CORNIFICIUS, Poëte Latin, & homme de guerre, vivoit du temps d'Auguſte, & en même temps que ſa ſœur, dont nous venons de parler. On ne doute point que Cornificius ne ſoit ce Critique de Virgile, dont parle Donat dans la vie du même Virgile. Mais on n'eſt pas aſſuré, s'il eſt le même, à qui Ciceron écrit quelques Lettres, celui à qui on attribuë la Rhetorique à Herennius, ou enfin celui à qui Catulle ſe plaint en ſa 31. Epigramme, en ces termes :

Malè eſt, Cornifici, *tuo Catullo* ;
Malè eſt, mehercule, & laborioſè, &c.

Macrobe cite des Livres d'un Cornificius. Il y a auſſi eu deux Conſuls Romains de ce nom. Saint Jerôme dit que le Poëte Cornificius, dont nous parlons au commencement de cet Article, fut tué par des Soldats ; parce que ſe mocquant de leur lâcheté, il les avoit appellez dans ſes Vers, *des Lapins armez.* * Macrobe, *l.* 1. *Saturn.* 11. *& l.* 6. *c.* 5. Crinitus. Voſſius, &c.

CORNILLAN (Pierre de) vingt-huitiéme Grand-

Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Rhodes, succeda en 1353. à Deodat de Gozon. Il étoit natif du Dauphiné, & fut élû étant Grand Prieur de S. Gilles, de la Langue de Provence. Sa justice & sa prudence lui firent donner le nom de *Correcteur des Coûtumes*. Il ordonna, que les Commanderies & les Prieurez seroient conferez par le Grand-Maître & le Couvent, & non plus par les Grands Prieurs, pour éviter les abus qui se commettoient à l'insçu du Grand-Maître. Sa mort arriva l'an 1355. & Roger de Pins fut élû en sa place. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem*.

CORNOAILLE ou CORNWALL, Province d'Angleterre, avec titre de Comté. C'est la *Cornubia* des Anciens. Elle est située vers la pointe la plus Occidentale d'Angleterre, entre la mer d'Irlande & l'Ocean Britannique. Elle portoit autrefois titre de Royaume, & c'étoit autrefois le païs des Ostidamniens & des Damnoniens. Ses principales villes sont Bodman, Launston, Camelsford, Helston, Low, saint Ithyes, &c. Le païs est très-fertile; & celebre par ses mines d'étain fin; on dit même qu'il y en a d'or, d'argent, de plomb & d'airain, & qu'on y trouve aussi des diamans, naturellement polis, & taillez à facettes. Les habitans ont une langue particuliere, qu'on croit être l'ancien langage de l'isle. Ils sont simples & peu civilisez. Guillaume *le Conquérant* érigea, dit-on, ce païs en Comté, & le donna à Robert Moriton son frere uterin. * Speed & Camden, *Desc. Brit.* Mercator, *Athlas mundi*, *&c.*

CORNOAILLE ou QUIMPERCORENTIN, Ville de France dans la Basse Bretagne, avec Presidial, & Evêché suffragant de Tours. Elle est sur la riviere d'Oder, à deux ou trois lieuës de la mer, entre Blavet & Concarnau, à l'Orient, & Penmark au Couchant. C'est le *Coriosopitum Curiosolitarum* de Cesar & de Pline. Elle est aussi nommée *Cornubia* & *Cornugallia* dans les anciennes Chartres. On la nomme aujourd'hui pour l'ordinaire QUIMPERCORENTIN ou KEMPERCORENTIN. Kemper étoit le nom de la ville, & Corentin celui de son premier Evêque, qu'on croit avoir été ordonné par saint Martin de Tours. Cornoaille eut autrefois des Comtes. C'est une grande ville, de grand commerce & bien bâtie. La riviere d'Oder y en reçoit une autre petite, qui fait le tour des murailles; de sorte que Cornoaille est comme dans une isle. Le reflus y fait remonter de grosses barques, & le port est au confluent de deux rivieres où est le fauxbourg, dit *la Terre du Duc*, qui est très-grand; & c'est l'endroit où demeurent les plus riches Marchands. L'Eglise Cathedrale est ancienne, & ornée de deux grandes tours. Le Chapitre est composé d'un Doïen, de deux Archidiacres, d'un Thresorier, d'un Chantre, d'un Theologal, & de douze autres Chanoines. L'Abbé de Daoulas est le premier Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Cornoaille; il a sa Chaire jointe à celle de l'Evêque, & sous le même dais, & a le droit d'Annates, sur les Benefices de la Cathedrale; il marche à la gauche de l'Evêque dans les Processions, & ses Religieux à la gauche des Chanoines. Ces Religieux ne sont point reformez, & ne sont distinguez des Chanoines, par aucune marque dans leurs habits. Entre les Evêques de Cornoaille, Corentin, Guenucus, & Allorus y sont reconnus pour Saints. Il y en a eu d'autres illustres par leur qualité & par leur merite, comme Benoît, Oriscand, & Budic de Cornoaille, tous trois de la Maison des Comtes de cette ville; Bernard de Moëlan, Thomas Danast, Alain Gonthier, Gatien de Monceaux, Bertrand de Rosmadec, Raoul le Moël, dit *le Chauve*, Claude de Rohan, Loüis Simonetta Cardinal, &c. Outre l'Eglise Cathedrale, il y en a plusieurs autres très-belles à Cornoaille, divers Monasteres, & un College de Jesuites. La Maison Episcopale est très-magnifique. On voit près la porte, dite *de Tourbie*, une tour d'une largeur extraordinaire, qui servoit autrefois de château à la ville de Quimpercorentin. * Merula, *Cosmogr.* Du Chêne, *Antiquit. des Villes*. Bertrand d'Argentré, & Augustin du Pas. *Hist. des Bret.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. T. II. p.* 551. *&c.*

CORNU ou CORNUT, (Gautier) Archevêque de Sens, florissoit dans le XIII. siecle, & étoit fils de Simon Cornu, Seigneur de Ville-neuve, près de Montreüil. Après avoir paru avec beaucoup de réputation dans l'Université de Paris, il fut Doyen de l'Eglise de cette ville, Aumônier du Roi Philippe *Auguste*, & puis Archevêque de Sens en 1223. Guillaume le Breton remarque que Gautier Cornu avoit été élû Evêque de Paris avant que d'être mis sur le Siege de Sens. Ce Prélat eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Le Roi saint Loüis le nomma en 1239. pour aller recevoir la Couronne d'épines de Nôtre-Seigneur, qu'on lui envoïoit de Constantinople; & par ordre de ce même Monarque, Gautier en écrivit l'Histoire, que nous avons dans le volume des Auteurs de l'Histoire de France. Il mourut le 20. Avril de l'an 1241. & fut enterré dans le chœur de son Eglise. On lui impute d'avoir empêché saint Loüis de faire brûler le Thalmud; & l'on dit qu'il avoit reçû pour cela de l'argent des Juifs. Ce Prélat eut pour successeur GILLES ou GILLON CORNU son frere, qui étoit déja Archidiacre de Sens. Il fut sacré par le Pape Innocent IV. l'an 1244. dans la ville de Lyon, où il assista l'année d'après au Concile General. Ensuite il suivit le Roi saint Loüis en son voyage d'Outre-mer; & à son retour il travailla à rétablir la discipline dans son Diocése; & il mourut en 1254. Son corps fut enterré auprès de celui de son frere, dans son Eglise. HENRI CORNU, neveu de ces deux Prélats, fut leur successeur dans l'Archevêché de Sens. On dit qu'il fut empoisonné en 1258. Il avoit six freres, entre lesquels il y a eu ALBERIC CORNU, qui enseigna le Droit à Paris avec beaucoup de réputation, & qui fut depuis Evêque de Chartres, où il mourut en 1244. GUILLAUME CORNU, fut Evêque de Nevers en 1251. après Robert son oncle. * Alberic, *in Chron.* Guillaume le Breton. *l.* 12. *Phil.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulai, *Hist. Univers. Parif. &c.* La Chaise, *Hist. de S. Loüis*, *l.* 5. *art.* 4.

CORNU ou DE CORNE, (Pierre) connu sous le nom de PETRUS DE CORNIBUS, Religieux de l'Ordre de saint François, & Docteur de Paris, a vécu dans le XVI. siecle. Il étoit natif de Beaune en Bourgogne, & fut un de ceux qui prêcherent avec le plus de zele contre les Heretiques, qui pour cette raison ne l'aimoient pas. C'est de lui dont Rabelais & quelques autres libertins, ont fait des railleries. Il mourut l'an 1550. Le Docteur François le Picart fit son Oraison funebre, & saint François Xavier parle de lui dans une de ses Epîtres. C'est dans la 5. du I. Livre, datée de Cochin le 12. Janvier de l'an 1544. * Du Boulai, *Hist. Univ. Parif.* Hilarion de Coste, *Vie du Doct. Franç. le Picart*, *&c.*

CORNUTUS, (Cæcilius) ayant été faussement accusé de conspiration sous Tibere, aima mieux, quoiqu'innocent finir sa vie par une mort volontaire, que de souffrir les inquietudes d'une justification douteuse, auprès d'un Prince chez qui les moindres soupçons passoient pour des crimes averez. * Tacite, *An.* 4. *c.* 28.

CORNUTUS, Afriquain de nation, Philosophe Stoïcien, florissoit à Rome sous l'Empire de Claude & de Neron, qui le fit mourir vers l'an de J. C. 54. Cornutus fut Précepteur du Poëte Perse. On le met aussi au nombre des Grammairiens & des Poëtes; & il est très-souvent allegué par Aulu-Gelle, par Eusebe, par Suidas, & par l'Auteur de la Vie de Perse. Macrobe cite aussi un CORNUTUS, qui fit des Commentaires sur Virgile. Un autre CORNUTUS fut contemporain, & même emulateur de Tite-Live. Ces deux Auteurs lisant leurs Histoires en même-temps, briguoient à l'envi, pour grossir la foule de leurs Auditeurs. Suidas dit que Cornutus en avoit davantage; mais que ceux de Tite-Live étoient gens choisis. Quelques Auteurs confondent ces deux Cornutus; mais les autres, pour ne point pecher contre la Chronologie, croyent que ce dernier contemporain de Tite-Live, étoit pere de l'autre, qui fut Précepteur de Perse. *Consultez* Vossius. Ciceron parle d'un Cornutus Préteur. * Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 6. *&* *l.* 9. *c.* 10. Macrobe, *Saturn.* *l.* 5. *c.* 19. Eusebe, *in Chron.* Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat.* 26. *&c.*

CRONWALL. *Cherchez* CORNOAILLE.

CORNWALLIS, (Jean) descendoit d'une ancienne & illustre famille de ce nom, qui a fleuri long-temps dans les Comtez de Norfolk & de Suffolk. Il témoigna beaucoup de courage & fit des actions fort hardies sous Thomas, Duc de Norfolk, à la prise de Morlaix en France du temps du regne d'Henri VIII. Ce Prince le fit Chevalier, & peu après son retour il obtint la Charge de

de Grand Maître de la Maiſon du Prince *Edoüard* fils de Henri. Thomas Cornwallis Chevalier, étant Sherif de Norfolx, la derniere année du regne d'Edoüard VI. leva des troupes contre ceux qui s'oppoſoient au droit de la Reine Marie, qui ſuccedoit à Edoüard ſon frere. Cette Reine pour le récompenſer, le fit Membre de ſon Conſeil Privé, Treſorier de Calais, & enſuite Controlleur de ſa Maiſon. Frederic Cornwallis deſcendant de cette Famille, ayant ſervi le Roi Charles I. & à la Cour, & à l'armée, & ayant perdu ſes biens, ſa liberté, & étant enfin exilé pour s'être attaché à ce Prince; Charles II. le fit Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Cornwallis d'Eye*, dans le Comté de Suffolx. Il épouſa premierement Eliſabeth, fille de *Jean* Ashburnham d'Asburnham, dans le Comté de Suſſex, Chevalier, de laquelle il eut trois fils, *Charles*, *Frederic* & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*. En ſecondes nôces, il épouſa *Eliſabeth*, fille d'*Henri* Crofts, de Saxham, dans le Comté de Suffolx, Chevalier, de laquelle il eut *Jeanne*. Etant mort en 1661. *Charles*, ſon fils aîné lui ſucceda; celui-ci eut cinq fils, *Charles*, qui a été Lord après ſon pere, *Frederic*, *Guillaume*, *Thomas*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*. * Dugdale.

CORO ou VENEZUELA, Ville de l'Amerique Meridionale, avec Evêché ſuffragant de ſaint Domingue. Cette ville eſt dans la Province de Venezuela, & eſt ſituée près de la mer dans un terroir fertile, dont l'air eſt doux & agreable. On lui donna le nom de *Venezuela* ou *de petite Veniſe*, parce qu'elle avoit été bâtie entre diverſes petites iſles, & dans un Lac, à la façon de la ville de Veniſe. Elle fut miſerablement ruinée, & depuis on l'a rétablie. Coro eſt aux Eſpagnols. * Laët. Sanſon.

COROBANDER. *Cherchez* COROMANDEL.

COROEBUS, natif de la Province d'Elide, fut le premier qui fut couronné aux Jeux Olympiques, après avoir vaincu ſes concurrens à la courſe l'an 318. du monde, 778. avant la venuë du Meſſie. Athenée dit dans ſes diſcours des Dipnoſophiſtes, que ce Corœbus étoit Cuiſinier de ſon métier. Il y a un autre COROEBUS Arconte d'Athenes. Un autre jeune Prince, tué à la guerre de Troyes, par Penelée, quoique Caſſandre, dont il étoit amoureux, lui eût prédit ſon infortune. C'eſt delà qu'eſt venu le Proverbe *Stultior Corœbo*. Il en eſt fait mention dans le deuxiéme Livre de l'Eneïde.

COROMANDEL ou COROBANDER, Païs de la Preſqu'iſle deçà le Gange dans le Royaume de Narſingue ou Biſnaguar, eſt ſitué le long de la côte Orientale, vers la Pêcherie de l'iſle de Ceilan. Coromandel eſt ainſi nommé, à cauſe du ris qu'il produit abondamment. Il a les meilleurs ports de l'Inde, depuis Nagapatan au Midi, en remontant vers le Septentrion, juſqu'à la riviere d'Aremogan. Il y a Maliapour ou ſaint Thomas, Paliacatas, Sadrapatan, Trangabar, Nagapatan, &c. Ce païs eſt diviſé en pluſieurs Provinces, dont les plus conſiderables ſont, Maduré, Tranjaür, & Gingy.

CORON, Ville ſur la côte Meridionale de la Morée, dans la Province de Belvedere, à 5 lieuës de Modon par terre, & environ 10. par mer. Les Anciens la nommerent *Coron*, du mot *Coronis*, qui en Grec ſignifie une *Corneille*, parce qu'on en trouva une d'airain, en creuſant les fondemens de cette ville. C'étoit autre-fois le Siege d'un Evêque, ſuffragant de l'Archevêché de Patras; & depuis elle a été érigée en Metropolitaine. Elle eſt de la figure d'un triangle, dont un des angles regarde un rocher eſcarpé, ſur lequel en 1463. les Venitiens éleverent une bonne tour. Les deux autres angles ſont vûs du golfe de Coron, mais ils ne ſont pas battus des eaux de la mer; & l'on peut en les cottoïant, faire facilement le tour de cette forteresse. Coron fut ſoûmiſe en 1204. aux Venitiens liguez avec quelques Princes, qui partagerent avec eux les débris de l'Empire Grec. En 1208. le Corſaire Genois Leon Vetrano s'empara de cette place, auſſi bien que de Modon; mais la Republique de Veniſe s'y rétablit peu de temps après. Le Sultan Bajazet II. ayant conquis Modon l'an 1498. tourna ſes armes victorieuſes du côté de Coron, & s'en rendit maître par compoſition. En 1533. l'Amiral Doria, qui commandoit la flotte d'Eſpagne, compoſée de trentecinq gros vaiſſeaux de guerre, & de quarante-deux galeres, reſolut de l'attaquer. Les troupes Eſpagnoles avoient pour General Jerôme Mendoza; les Italiennes obéiſſoient à Jerôme Tuttavilla, & au Comte de Sarno. On foudroïa la place, on fit bréche, on donna l'aſſaut; mais les Turcs reſiſterent avec beaucoup de bravoure; les Eſpagnols redoublerent leurs efforts, & obligerent enfin le Commandant à arborer le drapeau blanc, pour capituler. Les Infideles en ſortirent vie & bagages ſauves, & Mendoza entra dans la place; mais quelques temps après les Turcs la bloquerent, & les Eſpagnols l'abandonnerent, ſuivant les ordres de l'Empereur; qui ne vouloit point d'engagemens, qui puſſent traverſer la paix de Hongrie. En 1685. le General Moroſini aſſiegea Coron. Auſſi-tôt les Turcs vinrent du côté de la terre ſe poſter à une portée de piſtolet de ſes lignes, qu'ils attaquerent, & prirent une redoute. Mais à peine y furent-ils entrez, qu'ils en furent chaſſez, après un combat qui dura trois heures. Les vainqueurs les pourſuivirent, & en tuerent environ 400. & en bleſſerent un pareil nombre. Les Chrétiens firent un riche butin, prirent 17. drapeaux des ennemis, & expoſerent 130. têtes de Turcs au bout de leurs piques, pour intimider les aſſiegez. La perte des Chrétiens ne fut que d'environ 130. hommes morts ou bleſſez. Le Commandeur de la Tour, General de terre des Maltois, y perdit la vie. Les Turcs qui avoient été mis en déroute, ſe rallierent; & après avoir fortifié leurs troupes, ſe jetterent ſur les tranchées des Chrétiens, mais ils furent repouſſez vivement, & Hali Baſſa Viſir leur General, fut emporté d'un coup de canon. Moroſini reſolut enſuite de chaſſer les ennemis de leur poſte, ce qu'il executa le 7 Août. Les Chrétiens, qui ne perdirent que très-peu de monde, ſe rendirent maîtres du camp des Infideles, où ils firent un riche butin. On y trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, plus de 300. chevaux, les tentes, les drapeaux & enſeignes, & ſix canons de bronze: mais ce qui rendit cette victoire plus conſiderable, fut la priſe de l'étendart du Sultan, & des queuës de cheval, qui étoient les marques de l'autorité de Hali Bacha, General des Turcs, lequel avoit été tué dans la mêlée. Les Venitiens ſe préparerent enſuite à donner l'aſſaut, qui fut ſoûtenu par les aſſiegez avec une vigoureuſe reſiſtance; mais enfin ils arborerent le drapeau blanc, pour traiter de la capitulation, qui n'eut point d'effet par la perfidie de ces Barbares. Les Venitiens s'en vengerent bien-tôt, & pour terminer les fatigues d'un ſiege de 49. jours, ils forcerent les retranchemens des ennemis, paſſerent au fil de l'épée toute la garniſon; & tout ce qu'ils rencontrerent d'habitans. On trouva dans la place 128. pieces de canon, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. L'étendart du Sultan fut expoſé par l'ordre du Sénat dans l'Egliſe des Theatins à Veniſe, pour y demeurer toûjours. On choiſit ce lieu, préferablement à tout autre, parce que cette victoire fut remportée le jour que l'Egliſe celebre la Fête de ſaint Gaëtan. Les caracteres qui ſont gravez ſur le côté droit de la lame, à laquelle l'étendart eſt attaché, ſignifient en François: *Au nom du très-haut, Dieu tout-puiſſant, Dieu Seigneur de toutes choſes; & des ſaints Prophetes élevez au-deſſus des autres Saints, Mehemet, Abubechir, Homer, Oſman, & Ali.* De l'autre côté on voit le ſens de ces mots: *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un ſeul Dieu, & Mehemet eſt ſon Prophete. Nôtre Dieu, vous êtes le Createur des Nations, vous êtes le ſouverain Bien, & le Diſpenſateur du bien.* Et au bas: *Hali Baſſa.* Les paroles brodées ſur le fond de l'étendart ſignifient: *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un ſeul Dieu, & Mehemet eſt ſon Prophete.* * Strabon, *l.* 8. Ptolomée, *l.* 3. Coronell *Deſcription de la Morée.*

CORONA, (Leonardo) Peintre, naquit à Murano dans l'Etat de Veniſe en 1461. Il apprit à peindre à Veniſe ſous Roch de ſaint Sylveſtre, & ſurpaſſa bien-tôt ſon maître même. Ce fut en s'attachant aux Ouvrages du Titien, qu'il copia, & dont il imita très-bien la maniere & le coloris. Lorſque le palais de Veniſe eut été brûlé, Corona fut employé par la Republique, pour y peindre la Salle du Grand Conſeil. Il travailla auſſi longtemps pour des particuliers, peignit pluſieurs Egliſes; & mourut en 1505. âgé de 44. ans. * Rodolfi, *vitte de Pittor. Venet.*

CORONE'E, Ville de la Béotie des Anciens, étoit ſituée près de Leuctres, qu'elle avoit à l'Orient, & au Septentrion du fleuve Cephiſe. Etienne de Byſance dit

que Coronée fut bâtie par un certain Coronus, fils de Thersandre; Tolmidès, General des Atheniens fut tué devant cette ville, la seconde année de la LXXXIII. Olympiade, l'an 447. avant J. C. Depuis, Agesilaüs défit les Béotiens près de Coronée, l'an 395. avant l'Ere Chrétienne. Elle eut vers le III. siecle le Siege d'un Evêché suffragant d'Athenes. Aujourd'hui ce n'est qu'un miserable village habité par quelques Turcs. * Diodore de Sicile, *l.* 4. Etienne de Bysance. Thucydide. Pline. Strabon, &c. Il y a eu une presqu'isle, & quatre autres villes de ce nom.

CORONEL, (Paul) Ecclesiastique Espagnol, natif de Segovie, a vécu au commencement du XVI. siecle. Il sçavoit les Langues Orientales & la Theologie; & il s'appliqua sur tout à l'étude de l'Ecriture Sainte. Coronel enseigna aussi dans l'Université de Salamanque, & fut consideré du Cardinal Ximenès, qui l'employa pour l'édition des Bibles d'Alcala. Il mourut le 30 Septembre de l'an 1534. & passa pour Auteur d'une addition à l'Ouvrage de Nicolas de Lira, *De translationum differentiis.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CORONEL, (Alfonse) grand Seigneur Espagnol, se défiant de Dom Pedro le cruel Roi de Castille, forma un parti dans l'Andalousie, pour se maintenir contre son Roi. Il leva des troupes, il fortifia des places, & il envoya Jean de la Cerda son gendre en Mauritanie, pour demander du secours. Il s'assuroit principalement sur la ville d'Aiguilar, où il commandoit. Dom Pedro lui ayant ôté quelques autres places, se préparoit à mettre le Siege devant celle-là; lorsque des affaires plus pressantes l'obligerent à marcher vers l'Asturie, où l'un de ses freres s'étoit soulevé. Mais dès qu'il eut pacifié cette Province, & les troubles, qui étoient ailleurs, il retourna en Andalousie & attaqua Aiguilar. Coronel s'y défendit avec beaucoup de vigueur pendant quatre mois. Enfin, la ville fut prise d'assaut au mois de Février 1353. Il entendoit la Messe, lors qu'on lui vint dire, que les ennemis étoient entrez dans la ville. Cela ne l'obligea point à interrompre ses devotions. Il se tint là jusques à ce que la Messe fût achevée, & ensuite il s'enferma dans une tour. Il y fut pris, & fut puni du dernier supplice, comme criminel de Leze-Majesté. Marie l'une de ses filles eut tant de zele pour la conservation de sa chasteté, qu'elle aima mieux se faire mourir, que de mettre en risque cette vertu. Elle executa sa resolution d'une maniere bien particuliere. Elle s'enfonça un tison ardent dans les parties qu'on n'ose nommer. * Mariana, *de Reb. Hisp. Lib. XVI.*

CORONEL. *Cherchez* GARCIAS DE SALCEDO.

CORONIS, fille de Phlegyas, fut aimée par Apollon, auquel elle manqua de fidelité pour un jeune homme de Thessalie nommé Ischis. Apollon en eut tant de dépit, qu'il le tua d'un coup de fléche. Quelque temps après, se repentant de ce qu'il avoit fait, il tira du sein de Coronis l'enfant qu'elle avoit conçû, & le fit élever par Chiron. C'est lui qui fut depuis connu sous le nom d'Esculape. Le corbeau, qui avoit fait le rapport de l'infidelité de Coronis, eut son plumage blanc changé en noir. CORONIS, fille de Coronée Roi de Phocide, fuiant les importunitez de Neptune, fut metamorphosée en Corneille par Minerve, chez qui elle se retira. Consultez Ovide, *dans le 2. Livre des Metamorphoses.*

CORONIS, Déesse honorée en Sicyone, selon *Pausanias.* Elle n'avoit point de Temple, & on lui sacrifioit dans celui de *Pallas* * *Antiqq. Romaines.*

COROPA, Province de l'Amerique Meridionale, dans la Gujane située entre la riviere des Amazones, & le lac, ou mer de Parime. Elle est le long de la riviere de COROPATUBE, qui se jette dans l'Amazone, entre la riviere de Gempape à l'Orient, & celle d'Orixamine au Couchant.

COROZAIM, Ville de Galilée, de la Tribu de Manassé, & l'une des dix qui composoient la contrée de Decapolis Elle est située vis-à-vis de Capharnaüm, sur le bord du Jourdain, proche de la mer de Tiberiade. Cette ville étoit si plongée dans les débauches, que J. C. dont les frequentes prédications n'avoient point converti ses habitans, prédit que leur châtiment seroit plus severe que celui des villes de Tyr & de Sidon. *Mat.* 11 *Luc.* 10.

CORPOBALIO, (Cesar) Poëte Italien, qui fit une peinture si vive de la misere des pauvres Gentilshommes, qui servent les Grands Seigneurs à Rome, que ceux-ci en étant touchez penserent tout de bon à les mieux traiter. Mais Urbain VIII. qui jugea bien qu'après tout, ces gens-là seroient toûjours miserables, fonda un hôpital pour leur servir de retraite, sur la fin de leurs jours. * De Vigneul Marville, *Melanges d'Histoires, &c. pag.* 190.

CORRADINI, (Aloïsio) de Padouë, celebre Jurisconsulte, étoit fils d'Hercule, & enseigna le Droit avec beaucoup de réputation. Il fut aussi employé dans diverses affaires importantes; & mourut sur la fin du mois de Septembre de l'an 1618. laissant divers Ouvrages, entre lesquels on n'a publié que la vie des Cesars. * Thomasini, *in Elog. illust. Vir.*

CORRADO, (Sebastien) Professeur à Boulogne en Italie dans le XVI. siecle, étoit de Castello d'Arcetto, & étudia sous Baptiste Egnatius. Il enseigna depuis les Langues Grecque & Latine à Boulogne; & eut pour amis Flaminio, Romulo Amaseo, & Paul Manuce. Il mourut le 18. Août 1556. * De Thou, *Hist. l* 17.

CORREA, (Thomas) Portugais, natif de Conimbre, a été l'un des plus celebres Grammairiens du XVI. siecle. Il enseigna à Palerme en Sicile, puis à Rome, & ensuite à Boulogne; & s'acquit par tout une très-grande réputation, par ses Poësies, par ses pieces d'éloquence, & par sa grande érudition On a de lui *De Eloquentia lib. V. De Epigrammate. De Elegia. Explanationes in Lib. Horatii de arte Poetica, &c.* Thomas Correa mourut à Boulogne le 24 Février de l'an 1595. en la 59. année de son âge. * Ghilini, *Theat. de gli Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CORRÉE, General des Bellovaciens, anciens Peuples des Gaules, (qui occupoient le païs qu'on nomme à present le Beauvaisis) rendit son nom illustre, par son courage & par la vigoureuse resistance qu'il fit à Cesar. Il se degagea une fois d'un poste désavantageux, par un stratagême assez ingenieux. Ayant commandé aux Soldats de s'entredonner de main en main les bottes de paille, ou les fascines sur lesquelles ils avoient accoûtumé de s'asseoir, lorsque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer sur le soir, il favorisa par cet artifice la retraite de ses troupes, la Cavalerie des ennemis craignant de passer à travers ce grand feu. Ensuite il prit un poste assez avantageux, d'où il croioit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuscade: mais Cesar qui avoit prévû ses desseins, disposa si bien les choses, que le combat particulier, qui se donna dans la plaine que Corée avoit choisie pour cet effet, devint une bataille generale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter deçà & delà pour se sauver. Il n'y eut que le brave Corrée qui resolut de se défendre jusqu'au dernier soûpir. On voulut lui donner quartier, mais il le refusa, & mourut les armes à la main. * Hirtius, *Comm. liv. VIII*

CORREGE, (Antoine) ou Antonio de Corregio, fameux Peintre, à qui la ville de Corregio a donné son nom, a vécu sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. il mourut vers l'an 1513. âgé de 40. ans. Le Correge peignit presque toûjours à Parme, & dans la Lombardie. Ce qu'il a peint à Fresque au Dome de Parme est un de ses meilleurs Ouvrages. Son pinceau étoit admirable; & il avoit pour des Vierges, des Saints, & des enfans, certaines naïvetez gratieuses, qui lui ont été particulieres. * Vasari, *Vie des Peint.* Felibien, *Entret. des Peint. Academia Pict. Erud.*

CORREGIDOR, c'est ainsi qu'on nomme un Juge, en Langue Portugaise.

CORREGIO, Ville & Principauté d'Italie dans le Modenois, avec un bon château. Elle a eu autre-fois des Seigneurs particuliers, & aujourd'hui elle appartient au Duc de Modene.

CORREGIO, Famille. La Famille des Seigneurs de CORREGIO a produit de grands hommes. GILBERT de Corregio VIII. de ce nom, ou X. selon Sansovin, épousa en secondes nôces *Veronique* Gambara, qui a été renommée dans le XVI. siecle par son esprit & par sa vertu; & il en eut *Hippolite* mort en 1552. & JERÔME de Corregio Cardinal. Ce dernier ayant achevé ses études

à Boulogne, alla à Rome, & fut envoyé par le Pape Paul III. en France. Il fut mis par Pie IV. au nombre des Cardinaux en 1561. & fut nommé à l'Archevêché de Tarente en 1569. Pie V. l'envoya dans la Marche d'Ancone, pour y faire fortifier les places maritimes contre les Turcs, qui menaçoient d'y venir avec une puissante armée. Corregio s'acquitta très-bien de cette commission, & après la mort du Pape, il fut l'un de ceux qu'on proposa, pour être mis sur le Thrône Pontifical. Il mourut quatre ou cinq mois après, le 8. Octobre de l'an 1572 *Consultez* Sansovin. Corso, qui a écrit la Vie de Gilbert III. Sieur de Corregio, &c.

CORRESE, Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est situé dans la Sabine, sur la petite riviere de Correse, à deux lieuës de Tivoli du côté du Nord, & à six ou sept de Rome. On croit que c'est l'ancienne *Cures*, Ville Episcopale, Capitale de la Sabine, & patrie de Numa Pompilius, Auteur des Loix & de la Religion de l'ancienne Rome. On prétend même, que l'ancienne *Cures* ayant donné le nom de *Curenses*, à tous les Sabins, ce nom se changea en celui de *Quirites*, qu'on donna aux Romains, lors que les Sabins furent confondus avec eux. * Baudrand.

CORRIERS. *Cherchez* COTEREAUX.

CORROZET, (Gilles) Libraire de Paris, vivoit dans XVI. siecle, & composa divers Ouvrages en Prose & en Vers; comme la Fleur des antiquitez de Paris; un Catalogue des villes des Gaules; le Tableau de Cebes, & les Fables d'Esope en Vers; l'Abregé de l'Histoire des Rois d'Espagne, des Rois de Boheme & de Hongrie, & des Maisons d'Augsbourg; Le Parnasse des Poëtes François, &c. Il mourut à Paris le 4 Juillet 1568. âgé de 58. ans, & fut enterré dans le Cloître des Carmes de la Place Maubert, où l'on voit son épitaphe écrit en caracteres Gothiques. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CORRUPTICOLES, Secte d'Eutichiens dans le VI. siecle, qui disoient, que la chair de JESUS-CHRIST avoit été corruptible & sujette à la corruption. * Prateole, Sandere.

CORS. *Cherchez* LAMBERT LI CORS.

CORSALI, (André) de Florence, vivoit selon toutes les apparences dans le XV. ou XVI. siecle. Il avoit écrit une Relation de la navigation de la mer Rouge & du golfe Persique. * Poccianto, *de Scr. Florent.* Vossius, *de scient. Math. c.* 70. §. 36. *&c.*

CORSE, en Latin *Corsica*, Isle de la mer Mediterranée, au Midi de la Republique de Genes, à qui elle appartient, & au Septentrion de la Sardaigne. Elle fut d'abord nommée *Tercepne*, puis *Cyrne*, de Cyrnus, fils d'Hercule: & enfin *Corsica*, d'une femme de Ligurie nommée *Corsa Bubulca*, qui eut le courage d'y conduire une Colonie de son païs. Sa longueur du Midi au Septentrion est d'environ 38. ou 40. lieuës, sa largeur de dix-sept, & tout le tour d'environ 90. ou 100. Elle n'est éloignée de la Sardaigne, que d'une heure de trajet. Ses villes celebres étoient autre-fois Aleria & Mariana. On dit que la derniere fut bâtie par Sylla, & l'autre par Marius. Elles n'ont aujourd'hui que peu de restes de leur ancienne splendeur. Les autres plus considerables sont, la Bastia qui est la capitale de l'isle, Adiazzo, Nebio, Calvi, Corte, Bonifacio, &c. On y compte cinq Evêchez, Adiazzo, Aleria, Sigona, Mariana, & Nebio Ces quatre dernieres villes sont ruinées, & les Evêques font leur demeure ou à la Bastia, ou dans les villages. Les trois premiers Evêchez sont suffragans de Pise, & les deux autres de Genes. Ceux du païs divisent leur isle en quatre parties, qui correspondent aux quatre parties du monde. Ils nomment la parti Orientale *Banda di dentro*, l'Occidentale *Banda di Fuora*, celle du Midi *di la monti*, & celle du Septentrion *di qua Monti*. L'air de l'isle de Corse est mal sain, & le terroir peu fertile. On y recüeille pourtant, dans les vallées, du froment, du vin, de l'huile, & des fruits. On y trouve aussi des mines de fer & des bestiaux de toute sorte; mais comme l'air y est mal sain, & la rend peu habitée, les Genois y ont reçû depuis quelques années cinq ou six cens Magnotes, ou Mainotes, qui vivoient en forme de Republique sur les côtes de la Morée, c'est-à-dire, à l'Orient du golfe de Coron, depuis le Cap de Matapan, jusques à la riviere de Calamata, & qui ont abandonné leur païs, depuis la prise de Candie par les Turcs. L'isle de Corse est arrosée de quelques rivieres, & entre autres de celle de Liamou & de Tavignan, qui ont leur source au Lac de Crena. Ce Lac est sur le Mont de Gradaccio, qui est vers le milieu de l'isle; & on y voit encore le Lac d'Ivo, d'où sort la riviere de Guolo. On trouve dans cette isle, la pierre dite Catochite, qui tient aux mains comme de la gluë. Le port le meilleur & le plus commode de l'isle, est celui de Bonifacio, qui a aussi une bonne forteresse. Le Capo-Corso, ou Punta di Morono, est le *Sacrum Promontorium* des Anciens; & le Capo di Manza, est le *Promontorium Graniacum*. Les Toscans se rendirent premierement maîtres de cette isle. Les Cartaginois la soûmirent depuis; & enfin les Romains la conquirent entierement sous Scipion, qui y emporta Alerie l'an 495. de Rome, & 259. avant JESUS-CHRIST. Dans le VIII. siecle, les Sarrasins s'en saisirent, & en furent chassez quelques temps après. Ceux de Genes & de Pise ont combattu très-long-temps, pour la possession de cette isle, qui est restée aux premiers, lesquels y envoyent, de deux ans en deux ans, un Gouverneur. Les Corses sont bons Soldats, mais cruels, vindicatifs, & mal polis. On croit que leurs pilleries ont fait donner le nom de Corsaires aux Pirates & voleurs de mer. La Maison d'Ornano est venuë de cette isle en France. Sampietro d'Ornano conseilla la conquête de Corse au Roi Henri II. Il conduisit l'entreprise; & par ses soins on emporta en 1553. plusieurs places, qui furent renduës par le Traité de Paix de l'an 1559. * Pline, *l.* 3. *ch.* 6. Strabon, *liv.* 2 *&* 5. Pomponius Mela, *liv.* 2. Philippini, *Hist. de Corse* Michaël Metello, *della guerra di Corse* Justiniani, *Hist. Venet.* De Thou, *Hist. liv.* 12. *&c. Athenes ancienne & nouvelle.*

CORSCHI, nom que les Perses donnent aux habitans du païs, qui sont descendus des Turcs, & qui vivent sous des tentes, de même que les Turcomans. Ils pouvoient fournir cinquante mille hommes de guerre, c'est pourquoi Schah-Abas Roi de Perse, s'attacha sur tout à les abbaisser, élevant les Goulams, & leur donnant toutes les dignitez. (Ces Goulams sont des esclaves, ou fils d'esclaves de toutes sortes de nations.) Il y a environ vingt-cinq mille Corschi au service du Roi de Perse. Leur General doit toûjours être de leur Corps, & on l'appelle *Corschi-Bachi*. Ils ont plusieurs grands Seigneurs parmi eux. L'armée du Sophi est composée de trois sortes de troupes, dont les premieres sont les Corschi; les secondes les Goulams ou esclaves; & les troisiémes les Tufenkgi, ou païsans. Les Corschi & les Goulams combattent à cheval, & portent un arc & des fléches, & quelque-fois une arquebuse. Les Tufenkgi ont un mousquet, & vont à cheval; mais ils combattent à pied. * Thevenot, *Voyage du Levant*, Tom. 2.

CORSI, (Dominique Marie) Cardinal Evêque de Rimini, né en 1637. d'une des plus illustres Familles de Florence; après avoir été Clerc de la Chambre Apostolique, il fut nommé Auditeur de la même Chambre, & créé Cardinal, par le Pape Innocent XI. le 2. Septembre 1686. qui lui donna le titre de saint Pierre *in Montorio*. Il mourut dans son Diocese, après une maladie de quatre jours, le 9. Novembre 1697. âgé de 61. an.

CORSINI, (Pierre) Cardinal, Evêque de Florence, vivoit sur la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. étoit natif de Florence, où sa famille feconde en hommes illustres, a produit saint ANDRE' CORSINI, Religieux de l'Ordre des Carmes, & puis Evêque de Fiesole; mort en 1373. Pierre Corsini, après avoir pris le degré de Docteur ès Droits, fut pourvû d'une Charge d'Auditeur du Sacré Palais, & ensuite de l'Evêché de Voltere. En 1363. le Pape Urbain V. l'envoïa Legat en Allemagne, lui donna à son retour l'Evêché de Florence, & ensuite le fit Cardinal en 1370. Depuis Corsini suivit le parti de Clement VI. & mourut le 16. Août de l'an 1375 à Avignon, où son corps fut déposé dans l'église des Augustins. Ughel dit qu'il fut depuis porté à Florence, & enterré dans l'Eglise Cathedrale, où l'on voit encore son portrait & son épitaphe. Le Cardinal Corsini composa les Vies de quelques Papes, & un Traité dans lequel il proposoit les moyens de pouvoir finir le Schisme. * Scipio Ammirata, *Vesc. di Volt.* Ughel, *Ital. sac.* Bzovius & Sponde, *in Annal. Eccl.* Auberi. Vossius, &c.

CORSINI, (Nerée) Cardinal, né à Florence, fils du Marquis *Philippe* Corsini, & de *Magdelaine* Machiavelli, après avoir été Thréforier general de la Chambre Apostolique, Nonce en France, Legat de Ferrare, Archevêque de Damiette, Evêque d'Arreso en Toscane, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII. en 1664. reservé *in petto*, & publié le 15. Février 1666. du titre des saints Nerée & Achillée. Il se démit en 1674. de l'Evêché d'Arrezo, & mourut à Florence le 19. Septembre 1678.

CORTACIUS, (Michel) Prêtre de Crete, a composé une Homelie sur la Dignité de la Prêtrise, qui a été imprimée à Venise en 1642 M. Simon s'est servi du témoignage de cet Auteur, pour prouver que les Grecs d'aujourd'hui croïent la même chose que les Latins sur le sujet de la Transsubstantiation, & qu'ils se servent même, aussi bien qu'eux, du mot *transsubstantier*. * M. Simon, *Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*.

CORTE, (Jacques de) Jurisconsulte. *Cherchez* CURTIUS ou DE CORTE (Jacques.)

CORTE, Ville de l'Isle de Corse. Elle est vers le milieu de l'isle, & vers les sources des rivieres de Golo Limone, & Tavignana. Corte est une petite Ville, mais elle est assez bonne. Elle est située sur un rocher escarpé & défenduë par une Citadelle. La plûpart des Geographes la prennent pour la Ville nommée anciennement *Cenestum*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Santa Lucia*, Village voisin, où l'on voit quantité de masures. * Baudrand.

CORTEGANA, ancien Bourg avec un Château. Il est dans l'Andalousie, près de la riviere d'Odier, de l'Estremadure, à cinq lieuës de Xeres de Badajos, du côté du Midi. * Maty, *Diction*.

CORTEZ ou CORTESIO, (Gregoire) Religieux de saint Benoît à Padolirone, près de Mantouë, puis au Monastere de Lerins en Provence, & Abbé du Mont Cassin, étoit natif de Modene en Italie, & s'acquit beaucoup de réputation auprès de Leon X. Il avoit une grande connoissance de la Langue Latine & de la Grecque, & étoit habile Theologien. Le Pape Paul III. l'envoïa Nonce en Allemagne, & à son retour, le fit Cardinal, en 1542. Il mourut à Rome, en 1548. & laissa divers Ouvrages, dont quelques-uns ont été publiez par Hersilia Cortesia sa niéce, long-temps après sa mort. * Sponde, *A. C.* 1547. *n.* 30. Le Mire, *De Script Sac. XVI.* Possevin. Auberi, &c.

CORTEZ, (Ferdinand ou Fernand) Gentilhomme Espagnol, natif de Medelino, ville de l'Estremadure Castillane, sur la Guadiane, vivoit dans le XIV. siecle. Il entreprit la découverte de l'Amerique Septentrionale, sous Charles V. Roi d'Espagne, entra dans le Mexique, environ l'an 1518. & aïant conquis ce Roïaume, établit celui qui depuis a été nommé la Nouvelle Espagne. Nous avons la Relation de son voïage en quatre Lettres traduites en diverses Langues. Ferdinand Cortez, Marquis de la Vallée de Guaxaca, mourut en son païs, l'an 1547. comblé de biens & de gloire *Voïez* MEXIQUE * Costa, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1521 *n.* 11. 1547 *n* 20. Valere, *Biblioth. Script* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp*

CORTEZ, (Paul) Italien, Protonotaire Apostolique, a fleuri dans le XVI siecle, sous le Pontificat de Jules II à qui il a dedié ses Ouvrages. Il est le premier qui a entrepris de traiter la Theologie avec politesse & avec élegance dans ses *Commentaires* sur les IV. Livres des *Sentences*. Rhenanus les fit imprimer en 1540. & dit dans sa Préface, qu'il ne sçavoit ce qu'il devoit le plus admirer, ou l'élegance du style, où l'esprit divin de ce sçavant homme, qui venoit d'écrire en si peu de mots, avec netteté & clarté les differentes opinions des Theologiens. Rhenanus exhortoit dans cette Preface l'Université de Paris, de mettre Paul Cortez, à cause de son merite singulier, au rang des Docteurs de Sorbonne. Cortez avoit donné dès l'an 1510 un *Traité de la dignité des Cardinaux*. qu'il avoit dedié à Jules II. & qui fut imprimé dans le château de Cortez C. Traité est moins bien écrit que l'autre * M Du Pin, *Biblioth. Eccl. XVI siecle*.

CORTINA *Voïez* TREPIE'.

CORTONE, Ville d'Italie en Toscane, est le siege d'un Evêché érigé par le Pape Jean XXII & suffragant de Florence. Côme Maneberti & Laurent Rabio y publierent des Ordonnances Synodales, le premier en 1624. & l'autre en 1625 Cortone fut bâtie par Miscellus, la 3. année de la XVII. Olympiade, & 710. avant J. C. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Polybe, &c. en parlent très-souvent, & la nomment diversement *Corto*, *Cortona*, *Cirtonium*, *&c.* Elle est bien bâtie, assez forte, est située sur les frontieres de l'Etat du grand Duc du côté des Terres de l'Eglise, & vers le Perugin Cette ville a donné le surnom à la B. MARGUERITE, Penitente du Tiers Ordre de saint François; parce que ce fut le lieu de sa penitence, de sa mort & de sa sepulture; & que cette ville, qui garde son corps chez les Cordeliers où on l'expose tous les ans à la veneration publique au jour de sa fête, est le centre du culte qui lui est rendu. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. liv.* 1. Tite-Live, *liv.* 4. Pline. Polybe Cluvier. Silius Italicus, *liv* 8.

CORTUSI, (Guillaume) de Padouë, acheva une Histoire de sa ville, qu'un de ses cousins avoit commencée. Ils vivoient tous deux du temps des Empereurs Henri VII. & Loüis IV. dans le XIV siécle. * Bernardin Scardeoni, *l.* 2. *de l'Histoire de Padouë*

CORVIN, (Laurent) qui vivoit à Cracovie en 1465. publia une Geographie du monde inhabité

CORVIN, (Matthias) *Cherchez*. MATTHIAS CORVIN.

CORVINUS CLEMENS, ou Celer, ami d'Apulée, a vécu dans le II. siecle, sous l'Empire d'Antonin *le Philosophe*. Il étoit Historien & Poëte, & a écrit quelques Ouvrages. Cuspinien parle de lui dans les Commentaires des Consulats de Cassiodore, vers l'an 204. après J. C Consultez aussi Pierre Crinitus & Lilio Giraldi, *sur les Poëtes*, & cherchez les autres Corvinus sous le nom sous lequel ils sont le plus connus.

CORVINUS, VALERIUS. *Cherchez* VALERIUS CORVINUS.

CORUNCANUS, (Titus) est le premier Romain de famille Plebeïenne qui fut élevé à la dignité de Souverain Pontife. On dit qu'aïant été envoyé à Teuca, ou Teuta Reine des Illiriens, il fut massacré contre le droit des gens, vers l'an 526. de Rome, & 228. avant J. C. Le peuple Romain lui érigea une statuë, comme nous l'apprenons de Pline dans le 6. chapitre du Livre 34. de son Histoire naturelle. Ciceron le louë dans l'Oraison *pour sa Maison*. * Tite-Live, &c.

CORUNE ou LA CORUNA, Ville d'Espagne dans la Galice, avec Port de mer. Les Auteurs Latins la nomment *Caronium* & *Adrobicum*; & quelques-uns la prennent pour le *Flavium Brigantium* des Anciens. Elle est située sur un golfe, en la partie Septentrionale de l'Espagne, à sept ou huit lieuës de Compostelle, & un peu moins de Mondonedo. Son port est commode & fameux. La ville est assez forte, & est située sur le penchant d'une colline qui a au pied une autre ville habitée par des gens de mer. * Sanson. Baudrand.

CORVO, ou CUERVO, l'Isle de Corvo, c'est-à-dire, du Corbeau. C'est une des isle de l'Ocean. C'est une des Açores, ou Terceres, la plus Occidentale de toutes, petite, & n'ayant que deux ou trois petits Villages, avec un assez bon port, qui porte son nom. Quelques Geographes font passer leur premier Meridien par cette isle. * Maty, *Diction* Robbe, *Geographie*

CORYBANTES, Prêtres de Cybele, mere des Dieux, poussez d'une fureur qu'ils appelloient divine, celebroient leurs Fêtes en battant le tambour, sautant, dansant & courant de tous côtez, comme des personnes insensées Catulle, dans son Poëme intitulé *Atys*, en fait une agreable description. Maxime de Tyr, Oraison 22. dit que ceux qui sont poussez de la fureur des Corybantes, aussi-tôt qu'ils entendent le son d'une flute, sont saisis d'entousiasme, & perdent l'usage de la raison. Les Grecs se servent du mot κορυβαντιᾶν, *corybantyser*, pour dire être transporté, enthousiasmé, ou être possedé d'un démon. * Virgile. Horace. Claudien, &c Natalis Comes, *liv* 9. *Mith chap.* 7 Strabon a fait une digression curieuse touchant les Corybantes, dans son X. livre. C'étoient les gardes des premiers Rois de Phrygie, & le mot *Cheroub* signifie *vaillant*, en Phenicien. * Voïez *Fr. Not. in Scholiast.* Luciani, *Tom.* 2. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*, *&c.*

CORYBUT, ancienne & illustre Famille en Pologne, où elle tient rang de Prince, est alliée aux Rois qui ont

regné dans ce païs. Corybut, cousin germain du Roi Ladislas IV. dit *Jagellon*, appuïa fortement le dessein de ce Prince, pour introduire des Ecclesiastiques de Boheme dans la grande Eglise de sainte Croix de Cracovie, afin d'y faire le service Divin en langue vulgaire qui étoit la Sclavone; ce qui arriva environ l'an 1431. * Voïez Lasicius, *liv.* 1. *de Gest. Fr.* & Lætus, *en l'Abregé de l'Hist. Univ.* La Pologne a eu depuis un Roi de ce nom, & de la même famille, nommé Michel Coribut Wietznowiski, qui succeda à Casimir, & qui avoit épousé une sœur de l'Empereur *Leopold* I.

COS, Isle de l'Archipel. Cherchez CO.

COSAQUES ou COSAKES, Peuples voisins de la Pologne, sont ainsi nommez, à cause de leur agilité, car *Cosa*, ou *Kosa*, veut dire une *chevre* en Polonois. Dès le temps de Sigismond I. Roi de Pologne, les Cosaques habitans des frontieres de Russie, de Volhinie, de Podolie, & autres Provinces de Pologne, s'attroupoient, ainsi qu'ils ont fait depuis pour pirater sur la mer Noire. Ils en remportoient presque toûjours un très-grand butin, tant des Galeres Turques qu'ils rencontroient sur cette mer, que des descentes qu'ils faisoient dans la Natolie. On les a vû piller des villes entieres, comme Trebisonde & Sinope, & ils ont même eu quelquefois la hardiesse de s'avancer jusqu'à deux lieuës de Constantinople, & de faire des prisonniers & du butin. Sur la fin de la saison, chacun de ces avanturiers se retiroit chez soi, après s'être donné rendez-vous pour se rassembler au Printemps aux isles & écueils du Boristhene, & retourner faire leurs courses. Outre leur butin, les Rois de Pologne leur donnoient quelque récompense, comme cela fut ordonné dans la Diette de 1562. Depuis, le Roi Etienne Batory, qui commença de regner en 1576. considerant les grands services, qu'on pouvoit tirer de ces coureurs, pour la garde de la frontiere de Russie & de Podolie, toûjours exposée aux courses des Tartares, en forma un corps de milice, & leur donna la ville & le territoire de Trethimirow, sur le Boristhene, pour leur servir de place d'armes. Il leur créa en même temps un General & des Officiers subalternes, & leur accorda divers privileges, outre leur païe ordinaire. Il joignit deux mille chevaux à cette Infanterie Cosaque; & pour leur subsistance, il destina la quatriéme partie des revenus de son domaine: d'où vient qu'on les appella *Quartani*, & par corruption *Quartiani*. Ces troupes établies, pour la garde de la frontiere, l'assurerent tellement contre les irruptions des Tartares, que tout le païs desert au delà des villes de Braclaw, Bar, & Kiovie, commença à se peupler. L'on y bâtit quantité de villes & de forteresses, chacun y menant des Colonies de toutes les Provinces voisines. Cette milice ainsi reglée, rendit de grands services à la Pologne; mais autant que l'union avoit été avantageuse pour faire tête aux Tartares, & couvrir la frontiere, autant devint-elle ensuite dommageable à la Republique, contre laquelle elle se souleva très-souvent. Les Cosaques refuserent d'abord de reconnoître les Seigneurs Polonois dont ils relevoient, & ensuite prirent les armes. Leur premiere revolte éclata en 1587. après la mort du Roi Etienne Batory. Ils s'assemblerent en armes, sous leur General Jean Podkowa, qui y succomba, & qui eut enfin la tête coupée. En 1596. ils se revolterent encore, & eurent d'abord quelque avantage sur l'armée Polonoise, commandée par le General Zolskiewzki; mais ce dernier qui étoit un grand homme de guerre, les serra de si près, qu'il les força de lui livrer leur Chef Nelevaiko, qui eut une destinée pareille à celle de son predecesseur. Les Cosaques se revolterent de nouveau, en 1637. avec aussi peu de succès qu'autrefois. Le General Potoski les défit en plusieurs occasions, & prit leur Chef Paulucus, avec quatre autres de leurs principaux Officiers, qui eurent la tête coupée à Varsovie, pendant la Diete de 1638. La perte de leurs Generaux fut suivie de celle de leurs privileges, & de le place de Trethimirow, & enfin de la suppression de leur milice. Après ces disgraces, aïant encore éprouvé le sort des armes contre le même General Potoski, ils se retrancherent au delà du Boristhene, & se firent promettre leur rétablissement. Mais on ne leur tint pas parole; on composa de leurs troupes une milice presque nouvelle, & on changea de temps en temps leur General. Les Polonois sentirent bien-tôt le dommage qu'apporta ce changement. Les Tartares firent des courses dans la Pologne: ce qui fut la cause qu'on remit sur pied la milice des Cosaques: le Roi Ladislas Sigismond y contribua, dans le dessein qu'il avoit de faire la guerre aux Turcs. Il donna pour Chef aux Cosaques Theodore ou Bogdan Kmielniski. Celui-ci eut un different, pour les limites d'une de ses terres, avec Czaphisniski Lieutenant de Konielposki, grand Enseigne de la Couronne. Ce démêlé s'aigrit, par le mauvais traitement que reçut la femme & le fils de Kmielniski, à qui l'on donna des coups de bâton. Le Pere trouva bien-tôt le moïen de tirer raison de cet outrage, par la disposition qu'il découvrit dans les Russes de se mettre en liberté, ne pouvant goûter la paix qu'on avoit faite avec eux. Aïant donc ménagé leur mécontentement, & s'étant assuré de ses Cosaques, il se retira au commencement de l'an 1648. vers les isles du Borysthene, pour s'y fortifier, & se mettre à couvert de l'insulte des Polonois. Quelque temps après, il se joignit aux Tartares, & ils remporterent de grands avantages en deux occasions, sur les troupes de la Republique: perte qui devint encore plus sensible à la Couronne par la mort du Roi survenuë en même temps. Kmielniski l'apprit un peu tard, & sçut que Jean Casimir, frere du Roi, avoit été mis sur le Thrône. Il lui écrivit avec de feintes protestations d'obéïssance, & renvoya même les Tartares; mais dans le même temps Crzivonos, autre Chef des Cosaques, homme de néant, mais hardi & cruel, ravageoit la Russie & la Podolie. Quelque temps après, ils coururent aux armes, & la guerre fut encore plus cruelle l'année suivante. Le Cham des Tartares les joignit avec une armée de plus de cent mille hommes; & ils allerent assieger Zbaras, qui souffrit les dernieres extrêmitez. Le Roi de Pologne s'étant mis en campagne pour la dégager, s'avança jusqu'à Zborow, où la Paix fut concluë, le 17. Août de l'an 1649. Cependant Kmielniski recommença en 1651. une guerre qui fut terminée au mois de Septembre par le General Potoski, lequel mourut ensuite d'apoplexie. Les Cosaques reprirent encore les armes en 1652. & 1653. & ont causé depuis de grands malheurs à la Pologne. Car quoi qu'on ait fait divers Traitez de Paix avec eux, ils n'ont pas laissé de se révolter de temps à autre, leurs troupes étant grossies par les Païsans, qui les joignoient de tous côtez.

Les Cosaques habitent l'Ukraine qui veut dire *frontiere*, & c'est le païs qui s'étend au delà de la Volhinie & de la Podolie, & qui fait partie des Palatinats de Kiovie & de Braclaw. On nomme ceux-là Cosaques Zaporouski, pour les distinguer des autres sont en Moscovie, & sur le Don ou Tanaïs. C'est des Porohis du Boristhene, qu'ils ont tiré leur nom de Zaporouski. Car *Porohi* en Russien, veut dire *roche* ou *pierre de roche*; & ce fleuve, à cinquante lieuës de son embouchure, est traversé de roches, où les Cosaques passent, quand ils vont faire leurs courses dans la mer Noire. Par delà les Porohis, ils ont dans les isles leur Skarbnica Woyskowa, c'est-à-dire, le Thresor de l'armée, où ils serrent tout le butin qu'ils font. Les habitans de l'Ukraine, qui sont tous aujourd'hui appellez Cosaques, & qui font gloire de porter ce nom, sont de belle taille, robustes, adroits, agissans, liberaux, grands amateurs de leur liberté, ne pouvant souffrir aucun joug, infatigables, hardis & bons Soldats; mais yvrognes, perfides & traîtres. Ils s'occupent à la chasse & à la pêche, & à tous les arts necessaires à la vie rustique & à la guerre. Ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils sont les gens du monde qui sçavent le mieux préparer le salpêtre dont leur païs est abondant, & d'où on en transporte en plusieurs endroits de l'Europe. Ce païs est extrêmement incommodé, en Eté des mouches & des sauterelles: elles vont par nuës, qui ont cinq ou six lieuës de long, & trois de large, & qui obscurcissent tellement l'air, que le temps le plus serain en devient sombre. Aux endroits où elles se posent, elles moissonnent en moins de deux heures les bleds, quoiqu'encore en herbe. Ces insectes ne vivent que six mois. Les grandes pluïes les font mourir, & les vents du Nord les chassent dans la mer Noire. Les Cosaques sont affligez d'une maladie qui leur est particuliere, que ceux du païs nomment *Goschist*, & les Medecins *Plica*. Ceux qui en sont attaquez,

demeurent un an perclus de leurs membres comme des paralitiques, sentant de grandes douleurs dans les nerfs. Après ce temps, il leur vient en une nuit une grande sueur de tête; de sorte que le matin suivant ils trouvent leurs cheveux collez ensemble. Alors le malade se sent beaucoup soulagé, & est gueri peu de jours après; mais ses cheveux demeurent entortillez; & s'il se les faisoit couper dans ce moment, l'humeur qui se purge par les pores de la tête lui tomberoit sur la vûë, & le rendroit aveugle. La Langue des Cosaques est une dialecte de la Polonoise. Elle est délicate, & remplie de diminutifs, & de façons de parler agreables. Quant à la Religion, ils font profession de la Grecque; & des Evêques Schismatiques ont souvent fomenté leurs révoltes. C'est pour cette raison que les Cosaques ont songé à se mettre sous la protection du Grand Duc de Moscovie, qui professe la même Religion. La meilleure partie de la Noblesse de l'Ukraine fait profession de la Religion Catholique, ou de la Protestante. * Paul Piasexi, *in Chron.* Pierre Chevalier, *Hist. de la guerre des Cosaques.* Le Laboureur, *Voïage de la Reine de Pologne.* Thuldenus, *Hist. nostri temp. ad an.* 1652. 1653. *& seqq.*

COSCONIUS, étoit un malheureux faiseur d'Epigrammes, qui vivoit du temps de Martial. Peut-être est-ce un nom déguisé. C'est dans le deuxiéme livre de ses Epigrammes, dans la 77.

Cosconi, *qui longa putas Epigrammata nostra.*
Utilis ungendis axibus esse potes, &c.

COSCONIUS, Auteur Latin, est allegué par Solin dans le chapitre VII. ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque Ouvrage Historique. On ne sçait en quel temps il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit Grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le V. livre de la Langue Latine. * Vossius, *de Hist. Latinis.*

COSDAR, vingt-cinquiéme Calife, ou successeur de Mahomet, fut élû après la mort de Caym-Adan en 908. Il y eut encore trois Califes qui s'éleverent dans l'Orient; mais ils passerent pour des Tyrans, & Cosdar fut reconnu pour legitime successeur. Il étoit Calife de Babylone ou de Syrie; le second étoit Calife de Perse; le troisiéme d'Egypte; & le quatriéme d'Iconie dans la Cappadoce. Il assiegea inutilement Antioche sur l'Oronte, d'où il se retira à Bagdat, avec ce qui lui resta de troupes. Quelque temps après il conquit la Perse; mais en 958. un Capitaine Persan, nommé *Inargue*, affranchit le païs de la domination des Arabes; & son fils Mahomet qui lui succeda, appella les Turcs à son secours, pour se défendre contre Cosdar, lequel mourut dans la même année, laissant pour successeur son fils Pisalive. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 2.

COSELOW, ou GIUSLEVE, petite Ville de la Tartarie Crimée. Elle est sur la côte Meridionale de cette presqu'Isle, à vingt lieuës de la vie de Perecop, du côté du Midi. On croit que c'est dans ce lieu qu'étoit le *Cherronitarum Portus* des Anciens. * Baudrand.

COSENCE ou COZENZA, en Latin *Cosentia* ou *Cozentia*, Ville d'Italie dans la Calabre Citerieure, avec Archevêché. Fantin Petrignan, Prelat de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1579. du temps du Pape Gregoire XIII. Cosence est une des principales places de la Calabre, près de la riviere de Crate, à dix ou douze milles de la mer. C'est en cette ville qu'Alaric mourut, en 410. de J. C. * Leandre Alberti. Sanson.

COSERANS, CONSERANS, ou S. LIZIER DE COSERANS, petit païs de France en Gascogne, avec une ville de ce nom, située sur la riviere de Salat. Cette ville est le Siege d'un Evêché suffragant de la Metropole d'Auch. Il est fait mention de ce païs dans la Notice de l'Empire sous Honorius. Pline met les peuples de Coserans dans l'Aquitaine; & Gregoire de Tours en a aussi parlé, au sujet de l'union qui se fit vers l'an 585. entre Gontran Roi de Bourgogne, & Childebert II. Roi d'Austrasie. La ville de Coserans, que les Auteurs nomment *Civitas Consorannorum* & *Fanum sancti Licerii*, est près des sources de Garonne, vers saint Bertrand de Comminges, à douze ou quatorze lieuës de Toulouse, & à peu près autant d'Auch. Sa situation est très-agreable, sur la riviere de Salat, qui tire son nom des païs salez, dont il y a grande quantité dans son voisinage. Coserans est divisée en Cité & en ville; & on y passe la riviere sur un pont, qui a dans le milieu une forte tour, dont les gens du païs font des contes. Il y a deux Eglises qui sont comme Con-Cathedrales, l'une de Nôtre-Dame dans la Cité, qui est proprement Coserans; & l'autre de saint Lizier dans la ville, dont elle porte le nom. Le Chapitre est composé de douze Chanoines, dont le premier est Archidiacre, de deux Sacristains, de deux Ouvriers, de deux Prechantres, & d'un Aumônier. Il y a encore vingt-quatre Prêtres Prebendez, avec un Curé dans chacune de ces Eglises, où l'on fait l'Office en même temps. Chacune a son Sacristain, un Ouvrier & un Prechantre. On assure que celle de Nôtre-Dame est proprement le Siege de l'Evêque, qui a son Palais Episcopal près de l'Eglise. Celle de S. Lizier porte le nom d'un de ses Evêques. On croit ordinairement que c'est le cinquiéme Prelat qui a gouverné ce Diocese, & qui a aussi donné son nom à la ville. Valere est le premier Evêque qui y prêcha l'Evangile, au rapport de Gregoire de Tours, qui en fait mention dans le 84. chapitre *de la Gloire des Confesseurs*, où il dit que Theodore, un de ses successeurs, aïant trouvé son corps dans un petit oratoire, fit au même endroit construire une Eglise en son nom. Glicere succeda à Valere, & souscrivit au Concile d'Agde l'an 506. Theodore, dont nous avons parlé, fut Evêque aprés lui, & envoya l'an 549. Eleuthere Archidiacre, pour se trouver de sa part au cinquiéme Concile d'Orleans. S. Quitien lui succeda, & S. Lizier qu'on nomme aussi *Licer* ou *Licerus*. S. Licer est devenu le Patron titulaire de la Cathedrale de Conserans; & c'est de lui que la ville porte le nom de saint *Licer* ou *Lizier*. Ils ont eu d'illustres successeurs, comme Bernard Raimondi, surnommé *Pelet*, Navarre d'Acqs, Arnauld Frederi, Ponce de Villemur, Jean de Aula, Menald de Martori, Hector d'Ossun, Pierre de Marca, &c. Le païs de Coserans est proprement dans le Commingeois, & porte titre de Vicomté. On prétend qu'il ait été possedé en titre de Comté par Jean Arnauld d'Espagne, tige de la Maison de Montespan. Ensuite il passa dans la Famille des Comtes de Carcassonne. Roger II. Comte de Carcassonne donna le païs & Evêché de Coserans à Bernard son fils puîné, avec le titre de Vicomté. Ce fut vers l'an 990. Depuis, en 1257. Esquivar, Comte de Bigorre, devint Vicomte de Coserans, par la mort de Roger Comte de Paliers, & ensuite cette succession tomba dans la Maison de Navarre. * Pline, *l.* 4. *c.* 19. Gregoire de Tours, *l.* 9. *c.* 20. De Marca, *Hist. de Bearn.* Oihenard, *Not. utriusque Vascon.* Catel, *Hist. de Lang.* Besse, *Hist. de Carc.* Papyre Masson, *Descr. Flum Gall.* Du Chêne, *Ant. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

COSIMO, (Pierre de) celebre Peintre d'Italie, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit disciple de Cosme de Rosselli. Il representoit ordinairement des Bacchanales, afin d'avoir la liberté, en peignant des Faunes & des Satyres, de faire voir des figures & des actions extraordinaires. Il dessignoit souvent des monstres, & prenoit des corps ce qu'il y remarquoit de plus étrange & de moins commun. Son esprit fecond en idées extravagantes, le faisoit suivre de tous les jeunes hommes de ce temps-là, qui lui faisoient la cour, pour avoir des sujets de balet & de mascarades. Il mourut l'an 1521. âgé de 80. ans. On parle d'une sorte de mascarade qu'il inventa sur la fin de ses jours, pour les réjoüissances du Carnaval dans la ville de Florence. Il fit paroître sur le soir un char plein de noir, semé de croix blanches & d'os de morts, qui étoit tiré par quatre Busles, & au haut duquel il y avoit une figure tenant une faulx à la main. Cette figure representoit la Mort, qui avoit sous les pieds plusieurs sepulchres, d'où sortoient à demi des corps morts & tout décharnez. Quantité de gens vêtus de noir, & couverts de masques faits comme des têtes de morts, marchoient devant & derriere ce char avec des flambeaux à la main. Cette machine lugubre étoit environnée de Chantres, qui joignoient leurs voix lamentables au son enroüé de quelques trompettes sourdes. Un triomphe de cette nature jetta d'abord l'épouvente dans toute la ville; mais la nouveauté de l'invention, & la maniere ingenieuse avec laquelle tout étoit conduit, ne laisserent pas de plaire à beaucoup de monde, & de divertir les spectateurs. * Felibien, *En-*

tretiens sur les Vies des Peintres.

COSIMO (Andrea) Peintre Italien, a été un des premiers, qui ont mis en usage les Ornemens dans les Ouvrages de Peinture moderne, & s'y rendit fort habile. Il travailla aussi de Clair obscur, de la maniere qu'on appelle égratignée, en Italien *Sgrafitti*. Il vivoit dans le XVI. siecle, & vêquit 64. ans. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

COSINGAS, Prince des Cerrheniens peuples de Thrace, & Prêtre de Junon, selon la coûtume du païs, s'avisa d'un plaisant artifice pour réduire ses sujets rebelles. Pendant qu'il faisoit attacher plusieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raison de la desobéïssance de ses sujets. Alors les Thraciens naturellement grossiers & stupides, craignant que Cosingas ne fit ce qu'il leur disoit, lui demanderent pardon, & s'engagerent par serment de lui rendre à l'avenir une fidelle obeïssance. * Polyæn. *l.* 7. *c.* 21.

COSLIACO, petite Ville, située près d'un Lac de même nom. Elle est dans la partie de l'Istrie, qui appartient à la Maison d'Autriche, à cinq lieuës de saint Weith, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

COSLIN, Ville d'Allemagne dans la Pomeranie, à deux lieuës de la mer Baltique. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin, qui y faisoit sa residence ordinaire; & depuis elle a été cedée à l'Electeur de Brandebourg, qui en est le maître depuis la paix de Munster en 1648. * Sanson.

COSME ET DAMIEN, (Saints) freres, Medecins & Martyrs, dont le culte est aussi celebre dans toutes les Eglises, que leur histoire est incertaine. Les Grecs honorent trois Saints du nom de Cosme, & trois du nom de Damien, qu'ils apparient aussi ensemble. Ils font la fête des premiers au premier jour de Juillet; des seconds, au premier jour de Novembre; & des troisiémes au 17. d'Octobre. Ils prétendent que les premiers vivoient à Rome, & qu'ils y furent martyrisez sous l'Empire de Carin; que les seconds étoient d'Asie, où ils moururent en paix; & les troisiémes d'Arabie, martyrisez à Eges en Cilicie, sous l'Empereur Diocletien & le Gouverneur Lysias, avec trois autres de leurs freres, qu'ils nomment Antime, Leonce & Euprepe, ces derniers sont les seuls, que les Latins reconnoissent. On tient que leurs corps furent portez de Cilicie dans la Syrie, proche de la ville de Cyr, & il est certain que dès le temps de Theodoret, il y avoit là une Eglise bâtie en leur honneur. Il y en avoit aussi une à Constantinople, que l'Empereur Justinien fit rebâtir magnifiquement. Le Pape Felix III. en fit bâtir une à Rome en 528. leurs noms se trouvent dans le Canon de l'Eglise Romaine. Les Histoires de la Translation de leurs Reliques, tant à Venise qu'à Lusarches en France, sont fort douteuses. * Theodoret, *Ep.* 135. *in Collect. Lup. Marcellini. Chronic* Procop. *adific. l.* 2. *c* 11. *& l.* 11. *c.* 6. *Acta apud Bollandum.* Bona, *de reb. Liturg. Mem. Eccl.* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, Septembre.*

COSME, saint Prêtre, Italien de nation, vivoit dans le VIII. siecle. Il fut pris sur mer par les Sarrasins, & mené à Damas, où le pere de saint Jean Damascene le racheta, & lui confia le soin de l'éducation de son fils. Cet excellent homme rendit en peu de temps son disciple plus habile que lui, comme il l'avoüa lui-même, & se retira dans un Monastere. Divers Auteurs croïent qu'il est le même que COSME de Jerusalem, dit *Agiopolite*, Evêque d'un Diocese de Palestine, & Compagnon du même saint Jean de Damas, qui vivoit dans le VIII. siecle, & qui composa plusieurs Hymnes. Nous en avons treize dans la Bibliotheque des Peres. Il est Auteur d'une partie des Odes qui sont dans le *Triodium* des Grecs. Il y a dans la Bibliotheque de Vienne en Autriche une explication des Pseaumes en Vers ïambes, qui portent le nom de Cosme de Jerusalem. * Baronius, *A. C. n.* 8. *&* 734. *n.* 1. *&c.*

COSME I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, originaire de Jerusalem, succeda l'an 1080. à Jean Xiphilin. Il gouverna cette Eglise jusques en l'année 1086. COSME II. succeda l'an 1147. à Michel; & mourut dix mois après. * Curopalate, Nicetas, & Baronius, *in Annal.*

COSME, Auteur Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu; mais seulement qu'il composa une Histoire d'Egypte. * Vossius *l.* 3. *de Hist. Grec.*

COSME, autre Auteur Grec, qui a écrit la vie de S. Jean Chrysostome, ou l'Histoire de la Translation de ses Reliques. Ce Cosme étoit surnommé *Vestitor*. Il est cité dans le Catalogue qu'on met devant la vie de saint Chrysostome, écrite par Georges d'Alexandrie. Cette vie est aussi au commencement du VIII. volume des Oeuvres de ce saint Docteur, de l'édition d'Henri Savilius.

COSME, ou *Mundus*, Capitaine Romain, se signala du temps de l'Empereur Justinien, dans les guerres d'Afrique, où il fut tué avec son fils. Sa mort fit revivre les esperances de tout le peuple, qui étoit dans une grande consternation, depuis la conquête d'Afrique par Belisaire sous l'Empereur Justinien; une prétenduë Prophetie s'étant répanduë, qui portoit qu'après cette conquête le monde devoit finir, selon l'interpretation de la Prophetie de la Sibylle. Mais la nouvelle de la mort de Cosme & de son fils, surprit agreablement tout le monde, lorsqu'on sçut d'un Interprete que le mot *Mundus* répondoit en Latin au mot Grec Κόσμος, c'est-à-dire, *Cosme* ce grand Capitaine, qui étoit mort avec son fils, & que c'étoit veritablement ce que la Sibylle prédisoit par ces Vers.

Africa cùm fuerit Romanis victa sub armis,
Tunc Mundus cum prole cadet.

Voyez Procope.

COSME I. de ce nom, grand Duc de Toscane, étoit fils de JEAN II. Il fut fait Duc de Florence, après la mort d'Alexandre de Medicis, & eut beaucoup de part à la guerre d'Italie, entre les François & les Imperiaux. Il avoit fait ses efforts, pour éviter de prendre parti; mais n'en aïant pû venir à bout, il se rangea en 1553. du côté de l'Empereur dans la guerre de Sienne, dont il fut enfin maître en 1557. Cosme fonda l'an 1554. ou 1561. l'Ordre militaire de S. Etienne, & voulut se faire donner le nom de Roi. Il n'en put venir à bout; mais le Pape Pie V. le créa l'an 1569. Grand Duc de Toscane, malgré les oppositions de l'Empereur Maximilien & de Philippe II. Roi d'Espagne. La connoissance qu'il avoit acquise dans les sciences, fut cause qu'il aima les Sçavans, & qu'il les attira auprès de lui. Il fonda pour eux l'Université de Pise, & mourut âgé de 55. ans en 1574. après en avoir gouverné près de 38. avec beaucoup de bonheur & de reputation. Il avoit épousé en premieres nôces, *Eleonore* de Tolede, de laquelle il eut FRANÇOIS & FERDINAND, Grands Ducs après lui; *Pierre*, marié & mort en Espagne; *Isabelle*, femme de *Paul Jordan* des Ursins, Duc de Bracciano; & *Lucrece*, femme d'*Alphonse* d'Este Duc de Ferrare. Il avoit encore eu *Jean & Garcias*. On dit que ce dernier étant à la chasse, tua son frere, & que Cosme fit mourir Garcias pour le punir de ce crime. En secondes nôces, il épousa *Camille* Martelli, & en eut *Virginie* de Medicis, qui épousa *Cesar* d'Este, Duc de Modene. *Dom* Jean *de Medicis, fils naturel de Cosme I. se signala en Hongrie, & fut fait Prince de l'Empire.* * Jean-Baptiste Adriani, *l.* 19. 20. 21. *&c.* De Thou, *Hist.* Sponde, *aux Ann.* Imhoff.

COSME II. Grand Duc de Toscane, étoit fils de FERDINAND, auquel il succeda l'an 1609. Il avoit épousé depuis un an *Magdelaine* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Ferdinand* II. de laquelle il eut FERDINAND II. son successeur, mort en 1670. *Jean-Charles* Cardinal, *Leopold*, *François-Matthias*, & deux Princesses, *Anne & Marguerite*. C'étoit un Prince d'un merite singulier, doux, honnête, liberal, & qui ne negligea rien pour entretenir le calme dans son Etat. Il fut presque toûjours malade, & mourut en 1621.

COSME III. Grand Duc de Toscane, fils de FERDINAND II. né le 14. Août 1642. lui a succedé en 1670. Il épousa en 1661. *Marguerite-Loüise* d'Orleans, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orleans, &c. & de *Marguerite* de Lorraine; & il en a eu *Ferdinand*, Prince de Toscane, né le 24. Mai 1671. *Gaston & Marie-Magdelaine*, née en 1665. *Voyez* MEDICIS.

COSME de Medicis. *Cherchez* MEDICIS, &c.

COSME, surnommé l'*Egyptien*, étoit d'Alexandrie, & a vécu au commencement du VI. siecle. Dans les premieres années de sa vie, il voyagea pour trafiquer dans

l'Ethiopie, dans les Indes & dans d'autres païs : il embrassa ensuite la vie Monastique, & composa en 535. une Topographie Chrétienne, que le P. Dom Bernard de Montfaucon nous a donné depuis peu, dans sa nouvelle Collection des Ecrivains Grecs. Il avoit aussi fait une Cosmographie des parties Australes de l'Afrique, depuis Alexandrie, jusqu'à l'Ocean Austral; des Tables Astronomiques, & un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, Ouvrage dont il fait mention dans sa Topographie. Le but de ce dernier Livre, est de refuter ceux qui soûtiennent, que le Monde & la Terre sont spheriques. Le systême qu'il propose est, que la Terre est platte, & que le Ciel fait au dessus une voûte, dont elle est la base. * Dom Bernard de Montfaucon, *Collectio Nova Patrum. Voyez encore la Paleographie du même Benedictin.*

COSMOGRAPHIE, c'est-à-dire, description du Monde, est une Science qui comprend l'*Uranographie*, c'est-à-dire, la description du Ciel, ou la connoissance des spheres celestes, & la *Geographie*, qui est la description de la Terre, y comprise celle des eaux, que l'on appelle proprement *Hydrographie*. De la Geographie dépend la *Corographie*, qui est la description d'un païs, comme d'un Royaume ou d'une Province : & la *Topographie*, qui n'est que la description d'un lieu particulier, ou d'une ville. Munster, Thevet, Davity, nous ont donné des Cosmographies. Ce nom vient de κόσμος *monde*, & γράφειν *écrire*.

COSMOPOLITE, Auteur d'un excellent Ouvrage sur la Physique & la Chimie, dont le titre est ainsi conçu en Latin, *Cosmopolitani novum lumen Chymicum, Auctore, Divi Leschi genus amo.* On a crû jusques ici que Michel Sendivogius en étoit l'Auteur, parce qu'on trouvoit son nom dans cette Anagramme, qui signifie, *J'aime la nation de saint Leschus*; c'est-à-dire, les Polonois, dont Leschus a été le premier Roi. Mais d'autres ont assuré depuis, que le Cosmopolite étoit Anglois, & que Sendigovius n'avoit eu que les Manuscrits de cet homme illustre, qu'il a donnez au public sous l'Anagramme de son nom. * Borel, *Antiqq. Gall. & Franc.*

COSNAC, (Bertrand de) ou CHANAC, Evêque de Cominges, puis Cardinal, étoit François de la Province de Limosin, & Chanoine Regulier de saint Augustin. Le Pape Urbain V. l'envoya Nonce en Espagne. Gregoire XI. lui continua le même emploi, & le créa Cardinal en 1370. Il s'acquitta très-bien de la commission, qu'on lui avoit donnée, de menager un Traité de Paix entre les Rois d'Aragon & de Castille. A son retour il mourut à Avignon l'an 1374. * Auberi, *Hist. des Card.* Victorel. Onuphre, &c.

COSNE, en Latin *Conium* & *Conada*, petite Ville de France sur la Loire, entre Nevers & Orleans. Quelques-uns la mettent dans la Beaussè, & d'autres dans le Nivernois. Elle est du Diocese d'Auxerre, située sur le côté droit de la Loire, qui y reçoit le Zozaim. Cosne est renommée par sa Coutelerie. Elle fut souvent prise & reprise, durant les guerres civiles du XVI. siecle. * Sanson. Baudrand.

COSROES, vingt-deuxiéme Roi des Parthes, fils d'Artaban III. fit Parthamasir Roi d'Armenie, & lui donna le Diadême : ce qui irrita fort Trajan, lequel déclara la guerre à Cosroës, & le dépoüilla de son Royaume. Mais enfin cet Empereur le lui rendit, sans lui accorder neanmoins la permission de porter le sceptre, ni de s'asseoir sur un thrône. Antonin *le Débonnaire* conserva le ressentiment de Trajan, & ne voulut accorder ni le sceptre, ni le thrône à Vologese, fils de Cosroës. * Xiphilin, *in Trajano.*

COSROEZ. *Cherchez* CHOSROES.

COSS, Ville d'Egypte dans la Thebaïde Superieure, que les Arabes appellent *Said Aála.* Elle est située sur le bord du Nil, & l'on dit qu'après le grand Caire, il n'y a point aujourd'hui de plus grande ville en Egypte. Il y a apparence que c'est l'ancienne Thebes. On donne à cette ville 61. degrez & 30. minutes de latitude. Cette ville est aussi appellée par les Arabes *Ain al Schams*, & par les Turcs *Gunesch Cossi*, comme qui diroit *Heliopolis* en Grec. Cependant les Grecs ont donné ce nom à une autre ville, qui est située dans la basse Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COSSART, (Gabriel) Jesuite, nâquit à Pontoise dans le Vexin François, d'une famille noble, en 1615. & entra dans la Compagnie de JESUS à 18. ans. Après avoir enseigné en divers Colleges, il professa la Rhetorique à Paris durant sept ans, avec un succès & un applaudissement general. Il pouvoit passer pour un des meilleurs Orateurs, & un des meilleurs Poëtes de son temps : on en voit la preuve dans le Recüeil de ses *Oraisons* & de ses *Vers*, que le P. de la Ruë Jesuite donna en 1675. & qu'il dédia au fameux Evêque de Paderborn (Ferdinand) Baron de Furstemberg. Ce sçavant Prelat avoit honoré le P. Cossart de son estime, & lui avoit donné des marques de sa munificence. Au sortir de la Rhetorique, il s'appliqua à l'étude des Conciles, & se joignit au P. Labbe, pour en commencer une nouvelle édition beaucoup plus ample que celles qui avoient precedé. Le P. Labbe étant mort en 1667. lorsqu'on imprimoit l'onziéme volume, le P. Cossart continua seul ce grand Ouvrage, qui parut au jour en dix-huit Volumes l'an 1672. Il mourut à Paris le 18. Septembre 1674. plusieurs Poëtes honorerent sa memoire d'éloges funebres. * *Mem. Hist.*

COSSE', Maison. La Maison des Seigneurs de Cossé, Ducs de BRISSAC, a été illustre par les grands hommes qu'elle a produits. Roüillard la faisoit descendre ridiculement de Cocceïus Nerva, & quelques autres ont crû avec aussi peu de fondement qu'elle venoit des Cossa de Naples, quoi qu'apparemment cette Famille soit venuë de cet Etat. Cossé est une Terre dans le Maine, près de sainte Susanne, qui a donné le nom aux Seigneurs de Cossé. L'on se contentera de la rapporter ici depuis

I. THIBAULT Seigneur de Cossé, Gouverneur du Château & Comté de Beaufort en Vallée pour Jeanne de Laval, veuve de René Roi de Jerusalem & de Sicile, Duc d'Anjou, laquelle pour recompense de ses services lui fit don de la Terre de Beaulieu. Il épousa *Felice* de Charno, fille de *Huguenin* de Charno, & de *Jeanne* de saint Julien, dont il eut RENE' qui suit; & JEAN Seigneur de Cossé, Senechal de Provence, qui étoit l'aîné, & qui de *Lyonne* du Four, eut pour fille unique *Françoise* Dame de Cossé, mariée à *Jacques* Seigneur du Plantis.

II. RENE' de Cossé, Seigneur de Brissac, par acquisition qu'il en fit des Seigneurs de la Varenne, puînez de la Maison de Brezé, fut Premier Pannetier de la Maison du Roi, & Grand Fauconnier de France depuis 1516. jusqu'en 1521. Il avoit épousé avant l'an 1502. *Charlotte* Gouffier, Gouvernante des Enfans de France, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boisy, & de *Philippe* de Montmorency, dont il eut CHARLES de Cossé I. du nom, Comte de Brissac, qui suit. *Philippe* Evêque de Coutances, Abbé du Mont S. Michel & de S. Joüin sur Marne, Grand Aumônier de France en 1547. mort le 24. Novembre 1548. *Adrienne*, *Jeanne*, mariée à *Girard* Seigneur de Basoges; *Anne*, alliée à *René* de Fonseque, Seigneur de Surgeres; & ARTUS de Cossé, Seigneur de Gonnor, aussi Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. qui étoit le second fils, & dont sera parlé cy-après dans un article separé, qui épousa 1. *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles*, Seigneur de Puygreffier. 2. *Nicolle* le Roi, fille de *Guyon*, Seigneur de Chillou, dont il n'eut point d'enfans; & eut de sa premiere femme, *Renée* de Cossé Comtesse de Secondigny, alliée à *Charles* de Montmorency, Duc de Damville, Pair & Amiral de France, morte sans enfans en Octobre 1622. *Jeanne*, Dame de Gonnor, mariée 1. à *Gilbert* Gouffier, Duc de Roüannez. 2. à *Antoine* de Silly, Comte de la Rochepot; & *Magdelaine* de Cossé, premiere femme de *Jacques* de l'Hôpital, Comte de Choisi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Senechal d'Auvergne.

III. CHARLES de Cossé, I. du nom, Comte de Brissac, &c. Maréchal de France, dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé, épousa *Charlotte* d'Esquetot, fille de *Jean* Seigneur d'Esquetot, Buglise, Ricarville, &c. & de *Magdelaine* Picart, Dame d'Estelan, dont il eut *Timoleon* de Cossé, Comte de Brissac, Colonel de l'Infanterie Françoise, Grand Fauconnier de France, qui fut tué au siege de Mucidan en Mai 1569. à l'âge de 26. ans sans alliance, & dont l'élo-

ge

ge sera rapporté ci-après dans un article separé. CHARLES II. du nom, Duc de Brissac, Maréchal de France, qui suit. *Diane*, premiere femme de *Charles* Comte de Mansfeld; & *Jeanne* de Cossé, mariée à *François* d'Espinay, Seigneur de S. Luc, Grand-Maître de l'Artillerie de France. *Ce Maréchal eut encore trois enfans naturels; sçavoir* Artus *de Cossé, Evêque de Coutances, N. de Cossé, Abbesse d'Estival; & N. de Cossé, Damoiselle de Beaulieu.*

IV. CHARLES de Cossé, II. du nom, Duc de Brissac, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé, épousa 1. *Judith* Dame d'Acigné. 2. *Loüise* d'Ognies, fille de *Loüis* Comte de Chaulnes, dont il n'eut point d'enfans; & eut de son premier mariage FRANÇOIS Duc de Brissac, qui suit; & *Charles* de Cossé, Marquis d'Acigné, mort sans enfans d'*Helene* de Beaumanoir, fille de *Toussaints* Vicomte de Besse.

V. FRANÇOIS de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand Pannetier de France, Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne, mourut le 3. Decembre 1651. en sa 70. année. Il épousa *Guyonne* Rueland, fille de *Gilles*, Seigneur du Rocher-Portail, & de *Françoise* de Miolaix, morte en Janvier 1672. dont il eut LOÜIS de Cossé, Duc de Brissac qui suit. TIMOLEON, Comte de Cossé, qui a fait la Branche des Comtes de Cossé, rapportée ci-après. *Charles*, Abbé de Maurs, mort en Septembre 1693. *François* Abbé de la Bussiere, Grand Vicaire & Official de Chartres. *Jean-Armand*, Chevalier de Malthe, mort le 13. Fevrier 1658. à l'âge de 24. ans. *Marie*, alliée en Mai 1637. à *Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 14. Mai 1710. en sa 89. année. *Anne-Ursule* mariée 1. à *Charles* de la Porte, Marquis de Vezins; 2. à *Henri Marc Antoine* le Petit, de Verno, Seigneur de la Chausseraye, morte le 20. Octobre 1687. *Elizabeth*, femme de *François* de Gontault, Marquis de Biron, morte le 18. Decembre 1679. & *Marguerite-Guyonne* de Cossé, Abbesse de Chelles, morte le 13. Juillet 1707.

VI. LOÜIS de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, &c. mourut le 26. Fevrier 1661. âgé de 35. ans. Il épousa *Marguerite* de Condy, fille de *Henri* Duc de Retz, morte le 30. Mai 1670. dont il eut HENRI-ALBERT qui suit; & *Marie-Marguerite* de Cossé, mariée le 28. Mars 1662. à *François* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, morte le 20. Octobre 1708.

VII. HENRI-ALBERT de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, &c. mort sans posterité le 29. Decembre 1698. âgé de 54. ans. Il avoit épousé 1. en 1663. *Gabrielle-Loüise* de Saint Simon, fille de *Claude* Duc de Saint Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Dianne-Henriette* de Budos, Marquise des Portes, morte le 28. Fevrier 1684. 2. le 20. Juillet de la même année, *Elizabeth* de Verthamont, fille de *Michel* de Verthamont, Seigneur du Breau, Maître des Requêtes, & de *Marie* Daligre.

BRANCHE DES COMTES, PUIS DES DUCS de Brissac.

VI. TIMOLEON Comte de Cossé, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Pannetier de France, second fils de FRANÇOIS Duc de Brissac, &c. & de *Guyonne* Ruelan, mourut le 15. Janvier 1675. Il avoit épousé *Marie* Chavron, Dame d'Ormeilles, morte en Juin 1679. dont il eut ARTUS-TIMOLEON-LOUIS qui suit. *Charles-Albert* Abbé, & *Guyonne-Françoise Judith* de Cossé, Abbesse de S. Pierre de Lyon en 1708.

VII. ARTUS-TIMOLEON-LOUIS Comte de Cossé, Grand Pannetier de France, &c. fut reçû au Parlement le 6. Mai 1700. Duc de Brissac, Pair de France après la mort de Henri-Albert de Cossé, Duc de Brissac, son cousin germain, & mourut subitement le 1. Juillet 1709. à l'âge de 41. an. Il avoit épousé en Avril 1692. *Marie-Loüise* Bechameil, fille de *Loüis*, Seigneur de Nointel, Surintendant des Maison & Finances de Philippe de France, Duc d'Orleans, & de *Marie* Colbert, dont il a eu CHARLES-TIMOLEON-LOUIS de Cossé, Duc de Brissac qui suit. *Paul*, dit le Chevalier de Brissac. *Emanuel* dit l'Abbé de Brissac, gemeaux; & *René* Comte de Cossé.

VIII. CHARLES-TIMOLEON-LOUIS de Cossé, Duc de Brissac, &c. né le 1. Fevrier 1693. a été nommé Grand Pannetier de France, après la mort de son pere en 1709. *Voyez* le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

COSSE', (Charles de) I. de ce nom, Maréchal de France, dit le MARECHAL DE BRISSAC, Comte de Brissac, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & Lieutenant General des Armées du Roi en Piedmont, fils aîné de RENE' de Cossé, Seigneur de Brissac en Anjou, premier Pannetier du Roi, & Grand Fauconnier de France, & de *Charlotte* Gouffier, fut élevé auprès de François de France, Dauphin de Viennois, & Duc de Bretagne, dont son pere avoit l'honneur d'être Gouverneur. Le chagrin qu'il témoigna de la mort funeste de ce Prince, arrivée en 1536 le porta à s'attacher uniquement aux armes, & c'est par leur moyen qu'il s'éleva si glorieusement. Il servit d'abord dans les guerres de Naples & de Piedmont; & ensuite il se trouva l'an 1541. au siege de Perpignan, où il se distingua, en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoise, ou, selon d'autres, de quinze Compagnies, dites *les Enseignes jaunes*: il y fut blessé d'un coup de pique, après avoir regagné, lui septiéme l'artillerie, dont les ennemis s'étoient emparez. Le Dauphin Henri de France, témoin de son courage, dit hautement, que s'il n'étoit le Dauphin de France, il souhaiteroit d'être le Colonel Brissac. Charles de Cossé étoit de petite taille, & paroissoit extrêmement délicat: il étoit si agreable de visage, que les Dames de la Cour ne le nommoient que le *beau Brissac*. On dit qu'étant en Italie dans sa premiere campagne, un Officier Espagnol qu'on avoit fait prisonnier, le voyant si beau, lui dit qu'il croyoit que sa maîtresse l'avoit envoyé en ce païs, pour défendre sa beauté. Brissac voyant que la lance de cet Officier n'étoit point rompuë, lui répondit froidement, qu'il en viendroit facilement à bout, si les autres Cavaliers étoient aussi peu courageux que lui, & se laissoient prendre sans rompre leur lance. Après le siege de Perpignan, le Roi lui donna une Compagnie d'Ordonnance, avec la charge de Colonel General de la Cavalerie Legere de France, dont il s'acquitta avec tant de réputation, que les premiers Gentilshommes du Royaume, & les Princes mêmes faisoient gloire d'apprendre le métier de la guerre, sous un si excellent Capitaine. En 1543. l'Empereur Charles V. ayant attaqué Landrecy, Brissac y jetta du secours; & aïant été trois fois envelopé, il se tira d'affaires, & vint joindre l'armée du Roi près de Vitri. François I y étoit alors en personne; & sortoit de table, lorsque Brissac arriva. Il lui témoigna une reconnoissance extrême du service qu'il venoit de lui rendre; & après l'avoir embrassé avec beaucoup de tendresse, il lui fit l'honneur de le faire boire dans sa propre coupe, parce qu'il revenoit échauffé de cette action si dangereuse. Ce Monarque le fit aussi Chevalier de son Ordre. Quelque temps après, Brissac défit l'arriere-garde de l'armée de l'Empereur à la levée du siege de Guise, secourut la ville de Luxembourg, & se fit admirer à la retraite de Châlons au mois de Juillet de l'an 1544. L'année d'après, il défit deux mille Anglois au combat de Meurc près de Calais, & fut honoré par le Roi Henri II en 1547. de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France. Il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur à l'Empereur pour la paix, il eut le Gouvernement de Piedmont, & fut fait Maréchal de France en 1550. Lorsqu'il fut arrivé à Turin, il rétablit la discipline militaire, réforma les abus, & accoûtuma les Soldats à la fatigue, les obligeant d'être toûjours armez, & d'obéir bien exactement à leurs Officiers. Ensuite il secourut les Princes de Parme & de la Mirandole, fit tête à Ferdinand de Gonsague, puis au Duc d'Albe, Generaux des ennemis, prit sur eux Quiers, saint Damien, Yvrée, Casal, & un très-grand nombre d'autres places, & défit leurs troupes en diverses occasions, sans avoir jamais eu de desavantage. A son retour en France après la mort du Roi Henri II. en 1549. il eut le Gouvernement de Picardie; & continuant à rendre des services importans, il contribua en 1562. à la prise du Havre de Grace sur les Anglois, & au gain du combat de Châlons sur les Calvinistes. Le Maréchal de Brissac étoit alors très-incommo-

dé des gouttes, dont il mourut à Paris le 31. Decembre de l'an 1563. âgé de 57. ans. * Du Bellay, *Mem.* Paul Jove & de Thou, *Hist.* Le Feron. Brantôme. La Colombiere. Godefroy. Le Pere Anselme, &c.

COSSE', (Artus de) Maréchal de France, Comte de Secondigni, & Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des païs d'Anjou, de Touraine, & d'Orleans, a été connu sous le nom de Maréchal de Cossé. Il étoit fils de RENE' de Cossé, & frere du Maréchal de Brissac. En 1552. il fut établi Gouverneur de la ville de Mets, qu'il défendit contre l'armée de l'Empereur; & en 1544 il fut aussi fait Lieutenant de Roi à Mariembourg, & ensuite Grand Pannetier de France, & Surintendant des Finances. Brantôme parle ainsi de lui. *Il eut deux Gouvernemens de place, l'un après l'autre, fort scabreux, & sur lesquels l'Empereur jetta l'œil incessamment, qui étoient Mets & Mariembourg. dont bien lui servit d'être ce qu'il étoit, & même à Mariembourg; car il étoit là bien à l'écart. & donnoit de la peine à le secourir, & d'hommes & de vivres. Il avoit la tête aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns lui donnerent le nom de Maréchal de Bouteilles, parce qu'il aimoit quelquefois à faire bonne chere, rire & gaudir avec les compagnons; mais pour cela sa cervelle demeuroit fort bonne & saine; & le Roi & la Reine se trouvoient bien de ses avis, ce disoient-ils. Aussi l'avancerent-ils; car ils le firent Surintendant des Finances, où il ne fit pas mal ses affaires, & mieux que les miennes, ce disoit-on: aussi sa femme, qui étoit de la Maison de Puy Greffier en Poitou, mal habile pourtant, & n'étant jamais venuë à la Cour, sinon lorsqu'il eut cette charge des Finances, lorsqu'elle fit la reverence à la Reine, elle remercia d'abord Sa Majesté de l'Intendance des Finances, qu'elle avoit donnée à son mari ma foi, dit elle, nous étions ruïnez sans cela, Madame; car nous devions cent mille écus; Dieu merci depuis un an nous en sommes acquitez, & si nous avons gagné de plus cent mille écus, pour acheter quelque belle Terre. Qui rit là-dessus? ce fut la Reine, & tous ceux & celles qui étoient en sa chambre, sans que son mari, qui bien fâché, dit assez bas qu'on l'oüit: Ha! parbieu, Madame la folle, vous viderez d'ici, vous n'y viendrez jamais, qu'au diable soit elle; me voilà bien accoûtré: la Reine l'oüit, car il disoit fort bien le mot, qui en rit encore davantage. Dès le lendemain il lui fit plier son paquet, &c.* Attus de Cossé fut fait Maréchal de France en 1567. Il se trouva à la bataille de saint Denys, & à celle de Moncontour en 1569. Avant cela, il s'étoit opposé au Prince d'Orange, qui vouloit entrer en Pitardie; mais en 1570. il fut défait par les Calvinistes au combat d'Arnay-le-Duc. En 1573. il servit utilement au siege de la Rochelle, & empécha le secours d'y entrer. L'année d'après il fut arrêté, & mis à la Bastille, d'où il ne sortit que par les soins du Duc d'Anjou, au mois d'Avril de l'an 1575. Ce service l'attacha à la personne de ce Prince, qui fut depuis le Roi Henri III. & qui l'honora en 1579. du Collier de ses Ordres. Le Maréchal de Cossé rendit encore quelques autres services, & mourut à son château de Gonner en Anjou, le 15. Janvier de l'an 1582. * De Thou, *Hist.* Davila. Brantôme. Le P. Anselme, &c.

COSSE', (Philippe de) Evêque de Coutance, Grand Aumônier de France, Abbé de saint Michel en l'Erm, & de saint Jovin-lez-Mantes, étoit frere de CHARLES & d'ARTUS de Cossé, Maréchaux de France. Il aimoit les Lettres & les Sçavans, & fut élevé en l'an 1530. sur le Siege Episcopal de Coutance, après René de la Tremoille. C'est ce Prélat qui persuada à Loüis le Roi d'écrire la Vie de Guillaume Budé, & de la dédier au Chancelier Poyet en 1541. Il faut voir l'Epitre qui est à la tête de cet Ouvrage, dans laquelle Loüis le Roy parle si avantageusement de Philippe de Cossé. Salomon Macrin le louë aussi dans ses Vers, de la grande passion qu'il avoit pour les Lettres, & particulierement pour la Langue Hebraïque, pour la Philosophie, & pour la Poësie. Le celebre Nicolas Bourbon fut aussi des amis particuliers de ce docte Prélat, qui mourut vers l'an 1550. * Salomon Macrin, *l.* 2. *Hymn. Carm.* 2. Loüis Bourbon, *l.* 8. *Carm.* 118 Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

COSSE', (Timoleon) dit le Comte de Brissac, Grand Fauconnier de France, Colonel des Bandes de Piedmont, étoit fils de CHARLES I. Maréchal de Brissac, & de *Charlotte* d'Esquetot, Dame d'Estelan. Il fut élevé dans les Lettres & dans les armes, & s'y fit admirer; mais il fut tué malheureusement au siege de Mucidan, dans le Perigord l'an 1569. âgé seulement de 26. ans. Brantôme parle ainsi de lui: Or le Comte de Brissac étant sous le foüet & gouvernement de ses Maîtres, tout jeune qu'il étoit, montra toûjours quelque chose de gentil & de grand au jour; & prêt à porter les armes, pour sa premiere guerre, il vit le siege de Roüen, & ce qui se fit devant Paris aux premieres guerres. En ces deux factions, on notoit toûjours en ce jeune homme une fort grande curiosité d'apprendre & de sçavoir quelque chose, & de se tenir sujet à M. de Guise... M. de Guise l'en estimoit beaucoup de cette subjection & souci, & disoit souvent, car je l'ai vû: Ce jeune garçon sera quelque jour un gentil garçon, & homme de guerre. Et en quoi il le prisoit le plus, c'étoit qu'il ne s'amusoit point à petites choses & folâtreries, ainsi que les enfans d'honneur comme lui, qui étoient avec le Roi Charles; & encore que plusieurs fussent plus vieux que lui, ils ne venoient que fort peu souvent aux tranchées; & lui tous les jours y étoit, & n'avoit peur de rien. Ayant vû ces deux factions, il fallut qu'il allât faire sa charge de Colonel; car ses Bandes y étoient, & alla trouver M. de Nemours qui étoit Lieutenant General du Roi vers le Lyonnois, Forez, & Dauphiné, & se fit une entreprise pour surprendre Lyon... La paix s'ensuivit; nous fimes le voyage de Malthe, où il n'avoit point charge autrement; mais pourtant on lui déferoit, au moins aucuns gratuitement, car nous étions tous à nous & à nos volontez. La seconde guerre civile vint; il commanda à trois Regimens, mais toûjours en titre de Colonel General de Piedmont. Ces deux armées firent peu de factions, sinon le siege de Paris, où le Comte de Brissac, en plusieurs escarmouches, commença à se faire valoir; puis à la bataille de saint Denis, où il fit très-bien; puis au voyage de Lorraine, où s'aidant quelque-fois de son Infanterie, quelque-fois de sa Compagnie de Gendarmes, & de la Noblesse volontaire de la Cour, alloit à la guerre, & en retournoit toûjours avec une bonne fortune & réputation. Entr'autres factions, il défit à S. Florent en Champagne, deux Compagnies d'Huguenots; l'une de M. de Tors, de la Maison noble de Montberon en Angoumois, brave, vaillant & gentil compagnon de guerre, ainsi que ses braves prédecesseurs; l'autre du Baron de Brion, brave & vaillant aussi, & fort habile Huguenot, & si n'avoit pas la moitié d'hommes que les autres; & outre cela, fallut forcer le bourg gardé de plus de trois cens Arquebusiers, & de deux cens Gendarmes Huguenots. La petite paix se fit, qui ne dura pas gueres, & pour ma part, comme l'on dit. La troisiéme guerre se suscita, en laquelle nulle occasion se presenta de mener les mains, que ledit Comte ne s'y trouvât, & s'y fit signaler; & quand elle lui manquoit, il la sçavoit bien aller querir, fût de près, fût de loin, où il falloit. A la bataille de Jarnac, lorsqu'il falloit faire la charge de son état de Colonel, il la fit très bien; mais fût devant ou après qu'il vit qu'il n'étoit point necessaire, il fit toûjours faction d'homme de cheval, & ne fit, comme M. de Foix, tuer ses beaux chevaux; car il voyoit bien que jamais on ne présumeroit de lui qu'il s'en voulût aider pour s'enfuir, chacun de l'armée le jugeant très-mal propre pour faire ce trait; & aussi que de son côté il s'assuroit bien de son cœur & de sa resolution: par quoi cette bataille faite, & qu'il n'y avoit plus nulle apparence de combattre en bataille rangée, il monta à cheval, pour suivre la victoire, laquelle certes il poursuivit très-bien... Pour retourner à ce brave Brissac, M. l'Amiral le voyant tel, & si chaud à la guerre (car ordinairement il étoit sur ses bras ou des siens) comme prophetisant bien-tôt sa mort, il disoit un jour: Je le veux tel & ainsi courageux; car il n'en durera gueres, & bien-tôt nous le perdrons, & ne l'aurons plus sur nos gens, qu'il vient à toute heure fatiguer. Aussi n'y faillit pas; car étant venu au siege de Mucidan, M son General ne le voulant, & tenoit cette place indigne d'y envoyer ses Colonels, tous deux y allerent à l'envi l'un de l'autre, & le Comte s'apprêtant pour l'assaut, armé de toutes pieces; car il ne dédaignoit nullement les

„ armes, qui étoit signe qu'il en vouloit manger à bon
„ escient, il eut un coup à la tête près les deux yeux; &
„ encore qu'il eut son casque trés-bas & couvert, il en
„ mourut. Un bon Soldat Perigourdin le tua, qui étoit
„ dedans, que l'on appelloit Corbonniere, lequel avoit
„ été à moi, & de ma Compagnie, & étoit un des meil-
„ leurs & des plus justes Arquebusiers qu'on eut sçu
„ voir, & ne faisant autre chose leans, sinon qu'étant
„ assis sur un petit tabouret, & la plûpart du temps di-
„ noit & soûpoit regardant par une canoniere, que tirer
„ incessamment, & avoit deux arquebuzes à roüet & une
„ méche, & sa femme & un valet près de lui, qui ne lui
„ servoient que de lui charger ses arquebuses, & lui de
„ tirer, si bien qu'il en perdoit le boire & le manger. Il
„ fut pris, & Monsieur, frere du Roi, le voulut voir,
„ & pour avoir tué un si grand personnage, commanda
„ qu'il fût pendu... Bref, ce Comte de Brissac a été l'un
„ des plus parfaits & accomplis Seigneurs que j'aye
„ point vû en nôtre Cour. Je n'en ai gueres vû qui en
„ leur jeunesse n'ayent fait quelque tour de sottise; mais
„ jamais celui-là n'en a fait, &c. De Thou parle ainsi de
la mort du Comte de Brissac, au sujet du siege de Mu-
„ cidan. De Pompadour de la premiere Noblesse de Li-
„ mousin y fut tué; & comme de Brissac, qui eut beau-
„ coup de ressentiment de sa mort, vouloit aller lui-mê-
„ me reconnoître la bréche & le fossé, & qu'il sortoit de
„ la tranchée couvert d'un casque & d'un bouclier, il fut
„ tué d'un coup d'Arquebuse, qu'il reçut dans la tête,
„ s'étant découvert le visage sans y penser. Les siens le
„ regretterent beaucoup; car outre qu'il étoit fils d'un
„ pere illustre, il s'étoit déja fait par sa vertu un chemin
„ aux plus grands honneurs & aux plus hautes dignitez,
„ bien qu'il n'eût à peine que 25. ans. Le Roi témoigna
un déplaisir extrême de la mort du Comte de Brissac, dont le corps fut porté à Paris, & enterré aux Celestins dans la Chapelle d'Orleans, où l'on voit encore son épitaphe, que le Poëte Jodelle composa. * Brantôme, *Mem. des Hommes Illust. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 45. Le Laboureur, *Tom des Hommes Illustres.* Davila, *l.* 4. *&c.*

COSSE', (Charles II. de) Duc de Brissac, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, &c. étoit fils puîné de CHARLES de Cossé I. du nom, & frere de *Timoleon.* Dès son jeune âge il porta les armes, pour se rendre digne de la réputation de ses ancêtres. En 1582 il se trouva au combat naval donné le jour de sainte Anne contre les Espagnols; & depuis il se declara pour le parti de la Ligue, & en 1593. il défendit Poitiers contre l'armée Royale. Ensuite, il fut nommé par le Duc de Mayenne Gouverneur de Paris, qu'il remit entre les mains du Roi Henri IV. le 22. Mars de l'an 1594. Ce fut en cette occasion que le Roi voulant reconnoître ce bon service, le fit Maréchal de France, puis Chevalier de ses Ordres en 1595. Le Roi Loüis XIII. érigea l'an 1620. sa Terre de Brissac en Anjou, en Duché & Pairie. En 1621. il se trouva au siege de saint Jean d'Angeli, & mourut la même année, à Brissac.

COSSE DE GENESTE, Ordre de Chevalerie, fut institué l'an 1234. par saint Loüis, à son mariage avec Marguerite de Provence. La Genest, ou le Genest, est un petit arbrisseau dont la fleur est jaune, avec des cosses, ou gousses un peu longues, qui fleurissent au Printemps & en Automne. Saint Loüis choisit cet arbrisseau pour emblême, avec ce mot: *Exaltat humiles*, le considerant comme un symbole de l'humilité. Le Collier de cet Ordre étoit composé de cosses de Geneste, émaillées au naturel, entrelassées de fleurs de lys d'or, enfermées dans des lozanges percées à jour, & émaillées de blanc, le tout attaché sur une seule chaîne, au bas de laquelle pendoit une croix florencée d'or. Le Roi saint Loüis reçût le premier cet Ordre de la main de Gautier Archevêque de Sens, la veille du couronnement de la Reine. Les Chevaliers portoient la cotte de damas blanc, avec le chaperon violet. Outre l'Ordre de Chevalerie de la Cosse de Geneste, le Roi saint Loüis choisit cent Gentilshommes pour la garde de sa personne, qui portoient la longue cotte d'armes, & le hoqueton blanc, diapré & semé de papillotes d'argent, avec un arbrisseau de Geneste, brodé devant & derriere, sur lequel une main sortant du ciel, mettoit une couronne; & ces mots en devise: *Deus exaltat humiles.* Saint Loüis fit Chevalier de cet Ordre en 1238. Robert Comte d'Artois, son frere, & en l'Assemblée des Etats Generaux tenuë à Paris l'an 1267. il le donna, un jour de la Pentecôte, en l'Eglise de Nôtre-Dame, à Philippe son fils aîné, & à Robert II son neveu. Le Roi Charles V fit Chevalier de cet Ordre en 1378. Geofroy de Belleville son Chambellan, d'une illustre Maison de Poitou. Charles VI. à l'entrée de la Reine Isabeau de Baviere, fit Chevaliers à S. Denys en France, ses cousins Loüis d'Anjou II. de ce nom, Roi de Sicile, & le Chevalier Prince de Tarente. * Guillaume de Nangis *en la Vie de S. Loüis.* Favin, *l.* 3. *du Theatre d'honneur & de Chevalerie*, *p* 581.

COSSE'ENS, Peuple qui habitoit une montagne de Perse. Diodore & Arrien disent qu'Alexandre *le Grand*, transporté de douleur, à cause de la mort de son cher Ephestion, marcha contre eux; & par un cruel massacre qu'il en fit, les immola tous aux manes de ce favori. * Diodore, *l* 17 Polyen, *l.* 7. Arrien, *in Exp. Alexandr.*

COSSIR, CHOSAIR, ALCHASIR, Ville d'Egypte. Elle est située dans une contrée, qui porte son nom, sur la mer Rouge, où elle a un assez bon port, environ à quatre-vingts lieuës de Minio du côté du Levant. La plus grande partie des Geographes met à Cossir l'ancienne Berenice d'Egypte: mais les autres la prennent pour l'ancienne Myos Hormos, qui étoit sur la même mer que Berenice. * Baudrand.

COSSUS, nom d'une Famille de Rome, de laquelle sont sortis des Consuls & d'autres grands hommes.

COSTA, (Laurenzo) Peintre estimé, qui vivoit dans le quinziéme siecle. Il peignit à Bologne & à Ferrare, & eut pour Disciple le *Dosse* & *Hercule* de Ferrare. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

COSTA, DA COSTA, ou ACOSTA, (Christophle) né en Afrique, d'un pere qui étoit Portugais, a fleuri dans le XVI siecle, vers l'an 1580. Il étudia en Medecine; & dans un voyage en Asie, il fut pris par les Barbares, & y vécut long-temps en esclavage. Dans cet état, il ne perdit pas l'occasion de satisfaire le penchant qu'il avoit pour la connoissance des herbes medecinales, & des drogues que produit cette partie du monde. Il les remarqua avec soin; & ayant trouvé moyen de sortir de captivité, il voyagea dans le même païs; puis étant venu en Espagne, il y exerça la Medecine à Burgos. C'est en cette ville qu'il publia l'an 1578 son Ouvrage intitulé *Tratado de las drogas y medecinas de las Indias.* Outre ses remarques, il se servit d'un Livre que Garcias de Orta avoit composé sur le même sujet, comme il l'avouë lui-même de bonne foi. Charles Clusius traduisit en Latin ce Traité d'Acosta, qui composa d'autres pieces; & entr'autres une Relation d'un voyage des Indes; un Livre à la loüange des femmes, &c. On dit que sur la fin de sa vie il se retira dans une solitude, où il mourut. * Vander Linden, *de Script. Med.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

COSTA, (Emmanuel) Jurisconsulte celebre, étoit Portugais, & enseigna l'an 1550. dans l'Université de Salamanque. Il avoit étudié sous Martin Aspilevera, & a merité les éloges de Covarruvias, de François de Sarmiento, & de tout ce que l'Espagne a eu de plus considerable dans la science du Droit. Costa a laissé divers Traitez qu'on recüeillit l'an 1582. à Salamanque, en II. Volumes *in folio.*

COSTA, (Emmanuel) Jesuite Portugais, vivoit dans le même temps, & a écrit en Portugais une Histoire de sa Societé en Orient, traduite en Latin par Jean Pierre Maffée, outre une autre Histoire des Indes, & une autre du Japon. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script Hisp. &c.*

COSTA, (Jean) Historiographe d'Espagne, vivoit en 1578. Il étoit né dans la Province d'Aragon, & enseigna la Rhetorique à Salamanque. Depuis, ayant été appellé à Sarragosse, il y fut Professeur en Droit, & fut depuis nommé Historiographe après la mort de Jerôme Blanca. Jean Costa a écrit un Ouvrage en II. livres, *De conscribenda rerum Historia. El Gobierno del Ciudadano* & divers autres Traitez. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script Hisp. &c.*

COSTA, (Marguerite) étoit de Rome, & a vécu

dans le XVII. siecle. Elle avoit du génie & du talent pour la Poësie, & prépara pour le Roi de France une fête à cheval en forme de Carrousel & de Ballet. Le sujet de cette fête étoit un défi d'Apollon & de Mars. On en trouve la description dans les Representations en Musique du Pere Menestrier Jesuite. L'execution de ce dessein ayant paru trop difficile, on lui préfera l'Orphée, qui fut representé en 1647. On ne laissa pas de faire imprimer cette fête de la *Signora Costa*, avec ses autres Poësies, qu'elle dédia au Cardinal *Mazarin*. * *Voyez Representations du P. Menestrier Jesuite.*

COSTAGUTI, (Jean-Baptiste) Cardinal Romain, Doyen des Clercs de Chambre, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII. le 13. Février 1690. qui lui donna le titre de sainte Anastasie. Il mourut à Rome, la nuit du 7 au 8 Mars 1704. d'une attaque d'apoplexie, âgé de 78 ans, & fut inhumé en l'Eglise de saint Charles de Catinari.

COSTARICA, Province de l'Amerique Septentrionale dans la nouvelle Espagne. Elle est des plus Orientales de l'Audience, ou Gouvernement de Guatimala, & est située entre les deux mers de Nord, & la mer Pacifique, au Couchant de Veragua. Le terroir est fertile, & a quelques mines d'or & d'argent. La principale ville est Carthage située au milieu des terres, entre la mer du Sud & la mer du Nord : c'est pourquoi elle a un port sur chacune des deux côtes. Les autres sont Aranjuez & Nicova, sur la mer du Sud ou mer Pacifique ; Castro d'Asturia, dans les terres, &c. On dit que cette Province est un païs desert & plein de montagnes. Ainsi le nom de Costa-Rica, ou Côte-Riche, ne lui convient précisément que pour ses mines. De Laët, *Histoire du nouveau monde*. Herrera, *l.* 13. Sanson.

COSTE, (Hilarion de) Religieux de l'Ordre des Minimes, a été celebre dans le XVII. siecle par sa pieté, par son zele, & par divers Ouvrages. Il a composé l'Histoire Catholique du XVI. siecle, l'Histoire des Dauphins, les Eloges des Dames illustres, la Vie du Docteur Picart, celle du Pere Mersenne, &c. On dit qu'il descendoit de la sœur de saint François de Paule : ce qui lui avoit inspiré la pensée d'entrer dans son Ordre. Il mourut à Paris en 1661. Goussancour, dans son Martyrologe des Chevaliers de Malthe, met entre les Heros de cet Ordre, le Chevalier Simon de Coste, qui fut tué à Zara l'an 1552. La Famille de Coste est de la Province de Dauphiné, où il y a eu Jacques Coste, Comte de Charmes, President au Parlement de Grenoble. On dit que les Comtes d'Arignan, de la Trinité, & de Polonguerre en Piedmont, sont de la même famille.

COSTE d'Aïan. *Cherchez* AYAN.

COSTE-BLANCHE, (Marie) de Paris, se distingua, vers l'an 1560. par la connoissance qu'elle avoit de la Philosophie, des Mathematiques, & des Langues. Elle traduisit trois Dialogues de Pierre Messie Espagnol : De la nature du Soleil, de la Terre, &c. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1566. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illust.*

COSTE DES DENTS, ou COSTE DE L'IVOIRE, Côte d'Afrique dans la Guinée, entre le cap de Palmes, dans l'endroit où finit la côte de Malaguete, & le cap des trois pointes, & où commence la côte d'or. Elle est ainsi nommée côte des dents, à cause du grand nombre de dents d'Elephant qu'on y trouve, & côte de l'ivoire pour la même raison. On la divise encore en deux parties, dont la plus Orientale, entre les rivieres dos Barbos, de Maio, & de Siveria, se nomme côte *de Bonnes-Gens* ; & la plus Occidentale, depuis la même riviere dos Barbos, jusques à celle de saint André, est connuë sous le nom de côte de *Males Gens*. Ce païs est fort habité, & très-commode pour le commerce. Les François, les Anglois, les Hollandois, &c. negocient sur cette côte, d'où ils tirent de l'ivoire, des cuirs, de la cire, de l'ambre gris, &c. Il n'y a aucune ville considerable, mais seulement des villages.

COSTE D'OR, Côte d'Afrique dans la Guinée, est ainsi nommée, à cause de la grande quantité d'or qu'on y trouve. Elle s'étend depuis le cap des trois pointes, où finit la côte des dents ou de l'ivoire, jusques à la riviere de la Volte & le Royaume de Benin, qu'elle a à l'Orient. Sa longueur est d'environ 130. lieuës. Cette côte s'étend aussi dans les terres, où il y a divers Royaumes & Seigneuries, comme Asbin, Axime, Commendo, Fetu, Acara, Sabou, Fantin, &c. Les Portugais y ont eu autre-fois des forts considerables, comme celui de S. George de la Mine, qu'ils bâtirent en 1482. Axime, & autres lieux, que les Hollandois leur ont enlevez : Ils y ont encore la Meure & le fort de Nassau, Cormentin, Botru, &c. Les Anglois y ont Eniacham & Capo Corso, & les Danois Friderichs-bourg. On tire de cette côte de l'or, de l'ivoire, du cuir, &c.

COSTE DESERTE. On a donné ce nom à une partie de la Cafrerie. Cette Côte est vers le cap de Bonne Esperance, entre le Capo de Infante, & la riviere de ce même nom, qui la sépare de la Terre de Natal. C'est un païs desert & inculte, & c'est de là, qu'il a pris son nom. * Maty, *Diction.*

COSTE DESERTE, c'est une partie de la Côte des Terres Magellaniques. Elle est du côté de l'Orient, entre la riviere de la Plata & le Port desiré. On lui a donné ce nom ; parce que les Européens n'y ont point de Colonie, quoi-qu'il soit habité par des Americains. * Maty, *Diction.*

COSTE DE MELINDA. *Cherchez* MELINDA.

COSTE DE LA PESCHERIE. *Cherchez* PESCHERIE.

COSTENTIN. *Voyez* TOURVILLE.

COSTER, (François) Jesuite, étoit de Malines, & en 1551. fut reçû dans la Societé par saint Ignace même, qui l'envoya en 1555. à Cologne, où il reçût le Bonnet de Docteur, & où il enseigna depuis, avec une grande réputation. Coster servit beaucoup à la propagation de la Compagnie dans les Païs-Bas : il eut la conduite de cette Province & celle du Rhin ; & s'employant avec un zele extrême pour la défense de la Foi contre les Protestans, il acquit le surnom de *Marteau des Heretiques*. Cet homme zelé mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 6. Decembre de l'an 1619. âgé de 88. ans. Il a composé *Enchiridion Controversiarum*, qu'on a traduit en diverses Langues ; & un très-grand nombre d'autres Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans les Auteurs qui suivent. * Alegambe, *Biblioth. Script. S. J.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

COSTER, (Jean) Prieur des Chanoines Reguliers du Val-saint-Martin de Louvain, qui étoit la ville de sa naissance, a vécu dans le XVI. siecle. Il fit imprimer les Oeuvres de saint Ambroise en V. Volumes, & publia depuis l'Avertissement de Vincent de Lerins avec un petit Commentaire de sa façon, & les Oeuvres de l'Abbé Guerric. On lui attribuë encore des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, tirez de saint Ambroise, & quelques autres Ouvrages. Jean Coster mourut à Louvain, le 9. Mars de l'an 1559. * *Consultez* Possevin, *in Appar. Sac.* & les Auteurs citez après cet autre Jean Coster.

COSTER, (Jean) qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Possevin, avec le précedent, étoit d'Alost, & Curé d'Oudenarde. Il mourut le 10. Juin de l'an 1580. & fut Auteur d'un Ouvrage intitulé : *Institutio de exitu Ægypti, & fuga Babylonis.* * Possevin, *in Appar Sac.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

COSTER, (Laurent) Hollandois, natif de Harlem, à qui ceux de son païs attribuënt l'invention de l'Imprimerie. Ils disent que dès l'an 1420. il forma les premiers caracteres de bois de hêtre, qu'ensuite il en fit d'autres de plomb & d'étain, & qu'enfin il trouva l'encre, dont les Imprimeurs se servent encore aujourd'hui : de sorte qu'environ l'an 1440. cet Art se trouva presque en sa perfection. On est tellement persuadé de ces faits à Harlem, que le Sénat a voulu éterniser la memoire de Coster, par l'inscription qu'il a fait mettre sur la porte de sa maison en ces termes, avec les Vers suivans :

Memoria sacrum. Typographia, Ars Artium omnium Conservatrix, nunc primùm inventa circa annum 1440.
Vana quid Archetypos, & prela, Moguntia, jactas?
Harlemi Archetypos praelaque nata scias.
Extulit hic, monstrante Deo, Laurentius artem :
Dissimulare virum, dissimulare Deum est.

Parmi diverses raretez que l'on voit dans la maison de

ville de Harlem, on conserve avec un soin tout particulier, sous une enveloppe de soïe, dans un coffret d'argent, le premier de tous les Livres (selon ceux de Harlem) qui ait jamais été imprimé : son titre est *Speculum humanæ salvationis*. Il y a beaucoup de figures. La garde de ce Livre est donnée à plusieurs Magistrats, qui ont chacun une clef differente, du lieu où il est : de sorte qu'il n'est pas aisé de le voir. La statuë de Laurent Coster se voit aussi dans le même lieu. * Misson, *Voyage d'Italie, Tom I. p.* 24. 25. 26.

COSTOBARE Iduméen, épousa Salomé sœur d'Herode *le Grand*, qui le fit Gouverneur de l'Idumée, & de Gaza. Sa femme le répudia contre la coûtume des Juifs, qui ne permettoit le divorce qu'aux hommes, environ l'an 26. avant JESUS-CHRIST, parce qu'il étoit entré dans les desseins de Lysimachus, d'Antipater & de Dosithée contre Herode. Ce Prince fit depuis assassiner Costobare. * Josephe, *l.* 15. *c.* 11.

COSTOBARE & Saül étoient deux freres Juifs d'une très-illustre famille, tous deux honorez de la Sacrificature & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le lustre de leur famille par une infinité de violences, & on eût dit qu'ils se faisoient un plaisir singulier de tyranniser le peuple, & de le faire tyranniser par une troupe de gens de guerre, gens perdus & déterminez, dont ils se faisoient accompagner. Ils n'oublierent rien neanmoins pour maintenir la Ville de Jerusalem & ses habitans dans l'obéissance qu'ils devoient aux Romains: mais étant à la fin convaincus que leurs soins & leurs prieres étoient inutiles, & ne servoient qu'à rendre les rebelles plus fiers & plus obstinez dans leurs resolutions, ils sortirent de la ville avec Silas, & se rendirent dans l'armée de Cestius avec les troupes d'Agrippa, auquel ils rendirent de très-bons services. * Josephe, *Guerre des Juifs. Liv. II. ch.* 3.

COTA, (Rodriguez) de Tolede, Poëte Espagnol, que ceux de sa nation nomment *Rodrigo Cota el Tio*, c'est-à-dire, l'oncle, pour le distinguer d'un autre de même nom, que l'on ne connoit plus. Il vivoit vers l'an 1540. & composa divers Ouvrages de Poësie, comme *Tragicomedia de Calisto y Melibea*, connuë sous le nom de *la Celestina*, que quelques Auteurs ont voulu attribuer à Jean de Mena de Cordouë, sous le regne de Jean II. Roi de Castille. Gaspard Barthius Allemand & grand amateur des Livres Espagnols, a traduit cet Ouvrage en Latin, & l'a publié sous le titre energique de *Porno Bosco-didascale*. Ce Traducteur, qui d'ordinaire est plein de tendresse & de bonne opinion pour les Auteurs, sur lesquels il a travaillé, ne fait point difficulté de dire, que cet Ouvrage Espagnol est un Livre tout-à-fait divin. C'est une espece de jeu comique, rempli de sentences, d'avis moraux, d'exemples & de figures très-propres pour instruire le Lecteur; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que la Langue Espagnolle a un avantage tout particulier sur les autres pour les Ouvrages de morale; & celui-ci est en effet un des mieux écrit en cette Langue. Aussi les Espagnols content cet Ouvrage parmi les meilleures productions de leur païs. On en a fait une Traduction Françoise, imprimée plus d'une fois. Elle est de Jacques de Lavardin du Plessis Bourrot; mais elle ne contribuë pas beaucoup à conserver en nous la haute idée, que Barthius a voulu nous donner de cet Ouvrage. * Barthius, *Adversar.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Tom. II. p.* 212. 213.

COTA, Ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, à un mille seulement de la côte, & de la ville de Cananor, & elle est capitale d'un Royaume, qui porte son nom. * Maty, *Diction.*

COTATIS, Ville de la Mingrelie, qui étoit la capitale du petit Royaume d'Imerete, & qui appartient maintenant au Turc. Ce n'est proprement qu'un bourg, qui n'a même ni fortifications, ni murailles, & qui est ouvert par tout, hormis aux endroits où la riviere du Phase & la montagne l'enferment. On y compte environ deux cens maisons de simples habitans: celles des Grands, & le palais où demeuroit le Roi d'Imerete, sont aux environs à quelque distance. De l'autre côté du fleuve, sur une haute colline, est la forteresse de Cotatis, qui a un double mur fort élevé, avec des tours, un donjon, & une bonne garnison Turque. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

COTBUTZ, petite Ville du Royaume de Bohême. Elle est dans la basse Lusace, sur la Sprée, entre Dresde & Francfort sur l'Oder, à quinze lieuës de la premiere, & à treize de la derniere. Cotbutz appartient à l'Electeur de Brandebourg. * Baudrand.

COTELIER, (Jean-Baptiste) Bachelier en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, & Professeur Royal dans la Langue Grecque, nâquit à Nîmes dans le Languedoc l'an 1628. Il étoit fils d'un Ministre de ce païs, qui s'étant converti à la Foi Catholique, destina son fils à servir un jour l'Eglise. Le jeune Cotelier fit un si grand progrès dans l'étude des Langues, que dès l'âge de 12. ans, ayant été introduit dans la salle de l'Assemblée generale du Clergé de France, qui se tenoit à Mante en 1641. il expliqua facilement le Nouveau Testament Grec, à l'ouverture du livre, & la Bible en Hebreu; & rendit en même temps raison des difficultez qu'on lui forma sur la construction de la Langue Hebraïque, & sur ce qui dépendoit des usages des Juifs. Il fit ensuite quelques démonstrations de Mathematique, en expliquant les définitions d'Euclide : ce qui le fit regarder dès-lors comme un prodige d'esprit, & lui acquit l'estime de tout le Clergé. Depuis, il se rendit fort illustre par sa science & par son érudition. Il étudia ensuite à Paris, prit le degré de Bachelier en Theologie, & fut reçû de la Maison & Societé de Sorbonne. Il ne voulut pas faire sa licence, pour ne pas s'engager dans les Ordres sacrez. Il se donna tout entier à l'étude de l'Antiquité Ecclesiastique, & se rendit très-habile dans la Langue Grecque. Il fut choisi pour travailler avec M. du Cange à faire la revision, le catalogue & les sommaires des manuscrits Grecs de la Bibliotheque du Roi, & pourvû en 1676. d'une Chaire de Lecteur & Professeur en Langue Grecque au College Royal de France, qu'il a exercée avec beaucoup d'assiduité & de réputation. Le genre d'étude auquel il s'étoit principalement appliqué, est celui des Peres Grecs; il lisoit avec exactitude leurs Ouvrages, tant imprimez que manuscrits; il faisoit ses observations & ses notes, & les traduisoit en Latin. Il donna un essai de son travail, en faisant imprimer en 1661. en Grec & en Latin, quatre Homelies de saint Chrysostome sur les Pseaumes, avec tout le Commentaire de ce Pere, sur le Prophete Daniel, en plusieurs volumes *in* 4. Mais son grand Ouvrage auquel il avoit travaillé pendant plusieurs années, est son Recüeil des monumens des Peres qui ont vécu dans les temps apostoliques; sçavoir de l'Epître de saint Barnabé, des Lettres de saint Clement, & des autres Ouvrages qu'on lui attribuë, imprimez & non imprimez, du Livre d'Hermas, des Lettres de saint Ignace & de saint Polycarpe, & des actes de leur martyre, revûs & corrigez sur plusieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de notes à la fin, en 2. vol. *in folio*, imprimez à Paris en 1672. & réimprimez en Hollande en 1698. Ce qu'il y a de plus considerable dans cet Ouvrage, ce sont les notes recherchées & pleines d'érudition, tant sur les termes Grecs, que sur diverses matieres d'histoire, de dogme & de discipline, dans lequel il rapporte en peu de mots, ce qu'il y a de plus curieux & de plus singulier sur chaque sujet, & insere les remarques nouvelles, qu'il avoit faites sur les Peres dans tout le cours de ses études, ayant soin de ne mettre que ce qu'il croyoit n'avoir point encore été observé par les autres.

Il a depuis donné trois Volumes *in quarto* de Recüeils de plusieurs monumens de l'Eglise Grecque, tirez des manuscrits de la Bibliotheque du Roi & de celle de M. Colbert, avec une Version & des Notes critiques, qui ne sont pas si étenduës, mais aussi singulieres que celles qui se trouvent dans son grand Ouvrage. Le 1. Volume parut, en 1675. Le 2. en 1681. & le 3. en 1686. il auroit continué, si la mort ne l'eût enlevé le 12. Août 1686. dans un âge qui n'étoit pas encore fort avancé; mais cassé d'infirmitez & attenué de travail: car il peinoit beaucoup en faisant ses Ouvrages, aiant toûjours le Texte Grec & la Version à côté de sa main, lorsqu'il écrivoit, ne citant rien dans ses Notes, qu'il ne verifiât sur les Originaux, & étant quelquefois plusieurs jours à chercher un passage.

Il n'est pas necessaire de parler davantage de son érudition, de ses connoissances dans la Langue Grecque & dans l'Antiquité Ecclesiastique, ni de son assiduité au travail, & de son exactitude : On les connoit assez par

ses Ouvrages. Mais ce que nous sommes obligez de remarquer, pour rendre entierement justice à son merite, c'est qu'il étoit d'une probité, d'une simplicité, & d'une candeur digne des premiers temps, sans faste, sans ostentation, & d'une modestie surprenante. Il vivoit dans une grande retraite, ne faisoit & ne recevoit presque point de visites, se communiquant peu, & à peu de gens, paroissoit mélancholique & reservé, mais étoit dans le fonds bon & familier. *Voyez* sa Vie écrite par *Etienne Baluze*, qui est à la tête de *Patres Apostolici*, de l'édition d'Amsterdam. * *Memoires du temps.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII. siecle.*

COTEREAUX, CATHARES ou CORRIERS, ou ROUTIERS, Secte sortie de la source des Petrobusiens, infectoient le Languedoc & la Gascogne, sur la fin du XII. siecle, sous le regne de Loüis VII. Roi de France. Ces malheureux se loüoient à ceux qui avoient besoin d'eux, pour se venger de leurs ennemis, ou ravageoient eux-mêmes le païs. Ils ne s'en prenoient pas aux biens seulement, mais aux personnes, sans épargner ni âge ni sexe, ni condition. La plûpart n'avoient point de Religion; mais ils assistoient les Heretiques, pour avoir sujet de piller les Clercs & les Eglises. Les uns s'appelloient Brabançons, les autres Cathares, Aragonois, Navarrois & Basques, à cause qu'ils venoient de ces païs; mais plus ordinairement Coteraux & Triaverdins. Les Cotereaux étoient la plûpart fantassins, & les Routiers cavaliers. Henri II. dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre, prit à son service en 1174. les Cotereaux & les Routiers, pour faire la guerre à son fils Richard, Comte de Poitou. Ils embrasserent depuis les erreurs des Albigeois. Le Concile de Latran assemblé en 1179. sous Alexandre III. excommunia les uns & les autres, défendit de leur donner la sepulture Ecclesiastique, & exhorta les Catholiques à leur courir sus, se saisir de leurs biens, & mettre leurs personnes en servitude, accordant à ceux qui prendroient les armes, des Indulgences, à proportion de leurs services, & selon la discretion des Prélats. Le même Concile excommunia aussi les Orthodoxes, qui refuseroient de suivre les avis des Evêques, dans le dessein de purger la terre de ces malheureux bandits, & priva de leurs dignitez les personnes Ecclesiastiques, qui ne s'employeroient pas avec zele pour les détruire entierement. Les habitans du Berri s'étant assemblez avec les troupes du Roi Philippe *Auguste*, tuerent l'an 1183. plus de sept mille de ces Cotereaux, qui dans cette Province faisoient des désordres incroïables, & qui s'attachoient principalement à persecuter les Ecclesiastiques. Il faut que les courses de ces pillards eussent duré long-temps avant Alexandre III. puisque Pierre de Cluni écrivant à Bernard, Maître des Templiers, l'exhorte de s'opposer aux violences de ces malheureux bandits. Il en écrivit de même au Pape Eugene III.* Pierre de Cluny, *l. 6. ep. 27. & 28.* Saint Antonin, *T. II. tit. 7. §. 17.* Sandes, *her. 148.* Baronius, *A. C. 1179. 1183.*

COTHARDI (Pierre) Premier President au Parlement de Paris, suivit long-temps le Barreau, & ensuite parvint l'an 1486. à la charge d'Avocat General. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il fut connu du Roi, qu'il eut le bonheur de lui plaire, & qu'il se fit aimer du peuple. Il fut fait Premier President, en 1497. & mourut vers l'an 1505. La famille de Pierre Cothardi n'est pas bien connuë. * Blanchard, *Hist. des Premiers Presidens du Parlement de Paris.*

COTHB-EDDIN, premier Sultan de Khovarezme, étoit fils de *Bousteghin Gurgé*, issu de la race Turque, & esclave de *Balcateghin* ou *Malcateghin*; qui étoit luimême aussi du nombre de ces Esclaves de consideration qui possedoient les plus grands emplois de la Cour de *Malek-Schah* Sultan de la Dynastie des Selgiucides. Après la mort de son Maître, Bousteghin lui succeda dans la charge de Grand Echanson du Sultan; & parce que les revenus de la Province de Khovarezme étoient destinez pour l'entretien de cette Charge, il en obtint aisément le Gouvernement. Gothb-Eddin son fils lui succeda dans toutes ses charges, & comme il avoit de l'esprit & de la valeur, il les soutint avec dignité, & s'acquit un grand credit à la Cour des Selgiucides. Enfin, son credit augmentant toûjours sous divers regnes, il obtint le titre de *Khovarezme-Schah*, c'est-à-dire, *Roi* ou *Prince de Khovarezme.* Ce titre est toûjours demeuré depuis dans sa Famille, quoi qu'elle ait été maîtresse de plusieurs autres très-grandes Provinces, & la Dynastie qu'elle a établi, porte le nom de *Khovarezmiens.* Cothb-Eddin, malgré sa grande Puissance, rendit assiduement ses services aux Sultans Selgiucides, & il ne se départit jamais de leur obéïssance. Car pendant l'espace de trente ans, il faisoit sa Charge à la Cour de *Sangiar* une année, & étoit relevé l'année suivante par son fils *Atziz*, qui lui succeda. Il mourut l'an de l'Hegire de Jesus-Christ 1127. en réputation d'un des plus sages & des plus puissans Seigneurs de son tems. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

COTHMANNUS (Jean) Docteur en Theologie de la R. P. R. étoit de Rostock. Il nâquit en 1595. & mourut en 1650. Il a publié un *Traité de la Cêne.* Une *Description du fondement de Papisme.* Un Traité de *Conjugio Comprivignorum*, contre Bobnius.* Witte *in Theol. p. 747.*

COTHON, nom que l'on donnoit au port de Carthage, lequel étoit divisé en trois parties; sçavoir, Byrsa, Megare, & Cothon. Les Afriquains, selon Festus, donnoient aussi ce nom aux havres ou ports de mer qui étoient faits à la main, & par le secours de l'art. Bochart croit que ce nom, qui n'étoit point en usage parmi les Romains ni parmi les Grecs, vient du mot Hebreu *Katam* ou *Kacham*, qui signifie *couper*, parce qu'il falloit couper & creuser la terre pour former ces havres. On appelloit aussi Cothon le port d'Adrumete, autre ville d'Afrique, bâtie par les Pheniciens, entre Carthage & les Syrthes: ce qui confirme l'opinion de Festus.

COTHURNES, chaussure avantageuse dont on se servoit sur le theatre pour donner un plus grand air aux Acteurs. Il y en a de deux differentes sortes, les unes pour les Tragedies, qu'on appelloit *Major Cothurnus*, & les autres pour les Comedies que l'on nommoit *Minor Cothurnus.* Quelques femmes s'en servoient aussi pour paroître plus grandes qu'elles ne l'étoient effectivement. On s'est servi du nom de Cothurne pour exprimer les piéces mêmes du Theatre; & quelquefois l'enflure du style. L'usage des Cothurnes est venu des Grecs & a passé d'eux aux Romains. Il a fini avec l'ancienne Comedie. * *Antiquitez Grecques & Rom.*

COTIGNAC, Bourg de France en Provence, près de la riviere d'Argens, à trois lieuës de Brignoles, vers l'Occident Septentrional. Quelques Geographes prennent Cotignac pour l'ancien *Maitavonium*, que d'autres placent à Brignoles. * Baudrand

COTIS. *Voyez* Cotys.

COTISON, Roi des Daces, ayant envahi la Pannonie avec son armée, fut défait par Cornelius Lentulus, Lieutenant d'Auguste. * Horace, *en ses Odes.*

Occidit Daci Cotisonis agmen.

Abraham Mylius, *en son Traité de la Langue Belgique, c. 26.* dit que le nom de Cotison vient de *Gotes son*, c'est-à-dire, dans la Langue Teutonique, *Fils de Dieu*, parce que ce Roi Dace, ses enfans & les principaux de son Royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race des Dieux.

COTITTE. *Voyez* Cottito.

COTON. *Cherchez* Cotton.

COTOUAL, dans les Indes, est le Juge des affaires criminelles. Il s'appelle en Turquie *Soubachi*, & en Perse *Darega.* Il ne peut faire mourir personne, qu'il n'ait envoyé un Courier au Roi, pour apprendre sa volonté, sur le procés de celui qui merite la mort. Ce Cotoüal doit répondre de tous les vols qui se font dans la ville; c'est pourquoi il a des Archers, qui font des corps de garde, & qui y font la visite trois fois la nuit, sçavoir à neuf heures, à minuit, & à trois heures. * Thevenot, *Voyage des Indes, tom. 3.*

COTTA, nom d'une illustre Famille de Rome, qui a produit plusieurs Consuls & d'autres Magistrats.

COTTA, (Marcus Aurelius) Consul avec L. Lucullus, l'an de Rome 680. & 74. avant la naissance de J. C. fit la guerre contre Mithridate avec très-peu de succès. Il fut battu auprés de Chalcedoine & perdit une bataille par mer, pendant que tout réüssissoit à Lucullus son Collegue. Trois ans après, il fit le siege d'Heraclée, qu'il convertit en blocus. Enfin il la prit par la trahison de Connacorix, & y exerça les dernieres cruautez. Il retourna à Rome l'an de cette ville 685. avant Jesus-Christ 69. & y fut reçû avec honneur par le Sénat,

qui lui donna le surnom de *Pontique*, à cause de la prise d'Heraclée. * Tite-Live, *l.* 93. Orose, *l.* 6. *c.* 2. Appien, *in Mithridatic.* C. Memnon, *c.* 53.

COTTA, celebre Orateur, dont Ciceron fait souvent mention dans ses Ouvrages, & sur tout dans les Dialogues de l'Orateur.

COTTA AURUNCULEJUS ou AURUNCULEJUS COTTA (Lucius) Capitaine Romain, servoit dans les Gaules sous Cesar, qui le nomma lui & Titurius Sabinus, pour commander une Legion qu'il envoyoit dans le païs de Liege. Ils ne furent pas plûtôt campez, qu'Ambiorix, à la tête des Gaulois, les y vint attaquer; mais n'ayant pas eu l'avantage qu'il esperoit, il fit dire à ces Generaux que tous les Gaulois s'étoient revoltez contre les Romains, & que les Allemans arriveroient dans deux jours. Sabinus donna dans ce piege, quoique Cotta s'y opposât; & dès le lendemain ces deux Chefs firent partir leurs troupes. Les Gaulois les attaquerent dans leur marche, les défirent, & Aurunculejus Cotta y fut tué. Cela arriva vers l'an 700. de la fondation de Rome, 54. ans avant la Naissance du Fils de Dieu. Au reste on croit que ce Capitaine est le même qu'Athenée cite comme Auteur d'une Histoire de Rome. * Cesar, *de bell. Gall. l.* 5. *c.* 5. Athenée, *l.* 6.

COTTA (Jean) Poëte Italien de nation, dans le XVI. siecle, n'étoit pas de Verone, comme on le dit ordinairement; mais d'un village sur l'Adige, près de Veronne. Il apprit les Langues, & s'acquit beaucoup de réputation par ses Poësies. Il enseigna quelque temps à Lodi, où sa belle-mere s'étoit remariée; depuis il alla joindre Pontanus à Naples; & ensuite il vint à Venise, où son merite lui acquit de l'emploi. Mais ayant été pris en 1509. par les François, à la bataille de la Ghiaradada, il perdit une partie de ses écrits. Il trouva pourtant moïen de se rétablir, avec le secours de Barthelemi d'Alviane, General de l'Armée Venitienne, qui étoit son patron. Cotta avoit été pris à sa suite. Ce General l'envoïa au Pape Jule II. qui étoit à Viterbe, où il mourut vers l'an 1510. ou 1511. d'une fiévre pestilentielle, n'étant qu'en la 28 année de son âge. Nous avons des Epigrammes & des Oraisons en sa façon; mais nous avons perdu sa Chorographie en Vers, & des Notes sur Pline, qu'il avoit composées. Latomus & Flaminius ont fait des Epigrammes en son honneur. Mais il n'en valoit gueres la peine; car la plûpart de ses Vers paroissent produits en dépit des Muses & d'Apollon. Paul Jove. * *Elog. Doct. c.* 45. Pierius Valerianus, *de infel. Litter. &c.*

COTTA (Catellien) a fait des Scholies *ad Mediolanensium Statuta*, & un petit Traité des Jurisconsultes, où il commence par Marius Scevola, & finit par André Alciat. Il a fait aussi un Livre intitulé *Memorabilia*, qui fut imprimé à Venise l'an 1571. *in* 8. & qui n'est qu'un pillage des autres Auteurs. Il le reconnoit au frontispice de son Ouvrage, & cela le purge du crime de Plagiaire. * Teissier, *Biblioth.* Gentilis, *in Apologia Apuleii.*

COTTE-D'ARMES, habit militaire que les Anciens appelloient *Colobium*, du mot Grec κολοβὸς qui signifie *coupe*, parce que c'étoit une tunique sans manche, qui ne descendoit pas jusqu'aux genoux. Elle n'étoit pas en usage du tems des Consuls Romains; & on ne commença à s'en servir que sous les Empereurs, qui la défendirent aux esclaves, comme nous l'apprenons de Servius, *sur le premier Livre de l'Eneïde.* Les gens de guerre même n'avoient pas encore accoûtumé de s'en servir. Les Sénateurs étoient obligez de porter en ville une pareille tunique, selon le Code Theodosien, *l.* 4. *tit.* 10. Ensuite les Evêques s'en servirent, & même le Pape Eutychien, qui succeda à Felix I. l'an 275. ordonna qu'on n'ensevelíroit à l'avenir les corps des Martyrs, que dans des tuniques de pourpre. Ce qui fut neanmoins aboli par saint Gregoire *le Grand*, *Regist. l.* 4. *Ep.* 48. La tunique est aujourd'hui un des ornemens Ecclesiastiques, appellée communément *Dalmatique*, dont le Diacre & le Soudiacre se servent quand il faut officier. La cotte-d'armes, qui est à peu près de la même maniere, est à present la marque & l'habit du Heraut, quand il exerce sa charge. Plusieurs hommes de guerre sont representez avec cet habit sur leurs tombeaux. Cotte-d'armes, en termes de Blason, se dit d'un habillement que mettoient autre-fois les Chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois, & qui se porte encore par les Herauts-d'Armes, c'est ce que les Romains appelloient *Sagum*. C'étoit un petit manteau qui descendoit jusques vers le nombril, ouvert par les côtez, avec des manches courtes, comme des manches d'Ange, quelque-fois fourré d'hermines & de vair, sur lequel s'appliquoient les armoiries du Cavalier, brodées en or & en argent, & avec de l'étain battu émaillé de couleurs, d'où est venu la regle de Blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ni métail sur métail. Ces couleurs étoient faites d'un étain battu & émaillé de rouge, de verd, de noir & de bleu: ce qui leur a fait donner le nom d'*Emaux*. Ces cottes-d'armes étoient volantes, & souvent diversifiées de plusieurs bandes de couleurs differentes, alterées & mises en divers sens, comme les drapeaux sont encore aujourd'hui écartelez, ondez & vivrez. Ces sortes d'habits s'appelloient *Divises*, parce qu'ils étoient composez de plusieurs pieces divisées & cousuës ensemble, d'où sont venus les mots de *Fasce*, de *Pal*, de *Chevron*, de *Bande*, de *Croix*, de *Santoir*, de *Losange*, &c. dont on a fait depuis les pieces honorables de l'Ecu. Les cottes-d'armes & les bannieres, n'ont jamais été permises qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles. * Budée & Spelman, *Hist. de France.*

COTTER ou KOTTER. (Christophle) *Cherchez* KOTTER.

COTTIENNES, *Alpes Cottiæ*, est le nom que les Anciens ont donné à une partie des Alpes, qui contiennent le mont Viso, le mont au col de la Croix, le mont Genevre, le mont Cenis; & du côté d'Italie, les vallées de Lucerne & de Perouse. Elles separent le Dauphiné du Piedmont, & comprennent les monts, qui sont depuis le mont Viso au Midi; où commencent les Alpes Cottiennes, jusqu'au mont Cenis au Septentrion, où est le commencement des Alpes Grecques ou Gregeoises. Ce nom d'Alpes Cotties Cottiennes est tiré de celui de COTTIUS, qui étoit Prince de ce païs. Sa souveraineté comprenoit douze villes, chacune Capitale d'une petite Province; & la ville de Suze étoit Capitale de l'Etat. Auguste avoit tâché de soûmettre Cottius; & n'ayant pû y réüssir, il le reçut au nombre des Alliez du peuple Romain. L'Empereur Claude donna à Julius Cottius le titre de Roi, l'an de JESUS-CHRIST 44. & après sa mort, ou celle de son successeur en 65. Neron réünit cet Etat à l'Empire. Suetone parle en la vie de Tibere de Cottius Roi de ce païs. C'est dans le chap. 37. & dans la vie de Neron, chap. 18. *Cherchez* ALPES. * Pline, *l.* 3. *c.* 20. Strabon, *l.* 4. Tacite. Dion. Ammien Marcellin. Aurelius Victor. Leandre Alberti. Chorier, &c.

COTTIN, (Charles) Parisien, Chanoine de Baïeux, succeda dans l'Académie Françoise, à la place de M. de Cerisy. Il a fait quelques Ouvrages de Vers & de Prose, qui sont imprimez, & a été maltraité par le celebre Boileau-Despreaux. On voit son Apologie & plusieurs particularitez de sa Vie dans les Paralleles de Perault, *Part. II.*

COTTIUS, Roi des Alpes Cottiennes. *Voyez* l'Article penultiéme au mot COTTIENNES.

COTTON, CONTON ou COTON, (Robert) Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre de S. François, dans le XIV. siecle, vers l'an 1340. fut Docteur de Sorbonne, & acquit le surnom de Docteur agreable. *Doctor amœnus.* Il laissa des Sermons; des Commentaires sur le Maître des Sentences; *Quodlibeta Scholastica*; *Disceptationes Magistrales, &c.* Pitseus, *de Script. Angl.* Wadinge, *Biblioth. Franç. &c.*

COTTON, (Pierre) Jesuite, Confesseur des Rois Henri IV. & Loüis XIII. étoit d'une noble Famille de la Province de Forez, & nâquit à Neronde près la Loire, dont *Guichard* Cotton son pere, Seigneur de Chenevoux, étoit alors Gouverneur. Ce fut le 7. Mars de l'an 1564. Ayant atteint l'âge de vingt ans, il fut reçû parmi les Jesuites, au mois de Septembre 1583. à Arone, dans le Milanez, celebre par la naissance de S. Charles. En sortant du Noviciat, il fut étudier en Philosophie à Milan; & de là il alla commencer son cours de Theologie à Rome, sous le P. Nicolas Bobadilla, un des premiers Compagnons de S. Ignace. Après que le P. Cotton eut passé une année à Rome, ses Superieurs l'envoyerent en France, où il acheva sa Theologie dans le College de Lyon. Il y fut élevé à la dignité du Sacerdoce. On le chargea de prêcher un Carême, il s'en acquitta si bien, que depuis il fut toûjours employé dans ce saint ministe-

re. Il enseigna aussi les cas de conscience à Avignon, & il rendit d'autres grands services à sa Compagnie & au public. Entre plusieurs conversions qu'il opera, il suffira de citer celle de M. de Lesdiguieres, qui fut depuis Connétable de France. Il avoit connu le P. Cotton à Grenoble; M. de Lesdiguieres se trouvant l'an 1603. à la Cour, il parla au Roi Henri *le Grand* de ce sçavant Religieux. Le Roi qui avoit resolu de rappeller les Jesuites, voulut entendre le P. Cotton, qu'on fit venir d'Aix en Provence, où il étoit alors; & il fut si satisfait de son éloquence & de sa pieté, qu'il le choisit pour son Confesseur. Il le voulut même nommer à l'Archevêché d'Arles, & lui procurer un chapeau de Cardinal; mais ce bon Pere s'y opposa toûjours. Il prêchoit continuellement, se trouvoit à des Conferences avec les Heretiques, composoit les Ouvrages que nous avons de lui, & s'étoit fait une solitude au milieu de la Cour. Après la mort funeste du Roi Henri *le Grand* en 1610. la Reine Marie de Medicis, Regente du Roïaume, souhaita que le P. Cotton continuât à rendre ses services ordinaires au jeune Roi Loüis XIII. dont il fut aussi Confesseur. Il accepta cet emploi, quoi-que son inclination l'éloignât de la Cour. Après avoir si souvent demandé d'en sortir, il l'obtint enfin en 1617. & se retira dans la Maison Professe, que sa Compagnie possede à Lyon. En 1621. il fut nommé Recteur du College de Bourdeaux, & en 1623. Provincial de la Province d'Aquitaine. Au commencement de l'an 1626. ayant achevé son temps de Provincial de la Province d'Aquitaine, il eut le même emploi dans celle de France. Un Arrêt que le Parlement de Paris donna contre sa Compagnie, & qu'il ne put éviter, lui fit tant de chagrin, qu'il en tomba malade, & en mourut trois jours après. Ce fut le 19. Mars de la même année 1626. à l'âge de 63. ans. Il prêchoit alors le Carême à Paris dans l'Eglise de S. Paul. Il a laissé quelques Ouvrages, comme *du Sacrifice de la Messe; Geneve Plagiaire; La rechute de Geneve Plagiaire; L'Institution Catholique; des Sermons, &c.* La Vie du P. Cotton, composée par le P. Pierre Royer. Alegambe, *Bibl. Script. Soc.* Jesu. Le Mire, *de Script. Sac. XVII.* Dupleix, Pierre de S. Romuald. *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orleans.

COTTON, (Robert) Chevalier Anglois, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII. siecle, par son érudition, & par l'amour qu'il a eu pour les Livres. Il a dressé une belle Bibliotheque avec d'excellens Manuscrits, dont la Societé Royale de Londres est en possession.

COTYLE (la) du mot Grec κοτύλη étoit une mesure ancienne des choses liquides, qui contenoit neuf onces d'Italie, c'est-à-dire, une once moins que l'Hémine Romaine; Apulée veut que la Cotyle & l'Hémine soient synonimes parmi les anciens, & que toutes deux se prennent pour le demi-setier. L'Hémine, dit-il, est la moitié du setier; d'où vient que les Grecs l'appellent *Cotyle*, c'est-à-dire, *incision* ou *division*, parce qu'elle divise le setier en deux. S. Isidore dit aussi la même chose dans ses origines. S. Epiphane dit formellement que la Cotyle est la moitié du setier, & qu'elle est appellée Cotyle, parce qu'elle divise le setier en deux. Galien en ses Livres de Remedes, est plein de semblables expressions. Suidas dit aussi que la Cotyle s'appelloit de son temps demi-setier. * *Antiqq. Grac. & Rom.*

COTYS, Roi de Paphlagonie, fit alliance avec Agesilaüs, Roi de Sparte. * Plut. *in Vit. Agesil.*

COTYS, Roi de Thrace, contemporain de Philippe, pere d'Alexandre, vers la 1 année de la CVI. Olympiade, & 356. ans avant Jesus-Christ, fut un Prince très-cruel. Il regna 24. ans, & fut tué par un certain Python, qui se retira à Athenes. Peut-être est-ce celui, dont Plutarque a fait mention dans ses Apophthegmes.* Ath. *l.* 12. *c.* 8. Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, Roi de Thrace, envoya son fils au secours de Pompée, à la tête de 500. chevaux. * Cesar, *de bell. civ. l.* 3.

COTYS, fils de Rhœmeltaces, Roi de Thrace. Auguste, après la mort de son pere, partagea la Thrace entre son oncle Rhescusporis & lui, 15. années avant Jesus-Christ. Rhescusporis regna sur les montagnes, & Cotys sur les plaines les plus voisines de la Grece. Ce partage subsista entr'eux tant qu'Auguste vécut; mais après sa mort, Rhescusporis, Prince très-cruel, resolut de perdre son neveu, & l'assassina après l'avoir fait prisonnier dans un festin. Cette trahison fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rhescusporis, fut choisi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce Prince à son retour. Son Royaume fut partagé entre Rhæmetalus son fils, & les fils de Cotys. Ce Cotys est celui, à qui Ovide écrivit quelques Elegies entre autres celle du 2. Livre *de Ponto*, qui commence ainsi:

Regia progenies, cui nobilitatis origo,
Nomen in Eumolpi pervenit usque Cotys, &c.

* Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 64. Vell. Patercul. *l.* 2. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, fils du précedent, après avoir partagé la Thrace avec son cousin Rhæmetalus, fut obligé de la lui ceder par ordre de Caligula, qui lui donna en échange l'an 38. de Jesus-Christ la petite Armenie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire Roi de la grande Armenie l'an 47. mais l'Empereur Claude lui défendit d'y penser. * Dion, *liv.* 59. Tacit. *ann.* 11. *c.* 9.

COTYS, frere de Mithridate, Roi du Bosphore sous l'Empire de Claude, fut couronné, & mis à la place de son frere, qui avoit intention de se revolter, & duquel il avoit découvert les desseins. * Tacit. *Ann.* 12.

COTYS, autre Roi du Bosphore, dont Arrien manda la mort à l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134. * Arrien *de Pont.*

COTYTTO, Déesse de l'impudence, dont les Baptes, qui étoient ses Sacrificateurs, celebroient pendant la nuit les Fêtes en dansant. Probus croit qu'elle étoit une Comedienne, & que ces Baptes étoient des personnes de la même profession. * Juvenal, *en sa seconde Satyre*, *v.* 91.

COVARRUVIAS, (Diego) Evêque de Segovie, & Président du Conseil de Castille, dans le XVI. siecle, nâquit à Tolede le 25. Juillet l'an 1512. d'*Alfonse* de Covarruvias & de *Marie* Guttierrez. Covarruvias est une terre en Espagne, dans le Diocese de Burgos, dont ceux de cette Famille portoient le nom; & ils avoient aussi celui de Levia. Diego étudia à Salamanque avec son frere *Antoine*, dont nous parlerons. Il y enseigna le Droit Canon, & fut choisi depuis pour être Juge de Burgos, & ensuite Conseiller de la Cour de Grenade. En même-temps l'Empereur Charles V le nomma à l'Archevêché de S. Domingue dans l'isle Hispaniola, une des Antilles. Il le refusa; mais en 1559. Philippe II Roi d'Espagne, lui ayant donné l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, il fut sacré le 28. Avril de l'an 1560. Quelque temps après, ce sçavant Prélat fut nommé pour reformer l'Université de Salamanque, & ensuite il eut ordre de se trouver au Concile de Trente, où il s'acquit une si grande réputation de doctrine, de vertu, & de probité, qu'il fut commis pour dresser les Decrets de la Reformation. Il y travailla avec Hugues Boncompagno, qui fut depuis le Pape Gregoire XIII. & qui ne parloit jamais de Diego Covarruvias, que comme d'un ami, pour lequel il avoit beaucoup d'affection. Lorsqu'il fut de retour en Espagne l'an 1564. le même Roi Philippe II. le nomma à l'Evêché de Segovie. Covarruvias y étoit occupé l'an 1572. dans les fonctions de son ministere, lorsqu'après la mort du Cardinal d'Espinosa, President du Conseil de Castille, il fut choisi pour remplir cette charge. Depuis, le Roi le nomma à l'Evêché de Cuença, & il mourut avant que d'en avoir pris possession. Ce fut à Madrid le 27. Septembre de l'an 1577. qui étoit le 66. de son âge. Son corps fut porté à Segovie. Diego Covarruvias sçavoit les Langues, la Theologie, les belles Lettres, & il avoit une connoissance du Droit si particuliere, qu'il en a été surnommé *le Bartol Espagnol*. Ses Ouvrages ont été mis en deux volumes. * Morales, *Antiq. Hisp.* André Schottus & Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.* Le Mire, *de Script. Saecul. XVI.* Ægidius Gonzales d'Avilas, *Grand. de Madr. &c.*

COVARRUVIAS, (Antoine) Chanoine de Tolede, étoit frere de l'Evêque de Segovie, qu'il suivit au Concile de Trente. Il avoit une très-vaste connoissance des Sciences, & en particulier de la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna à Salamanque. Depuis on le nomma Conseiller au Conseil de Castille, & il seroit parvenu à des charges plus considerables, si sa surdité

ne

ne l'eût contraint de se retirer. On lui donna un Canonicat dans l'Eglise de Tolede sa patrie, dont il fut aussi Theologal, & il y mourut sur la fin du mois de Decembre de l'an 1602. âgé de 78. ans. Ses Ouvrages n'ont pas été publiez. * André Schottus & Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp* Le Mire; *de Script. Sec XVII. &c*

COVARRUVIAS (Pierre) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, au commencement du XVI. siecle, prêcha avec beaucoup d'applaudissement, & composa quelques Ouvrages. On met sa mort en 1530. * Antoine de Sienne, *de vir. illust. Præd.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

COVARRUVIAS Horosco. *Cherchez* de Orosco ou Horosco (Alfonse.)

COUBELS, Fort des Hollandois situé dans l'isle d'Amboina, une des Moluques. * Maty, *Diction.*

COUCO, Ville d'Afrique dans la Barbarie. Elle est dans la Province d'Alger, vers les confins de celle de Bugie, à dix ou douze lieuës de la ville de ce nom vers le Midi Occidental. Couco, que l'on prend pour la *Tubusuptus* des Anciens, est une ville assez grande, & forte par sa situation sur un rocher escarpé de tous côtez. Elle est Capitale d'un Royaume, qui est tout dans des montagnes, dont les avenuës sont fort difficiles, & dont les peuples & le Roi ont souvent disputé leur liberté contre les Algeriens, desquels ils sont tributaires. * Maty, *Diction*

COUCY, Maison. La Maison de Coucy, si celebre par elle-même & par ses alliances, tiroit son nom de la Terre de Coucy en Picardie. Le plus ancien de cette Famille dont nous ayons connoissance, est DREUX de Coucy, Seigneur de Boves, &c. qui vivoit vers l'an 1035. Il eut ENGUERRAN I. Seigneur de Coucy; *Robert*, Seigneur de Marle; & *Anselme ou Ansëau* de Boves.

II. ENGUERRAN de Coucy I. du nom, vivoit en 1080. ce fut lui qui usurpa le château de Coucy sur un Seigneur nommé Alberic à qui il appartenoit. Il épousa *Alde* de Roucy, Dame de Marle, dont il eut THOMAS qui suit.

III. THOMAS Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fere & de Boves, Comte d'Amiens, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096. ce Seigneur dont le naturel étoit cruel, se revolta contre son pere. Il tua de sa propre main trente hommes dans une occasion contre le Vidame & l'Evêque d'Amiens, qui défendoient les Terres de l'Eglise, dont il vouloit s'emparer. Le Roi Loüis *le Gros* entra dans ces guerres, Thomas fut excommunié par un Concile de Beauvais en 1114. & dépoüillé par le Roi du Comté d'Amiens. Il regagna les bonnes graces des gens d'Eglise, en dotant l'Abbaye de Premontré de plusieurs biens en 1118. mais ayant recommencé ses premieres violences & dépoüillé plusieurs marchands, malgré le saufconduit du Roi de France, ce Prince l'alla assieger dans son château de Coucy en 1130. Il voulut faire une sortie; mais y ayant été mortellement blessé par Raoul Comte de Vermandois, il expira peu après dans la ville de Laon, où on l'avoit conduit prisonnier. Il avoit épousé *Ide* de Hainault, puis *Milessende* de Crecy: de la 1. il eut *Ide de Coucy* qui épousa *Alard* de Cimay, puis *Bernard* d'Orbais, & *Beatrix* mariée à *Everard* Seigneur de Breteüil en Beauvoisis: & de la seconde il eut ENGUERRAN II. qui suit; ROBERT, Seigneur de Boves, qui mourut dans une grande vieillesse, en un voyage d'Outre-mer l'an 1191. Sa posterité finit en la personne de son petit fils, *Robert* II. Seigneur de Boves, mort après l'an 1246.

IV. ENGUERRAN II. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fere, Vervins, Crecy & Pinon, fit du bien à plusieurs Abbaïes, sur tout à celle de Premontré, & fut au voyage d'Outremer avec le Roi de France Loüis *le Jeune*, où il mourut avec Everard de Breteüil son beau-frere. Il avoit épousé en 1132. *Agnés* de Boisgency, parente du Roi de France: il en eut RAOUL qui suit, & *Enguerran*, mort en 1174. enterré dans l'Eglise de S. Denys en France.

V. RAOUL de Couci assista le Roi Philippe *Auguste* en la guerre que ce Prince eut l'an 1181. contre Philippe d'Alsace, Comte de Flandres. Il suivit le même Roi au voyage d'Outremer, & fut tué au siege d'Acre l'an 1191. Son corps fut apporté à l'Abbaïe de Foigni. C'est de lui le trait d'histoire rapporté par Fauchet dans ses *anciens Poëtes Franç.* & par la Croix du Maine, *Bibl. Fran.* sçavoir que Raoul de Coucy aima beaucoup la Dame de Fagel, pour laquelle il fit quantité de Poësies, & que se voyant blessé à mort, il ordonna à son Ecuyer de porter son cœur à cette Dame, avec une lettre qu'il lui écrivit; que cet Ecuyer executa ses ordres; & qu'approchant du château qu'habitoit cette Dame, il rencontra son époux, qui le força à lui remettre entre les mains ce qu'il portoit; que le sieur de Fagel étant maître de ce cœur, le fit hacher & servir à sa femme, parmi de la viande qu'elle mangea: de quoi ayant été instruite, elle fut si saisie de douleur & de desespoir, qu'elle ne voulut plus prendre de nourriture, & mourut. Du Chêne dans son *Histoire de la Maison de Coucy*, ne fait aucune mention de cette avanture. Raoul avoit épousé en 1. nôces *Agnés* de Hainaut fille de *Baudoüin* Comte de Hainaut, dont il eut *Yoland de Coucy*, mariée à *Robert* II. Comte de Dreux, petit fils du Roi Loüis *le Gros*; *Isabeau*, épouse de *Raoul* Comte de Roucy, puis de *Henri* Comte de Grandpré; & *Ade* alliée à *Thierry* Seigneur de Bevre en Flandres. RAOUL épousa en 2. nôces *Agnés* de Dreux, fille de *Robert* de France, Comte de Dreux, & de sa troisiéme femme *Agnés* Comtesse de Braine, & sœur de *Robert* II. qui épousa la fille aînée de Raoul. De cette seconde femme il eut ENGUERRAN III. qui suit; THOMAS, tige des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1252. & son fils *Thomas* II. avant l'an 1276. celui-ci eut pour fils *Thomas* III. dont un fils aussi nommé *Thomas* fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. La posterité des Comtes de Vervins, fut, dit-on, continuée par *Jean* de Coucy, second fils de *Thomas* III. mais Du Chêne n'a pû la poursuivre, faute de preuves certaines. Les autres enfans de RAOUL Sire de Coucy, furent *Raoul*, que quelques-uns disent avoir été Evêque de Noyon; *Robert*, Seigneur de Pinon, dont la posterité finit en 1577. & *Agnés*, mariée à *Gilles* de Beaumes, Seigneur Châtelain de Bapaumes.

VI. ENGUERRAN de Coucy II. du nom, surnommé *le Grand*, rendit la place de Coucy plus forte qu'elle n'avoit été auparavant, l'enrichit de somptueux édifices, refit le château, y bâtit une chapelle avec une grosse & magnifique tour, qu'il accompagna de quatre autres moindres, environna la ville d'autres belles tours & fortes murailles, & fit encore construire d'autres châteaux sur ses terres, avec une extraordinaire dépense. Il servit le Roi Philippe-*Auguste* à la Bataille de Bouvines l'an 1214. & accompagna l'année suivante avec 50. Chevaliers, le Prince Loüis de France, depuis Roi Loüis VIII. à l'expedition d'Angleterre; mais en 1216. il fut excommunié par ordre du Pape Honoré III. pour avoir ravagé les terres de l'Eglise de Laon, & pris le Doïen prisonnier, il en eut l'absolution l'an 1218. Sous le Roi saint Loüis, il se ligua avec Henri III. Roi d'Angleterre & Pierre, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, en apparence contre Thibaut Comte de Champagne; mais le dessein principal de la ligue, étoit d'ôter la Couronne au Roi. Les anciennes Chroniques disent même qu'on l'offrit à Enguerran de Coucy, & que les principaux Liguez parlerent de l'élever sur le Thrône. La Reine Blanche dissipa bien-tôt ce parti par sa prudence, & Coucy rentra dans son devoir. Le Roi le manda en 1236. à saint Germain en Laye, afin de servir Sa Majesté contre le même Thibaut Comte de Champagne, qui étoit devenu Roi de Navarre, & qui faisoit mine de remuer. Il fut aussi appellé par le même Prince à Chinon l'an 1242. contre Hugues Comte de la Marche, qui s'étoit ligué avec Henri III. Roi d'Angleterre; mais il mourut l'an 1243. Il épousa 1. *Beatrix* de Vignory, veuve de *Jean* I. Comte de Roucy; 2. *Alabaue* de Saxe, fille de *Henri* Duc de Saxe & de *Mahaut* d'Angleterre, & veuve de *Geofroi* III. Comte du Perche; 3. *Marie* de Montmirel, fille de *Jean*, Seigneur de Montmirel & d'Oisy, qui se rendit Religieux à Longpont, & de *Helvide* de Dampierre. Il n'eut des enfans que de la derniere; sçavoir, *Raoul* II. tué à la Bataille de la Massoure en 1250 sans laisser posterité de *Philippe* de Ponthieu son épouse; ENGUERRAN IV. qui suit; *Jean*, qui servit avec son pere contre le Comte de la Marche, & qui mourut peu après lui; *Marie*, mariée 1. à *Alexandre* II. Roi d'Ecosse, & qui fut mere d'Ale-

xandre III. 2. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, Grand Bouteiller de France, fils puîné de *Jean* Roi de Jerusalem; & *Alix* de Coucy, épouse d'*Arnoul* III. Comte de Guines, dont elle eut des enfans qui heriterent de de leur oncle Enguerran IV.

VII. ENGUERRAN de Coucy IV. du nom, fut Seigneur de Coucy, d'Oisy, de Montmirel, de Crevecœur, d'Havraincourt, des Fertez Ancoul & Gaucher, de Tresmes & de Condé en Brie, Vicomte de Meaux & Châtelain de Cambrai. Il aimoit si passionément la chasse, que trois jeunes Gentilshommes Flamans, qui étudioient à l'Abbaïe de S. Nicolas de Laon, ayant été surpris l'an 1256. chassans sur les terres de Coucy, Enguerran les fit pendre: de quoi le Roi S. Loüis fut si indigné, qu'il lui auroit fait subir la peine du Talion, sans ses parens qui solliciterent ce saint Roi à commuer la peine de mort en une grosse amande. Il fut donc condamné à fonder deux chapelles pour les ames des trois jeunes Gentilshommes, & à la somme de 10000. livres que l'on employa pour faire bâtir l'Hôtel-Dieu de Pontoise, & pour achever les Couvens de S. Dominique & de saint François à Paris; & outre cela, d'aller servir quelque temps à ses dépens en la Terre-Sainte, avec un certain nombre de Chevaliers. Il fut dispensé par la suite de ce voyage, par Raoul Evêque d'Evreux, suivant le pouvoir que le Pape lui en donna, à condition pourtant d'envoïer 12000. livres aux Chrétiens d'Outremer: ce qui fut confirmé par le Roi en 1261. Il mourut enfin en 1310. sans enfans de ses deux femmes, qui furent *Marguerite*, fille d'*Othon* III. Comte de Gueldres, & de *Marguerite* de Cleves; & *Jeanne* de Flandres, fille aînée de *Robert*, dit *de Bethune*, Comte de Flandres, & d'*Toland* de Bourgogne Comtesse de Nevers: ainsi ses biens passerent à ENGUERRAN & *Jean* de Guines ses neveux, fils d'*Alix* de Coucy Comtesse de Guines. *Jean* fut Vicomte de Meaux; mais il n'eut qu'une fille *Jeanne* de Guines, dite de Coucy, Vicomtesse de Meaux, accordée à *Gaucher* VI. Seigneur de Châtillon.

II. RACE DES SEIGNEURS DE COUCY.

VIII. ENGUERRAN V. Sire de Coucy, étoit second fils d'ARNOUL III. du nom Comte de Guines & d'*Alix* de Coucy, sœur & heritiere d'*Enguerran* IV. *Voyez* GUINES. Enguerran prit le nom & les armes de Coucy après la mort de son oncle maternel, & partagea cette succession avec Jean son frere, ayant eu pour sa part les Seigneuries de Coucy, de Marle, de la Fere, d'Oisy & d'Havraincourt, de Monmirel, de Condé en Brie, &c. & l'Hôtel de Coucy à Paris. Comme il avoit été élevé à la Cour d'Alexandre III. Roi d'Ecosse son cousin germain, il y fut marié avec *Chrestienne* de Bailleul, avec laquelle il repassa en France, & y mourut après l'an 1321. ayant eu GUILLAUME qui suit; *Enguerran* qui fut Seigneur de Condé en Brie, puis Vicomte de Meaux, par succession de Jean de Guines son oncle, il mourut en 1344. étant pere de *Philippe* de Coucy Vicomte de Meaux, qui ne laissa que des filles.

IX. GUILLAUME de Coucy prit le surnom & les armes pleines de Coucy, & mourut en 1335. ayant eu d'*Isabeau* de Châtillon, fille de *Gui* Comte de S. Paul ENGUERRAN VI. qui suit; *Jean* Seigneur d'Havraincourt, mort sans posterité après l'an 1354. *Raoul* Seigneur d'Havraincourt après son frere, Seigneur aussi de Montmirel, de la Ferté-Gaucher, d'Encre, &c. dont les fils ne laisserent point de posterité; un d'eux *Raoul* de Coucy fut Evêque de Mets, puis de Noyon, & mourut en 1424. *Aubert* quatriéme fils de *Guillaume*, fut Seigneur de Dronay, & mourut en 1388. ne laissant que des filles.

X. ENGUERRAN de Coucy VI. du nom, fut marié par les soins du Roi Philippe *de Valois*, avec *Catherine* d'Autriche, fille de *Leopold I.* Duc d'Autriche, & de *Catherine* de Savoye: il n'en eut qu'un fils unique qui suit, & mourut en 1344.

XI. ENGUERRAN de Coucy VII. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fere, & d'Oisy, Comte de Soissons & de Betfort, fut un des plus considerables du Roïaume. Après la prise du Roi Jean à la Bataille de Poitiers, Enguerran de Coucy passa avec d'autres ôtages en Angleterre, pour la délivrance de ce Prince: Il il fut si agreable au Roi d'Angleterre Edoüard III. qu'il le choisit pour son gendre, le fit Comte de Betfort, & lui donna le Comté de Soissons, que Gui de Blois resigna à ce Monarque, pour se tirer d'ôtage. Revenu en France, & voyant que la guerre s'allumoit entre le Roi de France & celui d'Angleterre, il se retira en Lombardie, pour n'être point forcé à prendre les armes contre son beau-pere, & il prit le parti du Pape Gregoire XI. contre Barnabon Visconti; mais à la fin il revint trouver le Roi Charles V. qui l'envoya en Bretagne pour affaires importantes l'an 1368. & qui lui donna même des troupes pour passer en Allemagne, & y faire valoir les droits de sa mere sur le Duché d'Autriche. N'ayant pû réüssir à moyenner la Paix avec l'Angleterre, il prit ouvertement le parti du Roi, lui aida à reprendre Cherbourg, Carantan & autres places appartenantes au Roi de Navarre, Comte d'Evreux: services dont le Roi Charles V. fut si content qu'il voulut lui donner l'épée de Connétable, aprés la mort de Bertrand du Guesclin; mais il remercia sa Majesté, disant qu'Olivier de Clisson en étoit plus capable que nul autre. Ce Prince l'instala Gouverneur de Picardie, & le Roi Charles VI. lui donna en 1384. la charge de Grand Bouteiller de France. Il fut employé encore pour des negotiations importantes en Bretagne & en Savoye; & depuis, à la priere de Philippe de France, dit *le Hardi* Duc de Bourgogne, il accompagna Jean de Bourgogne son fils, Comte de Nevers, à une expedition contre les Infideles: le voyage ne fut pas heureux, & l'armée Chrétienne fut battuë à Nicopoli l'an 1396. Enguerran de Coucy y resta prisonnier avec les principaux Seigneurs, & mourut le 16. Fevrier de l'année suivante. Il avoit épousé, comme nous l'avons dit, *Isabelle*, fille d'*Edoüard* III. Roi d'Angleterre; & 2. *Isabeau*, fille de *Jean* I. Duc de Lorraine. De la 1. il eut MARIE qui suit: & *Philippe* élevée en Angleterre, où elle épousa *Robert* de Vere Duc d'Irlande, Marquis de Dublin, Comte d'Oxfort, Grand Chambellan d'Angleterre; mais le mariage fut cassé. De la seconde nâquit *Isabeau* de Coucy, mariée l'an 1409. avec *Philippe* de Bourgogne Comte de Nevers & de Rethel, morte en 1411.

XII. MARIE de Coucy, Comtesse de Soissons, Dame de Coucy, d'Oisy, &c. fut mariée du vivant de son pere avec *Henri* de Bar, fils aîné de *Robert* Duc de Bar, Marquis de Pont, & de *Marie* de France, sœur du Roi *Charles* V. son mari fut tué à la bataille de Nicopoli en 1396. Elle vendit en 1400. la Terre de Coucy & les Châtellenies de Marle & de la Fere à Loüis de France Duc d'Orleans, frere du Roi Charles VI. & mourut en 1484.

Ainsi finit la seconde Famille de *Coucy* sortie en ligne masculine de celle de Guines, tous les biens passerent premierement dans celle de Bar, puis dans celle de Luxembourg, & enfin dans la Maison Roïale de Bourbon qui les a apportez a la Couronne. L'Alloüete, *Hist. de la Maison de Coucy.* * Du Chêne, *Hist. de la Maison de Coucy.* La Morliere, *des Maisons illustres de Picardie.* Albert Chanoine d'Aix, *Hist. Hierosl. l. 8. c. 7.* Sainte-Marthe. Mezerai. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

COUDE'E. On appelle ainsi l'espace qui est depuis le pli du bras que l'on nomme coude, jusqu'au bout du doigt du milieu de la main. Les Hebreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains, se servoient communément de la coudée pour mesurer les terres qu'ils vendoient ou achetoient. La coudée des Hebreux differoit en longueur de celle des Grecs & de celle des Romains. La plus grande qui est la coudée geometrique dont se servoient les Hebreux, étoit de deux pieds & deux pouces de Roi. La moyenne avoit un pied dix pouces, & la plus petite n'avoit qu'un pied cinq pouces. La coudée est la plus ancienne de toutes les mesures. Nous lisons dans l'Ecriture-Sainte que Dieu ordonna à Noé de bâtir un Arche de 300. coudées de long, de 50. de large & de 30. de haut, & d'y faire une fenêtre d'une coudée; & que les eaux surpasserent de 15. coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og Roi de Basan étoit long de 9. coudées & large de 4. Lorsque les Israëlites passerent le Jourdain, Josué leur ordonna de laisser une distance de 2000. coudées entr'eux & l'Arche, qui étoit longue de 2. coudées & demie. Lorsque Dieu tra-

ça à Moyse le plan du Tabernacle, il se servit de la mesure & d'un certain nombre de coudées pour lui en marquer l'étenduë. Dans le Nouveau Testament Nôtre Seigneur se servoit aussi de cette mesure. S. Jean dans son Apocalypse rapporte que les murs de Jerusalem qu'il avoit vûs avoient 144. coudées de long. Enfin par l'un & par l'autre Testament il paroit que la maniere de mesurer par coudées étoit en usage parmi les Hebreux. Des Hebreux cette mesure passa chez les autres Nations. La potence qu'Aman fit dresser pour Mardochée étoit haute de cinquante coudées. Enfin nous lisons dans les Auteurs Grecs & Latins que ces peuples se servoient de la coudée pour mesurer. * Genes. 6. & 7. Exod. 26. Num. 11. & 35. Josué 3 Esther. 5. Matt. 6. Luc. 12. Apocal. 21. Herodote. Pline. Salmas. &c.

COVENTER. *Cherchez* GUILLAUME DE COVENTRY.

COVENTRE ou COVENTRY, *Coventria*, Ville d'Angleterre, dans le Comté de Warwic, avec Evêché suffragant de Cantorbery. Cette ville est presque au milieu de l'Angleterre. L'Evêché y fut établi vers l'an 656. à Leichfield. On en mit depuis un autre à Coventry, & ensuite ils ont eté unis ensemble. Cette ville a eu Gautier & Guillaume de Coventri. * Camden.

COVENTRE ou DE COVENTRI. *Cherchez* GAUTIER COVENTRE, &c.

COUESNON, anciennement *Lerra*, petite Riviere de France en Bretagne. Elle baigne Fougeres, Antrain, & ensuite Pont Orson en Normandie, & elle se décharge dans le Canal, vis-à-vis de la petite isle de S. Michel. * Baudrand.

COULAN, Ville & Royaume de l'Inde, dans la presqu'isle deçà le Gange, sur la côte de Malabar. Ce Royaume est entre celui de Cochin qu'il a au Septentrion, & celui de Travancor au Midi. La ville de Coulan a été considerable, très-riche, bien peuplée, & extrêmement florissante, à cause du commerce; mais les sables de la mer ayant presque bouché son port, Goa & Calicut ont attiré le negoce. Les Portugais ont eu une forteresse à Coulan, & on assure que par leur moyen il y a eu plusieurs Chrétiens en ce Royaume. * Maffée, *liv.* 2. Jarric, *l.* 6. *c* 17. Barbosa, &c.

COULIN (Guillaume) que les autres appellent Coëssin ou Coaversin, de Doüay, Vice-Chancelier de l'Ordre de Malthe, vivoit en 1480. Il est Auteur de divers Ouvrages, & entr'autres de l'Histoire du siege de Rhodes, &c. * Cuspinien, *de Imper.* Valere André, *Bibl. Belg.*

COULOGNE, Bourg de France en Gascogne. Il est dans le petit païs de Gaure, à sept lieuës de Toulouse, du côté du Couchant. On le prend pour la petite ville de l'Aquitaine, qui portoit le nom de *Casinomagum*, *Casinomagus*, & *Salo nacum*. * Baudrand.

COULOM-CHA: nom que l'on donne en Perse aux Gentils-hommes que le Roi envoye aux Gouverneurs de Province, aux Viceroïs, & autres personnes considerables. *Coulom-cha* signifie *Esclave du Roi*: non pas qu'ils soient Esclaves; mais ils prennent ce nom pour marquer qu'ils sont entierement dévoüez au service de leur Souverain. Ce sont la plûpart des enfans de qualité, élevez dès leur jeunesse à la Cour, pour s'y rendre capables des grands emplois. Le Sophi les envoye porter aux Gouverneurs ses presens ou ses ordres. Celui vers lequel ils sont envoyez, leur doit donner un riche habit à leur arrivée, & un present convenable à leur qualité lorsqu'ils s'en retournent. Souvent même le Roi taxe le present que l'on doit faire à son Coulom-Cha; & quand cela arrive, on est obligé de le payer d'abord, comme une dette, & de faire encore des liberalitez selon le merite de l'Envoyé, & le credit qu'il a à la Cour. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

COULOUR, est un Bourg dans le Royaume de Golconde, à sept journées de la ville de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du golfe de Bengala. Proche de ce bourg, il y a une mine de diamans, que l'on appelle la mine *du Coulour*, en langue Persienne, & *de Gani*, en langage du Païs. Ce fut un pauvre homme qui la découvrit dans le XVI. siecle, en bêchant un bout de terre, où il rencontra une pointe naïve, pesant près de vingt-cinq carats. Cette sorte de pierre lui étant inconnuë, & la voyant briller de quelque éclat, il la porta à Golconde, & par bonheur il s'adressa à une personne qui faisoit negoce de diamans. Ce Marchand fut surpris de voir un diamant d'un tel poids, parce qu'auparavant les plus grands que l'on voïoit étoient au plus de dix à douze carats. Le bruit de cette nouvelle se répandit bien-tôt dans le païs, & quelques-uns du bourg, qui étoient riches, commencerent à faire fouiller la terre, où l'on trouva des diamans en grande quantité. On en voit qui vont jusques à quarante-cinq carats, & plus. Et il s'y en est trouvé un qui étant brute, pesoit près de huit cens carats, & étant taillé pese près de deux cens quatre-vingt carats. Mirgimola, Ministre d'Etat d'Aurengzeb, Grand Mogol de l'Inde, en fit present à cet Empereur. Les Mineurs tirent toute la terre, & la portent dans un enclos preparé près de là, où ils la détrempent & la lavent deux ou trois fois; puis ils la laissent secher au soleil, & aprés l'avoir vannée, ils l'étendent avec une maniere de rateau. Ensuite ils la battent avec des billots de bois. Enfin ils la vannent une seconde fois; & l'ayant étenduë & renduë unie, ils commencent par un des bouts à y chercher les diamans. Le negoce s'en fait comme à la mine de Raolconde. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

COVOLA, Château de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Trevisan, aux confins du Vicentin, & de l'Evêché de Trente, près de la Brenta, à une lieuë au dessus du Bourg de Cismonte, & de l'embouchure de la riviere de ce nom. Ce Château est extrêmement fort par sa situation sur une pointe de rocher, si escarpée de tous côtez, que rien ne peut y monter, ni en descendre, que par une poulie. * Maty, *Diction.*

COUPER, petite Ville de l'Ecosse Meridionale, située dans le Comté de Fife, sur la riviere d'Eden. Il y a une autre Couper dans le petit païs de Gowrée, à six lieuës de celle-ci du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

COUR, en Latin *Curia.* Lieu, selon *Festus*, où s'assembloient ceux qui avoient soin des affaires publiques. Mais *Curia* chez les Romains, signifioit plûtôt les *personnes qui composoient le Conseil*, que le lieu où l'assemblée se faisoit; parce que ce lieu n'étoit point certain, le Senat s'assemblant tantôt dans un Temple, tantôt dans un autre. Il y avoit neanmoins de certains lieux appellez *Curia*, comme *Curia Hostilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Augusti*: mais on ne sçait pas bien distinctement quels édifices c'étoient. Ces lieux ou ces Cours étoient de deux sortes; les unes où les Pontifes s'assembloient pour regler les affaires de la Religion, qu'on appelloit d'un mot general *Curiæ Veteres*; on en comptoit quatre, sçavoir *Foriensis*, *Ravia*, *Vellensis*, & *Velitia*, qui étoient dans le dixiéme quartier de la ville: les autres où le Senat s'assembloit pour les affaires de l'Etat. Nous apprenons cette division de Varron au Livre quatriéme de la Langue Latine: *Curiæ duorum generũ; & ubi Sacerdotes res divinas curarent, ut Curiæ Veteres: & ubi Senatus humanas, ut Curia Hostilia.*

La Cour Calabre fut bâtie par Romulus sur le Mont Palatin auprès de sa maison, selon Varron, ou selon d'autres au Capitole, au lieu où est maintenant le magazin du sel, au logis des Conservateurs. Elle fut appellée *Calabra* du Verbe *Calare*, qui signifie appeller; parce que c'étoit le lieu designé par Romulus, où le Roi des Sacrificateurs convoquoit le Senat & le peuple, pour leur annoncer les premiere Lunes, les jours des Sacrifices & des jeux publics.

La Cour Hostilie, *Curia Hostilia*, fut bâtie par Tullus Hostilius, en la Place Romaine, où le Senat s'assembloit souvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii*, ou *Pompeia*; tout joignant le Theatre qu'il fit bâtir, en la place qu'on nomme aujourd'hui *Campo di fiore.* C'est un Palais fort magnifique, où le Senat étoit assemblé, lorsqu'on assassina Jules Cesar, qui arrosa de son sang la Statuë de Pompée. Il y avoit à l'entrée de ce Palais un superbe Portique soûtenu de cent belles colomnes: il demeura en son entier près de trois cens ans, & fut brûlé du temps de l'Empereur Philippe, Successeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Palatin, *Curia Saliorum*, où, après qu'elle eût été reduite en cendres, on trouva la Lituë ou le Bâton Augural de Romulus en son entier;

sans avoir été endommagé par le feu, si Ciceron en est crû dans ses Livres de la *Divination*

La Cour de Jules Cesar, *Curia Julia*, ou *Julis.*

La Cour d'Auguste, *Curia Augusti.*

La Cour d'Octavie, Sœur d'Auguste, *Curia Octavia*

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana.*

La Cour de Caton, *Curia Catonis.*

Il y avoit encore plusieurs autres Cours, dont Vopiscus fait mention dans la Vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms; & n'étoient pas autrement considerables. Il falloit que ces Cours fussent dédiées par les Augures, afin que le Senat s'y pût assembler. *Antiquitez Grecques & Romaines.*

COUR DES AIDES, Jurisdiction Souveraine établie pour connoître & juger en dernier ressort des Tailles, Aides & Gabelles, Impositions, & des cinq grosses Fermes & Droits du Roi. Elle connoît aussi de l'exemption des Tailles & du Titre de noblesse, par rapport à cette exemption. Il y a toûjours eu en France des Officiers commis, pour prendre connoissance des Aides; mais ils ne furent faits Ordinaires qu'en l'année 1382. par Charles VI. qui créa des Generaux des Aides pour exercer cette Jurisdiction. Ils étoient ordinairement au nombre de huit, sçavoir un President, quatre Generaux & trois Conseillers: quelquefois on augmentoit ce nombre, lorsqu'il y avoit beaucoup d'affaires. La Cour des Aides fut transferée à Poitiers, l'an 1425. par Charles VII à cause de la guerre des Anglois, qui s'étoient rendus maîtres de la ville de Paris, où elle fut rétablie en 1436. François I. accrut le nombre des Officiers de cette Cour en 1543 créant de nouveau deux charges, l'une de General, & l'autre de Conseiller; & & peu de temps après il créa encore une charge de Conseiller. Ainsi cette Cour étoit composée d'un President, de cinq Generaux, & de cinq Conseillers. Henri II. par son Edit du mois de Mars 1551. érigea une autre Chambre des Aides, composée de deux Presidens & de huit Generaux, ausquels Henri III. en ajoûta six autres l'an 1577. Loüis XIII. créa une troisiéme Chambre, où il mit deux Presidens & treize Conseillers. Aujourd'hui la Cour des Aides est composée de six Presidens & de quarante Conseillers, partagez en trois Chambres. A la premiere se trouve le premier President, & le plus ancien des Presidens, avec quinze Conseillers, les plus anciens en reception. A la seconde Chambre il y a deux Presidens & treize Conseillers La troisiéme est composée de deux Presidens, & de douze Conseillers. Dans les jours de ceremonie, les Presidens de la Cour des Aides ont la Robe de velours noir, avec le Chaperon de même étoffe, fourré de petit gris. Les Conseillers, le Procureur General, & les Avocats Generaux portent la Robe d'écarlate doublée de velours noir, avec le Chaperon à longue cornette de drap noir. Après la Cour des Aides de Paris, celle de Montpellier fut établie par le Roi Charles VII en 1437. Elle est jointe à la Chambre des Comptes du même païs. Celle de Roüen pour la Normandie, fut établie sous le même regne. Celle de Clermont-Montferrand en Auvergne, a été établie par Henri II. en 1557. La connoissance des Aides dans le ressort des Parlemens de Dijon en Bourgogne, & d'Aix en Provence, a été attribuée aux Chambres des Comptes qui y étoient déja. Les Cours de Parlement de Grenoble, de Rennes, de Pau, & de Mets, connoissent du fait des Aides. La Cour des Aides, dans le ressort du Parlement de Bordeaux, est établie à Agen; & celle de Dauphiné à Vienne. * Davity, *de la France.*

COUR, (Didier de la) Reformateur de l'Ordre de saint Benoît en Lorraine & en France, & Instituteur des Congregations reformées de Saint Vanne, & de Saint Maur, nâquit l'an 1550. à Monzeville, à trois lieuës de Verdun, d'une famille noble. Son pere se nommoit *Bertrand* de la Cour, & sa mere *Jeanne* Bouccart, alliée aux premieres Maisons du païs. Didier de la Cour fut élevé à Monzeville, avec assez peu de soin, & sans application à l'étude des Lettres jusques à l'âge de dix-sept ans, qu'il fut envoïé à Verdun. Là se sentant fortement inspiré de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de saint Benoît, il souhaita d'être reçu Frere Convers dans l'Abbaïe de Saint Vanne de Verdun. L'Evêque, Abbé Commendataire de cette Abbaïe dont la Mense Abbatiale est unie à l'Evêché de Verdun, & parent de Didier du côté maternel, fit plus qu'il ne souhaitoit; car il le fit recevoir Religieux de Chœur. Ce ne fut pas sans contradiction de la part des Religieux, qui souffrirent impatiemment qu'un jeune homme élevé à la campagne, & sans étude, entrât parmi eux; mais cedant à l'autorité de l'Evêque, ils furent contraints de lui donner l'habit. Didier eut beaucoup à souffrir pendant son Noviciat, jusques-à ce que le Prieur du Monastere, nommé Anselin, & un autre Religieux, nommé Boncompan, touchez de sa patience & de sa douceur, le prirent en affection, & lui apprirent les premiers principes de la Langue Latine: il obtint ensuite de l'Evêque que le Professeur Christophle de la Vallée, depuis Evêque de Toul, vint enseigner à Saint Vanne, pour le perfectionner. Le premier usage que le jeune Didier fit de cette Langue, fut d'étudier avec soin, & mediter avec application la Regle de saint Benoît. Aïant compris toute l'étenduë des devoirs qu'elle exige de ceux qui la professent, il tâcha de les remplir avec une fidelité d'autant plus loüable, qu'il vivoit au milieu d'une troupe de Religieux indisciplinez, qui contens de sauver les apparences exterieures, n'avoient du reste rien de Religieux, que le nom & l'habit. On l'envoïa à Pont-à-Mousson, pour y achever ses humanitez, accompagné d'un Novice plus jeune que lui, nommé Claude François, qui fut depuis un des premiers Superieurs de la Reforme. Ces deux Religieux vécurent au milieu de la dissipation des Colleges, comme s'ils avoient été dans la solitude la plus profonde, & sans oublier ce qu'ils devoient à leur état, ils s'appliquerent à l'étude avec beaucoup de succès. La peste aïant obligé le Frere Didier de la Cour de passer à Reims, il y fit sa Rhetorique, & revint ensuite à Pont-à-Mousson dès que la contagion fut cessée, pour y faire son cours de Philosophie & de Theologie. Au commencement de sa Theologie, qui fut en l'année 1581. il reçût l'Ordre sacré de Prêtrise, âgé de trente & un an, & fut emploïé pendant quelque temps au ministere de la Prédication, dont il s'acquitta avec beaucoup de fruit & d'édification. Sur la fin de son cours de Theologie, il retourna à Saint Vanne, dans une forte resolution d'observer la Regle autant qu'il plairoit à Dieu de lui en découvrir le chemin. Mais sa vie reguliere étant insupportable à ses confreres dereglez, pour se délivrer d'un censeur importun, ils lui persuaderent de retourner à Pont-à-Mousson, pour achever ses études. Aïant fini son cours de Theologie & appris les Langues Grecque & Hebraïque avec applaudissement, il fut reçû Docteur en Theologie en prit le bonnet avec distinction. & le second de sa licence. Dom Didier de la Cour revint ensuite à Saint Vanne, plus occupé que jamais du dessein qu'il avoit d'y rétablir une vie reguliere. Il en parla plusieurs fois à l'Evêque, assez inutilement. Le Prieur Anselin, qui avoit quelque inclination pour le bien, lui donna la charge de Maître des Novices; mais il trouva si peu de disposition dans les sujets qu'on lui donna à élever, qu'il fut contraint de la quitter par deux fois. Ayant redoublé ses sollicitations auprès de l'Evêque, tout ce qu'il en put obtenir, fut qu'il menaça les Religieux de les reformer. Ceux-ci qui n'appréhendoient rien davantage, pour se délivrer de la crainte qui les agitoit, engagerent Dom Didier de la Cour, & le presserent d'entreprendre le voyage de Rome, pour travailler à la desunion de la Mense Abbatiale de saint Vanne, d'avec la Mense Episcopale de Verdun. Il le fit, quoiqu'avec beaucoup de peine & de répugnance. Il partit de Verdun pour son voyage de Rome l'an 1587. selon la Chronique de saint Benoît tom. 4. chap 7. pag. 176. Mais ayant été lâchement abandonné & trahi par ses confreres, ce voyage n'eut point d'autre succès, que d'attirer sur Dom Didier toute la colere de l'Evêque qui etoit alors en place. On ignore le nom de ce Prelat, quelques-uns prétendent que ce fut Nicolas Boucher, d'autres au contraire croyent que cet évenement arriva sous Nicolas Bousmard, ou Charles de Lorraine. De sorte que ce Pere dans des conjonctures si fâcheuses, perdant toute esperance de voir le bon ordre rétabli dans son Abbaïe, resolut, pour mettre son salut à couvert, de se retirer dans un Hermitage. Il choisit pour le lieu de sa retraite, la Chapelle de saint Christophle, proche de Rarecourt,

à quatre lieuës de Verdun. Il y véout pendant dix mois sur la voûte de la Chapelle, dans une separation entiere des creatures, & dans une penitence continuelle, d'un pain bis qu'on lui envoyoit chaque semaine. Mais pendant la Ligue, les Soldats heretiques ayant penetré jusqu'au lieu de la retraite du serviteur de Dieu, sa vie n'y étant plus en seureté, il se vit contraint de la quitter. Depuis peu de temps cette solitude, qui n'étoit qu'à une lieuë de Clermont en Argonne, est entierement détruite. Ne pouvant se résoudre à demeurer à saint Vannes, où le déreglement continuoit toûjours, il prit enfin resolution de changer d'Ordre, & de passer dans celui des Minimes. Il en prit l'habit; mais Dieu qui l'appelloit à l'Ordre de saint Benoît, ne permit pas qu'il joüit du repos hors de son centre : de sorte qu'après avoir demeuré un peu de temps dans le Couvent des Minimes, il en sortit contre leur gré, & revint à S. Vanne, où la Providence commença à lui donner des ouvertures plus favorables pour la Reforme. Le Prieur Anselin s'étant démis volontairement de sa charge, porta la Communauté à choisir Dom Didier de la Cour pour son successeur. Celui-ci fit tout ce qu'il put pour empêcher l'effet de sa nomination, & ne se rendit qu'aux remontrances de quelques personnes de pieté, qui lui firent un point de conscience de son refus; & à l'ordre qu'il reçût de l'Evêque d'obéïr. Ce Prelat étoit pour lors Erric Prince de Lorraine. Le nouveau Prieur s'adressa à lui avec une sainte liberté, & lui representa, que le commandement qu'il lui avoit fait, de prendre la conduite d'une maison relâchée, l'obligeoit de le soûtenir dans la réforme, qu'il y vouloit introduire. L'Evêque lui promit de le seconder; il ne put neanmoins consentir à l'observation litterale de la Regle de saint Benoît, que le Prieur vouloit rétablir dans l'Abbaïe; il vouloit qu'on proposât seulement une vie mitigée, pour aider à la pratique des vœux essentiels Mais en cela même on trouva tant de contradictions de la part des anciens Religieux, que ceux qui jusques-là avoient paru les plus opposez aux projets de Dom Didier, furent obligez d'avoüer, que c'étoient les seuls qu'on pût suivre, & qu'il falloit recevoir de nouveaux sujets, qu'on éleveroit dans l'étroite observance de la Regle. La Reforme de l'Abbaïe de saint Vanne concluë sur ce pied-là, le Prieur reçût cinq Novices, qui d'abord promettant assez peu, & paroissant même assez chancellans, firent cependant profession, & s'engagerent à observer la Regle de saint Benoît dans sa pureté, & de la même maniere qu'ils l'avoient pratiquée pendant leur Noviciat. Dès-lors Dieu benissant la Reforme, & inspirant à plusieurs bons sujets de se venir joindre aux premiers, l'Evêque de Verdun sollicita Dom Didier d'entreprendre celle du Monastere de Moyen-Moustier en Vosge, dédié à saint Hydulphe. Il le fit avec succés; & c'est ce qui ouvrit la porte à l'érection d'une nouvelle Congregation, qui commença d'abord par l'union des deux Monasteres de saint Vanne & de saint Hydulphe. La Bulle en fut expediée à Rome par le Pape Clement VIII. le 7. Avril 1604. & le 31. Juillet de la même année, le premier Chapitre General fut celebré dans l'Abbaïe de saint Vanne; où Dom Didier fut élû President, tant du Chapitre, que du Regime, & Prieur de saint Vanne; Dom Roset Visiteur, & Dom Claude François Prieur de saint Hydulphe. Le Cardinal Charles de Lorraine, Legat à *Latere*, dans les Diocéses de Mets, Toul & Verdun, & dans les Duchez de Lorraine & de Bar, se servit de l'occasion de cette Congregation naissante, pour introduire la Reforme dans les Monasteres de sa Legation. Ayant obtenu un Bref de Rome conforme à son dessein, en datte du 17. Septembre 1605 il commença par l'Abbaïe de S. Miel, dont il étoit Abbé. La Reforme de cette Abbaïe fut suivie de celle de plusieurs autres, entr'autres de celle de saint Hubert en Ardennes, de saint Denys, & des autres des Païs-Bas, érigées en Congregation, sous le nom de saint Placide. C'est encore de cette Reforme de saint Vanne, que celle de la Congregation de saint Maur en France a pris naissance. Le premier Monastere auquel on accorda des Religieux de saint Vanne, fut l'Abbaïe de saint Augustin de Limoges en 1613. Quelques années après l'Abbaïe de saint Faron de Meaux embrassa la même Reforme. Les Abbaïes de Noüaillé en Poitou, de Jumiéges & de Bernay en Normandie suivirent de près. Ce fut ce grand nombre de Maisons, qui s'offroient tous les jours, qui obligea Dom Didier de la Cour de proposer l'érection d'une nouvelle Congregation en France, sous le nom de saint Maur : parce qu'on jugea qu'il y auroit trop de difficultez & d'inconveniens, sur tout en temps de guerre, d'entretenir le commerce & la correspondance necessaire entre les Monasteres de Lorraine & de France reünis dans une seule & même Congregation Ces deux Congregations de saint Vanne & de saint Maur ont cependant toûjours conservé le même esprit & les mêmes loix, & sont demeurées unies de suffrages & de prieres ensemble. Enfin Dom Didier de la Cour mourut en odeur de sainteté le 14. de Novembre 1623. dans l'Abbaïe de saint Vanne, étant pour lors simple Religieux, la 72 année de son âge * *Voyez* le quatriéme Tome des Chroniques de saint Benoît, & l'Histoire de la Mere de Blemure.

COURCELLES, (Etienne de) nâquit à Geneve l'an 1586. & mourut à Amsterdam l'an 1658. Après avoir été Ministre en France, pendant plusieurs années, il se retira depuis en Hollande, & acquit une grande reputation dans le parti des Protestans Arminiens. Il enseigna la Theologie à Amsterdam, pour ceux de ce parti-là, & succeda dans cette Profession à Simon Episcopius. On a de lui plusieurs Ouvrages de Theologie, qui ont été imprimez en 1675. où il suit les sentimens d'Episcopius, qu'il ne fait souvent qu'abreger, mais d'une maniere fort nette. Il avoit une assez grande connoissance de la Langue Grecque, & s'étoit de plus appliqué à la critique des Exemplaires Grecs du Nouveau Testament, dont il a donné une nouvelle édition, avec diverses leçons tirées de differens manuscrits. Il a mis à la tête de cette édition Grecque du Nouveau Testament, une grande Preface, où il traite des diverses leçons, & où il remarque entr'autres choses, qu'il seroit à souhaiter, qu'il n'y eût aucune varieté de leçons dans le livre du Nouveau Testament; mais que l'experience nous fait voir qu'il y en a un assez grand nombre, & qui sont même très-anciennes : qu'au reste il n'y a aucune de ces varietez qui puisse nuire à la Foi. Christophle Sandius a mis mal à propos Courcelles dans sa Bibliotheque des Anti-Trinitaires, comme s'il avoit en effet suivi le sentiment des Sociniens. On peut voir là-dessus, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, & la Vie de Courcelles, qui est à la tête de ses Ouvrages, dans une Harangue composée par A. *Poelemburg* son successeur.

COURDES. Cherchez CURDES.

COUR-DIEU, Abbaïe située dans l'Orleanois, à trois lieuës de la ville d'Orleans, du côté du Levant. Maty, *Diction*.

COURBON, (le Marquis de) nâquit à Châteauneuf du Rhône petit Bourg du Bas-Dauphiné. Son pere s'appelloit *Bornas*, & sa mere *Reynier*, tous deux d'une assez mediocre naissance, & d'une fortune au dessous de la mediocre. Ils eurent trois fils. Le Marquis fut le dernier, qui, pour l'esprit qu'il faisoit paroître, fut envoïé au College, où il ne demeura pas long-temps sans se dégouter des Livres, ni sans prier ses parens de lui permettre de suivre l'inclination qu'il se sentoit pour les armes. N'aïant rien pû obtenir d'eux, il écrivit sous le nom de son pere, une Lettre à un Marchand, pour le prier de fournir à son fils ce qui seroit necessaire pour le mettre en équipage. Après avoir reçû de l'argent du Marchand, il acheta des habits & des armes, déroba le cheval de son frere, & alla servir comme Volontaire dans l'Armée des Païs-Bas. La paix ayant été faite bien-tôt aprés entre la France & l'Espagne, il se resolut d'aller chercher de l'emploi dans les Païs étrangers. En traversant les Pyrenées il tomba dans une embuscade de voleurs, qui lui ôterent jusqu'à ses habits. Il continua pourtant son voïage nonobstant cette disgrace, & en fut consolé par la rencontre d'un Hermite François nommé *du Verdier*, qui le retint plusieurs mois dans son Hermitage, & lui conseilla de retourner en France, où l'on recommençoit à faire des levées. Il lui prêta cinquante piastres pour son voïage. Enfin repassant les Pyrenées il rencontra des Miquelets, ausquels ne pouvant échaper, il s'avisa de leur demander d'être reçu dans leur troupe, qui étoit environ de trente hommes. Il s'accoûtuma

bien-tôt à leur maniere de vivre, qui étoit de changer souvent de poste, & de coucher tantôt dans des cavernes, ou dans des masures, & tantôt en rase campagne. Il ne songeoit cependant qu'à aprendre les chemins pour leur échaper. Une nuit qu'après avoir beaucoup fatigué, ils dormoient d'un profond sommeil, il se leva sans faire de bruit, gagna un sentier, qui aboutissoit au grand chemin, & marcha avec tant de vitesse, qu'en peu d'heures il se mit hors de danger, & arriva enfin à Perpignan. Après s'y être reposé quelques jours, il prit le chemin de Paris. En Bourgogne il rencontra un Seigneur, qui lui proposa de demeurer avec lui en qualité de son Gentilhomme, & lui offrit des apointemens considerables. Il y demeura deux ans, au bout desquels il chercha un autre emploi, dans l'esperance de trouver l'occasion de s'avancer. Pour cet effet, il se mit sur le Rhône, & descendit à Marseille, où il se présenta à un Capitaine, qui armoit une barque de guerre, contribua à l'armement en donnant 200. pistoles qu'il avoit gagné en Bourgogne, & fut si heureux que de faire une prise, dont il eut dix mille livres pour sa part. Avec ce secours il fit un voïage à Rome, où les connoissances qu'il trouva l'engagerent à paroître avec éclat, & à dépenser une partie de son argent. Quand il vit qu'il commençoit à lui manquer, il songea à faire une retraite honorable, & supposa des lettres de ses parens, qui le rappelloient. A peine avoit-il fait trente milles, qu'il trouva dans une hôtellerie, une Dame qui alloit à Rome, à cause qu'elle s'étoit broüillée avec son mari. Il lui offrit d'y retourner avec elle, ce qu'elle accepta. Quand ils y furent, il emploïa ses amis, pour ménager l'accommodement de la Dame avec son Epoux, qui lui envoïa l'argent necessaire pour son retour. Le Marquis de Courbon l'accompagna jusques à Lyon, où il voulut prendre congé d'elle. Mais elle l'engagea d'aller jusques à Paris, & par reconnoissance, lui fournit de l'argent pour se mettre à l'Academie, où en peu de temps il apprit parfaitement tous ses exercices. Le Comte mari de la Dame, qui avoit besoin d'un Ecuïer, prit Courbon en cette qualité, sans sçavoir qu'il eût été à Rome avec sa femme. Il ne l'apprit que par un Romain, qui étant à sa table y reconnut Courbon, lequel après cette reconnoissance demanda son congé. Le Comte en le lui donnant, s'offrit de lui procurer ailleurs de l'emploi, & lui procura en effet une Lieutenance dans le Regiment de Furstemberg. Son Capitaine, qui étoit Allemand de Nation, prit confiance en lui, & l'envoïa faire une recruë. Mais pendant que Courbon y travailloit, le Capitaine mourut : & sa place fut donnée à un autre Allemand, qui trouvant que Courbon n'étoit pas d'une assez grande diligence, fit donner sa Lieutenance à un autre. Sur cet avis, Courbon se hâta de retourner avec les nouveaux Soldats qu'il avoit levez, & trouvant sa place remplie par un autre, en demanda raison à son Capitaine, le contraignit de mettre l'épée à la main, & le tua. Appréhendant d'être arrêté, il se refugia dans les Etats de l'Evêque de Munster, qui faisoit alors la guerre aux Provinces-Unies, & y obtint une Cornette. Dans la suite, la crainte de la peine, qu'il avoit meritée en tuant son Capitaine, l'engagea à porter les armes contre son legitime Souverain. Peu s'en fallut qu'il ne reçût bien-tôt après le châtiment de sa faute. Car commandant un parti d'Allemans, il fut pris par un parti de François, parmi lesquels il trouva un de ses parens, qui l'aida à se sauver. Quand il fut de retour en son quartier, il y obtint une Lieutenance, & ayant donné des preuves de sa valeur, il fut fait bien-tôt après Capitaine de Cavalerie. Après la conclusion de la paix entre la France & l'Empire, il obtint son congé pour aller voir ses parens. Etant au bourg de Pierre-Latte en Dauphiné, il y eut la rencontre la plus surprenante & la plus agreable de la vie. Comme aprés le dîner il étoit à la fenêtre du logis, il apperçut l'Hermite, qui l'avoit si obligeamment traité en Espagne, lui rendit ses cinquante piastres, & le quitta pour ne le revoir jamais. Quand Courbon fut de retour en Allemagne, il y prétendit un des nouveaux Regimens, que l'Empereur levoit alors contre le Turc. La chose ne réüssit pas, & il falut qu'il se contentât d'être le troisiéme Officier du Regiment du Comte de Castel. En cette qualité, il battit en plusieurs rencontres les renforts, que les Turcs envoyoient à leur Armée qui assiegeoit Vienne. Après la levée du Siege, il apprit la mort du Comte de Rimbourg Ministre d'Etat de l'Empereur, & Grand Maître de toutes les Monnoyes de l'Empire, & rechercha sa veuve en mariage. Mais elle ne voulut jamais écouter sa recherche sans le consentement de la Cour de Vienne, qui y donna volontiers les mains, en consideration des services qu'elle avoit reçus de Courbon. Le Comte de Rimbourg avoit laissé à la Comtesse sa veuve des biens fort considerables, qu'il avoit acquis, une partie dans ses emplois, & l'autre par le secret de changer, à ce qu'on dit, les métaux en argent. Voici de quelle maniere on raconte qu'il apprit ce secret. Dès sa jeunesse il prit l'habit & fit profession dans un des plus anciens Ordres Religieux, où exerçant un jour la fonction de portier, il donna l'aumône à une femme, qui pour récompenser sa charité l'avertit d'aller creuser en un endroit, où il trouveroit une tête de mort, & au-dedans un papier, qui lui apprendroit un secret de s'enrichir. Il trouva le papier, le lut, & reconnut qu'il enseignoit l'art de changer certains métaux en argent par le moyen d'une poudre d'injection. L'épreuve qu'il en fit réüssit de telle sorte, qu'en peu de temps, il mit quantité de vases d'argent dans l'Eglise de son Monastere. La Cour de Vienne sçût bien-tôt qu'il avoit ce secret, & le pressa de le découvrir. Sur le refus qu'il en fit, elle s'assura de lui, & l'obligea à y travailler. Après avoir passé quelques années dans ce travail, il fut tenté de quitter le Cloître, obtint dispense de ses vœux à la recommandation du Prince qu'il servoit, & épousa la Comtesse de Rosemberg, d'une des plus illustres Familles de Bohême, vêcut avec elle quelques années, sans avoir d'enfans, & en mourant lui laissa de grands biens, & son secret, qu'elle cacha toûjours à l'Empereur, & ne découvrit qu'à Courbon en l'épousant. Il n'y avoit pas long-temps, que Courbon avoit épousé la Comtesse de Rimbourg, lorsque les Venitiens obtinrent permission de lever des Regimens sur les terres de l'Empire, & de choisir des Officiers pour les commander. Le Marquis fut choisi par Contarini Ambassadeur de cette Republique, pour être mis à la tête d'un Regiment de Dragons. La Marquise son épouse le suivit jusqu'à Venise, où elle loüa une maison pour demeurer, pendant qu'il iroit faire sa Campagne. Elle commença par le siege de la Ville de Coron, à la prise de laquelle le Marquis de Courbon contribua beaucoup par sa valeur & par sa prudence. La campagne suivante, il se signala à la prise du Nouveau Navarein, & durant le siege de *Napoli de Romanie*, il perdit la Marquise son épouse, qui mourut d'une dyssenterie contractée pour avoir trop mangé de raisins de Corinthe. La douleur de cette perte n'empêcha pas le Marquis de faire des courses durant tout l'hyver dans le païs ennemi. La campagne suivante s'étant glorieusement terminée pour les Chrétiens, il se rendit à Venise, & de-là à Vienne, pour se mettre en possession des biens, que sa femme lui avoit laissez par testament, pour faire sa cour à l'Empereur & au Prince Charles, & pour tirer raison par les armes du Comte de Castel, qui l'avoit offensé. A la fin de l'hyver il retourna à Venise, & s'y embarqua pour rejoindre l'armée disposée à entreprendre le siege de Negrepont. Un jour que le Marquis s'étoit avancé, pour visiter les travaux des Mineurs, le Canonier de la Ville, qui l'apperçut, pointa si bien son canon, que le boulet prit le Marquis au-dessous du bras gauche, & l'enleva du monde, à l'âge de trente-huit ans. Au bruit de cette mort les assiegez reprirent cœur, & se défendirent si vaillamment, qu'ils obligerent les Venitiens à lever le siege. Il avoit été élevé par son merite à la Charge de Maréchal des Camps & Armées de la Republique de Venise; & après la mort du Maréchal de Conigsmarc, il devint l'un des Commandans en Chef sous le Generalissime. Il avoit une passion démesurée pour la gloire, qui le portoit toûjours aux entreprises les plus éclatantes. Il brilloit beaucoup dans la conversation; mais sans jamais offenser personne. Il étoit magnifique dans sa maison, où il entretenoit plus de soixante personnes, parmi lesquelles il y avoit des joüeurs de toutes sortes d'instrumens; en sorte que les concerts n'y manquoient jamais. Il avoit aussi de l'attachement pour sa Religion & tâchoit d'en remplir les devoirs. Sa Vie a été écrite par M. Ai-

mar, Juge de Pierre-Latte en Dauphiné, son intime ami, & imprimée à Lyon, *in 12.* en 1692. *Voyez le Journal des Sçavans. Tom. XXI. pag.* 142.

COUREZE, ou COURRESE, petite riviere du Limousin, Province de France. Elle prend sa source au Bourg de Coureze, arrose Tulle & Brive, & peu après elle se décharge dans la Vezere. * Maty, *Diction.*

COURIER, que les Romains appelloient *Cursor*, dont Martial fait mention dans une de ses Epigrammes,

Cursorem sextâ, tibi Rufe remisimus horâ.

Tite-Live nous apprend que Sempronius Gracchus, le plus dispos de la jeunesse, fut choisi pour cela; & qu'en trois jours il arriva à Bella; s'étant servi de deux chevaux disposez pour ce sujet, par où l'on voit que longtemps avant Auguste, les Romains avoient des chevaux de poste établis dans l'Empire Romain. Suetone en parle aussi. Xenophon, *liv. de la Cyropedie*, dit que Cyrus en fut le premier inventeur; car voulant avoir plus promptement des nouvelles des lieux éloignez, il établit des chevaux de poste de distance en distance, avec un maître de la poste, qui avoit la charge de recevoir les paquets des Couriers. Herodote, *dans Uranie*, en attribuë l'invention à Xercès après sa défaite. * *Antiq. Gr. & Romaines.* Jean Rosin. Th. Dempster.

COURLANDE ou CURLANDE, *Curonia*, Duché entre la mer Baltique, la Samogitie, Province du Roïaume de Pologne, & la Livonie. Goldingin est la Capitale de ce Duché, & la ville de Mittau est le lieu de la residence ordinaire des Ducs: Les autres sont Windoa ou *Wenden*, qu'on nomme aussi *Ries*, Dalen, Selburg, Goldin, Liba, Argermund, Baulx, &c. Ce Duché faisoit autrefois partie de la Livonie, de laquelle il est séparé par la riviere de Dune: mais cette Province aïant été ruinée par les Suédois & par les Moscovites, l'Archevêque de Riga, & le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, se mirent sous la protection du Roi de Pologne, avec tout ce qu'ils y possedoient encore. Alors Sigismond Auguste Roi de Pologne, érigea la Courlande en Duché en l'année 1561. & la donna à GODARD, Ketler de Nesselrod, dernier Grand Maître de l'Ordre Teutonique en Livonie, pour la tenir en Fief de la Couronne de Pologne, après l'avoir obligé de quitter la dignité de Grand-Maître, il le déclara Duc de Curlande & de Semigalle, ce qui passa à ses successeurs; & c'est de là que vient le Duc de Curlande d'apresent.

La Province de Semigalle, où est la ville de Mittau, residence du Duc, est une dépendance de ce Duché, Goldingin est la Capitale de Courlande; il y a encore la Province de Pilten, qui étoit jadis un Evêché. Le Duc de Courlande pourroit lever dans des occasions 15000. hommes de guerre, & entretenir 15. vaisseaux. La Religion que l'on y professe est la Lutherienne, suivant la Confession d'Ausbourg. La Noblesse y est puissante & extrêmement jalouse de ses droits & de ses privileges, que chaque Duc à son avenement promet avec serment de maintenir. * Olearius, *Voiage de Moscovie. Descrip. de la Livonie, imprimée en* 1705.

I. GODARD, dernier Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & premier Duc de Courlande, étoit issu de la Maison de Ketler, l'une des plus anciennes & principales du Duché de Cleves, & portoit aussi le nom de Nesselrod par sa mere. Il mourut en 1587. ayant eu d'*Anne* de Mexelbourg, fille d'*Albert* Duc de Mexelbourg, & d'*Anne* de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1566. *Frederic*, Duc de Courlande, mort sans posterité d'*Elisabeth-Magdelaine*, fille d'*Ernest-Loüis*, Duc de Pomeranie-Wolgast; GUILLAUME qui suit; *Anne*, mariée en 1586. à *Albert* Prince de Radzevill, Duc d'Olika, & *Elizabeth*, alliée en 1595. à *Adam-Venceslas*, Duc de Torchen en Silesie

II. GUILLAUME, Duc de Courlande, fut dépossedé par Sigismond III. & par les Etats de Pologne; vécut en exil jusqu'en 1610. qu'il fut rétabli, & mourut en 1643. Il avoit épousé *Sophie*, seconde fille d'*Albert-Frederic* Duc de Prusse, & Marquis de Brandebourg, & de *Marie-Eleonore* de Cleves, sœur aînée de *Jean-Guillaume*, dernier Duc de Cleves, de Juliers, &c. dont il eut JACQUES, qui suit.

III. JACQUES, Duc de Courlande &c. né en 1610. prit le partit de la neutralité lors des guerres de Charles-Gustave Roy de Suéde, contre les Polonois; nonobstant laquelle Robert Douglas General des Suedois, s'empara par surprise de Mittau, & envoya le Duc & la Duchesse de Courlande prisonniers à Juvanogrod, où il resta jusqu'en 1660. & mourut en 1680. Il épousa le 30. Septembre 1645. *Loüise-Charlotte*, fille de *Georges-Guillaume*, Electeur de Brandebourg dont il eut; *Ladislas-Frederic*, mort jeune; FREDERIC-CASIMIR, qui suit; *Charles-Jacques*, né en 1654. mort à Berlin en 1677. FERDINAND, dont sera parlé cy-après; *Alexandre*, tué au siege de Bude en 1686. *Loüise Elisabeth*, en 1646. mariée en 1671. à *Frederic* Landgrave de Hesse-Hombourg, morte en 1670. *Charlotte-Sophie*, Abbesse de Hereford, née le 17. Septembre 1651. & *Marie-Amelie*, née le onze Juin 1653. à *Charles* Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16. Juin. 1711.

IV. FREDERIC-CASIMIR Duc de Courlande, né en 1650. mourut le 22. Juin 1698. Il épousa 1. en 1675. *Sophie-Amelie*, fille de *Henry* Comte de Nassau Siegen, morte en 1688. 2. en 1691. *Elizabeth-Sophie*, fille de *Frederic-Guillaume*, Electeur de Brandebourg. Elle prit une seconde alliance le 30. Octobre 1703. avec *Christian-Ernest*, Marquis de Brandebourg-Bareith; & une troisiéme le 3. Juin 1714. avec *Ernest-Loüis*, Duc de Saxe-Meiningen. Du premier mariage du Duc Frederic-Casimir, sortirent; *Marie Dorothée*, née le 11. Juin 1686. & *Loüise-Amelie*, née le 27. Juillet 1687. mariée le 6. Mars 1708. à *Frederic-Guillaume*, Prince de Nassau-Siegen; & du second vint FREDERIC-GUILLAUME qui suit.

V. FREDERIC-GUILLAUME, Duc de Courlande, de Semigalle, de Pilten, &c. né le 19. Juillet 1692. Son païs souffrit beaucoup de la part des Suedois, des Polonois & des Moscovites qui s'en emparerent tour à tour. Il mourut le 20. Janvier 1711. sans posterité d'*Anne*, fille de *Jean*, Empereur de Moscovie, le 13. Novembre 1710. Elle s'est remariée le 19. Avril 1716. à *N.* Duc de Mexelbourg-Swerin.

IV. FERDINAND, quatriéme fils de JACQUES, Duc de Courlande, &c. & de *Loüise-Charlotte* de Brandebourg, né le 2. Novembre 1655. a servi en diverses occasions, & a été Administrateur des Etats de *Frederic-Guillaume* son neveu, ausquels il a succedé en 1711.

COURONNE, marque de victoire, ou de dignités a été emploïée à d'autres usages. Les Anciens disent qui Bacchus & Janus furent les inventeurs des Couronnes: que Bacchus se couronna de Lierre, après la conquête des Indes, & que Janus Roi d'Italie, s'en servit dans les sacrifices. Les premieres Couronnes des Romains étoient composées de deux ou trois rubans liez ensemble autour de sa tête. Ensuite ils en firent de branches d'arbres, puis de fleurs attachées à des branches de Saule, de Lierre & d'autres arbres qui se ployent aisément. Dans les festins, on composoit les couronnes de fleurs d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraîchir, ou de fortifier le cerveau, comme de Roses, de Pouliot, de Quintefeüille, de Lierre, d'If, de feüilles d'Oliviers, &c. Les conviez portoient trois Couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord sur le haut de la tête; l'autre dont ils se bandoient le front; & la troisiéme, qu'ils se mettoient autour du col. Pline rapporte que ce fut la bouquetiere Glycere, que le Peintre Pausanias aimoit fort; qui inventa les nuances & les liaisons des fleurs, pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet assemblage industrieux. Il dit aussi que P. Claudius Pulcher, Consul, l'an de Rome 569. & avant J. C. 185. introduisit la coûtume de dorer le cercle de la Couronne, couvrant de feüilles d'or la branche de Tilleul, ou de jonc auquel on attachoit les fleurs. On y ajoûta ensuite des rubans qui pendoient sur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tissus d'or ou brodez. Dans la ceremonie des nôces, l'époux portoit une couronne; l'épouse en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorsqu'on la conduisoit dans la maison de l'époux, & l'autre de fleurs artificielles representées en or, & enrichies de diamans. Dans les temples, les Païens couronnoient les statuës de leurs Dieux. On donnoit à Bacchus une couronne de branches de Vigne, ou de Lierre, à Saturne une couronne de branches de Figuiers à Jupiter de toutes sortes de fleurs; à Apollon, de Lau-

rier; à Hercule, de Peuplier; à Pan, de Pin & d'Hiebles, aux Dieux Penates, de Myrrhe & de Romarin; à Castor & à Pollux de Roseaux; à Venus, de Roses & de Myrthe; aux Graces, de branches d'Olivier, comme à Minerve; à Junon, de branches de Vigne à Lucine ou Diane, de Dictame.

On offroit aussi des couronnes d'or aux Dieux, comme celle qu'Attalus Roi de Pergame envoya à Rome pour mettre dans le Capitole, laquelle pesoit 246. livres d'or; & celle que Philippe, Roi de Syrie, y fit porter par ses Ambassadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les Prêtres & les Sacrificateurs, étoient couronnez pendant les ceremonies du Sacrifice: leurs couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais celles des Flamines étoient de laurier. On couronnoit mêmes les victimes de branches de Cyprès, ou de Pin. Dans les funerailles, on mettoit des couronnes sur les sepulcres, qui étoient faites de branches de Laurier ou d'Olivier, & quelque-fois de Lis. Cette coûtume passa de Lacedemone à Athenes, & d'Athenes à Rome. Les Magistrats dans les jours de ceremonies, portoient des couronnes d'Olivier, ou de Myrthe; les Ambassadeurs, de Verveine ou d'Olivier.

Il seroit ennuïeux de rapporter ici toutes les sortes de couronnes dont les Anciens se sont servis, & leurs differens usages. Mais il est bon de parler des couronnes militaires, qui étoient données au merite, c'est-à-dire, aux Generaux d'Armées, aux Capitaines, ou aux Soldats, pour récompense de leurs belles actions. La couronne *Triomphale*, étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illustre victoire. Au commencement elle étoit de Laurier; puis on la fit d'or; & ensuite on en porta un grand nombre faites de ce métal, devant le char du Triomphant. Tite-Live nous apprend qu'on porta deux cens trente-quatre couronnes d'or dans le Triomphe de Scipion l'*Asiatique*, l'an de Rome 564. avant J. C. 190. & Appien en compte deux mille huit cens vingt-deux dans celui de Cesar. On representoit autour de ces couronnes, les principaux exploits du Triomphateur. La couronne *ovale*, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit Triomphe appellé *Ovation*, étoit de myrthe, ou quelque-fois de laurier. La couronne *obsidionale*, étoit presentée par les assiegez au Capitaine ou Gouverneur qui avoit fait lever le siege: elle étoit faite avec de l'herbe verte, cruë dans la ville assiegée. La couronne *civique* se donnoit par le General d'armée, à un Citoïen qui avoit conservé la vie à un autre Citoïen, en tuant son ennemi: elle étoit de feüilles de chêne avec les glands. La couronne *murale*, étoit pour celui qui avoit été le premier à l'escalade, & qui avoit monté sur les murs d'une ville assiegée, ou entré par la brêche: elle étoit d'or, & son cercle étoit élevé en forme de crenaux de murailles. La couronne *castrense* ou *vallaire*, se donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis: sa figure representoit en or, une palissade forcée. La couronne *navale* étoit donnée à celui qui étoit monté le premier sur le bord d'un vaisseau ennemi, dans un combat naval: elle étoit d'or & environnée de petits éperons, & de prouës de navires le tout de ce même métal. Dans les jeux de la Grece, on couronnoit pareillement le victorieux; aux jeux Olympiques dédiez à Jupiter, la couronne étoit d'Olivier sauvage, aux jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le Serpent Python, elle étoit de Laurier; aux jeux Isthmiens en l'honneur de Palemon, qui se donnoient en l'Isthme ou détroit de Corinthe (lequel sépare le Peloponnese de la terre ferme,) la couronne étoit faite de branches de Pin; & aux jeux Neméens instituez pour le jeune Archémore, on donnoit une couronne d'Ache, ce qui est justifié par ces quatre Vers Latins d'Alciat, traduits sur le Grec d'Archias:

Sacra per Argivas certamina quatuor urbes
Sunt; duo facta Viris, & duo Cælitibus.
Ut Jovis & Phœbi, Melicertæque Archemorique
Præmia sunt pinus, poma, apium, atque olea.

On donnoit aussi aux Gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une couronne de laine.

On a déja remarqué que dans les festins & réjoüissances publiques on se couronnoit de lierre, de roses & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'usage de ces couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit reservé aux statuës des Dieux du ciel, mais l'on voit le contraire dans les Historiens Grecs & Romains, & dans leurs Poëtes. Menestus & Callimaque Medecins écrivirent contre l'usage des couronnes de fleurs dans les festins, prétendant qu'elles étoient nuisibles au cerveau; mais le Medecin Typhon, & Ariston le Peripateticien, ont soûtenu le contraire, disant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre passage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver neanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriferantes seroient nuisibles au cerveau: & on ne sçait pas bien, dit l'Abbé Danet, si ce ne seroit point pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandeletes de laine, dont on se ceignoit la tête dans la débauche. Pline, *liv. 16. c. 4. & liv. 21. c. 2.* Rosin, *Antiqq. Romaines, liv. 10. chap. 27.*

COURONNE, ornement du casque, ou de l'écusson des Armoiries. Les couronnes sont de plus ancien usage sur les casques que sur les écussons. On en portoit anciennement dans les Tournois, particulierement en Allemagne, où la couronne sur le casque étoit une marque de Chevalerie; & cet usage étoit commun pour les Gentils-hommes de nom, d'armes, & de cri, il y a deux ou trois cens ans. Ces couronnes sont ou à pointes, comme les anciennes couronnes radiales qu'ont les Empereurs Romains, dans leurs Médailles, ou à fleurons d'ache ou de persil. Quelques-uns sont à Fleurs-de-lis. Celle que l'on voit encore à Châlons en Champagne, sur la porte de l'Hôtel de Senecey, est très-singuliere. C'est une couronne de Vairs, par rapport aux Armes de Beauffremont, qui sont vairées d'or & de gueules. Les Souverains portent aussi la couronne sur le casque. A l'égard des Armoiries, on ne voit presque point d'écus couronnez, que depuis deux cens ans. C'est pourquoi on ne sçauroit trouver d'Armes couronnées des anciens Dauphins de Viennois, des Ducs de Milan, des Comtes de Champagne & de Flandres, l'usage des couronnes n'étant pas introduit de leur temps pour les Armoiries. C'est par les Monnoïes que l'usage s'est introduit de couronner les écussons. On commença sous Philippe *de Valois*, vers l'an 1330. à faire des Gros, dont le revers étoit une couronne sur trois Fleurs-de-lis sans écusson. Enfin, sous Charles VII. vers l'an 1450. on mit la couronne sur l'écusson des trois Fleurs-de-lis dans les écus d'or, & depuis ce temps-là, on a toûjours continué. Il n'y avoit alors que les Rois qui missent des couronnes sur l'écu de leurs Armoiries; & ces couronnes étoient ouvertes & à bas fleurons; mais depuis, cet usage passa à d'autres; & les Ducs, les Marquis & les Comtes en firent des marques de leurs dignitez. Les Rois d'Espagne ont même permis à quelques Maisons illustres, de porter la couronne Royale sur leur écusson, comme à celle des Ducs de Cardone, &c. Ils ont encore accordé ce privilege à plusieurs villes, avec le titre de villes couronnées, comme à Madrid, à Toledé, à Burgos, &c. L'Empereur Maximilien a fait une pareille concession à la ville d'Amsterdam, qui met sur ses Armoiries le diadême Imperial. L'Empereur Charles-*Quint*, par ses Lettres Patentes, permit à Jean Cervellon, Seigneur d'Oropesa, de mettre, lui & ses successeurs, la couronne Royale sur leurs Armoiries.

Il y a aujourd'hui en Armoiries deux sortes de couronnes; celles des Souverains; & celles de la Noblesse ou des Dignitez. Toutes les couronnes des Souverains, étoient autre-fois assez semblables. C'étoient des couronnes ouvertes à feüilles d'ache, comme sont à present celles des Ducs. A present il y a sept sortes de couronnes pour les Souverains. 1. Celle de l'*Empereur*, est une espece de bonnet entr'ouvert des deux côtez, & dont le milieu est surmonté de la figure du monde, sommé d'une Croix, ayant au bas un cercle avec des fleurons. 2. Celle des *Rois de France*, est un cercle de Fleurs-de lis, fermé de six cintres, qui portent en haut une autre Fleur-de-lis. 3. Celle des *Rois d'Angleterre*, est un cercle de croix parées, & de Fleurs-de-lis, fermé de cintres qui portent un globe croisé. 4. Celles des *Rois d'Espagne*, de *Portugal*, de *Dannemarck* & de *Suede*, ont des fleurons sur le cercle, & sont fermées de cintres, avec un globle croisé sur le haut. 5. La couronne des Ducs *de Savoye*, Rois de Chypre, a des fleurons sur le cercle, &

est

est fermée de cintres, avec la croix treflée de S. Maurice sur le bouton d'en haut. 6. Celle du *Grand Duc de Toscane*, est ouverte à pointes, mêlées de grands trefles sur d'autres pointes, avec la Fleur-de-lis de Florence au milieu. 7. La couronne des *Archiducs*, a un seul demi-cercle en cintre, garni de perles, qui porte un globe croisé, le reste est comme un bonnet. Les couronnes de la Noblesse sont de cinq sortes en Armoiries. 1. La couronne *Ducale* est toute de fleurons, à fleurs d'ache ou de persil. 2. La couronne de *Marquis* est de fleurons & de perles mêlées alternativement. 3. Celle des *Comtes* est de perles sur un cercle d'or. Celles des *Vicomtes*, est un cercle avec neuf perles de trois en trois entassées. 5. Enfin celle des *Barons*, est une espece de bonnet, avec des tours de perle en bande sur le cercle. Les Flamands & les Espagnols ont une espece de bonnet different de celui-là. Les *Electeurs* de l'Empire ont un bonnet particulier pour couronnement de leurs Armoiries. Il est rouge & retroussé d'hermine; mais il y a d'autres Souverains d'Allemagne qui en portent un pareil, entr'autres le Landgrave de Hesse, le Marquis de Baden, & quelques autres.

Les couronnes de Dignitez ne sont pas les mêmes en tous les païs. En Allemagne, elles sont de feüilles de persil, de quelque condition que soient ceux qui les portent. En Italie, il y en a à fleurons de diverses manieres, & quelques-unes à pointes, comme celles des anciens Empereurs. En Espagne, celles des Ducs & des Marquis, sont d'ordinaire à fleurons. Celles des Comtes sont de perles éloignées les unes des autres, avec trois sur le milieu. En Angleterre, la couronne des Barons est un cercle, ou bourlet à six perles. La couronne des Vicomtes est un chapelet de perles sans nombre. Celles des Comtes est un cercle d'or à hautes pointes, soûtenant des perles. Celles des Marquis, un cercle de feüilles de fraisier, avec une grosse perle; & la couronne des Ducs, est un cercle de fleurons, ou de feüilles sans perles.

A Venise, aucun Noble Venitien, en quelque Dignité qu'il soit, ne met de couronne sur ses Armoiries. Le Doge seul met sur les siennes le bonnet Ducal. A Genes, les vingt-huit Familles principales ausquelles toutes les autres se sont unies, mettent la couronne Ducale sur leurs Armoiries. A Rome nul Cardinal, quoi-que Prince, ne porte la couronne sur ses Armes. En France, tous les Prélats qui ont Titre de Ducs ou de Comtes, mettent la couronne sur leur écusson. Les Archevêques d'Ambrun, d'Arles & de Tarantaise, les Evêques de Grenoble, de Geneve & de Viviers, qui prennent titre de Princes, portent la couronne Ducale. Cet usage n'est établi que depuis environ cent ans; car on ne trouvera pas avant ce temps-là, qu'aucun Prélat en France, ait mis la couronne sur ses Armoiries, non pas même les Princes. Les Princes du Sang en France portent à present des couronnes de Fleurs-de-lis, depuis que Henri II. Prince de Condé eut été déclaré premier Prince du Sang, après Monsieur Gaston de France, frere du Roi Loüis XIII. Le Dauphin de France portoit une couronne rehaussée de Fleurs-de-lis, & fermée de deux cercles ou croix, avec une Fleur-de-lis au sommet, & à present elle est fermée par quatre Dauphins, dont les queuës aboutissent à un bouton qui soûtient la Fleur-de-lis à quatre angles.

Charles VIII. est le premier des Rois de France qui ait porté la couronne fermée; & ce fut après qu'il eut pris la qualité d'Empereur d'Orient l'an 1495. Philippe II. Roi d'Espagne, qui commença de regner en 1558. portoit la couronne ouverte sur les reales frappées de son temps; & elle est fermée sur les Ducats qui furent faits en Flandres sous son regne: ce qui fait voir que c'est lui qui en a introduit l'usage pour les Rois d'Espagne. Le Roi de Hongrie la portoit ouverte en ses monnoïes de l'an 1566. Elle est encore ouverte sur les monnoïes de Jean III. Roi de Portugal, vers l'an 1550. Sur les Jacobus d'Angleterre & d'Ecosse de 1601. la couronne est fermée: auparavant elle étoit ouverte sur les Nobles Henris & sur les Nobles à la Rose. Elle est aussi ouverte sur les testons de Navarre du Roi Antoine en 1561. A present tous les Rois la portent fermée; & c'est ce qui les distingue des autres Souverains. On voit dans l'Eglise de saint Denys proche de Paris, la statuë de Marie d'Espagne, femme de Charles de France, Duc de Valois, couronnée d'une couronne murale ou crenelée, pour marquer son origine de la Maison de Castille. Sur les tombeaux des Amiraux de Hollande, il y a des couronnes rostrales, c'est-à-dire, de prouës de vaisseaux, pour marquer leur dignité de Surintendant de la mer. * Le Pere Menestrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

DES COURONNES DES ROIS DE FRANCE.

M. du Cange a fait une sçavante Dissertation sur les couronnes, dont nous avons tiré les remarques suivantes. Les Rois de France de la premiere race ont porté quatre sortes de couronnes, de diadêmes ou de bonnets roïaux. *La premiere sorte de couronne* est le diadême de perles, fait en forme de bandeau qu'on lioit au derriere de la tête. Ce diadême est semblable à celui qui se voit dans la plûpart des medailles des Empereurs Romains, avec cette difference, que quelque-fois c'est un cercle d'or enrichi d'un double rang de perles, & qu'en d'autres occasions ce cercle est entremêlé de perles & de pierres précieuses enchassées dans l'or; mais ordinairement les Rois de France de la premiere race ne portoient qu'un rang de perles pour diadême. *La seconde* sorte de couronne est un cercle, d'où s'élevent des pointes en forme de raïons. Cet ornement a été choisi par les Rois de la plus grande antiquité, pour se rendre plus augustes, en paroissant comme des soleils. C'est ainsi que Virgile represente la couronne du Roi Latinus, qu'il compose de douze raïons, parce que c'étoit une opinion reçüe par les Anciens, que le soleil en avoit un pareil nombre, par rapport aux douze mois de l'année. Les Historiens remarquent qu'on presenta en plein theatre à Jules Cesar, une couronne éclatante de raïons; & que Caligula en prit une semblable, lorsqu'il voulut se faire adorer comme un Dieu. Les medailles des Empereurs Romains ont fort souvent de ces couronnes. *La troisiéme* sorte de couronne est un bonnet enrichi de pierreries, dont le bord est orné d'un diadême de perles qui ceint le front, avec un ornement à la pointe, en forme de pennache, ou touse de plumes, qui commence au derriere du bonnet, & s'éleve sur le devant. Tzetzès dit que c'étoit la couronne dont les Empereurs Grecs se servoient, lorsqu'ils retournoient de leurs expeditions militaires, après avoir remporté des victoires sur leurs ennemis. *La quatriéme* sorte de couronne dont les Rois de France de la premiere race ont usé, est le mortier, tel que les grands Presidens du Parlement le portent à present. Cet ornement a été porté par quelques Empereurs de Constantinople. On voit dans la ville de Ravenne, l'Empereur Justinien representé avec ce mortier, qui est environné par le bas à l'endroit du front, d'un rang de perles, & d'un autre rang par le haut. Cette espece de diadême a passé dans la seconde & dans la troisiéme race des Rois de France. Le P. Petau nous a representé une vieille peinture qu'il avoit tirée d'un ancien manuscrit, où Charlemagne est figuré avec le mortier. Aux vîtres de la sainte Chapelle à Paris, saint Loüis y paroît avec le même ornement; & l'on tient communément que nos Rois ayant quitté le Palais de Paris, pour en faire le siege de la Justice, ils communiquerent en même-temps leurs ornemens Roïaux à ceux qui devoient y présider, afin que leurs Jugemens eussent plus d'autorité, & qu'ils fussent reçûs des peuples, comme s'ils avoient été rendus par le Prince même. A l'égard des Rois de la seconde race, les premiers Rois & les premiers Empereurs de cette famille, paroissent dans leurs monnoyes, la tête ceinte d'un double rang de perles. Dans leurs sceaux ils sont couronnez de laurier. Les Annales de France tirées du Monastere de Fulde, nous apprennent que Charles *le Chauve*, après s'être fait couronner Empereur, quitta les couronnes, & les habits des Rois de France ses prédecesseurs, & prit les diadêmes, & les vêtemens des Empereurs Grecs. L'ornement de tête étoit alors un bonnet de soye enrichi de perles & de pierreries, par dessus lequel étoit la couronne ou le diadême, autour du front. Dans les derniers siecles, la couronne des Empereurs d'Occident a été composée d'un cercle d'or, enrichi de pierres précieuses, & rehaussé de fleurons, comme les autres couronnes des Rois, avec une mitre ouverte, portant sur cette ouverture un autre cercle d'or surmonté d'une croix. Dans la troisiéme race des Rois de France, on voit ordinairement pour couronne,

un cercle d'or enrichi de pierreries, & rehaussé de Fleurs-de-lis. Quelques-uns disent que François I. commença à la porter fermée pour contrequarrer l'Empereur Charles-*Quint*, ou parce que Henri VIII. Roi d'Angleterre la portoit ainsi. Le même Roi François I. est figuré dans quelques testons avec un bonnet retroussé, & une couronne de Fleurs-de-lis sur le retroussis. Il paroît en quelques-uns, avec une couronne entremêlée de Fleurs-de-lis, & de raions. Enfin il est representé en d'autres avec une couronne rehaussée de Fleurs-de-lis & de fleurons, & fermée par en haut. Mais il n'a pas été le premier qui ait porté la couronne fermée; car Loüis XII. la porta fermée, ayant au sommet une Fleur-de-lis à son entrée dans Paris l'an 1498. & Charles VIII. son prédecesseur en avoit introduit l'usage en France.

DES COURONNES DUCALES, &c.

Il est probable que Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, a été le premier de nos Rois, qui a accordé la couronne aux Ducs; & l'on peut dire qu'il suivit l'exemple des Empereurs Grecs, lesquels accordoient ordinairement une couronne aux principales dignitez de l'Empire; mais très-differente de celle de l'Empereur; car le diadême Imperial étoit semé de pierreries, & en étoit couvert par dessus; au lieu que ces autres couronnes étoient seulement enrichies de quelques pierres précieuses, & sans couverture. Quelque-fois c'étoit un cercle d'or chargé de pierreries par intervalles, avec un diamant sur le devant, & un rang de perles autour. Selden, *en ses Titres d'honneur*, dit que les couronnes des Ducs & des Comtes sont d'une invention nouvelle; & qu'en l'an 1200. elles n'étoient point encore en usage. Neanmoins les Annales de France nous apprennent le contraire. On y lit que Charles *le Chauve*, étant venu de Rome à Pavie en 876. y établit Boson, frere de sa femme, Duc de cette Province, & le couronna d'une couronne Ducale. Il semble que non-seulement les Ducs & les Comtes ont eu le privilege de porter la couronne, pour marque de leur dignité; mais que les simples Gentilshommes l'ont aussi portée, pour marque de leur noblesse. Car on voit, dans un grand nombre de sceaux attachez à des Lettres ou Titres anciens, les Armoiries de plusieurs Gentilshommes, qui n'avoient aucune dignité de Duc ou de Comte, avec le casque couronné d'une couronne Ducale, de laquelle sort un Cimier. Mais, comme il est remarqué au commencement de cet article, c'étoit une couronne de casque, & non pas une couronne d'écusson; & ces anciens titres, ni les anciens tombeaux, où l'on voit la même chose, ne peuvent servir à justifier la prétention de quelques Gentilshommes, qui ont crû avoir droit de porter une couronne sur leurs Armes, parce que leurs Ancêtres la portoient sur leur casque; car ce n'étoit alors qu'une marque de noblesse pour les Gentilshommes de nom, d'armes, & de cri, & principalement pour ceux qui avoient été couronnez dans les Tournois, après avoir bien fait. * Du Cange, *Dissertation 24. sur l'Histoire de saint Loüis.*

COURONNE ROYALE, certain Ordre de Chevalerie imaginaire, qu'on attribuë à l'Empereur Charlemagne. Martin Anconius dit que ce Monarque l'institua, pour récompenser le courage de ses Soldats. Les Chevaliers portoient, dit-on, sur la poitrine une couronne, avec ces mots pour devise, *Coronabitur legitimè certans.* La principale ceremonie qu'on observoit en donnant cet Ordre, étoit de mettre l'épée au Chevalier, & lui ceindre le baudrier: on ajoûta depuis le baiser & l'accolade. * Favin, *l. 3. du Theat. de Chev. p. 528.*

COUROUK, en Perse, est une défense de se trouver sur le chemin, par où le Roi doit passer avec ses femmes. Il faut que tous les hommes abandonnent leurs maisons, & fuïent dans un quartier éloigné ou à la campagne: car si un homme les avoit seulement regardées, le Roi le feroit mourir sans remission. Ces Couroux sont extrêmement fâcheux à Ispahan. Il s'y en est fait quelque-fois jusqu'à quarante en trois mois. Les Rois de Perse exercent encore cette tyrannie, de faire de temps en temps, Couroux de volailles, de poissons, & autres denrées qui se trouvent à leur goût; & quand il y a Courouk de quelque chose, il n'y a personne qui en ose vendre, si ce n'est pour le Roi. * Thevenot, *Voyage de Levant Tome II.*

COURS ROYALES: COURS SOLEMNELLES: COURS COURONNE'ES, ou FESTES ROYALES: Assemblées que les Rois de France faisoient aux principales fêtes de l'année, où ils se montroient à leurs peuples & aux étrangers, avec une pompe & une magnificence digne de la Majesté Royale. Elles étoient differentes des Champs de Mars, dont il a été parlé ci-devant en leur place: car ces Champs de Mars se convoquoient tous les ans, au mois de Mars, pour les affaires publiques; & les Cours Royales se tenoient aux grandes fêtes de Pâques & de Noël. Gregoire de Tours remarque dans son Histoire, que le Roi Chilperic fit cette ceremonie, en la ville de Tours, à la fête de Pâques. Eginhard rapporte que Pepin tint sa Cour Royale, aux fêtes de Pâques & de Noël, ce qui fut continué par ses successeurs. Le même Auteur écrit que Charlemagne avoit coûtume de paroître dans ces grandes fêtes revêtu d'habits de drap d'or, de brodequins brodez de perles, & des autres ornemens Royaux, avec la couronne sur la tête. Les Rois de la troisiéme Race ont observé cette coûtume avec autant ou plus de magnificence que leurs prédecesseurs. Helgaud parle des Cours solemnelles que le Roi Robert tint aux jours de Pâques, en son Palais de Paris, où il fit des festins publics. Le Roi saint Loüis qui pratiquoit la modestie jusques dans ses habits, avoit neanmoins égard en ces occasions à la dignité Royale, comme il fit en cette *Cour & Maison ouverte*, qu'il tint à Saumur, où, selon le recit du Sire de Joinville, il fut superbement vêtu, & où le Roi de Navarre se trouva *en cotte & mantel, avec le chappel d'or fin.* Les Rois portoient la couronne en ces occasions, comme le rapporte Eginhard, & comme on le voit par le Testament de Philippe de *Valois* en 1350. C'est pourquoi on appelloit ces solemnitez Cours Couronnées, *Curiæ Coronatæ.* Sous la seconde Race des Rois de France, cette ceremonie ne se faisoit qu'aux Fêtes de Pâques & de Noël; mais dans la troisiéme, on fit aussi ces Assemblées aux Fêtes des Rois & de la Pentecôte. Les Historiens remarquent que dans ces Cours Royales, il se faisoit des festins publics, où les Rois mangeoient en presence de toute leur suite, & où ils étoient servis par les Grands Officiers de la Couronne & de l'Hôtel. Mais ce qui faisoit sur tout paroître la magnificence des Princes, dans ces fêtes Royales, c'étoit les liberalitez qu'ils exerçoient à l'égard de leurs principaux Officiers, en leur donnant divers joïaux, & entr'autres, ceux qu'ils portoient sur leurs habits. Outre cela, pendant que les Herauts d'armes crioient *Largesse*, on jettoit au peuple une grande quantité de pieces de toutes sortes de monnoïes. L'usage de ces fêtes fut introduit en Angleterre par Guillaume *le Bâtard*, après qu'il eut conquis ce Royaume. Eadmer parlant de Henri I. Roi d'Angleterre, appelle ces jours de solemnitez, *Les jours de la Couronne du Roi*, parce que le Roi y paroissoit avec sa couronne sur la tête. * Du Cange. *Dissertation 5. sur l'Histoire de S. Loüis.*

COURT, (Charles Caton de) étoit fils de Charles de Court Gentilhomme ordinaire du Roi de France, & d'*Anne de Saumaise*. Il nâquit à Pont-de-vaux au mois de Mars de l'année 1654. fit ses premieres études à Bourg en Bresse, sa Rhetorique & sa Philosophie à Lyon. Quand il fut retourné à la maison de son pere, pour s'y guerir d'une fiévre quarte, il y lut par maniere de divertissement les meilleurs livres François, & y apprit la pureté de la Langue. Il étudia ensuite les Originaux, & profita plus, en lisant seul les Auteurs Grecs, qu'il n'avoit fait dans les Colleges avec le secours des Maîtres. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris, déja fort sçavant, & avec un ardent desir de le devenir davantage. Bien qu'il fut maître de sa conduite dans une Ville, où regne le luxe & les plaisirs, il n'eut point d'autre desir que d'apprendre. Des vingt-quatre heures du jour, il en étudioit vingt, & donnoit à peine le reste à la nourriture & au sommeil. Il apprit les Langues mortes & vivantes, & puisa une infinité de connoissances dans leurs propres sources. Il étudia les Livres Sacrez dans leurs Langues originales, & les Lettres Profanes dans les Livres les plus rares & les plus curieux sur l'Antiquité. Tout ce qu'il avoit lû lui étoit present, & sur quelque sujet que l'on le mit, il en parloit de la même sorte, que si c'eût été son unique étude. Il fit un nouveau plan du Droit Civil & du Droit Ecclesiastique, &

donna des marques d'une grande connoiſſance dans les matieres de Religion. On ne lui pouvoit montrer d'inſcription, ni de medaille, qu'il ne lût ſur le champ. Il y avoit peu de monument antique, qu'il ne reparât. S'il ſe délaſſoit d'une occupation, c'étoit par une autre. Le but qu'il ſe propoſoit n'étoit ni la réputation, ni la fortune. C'étoit uniquement de découvrir la verité & d'acquerir la vertu. Après avoir formé ſon eſprit, il voulut juger des mœurs & des coûtumes étrangeres. Il alla à Rome, où l'Architecture, la Peinture, & la Sculpture perfectionnerent ſon goût. Enfermé près d'un an dans le Vatican, il y découvrit des richeſſes, que, peut-être, leurs poſſeſſeurs ne connoiſſoient point. Il obſerva auſſi la Cour de Rome, & tâcha de pénétrer ſa profonde politique. Il eut envie d'aller en Grece, & même juſqu'à la Chine, mais il retourna en ſon païs, pour obéir à ſon pere, qu'il perdit bien-tôt après. De-là il ſe rendit à la Cour, pour aider à l'éducation du Duc du Maine, fils naturel de Loüis XIV. En 1687. comme il étoit à Londres, Boyle, Membre de l'Académie Royale, & tous ceux qui avoient le plus de réputation voulurent être de ſes amis. Il ſe trouva au ſiege de Philiſbourg avec le Duc du Maine, qui faiſoit ſa premiere campagne. Son deſir de tout ſçavoir lui fit examiner avec ſoin tout ce qui ſe fit à ce ſiege. Au retour de l'armée, il reprit le commerce de ſes Livres avec la même tranquillité qu'auparavant. Il fut attaqué d'une fiévre violente au camp de Vignamont près de Hui, & mourut le 16. Août 1694. L'Abbé Geneſt, a fait ſon portrait, qui a été imprimé *in* 8. à Paris en 1696. & duquel nous avons tiré ce que nous venons de dire.

COURTE-CUISSE, (Jean) en Latin *Brevis-Coxa* ou *Brevi Coxa*, nommé par quelques autres *Curta-Coxa*, natif du Mans, fut reçû dans le College de Navarre en 1367. il paſſa Maître és Arts en 1374. & prit le bonnet de Docteur en Theologie de la Faculté de Paris l'an 1388. Il fut un des Députez envoyez par l'Univerſité de Paris en 1395. à Benoît XII. & à Boniface IX. contendans au Pontificat, pour les engager l'un & l'autre à y renoncer. Courte-Cuiſſe fut en réputation pour ſa ſcience & pour ſon éloquence, car il enſeigna la Theologie, & fit pluſieurs diſcours publics, entre autres un touchant la ſouſtraction d'obéïſſance aux deux Contendans, & un autre contre les Bulles de Benoît. Il en fut récompenſé par une charge d'Aumônier du Roi. Il fit les fonctions de Chancelier en l'abſence de Gerſon, & fut élevé l'an 1420. à l'Evêché de Paris. Mais n'ayant pas été agreable au Roi d'Angleterre qui pour lors étoit maître de Paris, il fut obligé de quitter la maiſon de l'Evêché, & de ſe cacher dans l'Abbaye de ſaint Germain des Prez; & il aima mieux ſortir de Paris, que d'obéïr au Roi d'Angleterre. Il s'en alla à Geneve, ville dont il fut fait Evêque en l'an 1422. On ne ſçait pas combien il a vécu depuis. Il y a dans les Bibliotheques pluſieurs écrits de ce Docteur: le plus conſiderable eſt ſon grand Traité, *de la Foi*, *de l'Egliſe*, *du Souverain Pontife & du Concile*, que M. du Pin a fait imprimer dans la nouvelle édition des œuvres de Gerſon, ſur un manuſcrit de la Bibliotheque de l'Abbaye de ſaint Victor. * *Gerſoniana*, *par* M. Du Pin.

COURTELIN, petite Ville de France dans le Dunois ſur l'Yerre, à trois lieuës de Château-Dun au Couchant.

COURTENAY, petite Ville, dans le Gouvernement de l'Iſle de France, & dans le Gâtinois, ſur le ruiſſeau de Clairy, avec un ancien château ſitué ſur une colline, entre Sens au Levant, & Montargis au Couchant, avec titre de Principauté. Elle eſt celebre pour avoir donné ſon nom à la Royale Maiſon de COURTENAY, dont on rapporte ainſi la Genealogie.

I. PIERRE de France I. du nom, ſeptiéme & dernier fils du Roi LOUIS *le Gros* & d'*Adelaïs* de Savoye, (*Voyez* PIERRE) épouſa *Elizabeth*, Dame & heritiere de Courtenay, de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlay, de Charni, & de Chantecoq, fille aînée de *Renaud*, Seigneur de Courtenay. De ce mariage contracté en 1150. nâquirent cinq fils & ſix filles. Les enfans mâles furent 1. PIERRE II. du nom, Seigneur de Courtenay, qui ſuit. 2. ROBERT de Courtenay, qui a fait la branche des Seigneurs de Champignelles. 3. *Philippe* de Courtenay. 4. GUILLAUME de Courtenay, qui a fait la branche des Seigneurs de Tanlay, & 5. *Jean* de Courtenay. Les filles furent 6. *Alix*, mariée à *Guillaume* I. Comte de Joigny, dont elle fut ſéparée, & remariée à *Aymar* I. du nom, Comte d'Angoulême. 7. N. mere d'*Eudes* de la Marche en Hongrie. 8. *Clemence*, épouſe de *Gui* V. Comte de Thiern 9. N... mariée à *Aymon* III. Seigneur de Charros en Berry. 10. *Conſtance*, alliée 1. au Seigneur de Châteaufort près de Paris. 2. à *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Arnaud, & de Villepreux; & 11. *Euſtache*, épouſe de *Gautier* de Brienne, Seigneur de Rameru, puis de *Guillaume* I. du nom, Comte de Sancerre.

II. PIERRE II. de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, Marquis de Namur, & Empereur de Conſtantinople, mourut en 1218. (*Voyez* PIERRE.) Il avoit épouſé en 1184. *Agnès*, Comteſſe de Nevers, &c. fille de *Gui* I. Comte de Nevers & d'Auxerre, dont il eut *Mahaud* de Courtenay, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, accordée en 1193. avec *Philippe* de Haynaut, ſecond fils de *Baudoüin* V. Comte de Haynaut, & mariée en 1199. à *Hervé* IV. Seigneur de Donzi, dont elle reſta veuve, & ſe remaria, avant l'an 1226. avec *Guigues* IV. Comte de Forez. Depuis elle ſe rendit Religieuſe à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. PIERRE II. prit une ſeconde alliance avec *Ioland* de Haynaut, fille de *Baudoüin* V. Comte de Haynaut, & de *Marguerite* de Flandres, & ſœur de *Baudoüin* I. & de *Henri* de Haynaut, Empereurs de Conſtantinople: elle fut couronnée à Rome avec ſon mari, par le Pape Honoré III. le 9. Avril 1217. & mourut après le mois de Juin 1219. Leurs enfans furent 1. *Philippe* de Courtenay, Marquis de Namur, ſurnommé *à la levre*, qui ſuivit le parti de Ferdinand de Portugal, Comte de Flandres, & combattit pour lui contre ſon oncle le Roi Philippe-*Auguſte*, à Bovines l'an 1214. après le decès de ſon pere, il refuſa d'aller recüeillir la Couronne de Conſtantinople, & eut de grandes guerres contre Valeran II. Duc de Limbourg, qui prétendoit le Marquiſat de Namur, à cauſe de ſa femme: il ſuivit le Roi Loüis VIII. au ſiege d'Avignon, & y mourut en 1226. 2. *Pierre* de Courtenay, Eccleſiaſtique; *Robert*, Empereur de Conſtantinople, (*Cherchez* ROBERT,) 4. *Henri*, Marquis de Namur après ſon frere mort en 1229 5. BAUDOUIN, qui ſuit; 6. *Marguerite*, mariée à *Raoul* III. Seigneur d'Iſſoudun, puis à *Henri*, Comte de Vianden; 7. *Elizabeth*, épouſe de *Gaucher*, Comte de Bar-ſur-Seine, puis de *Eudes* I. Seigneur de Montagu; 8. *Ioland*, ſeconde femme d'*André* II. du nom, Roi de Hongrie, morte en 1233. 9. *Marie*, alliée à *Theodore* Laſcaris, Empereur des Grecs en Aſie, morte en 1222. 10 *Agnès*, mariée à *Godefroi* de Villehardoüin II. du nom, Prince d'Achaïe & de la Morée; 11. *Eleonore*, premiere femme de *Philippe* de Montfort, Seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230. 12. *Conſtance*, & 13. *Sibylle*, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, mourut en 1273. (*Voyez* BAUDOUIN) il avoit épouſé *Marie* de Brienne, fille de *Jean*, Roi de Jeruſalem, & Empereur de Conſtantinople, dont il eut PHILIPPE, qui ſuit.

IV. PHILIPPE de Courtenay, Empereur titulaire de Conſtantinople, né en 1243. fut donné en ôtage par ſon pere à des Gentilshommes Venitiens, pour ſûreté de notables ſommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté, il fit un voyage l'an 1269. à la Cour d'Alphonſe, Roi de Caſtille, qui le fit Chevalier, & retourna enſuite en Italie auprès de Charles I. Roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce Prince & les Venitiens, pour faire la guerre à Michel Paleologue, Empereur de Conſtantinople. Mais l'évenement des Vêpres Siciliennes, empêcha l'execution de ce Traité, & Philippe mourut l'an 1285. laiſſant de *Beatrix*, ſeconde fille de *Charles* I. Roi de Naples & de Sicile, une fille unique CATHERINE de Courtenay, Imperatrice titulaire de Conſtantinople, laquelle épouſa en 1300. *Charles* de France, Comte de Valois ſon couſin, & mourut en Janvier 1308.

SEIGNEURS DE CHAMPIGNELLES.

II. ROBERT de Courtenay, ſecond fils de PIERRE de France I. du nom, Seigneur de Courtenay, fut Seigneur de Champignelles, &c. & Bouteiller de France. Il ſe

trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210. & au siege de Lavaur. Il passa ensuite en Angleterre au secours du Prince Loüis de France en 1217. & y fut fait prisonnier. Revenu en France, le Roi Loüis VIII. le fit grand Bouteiller en 1223. il accompagna ce Monarque à la guerre de Poitou, & au siege d'Avignon en 1226. servit utilement le Roi saint Loüis contre le Comte de Champagne; le suivit au voyage d'Outre-mer, & y mourut en 1239. il avoit épousé *Mahaud*, fille unique & heritiere de *Philippe*, Seigneur de Mehun-sur-Yerre, & de Selles en Berri, dont il eut 1. *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Conches, &c. qui suivit le Roi saint Loüis aux guerres de la Terre-Sainte, & y mourut après la bataille de la Massoure en 1250. Il avoit épousé *Perrenelle* de Joigny, fille de *Gaucher* de Joigny II. du nom, Seigneur de Château-Regnart, dont il eut *Amicie* de Courtenay, qui fut accordée avec *Pierre*, second fils de *Thibaud* VI. Comte de Champagne, & Roi de Navarre; mais étant mort avant le mariage, elle épousa en 1262. *Robert* II. du nom, Comte d'Artois; 2. *Philippe* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, mort en 1245. 3. *Raoul*, Seigneur d'Illiers & de Neufvi en Auxerrois, &c. qui accompagna Charles de France, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, où il mourut en 1271. laissant d'*Alix* de Montfort, *Mahaud* de Courtenay, mariée avec *Philippe*, fils puîné de *Gui* de Dampierre II. du nom, Comte de Flandres, morte en 1300. 4. *Robert*, Seigneur de Damville & de Nonancourt, Evêque d'Orleans, qui accompagna le Roi S. Loüis au voyage d'Afrique, & mourut en 1279. 5 *Jean*, Chanoine & Archidiacre de Paris, puis Archevêque de Reims, mort en 1271. 6. Guillaume, qui suit; 7. *Blanche*, épouse de *Loüis* I. du nom, Comte de Sancerre; & 8. *Isabeau*, mariée à *Renaud* de Montfaucon, puis à *Jean* I. Comte de Bourgogne & de Châlon.

III. Guillaume de Courtenay, Seigneur de Champignelles, &c. suivit le Roi S. Loüis au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il épousa *Marguerite* de Bourgogne, veuve de *Henri* de Brienne, Seigneur de Venisi, & fille de *Jean* I. Comte de Bourgogne & de Châlon, & de *Mahaud* de Bourgogne sa premiere femme: elle mourut après l'an 1259. il se remaria avec *Agnès* de Tocy, veuve de *Guillaume* de Culant, fille d'*Anseric* de Tocy, Seigneur de Baserne. Du 1. lit, il eut *Robert*, Archevêque de Reims; qui sacra les Rois Loüis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, & mourut en 1323. Jean, qui suit; *Pierre*, mort en 1290 *Isabeau*, seconde femme de *Guillaume* de Bourbon I. du nom, Seigneur de Becai, morte en 1296. & *Marguerite*, mariée 1 au fils aîné de *Raoul* de Sores, dit d'*Estrées*, Maréchal de France; 2. à *Renaud* de Trie.

IV. Jean de Courtenay I. du nom, Seigneur de Champignelles, de la Ferté-Loupiere, &c. se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. avec plusieurs Chevaliers à sa suite, & mourut en 1318. Il avoit épousé en 1290. *Jeanne* de Sancerre, fille aînée & heritiere d'*Etienne* II. du nom, Seigneur de S. Briçon, laquelle mourut en 1313. & il en eut Jean II. qui suit; Philippe, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Ferté Loupiere*, rapportée ci-après; *Robert*, Chanoine de Reims, & de Sens, Prévôt de Lille en Flandres; *Guillaume* Chanoine & Vidame de Reims; *Etienne*, Chanoine & Prévôt de Reims, élû Archevêque de la même Eglise, mort en 1352. avant son ordination; *Pierre*, Seigneur d'Autri, de Cours-lez-Barres, & de Villeneuve-des-Genets, mort, laissant de *Marguerite* de la Louptiere, trois filles; *Jeanne*, Dame d'Autri, mariée à *Jean* de Beaumont, Seigneur du Coudrai; *Isabeau*, Dame de la Louptiere, mariée trois fois; & *Jeanne*, Religieuse: une autre *Jeanne* de Courtenay, fille de *Jean* I. fut Religieuse à N. D. de Soissons.

V. Jean de Courtenay II. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. mourut en 1333. Il avoit épousé *Marguerite* de saint Verain, Dame de Bleneau, fille de *Philippe* de saint Verain, Seigneur de Bleneau, dont il eut *Jean*, Seigneur de Champignelles & de saint Briçon, qui se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. fut en Angleterre un des ôtages pour le Roi Jean; servit en Guyenne contre les Anglois l'an 1371. & 1377. & qui mourut en 1392. sans enfans de *Marguerite*, fille unique de *Gui* de Thianges I. du nom, Seigneur de Champalement: Jean II. laissa un autre fils; Pierre, qui suit.

VI. Pierre de Courtenay II. du nom, Seigneur de Champignelles, de saint Briçon, de Bleneau, & de Nulli, servit le Roi Jean contre les Anglois, & fut fait Chevalier avant l'an 1361. Il suivit Philippe de France, Duc de Bourgogne, avec dix-huit Ecuyers, sur les frontieres de Picardie en 1369. se trouva à la bataille de Rossebecque en 1382. & mourut en 1395. Il avoit épousé *Agnès* de Melun, Dame d'Esprenne en Brie, dont il eut Pierre III. qui suit; Jean, Tige des Seigneurs de Bleneau, rapportez ci-après, *Marie*, Dame d'Esprenne, mariée en 1399. avec *Guillaume* de la Grange: *Agnès*, Dame de Nulli, épouse de *Hugues* d'Autri, Seigneur de Brion, puis de *Jean* de S. Julien, Seigneur de Maitroi; & *Anne*.

VII. Pierre de Courtenay III. du nom, Seigneur de Champignelles & de S. Briçon, Chambellan Ordinaire du Roi Charles VI. mourut en 1411. Il avoit épousé *Jeanne* Braque, fille unique & heritiere de *Blanchet* Braque, Maître d'Hôtel du Roi Charles VI. elle se remaria à *Jean* de Coligni, surnommé *Lourdin*, Seigneur de Saligni. Pierre de Courtenay laissa un fils qui suit.

VIII. Jean de Courtenay IV. du nom, Seigneur de Champignelles, servit au siege de Pontoise en 1441. Il vendit dix ans après la Seigneurie de Champignelles & la Baronnie de S. Briçon, aïant acquis par là le surnom de *Sans-Terre*. Il mourut après l'an 1472. sans posterité legitime & sans biens. Il avoit été marié 1. à *Isabeau* de Châtillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France; 2. à *Marguerite* David, fille unique de *Henri*, Seigneur de Longueval, de Frise, & de Ghisen en Flandres, & veuve d'*Etienne* de Vignoles, surnommé *la Hire*, Seigneur de Montmorillon. *Il laissa* Pierre Bâtard, *Seigneur des Esves, qui a fait la Branche des Seigneurs du Chesne & de Changi.*

SEIGNEURS DE BLENEAU.

VII. Jean de Courtenay, second fils de Pierre II. Seigneur de Champignelles, eut la Seigneurie de Bleneau pour son partage. Il fut aussi Seigneur de Tannerre & de Chassenay, de l'Espinai, de Marquant, &c. & obtint en Justice l'an 1454. par retrait lignager, la Terre de Champignelles. Il racheta aussi la Ferté-Loupiere & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine* de l'Hôpital son épouse, fille de *François* Seigneur de Choisy, il eut Jean qui suit; *Guillaume* Seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485. laissant deux filles; Pierre, qui a fait la branche des Seigneurs de la Ferté-Loupiere, rapportée ci-après; *Renaud*, Seigneur d'Arrablai, mort sans posterité; Charles aussi Seigneur d'Arrablai qui fit tige, & trois filles.

VIII. Jean de Courtenay II. du nom, Seigneur de Bleneau, &c. mourut l'an 1480. aïant épousé en 1457. *Marguerite* de Boucart, fille de *Lancelot*, Chevalier Seigneur de Blancafort, dont il eut Jean III. qui suit; *Marguerite*, Religieuse; *Loüise*, alliée à *Claude* de Chamigni, Seigneur de Briare; & *Catherine* de Courtenay, mariée à *Jean* de Longueau, Seigneur d'Escrignelles.

IX. Jean de Courtenay III. du nom, Seigneur de Bleneau, &c. commença à servir en 1484. sous le commandement de Jean d'Amboise, Seigneur de Bussi son cousin, en faveur du Roi Charles VIII contre le Duc d'Orleans, & mourut le 7. Janvier 1511. Il avoit épousé 1. *Catherine* de Boulainvillier, 2. *Magdelaine* de Bar, Dame de Planci & de l'Hermite, fille de *Robert* de Bar, Seigneur de Baugi & de la Guierche. Il eut de celle-ci François qui suit; *Philippe*, Abbé de Loroi; *Edme*, qui servit fidellement le Roi Henri II. dans les guerres, & se distingua à la prise d'Ivoi, dont il eut le Gouvernement en 1552. il fut aussi l'un des Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi, & mourut sans enfans de *Vandeline* de Nicé; *Jean*, Chevalier de S. Jean de Jerusalem; & *Antoinette*, mariée à *François* Seigneur de Monceau, de Quinquempoix & de S. Cyr.

X. François de Courtenay, Seigneur de Bleneau, &c. fut Gouverneur & Bailli d'Auxerre, & premier Pannetier d'Eleonore d'Autriche, Reine de France: il avoit été élevé à la Cour, enfant d'honneur du Roi Loüis XII. se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. & mourut en 1561. Il avoit épousé en 1527 *Marguerite* de la Barre, fille aînée de *Jean* Comte d'Estampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Verets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Prevôt de Paris,

morte avant 1542. & en 1547. il se remaria avec *Helene* de Quinquet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montifaut, & d'*Emée* de Courtenay-la-Ferté-Loupiere. Du 1. lit il eut *François*, Dame de la Grange en Brie, mariée avec *Antoine* Seigneur de Lignieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Chartres. Du second lit il laissa GASPARD qui suit; *Odet* Seigneur de Parc-vieil, mort sans enfans; *Charles*, mort sans être marié; *Jean* Seigneur des Salles, qui se retira en Angleterre avec Jean de Courtenay, Seigneur de Frauville son cousin, & mourut en 1618. aïant eu de *Magdelaine* d'Orleans un fils mort sans posterité, & deux filles, qui ne laisserent point aussi de posterité; *Marie-Elizabeth*, mariée à *François* de Loron, Baron de Limanton; *Susanne*, alliée à *Joachim* de Chastenay, Seigneur de Villars; & *Magdelaine* de Courtenay, mariée à *Jacques* de l'Enfernat, Baron de Thoigny & de Pruniers.

XI GASPARD de Courtenay, Seigneur de Bleneau, &c. sollicita six à sept ans, sous le regne de Henri IV. pour être reconnu Prince du Sang Roïal, & ne put l'obtenir. Il mourut le 5 Janvier 1609. aïant eu d'*Emée* du Chesne, fille de *Jean* Seigneur de Neufvi, & de *Claude* de Rochechoüart, morte en 1604. *François* Seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie; EDME qui suit; *Jeanne*, Prieure des filles de S. Dominique de Montargis, morte en 1638 *Edmée*, Superieure du même Monastere, morte en 1641. *Claude*, mariée à *Antoine* de Brenne, Seigneur de Boneton; & *Gasparde* de Courtenay, mariée 1. à *Claude* de Bigni, 2. à *Jacques* de Bossu, Seigneur de Longueval, 3. à *Paul* de Thianges, Seigneur de Creuzet. Il se remaria à *Loüise* d'Orleans, fille de *Loüis* Seigneur de Rere, dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. EDME de Courtenay, Seigneur de Bleneau, &c. fit plusieurs poursuites pour son rang, mais inutilement. Il mourut en 1640. aïant eu de *Catherine* du Sart, son épouse, GASPARD II. qui suit.

XIII. GASPARD de Courtenay II. du nom, Seigneur de Bleneau, s'attacha au Cardinal de Richelieu, dont il étoit parent par les Rochechoüarts. La mort de ce Ministre renversa les esperances qu'il avoit conçûës, d'être reconnu Prince du Sang, & il mourut en 1655. sans posterité de *Magdelaine* de Durfort, fils de *Godefroi* de Durfort, Seigneur de Ciurac.

DERNIERS SEIGNEURS DE LA FERTE-Loupiere, issus des Seigneurs de Bleneau.

VIII. PIERRE de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiere, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, &c. fut le troisiéme fils de JEAN, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine* de l'Hôpital. Il mourut en 1504. aïant eu de *Perrine* de la Roche, fille puinée de *Vincent* Seigneur de la Roche, & de *Marie* de Trie, HECTOR qui suit; JEAN, Tige des Seigneurs de Chevillon, rapportez ci-après; *Charles*, Seigneur de Bontin, mort en 1514. LOUIS, aussi Seigneur de Bontin, qui eut posterité, qui se verra à son rang; *Pierre* Seigneur du Martroi; *Edme*, qui fut d'Eglise, & vivoit encore en 1526. *Edmée*, mariée à *Guillaume* de Quinquet, Seigneur de Montifaut; & *Blanche* de Courtenay, femme de *Marie* de Matelan, Seigneur de Marinville, Gentilhomme Ecossois.

IX. HECTOR de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiere, vivoit encore en 1548. De *Claude* d'Ancienville qu'il épousa en 1508. il eut RENE' qui suit; *Philippe* Seigneur de Villeneuve-la-Cornuë, mort après l'an 1551. *Jeanne*, Dame de Villeneuve-la-Cornuë, qui épousa 1. *Guillaume* de S. Phale, Seigneur de Neüilli & de Brion, 2. *Titus* de Castelnau, Seigneur de la Pincerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des Gardes Suisses du Duc d'Alençon, 3. *François* de Verneüil, Seigneur de S. Estin; *Marie*, alliée à *Jean* de Sailly, Seigneur de Hartanes, Capitaine de Soissons; *Barbe*, mariée 1. à *Philippe* de saint Phale, Seigneur de Thou, 2. à *Philippe* de Boisserand, Seigneur de Laivenac, 3. à *Gilbert* de Culons, Seigneur de Seury; & *Charlotte* de Courtenay, aussi mariée trois fois, 1. à *Jean* des Marins, Seigneur de l'Eschelle, 2. à *Julien* de Condé, Seigneur de Boulages, 3. à *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marguerite.

X. RENE' de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiere, épousa *Anne* de la Magdelaine, fille de *Girard*, Seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué au siege de Bourges l'an 1562.

SEIGNEURS DE CHEVILLON, ISSUS DES Seigneurs de la Ferté-Loupiere, seule Branche de cette Maison qui subsiste.

IX. JEAN de Courtenay, Seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, & second fils de PIERRE Seigneur de la Ferté-Loupiere, mourut le 24. Mai 1534. Il avoit épousé en 1513. *Loüise* de Chantier, fille de *Guillaume* Seigneur de Moulins, Ecuïer du Roi Charles VIII. Elle se remaria à *François* Girard, Seigneur de Pacy. Les enfans de *Jean* de Courtenay furent, *Jacques*, mort en Chypre l'an 1557. allant visiter les lieux saints; GUILLAUME qui suit; *Marie*, femme de *Jean* de Sailly, Seigneur de Gastines; & *Marthe* de Courtenay, mariée à *Marc* de Giverlay, Seigneur de Châtres.

X. GUILLAUME de Courtenay I. du nom, Seigneur de Chevillon, &c. mourut le 21. Mai 1592. aïant eu de *Marguerite* Fretel, qu'il épousa en 1555. *François*, mort en 1583. *Jacques*, qui à l'âge de 21. an étoit Colonel d'Infanterie au siege d'Issoire l'an 1577. & qui fut blessé dangereusement à celui de la Fere en 1580. Il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III. & sollicita puissamment avec ses cousins, leurs droits de Prince du Sang, il mourut sans alliance le 8. Janvier 1617. *René*, Abbé de Jumieges & des Eschalis, Prieur de S. Eutrope de Choisi en Brie & de Chevillon: qui joignit ses sollicitations à celle de son frere, & qui vivoit encore en 1627 JEAN qui suit; & *Catherine*, mariée en 1598. à *Edme* Seigneur de Chevri.

XI. JEAN de Courtenay II. du nom, Seigneur de Chevillon, de Frauville, &c. servit le Roi Henri IV. dans ses guerres, depuis le commencement de son regne jusqu'à la paix de Vervins: ce fut celui de toute sa famille, qui agit avec plus de vigueur durant plusieurs années, pour obtenir le rang dû à leur naissance: à quoi n'aïant pû réüssir, il demanda permission de sortir du Roïaume, & se retira en Angleterre l'an 1614. avec son cousin *Jean* de Courtenay, Seigneur des Salles. Le Roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au Roi Loüis XIII. M. le Prince Henri de Bourbon fit inserer dans les articles de la paix de Loudun, quelques articles concernant la Maison de Courtenay, à quoi les Deputez répondirent en marge, qu'on en parleroit au Roi. Mais la prison de M. le Prince l'empêcha de solliciter pour ces Seigneurs, ainsi qu'il l'avoit promis. Jean de Courtenay revint en France en 1617. & dès l'an 1620. il recommença ses poursuites pour la gloire de sa Maison: il ne put rien obtenir, & mourut le 3. Fevrier 1639. Il avoit épousé en 1599. *Magdelaine* de Marle, fille de *Jerôme* II. du nom, Seigneur de Versigni, & veuve de *Claude* de Faulx, Chevalier Seigneur de Poüalli, dont Loüis qui suit; *Robert*, Abbé des Eschalis en 1627. par la démission de son oncle; *Magdelaine*, morte sans alliance; & *Amicie* de Courtenay, mariée à *Jacques* de Belloy, Seigneur de Castillon.

XII. Loüis Prince de Courtenay, Comte de Cesy, Seigneur de Chevillon, de Bleneau, de Frauville, & de Briant, né le 25 d'Août 1610. servit à l'attaque des Barricades de Suze, l'an 1629. & dans toutes les campagnes depuis 1635. & devint en 1655. le seul chef de toute la posterité de Pierre de France, septiéme fils du Roi Loüis *le Gros*, par la mort de *Gaspard* de Courtenay, Seigneur de Bleneau, son cousin, qui lui donna en 1653. la Terre de Bleneau. Il mourut le 23 Novembre 1672. aïant eu de *Lucrece-Chrestienne* de Harlay, fille puinée de *Philippe*, Comte de Cesi, & de *Marie* de Bethune-Congi, quil épousa en 1638. LOUIS-CHARLES qui suit, *Roger*, Abbé des Eschalis & de saint Pierre d'Auxerre, & Prieur de Choisi en Brie, né en 1647. *Jean-Armand*, né en 1652. reçû Chevalier de Malthe en 1656. tué au siege de Cambray en 1677. *Gabrielle-Charlotte*, née en 1639. morte en 1652. *Chrestienne*, née en 1641. morte sans alliance; *Lucrece*, née en 1643. Religieuse à Nôtre-Dame de Sens; & *Elizabeth*, née en 1647. toutes deux mortes.

XIII. Loüis-CHARLES, Prince de Courtenay, Comte de Cesi, &c. est né le 24. Mai 1640. Après avoir fait

la campagne de Gigeri en 1668. il suivit le Roi en Flandres, l'an 1667. & fut blessé au siege de Doüay. Il se signala encore à celui de Lille, & en la guerre d'Hollande en 1672. &c. Il avoit épousé, le 9. Janvier 1669. *Marie* de Lamet, fille aînée d'*Antoine-François*, Marquis de Bussy, Gouverneur de Mezieres, morte le 20. Août 1676. Il se remaria le 14. Juillet 1688. avec *Helene* de Besançon, fille de *Bernard* du Plessis-Besançon, Lieutenant General des Armées du Roi, & Gouverneur d'Auxonne, morte le 30. Novembre 1713. Du 1. lit, il a eu *Loüis-Gaston*, né le neuviéme Octobre 1669 tué au siege de Mons, étant Mousquetaire du Roi, en 1691. & CHARLES-ROGER qui suit. Du second lit, il eut *Helene* de Courtenay, née le 7. Avril 1689. mariée en Mars 1712. à *N.* Comte de Listenois.

XIV. CHARLES-ROGER, Prince de Courtenay, est né en Juillet 1671. & à épousé le 19. Novembre 1704. *Marie-Claire-Genevieve* de Bretagne, fille de *Claude*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, &c.

SEIGNEURS DE BONTIN, issus des Seigneurs de la Ferté-Loupiere.

IX. LOÜIS de Courtenay, quatriéme fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiere, fut Seigneur de la Ville au Tartre, d'Yville sur Seine, de Bontin & de la Cartiniere. Il mourut le 24. Septembre 1540. aïant eu de *Charlotte* Dumesnil-Simon, Dame de Morogue, FRANÇOIS, qui suit; *Claude*, Chevalier de Malthe; *Loup*, Seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Cartiniere, mort après l'an 1551. *Barbe*, morte sans alliance; & *Jeanne* de Courtenay, femme de *François* de Rochefort, Seigneur de Chars en Auvergne.

X. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur de Bontin, &c. embrassa la Religion Protestante, & étoit mort l'an 1578. Il avoit épousé *Loüise* de Jaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Villarnoud, dont il eut *Françoise* de Courtenay, mariée avec *Gui* de Bethune, Seigneur de Mareüil; & *Anne*, Dame de Bontin, mariée le 4. Octobre 1583. à *Maximilien* de Bethune I. du nom, Marquis de Rôni, depuis Duc de Sully, Pair & Marêchal de France, morte en Juin 1549.

SEIGNEURS D'ARRABLAY, issus des Seigneurs de Bleneau.

VIII. CHARLES de Courtenay, cinquiéme fils de Jean I. Seigneur de Bleneau, fut Seigneur d'Arrablay, de l'Espinay, &c. fut l'un des Seigneurs qui prirent les armes en 1485. sous le commandement de François, Comte de Vendôme, contre Loüis Duc d'Orleans, depuis Roi Loüis XII. Il se trouva à la bataille de saint Aubin en 1488. & mourut peu après. De *Jeanne* de Chery son épouse, il eut FRANÇOIS qui suit; & *Jeanne* de Courtenay, femme de *Jean* de Guarchi, Seigneur de Blanay.

IX. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur d'Arrablay, &c. mourut avant l'an 1540. aïant eu de *Françoise* de Menipeny, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Concressaut, & de Varenne en Berry, Chevalier d'honneur de Marie d'Angleterre, Reine de France; *Gilberte* de Courtenay, mariée à *François* de Chamigny, Seigneur de Briare: elle vivoit encore en 1590.

ANCIENS SEIGNEURS de la Ferté-Loupiére, sortis de la Branche de Champignelles

V. PHILIPPE de Courtenay, le second fils de Jean de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, eut la terre de la Ferté-Loupiere pour son partage, & accompagna le Roy Philippe *de Valois* au voyage de Flandres l'an 1328. combattit à Montcassel, se trouva avec Jean de France, Duc de Normandie, au siege de Thin-l'Evêque sur l'Escaut l'an 1340. & mourut après 1344. Il avoit épousé *Marguerite* d'Arrablay, dont il eut *Marguerite* de Courtenay, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, mariée à *Raoul* le Bouteiller de Senlis: d'une seconde femme, il eut JEAN qui suit; & *Jeanne*, épouse de *Gaucher* de Bruillart, Seigneur de Coursant.

VI. JEAN de Courtenay, I. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiere, mourut avant 1412. Il avoit épousé *Perrenelle* de Manchecourt, dont il eut JEAN II. qui suit. Il se remaria avec *Anne* de Valery, Dame de Tannere & de Chassenay.

VII. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiere, embrassa le parti de Charles de France, Dauphin. Le Roi Charles VI. le déclara rebelle, & confisqua ses biens, en 1418. qui lui furent rendus par le Dauphin, dès qu'il fut parvenu à la Couronne. On n'a point le nom de sa femme, dont il eut deux filles, *Jeanne*, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, qui vendit cette part à JEAN de Courtenay II. du nom Seigneur de Bleneau, laquelle avoit épousé, *Gui* de Cournoy, Seigneur de Bonnelle; & *Michelle*, femme de *Michelet* Bourdin, qui vendit aussi au Seigneur de Bleneau, la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupiere.

SEIGNEURS DE TANLAY, issus de Pierre de France.

II. GUILLAUME de Courtenay, quatriéme fils de PIERRE de France & d'*Elizabeth* Dame de Courtenay, fut Seigneur de Tanlay, de Mailly-le-Château, de Joux, & de Ravieres, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épousé *Adeline* de Noyers, fille de *Clerambaut* Sire de Noyers, & d'*Alixe* de Brienne, dont il eut ROBERT qui suit; *Jean*, Seigneur de Joux, mort aprés l'an 1248. *Baudoüin*, mort sans posterité; & *Alix*, mariée à *Milon* de Tonnerre, dit *Tourbillon*.

III. ROBERT de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1260. De *Marguerite* de Mello, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de saint Prise, il eut JEAN II. qui suit; & *Marie*, épouse de *Guillaume* de Joinville, Seigneur de Juilly.

IV. JEAN de Courtenay II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut le 15. Juillet 1281. De *Marguerite* de de Plancy, Dame de saint Winemer, il laissa ROBERT II. qui suit. *Etienne*, Seigneur de Tannerre, mort sans enfans; *Philippe*, Seigneur de Ravieres & de S. Winemer, mort sans posterité en 1309. *Jean*, Doyen de l'Abbaye de Ouincy, mort aussi en 1300. & *Marie*, mariée à *Gui* de Montreal, Seigneur d'Atheis.

V ROBERT de Courtenay II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1310. Il avoit épousé *Agnès* de Saint Yon, dont il eut GUILLAUME II. qui suit; *Philippe*, Prieur de Juilly; & *Agnès*, Dame de Bragelonne, èpouse de *Robert*, Seigneur de Rochefor.

VI. GUILLAUME de Courtenay II. du nom, Seigneur de Tanlay, fut du nombre de plusieurs Seigneurs du Comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui se liguerent en 1315. pour empêcher quelques exactions du temps du Roi Loüis X. surnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1328. laissant d'une femme dont le nom est inconnu, *Robert* III. qui accompagna le Roi Philippe *de Valois* à la guerre contre les Flamans, se trouva à la bataille de Montcassel, en 1328. servit encore en 1340. & 1341. & mourut sans posterité, après l'an 1347. *Jean*, Seigneur de Ravieres & de saint Winemer, qui se trouva à Montcassel avec son frere aîné, & mourut après l'an 1340. sans enfans d'*Odette*, fille de *Gui*, Seigneur de Pleepape, & de *Jeanne* de Saux; & PHILIPPE qui suit.

VII. PHILIPPE de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. se trouva à la bataille de Crecy, le 26. Août 1346. suivi d'onze Ecuyers & mourut avant l'année 1385. Il avoit épousé *Phileberte* de Châteauneuf, Dame de Poisi, de sainte Savine, & de Poligni, dont il eut *Pierre*, mort avant son pere, l'an 1383. au siege de Bourbourg, où il avoit accompagné le Roi Charles VI. ETIENNE qui suit; *Jeanne*, épouse de *Jean* de Chamigny, puis de *Hugues* Postel, Seigneur d'Ailly, Panetier de Loüis de France, Duc d'Orleans; & *Alixant*, Abbesse de Crisenon.

VIII. ETIENNE de Courtenay, Seigneur de Ravieres servit le Roi Charles V. contre les Anglois, se trouva avec le Roi Charles VI. au siege de Bourbourg en 1383. & mourut sur la fin de l'année, ayant eu de *Jeanne* de Marmeaux, *Jeanne*, Dame en partie de Tanlay, mariée après l'an 1393. avec *Guillaume* de Blezi, puis à *Robert* de Chaslus, Seigneur d'Entragues. Etienne eut une seconde femme, *Marguerite* de Valery.

SEIGNEURS DU CHESNE & de Changy.

Cette Branche est finie. Elle étoit issuë de PIERRE de

Courtenay, qui a toûjours passé pour fils *naturel* de *Jean* de Courtenay IV. du nom, Seigneur de Champignelles. Ainsi en avoient parlé du Bouchet, & le Pere Anselme. Ces Seigneurs du Chêne & du Changy, qui se seroient trouvez les aînez de cette Maison, si celui dont ils tiroient leur origine eût été legitime, ne parurent point dans les poursuites faites par les Seigneurs de Bleneau & de Chevillon dans le commencement du XVII. siecle, pour obtenir le rang de Princes du Sang, & la derniere Requête presentée par ceux-ci au Roi Loüis XIII. le 16. Mars 1626. fut signée de huit d'entre-eux, se disant *les seuls mâles vivans de la Maison de Courtenay, issus legitimement par mâles du Roi Louis le Gros.* Il y avoit pourtant alors quatre à cinq mâles, vivans, de la Branche de Changy, preuve qu'on ne la regardoit point comme legitime. Cependant, comme il s'est glissé dans l'Edition de ce Dictionnaire en 1704. que les descendans de Pierre de Courtenay, Seigneur de Changy, avoient prouvé sa naissance legitime, dans une Instance qu'ils avoient intentée au Parlement contre la Branche de Chevillon, & qu'ils avoient obtenu un Arrest en leur faveur; on s'est informé de ce fait, & l'on a sçû, que la verité est, que le Prince de Courtenay, *Loüis-Charles*, avoit intenté une Instance aux Requêtes du Palais, contre ceux du Changy, pour les obliger de quitter les Armes pleines de Courtenay, & de ne se plus qualifier *Seigneurs de Courtenay*; que ceux-ci avoient répondu, qu'ils avoient pour eux une possession de pres de cent années, qui leur suffisoit pour n'être point troublez: sur quoi étoit intervenu M. de Harlay, lors Procureur General, & depuis Premier President, ce qui avoit suspendu le Jugement de cette affaire. Mais tous ces Seigneurs du Changy étant morts peu après, & leur Branche s'étant trouvée éteinte, l'instance n'a plus été poursuivie. Nous rapporterons pourtant leur descendance.

IX. Pierre de Courtenay, fils *naturel* de Jean IV Seigneur de Champignelles, nâquit pendant le second mariage de ce Seigneur, d'une Demoiselle nommée *Jeanne* de la Brosse. Son pere lui donna le Fief des Esves, dans la Paroisse de Dannemarie en Puisaye. Il porta les armes pour le service du Roi, en qualité d'Archer, sous le nom de *Bâtard de saint Briçon & de Courtenay*, dans la Compagnie de Gendarmes de Philippe de Hocberg, Maréchal de Bourgogne l'an 1485. dans celle de Matthieu bâtard de Bourbon l'an 1490. & dans celle de François de Bourbon, Comte de Vendôme l'an 1491. on ne sçait pas le temps de sa mort. De *Denyse* Charnier, Dame de la Chaponniere du Chêne & de Changy, il eut entre autres enfans Jacques qui suit.

X. Jacques de Courtenay, Seigneur des Esves, du Chêne-les-saint-Eloge, de Changy, &c. vivoit encore en 1563. Il épousa *Christine* de Villeblanche, Dame de Cernoy & d'Autry, dont il eut *François*, mort en 1575 sans enfans. Jacques II. qui suit; *Françoise*, mariée en 1563. à *Bertrand* de Voues, Seigneur de Malesherbes; *Lucrece*, mariée le 4. Juillet 1574. à *Loüis* d'Orleans, Seigneur de Foisseau; *Marguerite*, femme de *Maximilien* de Salazart, Seigneur de Ferrieres & de Vendeuvres; & *Jeanne* de Courtenay, alliée à *Paul* de Coste, Seigneur de Champ-Festu.

XI. Jacques de Courtenay II. du nom, Seigneur du Chêne, &c. Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, Frere du Roi Henri III. fut tué dans une rencontre le 21. d'Août 1589. Il avoit épousé en 1577. *Marie* de Gauville, Dame de Formaville, fille de *Jean*, Seigneur de Jarverci & de Montcelart, & de *Marie* d'Estambes la Ferté-Imbaud, dont il eut Jacques III. qui suit; *Joseph*, Chevalier de Malthe; *Claude*, mariée le 13. Février 1605. à *Charles* de Loron, Baron de Limanton; & *Agnès* de Courtenay, Religieuse de sainte Claire à Gien.

XII. Jacques de Courtenay III. du nom, Chevalier, Seigneur du Chêne, de Changy, &c mourut le 10. d'Août 1642. Il avoit eu de *Françoise* de Loron, Dame de Ferrieres, &c. fille de *François*, Seigneur de Limanton, & de *Marie-Elizabeth* de Courtenay qu'il épousa en 1606. & qui mourut en 1625. François qui suit; *Jacques*, Chevalier de Malthe, mort en 1628. *Joseph*, Seigneur de Montcelart & de Moulaines, marié en 1646. avec *Catherine* Guyon, mort en 1674. dont il a eu *Jean-Marie* de Courtenay, de Montcelart, né en 1654. élevé Page de la Chambre du Roi qui a épousé en 1676. *Marie* de la Marre, veuve de *N.* du Grouchet, Seigneur de Soquens, Conseiller au Parlement de Roüen, dont il n'a point eu d'enfans; *Catherine*, mariée le 20. Février 1686. à *Charles* de Gauville, Seigneur de Javerci, morte au mois de Decembre suivant; *Jeanne*, mariée 1. en 1692. à *Jacques* du Grouchet, Seigneur de Soquens; 2. en 1701. à *Loüis Gilles* de Barville, Marquis de Boissi, Capitaine au Regiment Royal d'Artillerie; *Marguerite*, Religieuse à la Magdelaine d'Orleans; *Marie-Anne*; *Genevieve*; & *Françoise* de Courtenay. Jacques de Courtenay eut aussi quatre filles Religieuses, & se remaria en 1632. avec *Jacqueline* Paviot, fille de *Charles* de Paviot, Seigneur de Boissy-le-Sec, & de *Marie de* Rochechoüart, morte en 1671.

XIII. François de Courtenay, Seigneur de Changi, &c. servit le Roi Loüis XIII. dans ses guerres, & mourut en 1671. Il avoit épousé en 1649. *Marie* de Crepy, veuve de *Henri*, de Bernard, Chevalier Seigneur de Montgermont. Il se remaria en 1653. avec *Loüise-Marie* de Rochechoüart, fille de *Loüis*, Seigneur de la Brosse Montigny, dont il eut *Loüis*, mort jeune, & *Marie-Loüise*, Dame de Changy, mariée à *Charles* le Coigneux, Seigneur de Bezonville, Conseiller au Châtelet. * Du Bouchet, *Hist. de la Maison de Courtenay*. Pere Anselme, *Histoire de la Maison Royale de France*.

Il y a encore une Branche de Courtenay en Angleterre; mais elle est sortie de l'ancienne Maison de Courtenay, d'où étoit aussi issuë Elizabeth de Courtenay, qui épousa Pierre de France. Aussi ceux de cette Branche portent-ils les Armes de cette Maison avec un Lambel. Ils ont possedé long-temps le Comté de Devonshire. Il y a eu plusieurs Chevaliers de la Jaretiere de cette Maison, & autres grands hommes qui ont eu de tristes sorts durant les guerres des Ducs d'Yorck & de Lancastre. Un des plus considerables fut Henri de Courtenay, Comte de Devonshire, Marquis d'Exester, Chevalier de la Jaretiere, que le Roi Henri VIII. fit décapiter en 1538. & dont le fils Edoüard de Courtenay, aussi Comte de Devonshire, mourut sans posterité, en 1556. non sans soupçon de poison. Il en reste toûjours une Branche dans ce Comté qui joüit encore de plus de 150000. livres de rente. * Imhof. *Hist. Geneal. magnæ Britaniæ.*

COURTENAY, (Jossélin de) Comte d'Edesse, s'est rendu celebre pendant les Croisades, par sa vertu & par son courage. Ce Prince, qu'on avoit retiré demi mort, & tout froissé de dessous les ruines d'une forteresse qu'il avoit attaquée auprès d'Alep en Syrie, l'an 1131. languissoit dans son lit, où il n'attendoit que la mort, lorsqu'on lui vint dire que le Soudan d'Iconium, voulant profiter de sa maladie, avoit mis le siege devant une de ses places appellés *Croisson*. Aussi-tôt il donna ordre au Prince Jossélin son fils, d'aller promptement contre l'ennemi; mais ce lâche lui répondit, qu'il ne jugeoit pas à propos d'attaquer un ennemi plus fort que soi. Alors ce genereux vieillard aïant fait promptement assembler ses troupes, se fit mettre à leur tête dans une litiere, où il ne pouvoit agir que de l'esprit, qu'il conservoit encore dans toute sa force. Il marchoit en cet état vers l'ennemi, lors que le Soudan qui en eut avis, n'osant soûtenir le combat, leva le siege & se retira. A cette nouvelle, ce brave Comte fit mettre sa litiere à terre au milieu de l'armée; & après avoir rendu des actions de graces à Dieu, de ce qu'il mouroit en Prince Croisé, faisant la guerre aux Infideles, expira plûtôt par l'excès de sa joie, que par la violence de ses douleurs. Son armée victorieuse par lui seul, & sans combattre, remporta son corps dans sa litiere, comme sur un char de triomphe, dans la ville d'Edesse, pour lui rendre les honneurs que meritoit une des plus belles actions qui se soient jamais faites. * Maimbourg, *Hist. de Croisades, l.* 3.

COURTET (Guillaume) étoit de Serignan, près Beziers, & entra parmi les Dominicains au Couvent d'Albi, dans le commencement de la Reforme du Pere Sebastien Michaëlis. Ses Superieurs connoissant sa pieté & sa science, l'envoïerent à Toulouse, pour y élever les Novices, & enseigner la Theologie. Il fut ensuite

fait Prieur de la Maison d'Avignon; mais plein de zele pour porter les lumieres de l'Evangile dans les païs Idolâtres, il passa en Espagne, afin de trouver l'occasion d'aller au Japon. Il s'embarqua pour les Philippines avec vingt-deux Religieux de son Ordre, conduits par le Pere Diego Collado, qui en étoit le Superieur. Le P. Courtet étant arrivé à Manile, on le nomma Lecteur en Theologie: dans cet emploi, il se disposa à sa Mission: il partit le 10. Juin 1636. avec deux Religieux de son Ordre pour le Japon, & ils y arriverent le 16. Juillet. On les découvrit d'abord, & on les mit en prison, où ils demeurerent un an, souffrant de cruels traitemens. Par ordre de l'Empereur, ils furent condamnez à mort, & le P. Courtet fut conduit à Nagazanchi, lieu du supplice, où après lui avoir fait subir deux fois l'horrible tourment de l'eau, on lui enfonça au bout des doigts de longues aleines, & on lui coupa enfin la tête le 29. de Septembre 1637. * *Histor. Philip. tom.* 1. *l.* 2 *c.* 60. 61. *Diarium Dominic an* 1637. 17. *Septembre.* Jean de S. Marie, *Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique, tom.* 3.

COURTIN (Antoine de) Resident general pour le Roi de France auprès des Princes & Etats du Nord, nâquit à Riom l'an 1622. & eut pour pere *Antoine* Courtin, Conseiller du Roi, Greffier en Chef au Bureau des Finances de la Generalité d'Auvergne, qui peu avant sa mort, fut honoré par le Roi d'un Brevet de Conseiller d'Etat. Après avoir fait ses études & ses exercices, il passa en Suede l'an 1645. avec M. Chanu, alors Resident auprès de la Reine Christine, & depuis Ambassadeur & Conseiller d'Etat. Il profita si bien sous cet habile Ministre, intime ami de son pere, que cette Reine aïant eu occasion de goûter son esprit, voulut l'attacher à son service, dans lequel pourtant, il ne s'engagea qu'autant que la Suede seroit en paix avec la France. Elle le fit Secretaire de ses Commandemens; & la maniere dont il exerça cette charge, augmenta l'estime que sa Majesté avoit déja pour lui. Il gagna aussi l'amitié des Grands de la Cour, & particulierement de Charles Gustave, heritier presomptif de la Couronne, auprès duquel la Reine le mit, en la même qualité de Secretaire de ses Commandemens, lorsqu'elle envoïa ce Prince en Allemagne, Generalissime de ses armées. Etant de retour en Suede, il reprit les fonctions de sa charge auprès de la Reine, qui le fit Noble Suedois l'année 1651. ajoûtant aux Armes de sa famille, une bordure aux armes de Suede, & qui lui donna une Seigneurie, à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Quelque temps après, le changement d'affaires qui survint en cette Cour, le détermina à revenir en France; mais le Prince n'y consentit que sous la promesse qu'il exigea de lui, de repasser en Suede, lorsqu'il seroit parvenu à la Couronne. Deux ans après, la Reine ayant fait abdication de la Couronne, le Prince devenu Roi, lui écrivit de sa propre main, & lui manda de se rendre incessamment auprès de sa personne. Il alla donc trouver Charles Gustave en Pologne, où il faisoit la guerre: il le suivit dans ses expeditions, & eut l'honneur de se trouver auprès de sa personne en deux batailles rangées. Ce Prince avoit une si parfaite confiance en lui, qu'il le choisit pour son Envoïé Extraordinaire en France, où Courtin remplit les devoirs de cet important ministere, avec toute la prudence & toute la fidelité possible, jusqu'à la mort de sa Majesté Suedoise. M. Colbert, peu de temps aprés, l'envoïa chercher de la part du Roi, qui lui fit l'honneur de le declarer son Resident general vers les Princes & Etats du Nord. Quoiqu'il lui fût extrêmement glorieux de servir un Maître si auguste, & de se donner tout entier à son propre Roi, il n'accepta neanmoins cet emploi, qu'après en avoir obtenu l'agrément de la Suede, à laquelle il étoit engagé: de sorte qu'il eut le bonheur de servir successivement dans le même emploi, deux Souverains, avec une égale satisfaction de l'un & de l'autre. Cette derniere negociation étant heureusement finie, & sa santé ne lui permettant plus de s'engager à d'autres, il s'appliqua dans sa retraite à divers Ouvrages utiles & agréables au public: il donna *les Traitez de la Civilité, du point d'Honneur, de la Paresse, de la Jalousie, & la Traduction du Traité de la Guerre & de la Paix de Grotius, divisée en trois livres.* Il en a laissé encore d'autres, que l'on promet de donner au public. Antoine Courtin mourut à Paris en 1685. dans les mêmes sentimens de pieté & de religion, qu'il avoit conservez pendant toute sa vie. Il avoit épousé *Marie Salomé* de Bauvers, dont il n'eut point d'enfans.

COURTOIS, Docteur de Paris. *Cherchez* MATURIN CLEMENT.

COURTRAI, sur la Lis, Ville de Flandres dans le Païs-Bas, avec une bonne citadelle, est entre les villes de Lille, de Tournay, d'Ipre & d'Oudenarde. Les Auteurs Latins la nomment *Corteriacum* & *Cortracum*, & ceux du païs *Cortrick*. On croit qu'elle étoit du tems de Cesar, sous la Jurisdiction des Nerviens & des Tournisiens. Philippe *le Hardi* y fit bâtir un château. Les François y perdirent une bataille l'an 1301. par leur trop grande précipitation. La ville de Courtrai fut pillée & brûlée l'an 1382. mais elle fut rebâtie dans la suite du temps, & depuis elle devint trés-marchande. La Lis divise en deux parties cette ville, celebre par ses Manufactures de draps & de toiles. Il y a une Eglise Collegiale, & diverses Maisons Religieuses. Les François en 1646. prirent Courtrai, qui fut reprise en 1647. Le Roi Louis XIV. la soûmit en 1667. & elle est demeurée sous la domination de France, par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis ce temps, elle a été fortifiée trés-regulierement; mais aïant été renduë aux Espagnols par le Traité de Nimegue, fait en 1678. & puis reprise par les François, ils ne la rendirent aux Espagnols que démantelée, après la Tréve de 1684. Les François s'en étoient emparez pendant les dernieres guerres, & ils l'ont encore renduë aux Espagnols par la paix de Riswick en 1697. Guichardin, *Description du Païs-Bas.* Gramaye. Valere André, &c.

COURZOLA, Isle, avec une ville de même nom, sur les côtes de Dalmatie. C'est le siege d'un Evêque, suffragant de l'Archevêque de Raguse. Elle appartient à la Republique de Venise, qui a obligé celle de Raguse à la lui ceder, par un artifice assez singulier. Les Venitiens ont un écüeil appellé saint Marc, qui commande la ville de Raguse, avec un autre petit rocher encore plus près, qui n'a pas plus de terre-plain qu'il en faut pour les fondemens d'une maison mediocre qu'on y a bâtie. Etant broüillez avec les Ragusiens, ils envoïerent une nuit des gens qui bâtirent un petit fort de carton peint en couleur de terre sur ce petit rocher, & qui y porterent quelques canons de bois fabriquez à la hâte. Le matin les Ragusiens aïant vû une citadelle achevée & garnie d'artillerie en si peu de temps, en furent allarmez, & demanderent à parlementer. La paix fut faite, à condition que la Republique de Raguse cederoit à celle de Venise l'isle de Courzola en échange de ce petit rocher. Les Ragusiens demandoient aussi l'écüeil de saint Marc; mais ils ne pûrent l'obtenir. Courzola est fort commode aux Venitiens; car elle sert comme d'Arcenal pour construire & radouber leurs bâtimens, étant presque toute couverte de bois de haute-futaïe. Les sardines & le vin en font les principaux revenus. L'Eglise Cathedrale, les murailles de la ville, & presque toutes les maisons sont bâties de marbre, qui se taille dans l'isle même, à quatre ou cinq milles de là. Il y a cinq villages peuplez de quatorze ou quinze cens ames chacun. Comme l'isle est pleine de bois, on y voit plusieurs bêtes sauvages, entr'autres un certain animal qu'on dit être fait comme un chien, mais qui a le cri d'un chat ou d'un paon. Lorsqu'on allume du feu la nuit proche de ces bois, on entend crier un grand nombre de ces animaux, & leur cri approche de la voix d'un homme. On dit aussi qu'ils déterrent les morts pour s'en nourrir. Au reste, ils ne sont bons à rien, si ce n'est à faire quelques méchantes fourrures. Les Grecs les appellent *Zachalia*, & les Turcs *Thakal*. Plusieurs croïent que c'est l'*Hyæna* des Anciens, que quelques-uns ont dit être successivement un an mâle & un an femelle, & qui imite parfaitement bien la voix d'un homme. * J. Spon, *Voïage d'Italie, &c. en* 1675.

COUS, (Antoine de) Evêque de Condom, fils de *Philippe*, Seigneur de Cous & du Tronchet, reçut le Bonnet de Docteur l'an 1592 & fut Vicaire General & Grand Archidiacre de Condom; puis en 1603. il fut nommé Coadjuteur de Jean du Chemin, son oncle maternel. L'année suivante, il fut sacré Evêque de Condom. Il assista

assista deux fois aux Etats Generaux, défendit Condom de la fureur des Heretiques, & réduisit les Rebelles : ce qui lui acquit l'amitié du Roi, qui écrivit deux fois à ce Prélat, pour lui témoigner son estime & sa bienveillance. Il assista à l'Assemblée du Clergé qui se tint à Paris en 1624. & établit à Condom les Peres de l'Oratoire en 1628. pour avoir soin de l'instruction de la jeunesse. Cous fit plusieurs fondations pieuses; & après s'être démis de son Evêché en 1647. il mourut fort vieux à Cassagne, un an après, & fut enterré à Condom.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

COUSIN, (Loüis) President en la Cour des Monnoyes, né à Paris le 12. d'Août 1627. sembloit être destiné à l'état Ecclesiastique. Après avoir fait ses études d'Humanitez, dans l'Université avec succès, il étudia en Theologie, soûtint sa Tentative avec distinction, & fut reçû Bachelier en Theologie, de la Faculté de Paris. Ayant été ensuite appellé à un autre état, il se fit recevoir Avocat en 1646. frequenta le Barreau & plaida quelques causes, jusqu'en 1657. qu'il traita d'une charge de President en la Cour des Monnoyes, dont il prêta le serment le 19. Octobre de la même année. Comme sa charge lui laissoit beaucoup de temps, il sçut bien le ménager, & l'employa à la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, Orateurs, Poëtes, & Historiens. Il s'appliqua particulierement à l'étude des saints Peres, de l'Histoire Ecclesiastique : de sorte que tout Séculier qu'il étoit, on peut dire qu'il étoit bon Theologien, & très-versé dans l'Antiquité Ecclesiastique. Il a joint à cela la pureté du langage, & la connoissance de ce qu'il y a de plus curieux dans les arts & dans les sciences. Après avoir beaucoup lû, il entreprit de traduire les anciens Historiens Ecclesiastiques en François, & commença par Eusebe de Cesarée, qu'on peut appeller le pere de l'histoire de l'Eglise; il donna la traduction élegante & fidele de son histoire en 1672. & mit à la tête une Préface, dans laquelle il le justifie de l'Arianisme. Il y avouë qu'Eusebe s'est trompé en quelques endroits, en suivant Africanus & Egesippe, sans examiner avec assez de soin ce qu'ils ont écrit. Il a depuis publié en 1676. la Version des Histoires de Socrate, de Sozomene & de Theodoret, & celle des Historiens de Constantinople, depuis le regne de l'ancien Justin, jusqu'à la fin de l'Empire, en neuf volumes *in quarto*. Il avoit aussi entrepris de traduire les meilleurs Historiens de l'Empire d'Occident, depuis Charlemagne jusqu'à nôtre temps, dont on a imprimé deux volumes *in douze* (le reste est même achevé & en état d'être publié) sans parler de la Version du discours d'Eusebe à Hierocles, contre les miracles attribuez à Apollone de Tyane. Toutes ces Versions sont faites en maître, par un homme qui possédoit sa matiere, & qui loin de s'arrêter trop scrupuleusement aux termes des Auteurs, fait, sans s'éloigner de la fidelité à laquelle un Traducteur est obligé, une histoire bien écrite & agreable, & qui peut passer pour un original. Sa critique est exacte, sa fermeté à soûtenir les bons sentimens, & son attachement à la doctrine de l'Eglise Gallicane, & des maximes du Royaume, le firent choisir pour Censeur Royal : il s'est acquitté de cet emploi avec une diligence, une application, & une équité, dont les Auteurs qui ont passé par ses mains, se sont toûjours loüez. Il fut encore chargé du Journal des Sçavans, & le fit sans discontinuation depuis l'an 1687. jusqu'en 1702. Tant d'Ouvrages écrits poliment en François lui ont merité une place dans l'Académie Françoise, où il fut reçû le 15. Juin 1697. & y a fait depuis diverses actions avec éclat. Il étoit d'une probité sans égale, d'une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit & fin; & il a satisfait également bien à la dignité de sa charge, & au rang que son merite lui avoit donné dans la Republique des Lettres. Il apprit l'Hebreu à l'âge de 70. ans, dans le dessein d'employer les dernieres années de sa vie à la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il est mort le 26. Février 1707. âgé de 80. ans, sept mois. Par son testament il a fait une fondation à perpetuité au College de Beauvais, pour six Boursiers destinez à l'Etat Ecclesiastique, qui seront nourris, entretenus & défraïez de tout, depuis la Philosophie jusqu'à la prise du Bonnet de Docteur en Theologie. Cette fondation n'ayant pas été acceptée au College de Beauvais. Elle a été transportée dans celui de Laon, où elle s'execute. Il a aussi laissé sa Bibliotheque à l'Abbaïe de saint Victor, avec vingt mille livres, pour faire un fonds, dont le revenu doit être emploïé tous les ans à l'augmentation de la Bibliotheque; à la charge que l'on dira tous les ans une Messe haute le jour de son decès, & que l'on fera le même jour un discours sur l'utilité des Bibliotheques publiques. * *Journal des Sçavans de Paris* 1707. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques XVII. siecle.*

COUSIN, (Gilbert) en Latin *Cognatus*, né en Franche-Comté l'an 1506. avoit été valet d'Erasme, qui lui procura un Canonicat à Nozeret sa patrie : il étoit sçavant, & vivoit encore en 1563. * Bayle, *Dict. Crit.*

COUSIN, (Jean) celebre Peintre François, natif de Soucy proche Sens, sçavoit la Geometrie, & dessinoit parfaitement bien. Comme en ce temps-là on peignoit beaucoup sur le verre, il s'adonna à cette sorte de travail, & vint s'établir à Paris, où il fit quantité d'excellens Ouvrages. Un des plus beaux que l'on voye de lui, est un Tableau du Jugement universel, qui est dans la Sacristie des Minimes du bois de Vincennes. C'est lui qui a peint sur les vitres du Chœur de saint Gervais à Paris, le Martyre de saint Laurent, la Samaritaine, & l'Histoire du Paralytique. Il a laissé des marques de son sçavoir dans les livres que nous avons de lui, où il donne de belles regles pour la Geometrie, pour la Perspective, & pour ce qui regarde l'accroissement des figures. Ce Peintre avoit encore le talent de plaire à la Cour, où il étoit fort aimé, & où il passa une partie de ses jours, auprès des Rois Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. Comme il travailloit fort bien en Sculpture, il fit le tombeau de l'Amiral Chabot, qui est aux Celestins de Paris. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il étoit de la Religion Prétenduë Reformée, parce que dans une vitre de l'Eglise de saint Romain de Sens, où il a représenté le Jugement universel, il a peint la figure d'un Pape en enfer au milieu des demons. Mais il ne l'a fait que pour montrer, qu'il n'y a point de condition exempte des peines de l'autre vie. On ne sçait pas précisément en quel temps il est mort, mais seulement qu'il vivoit en 1589. étant fort âgé. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

COUSINOT, (Guillaume) Seigneur de Monstreüil, Maitre des Requêtes, &c. dans le XV. siecle, étoit de Paris, & fils de *Guillaume* President en la Cour du Parlement, ou, selon d'autres, de *Pierre* Cousinot Procureur General au même Parlement. Il fut employé sous le regne de Charles VII. & de Loüis XI. & fut envoyé l'an 1445. en Angleterre avec le Comte de Vendôme, l'Archevêque de Reims, & le Seigneur de Percigny, pour traiter une suspension d'armes. Il fit encore d'autres voyages en cet Etat pour la paix; mais après qu'elle eut été malheureusement rompuë en 1448. par l'Anglois, le Roi alla assieger Roüen en 1448. Cousinot paya trèsbien de sa personne, pendant ce siege, particulierement au premier assaut. Ensuite le Roi le nomma Bailli de Roüen; & ce Prince s'étant rendu maître de cette ville, y fit son entrée, où Cousinot parut habillé de velours bleu. Il passa l'an 1457. en Angleterre, & s'y signala au siege de Sandwich. L'année d'auparavant il avoit arrêté le Duc d'Alençon, accusé d'intelligence avec l'Anglois. Après la mort du Roi Charles VII. en 1460. Cousinot continua de rendre ses services au Roi Loüis XI. qui l'employa l'an 1465. pendant la guerre dite *du bien public*; en 1468. il fut nommé entre les Commissaires mandez pour interroger le Cardinal de la Baluë; & en 1470. il assista aux Etats du Royaume tenus à Tours. Cousinot se trouva encore à ceux qui furent assemblez l'an 1484. en cette ville, sous le regne de Charles VIII. ce que nous apprenons de Jean de saint Gelais, qui parlant de ces Etats : *L'ordre*, dit-il, *étant mis en tous endroits, comme il appartenoit, & s'en mêloit fort un fort ancien homme, qu'on nommoit maître Guillaume Cousinot.* Il mourut peu de temps après, & on lui attribuë une Chronique, qu'on trouve manuscrite dans le cabinet de quelques Curieux. * Alain Chartier, *Chron. Hist. de Charles VII Hist. scandaleuse.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes, &c.*

COUSTANT, (Pierre) Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, s'est appliqué, comme les autres sçavans Religieux de cette Congregation, à travailler sur les Peres de l'Eglise. Le saint Hilaire lui est

tombé en partage. Il en a donné une nouvelle édition *in folio*, imprimée à Paris en 1693. Il l'a depuis défenduë en 1706. contre le Pere Germon, dans un Livre, qui a pour titre *Vindiciæ Manuscriptorum Codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice in quâ S. Hilarii quidam loci ab Anonymo obscurati & depravati illustrantur & explicantur.* Il a donné en 1715. *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ*, contre un autre Livre du même P. Germon, *De veteribus Hæreticis Ecclesiasticorum codicum corruptoribus.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII. siecle. Tome VII.*

COUTANCE, Ville Episcopale de France, & Capitale d'un petit païs en basse Normandie. *Cherchez* CONSTANCE.

COUTAT. *Cherchez* CIOUTAT.

COUTELIER, (Jean) *Cherchez* CLEMENT.

COUTIGNAC, (Arnaud de) Gentilhomme Provençal, vivoit dans le XIV. siecle, & se distingua par ses Poësies à la Cour de Jeanne I. Reine de Naples, Comtesse de Provence. Elle l'employa contre ceux de Tende, qui s'étoient revoltez, & il servit avec tant de prudence & de zele, que cette Princesse le combla de biens. On assûre qu'Arnaud de Coutignac fit un voyage au Levant, qu'il composa divers Ouvrages en Vers, & qu'il mourut l'an 1354. * Nostradamus, *Hist. des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

COUTO, (Diego de) de Lisbonne en Portugal, né en 1542. Il fut élevé auprès des Princes de Portugal, & apprit la Philosophie, sous le celebre Barthelemi des Martyrs, depuis Archevêque de Brague. Dans la suite, s'étant engagé dans les affaires, il fit divers voyages dans les Indes, où il se maria à Goa, & il y mourut le 10. Decembre de l'an 1616. âgé de 74. ans. Il ne laissa point d'enfans de *Loüise* de Melo son épouse. Diego de Couto eut des emplois considerables à Goa, & s'y occupa à continuer l'Histoire des Indes de Jean de Barros, dont nous avons la IV. la V. la VI. & la VII. Decade. Il composa les autres; mais il n'y a que la XII. seule, imprimée à Roüen en 1645. Nous avons d'autres pieces de sa façon, comme l'Abregé de l'Histoire des Indes, un Traité contre la Relation d'Ethiopie de Loüis de Urreta, &c. * Emmanuel de Faria, *Discurs. Polit.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.*

COUTRAS, Bourg de France dans la Guïenne, près des frontieres de Perigord, est situé vers le confluent des rivieres de Droune ou Drougne, & de l'Isle. Il est celebre par la bataille qu'Henri Roi de Navarre, & depuis de France, y gagna le 20. Octobre de l'an 1587. Le Duc de Joyeuse, General de l'armée Royale, y fut tué.

COWALE, petite Ville de la grande Pologne. Elle est capitale d'une Châtelenie du Palatinat de Breste, & située sur la Vistule, vis-à-vis de la ville de Ploczko. * Baudrand.

COWBRIDGE, Ville avec Marché dans le Comté de Glamorgan, au païs de Galles, en Angleterre. Elle est capitale de sa Contrée, & est gouvernée par des Baillifs qu'on choisit tous les ans, & qui prêtent serment entre les mains du Connétable député sous le Comte de Pembroox. Elle est à 136. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

COUVERDEN, COEVERDEN ou COUVORDE, petite Ville & forte place, des plus regulieres de l'Europe, en la Province d'Over-issel, aux Païs-Bas. C'est la Capitale du païs de Drenten, & son assiette au milieu d'un grand marais, en rend les approches très-difficiles. Maurice, Prince d'Orange fils de Guillaume I. l'ôta aux Espagnols l'an 1592. & les Etats Generaux des Provinces-Unies l'ont possedée depuis. L'Evêque de Munster, assisté des forces de la France, la prit l'an 1672. mais elle fut renduë deux ans après. Elle est située aux frontieres de Westphalie, & du Diocese de Munster, elle sert de boulevard à Groningue & aux villes voisines; & c'est le grand passage pour l'Allemagne, quoi-que par un chemin fort étroit entre les marais. * Hugues Grotius, *l. 2. de son Histoire.*

COUVIN, Bourg de l'Evêché de Liege. Il est entre Sambre & Meuse, à une lieuë de Marienbourg, sur les confins du Hainaut, dont il dépendoit autre-fois. Mais il fut vendu à l'Evêque de Liege par Baudoüin Comte de Hainaut l'an 1090. * Maty, *Diction.*

COWIE, Bourg de l'Ecosse Septentrionale. Il est sur la côte de la Province de Meruis, où il y a un assez bon port, à six lieuës de la ville de Montrose, & environ à cinq de celle d'Aberdeen. * Maty, *Diction.*

COWLEY, (Abraham) nâquit à Londres en 1618. Il fut élevé dans l'Ecole de Westminster, & dans le College de la Trinité, à Cambridge; où il fit de grands progrès. Dans le temps des guerres civiles, sa fidelité pour son Prince, le fit aller à Oxford, où le Roi Charles I. faisoit son séjour ordinaire. Son sçavoir lui acquit l'estime des gens de la Cour. Il entra ensuite dans la Maison du Lord de S. Alban, & suivit la Reine, lors qu'elle fut obligée de se retirer en France. Il fut douze ans absent de son païs, pendant lesquels il fut toujours employé dans les affaires de son Prince, en Flandres, en Hollande, en Ecosse, &c. & souvent occupé à déchifrer les Lettres, que le Roi & la Reine s'écrivoient. Quelque temps avant le rétablissement du Roi Charles II. il fut envoïé en Angleterre pour examiner la situation des affaires. Il ne fut pas long-temps à Londres sans être découvert & pris. Le parti du Protecteur voulut le gagner, & ne pouvant réüssir, il fut mis en prison, d'où il sortit à la faveur d'une Caution. On prétend que c'étoit un homme sans ambition, & que son sçavoir ne rendoit ni vain, ni impoli. Il avoit un genie extraordinaire pour toutes sortes de Poësies, excepté la Dramatique. Il avoit une imagination belle & riche, un jugement solide, un stile agreable, & propre à son sujet. Ses Maîtresses étant le sujet ordinaire de ses premieres pieces, elles sont les moins importantes de toutes. Le mélange qu'il faisoit de l'Ecriture avec des sujets peu graves, étoit un défaut considerable. Dans un âge plus avancé sa Muse devint plus severe. Il avoit dessein de rechercher les sentimens & les coûtumes des Chrétiens des quatre ou cinq premiers siecles, & d'y joindre ses remarques: mais il fut prévenu par la mort. Il vécut environ cinquante ans. Outre ses Ouvrages imprimez *in folio* en Anglois, il écrivit un Poëme Latin en six Livres sur les Plantes. * *Voyez* sa vie mise au devant de ses Ouvrages.

COUVOYON, (saint) premier Abbé de Redon en Bretagne, dans le IX. siecle, étoit fils d'un Gentilhomme de Bretagne nommé Conon. Il fit ses études à Vannes, où il fut élevé aux Ordres sacrez, & fait Archidiacre de cette Eglise; mais il quitta bien-tôt cette place, renonça entierement au monde, & se retira dans la solitude de Redon, où il bâtit un Monastere, dont il obtint le fonds d'un des Seigneurs du païs, nommé Ratwil; mais Couvoyon fut troublé dans la possession de cette terre: il ne laissa pas neanmoins de continuer de bâtir son Monastere, & y établit la Regle de saint Benoît. Enfin le Duc de Bretagne & le Roi de France confirmerent la donation faite par Ratwil, qui mourut dans cette Abbaye, & y laissa encore d'autres biens. Couvoyon fit un voyage à Rome en 848. pour y faire décider la question, *si un Evêque pouvoit sans simonie recevoir des presens de ceux à qui il conferoit les Ordres.* Le Pape Leon IV. condamna cette pratique dans un Synode, où saint Couvoïon fut admis. Le Duc de Bretagne Nomenoïus, qui avoit pris la qualité de Roi, fit en consequence citer Suzan Evêque de Vannes, & Felix Evêque de Cornoüaille ou Kimper, & deux autres Evêques de Bretagne, accusez par S. Couvoïon, les priva de leur dignité, nomma quatre autres Evêques à leur place, créa trois nouveaux Evêchez en Bretagne, S. Brieux, Treguier & Dol, & donna le titre d'Archevêché à ce dernier. Les Evêques déposez porterent leur plainte à Charles *le Chauve*, & leur cause fut soûtenuë dans un Concile de Tours. Quand les Normans & d'autres Barbares vinrent ravager les côtes de la Bretagne en 865. Saint Couvoïon se retira près de Salomon Duc de Bretagne, qui lui donna un lieu pour bâtir un nouveau Monastere. C'est à present l'Abbaïe de S. Maixent. S. Couvoïon s'y renferma & y mourut l'an 868. âgé d'environ 80. ans, le 5. de Janvier. L'Abbaïe de Redon fut rebâtie dans le X. siecle. On fait la fête de S. Couvoïon, le 28. de Decembre, qui est le jour de la Translation de son corps, de saint Maixent à Redon. * Sa Vie écrite par deux Auteurs dans le Pere Mabillon, *In sæcul. IV. Ord. S. Benedicti.* Baillet, *Vies des Saints.*

COXAM, (Hercule) Heretique, qui fut détenu long-temps prisonnier en Angleterre, à cause des er-

reurs qu'il osoit soûtenir. Il prêchoit qu'il n'y a ici bas aucun autre Pasteur des ames que JESUS-CHRIST, & qu'il instruit suffisamment par l'onction du S. Esprit; Que tous les Dimanches & toutes les Fêtes sont abolies entierement; Qu'il ne faut point admettre d'autre penitence pour les Elûs que la Justification; Que ces saints enfans du Pere Eternel ne doivent prier qu'en loüange & actions de graces; Que la Cene ne consiste que dans le pain & le vin, & que c'est idolâtrie de la recevoir à genoux. Ce fanatique publioit ces erreurs, environ l'an 1619. * Gautier, *Chron. XVII. siecle*, c. 22.

COXIS, (Michel) excellent Peintre Flamand, étoit de Malines. Il alla à Rome, où il peignit sous Raphaël, & il en rapporta plusieurs desseins, qu'il avoit faits d'aprés les Ouvrages des meilleurs Peintres d'Italie, & dont il se servit heureusement dans la composition de ses tableaux. Il mourut à Anvers l'an 1692. âgé de 95. ans. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

COYACO, en Latin *Coyacum*, Place dans le Diocese d'Oviedo en Espagne, celebre par un Concile que tous les Prélats, Abbez & Princes d'Espagne y tinrent l'an 1050. On y dressa 13. chapitres sur la discipline Ecclesiastique & la police du Royaume, sous le nom de Ferdinand I. surnommé *le Grand*, Roi de Castille, & de sa femme Sanche, fille d'Alphonse Roi de Leon. * Baronius, *T. XI. Annal. Eccl. A. C.* 1050.

COYTIER, (Jacques) fut Medecin du Roi Loüis XI. & il eut le secret d'en tirer tout ce qu'il voulut, en le menaçant de la mort. Philippe de Commines dit qu'il reçût de ce Prince jusqu'à 30000. écus par mois: ce qui étoit une somme immense pour ce temps-là, sans des Benefices, des Evêchez, & des charges, *dont il fit*, dit-il, *pourvoir largement tous ceux qui lui appartenoient & qui étoient de son sang; & c'étoit merveille de voir comme ce bon Roi le craignoit tant & redoutoit ses menaces, lui qui n'avoit peur de rien, & qui faisoit trembler tout le monde.* Le Roi Loüis XI. en revint pourtant, & dégoûté de Coytier, il donna ordre à son Prévôt de l'en défaire sourdement. Le Medecin averti par ce Prévôt son bon ami, des ordres fâcheux qu'il avoit reçûs, songea à éluder le malheur qui le menaçoit; & connoissant la foiblesse que le Roi avoit pour la vie, il dit au Prévôt que ce qui l'affligeoit le plus, c'est qu'il avoit remarqué par une science particuliere qu'il avoit depuis long-tems, que le Roi ne vivroit que quatre jours après lui, & que c'étoit un secret qu'il lui vouloit bien confier comme à un ami fidele. Le Prévôt donna dans le panneau, & avertit le Roi qui fut si épouventé, qu'il ordonna qu'on laissât Coytier en repos, mais qu'il ne se presentât plus devant lui. Le Medecin obéit de bon cœur, se retira avec des biens considerables, fit bâtir une maison dans la ruë S. André des Arcs, & y fit mettre au-dessus de la porte pour devise un *Abricotier*, pour montrer que Coytier étoit à l'*abri* ou en seureté dans ce lieu éloigné de la Cour. On voit encore cette inscription sur sa maison. *Jacobus Coytier Miles & Consiliarius, ac Vice Præses cameræ computorum Parisiensis, a eam emit, & in ea edificavit hanc domum, an.* 1490. * Brice, *Description de Paris.*

COZBI, fille de Zur Prince Madianite, se prostitua dans le camp des Hebreux. Phinées fils d'Eleazar, voyant que Zambri de la Tribu de Simeon, entroit effrontement dans un lieu public, pour pecher avec cette Madianite, les perça tous deux de son poignard. * *Nombres*, c. 35. Torniel, *A. M.* 2383. n. 19.

COZOCOIS, Heretiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

COZRI: quelques Juifs prononcent *Cuzari*, est le titre d'un excellent Livre Juif, composé il y a plus de cinq cens ans par R. Juda, Levite. Il contient une dispute en forme de Dialogue, touchant la Religion, où l'on défend celle des Juifs contre les Philosophes Gentils, & où l'on s'appuye principalement sur l'autorité, & sur la Tradition, n'étant pas possible, selon cet Auteur, qu'on établisse aucune Religion sur les seuls principes de la raison. C'est pourquoi il attaque en même temps la Secte des Juifs, qu'on nomme *Caraites*, & qui ne reconnoissent que l'Ecriture-Sainte, sans les Traditions Juives. On trouve dans ce même Ouvrage un abregé assez exact de la créance des Juifs. Il a été écrit premierement en Arabe, puis traduit en Hebreu de Rabin, par R. Juda Ben-Tibbon, dont il y a une édition de Venise, qui ne contient que le Texte de l'Auteur. Il y en a une autre de la même ville, avec le Commentaire d'un Rabin nommé Juda Muscato. Buxtorf l'a aussi fait imprimer à Bâle en 1660. avec une Version Latine, & des Notes. On en trouve encore une Traduction Espagnole, faite par le Juif Aben-Dana, qui y a joint des Remarques écrites en Espagnol. * Simon. Buxtorf, *Biblioth. Rabbin.*

CRA

CRABBE ou CRABIUS, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il nâquit en 1543. Dès son jeune âge, il témoigna une aversion extrême contre les Novateurs; & depuis qu'il se fut consacré à Dieu dans l'Ordre des Hermites de S. Augustin, il les poussa encore avec plus de force. C'étoit un des hommes de son temps qui prêchoit avec le plus de facilité & d'éloquence. Les Heretiques n'y trouvant pas leur compte, se déchaînerent contre le P. Crabbe. Ils le prirent l'an 1572. à Dordrech en Hollande, & le jetterent dans une basse fosse, où il languit pendant deux ans. Ensuite, aïant trouvé moien de sortir, il continua à rendre ses services à l'Eglise, dans le ministere de la Prédication. Il servit aussi son Ordre, dans lequel il exerça les dignitez de Provincial & de Prieur, & mourut en 1598. On a de lui quelques Traitez manuscrits, entre autres un Journal de Controverses contre les Protestans intitulé. *Diarium Controversiarum.* * Cornelius Curtius, *in Elog. vir. illust. August.* Le Mire, *in Biblioth. Franç.*

CRABBE ou CRABBIUS, (Pierre) de Malines, Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XVI. siecle, se distingua dans son Ordre, & y fut élevé aux premieres charges. Il travailla avec beaucoup de soin, pour s'opposer aux Protestans dans les Païs-Bas, & recüeillit les Conciles en III. Volumes, qu'on publia l'an 1538. à Cologne. Surius y en ajoûta depuis un IV. Pierre Crabbe mourut à Malines l'an 1553. âgé de 38. ans. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Willot, *Ath. Franç.*

CRAC. *Cherchez* MONTREAL.

CRACOVIE ou KRAKOW, sur la Vistule, *Cracovia*, Ville dans la haute Pologne, capitale du Royaume, avec Université, & Evêché suffragant de l'Archevêque de Gnesne. Elle fut autrefois la demeure ordinaire des Rois de Pologne; mais aujourd'hui ils font presque toûjours leur residence à Varsovie. Quelques Auteurs la prennent pour le *Corrodunum* de Ptolomée. Elle est située à neuf lieuës de la Silesie, & à un peu plus de la Hongrie. Cracus, premier Prince de Pologne, jetta vers l'an 700. les fondemens de cette ville, à laquelle il donna son nom. Depuis, elle a été augmentée très-considerablement, & est divisée en quatre villes, qui ont chacune leurs Officiers differens; sçavoir, Cracovie, Cazimirie, Stradomie, & Cleparia. La premiere est close de murailles, fortifiée de quelques tours rondes de brique, avec des fossez, mais de peu de défense. Elle enferme le château bâti sur un rocher, qui a environ un mille de circuit. C'est un grand corps de logis de pierre de taille, avec deux aîles, autour d'une grande cour quarrée, où l'on voit trois galeries soûtenuës de colomnes, & pavées de marbre blanc & noir. Elles donnent dans les appartemens, & sont ornées de diverses peintures & statuës. Il en est de même de tous ses appartemens, & sur tout de celui des Rois, qui est au second étage, où l'on estime la délicatesse des lambris. L'Eglise Cathedrale de saint Stanislas est très-belle & très-magnifique. Elle est environnée de chapelles, avec divers tombeaux des Rois de Pologne. Celle de saint Stanislas est à main droite, contre la clôture du Chœur. Cette église est encore renommée par son Chapitre, où l'on fait preuve de noblesse, & par son thresor. Il y a plus de cinquante autres Eglises à Cracovie, qui ont toutes quelque chose de singulier, comme celle des Dominicains qui possede le corps de saint Hyacinthe Polonois. L'Eglise Cathedrale est enfermée dans le château, & celle de Nôtre-Dame est dans la grande place. Elle est très-vaste, répond à dix grandes ruës, & est environnée de quatre superbes rangs de palais à l'Italienne. L'Académie de Cracovie fut fondée l'an 1364. par Casimir I. Roi de Pologne, lequel obtint du College de Sor-

bonne à Paris, des Professeurs, qui ont été les principaux Auteurs de cette haute réputation que cette Université s'est acquise. Aussi Cracovie par excellence est appellée *la Rome de Pologne*, & son Académie *la ville de Sorbonne*. Cette ville souffre des Juifs, qui ont une Synagogue à Cazimirie: ils portent un chapeau avec une fraise au cou, & une longue robe noire. Les Suedois prirent Cracovie en l'an 1655. après un siege d'environ cinq semaines. La partie dite Stradomie fut presque toute ruinée. Les habitans donnerent trois cens mille Richedales, pour se racheter du pillage. Ils sont presque tous marchands & étrangers. Le Roi de Pologne leur donne des Lettres de naturalité. Les maisons y sont de pierre & assez bien bâties: il y a aussi de beaux palais, & la campagne a des maisons très-agreables. Saint STANISLAS fut fait Evêque de Cracovie l'an 1071. & sacré l'année suivante. Son prédecesseur Lampert, pour avoir negligé de demander le *Pallium*, fut cause que Cracovie ne fut plus qu'Evêché, d'Archevêché qu'il avoit été sous les Evêques précedens. Saint HYACINTHE de l'Ordre de saint Dominique, fut Chanoine de Cracovie sous l'Evêque Yves de Konski son oncle, avant que de se rendre Religieux. Il mourut en 1257. dans la même ville, où l'on a depuis gardé son corps. * Cromer, *de situ Polon.* De Thou, *Hist. l.* 55. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Polog.* Cluvier, &c. Baillet, *Topogr. des Saints.*

CRACUS, premier Prince de Pologne, fut élû par les Palatins, environ l'an 700. Cracus II. son frere lui succeda; mais il ne porta pas long-temps la couronne; car il fut assassiné à la chasse par Lech son frere, qui usurpa par ce fratricide, la souveraine puissance. C'est Cracus qui a bâti la ville de Cracovie, & qui lui a laissé son nom. * Cellario, *Nuova destr. Polon.* Cromer, *l.* 1. Michou, *l.* 1.

CRAFFTHEIM. *Cherchez* CRATON.

CRAFURD, c'est le nom d'un Comte qui est Chef des *Lyndseys*, ancienne & noble Famille d'Ecosse. Cambden dit, que le château de Crafurd situé dans le Clidesdale, avec le titre de Comte fut conferé par Robert II. Roi d'Ecosse, à *Jacques* Lindsey, à cause de la valeur qu'il avoit fait paroître dans un combat singulier, contre un Anglois, nommé le Baron de *Wels*; & selon ce recit, ceux de cette Famille ont été Comtes l'espace de 400. ans. Il ajoûte que ces Lindseys avoient rendu de bons services à leur patrie, & étoient d'une ancienne Famille, depuis que *Guillaume* de Lindsey, épousa une des heritieres de *Guillaume* de Lancastre, Lord de Candale en Angleterre, dont la niéce au troisiéme degré s'étoit mariée dans l'illustre Famille de Coucy en France. Cambden, *Britan.* Buchanan, dans l'Histoire de Jacques II. parle du Comte de Crafurd, qui conjointement avec les Douglas ravagea les Terres de Jacques Kennedy, Evêque de S. André leur ennemi, & méprisa son Excommunication. Mais son fils *Alexandre* Lindsey ayant été dépossedé de sa Charge de Sherif d'Aberbrothock par ce Monastere, en faveur d'un Ogilvy, il survint une guerre entre les Lindseys & les Ogylvis: & sur le point que les deux partis alloient en venir aux mains, le Comte de Crafurd, qui étoit un homme d'une grande autorité, se mit entre les deux partis, dans le dessein de porter son fils & les Ogylvis à un accommodement: mais ayant été tué dans ce moment par un soldat du parti contraire; les Lindseys tomberent sur leurs ennemis, & après un sanglant combat, ils remporterent une victoire, qu'ils pousserent autant qu'ils purent. Le même Auteur parle dans l'Histoire du même Regne, d'une Ligue entre les Comtes de Crafurd, de Ross, & de Douglass, qui étoient alors les Familles les plus remarquables & les plus puissantes d'Ecosse. Cette Ligue irrita fort le Roi contre Douglas, qui étant allé à Edimbourg, sur la foi d'un sauf-conduit, fut poignardé par le Roi lui-même, parce qu'il n'avoit pas voulu rompre la Ligue. Cela arriva en 1452. Sur cela le reste des Douglass, le Comte de Crafurd, & leurs autres Alliez prirent les armes. Le Roi n'ayant pas assez de forces, pour leur resister, attendit la venuë d'*Alexandre* Gordon, Comte de Huntley, qui avoit levé une grande armée, pour le secourir. Mais, comme il traversoit le Comté d'Angus, le Comte de Crafurd lui livra bataille à Brechin, força la meilleure partie des troupes du Roi à reculer, & auroit apparemment remporté la victoire, si *Colace*, qui commandoit l'aîle gauche de l'armée de Crafurd, ne l'eut pas abandonné pour quelque mécontentement, en sorte que Gordon remporta la victoire. Ensuite étant obligé de retourner sur ses pas, pour défendre son propre païs, qui avoit été envahi par le Comte de Murray, autre Allié des Douglass; Crafurd s'empara des châteaux, & pilla les terres de ceux qui l'avoient abandonné. Après cela Crafurd & les autres Gentilshommes du parti des Douglass, furent declarez rebelles par une Assemblée des Etats tenuë à Sterlin, & on leva une armée pour les poursuivre. Le Comte de Crafurd ennuyé de la guerre, s'adressa au Roi & obtint son pardon, Jacques Kennedy, Evêque de S. André, qui avoit beaucoup de credit, & toute la Noblesse d'Angus ayant intercedé pour lui, afin de prévenir la perte d'une si ancienne & si illustre Famille. Crafurd, ayant obtenu son pardon, fit bien-tôt pancher la balance du côté du Roi, & agit si efficacement pour lui, que la guerre fut bien-tôt terminée. Il en usa avec tant de complaisance & de civilité avec la Noblesse de son voisinage dans la suite, qu'étant mort peu de temps après, il fut generalement regretté du Roi & de tout le peuple. Jacques III. étant en different avec la Noblesse, tâcha d'en gagner quelques-uns par ses complaisances, & en leur conferant des titres. Entr'autres il crea David Lindsey, Comte de Crafurd, Duc de Montross; parce qu'il avoit beaucoup de pouvoir dans son Canton. Les Archives & les Titres, qui appartenoient à cette Famille, ayant été dissipez, durant les 20. années de prison du dernier Duc, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du Roi, on n'en peut pas dire de plus grandes particularitez. Le Comte de Crafurd, qui vivoit encore en 1701. vécut éloigné de toutes les affaires publiques durant les regnes de Charles II. & de Jacques II. parce qu'il étoit Nonconformiste. Mais au temps de la Révolution, la faveur du Roi Guillaume III. & le choix du peuple le firent Président de toutes les Justices du Royaume, à l'exception de celle des Communs Plaidoyers. La demeure ordinaire de cette Famille est à Struhers dans le Comté de Fife. Le fils aîné du dernier Comte, dont nous venons de parler, portoit le Titre de *Lord Lindsey*. * Cambden. Buchanan. *Mem. du Temps.*

CRAINBURG, ou KRAINBURG, Ville d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Elle est dans la Carniole, sur la Save, au Couchant de la Ville de Laubach, dont elle est éloignée environ de huit lieuës. Cette Ville est fortifiée, & elle a donné le nom aux anciens Marquis de Crainburg, qui ont été les Maîtres de toute la Carniole. * Maty, *Diction.*

CRAINTE, Déesse adorée des Gentils. Elle avoit un temple à Sparte, dans lequel on lui rendoit un culte religieux, fondé sur la prévention où l'on étoit que c'étoit elle qui maintenoit le plus les hommes dans leur devoir, & qui leur inspiroit les actions les plus loüables. On croyoit même parmi les Grecs, que la valeur, la hardiesse & le courage, n'étoit que des effets de la crainte qu'on avoit d'être blâmé, d'être vaincu, & d'être deshonoré, car il est certain que ceux qui craignent le plus le reproche & la honte, sont ceux qui font les plus grands efforts pour l'éviter. Les Lacedemoniens ne reveroient donc pas la Crainte comme une de ces Divinitez pernicieuses, qu'on ne prioit que pour en détourner les effets, mais plûtôt comme le principe de toutes les bonnes actions. C'est pour cela que les Ephores avoient placé le temple de la Crainte auprès du palais, où ils tenoient leurs séances, soit pour avoir toûjours devant les yeux la crainte de faire quelque chose indigne de leur rang, soit pour mieux inspirer aux autres la crainte de violer leurs Loix, & leurs Ordonnances. Les Romains avoient aussi dressé un temple à la Crainte, sous le regne de Tullus Hostilius; mais il semble qu'ils ne la regardoient que par son mauvais endroit, suivant le témoignage de saint Augustin, qui en parle de la sorte: *Hostilius mit au nombre des Divinitez, la Crainte & la Paleur, deux des plus dangereuses passions ausquelles les hommes soient sujets; la premiere étant une émotion fâcheuse & involontaire de l'ame épouvantée; & l'autre n'étant moins une maladie, qu'un coloris désagreable qui défigure le corps.* Ainsi la Crainte reverée à Rome, étoit reconnuë sous l'idée d'une passion servile, foible & basse; au lieu que celle que les Lacedemoniens adoroient, étoit

un sentiment loüable, d'une ame bien née. * Plutarque, *sur Cleomen.* Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *liv.* 6. *chap.* 10.

CRAMAUD, (Simon de) Cardinal & Patriarche d'Alexandrie, étoit natif de Cramaud, près de Rochechoüard en Poitou. Il fut Maître des Requêtes, & Chancelier de Jean de France, Duc de Berry, Comte de Poitou & d'Auvergne, fils du Roi Jean. En 1385. il succeda à Bertrand de Maumont, Evêque de Poitiers; depuis il fut Patriarche d'Alexandrie, & reçut le Chapeau de Cardinal en 1413. du Pape Jean XXIII. Ce Prélat eut beaucoup de part à tout ce qui se fit en France, pour faire cesser le Schisme qui affligeoit l'Eglise. Il présida à diverses Assemblées qui se tirent pour cela; & même il se trouva au Concile de Pise, où il fut transferé à l'Archevêché de Reims, étant déja Patriarche d'Alexandrie. On lui donna encore l'administration de l'Eglise de Carcassonne. Il mourut en 1489. * Ciaconius, *in Joan. XXIII.* Jean Besly, *des Evêques de Poitiers*. Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Hist. du Schisme*, &c.

CRAMMER ou CRANMER, (Thomas) Archevêque de Cantorbery, étoit Anglois, & sortoit d'une noble famille dans la Province de Nottingham, qui avoit passé en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquerant. Il nâquit à Nottingham le 2. Juillet 1489. Dès son jeune âge, il fit du progrès dans les Lettres, & embrassa l'état Ecclesiastique. Il vint ensuite à la Cour dans le temps que le Roi Henri VIII. étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, cherchoit à faire dissoudre son mariage avec Catherine d'Aragon, pour épouser sa maîtresse. Crammer crut que cette conjoncture lui étoit favorable, pour s'avancer auprès du Prince. Il trouva le moyen d'approcher Anne de Boulen, & il agit avec tant d'adresse, qu'Henri l'envoya à Rome, pour y solliciter la dissolution de son mariage. A son retour, il obtint l'Archevêché de Cantorbery, à la sollicitation de la même Anne de Boulen. Ce fut en 153 . après la mort de Guillaume Warham. Quelque temps après, il prononça la Sentence de divorce entre Henri & Catherine, declarant nul leur mariage, & leur permettant d'épouser qui il leur plairoit. Depuis, Crammer appuya le ressentiment du Roi, qui se revolta contre l'Eglise, & épousa une fille qu'il avoit amenée d'Allemagne. Au commencement du regne de Marie, fille de Henri VIII. il fut arrêté. L'esperance de sauver sa vie lui fit retracter sa doctrine; & par un acte signé de sa main, il reconnut qu'il avoit changé dix-sept fois de Religion. Mais voyant que cette démarche n'étoit pas capable de le sauver, il professa de nouveau sa doctrine Heterodoxe, & fut brûlé à Oxfort le 21. Mars de l'an 1556. Crammer avoit composé plusieurs Ouvrages. * Sanderus, *de Schism. Angl.* Holand, *Herool. Angl.* De Thou. Melchior Adam.

CRAMOISY (Sebastien) celebre Imprimeur de Paris, étoit un des principaux de sa profession. Quoique ses éditions n'eussent ni l'exactitude, ni la beauté de celles qui étoient sorties des Imprimeries des Etiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens, neanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considerer comme le chef de la celebre Societé du *Grand Navire*, c'est-à-dire, des plus considerables Libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui, pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde, nouvellement établie au Louvre, par la magnificence du Roi Loüis XIII. Le Catalogue de ses éditions a été imprimé plus d'une fois, tant par lui que par son petit-fils qui lui succeda dans la direction de l'Imprimerie Roïale. Il avoit été Echevin de la ville de Paris. Il mourut au mois de Janvier 1669. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Imprimeurs.*

CRANA. *Cherchez* CARNA.

CRANAUS, second Roi d'Athenes, succeda à Cecrops, l'an 3182. de la Periode Julienne 1532. ans avant JESUS-CHRIST, sous son regne arriva le deluge de Deucalion en Thessalie. Ce Deucalion sauvé du déluge, se retira à Athenes, la quatriéme année du regne de Cranaus. Il avoit un fils nommé Amphiction, qui épousa la fille de Cranaus. Neptune accusa Mars de la mort de son fils Halirothius, & le cita en Jugement à Athenes devant 12. Juges. Mars y fut absous par leur Jugement. C'est de là que le lieu où ils s'assemblerent pour rendre ce Jugement, fut appellé Areopage, c'est-à-dire, champ de Mars; & c'est-là l'origine de ce fameux & ancien Tribunal. * M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Histor. Proph.*

CRANBOURN, Ville avec Marché, dans le Comté de Dorset, la Capitale de son Canton. Elle est à la source d'une riviere, qui se jette dans la Stowre. Elle est ancienne, & située à 85. milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

CRANBROOK, Ville avec Marché dans la Contrée du Comté de Kent en Angleterre, qu'on nomme Surrey-Lath, à la source de la riviere de Medway, à 44. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CRANENBOURG, Bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est dans le Duché de Cleves, à une lieuë & demi de la ville de ce nom du côté du Couchant. On le prend pour l'ancien *Burcinacium* ou *Burginacium*, lequel pourtant Sanson croit avoir été au lieu où est maintenant le Fort de Skenck. * Baudrand.

CRANEVELD, (François) Conseiller au Grand Conseil à Malines, étoit de Nimegue. Il étudia à Louvain, & depuis fut Pensionnaire de Bruges, avant que d'être Conseiller de Malines, où il mourut le 4. Octobre 1564. On dit que sur la fin de sa vie, il apprit la Langue Grecque. Il traduisit les VI. Livres de Procope des édifices de Justinien, & trois Homelies de saint Basile. * Le Mire, *Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* Valere Andre, *Biblioth. Belg.*

CRANGANOR, Roïaume dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du golfe de Bengala, sur les côtes de Malabar, avec une ville de même nom. Elle appartenoit aux Portugais qui possedoient presque tout le païs; mais aujourd'hui les Hollandois en sont les maîtres. Les peuples y sont presque tous Chrétiens. L'Evêque d'Angamale y fait souvent sa residence, depuis 1609. * Jarric, *l.* 6. *c.* 14. Govea, *Progrès de l'Eglise*, *l.* 2. *c.* 19.

CRANOSTAW ou KRANITAW, *Granostavia*, Ville de Pologne dans la Russie noire. Elle est située sur la petite riviere de Wieprz qui y forme un étang, ce qui contribuë à la rendre très-forte. Cranostaw est aujourd'hui le siege Episcopal de Chelm, qu'on y a transferé. * Sanson.

CRANTOR, natif de Solos, Philosophe Academicien, Disciple de Xenocrates, florissoit sous la CXVI. Olympiade, vers l'an 316. avant J. C. & fut compagnon de Cratès & de Philemon. Il avoit laissé des Commentaires qui alloient jusqu'à trente mille lignes, outre plusieurs Poëmes qu'il scella de son cachet, & qu'il mit dans le temple de Minerve. On dit qu'il étoit très-ingenieux à inventer des mots. Diogene marque qu'on estimoit particulierement un Livre de Consolation qu'il avoit fait. Il mourut d'hydropisie, mais on ne sçait en quelle année. Il fut le premier qui composa des Commentaires sur Platon. Il laissa à Arcesilas tout son bien qui montoit à douze talens. * Diogene Laërce, *l.* 4. *de la Vie des Philosophes.*

CRANUS, fils de *Crana* & de *Janus*, & non pas son frere, comme dit Berose. Il rendit à Crana toutes sortes d'honneurs, lui aïant dédié un bois sur les bords du Tibre, & institué une fête tous les ans. Il régna cinquante-quatre ans sur les Aborigénes. * *Ant. Grecques & Romaines.*

CRAZ. *Cherchez* KRANTZ.

CRAON sur l'Oudon, petite Ville de France en Anjou, vers les frontieres du Maine & de la Bretagne, a donné son nom à la Famille des Barons de CRAON, assez renommée dans nôtre Histoire. Cette Baronnie de Craon entra, en 1386. dans la Maison de la Tremoille, par le mariage de Gui VI. Sire de la Tremoille, avec Marie de Sulli, fille unique & heritiere de Loüis de Sulli, & d'Isabelle de Craon. Marie de Sulli avoit été accordée avec Charles de Berry, Comte de Montpensier, fils de Jean de France, lequel mourut en 1383. La ville de Craon souffrit beaucoup en 1562. durant les guerres civiles.

I. ROBERT, surnommé *le Bourguignon*, Seigneur de Craon, fils puîné de RENAUD I. du nom, Comte de Nevers, & d'*Adele* de France, sœur de *Henri* I. du nom, Roi de France, fut élevé auprès d'Agnès de Bourgogne, Comtesse d'Anjou sa grande tante, & fort consideré de Geofroy, dit *Martel*, Comte d'Anjou, qui

se maria à *Avoise* Dame de Sablé, & lui donna la Baronnie de Craon en Anjou, confisquée sur Guerin de Craon. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098 & eut pour enfans RENAUD II. du nom, dit *le Bourguignon* qui suit; ROBERT, surnommé *Vestrob*, qui a donné origine aux Seigneurs de Sablé, rapportez par M. Ménage en son Histoire de Sablé; *Henri*, Seigneur du Lyon d'Angers; & *Beatrix*, mariée à *Geofroy*, Seigneur de Châteaugonthier.

II. RENAUD dit *le Bourguignon*, II. du nom, Seigneur de Craon, dont la posterité prit le nom, fut aussi Seigneur de Brion & du Lyon d'Angers, & fonda l'Abbaye de la Ruë dans le voisinage de Craon en 1096. Il avoit épousé avant l'an 1078. *Ennguen* de Vitré, surnommée *Domite* & *Domitille*, Dame de Craon, fille de *Robert*, Seigneur de Vitré, & de *Berthe* Dame de Craon, dont il eut *Mahaud* de Craon, mariée, selon la Morliere, à *Raoul* Seigneur de Crequy; MAURICE I. du nom, qui suit; *Henri*; & *Robert* de Craon, qui fut fiancé à la fille unique de *Jourdain* Eschivat II. du nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant; mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit en la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le second des Maîtres des Templiers, dits autrefois *du Temple*, depuis l'an 1130. jusqu'en 1149.

III. MAURICE I. du nom, Seigneur de Craon; accompagna Foulques V. du nom, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jerusalem, dans la guerre qu'il eut contre *Henri* I. du nom Roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1100. *Typhaine* de Chantocé, surnommée l'*Anguille*, Dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues*, Seigneur de Chantocé, &c. dont il eut,

IV. HUGUES, Seigneur de Craon, de Chantocé & d'Ingrande, qui épousa 1. *Agnè* de Laval, fille de Gui III. du nom Sire de Laval, & d'*Emme* de Mortain. 2. *Isabelle* dite *Marquise*. De sa premiere femme vint *Renaud* de Craon, mort jeune; & de la seconde sortirent; MAURICE II. du nom, qui suit; *Foulques*, mort sans posterité; *Guy*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1192. *Robert*, Chanoine d'Angers en 1190. & *Marquise* de Craon, mariée à *Hugues*, Seigneur de la Guerche, de Poüancé & de Segré.

V. MAURICE II. du nom, Seigneur de Craon, &c. étoit mort en 1215. ayant eu d'*Isabel* de Meullence, dite de *Beaumont*, *Maurice* III. du nom, Sire de Craon, mort sans posterité avant l'an 1224. *Pierre*, avant l'an 1215. AMAURY I. du nom, Sire de Craon, qui suit; *Havoise*, mariée 1. à *Guy* VI. du nom, Sire de Laval. 2. à *Yves* le Franc; & *Constance* de Craon, vivante en 1216.

VI. AMAURY I. du nom, Seigneur de Craon, Chantocé, Ingrande, &c. Senéchal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222. à Pierre de Dreux dit *Maucler*, Duc de Bretagne, qui le fit prisonnier, & étant sorti de prison l'année suivante aprés avoir payé une grosse rançon, il mourut le 12. Mai 1226. sur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épousé avant l'an 1214. *Jeanne* des Roches, Dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-sur-Sarte, &c. fille aînée & heritiere de *Guillaume* des Roches, Seigneur de Sablé, &c. Senéchal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite* Dame de Sablé, dont il eut MAURICE IV. du nom, Sire de Craon & de Sablé, qui suit; *Jeanne*, fiancée à *Artu*, second fils de *Pierre* Duc de Bretagne; & *Isabel* de Craon mariée 1. à *Raoul*, Seigneur de Fougeres: 2. à Caron de Bodegat, Chevalier Breton, avec lequel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE IV. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. Senechal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épousa *Jeanne*, dont la famille n'est pas connuë. Il en eut *Amaury* II. du nom Sire de Craon, &c. Senéchal d'Anjou, qui étoit mort en 1269. sans laisser posterité d'*Yolande* de Dreux, fille de *Jean* I. du nom Comte de Dreux; &

VIII. MAURICE V. du nom, Sire de Craon, &c. Senéchal d'Anjou, &c. qui mourut en 1282. De lui & d'*Isabel* de Lusignan, fille de *Hugues* X. du nom, dit *le Brun*, Comte de la Marche, & d'*Isabel* Comtesse d'Angoulême, morte le quatorze Janvier 1299. vinrent, MAURICE VI. du nom, qui suit, & *Jeanne* de Craon mariée à *Gerard* Chabot, II. du nom, Seigneur de Retz, de Machecoul, &c.

IX. MAURICE VI. du nom, Sire de Craon, &c. Senechal hereditaire d'Anjou, &c. fit son testament le 1. Fevrier 1292. au retour de son Ambassade en Angleterre, & mourut dix jours après. Il avoit épousé en 1277. *Mahaud* de Malines, fille de *Gaultier Berthoul*, Seigneur de Malines, & de *Marie* d'Auvergne, morte le 28. Septembre 1306. dont il eut AMAURY III. du nom, qui suit; *Marie*, alliée le 25. Aoust 1303. à *Robert* de Brienne, Vicomte de Beaumont au Maine, &c. morte le 21. Aoust 1312. *Isabel*, mariée à *Olivier*, Seigneur de Clisson, morte le 30. Juillet 1350. & *Jeanne* de Craon, morte sans alliance le 25. Aoust 1312.

X. AMAURY III. du nom, Sire de Craon, &c. Senéchal hereditaire d'Anjou, &c. fut nommé avec quelques autres Seigneurs, pour terminer le differend qui étoit entre le Roi Philippe *le Long* & Eudes Duc de Bourgogne, & les Nobles de Champagne & de Brie, au sujet des hommages & de la maniere de les faire. Il fut le dernier de sa Maison qui possedа la charge hereditaire de Senechal d'Anjou, Touraine & Maine, aïant cedé celle de Touraine au Roi en 1323. & échangé en 1330. celles d'Anjou & du Maine avec le Roy, & mourut le 26. Janvier 1332. âgé de 53. ans. Il épousa, 1. *Isabel* de Sainte Maure, Dame de Sainte Maure, Marcillac, Montbason, Montcontour, Jarnac, &c. fille unique & heritier de *Guillaume* IV. du nom, Seigneur de Sainte Maure, &c. morte le 13. Decembre 1310. 2. *Beatrix* de Roucy, fille de *Jean* IV. du nom Comte de Roucy & de *Jeanne* de Dreux. De sa premiere femme vinrent; MAURICE VII. du nom Sire de Craon, qui suit; & GUILLAUME de Craon, surnommé *le Grand*, Seigneur de sainte Maure, qui fit la Branche des Vicomtes de Châteaudun, rapportée cy-après. De la seconde sortirent, *Simon* de Craon dit aussi *Maurice*, mort le 26. Janvier 1330. à l'âge de sept ans; PIERRE, qui a fait la Branche des Seigneurs de la Suze, rapportée cy-après; *Jean* Evêque du Mans, puis Archevêque de Reims, mort le 26. Mars 1373. *Beatrix*, mariée à *Eon* Seigneur de Loheac & de la Roche-Bernard, morte le 26. Septembre 1356. *Isabeau*, morte sans alliance en 1333. & *Marguerite* de Craon, destinée Religieuse à Longchamp près Paris, où elle mourut le 26. Aoust 1336.

XI MAURICE VII. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. mourut le 8. Aoust 1330. Il avoit épousé *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux* de Mello, Seigneur de Château-Chinon, Sainte-Hermine, &c. & d'*Eleonore* de Savoye, dont il eut AMAURY IV. du nom, Sire de Craon qui suit; *Isabeau* Dame de Craon après la mort de son frere, mariée 1. à *Guy* de Laval, XI du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Aquigni; 2. à *Jean* Bertrand de Briquebec, Vicomte de Fauquernon, 3. à *Loüis* I. du nom, Sire de Sully, morte le 2. Fevrier 1394. & *Iolande* de Craon, dont l'alliance est ignorée, vivante en 1404.

XII. AMAURY IV. du nom, Sire de Craon, de Sainte Maure, Chantocé, Ingrande, Sablé, &c. servit les Rois Philippe *de Valois*, Jean son fils, & Charles V. dans leurs armées, fut aussi Chef de guerre & Capitaine Souverain en Saintonge, Poitou, Anjou & Basse Normandie, demeura prisonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30. Mai 1373 sans posterité de *Perronelle* de Thoüars, fille aînée de *Loüis* Vicomte de Thoüars, & de *Jeanne* Comtesse de Dreux, qu'il avoit épousée en 1324.

BRANCHE DES VICOMTES de Châteaudun.

II. GUILLAUME de Craon I. du nom, surnommé *le Grand*, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sainte Maure, &c. second fils d'AMAURY III. du nom, Sire de Craon, &c. & de *Isabel* Dame de Sainte Maure, &c. sa premiere femme, fut Chambellan des Rois Philippe *de Valois*, & de Jean son fils, & l'un des Favoris de Loüis I. du nom, Duc d'Anjou. Il acquit les Terres de Dommart & de Bernanville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épousé *Marguerite* de Flandres, Vicomtesse de Chasteadun, fille puînée de *Jean* de Flandres, Seigneur de Nesle & de Teuremonde, Vicomte de Châteaudun, &c. & de *Beatrix* de Chastillon-Saint Paul, dont il eut GUILLAUME II. du nom qui suit; PIERRE, qui fit la

Branche des Seigneurs de la Roche-Bernard, qui sera rapportée cy-après; JEAN, Seigneur de Dommart, tige des Seigneurs de Dommart, aussi representez cy-après; *Guy*, Seigneur de sainte Jullite, Chambellan du Roi Charles VI. qui fit son testament en 1401. & mourut sans enfans de *Jeanne* de Chourses, sœur de *Jean*, Seigneur de Malicorne; *Marie*, Dame de saint Aignan, mariée en 1373. à *Hervé*, Seigneur de Mauny & de Thorigni, morte en 1401. & *Beatrix* de Craon, mariée à *Renaud*, Seigneur de Maulevrier & de Toureil.

XII. GUILLAUME de Craon II. du nom, Vicomte de Chasteaudun, Seigneur de Marcillac, de Montbason, de sainte Maure, de Jarnac, &c. Chambellan du Roi Charles VI. épousa *Jeanne* de Montbason, fille de *Renaud*, Seigneur de Montbason, & d'*Eustache* d'Anthenaide, dont il eut *Guillaume* de Craon III. du nom, Vicomte de Chasteaudun, Seigneur de Sainte Maure, &c. mort sans lignée; JEAN, qui suit; *Marguerite* de Craon, Dame de Montbason, de Sainte Maure, &c. après la mort de *Jean* son frere, mariée à *Guy* VIII. du nom, Seigneur de la Rochefoucault; *Isabeau*, alliée à *Guillaume* Odart, Seigneur de Verrieres; *Marie*, Dame de Precigné, de Verneüil & de Ferrieres, puis de Jarnac, de Montsoreau & de Moncontour, mariée 1. en 1396. à *Maurice* Mauvinet, Chevalier; 2. à *Loüis* Chabot, Seigneur de la Greve; & *Loüise* de Craon, alliée 1. en 1404. à *Miles* de Hangest, dit *Rabache*, Seigneur d'Avesnecourt, Ecuier d'Ecurie du Roi; 2. à *Jean* de Mailly, Seigneur d'Auvillers, de Maurez, &c. avec lequel elle vivoit en 1423. que ses biens furent confisquez & donnez à Thibault Chabot, Seigneur de la Greve, à cause qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. JEAN de Craon, Seigneur de Montbason, de Sainte Maure, &c. puis Vicomte de Chasteaudun après la mort de son frere aîné, fut établi Grand Echanson de France en 1413. & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. sans posterité de *Jaqueline* de Montagu, fille de *Jean* Seigneur de Montagu, & de Marcoussis, Grand Maître de France, qu'il avoit épousée le 7. Novembre 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la Ferté-Bernard.

XII. PIERRE de Craon, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel, de Sablé, &c. dont il sera parlé cy-après dans un Article separé, étoit second fils de GUILLAUME de Craon I. du nom, Vicomte de Chasteaudun, & de *Marguerite* de Flandres, & épousa *Jeanne* de Chastillon, Dame de Rosoy, troisiéme fille de *Gaucher* de Chastillon, Sire de Rosoy, Vidame de Laon, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut ANTOINE, qui suit; & *Marie* de Craon, qui étoit une fille très-belle selon l'Auteur Anonyme de la vie de Charles VI.

XIII. ANTOINE de Craon, Seigneur de Beauverger par acquisition, Chambellan du Roi, fut reçû Pannetier de France en 1411. & en fut destitué en 1413. Il tenoit le parti du Duc de Bourgogne, qui l'établit Gouverneur de Soissons en 1413. & mourut à la Bataille d'Azincourt en 1415. sans posterité de *Jeanne* de Hondeschote.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dommart.

XII. JEAN de Craon I. du nom, Seigneur de Dommart, Bernarville, Claci, Monsoreau, &c. Vidame de Laon, troisiéme fils de GUILLAUME de Craon I. du nom, Vicomte de Chasteaudun, & de *Marguerite* de Flandres, étoit mort en 1400. Il avoit épousé en 1364. *Marie* de Chastillon, fille aînée & heritiere de *Gaucher* de Chastillon, Vidame de Laon, Seigneur de Rosoy, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut *Jean* & *Aubert* morts jeunes; *Simon*, Seigneur de Dommart & de Clacy, tué à la journée d'Azincourt en 1415 *Guillaume*, Seigneur de Monsoreau & de Noüastre; JEAN II. du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée 1. en 1381. à *Bernard* de Dormans, Seigneur de Soupy, Chambellan du Duc d'Anjou; 2. à *Jean*, Seigneur de Croy & de Renty, Grand Bouteiller de France: *Marie*, femme de *Gaucher* de Thorotte; *Jeanne*, Abbesse d'Origny; *N.* Abbesse d'Avenay; *Agnès*, Abbesse de Meslines; & *Blanche* de Craon, Doïenne & Grande Prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. JEAN de Craon II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Dommart, &c. demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. & mourut en 1420. Il épousa *Gnyotte* de Lonroy, fille de *Jean*, Seigneur de Lonroy, & *Marie* de Querieu, Dame de Monsures, dont il eut,

XIV. JACQUES de Craon, Seigneur de Dommart, &c. qui fut député par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, avec plusieurs Seigneurs pour l'Assemblée des Notables, qui se tint à Arras en 1435. & mourut à Rhodes en allant à Jerusalem, avant le 12. Septembre 1440. Il avoit épousé en 1427. *Bonne* de Fosseux, fille puinée de *Jean*, Seigneur de Fosseux, & de *Jeanne* Dame de Preure, dont il eut ANTOINE qui suit; *Pierre*, nommé dans le testament de son pere; *Jeanne* de Craon, Dame de Preure, de Dommart & de Clacy, mariée à *Jean* de Soissons, Seigneur de Moreüil, Chambellan du Roi; & *Marie* de Craon, destinée à être Religieuse par le testament de son pere. On ajoûte *Catherine* de Craon, mariée 1. à *Jean* de Wassenaër, Seigneur de la Lande 2. à *Jean* de Hallwin, Chevalier de la Toison d'Or.

XV. ANTOINE de Craon, Seigneur de Dommart, Bernarville, Clacy, &c. Bailly d'Amiens, né en 1434. suivit le parti de Jean Duc de Bourgogne contre le Roi Loüis XI. à cause de quoi ses biens furent confisquez, & mourut sans enfans de *Claude* de Crevecœur, fille de *Jean*, Seigneur de Crevecœur.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SUSE.

XI. PIERRE de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé, d'Ingrande, &c. troisiéme fils d'AMAURY III. du nom, Sire de Craon, &c. & de *Beatrix* de Roucy sa seconde femme, & mourut le 13. Novembre 1376. Il épousa 1. *Marguerite* de Pons, fille de *Renaud*, Sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Catherine* de Machecoul, fille unique de *Loüis*, Seigneur de Machecoul, la Benaste, &c. & de *Jeanne* de Bauçay, dont il eut JEAN qui suit; *Pierre*, mort sans alliance vers l'an 1393. & *Jeanne* de Craon, mariée 1. à *Ingerger* d'Amboise; II. du nom, Seigneur de Rochecorbon; 2. à *Pierre* de Beauveau, Seigneur de Montpipeau & de la Roche-sur-Yon, Senéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28. Decembre 1421. de l'operation Cesarienne.

XII. JEAN de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé, &c. Chevalier Banneret en 1411. mourut le 15. Decembre 1432. Il épousa *Beatrix* de Rochefort, morte en 1421. 2. *Anne* de Sillé, veuve de *Jean*, Seigneur de Montejan, dont il n'eut point d'enfans, & eut de sa premiere AMAURY, qui suit; & *Marie* de Craon, alliée 1. vers l'an 1404. à *Guy* de Laval, Seigneur de Blason & de Rans; 2. *Charles* d'Estouteville, Seigneur de Villebon, morte sans enfans.

XIII. AMAURY de Craon, Seigneur de Briolé, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1315. sans enfans de *Jeanne* du Puy-d'Amboise * *Voyez* M. Ménage, *Hist. de Sablé*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*. Mr de Thou, *liv.* 30. *&c.*

CRAON, (Pierre de) Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sablé, &c. dont la posterité a été rapportée cy-dessus s'étant attaché à la personne de Loüis d'Anjou, fut envoyé en France, par ce Prince qui étoit en Italie, avec ordre de lui faire venir de l'argent & du secours: mais au lieu de hâter son voyage, il s'amusa à se divertir avec les courtisanes de Venise: de sorte que ce Prince l'aïant attendu long-temps, sans en avoir eu de nouvelles, se laissa vaincre au déplaisir, & mourut. Ce retardement rendit Craon évidemment coupable de la perte de ce Prince, & le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre; mais la grandeur de sa naissance & de ses richesses, le tira de ce danger, & le mit à couvert de la colere du Duc. Cela arriva sous le regne de Charles VI. pendant les années 1384. & 1391. Depuis Craon tomba dans la disgrace du Duc d'Orleans; & croïant que le Connêtable de Clisson lui avoit rendu de mauvais offices, il résolut de s'en venger. Le soir du 14. Juin 1391. Fête du saint Sacrement, il attaqua le Connêtable en trahison, dans une ruë à Paris, assisté de vingt estafiers, qu'il avoit fait assembler dans son Hôtel. Le Connêtable neanmoins ne mourut pas de ses blessures, & fit faire le procès à de Craon. Ses biens furent confisquez, & donnez au Duc d'Orleans; son Hôtel changé en un cimetiere, pour l'Eglise de saint Jean en Greve, &

ses belles maisons de la campagne furent démolies. Il ne put sauver que sa personne, s'étant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tint soigneusement caché. Quelques années après le Roi lui accorda sa grace, à la priere même du Duc d'Orleans. Avant cet assassinat il avoit obtenu du Roi Charles V. qu'on donneroit des Confesseurs aux criminels qu'on menoit au supplice. * Mezerai, *en l'Abr. Chron. au Regne de Charles VI.*

CRAON ou CREON (Pierre de) ancien Poëte François, vivoit dans le XIII. siecle en 1250. Il est souvent cité par les Auteurs de ce temps, & on lui attribuë quelques Ouvrages. *Voyez* Fauchet, & la Croix du Maine.

CRAPAC, Monts, *Voyez* KRAPAC.

CRAPONE, Famille. La Famille de CRAPONE est originaire de Pise en Italie, & s'étoit attachée à la Maison d'Anjou. Depuis, un FREDERIC Crapone suivit le Roi Charles VIII. à la conquête du Roïaume de Naples. Il vint s'établir en France, où *Gerard* Crapone, son frere. étoit Commandeur de saint Jean de Marseille, de l'Ordre de Malthe. Frederic demeura à Montpellier, où il épousa *Charlotte* d'Andrea, & il en eut GUILLAUME Crapone, qui se maria l'an 1518. à Salon en Provence, avec *Marie* de Marc, fille de *Loüis*, Seigneur de Château-neuf. Il eut de ce mariage ADAM, dont nous allons parler, & FREDERIC Crapone, II. de ce nom. Ce dernier s'établit à Montpellier, & y épousa en 1550 *Claire* de la Coste, dont il eut une fille unique nommée *Jeanne*, qui fut heritiere de son oncle Adam Crapone. Elle prit alliance avec *Jean* de Grignan, dont la posterité reside encore à Salon. * Bouche, *Hist. de Prov.* L'Hermite, *Tosc. Franç.*

CRAPONE, (Adam de) Gentilhomme natif de Salon en Provence, fut celebre par son esprit & par ses Ouvrages dans le XVI siecle. Ce fut en 1558 qu'il travailla au Canal appellé de son nom. Il avoit aussi entrepris de joindre les deux mers en France; & le Roi Henri II. lui donna pour cela des Commissaires, qui avoient même commencé à faire travailler. C'est lui qui fit écouler des eaux croupissantes près de Frejus, & qui travailla encore à Nice & ailleurs à plusieurs autres ouvrages dignes de memoire. Il entendoit très-bien les fortifications; & le Roi Henri II. le préferoit aux étrangers, que la Reine Catherine de Medicis protegeoit en France. Mais sa trop grande capacité lui fut fatale, car le Roi l'aïant envoïé à Nantes en Bretagne, pour y démolir les travaux d'une citadelle qu'on avoit commencée sur un très-mechant terrain, il fut empoisonné par les premiers Entrepreneurs, en la 40. année de son âge.

CRAPONE est le nom d'un Canal de France en Provence, tiré de la riviere de Durance jusques à Arles, sous la conduite d'ADAM DE CRAPONE, qui lui donna son nom. Il commence au village de la Roque, qui est six lieuës au dessus de l'embouchure de la Durance dans le Rhône, & qui porte l'abondance dans des campagnes steriles: il sert à faire tourner des moulins, & est d'une très-grande utilité pour les villes de Salon & d'Arles, & pour les villages d'Aiguiers, de Grans, & d'Istres.

CRASSITIUS, (Lucius) de Tarente, né d'une famille affranchie, prit le surnom de *Pansides*. Il vivoit sous l'Empire d'Auguste, & fut très-bon Grammairien. Il enseigna à Rome, où il fut Precepteur de Julius Antonius, fils de Marc-Antoine, & ensuite il s'adonna tout-à-fait à la Philosophie. * Suetone, *des Illustres Grammairiens*, c. 18.

CRASSO, (François) Cardinal, étoit de Milan d'une famille noble & ancienne. Il fut d'abord Avocat, puis Conseiller au Senat, Procureur General du Duché, & President au Criminel. Depuis, s'étant fait connoître à l'Empereur Charles-*Quint*, il eut une des premieres places dans le Conseil de ce Prince, dont il fit l'Oraison funebre en 1559. le Pape Pie IV. qui l'avoit beaucoup estimé, le rappella à Rome, pendant qu'il étoit veuf, & lui donna le Gouvernement de Boulogne. Crasso remplit si bien les devoirs d'un bon Gouverneur, que le Pape en étant satisfait, le mit dans le sacré College en 1565. Il mourut à Rome le 1. Septembre 1566. Son corps fut transporté à Milan dans l'Eglise des Religieux de saint François, où ses fils *Pierre*, *Antoine* & *Hippolyte* firent élever un tombeau.* Auberi, *Hist. des Card.* Petramellario.

CRASSO, (Jules Paul) de Padouë, Medecin celebre, vivoit dans le XVI siecle. Il enseigna avec beaucoup de reputation; & composa divers Ouvrages remplis d'une grande érudition. Crasso sçavoit les Langues & les belles Lettres. Il mourut en 1574. Paul Crasso a traduit divers Ouvrages de plusieurs anciens Medecins Grecs, comme d'*Areteus* de Cappadoce, de *Rufus* d'Ephese, de *Palladius*, & de *Theophile* ou *Ptolomée*, de *Galien* & d'*Hippocrate*, dont on peut voir la liste dans Vander Linden. La Version qu'il a faite des huit livres d'*Areteus* n'est pas fort exacte, parce que, dit Reinesius, il n'a travaillé que sur les exemplaires fort corrompus, qui l'ont empêché souvent d'entrer dans la pensée de son Auteur. Mais, comme dit M. Huet, si Crasso a fait la faute d'ajoûter & de retrancher quelque chose à ses originaux, elle lui est pardonnable, parce qu'il est d'ailleurs assez fidelle & assez élegant, & qu'il represente la pensée de ses Auteurs, avec beaucoup de netteté & d'ordre. Cette famille de Crasso a eu NICOLO CRASSO, celebre Jurisconsulte. * Ricobon, *de illust. Patav.* Imperialis, *in Mus. Hist.* Castellan, *in vit. illust. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Thomas Reinesius, *apud Konig Biblioth. vet. & nov. p.* 55. Dan. Huet, *de clar. Interpr. l.* 2. *p.* 267.

CRASSO (Laurent) Italien, a donné les *Eloges des Hommes de Lettres*, qui parurent dans la ville de Venise, en deux volumes *in quarto* l'an 1666. Cet Ouvrage est écrit en Italien, & il est estimé pour l'exactitude & le soin que cet Auteur a apporté à recüeillir les principales actions & les écrits des Auteurs dont il parle. * Baillet, *Jugement sur les Critiques Historiens*, c. 74.

CRASSO PADUANO, ou Crassus Paduanus. *Cherchez* CRASSUS PADUANUS.

CRASSOT ( ) Philosophe estimable entre les Interpretes d'Aristote; mais qui a nui à son Livre, par un trop grand nombre de divisions; si l'on en croit l'Auteur *de l'Art de penser. Part. II. c.* 15. *Edit. de Hol. de* 1685.

CRASSUS, surnom qu'ont pris & conservé longtemps quelques familles Romaines des plus illustres, comme celles des Papiriens, des Veturiens, des Claudiens, & des Otaciliens, & sur tout celle des Liciniens. Une branche de cette derniere famille s'est renduë le nom de CRASSUS tellement propre, qu'elle n'est point connuë sous d'autre. Le premier des Liciniens, que l'on trouve dans l'Histoire avec le surnom de *Crassus*, est P. LICINIUS CRASSUS, Consul l'an 549. de Rome, & 205. avant J. C. Plusieurs autres du même nom ont depuis exercé la même dignité; PUB. LICINIUS CRASSUS en l'an 583. de Rome, & avant JESUS-CHRIST 171. C. LICINIUS CRASSUS en 586. P. LICINIUS CRASSUS, dont nous parlerons dans un article exprés, en 623. de Rome, & avant J. C. 131. P. LICINIUS CRASSUS en 657. de Rome, & avant J. C. 97. M. LICINIUS CRASSUS, dont nous ferons l'histoire plus bas, en 684. & 699. de Rome, & avant J. C. 70. & 55. M. LICINIUS CRASSUS en 724. de Rome, & avant J. C. 30. M. LICINIUS CRASSUS en 740. de Rome, & avant J. C. 14. M. LICINIUS CRASSUS, sous Tibere l'an 27. après J. C. LICINIUS CRASSUS *Frugi*, sous Neron, en 64. outre quelques autres distinguez par d'autres endroits que par le Consulat, desquels quelques-uns trouveront leur place dans des articles separez.

CRASSUS (Publius Licinius) grand Pontife & très-habile Jurisconsulte, fut créé Consul en 623 de Rome, & 131. avant J. C. avec L. Valerius Flaccus. Il y eut dispute entre ces deux Collegues, à qui prendroit le commandement de l'armée destinée contre Aristonicus. Crassus l'emporta sur Flaccus, qui étoit Prêtre de Mars, & lui défendit, en qualité de grand Pontife, de sortir de Rome, où les fonctions du Sacerdoce l'attachoient. Cependant il abandonna lui-même celle du Pontificat (irregularité sans exemple jusques alors) & passa en Asie, où il commença par apprendre la Langue Grecque, avec tant d'exactitude, qu'il en posseda les cinq dialectes en très-peu de temps, & se vit en état de traiter avec ses alliez sans interprete. Cet avantage ne rendit pas son expedition plus heureuse; car l'année d'après,

près, quoique soûtenu par les troupes des Rois de Bithynie, de Pont, de Cappadoce, & de Paphlagonie, il fut vaincu dans une grande bataille, & fut pris par les Thraces, qui étoient à la solde d'Aristonicus. Alors ne songeant qu'à éviter, par une mort genereuse, la honte de la captivité, il donna de sa houssine dans l'œil d'un Thrace qui le conduisoit, & qui se sentant frappé, le tua d'un coup de poignard. La tête de Crassus fut portée à Aristonicus, & son corps fut enterré à Smyrne. * Cicero, *Philip. II.* Tite-Live, *l.* 59. Val. Max. *l.* 3. *c.* 2. *& l.* 8. *c.* 7. Quintilien, *l.* 11. *c.* 2. Flor. *l.* 2. *c.* 20. Strab *l.* 14. Justin, *l.* 36. *c.* 4.

CRASSUS (L. Licinius) excellent Orateur, lequel est loüé par Ciceron dans ses Livres *de Oratore*, & ailleurs.

CRASSUS, (P. Licinius) suivit le parti de Marius contre Sylla; & se tua, de peur de tomber entre les mains de ses ennemis.

CRASSUS, (M. Licinius) celebre par ses malheurs, par ses richesses, & par son avarice, épousa la veuve de son frere, & fit commerce d'esclaves pour s'enrichir. On dit que lorsqu'il commença d'avoir part aux affaires publiques, il étoit riche de trois cens talens, c'est-à-dire, de cent quatre-vingt mille écus. Depuis, il acquit de si grands biens, qu'il fit un festin public au peuple Romain, & donna à chaque citoïen autant de bled qu'il en pouvoit consumer durant trois mois. Lorsqu'il marcha contre les Parthes, il fit l'inventaire de ses biens, & trouva qu'il étoit riche de sept mille cent talens, c'est-à-dire, de quatre millions, deux cens soixante mille écus. Il disoit ordinairement, comme le remarque Ciceron, qu'il n'estimoit pas un homme riche, s'il n'avoit dequoi entretenir une armée. Ne pouvant vivre en seureté à Rome, sous la tyrannie de Cinna & de Marius en 668. de la fondation de Rome, & 86. avant JESUS-CHRIST, il se retira en Espagne, où un de ses amis nommé Vibius, le tint caché durant 8. mois, dans une caverne. De-là il passa en Afrique vers Sylla, qui lui donna de l'emploi. Il donna sur tout des marques de son courage, dans la guerre contre les esclaves fugitifs conduits par Spartacus: ce qui lui fit meriter l'honneur du petit triomphe. Ce fut pendant sa Preture en 683. de Rome, & 71. avant JESUS-CHRIST qu'il decima les soldats fugitifs, défit Spartacus, & fit mourir en croix ceux qui avoient évité la mort dans le combat. Il fut Consul l'année d'après avec Pompée, & puis Censeur, & ensuite il exerça une espece de Triumvirat avec le même Pompée & Cesar. Cette union ne dura pas long-temps; mais Crassus s'étant ligué avec le premier, obtint le Consulat l'an 699. de Rome, & 55. avant JESUS-CHRIST. La Syrie fut le partage de Crassus; & comme son avarice étoit insatiable, il pilla le thresor du Temple de Jerusalem, & emporta de la Judée des richesses inestimables en l'année 700. Son avidité lui avoit inspiré la pensée d'entreprendre la guerre contre les Parthes, quoique tous les présages fussent funestes pour lui. Il reduisit d'abord quelques villes de Mesopotamie; & au lieu de suivre le cours de ses victoires, il donna le temps aux Soldats Romains, de s'amollir dans les delices de Syrie, & aux Parthes de se préparer à la guerre. Orodes, qui étoit leur Roi, envoya des Ambassadeurs à Crassus, pour se plaindre de son invasion dans la Mesopotamie, & porta la guerre, pour faire diversion, dans les Etats d'Artabaze, Roi d'Armenie, & allié des Romains. Crassus dévorant en esperance toutes les richesses des Parthes, refusa la paix que leur Roi lui offroit; & méprisant les conseils salutaires d'Artabaze, & du Questeur Cassius, dont l'un lui conseilloit de le venir joindre en Armenie, & l'autre d'aller droit à Seleucie, il s'avança contre Surena & Sillaüs, Generaux des Parthes. Il laissa l'Euphrate derriere lui, & fit engager le combat, près la petite riviere appellée Ballissus, par son fils C. Publius, qui fut tué dans cette occasion. Les Romains qui voulurent venger sa mort furent défaits. Crassus se retira la nuit à Carrhes en Mesopotamie. Quatre mille soldats, qui étoient demeurez dans le camp, furent taillez en pieces, & Crassus lui-même aïant été conduit par le traître Andromachus dans des défilez inconnus aux Romains, y fut investi par les Parthes. Il se laissa tirer, sous prétexte d'une conference, des postes avantageux qu'il occupoit, & fut tué près de Sinnaca, ville de Mesopotamie, l'an 701. de Rome, & avant J. C. 53. De cent mille hommes, dont étoit composée l'armée Romaine, à peine en revint-il dix mille en Syrie. On dit que les Parthes, aïant coupé la tête à Crassus, la porterent à Orodes leur Roi, lequel fit couler dans sa bouche de l'or fraichement fondu, afin, disoit-il, que comme son esprit avoit brûlé d'un insatiable desir d'avoir de l'or, son corps aussi épuisé de sang & de vie, fut brûlé avec le même métail. * Plutarque, *en sa Vie.* Florus, *l.* 3. *c.* 11. Josephe, *l.* 14. *des Antiqq. Jud.* Dion, *l.* 4. Appien, *in Parthico.*

CRASSUS, (C. Publius Licinius) fils du précedent, s'étoit distingué dans les guerres des Gaules, sous Jules Cesar, & avoit amené en Asie mille hommes de cavalerie, pour servir dans la guerre des Parthes, où il fut tué, comme nous le venons de dire. Il étoit Augure, & eut Ciceron pour successeur dans cette dignité. * Plutarch. *ibid. & in Cicer.* Cæsar, *de bell. Gall.*

CRASSUS, (M. Licinius *Frugi*) étoit un homme aussi bête (si l'on en croit Seneque) que l'Empereur Claude, qui lui fit couper la tête, l'an de J. C. 47. après l'avoir élevé, & l'avoit honoré deux fois des ornemens du triomphe. Sa femme Scribonia, son fils gendre de l'Empereur; qui, pour avoir été adopté dans la famille des Pompées, s'appelloit Cn. Pompeius Magnus, & plusieurs autres *Crassus*, furent enveloppez dans sa condamnation. * Senec. *Lud. in mort. Claud. Cæsar.* Suet. *l.* 5. *c.* 77. *&* 27.

Outre Cn. Pompeius Magnus, M. Licinius Crassus *Frugi*, duquel on vient de parler, eut encore pour fils M. Licinius Crassus *Frugi*, qui fut Consul en 64. après J. C. sous l'Empereur Neron, qui le fit mourir; & L. Pison *Frugi* Licinianus, qui fut adopté pour fils & successeur de l'Empereur par Galba, & tué par les soldats de la faction d'Othon l'an de J. C. 69. * Dion, *liv.* 64. Senec. *ibid.* Sueton. *in vit. Galb.*

CRASSUS PADUANUS, ou CRASSO, Religieux de l'Ordre de saint François, étoit de Barlette dans le Roïaume de Naples. Il vivoit en 1540. & se fit estimer par son éloquence & par divers Ouvrages qu'il publia, comme la Concorde des Epîtres de saint Paul; tirées des écrits de saint Augustin, & des autres saints Docteurs, *De Republica Ecclesiastica. Enchiridion Ecclesiasticum, &c.* * Willot, *in Ath. Franc.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CRASTON (Jean) Carme de Plaisance. Cet Auteur est le premier, selon Henri Etienne, qui ait fait un Lexicon Grec & Latin; mais qui est fort defectueux, parce qu'il n'a produit aucun endroit des Auteurs, pour en faire connoître la signification ou l'usage des mots Grecs, par leur autorité. * Henric Stephan. *Epistol. de statu Typogr. suæ & de Thesauro ling. Græc. p.* 156.

CRATE, en Latin *Crathus*, *Cratis*, Riviere de la Calabre Citerieure, Province du Roïaume de Naples. Elle sort du Mont Apennin, baigne Cosenze, Besignano, & S. Marco, & après s'être enrichie des eaux de plusieurs petites rivieres, elle se décharge dans le golfe de Tarente, à trois lieuës de la ville de Rossano, du côté du Nord. * Baudrand.

CRATE'E ou CRETE'E, fils de Minos & de Pasiphaë fille du Soleil, étoit frere de Deucalion, avec lequel il partagea la souveraineté de l'isle de Crete. Aïant consulté l'Oracle sur son destin, il apprit qu'il seroit tué par un de ses enfans. Il avoit un fils nommé Althemenes, & trois filles. Althemenes sçachant le malheur dont son pere étoit menacé, se bannit lui-même, & se retira à Rhodes. Il tua l'une de ses sœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à des Princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainsi Cratée sembloit être en seureté; mais le déplaisir qu'il eut de l'absence de son fils, l'obligea à équiper un vaisseau pour l'aller chercher. Il aborda en l'isle de Rhodes, dont les habitans prirent aussi-tôt les armes pour se défendre, dans la pensée que c'étoit un ennemi. Althemenes y accourut pour faire son devoir, & tira une fleche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette blessure. Alors Althemenes, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laisser survivre à son pere, & obtint que la terre s'entrouvrît pour l'engloutir. * Apollodore, *l.* 3.

CRATERUS, favori d'Alexandre *le Grand*, étoit rival d'Antipater, pour la faveur. Pour les concilier ensemble, Alexandre disoit, qu'Antipater étoit l'ami d'Alexandre, & Craterus l'ami du Roi, c'est-à-dire, qu'Antipater étoit seulement attaché à sa personne, & Craterus à sa dignité. C'étoit un Seigneur, dont l'esprit étoit extrêmement élevé, & dont le cœur méprisoit les plus grands dangers. Il fut tué dans un combat contre Eumenès, lequel l'ayant remarqué expirant dans la mêlée, descendit de cheval pour lui rendre les derniers devoirs, & le fit inhumer fort honorablement. Strabon attribuë à Craterus une Lettre à sa mere Aristopatre, sur les choses merveilleuses des Indes. * Quint. Curt. Arrien. Strabon, *l.* 15

CRATERUS, étoit fameux Medecin, dont se servoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'apprenons de Ciceron, qui en parle dans ses Lettres, au sujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace en fait aussi mention, *au liv.* 2. *Sat.* 3. Perse dans la troisiéme Satyre, se sert de ce mot pour dire un Medecin. Porphyre parle aussi du Medecin Craterus, qui vivoit l'an 760. de Rome & 54. avant J. C. C'est dans le premier livre de l'abstinence de la chair des animaux. Il y a eu encore deux CRATERUS, l'un Sculpteur, & l'autre Peintre, tous deux loüez par Pline. * Ciceron, *l.* 12. *ep.* 13. *&* 14. Pline, *l.* 35. *c.* 11. *& l.* 39. *c.* 5.

CRATERUS, Auteur d'un Recüeil de Decrets du peuple d'Athenes. * Plutarch. *in Arist.*

CRATE'S, Disciple de Diogene *le Cynique*, étoit Thebain, fils d'Ascondus, & vivoit sous la CXIII Olympiade 328. avant l'Ere de JESUS-CHRIST. Antistene dit dans ses successions, que Cratès aïant vû dans une Comedie, qu'un certain Telephus, qui tenoit un panier rempli de bijoux prétieux, s'étoit tout d'un coup mis à suivre la Philosophie Cynique, il vendit tous ses biens, & en fit de même. Quelques Auteurs disent qu'il jetta son argent dans la mer; & les autres assûrent que l'aïant remis à un Banquier, il lui donna ordre de le rendre à ses enfans, s'ils n'avoient point d'esprit; mais s'ils devenoient Philosophes, il l'engagea à distribuer au peuple cet argent, parce que ses enfans en ce cas n'auroient besoin de rien. Nicodrome, joüeur d'instrumens, lui aïant donné un soufflet, qui lui fit enfler la jouë, il mit dessus un écriteau avec ces paroles: *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit sa patrie, il répondit qu'il ne s'en soucioit pas, parce qu'un autre Alexandre la ruineroit encore. Il ajouta que le mépris de la gloire & de la pauvreté étoient son païs, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis. Diogene Laërce parle de lui dans le sixiéme livre. La celebre Hyparchie étoit femme de ce Cratès.

CRATE'S, Philosophe Académicien, fils d'Antigonus, étoit d'Athenes, selon Diogene Laërce, ou plûtôt d'un village nommé Trie. Il fut disciple de Polemon, & son successeur dans son Ecole. Polemon mourut sous la CXXVII Olympiade, & 270. avant JESUS-CHRIST. ce qui fixe le temps auquel Cratès a vêcu. Ces deux Philosophes s'aimerent toûjours avec une extrême tendresse, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratès en mourant laissa, au rapport d'Apollodore, plusieurs Ouvrages de Philosophie, outre quelques Comedies. Il composa aussi plusieurs Harangues qu'il recitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ses Ambassades. Il a eu des disciples très-illustres, comme Arcesilaüs, Bion de Boristhene, Theodore Chef d'une Secte. * Diogene Laërce, *au l.* 4. Lilio Giraldi, *Dial.* 6. *des Poëtes.* Hesychius.

CRATE'S, surnommé *Mallotes*, fils de Timocrate, étoit Grammairien & Philosophe Stoïcien. Attale l'envoya à Rome, comme le remarque Suetone dans la Vie des illustres Grammairiens. Pline le cite au livre 4. *c.* 12. & Varron en fait mention, aussi-bien que Strabon. Ce même Cratès fut surnommé *Homerique*, pour avoir écrit neuf livres de corrections sur l'Iliade & l'Odyssée d'Homere. Il vivoit sous la CLV. Olympiade, & 160. ans avant JESUS-CHRIST. * Varron, *l.* 8. *de L. L.* Strabon, *l.* 1. 3. 13. & 14. Vossius, *des Hist. Gr. l.* 3. *de Poëtes c.* 8.

CRATE'S, Athenien, Poëte Comique, fut le premier qui fit paroître des Yvrognes sur le Theatre. Ses pieces étoient divertissantes, mais fort satyriques. * Plutarque.

CRATES, natif de Pergame, Historien Grec, fit un Ouvrage des choses admirables qui se voïent dans divers païs. Pline en fait mention *l.* 7. *c.* 2. aussi-bien qu'Elien dans le livre 17. des Animaux. *c.* 9. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Diogene Laërce parle aussi d'un CRATES, qui avoit excellé dans l'ancienne Comedie; d'un Orateur; d'un Ingenieur, qui servit dans les armées d'Alexandre *le Grand*; d'un Philosophe Peripateticien, d'un Philosophe Académicien de Tarse; d'un Poëte, qui avoit fait des Epigrammes; & d'un Geometre. C'est dans la Vie de Crates l'Académicien au livre 4. * Pline, *l.* 7. *c.* 2.

CRATESIPOLIS, Femme d'Alexandre, Tyran de Sicyone, se maintint dans la possession de ce Roïaume, après la mort de son mari. Les Sicyoniens la regardant ou comme femme, ou comme épouse du Tyran, voulurent la déthrôner; mais elle se mit à la tête d'une armée, dompta les rebelles, & fit pendre trente ou quarante des plus considerables d'entre les seditieux. Ainsi elle vengea la mort de son mari, que l'on avoit assassiné, & elle se fit craindre de ceux qui ne vouloient pas obéir à une Princesse si digne de commander. * Diodore, *l.* 10.

CRATEVAS. *Voyez* CRATIVAS.

CRATILE *Cherchez* CRATYLE.

CRATINUS Athenien, Poëte de l'ancienne Comedie, composa vingt-une pieces, & fut neuf fois victorieux. De XXI. Comedies qu'il avoit faites, il ne nous reste qu'un petit nombre de vers qui ne sont pas suffisans, pour nous faire reconnoître son caractere. Il étoit ferme & hardi en ses compositions, dit M. le Fevre, & n'épargnoit pas même les premiers Officiers de la Republique. Plutarque dit en la Vie de Pericles, que ce dernier ne fut pas exempt de la censure de Cratinus. Quintilien faisoit tant de cas de ses Comedies, qu'il en recommandoit particulierement la lecture à ceux qu'il vouloit former pour l'éloquence. Aristophane remarque qu'il mourut, lorsque les Lacedemoniens firent leur premiere descente au païs d'Attique; c'est-à-dire, au commencement de la guerre du Peloponese, qui s'éleva sous la LXXXVII. Olympiade, & 432. ans avant J. C. Ce Poëte vécut plus de 95. ans, & fut, dit-on, un des grands beuveurs de son temps. Horace le remarque dans une de ses Epîtres à Mecenas, *l.* 1. *ep.* 19. & fait encore mention de Cratinus dans ses Satyres, *l.* 2. *Sat.* 4. Quintilian. *Instit. Orat. l.* 10. *c.* 1. *& ap* Tanaq. Le Fevre, *ut supra.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes*, *Tome* 5. *p.* 179.

CRATIPPUS, Historien Grec, étoit contemporain de Thucydide, & vivoit sous la XCII. Olympiade l'an 412. avant J. C. Il recüeillit avec soin dans ses écrits, ce que ce dernier a oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, au jugement de l'Histoire de Thucydide, & de Marcellin en la Vie du même Auteur.

CRATIPPUS, natif de Mitylene, Philosophe Peripateticien, enseigna la Philosophie dans cette ville, & fit ensuite les mêmes fonctions à Athenes, où il eut pour disciple le fils de Ciceron, qui par reconnoissance lui obtint le droit de Bourgeoisie Romaine, & engagea les Juges de l'Areopage à faire un decret, pour engager Cratippe à rester à Athenes pour y instruire la jeunesse du païs. Il le fit avec tant de succès, que les personnes les plus considerables de son temps, comme Brutus & Pompée se faisoient un plaisir d'être ses auditeurs. Il consola aussi Pompée, qui s'étoit retiré à Mitylene, après la bataille de Pharsale, comme nous l'apprenons de Plutarque, *Vie de Pompée.*

CRATIVAS ou CRATEVAS, Medecin, vivoit du temps d'Hippocrate, sous la XCI. Olympiade, vers l'an 416. avant J. C. Il fit une étude particuliere de la Botanique, & est cité par Dioscoride & par le Scholiaste de Nicandre. *Consultez* aussi Castellan, *in Vit. Medic.*

CRATON (Jean) surnommé DE CRAFTHEIM, Medecin des Empereurs Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. étoit de Breslau en Silesie, où il nâquit en 1519. Il se rendit très-habile dans les Langues, dans la Philosophie, dans les belles Lettres & dans la Medeci-

ne, & fut ſucceſſivement Medecin des trois Empereurs, que nous avons nommez. Il mourut le 9. du mois de Novembre en 1585. âgé de 66. ans, & laiſſa de très-beaux Ouvrages, tels que, *Iſagoge Medicinæ. Periocha Methodica in Galeni Libros, de Elementis, Natura humana, atrabile, temperamentis & facultatibus naturalibus. μικροτέχνη ſeu parva Ars medicinalis. Methodus Therapeutica. Conſilia Epiſtola, &c.* * Chytræus, *in monum.* Geſner, *in Bibl.* Melchior Adam, *in Vit Medic German* René Moreau, *de V. S. in pleur.* Vander Linden, *de Script. Med. &c* Teiſſier, *Eloges des Hommes illuſt p. 2.*

CRATOR, Affranchi de l'Empereur Antonin *le Philoſophe*, a vécu dans le II. ſiecle. Il fit une deſcription aſſez exacte des noms & du temps des Conſuls & des autres Magiſtrats, qui gouvernerent la Republique durant 453. années. * Theophile d'Antioche, *au l. 3. à Autolicus.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l. 2. c 14. & l. 4 chap. 17.*

CRATS (Jean-Philippe) Comte de Schapfenſtein, fut Colonel dans l'armée du General Tilly, & ſe ſignala en diverſes rencontres. Il reprit Fridberg & Lanſperg ſur les Suedois, s'empara de Weiſſembourg, & rendit d'autres grands ſervices à l'Empereur & au Duc de Baviere, qui lui confia en 1633. la garde d'une de ſes forteresses; mais ce Comte aima mieux faire la guerre que de garder des citadelles, & demanda ſon congé, ſous pretexte de retourner en Boheme, pour défendre ſes terres du pillage. Il paſſa à Ratisbonne, ſans attendre la réponſe, & ſe rendit enfin au camp des Suedois, qui lui donnerent de l'emploi. Il fut pris à la bataille de Nordlinguen, & eut la tête tranchée dans les priſons de Vienne, la même année 1634. * Le Blanc, *Hiſt. de Baviere, &c*

CRATYLE, Philoſophe d'Athenes, fut diſciple d'Heraclite, & Precepteur de Platon, après la mort de Socrate. Il vivoit ſous la XCIV. Olympiade, vers l'an 404. avant J. C. Platon a écrit un livre intitulé de ſon nom Cratylus. * Diogene Laërce, *Vie de Platon, au liv. 3.*

CRAU (la) grande campagne en Provence, où eſt la ville de Salon. Elle a ſept ou huit lieuës d'étenduë, & eſt toute pleine de pierres, entre leſquelles il croît un peu d'herbes, qui eſt excellente pour le pâturage. Strabon aſſûre qu'un grand vent faiſoit rouler les pierres; mais ſi cela arrive, c'eſt fort rarement. Les Anciens ont recherché la raiſon de cette prodigieuſe quantité de pierres, ſans la pouvoir découvrir. Ariſtote croïoit qu'elles y avoient été pouſſées par ces ſortes de tremblemens de terre qui en élevent quelquefois un grand nombre, que le vent pouſſe enſuite comme une pluïe dans les plaines. Poſſidonius s'imaginoit que cette campagne avoit été autrefois un lac qui s'étoit deſſeché. Mais Eſchyle, à qui il étoit permis de feindre, auſſi-bien qu'aux autres Poëtes, raconte que pendant qu'Hercule combattoit contre les Liguriens, Jupiter voïant ſon fils en danger, fit tomber une ſi grande pluïe de pierres, qu'il en accabla tous ſes ennemis. * J. Spon, *Voyage d'Italie en 1675.*

CREADOS (les) ſont les Eſtafiers des combattans dans la courſe des Taureaux à Madrid.

CRECI ou CRESSI, ſur l'Authie, *Cariſiacum*, Bourg de France en Picardie, dans le Comté de Ponthieu, & le Bailliage d'Abbeville, entre cette même ville & Heſdin. Autrefois ce n'étoit qu'un village, qui devint celebre par la fameuſe bataille que Philippe *de Valois* y perdit contre Edoüard III. Roi d'Angleterre, le 26. Août de l'année 1346. Du côté des François, il demeura ſur la place 30. mille hommes de pied, 1200. de cheval, & 80. bannieres. Jean Roi de Boheme, Charles Comte d'Alençon, frere du Roi, Loüis Comte de Flandres, & dix ou douze Comtes des plus illuſtres y perdirent la vie. Le Roi Jean, tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, aïant fait attacher ſon cheval par le frein à celui de deux de ſes plus braves Chevaliers. Divers Auteurs ſe ſont trompez au ſujet de ce Creci, ſur la riviere d'Authie, qu'on y paſſe ſur un pont, en le confondant avec CRESSI ſur Serre, bourg de Picardie, dans le païs de Tierache près de Laon. C'eſt dans ce Bourg que furent tenus les Conciles dont nous parlerons: & il eſt encore different de CRESSI EN BRIE, qui eſt un bourg de Brie, dans le Gouvernement de Champagne, à deux ou trois lieuës de Meaux, & ſur la petite riviere de Morin. * Froiſſart, *Hiſt.* Du Chêne, *des villes du Comté de Ponthieu, c. 1,* Mezerai, *Hiſt. de France en Philippe de Valois, &c.*

CONCILES DE CRECI.

Ils furent aſſemblez contre le Moine Goteſchalque, accuſé de prêcher des erreurs ſur la doctrine de la prédeſtination, du libre Arbitre & de la Redemption par le Sang de J. C. Rabanus Maurus avoit tenu en 848. un Concile à Mayence, dont il étoit Archevêque, & avoit renvoyé ce Moine à Hincmar de Reims ſon Metropolitain. Ce dernier en aſſembla un l'an 849. à Creci, où le Roi Charles *le Chauve* ſe trouva. On y condamna Goteſcalque, pour ſon opiniâtreté incorrigible, à être déposé de l'Ordre de Prêtriſe, à être foüetté juſqu'à ce qu'il eût jetté ſes écrits dans un feu qu'on alluma devant lui, & enſuite renfermé dans une étroite priſon. L'an 853. le même Hincmar de Reims tint un autre Concile à Creci, où il dreſſa trois Chapitres, oppoſez aux oppoſitions de Goteſcalque. Mais comme ils ſembloient refuter une propoſition de ſaint Fulgence, & en combattre d'autres de ſaint Auguſtin; Galinde, dit Prudence, Evêque de Troyes, Loup Prêtre de Mayence, Loup, Abbé de Ferrieres, Rattamne Moine de Corbie, & même l'Egliſe de Lyon, (au jugement de laquelle Hincmar s'étoit rapporté avec ſaint Remi ſon Archevêque, qui, pour ſa doctrine & pour l'eſprit Eccleſiaſtique, étoit comparable aux anciens Peres) enfin preſque toutes les Egliſes du Roïaume d'Arles deſapprouverent ces chapitres, ſur la condamnation deſquels les modernes ſont fort partagez. Les Evêques s'aſſemblerent au mois de Fevrier de l'an 857. à Creci, où par ordre de Charles *le Chauve*, ils écrivirent une Lettre Synodale aux autres Prelats, & aux Comtes du Royaume. Ils s'aſſemblerent encore à Creci en 858. Baudrand dit que ce ne fut pas en ce lieu que ſe tinrent ces Conciles contre Goteſcalque, mais à Chierci ſur la riviere d'Oiſe, entre Noyon & Compiegne, *Cariſiaci ad Iſaram*, où il y avoit un palais Roïal: ſentiment qui paroît plus probable. * *Voïez* le Tome VIII. des Conciles. Les Annales de France de l'Abbaïe de ſaint Bertin. Loup de Ferrieres, *lib. de 3. quaſt. Collect. de iiſdem quaſt. & ad Epiſt.* Uſſer & Cellot, *Hiſt. Godeſc.* Mauguin, *Vindic Pradeſt. & Gratia.* Un Traité intitulé *Vindicia Pradeſt. ſeu Godeſcalcana controv. Hiſtorica & Chron. Synopſis.* Paradin, *l. 2. Hiſt. de Lyon. c. 24.* Du Val, *Exſcript. Eccl. Lugd.* Sirmond, *Tom. III. Conc. Gall. p 65. 66. 67.* De la Lande, *Supp Conc. Gall. Cherchez* GOTESCHALQUE.

CRECY, (Hugues de) Seigneur de Crecy, de Gomets & de Châteaufort, étoit Senechal de France en 1107. Il ſe rendit ſi redoutable, qu'il ébranla la Couronne, par les divers mouvemens qu'il ſuſcita dans l'Etat, ainſi que le témoigne la Chronique de l'Abbaïe de Morigni. Il fit mourir Milès, Vicomte de Meaux, ſon couſin; puis il ſe retira dans un Monaſtere de Cluni, pour y faire penitence de ſes pechez; & il y mourut, ſans avoir laiſſé d'enfans de *Luciane* de Montfort ſa femme. * P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

CREDI (Lorenzo di) celebre Peintre de Florence en Italie, s'attacha à imiter les Ouvrages de Leonard de Vinci, & en fit de ſi belles copies, que l'on avoit peine à les diſtinguer des originaux. Il étoit long-temps attaché ſur un même tableau, parce qu'il prenoit plaiſir à le bien finir. Il mourut en 1530. âgé de 78 ans. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.*

CREDITON, Ville avec Marché, en Angleterre dans le Comté de Devon, ſur les rivieres Credit & Forion: elle eſt la Capitale de ſon Canton. C'étoit autrefois un Evêché, que le Roi Edoüard *le Confeſſeur* transfera à Exceſter. Elle a une belle Egliſe, en forme de Cathedrale; elle eſt bien peuplée; a un terroir fertile, & fait un bon negoce de Serge. Les deux rivieres, dont nous avons parlé, ſe déchargent dans l'Ex. Crediton eſt à 148. milles Anglois de Londres.

CREDO, nom d'une montagne de Bugey, au pied de laquelle paſſe le Rhône ſur le grand chemin de Lyon à Geneve, entre le fort de la Cluſe, & Châtillon de Michaille. C'eſt où commence proprement la longue &

droite chaîne du mont Jura, qui separe le Comté de Bourgogne d'avec la Suisse. * Baudrand.

CREIL, en Latin *Creolium*, petite Villle de France dans le Valois. Elle est située sur la riviere d'Oyse qu'on y passe sur un pont entre le Pont sainte Maixance & S Leu sur la même riviere, à deux lieuës de Senlis, & un peu plus de Crespi. * Sanson. Baudrand.

CREKELADE, Ville & Marché en Angleterre dans la Contrée du Comté de Wilt, qu'on appelle *Higworth*. Elle envoye deux Deputez au Parlement. Elle est presque toute environnée d'eau, & à 65. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CRELL ou CRELLIUS (Nicolas) Chancelier de Christian, Electeur de Saxe, lequel eut la tête coupée en 1692. pour avoir voulu introduire la doctrine de Calvin dans la Saxe.

CRELL, (Paul) ou Paulus Crellius, Ministre Protestant d'Allemagne, étoit d'Islebe, où il nâquit le 5. Fevrier 1531. Il enseigna la Theologie à Wittemberg, & eut de grandes disputes avec les Calvinistes, qui écrivirent contre lui. Crell laissa quelques Traitez de la Justification; de la Penitence, des bonnes œuvres, &c & mourut d'apoplexie, le 24. Mai de l'an 1579. âgé de 49. ans.

CRELLIUS, (Jean) est celui de tous les Unitaires ou Sociniens, qui est le plus estimé parmi ceux de cette Secte apres Socin. C'est pourquoi ses Ouvrages tiennent le second rang dans la Bibliotheque des Freres Polonois, où l'on trouve principalement ceux qu'il a écrits sur le N T. sçavoir les quatre premiers chapitres de S. Mathieu, & le commencement du 5. & sur les 3. premiers chapitres de l'Epître S. Paul aux Romains & 3. versets du 4. & sur les autres Epîtres de S. Paul. Il étoit né en 1590. dans un village près de Nuremberg. Après avoir été élevé dans cette ville, où il tomba dans les sentimens de Socin, il alla en Pologne en 1612. & s'établit à Cracovie, où les Unitaires avoient une Ecole. Il en fut Regent, & ensuite Ministre, & y mourut à l'âge d. 42 ans. Grotius aïant écrit un Livre *de la Satisfaction de Jesus-Christ*, contre le sentiment de Fauste Socin, Crellius y fit une Réponse, qui ne fut pas fort desapprouvée de Grotius, dont on trouve quelques Lettres écrites à Crellius, où il semble lui lui donner trop de loüanges. Ce qui fit soupçonner à bien des gens, que Grotius n'étoit pas fort éloigné des sentimens des Unitaires, dont il disoit trop de bien. Crellius a aussi écrit sur la Morale Chrétienne, & ses Livres sont fort recherchez; car c'est celui des Unitaires qui a écrit avec le plus de sens. On en peut voir le Catalogue dans la Bibliotheque des Ecrivains Anti-Trinitaires. Sa Vie est imprimée dans la Bibliotheque des Freres Polonois. * *Memoires des Sçavans.*

CREME, Ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché, érigé par le Pape Gregoire XIII. & suffragant de Boulogne. Elle est Capitale d'un petit païs, que les Italiens appellent *Crèmasco*. Creme est située sur la riviere de Serio, qui se jette dans l'Adda, à l'entrée du Milanez, & est remarquable par son palais, son château & ses fortifications. Autrefois ce n'étoit qu'une simple ville, ou *Castello*, comme disent les Italiens; & on la mettoit au nombre des trois villes d'Italie, qu'on pouvoit comparer aux citez Ces trois, selon Leandre, sont *Barletta in Puglia*, *Prato in Toscana*, *Crema in Lombardia*. On dit aussi que le nom de Creme est celui qu'on lui donna, lorsqu'elle eut été rebâtie sur les ruines d'une ville heretique, que l'Archevêque de Milan fit brûler l'an 951. Elle fut premierement soûmise aux Empereurs, puis aux Vicomtes de Cremone & de Plaisance, aux Ducs de Milan, & enfin aux Venitiens. Jean-Jacques Diedi, Evêque de Creme, y publia des Ordonnances Synodales en 1590 & 609. * Merula, *des Vicomtes*, *liv* 4. 6. 7. 8. *&c* Blondus, *liv*. 4. Leandre Alberti, *Deser. de la Lomb.* Le Mire, *Geog. Eccl. &c.*

CREMELENA, Château ou Palais du Grand Duc de Moscovie, dans la ville de Moscou. Ce palais est environné de trois enceintes de murailles, & les remparts sont bordez de quantité de pieces de canon. L'espace qu'il renferme est d'une très-grande étenduë, & peut passer pour une petite ville dans une grande. Au milieu de la cour on voit deux belles tours, dont le toit est couvert de cuivre doré. La plus haute est appellée *Jean Welike*, c'est-à-dire, le Grand-Jean. Dans l'autre il y a une cloche d'une grandeur, & d'un poids extraordinaire. On prétend qu'elle pese trois cens trente-six quintaux. Il faut vingt-quatre hommes des plus forts pour la mettre en branle; & cela ne se fait qu'aux grandes Fêtes, au couronnement du Grand Duc, à l'entrée des Ambassadeurs, ou dans quelque autre ceremonie solemnelle. Le palais du Grand Duc est sur le derriere du château. Il a d'un côté l'hôtel du Patriarche, & de l'autre des pavillons qui servent d'appartement aux Knez & aux Bojares, c'est-à-dire, aux Seigneurs les plus considerables de la Cour. Vers l'an 1630. on y bâtit un palais de pierre de taille, à l'Italienne, pour le jeune Prince. L'ancien est bâti de bois, que l'on a crû être plus sain que la pierre. Les ameublemens des deux palais sont très-magnifiques, & remplis de ce qu'il y a de plus rare & de plus précieux, dans les païs étrangers. A l'une des extrêmitez de la grande place, on voit la chambre du Thresor du Grand Duc. Il y a dans l'enceinte du château plus de cinquante chapelles ou petites églises, toutes bâties de pierre, & couvertes de cuivre doré. La plus considerable est celle de saint Michel, où sont les tombeaux des Czars. On y voit encore deux beaux Monasteres, l'un de Religieux, & l'autre de Filles, qui suivent la Regle de saint Basile & le Rit Grec, ainsi que toutes les autres Eglises de Moscovie. A la porte du château, & hors de ses murailles, du côté du Midi, se voit une belle Eglise dédiée à la Trinité, & communément appellée *Jerusalem*. C'est la plus magnifique de Moscou. On assure que le Grand Duc Jean Basilovitz, qui la fit bâtir vers l'an 1530. fut tellement charmé de sa structure, qu'il fit crever les yeux à l'Architecte, pour empêcher qu'il n'en bâtit de semblables. Auprès de cette Eglise sont deux grosses pieces d'artillerie, qui sont pointées vers l'endroit par où les petits Tartares avoient accoûtumé de faire leurs irruptions; mais à present ces canons n'ont pas leurs affuts, & sont par consequent hors d'usage. * Olearius, *Voyage de Moscovie.*

CREMERA, petite Riviere de Toscane, est celebre dans l'Histoire Romaine, par la défaite des trois cens Fabiens. Ils tomberent dans une embuscade des ennemis, & furent tous tuez sur ses bords, l'an de Rome 277. & 477. avant Jesus-Christ. Cette disgrace causa tant de douleur aux Romains, qu'ils marquerent ce jour-là, entre les jours noirs & de triste augure; & qu'ils nommerent la porte par où les Fabiens étoient sortis, *Scelerata*, c'est-à-dire, *malheureuse*. Cette riviere est appellée à present *Bagano* ou *la Valca*, du nom d'un petit bourg où elle passe: elle se jette dans le Tibre à cinq milles au-dessus de Rome. * Tite-Live. Ovide, *au* 1. *des Fastes*. Juvenal, *Sat.* 1. Baudrand.

CREMONE, près du Pô, Ville d'Italie dans le Milanez, Capitale du Cremonois, avec Evêché suffragant de Milan, étoit anciennement Colonie des Gaulois Senonois, & ensuite des Romains. Cremone est située dans une grande plaine près de la riviere du Pô, avec laquelle elle est jointe par le canal d'Oglio, qui remplit d'eau les fossez de la ville, dont le circuit est de près de cinq milles pas. Son château est très-fort, & sa tour est extrêmement haute. Presque toutes ses ruës sont larges & droites, ornées de grands édifices, d'Eglises magnifiques, & de belles places. Le portail de la Cathedrale est élevé sur plusieurs colonnes de marbre; & le maître autel est d'un goût excellent. On conserve dans l'Eglise Collegiale de saint Pierre, un corps que l'on prétend être celui de sainte Marie-Egyptienne. Les voyageurs y admirent la Maison Episcopale, & les Couvens des Augustins, des Carmes, des Dominicains, & des Jeronymites, qui sont aussi extrêmement magnifiques. Cremone a été sujette à de grandes revolutions. Elle ne souffrit pas seulement, lors qu'Annibal passa en Italie; mais encore du temps d'Auguste, parce que ses habitans avoient pris le parti d'Antoine contre lui. Cet Empereur se voyant maître du païs, il distribua les terres des habitans à ses soldats, que l'on appelloit *veterans*, mais comme ces terres ne suffisoient pas pour la quantité du monde, Auguste y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantouë, sans nulle autre raison, que parce qu'elles se trouvoient proche celles de Cremone, c'est ce qui a fait dire à Virgile, *Eglogue* 9. *v.* 28.

Mantua va miseræ nimium vicina Cremonæ.

Cremone souffrit encore du temps de Vitellius. Dans la suite des temps elle fut ravagée par les Goths, & fut entierement ruinée par les Esclavons & les Lombards, vers l'an 630. ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainsi Cremone ensevelie dans ses masures, fut rebâtie l'an 1284. par les soins de l'Empereur Frederic *Barberousse*, qui y fit élever cette tour, qu'on considere comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis, elle a eu ses Vicomtes, & on l'a vûë soûmise aux François, aux Venitiens, puis aux Ducs de Milan. Les François & les Modenois l'assiegerent en 1648. sans la pouvoir prendre. Au commencement de l'année 1702. elle fut surprise par les Imperiaux, commandez par le Prince Eugene, qui y entrerent par trahison au nombre de cinq à six mille hommes. La garnison composée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V. Roi d'Espagne, défit & chassa les ennemis, par des efforts de valeur presque incroyables, quoi-qu'elle eût été surprise pendant la nuit, & qu'elle se trouvât dispersée, lorsqu'elle fut attaquée. Cette garnison combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe du jour, jusqu'à la nuit, & fit un si grand carnage des Allemans, qu'ils furent obligez de se retirer, & d'abandonner une entreprise qui paroissoit si bien concertée. Cette action passe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce siecle. * Tite-Live, *liv* 20. *&* 27. Tacite, *liv.* 3. *&* 4. *de l'Hist.* Pline, *chap.* 18. *du liv.* 3. Strabon, *liv* 5. Polybe, Sabellicus, *liv.* 3. *Ennead.* 7. Paul Diacre, *liv.* 4. Blondus, *liv.* 9. & Corio, 1. *part. Hist.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Antonio Campo, *Hist. Crem.* Loüis Camtelli a fait les Annales de cette ville, depuis sa fondation, jusques à l'année 1583.

CREMONINI, (Cesar) celebre Philosophe, nâquit à Cento dans le Modenois en 1550. Dès son jeune âge, il témoigna beaucoup d'inclination pour les sciences. Il eut de très-étroites liaisons à la Cour des Princes d'Est avec le Pigna, avec le Tasso, & avec les autres sçavans hommes qu'on y trouvoit alors. Cremonini s'attacha particulierement à la Philosophie d'Aristote, & y fit de si grands progrès, qu'on le considera comme un des premiers Peripateticiens de sa nation. Il enseigna dix-sept ans à Ferrare; & fut attiré par les Venitiens dans leur Université de Padouë, où il professa durant quarante ans. Il s'acquit tant de réputation, que les Princes & les Rois voulurent avoir son portrait. Au reste, l'érudition de Cremonini étoit obscurcie par de grands défauts. Il étoit naturellement malfaisant, envieux, dissimulé, médisant, & avoit très-peu de religion: ce qu'on peut connoitre par son Traité de l'Ame, qu'il croyoit être capable de corruption, & mortelle, aussi-bien que celle des brutes: en cas, disoit-il, pour se sauver par cette restriction captieuse, qu'il fallût suivre les principes d'Aristote. Outre ce Traité, il en a composé d'autres, qui n'ont pas soûtenu l'estime que leur Auteur s'étoit acquise; sçavoir, *De Cælo. De sensibus. De Calido innato. De semine, &c.* Cesar Cremonini mourut en 1630. durant cette furieuse peste, dont la ville de Padouë fut affligée. Il étoit alors âgé de 80. ans. Il fut enterré dans le Monastere de sainte Justine, auquel il laissa tous ses biens. * Imperialis, *in Mus. Hist.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. P. II. &c.*

CREMPEN ou KREMPE, *Crempa*, petite Ville du Holstein, dans la Province de Stormaren, au Roi de Danemarck. Elle est très-bien fortifiée, & est située sur la riviere de Store, qui se jette ensuite dans l'Elbe, près de Gluxstad. * Sanson. Baudrand.

CREMUTIUS CORDUS, Historien. *Cherchez* CORDUS CREMUTIUS.

CREON, Roi de Thebes, fils de Menecée, & frere de Jocaste, s'empara du Gouvernement du Royaume, après la mort de Laïus, mari de Jocaste, tué par son fils Oedipe: il le ceda ensuite à Oedipe, qui avoit expliqué l'énigme du Sphinx, & qui épousa, sans le sçavoir, sa mere Jocaste. Mais Oedipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commises en tuant son pere, & en épousant sa mere, sans avoir connoissance, ni de l'un ni de l'autre, se creva les yeux, se retira à Athenes, laissant son Royaume à Etheocle & à Polynice, à condition qu'ils regneroient l'un après l'autre. Mais Etheocle s'étant rendu seul maitre, chassa Polynice, qui vint avec les Princes d'Argos faire la guerre à Thebes l'an 3463. de la Periode Julienne 1251. avant JESUS-CHRIST. Etheocle & Polynice s'étant tuez tous deux dans un combat singulier, Creon reprit le Gouvernement du Royaume de Thebes. Il fit mourir Antigone & Agrie; l'une, pour avoir enseveli ses freres; & l'autre, son époux: ce qui parut si cruel, que Thesée, à la priere des Dames Thebaines, lui ravit le sceptre & la vie. Stace en fait souvent mention dans sa Thebaïde.

CREON, Roi de Corinthe, que Medée fit mourir avec sa fille Creuse, qu'on avoit mariée à Jason. Seneque, & les autres Poëtes en parlent assez souvent. *Voïez* CREUSE.

CREON, Archonte ou Préteur d'Athenes. Les Archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant 10. ans; mais Erixias étant mort ou ayant été déposé, sous la XXIII. Olympiade, on lui substitua des Archontes, qui ne gouvernerent que durant un an; & Creon fut le premier de ces Magistrats la 1. année de la XXIV. Olympiade, & 684. ans avant JESUS-CHRIST. *Voïez* ARCHONTES.

CREOPHYLE, hôte & ami d'Homere, étoit de Samos ou de Chio, comme veulent quelques-uns. Les autres disent qu'il étoit ou gendre, ou ami d'Homere, qui lui fit present de son Poëme sur la prise d'Oechalie. * Strabon, *liv.* 14. Suidas. Vossius, *liv.* 3. *des Hist. Grecs, & ch.* 2. *des Poëtes.*

CREOPHYLE, Historien Grec, dont Athenée fait mention, *liv.* 8.

CREPA ou LYSY, Bourg, de la Morée, situé dans la partie Septentrionale de la Zaconie, entre les rivieres d'Alphée & d'Orchoméne, à sept ou huit lieuës de Mantinée, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CREPY. *Cherchez* CRESPY.

CREQUI, Maison. La Maison de Crequi très-ancienne, & illustre par elle-même & par ses alliances, a pris son nom de la Seigneurie de Crequi en Artois, d'où elle a passé en Picardie, & dans plusieurs autres Provinces du Royaume. Les Anciennes Genealogies donnent plusieurs degrez au-dessus de Ramelin II. du nom, Sire de Crequi, mais comme ils ont été confondus & transposez, ainsi que le prouvent plusieurs Chartes, on se contentera de commencer la Genealogie de cette Maison à

I. RAMELIN II. du nom, Sire de Crequi & de Fressin, qui fonda l'Abbaye de Ruisseauville en 986. & à qui l'on donne pour femme *Alix*, fille de N. Seigneur d'Oisy & d'Honnecourt, dont il eut;

II. BAUDOUIN I. du nom, Sire de Crequy & de Fressin, qui se trouva en 1007. avec l'armée Françoise, commandée par Baudoüin IV. du nom, Comte de Flandres, au siege de Valenciennes contre l'Empereur Henri III. Il épousa *Marguerite* de Louvain, Dame de Bierback, fille de *Henri*, Comte de Louvain, dont il eut BOUCHARD, qui suit; *Henri*, Seigneur de Bierback, qui laissa posterité; & *Anne* de Crequy, mariée à *Warin*, ou *Guerin*, Sire de Craon.

III. BOUCHARD, Sire de Crequy & de Fressin, vivoit en 1052. & épousa *Richilde* de S. Pol, fille d'*Hermex*, Comte de S. Pol, dont il eut entr'autres enfans,

IV. GERARD, Sire de Crequy & de Fressin, &c. qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096. & épousa *Yolande*, fille de *Baudoüin* III. du nom, Comte de Haynaut, & d'*Yolande* de Gueldres, dont il eut RADULPHE ou RAOUL, qui suit; *Geofroy*; *Baudoüin*; *Anselme*; & *Mahaud* de Crequy, alliée à *Baudoüin* de S. Omer.

V. RADULPHE ou RAOUL, Sire de Crequy, de Fressin, &c. mourut en 1181. ayant eu de *Mahaud*, fille de *Renaud*, Sire de Craon, & d'*Ennoguen* de Vitré, BAUDOUIN II. du nom, qui suit; *Warin*; *Arnoul*; & *Geofroy* de Crequy, duquel on fait descendre la branche des Seigneurs de Boyer en Bourgogne.

VI. BAUDOUIN II. du nom, Sire de Crequy, &c. vivoit en 1198. & épousa 1. *Clemence*, dont on ne sçait pas le nom du pere; 2. *Alix* de S. Omer, fille de *Guillaume*, Châtelain de S. Omer, & de *Ides* d'Avênes, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eût de sa premiere femme furent, BAUDOUIN III. du nom, qui suit; & *Alix* de Crequy, mariée à *Baudoüin* de S. Omer, Seigneur de Péennes.

VII. BAUDOUIN III. du nom, Sire de Crequy & de

après son frere, puis de Nantes; *Charles*, Seigneur de Moreüil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de sa mere, qui fut Capitaine de cinquante hommes d'armes sous son pere, & mourut sans enfans de *Magdelaine* Picart, veuve de *Charles* de Boissey, Baron de Maignieres; *François*, Seigneur de Douriers, &c. Colonel des Legionaires de Picardie, mort sans posterité de *Jeanne* de Clery, Dame d'Esne; & *Marguerite* de Crequy, Religieuse à la Saussaye près Paris.

XVII. JEAN VIII. du nom, Sire de Crequy, Fressin, Canaples, Prince de Poix, Seigneur de Pontdormy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi, servit avec ses oncles en Picardie dès l'an 1523. contre les Anglois, & à la bataille de Pavie en 1525. fut envoyé Ambassadeur en Angleterre avec l'Amiral d'Annebaut, pour y voir jurer la paix au Roi Henri VIII servit dans les armées, commandant les Cent Gentilhommes de la Maison du Roi, & les Gardes Françoises & Ecossoises, & mourut en 1555. Il avoit épousé en 1525 *Marie* d'Acigné, Dame du Bois-Joly, fille de *Jean*, Sire d'Acigné, & de *Gillette* de Coëtmen, morte en 1558. dont il eut, *Jean* IX. du nom, Sire de Crequy, Prince de Poix, Seigneur de Canaples, &c. qui à l'âge de dix-sept ans fut Guidon des Gens-d'armes du Duc de Guise au siege de Metz; eut en 1553. une Compagnie de cinquante hommes d'armes, avec laquelle il se trouva en une escarmouche, commandée par le Prince de Condé contre les Imperiaux, près la ville de Doulens, où il demeura prisonnier pour s'être trop avancé à la poursuite des ennemis, & mourut à la journée de S. Quentin, dite de *S. Laurens* en 1557. étant alors fiancé à *Henriette* de Savoye, fille d'*Honorat*, Comte de Tende, Amiral de France, & de *Françoise* de Foix, laquelle épousa depuis 1. *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat; 2. *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne; *Antoine* de Crequy, Cardinal & Evêque d'Amiens, dont sera parlé dans un article séparé; *Loüis*, Seigneur de Pontdormy, mort en 1557. à la bataille de S. Quentin, près du Comte d'Enguyen son Colonel; & MARIE de Crequy, qui suit; *Il eut aussi une fille naturelle nommée* Guillemette, *mariée 1. à* Pierre *Lyon, Seigneur de Varennes; 2. à* Jean d'*Odenfort, Seigneur de Grandvilliers; 3. à* Jean *de Rivery, Seigneur de Potenville, Lieutenant pour le Roi à Broüage.*

XVIII. MARIE de Crequy, Dame de Moreüil, épousa en Janvier 1543. *Gilbert* de Blanchefort, Seigneur de S. Janurin, Baron de Mirebeau & de S. Severe, &c. mourut fort âgée le 24. Decembre 1610. & eut entr'autres enfans ANTOINE, qui suit. *Voyez* BLANCHEFORT.

XIX. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de S. Janurin, &c. fut institué heritier de tous les biens de la Maison de Crequy, par le Cardinal de Crequy son oncle maternel, à condition par lui & ses successeurs de porter le nom & les armes de Crequy. Il épousa en Novembre 1572. *Chrestienne* d'Aguerre, fille de *Claude*, Seigneur de Vienne-le-Chastel, & de *Jeanne* de Hangest-Moyencourt. Elle prit une seconde alliance avec *François-Loüis* d'Agoult, Comte de Sault, duquel elle eut un fils mort sans enfans, qui institua sa mere son heritiere en tous ses biens, qu'elle donna au fils de son premier mari, qui fut CHARLES, qui suit.

XX. CHARLES I. du nom, Sire de Crequy, Prince de Poix, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont sera parlé ci-après dans un article séparé, épousa 1. en Mars 1595. *Magdelaine* de Bonne, fille de *François*, Duc de Lesdiguieres, Pair & Connétable de France, & de *Claudine* Berenger sa premiere femme; 2. en Decembre 1523. *Françoise* de Bonne sa belle-sœur, fille du même Connétable, & de *Marie* Vignon sa seconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de huit ans à *Charles-René* du Puy, Seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été consommé. Il n'eut des enfans que de sa premiere femme, qui furent, FRANÇOIS de Bonne, de Crequy, d'Agoult, de Vesc, de Montlaur & de Montauban, Duc de Lesdiguieres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui continua la Branche des Ducs de Lesdiguieres. *Voyez* LESDIGUIERES; CHARLES II. du nom, Sire de Crequy & de Canaples, qui suit; *Françoise* de Crequy, mariée en Septembre 1609. à *Maximilian* de Bethune II. du nom, Marquis de Rosny, &c. Grand Maître de l'Artillerie, morte le 23. Janvier 1657. & *Magdelaine* de Crequy, mariée en Juillet 1617. à *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, &c. morte le 31. Janvier 1675. âgée de 66 ans.

XXI. CHARLES II. du nom, Sire de Crequy & de Canaples, Mestre de Camp du Regiment des Gardes, mourut de la blessure qu'il reçût au siege de Chambery, la nuit du 14. au 15. May 1630. ayant eu d'*Anne* du Roure, fille de *Claude*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie* d'Albert-Luynes, qu'il avoit épousée en May 1620. & morte le 18. Février 1686. CHARLES III. du nom, Duc de Crequy, qui suit; *François*, mort jeune; *Alfonce* de Crequy, Comte de Canaples, qui devint Duc de Lesdiguieres, Pair de France, par l'extinction des Branches aînées de sa Maison, mort le 5. Août 1711. âgé de 85. ans, sans posterité de *Gabrielle-Victoire* de Rochechoüart, fille de *Loüis*, Duc de Vivonne & de Mortemar, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mesmes, qu'il avoit épousée le 12. Septembre 1702. & FRANÇOIS de Crequy, Maréchal de France, dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aînée.

XXII. CHARLES III. du nom, Duc de Crequy, Pair de France, Prince de Poix, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, &c. commanda la Cavalerie dans les armées de Catalogne, & dans celles d'Italie, où il fut blessé d'un coup de mousquet au siege d'Orbitelle; après quoi le Roi Loüis XIV. le nomma Lieutenant General de ses armées. Ce Prince le fit Duc & Pair en 1653. Chevalier de ses Ordres en 1661. & Gouverneur de Paris en 1675. Il fut aussi Ambassadeur Extraordinaire à Rome, puis en Angleterre; & en 1680. il fut nommé pour aller à Munich en Baviere, porter les presens de nôces, & amener en France la Princesse Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere, qui épousa Loüis Dauphin, fils du Roi Loüis *le Grand*. Il mourut à Paris après une longue maladie, le 13. Février 1687. âgé de 63. ans, laissant de *Armande* de S. Gelais, fille puînée & heritiere de *Gilles*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, &c. morte le 11. Août 1709. *Magdelaine* de Crequy, mariée le 3. Avril 16·5. à *Charles-Belgique Holland* de la Tremoille, Prince de Tarente & de Talmond, Duc de Thoüars, &c. Chevalier des Ordres du Roi, morte le 12. Août 1707.

XXII. FRANÇOIS, Sire de Crequy, Marquis de Marines, Maréchal de France, &c. quatriéme fils de CHARLES II. du nom, Sire de Crequy & de Canaples, & d'*Anne* du Roure, dont les actions seront rapportées ci-après dans un article séparé, épousa *Catherine* de Rougé, fille de *Jacques*, Seigneur du Plessis-Belliere, & de *Susanne* de Bruc, dont il eut FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Crequy, qui suit; & *Nicolas-Charles*, Sire de Crequy, Marquis de Blanchefort, Comte du Passage, Baron de Dommart, &c. Maréchal de Camp des Armées du Roi, Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie d'Anjou, & commandant la Cavalerie depuis l'Escaut jusqu'à la Lys, mort sans alliance à Tournay le 16. Mars 1696 âgé de 27. ans, en réputation de l'un des plus braves Gentilshommes de l'armée du Roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Crequy, &c né en 1662. Colonel du Regiment de la Fere en 1677. & du Regiment d'Anjou en 1680. puis Lieutenant General des Armées du Roi, fut tué au combat de Luzzara en Italie, le 13. Août 1702. extrêmement regretté pour sa valeur & ses belles qualitez. Il avoit épousé le 4. Février 1683. *Anne-Charlotte* d'Aumont, fille de *Loüis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, &c. & de *Magdelaine-Fare* le Tellier, sa premiere femme, dont il eut *N.* de Crequy, morte en Juillet 1697. en sa 14. année, & *N.* & *N.* de Crequy jumelles, mortes jeunes. *Voyez* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

CREQUI, (Antoine de) Sire de Crequi & de Canaples, Prince de Poix, &c. Cardinal, Evêque de Nantes, puis d'Amiens, Abbé de saint Julien de Tours, de Selincourt & de Valloires, & Chancelier de l'Ordre de saint Michel, fils de JEAN VIII. de ce nom, Sire de Crequi, & de *Marie* d'Acigné, herita des grands biens de sa Maison, après la mort de ses deux freres, & les laissa à *Antoine* de Blanchefort, fils de sa sœur S'étant consacré dès son jeune âge à l'état Ecclesiastique, il eut d'abord l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, puis l'Evêché de

Nantes, qu'il permuta pour celui d'Amiens en 1561. Depuis, le Roi Charles IX. lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Pie IV. lui donna, le 12. Mars de l'an 1565. Il s'attacha ensuite à son Eglise, à laquelle il acquit de grands biens, & il mourut le 5. Juin de l'an 1574. âgé de 43. ans. Jacques Seguier, Chanoine & Chancelier d'Amiens, fit l'Oraison funebre du Cardinal de Crequi, dont le corps fut enterré dans sa Cathedrale, ou dans l'Eglise de l'Abbaye de Moreüil, près de cette ville, selon quelques Auteurs. Il portoit pour devise la colomne qui servit de guide au peuple d'Israël, avec ces mots : *Prisca lux, lux certa salutis*. * La Morliere, *Antiquitez d'Amiens*. Auberi, *Hist. des Cardin.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CREQUI, (Charles I. de ce nom) Sire de Crequi & de Canaples, Prince de Poix, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France, Comte de Sault, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses Armées, & Gouverneur du Dauphiné, a été l'un des plus celebres Capitaines de son temps. Depuis le siege de Laon en 1594. jusqu'à sa mort, il porta sans relâche les armes pour le service de nos Rois. Le celebre duel qu'il fit contre Dom Philippin, bâtard de Savoye qu'il tua en 1599. le couvrit de gloire. Le sujet venoit d'une écharpe. Le Seigneur de Lesdiguieres ayant emporté un fort, dit *Chamousset*, que les troupes de Savoye avoient élevé sur les bords de l'Isere, Dom Philippin qui y étoit, pressé de se retirer, changea son habit pour celui d'un simple soldat, & lui laissa ou par oubli, ou autrement, une belle écharpe, qui par la prise de ce soldat, devint le partage d'un Sergent du Regiment de Crequi. Crequi avoit servi à la prise de ce fort; & le lendemain, lorsqu'un trompette des troupes de Savoye vint demander les morts, il le chargea de dire de sa part à Dom Philippin d'être une autre-fois plus exact à conserver les faveurs des Dames. Cet avis venant de la part d'un ennemi, étoit un reproche offensant. Le bâtard de Savoye en fut outré; & deux ou trois ans après, lorsque la paix fut concluë à Vervins, il vint chercher Crequi, qui le porta par terre d'un coup d'épée, & qui lui donna la vie avec un Chirurgien pour le penser. Le Duc de Savoye sçachant ce combat, & étant extrêmement piqué contre Dom Philippin du desavantage qu'il avoit eu, lui fit défendre de le voir, qu'il ne l'eût réparé, sa colere s'augmentant par le bruit qui couroit, que Crequi s'étoit vanté d'avoir du sang de Savoye; de sorte que Dom Philippin l'ayant fait appeller une seconde fois fut tué près du Rhône, où ils se battirent. Le Seigneur de Crequi accompagna en 1601. le Maréchal de Biron dans l'Ambassade d'Angleterre. En 1606. il fut Mestre de Camp du Regiment des Gardes, & fut reçû en survivance de la Lieutenance de Dauphiné. En 1620. il se signala au combat du pont de Cé, fut blessé l'année d'après au siege de S. Jean d'Angeli, & reçût en 1622. le bâton de Maréchal de France. Depuis, il se trouva au siege de Montpellier; & ayant été envoyé en Piémond, il secourut Ast & Verruë en 1625. contre les Espagnols. Il fut aussi l'an 1630. des Lieutenans Generaux de l'armée que le Roi laissa en ce païs, & prit Pignerol & la Maurienne. En 1633. le Roi l'envoya Ambassadeur Extraordinaire au Pape Urbain VIII. & il se fit admirer à Rome par son honnêteté & par sa magnificence, aussi-bien qu'à Venise, où il vint l'année d'après. A son retour, il remporta dans le Milanez divers avantages sur les Espagnols, qu'il défit au combat du Tesin le 22. Juin 1636. & il contribua à la victoire gagnée sur eux à Montalbon le 8. Septembre 1637. Ensuite voulant jetter du secours dans la ville de Breme, assiegée par les Espagnols, il fut tué d'un coup de canon, le 17. Mars de l'an 1638. Son corps fut porté dans la chapelle du château de Lesdiguieres. Le Maréchal de Crequi avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & avoit l'art de persuader sans peine ce qu'il vouloit.

CREQUI, (François Marquis de) Maréchal de France, fut fait Lieutenant General des Armées du Roi en 1655. créé General des Galeres en 1661. & Maréchal de France en 1668. Dans les guerres qui suivirent, il se trouva dans toutes les occasions importantes. En 1675. il fut défait au combat donné le 11. Août près du Consarbrick sur la Sarre. Ensuite il se jetta dans Tréves, que les ennemis avoient assiegée, & dont il ne voulut jamais signer la capitulation. En 1676. il servit dans l'armée du Roi, au siege de Condé, & ailleurs. L'année d'après il fut fait Gouverneur de Mets, de Bethune, Gouverneur General de Lorraine, Barois, Comté de Chyni, Duché de Luxembourg & du païs Messin, & commanda les armées de Sa Majesté dans la Lorraine & en Allemagne. Les Allemans qui étoient venus en Lorraine, sous le Prince Charles en 1678. furent contraints d'abandonner tous leurs projets d'établissement & de conquête en ce païs. Le Maréchal de Crequi les observa avec tant de soin, qu'il rompit toutes leurs mesures; & qu'après une perte de plus de huit mille des leurs, il les obligea de se retirer delà le Rhin. Il leur tua 7. ou 8. cens hommes au combat de Kocberg, puis il s'avança dans leur païs, & leur enleva Fribourg, au commencement du mois de Novembre. Il prit en 1684. la ville de Luxembourg, Capitale du Duché de même nom. Enfin, après avoir servi le Roi & l'Etat avec beaucoup de valeur & de distinction, il mourut à Paris, le 4. Février 1687.

CRES, un des Curetes, premier Roi de Crete dans les temps fabuleux, donna son nom à cette isle. Il bâtit la ville de Gnosse, & un temple à Cybele, mere des Dieux. * Eusebe, *en la Chron.*

CRESCENS, Philosophe Cynique, vivoit dans le II. siecle en 154. C'étoit un homme infame par ses vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Justin, pour les repousser, écrivit sa seconde Apologie, qu'il adressa aux Empereurs & au Sénat : ce qui fut la cause de la mort, que ce Saint souffrit glorieusement pour J. C. le 13. Avril de l'an 163. * Eusebe, *en la Chron.*

CRESCENT, (Saint) étoit Disciple de saint Paul. Cet Apôtre dit dans la deuxiéme Epitre à Timothée, qu'il avoit été envoyé en Galatie, ou, comme dit saint Epiphane, dans la Gaule : ce qui a donné lieu de croire que saint Crescent avoit annoncé l'Evangile dans nos Gaules. On lui attribuë la fondation des Eglises de Vienne & de Maïence; mais c'est sans aucun fondement. Saint Paul parle de la Galatie d'Asie, que l'on appelloit aussi Gaule, & non point de nos Gaules, qui n'ont reçû les lumieres de l'Evangile que long-temps après S. Paul *Epist. 2. ad Timoth. c. 4. v.* 10. S. Jerôme, *in Catalog.* Baron. *A. C.* 110. Martyrologe Romain, *au* 27. *Juin.* Sainte Marthe, *Gallia Christ. Tom. I. p.* 791. De Tillemont, *Memoires Eccles.* Baillet, *Vies des Saints, Juin.*

CRESCENTINO, petite Ville des Etats de Savoye. Elle est située dans le Marquisat d'Yvrée, sur le Pô, vis-à-vis de Verruë. On croit que c'est la *Quadrata* de l'ancienne Gaule Subalpine. * Baudrand.

CRESCENTIO, (Marce) Cardinal Evêque de Marsico dans le Roïaume de Naples, nâquit à Rome, où sa famille étoit des plus nobles & des plus anciennes. Dès son jeune âge, il fit un très-grand progrès dans les Lettres, & particulierement dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Il avoit un Canonicat dans l'Eglise de sainte Marie Majeure, lorsqu'on lui procura une charge d'Auditeur de Rote. Depuis, le Pape Clement VII. le nomma à l'Evêché de Marsico; & le Pape Paul III. le créa Cardinal, le 2. Juin de l'an 1542. Crescentio fut protecteur de l'Ordre de Citeaux, Legat perpetuel à Boulogne, Evêque de Conserans, &c. Jule III. le nomma Legat, pour presider au Concile de Trente, & il y presida à cinq Sessions, qui sont la XI. la XII. la XIII. la XIV. & la XV. Cette derniere finit en 1552. & le Cardinal Crescentio demeura malade à Trente. On publia que sa maladie étoit venuë de ce qu'après avoir travaillé presque toute la nuit, le 26. de Mars, pour écrire au Pape, comme il se levoit de son siege, il s'imagina voir un chien qui ouvroit effroïablement la gueule, & qui lui parut les yeux en feu & les oreilles baissées, prêt à se jetter sur lui, comme s'il eût été enragé. En même temps Crescentio appella, dit-on, ses valets, & fit apporter de la lumiere; mais ce chien ne se trouva point : de sorte que le Cardinal épouvanté de ce spectre, tomba dans une grande réverie, & de cette réverie dans une maladie, qui lui fit en même-temps desesperer de sa guerison, bien que ses amis & ses Medecins l'assurassent qu'il n'y avoit rien à craindre. Voilà la fable, qui regarde la fin du Cardinal Crescentio, qui mourut à Veronne le 1. Juin de l'an 1552. Son corps fut transporté à Rome. * Ughel, *Ital Sac.* Bzovius & Sponde

de, *in Annal.* Auberi, *Hist. des Card.* De Thou, *l.* 5. 8. & 9. Sleidan, *l.* 23. d'Aubigné, *l.* 1. la Roche-Pozay, *Nomencl. Cardin.* Victorel., &c.

CRESCENTIO (Alexandre) Cardinal, Romain, fut Maître de Chambre du Pape, Patriarche d'Alexandrie, en 1670. d'Antioche en 1671. fut nommé Cardinal du titre de saint Prisque, par le Pape Clement X. le 27. Mai 1675. Evêque de Lorette & de Recanati, en 1676. en celebrant la Messe le 7. Mai 1688 il tomba en apoplexie, mourut le soir, âgé de 81. ans, & fut inhumé en l'Eglise de saint Philippe de Neri.

CRESCENTIUS NUMANTIANUS, Patrice Romain, vivoit sur la fin du X. siecle. S'étant emparé du château Saint-Ange à Rome, il y exerçoit une tyrannie incroiable, vers l'an 985. de sorte que le Pape Jean XV. aïant été mis sur le siege Pontifical, fut obligé de prendre la fuite en Toscane. Il fut pourtant rappellé quelque temps après, & Crescentius vécut assez bien avec lui. Après la mort de ce Pontife, Gregoire V. fut élû; mais le Tyran lui opposa un Jean Calabrois, natif de Rossano, & Eveque de Plaisance, qui fut nommé Jean XVI. L'Empereur Othon III. indigné contre Crescentius, vint au secours de Gregoire son cousin, & fit mourir l'Antipape. Le Tyran aiant été pris dans son Fort, fut jetté du haut d'une Tour en bas, traîné de côté & d'autre, & enfin pendu. C'est ce que rapporte Glaber Rodolphe; mais le Cardinal Pierre Damien, & Leon d'Ostie, Auteur de l'Histoire du Mont-Cassin, racontent les choses autrement. Le premier assure dans la vie de saint Romuald, que l'Empereur promit à Crescentius de lui sauver la vie, pourvû qu'il lui remît le château Saint-Ange; mais que malgré cette promesse il lui fit couper la tête. * Leon d'Ostie, *Hist. l.* 2. *c.* 18. Sigonius, *Hist.* Baronius, *A. C.* 985. 996.

CRESCONIUS, Evêque de Todi, vivoit dans le V. siecle. Le Pape Anastase l'envoïa, en 497. Legat en Orient à l'Empereur, aussi nommé Anastase. Germain de Capouë l'accompagnoit, & ils avoient ordre de travailler à faire quitter à ce Prince la protection des Heretiques. Il les reçut bien, & les retint jusqu'à la fin de l'année suivante, sous l'esperance de procurer la reconciliation des Eglises; mais ce n'étoit en effet que pour trouver moyen de porter le Pape à souscrire l'Edit de Zenon, s'étant servi pour cela du Patrice Festus, qui avoit accompagné les Legats, comme le remarquent Theodore le Lecteur & Nicephore. Ce dessein rendit inutiles les soins de Cresconius & de Germain. * Theodore le Lecteur, *an. l.* 2. *de la Collection des Canons*, & Nicephore, *l.* 16. *c.* 35.

CRESCONIUS ou CRISCONIUS, Evêque d'Afrique, vivoit sur la fin du VII. siecle, sous l'Empire de Leonce, qui fut mis sur le Thrône, en l'année 695. que Justinien *le Jeune* fut envoïé en exil. Il fit une Collection de Canons, qu'on appelle communément le Livre, ou la Concorde des Canons, composée de deux parties differentes; la premiere intitulée, *Abregé du Droit Canonique*, contient les titres qui indiquent les matieres avec les citations des Canons; la seconde contient les Canons mêmes rapportez dans toute leur étenduë: celle-ci est intitulée, *Concordia Canonum & Collectio Cresconiana.* Cet Auteur a aussi décrit en vers l'Histoire des progrès de Jean Patrice sur les Sarrasins en Afrique. Ce que Cedrene met sous l'année 696. Baronius parlant de l'Abbé Denys, & des autres qui ont fait des Collections des Canons, parle aussi de celle de Cresconius, qu'on voit manuscrite en la Bibliotheque du Vatican. Ce Cardinal en rapporte l'inscription en ces termes: *La Concorde des Canons faite par Cresconius, & divisée en trois cens chapitres. Le même Auteur a décrit en Vers hexametres la Relation de la guerre & des victoires remportée sur les Sarrasins par le Patrice Jean.* Cette Collection des Canons fut imprimée à Paris, l'an 1609. avec l'Abregé de Fulgence Ferrand. P. Pithou en avoit publié l'Abregé dès l'an 1588. Depuis, l'Ouvrage entier, tiré de la Bibliotheque des PP. Jesuites du College de Clermont, & de celle de M. de Thou, a été donné au public, en 1661. dans la Bibliotheque du Droit Canon de Justel & Voël. * Baronius, *A. C.* 527. Vossius. Pithou. Justel, &c.

CRESCONS, sont des Peuples, parmi lesquels un mari a plusieurs femmes. Lorsqu'un mari vient à mourir, il s'éleve alors un grand démêlé parmi ces femmes, pour sçavoir qui est celle qui a le plus cheri le défunt, pendant qu'il vivoit. Après une recherche exacte, la femme qui a eu le plus de tendresse pour le mari, en aïant donné des preuves, se couvre de ses plus beaux habits: on la mene en cet état au tombeau du mort, où ses parens les plus proches ont l'honneur de tuer cette femme, & de l'enterrer avec son mari.

CRESPELLANO, bon Bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Il est dans le Bolonnois, à trois ou quatre lieuës de la ville de Bologne, tirant vers celle de Modene. * Maty, *Diction.*

CRESPET, (Pierre) natif de Sens, Religieux de l'Ordre des Celestins, s'est rendu recommandable par sa science & par sa vertu, & a donné au public plusieurs Ouvrages très-doctes, dans un siecle où les belles Lettres étoient fort negligées. Il fit un voyage à Rome, où le Pape Gregoire XIV. lui voulut donner un Evêché, que ce sçavant homme refusa par humilité. Il mourut, en 1595. Les principaux de ses Ouvrages sont, *Summa Catholicæ fidei, & Ecclesiasticæ disciplinæ. Absolutissima legis Evangelicæ Pandecta. Discours Catholiques sur l'immortalité de l'ame*, &c. * L'Histoire des Celestins, *MS. in Biblioth. Paris.*

CRESPHONTE, Roi de Messene, dans le Peloponese, étoit frere de Temene, tous deux Heraclides, c'est-à-dire, descendans d'Hercule. Il tira au sort avec les enfans d'Aristodeme, pour sçavoir à qui écheoiroit la Messenie, mais d'une maniere assez extraordinaire. Ils convinrent que l'on jetteroit leurs noms dans un seau, & que celui dont le nom seroit tiré le premier, posséderoit le Royaume. Cresphonte eut l'adresse de faire graver son nom sur une piece de brique, & celui de ses concurrens sur un morceau d'argile. Les noms étant jettez dans l'eau, l'argile vint à se dissoudre, & la brique demeura entiere: de sorte qu'il n'y eut que le nom de Cresphonte qui parut. Il fut assassiné depuis avec tous ses enfans, à la reserve d'Epytus. * Pausanias, *in Messeniac.*

CRESPI, dite *en Valois*, petite Ville de France, Capitale du Valois, en l'Isle de France, à sept lieuës de Meaux, au Septentriom en tirant vers Compiegne, dont elle n'est qu'à cinq lieuës, & à treize de Paris à l'Orient. Les Auteurs Latins la nomment *Crepiacum.* Elle a Prevôté & Châtellenie. Il y a un Prieuré conventuel de l'Ordre de Cluni. Les anciens Comtes de Valois portoient le titre de Comtes de Crespi. *Voiez* VALOIS. C'est en cette ville que le Roi François I. conclut la paix avec l'Empereur Charles V. le 18. Septembre de l'an 1544.

CRESPI BORIA, (Loüis) Evêque de Placentia en Espagne, excellent Prédicateur, étoit de Valence, où il enseigna la Theologie. Il eut l'Archidiaconé de Morviedro, dans l'Eglise de cette même ville, & y fut Ecolâtre ou Préfet des Ecoles: ce que les Espagnols nomment *Parbardre.* Il fonda les PP. de l'Oratoire de saint Philippe de Neri à Valence, & entra parmi eux. On lui donna l'Evêché d'Orivella, en l'an 1651. & celui de Placentia, 1658. Quelque temps aprés on l'envoya à Rome au sujet de la Conception Immaculée de la sainte Vierge. A son retour en Espagne il mourut vers l'an 1665. à Novès, près de Tolede, en allant de Placentia à Madrid. Loüis Crespi a composé divers Ouvrages; un de la Conception contre Hyacintho Horpaleguo, sous le titre de *Propugnaculum Theologicum*; un autre intitulé, *Quæstiones selectæ morales contra Caramuel*, &c. Il publia aussi, sous le nom de Silvio Ciprés de Povar, qui est l'anagramme du sien, un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de origine & progressu præpositurarum S. Valentinæ Ecclesiæ.* Ce Prélat étoit frere de Christophle CRESPI DE VALDAURA, Président du Conseil d'Aragon, qui est l'Auteur d'un Ouvrage en deux volumes *in folio*, imprimez à Lyon, en 1662. sous ce titre, *Observationes illustratæ decisionibus sacri supremi Aragonum Concilii*, &c. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CRESPIN. *Cherchez* CRISPIN.

CRESPIN. *Cherchez* BEC CRESPIN, Famille.

CRESSY en Brie. *Voiez* CRECI.

CRESSY sur Serre. *Voyez* CRECI.

CREST ou LE CREST, près la Drome, *Crestidinum, Crestum*, & *Crista Arnaldi*, Ville de France dans le Dauphiné, située dans le Valentinois, à cinq lieuës de

Valence, & à un peu plus de distance de Montelimart. Dès le XII siecle, on y voyoit une tour & un château, qui la rendoit la meilleure place, que les Comtes de Valentinois possédassent alors. Le Comte de Montfort l'assiegea dans le XIII. siecle, sans la pouvoir prendre. La Jurisdiction superieure des Comtez de Diois & de Valentinois s'est long-temps exercée à Crest, où Jean Rabot introduisit, en 1469. un nouveau Reglement, & un nouveau style, le tout divisé en cent Articles, que le Parlement homologua. Dans le XVI. siecle cette ville s'étoit déclarée pour la ligue; & en 1589. Clermont-Montoison, qui y commandoit, reconnut le Roi Henri *le Grand*. Depuis, on a démoli la tour. * Chorier, *Hist. de Dauph.* Videl, *Hist. du Connétable de Lesdiguieres*.

CRESTE, Village & Abbaïe de France. Il est dans le Bassigny en Champagne, sur le Regnon, à trois lieuës de Chaumont vers le Levant. * Maty, *Dictionnaire*.

CRESUS. *Cherchez* CROESUS.

CRETE, Isle de la Mer Mediterranée, au Midi de la mer Egée, ou Archipel, est nommée aujourd'hui CANDIE. Ses habitans sacrifioient des hommes à Jupiter & à Saturne, & reconnoissoient encore pour Divinitez, Mars, Mercure, Apollon & Diane. Leur coûtume étoit de jetter le soir dans un carquois des pierres blanches ou noires, selon le bien ou le mal qui leur étoit arrivé, le jour, & de compter ces pierres à la fin de l'année. Car comme ils mesuroient la durée de leur vie par celle de leurs plaisirs, ils croïoient n'avoir vécu qu'autant de jours qu'ils avoient trouvé de pierres blanches dans ce carquois. On dit qu'ils furent les premiers inventeurs de la Religion des Grecs, de la Musique, & de l'usage des armes, c'est-à-dire, de l'arc & des fléches, des épées, & des casques. Ils combattoient au son de la flute & de la lyre, & dansoient tout armez, d'où est venu la danse *Pyrrique*, dont Pyrrique de Cydon fut l'Auteur. Ils étoient en si grande réputation parmi leurs voisins, que Philopoemen, Préteur des Achéens, fit voile en Grece, selon Plutarque, pour se former sous la discipline de ces Insulaires, qui étoient très-sçavans dans toutes les ruses de la guerre. Au reste, ils ont presque toûjours passé pour des Pirates & pour de grands fourbes : ce qui donna lieu au Proverbe, *Cretiser avec un Cretois*, pour dire, *tromper les trompeurs*. Polybe témoigne qu'ils étoient si avares, que le gain leur étoit toûjours agreable, de quelque côté qu'il pût venir. Ces mauvaises qualitez faisoient dire, comme Constantin *Porphyrogenete* l'a remarqué, qu'il y avoit trois C. très-méchans, Crete, Cappadoce, & Cilicie. Cette isle neanmoins a produit de grands hommes, comme Dictis, qui a écrit de la guerre de Troïe, Epimenide Poëte, dont S. Paul a cité un Vers dans son Epitre à Tite, Ctesiphon fameux Architecte, & plusieurs autres. On prétend que Metellus fut le premier qui la prit & la soûmit à l'Empire Romain. Les Empereurs d'Orient s'en rendirent Maîtres dans la suite; en 1144. Boniface Duc de Montferrat la vendit aux Venitiens qui l'ont conservée jusqu'en 1669. qu'elle fut prise par les Turcs après 29. ans de siege, pendant lequel il est mort plus de six cens mille hommes. On croit que saint Tite Disciple de saint Paul, en a été le premier Evêque. Les villes de Crete sont aujourd'hui. Camera, Paleo-Castro, ou *Castrum Vetus*, Spinalonga ou Chersonesus, Cisamopoli. * La Canea ou *Cydon*, *Sitia* ou *Cytaeum*, Gierapetra, Lappa, Ledres * Candie ou *Mesium*, Milapotamo. * Retino, Subrita la Suda, qui est une petite forteresse. Toutes ces villes sont plûtôt des bourgs que des villes, excepté les trois marquées d'étoiles *Voyez* CANDIE. * Chevreau, *Histoire du Monde*.

CRETE'E, *Cretea*, Contrée d'Arcadie, aux environs du mont Lycée, où les habitans de ce lieu assûrent que Jupiter fut élevé, & non pas dans l'isle de Crete en Candie. * Pausanias. *l.* 8.

CRETHE'E, fils d'Eole, & petit fils d'Hellen, Roi d'une partie de la Grece, posseda la Province d'Iolcos dans la Thessalie. Sa femme Demodice accusa faussement le jeune Phryxus fils d'Athamas, & neveu de Crethée, d'avoir voulu commettre un inceste avec elle. Crethée la crut trop legerement, & le destina à la mort; mais Phryxus échapa ce danger (*Voyez* son article) & Crethée ayant depuis connu l'innocence de son neveu, fit mourir sa femme Demodice, & se remaria avec Thiro, fille de son frere Salmonée. Il en eut trois enfans, dont l'aîné nommé Æson, lui succeda. * Apollodore. Hygin, *Poët. Astron l.* 11. *c.* 20.

CRETHEIS, Femme d'Acaste Roi de Thessalie, devint passionnement amoureuse du jeune Pelée, qui avoit épousé depuis peu une belle Princesse nommé Erigone. L'ayant en vain sollicité de commettre un adultere, elle chercha tous les moyens de se venger. Elle fit acroire à Erigone que son mari recherchoit une autre Princesse, & que le mariage étoit sur le point de s'accomplir. Erigone croyant trop facilement cette calomnie, s'abandonna au desespoir & se fit mourir elle-même. Cette méchante femme se plaignit ensuite à Acaste, que Pelée avoit voulu la suborner, & gagna de faux témoins pour soûtenir cette accusation. Acaste trop credule condamna Pelée à être exposé aux Centaures; mais ce genereux Prince retourna victorieux du combat, & tua Cretheïs en presence de son mari, puis Acaste même. * Apollodore *l.* 3.

CRETHON, fils de Diocles, partit avec son frere Orsiloque pour porter du secours aux Grecs, qui assiegeoient la ville de Troïe. Ces deux freres se confiant un peu trop sur leurs forces, ne firent point difficulté d'en venir aux mains avec Enée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur temerité. Menelas & Antiloque eurent encore bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis. * Homer. *Iliad.*

CRETIN, (Guillaume) Thresorier de Vincennes, & Chantre de la sainte Chapelle de Paris, vivoit en 1500. & composa une Chronique, avec quelques Ouvrages en vers. La Croix du Maine le nomme dans sa Bibliotheque, Poëte François, Historien, Secretaire, & Chroniqueur du Roi de France Loüis XII. &c.

CREVACORE. Bourg d'Italie, il est dans la Principauté de Masseran, enclavé entre les Etats de Milan & de Savoye, sur la riviere de Sessera, environ à sept lieuës de Bielle du côté du Levant. Crevacore a titre de Marquisat; il est fortifié & défendu par un bon château.

CREVANT, sur la riviere d'Yone, petite Ville de France en Bourgogne dans l'Auxois, est renommée dans l'Histoire, par le combat qui s'y donna, au mois de Juillet de l'an 1423. dans lequel les François conduits par Jean Stuart, Comte de Boucan & de Douglas, & depuis Connétable de France, furent défaits par les Anglois & les Bourguignons. * Mezeray, *Hist. de France*.

CREVANT, Maison. La Maison de CREVANT, originaire de Touraine, est noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT de Crevant, Seigneur de Bauché en Touraine, épousa en 1302. *Isabeau* de la Fauconniere, dont il eut ARCHAMBAULT II. du nom, qui suit; & *Marguerite* de Crevant, alliée en 1322. à *Estevrant* Museau, Seigneur de Combleaut.

II. ARCHAMBAULT de Crevant II. du nom, Seigneur de Bauché, servit le Roi en ses Guerres, & étoit en son Ost de Bouvines en 1340. Il épousa *Colette* de Prie, dont il eut HUGUES, qui suit · *Olivier*, vivant en 1379. & *Guillaume* de Crevant, qui servit en Berry & en Auvergne, sous le Seigneur de Sancerre en 1367. sous M. le Duc d'Anjou en 1379. & au siege de Bourbourg en Flandres en 1383.

III. HUGUES de Crevant, Seigneur de Bauché, mort en 1369. avoit épousé *Jeanne* de Montrochier dont il eut *Loüis*, & HUGUES II. du nom qui suit.

IV. HUGUES de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit au siege de Parthenay en 1419. & épousa *Michelle* de Chasteau-Chalon, morte en 1441. dont il eut JEAN qui suit; *Philippe*, Seigneur de Puygirault, mort sans alliance en 1477. *Helyon*, mort sans posterité; *Guillemette*, mariée à *René*, Seigneur de Laage & de Chazelles; & *Jeanne* de Crevant, alliée à *René* d'Alogny, Seigneur de la Groye.

V. JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, servit le Roi aux sieges de Beauvais, Gerberoy, Louviers, Damville & autres lieux, & merita d'être fait Chevalier. Il servit aussi sous le Maréchal de Saintrailles, en 1460. sous le Bâtard d'Armagnac en 1461 & mourut en Novembre 1485. Il avoit épousé en 1439. *Catherine* Brachet, fille de *Jacques*, Seigneur de Peruse & de Magnac, & de *Marie* de Sully, dont il eut JEAN II. du nom qui suit; *Christophle*, mort sans alliance; *Loüis* Abbé de Conches, puis de Vendôme; JACQUES, qui a fait la Branche des

Seigneurs de Cingé & des Ducs d'Humieres, rapportée ci-après; *Pothon*, Chevalier de saint Jean de Jerusalem; *Marguerite*, alliée à *Poncet*, Seigneur de Lespinasse; *Catherine* & *Jeanne* de Crevant Religieuses.

VI. JEAN de Crevant II. du nom, Seigneur de Bauché, obtint en 1485. droit de Foire & de Marché pour sa Terre de Bauché, & mourut le 20. Février 1491, ayant eu de *Catherine* de la Jaille, Dame de la Mothe, fille de *Pierre* Seigneur de la Jaille, morte en Mars 1518. FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Charles*, Abbé de Ferrieres; *Loüis*, Abbé de Tyron; *Marguerite*; *Anne*; *Antoinette*, dont les alliances sont inconnuës; *Isabeau* mariée à *Claude* Berruyer, Seigneur de saint Germain près Loches; & *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, Novastre & des Roches, qui suivit le Roi François I. en Italie, se trouva à la bataille de Pavie, où il fut blessé, & vivoit encore en 1544. avec *Renée* Fresneau, Dame de la Fresnaye sa femme dont il eut *Marie* de Crevant, alliée à *Leonard* Guerin, Seigneur de Poisieu; *Claude* de Crevant Seigneur de la Mothe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de *Marguerite* de Halluyn, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Loüise* de Crevecœur, ne laissa que deux filles, sçavoir *Leonore* de Crevant, mariée à *Charles* Turpin, Comte de Crissé, &c. & *Gabrielle* de Crevant, alliée en 1583. à *François* de la Grange, Seigneur de Montigny, Maréchal de France, morte en Mai 1643.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Bauché, mort le 25. Octobre 1543. avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille d'*Odet*, Seigneur d'Availles, & de *Jeanne* de Vivonne, dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui suit; autre *François*, tué à la journée de saint Quentin; *Michelle* de Crevant, mariée à *Jean* Brachet, Seigneur de Peruse, morte le 5. Avril 1565. & autres enfans morts sans alliance.

VIII. FRANÇOIS de Crevant II. du nom, Seigneur de Bauché, épousa *Claude* de la Marthonie, fille de *Geofroi*, Seigneur de la Marthonie, & de *Marguerite* de Mareüil, dont il eut Loüis qui suit; & *Serene* de Crevant, alliée à *François* de Chabannes, Comte de Saignet.

IX. Loüis de Crevant, Seigneur de Bauché, épousa *Marguerite* Olivier, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville & de *Susanne* de Chabannes, dont il eut entre autres enfans,

X. Loüis ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Marquis de Bauché, qui épousa en 1627. *Loüise* de Villautrais, fille de *Loüis*, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite* Boisson, morte le 9. Janvier 1681. dont il eut Loüis-ARCHAMBAULT III. du nom, qui suit: & *Magdelaine-Angelique* de Crevant, mariée à *Pierre* de Vallé, Marquis de saint Georges & de Foulletorre.

XI. Loüis-ARCHAMBAULT de Crevant, III. du nom, Marquis de Bauché, mort en 1681. avoit épousé *Catherine* de Fleury, dont il eut *Angelique-Magdelaine* de Crevant.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CINGE', puis Marquis & Ducs d'Humieres.

VI. JACQUES de Crevant, Seigneur de Cingé & du Gueret, fils puîné de JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, & de *Catherine* Brachet, étoit mort en 1501. Il avoit épousé en Janvier 1484. *Isabeau* de Salignac, fille aînée & heritiere de *Pons* de Salignac, Seigneur de Cingé, & de *Françoise* de Sully, dont il eut entre autres enfans FRANÇOIS, qui suit; & *Loüis* de Crevant, Abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Cingé, Jumilhac, Chaulmes &c. vivoit en 1567. Il avoit épousé en Mars 1531. *Loüise* de Ronsard, Dame de Villegaye, fille de *Loüis*, Seigneur de la Possoniere, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* Chaudrier, dont il eut Loüis, qui suit; & *Antoinette* de Crevant, Dame du Gueret, Sarcelles, &c. mariée en 1559. à *Pierre* de Salzun, Seigneur de Fontenailles.

VIII. Loüis de Crevant, Seigneur de Cingé, Azay-le-Feron, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, épousa en Juillet 1561. *Jacquette* de Reillac Dame de Brigueil, fille de *François*, Seigneur de Brigueil, Vicomte de Merinville, & d'*Anne* de Mortemer, dont il eut Loüis II. du nom, qui suit; René, qui a fait la Branche des Seigneurs de Cingé, rapportée cy-après; *Françoise*, alliée en 1588. à *Imbert* de Rochefort, Seigneur de la Croisette, &c. & *Magdelaine* de Crevant, mariée à *Martin* Fumée, Seigneur des Roches Saint Quentin.

IX. Loüis de Crevant, II. du nom, Vicomte de Brigüeil, Seigneur d'Azay, Argy, &c. Gouverneur de Ham, puis de Compiegne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'Armes, & des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, mourut le 2. Novembre 1648. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1595. *Jaqueline* d'Humieres qui devint heritiere de sa Maison, fille de *Jacques*, Sire d'Humieres, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Renée* d'Averton, Dame de Belin, dont il eut *Charles-Hercules* de Crevant, Marquis d'Humieres, premier Gentilhommé de la Chambre du Roi, Gouverneur de Compiegne &c. tué au siege de Royan le 12. Mai 1622. &,

X. Loüis de Crevant, III. du nom, Seigneur d'Argy, puis Marquis d'Humieres, premier Gentilhommé de la Chambre du Roy, & Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, qui mourut le 20. Mars 1648. âgé de 42. ans. Il avoit épousé en Juillet 1627. *Isabel* Phelypeaux, fille de *Raymond*, Seigneur d'Herbault, & de *Claude* Gobelin, dont il eut Loüis IV. du nom qui suit; *Jacob*, Marquis de Preüilly, Chef d'Escadre, & Lieutenant General des Armées Navales du Roy, Abbé de saint Maixant, mort; *Roger*, Chevalier de Malthe; *Balthasar*, aussi Chevalier de Malthe, Commandeur de Villiers-au-Liege, Abbé de saint Maixant & de Preüilly, mort en Septembre 1684. *Raymont Loüis*, Marquis de Preüilly, Seigneur de Lassigny, Lieutenant General des Armées Navalles du Roy, mort le 20. Juin 1688. *François* Baron de Conray; *Marie* Religieuse à Blois; *Isabel*, Religieuse à Jouarre; & *Jeanne* de Crevant d'Humieres.

XI. Loüis de Crevant d'Humieres IV. du nom, Duc d'Humieres, Pair & Maréchal de France, Vicomte de Brigüeil, Baron de Preüilly, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandres, Haynault & Païs conquis, & des villes de Lisle & de Compiegne, & Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, servit aux prises des villes d'Aire, Fort de Linck, saint Guillain, Hombourg, Bitsche, Courtray, Dixmude, & à la bataille de Cassel. Il fut fait Lieutenant General des armées du Roi en 1657. Lieutenant de Roi en Picardie; après le Traité des Pirenées, créé Maréchal de France en 1668. Grand-Maître de l'Artillerie en 1685. & Chevalier des Ordres du Roi en 1688. Sa Terre de Mouchy fut érigée en Duché sous le nom d'Humieres, par Lettres du mois d'Août 1690. qui portent que le Duché passeroit au Mari de Julie de Crevant sa troisiéme fille, & il mourut le 30. Août 1694. Il avoit épousé en 1653. *Loüise-Antoinette Therese* de la Châtre, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Edme* de la Châtre, Comte de Nancey, & de *Françoise* de Cugnac-Dampierre, dont il eut, *Henry-Loüis* de Crevant, Marquis d'Humieres, tué au siege de Luxembourg en 1684. *Loüis-François-Roger*; Comte de Brigüeil, mort le 7. Septembre 1679. *Marie-Therese*, mariée le 10. Février 1677. à *Jean* de Gand, dit *Vilain*, Prince d'Isenghien; *Marie-Loüise*, Abbesse de Mouchy; *Anne-Loüise*, mariée 1. en Août 1682. à *Loüis-Alexandre*, Comte de Vassé, Vidame du Mans, 2. à *Charles-Loüis* de Hautefort Marquis de Surville, Lieutenant General des Armées du Roi; & ANNE-LOUISE-JULIE de Crevant, qui suit.

XII. ANNE-LOUISE-JULIE de Crevant Duchesse d'Humieres, suivant les Lettres d'érection du mois d'Août 1690. obtenuës par le Maréchal son pere, qui portent que ce Duché passeroit à elle & à son mari, à la charge de porter le nom & les armes d'Humieres, & à leurs enfans mâles. Elle a épousé en 1690. *Loüis-François* d'Aumont, Duc d'Humieres, à cause de sa femme, Gouverneur des ville & Château de Compiegne, dont elle a eu *Loüis* d'Humieres, mort en Octobre 1708. à l'âge de quatre ans; & *Loüise-Françoise* d'Aumont d'Humieres, mariée en Mars 1710. à *Loüis-Antoine-Armand* de Grammont, Duc de Louvignies, fils aîné du Duc de Guiche.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CINGE'.

IX. RENE' de Crevant, Seigneur de Cingé, &c. fils puîné de Loüis de Crevant, Seigneur de Cingé, & de *Jacquette* de Reillac, épousa en 1604. *Gabrielle* Prevost, fille de *Loüis*, Seigneur de Fabresan, & de *Françoise*

Morin, dont il eut, *Loüis*, mort Page de la Chambre du Roi en 1631. *Gabriel*, Chevalier de Malthe; HERCULES-CHARLES, qui suit; *François-Alexandre*, Chevalier de Malthe; *Françoise de* Crevant, mariée en 1632. à *Loüis* Gillier, Baron de Mauzay, Marquis de Ville-Dieu; & *Claude-Bonaventure* de Crevant, Seigneur de Brüilles, Prince d'Ivetot, qui épousa en Juin 1648. *Marie* d'Appelvoisin, Dame de la Chastaigneraye & de la Mothe-Rousseau, fille de *René* d'Appelvoisin, & de *Marie* de Sains, dont il eut; *Loüise-Marie*, morte sans alliance le 1. Avril 1685. & *Julie-Françoise* de Crevant Princesse d'Ivetot, mariée à *Camille* d'Alon, Marquis de Saint Forgeux, morte le 23. Novembre 1698. âgée de 28. ans.

X. HERCULES-CHARLES de Crevant, Baron de Cingé vivant en 1644. épousa *Marguerite* de la Brousse. * *Voyez* le Pere Anselme, *Histoire des Grands Officiers.* Le Chevalier l'Hermite de Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

CREVECOEUR, *Crepicordium*, petite Ville de France dans le Cambresis, est celebre par la victoire que Charles *Martel* y remporta en 717. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg situé auprès du mont Revellon. Il y avoit une citadelle de même nom en Hollande sur la Meuse, à une lieuë de Bosleduc; mais les François qui la prirent en 1672. la raserent entierement en 1674. * Mezeray, Cordemoy, *Histoire de France.* Baudrand.

CREVECOEUR, Maison, qui a été en grande reputation.

I. HUGUES, Seigneur de Crevecœur, que l'on dit troisiéme fils d'EVRARD III. du nom, Sire de Breteüil, & de *Beatrix* de Coucy, vivoit en 1137. & eut entr'autres enfans de *Ade*, sa femme, ENGUERRAND, qui suit.

II. ENGUERRAN Seigneur de Crevecœur, étoit mort en 1220. & eut pour enfans de *Clemence* de Gerberoy sa femme, JEAN qui suit. *Eudes* Seigneur de Ronquerolles, Chevalier; & *Guy* de Crevecœur, vivant en 1236.

III. JEAN I. du nom, Seigneur de Crevecœur, fut l'un des Seigneurs mandez en 1236. pour se trouver à S. Germain en Laye, pour rendre service où il seroit ordonné, & est reputé l'un des fondateurs des Jacobins de Beauvais, avec *Alix* de Foüilleuse sa femme, morte en 1279. dont il eut *Oudart*, & RENAULT I. du nom qui suit.

IV. RENAULT I. du nom, Seigneur de Crevecœur, vivoit en 1282. On lui donne pour femme *Perronne* de S. Sanson, dont il eut,

V. JEAN II. du nom, Seigneur de Crevecœur qui fut pere de RENAULT II. du nom, qui suit, de *Oudart*, Seigneur d'Hestomenil, mort en 1342. & d'*Antoine* de Crevecœur, Prevôt de Paris depuis l'an 1343. jusqu'en 1353.

VI. RENAULT II. du nom, Seigneur de Crevecœur, acquit beaucoup de gloire & d'honneur en 1310. en la guerre qu'eut Robert Comte de Flandres, contre Guillaume Comte de Haynault, au sujet de la Zelande, & vivoit encore en 1348. de sa femme, dont le nom est ignoré, il eut JEAN III du nom, qui suit; & *Dreux* de Crevecœur, qui servit en l'Ost de Bouvines en 1340.

VII. JEAN III. du nom, Seigneur de Crevecœur, dit *Flamenc*, demeura prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. & étoit mort en 1370. Il épousa 1. *Jeanne* d'Argis. 2. *Jeanne* de Beauvais, fille de *Guillaume* III. du nom, Châtelain de Beauvais, & de *Jeanne* d'Estouteville. 3 *Jeanne* Crespin, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur de S. Saufieu. Du premier lit vinrent *Dreux* Seigneur de Crevecœur, mort avant l'an 1383. sans enfans de *Jeanne* de Ponthieu, veuve de *Guyot* Quieret, & fille de *Guillaume* de Mentenay, dit de Ponthieu, Seigneur de Pierrecourt, & de *Jeanne* de Coucy, Dame de Penon. *Guillaume* de Crevecœur, Evêque de Coutances, mort avant l'an 1408. *Regnault*, vivant en 1398. & JEAN IV. du nom, qui suit. Du second lit vint *Colart* de Crevecœur; & du troisiéme lit sortit *Agnés* de Crevecœur, morte sans enfans de N. du Hamel son mari.

VIII. JEAN IV. du nom, Seigneur de Crevecœur & de Thois, surnommé aussi *le Flamenc*, servit dans les Armées du Roi és années 1383. & 1386. & mourut le 29. Septembre 1402. Il épousa *Blanche* de Saveuse, Dame du Belloy, Hubermont, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Heslelles, &c. & de *Renaude* d'Inchy, dont il eut *Marguerite* de Crevecœur, mariée à Robert Seigneur d'Esneval. JACQUES qui suit. *Guillaume*, Seigneur de Nesle; & *Jean* de Crevecœur, Seigneur du Projart, qui suivit le parti du Duc de Bourgogne, & épousa *Marguerite* de Nesle, fille de *Raoul* de Nesle, Seigneur de S. Crespin, dont il eut pour fille unique *Claude* de Crevecœur, Dame de Projart, mariée 1. à *Antoine* de Craon, Seigneur de Dommart, Bailli d'Amiens. 2. à *Pierre* Blosset, Seigneur de Conches & de Breteüil, Bailli des Eaux & Chambellan du Roi.

IX. JACQUES Seigneur de Crevecœur & de Thois, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Garde de la ville de Compiegne pour ce Duc, eut commandement dans ses troupes en 1421. & le Gouvernement de la ville & du Comté de Clermont pour le Roi d'Angleterre en 1428. & le défendit en 1430. avec son frere contre le Maréchal de Boussac. Le Duc de Bourgogne le nomma son Ambassadeur en Angleterre, pour traiter la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre, laquelle fut concluë à Arras en 1435. avec le Duc seulement. L'année suivante il accompagna ce Prince au siege de Calais, se trouva depuis à toutes les expeditions qui se firent contre les Anglois au recouvrement de la Normandie, & étoit mort en 1441. Il épousa 1. *Bonne* de la Viefville, Dame de Thiennes & de Calonne, fille de *Jean*, Seigneur de Thiennes, &c. & de *Marguerite* Dame de la Vacquerie; 2. *Jeanne* de la Tremoille, Dame des Cordes, veuve de *Philippe* Seigneur du Bois, & fille de *Pierre* Seigneur de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, Dame d'Angoudessant. Du premier lit vinrent ANTOINE qui suit; & *Jacqueline* de Crevecœur, mariée à *Jean* de Hangest IV. du nom, Seigneur de Genlis. Du second sortit PHILIPPE de Crevecœur, Seigneur des Cordes, Marêchal de France, Chevalier de la Toison d'Or, dont sera parlé ci-après dans un article separé, mort sans posterité d'*Isabeau* d'Auxi, fille aînée de *Jean* IV. du nom, Sire d'Auxi, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne* Dame de Flavy.

X. ANTOINE Seigneur de Crevecœur, de Thiennes, de Thois, &c. Bailli d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, puis Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Chambellan, Gouverneur & Senechal d'Artois, & Grand Louvetier de France, épousa 1. en 1448. *Jeanne* de Bernieulles, fille de *Jean* Seigneur de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Dours, fille unique de *Jean* de la Tremoille II. du nom, Seigneur de Dours, & de *Marguerite* de Contay, dont il eut *Jean* V. du nom, Seigneur de Crevecœur, &c. Gouverneur d'Artois après son pere, mort sans alliance. FRANÇOIS qui suit. *Philippe*, Dame de Dours, mariée vers l'an 1485. à *Charles* d'Ailly, Baron de Pequigny, Vidame d'Amiens, *Loüise*, Dame du Tronquoy, &c. mariée en 1493. à *Jean* du Bois, Seigneur de Tanquet, &c. morte avant l'an 1498. & *Jeanne* de Crevecœur, mariée 1. en 1498. à *Jean* Seigneur de Clery près Peronne, Vidame de Laon. 2. à *Antoine* du Fay, Seigneur de Fercourt & de Château rouge.

XI. FRANÇOIS de Crevecœur, Seigneur d'Endegoussen, succeda à son frere aîné és Terres de Crevecœur, de Thois, &c. & mourut à l'âge de 22. ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Rubempré, veuve de *Jacques* de Bourbon, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval & de Ligny, & fille de *Charles* de Rubempré, & de *Loüise* d'Ailly, dont il eut pour fille unique *Loüise* Dame de Crevecœur, de Thois, de Thiennes, &c. mariée 1. en Janvier 1517. n'étant âgée que de 13. ans, à *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France, 2. à *Antoine* de Halluyn, Seigneur de Piennes, Maignelais, &c. *Voyez* le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

CREVECOEUR (Philippe) Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France dans le XV. siecle, s'attacha premierement au service de Charles *le Hardi* ou *le Temeraire*, Duc de Bourgogne, pour lequel il combattit à la

bataille de Montleheri en 1465. Deux ans après, pendant la guerre contre les Liegeois, il eut la conduite des Francs-Archers de ce Prince, qui le pourvut du Gouvernement d'Artois, & l'honora du collier de la Toison d'or. Après la mort du Duc de Bourgogne en 1477. il passa au service du Roi Loüis XI. qui lui donna le Gouvernement de Picardie, & le fit Chevalier de son Ordre de S. Michel. Il soûmit plusieurs places de l'Artois; mais il ne fut pas heureux à la bataille de *Guinegate* près de Theroüane en 1479. Depuis, aïant été fait Maréchal de France en 1483. il commanda les armées du Roi en Picardie, où il s'opposa aux forces que Maximilien d'Autriche y voulut faire entrer en 1486. & l'année d'après il fit prisonniers près de Bethune le Duc de Gueldres & le Prince de Nassau. Il surprit saint Omer & Theroüane; mais il manqua Nieuport en 1489. Ensuite accompagnant le Roi Charles VIII. à la conquête du Royaume de Naples, il mourut à la Bresle près de Lyon en 1494. & son corps fut porté dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Bologne, où il est enterré. Philippe de Commines lui donne la qualité d'homme sage; & le Roi Loüis XI. un peu avant sa mort, le recommandant au Dauphin son fils, lui conseilla de se servir du Maréchal de Crevecœur, comme d'un sage & vaillant Chevalier. * Commines. Mezeray.

CREUSE *Crosa* ou *Crosa*, Riviere de France, a sa source dans la Marche du Limosin, à une lieuë au dessus de Feletin. Elle passe à Aubusson, à Ahu, à Glenic, où elle a par tout des ponts, & au dessous de Froiselines, elle reçoit une autre petite riviere dite LA PETITE CREUSE. Celle-ci accruë par le Veiron, & par quelques autres ruisseaux, augmente la grande Creuse, qui coule à Argenton, puis au Blanc en Berri, & separe le Berri du Limosin & du Haut Poitou. Elle s'avance ensuite à Hserre, à la Roche-Pozay, à la Haye en Touraine, au port de Pile, &c. puis aïant reçû la Gartampe, le Claize, & diverses autres rivieres, elle se jette dans la Vienne. * Papyre Masson. *Descript. Flum. Gall.*

CREUSE, fille de Creon Roi de Corinthe, fut mariée à Jason. Ce qui irrita si fort Medée, repudiée par Jason, que, pour s'en venger, elle remplit la Maison Roïale de meurtres & de morts, par la force de ses charmes magiques. Creon perit miserablement; & Creuse fut consumée par les feux d'une robe empoisonnée de la main de Medée. * Ovide, *l. 7. Metam. Fab. 20. & suiv.*

CREUSE, fille de Priam, & femme d'Enée, périt durant l'embrasement de la ville de Troïe, dans le tems qu'elle fuïoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le 2. livre de l'Eneïde, & feint qu'elle disparut, & fut transportée par Cybele. Quelques-uns pretendent qu'elle fut tuée par Enée même, de concert avec les Grecs, afin qu'il ne restât aucun de la race de Priam. D'autres disent qu'elle ne fut pas tuée, mais abandonnée par Enée, & de dessein formé, afin que cette femme ne fut point un obstacle à Enée, dans la necessité où il étoit de chercher une nouvelle habitation, & un nouvel établissement dans des païs éloignez: ce qui ne peut gueres réüssir que par un mariage.

CREUSE, fille d'Erecthée, Roi des Atheniens, étoit femme de Xuthus, lequel aïant été chassé de la Thessalie, s'étoit refugié dans le Peloponese; elle fut mere d'Achæus & d'Ion. * Apollodor. *l. 1. c. 7.*

CREUSEN, Bourg du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est dans le Marquisat de Culembach: à trois lieuës de la ville de Barhut du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CREUTZ, Ville du Royaume de Hongrie. Elle est Capitale du Comté de Creutz, & située sur la riviere de Hun, à douze lieuës d'Agram, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

CREUTZ (le Comté de) petite Province de l'Esclavonie en Hongrie. Elle s'étend d'Orient en Occident, depuis le Comté de Possega, jusqu'à celui de Cilley. Celui de Varadin avec la Drave le bornent au Nord; & celui d'Agram avec la Save au Midi. Creutz, qui lui donne le nom, en est le seul lieu considerable. * Maty *Diction.*

CREUTZBURG, Bourg de Silesie. Il est sur la riviere de Brinnitz, dans la Principauté de Brieg, & à douze lieuës de la ville de ce nom, vers le Levant. * Baudrand.

CREUTZNACH, Ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans le Palatinat sur la Nahe, à trois lieuës de son embouchure dans le Rhin, & de la petite ville de Bingen. Creutznach Capitale d'une Prefecture, qui a celle de Simmeren au Nord, & celle de Meissenheim au Midi, est separée par la Nahe en deux parties fortifiées & défenduës par la citadelle de Kauzemberg. La ville appartient toute entiere à l'Electeur Palatin; mais le Marquis de Bade a sa part à la citadelle. * Baudrand.

CREWKERN, Ville avec Marché en Angleterre, Capitale de son canton. Elle est située sur les bords de la riviere de Parret, à 133. milles de la ville de Londres. * *Diction. Anglois.*

CRIASE ou PEIRASE, cinquiéme Roi des Argiens, succeda à Argée, ou Argus son pere, l'an du monde 2364. & avant JESUS-CHRIST 1641. & regna 54. ans. Phorbas tint le sceptre après lui. * Jule Africain, *dans sa Chron.*

CRIBELLI. *Cherchez* LEODRISIUS CRIBELLI.

CRICKHOWEL, Ville d'Angleterre avec Marché, dans la Principauté de Galles, & dans le Comté de Brecknok. Elle est Capitale de son Canton. Le Marquis de Worcester y a un château. Cette ville est à 148. milles Anglois de Londres.

CRIM, Ville de la petite Tartarie; que l'on nomme aussi Tartarie de Crim, ou *Crimée*. Ce païs comprend toute la presqu'isle que les Anciens nommoient *Chersonnese Taurique*, qui étoit habitée par les peuples appellez *Cimmeriens*. *Voiez* TARTARIE.

CRINIS, Prêtre d'Apollon, dans l'Isle de Crete, aïant negligé les sacrifices de ce Dieu, il en fut puni; car il ne put rien recüeillir de tous ses bleds pendant une année, parce que les souris & les rats avoient mangé tous ses grains. Ce Prêtre touché d'un si grand desastre, se remit à son devoir, & offrit avec beaucoup de religion les sacrifices ordinaires à Apollon. Ce Dieu aussi tôt, pour marquer à Crinis qu'il lui pardonnoit sa negligence passée, tua tous ces animaux à coups de fleches. D'où il lui est resté le nom d'Apollon *Sminthens*; car ceux de Crete nomment *Sminthes* les rats & les souris. * *Joan. Jacobus* Hofman, *Lexicon. Univers.*

CRINISUS, ou CRIMISUS, Riviere dans la partie Occidentale de la Sicile: on la nomme aujourd'hui *Il Belici destro*. Elle a sa source dans la vallée de Mazare, à 25. milles de Palerme, & se décharge dans la mer de Tunis. Servius recite cette fable du fleuve Crinisus. Lorsque Laomedon eut refusé à Neptune & à Apollon la recompense qu'il leur avoit promise pour avoir bâti les murailles de Troïe: Neptune irrité de cette injustice, envoïa un monstre marin qui desoloit cette ville. L'Oracle consulté sur ce malheur, répondit, que, pour s'en délivrer, il falloit exposer à ce monstre un certain nombre de jeunes filles Troïennes. Hippotez, un des plus considerables d'entre les Troïens, craignant que le sort ne vint à tomber sur sa fille Egeste, aima mieux l'exposer dans un vaisseau à la merci de la mer, & la soûmettre au danger de perir loin de lui, que de la voir devorer à ses yeux. Par bonheur elle aborda en Sicile, où le fleuve Crinisus devint amoureux d'elle, & en joüit sous la forme d'un chien, ou, comme d'autres veulent d'un ours. Il en eut Aceste Roi de Sicile. * Virgile, *au* . *de l'Eneïde.*

Troia Criniso conceptum Flumine mater:
Quem genuit.

Servius, *in hunc locum.*

CRINITUS (Pierre) de Florence, vivoit vers l'an 1504. Il s'acquit beaucoup de reputation par son esprit & par son sçavoir. Son veritable nom étoit *Riccio*, comme l'assure Paul Jove. Il fut disciple de Politien & d'Ugolin Verrin, qui en fait mention, *l. 2.* Après la mort d'Ange Politien, il enseigna les belles Lettres à Florence; mais se laissant emporter à la plus criminelle de toutes les brutalitez, il corrompoit les jeunes gens dont il avoit la conduite: ce qui fut la cause de sa mort. Car étant à la campagne avec ses écoliers, & leur parlant un peu trop librement durant le repas, un d'eux, à qui le vin avoit échauffé la tête, lui donna un grand coup de bouteille sur le visage, cet affront fut si sensible à Crinitus, qu'il en mourut de déplaisir, en la 40. année de son âge. Paul Jove conte la chose un peu au-

trement. Il dit que Crinitus mourut vers l'an 1505. à la fleur de son âge, d'un saisissement qu'il eut d'une tasse d'eau fraîche, qu'un de ses disciples lui avoit jettée à la tête au sortir de table, croïant se divertir avec lui. Il a composé des Poësies en II. Livres. *De honesta disciplina*. en XXV. & *De Poëtis Latinis* en V. Il promettoit la Vie des Gammairiens, & d'autres pieces que nous n'avons pas. Crinitus s'est exercé dans divers genres de Poësies : ses Vers ont été imprimez au premier Tome des *Délices des Poëtes Latins d'Italie*. Lilio Giraldi témoigne qu'ils ne sont pas entierement à rejetter, mais qu'ils ne valent pourtant pas mieux que sa Prose. On retrouve dans ses Vers le même genie, & les mêmes qualitez d'esprit que dans ses autres compositions, beaucoup d'ostentation & de riches promesses, conçûës en des expressions souvent magnifiques, mais toûjours empoulées, qui ne produisent que du vent ou de la bagatelle. Borrichius trouve ce jugement de Giraldi un peu trop severe : quoi qu'il en soit, les Poësies de Crinitus ne sont pas au goût de tout le monde. Les Vies des Poëtes Latins qu'il a données en V. Livres, sont écrites, si l'on en croit Paul Jove, avec érudition & avec travail. Mais, selon Vossius, il n'y a rien que de mediocre dans tout cet Ouvrage, & pour dire plus, il n'y a rien qui ne soit même au dessous du caractere de la mediocrité. * Paul Jove, *in Elog. c.* 55. Hugolinus Verinus, *lib* 2. *illust. Florent* Lilius Giraldus, *l.* 1. *des Poëtes de son temps*. Gesner, *T. II Biblioth. lib* 7. *part* 6. Et encore Vossius, *des Hist. Lat. l* 3 *c.* 12. *p.* 673. Olaus Borrichius, *Dissert. de Poët. Lat. pag.* 97. Baillet, *Jugement des Sçavans. Poëtes modern.*

CRIOLES, CREOLES, ou CREDOCES, nom que l'on donne aux familles descenduës des premiers Espagnols, qui se sont établis dans le Mexique, en l'Amerique. Il faut remarquer qu'il y a trois sortes d'Espagnols, qui sont habitans de l'Amerique, les Espagnols, les Mestecies, & les Crioles. Ces derniers sont en bien plus grand nombre que les deux autres; mais ils ne peuvent jamais parvenir à aucune dignité considerable. C'est ce qui fait qu'il y a une antipathie étrange entre ces anciens Espagnols & les Espagnols Européens. La haine est si grande que les Crioles recevroient s'ils pouvoient dans le païs quelque Nation que ce fut de l'Europe, pourvû qu'à ce prix ils pussent se soustraire à la domination des Espagnols Européens. Aussi les Rois d'Espagne veillent avec une attention extraordinaire, afin qu'aucun des Crioles ne soit Viceroi, ni Chef de la Nation. * Georg. Horn. *Orb Polit.* Jean-Jacques Hofman, *Lexicon Univers. édit. de Leide en* 1698.

CRIONERO, Riviere de la Natolie en Asie. Elle prend sa source dans le Mont Taurus, traverse la petite Caramanie, où elle baigne Candelor, & se décharge dans la Mer Mediterranée à Side. * Maty, *Diction.*

CRISPE, ou FLAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de Constantin *le Grand*, & de Minervine sa premiere femme, nâquit à Arles vers l'an 300. Il fut fait Cesar par son pere l'an 317. selon Idatius, avec son frere Constantin *le Jeune*, fils de Fausta. Cette Princesse voulant se venger des refus de Crispe, dont elle étoit devenuë amoureuse, soûtint qu'il l'avoit voulu débaucher. L'Empereur trop credule, employa le poison pour faire mourir ce jeune Prince, que son courage & sa pieté rendoient digne successeur de l'Empire, & que Julien, qui se mocque si cruellement de Constantin, n'a pû s'empêcher de loüer. Crispe mourut l'an 326. Ce jeune Prince avoit donné des marques de son courage dans la guerre contre les Allemans, & avoit eu Lactance pour Précepteur, comme saint Jerôme le remarque. Evagre nie sans raison que Constantin ait fait mourir son fils, Eusebe le Panegyriste de cet Empereur, a passé sous silence ce triste endroit de son Histoire. Orose dit que la cause de cette mort étoit cachée. * Zozime, *l.* 2. Ammian. Marcell. *l.* 14. S. Jerôme *in Chron.* Evagre, *l.* 3. Eutrope Philostorge. Sozomene, *l.* 1. Aurelius Victor. Orose. Evagre. Sidonius Apollin. *l.* 5. *ep.* 8. *l.* 7. *c.* 18.

CRISPE SALLUSTE, Historien Latin. *Cherchez* SALLUSTE

CRISPE, Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe en Achaïe, lorsque saint Paul vint prêcher l'Evangile dans cette ville, embrassa avec toute sa famille la Foi de J. C. & fut baptisé par cet Apôtre. On dit qu'il l'établit Evêque d'Egine dans le golfe de Saron, dans les côtes de l'Attique. On fait sa fête au 4. d'Octobre. * *Act. c.* 18. *v.* 8. 1. *Corinth. c.* 1. *v.* 14. *Const. Apost. l.* 7. *c.* 46. Baillet, *Vies des Saints.*

CRISPIN, Historien Grec, est Auteur de la Vie de S. Paternius Evêque de Lampsaque, que nous avons en Latin dans Simeon Metaphraste, dans Surius & dans Bollandus, *Tome I. au* 7. *Fevrier.* On ne sçait en quel temps il a vécu.

CRISPIN, ou CRESPIN, (Jean) Imprimeur à Geneve, natif d'Arras, vivoit dans le XVI. siecle, & sçavoit assez bien le Droit & les belles Lettres. Il s'établit à Paris, où il fut quelque temps Clerc du celebre Charles du Moulin, & se fit ensuite Avocat au Parlement. Depuis aïant fait amitié avec Theodore de Beze, il embrassa ses sentimens, & se retira à Geneve vers l'an 1548. dans le dessein d'y faire profession ouverte de la Prétenduë Reforme, s'y appliqua à l'Imprimerie, & s'acquit de la reputation par plusieurs Ouvrages qu'il y imprima, entre lesquels sont l'Histoire des prétendus Martyrs du Calvinisme, un Lexicon Grec & Latin, il mourut de peste l'an 1572. Eustache Vignon son gendre continua de conduire l'Imprimerie de Crispin après sa mort. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Balduin, *in Resp. ad Calv* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Melchior Adam, *in vita Bezæ*, *&c.* Poster. Scaligerana, *p.* 23 Colomiez, *Biblioth. Choisi. p* 79. 80. 200. Bayle, *Dictionaire Critique. Voyez aussi* M. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Imprimeurs de France.*

CRISPO, (Tiberio) Cardinal, Archevêque d'Amalfi, né à Rome le 31. Janvier 1498. avoit beaucoup d'inclination pour les belles Lettres; & par le progrès qu'il y fit, il s'introduisit chez le Cardinal Farnese. Ce Prelat ayant été élevé au Pontificat, sous le nom de Paul III. donna plusieurs emplois importans à Crispo, & le fit enfin Cardinal au mois de Decembre 1544. Depuis, Crispo fut encore pourvû de l'Archevêché d'Amalfi, des Evêchez de Sutri, de Sabine, &c. & mourut à Sutri le 6. Octobre 1566. en la 69. de son âge. * Auberi, *Histoire des Cardinaux.* Petramellario. Victorel, &c.

CRISPUS, (Jean-Baptiste) Theologien, & assez bon Poëte, florissoit au commencement du XVI. siecle, étoit de Gallipoli dans le Royaume de Naples. Les Ouvrages de Crispus sont deux Harangues sur la guerre contre les Turcs, imprimées à Rome l'an 1594. in 4. *De Medici laudibus*, *Oratio ad cives Gallipolitanos*, imprimée à Rome l'an 1591. *in* 4. La Vie de Sannazar imprimée à Rome l'an 1583. & réimprimée à Naples l'an 1633. *in* 8. Le Plan de la ville de Gallipoli dédié à Flaminius Caracciol le 1. de Janvier 1591. Mais le principal des Livres de Crispus, est celui qui fut imprimé à Rome l'an 1594. *in folio*, *De Ethnicis Philosophis caut.è legendis.* C'est un Ouvrage de Critique sur le discernement & la précaution qu'il faut apporter dans la lecture des Philosophes. Possevin dit que cet Ouvrage est très-bon, & qu'il n'y n'y a point d'Ecole dans toute la Chrétienté, où ce Livre ne doive être lû, & mis en pratique, pour le bien du public, & celui des particuliers Il ajoûte que l'Auteur est un homme d'un jugement fort délicat & très-exquis. Et quant aux précautions & aux maximes qu'il apporte, elles sont tirées du fonds de la veritable Philosophie, c'est-à-dire, de l'Ecriture-Sainte, des Conciles, des saints Peres, & des Theologiens : de sorte que, selon lui, il ne se peut rien lire de plus utile que ces regles pour découvrir d'un côté, les erreurs des Philosophes; & de l'autre, la verité qu'on cherche dans la Philosophie. Le Pere Mersenne le cite comme un très-bon Ouvrage. Consultez *Bibliotheca Napolitana* du Toppi, *p.* 154. Possevin, *Apparat. Sacr. tom.* 2. *pag.* 117. Mersenne, à la fin de ses *Observationes & Emendationes in Problemata Georgii Veneti in Genesim.* * Bayle, *Dict. Crit* 2. *édit.* 1702. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Critiques Histor. c.* 165. *chap* 267.

CRISSA, c'est une ancienne Ville de Grece, dans l'Achaïe. Elle est entre les ruines de Delphes & le Golfe de Salono, à une lieuë & demi des deux. * Maty, *Diction.*

CRISSAMIS, de l'isle de Cô, ayant apperçû un dragon qui lui enlevoit une de ses brebis, eut l'adresse de le tuer, & la nuit suivante, il s'imagina voir ce même dragon qui lui demandoit la sepulture. Il se mocqua de ce songe, & périt, dit-on, peu de temps après avec toute sa famille. * Suidas.

CRITHEIS, mere d'Homere, natif de la ville de Cumes, dans l'Eolie, Province de l'Asie Mineure, étoit fille d'Atelles qui la laissa en mourant sous la conduite de son frere Meon. Celui-ci étant devenu amoureux de sa niéce, l'engrossa; & pour couvrir son honneur, il la maria à Phemius celebre Grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé Melesigne, parce qu'il étoit né sur le bord du fleuve Melès, qui baigne les murs de cette ville, & prit ensuite celui d'Homere, qui signifie en Grec *aveugle*, lorsqu'il eut perdu la vûë. C'est ce que rapporte Herodote; mais Aristote en parle autrement, *dans le 3. livre de sa Poëtique. Voyez* Homere. Plutarch. *in vita Homeri.*

CRITHON, un des principaux citoïens d'Ocante, ville d'Achaïe, refusa sa fille Themisto à Phricodeme, qui la lui avoit demandée en mariage pour Philon son fils. Ce qui irrita tellement ce Tyran, qu'il fit tuer tous les fils de Crithon, en presence de leur pere. * Polyen, *Stratagem. liv.* 8.

CRITIAS, l'un des trente Tyrans établis sur la ville d'Athenes, aprés qu'elle eut été prise par les Lacedemoniens, étoit un homme de naissance & d'esprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui sembloit être né pour être le fleau de sa patrie. Après avoir porté Lysander à démolir les murailles d'Athenes, il y remplit tout de meurtres, l'emporta sur ses Collegues pour la cruauté. Ce fut encore lui qui procura la mort d'Alcibiade, & depuis celle de Theramene, deux chefs dont la valeur menaçoit son authorité tyrannique. Il poussa l'inhumanité, jusques à poursuivre les bannis d'Athenes, dans les lieux mêmes où ils s'étoient refugiez, & à empêcher par ses brigues, qu'on ne les reçût dans aucune ville de Grece. Cette violence fut un des principaux motifs qui les réünit en corps d'armée. Ils entrerent dans l'Attique, sous la conduite de Thrasybule, & attaquerent le port de Pyrée, où Critias fut tué, en le défendant la 1. année de la XCV. Olympiade, & 400. ans avant J. C. Philostrate a rangé Critias entre les anciens Sophistes, & d'autres Auteurs ont vanté son éloquence, & lui ont attribué des sentimens impies sur la Divinité. Nous ne doutons point avec M. Bayle, que le Critias fils de Calleschrus, qui composa des Elegies & d'autres Poëmes, ne soit le même que ce Critias, qui avant que d'usurper la tyrannie, avoit été disciple de Socrate. Xenophon, *de Fact. & Dict. Socrat. de Fost. Gracor l.* 2. Philostrat. *in Vit Sophist.* Cornel. Nep. *in Thrasibul. & in Alcibiad.* Plutarch. *in Alcibiad.* Cicer. *in Bruto.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CRITIAS, excellent Medecin de Marseille, vivoit du temps de Neron. Il étoit aussi Astrologue, & se servoit des Ephemerides, & de la connoissance des Astres pour la guerison & pour la nourriture des malades. Il gagna tant de richesses, qu'il laissa jusqu'à un million, pour faire bâtir les murailles de sa ville; & une autre somme considerable pour en redresser d'autres. *Consultez* Pline, *liv.* 29. *chap.* 1.

CRITIQUE, Art de juger, que l'on applique particulierement au jugement que l'on fait, soit des Ouvrages des Auteurs, soit du sens ou de la maniere de lire quelques passages, soit de quelque point d'Histoire. Les anciens Grammairiens avoient specialement le nom de Critiques. Leur art consistoit principalement à corriger les Ouvrages des Auteurs, & à en juger. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des Critiques modernes, qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs, en les faisant imprimer. Les grands Critiques des derniers siecles ont été Erasme, Lipse, les deux Scaligers pere & fils, Budée, Turnebe, Saumaise, Casaubon, & plusieurs autres. Il faut autant de bon sens que d'érudition, pour bien réüssir dans la Critique.

CRITIQUES. On donne ce nom à ceux qui font profession de juger des Ouvrages d'esprit. C'est un mot Grec qui vient de κρίνω, *juger.* Aristarque & Zoïle ont été les plus fameux Critiques de l'Antiquité; mais il y a une grande difference entre ces deux Grammairiens; car le premier étoit sçavant & judicieux, & le second étoit un Critique passionné & médisant. La réputation d'Aristarque étoit si bien établie, que, lorsqu'il entreprit la correction des Poëmes d'Homere, sa censure fit recevoir tout ce qu'il y approuvoit, & rejetter tout ce qu'il y condamnoit. Zoïle au contraire, fit une critique de ce même Poëte, de Platon & d'Isocrate, avec tant d'emportement & de témerité, que son nom en est devenu odieux, & a été donné depuis aux Critiques impertinens, & jaloux de la gloire des bons Auteurs. Quoiqu'on ne soit pas sûr ni du lieu ni du temps de sa mort, on convient assez qu'elle a été violente, en punition de sa témerité & de son envie. Ceux qui l'ont fait passer de Grece en Egypte ont écrit que Ptolomée *Philadelphe* le fit pendre; ceux qui l'ont fait aller en Asie disent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne; & ceux qui l'ont laissé dans son païs, rapportent qu'il y fut lapidé. On a vû dans le XVII. siecle certains Critiques présomptueux, qui s'étoient imaginez pouvoir entreprendre impunément la censure de nos plus celebres Ecrivains; mais la séverité du Parlement & des Magistrats de la Police a reprimé leur hardiesse & leur insolence. On peut voir dans la Sentence du Prévôt de Paris du 7. Juin 1614. ce qui est arrivé au faux Gallus, pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Histoire du President de Thou; & dans la Sentence du 25. Octobre 1646. aussi bien que dans le Recüeil des Arrêts donnez en faveur du Clergé, ce qu'il en a coûté au faux Romanus, pour s'être mêlé de censurer la Prose & les Vers de M. Godeau Evêque de Vence. Les Critiques outrez, qui ont échapé à la justice des Princes & des Magistrats, n'ont pû éviter la haine du Public, qui les a notez d'infamie. Les noms d'Anytus, de Melytus, & de Lycon ont été odieux parmi les Anciens, à cause de la hardiesse qu'ils avoient eüe de critiquer Socrate. Et de nôtre temps, la memoire de Gaspard Scioppius semble être en horreur à tous les Sçavans, tant aux Catholiques, qu'aux Heretiques, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les écrits & les personnes que l'on considere le plus dans la Republique des Lettres, comme de Thou, Scaliger, Vossius, le P. Strada, &c. Il y a eu même des Sçavans dans le XV. & le XVI. siecle, à qui une Critique témeraire a fait perdre la vie. On est presque assûré que le celebre Mathematicien Regiomontanus, (c'est-à-dire, Jean Muller de Konisberg) fut empoisonné par les enfans de Georges de Trebizonde, parce qu'il avoit censuré les écrits de leur pere. Personne n'ignore l'assassinat de Ramus, executé par les pratiques de Carpentier, qui voulut ainsi venger l'honneur d'Aristote, que Ramus avoit attaqué avec trop d'emportement; & l'on prétend que la crainte du même traitement fit mourir le celebre Denys Lambin un mois après, parce qu'il avoit eu plusieurs prises avec le même Carpentier pour le même sujet. François Robortel ayant censuré quelques Ouvrages de Baptiste Egnace Venitien, pensa être tué d'un coup de bayonnette, que cet Egnace lui donna dans le ventre, pour répondre à sa Critique. Georges de Trebizonde s'étant appliqué à censurer les écrits de Platon, fut tellement humilié par les réponses du Cardinal Bessarion, qu'il en perdit l'esprit, & devint l'objet de la risée des uns, & de la compassion des autres. Ceux qui veulent s'acquerir de la gloire par leur Critique, doivent avoir plusieurs qualitez excellentes qui se trouvent assez rarement dans une même personne. La plus importante est le jugement, c'est-à-dire, le bon sens & la justesse de l'esprit, dans le discernement du vrai & du faux, du bon & du mauvais. Il faut encore qu'un bon Critique ait de la science, & de l'integrité, & qu'il soit exempt de toutes sortes de préjugez & de préventions. *Voyez* le Livre de Baillet, intitulé, *Jugement des Sçavans*, *Tom. I.*

CRITIQUES de l'Histoire Byzantine. On a choisi pour former ce beau corps d'Histoire, ceux qui ont le mieux travaillé sur chacun des Auteurs qui le composent. Ainsi il suffira de les nommer pour les faire connoître.

1. Charles de CHANTECLER, Henri de VALOIS, & Philippe LABBE, ont fait les Notes & les Corrections qu'on y a imprimées sur les *Extraits des Ambassades*, recüeillis par les ordres de Constantin Porphyrogenete.

2. Phil. LABBE en a fait sur ce qu'il y a d'*Olympiodore*, de *Candide l'Isaurien*, de *Theophane*, & de *Suidas*.

3. Jean MEURSIUS, sur *Hesychius* l'illustre, touchant l'origine de Byzance.

4. Claude MALTRAIT, Jesuite, sur le *Procope* entier, & Nicolas ALAMANNI, sur les *Anecdotes* en particulier.

5. Bonaventure VULCANIUS, sur l'*Agathias* de l'Histoire de l'Empereur Justinien.

6. Jacques PONTANUS, Jesuite, & Charles Annibal FABROT, celebre Avocat d'Aix en Provence, sur le Theophylacte *Simocatte*.

7. Matthieu RADERUS, & Phil. LABBE, tous deux Jesuites, sur sa *Chronique d'Alexandrie*, mais l'Imprimerie du Louvre n'a point encore donné le jour à cet Ouvrage.

8. Jacques GOAR, celebre Jacobin, sur le *Georges Syncellus*. On dit que Jean-Baptiste Hautin, Conseiller au Châtelet y avoit aussi travaillé, & qu'on avoit pareillement quelque chose du P. Petau; mais on n'en a rien vû.

9. Jacques GOAR, & François COMBEFIS, Jacobins, sur *Theophanes le Confesseur*. On dit que J. Baucard ou Bouchard, avoit commencé quelque chose sur cet Auteur.

10. Denys PETAU, Jesuite, sur saint *Nicephore*, Patriarche de Constantinople.

11. Guillaume XYLANDER, Jacques GOAR, & Charles Annibal FABROT, sur *Georges Cedrene*.

12. Jacques GOAR, Annibal FABROT, sur Jean *Scylitze Curopalate*.

13. Jean LEUNCLAVIUS, & Philippe LABBE, sur Michel *Glycas*.

14. Charles du Fresne sieur DU CANGE, sur Jean ZONARE. Il a été imprimé au Louvre en 1685. avec les Notes que Jerôme WOLFIUS, Jacques GOAR, & Phil. LABBE avoient données sur cet Auteur.

15. Pierre POSSIN, ou de Poussines, Jesuite, sur Anne *Comnene*.

16. Charles du Fresne, sieur DU CANGE, sur Jean *Cinnamus*.

17. Jean MEURSIUS, Jean LEUNCLAVIUS. Ch. Annibal FABROT, & Leon ALLATIUS, sur *Constantin Manassès*.

18. Jerôme VOLFIUS & Ch. Annibal FABROT, sur *Nicetas* Acominat, dit Choniates.

19. Theodore DOUZA, & Leon ALLATIUS, sur Georges Logothete *Acropolite*, la Chronologie de *Joel*, & sur Jean *Cananus*.

20. Pierre POSSIN, Jesuite, sur Georges *Pachymere*, incorporé à cette Histoire, quoique de l'édition de Rome. On se disposoit, dit M. Baillet, à donner au Louvre en 1685. la Version de Jean TARIN. Jerôme Wolfius, le Pere Petau & Leon Allatius avoient fait aussi des Notes & des Corrections sur cet Auteur.

21. Jean MEURSIUS, sur *Theodore Metochite*.

22. Jerôme WOLFIUS, & Charles Annibal FABROT, sur *Nicephore Gregoras*.

23. Jacques PONTANUS, & Jacques GRETSER, Jesuites, sur Jean *Cantacuzene*.

24. Charles Annibal FABROT, avec la Version de Conrad Clauser, sur Laonique *Chalcondile*.

25. Ismaël BOUILLIAUD, celebre Mathematicien, sur la Chronique Anonyme *des Turcs*.

26. Jacques PONTANUS, Jesuite, sur Georges *Phranzo*.

27. Jacques GRETSER, Jesuite, Jacques GOAR, Jacobin, avec quelque chose de MURET, & du DUION, quoique peu estimé, sur Georges *Codin*.

28. Pierre LAMBEC, Bibliothecaire de l'Empereur d'Allemagne, sur le même *Codin*, des Origines ou Antiquitez de Constantinople

29. Leon ALLATIUS, sur *Georges Hamarthole*, ou le Pecheur.

30. Le même ALLATIUS, sur le *Continuateur* de Theophane, que quelques-uns croïent être *Leonce de Bysance*.

31. Pierre POSSIN, Jesuite, & Charles du Fresne DU CANGE, sur le *Nicephore Brienne*, imprimé avec le Procope; mais ce qu'a fait M. du Cange est avec le Cinnamus.

32. François COMBEFIS, sur *Leon le Grammairien*, imprimé avec Theophane, sur le *Continuateur* de Constantin Porphyrogenete, & divers autres monumens de l'Histoire Byzantine.

33. Ismaël BOUILLIAUD, sur l'Histoire de *Ducas*, imprimée avec Georges Acropolite.

34. BOIVIN, sur la continuation de Zonare & autres Traitez Historiques.

35. ANSELME, Banduri de Raguse, Moine Benedictin, sur les Auteurs & Monumens qu'il a donnez sous le titre d'*Imperium Orientale*, en 2. vol. *in fol.* imprimé à Paris en 1711. la continuation paroîtra incessamment.

De tous ces Critiques, les deux plus considerables sont le P. GOAR, qui étoit très-bien versé dans ce qui regarde l'Histoire de l'Eglise Orientale, dont nous avons encore des Notes Critiques sur l'*Euchologe* des Grecs. Le second est M. FABROT, très-habile Jurisconsulte, qui a donné au public l'édition des *Basiliques* en six volumes, de toutes les Oeuvres de Cujas en dix volumes; des Instituts de *Theophile*, avec des Notes. Il a fait encore des remarques sur Theod. *Balsamon*, sur l'Histoire Ecclesiastique, & sur les Papes, d'*Anastase* le Bibliothequaire, sur quelques Titres du Code Theodosien, sur l'*Usure* contre Saumaise, & quelques Traitez sur d'autres matieres de Droit. * Baillet, *Jugemens des Sçavans, sur les Critiques Grammairiens. ch. 603 pag. 577.*

CRITIQUES Dauphins, que l'on appelle aussi SCHOLIASTES, ou INTERPRETES DAUPHINS. C'est par l'ordre de Loüis XIV. pour l'usage de MONSEIGNEUR le Dauphin son fils, sous la conduite de M. de Montausier, & de M. Bossuet Evêque de Meaux, & suivant les avis de M. Huet, que ceux à qui l'on a donné ce nom, ont travaillé sur differens Auteurs profanes.

L'Abbé DANET, (Pierre) a donné le *Phedre* en 1675. & un *Dictionnaire Latin-François*, un *François-Latin*, & il est aussi Auteur du *Dictionnaire François des Antiquitez Romaines & Grecques*.

Daniel CRESPIN a donné le *Saluste* en 1674.

Nicolas le CAMUS a donné en 1675. le *Terence*.

Nicolas COURTIN, le *Cornelius Nepos* en la même année.

Le P. Robert RIOUEZ, Jesuite, a donné le *Velleius Paterculus*, en la même année.

Le P. LA RUE, le *Virgile*, en la même année.

Le P. Joseph CANTEL, Jesuite, mort en 1684. a publié le *Justin*, & le *Valere Maxime* en 1670.

Le P. Michel TELLIER, Jesuite, a publié le *Quinte-Curce* en 1678.

Jacques de LOEUVRE, a donné le *Plaute* en 1679.

Michel la FAYE, a donné le *Manilius* avec les Notes de M. *Huet*.

Loüis DESPREZ a donné le *Juvenal* & le *Perse*.

G. PYRON, a donné le *Claudien* en 1677.

Vincent COLLESSON, a donné le *Martial*.

Jean DOUJAT, a donné le *Tite-Live*, avec les Supplémens de Freinshemius, des Commentaires & des Corrections fort amples en six volumes.

Jacques de la BAUNE, Jesuite, a donné les *Panegyrici veteres* en 1676.

Ce Critique s'est distingué entre les autres par son érudition, qui paroît dans l'éclaircissement de quantité de faits historiques & Chronologiques du bas Empire, & dans quelques autres points de Critique.

Anne le FEVRE, aujourd'hui M[e] DACIER, a donné le *Florus* en 1674. l'*Aurelius-Victor*, le *Dictys Cretensis*, & l'*Eutrope*, sans parler du *Callimaque* Grec.

André DACIER, de l'Académie Françoise, a donné le *Pompeius Festus*, ou le *Verrius Flaccus*, abregé par *Pompeius Festus*.

Philippe DU BOIS, Docteur de Sorbonne, a donné *Catulle*, *Tibulle*, & *Properce*

Augustin BABELON, a donné le *Suetone*

Le P. Charles MEROUVILLE, Jesuite, a donné *Ciceronis Orationes*, où il donne une bonne Analyse de chaque Oraison de Ciceron, avec une explication courte & nette des endroits difficiles, & des principaux points d'érudition.

N. PINCHON, a donné le Tacite.

Jean HARDOÜIN, Jesuite, a donné le Pline en cinq volumes. Sa critique est judicieuse, & il éclaircit bien des endroits de cet Auteur.

Jacques PROUST, l'*Aulus Gellius*.

On peut joindre à ces Auteurs le Pere ROBBILLE, (Pierre)

(Pierre) Jesuite, qui a suivi la même methode, dans son édition d'Horace fait en 1680.

On a encore le *Lucrece*, le *Boëce*, & quelques autres Auteurs donnez au Public sur le même plan.

Voici ce qu'on a observé dans l'édition des Livres à l'usage du Dauphin, on y a premierement donné le Texte, dont on a fait ensuite une Paraphrase suivie de Notes, & à la fin de l'Ouvrage des Indices, contenant generalement tous les mots contenus dans l'Ouvrage, & renvoyez à leurs pages. Ils ne sont pas tous de même force ni d'un merite égal, ce n'est pas le lieu d'en faire ici la critique, mais nous pouvons dire que ceux qui remportent le prix, sont le *Pline* du Pere Hardoüin, le *Virgile* du Pere la Ruë, les *Panegyriques* du Pere la Baune, Mademoiselle Dacier, ausquels on peut joindre dans le second rang Messieurs du Bois & de l'Oeuvre. * Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Grammairiens.* Bayle, *Dict. Crit.* & *Republique des Lettres. Sept.* 1684.

CRITOBULE, Medecin celebre, vivoit sous la CX. Olympiade, 340. ans avant J. C. Il tira si adroitement une fléche d'un œil à Philippe de Macedoine, qu'on ne pouvoit juger qu'il eût été blessé. Peut-être est-ce le même, dont parle Quinte-Curce, *l. 9. c. 4.* qui guerit Alexandre d'une dangereuse blessure qu'il reçût à l'attaque de la ville d'Oxydracares. Pline en fait mention dans le livre 7. de son histoire naturelle, *c. 37.*

CRITOBULE, fils du Philosophe Criton, & disciple de Socrate, dont parle Diogene Laërce, dans la Vie de Criton, *liv. 4.*

CRITOGNATE, Seigneur Auvergnac, se declara pour la liberté de sa nation, & suivit la fortune de Vercingentorix. L'armée Gauloise que Cesar tenoit assiegée dans Alexia, ou Alesia (maintenant Alise dans le Duché de Bourgogne) venant à manquer de vivres, & la plûpart des avis allant à se rendre ou à faire une sortie genereuse pour mourir les armes à la main; Critognate dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui avoient été du premier avis ne meritoient pas le nom de Gaulois, puisqu'ils vouloient se jetter dans une servitude honteuse; & que les autres qui vouloient mourir les armes à la main, paroissoient ne chercher la mort, que pour se délivrer bien-tôt de l'incommodité d'un siege, ce qui étoit une foiblesse; que pour lui il étoit d'avis de porter la défense à toute extrémité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois, qui se voïant renfermez dans leurs villes, & réduits à une extrême necessité par les Teutons & les Cimbres, se nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette resolution, & les Gaulois furent bien-tôt secourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains. * J. Cæsar, *de Bel. Gal. l 7.*

CRITOLAUS, Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il rendit son nom recommandable, par un Traité des Epirotes, dont Plutarque cite le troisiéme livre. Il composa aussi un Ouvrage d'Astronomie, intitulé *Phenomenes*, que le même Plutarque cite encore dans la Vie de Periclés. Aulu-Gelle, qui en a fait de même mention, cite CRITOLAUS le Peripateticien, & marque qu'il fut envoïé à Rome avec Diogene le Stoïcien, & Carneade l'Académicien. Macrobe dit le même dans le premier livre des Saturnales. Quelques Auteurs croient que l'Historien & le Philosophe ne sont qu'un même homme. Il est pourtant sûr, qu'il y a eu plusieurs Auteurs de ce nom. * Plutarch, *in Parall. ch. 6. & 9.* Aulu-Gelle, *l. 9. c. 5. l. 7. c. 14. & liv. 11. c. 9.* Diogene. Vossius, &c.

CRITOLAUS, fils de Reximachus citoïen de la ville de Tegée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres freres, avec lesquels il combattit contre les trois fils de Damostrate, citoïen de Phenée autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis longtemps entre ces deux peuples. Les deux freres de Critolaüs étant demeurez sur la place, après avoir blessé leurs adversaires; Critolaüs tua son homme nommé Demotique, & les deux blessez. Lorsque ce vainqueur fut retourné chez lui, sa sœur Demodice, qui étoit promise à Demotique s'abstint seule de se réjoüir de sa victoire: ce qui irrita si fort Critolaüs, qu'il la tua. Sa mere l'accusa devant le Sénat de la ville; mais les Tegéates ne purent se resoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté, & d'assurer leur puissance contre leurs ennemis. On dit qu'étant General des Achéens, il s'empoisonna de chagrin d'avoir été vaincu au passage des Thermophyles par Cec. Metellus, la 3. année de la CLVIII. Olympiade, & 146. ans avant J. C. * Plutarch. *in Parall.* Tite-Live. Pausan.

CRITON, Medecin, disciple d'Acron d'Agrigente, vivoit sous la LXXXVIII. Olympiade, l'an 428. avant J. C. Ce Criton dégrada la Medecine, jusques à la faire servir à l'embellissement des corps. C'est-à dire, qu'il fut Medecin de toilette, & qu'il composa des fards, pour procurer & conserver la beauté. Il laissa même des préceptes d'un art si utile aux Dames: occupation excusable, selon Galien, dans un Medecin de Cour.

CRITON, Athenien, Philosophe, vivoit sous la XCIV. Olympiade, vers l'an 404. avant J. C. Il étoit un des disciples les plus zelez de Socrate; & il en eut un si grand soin, qu'il lui fournissoit tout ce dont il avoit besoin. Critobule, Hermogene, Ctesippe, & Epigenes ses enfans, furent les disciples de ce grand homme. Criton composa dix-sept Dialogues, dont Diogene Laërce rapporte les titres, *au l. 2.* Xenophon, *de fact. & dict. Socratis, l. 1.*

CRITON, Pythagoricien, florissoit sous la LXX. Olympiade, vers l'an 500. avant J. C.

CRITON, Historien, de Pierie dans la Macedoine, travailla à l'Histoire de divers peuples, comme des Perses, des Siciliens, des Macedoniens, dont Vossius fait mention, *l. 3. des Hist. Grecs. p. 349.*

CRITON, (Jacques) Ecossois, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il étoit fils de *Robert* de la famille Roïale de Stuart, & avoit fait de si merveilleux progrès dans la connoissance de toutes sortes de sciences & d'arts, qu'il passoit pour un prodige. En effet, à l'âge de 21. an il parloit dix sortes de Langues, sçavoit la Philosophie, la Theologie, les Mathematiques, les belles Lettres, joüoit très-bien des instrumens, sçavoit danser, monter à cheval, faire des armes, & possedoit enfin toutes les bonnes qualitez qu'un jeune homme pourroit souhaiter. Les guerres civiles pour la Religion l'aïant obligé de sortir de son païs, il se retira en Italie & alla à Venise. De là il fit un voïage à Padouë, où les plus habiles Docteurs, qui y étoient alors, admirerent le genie merveilleux de ce jeune homme, qu'ils connurent dans les entretiens particuliers & dans les disputes publiques. Quelque temps après, Criton revint à Venise, & y soûtint des Theses publiques sur toutes sortes de sciences: ce qui renouvella en sa personne le prodige qu'on avoit autrefois admiré en Pic de la Mirande. Sa mauvaise destinée le conduisit à Mantouë, pour y faire plaisir au Duc Guillaume de Gonzague, & il y fut tué, par un accident funeste. Jacques Criton se promenoit tout seul durant la nuit, comme c'est la coûtume des Italiens, n'aïant que son épée & une guittare. Le Prince Vincent l'aïant rencontré en cet état, voulut éprouver si ce jeune homme avoit autant de courage que d'esprit. Il commanda à deux de ses gens qui l'accompagnoient de charger Criton, & se mit en état de les soûtenir. Criton poussa si bien les aggresseurs, qu'il les obligea de prendre la fuite; & se tournant vers le Prince qu'il ne connoissoit pas, il le mit en état de ne pouvoir se tirer d'affaire, qu'en se faisant connoître. Le jeune homme en fut au desespoir: il se jetta aux pieds de Vincent, pour lui demander pardon; & ce Prince outré de ce qui venoit d'arriver, lui donna brutalement un coup d'épée, qui le jetta mort par terre. Ce malheur arriva au commencement du mois de Juillet de l'an 1583. qui n'étoit que le 22. de l'âge de Criton. * Alde Manuce, *in Not. in Ep. Dedic. Paradox. Cicer.* Joannes Imperialis, *in Musæo Hist. &c.*

CRITON, (Jacques) Professeur en Langue Grecque dans le College Roïal à Paris, avoit épousé la fille d'Adam Blacüodæus Ecossois, & Conseiller au Présidial de Poitiers. Il mourut le 8. Avril 1611. * Bayle, *Dict. Crit.*

CRITON Prince des Rugiens, bâtit la ville de Lubeck, & fut un cruel persecuteur des Chrétiens. Après avoir tué Buthucé, Prince des Obotrites, il s'empara de ses Etats. Mais Henri frere du défunt vengea sa mort, en tuant Criton: il fut aidé dans cette entreprise par Flavine femme de Criton, que Henri épousa ensuite. A celui-ci succeda Razon, ou son fils, ou son parent, Prin-

ce belliqueux, fondateur de Rozebourg, dans le XII. siecle. * Phil. Jacq. Spener. *Syll. Genealogic. Hist. in Familia Vandalica.*

CRIVELLI, (Alexandre) Cardinal, étoit de Milan, de la famille qui a donné à l'Eglise le Pape Urbain III. Il étoit fils d'*Antoine*, Comte de Lumelio, & porta d'abord les armes pour l'Empereur Charles V. auquel il rendit de grands services. Depuis, aïant quitté cet exercice, il devint Sénateur du Conseil souverain de Milan. Il étoit déja marié, & avoit trois fils, *Antoine, Jerôme*, & *Loüis* Crivelli. Il perdit sa femme, un peu après que Pie IV. eut été fait Pape. Ce Pontife, qui avoit toûjours eu beaucoup d'amitié pour Alexandre Crivelli, l'appella pour lors à Rome, lui donna les Evêchez de Cariate & de Girace dans le Roïaume de Naples, ensuite l'envoïa Nonce en Espagne, & lui donna enfin le Chapeau de Cardinal en 1565. A son retour, Crivelli logea à Milan dans l'Archevêché, avec saint Charles; & ce fut dans ce temps que Farinula voulant assassiner le saint Archevêque, s'arrêta dans la chapelle, où il croïoit trouver seul: le voïant à genoux avec le Cardinal Crivelli, il craignit de prendre l'un pour l'autre. Ce dernier mourut à Rome le 22. Decembre de l'an 1574. * Auberi, *Hist. des Card.* Petramellario, &c.

CROATIE ou CROACIE, nommée par les Allemans KRABATIN, & par les Latins CORBAVIA, est une Province de l'Europe, que quelques-uns mettent dans l'ancienne Liburnie, & les autres dans les païs des Corbates, dont parle Cedrene. On la distingue en Croatie d'Autriche ou Imperiale, & en Croatie Turque, parce que la Maison d'Autriche, & les Ottomans en sont Souverains. La premiere comprend les villes de saint Vit sur Fiume, de Segma, Assangrad; & l'autre Wihith, Costanowitz, Clisse, Corbau, &c. Les Peuples de cette Province, qui a aussi eu titre de Roïaume, sont bons guerriers, & imitent les mœurs des Allemans Hongrois, & Esclavons. Aussi on attribuë à leurs Gentilshommes l'yvrognerie des premiers, l'orgüeil des seconds, & l'importunité des derniers. On dit encore des Croates, & sur tout de ceux qu'on nomme *Uscokes*, qu'ils sautent dans les montagnes comme des Dains, & qu'ils ont pour cela des souliers de corde. Autrefois le Roïaume de Croatie comprenoit tout ce qui est depuis le Draw jusqu'à la mer de Dalmatie, & on le divisoit en trois parties. La Croatie d'aujourd'hui est entre la Bosnie, l'Esclavonie, l'Allemagne, & la Dalmatie. * Soranzo, *Pie II.* Lucius, *Desc. Dalm.* Marc Fritsch, *de la Croatie.* Briet, *Geogr. part.* 2. *l.* 2. *de la Hongrie, chap.* 1. § 2. *&c.* Le Mire, *Geogr. Eccl.*

CROC, Roi des Allemans, qui ravagea les Gaules. *Cherchez* CHROCUS.

CROCODILON ou CROCODILOPOLIS, Ville de la Thebaïde ou haute Egypte, située sur le bord du Nil, & ainsi appellée, parce que les Crocodiles y étoient adorez comme des Dieux. *Strabon. l.* 7. Le Crocodile est un animal amphibie, qui se nourrit dans les jones, sur le rivage des grandes rivieres, & qui vit partie dans l'eau, & partie sur la terre. Il a la figure d'un Lezard, une grande gueule, quatre pieds courts, mais bien garnis d'ongles, les yeux semblables à ceux d'un cochon, & une queuë fort longue. Sa peau est si dure, que le trait d'une arbalêtre ne la peut percer; mais sous le ventre il a la peau tendre. Cet animal est hardi, & ennemi de l'homme. On dit qu'il a l'adresse de jetter de l'eau aux endroits où l'on peut descendre dans le Nil, (ou pour s'y laver, ou pour y prendre de l'eau) afin de rendre le chemin glissant, & de se mettre en état, si quelqu'un vient à y tomber, d'en faire plus aisément sa proïe. Il est fort bas sur ses pieds, rampant presqu'à terre, il vit longtemps, & fait ses œufs sur terre, quelquefois jusqu'au nombre de plus de cinquante. Il y en a de fort grands, & qui ont dévoré des enfans entiers. Il s'en trouve de si monstrueux dans les Indes, qu'un homme de la plus haute taille pourroit demeurer de bout entre les mâchoires, quand leur gueule est ouverte. Ce mot, selon quelques uns, vient du Grec κρόκος *saffran*, & de δειλιῶ, participe qui signifie *craignant*. Les Crocodiles, à ce que l'on tient, appréhendent le saffran, à le voir seulement, encore plus à le sentir. Quelques-uns aiment mieux dériver ce mot de κρόκη, *littus*, ou *ripa*, *bord*, *rivage*, parce que cet animal accoûtumé dans les eaux, n'aime gueres à venir à terre, où ceux du païs lui dressent ordinairement des embuscades. Dans l'isle de Bantan, il y en a plusieurs qu'on apprivoise, qu'on engraisse, & qu'après on tue, dont on fait ensuite un mets très-délicat. Lorsqu'on les blesse ou qu'on les éventre, leurs entrailles sentent fort bon, & parfument l'air tout au tour. On a trouvé quelquefois dans le ventre de ces animaux des cailloux, & l'on croit qu'ils se servent de cette invention, pour appefantir leur corps, & aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas descendre bien bas sans cela. Aux Indes Occidentales, on les appelle *Caymans*; & il y en a de si forts, que l'on en a vû un se défendre contre trente hommes, qui lui tirerent six coups d'arquebuse, sans le pouvoir percer. *Herrera.* On n'en voit que dans les grands fleuves, & dans les païs chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c Thomas Gage dit, qu'il s'est garanti d'un Crocodile, en fuïant & tournoïant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans aller tout droit, parce qu'il ne sçauroit tourner ni plier son corps que difficilement, à cause qu'il est roide & pesant; mais en récompense, il court en avant aussi vîte qu'une mule. Pline, *l.* 8. *c.* 25. appelle le Crocodile, un méchant animal également dangereux dans l'eau comme sur terre, *quadrupes malum & terra pariter ac flumine infestum*, & en fait une description assez juste. Il remarque qu'il n'y a point d'animal, dont l'origine soit plus petite, & la croissance plus grande & plus extraordinaire: l'œuf dont il sort en venant au monde, n'est gueres plus grand que celui d'une oïe, & il parvient souvent à vingt-deux coudées de long, la grosseur à proportion. Cet animal par une espece de prévoïance ou d'instinct, choisit toujours pour faire ses œufs, un endroit où l'eau du Nil ne puisse pas monter. Strabon, *l.* 17. dit qu'on vit pour la premiere fois à Rome, dans les spectacles donnez au peuple, par l'Edile M. Scaurus, cinq Crocodiles en vie.

Quand Auguste se fut rendu maître de l'Egypte, on frappa une médaille en son honneur, où l'on voïoit un Crocodile attaché avec une chaîne à un palmier, avec ces mots, *nemo antea religavit*, pour dire qu'il n'étoit pas moins difficile de réduire les Egyptiens sous la domination de l'Empire Romain, qu'à un pêcheur d'enchaîner le Crocodile. Car la pêche ou la chasse du Crocodile, a toûjours passé pour la plus difficile de toutes, & la plus dangereuse. * Marmol, *l.* 1 *c.* 23.

CROCUS, jeune homme éperdûment amoureux de la Nymphe Smilax, fut changé en cette herbe, que nous appellons *saffran*; & cette herbe, en l'arbre que nous nommons *If*. * Ovide, *l.* 4. *Metam. v.* 283.

CROCUS, (Corneille) d'Amsterdam, Jesuite, mort en 1550. Le zele fit concevoir à ce bon Religieux, le dessein de bannir des Ecoles à quelque prix que ce fût, les livres de Grammaire, composez par les Heretiques ou par les Libertins. Ainsi il fit une Grammaire pour l'opposer à celle de Melancthon, qui s'enseignoit publiquement; des *Formules* ou *façons de parler*, & des *Colloques pueriles*, pour tâcher d'abolir ceux d'Erasme; un *Dictionnaire*, & un autre Recüeil qu'il a appellé *Farrago sordidorum verborum*, ou *Lima Barbariei*. On dit qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté de style; & Adrien Junius ou de Jonghe, quoiqu'Heretique, dit que le Pere Crocus étoit si fleuri, qu'il sembloit avoir voulu exprimer tout Terence & tout Ciceron. * Adrian. Junius *in Bataviâ suâ.* Phil. Alegamb. *Biblioth. Soc. J.* Valer. Andr. Dessel, *Biblioth. Belg.* Alard Amsteld. *apud* Phil. Alegamb. Adrien Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Grammairiens Latins, chap.* 654. *pag.* 93.

CRODIELDE, fille de Cherebert, Roi de France. *Cherchez* BASINE & LUBOVERE.

CRODO, faux Dieu des anciens Saxons, étoit particulierement reveré par ces Idolâtres dans la ville d'Altembourg, sous la figure d'un Vieillard qu'ils representoient debout sur un poisson qu'on appelle *Perche*, tenant d'une main une roüe, & de l'autre une urne. Plusieurs croïent avec raison, que c'étoit l'Idole de Saturne; car outre que le nom de Crodo a quelque rapport à Κρόνος en Grec, qui signifie *Saturne*; il est certain que toutes les circonstances de cette Divinité des Saxons, conviennent à ce Dieu du temps. Il n'y a rien de plus vieux que le temps signifié par ce Vieillard; le poisson & la roüe en marquent l'inconstance, & l'urne l'abondan-

ce qu'il produit. L'Empereur Charlemagne aïant subjugé ces peuples, détruisit cette Idole avec les autres du païs. * Crantz, *in Saxon. l. 2. c. 12.*

CROESUS, Roi de Lydie, l'un des plus riches & des plus puissans Princes de son temps, succeda à Alyattes ou Halyattes II. son pere, l'an du monde 3442. & avant Jesus-Christ 562. Ce fut lui qui ôta le premier la liberté aux Grecs d'Asie, & qui les rendit tributaires. Il subjugua les Phrygiens, les Mysiens, les Paphlagoniens, les Thraces, les Cariens, & plusieurs autres peuples. Solon lui rendit visite; & ce Prince ébloüi de l'éclat de sa grandeur, lui demanda ce qu'il pensoit de sa gloire & de sa fortune, & s'il croïoit qu'il y eût quelqu'un dans le monde qui fût plus heureux que lui. A quoi le Philosophe répondit que Tellés Citoïen d'Athenes, Cleobis & Biton, étoient beaucoup plus heureux que lui, pour des raisons qu'il lui apporta. Il lui dit qu'il ne falloit pas juger de la felicité de l'homme, pendant le cours de sa vie; mais qu'on devoit attendre jusqu'à sa mort: *Neminem ante cineres beatum dicendum*; parce que, tant que l'on est au monde, on est toûjours exposé aux caprices de la fortune. Crœsus se moqua de Solon, le traita de ridicule, & d'esprit entêté de ses maximes philosophiques. Cependant aïant été élû chef de la ligue contre Cyrus, Roi de Perse, il fut vaincu, & pris dans la ville de Sardes, Capitale de ses Etats, la quatorziéme année de son regne, l'an du monde 3456. & avant Jesus-Christ 548. Cyrus le condamna à être brûlé. Alors ce Prince se voïant sur le bucher, & se considerant près de sa fin, fit reflexion sur les paroles de Solon, touchant le bonheur des hommes, & s'écria en invoquant le nom de ce Philosophe. Le Prince victorieux fut curieux de sçavoir quel étoit le nom du Dieu ou de l'homme que Crœsus invoquoit ainsi dans l'extrêmité: l'aïant appris, il fit reflexion sur l'inconstance des choses de ce monde, & en même temps fit délivrer Crœsus, & se servit depuis dans plusieurs occasions du conseil de ce Prince. Il fut recommandé par Cyrus mourant, à son fils Cambyse, auprès duquel il passa la fin de ses jours. Cambyse, aprés avoir fait plusieurs exploits, étant sur le point de partir pour l'Egypte, demanda à Crœsus s'il le croïoit » égal à son pere. *Non*, lui répondit Crœsus: *car vous » n'avez pas encore un fils semblable à celui que vôtre » pere a laissé.* Crœsus eut trois fils, dont les noms sont ignorez, mais dont l'histoire est remarquable. L'aîné étant en ôtage dans le palais de Cyrus, fut puni d'une trahison qu'il tramoit contre ce grand Roi, & tué aux yeux même de son pere. Le puîné, nommé *Arys*, étoit muet, & son pere aïant consulté l'Oracle là-dessus, la réponse fut qu'il ne devoit pas souhaiter que son fils recouvrât l'usage de la parole, parce que le jour le plus malheureux de sa vie, seroit le jour où son fils parleroit. Ce qui arriva, comme l'Oracle l'avoit predit; car le jour même de la prise de Sardes, Capitale des Etats de Crœsus, un soldat Persan levant son cimeterre pour le tuer, le Prince muet, effraïé au dernier point de ce spectacle, s'écria par un effort merveilleux que la nature fit en lui: *Arrête soldat, ne porte point ta main sur mon pere*; & depuis ce moment il continua toûjours de parler. Le dernier des trois, par un prodige tout contraire, parla distinctement, lorsqu'il étoit encore dans le berceau; d'où l'on tira un augure fatal de la ruïne du Roïaume de Lydie. * Justin, *l. 1. c. 7.* Herodote, *l. 1. ou Clio.* Plutarque *en Solon.* Valere Maxime. Aulu-Gelle. Pline.

CROI, (Jean de) en Latin *Croïus*, Ministre de Besiers, puis d'Usez, dont il étoit natif, vivoit dans le XVII. siecle, a laissé quelques Ouvrages de Controverse en François, & quelques autres de Critique en Latin: le plus considerable est: *Observationes sacræ & Historicæ in Novum Testamentum. Columna Gallia Orientalis.* Il mourut le 31. Août 1659. * Bayle, *Diction. Crit.*

CROISADE: on a donné ce nom aux Expeditions que les Chrétiens ont entreprises contre les Infideles, pour la conquête de la Terre-Sainte, parce que ceux qui s'y engageoient, portoient une Croix sur leur habit, & dans leurs étendarts. Voici quelle fut l'occasion de la premiere Croisade.

PREMIERE CROISADE.

En 1080. pendant les divisions des Grecs, sous les Empereurs Michel Ducas, & Nicephore Botoniate, qui fut déposé par Alexis Comnene, Solyman, Prince des Turcs, établit à Nicée le siege de son Empire, ou plûtôt de sa tyrannie, sous laquelle gemissoient l'Asie, la Syrie & la Palestine, & principalement Jerusalem. Parmi un grand nombre de Pelerins, qui visitoient alors les saints Lieux de la Palestine, un François d'Amiens en Picardie, nommé Pierre l'Ermite, & Solitaire de profession, fit en 1093. le voïage de Jerusalem, & y confera avec le Patriarche Simeon, s'offrant de porter des Lettres au Pape, & à tous les Princes Chrétiens d'Occident, pour les exciter à chasser de la Terre-Sainte, cette nation barbare & infidelle. Ce bon Patriarche accepta volontiers ces offres, & donna à Pierre l'Ermite toutes les dépêches qu'il avoit demandées. Pierre s'embarqua sans differer, & se rendit à la Cour du Pape, où il presenta les Lettres du Patriarche de Jerusalem, à Urbain II. qui témoigna beaucoup d'ardeur pour une si sainte expedition. Environ vingt ans auparavant, c'est-à-dire en 1074. le Pape Gregoire VII. avoit entrepris d'unir tous les peuples Chrétiens dans une guerre contre les Infideles, & les Croisez étoient déja au nombre de plus de cinquante mille; mais la défiance qu'il eut des mauvais desseins de l'Empereur Henri IV. qui refusa de s'unir avec lui, l'avoit obligé de suspendre ce projet, pour s'appliquer à la défense de l'Eglise. Urbain II. ne trouvant pas les mêmes obstacles, résolut d'executer ce dessein, & envoïa Pierre l'Ermite dans toutes les Provinces en deçà & au delà des Alpes, pour traiter en particulier avec les Princes, & pour prêcher publiquement la Croisade. D'ailleurs, l'Empereur Grec, Alexis Comnene, sollicitoit le Pape de lui procurer un puissant secours, contre les Turcs & contre les Sarrasins, qui faisoient des ravages continuels, jusqu'aux murs de Constantinople. Urbain convoqua un Concile à Plaisance, & avertit cet Empereur d'y envoïer ses Ambassadeurs, afin que leur demande servît d'ouverture à la guerre sainte, pour empêcher les Infideles de pousser leurs conquêtes jusques dans l'Empire d'Occident, qu'ils sembloient déja menacer. Ce Concile fut tenu en Mars 1095. & il y vint de toutes les Provinces d'Italie, de France, & d'Allemagne, près de quatre mille Ecclesiastiques & trente mille Laïques. Tous ceux qui apprirent le dessein du Pape, témoignerent beaucoup d'empressement pour une si sainte entreprise; mais Urbain jugea à propos de convoquer encore un Concile à Clermont en Auvergne, où il présida lui-même, comme il avoit fait au précedent. Pendant ce Concile tenu en Novembre 1095. il fit un discours dans la grande place de la ville, & anima tellement toute l'assemblée, qu'une infinité de personnes s'écrierent tous ensemble comme de concert, *Dieu le veut, Dieu le veut.* Le Pape voulut qu'une parole de si heureux présage fût *la Devise* de toute l'armée, qu'on la portât sur les drapeaux & sur les étendarts, & qu'elle fût le cri des soldats & des chefs dans les combats, pour s'animer à bien faire. Il voulut aussi que ceux qui s'enrôleroient dans cette milice, portassent une croix rouge sur l'épaule droite, pour montrer qu'ils étoient les soldats de celui qui avoit vaincu par la croix. On fit ensuite dans les autres séances du Concile, de nouveaux decrets en faveur des Croisez, & l'on y confirma sur tout celui de *la Paix* & de *la Trêve*; (*Voyez* Tréve;) ordonnant que *la Tréve* dureroit pour les Croisez, pendant tout le temps de leur service, & qu'on ne les pourroit attaquer, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, jusqu'à leur retour de la Terre-Sainte. Ensuite le Pape nomma Aymard de Monteil, Evêque du Puy, pour être son Legat Apostolique dans cette sainte expedition, que l'on appelloit communément *le Voyage* ou *la Voye de Dieu.*

Il y eut plusieurs Princes qui se croiserent, & qui furent conjointement les chefs de cette sainte entreprise, sans qu'aucun prétendît avoir le droit de commander aux autres. Ces Princes furent Huges *le Grand*, Comte de Vermandois, & frere de Philippe I. Roi de France; Robert, Duc de Normandie; Robert, Comte de Flandres; Raymond, Comte de Toulouse & de saint Gilles; Godefroi de Boüillon, Duc de Lorraine, avec ses freres Baudoüin & Eustache; Etienne, Comte de Chartres & de Blois; Hugues, Comte de saint Paul; avec un très-grand nombre de Seigneurs de la premiere qualité. Pier-

re l'Ermite qui avoit été le prédicateur de la Croisade, fut aussi chef d'une grande armée, par un zele qui ne convenoit gueres à sa profession, puisqu'il étoit Prêtre. Tous ces Croisez firent le voïage par differentes routes, pour se joindre tous ensemble à Constantinople. Le premier des Princes, qui fit avancer ses troupes, fut l'illustre Godefroi de Boüillon, qui eut plus de part que tous les autres à cette premiere Croisade, bien qu'il n'eût pas le commandement general de l'armée des Croisez, comme on le croit communément. Il se mit en marche, le 15. d'Août 1096. avec une puissante armée de dix mille chevaux, & de soixante-dix mille hommes de pied, tous aguerris, & la plûpart choisis de la Noblesse de France, de Lorraine & d'Allemagne. Outre son frere Baudoüin, il avoit en sa compagnie Baudoüin du Bourg son cousin, Comte de Retel, les Comtes Hugues de saint Paul, Bertaud de Toul, Baudoüin de Mons, & plusieurs autres Seigneurs. Hugues *le Grand*, frere du Roi de France, se mit en chemin au mois de Septembre, accompagné de Robert, Duc de Normandie; d'Etienne, Comte de Chartres; du Prince Eustache de Boulogne, frere de Godefroi de Boüillon; & de Robert, Comte de Flandres. Lorsque les Princes François traverserent l'Italie, pour passer au Levant, Boëmond, Prince de Tarente, aïant sçû leur dessein, voulut être de ce voïage, & laissant au siege d'Amalphi son oncle Roger Comte de Sicile, il passa la mer peu de temps après Hugues *le Grand*. Il avoit dans son armée dix mille chevaux, & beaucoup plus de fantassins, avec la plus grande partie de la Noblesse de Sicile, & les Princes Normands, dont les principaux étoient le brave Tancrede son neveu, & le Comte Richard son cousin. Il arriva à Constantinople un peu après Pâques de l'année 1097. Robert, Comte de Flandres, s'y rendit presque en même temps, & ensuite Raymond, Comte de Toulouse, accompagné d'Aymard, Evêque du Puy, & Legat du Pape, & de Guillaume Evêque d'Orange, des Comtes Gerard de Roussillon, Guillaume de Montpellier, & de plusieurs autres illustres Seigneurs, tant de Gascogne que de Provence. Robert, Duc de Normandie, Etienne, Comte de Blois, & le Prince Eustache, qu'on attendoit avec impatience, arriverent à Constantinople, sur la fin de Mai, avec le reste de l'Armée Chrétienne. Avant l'arrivée de ces Princes à Constantinople, le Duc Godefroi & Tancrede avoient passé le Détroit, & avoient commencé le siege de la ville de Nicée, dès le 6. Mai. Ce fut là où on découvrit la trahison de l'Empereur Alexis, qui, après avoir fait de belles promesses aux Francs, ne songeoit qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pourroit, en attendant l'occasion de les faire tous périr. On sçut, que dès le commencement du siege, cet Empereur avoit fait secretement solliciter les assiegez par son Lieutenant, de se rendre à lui, & de refuser d'obéir aux Francs. Les Croisez aïant reconnu sa mauvaise foi, ne laisserent pas de consentir que la ville lui fût renduë, après sept semaines de siege. De là les Princes Chrétiens conduisirent leur armée victorieuse par l'Asie Mineure, entrerent dans la Syrie, & prirent la ville d'Antioche. L'an 1099. la ville de Jerusalem fut prise, & Godefroi de Boüillon en fut élû Roi. Peu de temps après, les Chrétiens gagnerent la celebre bataille d'Ascalon, contre le Soudan d'Egypte; & cette victoire fut la fin de la premiere Croisade; car les Princes & les Seigneurs, & ceux qui les avoient suivis, croïant avoir pleinement accompli leur vœu, prirent congé du Roi Godefroi, pour s'en retourner en leur païs. * Guillelm. Tyr. Abbas Guibertus, *Hist. Hierosol.* Albertus Aquensis. Robertus Monachus. Notitia Concilior. Baldricus Archiepiscopus. Anna Comnen. *Alexiad.*

SECONDE CROISADE.

La seconde Croisade se fit en 1144. après la prise de la ville d'Edesse sur les Chrétiens, par Sanguin, Prince Turc, qui faisoit toûjours de nouvelles conquêtes. Loüis VII. Roi de France, aïant été averti que ce conquerant menaçoit la ville d'Antioche, forma le dessein d'aller lui-même secourir les Chrétiens; & pour cet effet, il convoqua à Bourges, pour les Fêtes de Noël, une grande Assemblée de Princes, de Seigneurs & de Prélats de son Roïaume, où il voulut que saint Bernard se trouvât. La Croisade y fut resoluë; mais le saint Abbé fut d'avis que l'on consultât le Pape sur ce dessein, avant que de l'entreprendre: c'est pourquoi le Roi envoïa ses Ambassadeurs au saint Pere, pour avoir sa réponse. Eugene III. loüa fort les bonnes intentions du Roi, & envoïa un Bref Apostolique à saint Bernard, par lequel il lui ordonnoit de prêcher la Croisade en France & en Allemagne, & d'exhorter les peuples & les Princes à prendre la Croix. Loüis VII. convoqua une Assemblée generale à Vezelay en Bourgogne, pour Pâques de l'année 1146. Le Roi y prit la Croix: ce que firent ensuite tous les Grands du Roïaume, dont les principaux furent, Robert, Comte de Dreux, frere du Roi; Alfonse, Comte de saint Gilles; Thierri, Comte de Flandres; Gui, Comte de Nevers; Renaud son frere, Comte de Tonnerre; Ives, Comte de Soissons; Guillaume, Comte de Ponthieu; Henri, fils de Thibaud, Comte de Blois; Guillaume, Comte de Varennes; Archambaud de Bourbon; Enguerrand de Coucy; Hugues de Lusignan; Guillaume de Courtenay; & entre les Prélats, Simon, Evêque de Noïon; Godefroi, Evêque de Langres; Aluin, Evêque d'Arras; Arnoul, Evêque de Lizieux. Le Roi voulut encore déliberer sur ce sujet, dans une autre Assemblée qu'il convoqua à Chartres, où presque tous les Archevêques & Evêques se trouverent, comme dans un Concile de toute la France. La resolution du Roi y fut generalement approuvée; & l'on y resolut que saint Bernard auroit le commandement general de toute l'armée; mais ce saint Abbé en écrivit au Pape, qui le dispensa même de faire le voïage de la Terre-Sainte, à cause de sa complexion fort foible, & qui lui ordonna seulement de prêcher la Croisade en Allemagne, où il engagea dans la guerre sainte l'Empereur Conrad III. son frere Henri, Duc de Soüabe, son neveu Frideric; & la plûpart des Princes. Leur exemple fut suivi du celebre Othon, Evêque de Frisingue, frere uterin de l'Empereur, des Evêques de Ratisbonne & de Passau, & d'une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes & de soldats. Labuslaüs, Duc de Bohême; Odoacer, Marquis de Syrie; & Bernard, Comte de Carinthie, prirent la Croix peu de temps après.

Au mois de Février 1147. le Roi de France fit assembler les Etats du Roïaume à Etampes, où il choisit Suger, Abbé de saint Denys, pour être Regent du Roïaume en son absence. Il reçût ensuite la benediction du Pape Eugene III. qui vint en France, un peu après la tenuë des Etats; puis il alla prendre l'Oriflamme à S. Denys. Tout étant prêt pour son voïage, il partit après les Fêtes de la Pentecôte, vers la mi-Juin, pour se rendre à Mets, où étoit le rendez-vous general de toutes ses troupes: tandis que l'Empereur Conrad, selon qu'on en étoit convenu, marchoit déja avec toutes les siennes vers Constantinople, où ils se devoient rencontrer. Ce Prince étoit parti de Nuremberg sur la fin de Mai, avec une armée de soixante-dix mille Gendarmes, tous Cuirassiers, sans compter les Chevaux-Legers, avec une Infanterie la plus nombreuse qu'aucun Empereur ait jamais euë. Cependant une flotte composée de plus de cent vaisseaux Allemans, Anglois, Flamans & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, que des particuliers avoient armée, pour faire le voïage de Constantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'Avril, fut agitée par des vents contraires, & obligée d'entrer dans la riviere de Lisbonne, pour s'y rafraichir. Elle y trouva une armée de Chrétiens sous la conduite d'Alphonse, fils du Comte Henri, & premier Roi de Portugal, qui assiegeoit la ville de Lisbonne occupée par les Mores. Ces Croisez trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Asie, se resolurent de combattre ces Infideles: ce qu'ils firent avec un très-grand succès; car ils exterminerent les Sarrasins, & établirent ce nouveau Roi sur son Thrône. Mais parce qu'après les victoires qu'ils y remporterent, il étoit trop tard pour faire le voïage de la Palestine, la plûpart s'en retournerent en leur païs, & d'autres demeurerent en Portugal. L'Empereur Conrad étant arrivé à Constantinople, esperoit d'être bien reçû de l'Empereur Manuel, qui étoit son beau-frere; mais cet ennemi caché des Francs, emploïa toute sorte d'artifices pour ruiner l'armée des Croisez. Dès qu'il eut appris que l'on faisoit en Occident les préparatifs de cette Croisade, il envoïa secretement en donner avis au Sultan d'Iconium; & lorf-

que les troupes de Conrad fûrent sûr ses terres, il leur donna pour guides des traîtres, qui les livrerent entre les mains des Turcs, en les conduisant de Nicomedie dans des païs deserts, où ces Infideles vinrent les investir, & en firent un si grand carnage, que Conrad eut bien de la peine à se sauver avec la dixiéme partie de son armée, laquelle il ramena vers le camp des François, qui étoient alors près de Nicée. Les Seigneurs Allemans, demanderent leur congé, sous prétexte qu'ils n'avoient plus d'équipage, & l'Empereur Conrad fut obligé de retourner à Constantinople.

Cependant l'armée du Roi de France marcha vers Antioche, d'où elle avança jusqu'à Jerusalem. Le Roi y fut reçû en 1148. par Baudoüin III. du nom, Roi de Jerusalem, avec des honneurs extraordinaires. Ensuite les Princes Chrétiens & les Prélats tinrent une Assemblée generale à Ptolemaïde, pour y prendre une derniere resolution, sur ce qu'il falloit entreprendre pour la sûreté des Chrétiens en Orient. L'Empereur Conrad s'y trouva, accompagné du Cardinal Theodin & des Grands de l'Empire, qui étoient restez auprès de lui; car un grand nombre de Seigneurs Allemans s'étoient retirez en leur païs. Le Roi Baudoüin y assista avec la Reine sa mere, le Patriarche de Jerusalem, les Archevêques de Cesarée & de Nazareth, les Comtes de Napoli, de Tiberiade, de Sidon, de Beryte & de Cesarée, le Connétable Manassés, & les Grands-Maîtres de saint Jean de Jerusalem & du Temple. On y conclut qu'il falloit assieger Damas en Syrie; mais cette entreprise eut un mauvais succès, par la trahison des Syriens, & particulierement par celle de Raymond, Prince d'Antioche, qui avoit conçû quelque haine contre le Roi Loüis VII. Ces Syriens contrefaisant fort les zelez pour le bien public, firent accroire au Conseil de guerre qu'il falloit attaquer la ville d'un autre côté que celui qu'on avoit choisi; mais cet avis aiant été suivi, on reconnut que c'étoit l'endroit le mieux fortifié: ce qui porta les François & les Allemans à lever le siege sur le champ, en reprochant aux Syriens leur lâcheté & leur perfidie. Ainsi l'Empereur Conrad prit congé du Roi de France, & du Roi Baudoüin, qui étoit innocent de la trahison des siens, & se rembarqua sur les vaisseaux de Manuel son beau-frere, avec lequel il s'aboucha dans l'Achaïe, d'où il retourna en Allemagne. Quant au Roi de France, il demeura encore à Jerusalem, jusques après la Fête de Pâques de l'année 1149. pour attendre l'occasion de rendre quelque signalé service à Dieu; mais voiant qu'un plus long sejour y seroit inutile, en l'état où il se trouvoit, parce que le Comte de Dreux son frere, & la plûpart des Princes & Grands Seigneurs, s'en étoient déja retournez, il se resolut aussi de revenir incessamment en son Roïaume, où l'Abbé Suger le supplioit de se rendre au plûtôt. S'étant donc embarqué au port de Ptolemaïde, il aborda au mois de Juillet en Calabre, d'où il prit son chemin par Rome. Après avoir conferé avec le Pape, il se rendit en son Roïaume, ne remportant pour tout fruit de son voïage, que la satisfaction d'avoir visité les Lieux saints. Alors une infinité de gens s'emporterent contre saint Bernard, le traitant même de faux Prophéte, parce qu'il avoit promis que cette Croisade auroit un heureux succès. Mais ce saint Abbé se justifia, en remontrant à ceux qui faisoient ces plaintes, qu'il n'avoit pas été l'Auteur, mais le Predicateur de la Croisade, en quoi il avoit obéï au Pape. Qu'à l'égard du succès, il étoit arrivé quelque chose de semblable aux Israëlites, à qui Moïse promit solemnellement que Dieu les conduiroit dans un païs très-abondant, où ils seroient heureux; & que neanmoins ces gens-là périrent dans les deserts, & ne virent point cette Terre promise, qui ne fut que pour leurs enfans. Il ajoûta, que, comme les Israëlites durant ce voïage firent mille choses contre Dieu, & meriterent cette punition, au lieu du bonheur dont ils auroient joüi, s'ils avoient été fideles à ses commandemens; de même les crimes & les grands desordres de la plûpart des Croisez avoient attiré la vengeance de Dieu sur leur armée. * Vincent. Bellovacensis, *Specul. Histor.* Otho Frisingensis, *de Gestis Frederici.* Gaufred. *Vita sancti Bernardi.* Odo de Diogil. *de profect. Ludov. VII.* Sanctus Bernardus, *in Epistol.* Petrus Cluniacensis, *in Epistolis.* Matthæus Parisiensis. Guillelmus Tyr. Nicetas, *in Manuele. Gesta Ludovic. VII.*

TROISIE'ME CROISADE.

La troisiéme Croisade se fit en 1188. après la prise de Jerusalem par Saladin Sultan d'Egypte. Guillaume, Archevêque de Tyr en Syrie, & le Cardinal d'Albano, Legat du saint Siege, vinrent en France, pour traiter la paix entre Philippe *Auguste*, Roi de France, & Henri II. Roi d'Angleterre, afin de les unir dans l'entreprise de la guerre sainte contre Saladin. Ces Legats obtinrent une entrevûë des deux Rois dans la plaine de Gisors; & l'Archevêque de Tyr fit un discours si fort & si touchant, que ces Rois s'étant embrassez, se presenterent les premiers pour recevoir la Croix. Richard, fils du Roi d'Angleterre, & Duc de Guïenne, la reçût en même temps de la main des Legats, comme firent aussi Philippe, Comte de Flandres, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Blois, de Dreux, de Champagne, de Soissons, du Perche, de Clermont, de Bar, de Beaumont, de Nevers, Jacques Seigneur d'Avenes, & presque tous les grands Seigneurs de France, d'Angleterre & de Flandres, qui se trouverent à cette Assemblée. Pour se distinguer les uns des autres, il fut arrêté que les François prendroient une croix rouge, comme on la portoit en la premiere Croisade; que les Anglois en auroient une blanche; & que celle des Flamands seroit verte. Et pour rendre éternelle la memoire d'une si grande action, on fit dresser une croix, & bâtir une église au milieu de ce champ, de la conference des deux Rois, qu'on appella depuis *le Champ sacré.* Ensuite de cela, les Rois de France & d'Angleterre, pour subvenir aux frais de la guerre, firent publier une Ordonnance, qui portoit entr'autres choses, que ceux qui ne seroient point de la Croisade, même les Ecclesiastiques (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les Religieux de Fontevraud) païeroient une fois la dîme de leur revenu: ce qui fut depuis appellé *la dime Saladine*, parce qu'on la païoit à l'occasion de la guerre contre Saladin. Cette Ordonnance défendoit aussi expressément tous les jeux de hazard, les juremens, les blasphêmes, & de mener aucunes femmes à la suite de l'armée, afin d'éviter les desordres & les crimes, qui avoient attiré la vengeance de la Justice divine sur les Chrétiens, dans la seconde Croisade. Cette alliance des deux Rois fut bien-tôt rompuë par Henri II. & la guerre qui se renouvella, retarda la Croisade de France & d'Angleterre. Cependant le Cardinal d'Albano & Guillaume, Archevêque de Tyr, Legats du saint Siege, passerent en Allemagne, pour porter aussi l'Empereur à l'entreprise de la guerre sainte. Aussi-tôt que la proposition en eut été faite dans une Diete generale tenuë à Maïence, l'an 1188. l'Empereur Frederic *Barberousse* reçût la Croix, par les mains des Legats: ce que fit aussi Frederic Duc de Soüabe, son second fils, avec la plûpart de ceux qui se trouverent à cette Assemblée, dont les principaux furent, Leopold, Duc d'Autriche; Berthold, Duc de Moravie; Herman, Marquis de Baden; les Comtes de Nassau, de Turinge, de Missen, de Hollande, & plus de soixante autres des plus signalez Princes de l'Empire, avec les Evêques de Besançon, de Cambray, de Munster, d'Osnabrux, de Missen, de Passau, de Wisbourg, & plusieurs autres. L'Empereur Frederic partit de Ratisbonne, vers la fin d'Avril 1189. passa victorieux dans la Thrace, malgré l'Empereur Grec, & de là dans l'Asie Mineure, où il défit le Sultan d'Iconium, mais approchant de la Syrie, il mourut l'an 1190. Son fils Frederic, Duc de Soüabe, mena l'armée à Antioche, puis à Tyr, & de là au camp devant Acre ou Ptolemaïde, que Gui de Luzignan, Roi de Jerusalem, assiegeoit depuis deux ans. Il étoit déja arrivé deux flottes au secours de Gui de Luzignan. La premiere des Danois & des Frisons, ausquels étoient joints ceux d'entre les Anglois, qui voulurent partir malgré le retardement de la Croisade; & quantité de vaisseaux qui portoient un grand nombre de Noblesse volontaire, & de soldats, sous plusieurs Princes & Seigneurs François, dont les principaux étoient, Robert II. Comte de Dreux, & son frere Philippe, Evêque de Beauvais, cousins du Roi; Thibaud, Comte de Chartres; Etienne, Comte de Sancerre, son frere; Raoul, Comte de Clermont en Beauvoisis; Gui de Châtillon sur Marne; & son frere Gaucher III. qui fut depuis Comte de saint Paul; & autres vaillans hommes. Ces genereux François ne pûrent attendre que

Philippe *Auguste* fût en état d'accomplir son vœu, & arriverent à la rade de Ptolemaïde, en même temps que les Danois, les Frisons & les Anglois. L'autre flotte étoit des Allemans, qui avoient pris la mer, pour renforcer celle de l'Empereur, sous la conduite du Langrave de Thuringe & du Duc de Gueldres.

Pendant que ces armées Chrétiennes assiegeoient Ptolemaïde, Frederic, Duc de Soüabe, fut reçû au camp avec toutes sortes d'honneurs, & proposa de donner un assaut general : ce que l'on fit par terre & par mer ; mais l'entreprise ne réüssit pas. Ce fut la derniere action militaire de Frederic ; car la maladie, qui se mit au camp l'enleva peu de jours après. Cette mort fut très-funeste à l'armée Chrétienne, parce que les Allemans desesperez d'avoir perdu & leur Empereur & leur Prince, ne voulurent plus reconnoître de Chef, & s'en retournerent, à la reserve de quelques-uns qui demeurerent sous la conduite du Duc Leopold d'Autriche. Ainsi les Chrétiens ne firent autre chose que se défendre dans leurs retranchemens contre les insultes de Saladin, & contre les sorties des assiegez, jusqu'à l'arrivée des Rois de France & d'Angleterre. Richard *Cœur-de-Lion*, qui avoit succedé à son pere Henri II. en 1189. s'appliqua dès le commencement de son regne à faire ses préparatifs pour la guerre sainte. Il fit un grand amas d'or & d'argent, non pas en chargeant son peuple par l'exaction rigoureuse de la dîme Saladine, que l'on avoit toute emploiée à la guerre qui s'étoit faite entre les deux Couronnes ; mais en vendant tout ce qu'il put de dignitez, de charges & de terres de son Domaine ; & il équippa une flotte composée de cent cinquante grands vaisseaux, & de cinquante-trois galeres, outre les barques & les tartanes, & autres bâtimens, pour porter les vivres & les munitions. En même temps Philippe *Auguste* leva une puissante armée des deniers de son épargne, & de ce qui restoit encore dans ses coffres de la dîme Saladine. Il fut accompagné des Grands du Roïaume, dont les principaux furent, Eudes, Duc de Bourgogne ; Pierre, Comte de Nevers ; Renaud, Comte de Chartres ; Geofroi, Comte du Perche ; Matthieu de Montmorenci, depuis Connétable de France ; & plusieurs autres Seigneurs. Philippe arriva le 16. Septembre au port de Messine en Sicile, où les deux Rois avoient concerté de se rendre, & Richard y entra huit jours après. Au mois de Mars 1191. le Roi de France partit de Messine avec toute sa flotte, & arriva la veille de Pâques devant Ptolemaïde, où il fut reçû des autres Croisez avec des transports incroïables d'allegresse. En peu de temps il y fit une bréche considerable, & les François se presentoient pour donner l'assaut ; mais on resolut d'attendre l'arrivée du Roi d'Angleterre, qui s'étoit arrêté dans l'isle de Chypre, laquelle il avoit conquise sur le Tyran Isaac, Prince de la Maison des Comnenes, du côté de sa mere. Une partie de la flotte de Richard parut devant Acre le 1. Juin, veille de la Pentecôte, & ce Prince y arriva lui-même le 8. du même mois. Ainsi l'armée Chrétienne, qui étoit composée de plus de 300. milles hommes, se voioit en état de triompher bien-tôt de Saladin, si la discorde n'eût formé plusieurs partis entre les Princes Chrétiens. Les Rois de France & d'Angleterre eurent de grands differens ensemble ; & cette division fut augmentée par celle qui étoit entre Gui de Luzignan, & Conrad, Marquis de Montferrat, au sujet du Roïaume de Jerusalem, que l'un pretendoit retenir, & dont l'autre vouloit s'emparer. Cette discorde neanmoins ne dura pas long-temps ; & la paix étant concluë, du moins en apparence, & pour un temps, entre les deux Rois, on s'appliqua à presser le siege de la ville, qui se rendit le 12. Juillet 1191. Philippe *Auguste* étant malade, se retira après cette conquête, laissant en Syrie une bonne partie de son armée, sous le commandement du Duc de Bourgogne. Il partit le 1. Août, passa par Rome, où il salua le Pape Celestin III. qui approuva son retour, & arriva en France dans le mois de Decembre. Richard, Roi d'Angleterre, demeura en Syrie encore plus d'un an ; mais enfin il fit une tréve avec Saladin, dont les conditions furent ; *Que toute la côte depuis Jaffa jusques à Tyr demeureroit aux Chrétiens, & tout le reste de la Palestine à Saladin, excepté Ascalon, qui seroit, après la tréve expirée, à celui qui se trouveroit alors le plus puissant ; & que les Chrétiens pourroient entrer librement à petites troupes dans Jerusalem, pour y faire leurs devotions pendant la tréve, qui seroit de trois ans, trois mois, trois semaines, & trois jours.* Ensuite le Roi Richard partit au mois d'Octobre 1192. laissant le Roïaume de Jerusalem au Comte de Champagne son neveu, & celui de Chypre à Gui de Luzignan. * Sanutus. Godefrid. Monachus. Mathæus Paris. Ursperg. Nicetas. Tagenon. *Descript. Expedit. Asiat.*

QUATRIE'ME CROISADE.

La quatriéme Croisade fut entreprise en 1195. aprés la mort de Saladin. Le Pape Celestin III. voyant qu'il ne pouvoit attendre de secours ni de la France, ni de l'Angleterre, envoya un Legat à l'Empereur Henri IV. qui déclara sa résolution sur la guerre sainte dans une Diete generale qu'il convoqua à Wormes, où il prit la Croix, que prirent en même temps tous les Princes Seculiers & Ecclesiastiques de l'Empire, dont les principaux étoient ; Henri Duc de Saxe ; Othon, Marquis de Brandebourg ; Henri Comte Palatin du Rhin ; Herman, Landgrave de Thuringe ; Henri Duc de Brabant ; le Duc de Baviere ; Frederic, fils de Leopold, Duc d'Autriche ; Valeran, fils du Duc de Limbourg ; & plusieurs autres, avec les Evêques de Visbourg, de Breme, de Verden, d'Alberstad, de Passau, & de Ratisbonne. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que Bela Roi d'Hongrie étant mort un peu après cette Diete, la Reine Marguerite de France sa veuve, sœur de Philippe *Auguste*, s'engagea solemnellement à la guerre sainte, & joignit ses troupes à l'armée des Princes Croisez. L'Empereur mit sur pied trois grandes armées. La premiere prit son chemin par terre jusques à Constantinople, d'où elle passa à Antioche, puis à Tyr, & de là à Ptolemaïde ou Acre. La seconde fut une armée de mer, qui, après avoir côtoïé les Païs-Bas, l'Angleterre, la France & l'Espagne, reprit en passant la ville de Sylves en Portugal, que les Sarrazins possedoient alors : après quoi elle continua son voïage jusqu'au port d'Acre. La troisiéme passa en Sicile, où l'Empereur, qui la conduisoit en personne, vouloit entierement exterminer la race des Princes Normands. Après y avoir fait périr par de cruels supplices ceux qui s'étoient liguez contre lui, il fit embarquer une grande partie de son armée, qui arriva en peu de jours à Ptolemaïde. Les Chrétiens gagnerent plusieurs batailles contre les Infideles, & prirent un bon nombre de villes. Mais la nouvelle que l'on reçût en 1198. de la mort de l'Empereur Henri VI. obligea les Princes Croisez, de s'en retourner promptement en Allemagne. * Godefridus Monachus Math. Paris. Otto à *S. Blasio.* Heroldus. Ville-hardoüin. Albericus Monachus.

CINQUIE'ME CROISADE.

La cinquiéme Croisade fut publiée par ordre du Pape Innocent III. en 1198. Ce fut Foulques Curé de Neüilly sur Marne qui la prêcha par toute la France, avec un zele infatigable, pendant que d'autres faisoient le même dans les autres Etats Chrétiens. Thibaud, Comte de Champagne, & Loüis, Comte de Blois & de Chartres, furent les premiers qui prirent la Croix, en 1199. En même temps plusieurs Seigneurs & Barons, principalement de l'Isle de France & de la Picardie, se joignirent à ces deux Princes. Bien-tôt après Baudoüin Comte de Flandres & de Hainaut, s'engagea aussi dans la guerre sainte, avec la plûpart des Seigneurs Flamans. Le Comte de Champagne fut élû Chef de la Croisade, & l'on résolut d'entreprendre le voïage par mer, pour se garentir des maux que l'on avoit soufferts par terre, dans les Croisades precedentes. Pour cet effet, les Princes Croisez envoyerent des Députez à la Republique de Venise, qui promit de fournir des Vaisseaux & de joindre à l'armée de terre cinquante Galeres bien équipées, & fournies de soldats, à condition de partager également toutes les conquêtes, que l'on feroit durant l'année de leur confederation. Dans cet intervalle, le Comte Champagne vint à mourir, après avoir nommé le Comte *Raoul* de Dampierre, pour faire en son nom le voïage d'Outre-mer avec ses troupes particulieres, dont il lui donna la conduire. On élut alors pour Chef de la Croisade, le Marquis Boniface de Montferrat, parent du Roi Philippe Auguste. Les Princes Croisez partirent

en 1202. vers la Pentecôte, pour se rendre à Venise, où les Venitiens les prierent de se joindre à eux, afin de reprendre Zara, ville de la Dalmatie, qui s'étoit revoltée contre la Republique. Les François ne pouvant s'exempter d'y consentir, à moins que de rompre leur entreprise, s'accorderent à ce qu'on demandoit, à condition qu'aprés la prise de Zara, les Venitiens iroient avec eux attaquer l'Egypte, dont on esperoit que la conquête seroit très-facile.

Dandolo, Doge de Venise, fut si charmé de cette generosité des François, qu'il prit lui-même la Croix, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé. En même temps on vit arriver une troupe choisie de Seigneurs Allemans & Brabançons, avec Conrad. Evêque d'Halberstad, & Berthol, Comte de Catzenelbogen: de sorte que l'armée se trouvant complete, elle sortit du port de Venise au mois d'Octobre, sur une flotte composée d'environ trois cens vaisseaux, & alla mettre le siege devant Zara qui se rendit à composition. Comme la saison étoit trop avancée pour faire la guerre en Egypte, on resolut de passer l'hyver à Zara. Pendant qu'on y faisoit tous les préparatifs necessaires, il vint des Ambassadeurs de l'Empereur Philippe de Soüabe, pour prier les Princes Croisez de rétablir le Prince Alexis sur le Thrône de Constantinople, que son oncle Alexis l'*Ange*, surnommé depuis *Commene*, avoit usurpé. Les Princes François & les Venitiens, persuadez que le vrai moyen de délivrer la Terre-Sainte, étoit de s'assurer du côté de Constantinople, s'obligerent de rétablir le jeune Alexis, en chassant l'Usurpateur. Quelques-uns neanmoins voulurent poursuivre leur voyage en Syrie, & quitterent l'armée des Confederez, qui arriva au port de Chalcedoine, le jour de la saint Jean-Baptiste de l'année 1203. d'où elle passa le Détroit, & assiegea Constantinople. La ville aïant été prise, Isaac l'Ange, & son fils Alexis furent rétablis sur le Thrône. Aprés leur mort les Confederez, chasserent le Tyran Murtzufle, & Baudoüin, Comte de Flandres, fut élû Empereur de Constantinople, l'an 1204. Ainsi cet Empire fut transporté des Grecs aux François, neuf cens ans aprés son établissement, sous *le Grand* Constantin, & une si illustre conquête se fit en une seule campagne. Pendant que les Princes confederez faisoient la guerre aux Tyrans de Constantinople, ceux qui s'étoient séparez d'eux pour aller dans la Palestine, ou qui s'y étoient rendus sous d'autres Chefs, firent des efforts inutiles pour la conquête de la Terre-Sainte. Jean de Nêle, qui commandoit la grande flotte qu'on avoit équipée en Flandres, arriva à Ptolemaïde un peu après Simon de Montfort, Renaud de Dampierre, & les autres Seigneurs qui avoient quitté les Confederez avant leur départ de Venise. Le Moine Herloin y avoit aussi conduit une grande multitude de Bretons: de sorte qu'il y avoit plus de forces qu'il n'en falloit, pour chasser les Infideles de la Palestine. Mais la peste fit périr une grande partie des Croisez; une autre se rembarqua & reprit le chemin de l'Europe; & les Princes Chrétiens du païs se firent la guerre l'un à l'autre, où s'engagerent aussi les Croisez, prenant de differens partis dans cette fatale division: de sorte qu'il ne fut pas difficile au Soudan d'Alep, de défaire toutes leurs troupes, en 1204 Le brave Simon de Montfort, qui se rendit si celebre depuis dans la guerre contre les Albigeois, fut contraint de revenir en France, sans avoir rapporté de son voyage autre chose, que le regret de n'y avoir rien fait. *Voïez les Auteurs citez à la fin de la IV. Croisade.*

SIXIE'ME CROISADE.

Le Pape Innocent III. sçachant combien il étoit necessaire d'envoyer du secours aux Chrétiens de la Terre-Sainte, écrivit en 1213. des Lettres circulaires à tous les Fideles, pour les exciter à courir promptement dans la Palestine. Ces Lettres ne produisirent aucun effet, & furent au contraire l'occasion d'un très-grand désordre; car il arriva que par une étrange illusion, une infinité de jeunes enfans se mirent dans l'esprit que Dieu vouloit se servir d'eux pour retirer le saint Sepulchre d'entre les mains des Sarrazins. Il s'en assembla jusqu'à trente mille en France, & plus de vingt mille en Allemagne, qui prirent tous la Croix, sous la conduite de plusieurs Clercs, & même de quelques Prêtres. Mais la plûpart de ceux d'Allemagne, perirent de misere par les chemins, ou furent dépoüillez par les voleurs. Ceux de France qui allerent jusqu'à Marseille, se mirent entre les mains de deux Marchands, insignes scelerats, qui leur aïant promis de les passer gratuitement dans la Palestine, en chargeant sept de leurs vaisseaux, dont deux firent naufrage, avec perte de tous ces enfans qu'ils portoient; & les cinq autres arriverent en Egypte, où ces traîtres les vendirent aux Sarrazins. Le même Pape continua toûjours son zele pour procurer du secours aux Chrétiens de l'Orient, & fit un Decret pour une Croisade generale dans le Concile de Latran, tenu en 1215. Sa mort étant survenuë, Honoré III. qui lui succeda, en 1216. envoya des Legats à tous les Princes Chrétiens; & une infinité de Croisez, particulierement des nations Septentrionales, se trouverent prêts à partir au premier commandement. L'Empereur Frederic II. qui s'étoit croisé des premiers, devoit être leur Chef; mais comme il n'avoit pas encore reçû à Rome la Couronne de l'Empire, André Roi de Hongrie, prit sa place, & fut l'unique entre tous les Rois de l'Europe, qui se mit à la tête des Croisez, les autres en étant empêchez par des interêts particuliers, qui ne leur permettoient pas de s'engager dans cette guerre contre les Infideles. Le Roi de Hongrie fut accompagné des Ducs d'Autriche, de Baviere, de Moravie, de Brabant, de Limbourg, du Comte Palatin du Rhin, des Comtes de Juliers & de Hollande, du Marquis de Bade, avec l'Archevêque de Mayence, les Evêques de Bamberg, de Passau, de Strasbourg, de Munster & d'Utrecht, & la plûpart des Prélats de Hongrie qui voulurent suivre leur Roi. Le rendez-vous de toutes les troupes étoit dans l'Isle de Chypre, d'où, vers la fin de Septembre 1217. elles passerent en Syrie, & entrerent dans le fort d'Acre. Hugues de Lusignan Roi de Chypre, les y accompagna; & Jean de Brienne, Roi de Jerusalem, y amena quelques jours après le peu de troupes qu'il avoit, avec les Chevaliers du Temple, & de saint Jean de Jerusalem, & les Teutoniens ou Chevaliers Allemans. L'armée Chrétienne ne put rien faire cette année; & le Roi de Hongrie se vit obligé de s'en retourner dans son Roïaume, où sa presence étoit necessaire. Il partit en 1218. sitôt que la saison fut propre pour naviger. Mais cette perte fut réparée par le secours qui vint peu de temps après; car la flotte Septentrionale des Croisez conduite par le Comte de Hollande, qui s'étoit arrêtée en Portugal, où elle avoit aidé les Portugais à remporter une victoire contre les Mores d'Alcazar, arriva heureusement pour renforcer l'armée Chrétienne. On résolut alors de porter la guerre en Egypte, d'où venoient toutes les grandes armées des Soudans, afin de détruire le mal dans sa source; & l'on commença par le siege de Damiete, qui dura dix-huit mois. Durant ce temps, il vint de nouveaux secours de Rome & de toute l'Italie, de la France, de l'Allemagne, des Païs-Bas, & d'Angleterre. Le Cardinal d'Albano, Legat du Pape, étant arrivé avec une si puissante armée, voulut commander toutes les troupes; mais le Roi de Jerusalem y conserva l'autorité qui lui avoit été donnée. Saint François d'Assise y vint, en 1219. pour animer les Chrétiens, & dans le dessein de gagner la couronne du martyre, en prêchant la Foi aux Infideles. Enfin la ville de Damiete fut prise le 5. Novembre 1219 & attribuée, du consentement du Legat & de toute l'Armée, au Roïaume de Jerusalem.

Après que l'armée eut passé l'hyver à Damiete, plusieurs des Croisez s'en retournerent en leur païs; & le Roi de Jerusalem reprit le chemin de la Palestine, promettant de revenir au plûtot. C'est pourquoi le Legat écrivit au Pape, pour lui demander du secours. Le Pape en obtint de l'Empereur, qui envoya à Damiete Loüis Duc de Baviere, avec de belles troupes, & quarante-trois Galeres bien équipées. Les Venitiens, les Genois & les Pisans y menerent en même temps un grand secours, & le Roi de Jerusalem revint quelques jours après. On tint alors Conseil: l'avis du Legat fut, que l'on donnât bataille à Meledin, Soudan d'Egypte; & celui du Roi de Jerusalem étoit que l'on retournât à la conquête de la Terre-Sainte; mais le Legat fit tant qu'il entraîna les Chefs de son côté. Ainsi au mois de Juillet 1221. l'armée des Croisez, se mit en marche, pour aller vers Babylone, à trente lieuës de Damiete, où étoit le Soudan,

Mais à moitié chemin, elle fut obligée de s'arrêter à la rencontre de Meledin, & d'accepter une Treve pour huit ans, à condition de lui rendre Damiete. En 1228. l'Empereur Frederic fit enfin le voyage de la Terre-Sainte, dont il avoit fait vœu dès le commencement de cette Croisade; & l'année suivante, il conclut avec le Soudan, une Tréve pour dix ans, à ces conditions: *Que le Soudan cederoit la ville de Jerusalem à Frederic, avec les villes de Bethléem, de Nazareth, de Thoron & de Sidon; mais que le Temple de Jerusalem demeureroit aux Sarrazins, pour faire librement tous les exercices de leur Loi.* Ensuite l'Empereur revint en Allemagne, sans avoir rétabli les murailles de Jerusalem, ni celles des autres villes qu'on lui avoit cedées: de sorte que les Chrétiens n'en étoient les maîtres qu'en apparence. L'an 1234. le Pape Gregoire IX. convoqua une grande assemblée de Prélats à Spolette, où l'Empereur même assista, avec les Patriarches de Constantinople, d'Antioche & de Jerusalem; que le Pape avoit fait venir, pour déliberer avec eux sur les affaires d'Orient. Là il fut résolu qu'on recommenceroit la guerre dans la Palestine, dès que la Tréve seroit expirée, c'est-à dire en 1239. & que cependant on publieroit la Croisade. Thibaud V. du nom Comte de Champagne & Roi de Navarre, fut le Chef des Princes croisez, dont les principaux étoient, Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre de Dreux, Duc de Bretagne, Jean son frere, Comte de Mâcon; Henri, Comte de Bar; Gui, Comte de Nevers; le Connétable Amauri, Comte de Montfort; les Comtes de Joigni & de Sancerre, & plusieurs Barons de France, de Navarre & de Bretagne; avec une multitude infinie de Croisez François & Allemans, qui n'attendoient qu'un General de cette réputation pour les conduire. Il y avoit sujet d'esperer un très-heureux succès; mais par une fâcheuse rencontre, le Pape fut obligé de publier en même temps une autre Croisade, pour secourir Baudoüin II. Empereur de Constantinople, attaqué par deux puissans ennemis, Jean Ducas, surnommé *Vatace*, Empereur des Grecs, & Azen Roi des Bulgares. Ainsi la plûpart des Croisez, pour la Terre-Sainte, s'engagerent pour Constantinople, entre autres, Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; & au lieu d'une grande Croisade qui pouvoit réüssir, ou dans la Palestine ou dans la Grece, si l'on n'eût eu qu'un même dessein, il s'en forma deux médiocres, qui n'eurent ni en Grece ni en Syrie le succès que l'on esperoit.

La division qu'on vit naître de nouveau entre le Pape & l'Empereur, & qui donna lieu aux factions des Guelphes & des Gibelins, affoiblit encore l'armée des Croisez. Ils ne perdirent pas neanmoins courage; & s'étant partagez, les uns s'embarquerent à Marseille, & les autres allerent par terre en Syrie. Lorsqu'ils furent arrivez à Ptolemaïde ou Acre, ils marcherent vers Ascalon, pour en rebâtir les murailles, & la fortifier. Cependant le Duc de Bourgogne, le Comte de Bar, & le Connétable Amaury de Montfort, se séparerent du gros de l'armée, & voulurent surprendre la ville de Gaze; mais ils y furent défaits par l'armée du Soudan de Babylone. Le reste de l'armée qui étoit à Ascalon, reprit le chemin d'Acre, où l'on fit deux Traitez avec les Infideles, qui furent fort honteux aux Chrétiens; car les Templiers qui avoient pour eux une partie de l'armée Chrétienne, firent tréve avec Nazer Soudan de Damas, à condition qu'il leur rendroit le territoire de Jerusalem, avec les châteaux de Beaufort & de Sephet, & qu'ils le serviroient aussi de toutes leurs forces contre le Soudan de Babylone. Et les Hospitaliers soûtenus du Roi de Navarre, des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & de l'autre partie de l'armée, firent tréve avec Melech-Salah Soudan de Babylone, contre le Soudan de Damas, après quoi le Roi de Navarre, le Duc de Bretagne & la plûpart des Croisez, s'étant embarquez au port d'Acre, retournerent en leur païs, presque au même temps que Richard Comte de Cornoüaille, & frere de Henri III. Roi d'Angleterre, arrivoit dans la Palestine avec de bonnes troupes de Croisez Anglois. Ce Prince connut bien-tôt que, pendant la division qui continuoit toûjours entre les Chefs, & sur tout entre les Templiers & les Hospitaliers, il n'y avoit nulle apparence qu'on pût réüssir par les armes. C'est pourquoi voïant que le Soudan de Babylone offroit de renouveller la tréve avec de nouveaux avantages pour les Chrétiens, il résolut par l'avis du Duc de Bourgogne, du Grand-Maître de l'Hôpital & de la plûpart des Croisez, de l'accepter à ces conditions: *Que l'on rendroit de part & d'autre tous les prisonniers, & sur tout ceux qui avoient été à la bataille de Gaze*, entre lesquels étoit le Connétable de Montfort, *& que les Chrétiens joüiroient de quelques terres que le Soudan possedoit dans la Palestine.* Après cela Richard remonta sur la flote, en 1241. & cingla vers l'Italie. L'an 1244. les Corasmins peuples issus des anciens Parthes, étant chassez de la Perse par les Tartares, passerent l'Euphrate & vinrent demander quelques terres au Soudan d'Egypte, qui leur abandonna la Palestine, où ils firent d'abord irruption. Alors toutes les forces des Chrétiens s'étant jointes pour resister à ces Barbares, on leur donna bataille auprès de Gaze; mais l'armée Chrétienne y fut défaite, & il ne se sauva qu'un fort petit nombre de Chevaliers, avec le Connétable, le Comte Philippe de Montfort, Prince de Tyr, le Patriarche Robert, une partie des Evêques & quelques cent Soldats. Les Grands-Maîtres du Temple & des Chevaliers Teutons y demeurerent sur la place; & celui de saint Jean de Jerusalem fut mené dans les fers à Babylone avec l'illustre Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, & neveu du Roy Jean. * Nicetas. Alberic. Sanut. Nangis, &c.

SEPTIE'ME CROISADE.

La nouvelle de cette défaite, ayant été portée au Pape, le fit resoudre à convoquer un Concile General qui se tint à Lyon en 1245. où l'on fit un Decret pour une nouvelle Croisade contre les Sarrazins. Mais le secours qu'on envoya à Constantinople contre Vatace, Empereur Grec, les troubles d'Allemagne & d'Italie, & la Croisade particuliere, que le Pape fit publier contre l'Empereur Frederic, furent comme autant de diversions qui affoiblirent tellement la principale Croisade, que de tous les Rois de l'Europe, il n'y eut que le Roi saint Loüis, qui, avec les seuls François, entreprit cette guerre sainte. Les plus illustres d'entre eux qui prirent la Croix à son exemple, furent les trois Princes freres du Roi; Alphonse, Comte de Poitiers; Robert Comte d'Artois; & Charles Comte d'Anjou; avec Hugues Duc de Bourgogne; Pierre Duc de Bretagne; Guillaume Comte de Flandres; Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul; Hugues de Luzignan, Comte de la Marche; les Comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Retel, de Montfort & de Vendôme; le Connétable de Beaujeu, & plusieurs autres Seigneurs & Grands Officiers de la Couronne; outre Jean Sire de Joinville, & quantité de Prelats qui suivirent le Cardinal Legat, que le Pape avoit envoyé pour publier la Croisade en France. Le Roi S. Loüis ayant fait les preparatifs necessaires, & ayant pourvû au Gouvernement du Royaume, dont il declara Regente la Reine Blanche sa mere, se vit en état de partir après la Pentecôte de l'année 1248. Il s'embarqua à Aigues-mortes le 25. Août, où la plus grande partie de sa flotte l'attendoit; l'autre étant à Marseille, pour y recevoir le reste de l'armée. Il ariva vers la mi-Septembre en l'isle de Chypre, où les autres vaisseaux le joignirent peu de temps après. Les Seigneurs de son armée & les Barons du Royaume de Chypre, l'obligerent à y demeurer jusques à l'Eté de l'année suivante, qu'il se rembarqua avec Henri Roi de Chypre, & parut à la vûë de Damiete après les fêtes de la Pentecôte de l'année 1249. Cette ville fut bien-tôt prise, & on resolut d'aller droit à Babylone, qui étoit la Capitale du Roïaume: mais on trouva les Sarrazins campez auprès de Massore, & après plusieurs batailles, la maladie s'étant mise dans le camp des Chrétiens, le Roi fut contraint de faire une retraite, dans laquelle il fut poursuivi par les Infideles, qui firent un étrange massacre des Chrétiens, & prirent le Roi prisonnier, avec les Seigneurs de l'armée en 1250. Alors on fit un traité, par lequel il fut arrêté: *Qu'il y auroit tréve pour dix ans; Que les Chrétiens possederoient paisiblement toutes les Places qu'ils tenoient dans la Palestine & dans la Syrie; Que le Roi payeroit huit cens mille bezans d'or*, (c'est-à-dire, environ quatre cens mille livres, selon quelques-uns, ou

ou quatre cens mille écus d'or, selon d'autres) *pour la rançon de tous les prisonniers ; & que pour la sienne, il rendroit Damiette au Soudan.* Ainsi après trente-deux jours de captivité, le Roi, tous les Princes & les Seigneurs de Chypre & du Royaume de Jerusalem, & le peu de soldats qui restoient d'un si grande défaite, furent délivrez ; les Comtes de Flandres, de Bretagne & de Soissons, accompagnez de plusieurs grands Seigneurs, prirent congé du Roi, & firent voile vers la France ; mais le Roi voulut passer en Syrie, & arriva en peu de jours au port d'Acre. Après y avoir mis les places maritimes en état, il revint en France l'an 1254. * Sanut. Matth. Paris. Joinville. Nangis, &c.

HUITIE'ME ET DERNIERE CROISADE.

L'an 1255. Les Venitiens & les Genois qui étoient en Syrie, se firent une cruelle guerre, où les Princes & les Chevaliers d'Outre-mer s'engagerent, les uns pour les Venitiens assistez des Pisans, & les autres pour les Genois. Cette guerre dura fort long-temps, & causa la perte de la Terre-Sainte ; car Pendocdar Soudan d'Egypte, profita de cette division, & se presenta en 1262. avec trente mille hommes devant Ptolemaïde, dont il ruina les fauxbourgs. Ensuite il prit la ville de Cesarée, le château d'Assur, & la forteresse de Sephet. Continuant ses conquêtes, il s'empara du château de Jaffa, de la plûpart des places des Templiers, & enfin de la ville d'Antioche en 1268. Le Pape & le Roi de France étonnez de ces progrès, formerent le dessein d'une nouvelle Croisade ; & à cet effet Clement IV. envoya le Cardinal de Sainte-Cecile, Legat en France, & le Cardinal Ottobon en Angleterre, avec ordre de passer de là en Espagne & en Portugal ; puis il ordonna aux Religieux de saint Dominique & de saint François, de prêcher la Croisade par toute l'Allemagne, & jusqu'en Dannemarck & en Pologne. Mais tous ces soins n'eurent de succès qu'en France, où par le zele & par l'exemple du Roi S. Loüis, qui prit la Croix, la plûpart des Princes & des Seigneurs se croiserent. Les principaux furent les trois Princes ses enfans ; (sçavoir, Philippe son aîné ; Jean Tristan, Comte de Nevers ; & Pierre Comte d'Alençon ;) Alfonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, son frere ; Thibaud Roi de Navarre, & Comte Palatin de Champagne, son gendre ; Robert Comte d'Artois, son neveu ; Jean fils du Duc de Bretagne, & gendre du Roi d'Angleterre ; les Comtes de Flandres, de Nemours, de Laval & de Montfort ; les Seigneurs de Courtenay, de Beaujeu, de Montmorency, & quantité d'autres. Tout étant disposé pour une si grande entreprise, le Roi partit le 1. Mars 1270. accompagné du Cardinal d'Albano, que le Pape avoit nommé Legat pour la Croisade, & se rendit à Aigues-mortes, où il s'embarqua au commencement du mois de Juillet, en même temps que l'autre partie de la flotte partit de Marseille. L'armée Chrétienne étant arrivée à Cagliari dans l'isle de Sardaigne, le Roi tint conseil de guerre, où on resolut l'entreprise de Tunis en Afrique. La flotte parut à la vûë de Tunis & de Carthage, environ le vingtiéme Juillet ; & l'on s'empara d'abord du port de Carthage, puis de la tour, & ensuite du Château. Mais on differa d'assieger la ville de Tunis jusques à l'arrivée du Roi de Sicile, qui ne vint qu'un mois après le Roi de France, & qui fut cause par un si long retardement, du malheureux succès de ce voïage, qu'il avoit lui-même conseillé avec beaucoup d'empressement ; car comme on étoit au fort de l'Eté, & que l'on manquoit d'eau douce, les maladies, & principalement la dyssenterie & les fiévres aiguës se mirent dans l'armée, où elles firent en peu de temps un furieux ravage. Jean Tristan, Comte de Nevers, Prince âgé de vingt ans, en mourut le 3. Août ; le Cardinal Legat ne survécut ce jeune Comte que de quatre ou cinq jours ; & saint Loüis peu de temps après laissa son armée dans une extrême desolation par sa mort, qui arriva le 25. du même mois. Charles Roi de Sicile, parut avec une assez belle flotte, au même temps que le Roi son frere rendoit l'esprit, & pria le Roi Philippe *le Hardi*, fils aîné & successeur de saint Loüis, d'achever une guerre si importante. On s'avança donc vers Tunis, pour la serrer de plus près, & on donna plusieurs combats contre les Mores, qui avoient toûjours du desavantage. Le Roi de Tunis craignant l'issuë de cette guerre, envoïa demander la paix, ou du moins la treve. Après avoir tenu conseil, les deux Rois de France & de Sicile accorderent à ce Barbare une treve pour dix ans, à ces conditions : *Qu'il délivreroit tous les Esclaves Chrétiens qui étoient dans son Royaume ; Qu'il permettroit aux Religieux de saint Dominique & de saint François d'y prêcher l'Evangile, d'y bâtir des Monasteres, & d'y donner le Baptême à ceux qui voudroient le recevoir ; & Qu'il payeroit pour tribut au Roi Charles tous les ans les 40. mille écus, que ce Roi payoit au Pape pour Naples & pour Sicile.* Ensuite les deux Rois s'embarquerent pour retourner, l'un en Sicile, & l'autre en France. Mais le Prince Edoüard d'Angleterre, qui arriva devant Tunis avec sa flotte, lorsque ce traité fut conclu, voulut faire voile vers Ptolemaïde, où il prit terre avec Jean, fils du Duc de Bretagne. Ses troupes, qui n'étoient que de trois cens Chevaliers, tant Anglois que François, furent depuis fortifiées de cinq cens Frisons, & d'un autre petit renfort, que le Prince Edmond son frere lui amena d'Angleterre. Ce secours empêcha que Bendocdar n'assiegât la ville d'Acre ; mais enfin, Hugues Roy de Chypre & de Jerusalem, ne se voyant pas assez fort pour s'opposer aux conquêtes de ce Soudan, obtint de lui une treve en 1271. & le Prince Edoüard s'en retourna en Angleterre, pour prendre possession du Royaume, qu'Henri son pere lui avoit laissé. Ainsi cette Croisade ne produisit aucun effet, pour la délivrance de la Terre-Sainte. En 1291 la ville d'Acre fut prise & saccagée par le Soudan d'Egypte, & les Chrétiens perdirent tout ce qu'ils avoient dans la Syrie. Depuis ce temps-là, il ne s'est fait aucune Croisade, quoique les Papes ayent souvent fait de grands efforts, pour y exciter les Chrétiens, comme Nicolas IV. en 1292. Clement V. en 1311 & plusieurs autres Papes. Outre les Historiens citez ci-dessus, *Consultez* Maimbourg, *Hist. des Croisades.*

CROISSANT, Ordre de Chevalerie, institué à Angers en 1448. par René d'Anjou, dit *le Bon*, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & Comte de Provence. Le symbole de cet Ordre étoit un Croissant d'or, sur lequel étoit écrit en lettres bleuës *Loz en Croissant*, qui est une sorte de rebus, signifiant qu'on acquiert *Loz* ou loüange, en croissant en vertu & en gloire. On attachoit à ce Croissant autant de bouts d'aiguillettes d'or émaillez de rouge, que les Chevaliers de l'Ordre s'étoient trouvez en de dangereuses occasions : de sorte que, par le nombre de ces petites branches pendantes, on pouvoit facilement juger de leur valeur, & des belles actions qu'ils avoient faites. Les Chevaliers portoient aussi le manteau de velours cramoisi rouge, & le mantelet de velours blanc, avec la doublure & soutane de même, & sous le bras droit un Croissant d'or pendant à une chaîne de même, attaché sur le haut de la manche. L'Ordre étoit composé de cinquante Chevaliers, en y comprenant le Chef qu'on nommoit *le Senateur*, ou pour mieux dire *le President* ; car on doit remarquer que le Roi René, qui fit cette Institution, ne prit point ce titre, mais seulement celui de *Maintenteur* ou *Entreteneur*, sous la protection de saint Maurice, auquel il voulut attribuer la gloire d'être le Chef de cette Chevalerie, dont le premier article étoit, *que nul n'y pût être reçû, ni porter cet Ordre, s'il n'étoit Duc, Prince, Marquis, Comte, Vicomte, ou issu d'ancienne Chevalerie, & Gentilhomme de ses quatre lignées, & que sa personne fût sans vilains cas de reproche.* Voici le serment en bref, tel que les Chevaliers faisoient, & qu'on le trouve dans des Manuscrits, qui sont dans la Bibliotheque de l'Abbaïe de S. Victor de Paris.

La Messe ouir, ou pour Dieu tout donner,
Dire de Nôtre Dame, ou manger droit le jour,
Que pour le Souverain ou Maître, ou sa Cour,
Armer les Freres, ou garder son honneur,
Fête & Dimanche doit le Croissant porter,
Obéir sans contredit toûjours au Senateur.

L'Assemblée de cet Ordre, qu'on nommoit aussi l'Ordre d'Anjou, se faisoit en l'Eglise de S. Maurice d'Angers. * *MSS. de l'Abbaïe de S. Victor de Paris.* Mennius, *dans les délices de Chevalerie.* Favin, *Theat.* d'hon Bouche, *Hist. de Prov. l. 9. &c.*

CROISSANT DOUBLE, ou DOUBLE CROISSANT,

nom d'un Ordre de Chevalerie. *Cherchez* NAVIRE.

CROISIL, bon Bourg de France dans la Bretagne. Il est à une lieuë & demi de la petite ville de Guerrande entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Villaine, sur la côte, où il a un port fort grand & en même temps fort sûr, que l'on croit être le *Brivas Portus* des Anciens. * Baudrand.

CROIX. La Croix étoit un supplice, par lequel on faisoit mourir les criminels, que la Justice avoit condamnez à ce genre de mort. En vieux Latin, la Croix s'appelloit *Gabalus*, comme nous le voyons dans Varron; & elle a été aussi appellée *Patibulum* par Tite-Live, Ciceron, Plaute, Tacite, & autres. Les Grecs l'appelloient σταυρός. La figure de la croix a été differente, selon les temps & la diversité des nations. La plus ancienne n'étoit qu'un pal de bois tout droit, sur lequel on attachoit le criminel, ou avec des cordes par les bras & par les jambes, ou avec des clous dans les mains & dans les pieds : on s'est même souvent servi des des arbres pour cela, afin d'avoir plûtôt fait Il y en a quantité d'exemples; & l'Empereur Tibere en fournit un Il fit ainsi mourir quelques Prêtres de Saturne, qui sacrifioient des enfans, lorsqu'il n'étoit encore que Proconsul en Afrique. Les autres croix composées de deux pieces de bois, ont été de trois sortes de figures. L'une étoit comme un X, ou ce qu'on nomme *sautoir* en terme de Blason : c'est elle que nous appellons aujourd'hui *Croix de saint André*. L'autre étoit faite en T, c'est-à-dire, que l'une des deux pieces de bois étoit droite, & l'autre étoit en travers précisément au bout de celle-là. La troisiéme enfin étoit faite de telle maniere, que la piece de bois qui étoit en travers n'étoit pas sur le haut de la piece droite; mais le bout du bois droit de la croix passoit un peu au delà du bois en travers; & c'est de cette derniere figure que l'on croit qu'étoit la Croix où JESUS-CHRIST fut attaché; comme on peut le conjecturer par l'inscription que Pilate fit mettre au bout d'enhaut au dessus de la tête de JESUS-CHRIST. Tous les anciens Ecrivains Ecclesiastiques en demeurent d'accord. Il y avoit des croix de toute hauteur : les plus hautes étoient les plus infames : on crucifioit de differentes manieres, soit en empallant les suppliciez, soit en les pendant par les bras ou par les pieds, soit en les attachant à la croix avec des cordes, ou avec des clous : ordinairement il y avoit un poteau ou une planche sous les pieds du patient pour le soûtenir. Le supplice de la croix est un des plus anciens. On ne voit pas neanmoins clairement qu'il ait été bien ancien parmi les Juifs, car ce qui est dit dans la Genese chap. 40. v. 19. du Pannetier de Pharaon, suivant nôtre Vulgate, *auferet caput tuum ac suspendet te in cruce, & lacerabunt volucres carnes tuas*, ne marque point que ce Pannetier ait été crucifié, comme quelques-uns l'ont prétendu. Le terme de Croix n'est ni dans l'Hebreu, ni dans la Version des 70. & tout ce qu'on peut inferer de ce passage, est que le corps du Pannetier, après qu'il eut été executé à mort, fut attaché ou suspendu à un poteau, & exposé à être mangé par les oiseaux du Ciel. Ce qui qui est dit dans le Livre des Nombres *chap.* 25. que Dieu irrité contre son peuple, à cause du commerce que plusieurs Israëlites avoient eu avec des femmes Moabites, ordonna de pendre les principaux à des potences. *suspende eos contra solem in patibulis*, n'a aucun rapport avec le supplice de la Croix; non plus que ce qui est dit Reg. II. cap. 21. v. 6. du supplice des descendans de Saül que David livra aux Gabaonites, car au lieu qu'il y a dans la Vulgate qu'ils furent crucifiez, le Texte Hebreu & toutes les autres Versions portent qu'ils furent pendus ou égorgez. L'exemple d'Aman, *Esther*, 7. 9. & 10. ne prouve pas davantage. Cette piece de bois haute de 50. coudées, qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & à laquelle il fut pendu, n'étoit point une croix, mais plûtôt une potence. Les Rabins croient qu'anciennement avant que de pendre les criminels, on les faisoit mourir, soit en les lapidant, soit par quelqu'autre supplice, & qu'ensuite on attachoit leurs corps à un poteau ou à une potence. Enfin nous n'avons point d'exemples certains du supplice de la croix parmi les Juifs avant le regne d'Alexandre Jannæus, fils d'Hircan III. qui fit crucifier jusqu'à 800 de ses sujets rebelles On ne peut pas dire que le supplice dont on se servit en cette occasion, fut autre que celui de la croix, car outre que Josephe *Antiquitez, liv.* 3. *chap.* 22. se serve du terme de *crucifier*, il ajoûte que pendant qu'ils souffrirent ce supplice, leurs femmes & leurs enfans furent égorgez à leurs yeux pour augmenter leur peine. Il devint sans doute commun depuis ce temps-là, puisque les Juifs demanderent à Pilate que JESUS-CHRIST fut crucifié, & qu'il y eut deux larrons aussi crucifiez à ses côtez dans le lieu où se faisoient les executions. Nous lisons dans Diodore de Sicile & ailleurs, que Ninus premier Roi des Assyriens, étant entré dans la Medie avec une puissante armée, Pharnus, qui étoit Roi du païs, le vint rencontrer avec toutes ses forces; & que lui ayant livré la bataille, il fut vaincu & fait prisonnier avec sept fils qu'il avoit, qui furent ensuite tous crucifiez avec leur pere par l'ordre de Ninus.

Ce supplice étoit encore usité parmi les Egyptiens. Ils en punissoient même les femmes, puisque Justin rapporte qu'Agathoclée, concubine d'un Roi d'Egypte, fut attachée à une croix. Il étoit ordinaire chez les Perses. Herodote rapporte que pendant la guerre de Darius contre les Grecs, Harpagus un de ses chefs, fit crucifier Histiée de Milet. Alexandre d'Alexandrie dit que ce même Darius condamna à la croix l'Intendant de l'Eolide, parce qu'il s'étoit laissé corrompre par argent, pour juger injustement une affaire. La mort de Polycrate Prince de Samos, est écrite par plusieurs Historiens. Il avoit été heureux pendant toute sa vie; il avoit pratiqué des intelligences avec Orete, Gouverneur pour le Roi de Perse de la ville de Sardes; il crut que ce Gouverneur lui devoit remettre entre les mains tous les thresors du Roi Cambyse son Maître; il partit de Samos pour les aller recevoir : mais à peine son vaisseau fut-il entré au port de Magnesie, qu'il fut pris & mis en croix, où il mourut. Chez les Scythes & chez les Sarmates on crucifioit aussi; car s'il en faut croire Diodore de Sicile, Cyrus, Roi de Perse, fut crucifié par un Roi des Scythes ou par une Reine, encore qu'Herodote raconte sa mort autrement. Outre cette autorité, nous avons celle de Strabon, qui parle d'un fleuve nommé Leché, qui est en ce païs-là, au pied d'une montagne appellée Thorax, sur laquelle, dit-il, on prétend que fut autrefois crucifié un Grammairien, qui s'appelloit Daphita, pour avoir fait des vers contre les Rois : d'où est venu ce proverbe dont parle Erasme, φύλαττε τὸν θώρακα *prends garde à Thorax*, ou bien *gare Thorax*, qui se dit à ceux qui osent parler des puissances, sans le respect qui leur est dû. Chez les Grecs, Xantippe, General des Atheniens, fit mourir sur une croix Artayčte Persan, Gouverneur d'Eolie pour le Roi Xercès, parce qu'il avoit pillé le temple & le sepulchre de Protesilas. *Herodot. in Calliope.* Chez les Carthaginois la mort de Bomilcar est fameuse. Ce grand Capitaine fils d'Amilcar, étant soupçonné à Carthage, de conspirer contre sa patrie, fut crucifié au milieu de la place publique, où avant que d'expirer, il reprocha de dessus sa croix à ses concitoyens, leur ingratitude & leur inhumanité. Nous lisons outre cela dans Justin, le supplice de Carthalon, que son pere Machée, General des troupes Carthaginoises, fit mourir sur une croix. Chez les Romains, il y avoit une loi qui condamnoit les rebelles à la croix, selon le témoignage de Ciceron. L. Imbricus fit crucifier Val Bestius, parce que son fils Ruscius lui ayant été donné en garde, il l'avoit tué, pour prendre une quantité d'or qu'il avoit. Les femmes mêmes étoient crucifiées à Rome, comme il paroît par l'histoire de ce Decius Mundus, jeune Romain, qui étant devenu éperdûment amoureux de la belle Pauline, femme de Saturnin, se servit de l'adresse d'une affranchie de son pere nommée Ida, pour corrompre les gardiens du temple de la Déesse Isis, afin qu'ils persuadassent à Pauline, que le Dieu Anubis exigeoit qu'elle couchât une nuit dans son temple. Après quoi il fut introduit dans le temple où Pauline étoit venuë, & où elle reçût Mundus, dans la pensée que c'étoit ce Dieu. Cette fourbe ayant été découverte, l'Empereur Tibere ordonna que ces Ministres scelerats du temple d'Isis fussent crucifiez; & que la méchante Ida, qui avoit trouvé la premiere cette dangereuse invention, fût crucifiée avec eux. Il est inutile de mettre ici encore plus d'exemples, comme on en pourroit trouver une infinité

pour montrer que l'usage de crucifier les criminels a été pratiqué chez toutes les nations.

Les Gentils les laissoient pourrir sur la croix, ainsi que nous le témoignent plusieurs passages de divers Auteurs, entre lesquels Valere Maxime décrit, d'une maniere bien vive, le spectacle hideux du corps de ce Polycrate, Roi de Samos, dont nous avons parlé, tombant par lambeaux de dessus la Croix, où Orete l'avoit fait mourir. Les Juifs avoient soin de les ôter des croix le soir même, principalement avant le jour du Sabbath, parce qu'ils regardoient un pendu comme un objet de malediction *maledictus omnis qui pendet in ligno*. Si les crucifiez n'étoient pas encore morts, on leur rompoit les os pour achever de les faire mourir. Le vin, dans lequel on mettoit de la myrrhe, que les Juifs donnoient quelquefois aux patiens, n'étoit pas tant, comme quelques-uns l'ont crû, pour les faire vivre, que pour les assoupir ou étourdir, afin qu'ils souffrissent moins, comm. M. le Fevre & Baronius l'on fait voir: car la myrrhe, selon Dioscoride, a une vertu carotide. On leur donnoit encore d'autres soulagemens; c'est ainsi que l'on presenta du vin aigre à Nôtre Seigneur.

Le supplice de la croix étoit le plus infame de tous, & servoit à punir les crimes les plus odieux, comme les vols de grand chemin, les trahisons, &c. ainsi qu'on le voit par les loix des peuples. Les Romains en usoient à l'égard de leurs esclaves, & non à l'égard des citoiens Romains. Ciceron fait un crime énorme à Verrés d'avoir crucifié un Citoïen Romain; & Valere Maxime remarque, comme une chose extraordinaire, que Scipio l'*Afriquain*, qui faisoit exercer la discipline militaire avec une rigueur qui tenoit quelque chose de la cruauté, ayant pris Carthage, & tenant en sa puissance tous les deserteurs de l'armée Romaine, il les partagea en deux troupes, dans l'une il mit les soldats Romains; dans l'autre les soldats étrangers; & ayant fait couper la tête à ceux-ci, pour avoir manqué de foi au parti auquel ils étoient engagez, il fit crucifier les autres comme coupables d'un crime plus honteux, pour avoir abandonné la défense de leur propre patrie, & pour avoir porté les armes contre elle-même. Nous lisons aussi dans Lampride, que l'Empereur Alexandre Severe, ayant demandé à plusieurs Rois quel étoit chez eux le supplice des voleurs, ils répondirent tous que c'étoit la croix.

C'est cependant ce genre de mort qu'il a plû au Fils de Dieu de choisir pour racheter le genre humain. *Il s'est abaissé*, comme dit saint Paul, *en prenant la forme d'un esclave, & il s'est humilié jusqu'à souffrir la mort, & encore la mort de la Croix*. Tant que le Paganisme a été dominant dans l'Empire, & dans les païs où le Christianisme n'avoit point été reçû, le supplice de la croix a continué. Constantin le Grand l'abolit dans tout l'Empire. Sous son regne Helene sa mere étant allée à Jerusalem pour y visiter ces saints lieux, y découvrit, à ce qu'on croit, la vraïe Croix de Nôtre Seigneur. Ce fut, selon les Historiens Ecclesiastiques, l'an de Nôtre Seigneur 326. le 21. de l'Empire de Constantin, le 13. du Pontificat de saint Sylvestre, le 1. après la celebration du Concile de Nicée. Il est étonnant qu'Eusebe, qui rapporte la découverte du sepulchre de J. C. & ce que fit Helene à Jerusalem, ne parle point de l'invention de la croix. Voici ce que les autres Historiens Ecclesiastiques & les Peres en ont écrit.

Cette Princesse âgée de 79. ans, entreprit le voïage de Jerusalem avec un zele ardent; & étant montée sur la montagne de Golgotha, brûlant du desir de trouver la croix du Sauveur, elle surmonta toutes les difficultez qui sembloient devoir la rebuter de sa recherche. Ces difficultez étoient fort grandes, à cause, dit-on, que les Gentils en haine du nom Chrétien, avoient fait tous leurs efforts pour cacher le lieu même où étoit le sepulchre de J. C. Ils y avoit fait apporter quantité de terre & de pierres: ensorte qu'ils avoient considerablement élevé le terrain sur cet endroit-là. Non contens de cela, ils avoient bâti un temple à Venus, sur la même montagne de Calvaire, où Nôtre Seigneur avoit été crucifié, afin que ceux qui y viendroient pour adorer J. C. parussent y venir rendre leurs hommages à une Idole de marbre, qu'ils tenoient là consacrée à cette fausse Divinité. Saint Jerôme rapporte qu'ils avoient placé la statuë de Jupiter sur le même endroit où Nôtre Seigneur étoit ressuscité, & que cette statuë y demeura environ 180. ans, depuis l'Empereur Adrien jusqu'à l'Empereur Constantin. Les Payens, dit ce Pere, croyoient par là faire prendre le change aux Chrétiens, & abolir la memoire & la foi de ces deux grands Mysteres de la Mort & de la Resurrection du Fils de Dieu. Mais Helene ne voulant rien épargner, pour venir à bout de son pieux dessein, consulta tout ce qu'il y avoit aux environs de Jerusalem de personnes capables de lui donner quelques lumieres touchant les moyens de découvrir le thresor qu'elle cherchoit; & comme elle s'informoit non seulement entre les Chrétiens, mais encore entre les Juifs, il se trouva parmi ceux-ci un Curieux de l'antiquité, dont Sozomene & Gregoire de Tours font mention, qui, sur des Memoires qu'il avoit eus de ses predecesseurs, trouva quelques indices du lieu où la croix qu'on cherchoit, devoit être cachée; c'est-à-dire, du lieu où le corps de Nôtre-Seigneur avoit été enterré. Car c'étoit une chose sûre que, si on trouvoit le lieu du sepulchre, on trouveroit aussi tous les instrumens du supplice, à cause que c'étoit de tout temps la coûtume des Juifs de faire une grande ouverture dans la terre, auprès du lieu où ils avoient enterré le corps du criminel qu'ils avoient fait mourir, & d'enfoüir là-dedans tous les instrumens qui avoient servi à son supplice, regardant tout cet attirail comme des objets de malediction, qu'il falloit ôter de dessus la terre, ainsi que nous avons dit du corps même du criminel.

Comme l'Imperatrice eut fait creuser bien avant en un certain endroit sur les indices du Juif, ayant auparavant renversé toutes les Idoles que les Payens y avoient mises, & fait applanir & nettoyer le terrain; on trouva effectivement trois croix, & auprès de ces croix, le bois sur lequel étoit l'inscription que Pilate avoit fait mettre au dessus de la tête de Nôtre Seigneur: ce qui donna à connoître que l'une de ces trois croix étoit celle qu'on cherchoit, & les deux autres celles des Larrons. C'est ainsi que tous les anciens Ecrivains rapportent la chose; & il n'y a que le seul saint Ambroise, qui ait dit que l'inscription se trouva attachée à l'une des croix, & que ce fut à ce signe que l'on reconnut celle du Sauveur. Tous les autres Auteurs du même temps, comme saint Paulin, Evêque de Nole, Sulpice Severe, Rufin, & ensuite Theodoret, Socrate, Sozomene, disent que la croix du Sauveur fut reconnuë par un miracle, ou même par deux miracles, dont l'un est écrit par les uns, l'autre par les autres, & tous les deux par Nicephore. C'est que l'Imperatrice, après avoir trouvé ces trois croix, étant en peine de découvrir quelle étoit la croix du Sauveur, Macaire Evêque de Jerusalem, à qui elle demanda conseil, fut d'avis qu'on les fit toucher toutes les trois à des malades: ce qui ayant été executé, une Dame de grande consideration, qui étoit alors à l'agonie, fut remise sur le champ en parfaite santé, par l'attouchement de l'une des trois, au lieu que les deux autres furent appliquées inutilement: après quoi, pour s'assurer encore davantage, on mit des corps morts sur ces croix, & la seule qui avoit déja fait le premier miracle, ressuscita celui qui fut mis sur elle. Nous passons ici sous silence grand nombre d'histoires suspectes, qui se lisent touchant le bois dont la croix du Sauveur étoit faite, & même touchant la maniere dont elle fut trouvée; & nous nous y arrêtions d'autant moins, que le Pape Gelase en son Decret des livres apocryphes les a jugées si douteuses, qu'il a laissé au discernement d'un Lecteur habile, le soin de distinguer le vrai d'avec le faux.

L'Imperatrice Helene ayant trouvé la croix, fit bâtir une Eglise au même endroit où elle l'avoit trouvée, & dans cette Eglise elle remit ce bois sacré avec toutes les marques d'une profonde veneration, l'ayant fait enchasser le plus richement qu'il lui fut possible, non sans en avoir pris auparavant une partie considerable qu'elle apporta à l'Empereur Constantin son fils. Ce Prince persuadé qu'il ne pouvoit donner une plus grande marque de son affection à sa ville de Constantinople, que d'enfermer dans ses murs un thrésor si précieux, comme une sauve-garde assurée contre toutes sortes de dangers, coupa une petite partie de ce bois de la croix, & l'enferma dans sa propre statuë placée dans cette ville-là, sur une magnifique colomne de porphyre, au mi-

lieu de la Place appellée de Constantin. le reste fut placé à Rome dans une Eglise somptueuse, que cet Empereur y fit bâtir exprès, & qui fut appellée pour cela l'Eglise de sainte Croix de Jerusalem. Outre cela il en fit bâtir une autre très-magnifique en l'honneur de la même croix, au milieu de la ville même de Jerusalem, où Helene en avoit déja élevé une. Ce fut alors que l'Empereur Constantin abolit entierement le supplice de la croix, & défendit par un Edit de jamais à l'avenir condamner dans tout l'Empire aucun criminel à ce genre de mort : ce qui a depuis a été observé dans tout le Christianisme. Cela se doit entendre des croix qui s'appellent proprement croix dans le temps où nous sommes, & qui sont faites comme celle où est mort le Sauveur du monde; car il y en a d'autres figures, dont nous avons parlé, qui sont encore en usage. L'Eglise fit encore plus en l'honneur de la sainte croix : elle institua des Fêtes pour être celebrées tous les ans, dont la premiere, en memoire de ce qu'elle avoit été trouvée, est celle que nous celebrons le 3. Mai, & les Grecs le 14. Septembre, auquel jour la seconde fut instituée depuis en memoire de l'Exaltation de cette même croix. Encore que cette seconde Fête, au rapport de Nicephore, *l. 8. c. 28.* soit aussi ancienne que la premiere, comme ayant été ordonnée en memoire du jour qu'on exposa pour la premiere fois avec ceremonie la croix à la veneration du peuple, dans la ville de Jerusalem où elle avoit été en horreur; neanmoins la solemnité de cette Fête a été redoublée dans l'Eglise depuis le miracle que cette sacrée croix fit en la personne de l'Empereur Heraclius.

L'an 628. le fameux Roi de Perse Cosroës s'étoit rendu maître de l'Egypte & de l'Afrique, sur la fin de l'Empire de Phocas; & ayant taillé en pieces un grand nombre de Chrétiens, il avoit tourné ses armes contre la ville de Jerusalem. Il avoit pris & saccagé cette ville, & avoit enlevé & emporté en Perse cette grande partie de la Croix de Nôtre Seigneur, qu'Helene avoit laissée dans son Eglise sur la montagne de Calvaire. Alors l'Empereur Heraclius, qui avoit succedé à Phocas, ayant imploré le secours du Ciel par des jeûnes & par des prieres contre ce formidable ennemi de la Chrétienté, leva trois puissantes armées avec une humble confiance en Dieu; & en trois batailles il défit entierement trois Generaux de Cosroës, lequel ayant été ensuite tué par l'un de ses fils, qui massacra aussi son frere pour monter sur le Thrône de Perse, l'Empereur n'eut point de peine à faire avantageusement les conditions de la paix avec ce nouveau Roi; & la premiere de ces conditions fut, que la croix du Sauveur du monde seroit renduë aux Chrétiens, qui en étoient privez il y avoit déja 14. ans. Cela ayant été executé, la croix fut d'abord portée à Constantinople en grand triomphe, les chemins étant par tout bordez d'une foule de Chrétiens, qui faisoient des acclamations de joie & chantoient des loüanges à Dieu : après quoi l'Empereur voulut avoir l'honneur de rapporter à sa premiere place sur ses épaules, ce sacré fardeau que le Fils de Dieu avoit porté sur les siennes; mais lorsqu'il fut arrivé à la porte de Jerusalem par où il falloit sortir pour aller au Calvaire, il fut arrêté par une force invisible, & quelque effort qu'il fit, il lui fut impossible de passer outre. Il est aisé d'imaginer l'étonnement où il se trouva, aussi-bien que la nombreuse assistance qui accompagnoit la croix, lorsque le Patriarche de Jerusalem, qui étoit alors Zacharie, s'étant approché de lui : *Si vous m'en croyez, Seigneur*, lui dit-il, *vous quitterez ces riches vêtemens d'or & de pierreries dont vous êtes si magnifiquement paré, & qui ne s'accordent pas avec la pauvreté de* JESUS-CHRIST *portant sa Croix.* A quoi l'Empereur ayant consenti volontiers, se dépoüilla de toute cette pompe; & s'étant revêtu d'un habit fort simple, étant même nuds pieds, il se remit sous la précieuse charge qu'il avoit portée jusques-là, & acheva sans nul obstacle de la porter jusqu'à sa place. Suidas, qui rapporte ce fait, après les Rituels Ecclesiastiques, après les Grecs, & sur la tradition commune de l'Eglise, n'y change qu'une circonstance peu importante; qui est que le Patriarche Zacharie, dit-il, étant alors absent de Jerusalem, Modeste, qui étoit en sa place, fut celui qui donna à l'Empereur l'avis de quitter ses ornemens. Cela arriva le 14. de Septembre, & ceux qui ne veulent pas que la Fête de l'Exaltation sainte Croix soit aussi ancienne que nous avons dit, disent que ce fut alors seulement qu'elle fut instituée en memoire de ce grand miracle.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les autres miracles operez par la croix de Nôtre-Seigneur : il suffira de remarquer que de cette partie que l'Imperatrice Helene en laissa à Jerusalem, on en a coupé depuis une infinité de morceaux, étant même la coûtume des Evêques de cette ville-là, d'en donner à tous les Fideles qui venoient de toutes les parties du monde voir avec une profonde veneration ce sacré instrument du salut des hommes. Cependant cette partie, qui naturellement devoit à peine suffire à une beaucoup moindre distribution, s'est toûjours miraculeusement conservée d'une égale grandeur, sans jamais diminuer, non plus que si on n'y avoit point touché. Saint Paulin dit là-dessus, que cette vertu miraculeuse de ce bois, qui tout mort qu'il est, semble se reproduire encore, comme s'il étoit vivant, lui a sans doute été communiquée par l'attouchement de cette chair divine, qui ayant souffert la mort sur ce même bois, l'a surmontée par une Resurrection glorieuse. Les paroles de ce Pere sont trop belles, pour n'être pas rapportées ici en original. *Crux in materia insensata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris penè hominum votis lignum suum commodavit, ut detrimenta non sentiret, & quasi intacta permaneret, quotidie dividuam sumentibus, & semper totam venerantibus : sed istam imputribilem virtutem, & indetribilem soliditatem de illius carnis sanguine bibit, quæ passa mortem non vidit corruptionem.* C'est dans l'Epitre 11. à Severe; & saint Cyrille Patriarche de Jerusalem même, & témoin oculaire, dit que les petites parties de ce bois, prises de celle qui est dans cette ville-là, ont rempli toute la terre, sans qu'il paroisse qu'on en ait ôté de Jerusalem, & compare ce miracle à celui des cinq pains dont cinq mille hommes furent nourris : c'est dans ses Catecheses 4. 10. & 13.

Pour ce qui regarde les cloux dont le Sauveur du monde fut attaché à la croix, les mêmes Auteurs que nous avons citez, disent qu'ils furent aisément distinguez de ceux qui avoient servi au crucifiement des deux Larrons, parce que les uns étoient tous mangez de roüille, au lieu que les autres s'étoient miraculeusement conservez. Au reste, les Chrétiens conviennent qu'il n'y eut pas plus de quatre cloux, ni moins de trois. Ceux qui en mettent quatre, sont Gregoire Archevêque de Tours, Medina, Samarin, le Cardinal Tolet, sainte Brigitte, le Pape Innocent III. saint Bonaventure, Lansperge, Gallonius, & autres. Leurs pricipales raisons se reduisent à trois; la premiere, que la coûtume étoit presque toûjours de crucifier avec quatre cloux; la seconde, qu'en effet cette maniere est plus facile, mettant un clou à chaque pied, aussi bien qu'à chaque main; la troisiéme, que les anciennes images du Crucifix le representerent attaché à la croix avec quatre cloux : ce qui se voit particulierement dans l'Eglise Nôtre-Dame de Lorette. Ceux qui ne mettent que trois cloux sont, saint Gregoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Anselme, saint Bonaventure, dont l'opinion est confirmée par les Historiens Ecclesiastiques, Rufin d'Aquilée, Nicephore, & Zonare, & par l'usage presque universel de representer JESUS-CHRIST crucifié avec trois cloux seulement. Saint Ambroise & saint Gregoire de Nazianze assûrent que sainte Helene ne trouva que trois cloux avec la Croix; & leur autorité est très-considerable. On répond à ceux qui ont un sentiment contraire, que les revelations de sainte Brigitte ne contiennent pas des veritez tout-à-fait certaines; que le Pape Innocent III. a parlé avec doute; que saint Bonaventure n'écrit pas en Historien, mais en Contemplatif; & qu'au Crucifix de l'Eglise de Lorette, on ne voit point quatre cloux. On ajoûte qu'à Boulogne, dans la Bibliotheque de sainte Marie des Graces, on garde un ancien livre, où il est écrit que les soldats avoient préparé quatre cloux; mais que Nôtre-Seigneur mit lui-même son pied droit sur le gauche. Enfin on a remarqué dans les saints Suaires de Besançon & de Turin, que la playe du pied droit paroît plus ouverte & plus large que celle du pied gauche, parce que celui-ci ne fut percé que par la pointe du clou, qui entroit par le pied droit. Les mêmes saint Ambroise & saint Gregoire de Nazianze rapportent que sainte Helene fit mettre un des

cloux sur le casque de l'Empereur Constantin son fils, qu'elle en fit attacher un autre au mords du cheval de cet Empereur, & qu'elle jetta le troisiéme dans la mer Adriatique, pour appaiser une tempête. Ce clou, dit la tradition, ne fut point perdu, & revint sur l'eau, comme autrefois la hache du Prophete Elisée : de sorte que sainte Helene l'estima plus que les autres, & le donna à l'Eglise de Tréves, dont saint Agrice étoit Archevêque. Elle fit ensuite present à l'Eglise de Latran, de celui qui avoit été mis au casque de l'Empereur, & envoya à l'Eglise de Milan, celui que l'on avoit attaché au mords du cheval de Constantin. Quoiqu'il en soit du nombre de trois, ou de quatre, il est certain, dit Gretser, qu'il n'y a point d'Auteur Catholique qui en mette davantage. Que si plusieurs Eglises en montrent dans leur Thresor, qui vont au de-là de ce nombre, cela vient de ce qu'ayant eu quelque partie d'un clou de la croix, ils l'ont enfermée dans un autre clou entier, que l'on a regardé ensuite comme un clou sacré ; ou bien ce sont des cloux qui attachoient le titre de la croix, le billot sur lequel posoient les pieds de Jesus-Christ, & même les divers morceaux de bois dont la croix étoit composée. On les a tous appellez des cloux de Nôtre-Seigneur. Quelques-uns apportent encore une autre raison. Les Grecs Schismatiques fichent tous les ans des cloux dans le pavé de l'Eglise du saint Sepulchre, le Vendredi Saint, pour marquer l'anathéme qu'ils osent fulminer contre les Catholiques ; & il se peut faire que quelques Pelerins de la Terre-Sainte en ayent arraché, & qu'on leur ait donné le nom de cloux de Nôtre-Seigneur, parce qu'ils venoient de l'Eglise du Sepulchre de Nôtre-Seigneur, & qu'ils y avoient été mis dans le temps de la Passion. Cette raison paroît assez vrai-semblable à M. du Saussay, Evêque de Toul ; mais s'il y a quelques cloux de cette sorte, cela ne peut venir que de l'ignorance du peuple, qui a introduit cette opinion, laquelle s'est conservée, parce qu'on n'a pas pû éclaircir la verité de leur origine. On en doit dire autant de la conjecture de quelques-uns, qui disent que l'on a pû nommer cloux de Nôtre-Seigneur, ceux avec lesquels les Juifs ont quelquefois attaché à une croix l'image de Jesus-Christ, & même des enfans Chrétiens, en haine de nôtre Religion : ce qu'ils faisoient le jour du Vendredi Saint.

Calvin faisant une Critique sur le nombre des cloux de Nôtre-Seigneur, en compte 14. ou 15. pour montrer qu'il y a de la superstition, & de la fausseté. Il dit que les Milanois se vantent d'avoir celui qui fut mis au mords du cheval de Constantin ; que ceux de Carpentras assûrent avoir ce même clou ; qu'il y en a un à Rome, dans l'Eglise de sainte Helene ; un autre dans celle de sainte Croix, un à Sienne, & un autre à Venise ; trois en Allemagne ; sçavoir, un à Cologne, un en l'Eglise des trois Maries, & un autre à Tréves ; qu'on en voit un à Paris, dans la Sainte Chapelle du Palais, un autre aux Carmes, & un troisiéme en l'Eglise de saint Denys en France ; qu'il s'en trouve un à Bourges, un au village de la Tenaille, & un autre à Draguignan. Mais cette énumeration n'est pas tout-à-fait juste ; car on n'a point oüi parler d'aucune contestation entre ceux de Milan, & de Carpentras pour le même clou. L'Eglise de sainte Helene à Rome est la même que l'Eglise de sainte Croix. Il ne paroît point qu'il y ait un clou à Sienne, ni à Venise, ni à Cologne, ni aux Carmes de Paris, non plus qu'à la Sainte Chapelle, où l'on conserve la Couronne, & & le fer de la Lance. Le clou de saint Denys en France qui est plus petit que les autres, étoit, dit-on, au titre de la croix. Il n'y en a point à Draguignan, & l'on ne sçait où est ce village de la Tenaille.

A l'égard du clou que l'on garde à Tréves, sainte Helene le donna, dit-on, pour honorer cette Eglise, dont Agrice étoit alors Evêque, & qu'elle consideroit, parce qu'elle étoit, dit-on, née dans cette ville. Depuis, vers l'an 1000. saint Gerard, Evêque de Toul, obtint une partie du clou de Tréves, qui en est la pointe. Pour le clou de saint Denys en France, on dit que ce fut Charles *le Chauve* qui le donna à cette Eglise, après l'avoir apporté d'Aix-la-Chapelle, où l'Empereur Charlemagne l'avoit déposé.

Après tout, il faut avoüer qu'il y a bien de l'incertitude dans la plûpart des miracles & des faits rapportez, que l'on a débité du bois de la vraye Croix qui n'en est pas, donné pour des cloux de Jesus-Christ, des cloux ordinaires, & supposé des instrumens de la Passion de Nôtre-Seigneur, des choses qui n'y ont jamais servi. Si le culte de la croix n'a pas été établi dès le commencement de l'Eglise ; il est certain qu'il est très-ancien parmi les Chrétiens & bien avant celui des Images. Les Iconoclastes & les Evêques de France, qui ne reconnoissoient point le culte des Images, ont avoüé qu'il falloit excepter la croix. On s'est même servi du terme d'*adoration* à l'égard de la croix, mais l'adoration interieure se rapporte à Jesus-Christ, & celle de la croix ne consiste que dans des signes exterieurs de respect & de veneration, que l'on rend à la croix, pour témoigner les sentimens interieurs d'amour, de reconnoissance & d'adoration que l'on a pour Jesus-Christ même. Les croix simples sont plus anciennes dans l'Eglise que les crucifix, & les crucifix qui representent Jesus-Christ mort, plus anciens que ceux qui le representent vivant. Dès les premiers siecles, les Chrétiens avoient coûtume de faire très-frequemment des signes de croix sur eux, comme Tertullien & les Anciens l'ont remarqué. Mais il ne se faisoit pas alors, comme on le fait communément à present, ce n'étoit qu'un simple signe de la main ou du pouce, ainsi ils le faisoient sur eux de la maniere qu'on le pratique encore dans les ceremonies de l'Eglise, où les Prêtres font ce signe sur eux, sur les Evangiles & sur les choses qu'ils consacrent ou benissent. On peut lire là-dessus le Cardinal Bellarmin, *de cultu Imaginum, lib.* 2. *c.* 27. Vasquez, *de Adorat. lib.* 3. & plusieurs Auteurs qui en ont écrit. * Anc. Testam. *Deuteronom.* 21. *Ezech.* 9 *Amos* 2. *Proverb. ult.* Thalmud, *tit. Avel. Kabbat. cap.* 1. Phil. *de Special. Leg.* Tertullien contre Marcion, *l.* 3. *c.* 21. Le même, *Apol. c.* 9. Lactance Firmien, *Divin. Instit. l.* 1. *c.* 21. Josephe, *de Bello Judaic. l.* 13. *c.* 21. & 22. Le même, *Antiqq. Judaic. l.* 6. *c.* 15. Saint Augustin, *Serm.* 63. *ad frater. in erem.* Saint Ambroise, *Orat. in fun. Theodos.* Le même, *Exhort. ad Virgin.* S. Chrysostome, *Homil.* 1. *de Cruce*, & *Homil. de Cruce & Latrone*, & *Homil.* 77. *in cap.* 24. *Matt.* Saint Cyrille de Jerus. *Catech.* 15. Saint Paulin, *Epist.* 11. *ad Sever.* Severe, *Hist. liv* 2. Fulgence, 3. *Mythol* 8. Ruffin, *l.* 1. *c.* 7. & 8. & *l.* 2. *c.* 29. Socrate, *liv.* 1. *c.* 13. & *liv.* 5. *c.* 17. Theodoret, *l* 1. *c.* 18. Sozomene, *l.* 2. *c.* 1. Nicephore, *l.* 8. *chap.* 29. Theophane, *l.* 18. Cedren, *an.* 18. *Heraclii.* Gregoire de Tours, *de Glor. Mart. c.* 6. Seneque, *de Consol ad Marciam.* Martial, *l.* 14. *Epigram.* Pline, *l.* 14. *c.* 13. *l.* 23 *c.* 1. & *l.* 31. *c.* 11. Dioscoride, *l.* 5. *c* 14. Athenée, *l.* 11. *c.* 30. Plaute, *in Mustel.* Diodore de Sicile, *l.* 2. *Antiq. chap.* 1. Le même, *l.* 3. Sabell. *l.* 1. Justin, *Hist. liv.* 18. 22. & 30. Alexander ab Alex. *l.* 3. *c.* 5. Strabon, *lib.* 4. & 14. Denys d'Halicarnasse, *l.* 3. Valer. Max. *l.* 2. *c.* 7. & *lib.* 6. *cap. ult.* Digest Nov. *de Fœnis lib Capitali, n.* 18. Thom. Waldensis, *tome* 3. *oper. tit.* 20. *cap.* 158. Ephrem. Syrus, *lib. de vera pœnit. c* 4. Arnold. Mermannius, *tract. de S. Cruce.* Just. Lips. Gretser. Thom. Bosius, *de Cruce.* Baronius, *Annal. Eccles.* Lettres de *Saumaise à Bartolin*, de Cruce. M. du Saussay Evêque de Toul, *de bipartito Domini Clavo* Dom Calmet, *Dissert. sur les supplices, à la tête de son Comment. sur le Deuter.*

CROIX (Freres de la Rose-Croix) C'est le nom que les Chymistes ont donné à certains visionnaires qui cherchoient la pierre Philosophale, qui étoient si cachez, qu'ils passoient pour invisibles, & leur Cabale étoit marquée par ces Lettres F. R. C. que quelques-uns d'entr'eux ont interpretées, *Fratres Roris Cocti*, à cause qu'ils prétendoient que la matiere de la pierre étoit la rosée cuite. *Voyez.* Gabriel Naudé, qui a fait un livre très-docte contre eux.

CROIX DE CASTRIES, (la) Maison noble & ancienne en Languedoc, dont quelques Auteurs attribuënt l'origine aux anciens Comtes de Montpellier. On prétend même que saint Roch, fils de Jean de la Croix, Gouverneur de Montpellier, pour les Rois de Majorque, Seigneurs alors de cette ville, étoit de cette Maison, & que c'est de la Croix que ce saint apporta sur son estomach en venant au monde, que les Seigneurs de la Croix ont pris dans la suite leur nom & leurs armes : c'est ainsi qu'en parle Andoque dans son *Histoire du Languedoc, liv.* 12. Il y a une autre tradition dans la Maison, qui

porte que le nom de la Croix leur est resté de leurs Ancêtres, qui, au retour des Croisades, conserva toûjours la Croix qu'il avoit prise sur sa cotte-d'armes, & transmit à sa posterité le nom & les Armes de la Croix.

I. JEAN de la Croix, Chevalier, vivoit en 1320. & possedoit plusieurs terres, partie desquelles il tenoit à foi & hommage de Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne : on ignore le nom de son fils.

III. JEAN de la Croix II. du nom, petit-fils du précedent, fut Baron de Castries, selon la Genealogie de cette Maison, que M. d'Hozier dressa en 1637. Les Chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être signalé à la bataille de Baugé en Anjou, sous le Roi Charles VI. en 1421. par la vigoureuse resistance que lui & ses gens firent dans une Eglise : ce qui fut cause du gain de la bataille sur les Anglois. Ce genereux Chevalier vivoit encore en 1424. & laissa un fils, qui suit.

IV. JEAN de la Croix III. du nom, Baron de Castries qui épousa *Judith* de Pierrefort, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME de la Croix, Baron de Castries, de Gourdieges, & de la Roquette, Seigneur de saint Brez, & autres lieux, fut Gouverneur & Sénéchal pour le Roi, des villes, Comtez & Baronnies de Montpellier & Homelas. Il se trouve qualifié en plusieurs titres de *Noble*, *Haut*, *Magnifique*, *& Puissant Seigneur*, & une déliberation des Etats Generaux de Languedoc, tenus à Montpellier en 1503. peu de temps après sa mort, en faisant mention de lui, le traite de *Monseigneur*. Son Testament est de 1496. Il laissa de *Françoise* de Cezelli, Dame de saint Aunez & de Figaret, qu'il avoit épousée en 1476. LOÜIS, qui suit ; *Jean*, Chevalier de Malthe ; *Etienne*, Protonotaire du saint Siege ; & GEOFFROI, qui étoit le troisiéme, & qui s'étant allé établir en Champagne, fit la branche des Barons de Plancy & de Riquebourg, Vicomtes de Semoine, dont étoient CLAUDE de la Croix, Baron de Plancy, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Ecuyer de la Reine Marguerite, mort en 1572. & qui a laissé posterité ; & *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & premier Maître d'Hôtel de la même Reine, lequel épousa en 1561. *Charlotte* de Courtenay, fille d'*Hector*, Seigneur de la Ferté-Loupiere : cette branche finit en la personne de *Marie* de la Croix, Vicomtesse de Semoine, mariée en 1604. à *Gabriel* de Guenegaud, Seigneur du Plessis-Belleville, Thresorier de l'Epargne.

VI. LOÜIS de la Croix, Baron de Castries, &c. qui testa en 1522. avoit épousé *Jeanne* de Montfaucon, fille unique & heritiere de *Claude*, Baron d'Alais, de Vezenobre, & de Miremont, & d'*Anne* Dame d'Ussel. Il en eut HENRI, qui suit ; *Guillaume*, Seigneur de Fegaret, Executeur du testament de son neveu ; *Honnorade*, femme de *Raimond* de Berenger, Seigneur de Montmouron ; & *Françoise*, épouse de *Jacques*, Seigneur de Belloy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté.

VII. HENRI de la Croix, dit *Ussel*, Baron de Castries, qui testa en 1542. fut tué fort jeune en Allemagne, étant Guidon des Gendarmes du Comte de Sancerre : les Archives de Montpellier le qualifient de *Monseigneur*. Il avoit épousé en 1535. *Catherine* de Guilhens, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Montjustin, dont il eut JACQUES, qui suit ; JEAN de la Croix, qui a fait la branche des Seigneurs d'*Anglars* en Limousin ; & *François*, Seigneur de saint Brez, Executeur du testament de son frere avec son oncle.

VIII. JACQUES de la Croix, Baron de Castries, &c. fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par le Maréchal de Danville, qui en eut commission de Charles IX. en datte du 21. Novembre 1568. Il fut aussi Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur des villes, châteaux, & citadelles de Sommieres, Gignac, & Frontignan ; fut Député plusieurs fois à la Cour, comme un des principaux Barons des Etats du Languedoc ; & il entretint long-temps pour le service de nos Rois, des troupes qu'il avoit levées à ses dépens. Il testa le cinquiéme Octobre 1572. & laissa de *Diane* d'Aubenas, qu'il avoit épousée en 1565. JEAN, qui suit ; & GASPARD-FRANÇOIS, tige des Seigneurs de *Meyrargue*, de *Sueilles*, & de *Candillargues*, qui mourut en 1525.

IX. JEAN de la Croix IV. du nom, Baron de Castries Capitaine de 150. Lances des Ordonnances, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en 1590. *Marguerite* de la Voglia, fille de *Pierre*, Seigneur de la Lauze, Premier Président de la Chambre des Comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21. an en 1592 laissant un fils unique, qui suit.

X. JEAN de la Croix V. du nom, Comte de Castries, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Legionnaires de Languedoc, qui fit ses premieres armes Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorency ; mais ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter le service, il se retira dans sa Province, gratifié par le Roi Loüis XIII. d'une pension de 3000. livres. Le malheur du Duc de Montmorency, dont sa femme étoit proche parente, entraîna sa disgrace. Le Comte de Castries fut privé du droit que lui donnoit la Baronnie de Castries, d'entrer aux Etats de Languedoc, & testa le 16. Octobre 1640. Il avoit épousé en 1609. *Loüise* de l'Hôpital, fille aînée de *Jacques*, Comte de Choisi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Grand Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'Honneur de la Reine Marguerite, & de *Magdelaine* de Cossé : cette Dame eut en 1629. un Brevet de Dame d'Honneur de la Reine. Leurs enfans furent ; *Jacques*, Comte de Gourdieges, Colonel d'Infanterie, tué au siege de Mastrick en 1632. RENE' GASPARD, qui suit ; *Henri*, Baron de Villebresse, Capitaine de Cavalerie, emporté d'une volée de canon, au siege de Terragone en 1641. & *Nicolas-François*, Chevalier de Malthe, Mestre de Camp de Cavalerie, tué au combat de la Porte S. Antoine en 1652.

XI. RENE' GASPARD de la Croix, Marquis de Castries, Baron de Gourdieges, de Castelnau, &c. Lieutenant General des Armées du Roi, aussi Lieutenant General en Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommieres & de Montpellier, fit ses premieres campagnes l'an 1636. en qualité de Capitaine d'une Compagnie Franche de Chevaux-Legers, & se trouva par la suite aux sieges de Corbie, de Landrecy, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le Roi recompensa ses services en 1639. par le don du Marquisat de Varembon, qui étoit confisqué au profit de Sa Majesté, & le reçut au nombre des Gentilshommes Ordinaires de sa Chambre. En 1643. il fut rétabli par des Lettres Patentes au droit d'entrer aux Etats de Languedoc, comme ses Ancêtres, & gratifié deux ans après d'une pension de 3000. livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait Gouverneur de Sommieres en 1646. & la Noblesse de la Sénéchaussée de Montpellier l'avoit députe aux Etats Generaux du Royaume, convoquez en 1651. ce qui lui merita un Brevet de Conseiller d'Etat. Il fut fait aussi la même année, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaston de France, Duc d'Orleans, & en 1660. il fut pourvû du Gouvernement de Montpellier, & créé Chevalier des Ordres l'année suivante. La Lieutenance Generale de Languedoc lui échut en 1668. & en 1670. il reçût ordre de se rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéïssance du Roi, un canton qui s'étoit révolté. Le Marquis de Castries y marcha d'abord, suivi de la principale Noblesse du bas Languedoc ; mais peu après Sa Majesté lui envoya des troupes reglées, & une partie de sa Maison ; & avec ce secours, il dissipa les Rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le païs, & fit prendre le Chef de cette révolte, nommé *Roure*, qu'il fit executer dans Montpellier. En 1672. la Province ayant levé deux Regimens à ses dépens pour le service du Roi, le Marquis de Castries eut ordre de la Cour d'en nommer tous les Officiers ; & l'année 1674. Sa Majesté lui permit de mettre sur pied un Regiment d'Infanterie, & un de Cavalerie de son nom. Il eut l'honneur de tenir plusieurs fois en chef les Etats Generaux de sa Province, & il s'y distingua toûjours par son zele pour le service du Roi, autant que par son attention à ménager les interêts du peuple : ce qui le fit regreter universellement après sa mort, arrivée le 22. Août 1674. à l'âge de 63. ans. Il avoit épousé 1. en 1637. *Isabelle* Brachet, fille de *Gui*, Baron de Perusse, & de *Diane* Maillé de la Tour-Landry, & veuve de *François* d'Aubusson, Comte de la Feüillade, morte en Novembre 1638. en 1644. 2. *Elizabeth* de Bonzi, sœur du Cardinal de ce nom, & fille de *François*, Comte

de Bonzi, & de *Christine* Riari; & il en eut JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; *Armand Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de Monestier & de Valmagne, Grand Archidiacre de Narbonne, & premier Aumônier de Madame la Duchesse de Berri, nommé Archevêque de Tours & du Conseil de Conscience en Février 1717. *Loüis-Languedoc*, Chevalier de Malthe, mort en bas âge; *Loüise & Marie*, successivement Abbesses de saint Geniés; *Renée-Angelique*, Abbesse de Gigean; *Marie-Henriette & Gabrielle*, Religieuses de sainte Marie; *Elizabeth*, veuve de *Loüis-Joseph* de Pujols, de Pannat, de Castelpers, & de Levi, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec & de Montredon, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant de Roi en cette Province; & *Françoise*, femme de *Loüis*, Marquis de Doni, d'une ancienne & illustre Maison de Florence, établie à Avignon à la fin du XV. siecle.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS de la Croix, Marquis de Castries, &c. Lieutenant de Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier d'Honneur de Madame la Duchesse d'Orleans, Françoise-Marie de Bourbon, legitimée de France, fut pourvû en 1674. d'un Regiment d'Infanterie de son nom, n'étant âgé que d'onze ans. Il se trouva à la tête de ce Regiment en 1684. au combat du Pont Major, & à l'assaut de Gironne en Catalogne; & en 1689. à la retraite de Nuys dans l'Electorat de Cologne, où il eut l'avantage, par sa valeur & sa ferme contenance, de sauver l'Infanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en rase campagne par quatre à cinq mille chevaux des ennemis. Le Roi, pour le récompenser, le fit Brigadier de ses Armées, & l'honora d'un Brevet d'un style particulier, dans lequel toute l'action est détaillée. La même année, il se trouva avec son Regiment dans Bonne, & il y donna pendant tout le siege, de nouvelles marques de son courage: ce fut lui qui eut l'honneur de négocier avec l'Electeur de Brandebourg une capitulation très-honorable à la garnison de cette place. En 1690. il commanda une Brigade d'Infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut blessé, & eut un cheval tué sous lui. En 1691. il servit au siege de Mons, & en 1693. il fut fait Maréchal de Camp. Le 20. Mai de la même année, il épousa *Marie-Elizabeth* de Rochechoüart-Mortemart, fille de *Loüis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette-Loüise* de Mêmes, dont JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

XIII. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH de la Croix, Comte de Castries, mourut sans posterité le 25. Septembre 1716. il avoit épousé le 20. Janvier 1716 *Marie-Marguerite-Charlotte* du Mouceau, fille de *Charles* du Mouceau de Noblant, Seigneur d'Ollinville, Egly, &c. Intendant des Armées du Roy, & de *Marie-Charlotte* Camus des Touches, morte le 8. Aoust suivant. * *Chroniques de France*. Andoque, *Hist. de Languedoc*. P. Benoit Dominicain, *Hist. des Albigeois*. *Genealogie* par M. d'Hozier en 1637. *Nobiliaire de Picardie*. *Nobiliaire de Champagne*. *Procez Verbaux*. des Etats de Languedoc, & *Archives* de Montpellier.

CROIX (La) Cherchez CRUCIUS.

CROIX-CHEVRIERES, Famille. La Famille DE LA CROIX-CHEVRIERES a été feconde en grands hommes. JEAN de la Croix, Seigneur de la Ruiniere, & de Guerre, a vêcu en 1500. Il étoit fils de *Pierre* de la Croix; & il eut de *Drueme* de Morestel, FELIX qui suit; PIERRE, Seigneur de Guerre, qui laissa posterité; *Girard* & *Artaud*, Ecclesiastiques. FELIX de la Croix I. de ce nom, Seigneur de Chevrieres, Conseiller, puis Avocat General au Parlement de Dauphiné, s'acquit beaucoup de réputation par son merite. Le Roi François I. le nomma Commissaire, dans le Procès fait au Chancelier Poyet, & pour la Chambre de Justice. Il fut aussi seul Maître des Requêtes en Dauphiné. Il épousa *Guigonne* Portier, Dame de Brie, & laissa *Felix* de la Croix II. qui prit Morestel, & fut tué l'an 1590. à la bataille d'Issoire; JEAN, qui suit; *André*, mort sans alliance; & *Guigonne*, mariée en premieres nôces au sieur de la Tivoliere. JEAN de la Croix I. de ce nom, Seigneur de Chevrieres, de Brie, de Chantemerle, Baron de Serve & de Clerieux, Comte de saint Valier, &c mourut Evêque de Grenoble. Il avoit eu de *Barbe* d'Arzac, FELIX III. qui suit; *Alphonse*, Evêque de Grenoble, qui renonça à son Evêché en 1620 & mourut en 1637. *Jean*, Seigneur, de Pisançon, Mestre de Camp d'Infanterie, d'où est venu *Gabriel*, Président au Parlement de Dauphiné; *Catherine*, femme de *Pierre* de la Baume, Doïen au même Parlement; & *Marguerite*, mariée à *Laurent* de Rabot d'Aurillac, Seigneur de Veillilieu, Conseiller au même Parlement de Dauphiné; FELIX de la Croix, Seigneur de Chevrieres, &c. fut Conseiller au Parlement de Grenoble, puis Avocat au Grand Conseil, Conseiller d'Etat, & Maître des Requêtes. Il épousa *Claude* de Chissé, fille de *Michel*, Baron de la Marcousse, & de *Claude* de Montaignard, & eut JEAN de la Croix, II. de ce nom, qui suit; *Jeanne*, femme de *Felicien* Bolieu, Baron d'Euriage, Avocat General; *Catherine*, femme d'*Anet* de la Baume-Suse, Comte de Rochefort; *François-Octavien*, Baron de Clerieu, Enseigne au Regiment des Gardes, tué au siege d'Arras; *Barbe*; *Marie* & *Françoise*, Religieuses. JEAN de la Croix II. de ce nom, Marquis d'Ornacieux, Comte de saint Valier & de Val, Baron de Saive & de Clerieu, Seigneur de Chevrieres, Conseiller d'Etat, & Président au Parlement de Dauphiné, avoit épousé *Marie* de Saive, Président au Parlement de Bourgogne, & mourut sur la fin de l'an 1680. Leurs enfans furent PIERRE-FELIX, qui suit; *Jacques-Benoit*, assassiné à Madrid; *François* de la Croix, Comte de Saive, Marquis d'Ornacieux, &c. Président au Parlement de Dauphiné, substitué au nom & Armes de Saive, mort. Il avoit épousé *Marie* de la Tour-Vidaud, fille de M. de la Tour-Vidaud, Procureur General au Parlement de Grenoble, de laquelle il a laissé des enfans; *Jean*, dit l'Abbé de Chevrieres; Chevalier de Malthe, puis Evêque de Quebec dans la nouvelle France; *Barbe*, femme de *Loüis* de Pontevès, Marquis de Buouix, Lieutenant de Roi en Provence, qui en a eu un fils; *Anne*, mariée à *N.* Prunier, Seigneur de Beauchesne, President à Mortier à Grenoble; *Angelique*, alliée à *Loüis* de Clermont, Comte de Montoison; *Magdelaine* & *Isabelle*, Religieuses à Mont-fleuri; PIERRE-FELIX DE LA CROIX, Comte de saint Vallier, ci-devant Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, fit le voyage d'Afrique avec M. de Beaufort, fut depuis Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie, & servit en diverses occasions dans la Franche-Comté, &c. Il mourut en 1696. & avoit épousé en 1675. *N.* de Rouvroi de saint Simon, dont il a laissé JEAN BAPTISTE DE LA CROIX, Marquis de saint Vallier, & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie; & d'autres enfans.

CROIX-CHEVRIERES (Jean de la) Evêque de Grenoble, a vécu au commencement du XV. siecle, & s'acquit la loüange d'en avoir été un des plus grands personnages de son temps. Il eut pour pere *Felix* de la Croix, celebre Avocat General du Roi au Parlement de Dauphiné, & Conseiller d'Etat, & pour mere *Guigonne* Portier. En 1580. & 1590. il eut l'Intendance des armées Royales, l'une conduite par le Duc de Mayenne, & l'autre par le Colonel Alphonse d'Ornano. Le Roi Henri IV. aïant conquis la Savoye en 1600. lui donna les Sceaux du Conseil souverain qu'il établit dans Chamberi. Depuis, ce même Monarque le nomma de son propre mouvement à l'Evêché de Grenoble en 1607. Ce Prélat fut ensuite envoïé à Rome, & remplit dignement l'attente du Roi qui l'avoit envoyé. Au reste il avoit tous les secours necessaires pour le maniement des grandes affaires, un esprit excellent, un jugement solide, & un sçavoir fort étendu. Il étoit assidu à la lecture & à la composition. Il lisoit toutes sortes de livres, & avoit coûtume de dire qu'il n'en avoit jamais lû de si mauvais, qu'il n'y eût trouvé quelque chose de bon. Un Commentaire sur le Statut du Roi Loüis XI. touchant les Donations entrevifs, est le seul de ses Ouvrages qu'on ait publié sous son nom, Jean de la Croix de Chevrieres se trouva aux Etats du Roiaume, tenus l'an 1615. à Paris, où il mourut depuis au mois de Mai, de l'an 1619. Son corps fut porté en Dauphiné, & enterré dans l'Eglise de saint Bernard de Romans.

CROIX DU MAINE (François de Grudé sieur de la) natif de la Province du Maine, vivoit vers l'an 1580. Dès son jeune âge, il eut une extrême passion pour les sciences & pour les livres, qu'il chercha avec un très-grand soin. Voici comme il en parle lui-même. *Je dirai*

Que dès l'an de mon âge 17. sçavoir est, l'an de Salut 1569. étant envoyé en l'Université de Paris pour faire profit aux lettres, j'étois si curieux d'avoir toutes sortes de livres, non seulement en Grec, Latin, & autres Langues, & sur tout en François, qu'enfin l'amas que j'en fis étoit si grand que le Catalogue d'iceux se montroit tenir plus d'un juste volume. De façon qu'il me prit dès lors envie de mettre à part les Grecs & les Latins, & d'un autre côté les François ou Auteurs qui avoient écrit en nôtre Langue, sans parler des Italiens, Espagnols, &c. Il publia en 1584. la Bibliotheque Françoise, qui est un catalogue general de toutes sortes d'Auteurs qui ont écrit en nôtre Langue. Il promettoit encore une Bibliotheque Latine des Auteurs François qui ont écrit en Latin, & divers autres Ouvrages, comme *la Recherche des Bibliotheques, ou Cabinets les plus renommez de France, avec la déclaration des Livres rares, Medailles, Portraits, Statuës ou Effigies, Pierreries, ou autres gentillesses ou gentilles curiositez, qui se voyent es Maisons des Princes, & autres qui font amas de telles magnificences.* Ce sont ses propres termes. La Croix du Maine n'avoit alors que 27. ans. On ne sçait pas en quelle année il mourut. Apparemment que ce fut durant les guerres civiles.

CROMARTY, petite Ville du Comté de Roff. Elle est sur un Golfe, qui porte son nom, où elle a un des meilleurs & des plus assurez Ports de toute l'Ecosse Septentrionale. * Baudrand.

CROMER (Martin) Polonois, Secretaire du Roi Sigismond II. & ensuite Evêque de Warmie après le Cardinal Hosius, a vécu dans le XVI. siecle. Il écrivit l'Histoire de Pologne en 30. livres, depuis l'an 550. jusqu'en 1548. avec un autre Ouvrage de la situation des Coûtumes, des Peuples &c. du même Royaume. Il publia quelques Traitez de Controverses contre les Protestans. *Colloquiorum de Religione, lib. IV. De Cœlibatu Sacerdotum, &c.* Martin Cromer mourut le 23 Mars de l'an 1589. * Le Mire *de Script. Sec. XVI.* Martin Zeiller, *de Hist. &c.* Hartknoch. *de Orig. Relig. Christ. in Prus.*

CROMER, Ville d'Angleterre avec Evêché, dans la contrée du Comté de Nortfolck, qu'on nomme North-Erpingham. Elle est sur la Mer, à 102. milles de Londres. * *Diction Angl.*

CROMWEL (Thomas) Anglois de nation, fils d'un Maréchal, a été celebre sous le regne de Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il avoit été domestique du Cardinal Wolsey, & c'est sous ce Politique qu'il apprit l'art de se conduire à la Cour. Le Roi Henri VIII. s'étoit alors déclaré pour Anne de Boulen. Cromwel s'attacha à cette Dame, & fut un des premiers qui se sentit du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roi; car ce Prince voyant que cet homme étoit agréable à sa Maîtresse, résolut de se servir de lui. Il lui donna premierement en 1536. la Baronnie d'Oukam, dans la petite Province de Rutland, & quelque temps après il l'établit Garde des Chartres Roïales. Ensuite il le fit Secretaire d'Etat; puis Chevalier de l'Ordre, Comte d'Essex, Grand Chambellan, & Garde du Sceau Privé; enfin il le choisit, non seulement pour premier Ministre dans les affaires d'Etat; mais encore pour son Vicaire General dans les affaires spirituelles & Ecclesiastiques: de sorte qu'à parler proprement Cromwel succeda à l'autorité & au credit du Cardinal Wolsey. Il avoit toûjours eu du penchant pour les opinions nouvelles de la Religion; son crédit, son nouvel emploi & son ambition le retinrent dans ces sentimens, & le rendirent protecteur de ceux qui étoient contre le Pape & contre les Ecclesiastiques. Le Roi, qui s'étoit déclaré Chef de l'Eglise Anglicane, voulut qu'on traitât de sa primauté dans des Conferences particulieres; & aïant établi Cromwel son Vicaire General dans les affaires Ecclesiastiques, il lui donna un Sceau particulier pour l'expedition des affaires de cette nature. Il voulut même qu'il présidât au Synode & à l'assemblée des Evêques, qui se devoit tenir, quoiqu'il fût Seculier, & qu'il eût peu de connoissance des Lettres. Ensuite Cromwel dressa des Ordonnances Ecclesiastiques qu'il appella *Injonctions*, scellées de son Sceau, & y soûmit les Prélats & tout le Clergé d'Angleterre. Toutes ces démarches plaisoient extrémement à Henri. Cromwel aigrissoit son esprit contre les Catholiques, & tâcha de l'unir avec les Protestans d'Allemagne, par une Ligue contre l'Empereur Charles V. Pour en venir à bout il lui proposa le mariage d'Anne de Cleves. Le Roi y consentit, & l'épousa. Ce fut alors qu'Henri donna à Cromwel le Comté d'Essex, & la charge de Grand Chambellan, le 13. Avril de l'an 1540 Il honora encore son fils de la qualité de Baron, & lui fit d'autres graces considerables Cinq jours après, le Parlement s'assembla. Cromwel y tenoit le premier rang en faveur & en autorité. Il contraignit l'Assemblée d'accorder au Roi la dixiéme partie, & quatre de quinze de tous les biens de ses Sujets. Ensuite, il continua à persecuter les Catholiques, & en fit mourir plusieurs avec une cruauté odieuse. Sur ce qu'on en sauva quelques-uns dans le temps qu'il étoit arrêté au lit par la goute, il conseilla au Roi de faire une Ordonnance, par laquelle il déclara que les Sentences renduës contre les criminels de leze-Majesté quoi qu'absens & non défendus, seroient de pareille force que celles des douze Juges, qui est le plus celebre Tribunal d'Angleterre. La Providence fit tourner ce conseil contre son auteur. Car Henri commençant à se dégoûter d'Anne de Cléves, résolut d'en épouser une autre, & de perdre Cromwel, qui l'avoit porté à ce mariage. On prit pour prétexte, la liberté qu'il s'étoit donnée de signer au nom du Roi le second Traité de Ligue aves les Protestans d'Allemagne, contre l'Empereur. On lui fit son procès, sans lui permettre de se défendre, de peur que, pour se justifier de ce crime & de plusieurs autres dont il étoit accusé, il n'alleguât qu'il n'avoit rien fait que par ordre & du consentement du Roi. Ainsi tout étant préparé pour la ruine de ce malheureux, le 8. Juillet le Roi, après lui avoir témoigné plus de bienveillance que jamais, lui commanda de le venir trouver le lendemain à son lever, parce qu'il avoit des affaires de consequence à lui communiquer. Cromwel y vint accompagné d'un nombreux cortege. Ensuite, lorsqu'il eut pris sa place au Conseil, & qu'il eut commencé à y parler, Thomas Howart, Duc de Norfolc, l'interrompit & lui dit, qu'il s'agissoit d'examiner ses trahisons, & qu'il le faisoit prisonnier de la part du Roi. Cromwel étonné d'un évenement si peu attendu, eut à peine la force de proferer une parole; & contraint par la necessité, il suivit le Duc de Norfolc, qui le fit conduire dans la Tour de Londres. Dix jours après sa détention, le Roi l'aïant accusé lui-même, le Parlement le condamna à mort pour crime d'heresie, de trahison, & de felonie, qui comprend le vol, l'homicide & le peculat. Par un juste jugement de Dieu, il passa le premier par la rigueur de la Loi qu'il avoit établie, & fut condamné sans être entendu. Neuf jours après on lui coupa la tête publiquement, en 1540. trois mois après que Henri l'eut élevé au comble de la fortune & de la gloire. Tous ses biens furent confisquez. * Sanderus, *de Schism. Angl.* Holland. *Herool. Angl.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Burnet, *Histoire de la Reformation d'Angleterre.*

CROMWEL, (Olivier) Protecteur de la Republique d'Angleterre, après la mort du Roi Charles I. s'éleva par sa politique à la Souveraineté, & fit respecter son autorité dans toute l'Europe, jusqu'à sa mort. Lorsque Thomas Cromwel eut souffert le dernier supplice, WILLIAM de Glammont, fut le seul qui en porta le deüil. Le Roi l'appella par raillerie *Cromwel*; & l'autre retenant ce nom pour sa famille, & bravant ses ennemis, se fit appeller *Cromwel.* Il laissa HENRI, pere de ROBERT, qui eut pour fils OLIVIER, lequel nâquit en 1599. Dès son jeune âge il fut mis au College, & fit un grand progrès dans les Lettres. On assure pourtant qu'il négligea la Jurisprudence, qu'il appelloit une science à charge & inutile à l'Etat, qu'il n'eut du goût que pour les Livres de Politique & pour l'Histoire. Le Roi Charles I. étant persecuté par son Parlement qui se soûleva en 1641. Cromwel suivit le parti des sujets rebelles, qu'il voioit soûtenus par des hommes d'intrigue & de cœur. Il se mit à la tête de cent chevaux qu'il avoit levez à ses dépens, & fut déclaré Lieutenant General sous Manchester, pour joindre Leslé qui s'approchoit de l'armée d'Ecosse. Ce Manchester étoit Chef d'une des trois armées du Parlement. Cromwel se trouva dans tous les combats, qui se donnerent pendant cette funeste guerre, & remporta plusieurs avantages sur les troupes du Roi. Il fut depuis Commissaire de l'armée, à qui le Parlement avoit donné pour General Thomas Fairfax,

dès l'an 1644. Les Ecossois, chez qui le Roi s'étoit refugié, le livrerent aux Anglois en 1647. Cromwel le fit enlever à Holembi où il étoit, craignant que le Parlement ne s'unit avec ce Prince. Ensuite les Etats ayant demandé qu'on congediât les troupes, il feignit de servir les premiers, tandis qu'il portoit l'armée à la révolte. Elle demanda l'exclusion d'onze membres du Parlement, & suivit les ordres de Cromwel, qui cabaloit ailleurs, pour établir plus solidement son parti. Ensuite on prit la ville de Londres, que ce fin politique avoit encore broüillée avec le Parlement. Cependant il défit le Duc de Buckuinghan, qui s'étoit mis en campagne pour sauver le Roi. Ce Prince s'étoit enfui dans l'isle de Wight, & Cromwel avoit eu part à cette fuite, pour avoir pretexte de publier ensuite que Charles I. ne prenoit la fuite que pour perdre l'Etat, en le poussant dans une plus cruelle guerre. En effet, ce malheureux Prince ayant été repris en 1648. fut remis en prison, & eut la tête coupée publiquement, au mois de Février de l'an 1649. Après ce coup, Cromwel commença de regner sans diadême, & de se faire craindre à toute l'Europe. Il partit avec la qualité de Generalissime pour l'Irlande, où il fit lever le siege de Dublin, & défit le Marquis d'Ormont. Il ne fut pas moins heureux en Ecosse, où les Etats avoient appellé Charles II. leur Roi. A son retour en Angleterre, Cromwel fut déclaré Protecteur des trois Royaumes. Les amis qu'il avoit dans le Parlement, obtinrent qu'il seroit General des troupes, Protecteur des trois Etats, avec un Conseil qui ne seroit jamais au dessous de treize, ni au dessus de vingt-un. Sa voix étoit décisive, & la leur n'étoit que consultative. Les Hollandois étoient alors en guerre avec l'Angleterre, & ayant perdu leur General Tromp en 1653. ils songerent à la paix qui fut concluë peu de temps après. Le Protecteur se rendit alors comme l'arbitre de l'Europe, & reçût les Ambassadeurs des Têtes couronnées. Quant à la Religion, il n'en avoit point, & ne suivoit que celle qu'il voyoit du goût du peuple, dont il tiroit de grandes sommes. Il accusoit toûjours ceux qu'il vouloit perdre, d'avoir changé de Religion; & ses Confidens & les Ministres qui étoient à lui, le publioient en chaire. Il avoit aussi quelques plumes à gage, pour amuser le peuple; il écoutoit tout le monde, & ne suivoit que ses propres sentimens. Quant au Parlement, il s'en joüa dans toutes les occasions, observant de n'y avancer que ceux qui étoient à lui, dont il disposoit absolument. Outre cela sa femme, qui n'étoit pas moins adroite que lui, attiroit toutes celles qui avoient quelque empire sur l'esprit de leurs maris. Il fut aussi très-judicieux à se choisir des gendres pour ses quatre filles, n'ayant jetté les yeux que sur des hommes d'intrigue & de cœur. Enfin, on ne peut pas desavoüer qu'il n'ait eu toutes les qualitez necessaires à abattre un Thrône, & à y monter lui-même malgré la justice & la raison. La seule faute de politique que Cromwel fit, fut de se choisir un successeur foible & sans conduite, en la personne de Richard son fils, qui fut déposé en 1659. Olivier étoit mort d'une retention d'urine, le 13. Septembre de l'an 1658. ayant triomphé de ses ennemis, & maintenu sa tyrannie jusqu'au dernier soupir de sa vie; mais après le retour du Roi Charles II. le corps de cet Usurpateur fut déterré par une Ordonnance du Parlement, & attaché aux fourches patibulaires, & ses effigies penduës & brûlées dans toutes les villes. Sa veuve sortit du Royaume, se retira à Hambourg avec ce qu'elle put emporter de meilleur. Richard & Henri ses deux fils, s'ensevelirent eux-mêmes dans une obscurité volontaire; une partie de leurs parens disparut, & les autres reprirent leur ancien nom de *William*, pour être moins odieux & faire oublier qui ils étoient. * Raguenet, *Hist. de Cromwel*. Gregorio Leti, *Vie de Cromwel*.

CROMWEL, (Richard) fils aîné d'Olivier. Son pere l'ayant nommé son Successeur durant sa vie, il fut après la mort de son pere proclamé par ordre du Conseil privé Lord Protecteur d'Angleterre avec beaucoup de solemnité, & reçut ensuite les complimens de felicitation & de condoleance en même temps, du Lord Maire, des Aldermans de Londres, &c. On lui presenta après cela presque de toutes parts des Adresses, où on lui promettoit de le maintenir. La premiere chose qu'il fit, fut de celebrer les funerailles de son pere avec tant de magnificence, qu'on dit qu'il en coûta près de 60000. livres Sterling. On pensa après cela à convoquer un Parlement pour établir ce nouveau Protecteur. Il s'assembla à Westmunster le 27. Janvier 1659. Après que Richard l'eut harangué, & après lui le Lord Commissaire Fiennes, on passa un Bil pour le reconnoître pour Protecteur, & pour rétablir la Chambre des Seigneurs, qui avoit été abolie sous le Gouvernement du pere. Il y survint ensuite des disputes pour mettre des bornes au pouvoir des Magistrats & de la Chambre Haute. Le parti de Richard demandoit qu'on bornât cette autorité, conformément à la demande & à l'avis de son pere dans le dernier Parlement. Le parti contraire soûtenoit que ce n'étoit pas là une Loi. Il obtint donc par force ce qu'il demandoit, & ensuite l'exclusion de plus de cent Membres du Parlement. On ôta en même temps la bourse à la Chambre des Communes, en accordant à une seule personne pour toûjours un million trois cens mille livres Sterling par an. Richard prit ensuite ses mesures pour mettre & la Flote & la Milice dans ses interests. Il pensa aussi aux moyens d'abolir toutes les Loix au sujet des Imposts & des droits de la Coûtume de trois en trois ans. On élargit plusieurs personnes, qui avoient été emprisonnées contre les Loix, & le Protecteur & ceux de son parti témoignérent leur ressentiment à ceux qui avoient été cause qu'on avoit envoyé dans des plantations contre leur volonté des personnes libres nées en Angleterre. Ces Procedures firent naître de la jalousie entre le Protecteur & son Armée. Le Conseil General des Officiers tint ses Assemblées à Wallingford-house; & le Protecteur & son parti à Whitehall pour les contreminer. Cela causa une remontrance de l'Armée à Richard, où on lui representoit le danger dans lequel se trouvoient leur cause, leur parti, & en particulier les Juges du Roi. Qu'on privoit à dessein l'Armée de sa paye, pour la porter à se mutiner. Cette remontrance fut appuyée par Tychburne, Lord Maire de Londres. Lui & les Officiers de la ville se déclarerent pour Fleetwood & pour l'Armée; & assistez de Lambert, ils résolurent de se défaire de Richard. On conseilla à celui-ci de se saisir de leur personne. Mais son peu de courage, & la confiance qu'il avoit en Fleetwood & en Desboroug, qui étoient de ses parens, lui firent négliger cet avis, ce dont il se repentit, mais trop tard. La Chambre des Communes résolut de faire sçavoir aux Officiers, qu'elle les regardoit encore, comme étant à son service, & déclara qu'aucun n'auroit de commandement dans l'Armée, qu'après avoir juré qu'il n'interromproit point les Assemblées libres du Parlement. Les Disputes augmenterent entre le Protecteur & les Officiers de l'Armée, en sorte que les uns & les autres avoient des Gardes pour veiller jour & nuit réciproquement sur leurs actions. Il défendit aux Officiers de s'assembler, conformément à ce que la Chambre avoit voté. Les choses continuerent de même jusques au 22. d'Avril, que Fleetwood Beaufrere du Protecteur, & Desboroug son oncle l'abandonnerent & entraînerent après eux une grande partie de l'Armée. Par là il se vit contraint de donner à Desborough & à quelques autres le pouvoir de dissoudre le Parlement, ce qui fut executé, malgré toute la repugnance & toutes les oppositions de la Chambre des Communes. Cela fait, Fleetwood, Desborough, & les autres Officiers déposérent Richard, & prirent le Gouvernement en main. Mais voyant que le Peuple n'étoit pas content de leurs procedures militaires, ils convoquérent autant de Membres du long Parlement, qu'ils en trouverent dans la ville de Londres; s'étant assemblez, ils se declarerent pour la Religion, la Liberté & les privileges de la Nation; contre un Roi, le Commandement d'un seul, & la Chambre des Pairs. Ils ne permirent à aucun de leurs Partisans de prendre seance, s'il ne souscrivoit l'engagement, & s'il n'avoit déja été de leur Assemblée en 1648. Alors ils choisirent un Conseil d'Etat de deux personnes, après quoi ils vendirent les biens du Roi & les autres biens publics. Ils députerent à Richard pour l'obliger à se démettre du Gouvernement, & à donner un état de ses dettes. Il répondit au premier, qu'il avoit appris à ne s'inquiéter de rien sous la conduite de Dieu; qu'il se conduiroit paisiblement, sous le Gouvernement, dont il attendoit la protection. Ils le déchargerent de ses dettes, & lui donnerent une pro-

tection pour six mois. Sur cela, il enleva tous les Meubles, toute la vaisselle d'argent, &c. qu'il trouva à Whitte-hall; après quoi il se retira à la Campagne. * Late, *Elenchus Motuum* : *Memoires de* Whitlock : Dugdale, *Courte Description*, *&c.*

CRONACH, Ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie Elle est dans l'Evêché de Bamberg, à 9. lieuës de la ville de ce nom, du côté du Nord Cronach située au Confluent des rivieres de Radach, de Haslac, & de Cronach, est une Place bien fortifiée, & défenduë par une bonne Citadelle, construite sur une petite montagne, qui domine la ville. * Maty, *Diction.*

CRONEMBURG, Château considerable de l'Isle de Zelande en Dannemarck, sur le détroit du Sund. Frideric II. Roi de Dannemarck, le fit bâtir en 1577. & le fortifia avec soin. Il est à cinq lieuës de Copenhague, proche la ville d'Elseneur; & de là on s'oppose à ceux qui voudroient attaquer le païs, soit du côté de l'Ocean, soit du côté de la mer Baltique. On y paye les droits au Roi de Danemarck. Les Suedois prirent cette forteresse durant les guerres du XVII. siecle en 1659. & la rendirent quelque temps après.

CRONEMBURG. *Cherchez* Dessenius.

CRONIES, *Cronia*, étoient des Fêtes en l'honneur de Saturne, qui se celebroient à Rome le xiv. des Calendes de Janvier Ainsi appellées ἀπὸ τοῦ Κρόνου c'est-à-dire, Saturne, ces Fêtes s'appellent *Saturnalia.* Macrobe en fait mention, *l.* 1. *c.* 7. *extr.* & cite sur cela le témoignage d'un ancien Poëte, dans lequel il avoit lû.

Maxima pars Grajûm Saturno, & maxima Athenæ
Conficiunt sacra, quæ Cronia appellantur ab illis.

Voyez *Saturnales.* * Macrob. *Antiqq. Gr & Rom.*

CRONIUS, Philosophe, écrivit des principes de la Philosophie de Platon & de Pythagore. Les Anciens parlent souvent de lui; mais on ignore en quel temps il a vécu. * Vossius, *de Philos. Sect. c.* §. 19.

CRONSTAT. *Cherchez* Brassaw.

CROQUANS, Sobriquet qui fut donné à quelques Gentilshommes de Guyenne, parce que durant les troubles qui agiterent la France; au commencement du regne de Henri *le Grand*, ils devoroient les pauvres gens de la campagne. * Mezeray, *au regne de Henri IV.*

CROS, (Pierre du) Cardinal, Evêque d'Auxerre, étoit François, & natif de la Province de Limosin. Il étudia à Paris, où il fut reçû Docteur de Sorbonne: il eut ensuite le Doyenné de l'Eglise de Paris, & fut enfin élû Evêque de Senlis, le 29. Mai de l'an 1347. Il passa à celui d'Auxerre en 1349. fut fait Cardinal en 1350. par le Pape Clement VI. & mourut de peste à Avignon, le 23 Septembre de l'an 1361.

CROS, (Jean de) Cardinal Evêque de Limoges, sçavoit le droit Canon & Civil, qu'il enseigna avec beaucoup de reputation. On le mit sur le siege de l'Eglise de Limoges en 1348. & le Pape Gregoire XI. qui étoit son parent le fit Cardinal en 1371. Quelque-temps après, aïant opté l'Evêché de Palestrine, il fut encore pourvû de l'Office du Grand Penitencier de l'Eglise. Jean de Cros se trouva à la creation d'Urbain VI. & aïant ensuite protesté de la violence qu'on avoit faite au sacré College, il donna sa voix à Clement VI. qui l'envoya Legat en France. Depuis, étant revenu à Avignon, il mourut le 22. Novembre de l'an 1383. * Bosquet, *in vita Greg. XI.* Du Chêne, *Hist. des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *Hist. des Card.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Puy, *Hist. du Schism.* Ciaconius, &c.

CROS, (Pierre de) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit frere de *Jean*, & François de nation. Il se fit Religieux de saint Benoist, dans le Monastere de saint Martial de Limoges, d'où il passa à celui de Brissac, ensuite à celui de Toul; & aïant été honoré de divers emplois, il fut élû Prieur de la Voute. Quelque temps après, on le choisit pour être Evêque de saint Papoul en 1375. De cet Evêché il passa à l'Archevêché de Bourges, après la mort du Cardinal Pierre d'Estaing. Enfin il s'éleva à celui d'Arles, & fut fait Cardinal par Clement VII. qui l'avoit choisi pour être son Camerier. Comme c'étoit durant le schisme, on ne le compte pas ordinairement au nombre des Cardinaux. Pierre de Cros s'acquit beaucoup d'estime par sa pieté & par sa sagesse, & mourut l'an 1388. à Avignon où l'on voit son Epitaphe dans l'Eglise de saint Martial.

CROSNE, Ville de Pologne dans la Russie Noire, & la Châtellenie de Przemislie, est située au pied des monts Carpathiens, vers les rivieres de Visloc & de Jasiolde, & près des Frontieres de la haute Pologne & de la Hongrie. * Sanson. Baudrand.

CROSPIERE, ou CROPIERRE, petite Ville de France. Elle est dans l'Auvergne, sur la riviere de Dore, à deux lieuës au dessus de Thiers, & à six de Clermont, du côté de l'Orient. * Baudrand.

CROSSE, ou Bâton Pastoral, dont se servent les Evêques dans les ceremonies. Quelques-uns supposent cet usage établi dès le temps des Apôtres; mais c'est sur des histoires fabuleuses: on ne trouve point qu'il en soit fait mention avant le XI. siecle. On donnoit la crosse & l'anneau à un Evêque, en le mettant en possession de sa Jurisdiction Episcopale. Chez les Grecs il n'y avoit que les Patriarches qui portassent des crosses; chez les Latins au contraire, les Abbez se sont aussi arrogez le droit d'en porter. Les premieres crosses n'étoient que de simples bâtons, qui avoient la forme de T, dont on se servoit pour s'appuyer: depuis on les a faites plus longues, recourbées par le haut, & pointuës par le bas. Autrefois elles n'étoient que de bois, & toutes simples, depuis on les a ornées de differentes manieres & couvertes d'argent, & quelquefois d'or. * Loüis Thomassin, *Descript. Eccles. tom.* 1. *l.* 2 *c.* 58. *num.* 2.

CROSSEN, près de l'Oder, Ville d'Allemagne, dans la Silesie, sous la domination de l'Electeur de Brandebourg, est la Capitale d'un Duché, & est défenduë par une bonne forteresse. Elle est à cinq ou six lieuës au dessus de Francfort * Sanson. Baudrand.

CROTALE, du Latin, *Crotalum*, les Crotales étoient une espece de Castagnettes, faites d'un roseau coupé en deux par sa longueur, & fait de sorte qu'en frappant ces deux morceaux l'un contre l'autre avec differens mouvemens des doigts, il en resultoit un son pareil à celui que fait une cigogne avec son bec: d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiseau l'épithéte de *Crotalistria*, comme qui diroit une *joüeuse de crotales.* Le Poëte Aristophane appelle aussi un *grand parleur* un *Crotale.*

Pausanias rapporte, que Pisander Camirensis disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux stymphalides avec ses fléches; mais qu'il les avoit chassez, & épouvantez par le bruit des Crotales: de sorte que, si on croïoit cet Auteur, les crotales sont un instrument fort ancien, puisqu'il étoit d'usage au temps d'Hercule. Ovide les joignit avec les cymbales.

Cymbala cum crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

On faisoit differentes postures en joüant des crotales, de même que dans nos sarabandes en joüant des castagnettes, comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, attribué à Virgile. Clement Alexandrin, qui attribuë l'invention de cet instrument aux Siciliens, vouloit bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indecentes qui accompagnoient leur son. * Voïez *Crumates*, qui sont une autre espece de castagnettes.

CROTONE, Ville de cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la grande Grece*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, par Diomede, & selon le sentiment de Denys d'Halicarnasse, par Myscellus, sous la 3. année de la XVII. Olympiade, qui étoit la quatriéme du regne de Numa Pompilius, Roi de Rome, & la 710. avant Jesus-Christ. Elle fut renommée par ses Athletes, dont il y en eut sept, selon Strabon, qui remporterent le prix en un même jour: de là vint qu'on disoit en Proverbe, *que le plus foible des Crotoniates étoit le plus fort des Grecs.* Pline croit que cet Ouvrage venoit de la bonté de l'air. Milon si renommé par sa force étoit de cette ville, aussi-bien qu'Ischomachus, Tisicrate, Astole, fameux Athletes, & Democede Medecin, fort consideré de Polycrate, Roi de Samos, & de Darius Roi des Perses. Alcmon, autre Medecin, disciple de Pythagore, dont parle Favorin, Orphée Poëte, & grand nombre d'autres grands hommes, ont rendu le nom de cette ville très-celebre. Thucydide, Strabon, Pline, Denys d'Ha-

Hiarnasse, Pomponius Mela, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de Croton. Elle avoit anciennement douze milles de circuit, & étoit divisée en deux parties, par la riviere d'Esaro. Aujourd'hui, quoiqu'extrémement diminuée, elle est pourtant une des meilleures villes de la Calabre Ulterieure, avec une forteresse & un Evêché suffragant de Reggio. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. *Hist.* Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 2. *c.* 98. Herodote, *l.* 3. Tite-Live, Leandre Alberti, &c.

CROTOPE, huitiéme Roi des Argiens, & fils d'Agenor, succeda l'an 2498. du Monde, & 1506. avant Jesus-Christ à Triopas, qui avoit regné seize années, & en regna lui-même 21. comme nous l'apprenons d'Eusebe, après Jule Africain.

CROTOY, Bourg de France dans la Picardie. Il est sur l'embouchure de la Somme, vis-à-vis de saint Vallery, & à quatre lieuës au dessus d'Abbeville. Cluvier croit que c'est en ce lieu, qu'étoit la ville de la Gaule Belgique, nommée *Caracotinum* ou *Gravinum*, laquelle les autres Geographes mettent au Havre de Grace.

CROU ou LE CROU, (*Crodoldus*) petite Riviere dans l'Isle de France. Elle passe à Louvres en Parisis, à Chatillon, à Gonesse, à saint Denys, &c. & accruë par les eaux de quelques ruisseaux, elle se jette dans la Seine. C'est un Abbé de saint Denys, qui a fait ramasser les eaux de plusieurs fontaines, & construire le canal, pour la commodité de son Abbaye, & de la ville de saint Denys. * Papyre Masson, *Descr. Flum. Gall.*

CROUVE, (Guillaume) Prêtre, Anglois Protestant & Regent à Croydone, a fait un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la Bible, sous ce titre, *Elenchus Scriptorum in S. Scripturam*, imprimé à Londres, en 1672. Il y marque leur païs, leur profession, & le temps de leur mort. Il fait connoître la Communion ou la Secte de chaque Ecrivain; celle des Catholiques par un *P*, qui veut dire chez eux un *Papiste*; celle des Lutheriens par une *L*; celle des Calvinistes par un *C*; & celle des Sociniens par une *S*. Il donne les Titres de leurs Ouvrages, leurs Volumes, & leurs éditions: il y a mêlé les Eloges de quelques-uns de ces Auteurs qui se sont le plus distinguez dans l'intelligence de la Bible. Mais comme il en a oublié un grand nombre, le P. le Long, Prêtre de l'Oratoire, pour rendre ce travail plus utile & plus complet, nous a donné en Latin un Ouvrage de ce même genre, en deux volumes *in octavo*, beaucoup meilleur, imprimé à Paris en 1708. & depuis en Allemagne avec quelques augmentations. *Voyez* Le Long. Crouveus se pendit de desespoir, environ l'an 1677. * Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Historiques.*

CROWLAND, Ville d'Angleterre avec Marché, dans la Contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle Ellow, sur la riviere Weeland, dans un fond bas & marécageux. Les plus belles ruës sont séparées les unes des autres, par des canaux d'eau courante, à peu près comme à Venise, & les chaussées sont si etroites, qu'un chariot n'y sçauroit passer, ce qui justifie le Proverbe, que tous les Chariots qui passent par Crowland sont garnis d'argent. Ce qu'il y de plus rare dans cette ville est un pont triangulaire, qui répond aux trois principales ruës. Elle est éloignée de 88. milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CROY, est un Village de France dans la Picardie, à deux ou trois lieuës d'Amiens; & c'est de ce village que la Maison de Croy dans les Païs-Bas, a tiré son nom.

CROY, Maison. La Maison de Croy a tiré son nom du village de Croy, que le Roi Henri IV. érigea l'an 1598. en Duché pour *Charles* de Croy, Duc d'Arschot.

On donne diverses origines à cette Maison. L'on en voit à Havré, près des tombeaux des Ducs de ce nom, une Genealogie depuis Adam jusqu'à André II. Roi de Hongrie, de qui on prétend que sortent les Seigneurs de Croy, par le fils puîné de ce Roi, que l'on dit s'être retiré sur les terres des Venitiens, & avoir eu un fils nommé *Marc*, qui vint s'établir en France, où il épousa l'heritiere de la Maison de Croy. Sans donner dans ces fables, nous nous contenterons de rapporter ce qu'il y a de sûr de cette Maison.

I. Marc, sorti des terres de Venise, épousa en France *Catherine*, heritiere d'Araines & de Croy, dont il eut deux enfans, qui prirent le nom & les armes de leur mere; *Jean*, Sire d'Araines, qui suivit le Roi Philippe *Auguste* à la bataille de Bovines en 1214. & qui mourut sans enfans de *Jeanne* de Beaumont; & Guillaume qui suit.

II. Guillaume, Sire de Croy, épousa en 1220. *Anne* de Guisnes, fille d'*Arnould*, Comte de Guisnes, & de *Beatrix*, Vicomtesse de Bourbourg, dont il eut

III. Jean de Croy. Il herita de son oncle, & épousa *Jeanne* d'Araines, qui le rendit pere de Antoine qui suit:

IV. Antoine de Croy, Baron d'Araines, Burgrave de Gervelingen & de Bourbourg, fut marié avec *Marguerite* de Soissons, Dame de Moreüil, & il en eut

V. Jacques de Croy, I. du nom. Il épousa *Marie* de Pequigny, fille du Vidame d'Amiens, dont

VI. Guillaume de Croy II. du nom, Baron d'Araines, &c. servit les Rois Philippe *de Valois*, & Jean à la tête d'une Compagnie de Gendarmes l'an 1350. &c. & épousa en 1354. *Isabeau*, fille & heritiere d'*André*, Baron de Renty, & de *Marie* de Brimeux. Il en eut

VII. Jean Sire de Croy II. du nom, Seigneur d'Araines & de Renty. Il fut Conseiller & Chambellan de Philippe *le Hardi*, & de Jean Duc de Bourgogne. Ce dernier lui procura en 1411. la charge de Grand-Bouteiller de France. Il fut aussi Gouverneur des Comtez d'Artois & de Boulogne, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marie* de Craon, veuve de *Gaucher*, Seigneur de Thorotte, & fille de *Jean* de Craon I. du nom, Seigneur de Dommart, & de *Marie* de Châtillon. Leurs enfans furent, *Archambault*, tué auprès de son pere; Antoine qui suit; Jean, tige des Comtes de Chimay, &c. *Leon*, Chevalier de la Toison d'or, Grand Bailli & Capitaine de Hainaut; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Lannoy, Chevalier de la Toison d'or, puis à *Jean* de Sombreffe; *Agnès*, Dame d'Honneur d'Isabelle de Portugal, Duchesse de Bourgogne; *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de Rubempré; *Jeanne*, épouse de *Loüis* de Bournel, Seigneur de Thienbrune; & quatre autres morts en jeunesse.

VIII. Antoine, Sire de Croy & de Renty, Comte de Porcean, de Guines, &c. fut premier Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'or, & puis Grand Maître de France en 1463. par la faveur de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il mourut fort âgé en 1475. Ce Seigneur avoit épousé en premieres nôces *Marie* de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur d'Herzele, & d'*Agnès* de Lannoy, qui le fit pere de *Marie*, alliée à *Henri* Vicomte de Montfort en Hollande. Il prit une seconde alliance en 1432. avec *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arschot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt, dont il eut Philippe qui suit; Jean, Seigneur de Rœux, qui a fait la branche des Comtes de Roeux; *Charles*, mort jeune; *Jeanne*, femme de *Loüis* de Baviere, dit *le Noir*, Comte Palatin de Deux-Ponts; *Marie*, femme de *Guillaume* de Los, Comte de Blanckenheim, puis de *Georges* Comte de Wernembourg; *Isabelle*, mariée à *Guion* d'Estouteville, Seigneur de Moyon; *Jacqueline*, épouse de *Jean* Baron de Ligne, Chevalier de la Toison d'or; & *Jeanne*, Religieuse au Moncel, puis au Monastere des Cordelieres du fauxbourg S. Marcel de Paris, où elle fut Abbesse durant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. Philippe I. de ce nom, Sire de Croy, d'Arschot, de Renty, &c. mourut en 1511. Il épousa en 1455. *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Loüis* Comte de S. Paul, &c. Connêtable de France, & de *Jeanne* de Bar, sa premiere femme; & il en eut Henri, qui suit; *Antoine* Evêque de Theroüanne, mort le 21. Septembre 1495. en l'isle de Chypre, revenant de la Terre-Sainte; & *Guillaume* Seigneur de Chievres, mort le 28. Mai 1521. sans laisser posterité de *Marie* de Hamal sa femme. *Voyez* son article separé.

X. Henri, Sire de Croy, &c. mourut en 1514. étant encore jeune. Il avoit épousé *Charlotte* de Châteaubriant, Dame de Loigny au Perche, fille aînée de *René*, Seigneur de Loigny, & d'*Helene* d'Estouteville, & il laissa Philippe II. qui suit; *Charles*, Comte de Porcean, qui vint s'établir en France, où il épousa *Françoise* d'Amboise, dont il eut *Antoine*, qui se fit Protestant, suivit le parti des Coligny, & mourut à

26. ans le 5. Mai 1567. sans posterité de *Catherine* de Cleves, Comtesse d'Eu; *Guillaume*, Cardinal (*Voyez* son article;) *Robert*, Evêque de Cambray en 1519. par resignation de son frere; il publia des Ordonnances Synodales en 1551. & mourut le 31. Août de l'an 1556. *Charles*, Evêque de Tournay, mort le 2. Decembre 1564. *Jacqueline*, femme d'*Antoine*, Marquis de Berghes sur l'Escaut, Chevalier de la Toison d'or; *Charlotte*, Abbesse de Gilhengien; & *Helene*, mariée à *Jacques* de Luxembourg III. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'or.

XI. PHILIPPE, Sire de Croy, II. de ce nom, 1. Duc d'Arschot, &c. Chevalier de la Toison d'or, fut créé Duc d'Arschot par l'Empereur Charles V. qui se servit de lui en diverses occasions. Il mourut en Avril 1549. ayant épousé 1. en 1520. *Anne* de Croy, Princesse de Chimay, fille aînée de *Charles* & de *Loüise* d'Albret, morte le 6. Août 1539. 2. le 9. Juillet 1548. *Anne* de Lorraine, veuve de *René* de Nassau, Prince d'Orange, & fille d'*Antoine* Duc de Lorraine, laquelle mourut en 1568. Du premier lit il eut *Charles*, assassiné en 1551. sans laisser posterité de *Loüise* de Lorraine-Guise, ni d'*Antoinette* de Bourgogne-la-Vere, ses deux femmes; PHILIPPE III. qui suit; *Antoine* & *Loüis*, morts en enfance; *Guillaume*, Marquis de Renty, Chevalier de la Toison d'or, qui eut d'*Anne* de Renesse sa femme une fille unique. *Anne* de Croy, Marquise de Renty, femme d'*Emmanuel* de Lalain, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toison d'or, & en secondes nôces de *Philippe* de Croy, Comte de Solre, aussi Chevalier de la Toison d'or; & *Loüise* de Croy, née en 1524. mariée 1. à *Maximilien* de Bourgogne, Marquis de Vere, Chevalier de la Toison d'or, & 2. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Froimont. Du 2. lit de PHILIPPE II. nâquit un fils posthume CHARLES-PHILIPPE, tige des Marquis d'HAVRE'.

XII. PHILIPPE III. du nom, Sire de Croy, Duc d'Arschot, Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'or, &c. mourut le 11. Decembre de l'an 1595. après s'être acquis beaucoup de reputation durant les troubles du Païs-Bas. Il épousa en premieres nôces *Jeanne-Henriette* Dame de Halluyn, fille de *Jean*, Seigneur de Comines, morte en 1581. & en secondes en 1582. *Jeanne* de Blois, fille de *Loüis*, Seigneur de Trelon. Du premier lit, il eut *Charles*, Duc de Croy & d'Arschot, Chevalier de la Toison d'or, &c. mort en 1612. sans laisser lignée de *Marie* de Brimeu ni de *Dorothée* de Croy Havré ses femmes; *Marguerite*, mariée en 1584. à *Pierre* de Hennin, Comte de Bossut, puis à *Vratislas*, Comte de Furstemberg, Chevalier de la Toison d'or, & *Anne* l'aînée, qui porta ce riche heritage dans la Maison de Ligne, par son mariage avec *Charles* de Ligne Prince d'Aremberg, dont la posterité subsiste encore. *Voyez* AREMBERG.

MARQUIS D'HAVRE', éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE de Croy, Marquis d'Havré, Chevalier de la Toison d'or, fils posthume du second lit de PHILIPPE de Croy II. du nom, fut Ambassadeur d'Espagne à la Diete de Ratisbonne, où l'Empereur Rodolphe II. le créa Prince du S. Empire. Il mourut en 1613. ayant eu de *Diane* de Dompmartin son épouse, Comtesse de Fontenoy, & Dame en partie de Vistingen, CHARLES-ALEXANDRE qui suit; ERNEST, dont nous parlerons dans la suite; *Dorothée*, seconde femme de son cousin *Charles*, Duc de Croy & d'Arschot, morte en 1662. & *Chrétienne*, épouse du Rhingrave *Philippe Othon*, Comte de Salm, decedée en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE de Croy, Marquis d'Havré, & Comte de Fontenoy, Chevalier de la Toison d'or, nâquit en 1581. Il prit le nom de Duc de Croy après la mort du Duc Charles son cousin & son beau-frere. L'Archiduc Albert, Gouverneur des Païs-Bas, se servit souvent de ses conseils dans son Gouvernement. Le Duc de Croy lui rendit aussi de grands services dans les armées. Il fut fait par le Roi d'Espagne Philippe III. Conseiller d'Etat, Surintendant des Finances, Chevalier de la Toison d'or, & Grand d'Espagne. Après s'être signalé à la bataille de Prague, il fut tué dans son palais d'un coup de mousquet qu'on lui tira par une fenêtre le 9. Novembre 1624. Il avoit épousé 1. *Iolande* de Ligne, 2. *Geneviéve* d'Urfé. De celle-ci il eut *Ferdinand-Philippe*, mort jeune; & de sa premiere femme, *Marie-Claire* de Croy, mariée 1. à *Charles-Philippe* de Croy, Marquis de Renty, 2. à *Philippe-François* de Croy, Vicomte de Langle, Seigneur de Turcoin, frere de pere de son premier mari. Elle mourut à Nancy au mois de Septembre 1664.

DUCS DE CROY, *Sortis des Marquis d'Havré. Ils sont éteints.*

XIII. ERNEST de Croy, fils puîné de CHARLES-PHILIPPE Marquis d'Havré, fut Baron de Fenestrange. Après avoir épousé en 1619. *Aimée* de Pomeranie, fille de *Claire* de Brunswic, il prit le titre de *Duc de Croy*, & mourut le 7. Octobre 1633. laissant un fils unique.

XIV. ERNEST BOGESLAS Duc de Croy, Prince de Neogarde & de Massovie en Pomeranie, fut d'abord Evêque de Camin. Il mourut le 6. Fevrier 1684. sans avoir été marié, laissant *un fils naturel, qui se fit Catholique, & entra chez les Jesuites en 1679.*

SEIGNEURS DE ROEUX.

XIII. JEAN de Croy II. fils d'ANTOINE, Sire de Croy, de Renty, de Porcean, de Guisnes, &c. fut Seigneur de Rœux. Il épousa *Jeanne* Dame de Creseques en Artois & de Clarques, dont il eut FERRY qui suit; JEAN Seigneur de Creseques, qui a fait la branche des Seigneurs de Creseques, mentionnée ci-après; & *Yolande* de Croy, mariée à *Claude* de Baudoche, Seigneur de Moulins en Lorraine.

X. FERRY de Croy, Seigneur de Rœux, de Beaurain, &c. Chevalier de la Toison d'or, Chambellan de l'Empereur Maximilien I. Maître d'Hôtel de l'Empereur Charles V. Gouverneur d'Artois, mourut le 17. Juin 1524. Il avoit épousé *Lamberte* de Brimeu, fille de *Gui*, Comte de Meghen, Seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette* de Rambures, dont il eut ADRIEN qui suit; *Ferry*, Seigneur de Fremessen, mort sans alliance; *Eustache*, Evêque d'Arras, mort le 5. Novembre 1538. & *Marie* de Croy, Dame de Longpré, mariée à *Adrien* de Boullainvilliers, Vicomte de Dreux, Seigneur de la Coudraye.

XI. ADRIEN de Croy, Seigneur de Baurain, fut fait Chevalier de la Toison d'or, par l'Empereur Charles V. qui le fit Comte de Rœux, son Chambellan, son premier Maître d'Hôtel, & Gouverneur des villes de Lille, Doüay & Orchies, & mourut en 1553. Il avoit épousé le 9 Août 1531. *Claude* de Melun, fille de *François*, Comte d'Espinoy, Chevalier de la Toison d'or, & de *Loüise* de Foix-Candale sa premiere femme, dont il eut *Jean* de Croy, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandres, mort en 1581. sans posterité de *Marie* de Recourt, fille de *Jacques*, Baron de Liques, & d'*Isabel* de Fouquesolles; *Eustache* de Croy, Comte de Rœux après son frere, mort aussi sans laisser de posterité de *Loüise* de Ghistelles, fille de *Loüis* Seigneur de la Motte, & d'*Helene* de Baënst; *Gerard* de Croy, Seigneur de Fremessen, Prevôt de Lille, Chanoine de Tournay & de S. Omer, puis Comte de Rœux après ses freres, mort sans lignée le 13. Novembre 1555. *Lambertine* de Croy, mariée 1. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Fontaine-l'Evêque, 2. à *Gilles* Comte de Berlaymont, Seigneur d'Hierges, sans enfans; *Claude* de Croy, mariée à *Antoine* de Rubempré, Seigneur de Biévre, dont elle n'eut point d'enfans; *Marie* & *Loüise* de Croy, mortes sans alliance.

SEIGNEURS DE CRESEQUES; *Puis Comtes de Rœux, aujourd'hui aînez de la Maison.*

X. JEAN de Croy, deuxiéme fils de JEAN de Croy, Seigneur de Rœux, & de *Jeanne* Dame de Creseques, fut Seigneur de Creseques par sa mere. Il épousa *Eleonore* de Thiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Loubez, dont il eut *Eustache* qui suit; & *Marie* de Croy Religieuse.

XI. EUSTACHE de Croy, Seigneur de Creseques, épousa 1. *Loüise* d'Ognies, fille de *Jean* Seigneur d'Ognies, Gouverneur de Tournay, & de *Marguerite* de Lannoy, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Anne* Dame

de Noirthoud & de Melissent, fille d'*Antoine*, Seigneur de Noirthoud, & de *Catherine* de Baënt; 3. *Anne* de Bernemicourt, veuve de *Loüis* de Longueval, Seigneur de Tenelles, & fille de *François*, Seigneur de Thieuloy, & de *Loüise* de Canteleu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la seconde femme furent *Anne* de Croy, mariée 1. à *Loüis* de Longueval, Seigneur d'Escornais, 2. à *Philippe* de Rubempré, Comte de Witaing; *Marie*, Religieuse à Warst; *Jeanne* de Croy, mariée à *Antoine* du Châtel, Seigneur de la Hourderie de haut-Bourdin; CLAUDE qui suit; & *François-Henry*, Comte de Meghen, Seigneur de Cresequcs, &c. qui d'*Honorine* de Withem laissa *Albert-François* de Croy, Prince du saint Empire, Comte de Meghen, Gouverneur de Namur, & Chevalier de la Toison d'or, mort en Octobre 1674. sans enfans de *Marie-Magdelaine-Eugenie* de Gand-Vilain, fille de *Philippe* Lamoral, Comte d'Isenghien, & veuve de *Ferdinand-Philippe* de Merode, Marquis de Westerloo, qu'il avoit épousée en 1659. *Magdelaine-Cecile-Dorothée* de Croy, Chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1643. à *Charles-François* de Diedeghen, Comte de Warthou, &c. & *Anne-Alexandrine* de Croy, mariée en 1650. à Dom *Antonio* de la Cueva, Lieutenant General de la Cavalerie du Roi d'Espagne aux Païs-Bas.

XII. CLAUDE de Croy, fut Comte de Rœux, par la mort de ses petits cousins, fils d'*Adrien* de Croy. Il épousa *Anne* d'Estourmel, fille de *Jean* Baron de Doux-lieu, dont il eut EUSTACHE qui suit; *Loüis*, mort Evêque d'Ipres en 1647. *Charles* de Croy, Colonel d'un Regiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658. JACQUES-PHILIPPE de Croy, Baron de Milendonck, qui a fait la branche des Princes & Ducs de Croy, rapportée ci-aprés; *Jeanne-Françoise-Marie* de Croy, mariée à *René* de Thiennes, Baron de Heukelen; *Claire-Eugenie-Françoise* de Croy, Chanoinesse à Nivelle; *Floris*, de Croy, Baron de Clarques, tué sur le rempart à la prise de Rhinberg en 1672. & *Claude* de Croy, Baron de Clarques aprés son frere, Sergent Major en Espagne, qui de *Francisca* Menciador, veuve du Comte de Hanaps, fille de *Jean*, Secretaire d'Etat, & d'*Eugenie* de Wolquelaire, a eu pour fils *Henri* de Croy, Baron de Clarques.

XIII. EUSTACHE de Croy II. du nom, Comte de Rœux, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Lille & de Doüay, mort en 1653. laissa de *Theodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume*, Baron de Ketler & de Langhen, & d'*Elizabeth* Bronchorst; *Claude-Albert*, mort sans alliance en 1660. FERDINAND-GASTON-LAMORAL qui suit; *Philippe-François*, Marquis de Warnex, qui est marié; *Marie-Leopoldine*, épouse de N.. Marquis de Lannoy; *Charlotte-Henriette-Marie*, morte jeune; *Catherine-Françoise-Elizabeth-Marie* épouse de *Walrad*, Prince de Nassau-Usingen, morte en 1686. & *Marie-Philippe-Hyppolite*, Chanoinesse de Mons.

XIV. FERDINAND-GASTON-LAMORAL de Croy, Comte de Rœux, Prince du saint Empire, Baron de Beaurain, Ville, Langhen, &c. Chevalier de la Toison d'or, Pair de Hainaut, Conseiller du Roi d'Espagne pour la guerre, General de ses armées, Gouverneur de Mons & du Hainaut, *Chef de toute la Maison de Croy*, mort en Octobre 1697. des blessures qu'il avoit reçûës au combat donné entre les Imperiaux & les Turcs. Il avoit épousé *Anne-Antoinette* de Berghes, fille d'*Eugene*, Comte de Grimbergue, morte le 30. Août 1714. dont il lui reste trois garçons & deux filles.

PRINCES DE CROY,
sortis des Comtes de Rœux.

XIII. PHILIPPE de Croy, dernier des fils de CLAUDE Comte de Rœux, fut d'abord nommé Comte de Croy. Il reçût ensuite de l'Empereur Leopold le titre de Prince du saint Empire, & mourut en 1681. aïant épousé en 1642. *Isabelle* de Bronchorst, fille de *Jean-Jacques* Comte d'Anholt, qui lui apporta la Seigneurie de Millendonck. Leurs enfans furent CHARLES-EUGENE qui suit; *Casimir*, mort en 1689. *Maurice*, tué à la levée du siege de Vienne en 1683. *Philippe-Henri*, Chanoine & Sous-Doïen de Cologne; & *Jean-Jacques*, aussi Chanoine de Cologne, mort peu avant son pere.

XIV. CHARLES-EUGENE, Duc de Croy, Prince du saint Empire, Marquis de Montcornet & de Renty, libre Baron de Millendonck, Chevalier de la Toison d'or. &c. a servi d'abord le Roi de Dannemarck contre les Suedois, & ce Prince le fit Lieutenant General de ses armées, & Gouverneur d'Elsimbourg. Aprés la paix il s'attacha au service de l'Empereur qui le créa Maréchal de Camp General de ses armées. Il commanda en cette qualité l'armée Imperiale en chef dans le Roïaume de Hongrie. Il a épousé en 1681. *Julie*, fille de *Henri*, Comte de Berg, & veuve de *Bernard*, Comte de Witgenstein.

COMTES DE CHIMAY,
sortis des premiers Seigneurs de Croy, éteints.

VIII. JEAN de Croy, Seigneur de Thou sur Marne, troisiéme fils de JEAN, Sire de Croy II. du nom, fut fait Chevalier de la Toison d'or, à la premiere promotion, en 1430. & créé Comte de Chimay en 1473 par le Duc de Bourgogne Charles *le Hardi*. Il fut Gouverneur du Hainaut, & épousa *Marie* Lalain, Dame de Quievrain, dont il eut entre autres enfans, *Jacques*, Evêque & Duc de Cambray (*Voyez* son article separé;) PHILIPPE qui suit; & *Michel* Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toison d'or, mort sans enfans d'*Isabelle* de Rotzelaër.

IX. PHILIPPE de Croy, Comte de Chimay, Chevalier de la Toison d'or, mort le 18. Septembre 1482. avoit épousé *Valpurge*, Comtesse de Mœurs, dont il eut CHARLES qui suit; ANTOINE, tige des Comtes de SOLRE; *Catherine* mariée à *Robert* de la Marck, Seigneur de Sedan; *Françoise*, femme d'*Antoine* de Luxembourg, Comte de Charny; & *Marguerite* de Croy, alliée à *Jacques* de Hornes.

X. CHARLES de Croy, fait Prince de Chimay par l'Empereur Maximilien I. en 1486. fut aussi Chevalier de la Toison d'or. Il tint sur les fonts de Baptême l'Empereur Charles V. & mourut en 1527. aïant eu de *Loüise* d'Albret plusieurs enfans, qui moururent jeunes. Il ne resta qu'*Anne*, Princesse de Chimay, mariée à *Philippe* de Croy II. du nom, Duc d'Arschot son cousin; & *Marguerite*, Dame de Waurin, épouse de *Charles*, Comte de Lalain.

COMTES DE SOLRE,
sortis des Comtes de Chimay.

X. ANTOINE de Croy, second fils de PHILIPPE, Comte de Chimay, fut Seigneur de Sempy. Il épousa 1. *Loüise* de Luxembourg, veuve de *Jean* de Ghistelles, Seigneur de Dudgele, fille de *Jacques* de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'or, & d'*Isabel* Dame de Roubaix, 2. *Anne* Vandergracht, Dame de Lenuvergen. De la premiere il eut JACQUES qui suit; & de la seconde, *Anne* de Croy, mariée à *Martin* de Hornes, Comte de Houtekerke.

X. JACQUES de Croy, épousa 1. *Anne* Hennin, Dame de Fontenoy, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Fontenoy, mort sans posterité, 2. *Anne* de Hornes, Dame du Pamele, dont il eut pour fille unique *Anne* de Croy, Dame de Bermeraing & de Pamele, mariée à *Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Vendegis, Chef des finances des Archiducs d'Autriche, mort sans posterité le 12. Avril 1618. 3. *Iole* de Lannoy, Dame de Molembais & de Solre, qui fut mere de PHILIPPE qui suit.

XI. PHILIPPE de Croy, fut créé en 1592. Comte de Solre, & il mourut le 4. Février 1612. ayant été marié trois fois; 1. avec *Anne*, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaufort & de Ransart; 2. avec *Anne* de Croy, fille & heritiere de *Guillaume*, Marquis de Renty, veuve d'*Emmanuel* Lalain, Comte de Montigny; 3. avec *Guillemette* de Coucy, Dame de Biez. Du 1. lit, il eut JEAN, qui suit; *N*.... qui mourut sans enfans de *Magdelaine* de Lens; *Jacques*, qui se maria en Espagne à la Marquise de Falces, dont il eut un fils, *Diegue* de Croy de Peralto, & de Mendoza, Marquis de Falces en Navarre & de Mondejar en Castille, Grand d'Espagne, mort en 1678. sans posterité de son épouse de la famille de Mendoza & de Tendille. Du 2. lit de PHILIPPE de Croy, nâquirent *Anne*, Dame de Pamele, mariée à *Claude* d'Ognies, Comte de Coupigny; & *Charles-Philippe-Alexandre*, Marquis de Renty. Il épousa sa cousine *Marie-Claire*,

fille & heritiere de *Charles-Alexandre*, Marquis d'Havré, & mourut en 1642. laissant *Philippe-Eugene*, Marquis de Renty, qui se fit Carme Dechaussé à Valence, sous le nom de Pere *Philippe de S. Joseph*, & qui mourut à Madrid le 18. Decembre 1665. & *Marie-Ferdinandine*, Marquise de Renty, mariée en 1659. à *Philippe-Loüis*, Comte d'Egmont, Prince de Gaure, Grand d'Espagne, & Viceroi de Sardaigne, dont elle resta veuve en 1682. Enfin, le Comte de Solre eut de son 3. lit un fils, PHILIPPE-FRANÇOIS, qui commença une nouvelle branche des Ducs d'HAVRE'.

XII. JEAN de Croy, Comte de Solre, Baron de Molembais & de Beaufort, Chevalier de la Toison d'or, mourut en 1640. ayant eu de son épouse *Jeanne* de Lalain, Dame de Condé, fille d'*Emmanuel* de Lalain, Seigneur de Condé, & d'*Anne* de Croy; PHILIPPE-EMMANUEL, qui suit; *Marie Philippe*, mariée à *Albert* de Longueval, Comte de Buquoy; & *Anne-Marie* de Croy, épouse d'*Antoine* de Crequy, Seigneur de Urolant, morte en 1700. âgée de près de cent ans.

XIII. PHILIPPE-EMMANUEL de Croy, Comte de Solre & de Buren, &c. Chevalier de la Toison d'or, Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie Walonne, & Grand Veneur hereditaire du païs & Comté de Hainaut, mourut le 19. Janvier 1670. Il avoit épousé *Isabelle-Claire* de Gand-Vilain, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Isenghien, & de *Marguerite Isabelle*, Baronne de Merode & du S. Empire, Comtesse Doüairiere d'Henghien. Leurs enfans sont PHILIPPE-EMMANUEL II. qui suit; *Balthazar-Charles*, Baron de Molembais, qui a épousé *Marie-Philippe* de Crequy-Urolant; *Loüis*, mort Chanoine de Tournay; *Albert*, mort en Hongrie; *Marie-Jeanne*, épouse du Prince de Hornes, morte en Février 1704. *Marie-Philippe*, femme de *Philippe* de Montmorency, Prince de Robecq, morte; & *Dorothée*, mariée au Marquis de Lede.

XIV. PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND de Croy, Comte de Solre & de Buren, Baron de Molembais & de Beaufort, Seigneur de Condé, &c. Grand Veneur hereditaire de Hainaut, & Lieutenant General des armées du Roi de France, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant General pour Sa Majesté au païs de Santerre, Gouverneur & Grand-Bailly de Peronne & de Roye. Il fut pris dans Valenciennes en 1677. étant Colonel d'un Regiment Walon pour le Roi d'Espagne. Il a épousé en 1672. *Anne-Marie-Françoise* de Bournonville, fille d'*Alexandre*, Prince de Bournonville, & de *Jeanne-Ernestine-Françoise* d'Aremberg, dont il a un fils, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & une fille.

DERNIERS DUCS D'HAVRE', sortis des Comtes de Solre.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS de Croy, fils du 3. lit de PHILIPPE, Comte de Solre, fut Vicomte de Langle, & Seigneur de Turcoing. Il fut aussi Chevalier de la Toison d'or, & Gouverneur du Duché de Luxembourg, & Comté de Chini. Il mourut le 19. Juin 1650. ayant épousé 1. *Marie-Magdelaine* de Bailleul, 2. en 1643. *Marie-Claire* de Croy, Duchesse d'Havré, veuve de son frere, dont il eut un fils qui suit, & une fille *Leopoldine-Wilhelmine-Claude-Isabelle*.

XIII. FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH de Croy, Duc d'Havré, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Colonel d'un Regiment Walon, nâquit en 1644. & mourut le 10. Aoust 16[illegible]. ayant épousé le 29. Octobre 1668. *Joseph Barbe* de Halluyn, dernier de sa Maison, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Wailly, & d'*Iolande* de Bassompierre, dont il a eu CHARLES-JOSEPH, qui suit; *Joseph*, né en 1686. *Ferdinand-Joseph-François*, né en 1688. *Marie-Therese-Joseph*, née en 1672. élevée fille d'Honneur de la Reine d'Espagne, & mariée en 1692. à *Arias-Gonsalve d'Avila*, Marquis de Casa-Sola; *Marie-Ernestine-Joseph*, née en 1673. mariée en 1693. à *Philippe*, Landgrave de Hesse, de la branche de Darmstad; *Marie-Claire Joseph*, née en 1679. *Marie Magdelaine-Joseph*, née en 1681. *Marie-Elizabeth Joseph*, née en 1682.

XIV. CHARLES JOSEPH de Croy, Duc d'Havré & de Croy, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Souverain de Fenestrange, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle, Seigneur de Wailly, &c. est né le 15. Juin 1683. * Jean Scohier, *Comport. des Armes*. François l'Alloüette, *Geneal. de Croy*. Jean-Baptiste Maurice, *des Chevaliers de la Toison*. Sainte-Marthe. Du Chêne. Le Pere Anselme. La Roque. Chiflet. Imhof, *Notitia Imper.*

CROY, (Jacques de) Evêque & premier Duc de Cambray, fils aîné de *Jean*, Comte de Chimay, fut pourvû de cette dignité en 1502. Les Chanoines qui avoient élû François de Melun, & le Magistrat de la ville s'étant opposez à la reception de Jacques de Croy, il fulmina plusieurs excommunications contr'eux, & mit en interdit son Evêché: ce qui dura jusqu'au 10. Mars en 1504. que l'accord fut fait. De son temps, l'Empereur Maximilien érigea la ville de Cambray en Duché. Ce Prélat, mourut en 1516. âgé de 80. ans. * Guil. Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.*

CROY, (Guillaume de) Seigneur de Chievres, Duc de Soria, Chevalier de la Toison d'or, fils de Philippe I. Sire de Croy & d'Arschot, avoit été Gouverneur de la personne de Charles d'Autriche, qui fut depuis Empereur, & nommé Charles-Quint. Il se signala sous les Rois de France Charles VIII. & Loüis XII. à la conquête de Naples, & au recouvrement du Duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de son Maître l'Archiduc Philippe d'Autriche, fils unique & successeur de Marie de Bourgogne. La premiere rupture suivint peu de temps après entre la France & l'Espagne; & Jeanne d'Aragon, femme de l'Archiduc, étant devenuë heritiere de la derniere de ces Monarchies, Chievres discontinua de porter les armes pour les François, & se retira dans la Province du Hainaut; mais l'Archiduc l'en tira pour lui donner une Commission qui marquoit assez que ce Prince le préferoit aux plus grands Seigneurs des Païs-Bas. Il l'y laissa pour Gouverneur, lorsqu'il passa en Espagne. Philippe, Archiduc & Roi de Castille, étant mort, laissa deux fils, dont l'aîné nommé Charles n'avoit que six ans. On lui avoit donné le nom de Duc de Luxembourg, & il prit le titre d'Archiduc, après la mort de son pere. Chiévres fut choisi pour être son Gouverneur & son Tuteur. Après s'être acquis une grande réputation dans toute l'Europe, & avoir rendu des services très-considerables à l'Empereur Charles-Quint, il mourut à Wormes au mois de Mai 1521. d'un poison que ses ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63. ans. Le Duc d'Arschot son neveu lui succeda dans ses charges & dans la faveur de l'Empereur. * Mezeray, *Histoire de France*. Varillas, *Education de Charle-Quint.*

CROY, (Guillaume de) Cardinal, Archevêque de Tolede. Evêque de Cambray, étoit fils d'Henri de Croy, Comte de Porcien, & de Charlotte de Chateaubriant, & frere de Philippe, Duc d'Arschot. Il fut élevé à Louvain, où le celebre Jean-Loüis Vivès Espagnol, fut son Précepteur; & dès l'an 1516. n'étant qu'en la 18 année de son âge, il fut nommé Evêque de Cambray, après la mort de Jacques de Croy son oncle. L'année d'après le Pape Leon X. le fit Cardinal, à la priere de Charles Roi d'Espagne, & depuis Empereur. Ce Prince éleva encore Guillaume de Croy à la dignité d'Archevêque de Tolede, Primat d'Espagne, & ajoûta à ces dignitez celle de Chancelier de Castille. Mais ce jeune Prélat joüit peu de tous ces honneurs. Pendant la Diette de Wormes en 1521. étant allé à la chasse, il tomba de cheval le 6. Janvier; & s'étant rompu, de cette chûte, une veine, ou, selon d'autres, une côte, il mourut peu de jours après, en la 23. année de son âge. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Celestins, que son pere avoit fondez à Heverde, près de Louvain. * Sanderus, *in Elog. Card.* Gazet, *Hist. Eccl. du Païs-Bas.* Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & Hist. l.* 28. Bembe. Victorel, &c.

CROYANTS, *Credentes*, nom que l'on donnoit en Lombardie à ceux que l'on appelloit Vaudois en France & en Allemagne.

CROYDON, ou CROYDEN, en Latin *Neomagus*, Ville d'Angleterre avec Marché dans le Comté de Surrey, & Capitale de son Canton tout près de la source de la riviere de Wandle, à neuf milles Anglois de Londres. L'Archevêque de Cantorberi y a une maison de campagne. Il y a un Hôpital pour les pauvres & une Ecole libre pour les enfans, fondée par l'Archevêque Whitgift. * *Diction. Anglois.*

CROYE, ou CROIE, *Croïa*, qu'on croit être l'Eribée des Anciens, ville Capitale d'Albanie, sous la domination du Turc. Volaterran dit qu'elle fut aussi nommée Troye. Elle fut long temps le séjour du brave Georges Castriot, dit *Scanderberg*, quatriéme & dernier des enfans de Jean Castriot, Prince d'Albanie. Après la mort de Scanderberg, Mahomet II. prit Croye en 1477. Elle étoit autrefois ville Episcopale, sous l'Archevêché de Duraz ou *Dyrrachium*. Croye est arrosée de la riviere de Lizane; & est la même que Chalcondile nomme Crua. * Leunclavius, *Pand. Turc. c. 126.* Le Mire, *Geogr. Eccles.* Volaterran, *l. 8. Geogr.*

CRUAS, Bourg de France, situé dans le Vivarez sur le Rhône, à trois lieuës au-dessus de Viviers. Il y a une Abbaye. * Mary, *Diction.*

CRUCEIUS, ou de la Croix (Emeri) a donné une édition de *Stace*; mais elle n'est pas fort estimée: ses Notes ne sont pas assez sçavantes, comme Gronovius l'a bien remarqué dans sa Dissertation sur ce Poëte. * *Bibliograph. Cur. Hist. Philolog. pag. 59.* Gronovius. Salmasius. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Grammairiens.*

CRUCIFERES. *Cherchez* PORTE-CROIX.

CRUCIGER, (Gaspard) Alleman, nâquit à Leipsic, le 1. Janvier de l'an 1504. Il fit de grands progrès dans les Langues, dans les Mathematiques, & dans la Theologie des Protestans, dont il défendit la doctrine à Wormes, & ailleurs. Il enseigna aussi à Magdebourg & à Wittemberg, où il mourut le 16. Novembre de l'an 1548. âgé de 45. ans. Cruciger a composé des Commentaires sur les Pseaumes de David, sur l'Evangile de S. Jean, sur la premiere Epître de S. Paul à Timothée, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol Germ. &c.*

CRUCIUS ou LA CROIX, vulgairement *Van den Cruys*, & connu sous le nom de *Levinus Crucius*, d'Oudenarde, & Curé de Boscep, vivoit vers l'an 1548. & composa divers Traitez de pieté. Il est different de JACQUES CRUCIUS, Ministre Calviniste en Hollande, qui a publié en 1615. des Epitres, &c. * Valere André, *Bibliotheque Belg.*

CRUCIUS ou CRUCEIUS, *Della Croce* (Annibal) de Milan, Secretaire de la ville, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut de peste en 1577. âgé de 101. an. Il a écrit au nom du Sénat de Milan plusieurs Lettres en Latin aux Papes, aux Empereurs, Cardinaux, Princes & Republiques. Il a aussi fait imprimer un livre de Poësies Latines. Outre cela Crucius a traduit du Grec en Latin les huit livres du Roman de Clitophon & Leucippe, composé par *Achilles Statius*, avec tant de bonheur, au sentiment de Ghilini, que sa Traduction va presque de pair avec son Original; mais l'on ne doit pas s'arrêter beaucoup au jugement de Ghilini, qui est fort accoûtumé à loüer les Ouvrages mediocres. * Gerol. Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. tom. 2. p. 10.* Ant. Teissier, *Elog. Part. 1.*

CRUCIUS, (Julius Cesar) ou de la Croix, surnommé *de Lira*, fils d'un Maréchal de Boulogne, eut tant de genie pour la Poësie, quoiqu'il n'eût point étudié, qu'on a compté jusqu'à 4?8. de ses pieces en vers. * Le Mire, *de Script. Sac. XVI.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1. Imag. illust. c. 115.*

CRUCIUS, ou LA CRUZ, (Loüis) Jesuite de Lisbonne, né en 1532. sçavoit les Langues, la Theologie, & les belles Lettres. Il traduisit les Pseaumes de David, souvent imprimez à Ingolstad, à Naples, à Milan, à Lyon, & composa des Tragedies sacrées, &c. On a encore de lui diverses Tragedies, ou Comedies, ou pieces Dramatiques, imprimées à Lyon en 1605. in 8. Il a choisi des sujets pieux, conformément à ses inclinations & à la sainteté de sa profession. Mais quoique Possevin loüe fort ses Ouvrages, la Cruz n'a point sçû les regles du Theatre, ni les maximes des maîtres de l'art. Loüis de la Cruz mourut à Coimbre le 18. Juillet de l'an 1604. * Ribadeneira, & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.* Possevin, *in Appar.* Nicolas Antonio. Le Mire, &c. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poetes, tom. 8. pag. 63.*

CRUCQUIUS, (Jacques) de Méessene en Flandres, vers l'an 1621. a fait des Corrections & des Notes sur Horace qui sont assez estimées: on y trouve neanmoins des choses assez inutiles, & il auroit pû y en ajoûter d'autres plus importantes & plus necessaires à son sujet. * Baillet, *Jugemens des Sçavans, sur les Critiques Grammairiens.*

CRUMAW, ou CRUMEAU, *Crumavia*, Ville d'Allemagne dans la Moravie, avec titre de Duché. Elle est entre Brin & Zuaim du côté de l'Autriche, avec une bonne forteresse. * Sanson. Baudrand.

CRUMMUS, Roi des Bulgares, fut vaincu par Nicephore Empereur de Constantinople l'an 811. & se vit obligé de demander la paix, qu'on lui refusa. Le desespoir le poussa à donner pendant la nuit sur le camp des Grecs, qu'il força; jusques-là même qu'il attaqua la tente de Nicephore, & le tua avant qu'il eût le loisir de se reconnoître. Il défit ensuite toute son armée, & fit passer au fil de l'épée, ou emprisonner tous les Grands de l'Empire, qui avoient suivi l'Empereur. Pour laisser une marque de sa victoire à la posterité, après avoir exposé quelque temps sur un gibet la tête du malheureux Nicephore, il fit faire une tasse de son crâne, enchassée dans de l'argent, afin que ses successeurs s'en servissent, aussi bien que lui, dans leurs festins, pour boire à la santé de leurs Sujets, qui se seroient signalez à la guerre. Il voulut contraindre les prisonniers à racheter leur vie & leur liberté par l'apostasie; mais ces genereux Capitaines aimerent mieux souffrir les plus cruels supplices, & moururent Martyrs. Crummus gagna encore la bataille d'Andrinople contre l'Empereur Michel en 813. & mourut peu de temps après. * Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes.*

CRUSCA, (La) celebre Académie à Florence en Italie, s'est distinguée sous ce nom, qui signifie *du Son*, & tout ce qui reste de la farine lors qu'elle est blutée, pour marquer le soin qu'elle prend à épurer la Langue Toscane. Le lieu où les Académiciens ont accoûtumé de s'assembler, est orné de Devises qui font allusion au mot de *Crusca*; & chaque Académicien y prend un nom qui répond à ce sujet. Les sieges sont faits en hottes à porter le pain, & leur dossier en pêles à remuer le bled; les grandes chaises en façon de cuves d'osier ou de pailles, où l'on garde le bled; les coussins des chaises des Princes de l'Académie sont de satin gris en forme de sacs; & l'on met les flambeaux dans des etuis qui ressemblent à des sacs de farine. Le Dictionnaire de la Crusca *Vocabolario de gli Academici della Crusca*, a donné beaucoup de réputation à cette Académie. * Monconys, *premier Voyage d'Italie.*

CRUSCEVATZ, ou CRUSCHIMET; bonne petite Ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, près de la riviere de Nissava, sur le chemin de Nissa à Sophie. * Baudrand.

CRUSCIANUS, ou TRUSIANUS, celebre Medecin de Florence, a vécu dans le XIII. siecle. Il étoit disciple de Matthieu, que Thritéme & Volaterran nomment *Thadée*, & qui enseignoit à Boulogne avec grande réputation. Crufcianus se degoûta si fort du monde, qu'il entra dans l'Ordre des Chartreux, où il mourut saintement. Il avoit composé quelques Traitez de Medecine. * Trithéme, *des Ecriv. Eccles.* Sponde, *A. C. 1287. n. 4.* Petreius, *Biblioth. Carth. p. 49. & 294.*

CRUSENIUS, (Nicolas) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit de Mastricht, & a été celebre par sa pieté & par son érudition. Il fut Docteur de Pavie, Prieur des Monasteres de Bruxelles & d'Anvers, & ensuite Visiteur General de son Ordre, dans l'Autriche & la Boheme. L'Empereur Ferdinand II. le fit son Historiographe, & le retint à Vienne en Autriche, où le Pere Nicolas Crusenius mourut en 1629. Il a écrit *Monasticon Augustinianum*. Le Mire, *de Script. Sac. XVII.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.*

CRUSER, (Herman) natif de Campen dans le Païs-Bas, a vécu dans le XVI. siecle. Il apprit les Langues, la Philosophie, & la Medecine; & s'étant ensuite attaché à la Jurisprudence, il fut Docteur és Droits, & Conseiller de Charles, Duc de Gueldres, puis de Guillaume, Duc de Cleves. Sa doctrine lui acquit beaucoup de réputation. En 1573. il accompagna Marie-Eleonor de Cleves, mariée à Albert Frederic de Brandebourg, Duc de Prusse; & en revenant il mourut à Conisberg en 1574. Il avoit composé divers Ouvrages, *Comment. in Hippoc. L. I. & III. de moribus vulgaribus & in lib. de Dieta.* Cruser a traduit seize livres de Galien, qui sont quatre

Traitez differens sur le poulx. Il a aussi traduit les Vies & les Morales de Plutarque. Les sentimens ont été partagez sur la Version, les uns la mettant au-dessus de celle de Guillaume Xilandre ; mais d'autres ont remarqué qu'il avoit fait beaucoup de fausses démarches pour n'avoir pas bien suivi ses Auteurs, & n'avoir pas assez bien entendu le Grec. Outre cela il a encore changé l'ordre des Vies de Plutarque, & souvent les pensées & les expressions de cet Auteur. * Pantaleon, *liv.* 3. *Prof.* Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.* P. D. Huet, *De claris interpretibus*, *lib.* 2. *p.* 174. André Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Traducteurs Latins. p.* 227.

CRUSIUS, (Martin) que les Allemans nomment KRAUX, étoit de Bottenstein, dans les montagnes de l'Evêché de Bamberg, ou selon d'autres, de Grebern, dans le même païs, & nâquit le 19. de Septembre de l'an 1526. Il apprit les Langues & les belles Lettres, qu'il enseigna à Tubinge & ailleurs, & donna au public un excellent Recüeil de pieces de la nouvelle Grece, intitulé *Turco-Græcia*, & imprimé à Bâle en 1584. On voit d'abord dans cet Ouvrage, une Histoire de Constantinople, depuis 1391 jusqu'à 1578. qu'il a appellée Histoire politique & civile de Constantinople. Après cette Histoire, suit une Lettre de Theodose Zygomala à Martin Crusius, dans laquelle ce Grec décrit la prise de Constantinople par les Turcs. Ces deux Ouvrages sont écrits en Grec. Le troisiéme Livre de ce Recüeil est intitulé, *l'Histoire des Patriarches de Constantinople*, depuis 1474. jusqu'à 1478. & elle est écrite en Grec vulgaire. Crusius a ajoûté sa version Latine à ces trois pieces. Le reste de son Recüeil consiste en plusieurs Lettres qui sont aussi en Grec & en Latin, & cet Ouvrage est d'une grande utilité à ceux qui veulent être instruits de l'Etat des Grecs de ces derniers temps, & qui veulent apprendre le Grec vulgaire. Crusius laissa un grand nombre d'autres Ouvrages, & mourut à Eslinguen, le 25. Février 1607. * Jacques Gretser, *de Episc. Eristet. c.* 4. Melchior Adam, *in vit. Philos. Germ.* R. Simon.

CRUSSIE, ce sont deux petites Isles desertes, situées dans l'Archipel, un peu au Couchant de l'isle de Nicaria. * Baudrand.

CRUSSOL, Maison. La Maison DE CRUSSOL prend son nom de la Terre de CRUSSOL, qui est située dans le Vivarais, près du Rhône, & qui a titre de Comté.

I. GERAUD BASTET, premier du nom, Sire de Crussol, vivoit en 1304. & laissa de *Marguerite* Pagan son épouse,

II. JEAN, BASTET, Sire de Crussol, qui prit alliance avec *Beatrix* de Poitiers, d'où vint,

III. GERAUD BASTET II. du nom, Sire de Crussol & de Beaudisner. Celui-ci épousa en premieres nôces *Beatrix* ; & en secondes, *Emelie* de Châteauneuf, dont il eut,

IV. GERAUD BASTET III. du nom, lequel épousa *Alix* de Lastic, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lastic, qui le rendit pere de *Loüis* de Crussol, qui suit ; & de *Gerard* de Crussol, Archevêque de Tours, Patriarche d'Antioche, Evêque de Valence & de Die, mort le 28. Août de l'an 1472.

V. LOÜIS de Crussol, Seigneur de Crussol, de Beaudisner, de Levis, de Florensac, s'éleva par son merite, dans la Cour du Roi Loüis XI. qui le fit son Chambellan & Grand Pannetier de France en 1461. Il lui confia depuis le Gouvernement de Dauphiné en 1473. le fit Sénéchal de Poitou & General de l'Artillerie de France, & l'employa encore dans des affaires importantes. Loüis de Crussol mourut à Vilemagne en Languedoc, le 15. Août de l'an 1473. ou 1483. selon d'autres. Il avoit pris alliance avec *Jeanne*, Dame de Levi & de Florensac, fille unique de *Philippe* & d'*Isabeau* de Poitiers, dont il eut JACQUES, qui suit ; *François*, Seigneur de Laleu, & mort sans posterité de *Perone* de Salignac ; & *Loüise*, mariée en 1478. à *François* de la Rochefoucaud, premier de ce nom.

VI. JACQUES, Sire de Crussol, Grand Pannetier de France en 1575. épousa *Simonne*, Vicomtesse d'Usez, fille unique & heritiere de *Jean*, & de *Jeanne* de Brancas, dont il eut CHARLES, qui suit ; *André*, Seigneur de Beaudisner, mort sans lignée de *Perrennelle* de Levi-Vantadour ; & cinq filles.

VII. CHARLES de Crussol, Vicomte d'Usez, Sire de Crussol, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, étoit Grand Pannetier de France en 1533. & mourut vers l'an 1546. Il épousa *Jeanne* de Genoüillac, Dame d'Acier, fille de *Jacques*, Grand Maître de l'Artillerie, & Grand Ecuyer de France ; & leurs enfans furent ANTOINE, qui suit ; *Jean*, Seigneur de Beaudisner, tué par des Soldats des Gardes, au massacre de la saint Barthelemi l'an 1572. JACQUES, Seigneur d'Acier, qui continua la posterité ; *Loüis*, mort sans lignée ; *Charles*, Abbé de Feüillans ; *Galiot*, mariée à *Françoise* de Watti, dont il eut *Marguerite*, morte sans alliance en 1592. *Marie*, femme de *François* de Cardillac ; & *Marguerite*, qui ne fut point mariée.

VIII. ANTOINE de Crussol, premier Duc d'Usez, eut beaucoup de part aux affaires de son temps, durant les guerres contre les Calvinistes. Il commanda en Languedoc, Provence & Dauphiné, où il fut appellé pour être Gouverneur en 1562. Le Roi Charles IX. érigea en sa faveur Usez en Duché & Pairie, vers l'an 1572. Il mourut sans posterité de *Loüise* de Clermont-Tallard.

IX. JACQUES de Crussol son frere, auquel il sauva la vie durant le massacre de la saint Barthelemi, s'étoit fait connoître sous le nom du Seigneur d'Acier durant les guerres civiles. Depuis ayant succedé à son aîné, il fut Conseiller d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances, & Chevalier du Saint-Esprit, à la premiere création l'an 1578. Il épousa *Françoise* de Clermont, fille d'*Antoine*, Vicomte de Tallard, dont il eut *Emmanuel*, qui suit ; *Loüise*, femme d'*Anne* de la Jugie, Baron de Rieux ; *Marie*, femme de *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton ; *Diane*, mariée à *Jean-Vincent* d'Ancezune, Baron du Tor ; & *Elizabeth*, qui épousa François de Lostange, Seigneur de S. Aulaire en Perigord.

X. EMMANUEL de Crussol I. de ce nom, Duc d'Usez, Pair de France, &c. fut nommé Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & fut honoré du collier des Ordres du Roi en 1619. Il épousa en premieres nôces *Claude-Ebrard*, Dame de saint Sulpice, fille de *Jacques*, dit *Bertrand*, Lieutenant de Roi en Quercy, & de *Françoise-Loüise* Balaguier, Dame de Monsalez. Etant veuf, il prit une seconde alliance avec *Marguerite* Chaseron, fille de *Pierre*, Marquis de Flageac ; & il mourut fort âgé à Florensac, le 19. Juillet de l'an 1657. Du premier lit, il eut 1. FRANÇOIS, Duc d'Usez, qui suit ; 2. JACQUES-CHRISTOPHLE, Marquis de saint Sulpice, mort en 1680. qui a laissé posterité de *Loüise* d'Amboise, sœur & heritiere de *François-Jacques*, Comte d'Aubijoux. Son petit-fils, Marquis de saint Sulpice, Colonel d'Infanterie, fut tué en défendant Keiserwert le 16. Juin 1702. & son cadet eut son Regiment ; 3. LOÜIS, Abbé de Figeac, nommé depuis le Marquis de Crussol, mort en Octobre 1704. laissant posterité de *Charlotte* de Vernon de la Riviere Bonneüil, morte le 28. Janvier 1699. âgée de 39. ans ; 4. *Alexandre Galliot*, Marquis de Monsalez, mort en 1680. qui de *Rose* d'Escars de Merville son épouse, a laissé deux fils, & une fille ; 5. *Anne-Gaston*, Seigneur de Florensac, tué au siege de Turin l'an 1640. 6. *Loüise* de Crussol, mariée en premieres nôces avec *Antoine-Hercule* de Budos, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, &c. & en secondes nôces, avec *Charles*, Marquis de S. Simon, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Senlis, mort en Avril 1695. 7. du second lit, *Armand*, dit le Comte d'Usez, qui a laissé un fils & deux filles d'*Isabeau* de Vairat-de-Paulian, Dame de Cuisieux.

XI. FRANÇOIS de Crussol, Duc d'Usez, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1661. Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mort le 14. Juillet 1680. âgé de 80. ans. Il avoit épousé *Loüise-Henriette* de la Chastre, de laquelle il fut séparé, & se maria avec *Marguerite* d'Apcher, fille unique de *Jean* II. Baron d'Apcher, morte le 17. Avril 1708. âgée de 91. ans, dont il a eu 1. *Emmanuel II.* 2. *Loüis*, Marquis de Florensac, Maréchal de Camp, & l'un des Seigneurs nommez par le Roi Loüis XIV. pour être assidus auprès de Monseigneur Loüis Dauphin de France, mort le 15. Mai 1716. & qui épousa le 20. Janvier 1688. *Marie-Therese* de Senecterre-Lestranges, morte le 2. Juillet 1705. laissant un fils & une fille ; 3. *Galliot*, dit l'Abbé d'Usez, mort. 4. *Marguerite-Anne*,

ne, mariée au Marquis de Murviel; 5. *Marguerite*, Carmelite à Paris; 6 *Anne-Loüise*. Religieuse à la Ville-l'Evêque; 7. *Rose*, épouse de *N.* de Loudun; 8. *Susanne*, ancienne Abbesse d'Hyeres.

XII. EMMANUEL de Crussol II. du nom, Comte de Crussol, Duc d'Usez, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, qui s'est signalé dans les armes, mourut à Paris le premier Juillet 1692. âgé de 50. ans. Il avoit épousé le 16 Mars 1664. *Julie-Marie* de Sainte-Maure, fille unique & heritiere de *Charles*, Duc de Montausier, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Julie Lucie* d'Angennes, Marquise de Ramboüillet & de Pisani, morte le 14. Avril 1695. âgée de 48. ans, dont il a eu 1. Loüis de Crussol, Duc d'Usez, tué à la tête de son Regiment, à la bataille de Nerwinde, le 29. Juillet 1693. 2. JEAN-CHARLES, qui suit; 3. *Julie-Françoise* de Crussol, mariée le 21. Août 1686. à *Loüis-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, Marquis d'Antin, Lieutenant General, l'un des Seigneurs assidus auprès de Monseigneur le Dauphin, Lieutenant General de la haute & basse Alsace, & Directeur General des Bâtimens; 4. *Loüis*, Abbé, mort le 9. Juin 1694. 5. *François*, Comte d'Usez, Brigadier des Armées du Roi, & Mestre de Camp de Cavalerie, heritier du Duché de Montausier, marié le 27. Decembre 1705. avec *Charlotte-Magdelaine* Paquier de Franclieu des Bergeries, veuve de *Nicolas* Hamelin Fermier General; 6. *Felix-Loüis*, Chanoine de Strasbourg, Abbé de Lezat; 7. *Catherine-Loüise-Marie*, mariée le 12. Novembre 1691. à *Loüis-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, &c. Secretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, morte le 4. Mai 1694 en sa vingtiéme année.

XII. JEAN CHARLES de Crussol, Duc d'Usez, Pair de France, Prince de Soyon, Gouverneur de Xaintonge & Angoumois. Il épousa le 18. Janvier 1696. *Anne-Hippolyte* de Grimaldi, fille de *Loüis*, Prince de Monaco, morte en couche le 23. Juillet 1700. laissant une fille née à la fin de 1696. morte au commencement de 1706. Il s'est remarié le 13. Mars 1706. avec *Anne-Marie-Marguerite* de Bullion, fille de *Charles-Denys*, Seigneur de Bonnelles, Marquis de Gallardon, &c. dont il a des enfans. *Voyez* le Pere Anselme.

CRUX DE CARAVACCA. *Cherchez* CARAVACCA.

CRUYS-SCHANS, c'est-à-dire, *le Fort de la Croix*; ce Fort a été construit par les Espagnols dans le Brabant, entre des marais, près de l'Escaut, entre la Ville d'Anvers & la Forteresse de Lillo, à une lieuë de celle-ci & à deux de celle-là. * Maty, *Diction.*

CRUZ. *Cherchez* CRUCIUS.

CRY D'ARMES, ou CRY DE GUERRE: certaines paroles pour animer au combat, ou pour se faire connoître dans les batailles & dans les Tournois. Le Cri anciennement étoit une suite de la Banniere; parce que nul n'étoit reconnu pour Gentilhomme de Nom, d'Armes, & de Cri, s'il n'avoit droit de lever Banniere; l'un & l'autre servant à mener des troupes à la guerre, & à les rallier. Dans les batailles les Bannerets faisoient le Cri: de sorte que dans une armée il y avoit autant de Cris, qu'il y avoit de Bannieres, ou Enseignes. Mais outre ces Cris particuliers, il y en avoit un qui étoit general pour toute l'armée; & c'étoit celui du General d'armée, ou celui du Roi s'il y étoit en personne. Quelquefois il y avoit deux Cris generaux dans une même armée, lors qu'elle étoit composée de deux differentes nations. Ainsi en la bataille qui fut donnée entre le bâtard Henri de Castille, & le Roi Dom Pierre en 1369. on cria de la part des Espagnols du parti de Henri, *Castille, au Roi Henri*, & de la part des François qui étoient à son secours, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria *Nôtre-Dame, Guesclin*. Le Cri general se faisoit unanimement par tous les Soldats en même-temps, dans l'instant de la mêlée. Ce qui se faisoit, tant pour implorer l'assistance du Dieu des Armées, que pour s'animer à combattre. Cette coûtume est fort ancienne, & a été observée par toutes sortes de peuples. Le Cri de guerre de l'armée de Gedeon dans le combat qu'il donna contre les Madianites, étoit *Domino, & Gedeoni*; à Dieu & à Gedeon, *Juges*, c. 7. Joseph à Costa raconte, qu'en la bataille que les Mexiquains livrerent aux Tapanecques, sous la conduite du Roi Iscoalt, ils crierent tous d'une voix, *Mexique, Mexique* Dans les Tournois, c'étoient les Herauts d'Armes qui faisoient le Cri, lorsque les Chevaliers étoient prêts d'entrer en lice. Le Cri de la Famille appartenoit toûjours à l'aîné; & les puînez ne prenoient le Cri de leur Maison, qu'en y ajoûtant le nom de leur Seigneurie.

Enfin le Roi Charles VII. ayant établi des Compagnies d'Ordonnance, vers l'an 1450. & ayant dispensé les Gentilshommes Bannerets d'aller à la guerre, & d'y conduire leurs Vassaux, l'usage du Cri d'Armes a été aboli; mais il s'est conservé dans les armoiries, ausquels on joint souvent le Cri de la Maison. Le Cri le plus ordinaire des Princes, des Chevaliers, & des Bannerets, étoit leur nom. Quelques-uns ont pris le nom des Maisons dont ils étoient sortis, quoiqu'ils eussent d'autres noms. Plusieurs ont pris les noms de certaines villes, parce qu'ils en portoient la Banniere. Ainsi le Comte de Vendôme crioit, *Chartres*. Les Princes & Seigneurs très-considerables ont crié leurs noms, ou ceux de leurs villes principales avec une espece d'éloge. Ainsi le Comte de Hainaut crioit, *Hainaut au noble Comte*. Le Duc de Brabant, *Louvain au riche Duc*, &c. (ce mot *riche*, signifioit *puissant*.) La seconde maniere de Cri étoit celui d'*Invocation*. Les Seigneurs de Montmorency crioient, *Dieu aide*, & ensuite *Dieu aide au premier Chrêtien*, parce qu'un Seigneur de cette Maison fut le premier qui reçût le Baptême après le Roi Clovis. La Maison de Bauffremont en Lorraine & en Bourgogne, avoit, dit-on, un Cri semblable, *Bauffremont, au premier Chrêtien*, à cause, peut-être, qu'un de cette Maison fut le premier d'entre les Bourguignons qui embrassa la Foi Chrêtienne. Les Ducs de Normandie crioient, *Diex aye*, *Dam Diex aye*; c'est-à-dire, *Dieu* nous *aide*, *le Seigneur Dieu* nous *aide*; car *Dam* signifie *Seigneur*; & la Colombiere s'est trompé, lors qu'il a ainsi expliqué ce Cri, *Dieu & Nôtre-Dame nous aide*. Le Duc de Bourbon crioit, *Nôtre-Dame, Bourbon*. Le Duc d'Anjou, *Saint Maurice*. La troisiéme espece étoit un Cri de *Resolution*, comme celui que prirent les Croisez, pour la conquête de la Terre-Sainte, du temps de Godefroi de Boüillon, *Dieu le volt*, ou *Dieu le veut*. La quatriéme sorte de Cri est celui d'*Exhortation*, tel est celui du Seigneur de Montoison, de la Maison de Clermont en Dauphiné, à qui le Roi Charles VIII. cria dans la bataille de Fornoüe, *A la recousse Montoison*. Et celui des Seigneurs de Tournon, *Au plus dru*; c'est-à-dire, au plus épais & au gros de la mêlée. La cinquiéme espece est le Cri de *Défi*, comme celui des Seigneurs de Chauvigny, *Chevaliers pleuvent*; c'est-à-dire, viennent en foule. La sixiéme sorte de Cri est celui de *Terreur* ou de *Courage*: ainsi les Seigneurs de Bar crioient, *Au feu, au feu*. Les Seigneurs de Guise, *Place à la Banniere*. Charles de France, Duc de Normandie, crioit, *Au vaillant Duc*. La septiéme espece est des Cris d'*Evenement*, comme celui de Prye, *Cant l'Oiseaux*, parce qu'un Seigneur de cette maison avoit chargé l'ennemi dans un bois où chantoient des oiseaux. La derniere sorte de Cri étoit celui de *Ralliement*, comme celui de *Montjoye S. Denys*; c'est-à-dire, rengez-vous sous la Banniere de Saint Denys. *Voyez*. MONTJOYE. Du Cange, *Dissertation XI. sur l'Histoire de Saint Loüis*. Le P. Menêtrier, *Origine des Ornemens des Armoiries*.

CRYPTES, lieux obscurs & soûterrains, ou creusez dans le roc, comme le nom le fait connoître. Il y en avoit chez les Egyptiens de faites exprès pour mettre & conserver les corps de leurs morts embaûmez. Elles étoient d'usage dans les païs chauds pour se garentir de l'extrême chaleur. On y faisoit des sieges pour se reposer, & pour y passer commodément quelque temps. Les premiers Chrêtiens s'en servirent pour tenir leurs assemblées en secret, & depuis on en a fait des oratoires, ou des chapelles, où l'on enterroit les corps des Martyrs. * Du Pin. Gafarel, *de Criptis celebribus*. Du Cange, *Glossaire*.

C T.

CTEATE, pere d'Amphimaque, fut l'un des quatre Gemeaux des Epéens, qui menerent quarante navires à la guerre de Troye. * Homere.

CTESIAS, Medecin, natif de Gnide vivoit du temps de Xenophon; car il fut pris en cette bataille, que Cy-

rus *le Jeune* donna la 4. année de la XCIV. Olympiade, & 401. an avant J. C. à son frere Artaxercès, dit *Mnemon*, & il guerit ce dernier d'une blessure qu'il avoit reçûë au combat. Depuis, il s'arrêta près de ce Roi, & pratiqua durant 17. ans la Medecine en Perse. Il composa en 23. livres une Histoire des Assyriens & des Perses, avec quelques autres Ouvrages. Diodore de Sicile & Trogue Pompée ont fait tant d'estime de cette Histoire, qu'ils ont mieux aimé la suivre que celle d'Herodote, parce que Ctesias assure qu'il avoit pris tout ce qu'il avance, dans les Archives de la Maison Royale. Nous n'avons plus ses Ouvrages, & il ne nous en reste qu'un abregé dans la Bibliotheque de Photius. Ctesias a toûjours eu la réputation d'un Auteur peu sincere. Aristote, Antigonus, Carystius, Plutarque, Adrien & Photius ont consideré son Histoire comme un Ouvrage plein de fables. Il a affecté de contredire Herodote, & a suivi une Chronologie toute differente touchant les Rois d'Assyrie : en quoi il a imposé à plusieurs Historiens. * Diodore, *l.* 2. *&* 14. Strabon, *l.* 14. Photius, *cod.* 62. Suidas. Vossius, *de Hist. Gr. l.* 1. *c.* 5. *& l.* 3.

CTESIAS, autre Historien Grec, étoit natif d'Ephese. C'est le même qui a fait un Ouvrage, qui est cité par Plutarque dans le Traité des Fleuves, & ailleurs. Vossius en parle aussi, *l.* 3. *de Hist. Gr. p.* 349 350.

CTESIBIUS, d'Alexandrie, Mathematicien, fut le premier inventeur de ces orgues Hydraulyques, qui joüoient par le moyen de l'eau, dont Neron retrouva l'invention, comme nous l'apprenons de Suetone dans la Vie de cet Empereur. Il vivoit du temps de Ptolomée Roi d'Egypte, dit *Physcon*, environ 120. ans avant la naissance du Fils de Dieu, & sous la CLXV. Olympiade. Vitruve, Pline, Athenée, &c. parlent de lui. Ctesibius composa un Traité de Geodesie, ou de la science de diviser & de mesurer les corps; Possevin dit que ce Traité se trouve dans la Bibliotheque du Vatican. * Vitruve, *liv.* 9. *c.* 9. Pline, *liv.* 7. *chap.* 37. Athenée, *liv.* 4. Possevin, *liv.* 9. *Biblioth. select. chap.* 8. Vossius, *de Scient. Mathem. cap.* 48. §. 9. *& cap.* 28. §. 7. *de artic. pop.* §. 31.

CTESICLES, General Athenien, fut envoyé au secours de ceux de Corfou, que Mnasippe, General des troupes Lacedemoniennes avoit assiegez. Il jetta du secours dans cette ville; ensuite dequoi dans un combat, il tua Mnasippe, & obligea les ennemis de se retirer, la 3. année de la CI. Olympiade, 374. ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

CTESIDEME, fameux Peintre, se distingua par ses Ouvrages, & eut Antiphile pour Eleve. Pline parle de lui, *au l.* 35. *c.* 10. *&* 11.

CTESILOQUE, Peintre, peignit Jupiter coëffé en Matrone, & se plaignant au milieu des Sages-femmes, tout prêt d'accoucher de Bacchus. * Pline, *liv.* 35. *chap.* 11.

CTESIPHON, ancienne Ville d'Assyrie, près du Tigre. On dit que les Parthes la firent bâtir, en haine de Seleucus, pour l'opposer à Seleucie. * Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ammien Marcellin, &c.

CTESIPHON, fameux Architecte, qui est aussi nommé Chersiphron, donna ses desseins du celebre temple de Diane d'Ephese, qui furent executez en partie sous sa conduite, & en partie sous celle de son fils Metagene, & d'autres Architectes. Ctesiphon inventa une machine dont il se servit pour transporter les colonnes qui devoient servir d'ornement à ce temple, les ayant fait amener depuis les carrieres où on les prenoit, jusqu'à Ephese; mais n'osant pas se fier à des charettes, parce qu'il prévoyoit que les chemins étant peu fermes, la pesanteur des fardeaux qu'il avoit à conduire, feroit enfoncer les roues, il assembla quatre pieces de bois de quatre pouces en quarré, dont il y en avoit deux qui étoient jointes en travers avec les deux autres qui étoient plus longues, & égales au fust de chaque colonne. Il ficha aux deux bouts de chaque colonne des boulons de fer, faits à queuë d'aronde, & les y scela avec du plomb, ayant mis dans les pieces de bois traversantes des anneaux de fer, dans lesquels les boulons entroient. De plus il attacha aux deux bouts de la machine des bâtons de chêne : ensorte que, lors que les bœufs la tiroient par ces bâtons, les boulons qui étoient dans les anneaux de fer y pouvoient tourner assez librement, pour faire que les fusts des colonnes roulassent aisément sur la terre; & ainsi il fit amener toutes les colonnes. Plutarque parle d'un autre de ce nom, qui étoit Historien, & qui avoit composé divers Ouvrages. * Vitruve, *in Praef. lib.* 7. Pline, *liv.* 7. *chap.* 37. *& liv.* 36. *c.* 14. Plutarque, *in Parall.* 12. *&c.*

CTESIPHON, d'Athenes, persuada à ses Citoyens de faire une Ordonnance, par laquelle il fut arrêté que Demosthene seroit couronné en pleine assemblée d'une couronne d'or, pour juste récompense de ses services & de son merite. Mais Eschine ennemi de Demosthene, ne pouvant souffrir qu'on lui fit cet honneur, accusa Ctesiphon, comme Auteur d'une sédition, & Demosthene le défendit de cette calomnie dans cette belle Harangue, qu'il a intitulée de la *Couronne*. * Demosthene, *in Corona*. Ciceron.

CTESIPPE, fils de Chabrias, après la mort de son pere, fut reçu dans la maison de Phocion, qui avoit été son ami, avec toutes les marques d'une tendre & sincere affection. Ce vertueux Athenien vouloit retirer ce jeune homme de la débauche où il le voyoit plongé; & quoique le naturel fâcheux de Ctesippe fit avorter tous ses soins, il ne laissa pas de cacher & de supporter longtemps tous les défauts de son Eleve; mais enfin on tient que la moderation de Phocion, le plus patient des hommes, ne put tenir contre l'indiscretion de ce jeune éventé : un jour qu'il en fut importuné par de sottes demardes, tandis qu'il vacquoit à une affaire d'Etat, il ne put s'empêcher de s'écrier, *O Chabrias, Chabrias, je te payé au double l'amitié que tu m'as témoignée, lorsque je souffre ainsi les folies de ton fils !* * Plutarch. *in Phocion.*

CTESIPPE', certain Historien Grec, qui composa un Traité des Scythes. On ne sçait pas en quel temps il a vécu, mais seulement que Plutarque le cite, *lib. de flum.*

C U A

CUAMA ou COAMA, Fleuve, qui traverse le Royaume de Sofala en Afrique. On prétend qu'il tire sa source du lac Sachaf, où il a le nom de *Zamber*, vers le mont de la Lune; qu'un autre fleuve, dit *de Spiritu Sancto*, en sort de même; & que tous les deux renferment les Etats du Roi de Monomotapa. Vincent le Blanc, de Marseille, se vante dans sa Relation, d'avoir remonté par le fleuve de Cuama jusqu'au lac, où l'on place la source du Nil, & d'avoir fait descendre ensuite ses vaisseaux jusques à Alexandrie d'Egypte. Si ce fait étoit veritable, il donneroit l'éclaircissement de deux difficultez. On trouveroit par ce fleuve une jonction des deux mers, que les Anciens ont ignorée; on descendroit le Nil depuis sa source; ses chûtes nommées *Catadupes*, ne se rencontreroient qu'en quelques bras de ce fleuve, & il y en auroit d'autres navigables ; mais le Blanc n'explique pas nettement ces difficultez. * Sanut, *l.* 13. Pigafette, *l.* 12. Magin. Linschot, &c.

CUBA, Isle de l'Amerique, & la plus grande des Antilles dans la mer du Nord, a environ deux cens trente lieuës de longueur, quarante de largeur aux endroits les plus larges, & quinze aux plus étroits. Elle appartient au Roi d'Espagne, & fut découverte par Christophle Colomb, Genois. Son terroir est fertile, & l'air y est plus sain qu'à l'isle Hispaniola. Elle est divisée par une chaîne de montagnes, d'où naissent un grand nombre de torrens, & plusieurs rivieres remplies de très-bon poisson, principalement de *Lisas*, ou Barbeaux, & de *Sabalas*, ou Aloses. On voit dans les forêts quantité de cedres d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaire, dont les Insulaires se servoient pour faire des canots, c'est-à-dire, des bateaux faits d'un tronc creusé, qui contiennent jusqu'à cinquante hommes. Il y a aussi une grande abondance de vignes sauvages, qui portent des raisins aigres, faute d'être cultivées. *Le Caninga* qui y croît, est un arbre dont l'écorce a le goût de canelle, & du clou de girofle, & dont on se sert pour assaisonner les viandes, & pour remede, au lieu de casse. Les pâturages y nourrissent quantité de bétail, dont on trafique des peaux. Du côté du Midi, il y a un grand nombre de petites isles, que les Espagnols nomment *Jardin de la Reyna*, où il se trouve des tortuës de mer si grosses & si fortes, qu'elles portent aisément cinq hommes sur leurs écailles, & marchent en les portant. Cette isle est

estimée riche en métaux ; car elle a plusieurs rivieres qui portoient de l'or très-fin. Elle étoit autrefois divisée en plusieurs Provinces, qui obéïssoient chacune à leur Cacique, ou Prince ; sçavoir, Mayzi, Bayamo, Cueyba, Camagueya, Macacam, Xagua, & Uhima. Le fleuve Cauto y est remarquable, à cause de la grande quantité de Crocodiles qu'il nourrit. Entre les villes, la plus ancienne est celle de *San-Jago*, où S. Jacques, qui fut bâtie l'an 1514. au fond d'un port, qui est des plus grands & des meilleurs de l'Amerique. Elle a une Eglise Cathedrale, dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêque de S. Domingue, avec un Couvent de Cordeliers. A trois lieuës de San-Jago, il y a des mines de cuivre très-abondantes. La ville de San-Salvador, dans la Province de Bayamo, est à trente lieuës de la ville de saint Jacques, dans un terroir très-fertile, & très-agreable. On trouve sur le chemin de San-Salvador à San-Jago, une grande quantité de cailloux de diverses grosseurs, mais tous parfaitement ronds : de sorte qu'on pourroit s'en servir comme de boulets à canon. La plus forte ville de l'isle est *la Havane*, dont le port est renommé pour la bonté de son fonds, & par les deux châteaux qui peuvent empêcher le passage à la plus grande flotte du monde. La ville est aussi défenduë par un château très-bien fortifié, & tellement opposé au devant des navires qui approchent du port, qu'il les peut battre en prouë, pendant que les autres châteaux les battront en flanc. Toutes les flottes d'Espagne, qui viennent de la Terre-Ferme, de l'Amerique meridionale, de la nouvelle Espagne, & des Isles, ont coûtume de se retirer à la Havane, & d'y demeurer, pour y prendre de l'eau & des rafraichissemens; & de-là au mois de Septembre, elles gagnent par le Détroit de Bahama, la mer du Nord, & s'en vont en Espagne. Le Gouverneur de l'isle & les autres Officiers Royaux, y font leur séjour ordinaire ; & c'est une des plus riches villes de l'Amerique, à cause de la sûreté de son port, & du grand commerce qui s'y fait. Il y a six bourgs ou habitations principales de Chrétiens, saint Jacques, Baracoa, Bayamo, le port des Princes, le saint Esprit, & la Havane, qui ont chacun trente ou quarante Chefs de famille, excepté ceux de S. Jacques & de la Havane, qui ont environ quatre-vingt maisons chacun. Il y a peu d'esclaves ; parce que plusieurs se sont pendus, pour se délivrer des miseres qu'on leur fait souffrir dans les mines. On dit qu'un Commandeur ou Intendant d'un des plus riches habitans de l'isle, sçachant que les Indiens qui étoient sous sa charge, avoient resolu de se pendre, alla les attendre avec un cordeau à la main, au lieu où ils devoient executer cette funeste resolution; & qu'aussi-tôt qu'il les vit venir, il s'avança vers eux, leur disant qu'ils ne devoient pas s'imaginer qu'aucun de leurs desseins échapât à sa connoissance, & qu'il venoit se pendre avec eux, pour les tourmenter en l'autre monde cent fois plus qu'il n'avoit fait en celui-ci. Ce discours leur fit abandonner le dessein qu'ils avoient pris, & les fit revenir avec lui pour travailler sous ses ordres. * Linschot, *ch* 4. Herrera, *ch.* 6. Oviedo, *l.* 17. De Laët, *Hist. du nouveau Monde.*

CUBLAI, grand Cham de Tartarie vers l'an 1256. reçût le Baptême, & établit le Christianisme dans son Roïaume, à la sollicitation de Hayton, Roi d'Armenie. Depuis il envoïa son frere Haolone avec une puissante armée en Armenie, pour y défendre ce Roi contre les invasions des Sarrasins qui ravageoient ses Provinces. *Voyez* Haolone. * Kircher, *de la Chine.*

CUBRICUS, en Grec Κύβρικος. C'est le nom qu'avoit l'Heresiarque Manés étant encore enfant. C'est du moins ainsi qu'on le lit dans S. Cyrille, S. Epiphane, & dans quelques autres. Dans la dispute qu'eut Archelaüs Evêque de Mesopotamie, contre cet Heretique, il est nommé *Corbicius.* Voïez son Histoire à l'Article MANE's.

CUCK, le Païs de Cuck ou de Cuyck, Contrée du du Brabant Hollandois. Ce païs qui est une partie de la Mairie de Boisleduc, est situé entre le Marais de Peel & la Meuse. Il n'y a rien de considerable que le bourg de Cuyck, qui lui donne le nom, & la ville de Grave, qui en est la Capitale. * Maty, *Diction.*

CUCO, Ville du Roïaume d'Alger, vers la riviere Major, ou de Bulgie, est ceinte d'une haute montagne escarpée, & d'un bon mur flanqué de bastions à l'endroit où la roche manque. Les plaines qui sont au pied de la montagne, rapportent beaucoup de bled, & sur le sommet on recüeille quantité d'orge. Il y a aussi grand nombre de gros & de menu bétail, & une infinité de mouches à miel. Les Oliviers fournissent de l'huile en abondance, & l'on y fait les meilleures toiles de Barbarie. Il y a plusieurs de ces Barbares qui font de la poudre à canon, parce qu'ils ont des mines de salpêtre ; & les Marchands leur portent du soufre de France. Ils ont encore des mines de fer, & de bons ouvriers qui font des épées, des poignards, & des fers de lance ; mais ils n'ont point d'acier, non plus que le reste de la Barbarie ; & celui qu'ils emploïent est fait de fer, auquel ils donnent la trempe avec de l'eau, du sable, & des herbes, & qu'ils mettent récuire, afin de le rendre dur comme l'acier. Il n'est pas neanmoins si bon que celui qu'on leur porte de l'Europe. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 5.

CUCUBAO, Disciple de Xaca, avec son compagnon nommé Cambadagi, introduisit dans le Japon le culte de l'adoration des Diables. * Kircher, *de la Chine.*

CUCUNTINA. *Cherchez* CONSTANTINE.

CUCURON, est un Bourg du Bailliage d'Apt en Provence, qui est celebre par ses bons vins, & où il y a un Monastere de Religieux Servites. * Sanson. Baudrand.

CUCUSE, Ville de la petite Armenie, sur les frontieres de Cilicie & de Cappadoce,, avoit autrefois titre d'Evêché, & est celebre dans l'Histoire, parce que c'est le lieu où saint Paul, Evêque de Constantinople, fut relegué, puis étranglé par les Ariens l'an 351. Saint Jean Chrysostome, Evêque de la même ville, y fut relegué aussi l'an 404. mais on ne l'y laissa point mourir. * Baillet, *Topog. des Saints.*

CUEMASTE, Ville. *Cherchez* LARISSE.

CUENÇA, en Latin *Concha*, Ville d'Espagne dans la Castille neuve, avec Evêché suffragant de Tolede ; est située sur une colline, entre deux rivieres & de hautes montagnes. On croit que c'est l'ancienne *Valerie*, qui aïant été détruite par les Maures, fut rebâtie par Alfonse IX. & honorée d'un Siege Episcopal par le Pape Luce III. * Le Mire, *Geogr. Ecclesiast.* Lucius Marinæus. Mariana, &c.

CUENÇA, petite Ville du Perou. Elle est dans la Province de Quito, environ à 40. lieuës de la ville de ce nom, du côté du Midy, & sur les confins du païs de los Quixos. * Maty, *Diction.*

CUEVA, Maison. La Maison DE LA CUEVA tire son nom de la Cueva, qui est un bourg dans la Castille. Elle devint extrêmement considerable, sous le regne de Henri IV. dit *l'Impuissant*, en 1460. Ce Prince donna le Comté de Ledesma, le Duché d'Albuquerque, la grande Maitrise de S. Jacques, avec plusieurs Terres considerables à BERTRAND de la Cueva son favori, fils de *Diego Fernandez* de la Cueva, Vicomte d'Huelma, & de Donna *Alonsa*, Mayor de Mercado. On dit que ce Roi, qui étoit impuissant, avoit persuadé à la Reine de permettre que Bertrand de la Cueva habitât avec elle, & qu'elle eut de ce commerce, Jeanne, dit *la Bâtarde*, qui disputa la Couronne à Elizabeth, sœur d'Henri IV. Bernard de la Cueva épousa en premieres nôces *Mencia* de Mendoça, fille de *Diego Hurtado* de Mendoça, premier Duc de l'Infantado ; & il en eut entr'autres enfans, FRANCISCO FERNANDEZ de la Cueva, Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, &c. Ce dernier prit alliance avec *Françoise* de Tolede, fille de *Garcia Alvarez*, Duc d'Albe. Leurs enfans furent BERTRAND de la Cueva II. du nom, Duc d'Albuquerque ; *Loüis*, Capitaine de la Garde Espagnole, Conseiller d'Etat de l'Empereur Charles V. *Barthelemi*, Cardinal ; *Diego*, Grand-Maître de l'Hôtel de l'Empereur, Commandeur de S. Jacques ; *Pedro* Fajardo, Marquis de Loz-Velez ; *Therese* femme de Dom *Fernand* de Cabrera ; & *Marie*, qui prit alliance avec *Jean* Tellez Giron Comte d'Urenna.

CUEVA (Barthelemi de la) Espagnol, Cardinal, Archevêque de Siponte, nâquit le 24. Août de l'an 1499. L'Empereur Charles V. lui procura le Chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui donna en 1544. Depuis il fut Viceroi de Naples, Evêque de Cordouë, d'Avellino, & enfin Archevêque de Siponte ; il mourut à Rome le dernier jour du mois de Juin en 1562.

CUEVA (Alphonſe de la) Cardinal, Evêque d'Oviedo & de Malaca en Eſpagne, & de Paleſtrine dans la Campagne de Rome, a été long-temps connu ſous le nom du Marquis de Bedmar, & fut envoïé par Philippe III. Roi d'Eſpagne, Ambaſſadeur à Veniſe. Ce fut lui qui en 1618. avec le Duc d'Oſſone, Gouverneur de Naples, dreſſa le plan de cette conjuration, qui penſa ruiner Veniſe. Ils y entretenoient des intelligences ſecretes, ils y avoient fait entrer des gens de guerre, & leurs meſures étoient très-bien priſes; car on devoit mettre le feu au fameux Arcenal de la Republique, & ſe ſaiſir des poſtes les plus importans, dans le tems qu'une armée navale qu'ils faiſoient avancer, pourroit venir les ſoûtenir. La Providence permit que cette deteſtable conjuration fut découverte par deux François. Nous en avons une Hiſtoire particuliere en nôtre Langue. Le Marquis de Bedmar prit la fuite, pour ſe dérober aux juſtes reſſentimens des Venitiens. Dans la ſuite, le Pape Gregoire XV. le fit Cardinal en 1622. à la ſollicitation du Roi d'Eſpagne, qui l'envoïa enſuite Gouverneur dans le Païs-Bas. Il s'y fit des affaires par ſa conduite un peu trop ſevere. Les Flamans allerent porter leurs plaintes à la Cour d'Eſpagne, & le Cardinal de la Cueva fut diſgracié. Il ſe retira à Rome, & eut enſuite l'Evêché de Paleſtrine & de Malaca. Il mourut le 10. Août 1565. en ſa 83. année. *Hiſtoire de la Conſp. de Veniſe*.

CUFA, Ville d'Aſie dans la Chaldée, ou Province d'Yerac. Elle eſt ſituée ſur l'Euphrate, vers les frontieres de l'Arabie deſerte; & les Turcs, qui l'ont enlevée aux Perſes, en ſont aujourd'hui les maîtres. Cufa a été autrefois une ville conſiderable, & le Siege des Caliphes durant quelque temps; mais aujourd'hui elle eſt beaucoup déchuë de ce qu'elle a été autrefois.

CUGNIERES ou CUGNIER (Pierre de) Avocat & Conſeiller du Roi, ou, ſelon d'autres, Avocat General au Parlement de Paris, étoit un homme d'un merite ſingulier, grand Juriſconſulte, & Magiſtrat integre. Il entreprit de ſoûtenir devant le Roi Philippe *de Valois* en 1329. que la Juriſdiction Eccleſiaſtique étoit une uſurpation ſur les droits des Souverains. Il commença ſon diſcours par ces paroles du Fils de Dieu: *Reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari, & quæ ſunt Dei Deo;* & dans la ſuite il s'emporta contre les Prelats, & parla très-deſavantageuſement de leur conduite, & de la Juſtice ſpirituelle, qu'il nomma une uſurpation temeraire. Pierre Bertrand l'*Ancien* lui répondit avec tant d'éloquence, & établit avec tant de force la Juriſdiction Eccleſiaſtique, que le Roi improuva la Harangue de Cugnieres, & prononça en faveur de Bertrand. Celui-ci eut pour récompenſe le chapeau de Cardinal, & l'autre a été mis par quelques-uns au nombre des Heretiques, quoique ſans raiſon legitime. L'Hiſtorien Dupleix, ayant raconté ce qui ſe paſſa dans cette Aſſemblée, ajoûte ceci: *Au ſurplus, Pierre de Cugnieres ſe rendit ſi odieux au Clergé par cette action, que par dériſion on le nomma*, Maître Pierre de Cugnet; *donnant le même nom & ſobriquet à une petite ſtatuë de Marmouſet, qu'on montre encore aujourd'hui en un coin, ſur le devant du cœur de l'Egliſe de Nôtre-Dame de Paris, au nez duquel on éteint les cierge qui ſervent à l'autel prochain, afin de le rendre plus difforme.* La Croix du Maine dit, *que ce Pierre de Cugnieres étoit Seigneur de Saintines, près de Verberie, dans le Duché de Valois qu'il fut Archidiacre en l'Egliſe de Nôtre-Dame de Paris, & que depuis il ſe maria avec* Jeanne *de Nery*. Il promettoit ſa Vie parmi celles des hommes d'Etat qui n'ont pas été publiées. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Bzovius *A. C.* 1327. *n.* 8. Sponde, *A. C.* 327. Genebrard, *in Joan. XXII.* Dupleix, *T. II. Hiſt. de France*

CUHUNG, Ville de la Province de Junan dans la Chine, eſt Capitale du territoire de même nom, & commande à ſix citez. Ce païs eſt fertile & très-agreable. On y trouve de la pierre d'azur, & de fort beau verd pour les Peintres. Il y a auſſi quelques mines d'argent. Au Septentrion de ce territoire étoit autrefois le Roïaume de Kinchi; c'eſt-à-dire, *de Dents d'or*, ainſi nommé, parce que ces peuples garniſſoient leurs dents de petites plaques d'or. Encore à preſent on y obſerve une coûtume fort particuliere proche de Nangan, une des ſix citez. Ils couvrent d'or tous les ans une groſſe pierre qu'ils adorent. Cette pierre a environ dix perches de hauteur, & ils l'appellent *Xinte*, terme qui ſignifie *Pierre ſpirituelle.* * Martin Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recüeil de* Thevenot, *vol.* 3.

CUJAS (Jacques) le plus celebre Juriſconſulte du XVI. ſiecle, étoit de Toulouſe, où il nâquit de parens de la lie du peuple. *Mais la nature*, dit Scevole de Sainte Marthe, *l'avantagea d'un eſprit extrémement élevé, pour le conſoler de la baſſeſſe de ſa condition.* Ce qui doit paroître extrêmement ſurprenant, c'eſt que ſans le ſecours d'aucun maître, il parvint à cette grande connoiſſance du Droit ancien, dont il avoit développé tous les myſteres. Ce n'eſt pas qu'il n'eût étudié quelque temps ſous le ſçavant Arnoul Ferrier; mais le peu qu'il avoit apris ſous ce Profeſſeur, n'avoit fait que lui donner une plus grande envie de s'appliquer profondément à la Juriſprudence. Après y avoir fait par lui-même de trés-belles découvertes, il eut ſujet de ſe plaindre de l'ingratitude de ſa patrie, où l'on lui refuſa une Chaire de Profeſſeur, pour en honorer un autre beaucoup moins capable que lui. Il enſeigna dans pluſieurs autres Univerſitez; les Etrangers venoient de toutes parts pour étudier ſous lui; & les plus celebres Magiſtrats que la France eût alors, avoient été faits, pour ainſi dire, de la main de cet incomparable Ouvrier. Cujas aïant enſeigné quelques temps à Toulouſe, fut appellé dans l'Univerſité de Cahors, puis dans celle de Bourges, enſuite à Valence en Dauphiné, à Turin, & encore à Bourges. Bertrand de Simiane, Seigneur de Gordes, Lieutenant General au Gouvernement de Dauphiné, l'avoit attiré à Valence. Le Roi lui permit de prendre ſéance avec les Conſeillers au Parlement de Dauphiné, & d'y paroître ſur les fleurs-de-lis, comme un des plus illuſtres Interpretes des Loix, Privilege qu'il ne refuſa point, mais dont il ne voulut point ſe ſervir. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, l'attira à Turin, & eut pour Cujas toute la conſideration, qui étoit dûë à une perſonne de ce merite. Le Pape Gregoire XIII. qui étoit lui-même un excellent Juriſconſulte, ſouhaita avec une paſſion extrême de faire valoir l'Univerſité de Boulogne, ſa patrie, en lui procurant Cujas pour Profeſſeur; & ce Juriſconſulte même ne s'y ſeroit pas oppoſé, ſi ſes incommoditez & ſon grand âge lui euſſent permis d'accepter des offres ſi avantageuſes. Il reſta à Bourges, où il faiſoit un très-grand plaiſir de communiquer familierement à ſes amis & à ſes écoliers, ce qu'il avoit découvert dans le Droit Il leur fraïoit des voïes courtes & faciles pour y arriver, & ſouvent il alloit boire & manger avec ces jeunes gens, pour leur inſpirer un plus grand amour pour la Juriſprudence, & pour les attacher davantage: il leur prêtoit même de l'argent & des livres: de ſorte qu'il étoit autant le Pere que le Profeſſeur de ſes écoliers. *M. Cujas* dit Joſeph Scaliger, *étoit un ſi bon homme; c'étoit le pere des écoliers, & il a perdu plus de quatre mille francs pour avoir prêté à de jeunes étudians. Il prêtoit auſſi des livres à tous ceux qui lui en demandoient, &c.* Jacques Cujas mourut à Bourges le 25. Septembre de l'an 1590. âgé de 68 ou 70. ans. Papyre Maſſon a écrit ſa Vie, où l'on voit l'épitaphe, que Pierre Pithou conſacra à la memoire de cet excellent homme. Cujas avoit épouſé en premieres nôces, *Magdelaine* Roure, fille d'un Medecin d'Avignon; de laquelle il eut un fils qui mourut jeune. Depuis, étant veuf, il ſe remaria à Bourges avec *Gabrielle* Hervée, dont il eut une fille nommée *Suſanne*, à qui le commerce, qu'elle entretenoit avec les écoliers de ſon pere, acquit une très-mauvaiſe réputation. Sebaſtien Nivelle imprima les Oeuvres de Cujas, l'an 1584. à Paris en cinq volumes *in folio*. Depuis, le celebre Charles Annibal Fabrot aïant recüeilli ſes autres Ouvrages, publia toutes ſes Oeuvres en 1658. & 1659. à Paris en dix volumes. Cujas étoit de ces genies heureux, qui apprennent tout d'eux-mêmes; il ſe perfectionna dans les Langues Grecques & Latines, & apprit tout ce qui regarde les belles Lettres, ſans l'aide de perſonne. C'eſt celui de tous les Juriſconſultes modernes, qui a penetré le plus avant dans les origines & les ſources des Loix & du Droit Romain: il ſe ſervoit pour cela de deux choſes, de l'Analogie des mots & de la connoiſſance de l'Hiſtoire, ſuivant la methode des

Anciens Jurisconsultes. Antonio Delcamp de même, qui enseignoit le Droit Civil, donnoit chaque jour deux leçons, l'une de l'Histoire Romaine, & l'autre des Institutes. Il disoit que les Institutes & l'Histoire étoient les deux portes de l'ancienne Jurisprudence. Cujas étoit un homme sage : quand on lui demandoit son avis sur les questions de Theologie, qui s'agittoient de son temps avec beaucoup de bruit, il répondoit fort prudemment : ***Nil hoc ad edictum Pretoris***, voulant dire, sans doute, qu'il est bon que chacun se mêle de son métier. * PapyreMasson, *in Vit. Jac. Cujas.* Sainte Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 4. De Thou, *Hist.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Joannes Imperialis, *in Mus. Hist.* Le Mire. Fabrot, &c. *Mélanges d'Histoire & de Litterature, recüeillies par* Vigneüil de Marville, *édit. de Roüen, in* 12. 1699.

CUJAVIE, Province de Pologne, qu'on met ordinairement dans la Prusse, dite la Basse Pologne, au Midi de la Prusse, & vers les bords de la Vistule.

CUICKIUS (Henri) de Culembourg dans le Duché de Gueldres, après avoir étudié les Humanitez à Utrecht sous Georges Macropedius, vint à Louvain faire son cours de Philosophie & de Theologie, & y reçut le bonnet de Docteur en Theologie au bout de sept années. Il y enseigna publiquement la Morale & la Theologie. Après avoir été Vicaire General & Official de l'Archevêque de Malines dans le district de Louvain, & ensuite Doïen de l'Eglise de saint Pierre de cette ville, il fut fait Evêque de Ruremonde, où il mourut en 1609. il a fait quelques Discours, plusieurs Lettres, & quelques Sermons. * Le Mire, *de Script.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiast. XVII. siecle.*

CULANT, Famille. La Famille de CULANT en Berry, a produit des hommes illustres. EUDES, Seigneur de Culant, &c. vivoit en 1356. Il eut d'une premiere femme, GILBERT qui suit; & de *Marguerite* de Joinville, Dame de Mery, il eut 1. *Loüis* de Culant, Amiral de France en 1413. & 1439. qui servit en diverses occasions, & mourut en 1445. sans laisser lignée de *Jeanne* de Châtillon, Dame de la Palisse, sa femme; 2. *Eleonor*, mariée en premieres nôces à *Philippe* de la Tremoille, Seigneur de Montreal, & en secondes à *Guichard* Dauphin II. du nom, Seigneur de Jaligny, Grand Maître de France. GILBERT, Seigneur de Culant & de Châteauneuf sur Cher, eut CHARLES qui suit, & *Philippe* de Culant, Maréchal de France. CHARLES de Culant, qui fut Conseiller & Chambellan du Roi, Grand Maître de l'Hôtel du Roi, Gouverneur de Mante & de Paris, &c. se trouva au siege de Montereau l'an 1437. & signala son courage en diverses occasions. Il eut entre autres enfans, Loüis qui suit; & *Charles* mort en 1483. laissant *Bertrand* pere de *François*, lequel vendit la Terre de Châteauneuf sur Cher, aujourd'hui Marquisat, à N. d'Urfé, qui la revendit à Claude de Laubespine, Secretaire d'Etat. Loüis de Culant, Chambellan du Roi, & Bailli de Berry, eut de *Michelle* de Chavigni, son épouse, GABRIEL, de qui sont descendus les Seigneurs de Culant & de Brecy.

CULANT, (Philippe de) Maréchal de France, Senechal de Limosin, étoit Seigneur de Jalognes, de Croisette, &c. Il rendit de grands services au Roi Charles VII. dans les guerres contre les Anglois, & fut Maréchal de France en 1441. Il accompagna le Dauphin dans la guerre qu'il entreprit en Allemagne, pour secourir le Duc d'Autriche; il se signala au siege de Taillebourg, du Mans, &c. à la conquête de Guyenne, à la reprise de Châtillon en 1453. & mourut en 1454. Philippe de Culant avoit épousé en 1441. *Anne* de Beaujeu, fille d'*Edoüard*, Seigneur d'Amplepuis; & il en eut *Marie* de Culant, femme de *Jean* de Castelnau, Seigneur de Bretenoux. *

CULEMBACH, sur le Mein, petite Ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Marquisat. Elle est située presque à la source du Mein, entre Bamberg & Coburg, & donne son nom aux Marquis de Culembach, de la Maison de Brandebourg. Ce Marquisat renferme un assez grand territoire, les forteresses de Bassemburg, de Bareith, &c. *Cherchez* BRANDEBOURG. * Sanson.

CULEMBOURG, petite Ville du Païs-Bas dans la Province de Gueldres, avec titre de Comté, est située sur la rive gauche de la riviere de Leck, à une lieuë de Buren. Il y a une forteresse * Sanson.

CULEMBOURG, (Alberet de) Evêque d'Utrecht, étoit fils de *Gerard*, Seigneur de Culembourg, & administra cet Evêché sept ans; mais il n'en fut que dix mois Seigneur temporel. Car aïant abandonné la ville, sans vouloir y revenir, il fut privé de tous ses droits temporels & Ecclesiastiques, par les Etats d'Utrecht: ce qui fut confirmé par le Pape Eugene IV. qui lui donna neanmoins le titre d'Evêque de Cesarée. Il en appella au Concile de Bâle; mais il mourut bien-tôt après en 1432. * Wilhel. Heda, *Hist. Ultrajett.* Jean-François le Petit, *Grande Chronique d'Hollande, de Zelande, d'Utrecht, &c.*

CULIACAN, ou saint Miguel de Culiacan, Province de l'Amerique Septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Elle est proprement comprise sous l'Audience de Guadalajara, & a le nouveau Mexique au Septentrion, la mer Vermeja au Couchant, la nouvelle Biscaye au Levant, & la Province de Chiamelan au Midi. Son principal bourg est Culiacan; les autres sont saint Miguel, Quinola, &c. Il y a par tout de riches mines, des fruits, du maïs, du coton, &c. * Laët. Sanson.

CULLEN, Bourg du Vicomté de Banf, dans l'Ecosse Septentrionale. Il est sur la côte entre l'embouchure de la Spey & celle du Dovern. On assure qu'il a été autrefois une ville considerable. Il a encore aujourd'hui séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. * Maty, *Diction.*

CULLERA, Bourg sur un Cap, qui porte son nom. Il est à l'embouchure du Xucar, du côté du Nord, dans le Roïaume de Valence, Province d'Espagne. * Maty, *Diction.*

CULLY, petite Ville de Suisse sur le lac Leman, situé près de Venay, dans le Canton de Berne, est agreable & bien bâtie. Près de là croit le meilleur vin de toute la Suisse, & qui est en effet très-excellent : aussi ceux de Cully ont pour leurs armes une grappe de raisin. * Plantin, *Description de la Suisse.*

CULM, Ville Episcopale de Pologne, dans la Prusse Roïale, est Capitale du petit païs de Culmie, que les Habitans nomment *Colmischsland.* L'Evêché fut autrefois suffragant de la ville de Riga en Livonie; mais depuis la paix concluë l'an 1466. entre les Polonois & les Porte-Croix de Prusse, on le restitua à la Metropole de Gnesne, de laquelle il avoit été separé pendant deux cens ans. Cette ville aïant été presque ruinée durant les guerres des Suedois, l'Evêché a été encore transferé dans un bourg voisin. Culm est sur la Vistule, à cinq lieuës au dessous de Thorn. * Cromer, *Descript. Polon.* Sponde, *A. C.* 1466. Le Mire, *Geogr. Eccles.*

CULMSE'E, CULMENSE'E, & COLMENSE'E, petite Ville de la Prusse Roïale, située dans le Palatinat de Culme, à cinq lieuës de la ville de ce nom, & environ à quatre de Thorn. Culmsée est le siege de l'Evêché de Culme, celui de la Pomerellie lui a été uni, & ils sont suffragans de Gnesne. * Maty, *Diction.*

CUMANA, l'un des païs de l'Amerique Septentrionale, qui furent les premiers découverts par Christophle Colomb. Il est au Couchant des Antilles, près des isles de Cubagua, & de la Marguerite, sur la mer du Nord. * Laët. Sanson.

CUMANO (Raphaël) très-docte Jurisconsulte, a laissé divers Traitez de sa façon, & vivoit à Padouë, vers l'an 1420.

CUMANUS, Gouverneur de Judée, succeda à Tibere Alexandre. Il s'éleva de son temps une furieuse sédition à Jerusalem, à l'occasion d'un Soldat qui commit une horrible insolence à la fête de Pâques. Voici comment la chose se passa. Comme Cumanus avoit mis une Compagnie de gens de guerre, pour faire garde à la porte du Temple, afin qu'il ne s'y passât aucun désordre, un Soldat fut si éffronté que de se découvrir à nud devant tout le monde, & de montrer ce que la bienseance & la pudeur obligent de cacher. Cette action irrita si fort le peuple, que tous commencerent à crier, que cet outrage ne tomboit pas seulement sur eux, mais que c'étoit s'en prendre à Dieu même. Il y en eut qui accuserent Cumanus d'en être l'Auteur, & quelques excuse

& protestation qu'il pût faire, le peuple parut si prévenu contre lui, qu'il ne voulut jamais lui donner creance. On en vint jusqu'à lui dire mille injures, ce qui l'obligea de commander à ses Troupes de se rendre dans la Forteresse Antonia. Une telle précaution épouventa si fort le peuple, que tous se mirent à fuir, dans la croyance qu'ils étoient perdus & qu'on les aloit tous massacrer; & même on se pressa tellement dans les rues étroites, qu'il y en eut vingt mille d'étoufez. Ce Cumanus commit contre les Juifs des injustices & des extorsions horribles; non seulement dans la Province, mais encore contre les Samaritains, qui, à la fin, s'étant joints à ceux de Jerusalem en porterent leurs plaintes à Quadratus Gouverneur de Syrie. Celui-ci fit prendre Cumanus avec quantité d'autres ministres de ses cruautez, & les envoya à l'Empereur Claude chargez de chaînes. Cet Empereur exila Cumanus, & donna le Gouvernement de Judée à Claudius Felix frere de Pallas. * Josephe, *Antiquit. Liv. XX Chap.* 5.

CUMBERLAND, en Latin *Cumbria*, Province d'Angleterre, avec titre de Comté. Elle est vers les frontieres de l'Ecosse qu'elle a au Septentrion; ayant celle de Westmorland au Levant, la mer d'Irlande au Couchant & au Midi. Carlile est sa ville Capitale; & les autres sont, Drumburg, Penreth, Keswich, Lerbie, &c. * Camden.

CUME'E, surnom de la Sibylle, dite l'*Italique*, parce qu'elle prophetisa en Italie. On dit quelle etoit originaire de Cimmerie, petit bourg près de Cumes dans la Campanie. Elle vivoit quelque-temps après la prise de Troie, c'est-à-dire, vers l'an 1184. avant JESUS-CHRIST, du moins s'il en faut croire Virgile qui parle d'elle, & marque qu'Enée alla la consulter. Il la faut distinguer de la Sibyle *Cumane*. *Voyez* AMALTHE'E. * Virgile, *l. 6. de l'Eneïd.* Lactance Firmien, *l. 1 des divin. Inst. c. 6.* Onuphre. Blondel, *Traité des Sibylles, &c.*

CUMES, Ville ruinée d'Italie, près de Naples, avoit un Evêché qui a été uni à celui d'Aversa. Les anciens Auteurs Grecs & Latins font mention de Cumes, & Virgile parle de son admirable Temple d'Apollon, & de sa Forteresse. *Consultez* Leandre Alberti.

CUMES, Ville dans l'Eolie, est la FOYA NOVA d'aujourd'hui, située sur le Golfe de Smyrne, dans l'Asie Mineure, entre Smyrne au Midi, & Pergame au Couchant. Il y a une forteresse & un bon port; & c'est près de là que la flotte des Venitiens défit celle des Turcs en 1650. * Sanson.

CUMES, nom de plusieurs autres Villes. *Consultez* Strabon, Pline, & Etienne de Bysance, qui en font mention.

CUMIMEM, petite Isle de la mer de Sicile, des dépendances de Malthe, où le Grand Maître de Vignacourt, François de nation, bâtit une forteresse.

CUMO, (Guillaume) Jurisconsulte François, vivoit au commencement du XIV. siecle, vers l'an 1310. Il enseigna à Orleans, & composa divers Ouvrages, *Super ff. veteri Lib. XXIV. Super Codice Lib. IX. &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.*

CUNÆUS, (Piere) Jurisconsulte étoit de Flesingue dans la Zelande, où il nâquit en 1586. Il fit de grands progrés dans les belles Lettres, & principalement dans les Langues. Il apprit d'abord la Latine & la Grecque, & ensuite l'Hebraïque, la Chaldaïque, & la Syriaque sous Jean Drusius; & avec ce secours, il s'acquit une grande connoissance des antiquitez Judaïques. Ses amis lui conseillerent d'apprendre le Droit; ensuite de quoi il fut jugé capable, en 1615. de l'enseigner dans l'Université de Leiden, où il avoit déja enseigné la Langue Latine & la Politique. Cunæus continua d'exercer cet emploi, jusqu'au mois de Novembre de l'an 1638. qu'il mourut âgé de 52 ans. Il avoit composé divers Ouvrages. *Sardi Venales. Satyra Menippæa in sui sæculi homines inepte eruditos. De Republica Hebræorum, lib. III. &c.* Il publia aussi les Cesars de Julien, & des remarques sur les *Dionysiaques* de Nonius. * Meursius, *Ath. Batav.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII. &c.*

CUNCAN, (le Royaume de) Païs de la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange. C'est une des Provinces du Roïaume de Decan. Elle a au Nord le Decan Propre, au Levant la Province de Balaguate, dont les montagnes de Gate la séparent. Le Roïaume de Canara la confine au Midi, & l'Ocean Indien la baigne au Couchant. Ses villes principales sont Visapor, Saliapor & Paranda, toutes trois sur la riviere de Mandona, & Goa, que les Portugais tiennent sur la Côte. * Maty, *Dictionaire.*

CUNEGONDE, de la Maison des Comtes Palatins, fille de *Sigefroi*, Seigneur Palatin, & premier Comte de Luxembourg, fut mariée à l'Empereur Henri II. & vécut en perpetuelle virginité avec lui. On dit que ce Prince aïant eu quelque soupçon contre sa vertu, elle la prouva, marchant en sa presence sur des charbons ardens, ou, comme les autres disent, tenant une barre de fer ardente en ses mains. Après la mort de l'Empereur, arrivée en 1024. Conrad aïant été élû en sa place en 1025. Cunegonde passa le reste de ses jours, qui furent de quinze années, dans un Monastere de Filles, qu'elle avoit fondé; elle y prit le voile de Religieuse, & y pratiqua tous les exercices de pieté & de religion. *Consultez* le Martyrologe Romain, *au* 3. *Mar.* Baronius, *A. C.* 1014. 1024. 1025. l'Auteur de sa Vie, rapportée par Surius & par Bollandus, sous le 3 Mars.

CUNEGONDE, fille de l'Empereur *Frederic* III. épousa *Alberic*, Duc de Baviere, vers l'an 1487. Cuspinien a écrit faussement, & Calvisius après lui, qu'elle avoit été promise à Mahomet, Empereur des Turcs. * Sponde.

CUNERUS, Petrus. *Cherchez* PETRI.

CUNGCHANG, Ville de la Chine. C'est la cinquiéme de la Province de Xensi, & elle a une grande Jurisdiction, sous laquelle sont renfermées seize autres villes. On trouve Cungchang vers la source de la riviere de Guei, environ à 60. lieuës au dessus de Sigan. * Maty, *Diction.*

CUNHA, (Rodriguez de) Archevêque de Brague en Portugal, étoit de Lisbonne, où il nâquit en 1577. Il étoit fils de *Pierre* de Cunha, & de *Marie* de Silva, qui le destinerent à l'Eglise, & il s'avança dans l'étude de la Jurisprudence Canonique. On le nomma en 1615. à l'Evêché de Portalegre; trois ans après, il eut celui de Porto sur le Doüero, & enfin en 1627. il obtint l'Archevêché de Brague, qui est le Siege Primatial de Portugal. Cette dignité devoit satisfaire Rodriguez de Cunha; cependant l'amour de sa patrie la lui fit quitter, pour accepter l'Archevêché de Lisbonne, où il mourut après avoir beaucoup contribué au rétablissement des Rois legitimes de Portugal, dans la Personne de Jean IV. qui fut mis sur le Thrône en 1640. Nous avons divers Ouvrages de la façon de ce Prélat, dont il y en a trois qui sont en Latin, *Super primam P. Decreti Gratiani Comment. De Confessariis sollicitantibus. De Primatu Ecclesiæ Bracharensis.* Les autres en Portugais, sont l'Histoire des Evêques de Porto; l'Histoire Ecclesiastique de Brague; celle de Lisbonne, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CUNIBERT, Evêque de Cologne, fut Ministre d'Etat, après qu'Arnoul, Evêque de Mets, eut quitté la Cour & son Eglise, pour se retirer dans la solitude, & prit sa place dans les Conseils auprès du jeune Dagobert, fils de Clotaire II. à qui son pere avoit donné une partie de l'Austrasie. Tandis que Clotaire suivit les instructions de ce Prélat, sa vie fut un exemple de sagesse, de continence & de Justice. Ce Prince ayant eu un fils nommé Sigebert, l'établit Roi d'Austrasie, à l'âge de huit ou neuf ans, du consentement des Prélats & des Seigneurs du païs, & confia le soin de son éducation & de son Etat à Cunibert, qui étoit un des plus sages & des plus habiles Prélats de son siécle. * Du Haillan. Mezeray. Cordemoy, *au regne de Dagobert.*

CUNIBERT ou HUNEBERT, (Saint) Evêque de Cologne dans le VII. siécle, nâquit de parens fort nobles & très-pieux, dans la Province de Moselle en Austrasie, sous la fin du regne de Childebert II. Il fut fait Diacre de l'Eglise de Tréves, & élû Evêque de Cologne en 623. Il assista au Concile de Reims en 625. & fut ensuite choisi par le Roi Dagobert, pour être à la tête de son Conseil. Ce Prince se servit utilement de ses conseils, & le donna pour Gouverneur à Sigebert Roi d'Austrasie. Il s'aquitta dignement de cet emploi; & après la mort de Dagobert, il partagea avec Pepin le

Gouvernement du Royaume d'Austrasie, & continua à être dans un grand crédit, tant que Sigebert vécut. Après sa mort, Grimoald fils de Pepin, aïant ôté la Couronne à Dagobert, fils de Sigebert, pour la mettre sur la tête de son fils Childebert, saint Cunibert se retira dans son Evêché. Clovis II. frere de Sigebert, & après lui Clotaire III. regnerent seuls; mais l'Austrasie aïant été donnée à Childeric, fils de Clovis II. Cunibert fut encore chargé des affaires du Gouvernement. Il mourut le 12. de Novembre de l'an 663. *Vita apud Sur.* * Baillet, *Vie des Saints, mois de Novembre.*

CUNIBERT, fils de Pertarith, Roi des Lombards, fut associé à la Souveraineté, vers l'an 680. Il regna seul après la mort de son pere en 689. Alahis, Duc de Trente, à qui il avoit sauvé la vie, se revolta contre lui en 691. & lui enleva la ville de Pavie, qu'il perdit quelque-temps après. Cet Ingrat reprit encore les armes contre Cunibert, qui le défit en 694. dans une bataille où il perdit la vie. Ensuite ce Roi regna assez paisiblement, & mourut en 701. * Paul Diacre, *Hist. des Lombards.* Sigonius, *Hist. d'Ital.*

CUNIMOND ou GUIMOND, Roi des Gepides, qui vivoit dans le VI. siécle, fit la guerre aux Lombards, & fut depuis vaincu par le Roi Alboin, l'an 571. Ce dernier qui avoit épousé *Rosemonde*, fille de *Cunimond*, la voulut obliger de boire dans le crane de ce malheureux Prince, dont il avoit fabriqué une tasse garnie d'or. Cette action inspira à Rosemonde une si grande horreur pour le meurtrier de son pere, qu'oubliant qu'il étoit son mari, elle le fit assassiner, en 574.* Paul Diacre, *l. 2. des gestes des Lomb.* Sigonius, *Histoire d'Italie, &c.*

CUNINE, Déesse, qui selon les anciens Payens, avoit le soin des enfans dans le berceau, appellé en Latin *Cuna*, & qui les conservoit contre tous les accidens qui pouvoient leur arriver. On ne se servoit point de vin, mais de lait, dans les sacrifices qu'on offroit à cette Divinité. * Caton, *Traité de l'Education des Enfans, cité par Nonius.* Saint Augustin, *de la Cité de Dieu, liv 4.*

CUNINGHAM, Province de l'Ecosse Meridionale, entre celles de Kile & de Lenox, & le golfe d'Arrent. Ses villes sont, Reinfrew, Irwin, Kilmarnock, &c. * Buchanan. Sanson.

CUNNON. *Cherchez* CONON.

CUNON. *Cherchez* CONON.

CUNTUR, Oiseau fameux au Perou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de si grands qu'ils ont cinq à six aûnes de long, à les mesurer d'une pointe de l'aîle à l'autre, & qui sont si furieux, qu'il s'en est trouvé qui ont tué des hommes. C'est un oiseau de proye, qui n'a aucunes serres, comme les aigles. Ses pieds ressemblent à ceux des poules. Il a un bec si fort & si dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf, & que quand ils sont deux, ils combattent un Taureau & le mangent. Il est tacheté de noir & de blanc comme les Pies, & a sur la tête une crête faite en façon de rasoir, differente de celle du Coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol est si effroyable, que du grand bruit qu'il fait, il étourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Espagnols le nomment Condor. *Voyez* l'HISTOIRE DES INCAS. Le Pere Jerôme Lobo dit, que l'on trouve aussi des Condos dans la region de Sophala, des Caffres, & de Monomotapa, jusqu'au Roïaume d'Angola. Ils ressemblent à l'Aigle. Ils ont des plumes qui ont vingt-quatre paumes de long & trois de large, dont le tuyau est long de cinq paumes, & de la grosseur du bras, lequel est blanc; & dont la plume est noire. Il y en a si l'on en croit les Relations, qui ont la grandeur de deux Elephans joints ensemble; & qui ont emporté des Vaches & autre bétail, & qui ont d'étenduë d'un bout d'une aile à l'autre jusqu'à trente pieds. On en a vû qui ont vomi jusqu'à deux cens livres de chair. C'est peut-être le *Rouch* des Arabes. *Voyez* l'Histoire d'Ethiopie du pere Bolivart. On garde dans le thresor de la Sainte-Chapelle de Paris, une serre d'oiseau, qui fait voir qu'il y en a de bien grands. *Relat. des Voyag.*

CUPER ou CUYPER, (Laurent) Religieux de l'Ordre des Carmes, dans le XVI. siecle, étoit natif de Grantmont, ou Geersberg, en Flandres. Il mourut à Bruxelles, le 29. Mars de l'an 1594. âgé de 66. ans, après avoir composé les Chroniques de Brabant, la Vie & Genealogie de sainte Anne, des Sermons, &c. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire. Alegre, &c.

CUPER, (Gilbert) Bourgmestre de Deventer, a donné au public trois livres d'Observations Critiques & Chronologiques, & en l'année 1684. il a donné l'Apotheose d'Homere, tirée d'une inscription, avec un bon Commentaire. Borremans & Spanheim le loüent comme un habile homme. * Anton. Borremans. *Var. Lect.* &c. Ezech. Spanh. *Observ. ad Julian. Cæsares.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Grammairiens.*

CUPIDON, Divinité que les Anciens croïoient présider à l'Amour. *Cherchez* AMOUR.

CUPPI, (Jean-Dominique) Cardinal, Archevêque de Trani, Evêque d'Albe, de Palestrine, &c. étoit Romain; après avoir rendu de grands services au saint Siege, il fut fait Cardinal, en 1517. par le Pape Leon X. Il fut Doyen des Cardinaux, & protecteur des affaires de France en Cour de Rome, où il mourut le 19. Decembre de l'an 1553. Janus Vitalis composa en son honneur un éloge funebre en Vers. * Ughel, *Ital. sacra* Vittorel. Auberi, &c.

CURACAO ou CURASSAW, Isle de l'Amerique Meridionale, est une de celles qu'on nomme *Isles de Sottovento.* Elle est vis-à-vis la Province de Venezuela, entre l'isle de Bonnaire & d'Oraba. Les Espagnols en ont été autrefois les maîtres; mais les Hollandois la leur enleverent en 1632. & l'ont gardée depuis. * Laët. Sanson.

CURATEURS. Il y en avoit de plusieurs sortes à Rome. *Curatores omnium Tribuum*; c'étoient les Syndics, qui étoient comme les Protecteurs des quartiers de Rome, ausquels repondent les *Quarteniers* de Paris & de quelques autres Villes.

Curatores operum publicorum. Les Sur-Intendans des Ouvrages publics, qui en prenoient le soin.

Curatores Alvei, Tiberis, & Cloacarum. Les Commissaires pour le nettoyement du Canal public, & des égouts de la Ville. Suetone nous apprend qu'ils furent établis par Auguste. *Nova Officia excogitavit, curam operum publicorum; Viarum & aquarum Alvei & Tiberis.*

Curatores Viarum, extra Urbem. Les Commissaires des grands Chemins hors de Rome, & des Ponts & Chaussées.

Curatores Denariorum flandorum, qu'on trouve exprimé par ces trois lettres dans les Inscriptions antiques. C. D. F. *Maîtres des Monnoyes*, qui sont encore appellez *Viri Monetales*, qui avoient le soin de faire battre monnoye. On trouve dans les Inscriptions des pieces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres *A. A. A. F. F.* qui signifient *Ære, Argento, Auro flando, feriundo.* C'est-à-dire, *Commis à faire fondre & battre les especes de cuivre, d'argent, & d'or.*

Curatores Kalendarii. Ceux qui donnoient l'argent de la Maison de Ville à usure & qu'on payoit aux Calendes, ou le premier jour du mois, d'où ils ont été nommez *Kalendarii.** *Antiq. Rom.*

CURBICUS, est le veritable nom de l'Heresiarque Manès, lorsqu'il étoit esclave. *Cherchez* MANE'S.

CURCE. *Cherchez* CURTIUS.

CURCHUS, faux Dieu des anciens habitans de la Prusse, qui le faisoient présider au boire & au manger. Ces peuples, après avoir fait la recolte des fruits de la terre, lui en offroient les prémices. Ils entretenoient aussi un feu perpetuel en son honneur, & lui érigeoient tous les ans une statuë nouvelle, brisant celle qu'ils avoient adorée. * Hartfnoch, *Dissert. de cultu Deorum Pruss.*

CURDES, peuples du Curdistan, qui se sont aussi répandus dans la Mesopotamie ou *le Diarbeck*, dans l'Armenie, & dans la Syrie, vivent sous la protection du Roi de Perse, & parlent une Langue qui approche assez de la Persienne. Les uns sont Mahometans, & les autres Jasides. *Les Curdes Mahometans* sont gouvernez par des Emirs ou Princes, qui sont presque Souverains dans leurs Principautez, & comme indépendans du Grand Seigneur. Il y a de ces Emirs jusques à la ville d'Aisan, à six journées de Diarbexir, aux environs de laquelle on voit aussi un grand nombre de Chrétiens Nestoriens, Jacobites & Armeniens *Les Curdes Jasides*

sont de cinq sortes ; sçavoir, les Dacenies, les Sachelies, les Dennedies, les Caledies, & les Errans. Ils sont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de Religion; ils adorent Dieu; mais ils ont aussi de la veneration pour le Diable, qu'ils craignent comme Auteur du mal. Il y en a qui adorent le Soleil, & on les appelle *Chamsies*, c'est-à-dire, adorateurs du Soleil. JASIDES signifie disciples de JESUS, du mot *Jasid*, qui veut dire JESUS en Langue Curde ; & vient du Turc *Aisa*, qui signifie le même. Ils reconnoissent la divinité de JESUS-CHRIST, & son origine du Pere Eternel. Ils croïent aussi, comme les Catholiques, qu'il est né de la Vierge Marie, laquelle ils nomment *Meyrene*. LES DACENIES ont leur principale demeure à une demie journée de Mosul, qui est la nouvelle Ninive. Ces sortes de Curdes reçurent le Christianisme le jour même de la descente du saint Esprit, & sont nommez dans l'Ecriture, entre les nations qui virent le miracle de la Pentecôte; le mot *Parthi*, qui est dans le second chapitre des Actes des Apôtres, est traduit du Syriaque *Kerad*, qui signifie *Curdes*; & ce sentiment est appuié sur l'Histoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été établi par des fugitifs de la Scythie, & que cet Empire s'étendit jusques dans l'Assyrie & la Mesopotamie. Les Jasides sont donc venus des Parthes, & particulierement ces Assyriens appellez Dacenies, qui reçûrent encore les lumieres de la Foi par saint Jude ou Thadée, en l'honneur duquel ils ont bâti un Temple, qui est l'unique de toute leur Secte. Ils nomment cet Apôtre en leur Langue *Cheit-Adi*. Les Dacenies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïssent les Mahometans ; & comme ils ont l'humeur fort guerriere, & le courage des anciens Parthes, on leur entend quelquefois dire, que si les Francs venoient en leur païs, ils extermineroient ces Infideles. LES JASIDES SACHELIES ont un fort sur le Mont Sangare, qui étoit autrefois une forteresse des Romains dans la Mesopotamie. Cette montagne, dont l'étenduë contient environ trois journées de chemin, a de fertiles plaines sur sa hauteur, & est revêtuë de vignes & d'arbres fruitiers. Au bas, il y a encore une grande plaine très-abondante en bled. Ainsi cette nation se soûtient par elle-même. Elle est partagée en un grand nombre de villages, où les enfans s'exercent à manier les armes dès l'âge de sept ans. Les hommes ont de longs cheveux à la façon des François ; & les femmes, qui se servent des armes à feu avec autant d'adresse que les hommes, ne portent point de longs voiles, comme toutes les autres de l'Orient. Pour peu que les Turcs approchent de leur païs, ils ne perdent point l'occasion de courir sur eux : c'est pourquoi le Grand Seigneur ne leur fait point payer de tribut, & se contente d'un present qu'ils lui portent. On dit communément qu'un Sachelie battroit sans peine cinq ou six Turcs, tant on est persuadé de l'adresse & du courage de ce peuple. LES JASIDES DENNEDIES sont les païsans des Curdes, dont quelques-uns demeurent à une journée de Mardin, proche la riviere de Chobar, qui a son cours vers Bagdet & se jette dans l'Euphrate. Il y en a d'autres qui habitent la terre de Serouge, à une demie journée de l'Euphrate, où se voïent les restes de l'Eglise du celebre Evêque Jacques de Serouge, surnommé *le Docteur*, qui a laissé de sçavans Ouvrages aux Chaldéens & aux Syriens. Il vivoit dans le V. siecle, & s'acquit une réputation qui dure encore, quoique les Grecs ayent de l'aversion pour la memoire de cet Evêque. LES CALEDIES sont au dessus de Diarbexir, vivent de brigandages, & font des courses dans la Syrie & dans la Mesopotamie. Quelques-uns les appellent *Calethlies* ou *Catelies*, & croyent que ce sont les assassins si renommez dans l'Histoire des Croisades. Ces bandes de Brigands, qui suivent en ce temps-ci les Caravanes, suivoient les Pelerins dans les autres siecles ; & l'on voit encore aujourd'hui leur ancien château au dessus de Tortose en Syrie. LES JASIDES ERRANS, que les Turcs nomment *Couchar*, changent de demeure, selon les saisons, pour trouver de bons pâturages, & vont depuis Mosul jusqu'à Arzérum, dans l'espace de vingt-cinq journées de chemin. Ils passent souvent auprès du Mont-Achout, où il y a plus de 2000. Grotes d'autres Jasides, qui y vivent sans Religion, à la reserve qu'ils ont de la veneration pour Jasid, & pour le Diable, qu'ils craignent comme l'Auteur de tous les maux. Ces Jasides Errans ont une demeure très-agreable dans une terre appellée *Bengüeil*, c'est-à-dire, mille fontaines. On y voit une colline revêtuë de beaux arbres & d'une infinité de fleurs, où l'on compte mille bassins & mille sources d'eau, qui coulant dans le vallon, se joignent en quatre endroits, & forment, dit-on, quatre grandes rivieres, le Tigre, l'Euphrate, le Guoësо, & le Calich, dont les eaux s'étant plusieurs fois perduës sous terre, & paroissant de nouveau après plusieurs détours, vont enfin se rendre à Basora dans l'Yerax. Ce paradis terrestre est habité par les Curdes Errans, dans les grandes chaleurs de l'Eté. Les Jasides forment dans leurs devotions nocturnes une maniere de danse, au son de leurs petits tambours. Leur turban & leurs habits sont noirs ; & lorsque les enfans Turcs ou des Arabes les rencontrent dans les ruës, ils leurs jettent des pierres, en criant, *Dieu confond le Diable*. Ils croïent que le Demon se reconciliera avec Dieu, & ne peuvent souffrir qu'on le maudisse, dans la crainte qu'ils ont de sa colere. Ces peuples ont un *Scheikh* ou Prélat, qui est aussi le grand Superieur de tous les Moines Jasides.* Relation de la Mission de Mardin, 1681.

CURDISTAN, ou PAIS DES CURDES, vaste païs d'Asie, s'étend en partie dans la grande Armenie, & en partie vers la Perse, même jusques à Bagdad, où il comprend le Roïaume de Carnaba.* Sanson. Baudrand.

CURDO, anciennement *Nyphates*, ou, *Niphates*, *Mons*. C'est une longue chaîne de montagnes, qui fait partie du Mont Taurus. Elle s'étend depuis l'Euphrate jusques aux montagnes de Tchildir, qui sont les Monts Caspiens des Anciens. Ces Montagnes séparoient autrefois la Grande Armenie de la Mesopotamie & de l'Assyrie ; aujourd'hui elles séparent, entre l'Euphrate & le Tigre, la Turcomanie du Diarbeck, & ensuite elles traversent le païs des Curdes, d'où elles prennent le nom de Curdo.* Baudrand.

CURE, petite Riviere de France. Elle coule le long des confins de la Bourgogne & du Nivernois, baigne Vezelay, & se décharge dans l'Yonne, un peu au dessus de Crevant. Il y a sur cette riviere le Village de Cure, avec Abbaïe, à deux lieuës au dessus de Vezelay.

CURE, est le nom que l'on donne aux Benefices, dont le titulaire a le soin de la conduite des ames dans une certaine étenduë de terre, qu'on appelle une Paroisse. Les Curez sont aussi anciens que l'Eglise. Car les Apôtres établissoient dans les Eglises nouvellement établies, des Prêtres pour les gouverner conjointement avec le premier Evêque. Cet Evêque avoit le pouvoir d'en ordonner quand il étoit besoin pour le Gouvernement de l'Eglise. Dans la suite, l'Eglise & le nombre des fideles se multipliant, il fallut bâtir plusieurs Eglises dans une même ville, celle de l'Evêque n'étant pas suffisante, & établir des Prêtres pour gouverner des Eglises dans la Campagne. On voit qu'il y avoit à Rome du temps d'Optat quarante Basiliques, qui étoient regies par des Prêtres; & le Pape Corneille dans son Epitre à Fabius, assûre qu'il y avoit 46. Prêtres dans l'Eglise de Rome. Il y avoit des Curez à Alexandrie, dès le temps de S. Athanase. Il y en avoit aussi aux environs de la Mareote. Ces Prêtres avoient chacun une Eglise, dans laquelle ils assembloient le peuple. Cela étoit general dans toute l'Eglise. Il y avoit des Prêtres de la ville, dont les uns étoient dans l'Eglise Episcopale, les autres avoient leurs Eglises ou leurs titres dans la ville, & quantité d'autres qui étoient dans la campagne. Entre ceux-ci, il y en avoit de plus considerables, que l'on appelloit Chorévêques, ausquels ont succedé les Doïens Ruraux. Les Theologiens ont fait les Curez successeurs des 72. disciples de Nôtre-Seigneur, & les ont crus de droit divin. C'est le sentiment de la Faculté de Theologie de Paris. Les Curez avoient droit d'assembler le peuple, de leur administrer les Sacremens dans leurs Eglises, & d'excommunier les coupables. On a donc depuis le VIII. siécle uni des Cures à des Chapitres & à des Monasteres. Mais depuis on a exclus les Moines de l'admistration des Cures. Les Chanoines Reguliers se sont maintenus dans le droit de posseder des Cures. Les Chapitres & les Monasteres qui ont des Cures, sont obligez d'y nommer des Vicaires perpetuels. Les Curez ne sont point amovibles : ils dépendent

pendent des Evêques ; mais pour les destituer, il faut un Jugement Canonique. Les droits spirituels des Curez, sont de gouverner les Fideles qui dépendent de leur Paroisse, pour ce qui regarde le spirituel, de leur administrer les Sacremens, de les confesser & communier à Pâques. Les temporels sont, de percevoir les grosses dixmes, à moins qu'elles n'ayent été alienées, (& en ce cas les gros Decimateurs sont tenus de leur faire une pension congruë) de joüir des novales menuës, & autres dixmes, & du creux de l'Eglise, c'est-à-dire, des offrandes, des droits de baptême, de mariage, de mortuaires, &c. * Thomassin, *Discipl. de l'Eglise.* Filesac, & *autres.*

CUREAU de la Chambre. *Cherchez* CHAMBRE, (Cureau de la.)

CUREOTIS, en Grec κουρεῶτις, (de κουρά, c'est-à-dire, l'action de tondre) étoit le troisiéme jour des Apaturies, qui étoient certaines fêtes que les Atheniens celebroient pendant quatre jours. Les peres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être rasez, & pour être ensuite reçûs dans les Tribus du peuple. Car jusques à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque Divinité ; & lorsque le temps étoit venu de la faire raser, cela se faisoit dans le temple de cette même Divinité, à laquelle ils l'avoient consacrée. C'étoit le plus souvent à Apollon, quoi-qu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athenes consacroit sa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon *Pythien*, dans le temple de Delphes. Mais pour ce qui est du jour nommé *Cureotis*, Hesychius dit clairement qu'ils avoient accoûtûmé de consacrer leur chevelure à Diane. *Voyez* APATURIES.

CURES, ancienne Ville d'Italie dans le païs des Sabins, qu'on croit avoir été fondée par Medius Fidius. En la 7. année de la fondation de Rome, & 747 avant JESUS-CHRIST, Tatius Roi des Sabins, quitta Cures, pour venir demeurer avec ses peuples à Rome, d'où les Romains prirent le nom *Quirites*. Numa Pompilius étoit natif de Cures, & cette ville a été depuis ruinée. Leandre Alberti a crû que cette ville étoit bâtie dans l'endroit, où est le village dit *Torre*; & d'autres croïent que c'étoit où est le bourg de *Curesse* ; mais il y a plus d'apparence, que c'est sur les ruines de Cures qu'on bâtit depuis la ville de *Vescovie*, où a été l'Evêché de Sabine. Vescovio n'est aujourd'hui qu'un bourg.

CURETES, Peuples de l'isle de Crete, originaires du Mont Ida celebroient leurs fêtes au son des instrumens, à la façon des Corybantes. On dit qu'on leur donna le soin de Jupiter nouvellement né, & qu'ils furent Ministres de Cybele. *Voyez* CRETE. * Strabon, *l.* 10. &c. *Voyez* CORYBANTES

CUREUS, (Joachim) Medecin Allemand, dans le XVI. siecle, étoit de Freistat en Silesie, où il nâquit le 23. Octobre 1532. de Gregoire Cureus, qui étoit un Ouvrier en laine, mais qui avoit étudié, & qui aimoit les Lettres. Il fut élevé avec soin, & alla ensuite consulter les Sçavans d'Italie dans leurs plus celebres Universitez, principalement dans celle de Padoue, où il étudia en Philosophie & en Medecine. Depuis, étant revenu dans son païs, il exerça la Medecine avec reputation, & mourut le 21. Janvier 1573. âgé de 41. an. Joachim Cureus composa les Annales de Silesie & de Breslaw, que Henri Rattel traduisit en Allemand, l'an 1585. & que Jacques Schikfusius augmenta depuis, & publia à Jene l'an 1625. Outre ces Annales, il avoit entrepris d'autres Ouvrages Historiques qui se sont perdus. * Joannes Ferinarius, *in Orat. de vita & morte Cur.* Raderus, *Suc.* Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.* &c.

CURIACES, trois freres de la ville d'Albe, soûtinrent, en combattant, les interêts de leur patrie contre les Romains. Ces derniers, sous le Roi Tullus Hostilius avoient déclaré la guerre à ceux d'Albe; mais comme les forces de ces deux peuples se trouverent égales, ils convinrent entre eux que trois freres gemeaux de chaque parti soûtiendroient les prétentions de leur nation; trois Curiaces pour ceux d'Albe ; trois Horaces pour les Romains. Le combat qui se donna l'an 8. . de Rome, & 669. avant J. C. fut long-temps douteux. Les trois premiers étant blessez, & deux des derniers tuez, celui des Horaces qui restoit, joignant l'adresse à la valeur, feignit d'avoir peur & de prendre la fuite ; & aïant par cette feinte extrêmement fatigué les Curiaces, les attaqua l'un après l'autre, & les tua. * Florus, *l.* 1. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse, &c.

CURJAT, petite Ville du Jaman, Contrée de l'Arabie Heureuse. Elle est sur la Côte, vis-à-vis l'isle de Mazira, environ à cinquante-cinq lieuës du Cap de Raz-al-Gate. On conjecture, que ce lieu peut être celui que Ptolomée appelle *Dianæ Oraculum.* * Baudrand.

CURIATIUS MATERNUS, Poëte Latin, vivoit du temps de l'Empereur Vespasien, vers l'an 70. après J. C. Ses Ouvrages sont perdus, & nous n'avons qu'une Tragedie de Medée, citée par l'Auteur des causes de l'Eloquence corrompuë, *au Dial.* 6. & par Vossius, *des Poët. Lat. c.* 3.

CURIE, Romulus divisa le Peuple Romain en trente Curies, dont il y en avoit dix dans chaque Tribu, afin que chacun fit les ceremonies des fêtes & des sacrifices dans le temple, ou dans un lieu sacré, destiné pour chaque Curie, dont le Prêtre ou Sacrificateur s'appelloit Curion, *à sacris curandis*, parce qu'il avoit soin des sacrifices. Le peuple s'assembloit par Curies, pendant les premieres années de la fondation de Rome, parce qu'il n'y avoit point encore de Centuries, & qu'il n'y avoit alors que trois Tribus. Ainsi on créoit les Rois & les Magistrats, on faisoit les Loix & les Ordonnances, & on rendoit la Justice dans les Assemblées des Curies, lorsque l'on prenoit les suffrages du peuple. Mais enfin, on ne tint plus ces Assemblées, que pour faire certaines Loix, ou pour créer les Flamines & le grand Curion ; car les Curions particuliers étoient élûs par chaque Curie. On tenoit ces Assemblées en un lieu appellé *Comitium*, qui étoit dans la place Romaine. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 6. *c.* 3. & 5.

CURIEL, (Jean-Alphonse) Chanoine de Salamanque, & Professeur en Theologie, étoit Espagnol, & natif de Palentiola, petit bourg dans le Diocese de Burgos. Il étoit déja Maître ès Arts, & Docteur en Theologie, lorsqu'il s'associa avec les Benedictins, quoi qu'il portât seulement l'habit Ecclesiastique. Ensuite il eut un Canonicat à Burgos, & puis un autre dans l'Eglise de Salamanque. Depuis étant choisi pour enseigner la Theologie dans l'Université de cette ville, il fut Professeur durant plus de trente ans, & y mourut le 28. Septembre de l'an 1609. Jean-Alfonse Curiel avoit une trés-belle Bibliotheque, qu'il laissa aux Benedictins. De tous les Ouvrages qu'il a composez, on n'en a publié que deux. *Lectura in D. Thoma* 102. & *Controversiæ in diversa loca S. Scripturæ.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.* Le Mire, *de Script. Sac. XVII.* &c.

CURIEUS, fils de Cinyras, Roi de Chypre, qui bâtit une ville dans cette isle, qu'il nomma *Curium*, Κούριον, si l'on en croit Etienne de Byzance, Bochart tire ce nom d'un mot Phenicien, qui signifie *Poissonneux.* * *Chanaan, lib.* 1. *c.* 3.

CURIGA, petite Ville de la Presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, environ à sept lieuës de la côte, & de la Ville de Cranganor, & elle est capitale d'un Roïaume, qui est sous la protection du Roi de Calecut. On l'appelle aussi *Cirigat* * Baudrand.

CURIGLIANO, ou CORIGLIANO. Petite Ville sur une riviere de même nom. Elle est dans la Calabre Citerieure, Province du Roïaume de Naples, à une lieuë du golfe de Tarente, & à deux de la Ville de Rossano, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

CURION, nom que les Romains donnoient au Sacrificateur de chaque Curie. Romulus aïant divisé le peuple en trois Tribus & en trente Curies, ordonna que chaque Curie auroit son temple, où elle feroit ses sacrifices & ses fêtes, par le ministere d'un Sacrificateur, qui seroit nommé Curion. Ainsi il y avoit trente Curions, qui recevoient les ordres du grand Curion, élû par toutes les Curies assemblées, pour être le chef de toutes les autres. Jule Capitolin nomme ainsi certains Crieurs publics, qui lisoient dans les jeux les requêtes que les Comediens faisoient au Prince ou au peuple. * Denys d'Halicarn. *l.* 2. Festus.

C. CURION, Orateur Romain, vivoit du temps de Jule Cesar, en l'année 700. de Rome, 54. avant J. C. & étoit fils d'un autre Orateur de ce nom. Il étoit naturellement éloquent, comme Ciceron le témoigne. Tacite dit qu'il étoit de ces Orateurs, qui avoient mis

leurs talens à prix d'argent, & remarque que Claudius & lui, prenoient de grandes sommes pour plaider. Ce fut Curion, qui dans une harangue appella Cesar, *l'homme de toutes les femmes, & la femme de tous les hommes.* * Tacit. *lib.* 11. *Annal.* Suetone, *en la vie de Jule Cef.* 49. Cicero, *in Bruto.*

CURION, (C. Scribonius) Tribun du peuple, fils de l'Orateur, contracta de grandes dettes; & pour s'en délivrer, il porta Cesar à entreprendre la guerre civile, comme Ciceron s'en plaint, en écrivant à son frere Quintus. Depuis, Curion aïant été envoïé en Afrique, combattit avec courage contre Varus, qu'il mit en fuite; mais se voïant surpris par Juba, il punit par sa mort l'imprudence qu'il avoit euë d'exposer son armée, l'an 706. de Rome, & 48. avant J. C. * Plutarque, *dans la vie de Pompée & de Jule Cesar.* Florus, *ep. &c.*

CURION, (Cœlius Secundus) sçavant Piémontois, se retira en Suisse, après avoir été inquieté en Italie; parce qu'il étoit suspect de Protestantisme. On le reçut très-bien au Canton de Berne. Il y fut Principal du College de Lausanne. Ensuite il passa à Bâle, où on lui donna la Charge de Professeur en Eloquence. Il l'exerça avec une grande réputation. Il publia plusieurs Livres, dont on peut voir la liste dans les Additions de M. Teissier aux Eloges tirez de M. de Thou; mais il en faut ôter l'*Historia Sarracenica*, car c'est un Ouvrage d'*Augustin* Curion fils de Cœlius. Le Livre le plus singulier, c'est celui du pere, où il prétend montrer, que le nombre des Prédestinez est plus grand que celui des Réprouvez. Il mourut l'an 1569. âgé de 67. ans. Il avoit enterré depuis peu son fils Augustin Secundus Curion. Leur Bibliotheque, qui étoit très-belle, fut achetée par un Duc de Lunebourg. Elle fait partie de celle de Wolfenbutel. Curion le fils avoit été Professeur en Eloquence dans l'Université de Bâle, & quoiqu'il n'eût vécu que 28. ans, il a donné des preuves publiques de son sçavoir. Trois Livres de l'Histoire Sarrasine, un du Roïaume de Maroc, & un sur la vie & sur la mort de ses quatre sœurs, dont l'une étoit sçavante. * Bayle, *Diction. Critique, & les Auteurs qu'il cite.*

CURION, (Jacques) Medecin Allemand, nâquit en 1497. & aïant appris les belles Lettres, il s'attacha à la Medecine & aux Mathematiques, qu'il enseigna à Ingolstad & à Heidelberg, où il mourut le 1. Juillet de l'an 1572. âgé de 75. ans. Il fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe.

CURIOSOLITES, peuples d'entre les Celtes, qui habitoient cette partie de la Bretagne Armorique, que nous appellons aujourd'hui le Diocese de Cornoüaille, ou de Quinpercorentin, comme qui diroit la corne ou pointe des Gaules. *Cherchez* CORNOÜAILLE.

CURISCH-HAFF, *Lacus Curonensis*, Lac de la Prusse Ducale, près de la mer Baltique, où il se décharge près de la forteresse de Memel. Il reçoit plusieurs petits ruisseaux, & est fort long, mais peu large, n'y aïant qu'une langue de terre, ou plûtôt de sable entre ce lac & la mer. * Baudrand.

CURISCH-NERUNG, Presqu'Isle de la Prusse Ducale en Pologne. Elle est entre le Lac de Curisch-haff, & la mer Baltique. Cette presqu'isle a environ vingt lieuës de long; mais elle n'en a pas plus d'une dans sa plus grande largeur. Il y a quelques villages, dont Sarckaw & Rossiten sont les principaux. * Mary, *Diction.*

CURIUS DENTATUS, (Marcus Annius) Citoyen Romain, fut trois fois Consul, l'an 464. 479. 480. de Rome, & 290. 275. 274. avant J. C. Il vainquit les Samnites & les Sabins, & merita l'honneur du triomphe, pour avoir été victorieux des Lucaniens. Il distribua quarante arpens de terre à chaque Citoyen, & n'en reserva pas davantage pour soi, disant, que celui-là ne meritoit pas le nom de Romain, à qui cette quantité ne pouvoit suffire. Après avoir vaincu les ennemis de sa patrie, il se retira à la campagne. Un jour les Ambassadeurs des Samnites l'ayant trouvé dans le temps qu'il faisoit cuire des raves dans un pot de terre, lui offrirent des vases d'or, pour l'obliger de les suivre. Curius les refusa genereusement, & leur dit qu'il préferoit sa vaisselle de terre à la leur, pouvant avec sa pauvreté commander à ceux qui possedoient des richesses infinies. Il défit Pyrrhus, près de Tarente, l'an 479. de Rome, & 275. avant J. C. * Plutarque, *en la vie de Caton le Censeur.* Aurelius Victor, *en la vie des Hommes illustres, c.* 33. Tite-Live. Florus, &c.

CURIUS FORTUNATIANUS, Historien, semble avoir vécu dans le III. siecle, du temps de Gordien & de Philippe l'*Arabe*, comme on le peut recüeillir de ce que Jule Capitolin dit de lui en la Vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui-même la Vie de Maxime & de Pupien, & Vossius témoigne que cet Ouvrage se conserve encore dans la Bibliotheque de l'Empereur. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 3.

CURLANDE. *Voyez* COURLANDE.

CUROPALATE, Historien Grec. *Cherchez* SCYLITZE.

CURSEURS APOSTOLIQUES, Officiers du Pape, qui representent les anciens Curseurs, dont l'Histoire Ecclesiastique fait mention, & qui du temps des persecutions, portoient les Lettres des Evêques, pour avertir les fideles de se trouver aux Synaxes. De même les Curseurs Apostoliques avertissent les Cardinaux, les Ambassadeurs, & les Princes du Thrône, de se trouver aux Consistoires, aux Cavalcades & aux Chapelles Papales; & quand ils s'acquittent de ces fonctions, ils ont une robe violette, & un bâton d'épine en main. Lorsque l'on en reçoit un, le plus ancien des Curseurs le presente au Pape, en lui disant: *Beatissime Pater, iste est Cursor novus qui humiliter à Sanctitate vestra petit osculum pedis.* Deux Curseurs vont tour à tour au palais, pour recevoir les ordres du Pape. Si l'on doit tenir Consistoire, ils sont introduits à l'audience par le maître de Chambre, & ayant les genoux en terre, ils disent à Sa Sainteté, *Sanitas & longa vita, Beatissime Pater, cras erit Consistorium?* Le Pape en leur donnant la benediction leur répond, *Erit Consistorium.* Pour lors ils vont intimer le Consistoire à tout le Sacré College, au Thresorier de la Chambre, à l'Auditeur de la Chambre, & au Gouverneur de Rome. Chaque Cardinal est obligé de leur donner audience sur le champ, en tel état qu'il soit, sans les faire attendre, & est debout & découvert. Les Curseurs ont un genoüil en terre, & disent *Eminentissime ac Reverendissime Domine, crastinâ die, hora N. erit Consistorium.* Si c'est pour donner le chapeau à un Cardinal, ils disent à celui qui le doit recevoir: *Salus & gaudium: Eminentissime ac Reverendissime Domine; die N. erit Consistorium publicum, in quo SS. D. noster tradet pileum rubrum Eminentia vestra, ac aliis Eminentissimis nuperrimè creatis.* Si c'est pour une Chapelle Papale, ils observent les mêmes ceremonies, n'y ayant que le compliment de changé; mais aux Ambassadeurs, & aux Princes du Thrône, ils ne mettent pas un genoüil en terre. Ils intiment aussi les obseques d'un Cardinal à tout le Sacré College, & aux quatre Ordres Mandians; & les heritiers du Cardinal défunt sont obligez de leur donner dix ducats *di camera*, 24. livres de cire, & 8. ducats *di Moneta.* Chaque nouveau Cardinal leur doit dix ducats *di Camera.* Ils assistent encore aux Cavalcades, où le Pape est present; ils entourent sa Litiere, revêtus de leur robe violette, tenant en main une masse d'argent, montez sur des mules. Ils sont au nombre de 19. dont l'un exerce pendant trois mois l'office de maître; & c'est à lui seul que sont adressées les commissions qui sont signées par le Pape, ou par le Cardinal Préfet de la signature de justice. * Carlo Bartol. Piazza, *Eusevolog. Rom. Tract. II. cap.* 16.

CURSINET, (***) celebre Fourbisseur à Paris, étoit en réputation vers l'an 1660. pour les ouvrages de Damasquinerie. Cette sorte de travail a pris son nom de la ville de Damas en Syrie, & les Anciens s'y sont fort adonnez. C'est un assemblage de filets d'or & d'argent appliquez dans des hachûres ou creux taillez sur le fer, pour y faire des ornemens Arabesques, Moresques, ou Grotesques. Ces ouvrages sont plats, ou de bas relief. Ceux que Cursinet travailloit, étoient incomparables, tant pour le dessein, que pour la belle maniere d'appliquer son or, & de cizeler de relief par dessus. * Felibien, *Principes des Arts.*

CURSOL, (Guillaume de) *Voyez* HECTOR PINTO.

CURSOLAIRES (les) que les Italiens nomment *Curzolari*, & que les Latins appelloient *Echinades*, sont cinq petites isles vis-à-vis de l'emboûchure du golfe de Lepante, autrefois de Corinthe. Ce fut auprès de ces isles, que les Chrétiens gagnerent en 1571. cette fameu-

se bataille *de Lepante*, contre l'armée des Turcs, commandée par Hali, sous Selim II. L'année précedente, les Turcs qui s'étoient rendus maîtres de l'isle de Chypre, faisant quelque séjour dans cette rade, allerent insulter ces isles, & voulurent attaquer la principale; mais elle fut garantie par une avanture digne d'admiration. Antoine Balbo, Gouverneur de cette isle, s'étoit enfui la nuit au premier bruit de la flotte Turque, & avoit été suivi par les principaux habitans. Leurs femmes fermerent les portes; & par le conseil d'un Prêtre nommé Antoine Rosoneo, qui avoit tâché inutilement de retenir le Gouverneur & les Bourgeois, elles prirent les habits & les armes de leurs maris, monterent sur les murailles, & firent contenance de gens qui vouloient se défendre: stratagême qui fut secondé par un coup fort heureux; car une de ces femmes voyant les Galeres ennemies s'approcher des murs, mit hardiment le feu à une piece de canon, pointée par hazard vers la flotte. Il arriva par bonheur que ce coup rompit le mât d'une des Galeres: de sorte que les Infideles persuadez que la garnison étoit nombreuse, & en resolution de se bien défendre, se retirerent sans mettre pied à terre. Le Sénat de Venise fut tellement satisfait de cette action, que quelque temps après, lorsque les habitans de Cursolari, pressez par une grande disette, envoyerent demander quelques bleds à la Republique: on leur répondit qu'ils n'avoient pas assez bien servi l'Etat, pour meriter cette grace; mais qu'ils devoient employer la faveur de leurs femmes, à la valeur desquelles ils étoient redevables de leur salut, & dont la Republique reconnoîtroit la bravoure. * Gratiani, *Histoire de Chypre*.

CURSON, CURTON, ou CURCHON (Robert) Cardinal, étoit Anglois, & sortoit d'une famille noble & illustre. Il étudia dans l'Université d'Oxfort, & depuis, vers l'an 1180. à Paris, où il fut Docteur & Chancelier de l'Eglise & de l'Université. Le Pape Innocent III. qui l'y avoit connu, le fit venir à Rome, lorsqu'il fut élevé sur la Chaire de saint Pierre, & le fit Cardinal en 1211. Robert Curson avoit toûjours témoigné beaucoup d'ardeur pour le recouvrement des lieux saints, qui étoient retombez sous le pouvoir des Infideles. Son zele le fit choisir par Innocent III. pour publier la Croisade en France. Il tint un Concile à Paris en 1212. où il se fit des affaires, pour ne s'être pas conduit avec assez de prudence & de moderation. Il passa encore en Angleterre; & depuis il fut envoyé Legat en Orient, où il mourut presque en arrivant à Damiete l'an 1218. On attribuë divers Ouvrages à ce Cardinal, comme *Summa Theologia. Lectura solemnes. An Origenes salvus fit? De septem Septenis, &c.* * Jacques de Vitri, *Hist. Or. c. 9.* Matthieu de Westmunster, *in Annal.* Onuphrius, *in Chron.* Le Continuateur de la Chronique d'Auxerre. *an.* 1215. Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Auberi, *Hist. des Card.* Godwin, *des Card. Angl. &c.*

CURSOR. *Cherchez* PAPIRIUS.

CURTESIUS CURTESIUS, Poëte Italien, étoit de Padouë, où il florissoit au commencement du XVII. siecle, & où il mourut le 4. Février de l'an 1618. âgé de 68. ans. Il a écrit divers Ouvrages, comme un Poëme de la vie de sainte Justine; les Amours d'Orestille, &c. * Thomasini, *I. P. Elog. doct.*

CURTI, (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Albi, surnommé *le Cardinal Blanc*, parce qu'il étoit Religieux de l'Ordre de Cîteaux, vivoit dans le XIV. siecle. Il étoit natif de Toulouse ou du Diocese, & parent du Pape Benoît XII. qui le nomma l'an 1337. à l'Evêché de Nîmes, & l'année d'après à celui d'Albi. On dit qu'avant cela, Curti avoit été Abbé de Bolbonne. Le même Pape le fit Cardinal, & Clement VI. l'envoya Legat en Italie, où il rendit de grands services au saint Siege. A son retour, il fit continuer l'Eglise des Bernardins de Paris, que le Pape Benoît son oncle avoit commencée. Il y fonda une Bibliotheque, avec un revenu suffisant pour l'entretien de 16. Ecoliers en Theologie, & mourut à Avignon le 22. Juin de l'an 1361. * Bosquet, *in Vit. Benedict. XII. & Clement. VI.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne. Auberi, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe. Ughel, &c.

CURTISIUS, (Titus) Soldat Prétorien, fut le premier auteur de la revolte des Esclaves en Italie, la 10. année de l'Empire de Tibere, & la 24. de J. C. Il en jetta les fondemens à Brindes, & aux environs, par des assemblées secretes, & fit ensuite courir des libelles pour exciter tous les peuples de la campagne à prendre les armes, & à recouvrer leur liberté; mais Curius Lupius Questeur défit ces rebelles, & envoya leur chef à Rome. * Tacite, *ann. 4. c. 27.*

CURTIUS, nom d'une illustre famille de Rome, vint du païs des Sabins, s'établir dans cette ville, sous le regne de Romulus: elle produisit depuis des Consuls & d'autres Magistrats.

CURTIUS, (Quintus) Chevalier Romain, vivoit en 392. de Rome, & 562. ans avant J. C. & se dévoüa pour le salut de sa patrie. La terre s'étoit entr'ouverte; & l'Oracle interrogé là-dessus, avoit répondu, que ce goufre ne pouvoit être comblé qu'en y jettant ce que le peuple Romain avoit de plus précieux. Q. Curtius meditant sur ces paroles, conclut que la ville de Rome n'avoit rien de plus excellent que les armes & la valeur: de sorte que s'équipant comme s'il eût eu dessein d'aller au combat, il monta à cheval; & le pressant des éperons, il se précipita avec lui dans cet abyme: après quoi la terre se referma. * Valere Maxime, *l. 5. c. 6. ex 2.*

CURTIUS, (Matthieu) celebre Medecin de Pavie, dans le XVI. siecle, mourut à Pise en 1544. & laissa des Ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation. Les plus considerables sont, *In Mundini anatomen Explicatio. De curandis febribus. Ars Medica. De septimestri partu. Methodus dosandi, &c.* * Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

CURTIUS ou DE CORTE (Jacques) Jurisconsulte de Bruges dans le XVI. siecle, étudia à Orleans, & depuis fut Conseiller dans son païs, où il vivoit en 1550. Il composa quelques Ouvrages, *Eicasmon, seu Conjecturalium Lib. III. &c.*

CURTIUS, (Cornelius) Religieux de l'Ordre de S. Augustin, étoit de Bruxelles, & se distingua par sa science & par sa pieté. Il mourut au mois d'Octobre de l'an 1633. âgé de 47. ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Poëmatum Lib. III. Elogia virorum illustrium Ordinis S. Augustini, &c.* * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII.*

CURTIUS LANCINUS. *Cherchez* LANCINUS CURTIUS.

CURTIUS MONTANUS, Orateur. *Cherchez* MONTANUS CURTIUS.

CURTIUS NICIA, Grammairien. *Cherchez* NICIAS CURTIUS.

CURTIUS, (le Lac de) c'est une grande ouverture de terre, qui se fit dans la grande Place de la Ville de Rome. Suidas au mot *Liburna*, dit que les Romains nommerent depuis ce lieu *Libernum*. Plutarque en parle dans la Vie de *Romulus*. Le Pere Lubin *dans ses Tables Geographiques sur Plutarque*.

CURTON, Cardinal. *Cherchez* CURSON & CHABANNE.

CURUBE, (Curobis & Curubis) petite Ville d'Afrique, sur la mer au cap de Mercure, qui regardoit la Sicile à dix-sept lieuës environ de Carthage. Ce lieu qui étoit un peu desert, mais agreable & en bon air, est devenu celebre par le bannissement de saint Cyprien, qui y fut relegué par le Proconsul Paterne, le 13. de Septembre de l'an 257. un an avant sa mort. On en a fait depuis une ville Episcopale: elle fut appellée dans la suite *Calibia*. * Baillet, *Topographie des Saints*.

CUSCO ou CUZCO, Ville du païs de Cusco, dans la Province de Lima au Perou, étoit autrefois la Capitale du Perou, & le séjour des Incas ou Empereurs du Perou. Elle est environnée de montagnes, & ses premiers édifices furent bâtis sur le penchant de celle qu'on nomme *Sacsa-huama*, où étoit une forteresse, dont les restes font connoître que c'étoit un ouvrage d'une structure surprenante. La ville est divisée en deux parties; dont l'une est appellée *Hanan-Cusco*, c'est-à-dire, le haut Cusco; & l'autre *Hurin-Cusco*, c'est-à-dire, le bas Cusco. Le palais de l'Incas étoit dans la forteresse de Sacsa-huama, & étoit composé de trois châteaux, disposez en triangle, dont celui du milieu lui servoit d'appartement. Les murailles étoient couvertes d'or & d'argent, & embellies de diverses figures d'animaux. On alloit d'un château à l'autre par des souterrains, qui faisoient plusieurs tours & retours en forme de labyrinthe. Les Es-

pagnols ont détruit ce superbe bâtiment, & en ont emporté quantité de pierres dans la ville, pour y bâtir. Ils n'y ont laissé que les murailles, dont ils n'ont pû remuer les pierres, qui sont d'une grosseur & d'une grandeur prodigieuse. Les maisons de Cusco sont bâties de vives roches fort massives, & l'architecture en est fort belle. La grande place de la ville est quarrée, & regarde quatre chemins tracez au cordeau, qui vont vers les quatre parties du monde. Le plus fameux des anciens temples de cette ville étoit dédié au Soleil, qu'ils nommoient *Curiacanche*. C'étoit un édifice magnifique & rempli de richesses, où les Incas faisoient sacrifier des enfans à cette fausse Divinité qu'ils y adoroient. Ils y renfermoient aussi les idoles des peuples qu'ils avoient subjuguez, comme des trophées érigez en l'honneur de leur Dieu. Pendant le regne des Incas, on apportoit à Cusco tout l'or & l'argent des autres Provinces du Perou. Il s'y voit encore plusieurs caves & lieux soûterrains, où les Espagnols ont trouvé des thresors immenses, qui y avoient été gardez. Cette ville est maintenant le Siege d'un Evêque, suffragant de l'Archevêque de Lima. Il y a huit Paroisses, quatre Convens de Religieux de saint Dominique, de saint François, de saint Augustin, & de la Mercy, un Monastere de Religieuses, & un College de Jesuites. On y remarque aussi un Hôpital pour les Indiens, qui est extrêmement riche. L'air y est un peu froid, mais sain; & rien n'y manque de tout ce qui est necessaire à la vie. Au milieu de la ville il y a une fontaine, dont l'eau fait un sel excellent. On compte environ trois mille Espagnols dans Cusco, & dix mille Indiens qui obéissent à un Corregidor ou Gouverneur, établi par le Viceroi du Perou, dont le séjour est à Lima. Le terroir de Cusco est fertile & agreable pour la diversité des arbres & des fleurs qu'il produit. A quatre lieuës de la ville est la vallée de Yucay, qui est un lieu délicieux pour la beauté de ses jardins, & pour la bonté de l'air qui y est fort temperé. Elle est environnée de hautes montagnes qui sont couvertes d'arbres, & d'où sortent plusieurs ruisseaux. Les Incas y prenoient souvent leurs plaisirs, & l'on y voit encore quelques restes des bâtimens superbes, où ils faisoient quelque séjour. Les principaux de Cusco ont aussi eu souvent le dessein d'y établir leur demeure. Les Incas avoient dans cette même vallée une forteresse bâtie sur un haut rocher, entouré d'autres roches, qui formoient une espece de couronne, & sur lesquelles on avoit taillé des figures de Lions, & d'autres animaux sauvages, qui tenoient diverses armes dans leurs pattes. Les Espagnols cultivent avec soin cette vallée, où ils sement du blé, & plantent des cannes de sucre. On a coûtume aussi d'y mener les malades pour recouvrer plus promptement leur santé. * De Laët *Histoire du nouveau monde*.

CUSPINIEN, (Jean) Alleman de Sweinfort en Franconie, étoit Philosophe, Historien, Orateur, Poëte, & Medecin. Il vivoit au commencement du XVI. siecle; & fut très-consideré de l'Empereur Maximilien I. qui l'employa en diverses negociations. Il composa un Commentaire des Consuls, des Cesars, & des Empereurs Romains; une Histoire d'Autriche, où il parle des Marquis, Ducs, & Archiducs de cette Maison; une Histoire de l'origine des Turcs, de leur Religion, & de la tyrannie qu'ils exercent contre les Chrétiens; & plusieurs autres Ouvrages. Nicolas Gerbel a composé la Vie de Cuspinien, que l'on trouve à la tête de son livre des Cesars. Jean Cuspinien mourut en 1529 à Vienne en Autriche, où il étoit Conseiller.* Paul Jove, *Elog.* Melchior Adam, *in vit. Philos. Germ.* Vossius, *lib. 3. de Hist. Lat.*

CUSPIUS *Fadus*, fut envoyé par l'Empereur *Claude* après la mort du *Grand Agrippa* pour gouverner la Judée, & s'acquitta très-dignement de cet emploi. A son arrivée il fit prendre *Ptolomée* Chef des Voleurs, qui ravageoient les côtes de l'Idumée & de l'Arabie. Il apprit aussi qu'un Enchanteur nommé *Theudas* faisoit le Prophete, & qu'il persuadoit au peuple de le suivre avec tout ce qu'ils avoient de biens, leur promettant d'arrêter d'une seule parole les eaux du Jourdain, & de leur faire passer ce fleuve à pied sec. Il envoya quelques Cavaliers après ces pauvres abusez, qui les surprirent, en tuerent une partie, firent plusieurs prisonniers, & mirent les autres en fuite. Theudas fut arrêté, & eut la tête tranchée. Cuspius eut *Alexandre Tibere* pour successeur. * Josephe, *Antiquit. Liv. XX chap. 3. & 5.*

CUSSET, Bourg ou petite Ville de France. Elle est dans l'Auvergne, sur les confins du Bourbonnois, à demi lieuë de Vichi, & à dix de Clermont vers le Septentrion Oriental. * Maty, *Diction.*

CUSTODES, *Custodes*, certains Officiers Romains qui prenoient garde qu'on ne fit quelque supercherie, en donnant les Buletins dans l'Election des Magistrats. * *Antiqq. Gr. & Rom.*

CUSTRIN, sur l'Oder, Ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg. Elle est defenduë par un bon château, & est située entre le marais à 4. ou 5. lieuës de Francfort.

CUTBERT, Archevêque de Cantorberi, mort en 760. publia les Actes d'un Synode qu'il avoit tenu en 747. *Ad Zachariam Papam. De tumulis illustr. Vir. &c.* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *l. 2. de Hist. Lat. cap. 29. &c.*

CUTBERT, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, vivoit en 740. Il composa la Vie du Venerable Bede, dont il avoit été le disciple.

CUTH, ou *Cutha*, Ville d'Assyrie, dont les Habitans furent transportez en Samarie par Merodach. Cela fit que les Samaritains furent long-temps appellez *Cuthéens*. Ils adoroient l'Idole de Nergel. *II Roi., XVII. 24.*

CUTHBERT, (S.) Evêque de Lindisfarne en Angleterre, étoit né parmi les Pictes dans la Merche, petite Province de l'Ecosse Meridionale. Il fut employé dans sa jeunesse à garder des troupeaux, fut ensuite Moine dans l'Abbaye de Mailros, & Prieur de ce Monastere pendant 12. ans: après lesquels il se retira avec la permission de son Abbé dans l'isle de Farne, où il vécut neuf ans dans la solitude, pratiquant de grandes austeritez. Il fut élû l'an 684. Evêque d'Hagulstad; & comme il ne voulut point l'accepter, on lui donna celui de Lindisfarne: il gouverna cette Eglise pendant deux ans, & mourut le 20. Mars 687. * Bede, *Vita S. Cuthberti.* Bollandus. Mabillon, *siecle IV. P. 2.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid. l. 3. c. 9.* Baillet, *Vie des Saints 20. Mars.*

CUTNBERG, Ville en Boheme, près de laquelle sont de certains puits, où trois mille Hussites furent jettez tous vifs l'an 1418. Lasicius, *liv. 1. Daubr.* en l'Histoire de ce Royaume. Depuis, dans une Assemblée qui se tint dans la même ville l'an 1485. sous le regne de Ladislas, il fut ordonné qu'il seroit permis à chacun de vivre selon sa créance, & selon que sa conscience l'inspireroit. * Lætus, *en l'Abregé de l'Histoire Universelle.*

CUTTEMBERG ou HORA, Bourg ou petite Ville de Bohême. Il est dans le Cercle de Czaslaw, aux confins de celui de Caurzin, environ à deux lieuës de la ville de Czaslaw, & à trois de celle de Caurzin. * Maty, *Diction.*

CUYCK, (Henri) second Evêque de Ruremonde, étoit natif de Culembourg, dans le païs d'Utrecht. Il fut Docteur & Professeur en Theologie, & puis Chancelier de l'Université de Louvain, Doyen de saint Pierre, Grand-Vicaire de l'Evêque de Malines, & enfin Evêque en 1596. Après avoir travaillé à remplir les devoirs d'un saint Pasteur, il mourut au mois d'Octobre 1609. Henri laissa divers Ouvrages, *Quæstiones quodlibeticæ de Anno Jubilæo. Orationes Panegyricæ. Epistola Parænetica, &c.* Il fit imprimer les Oeuvres de Cassien, & quelques Traitez de saint Bernard. * Arnoldus Havensius, *de erect. novor. Episc.* Gazet, *Hist. Eccl. des Païs-Bas* Valere André, *Biblioth Belg.* Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. XVII. siecle, tom. 1.*

CUYPER. *Cherchez* CUPER.

CUZCO. *Cherchez* CUSCO.

CUZT, Province du Royaume de Fez en Afrique, est située, vers le Midi, à l'Orient de Temesne. On croit qu'elle est appellée ainsi, parce qu'elle est d'une grande étenduë; car *Cuzt* signifie *beaucoup*, en langue du païs. Elle a quatre-vingt lieuës de long, depuis la riviere de Gureygure, jusqu'à celle d'Esaha, & comprend tous les sommets du mont Atlas qui sont entre ces deux rivieres. La Noblesse y est fort guerriere, & le Roi de Fez s'en sert avantageusement contre ceux d'Alger. Les principales villes sont, Tezar ou Teza, Sofroy, &c. * Marmol, *de l'Afrique, l. 4.*

CYA

CYAMON, ou *Chelmon*, Montagne & Ville près d'Esdrelon & de Bethulie, où Holoferne avoit mis

une partie de ses troupes, lorsqu'il assiegea cette derniere place. * *Judith*, *VII*. 3.

CYANE, Nymphe de Sicile, s'étant voulu opposer au ravissement de Proserpine, fut, si on en croit les Poëtes, métamorphosée en fontaine par Pluton. * Ovide, *l*. 5. *Metam*. *Fab*. 6.

CYANE'E, fille du fleuve Méandre, épousa Milet, fils d'Apollon, de qui elle eut Caune & Biblis. * Ovide, *liv*. 9. *Metam*.

CYANIPPE, de Syracuse, méprisa les fêtes de Bacchus: en punition de quoi ce Dieu le frappa d'une si forte yvresse, que dans l'égarement de sa raison, il viola sa fille Cyane. Quelque temps après, la peste desola la ville & les environs avec une violence extrême; & les habitans sçurent de l'Oracle que le Ciel ne pouvoit s'appaiser que par le sacrifice de l'incestueux. Cyane traîna son pere par les cheveux sur un autel, l'égorgea & se tua ensuite elle-même. Plutarque fait mention de cet évenement dans les Paralleles, où il parle d'un autre CYANIPPE, qui se tua sur le corps mort de sa femme, que les chiens avoient déchirée.

CYATHE, en Latin *Cyathus*, petit vase, avec lequel on puisoit le vin d'un autre plus grand. Le Cyathe contenoit une once & demi de liqueur. * *Antiq. Rom.*

CYAXARES I. Roi des Medes, succeda à son pere Phraortes, qui venoit d'être tué au siege de Ninive, l'an du monde 3369. & avant JESUS-CHRIST 635. Dès qu'il fut monté sur le Thrône, il se prépara à la guerre contre les Assyriens, pour venger la mort de son pere, & les vainquit dans une grande bataille; mais en assiegeant Ninive, il fut attaqué lui-même & défait par Indathyrse, Roi des Scythes, ausquels cette victoire soûmit l'Empire de l'Asie pour 28 années. Au bout de ce terme, Cyaxares, secondé des Medes ses sujets, extermina entierement cette nation, l'an du monde 3398. avant J. C. 606. & eut ensuite une guerre de cinq années contre Halyattes, Roi de Lydie, qui avoit donné retraite à quelques-uns d'eux. Après divers succès, la paix se fit entre ces deux Princes; & Halyattes, pour la mieux établir, donna sa fille Ariane à Astyages, fils de Cyaxares, qui mourut après un regne de 40. ans, l'an du monde 3409. & avant J. C. 595. * Herodote, *liv*. 1. 2. 3. 4. *&c*.

CYAXARES II. Roi des Medes, fils d'Astyages, petit fils de Cyaxares I. & frere de Mandane, mere de Cyrus, nâquit l'an du monde 3404. & avant J. C. 600. Il succeda à son pere, l'an du monde 3444. avant J. C. 560. & quatre ans après, assisté de son neveu Cyrus, il défit Evilmerodach, fils du Roi de Babylone, & Crœsus, Roi de Lydie. Lorsque Cyrus se fut rendu maître de Babylone & de toute la Chaldée, il en ceda l'Empire à Cyaxares son oncle, & son beau-pere, qui mourut l'an du monde 3468. & avant J. C. 536. C'est ce Cyaxares que Daniel nomme Darius Mede, fils d'Assuerus, ou Astyages. Mais Herodote plus croyable que Xenophon, ne reconnoît point ce second Cyaxares, fils d'Astyages, oncle de Cyrus; & tous les Auteurs anciens conviennent que ce fut Astyages & non pas Cyaxares, qui fut dépoüillé de l'Empire par Cyrus. Dans l'Histoire de Susanne, il est dit que Cyrus succeda à Astyages. * Daniel, *cap*. 5. *&* 9. Xenophon, *in Cyropædia*. Ctesias. Justin. Diodore. Polyen. Africanus. Eusebe.

CYBELE, que l'on dit fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne, appellée autrement *Ops*, *Rhée*, *Vesta*, la *Bonne Déesse*, la *Mere des Dieux*, *Dindimene & Idéenne*, *Berecynthie*. Elle avoit tiré son nom de la montagne de Cybelus en Phrygie, on dit qu'elle avoit été exposée après sa naissance, & nourrie d'abord par des bêtes sauvages, & ensuite par la femme d'un Berger qui l'avoit trouvée. Elle étoit honorée d'une maniere particuliere en ce lieu. On la representoit avec une tour sur la tête, une clef à la main, & un habit parsemé de fleurs, assise sur un char traîné à quatre lions. Le Pin lui étoit consacré, parce que le jeune Atys qu'elle aimoit avec passion, avoit selon les Poëtes été métamorphosé en Pin, ou selon d'autres Auteurs, parce que pour éviter les poursuites de Cybele, il s'étoit mutilé sous un Pin. Du temps de la II. guerre Punique, les Romains avertis par les Livres des Sybilles, qu'ils ne pourroient pas chasser les Carthaginois d'Italie, s'ils ne faisoient venir à Rome la mere Idée, envoyerent des Députez à Pesinunte en Phrygie, où le Roi Attalus leur livra une pierre, que les habitans du lieu disoient être la mere des Dieux. Elle fut reçûë à Rome par Scipion Nasica, que le Sénat choisit comme le plus honnête homme, pour obéïr à l'Oracle, qui avoit ordonné que la mere des Dieux seroit reçûë par le plus homme de bien qu'il y eût à Rome. Cette Déesse avoit des Prêtres & des sacrifices particuliers. Ses Prêtres appellez *Galli*, *Corybantes*, *Dactyles*, *Curetes*, portoient sa statuë par les ruës & par les places publiques, en dansant au tour, faisant des contorsions, joüant des tymbales, se déchiquetant & ayant grand soin de demander l'aumône. Les sacrifices qu'on offroit à cette Déesse étoient appellez, *Taurobolium* ou *Cryobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chévre, sur une fosse couverte de planches percées, & que le sang de ces animaux découloit sur le Prêtre, qui étoit au-dessous dans la fosse. Les Préteurs Romains lui faisoient faire encore tous les ans un sacrifice d'une truye, qui étoit immolée par un Prêtre & une Prêtresse venus de Phrygie. Les Mythologistes ont cherché des raisons naturelles dans les symboles & dans les attributs de Cybele.

☞ Par la couronne de tours & de villes que l'on donne à Cybele, on a voulu marquer que la terre habitable en est couverte. La clef qu'on lui met à la main, marque que durant l'Hyver elle renferme cette fécondité de semences, qui dans le Printemps commencent à germer; & alors on dit que la terre s'ouvre. Cet habit peint de differentes couleurs qu'on lui donne, convient parfaitement à la terre, qui est émaillée de tant de sortes de fleurs; les Lions qui tirent son char, désignent son empire sur les animaux qu'elle produit & qu'elle nourrit. Enfin Saturne qui signifie le temps, est dit mari de cette Déesse, pour signifier que la terre ne produit qu'avec le temps. Eusebe croit avec plus de raison après Diodore de Sicile, que Cybele étoit une femme, qui avoit des remedes très-salutaires pour les petits enfans, & que les Anciens tirerent de cette source toute leur Theologie. * Eusebe, *Præp. Evang*. Diodore, *l*. 3. Hesiode. Apollodore. Tite-Live. *Decade III. lib*. 9. Suetone, *in Tiberio II*. Silvius Italicus, *lib*. 17. *Belli Punici*. Virgile. Ovide. Lucain. Martial, &c.

CYCLADES, Isles de la mer Egée, dite aujourd'hui *l'Archipel*, ont été ainsi nommées, parce qu'elles font un cercle dans la mer, autour de l'isle de Delos, où les habitans envoïoient toutes les années leur jeunesse, pour se trouver aux fêtes qu'on y celebroit. Les plus connuës sont la même isle de Delos, où Apollon & Diane avoient pris naissance (on la nomme aujourd'hui Sdille,) Paros estimée par son marbre blanc, Andros, Zea ou Cia, Micoli, Naxia, Quiniminio, Siro, Tine, Sorphone, Siphane, &c. Les Poëtes & les Geographes anciens joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades; car les Anciens donnoient ce nom de Cyclades aux cinquante-trois isles de la mer Egée, depuis Tenedos jusqu'à Crete. Horace donne l'épithete de *nitentes* brillantes, aux isles Cyclades; & ce sont proprement les Sporades, qui sont blanches & lumineuses de l'argile, dont elles sont pleines: ce qui a donné lieu à Denys le Geographe de les comparer à des astres: *Après les Cyclades*, dit-il, *on voit reluire les Sporades*, comme les astres dans un air serein, lorsque le violent Borée a chassé les nuages humides. * Horat. *lib*. 1. *Od*. XIV. v. 19. M. Dacier, *Remarques sur les Oeuvres d'Horace*, 3. *edit. Paris*. 1709. Pline, *liv*. 4. *chap*. 12. Strabon, *liv*. 10. Dionys. Mela.

CYCLE DU SOLEIL: revolution de vingt-huit ans, après lesquels l'année ajustée au cours du soleil par le Bissexte précedent, recommence au même jour de la semaine; par exemple au Dimanche. Pour entendre ceci, il faut sçavoir que l'année ordinaire est composée de 365. jours, qui font 52. semaines & un jour: d'où vient que le dernier jour de l'année est le même que le premier; & l'année suivante commence par un autre jour que l'année précedente. S'il n'y avoit point d'autre changement, le Cycle du soleil se feroit en sept ans; mais les Bissextes, que l'on insere de quatre ans en quatre ans, rendent l'année plus longue d'un jour; & alors l'année ne finit pas par le même jour que le premier, mais par le suivant: c'est pourquoi il faut aller jusqu'au nombre de 28. (qui est quatre fois sept, ou sept fois quatre,) afin de revenir justement au même commencement d'année. Mais il est à remarquer que ceci regarde le Calendrier de

Jule Cesar; car depuis la Reformation du Calendrier par le Pape Gregoire XIII. le Cycle solaire doit être de 400. ans, & il faut que ce nombre d'années s'écoule avant que la lettre Dominicale, c'est-à-dire, celle qui marque le Dimanche, revienne au même point qu'auparavant. Ce cercle de 400. ans commença l'an 1610. & se terminera l'an 2000. & durant ce temps-là les années 1700. 1800. & 1900. ne seront point Bissextiles. *Voyez* Anne'e Solaire. * P. Petau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE LUNAIRE : révolution de 19. ans, après lesquels la nouvelle lune revient au même jour du mois de l'an solaire, (mais près d'une heure & demie plûtôt que dans le Cycle précedent.) Ce Cycle est composé de 19. ans lunaires, dans lesquels il y a sept embolismes, ou sept mois inserez : ce qui fait 235. mois lunaires, qui valent 6939. jours, 16. heures, 32. minutes. Or dix-neuf ans solaires, selon le Calendrier Julien, font 6939. jours, & 18. heures : d'où il s'ensuit que ce Cycle de 19. ans du cours de la lune est moindre de presque une heure & demie. C'est pourquoi le Pape Gregoire XIII. ordonna la Réformation du Calendrier en 1582. où il se trouva qu'en l'espace de 1257. ans écoulez depuis le Concile de Nicée celebré en 325. cette heure & demie negligée avoit causé une anticipation de quatre jours : de sorte que la nouvelle lune étoit marquée par le Nombre d'or quatre jours trop tôt, & qu'ainsi on n'observeroit pas les regles établies pour la solemnité de Pâques. Ce fut Meton, fils de Pausanias, qui inventa le Cycle lunaire. *Voyez* Meton. * P. Petau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE PASCHAL : révolution de 532. années, à la fin desquelles la fête de Pâques revenoit au même jour de Dimanche. Denys le Petit, & le Venerable Bede, ont travaillé sur ce sujet; & le premier a donné le nom à la Periode Dionysienne, composée des Cycles du soleil & de la lune, multipliée l'un par l'autre, & tellement disposée, que son commencement a été fixé en l'année de l'Incarnation & Naissance de J. C. qui précede immédiatement la premiere année de l'Ere Chrétienne. Cette Periode étant achevée en l'an 532 il en fut commencé une autre, & après cela une troisiéme, & ainsi de suite. Mais elle n'est plus en usage depuis l'an 1582. auquel, par commandement du Pape Gregoire XIII. on retrancha du Calendrier dix jours entiers. Il faut neanmoins la sçavoir, à cause de Pâque & des autres Fêtes Mobiles, dont il est parlé dans l'Histoire ancienne, que l'on ne peut connoître sûrement sans ce secours. Ajoûtez qu'encore maintenant plusieurs Protestans en Angleterre, Danemarck, Suede, Allemagne, Suisse, & autres païs ennemis du S. Siege, n'ont point voulu recevoir la Réformation du Pape Gregoire XIII. & se servent toûjours de la vieille année Julienne : de sorte qu'ils celebrent leur Pâque en un autre jour que les Catholiques, & sont quelquefois éloignez d'un mois entier de nôtre Pâque. C'est ce qui les oblige de marquer dans les Actes publics, & dans leurs Lettres missives, les deux Styles, l'ancien & le nouveau, le Julien & le Gregorien. * Petau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE CHINOIS, Periode de soixante années, dont l'usage a du rapport à celui des Olympiades, des Indictions du Cycle solaire, du Cycle lunaire, ou du Nombre d'or. Ce Cycle est composé de dix lettres repetées, & de douze caracteres Chinois, qui signifient les heures. Nous representerons ici ces lettres par les dix premieres de nôtre Alphabet, & ces caracteres par les douze premiers chifres. Chaque année est marquée par une lettre & par un chifre, continuant jusques à ce que l'on revienne à une année qui ait la premiere lettre & le premier chifre ; ce qui se fait après soixante ans. En voici la table.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	20
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	30
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	40
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	50
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	60
A	B									
1	2 &c.									

Ces Cycles ont une révolution perpetuelle de soixante ans en soixante ans, & sont des regles très-certaines pour la Chronologie. Car marquant le nombre du Cycle avec la lettre & le chifre de l'année, on donne une connoissance infaillible du temps auquel une chose s'est faite : par exemple, en disant I. Cycle, K. 2. nous marquons l'an 50. du premier Cycle, lequel commence, l'an 2697. avant la Naissance de J. C. Ainsi l'an 50. de ce Cycle, est l'an 2648. avant le Messie ; ce que l'on connoît en ôtant 49. de 2697. Pour entendre mieux cette supputation, nous ajoûterons ici un Parallele des commencemens de chaque Cycle, avec les années d'avant ou après Jesus-Christ.

Commencemens des Cycles,		*Ans avant* Jesus-Christ.			
I.	Cycle,	1. an. 2697.	sec. an. 2696.	troif. an. 2695.	quatr. an. 2694.
II.	Cycle,	1. an. 2637.	sec. an. 2636.	troif. an. 2635.	quatr. an. 2634.
III.	Cycle,	1. an. 2577.	sec. an. 2576.	troif. an. 2575.	quatr. an. 2574.
IV.	Cycle,	1. an. 2517.	sec. an. 2516.	troif. an. 2515.	quatr. an. 2514.
V.	Cycle,	1. an. 2457.	sec. an. 2456.	troif. an. 2455.	quatr. an. 2454.

VI.	Cycle,	1. an. 2397.	sec. an. 2396.	trois. an. 2395.	quatr. an. 2394.
VII.	Cycle,	1. an. 2337.	sec. an. 2336.	trois. an. 2335.	quatr. an. 2334.
VIII.	Cycle,	1. an. 2277.	sec. an. 2276.	trois. an. 2275.	quatr. an. 2274.
IX.	Cycle,	1. an. 2217.	sec. an. 2216.	trois. an. 2215.	quatr. an. 2214.
X.	Cycle,	1. an. 2157.	sec. an. 2156.	trois. an. 2155.	quatr. an. 2154.
XI.	Cycle,	1. an. 2097.	sec. an. 2096.	trois. an. 2095.	quatr. an. 2094.
XII.	Cycle,	1. an. 2037.	sec. an. 2036.	trois. an. 2035.	quatr. an. 2034.
XIII.	Cycle,	1. an. 1977.	sec. an. 1976.	trois. an. 1975.	quatr. an. 1974.
XIV.	Cycle,	1. an. 1917.	sec. an. 1916.	trois. an. 1915.	quatr. an. 1914.
XV.	Cycle,	1. an. 1857.	sec. an. 1856.	trois. an. 1855.	quatr. an. 1854.
XVI.	Cycle,	1. an. 1797.	sec. an. 1796.	trois. an. 1795.	quatr. an. 1794.
XVII.	Cycle,	1. an. 1737.	sec. an. 1636.	trois. an. 1735.	quatr. an. 1734.
XVIII.	Cycle,	1. an. 1677.	sec. an. 1676.	trois. an. 1675.	quatr. an. 1674.
XIX.	Cycle,	1. an. 1617.	sec. an. 1616.	trois. an. 1615.	quatr. an. 1614.
XX.	Cycle,	1. an. 1557.	sec. an. 1556.	trois. an. 1555.	quatr. an. 1554.
XXI.	Cycle,	1. an. 1497.	sec. an. 1496.	trois. an. 1495.	quatr. an. 1494.
XXII.	Cycle,	1. an. 1437.	sec. an. 1436.	trois. an. 1435.	quatr. an. 1434.
XXIII.	Cycle,	1. an. 1377.	sec. an. 1376.	trois. an. 1375.	quatr. an. 1374.
XXIV.	Cycle,	1. an. 1317.	sec. an. 1316.	trois. an. 1315.	quatr. an. 1314.
XXV.	Cycle,	1. an. 1257.	sec. an. 1256.	trois. an. 1255.	quatr. an. 1254.
XXVI.	Cycle,	1. an. 1197.	sec. an. 1196.	trois. an. 1195.	quatr. an. 1194.
XXVII.	Cycle,	1. an. 1137.	sec. an. 1136.	trois. an. 1135.	quatr. an. 1134.
XXVIII.	Cycle,	1. an. 1077.	sec. an. 1076.	trois. an. 1075.	quatr. an. 1074.
XXIX.	Cycle,	1. an. 1017.	sec. an. 1016.	trois. an. 1015.	quatr. an. 1014.
XXX.	Cycle,	1. an. 937.	sec. an. 936.	trois. an. 935.	quatr. an. 934.
XXXI.	Cycle,	1. an. 897.	sec. an. 896.	trois. an. 895.	quatr. an. 894.
XXXII.	Cycle,	1. an. 837.	sec. an. 836.	trois. an. 835.	quatr. an. 834.
XXXIII.	Cycle,	1. an. 777.	sec. an. 776.	trois. an. 775.	quatr. an. 774.
XXXIV.	Cycle,	1. an. 717.	sec. an. 716.	trois. an. 715.	quatr. an. 714.
XXXV.	Cycle,	1. an. 657.	sec. an. 656.	trois. an. 655.	quatr. an. 654.
XXXVI.	Cycle,	1. an. 597.	sec. an. 596.	trois. an. 595.	quatr. an. 594.
XXXVII.	Cycle,	1. an. 537.	sec. an. 536.	trois. an. 535.	quatr. an. 534.
XXXVIII.	Cycle,	1. an. 477.	sec. an. 476.	trois. an. 475.	quatr. an. 474.
XXXIX.	Cycle,	1. an. 417.	sec. an. 416.	trois. an. 415.	quatr. an. 414.
XL.	Cycle,	1. an. 357.	sec. an. 356.	trois. an. 355.	quatr. an. 354.
XLI.	Cycle,	1. an. 297.	sec. an. 296.	trois. an. 295.	quatr. an. 294.
XLII.	Cycle,	1. an. 237.	sec. an. 236.	trois. an. 235.	quatr. an. 234.
XLIII.	Cycle,	1. an. 177.	sec. an. 176.	trois. an. 175.	quatr. an. 174.
XLIV.	Cycle,	1. an. 117.	sec. an. 116.	trois. an. 115.	quatr. an. 114.
* XLV.	Cycle,	1. an. 57.	sec. an. 56.		

* La 58. année de ce Cycle est la premiere depuis Jesus-Christ.

Ans depuis Jesus-Christ.

XLVI. Cycle, 1. an. est la 4. depuis Jesus-Christ. sec. an. de ce Cycle, 5. depuis J. C. &c.

XLVII.	Cycle,	1. an. 64.	sec. an. 65.	trois. an. 66.	quatr. an. 67.
XLVIII.	Cycle,	1. an. 124.	sec. an. 125.	trois. an. 126.	quatr. an. 127.
XLIX.	Cycle,	1. an. 184.	sec. an. 185.	trois. an. 186.	quatr. an. 187.
L.	Cycle,	1. an. 244.	sec. an. 245.	trois. an. 246.	quatr. an. 247.
LI.	Cycle,	1. an. 304.	sec. an. 305.	trois. an. 306.	quatr. an. 307.
LII.	Cycle,	1. an. 364.	sec. an. 365.	trois. an. 366.	quatr. an. 367.
LIII.	Cycle,	1. an. 424.	sec. an. 425.	trois. an. 426.	quatr. an. 427.
LIV.	Cycle,	1. an. 484.	sec. an. 485.	trois. an. 486.	quatr. an. 487.
LV.	Cycle,	1. an. 544.	sec. an. 545.	trois. an. 546.	quatr. an. 547.
LVI.	Cycle,	1. an. 604.	sec. an. 605.	trois. an. 606.	quatr. an. 607.
LVII.	Cycle,	1. an. 664.	sec. an. 665.	trois. an. 666.	quatr. an. 667.
LVIII.	Cycle,	1. an. 724.	sec. an. 725.	trois. an. 726.	quatr. an. 727.
LIX.	Cycle,	1. an. 784.	sec. an. 785.	trois. an. 786.	quatr. an. 787.
LX.	Cycle,	1. an. 844.	sec. an. 845.	trois. an. 846.	quatr. an. 847.
LXI.	Cycle,	1. an. 904.	sec. an. 905.	trois. an. 906.	quatr. an. 907.
LXII.	Cycle,	1. an. 964.	sec. an. 965.	trois. an. 966.	quatr. an. 967.
LXIII.	Cycle,	1. an. 1024.	sec. an 1025.	trois. an. 1026.	quatr. an. 1027.
LXIV.	Cycle,	1. an. 1084.	sec. an. 1085.	trois. an. 1086.	quatr. an. 1087.
LXV.	Cycle,	1. an. 1144.	sec. an. 1145.	trois. an. 1146.	quatr. an. 1147.
LXVI.	Cycle,	1. an. 1204.	sec. an. 1205.	trois. an. 1206.	quatr. an. 1207.
LXVII.	Cycle,	1. an. 1264.	sec. an. 1265.	trois. an. 1266.	quatr. an. 1267.
LXVIII.	Cycle,	1. an. 1324.	sec. an. 1325.	trois. an. 1326.	quatr. an. 1327.
LXIX.	Cycle,	1. an. 1384.	sec. an. 1385.	trois. an. 1386.	quatr. an. 1387.
LXX.	Cycle,	1. an. 1444.	sec. an. 1445.	trois. an. 1446.	quatr. an. 1447.
LXXI.	Cycle,	1. an. 1504.	sec. an. 1505.	trois. an. 1506.	quatr. an. 1507.
LXXII.	Cycle,	1. an. 1564.	sec. an. 1565.	trois. an. 1566.	quatr. an. 1567.
LXXIII.	Cycle,	1. an. 1624.	sec. an. 1625.	trois. an. 1626.	quatr. an. 1627.
LXXIV.	Cycle,	1. an. 1684.	sec. an. 1685.	trois. an. 1686.	quatr. an. 1687.
		5. an. 1688.	6. an. 1689.	7. an. 1690.	8. an. 1691.
		9. an. 1692.	10. an. 1693.	11. an. 1694.	12. an. 1695.
		13. an. 1696.	14. an. 1697.	15. an. 1698.	16. an. 1699.

Ainsi, par exemple, l'année 1699. est la seiziéme du 74. Cycle Chinois. * Philip. Couplet, Jesuite, *Confucius Sinarum Philosophus*.

CYCLOPES, premiers habitans de la Sicile avec les Lestrigons. On les fait dans la Fable, fils du Ciel & de la Terre, selon Hesiode, ou fils de Neptune & d'Amphitrite, selon Euripide & Lucien; & on prétend qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front en forme ronde, d'où ils ont été appellez Cyclopes. On feint qu'ils ont été les forgerons de Vulcain, & qu'ils travailloient à faire les foudres de Jupiter: d'où les trois principaux Cyclopes sont appellez *Brontes*, *Steropes*, & *Pyrachmonides* par les Poëtes. On rapporte qu'Apollon les tua à coups de fleches, pour venger la mort de son fils Esculape, que Jupiter avoit tué d'un coup de foudre, qu'ils avoient forgé. Polyphéme, amant de Galatée, à qui Ulysse creva l'œil, est aussi fameux parmi les Cyclopes, dans les Ouvrages des Poëtes: c'est ce que la Fable nous apprend des Cyclopes. Quant à l'Histoire, ce que l'on en sçait; c'est que ce sont des premiers habitans de Sicile, qui se rendirent redoutables à leurs voisins. Quelques-uns croient qu'ils furent appellez *Cyclopes*, parce qu'ils avoient toûjours l'œil au guet, pour surprendre & voler leurs voisins. On leur donne une figure gigantesque à cause de leur force. * Hesiode, *en sa Theog.* Homere, *Odyss. l.* 9 Virgile, *l.* 8. Ovide, *l.* 4. *Fastor.* Stace, *l.* 1. Claud. *de tertio Honorii Consulatu.* Appollodore. Thucydide, *l.* 1. Justin. *l.* 4. Natalis Comes. Leandre Alberti, *Descr. d'Italie.* Jacquelot, *Dissert. de l'Exist. de Dieu.*

CYDESSA, grand Bourg près de Giscala, dans la Tribu d'Aser aux Confins de celle de Nephtali. Il appartenoit aux Tyriens, & les habitans avoient toûjours été ennemis des Galiléens. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. IV. c.* 9.

CYDIAS, Peintre fameux, avoit fait entre autres ouvrages, un tableau des Argonautes, dont l'Orateur Hortensius donna une somme très-considerable. On croit que ce Peintre vivoit vers la CVI Olympiade, du temps d'Euphranor aussi Peintre celebre, & environ l'an 356. avant J. C. * Pline, *l.* 35. *c.* 11.

CYDIPPE, Historien, natif de la ville de Mantinée, est mis par Clement Alexandrin, au nombre de ceux qui ont traité des Inventeurs des choses. * *liv.* 1. *des Tapisseries.*

CYDIPPE fut aimée d'Aconce, & l'épousa par adresse: car ne pouvant pas y prétendre par sa naissance, il grava sur une pomme ces mots, *je te jure par les mysteres de Diane que je serai ton épouse*: il laissa ensuite tomber cette pomme aux pieds de Cydippe, qui l'aïant ramassée & lû ce qui étoit écrit dessus, s'engagea par là à lui tenir parole; car il arrivoit que toutes les fois qu'elle vouloit prendre un autre parti, elle tomboit dangereusement malade, ce qu'elle attribua à la colere de Diane: ainsi pour l'appaiser, elle épousa Aconce. * Ovide, *dans ses Epitres d'Aconce & de Cydippe.* Ovid. *l.* 1. *de Art. am. v* 457.

CYDNUS, Riviere de l'Asie mineure dans la Cilicie, selon Pline, & non de la Bythinie, comme le veut Etienne de Bysance, sort du Mont Taurus, & passe à Icone & à Tarse. Ses eaux sont si froides, qu'Alexandre *le Grand* s'y étant baigné, en fut malade à l'extrêmité. Il fut même abandonné d'une partie de ses Medecins, & ne fut gueri que par un breuvage que Philippe lui donna. Quelques Auteurs ont écrit que les eaux de cette riviere firent mourir l'Empereur Frederic *Barberousse*; en revenant d'Orient, environ l'an 1100. On la nomme aujourd'hui *Carasu.* * Quinte-Curce, *l.* 3. Strabon. Arrien. Pline, &c.

CYDON, ou *Cydonia*, selon Strabon, & *Cydonis*, selon Ptolomée, une des principales villes de l'isle de Crete, fut ainsi nommée de Cydon, fils d'Acacallis, & de Mercure, ou d'Apollon. On la nomma aussi *Apollonia.* Elle étoit bien fortifiée, avec un Havre capable de contenir un grand nombre de vaisseaux. C'est aujourd'hui la Canée, place renommée en Candie, que les Turcs enleverent aux Venitiens l'an 1646. Il y avoit une autre ville de ce nom en Sicile. * Etienne de Bysance. Strabon, *l.* 10.

CYDONIUS *Cherchez* DEMETRIUS CIDONIUS.

CYGNUS, Roi des Liguriens, fut metamorphosé par Jupiter en oiseau de son nom, pour avoir pleuré l'avanture de Phaëton & de ses sœurs. Ovide en fait mention dans le second livre des Metamorphoses, & il parle dans le quatriéme du fils d'Hirée, changé en ce même oiseau, & dans le douziéme d'un autre CYGNUS, fils de Neptune, tué par Achille. Les Poëtes ont regardé le Cygne comme le symbole de la melodie, & se sont imaginé qu'il ne chantoit jamais plus tendrement, que lorsqu'il étoit sur le point de mourir: fiction que détruisent les observations des Naturalistes, qui n'ont jamais oüi former à cet oiseau, qu'une espece de cri très-desagreable. Le Cygne étoit aussi consacré à Venus, & étoit ordinairement attelé à son char.

CYLABARUS, nom défiguré, *Voyez* l'Article qui suit.

CYLARABES, Roi d'Argos, succeda à son pere Sthenelus, & réünit les diverses parties de ce Roïaume, qui avoit été partagé en trois Souverainetez; dont l'une avoit été possedée par les descendans de Melampe; l'autre par les descendans de Bias; & la troisiéme, qui étoit la plus grande, par les descendans de Prœtus. Cyanippe, le dernier de la race de Melampe & de Bias, n'aïant point laissé de posterité, le seul Persée auroit eu droit sur ce Roïaume, à cause de Danaé, fille d'Acrise; mais il y renonça, pour aller regner à Mycene, l'an du monde 2692. & 1312. avant J. C. de sorte que tous ces Etats furent réünis sous la domination de Cylarabes. Il séduisit Egialé pendant l'absence de son mari Diomede qui étoit au siege de Troie. Depuis n'ayant laissé aucun enfant, sa Couronne passa dans la famille de Pelops. * Pausanias.

CYLLENE, Montagne d'Arcadie, celebre par la naissance ou l'éducation que Mercure y reçût. Cyllen, fils d'Elatus, Roi d'Arcadie, lui donna ce nom. Le Noir en met encore une autre dans la Morée. Il y a aussi eu une ville d'Elide de ce nom, que le même le Noir nomme Antravida.* Pausanias, *in Arcad.* Pomponius Mela. Virgile. Ovide, &c.

CYMBALES, Instrument composé de deux pieces separées. Le mot de Cymbales vient du Grec κύμβαλον qui signifie creux, parce qu'elles étoient faites comme deux petites écuelles de bronze ou d'airain: ce qui a fait qu'on les appelloit quelquefois simplement *Æra.* Elles étoient rondes, comme on le peut voir par les figures que nous en avons, & par ce Vers de Properce.

Quà numerosa fides, quàque æra rotunda Cybeles.

Cassiodore en fait la description, & leur donne le nom d'*acetabula* la boëte des os. Fulgence, dans le premier livre de sa Mythologie, dit que les deux levres sont comme des Cymbales qui forment les sons, & que la Langue est comme l'archet qui coupe & partage ces sons. Ovide, dans le troisiéme livre de l'Art d'aimer, leur donne un nom qui paroit assez obscur, en leur donnant l'épithete de *genialia*, apparemment parce que les Cymbales étoient d'usage dans les nôces & dans les autres divertissemens. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Laurent. Pignorius, *Comment. de Servis* a donné gravé sur l'airain, la figure des Cymbales, Rosin. *Antiqq. l.* 2. *c.* 4.

CYNA, fille de Philippe II. Roi de Macedoine, & sœur d'Alexandre *le Grand*, épousa Amyntas, fils de Perdiccas III. qui étoit le legitime heritier de la Couronne, que Philippe avoit usurpée. Elle fut ensuite mariée à Lagée Roi des Argiens. C'étoit une Princesse d'un courage mâle & heroïque, qui commanda des armées, remporta plusieurs victoires, & tua de sa main Cœria Reine des Illyriens. Après la mort d'Alexandre *le Grand* son frere, la premiere année de la CXIV. Olympiade, & 324. avant JESUS-CHRIST, elle ne put souffrir que ses Roïaumes vinssent en d'autres mains qu'en celles de ses enfans, & elle s'opposa fortement aux prétentions de Perdiccas, qui la fit tuer. * Plutarque. Justin.

CYNEAS, Thessalien, & disciple de Demosthene, vivoit sous la CXXV. Olympiade, & vers l'an 280. avant J. C. & fut Ministre de Pyrrhus, Roi des Epirotes. Ce Prince l'envoïa à Rome, pour demander la paix qu'on étoit sur le point d'accorder à son éloquence, & qu'on lui refusa neanmoins, à la persuasion du vieillard Appius Claudius. Pline citant la memoire de Cyneas comme un prodige, dit que le jour après son arrivée à Rome, il salua tous les Sénateurs & les Chevaliers, & les nomma tous par leur nom. Cyneas écrivit avec Pyrrhus un Traité de l'Art Militaire, cité par Ciceron dans une de ses Lettres à Papirius Pætus. Strabon

bon parle d'une Histoire remplie de fables, composée par un Cyneas; mais on ne croit pas que ce soit ce Secretaire de Pyrrhus, qui étoit homme d'esprit. * Plutarque, *dans Pyrr.* Pline, *l.* 7. *c.* 24. *&* *l.* 14. *c.* 1. Ciceron, *l.* 9 *epist.* 25. Strabon, *l.* 7. Vossius en parle aussi *au l.* 4 *c.* 11. *p.* 466. *des Hist. Grecs.*

CYNEGIRE, Soldat Athenien, signala son intrepidité contre les Perses à la bataille de Marathon, donnée la troisiéme année de la LXX. Olympiade, & 498 ans avant l'Ere Chrétienne. Il poursuivit les ennemis jusques dans leurs vaisseaux, s'attacha à l'un de la main droite, & ne quitta la prise que quand cette main lui fut coupée. Alors il le reprit encore de la gauche, & après qu'elle lui eut été coupée, il le saisit avec les dents comme une bête farouche. * Justin, *l.* 2. *c.* 9. Val. Max. *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 25.

CYNETHE, Poëte Grec, natif de l'isle de Chio ou Scio, fut le premier qui rassembla à Syracuse des Vers d'Homere, & les recita en public. On ne sçait en quel temps il a vêcu, comme le témoigne Pindare, *sur la* 2. *Od.* Meursius, *des Archontes d'Athenes*, *l.* 2. *c.* 1.

CYNETHON de Lacedemone, Poëte Grec, vivoit sous la troisiéme année de la V. Olympiade, & 758 ans avant J. C. Il composa quelque Ouvrage cité par Eusebe, *en sa Chron.*

CYNIQUES, Secte de Philosophes, fondée par Antisthene d'Athenes; qui vivoit sous la XCIV. Olympiade, vers l'an 404. avant J. C. Le fameux Diogene, Monime de Syracuse, Crates de Thebes, Hipparchie sa femme, Onesicrate, Menippe, & plusieurs autres, furent les plus illustres membres de cette Secte. Elle a pris son nom du lieu où Antisthene faisoit ses leçons, qui étoit fort peu éloigné de l'une des portes d'Athenes, & qui se nommoit *Cynosarges*, c'est-à-dire, des chiens; bien qu'on ait dit depuis que la façon de vivre trop libre & comme canine, que pratiquoient les Cyniques, les fit appeller ainsi, ou bien à cause que ces Philosophes étoient mordans, & parce qu'ils aboïoient après tout le monde comme des chiens. Quoi qu'il en soit, ceux de cette profession se mocquoient de ce titre injurieux; & Diogene a fait souvent de plaisantes reparties à ceux qui croïoient l'injurier, en le nommant Cynique. On dit qu'il demanda à Alexandre *le Grand* qui l'étoit venu voir, s'il n'avoit point eu peur que le chien ne le mordît. Au reste, de toutes les parties de la Philosophie, les Cyniques ne cultivoient que la Morale, se mocquant de la Dialectique & de la Physique, & même des Arts liberaux, de la Musique, de la Geometrie, & de l'Astrologie, &c. Cette Morale n'étoit pourtant pas exemte de beaucoup de fautes. Rien n'étoit plus aigre & plus offensant que leur maniere d'agir. Pour rendre un homme sage, ils vouloient qu'il commençât par un très-grand mépris de soi-même; & pour l'y accoûtumer, leurs leçons tenoient plus de l'insulte que de la remontrance. Outre cela, leur Morale avoit des vûës très-extraordinaires; car, par exemple, en posant pour fondement que tous les biens de ce monde appartiennent à Dieu, & que l'homme sage étoit son image & son ami intime; ils concluoient que, comme toutes choses sont communes entre les amis, le sage pouvoit se servir de tout ce qui est en ce monde, comme d'un bien qui étoit à lui. On les blâme encore d'avoir voulu faire passer pour indifferentes beaucoup d'actions deshonnêtes & sales qu'ils soûtenoient par cet argument. *Ce qui est bon*, disoient-ils, *est bon par tout Il est bon de boire, de manger & de faire les actions naturelles: Il n'y a donc point de mal de manger dans les ruës, & de faire en plein marché, comme le reste des animaux, tout ce que les hommes ne pratiquent ordinairement que dans les tenebres.* Hipparchie se laissa connoitre à Crates devant tout le monde, & on veut que Diogene ait fait une action semblable dans un lieu public. Plusieurs Auteurs excusent ces fautes des Cyniques, & quelques Peres louënt leur patience dans leur pauvreté & leur mendicité. L'Empereur Julien les compare à ces boëtes peintes de grotesques par dehors, qui n'ont rien de curieux au dedans. Ils se vantoient de vivre selon la parfaite vertu, qui étoit la fin de leur Secte. * *Consultez* Diogene Laërce, *Vies des Philosophes*, *l.* 6 Arrien, *des propos d'Epictete*, & sur tout, *au* 3. *liv. chap* 22. Suidas, &c. & entre les modernes, Vossius, *des Sectes des Philosophes*, *c.* 18. & la Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*, *seconde partie de Diogene*, *& de la Secte Cynique.*

CYNIRE, (*Cyniras*) Roi de Chypre, ou d'Assyrie, selon d'autres, fut aimé de sa fille Myrrha, qu'il reçût dans son lit sans la connoître, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit si puissant, que ses richesses ont donné lieu au Proverbe, *Cynira opes.* On dit encore que son Roïaume fut ruiné par les Grecs, ausquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au siege de Troïe. On le compte parmi les anciens devins, & on veut qu'il ait été l'Amant & le Prêtre de Venus, qu'il ait eu 50. filles metamorphosées en Alcyons, ou en pierres. Quant aux rapports prétendus que quelques Auteurs trouvent entre *Cynire* & *Noé*, ils sont si forcez, que ce seroit une grande inutilité d'en faire la discussion; car sans s'arrêter aux autres difficultez, comment les partisans de cette application se débarasseront-ils de l'anachronisme grossier dans lequel ils s'engagent? Noé vivoit au temps du premier deluge, vers l'an du monde 1656. selon Usserius, & avant J. C. 2348. Cynire florissoit pendant la guerre de Troïe, qui fut prise l'an du monde 2820. & avant J. C. 1184. Est-il aisé de rapprocher deux hommes si fort éloignez l'un de l'autre? & de supposer avec vrai-semblance, qu'ils aïent été contemporains? Mais c'est la marotte de la plûpart de nos Antiquaires mystiques, d'appliquer, bon gré malgré, aux anciens Patriarches les plus bizarres évenemens de la Fable. * Erasme, *Adag. tit. Divitiæ.*

CYNISCA, fille d'Archidamus, Roi de Sparte, & sœur d'Agis & d'Agesilaüs, fut la premiere femme qui entra dans la carriere des jeux Olympiques, & qui y remporta le prix de la course: ce qui obligea les Lacedemoniens à lui ériger une statuë, pour éterniser sa memoire Elle vivoit vers la LXXXIV. Olympiade, & environ 444. ans avant JESUS-CHRIST. * Pausanias, *in Laconic.*

CYNOCEPHALE, étoit la figure d'un animal fabuleux, que les Egyptiens avoient en veneration: il avoit une tête de chien; quelques-uns ont crû qu'il representoit Anubis; d'autres Mercure. Le Cynocephale, dans l'histoire des animaux, est une espece de Singe. On a dit de cet animal, qu'il rendoit son urine douze fois le jour par intervalles égaux; & que c'est ce qui a donné lieu, suivant l'imagination de quelques-uns, aux Egyptiens de partager le jour en douze heures. Pline, & quelques Anciens, ont dit qu'il y avoit des hommes qu'ils nomment *Cynocephales*, dans les montagnes de l'Inde & d'Ethiopie, qui avoient des têtes de chien, qui abboïoient de la même sorte, qui étoient très-farouches, & dont la morsure étoit fort dangereuse; mais les relations de tous les Modernes n'en font aucune mention.

CYNOCEPHALE, où tête de chien, certaine contrée de la Béotie, où le Poëte Pindare mourut, selon Etienne *de Bysance.* Elle est differente d'une colline de la Thessalie, près de laquelle le Proconsul Quintius gagna la bataille contre Philippe. Tite-Live, Polybe, Justin, &c. en font mention. Pline dit qu'on trouvoit des Cynocephales, ou hommes qui avoient la tête de chien, dans l'Ethiopie, & qu'ils n'y vivoient que de lait. * Tite-Live, *l.* 23. Pline, *l.* 6 *c.* 30. & *l* 7. *c.* 2. Polyb. *l.* 19 Etienne *de Bysance.*

CYNOPOLIS, Ville d'Egypte en la partie Occidentale du Nil, où Anubis, Dieu des Egyptiens, étoit adoré. Les chiens y étoient nourris des deniers du Public. Κυνόπολις signifie *Ville des Chiens.* * Strabon, *l.* 7. Plutarch. *de Isid. & Osirid. Voiez* Saumaise *sur Solin*, *pag.* 452.

CYNORTAS, un des anciens Rois de Lacedemone, frere d'Argalus, fils d'Amyclas, & petit-fils de Lacedemon, vivoit long-temps avant la guerre de Troïe; vers l'an 3260. de la Periode Julienne, 128. de l'Ere Attique, il eut pour successeur Oebalus. * Joh. Marsham. *Canon. Chronol. sec. IX.* du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. proph. &c.*

CYNOSURE, *Cynosura*; c'est un nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse. Il signifie queuë de chien: c'est une Constellation la plus voisine de nôtre Pôle, qui a sept étoiles, dont quatre sont disposées en quarré;

& les trois autres en long qui representent un timon: ce qui fait que les païsans appellent cette étoile le Chariot; & c'est du nombre de ces sept étoiles qu'on a appellé le Pôle septentrional, toute la partie du ciel qui s'étend jusques à la Ligne. Les Poëtes content que Cynosure étoit une Nymphe du mont Ida, & une des Nourrices de Jupiter, & qu'étant devenu maître du ciel, elle fut changée en étoile de ce nom, ainsi qu'Aglaosthene le dit dans Hygin, *l.* 2. *Astron Poët c.* 2. Ovid. *l.* 3. *Fast. v.* 170. Valer. Flac. *l.* 1. *v.* 17.

CYNTHE, que les Latins appellent *Cyntus*, & les Italiens *Monte Cintio*, est une montagne au milieu de l'isle de Delos, où, selon la Fable, Latone donna la naissance à Apollon & à Diane. Les Païens y bâtirent un temple fort celebre, & pour lequel on avoit tant de veneration, que les Perses mêmes, venant faire la guerre en Grece avec une flotte de plus de mille voiles, n'y aborderent qu'avec des sentimens de Religion & de respect. * Strabon. Jacques Spon.

CYNTHIEN & *Cinthienne*, Epithetes qu'on donne à Apollon & à Diane, à cause d'une montagne de ce nom dans l'isle de Delos, où ils avoient été élevez, & où le premier avoit un temple.

CYNTHIUS, (Jean-Baptiste) ou Giraldus, Medecin, enseigna d'abord la Rhetorique à Ferrare, à Mondové & à Pavie. Il a écrit plusieurs Ouvrages, dont on peut voir le dénombrement dans les Eloges d'Antoine Teissier, *part.* 1. il mourut en 1593. âgé de 69. ans.

CYPARISSE, Ville de Messénie, aujourd'hui Arcadia, ou Philatra & S. Elie, donnoit son nom à un Cap, dit presentement Cap Gonello, &c.

CYPARIRISSE, jeune Garçon trés-bien fait, qui fut aimé d'Apollon. Il nourrissoit un Cerf qu'il tua par mégarde, & en eut tant de regret, qu'il se voulut donner la mort. Apollon touché de pitié le metamorphosa en un arbre appellé *Cyparissus*, un *Cyprès*, de son nom, qu'on porte depuis dans les pompes funebres, & qui est consacré aux morts. * Ovide, *liv.* 10. *Metamorph Fab.* 3.

CYPRE, Isle de la mer Mediterranée. *Voïez* CHYPRE.

CYPRIEN (Saint) natif d'Afrique, Evêque de Carthage, a vécu dans le III. siecle de l'Eglise. Il s'appelloit de son nom Tascius, & prit le nom de Cecilius, du Prêtre Cecile qui le convertit. Avant que d'être Chrêtien, il enseigna la Rhetorique avec beaucoup de reputation. Dès qu'il fut Cathecumene, il se resolut de vivre en continence, croïant, comme dit Ponce Diacre, qui a écrit sa Vie, qu'il étoit presque impossible d'arriver autrement à la connoissance de la verité. Aussi-tôt qu'il fut baptisé, il vendit tous ses biens pour assister les pauvres; il fut ensuite ordonné Prêtre; & aprés la mort de Donat Evêque de Carthage, il fut élû Evêque en sa place l'an 248. par les suffrages du Clergé & du peuple de Carthage, & son élection fut confirmée par un grand nombre d'Evêques qui se trouverent alors en cette ville. La persecution de Déce aïant commencé deux ans ou environ aprés son Ordination, il se retira de Carthage, & il écrivit du lieu de sa retraite, plusieurs Lettres à son peuple, à son Clergé, aux Confesseurs & au Clergé de Rome. Quand la persecution fut ralentie, il revint à Carthage & y assembla un Concile l'an 251. le 15. de Mai, dans lequel il regla avec les Evêques ses Collegues, ce qui regardoit la penitence de ceux qui étoient tombez durant la persecution, soit en prenant des billets, ou des attestations des Magistrats, qui témoignoient qu'ils avoient idolâtré, soit en offrant publiquement de l'encens sur les autels des Dieux, ou en mangeant des viandes immolées. A l'égard des premiers, ils ordonnerent qu'on les reconcilieroit. Mais pour les derniers, ils jugerent à propos de les laisser en penitence, & de ne les reconcilier qu'en cas qu'ils tombassent malades, & encore pourvû qu'ils eussent commencé à faire penitence avant que de l'être. Les Ecclesiastiques qui étoient tombez dans l'idolâtrie, furent exclus pour toûjours du Clergé. Le Prêtre Felicissime, qui avoit excité des troubles dans l'Eglise de Carthage pendant l'absence de saint Cyprien, y fut condamné avec Privat, Heretique de la colonie de Lambese, lequel avoit déja été condamné dans un Synode précedent de quatre-vingt-dix Evêques. En ce temps-là Corneille venoit d'être élû Evêque de Rome, & Novatien lui disputoit le saint Siege, soûtenu par le parti de Novat, qui refusoit la grace de la reconciliation à ceux qui étoient tombez dans des crimes aprés le Baptême. Saint Cyprien & les Evêques d'Afrique, aprés être informez de l'élection de Corneille, se déclarerent pour lui. Les Novatiens pour se venger de saint Cyprien firent élire en Afrique un certain Maxime Evêque de Carthage; & d'un autre côté Felicissime fit aussi ordonner un certain Fortunat par Privat de Lambese. Neanmoins S. Cyprien fut mis en possession du Siege de Carthage, & assembla en 262. un Concile de 66. Evêques, dans lequel on fit quelques reglemens touchant le Prêtre Victor, & le Baptême des enfans. La même année il assembla un autre Concile pour la reconciliation generale des penitens, en consideration de la persecution prochaine: elle arriva sous l'Empire de Gallus. Corneille fut envoïé en exil sur la fin de 252. & souffrit le martyre la même année. Lucius qui lui succeda, fut aussi envoïé en exil, d'où il revint; mais il mourut au commencement de l'an 253. Etienne fut élû en sa place. Ce fut sous ce Pape que s'éleva la celebre dispute de la validité du Baptême des Heretiques, entre l'Eglise d'Afrique & l'Eglise de Rome. Saint Cyprien & les autres Evêques d'Afrique soutinrent fortement l'usage de rebaptiser ceux qui avoient été baptisez par les Heretiques, établi en Afrique par un Concile tenu sous Agrippin. Etienne au contraire soûtint la validité du Baptême des Heretiques, suivant la tradition de l'Eglise de Rome, & refusa non seulement la communion, mais encore le droit d'hospice aux deputez des Africains. S. Cyprien & les Evêques d'Afrique, sans se départir de leur usage, qui fut confirmé dans un Concile general d'Afrique, protesterent qu'ils ne vouloient point se separer de la communion de l'Evêque de Rome, ni de celle de ceux qui étoient dans une pratique contraire; mais qu'ils vouloient entretenir l'union & la paix avec leurs freres: en quoi saint Augustin, qui n'a pas été de leur avis, loüe leur charité. Dans le temps de la persecution de Valerien, saint Cyprien fut relegué l'an 257. le 30. Août à Curube, ville distante de dix à douze lieuës de Carthage, par le commandement du Proconsul Aspasius Paternus. Aprés y avoir demeuré onze mois, il fut rappellé par le Proconsul Galere Maxime, qui lui ordonna de demeurer dans des jardins qu'il avoit auprés de Carthage. Saint Cyprien aïant appris que le Proconsul avoit envoïé des soldats pour le prendre & l'amener à Utique, il se retira dans un lieu caché, afin de ne pas souffrir le martyre hors de son Eglise, & autre part qu'en la presence de son peuple; enfin étant revenu dans ses jardins, aprés le retour du Proconsul à Carthage, il fut arrêté & mené devant lui, & aïant confessé genereusement la foi de J. C. il eut la tête tranchée, dans un lieu appellé *Sexti* proche la ville de Carthage, le 14. Septembre de l'an 258. sous le Consulat de Tuscus & de Bassus.

Le corps de S. Cyprien, aprés avoir demeuré quelque temps exposé dans le lieu de l'execution, fut enterré par les Chrêtiens dans une place des Aires du Procurateur Candide, sur le chemin de Mappale, prés des Piscines. Dans la suite on bâtit prés de Carthage deux Eglises en l'honneur de saint Cyprien, l'une au lieu même de son martyre, & l'autre à Mappalie où étoit son corps. Son culte a été celebre dans l'une & l'autre Eglise, & son nom a été inseré dans le Canon de la Messe. Son corps s'est conservé à Carthage jusqu'au commencement du IX. siecle Sous Charlemagne, il fut transporté à Arles, & d'Arles à Lyon, d'où l'on prétend que Charles *le Chauve* le fit porter à Compiegne, dans l'Abbaïe de saint Corneille; mais ce fait est sans apparence, & d'autres croïent qu'il est dans l'Abbaïe de S. Cyprien de Poitiers.

On a quatre-vingt-une Lettres de saint Cyprien, & plusieurs Traitez, sans compter la Lettre à Donat, qui contient la relation d'un entretien qu'il avoit eu avec cet ami, peu de temps aprés son Baptême, dans laquelle, aprés avoir parlé des effets merveilleux de ce Sacrement, il décrit avec éloquence les perils que l'on court dans le monde, les crimes & les injustices qui s'y commettent; & faisant voir l'excellence & le bonheur de ceux qui se consacrent au service de Dieu, il exhor-

re son ami à vivre dans la retraite, à renoncer au monde, & à être assidu à la lecture & à la priere. Cette Lettre est très-fleurie, & saint Augustin remarque qu'il n'a plus écrit de même depuis. Il a embrassé une éloquence plus mâle, plus grave, & plus digne d'un Chrétien dans ses autres Lettres, qui contiennent des instructions très-solides sur les points les plus importans de la Discipline Ecclesiastique. Le Traité de la vanité des Idoles a suivi de près la Lettre à Donat. Celui des témoignages adressé à Quirin est un Recüeil de passages contre les Juifs & sur la morale. Celui de la conduite ou de l'habit des Vierges est excellent en son genre. Le Traité de ceux qui étoient tombez durant la persecution, & celui de l'unité de l'Eglise sont des chefs-d'œuvres en leur genre. Le premier est contre Felicissime, qui accordoit trop legerement la grace de la reconciliation à ceux qui étoient tombez dans l'idolâtrie pendant la persecution. Le second est contre les Schismatiques. Le Livre de l'Oraison Dominicale, est un excellent Commentaire sur le *Pater*, plein d'instructions très-utiles. L'Exhortation au martyre, adressée à Fortunatien, est un recüeil de passages de l'Ecriture Sainte, pour exhorter les Chrétiens à confesser courageusement le nom de JESUS-CHRIST, & à souffrir genereusement le martyre. Celui de la mortalité composé à l'occasion de la contagion, qui affligea l'Empire sous les regnes de Gallus, de Volusien, & de Gallien, est une Exhortation très-pathetique aux Chrétiens pour souffrir avec patience. Dans l'écrit à Demetrius, il venge les Chrétiens de l'accusation que l'on faisoit contre eux, qu'ils étoient cause de cette contagion. Le Traité des œuvres de misericorde & de l'aumône est un des plus forts qui aïent été composez, pour exhorter les riches à donner l'aumône dans les necessitez. Celui de la patience, composé à l'occasion de la question, sur la réiteration du baptême des Heretiques, contient des loix generales sur la patience des Chrétiens. Le Livre de l'envie, composé quelque temps après celui de la patience, est une forte Exhortation aux Chrétiens, pour les détourner de ce vice, & pour les engager à pratiquer l'humilité Chrétienne. Il y a plusieurs autres Traitez attribuez faussement à S. Cyprien.

Saint Cyprien est le premier des Auteurs Chrétiens qui ait été veritablement éloquent, comme Lactance l'a remarqué. Saint Jerôme dit que son discours ressemble à une fontaine d'eau pure, dont le cours est doux & paisible; on peut dire aussi qu'il ressemble très-souvent à un torrent impetueux, qui entraine tout ce qu'il rencontre, étant capable d'exciter de grands mouvemens, & de persuader tout ce qu'il veut; son éloquence est naturelle, & très-éloignée du style d'un Déclamateur. Quoique son style soit pur, il y est resté quelque chose du genie Africain, & de la dureté de Tertullien, qu'il appelloit lui-même son maître; mais il a poli & embelli ses pensées & a évité ses défauts. Il raisonne presque toûjours avec beaucoup de justesse, & est exempt non seulement d'erreurs grossieres, mais aussi de celles qui sont legeres & communes dans les Peres des trois premiers siécles Il traite de quantité de points de Discipline & de Morale. Il y a beaucoup à apprendre dans la lecture de ses Ouvrages.

La premiere édition de saint Cyprien, faite peu de temps après qu'on eut trouvé l'art d'imprimer, ne porte ni le nom de l'Imprimerie ni celui de la ville où elle a été faite. Elle est plus correcte & plus exemte de fautes que les suivantes. La seconde édition est celle qui a été faite par Vindelin de Spire, l'an 1471. Elle est pleine de fautes. Ces deux éditions sont suivies de celle de Rembolde de l'an 1512. Erasme l'aïant revûë en donna une édition en 1520. qui fut suivie dans les éditions suivantes jusqu'à celle qui fut faite à Rome en 1563. par les soins de Paul Manuce, augmentée d'un cinquiéme livre de Lettres. L'édition de Morel faite à Paris l'année suivante, est plus ample & revûë plus exactement. Pamelius fit une nouvelle édition des Oeuvres de saint Cyprien, dans laquelle il disposa les Lettres dans un autre ordre, donna une Vie de saint Cyprien, & joignit de longues observations au texte. Cette édition parut d'abord à Anvers en 1568. & a été réimprimée depuis plusieurs fois. M. Rigaut a travaillé utilement sur saint Cyprien; & sans rien changer à l'ordre observé par Pamelius, il a corrigé seulement les Ouvrages de cet Auteur sur les differentes leçons de deux Manuscrits d'Italie, & y a joint des Notes pour expliquer les endroits difficiles, & des observations pour éclaircir la discipline qui étoit en vigueur du temps de saint Cyprien. Cette édition parut à Paris en 1648. En 1682. Jean Pearson Evêque d'Oxfort, & Jean Fell Evêque de Chicester firent paroître une nouvelle édition des Oeuvres de saint Cyprien plus exacte & plus ample que toutes les precedentes. Le texte y est imprimé en beaux caracteres, revû sur quatre nouveaux Manuscrits. Les differentes leçons y sont marquées exactement, & l'on y a inseré les meilleures Notes de Pamelius & de Rigaut. La Vie de saint Cyprien, & l'Histoire d'Afrique qui le regarde, s'y trouvent dans un Ouvrage qu'ils ont intitulé, *Annales Cyprianici*. M. Baluze travaille actuellement à une nouvelle édition des Oeuvres de saint Cyprien qu'il a déja revûës sur un grand nombre de Manuscrits. M. Lambert a donné une belle traduction en François de toutes les Oeuvres de ce saint Evêque, & a rangé les Lettres dans un ordre nouveau, sur les memoires de M. le Maître. On a changé quelque chose à cet ordre dans l'édition d'Angleterre.

Actes du martyre de saint Cyprien, Vie de S. Cyprien, par Ponce Diacre. Lactant. *Inst divin. l.* 5. c 4. S. Jerôme. Baronius. Tillemont. Baillet, *Vies des SS.* 16. Septembre. *S. Hieronym. de Viris Illustribus*. S. Augustin *en plusieurs endroits*. Preface de M. Lambert *sur sa Version. Ann Cyprianici*. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. III. prem. siecl.*

CYPRIEN, (saint) Evêque d'Antioche, étoit originaire de la même ville, qui n'étoit pas assurément Antioche *la grande*, mais peut-être celle de Phenicie. Illustre par sa naissance, par son credit & par son esprit, il profana d'abord ces avantages en les consacrant au demon, & en les employant à foüiller dans les mysteres du Paganisme. Personne n'étoit plus versé que lui dans les secrets abominables de la magie. Aussi, pour en épuiser la connoissance, n'avoit-il épargné ni voïages, ni argent, ni crimes, jusques à sacrifier des hommes, des femmes, des filles, & sur tout des enfans. Il étoit d'ailleurs ennemi déclaré des Chrétiens, blasphemant contre leurs Dogmes sacrez, persecutant leurs Ministres, & s'occupant à corrompre leurs Vierges; mais il fut enfin désarmé par la vertu d'une d'entr'elles, appellée Justine. En voulant servir un de ses amis auprès d'elle, il en devint éperduëment amoureux, & mit en œuvre pour s'en faire aimer, tous les ressorts de son art criminel: ce fut inutilement, la chasteté de Justine fut inébranlable; & Cyprien confus de voir la force de ces charmes, & le pouvoir de ses démons ceder aux prieres d'une fille Chrétienne, rompit les chaînes du peché, & le soumit tout entier à JESUS-CHRIST. Il avoüa ses crimes, abjura l'idolâtrie, brûla ses Livres magiques; & après s'être fait baptiser, il convertit lui-même un grand nombre de personnes. Dieu qui en avoit fait un vase d'election, voulut consommer son choix, en l'appellant à l'Episcopat de la ville où il étoit né. Il la gouverna saintement jusques à ce qu'aïant été pris en même temps que Justine, sous la persecution de Diocletien, il fut mené devant le Juge d'Antioche. Ce Magistrat, après leur avoir fait souffrir plusieurs genres de supplices, les envoya à Diocletien, qui leur fit enfin trancher la tête à Nicomedie, l'an de J. C. 304. Ce saint Cyprien, s'il a jamais été, ou plûtôt si sa vie & son martyre sont rapportez fidelement par saint Gregoire de Nazianze, *Orat.* 18. & par Eudocie, dans l'extrait qu'en fait Photius, *Cod.* 184. est certainement different de saint Cyprien de Carthage. Il n'a jamais été Evêque d'Antioche, quoi-qu'Eudocie le dise. Saint Cyprien fut martyrisé à Carthage, & celui-ci à Nicomedie. Le premier pendant la persecution de Dece, & l'autre long-temps après, dans la persecution de Diocletien. Mais peut-être est-il plus vrai-semblable, que les Grecs, qui avoient peu de connoissance de ce qui s'étoit passé en Occident, avoient feint ces circonstances de la vie de S. Cyprien Evêque de Carthage. En effet, S. Gregoire de Nazianze dit, que celui dont il parle étoit Evêque de Carthage. Ce qui fait voir, ou qu'il a attribué à l'Evêque de Carthage, ce qui convenoit à un autre Cyprien, ou qu'il a eu de mauvais memoires sur les circonstances de la vie & du martyre de S. Cyprien Evêque de Carthage. * Phot. *Biblioth. c.* 184. Cypr. Antioch. *Confess.* Greg. Na-

zianz. *Orat.* 18. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. III. premiers siecles.*

CYPRIEN, Archevêque de Bourdeaux, vivoit dans le VI. siecle: il se trouva au Concile d'Agde, tenu l'an 506. & au celebre Synode d'Orleans, assemblé l'an 511. sous Clovis I. On croit même qu'il y présida. Il avoit succedé à Leonce I. ou plûtôt à Amelius, car Leonce I. ne tint le Siege qu'après Cyprien. Nous ne sçavons pas bien le temps de sa mort. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jerôme Lopès, *Elog. de Bourd.*

CYPRIEN, (Saint) de l'illustre famille de Montolieu de Marseille, vivoit dans le VI. siecle, avoit été Moine du Monastere de Toulon, & il en fut tiré en 510. pour être fait Evêque de cette Eglise. Il assista l'an 524. au Concile d'Arles, & en 529. à celui d'Orange, & ensuite à ceux de Valence & de Vaison. Il mourut vers l'an 545. il a écrit la vie de saint Cesaire Evêque d'Arles, avec qui il avoit de grandes liaisons. Quelques-uns en font un martyr, tué par les Lombards ou par les Sarrazins; mais celui-ci est different de l'Evêque. Quelques-uns distinguent trois Saints du nom de Cyprien à Toulon, l'Evêque, l'Abbé & le Martyr. On fait la Fête de l'Evêque au troisiéme jour d'Octobre. Sa Vie a été écrite par un inconnu & pleine de fausletez.* Baillet, *Vies des Saints.*

CYPRIEN de sainte Marie, Religieux du Tiers-Ordre de saint François, Espagnol, de la Province de Grenade, Docteur en Theologie, a vécu dans le XVII. siecle. Il a composé, *Diligens Compendium, quo probatur mysterium Immaculatæ Conceptionis B. V. Mariæ, esse prope definibile*, imprimé à Grenade l'an 1651. Un autre Traité en langue Espagnole; imprimé à Grenade en 1645. où il avance que la Bienheureuse Vierge n'est point ressuscitée en Terre, mais au Ciel où les Anges ont élevé son corps de la terre; un autre aussi en Espagnol, contenant une Apologie sur la revelation de s'abstenir plusieurs jours de manger, si elle est de Dieu ou du démon, imprimé l'an 1649.

CYPRON, Château ou Palais très-magnifique auprès de Jericho, qu'Herode *le Grand* fit bâtir à l'honneur de sa mere Cypros. * Josephe, *Antiquit. Liv. XVI. chap.* 9.

CYPROS, mere d'Herode *le Grand* Roi des Juifs, étoit d'une des plus illustres Maisons de l'Idumée. Elle épousa Antipater, & fut mere d'Herode, de Phasaël, de Pheroras, de Joseph, & de Salomé.* Josephe, *Antiq. Liv. XVI. Chap.* 9.

CYPROS, fut fille d'Herode *le Grand* Roi des Juifs, & de Marianne, sœur d'Alexandre & d'Aristobule, & femme d'Antipater fils de Salomé. Elle eut une fille appellée aussi Cypros. * Joseph, *Antiquit. Liv. XVI. Ch. II. & XVIII. Chap.* 7.

CYPROS, fille de PHASAEL frere d'HERODE *le Grand* Roi des Juifs, & de Salampso fille de ce Roi, & de Marianne sœur d'Alexandre & d'Aristobule. Elle fut femme du Grand Agrippa, & mere d'Agrippa *le jeune*, de Drusus, de Berenice, de Marianne & de Drusille. * Josephe, *Antiq. Liv. XVIII. Chap.* 7.

CYPSELE, Roi d'Arcadie, pour éviter les violences des Heraclides, donna sa fille à Cresphonte fils d'Aristomaque. * Pausanias en fait mention, *l.* 4. *&* 8.

CYPSELE, ou CYPSELUS I. fils d'Eëtion ou Aëtion, étoit de Corinthe. On dit que sa naissance fut prédite par l'Oracle de Delphe, lequel étant consulté par son pere, répondit, que l'Aigle produiroit une pierre, qui accableroit les Corinthiens. L'Aigle marquoit Eëtion, dont le nom approchoit d'*Αετὸς*, *Aigle*; & cette pierre étoit Cypsele, qui opprima les Prytanes, ou Souverains Magistrats de Corinthe. Les Corinthiens épouvantez de cet Oracle, tâcherent de le faire mourir; mais ils ne purent executer leur dessein. On dit qu'il fut appellé *Cypsele*, parce que sa mere le cacha quelque temps dans un coffre, pendant qu'on le cherchoit pour lui ôter la vie. Κυψέλη en Grec signifie un *coffre* & une *ruche*. Dans la suite il s'empara de la Principauté de Corinthe, la 3. année de la XXX. Olympiade, & la 658. avant J.C. Après 30. ans de regne, ou 28. selon Eusebe, il laissa ce Roiaume à Periandre son fils, & sa succession continua jusqu'à un autre Cypsele, fils de Periandre II. * Diogene Laërce, *Vie des Philosophes l.* 1. Aristote, *Politiq. l.* 5. *c.* 12. Pausan. *in Corinth.* 2.

CYPSELE II. fut fils & successeur de Periandre, Roi de Corinthe & de l'Isle de Corcyre. Quelque temps après que Periandre eut tué sa femme Melisse à coups de pieds, Cypsele & son frere Lycophron furent envoiez à la Cour de Patrocles, Tyran d'Epidaure, & pere de cette Princesse, qui leur representa la cruauté de Periandre envers leur mere. Cypsele n'en parut pas fort touché; mais Lycophron jura, qu'il ne retourneroit jamais à Corinthe, tant que son Pere vivroit. Periandre aïant été averti de cette résolution, promit de ceder la Couronne à Lycophron, & de se retirer à Corcyre; ce qu'il fit; mais les Corcyréens craignant la presence de Periandre, crurent s'en garentir en faisant mourir le jeune Lycophron, qu'ils assassinerent. Ainsi Cypsele, qui étoit l'aîné, monta sur le Thrône après son pere, qui mourut la 2. année de la XLVIII. Olympiade, & 588. ans avant J. C. Dans la suite Cypsele devint insensé. * Herodote, *in Thalia*, *&c.*

CYPSELE, Ville de Thrace, dont Belon fait mention, *l.* 2. *c.* 61.

CYR, (Saint) Martyr, Medecin d'Alexandrie, se servoit de sa profession pour annoncer la Foi aux malades qu'il visitoit. On dénonça ce Saint aux Magistrats qui le firent chercher, & donnerent ordre de le mettre en prison. Saint Cyr en aïant été averti, se sauva en Arabie où il vécut quelque temps dans la retraite; un Soldat d'Edesse nommé *Jean*, l'engagea de le seconder dans le dessein qu'il avoit de travailler à la conversion des Payens. Ils passerent en Egypte où ils furent découvert; aïant été menez au Gouverneur de ce païs, il leur fit d'abord souffrir plusieurs tourmens, & enfin trancher la tête le 31. Janvier de l'an 311. On prétend que Saint Cyrille d'Alexandrie transporta leur Reliques dans la ville de Canope, & que depuis ce temps leurs tombeaux étoient devenus si celebres par un grand nombre de miracles qui s'y operoient, que le second Concile de Nicée tenu en 787. se servit de ces mêmes miracles pour autoriser le culte des Saints, & de leurs Images. Mais les actes composez en Grec par Sophrone, dont on a tiré tout ce que l'on avance de ces SS. & de leurs miracles ayant été écrits dans un temps éloigné de celui de ces Martyrs, & par un homme facile, & très-credule, ne meritent pas beaucoup de croyance. Le culte de saint Cyr & de Jean son Collegue est fort celebre en Egypte & en Syrie. Les Grecs & les Latins celebrent leur fête le 31. Janvier. Il y a une Eglise sous le nom de saint Cyr dans la ville de Rome, où on prétend que les Reliques de ces Martyrs ont été transportez: on ne dit ni le temps, ni les circonstances de cette Translation. * Baillet, *Vies des Saints*, 31. *Janvier*. Bollandus, *Act. SS. Cyri & Joan.* Leont. *c.* 1. *n* 3. *cap.* 10. *&c.* Sophron *Act. SS. Cyri & Joan.*

CYR, (*Cyr*) Ville & Evêché de Syrie, sous le Patriarchat d'Antioche. C'est la même dont Theodoret a été Evêque. Les Latins la nomment *Cyrus* ou *Cyropolis*, & quelques Auteurs croïent, que c'est le *Quars* d'aujourd'hui. Jean, Evêque de cette ville, y assembla un Synode contre Pierre le Foulon, environ l'an 476. * Aubert le Mire, *Geogr. Eccl.*

S. CYRAN, (Abbé de) *Cherchez* DU VERGER.

CYRANO DE BERGERAC, Auteur François, d'un caractere singulier, a fleuri dans le XVII. siecle. Il nâquit en Gascogne, vers l'an 1620. & fut mis par son pere, qui étoit un bon Gentilhomme, chez un Prêtre de la campagne, qui avoit plusieurs pensionnaires, qu'il instruisoit. Son pere le tira de chez cet Ecclesiastique, chez lequel il avoit fait peu de progrès, & l'envoya à Paris, où il s'abondonna à la débauche. Un de ses amis lui conseilla de prendre de l'emploi, & le fit entrer Cadet au Regiment des Gardes, qui étoit alors le poste, où la jeune Noblesse faisoit son apprentissage des armes. Cyrano n'avoit que dix-neuf ans, lorsque M. de Carbon Catel-jaloux le prit dans sa Compagnie, & les Gascons qui composoient presque seuls cette Compagnie, le regarderent bien-tôt comme le démon de la bravoure, parce qu'il ne se passoit presque point de jour qu'il ne se battit en duel; ce qui étoit dans ce temps déplorable, le plus prompt, & presque l'unique moïen de faire connoître son courage. Ce qu'il y a de loüable pour Cyrano, c'est qu'il n'eût jamais une querelle de son chef, & qu'il ne fit tant de combats qu'en qualité de second, étant naturellement très-brave, & ardent à servir ses amis. Il en

donna une éclatante marque, entre autres un jour, où cent hommes s'étant attroupez sur le fossé de la porte de Nesle, pour insulter un de ses amis, il les dispersa lui seul, en aïant tué deux sur la place, & blessé sept dangereusement. M. le Bret qui rapporte ce combat presque incroïable, dit que plusieurs personnes de distinction en furent témoins, entre autres M. de Bourgogne, Mestre de Camp du Regiment d'Infanterie de Conty, qui donna à Cyrano le nom d'*Intrepide*. Cyrano se trouva au siege de Mouzon, où il reçut un coup de mousquet au travers du corps; & ensuite étant au siege d'Arras, en 1640. il y reçut un coup d'épée dans la gorge. Les incommoditez que lui laisserent ces deux plaïes, le peu d'esperance qu'il avoit d'être consideré, faute de Patron, & l'amour qu'il avoit pour les Lettres, le firent entierement renoncer au métier de la guerre. Il composa depuis plusieurs Ouvrages, où l'on découvre un feu prodigieux, & une imagination très-vive. Le Maréchal de Gassion, qui aimoit les gens d'esprit & de cœur, souhaita d'avoir auprès de lui Cyrano, que son humeur libre & indépendante empêcha d'accepter ce parti. Neanmoins à la fin, pour plaire à ses amis, qui le pressoient de se faire un patron à la Cour, il se mit auprés de M. le Duc d'Arpajon, en 1653. C'est à ce Duc qu'il dédia ses Ouvrages en la même année; car il n'avoit encore jusques-là rien fait imprimer. Ces Ouvrages étoient plusieurs Lettres faites en differens temps dans sa premiere jeunesse, & une Tragedie en vers intitulé, *la mort d'Agrippine, veuve de Germanicus*. Il fit depuis imprimer une Comedie en prose, intitulée *le Pedant joüé*. Et ce n'a été qu'après sa mort, que le public a eu les autres pieces qu'il avoit composées. M. le Bret son ami, donna en 1656. *l'Hist. Comique des Etats & Empires de la Lune:* & en 1661. on imprima *l'Hist. Comique des Etats & Empires du Soleil*; plusieurs Lettres qui n'avoient pas encore été imprimées; un petit Recüeil d'*Entretiens pointus*, & un *Fragment de Physique*. Tout cela dans un volume, que le Libraire dedia à M. Cyrano de Mauvieres, frere de l'Auteur. Ce Fragment de Physique, aussi bien que ces Histoires Comiques, montrent, que Cyrano sçavoit fort bien les principes de Descartes; aussi étoit-il ami particulier de l'illustre Rohaut, grand partisan de ce Philosophe. La mort de Cyrano arriva en 1655. en la 35. année de son âge, par un coup d'une piece de bois, qu'il avoit reçû par mégarde sur la tête, quinze ou seize mois auparavant, en se retirant un soir de chez M. le Duc d'Arpajon. Il s'étoit désabusé, avant que de mourir, de plusieurs maximes très-dangereuses sur la Religion, & il avoit renoncé au libertinage dont il avoit été soupçonné, pour mener une vie plus Chrétienne. Il étoit fort sobre dans son manger, ne beuvoit du vin que rarement. M. le Bret dans la Préface *des Etats & Empires de la Lune*, en a fait l'éloge, qu'on pourra consulter. Les Ouvrages de Cyrano sont remplis de pointes & d'équivoques, ce qui n'est gueres du goût d'aprésent. * *Mem. du Tems.*

CYRBES, & AXONES: nom que l'on donna aux Loix faites par Solon, pour les Atheniens. (ainsi que les Loix de Lycurgue, Fondateur de celles de Sparte, furent nommées *Rhetra*.) C'est des unes & des autres que les Romains tirerent leurs Loix sumptuaires, que le Dictateur Sylla remit en vigueur, comme le remarque Ammien Marcellin, *l. 16*. Les Atheniens donnerent le nom d'*Axones* aux Loix de Solon, parce qu'elles étoient écrites en des tables de bois, qui étoient faites en triangles. Les Cyrbes contenoient ce qui regardoit particulierement le service des Dieux; & toutes les autres Loix étoient comprises dans les Axones. On garda premierement ces Loix dans l'Acropolis, qui étoit la forteresse d'Athenes, où l'on tenoit les Archives. Depuis, Ephialte en transporta des copies au Prytanée, laissant les originaux dans l'Acropolis. Au reste, ces Loix étoient écrites de telle maniere, que la premiere ligne alloit de la gauche à la droite, & la seconde de la droite à la gauche, & ainsi de suite, comme les bœufs font les sillons en labourant. Plutarque, *dans la Vie de Solon*, dit qu'on voïoit encore de son temps quelques restes de ces tables. * F. Rossæus, *Archeol. l. 5.* Bochard, *Geogr. sac.*

CYRENAIQUES ou CYRENE'ENS, Secte de Philosophes, ainsi nommez de leur fondateur Aristippe de Cyrene, disciple de Socrate, qui vivoit sous la XCVI. Olympiade, & environ 396. ans avant J.C. Ils mettoient deux mouvemens dans l'ame, la douleur & le plaisir, définissant le plaisir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence, & assûrant que les plaisirs étoient semblables, & que l'un ne differoit en rien de l'autre. Ils ne faisoient état de la vertu, qu'autant qu'elle pouvoit servir à la volupté; comme on n'estime une Medecine, qu'à cause qu'elle est utile à la santé, selon leur comparaison ordinaire. Ils méprisoient la Physique & plusieurs même d'entre eux rejettoient de la même façon la Dialectique, comme veut Meleagre, rapporté par Diogene Laërce. Aristippe eut plusieurs disciples outre sa fille Areta, & entre autres Hegesias, le même qui representoit si fortement les calamitez de cette vie, que la crainte d'y tomber, portoit souvent ses auditeurs à se donner une mort volontaire. Ce qui obligea un des Ptolomées à lui défendre de plus examiner en public cette matiere. Celui-ci fut le chef de la Secte des Cyrenéens, dits Hegesiaques. Annicere & Theodore, disciples du même Aristippe, formerent la Secte des Anniceriens & des Theodoriens ou Actées. * Diogene Laërce, *Vie d'Aristippe au l. 2.* Hesychius. Suidas. Ciceron, & Vossius, *des Sectes de Phil. c. 9. p. 58. & suiv. Geogr. hom. Philos. l. 3. c. 17.*

CYRENIUS, ou CYRNIUS Gouverneur de Syrie. *Voyez* QUIRINIUS.

CYRENE, aujourd'hui CAIROAN ou COREN, Ville d'Afrique, en Barbarie, dans le Roïaume de Barca. On croit qu'elle fut construite par les Theréens, Grecs de nation, qui s'habituerent premierement en l'isle de Plater, d'où ils passerent en Afrique. Depuis, à la persuasion des Libyens, ils passerent dans la contrée appellée *Trasa*, où ils fonderent la ville de Cyrene, sous la conduite de leur premier Roi Battus, la 2. année de la XXXVII. Olympiade, & 631. avant J.C. Battus regna 40. ans, & eut pour successeur son fils Arcesilaüs, qui en regna 16. Ce dernier laissa le Roïaume à un autre Battus, son fils, surnommé *Eudemon*, sous lequel les Grecs accourant en foule, ravagerent la Libye, où ils s'étendirent. La famille des Battus posseda Cyrene sous huit Rois, pendant le cours de deux cens ans, jusques à Arcesilaus IV. qui fut tué par ses sujets, la 2. année de la LXXXVII. Olympiade, & 431. ans avant J. C. Ensuite elle fut quelque temps libre, puis soûmise à divers Tyrans. Un d'eux nommé Nicocrate fut amoureux d'Aretaphile, femme de Phedime. Il fit mourir celui-ci pour épouser sa maîtresse, laquelle le souffrit quelque temps, jusqu'à ce qu'elle trouva moïen de s'en défaire, & de remettre sa patrie en liberté. Depuis Cyrene fut soûmise à Alexandre *le Grand*, puis aux Ptolomées. Un de ce nom surnommé Apion & frere bâtard de Lathurus, étoit Roi de Cyrene, en 658. de Rome, & 96. ans avant J. C. il fit heritier le peuple Romain; & le Sénat ordonna, que les villes de ce petit Etat seroient libres. Mais Cyrene s'étant revoltée, les Romains la ruinerent, puis la retablirent. Enfin, elle passa aux Arabes, & d'eux elle est tombée sous la puissance des Turcs. La Libye CYRENAIQUE, qu'on a depuis nommée Pentapole, & aujourd'hui *Mesrata*, comprenoit cinq belles villes, Berenice, Teuchire, Ptolemaïs, Apollonie & Cyrene. Les quatre premieres sont le long de la mer Mediterranée; celle-ci en est à dix lieuës, située sur une colline, près du fleuve Droësus. Elle devient tous les jours moins considerable. Strabon nous assure, que Cyrene fut illustre par la naissance d'Aristippe, disciple de Socrate, & chef de la Secte des Philosophes Cyrenéens; par celle d'Areta, fille d'Aristippe, qui lui succeda dans la profession de Philosophie; par celles des Callimachus, d'Eratosthene, de Carneades, & de plusieurs autres. On prétend que saint Marc l'Evangeliste étoit de cette ville, où il y avoit un grand nombre de Juifs. Il en fut depuis le Catechiste & l'Apôtre, & il y fit beaucoup de conversions. * Strabon, *au l. 17. sur la fin.* Mela, *l. 1. c. 8.* Pline *l. 1. c. 5.* Ptolomée, *l. 4.* Tite-Live. Justin. Eusebe. Le P. Petau. Marmol, *l. 8. c. 10. &c.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CYRIADE, sorti d'une famille très-noble de Syrie, vivoit dans le III. siecle. On dit que fuyant la colere de son pere, qu'il avoit affligé par son luxe & par ses débauches, il se retira chez les Perses avec de grandes richesses qu'il avoit emportées. Il s'insinua dans la confi-

dence du Roi Sapor, & aprés lui avoir suggeré la pensée de faire la guerre aux Romains il servit de guide à Odenat, encouragé contre les Romains par Sapor, & ensuite à ce Prince lui-même. Les Perses aprés avoir pillé une partie de l'Orient, y laisserent Cyriade, qui se fit nommer Cesar, & ensuite Auguste; mais comme Valerien approchoit avec son armée, il fut tué par ceux de sa suite, l'an 259. * Trebel. Pol. *des trente Tyrans*, c 1.

CYRIAQUE, vivoit dans le IV. siécle, pendant que saint Macaire étoit Evêque de Jerusalem. Il se nommoit auparavant *Jude*, & aprés s'être converti, il prit le nom de Cyriaque au Baptême. On dit que ce fut lui qui enseigna à sainte Helene le lieu où l'on avoit caché la vraïe Croix de Nôtre-Seigneur, qui fut trouvée en 326. de la maniere que saint Ambroise, saint Paulin, Rufin, Socrate, Theodoret & Sozomene le rapportent. On prétend encore que ce Cyriaque fut alors Instituteur des Religieux Porte-croix, à qui le Pape Alexandre III. donna depuis des Constitutions sous la Regle de saint Augustin en 1160. * Gregoire de Tours, *l.* 1. *c.* 36. Baronius, *A. C.* 326. Baillet, *Vies des Saints, Septembre*.

CYRIAQUE, dans le IV siecle, Evêque d'Adene, ou Aden en Cilicie, fut envoïé par les Prélats d'Orient, qui avoient assemblé un Synode à Constantinople, pour se trouver à un autre que le Pape Damase tenoit, l'an 382. à Rome avec les Evêques d'Occident, & pour leur expliquer ce qui se passoit en Orient au sujet de la promotion de Flavien au Siege d'Antioche. * Baronius, *ad an.* 383.

CYRIAQUE, Patriarche de Constantinople, vivoit dans le VI. siecle, & fut ordonné l'an 596. aprés Jean *le Jeûneur*, qui avoit pris le nom d'*Evêque Oecumenique* ou *Universel*. Aussi-tôt qu'il fut élû, il envoïa deux Deputez au Pape, qui étoit alors S. Gregoire, sçavoir Gregoire Prêtre, & Theodore Diacre de son Eglise, pour lui porter sa profession de foi. Le saint Pontife lui fit une réponse pleine d'amitié; mais cela n'empêcha pas qu'il ne donnât ordre à Sabinien son Nonce de ne pas assister à la celebration des saints Mysteres que feroit Cyriaque, s'il ne renonçoit au titre d'Evêque Universel. Depuis ce Prélat fit tenir un Synode à l'insçû de saint Gregoire, lequel craignant qu'il ne s'y fit confirmer le même titre, écrivit aux Prélats d'Orient de s'y opposer. Cependant, l'Empereur Phocas aïant attaqué les immunitez & les privileges de l'Eglise, le Patriarche s'y opposa genereusement. Cette resistance fâcha Phocas, qui, pour s'en venger, fit un Edit, par lequel il défendit de donner le nom d'*œcumenique* à un autre Evêque qu'à celui de Rome, ce qui parut si rigoureux à Cyriaque, qu'il en mourut, dit-on, de déplaisir l'an 606. * Nicephore, *l.* 18. Theophanes. Cedrenus & Baronius.

CYRIAQUE, d'Ancone, que la grande recherche qu'il faisoit des antiquitez, fit nommer *Antiquaire*, vivoit dans le XV. siecle en 1442. Il voiagea par toute l'Europe, dans une partie de l'Asie & de l'Afrique, & fit une Relation fort curieuse de tout ce qu'il avoit vû. Antoine Augustin & d'autres disent, qu'il étoit peu fidele, & qu'il inventoit plusieurs choses à l'imitation d'Annius de Viterbe. Il composa en Italien les Vies des Empereurs, jusques à Frederic *Barberousse*, &c. * Leandre Alberti parle fort avantageusement de lui *en sa descr. de l'Ital. p* 285. Vossius, *des Hist. Lat l* 3. *c* 10.

CYRIAQUE, que quelques Modernes font Pape. *Voyez* la remarque aprés ANTERE ou ANTEROS Pape.

CYRILLE, (saint) Patriarche d'Antioche, illustre en doctrine & en sainteté, vivoit dans le III. siecle. Il succeda à Timée l'an 281. & mourut l'an 297. * Eusebe, *en la Chron. & Hist. l.* 7. *c.* 26. Baronius, *A. C.* 283. *n.* 9. & 299. *n.* 9. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés*.

CYRILLE, (saint) Patriarche de Jerusalem, aprés avoir été ordonné Prêtre par Maxime Evêque de cette ville, ne voulut, si nous en croïons saint Jerôme, faire que les fonctions de Diacre, pendant que cet Evêque vécut. Aprés sa mort, il fut mis en sa place, l'an 349. ou 350. par Acace & par les Evêques de son parti: ce qui rendit sa foi suspecte aux Catholiques. Mais il ne fut pas long-temps ami d'Acace. Les differens qu'ils eurent pour les prérogatives de leurs Sieges, & touchant les Ordinations des Evêques dans la Palestine, les broüillerent. Acace fit déposer saint Cyrille dans un Concile, tenu l'an 357. sous prétexte qu'il avoit vendu les ornemens de l'Eglise & les vases sacrez, pour assister les pauvres, dans un temps de famine. Il mit en sa place Eutychius, qui étoit apparemment Evêque d'Eleutheropole. S. Cyrille interjetta appel de la Sentence de ce Synode à un Concile plus nombreux; mais il fut obligé de se retirer à Tarse, où il demeura quelque temps avec Silvain Evêque de cette ville, qui lui permit de celebrer les saints mysteres, & de prêcher dans son Diocése. Il se tint en ce temps-là un Synode à Melitine ou Malathia, composé d'Evêques du parti d'Acace, où S. Cyrille se trouva. Il vint ensuite à celui de Seleucie, où il fut reçû entre les Evêques par Basile d'Ancyre, Eustathe de Sebaste, & les autres, que l'on appelle demi-Ariens. Acace, pour se venger, se jetta dans le parti d'Eudoxe, & fit déposer saint Cyrille, dans le Concile de Constantinople. Ce fut en ce temps-là, que l'on ordonna Herennius Evêque de Jerusalem; parce qu'apparemment Eutychius n'avoit pas voulu quitter son Eglise. Aprés Herennius, il y eut un nommé Heraclius sur le Siege de Jerusalem, & à celui-ci succeda un Hilaire. Aprés la mort de l'Empereur Constance, Julien son successeur aïant rappellé les Evêques exilez, saint Cyrille fut rétabli & demeura en possession du Siege de Jerusalem jusqu'à l'Empire de Valens. Il en fut chassé une troisiéme fois sous cet Empereur, & ne revint à Jerusalem, qu'aprés la mort de ce Prince en 378. Il se tint en 379. un Concile à Antioche, où l'on parla des Eglises de Jerusalem, qui étoient dans le trouble, & saint Gregoire de Nysse y alla pour l'appaiser. Enfin saint Cyrille fut confirmé, & son ordination approuvée par le Concile de Constantinople, tenu l'an 380. il mourut le 18. Mars de l'an 386. & eut pour successeur Jean. S. Jerôme nous assure, que saint Cyrille avoit composé des Catecheses dans sa jeunesse. Nous en avons presentement dix-huit adressées aux Catechumenes, & cinq autres appellées mystagogiques, qui sont pour l'instruction des nouveaux baptisez. Les premieres sont citées par Theodoret & par d'autres anciens. Les dernieres sont promises dans les précedentes. Celles-ci y sont citées par les anciens, & elles sont de même style. Quelques Critiques Protestans assurent, que ces dernieres ne sont pas de S. Cyrille; mais les conjectures qu'ils alleguent ne sont pas assez fortes, pour en détruire l'autorité; & l'interêt qu'ils ont à les combattre, parce qu'elles établissent clairement la presence réelle du Corps de J. C. dans l'Eucharistie, rend leur critique suspecte. Nous avons une Lettre de S. Cyrille à l'Empereur Constance, sur le sujet de l'apparition d'une croix lumineuse, qui fut vûë sur la ville de Jerusalem. On attribuë à S. Cyrille un Sermon sur la presentation de J. C. au Temple, qui n'est pas si certainement de ce Pere. La Lettre qui porte son nom adressée à saint Augustin, touchant les miracles de saint Jerôme, est visiblement supposée. Le style des instructions de saint Cyrille est simple & naïf, il rapporte clairement la doctrine de l'Eglise, & refute solidement les erreurs des Heretiques. Jean Grodecius est le premier, qui ait traduit ces Catecheses, sur un manuscrit Grec du Cardinal Osius. Elles furent imprimées en 1564. à Anvers. Morel donna l'original Grec des onze premieres, & des cinq dernieres, sur un manuscrit de la Bibliotheque de M. de Mesme. Le sieur Prévot, les aïant trouvées toutes dans un manuscrit du Vatican, les fit imprimer à Paris en 1609 on a suivi cette édition dans celle de 1631. & l'on trouve toutes les œuvres de saint Cyrille, dont nous avons parlé, dans la Bibliotheque des Peres. M. Grancolas Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, a donné une Traduction Françoise des Catecheses de S. Cyrille, avec des Notes, imprimée à Paris en 1715. & le P. Touttée Benedictin de la Congregation de S. Maur, en donne une nouvelle édition Grecque & Latine, qui est sous presse. Il a corrigé le Texte sur plusieurs manuscrits, fait une nouvelle Version, & composé des Notes pour l'éclaircissement du Texte. * S Jerôme, *en la Chron & au Cat. c.* 112. S Epiphane, *har* 66 & 73. Ruffin, *l* 1 *c* 23 S Jean de Damas, *Or* 3. *de Imag.* Bellarmin, *des Ecr* Baronius, *A. C.* 351. 353. 381. 386. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV siecle*. Baillet, *Vies des Saints*. De Tillemont, *Mem. pour l'Hist. Ecclef*.

CYRILLE, (Statius ou Tatius) Historien, qui vivoit du temps de Constantin *le Grand*, dans le IV. siecle. Il traduisit de Grec en Latin les Vies des Empereurs Romains, comme il est aisé de le juger, par ce que dit Jules Capitolin, en la vie des deux Maximins. Vossius le remarque de même, 2. *l. des Hist. Lat. c.* 7.

CYRILLE, (saint) Patriarche d'Alexandrie, a vécu dans le V. siecle. Il succeda le 6. Octobre de l'an 412. à Theophile frere de sa mere; & à peine fut-il installé, qu'il chassa les Novatiens de la ville, & dépoüilla leur Evêque Teopemptus de ses biens. Peu après, les Juifs aïant insulté les Chrétiens d'Alexandrie, il se mit à la tête des Chrétiens, enleva aux Juifs leurs Synagogues, les mit en fuite, & laissa piller leurs biens, ce qui le broüilla avec Orestes, Gouverneur d'Alexandrie. Cette desunion forma deux partis dans la ville, cinq cens Moines attroupez, pour venger leur Evêque, blesserent Orestes dans son chariot, & la celebre Philosophe Hypatie fut massacrée dans une sédition populaire. Ce qui rendit saint Cyrille plus celebre, fut la querelle qu'il eut à soûtenir contre Nestorius. Cet Evêque de Constantinople aïant souffert, que son Prêtre Anastase & l'Evêque Dorothée prêchassent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée Mere de Dieu, & aïant lui-même appuié ce sentiment dans ses Sermons, scandalisa son Eglise. Le Clergé, les Moines, & le peuple s'y opposerent. La dispute passa en Egypte, où les partisans de Nestorius avoient envoïé ses Sermons. Quelques Moines d'Egypte prirent parti pour lui. Saint Cyrille leur écrivit contre la doctrine de Nestorius. Après plusieurs écrits faits de part & d'autre, l'affaire fut portée à Rome au Pape Celestin. Saint Cyrille y envoïa le Diacre Possidonius, & Nestorius lui écrivit aussi de son côté. Celestin aïant reçû des instructions de part & d'autre, assembla un Concile à Rome au mois d'Août de l'an 430. dans lequel la doctrine de Nestorius fut condamnée, & celle de saint Cyrille approuvée. Ce dernier fut commis par le Pape, pour executer le jugement rendu contre Nestorius, qui portoit, qu'il seroit déposé & privé de la Communion, si, dix jours après la signification de la Sentence, il n'acquiesçoit au jugement du Concile de Rome. S. Cyrille ne manqua pas de le faire signifier à Nestorius, & dressa 12. anathematismes contre la doctrine de Nestorius. Cette contestation s'étant échauffée, parce que les Evêques d'Orient prenoient parti pour Nestorius, l'Empereur Theodose crut devoir assembler un Concile General pour l'appaiser: il l'indiqua par sa Lettre du 19. Novembre 430. pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante. Saint Cyrille y présida; quelques-uns disent que ce fut au nom du Pape, mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en son nom. Nestorius y fut condamné & déposé, & les anathematismes de saint Cyrille y furent approuvez. Jean d'Antioche & les autres Evêques d'Orient, se séparerent de ce Concile, soûtinrent Nestorius, & tinrent un Synode à part où saint Cyrille fut déposé. La Cour de l'Empereur fut d'abord favorable à Nestorius, & se declara ensuite pour saint Cyrille. Les Evêques d'Orient resisterent quelque temps; mais enfin ils s'accommoderent avec saint Cyrille, par l'entremise de Paul d'Emese: Nestorius, qui avoit été l'auteur de tous ces troubles, fut relegué à Oasis, & ses livres furent condamnez au feu. Saint Cyrille continua de gouverner le Siege d'Alexandrie, jusqu'en l'année 444. qui fut celle de sa mort. Nous avons ses Oeuvres en Grec, avec une traduction Latine, en six Tomes, qui font sept Volumes, *in fol.* recüeillies & imprimées par les soins de Jean Aubert Chanoine de Laon l'an 1638. Le premier Tome contient les Livres de l'adoration & du culte de Dieu, en esprit & en verité, avec les Glaphyres, ou Commentaire sur les cinq livres de Moïse; le second, le Commentaire sur Isaïe; le troisiéme, un Commentaire sur les douze petits Prophetes; le quatriéme, un Commentaire sur l'Evangile de S. Jean; le cinquiéme Tome est divisé en deux parties, qui font deux Volumes, le premier contient le thresor & les dialogues sur la Trinité & sur l'Incarnation, & le second, ses Homelies & ses Lettres; le sixiéme Tome renferme des Traitez contre Nestorius, ses Livres contre Julien, un Traité contre les Antropomorphites, & un Ouvrage sur la Trinité. Il y a quelques autres Ouvrages attribuez à saint Cyrille, qui ne sont pas de lui, & on en a perdu plusieurs veritables. Saint Cyrille avoit une merveilleuse facilité pour composer, & s'étoit appliqué à un genre d'écrire, où il est facile de fournir; car ou il copie des passages de l'Ecriture, ou il fait de grands raisonnemens, ou il débite des allegories. Il s'étoit fait, comme remarque Photius, un style tout particulier, il avoit le génie subtil & métaphysique, & débite facilement la plus fine dialectique. Il y a un Lexicon & un Traité des animaux, qui portent le nom de Cyrille, mais c'est apparemment d'un autre que de nôtre Patriarche d'Alexandrie. Le Menologe des Grecs en fait memoire le 9. de Juin, & l'Eglise Latine le 28 Janvier. Evagre, Nicephore & Socrate parlent de lui dans leur Histoire. Ce dernier ne lui rend pas toûjours justice, & quelques autres Auteurs; & entr'autres saint Isidore de *Damiete*, lui ont reproché le trop de chaleur, avec laquelle il agissoit dans ses démêlez. * Gennade, c. 57. *des Hom. illust.* Photius, *dans sa Biblioth* Sigebert, *c.* 24. *des Ecr. Eccl.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. A. C.* 432. Trithéme & Bellarmin, *au Cat* Baronius, *depuis l'an* 412. *jusqu'en* 444. *& au Mart.* 28. *Janv.* Godeau, *Histoire Ecclef. T. III. l.* 1. M. Du Pin, *Biblioth. Ecclef.*

CYRILLE, Diacre de l'Eglise d'Heliopolis, proche du Liban, sous l'Empire de Constantin, excité par un zele indiscret, brisa plusieurs simulacres adorez par les Païens. Ceux-ci s'en souvinrent, lors que leur Religion fut dominante, sous l'Empire de Julien; & ils s'en vengerent avec beaucoup de fureur, puisque, non contens de le tuer, ils l'éventrerent & lui mangerent le foye. Tous ceux qui eurent part à cette action en furent punis d'une façon étonnante. Ils perdirent d'abord toutes les dents, ensuite la langue, & enfin les yeux. Alcyonius assure que Cyrille, avant que de faire cet exploit contre les Idoles, avoit été banni de l'isle de Naxos, & que Julien commanda lui-même qu'on le tuât, & que ses courtisans se repussent des entrailles de ce Saint homme. On ne trouve point cela dans Theodoret. * Theodoret, *Hist. Eccl liv* 3. *c.* 7. *Petrus Alcyonius, fol.* 104.

CYRILLE, Moine de Palestine, & Disciple du grand Euthyme, vivoit dans le V. siecle. Il a écrit la vie de son Maître, que Surius & Bollandus rapportent au 20. Janvier, celle de saint Sabas, & celle de saint Jean, que son admirable amour pour le silence fit appeller le *Silentiaire*; & Surius les a mises toutes deux dans son Recüeil, sous le 13. Mai & le 5. Decembre. Baronius a fait l'éloge de cet Ecrivain, & il croit que les Vies de saint Theodose le *Cenobite*, & celle de saint Cyriaque ou Quiriaque, sont encore de lui. * Baronius, *A. C.* 475. 491. & 511. Vossius, *l.* 2. *des Historiens Grecs*, *c.* 21.

CYRILLE, certain Patriarche d'Antioche, qui succeda l'an 1619. à son frere Athanase, & fut troublé par Ignace, qui le fit mourir l'an 1628. & qui se mit en sa place. * Gautier, *Chron. XVII. siecle.*

CYRILLE, Patriarche d'Alexandrie II. de ce nom, vivoit dans le XVII. siecle. Il étoit Heretique Eutychien, & tenoit le Siege vers l'an 1618. * Gautier, *Chron.*

CYRILLE LUCAR, Patriarche d'Alexandrie, & ensuite de Constantinople dans le XVII. siecle, nâquit dans l'isle de Candie, le 12. Novembre 1572. à l'âge de 12. ans, il fut envoïé à Venise, & de là à Padoüe, pour y faire ses études, & y eut pour maître le celebre Margunius Evêque de Cythere. Quand il eut achevé ses études, il alla en Allemagne, où il eut une grande liaison avec les Protestans: il porta leur esprit & leur doctrine en Grece. Il fut fait Prêtre, & ensuite Archimandrite par son parent Meletius Piga Protosyncelle, & puis Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoïa en Lithuanie, où il s'opposa à la réünion des Lutheriens avec les Romains. Comme il fut soupçonné de favoriser les Lutheriens, il donna une confession de foi conforme à la doctrine de l'Eglise Romaine, sur les points controversez entre les Lutheriens & les Catholiques. Etant retourné à Constantinople, il y trouva Meletius Piga, qui y faisoit alors les fonctions Patriarchales, à l'extrémité. Après sa mort il fut élû Patriarche d'Alexandrie. Il se rendit en cette ville & en gouverna l'Eglise pendant quelque temps. En 1612. Neophyte Patriarche de Constantinople aïant été relegué dans l'isle de Rhodes par le Grand Seigneur Achmet, Cyrille fut chargé du gouvernement de l'Eglise de Constantinople. Après la mort de Neophyte, il fut proposé pour remplir le Siege de cette ville; mais Timothée Evêque de Patras l'emporta. Cyrille se retira en Valachie, & de-là vint à Alexandrie. Après la mort de Timothée arrivée en 1621. il trouva moïen de se faire élire Patriarche de Constantinople en 1621. Il continua d'avoir des liaisons avec les Protestans, & enseigna leur nouvelle doctrine dans l'Eglise Grecque. Les Evê-

ques Grecs & le Clergé s'y opposerent : il fut dépoüillé du Patriarchat, & envoïé en exil à Rhodes. Anthime Evêque d'Andrinople fut declaré Patriarche de Constantinople en sa place. Quelque temps après l'Ambassadeur d'Angleterre aïant obtenu son retour, Anthime se retira, & Cyrille fut rétabli. Quand il fut paisible possesseur du Siege de Constantinople, il voulut faire imprimer des Catechismes de sa façon, & on rendit publique une confession de foi qu'il avoit faite, conforme aux dogmes des Protestans. En 1636. il fut relegué à Tenedos, & rappellé trois mois après ; mais il ne fut pas long-temps en repos après son retour : car dès le 27 Juin de 1635. il fut enlevé de Constantinople & étranglé selon quelques-uns sur le vaisseau, & selon les autres envoïé en prison dans un château sur la mer Noire, où il fut étranglé en 1638. Il eut pour successeur Cyrille de Berée, qui tint en 1638. un Synode à Constantinople, dans lequel il fit anathematiser Cyrille Lucar. Ce Cyrille de Berée fut relegué à Tunis, & Parthenius Evêque d'Andrinople mis en sa place. Parthenius épargna la memoire de Cyrille de Berée, mais il condamna sa confession de foi dans un Synode, tenu en 1641. dont le decret fut reçû en Moldavie, & confirmé dans le Synode de Jassi. * Gautier, *Chron. XVII. siec. Col. 4. p.* 860. 862. 864. Sponde, *A. C.* 1627. *n.* 9. 1638. *n.* 14. & 1639. *n.* 12. L'auteur de la Réponse au Ministre Claude, &c. Jean Claude, *dans sa Réponse à la perpetuité de la Foi*, Jean Henri Hottinger, *Analecta Historica Theol.* Thomas Smith, *Abregé de la Vie de Cyrille Lucar*, *Défense de la Perpetuité de la Foi de M. l'Abbé Renaudot, contre le Livre intitulé Monumens authentiques de la Religion des Grecs. Biblioth. des Aut. Ecclesi. du XVIII. siecle* de M. Du Pin.

CYRSILE, Athenien, fut assommé à coups de pierre, en punition du lâche conseil qu'il donna à ses Citoïens. Les Atheniens voïant qu'il leur étoit impossible de tenir bon dans leur ville contre les Perses, avoient resolu, à la sollicitation de Themistocles, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en seureté dans Trœzene, pour monter ensuite sur leurs vaisseaux, & défendre la Grece par mer, plus seurement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrsile leur voulut persuader d'attendre le Roi Xercès, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapida sur le champ, la 1. année de la LXXV. Olympiade, & 480. ans avant J. C. * Ciceron, *au 3 livre des Offices.*

CYRUS, Roi des Perses, dont le nom signifioit *Soleil*, selon Ctesias, nâquit de Cambyses, fils d'Achæmenès & Roi des Perses, & de Mandane, fille d'Astyages, Roi des Medes, l'an du monde 3405. & avant J. C. 599. A l'âge de 16. ans étant auprès de son aïeul, il porta les armes pour la premiere fois, & eut part à la défaite d'Evilmerodach, fils de Nabuchodonosor II. Roi d'Assyrie, qui avoit fait des courses dans la Medie. Peu après il fut rappellé par son pere, qui le fit élever avec un soin extrême dans tous les exercices capables de former un grand Prince. En l'année 3445. du monde, la 2. de la LV. Olympiade, & la 559. avant J. C. il prit le commandement de l'armée des Perses & de celles des Medes, pour faire la guerre à Neriglissorus Roi de Babylone, avec Cyaxares son oncle maternel. Les années suivantes, il défit Crœsus & les autres alliez de Neriglissorus, ravagea les environs de Babylone, & y prit quelques places. Lorsque l'Empire de Babylone, eut passé à Nabonidus, Cyrus continuant la guerre, défit Crœsus, General des Babyloniens, près du fleuve Halys, sur les confins de la Medie, & de la Lydie, & le fit prisonnier, l'an du monde 1456. & avant J. C. 549. ans. Il condamna ce Prince à être brûlé, & lui aïant fait grace sur le bucher, il se servit ensuite de lui dans toutes ses expeditions. Pendant son séjour à Sardes capitale de la Lydie, il appaisa par les armes les dissentions civiles des Cariens, marcha ensuite à Ecbatane, défit par ses Lieutenans les Lydiens, qui s'étoient revoltez, leur interdit l'usage des armes pour les punir, & les appliqua aux exercices les plus mols & les plus infames. Ce fut en 3461. & 543. ans avant J. C. qu'il soûmit l'Ionie par le moïen d'Harpagus General de ses armées. De là il tourna encore ses armes contre Nabonidus, défit ce Prince, l'assiegea dans Babylone, & aïant pris cette ville il éteignit l'Empire des Babyloniens, l'an du monde 3466. & avant J. C. 538. Il en laissa la souveraineté à son oncle Cyaxares, ou Darius Mede, dont il épousa la fille unique, & regna depuis sur l'Arabie, les deux Phrygies, l'Ionie, la Lydie, la Carie, l'Eolide, la Paphlagonie, la Cilicie, & l'isle de Chypre. En 3468. après avoir levé une armée de 600. mille hommes d'Infanterie, de de 120. mille de Cavalerie, & 2. mille chariots armez de faux, pour réduire tous les peuples, qui s'étendoient depuis la Syrie jusqu'à la mer Rouge, il succeda à son pere Cambyses, & à son beau-frere Cyaxares, qui venoient de mourir, & réünit ainsi la Monarchie de tout l'Orient. La même année il permit aux Juifs dispersez dans son Empire de retourner en Jerusalem, & d'y rebâtir le Temple de Dieu sous la conduite de Zorobabel ; & ce fut alors que finit la 70. année de la servitude de Babylone. Enfin peu après la revolte d'Amasis, qui retourna en Egypte, où il se mit sur le thrône, Cyrus mourut âgé de 70. ans, l'an 3475. du monde, 529. avant J. C. 30. ans après avoir commandé pour la premiere fois les armées des Perses, & des Medes ; 9. ans depuis la prise de Babylone, & 7. ans depuis la réünion de tout l'Orient sous sa puissance. Son fils Cambyses lui succeda. Les Auteurs varient extrêmement sur la maniere dont mourut Cyrus. Herodote & Justin disent, qu'aïant été vaincu par Tomyris, Reine des Massagetes, ou Scythes, elle lui fit couper la tête & la plongea dans un outre rempli de sang, pour lui reprocher la soif qu'il avoit euë du sang humain. Diodore dit que l'aïant fait prisonnier elle le fit crucifier. Ctesias rapporte que dans un combat contre les Derbices, peuples voisins de l'Hyrcanie, Cyrus fut blessé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres disent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xenophon le fait mourir dans la Perse, de mort naturelle. C'est l'Auteur que l'on a suivi jusques ici dans cet article. Les autres Auteurs disent qu'Astiages épouvanté par un songe, maria sa fille à Cambyses Perse de basse condition ; qu'il fit exposer dans un bois Cyrus, qui sortoit de ce mariage ; mais que ce jeune Prince conservé par Harpagus, détrôna depuis son aïeul Astyages, & fonda l'Empire des Perses sur les ruines de celui des Medes. La premiere année de son regne en Perse & en Medie, est la 559. avant J. C. L'Empire de Babylone subsista encore 21. an. Cyrus le conquit sur Nabonide l'an 538. avant J. C. & réünit les Empires d'Assyrie, de Babylone, de Medie, de Perse, de Syrie, & de toute l'Asie. Il regna ensuite encore neuf ans. Il fut tué dans la guerre qu'il fit aux Scythes, l'an 529. avant J. C. C'est là l'Histoire la plus veritable de Cyrus. * Xenophon, *in Cyropadia.* Josephe, *l.* 11. *des Ant.* Eusebe, *en la Chron. l.* 60. *Prap. Evang.* Herodote, *l.* 1. *en Clio.* Diodore de Sicile, *l.* 2. Justin, *l.* 1. Ctesias cité par Photius, Scaliger, *l.* 5. *De emend. temp.* Petau, *l.* 10. *de la Doctr. des temps.* Usserius, *in Annalibus.* M. Du Pin, *Biblioth. des Historiens.*

CYRUS, dit le *Jeune*, étoit fils puîné de Darius *Nothus*. Dès l'âge de 16. ans, l'an du monde 3597. la 2. année de la XCIII. Olympiade, & 407. ans avant J. C. il fut fait Gouverneur des côtes d'Asie, & des Provinces voisines par le Roi son pere, avec ordre de secourir les Lacedemoniens contre les Atheniens ; ce qu'il executa. Trois ans après il fut accusé d'avoir conspiré contre son frere Artaxercès *Mnemon*, successeur de leur pere Darius ; & il ne fut sauvé du supplice, que par les prieres de leur mere Parysatis. A peine fut-il retourné en Lydie, qu'il leva secretement des troupes ; & après avoir fait soulever les villes d'Ionie en sa faveur, il marcha droit à son frere par la Cilicie, où sa flotte vint aborder près la ville d'Issus. De-là il s'avança en Syrie vers Babylone, jusqu'à Cunaxa, où il donna bataille à son frere, la 1. année de la XCV. Olympiade, & la 400. avant J. C. Son armée étoit composée de cent mille Barbares, & de treize mille Grecs, ou dix mille, selon d'autres ; celle d'Artaxercès étoit de quatre cens mille hommes, & l'on combattit de part & d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté. Cyrus avoit même blessé Artaxercès de sa main ; mais après cet avantage, s'exposant avec trop de témerité, il fut tué par un soldat inconnu, & laissa la victoire à son frere qui pilla son camp, & fit prisonniere la celebre Aspasie, fille d'Hermonine, dont il devint aussi amoureux, que Cyrus l'avoit été. Cependant les Grecs combattoient dans une autre aîle, & ils avoient même vaincu Tissaphernes,

Tissaphernes, qu'ils avoient en tête. Lorsqu'ils eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la resolution de se retirer en Grece. Le perfide Tissaphernes, qui leur avoit juré de les escorter, en fit périr deux mille avec leurs Chefs. Xenophon fut élû Chef de ceux qui restoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un Ouvrage, qui en porte le nom. * Ctesias, *apud Photium*. Plutarch *in Artaxerx*. Xenophon, *retraite des dix mille*.

CYRUS, natif de Panopolis en Egypte, dans le V. siecle, se fit connoître par son esprit à la Cour de l'Empereur Theodose *le Jeune*, & par la facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit des Vers, il merita l'estime de l'Imperatrice Eudoxe. Il commanda les troupes Romaines en Afrique, à la prise de Carthage, fut Consul en 441. & ensuite Préfet de la ville de Constantinople. Après cet étrange tremblement qui la ruïna presque toute l'an 446. il la répara si avantageusement par de nouveaux Ouvrages, que le peuple, en presence de l'Empereur qui étoit dans l'Hippodrome, s'écria: *Constantin l'a bâtie, & Cyrus l'a réparée*. Ce qui donna tant de jalousie à Theodose, qu'il lui ôta la Préfecture, & confisqua tous ses biens, sous prétexte qu'il étoit Idolâtre; mais ce qui ruïna sa fortune en ce monde, fut cause de son salut pour l'éternité; car se voïant abandonné des hommes, il eut recours à Dieu, chercha son asyle dans l'Eglise, reçût le Sacrement du Baptême, & fut Evêque de Smyrne, selon Nicephore: Suidas, & l'Auteur de la Vie de saint Daniel *Stylite*, rapportée par Surius après Metaphraste, le font Evêque de Cotiée dans la Phrygie. Quoiqu'il en soit, on dit qu'il mourut saintement. * Evagre, *l.* 1. *c.* 19. Nicephore, *l.* 14. *c.* 46. Surius, *ad diem Decem. &c.*

CYRUS, Evêque d'Orient, & Heretique Monothelite dans le VI. siecle, insinua ses erreurs à l'Empereur Heraclius, qui pour récompense le fit Patriarche d'Alexandrie. Au commencement il contrefit l'Orthodoxe, & feignit d'embrasser la doctrine du Concile de Chalcedoine; mais cette pieté apparente n'avoit pour but, que la prévarication de grand nombre de fideles, qu'il pervertit. Le Pape Honorius, qui gouvernoit alors l'Eglise, emploïa tous ses soins à combattre les erreurs de ce Prélat, dont la memoire fut condamnée dans le VI. Synode General, tenu en 681. Cyrus étoit mort dès l'an 642. après avoir tenu 10. ans le Siege d'Alexandrie. * Baronius, *A. C.* 529. 530. 533. 540. 581. VI. Synode. *Act.* 13.

CYRUS, Patriarche de Constantinople, avoit été Moine de l'isle d'Amestriade, & vivoit dans le VIII. siecle. Il fut fait Patriarche à la sollicitation de Justin *le Jeune*, auquel il avoit prédit, qu'il seroit rétabli sur son thrône. Il alla au devant du Pape Constantin, qui vint à Constantinople, l'an 710. & depuis il fut chassé de son Siege, l'an 712. par Philippique Bardanes, qui avoit usurpé l'Empire. * Baronius, *A. C.* 705. *n.* 3. 710. *n.* 1. & 712. *n.* 2.

CYRUS, Auteur Grec, qui a écrit quelques Vies de Saints. Simeon Metaphraste & Surius, sous le 18. Juin, rapportent la Vie de saint Leonce & de ses compagnons, écrite ou continuée par Cyrus. Il y a eu un autre CYRUS Evêque d'Aphrodise de Carie, qui assista au Concile d'Ephese, &c.

CYTHARE, (la) Instrument à cordes, de figure triangulaire, qu'on touchoit avec un archet, comme il est décrit dans une Lettre attribuée à saint Jerôme. On peut juger par ce que dit Pausanias, que la cythare & la lyre étoient deux instrumens fort differens, & que Mercure fut l'inventeur de la lyre, & Apollon de la cythare. Cependant la plûpart des Poëtes confondent ces deux instrumens, parce qu'ils sont à peu près semblables, & que leur figure n'est pas fort differente; la cythare étant triangulaire, & la lyre aïant la figure de deux S S opposées. On voit même des statuës ou des medailles, où Apollon est representé avec la lyre à la main, aussi bien que la cythare. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Joann. Rosin. Thom. Dempster. Paralipom.

CYTHERE, Isle de la Grece, au Midy du Peloponnese, fut aussi appellée *Porphyris*. Ce fut près de là que Venus, selon la fable, fut formée de l'écume de la mer, ce qui la fit surnommer *Cytherée*. Les habitans de Cythere adoroient cette Déesse dans un temple superbe, qu'ils lui avoient consacré, sous le nom de *Venus Uranie*. Cherchez *Cerigo*. * Etienne de Byzance. Ptolom. *l.* 3. Pline, *l.* 4.

CYTHERON, montagne de Béotie, celebre dans les écrits des Poëtes, qui feignoient qu'elle étoit consacrée à Bacchus. Ovide en parle dans le 3. Livre des Metamorphoses. Junon est aussi appellée *Cytheronienne*, parce qu'un certain Cytheron conseilla à Jupiter, qui étoit en divorce avec Junon, de feindre qu'il vouloit s'engager dans un nouveau mariage, afin de ramener cette Déesse. Ce conseil fut suivi, & réüssit parfaitement. * Plutarque, *dans Arist.*

CYZ, (Marie de) nâquit à Leyden en 1656. de parens nobles, qui l'éleverent dans l'heresie de Calvin. Elle fut mariée à 19. ans, à un Gentilhomme fort riche, nommé de Combe, avec lequel elle eut tant à souffrir, qu'au bout de 18. mois, il fallut les séparer. Mais six mois après il la laissa veuve. Le frere de feu son mari l'amena en France, où aïant connu les erreurs qu'elle avoit succées avec le lait, elle en fit abjuration à Paris; ce qui lui attira de mauvais traitemens de ses parens, jusqu'à lui refuser la nourriture. Mais le Curé de saint Sulpice, sur la Paroisse duquel elle demeuroit, se chargea de son instruction & de sa subsistance. Après quelques années d'une vie cachée & retirée, Dieu inspira à cette pieuse étrangere de retirer chez elle, les filles & femmes pecheresses, qui vouloient faire penitence volontaire de leurs déreglemens, & en peu de temps, elle en forma une espece de Communauté, qu'elle nomma du *Bon Pasteur*. Le Seigneur aïant beni son œuvre, il fallut penser à avoir une plus ample demeure. Le Roi averti de cet heureux succès, donna en 1688. une Maison, sise au fauxbourg saint Germain, ruë Chassemidy, qui appartenoit à un Calviniste, qui s'étoit retiré du Roïaume, ajoûtant une Ordonnance de 1500. livres pour les réparations: c'est-là que Madame de Combe eut la consolation de voir sous sa conduite une centaine de filles penitentes, qu'elle gouverna sagement jusqu'à sa mort arrivée le 16. Juin 1692. n'étant âgée que de 36. ans. Son Institut s'est répandu en plusieurs villes de France, & il y en a trois Maisons dans Paris. *Voyez* sa Vie imprimée en 1700.

CYZICIN, Auteur, natif d'Athenes, vivoit vers la CV. Olympiade, environ 360. ans avant J. C. & cultiva avec succès l'étude des Mathematiques, & de la Geometrie. * Vossius, *des Mathem. c.* 13. §. 5. *p.* 49.

CYZIQUE, Ville d'Asie, bâtie sous la XXIV. Olympiade, & vers l'an 684. avant J. C. sur la Propontide, ou mer de Marmora, étoit l'une des villes les plus celebres de l'Hellespont, & fut souvent un sujet de guerre entre les Grecs. Elle étoit située dans une isle qu'Alexandre *le Grand* joignit au Continent, par le moïen de deux ponts, & elle fut nommée *Arctonnesos*, ou *isle des Ours*. Strabon dit seulement qu'une montagne voisine fut nommé *Areton Oros*, Mont des Ours. Elle fut depuis Metropolitaine sous le Patriarche de Constantinople. Aujourd'hui elle est encore renommée par une petite isle située vis-à-vis de ses ruïnes, d'où l'on tire du marbre appellé de Cyzique. La possession de cette ville fut souvent un sujet de guerre entre les Grecs. * Thucydide, *au l.* 8. Pinet, *Cosmogr.* Ptolomée, &c.

CYZIQUE, (*Cyzicus*) Roi de la presqu'Isle de la Propontide, traita magnifiquement les Argonautes, qui aborderent sur ses terres en allant à la conquête de la Toison d'or. Ces Heros étant partis, & aïant vogué un jour entier, furent repoussez de nuit sur la côte de la presqu'isle, par un coup de tempête. Cyzique croïant que ce fussent des ennemis, ou des pirates, & les voulant empêcher de prendre terre, il fut tué dans le combat. Jason le reconnut le lendemain parmi les morts, & lui fit de superbes funerailles. * Hygin.

CZAR, c'est-à-dire, *Roi*, nom que les Russes donnent en leur langue à leur Souverain, que nous appellons communément *Grand Duc de Moscovie*. Becman ne doute point, qu'ils n'aient tiré ce nom de celui de Cesar; parce que les autres peuples de l'Europe appelloient ainsi celui qui étoit élû Empereur. Aussi ont-ils pris l'aigle de l'Empire Alleman avec le nom de Cesar, pour l'ajoûter avec leurs armes: neanmoins ils font distinction entre les noms *de Czar & de Kesar*, comme on le peut voir dans tous leurs Livres, le premier étant pris pour le nom *de Roi*, & l'autre pour le nom d'*Empereur*.

Le premier qui prit le titre de Czar fut Basile fils de Jean Basilide, lequel environ l'an 1470. commença à faire parler de la puissance des Moscovites. * *Voyez* Moscovie.

CZASLAW, Ville de Boheme, & une des Préfectures du païs, renferme Guttenberg & quelques autres bourgs. Elle est assez grande & bien peuplée, située sur un ruisseau dit *Crudimk*. C'est en cette ville qu'est enterré le celebre Jean Zisca Chef des Hussites. * Sanson. Baudrand.

CZEBRYN, petite Ville fortifiée. Elle est dans la basse Volhynie, en Pologne, sur la riviere de Tasmin, environ à trois lieuës de son embouchure dans le Borysthéne, & à dix de la ville de Czyrcassi, du côté du Midi. * Baudrand.

CZENSTOCHOW ou CZESCHOW, petite Ville dans la haute Pologne, est située sur une colline, au pied de laquelle coule une riviere. Ses fortifications ont retenu long-temps l'armée de Suede, durant les guerres du XVII. siecle. Czenstochow est vers Polaniecа, entre Cracovie & Sandomir, mais plus près de cette derniere ville. * Sanson Baudrand.

CZEREMISSES, Peuples de la Moscovie en Europe Ils habitoient autour du Wolga, & ils sont bornez au Levant par les Roïaumes de Casan & de Bolgar; au Midi par celui d'Astracan; au Couchant par les Morduates, & par le Duché de Nisinovogrod; & au Nord par la Province d'Oustioug, & par le Duché de Wiadski. Ces peuples sont une dépendance du Roïaume de Casan, Tartares, Mahometans, & Tributaires des Moscovites. Le Wolga les divise en deux sortes, qu'on distingue par les noms de *Logowoy* & de *Nagornoy*. Les Czeremisses Logowoy sont au Nord du Wolga, dans des vallées abondantes en foin, & c'est de là, qu'ils ont pris leur nom. Les Czeremisses Nagornoy, c'est-à-dire, Montagnards, sont au Midi du Wolga. Ils ont pris leur nom des Montagnes rudes & incultes dans lesquelles ils habitent. Ils ne se contentent pas de méprifer la culture de la terre, comme les Logowoy; ils negligent même d'entretenir des bestiaux. Ils n'ont, dit-on, parmi eux aucune forme de Gouvernement, & ils ne se nourrissent que de leur chasse & du miel, qu'ils trouvent dans les forêts.

CZERIM, ou CZCHRYN, & qu'on prononce *Chercim*, en Latin *Czerinum*, étoit autrefois une Ville forte de Pologne dans l'Ukraine, sur la riviere de Tasmin, éloignée du Borysthéne de deux lieuës de Pologne, & sept de Czyrkassi vers le Midi. Les murailles en ont été démolies par les Turcs, qui la prirent sur les Moscovites, & la prise de cette importante place fut le dernier coup fatal porté à la Province d'Ukraine. Le Seraskier Kara Mustapha Pacha l'assiegeoit avec une armée formidable; & le General des Moscovites la couvroit avec des forces très-nombreuses, dont il introduisoit des détachemens dans la ville, pour rafraîchir successivement les troupes, qui la défendoient. Le General Turc s'appercevant de ces secours, se servit d'une ruse, & fit semblant d'abandonner l'entreprise en se retirant de devant Cherchim. Le Moscovite jugeant mal de cette démarche se retira aussi, après avoir changé la Garnison, qu'il croïoit fatiguée: & mit à sa place de nouvelles troupes, qui n'étoient point aguerries. La nouvelle, qui en fut portée au Seraskier, lui fit juger, que la place ne lui couteroit plus tant, & que les Moscovites en faciliteroient eux-mêmes la prise. En effet, l'armée des Turcs y retourna brusquement, & emporta la place en peu de jours, à la vûë de plus de deux cens mille hommes accourus pour la secourir. * Baudrand, *Memoires de Beaujeu*.

CZERNICK, Bourg de l'Esclavonie, situé sur la petite riviere de Czernick, à deux lieuës de Possega, tirant vers l'Occident Quelques Geographes croïent, que ce bourg est l'ancienne *Cirtiosa*, ou *Certissa*. Ville de la basse Pannonie, que d'autres placent à *Ezech*, village de la même contrée, situé sur la riviere d'Oriava, au Midi de la Ville de Possega. * Baudrand.

CZERNIKOW ou CZERNISHAW, Ville de Pologne dans la Lituanie, au Grand Duc de Moscovie. Elle est sur la riviere de Denzna, dans le Duché de Sewiera, vers les frontieres de la Volhinie. * Sanson. Baudrand.

CZERNOBEL, Ville de Pologne dans la basse Volhinie, sur la riviere d'Usz, à deux ou trois lieuës du Borysthene. Elle est peu considerable. * Sanson. Baudrand.

CZERSK ou CZERSKO, *Czerchia*, Ville de Pologne, dans la Massovie ou Mazovie. Elle est sur la Vistule, chef d'un Palatinat considerable, où sont Varsovie, Wisna, Lumsa, Liw, &c. * Sanson. Baudrand.

CZERWINSK. Ville de Pologne. *Cherchez* Chervinsko.

CZESCHOW. *Cherchez* Czenstochow.

CZEZEW Ville de Pologne. *Voyez* Dirchau.

CZIIK, ou CZYCK, Ville de Transylvanie. Elle est au pied du mont Crapak, à douze lieuës de Brassovie, sur la riviere de Czyck, & elle est capitale d'un des Comtez des Sicules, lequel est entre ceux de Kysdi & d'Urwathel. * Maty, *Diction*.

CZIRNITS. Bourg ou petite Ville du Cercle d'Autriche, en Allemagne. Ce lieu est dans la basse Carniole, près le bord Occidental du Lac de Czernitz, auquel il donne son nom. * Maty, *Diction*.

CZONGRAD, petite Ville de la haute Hongrie. Elle est capitale du Comté, qui porte son nom, & située sur la Teisse, à cinq ou six lieuës au-dessus de Segedin. * Maty, *Diction*.

CZONGRAD, (le Comté de) petite Province de la haute Hongrie. Elle est presque renfermée entre le Marosc, le Keres, & la Teisse. Cette derniere la sépare au Couchant des Comtez de Bodrog & de Zolnoc Elle a au Nord celui de Turtur, & celui de Kalo; lequel le confine aussi du côté du Levant. Elle a du même côté & au Midi le Comté de Chonad. Outre la petite Ville de Czongrad, qui en est capitale, on y voit encore Giula, Jena, & Sarawas. * Maty, *Diction*

CZYRKASSY, Ville de Pologne, dans la basse Volhinie. Elle est située sur le Borysthene au-dessous de Kiovia, & a été souvent exposée dans le XVII. siecle à la fureur des Moscovites & des Cosaques. * Sanson. Baudrand.

CZYRKNIZERZEE, ou ZIRICHNITZ, en Latin *Lugeum* ou *Lugea*, grand Lac de la Carniole, Province d'Allemagne vers l'Italie. Il a quatre mille d'étenduë, entre des montagnes & des bois, & est très-celebre; parce que tous les ans on y fait la pêche, on y chasse, & on y recüeille du bled; les eaux aïant un flux & un reflux fort extraordinaire. Vers le Printemps on voit descendre des montagnes voisines plusieurs petits ruisseaux, trois du côté de l'Orient, & quatre du côté du Midi. L'eau de ces ruisseaux diminuë à mesure qu'ils coulent, parce que la terre en boit une partie: & enfin ils se déchargent dans des fosses de pierres, qui semblent être taillées par la main des hommes. Lorsque ces fosses sont remplies, il arrive une chose digne d'admiration; car, non seulement les eaux se répandent dans le lit du Lac, mais celle qui est dans les fosses en ressort avec une violence & une rapidité prodigieuse; & les ruisseaux aïant cessé de couler, toutes ces eaux forment un Lac. Dans les endroits les plus profonds, ces eaux sont hautes de huit coudées, & ailleurs d'environ cinq pieds. Quelque temps après, les eaux du Lac se retirent dans les fosses, pendant qu'une partie se perd sous terre. Alors on fait la pêche du poisson qui y est demeuré, & ceux qui sont voisins de ce Lac, y sement des blez. La terre y est si fertile, que vingt jours après y avoir semé, on fait la moisson. Lorsque les blez sont coupez, les Chasseurs y poursuivent le gibier, qui sort des forêts d'alentour. Ainsi ce Lac est un lieu de pêche & de chasse, & une terre labourable. * Lazius. Sanson.

D

DAC



CETTE lettre est une de celles qu'on nomme *muettes*, & quelques-uns disent, qu'elle étoit autrefois representée par trois étoiles mises en triangle, & que c'est pour cette raison que les Grecs ont marqué leur grand D. par cette figure Δ. Cette expression venoit, dit-on, des Egyptiens, & ce Hieroglyphe étoit celui du nom de Dieu; parce que dans leur Theologie, on pretend qu'ils avoient quelque connoissance de la Trinité des Personnes; mais tout cela se dit sans aucun fondement, & l'ancien D. Grec étoit rond, & non pas en triangle. Cette lettre avoit aussi diverses significations dans les Inscriptions des Anciens. Ainsi D. M. se prenoient pour *Diis Manibus*; D. pour *Divus*; D. N. pour *Dominus noster*, en parlant des Empereurs Romains. Chez les Latins, le D. marque le nombre de cinq cens; parce qu'on a joint l'IↃ. pour en former un D. & chez les Grecs, le δ signifie 4. & avec une barre dessous, quatre mille, comme chez les Latins D. avec une barre dessus cinq mille. Le D. se change quelquefois en T. & se prononce de même. Le Δ chez les Grecs signifioit celui de 4000. Les Curieux pourront consulter Pierius. * Pierius, *hier. l.* 37. *c.* 30. *&* *l.* 38. *c.* 46. Muret, *var. Lect. l.* 15. *c.* 19. Martini, *Etymol. &c.*

DAB

DABIR ou DEBIR, Ville de la Tribu de Juda dans la Palestine, près de celle d'Hebron, avoit aussi été connuë sous le nom de *Kiriath* ou *Carjat-sepher*, c'est-à-dire, *Ville des Livres*: soit parce qu'on y avoit inventé les premiers caracteres des Chananéens, comme de Lira, & quelques autres Interpretes le croient; soit parce que c'étoit en cette ville que ce Peuple avoit ses Ecoles; ce qui est le sentiment de Salian & de grand nombre d'autres Interpretes. Cette ville fut prise & rasée par Josué, l'an du monde 2559. avant J. C. 1445. & vingt années aprés elle fut encore assiegée par le Juge Caleb, qui promit de donner en mariage sa fille Axa à celui qui s'en rendroit maître. Othoniel monta le premier à l'assaut, & remporta le prix que Caleb avoit promis. * Josué, *c.* 11. Juges, *c.* 1. Usser, *in Annal.*

DABIR, Roi d'Eglon, & un des quatre Princes qu'Adonibesec Roi de Jerusalem assembla contre Josué. Ce Chef du peuple de Dieu les aïant enfermez dans une caverne en 2553. du monde, & 1451. an avant J. C. les fit mourir, après avoir défait leurs troupes, & fit arrêter le Soleil, pour avoir le temps de les poursuivre. * Josué, *c.* 10. Usser, *in Annal.*

DABRONE ou DAURONE, Riviere de la Mommonie, Province d'Irlande. C'est aujourd'hui, selon Sanson, celle que l'on nomme *Brod-vater*, appellé auparavant *Avanmore*, c'est-à-dire, *grand Fleuve*, qui passe par le Comté de Corck. Mais Camden croit que la Dabrone est le Saucben au même païs. * Ptol. Camden.

DABUH, sorte d'Animal en Afrique, qui est de la grandeur d'un loup, & presque de la même forme, mais qui a des pieds & des mains comme un homme; il tire les corps morts des sepulchres, & les mange; on dit que cet animal est si charmé du son des trompettes & des tymbales, que c'est en joüant de ces instrumens, que les chasseurs le prennent. Les Arabes le nomment *Hyene*, & les Africains *Jesif*. L'on voit dans les Lettres de Busbeque Ambassadeur du Roi Henri IV. auprès du Grand Seigneur, la maniere dont on prend cet animal. * Abl. Mar. *T.* 1. *l.* 1. *c.* 23.

DABUL, Ville des Indes dans le Roïaume de Decan, dans la presqu'isle deçà le Gange. Elle est située sur l'Ocean Indien, à l'emboûchure du fleuve Helewacho, au Midi du golfe de Cambaïe. Dabul est une bonne ville, avec un port trés-commode & une forteresse. Elle appartient encore au Roi de Decan, quoiqu'elle ait été plusieurs fois attaquée par les Portugais & par d'autres. Cette ville est presque au milieu, entre Daman au Septentrion, & Goa au Midi. * Sanson.

DABUSIJAH ou DABUSCA, Ville de la grande Tartarie. Elle est dans le Mawaralnahra, au Septentrion Oriental de la ville de Bochara, à quelques lieuës d'un lac, où la riviere de Sog se joint à celle de Jehan, selon la Carte de M. Witsen.

DAC (Jean) Peintre Allemand, ainsi appellé, à cause que son pere étoit d'Aix-la-Chapelle, que les Allemands nomment *Aken*. Pour lui, il nâquit à Cologne en 1556. Après avoir été quelque temps sous la discipline du Peintre Spranger, il alla étudier sa profession dans les principales villes d'Italie. De-là, il repassa en Allemagne, où l'Empereur Rodolphe le prit en affection, & le renvoïa à Rome, pour y dessigner les Antiques. Il ne faut pas s'étonner des soins où descendoit ce Prince, pour avancer les Ouvriers, en qui il voïoit du genie; car il aimoit passionnément les beaux Arts & s'y connoissoit très-bien. Jean Dac à son retour fit beaucoup d'Ouvrages pour cet Empereur, qui sont trés-dignes de loüange, & qui le firent passer pour le plus habile de son temps. Sa prudence le mit en grande consideration auprès de ce Prince: mais il ne se servit de son credit, que pour obliger plusieurs personnes de merite. Il mourut à la Cour Imperiale, comblé d'honneurs & de biens. * De Piles, *Abr. de la Vie des Peintres.*

DACA, Ville du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Roïaume de Bengale, au Confluent de la riviere de Caor avec l'embouchure orientale du Gange, entre la ville de Gouro & celle de Charigan, environ à soixante lieuës de l'une & de l'autre. Daca est une des plus considerables villes du Roïaume de Bengale. * Maty, *Diction.*

DACHAW, petite Ville d'Allemagne. Elle est dans le Duché de Baviere, sur la riviere d'Amber, qu'on y passe sur un pont, à 4. ou 5. lieuës de Munick, vers le Couchant Septentrional. * Maty, *Diction.*

DACHSBOURG ou DABO, petite Ville de la Basse Alsace. Elle est dans les montagnes de Vosge, aux confins de la Lorraine, près de la source du Sorr, environ à trois lieuës de la ville de Saverne. Dachsbourg, qui appartient au Comte de Linange, est une place forte par sa situation sur le haut d'un rocher. * Maty, *Diction.*

DACHSTEIN, autrefois DAGOBERSTEIN, petite Ville de la Basse Saxe, située dans l'Evêché de Strasbourg, sur la riviere de Brusch, environ à trois lieuës au dessus de la ville de Strasbourg. Cette ville, qui a pris son nom de Dagobert Roi de France son fondateur, avoit un bon château, que les François ont ruiné. * Maty, *Diction.*

DACE ou DACIE, grand Païs, qui avoit pour bornes au Nord, les monts Carpathiques, *Carpathica* ou *Sarmatica Juga*, & le fleuve Preuth; & à l'Orient, la même riviere avec le Danube, qui lui servoit aussi de bornes du côté du Midi; & au Couchant la Teisse. De nos jours une partie de la Hongrie, de la Transsylvanie, de la Valachie, & presque toute la Moldavie, sont renfermées dans les bornes de l'ancienne Dacie. Elle étoit autrefois divisée en trois parties. La premiere, qu'on nommoit *Ripensis*, comprenoit une partie de la Hongrie & de la Valachie d'aujourd'hui. Ses peuples étoient les Prandavesiens, les Albocenses, les Saldensiens, les Tervingiens, les Burthiens, & les Singusiens. Dans la seconde, qu'on appelloit *Alpestre*, & qui répond à une partie de la Valachie & à la Moldavie, on y trouvoit les Piephigiens, les Siginniens, les Sinsiens, &c. La Transsylvanie étoit dans la troisiéme partie, on

la nommoit Dacie *Mediterranée* ou *Gepide*, & elle renfermoit les Taurisques, les Biephiens, &c. Il est parlé dans la Notice de l'Empire des deux Dacies, la *Ripense* & la *Mediterranée*, qui étoient en deçà du Danube, sous la charge du Prefet du Pretoire de l'Illyrie Orientale. Varhel ville de Valachie, que d'autres nomment diversement, étoit la Capitale de la Dacie : on l'appelloit *Zarmi Segethusa*, & depuis Trajan, *Ulpia Trajana*. Les fleuves les plus celebres sont, le Marisius, aujourd'hui *la Marise*, que les Allemans appellent *Marisch*, & les Hongrois *Maros* ou *Marons*; & Alute, que ces derniers nomment *Olt*, & les autres *Die Alth*. Pline assure qu'on donna d'abord le nom de *Getes* à ces peuples de Dacie; & que les Romains leur donnerent depuis celui de *Daces*. Ils eurent des Rois jusqu'à ce que Trajan l'an 98 de J. C. reduisit leur païs en Province, aïant vaincu Decebale, que la lâcheté de Domitien avoit rendu extrêmement orgüeilleux. Constantin *le Grand* les vainquit aussi; & depuis les Goths, les Sarmates, les Huns, & d'autres, les soûmirent à leur Empire; mais les Saxons qui avoient été vaincus par Charlemagne, aimerent mieux passer dans la Dacie, que de se soûmettre à ce Monarque. Les Daces étoient cruels & sauvages. Saint Nicetas les convertit à la Foi, & fut leur premier Evêque, comme nous l'apprenons de saint Paulin. Ils ne furent pas toûjours constans dans la Religion Orthodoxe. * S. Paulin, *de reditu S. Nic. in Dac.* Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 7. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 8. Dion Cassius, *l.* 68. Baronius, *A. C.* 396. Cluvier, *Introd. Geogr. &c.*

DACIEN, Gouverneur d'Espagne pour les Empereurs Dioclelien & Maximien, vivoit sur la fin du III. siecle. Il persecuta les Chrétiens avec une fureur étrange. Ce fut lui qui fit mourir saint Vincent, & plusieurs autres Fideles. * Prudence, *Peristeph. hymn.* 4. & 5. *in Laud. XVIII. Mart. Cæsar-Aug. &c.* Metaphraste, Surius, & Bollandus, *au* 22. *Janvier*.

DACIER, (André) de l'Académie Françoise, & Garde des livres du Cabinet du Roi, a donné des Notes sur *le Verrius Flaccus*, & *Pompeius Festus*, avec des Supplémens considerables. Ses Notes sur ces deux anciens Auteurs sont sçavantes, & ses Corrections judicieuses. Il a donné en 1683. & 1684. des Remarques critiques sur les Oeuvres d'Horace, avec une traduction Françoise; mais la troisiéme édition qu'il a donnée de toutes les Oeuvres de ce Poëte, en 10. tomes *in* 12. en 1709 à Paris, en Latin & en François, avec des Remarques critiques & historiques, a été corrigée & augmentée considerablement par l'Auteur. Il a fait encore des Commentaires sur *Theocrite*, qu'il cite lui-même dans ses Remarques sur Horace. M. Dacier a aussi fait des Notes sur le *Sublime de Longin*, que M. Despreaux a fait mettre à la fin de la derniere édition de ses Oeuvres. Cet Auteur les appelle très-sçavantes; Madame Dacier (Anne le Fevre) femme de M. Dacier, fille du fameux le Fevre de Saumur, a donné des Traductions en Prose de quelques Poëtes Grecs & Latins, comme d'*Anacreon*, & *de Sapho*; deux Comedies d'*Aristophane*, sçavoir le *Plutus* & les *Nuées*, quelques pieces de *Sophocle*, trois de *Plaute*, sçavoir le *Rudens*, l'*Epidicus*, & l'*Amphitrion*, & les Comedies de *Terence*. L'on dit qu'elle a fait aussi la traduction d'*Euripide*, &c. Mais son Ouvrage le plus considerable est la traduction françoise qu'elle a donnée en 1711. de l'*Iliade d'Homere*, avec une longue Preface & d'excellentes Remarques sur cet Ouvrage, qui a toûjours été regardé avec justice, comme un des plus beaux Poëmes de l'Antiquité. Le sçavant M. de la Monnoye a fait sur ce sujet ces deux excellens vers Grecs, qui meritent ici leur place.

[illegible]
[illegible]

Cherchez FEVRE (Anne le) * *Memoires du temps.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Grammairiens. Art.* 597. 979.

DACIUS, Evêque de Milan, dans le VI. siecle, gouverna l'Eglise de Milan, depuis environ l'an 527. jusqu'en 552. ou 555. Il anima les habitans de cette ville à se défendre contre l'armée des Gots qui les assiegeoit. Mais ses soins furent inutiles : cette miserable ville fut emportée, trois cens mille personnes furent égorgées à cette prise, au rapport de Procope, & Dacius se vit contraint de se sauver. Il prit le chemin de Constantinople, & passant à Corinthe, il logea dans une maison habitée par des phantômes, & l'en délivra, si l'on en croit les Dialogues de saint Gregoire. L'Empereur Justinien, qui avoit publié un écrit en forme de Constitution, contre les trois Chapitres, voulut l'obliger à le signer; mais ce Prelat le refusa absolument. Victor Evêque d'Afrique parle de lui en sa Chronique, & met sa mort dans l'année 555. Saint Gregoire en fait mention dans le 3. livre de ses Dialogues au Chapitre 4. qui commence ainsi, *Ejusdem quoque Principis tempore, &c.* On attribuë à Dacius une Chronique, qui n'a point encore été imprimée, & que l'on dit être dans la Bibliotheque de Milan. Il est vrai qu'il y a dans cette Bibliotheque une Chronique manuscrite de six cens ans, qui porte le nom de Dacius; mais le titre est écrit d'une main beaucoup plus recente, & elle est de differentes écritures & de differens Auteurs; car la premiere partie est écrite par Landulphe; la seconde par Arnulphe; & la troisiéme par Landulphe le jeune. Cette Chronique contient l'Histoire de l'Eglise de Milan, depuis le huitiéme siécle jusqu'à l'an 1067. Nous avons une Lettre de Cassiodore à Dacius, que d'autres nomment Dathius. * Cassiodore, *l.* 12. *var. ep* 27. Baronius, *A. C.* 538. 539. 546 *&c. & sur le Martyrol. au* 14. *Janvier.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 19. Procope, *l.* 2. *de la guerre des Goths.* Ripamontius, *Hist. Med. Dec.* 1. *l.* 7. Le Mire. Ferdinand. Ughel, &c. Mabillon, *Analector. t.* 1.

DACRYEN, que l'on croit avoir été Abbé de l'Ordre de saint Benoît, & avoir vécu dans le VIII. siecle. On lui attribuë deux Traitez, *Speculum Monachorum*, & *Documenta vitæ spiritalis*, qu'on trouve dans le V. Volume de la Bibliotheque des Peres. Le nom de *Dacryen* n'est pas le nom propre d'un homme, mais un nom appellatif, qui signifie *pleureux*, que cet Auteur a pris. * Possevin, *in App. sacro.* Le Mire, *in auct. &c.* Theophile Raynaud.

DACTYLES IDE'ENS, Prêtres de la Déesse Cybele, qui demeuroient au pied du Mont Ida. Quelques Poëtes les font fils du Soleil & de Minerve, & d'autres fils de Saturne & d'Alciope. Sophocle en compte dix, cinq garçons & cinq filles : d'où vient qu'on les appeila *Dactyles*, du mot Grec δάκτυλοι, qui signifie *doigt*; parce que l'homme a dix doigts, cinq à la main droite, & cinq à la main gauche. Les noms de ces cinq Prêtres étoient *Hercule*, *Peon*, *Epimede*, *Jasius*, & *Idas*. On les appelloit autrement *Corybantes*. * Lil. Giral. Strab *l.* 10.

DACTYLIS, ou selon la correction du P. Hardoüin, Dereglis, celebre Sculpteur, dont on voïoit des Athletes dans les jardins de Servilius. * Pline, *l.* 36. *c* 5.

DADASTUNE, étoit un lieu situé entre la Galatie & la Bithynie. L'Empereur Jovien étant à Antioche en 363. & s'appliquant à rétablir le culte de la Religion Chrétienne, que Julien l'*Apostat* son predecesseur avoit tâché de détruire, réprima les Heretiques Ariens & Macedoniens; rappella les Evêques exilez; & rendit aux Ecclesiastiques les privileges, qui leur avoient été accordez par les precedens Empereurs. Peu après il vint à Dadastune, où il mourut le 19. Fevrier 363. * Godeau, *Hist. de l'Eglise IV. siecle*, *l.* 4. *c.* 37.

DADIVAN, Plaine de quatre ou cinq lieuës de circuit, entre Schiras & Lar, villes de Perse dans le Farsistan. La plus grande partie de cette campagne est couverte d'orangers, de citronniers, & de grenadiers. Il y a de ces orangers que deux hommes auroient beaucoup de peine à embrasser, & qui sont aussi hauts que nos plus grands noïers. Le reste de la campagne est semé de ris & de blé. C'est le lieu qui fournit tout Ispahan d'oranges, de citrons, & de grenades, & c'est veritablement un séjour de délices, ou du moins un des plus délicieux de toute la Perse. La riviere qui traverse la plaine est abondante en poisson, & l'on y trouve des carpes, des brochets, des barbeaux, & quantité d'écrevisses. Les Anglois & les Hollandois qui sont à Ormus vont souvent passer la fin de l'Eté dans cette plaine, où l'on reçoit de la fraîcheur des arbres & de la riviere, & où il vient des Baladines des environs, pour divertir les habitans par leurs danses. * Taver. *Voyage de Perse.*

DADON, (Saint) ou AUDEON, natif de Sens, vivoit dans le VII. siecle, & étoit fils de saint Autaire &

de sainte Aige, & compagnon de saint Eloy. Sa vertu le fit considerer à la Cour de Dagobert I. & le fit élever sur le Siege de Roüen l'an 646. Il assista l'an 650. au Concile de Châlon, & l'an 661. à celui de Clichi la Garenne. Dadon écrivit la Vie de son ami saint Eloy, en trois livres qu'il adresse à Robert Evêque de Paris, rapportée par Surius. Canisius a rapporté aussi une Lettre de saint Didier Evêque de Cahors à Dadon, & la réponse de ce dernier. On assure que les Moines de l'Abbaye de saint Gal en Suisse, ont une vie de S. Remi, écrite par saint Dadon. Il mourut le 24. Août de l'an 697. D'autres placent sa mort en 676. & d'autres en 689. Fridegode Anglois, Diacre de saint Odon, écrivit sa vie en vers. Surius la rapporte dans le IV. Tome. On pourra aussi consulter les Auteurs qui suivent. * Aimoin, *l.* 4. *c.* 41. Canisius, *T. V. Ant. Lect.* Baronius, *A. C.* 677. Le Martyrologe Romain, *au* 25. *Août.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p.* 562. 563. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 26. *p.* 266. *&c.* 40. *p.* 346.

DADUCUS, Grand Prêtre d'Hercule parmi les Atheniens. * Alex. ab Alex. 2. *Strom.* Quelques Anciens appellent *Daduques*, ceux qui portoient les flambeaux dans les Fêtes solemnelles de Cerès Eleusine.

DAEN MAALLE', Prince Indien, frere de Craën Sombanco, Roi de Macaçar, & pere des deux jeunes Princes Loüis Daën Rourou, & Loüis Dauphin Daën Toulòlo, que le Roi Loüis XIV. a fait élever aux Jesuites du College de Clermont à Paris. Il devoit succeder à la Couronne après la mort de Sombanco; car là, comme dans la plus grande partie des Indes, les freres succedent, à l'exclusion des enfans du défunt. Mais les Hollandois qui l'apprêhendoient extrêmement, à cause de son courage & de sa prudence, trouverent moïen de le rendre suspect à son frere, & de l'éloigner de la Cour; & ce fut son absence qui donna lieu à Craën Biset, fils unique de Sombanco, de monter sur le Thrône. Lorsqu'il fut contraint de s'enfuïr de la Cour, il se retira en l'isle de Java, où il épousa la fille d'un des plus grands Seigneurs du païs. Après avoir demeuré trois ans dans cette isle, les Hollandois menacerent le Souverain qui lui avoit donné retraite, de lui faire la guerre, s'il ne faisoit sortir Daën Maalé de ses Etats. Ce Prince obtint son congé, pour laisser son bienfaicteur en repos, & se refugia à Siam, où il fut très-bien reçû en 1664. Le Roi lui donna la charge de *Doja-Pacdi*, qui est à Siam le Grand Thresorier de la Couronne: & aïant donné des terres à ceux de sa suite, il leur ordonna de lui rendre les mêmes devoirs, & de lui païer les mêmes tributs, qu'ils lui païeroient, s'il étoit leur Roi dans l'isle de Macaçar. Daën Maalé reconnut ces bienfaits par sa fidelité & par ses services, pendant plusieurs années; mais le zele de la Religion Mahometane, dont il faisoit profession, le porta à soûtenir la revolte des Maures contre son bienfaicteur. La conspiration des Chefs des Rebelles aïant été découverte, le Roi fit grace aux conjurez; mais Dëen Maallé refusa d'avoir recours à la clemence de ce Prince, parce qu'il nioit d'être coupable. Il se retira dans une place forte, où il fut assiegé par les troupes du Roi: il fut enfin tué dans un combat avec tous ses gens. Mais par un bonheur extraordinaire, les deux Princes ses fils se sauverent en France. Le Roi Loüis XIV. & Monseigneur, Dauphin de France, son fils, ont été leurs parrains. * *Descript. du Roïaume de Macaçar.*

DAES, Auteur Grec, étoit natif de Colone, Ville du Peloponnese. On ne sçait pas précisément en quel temps il a vécu, & on le croit Historien, par le témoignage que Strabon cite de lui, touchant le temple d'Apollon Cilléen. * Vossius, *l.* 4. *des Histor. Grecs, pag.* 511.

DAFILA, Contrée du Roïaume de Barnagas en Abyssinie. Elle est aux confins de la côte d'Abex, entre la ville de Barva, & la contrée de Canfila. * Baudrand.

DAFIS, (Jacques) Avocat General au Parlement de Toulouse, fut cruellement massacré avec Etienne Duranti, Premier President, pendant les troubles de France, sous le regne d'Henri III. pour s'être opposez aux seditieux, qui avoient pris les armes contre leur Prince. Leurs corps furent traînez dans les ruës avec l'effigie du Roi, & furent pendus au gibet. * Mezeray.

DAGALAIPHE, l'un des Generaux de l'Empereur Julien, dans son expedition contre les Perses, l'an de J. C. 362. se distingua sous les regnes suivans, à la tête des armées, dont il eut souvent le commandement. * Amm. Marcell. *l.* 26. *& suiv.*

DAGELIUS, Historien Latin. *Cherchez* GELLIUS FUSCUS.

DAGEROORT ou DAGHEROORT, Château de la Suede, situé dans l'isle de Dagho, sur la pointe occidentale, à laquelle il fait porter le nom de Cap de Dageroort. * Baudrand.

DAGESTAN, ou DAGHESTAN, Province d'Asie, entre la mer Caspienne à l'Orient, & le mont Caucase à l'Occident; les Circasses au Septentrion, & le Schirwan Province de Perse au Midi. Ce païs est habité par les Tartares que les Perses nomment *Lesgi*, qui se nomment eux-mêmes *Dagestan Tar*, c'est-à-dire, Tartares montagnards. Ils sont Mahometans, & leur commerce ordinaire consiste à faire des esclaves, à s'enlever leurs enfans les uns aux autres, à piller les Marchands, & à courir continuellement à la petite guerre. Ils nourrissent aussi quelque bétail, en quoi consiste tout leur bien. Ces peuples n'apprehendent ni les Perses ni les Moscovites, à cause des montagnes inaccessibles où ils se retirent, lorsqu'on les attaque. Les habitans du Dagestan ont plusieurs Seigneurs, entre lesquels il y en a un qui est le Chef & Capitaine par élection. Ils ont quelques bourgs. Tarcu, qui est le plus considerable, est situé sur la montagne, entre les rochers escarpez, d'où sortent diverses sources. Ce bourg est près de la mer, & il est composé d'environ mille maisons, comme nous l'apprenons d'*Olearius.*

DAGNO ou TERMIDAVA, petite Ville de la Turquie en Europe. Elle est dans l'Albanie, entre le Drino Bianco, & le Drino Nero, vers le confluent de ces deux rivieres. * Maty, *Diction.*

DAGO, ou DAGHO, *Daghoa*, Isle de Livonie, au Roi de Suede. Elle est en forme de triangle, située à l'entrée du golfe de Riga, sur les côtes de la Livonie, au Septentrion de l'isle d'Oesel. Ses principaux bourgs sont Dageroort & Pade. * Sanson. Baudrand.

DAGOBERT I. de ce nom, fils de CLOTAIRE II. & de *Bertrude* sa seconde femme, est le IX. Roi de France. Du vivant de son pere il fut fait Roi d'Austrasie, l'an 622. sous la conduite de saint Arnoul, Evêque de Mets, de Popin *le Vieux*, qui est appellé par les Modernes, *de Landen*, & qui étoit Maire du Palais, & enfin, sous celle de Cunibert Evêque de Cologne. Il succeda l'an 628. aux autres Etats de son pere, & donna à son frere *Charibert*, un apanage considerable, qui lui revint par la mort de ce Prince. La Thuringe demeurant exposée aux courses des Esclavons, Dagobert donna à son fils *Sigebert* le Roïaume d'Austrasie; ensuite dequoi ces peuples charmez d'avoir un Roi se piquerent d'honneur & repousserent courageusement les Barbares. Dagobert défit en d'autres occasions les Bretons & les Gascons revoltez, & pacifia son Roïaume. Peu après, s'étant trouvé mal au Château d'Espinay sur Seine, il se fit porter à saint Denys, où il mourut le 19. Janvier de l'an 638. ou 644. âgé d'environ 42. ans. Les frequentes maîtresses de ce Prince auroient entierement obscurci l'éclat de ses vertus, si les grands hommes qu'on lui donna pour Conseillers, ne l'eussent fait souvent rentrer en lui-même. Entre les monumens qu'on voit de sa pieté, l'Abbaïe de saint Denys qu'il fonda en 630. & qu'il enrichit de dons precieux, est des plus illustres. On dit qu'il y mit le premier l'Oriflame; mais le miracle de la biche au sujet de la fondation de cette Abbaïe n'est pas fort averé. *Gomatrude*, sa premiere femme, fut repudiée pour sa sterilité. Il épousa en secondes nôces, *Nantilde* qu'il tira du Cloître, selon l'opinion vulgaire de nos Historiens, depuis le temps d'Aimoin, qui dit au chapitre 19. du quatriéme livre de son Histoire, *Nantildem puellam à Monasterio raptam in matrimonium sibi junxit.* Les autres croïent que cette opinion est fondée sur le changement de deux lettres, *monasterio* pour *ministerio*. En effet, la Chronique manuscrite de Beze, qui est dans la Bibliotheque du Roi, & dont le Pere Labbe a fait imprimer un extrait en son Mélange curieux, *pag.* 424. confirme cette verité, & à ces paroles: *Nanctildem unam ex puellis de ministerio ejus accipiens Reginam sublimavit, &c.* Dans les Annales manuscrites de Mets, qu'on nomme

me aussi la Chronique de saint Arnoul, & dans quelques exemplaires de Fredegaire, on voit aussi le même mot emploié. Dagobert eut CLOVIS II. de *Nantilde*; & de *Ragnetrude*, il eut *Sigebert* III. Roi d'Austrasie, mort saintement. Entre ses maitresses, on nomme *Wulfgonde* & *Deratilde* ou *Bertile*. On lui donne quelque filles, entr'autres sainte *Irmine*, qui mourut à Tréves le 24. Decembre, selon le Martyrologe Romain; *Sainte Modeste* Religieuse au même lieu; *Adele*, grande-mere de saint Gregoire, Evêque d'Utrecht; & d'autres que les Critiques de ce temps n'avoüent pas pour telles, & que l'on donne aussi à Dagobert II. Roi d'Austrasie. * Aimoin, *l.* 4. Fredegaire, *en la Chron. c.* 17. *& suiv.* Henschenius, *des trois Dagob.* Valois, &c.

DAGOBERT II. dit *le Jeune*, Roi de France, étoit fils de CHILDEBERT, surnommé *le Jeune*, & succeda au nom de Roi, l'an 711. pendant que les Maires du Palais regnoient en effet. Pepin *le Gros*, qui dans cet emploi avoit gouverné la France vingt-sept ans, mourut en 714. & par sa mort laissa le Roïaume dans une grande confusion. Thibaud, petit fils de Pepin se fit Maire du Palais; Plectrude son ayeule vouloit tout gouverner, & tenoit en prison à Cologne, Charles *Martel* son beau-fils. D'autre part, Rainfroy, Seigneur des plus considerables & des plus vaillans, fut élû par quelques François. Pour se maintenir, il fit alliance avec Ratbod Duc de Frise, & ruina tout le païs jusqu'à la Meuse, se servant du nom de Dagobert, qui mourut avant que d'être témoin de ces malheurs, le 19. Janvier 716. Il laissa un fils nommé THIERRI de sa femme, que quelques Modernes appellent *Clotilde* de Saxe. * Gregoire de Tours, *App. c.* 103. Aimoin, *l.* 4. *c.* 49. 50. 51. Adrien Valois, *Tom. III.* Mezeray, *Hist. de France*, *&c.*

DAGOBERT I. Roi d'Austrasie. *Cherchez* DAGOBERT I. Roi de France.

DAGOBERT II. de ce nom, Roi d'Austrasie, que les Chroniques de Jean de Beze & de S. Benigne de Dijon appellent *le Jeune*, étoit fils de SIGEBERT III. Il nâquit vers l'an 648. Son pere étant mort, le laissa à l'âge de trois ou quatre ans sous la conduite de Grimoald, Maire du Palais, qui mit sur le Thrône Childebert son fils, & enferma dans un Monastere Dagobert, sous la garde de Didon, Evêque de Poitiers; ensuite dequoi il l'envoïa en Irlande. La Reine Imnechilde, veuve de Sigebert, vint à Paris se refugier auprès du Roi Clovis II. & les Austrasiens se saisirent de Grimoald & de Childebert, & envoïerent le premier au Roi Clovis, qui le fit mettre en prison, où il mourut. Ce Prince chassa ensuite Childebert; & sur un faux bruit qui avoit couru de la mort de Dagobert, il se mit en possession du Roïaume d'Austrasie, dont son fils Clotaire III. & ensuite son second fils Childeric joüirent pendant que Dagobert vivoit inconnu dans un endroit de l'Irlande, où il épousa Mathilde, dont il eut plusieurs enfans. Après la mort de Childeric, Dagobert revint en 673. & fut remis en possession de l'Austrasie, après un exil de 18. ans. Ce fut un Prince pieux qui fonda divers Monasteres, & qui gouverna son peuple en paix. Mais ses Generaux aïant déclaré la guerre à Thierri I. Roi de France, & venant lui-même en personne à l'armée, il fut assassiné dans une embuscade par ordre d'Ebroüin, Maire du Palais. Les uns veulent que ce soit en 678. d'autres en 680. Mais le sentiment le plus probable est que ce fut le 23. Decembre, l'an 697. On croit que c'est lui que l'on trouve marqué en divers Calendriers & Martyrologes au 23. Decembre. Le Pere Dom Jean Mabillon croit, avec les plus doctes Critiques de ce temps, que ce Dagobert est apparemment le même qui est enterré à Stenai, où il est honoré comme un Martyr. Les curieux pourront consulter, outre ces Auteurs, Adrien de Valois en son *Berengarius Augustus*, & au premier tome des Gestes des anciens François, le Pere Jordan Jesuite, dans son Histoire de France, & la Dissertation du P. Henschenius des trois Dagoberts. Ce sçavant homme, dans sa Préface du III. volume des Vies des Saints du mois de Mars, attribuë au même Dagobert les fils suivans; 1. *Sigebert*, qui mourut en même temps que son pere; 2. *Clotaire* IV. Roi de France; 4. *Sainte Irmine*, Abbesse du Grenier, qui mourut à Tréves le 24. Decembre (Nous ne sçavons pas l'année.) 5. *Adele*, grand'mere de saint Gregoire, Administrateur de l'Eglise d'Utrecht; 6. *Ragnetrude*; & 7. *Rotilde*. Mais ces opinions manquent de preuves bien sûres. * Le P. Mabillon, *Preface du* 3. *tom. des siecles Benedict.* Le P. le Cointe, *Actes de saint Agobert, publiez par le Pere Alexandre Wilthem*. Voïez *la Vie de saint Menge, Evêque de Châlons, & la Vie de saint Vilfride.*

DAGOBERT, Prince de France, étoit fils du Roi CHILPERIC I. & de *Fredegonde*. Il mourut de dyssenterie à Braine, en 580. & fut enterré à saint Denys-lès-Paris. Fortunat de Poitiers fit son Epitaphe, & celle de son frere *Childebert*, qui mourut peu de temps aprés lui.

DAGON, Idole des Philistins, representée sous la figure d'un homme, avoit les jambes jointes aux aines, & n'avoit point de cuisses. Depuis les reins & le bas du ventre, elle avoit, à la reserve des jambes, la forme d'un poisson couvert d'écailles, dont la queuë relevoit par derriere. Dagon en Hebreu signifie *Poisson*. Quelques Modernes ont confondu Dagon & Atergatis; mais selon Bochart, il vaut mieux suivre le sentiment des Anciens, qui les distinguoient comme le frere, & la sœur. L'Ecriture nous apprend que les Philistins s'étant saisis de l'Arche d'Alliance, la placerent dans le temple de Dagon; mais que cette Idole n'en put soûtenir l'aspect, & fut brisée en morceaux. * *I. Rois chap.* 5. Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tom.* 8. Seld. *de Diis Syris.*

DAGON, Forteresse dans les plaines de Jericho du partage de la Tribu d'Ephraïm, où Ptolomée fils d'Abobi se refugia, l'an du Monde 3866. avant JESUS-CHRIST 138. après qu'il eut fait mourir son beaupere Simon *Machabée*. Il y fit mourir sa belle-mere & deux de ses beaux-freres. Hircan fils de Simon l'y alla assieger, pour venger la mort de ses parens; mais l'année Sabatique étant venuë, il fut contraint de se retirer, avec le déplaisir de n'avoir pû tirer vengeance d'une si grande méchanceté. * *I. Machab. XVI.* 10. *&c.* Josephe, *Antiquit. Liv. XIII. Chap.* 15.

DAIBERT ou THEOBERT, premier Patriarche Latin de Jerusalem, étoit auparavant Evêque de Pise. Le Pape Urbain II. lui aïant donné le *Pallium* d'Archevêque, le nomma Legat du Saint Siege en Orient. Depuis, dans une assemblée generale des Princes, tenuë après le jour de la Nativité de Nôtre-Seigneur, l'an 1099. ce Prélat fut mis sur le siege de Jerusalem, d'où l'on avoit chassé un certain Arnoul ou Arnulphe. Le zele qu'il eut pour maintenir les droits de son Eglise, le mit mal avec le Roi Baudoüin. Il fut renvoïé par l'artifice d'Arnoul, & passa en Italie avec Boëmond, Prince d'Antioche, qui venoit en France épouser Constance, fille du Roi Philippe I. & faire dans le même temps un second mariage, de Cecile, autre fille du Roi, avec son neveu Tancrede. Le Pape Paschal II. qui avoit succedé à Urbain, reçut favorablement le Patriarche Daibert, qui fut renvoïé en son Siege, & qui mourut en Sicile pendant son voïage, l'an 1107. * Guillaume de Tyr, *l.* 8. 9. 1 . Baronius, *T. XI. Ann. Christ.* 1095. 1098. *& T. XII. A. C.* 1104. 1105. Berthold, &c.

DAIBUTH ou DAIBOTH, faux Dieu des Japonois, dont le principal temple est dans la ville de Miaco.

DAILLE', (Jean) Ministre de Charenton, étoit de Châtelleraut, où il nâquit le 6. Janvier de l'an 1594. Son pere, qui étoit Receveur des Consignations à Poitiers, & qui l'avoit destiné à des emplois seculiers, crut neanmoins ne devoir pas s'opposer au penchant de son fils pour les sciences. Dès l'âge d'onze ans Daillé étudia à saint Maxent, ensuite à Poitiers, puis à Châtelleraut & enfin à Saumur, où il entra l'an 1612. chez du Plessis-Mornay, qui en étoit Gouverneur, pour veiller à l'éducation de deux de ses petits fils, Messieurs de saint Germain & de sainte Hermine. Depuis, en 1619. il fit avec eux le voïage d'Italie, & de là ils passerent en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Daillé eut soin de voir & de consulter les gens de Lettres dans les villes où il s'arrêtoit; & étant à Venise, il y fit amitié avec le celebre Pere Paul Servite, qui voulut inutilement l'engager à s'établir dans cette ville. En 1621. lorsque Daillé fut arrivé en France, du Plessis, qui faisoit alors sa demeure en son château de la Forêt-sur-Saïvre, dans le bas Poitou, le fit recevoir Ministre de la R. P. R. ce fut en 1623. Ce Seigneur mourut quelque temps après, entre les bras de Daillé, qui emploïa une partie de l'an 1624. à mettre par ordre les Memoires de du Plessis,

qu'on imprima à lui seul en deux Volumes. On avoit crû qu'il étoit Auteur de la Vie de ce Gentilhomme ; mais il est sûr que cet Ouvrage est de la façon d'un Gentilhomme, nommé *de Ligues*, domestique de du Plessis, & que Daillé ne fit alors que le revoir. En 1625. il fut Ministre de Saumur ; & en 1626 le Consistoire de Paris l'appella pour exercer le même emploi à Charenton, où il a passé tout le reste de sa vie. Son merite, & la consideration que ceux de sa Communion avoient pour sa probité, le rendirent l'arbitre de leurs differentes affaires. Il fut partisan de la grace universelle, & écrivit contre un Professeur de Leiden, défenseur de l'opinion contraire. Son livre est intitulé, *Apologie des Synodes d'Alençon & de Charenton.* Daillé mourut à Paris le Mardi 15. Avril de l'an 1670. le 77. de son âge. Il a composé divers Ouvrages en François & en Latin ; un Traité de l'Usage des Saints Peres. Apologie des Eglises Reformées. *De pœnis & satisfactionibus humanis. De Lib. suppositis Dionysio Areopagita, & Ignatio. De Jejuniis & Quadragesima. De cultu Religioso. De Fidei ex Scripturis demonstratione. De Confirmatione & Extrema-unctione. De Confessione, &c.* On a composé un Abregé de sa Vie qu'on pourra consulter.* Bayle, *Dict. Crit.*

DAILLON, Maison, a été feconde en Hommes illustres.

I. JEAN de Daillon I. de ce nom, vivoit en 1420. & laissa *Philippe* de la Jumeliere de la Maison de Montespedon.

II. GILLES de Daillon, Seigneur du Lude au Maine, qui étoit en consideration sous le regne de Charles VII. Il epousa *Marguerite* de Montberon, & en eut,

III. JEAN de Daillon II. de ce nom. C'est celui qui eut tant de part aux bonnes graces du Roi Loüis XI. *Il falloit bien*, dit Brantôme, *qu'il fût quelque chose de poids; car ce Roi se connoissoit en gens bien.* Il avoit été nourri auprès de ce Monarque, dont il fut Chambellan, & qui le fit Capitaine de sa porte, & de cent hommes d'armes, Gouverneur d'Alençon, du Perche, de Dauphiné, en 1473. de la ville d'Arras, & Comté d'Artois, en 1477. & Lieutenant General de ses armées en Picardie, & avant cela dans le Roussillon, où il avoit pris Perpignan en 1475. Philippe de Commines parle de lui dans ses Memoires : *Monseigneur du Lude*, dit-il, *étoit en grande autorité avec le Roi, lui étoit fort agreable en aucunes choses, ai...oit fort son profit particulier, & il ne craignoit jamais à abuser ni à tromper personne, aussi legerement croioit & étoit trompé bien souvent. Il avoit été nourri avec le Roi en sa jeunesse, il lui sçavoit tres-bien complaire, & étoit homme tres plaisant.* Jean de Daillon mourut de dyssenterie à Roussillon en Dauphiné, l'an 1480. Il avoit épousé en 1459. *Marie* de Laval, qui mourut en 1488. & qui étoit fille de *Gui* de Laval, II. du nom, Seigneur de Loüé. Il eut de cette alliance deux fils & trois filles ; JACQUES qui suit ; *Loüise*, femme d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye, Sénéchal d'Anjou, & Gouverneur de François de France, Dauphin de Viennois, laquelle est celebre dans les Memoires de Brantôme son petit-fils; *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Miolans ; *Françoise*, femme en premieres nôces de *Jacques*, Vicomte de Rohan ; & en secondes nôces de *Joachim*, Seigneur de Matignon, Lieutenant du Roi en Normandie; & *François* de Daillon, Seigneur de la Crotte, Capitaine de cinquante Lances, qui se signala aux batailles de saint Aubin du Cormier, de Fornouë, & de Ravenne, où il fut tué en 1512. Brantôme en parle ainsi : *Or ce M. Jacques Daillon, que je puis proprement appeller ce grand M. du Lude, eut un jeune frere qu'on appella M. de la Crotte, très brave & tres-vaillant, & qui alloit plus vite que l'aîné, ainsi que j'ai oüi dire à feu ma grand mere, sa sœur, & comme j'ai connu par aucunes Lettres que lesdits freres lui écrivoient. Nonobstant qu'il fut un peu plus boüillant que l'aîné, si est ce que le Roi Loüis XII. voulut que pour sa valeur & suffisance, il fut Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'Armes de M. le Marquis de Montferrat & le fit Gouverneur de Lignage, terre appartenante aux Venitiens, & qui leur avoit été prise par force. Il l'a gardée tres-bien. Il cuida y mourir pourtant d'une forte maladie qui le prit, mais le Dieu des armes ne voulut que la mort hideuse & affreuse d'une maladie & d'un lit en triomphât : mort, certes, par trop indigne de sa valeur ; devenu sain, l'ôta du lit, & le prit par la main & le mena mourir plus glorieusement à la bataille de Ravenne, en combattant très-vaillamment. Il fut un des premiers qui donna la premiere charge avec sa Compagnie, où il fut bless ; & ainsi qu'on lui dit qu'il se retirât. Rien, rien*, dit-il, *je veux faire ici mon cimetiere, & mon cheval me servira de tombe, &c. On appelloit communément Messieurs de Bayart, de la Crotte, & le Capitaine de Fontrailles, Chevaliers sans peur & sans reproches : qualité, certes, très-belle, & des plus belles du monde, &c.*

IV. JACQUES de Daillon, Seigneur du Lude, &c. Conseiller & Chambellan des Rois Loüis XII. & François I. Sénéchal d'Anjou, & Gouverneur de Fontarabie, se distingua dans toutes les occasions, par sa conduite, & par sa bravoure. C'est lui qui défendit en 1522. Fontarabie assiegée par les Espagnols: *Il fut assiegé*, dit Martin du Bellai *par les Espagnols dans cette place, l'an 1522 durant dix ou douze mois, où il fit si bien son devoir en ce siege & supporta telle extrémité, qu'il ne s'en étoit vû de pareille de son temps.* Il avoit aussi défendu le château de Brescé en Italie. Brantôme qui l'a remarqué, ajoûte ensuite. *Ces exploits avec plusieurs autres, donnerent grande réputation de vaillance & de conduite à M. du Lude : en sorte que quelque temps apres le Roi François l'envoya dans Fontarabie sous-Lieutenant General, que l'Espagnol vint assieger, où il fit très bien ; car il endura le siege l'espace de treize mois combattant & soûtenant tous les assauts, plus que vaillant homme ne sçauroit faire, n'étant pas seulement assailli & combattu de la guerre, mais de la famine, jusques-là qu'il leur convint manger les chats & les rats, jusques aux cuirs & parchemins boüillis & grillez, &c.* Le Seigneur du Lude mourut en 1532. Il avoit épousé en 1491. *Magdelaine*, Dame d'Illiers, fille de *Jean* & de *Marguerite* de Chourses; dont il eut JEAN qui suit; *Antoinette*, troisiéme femme de *Nicolas*, dit *Gui* XVI. Comte de Laval ; & *Anne*, mariée à *Loüis* d'Estissac.

V. JEAN de Daillon III. du nom, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers, &c. fut Sénéchal d'Anjou, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur du Poitou, de la Rochelle, & du païs d'Aunix, Lieutenant General en Guyenne, &c. mourut à Bourdeaux le 21 Août 1557 aïant eu d'Anne de *Batarnay*, fille de *François*, Baron de Bouchage, & de *Françoise* de Maillé, quatre fils & trois filles ; 1. GUI, qui suit; 2. *René*, Evêque de Baïeux ; *François*, Seigneur de Briançon, tué au siege de Poitiers, le 16. Août 1569. 4. Un autre *François*, Seigneur de Sautré, mort sans lignée de *Jacqueline* de Montigni ; 5. *Françoise*, femme de *Jacques* de Matignon, Maréchal de France ; 6. *Anne*, alliée à *Philippe* de Voluire, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur d'Angoulême ; & 7. *Françoise*, mariée à *Jean* de Chourses, Seigneur de Malicorne.

VI. GUI de Daillon, Comte du Lude, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou, Sénéchal d'Anjou, donna tres-souvent des preuves de son courage, à la défense de Mets, à la bataille de Renti, à la prise de Calais, de Guines, de Marans, de Broüage, & au siege de Poitiers, qu'il défendit contre les Huguenots en 1596. depuis le 21. Juillet jusqu'au 7. Septembre. Il mourut à Briançon le 11. Juillet aïant eu de *Jacqueline* de la Fayette, Dame de Pontgibaud qu'il avoit épousée en 1559. FRANÇOIS, qui suit; *Anne*, femme de *Jean* de Beuil, Comte de Sancerre, &c. grand Echanson de France ; *Diane*, mariée à *Jean* de Levi, Comte de Charlus ; & *Antoinette*, mariée à *Philibert* de la Guiche, Seigneur de Chaumont & de la Palisse, Grand Maître de l'Artillerie de France.

VII. FRANÇOIS de Daillon, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Seigneur de Pontgibaud, & de Briançon, Sénéchal d'Anjou, servit en plusieurs rencontres les Rois Henri III. Henri IV. & Loüis XIII. & fut fait Gouverneur de Gaston de France, Duc d'Orleans. Il épousa *Françoise* de Schomberg, fille de *Gaspard*, Comte de Nanteüil, & de *Jeanne* Chasteigner-la-Rocheposay ; dont il eut TIMOLEON, qui suit ; *Roger*, Baron de Pontgibaud, mort sans lignée ; *Erasme*, Comte de Briançon, mort sans posterité de *Marguerite* Huraud-Chiverni; & *Gaspard*, Evêque d'Albi, Commandeur des Ordres du Roi, mort le 14. Juillet 1676.

VIII. TIMOLEON de Daillon, Comte du Lude, &c.

épousa *Marie* Feydeau, fille d'*Antoine*, sieur du Bois le Vicomte, morte en Juillet 1663. dont il eut Henri, qui suit; *Françoise*, morte sans enfans de *Loüis* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, & Comte de Vertus; & *Charlotte-Marie*, alliée le 17. Septembre 1653. à *Gaston*, Duc de Roquelaure, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & morte d'une couche avant terme, le 15. Decembre 1657. âgée de 21. an.

IX. Henri de Daillon, Duc du Lude, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître de l'Artillerie de France, Capitaine des châteaux de S. Germain en Laye & de Versailles, après avoir été premier Gentilhomme de la Chambre du Roi Loüis XIV. fut pourvû en 1669. de la charge de Grand Maître de l'Artillerie, après avoir rendu de grands services en diverses occasions importantes. Sa Majesté, qui l'avoit fait Chevalier de ses Ordres en 1661. lui donna un Brevet de Duc & Pair en 1675. Il avoit épousé en premieres nôces, *Renée-Eleonor* de Boüillé, fille unique de *René*, Marquis de Boüillé, morte sans enfans le 12. Janvier 1681. âgée de 49. ans; & en la même année il épousa *Marguerite-Loüise* de Bethune, veuve du Comte de Guiche, qui a été nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine, alors Duchesse de Bourgogne en 1697. Le Duc du Lude mourut sans enfans à l'Arsenal de Paris, la nuit du 29. au 30. Août 1685. * Philippe de Commines, *l.* 5. *c.* 10. & 13. Martin du Bellay, *l.* 1. *des Mem.* Brantôme, *Vies des Hommes illustres François.* De Thou. Davila. Sainte-Marthe. Le P. Anselme. Godefroy, &c.

DAILLON DU LUDE, (René) Evêque de Baïeux, Abbé de Châteliers, &c. Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de *Jean* de Daillon, Comte du Lude, & d'*Anne* de Batarnay, du Bouchage. Il se fit estimer par son merite, & par son zele pour la Foi, durant les guerres contre les Heretiques. Vers l'an 1587. il fut nommé à l'Evêché de Luçon, & ensuite il passa à celui de Baïeux, par la resignation de Charles, Cardinal de Bourbon. Le Roi Henri III. l'honora de son Ordre du S. Esprit, à la premiere création qui se fit le 31. Decembre de l'an 1578. René de Daillon, mourut le 8. Mars de l'an 1601. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

DAIMACHUS, ou *Deimachus*, ou *Damachus* de Platée, fut Ambassadeur de Seleucus, auprès d'Allithocrade, Roi des Indes, & fils de cet Androcode ou Sandrocote, dont Justin fait mention dans le quinziéme livre, qui vivoit vers la CXIV. Olympiade, environ l'an 324. avant Jesus-Christ. Daimachus composa l'Histoire des Indes. Le peu de connoissance qu'il avoit des Mathematiques, lui fit faire de grandes bevûës: il mêla aussi bien des fables dans son Ouvrage. * Strabon, *au l.* 1. & Vossius, *des Hist. Grecs liv.* 1 *chap.* 22. M. Du Pin, *Bibliotheque des Historiens Profanes.*

DAIMENES, fils de Tisamene, fut l'un des premiers Souverains de l'Achaïe avec ses freres Sparton, Telles, & Leontomenes. *Pausan. in Achaic.* Un autre Daimenes, que Denys Tyran de Syracuse fit mourir, parce qu'étant né Grec, il avoit pris les armes pour les Carthaginois, contre les Siciliens, l'an 4. de la XCV. Olympiade, & 400. ans avant J. C.

DAIN, (Olivier le) Barbier du Roi Loüis XI. étoit natif de Thielt en Flandres, & fils d'un Païsan près de Gand. Le nom de sa Famille étoit *le Diable*, qu'il changea pour celui de *le Dain*. Il vint en France, & entra près du Roi Loüis XI. dont il fut premierement Barbier. Sa faveur le rendit orgüeilleux, comme il arrive d'ordinaire à ces sortes de gens. Il eut de grands gouvernemens; il acquit des terres considerables, & prit effrontément le titre de Comte de Meulant, Seigneurie dont le Roi Loüis XI. lui avoit fait don, à la charge d'une maille d'or de redevance. Sa conduite & sa vanité le firent haïr de tout le monde. Il prit en 1472. la commission de réduire la ville de Gand; mais les Gantois qui le connoissoient, se mocquerent de lui. A son retour il fit entrer par surprise des soldats dans Tournay. Sa faveur continua sous le regne de Loüis XI mais au commencement du regne de Charles VIII. après l'assemblée des Etats à Tours, le Procureur General du Parlement fit le procès à cet insolent Ministre, qu'on attacha à un gibet l'an 1484. * Pierre Matthieu, *Hist. de Loüis XI.* Du Puy, *Hist. des Fav.* Philippe de Commines. Mezeray. Theod. Godefroy, *dans les Preuves & Observations sur les Memoires de Philippe de Commines.*

DAIRO, est le nom du grand Pontife de la Loi des Japonnois. L'Empire du Japon appartenoit à la famille de ce Prince, & a été usurpé par les prédecesseurs de l'Empereur qui regne à present. Le palais du Dairo est dans la ville de Miaco; & celui de l'Empereur dans la ville de Iedo, qui est maintenant la capitale du Japon. La sainteté que les Japonnois attribuënt à leur *Dairo* est si grande, qu'il ne faut pas que ses pieds touchent la terre, que le soleil donne sur sa tête, qu'il soit jamais découvert à l'air, qu'on lui coupe, ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Les viandes qui sont portées sur sa table doivent toûjours avoir été apprêtées dans de nouveaux pots, & mises dans de nouveaux plats. Lorsque ce Prince sort, c'est toûjours dans une litiere faite à peu près comme nos carosses, & dont les colonnes sont d'or massif. Les dehors de l'imperiale sont enrichis de plusieurs figures de même métal, & la litiere est entourée d'une étoffe de soïe si fine, que le *Dairo* peut voir tout le monde sans être vû. Ce Prince est porté dans sa litiere par quatorze Gentilshommes des plus qualifiez de sa Cour. Il est précedé de ses soldats, & suivi d'un carosse tiré par deux chevaux, dont les housses sont toutes semées de perles & de diamans. Deux Gentilshommes en tiennent les rênes, pendant que de deux autres qui marchent toûjours à côté, l'un remuë sans cesse un éventail pour rafraîchir l'air, & l'autre porte un parasol. Ce beau carosse est pour la femme du *Dairo*, & pour des concubines. Plusieurs belles caleches aussi tirées par des chevaux, suivent ce magnifique carosse. Ces caleches sont entourées d'une certaine étoffe, au travers de laquelle les Dames voïent sans être vûës. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

DALANGUER, (les Montagnes de Dalanguer, ou de Naugracut) c'est une grande chaine de montagnes, dans le Mogolistan en Asie. Elle environne la Province de Naugracut du côté du Nord, & en partie du Couchant, & la sépare du païs de Kakares. Au reste, quelques Geographes donnent le nom de Dalanguer, à toute la chaîne de montagnes, qui sépare le Mogolistan de la grande Tartarie, lesquelles on appelle plus communément Caucase. * Baudrand.

DALEBOURG, petite Ville de la Dalie, Province de Suede. Elle est sur le bord Occidental du Lac Wener, à cinq lieuës de la Ville de Brette, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

DALECARLIE, grande Province de Suede, qui a la Norvege au Septentrion & au Couchant; l'Helsingie à l'Orient; & au Midi le Wermeland, Province de la Gothie. C'est un païs de montagnes, où il n'y a que de petits villages, dont les principaux sont Idra, Funesdash, Serna, &c. La riviere de Dalecarlie est des plus considerables de la Suede. Elle donne le nom à cette Province. * Sanson. Baudrand.

DALECHAMP, (Jacques) Medecin, étoit natif de Caën en Normandie, & vivoit dans le XVI. siecle. Il exerça la Medecine à Lyon, depuis l'an 1552. jusqu'en 1587. ou 1588. qui fut celui de sa mort. Au reste Dalechamp sçavoit très-bien les belles Lettres, & les Ouvrages que nous avons de sa façon le témoignent assez. Il composa l'Histoire generale des Plantes en XVIII. livres. Cet Ouvrage est en François. *De peste Lib. III. Scholia in Pauli Æginetæ Lib. VII.* Il donna aussi l'Histoire naturelle de Pline avec des Notes de sa façon; & il traduisit de Grec en Latin, les XV. Livres d'Athenée. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

DALEM, petite Ville du Païs-Bas, dans le Duché de Limbourg, sous la domination des Hollandois. Elle est située sur une petite riviere, à deux lieuës de Liege, & à trois d'Aix-la-Chapelle. Dalem est défendu par un bon château, & outre le titre de Comté, a jurisdiction sur un très-grand territoire, qui comprend divers villages au-de-là de la Meuse. Henri II. Duc de Brabant aïant pris cette ville, l'avoit unie à ses Etats; mais aujourd'hui elle est du Duché de Limbourg. * Sanson. Baudrand.

DALIE, Province de Suede dans le Westrogotland, c'est-à-dire, Gothie Occidentale, entre le lac de Weneer, & le Gouvernement de Bahus. Le bourg le plus considerable de ce païs, est Daleborg. Les autres sont Holm, Killen, &c. * Sanson.

DALILA Philistine, maîtresse de Samson, Juge des Israëlites, grand ennemi des Philistins, qui pour s'en défaire, gagnerent Dalila, qui étoit de leur païs. Cette femme infidele, aïant sçû que la force de Samson consistoit en ses cheveux, les lui coupa, & le livra à ses ennemis, l'an du monde 2887. & avant JESUS-CHRIST 1117. * Juges, *chap.* 16. *Cherchez* SAMSON.

DALKETH, petite Ville de l'Ecosse Meridionale. Elle est dans la Lothiane, sur la riviere d'ESK, à deux lieuës d'Edimbourg, vers le Midi Oriental. * Baudrand.

DALLION ou DALLON, Medecin, étoit Grec de nation. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il écrivit divers Ouvrages qui sont citez par Pline, *au liv.* 6. *ch.* 30. *l.* 20. *ch.* 21. 22. 23. *&* 27. * Vossius, *des Histor. Grecs*, *l.* 3. *p.* 350.

DALMACE, Archimandrite des Monasteres de Constantinople, après avoir vécu dans le siecle & été marié, se retira avec son fils Fauste en 383. sous la discipline de l'Abbé Isaac. On tient que cet Isaac avoit prédit en 378. à Valence, partant de Constantinople pour aller à la guerre contre les Goths, qu'il n'en reviendroit pas, s'il ne cessoit de faire la guerre à J. C. Dalmace vécut comme simple Religieux dans ce Monastere, jusqu'à ce qu'il succeda, l'an 410. à Isaac, & prit soin, non seulement de ce Monastere, mais des autres Monasteres de Constantinople, ce qui lui fit donner la qualité d'Archimandrite. Il en bâtit un nouveau qui fut appellé de son nom. Il vivoit encore du temps du Concile d'Ephese, & fut un des plus zelez adversaires de Nestorius. Il sortit exprès de ce Monastere avec plusieurs de ses Religieux, pour aller en Cour détromper Theodose, qui étoit prévenu contre. S. Cyrille fit sçavoir au Concile ce qu'il avoit fait, & fut nommé par les Peres, pour agir en leur nom à Constantinople. Dalmace étoit alors en 430. âgé de 80. ans. On croit qu'il est mort peu de temps après, les Grecs font sa fête le troisiéme d'Août. * *Actes du Concile d'Ephese.* Sozomene, *l.* 6. *c.* 40. *l.* 8. *c.* 10. Theodoret, *l.* 4. *c.* 34. Bulteau, *Essai de l'Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Août.*

DALMACE Moner, nâquit au bourg de sainte Colombe de Farnes, proche de Gironne l'an 1289. il commença ses études dans son païs, & vint les continuer à Montpelier. Après les avoir achevées, il retourna à Gironne, & entra dans l'Ordre de saint Dominique à l'âge de 25. ans. Sa vie fut illustre par ses miracles, guerissant les malades, rendant la vûë aux aveugles, appaisant les tempêtes, aïant même le don de prophetie. Le Roi d'Aragon, & les Seigneurs du païs l'honorerent de leur amitié. Dalmace mourut saintement le 24. de Septembre 1341. âgé de 52. ans. Quoiqu'il ne soit ni beatifié ni canonisé, on l'honore dans la ville de Gironne comme un Saint, & sa fête se celebre avec solemnité le jour de son decès. * *Martyrolog. Hisp.* 24. *Sept.* Diar. Dominic. Diag. *Histor. Prov. Arragon. l.* 2 *c.* 89. 90. *&c.* Lop. 3. *p. Hist. S. Dominic. l.* 1. *c.* 11. 12.

DALMANUTHA, Ville de la Tribu de Manassé de-là le Jourdain. C'est-là où les Pharisiens vinrent trouver JESUS-CHRIST, dans le dessein de le surprendre, & commencerent par lui demander, qu'il leur fit voir quelque signe du Ciel. Mais le Seigneur déplorant leur aveuglement, les assura qu'il ne leur en seroit point donné d'autre que celui du Prophete Jonas. Il les laissa ensuite & s'en alla. * *Matth. XVI* 1. *Marc, VIII.* 10.

DALMATIE, Province de l'Europe, le long de la mer Adriatique ou Golfe de Venise, est une portion de l'ancienne Illyrie, qui reçût autrefois son nom de *Delminium*, sa ville Capitale. Anciennement elle s'étendoit depuis la riviere de *Kerka*, qui est le *Titius* des Latins, jusqu'à celle de Drino ou Bojana, & *Drilo*, vulgairement *le Drin*. Cette Province comprend aujourd'hui une partie de la Liburnie, qui en étoit une de l'Illyrie: de sorte qu'elle a au Couchant l'Istrie; au Septentrion la Croatie; l'Albanie au Levant; & le golfe de Venise au Midi. Les Venitiens & les Turcs sont maîtres de ce païs; & les Ragusiens y ont aussi leur petite Republique. Les premiers y ont Zara, Sebenigo, Spalatro, près de Salone, où se retira Diocletien, après avoir quitté l'Empire, Nona, Novigrad, Clissa, Scardena, saint Nicolas, Cataro, Buda, Vesicchio, &c. Leur païs s'étend le long du golfe, & est gouverné par un Proveditcur General. Les Turcs y ont Scardone, Antivari, Dulcigno, Narenta, Sdrigna, Trebigna, Mostar, la Uragna ou Laurana, &c. Raguse, qui est l'Epidaure des Anciens, est la Republique, dont nous avons parlé. Les Dalmates parlent Esclavon, sont Catholiques, & assez bons guerriers, mais ridicules dans leurs divertissemens. La Dalmatie a eu autrefois titre de Roïaume. Car le Pape Gregoire VII. envoïa l'an 1076. en Dalmatie Gebizon, Abbé de saint Boniface & de saint Alexis, depuis Evêque de Cesene, en Italie, sur le Savio, & Falcuin, Evêque de Fossombrone, tous deux Legats du saint Siege; & dans un Concile tenu à Salone, ils érigerent la Dalmatie en Roïaume, & en investirent, par le don de l'enseigne, de l'épée, du sceptre, & de la couronne, Demetrius, qui en étoit Duc: ce que Baronius marque sous cette année. Cela se voit encore par une lettre du même Gregoire VII. au Duc Wezelin qui s'étoit élevé contre Demetrius. Saint Jean de Matha, premier Patriarche de l'Ordre des Trinitaires, & Simon, que le Pape Innocent III. envoïa Legats en Dalmatie, y tinrent l'an 1199. un Concile, dont nous avons douze chapitres. Les Auteurs qui ont recüeilli les Conciles, disent que celui dont nous parlons, fut tenu dans une ville, dont le nom nous est inconnu; mais les Chroniques de l'Ordre de la Trinité, & les Auteurs de la Vie de S. Jean de Matha, assurent que cette ville est Antivari, Metropole, qui est aujourd'hui sous la tyrannie du Turc. * Strabon, *l.* 7. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 17. Botero, *Relat. P. I. l.* 1. Le Noir, *Eur. Com.* 6. *&c* Gregoire VII. *l.* 7. *ep.* 4. Jean Lucius, *Descr. Dalmat. &c.*

DALMATIQUE, Ornement d'Eglise que portent les Diacres & les Soudiacres, quand ils assistent le Prêtre qui chante une Messe, ou lorsqu'il va en quelque procession ou ceremonie. On peint S. Etienne revêtu d'une Dalmatique. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois, dans leurs Sacres & autres grandes ceremonies, étoient vêtus de dalmatiques. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux Diacres de l'Eglise de Rome. Les autres ne la pouvoient porter que par Indult & Concession du Pape, dans quelque grande solemnité. Herbert dit que la tunique étoit le propre des Soudiacres, la dalmatique des Diacres, & la chasuble des Prêtres. Le Pape Zacharie avoit coûtume de la porter sous sa chasuble, & les Evêques en portent encore. C'étoit un ornement Sacerdotal, qu'on a pris souvent pour la chasuble, qui étoit blanc, moucheté de pourpre; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylvestre en introduisit le premier usage dans l'Eglise; mais elle étoit differente de celle d'à present. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du côté droit des manches larges, & du côté gauche de grandes franges, lesquelles signifioient, suivant ce que dit Duranous, les soins & les superfluitez de cette vie. On n'en mettoit point par conséquent du côté droit, à cause que l'autre vie en est exempte. Les chappes des Crieurs & des maîtres de Confrairies, sont faites en forme de dalmatique ou de tunique. L'usage en est venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que disent Isidore & Papias. En Berri & en Touraine, on l'appelle *Courtibaut*. Les Païsans de Berri & autres lieux de la Loire, ont des habits en forme de casaques longues, qu'ils appellent *Danmais*, ce qui est apparemment un mot corrompu de dalmatique.

DALMATIUS ou DELMATIUS, fils de l'Empereur Constance-*Chlore*, & de Theodore, belle-fille de Maximien Hercule, étoit frere de Constantin *le Grand*. Il porta la pourpre, & le titre de *Nobilissime*, & eut deux fils, dont l'un se nomma DALMATIUS comme lui, & l'autre *Annibalien*. Le premier, qu'on avoit créé Cesar, environ l'an 335. ou 336. fut assassiné par ordre de son cousin Constance, fils de Constantin *le Grand* l'an 338. * S. Jerôme, *en sa Chron.* Zosime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Orose, *l.* 7. *c.* 28. Victor, *epit.* Bullenger, *Imp. Rom. l.* 2. *c.* 10.

DALMATIUS ou DELMATIUS, Evêque de Cyzique, dans le IV. siecle, assista au Concile d'Ephese, & écrivit les Actes de celui de Nicée.

DALTON, Ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Lancaster, qu'on nomme *Lansdale*; elle est située dans une campagne qui n'est pas eloignée de la mer. Il y a un ancien château, où l'on conserve les Registres, & où l'on enferme les prisonniers pour

dettes. Elle est à 200. mille Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DAM, petite Ville du Païs-Bas à une lieuë de Bruges. C'est aussi le nom d'un bourg dans la Province de Groningue. Il y a aussi une petite ville de même nom dans la Pomeranie, au Duché de Stetin, sur la rive droite de l'Oder, à une lieuë de la ville de Stetin.* Bourgon, *Geographie Historique.*

DAMALA, ou PLEDA, anciennement *Troezen*, & *Troezena.* Petite Ville autrefois Episcopale. Elle est dans la Zacanie en Morée, près de la côte, environ a quinze lieuës de Napoli de Romanie, du côté du Levant. * Baudrand.

DAMAN, que les Portugais appellent *Damaon*, Ville du Roïaume de Guzarate, dans l'Inde, au-de-çà du Gange, est située sur la côte du golfe de Cambaïe, à vingt lieuës de Surate. Son port est très-commode, & sa citadelle est bien fortifiée. Les Portugais, qui ont bâti cette ville, l'ont conservée jusques à present, malgré les efforts des Indiens. Les habitans, qui passent pour les meilleurs cavaliers des Indes, resisterent sur la fin du XVII. siecle, à quarante mille hommes, que le Grand Mogol avoit envoïé pour les assieger. Il n'y a qu'une portée de canon de la mer à Daman; & l'on voit de l'autre côté du rivage, le fort de saint Jerôme, qui défend la ville. Les Portugais estiment plus cette place que toutes celles qu'ils possedent en Orient. Elle est gardée par quatre cens soldats blancs, & l'on n'y laisse point entrer les noirs. * Dellon, *Relation des Indes Orientales*

DAMARIS, femme d'Athenes, fut convertie par la prédication de saint Paul, comme on le voit dans le 17. chapitre des Actes des Apôtres. Quelques Saints Peres ont crû, sans beaucoup de fondement, que cette femme étoit l'épouse de saint Denys l'Areopagite. Le Menologe des Grecs marque sa fête au 4. Octobre. *Voyez* saint Ambroise, *ep. ad Versel.* S. Augustin, *serm. de serm.* S. Chrysostome, *de Sacerd.*

DAMAS, *Damasco* ou *Darmsut*, autrefois Ville Capitale de Syrie, & aujourd'hui de la Phenicie, est des plus grandes & des plus magnifiques du Levant. Les Turcs, qui en sont les maîtres depuis plus de deux cens ans, la nomment *Scham* ou *Scam Damasco*, & y ont un Bassa. Autrefois elle étoit la neuviéme Metropole sous le Patriarchat d'Antioche. On croit qu'elle fut bâtie par Hus, fils d'Aram, petit-fils de Noé, comme le rapporte Josephe dans le premier livre des Antiquitez Judaïques L'Apôtre S. Paul fut baptisé en cette ville par Ananias, & y prêcha l'Evangile; mais aïant été averti du dessein que les Juifs avoient formé contre sa vie, pendant qu'ils faisoient garde nuit & jour aux portes pour le tuer, les disciples le firent sortir durant la nuit par dessus les murailles dans une corbeille. Damas est située dans une plaine très-fertile, au pied du mont Liban; elle est enfermée de collines, à la façon d'un arc de triomphe; & est arrosée de la riviere que les Anciens ont nommée *Chrysorrhoas*, comme qui diroit *coulant d'or*; cette riviere s'y divise en divers canaux. Damas a encore un très-grand nombre de fontaines, qui la rendent une ville extrêmement agreable. Ses campagnes fertiles & délicieuses, couvertes de fleurs & de fruits, contribuënt beaucoup à la rendre fameuse. C'est pour cela que l'Ecriture la nomme, *ville celebre*, *maison de plaisir & de volupté*; & que divers Auteurs l'appellent, *le paradis du monde*. Le commerce qui s'y fait de vins, de fruits, de soies, de laines, de prunes, de raisins d'eaux de senteurs, de sabres, d'autres armes, &c. y attire nombre de marchands, & portent son nom par tout. Ses maisons sont plus belles au dedans qu'elles ne le paroissent au dehors. Il y a au milieu de la ville un très-beau château, bâti par un Florentin, à ce qu'on dit. Le negoce est assez florissant à Damas, où les Juifs sont les principaux marchands. Presque toutes les Sectes des Chrétiens Orientaux y ont quelque établissement; on y trouve aussi des Catholiques; & les Cordeliers, les Jesuites, & les Capucins y ont chacun un hospice. Voilà l'état moderne de la ville de Damas, qui a souffert de très-grands changemens, aussi-bien que les autres villes de la Syrie & de la Phenicie Elle a été prise, reprise, ruinée, & rétablie assez souvent par les Assyriens, par les Babyloniens, par les Perses, par les Macedoniens, par les Romains, par les Parthes, par les Sarrasins, par les Tartares, & par les Soudans d'Egypte, dont elle a été sujette, jusques au regne de Selim I. Empereur des Turcs, qui s'en rendit le maître en 1517. & depuis ce temps-là les Turcs l'ont toûjours gardée, & la possedent encore à present. Elle est le Siege d'un Beglierbeg ou Gouverneur General de ces quartiers-là; mais nonobstant cela, elle est assez déchûë, quoiqu'elle soit encore fort habitée, étant presque au milieu, entre Antioche au Septentrion & Jerusalem au Midi, environ à cent quarante mille pas de chacune de ces villes, à deux cens quarante d'Alep, aussi au Midi, & à soixante de Barut, & de la côte de la mer de Syrie au Levant. Le Beglierbeg de Damas, que l'on prononceroit en Latin *Damasci prefectura*, est une Province ou un Gouvernement General de la Turquie, en Asie, ainsi nommée de la ville de Damas sa Capitale. Il a sous lui dix Sangiacats ou Gouvernemens particuliers, qui comprennent la partie Meridionale de la Sourie, avec la Terre-Sainte, selon le sieur Ricaut & d'autres; mais il y a quelques-uns de ces Gouvernemens, qui sont hereditaires, & sont plûtôt des Principautez. Sanson. Baudrand. Damas étoit Capitale de la Syrie, avant qu'Antioche eût eu cet honneur, sous les Rois Seleucides: elle l'a depuis été de l'Empire des Sarrasins sous les Califes, & elle l'est encore de la Phenicie. * Josephe, *l.* 1. *Ant. c.* 6. Actes des Apôtres, *c.* 9. Pline. Strabon. Ptolomée, &c. Le Mire, *Geog. Eccl.* Belon, *l. observ. c.* 91. *& suiv.*

DAMAS, Historien Grec, Auteur de la Vie d'Eudeme Rhodien, disciple d'Aristote, & le même qu'Aulu-Gelle appelle *Menodeme.* On ne sçait pas en quel temps il a vécu. * Aulu-Gelle, *au liv.* 13. *ch.* 5. Vossius, *au liv.* 3 *des Hist. Gr. p.* 350.

DAMASCENE, partie de la Syrie, nommée autrement *Cœlesyrie*, c'est-à-dire, *creuse* ou *enfoncée.* Elle prend son nom de la ville de Damas, sa Capitale.

DAMASCENE. *Cherchez* S. JEAN DE DAMAS, & NICOLAS DE DAMAS.

DAMASCIUS, de Damas, vivoit dans le VI. siecle, du temps de l'Empereur Justinien. Il écrivit un Ouvrage en quatre livres des choses extraordinaires & surprenantes. Le premier, qui contenoit 342. chapitres, étoit des *Fictions incroïables.* Le second, *des Narrations incroïables des Démons*, en avoit 52. Le troisiéme de 63. traitoit des *Apparitions incroïables.* Et enfin le dernier de 105. chapitres, parloit *des choses qui surpassoient la portée de la nature.* C'est ce que Photius nous apprend dans le 130. chap. de sa Bibliotheque: il marque dans le 180. que le même Damascius avoit écrit la Vie d'Isidore, dont il rapporte quelques fragmens dans le chapitre 242.

☞ Quelques Auteurs croïent avec raison, que ce Damascius est le même Philosophe, natif de Syrie, que Suidas dit avoir été de la Secte des Stoïciens, & disciple de Simplicius & d'Elamite, tous deux Phrygiens. En effet, il vivoit du temps de l'Empereur Justinien, comme Agathias le remarque dans le II. livre de son Histoire, où il le nomme entre les illustres Philosophes de son siecle. Suidas assure qu'il écrivit une Histoire Philosophique, qui comprenoit autant les vies que les sentences des Philosophes. C'est aussi le sentiment de Vossius, qu'on pourra consulter, *au l.* 2. *des Hist. Grecs. ch.* 22. *p.* 171. *&* 173.

DAMASE, Evêque de Rome, étoit Espagnol, selon Anastase & l'Auteur du Pontifical, & avoit une sœur nommée *Irene*, qui fit vœu de virginité, & mourut à vingt ans. On dit aussi que son pere fut Diacre & Prêtre de l'Eglise de Rome; mais tout cela est fort incertain: on sçait seulement qu'il fut fait Diacre de cette Eglise de Rome sous le Pape Libere, & qu'il accompagna ce Pape dans son exil. Libere étant mort le 24. Septembre 366. Damase fut élû en sa place quelque temps après sa mort, par la plus grande partie du Clergé & du peuple de Rome, & ordonné par des Evêques; mais d'autre côté Ursin ou Ursicin, qui avoit fait sa brigue pour être Pape, se fit ordonner par quelques autres Evêques dans l'Eglise de Sicine. Cette contestation excita une grande division dans la ville de Rome, & y causa même une sédition, qu'on eut de la peine à appaiser: les deux partis en vinrent aux mains, & il y eut un grand nombre de Chrétiens tuez dans les Eglises de Rome,

pour cette querelle. Le Gouverneur de Rome, nommé *Pretextat*, voulant l'appaiser, envoïa Ursicin en exil, par ordre de l'Empereur. Son exil ne calma pas entierement cette émotion; car les partisans d'Ursicin s'assemblerent dans les Eglises, dont ils étoient en possession, sans vouloir jamais communiquer avec Damase; & même quand l'Empereur eut ordonné qu'on leur ôteroit ces Eglises, ils firent leurs assemblées hors de la ville: de sorte que l'on fut contraint de les chasser tout-à-fait hors de Rome. Tout cela n'empêcha pas Ursicin d'avoir des partisans secrets en Italie & à Rome. L'Evêque de Pouzolles, appellé *Florentius*, & celui de Parme, étoient les plus zelez pour ses interêts; ils furent condamnez dans un Concile tenu à Rome l'an 372. & ensuite releguez par l'autorité de l'Empereur. Neanmoins ils trouverent moïen de revenir dans leur païs, & y exciterent de nouveaux troubles. Ils firent accuser le Pape Damase par un Juif nommé *Isaac*. Cette accusation fut examinée dans un Concile d'Evêques, tenu à Rome l'an 378. qui declara Damase innocent du crime qu'on lui imputoit. Ce Concile écrivit une Lettre à l'Empereur Gratien, pour le prier de rétablir la paix de l'Eglise de Rome. Cet Empereur leur récrivit, qu'Ursicin étoit retenu à Cologne, qu'il avoit ordonné que Isaac seroit relegué dans un coin de l'Espagne, & que les Evêques de Pouzolles & de Parme, seroient chassez de leur païs. Cependant Ursicin ne laissa pas de revenir en Italie l'an 381. Il excita de nouveaux troubles, & tâcha de prévenir l'Empereur; mais les Evêques d'Italie assemblez dans le Concile d'Aquilée l'an 381. lui écrivirent si fortement, qu'il le bannit pour toûjours, & laissa Damase paisible possesseur du Siege de Rome. Damase tint un Concile à Rome en 369. dans lequel Ursace & Valens Ariens, furent condamnez. Il en tint un autre en 370. contre les Ariens, dans lequel Auxence, Evêque de Milan, fut excommunié. Damase reçût Valerien d'Aquilée & Pierre d'Alexandrie à Rome, & prit le parti de Paulin contre Melece. Il fut presque surpris par Vital Apollinariste; mais aïant connu l'artifice de cet Heretique, il condamna en un Concile tenu en 377. Apollinaire, Vital & Timothée. Il établit Ascholé & Anisus Evêque de Thessalonique ses Vicaires en Illyrie. Il se declara contre les Luciferiens. Il eut un illustre Secretaire en la personne de S. Jerôme. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome pendant dix-huit ans, il mourut l'an 384. & fut enterré, si l'on en croit Anastase, dans le cimetiere qui porte le nom de Damase. S. Jerôme met Damase au nombre des Ecrivains Ecclesiastiques, à cause de plusieurs Opuscules très-courts qu'il avoit composez en vers heroïques, ausquels on peut ajoûter ses Lettres. Il y en a deux addressées à S. Jerôme dans les Oeuvres de ce Pere. La troisiéme est écrite au nom de ce Pape, & des autres Evêques d'Occident, assemblez à Rome en 370. sur la condamnation d'Auxence, & addressée aux Evêques d'Illyrie. Elle est rapportée par Theodoret, *l.* 2. *c.* 22. de son Histoire, & par Sozomene, *l.* 6. *c.* 23. La quatriéme Lettre de Damase est contre Vital, & addressée à Paulin, Evêque d'Antioche. Il envoïa en même-temps des Anathematismes, rapportez par Theodoret au *ch.* 11. du *liv.* 5. de son Histoire,& en Latin par Holstenius. On croit que ce sont ces Anathematismes, qui sont appellez le *Tome des Occidentaux* dans le Concile de Constantinople. On a encore une Lettre de Damase, rapportée par Theodoret, *l.* 5. *c.* 10. écrit contre Theodoret. Toutes les autres Lettres attribuées à Damase, sont supposées. Les decrets qui lui sont attribuez dans la Collection de Gratien, n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un Poëme de la Virginité, dont il ne nous reste rien. On lui attribuë des Epigrammes & des Epitaphes en vers, rapportez par Baronius & par Gruter, comme tirez d'inscriptions de tombeaux de Martyrs, recüeillis par Sarazaïus, & imprimez à Rome en 1639. mais il n'est pas certain qu'elles soient de lui. Le Pontifical ou l'Histoire des Papes qu'on lui attribuë, n'est point certainement son ouvrage. Prudence a fait une description du Baptistaire qu'on croïoit qu'il avoit fait bâtir à Rome. On tient aussi qu'il y fit construire deux Eglises, & qu'il orna le tombeau de S. Pierre & de S. Paul, qu'il fit chanter les Pseaumes suivant la correction des Septante, faite par S. Jerôme, & qu'il introduisit la coûtume de chanter l'*Alleluia*, pendant le temps de Pâques; mais tout cela n'est fondé que sur des temoignages fort incertains. * *Consultez* S. Jerôme, *c.* 103. *des Ecr. Eccl. en la Chron.* S. Athanase, *ep. ad Afr.* S. Ambroise, *ep.* 30. Optat, *l.* 2. Ruffin, *l.* 1. *c.* 10. S. Augustin, *ep.* 164. Marcellini, *lib. prec.* Sulpice Severe. Socrate. Sozomene. Theodoret, &c. Bellarmin & Trithéme, *des Ecr. Eccl.* Ciaconius, *in Damaso.* Baronius, *depuis l'an* 359. *jusqu'en* 384. Godeau, *Hist. Eccl. T. I. l.* 4. Possevin. Bini. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 8. *p.* 200. Loüis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Tillemont. Baillet. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques IV. siecle.*

DAMASE II. auparavant Evêque de Brixen, ou, comme les autres disent, d'Aquilée, vivoit dans le XI. siecle. Il étoit nommé *Popon*, & fut envoïé à Rome par l'Empereur Henri III. dit *le Noir*, dans le temps que Benoît IX. s'étoit mis pour la troisiéme fois sur le Siege Pontifical, après la mort de Clement II. Popon, qui fut élû legitimement, prit le nom de *Damase*, & mourut de poison, à ce qu'on croit, vingt-trois jours après, à Palestrine l'an 1048. Pendant le reste de l'année, le Siege fut vacant, ou fut occupé par le même Benoît, qui continuoit dans ses desordres. * Leon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 82. Hermann. *en la Chron.* Onuphre. Genebrard. Ciaconius. Baronius, *A. C.* 1048. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XI. siecle.*

DAMASE, Poëte Espagnol, que l'on fait Auteur de quelques Hymnes, vivoit du temps d'Eutrope & d'Orose. * *Consultez* Suidas.

DAMASIE, étoit une ancienne Forteresse des Lycatiens dans la Vindelicie sur le Lech, au lieu où depuis a été bâtie la ville d'Augsbourg, selon le sentiment de Cluvier, & de quelques autres Geographes. Quelques-uns aussi tiennent que Damasie est l'ancien nom de *Dieffen*, ville des Rhetiens ou Grisons, appellée depuis, *Pontes Thessenii*, aux confins de la Vindelicie. *Cherchez* AUGSBOURG.

DAMASIENS, (les Monts) Montagnes de l'Asie. Elles sont vers les sources des rivieres d'Hoang & de Kiang, & s'étendent du Nord au Sud, entre la Chine & l'Inde de-là le Gange. * Maty, *Diction.*

DAMASIPPE, General des armées de Philippe I. Roi de Macedoine, fut honteusement banni du Roïaume pour ses débauches.

DAMASIPPE, homme de bas lieu à Rome, prit l'infame commission d'égorger comme des victimes, les plus nobles citoïens qui avoient favorisé le parti de Sylla. Il massacra Aruina Tribun du peuple, & fit trainer son corps par toute la ville; enfin Sylla eut le dessus, & Damasippe reçut le châtiment de ses cruautez, la 672. année de Rome & la 82. avant J. C.

DAMASIPPE, nommé autrement *Lucinius*, Senateur Romain, accompagna le Roi Juba qui entroit victorieux dans Utique, & depuis mourut en Afrique avec Scipion, l'an 708. de Rome, & 46. avant J. C. * Cesar. *de Bell. Civil. l.* 2.

DAMASIPPE, ancien curieux sous l'Empire d'Auguste, de l'espece de ceux que nous appellons du nom Italien, *Brocanteurs.* * Horace en fait mention dans la 3. Satyre *du* 2. *liv.*

Insanit veteres statuas Damasippus emendo.

Il faisoit trafic de toutes sortes d'antiquitez; & c'est de lui appatemment que Ciceron se plaint, d'avoir acheté certaines pieces curieuses, desquelles il n'étoit pas content. * Cicero, *Epist liv.* 7. *ad Fab. Gall.* Horace, *Satyr. l.* 2. Lambin, *in Horat.*

DAMASTES de Sigée, Historien Grec, fils de Dioxippe, & disciple d'Hellanicus, florissoit sous la LXXXVII. Olympiade, vers l'an 432. avant J. C. Il composa divers Traitez de la Grece, une espece de Genealogie de ceux qui avoient été au siege de Troïe, un Catalogue des villes & des peuples, des Poëtes, & des Sophistes, &c. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. *des Antiqq.* Strabon, *l.* 14. Valere Maxime. *l.* 8. *c.* 13. Pline. Plutarque. Suidas. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 4. *ch.* 5. *& des Math. ch.* 69. §. 1. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

DAMATRION, Femme de Sparte, qui tua son fils de sa propre main, parce qu'il s'étoit comporté lâchement dans la guerre entre les Spartiates & les Messeniens. On mit sur son tombeau une épitaphe Grecque;

qu'on a ainsi traduite en vieux François.

Damatrion tua ce Gendarme fuitif,
Combien qu'il fût sorti de son ventre fidelle,
Et puis le vint jetter dans ce vallon chetif
Comme du tout indigne & de sa ville & d'elle.

Fulgose, *Liv. V. Chap.* 8. nous la donne en Latin.

Hunc timidum Mater Damatrio ipsa peremit,
Indignum matre hac atque Lacedemone.

DAMBEE, Ville & Roïaume d'Afrique, dans le païs des Abyssins. Les dernieres Relations qui nous viennent de ce païs-là, assurent que c'est assez souvent le séjour du Negus. Marmol en parle aussi. On assure qu'il y a un lac du même nom, que le Nil traverse, & que ce lac a vingt-une isles, dont la principale est nommée *Dek.* * Marmol, *l.* 9. Isaac Vossius, *de Nilo.*

DAMGARTEN, petite Ville de la Pomeranie Roïale en Allemagne. Elle est située à l'emboûchure de la riviere de Rekenitz, dans le Comté de Bardt, à neuf lieuës de la ville de Stralsund, du côté du Couchant. * Maty, *Dict*

DAMHAUDER, (Josse) Jurisconsulte celebre, étoit de Bruges, où il nâquit en 1507. Après avoir étudié à Louvain, puis à Orleans où il fut reçû Docteur, il retourna dans son païs, où il s'éleva par son merite aux premieres charges de Judicature. Il fut emploïé à l'administration des Finances dans les Païs-Bas, par l'Empereur Charles V. & Philippe II. & il mourut au mois de Janvier de l'an 1581. âgé de 74. ans, laissant divers Ouvrages tels qu'*Enchiridion rerum criminalium. Praxis rerum civilium. Paraneses Christiana, &c.* * Gesner, *in Biblioth.* Opmer, *in Chron* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sac. XVI.* Melchior Adam, *in vit Germ. Jurisc.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.*

DAMIANISTES, certaine Secte d'Heretiques, qui suivoient les erreurs des Acephales dans le VI. siecle. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

DAMIE, étoit un nom qu'on donnoit à la Bonne Déesse, en Latin, *Damia.* Sa Prêtresse s'appelloit aussi Damie, *Damias*; & le sacrifice qu'on lui faisoit étoit encore nommé Damie, *Damium.* Festus qui rapporte ces particularitez, prétend que ces noms étoient pris du mot Grec δαμόσιον, pour δημόσιον qui signifie *public,* pour exprimer, par une contre-verité, celui de tous les sacrifices qui étoit le moins public & le plus secret; car on ne sacrifioit à la Bonne Déesse, que dans des maisons particulieres, portes & fenêtres fermées, sans qu'il fût permis à aucun homme d'être present au sacrifice, ni aux femmes, qui seules y pouvoient assister, de reveler ce qui s'y passoit. C'est peut-être pour cela qu'on a si peu de connoissance de ce qui regarde la Bonne Déesse. Quelques-uns disent que cette Damie étoit une Dryade, femme de Faune, qui fut si chaste & si retirée, qu'elle ne vit jamais, ni n'entendit nommer aucun homme que son mari. De-là venoit ce grand soin d'exclurre les hommes de ses fêtes, & de voiler même dans la chambre où on les celebroit, tout ce qui pouvoit avoir la forme de mâle, soit en peinture, gravûre, sculpture, ou autrement. Les femmes seules magnifiquement parées, se donnoient alors toute sorte de licence, pendant neuf jours & neuf nuits, dansant, chantant, & faisant ce qu'il leur plaisoit. * Festus. Alexand. ab Alex. *liv.* 6. *c.* 8.

DAMIE, nom défiguré. *Voyez* LAMIE dans l'article AUXESIE

DAMIEN, (Pierre) Cardinal. *Voyez* PIERRE.

DAMIEN, Auteur Grec, Mathematicien & Philosophe, étoit fils d'Heliodore de Larisse. Il composa deux Livres d'Optique qui sont dans la Bibliotheque du Cardinal François Barberin, & qu'Isaac Vossius fit transcrire pour les donner au public, comme Jean Gerard Vossius, pere du premier, l'assure, *au Trait. des Math. c.* 61. §. 1.

DAMIEN, Sophiste, qui étoit d'Ephese, a été loüé de Philostrate, non tant à cause de son éloquence, que pour l'inclination qu'il avoit à faire du bien à tous les miserables. Il dépensa une somme très-considerable d'argent pour faire reparer le temple de Diane à Ephese; il en prêta à la Republique, & laissa plusieurs autres monumens de liberalité que le même Philostrate remarque, *au l.* 3. *des Vies des Sophistes.*

DAMIEN & FULGATIUS, furent envoïez, selon Bede & quelques Anglois qui l'ont suivi, dans la Grande Bretagne par le Pape Eleuthere, l'an 181. pour prêcher l'Evangile, à la priere de Lucius Roi de ce païs. Ils y baptiserent ce Roi avec toute sa Famille, & tous ses sujets, & abolirent le faux culte des Idoles, en érigeant des autels au vrai Dieu. * Bede. Polydore. Virgile, *Hist. l.* 2.

DAMIEN, Chef d'une troupe de Voleurs, se voulant signaler par quelque action hardie, resolut en 1537. d'aller tuer Soliman II. dans sa tente, au milieu de son armée, qui étoit campée sur le rivage de la mer Ionienne, proche de la ville de Butronto en Albanie. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ces peuples sauvages, qui habitoient sur le mont de la Chimere, dans la même Province; & leur representant la gloire & le profit qu'ils recueilleroient de cette action, il les fit resoudre à entrer dans son entreprise. Mais ce malheureux étant descendu des montagnes, pour découvrir précisement l'endroit où étoit la tente de ce Prince, & étant monté sur un arbre, dont quelques branches s'éclaterent, le bruit le fit découvrir aux Janissaires, qui se saisirent de lui, & qui à force de tourmens, lui firent déclarer sa conspiration. Soliman le fit devorer par une bête feroce qu'il venoit de prendre, & détacha quelques-unes de ses troupes pour aller exterminer ces peuples, qui étoient complices de cette perfidie. * Jovius Pontanus *l.* 36.

DAMIEN. *Cherchez* de HONESTIS.

DAMIEN DE GOEZ, Portugais. *Cherchez* GOEZ.

DAMIETE, Ville d'Afrique en Egypte, sur la mer, & dans le Califat ou Gouvernement de Garbia. C'est la *Tambatis* des Anciens, située vis-à-vis de Peluse, que l'on confond quelquefois avec cette ville. Damiete suivit la destinée des autres villes de ce Roïaume, lorsque les Sarrazins s'en rendirent maîtres. Les Chrêtiens croisez l'assiegerent l'an 1213. & s'en rendirent Maîtres l'année d'après. Elle fut renduë au Sultan, l'an 1221. Depuis, le Roi saint Loüis passa en Egypte, l'an 1249. & aborda le 4. Juin à la rade de Damiete, que les Sarrazins lui abandonnerent. L'année d'après, ce Prince aïant été fait prisonnier, il la rendit pour sa rançon aux Barbares qui y mirent le feu, comme disent quelques Auteurs, craignant qu'elle ne fût à l'avenir un sujet de guerre, fatale à leur païs. Damiete à été depuis reparée, & est encore aujourd'hui grande, bien peuplée, & une des clefs du païs, à cause de l'importance de sa situation & de son port sur la mer Mediterranée. Cette ville à été Metropole. * Holstenius, *Annotat. ad Geogr. Sacram.* Joinville, *Mem.* Jacques de Vitri, *Hist. Or. l.* 3. Saint Antonin, *tit.* 19. *c.* 3. Blondus, *l.* 2. *dec.* 7. Paul Emile. Sanut, *l.* 3 *par.* 12. *c.* 4. Le Moine de Padouë, *en la Chron. l.* 2. Sponde, *aux Annal. &c.*

DAMIGELLA TRIVUZI. *Cherchez* TRIVULCE.

DAMINO ou DAMINI, (Pietro) Peintre, Italien, de nation, étoit de Castel-Franco, & fils de Damino Damini. Il nâquit en 1592. fit un très-grand progrès dans la Peinture, & se signala par divers Ouvrages à Padouë, aussi-bien qu'à Vicence, à Creme, & ailleurs. Au reste il peignoit avec beaucoup de facilité, & possedoit assez bien l'histoire & la fable. Il mourut de peste, l'an 1631. aussi-bien qu'un de ses freres, nommé GIORGIO DAMINI, qui étoit aussi Peintre. * Rodolfi, *vit. de Pitt.*

DAMIS, Assyrien, vivoit dans le I. siecle, & étoit ami d'Apollonius de Tyane. Il écrivit même un Livre de ses Discours & de ses Propheties. Philostrate en fait mention dans le Livre de la Vie d'Apollonius, & Suidas en parle après lui: Eusebe le cite aussi en écrivant contre Hierocles. *Sive quis Damis Assyrius, sive Philostratus, &c.* il est different de DAMIS Philosophe.

DAMISQUE, (*Damiscus*) de Messene, Ville de Grece, dans le Peloponnese, âgé seulement de 12. ans, remporta le prix de la course aux jeux Olympiques, un an après le rétablissement de Messene, la 4. année de la CII. Olympiade, & 369. ans avant J. C. Parce qu'après cette victoire, ce jeune homme en remporta encore cinq autres, tant aux jeux qui se faisoient à Nemée, ville de la même Province, qu'à ceux qu'on celebroit dans l'Isthme de Corinthe, les Messeniens lui érigerent une statuë. * Pausanias, *in Eliac.* 2.

DAMMARTIN, Bourg de France, dans la Province de l'Isle de France, avec titre de Comté, est situé sur une haute montagne à sept lieuës de Paris, & à quatre de Nanteüil le Haudoüin. Il a une Eglise Collegiale, & est celebre par le merite de ses anciens Comtes.

DAMMARTIN, Maison. La Maison de Dammartin a pris le nom du Bourg dont nous venons de parler. MANASSEZ Comte de Dammartin, vivoit en 1028. Car c'est en cette année qu'il souscrit avec plusieurs Grands du Roïaume une Charte du Roi Robert. Il laissa HUGUES I. dont le nom se trouve dans les titres de 1081. Ce dernier eut divers enfans de *Raide* sa femme, & entre autres HUGUES II. pere d'ALBERIC I. Chambrier de France, en 1155. & 1160. Il épousa *Clemence* de Bar, fille de *Renaut* I. dont il eut ALBERIC II. mort en 1200. Les enfans de ce dernier furent, 1. RENAUD Comte de Dammartin, qui prit alliance avec *Ide*, Comtesse de Boulogne, dont il eut *Mahaud*, morte sans posterité de *Philippe* de France, Comte de Mante, &c. & d'*Alphonse* III. Roi de Portugal; 2. *Simon*, Comte d'Aumale & de Ponthieu allié avec *Marie*, fille unique de *Guillaume* II. Comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France, dont il eut *Jeanne* Comtesse de Ponthieu & d'Aumale, femme de *Ferdinand* III. Roi de Castille, morte l'an 1279. *Philippe*, mariée en premieres nôces à *Raoul* II. Comte d'Eu, &c. en secondes à *Raoul* II. Sire de Couci, & en troisiémes à *Othon* III. dit *le Boiteux*, Comte de Gueldres; & *Marie*, femme de *Jean* II. Comte Roucy; 3. ALIX qui suit; 4. *Agnès* femme de *Guillaume*, Seigneur de Fiennes; & 5. *Clemence*, alliée à *Jacques* de S. Omer. ALIX de Dammartin épousa *Jean*, Seigneur de Trie, dont elle eut quatre fils. Le second, *Renaud* de Trie I. du nom, fut Comte de Dammartin. Ce Comté passa depuis dans diverses familles, & vint l'an 1439. dans celle de Chabannes, par le mariage d'Antoine de Chabannes, Grand Maître de France, &c. & de *Marguerite* de Nanteüil fille unique & heritiere de *Renaud* & de *Marie* Fayel Comtesse de Dammartin. *Antoinette* de Chabannes, petite-fille du Grand Maître, porta le Comté de Dammartin à *René* d'Anjou, Seigneur de Mezieres son mari, & leur fille *Françoise* fut mariée 1. à *Philippe* de Boullainvilliers, & 2. à *Jean* Seigneur de Rambures Elle eut des enfans des deux lits. Ceux du premier vendirent le Comté de Dammartin à *Anne* de Montmorency Connétable de France, par contrats de 1554. 1556. & 1561. Ceux du second le remirent au Duc de Guise: ce qui fut le sujet d'un grand differend entre ces deux Maisons. Dammartin fut adjugé au Connétable; & en 1632. ce Comté fut confisqué au profit du Roi, à la mort du Maréchal de Montmorency. Il y a Bailliage, auquel sa Majesté unit en 1633. les Justices de Mori, saint Mesmes, saint Supplex, &c. Sainte-Marthe, *Histoire de la Maison de France*. Du Puy, *Droits du Roi*. Du Chêne, *Hist. du Chât.* De Thou, *l.* 15. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c.*

DAMME, petite Ville forte de la Pomeranie Royale, en Allemagne. Elle est sur le bord Oriental de l'Oder, dans le Duché de Stettin, environ à deux lieuës de la Ville de ce nom. * Maty, *Diction.*

DAMME, petite Ville bien fortifiée des Païs-Bas. Elle est dans la Flandre Espagnole, sur le confluent du vieux Canal, qui méne de Bruges à Gand, avec celui qui va de Bruges à l'Ecluse, à une lieuë de la premiere de ces Villes & à deux de la derniere. * Maty, *Diction.*

DAMNA, Ville de Palestine, située dans la Tribu de Zabulon, & donnée aux Levites. * Josué 21. 35.

DAMNIENS, Peuples de l'isle nommée premierement *Albion*, & depuis *Grande Bretagne*. Ils habitoient le païs appellé à present Westmorland. Baudrand après Camden, les met dans l'Ecosse Meridionale, où sont aujourd'hui les païs de Sterling, Mentrith & Cludesdale. * Camden. Baudrand.

DAMNONIENS, Peuples de l'isle Albion, appellée aujourd'hui Angleterre, occupoient les païs nommez à present Devonshire & Cornoüaille. * *Consultez* Camden, qui fait aussi mention du Promontoire nommé par les Anciens *Damnonium* & *Ocrinum*.

DAMO, fille du Philosophe Pythagore, vivoit sous la LXX. Oympiade, vers l'an 500. avant J. C. Elle avoit beaucoup d'esprit, de prudence & de fidelité; & ce fut à elle que son pere confia tous les secrets de sa Philosophie, & même ses écrits en mourant, avec défense de les jamais publier. Elle observa si inviolablement ces ordres, que se voïant dépourvuë des biens de la fortune, & pouvant tirer une grande somme d'argent de ces livres, elle prefera son indigence & la derniere volonté de son pere à tous les biens du monde. Elle garda sa virginité toute sa vie par ordre de Pythagore, & prit sous sa conduite nombre de filles, qui firent comme elle profession du celibat. * Diogene Laërce, *l.* 8. *de la vie des Phil. Pyth.*

DAMOAN, est une montagne d'Armenie en Asie. Son sommet s'éleve en forme de pyramide, & passe en hauteur tout le reste du mont Taurus. L'on dit qu'on découvre de cette montagne la mer Caspienne, qui en est à huit vingt lieuës Angloises. Le haut est tout de souffre, ce qui fait que la nuit elle jette de la clarté, & paroît en feu comme le mont Ethna. Toute la Chaldée & la Perse vient en ce lieu pour se fournir de souffre. Il y a aussi des bains chauds sur la croupe de cette montagne, dont quelques-uns sont reservez pour les personnes de qualité, & d'autres pour le commun du peuple. * T. Herbert, *Relation de la Perse.*

DAMOCLES, flateur de Denys *le Tyran*, affectoit d'admirer la fortune de ce Prince. Il changea de sentiment, lors qu'étant assis sur un lit magnifique, dans un festin où Denys l'avoit convié, il apperçut au dessus de sa tête une épée nuë qui ne tenoit qu'à un petit fil: alors il pria, dit-on, le Tyran de le remettre dans son premier état, pour joüir de la mediocrité de sa condition. * Perse, *Sat* 3. Horace *l.* 1. *Ode* 1.

DAMOCRITE, Historien Grec, rendit son nom celebre par deux Ouvrages; le premier, l'Art de ranger une armée en bataille; le second des Juifs, où il rapporte qu'ils adoroient la tête d'un âne, & qu'ils prenoient tous les ans un Pelerin qu'ils sacrifioient. On ne sçait en quel temps il a vécu. * Suidas. Vossius *des Hist. Grecs l.* 3. *p.* 350.

DAMOCRITE ou DAMOCRATE, Medecin. On ignore en quel temps il a vécu; mais on sçait seulement qu'il écrivit un Traité de Medecine en vers, comme Galien le dit assez souvent dans ses écrits, & Pline, *au l.* 35.

DAMOCRITE, étant Préteur, ou General des Etoliens, pendant la guerre qu'ils firent aux Romains, avec Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie, la 1. année de la CXLVII. Olympiade, & 192. ans avant J. C. porta ses citoïens à se joindre avec ce Prince. Il avoit répondu à T. Quinctius, Ambassadeur des Romains, qui lui demandoit copie de la résolution des Etoliens en faveur d'Antiochus, qu'il la donneroit en Italie, lorsque les Etoliens y seroient campez. Mais il fut pris par Acilius Glabrio au siege d'Heraclée ville d'Etolie, & fut emmené captif à Rome, pour y suivre son triomphe. Il s'échappa de ceux qui le gardoient, & aïant été repris, il se donna de son épée au travers du corps.* Tite-Live, *l.* 31. 36. & 37.

DAMOCRITE ou DEMOCRITE, Dame de Lacedemone. *Voiez* ALCIPPE, Lacedemonien.

DAMOCIDE, sœur de Critolaüs, citoïen de Tegée en Arcadie, le voïant revenir vainqueur des trois Damostrates, l'un desquels elle devoit épouser, se laissa transporter à la douleur pour la perte de son Amant, & fit mille reproches à son frere, que le peuple recevoit avec des applaudissemens extraordinaires. Critolaüs en fut si fort irrité, qu'il la tua sur le champ. *Voyez* CRITOLAÜS. * Plutarque, *in Parall.*

DAMOISEAU, ou DAMOISEL: nom que l'on donnoit anciennement en France aux fils des Rois & à ceux des grands Seigneurs. Ce nom s'entend aussi d'un petit Seigneur, à la difference d'un plus grand, ou d'un plus âgé. Etienne Pasquier dit que le Damoiseau est le diminutif de *Dom*, qui signifie *Seigneur*, comme les mots de Dame & de Damoiselle s'appliquent aux femmes; le premier à celles qui sont de la plus haute condition; & le dernier aux filles, excepté celles qui sont sorties des têtes couronnées, selon l'ancien usage de France. On distingue aujourd'hui les noms de Damoiselle & de Demoiselle, bien qu'il n'y ait qu'une lettre qui y mette la difference; le premier ne se donnant dans les titres & actes publics, qu'aux filles de qualité & veritablement nobles; & l'autre aux filles de médiocre condition, & même lorsqu'elles sont mariées, pour les discerner de celles qu'on appelle Dames. Plusieurs Bourgeoises audessus du commun ne se contentent plus même du titre de Demoiselle, & prétendent à celui de Dames. Autrefois le le nom de Dame se donnoit communément aux femmes de la lie du peuple, que l'on appelloit Dame

Jeanne, Dame Marie, &c. On donne aux Dames de qualité, le nom de *Madame*, qui est très-respectueux. Les filles des Comtes en Angleterre, bien qu'elles ne soient pas mariées, prennent aussi le nom de Madame, *Miledy*, selon la coûtume du païs. Au reste, la qualité de Damoiseau est fort ordinaire en Gascogne, & a été très-fameuse dans la Maison de Sarbruche, & autres qui ont possédé la Seigneurie de Commercy sous le titre de Damoiseau, en Latin *Domicellus*. Neanmoins du temps de Marculse on ne disoit ni *Dominus*, ni *Domicellus*, mais bien *Domnus* & *Domnicellus*, *l*. 2. *form. ult*. Les Registres de la Chancellerie de France contiennent une remission du mois d'Avril 1339. accordée par le Roi Philippe *de Valois* à Arnaud d'Orbesson, dit le Mange, Damoiseau, qui avoit tué Hugonet & Pierre de Bassedan, Chevaliers. * Henri Spelman, *Gloss. Archaol*. De la Roque, *Traité de la Noblesse*.

DAMON, Philosophe de la Secte de Pythagore, florissoit sous la XCV. Olympiade, vers l'an 400. avant J. C. Il contracta une si étroite amitié avec Pythias, instruit dans l'école du même Philosophe, que Denys *le Tyran* aïant résolut de faire mourir l'un d'eux, & aïant permis à Damon d'aller avant sa mort en sa maison donner ordre à quelques affaires domestiques, l'autre lui servit volontiers de caution, & se mit en sa place sous la puissance du Tyran. Damon revint précisément à la même heure qui lui avoit été marquée par Denys, lequel admirant la fidelité de ces deux amis, pardonna en faveur de l'amitié à celui qui étoit destiné à la mort, les priant de l'associer dans cette bien-veillance reciproque. * Volere Maxime, *l*. 4. *c*. 7. *ex*. 10.

DAMON, Historien Grec, étoit de Cyrene, & laissa une Histoire des Philosophes, comme nous l'apprenons de Diogene Laërce, *Vie de Thalès*. Athenée le cite dans le livre 10. où il dit que Damon avoit parlé de Byzance. On ne sçait en quel siecle il a fleuri. *Voïez* aussi Plutarque en la Vie de Thesée & de Numa. * Pline, *l*. 7. *c*. 2. Vossius, *des Hist. Grecs*, *liv*. 3. *pag*. 351. *&c*.

DAMON, fameux Musicien d'Athenes, est cité par Platon dans le IV. livre de sa Republique. Il disoit qu'on ne pouvoit changer la Musique, que l'Etat de la Republique ne fût en même temps changé, &c.

DAMON, de la Ville de Chæronée fut un rejetton des Descendans du Devin Peripoltas, qui ayant mené dans la Béocie le Roi Opholtas & les Peuples, qui étoient sous son obeïssance, y laissa une Posterité, laquelle y fleurit long-temps depuis, & dont la plûpart s'habitua dans la Ville de Chæronée: qui fut la premiere conquête sur les Barbares, qu'ils en chasserent. Ceux de cette Maison, qui étoient presque tous des gens de cœur, s'exposerent tellement, du temps que les Medes faisoient des courses dans la Grece, & dans les guerres contre les Gaulois, qu'ils y perirent presque tous; il ne resta que Damon orphelin de pere & de mere, & qui fut surnommé *Peripoltas*, à cause du Devin Chef de la race. Il surpassoit tous les autres jeunes hommes en beauté corporelle & en grandeur de courage; mais il étoit extrêmement fier & rude. Un Romain Capitaine d'Infanterie, qui étoit en garnison dans Chæronée, devint amoureux de lui, dans le temps qu'il sortoit à peine de l'adolescence, comme ce brutal n'en put venir à bout par prieres, on craignit qu'il n'employât la force. Damon resolut de s'en venger. Il s'associa quelques jeunes hommes de son âge au nombre de quinze: & afin que la chose fut plus difficile à découvrir, ils se barboüillerent le visage de suye, & dès le matin au point du jour ils se jetterent sur ce Romain, comme il faisoit un sacrifice dans la place publique, & le tuerent, lui & un grand nombre de ses gens. Ils s'enfuïrent ensuite hors de la Ville, qui fut extrêmement troublée de ce meurtre, craignant la vengeance des Romains. Pour la prévenir le Conseil, s'assembla & condamna sur le champ Damon & ses Complices. Mais le même soir, comme les Officiers de la Ville, qui avoient donné ce jugement, soupoient ensemble selon la coûtume, Damon & ses gens se jetterent sur eux & les assommérent; puis sortirent tout de nouveau de Chæronée. Lucius Lucullus, qui alloit à quelque expedition militaire, passa par cette ville avec son armée, pour s'informer de la verité du fait: & voyant que les habitans n'étoient point coupables, il continua son chemin, & emmena la garnison avec lui. Cependant Damon couroit & pilloit tout le païs, en sorte qu'il reduisit les habitans à députer vers lui, & à tâcher par de douces paroles & par des Decrets favorables de l'attirer dans leur ville. Quand il y fut retourné, ils l'élurent Gymnasiarque ou Maître des exercices, & peu de temps après, comme il se faisoit froter d'huile dans une étuve, ils le tuerent en trahison. Les descendans de ce Damon furent appellez *Asbolomenoi*, comme qui diroit *les barboüillez de suye*, à cause que Damon & ses compagnons s'en barboüillerent, quand ils attaquerent le Capitaine Romain & ses gens. * Plutarque, *dans la Vie de Cimon*.

DAMON, Précepteur de Periclès fut banni d'Athenes pour être trop sage, comme nous l'apprend Plutarque dans le commencement de la Vie d'Aristide. Il est vrai qu'il en parle un peu autrement dans la Vie de Periclès. Il dit que Damon étoit un habile Politique, qui cachoit sa capacité sous le nom & sous les apparences de la Musique: qu'il ne se servoit de la Lyre, que comme d'une introduction & d'un prétexte, & qu'il fut banni d'Athenes par l'Ostracisme, parce qu'il se mêloit de trop d'affaires, & qu'il favorisoit la Tyrannie. * Plutarque, *dans les Vies de Periclès & d'Aristide*.

DAMOPHILE, femme sçavante de Lesbos, écrivit fort bien en Vers. Elle vivoit en même-temps que Sapho, c'est-à-dire, sous la XLIII. Olympiade, & vers l'an 608. avant J. C. Pamphile étoit le nom de son mari. Philostrate en fait mention en la vie d'Apollonius.

DAMOPHILE, Philosophe & Sophiste, vivoit dans le II. siecle, du temps d'Antonin *le Philosophe*. Il composa un Traité des livres qu'il falloit avoir, un de la vie des Anciens, & quelques autres. * Suidas. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l*. 2. *c*. 14.

DAMOR, anciennement *Leonton*, *Leontopolis*. Ancien Bourg de la Syrie, situé dans la Phenicie, entre Sidon & Bayrut à l'emboûchure de la riviere de Damor, que les Anciens ont nommé *Leon*, *Tamyras*, *Damyras*, & *Magoras* * Baudrand.

DAMOSTRATE, Citoïen de la ville de Phenée en Arcadie, fut pere de trois fils qu'on appella les trois Damostrates, qui combattirent contre Critolaüs & ses deux freres, pour terminer la guerre qui duroit depuis longtemps entre les Tegéens & les Phenéens. Ce combat eut à peu près un pareil succès que celui des Horaces & des Curiaces. *Voïez* CRITOLAÜS & DAMODICE. * Plutarque, *in Parall*.

DAMOSTRATE, Senateur Romain, dont le siecle nous est inconnu, écrivit un Livre de la Pêche; un de l'Hydromantie, ou l'Art de deviner par l'eau; & quelques Oeuvres mêlées. * Suidas. Elien, *Hist. Animal*. *l*. 13. *c*. 21. *& l*. 15. *c*. 4. *&* 9.

DAMOUT ou DAMUT, Ville & Roïaume d'Afrique dans la haute Ethiopie. Il a été autrefois de l'Empire des Abyssins, mais on dit qu'aujourd'hui il est soûmis à d'autres Rois. Damut est vers le Lac de Zembre ou Zaire, & il y a grande quantité de mines d'or. * Jerôme Lobo, *Hist. d'Ethiopie*.

DAMOXENE, Poëte Comique d'Athenes, vivoit du temps de Ptolomée *Philadelphe*, sous la CXXVII. Olympiade, & vers l'an 272. avant J. C. Athenée nous a conservé dans le III. Livre, environ soixante & dix de ses Vers, & c'est là qu'il dit, qu'un Cuisinier apprit son art d'Epicure.

DAMPIERRE, sur Boutonne, est une Baronnie, dans le païs d'Aunis. Elle étoit dans la Maison de Maingot, & elle passa dans celle de Clermont en Dauphiné, par le mariage d'*Aimar* de Clermont avec *Jeanne* Maingot, Dame de Surgeres & de Dampierre: c'est de cette alliance que sont descendus les Seigneurs de Surgeres & de Dampierre, si renommez dans nôtre Histoire. Leur posterité finit en la personne de *Claude-Catherine* de Clermont, Dame de Dampierre, alliée en premieres nôces à *Jean* d'Annebaut, Baron de Retz, Pair & Maréchal de France. Elle mourut au mois de Fevrier de l'an 1603. âgée de 60. ans. *Voïez* CLERMONT.

DAMPIERRE (Gui de) Comte de Flandres, étoit second fils de GUILLAUME de Dampierre, & de *Marguerite* Comtesse de Hainaut. *Guillaume*, son frere aîné, mourut jeune, & sans posterité de *Beatrix* de Brabant son épouse. Alors GUI, designé Comte de Flan-

dres du vivant de sa mere, en fit le serment au Roi saint Loüis; & après la mort de la Comtesse *Marguerite*, il prêta un nouvel hommage en 1295. Depuis il se ligua avec l'Anglois, & avec divers autres Princes assemblez à Cambrai, contre le Roi Philippe *le Bel*. Il fut fait prisonnier, & aïant été mené à Compiegne, il y mourut l'an 1305. âgé de 80. ans, lors qu'il étoit sur le point d'être mis en liberté, par un Traité, qu'on lui avoit permis d'aller lui-même ménager en Flandres. Il épousa en premieres nôces *Mahaud* de Bethune, fille & heritiere de *Robert* Avoüé d'Arras, Seigneur de Bethune; & il en eut *Robert*, dit de Bethune, III. du nom, Comte de Flandres; *Guillaume*, Seigneur de Tenremonde & de Richebourg, qui laissa posterité; *Baudoüin*, mort jeune; *Jean*, Evêque de Mets, puis de Liege; *Philippe*, Comte de Thiete & de Lorette; *Marguerite*, fiancée à *Fleris* ou *Florent* Comte de Hollande, & mariée à *Jean* I. du nom, Duc de Brabant; *Beatrix*, alliée 1. avec *Hugues* de Châtillon, & 2. avec *Florent* Comte de Hainaut & de Hollande; & *Marie*, femme de *Guillaume* Comte de Juliers, puis de *Simon* Seigneur de Châteauvillain. Le Comte Gui prit une seconde alliance avec *Isabelle* de Luxembourg, fille de *Henri*, dit *Blondel*, Comte de Luxembourg & de la Roche; & en eut *Jean* Comte de Namur, & Seigneur de l'Ecluse; *Gui* Comte de Zelande; *Henri* Comte de Los; deux fils, morts jeunes; *Marguerite*, mariée 1. avec *Alexandre*, fils d'un autre *Alexandre* Roi d'Ecosse, puis à *Renaud* Comte de Gueldres; *Jeanne* Religieuse à Flines; *Beatrix*, femme d'*Hugues* de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois, Seigneur de Guise, d'Avênes, &c. *Philippe*, alliée avec *Edoüard* Prince d'Angleterre; *Isabelle*, femme de *Jean*, Seigneur de Fiennes, &c. & une autre fille, morte jeune. *Consultez* Meïer, le Mire, du Chêne, &c.

DAMPIERRE, (Jean) natif de Blois, Avocat au Conseil, puis Religieux de l'Ordre de saint François, florissoit sous le regne de François I. Il avoit beaucoup de genie pour la Poësie Latine, & composa des Vers, dont le caractere approchoit fort de celui de Catulle. Sa principale application fut pour le Droit, dont la connoissance le rendit celebre entre les Avocats du Grand Conseil. Enfin il se retira chez les Cordeliers, chez lesquels il fut Directeur d'un Monastere de Religieuses, près d'Orleans. C'est-là qu'il finit ses jours, & qu'il se lia d'amitié avec Germain Audebert, qui étoit dans la reputation d'être également docte & pieux, & qui eut soin de recüeillir les Poësies de Dampierre. * Scevole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI. &c.*

DAM-REMY ou DOM-REMY-LA-PUCELLE, Village de France situé dans le Duché de Bar, sur la Meuse entre Neufchâtel & Vaucouleurs. Ce village est celebre, pour avoir donné la naissance à Jeanne d'Arc, connuë sous le nom de Pucelle d'Orleans. * Maty, *Dictionaire*.

DAMS, Isle d'Ecosse, l'une des Orcades. Elle est située sur la côte Septentrionale de celle de Mainland. Dams est fort petite, mais fertile en bleds & en pâturages. On dit qu'il n'y a point de bête venimeuse, & que même les rats y étant transportez n'y peuvent pas vivre. Il n'y a pourtant pas d'apparence, qu'on ait voulu en faire l'épreuve * Maty, *Diction*.

DAMVILLE. *Voyez* MONTMORENCY.

DAMVILLIERS. *Voyez* DANVILLIERS.

DAMUT. *Voyez* DAMOUT.

DAN, interpreté Jugement, cinquiéme fils de Jacob, & le premier de Bala, servante de Rachel, nâquit l'an du monde 2250. & avant J. C. 1734. & mourut âgé de 127. ans. La benediction de son pere le compare au serpent & au ceraste, selon quelques-uns, à cause de Samson, qui fut de sa Tribu, ou plûtôt à cause de l'inclination des hommes de cette Tribu, chapitre 9. de la Genese. * Il est parlé du partage de sa Tribu, dans le 19 chapitre du Livre de Josué, & dans le 16. du Livre des Juges *Consultez* aussi Salian & Torniel, *A. M.* 2286. *num.* 2. 2345. *num.* 7. 2591. *num.* 4. Il y a un lieu de même nom dans la basse Syrie, d'où sort une des sources du Jourdain.

DANAE', fille d'Acrise, Roi d'Argos, & d'Euridice, fille de Lacedemon, fondateur de Lacedemone, fut enfermée dans une tour d'airain par son pere, qui avoit appris de l'Oracle, qu'il seroit tué par l'enfant qui sortiroit de sa fille. Malgré ces obstacles, Jupiter devint amoureux de Danaé; & pour en joüir, se transforma en pluïe d'or. Elle accoucha de Persée; & Acrise au desespoir, fit enfermer la mere & l'enfant dans un coffre, & le fit jetter dans la mer. Ce coffre aborda dans l'isle de Seriphe, une des Cyclades, où commandoit Polydecte, qui épousa Danaé. *Voyez* PERSE'E. Apollodore. Ovide, l. 4. *des Metam. fab* 16. Horat. *lib* 3. *Carm. od.* 16.

DANAE', fille de *Leontium*, Courtisane Athénienne, mena la vie de sa mere. Elle devint concubine de Sophron, Gouverneur d'Ephese. Elle s'insinua aussi dans les bonnes graces de Laodice, jusques à être sa Conseillere & la Confidente de tous ses secrets. Ayant sçû que Laodice vouloit faire mourir Sophron, elle lui fit signe de se retirer. Il comprit le peril, dont elle l'avertissoit, & il fit semblant d'avoir oublié quelque chose, sans quoi il ne pouvoit pas répondre sur la matiere qu'on donnoit à examiner. Il obtint du temps, pour rappeller ses idées: mais il ne comparut plus. Il se sauva de nuit à Corinthe. Laodice n'eut pas plûtôt découvert que Danaé avoit été cause de cette évasion, qu'elle la condamna à être précipitée. Danaé sçachant le peril qu'elle couroit, fut assez fiere pour ne vouloir rien répondre aux questions de Laodice; mais elle ne fut pas muette en allant au supplice. Il lui échapa un murmure très-insolent contre la Divinité: puis qu'elle permettoit qu'elle fut punie, pour avoir sauvé son mari de la mort; pendant que Laodice, qui avoit fait mourir le sien, joüissoit d'une grande dignité. * Athenée, *l.* 13.

DANAIDES ou BELIDES, étoient cinquante sœurs, filles de Danaüs, qui épouserent leurs cinquante cousins germains, fils d'Egyptus. Ce dernier étoit frere de Danaüs, tous deux fils de Belus Egyptien (issus de Neptune & de Libye, fille d'Epaphe, dont la mere fut Io) & de Memphis, fille du Nil. Ces cruelles femmes, par ordre de leur pere, qui craignoit, selon l'Oracle, d'être dépossedé d'Argos par un gendre, dès la premiere nuit de leurs nôces égorgerent leurs maris, excepté la seule Hypermnestre, qui sauva Lyncée, dont elle eut Abas; & celui-ci d'Ocalea, fille de Mantinée, eut Pretus & Acrise pere de Danaé. La fable dit que leur supplice, en enfer, étoit de travailler éternellement à remplir une cuve percée. *Voyez* les Auteurs citez dans l'article DANAUS.

DANAWORTI, DOUNAWORTY, & DUNWERT, Bourg du Comté d'Argile, dans l'Ecosse Meridionale. Elle est à l'extrémité de la presqu'isle de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. * Maty, *Diction*.

DANAUS Roi d'Argos étoit Egyptien de nation, nommé *Armais*, dans son païs, & frere de Ramessés, appellé par les Grecs *Egyptus*. Il regna sur l'Egypte conjointement avec son frere, pendant neuf années, au bout desquelles, poursuivi par Ramessés, il fut contraint de chercher un azyle dans le païs d'Argos, dont il fonda le Roïaume, l'an du monde 2530. & avant J. C. 1477. Dans la suite, il feignit de se reconcilier avec son frere, & donna même cinquante filles qu'il avoit à cinquante de ses neveux; mais avec ordre à chacune de tuer son mari, la premiere nuit de leurs nôces. Cet arrêt barbare fut executé, & le seul Lyncée, qui succeda depuis à Danaüs, fut sauvé par son épouse Hypermnestre Danaüs regna 50 ans. Les Poëtes placent les Danaïdes ses filles aux enfers, en punition de leur cruauté. * Eusebe, *in Chron.* Herodote, *l.* 2. Diodor. Sicul. *l.* 1. Apollodor. *l.* 1.

DANCALA, Ville & Roïaume d'Afrique, dans la Nubie. Il s'étend le long de la mer rouge, vers le détroit de Babel Mandel.

DANCALI, DANKALI, & DANGALI, Roïaume de l'Ethiopie en Afrique. C'est la partie Meridionale de la côte d'Abex. * Maty, *Diction*.

DANDALIENS, anciens Peuples d'Allemagne, étoient très puissans dans le XII. siecle; mais tellement adonnez à la superstition des Idoles, qu'ils refuserent d'entendre parler de la Religion Chrétienne. On fut obligé d'avoir recours à la force; & Valdemar, Roi de Danemark, qui étoit leur voisin du côté de la mer, les Princes de Pomeranie du côté d'Orient & au Midy,

Henri *le Lyon*, Duc de Saxe, les presserent si fortement, qu'ils furent contraints de recevoir les Prédicateurs Evangeliques, qui amenerent ce peuple à la connoissance de J. C. * Crantzius, *in Metropol.*

DANDERY, étoit un certain fou, qui suivoit la Cour de l'Empereur Theophile, vers l'an 830. & divertissoit ce Prince par ses naïvetez. Comme il avoit la liberté d'aller par tout, il entra un jour brusquement dans le cabinet de l'Imperatrice Theodora, lors qu'elle faisoit ses prieres devant unOratoire orné de trés-belles Images, qu'elle gardoit fort secretement; pour empêcher que l'Empereur, qui étoit Iconoclaste, n'en eût connoissance. Ce fou, qui n'avoit pas accoûtumé de voir des Images, lui demanda ce que c'étoit, à quoi Theodora répondit, que c'étoient des poupées qu'elle préparoit pour ses filles. Sur cela Dandery étant allé, selon sa coûtume, au dîner de l'Empereur, lui dit, qu'il avoit trouvé l'Imperatrice, qui baisoit & embrassoit les plus jolies poupées du monde. Mais Theophile, qui se douta que c'étoient des images, que Theodorat reveroit en secret, se leva promptement de table, & alla trouver l'Imperatrice, à laquelle il fit d'abord de rudes réprimandes: l'Imperatrice lui dit en riant, que ce fou s'étoit trompé agréablement, en prenant pour des poupées les Images de ses filles, avec lesquelles elle étoit devant le miroir. Theophile croïant une chose qu'il trouvoit plaisante, se prit à rire, & s'en retourna. Cependant Theodora, qui s'étoit adroitement tirée de ce mauvais pas, voulant y remedier à l'avenir, fit si bien châtier ce fou, pour lui apprendre à ne plus parler de poupées, qu'aussi-tôt qu'on lui en parloit, il mettoit le doigt sur la bouche, & n'osoit parler. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

DANDINI, (Jerôme) Cardinal, étoit de Cesene) ville d'Italie, dans la Romagne, où il nâquit en 1509. Il étudia en Droit à Bologne; étant allé à Rome, il s'y avança à la Cour, & fut Evêque de Cassano, & puis d'Imola. Le Pape Paul III. l'envoïa Nonce en France, Jules III. se servit aussi de lui, & le créa Cardinal en l'an 1551. Dandini eut depuis d'autres emplois, & mourut à Rome le 4. Decembre de l'année 1559 * De Thou, *Hist l.* 8. Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *Hist. des Card.* Onuphre. Petramellario, &c.

DANDINI, (Jerôme) Jesuite, étoit de Cesene, de la même famille que le Cardinal ci-dessus, de laquelle sont sortis des Comtes, qui sont distinguez dans l'Etat Ecclesiastique. Il est le premier de son Ordre qui ait enseigné la Philosophie à Paris: il professa aussi la Theologie à Padouë, & ailleurs. Il fut Recteur de College à Ferrare, à Forli, à Boulogne, à Parme & à Milan, Visiteur dans la Province de Venise, dans celle de Toulouse, & dans celle de Guienne, & Provincial en Pologne, & au Milanez. Le Pape Clement VIII. l'envoïa l'an 1596. au Mont Liban, Nonce chez les Maronites. A son retour il mourut à Forli le 26. Novembre de l'an 1634. âgé de 80. ans. Il a composé un Traité de Philosophie, & la Relation de son voïage, qu'on a imprimée l'an 1656. à Cesene sous ce Titre, *Missione Apostolica à Patriarcha Maroniti del Monte Libano.* Nous avons une traduction de ce voïage en nôtre langue, avec des Remarques de Richard Simon. * Bayle, *Diction. Critique.*

DANDOLO, Famille. La Famille de DANDOLI ou DANDOLO, a été feconde en personnes illustres, & a donné plusieurs Doges à la Republique de Venise; entre autres HENRI Dandolo, dont nous parlerons dans un article exprès. JEAN Dandelo succeda à Jacques Contarini en 1280. Il fit la guerre aux Istriens revoltez, envoïa du secours aux Chrétiens de la Terre-Sainte, fut le premier qui fit battre des Ducats, & mourut l'an 1290. FRANÇOIS Dandolo, que sa fidelité fit surnommer *le Chien*, adoucit par soûmission l'esprit du Pape Clement V. extrêmement indigné contre les Venitiens. Il acquit plusieurs villes à la Republique, & mourut l'an 1339. après avoir gouverné 11. ans. Un de leurs descendans NICOLAS Dandolo, commandoit l'an 1570. dans Nicosie, lorsqu'elle fut prise par les Turcs, & contribua à la perte de cette place, par sa negligence. Il ramassa neanmoins des troupes dans la place, où André Pesaro manqua de le tuer, lui reprochant que c'étoit par sa lâcheté que la ville étoit tombée entre les mains des ennemis. Dandolo fut tué peu de temps après par les Turcs, qui le surprirent, sous prétexte d'une composition.

DANDOLO, (Henri) Doge de Venise, gouvernoit depuis neuf ans cette Republique, lorsque les Princes Croisez y envoïerent des Deputez en 1201. C'étoit un Prince d'une grande Majesté, qu'une vieillesse de plus de quatre-vingt ans rendoit encore plus venerable. Son âge n'avoit point diminué la force de son corps, & avoit augmenté celle de son esprit. Il avoit une prudence consommée, un courage invincible, & une fermeté inébranlable, dans les resolutions qu'il prenoit, pour le bien de sa patrie: il étoit d'ailleurs aussi grand Capitaine qu'habile Politique. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il agissoit en toutes choses avec une vigilance admirable, quoiqu'il eût presque perdu l'usage de la vûë. Car 90. ans auparavant, étant Ambassadeur à Constantinople, où il soûtenoit genereusement les interêts de la Republique, le perfide Empereur Manuel lui avoit fait mettre une lame d'airain ardente devant les yeux, pour le rendre aveugle. Ses yeux demeurerent parfaitement beaux, mais extrêmement affoiblis, de sorte qu'il ne voyoit presque pas. Les Chefs de la Croisade lui aïant fait sçavoir leurs intentions, il n'accorda pas seulement les Vaisseaux qu'ils demandoient, pour passer en Syrie ou en Egypte; mais il ajoûta, que la Republique, pour contribuer à cette sainte entreprise, joindroit à l'armée des Croisez cinquante Galeres bien équipées & bien armées, pour combattre par mer, en même temps que les François agiroient sur terre: à la charge de partager également avec eux les conquêtes que l'on feroit durant l'année de cette Confederation. Il fit bien plus: car l'année suivante, en une grande Assemblée du Senat, des Seigneurs Croisez, & des principaux du peuple, dans l'Eglise de saint Marc, il monta à la Tribune, & malgré son extrême vieillesse, & l'affoiblissement de sa vûë, il supplia la Republique de lui permettre de prendre la Croix, & de conduire en personne l'armée Venitienne, en laissant son fils à Venise, pour y tenir sa place. Ce qu'aïant obtenu, il se fit attacher la croix sur son Bonnet Ducal, afin qu'elle fût vûë de tout le monde. A l'assaut de Constantinople en 1203. il fit une action qui merite que toute la posterité honore sa memoire. Tout cassé de vieillesse qu'il étoit, il s'avança armé de toutes pieces, & l'épée nuë sur la prouë de la Capitanesse, avec le grand étendart de saint Marc, qu'on portoit devant lui, & commanda absolument qu'on le mît promptement à terre, où il attira par cet exemple tous ceux de sa flotte, qui sortirent avec précipitation hors des Galeres, pour courir à l'assaut après leur Chef. Les François furent étonnez de voir tout à coup le grand étendart de saint Marc arboré sur une tour; & cette vûë leur donna encore plus de courage. Dandolo s'etant rendu maître de vingt-cinq tours, des cent dix qui étoient de ce côté-là, le long du port, apprit ensuite la sortie de l'Empereur de Constantinople, & se fit promptement mener au camp des François, qui n'étoit pas loin de son poste, pour soûtenir avec eux l'effort de l'ennemi, lequel bien-tôt après fit sonner la retraite, & rentra dans la ville Après la prise de Constantinople, on nomma douze Electeurs pour élire un Empereur, comme on en étoit convenu, dès que l'on entreprit ce siege. Il y en eut six du côté des Venitiens, & six du côté des François. Les six Electeurs Venitiens concouroient tous en la personne de Dandolo leur Doge; qui quoi que vieux, ne laissoit pas d'être trés-capable de gouverner un grand Empire; mais suivant l'avis de leur Doge, avec lequel ils en avoient conferé auparavant, & de concert avec les François, ils nommerent le Comte Baudoüin, qui fut en même temps proclamé Empereur de Constantinople. * Nicetas. Blondus. Egnatius. Sabellicus. Maimbourg, *Hist. des Croisades*, *l.* 8.

DANDOLO, (André) Doge ou Duc de Venise, succeda l'an 1342. à Barthelemi Gradonic. La Republique par ses conseils, fit une ligue avec le Pape Clement VI. & envoïa une puissante armée au Levant. Il composa aussi une petite Chronique des belles actions des Venitiens, que Petrarque, Blondus, Justinien, Sabellicus, Leandre, & Cuspinien citent avec éloge. Baronius en fait aussi mention dans le IX. Tome des Annales

Annales de l'Eglise, sous l'an 1353. Ce Doge mourut l'an 1354. après avoir gouverné pendant douze ans. * Pierre Marcel, *en la Vie des Princes de Venise.* Sansovin, *liv.* 2. *Chron* Merula, *Part.* 2. *Ital.* Gaspar Contareno, *de Rep. Ven.* Vossius, *de Hist. Lat. liv.* 3. *c.* 9. *&c*

DANEAU, en Latin *Danaus*, (Lambert) Ministre Calviniste, étoit François, & natif de la ville d'Orleans. Il étudia en Droit sous Anne du Bourg, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, qui fut brûlé en 1559. pour avoir soûtenu les sentimens de Calvin, que Daneau embrassa. Ce dernier craignant le même malheur, se retira en 1560. à Geneve, où il fut Ministre & Docteur en Theologie, qu'il alla depuis enseigner à Leiden en Hollande. Ensuite il vint à Gand; & en aiant été chassé par les guerres civiles, vers l'an 1582. il alla dans le Bearn, & fut appellé l'an 1594. à Castres en Languedoc, où il mourut deux ans apres en 1596. Daneau étoit sçavant, & a écrit divers Ouvrages, entre lesquels il y en a plusieurs contre les Lutheriens. On a de lui des Commentaires sur l'Evangile de saint Matthieu & de saint Marc. *Loci communes. Harmonia sive Tabula in Salomonis Proverbia & Ecclesia'en. Geographia Poëtica Lib. IV. Vetustissimarum Mundi Antiquitatum Lib IV. Elenchus Hæreticorum. Methodus Sacræ Scripturæ, &c.* * La Croix du Maine, *Bibl. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 117. Meursius, *Ath. Bat. l.* 2. Melchior Adam, *in Vit. Theol. exter. &c.*

DANEBERG, Ville d'Allemagne, dans le Duché de Lunebourg. Elle est située sur la riviere de Jetze, dans la basse Saxe, à une lieuë de l'Elbe, avec un bon château. Son territoire est assez grand. * Sanson. Baudrand.

DANEMARCK ou DANEMARC, *Dania*, Roïaume d'Europe, a pour bornes l'Ocean au Couchant & au Septentrion, la mer Baltique à l'Orient, & l'Allemagne au Midi. On croit que le Danemarck est le païs des anciens Cimbres. Les Danois ont été autrefois trés-puissans, & ont souvent fait des descentes en Angleterre & en Ecosse. Leur Roïaume n'a aujourd hui qu'environ 80. ou 90. lieuës du Midi au Septentrion, & 45. ou 50. lieuës d'Orient en Occident, depuis Coppenhague jusqu'à la côte Occidentale du Diocese de Ripen. On a autrefois divisé le Danemarck en trois parties, 1. en Jutland, 2. en Isles, & 3. en Schonen. Mais cette derniere a été cedée aux Suedois par le Traité de Coppenhague de l'an 1660. ainsi le Danemarck n'a que la presqu'isle de Jutland, & les isles qui sont à l'Orient. Le Jutland, qu'on appelloit autrefois Chersonese-Cimbrique, se divise en Sudjutland & en Nortjutland; c'est-à-dire, que l'un est au Midi & l'autre au Septentrion. Les principales isles sont, Zeeland, Langeland, Laland, Fuinen, Monc, Falster, Arsen, Bornholm, Femeren, Anhoult, Leslo, Artoë, Wendans, Heselo, &c. Le Détroit du Sund est entre l'isle de Zeeland & la Province de Schonen. Il y en a quelques autres, comme celui de Belt, de petit Belt, &c. Coppenhague est la Capitale de Danemarck, dans l'isle de Zeeland. Les autres sont, Elseneur, Rotchilt, &c. Le Jutland a quatre Dioces vers le Septentrion, Ripen, Arhusen, Alborg & Viborg, avec deux Duchez vers le Midi, Slefwik, & Holstein. Le Roi est aussi Souverain de la Norvege, de la Groenlande, des isles d'Islande & du Fero, du Nouveau Danemarck dans l'Amerique, & de quelques Places dans la Guinée. Il prend aussi le titre de Comte d'Oldembourg, de Delmenhorst, &c. L'air du Danemarck est extrêmement froid, mais le païs, quoi qu'entouré de mers, est peu marécageux, & assez fertile en grains & en pâturages. Il y a quantité de cerfs & d'élans, beaucoup de chevaux & de bœufs, que les étrangers y vont acheter; de sorte que l'on en emmene tous les ans plus de cinquante mille en Allemagne. La pêche y est aussi très-bonne, & sur tout celle des harangs. Le negoce n'est pas grand en Danemarck, & le plus grand revenu du Roi se tire du tribut, que païent les marchandises au détroit du Sund, qui est la clef de la mer Baltique. Ce revenu n'est pourtant pas si considerable, depuis que les Suedois n'y paient plus; & il le sera encore moins, si on fait réüssir le dessein que l'on a eu de joindre la mer Baltique à l'Elbe, par le moïen du Lac de Swerin, si l'on continuë le transport des marchandises par terre de Hambourg à Lubeck, & si l'Electeur de Brandebourg peut venir à bout du canal, qu'il a commencé à Mulraa, pour transporter les marchandises de Pologne & de Silesie, de l'Oder dans l'Elbe. Les Danois ont à peu prés les mêmes inclinations que les Suedois & les Allemands. La Noblesse est vaillante & magnifique, passionnée pour la chasse, & n'affecte point, comme ailleurs, les distinctions que donnent les titres de Marquis, de Comtes & de Barons. Le peuple en general est bon & affable, laborieux & ménager, docile & fort soûmis aux volontez de son Prince. On y a vû quantité de gens de Lettres, comme les Bartholins pour la Medecine, Ticho-Brahé pour les Mathematiques, &c. Au reste, c'est aimer aveuglement les fables, que de croire avec quelques Auteurs Danois, que le nom de leur païs est tiré de celui de Dan, fils de Jacob, dont ils font descendre leurs Rois. Ce Roïaume, qui a été de tout temps électif, est hereditaire depuis l'an 1660. & la Noblesse n'y a plus les prérogatives dont elle joüissoit depuis si long-temps. Le Roi d'aujourd'hui est descendu de la Maison des Comtes d'Oldembourg, dont nous rapportons toute la succession sous le mot HOLSTEIN.

Les Auteurs Danois font un grand dénombrement de Rois fabuleux depuis Dan; mais pour ne point en imposer au public, en marquant les noms de ces Princes imaginaires, nous avons crû qu'il suffisoit d'en rapporter ici la succession Chronologique, depuis HAROLD ou HEROLD VI. de ce nom, qui se fit Chrétien, & qui commença de regner vers l'an 930.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Dannemarck depuis l'an 930.

Vers l'an 930.	Herold VI.	regna 50. ans.
980	Suen ou Suenon II.	34
1014	Canut, dit *le Grand*,	21
1036	Canut III.	9
1045	Magnus *le Norvegien*,	4
1049	Suen ou Suenon III.	27
1074	Herold VII. dit *le Faineant*,	2
1076	S. Canut IV.	9
1085	Olaüs,	10
1095	Eric III.	7
1102	Herold VIII. ou Nicolas,	33
1135	Eric IV.	4
1139	Eric V.	8
1147	Canut V.	8
1155	Suen ou Suenon IV.	2
1157	Valdemar I.	28
1185	Canut VI.	18
1202	Valdemar II.	40
1241	Eric VI.	8
1250	Abel,	2
1252	Christophle I.	7
1259	Eric VII. dit *le Vieil*,	27
1286	Eric VIII. dit *le Jeune*,	35
1321	Christophle II.	12
1333	Valdemar III.	42
1376	Marguerite avec Aquin,	37
1412	Eric IX se déposa en 1438.	
	Anarchie de 6. ans.	
1445	Christophle III.	3
1448	Christierne ou Chrétien I.	34
1482	Jean,	32
1513	Christierne II *le Neron du Nort*, déposé,	10
1523	Frederic I. dit *le Pacifique*,	11
1534	Christierne III.	24
1559	Frederic II.	29
1588	Christierne IV.	60
	Christierne élû.	
1648	Frederic III.	22
1670	Christierne V.	
1699	Frederic IV.	

* Saxon le Grammairien. Adam de Bremen, & Albert Crantz. Arngrinus Jonas, *de Island.* Jonas Zoldingensis, *desc. Dan.* Jean Martin, *Chron. Norveg.* Joannes Lifcander, *de antiq. Daniq.* Pontanus & Meursius, *Hist. Dan.* Janus Suaningius, *Chron Dan.* Ziegler, *de Schondia, &c.* Zieller, *de regno Dania*, Colnitz, *Geogr liv.* 2. *c.* 10. Cluvier, *German.* Bertius, *liv.* 2. *Comment. German. &c.*

DANEMARCK, LE NOUVEAU DANEMARCK. C'est une contrée des Terres Arctiques. Elle est sur le bord Occidental de la mer Christiane, au Nord du païs, qu'on appelle la mer Glaciale sur les Cartes ordinaires: & que le P. Hennepin assûre dans ses nouvelles découvertes être une Terre ferme.

DANE'S, (Pierre) Evêque de Lavaur, étoit Parisien, & eut pour Maîtres Budée, Jean Lascaris, & quelques autres Sçavans de son temps. Le Roi François I. le fit Professeur en Langue Grecque, & Henri II. le nomma pour être Precepteur du Dauphin François II. Le Cardinal de Tournon l'aimoit & le protegeoit. On le choisit pour être envoïé au Concile de Trente, où il prononça en 1546. un très-beau discours, qui fut imprimé l'an 1567. à Louvain, avec les Actes de ce Concile. Il fut nommé l'an 1556. Evêque de Lavaur. Scevole de Sainte-Marthe, qui a mis son éloge parmi ceux des doctes François, s'étonne que ce Prelat, qui étudioit continuellement, n'ait point donné de ses productions au public. Il remarque pourtant, qu'il avoit composé divers Ouvrages, & fait grand nombre de traductions, qui ont été perduës. Genebrard qui parle souvent de de lui dans sa Chronologie; lui dédia l'an 1575. son livre *de la Trinité*, & fit depuis son Oraison funebre. C'est-là qu'il cite une réponse ingenieuse de Danès, que Sponde a aussi rapportée dans ses Annales aprés le President de Thou. Dans le temps que ce Prelat étoit au Concile de Trente, un Docteur François parla avec assez de liberté contre les abus qui se commettoient à la Cour de Rome au sujet des benefices. Ce discours ne fut pas du goût d'un Prelat Italien, qui regardant les François avec un soûrire amer, lui dit, (en faisant une froide allusion au mot *Gallus*, qui veut dire *François* & *Coq*) *Gallus cantat*. Ce n'est qu'un Coq *ou un François* qui chante. *Utinam*, reprit l'Evêque de Lavaur, *ad istud Gallicinium Petrus resipisceret!* Plût à Dieu que ce chant du Coq pût exciter Pierre à la penitence. Turnebe dédia aussi un Ouvrage à Danès, & de Thou parle de lui en divers endroits de son Histoire. Ce sçavant Prelat mourut à Paris le 23. Avril 1579. âgé de 62. ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaïe de saint Germain des Prez, où l'on voit son tombeau près du grand Autel, dans l'endroit où est aujourd'hui la Chapelle de saint Casimir. * Genebrard, *in Chron.* Turnebe, *in Loc. Cicer.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *in elog. D. ll. Gal & T. III. Gal. Christ.* Le Mire, *de Script Sec. XVI. &c. Mem. du Concile de Trente.*

DANET, (Pierre) Abbé de saint Nicolas de Verdun, donna un Dictionnaire Latin & François, & depuis un Dictionnaire François & Latin, à l'usage de Monseigneur le Dauphin & des Princes ses fils. Depuis il corrigea & augmenta considerablement ces deux Dictionnaires. On trouve que son Dictionnaire Latin est plus exact que celui qu'il a fait en François. Cet Auteur avoit donné un essai de ces Dictionnaires, dans un petit volume *in octavo* Latin & François, intitulé, *Les Racines de la Langue Latine*. Il a encore donné un Dictionnaire François des Antiquitez Grecques & Romaines à l'usage de Monseigneur en 1698. *in quarto*. Danet est aussi du nombre des interpretes Dauphins, choisis par M. le Duc de Montausier pour éclaircir les Auteurs, à l'usage de Monseigneur le Dauphin; il eut en partage le Phedre, qu'il donna avec une interpretation & des Notes Latines. Cet Auteur est mort à Paris en 1709. * *Mem. du temps.* Voïez *Critiques Dauphins*. Baillet, *Jugemens sur les Gramm. Latins*, *art.* 638. *t.* 3, *p.* 65.

DANGEAU, Bourg de France dans le Perche. Il est sur la riviere de Douzaine, environ à trois lieuës de Châteaudun du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

DANGU, Bourg de France, dans le Vexin Normand, sur la petite riviere d'Epte, environ à une lieuë au dessous de Gisors. * Baudrand.

DANHAWER (Jean Conrard) né en 1603. & mort en 1666. exerça la Profession en Theologie à Strasbourg pendant plusieurs années. Il a donné plusieurs Ouvrages au public. *Collegium Physicologium: Idea boni Disputatoris: Disputationes Decalogica: Christosophia Antichristosophia: Christeis. Balthasar* [illegible]ebelius fit son Oraison funebre. Spizelius, *in Templo Honoris.* Reiserus, *in Episc. ad Spiz. pag.* 413.

DANIEL, le quatriéme en nombre, entre les grands Prophetes, étoit de la Tribu de Juda, & issu, à ce que l'on croit de la race des Rois de Juda. Il nâquit en Judée vers la 25. année du regne de Josias. Lorsque la ville de Jerusalem fut prise par l'armée de Nabuchodonosor, l'an 3398. & avant JESUS-CHRIST 606. & il fut conduit captif à Babylone avec le Roi Joakim & les plus considerables de la Noblesse, il n'étoit âgé que de dix ans Depuis, il fut choisi pour être du nombre des jeunes gens, que Nabuchodonosor destinoit à son service (& fut nommé *Balthazar*) avec Ananias, Misaël, & Azarias, qui furent nommez *Sidrach*, *Misach* & *Abdenago*. L'Eunuque Asphenès aïant reçû ordre du Roi de leur donner des maîtres, qui leur apprissent la Langue & les Sciences des Chaldéens, & de les nourrir des viandes les plus délicates que l'on servoit à sa table. Daniel ne voulant pas se soüiller, en mangeant de ce qu'on servoit à un Roi idolâtre, pria l'Eunuque de ne lui donner pour nourriture, à lui & à ses compagnons, que des legumes. Ce qu'Asphenès lui refusa; mais Malazar, qui étoit sous Asphenès, le lui accorda, ayant connu par experience, après l'assurance que lui en avoit donné Daniel, que cette nourriture leur causoit plus d'embonpoint, que s'ils avoient été traitez comme les autres. La sage conduite du jeune Daniel l'insinua dans les bonnes graces du Roi, qui le préfera à tous ceux qui approchoient de sa personne, & qui lui donna des emplois considerables. A l'âge de douze ans, il délivra Susanne de la calomnie des vieillards (si toutefois le jeune Daniel, qui confondit les vieillards, faux accusateurs de Susanne, est le même que le Prophete.) Depuis il expliqua à Nabuchodonosor le songe de cette statuë mystique, qui signifioit la durée des quatre Monarchies; & ce Prince fut si content de l'interpretation de Daniel, qu'il le déclara chef des Mages, & Préfet de la Province de Babylone, l'an du monde 3401. & avant J. C. 603. Quelques années après, le même Prince, vainqueur de grand nombre de Nations, se voulut faire adorer comme un Dieu. Il fit faire une statuë d'or, & par un Edit public, il commanda à tous ses sujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel, qui l'avoient refusé, furent jettez dans une fournaise ardente, d'où on les tira, sans qu'ils fussent brûlez. Quelque temps après, le même Nabuchodonosor vit en songe un arbre, dont la tête touchoit le ciel qui couvroit la terre de ses branches, & à l'ombre duquel tous les animaux se retiroient; mais qui fut coupé en un moment. Daniel interpreta au Prince ce songe, par rapport au changement, qui devoit arriver en sa personne roïale. Il lut aussi à Balthazar les caractères qu'une main écrivit sur la muraille, & qui étoient l'Arrêt de condamnation de ce Prince profanateur. L'envie que les Grands du Roïaume lui porterent, sous Cyaxarés II. ou Darius Mede, fut cause qu'on le condamna à être jetté dans la fosse aux Lions; mais ces animaux perdant leur ferocité, respecterent sa personne, & ne lui firent aucun mal. Cette disgrace lui arriva, pour avoir fait connoitre la malice des Prêtres de Bel. Cet endroit de son histoire n'est point, non plus que l'histoire de Susanne, dans le Texte Hebreu, ni Chaldaïque; mais seulement dans la version de Theodotion & dans la Vulgate. Daniel prophetisa jusqu'au regne de Cyrus, & mourut, à ce que l'on croit, vers la fin du regne de ce Prince, à l'âge d'environ 88. ans. Les Juifs ne le mettent pas au nombre des Prophetes, peut-être parce qu'il n'a pas vêcu à la maniere des autres Prophetes, ou pour d'autres raisons. Mais J. C. lui donne la qualité de Prophete, & on ne peut douter que son livre ne soit une Prophetie, comme les Juifs même en conviennent. Ses Propheties ont paru si claires, que les ennemis mêmes de la Foi ont crû, qu'il n'avoit fait qu'écrire ce qui étoit déja arrivé. La plus celebre de ses Propheties est celle des septante Semaines, à la fin desquelles le Messie devoit mourir. L'Ange Gabriël les lui avoit revelées. Nous avons remarqué ailleurs, que c'est de la 20. ou 21. année du regne d'Artaxercès, dit *Longue-main*, qui est la 452. avant J. C. que les plus doctes Chronologistes, après les anciens Peres, comptent ces mêmes Semaines. Elles sont quatre cens quatre-vingt-dix ans Hebreux, ou Lunaires; & J. C. aïant été baptisé au commencement du soixante-dixiéme, fut crucifié la troisiéme année suivante. Ce qui verifie lit-

teralement la Prophetie, qui porte qu'au milieu de la derniere Semaine, l'Hostie & le Sacrifice devoient cesser : c'est-à-dire, par l'oblation de celui, dont ils étoient la figure. Pererius prouve solidement cette opinion, qui est la plus claire & la plus suivie. C'est dans les Commentaires sur Daniel, *c. 9.* où il refute les autres sentimens. Theodoret dit que le même Prophete, voyant que Cyrus avoit délivré les Juifs de la captivité, dans laquelle ils languissoient depuis 70. ans, lui montra dans Isaïe son nom, & la prédiction de ce retour. Quelques Auteurs ont crû que les Juifs ne tenoient pas pour canonique le Livre de Daniel, parce qu'ils le mettent dans le nombre des Livres, qu'ils nomment *Chetoubim*, mot que quelques-uns traduisent par celui d'*Agiographes* ou *Saints écrits*; neanmoins il est dans leur canon des Livres sacrez comme dans le nôtre. On a fort douté autrefois de la verité des deux derniers chapitres, qui contiennent l'Histoire de Susanne, & de l'Idole de Bel. Jules Africain, Eusebe, & Apollinaire ont rejetté ces narrations; & il semble que saint Jerôme étoit de même sentiment dans sa Preface sur Daniel. Origene a défendu la verité de cette Histoire, sans neanmoins assûrer qu'elle fût canonique. L'Auteur du Livre des choses merveilleuses attribué à saint Augustin, *tom. 3. liv. 2. ch. 32.* ne parle point de l'Histoire de Bel. Theodoret expliquant Daniel, ne dit pas un mot de ces Histoires : & Nicephore met celle de Susanne entre les Livres apocryphes. Mais l'action de Susanne est rapportée & loüée par saint Clement, *liv. 4. Strom.* par Tertullien, *Livre de la Couronne, chap. 4.* par saint Cyprien, *Ep. 4.* par saint Augustin, *Serm. 118.* par saint Basile, *liv. 3. du Saint Esprit, ch. 7.* par saint Ambroise. *liv. 2. du Saint Esprit*, par saint Chrysostome, *dans une Homelie qui est au tome 5.* par saint Gregoire de Nazianze, *dans l'Oraison 29.* par Avitus, *dans l'Epitre à sa sœur*, par saint Fulgence, *dans ses Réponses à Ferrand*, & par Bede. L'Auteur de l'Abregé attribué à S. Athanase & Ruffin semblent les reconnoitre pour un Livre canonique, aussi-bien que saint Ambroise & Sulpice Severe. Le premier Chapitre & le second, jusqu'au quatriéme verset, sont écrits en Hebreu; les suivans jusqu'au huitiéme en Chaldaïque, à l'exception du Cantique des Enfans dans la fournaise, qui n'est qu'en Grec; l'original des suivans est Hebreu, les deux derniers ne se trouvent que dans les exemplaires Grecs. Les Auteurs apocryphes des livres des Prophetes disent que Daniel fut enterré à Babylone, & que l'on y voyoit son sepulchre; mais quand ce Prophete mourut, il y avoit long-temps qu'il n'étoit plus à Babylone, ayant été mené à Ecbatane, ville capitale de la Medie, par Darius Medus; & sa Prophetie nous apprend, que sur la fin de sa vie, il habita dans une ville située sur le Tigre, où il eut ses dernieres visions. Les Grecs & les Moscovites font la fête de ce Prophete le 17. de Decembre. Elle est marquée dans quelques Martyrologes au 10. d'Avril, dans d'autres au 21. Juillet, & dans plusieurs autres au 11 Decembre. * Daniel, *aux Proph.* Ezechiel, 14. & 2. I. des Machabées, 2. Saint Epiphane, *en la vie des Prophetes.* Saint Jerôme, *Pref. Com. sur Dan.* Saint Isidore, *de la vie & mort des Saints.* Torniel & Salian *Ann. depuis l'an 3426. jusqu'à 3535.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Pererius, *aux Comm. sur Dan.* Sulpice Severe, *liv. 2. Hist. sacr.* Petau, *lib. 12. de Doct. Temp. cap. 32. & seq.* Bellarmin, *liv. 1 de Verbo Dei, c. 9. &c.* M. Du Pin, *Dissert. prelim. sur la Bible.*

DANIEL, Grand Duc de Moscovie, transporta le siege de son Empire à Moscow, qu'il enferma de murailles, y fit bâtir un château, & fut le premier qui prit le nom de grand Prince de Wolodimire, & de Moscow. Il eut pour successeur Jean Kaletri.

DANIEL, Clerc qu'on fit Roi de France. *Cherchez* CHILPERIC II.

DANIEL, surnommé *Stylite*, saint Moine, du V. siecle, fut imitateur de la vie & des vertus de saint Simeon *Stylite*, & habita, comme lui, sur une haute colomne, élevée sur l'embouchure de la mer de Pont. Gennadius Evêque de Constantinople, ayant connu sa vertu, le fit Prêtre. Il délivra de la possession du démon, une femme qui l'avoit calomnié, & opera un nombre infini de merveilles, rapportées par l'Auteur de sa vie que Surius rapporte au 11. jour de Decembre. * Baronius *au Martyrol. & aux Annal. A. C. 446. n. 19. 460. n. 20. & 489. n. 4. &c* Baillet, *Vies des Saints, 11. de Desembre.*

DANIEL, Moine de Raïthe, près de la mer rouge, vers l'an 600. de JESUS-CHRIST, écrivit la Vie de saint Jean Climaque, que Surius & Bollandus rapportent au 30. Mars. Le Cardinal Baronius en fait aussi mention, écrivant sur le Martyrologe Romain, & parlant de saint Jean Climaque, au jour, où les Grecs celebrent sa Fête; *Daniel*, dit-il, *a representé la Vie & les vertus de ce Pere*, &c. *au trentiéme Mars.*

DANIEL de WINCHESTER, Evêque de cette ville, en Angleterre, étoit contemporain de Bede, dans le VII. siecle. Il écrivit quelques Ouvrages historiques, qui sont, *De rebus gestis Australium Saxonum. Historia sua Provincia. De insula vechti. De vita S. Cedda Episc &c.* Divers Auteurs parlent de ce Daniel, qui gouverna 42. ans son Eglise, & mourut en 746. Baronius rapporte une Epitre, que ce Daniel écrivit à saint Boniface, pour l'instruction des Infideles. * Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Baronius, *A. C. 724.* Vossius, *l. 2. de Hist. Lat. c. 28. &c.*

DANIEL, (Gautier) Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans le XII. siecle, mourut vers l'an 1170. Il composa divers Ouvrages. *De Conceptione B. Mariæ. De Virginitate ejusdem. De vera amicitia, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc. &c.*

DANIEL, (Arnaud) de Tarascon, Gentilhomme & Poëte Provençal, vivoit dans le XII. siecle, sous le regne d'Ildefonse, ou Alfonse I. de ce nom, Comte de Provence. Quelques Auteurs ont dit, qu'il étoit de Montpellier, d'autres le font Limosin, & il y en a même qui ont crû, qu'il avoit pris naissance dans le Perigord; mais il est sûr qu'il étoit de Tarascon. Il composa plusieurs Ouvrages en Vers, qui ne servirent pas peu à Petrarque, lequel faisoit gloire de les imiter. Ce fameux Poëte, nommant les celebres Poëtes, dans le Chapitre 4. du Triomphe d'Amour, avouë qu'Arnaud Daniel étoit celui de sa nation, qui avoit le plus de merite. Le Poëte Dante parle aussi très-avantageusement de Daniel. Entre ses Ouvrages, on distingue celui qu'il avoit composé contre les erreurs du Paganisme, sous le titre de *Las Phantaumarias del Paganismo* Il en écrivit un autre de Morale, qu'il dédia au Roi Philippe Auguste, & il mourut vers l'an 1189. * Dante, *nel Can. 26. Purg.* Nostradamus, *Hist. de Provence, & Vies des Poëtes Provenç.* La Croix du Maine & du Verdier Vaupriyas, *Biblioth. Franç. &c.*

DANIEL, Docteur Syrien de la Secte des Jacobites, a composé un Abregé des Constitutions de l'Eglise des Jacobites, écrit en Arabe, & traduit par Abraham Echellensis, qui en avoit un exemplaire. * Ebed Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

DANIEL BAR MARIAM, Ecrivain Syrien, a composé une Histoire Ecclesiastique divisée en quatre tomes, & un autre livre de Chroniques. *Voyez* Ebed Jesu dans son Catalogue des Ecrivains.

DANIEL, (Marguerite) femme de René Rondeau, du bourg du Plessé, dépendant du Marquisat de Blin, étant devenuë grosse l'an 1685. environ le 18. Octobre, & ayant senti remuer son enfant le jour de la Chandeleur, entendit le Vendredi Saint suivant, trois cris sortir de son ventre. Depuis, son enfant continua de faire les mêmes cris, trois ou quatre fois le jour, & à chaque fois quatre ou cinq cris, & quelquefois jusqu'à huit ou neuf fort distincts, & comme d'un enfant nouvellement né; mais quelquefois avec de tels efforts, qu'on voyoit l'estomac de cette femme s'enfler, comme si elle eût dû étouffer. * Journal des Sçavans. Journal de Medecine de Paris.

DANIEL de Volterre, ou Ricciavelli, Peintre. *Cherchez* RICCIAVELLI (Daniel) ou de Volterre.

DANIEL, (Gabriel) né à Roüen l'an 1649. est entré chez les Jesuites en 1667. Il a enseigné en divers endroits les Humanitez, la Rhetorique, la Philosophie, & ensuite la Theologie. Depuis, ayant quitté les exercices de Classe, il a écrit divers Ouvrages sur differentes matieres; *Un Essai de l'Histoire de France, in 4.* contenant le regne de Clovis & des enfans de ce Prince, avec des Dissertations & des Notes; *Voyage du Monde de Descartes*: ce livre a été traduit en Anglois par un Docteur d'Ox-

ford, & en Italien par Dominico de Georgio; *Nouvelles Difficultez touchant la connoissance des bêtes*: cet Ouvrage a été réüni au Voyage du Monde de Descartes, dans une nouvelle édition imprimée en 1703. Une *Réponse aux Lettres Provinciales*, sous le titre d'*Entretiens de Cleandre & d'Eudoxe*; il y a eu en moins de deux ans onze ou douze éditions de cet Ouvrage. Il a été traduit en Latin par le Pere Jouvenci, puis en Italien, en Anglois & en Espagnol. *Deux Lettres de M. l'Abbé *** à Eudoxe* touchant la nouvelle Apologie des Lettres Provinciales; *Dix Lettres au P. Alexandre Dominicain*, où il fait le Paralele de la doctrine des Thomistes & des Jesuites sur la Probabilité, & sur la Grace: elles ont été traduites en Latin par le Pere Jouvenci, & imprimées à Ausbourg. *Systême de Loüis de Leon, touchant la derniere Pâque de* Jesus-Christ *Nôtre-Seigneur, avec une Dissertation & des Notes sur la doctrine & la pratique des quarto-Decimans; Défense de saint Augustin contre un livre attribué* au sieur de Launoy; Quatre *Lettres*; une au R. P. Cloche General des Dominicains; & trois au R. P. Serry, au sujet du livre de *la Défense de S. Augustin; Traité Theologique touchant l'Efficacité de la Grace en 2. vol.* dans le second *vol.* il répond au livre du P. Serry, intitulé *Schola Thomistica vindicata. Remontrance à Monseigneur l'Arc evêque de Reims sur son Ordonnance du quinziéme de Juillet* 1697. il y a eu quantité d'éditions de cet Ouvrage; il a été traduit & imprimé en Latin par le Pere Jouvenci; *Dissertatio de Judiciis criticorum & nuperi interpretis Gallici super loco sancti Chrysostomi Homilia 3. in Epistolam ad Hebraeos*; il vient de donner au public l'*Histoire de France en 3. vol. in fol.* Il a été Superieur de la Maison Professe des Jesuites à Paris.

DANSE, (la) se trouve en usage chez tous les peuples, tant civilisez que barbares. Elle a été pourtant estimée chez quelques-uns, & méprisée par les autres. Socrate apprit à danser d'Aspasia. Ceux de Sparte & de Crete alloient à l'assaut en dansant. Au contraire Ciceron fait reproche à Gabinius homme Consulaire, d'avoir dansé. Tibere chassa de Rome les Danseurs. Domitien ôta du Sénat quelques Senateurs, pour avoir dansé. Les Anciens avoient trois sortes de danses; l'une grave, nommée *Emmelie*, qui répond à nos basses danses & pavanes; la seconde étoit gaye, qu'ils nommoient *Cerdax*, qui répond à nos Gaillardes, Voltes, Courantes & Gavottes; la troisiéme nommée *Sicinnis* entremêlée de gravité & de gaïeté; qui répond à nos Branles. Neoptolemus fils d'Achille enseigna à ceux de Crete une danse appellée *Pyrrichie*, ou la danse armée, pour s'en aider à la guerre. Mais la Fable dit que les Curetes inventerent cette danse, pour amuser le petit Jupiter, avec leurs épées dont ils frappoient sur leurs boucliers. Numa institua aussi une danse pour les Saliens Prêtres de Mars, qui servoient avec des armes; & de ces danses on en a composé une qu'on appelle des bouffons, & matassins, dont les Danseurs sont vétus de petits corcelets avec des Morions dorez, des sonnettes aux jambes, avec l'épée, & le bouclier à la main. On y fait plusieurs passages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en son *Orchesographie*. Lucien en fait un Traité & Julius Pollux un Chapitre. Il en est aussi parlé dans Athenée, Cælius Rhodiginus, & Scaliger. On tient que la Déesse Rhea fut la premiere qui se plût à l'exercice de la danse, & qu'elle l'enseigna à ses Prêtres en Crete & en Phrygie. Quelques-uns en attribuënt l'invention à Minerve, qui dansa de joïe après la défaite des Titans; d'autres à Castor & à Pollux. On a donné en François depuis quelques années deux Traitez d'*Orchesographie* ou de la danse, où l'on voit par certaines marques, les pas, la mesure, & les cadences de cet Art.

DANSEURS DE CORDE. *Cherchez* Schoenobates.

DANTE, petite Ville où les Portugais ont une Forteresse. Elle est sur la côte du Congo en Ethiopie, aux confins du Roïaume d'Angola. On pêche à Dante des Sardines, qui ont plus d'un pied de longueur. * Mary, *Diction.*

DANTE ALIGERI, nâquit à Florence en 1265. un des rares esprits de son temps, grand Poëte Toscan, & bon Philosophe, a vécu sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. Il fut l'un des Gouverneurs de Florence, pendant les factions des Noirs, ou Guelfes, & des Blancs, qui étoient la plûpart Gibelins. Charles de France, Comte de Valois, que le Pape Boniface VIII. avoit fait venir l'an 1301. à Florence, pour dissiper les factions dont cette Republique étoit horriblement tourmentée, ne put empêcher, ou consentir peut-être, que les Noirs proscrivissent les Blancs, & ruinassent leurs maisons. Dante qui étoit de la faction des Blancs, quoique d'ailleurs il fût Guelfe, se trouva du nombre des bannis, & ne put jamais se faire rappeller. Il s'en prit au Comte de Valois, comme à l'auteur de cette injustice, & essaya de s'en venger sur toute la Maison de France, en parlant très-mal de son origine dans ses Ouvrages: ce qui auroit fait sans doute impression dans les esprits, si des preuves très-claires ne dissipoient cette calomnie. Cette animosité n'est pas la seule, qui défigure les Ouvrages de Dante: ses emportemens contre le saint Siege, l'ont fait mettre au nombre des Auteurs censurez. A cela près, il avoit beaucoup de genie. Petrarque dit, que son langage étoit délicat; mais que la pureté de ses mœurs ne répondoit pas à celle de son style. Il mourut à Ravenne sans avoir pû se faire rappeller de son exil. Ce fut l'an 1321. qui étoit le 56. de son âge. Dante a composé divers Poëmes, que nous avons avec les explications de Christophle Landini, & d'Alexandre Vellutelli. Il a aussi laissé des Epitres, *De Monarchia Mundi, &c.* Il s'étoit lui-même composé cette Epitaphe:

Jura Monarchiæ, superos, Phlegethonta lacusque
Lustrando cecini, voluerunt fata quousque.
Sed quia pars cessit melioribus hospita castris,
Auctoremque suum petiit felicior astris,
Hic claudor Dantes, patriis extorris ab oris,
Quem genuit parvi Florentia mater amoris.

Divers Auteurs ont consacré des éloges funebres à sa memoire. Au commencement du XVI. siecle, Bernard Bembo, pere du Cardinal de ce nom, étant Gouverneur de Ravenne, & aïant trouvé le tombeau de Dante ruiné, le fit refaire de marbre. * Villani, *l.* 9. *c.* 135. Saint Antonin, *tit.* 21. *c.* 5. §. 2. Petrarque, *rerum memor. l.* 2. *c.* 4. Paul Jove, *in elog. c.* 4. Trithéme, *de Script. Eccl.* Rubeus, *Histoire de Ravenne*, 6. Bartoli, *l.* 1. *de iniquit. reis.* Volaterran, *Antrop. l.* 1. Sponde, *An. Christ.* 1291. 1301. *n.* 4. *&c. num* 7. *Voyez* Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes.*

DANTECOURT, (Jean-Baptiste) Chanoine Regulier de saint Augustin, dans la Congregation de sainte Geneviéve, ci-devant Chancelier de l'Université de Paris, & Curé de saint Etienne du Mont à Paris, recommandable par son éloquence & par son érudition. Il a fait deux *Factums* pour la défense de la préséance de son Ordre sur les Religieux Benedictins aux Etats de Bourgogne, & un Livre de Controverse, qui porte pour titre, *Défense de l'Eglise* contre le Livre de M. Claude, intitulé *Défense de la Reformation*, imprimé à Paris en 1689. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles XVII. siecle tom* 5.

DANTE, (Pierre Vincent) natif de Perouse, étoit de la Famille des *Rainaldi*. Il se distingua par son esprit, par son amour pour les belles Lettres, & par son habileté dans les Mathematiques & dans l'Architecture, & sur tout à cause de sa délicatesse dans la Poësie. Il y étoit si expert qu'il surpassoit ou du moins égaloit le fameux *Dante*, dont on lui donna le nom. Il inventa aussi plusieurs machines, & composa un Commentaire sur la sphere de Jean de Sacro-Bosco. Il mourut fort âgé l'an 1512. & laissa un fils nommé Jules Dante très-habile dans l'Architecture & dans les Mathematiques, qui composa un Livre *de alluvione Tyberis*, & des Notes *in ornamenta Architecturæ*, & mourut en 1575. Ce dernier eut un fils nommé Ignace, dont il est parlé dans l'article suivant. Pierre Vincent Dante eut aussi une fille appellée Theora Dante, qui s'est renduë illustre parmi les Sçavans, à cause de son habileté dans les Mathematiques, dont elle composa plusieurs Ouvrages à la campagne, où elle s'étoit retirée, à cause de la peste, qui désola la ville de Perouse où elle demeuroit en 1497. *Athenaeum Augustum Augustini Oldoini.* * Bayle, *Diction. Critique* 2. *édition.*

DANTE, (Ignace) de Perouse en Italie, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, au Couvent de S. Marc de Florence. Comme il étoit habile Theologien, bon Philo-

sophe, & fort versé dans les Mathematiques il fut fort consideré des Ducs de Toscane Cosme I. & François. L'an 1583. il fut nommé Evêque d'Alatri par Gregoire XIII. Il gouverna avec beaucoup de zele & de charité son troupeau. Il mourut le 19. Octobre 1586. âgé de 49. ans, & fut enterré dans sa Cathedrale. On a de lui plusieurs Ouvrages de pieté en Italien, sçavoir. *La nove Rupi. Le Solitudini di sacri & pietosi affetti al Calice. Aspiratione di S. Morte.* Il y en a d'autres qui regardent les Mathematiques, mais dont on ne marque pas le titre * Ughell. *Ital. Sacr.* t. 1. Fernand. *Concert. Prædicat.* Font. *Theat. Dominic. pag.* 117. & *Hist. Prov. Rom. p.* 364.

DANTE, (Vincent) fils de Jules Dante, petit-fils de Pierre Vincent, Sçavant Mathematicien, & très-habile Architecte, Sculpteur & Peintre. Il fit à Perouse une statuë du Pape Jules III. que l'on a regardée comme un chef-d'œuvre de sculpture. Philippe II. Roi d'Espagne lui offrit des pensions considerables pour l'attirer en Espagne, afin d'y achever les peintures de l'Escurial. Mais Dante n'eut pas assez de santé pour accepter ces offres. Il resta à Perouse, où il mourut l'an 1576. âgé de 46. ans Dante s'appliqua à la Poësie & aux Mathematiques, il composa plusieurs Ouvrages, & entr'autres la vie de ceux qui ont excellé dans le dessein des statuës. * Oldoini *Athenæum Augustum.* Bayle, *Dictionnaire Critique* 2. *Edition.*

DANTE, (Jean-Baptiste) natif de Perouse, excellent Mathematicien, dont on ne sçait ni la famille, ni le temps où il a vécu. Dante inventa une maniere de faire des ailes artificielles, si exactement proportionnées à la pesanteur de son corps, qu'il s'en servit pour voler en l'air. Il en fit plusieurs fois l'experience avec succès sur le lac de Thrasimene. Il voulut donner ce spectacle à la Ville de Perouse, dans le temps de la solemnité du mariage de Barthelemi d'Alviane. Il s'éleva très-haut en l'air, & vola par dessus la place, mais le fer avec lequel il dirigeoit une de ses aîles, s'étant cassé, Dante ne pouvant plus balancer la pesanteur de son corps, tomba sur l'Eglise de Nôtre-Dame, & se brisa une cuisse; qui fut ensuite guerie par d'habiles Chirurgiens. Après cette guerison, Dante professa les Mathematiques à Venise, & mourut âgé de 40. ans. * Oldoini, *Athenæum Augustum.* Bayle, 2. *édition de son Dictionnaire Critique.*

D'ANTHON. *Cherchez* JEAN D'ANTHON.

DANTISCK ou DANTISCUS, (Jean) Evêque de Warmie en Pologne, dans le XVI. siecle fut employé dans diverses Ambassades, & s'acquit beaucoup de réputation, par son esprit, par sa prudence, & par ses poësies. * Paul Jove, *in elog. c. ult.* Starovoleius, &c.

DANTUS. *Cherchez* ELDAD DANTUS

DANTZICK, Ville que les Auteurs Latins nomment *Gedanum* & *Dantiscum*, Capitale de la Prusse Royale, se tient sous la protection de Pologne. C'est une ville libre, l'une des quatre Capitales Anseatiques, grande, belle, riche, & des plus marchandes de tout le Septentrion. Elle est située sur la Vistule, qui lui apporte tout le commerce de la Pologne, à une lieuë de la mer Baltique, au Golfe de Dantzick, où elle a un très-bon port, & un très-beau canal, pour le transport des marchandises; mais dont l'entrée est difficile, parce qu'il n'y a pas assez d'eau pour les grands vaisseaux. Outre la Vistule, il y a encore deux petites rivieres, qui sont la Rodaune & la Motlave. Le canal divise la ville en deux parties; dans l'une il y a une isle où sont les magazins, & le reste n'est pas habité; l'autre a six ou sept grandes ruës, qui traversent tout ce côté de la ville, & qui aboutissent au quai de ce canal, toûjours couvert de Navires, qui viennent de toutes les parties de l'Europe. Les Eglises, les bâtimens publics y sont magnifiques, & les maisons bien bâties. Les Dantziquois étoient tous Catholiques, mais en l'an 1525. ils embrasserent les erreurs de Luther. On y tolere la Religion Catholique & Calviniste, quoique les Lutheriens y administrent seuls le gouvernement. L'Eglise des Catholiques est desservie par les Dominiquains: c'est leur Paroisse; outre laquelle, il y a encore dans le Fauxbourg une Maison de Jesuites, & un Monastere de Religieuses. C'est une chose remarquable qu'à Dantzick, les Lutheriens reconnoissent le Nonce du Pape, qui est en Pologne, pour plusieurs affaires Ecclesiastiques, comme pour avoir dispense des mariages au degré défendu. Les Jesuites ont un College à Dantzick. Les Polonois nomment cette ville, Gdansk. L'Eglise de saint Pierre, la Maison de Ville, l'Arcenal, la Bourse où les Marchands s'assemblent, le quai & place de saint Dominique sont les édifices que les voyageurs y voyent avec plus de plaisir. On croit que les Danois firent bâtir une Forteresse, dans l'endroit où est DANTZICK. Ils la nommerent *Dans-Wik*, comme qui diroit *les bourgs des Danois*. C'est ce mot *Dans*, que les Prussiens & les Polonois prononcent, *Cdam*, *Gdans*, & *Gdansk*, selon la Dialecte de la langue Esclavonne. De-là on a formé le mot Latin *Gedanum*, & le vulgaire de *Dantzick*. On dit que Subislaüs, petit-fils de Suantiborus, vers l'an 1186. enleva aux Danois cette Forteresse qu'il agrandit considerablement. Depuis, les Polonois s'en rendirent maîtres, & Primislaüs en fit une ville en 1295. Les Chevaliers Teutoniques l'usurperent vers l'an 1305. & l'entourerent de murailles en 1343. Mais Casimir III. Roi de Pologne, la reprit vers l'an 1454. Il accorda de grands privileges aux habitans, leur remit un tribut qu'ils payoient, & leur donna la garde de la mer, avec la permission d'imposer une sorte de tribut nommé *Zulag.* C'est pour cette raison qu'en 1637. ceux de Dantzick s'opposerent à l'impôt, que Ladislas-Sigismond, Roi de Pologne, avoit mis sur les marchandises qui passeroient à sa nouvelle ville d'Wlaslavie. Le droit du Roi fut très-bien établi par Daniel Crusius. Les Dantzickois s'étoient declarez pour Maximilien d'Autriche, élû contre Etienne Bathori. Ce dernier les fit proscrire à la Diete de Thorn en 1576. les assiegea en 1577. & les obligea à lui demander pardon, à lui jurer fidelité, à payer tribut de leur port, à le recevoir sans condition, & à donner cent mille écus d'amende, & vingt mille autres, pour la réparation de l'Abbaye d'Oliva, qu'ils avoient ruinée. Depuis ceux de Dantzick ont recouvré leur premiere liberté, battent monnoye au coin du Roi de Pologne, & administrent la Justice en son nom. Ils sont un des membres de l'Etat, & ont été reçûs en 1632 à donner leur suffrage pour l'élection du Roi, aussi bien que ceux de Cracovie, & ceux de Wilna en Lithuanie. Le Roi y prend la moitié des droits, sur les entrées, & sur la Doüane. Dantzick resista courageusement aux Suedois l'an 1655. & témoigna une grande fidelité pour le Roi Casimir, son Prince, qui y fit son entrée le 15. Novembre de la même année. Elle est très-bien fortifiée, & elle le seroit davantage, si elle n'étoit commandée par quelques collines, qu'on garde en temps de guerre; outre que les ramparts, qui sont extrémement élevez, du côté de ces collines, couvrent très-bien la ville. Il y a aussi un château, à l'embouchure de la Vistule dans le golfe de Dantzick. Les Polonois tirent de cette ville, les draps, les soyes, les cuirs, le papier, les huiles, le sucre, & toutes les épiceries, dont ils se servent pour assaisonner les viandes & le poisson. Ils n'y prennent point des vins, des eaux de vie, ni du sel, qu'on y porte de France, & qui n'y vaut qu'un écu le muid, parce qu'ils n'aiment que le vin d'Hongrie, qu'ils font de l'eau-de-vie avec du bled, & ont beaucoup de sel. * Henneberger, *descr. Boruss.* Cluvier, *descr German.* Berthius, *l.* 3. *Comment Germ.* Erasmus Stella, *de Antiq. Boruss* Le Laboureur, *Voïage de la Reine de Pologne, &c.* Voyez encore la Description Allemande de Dantzick par R. *Curicken*, imprimée à Amsterdam en 1686. où l'on voit aussi l'Histoire de cette ville.

DANUBE, en Latin *Danubius*, un des plus grands fleuves de l'Europe, est l'*Ister* des Anciens, *le Donaw* des Allemans, & *le Dunay* des Hongrois. Strabon & Pline croyent, que ce fleuve s'appelloit *Ister* dès son entrée dans la Pannonie, maintenant la Hongrie. Appien Alexandrin ne s'éloigne pas de ce sentiment, puisqu'il demeure d'accord, que c'étoit dans l'endroit, où il reçoit le Save, auprès de l'ancien *Taurunum*, à present Belgrade. Ptolomée lui laisse passer Belgrade, & ne lui donne ce nom que lorsqu'il est arrivé à Axiopolis, ville de l'ancienne Mœsie inferieure, aujourd'hui la Bulgarie. Pline & Ptolomée le font entrer dans le Pont-Euxin ou mer Noire, par six embouchures seulement, & Ammien Marcellin par sept. Selon la Geographie moderne, le Danube a sa source en Allemagne dans le Comté de Bar en Suabe, qui est la Forêt Noire, au pied d'une montagne nommée *Die-Baar*, que les Anciens appelloient

Abnoba ou *Anbnoba*. Il traverse la Suaube, la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & va se jetter par six canaux principaux dans la mer Noire, après avoir reçû environ soixante rivieres, dont il y en a plus de trente navigables. Les principales sont l'Inn, l'Iler, le Leck, l'Ens, le Morave, le Vag, le Drave, le Save, le Tibisque, &c. On dit que ce fleuve se décharge avec tant de rapidité dans le Pont-Euxin, que ses eaux gardent encore leur douceur dans la mer, l'espace de vingt lieuës de France. Le Danube commence d'être navigable à Ulm en Suaube. L'on compte plus de 700. lieuës, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & toute cette étenduë renferme un très-beau païs. Les principales villes, que le Danube arrose, sont, Ulm, Donavert, Ingolstat, Ratisbonne, Passau, Lints, Vienne, Presbourg, Komore, Gran, Bude, Belgrade, &c. Les Anciens n'ont pas connu le Danube si exactement que les Modernes. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Tacite, *de mor. Gen.* Ortelius. Cluvier. Sanson. Baudrand, &c.

DANVILLIERS ou DAMVILLIERS, petite Ville du Païs-Bas, dans le Luxembourg. Les Auteurs Latins la nomment *Dampvillerium* & *Donvillerium*. Elle est située dans un païs marécageux, à quatre lieuës de Verdun & à cinq de Luxembourg. L'Empereur Charles V. la fit fortifier en 1528. contre les François, qui l'ont prise deux ou trois fois, & entr'autres en 1637. Elle leur est restée par la paix des Pirenées de 1659. Ce qui est marqué dans l'Art. 38.

DAOIZ, (Etienne) Chanoine de Pampelune, dans la Navarre, où il avoit pris naissance, florissoit au commencement du XVII. siecle. Nous avons de lui, *Index Juris Civilis, tam Textûs quàm Gloss.* en II. tomes *in folio*, & *Index Juris Pontificii*, aussi en deux tomes. * Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*

DAPHIDE, certain Sophiste, consulta l'Oracle d'Apollon à Delphes, pour faire de ses réponses un sujet de railleries. N'ayant point de cheval, il lui demanda, s'il en pourroit trouver un? L'Oracle lui dit que oüi, & que ce cheval le feroit tomber. Il revint en se mocquant de l'Oracle, dont il croyoit avoir trompé la science; mais il tomba entre les mains d'Attalus Roi d'Asie, dont il avoit souvent médit, qui le fit précipiter du haut d'un rocher, qu'on appelloit *Cheval*. * Valere Maxime, *liv.* 1. *cap.* 10. *ex.* 24.

☞ Ce DAPHIDE est peut-être le même que DAPHITAS, Poëte & Grammairien, qui fut crucifié sur une montagne de Magnesie, nommée *Thorax*, parce qu'il avoit mal parlé de quelques Princes. Vossius en fait mention, *des Poëtes Grecs*, *pag.* 88.

DAPHNE', fille du fleuve Penée, fuyant les poursuites d'Apollon amoureux d'elle, fut transformée en laurier, qui est le symbole de la pureté. * Ovide, *Metam l.*1.

DAPHNE', fille du Devin Tiresias, prophetisoit à Delphes, & acquit le nom de Sybille. On dit qu'elle employoit des vers d'Homere, dans les réponses qu'elle faisoit. * Diod. Siculus, *rerum antiq. l.* 4.

DAPHNE', lieu agreable, près de la ville d'Antioche en Syrie, sur le bord de la riviere d'Oronte. C'étoit un village avec un bois de dix mille de circuit, qui passoit pour un des fauxbourgs de cette ville, dont il étoit éloigné de quarante stades, ou cinq mille. Le bois de cyprès qui l'entouroit, étoit consacré à Apollon & à Daphné, dont ce faux Dieu des Payens avoit été amoureux, selon la Fable rapportée par Ovide. On y voyoit un superbe temple dédié à Apollon, surnommé *Daphnéen*, dont la statuë égaloit en grandeur celle de Jupiter *Olympien*, avec un autre temple consacré à Diane, frere d'Apollon, & une fontaine qu'on nommoit *la fontaine de Daphné*. Ce lieu délicieux, & qui ne sembloit être destiné qu'aux plaisirs, ne laissoit pas d'être fortifié. Il y avoit même une Legion Romaine pour le garder; mais l'Empereur Alexandre Severe s'étant apperçû que plusieurs soldats en étoient devenus lâches & effeminez, fit mourir quelques-uns de leurs Officiers, pour n'avoir pas empêché ce desordre. Long-temps auparavant, Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux habitans, afin de rendre ce village plus spacieux & plus agreable. Ce lieu ne fut pas moins celebre après la destruction du Paganisme. L'Empereur Constantin *le Grand* y fit bâtir une maison de plaisance, vers l'an 326. En un mot, ce que les Bayes étoient à l'égard de l'Italie, & Canope à l'égard de la ville d'Alexandrie; Daphné, fauxbourg d'Antioche, l'étoit à l'égard de la Syrie; c'est-à-dire, des lieux de plaisirs & de délices: ce qui a donné lieu à un proverbe, vivre à la Daphné, *Daphnicis moribus vivere*. Capitolin, en parlant de Marc-Antonin, dit que cet Empereur vivoit délicieusement à Antioche & à Daphné, *in deliciis apud Antiochiam & Daphnen vixit*. En effet tout conspiroit à en faire un lieu agreable, l'air y étoit le meilleur du monde, le terroir admirable de sa nature, le devenoit encore plus par l'art, & étoit propre à fournir toutes sortes de fruits, pour satisfaire le goût le plus délicat. Deux choses sur tout rendoient ce lieu charmant; les arbres de haute futaye, accompagnez de mille petits bocages; & une abondance surprenante des meilleures eaux de la terre. Tant de commoditez qui se trouvoient ramassées dans le seul fauxbourg de Daphné, y attiroient une infinité de ces sortes de gens, qui ne soupirent qu'après une vie aisée & tranquille: en sorte que ce lieu sembloit être le sein même de la nature, où l'on sembloit renaitre, dès qu'on en avoit goûté l'air: c'est à peu près la peinture qu'en fait Procope. Pendant le regne de l'Empereur Constance, Gallus créé Cesar en 351. fit transporter à Daphné le corps de saint Babylas, Patriarche d'Antioche, qui avoit souffert le martyre sous l'Empereur Philippe en 251. alors Apollon cessa de rendre des Oracles dans son temple. En 362. l'Empereur Julien *l'Apostat* ordonna aux Chrétiens de transporter ailleurs les reliques de ce Martyr. Ils furent contraints d'obeïr; mais aussi-tôt, par un miracle visible, le tonnerre tomba sur le temple d'Apollon, qui fut consumé par le feu. Du temps de saint Chrysostome, vers l'an 385. il ne restoit plus qu'une seule colonne de ce grand édifice, & maintenant il n'y en a plus aucun vestige. Les Empereurs qui succederent à Julien, fonderent en ce lieu les Eglises de sainte Euphemie, & de saint Michel. * Procop. *Persicor. lib.* 2. *cap.* 18. Sozomene, *Hist. liv.* 5. S. Chrysostome, *Hom. in Gentes*.

DAPHNIS, originaire de Sicile, & fils de Mercure, ayant promis fidelité à une Nymphe, & souhaité, par une espece d'imprécation, d'être privé de la vûë, s'il manquoit de constance, devint aveugle, en punition de son changement. * Suidas en fait mention. Diodore de Sicile le fait inventeur des vers Bucoliques, *l.* 4. *Hist. c.* 84.

DAPHNUS, d'Ephese, Medecin celebre dans le II. siecle, à qui sa capacité avoit fait meriter des honneurs divins, est l'un des Acteurs du Dialogue des *Deipno-Sophistes* d'Athenée. Il préferoit aux repas de jour les repas de nuit, parce que, disoit-il, la Lune qui putrifie de sa nature, aide en ce temps à la digestion. * Athenée, *l.* 1. & 7.

DAPS, (Emengard) dixiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda l'an 1187. à Garnier de Naples, & fut le dernier Grand-Maître de ceux qui residerent dans la ville de Jerusalem. Dès la premiere année de son regne, cette ville fut prise par Saladin, qui tenoit prisonnier Gui de Lusignan, Roi de Jerusalem. Les habitans se voyant privez de tout secours, furent contraints de se rendre par composition le 2. Octobre 1187. Alors toutes les Religions Militaires des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem, du Temple, du saint Sepulcre, de saint Lazare, & de sainte Marie des Teutons, chercherent une retraite ailleurs. Le Grand-Maître Emengard Daps alla s'établir à Margat, en Phenicie, pendant quatre ans, & ensuite à Ptolemaïde, autrement nommée Acre. Il mourut l'an 1192. & eut pour successeur Geofroi de Donjon. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Jerusalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

DARABEGERD, Ville du Royaume de Perse en Asie. Elle est dans la Province de Kherman, vers les confins du Farsistan, à vingt lieuës de Lar, vers le Midi Oriental. Quelques Geographes prennent cette ville pour l'ancienne *Passagarda*, que Cyrus Roi de Perse fonda, & dans laquelle il fut enseveli. Mais d'autres mettent l'ancienne Passagarda à Chabonkara, ville de la même Province, située environ à 30 lieuës de Darabegerd, du côté du Couchant. * Baudrand.

DARAPS, Roi des Gangarides ayant été blessé dangereusement dans une guerre des Perses, envoya son General Datis avec des troupes au secours du Roi de

Perse, contre Aëtus & les Argonautes. Valer. Flacc Argonaut. *l. 6.* Cet Auteur dit en un autre endroit que Daraps fut present au combat, qu'il tua Laragus, & qu'il fit fuir Zetes.

DARAUN, Ville du Zagathay, dans la grande Tartarie. Elle est dans le Mawaralnahar, environ à trente lieuës de la ville de Samarcand, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

DARBY ou DARBISHIRE, Province d'Angleterre, avec titre de Comté. Elle a la Province de Nottingham à l'Orient, celle de Staford au Couchant, celle de Leicester au Midi, & celle d'York au Septentrion. Le Comté de Darby ou Derby, est divisé par la riviere de Darvent en deux parties; sçavoir en Orientale & en Occidentale, dans lesquelles il y a six Hundreds, ou Centuries, selon Speed Ses lieux principaux sont, Derby, qui est la Capitale, & Chesterfield. * Camden.

DARDANE, Ville de la Troade, dont parle Plutarque dans la vie de Sylla. Strabon, *liv.* 13. remarque, que c'étoit un lieu très-ancien, & que l'on en faisoit si peu d'estime que ses Gouverneurs alloient souvent demeurer à Abyde, & obligeoient ses habitans de faire de même. Elle étoit située sur la mer. Stephanus de Urbibus dit qu'elle s'appelloit auparavant *Teucris*, & qu'elle a donné à la Region circonvoisine le nom de *Dardanie.* Cette place a, sans doute, donné le nom aux Dardanelles, qui sont à present, l'une au même lieu, l'autre vis-à-vis, dans la Thrace. * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vie de Plutarque.*

DARDANELLES, Château sur les deux bords du Détroit de Gallipoli, entre l'Archipel & la mer de Marmora. A l'entrée de ce détroit, on trouve deux châteaux nouvellement bâtis, dont l'un est appellé *le château neuf d'Asie*, ou *de Natolie*, l'autre *le château neuf d'Europe*, ou *de Romelie* Mahomet IV. qui fut déposé en 1687. les avoit fait construire en 1658 après avoir reconnu, que les deux anciennes forteresses, qui sont plus avant dans le détroit, n'étoient pas suffisantes, pour empêcher le passage dans la mer de Marmora. Ces deux nouveaux châteaux sont vis-à-vis l'un de l'autre, & le trajet de l'un à l'autre est d'environ cinq quarts de lieuës Celui d'Asie, que les Turcs nomment *Natolie Inghi issar*, est placé sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, & ses murailles sont flanquées de bonnes tours, dont quelques-unes sont quarrées, & d'autres rondes. Elles sont garnies de canons braquez & chargez, pour tirer sur ceux qui tenteroient le passage, sans permission. Mais ces canons ne sont braquez que sur de grosses pierres, ou morceaux de bois quarrez, sans aucun affut; de sorte que leurs premiers coups étant tirez, il faut un temps considerable pour les recharger & les rebraquer; & dans cet intervalle, une bordée de canon bien chargez, tirée d'un vaisseau qui seroit devant, pourroit facilement abbattre une bonne partie de la muraille, & mettre ce château en état d'être pris d'emblée. La Mosquée de cette forteresse est assez belle, & placée au bout d'une grande ruë. Entre ce château de Natolie, & le cap de Jannizari, qui est vers le Midi, il y a un petit village, qui n'a rien de considerable que huit moulins à vent. Ces moulins ont chacun huit ailes, comme dans toute la Turquie, ce qui les fait aller plus vîte, & moudre avec plus de force: d'où il arrive aussi, que le son est très-délié; c'est pourquoi le pain des Turcs n'est pas si blanc que le nôtre, parce que ce son passe avec la farine. Le château neuf d'Europe, ou de Romelie, que les Turcs appellent *Roumeli Inghi-issar*, est situé proche du cap de Grecs, & est d'une forme tout-à-fait irréguliere. Il renferme dans son circuit quelques maisons pour l'Aga & les Officiers, avec une Mosquée, dont le dôme & le minaret paroissent beaucoup en dehors, aussi-bien que les autres édifices; parce qu'ils sont la plûpart bâtis sur le haut de la place, d'où, par de grands degrez, on descend aux embrazures des canons, qui sont à fleur d'eau. On voit de ce château un petit village qui n'a rien de recommandable. En avançant dans le détroit on trouve deux autres forteresses, qu'on appelle *les vieux Châteaux* ou *Dardanelles*, situées vis-à-vis l'une de l'autre, à une demi-lieuë de distance. Les Turcs nomment ces forteresses *Boghase-Issari*, c'est-à-dire, château du Gosier, ou détroit. Le vieux château de Natolie, que les Turcs appellent *Natoli Iski-issar*, & que quelques-uns nomment *Abydo* ou *Avido*, est d'une figure quarrée, flanqué aux quatre coins de tours, dont celles qui donnent sur la mer sont quarrées, & les autres rondes. Il y a au milieu de ce château une grande tour en donjon, d'une figure quarrée, sur la plate-forme duquel on a placé quelques coulevrines. Derriere le château est un gros village qui est peuplé de Turcs, de Juifs, & d'un petit nombre de Chrétiens. Cette place n'est considerable que pour sa situation, & la plûpart de ses canons sont sans affût. Il y en a vingt-huit ou trente, dont le moindre calibre est de soixante livres, & qui portent d'Asie en Europe, malgré la pesanteur des gros boulets de pierre dont on les charge. Le vieux château d'Europe ou de Romelie, que les Turcs appellent *Roumeli Iski-issar*, & que quelques-uns nomment *Sesto*, est placé sur le penchant d'une colline. Il est d'une forme triangulaire, & son donjon est d'une figure ronde. On y voit environ trente canons de même calibre, & de même portée que ceux du château d'Asie. Ils sont tous braquez obliquement, de peur qu'en tirant, ceux d'un château n'offensent l'autre. Plusieurs croyent que ces deux châteaux & les deux villages qui sont auprès, sont situez sur les ruines des deux anciennes villes de *Sestos* & *Abydos*; mais cela n'est pas certain. Lorsqu'un vaisseau marchand approche des châteaux, il doit les saluer de cinq, ou au moins de trois coups de canon; si c'est un vaisseau de guerre, il doit en tirer onze, neuf, ou sept, ausquels les châteaux répondent de cinq, de trois, ou d'un: le vaisseau les remercie de trois, de cinq, ou de sept coups: après quoi il continuë sa route, si c'est pour aller à Constantinople. On oblige les vaisseaux marchands, & quelquefois ceux de guerre, qui sortent de cette ville, à rester trois jours devant le château d'Asie, pour être visitez, & pour payer les droits du passage. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

DARDANIE, ancien païs de la haute Mœsie, qui fit ensuite partie de la Dace. C'est proprement la partie Meridionale de la Servie d'aujourd'hui, où sont Nizza & Uschub.

DARDANIE, étoit aussi une Province de la Troade avec une ville appellée *Dardanos*, bâtie par Dardanus. * Strabon, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, &c. font mention de ces anciennes Dardanies.

DARDANUS, étoit fils de Jupiter, & d'Electre, fille d'Atlas. Etant affligé de la mort de son pere Jasion, il sortit de Crete, ou de Samothrace, & fonda le Roïaume des Troïens en Phrygie, Province d'Asie. Il épousa Batée, fille de Teucer qui regnoit en ces païs-là, auquel après la mort de ce Prince, il fit donner le nom de Dardanie. Il avoit aussi bâti au pied du Mont Ida, une ville qu'il nomma *Dardanie* ou *Dardanus*, qui fut depuis appellée *Troie* du nom de Tros, un de ses successeurs. Son regne fut d'environ trente-un an; & ce Roïaume dura deux cens quatre-vingt-seize années. Ilus & Erictonice lui succederent. * Eusebe, *en la Chron.* Apollodor, *l.* 3. Ovid. Fast. *l* 4. *v.* 31. *&* 32. Virgil Æneid. *l.* 8. *v.* 134.

DARDANUS, que d'autres nomment *Dornadille*, Roi d'Ecosse, qu'on prétend avoir vécu avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'ayant commencé son regne par des actions de prudence & de generosité extraordinaires, il s'abandonna depuis à tant d'infamies & de cruautez, qu'on le fit mourir pour s'en délivrer. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

DARDANUS, (Claudius Posthumus) Préfet du Prétoire des Gaules, engagea le Tyran Jovin qui avoit pris les ornemens Imperiaux dans les Gaules, environ l'an 411. de renoncer à l'alliance d'Ataulpe, Roi des Goths, & fut ensuite mis à mort, comme nous l'apprenons de la Chronique de Prosper, & des extraits d'Olympiodore. Le Code Theodosien fait mention de sa dignité, en la Loi CXVII. d'Honorius, *de Decurion.* On voit dans la Provence, prés de Sisteron, une inscription de ce Dardanus. Elle est rapportée par le P. Sirmond, dans ses Notes sur Sidoine Apollinaire, & par Bouchet, en son Histoire de Provence. S. Augustin & S Jerôme écrivirent à ce Dardanus. Le même Sidoine Apollinaire parle aussi de lui en ces termes, *liv* 5. *epist* 9. *Cum in Constantino inconstantiam, in Jovino facilitatem; in Gerontio perfidiam; singula in singulis, omnia in Dardano crimina simul execrarentur, &c.*

DARES, Prêtre Troïen, celebré par Homere, écrivit l'Histoire de la guerre de Troïe en Grec, qu'on voyoit encore du temps d'Elien, comme il l'assure lui-même. Photius en parle aussi dans sa Bibliotheque. Cette Histoire est perduë; car celle que nous avons, & que quelques-uns disent être une traduction de Cornelius Nepos, est un ouvrage supposé, contre lequel les Sçavans se sont inscrits en faux, & que Glandorpius a voulu neanmoins soûtenir. Mathurin Heret, & Jean de la Lande, traduisirent dans le XVI. siecle, l'Histoire de Dares en François. La meilleure édition est celle qui a été corrigée à l'usage de M. le Dauphin, par *Mademoiselle le Fevre*. Outre Dares, plusieurs comme Syagrius, Helena & Phantasia, & quelques autres, à ce que l'on prétend, ont écrit avant Homere de la guerre de Troïe. *Voyez* là-dessus Job. Marsham. *Canon. Chron. sec. xv.* où il parle aussi du Poëte Hesiode. * Elien, *Hist. div. l.* 11. *c.* 2. Photius, *Cod.* 190. Glandorpius, *in Onom.* Loüis Vivès, *de trad. discip. l.* 3. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *& de Grac. l.* 4. *c.* 1. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Proph.*

DARHA, Païs d'Afrique, dans le Biledulgerid, avec une ville, & une riviere de ce même nom. Il est situé entre les Roïaumes de Maroc, de Theffet, & de Segelmesse; & est divisé en trois parties, dont l'une est appellée *Darha propre*, l'autre *Itata*, & la derniere *Tafilet*. Le Roi de cette derniere partie l'est aussi des autres, qui ont été souvent soûmises aux Cherifs de Fez & de Maroc. Darha propre, aux environs de la riviere de même nom, a la ville de Darha, Benisabih ou Mucubach, Quiteva, Taragalel, Tinzulin, Tigumedet, &c. Les habitans de ce païs demeurent presque tous sur les bords de la riviere, où ils font des levées pour empêcher ses débordemens, qui sont grands en Hyver; au lieu qu'en Eté on la passe à pied en plusieurs endroits. Elle commence à croître dans les premiers jours d'Avril, & elle arrose tout le païs. Lorsque son inondation est grande, on recüeille beaucoup de bled; mais si elle vient à manquer, la moisson est fort petite. Les palmiers sont le principal revenu de cette Province; parce que les dattes en sont excellentes & fort grosses, & se conservent plus long-temps que par tout ailleurs. On plante ces arbres en sorte que le mâle soit proche de la femelle; car les mâles ne jettent que des fleurs, & les femelles portent du fruit; mais pour le rendre bon, on dit qu'il faut, lorsqu'il est en fleur, y enter un brin de la fleur du mâle: ce qui rend la datte grosse, & d'un goût plus agréable. On y voit beaucoup de Juifs, tant artisans que marchands, & particulierement des Orfévres. On y recüeille aussi quantité d'indigo, qui sert aux teintures, comme le pastel. Ces peuples nourrissent des troupeaux d'autruches, qui ont de belles plumes, noires, blanches, & quelquefois grises; mais leur chair n'est pas bonne à manger. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 7. Jean de Leon, Diego de Torrez.

DARIEN, Ville de l'Amerique Meridionale, sur le golfe d'Uraba, dans la Province de la Terre-ferme. Elle a été autrefois assez considerable. Les Espagnols y avoient bâti une ville, qu'ils nommerent *Sancta Maria del Darien*; mais ils furent obligez de l'abandonner quelques années après, à cause du mauvais air, & de transferer l'Evêché à Panama. Les Anglois ont fait depuis plusieurs tentatives pour s'y établir; mais les Espagnols les ont toûjours chassez. * Laët. Sanson.

DARIEN, la grande riviere de Darien, ou de saint Juan. Elle a sa source & une partie de son cours dans le Gouvernement de Popayan, traverse une partie de celui de Carthagene, & se décharge dans le fond du Golfe de Darien, qu'on nomme plus ordinairement le golfe d'Uraba. * Maty, *Diction.*

DARIES, Consul de Marseille, secondé d'un certain Boniface, excita une sédition dans cette Ville au mois d'Avril de l'an 585. & s'empara du château de N. D. de la garde. Trois jours après, ces deux scelerats furent pris & menez dans l'Hôtel de Ville. On leur fit leur procès sur l'heure, & en un même jour ils furent interrogez, condamnez & pendus aux flambeaux. * Mezeray, *au regne de Henry III.*

DARIUS, surnommé *le Mede*, est le même, selon quelques-uns, que Cyaxares II. fils d'Astyages, & oncle maternel de Cyrus, qui regna dans Babylone. Ce fut lui qui fit jetter Daniel dans la fosse aux Lions, préoccupé par la malice des envieux de ce Prophete, qu'il combla depuis de grands biens & qu'il éleva à des emplois très-considerables. Quant au détail de ses autres actions, *Voïez* Cyaxares II. Le Canon Mathematique, Berose, Josephe, Sulpice-Severe, Saint Maxime, Scaliger, Petau, Riccioli, &c. croïent que Darius *le Mede* est le même que Nabonidus, contre Pererius, Torniel, Salian, Sponde, Usserius, &c. Ce dernier systeme est le plus vrai-semblable. Laborosoarchodus, fils de Nerigliffor, Roi des Babyloniens, aïant été tué par une conspiration des Seigneurs Babyloniens, un des conjurez, âgé de 62. ans fut mis en sa place. Il étoit Babylonien, mais Mede d'origine, fils d'Oxiares Mede, nommé Nabonide par les Babyloniens, & Darius par les Medes. Cyrus le vainquit, le prit dans Bersippes où il s'étoit refugié, & le fit Gouverneur de la Caramanie: il y mourut âgé de 80. ans. On accorde par là tous les Historiens. Il fut mis en la place de Laborosoarchodus, l'an 3554. avant J. C. dépossedé par Cyrus l'an 538. * Josephe, *l.* 10. *Ant. Jud. c.* 10. Herodote. Berose. Megasthene. Saint Jerôme, *in Dan. c.* 5. *&* 9. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3454. 3472. 3516. *&c.* Saint Maxime, *l. de comp. Eccl.* Sulpice Severe, *l.* 2. *Hist. sac.* Petau, *l.* 10. *Doct. temp. c.* 8. 9. 10. Titinus, *en la Chron. sac. c.* 34. *&* 35. Langius *l.* 2. *des ans de J. C. c.* 12. Riccioli, *Chron. Ref. T. I. l.* 5. *p.* 233. *& suivantes.* M. Du Pin, *Biblioth. des Ant. Proph.*

DARIUS I. de ce nom, fils d'Hystaspes, s'unit avec six des plus nobles d'entre les Perses, pour détruire la tyrannie des Mages, & massacrer le faux Smerdis qui avoit usurpé la couronne. Après avoir executé leur dessein, ils convinrent de se trouver le lendemain dans un fauxbourg de la ville, & de deferer la couronne à celui dont le Cheval hanniroit le premier. Le cheval de Darius par l'artifice de son Ecuïer Oebares, hannit avant les autres; & ce Seigneur fut élû Roi, l'an 3483. du monde, le 3. de la LXIV. Olympiade, & le 521. avant l'Ere Chrétienne. Un peu après son élection, il fit mourir Orœtes, Gouverneur de Sardes, qui avoit fait attacher à une croix Polycrate, Tyran de Samos, & donna la Souveraineté de cette isle à Syloson, frere de Polycrate, qui lui avoit autrefois fait présent d'un habit. Zorobabel, dont il étoit connu, vint à sa Cour, y obtint ce qu'il demandoit pour le bâtiment du temple; & engagea même ce Prince de contribuer à la dépense, de sorte que cet Ouvrage s'acheva, la 6. année du regne de Darius, l'an du monde 3489. le 2. de la LXVI. Olympiade, 415. ans avant J. C. comme on le peut apprendre dans le 1. livre d'Esdras, des deux chapitres de la Prophétie d'Aggée, du premier de celle de Zacharie, de Josephe, d'Eusebe, de saint Jerôme, &c. Trois ans après, Darius assiegea Babylone, qui s'étoit révoltée, & la soûmit après un siege de vingt mois, par l'adresse de Zopyre. Depuis il tourna ses armes contre les Scythes, qui étant entrez dans la Medie, y avoient exercé toute sorte d'hostilitez. Darius les attaqua la premiere année de la LXVIII. Olympiade, 508. ans avant J. C. avec une armée de sept cens mille hommes, sans y comprendre l'armée navale; qui étoit de six cens voiles. Il fit aussi bâtir un pont sur le Bosphore de Thrace, pour passer dans la Scythie. Mais cette expedition ne fut pas aussi heureuse, qu'il se l'étoit promis. Il y perdit beaucoup de monde, & en s'en retournant, il laissa son General Megabyze en Europe avec quatre-vingt mille hommes. Ce General soûmit la Thrace, & quelques païs voisins de la Grece, que ces progrès allarmerent. Enfin la guerre éclata entre les Perses & les Grecs, à l'occasion d'Aristagoras, qui commandoit dans Milet, pour Histiée son beau-pere. Après avoir donné retraite à quelques bannis de l'isle de Naxos, il entreprit une guerre, dans laquelle il engagea Darius la premiere année de la LXIX. Olympiade, 504. avant J. C. Artaphernes, frere de ce Prince, & Satrape d'Ionie, arma deux cens vaisseaux, & attaqua vainement l'isle de Naxos, conjointement, avec Aristagoras, qui changea peu après de parti. Ce perfide fit soûlever l'Ionie, se mit à la tête des Grecs, & secouru des Atheniens, qui armerent contre les Perses, par terre & par mer, il alla brûler la ville de Sardes, qui fut entierement consumée

fumée, hors la citadelle, où résidoit Artaphernes. Cet affront outra Darius, déja irrité par Hyppias, Tyran d'Athenes, & par les autres bannis de la Grece. Les Ioniens, quoi qu'abandonnez des Atheniens, ne laisserent pas de continuer la guerre; mais Onesile de Salamine fut défait par Artybic, General des Perses, & l'isle de Chypre fut contrainte de rentrer dans le devoir. L'année suivante, qui étoit la 2. de la LXX. Olympiade, les Generaux de Darius soûmirent Dardanum, Abydos, Lampsaque, & plusieurs autres villes, tant sur l'Hellespont que dans la Mysie, la Carie, & l'Eolie. La guerre continua avec differens succès, & les Perses, deux ans après, vainquirent les Ioniens sur mer, dans une grande bataille donnée près de la ville de Milet, qui fut prise & ruinée. Les autres villes d'Ionie eurent le même sort, aussi-bien que les isles de Chios, Lesbos & Tenedos. Ces conquêtes ne servirent qu'à enflammer davantage Darius, à entreprendre celle de la Grece: il imposa un tribut fixe sur les Provinces & sur les villes qu'il avoit soûmises, & donna le commandement de ses troupes à Mardonius, qui d'abord soûmit les Thasiens par mer & les Macedoniens par terre; mais sa flotte fut battuë d'une furieuse tempête, qui lui fit perdre trois cens vaisseaux, & vingt mille hommes près du mont Athos; & les Bryges peuples de Thrace, aïant attaqué son armée de terre, dans la Macedoine, lui défirent quelques troupes. Darius continua ses preparatifs contre la Grece, pendant que les Lacedemoniens attaquerent les Eginetes, comme traîtres à leur patrie. Datis & Artaphernes, nommez Generaux des Perses à la place de Mardonius, prirent d'abord Naxos, assiegerent Eretrie, & ravagerent une partie de l'Attique; mais ils furent entierement défaits dans la celebre bataille de Marathon, donnée le sixiéme jour du mois, que les Grecs nomment *Boëdromion*, qui revient au penultiéme de Septembre, l'an 3514. du monde, la troisiéme année de la LXXII. Olympiade, 490. ans avant l'Ere Chretienne, & le 31. du regne de Darius. Son armée composée de plus de cinq cens mille hommes, selon les uns, ou de trois cens mille, selon les autres, fut défaite par dix mille Atheniens, & mille Platéens, commandez par Miltiade. Les Perses y perdirent deux cens mille hommes, outre un nombre infini de vaisseaux. Darius résolu de réparer cette perte, fit de nouveaux apprêts pendant trois années, tant contre les Grecs que contre les Egyptiens qui venoient de se revolter. Au bout de ce terme, il déclara son fils Xercès son successeur, parce qu'il l'avoit eu depuis son élection à la Roïauté, à l'exclusion d'Artabarzane son aîné, venu au monde lorsque son pere n'étoit encore qu'un homme privé. Enfin il mourut après un regne de 36. ans, l'an du monde 3519. la 4. année de la LXXIII. Olympiade, & le 485. avant Jesus-Christ. * Josephe, *l.* 11. *des Ant. c.* 3. Herodote, *depuis le liv.* 3. *jusqu'au* 7. Justin, *liv.* 1. & 12. Orose, *liv.* 2. *ch.* 8 Thucydide, *liv.* 1. Plutarque, *Vie d'Aristid.* Cornelius Nepos, *en celle de Miltiade*; Denys d'Halicarnasse, *l.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 17. *chap.* 21. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3532. & *suivantes*. Eusebe, *Chron.* Bede, *des six âges.* Scaliger, *liv* 5. *De emend.* &c.

DARIUS II. surnommé *Ochus*, ou *le Bâtard*, parce qu'il étoit né d'une maîtresse d'Artaxercès *Longuemain*, nommée *Cosmartidene de Babylone* s'empara du thrône, sur *Secundien* ou *Sogdien*, son frere de pere, qui venoit d'assassiner Xercès II leur frere commun, dans un festin. Il commença de regner la 2. année de la LXXXIX. Olympiade, & 423. avant J. C. & épousa Parisatis, sa sœur, femme très-cruelle. Il en eut, avant qu'il fut Roi, Arsace, qui lui succeda à la Couronne, sous le nom d'Artaxercès *Mnemon*, & Amestris. Depuis qu'il fut Roi, il eut Cyrus *le Jeune*, & treize autres fils, & mourut l'an 3649. du monde; environ 405. ans avant J. C * Justin, *l.* 5. Thucydide, *l.* 8. Diodore de Sicile, *l.* 12. & 13. Adon, & Eusebe, *en la Chron.* Scaliger, *l. de emend. temp.* Torniel, *A M.* 3631. *n.* 2. 3649. *n.* 1. &c.

☞ Sulpice Severe, Scaliger & quelques autres Auteurs modernes ont crû que Darius *Ochus* est le Darius sous lequel Zorobabel fit achever le temple, comme il est rapporté dans le 6. ch. du I. livre d'Esdras, dans les ch. 1. & 7. de Zacharie, & dans les chap. 1. & 2. d'Aggée. Mais cette opinion n'est pas suivie, parce que, si ce qu'on suppose étoit veritable, il faudroit que Zorobabel eût été âgé de plus de cent ans, lorsqu'on fit la dédicace du temple. Cependant nous apprenons dans le III. d'Esdras, aux chapitres 3. & 4. qu'il étoit encore jeune, lors même qu'il eut fait achever ce merveilleux Ouvrage. C'est à la 6. année du regne de Darius Hystapes que cet évenement doit se rapporter. * Sulpice Severe, *l.* 2. *Hist. sac.* Scaliger, *l.* 6. *de emend. temp. c. de Hebd. Dan.* Torniel, *A. M.* 3631. *n.* 1. &c.

DARIUS III surnommé *Codoman*, que quelques-uns font frere d'Artaxercès Ochus, étoit fils de Sysigambis, & fut élevé sur le Thrône de Perse par l'Eunuque Bagoas, frere de ce Prince, qui avoit fait mourir Arses, le plus jeune des fils du même Artaxercès *Ochus*. Ce scelerat mécontent de son dernier choix, presenta du poison à Darius; mais ce Prince le lui fit avaler à lui-même, & vengea ainsi tous les assassinats, que ce traître avoit commis, sous la 1. année de la CXI Olympiade, & la 336. avant J. C. dans le temps qu'Alexandre commençoit déja de rendre son nom redoutable. Ce Conquerant, après avoir établi son autorité dans la Grece, resolut de faire la guerre aux Perses; & étant entré comme un foudre dans leurs Etats, il gagna trois batailles celebres sur Darius. La premiere est celle du Granique dans la Phrygie, où l'armée des Perses fut entierement défaite: elle fut donnée la 3. année de la CXI. Olympiade, l'an 334. avant J C. Dans la seconde bataille, donnée l'année suivante, vers le Détroit du mont Taurus & de la ville d'Ajazzo, Darius perdit avec ses soldats, sa mere, sa femme & ses enfans, & à peine put-il se sauver par la fuite, pour aller dans la Perse, mettre de nouvelles troupes sur pied. Il presenta ensuite la paix à son vainqueur, qui la refusa, & le défit sans ressource, près de la ville d'Arbelle, le 1. Octobre, onze jours après cette grande éclypse de Lune, arrivée un Lundi 20. Septembre, l'an du monde 3674. la troisiéme année de la CXII. Olympiade, & la 330. avant J. C. & rapportée par Diodore de Sicile, par Pline, & par Ptolomée. Après ces pertes, le malheureux Darius s'enfuit dans la Medie, & fut assassiné par Bessus, Gouverneur de la Province Bactriane, la 6. année de son regne. Ainsi la Monarchie des Perses finit en ce Prince, 229. ou 230. ans après que Cyrus en eut jetté les premiers fondemens. * Diodore, *l.* 17. Eusebe, *en la Chron.* Justin. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Pline, *l.* 11. *c* 70. Ptolomée, *en sa Cosmogr. chap.* 4. Salian. Torniel, &c.

DARIUS, l'un des descendans d'Atropalus, premier Roi des Medes, lui succeda après quatre autres, dont les noms & les regnes ne sont point marquez dans l'Histoire. Il regna dans la Medie, au temps que Pompée faisoit la guerre à Mithridate *Eupator*, Roi de Pont, & fut vaincu par cet illustre General, qui lui accorda la paix, l'an de Rome 689. & le 65 avant J.C. Son fils Artuasdes lui succeda. * Dion, *l.* 49. Appien, *in Mithridaticis.* Plutarque.

DARIUS TIBERTUS, Poëte de Cezena, en Italie, a vécu dans le XV. siecle. Il écrivit l'an 1491. un Abregé des Vies de Plutarque, qu'on a donné depuis au public.

DARKING, Ville d'Angleterre avec Marché dans le Comté de Surrey, Capitale de son Canton. Elle est située sur une Branche de la riviere Mole, qui dans un endroit appellé *Swallow*, au pied d'une Montagne, se cache sous terre, & en ressort à un mille de distance près de Norbury. M. Charles Howard y a un Jardin curieux de Plantes pour la Medecine. * *Diction. Angl.*

DARLINGTON, Ville avec marché dans l'Evêché de Durham en Angleterre. Elle est capitale de son Canton, & a un beau pont sur la riviere de Skern, où une autre petite riviere se décharge. Elle est à 242. mille Anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

DARMSTAT, Ville du Bas Palatinat, en Allemagne, à deux lieuës du Rhin, & à trois lieuës de Francfort, appartient à la Maison de Hesse, & fut conquise l'an 1547. par l'Empereur Charles-*Quint*, sur Philippe, Landgrave de Hesse. Ce Prince laissa deux fils, qui partagerent ses Etats, *Guillaume*, Landgrave de Hesse-Cassel, & George, Landgrave de Hesse-Darmstat. Ce dernier fut pere de Loüis I. qui eut pour fils, Georges, Landgrave de Darmstat, pere de Loüis II. *Voyez*

HESSE. Ces deux branches professent une Religion differente; celle de Hesse a embrassé la Confession Helvetique, & celle de Darmstat suit la Confession d'Ausbourg. Elles ont eu de grands differens, qui ont été appaisez, pendant la vie de Guillaume VI. Landgrave de Hesse-Cassel. La ville de Marpourg qui en étoit le sujet, est demeurée à la branche de Hesse-Cassel.

DAROCA, Ville d'Espagne dans l'Aragon, est située sur la riviere de Xiloca, entre deux montagnes, à quatre ou cinq lieuës de Calatajud, & à dix ou douze de Saragosse. Daroca est renommée par les sacrez Corporaux qu'on y conserve. * Alphonse Fernandez, *Hist. de los Corporal de Daroca*, Paulus Albinianus, de Rajas, *descript. del Reino d'Arag*.

DARON, *Darona*, anciennement *Anthedon*, *Agrippiada*, Ville de la Palestine en Asie, sur la mer Mediterranée, à trois lieuës de Gaza, du côté du Midi, Herode *le Grand* la nomma *Agrippiade*, en l'honneur d'Agrippa. Elle étoit considerable, & fut Episcopale sous le Christianisme. Elle donnoit même le nom de Daron à la contrée voisine, laquelle cependant est plus connuë sous le nom d'Idumée.

DARPIUS. *Cherchez* DORPIUS.

DARTFORD, Ville d'Angleterre avec Marché, du Canton d'Axstance, dans la partie Nord-West du comté de Kent, qu'on appelle *Dareford* de la riviere Darent sur la rive Occidentale de laquelle elle est située, deux ou trois milles avant qu'elle se décharge dans la Tamise. Cette situation facilite beaucoup son commerce avec la Ville de Londres. Comme elle est d'ailleurs près de Douvres, c'est un passage en temps de paix pour ceux qui vont & viennent de France. Ce fut là où commença la rebellion suscitée par Jackstraw, sous le regne de Richard III. en 1381. Cette Ville est à 15. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

DARTIS (Jean) Antecesseur aux Ecoles de Droit de Paris, & Professeur en Droit Canon au College Roïal de France, étoit né à Cahors en 1572. de Pierre Dartis, & de Bourgoënne d'Andral Bourgeois de cette ville. Après avoir fait ses études à Cahors & à Rhodez, il suivit Jean Tarisse Prieur de Cessenon, depuis General de la Congregation de saint Maur, dans son Prieuré & y étudia trois ans avec lui. Depuis étant revenu à Cahors, il s'appliqua à l'Etude du Droit, & y fut reçû Bachelier & ensuite Docteur en Droit à Toulouse. Il accompagna le President de Verdun à Paris, & y disputa la Chaire d'Antecesseur, vacquante par la démission de Nicolas Oudin, qu'il obtint en 1618. & succeda cinq ans après à Hugues Guyon dans la Chaire Roïale de Droit Canon. Il emploïa les dernieres années de sa vie à composer des Ouvrages, & en publia presque tous les ans quelqu'un. Il mourut le 21. d'Avril 1651. M. Doujat son successeur dans ses deux Chaires, a recüeilli tous les Ouvrages de cet Auteur en un Vol. *in fol.* imprimé à Paris en 1656.

Dartis avoit beaucoup lû, beaucoup étudié, & fait beaucoup de Recueils. Il s'est servi utilement de ses Recüeils, pour composer ses Ouvrages, qui ne sont presque qu'un tissu de passages, de Canons, de Decretales, d'Ouvrages des Peres & de Canonistes. Il se sert aussi du Droit Civil, & des Auteurs profanes en divers endroits. Il a fait quelquefois des observations curieuses & recherchées; mais souvent il ne dit rien que de commun, & de connu de tous ceux qui ont quelque lecture. Il n'est pas toûjours heureux ni judicieux dans ses conjectures. Il lui arrive bien des fois de citer des passages, qui ne prouvent pas ce qu'il prétend. Il est toûjours très-loüable pour son assiduité au travail, & ses Ouvrages sont utiles par le grand nombre de matieres & de passages qu'ils contiennent. Son style est simple, sans ornement, mais assez pur & très-intelligible. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. XVII. siecle, Tom. II.*

DARTMOUTH, Ville avec Marché & un Port celebre dans la partie Meridionale du Comté de Devon. Dartmouth signifie *l'embouchure de la riviere de Dart*, où elle est située. Elle est défenduë par deux Châteaux, l'un de chaque côté de la riviere. Le Port est fort fréquenté, particulierement par les vaisseaux qui, passant la Manche, sont obligez d'y relâcher par les vents contraires. Le Roi Charles II. honora cette ville du titre de Baronnie, qu'il confera à George Leg, Baron de Dartmouth. Il y a trois Eglises. Elle est a 165. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DASIPODIUS, (Conrad) Professeur des Mathematiques à Strasbourg, sur la fin XVI. siecle, expliqua Euclide, & fit quelques Traitez de Geometrie, d'Optique, d'Astronomie, &c. Il mourut âgé de 68. ans, le 26. Avril de l'an 1600. * Vossius, *de Mathem. ch.* 12. §. 27. *c.* 26. § 12. *& c.* 36. §. 22. Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.*

DASIPODIUS, (Pierre) Mathematicien, étoit Suisse de nation, & enseigna long-temps à Strasbourg, où il publia divers dictionnaires, un Grec, un Latin-Alleman, & un autre Alleman-Latin. Il mourut vers l'an 1559. dans la même ville.

DASQUILLO, ou, DIASCHILO, & DIASCOLI, bonne petite Ville autrefois Episcopale. Elle est dans la Natolie, en Asie, sur la Mer de Marmara, entre Burse & Cizique. * Baudrand.

DASSOUCI, (Charles Coypeau Sieur) Musicien & Poëte François au XVII. siecle, fils de Gregoire Coypeau, Avocat en Parlement, & d'une femme de Lorraine. L'humeur bizarre de son pere fit prendre à Dassouci le parti de quitter sa maison paternelle & d'aller à Calais, où pour subsister il fit accroire qu'il sçavoit parfaitement l'Astrologie, qu'il avoit apprise du fameux Cesar, dont il se disoit fils. Il surprit les simples, quoi qu'il ne fut encore âgé que de neuf ans, en guerissant par un tour de souplesse un malade d'imagination; ce qui le fit passer pour un Magicien, & donna lieu à ses amis de le faire sortir secretement de Calais. Le Duc de Saint Simon lui procura une audience de Loüis XIII. à Saint Germain en 1640. L'humeur gaïe & enjoüée de Dassouci, lui conserva pendant quelque temps la bienveillance de ce Prince. S'ennuïant de la Cour, il prit le parti de s'en retirer, & de retourner à Turin en 1655. Il passa par Lyon, où il resta pendant trois mois. Il s'arrêta ensuite pendant l'hyver dans la ville de Pezenas, où se tenoient les Etats de Languedoc, mais peu après ayant été soupçonné de quelques actions criminelles, il fut obligé de prendre la fuite; il arriva enfin à Turin, ou il tâcha inutilement de se faire un établissement fixe. Il voulut ensuite se procurer le necessaire en faisant imprimer quelques Ouvrages. Mais l'impieté, le libertinage & les impuretez dont ils étoient remplis, furent causes qu'aucun Libraire ne voulut en entreprendre l'impression. Il en débita quelques copies manuscrites que les Sçavans ont critiqué; en sorte qu'il n'en est plus mention. On ne sçait pas précisement le temps de la mort du Sieur Dassouci. * Despreaux. Bachaumont, & de la Chapelle. Dassouci. Bayle, *Diction Critiq.* 2. *Edition.*

DATAIRE, Officier de la Cour de Rome, dont la charge est fort honorable, quoi qu'elle ne s'exerce que par commission. Les Suppliques pour toutes sortes de Benefices, qui n'excedent pas vingt-quatre ducats de revenu, passent par les mains du Dataire, qui les fait signer, sans en parler au Pape. Quant aux autres Benefices de plus grande valeur, Dignitez, ou Canonicats, il en porte les Suppliques au Pape, pour les signer, & il y met la date en ces termes: *Datum Romæ apud*, &c. Si cet Officier est Cardinal, il est appellé Prodataire. Il a plusieurs Officiers sous lui, qui sont le Soûdataire, deux Reviseurs, un Officier nommé *des petites dates*, (par les mains duquel passent toutes les Suppliques, au pied desquelles il met la petite date, en attendant qu'on les étende, & qu'on y mette la grande date;) & plusieurs autres, qui observent quantité de formalitez, avant que la Supplique devienne provision. Toutes ces précautions se prennent pour arrêter le cours des faussetez, qui se sont souvent commises, & qui ont donné lieu à l'article de l'Ordonnance, de l'année 1667. par lequel il a été ordonné par le Roi Loüis XIV. qu'il ne seroit ajoûté foi aux signatures d'expeditions de la Cour de Rome, qu'après qu'elles auroient été verifiées par deux Banquiers Expeditionnaires. * Le Pelletier, *Instruction sur les Expeditions de Cour de Rome.*

DATAMES, Capitaine, Carien de nation, fut d'abord l'un des Gardes du Roi Artaxercès Mnemon, & commanda ensuite ses armées, avec beaucoup de valeur & de prudence. Ses envieux l'aïant desservi auprès de

ce Prince, il fit revolter la Cappadoce, dont il étoit Satrape, défit Artabaze General d'Artaxercés, l'an du monde 3642. & avant J. C. 362. & fut tué peu après, par ordre de ce Roi, selon Diodore. * Cornelius Nepos *Vies des Generaux d'armée*, c. 14. Polyene, l. 7. Diodore *ad Olymp.* 104.

DATERIE : Tribunal à Rome où l'on s'adresse pour les expeditions qui regardent les Benefices ou Dispenses de mariage. Voici les formalitez qui s'observent dans les expeditions des Bulles & des Dispenses. Si un Benefice vaque par mort, il faut s'adresser à celui qui est chargé des expeditions, qui est le Substitut du Dataire; mais en toutes autres graces, comme resignations, permutations, impetrations de Benefices & autres semblables, il faut s'adresser au Dataire même ou au Sous-dataire. On peut aussi s'adresser directement au Pape, par le moïen de quelque Cardinal ou Ambassadeur, & Sa Sainteté remet ensuite la Supplique au Dataire. Après que l'on est assuré de la parole du Dataire ou du Sous-dataire, pour l'expedition de la Supplique qu'il souscrit en ces termes, *annuit Sanctissimus*, on dresse une seconde Supplique en forme avec les clauses & restrictions que l'on desire être étenduës, & qui doivent être selon le style : on la porte au Sous-dataire, qui écrit au bas en peu de mots le sommaire de ce qui y est contenu, & la donne au Dataire, l'instruisant de nouveau de toute l'affaire. Le Dataire porte ensuite la Supplique au Pape, qui la signe, en accordant la grace par ces paroles : *Fiat ut petitur*. Le Dataire consigne la Supplique au Prefet des Componendes qui la taxe selon la nature de l'affaire, & on ne la peut retirer de ses mains qu'après avoir payé la somme à laquelle elle a été taxée. Elle est ensuite portée à un Officier qu'on appelle *des petites Dates*, qui a soin de sçavoir le jour qu'elle a été signée, & il le marque au bas. Elle passe après par les mains du premier Reviseur, qui efface & corrige ce qu'il juge à propos. Du premier Reviseur elle va au second, qui corrige aussi, & même change quelquefois ce que le premier a mis. De ce second Reviseur, elle va entre les mains du Registrateur qui l'écrit sur un Registre. On la consigne ensuite au Maître du Registre, qui la collationne mot à mot, & écrit au dos une grande R. qui veut dire *Registrata*. La Supplique retourne au Dataire, qui y met la date avec ces mots : *Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem*, ou bien *apud Sanctum Petrum*, selon que le Pape demeure à Monte-Cavallo, ou au Vatican, & marque l'année de J. C. la date du mois, & l'année du Pontificat. C'est de là qu'est venu le nom de *Daterie*. Après cela la Supplique est remise entre les mains d'un Officier qu'on appelle *de Missis* qui la porte en Chancellerie, sans qu'elle puisse retomber, sinon par grace, entre les mains de l'Expeditionnaire. Etant en Chancellerie, elle est d'abord consignée au Regent, qui la distribuë à un des Prélats nommez Abbreviateurs *de parco majori*, pour faire faire la minute de la Bulle, la corriger & en adresser l'execution où bon lui semble. Ce Prélat dresse ou fait dresser par son Substitut la minute de la Bulle, qui est remise à un des cent Scripteurs Apostoliques, pour l'écrire de sa propre main sur le parchemin. Ces Scripteurs taxent ce qui doit être payé à leur Corps, à raison de ce que vaut le Benefice ou l'importance de l'affaire, & leur taxe sert de regle aux autres Officiers de la Chancellerie, dont quelques-uns n'ont d'autre exercice ni d'autres fonctions que de recevoir de l'argent, tels que sont les Cubiculaires Apostoliques, les Ecuyers Apostoliques, les Janissaires, les Chevaliers de saint Pierre, les Chevaliers de saint Paul, les Chevaliers du Lis, les Chevaliers Lauretans, les Chevaliers de Pie, & après que la Bulle a passé par toutes ces mains, elle retourne à un Substitut des Abbreviateurs. Celui qui a fait la minute aïant vû que rien n'y manque, la fait signer à un Prélat, & cela s'appelle *envoyer la Bulle au plomb*. Les Registrateurs l'inserent dans le Registre, les Maîtres du Registre la collationnent, le Sommiste ou Receveur y attache le plomb, & le Garde des Archives ou Registres garde la minute de la Bulle. Pour l'expedition des Dispenses de mariage, il y a des Reviseurs, des Officiers qu'on appelle *de minoribus*, des Procureurs, des Scripteurs & Abbreviateurs *de parco minori*. * De Seine, *descript. de Rome*, *Tom. I.*

DATES (Leonard des) XXV. General des Dominicains, étoit Florentin, & prit l'habit dans la même ville. Après avoir été Provincial de la Province, & Inquisiteur de Boulogne, il fut fait Maître du Sacré Palais. Le Pape l'envoya au Concile de Constance, où il fut un de ceux qui furent nommez pour examiner les articles de Jean Hus. Martin V. aïant été élû Pape dans ce Concile, envoya Dates en qualité de Legat au Concile qui se tenoit à Pavie, mais qui fut transferé à Sienne, à cause de la peste. Ses negotiations aïant réüssi, le Pape, en reconnoissance de son merite, le nomma Cardinal. Il ne joüit point de cette dignité, étant mort à Florence deux jours après, l'an 1425. Ses Ouvrages sont *Sermones de flagellis*; *de Sanctis*; *de Tempore*, *&c.* Pio, *de Vir. Ill. Ord. Pred. Part. II. l. 3. p.* 1. Font. *Theat. Dominic. p.* 375. & 416.

DATHAN, fils d'Eliab, s'étant revolté avec Coré & Abiron, contre Moïse & Aaron, à cause du Sacerdoce, auquel ils prétendoient, fut châtié, avec ses complices, d'une façon terrible, l'an du monde 2515. & avant J. C. 1489. Car la terre s'ouvrant sous les pieds de ces murmurateurs, elle les engloutit avec toutes leurs familles. Il n'y eut que les enfans de Coré, lesquels, n'ayant pas consenti au peché de leur pere, furent préservez de ce châtiment. * Nombres, c. 6. Josephe, *Ant. Jud. l.* 4. *c.* 5. Usser. Torniel & Salian, *in Annal*, *&c.*

DATHEMAN, Forteresse de la Galatide dans la Tribu de Gad sur les frontieres de l'Arabie, celebre pour avoir soûtenu vigoureusement les efforts de l'Armée de Timothée. Ce General aïant sçû que Judas *Machabée* avoit repassé le Jourdain, pour s'en revenir à Jerusalem, après avoir pillé & brûlé la Ville de Jasor, & emmené captifs tous les Habitans, ne manqua pas de profiter de son absence. Il fit des courses & des ravages si épouventables sur les frontieres de Galaad, qu'il obligea les Juifs de se retirer dans la Forteresse de Datheman. S'y trouvant un peu plus en assurance, ils écrivirent à Judas, qu'ils ne manquoient ni de cœur ni de fermeté; mais que s'il ne venoit les secourir promtement ils se verroient réduits à ne pouvoir plus soûtenir les efforts de l'ennemi. A cette nouvelle Judas accompagné de son frere Jonathas prit huit mille hommes, passa le Jourdain, alla droit aux Assiegeans, qu'il trouva dressant leurs machines & prêts à escalader la Forteresse. Sans leur donner le temps de se reconnoître & d'empêcher ses approches, il divisa son Armée en trois corps, fit sonner la charge, & attaqua si brusquement les ennemis, qu'ils abandonnerent l'assaut. Plusieurs qui étoient déja au haut des échelles, se jetterent en bas, pour chercher leur salut dans la fuite; mais ils furent poursuivis si vivement, qu'outre un grand nombre de prisonniers, il y eut huit mille des ennemis de tuez. Cela arriva l'an du monde 3841. avant J. C. 163. * *I. Machab. V.* 9. Josephe, *Antiq. Judaiq. Liv. XII. ch.* 11. & 12.

DATHENUS, (Pierre) traduisit en Flamand, sur les rimes de Clement Marot, & de Theodore de Beze, les Pseaumes, dont on se sert encore aujourd'hui dans les Provinces-Unies. Les Etats avoient promis une récompense à celui qui les auroit plus promptement traduits, & Dathenus fut le plus diligent, quoi qu'il ne fut pas le meilleur Poëte. De Reidan l'accuse d'avoir été broüillon & séditieux. * Reidanus, *in Annal. Belgarum.*

DATHI, ou DATHUS, (Augustin) de Sienne, vivoit dans le XV. siecle, sous le Pontificat du Pape Pie II. vers l'an 1460. C'étoit un homme d'un merite singulier; car il étoit en même temps Orateur, Philosophe, & sçavant dans les Langues. La ville de Sienne, qui se gouvernoit encore en Republique, le choisit pour Secretaire, & par ce choix lui facilita les moïens de rendre service aux hommes de Lettres. Il laissa divers Discours sur saint Bernardin, sur sainte Catherine de Sienne, sur le Pape Pie II. & une Histoire de Sienne en III. Livres; celle de Piombino; & dix Traitez intitulez, *de Animarum Immortalitate*, imprimez à Sienne, en 1503. & 1516. des Lettres, &c.

DATI, (Carlo) Professeur en Humanitez à Florence sa patrie, est devenu fort celebre, tant par ses Ouvrages, que par les éloges, qu'une infinité d'Ecrivains lui ont donnez. Il étoit fort honnête & fort officieux envers tous les doctes Voyageurs, qui passoient par la ville de Florence. Plusieurs d'entr'eux lui ont témoigné leur gratitude dans leurs Ecrits. Il étoit Membre de l'Académie *Della Crusca*, & se donnoit en cette qualité le nom

de *Smarrito.* Il fit en Italien un Panegyrique de Loüis XIV. & le publia à Florence l'an 1669. La Version Françoise, qu'un autre en fit, fut imprimée à Rome l'année suivante. Il avoit déja publié quelques Poësies Italiennes à la loüange du même Prince. * Gregorio Leti, *Italia Regnante.* Bayle, *Diction. Critique*, *seconde édition de l'année* 1702.

DATISME, maniere de parler désagreable & ennuieuse, lors qu'on entasse plusieurs synonymes les uns sur les autres, pour exprimer une même chose. C'est un Proverbe qu'on a tiré de Datis, Satrape de Darius Fils d'Hystapes, & Gouverneur d'Ionie, l'an du monde 3513. & avant J. C. 491. qui affectoit de remplir son discours de synonymes; pour lui donner, ce lui sembloit, plus d'expression & plus de force. C'est ainsi que pendant qu'il étoit Gouverneur dans cette partie de la Grece, & qu'affectant de parler Grec, il disoit ἥδομαι, καὶ τέρπομαι, καὶ χαίρομαι, *delector*, *gaudeo*, *lætor*: Je suis bien aise, je m'en réjoüis. je suis ravi. Encore mêloit-il le barbarisme avec la repetition ennuïeuse, disant χαιρόμαι au lieu de χαίρω, & usant presque toûjours de mots qui finissoient avec le même son. C'est ce qui fit que les Grecs appelloient *Datisme*, la sotte imitation du langage de Datis. Il en est fait mention dans Aristophane, *in Pace*, qui appelle cette imitation, le ramage ou la musique de Datis, Δάτιδος μέλος.

DAU, (Girard) Peintre de Leide, fut Disciple de Rembrant dont il est parlé ailleurs, & quoique sa maniere d'operer soit éloignée de celle de son Maître, il lui devoit neanmoins l'intelligence & les principales regles de son Art dans la partie du Coloris. Il peignoit en petit à huile, & ses figures, qui pour l'ordinaire ne passent pas la hauteur d'un pied, sont aussi terminées, que si elles étoient grandes comme le naturel. Il ne faisoit rien que d'après le vrai, qu'il regardoit dans un miroir convexe. Il a fait peu de portraits de grands Seigneurs & de Dames; parce que ces sortes de personnes n'ont ordinairement ni le temps, ni la patience de se tenir aussi long-temps, que l'exigeoit ce Peintre. La femme d'un Resident de Danemarc, laquelle vouloit avoir son portrait de Girard Dau, lui servit de modele cinq jours durant, pour une main seulement, sans parler de la tête. Aussi faut-il avoüer que ses Ouvrages sont terminez comme la nature même, sans rien perdre de la fraîcheur, de l'union, ni de la force des couleurs, non plus que de l'intelligence du clair-obscur. Quoique, comme on l'a déja remarqué, la grandeur ordinaire de ses tableaux ne passât pas un pied, le prix qu'il s'en faisoit payer étoit neanmoins tantôt 600. livres, tantôt 800. & tantôt mille, plus ou moins, selon le temps qu'il y avoit employé: car pour regler son prix, il comptoit chaque heure à vingt sols. Son cabinet étoit percé d'une lumiere haute pour avoir des ombres avantageuses, & du côté d'un canal, pour éviter la poussiere. Il faisoit broyer ses couleurs sur une glace de cristal. Sa palette & ses pinceaux étoient soigneusement enfermez dans une boëte, quand il ne travailloit pas. Et lorsqu'il se mettoit au travail, il demeuroit quelque temps assis en repos, pour laisser rasseoir la poussiere. Quand il voyoit un beau temps, il quittoit son Ouvrage, & alloit prendre l'air, pour réparer les esprits qu'il consumoit dans un travail si attachant. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

DAUBRAUCA, fille de Bolesias, Roi de Bohême, fut donnée en mariage à Micczislas, fils de Zemomisse, Prince de Pologne, à condition qu'il embrasseroit la Religion Chrêtienne, ce qu'il executa l'an 965. Ainsi la Pologne reçut la lumiere de l'Evangile. * M. Cromer, *Hist. Pol. l.* 3.

DAVENTRY, Ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Northampton, appellée *Fausley.* C'est une ville de passage pour les Comtez d'Angleterre qui sont au Nord-West. Elle est gouvernée par un Maire & douze Bourgeois. Elle est éloignée de 73. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DAUFERS ou TAUFERS, petite Ville d'Allemagne dans le Tirol. Elle a titre de Comté, & est située dans l'Evêché de Brixen, sur la riviere d'Aycha, au dessous de la ville de Brixen. * Maty, *Dictionnaire Geographique.*

DAUGE ou AUGE, en Latin, *Augerius*, (Daniel) *Cherchez* AUGE.

DAVID, le dernier fils de Jessé, ou Isaï, de la Tribu de Juda, de la ville de Bethléem, naquit l'an 1919. du monde, & avant JESUS-CHRIST 1085. Pendant que son pere l'emploïoit à garder les brebis, Dieu le choisit pour être Roi à la place de Saül, & envoïa Samuel pour l'oindre de l'huile destinée au sacre des Rois: ce qui fut executé l'an 2941. du monde, & 1053. avant JESUS-CHRIST, David étant alors âgé de 22. ans. Bien que son regne n'ait commencé que depuis la mort de Saül, neanmoins pendant les années qui s'écoulerent, depuis son sacre jusques-là, il fit de très-belles actions. La défaite du geant Goliat, qu'il vainquit avec une fronde, est une des plus considerables. Saül, selon sa promesse, lui devoit donner sa fille Merob en mariage, pour récompense de sa victoire; mais il le trompa, & lui proposa Michol, qu'il lui fit encore acheter, au prix de cent tête de Philistins. Ce Prince avoit conçû une extrême aversion contre David; & la haine qu'il lui portoit, s'augmentant tous les jours de plus en plus, il resolut de le faire mourir. Jonathas, fils de Saül, prit le parti de l'innocent opprimé, & s'opposa vainement aux fureurs injustes de son pere. Un jour il s'en fallut peu, que le Roi ne tuât David d'un coup de javelot. Il le fit chercher dans sa maison; & sans l'adresse de Michol sa femme, il l'auroit fait assassiner par ses satellites. Ces violences obligerent David à s'enfuir. Il prit le chemin de la ville de Nobé, où étoit le Tabernacle; & le Pontife Achimelech s'apercevant que lui & ses gens mouroient de faim, leur donna des pains de propolition. Saül l'ayant appris, fit égorger ce Pontife avec ses Prêtres, ruïna la ville de Nobé, & fit passer les habitans au fil de l'épée. David ne laissa pas d'agir pour le salut du Royaume, & défit les Philistins qui assiegeoient la ville de Ceilan. Ensuite, il se retira dans les deserts, où Saül le poursuivit. David eut pû le tuer deux fois; l'une dans une caverne, où il se reposoit, & où Saül qui le cherchoit, entra pour quelque necessité naturelle; & l'autre dans sa tente. Mais il se contenta de lui faire connoître, que sa vie avoit dépendu de lui. Aussi ces actions heroïques parurent toucher le cœur du Roi; mais David crut ne devoir pas se fier aux marques de reconciliation qu'il lui donna. Il s'enfuit à la Cour d'Achis, Roi de Geth, dont il fut bien reçû, quoi qu'il n'y demeura pas long-temps, ayant obtenu Siceleg, pour s'y retirer avec ses gens. La guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philistins, David devoit combattre avec les Philistins contre les Juifs; mais avant que d'en venir aux mains, les Philistins le renvoïerent à Siceleg. Il trouva que les Amalecites avoient pillé & brûlé cette ville, & qu'ils avoient fait esclaves tous les habitans, avec deux de ses femmes, Achinoam & Abigail: il les poursuivit, & leur enleva leur butin. Cependant Saül s'étant tué, l'an du monde 2949. & avant J. C. 1055. après avoir perdu une bataille contre les Philistins, David en fut averti par un Amalecite, qu'il fit mourir, parce qu'il se vantoit d'avoir passé son épée au travers du corps du Prince. Après cet acte de justice, il alla en Hebron, où de nouveau il fut sacré Roi sur la Tribu de Juda, l'an du monde 2950. & avant J. C. 1054. le trentiéme de son âge. Dans le même temps Abner, que Saül avoit fait General de ses armées, fit reconnoître pour Roi Isboseth son fils, par les autres Tribus: mais l'an du monde 1956. & avant J. C. 1048. Isboseth, après la défection d'Abner, fut tué dans son palais. David fit mourir ses meurtriers; & dans une Assemblée generale des Tribus, il fut proclamé Roi, & fut sacré pour la troisiéme fois. L'année suivante, il assiegea la citadelle de Sion, qu'il emporta sur les Jebuséens; & par ce moyen, étant maître de Jerusalem, il y établit sa demeure, & en fit la Capitale de son Royaume. Il vainquit encore les Philistins, subjugua les Moabites, mit la Syrie sous sa puissance, & fit la guerre aux Ammonites, pour venger l'injure, que leur Roi avoit faite à ses Ambassadeurs. Confus d'occuper un palais de cedre, pendant que l'Arche étoit sous des tentes, il forma le dessein d'élever un temple magnifique pour l'y déposer. Les préparatifs en furent faits; mais Dieu lui fit dire par le Prophete Nathan, qu'il se contentoit de sa bonne volonté, & qu'il ne vouloit pas, qu'un Prince ensanglanté par tant de guerres, qu'il avoit faites, lui bâtit

un temple de paix. La gloire du regne de David fut fletrie par l'adultere, qu'il commit avec Bethsabée, & par l'homicide d'Urie son mari. Nathan lui fit connoître son peché par une ingenieuse parabole; & son repentir, fut si parfait & si puissant, que Dieu lui pardonna; mais l'enfant né dans l'adultere mourut. David l'an 1981. du monde, & 1023. avant J. C. se vit contraint par la revolte d'Absalon, de sortir de Jerusalem, les pieds nuds, avec peu de gens, pour se dérober à la fureur de ce fils dénaturé, qui vouloit monter sur le thrône par un parricide. Joab donna bataille à ce Prince, & le perça d'un coup de lance, contre les ordres de son pere, qui vouloit qu'on se contentât de le vaincre sans le tuer, & à qui cette mort fit verser des torrens de larmes. Cette guerre étoit à peine finie, qu'il en survint une autre, par la revolte de Seba, dont la mort appaisa bien-tôt cette émotion. Alors David vécut dans une profonde paix, & rendit son regne extrêmement florissant. Dans cet heureux état, il voulut reconnoître les forces de son Empire, & fit faire par Joab le dénombrement de ses sujets, l'an du monde 2987. & avant J. C. 1017. David, qui s'étoit laissé transporter à un mouvement de vanité, reconnut sa faute, & Dieu, pour l'en punir, lui proposa par le Prophete Gad, le choix d'une famine de trois ans, d'une déroute & d'une fuite de trois mois, ou d'une contagion, qui feroit regner la mort durant trois jours. Il choisit le fleau de la peste, & vit mourir jusqu'à soixante-dix mille hommes, frappez par l'Ange du Seigneur. David implora la misericorde de Dieu, & desarma sa colere, en s'offrant pour le salut public. Quelque temps après, ce Prince accablé d'années & d'infirmitez, mit sur le Thrône Salomon, qu'il avoit eu de Bersabée, & le déclara son successeur, malgré les brigues d'Adonias. Sadoc sacra Salomon; & David, voïant que sa mort approchoit, regla ce qui regardoit l'ordre du culte divin dans le temple que son fils devoit bâtir. Il le benit ensuite avec le peuple; & n'aïant plus rien à souhaiter, il mourut l'an du monde 2990. & avant J. C. 1014. en la 70. année de son âge, & la 40. de son regne. I. des Rois, *depuis le chap. 6. jusqu'à la fin.* Au II. & au III. *c.* 1. & 2. I. des Paralipomenes, *c.* 2. & 11. *jusqu'au* 29. Josephe, *l.* 6. & 7. *des Antiqq. Jud.* Sulpice Severe, *Hist. sacr. l.* 1. Eusebe & Genebrard, *en la Chron.* Sponde, Torniel & Salian, *aux Ann. sacr.* L'Ecriture-Sainte fait mention de 9. femmes de David; la premiere fut Michol, fille de Saül, dont il n'eut point d'enfans. La seconde s'appelloit Achinoam de Jezraël, mere d'Amon. La troisiéme Abigaïl. La quatriéme Maacha, fille de Tholmaï, Prince de Gessur, mere d'Absalon & de sa sœur Thamar. La cinquiéme Bethsabée, veuve d'Urie, mere de Salomon, de Nathan de Samoneta, & de Sobab. Quelques Auteurs croyent qu'elle eut ces trois derniers enfans d'Urie son premier mari, mais l'Ecriture paroît les attribuer tous à David. La sixiéme Aggith, mere d'Adonias. La septiéme Abital, mere de Sapphathia. La huitiéme Egla, mere de Jethraam. La neuviéme enfin Abisag Sunamite, avec qui il n'eut aucun commerce charnel. Outre ces femmes l'Ecriture nomme encore plusieurs concubines de David, entre autres Jebaar, Elisama, Eliphaleth, Noge, Nopheg, Japhia, Elisama, Eliada, & Elipheleth, &c. * I. Rois *c.* 15. 18. & 29. II Rois, *c.* 3. 6. & 33. III. Rois, c. 1. I. Paralipomenes, *chap.* 3.

☞ Les Sçavans agitent entre eux, si David est l'Auteur de tous les cent cinquante Pseaumes que l'Eglise reçoit parmi les Livres Canoniques, ou s'ils ont été composez par quelque autre que lui. S. Ambroise, S. Hilaire, S. Jerôme, S. Isidore, de Lira, &c. croïent que, puisque le Psautier, par son titre, n'est point attribué à David, il faut conclurre que chaque Pseaume en particulier a été composé par celui, dont son titre porte le nom : par exemple le quarante-uniéme, le quarante-troisiéme, &c. où on lit à la fin : *Aux fils de Coré, Cantique d'instruction*; & aux autres qui ont le nom d'*Asaph*, de *Heman*, &c. Ces Peres, qui apportent cinq ou six argumens assez plausibles, pour établir leur opinion, ne donnent à David qu'environ soixante-dix Pseaumes, & tiennent que les autres sont de Moïse, de Samuel, de Salomon, des enfans de Coré, d'Ethan, d'Idithun, &c. Au contraire, S. Augustin, S. Ambroise, S. Basile, S. Gregoire de Nazianze, S. Epiphane, S. Jean Chrysostome, Theodoret, Cassiodore, Bede, Euthimius, Paul de Burgos, Cajetan, Bellarmin, Torniel, Salian, & plusieurs autres, soûtiennent que David a composé tous les Pseaumes, & que ceux dont le nom est dans le titre, sont les Chantres, à qui le Roi Prophete avoit donné ordre de mettre les mêmes Pseaumes en musique. En effet, nous voïons dans le I. Livre des Paralipomenes, chapitre 15. 16. 25. que les mêmes qui sont nommez dans ces titres, étoient les maîtres du chant. Outre cela, le venerable Bede ajoûte dans sa Preface sur les Pseaumes, qu'Esdras qui a écrit, selon quelques Sçavans, les titres des Pseaumes, y a mis de lui-même le nom de ces Chantres. Quant à ce qu'on objecte, que le Pseautier ne porte point le nom de David dans son titre, c'est peu de chose. Car on peut considerer les titres des Livres Canoniques en cinq façons, ou par les premiers mots qui les composent, comme des cinq Livres de Moïse, qui pour n'être pas distinguez par son nom, ne laissent pas d'être de lui, & qui ont ces premiers mots pour titre. En effet, les Hebreux nomment la Genese *Beresith*, c'est-à-dire, *In principio*, au commencement. L'inscription du Livre de l'Exode est *Vealle Semoth*, c'est-à-dire, *Et hæc nomina*, & ces noms. On doit dire le même du Levitique, des Nombres, & du Deuteronome, qui ont pour titre parmi les Hebreux, les premiers mots de ces Livres. On intitule aussi les Livres Canoniques, de ce qui est leur sujet principal, comme ceux des Juges, de Ruth, des Rois, de Job, de Judith, d'Esther, &c. Souvent ils ont pour titre le nom de l'Auteur, comme les Propheties, ou bien la doctrine qu'ils enseignent, comme l'Ecclesiaste, les Proverbes, &c. Enfin leur inscription témoigne pourquoi ils ont été composez : ce qui se voit au Livre des Cantiques, & aux Pseaumes qui sont des Ouvrages en vers. Le Pseaume, que quelques Auteurs mettent outre les cent cinquante, doit passer pour apocryphe, puisqu'il n'est point nommé dans le dénombrement qui en a été fait dans le Concile de Laodicée, chapitre dernier, & dans celui de Trente, IV. Session. C'est une chose constante, que tous les Pseaumes ne sont pas de David; mais il doit passer aussi pour certain, que tous les Pseaumes qui portent le nom de David dans le texte Hebreu, sont de lui. Il y en a même qui n'ont point de titre, qu'on doit attribuer à David, comme le 104. & le 105. Cependant on ne peut pas asseurer que tous ceux qui n'ont point de nom en tête, soient de David, puisque le 125. & le 136. qui sont de ce nombre, ont été composez depuis la captivité de Babylone. Il y a apparence que le recüeil des cent cinquante Pseaumes a été fait par Esdras. C'est selon saint Jerôme & les Anciens, un Ouvrage Poëtique, & l'on y reconnoît le genie de la Poësie. * S. Augustin, *l.* 17. *de la Cité de Dieu, c.* 14. & *Livre des Heresies, Heresie* 16. S. Ambroise, *sur le Pseaume* 43. & 47. S. Basile, *en l'exp. du Pseaume* 44. S. Gregoire de Nazianze. *Orat. in encan. & Or. ad Nazian.* S. Epiphane, *adv. Origen.* S. Jean Chrysostome, *in* 1. & 2. *prop. sup. Psal.* S. Athanase, *in Synop.* S. Hilaire, *prop in Ps.* S. Jerôme, *ep.* 133. & 139. S. Isidore, *l.* 6. *Eth. c.* 2. Liranus, *in postil. Bibl.* Bellarmin, *des Aut. Eccl. & praf. in Psal.* Torniel, *A. M.* 2964. *num.* 4. 5. & *suiv.* Salian, *A. M.* 2969. *num.* 62. & *suiv.* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible Tome I.*

DAVID, de la famille COMNENE, dernier Empereur de Trebisonde, succeda à son frere Jean, & fit alliance avec Ussuncassan Roi de Perse, auquel il donna la fille de son frere en mariage. Mahomet II. Empereur des Turcs le déthrôna; & l'ayant attiré à Constantinople, sous esperance de lui donner quelques Etats, en échange des siens, il le fit lâchement mourir avec ses fils l'an 1461. D'autres disent, que Mahomet l'avoit fait prisonnier de guerre. * Chalcondile, *l.* 9. Crantz, *l.* 3. *c.* 17.

DAVID I. de ce nom, Roi d'Ecosse, étoit fils de Malcolme III. & fut mis sur le thrône l'an 1124. après la mort d'Alexandre I. son frere. Son regne fut très-heureux, si on en excepte la guerre qu'il eut contre Etienne, Roi en Angleterre. Il s'étoit jetté l'an 1138. sur le païs de Northumberland. Pendant que le Roi Etienne étoit occupé à dissiper quelque revolte domestique,

il le poursuivit, & après avoir perdu dix mille des siens dans une bataille, il acheta la paix de l'Anglois. Depuis, pour donner des marques de sa pieté, il fonda quatre Evêchez, outre ceux qui étoient déja en Ecosse, & les dota richement. David épousa *Mahaud*, Comtesse de Hugtington, dont il eut HENRI; mort avant lui, & pere du Roi Marcomer IV. qui succeda à son ayeul. Il mourut l'an 1153. en ayant regné 28. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

DAVID, II. fils de ROBERT de Bruis, & d'*Isabelle* Burch, qui avoit été préferé à Jean de Bailleul, pour la succession au Roïaume, fut couronné à l'âge de 8. ans l'an 1329. après la mort de son pere. Il commença à regner sous la tutelle de Thomas Ranulphe ou Randolphe, qui depuis long-temps gouvernoit le Royaume avec grande prudence. Cependant, Edoüard de Bailleul, fils de Jean, repetant les droits qu'il avoit sur l'Ecosse, y entra avec une armée nombreuse, en chassa David, & l'obligea de se retirer en France avec sa femme. Les sujets de ce jeune Prince, le remirent sur le thrône, & le porterent à faire la guerre aux Anglois, qui avoient soûtenu Edoüard; mais il fut fait prisonnier par les Anglois en 1346. & fut obligé de donner une grande somme d'argent pour se retirer d'une captivité, qui dura dix ans. La suite de son regne ne fut pas plus heureuse. Il mourut le 7. Mai 1370. qui étoit la 47. année de son âge, & la 39. de son regne. Les Historiens louënt la justice & la bonté de ce Prince, & avouënt que dans ce qu'il entreprit, il manqua moins de prudence que de fortune. Il ne laissa point de lignée de *Jeanne*, fille d'*Edoüard* II. * Major, *l.* 5. Buchanan, *l.* 8. *c.* 9. Leslé, l. 7. *&c.*

DAVID AWDRAHAM, Espagnol, disciple de Mardochée, ou plûtôt du R. Ben-Harosch, a fleuri à Seville, vers l'an 1340. Il a composé une explication des prieres, qui se recitent tous les jours de l'année, imprimée à Constantinople en 1514. & à Venise en 1570. un Traité de l'an intercalaire, des Tables astronomiques, & un Ecrit sur les solstices & équinoxes. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present.*

DAVID D'ISTELLE, dans le Royaume de Navarre, a écrit un Livre intitulé *la Tour de David*. C'est un Recüeil de discours imprimé à Thessalonique. Il avoit encore fait un Ouvrage intitulé *la Ville du Livre*, où il refutoit ceux qui prétendent que tous les préceptes judiciels & ceremoniels sont fondez dans la raison. Il n'en reconnoissoit point d'autre que la volonté de Dieu, & étoit en cela different de Maimonide. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs, depuis J. C jusqu'à present* 171 .

DAVID, fils de *Robert* III. Roi d'Ecosse, fut réduit par son frere à mourir de faim, dans une prison, & fit des miracles après sa mort. * Boëtius, *liv.* 15. Sponde, *An. Christ* 1402. *num.* 2.

DAVID, Roi d'Ethiopie, succeda l'an 1507. à son pere Nahu, & commença de regner sous la tutelle de sa mere Helene. Lorsqu'il eut pris soin lui-même des affaires, il remporta de grandes victoires sur ses ennemis, & envoya des Ambassadeurs à Emmanoël, Roi de Portugal, à son fils Jean, & au Pape Clement VII. Son regne fut d'environ 36. ans. Voici les titres que ce Prince se donnoit, au rapport de Marmol, *David aimé de Dieu, colomne de la foi, du sang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colomne de Sion, fils de la Semence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, Empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les Royaumes & Etats qui en dépendent; Roi, &c.* On met quelques autres Rois d'Ethiopie du même nom. * Loüis Marmol, *descr. Afr. l.* 1. *c.* 20. Paul Jove, *l.* 18. *Hist.* Genebrard, *en la Chron.* Franciscus Alvarès, & Damien à Goëz, *descr. Eth. T. II. rer. Hisp & I. navig. Ram.* Sponde, *An. Christ.* 1521. *num.* 13. 1525. *num.* 15. & 1533. *num.* 1.

DAVID, Archevêque Maronite, a traduit de Syriaque en Arabe, vers l'an de J. C. 1059. les Constitutions de l'Eglise des Maronites, à la sollicitation d'un certain Abbé Joseph, & de ses Moines. Abraham Ecchellensis se sert souvent dans ses Livres, du témoignage de ses Constitutions; & on en a imprimé même quelques Sommaires en Latin, dans le Recüeil des Lettres du Pere Morin, qui ont été publiées sous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, en Angleterre. * Simon.

DAVID SCOTUS, ou *l'Ecossois*, ami & contemporain de Marianus Scotus, fut premierement Maître d'Ecole à Wirtburg, & de là vint à la Cour de Henri V. Empereur, dont il écrivit la Vie. Vossius croit, qu'il est le même, qui a composé un Traité du Roïaume d'Ecosse. David Scotus a vécu dans le XII. siecle, vers l'an 1110. ou 1115. * Vossius, *liv.* 2. *des Hist. Lat. c.* 48. Conrad, l'Abbé d'Usperg, *en la Chron.* Trithéme, *au Cat.* Aventin, &c.

DAVID DE DINANT, Heretique, disciple d'Amauri, vivoit vers l'an 1204. Il enseignoit, que Dieu étoit la matiere premiere; & fut refuté par saint Thomas. D'autres ont écrit aussi contre lui. * Saint Thomas, *l.* 1. *cont. Gent. c.* 17. & *p.* 1. *q.* 3. *art.* 9. Sponde, *A. M.* 1204. *n.* 8. Gautier, *en la Chron. XIII. Siec. c.* 2.

DAVID, dit DE MORGAN, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, vivoit vers l'an 1480. & fut Thresorier de l'Eglise de Landaff. Il écrivit les Antiquitez de la Principauté de Galles, & en fit, dans un Ouvrage particulier, une description Geographique. On assure, qu'il eut soin de voir tous les lieux, dont il parloit dans son Ouvrage Geographique. * Lelandus. Pitseus. & Baleus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

DAVID GEORGE, Heretique, natif de Gand, & fils d'un Bâteleur, étoit Vitrier de profession, ou, comme les autres disent, Peintre sur verre. Il commença environ l'an 1525 à prêcher ses rêveries, debitant qu'il étoit le vrai Messie, & le troisiéme David, neveu de Dieu, non pas par la chair, mais par l'esprit. Le Ciel, à ce qu'il disoit, étant vuide, il avoit été envoyé, pour adopter des enfans qui fussent dignes de ce Royaume éternel, & pour réparer Israël, non pas par la mort, comme JESUS-CHRIST, mais par la grace. Avec les Saducéens, il nioit, dit-on, la vie éternelle, la resurrection des morts, & le dernier jugement; avec les Adamites, il reprouvoit le mariage, & admettoit la communauté des femmes; & avec les Sectateurs de Manès, il s'imaginoit, que l'ame ne pouvoit être tachée du peché, & qu'il n'y a que le corps, qui en pût être soüillé. Les ames des Infideles, selon lui, devoient être sauvées, & celles des Apôtres damnées. Il assuroit enfin, que c'est une grande folie de croire, que ce soit peché de renier JESUS-CHRIST, & il se mocquoit des Martyrs, qui avoient préferé la mort à l'apostasie. La guerre, que les Catholiques faisoient à ses Sectateurs, l'obligea de passer dans la Frise, & de là à Bâle, où il prit le nom de *Jean Brück*. Il mourut l'an 1556. en cette ville, & promit, en mourant, à ses disciples, qu'il ressusciteroit trois jours après. Il ne fut pas tout-à-fait faux Devin, parce que le Sénat de Bâle fit déterrer son cadavre, & le fit brûler avec ses Ecrits. * Prateole, *au mot Georg. David.* Lindanus, *Dubitan. liv.* 1. Sanderus, *heres.* 202. Florimond, *liv.* 2. *Orig. des heres. c.* 15. *num.* 4. Sponde, *An. Christ.* 1525. *num.* 25. 1543. *num.* 10. 1556. *num* 9. Gautier, *Chr Sec. XVI. c.* 8.

DAVID GANZ, Juif, a composé une Histoire Chronologique, intitulée *Tsemah David*, depuis la création du monde, jusqu'au temps de l'Auteur, qui vivoit en 1562. Guillaume-Henri Vorstius en a fait une Traduction Latine, imprimée avec des Notes de sa façon en 1644. à Leyde. M. Simon, qui a examiné cette Version Latine de Vorstius, & qui l'a conferée avec l'Hebreu, a remarqué dans le catalogue des Auteurs Juifs, qu'il y a un grand nombre de fautes dans cette Version, & qu'il faut avoir recours à l'Exemplaire Hebreu, pour les corriger. Mais l'Exemplaire Hebreu, qui a été imprimé à Prague, se trouve difficilement. On remarquera de plus, que Vorstius n'a traduit que la moitié de cette Chronique, qui est divisée en deux parties; car il ne nous a donné que la premiere, & quelques extraits seulement de la seconde. * Simon.

DAVID DE POMIS, Medecin Juif, se disoit de la Tribu de Juda, & d'une ancienne famille de ce nom, qui fut emmenée, dans le temps de la prise de Jerusalem, par Tite. Il a composé un Dictionnaire de la Langue Hebraïque, & de l'Hebreu de Rabbin, imprimé à Venise en l'an 1587. Ce Dictionnaire est fort utile à ceux qui veulent lire les Rabbins, & renferme de sçavantes remarques sur la litterature des Juifs. David de Pomis l'a écrit en Italien, & a même mis ce titre Italien à son Dic-

tionnaire : *Dittionnario novo Hebraico, molto copioso, dechiarato in tre Lingue, con bellissime annotationi, e con l'Indice Latino, e volgare de tutti li suoi significati.* * Simon.

DAVID, (Pierre) Moine, avoit été chassé d'Agen, où, en faisant profession de prêcher une morale severe, il tâchoit adroitement d'insinuer le Calvinisme dans les esprits. Il se retira ensuite à Nerac, & séduisit tellement Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, que ce Prince le prit pour son Prédicateur, ou plûtôt pour son Ministre, & embrassa son heresie. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

DAVID, (Jean) de Courtray, vivoit encore au commencement du XVII. siecle, & après avoir été Curé de saint Martin de Courtray, il entra parmi les Jesuites. Son éloquence lui fit faire de grands progrès dans la direction des ames, & dans la conversion des Heretiques. Il fut Recteur des Colleges de Courtray, de Bruxelles, & de Gand, & mourut le 9. Août de l'an 1613. âgé de 67. ans. On a de lui divers Ouvrages de pieté, & de controverse. *Historia Ecclesia heretica, &c.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, &c.

DAVID, (Jean) Hollandois, celebre Avanturier du XVII. siecle, s'étant retiré à la Jamaïque, fit de riches prises sur les Espagnols, & des actions fort hardies. Son équipage n'étant que de 90. hommes, il osa piller la ville de Granada, sur le bord du Lac de Nicaragua, où il y avoit pour le moins 800. hommes armez, & capables de se défendre, & en emporta beaucoup de butin. * Oexmelin, *Hist. des Indes Occid.*

DAVID BETON. Cherchez BETON.

DAVID. Cherchez NICETAS DAVID.

DAVY DU PERRON. Cherchez PERRON.

DAVID el DAVID, faux Messie des Juifs, qui se revolta contre le Roi de Perse. Etant tombé entre les mains de ce Prince, il demanda au Juif une marque de son pouvoir : David répondit qu'il s'offroit à avoir la tête coupée, après quoi il revivroit aussi-tôt; mais cet imposteur ne fit cette demande, que pour éviter de plus grands tourmens & les supplices qu'on lui préparoit. C'est ce que l'on voit dans une Lettre intitulée *Rambam*, que Vorstius a donnée toute entiere dans la Chronologie de R. Ganza l'an 4005. Les Juifs, en haine de leur imposteur, furent accablez en Perse de toutes sortes de taxes & d'impôts, & réduits dans une extrême misere. *Consultez* là-dessus la continuation de *l'Histoire des Juifs*, depuis JESUS-CHRIST jusqu'à present, par Basnage, & revûë par M. Du Pin.

DAVILA, (Henrico-Catherino) sortoit d'une des plus illustres Maisons du Royaume de Chypre, dont ses prédecesseurs avoient été Connétables. Ils y possedoient de grands biens; mais lorsque les Turcs se furent rendus maîtres de cette isle en 1570. & 1571. Davila fut obligé d'abandonner son païs, pour se dérober à leur tyrannie. Il se retira à Avila, en Espagne; parce que suivant une ancienne tradition, qui étoit dans sa famille, ses prédecesseurs tiroient leur nom & leur origine de cette ville. On dit même, qu'il y avoit des parens, qui étoient très-riches. Mais desesperant d'en tirer aucun soulagement, il vint en France, & se fit connoître à la Cour du Roi Henri III. Il avoit un frere & deux sœurs, que la Reine Catherine de Medicis prit à son service. Son frere étoit ce LOUIS DAVILA, qui avoit commandé pour les Venitiens, dans le fort de Zara, & qui fut depuis Gentilhomme servant de la Reine Catherine de Medicis. Henri Davila fait mention de lui dans le IX. livre de son Histoire. La mort de la Reine Mere, arrivée en 1589. & celle du Roi qui suivit après, firent échoüer les esperances de cet Historien. Il resta neanmoins quelque tems en France, sous le regne de Henri *le Grand*, & paya de sa personne en diverses occasions, comme devant Honfleur en Normandie, puis l'an 1597. devant Amiens, où il fut blessé. Depuis il se retira à Venise, & reçût de la Republique dequoi subsister honorablement. Ce fut alors qu'il travailla à son Histoire des guerres civiles de France. Elle contient en XV. livres, tout ce qui s'y est passé de plus memorable depuis la mort du Roi Henri II. en 1559. jusqu'à la paix de Vervins en 1598. Davila étoit à Padouë, lorsqu'il reçût une commission de la Republique de Venise, pour aller à Veronne. Davila se mit d'abord en chemin, & étant arrivé dans un lieu nommé Villeneuve, il y demanda des voitures, pour faire porter ses meubles, comme cela se doit à ceux qui ont reçû quelque commission de la Republique. Celui qui les devoit fournir, étoit Fermier d'un Gentilhomme de Veronne, qui se trouva alors à Villeneuve, & qui se mit furieusement en colere contre les gens de Davila. Ceux-ci presenterent leur commission avec douceur, & ce Gentilhomme emporté, les maltraita de paroles. Leur moderation ne servant qu'à l'aigrir davantage, il tira un pistolet de sa poche, & le déchargea sur Henrico-Catherino Davila, qui en mourut peu de temps après. Il avoit avec lui un fils âgé de 18. ans, qui se jetta sur le meurtrier, & le mit en pieces. Le Fermier fut traité de la même façon. L'Histoire de Davila écrite en Italien, a été mise en François par Jean Baudoüin. *Voyez* Imperialis, *in Mus. Histor. &c.*

DAVILA. Cherchez AVILA.

DAVILA, (Augustin) Archevêque de saint Domingue, prit l'habit de saint Dominique dans la ville de Mexico. Le Roi d'Espagne informé de son merite, le nomma à l'Archevêché de saint Domingue l'an 1599. & le Pape Clement VIII. lui en expedia les Bulles. Il gouverna cette Eglise l'espace de cinq ans, avec beaucoup de prudence & de charité, & mourut en 1604. Il a fait l'Histoire de saint Jacques de son Ordre, qui est au Mexique. * *Theatr. Ecclés. Hisp. Concert. predic. p.* 323. Pio, *lib.* 4. *part.* 2. *Theatr. Dominic. p* 80.

DAVIO, anciennement, *Phialia*, *Phigalea*, petite ville de la Morée. Elle est dans la Zaconie, sur la riviere de Longarola, vers les confins du Belvedere, & à huit lieuës de la ville d'Arcadie, du côté du Levant. * Baudrand.

DAVIS, (Jean) Anglois, parcourut en 1585. l'Amerique Septentrionale, pour trouver un passage de là aux Indes Orientales; mais pour tout succès de trois voyages qu'il y fit, il y découvrit un détroit, auquel il donna son nom. Il est fort large, & s'étend du Septentrion au Midi, entre la côte Occidentale de Groënlande & l'isle de Jacques. * Th. Hackluyt, *Tome III. Itiner.*

DAVITY, (Pierre) Gentilhomme du Vivarais, étoit de Tournon, ou de Dauphiné, selon d'autres. Il a vécu au commencement du XVII. siecle, & a composé l'Ouvrage intitulé *Le Monde*, en six volumes *in folio*. N. Chorier parle de lui, sur la fin de son Histoire de Dauphiné, & le celebre Antoine le Maître a fait son éloge dans la Préface. Davity mourut à Paris l'an 1655. âgé de 63. ans.

DAULIE, que les Anciens ont nommée *Daulia* & *Daulis*, ville de Phocide, étoit située dans le voisinage de Delphes, au Midi. Ptolomée, Strabon, Tite-Live, &c. en ont fait mention. Elle a eu depuis un Evêché suffragant d'Athenes. Cette ville est aujourd'hui ruinée, & est bien differente d'une autre, qui étoit dans la Macedoine.

DAUMA, ou DUAMA, Ville des Indes en Asie. Elle est sur la côte Septentrionale de l'isle de Java, où elle a un bon port, environ à huit lieuës de la ville de Japara, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

DAUMIUS, (Christian, ou Chrétien) étoit Recteur de l'Université de Swisckau, ville de Saxe. Il y nâquit le 29. Mars 1612. & il y est mort le 15. Decembre 1687. On a publié deux volumes de ses Lettres. Entre les Ouvrages, qu'il a publiez lui-même, il se trouve une édition d'un Livre intitulé *Palpan. Eernhardi Geyssensis Vita aulica & privata*; qu'il donne pour la premiere édition des Ouvrages de ce Poëte : mais il en avoit paru une autre dès l'an 1501. par les soins de Henri Zvvetelius. * *Journal des Scavans, Avril* 1710.

DAUN, ou DHAUN, petite Ville de l'Archevêché de Tréves en Allemagne. Elle est à cinq lieuës de Montroyal démoli, du côté du Nord, sur la riviere de Lizer, au pied d'une montagne, sur laquelle on a construit un château, qui domine la ville. * Maty, *Diction.*

DAVOS, qu'on nomme aussi *Tafaas*, Village des Grisons, situé dans la Ligue des Dix Droitures, à cinq ou six lieuës de la ville de Coire. Davos est un des principaux lieux du païs des Grisons, & on y tient assez souvent les Assemblées generales de la Republique. * Maty, *Diction.*

DAUPHIN, nom d'un poisson de mer, celebre chez les Anciens, par son amour pour les hommes. *Voyez* ARION.

Il y a une Constellation de ce nom, composée de quatre étoiles, selon Aratus, & de neuf selon Ovide. * Ovide, *Fast.* 1. & 2. Cœlius Asceron. *Poët. c.* 2.

DAUPHIN, Titre que porte le premier fils du Roi de France, durant la vie de son pere, en consequence de la donation que Humbert, Dauphin de Viennois, fit de ce païs au Roi Philippe *de Valois* en 1343.

DAUPHIN. (le Fort Dauphin) Ce Fort fut construit par les François l'an 1643. sur la côte Meridionale de l'isle de Madagascar, dans la contrée qu'on appelle Carcanossi. * Maty, *Diction.*

DAUPHINÉ, Province de France, voisine d'Italie, vers le Levant, où les Alpes la séparent du Piedmont: elle a partie de la Savoye; & partie de la Bresse au Nort; partie du Lyonnois & du Vivarais au Couchant, où le Rhône la borne; & la Provence, avec le Comté Venaissin, & la Principauté d'Orange au Midi. Sa situation est entre le 43. & le 46. degré de Latitude, & entre le 26. & le 29. de Longitude. La ville de Grenoble en est Capitale avec Evêché, Parlement, & autres Cours Souveraines. Le Dauphiné a deux Archevêchez, Vienne & Ambrun; & cinq Evêchez, Grenoble, Gap, Valence, Die, & saint Pol-trois-Châteaux. Les autres villes & bourgs sont, Montelimar, Crest, Romans, saint Marcellin, Beaumont, Loriol, Salians, Pierrelate, Dieulefit, Cremieu, saint Antoine, Serres, Le Buis, Nions, La Mure, La Côte saint André, Bourgoin, Briançon, &c. Cette Province, telle qu'elle est aujourd'hui, est un corps composé de plusieurs petits Etats, réünis par la suite des temps, depuis le débris du Royaume de Bourgogne. Ces Etats sont le Viennois, le Valentinois, le Diois, le Gresivaudan, le Briançonnois, le Gapançois, les Baronies, l'Ambrunois, &c. Le premier Prince particulier, qui s'y établit en qualité de Comte, se nommoit GUI ou GUIGUE, & vivoit environ l'an 889. Ses successeurs porterent tous le même nom, & se qualifierent premierement Comtes d'Albon & de Grenoble; ensuite Comtes de Vienne, depuis que Bertold de Zeringhen eut cedé ses droits sur cette ville à GUI VIII. C'est ce GUI, fils de GUI *le Gras*, qui prit le nom de DAUPHIN. On en rapporte differemment la cause; mais lors que ses descendans en eurent fait leur nom de famille, il devint même un titre de dignité; & enfin le nom de toute la Provence. De cette premiere race, il ne resta que BEATRIX Dauphine, fille de *Gui* ou *Guigue* IX. & sœur *Guigue* X. mort sans enfans; laquelle épousa *Hugues* III. Duc de Bourgogne, Prince du sang de France l'an 1184. ANDRE', second fils de ce mariage, comme principal heritier de sa mere, prit le nom de GUI XI. avec la qualité de Dauphin, & quitta pour cela le nom & les armes de Bourgogne. GUIGUE XII. son fils n'eut qu'une fille, ANNE Dauphine, qui porta ses Etats à son mari HUMBERT I. Seigneur de la Tour du Pin. GUI XIII. leur petit-fils, n'ayant point laissé d'enfans d'*Isabeau* de France, fille du Roi Philippe *le Long*, son frere HUMBERT II. lui succeda. Ce fut lui, qui donna le Dauphiné au Roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînez de nos Rois en porteroient le nom & les armes. Philippe investit son petit-fils *Charles*, depuis Roi de France V. de ce nom. Ce transport se fit l'an 1349. Depuis ce temps-là jusqu'à present, on compte vingt fils aînez de nos Rois, qui ont été Dauphins. CHARLES V. fut le premier. Son fils aîné fut Dauphin pendant son regne, & après Roi, VI. du nom. Il eut cinq fils, tous Dauphins; *Charles* né le 25. Septembre de l'an 1386. au Bois de Vincennes, & mort peu après; un autre de ce nom, né un Mardi 6. de Février 1392. à l'Hôtel de saint Paul, & mort l'an 1400. *Loüis* Dauphin, Duc de Guyenne, né l'an 1397. le 22. Janvier, épousa *Marguerite*, fille de *Jean*, Duc de Bourgogne, & mourut sans enfans, le 18. Decembre l'an 1415. *Jean* Dauphin, Duc de Berry & de Touraine, nâquit le 31. d'Août de l'an 1398 & deceda à Compiegne, un Lundy 5. Avril 1416 sans lignée de sa femme *Jacqueline* de Baviere, fille de *Guillaume*, Comte de Hainaut. Enfin, le cinquiéme fils de Charles VI. nommé depuis *Charles* VII. fut aussi Dauphin. Ce fut à lui que Loüis de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois, donna ses Etats l'an 1419. *Loüis* XI. son fils fut Dauphin, avant que d'être Roi de France. *Joachim*, né à Genep en Brabant l'an 1459. fut peu de temps Dauphin. *Charles* son puiné, depuis Roi, VIII. de ce nom, a été le dixiéme Dauphin de France. *Charles-Orland*, né au château de Montils-lez-Tours, le 10. Octobre 1492. & un autre de même nom, tous deux fils de Charles VIII. furent Dauphins, & moururent en bas âge, aussi bien que deux fils de Loüis XII. *François* Dauphin, Duc de Bretagne, fils aîné du Roi François I. étant mort de poison à Tournon l'an 1536. *Henri* son frere lui succeda en cette qualité, & fut depuis Roi, sous le nom de Henri II. Son fils aîné *François*, depuis Roi, & II. de ce nom, étoit nommé Monseigneur le Duc, avant que son pere fût Roi. Lorsqu'il devint Dauphin, parce qu'il avoit épousé *Marie* Stuart Reine d'Ecosse, on l'appella le Roi Dauphin, jusqu'à ce qu'il parvint à la Couronne. Le Roi Loüis XIII. & le Roi Loüis XIV. ont porté, dans leur enfance, la qualité de Dauphin. *Loüis* de France, fils du Roi *Loüis* XIV. l'a porté jusqu'à sa mort, arrivée le 14. Avril 1711. auquel temps *Loüis* de France Duc de Bourgogne son fils, commença de porter la qualité de Dauphin. Après sa mort, arrivée le 18. Février 1712. *Loüis* de France, Duc de Bretagne, son fils aîné devint Dauphin; & après sa mort, arrivée le 8. Mars de la même année, *Loüis* de France, Duc d'Anjou, son frere, devint Dauphin, & est à present Roi, sous le nom de Loüis XV. Les plus celebres Auteurs anciens & modernes parlent de cette Province, de son climat, de sa situation, de sa fertilité, de ses rivieres, de ses étangs, de ses fontaines, & de ses sept merveilles; qui sont la Tour sans venin, la Montagne inaccessible, la Fontaine ardente, les Cuves de Sassenage, les Pierres précieuses de la Montagne de Sassenage, la Manne de Briançon, & la Grotte de Nôtre-Dame de la Balme. Gervais de Tilisberi & Berchorius rapportent encore d'autres merveilles, que les Curieux pourront voir dans l'Histoire de cette Province écrite par N. Chorier. Quant à l'origine de ce nom de Dauphiné, Chorier, après avoir rapporté les differentes opinions des Auteurs, se tient à celle de Guillaume, Chanoine de l'Eglise de Grenoble, qui écrivit la vie de Marguerite, fille d'Etienne Comte de Bourgogne, & femme de Guigue VIII. fils de Guigue *le Gras*, vers l'an 1120. Il est vrai-semblable, dit-il, que ce Prince choisit le *Dauphin* pour devise, qu'il en fit le timbre de son casque, qu'il en chargea sa cotte-d'armes, & qu'il en mit la figure sur la housse de son cheval, en quelque occasion celebre. Il se fit remarquer entre tous les autres, par son adresse & par sa valeur, & de là il fut appellé *le Comte du Dauphin*, & le *Comte Dauphin*. Ce nom qui lui fut agreable, le devint aussi pour ses descendans, qui prirent le titre de Dauphin. Cette Province est une des plus grandes & des plus belles de la France, & sa Noblesse s'est toûjours distinguée par sa valeur. Le Dauphiné a produit plusieurs hommes de Lettres: les habitans de ce païs sont ordinairement adroits, ingenieux, &c. amis des ceremonies & des complimens.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Dauphins.

I. RACE.

889. Gui ou Guigue I.	
940. Guigue II.	
995. Guigue III.	mort vers l'an 1016.
Vers l'an 1016. Guigue IV. *mort Religieux de Cluny.*	
Vers l'an 1057. Guigue V.	
Guigue VI. dit *le Vieux*, mort en 1075.	
1075. Guigue VII. dit *le Gras.*	
Vers l'an 1120. Guigue VIII.	
1143. Guigue IX.	mort en 1167.
Humbert dit Guigue X.	
Beatrix sa sœur heritiere,	morte vers l'an 1228.

II. RACE, DE BOURGOGNE.

1228. André dit *Guigue* XI.	mort en 1237.
1237. Guigue XII.	mort en 1270.
Jean II.	1281.
Anne sa sœur, Dauphine.	1296.

III. RACE, DES SEIGNEURS DE LA TOUR Du Pin.

Humbert I.	1309.
Jean II.	1318.
Guigue XIII.	1333.
Humbert II.	1355.

PRINCES

PRINCES DE FRANCE DAUPHINS.

1349. Charles I.
1368. Charles II.
1386. Charles III.
1391. Charles IV.
1400. Loüis I.
1415. Jean.
1416. Charles V.
1423. Loüis II.
1459. Joachim.
1470. Charles VI.
1492. Charles-Orland.
1496. Charles VII.

DEUX FILS DU ROI LOUIS XII.

1517. François I.
1536. Henri II.
1543. François II.
1601. Loüis III. & XIII. du nom, Roi de France.
1638. Loüis IV. & XIV. du nom, Roi de France.
1661. Loüis de France, Dauphin de Viennois, V. de ce nom.
1711. Loüis de France, Dauphin de Viennois, VI. du nom.
1712. Loüis VII. & XV. du nom, Roi de France.

DAUPHINE' d'Auvergne. C'est une petite contrée de la Basse Auvergne. Elle est près de la riviere d'Allier & de la ville d'Hoire. Le Bourg de Vodable en est le lieu principal. * Baudrand.

DAUPHINS, (La riviere des) Riviere de l'Amerique Septentrionale. Elle coule dans la Floride Françoise, & se décharge dans la mer du Nord, entre la riviere de May & la Presqu'isle de Tegesta. * Maty, *Diction.*

DAURAT. *Cherchez* AURAT.

DAUSQUEIUS, ou *Dausquius*, ou d'*Ausqueius* (Claude) Chanoine de Tournay, nâquit à Tournay le 5. Decembre 1556. Il se fit Jesuite : mais il quitta la Societé ; on n'en sçait pas bien la raison ni le temps. Il y étoit encore, lorsque le Pere Scribanius publia son *Amphitheatrum honoris* l'an 1607. Il fut loüé dans cet Ouvrage comme l'un des plus sçavans hommes de son siecle. Il étoit habile & en Grec, & en Latin, & dans tout ce qu'on appelle Litterature ; mais il n'écrivoit pas bien. Son stile est affecté, obscur, & rempli de vieilles phrases. Valere André dit qu'il a été bon Prédicateur. Robert DAUSQUEIUS son pere, quatriéme fils d'Antoine DAUSQUEIUS, Bailli de saint Omer, fut tué au service du Roi d'Espagne, pendant la guerre que le Duc d'Alençon excita dans le Païs-Bas. Dausqueius le Chanoine a fait une traduction Latine des 40. Homelies de saint Basile de Seleucie, & la publia avec des Notes en 1604. Il fit imprimer des Notes sur Quintus Calaber en 1614. & Silius Italicus, avec un long Commentaire en 1616. Il a donné outre cela *Antiqui novique Latii Orthographica.* Dausquius combattit l'opinion de quelques Cordeliers, qui soutenoient que saint Paul & saint Joseph avoient été sanctifiez dès le ventre de leur mere. * Valere André. Alegambe. Bayle, *Diction. Crit.* 2. *edit.* Baillet, *Crit. Grammairiens, art* 493. 609. 914.

DAVUS. *Cherchez* APOLLONIUS.

DAX, D'ACS ou ACQS, sur l'Adour, Ville de France, Capitale des Landes de Gascogne, avec Evêché. C'est l'*Aqua Augusta*, ou *Aqua Tarbellica* des Latins Autrement on l'appelloit aussi *Tasta* : les autres la nomment *Taberla* & *Vibio* Elle est sous le Parlement de Bourdeaux, dans l'Archevêché d'Auch, & a un siege de Senéchal assez considerable. Dax est situé à 5. lieuës des côtes de l'Ocean, & à 8 lieuës de Bayonne. C'est une ville de commerce, riche & bien bâtie, avec un château flanqué de plusieurs grosses tours rondes, où il y a garnison. On y passe la riviere d'Adour sur un beau pont de pierre. Cette ville est celebre par ses eaux chaudes, & salutaires tout ensemble Elles étoient renommées du temps des Romains, qui donnerent à cette ville le nom d'*Aqua*, d'où est venu depuis celui d'*Aquitaine*, donné à toute la Province. C'est le sentiment de M. de Marca. L'Eglise Cathedrale de Nôtre-Dame a un Chapitre composé de dix Chanoines, & une Communauté de Chapelains. La ville renferme diverses maisons Religieuses, & un College de Barnabites. Le Diocese est divisé en dix-sept Archiprêtrez, & environ en 194. Paroisses. On croit que saint Vincent Martyr, fut le premier Evêque de Dax. Gratien souscrivit au Concile d'Agde l'an 506. Carterius assista au IV. Concile d'Orleans, tenu en l'année 541: & Liberius fut à celui de 549. Leurs plus illustres successeurs sont, Bernard de Mugueron, Raimõd de Sentes, Guillaume Bertrand de Bayonne, Navarre de Miossens, Garcias-Arnaud de Caupene, Pierre Itier, Bernard la Plaigne, & Pierre de Foix, Cardinaux ; Bertrand & Arnaud de la Borie, Jean & Gaston de la Marthonie, &c. Dax a eu des Seigneurs particuliers. Gregoire de Tours dit, que sous la premiere race de nos Rois, cette ville avoit un Comte. Sous la seconde & la troisiéme, elle eut des Vicomtes. Du Chêne dit, qu'elle fut appellée la Cité des Nobles, parce qu'avant la reduction des Nobles, elle fut gouvernée par douze Seigneurs. Le plus ancien Vicomte, dont nous avons connoissance, est ARNAUD-LOUP, dont le nom se trouve parmi des Chartres de l'an 980. Il laissa ARNAUD, qui vivoit en 1020. & 1033. & qui fut pere de GARCIAS ARNAUD. Celui-ci continua la guerre, que ses prédecesseurs avoient commencée contre les Vicomtes de Bearn, prit la ville d'Ortès, & quelques autres places, entre lesquelles on met l'Eglise de Muret *Leofranc* son fils puiné, la retint, & fut excommunié dans un Concile Provincial de Gascogne, tenu l'an 1097. RAIMOND ARNAUD, fils aîné de *Garcias Arnaud*, avoit succedé à son pere, vers l'an 1080. Il laiss. *Navarre*, qui tua un de ses cousins nommé *Garcias Marre.* Ce dernier étoit parent de Gaston, Vicomte de Bearn, lequel prit les armes pour venger cette mort, tua *Navarre* dans une bataille, donnée vers l'an 1205. & se rendit maitre du Vicomté de Dax. Richard, Duc de Guyenne, & depuis Roi d'Angleterre, assujettit l'an 1177. *Pierre* dernier Vicomte, qui s'étoit revolté contre lui Charles VII. unit Dax à la Couronne l'an 1451. & donna une amnistie generale à ses habitans, qui avoient suivi le parti de l'Anglois. * Pline *l.* 4. *c.* 17. & 19. Strabon, *l.* 1. & 4. Scaliger, *in Auson. Lect. cap* 6 Ptolomée, la Table de Peutinger, Gregoire de Tours, Ausone, *in Carm. & in Par.* Vinet. *in Auson.* Oihenart, *Not. utr. Vasc.* Sainte-Marthe, *Gall Christ. T. I. p.* 187. & *seq.* De Marca, *Hist. de Bearn.* Du Chêne, *Ant. des Villes, p.* 2. *l.* 3. *c.* 23. &c.

DAZA, (Antoine) Espagnol, Religieux de l'Ordre de S. François, a vécu au commencement du du XVII siecle, & a écrit divers Ouvrages de pieté. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

DAZA, Cesar. *Cherchez* MAXIMIN C. VALERE.

DAZA, (Diego) Jesuite Espagnol, étoit natif de Colmenar, Bourg près de Tolede, & avoit été disciple de Vasquez, qui estimoit beaucoup son esprit. Il accompagna Diego Hurtado de Mendoza, qui alloit en Ambassade en Angleterre, & mourut en arrivant en cette isle le 15. Octobre de l'an 1623. âgé de 44. ans. Il laissa des Commentaires sur l'Epitre de saint Jacques, qu'on a depuis publiez.

D E A.

DEALE, Château d'Angleterre. Il est sur la côte du Comté de Kent, entre les châteaux de Sandowne & de Walmer, & il est destiné, de même que les autres, à la défense d'une grande plage, que les Anglois appellent les Dunes. Au reste, Deale est l'endroit où Cesar aborda, quand il passa en Angleterre. * Baudrand.

DEAN, (la Forêt de Dean) c'est une des principales Forêts d'Angleterre, & qui produit le meilleur chêne qu'il y ait au monde pour les vaisseaux. Elle est dans le Comté de Glocester, à l'Occident de la Saverne, entre cette riviere & la Wye. On compte qu'elle a 20. mille Anglois de long & dix de large. Quand le chêne de cette forêt est coupé dans une bonne saison & qu'il est sec, il est aussi dur que du fer. Il y a dans cette forêt trois Centeniers, comme parlent les Anglois, 23. Paroisses ; & on croit qu'elle a 32000. arpens d'étenduë. * *Diction. Anglois.*

DEBERA, Ville de Palestine, dans la Tribu de *Benjamin*, dans la vallée d'Achor * Josué, *XV* 7.

DEBORA, femme de Lapidoth, Prophetesse, ju-

geoit le peuple Hebreu l'an 2719. du monde, & avant J. C. 1285. Jabin Roi des Chananéens, avoit tenu durant vingt ans les Israëlites dans l'esclavage: elle conseilla au Juge Barach de mettre sur pied dix mille hommes des Tribus de Nephtali & de Zabulon, avec lesquels il délivra sa nation de la servitude, & défit ses ennemis. Jabin leur avoit opposé Sisara, à la tête d'une puissante armée; mais toutes ses troupes frappées d'épouvante, prirent la fuite, & le General fut tué par Jaël femme de Haber Cinéen. Après cette victoire, Debora chanta un excellent Cantique, pour en remercier Dieu. Elle jugea quarante ans le peuple, jusqu'en l'année 2759. & avant J. C. 1245. qui est celle de sa mort. Saint Ambroise croit qu'elle étoit veuve. Le même Pere, S. Augustin, & S. Jerôme tiennent, qu'elle étoit Juge & Chef, & les autres qu'elle n'étoit que Juge. On pourra consulter sur cette difficulté, Salian sous l'an 1723. du monde. * Petau *liv. 9. de Doct. temp.* Possevin, *Geneal. Chron. c.* 3. Riccioli, *T. I. Chron. ref. l. 6. chap.* 8. Cappel. Usser, *in Annal.* &c.

DEBORA, nourrice de Rebecca. * Il faut consulter la Genese, *c.* 35. *v.* 8. & Torniel, *A. M.* 2304 *n.* 4.

DEBORA, femme de Rabbi Joseph Ascaliel, Juif Romain, vivoit au commencement du XVII. siecle. Cette femme s'étant appliquée à la Poësie Italienne, a traduit quelques pieces Hebraïques en Italien, comme l'*Habitation des Demandans*, de R. Moyse de Rieti, Ouvrage moral, imprimé à Venise en 1602. & en 1609. Elle a aussi traduit en vers Italiens quelques autres Opuscules du même Rabbin. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present, edit. Paris in* 12. 1710.

DEBRECYN, Ville de la haute Hongrie. Elle est dans le Comté de Kalo, entre le Grand Waradin & Tokay, environ à douze lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

DECA. *Cherchez* DEZA.

DECALITRON, Monnoye des Eginetes, qui valoit dix oboles d'Egine, & seize Attiques. * Frid. Gronov. *l.* 3. *de l'ecun. veter.* 3.

DECALOGUE. On appelle de ce nom les dix préceptes que Dieu donna aux Israëlites sur le mont Sinaï, & que tout le peuple d'Israël entendit. Le nombre des dix préceptes est certain; mais les Commentateurs ne conviennent pas de leur distinction; car quelques-uns comptent quatre préceptes qui regardent Dieu, en distinguant la défense de faire des figures taillées, du précepte qui ordonne de ne point avoir des Dieux étrangers; les autres n'en comptent que trois qui regardent le Seigneur, & en font sept qui regardent le prochain, en séparant ce précepte, *Vous ne desirerez point la maison de vôtre prochain*, d'avec celui-ci, *ni sa femme, &c.* Le Decalogue contient des préceptes de la Loi naturelle, qui sont d'une éternelle obligation. * *Exod. cap.* 20. *Deuter. cap.* 5. & les Commentateurs.

DECAN, Royaume des Indes, dans la presqu'isle de deçà le Gange. Il a pour limites à l'Orient Orixa, Province de Bengala; à l'Occident la mer des Indes, où est le golfe de Cambaye; le Royaume de Binasgar au Midi; & au Septentrion les Etats du Grand Mogol, où se rencontrent les Provinces de Guzarate, ou Cambaye, de Chitor, &c. Ce païs étoit autrefois sous la domination d'un seul Roi, dit Idalmac ou Idal-Scach, & étoit divisé en diverses belles Provinces, avec grand nombre de villes riches & vastes. Mais les choses sont changées, depuis cent ou six vingt ans. Outre que les Portugais y ont la celebre ville de Goa, le Grand Mogol y a pris les villes de Kerbi, de Chaoül, Darvatabad, &c. & il y a fait bâtir celle d'Aureng-Abad. L'Idalcam fait sa residence à Visapour; car cette ville est la Capitale du Royaume de ce nom. Il en possédoit autrefois plusieurs autres, comme Decan, Cunan, Balagate, Candis, Hamedanage, &c. * Texeira, *liv. 1. ch.* 22. Jean de Baros. *l.* 9. *ch.* 1. *&c.*

DECAPOLIS, Canton de la Palestine, qui faisoit partie de la Galilée, près du Jourdain, & de la mer de Tiberiade. Il étoit ainsi appellé, parce qu'il y avoit dix principales villes, sçavoir 1. Scythopolis, qui en étoit la capitale & la plus grande. 2. Tarichée. 3. Tiberiade. 4. Jotapat. 5. Bethsaïda. 6. Capharnaüm. 7. Corasim. 8. Gamala. 9. Gerosa, ou Gaddor. 10. Lippon. Baudrand, leur donne d'autres noms, du moins à la plûpart. Les voici. 1. Césarée de Philippe. 2. Asor. 3. Cedes de Nephtali. 4. Sepher. 5 Corasim. 6. Capharnaüm. 7. Bethsaïda 8. Jotapat. 9. Tiberiade. 10. Bethsan, qui est Scythopolis. Toutes ces villes étoient grandes & fortes, situées aux environs de la mer de Galilée. L'Evangile rapporte, que JESUS-CHRIST ayant passé la mer & étant venu dans le païs des Gergeseniens, il délivra deux possedez, qui étoient si furieux, que personne n'osoit approcher du chemin où ils se tenoient, & que tous les lieux d'alentour en étoient dans l'épouvante. Ces esprits troublez & tourmentez par la presence du Sauveur, sortirent de certains tombeaux, où ils faisoient leur demeure, & le prierent que puis qu'ils étoient obligez de quitter les corps de ces deux hommes, il leur permit du moins d'entrer dans les pourceaux, qui paissoient près de là. Le Seigneur le leur permit, & les pourceaux se précipiterent du haut des rochers dans la mer. *Matth. VIII.* 28. Il en est aussi parlé dans S. Marc, avec cette difference, qu'il n'est fait mention que d'un possedé, peut-être, qu'il étoit plus furieux & plus à craindre que l'autre: ou qu'il se distingua de son compagnon, en ce qu'après sa guerison, il voulut suivre JESUS-CHRIST, ce que le Seigneur ne lui permit point, lui ordonnant de s'en aller dans sa maison retrouver ses parens, & leur témoigner les grandes graces qu'il avoit reçûës. Il le fit, & commença à publier en Decapolis les merveilles que Jesus avoit operées en sa personne, dont tout le monde ravi en admiration se mit à benir Dieu. Le Seigneur fit encore un autre miracle dans ce même païs. On lui presenta un homme sourd & muet, qu'il guerit en lui mettant les doigts dans les oreilles, & de la salive sur la langue. * *Marc, VII.* 31.

DECAPOLIS, Contrée de l'Asie Mineure, faisant partie de la Cilicie & de l'Isaurie, ainsi appellée des dix principales villes, qui y étoient, sçavoir 1. Germanicopolis. 2. Titiopolis. 3. Domitiopolis. 4. Zenopolis. 5. Neapolis 6. Claudiopolis. 7 Irenopolis. 8. Diocesarée. 9. Lausade. 10. Dalisande. * Baudrand, qui cite Constantin Porphyrogenete. Il ne paroît pas necessaire d'avertir, que ces mots, *Germanicopolis*, *Titiopolis*, &c. signifient, *Ville de Germanicus*, *Ville de Titus*. On pourroit leur donner une terminaison Françoise, *Germanicople*, *Titiople*, comme on dit *Constantinople*, *Andrinople*.

DECAPOLIS, il y avoit une Province d'Italie, qu'on nommoit ainsi vers l'an 700 de JESUS-CHRIST. La capitale étoit Ravenne, comme il paroît par les Lettres du Pape Gregoire II. On la nommoit auparavant *Pentapole*. Lucas Holstenius. Baudrand.

DECE, ou (*C. Messius Quintus Trajanus Decius*) étoit natif de Bubalie, Bourg au territoire de Sirmich, dans la basse Pannonie. Il s'éleva par les armes, & fut proclamé Empereur par les Legions de la Mœsie & de la Pannonie, où l'Empereur Philippe l'avoit envoyé commander, après les revoltes de Macrin & de Jotapien. Les troupes rebelles apprehendant d'être punies, élurent Dece pour Empereur, & marcherent contre Philippe, qui fut tué avec son fils l'an 249. Dece fit de cruels Edits contre les Chrétiens, & remplit toutes les Provinces d'un carnage effroyable. Denys Evêque d'Antioche, a écrit, au rapport d'Eusebe de Cesarée, que cette persecution, qu'Orose compte pour la VII. fut si terrible, que les Fideles crurent qu'ils étoient au temps, auquel Nôtre-Seigneur avoit dit, que la tentation seroit si grande, que les Elûs, si cela étoit possible, seroient induits à erreur. Cette cruelle & injuste guerre contre les Chrétiens, dura jusqu'à l'an 251. Dece qui venoit de terminer heureusement la guerre contre les Perses, s'avança contre les Goths, qui ravageoient les Provinces de Mœsie & de Thrace. Il s'y noya dans un marais, après avoir hazardé un combat, où par la trahison de Trebonianus Gallus, il avoit perdu son fils Q. Etennius Etruscus Messius Decius, qui fut tué d'un coup de fléche. Ainsi son regne fut d'environ trois années, ou de 30 mois, comme dit Aurelius Victor. D'autres Auteurs moins croyables, ne lui donnent que 15. mois. Gallus lui succeda. * Aurelius Victor, *Ep. de Cæs.* Orose, *l. 7. c.* 21. Eusebe, *Hist. l. 6. c.* 32. 34. *& suiv.* *Cherchez* aussi DECIUS. * Tillemont, *Hist. des Empereurs tome* 3.

DECEBALE, Roi des Daces, Prince sage, habile &

vaillant, sur la fin du I. siecle, soûtint heureusement la guerre, contre l'Empereur Domitien, & défit deux de ses Generaux, Oppius Sabinus & Cornelius Fuscus. Depuis Trajan étant parvenu à l'Empire l'an 98. il remporta une victoire sur Decebale, qui demanda la paix. Il l'obtint de l'Empereur & du Sénat, par des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez à Rome. Mais il reprit les armes, & sollicita les Princes voisins à se soûlever contre les Romains; ce qui obligea Trajan de se mettre en campagne l'an 101. Decebale se voyant trop foible, pour resister à un si puissant ennemi, se tua lui-même l'an 106. La premiere victoire de Trajan sur ce Roi de Dace, fut remportée l'an 103. selon Eusebe, bien que Scaliger s'efforce de prouver par certaines inscriptions, qu'il rapporte, que ce fut l'année précedente. * Dion, *l.* 68. Suetone, *en Domitien*, *c.* 6.

DECEMBRE, mois de l'année, parce qu'il étoit le 10. depuis le mois de Mars, qui étoit anciennement le premier de l'année: comme on avoit donné au mois de Juillet, appellé anciennement *Sextilis*, le nom de *Jules Cesar*, & au mois d'Août celui d'*Auguste*, les flatteurs de l'Empereur Commode, voulurent lui donner celui d'*Amazone* au mois de Decembre, à cause d'une maîtresse qu'il avoit, & dont il portoit dans un anneau le portrait où elle étoit peinte en Amazone; mais ce nom n'eut pas le même sort que celui d'Août & de Juillet, pour les mois ausquels on les avoit donné, celui de Decembre lui est demeuré, quoiqu'il soit à present le 12. mois de l'année. * Ælius Lampridius, *in Vita Commodi*.

DECEMBER, (Petrus Candidus.) *Cherchez* CANDIDUS DECEMBER.

DECEMVIRS, Magistrats de Rome, qui eurent soin de composer les Loix des douze Tables. Cette ville souffroit beaucoup, à cause de l'obscurité, & du petit nombre des Loix faites du temps de ses Rois. Hermodore, natif d'Ephese, qui étoit pour lors exilé en Italie, conseilla aux Romains d'envoyer trois Ambassadeurs à Athenes, & dans les autres villes les mieux policées de la Grece, pour apprendre leurs coûtumes. On suivit ce conseil, & de ces Loix étrangeres, on composa celles de douze Tables l'an 303. de Rome. Trois ans après, ces Magistrats ayant commis plusieurs violences, & ne voulant pas quitter d'eux-mêmes la Magistrature, furent déposez par force. Ce fut principalement à l'occasion de cet Appius Claudius, qui se fit adjuger Virginie pour esclave: ce qui obligea son pere de la tuer de sa propre main. *Voyez* au mot CONSULS, dans la Table Chronologique, celle des DECEMVIRS. Ces Decemvirs étoient differens des Militaires. Dans la suite on établit des Decemvirs, pour garder les Livres des Sybilles, pour lesquels les Romains avoient une grande veneration. Quand il arrivoit quelque malheur à la Republique, ou quelque nouveau prodige, qui meritoit d'être expié, le Sénat ordonnoit à ces Decemvirs de consulter ces Oracles. Les Decemvirs executoient religieusement cet ordre, & ils alloient faire leur rapport au Sénat, qui sur cela ordonnoit des sacrifices & des ceremonies. *Voyez* au mot Jeux Seculaires & livres des Sybilles. Ce nom a encore été donné à d'autres Magistrats ou Officiers publics. Il y avoit des *Decemvirs* pour conduire & regler des Colonies, des *Decemvirs* entre ceux qui avoient soin de préparer les festins que l'on faisoit en l'honneur des Dieux, appellez *Epulones*. Des *Decemvirs* pour juger les causes des particuliers. Des *Decemvirs* pour les sacrifices. * Tite-Live, *l.* 3. Denys, *Antiqq. Rom. l.* 10. Florus, *l.* 1. *c.* 24. Ciceron, *l.* 2. *de fin.* Dacier, *Remarques sur Horace*. Carmin, *l.* 5.

DECENTIUS, (Magnus) étoit frere de Magnence qui se fit saluer Empereur en 350. & qui fit mourir l'Empereur Constans. Ce Decentius qui avoit été créé Cesar par son frere, aïant appris qu'il avoit été vaincu dans la Pannonie, en Italie, & dans le Dauphiné, & qu'il s'étoit tué de desespoir à Lyon le 11. Aoust 373. se pendit à Sens le 18. du même mois. * Aurelius Victor, *Epist. Cæs.* S. Jerôme. Eusebe. Idarius, *en la Chron* Socrate, *l.* 2. *c.* 7. Zozime, *l.* 2. *sur la fin*. Eutrope, &c.

DE CHALES, Jesuite. *Cherchez* CHALES.

DECIANUS, (Tiberius) Jurisconsulte celebre, étoit d'Udine, Ville dans le Frioul. Il fit de grands progrés dans le Droit, & enseigna depuis l'an 1549. jusqu'en 1581. qu'il mourut âgé de 73. ans. Decianus enseignoit en même temps que Marcus Mantua, & Jacques Menochius. Il composa cinq volumes de Consultations, deux intitulé *Tractatus criminales*, *&c.* Son corps fut enterré dans l'Eglise des Carmes de Padouë, où l'on voit son éloge. * Jacques Philippe Thomasini, *Part. I. Elog. &c.*

DECIMATION, en Latin *Decimatio*, peine dont les Romains usoient en guerre envers les Soldats, qui avoient abandonné leur poste, ou excité quelque émûte dans le Camp, ou qui s'étoient comportez lâchement dans le combat, ce qu'ils pratiquoient ainsi. Le General assembloit toutes les troupes. Alors le Tribun lui amenoit les coupables: il les accusoit & leur reprochoit leur lâcheté & leur perfidie en presence de toute l'armée. Ensuite mettant leurs noms dans une urne ou dans un casque, il en tiroit cinq, dix, ou vingt, suivant leur nombre, de sorte que le cinquiéme, le dixiéme, ou le vingtiéme passoit par le fil de l'épée; le reste étoit sauvé, & cela s'appelloit *décimer*. * *Antiqq. Grec. & Rom.*

DECIMES: on appelle ainsi les deniers que le Clergé de France leve ordinairement ou extraordinairement sur les Ecclesiastiques de ce Roïaume. Elles sont differentes des Dixmes qui se prennent par les Ecclesiastiques, sur les fruits de la terre, & quelquefois même sur le bétail & sur la volaille, neanmoins on a donné quelquefois le nom de Dixme à la subvention que l'on nomme aujourd'hui Decime, témoin la dixme *Saladine*, dont nous parlerons plus bas. Dès le commencement de la Monarchie les Rois de France faisoient des levées même ordinaires sur le Clergé; car Gregoire de Tours, *l.* 3. rapporte que Theodebert, fils de Theodoric, Roi d'Austrasie, & petit fils de Clovis, déchargea les Eglises d'Auvergne, de tous les tributs qu'elles lui païoient. Le même Gregoire de Tours nous apprend que Thierri, Roi de Mets, & petit fils de Clotaire I. affranchit le Clergé de Tours de toute sorte d'impositions; mais *au liv.* 12. il dit que Clotaire, Roi de Soissons & fils de Clovis voulut prendre le tiers du revenu des Eglises de son Roïaume, & qu'Injuriosus, Evêque de Tours, lui fit changer de dessein. Dans le VIII. siecle Charles *Martel* prit une partie du bien des Eglises, & sur tout de celles qui étoient de fondation Roïale, pour le donner en récompense à ses gens de guerre. *Pasquier Recherch. l.* 3. Sous la seconde race de nos Rois, il ne s'est fait qu'une seule levée extraordinaire sur le Clergé, en l'an 877. Alors Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, aïant résolu d'aller secourir le Pape Jean VIII. contre les Sarrazins qui ravageoient les environs de Rome, imposa un tribut sur les Ecclesiastiques. *Fauchet*, *l.* 10. Mais comme nous l'avons remarqué, le Clergé païoit tous les ans des subventions ordinaires, en faisant un don au Roi dans l'Assemblée du Parlement ou des Etats.

Voici à peu près ce qui s'est passé à l'égard du temporel des Eglises du Roïaume, pendant les deux premieres Races de nos Rois. Les levées ordinaires & extraordinaires que les Rois firent en ce temps-là sur les Ecclesiastiques n'eurent le nom, ni de Dixmes, ni de Decimes. Ces mots, en cette signification, ne furent connus que dans la III. Race, sous le regne de Philippe-*Auguste*, & au temps des guerres de la Terre-Sainte. Le Roi Loüis *le Jeune*, fit une levée sur le Clergé, en 1147. pour fournir à la dépense de la Croisade; mais elle n'eut point le nom de Decime. En 1188. le Roi Philippe-*Auguste* assembla à Paris les Etats, dans lesquels il fut ordonné qu'on leveroit sur les Ecclesiastiques, le dixiéme d'une année de leur revenu, & sur les Laïques, qui ne feroient point le voïage, le dixiéme de leurs biens. Cette levée fut appellée la Dixme *Saladine*, du nom de Saladin, Soudan d'Egypte, qui avoit chassé les Chrétiens de Jerusalem, & presque de toute la Terre-Sainte. Depuis ce temps là, toutes les impositions mises sur le Clergé furent nommées *Decimes*, quoiqu'elles ne fussent pas du dixiéme du revenu des Ecclesiastiques. Du Haillan dit qu'en 1204. il se fit encore sous Philippe-*Auguste* un second voyage d'Outre-mer, & une levée du vingtiéme de tous les revenus du Clergé; mais pendant le regne de saint Loüis il y eut treize Decimes en vingt ans; & sous Philippe *le Bel*, vingt-une Decimes en vingt-huit ans. Il s'en trouve aussi presque dans tous les regnes, depuis Philippe-*Auguste*.

Comme on publioit des Croisades, non seulement contre les Infideles, mais encore contre les Heretiques, ou autres excommuniez, on étendit aussi les Decimes à ces Croisades. Ainsi en 1226. le Pape Honorius III. accorda une Decime à Loüis VIII. apparemment pour la guerre contre les Albigeois, Urbain IV. en permit une à Charles d'Anjou, pour la guerre contre Mainfroy; & après les Vêpres Siciliennes, Martin IV. en accorda une pour la guerre contre Pierre d'Aragon. Les Rois de leur côté permirent aussi aux Papes de faire des levées sur le Clergé de France, pour leurs guerres contre les ennemis de l'Eglise. Ainsi Philippe-*Auguste* accorda une aide à Innocent III. pour la guerre contre l'Empereur Othon IV. & Philippe *le Bel* consentit que le Pape Jean XXII. levât deux Decimes pour la guerre contre Loüis de Baviere. Les necessitez de l'Etat furent encore un motif suffisant pour autoriser la levée des Decimes. Ce fut pour ce sujet que le Pape Clement VI. en accorda deux au Roi Philippe de Valois, en 1348. Depuis, en 1516. Leon X. permit à François I. de lever une Decime pour un an, sur le Clergé de France, pour employer à la guerre contre le Turc, suivant le dessein que le Roi en avoit pris. On dressa pour lors une taxe de chaque Benefice, qui est au dessus de la dixiéme partie du revenu, & ce département de l'an 1516. a toûjours été suivi jusqu'à present. Depuis ce temps-là, il y a eu plusieurs levées faites sur le Clergé de France, sans consulter le Pape; & en 1527. le Clergé fournit treize cens mille livres pour la rançon de François I. En 1534. le revenu des Ecclesiastiques fut partagé entre le Roi & le Clergé. En 1551. le Clergé offrit & paya une somme considerable En 1557. les Receveurs des Decimes furent créez en titre d'Offices, & pour leurs gages on augmenta les Decimes d'un sol pour livre: ce qui prouve qu'il y avoit alors des Decimes ordinaires. Depuis le Contrat de Poissy, fait en 1561 les levées sur le Clergé, au profit du Roi, ont été continuelles. Par ce Contrat le Clergé s'obligea à païer au Roi treize cens mille livres par an pendant six ans, & de plus à le remettre en possession de ses Domaines, de ses Aydes, & de ses Gabelles, engagées à l'Hôtel de Ville, pour 630. mille livres de rentes, faisant sept millions cinq cens soixante mille livres de principal, qu'il promit de racheter dans dix ans. En 1580. le Clergé assemblé à Melun fit un Contrat, par lequel il s'obligea encore à fournir au Roi treize cens mille livres par an, pendant six ans. Cette levée fut renouvellée en 1586. pour dix ans, & a continué depuis, de dix ans en dix ans: c'est ce qu'on appelle *Decime ordinaire*. Les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem furent compris en la Decime de 1516. sous le nom de Rhodiens, parce que leur Grand-Maître tenoit alors son Siege à Rhodes: ils furent aussi compris au Contrat de Poissy, en 1561. & aux autres suivans; & parce qu'ils prétendoient être exemts en vertu de leurs privileges, il y eut long-temps procès entr'eux & le Clergé au Conseil, jusqu'en l'année 1606. qu'ils s'obligerent à contribuer aux Decimes, & leur taxe fut réduite à 28000. livres Les Jesuites ont été soûmis aux Decimes, pour les Benefices unis à leurs Colleges. Depuis le Contrat de Melun en 1580. la Decime étant établie comme une levée reglée & ordinaire, & le Roi ne s'en pouvant servir, parce qu'elle étoit emploïée au payement des Rentes constituées sur l'Hôtel de Ville, a demandé au Clergé d'autres secours. Ce sont les *Subventions extraordinaires*, qui d'abord n'ont été accordées qu'en de grandes occasions, & depuis à toutes les Assemblées du Clergé. En 1621. à l'occasion de la guerre contre les Prétendus Reformez, le Clergé consentit à une nouvelle creation d'Offices, dont la finance fut au profit du Roi. En 1628 le Roi obtint un Bref du Pape Urbain VIII. pour exhorter le Clergé à l'aider, pour les frais du siege de la Rochelle, & le Clergé donna trois millions. Ces sortes de *subventions* ou *dons gratuits*, sont enfin devenus ordinaires, & ont été accordez par toutes les Assemblées du Clergé de cinq ans en cinq ans, ou environ, & pour des sommes plus ou moins grandes, suivant les besoins de l'Etat. * Patru, *Traité des Decimes*. L'Abbé Fleury, *Instruction au Droit Ecclesiastique*.

DECIO, (Bertrand de) Cardinal. *Cherchez* D'EUX.

DECIUS, ou DECIENS, Famille très-considerable à Rome, a eu plusieurs Consuls, & quelques autres grands hommes, qui se sont particulierement distinguez en se dévoüant à perdre la vie pour l'avantage de leur patrie. Cette Famille étoit Plebeienne; & Juvenal en parle ainsi:

> *Plebeia* Deciorum *animæ, plebeia fuerunt*
> *Nomina: pro totis legionibus attamen, & pro*
> *Omnibus auxiliis, atque omni plebe Latina,*
> *Sufficiunt Diis infernis, Terraque parenti.*

Le nom des Deciens se trouve aussi dans quelques inscriptions. * Tite-Live, *l.* 7. 8. & 10. Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *ex.* 5. & 6. Polybe, *l.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 12. Aurelius Victor, *des Hommes Illust. c.* 26. 27. Pline. 22. *c.* 25. & *l.* 29. *c.* 2. Ciceron, *in Tuscul.* & *l. de fin. de natura Deor. pro Domo sua, &c.* Florus, *l.* 1. *c.* 14. Tacite, *l.* 3. *Annal &c.*

DECIUS MUS, (P.) Consul Romain donna des marques de son courage en diverses occasions. En 411. de Rome, & 343. avant JESUS-CHRIST, n'étant que simple Tribun dans l'armée, il tira le Consul Cornelius d'un pas desavantageux, & contribua à la victoire remportée sur les Samnites. Depuis étant Consul l'an 414. & & 340. avant JESUS-CHRIST avec Manlius Torquatus, il se dévoüa aux Dieux infernaux pour sa patrie, dans la bataille donnée contre les Latins. Les Romains la gagnerent, & Decius Mus y fut tué. Les Consuls avoient résolu que celui des deux dont l'aîle seroit ébranlée, se dévoüeroit pour le salut de l'armée. Celui qui se dévoüoit, s'étant revêtu de ses habits de ceremonie, mettoit les deux pieds sur un javelot, aïant la tête couverte; & haussant la main droite à la hauteur du menton, il prononçoit à haute voix de certaines paroles que lui suggeroit le Pontife. Ensuite s'armant de toutes pieces, il se jettoit dans le fort de la mêlée, & les soldats ébloüis par la superstition, le croioient voir plus grand & plus venerable. Ce Consul laissa P. DECIUS MUS, qui fut grand Pontife, & quatre fois Consul, dans les années 442. 446. 457. & 459. & 332. avant J. C. La premiere année il prit quelques places dans la Toscane. Pendant son troisiéme Consulat il défit les Samnites, & puis ceux de la Poüille près de Benevent; & dans son dernier Consulat, s'opposant aux Gaulois joints aux Toscans & aux Samnites, il se dévoüa aux Dieux infernaux, animé de la même superstition, qui avoit coûté la vie à son pere. Mais cette generosité eût été inutile aux Romains, sans l'arrivée de Scipion & de Martius. Cette maniere de se dévoüer pour le salut de la patrie, fut encore fatale à P. DECIUS MUS, fils de ce dernier, & Consul en 475 de Rome & 279. avant J. C. P. Sulpicius Averio. Il fut tué avec cinq mille Romains, dans la bataille donnée contre Pyrrhus, qui y fut blessé, & qui y perdit vingt mille hommes.

DECIUS, Empereur. *Voyez* DECE.

DECIUS, DECI ou DECE' (Philippe) celebre Jurisconsulte de Milan, où il nâquit en 1454. étoit fils naturel de Tristan de Dexio, & frere de LANCELOT DECIUS, qui étoit très-sçavant dans le Droit, & sous lequel il étudia à Pise. Il eut pour Professeur Jason, Barthelemi Socin, Jerôme Zanetin, & d'autres grands hommes, sous lesquels il se rendit très-habile das la Jurisprudence Civile & Canonique. Ensuite n'étant encore âgé que de 21. an, il obtint la Chaire des Instituts à Pise, où il se maria, & depuis il se retira à Pavie, où il professa L'empressement qu'il eut de soûtenir les Décisions du Concile de Pise, lui fut fatal. On pilla sa maison à Pavie, & il se vit contraint de se retirer en France, où il s'arrêta deux ans à Bourges. Depuis, le Roi Loüis XII. l'appella à Valence; & pour l'y arrêter avec honneur, il lui donna une charge de Conseiller au Parlement. Mais quelque temps après, l'amour de la patrie fit retourner en Italie Decius, qui mourut à Sienne l'an 1535. âgé de plus de quatre-vingt ans. Nous avons ses Ouvrages de diverses éditions. *Consil. Jurid. lib. IV. Comm. in Regul. Juris super* 1. & 2. *ff. ret. Et sup.* 1. & 2. *Cod &c.* Il ne laissa qu'une fille mariée à un Bourgeois de Sienne, & son corps fut porté à Pavie, où il s'étoit preparé un tombeau de marbre, mais dont l'épitaphe étoit si peu Latine, qu'elle a donné sujet à divers Auteurs d'en faire des railleries * Paul Jove, *chap.* 88. *Elog.* Pischard, *in vit Jurisc.* Gesner, *in Biblioth.* Cho-

tier, *T. II. de l'Histoire de Dauphiné, l. 15. §. 17.* Le Continuateur de Trithéme, *de Script. Eccl.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI &c.*

DECIUS (Antoine) Poëte Italien, vivoit en 1595. & s'acquit beaucoup de reputation par ses Tragedies, & par l'amitié qu'il lia avec Torquato Tasso. Il mourut jeune. *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erithræus, *Pin. I. Imag. illustr. c.* 107.

DECIZE, Ville de France dans le Nivernois, est dans une isle que forme la Loire, à sept ou huit lieuës au dessous de Nevers, & est un passage important pendant les guerres. Il y a un pont sur la riviere qui reçoit l'Airon. Decize étoit la *Decetia* des anciens Vadicussiens; & les medailles Romaines qu'on y a trouvées, prouvent que c'est une ville ancienne. C'étoit le lieu de la naissance de Gui Coquille, qui a fait l'éloge de cette ville dans son Histoire du Nivernois. Elle est aux Ducs de Nevers qui y ont un château On croit qu'elle est appellée *Decise*, parce que l'industrie des hommes, jointe à la nature, l'a separée du Continent, pour en faire une isle dont il est fait mention dans l'Itineraire d'Antonin.

DECKENDORF, petite Ville d'Allemagne dans le Duché de Baviere. Elle est dans le Gouvernement de Straubing à demi lieuë du bord Septentrional du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Iser. * Baudrand.

DECKER, (Jean) Jesuite, natif d'Haësbrouck en Flandres, a vécu sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. Il entra parmi les Jesuites à Rome; ensuite il alla étudier à Naples; & étant revenu dans le Païs-Bas, il y enseigna assez long-temps. Depuis, ayant été envoyé dans la Stirie, il fut Chancelier de l'Université de Gratz, où il mourut le 10. Janvier de l'an 1619. Decker a composé divers Ouvrages. *Theoremata de anno ac morte Domini. De primario divinæ ac humanæ Chronologiæ vinculo*, en III. Tomes, &c. Il est different d'un autre JEAN Decker, Conseiller de Brabant, qui publia en 1631. *Dissertationes ac Decisiones juris.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.* Valere André, *Bibl. Belg. &c.*

DECRETALES. Celles qui sont attribuées aux premiers Papes avant Sirice, sont supposées, selon le sentiment des Sçavans. Personne ne doute à present, que toutes ces Decretales n'ayent été inconnuës à tous les anciens Peres; excepté celle de saint Clement à saint Jacques, traduite par Rufin, & que pas un Auteur n'en a cité aucun avant le IX. siecle. Le premier qui les a publiées, si nous en croïons Hincmar, est un nommé *Riculphe*, Evêque de Mayence, qui mourut au commencement du IX. siecle. On croit qu'il les avoit apportées d'Espagne, parce que la collection portoit le nom d'*Isidore*; mais elle ne peut pas être du grand Isidore, Archevêque de Seville, qui étoit mort en 636. L'Auteur des Decretales les a tirées des passages du Concile de Tolede de l'an 675. du VI. Concile tenu l'an 781. des Papes Gregoire II. & III. de Boniface de Mayence, & de plusieurs autres qui ont vécu depuis Isidore de Seville. Il y a apparence que ce n'est point un Espagnol, mais plûtôt un Alleman ou un François qui a supposé ces Decrets; car ils sont du style des François & des Allemans du IX. siecle. C'est en France où cette collection a paru; & c'est à Mayence où elle a été découverte. Ces fausses Decretales sont attribuées à un Isidore surnommé *Mercator* ou *Peccator*, & qui est peut-être celui qui étoit frere d'Euloge, & qui vint d'Espagne avec des Marchands de France, & se retira ensuite à Mayence. On donne encore plusieurs preuves de la supposition de ces Decretales. L'Ecriture-Sainte y est citée, suivant la Version Vulgate de saint Jerôme: ce qui fait qu'elles sont posterieures à ce Pere, & par consequent qu'elles ne sont point des Papes dont elles portent le nom, qui ont vécu long-temps avant lui. Le style de ces Lettres est barbare; elles sont pleines de solecismes; & l'on y trouve des termes qui n'ont été en usage, que dans les siecles de la plus basse latinité. Toutes ces Lettres sont de même style; & il est impossible que tant de Papes differens, qui ont vécu en differens siecles, ayent tous parlé de la même maniere. On apporte des raisons particulieres, pour montrer la supposition de chacune de ces Decretales. La premiere est celle de saint Clement à saint Jacques, Evêque de Jerusalem. Il y est dit que saint Clement l'avoit écrite, après la mort de saint Pierre: or il est constant que saint Jacques étoit mort avant saint Pierre. Il y est parlé d'Archiprêtres, de Primats, &c. La seconde Epître de saint Clement, adressée au même S. Jacques, porte les mêmes marques de supposition. Il allegue à saint Jacques les paroles mêmes de cet Apôtre, *Faites vôtre salut avec crainte & tremblement*, & les cite sous le nom de saint Pierre. Il y est fait mention d'Archidiacre, &c. La troisiéme Lettre de saint Clement est adressée *à tous les Corevêques, aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; à tous les Princes grands & petits, & à tous les Fideles:* & du temps de saint Clement, il est certain qu'il n'y avoit point de Princes souverains qui fussent soûmis à l'Eglise. La quatriéme Lettre doit être rejettée par les mêmes raisons. Dans la cinquiéme écrite à saint Jacques, l'Auteur dit qu'il a été present à la mort d'Ananias; or saint Clement n'étoit pas encore converti, lorsque saint Pierre fit mourir Ananias. On trouve de pareilles preuves de supposition dans les autres Decretales, qui sont deux Lettres du Pape Anaclet; deux Lettres du Pape Evariste; trois Epîtres du Pape Alexandre; deux du Pape saint Sixte; une de Telesphore; deux du Pape Hygin; trois du Pape Pie; une du Pape Anicet; deux de Soter; une d'Eleuthere; quatre de Victor; deux du Pape Zephirin; deux de Castille; une d'Urbain; deux de Pontien; une d'Anteros; trois de Fabien; trois du Pape Corneille; une de Lucius; deux d'Estienne; deux de Sixte II. deux du Pape Denys; trois de saint Felix; deux d'Eutychianus; une de Carus; deux de Marcellin; une de Marcellus; trois d'Eusebe; une de Miltiade avec son Decret, & autres rapportées par Isidore. Quoiqu'il en soit, ces Lettres furent reçûës sans beaucoup de contestation, parce qu'elles parurent dans un siecle peu éclairé. Il est vrai qu'elles furent d'abord suspectes à Hincmar Archevêque de Reims, & aux Evêques de France; mais peu après elles acquirent de l'autorité, & furent inserées dans les collections des Canons. Le Pape Gregoire IX. fit recüeillir les Decretales de plusieurs Papes, qui avoient tenu le saint Siege depuis l'an 1150. que Gratien publia son Decret, (ou Recüeil des Constitutions Ecclesiastiques) jusqu'en l'an 1230. Il trouva bon aussi d'en inserer quelques-unes des precedens Pontifes, & même quelques décisions des Peres de l'Eglise, qui étoient échapées à la diligence de Gratien. Ces Decretales sont divisées en cinq livres. Le Pape Boniface VIII. fit faire en 1298. un sixiéme livre des Decretales, que l'on appella *le Sexte*. Clement V. qui le premier fit sa residence à Avignon, dressa une nouvelle collection, tant des Decrets du Concile General de Vienne, auquel il présida en 1311. que de ses Epîtres & Constitutions; mais sa mort étant survenuë, son successeur Jean XXII. la publia en 1317. sous le nom de *Clementines*. Ensuite parurent les *Extravagantes* de Jean XXII. & les *Extravagantes Communes*. *Voyez* EXTRAVAGANTES. * Doujat, *Histoire du Droit Canon.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef.*

DECURION ou DIXAINIER, Officier dans l'armée Romaine, qui commandoit à dix hommes de cheval. Romulus ayant d'abord divisé le peuple Romain en trois Tribus, il mit à la tête de chaque Tribu un Colonel pour la commander, & partagea ensuite chaque Tribu en dix Curies ou Compagnies, à qui il donna un Centurion ou Capitaine qui commandoit à cent hommes, & un autre appellé Decurion, qui commandoit à dix hommes. *Hist. Rom.*

DECURIONS MUNICIPAUX. C'étoit une Cour de Juges ou de Conseillers, qui représentoient le Senat Romain dans les villes Municipales. Ils furent appellez *Decurions*, parce que dans le temps qu'on envoyoit des des Colonies Romaines dans les villes conquises, on choisissoit dix hommes pour composer un Senat, & une Cour de Conseillers, à peu près comme les Bailliages & les Présidiaux de France; & ils s'appelloient *Civitatum Patres Curiales; Honorati Municipiorum Senatores*, & leur Cour se nommoit *Curia Decurionum*, & *Minor Senatus*. On les élisoit à peu près avec les mêmes ceremonies que les Senateurs Romains. Il falloit avoir vingt-cinq ans & mille écus de rente. L'élection s'en faisoit le premier Mars. Le *Duum-Vir* assem-

bloit pour cela la Cour des Decurions avec l'Intendant de Justice de la Province, & ils étoient élûs à la pluralité des suffrages. Le Décurion élû payoit sa bienvenuë à tout le corps, en argent ou en un present, qui étoit plus ou moins considerable selon la coûtume des lieux, comme nous l'apprenons d'une Lettre de l'Empereur Trajan à Pline *le jeune*, qui l'avoit consulté sur ce droit d'entrée. L'Empereur lui répond, qu'on ne pouvoit établir sur cela de reglement general, & qu'il falloit suivre en cela la coûtume des lieux. Ces deniers se distribuoient également à chaque Décurion, selon Ulpien. Leur charge étoit d'avoir soin de tout ce qui regardoit le bien de la ville, & des revenus de la Republique, dont une partie étoit employée à rebâtir les murailles & les autres édifices publics, & l'autre à l'entretien des gens de Lettres. Ils rendoient des Sentences, qui s'appelloient *Decreta Decurionum*, mettant à la tête deux DD. * *Antiq. Rom.*

DEDALE, Athenien, & Ouvrier fort ingenieux, inventa plusieurs instrumens de mechanique, & fit même des statuës mouvantes. Sa grande capacité ne l'exempta pas des bassesses de l'envie; car craignant que le genie de *Calus* ou *Talus* fils de sa sœur, qui avoit inventé une sorte de rouë pour les Potiers ne surpassât le sien, il le précipita, & s'enfuit en Crete avec son fils Icare, vers le Roi Minos. C'est là qu'il bâtit le Labyrinthe dont on a tant parlé, où il fut lui-même renfermé, parce qu'Icare servoit Pasiphaé dans ses amours. Soit pour cette raison, ou pour quelque autre, Dedale se sauva si subtilement avec son fils, qu'on crut qu'il s'étoit envolé, s'étant appliqué des aîles; & la Fable ajoûte, qu'Icare n'ayant pas suivi exactement ses conseils en volant, tomba dans la mer. Dedale trouva un asyle près de Cocalus Roi de Sicile, chez lequel il se retira; mais quelque temps après ce Prince le fit suffoquer dans les étuves, craignant que Minos, qui lui demandoit avec grand empressement ce fugitif, ne portât la guerre dans ses Etats. Voilà ce que la Fable nous raconte de Dedale. L'Histoire nous apprend qu'il vivoit un peu avant le dernier siege de Troïe, qui fut prise l'an du monde 2820. & avant J. C. 1184. Plutarque dit qu'il étoit cousin germain de Thesée. Il fit ses plus beaux Ouvrages à Memphis en Egypte. Les habitans en furent si satisfaits, qu'ils lui permirent de s'ériger une statuë dans le temple de leur Dieu Vulcain, & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. Outre que Dedale étoit très-habile Architecte, il passoit encore pour un excellent Sculpteur; & on lui attribuë la découverte de differentes inventions, sur l'Art de Charpenterie, & sur celui de construire des vaisseaux. Son fils Icare perit sur un navire, faute de le sçavoir gouverner; car les aîles dont les Poëtes ont feint que Dedale & Icare se servirent pour s'enfuir de l'Isle de Crete, marquent seulement que dans cette occasion Dedale inventa l'usage des voiles pour échaper plus seurement à la colere du Roi Minos, qui le poursuivoit dans des vaisseaux qui n'alloient qu'à force de rames. * Diod. de Sicile, *l.* 4., Eusebe, *sous l'an* 726. *d'Abraham*. Ovide, *l.* 8. *Metam.* Pline, *l.* 7. *c.* 56. & *l.* 36. *c.* 13. Hygin. Apollodore, &c. Pausanias, *in Achaïcis & in Bœot.* Felibien, *Vies des Architectes.*

DEDALION, frere de Ceyx, fut si touché de la mort de Chione sa fille, à laquelle Diane avoit percé la langue d'un coup de fleche, que de desespoir il se precipita du sommet du mont Parnasse. En tombant Apollon le metamorphosa en Faucon. * Ovide, *l.* 11. *Metam. fab.* 8.

DEDAN, Ville de l'Idumée. Jerem. *XXV.* 23. L'isle de Rhodes s'appelloit *Dedan*. On dit qu'elle fut habitée par le quatriéme fils de *Javan*, & qu'elle changea ensuite son nom de *Dedan* en celui de *Rhodes*, qui vient d'un mot Grec, qui signifie *rose*, parce que cette isle en a la figure. * Ezechiel, *XXVII.* 15. On croit que ce sont les habitans de l'isle de Rhodes, qui sont nommez *Dedanim*. Isaïe, *XXI.* 13.

DEDES, partie des Montagnes de l'Atlas en Afrique. Elles s'étendent beaucoup du Sud au Nord entre le Tedles, Province du Royaume de Maroc, le Segelmesse & le Royaume de Fez. * Maty, *Diction.*

DEDICACE: c'est la ceremonie que l'on fait lorsque l'on dédie un temple, une Eglise, ou un Autel. Cette fête se renouvelle tous les ans, & conserve le nom de la fête de la Dédicace. L'usage des Dédicaces des temples est commun aux Juifs, aux Chrétiens, & aux Païens. Les Juifs, après avoir purifié le temple qui avoit été prophané par Antiochus, non seulement celebrerent alors la dédicace du temple, mais firent depuis une fête tous les ans en memoire de cette dédicace. Ils nomment cette fête *Hanuca*, c'est-à-dire, *exercice* ou *renouvellement*, parce qu'on renouvelle l'exercice du temple qui avoit été profané. Cette fête dure huit jours, & commence le 25. de Casleu, qui répond à Decembre. Elle a été instituée pour celebrer la memoire de la victoire que les Machabées remporterent sur les Grecs. Voici ce que le Rabbin Leon de Modene remarque sur ce sujet dans son Traité des Ceremonies, *part.* 3. *c.* 9. On allume une lampe le premier jour, deux le second, & ainsi en continuant jusqu'au dernier qu'on en allume huit. Cette pratique est fondée, sur ce que les ennemis étant entrez dans la ville & dans le temple qu'ils avoient déja profané, furent défaits par Jocanam & ses enfans. Comme au retour il n'y avoit point d'huile pure pour allumer les lampes du chandelier, Jocanam en trouva dans un petit vase scellé, ce qu'il en falloit pour brûler pendant huit nuits entieres. Le même Rabbin ajoûte qu'on celebre aussi en cette fête l'entreprise de Judith sur Holoferne, bien que, selon quelques-uns, elle ne se soit pas executée en une même saison. Pendant ces huit jours les Juifs peuvent travailler: tout ce qu'il y a d'extraordinaire pour eux, consiste en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoûte aux prieres ordinaires, une loüange pour Judith. Il y a aussi quelque petite difference pour le manger.

La dédicace des Eglises des Chrétiens a commencé à se faire avec solemnité du temps de Constantin. On assembloit plusieurs Evêques pour la faire, & ils solemnisoient cette fête, qui duroit plusieurs jours, en celebrant les saints mysteres, & en faisant des discours sur la dédicace de l'Eglise: on appelloit cette fête *Encænia*, nom qui signifie *renouvellement*. Eusebe parle amplement des dédicaces des Eglises faites du temps de Constantin à Jerusalem & à Tyr. Il n'étoit point permis de celebrer dans les Eglises, qui n'avoient pas été dédiées, & on fit un crime à saint Athanase, d'avoir tenu l'assemblée du peuple dans une Eglise qui n'étoit pas encore dédiée. Depuis ce temps-là les dédicaces des Eglises furent des fêtes solemnelles parmi les Chrétiens, & furent celebrées par un grand concours de peuple. Depuis le IX. siecle, on a observé diverses ceremonies pour la dédicace des Eglises qui se fait par l'Evêque.

Les dédicaces des temples, des autels & des statuës, étoient aussi fort solemnelles chez les Païens, elles se faisoient par les plus considerables Magistrats, comme chez les Atheniens par les Juges de l'Areopage, & chez les Romains par les Consuls, Préteurs, Censeurs, Decemvirs, & par les Empereurs sous l'état monarchique. Ces dédicaces étoient autorisées par le Senat & par le peuple, du consentement du College des Pontifes. La maniere dont les Romains en usoient dans cette ceremonie, étoit d'entourer le temple de guirlandes & de festons de fleurs. Les Vestales y entroient tenant en leurs mains des branches d'olivier, & arrosoient d'eau lustrale les dehors du temple. Celui qui dédioit le temple s'approchoit de la porte, ayant à ses côtez le Pontife, qui l'appelloit pour tenir le poteau de cette porte; il repetoit après le Pontife les paroles de la dédicace; ensuite il offroit une victime dans le parvis; & en entrant dans le temple, il oignoit d'huile la statuë du Dieu auquel le temple étoit dédié, & la mettoit sur un oreiller frotté d'huile. La ceremonie étoit marquée par une inscription, dans laquelle on exprimoit l'année de la dédicace, & le nom de celui qui avoit dédié le temple. On renouvelloit tous les ans la fête du jour de la dédicace. * 1. Machab. 4. *v.* 52. 2. Machab. 2. *v.* 16. *Calendrier des Juifs*, Selden *de Synedriis*. Simon *sur Leon de Modene*, pour ce qui regarde la dédicace du temple des Juifs. Sur celles des Eglises des Chrétiens. * *Voïez* Eusebe, *de Vita Constantini*, & ceux qui ont traité des Rites. Pour ce qui regarde les dédicaces des temples des Païens. *Voyez* Ciceron. Tite-Live. Tacite. Rosini, *Antiqq. Gr. & Rom.*

DÉE, Riviere de l'Ecosse Septentrionale. Elle traverse tout le Comté de Marr, qu'elle separe vers l'O-

rient de celui de Mernis, & elle se décharge dans la mer d'Allemagne, à la New-Aberdeen ou la Nouvelle Aberdone. On pêche dans la Dee une fort grande quantité de Saumons. * Baudrand.

DEE, Riviere de l'Ecosse Meridionale. Elle a sa source aux confins du Comté de Kyle, traverse celui de Galloway du Nord au Sud, baigne Kirkuberight, & peu aprés se décharge dans la mer d'Irlande, vis-à-vis de l'isle de Man. * Baudrand.

DEE, Riviere d'Angleterre. Elle a sa source dans le Comté de Merioneth, baigne ceux de Denhig & de Chester, & elle se décharge à la ville de Chester dans le fond du golfe de Dee. * Baudrand.

DEE (le Golfe de) Golfe de la mer d'Irlande. Il n'est pas fort large; mais il entre assez avant dans les terres, entre le Comté de Flint & celui de Chester. Quelques Geographes croyent que ce golfe est celui des anciens Cornaviens, que l'on appelloit *Seteia*, que d'autres mettent au golfe de Mersey, qui est entre les côtes de Chester & de Lancastre. * Baudrand.

DEENSCHE EYLAND, c'est-à-dire, l'isle des Danois, parce qu'ils l'ont découverte. Elle est dans l'Ocean Septentrional, & vers les côtes du Spitsbergen. Elle est deserte. * Maty, *Diction.*

DEESSE NUNDINE, en Latin *Dea Nundina*. C'étoit une Divinité qui présidoit au neuviéme jour de la naissance des enfans, auquel jour les Romains avoient de coûtume de leur imposer un nom. * *Antiqq. Rom.*

DEFENSEUR, nom d'Office & de Dignité, qui a été anciennement en usage dans l'Eglise & dans l'Empire. On appelloit ainsi, dit Cassiodore, *l. 9. c. 25.* ceux qui defendoient & conservoient le bien public, que l'on avoit confié à leurs soins. Il y avoit des Défenseurs dans les Eglises Patriarchales; & c'étoit une charge qui les obligeoit à défendre la cause des pauvres, & à maintenir les droits & les biens Ecclesiastiques. Cette charge de Défenseur de l'Eglise, fut créée vers l'an de Jesus-Christ 423. comme nous l'apprenons par le 42. Canon du Concile d'Afrique. On appella aussi Défenseurs du Patrimoine de saint Pierre, ceux que les Papes envoyoient dans les Provinces, pour conserver le patrimoine de l'Eglise Romaine: il en est souvent fait mention dans les Epitres de saint Gregoire. Le même saint Gregoire créa sept Défenseurs Regionaires, c'est-à-dire, dans les sept quartiers de Rome, comme il y avoit sept Diacres & sept Soûdiacres Regionaires. Depuis, on institua encore des Défenseurs particuliers des Eglises Paroissiales, nommez aujourd'hui Marguilliers. Les Défenseurs de l'Eglise furent aussi appellez Avoüez *Advocati*: dont les uns étoient hereditaires, & les autres étoient nommez par le Prince, *Canon 9. du Concile de Carthage*. Ainsi les Romains élûrent Charlemagne pour Avoüé de saint Pierre contre les Rois Lombards; & même encore aujourd'hui l'Empereur dans la ceremonie de son Sacre, prend le titre d'*Avoüé de l'Eglise*. Les Rois d'Angleterre se disent aussi *Défenseurs de la Foi*, depuis que ce titre fut donné par le Pape Leon X. & confirmé par Clement VII. son successeur, à Henri VIII. pour avoir écrit contre Luther. Ce Prince retint ce nom même, aprés avoir abandonné l'Eglise Romaine, & ses successeurs l'ont conservé. Pour ce qui est des Défenseurs dans l'Etat politique, Cassiodore en fait mention au *l. 8.* Lorsqu'ils travailloient pour le public, on les appelloit *Défenseurs de l'Etat*; & lorsqu'ils soûtenoient seulement les interêts du peuple, ils étoient nommez *Défenseurs du peuple*. Ils connoissoient des causes civiles jusqu'à certaine somme, & même des criminelles dans les faits qui n'étoient pas importans. Les testamens, les donations, & autres contrats de cette nature, se passoient aussi devant eux, & ils avoient pour cela leurs Greffiers & leurs Archives. * Novel. 15. Henr. Spelman, *Gloss. Archaeol.*

DEFTERDAR ou TEFTERDAR, dans l'Empire du Turc, est le Thresorier des Finances. Ce nom est composé du mot *Defter*, qui signifie *Livre de Compte*, & de *Dar*, qui vient du Verbe Persan *Datschen*, c'est-à-dire, *avoir, tenir*. C'est cet Officier qui reçoit le revenu du Grand Seigneur, qui paie les Soldats, & qui fournit tout ce qui est necessaire pour les affaires publiques. Cette charge est differente de celle du Chaznadar ou Thresorier du Serrail. Il y a un Defterdar dans chaque Beglerbeglic ou Gouvernement: & il est un des principaux Conseillers du Beglerberg ou Bacha. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

DEGRADATION, destitution d'une charge, d'une dignité, & d'un degré d'honneur. Geliot & la Colombiere rapportent des choses fort curieuses sur la dégradation de la Noblesse & des ceremonies qui s'y observoient. Elles se pratiquerent sous François I. en 1523. contre le Capitaine Franget, Gentilhomme Gascon, qui avoit lâchement rendu Fontarabie. Ils disent qu'on assembloit vingt ou trente Chevaliers sans reproche, devant lesquels le Gentilhomme étoit accusé de trahison & de foi mentie, par un Roi ou un Heraut d'armes. On dressoit deux échafauts; l'un pour les Juges, assistez des Rois, Herauts & Poursuivans d'armes; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pieces, aïant son écu planté sur un pieu devant lui, renversé, & la pointe en haut. A côté assistoient douze Prêtres en surplis qui chantoient les Vigiles des morts; à la fin de chaque Pseaume ils faisoient une pause, pendant laquelle les Officiers d'armes depoüilloient le condamné de quelque piece de ses armes, en commençant par le heaume, jusqu'à ce qu'ils l'eussent dépoüillé tout-à-fait; puis ils brisoient l'écu en trois pieces avec un marteau. Ensuite le Roi d'armes renversoit un bassin d'eau chaude sur la tête du condamné. Enfin les Juges prenoient des habits de deüil, & s'en alloient à l'Eglise. Le Dégradé étoit descendu de l'échafaut par une corde attachée sous les aisselles, & mis sur une civiere, & couvert d'un drap mortuaire, & les Prêtres chantoient encore à l'Eglise quelques prieres pour les trépassez, puis on le livroit au Juge Roïal, & à l'Executeur de la haute Justice. Quant à Franget, aprés qu'il eut été dégradé à peu prés de cette sorte, dans la ville de Lyon, on lui laissa la vie sauve, pour plus grande marque d'infamie. Pour les Prêtres, on n'attend plus les formalitez de la dégradation, pour les executer à mort, à cause des difficultez, & des retardemens qu'on y apportoit. D'ailleurs, la dégradation envers les Ecclesiastiques, n'est qu'une pure formalité, puisqu'elle n'efface pas le caractere. Le Pape Boniface avoit décidé qu'il falloit six Evêques pour dégrader un Prêtre; mais cela n'a point été mis en usage. * Du Bois, *Histoire de France*, *Memoires Historiques*. Mezeray, *au regne de François I.*

DEGRE' en terme d'Université, est une qualité qui se donne, pour honorer les Sçavans aprés leurs études: telles sont les qualitez de Bachelier & de Docteur, communes aux trois Facultez, de Theologie, de Droit & de Medecine. *Voïez* Graduez.

DEGRE' se prend dans un autre sens par les Philosophes & par les Mathematiciens; les premiers divisent les qualitez par degrez, comme quand ils disent, chaud au troisiéme degré, froid au septiéme degré; & les autres entendent par un degré la trois cens soixantiéme partie d'un cercle. Un degré dans les grands cercles du Globe Terrestre, comme l'Equateur, le Meridien, le Zodiaque, comprend vingt-cinq lieuës communes de France, ou trente, selon quelques Geographes: d'où il est aisé de juger en multipliant trois cens soixante par vingt-cinq, que la Terre a neuf mille lieuës de circuit. Chaque degré se divise en 60. minutes, chaque minute en 60 secondes, & ainsi du reste. Ces degrez & ces minutes sont les mesures des Geographes, pour estimer la distance des lieux; mais dans les petits cercles, comme sont les deux Tropiques & les autres Paralleles, les degrez vont toûjours en diminuant, à mesure que les cercles deviennent plus petits, jusqu'à ce qu'enfin les 360. se reduisent à un point sous le Pole.

DEJANIRE, fille d'Oenée, Roi d'Etolie, fut la conquête d'Hercule, qui combattit pour elle, contre le fleuve Acheloüs. Il l'épousa, & s'en retournant, étant arrivé sur une rive du fleuve Evene, il pria le Centaure Nessus de passer Dejanire de l'autre côté: Nessus le fit, mais dans l'intention de l'enlever. En effet, il l'emportoit dans ses bras, lors qu'Hercule, qui étoit encore sur l'autre rive, le perça d'un coup de fleche. Nessus se voyant réduit aux abois, donna sa chemise teinte de son sang à Dejanire, & l'assura que, tandis qu'Hercule la porteroit, il ne pourroit jamais aimer une autre femme qu'elle. Dejanire le crut trop facilement; & ayant sçû depuis

que son mari aimoit Iole, elle lui envoya par son valet Lichas, cette chemise empoisonnée, qui le rendit furieux. Il se jetta dans le feu d'un sacrifice qu'il faisoit, & sa femme trop credule se tua de desespoir. * Ovide, *l.* 8. *Metam. Fab* 1. 2. 3. 4.

DEIDAMIE, fille de Lycomede Roi de l'isle de Sciro, en la Cour duquel Thétis avoit fait élever son fils Achille déguisé en fille, pour le garantir de la mort, dont les destins le menaçoient à la guerre de Troye. Achille eut des habitudes particulieres avec Deidamie, & il en eut un fils, qui fut nommé Pyrrhus, de son pere qui étoit nommé Pyrrha, pendant son déguisement. Propert. *lib.* 2. *eleg.* 9. Il y a une autre Deidamie, fille de Pyrrhus, qui fut tuée par les Epirotes. *Polian. lib.* 8.

DEILEON, compagnon d'Hercule dans son expedition contre les Amazones, joignit les Argonautes proche Synope. * Valer. Flacc. *Argonaut. lib.* 5.

DEINSE, en Latin *Deinsa* ou *Donsa*, petite Ville du Comté de Flandre sur la Lis, dans le territoire de Courtray, & à deux lieuës de Gand. * Baudraud.

DEJOCES, fils d'Arbaces, fit secoüer aux Medes le joug des Assyriens; & après les avoir gouverné quelque temps en forme de Republique, ils le choisirent pour Roi: il étendit son Empire jusques au fleuve Halys, & bâtit, selon Herodote, la ville d'Ecbatane, & regna 53 années, depuis l'an du monde 3294. & 710. avant J. C. jusques à l'an 3347. & avant Jesus-Christ 657. Herodote, *au l.* 1. *ou Clio.* Diodore de Sicile, *l.* 2.

DEIOPEIA, une des plus belles Nymphes de la suite de Junon, que cette Déesse promit en mariage à Eole, pour l'engager par là à faire périr la flotte d'Enée, ainsi que Virgile le rapporte dans l'Eneïde, *l.* 1. *v.* 71.

DEJOTARUS, l'un des Tetrarques de Galatie, rassembla sous sa domination toutes les Parties de cette Province, ausquelles il joignit la petite Armenie, & obtint enfin du Sénat Romain le titre de Roi de ces Provinces. Dès que la guerre civile eut éclaté entre Cesar & Pompée, l'an de Rome 706. & avant J. C. 48. il mena du secours au dernier. Cesar en fut très-irrité. Dejotarus, pour l'appaiser, lui fournit beaucoup d'argent, donna des quartiers à ses troupes, & essuya neanmoins de fâcheux reproches. Il fut privé même de la petite Armenie, & fut obligé de suivre le vainqueur contre Pharnaces Roi de Pont; mais il eut permission de retenir le titre de Roi, & l'obtint même pour son fils. Dans la suite, Dejotarus fut accusé par Castor son petit-fils d'avoir attenté à la vie de Cesar, & fut défendu par Ciceron dans cette belle harangue, sur laquelle il ne paroît point neanmoins que Cesar ait prononcé. Quelque tems après, ce Dictateur fut assassiné; & pour lors Dejotarus rentra dans les Etats, dont il avoit été dépoüillé, & joignit Brutus en Asie avec de bonnes troupes. Il fit la guerre à Saacondarius qui avoit épousé sa fille, & les fit mourir l'un & l'autre, peut-être pour avoir eu part à l'accusation de Castor leur fils, qui paroît avoir échapé à la vengeance de Dejotarus, & qui obtint, selon les apparences, l'an de Rome 714. & 41. avant J. C. les païs vacans par la mort d'Attalus, & de Dejotarus. On ne sçait pas positivement en quelle année mourut ce dernier; mais il étoit extrêmement vieux, dès l'année 702. de Rome, & 52. avant J. C. Au reste, il étoit fort attaché aux Augures & fort superstitieux. Son zele lui fit prendre les armes contre Brogitarus l'un de ses gendres, qui avoit été installé par le Tribun P. Clodius dans le temple de Cybele, à Pessinunte ville de Phrygie, & qui en avoit chassé les Prêtres. * Hirtius, *de bello Alexandrino.* Strab. *liv.* 12. Cicero, *pro Dejotaro & Philippic* 2. Dio, *l.* 47. & 49. Plutarch. *in Bruto.* Bayle, *Diction. Critique.*

DEIPHILE, fille d'Adraste, Roi d'Argos, fut mariée à T[illegible]e, duquel elle eut Diomede, si celebre dans la guerre de Troye. * Appollodore.

DEIPHOBE, fils de Priam, Roi de Troye, épousa Helene après la mort de Paris; mais cette Princesse le trahit, & le livra tout endormi à Menelaüs, afin de rentrer en grace avec lui. Menelaüs le fit cruellement mourir. * Virgile, *Eneid.* 6.

DEIPHON, fils d'Hippothoon, Roi d'Eleusine dans l'Attique, fut tellement aimé de Cerès, que cette Déesse voulut l'immortaliser. Elle le mit, dit-on, dans les flâmes pour le purifier, & pour lui ôter tout ce qu'il avoit de mortel; mais Meganire, mere de ce jeune Prince, alarmée d'un si étrange spectacle, voulut le retirer, & troubla par ses cris, les mysteres de cette Déesse, qui monta aussi-tôt sur son char tiré par des Dragons, & laissa Deiphon au milieu des flâmes, qui le consumerent en un instant. * Apollodore.

DEIPHONTHES, General des Doriens, ayant abordé proche d'une colline, où il ne pouvoit être découvert, envoya un espion donner un faux avis aux Argiens, leur assurant que les Doriens étoient sortis de leurs vaisseaux, pour piller & ravager le païs. Alors les Argiens sortirent de leur camp, pour aller combattre les Doriens, qu'ils croyoient dispersez dans la campagne. Mais Deiphontes sortant de ses vaisseaux avec ses troupes, s'empara du camp des ennemis, qui étoit sans défense. Les Argiens qui virent leurs femmes, leurs enfans, & leurs peres faits prisonniers, furent contraints, pour les conserver avec leur païs, de ceder leurs villes aux Doriens. * Polyæn, *liv.* 2.

DEISTES, autrement appellez Trinitaires, ou nouveaux Ariens: Heretiques du XVI. siecle, qui disoient, que le Fils & le saint Esprit n'avoient pas la même essence que Dieu le Pere. Gregoire Pauli de Cracovie a été l'Auteur de cette Secte en 1630. Voilà ce que dit Genebrard. On entend aujourd'hui par *Deistes*, certains esprits forts, répandus dans toutes les Sectes du Christianisme, qui croyent qu'il y a un Dieu, une Providence, l'immortalité de l'ame, des récompenses & des peines après la mort, pour la vertu & pour le vice; mais qui ne croyent point les autres Dogmes de la Religion Chrétienne, ni ceux de quelque autre Religion que ce soit. On accuse un Seigneur Anglois, nommé *Herbert*, *Comte de Cerbury*, d'avoir défendu cette opinion dans ses Livres, vers le milieu du XVII. siecle.

DELATEUR, accusateur secret envers un Prince ou les Magistrats, d'un crime capital ou de quelque conjuration. Les Délateurs ont été fort communs à Rome, comme l'écrit Tacite. Les Délateurs, qui sont la peste des Etats & la ruïne des familles, du temps de l'Empereur Tibere, au lieu d'être reprimez par des supplices, étoient invitez par des récompenses; car les plus fameux étoient comme sacrez & inviolables, & les autres étoient abandonnez par Tibere à la vengeance du peuple. * Tacit. *Annal.*

DELBENE. *Cherchez* Elbene.

DEL-BENE, (François) Jurisconsulte de Verone, florissoit vers l'an 1490. & vivoit encore en 1508. Il a composé une Chronique des familles de Verone, & quelques autres Ouvrages. * Jule du Puy, *in Elog. Advoc. Veron*, &c.

DELBRUGK, petite Ville de Westphalie, entre les rivieres d'Emps & de la Lippe, étoit habitée autrefois par les peuples nommez *Bructeres*, qui furent défaits par Germanicus, fils de Drusus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le sepulcre honoraire, nommé *Ara Drusi*, c'est-à-dire, l'*Autel de Drusus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renversé. Cet autel étoit bâti proche du champ de Wintfeld. Il amassa aussi tous les ossemens de ceux qui y avoient été tuez avec Varus, & les enterra dans un même sepulcre. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimez en 1672.

DEL-CADILLO NUGNES, (Augustin) Religieux de l'Ordre des Carmes, a été un des plus habiles Prédicateurs de l'Espagne dans le XVII. siecle. Il étoit de Cabra, qui est un bourg dans le Diocese de Cordouë, & après avoir enseigné long-temps, il se distingua par ses prédications. Il mourut à Madrid l'an 1631. âgé de 59. ans. Nous avons divers Traitez de sa façon, qu'il avoit composez en sa langue naturelle, comme une exposition sur le Pseaume XVII. intitulé *la Victoire des Justes*; des Sermons, &c. * Alegre, *in Parad. Carmel.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII.* Nicolas Antonio, *de Script. Hisp.*

DELEAN, Ville de Palestine, dans la Tribu de Juda. * *Josué* 15. 38.

DELF ou DELFT, *Delphi* & *Delphium*, Ville du Païs-Bas, & la troisiéme de Hollande, est ainsi nommée, à cause du canal qui la traverse, & qui a été conduit jusques à la Meuse; car *Delven* en Flamand signifie faire un *fossé*, ou un *canal*. Sa biere & ses draps l'ont fort enrichie. On y voit de beaux bâtimens, entre lesquels l'Hôtel de Ville & la Maison des Sabourgs tiennent le premier

mier rang. Elle a aussi deux belles Eglises. Dans l'une est le tombeau de l'Amiral Tromp, qui est de marbre, enrichi de peintures, avec une tres-belle inscription. Dans l'autre, on voit le tombeau du Prince Guillaume de Nassau, qui fut tué en cette ville par Baltasard Gerard, Francomtois l'an 1584. Delft est située dans une plaine, à quatre lieuës de Leiden, & à une de la Haye. On dit qu'elle fut bâtie par Godefroi *le Bossu*, qui avoit conquis la Hollande, & qu'Albert de Baviere, après l'avoir prise, en renversa les murailles & le château. Elle fut entierement brûlée par un accident en 1536. & elle a été rebâtie beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant En 1654. elle fut encore fort endommagée, le feu s'étant mis au magazin general des poudres, qui étoit alors en cette ville aussi-bien que celui des armes. Depuis on a fait bâtir le magazin des poudres à la campagne. Le bourg de DELFT Haven, c'est-à-dire, du HAVRE de Delft, qui est fort beau, & à un quart de lieuë de Rotterdam, est sous la Jurisdiction de Delft. * Guichardin, *Description des Païs-Bas*.

DELFAU, (Dom François) Moine Benedictin de la Congregation de S. Maur, étoit natif de Montat, au Diocese de Clermont en Auvergne. Il entreprit la revision de tous les Ouvrages de saint Augustin, avec l'aide de Dom Robert Guerard & de Dom Jean Durand. Ces Religieux furent bien-tôt après separez, à l'occasion du Livre, intitulé, *L'Abbé Commendataire*, dont le P. Delfau étoit Auteur. Dom François Delfau périt malheureusement dans une tempête, au trajet de Landevenech à Brest, où il alloit faire le Panegyrique de sainte Therese, le 3. Octobre 1676. Il n'étoit âgé que de 39. ans. * De Vigneul-Marville, *Melanges d'Histoires, &c p.* 67

DELFINI, ou DELFINO. Cette Famille est une des branches de celle de Gradenigo, maison aussi ancienne que la Republique. Il y eut un Seigneur de cette maison, vers le IX. siecle, qui étant bienfait de sa personne, dispos de corps, adroit dans ses exercices, & très-habile nageur, fut surnommé *le Dauphin*. Ses descendans prirent ce nom, pour se distinguer des autres branches de Gradenigo, & changerent leurs Armes, qui étoient un degré ou escalier, en un Dauphin d'argent, sur un champ parti d'azur & d'argent. GREGOIRE Delphini, étant devenu depuis très-puissant & très-riche, changea ses Armes en trois Dauphins d'or nageant dans un champ d'azur, pour faire connoître l'éclat & l'opulence de la branche de sa maison. Les Delfini ont été féconds en hommes illustres. JEAN Delfini vivoit en réputation de sainteté, vers l'an 1095. JACQUES Delfini étoit Capitaine General de l'Armée des Venitiens en 1258. BAUDOÜIN Delfini le fut quelque temps après, & JEAN Delfini fut élû Doge de Venise en 1356. après avoir passé par les principales charges de la Republique, à laquelle il rendit de grands services. Il avoit fait lever le siege de Trevise, conservé la Dalmatie; & après s'être signalé par grand nombre d'autres belles actions, il mourut en 1361. MICHEL Delfini fut encore Capitaine General de l'Armée Venitienne en 1370. PIERRE Delfini étoit General des Camaldoli au commencement du XVI. siecle : on a des Lettres de lui, qui furent écrites avant son Generalat, depuis l'an 1462. jusqu'à l'an 1480. Il mourut le 15. de Janvier 1525. & fut enterré à Muran proche de Venise, dans le Couvent de saint Michel. ZACHARIE Delfini nâquit le 29. Mai de l'an 1527. Son pere fut *André* Delfini, & son frere *Aloise* Delfini. Il s'acquit tant de réputation par son esprit, que le Pape Paul IV. le fit Evêque de Phare, & l'envoya en cette qualité Nonce en Allemagne. Ce ne fut qu'un prelude de sa grande Nonciature. Le Pape Pie IV. l'ayant député avec Commendon pour lors Evêque de Zante, vers les Princes Protestans en Allemagne, pour les engager à se trouver au Concile de Trente, il se trouva en cette qualité à l'Assemblée de Naumbourg, où il soûtint fortement les interêts du saint Siege. Le Pape en reconnoissance le fit Cardinal en 1565. & lui donna l'administration de l'Evêché de Javarin en Hongrie. Il mourut le 19. Decembre 1583. en la 57. année de son âge. JEAN PIERRE Delfini, Evêque de Zante, puis de Cephalonie, se distingua beaucoup au Concile de Trente par son érudition; il fut ensuite Evêque de Torcelcano, & enfin de Brescia. JEAN Delfini, fut Ambassadeur de la Republique en Pologne, en Espagne, en France & auprès de l'Empereur, puis à Rome. Il fut aussi Procurateur de saint Marc, & ensuite Evêque de Vicence. Le Pape Clement VIII. le créa Cardinal en 1604. Il mourut à Venise l'an 1622. NICOLAS Delfini, frere de ce Cardinal servit très-bien la Republique en diverses Ambassades, & dans la charge de General des isles du Levant, de Candie, &c. D'*Elizabeth* Prioli son épouse il eut, entr'autres enfans, JEAN Delfini. Celui-ci, né en 1617. fut Sénateur de Venise, Patriarche d'Aquilée, & enfin Cardinal créé par Alexandre VII. en 1667. Il a très-bien écrit en Prose & en Vers. *Voyez* son éloge dans la *Scena d'Huom illustr. d'Italia* de Gualdo Priorato, & dans l'Ouvrage des hommes de Lettres de Lorenzo Crasso. Il mourut à Udine dans le Frioul, le 20. Juillet 1699. âgé de 83 ans. Son corps fut apporté à Venise, & enterré dans l'Eglise de saint Michel des Camaldules. Ses neveux sont 1. DANIEL Delfini, Proveditcur General de Dalmatie, Proveditcur extraordinaire de l'armée, & Commandant des vaisseaux de guerre de la Republique En cette qualité il remporta une victoire signalée sur l'armée navale des Turcs près de Metelin, le 20. Septembre 1698. avec perte de plus de trois mille de ces Infideles, ayant combattu lui seul durant un très-long-temps contre quatorze Sultanes, & ayant eu quatre cens hommes tant tuez que blessez sur son bord. Le Sénat fut si satisfait de lui, qu'il lui expedia une Ducale pleine d'éloges de sa valeur, de sa prudence & de sa bonne conduite, ordonnant même que cette Ducale demeureroit dans les Archives de la Republique, pour servir de titre honorable à sa personne, à sa maison & à sa posterité, & pour exciter ses concitoïens à imiter un si bel exemple. Il fut ensuite General des trois isles, puis élû General de la Morée en 1700. & la même année on l'élut encore Proveditcur extraordinaire, & Capitaine General de l'armée navale, enfin Ambassadeur à Vienne en 1701. ses autres neveux sont; 2. MARC Delfini, Vicelegat d'Avignon, Nonce en France en 1695. Evêque de Brescia en 1698. & créé Cardinal par Innocent XII. le 14. Novembre 1699. mort le 5. Août 1704. en sa 51. année; 3. N. Delfini, mort Coadjuteur du Patriarche d'Aquilée son oncle en 1698. 4. DENYS Delfini, Coadjuteur après son frere, puis Patriarche d'Aquilée après la mort de son oncle. *Memoires Hist.*

DELFSLANDT, petite Contrée du Comté de Hollande. Elle a le Rhynland au Nord; le Schielandt au Couchant; l'embouchure de la Meuse au Midi; & l'Ocean au Levant. On voit la ville de Delft, qui lui donne le nom, celle de la Haye, & les gros bourgs de Vlaerdingen & de Maeslant. * Maty, *Diction.*

DELF ZIIL-SCHANS, c'est-à-dire, le Fort de Delf-Ziil. Forteresse des Provinces-Unies, située dans la Province de Groningue, à trois lieuës de la ville de ce nom. Elle est à l'embouchure du Fivel ou du Damster-Diep dans la riviere d'Embs, où elle a un assez bon Port. * Maty, *Diction.*

DELGADO, Riviere de la basse Ethiopie. Elle coule dans le Zanguebar, & se décharge dans la mer de même nom, au Midi de la ville de Quiloa. On ne voit entre les deux qu'un grand cap, qu'on nomme Capo Delgado, & qu'on croit être le *Promontorium Raptum* des Anciens. * Baudrand.

DELGADO. (Roderic) *Cherchez* DOSMA.

DELICHIA, petite Isle de la mer de Grece. Elle est une des Cursolaires, qui sont dans le golfe de Patras, vers l'entrée de celui de Lepante. * Baudrand.

DELIES, Fête celebre parmi les Atheniens, établie en l'honneur d'Apollon, surnommé Delien, *Delius*, pour qui ils avoient une veneration toute extraordinaire. Pendant cette fête, il étoit defendu d'executer à mort aucun criminel, parce que tout le monde étoit occupé à aller & revenir de l'isle de Delos. La loi des Atheniens étoit formelle là-dessus [illegible] *Deliorum festos dies, dum Delum itur, reditur, damnatorum suppliciis ne funestato* Xenophon & Platon font tous deux mention de cette fête, & ils remarquent que le fameux Socrate, quoique déja condamné à mort, resta encore trente jours dans la prison, parce que les fêtes Deliennes s'étoient rencontrées dans cet intervalle. C'étoit un privilege particulier attaché aux fêtes d'Apollon, que les Atheniens ne vouloient aucunement soüiller par la mort

d'un homme. Ils n'avoient pas le même égard pour les autres fêtes, puisque l'on voit que Phocion ayant été condamné par un jugement du peuple, à mourir par le poison, le jugement fut executé un jour de fête consacré à Jupiter. *Voyez* Plutarque, *sur Phocion.*

DELIS, nom que les Turcs donnent aux Gardes du premier Visir. Il en a ordinairement depuis cent jusques à quatre cens, selon que le Visir est plus ou moins magnifique. Ils affectent de parler fierement & de faire des recits de leur bravoure. Leurs armes sont une lance, & une hache d'armes, avec l'épée. Il y en a aussi qui portent des pistolets à leur ceinture. Ils sont la plûpart de la Bosnie & de l'Albanie; & comme ils sont naturellement plus fidéles que les Turcs, le Grand Visir Coprogli en entretenoit deux mille pour sa garde. Ce mot signifie *hardis, intrépides, braves.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

DELIUS, ou DELLIUS, un des Officiers d'Antoine, étant envoyé vers Cleopatre, lui persuada de paroître devant lui dans ses plus riches ornemens: elle le crut: & par sa magnificence autant que par sa beauté, elle gagna ce vainqueur l'an 713. de Rome, & 41. avant J. C. Messala Corvinus appelloit Delius, *Desultor Bellorum Civilium*, faisant allusion à ceux qui dans une course de chevaux montoient ceux qu'on appelloit *desultorii*, & sautoient de l'un sur l'autre sans s'arrêter. Delius avoit imité leur manége dans les dissensions qui partagerent la Republique; car il passa du parti de Dolabella à celui de Cassius; de celui de Cassius à celui d'Antoine; & de ce dernier à Auguste Cesar. On le fait aussi Auteur de quelques Lettres un peu libres à Cleopatre. * Plutarque, *Vie d'Antoine.* Josephe, *liv.* 14. Appien, *liv.* 5. Dion, *liv.* 48.

DELLES, est le nom que les Anciens donnoient à deux lacs qui sont en Sicile près de la ville de Catane, & qui ont été depuis appellez *Crateres.* Ils sont de fort peu d'étenduë, mais d'une profondeur très-considerable. Les premiers habitans de la Sicile ont crû que ces lacs étoient consacrez aux Dieux Paliques, parce que c'étoit par leur ouverture que ces Dieux étoient sortis de la terre. Lorsque quelque chose avoit été volée, celui qu'on accusoit du larcin étoit obligé de se purger par serment, & de verifier son serment, par l'épreuve des eaux de ces lacs. *Voyez* Paliques.

DELLI ou DEHLI, Ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. La ville est située dans une vaste campagne, sur le bord de la riviere dite de Gemna. L'ancienne Delli n'est plus qu'un fauxbourg d'une nouvelle ville dite *Chagehan-Abad*, & par abreviation *Gehan-Abad*, qui veut dire colonie de Chagehan, parce qu'un Grand Mogol de ce nom l'a fait bâtir au commencement du XVII. siecle. Il la destina pour être la Capitale de son Empire. Elle est entourée de murailles de brique, excepté du côté de la riviere. On y voit aussi une grande forteresse, outre le vieux Delli, & un autre fauxbourg. * Bernier, *Hist. du Mogol.*

DELMATIUS. *Cherchez* Dalmatius.

DELME, Bourg de Lorraine, situé entre Mets & Marsal. On croit que c'est le lieu, que les Anciens nommoient *ad Duodecimum.* * Baudrand.

DELMENHORST, petite Ville d'Allemagne dans la Principauté d'Oldembourg, avec titre de Comté. Elle est sur la riviere de Delmen qui lui donne son nom, & qui se jette peu après dans le Weser, à trois lieuës de Bremen, & un peu plus d'Oldembourg. Le Roi de Danemarck en est le maître, depuis l'an 1667. * Sanson. Baudrand.

DELMINO, Damna, Damnio, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie près de la Drina, à quinze lieuës de Saraio du côté du Couchant. Delmino est aujourd'hui peu de chose. Elle a été autrefois puissante & Capitale d'une petite Republique, qu'on appelloit *la Dalmatie.* Elle conquit toute la partie de l'Illyrie, qui est le long du golfe de Venise, entre les rivieres de Cherca & de Bojana, & ce païs en prit le nom de Dalmatie, qu'il conserve encore aujourd'hui. * Maty, *Diction.*

DELMONT, ou DELSPERG. Petite Ville d'Allemagne, située dans l'Evêché de Bâle, sur la riviere de Birs, à six lieuës au-dessus de Bâle, & à quatre lieuës de la ville de Soleurre. * Maty, *Diction.*

DELOS, Isle de l'Archipel, vers l'Europe au Midi de Tine, fut celebre autrefois par le temple d'Apollon, & par les oracles qu'il y rendoit. La Fable veut que ce Dieu soit né dans cette isle, avec sa sœur Diane. Delos est appellée par les Grecs modernes, δῆλοι, *Dili*, au nombre plurier, parce qu'ils comprennent sous le même nom, l'isle *Rhenaa*, qui de loin semble ne faire que la même isle avec Delos. Ils appellent celle-ci la grande Delos, parce qu'elle a plus d'étenduë; & l'autre (qui est la veritable) la petite Delos. Les Mariniers les appellent *Sdiles*, parce que les Grecs parlant d'aller à ces isles, ils disent *s'Deilous*, pour εἰς δήλους; c'est-à-dire, *à Delos*, d'où l'on a fait *Sdiles*, par une erreur dont on peut voir d'autres exemples dans l'article Setines. La grande Delos a quelques masures, & de bonnes terres, que les habitans de Myconé viennent cultiver; mais la veritable Delos est toute couverte de ruines, & n'est peuplée que de Liévres & de Lapins. Il y en a toûjours eu une grande quantité: c'est pourquoi on l'appelloit autrefois *Lagia*, du Grec λαγὼς, qui signifie un *Lievre.* Les Anciens lui ont aussi donné le nom d'*Ortygia*, comme qui diroit *Isle des Cailles*; parce que, selon la pensée de Solin, c'étoit-là que les premieres avoient été vûës. A present qu'il ne s'y seme plus de grain, on n'y voit plus de cailles. Herodote assure que cette isle étoit fertile en palmiers; mais aujourdhui il n'y en a pas un seul, & il n'y vient que des Lentisques, qui produiroient du mastic, comme ceux de l'isle de Chio, si on les cultivoit. Quelques Auteurs ont prétendu que Delos étoit la premiere des isles, qui parut après l'écoulement des eaux du déluge d'Ogygès, long-temps avant celui de Deucalion; & que pour ce sujet on l'avoit nommée Delos, du Grec δῆλος, qui signifie *manifeste.* Mais c'est une fable mal inventée, supposé même que ces déluges particuliers eussent pû beaucoup enfler la mer; car les eaux venant à se retirer, Delos auroit plûtôt été des dernieres à paroître, puisque cette isle est plus basse que celles qui sont aux environs. Aristote dit que Delos, fut ainsi appellée, parce qu'elle vint à paroître tout d'un coup hors de la mer, dans un endroit où il n'y avoit point eu d'isle auparavant. Ce qui n'est pas incroyable, puisque souvent les tremblemens de terre ont poussé au-dessus de la mer, des terres qu'on n'y avoit point encore vûës, & ont élevé des montagnes dans des plaines. Strabon s'est trompé, lorsqu'il a dit que le mont Cynthus, qui est au milieu de l'isle, est une haute montagne, puisqu'elle n'a qu'environ vingt ou trente toises de haut. C'est un roc de marbre granite assez approchant de celui d'Egypte. Ceux qui ont examiné les ruines de Delos, y ont vû les restes d'un College, que les Mariniers appellent à present les Ecoles; d'un Ovale pour les Naumachies, ou combats de mer; d'un temple d'Apollon; & d'un theatre. Au reste, l'isle est si couverte de débris & de monceaux de marbre, que, si on y vouloit à present bâtir une ville, il ne seroit pas besoin d'y employer d'autres pierres. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

DELPHES, Ville de la Phocide, sous le mont Parnasse, étoit autrefois renommée par ses oracles, qui se rendoient dans le temple d'Apollon. Diodore de Sicile dit que la premiere découverte en est dûë à un troupeau de chévres, qui paissant autour d'une ouverture de terre, jettoient des cris extraordinaires, toutes les fois qu'elles s'en approchoient. Le Pasteur voulant voir ce que c'étoit, surpris par des exhalaisons qui en sortoient, prononça des propheties qui se trouverent veritables. Lorsque ce prodige se fut répandu dans le païs, grand nombre de personnes curieuses de l'avenir se transportoient en cet endroit, & s'entredonnoient des réponses sur leurs demandes. Mais comme l'ouverture de la fosse étoit dangereuse, & que plusieurs agitez de fureur y tomboient, sans jamais être vûs dans la suite, on s'avisa de fermer cette ouverture avec un trepié, qui empêchoit d'y tomber. Au commencement on choisit de jeunes filles consacrées à Diane, pour prononcer les oracles de son frere, jusqu'à ce qu'un certain Echecrates de Thessalie, épris de la beauté d'une de ces filles, eut l'insolence de la ravir: ce qui fit qu'on n'en destina plus à cet office, qui ne fussent âgées de plus de cinquante ans. Plutarque dit que ce Pasteur, qui le premier fut transporté de cette fureur prophetique, se nommoit Coretas. Depuis, cet Oracle fut celebre par toute la terre. Le temple, qui s'étoit extrêmement enrichi des

offrandes qu'on y envoyoit de toutes parts, fut souvent pillé. Pausanias nomme, entre ceux qui commirent ce sacrilege, un Insulaire d'Eubée, la nation des Phlegyes, Pyrrhus fils d'Achille, Xercès, les Phocéens, nos anciens Gaulois, & enfin Neron, qu'il accuse d'y avoir volé cinq cens statuës de cuivre. Dion ajoûte que ce Prince distribua aux Soldats tout le territoire de Cyrrhée, qui étoit le domaine d'Apollon; outre qu'il combla le propre endroit d'où sortoient les oracles, faisant égorger des hommes sur la bouche de l'antre. L'Oracle d'Apollon se rendoit dans le temple de cette ville, à l'endroit d'une caverne creuse en terre, dont l'ouverture n'avoit pas beaucoup de largeur. La Pythienne ou Devineresse s'asseyoit sur un trepié, posé au-dessus de cette ouverture; & après avoir reçû une fumée odoriferante qui en sortoit, elle paroissoit comme remplie d'une fureur divine, & rendoit des oracles en vers & en prose. Ce trepié étoit environné & couvert de lauriers, qui en cachoient presque la vûë à ceux qui venoient consulter l'Oracle; & la fumée formoit un nuage, qui les empêchoit encore de voir l'artifice de la Pythienne, qui prenoit quelquefois une trompette parlante, pour faire entendre une voix plus qu'humaine, par cette sorte d'instrument, que le Pere Kircher, & le Chevalier Morland ont retrouvé de nos jours. Ceux qui servoient à la fourbe de la Devineresse, passoient au fond de la caverne, par un chemin soûterrain, qui faisoit une communication secrette entre leurs appartemens & cette espece de puits. Nous avons un illustre exemple de ces passages pratiquez sous terre, dans l'histoire des Prêtres de Baal, dont le Prophete Daniel découvrit l'artifice. La Pythienne paroissoit remplie de l'esprit d'Apollon: ce qui étoit quelquefois un effet du Demon qui la possedoit; mais souvent cette fureur apparente étoit causée par la force des parfums & des odeurs soufrées, que l'on brûloit au fond de la caverne, & étoit augmentée par les emportemens étudiez de la Devineresse; laquelle, après ces contorsions violentes, reprenant son bon sens & son air serieux, prononçoit les vers que les Ministres du temple avoient composez sur le sujet, pour lequel on avoit consulté l'Oracle, & qu'elle avoit appris par cœur.

Suidas, Cedrene, Nicephore, & plusieurs Auteurs rapportent, que, vers le temps de la naissance du Sauveur du monde, ce fameux Oracle d'Apollon de Delphes devint muet; & qu'Auguste étonné de ce silence extraordinaire reçût pour réponse, qu'un enfant Hebreu, Dieu des Dieux, le chassoit de son thrône, & le contraignoit de descendre dans les enfers: c'est ce que nous apprenons de ces vers, qui neanmoins ont tout l'air d'être supposez, quoique la cessation de l'Oracle n'en soit pas moins certaine.

Me puer Hebræus, Divos Deus ipse gubernans,
Cedere sede jubet, tristemque redire sub Orcum,
Aris ergo dehinc tacitis abscedito nostris.

Delphes fut Episcopale & suffragante d'Athenes, sous le Christianisme. Ce n'est plus presentement qu'un grand amas de ruines, sur lesquelles il y a un petit village nommé Castri au pied du mont Parnasse, entre Salonne & Lucudra. * Strabon. *liv.* 9. Pausanias, *liv.* 10. Dion, *liv.* 62. Diodore. Cedrene, *in Camp.* Suidas, *in Aug.* Orose, *liv.* 6. *Hist. c.* 18. *& suiv.* Baronnius, *App. ad Ann. & A. C. I.* Vandale, *de Oraculis.*

DELPHIDIUS, (Atticus Tyro) Rheteur celebre & Professeur à Bourdeaux, florissoit dans le IV. siecle. Le Poëte Ausone a fait son éloge en vers, en parlant des illustres Professeurs de Bourdeaux, *Carm.* 5. Sidonius Apollinaris parle aussi de lui dans la Lettre qu'il écrivit à Sapaudus, qui est la 10. du 5. livre, & loüe son abondance dans le discours: *Tua verò tam clara, tam spectabilis dictio est, ut illi divisio Palæmonis, gravitas Gallionis, abundantia, Delphidii &c. non modo non superiora, sed vix æquiperabilia scribantur.* S. Jerôme en parle *en la Chron. A. C.* 360.

DELPHIN, (Saint) Evêque de Bourdeaux, dans le IV. siecle, fut appellé au Concile de Saragosse, tenu l'an 381. & y contribua beaucoup à la condamnation de Priscillien, d'Helvidius, de Salvien, & d'Instantius Heretiques de ce temps-là. Il se retira ensuite en son Diocese, pour empêcher que ces séducteurs, qui n'avoient pas voulu paroître au Concile, n'y vinssent semer leurs erreurs. Ils eurent la hardiesse d'entrer dans Bourdeaux; mais ce saint Prélat les contraignit d'abandonner l'Aquitaine, & de fuïr en Italie. Son zele le porta à assembler un Concile contre eux en sa ville Episcopale l'an 385. où Priscilien & Instantius, que ceux de leur parti avoient fait Evêques, furent condamnez de nouveau, & declarez indignes & déchûs de toute dignité Ecclesiastique. Ce fut Delphin qui baptisa saint Paulin, & qui lui donna les premieres instructions de la vie spirituelle. * Martyrologe Romain, 24. *Decemb.* S. Paulin, *en ses Ep.*

DELPHINUS, (Pierre) General de l'Ordre des Camaldoli au commencement du XVI siecle. On a des Lettres de lui qui furent écrites avant son Generalat, depuis l'an 1462. jusqu'à l'an 1480. elles sont composées avec esprit & bien écrites. On en a retranché, dans l'impression, un endroit dont le Pere Mabillon a fait part au public. Il porte que les habitans d'Arezzo ayant jetté dans un puits un Lion de pierre, qui étoit tombé du haut de la grande Eglise, on l'en tira, quand les François entrerent dans cette ville sous Charles VIII. & qu'on le plaça au milieu de la grande ruë, & que tous les habitans d'Arezzo qui passoient par là furent obligez de se mettre à genoux devant ce Lion, & à demander pardon de leur revolte. Delphinus mourut le 15. de Janvier 1525. & fut enterré à Murau proche de Venise, dans le Couvent de S. Michel. * *Hist. de l'Ordre des Camaldoli*, Mabillon, *Musæum Italicum.*

DEL-RIO, (Martin-Antoine) Jesuite étoit d'Anvers, où il nâquit en 1551. Il étoit fils d'*Antoine* Del-Rio, Gentilhomme Espagnol, qui possedoit de grands biens dans les Païs-Bas, & d'*Eleonore* Lopez de Villeneuve. Après avoir fait ses basses classes dans son païs, il vint étudier en Rhetorique & en Philosophie à Paris, dans le College de Clermont, sous le celebre Jean Maldonat. De-là il alla étudier en Droit à Doüay & à Louvain, & alla ensuite en Espagne, où il fut reçû Docteur dans l'Université de Salamanque en 1574. A son retour dans le Païs-Bas, il fut Conseiller au Parlement de Brabant, ensuite Intendant d'armée, & exerça depuis d'autres emplois considerables. Mais lorsque les guerres civiles eurent commencé de diviser ces Provinces, il fit un second voyage en Espagne, & entra parmi les Jesuites à Valladolid l'an 1580. qui étoit le 29. de son âge. Cinq ou six ans après, étant revenu dans les Païs-Bas, il fut employé à enseigner la Philosophie, les Langues, & les Lettres sacrées: ce qu'il continua assez long-temps à Louvain, où il fit amitié avec Juste-Lipse, à Doüay, à Liege, à Mayence, à Gratz en Stirie, & à Salamanque en Espagne. Il mourut à Louvain le 19. Octobre 1608. en la 58. année de son âge. Martin Del-Rio commença de bonne heure à être Auteur; car dès l'âge de 26. ans il donna au public Solin, corrigé sur les Manuscrits de Juste-Lipse son ami avec des Notes, imprimé à Anvers en 1572. Il a fait depuis d'autres Ouvrages de belles Lettres, sçavoir, des Notes sur Claudien, & sur les Tragedies de Seneque, imprimées à Anvers en 1576. & quelques Traitez de Droit imprimez à Lyon en 1606. Mais l'Ouvrage qui a fait le plus parler de lui, est son Traité des *Disquisitions Magiques* en trois tomes, imprimé pour la premiere fois à Louvain en 1599. & 1601. & depuis à Mayence & à Lyon. Comme on est curieux de ces histoires extraordinaires, cet Ouvrage eut beaucoup de cours, quoiqu'il soit rempli de beaucoup de contes & de fables que l'Auteur adopte, & qui ne meritent pas d'être rapportez. Il y cite une infinité d'Auteurs la plûpart obscurs & inconnus. Del-Rio a encore fait treize Panegyriques de la Vierge, intitulez *Florida Mariana*, imprimez à Anvers en 1598. & avec d'autres Ouvrages sur le même sujet, à Lyon en 1607. sous le titre *d'Opus Marianum*, qui contient le miroir de la Vierge, le miroir de la Charité & de la Patience de Jesus & de Marie, les Polemiques & les Panegyriques de Marie. Ceux que Del-Rio a fait sur l'Ecriture sont plus solides & plus estimables. Il a composé un Commentaire sur la Genese, intitulé *le Phare de la Sagesse sacrée*, imprimé à Lyon en 1608. des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, imprimez à Ingolstad en 1604. & sur les Lamentations de Jeremie, imprimez à Lyon en 1608. Les Adages sacrez de l'Ancien Testament *ibid.* en 1602. & trois tomes des Passages les plus difficiles & les plus utiles de l'Ecriture-Sainte. Enfin l'on a deux Ouvrages de Del-Rio contre Scali-

ger; l'un Anonyme, sous le titre *de Vindiciæ Areopagiticæ*, imprimé en 1607. & un autre sous le nom de Liberius Sauga Verinus Espagnol, intitulé *Penicilus Foriarum Elenchi Scaligeriani pro Societate Jesu, Autore Martino Del Rio*, adressé à Charles Bonartius Flamand. Ces Ouvrages sont principalement sur les Livres attribuez à saint Denys l'Areopagite, sçavoir s'ils sont veritablement de celui qui a été converti par saint Paul. Del-Rio soûtient l'affirmative, & Scaliger la negative; & de part & d'autre cette question, qui n'est que de pure Critique, fut traitée avec beaucoup d'emportement. Il y a un autre Traité Pseudonyme de Del-Rio, imprimé à Madrid en 1610. & à Cologne en 1611. intitulé, ***Commentarius rerum in Belgio gestarum à Petro Henriquez, Comite Fontano, addito tractatu de Tumultibus Belgicis, Autore Rolando Miritéo Onatino***, qui est l'Anagramme d'Antonio-Martin Del-Rio. Il y a encore l'édition qu'il fit avec des Notes du *Commonitorium* d'Orientius Evêque d'Elvire, & des Enigmes de saint Aldelme, imprimez à Anvers en 1600. Cet Auteur avoit beaucoup de lecture & de sçavoir; mais il étoit fort credule & fort prévenu; il écrit assez purement, mais avec rudesse & d'un style affecté. Il ne faut pas confondre les écrits de cet Auteur avec ceux de Jean DEL-RIO de Bruges, Doyen & Grand-Vicaire d'Anvers, qui a publié des Commentaires sur le Pseaume 118. *Beati immaculati*, & sur les sept Pseaumes de la Penitence. Ce dernier mourut en 1624. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Valere André, *Biblioth. Bel.* Alegambe, *de Script. Soc. Jesu, &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. XVII. siecle. t. 1.*

DELTA, est le nom que les Anciens donnerent à l'isle que le Nil forme en Egypte, parce qu'elle est semblable à cette lettre Δ des Grecs. Ptolomée en met deux, le grand & le petit. C'est après avoir lavé le Caire, que le Nil se sépare en ces deux bras qui embrassent le païs, & font un triangle. Ces deux bras en produisent d'autres qui formoient certaines bouches, dont quelques-unes sont fermées. Herodote parle d'un temple de la ville de Busiris, au milieu du Delta; & par-là il prétend prouver que les Egyptiens ont les premiers établi les Fêtes. * Herodote, *au liv. 2. ou Euterpe.* Ptolomée, *l. 4. Geog.* Strabon, *l. 15. & 17.* Pline, *l. 5. chap. 9.*

DELTA, Historien. *Cherchez* ANTENOR.

DELUGE. L'an du monde 1656. & avant J. C. 2348. Noé se retira dans l'Arche avec sa femme, ses trois fils, Sem, Cham, & Japhet, & leurs femmes, & y assembla une couple d'animaux de toute sorte d'espece. L'Histoire Sacrée dit qu'aussi-tôt après, les fontaines du grand abîme, & les cataractes du ciel furent ouvertes, & qu'il plut pendant quarante jours & quarante nuits. Les meilleurs Interpretes entendent par les fontaines du grand abîme, les goufres d'eau qui sont sous terre, & dans les creux des montagnes; & par les cataractes du ciel, un amas extraordinaire de nuées qui tomberent de l'air, (que l'Ecriture appelle ciel,) comme les eaux des cataractes du Nil, & d'autres fleuves, dont la chûte dans des précipices fait un bruit épouvantable. Cet amas s'étoit fait par une puissance surnaturelle, n'étant pas possible autrement que les eaux surmontassent de 15. coudées les plus hautes montagnes de la terre. L'inondation dura pendant 150. jours, faisant cinq mois solaires. Les uns les comptent depuis l'entrée de Noé dans l'Arche, les autres depuis la fin de la pluye continuée durant quarante jours. Toute la durée du Déluge fut d'un an lunaire & dix jours, qui font une année solaire; car il commença l'an 600. de Noé, le 17. jour du second mois; & il finit l'an 601. de ce Patriarche, le 27. jour du second mois.

Les hommes, qui vivoient avant le Déluge, étoient grands & robustes, & ne se nourrissoient neanmoins que de fruits, & de légumes, selon quelques Auteurs. D'autres se sont imaginez que les descendans de Seth se contenterent de legumes & de fruits, & que la posterité seule de Caïn, n'épargna ni les poissons ni les bêtes: ensuite ces deux races ayant fait des alliances par mariage, elles suivirent une même maniere de vie.

A l'égard du vin, l'Ecriture dit que Noé fut le premier qui planta la vigne, peut-être parce qu'il montra le premier la maniere de la cultiver. Quelques-uns ont crû que l'Arc-en-Ciel ne paroissoit point avant le Déluge; parce que le Texte Sacré nous apprend que Dieu l'établit, pour être un signe public, que le Déluge n'arriveroit jamais dans la suite des temps. D'autres assûrent que l'Arc-en-Ciel étant un météore naturel, il avoit paru dans les premiers siecles du monde; mais qu'après le Déluge il commença d'être un signe, suivant l'ordre de Dieu, ce qu'il n'étoit pas auparavant. On demande si Noé eut des enfans après le Déluge, ou s'il n'y eut que Sem, Cham, & Japhet, qui multiplierent le genre humain. Dieu ayant beni ce Noé, & lui ayant commandé de croître & de multiplier, il n'est pas croyable que ce Patriarche n'ait pas contribué de sa part à repeupler la terre, pendant les 350. ans qu'il vécut depuis. Cajetan semble être de ce sentiment; mais Pererius & d'autres, tiennent le contraire; parce que l'Ecriture ne parle que de Sem, de Cham, & de Japhet. Les Rabbins rapportent, à ce sujet, une Fable semblable à celle de Cœlus & de Saturne: ils disent que Cham rendit son pere sterile par art magique, pendant qu'il dormoit. Les Chaldéens donnent à Noé un fils, nommé Jonithun; mais ce Jonithun, autrement Hermés, étoit un petit-fils de Noé, & non pas son veritable fils, dont il fut immediatement le pere.

Il est aisé de croire que la surface de la Terre a changé par le Déluge; mais on ne peut juger de ce changement que par des conjectures. Il y a apparence que plusieurs terres molles & basses ont été couvertes d'eau, & ont formé des Lacs ou des parties de Mer; qu'ailleurs il a paru de nouvelles terres; qu'il y a eu des presqu'isles détachées de la Terre-Ferme, par la rupture des Isthmes; & qu'en d'autres endroits il s'est élevé des langues de terre & de sable, qui ont joint des isles au Continent; que les eaux, ayant creusé de grands canaux dans certains païs, les ont divisez en plusieurs isles, & que de là il s'est fait des Archipelages ou Archipels nouveaux. De pareils changemens sont arrivez dans la suite des temps depuis le Déluge; & la mer a séparé plusieurs païs qui étoient unis, & dans un même Continent.

On a peine à comprendre d'abord comment les animaux passerent, après le Déluge, dans les diverses parties du monde; mais l'Asie étoit peut-être jointe, (& l'est peut-être encore) à l'Amerique, vers la Tartarie & les terres de Jesso: on prétend qu'elle tient à l'Afrique par l'isthme de Suez, & qu'elle confine à l'Europe vers la Moscovie. L'Europe & l'Afrique pouvoient être jointes au lieu où est le détroit de Gibraltar. Platon & les Annales des Atheniens nous apprennent, qu'il y avoit une très-grande isle nommée isle Atlantique, entre l'Europe & l'Amerique. Les animaux ont pû passer dans les isles, en nageant, ou par des isthmes, que la violence des flots a coupez & emportez depuis. On a bien pû aussi les y transporter dans des Navires, comme on fait encore à present d'Europe en Afrique. De quelque maniere qu'on explique ce passage, il est certain que l'on trouve ces animaux dans ces païs depuis le Déluge, & qu'il faut, qu'ils y ayent passé. Un Auteur moderne, dont le Livre fut condamné à Rome l'an 1650. a osé avancer, que le Déluge ne fut point universel, & que les eaux ne couvroient que les plus hautes montagnes de la Judée: de sorte que les Animaux purent se sauver sur les autres montagnes; mais c'est une opinion contraire au Texte de l'Ecriture-Sainte.

Le Paradis Terrestre fut détruit par le Déluge; & c'est sans aucun fondement que quelques-uns croyent, qu'il fut élevé au-dessus des eaux par les Cherubins qui en avoient la garde. L'Ecriture-Sainte ne dit nulle part que ni Enoch ni Elie furent transportez dans le Paradis Terrestre; mais que Dieu prit, ou enleva Enoch, & qu'il fut transporté dans l'air: ainsi on ne doit point conclurre de-là, que ce lieu de délices subsiste encore, pour être la demeure des Patriarches.

Presque tous les Auteurs Latins, Grecs, Hebreux, Arabes, & Egyptiens assûrent, qu'il y avoit des Livres touchant les sciences & les arts, avant le Déluge; qu'Adam fut le premier Auteur, aussi bien que le premier Pere; que Seth & Enoch écrivirent des livres; ce que firent aussi les descendans de Caïn; que Noé enferma les bons Livres dans l'Arche; & que son fils Cham, qui étoit extrêmement curieux de secrets, y cacha ceux qui traitoient de magie.

☞ La Fable & l'Histoire prophane font mention de deux Déluges celebres. Le Déluge d'Ogigès inonda

le païs d'Attique en Grece, l'an 2293. du monde, 1712. ans avant J. C. & 636. ans après le Déluge universel. Le Déluge de Deucalion arriva l'an 2540. du monde, 1464. avant J. C. 884. ans après le Déluge de Noé. & 284. après celui d'Ogigès. De sçavans Auteurs montrent, que les Anciens ont confondu le Déluge de Deucalion avec celui de Noé, dont ils avoient eu quelque connoissance, par la lecture des Livres Hebreux. * Kircher, *Arca Noé, lib.* 2.

DEMADES d'Athenes, de Marinier devint Orateur, & fit passer, comme nous l'apprend Ciceron, les bons mots de la Marine, dans le Barreau. Son éloquence lui acquit un si grand pouvoir sur l'esprit de Philippe de Macedoine, qu'après la fameuse bataille de Cheronée, que ce Prince gagna la 3. année de la CX. Olympiade, & la 338. avant J. C. sur les Atheniens, il adoucit tout-à-fait son esprit. Une autre fois remarquant, que le même Philippe se presentant avec tous les ornemens de la Royauté aux prisonniers, qu'il avoit fait en cette bataille, leur insultoit inhumainement. *Je m'étonne*, lui dit-il, *de ce que la fortune t'ayant distribué le personnage d'Agamemnon, tu t'amuses à faire celui de Thersite.* Au reste, ce que Plutarque rapporte de lui, fait connoître qu'il aimoit l'argent & la bonne chere. Il dit qu'Antipater se vantoit d'avoir deux amis à Athenes, Phocion & Demades, qu'il ne pouvoit persuader au premier de recevoir des presens, & qu'il n'en pouvoit faire assez, pour satisfaire à l'avidité de l'autre. Le même le comparoit aux victimes immolées, dont il ne restoit que la langue & le ventre. Cassander fils d'Antipater, le fit mourir avec son fils, comme suspect de trahison. Quelques autres disent, que ce fut Antipater même qui le condamna à la mort, après avoir intercepté des lettres qu'il écrivoit à ses ennemis, vers la 3. année de la CXIV. Olympiade, & 322. ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *liv.* 17. & 18. Cicero, *in Orat.* Plutarque, *en Phocion* Demosthenes, *aux Apoph &c* Photius, *Biblioth. cod* 29. *Ex Arriano. cod.* 245. *ex Phocione.* Athenée. Stobée, &c.

DEMADES, riche Athenien, prenoit plaisir à faire paroître sa magnificence, dans des dépenses tout-à-fait inutiles. Les Atheniens aiant défendu par une loi d'admettre aucun étranger, pour joüer dans les Jeux publics, imposerent une amende de mille drachmes (qui étoit la valeur de plus de cinquante écus de nôtre monnoïe,) à celui qui contreviendroit à cette Ordonnance: ce qui n'empécha pas Demades de donner des spectacles au peuple, où il introduisit jusqu'à cent étrangers, se soûmettant à la peine de païer cent mille drachmes. * Pontanus, *cap.* 3. *de magnificentia.*

DEMAGORAS, Auteur ancien, *avoit écrit en Grec, de la fondation de Rome.* Il est cité par Denys d'Halicarnasse; mais on ne sçait pas en quel temps il a vécu. * Denys d'Halicarnasse, *au l.* 1. *des Antiqq. Rom.*

DEMAGORAS, grand flateur, que les Atheniens condamnerent à dix talens d'amande, pour avoir appellé Alexandre un Dieu.

DEMARATE, l'un des principaux Citoïens de Corinthe, de la famille des Bacchiades, vivoit vers la troisiéme année de la XXX. Olympiade, & la 658. avant J. C. Ne pouvant souffrir la domination de Cypsele, qui avoit usurpé dans cette ville l'autorité souveraine, il sortit du païs avec toute sa famille, & passa en Italie où il s'établit à Tarquinies en Toscane. C'est là qu'il eut un fils nommé *Lucumon*, qui fut depuis Roi de Rome, sous le nom de *Tarquin l'Ancien.* * Denys d'Halicarnasse, *l.* 3. *Antiqq. Rom. c* 10. Tite-Live, *l.* 1.

DEMARATE, fils d'Ariston, Roi de Sparte, lui succeda au Royaume. Cleomenes, Roi de l'autre famille & son ennemi, persuada aux Lacedemoniens qu'il n'étoit pas fils d'Ariston, & corrompit même la Pythienne du temple de Delphes, où l'on avoit envoyé, pour éclaircir le soupçon par l'Oracle. Ainsi Demarate fut chassé du Thrône, & se retira en Asie vers la 1. année de la LXXII. Olympiade, & la 492. avant J. C. Darius fils d'Hystaspes le reçut genereusement, & lui fit de grands biens. On dit qu'il avertit les Lacedemoniens des desseins que faisoient les Perses contr'eux; se croïant plus obligé à sa patrie, quoi qu'injuste, qu'à ses ennemis, bien que genereux Herodote dit que ce Prince s'étoit rendu trés-illustre parmi les Lacedemoniens, par ses conseils, par ses actions, & par le prix qu'il avoit remporté aux Jeux Olympiques, dans la course du chariot à quatre chevaux, ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun Roi de Sparte. * Herodote, *l.* 6. *ou Erato.* Justin, *l.* 3. Pausan. *in Lacon.*

DEMAS de la ville de Thessalonique en Macedoine, embrassa l'Evangile, & fit paroître d'abord beaucoup de dévotion & de zele pour la publication de cette doctrine. Il s'attacha à l'Apôtre S. Paul, qui l'avoit instruit dans les veritez de la Religion, il fut même mis en prison, & souffrit beaucoup de maux avec l'Apôtre. Mais enfin, la vanité & le siecle present l'emporterent sur la pieté. Il abandonna lâchement l'Apôtre S. Paul, & s'en retourna en son païs. On dit que dans la suite il embrassa les erreurs de Simon le Magicien, de Nicolas, de Phigelle, & d'Hermogene, & ne fit pas même scrupule de donner de l'encens aux Idoles. * II. Timoth. IV. 9.

DEME, Riviere de la Prusse Ducale. Elle coule dans la Nadravie, & quoi qu'elle ne soit pas grande, elle est neanmoins considerable; parce qu'elle joint le golfe, qu'on appelle *Curisch-Haff* avec la riviere de Pregel, & par son moien avec un autre grand golfe, qui porte le nom de *Frisch-Haff.* * Maty, *Diction.*

DEMEOCRITE. *Voyez* CLEOXENE.

DEMER, Riviere des Païs Bas. Elle a sa source prés de Bilsen, au Couchant de Mastricht, dans le païs de Liege, où elle baigne Hasselt, ensuite, entrant dans le Brabant Espagnol, elle passe à Diest, à Siechen, à Arschot, & à Malines, & aiant reçu les rivieres de Geete, de Dyle, [illegible] Senne, & de Nethe, elle prend au dessous de cel[illegible] nom de *Ruppel*, & va se décharger dans l'Esca[illegible]-à-vis de la ville de Ruppelmonde. * Maty, *Diction.*

DEMETBIOVITZ, petite Ville de Moscovie. Elle est dans le Duché de Smolensko, environ à quarante lieuës de sa Capitale, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

DEMETES, ancien Peuple de la grande Bretagne, le long de la mer d'Irlande, aïant les Silures au Levant, & les Ordovices au Nord. Ainsi ils occupoient ce que l'on nomme aujourd'hui les Comtez de Cardigan, de Pembrock & de Caermarden. *Maridunum*, à present Caermarden, étoit leur Capitale. * Camden. Sanson. Baudrand.

DEMETRIADE, Ville de Thessalie, & Capitale du Roïaume de Macedoine, dans le païs de Magnesie; avec Evêché suffragant de Larisse. Strabon, Pline, Etienne de Bysance, Tite-Live, &c. parlent de cette ville, qui étoit située sur le golfe Pelasgien, *Pelagiscus sinus*, dit aujourd'hui Golfo di Vollo, & Golfo d'Armiro.

DEMETRIADE, fille d'Olibrius, de l'illustre famille des Anciens de Rome, vivoit dans le V. siecle. S'étant retirée en Afrique avec sa mere Julienne, & son ayeule Proba, pour éviter la fureur des Goths, qui avoient inondé l'Italie, elle fut si touchée de ce qu'elle oüit dire dans Carthage à saint Augustin, sur l'état de la virginité Chrétienne, quelle fit dessein de l'embrasser, & de quitter un époux auquel on l'avoit promise. Saint Jerôme la voulant affermir dans une si sainte resolution, lui écrivit une belle lettre. C'est celle qui commence, *Inter omnes materias, &c.* Le Pape Innocent I. qui gouvernoit alors l'Eglise, & les plus grands Personnages de ce temps, lui écrivirent sur le même sujet. Saint Augustin sur tout loüe cette sainte resolution, *ep.* 143. 179. *&c.* Saint Prosper adressa aussi à Demetriade une lettre qu'on trouve parmi celles de saint Ambroise, *ep.* 84. Pelage étoit alors en reputation pour sa pieté: cela fut cause que Julienne le pria d'écrire à sa fille, pour la fortifier dans sa resolution: au moins il en parle en cette sorte. Il le fit avec beaucoup d'art; mais entre les beautez du discours il glissa le venin de son heresie, pour corrompre l'esprit de celle qu'il feignit de vouloir exhorter à la vertu: ce qui obligea saint Augustin d'y répondre par une lettre qu'il écrivit à Julienne. C'est la 143. que nous avons alleguée. * Baronius, *An. Ch.* 410. 413.

DEMETRIEN, Patriarche d'Antioche, succeda l'an 255. à Fabius, & tint le siege jusqu'en l'année 261. ou 263. il eut pour successeur Paul de Samosate, celebre par ses impietez. * Eusebe, *l.* 6. *Hist. & en la Chron.*

Baronius, *A. C.* 255. *n.* 37. 262. *n.* 7.

DEMETRIO. *Cherchez* CAVEVARI.

ROIS DE MACEDOINE DU NOM DE Demetrius.

DEMETRIUS I. de ce nom, Roi de Macedoine, surnommé *Poliorcetes*, c'est-à-dire, *le preneur de villes*, étoit fils d'Antigonus, Capitaine, & fut un des successeurs d'Alexandre *le Grand*. Sa vie a été extrèmement mêlée. Il perdit la 1. année de la CXVII. Olympiade, & 312. avant J. C. la premiere bataille qu'il donna contre Ptolomée *Lagus*, près de la ville de Gaze en Syrie; mais ce malheur ne l'étonnant point, il obtint de nouvelles troupes de son pere, il poursuivit son vainqueur, défit son Lieutenant Cilles, & le chassa lui-même de devant Halicarnasse qu'il assiegeoit. Après ces avantages, ayant été joint par son pere Antigonus, il vengea la défaite des siens sur les Arabes, & leur donna la paix qu'ils violerent peu après, recouvra la Satrapie de Babylone, & délivra la ville d'Halicarnasse du siege qu'y avoit mis Ptolomée. L'année suivante passant dans la Cilicie, il y défit les troupes ennemies, & la soumit à ses armes. En la 4. année de la CX. Olympiade, ayant formé le dessein, avec son pere Antigonus, de remettre en liberté les villes Grecques, il partit avec une puissante armée, s'empara du Pirée, prit & rasa le fort de Munichie, chassa Demetrius Phalereus de la ville d'Athenes, & fit alliance avec les habitans, ensuite dequoi il prit Megare. Ce fut pour lors que les Atheniens, par une lâche complaisance, ordonnerent que le vingt-sixiéme jour de leur mois, nommé parmi eux [illegible]*elion*, qui revient à l'onziéme de Mai, auquel Dem[illegible] entra dans la ville, fut nommé *[illegible] le jour de Sal*[illegible] & de la liberté publique, & qu'ils donnerent le surnom de *[illegible]*, ou *Sauveur*, au même Prince. Dans le même temps Antigonus le rappella & l'envoya dans l'isle de Chypre où il défit Menelaüs, General des troupes de Ptolomée, prit Salamine avec plusieurs autres villes, & remporta sur mer une victoire contre le même Ptolomée, qui venoit au secours de la ville de Paphos. En même temps Demetrius reçut le nom de Roi de son pere, qui venoit aussi de le prendre pour la premiere fois. Il perdit une partie de sa flotte dans l'expedition d'Egypte, & en l'an 304. il fut obligé par un Traité de lever le siege de Rhodes. Deux ans après il fit avec Cassander une paix de peu de durée, remit Ephese en liberté, recouvra Lampsaque, Paros, & perdit avec son pere, contre Seleucus, Cassander & Lysimachus, la fameuse bataille d'Ipsus, qui mit leur Roïaume en proïe aux vainqueurs. Antigonus y fut tué, & Demetrius se retira en Chypre, donna sa fille Stratonice en mariage à Seleucus, & s'empara de la Cilicie, où il se maintint, aussi-bien que dans les villes de Tyr & de Sidon. En 296. avant J. C. il ravagea la ville de Samarie, & deux ans après il se dédommagea de la perte de l'isle de Chypre, par la conquête de la Macedoine, où il regna sept ans. Au bout de ce terme, il fit de grands préparatifs pour recouvrer tous les Etats de son pere; mais il fut chassé de la Macedoine par Seleucus, Ptolomée, & Lysimachus, joints avec Pirrhus. Il alla attaquer Athenes, leva le siege, passa dans la Carie & la Lydie, & ensuite dans la Phrygie; mais en étant chassé par la disette de vivres & de fourages, il se retira à Tarse, d'où il eut vainement recours à la clemence de Seleucus son gendre. Il lutta encore quelque temps contre sa mauvaise fortune. Enfin ayant été trahi par ses soldats dans la Cyrchestique, contrée de la Syrie, il fut obligé de se soûmettre à la clemence de Seleucus, qui l'envoya à Apamée, ou *Pella*, dans la Chersonese de Syrie. Demetrius y fut si bien traité, que ne songeant qu'à faire bonne chere, il mourut de trop d'embonpoint, la 4. année de la CXXIII. Olympiade, & la 286. avant J. C. aprés trois ans de prison. Demetrius laissa pour successeur Antigonus Gonatas: on dit qu'il fut le plus beau Prince de son temps. * Plutarque, *en sa vie*. Diodore, *liv.* 19. *&* 20. Justin, *liv.* 19 *& suiv.* Eusebe, *en la Chron.* Appien Alexandrin, *de bello Syriac. &c.*

DEMETRIUS, fils de Philippe, & petit-fils de Demetrius II. fut envoïé en ôtage à Rome, & se concilia, par son bon naturel, l'affection des plus considerables de cette ville. Depuis, lorsque son pere fut accusé dans le Senat, il le justifia par sa modestie. A son retour en Macedoine, les peuples exprimerent l'amour qu'ils avoient pour lui, par des éloges si éclatans, que son frere Persée outré de jalousie, aposta de faux témoins qui le rendirent suspect à Philippe. Ce pere soupçonneux, se laissant surprendre à ces calomnies, se défit de Demetrius par la conduite de Persée, il mourut de regret du parricide qu'il avoit commis, & desherita en mourant le dernier qui l'avoit porté à le faire, & qui neanmoins lui succeda. * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *aux frag.* Justin, *l.* 52.

ROIS DE SYRIE.

DEMETRIUS I. dit *Soter*, ou *Sauveur*, Roi de Syrie, étoit fils de Seleucus *Philopator*, qui l'envoya en ôtage à Rome. Pendant ce temps, Seleucus ayant été empoisonné la 1. année de la CLI. Olympiade, & 176. avant J. C. son frere Antiochus *Epiphanes*, puis son fils Antiochus *Eupator*, furent élûs Rois au préjudice de Demetrius, la 1. année de la CLI. Olympiade, & 176. avant J. C. Son jeune âge lui fit supporter cette injustice assez patiemment, jusqu'à la mort de son oncle Antiochus *Epiphanes*. Mais alors étant déja âgé de vingt-trois ans, & voyant que les Romains ne s'empressoient point de le rétablir sur le Thrône de ses peres; environ deux ans après l'avoir demandé vainement au Senat, il prit la fuite, sous prétexte d'une chasse, la 3. année de la CLIV. Olympiade, & 162. avant J. C. se rendit maître du Royaume, & fit tuer son cousin germain Antiochus *Eupator*, avec son tuteur Lysias. Alcime, qui avoit acheté le Pontificat des Juifs d'Antiochus *Eupator*, ayant sçû ce changement, vint trouver Demetrius, pour obtenir la confirmation de sa Dignité, & lui dépeignit Judas *Machabée*, comme un tyran, & comme un ennemi des Rois de Syrie. Cela fut cause que Demetrius envoya Nicanor, & puis Bacchides ses Generaux, qui desolerent la Judée en diverses occasions. Le dernier de ces deux donna une bataille dans laquelle Judas *Machabée* perdit la vie. Cependant Demetrius se rendit insupportable à Ptolomée *Philometor* Roi d'Egypte, à Ariarathes Roi de Cappadoce qu'il avoit vaincu, à Attale Roi de Bergame, & aux Juifs: de sorte que, par une conspiration generale ils seconderent les desseins d'Alexandre *Balas*, qui passoit pour fils d'Atiochus *Epiphanes*. Ce dernier vainquit Demetrius, & le tua après un regne d'onze années, la 3. année de la CLVII. Olympiade, & la 150. avant J. C. * I. des Machabées, *c.* 7. 9. *&* 10. & II. *c.* 14. 15. Josephe, *l.* 12. *des Antiqq. ch.* 16. *l.* 12. *c.* 1. 2. 7. 8. &c. Appien, *de bell Syriac.* Justin, *liv.* 34. *&* 35. Strabon, *liv.* 16. Polybe.

DEMETRIUS II. dit *Nicanor* ou *Nicator*, fils de Demetrius *Soter*, fut placé la 4. année de la CLVIII. Olympiade, & la 145. avant J. C. sur le Thrône de Syrie, par Ptolomée *Philometor*, Roi d'Egypte. Ce Prince avoit envahi cet Etat; & après en avoir chassé Alexandre *Balas* son gendre, il lui avoit ôté sa fille *Cleopatre* qu'il donna à Demetrius. Il ne joüit pas long-temps de son usurpation; car trois jours après avoir reçû la nouvelle de la mort d'Alexandre, il mourut miserablement. Ainsi Demetrius resta seul maître paisible du Roïaume. L'année suivante, tandis qu'il à Laodicée où il étoit se plongeoit dans les débauches, & s'abandonnoit à toutes sortes de violences, Diodore, surnommé *Triphon*, se servit d'un fils d'Alexandre *Balas*, pour usurper la Syrie. Il en vint à bout, & une année après il fit assassiner par ses Medecins, ce malheureux Prince, qui est Antiochus VI. dit *Theos-Dieu* Demetrius, pour resister à Tryphon, fit alliance avec les Juifs, & marcha contre les Parthes, à qui, pour faire perdre la memoire de sa molesse, il avoit déclaré la guerre. Il fut pris & mené à Phraates leur Roi, qui lui fit épouser sa fille Rhodogune, l'an 141 avant J. C. Cleopatre sa premiere femme épousa de dépit Antiochus VII. dit *Sidetes*, frere de Demetrius. Après que ce dernier eut été tué dans un combat contre les Parthes l'an 130. avant J. C. Demetrius fut remis sur le Thrône, qu'il occupa quatre ans. Son orgüeil le rendit insupportable à ses sujets, & pour s'en délivrer, ils demanderent à Ptolomée surnommé *Physcon*, Roy d'Egypte, qu'il leur donnât quelqu'un de la famille des Seleucides, pour les gouverner. Alexandre,

dit *Zebina*, fut choisi par lui, & venant en Syrie, il fut reçû de tout le peuple pour Roi, & contraignit Demetrius de prendre la fuite. On le chassa de tous les lieux où il voulut chercher un asyle, & enfin il fut tué par quelques gens apostez par ses ennemis, selon Josephe, le 3. année de la CLXIII. Olympiade, & 126. ans avant J. C. Appien & Tite-Live disent que Cleopatre le fit mourir, pour se venger de ce qu'il avoit épousé Rhodogune; & Justin rapporte encore diversement cette mort * I. des Machabées *c.* 15. *&c.* Josephe, *l.* 13. *des Antiq. &* 1. *de la Guerre*. Appien, *des Guerres de Syrie*. Justin, *l.* 36. 38. 39. Tite-Live, *l.* 60.

DEMETRIUS III. surnommé *Eucere*, étoit le quatrieme fils d'Antiochus *Grypus*. A l'exemple de son frere Philippe, qui s'étoit fait Roi d'une partie de la Syrie, & à la persuasion de Ptolomée *Lathure* Roi d'Egypte, il sortit de la ville de Gnide, voisine de Rhodes, la 1. année de la CLXXII. Olympiade, & la 92. avant J. C. & se saisit de Damas, ou il se maintint quelque temps. Il se joignit à quelques Juifs mécontens d'Alexandre Jannée; mais après avoir quitté la Judée, & défait à Beroé son frere Philippe, il fut pris la 4. ou 5. année de son regne, par les Parthes, qui l'envoïerent à leur Roi Mithridate, frere & successeur de Phraatés, chez lequel il mourut de maladie. Il est difficile de fixer la durée du regne de ce Prince, parce que les Auteurs n'en parlent presque point. * Josephe, *l.* 13. *des Antiqq. c.* 21. 22. *&c. l.* 1. *des Guerres*, *c.* 3.

PRINCES ET GRANDS HOMMES de ce nom.

DEMETRIUS PHALEREUS, ou *le Phalerien*, Philosophe Peripateticien, fils de Phenostrate, & disciple de Theophraste, florissoit du tems d'Alexandre *le Grand*. Après la mort de ce Prince, il fit plusieurs harangues à Athenes, fut Archonte sous la CXVII. Olympiade, l'an 309. avant J. C. & gouverna dix ans avec un pouvoir presque absolu dans cette ville, qui l'honora de trois cens soixante statuës d'airain, dont plusieurs étoient élevées sur des chars à deux chevaux. Il enrichit la ville de beaucoup de revenus, & l'embellit de grand nombre d'édifices. Quelques-uns de ses ennemis aïant conspiré sa perte, le firent condamner à mort pendant son absence; mais n'aïant pû se saisir de lui, ils déchargerent leur rage sur ses statuës, qu'ils renverserent. Demetrius l'aïant sçû s'en mocqua, & dit qu'il avoit sujet de se consoler du tort que ses ennemis avoient fait à ses statuës, puisqu'ils n'avoient point de pouvoir sur sa vertu, qui les lui avoit fait élever. Il se retira vers Cassandre, & ensuite chez Ptolomée *Lagus*, Roi d'Egypte. On dit que ce Prince qui l'aimoit lui demanda conseil touchant la succession de ses enfans, pour juger s'il prefereroit ceux qu'il avoit d'Eurydice, à Ptolomée *Philadelphe*, qu'il avoit de Berenice; & que Demetrius lui conseilla de mettre la couronne sur la tête des premiers. Ce qui fâcha, dit-on, si fort Philadelphe, qu'après la mort du Roi son pere, l'an 283. avant JESUS-CHRIST il relegua Demetrius, qui mourut de la morsure d'un aspic. C'est ainsi qu'en parle Diogene Laërce qui est contredit par d'autres Auteurs. Au reste, Demetrius *Phalereus* a plus travaillé en prose & en vers qu'aucun autre Peripateticien de son temps. Ses écrits étoient partie d'Histoire, partie de Politique, de Poësie, d'Eloquence, de Harangues & d'Ambassades, de Collections, de Fables d'Esope, outre plusieurs autres Traitez. Diogene Laërce nomme cinq Livres des Loix des Atheniens, deux des Citoiens d'Athenes; deux de la maniere de conduire un peuple; & un grand nombre d'autres qu'il rapporte en sa vie, que l'on peut consulter. Il y a pourtant lieu de s'étonner que cet Auteur qui a paru si exact à faire le dénombrement des Ouvrages de Demetrius, ne parle point des Livres des Archontès, qu'il cite dans la vie de Thalès, & que plusieurs Ecrivains ont alleguez. Pour son style, le même Diogene dit, qu'il étoit grave Philosophe, quoi qu'élegant. Ciceron en fait un autre jugement. Ce Philosophe avoit coûtume de dire, que les veritables amis ne venoient dans la prosperité, qu'après qu'on les avoit mandez; mais qu'en l'adversité, ils se presentoient toûjours sans être priez. Il vouloit aussi que la jeunesse eût dans la maison du respect pour les parens, dans les ruës pour ceux qu'elle rencontroit, & dans le particulier pour soi-même. Josephe dit dans le premier livre contre Appion, qu'il avoit parlé des Juifs; & dans le second, il le cite avec éloge. Plutarque l'allegue aussi souvent dans les vies de Licurgue, de Solon, & de Demosthene. * Strabon, *liv.* 9. Pline, *liv.* 34. *c.* 6. Diogene, *en sa vie*, *au l.* 5. Ciceron, *in Brut. & l.* 1. *Offic.*

☞ L'opinion commune est que Demetrius *Phalereus* amassa deux cens mille volumes pour la Bibliotheque de Ptolomée *Philadelphe*; & que de son temps ce Prince fit faire la premiere traduction des Livres sacrez de l'Hebreu en Grec, qu'on nomme ordinairement la Version des Septante. Ce qui est visiblement contraire au sentiment de Diogene Laërce, qui veut que Ptolomée *Philadelphe* ait banni Demetrius, aussi-tôt après la mort de son pere. Pour concilier ces difficultez, on pourroit croire que cette Traduction celebre se fit, dans le temps que Ptolomée *Philadelphe* regnoit avec son pere Ptolomée *Lagus*. Ainsi Clement *Alexandrin* & saint Irenée, n'ont pas eu tort d'avancer qu'elle fut executée sous le regne du dernier; & Aristée, Aristobule, Josephe, Philon, Tertullien, saint Epiphane, saint Cyrille, saint Augustin, Eusebe & une infinité d'autres illustres Auteurs, ont aussi eu raison d'assurer qu'on l'entreprit pendant le regne de l'autre, c'est-à-dire, environ 285. avant la naissance de J. C. On peut emploïer la même époque contre Scaliger, pour justifier que Demetrius *Phalereus* eut soin de la Bibliotheque de Philadelphe. L'opinion que nous rapportons ici, est suivie par le Pere Petau sous l'année 284. avant l'Ere Chrétienne, & dans les Notes sur le Livre de saint Epiphane; par Gerard & Isaac Vossius & par le Pere Riccioli; mais il y a lieu de douter si Demetrius a travaillé & finit la Version, que l'on appelle des Septante, & si elle a été faite par septante Interpretes Juifs. Voïez *les Septante. Cherchez* aussi Ptolomée II. dit *Philadelphe*, & la remarque qui y est jointe. * Saint Irenée, *l.* 3. *c.* 25. Clement Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiss.* Josephe, *l.* 12. *des Antiqq. c.* 2. *& l.* 2. *contre Appion.* Saint Cyrille, *Cath.* 4. Saint Epiphane, *de pond. & mens.* Saint Augustin, *l.* 18. *de Civ. c.* 42. Tertullien, *Apol c.* 18. *&* 19. Philon, *l.* 2. *de la Vie de Moïse.* Eusebe, *l.* 7. *Hist. Ecclesf. ch.* 26. *& l.* 8. *de la Prep. Evang. ch.* 1 Petau, *Chron. & in Epit.* Gerard Vossius, *des Hist. Grecs liv.* 1. *ch.* 12. Isaac Vossius, *de Transl. LXX Interp. c.* 2. *&* 3. & Riccioli, *Chron. reform. T. I. liv.* 3. *ch.* 6.

DEMETRIUS MAGNE'S, qui vivoit du temps de Ciceron, a composé plusieurs Ouvrages Historiques & de Philologie, & a été cité par Plutarque, Diogene Laërce, Athenée, Etienne de Byzance, &c Cet Orateur en parle, *au l* 8. *des Ep. à Att. ep.* 11 *Voyez* aussi Vossius, *des Hist. Grecs. l.* 1. *c.* 33. Athenée, 4.

DEMETRIUS, Auteur Grec, composa un Livre des Rois des Juifs, où il parloit de leur captivité. Saint Jerôme le met dans le Catalogue des Ecrivains illustres, & rapporte un passage de Clement *Alexandrin*, dans lequel il fait mention de Demetrius. On connoît par là qu'il est different de Demetrius *Phalereus*, qui mourut du temps de Ptolomée II. dit *Philadelphe* parce que celui-ci parle de Ptolomée IV. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Clement Alexandrin, *l.* 1. *Strom.* Saint Jerôme, *in Cat. cap* 38.

DEMETRIUS TRICLINIUS, Mathematicien: quelques-uns le font Auteur de la Sphere, qu'on attribuë à Empedocle. * *Consultez* Vossius *des Math. ch* 33. Il est different d'un Mathematicien de ce nom, d'Alexandrie. Blancanus le met dans le V. siecle en sa Chronologie des Mathematiciens.

DEMETRIUS, nom de vingt Auteurs, tous considerables, dont Diogene Laërce fait mention. Le premier étoit Orateur de Carthage, & plus ancien que Thrasymachus Le second est le Demetrius *Phalereus* dont nous avons parlé. Le troisiéme, qui étoit de Byzance, fut Philosophe Peripateticien, & est sans doute celui dont parle le même Diogene Laërce en la vie de Socrate. Le quatriéme, qui eut le surnom d'*Ecrivain*, étoit Peintre. Le cinquiéme disciple d'Apollonius de Selos. Le sixiéme composa vingt Livres de l'Asie & de l'Europe. Il avoit le le surnom de *Calentien*: Denys d'Halicarnasse, Etienne de Byzance & quelques autres l'alleguent. Le septieme natif de Byzance a décrit en treize livres, le passage des

Gaulois de l'Europe en Asie, & en huit, les actions d'Antiochus & de Ptolomée, avec le Gouvernement de la Lybie, sous leur Empire. On connoît par là qu'il vivoit sous la CXXVI. Olympiade, 275. ans avant JESUS-CHRIST, la cinquiéme année du regne de Ptolomée *Philadelphe*, la sixiéme de celui d'Antiochus *Soter*, lorsque les Gaulois passerent de Grece en Asie. Le huitiéme étoit Sophiste, & demeuroit à Alexandrie, où il enseignoit la Rhetorique. Le neuviéme appellé *Ixion*, étoit Grammairien. Le dixiéme surnommé *Stamnus*, Grammairien de Cyrenne. L'onziéme étoit Scepsien, noble, riche, & amateur des sciences. Le douziéme fut Grammairien d'Erythrée, & fut fait Citoïen de Lemnos. Le treiziéme étoit de Bithynie, fils du Stoïcien Diphylus, & disciple de Panetius de Rhodes. Le quatorziéme étoit Orateur. Quelques-uns de ces Demetrius ont écrit en prose. De ceux qui ont été Poëtes, le premier fit des Comedies. Le second fut Poëte Epique, & écrivit contre les envieux; il ne reste de lui que trois vers que Diogene rapporte. Le troisiéme de Tarse faisoit des Satyres. Le quatriéme étoit un homme d'une humeur fâcheuse, & composoit en vers ïambes. Le cinquiéme fut un Sculpteur dont parloit Polemon: c'est peut-être aussi le même dont Pline fait mention, au *liv.* 34. *chap.* 8. Le dernier d'Erythrée a traité de l'Histoire, & a fait des Harangues. * Diogene Laërce, *vie de Demet. liv.* 5.

DEMETRIUS, Philosophe de la Secte des Cyniques, vivoit du temps de l'Empereur Caligula, l'an 40. de J. C. C'est celui dont Seneque dit ces belles paroles: *La nature l'avoit produit pour faire voir à son siécle, qu'un grand genie se pouvoit garder d'être perverti par la multitude.* Comme il avoit acquis une très-haute reputation dans la profession qu'il faisoit de la liberté Philosophique, l'Empereur Caligula voulut l'attacher à ses interêts, & s'imagina qu'il lui seroit aisé de le gagner par un present. Demetrius se mocqua de ce projet, & dit: *Que si l'Empereur avoit dessein de le tenter, il lui falloit tout d'un coup envoïer son Diadéme. Toto fuit ille experiendus imperio.* Depuis, chassé de Rome par Vespatien, il se tint long-temps à Corinthe. Phavorin fait mention de Demetrius; & Philostrate dit qu'il avoit été disciple d'Apollonius de Tyane. Tacite parle aussi de lui sur la fin des Annales, & il dit que Thrasea, condamné à la mort, s'entretint avec Demetrius de la nature de l'ame. Dans le quatriéme livre de l'Histoire, il dit qu'on le blâmoit d'avoir entrepris trop legerement la défense d'un criminel * *Voiez* Phavorin, *in Orat.* & Philostrate, *lib. 4. de vitâ Apoll. cap.* 8. Seneque, *l. 6. de Beneficiis cap.* 8. & 11.

DEMETRIUS, Patriarche d'Alexandrie, succeda l'an 190. à Julien, comme l'assure Eusebe de Cesarée en sa Chronique, bien qu'il semble dire le contraire dans son Histoire. Il reprit Origene de ce qu'il avoit osé se faire Eunuque, & blâma les Evêques de Palestine, qui l'avoient ordonné Prêtre. Il le chassa depuis d'Alexandrie, & le fit déposer & même excommunier dans un Synode d'Evêques d'Egypte. Demetrius gouverna environ 43. années l'Eglise d'Alexandrie & mourut la 10. année de Severe, l'an 232. Il eut pour successeur Héraclas. * Eusebe, *l.* 5. & 6. *Histoire en la Chron A. C.* 190. *&c.* Onuphre, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 190. *& suiv.* M. Du Pin, *III premiers siecles.*

DEMETRIUS, Duc de Croatie & de Dalmatie, vivoit dans le XII. siécle. Il témoigna tant de zele pour le saint Siége, que le Pape Gregoire VII. lui donna le titre de Roi, & lui envoïa deux Legats, qui firent les ceremonies. * Gregoire VII. *ep.* 4. Baronius, *T. XI. Ann. A. C.* 1076. *& suiv. Che chez* DALMATIE.

DEMETRIUS CYDONIUS, de Thessalonique, très-sçavant en Grec & en Latin, s'opposa à Nicolas Cabasilas son ami, qui avoit écrit contre saint Thomas. Il prit avec passion le parti de ce saint Docteur; & pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son merite, il traduisit de Latin en Grec sa Somme, qu'on conserve encore dans la Bibliotheque du Vatican. Il traduisit aussi quelques Livres de saint Augustin, & composa plusieurs autres Ouvrages, & sur tout contre Eunomius. On dit qu'il mourut saintement en l'isle de Crete. Jean Cantacuzene parle de lui *au liv.* 1. *de l'Histoire ch.* 16. Gesner, *en la Biblioth.* Volaterran, *liv.* 15. *Anthropol.*

DEMETRIUS PEPAGOMENE, Medecin de l'Empereur Michel Paleologue, vivoit environ l'an 1261. Il écrivit, par les ordres de ce Prince, un Traité de la goute, que Guillaume Morel fit imprimer à Paris, en Grec & en Latin. Pline parle d'un Medecin de ce nom *au liv* 28. *ch* 6.

DEMETRIUS CHALCHONDYLE, de Constantinople, très-sçavant en Grec, vivoit dans le XV. & dans le XVI. siecle, passa en Italie, après que la ville où il avoit pris naissance, eut été emportée par le Turc. Il professa à Florence, après Chrysoloras, Precepteur de Pierre de Medicis, & de Laurent son fils; mais aïant été obligé de se retirer par les violences d'Ange Policien son ennemi, il s'en alla à Milan, où il fut appellé par Loüis Sforce, & il y enseigna. On dit même que le Roi Loüis XII. s'étant rendu maître de cet Etat, attira en France Chalchondyle, avec Jean Lascaris. Il écrivit une Grammaire Grecque, imprimée à Paris, l'an 1525. & à Bâle en 1546. Demetrius avoit trois fils. THEOPHILE, qui étoit l'aîné, enseignoit la Langue Grecque à Paris, où il fut assassiné la nuit, en courant par la ville avec une troupe de débauchez. Le second nommé BASILE, mourut à Rome, où le Pape Leon X. l'avoit fait venir, pour y enseigner le Grec. Le troisiéme, aussi nommé BASILE, mourut jeune. Le pere deceda à Milan, vers l'an 1512. âgé de 106. ans. * Paul Jove, *in Elog. cap.* 29.

DEMETRIUS, Grec, de l'isle de Negrepont, embrassa le Mahometisme, pour faire sa fortune. Il avoit l'esprit subtil, & intrigant, outre qu'il entendoit la guerre, & étoit fort brave de sa personne. Après la prise de Negrepont, il alla demeurer à Rhodes, & de là à Constantinople, où aïant pris le turban, il s'insinua dans l'amitié des Grands de la Porte, & gagna peu à peu la faveur de Mahomet II. en lui rendant compte de la situation, & des forces de l'isle de Rhodes. Le Grand Seigneur le choisit pour chef d'une Ambassade, qu'il envoïa au Grand-Maître de Rhodes, au nom de Zizim son fils, & de Chelebi son neveu, qui excitoient le Grand-Maître d'Aubusson à païer quelque tribut au Sultan, pour vivre avec lui en bonne intelligence. Après que Demetrius eut presenté la Lettre de ces deux Princes au Grand-Maître, il lui déclara qu'on ne lui demandoit qu'un leger tribut pour toute condition de paix, & lui representa par un discours éloquent la puissance de Mahomet; mais ses grandes paroles firent peu d'effet; car le Grand-Maître fut averti qu'on avoit dessein de le surprendre; & le nom seul de Renegat lui donna de l'ombrage. Il regarda Demetrius comme un traître, dont il devoit se défier, & non pas comme un homme de créance, avec lequel il pût négocier sûrement. Demetrius n'eût pas plûtôt rendu compte de son ambassade, que les Princes Ottomans le renvoïerent à Rhodes, pour promettre une suspension d'armes, avec la liberté du commerce: suite de negociation, qui n'étoit encore qu'artifice. En effet le Grand Seigneur écouta les conseils de Demetrius & de Meligale, qui l'animerent contre la Religion de S. Jean, & lui firent prendre la résolution d'assieger Rhodes. Le Sultan même ordonna que ces deux Renegats, qui étoient les principaux auteurs de cette entreprise, accompagnassent le Bacha Paleologue, General de l'armée. Demetrius fit paroître beaucoup de courage dans les commencemens du siege; mais son cheval étant tombé mort sous lui, il fut lui-même renversé par terre & foulé aux pieds par les chevaux. * *Hist. de saint Jean de Jerusalem* P. Bouhours, *Histoire d'Aubusson.*

DEMETRIUS I. Grand Duc de Moscovie, succeda à Georges I. & eut pour successeur un autre Georges, qui fut tué l'an 1237. DEMETRIUS II. fils de Jean, remporta une celebre victoire sur les Tartares, & laissa son fils Basile, qui vivoit l'an 1400. * Sponde, *aux Annales.*

DEMETRIUS GRISKA UTCOPOJA, Religieux Moscovite, né d'une famille noble de Gereslau, étant fort bien fait de sa personne, & aïant l'esprit subtil, osa, par le conseil de quelques mécontens, former le dessein de monter sur le Thrône pendant le regne de Boris, Grand Duc de Moscovie. Il feignit d'être le Prince Demetrius, fils de Jean Basilowitz, mort en 1584. & frere de Fedor, predecesseur de Boris. Cet Imposteur sortit de son Couvent, & passa dans la Lithuanie, où il se mit au service d'un Seigneur de grande qualité, nommé

mé Adam Wesnewetski. Un jour son Maître, étant fâché contre lui, le maltraita. Alors Griska se servant de cette occasion, se mit à pleurer, & dit à son Maître, que s'il sçavoit de quelle naissance il étoit, il ne le traiteroit pas de la sorte. La curiosité du Seigneur Polonois, l'engagea à presser Griska de déclarer qui il étoit. L'Imposteur répondit qu'il étoit fils legitime du Grand Duc Jean Basilowitz; que Boris Gudenou l'avoit voulu faire assassiner; mais que le malheur étoit tombé sur un jeune garçon, qui lui ressembloit beaucoup, & que ses amis avoient substitué en sa place, pendant qu'ils l'avoient fait évader. Il montra en même temps une croix d'or garnie de pierres précieuses, qu'il disoit lui avoir été penduë au col, lorsqu'il fut baptisé. Il ajoûta que l'apprehension de tomber entre les mains de Boris, l'avoit empêché de se découvrir jusqu'alors. Après ce discours artificieux, il se jetta aux pieds du Seigneur Polonois, & lui demanda sa protection, accompagnant son recit de tant de circonstances qu'il avoit étudiées, que son Maître lui fit donner un équipage convenable à la grandeur d'un Prince. Le bruit de cette nouveauté se répandit aussi-tôt par tout le païs: ce qui obligea le Grand Duc Boris d'offrir une grande récompense à ceux qui ameneroient ce faux Demetrius, mort ou vif. Son Maître croïant que ce prétendu Prince ne seroit pas en seureté chez lui, l'envoïa auprès du Vaivode de Sandomir en Pologne, qui lui promit un secours suffisant, pour le remettre sur le Thrône, à la charge qu'il permettroit en Moscovie l'exercice de la Religion Romaine, dès qu'il seroit remis en ses Etats. Demetrius n'accepta pas seulement la condition, mais se fit secretement instruire dans la creance de l'Eglise Catholique, & promit d'épouser la fille du Vaivode, aussi-tôt après son rétablissement. Le Vaivode excité par cette esperance, leva une puissante armée, entra dans la Moscovie, & déclara la guerre à Boris, qui possedoit la Souveraineté. Il prit d'abord plusieurs villes, & attira à son parti plusieurs Officiers de Boris qui en mourut de déplaisir, en 1605. Les Knez & les Bojars reconnurent aussi-tôt pour leur Prince Fedor ou Theodore, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais ensuite faisant reflexion sur la prosperité des armes du faux Demetrius, ils resolurent de lui donner la Couronne, qu'ils croïoient lui appartenir: ce qu'ils firent agréer au peuple, lequel courut aussi-tôt au château, & y arrêta prisonnier le jeune Grand Duc, avec sa mere. On envoïa en même temps avertir Demetrius de la disposition où les Moscovites étoient de le recevoir pour leur Souverain, & le supplier de venir prendre possession de son Roïaume.

Cet heureux Imposteur n'eût pas plûtôt appris ces nouvelles, qu'il commanda à un Deak ou Secretaire, d'aller étrangler le jeune Fedor, & la Princesse sa mere, & de faire courir le bruit, qu'ils s'étoient empoisonnez: ce qui fut executé le 10. Juin 1605. Le 16. du même mois, Demetrius arriva à Moscou, avec son armée, qui s'étoit merveilleusement grossie par le chemin. Toute la ville fut au devant de lui; on fit des réjoüissances publiques, & il fut couronné le 21. Juillet, avec beaucoup de ceremonies. Afin qu'on ne pût douter de la verité de sa naissance, il envoya querir la mere du veritable Demetrius, que Boris Gudenou avoit renfermée dans un Couvent fort éloigné de Moscou. Il fut au devant d'elle avec un grand cortege, & lui donna un appartement dans le château, où il la faisoit traiter avec beaucoup de magnificence. Cette bonne Princesse sçavoit fort bien que son fils Demetrius avoit été tué; mais elle le dissimuloit adroitement, de peur d'être maltraitée par ce faux Demetrius. D'ailleurs elle étoit bien aise d'être vengée de la perfidie de Boris, & de joüir des douceurs d'une vie heureuse, après les ennuis qu'elle avoit soufferts dans le Cloître, depuis la mort de son fils. Cependant les Moscovites observerent les actions de ce nouveau Prince, & reconnurent qu'il faisoit plus d'état des Polonois que des Moscovites, outre qu'il avoit une garde étrangere, composée de plusieurs Compagnies de François, d'Anglois, d'Allemans, & de Livoniens, ou Suedois. Voïant d'ailleurs qu'il avoit dessein d'épouser une femme Catholique Romaine, qui étoit la fille du Vaivode de Sandomir, ils commencerent à entrer dans quelque soupçon. Un des Principaux Knez, nommé Basili Zuiski, en parla à quelques autres Seigneurs, qui écouterent ses avis, & prirent le dessein de faire périr cet Imposteur; mais la conjuration fut découverte, & Zuinski fut condamné à la mort. Le Grand Duc neanmoins lui envoia sa grace sur le point de l'execution, esperant gagner par cette douceur l'affection des Moscovites. En effet tout fut paisible jusqu'au jour de ses nôces, qui fut le 8. Mai 1606. Alors la Princesse Polonoise étant arrivée avec un grand nombre de Polonois armez, les Moscovites recommencerent leurs complots, Zuiski assembla chez lui plusieurs Knez & Bojars, & les engagea à secoüer le joug de cet Imposteur. Le neuviéme jour de la ceremonie des nôces, qui étoit le 17. Mai, il se presenta une occasion favorable au dessein des Conjurez: Le Grand Duc & ceux de sa compagnie étant yvres & endormis, les Moscovites firent sur le minuit sonner le tocsin de toutes les cloches de la ville; & aiant pris les armes, ils allerent attaquer le château. Ils tuerent d'abord les gardes Polonoises; & après avoir forcé les portes, ils entrerent dans la Chambre de Griska, lequel voyant sa mort presente, crut la pouvoir éviter, en sautant par la fenêtre dans la cour, à dessein de se sauver parmi les gardes, qui y étoient encore sous les armes; mais il fut pris, & aussi-tôt Zuiski s'adressant à la prétenduë mere du Grand Duc, lui fit faire serment sur la croix, si ce Demetrius étoit son fils: sur quoi ayant répondu que non, & que le sien avoit été malheureusement assassiné par l'ordre de Boris Gudenou, on donna un coup de pistolet dans la tête de ce faux Demetrius. Son corps fut dépoüillé & traîné dans la place devant le château, où il demeura pendant trois jours exposé à la vûë & aux insultes de tout le monde. Ensuite on le mit en terre; mais la populace le déterra aussi-tôt, pour le brûler & le reduire en cendres. La Grand'Duchesse sa veuve, avec son pere & son frere, & l'Ambassadeur de Pologne, furent gardez dans une prison. Les Dames furent outragées, & il y eut plusieurs hommes tuez. Zuiski, chef de cette entreprise fut élû Grand Duc & couronné le 1. Juin 1606. Remarquez que quelques Auteurs soûtiennent que ce Demetrius étoit veritable fils de Jean Basilovitz. * Olearius, *Voyage de Moscovie.*

DEMETRIUS, nom de plusieurs Imposteurs qui parurent en Moscovie, après celui dont nous venons de parler.

Le premier ne se montra jamais, & ne fut qu'un fantôme. Georges Schacopski, Garde du Grand Sceau de Moscovie, voyant tout en combustion après l'assassinat de son Maître, & que l'on cherchoit ceux qui avoient été attachez à ce Prince, chercha son salut dans la fuite. Il sortit de Moscou accompagné de deux Polonois en habit Russien, & prit le chemin de Putiwol, ville qui avoit toûjours été fidelle au défunt Grand Duc. Sur sa route il sema le bruit que le Czar Demetrius avoit échapé à la fureur de ses ennemis; & montrant l'un des Polonois qui l'accompagnoient, il laissoit soupçonner que c'étoit ce Prince. Les liberalitez dont il accompagnoit ses discours, lui donnerent beaucoup de croïance. Arrivé à Putiwol, il assura les Bourgeois, que Demetrius s'étoit sauvé en Pologne, pour y implorer le secours de ses Alliez, & qu'il l'avoit envoyé vers eux; pour leur dire qu'il étoit vivant, & en lieu de seureté. Ces sujets fideles protesterent à Schacopski, qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies pour leur Souverain. Content de ce premier succès, il envoya vers les Tartares, & leur donna rendez-vous à Putiwol. Les Cosaques s'y rendirent aussi de tous côtez, & quatorze châteaux se declarerent pour le prétendu Demetrius. Ishoma, l'un des plus grands Seigneurs de Russie, fortifia le parti d'un corps de troupes considerable. Le nouveau Grand Duc Zuiski allarmé de ces nouvelles, assembla une armée à la hâte, & marcha pour combattre ses ennemis; mais à la premiere rencontre, il fut mis en déroute, & il eut peine à se sauver à Moscou. Ishoma le poursuivit, & bloqua la ville; mais sur ces entrefaites, Jean Polutnich arriva de Pologne avec un renfort de douze mille Cosaques, & une commission du faux Demetrius, qui ordonnoit à Ishoma de lui remettre le commandement de l'armée. Celui-ci indigné de l'affront qu'on lui faisoit, se jetta du côté de Zuiski avec 9000. Cosaques qu'il débaucha, & l'assura qu'il n'y avoit point de Demetrius à Putiwol. Qua-

tre mille homme aïant encore suivi son exemple, Schacopski & Polutnich furent contraints de se retirer, & se jetterent dans Thula, où Zuiski les alla assieger. La ville se trouva bien-tôt à la derniere extrêmité, manque de provisions. Les habitans reduits à manger les animaux les plus sales, menacerent ces deux Generaux de se rendre à Zuiski. Polutnich tâcha de les rassurer, en leur protestant qu'il avoit vû en Pologne un jeune homme de 28. à 30. ans, qui se faisoit passer pour Grand Duc de Moscovie; qu'il ne pouvoit pas dire précisément si c'étoit Demetrius, parce qu'il ne l'avoit jamais vû; mais que si ils lui vouloient donner quelqu'un qui eût connu ce Prince, il l'envoiroit en Pologne, pour sçavoir la verité, & qu'après cela, ils prendroient telle resolution qu'ils voudroient. Ils consentirent à cette proposition; mais le prétendu Demetrius ne jugea pas à propos de se montrer. C'étoit un jeune Gentilhomme Polonois, qui aïant fait reflexion sur ce qu'on lui faisoit entreprendre, aima mieux vivre en son païs dans une condition privée, que de courir la fortune de celui dont on lui avoit fait prendre le nom.

Un second DEMETRIUS prit sa place. Michavetski Seigneur Polonois produisit celui-ci, & l'ayant conduit à Putiwol, il y fut reçû avec tous les honneurs imaginables. Après y avoir passé quelques jours à ramasser des troupes, il se mit en campagne, où il fut rencontré par l'Envoyé des habitans de Thula, dont il a été parlé ci-dessus. Celui-ci ayant connu le veritable Demetrius, fut surpris de l'effronterie de celui qui prenoit son nom. Le faux Demetrius craignant qu'il n'allât publier ce qui en étoit, le retint, & marcha droit à Thula, pour y porter de ses nouvelles. Il n'étoit plus temps; la ville venoit de se rendre, & Zuiski, contre la parole qu'il avoit donnée, avoit fait pendre Fedrowitz, homme de merite & de qualité, & fait charger de fers Polutnich & Schacopski, qui moururent de faim & de miseres dans leur prison. Thula ayant été reduite au pouvoir de Zuiski, les Cosaques qui étoient dedans, embrasserent son parti, & ce Prince les envoya au siege de Catuga, principale retraite de ceux qui tenoient pour Demetrius. Mais sur sa route, ses soldats sollicitez par ceux qui venoient de se ranger sous ses enseignes, se mutinerent. Le desordre se mit dans son camp, les troupes prirent la fuite, jettant leurs armes & leur bagage, & les Cosaques porterent à Catuga comme en triomphe, les provisions & le canon du Grand Duc. Demetrius fortifié de ce secours, & d'un grand nombre de Polonois & de Moscovites, qui se joignirent à lui, marcha à ses ennemis, leur tua 8000. hommes, & fit prisonnier Misinowewski leur General. Plusieurs villes se soûmirent à son obéïssance, & il lui vint une recruë de 8000. Cosaques. Le Duc de Wesnowewski & plusieurs autres personnes de qualité se rendirent près de lui avec des troupes. Zuiski, qui avoit ramassé un corps de 17000. hommes peu aguerris, voulut tenter un second combat, qui ne lui fut pas plus avantageux que le premier. Il fut mis en déroute : à peine 5000. hommes se purent-ils sauver dans Boscow, où peu de jours après ils furent forcez de se rendre au vainqueur, & de prendre parti dans son armée. Tous les forts & villes des environs ouvrirent leurs portes à Demetrius. Alors se voyant maître de la campagne, il s'avança à grandes journées vers Moscou, qui se seroit aussi renduë d'abord, sans la trahison de 5000. hommes de son armée, qui se jetterent dans cette ville. Moscou fut assiegé. Les habitans firent des propositions : on ne voulut point les écouter, qu'ils ne livrassent Zuiski entre les mains de Demetrius. Cependant sur la nouvelle que Basile Zuiski parent du Grand Duc, avoit levé une armée, & s'étoit fortifié à une lieuë de Moscou, le Duc Roman-Reniski Polonois, General de l'armée des assiegeans, l'alla forcer dans ses retranchemens, lui tua bien du monde, & le fit prisonnier. Le Grand Duc ayant rallié les débris de cette armée, vint de nouveau attaquer celle de Demetrius; mais ce ne fut qu'à sa confusion : ses troupes repoussées se retirerent en desordre, & les Moscovites affoiblis par tant de pertes, songerent à prendre de nouvelles mesures. Ils donnerent la liberté aux Ambassadeurs Polonois, au Palatin de Sandomir, & à la Grande Duchesse sa fille, veuve de Demetrius Griska; à condition qu'ils s'employeroient auprès du Roi Sigismond, pour l'obliger à rappeller ses troupes. Demetrius en ayant eu avis, & connoissant de quelle importance il lui étoit d'avoir ces personnes en son pouvoir, envoya 2000. chevaux leur couper passage, & les fit amener dans son camp. L'étonnement parut d'abord sur leur visage à la vûë du faux Demetrius, & les assurances qu'ils donnerent ensuite, que ce n'étoit point le mari de la Grande Duchesse, exciterent quelques murmures; mais on prit soin de les étouffer. Cependant le Palatin de Sandomir déliberoit avec ses amis si cette Princesse reconnoîtroit ce Demetrius pour son mari. Les sentimens étoient partagez; mais Marine (c'étoit le nom de cette Princesse) se flattant que ce mariage seroit plus heureux que le premier, fit évanoüir tous les scrupules, & resoluë de s'accommoder au temps, & de se conserver dans la grandeur, elle alla trouver Demetrius comme son mari en presence de toute l'armée, & l'embrassant, lui fit paroître les marques les plus violentes d'une grande joye & d'une forte tendresse. On feignit qu'une indisposition avoit retardé cette démarche durant les dix jours qui s'étoient écoulez depuis son arrivée au camp. Une infinité de gens se trouverent affermis par là dans le parti de Demetrius, & toute la Moscovie, à la reserve des Provinces de Novogorod & de Smolensko le reconnut. Il auroit sans doute regné paisiblement, si la Pologne avoit continué à lui donner du secours, & si le Roi Sigismond voulant profiter des troubles de Moscovie, n'avoit pas songé à s'en rendre maître. L'armée de Demetrius s'affoiblit donc par la desertion des Polonois; le desordre se mit dans ses troupes; & les Moscovites lassez du Gouvernement de Zuiski, qu'ils regardoient comme l'auteur de tous leurs malheurs, le dépoüillerent de sa dignité, & élûrent pour Grand Duc Ladislas fils du Roi de Pologne. Demetrius, qui s'étoit retiré à Catuga qui lui fut toûjours fidele, ayant reçû quelque secours, voulut se mettre en campagne; mais il fut assassiné au milieu d'un festin, sur la fin de l'année 1610. par les Tartares, qui vengerent par là la mort de leur Prince Kasimowski qu'il avoit fait noyer. Personne ne doutoit qu'il ne fût un imposteur; plusieurs assuroient qu'il avoit été Maître d'Ecole à Socola ville de la Russie blanche, d'où les Polonois l'avoient tiré à dessein de s'en servir pour l'avancement de leurs desseins; & d'autres vouloient qu'il eût été Juif. Son fils ne laissa pas d'être élû Grand Duc par les habitans de Catuga. Le Duc Zarveski General des Cosaques se declara pour lui, & fit consentir les Russiens à le reconnoître pour leur Prince legitime, sous promesse de leur aider à chasser les Polonois. On croit avec fondement que cet enfant étoit supposé; mais Michel Federowich ayant été élû Grand Duc par les Moscovites, il gagna par argent les Cosaques qui étoient encore à Catuga, qui lui livrerent le Duc Zarveski, la Grande Duchesse Marine, & son prétendu fils. Le premier fut empalé, & les deux autres jettez dans la riviere sous la glace, & noyez.

Cet évenement n'ôta pas le goût des *Demetrius*. Il s'en presenta un peu après un troisiéme. C'étoit une espece d'Ecrivain, qui prenant le nom de DEMETRIUS, fit répandre le bruit qu'il s'étoit sauvé non seulement d'Uglez & de Moscou, mais encore de Catuga, d'entre les mains & de la fureur des Tartares. Quelque grossiere que fût cette imposture, elle eut des partisans. Ce nouveau Demetrius étoit hardi, entreprenant, & ne manquoit ni d'esprit ni de conduite. Il ramassa d'abord une centaine de Russiens restez des dernieres guerres; plusieurs gens de neant se joignirent à lui; & son parti étant devenu considerable, il se mit en campagne; & après avoir publié un Manifeste pour exhorter ses fideles sujets à le reconnoitre, il marcha vers Novogorod, où la populace le reçût. Les habitans de Jama & d'Iwanogrod suivirent cet exemple. Lorsqu'il se vit maître de ces places, il dépêcha un Envoyé au Roi de Suede, pour le prier d'embrasser sa défense contre l'usurpation de Federowich. Le Roi fut surpris de cette Ambassade : il admiroit comment ce Demetrius pouvoit être immortel, & ressusciter après avoir été tué tant de fois. Cependant il envoya un de ses sujets à Iwanogrod, pour s'informer qui étoit ce Demetrius, & lui promettre du secours, s'il étoit vrai qu'il fût celui qui avoit été couronné à Moscou en 1605. Mais comme cet Imposteur sçut que l'Envoyé de Suede avoit connu particulierement celui dont il prenoit le nom, il feignit quelque incommodité, &

envoya ses Conseillers pour traiter avec lui. Mais le Suedois lui fit dire qu'il avoit des instructions secretes qu'il ne pouvoit communiquer qu'à lui. On le remit de jour en jour, & ces remises firent connoître à cet Envoyé qu'il y avoit de la fourberie : ainsi il se retira. L'Imposteur ne laissa pas de s'avancer vers Plescow qu'il fit sommer. Cette place considerable étoit sur le point de se rendre, lorsque l'armée de Federowich paroissant, le nouveau Demetrius prit l'allarme, s'enfuit, & laissa ses bagages & ses canons au pouvoir du Grand Duc. Les Officiers de ce Prince croyant avoir tout à fait dissipé cette populace, se retirerent avec l'armée. Mais à peine furent-ils éloignez, que les habitans de Plescow rappellerent Demetrius, & le reçûrent comme leur Prince legitime. Il profita peu de cet avantage, & abusant de son autorité jusqu'à violer brutalement les femmes & les filles, on le chassa. Les Moscovites l'abandonnerent, les Cosaques se retirerent ; enfin on se saisit de lui, & on l'envoya pieds & mains liées au Grand Duc, qui le fit pendre à un chêne à une des portes de Moscou.

Un quatriéme DEMETRIUS parut sur la scene : on le disoit fils de Demetrius Griska, ajoûtant que, lorsque celui-ci avoit été assassiné, la Princesse sa femme demeura grosse, & trouva moïen de sauver la vie à son fils aussi-tôt qu'il fut né. Elle fit pratiquer un Cosaque, dont la femme venoit d'accoucher, lequel apporta secretement son enfant, & emporta celui de la Princesse. Ce petit Prince fut baptisé par un Pope ou Prêtre du païs, qui lui imprima des caracteres en croix sur les épaules, avec une eau forte préparée, pour marquer qu'il étoit d'une naissance Roïale. Ce Cosaque l'emporta en son païs, & l'y éleva avec beaucoup de soin, parce qu'on lui avoit donné une grande somme pour le nourrir. La mere de Demetrius mourut quelque temps après, lorsqu'elle se disposoit à retourner en Pologne. Elle fit confidence, avant que de mourir, à quelques-uns de ses domestiques, de la maniere qu'elle avoit sauvé son fils ; mais le Cosaque mourut sans qu'on pût sçavoir le temps ni le lieu de sa mort, ni où il avoit laissé le petit Demetrius. Le hazard voulut qu'en l'année 1632. ce jeune Prince allât aux Etuves d'une petite ville de la Russie Noire, appellée Samburg, à douze milles de Lovemburg, où l'on apperçut les marques de son dos, qui parurent extraordinaires. Jean Nicolas Danielonski, Thresorier du Roïaume, en eut avis, & envoïa chercher ce jeune homme marqué, que l'on trouva dans une hôtellerie de la ville. Ayant consideré ces caracteres, il les fit déchiffrer par un Pope ou Prêtre Russe qui entendoit la langue, & qui l'assura que ces lettres signifioient *Demetrius fils du Tzaar Demetrius.* (Tzaar signifie Empereur.) Aussi-tôt on entendit par tout des cris de joïe ; & le Thresorier lui fit faire des habits très-riches pour le faire paroître en Prince. Il envoïa en même temps un Courier exprès au Roi de Pologne Uladislas IV. qui fit venir le jeune Demetrius à Warsovie, & lui donna un fort bel équipage. Il étoit alors âgé de 26. ans, & son air majestueux inspiroit de la veneration pour sa personne. Le neveu du Grand Cham de Tartarie, disgracié, fugitif de la Cour de son oncle, étoit en cette même Cour ; & ces deux Princes contracterent amitié ensemble.

Ces nouvelles étant portées à Moscou, le Grand-Duc Alexis Michaëlowitz envoya en Pologne, pour demander qu'on lui livrât Demetrius, sans pouvoir l'obtenir. Après la mort du Roi Uladislas, qui arriva l'an 1648. les choses changerent de face ; car Jean Casimir son successeur se vit obligé de cultiver l'amitié du Grand Duc de Moscovie : ce qui obligea Demetrius de se retirer à Revel en Livonie, qui est une petite Republique sous la protection du Roi de Suede ; & de là à Riga, d'où il passa en Suede. N'y trouvant pas assez de sureté, il alla chercher un asyle auprès du Duc de Holstein, Prince de la Maison Roïale de Danemarck, où il fut très-bien reçû. Ce Duc avoit envoïé deux Ambassadeurs en Moscovie, dont l'un nommé Burchman, avoit emprunté au nom du Duc une somme de cent mille écus (d'autres disent de trois cens mille) aux Gardes du Thresor du Grand Duc de Moscovie. Un Facteur Moscovite qui étoit à Lubek, fit offrir au Duc de Holstein, la remise de l'obligation de cette somme, s'il vouloit renvoyer au Grand Duc le Prince Demetrius, qu'il traitoit d'Imposteur. L'affaire fut concluë, & le malheureux Prince fut mis par force dans un vaisseau, & conduit à Moscou. Dès qu'il y fut arrivé, on fit paroître devant lui une pauvre femme corrompuë par argent, qui protesta qu'elle étoit sa mere. Demetrius détourna la tête & les yeux, qu'il leva au ciel, ne pouvant parler, parce qu'on lui avoit mis un baillon dans la bouche. Le même jour, qui étoit le dernier de Decembre 1653. on lui coupa la tête, & les quatre membres, qu'on éleva sur des perches devant le château de Moscou. Le tronc du corps fut laissé sur la place, & devoré par des dogues. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes.* Relation de la Russie. *Russiæ Descriptio Topographica.*

DEMETRIUS, Juif de Nation, étoit affranchi de Pompée, & originaire de Gadara. Ce fut pour l'amour de lui que Pompée fit rebâtir cette ville un peu après qu'il eut pris Jerusalem.

DEMETRIUS, de la ville d'Ephese, Orfévre de son métier, suscita une sedition contre l'Apôtre S. Paul & les nouveaux Chrétiens, parce qu'ils condamnoient le Culte & l'Adoration des Idoles de la Déesse Diane. *Act. XIX.* 24. Serarius croit qu'il se convertit & fit penitence, & que c'est lui que S. Jean louë dans sa troisiéme Epitre, *Vers.* 12. Mais cela ne se trouve appuyé ni sur le sentiment d'aucun Pere, ni sur le rapport d'aucun Historien.

DEMICIEN, (Jean) Grec, florissoit au commencement du XVII. siecle, & étoit de l'isle de Cephalonie dans la Grece. Il étudia la langue Latine à Rome, voïagea dans toute l'Europe, & fut employé par les Princes de Mantouë en diverses negociations. Il vint même à Paris, où il eut beaucoup de part en l'amitié de l'Avocat General Servin, & de Janus Cæcilius Frei qui enseignoit la Philosophie. Quelques personnes qui le voioient raisonner sur toutes sortes de sujets, le crurent du nombre des Freres de la Roze Croix, qui faisoient alors un grand bruit en Allemagne, & même à Paris en 1615. Demicien mourut en cette ville. * *Voïez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illust. c.* 126.

DEMITRIOF, Ville de la Moscovie, dans la Province d'Outioug, sur la riviere de Duina. Ell e est ainsi nommée du Grand Duc Demetrius, qui la fit bâtir au siecle passé. * Sanson. Baudrand.

DEMMIN, Ville d'Allemagne, dans la Pomeranie citerieure, sur la riviere de Péene, & au Duché de Stetin, aux frontieres du Duché de Mekelbourg. Elle est assez forte, & appartient au Roi de Suede, à qui elle a été cedée par le Traité de Westphalie : elle fut prise en 1676. par l'Electeur de Brandebourg, qui la rendit aux Suedois en 1679. par la protection du Roi Très-Chrétien, & en execution du Traité de paix fait à S Germain en Laye près de Paris. Elle n'est qu'à six milles d'Allemagne, de Stralsund au Midi.

DEMOCEDES de Crotone, le plus fameux Medecin de son temps, étoit fils de Calliphon, & ami de Polycrates, Tyran de Samos. Ce dernier ayant été tué par Orœtes, Darius fils d'*Hystaspes* fit mourir l'assassin, & fit transporter toutes ses richesses à Suse avec ses esclaves, entre lesquels étoit Democedes. Quelque tems après il guerit le Roi, qui s'étoit démis le pied en descendant de cheval. Cette cure le mit si fort en credit, qu'on lui donna dans Suse une maison magnifique. Il eut même l'honneur de manger à la table de Darius ; & on ne pouvoit obtenir de grace à la Cour, que par son moyen. Ensuite il guerit Atosse, fille de Cyrus, & femme de Darius, d'un ulcere à la mammelle ; & la persuada de faire ensorte que le Roi, qui avoit dessein de porter la guerre en Grece, l'envoyât comme espion pour en reconnoître la situation. La chose fut executée, & Democedes s'enfuit à Crotone, où il épousa une fille de Milon ce fameux Lutteur, dont la force étoit extraordinaire, vers la LXV. Olympiade l'an 520 avant J. C. * Herodote, *au l.* 3. *ou Thalie, & liv.* 4. Ælian. *Var.* 8. *c.* 18

DEMOCHARES, d'Athenes, Orateur, étoit neveu de Demosthenes, ou, selon Plutarque, dans les vies des dix Orateurs, fils de sa fille & de Laches. Diogene Laërce le dit fils de ce Laches dans la vie d'Arcesilaüs, *au l.* 4. & de Zenon, *au l* 7. Timée en avoit fait une peinture très-desavantageuse ; mais Polybe fait son

apologie *au livre douzième*. & nous apprend qu'il fut extrêmement consideré des Atheniens, qui lui décernerent de grands honneurs. Athenée fait mention d'une harangue de Demochares contre Philon, ami d'Aristote. Elien le cite aussi; & Ciceron parle du style de Demochares, au sujet d'un Traité qu'il avoit composé sur ce qui s'étoit passé de son temps à Athenes. * Athenée. *liv.* 6. 11. & 13. Elien, *Var. Hist. l.* 3. *cap.* 8. & *l.* 8. *c.* 12. Cicero, *in Bruto*, & *l.* 2. *de Orat.* &c.

DEMOCHARES, de Solos, Poëte, fit une Comedie sur Demetrius Poliorcetes *Preneur de villes*, comme le remarque Plutarque en sa vie Vossius, qui le rapporte après lui, en parlant des Poëtes Grecs, s'étonne que Lilio Giraldi n'en ait point fait mention.

DEMOCHARES, ou DE MOUCHI (Antoine) *Cherchez* Mouchi.

DEMOCLES, ancien Historien Grec, vivoit longtemps avant la guerre du Peloponnese, qui commença la 2. année de la LXXXXVII. Olympiade, & la 430. avant l'Ere Chrétienne Plutarque dit dans la vie de Demetrius *Poliorcetes*; qu'un jeune homme de ce nom se jetta dans le feu, pour fuir les caresses criminelles de ce Prince.

DEMOCLES, flateur de Denys le Tyran. *Voyez* Damocles.

DEMOCRATE, Athlete d'une force extraordinaire, étant tourmenté de la goutte, ne laissa pas de se trouver aux combats publics. Lorsqu'il fut sur la place, il fit un cercle autour de lui, & défia ses adversaires de l'en faire sortir. Tous ceux qui combattirent contre lui furent vaincus; & n'ayant pû être poussé hors de son poste, il remporta la couronne des Jeux. * Elian *lib.* 4. *Var. Hist.*

DEMOCRATIE, espece de Gouvernement politique, directement opposé à la Monarchie. C'est un Etat populaire, où l'élection des Magistrats dépend des suffrages de tout le peuple Ce nom vient de *δῆμος peuple* & *κρατεῖν commander*.

DEMOCRITE, Philosophe, qu'on nomme l'*Abderitain*, parce qu'il étoit natif d'Abdere, ou de Milet, selon quelques-uns, & fils d'un homme qui logea Xercès chez lui. Ce Prince lui fit present de quelques Mages, qui furent les premiers Maîtres de Democrite, & qui lui apprirent leur Theologie & l'Astrologie. Depuis Democrite fut disciple de Leucippe; & dans le dessein de se former l'esprit à la Philosophie, & de le remplir de grandes connoissances, il voyagea en Egypte, en Perse, & en Chaldée, pour y voir les Sçavans de ces païs, & en conferer avec eux. On dit même qu'il passa jusques dans les Indes, pour s'y entretenir avec les Gymnosophistes. Lorsqu'il fut de retour de ses voyages à Abdere, il se retira dans un jardin, où il faisoit ses experiences philosophiques. Cependant, comme dans ses voyages il avoit consumé son patrimoine, qui montoit à plus de 100. talens de 600. écus chacun, aussitôt qu'il eut montré son grand Diacosme, le plus excellent de tous ses Livres, il fut absous de la rigueur de la Loi, qui privoit de la sepulture ceux qui faisoient ces grandes dépenses: le public lui fit même present de cinq cens talens, & lui dressa des statuës d'airain. Sa modestie alla si loin, qu'en passant à Athenes il ne s'y voulut jamais faire connoître. Quelques Auteurs nient qu'il ait jamais été en cette ville. Etant un jour à la Cour du Roi Darius, & voulant le consoler de la mort de la plus chere de ses femmes, il lui promit de la faire revivre, pourvû que le Prince employât son pouvoir à lui faire recouvrer le nom de trois personnes, qui n'eussent jamais essuïé d'adversité en ce monde, pour les graver sur le tombeau de la Reine. Comme la chose étoit impossible, Democrite prit alors sujet de faire avoüer à Darius, qu'il avoit tort de prendre si fort à cœur les afflictions, puisque de tous les hommes qui étoient sur la terre, il n'y en avoit pas un d'exempt. Au reste ce Philosophe rioit toûjours, & ce ris étoit fondé sur une profonde meditation de nôtre foiblesse & de nôtre vanité tout ensemble, qui nous fait concevoir mille desseins ridicules dans un lieu où il croïoit que toutes choses dépendoient du hazard & de la rencontre fortuite des atômes. Les Abderites le voïant ainsi rire continuellement, manderent Hippocrate, & le prierent de guerir ce Philosophe qu'ils croïoient insensé, d'autant qu'il parloit de l'Enfer, des Images qui sont en l'air, d'une infinité de mondes, du langage des oiseaux, & d'autres choses semblables. Hippocrate s'étant entretenu avec Democrite, eut tant de veneration pour son esprit & pour sa science, qu'il ne put s'empêcher de dire aux Abderites, qu'à son avis ceux qui s'estimoient les plus sains, étoient les plus malades. Diogene Laërce ajoûte que, lors qu'Hippocrate rendit cette visite à Democrite, il connut que le lait qu'on lui avoit presenté, étoit d'une chevre noire, qui étoit encore à sa premiere portée. On dit même qu'il salua comme vierge une fille, qui étoit avec ce celebre Medecin, & que le jour d'après il la traita de femme, parce qu'on en avoit abusé pendant la nuit. Quelques Auteurs ont écrit qu'il s'aveugla pour mieux philosopher, ce qui a tout l'air d'une fable. Il mourut âgé de 109. ans, selon Diogene Laërce, de 104. ans, ou de 99. seulement, selon d'autres Auteurs la 3. année de la CIV. Olympiade, & l'an 361. avant J. C. Entr'autres opinions, Democrite croïoit que les atômes & le vuide sont le principe de toutes choses, & qu'il y a une infinité de mondes sujets à generation & à corruption; Que rien ne se fait de rien; & que rien ne se résout en rien; Que les atômes sont infinis, soit pour leur nombre, soit pour la diversité de leurs figures; Qu'ils roulent & sont portez dans l'Univers, & que de leur rencontre se font le feu, l'eau, l'air, & la terre, puis qu'ils sont composez de certains atômes; Qu'ils ne sont pas sujets au changement, à cause de leur dureté & de leur solidité: Que le soleil & la lune sont aussi formez par ces mouvemens, & l'ame même, qu'il dit être la même chose que l'esprit; Que tout se fait par necessité, parce que ce mouvement tournoïant est cause de la generation de toutes choses, &c. Diogene Laërce, & Thrasylle, qui ont fait le dénombrement des Ouvrages de Democrite, les divisent en divers ordres; en ceux de Morale, de Physique, d'Astrologie, de Mathematique, de Medecine, d'Agriculture, de Geometrie, de Peinture, & de l'Art Militaire. * Diogene, *en sa vie*, *l.* 9. Elian. *var. Hist. l.* 4. *c.* 20. Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 7. Hippocrate, *ep. ad Domagetum*. Ciceron, *l.* 5. *de fin. l.* 3 *de nat. Deor.* & *l.* 4. *de Acad. quæst.* Pline, *l.* 21. *c.* 11 & *l.* 18. *c.* 35. &c. Strabon *l.* 1. & 15. Celsus, *l.* 2. *c.* 5. Suidas. Eusebe, *en sa Chron.* Vossius, *de la Philos. c.* 11. §. 14. *des Philos. c.* 1. §. 10. & 21. & *c.* 7. § 8. & *suiv. des Math. c.* 39. § 7. &c. *des Hist. Gr. l* 4. *c.* 2. *p.* 437.

DEMOCRITE, nom de six Auteurs, dont Diogene Laërce fait mention. Le premier est le Philosophe, dont nous venons de parler. Le second étoit un Musicien de Chio, qui vivoit du temps du premier. Le troisiéme étoit un Sculpteur, dont Antigone parloit. Le quatriéme avoit fait une description du temple de Diane d'Ephese & de la ville de Samothrace. Athenée cite le premier Ouvrage, au livre 12. Le cinquiéme composa de fort belles Epigrammes. Et le dernier fut un celebre Orateur de Pergame. On doit ajoûter à ceux-ci, Democrite de Milet, Cosmographe, qui vivoit vers la LXXIX. Olympiade, & environ 464. ans avant J. C. * Diogene, *liv.* 9, Gilles Menage fait mention dans ses Notes de sept autres Democrites differens des precedens. * Menagius, *in Diog. L. IX.* §. 49.

DEMOCRITE. *Cherchez* Damocrite.

DEMODICE, Femme de Crethée, Roi d'Iolcos dans la Thessalie, conçut un amour criminel pour le jeune Phryxus, fils d'Athamas, frere de Crethée. N'aïant pû séduire ce jeune Prince, elle l'accusa devant son mari, du crime qu'il n'avoit pas voulu commettre. Crethée se laissa persuader trop facilement, & destina Phryxus à la mort; mais aïant connu l'innocence de son neveu, il fit mourir sa femme Demodice. * Hygin.

DEMON, est un mot pris du Grec *δαίμων* qui signifie *genie*, & vient, selon Platon, de *δαήμων Sçavant*. Ce Philosophe donne ce nom à certains Esprits qu'il dit être revêtus d'un corps subtil. Menandre appelle *Demons*, les Genies soit bons ou mauvais, qui, selon les Payens, ont soin des hommes. D'autres ont donné ce nom aux Manes ou Ombres des Morts. Dans l'Ecriture Sainte ce nom se prend toûjours en mauvaise part, pour les mauvais Anges; & l'Eglise nous apprend ce que nous devons croire des Demons; sçavoir que tous les Anges ayant été créez bons & parfaits, une partie déchurent de cet état de perfection par leur orgüeil;

en voulant s'égaler à Dieu, & qu'ils furent condamnez aux feux éternels; que ce fut un Demon qui se servant du ministere du Serpent, séduisit le premier homme; & que depuis ce temps les Demons n'ont cessé de dresser des embûches aux hommes, soit pour se faire adorer, soit pour les porter au mal. On croit que ce sont les Démons qui rendoient les réponses des Oracles, & qui soûtenoient l'Idolâtrie dans le monde. La puissance du Démon a été liée par JESUS-CHRIST; il a chassé les Demons des corps des hommes, a fait cesser les Oracles, & a détruit l'Idolâtrie. Les Anciens ont crû que les Anges avoient des corps, & quelques-uns même ont prétendu que les Geans étoient nez du commerce des Demons avec les femmes. Mais le Concile de Latran a decidé que les Demons, aussi bien que les Anges étoient des substances spirituelles. * *Voyez* les Theologiens qui ont fait des Traitez sur les Anges & sur les Demons.

DEMON, ancien Peintre d'Athenes, vivoit du temps de Parrhasius & de Socrates, vers la XCIII. Olympiade, & 408. ans avant J. C. Il s'attacha fort à l'expression, & fit plusieurs tableaux qu'on estima beaucoup. Il y en avoit entr'autres un à Rome qui representoit un Prêtre de Cybele, que l'Empereur Tibere acheta soixante sesterces, c'est-à-dire, environ mille écus de nôtre monnoye. Mais la vanité insupportable de ce Peintre diminuoit beaucoup de l'estime qu'on avoit de lui. Il se disoit descendu de la race d'Apollon, & se vantoit d'avoir souvent communication avec Hercule. Demon fit un tableau d'Ajax, en concurrence de Timante qui l'emporta sur lui. * Pline, *l.* 35 Felib. *Ent. des Peintre.*

DEMON ou DEMENETE, Athenien, fils de la sœur de Demosthenes, gouverna la Republique d'Athenes, pendant l'absence de son oncle, vers la CXIV. Olympiade & l'an 323. avant J. C. Il écrivit & parla en public pour procurer le retour de ce grand Orateur, & obtint enfin qu'on lui envoyeroit un vaisseau pour revenir, & que non seulement on lui remettroit les trente talens ausquels il étoit condamné, mais qu'encore on en tireroit trente du thresor public, pour ériger sur le port de Pirée une statuë à Jupiter Conservateur, en action de graces de qu'il avoit conservé Demosthenes. * Plutarque.

DEMONA, le Val de Demona, Province de l'Isle de Sicile, & une de ses trois parties, qui s'étend le plus au Septentrion, & à l'Orient vers la Calabre, dont elle n'est separée que par le Fare de Messine. Elle a au Midi le Val de Noto, & à l'Occident le Val de Mozare. Ses villes principales sont Messine, Cefalu, & Milazzo, Patti & Taormina.

DEMONAX, Philosophe, vivoit du temps de l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 120. Il étoit de l'Isle de Crete, d'une maison assez illustre & opulente; mais il méprisa ces avantages, pour s'adonner à la Philosophie. Quoi qu'il eut vécu familierement avec Agathobule, Demetrius le Cynique, Epictete, & Timocrate d'Heraclée, il n'embrassa point de Secte particuliere; mais prenant ce qu'il y avoit de bon en chacune, il laissa indecis laquelle il estimoit le plus. On voïoit bien pourtant qu'il faisoit plus d'état de Socrate que des autres Philosophes, quoiqu'en son habit & sa façon de vivre il imitât davantage Diogene. Etant extrêmement âgé, il dit à ceux qui étoient presens: *On peut se retirer, le spectacle est achevé.* Il mourut faute de manger, sans rien perdre de sa gayeté ordinaire, & fut enterré aux dépens du public. Lucien a écrit sa vie.

DEMONIAQUES, Anabaptistes, qui croyoient que les Demons seront sauvez à la fin du monde. * Hosius.

DEMONICE, jeune fille Ephesienne, promit à Brennus, Prince des Gaulois, de lui livrer la ville d'Ephese, s'il lui vouloit donner les colliers, les brasselets, & les autres joyaux des Dames de cette ville: ce que ce Prince lui accorda. Ainsi Ephese étant prise, Brennus commanda à ses soldats de lui jetter dans le sein tout ce qu'il y avoit de joyaux d'or: ce qu'ils firent en telle quantité, que cette fille en fut accablée, & ensevelie dessous toute vive. * Plutarque, *en ses Paralleles.*

DEMOPHILE, fils de l'Historien Ephore, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI Olympiade, & 336. ans avant J. C. Diodore de Sicile rapporte qu'il écrivit la guerre sacrée, après que Philomele se fut saisi du temple d'Apollon à Delphes. Suidas se trompe, lorsqu'il dit que cet Historien étoit fils d'Ephippe. Pline parle d'un Peintre de ce nom, *au l.* 35. *c.* 9. *& 11.* * Diodor. Sicul. *l.* 16.

DEMOPHILE, Evêque de Berée, étoit Arien, & presenta, à ce qu'on dit, en 357. la Confession de Foi de Sirmich au Pape Liberius qui la reçût Depuis, Demophile fut condamné au Concile de Rimini en 359. & fut mis neanmoins par intrigue sur le Siege de Constantinople, où il persecuta cruellement S. Gregoire de Nazianze. Il se trouva au Concile de Constantinople, assemblé pour la paix de l'Eglise. Philostorge dit que sa famille étoit illustre, & que Thessalonique étoit sa patrie. L'Empereur Theodose *le Grand* étant venu à Constantinople en 380. & souhaitant avec une passion extrême d'établir la paix dans les Eglises, demanda à Demophile, Evêque des Ariens, s'il vouloit embrasser la Foi de Nicée, & réünir le peuple en un même corps. Mais ce Prelat Heretique refusant d'accepter cette proposition de l'Empereur, ce Prince le fit sortir de la ville. Il passa le reste de ses jours autour de Constantinople, jusqu'en 386. qui est le temps de sa mort, se portant toûjours pour Evêque de cette ville Imperiale, parmi ceux de sa Secte, qui malgré toute l'autorité de l'Empereur ne laisserent pas de temps en temps de faire divers efforts, pour troubler les Orthodoxes. Au sujet des Lettres du Pape Liberius aux Evêques d'Orient, consultez son article. * Theodoret, *l.* 5. *c.* 39. Sozomene, *l.* 7. S. Epiphane, &c citez par Baronius, *A. C.* 357. 359. 370. 378. 383. Hermant, *Vie de saint Athanase & de saint Gregoire de Nazianze.* M. Du Pin, *Bibloth. des Aut. Eccles. IV. siecle.*

DEMOPHON, fils de Thesée succeda à Mnesthée Roi d'Athenes, qui mourut dans l'Isle de Delos, au retour de la prise de Troie. Son regne fut de 33. ans, & commença l'an 2823. du monde, 1181. avant JESUS-CHRIST. Ovide dit qu'il fut amoureux de Philis, fille de Lycurgue. * Eusebe, *in Chron.* Ovide, *Ep.* 2.

DEMOPHON, Capitaine dans l'armée d'Antiochus *Eupator*, ayant été laissé dans la Judée aprés la tréve faite entre ce Roi, Lysias son Gouverneur, & Judas *Macchabée*, il fit autant de mal aux Juifs que durant la guerre, & fut cause que la paix ne dura que bien peu de tems, l'an du Monde 3841. & avant J. C. 163.* 2. Mach. 12. 2.

DEMOPOLIS, & NEOCLES fils de Themistocle, aïant publié à Athenes des loix qui avoient été faites contre les exilez, furent assommez à coups de pierre par les ennemis de leur pere. * Cæl. Rhod. *l.* 8. *c.* 12.

DEMOSTHENES, General des Atheniens, entra en Sicile, après avoir ravagé les terres des Epidauriens. Il succeda au celebre Alcibiades, l'un des trois qui avoient persuadé la guerre, & qu'on avoit rappellé à Athenes, pour se justifier de ce qu'on lui imposoit d'avoir fait abbatre toutes les statuës de Minerve. Avant ce temps, en l'an 425. avant J. C. il avoit fortifié la ville de Pylos dans la Morée, contre les Lacedemoniens, & avoit bien servi la Republique; mais cette guerre ne fut pas si heureuse pour lui. Nicias fut obligé de lever le siege qu'il avoit mis devant Syracuse, les armées perirent, & les ennemis firent mourir ces deux Generaux. D'autres disent que Demosthenes se tua, & que Nicias demanda quartier, sous la XCI. Olympiade, & l'an 413. avant J. C. * Plutarque, *en la vie de Nicias.* Diodore, *l.* 13. Thucydide, *l.* 4. 5. 6. & 7. Justin, *l.* 4.

DEMOSTHENES, celebre Orateur, étoit d'Athenes, fils d'un homme de même nom que lui, qui étoit coûtelier ou forgeron, & de Cleobule: il nâquit la 4. année de la XCIX. Olympiade, & l'an 381. avant J. C. Demophile étant alors Archonte d'Athénes. Il fut laissé orphelin par son pere, à l'âge de sept ans. Ses tuteurs lui volerent une partie de son bien, laisserent perdre l'autre, & négligerent son éducation. S'étant neanmoins porté de lui-même à l'étude de l'éloquence, il fut Disciple d'Isocrate, de Platon, & ensuite d'Isæus, qui le tint quatre ans chez soi. A l'âge de 17. ans il plaida contre ses tuteurs, & les fit condamner à lui païer trente talens, qu'il leur remit. L'on dit qu'étant encore jeune, il fit tous ses efforts pour se former à bien déclamer, jusques à prononcer ses harangues devant un miroir, afin de mieux regler son geste. Lorsqu'il fut entré dans le Gouvernement des affaires pu-

bliques, il s'opposa à Philippe Roi de Macedoine, & conçût pour lui une haine mortelle. Il se trouva même en l'an 338. avant J. C. à la bataille de Cheronnée, où il prit la fuite, quelque temps après avoir prononcé sa belle Oraison pour la couronne d'or, que le peuple lui avoit décernée, à la persuasion de Ctesiphon. Après la mort de Philippe, il se déclara contre Alexandre *le Grand* son fils. Mais s'étant laissé corrompre par le present d'une coupe d'or que lui fit Harpalus, il fut condamné à une amende; & n'aïant pas dequoi la païer, il sortit de la ville. Il y revint glorieusement, lorsqu'Alexandre fut mort, continua à haranguer contre les Macedoniens. Antipater demanda aux Atheniens qu'ils eussent à lui livrer les Orateurs qui haranguoient contre lui. Cette demande étonna Demosthenes, il prit la fuite en divers lieux, & enfin se retira dans l'isle de Celauria, où Archias étant venu de la part d'Antipater, pour le prendre, de desespoir il suça du poison qu'il avoit dans une plume, feignant d'écrire à quelqu'un de ses parens. Il mourut le 16. du mois Pyanepsion, qui revient au 10 de Novembre, sous la CXIV. Olympiade, & l'an 322 avant J. C. Plutarque dit qu'il laissa 65. Oraisons, dont Photius avoit lû une bonne partie, comme il le dit *Cod.* 265. *Bibl.* Ciceron parle souvent de Demosthenes avec admiration. Cependant dans un endroit de son Traité de l'Orateur: Nous sommes, dit-il, d'un goût si difficile & si bizarre, que Demosthenes même ne nous contente pas toûjours. *Usque adeò difficiles & morosi sumus, ut nobis non satisfaciat ipse Demosthenes, qui quanquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen non semper implet aures meas.* Juvenal *Sat.* 10. *v.* 118. remarque que l'éloquence a été la cause de la mort des deux plus grands Orateurs du monde, Ciceron & Demosthenes. Après la mort de Demosthenes, les Atheniens lui firent dresser une statuë d'airain avec cette inscription:

> Εἴπερ ἴσην γνώμῃ ῥώμην, Δημόσθενες, εἶχες,
> Οὔποτ' ἂν Ἑλλήνων ἦρξεν Ἄρης Μακεδών.

Ce que l'on peut traduire ainsi:

> *Si tibi par menti robur, vir magne, fuisset,*
> *Græcia non Macedo succubuisset hero.*

L'on voit encore aujourd'hui à Athenes, une petite tour de marbre soûtenuë de six colonnes cannelées, que l'on appelle la *lanterne de Demosthenes*, & qui sert d'hospice aux Capucins. La tradition commune est que cet Orateur s'y enferma quelque temps, après s'être rasé la moitié de la barbe, afin que dans cet état, n'osant se montrer en public, il s'adonnât tout entier à l'étude. Mais il y a plus d'apparence que cette tour est plûtôt un monument consacré à la memoire de quelque honneur remporté aux Jeux Olympiques. C'est la conjecture de M. Spon, fondé sur quelques figures qui y sont gravées. L'on trouve une description exacte, & la figure de cette tour dans le Voyage de la Grece de Spon, *part.* 2. *p* 172. * Plutarque, *en sa vie, & en celle des dix Orateurs, c.* 7.

DEMOSTHENE, Historien de Bithynie, composa un Ouvrage de ce païs, dont Etienne de Byzance cite le neuviéme, le dixiéme & le douziéme livre. Il fit aussi un Traité de l'Origine des villes. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Un autre de ce nom, de Thrace, fit des Commentaires sur l'Iliade d'Homere, & sur l'origine des Dieux d'Hesiode, après les avoir mis en prose. * Suidas. Vossius, *des Hist Grec. l* 3. *p.* 354.

DEMOSTRATES. Il y a eu un Archonte d'Athenes de ce nom sous la XCVII. Olympiade, l'an 390. avant J. C. Pline cite un autre DEMOSTRATE, qui dit que Scipion *l'Africain* fut le premier des Romains qui ait porté une pierre précieuse nommée Sardoine. * Pline, *l.* 27 *c.* 6.

DEMOTELE, Ecrivain, que Pline met au nombre des douze qui ont écrit des Pyramides d'Egypte. On ignore en quel temps il a vécu. * Pline, *au liv.* 36. *c.* 12.

DEMOTELE, fut celui qu'Arius, Roi de Lacedemone envoïa à Onias, Grand Sacrificateur des Juifs, pour faire alliance avec lui, vers l'an du monde 3772. avant JESUS-CHRIST 232. * Josephe, *Livre* 12. *ch.* 5.

DEMPSTER, (Jean) que d'autres nomment Temistor, parent de Thomas Dempster, étoit Docteur de Paris, & Recteur de l'Université. Il fut Bibliothecaire de la Bibliotheque de Venise, & mourut vers l'an 1590. * *Consultez* les Auteurs citez après Thomas Dempster.

DEMPSTER, (Thomas) Gentilhomme Ecossois a vécu sur la fin du XVI siecle, & au commencement du XVII. & s'est acquis beaucoup de réputation par son sçavoir. Il sortit de son païs durant les guerres civiles d'Ecosse, & aima mieux perdre ses biens, que d'abandonner la religion de ses peres, pour suivre la doctrine des Protestans. Il vint à Paris, où il fut quelque temps Principal du College de Beauvais. Mais comme il étoit extrêmement violent, il s'y fit quelques affaires avec des gens qui rechercherent sa vie, & fut obligé de repasser en Angleterre. Il en amena une très-belle femme, que tout le monde s'empressoit de voir à Paris, & que ses Ecoliers lui enleverent à Pise, où il étoit allé enseigner. On dit que Dempster la perdit avec la même indifference, qu'il avoit perdu ses biens en Ecosse. Depuis il vint à Boulogne, où il enseigna avec beaucoup d'applaudissement, étant aimé & estimé de tous les gens de Lettres, non seulement de cette ville, mais de toute l'Italie. Dempster étoit Jurisconsulte, Historien, Poëte & Orateur. Avant que de venir à Paris, il avoit enseigné à Tournay, à Toulouse, à Nîmes, & ailleurs. Il fut Academicien de l'Académie *della Notte* à Boulogne, où il mourut le 5. Septembre de l'an 1625 Ovidio Montalbano prononça dans la même Académie son Oraison funebre, qu'on publia l'année d'après sous ce titre, *Ragionamento funebre havuto publicamente nell' Academia della Notte, per la morte dell. Excellentissimo Tomaso Dempstero.* Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Dominique, où l'on voit son épitaphe sur son tombeau. Thomas Dempster a laissé divers Ouvrages; IV. Livres d'Epîtres; XIV. Livres de diverses Poësies; l'Histoire Ecclesiastique d'Ecosse en XIX. Livres, dans laquelle il parle beaucoup des gens de Lettres de ce païs; diverses Notes sur les Poëtes Latins; des Traitez de Droit, de Cosmographie, de Mythologie, d'Histoire, &c. * Ovidio Montalbano, *in Ragion. fun.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illust c.* 9. *&c.* Bayle, *Dict. Critique.* Jac. Usser. *de Britann. Eccles. Primord. c.* 13. *p.* 461. Jac. Waræus, *rer. Hibern.* Philip. Labbe, *Biblioth. Bibl. p.* 159. Christ. Sand. *animad. in Voss. p.* 174. Nicol. Antonio, *Biblioth. Hisp. Praf. p.* 34. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiq. Historiques, art.* 161. *p.* 188.

DENABA, Ville d'Idumée, où Bela a regné. * *Genese* 36. 32.

DENAIS, ou DENAISIUS, (Pierre) Jurisconsulte, étoit de Strasbourg, où il nâquit le premier jour de Mai 1561. Le Prince Palatin le fit son Conseiller ordinaire, se servit de lui pour diverses negociations, & l'envoya même Ambassadeur en Pologne, & en Angleterre. Depuis, Denais fut Assesseur de la Chambre Imperiale de Spire, & mourut à Heidelberg le 20. Septembre de l'an 1610. Il a composé divers Ouvrages: *Jus camerale. De Jure meri Imperii, sive de Jurisdictione Cameræ Spirensis, &c.* * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

DENBIGH, Ville de la Principauté de Galles en Angleterre, elle est capitale du Comté de Denbigh & la meilleure de tout le Nord-Galles. Elle est située sur le bord Septentrional d'une petite riviere appellée *Istrad*, qui est à trois milles Anglois de là, & mêle ses eaux avec celles du Cluyd, qui est la principale riviere de ce Comté. Après que le Roi Edouard I. eut achevé la conquête du païs de Galles, Henry Lacy, Comte de Lincoln fut gratifié de la ville de Denbigh, qu'il environna d'un fossé, & fortifia d'un château, avec plusieurs tours fort hautes. Il laissa cet Ouvrage imparfait, à cause du malheur qu'eut son fils unique, qui se noya. Cette ville ne devint pourtant capitale du Comté, que sous le regne d'Henri VIII. qui ajoûta cinq Comtez au païs de Galles, dont celui de Denbigh fut un. Auparavant ce n'étoit que la capitale de la Baronie de Denbigh. En 1564. ce Comté donna le titre de Baron ou Pair du Royaume, à Robert Dudley, créé Baron de Denbigh & Comte de Leicester, par la Reine Elizabeth. Mais ce titre s'éteignit avec lui. En 1622. le Roi Jacques I. créa Guillaume, Vicomte de Fielding, Comte de Denbigh, titre, qui en 1701. étoit possedé par son petit-fils, Guillaume Fielding, Comte de Denbigh. * *Diction. Anglois.*

DENBIGH-SHIRE, ou le Comté de Denbigh, Province de la Principauté de Galles en Angleterre. Il est borné au Couchant par le Comté de Caernarvan; au Midi par les Comtez de Merioneth & de Montgommery; au Levant par ceux de Shrop & de Chester, & au Nord par celui de Flint & par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir treize lieuës de long & cinq dans la moyenne largeur. Toutes ses extrêmitez sont presque désertes; mais le milieu du païs, arrosé par la riviere de Cluyd, est bien cultivé & fort fertile. Il y a de bonnes mines de plomb près de Wrexham, l'un de ses bourgs. On y considere encore celui de Ruthyn & la ville de Denbigh, qui en est la capitale. * Baudrand.

DENDER, qu'on nomme aussi *Denre* & *Tenre*, Riviere des Païs-Bas. Elle nait à Leuze dans le Hainaut, où elle baigne encore Ath; & après avoir passé par Gramond, Ninove, & Alost, villes de Flandres, elle se jette dans l'Escaut à Dendermonde. * Maty, *Diction.*

DENDERMONDE, DERMONDE, TENREMONDE; Ville des Païs-Bas, située dans la Flandre Imperiale, à l'embouchure du Dender dans l'Escaut, entre Anvers & Gand, à cinq ou six lieuës de l'une & de l'autre. Dendermonde est une place fortifiée, & capitale d'une Seigneurie, qui est assez étenduë. * Maty, *Diction.*

DENDROPHORES, en Latin *Dendrophori.* Il est souvent parlé dans les Marbres antiques du College des Dendrophores; cependant on est en peine de sçavoir quelles sortes de gens étoient ces Dendrophores. Les Sçavans sont partagez sur cela. Saumaise dans ses Commentaires sur la Vie de Caracalla, écrite par Spartien, dit que c'étoient ceux qui, dans les processions faites en l'honneur des Dieux, portoient des branches d'arbres en leurs mains, suivant l'étymologie du mot Grec *δενδροφόρος*, qui veut dire *porte-arbre.* Ce qui a fait donner l'épithete de Dendrophore au Dieu Silvain, dans une inscription antique citée par Gruter, parce que ce Dieu est representé ordinairement portant une branche de pin dans les processions faites en l'honneur de Bacchus. Aussi voit-on souvent dans les bas reliefs, où sont representées les Bacchanales, des gens qui portent de petits arbrisseaux ou des branches d'arbres. Le titre du Code Theodosien semble favoriser ce sentiment dans la Loi vingtiéme. *Il est juste*, dit ce Texte, *que tous les lieux que les Dendrophores & les autres professions payennes ont occupez, & qui étoient destinez aux banquets & aux distributions des deniers, soient appliquez aux revenus de nôtre Maison, en bannissant l'erreur qui les avoit institueez.* Ainsi, suivant ce Texte, les Dendrophores n'étoient pas un nom de métier, mais de religion ou de superstition: neanmoins le sentiment contraire de la plûpart des sçavans n'est pas moins vrai-semblable. Ils veulent que les Dendrophores fussent ceux qui faisoient trafic de bois, pour la guerre & pour les machines: d'où vient qu'ils sont joints ordinairement dans le même corps avec ceux qui avoient le soin de la fabrique des Machines, qu'on nommoit *Fabri.*

DENHOFF, (Jean Casimir) Cardinal, Evêque de Cesena, né le 6. Juin 1649. d'une famille illustre de Prusse. Il vint à Rome du temps du Pape Innocent XI. comme un Ecclesiastique qui n'avoit d'autre dessein que de voyager. Jean III. Roi de Pologne, qui avoit alors quelques affaires à traiter avec la Cour de Rome, lui en confia le soin, & lui donna, dans le temps du siege de Vienne, le caractere de son Envoyé auprès du Pape. Le Pape, qui l'estimoit beaucoup, le déclara Prélat domestique, & lui donna l'administration de l'Hôpital du saint Esprit à Rome, avec le titre de Commandeur. Il le nomma même Cardinal de son propre mouvement le 2. Septembre 1686. dont le Roi de Pologne ne fut pas content, parce qu'il n'avoit pas obtenu le Chapeau qu'il demandoit pour M. de Janson Evêque de Beauvais, auquel le Pape le donna depuis. Le Cardinal Denhoff mourut à Rome le 20. Juin 1697. âgé de 48. ans, & fut inhumé en l'Eglise de saint Charles, de la Redemption des Captifs aux quatre Fontaines.

DENIA, petite Ville autrefois Episcopale. Elle est en Espagne, sur la côte du Royaume de Valence, entre la Ville de ce nom, & celle d'Alicante, à quinze lieuës de la premiere & à douze de la derniere. Il y a près de Denia une fort petite Isle de même nom, que les Anciens nommoient *Planasia.* * Baudrand.

DENIER, nom qui a été donné à diverses sortes de monnoyes. Le Denier Romain étoit d'argent marqué d'un X. parce qu'il valoit dix *As*; & il se divisoit en deux Quinaires marquez d'un V. c'est-à-dire, chacun de cinq sols. Le Denier étoit aussi une espece de monnoye d'argent du temps de Pharamond; & ces Deniers sous la premiere race portoient quelquefois la même figure que les sols; mais souvent ils n'avoient aucune tête gravée. Un Denier en France est aussi une sorte de monnoye de fonte, qui vaut la douziéme partie d'un sol, il s'appelle Denier Tournois. Didymus Claudius, *de Ann. Rom.* parle des Deniers d'or. Un Denier de Monnoyage est aussi une espece de monnoye de quelque qualité d'ouvrage que ce soit, comme Ecu d'or, &c. Denier de poids est la 24. partie de l'once & la 192. du marc. Denier en terme de monnoye & d'orfévrerie, se prend aussi pour le degré de la bonté de l'argent pur, qui est divisé en 12. Deniers, & ce Denier s'appelle *Denier de fin.*

Denier *à Dieu* est le peu d'argent que l'on donne à celui de qui on louë, ou on achete quelque chose, pour arrhe & assurance que l'on tiendra le marché qu'on a fait avec lui. On appelle cet argent *Denier à Dieu*, parce qu'on le donne principalement pour en faire aumône aux pauvres: si on ne le retire dans 24. heures après qu'on l'a donné, il faut que le marché que l'on a fait tienne. Le troisiéme ou tiers Denier étoit autrefois la part des amendes & des émolumens de Justice qui revenoit au Comte de son Comté, les deux autres parts étant pour le Roi.

Il ne faut pas oublier le tribut que les Anglois appelloient le DENIER DE S. PIERRE, & en leur langage, *Romescot*, *Romfeach*, & *Romepenni.* On tient que l'origine en venoit d'Offa Roi des Anglois Merciens, qui, après avoir regné 36. ans, fit vœu de faire bâtir un somptueux Monastere en l'honneur de saint Alban premier Martyr Anglois, & alla ensuite à Rome trouver le Pape Adrien premier, qui lui fit un accüeil magnifique. Le lendemain, étant allé visiter le College des Anglois qui florissoit alors à Rome, il destina pour son entretien une somme d'argent, qu'il se resolut de faire lever sur toutes les familles de son Royaume qui seroient à leur aise, obligeant chacune de contribuer à un si pieux dessein. Cette rente annuelle fut appellée *Denier de S. Pierre*, parce que le Roi fit cette donation à l'Eglise Romaine, le jour de S. Pierre aux Liens, pour l'entretien du College Anglois. La somme étoit tous les ans de trois cens marcs d'argent; & le payement dura jusqu'à Henri VIII qui le supprima. Il fut rétabli sous le regne de Philippe & de Marie, & enfin entierement aboli sous celui d'Elizabeth. Quelques-uns tiennent que cette rente annuelle du Denier qui se levoit sur chaque famille Angloise, & se payoit à Rome à la Fête de S. Pierre, fut premierement instituée par Inas, Roi des Saxons Occidentaux, & non pas par le Roi Offa. Edoüard III. en défendit la levée en 1365. mais elle fut bien-tôt après rétablie. Spelman parlant de ce Denier de S. Pierre, assure qu'il a trouvé dans de vieilles Chroniques, environ l'an de JESUS-CHRIST 858. qu'Atelwolfe premier Roi, pere d'Alfred, faisoit payer 300. marcs à Rome, & qu'on en faisoit trois parts; une pour le luminaire de l'Eglise de S. Pierre, l'autre en l'honneur de S. Paul, & la derniere pour augmenter les aumônes du Pape. * Spelman, *Glossar. Archæol.*

DENIGU, petite Ville de la Bulgarie. Elle est dans le païs des Tartares Dobruces, près de la source de la Zanavarda, à l'Orient Meridional de Drimago. * Maty, *Diction.*

DENIN, celebre Abbaïe dans le Païs-Bas, sur le chemin de Valencienne à Doüay. Ce Monastere a été fondé par saint Aldebert, Comte d'Ostrevan, & par sainte Reine sa femme, qui étoit niece du Roi Pepin. Ils donnerent tous leurs biens à dix filles qu'ils avoient, & qui furent les premieres Chanoinesses de cette Abbaye. L'aînée, nommée Renfroye, qui en fut la premiere Abbesse, en est la Patrone, & a été canonisée avec ses sœurs. Dans la suite des temps, la Souveraineté du Comté d'Ostrevan est venuë au Roi, comme Comte de Hainaut; & les Chanoinesses conservent seulement le titre de Comtesses d'Ostrevan. Le Chapitre est composé de dix-huit Dames Chanoinesses, qui doivent faire preuve de noblesse de huit quartiers. Leur habit est blanc, avec un surplis de toile fine, & un grand manteau doublé d'her-

mme toute blanche, à la reserve de celle de l'Abbesse qui est mouchetée. Ni l'Abbesse ni les Chanoinesses ne font aucun vœu; & lorsqu'elles veulent se marier, elles ne font que remercier le Chapitre de l'honneur qu'on leur a fait. * *Memoires du Temps.*

DENORES, (Jason) d'une illustre famille de l'isle de Chypre, fut dépoüillé de tous ses biens, lorsque cette isle fut prise par les Turcs. Il se retira à Pavie, où il enseigna pendant 13. ans la Morale. Il a écrit plusieurs Ouvrages, parmi lesquels Possevin fait cas de son Traité de Rhetorique, comme étant fort utile & fort necessaire, non seulement aux Juges & aux Orateurs, mais aussi aux Ambassadeurs & aux Prédicateurs. Denores mourut du chagrin qu'il eut de l'exil de son fils. * Possevin, *Biblioth. tom.* 2. *l.* 18. *c.* 19. Hofman, *Lexic. Univ.*

DENSUS (Sempronius) Centenier Romain, se distingua par sa valeur & sa fidelité dans la Conjuration d'Othon, contre Galba & Pison, l'an de J.C. 69. Il se mit au devant de Pison, à qui pourtant il n'avoit point d'obligation particuliere, & le défendit de la voix, de la canne, & de l'épée, jusqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre & tué aux pieds de son Prince. Plutarque & Dion disent que ce fut en défendant Galba; Tacite, au contraire, raconte le fait comme nous l'avons exposé.

EVESQUES, PATRIARCHES, ET Ecclesiastiques du nom de Denys.

DENYS AREOPAGITE. (Saint) C'est-à-dire, un des Juges de l'Areopage, souverain Tribunal d'Athenes, aprés avoir été converti par saint Paul, comme il est rapporté dans les Actes des Apôtres, fut établi Evêque d'Athenes, & finit sa vie dans cette ville par le martyre. Les anciens Auteurs qui ont parlé de ce Saint, sont saint Luc Evangeliste, dans les Actes des Apôtres; Denys Evêque de Corinthe, dans Eusebe; Aristide Philosophe Athenien, rapporté par Usuard & par Orderic Vitalis; l'Auteur du Martyrologe de Constantinople; & saint Cesaire frere de saint Gregoire de Nazianze. L'Evangeliste saint Luc dit que saint Denys fut converti par saint Paul, lors qu'il prêcha la Foi dans l'Areopage, l'an de J. C. 17. Denys, Evêque de Corinthe, dit que saint Denys Areopagite fut le premier Evêque d'Athenes. Aristide l'appelle Evêque & Martyr, & nous apprend qu'il mourut le 3. Octobre. L'Auteur du Martyrologe de Constantinople dit la même chose. Saint Cesaire ajoûte que saint Denys Areopagite, étoit natif de Thrace, & qu'il eut pour successeur en l'Evêché d'Athenes, saint Publius, qui y fut martyrisé le 23. Janvier, comme rapportent Usuard & Adon de Vienne. A l'égard du temps de la mort de saint Denys Areopagite, quelques-uns croïent qu'il souffrit le martyre du temps de l'Empereur Trajan, & d'autres sous Adrien; mais la plus ancienne opinion est que ce fut sous le regne de l'Empereur Domitien.

On a long-temps confondu saint Denys Areopagite, avec saint Denys Evêque de Paris, Aujourd'hui les plus éclairez sont d'un sentiment opposé. Voici leurs preuves. Sulpice Severe, dans le livre 2. de son Histoire Sacrée, parlant de la persecution qui s'éleva sous Marc-Aurele, fils d'Antonin, dit qu'alors on commença de voir des Martyrs dans les Gaules. Cela étant, on ne peut pas dire que saint Denys Areopagite y ait souffert le martyre, puisqu'il mourut dans le premier siecle de l'Eglise, avant le regne de Marc-Aurele. Gregoire de Tours dit que saint Denys Evêque de Paris, vint dans les Gaules du temps de l'Empereur Dece, c'est-à-dire, aprés l'an 250. de JESUS-CHRIST. Tous les anciens Martyrologes des Eglises de France distinguent deux saints Denys, l'un Evêque d'Athenes, & l'autre Evêque de Paris, & mettent le martyre du premier le 3. jour d'Octobre, & celui du second le 11. du même mois. Ils ne marquent point le genre de mort de saint Denys Evêque d'Athenes, & ne lui donnent point de Compagnons de son Martyre; mais ils disent que saint Denys Evêque de Paris eut la tête tranchée, avec saint Rustique Prêtre, & saint Eleuthere Diacre. Hilduin, Abbé de saint Denys en France, fut le premier qui confondit les deux saints Denys. Vers l'an 834. l'Empereur Loüis *le Debonnaire* lui commanda de recüeillir tout ce qu'il trouveroit dans les Auteurs Grecs & Latins, touchant la vie de ce Saint, dans l'Eglise duquel on venoit de faire la ceremonie de son rétablissement sur le Thrône de l'Empire. Cet Abbé fit un Livre intitulé, *les Areopagitiques*, où il entreprit le premier de tous, de prouver que saint Denys premier Evêque de Paris, étoit le même que saint Denys l'Areopagite Evêque d'Athenes. Ce sentiment fut d'abord reçû de plusieurs avec grand applaudissement; parce qu'on étoit bien aise d'avoir pour protecteur & pour Apôtre un homme si celebre, & à qui l'on attribuoit, depuis environ 300. ans, les Livres de la Theologie Mystique, & des noms divins. L'Evêque de Paris se déclara pour cette opinion; mais d'autre part il s'en trouva plusieurs qui la crurent fausse, parce que dans les siecles précedens, on avoit toûjours distingué saint Denys Evêque d'Athenes, d'avec saint Denys Evêque de Paris, & que l'on ne croïoit pas que le voyage & le martyre de l'Areopagite à Paris, pût s'accorder avec l'Histoire ancienne, & avec la veritable Chronologie. Hincmar, Archevêque de Reims, qui avoit été Moine de saint Denys, & disciple de Hilduin, soûtint l'opinion de son Abbé, dans son Epître à l'Empereur Charles *le Chauve*, l'an 867. où il l'appuïe sur l'autorité d'une Legende de S. Saintin, disciple de S. Denys, écrite en vieux parchemin, & sur les témoignages de Methodius, Prêtre de Constantinople, & d'Anastase le Bibliothecaire, qui avoit traduit en Latin la Vie de saint Denys, écrite en Grec par Methodius. Mais Jean Erigene, dit l'*Ecossois*, l'un des plus sçavans hommes de son temps, en Grec & en Latin, fit entendre à l'Empereur que c'étoit une nouvelle tradition inconnuë à tous les Anciens. Erigene avoit été Moine de Corbie, & par ce motif étoit engagé à se déclarer pour Hilduin: ce qu'il ne fit pas neanmoins, par pur zele pour la verité. En effet, pas un de ceux qui dans les huit premiers siecles ont écrit de saint Denys d'Athenes ou de saint Denys de Paris n'a dit, ou que celui d'Athenes fut venu à Paris, ou que celui de Paris fût venu d'Athenes. Le Moine de saint Denys en France, qui écrivit l'Histoire de l'Invention des corps de Saint Denys & de ses Compagnons, environ 100. ans aprés que le Roi Dagobert eut fait bâtir ce celebre Monastere, c'est-à-dire, vers l'an 730. ne parle point de l'Areopagite, non plus que de la tête de saint Denys (que l'Abbé Hilduin, & aprés lui Methodius, disent que ce saint Martyr porta entre ses mains) quoique ce Moine, dans cette Histoire, aime à avancer des choses extraordinaires & surprenantes. Aussi, comme Hincmar même le reconnoît, cette opinion étoit passée des François à Rome, par Hilduin; des Romains en Grece, par Methodius qui vivoit en même temps que cet Abbé; & de la Grece elle étoit repassée en France, par la Traduction que fit Anastase de la Vie de saint Denys, composée par Methodius, & qu'il envoya à l'Empereur Charles *le Chauve*. Ainsi les opinions étant partagées là-dessus en France, la dispute continua long-temps, comme il paroît par la Lettre que le Pape Innocent III. plus de 300. ans aprés, écrivit en ces termes aux Religieux de l'Abbaïe de saint Denys. *Il y a des opinions bien differentes sur ce qu'on demande, si l'on doit croire que ce glorieux Martyr & Evêque S. Denys, dont le venerable corps reside dans vôtre Eglise, soit cet Areopagite qui fut converti par saint Paul; car quelques-uns disent que saint Denys l'Areopagite mourut, & fut enseveli en Grece; & que ce fut un autre saint Denys qui annonça la Foy de Jesus-Christ aux François. Les autres au contraire assurent que saint Denys l'Areopagite vint à Rome aprés la mort de saint Paul; que ce fut un autre saint Denys qui mourut en Grece; que tous deux ont été de grands Hommes, en œuvres & en paroles. Pour nous, qui voulons honorer vôtre Monastere, sans neanmoins donner atteinte ni à l'une ni à l'autre de ces deux opinions: Nous vous envoïons le sacré corps de saint Denys, que le Cardinal Pierre de Capoüe, d'heureuse memoire a apporté de Grece à Rome, afin que, quand vous aurez les Reliques des deux saints Denys, on ne puisse plus désormais douter que celles de l'Areopagite ne soient dans vôtre Monastere.* Ce Pape, qui a été un des plus grands ornemens de l'Université de Paris, laisse à chacun la liberté de croire en son particulier ce qu'il lui plaira touchant cette Tradition. * Erigene, *Epist. ad Car. Calv.* Sirmond, *Dissertat. cap.* 2. De Launoy, *Dissertat. S. Dionys.*

☞ Les Livres de la Hierarchie ont été long-temps attribuez

attribuez à saint Denys l'Areopagite : aujourd'hui que l'on pese les choses au poids de la critique, on est revenu de cette prevention. Il est certain que les Livres inconnus à toute l'antiquité furent citez pour la premiere fois par les Heretiques Severiens, dans une Conference qu'ils eurent avec les Evêques Catholiques à Constantinople, dans le palais de l'Empereur Justinien, l'an 532. Ni Eusebe, ni saint Jerôme n'en ont fait aucune mention. Tous les Anciens qui parlent de saint Denys l'Areopagite, comme saint Denys de Corinthe, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, &c. ne disent rien de ses Ouvrages. Enfin voici ce que les Catholiques répondirent aux Severiens: *D'où pouvez-vous montrer que ces témoignages, que vous dites être de saint Denys l'Areopagite, soient veritables, comme vous le soupçonnez? Car s'ils étoient de lui, ils n'eussent pas pû être inconnus au Bienheureux Cyrille. Mais pourquoi ne parler que de saint Cyrille: Si saint Athanase eût crû qu'ils eussent été de saint Denys, ne se fût-il pas servi de leur autorité dans le Concile de Nicée, pour prouver la Consubstantialité de la Trinité contre les blasphêmes d'Arius? Que si pas un de ces Anciens ne les a citez, d'où pouvez vous montrer qu'ils sont de lui?* On dit pour seconde raison, que le style de ces Livres, & leur methode, sont très-éloignez de la maniere dont on écrivoit dans le I. & II. siecle, & que cet Ouvrage paroît avoir été écrit par un Philosophe fort éloquent. On ajoûte que cet Auteur cite *dans son livre des noms divins. c. 4.* les paroles de l'Epître de saint Ignace aux Romains, écrite par cet Evêque, un peu avant son martyre: Or saint Denys l'Areopagite étoit mort, lorsque saint Ignace écrivit cette Lettre. Ce même Auteur dit qu'il a été present à la mort de la sainte Vierge: Or au temps que la Vierge mourut, saint Denys n'étoit pas encore converti; car on croit communément qu'elle est morte quinze ans après la mort de J. C. & saint Paul, qui a converti saint Denys, n'est venu à Athenes que 17. ans après la Passion du Sauveur. On montre outre cela que l'Auteur des Livres attribuez à saint Denys, a écrit depuis le IV. siecle de l'Eglise; 1. parce qu'il parle des Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, en des termes qui n'ont été usitez que depuis le IV. siecle, comme celui d'Hypostase; 2. dans le Livre de la Hierarchie celeste, *Nous disons* dit-il, *là-dessus, que nos Evêques nous ont appris selon une ancienne Tradition*; ces mots *ancienne Tradition*, font voir que ce n'est pas saint Denys l'Areopagite qui parla; il cite saint Clement Alexandrin, sous le nom de Clement le Philosophe; & le passage qu'il rapporte est tiré du 8. Livre des Stromates: ce qui fait connoître qu'il parle de saint Clement, qui vivoit dans le III. siecle de l'Eglise. On allegue encore plusieurs autres raisons, pour montrer que les Livres attribuez à saint Denys l'Areopagite ont été supposez dans le V. siecle; & l'on demeure seulement d'accord que, depuis le commencement du VI. siecle, ils acquirent en peu de temps beaucoup de credit & d'autorité. En effet saint Ephrem les cite dans un Traité composé pour la défense du Synode de Chalcedoine. Le Moine Jobius, André de Cesarée, Anastase Sinaïte, Suidas, Nicephore, & plusieurs autres nouveaux Grecs en parlent avec honneur. Enfin Jean de Scythople, Maxime & Pachymere, firent des Commentaires sur cet Auteur. Parmi les Latins, saint Gregoire le Grand l'a cité avec éloge; Jean Scot Erigene l'a traduit en Latin; & Anastase le Bibliothecaire envoia cette Traduction à Charles *le Chauve*, Roi de France, avec une Préface & des Notes. Tous les Ouvrages attribuez à saint Denys Areopagite sont en deux volumes, en Grec & en Latin, recueillis par le P. Balthazar Corder: ils ont été imprimez à Anvers en 1634. Le premier contient des Préfaces de saint Maxime & de Georges Pachymere; le Livre de la Hierarchie celeste, en 15. chapitres; celui de la Hierarchie Ecclesiastique, en 7. & celui des Noms Divins en 13. Chapitres. Le second Volume contient la Theologie Mystique, en cinq chapitres, & dix Epîtres, quatre à Caïus, Moine, les autres à Dorothée, à Sosipatre; à Polycarpe Evêque, à Demophile Moine, à Titus Evêque, & à saint Jean l'Evangeliste. * Sirmond. De Launoy, *de duobus Dionysiis*. M. Du Pin, *Bibl des Aut Eccl. trois prem. siec.*

DENYS, Evêque de Corinthe, vivoit dans le II. siecle. Il fleurit sous l'Empire de Marc-Antonin, & au commencement de celui de Commode. Eusebe fait mention de plusieurs de ses Lettres, & entr'autres, de celles qu'il avoit écrites aux Eglises de Lacedemone, d'Athenes, & de Nicomedie, de Pont, de Crete, & de Rome; & une Lettre à sa sœur Christophore. Cedrene & Glycas prétendent qu'il a souffert le martyre: ce qui a été suivi par les Grecs en leur Office. Mais comme Eusebe & saint Jerôme ne parlent point de son martyre, l'Eglise Romaine a fait plus sagement, de le mettre dans son Martyrologe, au rang des Confesseurs. Il y a plusieurs choses remarquables dans les fragmens des Lettres de saint Denys de Corinthe, rapportées par Eusebe. On y apprend que saint Pierre a souffert le martyre à Rome, que saint Denys l'Areopagite fut Evêque d'Athenes, que l'Eglise Romaine assistoit les autres Eglises, &c. Il y a aussi dans ses Lettres des Instructions morales fort utiles. Dans la Lettre aux Gnossiens, il avertit Pynitus, Evêque de cette Eglise, de ne pas charger les Chrétiens du lourd fardeau de la virginité. Dans la Lettre aux Romains il fait mention de la Lettre de saint Clement aux Corinthiens, & témoigne qu'on la lisoit dans l'Eglise de Corinthe, & qu'on y lisoit aussi celle que les Romains avoient écrite aux Corinthiens. Il se plaint aussi dans cette Lettre, que des Heretiques avoient rempli ses Lettres de zizanie, en y retranchant & ajoûtant beaucoup de choses. Les Grecs font sa fête au 29. de Novembre, & les Latins au 8. d'Avril. Elle est marquée au 22. de Mars dans quelques Martyrologes. * Le Martyrologe Romain *au 8. Avril.* S. Jerôme, *de Scrip. Eccl. c. 27.* Eusebe, *en la Chron, A. C.* 174. Vigner, 172. Baron. 175. *& au Martyr. &c.* M. DuPin, *Bibl. des Aut. Eccl. 3. prem. siecl.*

DENYS (Saint) Patriarche d'Alexandrie, étoit d'une famille considerable, & fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme; mais il se convertit ensuite par la lecture des Epîtres de saint Paul, succeda l'an 248. à Heraclas, sur le Siege Episcopal de cette ville, après lui avoir succedé dans l'emploi de Catechiste de l'Ecole d'Alexandrie. Bien-tôt après son élection, il signala son courage & sa charité, pendant les persecutions qui s'éleverent contre son Eglise, sous l'Empire de Philippe, & sous celui de Dece en 250. Il fut d'abord arrêté, & conduit jusques sur les frontieres d'Egypte, par les persecuteurs; mais étant échapé de leurs mains, il se retira dans un desert de Libye, d'où il ne laissa pas de soûtenir son peuple par ses Lettres. A son retour en 251. il travailla à éteindre le Schisme de Novatien contre le Pape Corneille. En 253. il écrivit au Pape Etienne au sujet de la condamnation de Novat, & de la rebaptisation de ceux qui avoient reçû le Baptême des Heretiques. Après la mort d'Etienne, qui arriva l'an 257. il écrivit sur le même sujet à Sixte son successeur, le priant de considerer la consequence de cette affaire, & de ne la pas poursuivre avec la même chaleur que l'avoit fait son predecesseur. Il en écrivit aussi à Denys & à Philemon Prêtres de l'Eglise de Rome, & adressa une seconde Lettre à Sixte, dans laquelle il parle d'un Heretique qu'il n'avoit osé rebaptiser, quoiqu'il eut été baptisé d'un Baptême prophane, parce que cet Heretique avoit reçû la Communion. Pendant la persecution de Valerien, en 257. ou 258. le Prefet Emilien lui fit défense de tenir les Assemblées des Fideles: n'aïant point voulu obéïr à cet ordre, il fut envoïé avec ses Prêtres en exil dans un village près de Cephro en Libye. Il écrivit de ce lieu plusieurs Lettres Pastorales. Etant revenu à Alexandrie, il en fut chassé par une sédition. La peste y suivit ce trouble & l'obligea de consoler son troupeau par une excellente Lettre. Ce fut vers ce temps-là qu'il écrivit contre un Evêque d'Egypte appellé Nepos, qui entendant trop grossierement les promesses de l'Evangile, & soûtenant avec opiniâtreté le regne de JESUS-CHRIST sur la terre pendant mille ans, avoit composé un Livre intitulé, *Refutation des Allegoristes*. Saint Denys étant venu à Arsinoé, où ce livre lui fut presenté, il le refuta de vive voix, & ensuite composa contre cet Ouvrage deux Livres intitulez, *des Promesses Divines*, dans lesquels il parle doutensement de l'Apocalypse, & l'attribuë à un autre Auteur qu'à saint Jean l'Evangeliste. Il combattit peu de temps après l'erreur de Sabellius, qui confondoit les trois Personnes de la Sainte Trinité. Cette Heresie s'étant établie dans la Pentapole, saint Denys écrivit des Lettres pour la refuter; mais il lui arriva de se servir des

termes qui sembloient favoriser l'erreur opposée à celle de Sabellius. Quelques Catholiques en aïant porté leurs plaintes à Denys Evêque de Rome I, Denys d'Alexandrie se justifia, dans un Traité qu'il intitula, *Refutation & Apologie*. Saint Athanase rapporte plusieurs passages tirez de cet Ouvrage, par lesquels il prouve invinciblement contre les Ariens qui se servoient de son autorité, que son sentiment contre la Trinité est conforme à la décision du Concile de Nicée, quoi qu'il n'approuve pas que l'on se serve du terme de *Consubstantiel*. S. Basile l'accuse en une de ses Epîtres, d'avoir jetté les fondemens de l'Heresie d'Arius, quoiqu'il avouë que ce ne fut pas à mauvais dessein; mais pour avoir trop penché vers l'extremité, opposée à l'erreur de Sabellius. Il fut invité l'an 264. de se trouver dans un Synode assemblé à Antioche contre Paul de Samosate; mais sa vieillesse ne lui permettant pas de faire ce voïage, il écrivit une excellente Lettre aux Evêques assemblez, dans laquelle il refutoit les erreurs de Paul. Saint Jerôme fait l'éloge de cet Ouvrage. Saint Denys mourut, après avoir gouverné l'Eglise d'Alexandrie durant 17. ans. C'étoit le 17. Decembre de l'an 264. La Lettre contre Paul de Samosate donnée au public par Turrien, & attribuée à saint Denys d'Alexandrie, est une piece supposée. Nous avons quantité de fragmens de ses autres Lettres dans Eusebe, & une Lettre Canonique toute entiere qui se trouve dans Zonare, dans Balsamon, & dans la Collection des Conciles. Anastase de Nicée, dans la question 29. sur la Genese, cite un passage du Livre de Denys d'Alexandrie contre Origene; mais il n'y a pas d'apparence que cet Ouvrage soit de Denys d'Alexandrie, qui, bien loin d'avoir été son adversaire, étoit son disciple & son défenseur. Le style de cet Auteur est élevé & pompeux; il excelle dans les Descriptions & dans les Exhortations; il combat fortement ses adversaires dans ses Ouvrages Polemiques; il sçavoit parfaitement le Dogme, la Discipline, & la Morale; il avoit le jugement très-sain; il étoit très-moderé, très-sage, & de bon conseil. Enfin la perte de ses Ouvrages est une des plus considerables que nous aïons pû faire en ce genre. Ce Denys d'Alexandrie n'est pas le même qui a fait des Commentaires sur les Livres de saint Denys l'Areopagite. * Eusebe, *l. 6. & 7 Hist.* S. Athanase, *liv. de Sent. Dion. & in Comment. de Syn. Nicæn. Decr.* S. Basile, *c. 19. liv. de Spir. S. ep. ad Amphil. & ep.* 41 Saint Jerôme, *au Cat. c. 69. Pref. Liv. 18. Comment. in Isa. liv. 2. contr. Ruffin. & ep. ad Pammach.* Gennade, *c. 4. de Eccl. Dogm.* Sixte de Sienne, *l. 4. Biblioth.* Henri de Valois, *Annot. in Hist. Euseb. p. 155. edit. Rom.* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclesiastiques.* Baronius, *A. C. 258. 260. &c.* Le Martyrologe Romain, *au 17. Nov.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccl. trois premiers siecles.*

DENYS, Pape étant encore Prêtre de Rome, écrivit une Lettre à Denys d'Alexandrie, sur le Baptême des Heretiques. Il succeda à Saint Sixte, qui fut martyrisé le 6. d'Août de l'an 258. dans le siege de l'Eglise de Rome. On croit que ce siege vacqua près d'un an, & que le Pontificat de Denys ne commence qu'au 22. Juillet 259. Il gouverna l'Eglise de Rome pendant dix ans quelques mois & mourut le 26. de Decembre 269. ou 270. Il tint un Synode à Rome l'an 261. dans lequel il condamne l'Heresie de Sabellius, & l'erreur opposée qui fut depuis soûtenuë par Arius. Il écrivit une Lettre au nom de ce Synode à Denys d'Alexandrie, dont Saint Athanase a rapporté un fragment. S. Basile parle d'une Lettre que ce Pape adressa à l'Eglise de Césarée en Cappadoce, qui avoit été ruinée par les Barbares, & de la charité qu'il eut d'envoyer en Cappadoce, pour racheter les Chrétiens emmenez en captivité par les Barbares. C'est sans fondement qu'on lui a attribué des Ouvrages contre Sabellius & Paul de Samosate, qui sont sans doute d'un autre Denys. Sa Lettre à Urbain & l'autre à Severe, ne sont pas plus sûrement de lui. Le Pontifical de Damase porte, qu'il ordonna, en deux fois qu'il fit les Ordres au mois de Decembre, douze Prêtres, six Diacres, & sept Evêques, du nombre desquels fut Zama premier Evêque de Boulogne; mais il n'y a point de fonds à faire sur ce témoignage. Felix I. lui succeda. * S. Basile, *ep. 220.* Anastase, *de Rom. Pont. Les Catalogues des Papes.* S. Athanase, *adv. Arian. & de sent. Dion. adv. Arian.* Baronius, *aux Ann.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois premiers siecles.*

DENYS (saint) premier Evêque de Paris, vivoit dans le III. siecle. On tire l'histoire de sa Vie, de quatre anciens Auteurs, qui sont l'Auteur de la Vie de saint Saturnin, Gregoire de Tours, Fortunat, & Usuard. Les deux premiers nous apprennent que saint Denys fut envoyé dans les Gaules sous l'Empire de Dece, qu'il fut Evêque de Paris, qu'il y souffrit le martyre, & qu'il y eut la tête tranchée. Fortunat décrit son martyre à Paris. Usuard, Religieux de saint Germain des Prez, dit que saint Denys vint dans les Gaules avec S. Platon, qui souffrit le martyre à Tournay, & si cela étoit, il n'y seroit arrivé que du regne de l'Empereur Diocletien. Mais Usuard a suivi les Actes de saint Fuscien & de saint Victorique, & n'avoit pas vû la Vie de S. Saturnin, ni pris garde à ce qu'avoit rapporté Gregoire de Tours. Après la mort de ce saint Martyr, on bâtit une Eglise à son honneur à Paris, où étoit son tombeau, que Dieu rendit celebre par plusieurs miracles rapportez par Gregoire de Tours. * *Hist. l. 5.* De Launoy, *de duob. Dionys.*

DENYS, Evêque de Milan, fut élevé sur ce Siege, vers l'an 350. Il assista à un Concile, que Constance convoqua à Milan l'an 355. & y soûtint avec les autres Evêques Catholiques la foi du Concile de Nicée. Quand on proposa de condamner S. Athanase, Eusebe de Verceil & Denys declarerent qu'il falloit avant toutes choses s'assurer de la foi des Evêques, en souscrivant au Symbole de Nicée. Denys prit la plume pour le signer; mais Valens Evêque de Murse, & les autres Evêques Ariens, ne voulurent point accepter ce parti. Le lendemain Lucifer de Cagliari, Eusebe de Samosate, & Denys furent mandez au palais. On voulut les obliger à signer la condamnation de S. Athanase, & ils refuserent de le faire; mais Denys ayant été mandé une seconde fois au palais, il ne put resister aux instances de l'Empereur & des Evêques, & il eut la foiblesse de signer la condamnation de saint Athanase. Eusebe de Verceil, trouva un moyen assez ingenieux, d'ôter aux Ariens cette signature. Car, comme on le pressoit de faire la même chose, il dit qu'il les contenteroit, qu'il ne vouloit pas signer après Denys, qui étoit plus jeune que lui. Les Ariens qui souhaitoient avec une extrême passion d'attirer ce sçavant homme dans leur parti contre S. Athanase, effacerent le nom de l'Evêque de Milan: ensuite de quoi Eusebe declara, qu'il ne pouvoit signer la condamnation d'un homme innocent. Denys s'estimant heureux de voir ainsi sa conscience déchargée & son honneur sauvé, continua de défendre avec Lucifer de Cagliari, & Eusebe de Verceil la foi Orthodoxe & l'innocence de S. Athanase. L'Empereur n'ayant pû rien tirer d'eux, les envoya en exil. Denys fut relegué en Cappadoce, où il mourut peu de temps après. Son corps fut rapporté à Milan du temps de S. Ambroise. Quelques-uns prétendent que ce fut par les soins de S. Basile; mais le fait n'est pas certain. D'autres assurent que S. Ambroise le déposa dans la ville de Cassano, sur la riviere d'Adda, à cinq lieuës de Milan, & que la crainte des Barbares le fit depuis transporter à Milan. On fait la fête de S. Denys au 25. de Mai. Ce que l'on a rapporté de la signature effacée de Denys, ne se trouve que dans des Actes de ce Concile rapportez par Ferdinand Ugelle, dont on trouve un ancien Manuscrit dans la Bibliotheque de M. Colbert, sur lequel M. Baluze les a donnez. * L'Auteur inconnu, dans les Oeuvres de S. Ambroise, *Serm. 69.* S. Ambroise, *epist. 82. & de la nouvelle édition 73. ad Vercel.* Saint Athanase, *ad Solit.* Ruffin. S. Hilaire, *dans les Fragmens, l. 1. c. 20.* Sulpice Severe, *l. 2. Hist. Sacr.* Socrate, *l. 1. c. 29.* Sozomene, *l. 4. c. 8.* Baronius, *A. C. 355. 356.*

DENYS, surnommé *le Petit*, à cause de sa taille, né en Scythie, Moine & Abbé, a fleuri depuis le commencement du V siecle, jusqu'à l'an 540. Il sçavoit très-bien le Grec & le Latin, & il avoit bien étudié l'Ecriture Sainte. Il composa, à la priere d'Etienne Evêque de Salone, un Recüeil de Canons nouvellement traduits, qui contient, outre ceux qui étoient dans le Code de l'Eglise Universelle, les cinquante premiers Canons des Apôtres, ceux du Concile de Sardique, & cent trente-huit Canons des Conciles d'Afrique. Ce Code de Canons a été approuvé & reçû par l'Eglise de Rome, se-

lon le témoignage de Cassiodore, & par l'Eglise de France, & les autres Eglises Latines, suivant celui d'Hincmar. Il a été imprimé par les soins de M. Justel en 1628. avec la Version de la Lettre de S. Cyrille, & du Concile d'Alexandrie contre Nestorius, qui est encore de la traduction de Denys *le Petit*. Cet Ouvrage étant achevé, il crut qu'il y devoit joindre les Decretales des Papes. Il en fit donc une Collection, qui commence à celles de Sirice, qui sont les premieres, & finit à celles d'Anastase. L'on y a depuis ajoûté celles d'Hilaire, de Simplicius, de Felix, & des autres Papes jusqu'à S. Gregoire. Ce second Recüeil a été inseré par Justel dans la Bibliotheque du Droit Canon. C'est ce Denys *le Petit*, qui en renouvellant le Cycle Paschal de 95. ans dressé par Victor, introduisit le premier la maniere de compter les années depuis la naissance de J. C. & qui l'a fixée suivant l'époque de l'Ere vulgaire, qui n'est pourtant pas la veritable. Il a aussi écrit deux Lettres sur la Pâque en 525. & en 526. qui ont été données par le Pere Petau & par Bucherius, & fait un Cycle de 95. ans. Le Pere Mabillon a donné une Lettre de lui écrite à Eugippius sur la traduction qu'il avoit faite d'un Livre de S. Gregoire de Nysse, de la creation de l'homme, *p. 2. Analect. p. 1.*

Cassiodore nous assure qu'il sçavoit le Grec si parfaitement, qu'en jettant les yeux sur un Livre Grec, il le lisoit en Latin, & un Latin en Grec. Il y a apparence, qu'ayant ce talent, il a bien traduit des Livres Grecs. Nous n'avons neanmoins sous son nom que les versions des Canons, la version de la Lettre de S. Cyrille, la version d'une Lettre de Proterius sur la Pâque, la version de la Vie de S. Pacome, la version d'un discours & de deux Lettres de Procle, & la version du Traité de saint Gregoire de Nysse, de la creation de l'homme. On lui attribuë aussi la traduction de l'invention de la tête de S. Jean Baptiste, composée par l'Abbé Marcel. Il rend le sens fidelement & intelligiblement; mais ses termes ne sont pas toûjours bien choisis. Denys le Petit mourut environ l'an 540. Cassiodore, qui connoissoit son merite, lui donne des éloges extraordinaires. * Cassiodore, *c. 25. Div. Inst.* Bede, *Hist. Eccl. l. 5. c. 22. & de Rat. Temp. c. 45.* Sigebert, *de vir. illust. c. 27.* Marianus Scotus, *A. C. 532.* Trithéme, *au Cat.* Genebrard, *en Boniface II.* Ciaconius, *en Felix IV.* Blancanus *Chron. Mat. Sac. VI.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baronius, *A. C. 527. num. 67. & suiv.* Petau, *liv. 6. de Doct. temp. c. 5. & seq.* Calvisius, *Chron. c. 16.* Riccioli, *Chron. refor. T. 1. l. 1. c. 29. l. 8. c. 1.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 19. & des Math. c. 34. §. 12. & 46. §. 11. &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. III. premiers siecles.*

DENYS *le Grand*, Evêque de Senlis, vivoit dans le XIV. siecle, & fut Confesseur du Roi Jean, qui l'éleva à cette dignité. Un Poëte de son temps, nommé Vasto, ou Gaston des Vignes, le louë dans ses Ecrits, & dit qu'il avoit une grande facilité à faire des vers, & qu'il composa un Livre de la chasse des Faucons. Il mourut environ l'an 1354. * Sainte-Marthe, *en la Franc. Chron. T. II. p. 1021.*

DENYS, que quelques-uns font Patriarche de Constantinople, étoit natif du Peloponnese, & fut disciple de Marc d'Ephese, ennemi de l'Eglise Latine. On le fit esclave à la prise de Constantinople en 1453. & quelque temps après étant sorti de servitude, il merita d'être élû Evêque de Philippopolis dans la Thrace, & ensuite d'être élevé sur le Siege de Constantinople. Sa vertu lui fit des ennemis qui le persecuterent, & l'accuserent même de s'être fait autrefois Turc, pour recouvrer sa liberté, & de s'être fait circoncire. Il prouva la fausseté de cette imposture dans un Synode, où il fit une abdication volontaire de sa dignité, après l'avoir gardée 8. ans. On le remit quelque temps après sur le Siege, & il devint un des Partisans du Concile de Florence, pour l'union de l'Eglise Grecque avec la Latine. * Sponde, *A. C. 1461. n. 18. 1471. n. 17. 1482. n. 9. & 10.* Bzovius, *A. C. 1489.* Malaxus, *Hist. Part. l. 2. Turco-Gr.*

DENYS, Moine du Mont-Cassin, écrivit la Vie de S. Ligdan, Abbé de l'Ordre de S. Benoît: le Cardinal Baronius avoit vû cet Ouvrage, bien que rempli de fautes: il en parle sous l'an 1119.

DENYS DE RIKEL ou DENYS *le Chartreux*, dit communément de RIKEL, parce qu'il étoit natif d'un petit bourg de ce nom dans le Diocese de Liege, à une lieuë de Tron, s'est distingué dans le XV. siecle par sa science, & plus encore par sa sainteté. Il obtint le degré de Maître és Arts, n'étant encore âgé que de 21. an. Il entra chez les Chartreux de Ruremonde l'an 1423. & y vécut 48. ans. Le nombre de ses Ouvrages est si grand, qu'on s'étonne qu'un homme comme lui, qui passoit tous les jours en Oraison, en ait pû tant composer. Cet attachement continuel à la contemplation, lui a fait donner le nom de *Docteur Extatique*. Il écrivit au Pape & à plusieurs Princes Chrétiens, & leur annonça que la perte de l'Empire d'Orient, n'étoit qu'un effet de la colere du Ciel, justement irrité contre les Fideles. Ce saint homme mourut le 12. Mars de l'an 1471. âgé de 69. ans. On dit que le Pape Eugene IV. ayant vû un de ses Livres, s'écria avec admiration: *Laetetur mater Ecclesia, quae talem habet filium.* Il a donné lui-même le catalogue des Ouvrages qu'il avoit composez, & plusieurs Auteurs font le dénombrement de ceux qui ont été imprimez. Cet Auteur écrit facilement; mais son style est simple, & n'a rien de poli ni d'élevé. Il avoit beaucoup lû & étudié, & ne manquoit pas d'érudition dans les choses communes. Son jugement étoit assez bon, & il s'appliquoit assez heureusement les passages de l'Ecriture; il est sobre & sage dans sa spiritualité, & plein de maximes & d'instructions salutaires. Enfin il n'y a gueres d'Auteur mystique, dont on lise les Ouvrages avec plus d'utilité & de plaisir, particulierement ceux qu'il a faits sur la reforme de la vie de tous les Etats de l'Eglise. * Tritheme & Bellarmin, *au catal. des Ecriv. Eccl.* Possevin, *Ap. Sacr.* Petreius, *Biblioth. Carth. p. 49. & suivantes.* Sponde, *A. C. 1453. n. 27. 1471. n. 14.* Dorland, *l. 7. Chron. Carth.* Theodoric Loër, *en sa vie.* Simler. De l'Espi. Coccius. & Onuphre, *en la Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XV siecle.* Baillet, *Vies des Saints, 12. Mars.*

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

DENYS, Tyran d'Heraclée dans le Pont, crut d'abord profiter de la ruïne des Perses par Alexandre *le Grand*, pour l'affermissement de sa tyrannie; mais il ne se maintint qu'à force de souplesses pendant la vie d'Alexandre; & après sa mort, il fut traversé par Perdiccas, l'un des successeurs de ce Prince. Perdiccas ayant été tué la 4. année de la CXIV. Olympiade, & la 321. année avant J. C. Denys épousa Amastris, niece du dernier Darius, prit le titre de Roi, passa le reste de sa vie dans une domination paisible, & dans une vie extrêmement voluptueuse. Il dormoit presque toûjours, son sommeil étoit si profond, que pour le réveiller on étoit obligé de lui enfoncer des aiguilles dans la chair. Il étoit d'une si prodigieuse grosseur, qu'il avoit honte de sa figure, & qu'il n'osoit se montrer en public; lorsqu'il donnoit audience, ou lorsqu'il rendoit justice, il s'enfermoit dans une armoire, de peur que l'on ne vît son visage. Il mourut âgé de 55. ans, dont il en avoit regné 30. & laissa son Royaume à ses enfans, sous la tutelle de sa femme. * Memnon, *extrait par Photius, Bibl. n. 224.* Bayle, *Diction. Crit.*

DENYS, I. de ce nom, Tyran de Syracuse, étoit fils d'un simple Citoïen nommé Hermocrate, & fut d'abord Capitaine general des Syracusains, contre les Carthaginois. En la 4. année de la XCIII. Olympiade, & 405. ans avant J. C. il se rendit maître absolu de l'Etat, s'étant défait des autres Generaux ses Collegues, qu'il avoit accusez de trahison. Pour établir sa tyrannie, il augmenta la solde des soldats, rappella les bannis, & se fit donner des gardes par le peuple. Depuis il soûtint presque toûjours la guerre contre les Carthaginois; & après divers succès, il les chassa de Sicile. La ville de Reggio sentit les effets de sa cruauté, ayant été prise à discretion par ce Tyran l'an 387. avant J. C. après un siege d'onze mois. Les Siciliens voulurent se défaire de lui; mais leur dessein n'ayant pas réüssi, ils augmenterent le poids de leurs chaînes, bien loin de les briser. Denys avoit une passion extrême de passer pour bel esprit, & sur tout pour Poëte; mais ce fut inutilement. De grands hommes qu'il avoit auprès de lui, se mocquerent de ses vers; & les Grecs en firent de même dans une assemblée celebre. Ce qui le mit si fort en co-

lere, que ne pouvant se venger de ces railleurs, il en devint plus cruel envers ses sujets. Son peu de respect pour les choses sacrées, est une marque de son naturel tyrannique. Il pilla grand nombre de temples; & on remarque sur tout, qu'ayant ôté un manteau d'or à la statuë de Jupiter, il dit en se moquant, que ce manteau d'or étoit trop froid en hyver, & trop pesant en été, & que ce bon fils de Saturne se devoit contenter d'un manteau de laine qu'il lui donna. Une autrefois il arracha une barbe d'or à une figure d'Esculape, ajoûtant que c'étoit mal à propos qu'il en portoit une, puisque son pere Apollon n'en avoit point. Sa cruauté le rendit si odieux & si défiant, qu'il fit bâtir, dit-on, une maison soûterraine, où il s'enfermoit. Nul n'y pouvoit entrer, non pas même sa femme & son fils, qu'il n'eût quitté ses habits, de peur qu'il n'y eût des armes cachées dessous. Il mourut après un regne de 38. ans, âgé de 63. ans, la 1. année de la CIII. Olympiade, & 386. ans avant J. C. Les Auteurs ne sont pas d'accord touchant le genre de sa mort, bien que tous conviennent qu'elle fut violente. Plusieurs ont crû qu'il mourut d'un excès de bouche, qu'il fit en réjoüissance de ce qu'il avoit été proclamé victorieux à Athenes, aux jeux qu'ils nommoient *Lenéens*, en l'honneur du Dieu Bacchus & des Vendanges. Suidas, & d'autres, lui attribuënt quelques Ouvrages en vers, comme des Comedies, avec une Histoire, & quelques autres Traitez. * Diodore de Sicile, *l.* 13. 14. 15. Plutarque, *en sa vie*. Justin, *l.* 20. *en la Chron.* Suidas, &c.

DENYS II. dit *le Jeune*, Tyran de Syracuse, s'établit en la 1. année de la CIII. Olympiade, & 386. ans avant J. C. sur le Thrône de son pere, par le secours des gens de guerre, & à la faveur des promesses qu'il fit au peuple de le gouverner avec douceur. Cependant il ne fut pas plûtôt installé, qu'il exerça des cruautez inoüies, il fit mourir ses freres,& reduisit les Syracusains à le chasser de leur ville l'an 357. avant J. C. Il se retira à Locres ville d'Italie. On l'y reçut avec bonté; mais il ne s'y put maintenir long-temps. Il continua ses cruautez, débaucha les femmes de ses hôtes, & les obligea enfin de le renvoyer honteusement. Alors il revint à Syracuse, dix ans après en avoir été chassé. Il se rétablit sur le Thrône par trahison, & recommença ses violences avec plus de fureur qu'auparavant. Dion & Timoleon le chasserent une seconde fois, la 2. année de la CIX. Olympiade, & 343. ans avant J. C. Il se retira à Corinthe, où il ne frequentoit que des lieux infames, & des gens de la lie du peuple & de mauvaise vie. On dit même que, reduit à la derniere extrêmité, il fut contraint de tenir école pour avoir de quoi subsister, & pour se faire des sujets & un empire d'une nouvelle espece. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Justin, *l.* 21. *&c.*

DENYS, Roi d'Egypte *Cherchez* PTOLOMEE XII.

DENYS, Argien, Ecrivain Grec. Clement Alexandrin l'allegue en parlant du temps de la prise de la Troïe, *l.* 1. *des Tapisseries*.

DENYS, Milesien, Historien, vivoit avant Herodote, c'est-à-dire, avant la LXXXIV. Olympiade, & l'an 444. avant J. C. Suidas fait le dénombrement de plusieurs de ses Ouvrages; de cinq Livres contenans ce qui s'étoit passé après Darius; la Description de la Terre, &c. * Vossius, *l.* 1. *des Hist. Grecs, c* 2. *p.* 12. *l.* 2. *c.* 3. *p.* 174. *l.* 4. *c.* 3. *p.* 441. *& des Mathem. c.* 69. §. 4. * Volateran, *Antroph. l.* 1. *c.* 454. Genebrard & Vignier. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Histor. Prof. Tome I.*

DENYS, de Mitylene, Poëte Epique, composa des Livres des anciennes Fables. Diodore de Sicile parle de lui dans le 2. Livre de sa Bibliotheque Historique. Quelques Auteurs croïent qu'il a composé une Histoire de Lydie, qu'on attribuë à Xantus, Ecrivain de ce païs. * *Voyez* aussi Suidas.

DENYS, d'Heraclée, surnommé *le Deserteur*, Philosophe, étoit fils de Theophante & disciple d'Heraclide, puis de Menedeme, d'Alexinus, & enfin de Zenon, vers la CXXIX. Olympiade, & environ 264. ans avant J. C. Il cultiva d'abord la Poësie, & s'appliqua ensuite à la Philosophie Stoïque; puis ayant quitté l'Ecole de Zenon, il suivit les Cyrenaïques, & ne fit point de difficulté d'entrer dans des lieux infames. On dit qu'il prit pour fin la volupté; & qu'étant tourmenté l'une excessive douleur d'yeux, il cessa de croire que la douleur fut indifferente. Ayant atteint l'âge de 80. ans, il se laissa mourir de faim. Il composa quelques Ouvrages, que Diogene Laërce cite *en sa vie*, *au liv.* 6. Athenée, *liv.* 7. *&* 10. * Bayle, *Dictionnaire Critique* 2. *édition*.

DENYS, de Philadelphie, composa un Livre des Dionysiaques, ou de ce que Bacchus, que les Grecs nomment aussi Denys, avoit fait. On lui attribuë encore quelques Traitez. * Vossius, *l.* 2. *des Hist. Grecs*, *c.* 3. *p.* 174.

DENYS, de Chalcide, composa cinq Livres de l'origine des villes. Denys d'Halicarnasse le cite dans le I. Livre des Antiquitez Romaines, ce qui fait croire qu'il est ancien. On pourra voir les autres Ecrivains, qui parlent de lui dans Suidas & Vossius, *l.* 3. *des Hist. Grecs*.

DENYS, d'Alexandrie, dit de Rhodes, parce qu'il enseigna en cette ville, & surnommé le *Thracien*, étoit un Grammairien; disciple d'Aristarque, qui enseignoit à Rome, du temps de Pompée *le Grand*, vers l'an de Rome 700. & le 54. avant J. C. Il composa plusieurs Ouvrages de Grammaire, & d'Histoire, mentionnez par Suidas, & par d'autres. * Strabon, *l.* 14. Clement Alexandrin, *l.* 1. *des Tapisser.* Etienne de Byzance, *in Tarsis* * Vossius, *l.* 1. *des Hist. Grecs*, *c.* 23. *& l.* 2. *c.* 3. Gesner, &c.

DENYS d'Halicarnasse, Historien, vivoit du temps des Ptolomées, *Epiphane & Philometor*, vers la CL. Olympiade, & l'an 180. avant J. C. Polybe en fait mention au livre 14.

DENYS d'Halicarnasse, Auteur des Antiquitez Romaines, vivoit du temps d'Auguste, ce que nous apprenons du commencement de son Histoire, & de Strabon dans le 14. livre de sa Geographie. Après qu'Auguste eut heureusement achevé les guerres civiles, Denys vint à Rome, & y séjourna vingt-deux ans entiers, pendant lesquels il apprit la langue Latine, & lut tous les livres qui pouvoient servir au dessein qu'il avoit d'écrire l'Histoire. Il composa vingt livres des Antiquitez Romaines, dont il ne nous reste plus que les onze premiers. Photius assûre, qu'il avoit lû les vingt livres, & un Abregé en cinq livres que Denys lui-même avoit fait. Sa Chronologie est fort exacte & beaucoup estimée. Il composa aussi quelques autres Ouvrages. * Photius, *Biblioth. Cod.* 83. 84. Suidas. Gesner. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. la Mothe le Vayer, *Jugement des Hist.*

DENYS, Auteur d'une espece de Geographie en vers Grecs, est celui que Vossius prétend avoir été envoyé par Auguste, pour parcourir les Provinces de l'Orient, & pour lui en dresser des memoires, avant que d'y envoyer C. Cesar. A ce compte il ne seroit mort que sous Tibere, au commencement du I. siecle. Ce Denys étoit de Carax, nommée aussi Alexandrie & Antioche, bâtie entre les fleuves du Tigre & d'Eulée, à la tête de l'Arabie Heureuse; & c'est le dernier, selon Pline, qui, de son temps, avoit donné une description de la Terre. Scaliger & Saumaise prétendent, avec quelque fondement, que celle que nous avons aujourd'hui, est d'un DENYS qui vivoit sous Severe ou sous M. Aurele. Suidas attribuë des descriptions du monde, à trois Denys differens, l'un de Corinthe, l'autre de Milet, & le troisiéme de Rhodes ou de Samos. * Vossius, *des Poët. Grecs*, *c.* 9. Saumaise, *in Solin.* Scaliger, *in Eufeb. Chronic.* Suidas, *p.* 747. Tillemont, *Hist. des Empereurs sous Auguste*.

DENYS, d'Alexandrie, fils de Glaucus, fut disciple du Philosophe Cheremon, auquel il succeda en son Ecole à Alexandrie, & Précepteur du Grammairien Parthenius. Il a vécu depuis le temps de Neron jusqu'à Trajan, c'est-à-dire, depuis l'an 54. jusques à l'an 97. de J. C. Il fut Bibliothecaire, Ambassadeur, & eut divers autres emplois: ce qu'on peut voir plus au long dans Suidas. On croit qu'il est le même dont parle Athenée, *au liv.* 1. * Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 1. *&* 3. *des Poëtes. c.* 9. *p.* 72. 73.

DENYS, d'Halicarnasse, Sophiste, & descendant de l'Auteur des Antiquitez Romaines, vivoit sous l'Empire d'Adrien, vers l'an 120. de J. C. & porta le surnom de *Musicien*, parce que son principal talent étoit la Musique, dont il fit plusieurs livres, entr'autres un où il interpretoit les endroits de la Republique de Platon qui

en parlent. Ce Sophiste est sans doute le même qu'on nomma *l'Atticiste*, & qui avoit fait un Lexicon des dictions Attiques. Photius lui donne le surnom d'Ælius, & dit que son Ouvrage contenoit dix livres, *Cod.* 152. Strabon parle aussi d'un autre DENYS Sophiste, Historien & Auteur de grand nombre d'Oraisons. Vossius dit qu'il étoit de Pergame, disciple d'Apollodore, & qu'il fut aussi surnommé l'Attique. * Suidas. Strabon, *l.* 13. Gesner. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 5. *&* 12. *des Math. c.* 59. §. 15. La Mothe le Vayer, *Jugem. des Hist.*

DENYS, de Milet, disciple d'Isée, Sophiste celebre, sous l'Empire d'Adrien, vers l'an 120. de J. C. fut aggregé par cet Empereur dans le second College du Musée, qu'il fonda à Alexandrie. Il fut depuis fait Chevalier Romain, & Gouverneur de quelques peuples; mais enfin il fut disgracié, & fut un exemple, comme beaucoup d'autres Sçavans, de l'inconstance & de la legereté d'Adrien. * Philostr. *Soph.* 22.

DENYS, de Byzance, est un de ceux qui a fait la description de la Terre, où, selon Suidas, il parloit du fleuve Rhibas. Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. *& l.* 3 *p.* 357. *& des Math. c* 69. Suidas, &c.

DENYS, de Rhodes, étoit de Samos, selon quelques Auteurs, & enseigna à Rhodes: en effet, Tertullien le nomme *Rhodien*, aussi-bien qu'Eustathius. Suidas ajoûte qu'il étoit fils de Musonius, & qu'il fut Prêtre du Soleil à Rhodes, où l'on rendoit de grands honneurs à cet Astre, pour les raisons qu'en donne Solin. Suidas fait aussi le dénombrement des Ouvrages du même Denys. *Voyez* encore Tertullien, *de Anima*, *chap.* 46. *n.* 526. *edit. Pamel.*

DENYS, qu'on a surnommé *Scytobrachion*, Historien Grec. * Vossius, *des Hist. Grecs.*

DENYS; nom de plusieurs Auteurs; d'un qui a écrit de la Perse; d'un autre qui a écrit de la Sicile; & de quelques autres, tous Historiens qu'on peut voir dans Suidas, Vignier, Gesner, Simler & Vossius. Il y en a eu aussi un Poëte Elegiaque, surnommé *Epaitis* ou *Elaitis*. Un autre DENYS dit *le Pheréen*, que Plutarque met aussi entre les Poëtes.

DENYS, Roi de Portugal, fils d'ALPHONSE III. & de *Beatrix*, fille naturelle d'*Alphonse* X. Roi de Castille & de Leon, succeda à son pere l'an 1279. au préjudice de son frere *Robert*, né de *Mahaud*, Comtesse de Boulogne. Ce dernier fut Comte de Boulogne, de qui Catherine de Medicis, aussi Comtesse de Boulogne, étoit descenduë. Denys épousa *Elisabeth*, fille de *Pierre* III. Roi d'Aragon, que le Pape Urbain VII. mit au Catalogue des Saints l'an 1625. & il en eut ALPHONSE IV. son successeur, & *Constance*, femme de *Ferrand* IV. Roi de Castille. Au commencement de son regne, il se broüilla avec les Ecclesiastiques de son Royaume, & depuis il eut guerre contre son fils; mais par la pieté de son épouse, il trouva moyen de se procurer une paix constante. Denys bâtit ou rétablit quarante-quatre villes en Portugal, fonda l'Ordre Militaire de JESUS-CHRIST, ou de Christ, & mourut le Prince le plus heureux de son siecle, le 7. Janvier de l'an 1325. âgé de 63. ans, 4. mois moins 2. jours: il nâquit le 9. d'Octobre 1262. & regna quarante-six ans. * Mariana, *l.* 14. *&* 15. Duard, *Geneal. des Rois de Port.* Le Pere Anselme, &c.

DENISOT, (Nicolas) Peintre & Poëte François, de la ville du Mans, où il nâquit en 1515. avoit de l'inclination pour les bonnes choses, peignoit assez bien, & excelloit sur tout dans le dessein. Il passa en Angleterre, où il fut Précepteur d'Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, qui ont été celebres par leur sçavoir. A son retour en France, il composa divers Traitez en prose & en vers; comme les Cantiques du premier avenement de JESUS-CHRIST; les cent Distiques Latins des trois sœurs Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, mis en Quatrains François, &c. Il publia ces Ouvrages sous le nom du COMTE D'ALSINOIS, qui étoit l'anagramme de son nom, Nicolas Denisot. Denisot mourut l'an 1559. à Paris. Michel de Montaigne, Remi Belleau, Jodelle, Du Bellay, Muret, &c. parlent de lui avec éloge. Gerard Denisot, celebre Medecin étoit de la même famille, & a laissé divers Ouvrages. * *Consultez* aussi la Bibliotheque Françoise de la Croix du Maine, & celle de Du Verdier Vauprivas.

DENORES. *Cherchez* JASON.

DEO, (Jean de) Espagnol, Jurisconsulte & Philosophe, Chanoine de Lisbonne, florissoit l'an 1256. Il a fait une Somme que l'on appelle *Cavillationum*; des Tables & des Concordances du Decret & des Decretales; *de Abusionibus contra Canones*. * Denys Simon, *Biblioth. des Auteurs du Droit Canon & Civil*, *&c. edit. Paris* 1692.

DEO-GRATIAS, Evêque de Carthage, fut élû vers l'an 454. à la priere de l'Empereur Valentinien III. lequel voyant avec déplaisir, que cette ville étoit sans Pasteur, depuis 15. années que les Vandales avoient envoyé en exil les Prélats, & ruiné les Eglises, obtint de Genseric la permission de mettre Deo-gratias sur ce siege. Après la prise de Rome par le même Genseric, il racheta les esclaves que les Barbares avoient faits, & qu'ils vendoient à vil prix, employant les thresors de l'Eglise pour une si bonne œuvre. Comme les maisons lui manquerent pour loger ces malheureux captifs, il fut contraint de se servir de deux Eglises, pour y mettre les malades, qu'il visitoit avec une charité de pere. Les Ariens ne pouvant souffrir qu'il exerçât ces œuvres de misericorde envers les Catholiques, lui dresserent souvent des embûches, pour se défaire de lui. Dieu l'en préserva, le retirant du monde après 3. années d'Episcopat, l'an de J. C. 457 Victor de Vit, qui rapporte ces faits, ajoûte que, si quelqu'un entreprenoit de rapporter toutes les actions de charité que Deo-gratias avoit faites, les paroles lui manqueroient dans une matiere si abondante. Le Martyrologe Romain en fait memoire le 22. jour de Mars, comme d'un saint Confesseur. Il mourut l'an 457. Après sa mort, le Siege de Carthage fut vacquant pendant 24. années * Victor de Vit, *l.* 1. *Pers. Vand.* Baronius, *A. C* 452. 455. *&* 456. *Geograph. Sacr. Africa*, de M. Du Pin sur Optat.

DEPTFORD, grande Ville d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle Suton. Elle est située près de l'embouchure de la riviere de Ravensburn, dans la Tamise, au milieu de riches prairies. Elle a un magazin pour la Flote Royale. On la divise en haute & basse ville. * *Dict. Anglois.*

DEQUIM, le Royaume de Dequin. On place ce petit Royaume dans la Nubie, en Afrique près de la riviere de Tacaze & des confins de l'Abissinie. On donne le nom de Baullons aux peuples qui l'habitent. * Baudrand.

DERBE, c'étoit une Ville de la Lycaonie, dans l'Asie mineure S. Paul y prêcha l'Evangile, elle fut depuis Episcopale. Quelques Auteurs disent qu'elle est détruite, & d'autres qu'elle subsiste encore dans la Carimanie, en Natolie, environ à treize lieuës de Coigni du côté du Midi, sous le nom de *Dervasé*. * Baudrand. Thevet. *Actes des Apôtres*, *chap.* 14.

DERBENT, Ville & Château dans la Georgie, au Roi de Perse, est le plus grand & le plus commun passage qu'il y ait de la Perse, & de la Separe des Provinces Meridionales de l'Asie, vers la Moscovie, la Circassie & les autres Etats Septentrionaux de l'Asie & de l'Europe. Ce passage occupe l'espace qui est entre le mont Caucase, qu'ils appellent Elbours, & la mer Caspienne; celle-ci à l'Orient; & l'autre à l'Occident. Le château est sur la croupe de la montagne, & la ville est au dessous, & sur le penchant: on trouve ensuite deux murailles d'environ 300. pas, qui achevent de fermer ce qui reste entre la ville & la mer. Derbent est ainsi appellée, à cause de sa figure longue & étroite. Les Turcs la nomment Demir, ou Temir-Capi, c'est-à-dire, *porte de fer*; & les Arabes, Bab-Al-Abuad, *la porte des portes*. Il y a un port assez commode, vers l'embouchure du fleuve Cyrus dans la mer Caspienne. Les Auteurs Latins nomment Derbent, *Porta Caucasia*, *& Pylæ Iberiæ*. * Olearius, *in Itin.*

DERBICES, ou DERBIENS, peuples de la Perse, sur les confins de la Scythie vers la mer Caspienne, & aux environs du mont Caucase, ne connoissoient point d'autre Divinité que la Terre, à laquelle ils ne sacrifioient point d'animaux femelles, & dont ils s'abstenoient aussi de manger. Cette nation exerçoit une très-grande severité dans la punition des moindres crimes. Ils se servoient ordinairement d'une espece de supplice très-cruel, qui étoit de courber les plus hautes branches de deux arbres voisins, & d'y attacher le criminel par les bras & les jambes, afin que lâchant ces branches tout d'un coup,

elles missent en pieces le corps de ce malheureux. Ces peuples avoient plusieurs autres coûtumes, qui ne faisoient pas moins paroître leur naturel barbare; car ils tuoient ceux d'entr'eux qui passoient l'âge de 70. ans, & mangeoient leur chair, même celle de leurs parens. Ils avoient neanmoins cette retenuë de ne point manger ceux qui mouroient de mort naturelle; mais ils les enterroient. * Strabon. Saumaise, *sur Solin*, *in Exerc Plinian.*

DERBY, en Latin, *Derventia*, Capitale du Comté de Derby en Angleterre, environ à cent mille Anglois de Londres au Nord-Oüest. Elle est dans la partie Meridionale du Comté, sur le bord Occidental de la riviere de Derwent, à l'endroit où se vient rendre une autre petite riviere. Il y a un beau pont de pierre sur la riviere de Derwent, avec une chapelle, qui portent tous deux le nom de sainte Marie. Cette ville souffrit beaucoup de la part des Danois; mais elle fut rétablie par la Lady *Ethelfled*; en sorte que jusques à present, c'est une ville grande, bien située & bien peuplée, composée de cinq Paroisses & inferieure à peu de villes du dedans du païs. Le titre de Comte de Derby fut premierement dans la Maison des Ferrars, ensuite dans celle de Lancaster, où il finit en la personne d'Henri de Bullingbrook, qui parvint à la Couronne d'Angleterre, sous le nom d'Henri IV. Sous le regne d'Henri VII. ce titre recommença à revivre en la personne de Thomas Lord Stanley & de Man, dans la famille duquel il a continué jusqu'à present; étant possedé en 1701. par Guillaume Stanley de Derby. * *Diction. Anglois.*

DERBYSHIRE, c'est-à-dire, *Comté de Derby*. Il est au milieu d'Angleterre, ayant le Comté d'Yorck au Nord, celui de Leicester au Midi, celui de Nottingham à l'Est, & celui de Stafford & celui de Chester à l'Occident. Il a 38. milles Anglois du Nord au Sud, & 28. de l'Est à l'Oüest. La riviere de Derwent, qui coule par le milieu du Nord au Sud & se décharge dans la Trente, divise ce Comté en deux parties l'Orientale & Occidentale. Mais sa division commune est en six cantons ou centeniers, où il y a cent six Paroisses, & dix Villes ou Bourgs avec marché. Entr'autres peuples, les Coritans l'habitoient du temps des Romains. Dans le temps des sept Royaumes, c'étoit une Province du Royaume de Mercie; maintenant il est dans le Diocese de Coventry & de Lichfield. L'air y est bon & sain, de même que dans les autres Comtez du milieu du païs; le terroir est riche, principalement au Midi & à l'Orient. Au Nord à l'Occident, il est montagneux, avec un terroir noir & plein de mousse; pauvre dans sa surface; mais riche dans le fonds. Car en place de bois, que les forges & les mines de plomb ont consumé; il y a une si grande quantité de charbon de pierre, qu'elle suffit non seulement pour l'entretien des habitans du Comté; mais aussi pour les Comtez de Leicester, de Northampton, de Rutland, & de Lincoln. Pour les bâtimens, il y a non seulement de la bonne terre pour faire des briques; mais aussi des carrieres de bonnes & grandes pierres, & d'autres propres à faire de la chaux. On y trouve aussi de l'albâtre, du crystal, du marbre noir & gris, qu'on peut très-bien polir, outre des carrieres de pierre pour des meules à moulin, & à aiguiser. Mais ce qu'il y a de meilleur dans ce Comté, c'est le plomb le meilleur de toute l'Angleterre, & peut-être de toute l'Europe. Il y a aussi des eaux chaudes & minerales. Les lieux principaux du Comté, sont Alfreton, Ashbourn, Blankwel, Bolsover, Chapel-in-the-Frith, Chesterfield, Dranfield, Tidswel, & Wirksworth. Outre les deux Chevaliers du Comté, ce païs envoye deux Membres au Parlement, qui sont choisis par la ville de Derby. * *Diction. Anglois.*

DERCETO, ou DERCETE, étoit une Déesse fabuleuse adorée par les Syriens, autrement appellée *Atergatis*, ou *Adargatis*. Ces peuples croyoient qu'elle avoit été aimée de Venus même, qui, pour jouïr de ses amours, avoit pris la forme d'un jeune homme. Derceto enfanta, selon quelques-uns, la Reine Semiramis; & la honte qu'elle en eut, fit qu'elle se précipita dans un lac, où elle fut métamorphosée en poisson. Aussi voyoit-on sa figure dans le temple d'Ascalon en Syrie, representée avec un corps de poisson, & un visage de femme; & delà vient que les Syriens firent long-temps scrupule de manger du poisson. Pour la petite Semiramis, que sa mere avoit laissée à l'abandon dans un lieu champêtre, on prétend qu'elle fut nourrie par des colombes, d'où les Poëtes ont pris occasion de feindre, que Semiramis elle-même avoit été métamorphosée en colombe. Ovide fait mention & de la métamorphose de Derceto en poisson, & de celle de Semiramis en colombe. Mnaseas rapporte que Derceto étoit une Reine de Syrie, qui aimoit passionnément le poisson, & qui fit défense aux autres d'en manger: en punition de quoi elle fut précipitée dans la mer, par Mopsus Lydien, & dévorée des poissons. Quelques-uns font Derceto femme du Dieu Adad. * Hygin. Strabon, *l.* 16. Diodore, *l.* 3. *Voyez* ADAD & ADARGATIS.

DERCON, ou DELCON, Ville autrefois Episcopale. Elle est dans la Romanie, Province de la Turquie en Europe, sur un Lac formé par la riviere de Dercon, & à six lieuës de Gatopoli, du côté du Couchant, & environ à quatre de la mer Noire. * Baudrand.

DERCYLLE, Historien Grec, composa un Traité de l'origine des lieux. Plutarque cite le premier livre, & le troisiéme de ceux d'Italie. On lui attribuë aussi d'autres Livres des montagnes, des pierres, &c. mais on ignore en quel temps il a vécu. * Plutarque, *in par. min. c.* 17. 38. *&c.* Athenée, *l.* 3.

DERCYLLIDAS, ou HERCYLLIDAS, selon Justin, surnommé aussi Sisyphe, General des Lacedemoniens, commanda leurs troupes contre les Perses la 1. année de la XCV. Olympiade, 400. ans avant J. C. voyant qu'il avoit à combattre en même-temps contre Tissaphernes, & Pharnabaze, Satrapes d'Artaxercès *Mnemon*, qui étoient divisez entr'eux, il traita avec Tissaphernes, & marcha dans l'Eolide contre Pharnabaze, contre lequel il étoit extrêmement animé. La cause de sa haine venoit de ce qu'il avoit été autrefois condamné par ce General à souffrir une punition militaire. Il prit sur lui, Larisse, Hamaxyte, & sept autres villes, en huit jours de temps: ensuite de quoi il conclut une tréve pour l'Eolide, & alla prendre ses quartiers d'hyver à Bithynique dans la Thrace. L'année suivante, ayant renouvellé la tréve avec Pharnabaze, il fit fermer pendant l'Eté, l'isthme de la Chersonnese de Thrace, par un mur long de 37. stades. Sur la fin de l'année, il fit le siege d'Atarna, la prit sur les exilez de Chio qui s'en étoient emparez; & en l'an 397. avant J. C. il fut sur le point d'en venir à une bataille avec Tissaphernes, que la crainte obligea de signer avec lui un traité, par lequel les Perses s'obligerent de laisser les villes Grecques en liberté; & les Grecs s'engagerent de sortir des Etats d'Artaxercès. Dercyllidas eut pour successeur dans le commandement le Roi Agesilaüs. * Xenophon, *Hellenic. liv.* 3. Polien, 8. Justin, *l.* 6. Diodor. Olympiad. 95.

DERG, grand Lac d'Irlande, formé par la riviere de Shannon, sur les confins de la Conacie & de la Momonie, entre la Ville d'Athlone & celle de Limerick. * Maty, *Diction.*

DE RHODON, (David) Professeur en Philosophie, prémierement à Die, puis à Orange, & enfin, à Nîmes, étoit de Dauphiné. C'étoit un des plus subtils Dialecticiens, qui fussent en France; & il n'y avoit gueres de Scholastiques Espagnols ou Hibernois, qui le surpassassent sur le chapitre des Universaux & des Etres de raison, & sur les Spéculations creuses & abstraites des Catégories, & des dépendances de la forme Syllogistique. Mais s'il égaloit en cela les Logiciens de l'Ecole les plus rafinez, il les surpassoit de beaucoup dans les matieres de Physique; car il adopta le sentiment des Modernes, & l'hypotese des Atomes, pour expliquer comme Gassendi par des principes méchaniques plusieurs effets de la Nature. Son cours de Philosophie se vendoit bien. L'Imprimeur y fit un gain considerable, & principalement au cours abregé; car l'autre rebutoit par l'étenduë trop prolixe des Disputes Scholastiques. Rhodon est Auteur d'un Livre très-rare *de Supposito*, dans lequel il a entrepris de justifier Nestorius contre S. Cyrille, non en soûtenant qu'il y a deux Personnes en JESUS-CHRIST; mais prétendant que Nestorius ne les admettoit point; & que S. Cyrille confondoit les deux Natures de JESUS-CHRIST. Il ne fit en cela que suivre les traces de Gilles Gaillard, Gentilhomme Provençal. On prétend que Jean Croïus étoit de la même opinion, & ils n'ont pas été les seuls. Il se mêla de controverse avec

tant de chaleur qu'il fût banni du Royaume par Arrêt du Conseil en 1662. Il se retira à Genève, & y mourut deux ans après ou environ. Sa doctrine déplut même à ceux de son parti. Il nioit que la conservation des creatures fut une création continuelle. Il avoit été Catholique, & c'est pour cela que Theophile Raynaud le nomme *Deserteur de la Foi* dans son *Hoplotheca*. * Bayle, *Diction. Critique*.

DERNIS, Ville & Forteresse de la Dalmatie, située sur une montagne proche de la riviere de Cicola. L'an 1684. le General Foscolo y conduisit les troupes de la Republique de Venise, se rendit maître de cette place, enleva les canons & les munitions, & mit le feu dans la ville. Les Turcs la repeuplerent après le départ de ce General; mais ils furent contraints de l'abandonner une seconde fois, du temps du General Dona. * P. Coronelli, *Description de la Morée*.

DEROTE, autrefois *Latone*, *Latona Civitas*. Ville ancienne de la basse Egypte, située au Couchant du Nil, vers l'endroit où ce fleuve commence à se diviser. On dit qu'elle est encore assez bonne; mais qu'elle n'a point de murailles. * Baudrand.

DERPT, Ville de Livonie, anciennement nommée *Torpatum*, située entre les lacs de Peipis & de Worzer, sur la riviere d'Eimbec. Les Moscovites l'appellent *Juriegorod*, & l'ont possedée jusqu'à l'an 1230. que le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique la prit, & la fit ériger en Evêché sous la Metropolitaine de Riga. Le Grand Duc de Moscovie la reprit en 1558. sans aucune resistance, par une terreur panique des habitans, qui se rendirent à la premiere sommation. En l'an 1571. Reinold Rose, Gentilhomme du païs, entreprit de mettre la ville entre les mains de Magnus Duc de Holstein; mais son dessein ayant été découvert, il fut taillé en pieces par les Moscovites, qui exercerent ensuite toutes sortes de cruautez contre les habitans. Cette ville retourna à la Couronne de Pologne, avec tout le reste de la Livonie, par la paix faite en 1582. entre le Grand-Duc de Moscovie & le Roi de Pologne. Gustave Adolfe, Roi de Suede, y fonda une Université en 1632. & le Czar en personne la prit sur les Suedois en 1704. * Olearius, *Voyage de Moscovie*.

DERRY, ou DERRIE, *Deria* & *Derra*, petite Ville d'Irlande, dans la Province d'Ulstar au Comté de Dery, & dans l'isle d'Inis Owen, avec un Evêché suffragant d'Armach. On nomme cette place Londonderri, parce qu'elle sert d'entrepôt aux Marchands de Londres, qui viennent faire commerce en Irlande. Cette ville qui tenoit pour la Ligue dans le XVII. siecle, fut assiegée par les Ecossois, qui soûtenoient le parti du Roi Charles I. Ils furent obligez de lever le siege. Elle s'est fait aussi connoître en 1689. par l'opiniâtrée défense que firent les Protestans qui s'y étoient jettez contre les troupes du Roi Jacques II. qui ne put la réduire. * Sanson. Baudrand.

DERVIS, sorte de Religieux Mahometans, appellez autrement *Mevelatives*, de leur Fondateur Mevelava. *Dervis* signifie *pauvres*, ou détachez du monde, & est un nom commun à toute sorte de Religieux Turcs, mais destiné particulierement aux Mevelatives. Leur principal Monastere est proche de Coigni en Natolie, où il y a quatre ou cinq cens Religieux de cet Ordre: lorsque le Chapitre general se tient, il s'y trouve quelquefois plus de huit mille. Leur General, qui demeure ordinairement dans ce Monastere, se nomme Hascen ou Azem-Beba, c'est-à-dire, *très-grand Prêtre*. Toutes les autres Maisons de cet Ordre dépendent de celle de Coigni, en vertu d'un Privilege qui lui a été accordé par Ottoman I. Empereur des Turcs. Ce Prince avoit une si grande veneration pour ces Religieux, qu'il fit un jour asseoir leur Superieur sur son thrône. Ces Dervis affectent de paroître modestes, patiens, humbles & charitables. Ils ont en tout temps les jambes nuës, & l'estomac découvert, que quelques-uns se brûlent avec un fer chaud, pour exercer leur patience. Outre le jeûne ordinaire du Ramazan, ils jeûnent encore tous les Jeudis, sans manger jusqu'au coucher du soleil. Tous les Mardis & les Vendredis ils s'assemblent devant leur Superieur; & pendant qu'un d'eux jouë de la flûte, ils tournent en rond avec une vitesse qui les étourdiroit, s'ils ne s'y étoient accoûtumez dès leur jeunesse. Ils observent cette ceremonie avec beaucoup de devotion, pour imiter, à ce qu'ils disent, leur Fondateur Mevelava, qui tourna miraculeusement de cette sorte, quatorze jours de suite, sans prendre aucune nourriture, pendant que son compagnon Hamzé joüoit de la flûte, & tomba ensuite dans une extase, où il reçût des revelations admirables, pour l'établissement de son Ordre. Ils croyent que la flûte est un instrument de musique, qui a été sanctifié par le Patriarche Jacob, & par les autres Bergers de l'ancien Testament, qui s'en sont servis pour chanter les loüanges de Dieu. Le Grand Scheic, ou Prédicateur du Sultan, a tâché d'abolir cette coûtume de joüer de la flûte, & de danser en rond, & a fait même publier des Ordonnances des Magistrats de Constantinople, qui la défendoient; mais il y a eu des personnes de grande autorité qui ont protegé les Dervis, & qui ont fait continuer cet usage. Ils font profession de pauvreté, de chasteté & d'obéïssance; mais s'ils n'ont pas assez de vertu pour se contenir, ils peuvent obtenir la permission de sortir du Monastere, pour se marier. Il y a de ces Religieux qui s'exercent à faire des tours de passe-passe, & des gentillesses, pour amuser le peuple. D'autres s'attachent à la sorcellerie, & ont des esprits familiers. Ils boivent beaucoup de vin, d'eau-de-vie, & d'autres liqueurs qui enyvrent, pour exciter, disent-ils, la gayeté qui est permise à leur Ordre.

Il y a un fameux Monastere de ces Dervis en Egypte, où ils invoquent pour leur Saint, un certain Kederle, ou Chederles, qu'ils disent avoir été un vaillant Cavalier qui tuoit les dragons, & toutes sortes de bêtes venimeuses, & qui vit encore visiblement, dans un état plein de force & de vigueur. Ils croyent que ce Saint donne la vertu de charmer les serpens & les viperes, & qu'il délivre du naufrage & d'autres dangers, ceux qui l'invoquent & esperent en lui. Quelques Auteurs disent que ce Kederle, est saint Georges; mais il y a bien plus d'apparence que *Kederle* est un mot corrompu de *Cheder Elias*, qui est le nom que les Arabes donnent au Prophete Elie, ou *Cheder* signifie le verd ou le vigoureux, parce que n'étant point mort, il demeure toûjours en sa vigueur. Il est vrai que les Turcs voyant le portrait de saint Georges, disent que c'est leur Kederle, parce qu'il est represénté de la même maniere; mais il ne s'ensuit pas que ce soit saint Georges qu'ils honorent. Les Dervis ont des Monasteres dans les lieux les plus considerables de la Turquie, où ils reçoivent les pelerins de leur Ordre; car sous prétexte de prêcher pour l'avancement de leur foi, ils vont continuellement d'un lieu en un autre: c'est pourquoi ils servent souvent d'espions. Il faut encore remarquer ici l'extravagance des Dervis d'Egypte, qui ont placé dans le ciel le cheval de leur Chederles, avec l'âne qui a porté le Messie, le chameau de Mahomet, & le chien des Sept-Dormans de la Caverne. Ricaut fait mention de l'âne qui porta Jesus-Christ; mais les autres Auteurs n'en parlent point. Dans l'énumeration que Thevenot fait des animaux qui, selon l'opinion des Mahometans, doivent entrer dans le Paradis, on y trouve le chameau du Prophete Saleh, le mouton qu'Abraham sacrifia au lieu d'Isaac, la vache de Moyse, la fourmi de Salomon, le perroquet de la Reine de Saba, l'âne d'Esdras, la baleine de Jonas, le chien des Sept-Dormans, & le chameau de Mahomet; mais il n'y est point parlé de l'âne du Messie. * Ricaut, *de l'Emp. Ottoman*. Thevenot, *Voyages*, *I. Partie*.

DES-BARREAUX. *Cherchez* Barreaux (Jean de la Vallée, Seigneur des)

DERYK, (Pierre Corneille) Peintre habile de la ville de Delft, qui a tellement imité la maniere du Bassan, qu'on y a souvent été trompé. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres*.

DESAGUEDERO, ou la Riviere de San Juan. Riviere de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique Septentrionale. Cette riviere sort du grand lac de Nicaragua, & va se décharger dans la mer du Nord. Elle est d'un grand usage pour le transport des marchandises d'une partie de l'Amerique Mexiquaine à la Havana, d'où elles passent en Europe. * Maty, *Diction*.

DESAGUADERO, grande Riviere de l'Amerique Meridionale. Elle a sa source aux montagnes des Andes, dans le quartier du Chili, qu'on nomme *Chucuito*; ensuite traversant une partie du Tecuman & des terres Ma-

gellaniques, elle se décharge dans la mer de même nom, entre la riviere de Camerones & la côte deserte. * Maty, *Diction*.

DESCARTES, (René) Seigneur du Perron, Philosophe celebre, & Gentilhomme François, étoit de la Haye en Touraine, & d'une Maison qui est encore illustre en Bretagne & en Poitou. On n'a gueres vû un genie plus heureusement né que le sien pour la Philosophie & pour les Mathematiques qu'il étudia avec assez de soin, en sortant de l'enfance. Mais depuis, son âge & son inclination autant que sa naissance, l'engagerent dans l'exercice des armes qu'il porta en Allemagne & en Hongrie. Ensuite, l'amour de la Philosophie lui inspira la pensée de vivre dans la retraite pour y chercher, avec une assiduité extraordinaire, la verité & les raisons des principaux Phénomenes de la nature, & de nos connoissances. Il se retira près d'Egmont en Hollande, & en quelques autres lieux des Provinces-Unies, où il passa 25. ans dans ce pénible & glorieux exercice. Il publia d'abord son Livre des Meditations, sur lequel les Sçavans firent diverses objections, ausquelles il répondit peu de tems après. Son systême est très-bien lié, & l'ordre en est bien imaginé. Sa solitude fut souvent interrompuë par les lettres des curieux & des personnes de qualité, qui le consultoient comme l'oracle de la Philosophie. Il vint ensuite à Paris, où le Roi Loüis XIII. & le Cardinal de Richelieu essaïerent inutilement de l'attirer à la Cour. La Reine Christine de Suede le faisoit prier depuis long-temps de faire un voyage à Stoxolm. Descartes obéït, & la Reine lui fit dire de la venir entretenir tous les jours à cinq heures du matin dans sa Bibliotheque. Mais elle ne joüit pas long-temps de cette satisfaction; car cet homme incomparable mourut peu de temps après en 1650. âgé de 54. ans. Son corps a été apporté en France, & on voit son tombeau avec un éloge funebre qu'on lui a dressé dans l'Eglise de sainte Geneviéve du Mont à Paris. Outre ses Meditations, ses Principes, sa Methode, ses Passions de l'ame, &c. on a encore de lui deux volumes de Lettres, & on a ajoûté depuis sa mort, quelque chose à son Traité de l'homme. * *Voyez* sa vie par *Adrien Baillet*. Perrault, *Hommes Illustres du XVII. siecle*.

DESCHAMPS, Jesuite. *Cherchez* CHAMPS.

DESCORDES, (Jean) *Cherchez* CORDES, &c.

DESENSANO, bon Bourg de l'Etat des Venitiens en Italie. Il est dans le Bressan, sur le coin du lac de Garda, qui joint la côte Meridionale avec l'Occidentale, à six lieuës de la ville de Brescia. * Maty, *Diction*.

DESERTE, ou DESIERTA, on a donné ce nom à deux Isles qu'on a découvertes, & qu'on a trouvées sans habitans, l'une est entre celles des Larrons, & l'autre est à sept lieuës de l'isle de Madere. * Maty, *Diction*.

DESERTS, lieux incultes, & qui ne pouvant rien produire pour l'entretien de la vie de l'homme, ne servent de séjour qu'aux bêtes farouches. Il y en a un grand nombre en Asie, en Afrique, & en Amerique, entre lesquels les plus fameux sont les deserts de Libye & d'Arabie, & ceux de la grande Tartarie, dont il est parlé dans les articles de ces païs-là. Le grand desert de Barcé, où étoit l'oracle de Jupiter *Ammon*, & les deserts de la Thebaide où se retiroient de bons Solitaires, étoient aussi très-fameux. L'Ecriture-Sainte fait mention de quelques deserts particuliers, comme du desert de Hai, dans la Tribu de Benjamin, *Joseph, Antiquit. des Juifs*, *l*. 5. & de ceux de Bethléem & d'Engaddi, en la Tribu de Juda. Le premier de ceux-ci étoit une vaste solitude pleine de lions, & d'autres bêtes sauvages; & du temps de saint Jerôme il n'y avoit au voisinage que des peuples tout-à-fait barbares. L'autre servit de retraite à David, lorsqu'il fuïoit la colere de Saül qui le vouloit tuer. I. *Rois*, 24.

DES-GABETZ, D. Robert Des-Gabetz, nâquit d'une famille noble au village de Dugni au Diocese de Verdun. Il entra dans la Congregation de saint Vanne & de saint Hidulphe, & fit profession dans l'Abbaye de Haut-Viller au Diocese de Reims le 2. Juin 16,6. Il s'y distingua par les emplois considerables qu'il y exerça; mais il s'y fit remarquer beaucoup davantage par son érudition, & par son zele pour les études. Il en inspira l'amour à ses Confreres, & on peut dire qu'il est un de ceux qui a le plus contribué à les mettre en honneur dans sa Congregation. La Philosophie de M. Descartes, qui faisoit alors beaucoup de bruit, & les nouvelles experiences, furent les principaux objets de ses études. Il fut envoyé à Paris en qualité de Procureur General de son Corps, & il profita du séjour qu'il fit en cette ville, pour y conferer avec les plus celebres Philosophes, qui y fussent alors. Il se lia principalement avec M. Clerselier, & entretint toûjours avec lui un commerce de Lettres. Il ne s'écrivit rien de considerable sur la Philosophie, la Theologie & la Controverse, à quoi il ne prît part, & qu'il n'examinât fort serieusement. Il inventa la transfusion du sang, & en fit l'ouverture à quelqu'un de ses amis à Paris; mais la chose ayant été negligée pour lors, les Anglois la publierent quelques années après, comme une découverte de leur invention. Le Pere Des-Gabetz écrivit beaucoup sur l'Eucharistie: il souhaitoit trouver des manieres d'expliquer ce mystere Ineffable, suivant les principes de la nouvelle Philosophie. Ses Superieurs craignant qu'il ne donnât quelques atteintes à la créance de l'Eglise, il leur expliqua ses sentimens, & leur donna des preuves de sa soûmission sincere à l'Eglise, & de sa déference à leurs ordres. Il mourut à Breüil proche Comercy le 13. Mars 1678. Voici la liste de ses principaux Ouvrages, dont il n'y en a que très-peu d'imprimez, & qu'on garde dans l'Abbaye de saint Michel en Lorraine. *Remarques sur l'Art de penser. Critique de la Critique de la Recherche de la verité. Guide de la raison naturelle. Lettre non imprimée de* M. Descartes *au Pere* Melan *Jesuite. Lettre à* M. Clerselier, *touchant les nouveaux raisonnemens pour les atômes & le vuide, contenus dans le Livre du Discernement du corps & de l'ame. Remarques sur les Eclaircissemens du* Pere Poisson, *touchant la Mechanique & la Musique de* M. Descartes. *Réponse du* Pere Des-Gabetz au R. P. Poisson. *Lettre au R. P.* Malbranche, *par le* Pere Des-Gabetz. *Principe fondamental. Indefectibilité des Creatures. Indefectibilité du mouvement. Réponse à la Lettre d'un Philosophe à un Cartesien, par D. Robert* Des-Gabetz. (La Lettre est du P. Rapin Jesuite, & la Réponse est de D. Robert.) *De l'Union de l'ame & du corps. Les fondemens de la Philosophie & de la Mathematique Chrétienne. Lettre écrite touchant les défauts de la Methode de M.* Descartes. *Les défauts de la Methode de* Descartes. *Supplément à la Philosophie de M.* Descartes. *Lettre aux Religieux de la Congregation de saint Vanne & de saint Hidulphe, pour les exhorter à l'étude. Lettre d'un Cartesien à un de ses amis touchant le premier Supplément à la Philosophie de* M. Descartes. *Réponse aux Reflexions de M. le Cardinal* de Retz, *sur quelques propositions de* Descartes *à l'alembic. Lettre à un ami touchant quelques Questions de Philosophie. Lettres sur diverses matieres de Philosophie & de Theologie. Avertissemens touchant la reformation, que l'on peut faire presentement dans l'empire des Lettres. Lettre où l'on essaye de donner une harmonie des sciences divines & humaines. Examen des fondemens de la doctrine contenuë dans les deux Tomes de la Recherche de la verité. Mechanique pratique. Ecrit à M. le Cardinal* de Retz *touchant l'action positive du peché & le concours. Conclusion des Ecrits de D. Robert, pour servir d'éclaircissement à* M. le Cardinal de Retz. *Incompatibilité de la Philosophie de* M. Descartes *avec le Mystere de l'Eucharistie. Réponse à un Ecrit touchant l'incompatibilité de la Philosophie de* M. Descartes, *avec le Mystere de l'Eucharistie. Remarques sur la Réponse précedente. Explication de la Grace suivant les Principes de* M. Descartes. *Traité de la Religion Chrétienne, fait selon les Principes de* M. Pascal. *Lettre touchant l'Explication du Mystere de l'Eucharistie. Lettre de* M. Clerselier *à D. Robert du 6. Janvier* 1[illegible]2. *Lettre à un Prince pour la refutation du* P. Pardies. *Explication familiere de la Theologie Eucharistique. Explication de la maniere dont le Corps de J. C. est present dans le saint Sacrement de l'Autel. Reflexions sur le sens naturel des paroles de l'institution du très-saint Sacrement de l'Autel. Lettre sur l'Eucharistie. Examen des Reflexions Physiques d'un Auteur de la Religion Prétenduë Reformée sur la Transubstantiation, & sur ce que* M. Rohaut *en a écrit dans ses Entretiens. Objections proposées contre l'opinion de* M. Descartes *touchant le saint Sacrement par le* P. Poisson *de l'Oratoire. Explication de l'opinion de* M. Descartes *touchant l'Eucharistie. Lettre sur la même matiere. Autre Lettre à un Evêque.*

Evêque. Memoire sur les contestations du temps. Explicatio præsentiæ realis Chr. Domini in sacra Eucharistia. *Extrait du dernier Ouvrage de* M. Claude, *contre la Défense de la Perpetuité de* M. Arnauld. *Refutation de la Réponse de* M. Claude *au Livre intitulé la Perpetuité de la Foi, &c. Discours de l'état de la nature innocente, selon les Principes de S. Augustin. Transfusion du peché originel expliquée par des principes évidens. Parallele des systêmes de saint Augustin & de saint Thomas, touchant l'ordre des decrets divins, la prédestination, la grace & la liberté. Examen de la prédestination Physique de S. Thomas, par rapport aux systêmes de S. Augustin touchant la prédestination & la grace. Autre Ecrit touchant la prédestination & la grace. De l'Incarnation du Verbe divin. L'union de la foi & de la raison humaine dans le Mystere de la très-sainte Trinité. Lettres touchant le Mystere de la très-sainte Trinité. Pensées touchant la justification & le principe de la mort chrétienne. Explication de la doctrine du Concile de Trente touchant l'attrition. Les principes de la conduite Pastorale.* Il y a encore diverses autres Lettres & Ecrits qui sont entre les mains des Curieux. M. Regis avoit eu beaucoup de relation avec le Pere Des-Gabets, & il a beaucoup profité de ses lumieres & de sa methode, dans les 3. Tomes de Philosophie qu'il a donnez au Public. * *Memoires du Tems.*

DESIGNATEURS, *Designatores*, étoient parmi les Romains des Huissiers, qui marquoient les places dans les theatres. Il y avoit de ces Officiers à toutes les ceremonies & à toutes les pompes publiques, pour regler la marche & le rang de chacun. Il y en avoit aussi aux jeux qu'on faisoit pour les funerailles des personnes considerables. C'étoient des principaux Ministres de la Déesse Libitine; & quand il alloit lever un corps, il étoit accompagné d'une troupe d'Officiers de funerailles, que Seneque appelle *Libitinarios*, comme les *Pollinctores*, *Vespillones*, *Ustores*, *Sandapilarii*, *Præfica*, *&c.* Tous ces gens-là vétus de noir marchoient en pompe devant cet Officier, comme les Huissiers devant les Magistrats. C'est à peu près ce que nous appellons aujourd'hui Maître des Ceremonies dans les pompes funebres, ou Juré-Crieur, qui marchent après le corps à la tête du Convoi, & sont suivis d'une troupe de garçons vétus de noir. * Rosin, *Antiqq. Rom* Dacier sur Horace, *liv.* 1. *epist.* 7. *v.* 6. *Designatorem decorat lictoribus atris.* 3. édit. Paris 1710.

DESIRADE, (la) Isle de l'Amerique Septentrionale, & l'une des Antilles, appartient aux François, qui y ont diverses colonies. Christophle Colomb, qui est le premier qui l'ait découverte, lui donna ce nom, pour marquer qu'il étoit venu à bout de ses souhaits. La Desirade est environ à dix ou douze lieuës de la Gardeloupe. Elle est petite, mais fertile. * Sanson. Baudrand.

DESIRE', le Cap Desiré ou *Cabo desseado.* Cap de l'Amerique Meridionale. Il est sur la côte Occidentale de la Terre de Feu, à l'entrée du détroit de Magellan, vis-à-vis du cap de la Victoire. Il y a un autre cap de même nom dans la Terre des Papous, lequel s'avance dans l'Archipel des Molucques, vis-à-vis de l'isle de Gilolo. * Maty, *Diction.*

DESIRE', le port Desiré. C'est une baye ou un petit golfe de la mer Magellanique, environ à 40. lieuës de la riviere de Los Camerones, vers le Midi. * Maty, *Diction.*

DESLIGNERIS, (Jacques) President au Parlement de Paris, étoit cadet d'une ancienne famille du païs de Beausse. Il étudia à Paris, à Louvain, & à Padouë, & ensuite, étant de retour dans la capitale du Royaume, il y parut dans le Barreau, entre les plus celebres Avocats de son temps. Le Roi François I. qui se faisoit un plaisir d'avancer les gens de Lettres, honora Desligneris de la charge de Lieutenant General au Bailliage de la ville d'Amiens, puis d'une autre de Conseiller au Parlement de Paris, & enfin de celle de President de la troisiéme Chambre des Enquêtes en 1544. & de President à Mortier la même année. Dans tous ces emplois Desligneris acquit beaucoup de réputation. Le Parlement lui commit souvent ses plus importantes affaires, & l'employa sur tout, lorsqu'il s'agissoit de faire des remontrances à Sa Majesté. Ce fut dans ces fonctions qu'il fut connu du Roi Henri II. qui le destina pour être un de ses Ambassadeurs au Concile de Trente. Desligneris y soûtint avec beaucoup de courage, les Libertez de l'Eglise Gallicane, & la réputation de ce Monarque. Il mourut deux ans après, le 11. Août 1556. & fut enterré dans l'Eglise de sainte Catherine du Val des Ecoliers. Sa posterité est rapportée par le Sieur Blanchard, *Hist. des Presidens de Paris.*

DESMARES (Toussaint) nâquit à Vire en Basse Normandie, sur la fin du XVI. siecle. Il fut l'un des Députez à Rome, pour défendre la Doctrine de Jansenius, dont on poursuivoit la condamnation, sous le Pontificat d'Innocent X. Il eut l'honneur de prononcer devant ce Pape, un Discours fort éloquent dont le but étoit de montrer, que la Grace efficace par elle-même, qui fait vouloir & agir, est necessaire à tout bien. Quoi qu'il eut parlé une heure & demie, il ne put finir ce qu'il avoit préparé sur ce sujet: parce que la nuit, qui survint, l'empêcha de pouvoir lire les passages qu'il avoit à citer, & obligea le Pape à mettre fin à la séance. Après avoir fait ses premieres études à Caën, il entra fort jeune dans la nouvelle Congregation de l'Oratoire à Paris, où le P. de Berulle, depuis Cardinal, prit un soin très-particulier de sa conduite, & se rendit son ami, après avoir été son Directeur. Il s'attacha sur toutes choses, à l'étude de l'Ecriture Sainte, de S. Augustin & de S. Thomas. Il s'adonna ensuite à la Prédication, & y réüssit avec succès. Son attachement à la Doctrine de Jansenius fut ou la cause ou le prétexte de diverses affaires qui lui furent suscitées. Il y eut des Moines, qui prêcherent publiquement contre lui, & le P. Catillon Jesuite, d'ailleurs fameux Prédicateur, fut interdit de la Chaire, pour avoir declamé trop fortement contre le P. Desmares. Cependant ses ennemis ne se lassant point de le harceler, on envoya un jour le prendre par ordre de la Cour, dans une des maisons du Duc de Luynes pour le conduire à la Bastille. Mais il échapa heureusement, & demeura retiré chez un Païsan, jusqu'à ce qu'une Lettre de Cachet fut expediée pour l'exiler; mais ne l'ayant point reçûë, elle n'eut point d'effet. A son retour de Rome, il ne pensa plus qu'à vivre dans la retraite, & à garder le silence. Il se retira pour le reste de ses jours, dans la maison de M. de Liancourt au Diocese de Beauvais; où il composa une Somme de Theologie, toute tirée des Ouvrages de S. Augustin qui n'a point été imprimée. Le Discours qu'il prononça à Rome devant le Pape est inseré dans *le Journal de Saint Amour.* Il a composé quelques Ouvrages qui ont été imprimez: mais où il n'a point mis son nom. Il étoit simple dans ses manieres, & fort peu accommodé des biens de la fortune. Il étoit petit de taille, & n'avoit rien de prévenant dans son exterieur. Il mourut en 1687. dans un âge fort avancé. Ce fut à Liancourt, où il est enterré dans le Tombeau du Duc & de la Duchesse de ce lieu, qui le protegerent pendant toute sa vie, & qui lui donnerent un azile dans les diverses affaires qui lui furent suscitées. * *Histoire des cinq Propositions de Jansenius. Journal de S. Amour. Memoires du temps.*

DESMARETS de saint Sorlin. *Cherchez* MARETS.

DESMOUND ou DESMOUNE-COUNTIE, Province & Comté d'Irlande dans la Monmonie. Elle est au Septentrion de l'Irlande, entre l'Ocean qu'elle a au Midi & au Couchant; & les Comtez de Corck & de Kerri au Levant & au Septentrion. Ses villes sont Donebio, Donekine, &c. * Baudrand. Sanson.

DESPAUTRE, ou VAN-PAUTEREN, dit DESPAUTERE, (Jean) celebre Grammairien du XVI. siecle, étoit de Ninove, petite ville de Flandres. Il enseigna à Louvain, à Bois le Duc, à S. Vinox & ailleurs, & composa ces livres de Grammaire, qu'on a si souvent réimprimez, *Orthographia. Ars Epistolica, &c.* Despautere mourut l'an 1520. ou selon d'autres en l'an 1534. à Comines. Adrien Hecquet fit graver sur son tombeau un Distique, qui nous apprend que cet excellent Grammairien n'avoit qu'un œil. * Le Mire, *in Elog. Belg. &c. Voyez* Baillet, *Jugement des Sçav. sur les Grammairiens*

DESPENSE. *Cherchez* D'ESPENSE (Claude.)

DESPORTES. *Cherchez* des PORTES.

DESPOTE. Ce mot dans sa premiere origine signifie *Maître* ou *Seigneur*, du Grec δεσπότης; mais dans l'Empire Grec il signifioit la premiere dignité après celle de l'Empereur, comme il se voit dans tous les Auteurs Grecs qui ont parlé des Despotes. Latinius de Vi-

terbe, qui a fait un petit discours touchant les Despotes, rapporté par Macer dans son Hierolexicon, a remarqué que, quand les Princes & autres Seigneurs parloient au Despote, ils lui donnoient le titre de [illegible] c'est-à-dire, *Vôtre Majesté*, de la même maniere qu'à l'Empereur; & qu'on donnoit même à la femme du Despote le nom de [illegible], Reine. Il y avoit deux Souverainetez affectées aux Despotes, dont l'une étoit le Peloponnese, maintenant la Morée, qui étoit possedée par le frere de l'Empereur, & qui fut partagée entre deux Despotes freres de l'Empereur sur la fin de cet Empire. Le second département où commandoit un Despote, étoit l'Etolie, l'Acarnanie, & les isles adjacentes, qui faisoient la seconde Despotie. Il y avoit aussi un troisiéme Despote hors de la Grece, qui étoit le Despote de Servie. C'est ce qu'on peut voir dans Gregoras, Pachymere, Acropolite, Christodule, & autres Historiens Grecs.

DESQUERDES. *Voyez* CREVECOEUR.

DESSAU, Château où Nicanor se jetta à la priere de quelques Juifs, qui se mirent sous sa protection. Il le garda à leur priere, après plusieurs tentatives inutiles de leurs ennemis. * *II. Machab. XIV. 16.*

DESSAW, Ville d'Allemagne dans la Haute Saxe, Capitale des terres du Prince d'Anhalt, qui y fait sa residence ordinaire, dans un assez beau château. Elle est sur l'Elbe, qui y reçoit la petite riviere de Multen, entre Virtemberg & Magdebourg. Dessaw a une bonne citadelle. On y a établi une Academie, sous le nom de *Compagnie Fructifiante*.

DESSENIUS (Bernard) dit de Cronembourg, Medecin, nâquit à Amsterdam en 1510. étudia en Medecine à Boulogne en Italie, & la professa à Groningue & à Cologne où il mourut en 1574. âgé de 64. ans. Il étoit extrêmement laborieux, & a composé divers Ouvrages, comme *de Compositione medicament. Commentarium de peste. Defensio Medicinæ veteris & rationalis, &c.* * Valere André, *Biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in vit. Jurisconf. German.* Vander Linden, *de Scriptor. Med.*

DESTIN, *Destinée*, Déesse des Anciens Payens, qu'ils ont representée tenant le Globe du Monde sous ses pieds, parce qu'ils ont crû que tout ce qu'il renferme est soûmis à ses Loix. Elle porte en sa main un vase, qui n'est autre chose que cette Urne fatale, où les Poëtes feignent que tous les noms des Mortels sont renfermez. Il n'est rien de plus ordinaire dans les Epitaphes des Payens, que les plaintes qu'ils faisoient de la malice, de l'envie & de la cruauté des Destins, qui sont inexorables, & qui ne se laissent point fléchir aux larmes. Il ne sert de rien de dire, que le mot Latin *Fatum*, qui signifie la Destinée n'étant point féminin, les Anciens ne devoient pas representer le Destin sous la figure d'une Déesse; puisque nous voyons que plusieurs Divinitez, comme Venus, la Lune, & Bacchus étoient estimées mâles & femelles: ce qui semble être tiré du sentiment des Stoïciens, qui disoient que les Dieux étoient de l'un & de l'autre Sexe. Les Grecs même, de qui les Romains avoient emprunté presque toutes leurs superstitions, nommoient le Destin [illegible], d'un nom feminin, comme Phrunutus, dans son Livre *de la Nature des Dieux. La Destinée*, dit-il, *est ce qui fait que toutes les choses sont disposées & conduites selon l'ordre d'un principe éternel.* Il se trouve une Médaille d'or de Dioclétien, gravée dans les Notes de *Pignorius* sur les images des Dieux, où les Destinées sont representées au revers sous le type de trois femmes. Procope dit que le temple de Janus étoit à Rome dans le marché, auprès des trois Destins, que les Romains appellent les Parques. Cet Auteur confond les Parques avec les Destinées, comme fait aussi Apulée. Les Anciens les mettoient au nombre de trois, parce que, disoient-ils, tout ce qui est sous le Ciel a son commencement, son progrès & sa fin. C'est la cause pour laquelle ces mêmes Destinées sont figurées sous un autre emblême, qui est celui de trois Termes femelles, c'est-à-dire, par trois femmes representées seulement à demi corps & en maniere de Termes, & afin qu'on n'en puisse douter, l'Inscription qu'on y lit nous en assure.

FATIS
Q. FABIUS
NYSUS
EX VOTO.

Car les Termes étant les Dieux des bornes, ce sont aussi, selon les Païens, les Destins qui bornent nôtre vie, & terminent tous nos desseins. Lucain a confondu en plusieurs endroits de ses Ouvrages la Fortune & le Destin. Ovide fait dire par Jupiter à Venus, qu'elle s'efforce en vain de rompre les Decrets des trois Parques, qui sont immuables & éternels, & qui reglent tout ce qui se passe dans le temps. *Livre XV. des Metamorphoses.*

——— Sola insuperabile Fatum
Nata, movere paras? Intres licet ipsa Sororum
Tecta trium, cernes illic molimine vasto
Ex ære, & solido rerum tabularia ferro;
Quæ neque concursum Cœli, neque fulminis iram,
Nec metuunt ullas tuta atque æterna ruinas.
Invenies illic incisa adamante perenni
Fata tui generis: legi ipse, animoque notavi.

Mais ce Poëte de même que tous les autres ont exprimé nettement, que c'est la volonté de Jupiter, qui fait le Destin. Car il faut distinguer la Fable des trois vieilles Sœurs, qu'on appelloit les Parques, & qui n'étoit qu'un égayement Poëtique, d'avec le sentiment universel de tous les Poëtes. Ciceron rejette le Destin de la Superstition, qui est celui des trois Sœurs, & nous dit que le Destin est la Verité éternelle, & la cause premiere & dominante de tous les Etres. Les Idolâtres representoient pour cela les Heures & les Parques sur la tête de Jupiter, pour montrer que les Destins obéïssent à Dieu, & qu'il dispose des temps & des heures selon sa volonté. Voici ce qu'en dit Pausanias. *In Jovis Capite Horæ & Parcæ consistunt; Fata enim Jovi parere & ejus nutu temporum necessitudines describi nemo est qui nesciat.* Il parle ailleurs de Jupiter surnommé [illegible], *Parcarum Dux, le Conducteur des Parques*; non seulement, comme n'ignorant pas leur resolution, mais comme en étant le maître. Plutarque nous dit que ces trois Déesses qu'on appelle les Parques sont les trois parties du Monde; sçavoir le Ciel des Etoiles fixes, les Cieux des Etoiles errantes, & ce grand espace d'air, qui s'étend depuis la Lune jusques à la Terre; l'enchaînement de tous ces corps & de toutes les causes comprises dans ces trois grandes parties du Monde fait ce Destin, pour ainsi dire, corporel, qui produit les effets naturels selon le cours ordinaire de la Nature; mais ce n'est pas sans quelque Divinité, qui est comme l'Ame du monde, & qui le meut par elle-même & par des Intelligences qu'elle y a répanduës, & à qui elle a donné ses ordres, qui sont le Destin intellectuel. Diogene Laërce assure que Zenon disoit que Jupiter, Dieu, le Destin, & l'Intelligence étoient la même chose. C'est aussi le sentiment d'Epictete & de plusieurs autres Philosophes de l'Antiquité. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

DESULTEURS, *Desultores*, que les Grecs appellent [illegible], est le nom que les anciens donnoient à ceux qui sautoient avec beaucoup d'agilité & d'adresse d'un cheval sur l'autre. L'origine de cet exercice vient des nations Barbares, qui à la guerre changeoient de cheval pour en prendre un plus frais. Cela étoit ordinaire parmi les Scythes, suivant Ammien Marcellin livre 22. parmi les Indiens, selon Herodote livre 7. & parmi les Numides, au rapport de Strabon & de Tite-Live livre 23. chap. 29. L'usage en passa chez les Romains, dans leurs jeux de courses publiques, qui se faisoient dans le Cirque, où l'on voïoit non seulement des chars à deux & à plusieurs chevaux, mais de ces Desulteurs qui couroient le prix avec un seul cheval, qu'ils changeoient en un moment, pour en monter un autre qui n'avoit point encore fatigué ni couru. Hygin en a fait la description dans son Livre des Fables, chapitre 80. & Isidore, livre 18. chapitre 39. Les Sarmates excelloient dans cet exercice, & les Housars en tiennent encore quelques restes. * Varr. *de Re Rustic. lib.* 2. *cap* 7. Cicero. *Orat. pro L. Murena.* Manil. *Astronomic. lib.* 5. Propert. *l.* 4. *eleg.* 2. *v.* 35. *Fest. Pomp. lib.* 17. Thomas Dempster, *dans ses Paralipom.* sur Rosin, *l.* 5. *Antiqq. Rom. c.* 24.

DETHMOLD, anciennement, *Teutoburgium*, petite

Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie. Elle est dans le Comté de Lemgow, sur la riviere de Vehra, entre la ville de Paderborne, & celle de Lemgow, à six lieuës de la premiere, & à une & demi de la derniere. Dethmold a un château, où reside la Branche aînée des Comtes de la Lippe. * Baudrand.

DETROIT, est un canal ou passage entre deux Terres, qui communique d'une mer à l'autre. Les Détroits remarquables de l'ancien Continent sont ceux de *Waigats*, de *Jesso*, de *la Sonde*, de *Babelmandel*, de *Gibraltar*, le *Pas de Calais*, & le Détroit *du Sund*. Le Détroit de *Waigats*, qui est entre la terre de la nouvelle Zemble & la Moscovie, fait la communication de la mer de Niaren, qui est à l'Orient de la nouvelle Zemble, avec celle de Mourmanskoy, qui est à l'Occident de la nouvelle Zemble, ou plûtôt qui sert à joindre les mers de Tartarie & de Moscovie. Le Détroit de *Jesso* est entre la terre de Jesso & la Tartarie. Le Détroit de *la Sonde* est entre les isles de Java & de Sumatra. Le Detroit de *Babelmandel* est à l'entrée du golfe de la mer Rouge, entre les terres de l'Arabie & celles de la côte d'Abex. Le Détroit de *Gibraltar* sépare la Barbarie de l'Espagne. Le canal ou *Pas de Calais* est entre la France & l'Angleterre. Le Détroit du *Sund* sépare le païs de Schonen, de l'isle de Zelande en Danemark.

Les Détroits les plus remarquables du nouveau Continent, sont ceux de *Davis*, de *Magellan*, & de le *Maire*. Le Détroit de *Davis* est dans les terres Arctiques. Le Détroit de *Magellan* sépare l'Amerique Meridionale des terres & des isles Magellaniques. Le Détroit de *le Maire* est à l'Orient de l'isle Magellanique.

Il y a aussi des Détroits sur terre, qui étoient appellez *Pylæ*, par les Grecs, & *Portæ*, par les Latins. Ce sont des passages étroits & difficiles dans les montagnes, où l'on ne peut marcher qu'en défilé, & qui pouvant être gardez & défendus par peu de gens, ne peuvent être que difficilement forcez. Tel etoit ce fameux passage des *Thermophylæ* en Grece, où Leonidas, à la tête de trois cens hommes, resista long-temps à l'armée innombrable des Perses, jusqu'à ce que ce vaillant General & ses braves soldats y furent tous tuez. Il y a dans toutes les chaines des montagnes des Détroits de la sorte. Tous les passages des Alpes, comme le mont Cenis, le S. Bernard, le Sampion, le Pas de Suze, &c. sont de veritables Détroits, ou portes de montagnes, & il y en a de même dans les Pyrenées. *Consultez les Geog. & les Relat. des Voiag.*

DEVA, (le) Roi de Lassa dans la Tartarie, qui a le Gouvernement du Roïaume. Il y a dans le même païs, & dans le même temps, un autre Roi nommé LAMA, qui vit retiré dans un palais, sans se mêler du Gouvernement.

DEVA, Bourg ou petite ville d'Espagne dans la Biscaye. Ce lieu est dans le Guipuscoa, à l'embouchure de la riviere de Deva dans la mer de Biscaye, où il y a un bon port. * Maty, *Diction.*

DEVANO, Ville de l'isle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville, Capitale d'un Roïaume de même nom, est située dans la partie Occidentale de la Contrée d'Ochio. * Maty, *Diction.*

DEUCALION, Roi de Crete, succeda à son pere Minos II. Il accompagna Jason à la conquête de la Toison d'or, & à son retour declara la guerre à Thesée, pour ne lui avoir pas voulu rendre Dedale qui s'étoit retiré auprès de lui; mais depuis ayant consenti au mariage de sa sœur Phedra avec Thesée, & fait la paix avec lui, il regna tranquillement. Après sa mort, son fils Idomenée monta sur le thrône, vers l'an du monde 2801. & 1203. avant J. C. * Diodore, *l.* 4. Apollodore, *l.* 3. *Biblioth.*

DEUCALION, Roi de Thessalie & fils de Promethée, épousa sa cousine Pyrrha. De son temps la Thessalie souffrit une si grande inondation, que les Poëtes en ont pris sujet de dire que tous les hommes y perirent. Pour reparer le genre humain, Deucalion & Pyrrha consulterent l'Oracle de Themis, & suivant sa réponse jetterent derriere eux des pierres, qui se changerent en hommes & en femmes. Il est remarquable que Noé étant appellé *Ischbaadamas*, c'est-à-dire, *Laboureur*, on peut traduire ce mot en Grec ἀνὴρ Πύῤῥας *mari de Pyrrha*. En Phenicien *Eben* signifie une *pierre*, & un *fils*, de sorte que l'on peut croire, que les pierres que les Poëtes disent avoir été jettées par Deucalion & Pyrrha, n'étoient autre chose que leurs enfans, que l'on a pris pour des pierres, à cause de l'équivoque du mot. Ovide en fait mention dans le premier livre des Metamorphoses.

☞ Les Historiens sont fort partagez sur l'Epoque du Déluge de Deucalion. Un ancien Auteur rapporté par Clement Alexandrin dans le 1. livre des Tapisseries, le met 330. années avant la prise de Troyes. Ainsi il seroit arrivé l'an 2500. du Monde; & le 1504. avant J. C. Salien, Sponde & quelques autres, qui s'attachent particulierement aux Epoques de la Chronologie d'Eusebe, mettent ce Déluge en l'an 1523. avant l'Ere Chrétienne, l'an 67. de Moyse & 34. de Cecrops. S. Jerôme, S. Cyrille & S. Augustin croïent que cette inondation arriva du temps de Cecrops Roi d'Athenes, qui commença de regner l'an 1556. avant J. C. Le dernier de ces saints Docteurs, rapporte une autre opinion de Varron, à laquelle il semble se tenir: qui est, que ce Déluge arriva sous le regne de Crataüs, qui succeda à Cecrops, & monta sur le thrône l'an 1506. avant J. C. Georges Syncelle, Cedrene & quelques autres Chronologistes, sont dans la même incertitude; & ne s'accordent entr'eux; ni sur le temps du regne de ces Rois Atheniens, ni sur les autres circonstances. Ubbo Emmius met ce Déluge en l'an 549. avant la prise de Troïe, & 2535. avant l'Epoque de la naissance du Fils de Dieu. Les Marbres du Comte d'Arondel, publiez & commentez par Seldenus, avancent cette Epoque d'environ seize ans. * Apollodore, *l.* 1. Diodore; *l.* 4. Strabon, *l.* 9. Pausanias, *l.* 1. *Att.* Conon rapporté par Photius, *Cod.* 186. *nar.* 27. S. Jerôme, *en la Chron.* S. Cyrille, *l.* 1. *contre Jul.* & S. Augustin, *l.* 1. *de la Cité de Dieu*, *c.* 10. Ubbo Emmius, *l.* 1. *vet. Grec.* Petau, *P.* 1. *l.* 2. *c.* 9. *ration. Temp. & in Chron.* Riccioli, *reform. Chron. T. I. l.* 3. *n.* 6. *p.* 125.

DEUCIUS. *Cherchez* EUX (Bertrand d')

DEUDORIX, fils de Betoris; fort celebre parmi les Cherusces, fut un des principaux captifs, qui parurent à Rome dans le triomphe du jeune Germanicus. * Strab.

DEVELTO, ou ZAGORA, petite Ville autrefois Episcopale & suffragante d'Andrinople. On la met sur la riviere de Paniza, aux confins de Bulgarie & de Romanie, à huit ou neuf lieuës de Sisopoli, du côté du Couchant. * Baudrand.

DEVENTER, Ville des Païs-Bas, Capitale de la Province d'Over-Issel, avec Evêché suffragant d'Utrecht. Elle est nommée par les Auteurs Latins *Daventria*; & est située sur la rive droite l'Issel, à quatre lieuës de Zwol. C'est une grande & belle ville, bien bâtie, fort peuplée, entourée d'une muraille, avec diverses tours, & des fossez toûjours remplis d'eau. Quelques-uns croïent que cette ville a reçû son nom d'un riche habitant, nommé Davon, ami particulier de saint Lebuin, qui convertit ce païs à la Foi. Deventer avoit une Eglise sous le nom de ce Saint. Bernulphe, Evêque d'Utrecht, l'érigea en Collegiale; & depuis en 1559. elle a été érigée en Cathedrale; mais lorsque les Protestans furent devenus maîtres du païs, les Evêques se retirerent ailleurs. * Guichardin, *Description des Païs-Bas.* Gazei, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Valere André *in Topogr. Belg.* Evrard de Rede.

DEVERRE, ou (*Deverra*,) Déesse que les Païens honoroient, pour entretenir la propreté dans leurs maisons. Ce mot vient du Latin *Deverro*, balaïer. C'étoit l'une des trois Divinitez, selon Varron & saint Augustin, *de la cité de Dieu*, que les anciens avoient coûtume d'invoquer, pour garder une femme accouchée, de peur que Silvain, Dieu des Forêts & des Champs, n'entrât de nuit & lui fit quelque outrage. Or ces trois Divinitez étoient *Intercidone*, ainsi nommée du taillant de la coignée; *Pilomne* du pilon, & *Deverre*, des balais. Intercidone presidoit à la coupe des arbres, & Pilomne conduisoit le pilon, pour piler les bleds, & faire la farine. On faisoit ainsi cette ceremonie. Trois hommes alloient la nuit autour de la maison, & frapoient le seüil de la porte d'une coignée, puis d'un pilon; ensuite on la nettoïoit avec un balai, afin que ces signes de service leur aïant été rendus, elles conservassent l'accouchée contre la violence de ce Dieu Sylvain. * Cartari, *en ses Im. des Dieux.*

DEVISE, est un composé de figures & de paroles. On donne à la figure le nom de *corps*; & aux paroles, celui d'*ame*; parce que comme le corps & l'ame, joints ensemble, font un composé naturel, certaines figures & certaines paroles étant unies font une devise. A le bien prendre, dit le Pere Bouhours, la devise est une metaphore peinte, qui represente un objet par un autre, avec lequel il a de la ressemblance. Ainsi un Soleil avec ce mot *Sufficit orbi*, c'est-à-dire, *il suffit seul au monde*, est une juste devise, par laquelle on compare le Roi Loüis *le Grand* avec le Soleil, comme si on disoit, *le Roi est un Soleil, qui a assez de lumiere pour eclairer tout le monde lui seul*; c'est-à-dire, qu'il est un Prince qui a assez de sagesse, pour gouverner le monde lui seul. S'il n'y a point de comparaison ou de similitude metaphorique ce n'est point une vraie devise. C'est pourquoi les colonnes d'Hercule que l'Empereur Charles-*Quint* prit, avec cette ame, *Plus ultra*, & les trois couronnes de Henri III. Roi de Pologne, puis de France, dont deux sont representées en terre, & l'autre en l'air, avec ce mot, *Manet ultima cœlo*, c'est-à-dire, *la derniere m'attend au Ciel*, sont des symboles illustres; mais ne sont point des devises regulieres. On dit qu'il faut une figure & des paroles pour faire une veritable devise. L'aigle representée dans les drapeaux des Legions Romaines, n'étoit qu'un symbole hieroglyphique. Et ces paroles de Cesar Borgia, *Aut Cesar, aut nihil*, c'est-à-dire, *être Cesar, ou n'être rien*, ne sont qu'une diction ou une sentence. Il faut remarquer que toutes sortes de figures n'entrent pas dans la composition de la devise; car elles ne doivent avoir rien de monstrueux, ni d'irregulier. Selon cette regle, ce ne sont pas des devises que la Tortuë à laquelle un Prince de Salerne donna des ailes avec ce mot, *Amor addidit*; c'est-à-dire, *l'Amour me les a données*: ni l'Aigle de l'Empire enchainée aux colonnes d'Hercule, avec ces paroles, *Non ultra metas*, c'est-à-dire *vous n'irez pas plus outre*, pour marquer la retraite de Charles *Quint* de devant Mets; (car ce mot de *Metas* signifie *des bornes* & *la ville de Mets*.) La figure d'un homme, ni même celle d'un Dieu de la Fable sous une figure humaine, ne peuvent faire le corps d'une devise; parce qu'il n'y a point là de Metaphore. Ainsi Jupiter avec son foudre; Hercule avec sa massuë & sa peau de Lion; l'Amour avec son flambeau à la main, & son bandeau sur les yeux; Mercure avec son caducée & avec ses ailes, ne sont bons que pour des emblêmes; car l'Emblême admet indifferemment toute sorte de figures, & c'est ce qui la distingue le plus de la devise. A l'égard des statuës, elles peuvent entrer dans la composition de la devise, comme des ouvrages de l'art, & non pas, comme des figures humaines. Ainsi pour exprimer qu'une personne se sanctifie par les afflictions & par les pertes, on peut se servir d'une statuë de Cesar, qu'une main taille avec le cizeau, en y ajoûtant ces paroles, *Perficitur dum caditur*, c'est-à-dire, *en la frapant, on la rend plus parfaite*. Il est vrai que les membres du corps humain ne peuvent être des parties de la devise; parce que les membres separez du corps, ont quelque chose de choquant, comme un œil au bout du sceptre, un cœur au haut d'une pyramide, une oreille en l'air; mais on y peut faire entrer une main sortant d'un nuage, parce qu'on la regarde, comme attachée au reste du corps qui ne paroît pas; & qu'elle sert seulement à rendre la figure complete, par l'action dont elle l'anime. On y represente aussi des faces, avec des jouës enflées, pour signifier les vents qui soufflent; comme dans la Devise qui a pour corps des vents, peints de la sorte sur une mer, & & pour ame ce mot, *Turbant sed extollunt*, c'est-à-dire, *ils l'agitent, mais ils l'élevent*. Le mot doit être proportionné à la figure, de sorte qu'il lui convienne, & qu'il ne puisse convenir à une autre figure. Ainsi ces paroles, *Ardo y adoro*, c'est-à-dire *je brule & j'adore*, sous l'encens allumé dans l'encensoir, ne sont pas propres; car elles ne peuvent s'entendre de l'encens, qui n'adore pas. Ce mot, *naturâ dictante*, c'est-à-dire, *suivant l'instinct de la nature*, sous un Faucon prenant l'essort, n'est pas bon; car il convient aussi aux autres animaux. Le mot est comme le lien de la figure & de la chose figurée; c'est pourquoi il doit convenir à la figure dans un sens propre, & à la personne dont il s'agit, dans un sens metaphorique; ainsi qu'il se voit dans la devise du Roi, au commencement de cet article, & dans les exemples des devises Heroïques, &c. Il ne faut pas, que le mot ait un sens achevé, & qu'il puisse s'entendre sans la figure. Cette condition distingue encore la devise de l'emblême, dont les paroles seules ont toute la signification, qu'elles ont avec la figure, comme *Virtutem fortuna premit*, c'est-à-dire, *la Fortune accable la Vertu*, sous la Fortune qui enchaîne un Lion.

On fait plusieurs especes de Devises: il y en a d'Heroïques, de Morales, & de Politiques, & de Chrétiennes, de Satyriques, de Burlesques. Les *Heroïques* comprennent les desseins militaires, les actions glorieuses, les vertus & les belles qualitez, non seulement des Princes & des Grands, mais de toutes les personnes de merite. Les devises Morales contiennent les regles des mœurs. Les Politiques renferment les Maximes d'Etat, & ce qui sert à l'éducation des Princes, & au bon gouvernement des Empires. Les Chrétiennes nous representent les Mysteres de la Foi, & les Veritez de l'Evangile. Les Satyriques & les Burlesques sont celles, qui marquent les vices, & qui servent pour la raillerie, & pour la censure. Voici quelques exemples de ces differentes especes. 1. Entre les Heroïques. Une bombe, qui creve en l'air, avec ce mot, *Alter post fulmina terror*, c'est-à-dire, *Aprés la foudre, il n'est rien tant à craindre*; pour faire entendre qu'après le Roi, ses ennemis devoient sur tout redouter feu M. le Duc d'Orleans, frere unique de Sa Majesté. 2. Entre les Morales. Le feu elementaire, avec cette ame, *Eterno perche puro*; c'est-à-dire, *Je suis éternel, parce que je suis pur*, fait voir, qu'il n'y a que les amitiez pures & désinteressées, qui soient éternelles. Entre les Devises Politiques. Une montre d'horloge, avec ces paroles, *Motibus arcanis*, c'est-à-dire, *par des ressorts secrets*, donne une idée de la conduite d'un Prince, qui doit agir par des principes cachez, quoique ses actions soient publiques. 4. Entre les Chrétiennes. Une enseigne de guerre toute déchirée, avec ce mot, *Quanto lacera più, tanto più bella*, c'est-à-dire, *plus elle est déchirée, & plus elle a de grace*, represente les beautez de la pauvreté Evangelique. 5. Entre les Satyriques. Un Cancre marin, qui recule en marchant, avec ce mot, *Plus citra*, c'est-à-dire, *Plus en arriere*, pour railler la retraite de Charles-*Quint*, lorsqu'il fut obligé de lever le siege de devant Mets, & faire une opposition aux colonnes accompagnées de ces mots, *Plus ultra*, que cet Empereur avoit prises pour Devise. 6. Entre les Devises Burlesques. Un âne parmi des chardons, avec ces paroles, *Pungant, dum saturent*, c'est-à-dire *qu'ils me piquent, pourvû qu'ils me soulent*, pour marquer un Parasite, qui ne se soucie pas d'être sifflé à la table des Grands, pourvû qu'il s'y puisse rassasier. En voilà assez pour donner une idée suffisante de la devise. Il faut remarquer, que ni les Grecs, ni les Romains, n'ont eu connoissance de l'Art des Devises; car l'Histoire ne fait point de mention de celles d'Alexandre. Les Romains ne portoient que des Aigles peintes sur leurs boucliers. Les figures Hieroglyphiques, les Enigmes, & les Emblêmes, sont presque aussi anciennes que le monde. La Devise considerée dans sa nature; qui est la Metaphore, a été de tout temps en usage; & lorsqu'Aristhene dit; que Cephisodore étoit semblable à l'encens, qui donne du plaisir en se consumant, il fit sans y penser une devise, dont l'encens étoit le corps; & les paroles, *Il donne du plaisir en se consumant*, étoient l'ame. Mais à prendre la devise dans son veritable usage, tel que nous l'avons presentement, c'est une invention qui ne precede guéres le temps de Paul Jove, qui en a donné les premieres regles, dans le XVI. siecle, quelque temps après l'expedition que les François firent en Italie, sous le Roi Charles VIII. où l'on commença à se servir de devises dans les tournois & dans les carouzels, non seulement pour rendre ces fêtes plus ingenieuses; mais encore pour marquer le caractere des Chevaliers, & les distinguer les uns des autres. On en fait aussi dans les Balets & dans les autres divertissemens des Princes, aux entrées des Rois, à la naissance, au mariage, & à la mort des Grands; pour celebrer les victoires des Conquerans, & les succès heureux des grandes affaires. L'usage des devises s'étend encore à des ceremonies Chrétiennes, comme au sacre des Rois, & à la canonisation des Saints.

Au reste, le mot de *Devise* est fort ancien dans la Lan-

gue Françoise;& il y a peu d'Auteurs,qui aïent écrit depuis six cens ans, où on ne le trouve, pris en divers sens. Geofroi de Ville-Hardoüin, qui écrivit sous le regne de Philippe *Auguste* dans le XII. siécle, donne le nom de *Devise* au testament, ou derniere disposition que font les personnes, pour être executé après leur mort. Dans un vieux Ovide manuscrit, traduit sous le regne du Roi Jean, Devise se prend pour volonté.

LORS FERA DIEX A SA DEVISE.

Les bornes & les limites des champs se nommoient aussi *Devises*. Ce mot aparemment vient du Latin *Dividere*, qui signifie diviser, distinguer, & semble exprimer assez bien les deux usages des signes, dont le propre est de representer, & en même temps de distinguer. On appelle *Devis*, le projet d'une entreprise, le plan d'un bâtiment, & l'ordonnance d'une affaire. Le nom de *Devise* a encore été donné aux habits mi-partis de deux couleurs, comme ceux des Echevins de quelques villes; aux livrées, aux armoiries, & à plusieurs autres choses, qui distinguoient les personnes, & marquoient leur dignité. C'est pourquoi, selon le sentiment du Pere Menetrier, il y a eu autant d'especes de devises, qu'il y a de figures sensibles, & de paroles capables de distinguer les personnes, & d'exprimer leurs pensées ou leurs desseins. Ainsi en deux carrousels qui se firent sous le regne de Henri IV. on voit plusieurs Devises de simples paroles, & des devises de simples figures. Les devises de simples mots furent tellement en usage dans le XVI. siecle pour tous les Sçavans, qu'il n'y en avoit pas un, qui n'eût une devise de cette sorte. Tous les Abbez & tous les Evêques des Païs-Bas en ont de cette espece, depuis plus de trois cens ans. Les Papes s'en font aussi une semblable de quelque passage de l'Ecriture. Les Caliphes d'Egypte & les Turcs, n'ont point d'autres devises dans les historiens. Ils n'ont jamais mis dans leurs étendarts, que le croissant, quelques étoiles, une épée fenduë en deux, & des sentences Arabes. Il faut avoüer neanmoins, que les plus belles devises sont celles, qui sont composées d'une figure & d'un mot. A l'égard des regles, l'Auteur que nous venons de citer, n'approuve pas les sentimens de ceux, qui en ont établi à leur maniere, & sans examiner les devises dans leurs principes, & dans leurs divers usages. Il dit que le bon sens & les lumieres naturelles, nous servent de guides en toutes sortes d'ouvrages; & que l'usage nous donne enfin une justesse d'esprit, qui ne se trouve pas dans tous les hommes; parce que la plûpart ne s'appliquent presque jamais à former leurs jugemens; mais seulement à remplir leur memoire & leur imagination, d'une infinité de choses mal conçûës & mal digerées. Il ajoûte, qu'il n'est pas permis à des particuliers de dégrader, de leur autorité privée, un grand nombre de ces belles inventions, qui sont en possession d'avoir le nom de devises, depuis trois ou quatre cens ans. * Le Pere Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*. Emanuel Tesoro, *In Cannocchiale*. Le Pere Menetrier, *la Science & l'Art des Devises*.

DEVISES, Ville ou Bourg d'Angleterre avec Marché au milieu du Comté de Wilt, dans la Contrée nommée *Swanbourn*. Elle est ainsi nommée parce qu'autrefois elle étoit partagée entre le Roi & l'Evêque de Salisbury. C'est la plus grande & la meilleure Ville pour le négoce de tout le Comté de Wilt, après Salisbury, qui en est la Capitale. Elle est à 89. milles Anglois de Londres. * *Diction Anglois.*

DEVON, DEVONIE, ou DEVONSHIRE, *Devonia*, Province d'Angleterre, avec titre de Comté, dans la partie Meridionale de l'isle ou le païs de Westsex. Elle est entre les Provinces d'Orset & de Cornwal ou Cornoüaille. Excester est sa ville Capitale, les autres sont, Plimouth, Berfort, Tornes, Sidmouth, &c. * Camden. Sanson.

DEVONIUS. *Cherchez* BALDWIN, surnommé, DEVONIUS.

DEVREUX, Surnom d'une noble famille d'Angleterre, qui vient de la ville d'Evreux en Normandie. Elle avoit de grands biens dans le Cornoüaille du temps du Roi Etienne, & rendit de grands services aux Princes sous lesquels les Membres de cette Famille vécurent contre les François & les Flamans. *Jean* d'Evreux servit le Roi Edoüard III. le Prince noir, & le Prince Richard ensuite Roy sous le nom de *Richard II.* qui le fit Gouverneur du Château de Leeds dans le Comté de Kent, & le retint pour servir auprès de sa personne avec cent hommes d'armes dont cinq devoient être Chevaliers, outre lui-même. Il fut ensuite fait Capitaine de Calais, Connétable du Château de Douvres, & Gardien des Cinq-Ports, Maitre de la Maison du Roi. Il fut aussi nommé pour traiter avec les François & avec les Flamands. Il fut deputé au Parlement parmi les Barons du Roïaume l'an 8. du regne de Richard II. & mourut le 17. du même regne. Le premier de cette Famille, qui fut fait Pair fut *Gautier*, qui épousa l'heritiere de *Guillaume*, Lord Ferrers de Chartlay, dans le Comté de Stafford. Il fut créé Lord Ferrers la premiere année du regne d'Edoüard IV. en recompense de ses services dans la guerre contre le Roi Henri VI. Il augmenta en même temps considerablement son bien. Il fut tué à Bosworth Field avec le Roi Richard III. *Jean* son fils lui succeda; & à celui ci *Gautier*, qui fut employé par Henri VIII. contre la France, il fut fait Justicier du païs de Galles Meridional, Chevalier de la Jarretiere; & l'an 4. du Regne d'Edoüard VI. Vicomte d'Hereford. Il eut pour successeur son petit fils *Gautier*, qui fut Maréchal de Camp de l'armée contre les Comtes de Northumberland & de Westmorland, dans la Rebellion de l'an 12. du regne d'Elisabeth. Il fut fait Comte d'Essex l'an 14. du même regne. Il assista au procès du Duc de Norfolk. Ceux qui étoient envieux de sa Fortune le firent envoyer en Irlande contre le Grand Oneal, & on ménagea si bien les choses qu'il ne put rien executer de considerable; quoi qu'on lui eut promis la souveraineté de l'Ultonie. Abandonné de la Cour, de ses amis, & des Soldats, il retourna en Angleterre, après avoir beaucoup diminué son bien. Mais par les intrigues du Comte de Leicester il fut renvoïé en Irlande avec le titre de Comte Maréchal de ce Royaume. Il mourut de chagrin & de dyssenterie le 22. Septembre 1576. non sans soupçon de poison, qui fut augmenté par le prompt mariage du Comte de Leicester avec sa veuve, qui étoit une belle personne. Gautier eut pour successeur son fils *Robert*, qui fut produit à la Cour par le Comte de Leicester mari de sa mere, & s'insinua bien-tôt dans l'esprit de la Reine, ce qu'elle découvrit avec quelque espece de passion, lorsqu'il quitta la Cour pour aller en France. Elle envoya pour le faire revenir, & témoigna beaucoup d'impatience jusques à son retour, disant souvent: *nous verrons ce jeune homme pris par la tête; comme ce fou de Sidney par ses empressemens.*

Ses grands exploits à Cadix sur la Flote d'Espagne, & le saccagement de cette Ville, lui acquirent beaucoup de reputation près des Soldats, & le rendirent fort populaire, ce qui lui fit beaucoup d'ennemis. Après quoi il fut envoïé contre le fameux Rebelle Irlandois nommé *Tirone*, mais ne pouvant ou ne voulant pas suivre les avis de la Cour, il perdit la faveur de la Reine; & revenant en Angleterre dans le dessein d'éloigner de la personne de cette Princesse ses ennemis, il fut relegué dans sa maison. Grand nombre de gens de guerre se rendirent près de lui, & lui persuaderent de se soûlever. Il prit donc les Armes dans le dessein, disoit-il, d'éloigner les méchans Conseillers d'auprès de la Reine. Mais étant trompé dans l'esperance, que les habitans de Londres se déclareroient en sa faveur, il se retira à sa maison d'Essex où il fut obligé de se rendre, & de porter sa tête sur un échafaut. Son Fils *Robert* fut rétabli par le Roi Jacques VI. ou Jacques I. Ayant reçû du chagrin au sujet de la dissolution de son mariage avec *Françoise*, fille de *Thomas* Howard, Comte de Suffolk, il alla dans le Palatinat pour se former au métier de la guerre. Et quand le Roi Charles I. eut rompu avec son Parlement, il commanda les forces des Parlementaires en qualité de General. Il mourut sans enfans à Londres le 14. Septembre 1646. non sans soupçon de poison. Par cette mort le titre de Vicomte d'Hereford vint à *Gautier* d'Evreux du Château Bromwich dans le Comté de Warwick. *Gautier* eut de sa femme *Elizabeth*, fille de *Thomas* Knigthley de Borthowal dans le Comté de Stafford, entr'autres enfans, *Leicester*, qui lui succeda, & qui de sa femme *Priscille* eut *Edoüard*, Vicomte d'Hereford, de Dugdale, de Fuller, &c. qui vivoit en 1701. * *Diction. Angl.*

DEUS-DEDIT, Pape. *Cherchez* DIEU-DONNE'.

DEUSINGIUS (Antoine) de Meurs, nâquit en 1612. Il fut Professeur en Medecine à Groningue. Il étoit trés-sçavant dans les Langues Arabe, Persienne & Turque; comme cela paroît par les Notes qu'il a faites sur la Grammaire Arabe d'Erpenius. Il a aussi traduit en Latin le Pentateuque. Il publia en 1653. *Genesis Microcosmi.* Il avoit donné en 1644. *Universale Naturæ Theatrum.* En 1655. on vit paroitre un Traité sur le mouvement du cœur, & du sang; & en 1659. une Idée de la Fabrique du corps de l'Homme. En 1660. on vit de lui *Fasciculus 14. Selectarum Dissertationum.* *Voyez* l'Auteur des Vies des Professeurs de Groningues, qui rapporte un grand nombre d'autres Ouvrages de Deusingius.

DEUTERIE, fut maîtresse, & ensuite femme de *Theodebert* I. Roi de Mets, dans le VI. siecle. Ce Prince faisant en 533. la guerre dans la Septimanie, qui est le Languedoc d'aujourd'hui, y trouva cette Dame dans le Château de Cabrieres ou Chevrieres, près de Beziers, & en devint amoureux. Il l'emmena, & la laissa à Clermont, en revenant vers son pere *Thierri*, qui l'avoit obligé d'épouser *Wisigarde*, fille de *Vachon*, Roi des Lombards. Mais aprés la mort de *Thierri* arrivée en 534. il répudia *Wisigarde*, & épousa *Deuterie*, de laquelle il eut THIBAUD, qui lui succeda; & *Bertoare*, qui fut recherchée par Totila. Quelques Auteurs ajoûtent *Ragintrude*, femme de *Theudon* Prince de Baviere, qu'elle convertit à la Foi. *Deuterie* étoit mariée lorsqu'elle vit *Theodebert*, & elle abandonna son mari pour suivre ce Prince. D'autres disent qu'elle étoit veuve, & que de son premier mariage, elle avoit une fille qui étoit extrêmement belle, & dont la beauté la rendit si jalouse, que craignant que *Theodebert* ne la quittât pour cette fille, elle la fit mettre dans un chariot attelé de bœufs indomptez, qui la traînerent dans la Meuse, où elle se noia. Les François qui eurent horreur de cette action, en témoignerent tant de ressentiment au Roi, qu'il répudia *Deuterie*, & reprit *Wisigarde*. * Gregoire de Tours, *l.* 3. *c.* 23. *&* 26. Aimoin, *l.* 2. Valois, *T. I des Gestes Franç. &c.*

DEUTERIUS, Evêque Arien, qui vivoit au commencement du VI. siecle, vers l'an 506. osa changer la forme du Baptême. Nicephore rapporte que baptisant un certain homme nommé *Barbas*, il eut la hardiesse de dire: *Barbas est baptisé au nom du Pere, par le Fils, au Saint Esprit;* & que dans le même moment l'eau des fonts baptismaux disparut. * Nicephore *l.* 16. *c.* 35. Prateole, *V. Deuter.* Sigebert, *A. C.* 504. & Baronius.

DEUTERONOME, est le cinquiéme des Livres de Moïse, appellé en Hebreu *Elle haddebarim;* parce qu'il commence par ces mots, dans l'Hebreu. Les Rabbins le nomment quelquefois *Misna*, c'est-à-dire, Repetition de la Loi; les Grecs & les Latins, *Deuteronome*, c'est-à-dire, *seconde Loi;* parce qu'il contient une repetition abregée des loix contenuës dans les livres precedens. Il contient outre cela les principales circonstances de ce qui étoit arrivé au peuple d'Israël, dans le desert, reprises par Moïse dans les premiers chapitres, & l'histoire de ce qui se passa, depuis le commencement de l'onziéme mois de la quarantiéme année de la sortie d'Egypte, jusqu'au septiéme jour du douziéme mois. Quelques-uns ont douté que ce Livre fût de Moïse, parce qu'au commencement il est dit: *Voici ce que dit Moïse aux enfans d'Israël, au delà du Jourdain*, que Moïse n'a certainement point passé, & qu'à la fin la mort de Moïse y est décrite; description dont il ne peut point être Auteur, puisqu'elle ne peut avoir été faite qu'après sa mort. Cependant il est clair par le Livre même, que Moïse en est l'Auteur. Il est dit dans le *c.* 31. *v.* 9. que *Moïse écrivit cette Loi, qu'il la donna aux enfans de Levi, qui portoient l'Arche d'alliance du Seigneur*, & au *v.* 24 que, *quand il eut achevé d'écrire entierement les paroles de cette Loi, dans un livre, il donna ordre aux Levites de prendre cette Loi. & de la mettre à côté de l'Arche d'alliance du Seigneur.* Il est enjoint dans le *c.* 17. du même livre, aux Rois, qui devoient regner un jour sur les Israëlites, *de faire décrire aussi-tôt après qu'ils auront été élevez sur le thrône, un Exemplaire de cette Loi, sur celui qui étoit entre les mains des Prêtres.* Ces passages font voir clairement, que Moïse avoit écrit lui-même un exemplaire de la Loi, qu'il l'avoit donné à garder aux Prêtres & aux Levites, pour le mettre à côté de l'Arche; afin qu'il servît de monument original & autentique, sur lequel les Rois en feroient tirer des copies, pour leur servir de regle. Le Deuteronome y est marqué visiblement par ces termes, *Le Deuteronome, ou le double de la Loi, Cette Loi, les paroles de cette Loi.* Le Deuteronome est aussi appellé la Loi de Moïse. dans le Livre de Josué, *c.* 5. *v.* 31. dans les Livres des Rois & des Paralipomenes, dans le Livre de Nehemie *c.* 13. & dans les Propheties de Daniel & de Baruch. Quant aux objections que l'on fait, on répond à la premiere, que les paroles du Texte Hebreu, peuvent aussi bien signifier *au deçà du Jourdain* qu'*au delà*, & que la narration de la mort de Moïse a été ajoûtée, ou par Josué, ou par Esdras, ou par la Synagogue des Juifs, pour rendre l'Histoire du Pentateuque complette. * S. Jerôme, *Prolog. Galeatus.* Saint Augustin *l.* 1. *de mir. Script. c.* 35. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 32. 2584. *n.* 18. Salien, *en ses Ann.* Sixte de Sienne, *l.* 2. *Biblioth.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl. en Moïse.* M. Simon, *Hist Crit. de l'Ancien Test* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bibl.* D. Augustin Calmet, *Comment. sur le Deuteron.*

DEUX-PONTS, que ceux du païs nomment *Zweibruck*, *Bipontium*, Ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, & capitale d'un petit païs, à laquelle on donne le titre de Duché. Elle est située sur la petite riviere de Schwolbe, & n'est pas fort grande, mais est assez bien bâtie, avec un château assez fort. Elle est vers les frontieres de la Lorraine, & appartient au Roi de Suede.

DEUX-PONTS, Maison, à qui la ville de ce nom a donné son nom. La Maison de DEUX-PONTS est une Branche de celle de Baviere. *Voïez* BAVIERE.

DEXICRATES, d'Athenes, Poëte Comique, Grec. On ignore en quel temps il a vécu, on sçait seulement, qu'il composa quelques pieces de theatre. Nous avons encore dans Athenée & dans Suidas, quelque chose de celle qu'il nomma *les extravagans.*

DEXICREONTE, un des surnoms qui fut donné à Venus, à cause d'un certain Dexicreon Bateleur, qui expia par des sacrifices les crimes des femmes de Samos, qui s'étoient abandonnées au luxe & à la débauche; ou plûtôt d'un autre Dexicreon Capitaine de Navire, qui s'étant rendu riche à vendre aux Matelots & aux passagers une grande quantité d'eau douce, que Venus lui avoit donné ordre de charger, fit dresser une statuë à cette Déesse, qu'il appella de son nom Dexicreonte. * Cœlius Rhod. *l.* 29. *c.* 15.

DEXIPHANES, fameux Architecte, natif de l'Isle de Chypre, travailla en Egypte pour la Reine Cleopatre, environ 25. ans avant la naissance de J. C. Il rétablit le Phare d'Alexandrie, & le joignit au Continent, qui auparavant en étoit éloigné de quatre stades, c'est-à-dire, d'un quart de lieuë. * Tzetzès, *Chil.* 2.

DEXIPPE, de Cos, Medecin disciple d'Hippocrate, vivoit vers la XCI. Olympiade, 416. ans avant JESUS-CHRIST, & écrivit un livre sur la Medecine, & deux autres, des presages des maladies. * Suidas en fait mention.

DEXIPPUS, Herennius, *Cherchez* HERENNIUS Dexippus.

DEXTER, (Domitius) fut Consul avec Messala Priscus, l'an 196. de l'Ere Chrêtienne. L'Empereur Severe le laissa Prefet de Rome, pendant un voïage qu'il fit, comme nous l'apprenons de Spartien. * *Vie de Severe*, *c.* 8.

DEXTER, (Julius Flavius) Prefet du Pretoire, & fils de Pacien, Evêque de Barcelone, vivoit sur la fin du IV. siecle, du temps de Theodose *le Grand*, & fut contemporain du Poëte Prudence. S. Jerôme lui dédia son Ouvrage des Ecrivains Ecclesiastiques. On ne doute point aussi, qu'il ne soit le même qui est cité par ce Saint dans le même Livre, & qui avoit composé une Histoire qu'il vouloit donner au public, sous son nom. *Dexter, Paciani, de quo supra dixi, filius, clarus apud sæculum, & fidei deditus, fertur ad me omnimodam historiam texuisse, quam necdum legi, &c.* Sophronius, qui a traduit, comme quelques-uns croïent, de Latin en Grec, ce Livre des Ecrivains de S. Jerôme, nous apprend que Dexter étoit Prefet du Prétoire. Les Chro-

niques, qui portent le nom de Flavius Dexter ont été fabriquées par Jerôme Romand de la Higuera Jesuite Espagnol, mort en 1611. elles furent publiées en 1620, par François Bivarius Espagnol, de l'Ordre de Citeaux, Il y joignit des Commentaires trois ans après. * Baronius, *A. C.* 388. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2, c. 10. *&c*

DEZA, (Diego) Archevêque de Seville, étoit Espagnol, & natif de Toro, dans le Royaume de Leon. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique; & après avoir fait de grands progrès dans la vertu, & dans les sciences, il fut nommé Professeur en Theologie dans l'Université de Salamanque. Depuis il fut Précepteur de l'Infant Jean, fils des Rois Ferdinand & Isabelle, qui choisirent le Pere Deza, pour être leur Confesseur. C'étoit sur la fin du XV. siecle. Au commencement du XVI. ce sçavant homme fut élevé à l'Evêché de Zamora, transferé à celui de Salamanque, puis à celui de Palencia, quelque temps après à celui de Jaën, ensuite à l'Archevêché de Seville, & enfin à celui de Tolede. Deza mourut en 1525. avant que d'avoir pris possession de cette derniere dignité. Il avoit tenu l'an 1512. un Synode à Seville, dont il publia les Ordonnances. Nous avons de lui, *Novarum Defensionum Doctoris Ang. D. Thomæ T. IV. Defensiones ab impugnationibus M. Nicol. de Lira, &c.* * Alphonse Fernandès & Antoine de Sienne, *de Script. Dominic.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *de Script. Hisp. &c.*

DEZA, ou DEÇA, (Pierre) Cardinal, nâquit à Seville le 24. Février de l'an 1520. d'*Antoine* de Deça, & de *Beatrix* de Gusman, & étudia à Salamanque, où il eut une chaire de Professeur en Droit. Depuis il fut Official de Compostelle, Auditeur de Valladolid, Archidiacre de Calatrava, Conseiller de l'Inquisition, & enfin President de Grenade, où le Roi Philippe II. l'envoya vers l'an 1569. Ce fut l'année d'après que les Morisques se furent revoltez dans ce Royaume. Le Marquis de Mondejar, de la maison de Mendoça en étoit Gouverneur. Le President Deça y vécut en assez mauvaise intelligence avec lui, & servit cependant avec beaucoup d'integrité & de zele. Le Roi d'Espagne lui procura le Chapeau de Cardinal, que Gregoire XIII. lui donna en 1578. Deza vint à Rome en 1580. & y perdit la réputation qu'il s'étoit acquise en Espagne. Il mourut à Rome le 27. Août de l'an 1600. âgé de 80. ans.* De Thou, *Hist. liv.* 48. Cabrera, *Hist. Philip. II. l.* 7. *&* 8. Aubery, *Hist. des Card.*

DEZNA, DESNA, & DISNA, riviere, qui a sa source dans la Moscovie où elle baigne Novogrod Sewierski, & Czernichow. Ensuite elle traverse une partie du Palatinat de Kiovie, en Pologne, & se joint au Nieper un peu au-dessus de la Ville de Kiovie. * Maty, *Diction.*

D H A.

DHAFAR, ou TACSEB, anciennement *Sabe*. Ville de l'Arabie Heureuse. Elle est située sur le Nangeran, environ à douze lieuës de la côte, entre la Ville de Zibit & celle de Zidden, à 80. lieuës de la premiere & 90. de la derniere. Quelques Geographes la font Capitale du Royaume de Tehama & d'autres de la Principauté de Dhafar, qui est entre celles de la Mecque au Nord; de Tehama au Levant; de Mocha au Midi; & la mer Rouge au Couchant. Elle a environ deux cens lieuës de côtes; mais sa moyenne largeur n'est que d'environ trente lieuës. Outre la Ville de Dhafar on y distingue encore celles de Zibit & de Zidde. * Maty, *Diction.*

DHAFER, ou ZAFER, douziéme Calife de la race des Fathimites en Egypte, qui avant que de regner, portoit le nom d'*Abou Mansor Ismail*. Il succeda à son pere *Hafedh Ledinillah*, l'an 544. de l'Hegire, de J. C. 1149. Son regne fut assez tranquile. Cependant les Francs, ou les Croisez prirent de son temps la Ville d'Ascalon. Son Visir le fit mourir, parce qu'il avoit un fils, à qui Dhafer faisoit des caresses un peu trop libres, qui donnoient une mauvaise réputation à son fils. Sa mort arriva l'an 549. de l'Hegire, & de J. C. 1154. après un regne d'environ cinq ans. Son fils lui succeda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DHAHER LEE'ZAZ DINILLAH, ou selon *Leb Tarikh*, *Billah Aboul Hassan Ali Ben Hakem*. Septiéme Calife de la race des Fathimites, qui ont regné en Egypte. Il succeda au Calife Hakem son pere l'an 411. de l'Hegire, & de J. C. 1020. Alors la Syrie étoit jointe à l'Egypte. Ce qu'il fit de plus considerable, fut de rechercher & de punir très-severement les meurtriers de son pere. Il regna environ seize ans & eut pour successeur son fils.

DHAHER *Billah Abou Nasser Mohammed*, fils de *Nasser*, 35. Calife de la race des Abbassides, succeda à son pere l'an 622. de l'Hegire, de J. C. 1225. Il fut tiré de la prison, pour remonter sur le Thrône, & comme il étoit alors âgé de plus de 50. ans, il dit à ceux qui le mirent en liberté, qu'il n'étoit pas à propos d'ouvrir la boutique le soir. Il se rendit recommandable par sa justice, & il avoit déja fait bâtir un pont sur le Tigre à Bagdet, lors qu'il mourut au bout de neuf mois & seize jours de regne. Son fils lui succeda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DHONA, (Fabien de) General des troupes que le Roi de Danemarck, & les Princes d'Allemagne envoyerent à Henri IV. Roi de Navarre, & ensuite de France, étoit de l'ancienne famille des Burggraves, & Comtes de Dhona, originaires d'Allemagne. Il prit naissance le 6. Mai 1550. dans la ville de Stoma de la Prusse Royale, où un de ses ancêtres s'étoit établi dans le XV. siecle. Son pere, qui étoit Chevalier de l'Ordre Teutonique, avoit rendu de grands services à Albert Marggrave de Brandebourg, qui, après l'abolition de cet Ordre, fut le premier Duc de Prusse. A l'âge de 22. ans, Fabien commença ses voyages, & alla deux fois en Italie; & s'arrêta à Geneve pour y apprendre la Theologie sous Theodore de Beze; depuis il servit Casimir, Comte Palatin, Duc de Baviere, & Etienne Battori Roi de Pologne; & commanda une armée de 30000. Allemans en France. Dans cet emploi, quoiqu'il remplît tous les devoirs d'un grand Capitaine, il fut si mal soûtenu de son parti, qu'il ne put garentir une bonne partie de ses troupes, d'être taillées en pieces dans la petite ville d'Auneau en Beausse, par le Duc de Guise. Dhona en remena les restes hors de France, à la faveur d'un Traité. Il s'attacha depuis au Prince Casimir; & après sa mort il servit l'Electeur Frederic IV. son fils qui lui confia les premieres charges de son Conseil & de ses Etats. Ensuite il se retira âgé de 54. ans dans ses terres en Prusse, où il vécut encore 17. ans, cheri de tout le monde, & principalement de Frederic, Electeur de Brandebourg, Duc de Prusse, qui lui donna le Gouvernement d'Insterbourg, & de Tapiau, & le fit un des Regens de la Province. Enfin, après avoir rempli les devoirs d'un digne Ministre, dans 34. Ambassades, auprès des Empereurs, Rois & autres Princes, & Republiques, Dhona mourut en 1621. âgé de 71. ans, sans avoir été marié.

La famille de DHONA est fort ancienne en Allemagne: on en marque le commencement sous le regne de Charlemagne, qui en revenant de ses conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de consideration de ces païs-là nommé Aloysius d'Urpach, auquel il donna un château fort nommé *Dhona*, avec sa ville & dépendances sur l'Elbe, d'où est venu le nom de la famille. L'Empereur, en lui donnant cette place, lui recommanda de garder les frontieres de l'Empire contre les incursions des Vandales & des Bohemes, commission dont il s'acquitta si bien, que Loüis le *Debonnaire*, fils & successeur de Charlemagne, confirma non seulement la donation à son fils LOUIS-CONRAD, mais lui donna encore la qualité de Burggrave, que cette famille a toûjours plus affectée que celle de Comte. Aussi la Bulle d'Or de Ferdinand III. donnée en faveur de cette Maison en 1648. declare que de la dignité de Comte elle a été élevée à celle de Burggrave. Le cas que quelques Electeurs de l'Empire font de cette dignité, qu'ils préferent dans leurs titres à celle de plusieurs Duchez, montre clairement l'erreur des Auteurs, qui sans fondement ont traduit le titre de Burggrave par celui de Vicomte. Le titre de Baron est souvent donné à cette famille par les Historiens, qui en ont écrit, lors que cette qualité étoit fort considerée en France, & affectée par les premieres Maisons, comme Montmorency & autres.

Dans la suite des temps, la famille de Dhona se multiplia tellement, que du premier lieu de son établissement elle se répandit dans les Provinces voisines. Ce qui

y contribua encore beaucoup, fut que dans la guerre que Venceslas Roi de Boheme fit contre Guillaume surnommé *le Borgne*, Marquis de Milnie, la ville de Dhona, qui s'étoit mise sous la protection de la Boheme, fut assiégée par ce dernier, qui la ruina entierement ; car ce malheur obligea depuis cette famille à chercher un asyle dans les païs circonvoisins. Il y en a eu en Prusse, en Boheme, & en Silesie, où depuis trois cens ans ceux qui y sont établis, ont droit de Patronage dans la principale Eglise de la ville de Ghury ; & le dernier de cette branche CHARLES ANNIBAL DHONA possede encore aujourd'hui la Baronie de Vartemberg, remplie d'une nombreuse noblesse, qui releve de ce Burggrave.

Le premier qui s'établit en Prusse, il y a plus de 200. ans, fut STANISLAS, pere de PIERRE de Dhona, qui de *Catherine*, Baronne de Zema, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne, eut sept enfans mâles, dont *Abraham* se trouva à la bataille de Moncontour, & mourut à Tarascon en Languedoc. *Henri* Colonel au service de la Pologne, fut tué à Pernowin en Livonie. *Frederic* Colonel au service de Danemarck, fut noyé en passant le Sund à l'âge de 24. ans. *Christophle* fut General de l'armée & Marechal de la Cour du Roi de Danemarck. *Albert* mourut jeune. Le cadet de tous fut *Fabien*, dont nous avons parlé. Cette branche s'est perpetuée par l'aîné des dix freres nommé ACHATIUS, qui a servi glorieusement l'Empereur Maximilien & d'autres Princes de l'Europe dans de grands emplois. Il eut entr'autres fils FABIEN II. Directeur de la Noblesse de Prusse, & *Christophle*, Grand Chambellan du Roi de Boheme, dont le celebre Frederic Spanheim a écrit au long l'histoire. Fabien II laissa FABIEN III. loüé par Vicquefort dans son Ambassadeur. Fabien III. a laissé CHRISTOPHLE-FREDERIC, qui, après s'être signalé dans les guerres de Hollande contre l'Evêque de Munster, s'est retiré chez-lui, ayant épousé en premieres nôces *Jeanne-Elizabeth*, Comtesse de Lippe, & en secondes *Elisabeth-Christiane*, Princesse Palatine de Deux-Ponts, desquelles il a des fils & des filles. CHRISTOPHLE cadet de Fabien II. a laissé d'*Ursule*, Comtesse de Solms ; FREDERIC, Gouverneur de la Principauté d'Orange ; *Christian-Albert*, Gouverneur de la Principauté d'Halberstat, & Grand-Maître de l'Artillerie de Brandebourg ; *Christophle Delficus*, Maréchal de Suede, mort Ambassadeur à Londres. FREDERIC a laissé d'*Esperance* du Pui, Comtesse de Terrassieres Montbrun ; ALEXANDRE, qui, après diverses Ambassades remplit à present dans le service de Brandebourg les charges de Ministre d'Etat, de Lieutenant General de l'Infanterie, & de Grand Gouverneur du Prince Electoral ; *Jean-Frederic*, Capitaine des Cent Suisses du Roi d'Angleterre, & Colonel d'un Regiment d'Infanterie ; & *Christophle*, Colonel des grands Mousquetaires de Brandebourg. CHRISTIAN ALBERT a eu de *Sophie*, Comtesse de Hollande Brederode, huit fils presque tous morts jeunes à la guerre ; dont *Albert*, Colonel au service de Hollande fut tué dans Mastricht assiegé par les François ; & *Charles Emile* & *Theodoric*, Colonels de Brandebourg, furent tuez au siege de Bude contre les Infideles. CHRISTOPHLE DEDEICUS a laissé d'*Anne* Comtesse d'Oxenstiern ; FREDERIC CHRISTOPHLE, Plenipotentiaire de Suede à Vienne, & Colonel d'Infanterie. * Christophor. Harsneah. *Differt. de Originib. gentium Prussiæ*, Gerardus Joh. Vossius, *de rebus pace belloque gestis Fabiani Senioris Burggrav. à Dhona* Philippus Jacob. Spenerus. *Histor. Insignium Illustrium lib. 2. c. 20. &c.*

DIA.

DIA, Déesse des Anciens. Aucun Auteur ne nous apprend quelle étoit cette Déesse, qui est si souvent nommée dans les inscriptions des Freres Arvales, Sacrificateurs. Sebastien Fresch de Bâle, Docteur en Droit & grand amateur de l'Antiquité, croit que c'étoit la Déesse Ops ou Cybele, femme de Saturne, grande mere des Dieux que les Grecs appelloient aussi *Rhea*, en l'honneur de laquelle on faisoit une fête solemnelle tous les ans nommée *Opalia*, pendant les Saturnales. Car Saturne & sa femme, selon le rapport de Macrobe, passoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits ; ce qui obligeoit les hommes à adorer ces Dieux en leur offrant des fruits de la terre, comme aux Auteurs des commoditez de la vie. C'est pour cela que les freres Arvales, dont le soin principal étoit de sacrifier pour les biens de la terre, avoient choisi cette Déesse, pour l'objet particulier de leurs prieres, & de leurs sacrifices. Au reste, on peut lui avoir donné par excellence, le nom de *Dia*, qui signifie *Divine*, comme à la mere & à la Reine des autres Divinitez. C'est de ce mot *Dia* qu'est venu le nom de Die en Dauphiné, qu'on appelloit *Dia Vocontiorum*, parce que c'étoit le lieu où les Voconces, qui étoient les peuples des environs, adoroient particulierement cette Déesse. Aussi y a-t-on trouvé depuis quelques années une Inscription d'un sacrifice d'un bœuf fait à la mere des Dieux, *Matri Deûm Magnæ Idææ*, imprimée dans le traité intitulé, *Ignotorum Deorum Aræ*. On ajoûtoit *Idæa*, à cause du mont Ida en Phrygie, où elle étoit honorée d'un culte particulier. On voit aussi à Die, sur l'une des portes qui restent de l'ancienne ville, une tête de bœuf sur la clef de la voûte au dedans de la ville, & il y a encore plusieurs bas reliefs dans la même ville, où sont representées des têtes de bœuf & de mouton, avec des instrumens pour la culture de la terre. D'autres ont cru que Dia étoit la Déesse Hebé, qu'on faisoit présider à la jeunesse, & pour laquelle les Sicyoniens & les Philiasiens avoient une particuliere veneration. * Nicolas Chorier, *Hist. du Dauphiné*.

DIA, l'une des Isles Cyclades dans la mer Egée. * Pline, *l. 4. c. 12.* Les Poëtes & les Geographes anciens appellent de ce nom plusieurs autres petites Isles.

DIABLE, pris du Grec διάβολος, qui signifie *Calomniateur*. C'est le nom que l'on donne aux Anges rebelles chassez du Paradis & précipitez dans les Enfers.

DIABLE, (la Montagne du) *Cherchez* MONTAGNE.

DIABLES, (Mille) étoient de fameux voleurs, qui se firent ainsi nommer en l'an 1523. pour se rendre plus effroyables. De-là est venu cette façon de parler, *Méchant comme les Mille Diables*. * Dupleix, *Hist. de France*.

DIABLINTES, ou DIABLINTRES, anciens Peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient le païs où est maintenant le Perche, entre la Beausse & le Mans, & dont la ville Capitale étoit *Noviodunum*, Nogent le Rotrou. D'autres disent que les Diablintes étoient dans la petite Bretagne, proche la ville de Dol, où il y a encore quelques territoires que l'on nomme les *Diableres*, & des familles nommées *les Diables*. * Baudrand.

DIACO : Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe à ceux qui se presentent pour être reçûs au rang des Chapelains, ce qu'ils font à l'âge de 8. ou 9. ans. On les appelle aussi Clercs Conventuels, parce qu'ils servent dans le Couvent de Malthe, depuis 10. ans jusqu'à 15. Pour être reçûs, ils obtiennent une Lettre du Grand-Maître de l'Ordre, que l'on nomme Lettre de Diaco. * *Memoires Historiques*.

DIACONAT : l'un des Ordres Sacrez dans l'Eglise. *Cherchez* DIACRE.

DIACONIE, en Latin *Diaconia, Diaconium*, Hospice établi pour assister les pauvres & les infirmes. On donne aussi ce nom au ministere de celui qui étoit préposé pour cette fonction. * Marin, *de sacris Ordinat.* Thomassin, *Discipline Eccles.*

DIACONIQUE : lieu près de l'Eglise, où l'on conservoit les vases sacrez, les livres, les habits sacerdotaux, &c. On gardoit aussi dans cette salle les oblations des Fideles, on y conservoit même quelquefois l'Eucharistie. Lorsque l'Evêque avoit à traiter de quelques affaires secretes, il y assembloit son Clergé. C'est de-là, que l'on a donné à ce lieu le nom de *Secretarium*. Il y avoit des Diaconiques si spacieux, que l'on a tenu des Conciles dans quelques-uns. Pendant les trois premiers siecles de l'Eglise, c'étoit comme nous l'avons dit, dans ce lieu où on conservoit les oblations des Fideles, qui consistoient quelquefois dans des meubles, & souvent dans l'argent qui provenoit de tout ce qu'ils avoient vendu. Les Payens recherchoient avec empressement ces Diaconiques, qu'ils regardoient comme les tresors des Chrétiens. Depuis que les persecutions sont finies, ces lieux ont servi à serrer les vases & les ornemens sacrez, on leur a aussi donné le nom de *Sacristies*. Voïez le Concile de Laodicée tenu vers l'an 368. au Canon 21. * Spelman, *Gloss. Archæol.*

DIACONISSES, ou DIACONESSES : Les Grecs nomment

nomment aujourd'hui de ce nom la femme d'un Diacre, comme ils appellent *Papadie* la femme d'un Papas ou Prêtre. Mais le nom de *Diaconesse* marquoit autrefois dans l'Eglise des femmes vertueuses, choisies pour servir les personnes de leur sexe. Leur Ordination se faisoit par l'imposition des mains de l'Evêque. Il est souvent fait mention dans les anciens Canons de ces Diaconesses, ausquelles on a appliqué ces paroles de saint Paul, 1. Timoth. chap. 5. *Que celle qu'on choisira pour être parmi les veuves, n'ait pas moins de soixante ans.* En effet, on n'élisoit point de Diaconesse qui n'eût soixante ans, jusqu'au Concile de Chalcedoine, qui fixa l'âge de Diaconesse à quarante ans. On doit cependant observer que le Canon de ce Concile, où il est arrêté de n'ordonner point de femme Diaconesse avant quarante ans, ne s'entend point des femmes dont parle saint Paul, mais des filles qu'on élevoit à cette dignité, & qui devoient avoir au moins quarante ans. Leurs fonctions étoient anciennement de servir à l'administration du Baptême des femmes, & d'assister les femmes fideles, soit en leur distribuant les aumônes destinées pour les pauvres, soit en leur rendant d'autres services de charité. Les ceremonies qu'on observoit dans l'Ordination des Diaconesses, se trouvent encore presentement dans l'Euchologe des Grecs. Matthieu Blastares, sçavant Canoniste Grec, observe qu'on fait presque la même chose pour ordonner une Diaconesse, que dans l'Ordination d'un Diacre. On la presente d'abord à l'Evêque devant le Sanctuaire, aïant un petit manteau qui lui couvre le col & les épaules, qu'on appelle *Marforium*; & après qu'on a prononcé la priere qui commence, *La grace de Dieu, &c.* elle fait une inclination de tête sans fléchir les genoux. L'Evêque lui impose ensuite les mains avec la priere accoûtumée. Les Diaconesses étoient censées autrefois du Clergé : il ne leur étoit pas permis de se marier après leur Ordination, sous peine d'anatheme : Justinien y ajoûta la peine de mort, & la confiscation de leurs biens. Le Concile d'Epaune défendit d'ordonner à l'avenir des Diaconesses, & dans le VI. siecle l'Ordre des Diaconesses fut aboli dans les Gaules : il subsista plus long-temps en Espagne. On n'en voit plus en Occident, dans le XII. siecle : il y en avoit encore à Constantinople dans le XIII. siecle; mais Justinien avoit reduit leur nombre pour l'Eglise de Constantinople à quarante. Macer remarque dans son *Hierolexicon*, au mot *Diaconissa*, que cet Office subsiste encore aujourd'hui dans l'Eglise de Milan, où il y a des Matrones qu'ils nomment *Vetulones*, qui portent du pain & du vin pour le Sacrifice, à l'Offertoire de la Messe, qu'on chante selon le Rite Ambrosien.

DIACRE. Ministre de l'Eglise, établi pour servir le Prêtre ou l'Evêque, auquel il devoit rendre compte de l'administration des biens de l'Eglise, qui étoit de son ministere. Leur origine & leur premier établissement se voit aux Actes des Apôtres, *c. 6.* Comme le nombre des Fideles se multiplioit de jour en jour, il arriva un incident qui obligea les Apôtres à établir une nouvelle charge dans l'Eglise. Jusques vers l'an 97. de JESUS-CHRIST, ils avoient pû fournir non seulement à la prédication de l'Evangile, & à l'administration des Sacremens, mais aussi à entretenir l'ordre exterieur de l'Eglise, & à distribuer les deniers qu'on leur apportoit, à ceux qui en avoient besoin. Mais il s'éleva quelque murmure, par la multitude de ceux qui croyoient en JESUS-CHRIST. Ils étoient de deux sortes, les uns Juifs naturels, qui n'étoient point sortis de Jerusalem ou de Judée, & qui ne se servoient que de la langue du païs, c'est-à-dire, de la Syriaque, ou de l'Hebraïque. Les autres étoient veritablement Juifs de naissance, ou au moins Proselytes; mais ayant établi leur demeure ordinaire parmi les Grecs, ils se servoient de la langue Grecque, à cause de quoi ils étoient nommez Grecisans ou *Hellenistes.* Ceux-ci se plaignoient que leurs veuves étoient moins considerées que les autres, dans la distribution qui se faisoit pour leur nourriture, ou dans les repas qu'on leur donnoit. C'est ce qui donna sujet à la compagnie des Fideles d'élire sept d'entr'eux, hommes prudens, & dont la probité étoit connuë, pour prendre le soin de cette affaire. Ils furent nommez Diacres & presentez aux Apôtres, desquels ils reçurent l'imposition des mains, avec des prieres à Dieu. Ce nombre de sept Diacres a subsisté long-temps, dans les Eglises. Le Concile de Neocesarée, ordonne qu'il y en aura sept dans chaque Eglise. Il n'y en avoit que sept à Rome pour les sept quartiers de la ville; mais depuis le nombre des Diacres ne fut plus fixé. Il y avoit deux rangs de Diacres à Constantinople; le premier des grands Diacres qui étoient au nombre de six; & l'autre des petits, dont il y en avoit cent dans la grande Eglise. *Justinien Novel.* 3. Heraclius en augmenta le nombre jusqu'à 150. voulant qu'il n'y eût que 60. Soûdiacres, au lieu de 90. qui étoient établis auparavant. Le Diacre doit être ordonné par le seul Evêque. Il a été un temps que les Diacres se sont élevez au-dessus des Prêtres, particulierement dans l'Eglise de Rome; & le Concile de Nicée Canon 14. leur défend d'administrer l'Eucharistie aux Prêtres, & de la recevoir avant eux. Dans l'ancienne Eglise ils distribuoient l'Eucharistie, même en presence des Evêques & du Prêtre. Le Pape Gelase leur défendit de le faire en presence de l'Evêque & du Prêtre. Quelques-uns furent assez hardis pour offrir le Sacrifice; mais cela leur fut défendu dans le Concile d'Arles & dans le IV. de Carthage. On a commis quelquefois à des Diacres le soin des Paroisses : ils avoient pouvoir de baptiser avec la permission de l'Evêque. On trouve qu'ils ont aussi quelquefois reconcilié les Pénitens dans le cas de necessité. Les premiers Diacres, du temps des Apôtres, prêchoient l'Evangile; mais la Prédication fut depuis interdite aux Diacres; ce ne fut que dans le VI. siecle qu'on commença dans les Gaules à leur donner la permission de prêcher. Les Conciles de Nicée, de Carthage & de Trulle, leur défendent d'être assis en presence des Prêtres. Ils assistoient aux Conciles non seulement au nom des Evêques dont ils étoient deputez, mais aussi en leur nom. Ils y étoient debout & derriere les Prêtres. Dans le VII siecle on cessa de les admettre à ces assemblées. Les Diacres pouvoient être déposez par trois Evêques, suivant le I. & le II. Concile de Carthage & celui de Tribur. Le premier des Diacres étoit appellé Archidiacre. Dans ces derniers temps, les Diacres n'ont d'autres fonctions, que d'assister le Prêtre dans la celebration de l'Office divin, & le Diaconat n'est presque plus regardé que comme un degré pour parvenir au Sacerdoce. On donnoit le nom de Diacres dans les Monasteres aux Oeconomes, aux Dépensiers, quoiqu'ils ne fussent pas ordonnez Diacres. * Morin, *de sacris Ordinat.* Le P. Thomassin, *Discipl. Eccles.* Rabanus Maur. *de l'Instit. des Clercs, l. 1. c. 2.* Durandus, *de Divin. Offic. lib. 2. c. 2.* Saint Jerôme, *au Livre des sept Ordres de l'Eglise.* Isidore le jeune. On trouve dans l'Eglise primitive l'établissement d'un Archidiacre, nommé autrement *Archilevite*, tel que fut saint Laurent, qui souffrit le martyre l'an de J. C. 260. *Voyez* ARCHIDIACRE.

DIACRIENS, étoit le nom que l'on donnoit dans la ville d'Athenes à ceux qui habitoient la haute ville, & qui tenoient pour l'Oligarchie, c'est-à-dire, pour le Gouvernement de peu de personnes; contraires à ceux qu'on appelloit Pediaques, qui occupoient la basse ville, & qui tenoient pour le Gouvernement Democratique, ou populaire. Selon les Loix de Solon, les Diacriens devoient être gouvernez par les Pisistradites. On dit neanmoins que Pandion distribua la Diacrie à ses fils, & qu'il donna la principale autorité à Lycus, le quartier d'autour de la forteresse à Egée, la Paralie à Pallas, & la Megarique à Nise. * Le Scholiaste d'Aristoph. *Crabron.*

DIADEME, Bandeau Royal tissu de fil, de laine, ou de soye, qui étoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front, pour laisser la couronne aux Dieux. Il étoit d'ordinaire blanc & tout simple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. On entortilloit quelquefois le diadéme autour des couronnes ou des chapeaux de laurier, & on les portoit en diverses parties du corps; car Phavonius témoigne que Pompée fut soupçonné d'aspirer à la Tyrannie, à cause qu'il portoit une jarretiere blanche, pour servir de ligature à un ulcere qu'il avoit à la jambe. Pline, *l. 7. c. 5.* dit que Bacchus fut le premier inventeur des diadémes. Athenée dit que les beuveurs s'en servoient, pour se garantir des fumées du vin, en se serrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement Royal. On ne convient pas du temps où les Empereurs Romains, prirent le diadéme qui étoit la marque de la souveraineté. On dispute si ce fut Caligula ou Aurelien, ou le grand Constantin. Il est certain du moins que les premieres

effigies des Empereurs Romains sont ornées de diadémes, ou de bandeaux seulement. Depuis ils prirent des couronnes raionnées pour representer l'éclat de la Divinité. Aujourd'hui ce mot se prend en general pour toute sorte de couronnes des Princes Souverains. * *Antiqq. Gr. & Rom.* *Voyez* COURONNE.

DIADES, celebre Mathematicien & Ingenieur, du temps d'Alexandre *le Grand*, sous la CXII. Olympiade, & vers l'an 330. avant JESUS-CHRIST, se disoit inventeur des Helépoles ou tours roulantes, dont on se servoit pour approcher des murailles d'une ville assiegée. * Vitruve, *l.* 10.

DIADOCHUS, Evêque de Photique dans l'Illyrie, vivoit sur la fin du IV. siecle, vers l'an 385. ou 390. Il écrivit un Ouvrage de *la Perfection*, en cent chapitres, qu'on trouve dans la Bibliotheque des Peres, sous ce titre, *De perfectione Spirituali, Ascetica capita centum.* * Photius, *cod.* 201. & 231. Bellarmin, *des Ecrivains Ecclesiastiques.* Le Mire, &c.

DIADUMENE, fils de l'Empereur Macrin, d'une grande beauté, dans le III. siecle, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit venu au monde couronné d'un diadême. Après que l'armée eut proclamé son pere Empereur en 217. après la mort de Caracalla, il fut fait Cesar, quoi qu'il ne fut âgé que de dix ans. Macrin le fit appeller Antonin, nom cheri des soldats & du peuple, afin qu'avec le titre d'Auguste, il pût assûrer l'Empire dans sa famille. Mais ces précautions furent inutiles; car le pere & le fils furent assassinez, après un regne d'une année & deux mois, depuis l'an 217. jusqu'au 7. de Juin de l'an 218. * Jule Capitolin, *en la vie de Macrin.* Lampridius, *en celle de Diadumene.*

DIAGO, (Francisco) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Historiographe d'Aragon, étoit Espagnol, & natif du bourg de Bibel, dans le Royaume de Valence. Il enseigna assez long-temps la Theologie, dans le Convent de Barcelonne; & ensuite s'étant attaché à l'Histoire, il écrivit en Espagnol les Livres que nous avons de lui, & qui sont, l'Histoire de son Ordre de la Province d'Aragon, la Vie de saint Vincent, de Loüis de Grenade, &c avec le Catalogue des Evêques de Gironne. Mais les plus importans de ses Ouvrages sont, l'Histoire des Comtes de Barcelonne, & la premiere partie de celle de Valence, qu'il publia en 1613. Il avoit promis la seconde, & il mourut l'an 1615. avant que d'avoir pû s'acquitter de sa promesse. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

DIAGORAS, Philosophe Athenien, fils de Teledyses, natif de Melos, l'une des isles Cyclades, fut surnommé *l'Athée.* Les Atheniens le chasserent de leur ville, parce qu'il avoit osé nier positivement, qu'il y eût des Dieux. On ajoûte qu'après cet exil ils promirent deux talens à qui le rameneroit en vie, & un à qui apporteroit sa tête. Eusebe dit qu'il vivoit sous la LXXVI. Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 474. avant J. C. mais il se trompe; car Diagoras ne fut banni d'Athenes que sous la XCI. Olympiade, & environ l'an 416. avant l'Ere Chrétienne. Vossius croit qu'il est le même qui fut puni, pour avoir découvert les mysteres de Cerès, comme le dit Tatien dans son Traité contre les Grecs. Il avoit écrit des discours Phrygiens, ou des mysteres de Cybele, selon la pensée du même Auteur. * Cicer. *lib.* 1. *de nat Deor.* Valere Maxime, *l.* 1. *c. ext.* 7. Lactan. *l.* 1. *Inst. c.* 2. *de ira Dei, lib.* 1. *c.* 9. Theodoret, *Therapeut. c.* 6. Vossius, *l.* 4. *des Hist Grecs. c.* 2. Suidas, Bayle, *Diction. Critiq.* M. Du Pin, *Biblioth. Universf. des Historiens Profanes.*

DIAGORAS, fameux Athlete de l'isle de Rhodes, descendoit du côté de sa mere, du celebre Aristomene, le plus grand Heros d'entre les Rhodiens. La gloire qu'il remporta par ses victoires aux jeux publics de la Grece, devint remarquable, par celle que ses fils & les fils de ses filles y acquirent. Il y mena lui-même une fois deux de ses fils; ils obtinrent la couronne, & ils chargerent leur pere sur leurs épaules, & le porterent au travers d'une multitude incroïable de spectateurs, qui leur jettoient des fleurs à pleines mains, & qui applaudissoient à sa gloire & à sa bonne fortune. Si on en croit Aulu-Gelle, il fut transporté de tant de joye en cette rencontre, qu'il en mourut. Ce qui paroît fabuleux, puisque plusieurs anciens, qui ont parlé amplement de Diagoras, & sur tout Pausanias n'en font aucune mention. Il vivoit vers la LXXX. Olympiade, & environ 460. ans avant J. C. On trouve dans les Oeuvres de Pindare, une Ode qu'il fit en l'honneur de cet Athlete. On y apprend que cet Athlete avoit remporté deux fois la victoire aux jeux de Rhodes, quatre fois aux jeux Isthmiques, deux fois à ceux de Nemée; & qu'il avoit été victorieux aux jeux d'Athenes, à ceux d'Argos, à ceux d'Arcadie, à ceux de Thebes, à ceux de la Beotie, à ceux de l'isle d'Egine, à ceux de Pillene & à ceux de Megare. Cette Ode fut faite sur la Couronne du *Pugilat* qu'il remporta aux jeux Olympiques de la LXXIX. Olympiade. Son pere Damagete, ni Tlepoleme le fondateur des Rhodiens, & la souche de sa famille, ne furent pas oubliez. La digression de Pindare sur les avantures de Tlepoleme est même un peu longue. Cette Ode de Pindare fut mise en lettres d'or dans un temple de Minerve. * Plutarque, *sur la fin de la vie de Pelopidas.* Pausanias, *l* 6. *Eliac.* Aulu-Gelle, *liv.* 3 *c.* 15. & Cicer. *lib.* 1. *Tusc. quæst.* Pindar. *Od.* 7. *Olymp.*

DIAH, ou DIAT, est le nom que les Arabes donnent à la peine du Talion. Dans la Loi Mahometane, lorsque quelqu'un a été tué par un autre, le frere, ou le plus proche heritier du mort, doit se porter partie contre le meurtrier, & demander le prix de son sang. Cette Loi du Diah est conforme à celle de Moyse, selon laquelle le parent qui se porte pour partie contre un meurtrier, s'appelle en Hebreu *Gohel Dam*, c'est-à-dire, celui qui demande le prix du sang; la Vulgate l'a interpreté *Redemptor sanguinis.* Avant Mahomet, c'étoit la coûtume des Arabes, dans le temps des guerres que leurs Tribus se faisoient entr'elles, que celle qui avoit remporté la victoire, pour un esclave qu'elle avoit perdu au combat, faisoit tuer un homme libre, de ceux qu'elle tenoit prisonniers de guerre: pour une femme tuée, elle faisoit pareillement tuer un homme. Mahomet défendit cet usage, & reduisit les choses à la Loi du Diah, par ces paroles de l'Alcoran: *On vous a ordonné le Diat en ce qui regarde le meurtre, un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, &c.* Alcoran d'Herbelot, *Bibl. Orient.*

DIALECTE, mot Grec, qui signifie *langage particulier d'un païs*, où l'on use à la verité d'une langue commune à d'autres païs, mais avec differente maniere de prononcer, ou même de conjuguer, & de décliner. La langue Grecque étoit variée par quatre Dialectes differens, le Dorique, l'Ionique, l'Attique, l'Eolique, ausquels on doit ajoûter le Beotien, le Cyprien, &c.

DIALECTIQUE ou Logique, est cette partie de la Philosophie qui regle les operations de l'esprit, & lui apprend à former des raisonnemens justes & solides. Aristote est le plus excellent Auteur pour la Dialectique, & celui qui l'a le plus perfectionnée. Zenon d'Elée ou Eleates, fut le premier, à ce que l'on croit, qui trouva cette suite naturelle de principes & de consequences, dont il forma un art en forme de Dialogue, qui pour cet effet fut appellé Dialectique.

DIALLUS, Athenien, Historien Grec, qui vivoit environ la CXX. Olympiade de la fondation de Rome l'an 454. a écrit en vingt-six livres des choses memorables de son temps. * Diod. de Sicile, *Frag. c.* 5.

DIAMAND, (le) grand Rocher proche de la côte de la Martinique, est séparé de cette isle par un détroit d'une lieuë. On y voit une si grande quantité d'oiseaux, qu'ils forment souvent comme un épais nuage, au-dessus des batteaux qui en approchent. On dit qu'en 1671 il parut dans la mer aux environs de ce rocher un homme marin, & l'on assûre qu'il fut vû par deux François accompagnez de quatre Negres, qui en firent le recit à un Jesuite Missionnaire dans les côtes du voisinage, & au Sieur de la Paire, Capitaine de ce grand Quartier de la Martinique. Ces témoins firent leurs dépositions pardevant un Notaire, en presence des Officiers, & des personnes les plus considerables du lieu, & s'accorderent tous à dépeindre ainsi le Monstre en question. Il avoit la figure d'homme depuis la tête jusqu'à la ceinture, la taille petite, telle que l'ont ordinairement les enfans de quinze ans, la tête proportionnée au corps, les yeux un peu gros, mais sans difformité, le nez large & camus, le visage large & plein. Ses cheveux gris, mêlez de blancs & de noirs, étoient plats & arrangez comme s'ils

eussent été peignez, & lui flotoient sur le haut des épaules. Une barbe grise, également large par tout, lui pendoit sur l'estomach, qui étoit couvert de poil gris comme aux vieillards. Le visage, le cou, & le reste du corps étoit mediocrement blanc. Il paroissoit avoir la peau assez délicate, & on n'avoit rien remarqué de particulier au cou, aux bras, aux mains, aux doigts, ni aux autres parties du corps qui sortoient de l'eau. La partie inferieure, depuis la ceinture que l'on voyoit entre deux eaux, étoit d'une grandeur proportionnée au haut du corps, semblable à un poisson, & se terminoit par une queuë large & fourchuë. Ce Monstre se montra sur l'eau plusieurs fois & fort long-temps. Un des François l'appella en sifflant, comme on appelle les chiens, & un des Negres jetta une grosse ligne pour le prendre; mais elle ne l'atteignit pas. L'homme marin parut la premiere fois, une heure avant le coucher du soleil, à huit pas du rocher; il se montra plus près la seconde fois, & vint enfin tout proche du rivage; puis se retirant le long d'un herbage qui est au pied de ce rocher, il tourna plusieurs fois, & s'arrêta long-temps sur l'eau; enfin il disparut au commencement de la nuit. Les témoins ont assûré qu'ils l'avoient oüi souffler du nez, & qu'ils lui avoient vû passer la main sur le visage, comme pour s'essuyer; mais qu'il n'avoit fait aucun bruit de la bouche, qui pût faire connoitre s'il avoit de la voix. Les Curieux remarquent que ce n'est pas le premier homme marin qui ait paru. Il y a quelques années qu'il parut un homme marin sur les côtes de Bretagne, proche de Belle-Isle, fort semblable à celui de la Martinique; & le Pere Henriquez Jesuite, rapporte qu'il fut un jour appellé par des Pêcheurs pour voir sept Tritons, & neuf Sirénes, qui avoient été pris auprès de l'isle de Manar, entre l'isle de Ceylan, & la pointe de l'Inde. * *Lettre écrite de la Martinique par M. Chrêtien.*

DIAMANT, la plus dure, la plus brillante & la plus précieuse de toutes les pierreries. La terre où viennent les diamans est sablonneuse. Il y a plusieurs roches qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les Mineurs avec des fers crochus tirent le sable, parmi lequel se trouvent les diamans, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine des diamans est à Raolconda dans l'Empire du Grand Mogol. La mine des diamans a été trouvée par hazard par un Berger, qui ayant, dit-on, donné du pied contre une pierre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris sans la connoitre. Cette mine, que l'on appelle la Vieille-Roche, est à cent huit milles de Masulipatan. Il y a trente mille hommes qui y travaillent, & presque deux fois autant de toutes les nations du monde qui y trafiquent. On en paye au Roi trois cens mille pagodes de ferme, qui outre cela se reserve tous les diamans qui passent dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivieres d'où l'on tire les diamans, & ce sont les seuls lieux du monde où l'on en trouve. C'est dans les Royaumes de Golconde & de Visapour où sont ces mines, qui appartenoient ci-devant au Grand Mogol. Les rivieres sont dans le Royaume de Bengala & dans l'isle de Borneo. Mais ce qui paroît presque hors de creance, c'est que l'on assûre que le diamant croît & acquiert sa perfection en deux années de temps. Les plus belles pointes de diamant, que l'on appelle *pointes naïves*, viennent dans la riviere de Groüel, dans le Royaume de Bengala. Le plus beau diamant du monde est celui du Grand Mogol, il est de la forme d'une moitié de gros œuf de poule, & pese $279 \frac{9}{16}$ de carats, & vaut onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante & dix-huit livres quatorze sols neuf deniers. Celui du Grand Duc de Toscane pese $139 \frac{1}{2}$ carats & vaut deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres, suivant la regle de la supputation de la valeur des diamans, que rapporte Tavernier dans ses voyages. C'est dommage que l'eau tire un peu sur la couleur de citron. Le Roi Très-Chrétien en a un plus beau qui n'est point taillé, & qui a coûté deux millions payez à Tavernier en 1670. Le diamant de Sanci tant vanté autrefois pesoit cent carats, étoit de la grosseur d'une amande, & taillé à facettes. Trois choses font estimer le diamant, son éclat ou son lustre que l'on nomme son eau, son poids ou sa grandeur & sa dureté. Sa couleur la plus parfaite, c'est le blanc. Il a cela de particulier, que, quand le soleil donne dessus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de differentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleuë. C'est une erreur populaire, de croire que le diamant s'amolisse avec du sang de bouc tout chaud, comme aussi de croire, ainsi qu'ont fait les Anciens, qu'il resiste au marteau. Mais il resiste au feu le plus violent. Loüis de Berquen est le premier, qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de diamant, en l'an 1476. auparavant on les portoit bruts. La poudre de diamant est un poison, parce qu'elle perce les boyaux. Quelques-uns prétendent que le terme de diamant est venu par corruption d'*Adamas*, nom que les Grecs ont donné au diamant, & qui signifie *indomptable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il resistoit au fer comme au feu. On ne parle point ici des diamans d'Alençon, qui croissent en un village nommé Hertré à deux lieuës de cette ville, dans un terroir sablonneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort reluisant. On en trouve de la grosseur d'un œuf & plus; & il y en a de si nets & de si brillans, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Les premiers parmi les Anciens qui ont parlé du diamant, sont Pline, *lib.* 37. *chap.* 4. & Solin. *Voyez les Remarques curieuses de Saumaise sur ce dernier Auteur. Memoires de Robert de Berquen petit fils de Loüis de Berquen cité dans l'article.* Tavernier, *Voyages des Indes, liv.* 2. *& dans l'Empire du Grand Mogol*

DIAMASTIGOSE: sorte de Sacrifice, chez les Lacedemoniens, dans lequel on foüettoit les enfans nobles au pied des autels, en presence de leurs parens, qui les encourageoient à la patience. C'est un mot Grec, Διαμαστίγωσις, qui signifie *flagellation.* * Philostrate, *en la Vie d'Apollonius.*

DIANA, (Antoine) Casuiste fameux, & Clerc Regulier de Palerme en Sicile, a vécu en 1650. sous le Pontificat d'Innocent X. Il a écrit divers Ouvrages. *Resolutionum Moralium Partes XII. Summa Resolutionum, &c.*

DIANA, (Jean Nicolas de) Jesuite, s'est distingué dans le XVII. siecle, par un Sermon de S. Lucifer qu'il prêcha, que les Inquisiteurs de Sardaigne condamnerent. Diana n'acquiesça pas à ce jugement, ni sa Compagnie; car ils entreprirent la défense de ce Sermon. Diana d'abord fit un Ecrit pour justifier ce qu'il avoit avancé, & sa Societé presenta aussi quelque temps après sa justification, une Requête au Roi d'Espagne en 1696. pour se plaindre du jugement des Inquisiteurs, dont Diego Arze Reynoso Inquisiteur General, cassa toutes les procedures, punit quelques-uns des Inquisiteurs, fit donner à Diana la charge de Qualificateur du Conseil de l'Inquisition, en le faisant purger de toute suspicion d'heterodoxie, par un Decret qui fut expedié exprès le 19. Decembre 1653. *Libellus Supplex PP. Societ. Jesu.* * Bayle, *Dictionnaire Critique deuxiéme édition.*

DIANE, Déesse de la chasse, étoit fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon. Elle a ordinairement trois noms, & s'appelle en enfer, Hecaté; Diane, sur terre; & au ciel, la Lune ou Phœbé. Elle fut surprise un jour dans le bain par Acteon qui chassoit; & de dépit elle lui jetta de l'eau au visage, le changea en cerf, & le livra à ses propres chiens qui le déchirerent. Cette Déesse fut moins severe, à l'égard d'Endymion Berger de la Carie, pour lequel on dit qu'elle quittoit le ciel toutes les nuits. Elle étoit encore invoquée sous le nom de *Lucina*, par les femmes en couche. Les Anciens avoient élevé plusieurs temples à Diane; mais celui d'Ephese, qu'on met entre les sept merveilles du monde, étoit le plus superbe. Aussi toutes les Provinces de l'Asie avoient, durant plus de deux cens ans, contribué de leurs richesses pour l'achever. On y voyoit cent vingt-sept colomnes élevées par les liberalitez d'autant de Rois. Il fut brûlé le même jour qu'Alexandre *le Grand* nâquit, la 1. année de la CVI. Olympiade, 356. ans avant J. C. le 6. jour du mois que les Grecs nommoient *Hecatombaeon.* Les Mythologistes appliquent à la lune, tout ce qui se dit de cette Déesse. Ce qui a été dit de Diane dans cet article regarde la Fable; mais Ciceron semble avoir parlé en Historien, quand il distingue trois Dianes, une née de Jupiter & de Proserpine, qui engendra Cupidon avec des aîles; une autre plus connuë, née de Jupiter & de Latone; & la troisiéme qui a eu Upis pour pere & Glauce pour mere, que les Grecs appellent sou-

vent Upis, du nom de son pere. Ce n'étoient même là apparemment que les Dianes de la Grece, imitées sur celle d'Egypte. Car Diane étoit entre les Dieux en Egypte, lorsque Typhoé leur fit la guerre, & elle se transforma en chat, d'où les Egyptiens la nommerent Bubastis. Ovide exprimant ces transfigurations des Dieux n'oublie pas celle de Diane. Herodote dit que la ville de Bubastis en Egypte avoit un temple de Bubastis que les Grecs nommoient Diane. Il dit plus bas que les Egyptiens la faisoient naître, elle & Apollon, de Denys & d'Isis. Sanchoniaton fait naître sept filles ou sept Dianes de Saturne & d'Astarte. Strabon fait mention d'une des Dianes Grecques qu'on nommoit *Britomartis*, & qu'on nomma aussi *Dictinna* du mot Dicte. Casaubon remarque sur cet endroit, que Solin assure que ceux de Crete donnerent ce nom à Diane; & parce qu'il signifie une vierge douce & humaine, Hesychius dit que ceux de Crete nommoient βριτὺ ce qui est doux, τὸ γλυκύ. Casaubon conjecture que le reste de ce mot vient de μάρπτις qui signifie *compagne*, parce qu'une vierge ne quitte jamais *la compagnie de sa mere*. Enfin Diodore de Sicile assure que ceux de Crete, qui avoient transporté en leur païs la Theologie des Pheniciens & des Egyptiens, faisoient naître de Jupiter Venus & les Graces, & que Diane avoit soin des enfans nez, mais que Lucine veilloit sur l'enfantement. On l'appelloit *Diana*, parce qu'elle étoit fille de Jupiter, comme le nom le porte; car les anciens Latins disoient *Dius* pour *Jus* Jupiter: on la nommoit encore *Delia*, parce qu'elle étoit née en l'isle de Delos. Cette Déesse fit vœu de virginité qu'elle garda soigneusement: aussi les Poëtes lui donnent-ils le nom *Casta Diana*. Elle étoit la Déesse des Bois, de la Chasse & des Carefours. On lui donne toutes les Nymphes pour compagnes; mais lors qu'elles venoient à se marier, elles se séparoient de sa compagnie, & étoient contraintes de l'appaiser, en portant dans son temple des panniers pleins de fleurs & de fruits. Le jour de sa fête, qui arrivoit aux Ides d'Août, il n'étoit pas permis de chasser, dans la pensée que Diane laissoit reposer ses chiens & son équipage de chasse: chacun couronnoit ses chiens, & on allumoit quantité de flambeaux dans les forêts, où on lui faisoit un sacrifice d'un bœuf, d'un verrat, & d'une biche blanche. On lui presentoit encore les prémices des fruits, depuis qu'Oeneus Roi d'Etolie l'eut oubliée dans une offrande qu'il fit des premiers fruits aux Dieux champêtres: ce qui l'indigna si fort, qu'elle envoya le sanglier Calydonien qui ravagea tout son païs. Les Scythes, dit Lucien, immoloient des hommes sur son autel. Outre le temple d'Ephese, cette Déesse avoit aussi un temple à Rome sur le mont Aventin, du regne de Servius Tullus qui fut bâti à frais communs par les Romains & par les Latins, où ils s'assembloient tous les ans, pour y faire un sacrifice, en memoire de la confideration qui étoit entre ces deux peuples. Ce temple étoit orné de cornes de vaches. Plutarque & Tite-Live nous en apprennent la raison, lors qu'ils nous disent qu'un certain Autro Coratius Sabin, ayant une fort belle vache, fut averti par un Devin de sacrifier à Diane du mont Aventin, lui promettant pour ce sacrifice, qu'il ne manqueroit jamais de rien, & que la ville dont il feroit citoyen soûmettroit toutes les villes d'Italie. Autro vint à Rome dans ce dessein, qui fut découvert au Roi Servius par un de ses esclaves: ainsi pendant qu'Autro s'étoit allé laver dans le Tibre, pour se purifier avant que d'offrir son sacrifice, Servius immola la vache à Diane, & fit attacher les cornes à son temple. On la dépeignoit ordinairement comme une Déesse, ayant les cheveux épars, vêtuë d'une robe veluë, de couleur de pourpre, garnie de boules d'or, & qu'elle troussoit jusques au genou. Elle tenoit de sa main un arc, & portoit sur son dos un carquois garni de fléches. On la represente encore sur un chariot d'or traîné par des biches. Le Philosophe Albericus, dans ses Images des Dieux, dit qu'on representoit Diane tenant un arc & des fléches, & son croissant sur le front, au tour d'elle des troupes de Dryades, de Naïades, de Nereides, & des Chœurs de Nymphes des bois, des montagnes, des fontaines & des mers; & même des Satyres qui sont les Divinitez Champêtres. Strabon, *liv.* 14. de la description du Monde, rapporte qu'en l'isle d'Icare il y avoit un temple de Diane nommé ταυροπόλιον ou Taurique, & Tite-Live, dans la 4. Decade appelle ce temple Tauropolium; & les sacrifices qui s'y faisoient, *Tauropolia*. Toutefois Denys, dans son Livre de la situation du monde, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du nom du peuple, mais du nom des taureaux qui sont communs en ce païs. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Ovide, *l.* 3. *Met.* Hesiode, *in Theog.* Pline, *l.* 7. *c.* 58 *& l.* 16. *c.* 40. Diodore, de Sicile, *l.* 16. *Biblioth.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. liv.* 2. *c.* 6. Solin. Eusebe. Plutarque. Pausanias. Strabon. &c.

DIANE, l'Etang de Diane, Lac qui est sur la côte Orientale de l'isle de Corse, à quelques lieuës de la Ville d'Aleria Distrutta, du côté du Nord. Il se vuide par un canal assez étroit dans la mer de Toscane.* Maty, *Diction.*

DIANE, de Poitiers, Duchesse de Valentinois, & Maîtresse de Henri II. *Voyez* POITIERS.

DIANE, Legitimée de France, Duchesse de Castro, puis de Montmorency, étoit fille du Roi *Henri* II. qui l'avoit euë de *Philippe* des Ducs, Damoiselle de Cony. Le Roi François I. l'aima beaucoup, à cause de son esprit & de sa vertu. On l'éleva avec un soin particulier, & comme elle avoit une memoire prodigieuse, on lui apprit l'Italien & l'Espagnol, & même un peu de Latin. Le Roi son pere la maria en 1553. avec *Horace* Farnese, Duc de Castro, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, fils puîné de *Pierre Loüis* Duc de Parme; mais ce jeune Prince de très-grande esperance passa, pour ainsi dire, du lit de ses nôces dans le tombeau, & fut tué six mois après son mariage, en défendant la citadelle d'Hesdin. *Diane* prit une seconde alliance en 1557. avec *François* Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, fils aîné d'*Anne* Connétable de France, & n'en eut qu'un seul fils, mort peu après sa naissance. Cette Dame prit beaucoup de part aux malheurs de la France, pendant les guerres civiles. Elle contribua à unir le Roi Henri III. avec le Roi de Navarre, depuis Henri IV. & sortit de Paris, pour n'avoir pû approuver les desseins de la Ligue. Elle eut soin de faire apporter de saint Sauveur de Blois, à saint Denys en France le corps de la Reine Catherine de Medicis, qu'on y enterra en 1609. dans la Chapelle des Valois; & l'année d'après elle fit apporter de Saint Corneille de Compiegne, le corps du Roi Henri III. pour être enterré dans le même tombeau. Diane mourut à Paris le 11. Janvier de l'an 1619. âgée de 80. ans, & fut enterrée dans l'Eglise des Minimes de la Place Roïale, où l'on voit son tombeau dans la Chapelle d'Angoulême. * De Thou, *Hist.* Sainte Marthe, *Histoire Genealog.* Hilarion de Coste, *aux eloges des Dames.* Brantôme, &c.

DIANE, Morel. *Voïez* MOREL.

DIANE, ou DIANA MANTUANA, de Volterre, fille de *Jean Baptiste* Mantuan, vivoit dans le XVI. siecle, & s'acquit beaucoup de reputation par les Ouvrages qu'elle grava en taille douce. Son chef-d'œuvre est la grande Bacchante de Jule Romain, qu'elle grava avec Privilege du Pape Gregoire XIII. & qu'elle dédia au Seigneur Claude Gonzague, en 1575. On y peut aussi ajoûter le bas relief antique du même Jule Romain, qu'elle dédia au Seigneur Scipion Gonzague.

DIANO, Bourg de l'Etat de Genes, en Italie. Il est près d'Oneglia à trois lieuës d'Albenga. Il y a un autre Bourg de même nom dans le Montferrat Savoyard, à une lieuë d'Alba, vers le Midi. Et un troisiéme dans la Principauté Citerieure, à quatre lieuës de Policastro, du côté du Nord. Celui-ci est la residence la plus ordinaire de l'Evêque de Capaccio. * Baudrand.

DIARBECK, ou DIAR-BECHIR, Province de l'Asie, ainsi appellée comme qui diroit, *Païs du Duc Becre.* Elle est terminée de l'Euphrate à l'Occident, & du Tigre à l'Orient. C'est l'ancienne Mesopotamie; qu'on a aussi quelquefois nommée *Algiezira*, c'est-à-dire, isle. Les Géographes de l'Orient la divisent en quatre Parties. La premiere retient le nom de *Diarbeck*, qui s'étend sur la rive Occidentale du Tigre. Sa Capitale est Caramite. La seconde est *Diar-Modzar*, qui est presque toute dans la plaine sur la rive Occidentale de l'Euphrate: Sa Capitale est Baxka. La troisiéme est Diar-Rabæa, qui est entre les villes de Mosul, Chabour, & Rasolin, *Nisibin* est sa ville Capitale. La quatriéme est *Diar-Algezira*, & comprend le reste de la Mesopotamie: sa Capitale est Ninive *la neuve*, Mosul ou Mausil. Tout ce païs appartient aux Turcs. * Baudrand.

DIARBEKIR, grande Ville vers le bord du Tigre, dans l'ancienne Mesopotamie, est située sur une éminen-

ce, & est separée de ce fleuve par des precipices. Elle est ceinte d'une double muraille dont celle de dehors est fortifiée par soixante-douze tours, que l'on dit avoir été élevées en l'honneur des soixante-douze Disciples de JESUS-CHRIST. Il y a une magnifique Mosquée, qui a été autrefois une Eglise des Chrêtiens. L'eau du Tigre, que l'on a fait venir par un canal dans la ville, sert à laver les Maroquins rouges qu'on teint à Diarbexir, parce qu'elle a une qualité particuliere pour les rendre vifs; & ces Maroquins, tant pour la couleur que pour le grain, surpassent de beaucoup tous les autres du Levant. On a à Diarbexir de très-bon pain, & de très-bon vin; & on ne sçauroit trouver ailleurs de meilleures viandes; mais sur tout on y mange des pigeonneaux, qui en bonté & en grosseur, surpassent tous ceux que nous avons en Europe. La ville est fort peuplée; & entre les Chrétiens seuls on compte plus de vingt mille habitans; les deux tiers sont Armeniens, & le reste est de Nestoriens avec quelque peu de Jacobites. Il y a aussi des Capucins depuis quelques années. Le Bacha ou Beglerbey de Diarbexir est ordinairement un des Vizirs de l'empire. Il n'a guere d'Infanterie, parce qu'elle est peu necessaire en ce païs-là, & que les Curdes & les Arabes, qui y font des courses continuelles, sont tous à cheval; mais il a beaucoup de Cavalerie, & il peut mettre sur pied plus de vingt mille chevaux. Il a sous lui dix-neuf Sangiacs ou Gouverneurs particuliers, dans l'étenduë de sa Province. * Tavernier, *Voiage de Perse*.

DIASIES, certaine Fête que les Atheniens celebroient en l'honneur de Jupiter, selon Suidas, & Lucien *dans son Charideme*. Aristophane en fait aussi mention, & Hesychius remarque, qu'elle étoit accompagnée d'une tristesse particuliere & mysterieuse, qui regnoit sur le visage de tous ceux qui y assistoient.

DIAVOLI, petite Ville ancienne. Elle est dans la Macedoine, à trois lieuës de Cogni, en tirant vers le Lac de Lacrida. * Maty, *Diction*.

DIAZ (Jean) Espagnol, vivoit dans le XVI. siecle, & étudia en Theologie à Paris, vers l'an 1530. La lecture des livres de Luther l'aïant jetté dans les nouvelles opinions, il se retira à Geneve, où il eut beaucoup de part en l'amitié de Calvin. Ensuite étant allé à Strasbourg, il y fut Ministre avec Martin Bucer, qu'il accompagna l'an 1546. pour se trouver au Colloque qui se devoit tenir à Ratisbonne. Jean Diaz avoit alors un frere à Rome, nommé Alfonse, lequel aïant appris la figure que celui-ci faisoit en Allemagne, entra dans un desespoir extrême. Il vint à Ratisbonne, pour tâcher de faire changer de parti à son frere, qu'il attira dans un village voisin; & n'aïant pû fléchir cet esprit prévenu de sa nouvelle doctrine, il le tua brutalement & se retira. Cette mort fit alors grand bruit parmi les Protestans qui coururent peu après aux armes. *Voiez* pour cela les Annales de Sleidan; De Thou, &c.

DIAZ (Jean-Bernard) surnommé *de Lugo*, Evêque de Calahorra, étoit Espagnol, & bâtard d'une Maison illustre. Il nâquit à Seville, ou à Lugo, & aïant étudié dans l'Université de Salamanque, il s'y rendit très-habile dans les sciences, particulierement dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Après avoir été Grand Vicaire de Salamanque, & du Cardinal de Talavera, Archevêque de Tolede, il fut nommé par l'Empereur Charles V. Conseiller du Grand Conseil des Indes, & obtint ensuite l'Evêché de Calahorra. En 1552. il se trouva au Concile de Trente; & à son retour continuant à remplir les devoirs d'un bon Evêque, il mourut l'an 1556. Loüis Lipoman avoit dédié le premier Volume de ses Vies des Saints à Jean-Bernard Diaz, qui a aussi merité les éloges du Docteur Navarre, de Covarruvias, de Garibay, de Vaseus, & de plusieurs autres grands hommes. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, en Latin & en Espagnol. *Practica criminalis Canonica. Regula Juris Commentaria in Isaiam. Instruttion de Prelados. De la Piedad. Aviso para los Curas de animas*, &c. * Jean Rojas, *de succ. ab intest. c.15. n.* 19. Ignigo Lopès de Salcedo, *in ad Praxi. Canon. Diaz. c.* 24. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

DIAZ, (Bernard) surnommé *del Castillo*, composa en 1568. son Histoire de la conquête de la nouvelle Espagne, intitulée, *la Historia verdadera de la conquista Nueva Espanna*. Cet Auteur étoit de Modina del Campo. * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

DIAZ, (Pierre) Espagnol, natif de Lupiana, dans l'Archevêché de Tolede, se fit Jesuite en 1566. & fut envoïé par saint François de Borgia en l'an 1572. dans le Roïaume de Mexique, où il mourut le 12. Janvier de l'an 1618. * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.*

DIAZ, (Nicolas) Portugais, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit en 1595. & a écrit divers Ouvrages de pieté.

DIAZ, nom de deux Jesuites Portugals, qui étoient dans la Chine sur la fin du XVI. siecle, & qui ont écrit divers Traitez. * Alegambe, *de Script. Soc. Jes.*

DIAZ, (Emmanuel) Jesuite Portugais, fut envoïé aux Indes, dans le Roïaume de Cochin, où il observa l'an 1618. une Comete.

DIBON, Païs dans le Roïaume des Amorrhéens, donné en partage à la Tribu de Ruben. Il y avoit une très-belle Ville. * *Juges XIII.* 17. Il y avoit encore une Ville de ce nom dans la Tribu de Juda 2. Esdras 11. 25. C'étoit aussi le nom d'un Fleuve des Moabites. * Isaïe, 15. 9.

DIBON, c'étoit anciennement une Ville de la Palestine, située dans la Tribu de Gad, entre la ville d'Hesebon, & le Jourdain, à cinq lieuës de distance. Les Moabites l'usurperent sur les Gadides, comme il paroît dans Jeremie, *Chap.* XLVIII. *v.* 18.

DIBONGAD, trente-neuviéme Campement des Israëlites, où ils arriverent de Ijeabarim; & de là ils lierent camper en Helmon vers Dablataim. *Nomb. XXXIII.* 45. 46.

DIBOUF, qu'on écrit *Dibow*, est un Village sur les frontieres du Duché de Mazovie, & le premier qu'on rencontre en quittant la Prusse. On commence à trouver là, un langage different, & une monnoye particuliere. C'est aussi à la tête d'un pont, qu'il faut passer en cet endroit, que sont les Bureaux Polonois, où l'on paye les Doüanes. * *Memoires de* Beaujeu.

DIBRA, DIBRES & DIBRIE, petite Ville de Macedoine, située vers les confins de l'Albanie, à huit lieuës de l'Ocrida, vers le Nord-Oriental. On dit que les Turcs assiegeant cette place, l'an 1442. trouverent le moyen de jetter un chien mort dans la seule Citerne qu'il y avoit, & que les Habitans, ou par superstition ou par délicatesse, aimérent mieux se rendre, que de boire de cette eau. * Barlet, *Hist. de Scanderberg, l.* 2.

DICASTILLO, (Jean) Jesuite, nâquit l'an 1585. à Naples, de parens Espagnols, & enseigna la Philosophie & la Theologie, à Murcie & à Tolede. Depuis, il suivit en Allemagne une Dame de qualité, dont il étoit confesseur, & vivoit encore en 1650. Il a écrit *De Justitia & Jure. De Juramento & de Censuris. De Sacramentis. De Incarnatione.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

DICE, (*δικη*, *Justice*) Déesse de l'antiquité Païenne, présidoit aux Jugemens: ses Ministres étoient appellez Dicastes, c'est-à-dire, *Juges*. On la faisoit Vierge, parce que les Juges doivent avoir une parfaite integrité; & fille de Jupiter, qui étoit estimé le souverain Legislateur. * Cælius Rodig. *l.* 23. *c.* 16.

DICEARQUE, (*Dicaarchus*) Disciple d'Aristote, étoit de Messene, & florissoit vers la CXV. Olympiade & l'an 319. avant JESUS-CHRIST. Il étoit Philosophe, Historien, & Mathematicien, & composa grand nombre d'Ouvrages sur toutes ces sciences. Les plus considerables sont ceux de la Republique de Sparte, en trois livres, & de la Musique, &c. Saint Jerôme cite cet Ouvrage dans le 11. livre contre Jovinien. On attribuë encore un Traité des Montagnes à Dicearque, qui est mis par Strabon entre ceux qui ont écrit de la Geographie. Au reste ce Philosophe croïoit ridiculement que l'ame n'étoit qu'un nom vain & inutile, & que ni les hommes ni les bêtes n'étoient animez. Ciceron parle ainsi de lui, *Phthioram senem, disserentem inducit, nihil omnino esse animam, & hoc esse totum nomen inane, frustraque & animantes, & animantia appellari, neque in homine inesse animum & animam, neque in bestia*, &c. Tertullien marque aussi l'erreur de ce Philosophe: *Denique qui negant principale, ipsam priùs animam nihil censuerunt; Ateffenius aliquis Dicaarchus*, &c. Il y a encore eu un DICEARQUE de Sparte Grammairien, & disciple d'Aristarque, qu'il faut distinguer du precedent. Voici

la plûpart des Auteurs qui parlent de l'un & de l'autre. * Athenée, *l.* 11. 13. *&c.* Diogene Laërce, *Vies de Platon & de Thales.* Plutarque, *en Thesée, Agesilaüs, &c.* Aulu-Gelle *l.* 4. *c.* 11. Censorin, *de die nat. cap.* 4. Suidas. Etienne de Byzance. Strabon, *au l.* 1. Ciceron, *l.* 13. *ep.* 32. *à Atticus.* Tertullien, *de anima, c.* 15. *n.* 1-8. *edit. Pamel.* Gesner, *Biblioth.* Vossius, *des Historiens Grecs, l.* 2. *c.* 9. *des Math. c.* 43. 59. *&* 60. *&c.* Bayle, *Diction. Crit.*

DICENE'E, Philosophe Egyptien, fut surnommé *Boroïste*, peut-être à cause qu'il avoit enseigné la Philosophie à un Roi des Goths nommé Boroïste, qui regnoit au temps de Cesar Auguste. Etant passé dans le païs des Scythes, il s'introduisit auprès de ce Roi, lui apprit la Philosophie Morale, & adoucit le naturel sauvage de ce Prince, qui le fit un de ses premiers Conseillers. Ce fut alors que ce peuple barbare commença à l'exemple de son Roi, à devenir plus poli, se soûmettant aux loix & aux maximes plus honnêtes que Dicenée leur prescrivit. Il leur apprit à aimer la justice, à conserver la paix, à honorer les Dieux, établissant des temples & des Prêtres, pour faire les sacrifices, & observer les ceremonies de la Religion qu'il inventa. De peur que ses maximes & ses Loix ne s'effaçassent de leur esprit, il en fit un Livre, & les appella en langue du païs, *Belagines.* Enfin ces peuples auparavant si sauvages & farouches, eurent tant de soûmission pour les Ordonnances de leur Roi, & pour les maximes de Dicenée, qu'ils arracherent leurs vignes, & se resolurent de ne plus boire de vin, sur l'avis que ce Philosophe leur donna, que le vin faisoit tomber les hommes dans de grands desordres. * Joan. Magnus, *l.* 3. *c.* 18. Bonfinius, *l.* 2. *Dec.* Jornandes.

DICEOGENE, Poëte Grec, composa des Tragedies & des Dithyrambes. Harpocration & Suidas en font mention. On ne sçait pas bien en quel temps il a vécu.

DICON, fils de Callibrote, qui étoit de Caulon, dans le païs des Brutiens en Italie, s'acquit beaucoup de gloire dans les assemblées de la Grece où l'on celebroit des Jeux: car il remporta cinq fois la victoire dans ceux que l'on celebroit en Macedoine, en l'honneur d'Apollon Pythien. Il fut couronné trois fois dans les Jeux Isthmiens, qui se faisoient en l'honneur de Neptune; & quatre fois à ceux que l'on representoit dans l'Achaïe en l'honneur d'Hercule *Neméen.* De-là il passa aux Jeux Olympiques, où il fut une fois victorieux entre les enfans, & deux fois entre les hommes. Il fit paroitre tant d'adresse en toutes ces assemblées, qu'on lui érigea dans la ville d'Olympe autant de statuës qu'il y avoit remporté de victoires; & même lui aïant changé le nom de son païs, qui étoit fort peu considerable, on lui donna la qualité de Citoïen de Syracuse. * Pausanias *l.* 6.

DICTAMO, Ville de Candie, dans le territoire de la Canée, étoit anciennement nommée *Dictamne* & *Dictynne*, ville de Crete dans le ressort de Dydon. C'est d'où vient l'herbe fameuse, appellée *Dictamne*, que la Medecine met entre les remedes souverains, principalement pour la guerison des plaïes, & dont fait mention Aristote, *l. de mirab. auscult.* Tertullien, *c.* 1. *de la Penitence*, dit que le cerf percé des traits du Chasseur, sçait tirer le fer de sa plaïe, par la vertu du Dictamne, dont Virgile fait la description *au* 12. *de l'Eneïde.*

DICTATEUR, souverain Magistrat, parmi les Romains. Les Consuls le nommoient pour l'ordinaire, lorsque la Republique se trouvoit en quelque danger. T. Lartius Flavus, Consul, aïant appaisé une sedition, fut choisi l'an 256. de Rome, & 498. avant JESUS-CHRIST pour le premier Dictateur qui ait jamais porté ce titre. Il s'associa Spurius Cassius pour General de la Cavalerie (*Magister Equitum*) qui devoit executer ses ordres. Ces Magistrats n'étoient ordinairement que six mois en charge, bien que dans la suite Sylla & Jules Cesar se soient fait nommer Dictateurs perpetuels. Il y avoit cette difference entre le Dictateur & le Consul, que les Consuls n'avoient devant eux que douze haches, & les Dictateurs vingt-quatre. Outre cela les Consuls avoient besoin d'être avoüez du Sénat, pour executer beaucoup de choses; mais le Dictateur avoit une puissance absoluë & indépendante; & aussi-tôt après son élection, tous les autres Magistrats, excepté les Tribuns du peuple, déposoient leur autorité. Cette remarque est de Polybe, au sujet de Q. Fabius Maximus, créé Dictateur, auquel on en joignit un autre, par une nouveauté sans exemple, nouvellement introduite par la Republique. * Polybe, *l.* 3. Pomponius Lætus, *de Magistr. Rom. c* 16.

SUITE OU DENOMBREMENT PAR ORDRE Chronologique des Dictateurs Romains.

T. Lartius premier Dictateur, l'an de la fondation de Rome, 256. il eut pour General de la Cavalerie Sp. Cassius.

A. Posthumius, l'an de la fondation de Rome, 257. T. Ebutius, General de la Cavalerie.

M. Valerius fils de Volusus, an de la fond. 260. Q. Servilius Priscus, General de la Cavalerie.

L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. 294. L. Tarquinius, General de la Cavalerie.

L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. de Rome 316. General de la Cavalerie, C. Servilius Hala.

Mamercus Æmilius, l'an de la fond. 318. L. Q. Cincinnatus, General de la Cavalerie.

Q. Servilius Priscus ou Structus, an de la fond. 319. General de la Cavalerie, A. Posthumius Ebutius Helva.

Mamercus Æmilius pour la seconde fois Dictateur, l'an de la fond. 321. General de la Cavalerie, Posthumius Tubertus.

A. Posthumius Tubertus, an de la fond. 324. General de la Cavalerie, Julius.

Mamercus Æmilius Dictateur pour la troisiéme fois, an de la fond. 326. General de Cavalerie, A. Cornelius.

Q. Servilius Priscus, an de la fond. 338. C. S. Hala son fils General de la Cavalerie.

P. Cornelius, an de la fond. 342. C. Servilius Hala General de la Cavalerie.

M. Furius Camillus Dictateur, an de la fond. 358. General de la Cavalerie Cornelius Scipion.

M. Furius Camillus Dictateur une seconde fois, an de la fond. 365. General de la Cavalerie, L. Valerius.

M. Furius Camillus Dictateur pour la troisiéme fois, an de la Fond. 366. General de la Cavalerie, Servilius Hala.

A Cornelius Cossus Dictateur, an de la fond. 370. T. Q. Capitolinus, General de la Cavalerie.

T. Quintius Cincinnatus Dictateur, an de la fond. 375. A. Sempronius Atracinus, General de la Cavalerie.

M. Furius Camillus encore Dictateur, an de Rome 386. General de la Cavalerie, L. Æmilius.

P. Manlius immediatement après Camille, General de la Cavalerie, C. Licinius.

M. Furius Camillus, Dictateur pour la cinquiéme fois, an de la fond. 387. General de la Cavalerie, T. Quintius Pœnus.

L. Manlius Imperiosus, Dictateur pour ficher le cloud, an de la fon. 391. General de la Cavalerie, L. Pinarius.

Appius Claudius fut créé Dictateur peu de temps après.

T. Quintius Pœnus Dictateur, an de la fond 393. General de la Cavalerie, Sergius Cornelius Maluginensis.

Q. Servilius Hala Dictateur, an de la fond. 396. T. Quintius, General de la Cavalerie.

C. Sulpitius Dictateur, an de la fond. 397. General de la Cavalerie, Marcus Valerius.

Cn. Marcus Rutilius, premier Dictateur tiré du peuple, an de la fond. 399. General de la Cavalerie, aussi du peuple, C. Plautius.

T. Manlius fils de L. Dictateur, 401. General de la Cavalerie, A Cornelius Cossus.

C. Julius Dictateur, 402. General de la Cavalerie, L. Æmilius.

M. Fabius Ambustus Dictateur, 403. Quintus Servilius General de la Cavalerie.

L. Furius Camillus Dictateur, 404. P. Corn. Scipion, General de la Cavalerie.

T. Manlius Torquatus Dictateur, 405. A. Cornelius Cossus, General de la Cavalerie.

L. Furius Camillus II. Dictateur, 409. Cn. Manlius Capitolin, General de la Cavalerie.

P. Valerius Publicola Dictateur des Feries, 410. Q. Fabius Ambustus, General de la Cavalerie.

M. Valerius Corvinus Dictateur, 412. L. Æmilius Mamercus, General de la Cavalerie.

L. Papyrius Crassus Dictateur, 414. L. Papyrius Cur-

for, General de la Cavalerie.

P. Philo Dictateur, 415. Junius Brutus, General de la Cavalerie.

Claudius Regillensis Dictateur, 417. C. Claudius Hortator, General de la Cavalerie: défaut dans son élection.

M. Papyrius Crassus Dictateur, 421. P. Valerius Publicola, General de la Cavalerie.

Cn. Q. Cincinnatus Dictateur, 422. créé pour la ceremonie d'attacher le cloud. L. Valerius General de la Cavalerie.

M. Claudius Marcellus Dictateur, 426. défaut dans son élection. Spur. Posthumius, General de la Cavalerie.

L. Papyrius Cursor Dictateur, 428. Q. Fabius Maxim. Rullianus, General de la Cavalerie.

Q. Cornelius Arvina Dictateur, 430. M. Fabius Ambustus, General de la Cavalerie.

Q. Fabius Ambustus Dictateur, 431. Q. Æmilius Paetus, General de la Cavalerie; défaut dans son élection.

M. Æmilius Papus Dictateur, 433. L. Val. Flaccus, General de la Cavalerie.

L. Æmilius Dictateur, 436. L. Fulvius, General de la Cavalerie.

Q. Fabius Dictateur immediat, après A. Cæretanus, General de la Cavalerie, meurt à la guerre, Fabius lui succede.

G. Menenius Dictateur, 438. pour prendre connoissance, faire information, & juger des crimes, M. Fabius, General de la Cavalerie.

C. Petilius Dictateur, 439.

L. Papyrius Cursor II. Dictateur, 441. C. Junius Bubulcus, General de la Cavalerie.

P. Cornelius Scipion Dictateur, 445. P. Decius Mus, General de la Cavalerie.

C. Junius Bubulcus Dictateur, 449. M. Titinius, General de la Cavalerie.

M. Valerius Maximus Dictateur, 452. M. Æmilius Paulus, General de la Cavalerie.

L. Cornelius Sylla, Dictateur perpetuel, en 669.

C. Jules Cæsar, créé Dictateur pour la 1. fois en 703. pour la 2. en 705. & ensuite perpetuel, après lequel Auguste Empereur refusa la Dictature qui lui fut offerte par le peuple.

DICTINIUS, Prêtre du IV. siecle, qui fut accusé de l'erreur de Priscillien, & condamné dans le Concile de Langres. Saint Ambroise écrivit en sa faveur; mais à la charge qu'il condamneroit ce qu'il avoit fait, & qu'il resteroit Prêtre toute sa vie. Dictinius n'executa point ce qu'on demandoit de lui, il persevera dans son ancienne erreur, & se fit ordonner Evêque d'Astorgue. Il fut cité au I. Concile de Tolede l'an 390. avec Symphosius qui l'avoit ordonné. Ils n'y voulurent point comparoître; mais ils se presenterent à un Synode vers l'an 400. où après que Symphosius eut declaré qu'il avoit été contraint par le peuple d'ordonner Dictinius, & après que celui-ci eut fait une solemnelle retractation de ses erreurs, ils furent absous. S. Leon fait mention de Dictinius dans sa Lettre à Turribius, disant qu'il avoit écrit quelques Traitez pour l'erreur des Priscillianistes; mais en même temps il fait connoître qu'il est mort Catholique, & qu'on peut avoir de la veneration pour sa memoire après sa retractation. * M. Du Pin, *Bibl. Eccl. siecle IV.*

DICTYNNE, Nymphe de l'isle de Crete, à laquelle on attribuë l'invention des filets, dont on se sert à la chasse & à la pêche. C'est ce qui lui fit donner le nom de Dictynne, du Grec *δίκτυα, rets*; car elle se nommoit auparavant Britomarte. Quelques Poëtes ont dit qu'elle vivoit familierement avec Diane, que l'on a aussi appellée Dictynne. D'autres ajoûtent qu'elle fut aimée de Minos, & que ne pouvant éviter ses poursuites, elle se jetta du haut d'un rocher dans la mer, où elle tomba dans des filets de pêcheurs. Ce qui la fit surnommer Dictynne. * Strabon.

DICTYS, fils de Magnès, Roi de l'isle de Seriphe ou Serfino, y fit sa demeure avec le Roi Polydecte son frere. Ce fut lui qui reçut sur le rivage Danaé & le petit Persée, qu'Acrise avoit exposez sur la mer. Polydecte épousa Danaé, & prit soin de l'éducation de Persée, qui se signala dans la suite par quantité d'exploits; mais voïant que Polydecte maltraitoit Danaé, il changea, dit-on, ce Roi en pierre, lui montrant la tête de Meduse, & fit couronner Dictys Roi de Seriphe. * Apollodore.

DICTYS, de Crete, Historien, décrivit en neuf livres la guerre de Troïes, où il avoit accompagné un Roi de Crete. Tzetzès nous apprend qu'Homere l'a suivi dans son Poëme. Au reste l'Histoire de Dictys, que nous avons aujourd'hui, est sans doute une piece supposée. La meilleure édition est celle que Mademoiselle le Fevre a publiée & augmentée depuis par Grævius, à l'usage de Monseigneur le Dauphin. * Loüis Vivès, *de tradend. discipl.* Vossius, *des Historiens Gr. l. 4. c. 1. des Lat. l. 3. c. 2.* M. Du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. Proph. T. I.*

DIDACUS ou DIEGO, Evêque d'Osma, Ville d'Espagne dans la Castille la Neuve, fut celebre par sa science & par sa pieté, dans le XIII. siecle. Il alla à Rome l'an 1206. pour les affaires d'Alfonse IX Roi de Castille; & après les avoir terminées, il pria le Pape Innocent III. de lui permettre de se défaire de son Evêché, dans le dessein d'aller prêcher l'Evangile aux Infideles. Le Pontife lui ordonna de retourner en son Eglise: il obéït, & en passant par le Languedoc, il se joignit à quelques Abbez de l'Ordre de Clairvaux, pour combattre l'heresie des Albigeois. * Sponde, *An Chr. 1206. n. 8. p. 31.*

DIDIER, (Saint) en Latin *Desiderius*, Evêque de Langres, étoit un pauvre Païsan d'un village près de Genes, en Italie. Il s'y occupoit à labourer la terre, sur la fin du IV. siecle, lorsque le peuple de Langres, après la mort de son Evêque, fut inspiré, dit-on, d'aller retirer Didier de la charruë, pour l'élever sur la Chaire Episcopale de leur Eglise. Ce saint Homme se soûmettant à la volonté de Dieu, vint prendre possession de cette dignité, & s'acquitta de tous ses devoirs avec un zele veritablement Apostolique. On croit que de simple & ignorant qu'il étoit, il devint tout d'un coup un grand Docteur, & un sçavant Interprete de l'Ecriture. Il souffrit le martyre pour la Foi, sous l'Empire d'Honorius: les Vandales ravageant les Gaules, le firent mourir en un lieu qui porte encore aujourd'hui son nom, & est appellé *S. Disier*, petite ville de Champagne. Les Actes de la Vie de saint Didier, composez ou retouchez par Warner n'ont pas grande autorité. On n'est pas assuré du temps qu'il gouvernoit l'Eglise de Langres. Quelques-uns disent que ce fut du temps de l'Empereur Galien; d'autres disent qu'il vécut dans le IV. siecle; & quelques-uns le reculent au V. & mettent son martyre l'an 409. lorsque les Alains, les Sueves & les Vandales ravagerent les Gaules. On fait sa fête au 23. de Mai. * Baillet, *Vies des Saints, mois de May.* Ub. Foliet. *Elog. Clar. Lingon.*

DIDIER, (Saint) Archevêque de Vienne, étoit natif d'Autun, & succeda environ l'an 596. à Verus, duquel il avoit été Diacre. La vie scandaleuse de Brunehaut l'aïant obligé de lui faire quelques remontrances, cette Princesse en fut si piquée, qu'elle resolut de le perdre. Dans cette vûë aïant fait assembler quelques Prelats de sa faction à Châlon-sur-Saône, ils y tinrent l'an 603. un Synode, où Didier aïant été déposé, fut envoïé en exil dans une isle nommée Levise, que Chorier croit être l'isle-Barbe près de Lyon. Quelque temps après la Reine le rappella, croïant le gagner; mais ce saint Prelat parut inflexible, & condamna avec le même courage les vices de la Cour. Brunehaut le renvoïa dans son Diocese, & le fit assassiner l'an 608. à sept lieuës au dessus de Lyon, sur le bord de la riviere de Charine, qui est dans le païs de Dombes. Il y avoit alors un village nommé *Priscianum*, qui est aujourd'hui la Paroisse de saint Didier de Chalarone: ce qui prouve que cet assassinat ne fut pas commis près de Bregnais, comme l'a crû le Lievre, parce que le Garon y passe, riviere qu'il a confonduë avec la Chalarone des Anciens. Le Pape S. Gregoire *le Grand* écrivit trois Lettres à Didier; Par la premiere il tâche de le détacher de la lecture des Poëtes; dans la seconde il lui recommande, à lui & à Siagre d'Autun, l'Abbé Melite & le Prêtre Laurent, qu'il envoïoit en Angleterre, pour travailler avec Augustin à la conversion de cette isle; & par la troi-

ſiéme il lui défend de tirer Pancrace, l'un des Clercs de ſon Egliſe, d'un Monaſtere où il s'étoit jetté. * Aimoin, *l.* 3. *c.* 90. Fredegaire, *add. à Greg. de Tours*, *c.* 32. Sigebert. Othon. Conrad & Abon, *en la Chron.* Walafridus Strabo, *en la Vie de ſaint Gal*, *l.* 1. *c.* 10. S. Gregoire I. *l.* 7. *ep.* 117. *l.* 4. *ep.* 62. & *l.* 10. *ep.* 39. Baronius, *A. C.* 612. & *ſur le Martyr. Rom.* Du Sauſſay, *en celui de France.* Le Lievre, *Antiqq. de Vienne*, *c.* 22. Chorier *Hiſt. de Dauph. l.* 9. *ſect.* 17. & *Antiqq. de Vienne*, *c.* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. T. I. p.* 196. *Cherchez* auſſi Châlon-ſur-Saône, & voiez les Conciles. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de Mai.*

DIDIER, (Saint) Evêque de Cahors, fils de Salve d'Harchenefrede, & frere de Siagre & de Ruſtique, vivoit dans le VII. ſiecle. Il fut élevé dans la Cour du Roi Dagobert, où ſes parens poſſedoient les premieres charges, & il exerça lui-même celle de Threſorier, ou de Sur-Intendant des Finances. Dans la ſuite il ſucceda à ſon frere Ruſtique, au gouvernement de l'Egliſe de Cahors. Dagobert eut peine à ſe défaire d'un Miniſtre ſi fidele; mais l'interêt de l'Egliſe l'emporta ſur celui de l'Etat. Ce Prince, pour témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de Didier, écrivit au Clergé, à la Nobleſſe, & au peuple de Quercy, & à Sulpice de Bourges, ſon Metropolitain, des Lettres dans leſquelles il rendoit témoignage de ſa vertu. Ainſi le nouveau Prelat fut reçu dans ſon Egliſe l'an 635. & la gouverna juſqu'à l'année 660. qu'il mourut dans l'Albigeois, où il étoit allé viſiter quelques terres de ſon patrimoine. Sa Vie fut écrite par un Auteur Anonyme, & a été communiquée par M. Vion d'Herouval à MM. de Sainte-Marthe & au P. Labbe. Les premiers l'ont inſerée dans le II. Volume de leur France Chrétienne, au Catalogue des Evêques de Cahors. Le dernier l'a miſe dans la nouvelle Bibliotheque manuſcrite, T. I. & l'aïant conferée avec un ancien manuſcrit de l'Abbaïe de Moiſac, il y a ajoûté quelque choſe. Nous avons diverſes Epîtres de ce ſaint Evêque, qui ont été premierement publiées par Henri Caniſius, *T. V. antiq. lect.* & depuis par Marquard Freher. Enſuite elles ont été imprimées dans la Bibliotheque des Peres de Cologne & de Paris, & dans le Recüeil des Hiſtoriens de France de Du Chêne, *au T. I.* Entre ces Lettres il y en a de quelques Prelats de ſon temps, qui lui écrivoient pour le conſulter. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccleſ.* Du Sauſſay. *Mart. Gall.*

DIDIER, dernier Roi des Lombards, ſe fit élire l'an 756. après la mort d'Ataulfe, dont il étoit le Connétable. Rachis, Moine, frere des Rois précedens, lui conteſta ſon élection; mais le Pape Etienne III. l'approuva, à condition que Didier reſtituëroit à l'Egliſe, les terres que les Princes Lombards avoient uſurpées ſur elle. Il promit tout, & n'executa rien. Au contraire, pour ſe rendre maître de l'Italie, il ſuſcita en 768. un Schiſme, après la mort de Paul I. ſucceſſeur d'Etienne III. & emploïa la force lorſqu'il vit que la ruſe lui étoit inutile. Il s'empara de pluſieurs villes de l'Exarcat de Ravenne, & pilla les environs de Rome. Dans ce deſordre le Pape Adrien, qui étoit alors aſſis ſur le Siege Apoſtolique, implora le ſecours de Charlemagne. Ce Monarque, qui avoit d'ailleurs ſujet de ſe plaindre du Lombard, paſſa en Italie avec une puiſſante armée. Il força l'an 773. les paſſages des Alpes en deux endroits; & aïant mis en pieces ceux qui les gardoient, il jetta l'épouvante dans l'armée commandée par Didier, laquelle ſe diſſipa entierement à l'approche des victorieux. Charlemagne mit enſuite le ſiege devant Pavie, & avec le reſte de ſes troupes prit Verone, & les autres villes de la Lombardie. Enſuite aïant paſſé les fêtes de Pâques à Rome, il revint au camp, & prit Pavie qui ſe rendit à diſcretion l'an 774. Didier, ſa femme & ſes enfans furent amenez priſonniers en France. Adalgiſe ſon fils s'étoit retiré à Conſtantinople. Ce miſerable Roi mourut peu après, aïant regné 18. ans. Ainſi fut éteint en Italie le Roïaume des Lombards, qui y avoit duré 206. années. * Aimoin, *l.* 4. *c.* 69. 80. Eginhart & Acciaoli. *Vie de Charl.* Sigebert & Adon, *en la Chron.* Paul Diacre *l.* 6. *des Geſtes des Lombards.* Sigonius, *l.* 3. & 4. *du regne d'Italie.*

DIDIER, Lombard, parce qu'il étoit de Lombardie, étoit Docteur de Sorbonne, dans le XIII. ſiecle, & fut un des ſçavans hommes de l'Univerſité, qui écrivirent contre les Mendians. C'eſt pour cette raiſon que ces derniers l'ont mis, à leur ordinaire, au rang des Heretiques, avec Guillaume de ſaint Amour, & les autres. Il eſt pourtant ſûr que le Pape Alexandre IV. ne le comprit jamais dans ce nombre. * S. Thomas, *cont. Impugn. Relig. c.* 6. Du Boulay, *Hiſt. Univ. Pariſ.* Du Caſtro, *her.* 3. *V. Paup.* Sandere, *her.* 156. Bellarmin, *de Monachis*, *c.* 35. Genebrard, *en Clement IV.* Prateole, *V. Deſid. Longob.*

DIDIER, Spretus. *Cherchez* SPRETUS.

DIDON, fille de Methrès ou Belus II. Roi des Tyriens, épouſa Sicharbas ou Sichée, que Pygmalion frere de cette Princeſſe fit mourir. Pour ſe délivrer de ſa tyrannie, elle s'enfuit en Afrique, où elle bâtit la ville de Carthage, que d'autres diſent avoir été bâtie longtemps auparavant par Zorus & Carthedon. Trogue Pompée écrit que Didon étant arrivée en Afrique, acheta de ceux du païs autant de place qu'un cuir de bœuf en pourroit tenir; qu'elle fit couper ce cuir en petites courroïes, & enferma beaucoup plus de terre qu'on ne croïoit. *Voïez* CARTHAGE & BYRSA. Depuis, Hiarbas Roi des Mauritaniens ou des Getules, la fit demander en mariage, & menaça de guerre les Carthaginois, en cas de refus. Didon témoigna beaucoup de douleur de ſe voir reduite à la neceſſité ou de ſe marier, ou d'expoſer ſes ſujets au fleau de la guerre. Elle feignit de conſentir à la recherche d'Hiarbas, & demanda trois mois pour faire ſes préparatifs. Pendant ce temps-là elle fit conſtruire un bucher; & après y avoir immolé des victimes, comme pour appaiſer les mânes de ſon mari, avant que d'en épouſer un autre, elle monta ſur ce bucher, & ſe poignarda en preſence du peuple. On prétend que cette action de courage lui merita après ſa mort le nom de Didon, qui en langue Punique veut dire *virago*, *femme forte*; au lieu que pendant ſa vie elle ſe nommoit Eliſe.

Virgile dans ſon Eneïde, dit qu'Enée, après la priſe de Troïe, alla à Carthage, où il fut reçû de Didon, qu'il quitta enſuite pour paſſer en Italie. Les Sçavans ſont partagez ſur la verité de cette hiſtoire; la plûpart ſont perſuadez que c'eſt une fiction de Poëte, qui ſert à embellir cet Ouvrage, & à fonder la haine qui étoit entre les Carthaginois & les Romains. Voici les raiſons qu'on allegue en faveur de Didon. Cette Princeſſe vint en Afrique l'an 7. du regne de Pygmalion, Roi de Tyr, l'an 3097. du monde, & 907. avant la naiſſance de J. C. Elle commença d'y bâtir la ville de Carthage; & 20. ans après ou environ, elle fit conſtruire la citadelle, nommée Byrſa. La ville de Troye fut priſe par les Grecs l'an 2820. du monde, & 1184. avant J. C. Ainſi Enée, qui vivoit en ce temps, fit ſon voïage de Troïe en Italie, 277. ans avant que Didon arrivât en Afrique. Ceux qui ſoûtiennent qu'Enée vit effectivement Didon Reine de Carthage, rapportent cette Genealogie.

	Agenor	Phenix	Belus II.	Didon mariée à Sichée
Belus				
	Danaüs	Cadmus	ou Methrès	Pygmalion.

Mais ſupoſé que cet arbre Genealogique fut veritable, on répond que Phenix, fils d'Agenor & frere de Cadmus, vivoit l'an 1454. devant J. C. En lui donnant 30. ans de vie, avant que d'être pere de Belus II. & autant à Belus II. avant qu'il fut pere de Didon, Didon auroit été âgée de 210. ans lorſque la ville de Troïe fut brûlée. Cela ſuffit pour montrer que Didon n'a pû regner en Afrique du temps d'Enée. Didon fonda Carthage l'an 3831. de la Periode Julienne, & l'an 882. avant J. C. comme il paroît par la Chronologie des Rois de Tyr, que Joſephe a tirée des Hiſtoriens Tyriens: ce qui s'accorde avec le témoignage de Solin, qui dit que Carthage fut détruite 737. ans après qu'elle avoit été bâtie par Eliſe Phenicienne. Carthage fut certainement ruinée ſous le Conſulat de Cn. Lentulus & de L. Mummius l'an 608 de Rome, 146. avant J. C. Ainſi la fondation tombe à l'an 882. avant J. C. La priſe de Troïe eſt arrivée l'an 1209. avant J. C. & plus de 300. ans par conſequent avant la venuë de Didon à Carthage. * P. Labbe, *Hiſtoire Chronologique.* M. Du Pin, *Biblioth. univerſ. des Hiſtor. proph.* Menandre, *Hiſt. des Rois de Tyr.* Il eſt cité par Joſephe, *l.* 8. *des Ant. c.* 13. & *l.* 1. *contre Appion.* Juſtin, *l.* 18. Solon, *c.* 30. Macrobe, *l.* 5. *Satur. c.* 17. & *l.* 1. *c.* 24. S. Jerôme, *ep. à Gerontia* & *l.* 1. *adv.*

1. *adv Jovin.* Petau, *Ration. temp. P.* 1. *l.* 2 *c.* 4. Riccioli, *Chron. reform. liv.* 5. *ch.* 8. *pag.* 239. Servius, *in Æneid.*

DIDYME, (*Didymus*) Grammairien d'Alexandrie, fils d'un vendeur de poisson salé, & de chair salée, fut surnommé χαλκέντερος, comme qui diroit, *entrailles de cuivre*, ou *Homme laborieux*. On lui donna ces noms, pour exprimer son assiduité à l'étude. Il composa jusqu'à 3500. Traitez differens. Seneque en met jusqu'à 4000. Ce qui donna lieu de le nommer βιβλιολάθας comme si l'on eût voulu marquer que Didyme avoit fait tant de livres, qu'il en ignoroit le nombre. Cet Auteur vivoit du temps de Jules Cesar, vers l'an 46. avant J. C. Macrobe l'appelle le plus sçavant des Grammairiens. * Macrobe, *l.* 5. *Saturn. c.* 12. Ammien Marcellin, *l.* 12. Seneque, *ep.* 88. Athenée, *liv.* 4. Photius, *cod.* 279. où il rapporte dix Livres des Proverbes de ce Didyme. Eusebe, *Chron. ad ann.* 661. saint Jerôme, *ep. à Marcel.* Lactance, *liv.* 1. *c.* 22. Suidas. Vossius. Gesner, &c.

DIDYME, de Gnide, Mathematicien, qui fit des Commentaires sur Aratus.

DIDYME, d'Alexandrie, Grammairien, dont Suidas fait mention. Il écrivit de l'Ortographe, & des choses probables.

DIDYME, surnommé *Claude*, Grammairien, fit un Traité des fautes de Thucydide, contre l'Analogie de la Langue Grecque, un Abregé d'Heracleon, & quelques autres Ouvrages. *Consultez* Suidas.

DIDYME, fils d'Heraclide, Musicien, cheri de Neron, dont Suidas fait mention.

DIDYME, Apôtre. *Cherchez* THOMAS (Saint.)

DIDYME, cousin de l'Empereur Honorius, que Constant fils du Tyran Constantin fit mourir avec Verinien, aussi parent du même Empereur, sans même épargner leurs femmes, après s'être rendu maître de l'Espagne vers l'an 408 * Cassiodore & Prosper, *en sa Chronologie.* Orose, *l.* 7. *c.* 40. Sozomene, *l.* 9. *c.* 11. *& suiv.*

DIDYME d'Alexandrie fleurit dans le quatriéme siecle. Il avoit perdu la vûë à l'âge de cinq ans, & ne laissa pas de devenir très-docte, en se faisant lire les Auteurs sacrez & profanes, jusques-là même qu'il penetra dans les Mathematiques, qui semblent demander l'usage de la vûë. Il s'adonna particulierement à l'étude de la Theologie, & fut choisi comme le plus habile pour remplir la Chaire de l'Ecole fameuse de l'Eglise d'Alexandrie : sa reputation lui attira un très-grand nombre de Disciples, dont les plus celebres sont saint Jerôme, Rufin, Pallade & Isidore. Il avoit composé plusieurs excellens Ouvrages ; mais il ne nous reste que le Traité du S. Esprit traduit en Latin par saint Jerôme, qui se trouve dans les œuvres de ce Pere, & une version d'un Commentaire sur les Epitres Canoniques donnée par Canisius, *Antiq. Lect.* & qui se trouve dans le IX. Volume de la Bibliotheque des Peres ; *col.* 23 & 53. *edit. ann.* 1624. & un fragment considerable d'un Livre contre les Manichéens, publié par Henri Canisius *T. V. Ant. Lect.* & par le P. Possevin dans son Apparat, & donné en Grec par le P. Combefis dans l'*Auctuarium* de la Bibliotheque des Peres. Au reste, Didyme n'étoit pas moins pieux que sçavant : il vivoit encore, quand saint Jerôme écrivoit son Catalogue des Auteurs Ecclesiastiques, c'est-à-dire, l'an 392. & avoit 83. ans & plus. On croit qu'il est mort deux ans après. Selon Pallade, il est mort en 398. âgé seulement de 85. ans L'attachement qu'il avoit eu aux sentimens d'Origene, dont il avoit commenté les Livres des Principes, l'a fait condamner par le V. Concile general, & par Martin V. dans la séance cinquiéme du Concile de Latran, quoiqu'il fût mort dans la Communion de l'Eglise, & que tous les Anciens, même S. Jerôme, en eussent parlé comme d'un homme dont la doctrine étoit très-orthodoxe. S. Athanase parle d'un entretien de S. Antoine & de Didyme. C'est dans la vie du premier. Les plus grands hommes du IV. siecle donnerent de grands éloges à cet illustre aveugle. On pourra consulter sur cela saint Jerôme qui avoit été son disciple, *de Script. Eccl. c.* 109. *in Chron. A. C.* 376. *ep.* 3 51. 65. *praf. in Epist. ad Gal. praf. lib. Didymi de Spir. S. Apol. adv. Ruff. &c* Pallade, *Hist. Laus. chap.* 38. Rufin, *liv.* 2. *Hist. c.* 7. Socrate, *l.* 1. *c* 3. Honoré d'Autun, *c.* 110. *de lumin. Eccl.* Theodoret, *l.* 4 *c.* 27. Sozomene, *l.* 7. *c.* 14. Nicephore, *l.* 17. *Hist. c.* 27. Cedrenus, in *Annal.* Adon, Sigebert & Ouuphre, *Chron.* Baronius, *A. C.* 386. *n* 31 *&c.* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclesiastiques.* Godeau, *Hist. T. II. liv.* 4. *n.* 43. *p.* 706. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, IV. siecle.*

DIDYME, Soldat Chrétien, qui sauva Theodore, Vierge Chrétienne d'Alexandrie, d'un lieu de prostitution où elle avoit été exposée, en lui donnant ses habits, & qui souffrit le martyre avec elle. *Voyez* THEODORE.

DIDIUS JULIANUS, (M. Salvius Severus Commodus) Empereur, étoit natif de Milan, & petit-fils de Salvius Julianus Jurisconsulte, qui fut deux fois Consul & Prefet de la ville. Sa mere s'appelloit Clara Emilia, & son pere Petronius Didius Severus. Il fut nourri auprès de Domitia Lucilla, mere de l'Empereur Marc-Aurele ; & à la consideration de cette Princesse, il obtint des emplois importans. Après la mort de Pertinax, il acheta la Dignité Imperiale des Soldats ; mais ne pouvant leur donner ce qu'il leur avoit promis, il fut mis à mort le 29. Septembre de l'an 193. aïant seulement regné deux mois & cinq jours, & vécu 60. ans, 4. mois & 4. jours. C'est ce que nous apprenons de Spartien, d'Aurelius Victor & de Dion. Severe s'empara de l'Empire après lui, & se défit heureusement de Pescennius Niger & d'Albin, dont le premier s'étoit fait declarer Empereur en Syrie, & l'autre en Angleterre. * Spartian. Dio *in Julian.*

DIE, Ville de France en Dauphiné, avec Evêché suffragant de Vienne, est située près de la Drome, entre des montagnes. C'est la *Dia* ou *Dea Augusta* des Anciens. Die étoit autrefois une des principales villes d'entre les dix-neuf des Voconces, & devint ensuite Colonie Romaine. Les Lombards s'en rendirent maîtres, vers l'an 574. Depuis, elle fut Capitale d'un petit païs appellé Diois, & elle devint Comté, par le démembrement du Roïaume d'Arles ou de Bourgogne. Il est vrai que la ville de Die & son territoire ne reconnoissoient point d'autres Seigneurs que les Evêques, & les Comtes mêmes n'avoient pas refusé de leur rendre hommage. PONCE est le premier de ces Comtes, dont il reste quelque memoire. On dit que GUILLAUME Comte de Forcalquier fut son pere. Ponce laissa un fils nommé GUILLAUME, qui vivoit en 1090. & ce dernier eut ISOARD I. pere d'ISOARD II. qui vivoit en 1166. mais leur race aïant manqué en 1189. le Comté de Diois devint le partage d'AIMAR DE POITIERS, & fut uni à celui de Valentinois. LOUIS DE POITIERS, Comte de Valentinois & de Diois, vendit en 1404. au Roi Charles VI. ses Etats, qui ont été annexez au Dauphiné. La ville de Die fut une de celles qui souffrit le plus dans les guerres civiles du XVI. siecle. Ils la prirent en 1577. & depuis, après l'avoir abandonnée, ils y revinrent en 1585. & l'aïant reprise par composition, ils en raserent la citadelle. L'Eglise de Die est sous la protection de Nôtre Dame. Elle a sous un Doïen qui en est le chef, douze Chanoines, l'un desquels a la qualité de Sacristain, & un autre celle de Theologal. Martin est le plus ancien Evêque de Die, dont on ait connoissance : ce qui se prouve par les écrits de Polycarpe de la Riviere, & par la Vie de saint Marcel, Evêque de Die, écrite en vers par Vulfin, aussi Prélat. Saint Nicaise, cinquiéme Evêque de Die, est le seul des Prélats des Gaules qui assista au premier Concile de Nicée. Il a eu d'illustres Successeurs, entre lesquels il y en a dix ou douze qu'on reconnoit pour Saints. Cet Evêché fut uni l'an 1272. à celui de Valence par le Pape Gregoire IX. & en a été separé sur la fin du XVII. siecle. Amedée de Roussillon gouvernoit alors l'Eglise de Die. Pour le nom de cette ville, comme les Sicyoniens adoroient la Déesse *Dia*, on croit qu'il est Grec, & que suivant le sentiment de Gassendi, Die & Valence ont été bâties après l'entrée des Grecs dans les Gaules, & que par consequent elles sont moins anciennes que Marseille. * J. Columbi, *des Evêques de Die.* N. Chorier, *Hist. de Dauph. l.* 14. *ch.* 9. *&c.* Sainte Marthe, *Gall Christ. T. II. p.* 553. 554 *&c.* Du Chesne, *Antiq. des Villes.* Gassendi, *l.* 2. *de la Vie de M. de Peiresc.*

DIE', (Saint) Evêque de Nevers & Abbé de Jointures en Lorraine. Le Clergé & le peuple de la ville de Nevers le choisirent pour leur Evêque vers l'an 655. S. Dié assista au second Concile de Sens en 657. Il quitta son Evêché, & se retira dans les montagnes de Vosge, pour y vacquer à la priere & à la meditation: de là il passa en Alsace, & s'établit proche de Haguenau dans le Monastere d'Abresennes, dont il devint le Superieur. De là il passa dans le Diocese de Bâle, & bâtit un Hermitage près d'Engeville, d'où les habitans l'obligerent de s'en aller; il revint s'établir dans les montagnes de Volge près de la riviere de Meurte: il n'y resta pas longtems, car un grand Seigneur lui donna une de ses terres où il bâtit un Monastere, à qui Childeric II Roi d'Austrasie donna toute la vallée de Galilée. Saint Dié mourut enfin le 19. Juin 679. ou 684. Il y a encore un autre S. Dié, appellé quelquefois *Dieu-donné*, & en Latin *Deodatus*. C'est ce dernier qui a donné le nom au bourg de S. Dié sur la Loire, entre Blois & Baugency, près de Chambort. * Baillet, *Vies des Saints*, 20. *Juin.*

DIEBEN, DIBEN, Bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu est sur la Mulde, dans le Duché de Saxe, aux confins de la Misnie, à deux ou trois lieuës de Torghaw vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

DIEDE (François) Venitien, Philosophe & Orateur, vivoit dans le XV. siecle. Il étoit fort intelligent dans la science du Droit Ecclesiastique & Civil: il donna au public des Lettres, des Harangues & une Vie de saint Roch, & mourut environ l'an 1483. Pajarini parle de lui, *liv. 2. Histoire de Vicence.* Trithéme, *au Catal. &c.*

DIEGO, de Jepes, ainsi nommé d'un Bourg d'Espagne, fut premierement Religieux de saint Jerôme, puis Evêque d'Albarazin. Il mourut l'an 1614. âgé de 83. ans, après avoir composé en Espagnol l'Histoire des persecutions d'Angleterre, la Vie de sainte Therese, & une Relation de la mort de Philippe II. Roi d'Espagne. * Francisco de Pisa, *Histoire Tolet. lib. 5. cap. 31.* Martin Carillo, *in Annal.* Nicolas Antonio, *Bibliotheque Histor.*

DIEGO. *Cherchez* Didacus.

DIEME, ou DIMON, Moine Allemand, de l'Ordre de saint Benoît, vivoit dans le XII. siecle. Il composa quelques Vies des Saints. * Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. c. 49.*

DIEMENS, ou Terre de Diemens, partie de la Terre Australe, qui a été découverte dans le XVI. siécle, par Antoine Diemens Hollandois. On ne sçait pas si c'est une isle ou un continent.

DIEPHOLT, petite Ville d'Allemagne dans la Westphalie, avec titre de Comté. Elle est située sur une petite riviere, entre Bremen & Osnabruck, & elle appartient au Duc de Brunswich. Cette ville a été presque ruinée durant les guerres d'Allemagne. * Sanson.

DIEPPE, sur la mer, *Deppa*, Ville de France, avec château & port de mer en Normandie, dans le païs de Caux, à douze lieuës de Roüen, vers le Septentrion, à 36. de Paris, & à 18. du Havre vers le Levant, entre saint Valeri & la ville d'Eu. Elle est située au pied des montagnes. La riviere d'Arques, qui coule sous son grand pont de pierre, la separe de son fauxbourg, dit *le Polet*, dont le fort a été rasé en 1689. & forme un port long & étroit, mais capable de contenir les vaisseaux qui y entrent avec le reflux de la mer qui y croit beaucoup. Ce port rend Dieppe une ville très-marchande: on s'y embarque pour l'Angleterre, pour les Païs-Bas, & pour diverses Regions du nouveau monde. Elle a été souvent prise & reprise durant les guerres des Anglois & des François, depuis le regne de Philippe jusques en 1195. Dans le XVI. siecle, les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, & y pillerent les Eglises. Depuis ils y appellerent les Anglois; mais en 1562. elle fut renduë au Roi; & peu après elle fut encore surprise par les premiers. Après la mort d'Henri III. le Roi Henri *le Grand* se retira à Dieppe en 1589. il défit peu après, presque sous les murailles de cette ville, le Duc de Mayenne, à la bataille d'Arques. Ensuite cette ville fut encore prise par ceux de la Ligue, & se soûmit au Roi en 1594. L'importance de sa situation fait qu'elle a été exposée à toutes ces revolutions durant les guerres. Elle fut très-endommagée par les Anglois, qui la bombarderent en 1694. mais elle a été depuis rétablie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, avec des ruës tirées au cordeau, & des maisons toutes de pierres & de brique, d'une symetrie reguliere & pour la face & pour la hauteur. Il y a deux belles Eglises Paroissiales, dix Monasteres, un College & deux Hôpitaux. Le château bâti à l'antique & flanqué de tours, occupe toute l'étenduë & toute la hauteur d'un côteau escarpé, & commande sur toute la ville & sur la mer. Les Mariniers Dieppois sont connus sur tout pour leur capacité dans les voïages de long cours. * De Thou, *l. 33. & seq.* Du Chêne, *Recherches des Villes de France, l. 7. c. 5. &c.*

DIESBACH, Famille. Les Maisons les plus anciennes ont leurs fables & imaginations, celle de Diesbach en pourroit produire plusieurs, mais l'on ne trouvera dans cet Extrait que tout ce que cette Famille peut prouver par les pieces authentiques que l'on conserve actuellement dans la Maison.

Le premier qui s'établit en Suisse étoit Rudolf, Baron de Diesbach, qui épousa *Adeleide*, de l'ancienne Maison de Waberen; il y vint d'Allemagne en l'année 1191. avec Bertolt V. Duc de Zeringe, Vicaire General du S. Empire, dont il étoit Chambellan, & le suivit dans la guerre de la Terre-Sainte. Rudolfe de Diesbach étoit Seigneur de la Baronnie de Diesbach, de Helmberg, Hinderstant, Beyersnos, Persfwalden, Ebertol, Eglishuser, Otterbach, Ecka, Chalenberg, Oygis & Ruttenbagh; ces Seigneuries contiguës auprès du Lac de Thun vers la source de l'Are, formoit un petit païs dont il étoit *Zvingher*, & ne relevoit que de l'Empire.

Ses Successeurs Pierre & Rudolf, dont le premier épousa *Mennine* de Riquisberg, & le second *Anne* de Schwarzenburg, suivirent les Empereurs dans les guerres, & s'établirent l'an 1270. à Berne, où ils ont possedé les plus éminens emplois tant dans les Commandemens des Armées que dans la Republique, & se sont trouvez en plusieurs Tournois, comme les Livres de Tournoi d'Allemagne en font foi.

Eloïse de Diesbach fut mariée en 1306. avec le Comte d'Arberg, Souverain de la Maison des Princes de Neuchâtel.

Loüis de Diesbach negocia en 1384. le mariage d'Isabeau de Baviere avec Charles VI. Roi de France, qui pour le recompenser de ses services, lui fit épouser l'heritiere de la Maison de Ponie en France, fille d'Honneur de la Reine, considerable par ses biens & sa naissance.

Nicolas de Diesbach étoit Colonel dans le service de l'Empereur Sigismond, qui lui donna à Bâle l'an 1434. une bague où il y avoit deux lions gravez, pour recompense des fideles services, qu'il lui avoit rendus en Hongrie. Ses descendans ont écartelé dans leurs armes ces lions.

Nicolas de Diesbach II. du nom, fut élû par son merite à l'âge de 30. ans, Advoyer de Berne, qui est chef de la Republique, & fut envoïé en Ambassade au nom des huit Cantons auprès de Loüis XI. Roi de France, conclut la premiere alliance entre ce Roi & le Corps Helvetique en l'année 1474. & découvrit cette même année les desseins que Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, avoit d'envahir la Suisse. Il fut envoïé auprès de ce Prince pour le porter à ne point rompre la paix avec le Corps Helvetique: ne pouvant réüssir il se retira à Berne, où il fut nommé General de l'armée des Cantons, & marcha en Bourgogne contre ce Duc, investit Blamont, & au commencement du siege il reçut un coup de pied de cheval qui l'obligea de se faire transporter à Pourentruy, où il mourut six semaines après. Par sa negociation la même année il contribua à l'accord hereditaire ou *Erbeinigun* avec Sigismond Archiduc d'Autriche. Il fut fort regretté de la Nation, qui étoit sensible à la perte d'un General auquel elle avoit tant de confiance. * *Chron. de Steteler.*

Imber de Diesbach fut nommé l'un des Ambassadeurs avec *Nicolas*, & commanda une armée de 15000. hommes contre le Duc de Savoye. *Chron. de Steteler.*

Loüis de Diesbach II. du nom, suivit l'Empereur Maximilien en Italie; eut de l'emploi dans la Cour de ce Prince, & fut rappellé en Suisse, pour être fait Gouverneur des Souverainetez de Neuchâtel & de Valengin,

Guillaume de Diesbach, Advoyer de Berne, aïant cherché avec de grands frais la pierre Philosophale, l'estime qu'en faisoit l'Empereur Maximilien fut cause qu'il lui écrivit en l'année 1510. pour le détourner d'une si ruinante passion, l'honorant du titre de son ami; l'original de cette lettre est gardé dans la Famille jusques aujourd'hui. Il vendit les Seigneuries de Burgdorf, Creulinge, & Petterxinge, & le Bailliage de Landshuet à leurs Excellences de Berne, pour fournir aux frais où l'avoit engagé la Chimie. * *Chronique de Stetler.* Il commanda aussi l'armée des Suisses conjointement avec Pierre de Waberen, avec laquelle ils conquirent la Comté de Romond dans le païs de Vaux sur le Duc de Savoye: il passa le Mont Gottard avec Adrian de Buebenberg & 3000. hommes choisis pour l'expedition de Belenz en Italie. Il fut aussi envoïé à l'Empereur à la Conference de Costniz, & se distingua fort dans la guerre de Suabe: il entretenoit à Berne cent pauvres Ecoliers; vivoit avec beaucoup de magnificence tant dans Ville que dans ses Châteaux, & faisoit beaucoup d'honneur aux Etrangers de distinction. *Ce Heros*, dit Jacques Grasser dans son Histoire de Suisse, *mourut à l'âge de 80. ans passez, fort regretté de tout le monde, & en particulier des Pauvres, à qui il faisoit de grands biens.*

Jean de Diesbach commandoit en 1515. l'armée des Suisses à la bataille de Marignan en Italie, que le Cardinal de Sion avoit negotié pour le Milanez contre François I. Roi de France, par la valeur & bonne conduite de ce General & de ses troupes: elle dura deux jours, quoique l'armée des Suisses n'eût ni canon ni cavalerie. * *Lib. Anima Historia.*

Jean de Diesbach II. du nom, fut élevé Page de Loüis XII. Roi de France, qui écrivit à son pere en sortant de Page une Lettre des plus obligeantes, dont la famille conserve l'original. En l'année 1521. François I. Roi de France le fit Maréchal de Camp. Charge qui dans ce temps étoit très-distinguée, n'y en aïant que deux ou trois dans le Roïaume: lors que ce Prince entra en Hainault, il le fit Conseiller d'Etat, & lui donna de plus pour recompense de ses services les Terres de Lange en Poitou & de Vendable en Auvergne, confisquées sur le Connétable de Bourbon. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie à la tête de son Regiment, qui étoit de 6000 hommes, avec sept de sa famille: il y avoit sous ce regne quatre Regimens de la même Maison.

Nicolas de Diesbach III. du nom, Chanoine dans le Haut Chapitre de Bâle, fut élû l'année 1519. Coadjuteur de la Principauté de Pourentruy & Evêché de Bâle, & mourut peu avant le Prince.

Sebastien de Diesbach fut nommé l'année 1522. General de l'Armée des Suisses à la bataille de la Bicoque, & l'année 1529. Advoyer de Berne. * *Chronique de Stetler.*

Lors de la P. Reformation en 1532. Rochus de Diesbach s'établit à Fribourg, ne voulant pas changer de Religion; il n'eut qu'un fils, qui étoit George de Diesbach, Gouverneur des Souverainetez de Neuchâtel & Valengin en l'anné 1570. qui commença la Branche des Diesbach de Fribourg.

Une autre Branche s'établit en Franche Comté en l'année 1559. pour le même sujet, ils étoient Chevaliers de S. Georges à Besançon, où il faut faire preuve de 6. quartiers pour y être reçu. * Histoire de Goulu *de Franche Comté.* Ils entrerent dans le service de l'Empereur; l'un eut un Regiment de Cuirassiers, & mourut en Flandre. Deux autres moururent Lieutenans Generaux & Chambellans de l'Empereur; ils avoient des Fiefs en Boheme, lesquels faute de mâle furent alienez de la Maison.

Gabriel de Diesbach étoit à peu près dans le même temps Grand Prévôt du Chapitre de Besançon.

Imber de Diesbach II. du nom, fut fait Colonel en 1591. des Gardes Suisses de Henri IV. Roi de France. Il se battit en duel devant le Roi & toute sa Cour contre un Seigneur Espagnol, qui avoit défié les Chevaliers de la Cour de France. Il reçût un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à son Adversaire; le Roi lui fit present d'une riche Chaîne d'Or avec son Portrait pesant douze cens pistoles, qu'il laissa à sa famille, avec ordre de ne la point diviser. Il fit outre cela un Fidei-Commis ou substitution de cent mille écus en faveur de Messieurs de Diesbach de Liebistorff de Berne.

Nicolas de Diesbach IV. du nom, fut Envoyé de la part des Cantons auprès de Loüis XIII. Roi de France, & fut fait Advoyer du Canton de Fribourg.

Augustin de Diesbach fut fait Advoyer de Fribourg en l'annee 1699. Son merite distingué, joint à son grand zele pour l'honneur de sa Patrie, l'ont rendu très-recommandable dans toute la Suisse.

Romanus de Diesbach est actuellement General de Bataille, & Colonel d'un Regiment Suisse de l'Empereur, possede une substitution assez considerable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la Famille de cette Branche.

Il y a à Berne une bourse pour cette Famille depuis plus de deux cens ans, à la direction de six Anciens, qui en accumulent toûjours le revenu, jusques à ce que par quelque accident il arrive que quelqu'un de la Famille en ait besoin, auquel cas on lui en distribuë suivant que la Famille l'ordonne. L'on conserve dans la même Famille beaucoup de Lettres obligeantes de tout temps, de plusieurs Rois & Princes, écrites à ceux de cette Maison. * *Memoire imprimé.*

DIESSENHOVEN, Ville du Turgow en Suisse sur le Rhin, entre Stein & Schafouse à deux lieuës de l'une & de l'autre, se gouverne presque entierement en Ville libre, ayant son Senat, son Avoyer, & sa Jurisdiction sur les Villages voisins, qui sont obligez d'aller à la guerre sous son drapeau. * Maty, *Diction.*

DIEST, petite Ville du Pais-Bas dans le Brabant, avec titre de Baronie, est située sur la riviere de Demere, à une lieuë près de Dalen, & à trois de Tillemont. Il y a deux Eglises Colegiales. Diest est aussi considerable par ses diverses Manufactures de draps, de toiles, &c.

DIETE: on appelle ainsi l'Assemblée des Etats de l'Empire d'Allemagne. Il y a des Dietes de l'Empire, & les Dietes de chaque Cercle. Quoi qu'il en soit parlé dans l'Article Allemagne, il est encore à propos de donner ici le détail de quelques-unes de ces Assemblées, qui sont fort celebres dans l'Histoire du XVI. siecle.

1. DIETE D'AUGSBOURG, en l'année 1530. Elle fut convoquée par l'Empereur Charles-*Quint*, qui s'y trouva lui-même, afin de faire cesser la discorde qui divisoit les esprits sur les points de la Religion, & les reünir tous ensemble contre le Turc. L'Empereur y arriva le 15. de Juin, & entra dans la ville avec la plus grande magnificence qu'on eût encore vûë dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais vû d'Assemblée où il y eût tant d'Electeurs & de Princes Ecclesiastiques & Seculiers. Ce fut en cette Diete où l'Electeur de Saxe, accompagné du Marquis Georges de Brandebourg, du Duc François de Lunebourg, d'Ernest Duc de Brunswic, de Philippe Landgrave de Hesse, & de Wolphang Prince d'Anhalt, presenta à l'Empereur la profession de Foi que l'on appelle la *Confession d'Augsbourg*, (dont l'Article est à son rang dans ce Dictionnaire.) La derniere Conference touchant les points de Foi & de Discipline, étant terminée sur la fin du mois d'Août, la Diete dura encore six semaines, pendant lesquelles on traita d'autres affaires, & sur tout du secours qu'on demandoit contre les Turcs, & auquel les Protestans ne voulurent rien contribuer. Les Electeurs, les Princes, & les Deputez Catholiques, s'unirent avec l'Empereur pour maintenir la veritable Religion; & l'Empereur en concluant la Diete le 17. Novembre, fit un Decret par lequel il ordonna que la seule Religion Catholique fût exercée dans tout l'Empire, & défendit de rien changer dans la Doctrine, dans les Usages, & dans les Ceremonies de l'Eglise, jusques à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.

2. Diete d'Augsbourg, en 1547. Elle fut convoquée pour travailler au rétablissement de la vraïe Religion dans toute l'Allemagne, & l'Empereur Charles V. y demanda qu'il fût arrêté, qu'on se soumettroit à toutes les Decisions du Concile de Trente. Les avis se trouverent partagez sur ce sujet. Les trois Electeurs Ecclesiastiques conclurent qu'on devoit s'y soûmettre absolument & sans condition. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, avec le Palatin, offrirent de recevoir ce Concile, mais aux conditions que demandoient les Lutheriens: & les autres Princes furent d'avis que tous s'y soûmissent, après qu'on y auroit oüi les Protestans. Enfin l'Empereur aïant demandé qu'on se reposât sur lui

de cette affaire, il fut arrêté que tous seroient obligez de se conformer aux décisions du Concile de Trente.

3. DIETE D'AUGSBOURG, en 1548. l'Empereur étant entré le 14. Janvier dans l'Assemblée, demanda que l'on nommât des Theologiens, pour examiner certains Memoires que des personnes très-considerables lui avoient mis entre les mains, & qui contenoient une Confession de Foi qu'on pourroit suivre, en attendant qu'un Concile en eût ordonné. Mais comme ceux que l'on nomma, ne purent s'accorder, on trouva bon de s'en remettre à l'Empereur, qui entre tous ces Theologiens, en choisit trois, lesquels dresserent le projet de ce celebre *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, & ailleurs. *Voiez* INTERIM.

4. DIETE D'AUGSBOURG, en 1550. L'Empereur s'y plaignit qu'on n'observoit pas l'*Interim*, qui avoit été reçû d'un commun consentement dans la Diete precedente, & demanda que, selon qu'on l'avoit déja conclu, tous se soûmissent au Concile qu'on alloit recommencer à Trente. Les Princes Protestans feignirent d'y consentir; mais les Deputez du Duc Maurice protesterent de sa part, qu'il entendoit ne s'être soûmis au Concile, qu'à condition que les Theologiens de la Confession d'Augsbourg, non seulement y seroient oüis, mais aussi qu'ils y auroient droit de suffrage, comme les Evêques Catholiques, & que le Pape, qui étoit leur partie, n'y presideroit point. Cela n'empêcha pas qu'à la pluralité des voix, on ne conclut pour la soûmission que l'on devoit rendre au Concile. Sur quoi l'Empereur en aïant assûré le Pape, on publia au mois de Novembre la Bulle de la continuation du Concile de Trente.

1. DIETE DE NUREMBERG en 1523. Le Nonce François Cheregat, envoyé par le Pape Adrien VI. y demanda l'execution de la Bulle de Leon X. & de l'Edit de l'Empereur Charles-Quint, publié à Wormes contre Luther; mais on lui répondit qu'il ne s'agissoit plus d'agir contre Luther, & qu'il falloit assembler un Concile en Allemagne, reformer l'Etat Ecclesiastique, & satisfaire la Nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, qui étoient de la façon des Lutheriens; car il y en avoit plusieurs qui tendoient manifestement à détruire l'autorité du Pape, la Discipline de l'Eglise, & les plus saintes Coûtumes du Christianisme. On ajoûta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Lutheriens n'écrivissent plus rien contre l'Eglise Catholique, & que les Prédicateurs, de part & d'autre, ne prêchassent que la pure parole de Dieu, conformément à l'explication reçûë de l'Eglise. A l'égard des Prêtres qui s'étoient mariez, & des Moines qui avoient quitté leur habit, on arrêta qu'on laisseroit aux Ordinaires le soin de les reprimer, à quoi les Magistrats seroient tenus de n'apporter aucun obstacle. On réduisit tout cela en forme d'Edit qui fut publié au nom de l'Empereur, le 9. de Mars.

2. DIETE DE NUREMBERG en 1524. Le Pape Clement VII. y envoya le Cardinal Campege son Legat, qui entra dans la ville en habit de campagne, à la priere des Princes, de peur qu'une entrée en ceremonie, & avec les marques de sa dignité, n'irritât le peuple, qui étoit presque tout Lutherien. Les Partisans de Luther y eurent l'avantage; car quoique le Legat eût pour lui l'Archiduc Ferdinand, frere & Lieutenant de l'Empereur, avec les Ducs de Baviere, le Cardinal Archevêque de Saltzbourg, l'Evêque de Trente, & 9. ou 10. autres, & que l'Ambassadeur de Charles-*Quint* se plaignît de ce qu'on n'executoit pas l'Edit fait en la ville de Wormes; les autres Princes neanmoins, avec les Deputez des villes Imperiales, qui étoient déja pour la plûpart infectez du Lutheranisme, l'emporterent sur les Catholiques: de sorte qu'on fit un Decret, par lequel on declara qu'il falloit que le Pape convoquât un Concile dans la Germanie, du consentement de l'Empereur; que cependant on tiendroit une nouvelle Assemblée à Spire, pour sçavoir ce qu'on devoit retenir, ou rejetter, dans les Ouvrages de Luther, & ce qu'il falloit croire & pratiquer en attendant la décision du Concile; & que, pour obéir à l'Empereur, les Princes seroient obligez de faire observer l'Edit de Wormes, autant qu'ils le pourroient. L'Empereur Charles-*Quint* fort en colere de ce qu'on avoit fait à Nuremberg, écrivit à tous les Ordres de l'Empire, leur ordonnant de faire observer exactement l'Edit de Wormes, & leur défendant de s'assembler à Spire.

1. DIETE DE RATISBONE en 1541. L'Empereur s'y trouva avec tous les Electeurs, & presque tous les autres Princes & Seigneurs Catholiques & Protestans, & les Députez des villes de l'un & de l'autre parti. Le Cardinal Gaspar Contarini y vint en qualité de Legat du Pape; & comme il avoit dessein d'accorder les Catholiques avec les Protestans, l'Empereur lui fit mettre secretement entre les mains, par son premier Ministre Nicolas Granvelle, un Ecrit contenant 22. Articles, qu'il disoit avoir été dressez par de bons & sçavans Docteurs, qui croïoient en leur conscience qu'ils pouvoient être acceptez des uns & des autres, sans préjudicier à la Foi Catholique. Le Legat s'apperçut bien qu'on y avoit fait couler subtilement du venin de l'Heresie; & en effet, Martin Bucer, Prédicant de Strasbourg, & Apostat de l'Ordre de saint Dominique, y avoit mis la main. C'est pourquoi ce Cardinal y changea quelque chose en 20. Articles pour les rectifier; mais il y employa certaines expressions ambiguës, & certains adoucissemens qui ne plurent ni à l'un ni à l'autre des partis. Cette Exposition de Foi fut renduë à l'Empereur, qui proposa à la Diete de choisir quelques habiles Theologiens, pour convenir à l'amiable sur les articles qu'elle contenoit. Toute l'Assemblée l'ayant prié de faire lui-même ce choix, il en nomma trois pour les Catholiques; sçavoir Jules Phlugius, Jean Gropperus, & Jean Ekius; & trois pour les Protestans, qui furent Philippe Melanchton, Martin Bucer, & Jean Pistorius. Frederic, Comte Palatin, frere de l'Electeur, & le Seigneur Nicolas Granvelle, présiderent à cette Conference, pour y faire garder l'ordre; & l'on y fit encore assister 7. ou 8 personnes de qualité, pour être témoins de ce qui s'y feroit. On y examina cette Exposition de Foi; mais après un mois d'examen & de dispute, ces Theologiens ne pûrent jamais s'accorder que sur 5. ou 6. Articles; & lorsque l'Empereur eut communiqué leur avis à la Diete, on y trouva de nouvelles difficultez. Ainsi pour terminer par son autorité toutes ces contestations, il fit un Edit, par lequel il ordonna que tout ce qui s'étoit fait dans la Conference des Docteurs, seroit remis au Concile General, ou au National de toute l'Allemagne, ou enfin à la prochaine Diete qui se tiendroit 18. mois après; & que cependant les Protestans seroient obligez de s'en tenir aux Articles dont on étoit convenu, leur défendant très-expressément de ruiner les Monasteres, de s'emparer des biens d'Eglise, & de solliciter personne à quitter l'ancienne Religion. Mais ce Prince, pour s'assurer des Protestans pendant son voyage d'Italie, leur donna en particulier des Lettres Patentes, par lesquelles il leur donnoit la liberté de demeurer dans leur créance, nonobstant cet Edit. L'Empereur ayant fait cette espece de pacification, s'en alla promptement en Italie.

2. DIETE DE RATISBONE en 1546. L'Empereur s'y rendit au mois de Mai, & n'y trouvant aucun des Princes Protestans confederez, il les pressa d'y venir, mais inutilement. Il ne laissa pas de tenir la Diete au mois de Juin, & l'on y conclut à la pluralité des voix, qu'il falloit se soûmettre au Concile de Trente; mais les Députez des Protestans n'y voulurent jamais consentir, ce qui donna lieu de faire la guerre contre ces Rebelles.

3. DIETE DE RATISBONE en 1557. L'Assemblée y pria Ferdinand Roi des Romains, de faire un dernier effort, pour terminer toutes les controverses par une Conference entre de celebres Docteurs des deux partis. Ce Prince y consentit avec la permission du Pape Paul IV. lequel y envoya deux Theologiens Jesuites, dont l'un fut le celebre Pierre Canisius. Cette Conference se fit au mois de Septembre à Wormes, en presence des Députez de plusieurs Princes, entre douze Theologiens Catholiques, & douze du parti Lutherien; & le Docteur Jules Phlugius, Evêque de Naumbourg, y présida. Mais elle fut bien-tôt rompuë par la discorde des Lutheriens, lesquels formerent entr'eux plusieurs Sectes qui ne purent s'accorder.

1. DIETE DE SPIRE en 1526. L'Empereur Charles-*Quint*, qui étoit en Espagne, nomma l'Archiduc Ferdinand son frere, pour présider à cette Assemblée, où le

Landgrave de Hesse, qui gouvernoit entierement le Duc de Saxe, voulut d'abord avec lui, que l'exercice de la Religion de Luther fût libre. Ainsi, pendant que les autres Princes & les Evêques assistoient au service divin dans l'Eglise Cathedrale, ceux-ci faisoient faire publiquement le Prêche dans la cour de leur Palais, où le peuple accouroit en foule, attiré par la nouveauté, & par un plaisir malin qu'il prenoit à entendre déclamer contre le Pape & les Evêques. Les Domestiques des Princes Lutheriens portoient alors sur leurs manches, en broderie, cinq lettres capitales, V. D. M. I. Æ. qui signifioient, *Verbum Domini manet in æternum*. La parole de Dieu subsiste éternellement: ce qu'ils faisoient pour montrer publiquement qu'ils ne vouloient suivre que *la pure parole de Dieu*. L'Archiduc, qui n'osa s'opposer à ces dangereuses nouveautez, proposa deux choses de la part de l'Empereur; l'une concernant l'ancienne Religion, qu'on vouloit maintenir en faisant observer l'Edit de Wormes; & l'autre touchant le secours que Loüis, Roi de Hongrie, demandoit contre Solyman, Empereur des Turcs. A l'égard du premier de ces deux points, le Duc de Saxe & le Landgrave, avec les Deputez des villes libres, étant les plus forts, firent ordonner que l'Empereur seroit supplié de faire en sorte que dans un an il se tint un Concile, ou General, ou National, en Allemagne; & qu'en attendant ce Concile, chacun pourroit agir pour les Etats: en sorte qu'il pût rendre bon compte de sa conduite, & à Dieu & à l'Empereur, c'est-à-dire, vivre en liberté de conscience. Quant à la demande du Roi de Hongrie, tandis que l'on deliberoit sans rien conclurre, ce vaillant Prince, faute de secours, perdit la bataille de Mohatz, où il mourut.

2. Diete de Spire en 1529. Jean Thomas Comte de la Mirande, y offrit de la part du Pape, un secours d'hommes & d'argent pour la guerre contre le Turc, & promit de faire tout son possible pour réünir l'Empereur Charles V. & le Roi François I. afin que l'on pût au plûtôt celebrer un Concile General. Les Présidens de la Diete, qui étoient le Roi Ferdinand, Frederic Comte Palatin, Guillaume Duc de Baviere, & les Evêques de Trente & de Hildesheim, obtinrent à la pluralité des voix, que l'on fit un nouveau Decret, par lequel il étoit dit; *Que dans les lieux où l'on avoit reçû l'Edit de Wormes contre le Lutheranisme, il ne seroit permis à personne de changer de créance; & que dans ceux où l'on avoit embrassé la nouvelle Religion, on y pourroit persister, en attendant le Concile, si l'on n'y pouvoit rétablir l'ancienne, sans un danger évident de sédition; Que l'on n'y pourroit neanmoins abolir la Messe, ni même permettre qu'aucun des Catholiques se fist Lutherien; Que les Sacramentaires seroient bannis de l'Empire, & les Anabaptistes punis de mort; & que les Prédicateurs ne pourroient prêcher nulle part l'Evangile, autrement que selon le sens approuvé de l'Eglise.* Comme ce nouveau Decret de Spire réparoit le dommage que celui de la premiere Diete avoit causé, en laissant à chacun la liberté de quitter l'ancienne Religion, pour suivre la nouvelle, six Princes Lutheriens; à sçavoir l'Electeur de Saxe, le Marquis de Brandebourg, les deux Ducs de Lunebourg, le Landgrave de Hesse, & le Prince d'Anhalt, auxquels se joignirent les Députez de quatorze villes Imperiales, protesterent par écrit deux jours après, en pleine Assemblée, contre ce Decret, auquel ils ne pouvoient obéir, disoient-ils, comme étant contraire à l'Evangile; & qu'ensuite ils en appelloient au Concile General ou National, à l'Empereur, & à tout autre Juge non suspect. C'est de cette solemnelle protestation qu'est venu ce fameux nom de *Protestans*, que les Lutheriens prirent en même temps, & dont les autres Novateurs, & principalement les Calvinistes, se sont depuis accommodez, afin d'être traitez un peu plus honorablement qu'ils ne l'étoient par certains autres noms qui ne leur plaisoient pas. A l'égard du secours de la Hongrie & de l'Allemagne contre les Turcs, on ne conclut rien, parce que les Protestans affirmerent encore qu'ils n'y contribuëroient point, jusqu'à ce qu'on eût établi par tout l'Empire, le libre exercice de leur prétenduë Reforme, qu'ils avoient eu par le premier Decret de Spire. Les Députez des Princes Lutheriens allerent presenter la protestation de leurs Maîtres à l'Empereur qui étoit à Plaisance, à quoi il répondit; qu'après avoir conferé avec le Pape, & reglé les affaires d'Italie, il iroit donner ordre à celles de la Germanie. L'année suivante, l'Empereur convoqua la celebre Diete d'Augsbourg, dont nous avons parlé ci-devant.

Diete de Wormes en 1521. L'Empereur Charles-*Quint* y fit avoir audience au Nonce Alexandre, qui fit connoître à l'Assemblée, que ce n'étoit pas seulement au Pape & à la Cour de Rome que Luther en vouloit, mais qu'il attaquoit les principaux points de la Religion Chrétienne. Le Duc de Saxe dit alors qu'il falloit entendre Luther; & l'Empereur y consentit, donnant un sauf-conduit à cet Heresiarque, à la charge qu'il ne prêcheroit point sur le chemin, ni en allant ni en retournant. Luther étant arrivé à Wormes, protesta qu'il ne se rétracteroit point, jusques à ce qu'on lui eût fait voir par la parole de Dieu seul, & non pas par celle des hommes, qu'il avoit erré. C'est pourquoi l'Empereur lui fit faire commandement de sortir de Wormes; & un mois après, il le mit au ban de l'Empire, comme un Heretique déclaré par son Edit Imperial publié le 26. Mai, en presence de tous les Princes d'Allemagne. * Sleidan. Seckendorf, *Histoire du Lutheranisme*. De Thou, *Histoire*. Maimbourg, *Histoire du Lutheranisme*.

DIETES DE POLOGNE.

En Pologne, selon les Loix du païs, la Diete Generale ne se devroit tenir que tous les deux ans; mais les affaires pressantes la font tenir tous les ans, comme cela s'est pratiqué, durant les derniers troubles. Selon les mêmes Loix, elle ne devroit durer que quinze jours, neanmoins on la prolonge ordinairement à six semaines. Quant au lieu, Varsovie a toujours été jugé le plus commode, étant comme le centre du Royaume: neanmoins on l'a tenuë souvent en plusieurs autres villes; & sur tout depuis quelque temps, ceux de Lithuanie ont fort pressé sur leur droit d'alternative, pour la faire tenir chez-eux, aussi-bien qu'en Pologne. Pour ce qui est du temps, le Roi en avertit par ses Envoïez toutes les Provinces, en leur notifiant aussi le sujet des deliberations; & dans l'interregne, c'est l'Archevêque de Gnesne, qui s'acquitte de cette fonction. Les Dietes particulieres des Provinces précedent la generale de six semaines, & leurs resolutions y sont portées par trois Députez élûs d'entre les Gentilshommes qui y ont assisté.

DIETE DES SUISSES.

En Suisse, la Diete generale se tient deux fois l'année; à la fin de Juin, & au commencement de Decembre; & Zurich comme premier Canton, a droit de la convoquer. Les Cantons Catholiques & les Cantons Protestans ont aussi leurs Dietes particulieres. Les premiers s'assemblent à Lucerne, & la convocation appartient au Canton de ce nom; les autres à Arau, & c'est à Zurich à convoquer l'Assemblée; mais ces Dietes particulieres n'ont point de temps préfix, & ne se tiennent que selon l'occurrence & la necessité des affaires. * *Memoires Historiques*.

DIETERIC, originaire de Frise, homme noble & vaillant, reçût environ l'an 900. de Charles *le Simple* Roi de France, sous le nom & titre de Comté, une partie de la Frise & de la Hollande, qui étoient devenus des païs presque abandonnez, à cause des incursions des Normans, à condition qu'il les défendroit contre ces nations barbares. Le païs de Frise & de Westfrise a retenu le nom de Comté jusqu'à Dieteric V. du nom; & ces Comtes, outre la Frise, avoient encore sous leur domination la Hollande, la Zelande, le païs de Tréves, & les autres terres jusqu'à Nimegue, qui bornoit l'ancien Roiaume de Frise. Dans la suite, ces Comtes prirent la qualité de Comtes de Hollande. * Georg. Horn. *Orb. Imp.* Hofman, *Lexicon. univ.*

DIETERIC, (Conrad) Theologien d'Ulme en Allemagne, nâquit en 1575. & mourut en 1639. Il a composé des Institutions en forme de Catechese, qui ont été imprimées plusieurs fois. On a aussi de lui deux Volumes de Sermons, sur le Livre de la Sagesse, *in fol.* Une Analyse des Evangiles, qu'on lit tous les Dimanches. * Spizelius, *in Templo Honor. p.* 133. Witte, *in Theol. p.* 455.

DIETERIC, (Jean Conrad) étoit de Butzbach dans la Weteravie. Il nâquit en 1612. & mourut en 1667. Il a composé divers Ouvrages. *Antiquitates Biblicæ. Antiquitates Romanæ. Iatreum Hippocraticum. Breviarium Pontificum Romanorum. Breviarium Hereticorum & Conciliorum. Index in Hesiodum. Græcia exulans. Lexicon Etymologico-Græcum*, &c. * Matt. Hanckius, *Part. 2. de Script. R. R.*

DIETHERIC, Comte d'Issembourg, Archevêque de Mayence, fut déposé en 1460. par le Pape Pie II. pour avoir, dit-on, refusé de s'obliger par serment & par écrit, de ne convoquer jamais le College Electoral que du consentement du Pape; mais étant secondé par Frideric *le Victorieux*, Electeur, Comte Palatin, il s'opposa fortement à l'installation d'Adolphe de Nassau, qui lui avoit été subrogé, & le défit l'an 1461. en bataille rangée, près d'Heidelberg. Toutefois, ayant laissé surprendre Mayence, d'où il se sauva si précipitamment par dessus les murailles, qu'il pensa tomber dans le Rhin, il l'abandonna à son concurrent, par accord fait entr'eux l'an 1468. & se reserva seulement quelques bourgs avec leur territoire, pour son entretien. Adolphe étant mort en 1475. Dietheric se rétablit dans l'Electorat, fonda l'Académie de Mayence en 1482. & mourut ensuite cette même année. * *Histoire d'Allemagne.*

DIETHEMARSIE, ou DITHMARSIE, Province de Danemarck, ainsi nommée des marais, qui en occupent une bonne partie. Elle est dans le Sud-Jutlande, près des emboûchures de l'Elbe, & appartient au Duc de Holstein. Les habitans de ce païs aïant secoüé le joug, vers l'an 1150. Jean, Roi de Danemarck & de Suede, entreprit l'an 1500. de les remettre dans leur devoir; mais il fut repoussé & défait avec toute la fleur de la Noblesse de Holstein. Enfin ces peuples, après avoir conservé leur liberté pendant quatre siecles, la perdirent l'an 1559. sous le regne de Frederic II. ayant été vaincus en trois batailles par Adolphe de Holstein, qui commandoit les troupes de Danemarck. * Chytræus, *part. 1. de l'Hist. de Saxe.*

DIETHUMAR, ou DITMAR, fils de Sigefroy, Comte de Saxe, fut premierement Moine à Magdebourg, puis Evêque de Mersbourg. Il composa en VII. livres une Chronique qui comprenoit le regne de cinq Empereurs, Henri I. & II. & Othon I. II. & III. Ce Prélat avoit commencé cet Ouvrage l'an 1107. qui étoit le quarantiéme de son âge, le dixiéme de son Episcopat, & celui qui préceda l'année de sa mort. * Paul Lange, *Chron. Citizense.* George Fabrice, *Hist. Saxon.* Possevin, *App. Sacr.*

DIETZ, petite Ville d'Allemagne, située dans les Etats de Nassaw, en Weteravie, sur la riviere de Lohn, à six ou sept lieuës de Coblentz. Dietz a un fort beau château, & elle est capitale d'un ancien Comté, qui a maintenant le titre de Principauté, & qui est entre les Seigneuries d'Idstein & de Visbaden, le bas Comté de Catzenellebogen, & l'Archevêché de Tréves. * Baudrand.

DIEU, nom de l'Estre éternel, infini, & incomprehensible, qui a créé le monde par sa puissance, qui le gouverne par sa sagesse, & qui le conserve par sa bonté. Ce nom adorable est de quatre lettres dans les principales langues du monde. Le nom Hebreu est יהוה; le Grec θεὸς, le Latin, *Deus*, l'Arabe, *Alla*, le Persan, *Syre*: Les Mages appellent Dieu *Orsi*, les Egyptiens, *Teut*, &c. Tous les hommes ont naturellement l'idée d'un être infini, qui existe necessairement, & cette seule idée suffit pour convaincre de son existence ceux qui y feront attention. Les Philosophes apportent encore quantité de démonstrations metaphysiques, physiques & morales, de l'existence de cet Estre Souverain. Les premiers hommes ont connu & adoré ce vrai Dieu; mais depuis, ayant laissé corrompre leur jugement, ils ont d'abord adoré les Astres, & ensuite ont admis une multiplicité de Divinitez dont ils ont fait des Idoles, devant lesquelles ils se sont prosternez. La connoissance & l'adoration du vrai Dieu, qui avoit presque été abolie sur la terre, fut renouvellée par Abraham, & conservée par ses descendans dans le peuple d'Israël, & dans la nation Juive, c'est-à-dire, dans un petit canton de la terre, pendant que tout le reste du monde étoit plongé dans l'idolâtrie. Depuis que Jesus-Christ est venu au monde, l'adoration & le culte du vrai Dieu ont été établis, premierement, dans tout l'Empire Romain, & même dans les nations barbares. Il y en a neanmoins qui ont été, & qui sont encore dépourvûs de la connoissance du vrai Dieu.

DIEU, (Daniel de) natif de Bruxelles, où il fut Ministre pendant 22. ans. En 1585. après que le Duc de Parme se fut emparé de Bruxelles, Dieu fut obligé de se retirer à Flessingue, où il exerça le Ministere. Il étoit habile dans les Langues Orientales; prêchoit avec facilité en Allemand, en Italien, en François & en Anglois. Les Eglises Belgiques le députerent vers la Reine Elizabeth en 1588. * Bayle, *Diction. Critique.*

DIEU, (Loüis de) Ministre de Leide, & Regent dans le College Wallon de la même ville, avoit beaucoup de capacité & de connoissance des Langues Orientales. Il nâquit le 7. d'Avril 1590. à Flessingue, où son pere Daniel de Dieu, dont il est parlé dans l'article précedent, exerçoit le Ministere. Il fit ses études sous Daniel Colonius son oncle maternel, qui étoit Regent du College Wallon à Leide. Il fut quatre ans Ministre de l'Eglise Françoise de Middelbourg. Il auroit pû succeder à Wtenbogard, qui avoit été Ministre de la Cour du Prince d'Orange, à la Haye; mais son éloignement naturel des manieres de la Cour ne lui permit pas de satisfaire en cela aux desirs du Prince Maurice. Il fut appellé à Leide en 1619. pour enseigner avec son oncle Colonius dans le College Wallon, & il s'acquitta de cet emploi avec un grand soin, jusqu'à sa mort qui arriva en 1642. Il publia en 1631. un Commentaire sur les quatre Evangiles, & des Notes sur les Actes des Apôtres, & sur l'Apocalypse de S. Jean, laquelle il fit imprimer en Hebreu & en Syriaque avec sa version Latine. Il donna avec de sçavantes Notes l'Histoire de la Vie de Jesus-Christ, composée en Langue Persane par le Jesuite Jerôme Xavier, & il joignit à l'original une traduction en Latin. L'Histoire de S. Pierre écrite aussi en Langue Persane, est encore un des Livres, qu'il a publiez avec des Notes. Quant aux deux premiers Chapitres de la Genese traduits en Persan par Jacques Taivusus, il se contenta de les publier avec un Avertissement au Lecteur. Il a aussi donné des Rudimens de la Langue Hebraïque & de la Langue Persane, qu'il publia, & un Parallele de la Grammaire des Langues Orientales. Depuis sa mort, on fit imprimer son Commentaire sur l'Epître aux Romains, avec un Recüeil d'Observations sur toutes les autres Epîtres des Apôtres, & un Commentaire sur le Vieux Testament. Son Traité *de Avaritia*, sa *Rhetorica Sacra*, & ses *Aphorismi Theologici* ont vû le jour par les soins de Monsieur Leydekker. On a réimprimé à Amsterdam en 1693. ses Observations sur l'Ecriture corrigées & augmentées, & on y a joint l'Apocalypse en Syriaque. Loüis de Dieu refusa l'emploi, qui lui fut offert de Professeur en Theologie dans la nouvelle Université d'Utrecht, & s'il eut vécu assez long-tems, il en auroit eu un semblable dans celle de Leide. Il avoit épousé la fille de Henri Bogard, Conseiller de Flessingue, de laquelle il eut onze enfans, dont l'un exerça la Medecine à Leide & puis à Amsterdam, & un autre étudia en Theologie & fut Ministre à Woubrugge. Le Medecin a laissé deux fils, l'un Medecin & l'autre Docteur en Droit. * Voïez l'Epître Dédicatoire à la tête de l'édition de 1693. Leydekker, *Præf. Aphorism. Lud. de Dieu. L'Oraison Funebre*, &c.

DIEUCHIDAS, de Megare, Historien, &c. écrivit l'Histoire de son païs, que plusieurs des Anciens ont citée. On ignore en quel temps il a vécu. * Clement Alexandrin, *au liv. 1. & 5. des Tapiss.* Etienne de Byzance, &c.

DIEU-DONNE', ou *Deus dedit*, Pape Romain, fils d'Etienne, Soudiacre, succeda le 13. Novembre de l'an 614. à Boniface IV. Il étoit extrêmement pieux, prenoit soin de visiter les malades, & guerit un lepreux, en appliquant sa bouche contre la sienne. Son Pontificat ne fut que de 3. ans, moins 5. jours. Il mourut le 8. jour de Novembre de l'an 617. Anastase dit le 18. D'autres mettent sa mort plus tard. On trouve une Lettre de ce saint Pontife, écrite à Gordien Evêque de Seville. Après lui, le siege vaqua un mois & seize jours. * Anastase, *en la Vie des Papes.* Le Martyrologe Romain, *au 8. Novembre.* Gratien, *aux Decr. q. 30. 1. can.* Pervenit ad nos.

Baronius, *A. C.* 614. 615. 617.

DIEU-DONNE', II. du nom, Pape. *Cherchez* ADEODAT.

DIEUSE, petite Ville de Lorraine, située sur la Seille, à deux lieuës de Marsal, du côté du Levant. Quelques Geographes prétendent que cette ville est celle qu'on nommoit autrefois *Duodeciacum*, laquelle pourtant quelques-uns placent à Delme, & d'autres à Douzi. * Baudrand.

DIEUX, fausses Divinitez qui se sont multipliées à l'infini, par le caprice de leurs adorateurs. On croit que les Idolâtres ont rendu leur premier culte au Soleil, à la Lune & aux autres Astres, qui ont un mouvement perpetuel dans les cieux; & que de là est venu le nom Grec, θεὸς, pris de θεῖν, qui signifie *courir*. La superstition s'augmentant dans la suite des temps, produisit des Dieux Celestes, des Dieux Terrestres & des Dieux Aquatiques. Ceux-ci présidoient à la mer, aux fleuves & aux fontaines. Les Terrestres avoient soin des champs, des montagnes ou des forêts. Les Celestes avoient leur domicile dans le Ciel. On y ajoûta encore les Dieux Infernaux, qui punissoient les impies dans les Enfers. De tous ces Dieux, on faisoit deux ordres, l'un des grands & l'autre des petits. On comptoit principalement douze grands Dieux; sçavoir Jupiter, Junon, Apollon, Diane, Vulcain, Venus, Mars, Minerve, Neptune, Vesta, Cerès, & Mercure leur Messager ou Ambassadeur. Le Poëte Ennius a renfermé leurs noms dans ces deux vers.

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Entre les autres Dieux les plus celebres, étoient Bacchus, Dieu du vin; Pomone, Déesse des fruits; Flora, Déesse des fleurs; Eole, Dieu des vents; Pan, Dieu des Pasteurs; & les Nymphes que l'on distinguoit en Naïades, Nereïdes, Oreades, Dryades & Napées. Les Naïades présidoient aux fleuves & aux fontaines; les Nereïdes, à la mer; les Oreades, aux montagnes; les Dryades, aux forêts; & les Napées, aux vallons. Dans les enfers on avoit donné Proserpine pour femme à Pluton, avec trois Furies pour executer ses ordres. On avoit même attribué la Divinité à des animaux, à des plantes, & à d'autres choses semblables; & ces sortes de superstitions se voïoient principalement parmi les Egyptiens.

Les faux Dieux étoient trés-differens, selon les differens peuples. A l'égard des Romains, leurs principales Divinitez, étoient au nombre de vingt; sçavoir, *Jupiter*, Dieu du ciel & du tonnerre; *Junon*, Déesse de l'air & des richesses; *Neptune*, Dieu de la mer; *Orcus*, ou *Pluton*, Dieu des enfers; *Saturne*, Dieu du temps; *Cybele*, ou *Tellus*, Déesse de la terre; *Vesta*, Déesse de la terre & du feu; *Cerès*, Déesse des bleds; *Janus*, Dieu du labourage; *Bacchus*, ou *Liber*, Dieu du vin; *Vulcain*, Dieu du feu; *Mars*, Dieu de la guerre; *Apollon*, Dieu de la Medecine; *Diane*, Déesse de la chasse; *Minerve*, Déesse de la sagesse; *Mercure*, Dieu de l'éloquence; *Venus*, Déesse de la beauté & du plaisir; *Genius*, Dieu de la naissance; *le Soleil & la Lune*. Outre ces Divinitez, ils en adoroient encore plusieurs autres qu'ils mettoient dans un rang inferieur; comme *Bellone*, Déesse de la guerre; *Victoria*, Déesse de la victoire; *Nemesis*, Déesse de la vengeance; *Cupidon*, Dieu de l'amour; *les Graces*, Déesses de la reconnoissance; les *Penates*, ou Dieux de la famille; les *Lares* ou Dieux du foïer; les *Parques*, Déesses qui présidoient au destin, à la vie & à la mort; les *Furies* qui punissoient les coupables; la *Fortune*, Déesse du bonheur & du malheur. Ils honoroient encore d'autres Dieux qu'ils appelloient *Indigetes*, & qui étoient des hommes faits Dieux, comme *Hercule*, *Faunus*, *Castor* & *Pollux*, *Esculape*, &c. Non seulement les personnes vertueuses étoient déifiées; mais aussi les Vertus mêmes, à qui l'on bâtissoit des temples: tels étoient ceux de l'Honneur, de la Vertu, de la Paix, de la Fidelité, &c. Les Romains rendoient aussi quelque culte à d'autres moindres Divinitez, qui présidoient, selon leur superstition, à une infinité de choses; comme la Déesse *Nascia*, à la naissance; *Cunina*, au berceau; *Rumina*, à l'alaitement; *Potina*, au boire, *Educa*, au manger; *Carnea*, à la chair; *Juventus*, à la jeunesse; *Volupia*, au plaisir; *Lubentia*, au desir; le Dieu *Jugatinus*, au mariage; *Domiducus*, aux nôces; la Déesse *Pertunda*, aux accouchemens; *Libitina*, aux funerailles. Les païsans avoient leurs Divinitez particulieres. Ainsi le Dieu *Pan* présidoit aux campagnes & aux pâturages; *Sylvanus*, aux bois & aux forêts; *Vertumne*, aux saisons; *Priapus*, aux semences; la Déesse *Pomona*, aux fruits; *Flora*, aux fleurs; *Palès*, au fourage: *Hippona*, aux chevaux: les *Nymphes*, aux fontaines, &c. Les Romains honoroient aussi des Dieux étrangers; comme *Deus-Fidius*, Dieu des Sabins; *Isis*, *Serapis* & *Osiris*, Dieux des Egyptiens. Les Grecs dont les Romains avoient emprunté la plûpart de leurs Dieux, adoroient douze principales Divinitez; sçavoir, Jupiter, Junon, Saturne, Cerès, Bacchus, Vulcain, Mars, Apollon, Diane, Pallas ou Minerve, Mercure & Venus. Leur autel étoit nommé l'autel des douze Dieux. Mais Neptune, Pluton, Proserpine, Hercule, & les autres, étoient parmi eux presque dans le même rang. Les Atheniens avoient aussi dressé un autel à une Divinité qu'ils ne connoissoient pas, & sur lequel ils avoient mis cette inscription: *Au Dieu inconnu*, d'où saint Paul prit le sujet de sa prédication, étant à Athenes. Les Egyptiens, que l'on peut dire avoir été les Auteurs de toutes les superstitions & idolâtries des Païens, adoroient principalement Osiris & Isis: mais ils faisoient aussi présider des Divinitez aux planetes & aux élemens, & même aux bêtes & aux plantes. Ils adoroient le crocodile, le serpent, le bœuf, le chien, les pourceaux & les oignons: c'est pourquoi Juvenal les raille sur le bonheur qu'ils avoient, de voir naître leurs Dieux dans leurs jardins. Il n'est pas necessaire de faire ici un détail des autres Divinitez, que tous les peuples Idolâtres ont adorées & adorent encore dans les diverses parties du monde. Cette idée generale suffit, & l'on peut voir le reste dans les articles de chaque nation, comme des Chinois, des Indiens, des Gaulois, &c. * S. Augustin, *en la Cité de Dieu*. Rosin. *Antiquitez Romaines*. Arnobe. Eusebe.

DIEZ, (Philippe) Portugais, Religieux de l'Ordre de saint François, vivoit sur la fin du XVI. siecle, en 1580. & 1590. & s'acquit beaucoup de réputation, par sa pieté, par sa doctrine, & par les talens qu'il avoit pour la prédication. Nous avons cinq ou six volumes de ses Sermons qu'on a traduits en diverses langues. Le Pere Philippes Diez mourut à Salamanque. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DIGANWEY, a été une petite Ville du Comté de Denbigh, en Angleterre. Elle étoit à l'emboûchure du Conwey, dans la mer d'Irlande. Il y a quelques siecles, qu'elle est périe par le feu que la foudre y alluma, dont elle fut si absolument consumée, qu'à peine en trouve-t'on les masures. * Maty, *Diction.*

DIGAROIS, (l'Isle de) C'est une isle que l'on trouve sur les Cartes sous le nom de *Diego Roiz*, ou de *Diego Rodriguez*. Elle est dans l'Ocean Ethiopien, à cent lieuës de celle de Mascaregne, & à 180. de celle de Madagascar. Elle porte le nom d'un Portugais, qui l'a découverte. * Maty, *Diction.*

DIGBY, (Simon) étoit de la noble & ancienne Famille de Tilton, dans le Comté de Leicester en Angleterre. Ayant combattu vaillamment avec six de ses freres tous braves pour le Comte de Richemont, contre le Roi Richard à la bataille de Bosworth, quand ce Comte parvint à la Couronne, il l'avança dans des charges d'une grande importance & d'un grand revenu. Il fut toûjours depuis en faveur, jusques à sa mort arrivée l'an 12. du regne de Henri VIII. Reginald son fils & heritier, eut de sa femme *Anne*, fille de *George* Throckmorton de Coughton, dans le Comté de Warwick, Chevalier, *George*, qui eut trois fils, *Robert*, *Philippe*, & *Jean*. *Robert* épousa *Lettice*, petite-fille & heritiere de *Gerald*, Comte de Kildare en Irlande, & eut pour fils & heritier *Robert*, créé Lord Digby de Geashill en Irlande par le Roi Jacques I. & ses descendans joüissent encore de ce titre. *Jean* fut élevé dans le College de la Magdelaine à Oxford. Il voïagea ensuite en France & en Italie, où il donna tant de marques de sa capacité, que le Lord Harrington l'envoïa à la Cour, pour avertir le Roi Jacques de la conspiration des poudres. Ce Prince connoissant son habileté & sa fidelité, le fit Gentilhomme de la Chambre, ensuite son Vice-Chambellan, & Membre du Conseil Privé. Le 16. de son regne, il le fit Baron du Royaume, sous le titre de Lord Digby de Sherburne,

dans le Comté de Dorset. En 1620. il fut envoïé Ambassadeur à l'Archiduc Albert, & l'année suivante à l'Empereur Ferdinand & au Duc de Baviere. En 1622. il fut envoïé en Espagne, pour négocier le mariage du Prince Charles d'Angleterre, avec l'Infante Marie, fille de Philippe III. La même année, il fut créé Comte de Bristol. Il épousa *Beatrix*, fille de *Charles* Walcot, dans le Comté de Salop, Chevalier; veuve de *Jean* Dive de Bromham dans le Comté de Bedfort, Chevalier. Il en eut deux fils, *George*, né à Madrid en Espagne en 1612. & *Jean*, qui ne prit point d'alliance. Il eut aussi deux filles, *Marie*, mariée à *Arthur* Chicester, Lord Dunegald en Irlande, & *Abigail*, qui fut femme de *George* Freake, fils aîné de Jean Freake de Shroughton dans le Comté de Dorset. Etant mort à Paris en 1653. *George*, son fils & heritier lui succeda. Il épousa *Anne*, fille de *François*, Comte de Bedford. Il en eut deux fils, *Jean* son aîné & heritier, qui épousa premierement *Alix*, fille unique de *Robert* Bourne de Blakhall dans le Comté d'Essex, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Rachel*, fille de *Guillaume* Windham, Chevalier, un des Juges des Plaidoyers Communs. Le second fils de George fut *François*, qui fut tué sur mer en 1672. en combattant contre les Hollandois. Il eut aussi deux filles, *Diane* mariée au Baron de *Mol* en Flandres, & *Anne*, mariée à *Robert*, Comte de Sunderland. Il y a eu un Chevalier Digby, qui a fait un Discours de la poudre de Sympathie, plein d'experiences prétenduës qui sont toutes fausses. * Dugdale.

DIGESTE, Compilation faite par l'ordre de Justinien Empereur d'Orient, & que l'on appelle *Digesta*, *Pandecta*. Il en donna la commission à Tribonien son Chancelier, qui choisit seize Jurisconsultes pour y travailler. Ils tirerent les plus belles décisions qu'ils trouverent dans les 2000. volumes des anciens Jurisconsultes, & les réduisirent en un corps, qui fut publié en 533. sous le nom de Digeste. L'Empereur donna à cette Compilation la force de loi, par la Lettre qu'il a mise à la tête de l'Ouvrage, & qui sert de Préface. C'est ce qui compose la premiere partie du Droit Romain, & du corps du Droit Civil. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a cinquante Livres du Digeste. Il fut traduit en Grec du temps de Justinien. Cujas dit qu'on appelle *Digeste* les Livres distribuez dans un bel ordre. Ainsi Tertulien a appellé *Digeste*, l'Evangile de saint Luc. En Droit on cite le *Digeste* en abbreviation par deux *ff* jointes ensemble: ce qui vient de ce qu'on les appelle en Grec Pandectes, qu'on abregeoit par la figure de deux *nn*; & pour abreger davantage on a joint ensemble ces deux caracteres, que les Copistes Latins ont crû être deux *ff*. jointes, d'où l'on a donné communément aux Pandectes le nom d'*Infertial*.

DIGNA, ou DUGNA, femme courageuse de la ville d'Aquilée en Italie, aima mieux se donner la mort que de consentir à la perte de son honneur. Car lors que cette ville eut été prise par Attila Roi des Huns, l'an de J. C. 452. voïant que ce Prince vouloit attenter à sa pudicité, elle le pria de monter sur une haute galerie, feignant de lui vouloir communiquer quelque secret d'importance; mais aussi-tôt qu'elle se vit dans cet endroit qui donnoit sur une riviere, elle se jetta dedans, en criant à ce Barbare, *Suis moi, si tu veux me posseder*. * Bonfin, *l.* 6. *Dec.* 1. Sigonius, *l.* 13. *Imp. Occid.*

DIGNE, Ville de France, en Provence, avec siege du Sénéchal de la Province, Bailliage, & Evêché suffragant d'Ambrun. Elle est située sur la riviere de Bleone, qu'on y passe sur un pont de bois, & où se décharge le ruisseau dit *des eaux chaudes*, qui viennent des bains, dont nous parlerons. Digne est située entre les montagnes, & étoit anciennement la capitale du païs des Sentiens, dont parle Ptolomée. Pline la met entre les peuples Ambrons. Son nom est assez different parmi les Latins, *Dinia*, *Digna*, *Dine*, *Civitas Diniensium*, *Dienensium*, *&c.* Scaliger la nomme *Dine*, & *Scud*, & Ortelius, *Donoy*. Cette diversité de noms a été cause qu'on a confondu quelquefois cette ville avec celle de Die en Dauphiné, & qu'on a même crû avec le P. Fronton le Duc, Papire Masson, Robert en sa Gaule Chrétienne, que saint Vincent Evêque de Digne avoit assisté au premier Concile General de Nicée, où l'on trouvoit sa signature en Grec, Νικάσιος. Mais depuis, Gassendi, le Pere Columbi & plusieurs autres Sçavans, ont prouvé solidement que ce Nicaise étoit Evêque de Die, bien que Saxi s'efforce de prouver, sur je ne sçai quelles conjectures peu croïables, qu'il l'étoit d'Arles. Saint Domnin est le premier Evêque de Digne; & saint Vincent le second. L'Eglise Cathedrale, sous le titre de Nôtre-Dame & de saint Domnin, a un Chapitre qui a été autrefois Regulier de l'Ordre de saint Augustin, & qui est composé d'un Prévôt, d'un Capiscol, d'un Sacristain & de neuf Chanoines, un desquels est Beneficier, avec huit Prêtres prébendez, deux Curez, &c. Les Evêques de Digne sont Barons de Lauzieres. Pierre Gassendi Prévôt de cette Eglise, en a écrit l'Histoire, & a augmenté par son nom la réputation de cette ville. Digne est un des sieges du Lieutenant de Sénéchal de la Province, institué depuis l'an 1535. par le Roi François I. Il y a aussi un Juge Roïal & un Viguier pour le Roi. Cette ville est au chef de plusieurs villages sous le titre de Bailliage, & entre dans les Assemblées des Etats pour les affaires de la Province. Elle est aussi renommée par ses bains chauds, dont Gaspard Allemand Medecin a fait un Traité. Sebastien Richard, & David Lotoret ont écrit sur le même sujet. * Ptolomée, *liv.* 2. *chap.* 10. Pline, *liv.* 3. *chap.* 4. Gassendi, *Notit. Eccl. Dinien.* J. Columbi, *de Episc. Diens.* Papire Masson, *Notit. Episc. Gall.* Fronton le Duc, *in Notis ad Concil. Cabil.* Saxi, *Pont. Arel.* Bouche, *Hist. de Prov l.* 4. *c.* 5. §. 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chr. T. I. p.* 556.

DIGS, (Leonard) Mathematicien Anglois, vivoit dans le XVI. siecle en 1550. Il composa *Prognosticum generale Tettonicum*, *&c.*

DIJON, sur l'Ouche & le Suzon, Ville de France, Capitale du Duché de Bourgogne, dans le Diocese de Langres, avec Parlement. C'est le *Divio* ou *Divionum* des Latins. Les Auteurs disent que l'Empereur Aurelien aïant fait abbatre un bourg, nommé *Bourg d'Ogne*, en Latin, *Burgus Deorum*, craignoit d'avoir offensé les Dieux, ausquels ce bourg étoit consacré. Pour reparer cette faute, ce Prince, dit-on, prit la résolution, par le conseil de sa mere, que Vopiscus dit avoir été Prêtresse du Soleil & avoir sçû l'art de predire, de bâtir sur la riviere d'Ouche un temple & un château nommé *Divio*, & depuis Dijon. Gregoire de Tours & Aimoin fournissent assez de témoignages, pour faire voir qu'Aurelien fut le fondateur de cette ville, contre ceux qui assûrent qu'il n'en fut que le restaurateur. La Legende de la vie de saint Benigne confirme cette premiere opinion. Quoi qu'il en soit, il est seur, que cette ville doit son premier aggrandissement aux enfans de Hugues Capet, qui succederent à l'ancienne race des Ducs de Bourgogne, & qui choisirent presque tous la ville de Dijon, pour leur sejour ordinaire. Du Tillet dit que le Duc Hugues III. au retour de son voïage de Jerusalem, y fonda l'an 1165 la Sainte Chapelle, Belleforêt veut que ce soit Philippe *le Bon*, qui y mit la sainte Hostie, que le Pape Eugene IV. lui envoïa l'an 1430. Gregoire Evêque de Langres aïant trouvé le corps de saint Benigne, fonda la superbe Abbaïe de ce nom, que les Ducs ont augmentée & enrichie par leurs liberalitez. Plusieurs d'entr'eux y ont choisi leur sepulture. On y voit aussi celle d'un Roi de Pologne. Cette ville a encore plusieurs autres Abbaïes & grand nombre d'édifices saints & profanes, qui sont un témoignage de la pieté & de la magnificence de ses habitans. Le Parlement de Bourgogne fut institué, selon du Haillan, par Loüis XI. qui avoit depuis peu établi celui de Grenoble pour le Dauphiné. Pasquier dit que ce fut par Loüis XII. Il est pourtant seur, que le premier établit ce Parlement en 1476. Le Roi Charles VIII. le fixa en un lieu, en 1494. le Roi Loüis XII. fit bâtir le Palais, qu'on rendit plus magnifique, par ordre du Roi Charles IX. en 1571. C'est ce qu'on peut voir plus en détail dans l'Histoire du Parlement de Bourgogne de Pierre Paillot. Outre la Cour de Parlement il y a à Dijon une Chambre des Comptes, une Cour des Monnoies, dont les especes ont pour marque la lettre P. un Siege Présidial, &c. Le Maire ou Majeur qui porte le titre de Vicomte, a le Gouvernement non seulement de la ville, mais encore de tout le Tiers Etat de Bourgogne, & est accompagné de vingt-un Echevins, qui autrefois portoient le titre de Sénateurs. Au reste Dijon a eu des Comtes particuliers, du temps même des Ducs de Bourgogne. Loüis XI y fit bâtir le château qu'on y voit, pour s'assurer

s'assurer de la ville & de la Province, laquelle, après la mort du dernier Duc, s'étoit donnée à lui par les soins du Seigneur de Craon, & de Jean de Chalon Prince d'Orange. Pendant les premiers troubles de la Religion, le Parlement, en vertu des Lettres obtenuës le 1. Mars 1562. interdit aux Protestans l'exercice de leur Religion. Tavannes, Lieutenant pour le Roi Charles IX. en l'absence du Duc d'Aumale, les desarma, & le Maire avec les Echevins, les mirent tous dehors, avec leurs femmes & leurs enfans. Près de Dijon on voit deux petites montagnes assez celebres, l'une par la forteresse de Talan; & l'autre par le château & bourg de Fontaines, lieu de la naissance de saint Bernard. Outre Gregoire de Tours, Aimoin, Du Tillet, Du Haillan, Belleforêt & Pasquier que nous avons alleguez, consultez aussi Guaguin, *Histoire de France.* Merula, *Geogr.* Pierre de saint Julien, *Antiq. de Bourg.* Du Chêne, *Recherches des Villes, l. 6. c. 2. & Hist. de Bourg.* Chassanée, *Cout. de Bourg. sur le mot Duc, n. 7. & 8.* Sincerus, *Itin. Gall.* Le Moine de saint Benigne, rapporté par le P. Labbe, *T. I. Bibl. MSS. à p. 295. &c.* * Paillot, *Hist. du Parlement de Bourgogne.*

CONCILES DE DIJON.

Hugues de Die, Legat du saint Siege, assembla l'an 1075. un Concile à Dijon contre les Simoniaques; comme nous l'apprenons de Hugues de Flavigny, en la Chronique que le Pere Labbe a donnée au public, *T. I. Biblioth. MSS. à p. 196.* Le second Concile fut assemblé au sujet d'*Isemburge* de Danemarck, épouse du Roi Philippe *Auguste.* Ce Prince l'avoit repudiée, & avoit épousé *Marie-Agnès*, fille de *Bertold* Duc de Meranie. Le Pape Celestin III. sur les plaintes du Roi Canut, frere de la premiere, commit l'an 1196. deux Legats, pour connoître de cette affaire. Ils tinrent un Concile à Paris, mais sans effet. Innocent III. successeur de Celestin, plus fortement pressé de rendre justice, envoïa le Cardinal Pierre de Capouë Legat, & assembla l'an 1199. les Prélats François à Dijon; & sans avoir égard à l'appel interjetté par Philippe au Pape, il prononça Sentence d'interdit sur tout le Roïaume, en presence & du consentement des Evêques. Ce Concile fut tenu le 6. Decembre fête de saint Nicolas, & le Legat, pour avoir le temps de se retirer en lieu de seureté, voulut que la Sentence ne fût publiée que vingt jours après Noël. Cet interdit dura sept mois, & pendant ce temps le Roi sollicita si fort auprès d'Innocent, qu'il donna ordre à Octavien un de ses Legats de le lever, à condition que Philippe se remettroit avec Isemburge, & que dans six mois, six semaines, six jours & six heures, il feroit vuider la cause du divorce. L'assemblée se tint à Soissons, mais avant qu'elle fût concluë, le Roi reprit cette Princesse & la reconnut pour sa femme. * Rigord & Guillaume le Breton, *en Phil. Aug.* Le Moine de saint Benigne cité par le Pere Labbe. Belleforêt, *l. 3. c. 69.* Innocent III. *l. 1. ep. 4. 111. 346. 347. & liv. 2. ep. 186.* Roger, &c.

DILECTION. L'origine de ce mot vient apparemment de ce que les Empereurs écrivant à divers autres Princes, leur donnerent par amitié le titre de *Dilectus*, c'est-à-dire, *bien-aimé*; d'où l'on a formé le titre de *Dilection*, que l'Empereur donne aux Electeurs, & aux Princes de l'Empire. Il le donne aussi aux Cardinaux qui sont Princes de l'Empire; & même il donne aux Rois le titre de *Dilection Roïale* en parlant d'eux. L'Electeur de Mayence écrivant au Cardinal de Hesse, le traitoit de *Dilection.* Lorsque le Pape écrit à l'Empereur, aux Rois, & au Doge de Venise, il met dans la suscription, *Charissimo filio*; & quand il écrit à Monseigneur le Dauphin, à Monsieur le Duc d'Orleans, & à tous les Princes souverains qui ne sont point têtes couronnées, il met *Dilecto filio.* On ne connoît que ces deux titres dans la Chancellerie Romaine. * *Memoires Curieux.*

DILINGHEN, en Latin *Dilinga*, Ville d'Allemagne dans la Soüabe, est située sur le Danube, environ à quatre lieuës au dessus de Donavert, vers Ulm. Dilinghen est peu considerable, & appartient à l'Evêque d'Ausbourg, qui y fait souvent sa demeure. Le Cardinal Othon Truchses, qui étoit aussi Evêque d'Ausbourg, y fonda l'an 1549. une Université par ordre du Pape Jule III. Cette ville fut prise par les Protestans, en 1546. & reprise par l'Empereur. * De Thou, *l. 2.* Bertius, *l. 3. c. 2. rer. Germ.* Le Mire, *Geog. Eccl. &c.*

DILLENBOURG, petite Ville d'Allemagne dans la Weteravie qui est la Franconie. Elle est située sur la riviere de Dillen, comme son nom le fait assez connoître entre Marpurg, Giessen, Fulde, &c. Il y a un bon château, & elle appartient à la Maison de Nassau, donnant son nom à la branche dite des Princes de Dillenbourg. * Sanson. Baudrand.

DILSBO, petite Ville ou Bourg de Suede. Il est dans l'Helsingie, sur un petit Golfe, qui fait une partie de celui de Bothnie, à neuf lieuës de la ville d'Hudwickswald. * Maty, *Diction.*

DIMANCHE, *dies Dominica*: c'est le premier jour de la Semaine, qui est solemnel chez les Chrétiens, & appellé *Dominica*, parce que le Seigneur ressuscita en ce jour: ainsi les premiers Chrétiens changerent la solemnité du Sabbat, en celle du Dimanche. Ce jour a été consacré parmi eux dès le temps des Apôtres, au service de Dieu & aux assemblées des Fideles. Constantin, premier Empereur Chrétien, ordonna la cessation de tout travail en ce jour, ce qui a toujours été depuis observé dans toute l'Eglise.

DIMBRITON. *Cherchez* DUMBAR.

DIMEL, ou DYMEL, Riviere d'Allemagne. Elle a sa source dans le Comté de Waldex, coule le long des confins de la Hesse, & de la Westphalie, baigne Stadberg, Warborch, Liebenaw, & se décharge dans le Weser, au dessus de l'Abbaïe de Corwey. * Baudrand.

DIMITRONICIUS, (Basile) General d'armée du Grand Duc de Moscovie, maltraita quelques Officiers d'artillerie, deux desquels resolurent de se délivrer de ses mauvais traitemens par la fuite; mais ils furent arrêtez sur les frontieres de Lithuanie, & menez au Grand Duc. Pour sauver leur vie, ils eurent recours à la calomnie, & dirent à ce Prince, que Basile avoit dessein de passer au service du Roi de Pologne, & qu'il les avoit envoyez pour cela en Lithuanie. Le Grand Duc outré de colere manda aussi-tôt le General; & malgré les protestations qu'il faisoit de son innocence, il lui fit souffrir de cruels tourmens; ensuite il commanda qu'on le liât sur une cavalle aveugle attachée à un chariot, & qu'on chassât la cavalle dans la riviere. Ce malheureux étant sur le bord de l'eau, le Grand Duc lui dit à haute voix, que puis qu'il avoit dessein d'aller trouver le Roi de Pologne, il y allât en cet équipage. Ainsi perit Dimitronicius, quoi qu'innocent du crime dont ces Officiers l'avoient accusé. * Alex. Guagn.

DIMIZANA, ou DIMINIZA, Ville ancienne; mais aujourd'hui peu considerable. Elle est dans la Zaconie, en Morée, à quatre lieuës de Gardichi, du côté du Couchant, sur la riviere de Dimizana ou d'Erymanthe, qui après avoir reçû le Gardichi, baigne Doria, & peu aprés se décharge dans l'Alphée. Maty, *Diction.*

DIMONA, Ville de Palestine, dans la Tribu de Juda. * Josué XV. 22.

DIMOTUC, petite Ville, autrefois Archiepiscopale, située dans la Romanie, sur une montagne, dont la Mariza lave le pied. Cette ville est celebre par la naissance & par la retraite de Bazajet II. Empereur Turc, qui y mourut l'an 1512. empoisonné, dit-on, par l'ordre de Selim son fils, à qui il avoit été forcé de ceder l'Empire. * Maty, *Diction.*

DINA, fille de Jacob & de Lia, nâquit vers l'an 2258. du monde, & 1746. avant JESUS-CHRIST. Son pere s'étant séparé de son frere Esaü, passa à Salem ville des Sichimites. Hemor en étoit Roi, & avoit un fils nommé Sichem, qui étant devenu amoureux de Dina, la viola. Simeon & Levi freres de cette fille, pour venger une si cruelle injure, se servirent du temps auquel les Sichimites s'étoient fait circoncire, en execution de l'accord passé entre leur Prince & Jacob, & les tuerent tous. Ils pillerent même la ville de Sichem avec leurs autres freres, & en emporterent toute la dépouille. Jacob en conçut une extrême douleur. * Genese, 30. 34. Josephe, *l. 1. c. 19.* Saint Augustin, *quæst. 103. sur la Genese.* Torniel, *A. M. 2289. n. 2304. n. 1. 2. 3.* Salien & Sponde, *aux mêmes années.*

DINAMIUS, Patrice, & Gouverneur de Marseille pour le Roi Gontran, vivoit sur la fin du VI. siecle. Il eut quelques démêlez avec Theodore, Evêque de la mê-

me ville, & composa la Vie de saint Marius Abbé, près de Sisteron, & depuis Evêque de la même ville, selon quelques-uns. A la priere d'Urbicus, Evêque de Riez, il écrivit aussi la Vie de saint Maxime, l'un de ses prédécesseurs. Il fonda un Monastere de Religieuses à Marseille. Le Pape saint Gregoire *le Grand*, lui écrivit souvent, & lui envoya une Croix enrichie de Reliques. * Saint Gregoire, *l. 2. ep. 33. l. 6. ep. 12. &c.* Surius, *au VI. T. 27 Nov.* Barralis, *Chron. Lirin. P. 2. n. 120.* Gregoire de Tours, *l. 6. Hist. c. 11. &c* Baronius, *aux Ann.* Barthius, *Adv. lib. 59. cap. 12.* Columbi, *de Episc. Sister. lib. 1. n. 1.* Bartel. *Hist. Praf. Reg. p. 146. & seq.* Bouche, *Hist. de Prov. l. 5. c. 4. §. 3. & 4.*

DINANT, Ville du Païs-Bas sur la Meuse, entre Charlemont & Namur, qu'on y passe sur un pont, a été souvent prise & reprise, pendant les guerres du XVII. siécle. Elle a une bonne citadelle sur un rocher escarpé presque de tous côtez, & est située environ à un quart de lieuë de Bouvines, à quatre lieuës de Namur & à 12. de Liege. Elle fut presque ruinée en 1554. par les François qui la prirent sous le regne d'Henri II. & qui raserent la citadelle. Depuis, elle fut rétablie & soigneusement fortifiée. Le Comte de Souches General de l'Empereur, s'n rendit maître en 1674. Les François la prirent l'année suivante. Elle a été renduë à l'Evêque de Liege par le Traité de Riswick. Il ne faut pas confondre cette ville avec DINANT, qui en est une de France en Bretagne. Celle-ci a titre de Comté, & elle a été l'appanage des fils puînez des Ducs de Bretagne. Elle est située sur la riviere de Rance, à quatre ou cinq lieuës de saint Malo au Midi, à onze de Rennes, à cinq de Dol, au Couchant, & elle a été autrefois bien fortifiée. * De Thou, *Hist. l. 13.* Guichardin. D'Argentré, &c.

DINARQUE, Orateur, fils de Sostrate, étoit natif de l'Afrique, ou, comme les autres veulent, de Corinthe. Il vint à Athenes dans le temps qu'Alexandre *le Grand* passa en Asie, la 4. année de la CXI. Olympiade, & la 333. avant JESUS-CHRIST; & fut disciple de Theophraste. Comme la ville étoit alors sans Orateurs, il gagna de grandes sommes d'argent à composer des harangues. Mais étant accusé d'avoir reçû des presens des ennemis de la Republique, & craignant d'en être convaincu, il s'enfuit à Chalcide, d'où il ne fut rappellé qu'environ 15. années après. Plutarque dit que de son temps on lisoit 64. harangues de lui. Photius assure qu'il les avoit lûës; mais aujourd'hui nous n'en avons que trois. Denys d'Halicarnasse nomme cet Orateur, *Demosthene le Sauvage.* Outre cet Auteur, il y a eu trois autres Ecrivains de ce nom. Le premier avoit recüeilli les Fables de Candie; le second étoit de Delos; & le dernier avoit écrit sur les livres d'Homere. Demas, ou Demetrius, avoit écrit un traité des quatre Dinarques, comme nous l'apprenons des Anciens. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs.* Photius, *Cod.* 267. Ammien Marcellin, *l. 30. Hist.* Denys, *en Dinarq.*

DINDLOCHUS, de Syracuse, ou, comme les autres disent, d'Agrigente, vivoit sous la LXXII. Olympiade, vers l'an 492. avant JESUS-CHRIST. Il étoit Poëte Comique, & composa quelques pieces au nombre de quatorze, selon quelques Auteurs. Les uns assurent qu'il étoit fils d'Epicharme; les autres qu'il étoit son adversaire, comme le veut Elien, *l. 6. des Anim. c. 51.* * Suidas.

DINGLE, Ville d'Irlande dans le Comté de Kerry, dans la Mommonie. Elle est sur la mer, avec un assez bon port, & donne son nom au golfe, ou détroit de Dingle, que ceux du païs nomment *Bay of Dingle.* * Sanson. Baudrand.

DINGOLVING, en Latin, *Dingolvinga*, petit lieu dans la Baviere, est celebre par un Concile qui y fut tenu le 29. Septembre de l'an 772. qui étoit la 22. année de la domination du Duc Tassillon. Il contient 14. chapitres, & 16. de ces Loix nommées *populaires*, qu'on fit pour l'avantage des peuples.

DINIENS, ou DINE'ENS, Peuples d'Assyrie, qui furent transplantez en Samarie, & qui s'occuperent au rétablissement du Temple de Jerusalem. * I. Esdras. IV. 9.

DINKESPIEL, ou DINKESPUHEL, *Dinchespila* & *Dinkespula*, petite Ville d'Allemagne, dans la Soüabe, est Imperiale, & est située à trois ou quatre lieuës de Nortlingue. Cette ville a été souvent prise par les Suedois, & puis par les François, pendant les guerres d'Allemagne dans le XVII. siecle. * Sanson.

DINOCRATE, ou STENOCRATE, celebre Architecte Macedonien, vers la CXII. Olympiade, 332. ans avant J. C. voulant se faire connoître d'Alexandre *le Grand*, prit des Lettres de recommandation pour les premiers de sa Cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du Roi, mais voyant qu'on le remettoit de jour à autre sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il résolut de se produire lui-même. Il se dépoüilla de ses habits ordinaires, se frotta tout le corps d'huile, se couronna d'une branche de peuplier & couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, il prit une massuë en sa main. En cet équipage, qui relevoit sa taille avantageuse, paroissant comme un autre Hercule, il s'approcha du thrône d'Alexandre, pendant qu'il rendoit la justice: la nouveauté de ce spectacle surprit Alexandre, qui lui demanda qui il étoit. Dinocrate lui répondit qu'il étoit l'Architecte Dinocrate Macedonien, & qu'il lui apportoit des desseins dignes de sa grandeur; qu'il tailleroit le mont Athos en forme d'un homme tenant en sa main gauche une grande ville, & en sa droite, une coupe qui recevroit les eaux de tous les fleuves qui découlent de cette montagne, pour les verser dans la mer. Alexandre n'approuva pas ce dessein; mais il le retint auprès de lui, & le mena en Egypte, où il lui commanda de bâtir la ville qui fut nommée Alexandrie. Pline dit que Dinocrate acheva de rétablir le temple de Diane à Ephese, ruiné par l'Incendie d'Erostrate; & qu'après avoir mis la derniere main à ce grand ouvrage, il passa à Alexandrie, où Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, lui ordonna de bâtir un temple, pour être consacré à la memoire de sa femme Arsinoé. Dans le dessein que cet Architecte forma de ce bâtiment, il s'étoit proposé de mettre à la voûte de ce temple, une grosse pierre d'aimant qui auroit suspendu en l'air la statuë de cette Princesse, laquelle auroit été toute de fer, afin d'obliger les peuples, par cette merveille, à avoir plus de veneration pour cette Reine, & à l'adorer comme une Déesse; mais la mort du Roi étant survenuë, ce dessein ne fut point executé. * Vitruve, *l. 2.* Pline, *l. 34.*

DINOCRATE, Messenien, étant à Rome, après s'être enyvré dansa en habit de femme. Le jour suivant, voulant faire revolter la ville de Messine & la soustraire de la domination des Achéens, & demandant pour cette entreprise des troupes à Titus Flaminius, cet homme lui répondit; *Nous aviserons à cela: mais je suis surpris qu'un homme ose entreprendre de telles affaires, pendant qu'il est si propre à se gorger de vin, à danser & à s'habiller en femme.* * Plutarque.

DINON, non pas DION, comme veulent quelques Auteurs, car les Grecs le nomment Δείνων, ou Δίνων, étoit pere de Climaque, celebre Auteur, qui du temps d'Alexandre *le Grand*, vers la CXII. Olympiade & 332 ans avant JESUS-CHRIST, écrivit une Histoire de Perse que les Anciens ont souvent citée. * Diogene Laërce *in Proem. & Protag.* Athenée, *l. 2.* Plutarque, *en la vie d'Alexand.* Elien, *l. 17. de anim. c. 10. & var. Hist l. 7. c. 1.* Pline, *l. 10. c. 49. Voyez sur* DINON *la Biblioth. univ. des Hist. Proph. de* M. Du Pin, *Tom. I. p. 635.*

DINOSTRATE, Mathematicien, trouva la *voluta delumbata.* Il vivoit après Pythagore, qui florissoit vers la LXIV. Olympiade, & environ 524. ans avant JESUS-CHRIST. * Blancanus, *Chron. Math.* Vossius *de Mathemat.*

DINUS DE GARBO, Medecin de Florence florissoit sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du suivant. Il étoit fils d'un fameux Chirurgien nommé *Brun*, & laissa au public des Commentaires sur Hipocrate, Galien & Avicenne; & un Traité des poids & des mesures. Il est assez surprenant que Pocciance, qui a fait le Catalogue des illustres Ecrivains de Florence, ne parle point de celui-ci, qui est sans doute le même dont Petrarque fait mention. * *Lib. viror. illust. c. 3 de facet. & 4. de iron.* Volateran, *Antrop.* Trotheme, *in Cat.* Gesner, *Biblioth.* Leandre Alberti, *Desc. Ital. &c.*

DINUS, natif de Mugello, Bourg de Toscane, fut un des plus sçavans Docteurs en Droit de son siecle. Il étoit Jurisconsulte & Professeur en Droit à Boulogne en Italie, & florissoit sur la fin du XII. siecle. Le Pape

Boniface VIII. le fit travailler à la compilation du sixiéme Livre des Decretales, appellé le Sexte. Il a encore fait plusieurs Ouvrages en Droit Canon & Civil avec Richard de Sienne Cardinal. Cynus, qui a étudié sous Dinus, assure que son Commentaire sur les Regles de Droit, contient les principes choisis de toute la science du Droit; & si l'on en croit Alciat, c'est un Livre qui merite d'être appris mot à mot. Charles du Moulin y a fait des Notes & a corrigé une infinité de fautes qui s'y étoient glissées. Dinus a encore écrit sur les Pandectes & *de Actionibus*; mais ces Traitez auroient besoin d'être corrigez. Contius en avoit promis une édition, suivant le Manuscrit d'Alberic qui étoit entre ses mains. Il est mort en 1303. à Boulogne de déplaisir, dit-on, de n'avoir pas été fait Cardinal. Dinus étoit le premier Jurisconsulte de son temps, tant par la facilité qu'il avoit à s'énoncer en public & en particulier, qu'à cause de la vivacité de son esprit & de la netteté de son style. * Trithéme, *de Scrip.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Simler, *Biblioth. Gesn.* Leandre Albetti, *Desc. Ital. in Hetr.* Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

DIOCESARE'E, Ville de la Tribu de Dan, autrement appellée Goth, près de la mer de Syrie, à quatre lieuës de Joppé, du côté du Midi. Du temps des Croisades elle se nommoit Ibelin. Ce n'est plus qu'un petit village nommé Yebna. * Baudrand.

DIOCESE. Le mot de Diocese est fort équivoque, & a été pris en divers sens selon les differens temps. Il ne signifie autre chose, selon son étymologie, qu'*administration*; & il marquoit autrefois, comme on voit dans Strabon, la Province ou l'étenduë de païs dans laquelle le President ou le Preteur avoit sa Jurisdiction & tenoit les assemblées. Mais après la division que Constantin fit de l'Empire, le Diocese eut une plus grande étenduë; car il se prit pour le gouvernement de plusieurs Provinces. C'est ce que les Grecs ont nommé *Exarchats*. Les Auteurs Ecclesiastiques se sont servis en ce sens-là du mot de Diocese, depuis Constantin, aussi bien que les Jurisconsultes, parce que ces sortes de termes ont passé des livres des Loix dans les Auteurs Ecclesiastiques. On s'en sert aujourd'hui dans un sens plus limité; car par le mot de Diocese, on entend seulement le territoire d'un Evêché. * M. Simon.

DIOCLES, Historien, fut le premier des Grecs qui écrivit de l'origine de la ville de Rome. Plutarque en fait mention dans la Vie de Romulus. Outre celui-ci, il y a eu encore DIOCLES d'Elée, Musicien, un Poëte Comique d'Athenes, & un surnommé Caristius, que Pline cite souvent. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. * Vossius, *des Hist. Grecs*, *l. 3. c. 356. des Math. c. 33. §. 4. p. 94. c. 52. §. 4. p. 344. &c. 54. §. 19. p. 331. des Poëtes Grecs, c. 6. p. 36.*

DIOCLETIEN, Empereur, nâquit vers l'an 245. à Dioclée, ville de Dalmatie. Les Historiens ne nous apprennent point le nom de son pere, mais ils conviennent que sa mere s'appelloit *Dioclée*. Ainsi, à cause du nom de sa mere & du lieu de sa naissance on lui donna le nom de *Diocle*, qu'il changea en celui de *Diocletien*, quand il fut parvenu à l'Empire. Quelques Auteurs le font naître d'une Famille si pauvre & de si basse condition, qu'ils assûrent que Diocletien fut esclave d'un Senateur nommé *Anulin*, qui l'affranchit dans la suite. On dit que passant dans le païs de Liege, un Druide lui prédit qu'il seroit Empereur, lorsqu'il auroit tué un sanglier. Depuis ce temps-là, il alloit ordinairement à la chasse de ces animaux: mais il connut enfin que la prédiction étoit accomplie après avoir tué *Aper*, beau-pere & assassin de Numerien, dont le nom Latin signifioit *Sanglier*. Il embrassa d'abord le parti des armes, servit sous Probe, & devint très-habile dans l'art militaire. On lui donna la conduite des troupes de la Mœsie. Il se distingua dans la guerre que Carus continua contre les Perses, parvint à la dignité de Consul, & fut chargé sous Numerien de la conduite des Officiers Militaires du Palais. L'amour qu'il avoit pour l'Histoire porterent plusieurs Auteurs à lui dédier leurs Ouvrages. Il se maria à Prisca dont il eut une fille nommée Galeria Valeria, mariée à Maximien Galere en 292. L'une & l'autre faisoient profession du Christianisme. Les Chronologistes ne sont pas d'accord sur le temps précis que Diocletien commença de regner. Le sentiment le plus suivi, c'est qu'il fut reconnu Empereur a Chalcedoine le 17. Septembre de l'an 284. ou selon Lactance le 20. Novembre. D'abord qu'il eut pris les rênes de l'Empire, après avoir défait Carin qui s'étoit fait élire Empereur en Occident, il désigna Maximien son successeur, & le fit appeller Cesar. Ensuite il l'emploïa contre les Bagaudes, certains voleurs qui s'étoient élevez dans les Gaules, & qui furent défaits. De plus dangereux mouvemens se formerent par tout l'Empire, dans les Gaules, dans la grande Bretagne, en Afrique, en Egypte, & en Orient. Diocletien, pour avoir des personnes qui l'aidassent à supporter le faix de toutes ces guerres, prit pour Collegue à l'Empire, Maximien, & créa Cesars Constance Chlore, & Maximien Galere Armentaire, le 1. Mars 292. pour les attacher plus fortement à sa personne, il donna sa fille Valerie à ce dernier, & Theodore, belle-fille de Maximien, à l'autre. Ainsi, par sa prudence & par ses soins, les Tyrans qui s'étoient élevez dans l'Empire, furent détruits, & les peuples rebelles rangez à leur devoir. Il passa luimême en Egypte, où il défit Achileüs, un des Tyrans, & jamais la reputation des armes Romaines n'avoit été jusqu'alors si florissante. Au reste, quoi que ce Prince eût partagé le gouvernement, il s'en étoit tellement conservé l'autorité, que Maximien l'honoroit comme son maître, & que les deux Cesars lui obéïssoient comme à leur pere. Mais il vint à un tel excès de vanité & de folie, qu'il voulut qu'on l'adorât comme un Dieu, & qu'on lui baisât les pieds. Il changea la simplicité des habits Royaux, en une magnificence jusqu'alors inconnuë. Il fit appliquer des diamans & des pierres precieuses, non seulement sur ses habits, mais encore sur sa chaussure. Sa haine contre les Chrétiens éclata avec tant de fureur, qu'on ne vit jamais une si cruelle persecution dans l'Eglise. Elle avoit commencé avec son regne; mais elle ne fut autorisée & portée à l'extrêmité par des Edits sanglans, qu'à sa 19. année. Cette cruauté fut punie par un embrasement du Palais de Nicomedie, où Diocletien fut presque enveloppé. Ce Prince en fut si effrayé, qu'il tomba dans une espece de démence. Sa fureur contre les Fideles s'augmenta par cet accident, & il n'eut point de plus forte passion, que d'éteindre entierement le nom de Chretien. Il crût même en être si bien venu à bout, qu'il en fit dresser des trophées par des inscriptions insolentes, qui se voïent encore dans deux villes d'Espagne; *Pour avoir étendu l'Empire Romain dans l'Orient, & dans l'Occident; Pour avoir éteint le nom des Chrétiens qui troubloient la Republique; Pour avoir aboli leur superstition par toute la terre, & augmenté le culte des Dieux.* Mais tant s'en faut, que le nom des Chrétiens s'éteignit dans l'Empire Romain, par le massacre de ceux qui faisoient profession de l'Evangile, qu'au contraire il se multiplioit tous les jours. Cet accroissement de l'Eglise, joint à la vieillesse, à la démence & aux maladies de Diocletien, le firent résoudre à quitter la pourpre Imperiale dans Nicomedie. Ce qu'il ne fit qu'en pleurant, & forcé par Maximien Galere, qui avoit déja fait consentir Maximien Hercule à abdiquer aussi de son côté. Cette grande action que le monde n'avoit point encore vûë, se fit le premier jour de Mai de l'an 305. & c'est ainsi que Lactance la raconte, avec plus d'apparence de verité, que les Auteurs païens, qui prétendent que Maximien Hercule ne descendit du thrône que par force, & Diocletien, par un veritable mépris des grandeurs humaines. Diocletien, soit par inclination, soit par politique, se retira à Spalatro proche de Salone, ville de Dalmatie; & dans certains temps sa solitude fut assez douce pour protester, *Qu'il n'avoit jamais goûté auparavant les vrais plaisirs de la vie.* Une fois entr'autres il répondit à ceux qui le conjuroient par Lettres de remonter sur le thrône: *Plût au Ciel que vous pussiez voir à Salonne les herbes que j'y ai plantées de ma main! vous ne me parleriez jamais de l'Empire.* Enfin il mourut dans cette solitude, vers le mois de Mars de l'an 313. dans une espece de desespoir, causé par le mépris qu'on faisoit de lui. Ce fut à l'âge de 68. ans. Avant que de sortir du monde, il eut le chagrin de voir triompher l'Eglise qu'il avoit voulu détruire. Ce fut lui qui à son avenement à l'Empire, supprima l'ancienne façon de compter, & ordonna qu'au lieu des Consulats, on emploïeroit les années de son regne. C'est ce qu'on nomme l'*Ere* ou *Epoque de Diocletien*, que les E-

crivains Ecclesiastiques ont suivie durant plusieurs siecles, jusqu'à l'Empereur Justinien, sous lequel Denys *le Petit* la changea. Au reste, quoique la haine du nom Chrêtien ait fait une terrible tache à la reputation de cet Empereur, & que les Auteurs Catholiques se soient emportez contre sa cruauté & son avarice, il est pourtant sûr, selon le témoignage des plus desinteressez, que c'étoit un Prince de grand esprit, capable des plus grandes actions, modeste sans effronterie, & qui sçavoit commander à ses passions, & reprimer les mouvemens de sa colere. * Eusebe, *l.* 8. Nicephore *l.* 6. & 7. Vopiscus, *en Carus & Carin.* Cassiodore, *in Fast.* Evagre, *l.* 3. & *suiv.* Procope, *liv* 7. Ammien Marcellin. Aurelius Victor. Orose. Panvinius. Theodoret, &c. Onuphre, *in Fast.* Mulerus *in tab. Frisc. p.* 494. Christman, *de connex. ann. p.* 412. 430. Kepler, *in tab Rodul. pag.* 39. & 43. Crucius, *de Æra Diocl* Lange, *de Christi. l.* 1. *c.* 1. Petau, *l.* 11. *de Doct. temp. cap.* 29. 30. & 33. Riccioli, *Chron. reform. T. I. l.* 4 *c.* 9. *num* 17. Baronius, *T. II. Ann. A. C.* 182. & *suiv.* & *Tom. III. A. C.* 307. & *suiv.* Godeau, *Hist. Eccles. l.* 3. & 4. Coëffeteau, *Hist. Rom l.* 20. Lactance, *mort des Persecuteurs.* Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Tillemont, *Hist. des Empereurs. T IV.*

DIOCRE, (Raimond) Prédicateur celebre, & Chanoine de l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, mourut en reputation de sainteté, l'an 1084. dans le temps que Guillaume de Montfort étoit Evêque de cette ville. On dit que son corps aiant été apporté dans le chœur de cette Eglise, il leva la tête hors du cercüeil, à ces mots de la quatriéme Leçon de l'Office des Morts *Responde mihi*: & cria tout haut, *justo Dei judicio accusatus sum*; c'est-à-dire, *Je suis accusé au juste jugement de Dieu*, que tous les assistans furent saisis de fraieur, le service fut discontinué, & remis au lendemain; que cependant on mit le corps en dépost dans la chapelle qu'on nomme aujourd'hui la *Chapelle noire*, ou la *Chapelle du Damné*, qui est à main gauche, vers la croisée du côté du cloître; que le lendemain on recommença l'Office des Morts, & qu'à la même Leçon, le corps se leva derechef, & cria qu'il étoit jugé par un juste jugement de Dieu, *Justo Dei judicio judicatus sum*; qu'on jugea à propos de remettre encore le Service au jour suivant, & que l'on entendit encore la même voix qui prononça ces paroles, *Justo Dei judicio condemnatus sum*, *Je suis damné par un juste jugement de Dieu* Quelques Auteurs content la chose autrement, & disent que le mort se leva trois fois le même jour pendant l'Office; sçavoir une fois à chacun des trois Nocturnes. Il y en a qui assûrent que son corps fut jetté à la voirie, & d'autres qu'un Spectre l'enleva. On ajoûte que ce miracle fut la cause de la retraite de saint Bruno qui y étoit present. Plusieurs Sçavans ont combattu cette tradition. M. de Launoy, Docteur en Theologie de la Société de Navarre, l'a attaquée par écrit dans des Dissertations fort recherchées. Il soûtient dans cet Ouvrage qu'avant le temps de Jean Gerson, Chancelier de Paris, & de saint Antonin, Archevêque de Florence, qui vivoit après l'an 1400. aucun Auteur n'avoit parlé de ce prodige. D'autres ont répondu à ces Dissertations, & ont rapporté le témoignage de quelques Historiens, qui ont parlé de ce miracle avant l'an 1400. comme l'Auteur de la Relation des Commentaires des Chartreux, écrite en 1150. Guillaume de Elbura, qui écrivit en 1313 Henri de Kalkar, qui composa en 1398. un Traité de l'Origine des Chartreux. *Voyez* BRUNO. Cette histoire qui a d'ailleurs tout l'air d'une fable, se trouve refutée par le témoignage de tous les Auteurs qui ont parlé depuis l'an 1086. jusqu'à l'an 1320 de la conversion de saint Bruno, & de l'Institution de l'Ordre des Chartreux, qui non seulement ne rapportent point cette histoire remarquable, mais qui attribuënt la conversion de S. Bruno à un mouvement de pieté. Saint Bruno lui-même dans une Lettre écrite à Raoul *le Verd*, Prévôt de l'Eglise de Reims, dit que c'étoit dans cette ville, & non pas à Paris, qu'il avoit pris la résolution de se retirer. Gerson est le premier qui ait fait mention de la resurrection de ce mort, mais comme d'une histoire douteuse. On y a ajoûté depuis diverses circonstances. Enfin cette relation n'est fondée que sur des bruits populaires, sur des tableaux, sur une tradition incertaine de l'Ordre des Chartreux, qui ne remonte pas bien haut, & qui est contredite par les meilleurs Critiques. *Voiez* les raisons alleguées pour & contre dans les livres de Messieurs de Launoy & du Saussoy, *de verâ causâ secessûs S. Brunonis in Eremum*, & dans la Preface que le P. Innocent Masson, General de l'Ordre des Chartreux, a mise à la tête du livres des Coûtumes des Chartreux, recüeillies par Guignes. * Jean de Launoy, *De vera causa secessûs S. Brunonis.* Le Pere Jean Colombi, Jesuite, *Dissertatio de Carthusianorum initiis.*

DIODATI (Jean) Ministre de Geneve, s'est rendu celebre par quelques Ouvrages qu'il a donnez au public, sur tout par une Traduction de toute la Bible en Italien, dont il publia la premiere édition avec quelques Notes en 1607. à Geneve. M. Simon a remarqué que la methode que cet Auteur a suivie, est plûtôt celle d'un Theologien & d'un Predicateur, que d'un homme veritablement Critique. Il s'est appliqué principalement à la netteté de l'expression, & à ôter les équivoques qui sont dans l'Original: ce qui rend sa version agreable, & l'Ecriture beaucoup plus claire qu'elle n'est en elle-même. A l'égard des Notes, qui sont jointes à sa version, M. Simon assure qu'il y en a plusieurs trop éloignées du sens litteral, & qu'elles approchent plus des meditations d'un Theologien, que du goût d'un homme judicieux. Il en donne même quelques exemples; mais il remarque que Diodati est encore aujourd'hui le grand Auteur de ceux de Geneve, bien que son Ouvrage soit plûtôt une Paraphrase qu'une Traduction. Diodati a aussi traduit la Bible en François, ou plûtôt en un langage barbare, tant il s'exprime mal en cette langue. C'est encore lui qui a donné la premiere version Françoise de l'Histoire du Concile de Trente, composée par le Pere Paul, appellé vulgairement Frà Paolo. * M. Simon.

DIODORE, nom de plusieurs Auteurs, dont il est fait mention dans cet Article. DIODORE, natif de la ville de Sardes, étoit un Orateur, qui vivoit du temps de la guerre de Mithridate, vers la CLXXIII. Olympiade, & la 88. année avant J. C. il avoit un fils de même nom que lui, aussi Orateur, Poëte & Historien. Strabon qui étoit son ami, parle de lui dans le 13. livre. Les Auteurs en citent quelques autres; DIODORE Grammairien: DIODORE qui écrivit les Guerres de l'Attique; Un autre Disciple d'Aristophane; Un autre d'Erythrée, allegué par Athenée, dans le 10. livre; Un DIODORE, surnommé *Petronius*, dont parle Pline; Un autre DIODORE, Philosophe de la secte d'Epicure, qui se donna la mort, selon Seneque. * Pline, *l.* 20. *c.* 8. Seneque, *de vita beata* . *c.* 19.

DIODORE, fils d'Echeanacte, aidé de ses deux freres Anaxagore & Codrus, coupa la tête à Hegesyas, Tyran d'Ephese. Ces trois freres furent aussi-tôt mis en prison, & chargez de chaines par Philoxene, un des Generaux d'Alexandre *le Grand*. Après y avoir beaucoup souffert, ils trouverent moien d'en sortir. Un de leurs amis leur aïant apporté une lime, ils rompirent leurs fers, & aiant déchiré leurs habits pour les attacher à quelques bouts de corde, ils descendirent de la prison, en se laissant couler le long des murs. Diodore malheureusement tomba, & étant devenu boiteux, il fut pris par les gens d'Alexandre, à qui il fut envoié pour être puni. Mais Alexandre étant mort à Babylone, il fut envoié à Perdiccas, pour subir la peine portée par les loix contre les meurtriers Anaxagore & Codrus sortirent alors d'Athenes, & se rendirent à Ephese après la mort d'Alexandre, où ils délivrerent leur frere Diodore. * Polyæn. *l.* 6.

DIODORE d'Ephese Historien, composa la vie d'Anaximandre: ce qu'on peut recüeillir de Diogene Laërce, en celle du même.

DIODORE, dit PERIEGETES, parce qu'il fit une description de la terre, & quelques autres Traitez. Plutarque, *en Themist. Thesée & Cimon.*

DIODORE *Chronos*, fils d'Amenius, Philosophe, fut disciple d'Apollonius *Chronos*. Il étoit grand Dialecticien, & on croit que c'est lui qui inventa une sorte d'argument extrêmement embarassant. Pendant qu'il étoit à la Cour de Ptolomée *Soter*, qui mourut aprés un regne de 40 années, la 1. année de la CXXIV. Olympiade, & la 284. avant J. C. Stilpon lui proposa quelque question de Logique, à laquelle il ne put pas répon-

dre sur le champ. Le Roi qui étoit present, se mocqua de lui, & l'appella *Chronos* pour signifier *stupide & pesant*. Les autres disent que ce Prince ne repetant que la derniere syllabe de son nom, pour χρόνος il l'appella *onos*. Ce qui lui donna tant de confusion, qu'étant sorti de la presence du Roi, il fit un Traité de ce qu'on lui avoit demandé, & mourut ensuite de déplaisir. * Diogene Laërce, *en sa Vie au liv.* 2. Pline, *liv.* 7. *c.* 53.

DIODORE, l'un des Generaux de Demetrius I. Roi de Syrie, vers la CXXII. Olympiade, & l'an 292. avant J. C. s'empara pour son maître de la ville de Sycione; depuis aiant été fait Gouverneur d'Ephese, il résolut de livrer cette ville à Lysimachus; mais il fut prévenu par Demetrius, & puni de sa trahison avant qu'il eût pû l'executer. * Polyæn. *l.* 4. *in Demetrio.*

DIODORE, fils de Jason, Jean Roi des Juifs surnommé *Hircan*, l'envoya Ambassadeur vers les Romains, pour renouveller le Traité d'Alliance, l'an du Monde 2874. avant J. C. 130. * Josephe, *Antiqq. Liv. XIII. ch* 17.

DIODORE de Sicile, étoit natif d'un lieu nommé *Agyrium*, qui s'appelle aujourd'hui, selon Cluvier, *San Filippo d'Agirone.* On croit qu'il vivoit encore sous le regne de Jule Cesar & d'Auguste, un peu avant la naissance de J. C. Il emploïa environ trente années à la composition de sa Bibliotheque Historique, & se retira pour cela à Rome, où il faisoit des découvertes qu'il n'auroit pû faire ailleurs. Neanmoins il ne laissa pas de voïager en plusieurs Provinces de l'Europe & de l'Asie pour éviter les bevûës qu'il avoit vû commettre aux autres, qui s'étoient voulu mêler de parler des lieux, dans lesquels ils n'avoient jamais été. Cet Ouvrage comprenoit quarante livres, dont il ne nous reste que quinze. Pogge Florentin les traduisit en Latin, par ordre du Pape Nicolas V. Pline dit que Diodore est le premier d'entre les Grecs qui s'est abstenu de dire des bagatelles. Photius louë son style comme fort clair & très-propre à l'Histoire. Loüis Vivès & Jean Bodin ne sont pas de ce sentiment; mais celui de Photius doit sans doute prévaloir. Au reste les plus habiles Chronologistes, comme Sigonius, Pighius, conviennent que Diodore n'est pas fort exact dans le calcul des années. C'est là le défaut qu'on lui peut reprocher le plus legitimement. * Photius, *Biblioth. Cod.* 70. Gesner, *en la Biblioth.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 2 *c.* 2. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hist. Grecs.* Voïez M. du Pin, *Bibl. Univ. des Hist. Prof. tom.* 1. *pag.* 138. *& tom.* 2. *pag.* 654.

DIODORE, Joüeur d'Instrument, fut aimé de Neron, avec lequel il entra en triomphe à Rome, porté sur le char d'Auguste. * Dion. *l.* 63.

DIODORE d'Antioche, Prêtre de cette Eglise, & ensuite Evêque de Tarse, Metropole de Cilicie, a vécu dans le IV. siecle. Il fut disciple de Sylvain de Tarse, & maître de saint Jean Chrysostome & de Theodore de Mopsueste. Pendant l'absence de Melece, exilé sous l'Empire de Valens, il prit soin du peuple d'Antioche, maintint la Foi Orthodoxe dans cette Eglise, & y introduisit la psalmodie alternative. Quand Melece fut de retour, il ordonna Diodore Evêque de Tarse vers l'an 375. Il assista depuis au Concile de Constantinople, & fut un de ceux qui furent choisis pour veiller sur le Diocese d'Orient. Diodore fut accusé après sa mort d'avoir été l'un des Maîtres & des Précurseurs de l'Heresiarque Nestorius. Saint Cyrille dans l'Epitre à Successus, le charge d'avoir distingué le Verbe né de Dieu, du fils de Marie; & le nomme dans celle qu'il écrivit à Jean d'Antioche, & à Acace de Melitine, *ennemi de la gloire de* JESUS-CHRIST. Au contraire, saint Athanase, saint Basile, & saint Chrysostome, qui avoient été ses disciples, le louënt comme un Evêque très-saint, & comme un défenseur invincible de la Foi. Le 1. Concile de Constantinople le compte entre les Prelats qu'il propose pour regle de la créance Orthodoxe. Ce Diodore étoit fort habile dans l'intelligence de l'Ecriture, & il avoit composé des Commentaires sur presque tous les Livres de la Bible. Il est un des premiers Commentateurs qui se soient attachez à l'explication de la lettre, sans s'amuser à l'allegorie. Il avoit aussi composé plusieurs ouvrages contre les Heretiques & un Traité *du Destin*, dont Photius rapporte un fragment considerable dans le Code 223. de sa Bibliotheque. On a plusieurs Lettres de Diodore dans Facundus. * S. Basile, *ep.* 167. S. Greg. Nazianz. S. Athanase. S. Epiphane. S. Jerôme. Theodoret *Hist. l.* 4. *c.* 23. 24. 25. *l.* 5. *c. dern. & in Philost. c.* 2 *&* 8. Socrate, *l.* 6. *c.* 3. Sozomene, *l.* 8. *c.* 2. Facundus, *l.* 4. *c.* 2. Leontius, *l.* 3. *de Heres.* Photius, *Biblioth. Cod* 18 85. 102. 223. Baronius, *A. C.* 370. 392. 428. 435. Godeau, *Hist. Eccl. V. siecl. l.* 1. *n.* 81. *p.* 174. *&c.* Hermant, *Vie de saint Chrysostome.* Tillemont, *Mem. de l'Hist.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. IV. siecle.*

DIOGENE, (*Diogenes*) d'Apollonie, Philosophe, étoit fils d'Apollotemis, & se rendit très-habile, sous Anaximenes, dans la connoissance des choses naturelles, dans la Rhetorique & dans la Philosophie. Demetrius, dans la défense de Socrate, dit qu'il fut en danger de la vie dans Athenes, à cause de l'envie qu'on lui portoit. Les opinions de Diogene étoient; Que l'air est un élement, qu'il y a une infinité de mondes, que le vuide est infini; que l'air se rarefie & se condense, & que c'est de cette matiere que se font les mondes: Que rien ne se fait de rien, que rien ne se resout en rien, que la terre est ronde située au milieu, & qu'elle a pris sa fermeté de la chaleur qui l'environne, son épaisseur & sa solidité du froid. Ce Philosophe vivoit du temps d'Anaxagoras vers la LXX. Olympiade, & la 500. année avant J. C. * Diogene Laërce, *en sa Vie au l.* 9. *en celles des Cyniq. au l.* 6. Clement Alexandrin, *l.* 1. *Pedag. & l.* 1. *Strom.* Suidas.

DIOGENE *le Cynique*, Philosophe, qui eut Icesius pour pere, & Synope pour patrie, nâquit la 4. année de la XCI. Olympiade, 413. ans avant J. C. Convaincu d'avoir fait de la fausse monnoie, il prit la fuite, ou, comme les autres disent, il fut exilé de sa patrie, & se retira à Athenes. En cette ville il alla trouver Antisthene, qui le rebuta & le maltraita d'abord; mais qui touché de sa perseverance, le reçût enfin au nombre de ses disciples. Diogene rendit la Secte des Cyniques si celebre, que, bien que son maître en fut le fondateur, il en est pourtant consideré comme le Prince. Il embrassa la pauvreté volontaire, & prefera aux richesses le repos & la liberté de l'esprit. Pour tous meubles il n'avoit qu'une besace, un bâton & une écuelle qu'il rompit, aïant vû un jeune garçon qui bûvoit dans le creux de sa main. Sa maison étoit un tonneau, où il demeuroit exposé au Soleil. Pendant qu'il étoit à Cranée, fauxbourg de Corinthe, Alexandre qui passoit en cette ville, aïant la curiosité de le voir, vint se promener en l'endroit où il étoit; & lorsqu'il l'eût vû, il le pressa de lui demander ce qu'il voudroit, avec assurance de le lui accorder. On dit que Diogene pria ce Roi de se détourner seulement tant soit peu, & de ne lui pas ôter le soleil; & qu'Alexandre admirant une vertu, à qui même, dans une si haute fortune, il n'avoit pas le pouvoir de faire du bien, s'écria que, s'il n'étoit pas Alexandre, il voudroit être Diogene. C'est ce qui fait dire à Juvenal sur ce sujet,

Sensit Alexander, testa cum vidit in illa,
Magnum habitatorem, quantò felicior hic, qui
Nil cuperet quàm qui totum sibi posceret orbem.

Ce Philosophe s'appliqua uniquement à la Morale. Ses réponses étoient extrêmement ingenieuses, & ses corrections très justes. Un jour paroissant en plein midi dans une place publique avec une lanterne à la main, il répondit, à ceux qui lui demandoient ce qu'il prétendoit faire, *qu'il cherchoit un homme.* Il se mocquoit des Grammairiens qui s'amusent à gloser sur les erreurs d'Ulysse, & qui negligent de corriger les leurs; des Musiciens qui ont soin de mettre un instrument d'accord, sans se soucier d'accorder leurs passions; des Orateurs qui s'étudient à bien parler, & non pas à bien faire; des Avares qui ne songent qu'à amasser des richesses, & qui ne s'en sçavent pas servir. Platon aïant défini l'homme *un animal à deux pieds sans plume*, Diogene pluma un coq, & le jettant dans son école: *Voila*, dit-il, *l'homme de Platon.* Un jeune débauché jettant des pierres contre le gibet; *Courage*; lui dit-il, *tu l'attraperas.* Voïant un écriteau sur la porte d'un jeune marié, où il y avoit: *Arriere d'ici le mal*; il dit faisant allusion à la femme, *après la mort le Medecin.* Une femme s'étant penduë à un olivier, il s'écria qu'il seroit à souhaiter que tous les

arbres portassent de semblable fruit. On lui reprochoit qu'il avoit fait de méchantes actions : *C'est que j'ai été comme vous*, dit-il, *mais vous ne serez jamais comme moi*. Il s'étonnoit qu'on se fortifiat le corps par les exercices, & qu'on ne se fortifiât pas l'ame par la vertu. Comme on le vendoit, étant alors captif, il cria : *Qui veut acheter un maitre?* & dit à celui qui l'acheta, que quoi qu'il fût son maitre, il devoit se resoudre à lui obéïr comme les Grands au Medecin. On pourra voir plusieurs autres de ses réponses dans Diogene Laërce, ou dans le Recüeil qu'en a fait d'Ablancourt au Livre des Apophtegmes, ou bons mots des Anciens. Ce qu'il y a de plus condamnable dans Diogene, c'est le penchant qu'il paroit avoir eu à l'Atheïsme, & l'effronterie cynique avec laquelle il s'abandonnoit publiquement aux derniers excès de l'impureté. Les Anciens rapportent diversement sa mort; les uns disent qu'aïant mangé un pied de bœuf cru, il se causa un dégorgement de bile, dont il mourut; les autres assûrent que ce fut d'une morsure de chien; quelques autres ont pensé qu'il se fit mourir lui-même en retenant sa respiration. Quoi qu'il en soit, il mourut à l'âge de 90. ans, la 2. année de la CXIV. Olympiade, & 323. ans avant J. C. il composa plusieurs Ouvrages que Diogene Laërce cite, & que nous avons perdus. Origene, S. Basile, S. Jean Chrysostome, S. Jerôme, S. Augustin, & quelques autres Docteurs, parlent honorablement de lui. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que la moderation ait été la vertu favorite de Diogene sous ses haillons & sous son tonneau : il cachoit un fonds d'orgüeil, qui lui faisoit regarder le reste des hommes, comme étant infiniment au dessous du degré de vertu qu'il prétendoit posseder. * Diogene Laërce, *en sa vie*, *au liv. 6.* Plutarque, *en la vie d'Alex. liv. 8. Symp. quæst. 1. &c.* S. Basile, *de legend. Gentil. lib.* S. Jerôme, *liv. 2. contre Jovin. liv. 6.* Valere Maxime, *liv. 4. c. 3. ex. 19. &c.* Juvenal, *Sat. 14.* La Mothe le Vayer, *de la vertu des Païens*, *&c.*

DIOGENE *de Smyrne*, Philosophe, Disciple de Methrodore de Chio, & Precepteur d'Anaxarque, vivoit en même temps que les precedens. * Clement Alexandrin, *l. 1. des Tapiss.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l. 3. p. 356. 357.*

DIOGENE, (*Antonius*) Historien Grec, a vécu après Alexandre *le Grand*, vers la CXX. Olympiade, & la 300. année avant JESUS-CHRIST. Il composa un Ouvrage, intitulé *les choses memorables de l'isle de Thule*, qui est l'Islande d'aujourd'hui, divisée en 24. livres * Porphyr. *in vita Pythag.* Servius, *ad Virgil. lib. 1. Georg.* Photius, *Cod. 166.* Vossius, *l. 1. des Hist. Grecs*, *ch. 15.*

DIOGENE, *Babylonien*, Philosophe Stoïque, disciple de Chrysippe, étoit natif de Seleucie, & fut surnommé Babylonien, parce que sa patrie étoit voisine de Babylone. Athenée cite de lui un Traité de la Noblesse, & il en rapporte des choses très-desavantageuses, qui se passerent à la Cour d'Alexandre Roi de Syrie. Il dit même qu'Antiochus successeur de ce Prince fit étrangler Diogene en punition de ses médisances. On ne doute point qu'il ne soit le même, qui sous le Consulat de P. Scipion & de M. Marcellus, du temps de la seconde guerre Punique, fut envoïé à Rome avec Carneades l'Academicien, & Critolaüs le Peripateticien, pour les affaires des Atheniens, l'an 599. de Rome, & 155. avant J. C. * Cicero, *in Lucul. l. 6. de fin l. 4. Tuscul. & l. 1. de nat. Deor.* Aulu-Gelle, *l. 6. c. 14.* Macrobe, *l. 1. Saturn. c. 5.* Seneque, *l. 2. de la Colere, c. 38.* Diogene Laërce, *vie de Diog. le Cyniq.* Quintilien, *l. 1. c. 1.* Athenée, *au l. 4.*

DIOGENE *de Cyzique* ou *Diogenien*, Grammairien, laissa sept Livres qu'il composa touchant sa patrie. Etienne de Byzance le cite assez souvent; & Vossius croit qu'il est le même que cet autre Diogenete, ou Diogene, dont parle Suidas, qui avoit fait un Livre à l'avantage de sa patrie. * Vossius, *l. 2. des Hist. Grecs, c. 13. p. 221. & l. 3. p. 351.*

DIOGENE *Sicyonien*, qui avoit composé un Livre de la guerre du Peloponnese.

DIOGENE *de Tharse*, qui écrivit des Questions Poëtiques. Diogene Laërce parle de ces deux Auteurs dans la vie du Cynique; faisant mention de celui d'Apollonie, & du Babylonien. Ils sont differens d'un Peintre de ce nom, dont Pline fait mention, *liv. 35. ch. 11.*

DIOGENE ou DIOGENETE, *d'Erythrée*, qu'Hygin allegue, parlant du Signe des poissons.

DIOGENE, Sophiste Cynique, sous l'Empire de Tite, eut la hardiesse de déclamer en plein theatre contre ce Prince & contre la Reine Berenice sa maitresse : ce qui obligea ce Prince à le faire fustiger. * Dion, *liv. 66.*

DIOGENE, homme illustre & distingué de la Judée par son courage & par sa vertu. Alexandra, veuve d'Alexandre *Janneus* le fit mourir, à la persuasion des Pharisiens, en haine de ce qu'il avoit été fidele au Roi mari de cette Princesse. Ce fut l'an du Monde 3926. 78. avant J. C. * Josephe, *Antiqq. Liv. XIII. c. 24.*

DIOGENE LAERCE ou de SAERCE, Historien, vivoit dans le II. siecle, du temps d'Antonin *le Philosophe*, ou plûtôt sous l'Empire d'Alexandre Severe, & de ses successeurs, depuis l'an de J. C. 193. Quelques Auteurs croïent qu'il est surnommé Laërce, parc qu'il étoit d'une petite ville de Cilicie; qu'Etienne appelle Laërta. On tient aussi qu'il composa ses dix Livres de la Vie des Philosophes pour une femme; & on se persuade que cette femme est cette Arria aimée des Empereurs, dont Galien parle au Traité de la Theriaque. Il composa encore un Livre d'Epigrammes, auquel il renvoïe fort souvent; & on ne doute point qu'il ne fût de la Secte d'Epicure : ce qui se prouve par plusieurs endroits de son Traité de la Vie des Philosophes. Photius parle d'un Auteur qui avoit pris beaucoup de choses de cet Auteur, & qui mourut sous Constantin. La meilleure édition de Diogene Laërce est celle d'Amsterdam de 1692. * Photius, *Cod. 161.* Loüis Vivès, *l. 5. de tradend. discipl. p. 508.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l. 2. ch. 13.*

DIOGENE, Prince de la Chersonese Taurique, secourut l'Empire contre les Goths, & fut comblé de presens par Constantin vers l'an 332. * Const. Porphyrog. *de administrand. imper.*

DIOGENE, Romain. *Cherchez* ROMAIN IV. dit Diogene.

DIOGENETE. *Voyez* DIOGNETE.

DIOGENIEN d'Heraclée, dans le Pont, celebre Grammairien, vivoit sous l'Empire d'Adrien dans le II. siecle, vers l'an de J. C. 120. Outre quelques Traitez de Grammaire, il composa un Dictionnaire par ordre Alphabetique; un Traité des Fleuves, des Lacs & des Montagnes; & une Table qui comprenoit les villes du monde. Hesychius qui a beaucoup emprunté de lui dans son Lexicon, fait mention de lui, aussi-bien que Suidas. André Schot a été le premier qui a donné au public les Parœmies de cet Auteur, qui sont cette sorte de Proverbes qu'on accommode au temps & aux lieux. * Erasme, *præf. adag. Cherchez* aussi DIOGENE *de Cysique*.

DIOGNETE, General des Erythréens, peuple d'Ionie, mena du secours aux Milesiens, contre les habitans de l'isle de Naxos. Pendant le siege de la Capitale de cette isle, il prit Polycrite, qu'il retint auprès de lui comme sa femme. Mais cette genereuse captive ne songeant toujours qu'à la délivrance de sa patrie, profita d'une occasion où les Milesiens celebroient une grande fête dans des débauches extraordinaires. Elle eut l'adresse d'envoïer à un de ses freres qui étoit dans la ville assiegée, un gâteau où elle avoit caché une petite tablette de plomb, & lui marqua que les assiegeans étant noyez dans le vin, il étoit temps de faire une sortie. Cet avis fut executé; & les Milesiens surpris dans ce desordre, furent passez au fil de l'épée. Polycrite obtint la grace de Diognete, qui l'avoit fort bien traitée dans sa captivité, & retourna vers la ville capitale parmi les acclamations du peuple; mais elle mourut d'un excès de joïe en y faisant son entrée. On l'inhuma dans ce même lieu, où on lui dressa un magnifique sepulchre, que l'on appella *monument du charme & de l'envie*, parce que l'on crut qu'elle étoit morte par les charmes magiques de l'envie. * Plutarque, *de la vertu des femmes.*

DIOGNETE, Architecte & Ingenieur Rhodien, rendit de grands services à sa patrie, lorsque Demetrius

Poliorcetes assiegea la ville de Rhodes. Epimaque avoit fait, par l'ordre de ce Prince, une helepole d'une grandeur prodigieuse : c'est-à-dire, une tour roulante pour approcher des murailles de la ville, & de là combattre les assiegez : mais Diognete trouva moyen d'inonder promptement le terrain, par où l helepole devoit passer, ce qui la rendit tout-à-fait inutile : de sorte que Demetrius, qui avoit mis toute son esperance dans le succès qu'il attendoit de cette machine, fut obligé de lever le siege, la 1. année de la CXIX. Olympiade, & 304. ans avant J. C. Les Rhodiens comblerent d honneurs Diognete, comme leur liberateur, & lui assignerent une pension très-considerable. * Vitruve, *l.* 5.

DIOGNETE, Ecrivain, qui vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, vers la CXI. Olympiade, & 336. ans avant J. C. composa une espece d'Itineraire, qui étoit comme le compte du chemin que ce Prince avoit fait. * Pline, *l.* 6. *c.* 17.

DIOGNETE, Peintre, de qui l'Empereur Antonin *le Philosophe* voulut apprendre cet art. Ce qu'on peut voir en la vie de cet Empereur, écrite par Jule Capitolin, & en celle qu'il a composée lui-même.

DIOGNETE, Philosophe, du temps de l'Empereur M. Aurele, & Precepteur de ce Prince, apprit l'art de faire des Dialogues. * M. Anton. *l.* 1. *M. Aurel. vit.*

DIOGNETE, septiéme Juge ou Archonte des Atheniens, succeda à Megacles, sous lequel Homere le Poëte florissoit, en l'année Attique 676. 302. ans après la ruine de Troïe, 23. ans avant l'institution des Jeux Olympiques, environ le temps du regne d'Amasias Roi de Juda & de Rhamsis Roi d'Egypte, ainsi que Marsham l'a fait voir par les époques des Marbres, *Canon. Chron.* au siecle XV. Diognete eut Pericles pour successeur.

DIOMEDES, Roi d'Etolie, étoit fils de Tydée, & fut après Achille & Ajax, le plus brave des Grecs qui se trouverent au siege de Troïe. Il y combattit avec avantage contre Enée & contre Hector, & enleva le *Palladium*, qui étoit une enseigne sacrée des Troïens, Depuis Venus le metamorphosa, lui & ses compagnons en oiseaux blancs comme les cygnes, appellez *oiseaux de Diomedes*. * Ovide, *l.* 13. *&* 14. *Metam.* Virgile, *Æneid.* Conon, *narr.* 34. dans Photius, 186.

DIOMEDES, Roi de Thrace, nourrissoit ses chevaux de chair humaine. Hercule le fit mourir ; & cette victoire fut le neuviéme de ses travaux. Lucrée en parle dans son 5. livre. Ausone en fait aussi mention dans son Epigramme des travaux d'Hercule, *Idyl* 19. Ovide en parle de même en divers endroits, mais particulierement dans son Poëme contre Ibis, & dans le 9. livre des Metamorphoses. Il y a eu encore un Grammairien Grec appellé Diomedes, nom que l'on a aussi donné à quelques isles, & à une region en Italie : ce qu'on peut voir dans Pline, *l.* 3. *c.* 8. 11. *&* 22. *l.* 10. *c.* 44. Strabon, *l.* 4. *&* 6. *&c.*

DION, Capitaine de Syracuse, fils d'Hipparin, qui vivoit sous les tyrannies des deux Denys, dont le plus ancien épousa sa sœur Aristomaque. Ce Tyran en eut deux fils & deux filles, & donna l'aînée nommée Sophronisme à son fils Denys ; & l'autre appellée Areta, à Dion qu'il honora de son amitié, & des premiers emplois ; tant à cause de son merite, qu'en faveur de son alliance. Ce fut à sa consideration qu'il fit venir Platon à Syracuse. Denys *le jeune* ne fut pas si favorable à Dion ; car en son absence il lui ravit sa femme, & la maria à un autre. Dion, pour s'en venger, lui fit la guerre, & le chassa de Syracuse, la 4. année de la CV. Olympiade, & 357. ans avant J. C. Le peuple ne laissa pas de donner l'exclusion à Dion, & de lui preferer Heraclides, lorsqu'il fut question d'élire un Capitaine General ; mais il se vit contraint de rappeller Dion, dont la vertu étoit reconnuë de ses ennemis mêmes. Il délivra entierement sa patrie, & fut assassiné par la trahison d'un de ses amis nommé Calippe, la 3. année de la CVI. Olympiade, & la 354. avant J. C. * Plutarque, *en la vie de Dion.* Diodore de Sicile, *l.* 16. Cornelius Nepos, *aux vies*, *c.* 10. *&c.*

DION CASSIUS, qui est encore connu par les surnoms de *Cocceius*, & de *Coccejanus*, étoit de Nicée, ville de Bithynie, & vivoit dans le III. siecle. Son pere Apronianus, homme Consulaire, fut Gouverneur de la Dalmatie, & ensuite Proconsul de Cilicie. Il reçût lui-même l'honneur du Consulat qu'il exerça deux fois, conjointement avec l'Empereur Alexandre, fils de Mammée, l'an 229. après avoir passé par divers emplois, sous les Empereurs precedens ; car il avoit été établi Gouverneur de Pergame & de Smyrne par Macrin, & avoit commandé en la même qualité, tant en Afrique que dans la Pannonie. Depuis, il composa une Histoire Romaine, qui lui coûta douze années de travail, après dix autres qu'il avoit emploïées à preparer les memoires dont il avoit besoin. Cet Ouvrage comprenoit quatre-vingt Livres, divisez en huit Decades : aujourd'hui les trente-quatre premiers sont perdus, & il ne nous en reste que quelques fragmens. Ce qui suit depuis le trente-cinquiéme jusqu'au soixantiéme est assez entier ; & pour les vingt derniers, il se faut contenter de l'Abbregé fait par Xiphilin, Moine de Constantinople. Il avoit commencé son Histoire dès le temps d'Enée, & la finissoit à Alexandre Severe. On l'accuse d'avoir été trop partial pour Cesar contre Pompée, pour Antoine contre Ciceron, & d'avoir trop maltraité Seneque, qu'il represente comme un homme extrêmement déreglé dans ses mœurs. Photius dit qu'il est plus clair que Thucydide, dont il imite le stile élevé dans ses harangues. Celles d'Agrippa & de Mecenas à Auguste, sur la proposition qu'il leur fit de quitter l'Empire ou de le retenir, sont d'admirables Ouvrages. Outre son Histoire, Suidas lui attribuë la Vie du Philosophe Arrien ; les gestes de Trajan ; & quelques Itineraires. Raphaël Volaterran lui donne trois Livres intitulez du Prince, & quelques Traitez de Morale. Cet Historien se retira sur la fin de sa vie à Nicée. * Photius *Bibl. Cod.* Suidas. Volaterran, *Anth. l* 15. *col.* 451. Vignier, *Biblioth. Hist. A. C.* 230. Gesner, *Biblioth. Tom. I.* Vossius, *des Hist Grecs*, *liv.* 2. *ch.* 14. La Mothe le Vayer, *au jugement des Historiens Grecs & Latins*, *c.* 10.

DION CHRYSOSTOME, Orateur & Philosophe, étoit de Pruse, ville de Bithynie, & eut pour pere Pasicrate. Son éloquence lui fit meriter le surnom de *Chrysostome* ou *bouche d'or.* Il voulut persuader à Vespasien de quitter l'Empire ; il fut fort haï de Domitien, & la crainte qu'il eut de ce Prince lui fit abandonner Rome. Il revint après sa mort en l'an de J. C. 96. & fut consideré par l'Empereur Trajan, qui le faisoit souvent mettre dans sa litiere pour s'entretenir avec lui, & qui le fit même monter sur son char de triomphe. On dit que Dion parut souvent en public vêtu d'une peau de lion. Il composa quatre-vingt Oraisons, que nous avons encore aujourd'hui, outre quelques autres Ouvrages qu'on lui attribuë Synesius disoit de lui, qu'on le pouvoit considerer comme Aigle & comme Cygne ; c'est-à-dire, comme Philosophe & comme Orateur. * Sinesius, *in Dione.* Suidas. Photius, *Biblioth. Cod.* 229. Volaterran, *Antr. l.* 15. *col.* 451. *&c.*

DIONE est le nom d'une des Nymphes, filles de l'Ocean & de Thetis, ou selon d'autres, d'une Nereïde, fille de Nerée & de Doris. Les Poëtes disent que Jupiter fut amoureux de Dione, dont il eut Venus. * Ovide, *Fast. l.* 5.

DIONYSIA, nom qui fut donné à l'isle de Naxos, une des principales de la mer Egée, à cause de l'excellence & de l'abondance de ses vins, exprimez souvent par le mot *Dionysius.* Les Païens celebroient aussi une Fête en l'honneur de ce Dieu, qu'ils appelloient *Dionysia. Voyez* BACCHANALES. * Pline.

DIONYSIADES. Ce sont trois petites isles de la mer Mediterranée. On les trouve à dix lieuës de Candie, entre celles de Lovo, de Stampalia & de Scarpanto. Elles sont presque désertes ; parce qu'elles sont exposées aux courses des Pirates. * Maty, *Diction.*

DIONYSIODORE, excellent Geometre, dont parle Pline, au sujet d'une lettre fabuleuse trouvée dans son tombeau, par laquelle les Geometres de son temps jugeoient combien la terre avoit de circuit. * Pline *l.* 2. *c.* 109.

DIONYSIODORE, Beotien, composa une Histoire Grecque, qui finissoit à Philippe de Macedoine, pere d'Alexandre *le Grand.* * Diodore, *liv.* 15. *sur la fin.*

DIONYSIOPOLIS, ancien nom de plusieurs villes,

dont la principale étoit Nagara ou Nyſſe, ſur le fleuve Indus, bâtie par Bacchus, nommé auſſi Dionyſius. *Juſtin*, *Ptolomée & Arrien.* C'eſt à preſent *Narus*, ſelon les Geographes modernes. La même contrée de l'Aſie étoit le lieu appellé *Dionyſii Columna*, près du mont Edmode, où le même Bacchus borna ſes conquêtes. Il y a une autre DIONYSIOPOLIS en la baſſe Myſie, ſelon Antonin, à preſent *Varne*, ville de Bulgarie, ſelon Baudrand, ſur une riviere de même nom, anciennement *Zyre*, près du Pont-Euxin, & vers les frontieres de Thrace. Elle eſt celebre par la bataille qu'y perdirent les Hongrois, où leur Roi fut tué l'an 1444. Ciceron, *ep. ad Quintum fratrem*, parlant de ſes habitans, les nomme *Dionyſiopolitains.* Il y a encore deux autres villes de ce nom; l'une en Phrygie, ſelon Pline; & l'autre en Afrique, ſelon Etienne.

DIONYSIUS, un des noms que les Anciens donnoient à Bacchus. Ce mot eſt compoſé de Διὸς genitif de Ζεὺς, qui ſignifie *Jupiter*, dont ils le croioient être fils; & de *Nyſius*, à cauſe de la ville de Nyſa en Egypte, ſur les frontieres d'Arabie, où ils diſoient que Bacchus avoit été élevé par des Nymphes.

DIONYSIUS, (Papirius) Intendant des vivres à Rome, ſous l'Empire de Commode, l'an 188. y cauſa la famine, pour en faire tomber la haine ſur Cleandre, premier Miniſtre de ce Prince. Deux ans après, il fut executé pour ce crime, par ordre de Commode.

DIOPHANTE de Mitylene, Orateur Grec, vivoit vers la CLVI. Olympiade, l'an de Rome 598. & avant J. C. 156. il paſſa pour un des plus éloquens perſonnages de ſon temps. Il fut Précepteur de Tiberius Gracchus, & Ciceron fait mention de lui, *in Bruto.*

DIOPHANTE d'Alexandrie, excellent Mathematicien, paſſe pour l'inventeur de l'Algebre. On dit qu'il compoſa treize Livres d'Arithmetique, qu'on conſerve dans la Bibliotheque du Vatican. Xylander en a traduit ſix en Latin, avec d'excellens Commentaires; & quelques autres ont auſſi travaillé ſur le même ſujet. Jean Patriarche de Jeruſalem le compare à Pythagore, dans la vie de ſaint Jean de Damas. Raphaël Bombel, & le P. de Billi, tous deux dans la Préface de l'Algebre, croient que Diophante vivoit ſous le regne d'Antonin, vers le milieu du II. ſiecle. On pourra voir ce qu'en dit Blancanus, en ſa Chronologie des Mathematiciens. * Blancanus, *XI. ſiec. II. de J. C. pag.* 51. Regiomontanus, *Praef. in Allegran.* Voſſius, *des Math.* 10. §. 3. *p.* 33. *& add. pag.* 431.

DIOPHANTE de Sparte, étoit Auteur d'un Ouvrage d'Antiquitez, qui comprenoit quatorze Livres. On ne ſçait en quel temps il a vécu; mais on doit le diſtinguer d'un DIOPHANTE de Syracuſe, Philoſophe Pythagoricien, de qui Theodoret rapporte le ſentiment touchant l'origine du monde. * Theodoret, *l.* 4. *Therap.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3.

DIOPHANTE, Secretaire d'Herode *le Grand*, Roi de Judée. Ce fut l'homme du monde le plus habile à bien imiter le caractere des autres. Il ſe laiſſa corrompre par Antipater, & écrivit une Lettre contre ſon pere au nom d'*Alexandre*, ſi bien imitée, qu'il ne paroiſſoit aucune difference d'un caractere à l'autre. Il fut cauſe que ce Prince & ſon frere *Ariſtobule* furent cruellement tourmentez. * Joſephe, *Antiquit. Liv. XVI. ch.* 16.

DIOPTRIQUE, eſt une partie de l'Optique ou ſcience de la vûë, qui démontre les differentes refractions que ſouffre la lumiere, lors qu'elle paſſe au travers des corps tranſparens, & principalement à travers les verres qui ſervent aux lunettes; & les accidens qui arrivent alors à la vûë & aux objets viſibles. Διόπτρα en Grec ſignifie un *verre de lunette.*

DIOSCORE, I. de ce nom, fut Patriarche de l'Egliſe d'Alexandrie, après en avoir été premierement Diacre & Apocriſiaire. Il exerçoit cette derniere charge, lorſque voulant augmenter les droits de cette Egliſe, il renouvella la vieille querelle, pour la Primatie, contre le Patriarche d'Antioche. Ce Prélat alleguoit le Reglement fait dans les Conciles de Nicée & de Conſtantinople; & l'affaire fut concluë dans un Synode que Proclus tint l'an 439. en cette derniere ville. Theodoret, qui s'y trouva, défendit ſi fortement les droits de l'Egliſe d'Antioche, dont il étoit ſuffragant, que Dioſcore ne pouvant reſiſter à la force de ſes raiſons, conçût une haine mortelle contre lui. En 444. après la mort de ſaint Cyrille, Dioſcore fut élû à ſa place, & démentit bien-tôt l'opinion que l'on avoit conçûë de ſa vertu. Il avoit ſçu déguiſer habilement ſon entêtement pour les erreurs d'Origene & d'Arius, & avoit paru le plus digne ſucceſſeur que l'on pût donner au grand ſaint Cyrille. Theodoret, incontinent après ſon ordination, lui écrivit une Lettre reſpectueuſe; mais Dioſcore n'y fit point de réponſe, ayant toujours ſur le cœur la reſiſtance qu'il lui avoit faite, dans le Synode de Conſtantinople. Ce Prélat accuſa même Domnus d'Antioche de ſoûtenir les erreurs de Neſtorius: ce qui obligea Theodoret de lui écrire une Lettre apologetique pour rendre raiſon de ſa foi. Le Pape ſaint Leon, auquel il avoit envoïé Poſſidonius pour l'avertir de ſon ordination, lui écrivit une lettre pleine de tendreſſe & de bons avis. Dioſcore n'en fit pas plus d'eſtime, que de ceux que ſon prédeceſſeur ſaint Cyrille lui avoit laiſſez dans ſon teſtament. Au contraire, il perſecuta les neveux de ce dernier avec une extrême violence, uſurpa leurs biens, & les reduiſit à une très-grande pauvreté. Depuis, s'étant laiſſé infecter des erreurs d'Eutychès, il les ſoûtint opiniâtrément, & dans le Synode d'Epheſe, qui eſt celui qu'on nomme *Brigandage d'Epheſe*, qu'il tint l'an 449. il les approuva, & condamna Flavien, Evêque de Conſtantinople, défenſeur de la verité orthodoxe. Lorſqu'il fut de retour à Alexandrie, il oſa retrancher de la Communion le Pape ſaint Leon; mais l'année d'après il fut dépoſé dans un Concile de Conſtantinople, & fut cité au Concile General de Chalcedoine, aſſemblé l'année ſuivante 451. auquel il refuſa de paroître. C'eſt dans cette aſſemblée qu'on découvrit, par pluſieurs requêtes preſentées contre Dioſcore, les crimes dont il s'étoit noirci. Auſſi les Prélats le condamnerent-ils unanimement, par la ſentence prononcée par les Legats du Saint Siege, & il fut dépoſé de la dignité Epiſcopale, & du Sacerdoce. L'Empereur l'exila à Gangres en Paphlagonie, où il mourut en 454. * Saint Leon, *ep.* 7. *T. I. ep. Pont. &* 81. *in ep. S. Leon. Quantum dilectioni tuae, &c.* Theodoret, *ep.* 86. *ad Flav.* Liberatus, *chap.* 12. Nicephore, *liv.* 14. *chap.* 47. Idatius & Proſper, *Chronol.* Le II. Concile d'Epheſe, *III. T. des Conciles.* Le Concile de Chalcedoine, *act.* 1. 2. 3. *&c. au IV. T. à p.* 1. *uſque ad* 980. Baronius, *T. IV. & V. Ann. A. C.* 439. 444. *&c.* Godeau, *Hiſt. Eccleſ. liv.* 2. *au V. ſiecle.* M. Du Pin, *Biblioth. des Ant. Eccleſ. V. ſiecle.*

DIOSCORE II. ou *le jeune*, fut mis ſur la Chaire d'Alexandrie, l'an 517. après la mort de Jean ſurnommé *Machiota.* Ainſi un Prélat Heretique ſucceda à un Heretique, & cela ſe fit, ſans que, ſelon la coûtume, les Evêques d'Egypte, le Clergé, & le peuple fuſſent aſſemblez pour cette élection. Le peuple le regardant comme un uſurpateur, ne le voulut pas reconnoître, & excita une ſédition où pluſieurs furent tuez. Dioſcore tint neanmoins ce Siege juſqu'à l'année 519. * Liberatus, *Brev. c.* 19. Baronius, *A. C.* 517. 519.

DIOSCORE, Diacre de l'Egliſe Romaine, & Antipape, fut mis ſur le Siege de ſaint Pierre, & fut oppoſé au Pape Boniface II. l'an 529. Le Cardinal Baronius croit qu'il eſt le même que le Pape Hormiſdas avoit envoïé Legat en Orient vers Juſtinien. Alaric, Roi des Goths, appuïoit cette élection; & le Schiſme s'alloit former dans l'Egliſe, ſi Dieu ne l'eût empêché, par la mort de Dioſcore, qui arriva quelques jours après. Le Pape Boniface l'excommunia après ſa mort, parce qu'il avoit été accuſé de ſimonie; mais Agapet, ſon ſucceſſeur, leva cette excommunication. * Juſtinien, *en ſon Edit au Pape Jean I.* Anaſtaſe, *en Agap.* Baronius, *A. C.* 530. M. Du Pin, *Biblioth. des Ant. Eccleſ. VI. ſiecle.*

DIOSCORI, petite Iſle de la mer Ionienne. Elle eſt ſur la côte de la Calabre ulterieure, près du cap delle Colonne. * Maty, *Diction.*

DIOSCORIDE, Auteur Grec, écrivit un Traité de la Republique de Sparte. Athenée en cite le livre ſecond, & Plutarque en fait mention dans la vie d'Ageſilaüs & de Lycurgue. Quelques-uns le confondent avec DIOSCORIDE, Poëte & Auteur d'un Livre d'Epigrammes. Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3. *p.* 559.

DIOSCORIDE, ſurnommé *Phacas* ou *Lentinus*, à cauſe d'une lentille qu'il avoit ſur le viſage, étoit Sectateur d'Herophile, & fut Medecin d'Antoine & de Cleopatre,

patrie, vers la CLXXXVI. Olympiade, & la 3. année avant J. C. * Galien, *præfat. gloss. Hippocr.* Vossius, *de Philosop.* 11. §. 40.

DIOSCORIDE, (Pedacius) Medecin d'Anazarbe, ville de Cilicie, qui fut depuis nommée Cesarée. Il nous assure dans la Préface des Livres *De Materia Medica*, que nous avons de lui, qu'il vivoit du temps de Licinius Bassus, qui pourroit être le même qui fut Consul avec M. Licinius Crassus Frugi, du temps de Neron, l'an 46. de J. C. mais cette conjecture ne suffit pas pour fixer précisément le temps, auquel a vécu cet Auteur. Cette question a partagé de sçavans Critiques; & on sçait la grande dispute qu'il y a eu autrefois entre Pandolphe Collenucius & Leonicus Thomæus, pour sçavoir si Pline avoit suivi Dioscoride, comme ce dernier le croïoit, ou si Dioscoride avoit tiré son Ouvrage de celui de Pline: ce qui étoit le sentiment de Collenucius, & celui des Sçavans d'aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, Dioscoride d'Anazarbe, suivit premierement le métier des armes, s'adonna ensuite à la connoissance des Simples, & composa son Ouvrage *De Materia Medica*, que nous avons encore en sept livres. Tous ceux qui ont écrit après lui sur cette matiere, l'ont suivi avec assez d'exactitude. On lui attribuë d'autres Traitez. Galien, *Præfat. liv. 6. simp. medicam. & liv. 4. de comp. med. &c.* Photius, *Biblioth. Cod.* 178. Pierre Castellan, *in vit. Medic illust.* Vossius, *de Phil. c* 11. Saumaise, *in Judicio de Plinio.*

DIOSCORIOS, Isle de la grande Grece, du côté de Crotone, differente de l'isle de Dioscoride d'Afrique, qui est la Zocotora d'aujourd'hui. * Pline, *l. 6. c.* 18.

DIOSCURES, nom que les Grecs donnoient aux deux freres Castor & Pollux. *Voïez* CASTOR & POLLUX.

DIOSCURIAS, Ville de la Colchide. Elle étoit si marchande, que trois cens nations, dont les unes n'entendoient point la langue des autres, y trafiquoient, & que les Negotians de Rome y entretenoient cent trente interpretes. Pline, qui assure cela sur la foi de Timosthenes, remarque que cette ville étoit deserte; cependant Ammien Marcellin témoigne que de son temps elle étoit encore considerable. Les uns en attribuoient la fondation à Castor & à Pollux, les autres aux deux Cochers de ces deux Heros. Arrien témoin oculaire assûre qu'elle s'appelloit alors Sebastopolis, & qu'elle étoit une colonie des Milesiens à 2260. stades de Trapezunte. * Strab. *lib.* 11. *p.* 343. Plin. *lib. 6. cap.* 5. Ammian. Marcel. *lib.* 22. *cap.* 8. *p. m.* 313. *& in Periplo pontis Euxini.* Pompon. Mela, *lib. 1. c.* 19. Bayle, *Dict. Crit.*

DIOSPOLIS, Ville d'Egypte, c'est-à-dire, *Ville de Jupiter*, est la même que Thebes, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes, & cent magnifiques palais. Il y avoit encore quatre autres villes nommées DIOSPOLIS, en Egypte. * Pline, *liv. 5. c.* 9. Strabon, *liv.* 17. Etienne *de Byzance*. Voïez, THEBES.

DIOSPOLIS, que quelques-uns nomment Lidde, ou S. Georges, & les autres Rama, ville de Palestine, avec Evêché suffragant du Patriarche de Jerusalem. Etienne de Byzance. Le Mire, *Geogr. Eccles.*

CONCILE DE DIOSPOLIS.

Il fut assemblé l'an 415. contre Pelage, par quatorze Prélats, sur l'accusation de Heros & de Lazare, Evêques d'Arles & d'Aix. Pelage fut introduit dans le Synode; on lui objecta les propositions heretiques qu'il avoit enseignées; mais par ses réponses subtiles & équivoques il trompa ces Evêques, & fut renvoïé absous. Ceux qui l'avoient déferé, ne purent se trouver à ce Synode, que saint Jerôme appelle malheureuse assemblée. Ce qui servit beaucoup à le faire absoudre; outre que les Prélats Orientaux ne comprirent pas bien les propositions extraites de ses livres, à cause qu'ils ignoroient la langue Latine, en laquelle ils étoient écrits. Saint Augustin, *l. 2. retract. chap. 74. l. 1. contre Julien c. 5 &c.* S. Jerôme, *ep. 79. ad Aug. & Alip.* Baronius, *A. C. 451. T. II. des Conc.*

DIOSPOLITES, nom des Rois d'Egypte, qui ont regné à Diospolis, capitale de leur Roïaume, dans la basse Egypte, (qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Thebes, qui fut aussi nommée Diospolis.) Au sujet des Dynasties, des Diospolites. *Voïez* EGYPTE.

DIOTALLEVI, (François) Evêque de saint Angelo de Lombardie, dans le Roïaume de Naples, vivoit vers l'an 1610. Il étoit de Rimini, & étudia à Rome, où il se rendit habile dans la Philosophie, & dans la Theologie Scholastique. Pendant le Pontificat du Pape Clement VIII. il disputa beaucoup au sujet de la grande question *de Auxiliis*, & composa un Traité pour défendre l'opinion des Jesuites, sous le titre d'*Opusculum de concursu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ.* Depuis aïant été fait Evêque de saint Angelo, il fut envoïé Nonce en Pologne, où il passa sept années. On ne doutoit point qu'il n'obtînt un Chapeau de Cardinal pour récompense de ses services; mais il mourut d'abord après son retour à Rome, n'étant qu'en la 41. année de son âge. Il avoit composé un Traité *de Usuris*, qui n'a pas été publié. *Voïez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag illust. c.* 155.

DIOTREPHE, certain ambitieux dont parle saint Jean, comme d'un homme qui aimoit à dominer dans l'Eglise, qui semoit de faux bruits contre ce saint Apôtre, & qui le décrioit par ses médisances. Il excommunioit même ceux qui recevant leurs freres, s'acquittoient envers eux des devoirs de la charité & de l'hospitalité Chrétienne. * S. Jean, *epist. 3. vers. 9. & 10*

DIOXIPPE, d'Athenes, Poëte Comique. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il y a eu un autre DIOXIPPE Medecin, dont Aulu-Gelle a fait l'éloge, *au l. 17. c.* 11.

DIPEMBEC, (Abraham) Peintre de Boisleduc, s'occupa fort dans sa jeunesse à peindre sur le verre, & s'étant mis ensuite dans l'Ecole de Rubens, y devint un de ses meilleurs Disciples. Il inventoit facilement & ingenieusement. Les Estampes qu'on a gravées après lui en sont de bons témoignages, & entr'autres celles qui sont dans le Livre intitulé *le Temple de Muses*, qui suffit le pour faire l'éloge de ce Peintre. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

DIPHILE, de Sinope, Poëte Comique, dont les pieces sont souvent citées par les Anciens. On ignore en quel temps il vivoit. Il y a eu deux ou trois autres DIPHILES, qui ont tous écrit: ce qu'on pourra voir dans Vossius, *au 3. l. des Hist. Grecs, p. 360. & des Poëtes, c. 8 p.* 60. 61.

DIPHILE, sçavant Architecte, a écrit sur l'Architecture: ses livres ne sont point venus jusqu'à nous. Il étoit très-long à finir les Ouvrages qu'il entreprenoit: ce qui donna lieu au Proverbe, *Plus tardif que Diphile. Diphilo tardior*, pour dépeindre un homme extrêmement lent & qui ne finit point. * Vitruve, *liv* 7.

DIPTYQUES. Ce mot se trouve dans les plus anciennes Liturgies des Grecs, & signifie, si l'on a égard à son étymologie, *plié en deux*: c'étoit un papier sur lequel on écrivoit les noms des défunts dont on faisoit memoire, & aussi des vivans sur tout des Evêques, qui tenoient le premier rang dans ces Diptyques ou Tables. C'étoit le Diacre qui étoit chargé de lire ces noms, dans le temps de la Liturgie. Cet usage des Diptyques ou Tables a été reçu dans l'Eglise Latine, de la même maniere que dans l'Eglise Orientale, & les Latins se sont même servis du mot Grec *Diptyque*. * M. Simon. *Voïez* DYPTIQUES par un Y.

DIRCE', femme de Lycus, Roi de Thebes, épousa ce Prince, après qu'il eut répudié Antiope. Les fils de cette derniere, pour venger leur mere, attacherent Dircé par les cheveux aux cornes d'un taureau indompté. Une autre DIRCE' aïant osé comparer sa beauté à celle de Pallas, fut métamorphosée en poisson. * Ovide, *l. 4. Metam.*

DIRCHAU, ou DIRSCHOW, selon les Allemans, & selon les Polonois *Czczew*, ou *Tsczow*, en Latin *Dirchovia & Czevum*, petite ville de Pologne dans la Prusse Roïale, sur la Vistule, à trois lieuës Polonoises de Marienbourg vers l'Occident, & à six de Dantzick vers le Midi; elle a été autrefois fortifiée, mais ses fortifications sont presentement ruinées. * Baudrand, *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

DIRGH, Lac d'où sort le fleuve Liffer, dans le Comté de Dungall, en la Province d'Ulster, au Roïaume d'Irlande. Il y a dans une isle de ce lac, un Monastere dédié à saint Patrice; & près de là on voit une caverne assez profonde, qu'on appelle *Purgatoire de saint Patrice*, parce que l'on y entend quelque bruit, que le peuple s'imagine être les plaintes de ceux qui souffrent en l'autre monde. Ce lieu appellé *Purgatoire* a été ainsi inventé

par les Protestans, pour avoir occasion de plaisanter sur la croïance de l'Eglise Romaine. * Girald, *Topographia Hibernie.*

DIS, est celui que les Anciens consideroient comme le Dieu des richesses, & étoit le même que Pluton. Cesar dit que les Gaulois rapportoient leur origine à Dis, ou Samothes : c'est pour cela, ajoûte-t'il, qu'ils comptoient par les nuits, comme aïant précedé les jours. Tacite dit le même. * Cesar, *l. 6. de bello Gall.* Tacite, *de morib. Germ.*

DISCALCIUS, (Ottonellus) celebre Jurisconsulte de Padouë, a enseigné le Droit Civil & Canon durant 40. ans. Il fut emploïé dans des negociations importantes, auprès de l'Empereur Rodolphe II. qui l'honora de sa bienveillance, & le fit Comte Palatin. Discalcius laissa divers Traitez qui n'ont pas été publiez. Il mourut au mois de Decembre de l'an 1607. âgé de 71. ans. Sa famille est ancienne, & a produit de grands hommes. On dit même que les Marquis de Ville en sont sortis. * Jacques-Philippe Thomasini, *in illust. vir. Belg.* Hieronimo Cavacia, *Aule Zabarella, &c.*

DISCIPLES. On a donné ce nom à ceux qui suivoient JESUS-CHRIST, comme leur Maître & leur Docteur. Outre les Apôtres, on en compte 72. qui est le nombre marqué dans le chapitre 10. de saint Luc. Les noms de tous ces bien-heureux Disciples sont absolument inconnus. Dès le troisiéme siecle, il n'en paroissoit aucune liste, & celle que nous avons aujourd'hui sous les noms d'*Hyppolite* & de *Dorothée*, ne sont venuës que longtemps après. Ce sont des productions vaines de quelque particulier, qui a oublié d'observer la vrai-semblance pour accrediter ses conjectures : Et ce n'est qu'en devinant, que Riccioli a donné la liste que nous allons rapporter.

S. Agabe, Prophete, dont il est parlé *aux Actes des Apôtres, chap.* 21.
S. Alexandre, fils de Simon Cyrenéen. *Marc. c.* 15. Il a été Evêque d'Avignon.
S. Ammao, dont saint Ambroise fait mention sur le 14. *c. de saint Luc.*
S. Ampliat, Evêque d'Odessus.
S. Ananias, qui baptisa Saül, appellé depuis S. Paul.
S. Andronique, Evêque de Pannonie. *Ad. Rom.* 16.
S. Antipas, *Apocalyps.* 2.
S. Appellès, Evêque de Smyrne. *Rom.* 16.
S. Archippe. *Ad Coloss.* 4.
S. Aristarque, Evêque d'Apamée, puis de Thessalonique. *Actor.* 27.
S. Aristobule, Evêque de Bretagne. *Rom.* 16.
S. Aristion, Evêque de Salamine.
S. Artimas. *Ad Tit.* 3.
S. Asyncrite, Evêque d'Hyrcanie.
S. Barnabé, appellé aussi Joseph. *Act.* 4.
S. Barsimée, à qui JESUS-CHRIST rendit la vûë.
S. Carpus, Evêque de Beroe dans la Macedoine, 2. *ad Timoth* 4.
S. Cephas, Evêque de Canie.
S. Cesar, Evêque de Dyrrachium.
S. Clement, Evêque de Sardique.
S. Cleophas. *Luc* 24.
S. Crescent, Evêque de Vienne en Dauphiné. 2. *Timoth.* 2.
S. Epaphras, Evêque de Colosses. *Ad Coloss.* 1.
S. Epaphrodite, Evêque de Philippes. *Ad Philip.* 2.
S. Evode, successeur de saint Pierre à Antioche.
S. Heraste, Evêque de Paneade, puis de Philippes. *Act.* 19. & 2. *ad Timoth.* 4.
S. Hermès, Evêque dans la Dalmatie. *Rom.* 16.
S. Hermès, Evêque de Philippopolis en Thrace.
S. Herodion, Evêque de Patras, & ensuite de Tharse en Cilicie.
S. Jason. *Act.* 17.
S. Jean le vieux, que saint Jean l'Evangeliste fit Evêque d'Ephese. *Hieron. in Script. Eccl.*
S. Jean Marc. *Act.* 12. & 15.
S. Jesus le Juste. *Coloss.* 4.
S Ignace, Evêque d'Antioche, après saint Evode.
S. Joseph d'Arimathie, alla en la grande Bretagne.
S. Joseph le Juste, compagnon de saint Mathias, fut Evêque d'Eleuteropolis, puis de Jerusalem. *Act.* 1.
S. Jude, surnommé Barsabas. *Act.* 16.
S. Junias, Evêque d'Apamée. *Rom.* 16.
S. Lazare, frere de la Magdelaine, Evêque de Marseille.
Lucius, Evêque de Cyrene. *Act.* 13.
S. Lucius, Evêque de Laodicée, & puis d'Olympiade.
S. Manahen *Act.* 13.
S. Marc Evangeliste.
S. Marc, cousin de saint Barnabé, fut Evêque d'Apolloniade. *Act.* 12. & 2. *ad Timoth.* 4.
S. Martial, Evêque de Limoges. On dit que c'étoit ce jeune homme dont il est parlé dans le 6. chap. de S. Jean, & qui avoit les cinq pains & les deux poissons que JESUS-CHRIST multiplia.
Saint Mathias fut premierement Disciple, & ensuite élû Apôtre.
S. Maximin, Evêque d'Aix en Provence.
S. Mnason, Evêque de Tharse. *Act.* 21.
S. Narcisse, Evêque de Patras.
S. Nathanaël, Evêque de Bourges. *Joan.* 1.
S. Patrobe, Evêque de Naples. *Rom.* 16.
S. Philologue, Evêque de Sinope dans la Paphlagonie.
S. Phlegon, Evêque de Marathon dans l'Attique.
S. Prisque, Evêque de Colophon, puis de Capouë.
S. Quartus, Evêque de Beryte. *Rom.* 16.
S. Rufe, frere d'Alexandre. *Marc.* 15.
S. Rufe, Evêque de Thebes. *Rom.* 16.
Saint Sidonius, ou Celydonius, qui étoit l'aveugle né de l'Evangile, Evêque d'Aix en Provence, après saint Maximin.
S. Silas, Evêque de Corinthe. *Act.* 16.
S. Simeon, fils de Cleophas, III. Evêque de Jerusalem.
S. Simeon le Lepreux, Pharisien auparavant.
S. Simeon Niger, Evêque de Bostra en Arabie *Act.* 13.
S. Sosipater, Evêque d'Iconium. *Act.* 10. & *ad Rom.* 16.
S. Stachis, Evêque de Byzance.
S. Sylvain, Evêque de Thessalonique, 2. *ad Thessal.* 1.
S. Tertius, Evêque d'Iconium. *Rom.* 16.
S. Thadée, autre que l'Apôtre.
S. Urbain, Evêque dans la Macedoine.
S. Zachée, Evêque de Cesarée en Palestine. *Luc.* 19.
S. Zenas, Evêque de Diospolis en Palestine. *Ad Tit.* 3.

* Eusebe nomme aussi Sosthene. Et saint Epiphane nomme Etienne, Juste, Nicanor, Nicolas, Niger, Parmenes, Philippe, Prochore, & Timon. L'Eglise a jugé à propos de marquer un jour pour honorer la memoire des Disciples de JESUS-CHRIST tout à la fois. Elle a choisi pour cet effet le 4. Janvier chez les Grecs, & le 15. Juillet chez les Latins. Ce jour est celui auquel on celebroit autrefois en France la Fête de la *Division des Apôtres*, que l'on solemnise encore dans le College de Montaigu à Paris. Eusebe, *Hist. liv.* 1. *c* 12. Papias, *apud Euseb. lib.* 3. *cap.* 33. Baronius, *ann.* 33. Riccioli, *tom.* 3. Baillet, *Vies des Saints, XV. Juillet.*

DISCOPIUS. *Cherchez* BENOIST, (Saint) dit *Biscopius.*

DISCORDE, Déesse, à qui les Anciens sacrifioient pour détourner les maux qu'ils en craignoient. On la represente ordinairement coëffée de serpens, tenant une torche ardente d'une main, une couleuvre, ou un poignard de l'autre, le teint livide, les yeux égarez & enflâmez, la bouche écumante, les mains ensanglantées, avec un habit en desordre & déchiré. Les Poëtes ont feint que Jupiter la chassa du ciel; & que se sentant offensée de ce qu'elle n'avoit point été appellée aux nôces de Pelée & de Thetis, où l'on avoit invité tous les Dieux & les Déesses, elle y jetta une pomme d'or qui fut cause d'une infinité de malheurs.

DISENTIS, celebre Abbaïe du païs des Grisons. Elle est dans le quartier, qu'on nomme *la Ligue Grise*, près de la source du Haut Rhin. L'Abbé de Disentis a droit de faire battre monnoïe, & il fut des premiers qui formerent la Ligue des Grisons. * Maty, *Diction.*

DISQUE, ou Palet, qui servoit aux jeux & aux exercices des Anciens. C'étoit un rond de métal ou de pierre, large d'un pied, qu'on jettoit en l'air, pour faire voir sa force & son adresse. C'étoit aussi un bouclier rond consacré, destiné pour representer une action memorable de quelque Heros de l'Antiquité, & en conserver la memoire dans un Temple des Dieux, où il devoit être suspendu. * *Antiq. Rom.*

DISSÆUS, ou DISSE, Religieux Carme. *Cherchez* GAUTIER de Disse.

DISSENIUS, (Henri) Religieux de l'Ordre des Chartreux à Cologne, étoit d'Osnabrux, & florissoit dans le XV. siecle. Il se distingua par sa pieté, & par divers Ouvrages. Petreius marque jusqu'à 12. Traitez differens de la façon de Dissenius, qui mourut en 1424. * Petreius, *Biblioth. Carth. &c.*

DITHYRAMBE, surnom que les Grecs donnoient à Bacchus, ou parce qu'il avoit été nourri dans un antre, qui avoit deux ouvertures, du Grec *dis bis & thyra janua*, ou à cause qu'il étoit comme né deux fois; sçavoir, du ventre de Semelé, & de la cuisse de Jupiter. C'est pour cela qu'on appelloit Dithyrambe une sorte d'hymne que l'on chantoit à l'honneur de Bacchus. Quelques Auteurs ont cru que ce nom lui avoit été donné d'un certain Dithyrambe de Thebes, qui en étoit l'inventeur; mais si cela étoit, Pindare qui a porté si loin les loüanges de son païs, n'auroit pas oublié d'en parler: ce Poëte au contraire attribuë l'invention du Dithyrambe aux Corinthiens. Cette sorte de Poësie étoit si violente & si licentieuse, qu'elle sembloit avoir été faite par des gens yvres, & transportez d'une fureur Bacchique. * Scaliger, *Poët. liv. 1.*

DITIZELE, femme de Nicomede *le Grand*, second Roi de Bithynie, périt par la dent d'un des chiens du Roi, qui la mordit à l'épaule, lors qu'elle embrassoit son mari. Elle fut ensevelie dans un habit tissu d'or, & fut mise dans un riche tombeau, où l'on trouva le poids de 113. livres d'or. Le Roi lui fit dresser une statuë d'yvoire. * Pausanias.

DITMANING, DIETMANING, Bourg avec une citadelle. Il est du Cercle de Baviere, & situé sur la riviere de Salcz, dans l'Archevêché de Saltzbourg, entre la ville de ce nom, & celle de Bruckhausen, à sept lieuës de la premiere & à deux de la derniere. * Baudrand *Diction. Geogr.*

DITMARSEN, païs d'Allemagne dans la basse Saxe, qui fait une des quatre parties du Duché d'Holstein ou Holsace.

DITMAR, Evêque de Mersbourg. *Cherchez* DIETHUMAR.

DITTAINO, DICTAINO, DATAINO, anciennement *Chrysas*. Riviere de Sicile. Elle coule sur les confins des Vallées de Demona & de Noto, baigne la petite Ville d'Assoro, & se décharge dans la Jaretta. * Baudrand.

DIU, ou DIOU, Isle avec une ville de même nom, sur la côte de la Province de Guzurate, dans l'Empire du grand Mogol, au deçà du Gange. Il y a une forteresse que l'on croit imprenable, parce qu'elle est entourée de deux grands fossez remplis d'eau de mer, dans le premier desquels les vaisseaux ont entrée; outre qu'elle est défenduë de plusieurs bastions, bâtis sur le roc, extrêmement hauts, & garnis de quantité de pieces d'artillerie. Les Portugais en sont les maîtres depuis l'année 1535. Le port est très-commode, & tout le trafic des Indes s'y faisoit autrefois, ou à Chaoul, qui est une autre place de l'autre côté du golfe de Cambaye, tenuë aussi par les Portugais: mais les Hollandois ont fait passer le commerce à Surate, où il se fait encore à present. * Thevenot, *Voïage du Levant, tome II.*

DIVAN, grande Salle, où les Visirs s'assemblent à Constantinople pour les affaires d'Etat. Le Conseil Souverain d'Alger se nomme aussi DIVAN. Ce même nom se donne à la Salle du Conseil dans le palais du Roi de Perse. Les voïageurs racontent des merveilles du silence qui se garde, & de l'expedition qui se fait dans les Divans de l'Orient. Divan est un mot Arabe, qui signifie une *estrade*. * Thevenot, *Voiage du Levant*. Tavernier.

DIVAN-BEGHI, en Perse, Chef de la Justice. Ce nom signifie Seigneur du Divan, ou du Conseil. Il fait le procès des Cams, & autres Grands de Perse, qui sont disgraciez, & il reçoit les appellations du Daruga, qui est comme le Lieutenant Criminel & de Police. Il y a aussi des Divan-Beghis dans les Provinces & dans les villes. * Thevenot, *Voiage du Levant, T. II.* Olearius & Tavernier, *Voyage de Perse.*

DIVAN DU ROU, est le nom qu'on donne à cinq ou six petites isles de la mer des Indes, qui appartiennent au Roi de Cananor. Elles sont à vingt-cinq ou trente lieuës de l'isle de Malicut, vers les Maldives, & n'ont que six ou sept lieuës de circuit; mais elles sont extrêmement saines. * Sanson.

LA DIVE, en Latin *Diva & Deva*, Riviere de France, en Normandie. Elle a deux sources au dessous de Gacé, & sépare le territoire de Lizieux d'avec celui de Séez. Elle reçoit l'Ante & plusieurs autres ruisseaux; & aïant arrosé Chamboi, Trun, saint Pierre sur Dive, Sainte-Barbe-en-Auge, &c. elle se jette dans la mer à saint Sauveur de Dive. * Papire Masson. *Descript. Flum. Gall.* Valois, *Not. Gall.*

DIVE, (la) Riviere de France dans le Poitou, a sa source à la Grimaudiere, passe à Moncontour, où elle reçoit le Gron, & s'y divise en deux. C'est en cet endroit où les Huguenots furent défaits en 1569. La Dive continuant son cours vers Loudun, reçoit le Martrai & la Briande, & va se joindre au dessous de S. Just au Thoüay, qui se jette peu après dans la Loire. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.*

DIVETO, Bourg situé sur la côte Septentrionale de la Vallée de Demona, en Sicile; environ à deux lieuës de la ville de Messine. Diveto a été bâtie des ruines de la ville de Naulochus. * Baudrand.

DIVICON, Chef & General des Helvetiens, (maintenant les Suisses) se rendit celebre par la défaite de Cassius, & par la fierté avec laquelle il parla à Jule Cesar, vers lequel il avoit été députe par ces peuples, pour lui demander son alliance. Cesar aïant demandé des ôtages, afin qu'il pût se fier à la parole que Divicon lui portoit, ce brave Capitaine lui répondit, que sa nation n'avoit pas accoûtumé de donner des ôtages, mais d'en recevoir, & se retira ensuite. * Jules Cæsar, *de Bello Gallico.*

DIVINATION, Art de deviner, ou de sçavoir l'avenir & les choses cachées, par l'entremise du Demon, en vertu d'un pacte exprès ou tacite fait avec lui. Cet art est impie, & plein d'illusion, parce qu'il s'appuïe sur les connoissances trompeuses du Demon, qui peut sçavoir des choses inconnuës aux hommes, mais qui ne peut pénétrer dans l'avenir, que par des conjectures sujettes à l'erreur. Il y a plusieurs sortes de divinations, dont les principales sont celles qui se font par les augures ou auspices, par les évenemens, par les songes, par le sort, par le crible, ou l'anneau, par la physionomie, par la chiromancie, & par l'astrologie judiciaire. Les Païens étoient si fort attachez aux augures & aux auspices, qu'ils n'entreprenoient rien, ni en public ni en particulier, sans les avoir auparavant consultez. Ils appelloient ainsi les bons ou les mauvais présages qu'ils prenoient du vol, du cri, du chant, de l'allûre, du manger, & du boire des oiseaux sauvages ou domestiques. Pline ajoûte que les Anciens tiroient aussi quelquefois leurs présages, des renards, des rats, & des souris, des œufs, & de quelques autres choses. Gaspar Peucer, parlant des augures, dit qu'ils se prenoient de cinq choses; 1. du ciel; 2. des oiseaux; 3. des bêtes à deux pieds; 4. des bêtes à quatre pieds; 5. de ce qui arrive au corps humain, ou dans les maisons, de quelque maniere imprévûë & extraordinaire. Il y a des augures naturels qui dépendent de l'ordre que Dieu a établi dans la nature; comme ceux que les Mariniers, & les Laboureurs tirent des élemens, des méteores, des animaux, & autres choses semblables, pour prédire la tempête ou la bonace, la pluïe ou le beau temps, l'abondance ou la disette des biens de la terre. Ainsi quand les Plongeons quittent la mer, on peut dire que c'est un signe de calme & de bonace; & quand les chauve-souris volent loin des maisons, que c'est une marque de beau temps. Ces augures ne sont pas défendus; mais seulement ceux que l'on appelle artificiels, & qui sont inventez à plaisir, ou suggerez par le Demon, sans avoir aucun fondement solide, ni aucune liaison avec les effets. Les plus sages d'entre les Païens ont méprisé cette sorte de divination; & Ciceron même, qui étoit du College des Augures, reprend ceux qui reglent la conduite de leur vie, & fondent leurs esperances sur le chant, ou le cri des corbeaux, & des corneilles. Parmi les Chrétiens, les Conciles ont condamné de superstition la coûtume de ceux qui s'imaginent qu'il leur arrivera quelque malheur, s'ils entendent le soir un chat huant

crier sur le toit de la maison de leur voisin; s'ils entendent la nuit le cri d'une chauve-souris, ou d'une orfraie; si en certain temps un chien vient à hurler, un corbeau à croasser, &c. La divination des évenemens n'est pas moins superstitieuse, puisque les conjectures de bonheur ou de malheur que l'on en tire, ne sont prises que des choses arrivées par hazard & sans dessein.

Ce n'est pas une chose surprenante, que les Païens se soient appliquez à certaines observations: ce que l'on peut remarquer dans Theophraste, dans Pausanias, & dans Ciceron, qui ont parlé de ces matieres. Mais il y a lieu de s'étonner de voir encore des Chrétiens, qui suivent ces folles superstitions, & qui croyent qu'il arrivera du malheur, si le matin ils rencontrent en leur chemin un Moine, une fille, ou un liévre; s'ils saignent de la narine gauche, &c. Que c'est un présage de bonheur, s'ils rencontrent une femme, une chévre, ou un loup. Que quand l'oreille gauche tinte, ce sont des amis qui parlent de nous, & que le contraire arrive, lorsque c'est l'oreille droite. Quelques-uns s'efforcent de justifier ces sortes d'imaginations, par un exemple de saint Marc. Simeon Metaphraste dit que saint Marc allant prêcher l'Evangile à Alexandrie, rompit son soulier en sortant du navire; & qu'après avoir rendu graces à Dieu, il assura que son voyage seroit heureux. Mais l'autorité de Metaphraste n'est pas suffisante, pour appuyer cette histoire. D'ailleurs Pierre de Blois remarque fort bien que ce ne fut point par superstition que cet Evangeliste fit la réponse qui lui est attribuée, & qu'il ne regardoit pas la rupture de son soulier, comme un signe de l'heureux succès de son voyage. Peut-être vouloit-il dire, que, si son soulier étoit rompu, le chemin ne laisseroit par de lui être aisé. D'autres rapportent ce qui arriva à Jule Cesar, & à Guillaume *le Conquerant*, Roi d'Angleterre. Jule Cesar allant à la conquête de l'Afrique, tomba au sortir de son vaisseau, & prit cette chûte pour un bon présage, lors qu'il dit, *Je te tiens, ô Afrique*, ce qui fut veritable dans la suite. Si-tôt que Guillaume *le Conquerant* eut mis pied à terre en Angleterre, son cheval qu'il voulut pousser, tomba sous lui, & le renversa. Alors il dit, *la terre est à moi*, & effectivement il s'en rendit maître. Mais il ne faut pas conclurre de là qu'il y eût une liaison entre ces accidens, & ce qui arriva depuis. Ces paroles étoient des traits d'esprit pour guerir l'imagination de ceux qui auroient voulu tirer quelque fâcheux présage de ces évenemens; & la victoire qui suivit, fut un effet du courage, & des forces du Conquerant.

A l'égard de la Divination par les Songes, on peut distinguer trois sortes de songes; de divins, de naturels, & de moraux. Les Songes divins sont ceux dont Dieu est l'Auteur, ou parce qu'il les envoye lui-même, ou parce qu'il les donne par le ministere des Anges; comme les Songes du Roi Abimelech, de Jacob, de Laban, de Joseph, de Pharaon, de Salomon, de Nabuchodonosor, de Daniel, de Judas Machabée, & de saint Joseph, dont il est parlé dans l'Ecriture-Sainte. Les Songes naturels viennent du temperamment des personnes. Ainsi les bilieux songent de querelles, de combats, d'incendies; les sanguins songent de jardins, de festins, de divertissemens; les mélancholiques songent de choses tristes, de lieux solitaires, de la mort; les pituiteux songent de bains, de naufrages, de fardeaux pesans, &c. Les Songes moraux sont produits par les inclinations & par les mœurs d'un chacun. Ainsi nous reconnoissons souvent que nos songes sont des suites de ce que nous avons pensé, & de ce que nous avons desiré avec empressement. C'est une superstition que de vouloir deviner les choses futures par les songes naturels, ou moraux Il n'y a que les songes divins ausquels on doive s'arrêter, quand il est évident que ce sont des revelations envoyées du ciel. Les livres d'Artemidore, & ceux que l'on attribuë faussement à Abraham, à Salomon, & au Prophete Daniel, pour connoître l'avenir par les Songes, sont des restes du Paganisme, & des inventions du malin esprit, pour séduire les hommes.

La Divination, par sort, suppose un pacte exprès ou tacite, avec le Demon, qui se sert de ses lumieres naturelles, pour découvrir aux hommes ce qu'il peut sçavoir; & c'est proprement d'où sont nommez les Sorciers, quoique depuis on ait donné ce nom aux Magiciens. Mais on remarque qu'outre le sort de divination, il y a un sort de division ou de partage, pour connoître à qui l'on donnera un heritage, une charge, ou autre chose, & ce qui doit écheoir en partage à plusieurs personnes. Il y a encore un sort de consultation, pour sçavoir ce qu'il faut faire en certaines occasions. On pratiquoit autrefois assez communément les sorts d'Homere, ceux de Virgile, & ceux de Musée en ouvrant les livres de ces trois Poëtes, & en s'arrêtant au premier vers qui se presentoit à l'ouverture. Spartien rapporte que l'Empereur Adrien se servoit des livres de Virgile, & Herodote parle de ceux de Musée. Après qu'on eut quitté ces sorts, quelques Chrétiens mirent en usage l'Ecriture Sainte, & cette maniere de connoître ce qu'il étoit à propos de faire, étoit appellée *les Sorts des Apôtres*, ou *les Sorts des Saints*. Mais saint Augustin condamne cette coûtume d'appliquer les paroles sacrées de l'Ecriture, à des usages profanes.

La Divination, que l'on fait avec un Crible ou un Sas que l'on fait tourner pour sçavoir les choses dont on est en peine, étoit fort en usage parmi les Anciens; & les Sorciers la pratiquent encore. Ils mettent un crible sur une table; & après avoir prononcé quelques paroles, ils nomment ceux que l'on soupçonne d'être coupables de quelque crime. Lors qu'on nomme le coupable, le crible tourne sans cesse de lui-même, ou plûtôt par un mouvement que le Demon lui donne. On appelle cet art diabolique *Coscinomancie*, du Grec κόσκινον, qui signifie un *Crible*, & μαντεία, c'est-à-dire, *Divination*. L'*Axinomancie* se fait avec une hache mise à plomb, qui remuë, lorsqu'on vient à nommer le coupable. La *Dactylomancie*, ou divination avec un anneau suspendu sur un verre d'eau, où l'on voit paroître des figures, est encore un des artifices du Demon, pour engager les hommes à lui rendre un culte superstitieux. Ce nom se donne aussi à une maniere de deviner par le moyen d'un anneau parlant, c'est-à-dire, d'un esprit familier, que les Sorciers croyent porter dans le chaton d'un anneau.

La Physionomie s'occupe à connoître les mœurs & les inclinations des hommes, par l'inspection des signes exterieurs qu'elle remarque principalement sur le visage; mais cet art est fort trompeur, & ne peut servir qu'à tirer quelques conjectures assez incertaines. Il en faut dire autant de la Chiromancie, ou Divination par les traits & les signes de la main. L'Astrologie Judiciaire est ainsi nommée, parce que ceux qui s'y addonnent, font profession de juger des choses futures ou cachées, par l'inspection des Astres, qu'ils supposent avoir des influences inévitables sur l'esprit & sur la volonté des hommes, & marquer par leurs differentes situations, & par leurs divers rapports, ce qui doit arriver de bon ou de mauvais. Cet art est condanné par les Sçavans, par les Loix Civiles, & par les Canons de l'Eglise. * Thiers, *Traité des Superstitions*.

DIVITIAC, Seigneur des plus qualifiez, non seulement d'entre les Eduens ou ceux d'Autun, mais même d'entre les Celtes, cultiva fidelement l'alliance des Romains: il fut très-consideré de Cesar, qui pardonna en sa faveur à son frere Dumnorix, complice de la revolte des Helvetiens. * Cæsar, *de Bell. Gall.*

DIVITIO, (Berhard de) Cardinal. Cherchez Bernard de Bibienne.

DIVITIS. Cherchez Ricquius, (Jean) Chartreux.

DIVORCE, séparation du mari & de la femme, avec la liberté de se remarier. Cette liberté étoit accordée chez les Romains aux maris, & fut confirmée par la loi des douze Tables; mais la même liberté n'étoit pas accordée à la femme à l'égard du mari. Quoique la loi permît le divorce, le premier qui le pratiqua à Rome fut Cornelius Ruga, qui fit divorce avec sa femme l'an 520. de la fondation de Rome, parce qu'elle étoit sterile. La formule dont le mari se servoit pour renvoyer sa femme, étoit, *res tuas tibi habeto*. Il falloit qu'il apportât des raisons qui fussent approuvées. L'adultere, la sterilité, la mauvaise humeur de la femme étoient les principales: ce divorce se faisoit par écrit. Chez les Grecs, la femme avoit la liberté de faire divorce avec son mari, comme le mari de renvoyer sa femme: coûtume qui s'établit aussi parmi les Romains du temps des Empereurs. La liberté du divorce étoit établie long-temps auparavant chez les Juifs. Le mari pouvoit donner à sa femme, suivant la Loi de Moïse, un écrit par lequel il la renvoïoit:

elle pouvoit ensuite se remarier : cela se pratique encore parmi eux. Mais les Rabbins ont établi tant de conditions pour la validité de cet acte de divorce, qu'ils le rendent fort difficile dans la pratique. Nôtre-Seigneur interrogé sur le divorce, dit que Moyse ne l'avoit permis ou toleré qu'à cause de la dureté du cœur des Juifs : que dans l'origine il n'en étoit pas ainsi, & que l'homme devoit demeurer attaché à sa femme, étant deux dans une même chair. Les divorces furent rares parmi les Juifs, & le nom de divorce ne se trouve dans l'Ecriture que dans le Prophete Isaïe, sept cens ans après l'établissement de la Loi. Jesus-Christ défendit absolument le divorce, à l'exception du cas d'adultere. De-là est née une question, si en ce cas d'adultere de la part de la femme, le divorce est permis au mari suivant la Loi Chrétienne. Il est constant que la séparation, quant à l'habitation est permise, non seulement en ce cas, mais encore en d'autres. La difficulté est de sçavoir si le mari ayant renvoyé sa femme pour cause d'adultere, elle peut se remarier. S. Augustin avouë que cette question n'est pas décidée clairement dans l'Evangile. Les Interpretes anciens & modernes ont été de differens avis sur l'explication des paroles de Jesus-Christ, & la pratique ancienne des Eglises a été differente. Les Grecs ont permis & permettent encore la dissolution des mariages, non seulement en cas d'adultere, mais aussi pour d'autres raisons : ce qui a même été autorisé par les loix des Empereurs Chrétiens, & ce point ne fut pas regardé dans le Concile de Florence, comme un sujet, qui pût empêcher la réünion des deux Eglises. Les Peres & les Conciles de l'Eglise d'Occident semblent aussi avoir varié sur cet usage. Mais dans les siecles posterieurs, les Latins n'ont plus permis le divorce avec la liberté à la femme & au mari de se remarier avant la mort de l'un ou de l'autre, & ont distingué entre la séparation d'habitation, qu'ils ont appellée *quoad thorum*, de la séparation qui donne une pleine liberté, qu'ils ont appellée *quoad vinculum*. Le Concile de Trente a ménagé les termes du Canon, où il confirme cette discipline, en sorte que l'anathême ne tombe que sur ceux, qui s'éleveroient en cela contre la doctrine & la pratique de l'Eglise Romaine, & non sur la pratique des Grecs & des Orientaux, comme les Historiens du Concile l'ont remarqué. * *Voiez* les Canonistes & les Theologiens.

DIUS, Patriarche de Jerusalem, fut mis sur le Siege Episcopal de cette ville, après que saint Narcisse se fut retiré dans la solitude. Il ne la gouverna pas long-temps, & il eut Germanion pour successeur vers l'an 199. ou 200. * Eusebe, *Chron.* Baronius, *A. C.* 199.

DIUS, Historien Grec. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Il composa un Ouvrage Historique de la Phenicie. Josephe en rapporte un fragment où il parle de Salomon & de Hiram. C'est dans le I. livre contre Appion. On trouvera ce fragment rapporté dans la *Biblioth. Univ.* de M. Du Pin, *tom.* I. *pag.* 72.

DIXME. Dans l'ancienne Loi le peuple Juif payoit aux Levites & aux Prêtres la dixme de ses biens, & il n'y a pas de doute que ces dixmes ne fussent d'institution divine. Mais quoiqu'en ayent pensé quelques Auteurs, on ne peut pas dire la même chose des dixmes que l'on paye aux Ecclesiastiques. Car on ne voit pas que J. C. les ait instituées, ni que les premiers Chrétiens ayent payé au Clergé la dixme des biens qu'ils possedoient. Les Ecclesiastiques vivoient des aumônes des Fideles qui leur devoient à la verité la subsistance, parce qu'il est de de droit divin & naturel, que *celui qui sert à l'Autel, vive de l'Autel* : mais dans la suite l'usage s'établit de donner une certaine portion de ses revenus au Clergé, que l'on appella dixme, par comparaison avec ce que les Juifs donnoient aux Levites. On voit des vestiges de cet usage dès le IV. & le V. siecle. Mais la chose ne passa en loi que dans les siecles suivans, dans lesquels les Laïques furent obligez par les Canons, sous peine d'anathême, & par les loix des Princes, de payer aux Ecclesiastiques la dixme de leurs revenus, & des fruits qu'ils recueilloient. Elles appartenoient naturellement aux Ecclesiastiques, qui servoient l'Eglise dans les fonctions de leur ministere. Les Laïcs s'en emparerent d'une partie dans le VIII. siecle, ou de leur autorité, ou par la concession des Princes. Après les avoir possedées pendant quelque temps, ils les restituerent à des Moines ou à des Chapitres, & l'Eglise tolera cette restitution : de là viennent les dixmes infeodées, dont joüissent les Laïcs ; & les dixmes qui appartiennent aux Abbez, aux Moines & aux Chapitres. Le Concile de Latran tenu en 1179. sous Alexandre III. ordonna que les dixmes possedées par les Laïcs seroient restituées à l'Eglise ; mais le Concile IV. de Latran, sous Innocent III. tolera par son silence les dixmes que les Laïcs possedoient par le passé, & fit des défenses très-expresses pour l'avenir. Autrefois les dixmes étoient partagées par l'Evêque : presentement elles appartiennent de droit aux Curez, dans les lieux mêmes où il y a de gros Decimateurs autres que les Curez. Les Curez ont encore les dixmes des terres que l'on défriche & que l'on met en valeur, appellées *Novales* ; & les menuës dixmes des bestiaux, & les vertes dixmes des pois & autres legumes. Les dixmes ne sont plus en usage dans l'Eglise d'Orient depuis long-temps. * Frapaolo, *Traité des Benefices.* Jerôme Acosta, *des Revenus Ecclesiastiques.* Thomassin, *Discipl. de l'Eglise.*

DIXMUDE, petite Ville de Flandre dans les Païs-Bas. Elle est agreable, située sur l'Iperlée, à trois lieuës de Nieuport & presque autant de Furnes & d'Oudembourg, dans un païs fort fertile, & très-connu pour son bon beurre. Dixmude a été souvent prise par les François dans les guerres du XVII. siecle. Il y a une foire celebre au mois de Juillet.

DIYLLE, d'Athenes, composa une Histoire qu'il commença par le pillage de Delphes, & qu'il continua jusqu'à la fin du regne de Philippe *de Macedoine.* Il a vécu après la mort d'Alexandre, c'est-à-dire, depuis la CXI. Olympiade, & l'an 336. avant J. C. puis qu'il fait mention de Demetrius Phalereus. Il est different d'un Statuaire de ce nom allegué par Pausanias. * Diodore, *l.* 16. Athenée, *l.* 13. *&c.* Vossius, *des Hist. Grecs. l.* 3. *p.* 600. Pausanias, *in Phoc.* Bayle, *Dict. Critiq.*

DNI. DOB.

DNIEPER, Fleuve. *Cherchez* Borysthene.

DOBLIN ou DOBELIN, *Dublinum*, Ville du Duché de Curlande, à cinq ou six lieuës de Mittaw, & vers les frontieres de la Samogitie, Province de Lithuanie. * Sanson, Baudrand.

DOARO, Ville de la côte d'Ajan, en Ethiopie. Elle est à vingt-cinq lieuës de la ville d'Adel, du côté du Midi, & capitale d'une des Provinces, que les Galles ont conquis sur les Abissins. * Maty, *Diction.*

DOBASS, Province de l'Abissinie, en Afrique. On la place entre le Royaume de Dangali, & celui de Fatigara, & on y met la ville de Dobas, sur la riviere de Magadoxo. * Baudrand.

DOBEREIN, Bourg, ou petite Ville du Duché de Mekelbourg en Allemagne. Ce lieu est environ à quatre lieuës de Rostock, du côté du Couchant. Pribislas, dernier Roi, & premier Duc des Herules s'étant converti à la Foi, y fonda un Monastere, où l'on voit son tombeau, & ceux de plusieurs Ducs de Meckelbourg, ses successeurs. * Maty, *Diction.*

DOBROWICA, Bourg ou petite Ville du Duché de Lithuanie. Ce lieu est situé sur la riviere d'Horin, dans la Polesie, aux confins de la haute Volhynie. * Maty, *Diction.*

DOBRZIN, que les Auteurs Latins nomment diversement, *Dobrinum*, *Debrscinum* & *Dobrinum*, petite Ville & païs de Pologne. Le païs est sur la rive droite de la Vistule, entre la Moscovie & la Prusse. Il comprend trois Châtelenies, Dobrzin, Slonzo & Ripina. La premiere fut donnée aux Chevaliers de Prusse, par Conrad Duc de Moscovie. On croit aussi que ces mêmes Chevaliers firent bâtir le château de Dobrzin, situé sur un rocher près de la Vistule, entre Wladislas & Plosko. Depuis, les Chevaliers de Prusse changerent cette Châtelenie avec la Republique de Pologne, qui leur donna d'autres Terres. Outre ces Châtelenies, le païs de Dobrzin a quelques autres villes, comme Gorsno qui est à l'Evêque de Plosko, Skompe, celebre par une Image miraculeuse de la sainte Vierge, &c. * Cromer, Guaguin & Starovolscius, *Descr. Polon.*

DOC, (Jean) Evêque de Laon, vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit Religieux Benedictin de l'Abbaïe de S. Denys en France, Docteur en Theologie & en Droit Ca-

non, & excellent Predicateur. Son merite, qui l'avoit élevé à la dignité de Grand Prieur de saint Denys, le plaça l'an 1557. sur le Siege Episcopal de Laon. Il y succeda au Cardinal de Bourbon, dont il étoit creature, & mourut en 1560. Jean Doc, en Latin *Docaus*, a composé divers Ouvrages. *De aeterna Filii Dei generatione ac temporali nativitate Lib. II.* qu'il dédia au Cardinal de Bourbon. *Homilia*, *&c.* * Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Le Mire, *de Scrip. Sac. XVI &c.*

DOCAMPO, (Florian) Chanoine de Zamora en Espagne, vivoit en 1555. & 1560. Il eut beaucoup de part à l'estime de l'Empereur Charles V. qui l'engagea d'écrire l'Histoire d'Espagne, dont il publia les cinq premiers Livres sous ce titre, *Los cinco Libros primeros de la Cronica generale de Espagna.* Il a aussi composé d'autres Traitez, *Libro de linages*, *& armas*, *&c.*

DOCAMPO, (Conçalvo) Archevêque de Lima, étoit de Madrid, & avoit demeuré long-temps en Italie, où le Pape Clement VII. lui témoigna beaucoup d'amitié, en diverses occasions. Depuis, il fut Chanoine de Seville, Archidiacre de Niebla, & fut enfin nommé à l'Evêché de Cadis; mais avant que d'en avoir pris possession, il fut transferé l'an 1623. à l'Archevêché de Lima dans le Perou, où il mourut en 1626. On lui attribuë un Ouvrage intitulé *Del govierno del Piru.* * Ægidius Gonçales Davila, *in Theat. Eccl. Lym.* Nicolas Antonio, *Biblioth Hisp.*

DOCETES, certains Heretiques Sectateurs de Marcion; qui furent ainsi nommez, parce qu'ils enseignoient que ce qui est dit de JESUS-CHRIST, qu'il a souffert & qu'il est mort, c'est seulement *qu'il l'a ainsi semblé.* Leur nom est tiré du mot Grec δοκεῖν, qui signifie *paroître*, à cause qu'ils croïoient que les souffrances de JESUS-CHRIST n'avoient été qu'apparentes, & non pas réelles. * *Voyez les Historiens Ecclesiastiques.*

DOCH, Forteresse, où Ptolomée fit tuer Simon par trahison * *Matth.* 16. 17.

DOCKUM, Ville du Païs-Bas, dans la Frise Occidentale, est le Siege de l'Amirauté de la Province. Elle est située à deux lieuës de Leeuwarden, & à cinq de Groningue, prés de la mer & sur un canal. On y conserve un Livre des Evangiles, écrit à ce que l'on croit par saint Boniface. * Sanson.

DOCREUS, (Jean) vivoit l'an 1318. & composa un Ouvrage de la vie, passion, & sepulture de S. Denys. * Possevin, *Appar. Sacr.*

DOCTEURS. On a donné ce titre d'honneur à ceux qui étoient capables d'enseigner dans certaines Facultez particulieres. Il semble que ce nom n'ait été mis en usage que dans le XII. siecle, en la place de celui de *Maître.* On en attribuë l'établissement avec celui des autres Degrez Scholastiques, de Bacheliers & de Licentiez, tels que nous les voions aujourd'hui, à Pierre Lombard, & à Gilbert de la Porrée, qui étoient alors les principaux Theologiens de l'Université de Paris. Gratien établit la même chose dans ce temps-là en l'Université de Boulogne. Neanmoins ces deux noms de *Maître* & de *Docteur*, n'ont pas laissé de subsister ensemble assez long-temps, & plusieurs croïent, que les fonctions en étoient differentes, que les Maîtres enseignoient les sciences Humaines & que les Docteurs enseignoient les sciences qui dépendent de la revelation, & ne s'aquierent que par la Foi. Ceux qui se sont signalez par leur doctrine, dans les Ecoles des Arts, de la Medecine, de la Jurisprudence, & de la Theologie, n'étant pas assez distinguez par le titre de Docteur, qui marque seulement le Degré & la Profession, ont encore reçû une épithete specifique, qui faisoit connoître en quoi consistoit leur merite. C'est de ce rafinement que sont venus les titres fameux de *Docteur Angelique*, de *Docteur Seraphique*, de *Docteur Subtil*, de *Docteur Illuminé*; & une infinité d'autres, dont l'Ecole a voulu honorer ses Maîtres. Alexandre de Halès, qui mourut en 1245. est appellé communnément le *Docteur Irrefragable*, c'est-à-dire, dont on ne peut raisonnablement contredire les opinions; c'est avec justice que l'on appelle saint Thomas, *le Docteur Angelique*, ou *l'Ange de l'Ecole.* Saint Bonaventure est nommé, *le Docteur Seraphique*, ou parce qu'il avoit la science d'un Seraphin, ou parce qu'il étoit le plus illustre Docteur de l'Ordre Seraphique, c'est-à-dire, de l'Ordre de saint François. Scot autrement Jean Duns, Ecossois, a la qualité de *Docteur Subtil*, Raimond Lulle, de *Docteur Illuminé.* Alain de l'Isle, Recteur de l'Université de Paris, qui mourut en 1294. a été nommé *le Docteur Universel.* Durand de saint Pourcain, Evêque du Puy, & ensuite de Meaux a eu le titre de *Docteur Très-resolu*, parce qu'il passoit pour un Theologien hardi, & quelquefois trop décisif. Gregoire de Rimini, General des Augustins, a été surnommé le *Docteur Authentique*; Jean Taulere, le *Docteur Illuminé*, à cause des lumieres celestes, dont il paroissoit éclairé; Jean Gerson, le *Docteur trés-Chrétien*, parce qu'il a doctement combattu ceux qui vouloient introduire dans le Christianisme, des nouveautez contraires à la liberté Evangelique & à la simplicité de la Religion; ce qui lui a fait donner aussi le titre de *Docteur Evangelique.* Le nom de Docteur se prend d'une autre maniere dans l'Eglise Orientale, que nous ne le prenons dans nôtre usage ordinaire. Les Grecs se servent du mot Grec, *διδάσκαλος*, qui est tiré du Nouveau Testament, où il marque les Evêques & Pasteurs qui enseignoient la doctrine de l'Evangile, & il répond chez eux à ce que nous appellons chez nous, *Theologal.* Ils en ont de plusieurs manieres; il y en avoit un, par exemple, dans la grande Eglise de Constantinople, établi pour expliquer les Evangiles, on le nommoit le *Didascalos*, ou Docteur de l'Evangile; un autre pour expliquer les Epitres de saint Paul, on l'appelloit le *Didascalos* ou Docteur de l'Apôtre, c'est-à-dire, des Epitres de l'Apôtre; de plus, un *Didascalos*, ou Docteur du Pseautier, qui étoit préposé pour l'explication des Pseaumes. Les Evêques Grecs conferent encore ces sortes d'Offices, en imposant les mains, de la même maniere que dans les Ordinations. * M. Simon. *Voiez* MAISTRES. Vossius, *Etymolog.* Possevin, *in App. Sac.* Baillet, *Jugemens des Sçavans.*

DOCTORAT, Dignité qu'acquierent dans une Université, ceux qui, après s'être rendus capables en quelque science qu'on y enseigne, & avoir soûtenu tous leurs Actes, prennent solennellement le Bonnet. Rhenanus, *en sa Preface sur Tertullien* dit qu'environ l'an 1140. ceux qui lisoient publiquement le Livre des Sentences de Pierre Lombard, Evêque de Paris, commencerent à être appellez Docteurs. En Angleterre le nom ou degré de Docteur ne fut premierement connu que sous le Roi Jean, environ l'an 1207. Par une Ordonnance de de l'Université d'Oxfort de l'an 1384. les Docteurs en Medecine obtinrent la preéminence sur les Docteurs en Droit, sous le regne de Richard. En Allemagne on distingua le titre de Docteur de celui de Maître, vers l'an 1135. du temps de l'Empereur Lothaire. * Spelman, *Glossar. Archaeol.*

DOCTRINE CHRETIENNE, Congregation Religieuse fondée par le B. Cesar de Bus, natif de la ville de Cavaillon en Provence, dans le Comté de Venaissin. La fin de cet Institut est de catechiser le peuple, & d'imiter les Apôtres en enseignant les mysteres de nôtre Foi. Le Pape Clement VIII. approuva cette Congregation, par un Bref solennel. Paul V. par un autre du 9. Avril 1616. permit aux Doctrinaires de faire des vœux, & unit leur Compagnie à celle des Clercs Reguliers de Sommasque, pour faire avec eux un Corps regulier sous un même General. Depuis, par un troisiéme Bref du Pape Innocent X. donné le 30. Juillet 1647. les Prêtres de la Doctrine Chrétienne furent desunis des autres, & ont formé une Congregation séparée sous un General particulier, & François de nation. Cette grace leur fut accordée, à la sollicitation de sa Majesté très-Chretienne. Ils ont trois Provinces en France; I. La Province d'Avignon; II. de Paris; & III. de Toulouse. La premiere a sept Maisons & dix Colleges; la Province de Paris a quatre Maisons & trois Colleges; & celle de Toulouse a quatre Maisons & treize Colleges. Il paroit que cet Institut avoit été en quelque maniere jugé necessaire, même avant sa naissance; car le Pape Pie V. par une Bulle du 6. Octobre 1571. avoit ordonné que dans tous les Dioceses, les Curez de chaque Paroisse, feroient des Congregations de la Doctrine Chrétienne, pour l'instruction des ignorans: ce qui avoit été reglé, ou insinué au Concile de Trente, *Sess.* 24. *cap.* 4 *Bull. T. II. Pii. V. Const.* 137.

DOD Jesu, Ecrivain Syrien, a composé d'excellens Commentaires sur la Prophetie de Daniel, sur les Livres des Rois, & sur l'Ecclesiastique, qu'il a divisez en

trois Tomes. *Voyez* Ebed Jesu dans son Commentaire des Ecrivains Chaldéens.

DODART, (Denys) Medecin du Roi, de Madame la Princesse de Conti la Doüairiere, & de Monseigneur le Prince de Conty, Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, nâquit à Paris en 1634. de Jean Dodart & de Marie du Bois, fille d'un Avocat. Après avoir fait ses humanitez, il se détermina à étudier en Medecine, & fit sa licence avec tant de succès, que M. Patin très-peu prodigue d'éloges, disoit de lui que c'étoit l'un des plus sages & des plus sçavans hommes de son temps, & l'appelloit déja *Monstrum sine vitio*. Il fut Medecin de la Duchesse de Longueville, puis de la Princesse de Conty Doüairiere, après la mort de laquelle il demeura attaché aux Princes ses enfans. Il fut reçû à l'Academie des Sciences en 1673. s'appliqua à l'Histoire des plantes & composa la sçavante Preface du Livre que l'Academie fit imprimer en 1676. sous le titre de Memoires pour servir à l'Histoire des Plantes: il étudia pendant 33. ans la transpiration insensible suivant les Observations de Sanctorius, & fit aussi differentes Dissertations sur la saignée, sur la diete des Anciens, & sur leur boisson, qui n'ont point encore été imprimées. M. Dodart avoit dessein de donner l'Histoire de la Medecine; mais ayant été prevenu par le celebre M. le Clerc, Medecin de Geneve, il travailla à l'Histoire de la Musique, dont les Memoires qu'il a donnez à l'Academie étoient le Preliminaire. Il mourut le 5. Novembre 1707. âgé de 73. ans, universellement regreté de tous ceux qui le connoissoient, tant à cause de sa pieté, que de son profond sçavoir, laissant un fils aussi Medecin, qui marche sur ses traces. * *Histoire de l'Academie des Sciences, édit. Paris in douze* 1708.

DODE, Femme de saint Arnoul, depuis Evêque de Mets dans le VII. siecle, se consacra au service de Dieu, & se fit Religieuse à Treves, comme le rapporte l'Auteur de sa Vie. * *Voyez* Arnoul.

DODECHIN ou DUDECHIN, Alleman, & Abbé de saint Disibode dans le Diocese de Treves, vivoit sur la fin du XII. siecle. On a deux Ouvrages historiques de sa façon; le premier est une Histoire sainte, ou Pelerinage de la Terre-Sainte: & le second une continuation à la Chronique de Marianus Scotus ou l'Ecossois, depuis, l'an 1084. jusqu'à 1200. auquel Dodechin vivoit. * Trithéme, *an Cat. A. C.* 1200. Bellarmin, *des Ecriv. Eccles. Mar. Scot. &c.*

DODO, (Augustin) natif de la Province de Frise dans le Païs-Bas; & Chanoine de saint Leonard à Bâle est le premier, qui ait eu le soin de recüeillir les Ouvrages de Saint Augustin, pour les mettre en un même corps. Il travailloit même à y faire des argumens pour mettre au commencement de chaque Traité, lorsqu'il fut emporté par une maladie contagieuse, en 1501. Amerbach fit imprimer cet Ouvrage, qui parut en 1504 * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *Biblioth. Eccles. &c.*

DODOENS, connu sous le nom de DODONÆUS ou DODONE'E (Rambert) étoit de Malines dans le Païs-Bas, où il nâquit en 1518. Il étudia en Medecine à Louvain; & parcourut ensuite les plus celebres Universitez de France & d'Italie. Ainsi avec le secours de l'étude, & par la conversation des grands hommes qu'il put consulter, il se rendit extrêmement habile, & s'attacha particulierement à la connoissance des plantes. Les autres parties de la Medecine ne lui étoient pas inconnuës, non plus que les Langues & les belles Lettres Etant de retour d'Italie, il passa en Allemagne, où il fut Medecin des Empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. Ensuite il vint dans les Païs-Bas, où il s'arrêta quelque temps à Cologne, puis à Anvers. Enfin aiant été Professeur à Leiden, il y passa le reste de ses jours, & mourut en 1585. âgé de 68. ans. Rambert Dodoens a composé divers Ouvrages. *Historia Florum, odoratarumque Herbarum. Historia Frumentorum, Leguminum &c. Historia Stirpium. Praxis Medicinæ. Consilia Medica. Cosmographica Isagoge de Sphera, de Astron. & Geographica principiis, &c.* * Meursius, *Athen. Battav.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic.* Valere André, *Biblioth Belg.* Castellan, *in vit. Medic.* Vender Linden, *de Script. Medic. &c.*

DODON, frere d'Alpaïde, que Pepin Maire du Palais, prit pour concubine, pendant la vie de sa femme *Plectrude*. Ce fut lui qui tua saint Lambert, Evêque de Liege, parce qu'il avoit condamné cette conjonction, comme un adultere public. Mais peu après ce meurtrier, étant rongé de vers, & souffrant d'horribles douleurs, se précipita dans la Meuse, l'an 698. * Papire Masson, *Hist.* Mezeray, *Abregé Chronologique, au regne de Childebert.*

DODONÆUS. *Cherchez* DODOENS.

DODONE, Ville d'Epire dans le païs des Molosses fut ainsi nommée d'une Nymphe marine de ce nom. La forêt prochaine de cette ville étoit renommée dans l'antiquité, par le temple de Jupiter, dit Dodonéen, où il rendoit ses Oracles. Pline parle d'une fontaine qu'on y voyoit, & dont les eaux rallumoient les flambeaux fraîchement éteints, & éteignoit ceux qui étoient allumez, comme fait encore la fontaine brûlante du Dauphiné, par les vapeurs souffrées qu'elle exhale; ce que le Poëte Lucrece explique en Physicien. Pline parle aussi de ce bruit, semblable à celui de petites cloches qu'on faisoit dans ce temple. La ville de Dodone est détruite; en sorte que l'on ne sçait pas même le lieu où elle étoit. * Pline, *l.* 2. *c.* 103. *l.* 4. *en la Pref. & l.* 36. *c.* 13. Strabon, *l.* 7. *sur la fin &c.* Lucrece, *l.* 6. Claudien, *de rapt. Proserp. l.* 1. Ovide, *Trist. Eleg.* 8. *&c.* La Fable parle encore de DODONE, fille de Jupiter & d'Europe; & les Nymphes qui prirent soin de l'éducation de Bacchus, ont été nommées DODONIDES, ou Atlantides.

DODONE'E, (Rambert) *Cherchez* ci-devant DODOENS.

DOEG, Iduméen, homme lâche; & sans foi, voulant s'avancer à la Cour de Saül par des trahisons, lui rapporta que David passant à Nobé, avoit conspiré contre sa personne avec Achimelech, grand Pontife, qui lui avoit fourni des armes & des vivres; ce qui anima ce Prince en si grande fureur, qu'il fit mourir le Pontife & 85. Prêtres, se servant pour cela de la main du même Doëg, qui fut le ministre de la cruauté de Saül, l'an du monde 2943. & 1061. avant J. C. La ville de Nobé fut aussi desolée, pour satisfaire la vengeance du même Roi. Le seul Abiathar fils du Pontife, s'étant sauvé vers David, lui raconta ce qui s'étoit passé; & ce fut alors que ce dernier composa le Pseaume LI. *Pourquoi vous glorifiez-vous dans vôtre malice, &c.* Il est écrit contre Doëg, comme porte son titre. On croit aussi qu'il chanta dans la même occasion le CVIII. *Mon Dieu, ne tenez pas ma gloire dans le silence, &c.* & le CXXXIX. *Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme malin, &c.* * I. des Rois, *c.* 22. Josephe, *l.* 6, *c.* 14. *des Ant.* Torniel, *A. M.* 2974. *n.* 8. Salian. Sponde, *là même.*

DOES (Van der) Vice-Amiral Hollandois, *Cherchez* VANDER DOES.

DOESBOURG ou DOESBORCK, *Doesburgus, Drusiburgus, Teutoburgium, & Ars Drusiana*, Ville du Païs-Bas, dans le Comté de Zutphen, est située sur l'Issel, à l'embouchure de l'ancien canal de Drusus, entre Zutphen, & le fort de Schenk. Doesbourg n'est pas fort grande, mais elle est forte, riche, & bien peuplée. Elle appartient à l'Electeur de Brandebourg, qui y a établi une Académie. * Sanson.

DOGADO, Province de l'Etat de Venise en Italie. Elle est bornée par la Polesine au Midi; par le Padoüan au Couchant; par le Trevisan au Nord; & par le Golfe de Venise au Levant. Cette Province comprend une côte, qui s'avance fort peu dans les terres, & une grande quantité de petites isles qui sont près de cette côte, & qu'on appelle les *Lagunes de Venise*. Outre la ville de Venise, Capitale de tout l'Etat, on y remarque Loredo, Chioza, Murano, Mestre, Marghera, & Torcello. Baudrand & quelques autres Geographes y ajoûtent Caorle, Marano, Grado, & les isles voisines, qu'on nomme les *Lagunes de Marano*; & ainsi ils étendent le Dogado, jusques à l'embouchure du Lisonso.

DOGE, nom qui signifie *Duc*, est celui qu'on donne au chef de la Republique de Venise. Au lieu qu'il étoit autrefois comme Souverain, aujourd'hui il ne peut rien faire que du consentement du Senat. C'est lui qui répond aux Ambassadeurs, mais il est seulement comme la bouche du Corps de la Republique. Toutes les lettres de creance qu'elle envoye sont écrites en son nom, toutefois elles ne sont pas signées de sa main, mais par

un des Secretaires du Senat. La monnoïe se bat aussi sous le nom du Doge, neanmoins elle n'est pas à son coin. Il nomme aux Benefices de l'Eglise de saint Marc, & a plusieurs autres privileges. Cependant il ne peut sortir de Venise sans la permission du Senat. En un mot le Doge dépend de la Republique, & la Republique ne dépend point du Doge. Il est créé par élection, possède cette dignité pendant sa vie, & est le chef de tous les Conseils. On le traite de Serenissime, & à l'exterieur il a toutes les marques de la Majesté Royale. Il ne se peut rien imaginer de plus pompeux, que de voir le Doge & les Senateurs avec leurs habits de ceremonie, dans les actions solemnelles, comme lors qu'ils sont rangez dans la magnifique salle du Bucentaure, le jour que le Doge épouse la mer. * *Voyez* VENISE.

DOIENS. *Cherchez* DOYENS.

DOI CASTELLI, en Latin, *Lycastrum*, *Lycastum*, *Lycastia*, autrefois petite Ville de la Cappadoce; maintenant petit bourg de la Natolie, que l'on place sur le golfe de Simiso, à l'Orient de la ville de ce nom, entre l'embouchure de l'Ali, & celle du Casalmach. * Baudrand.

DOIRE, la grande Doire, ou *Doria Baltea*.

DOIRE, la petite Doire, *Doria minor*; voïez pour l'une & pour l'autre DORIA.

DOL, *Dolum*, Ville Episcopale de France, dans la haute Bretagne, sous le Parlement de Rennes, & l'Archevêché de Tours. Quelques Auteurs croïent qu'elle n'étoit au commencement qu'un simple château, bâti près d'un Monastere, & que l'Evêché n'y fut donné qu'environ l'an 844. sous le regne de Nominoë Comte de Bretagne. Le P. Sirmond est de ce sentiment, dans ses Notes, sur les Capitulaires de Charles *le Chauve*, & s'appuïe sur une vieille Chartre, qu'il avoit tirée de l'Abbaïe de saint Michel sur la mer. D'autres Auteurs assurent que cet Evêché étoit établi dès l'an 566. & que saint Samson, Titulaire de l'Eglise Cathedrale, en fut le premier Prelat. Quoi qu'il en soit, les Evêques de Dol se voulurent ériger en Metropolitains de Bretagne, & par cette prétention, exciterent un procès assez long, qui fut enfin terminé en faveur des Archevêques de Tours. Hugues & Amat, Legats du Pape Urbain II. y firent une assemblée d'Evêques l'an 1094. Outre saint Samson, l'Eglise de Dol a eu d'autres Prélats, qu'elle reconnoît pour Saints. Cette ville est située dans une plaine marécageuse, à deux lieuës de la mer, & à quatre de S. Malo au Levant, avec un château. Elle est petite, & n'a rien de considerable que son Evêché. C'est une chose ridicule, que ce qu'on dit de l'origine de son nom, qu'un certain, nommé *Primat*, lui donna le nom de *Dolum*, pour éterniser le déplaisir qu'il avoit de la mort de sa femme. * Etienne de Tournay *ep.* 126. 127. & 159. Ives de Chartres, *ep.* 176. 178. Innocent III. *in regest. l.* 1. *ep.* 168. & *l.* 2. *ep.* 79 Argentré, *l.* 13. *Hist. de Bret. c.* 69. Augustin de Pas, *Hist. de Bret.* Du Chêne, *Recherches des Villes.* 2. *P. liv.* 8. *ch.* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. II. p.* 595.

DOLABELLA, surnom de quelques Romains de la famille des Corneliens, qui ont eu de grands emplois dans la Republique, tels que P. Cornelius Dolabella, qui défit les Toscans, joints aux Boïens Gaulois, l'an 471. de Rome, & 283. ans avant JESUS-CHRIST. DOLABELLA, Proconsul d'Afrique, s'opposa avec très-peu de troupes à Tacfarinas, qui ravageoit depuis sept ans cette Province, & le tua. On lui refusa le triomphe. Il est different d'un autre DOLABELLA, que Vitellius fit mourir.

DOLABELLA, (Publius Cornelius) gendre de Ciceron, se distingua pendant les guerres civiles à Rome, par son humeur seditieuse, & par son attachement au parti de Cesar. Il s'étoit trouvé avec ce dernier, aux batailles de Pharsale, d'Afrique, & de Munda. Dans la suite, il se fit adopter dans une famille Plebeïenne, pour se faire élire Tribun du peuple; ce qu'il obtint. Il exerça cette dignité pendant que Cesar étoit en Egypte, & voulut établir une loi pour l'abolition des dettes, à laquelle M. Antoine fut un de ceux qui s'opposa le plus ouvertement. Cesar calma ces troubles à son retour, & quelques années après, étant sur le point de marcher contre les Parthes, il fit nommer Dolabella Consul en sa place, quoi qu'il n'eût pas atteint l'âge prescrit par les Loix. Marc-Antoine, l'autre Consul, traversa cette élection, jusqu'à ce que la mort de Cesar l'obligea de reconnoître pour Collegue Dolabella, auquel échut le Gouvernement de Syrie. Cassius prévint ce nouveau Gouverneur, qui s'arrêta à Smyrne, où il fit tuer en trahison Trebonius Gouverneur de l'Asie Mineure, l'un des conjurez, qui avoient eu part à la mort de Cesar. Ce meurtre fit declarer Dolabella ennemi public, il fit cependant quelques progrès dans l'Asie Mineure, & fut enfin reduit à se tuer dans Laodicée, où il étoit assiegé par Cassius, l'an 711. de Rome, & 43. ans avant JESUS-CHRIST. Il n'avoit alors que 26 ou 27. ans. * Ciceron. Philipp. Dion, *liv* 42. & 47. Plutarch. *in Antonio.* App. *de bello civili*, *lib.* 2. Bayle, *Diction. Critique.*

DOLABELLA, (Publius) le même sans doute que le precedent, qui fut Proconsul dans l'Asie. Pendant qu'il étoit en charge, il arriva à Smyrne, qu'on poursuivit criminellement une femme devant lui, qu'on accusoit d'avoir empoisonné son mari, & un fils, qu'elle en avoit eu; parce qu'ils avoient tué un autre fils, qu'elle en avoit eu de son premier mari. Dolabella se trouvant embarassé, & ne pouvant absoudre la criminelle, qui étoit dûëment convaincuë, ni la condamner, parce qu'elle y avoit été poussée par l'assassinat commis dans la personne d'un fils innocent, renvoïa la connoissance de cette affaire à l'Areopage, qui pour lors étoit en grande reputation. Ce Senat aïant meurement pesé les raisons de part & d'autre, ordonna que l'accusateur & l'accusée comparoîtroient dans 100. ans, pour être jugez en dernier ressort. * Valere Maxime, *liv.* 8. *ch* 1.

DOLABELLA (Horace) Auteur d'un Livre intitulé, *Apologia pro Puritanis.* C'est proprement une Satyre Burlesque contre les Protestans. Ce Livre est très-rare, puisqu'il ne paroît pas même dans le Catalogue des plus nombreuses Bibliotheques. Le Pere Garasse le cite dans sa *Doctrine curieuse*; & il le blâme avec raison d'avoir fait des applications prophanes de divers passages de l'Ecriture. * Garasse, *Doctrine curieuse, page* 672. 673.

DOLAP, anciennement *Parthenius*, Riviere de la Natolie. Elle baigne la ville de Bolli, & se décharge dans la mer Noire fort près de Samastro. * Baudrand.

DOLCA AQUA, petite ville des Etats de Savoye, située sur la petite riviere de Nervia, à une lieuë de Vintimille. Dolce-Aqua est Capitale d'un petit Marquisat, qui n'a pas au delà de deux lieuës de long, & d'une de large, & qui est entre le Comté de Nice & l'Etat de Genes. * Maty, *Diction.*

DOLCE RIO DOLCE, Riviere de l'Audience de Guatimala dans l'Amerique Septentrionale. Elle a ses sources près de la ville de Vera Pax, traverse toute la Province de ce nom, où elle forme deux lacs, qu'on appelle *Lago Dolce*, & se décharge dans le Golfe Dolce, qui est la partie Meridionale du Golfe de Guanajos. * Maty, *Diction.*

DOLE sur le Doux, *Dola ad Dubim*, Ville auparavant Capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, étoit le Siege d'un Parlement & d'une Université; mais le Roi Loüis XIV. a fait transferer ce Parlement à Besançon, Capitale de la Province, en l'année 1676 & l'Université en 1691. C'est une ville ancienne, située dans un païs agreable & fertile. Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne en 1426. y fonda l'Université, qui fut encore augmentée en 1484. par les soins de la Duchesse Marguerite. Le Roi Loüis XI. prit Dole en 1479. après la journée de Guinegaste, & la fit saccager. Depuis, vers l'an 1530. l'Empereur Charles V. connoissant l'importance de cette place, la fit fortifier de sept bastions, ausquels on a depuis ajoûté d'autres Ouvrages. Les François l'assiegerent en 1636. sans la pouvoir prendre. La conquête de cette ville, & celle de toute la Franche-Comté, ne coûta que le mois de Fevrier de l'an 1668. à Loüis XIV. On fit abbatre ensuite les fortifications & les murailles de Dole, que le Roi rendit par le Traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le 2. Mai de la même année. Les Espagnols en ôterent alors le Parlement, reparerent les murailles, & la firent fortifier de nouveau. Mais le Roi, après une nouvelle declaration de guerre, soûmit

mit encore en 1674. Besançon, Dole, & tout le reste de cette Province, qui est aujourd'hui à la France, comme elle a été autrefois. Dole est une belle ville, ornée d'édifices magnifiques: le principal est l'Eglise de Nôtre-Dame. Il y en a encore d'autres considerables, divers ses maisons religieuses, & un college de Jesuites. * Gollut, *Memoires de la Franche-Comté.* Heuterus, *de reb. Burgund. &c.*

DOLERA, (Clement) Cardinal, Evêque de Foligni, dans le XVI. siecle, étoit de Moneglia, petit bourg dans l'Etat de Genes, où il naquit d'une famille peu connuë. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François, & après avoir enseigné avec beaucoup de reputation dans son Ordre, il en fut élû General. Le Pape Paul IV. qui le connoissoit, lui donna le Chapeau de Cardinal en 1557. & Pie IV. le fit Evêque de Foligni. Clement Dolera continua à mener dans l'Episcopat la vie reguliere qu'il avoit menée dans le cloître, & mourut à Rome le Mardi 6. Janvier de l'an 1568. Nous avons divers Ouvrages de sa façon. Le plus considerable est celui qui a pour titre: *Compendium Theologicarum Institutionum.* Il contient ces Traitez, *De Symbolo Apostolorum. De sacramentis. De preceptis divinis. De consiliis Evangelicis. De œcumenico Concilio.* * Auberi, *Hist. des Card.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Petramellario, &c.

DOLESUS, Juif, très-honnête homme & le plus considerable de la ville de Gadara. Ce fut lui, qui voulant empêcher la ruine de sa patrie, persuada à ses compatriotes de se soûmettre aux Romains, & de suivre les ordres de Vespasien. Les mutins se sentant offensez d'une si sage remontrance le tuerent, & après sa mort exercerent des cruautez étranges sur son cadavre. * Josephe, *Guerre des Juifs. Liv. IV. ch. 25.*

DOLET, (Etienne) natif natif d'Orleans, & Imprimeur à Lyon, dans le XVI. siecle, étoit Poëte, Orateur & Grammairien. Il sçavoit les Langues, avoit lû les Auteurs anciens, & s'étoit acquis beaucoup de reputation par son sçavoir. Mais aïant donné dans les opinions nouvelles au sujet de la Religion, il les debita d'une maniere qui fut cause de sa perte. Il fut arrêté prisonnier, & trouva moïen de sortir de prison; mais retombant dans ses premiers égaremens, il fut arrêté une seconde fois, & fut brûlé à Paris à la Place Maubert le 3. Août de l'an 1546. On dit que lorsqu'on le menoit au supplice, aïant remarqué que le peuple prenoit part à son malheur, il fit ce vers.

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet.

Le Docteur qui l'accompagnoit lui répondit, en tournant ce même vers.

Non pia turba dolet, sed dolet ipse Dolet.

La Croix du Maine, qui étoit lui-même dans les sentimens de Dolet, remarque superstitieusement, que ce malheureux, qui se nommoit Etienne, fut brûlé dans la Place Maubert, qui est de la Paroisse de saint Etienne du Mont, & que ce fut le jour de saint Etienne. Dolet avoit composé divers Ouvrages en Latin & en François, en vers & en prose, comme la vie de François I. jusqu'en 1539. *De re navali. Dialogus de imitatione Ciceroniana pro Longolio contra Erasmum. Orationes duæ in Tholosam. Epistolarum Lib. II. Carminum Lib. IV. Comment. Linguæ Latinæ II. Tom. Formulæ Latinarum locationum, &c.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç. &c.*

☞ Bayle remarque, que Dolet n'a point eu de place dans le Martyrologe des Calvinistes, qu'au contraire *Calvin* le traite d'Athée dans son traité des scandales, & dit qu'il avoit toûjours méprisé l'Evangile.

DOLFAR, Ville de l'Arabie Heureuse, Capitale de la Principauté d'Hadramuth, ou de Xaeli, & située sur la mer d'Arabie, à quarante-cinq lieuës de Fartach, du côté du Levant, & un peu moins de Guesselhaman, vers le Midi. * Maty, *Diction.*

DOLICHA, petite Ville de la Turquie en Asie. Elle est près de l'Euphrate, à vingt lieuës d'Antioche, vers le Nord Oriental. Quoi qu'elle ait un Evêché suffragant d'Edesse, elle est pourtant fort mal peuplée. * Maty, *Diction.*

DOLNSTEIN, petite Ville du Cercle de Franconie Elle est sur la riviere d'Altmul, dans l'Evêché d'Aichstet, à 2. lieuës de sa Capitale vers l'Occident. * Maty, *Dict.*

DOLLART, partie de la mer d'Allemagne, entre Groningue & la Frise Orientale, proche la ville d'Emden, vers l'embouchure de l'Ems. C'est ce que nous appellons autrement le Golfe d'Emden, où l'an 1177. trente-trois villages furent submergez par une subite inondation, qui rompit toutes les digues. * Baudrand.

DOLOMIEU, Village en Dauphiné, entre Moresel & la Tour du Pin. Ce lieu est fort renommé depuis l'an 1680. qu'un Fermier de Madame la Presidente de Musy, appellé Jacques Tirenet, tua, dit-on, un dragon volant (que l'on nomme aussi Couleuvre) qui portoit dans sa tête une Escarboucle, dont l'éclat faisoit paroître tout cet animal en feu. Ceux qui ont inventé ce conte, disent que Madame la Presidente de Musy fit offrir à ce Fermier des terres considerables, s'il lui vouloit donner cette pierre, & que M. l'Evêque du Bellay lui presenta de grandes sommes; mais qu'il nia fortement qu'il eût trouvé l'Escarboucle. Il n'y eut, à ce qu'ils disent, que le Sieur de Dilavela, Seigneur de Belmont, qui lui fit avoüer la verité, & qui aïant vû l'Escarboucle, lui en offrit trente mille écus, dans le dessein de la presenter au Roi: le Fermier fit un billet, par lequel il s'obligea de la livrer à ce prix, & le sieur de Belmont en vint donner avis à Sa Majesté, qui donna ses ordres pour faire conduire le Païsan à la Cour; mais il n'y est point venu, & on n'a point vû cette Escarboucle, tout ce recit étant une chose feinte. Ces sortes de pierres sont très-rares, & les Joüailliers donnent ordinairement le nom d'Escarboucle aux plus gros & aux plus beaux Rubis d'Orient. On dit que celui qui tua la couleuvre, d'où est venuë l'Escarboucle qui est en Espagne, n'osa se servir de fusil, & qu'il se fit enfermer dans une machine de bois, en maniere d'un grand tonneau, garnie en dehors de pointes de clous, & sçachant où cet animal se retiroit, il se fit rouler dessus. La couleuvre mourut, mais la puanteur, qui sortit de ses blessures, empoisonna l'homme dans la machine. A l'égard du dragon volant de Dolomieu, on dit qu'il avoit deux pas de long, la tête d'un chat, avec des oreilles de mulet, des ailes semblables à celles des chauves-souris, & une arrête sur l'épine du dos, toute herissée de grand poil, qu'il étoit presque tout écaillé par tout, & que sa grosseur surpassoit celle de la cuisse d'un homme; circonstances qui paroissent toutes inventées à plaisir. * *Memoires du temps.*

DOLOPES, peuple de Thessalie sur les frontieres de la Phthiotide. Ils étoient du temps de la Guerre de Troïe, sous la domination de Pelée, qui leur donna pour commandant Phenix. Non seulement Homere & Virgile parlent des Dolopes, mais aussi les anciens Historiens & Geographes. * Strabon, *l. 9.* Pline, *l. 4. c. 2.* Virgil. *Æneid. l. 2.* Valer. Flaccus, *l. 2.*

DOLTABAD ou DAULET ABAD, Ville du Roïaume de Decan, dans la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est Capitale de la Province de Balaguate, & située sur la riviere de Guenga, aux confins du Mogolistan, & à 50. lieuës de la ville de Visapour. Cette ville, qui est grande & fortifiée, a été conquise par le Grand Mogol. On y met par conjecture l'ancienne Tabaso de Pline. * Baudrand.

DOM, titre d'honneur, emprunté de l'Espagnol, qui signifie *Sieur* ou *Seigneur*, comme en ces exemples, Dom Jean d'Autriche, Dom Barthelemi des Martyrs. Il est en usage en France parmi quelques Ordres Religieux, comme chez les Chartreux, les Benedictins, les Feüillans, & autres. Ce mot vient du Latin *Domnus*, abregé de *Dominus*. Onuphre dit, que c'est un titre qu'on donna d'abord au Pape seul, puis aux Evêques & aux Abbez, ou autres qui avoient quelque dignité Ecclesiastique, ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur sainteté: il a été pris depuis par les simples Moines. * *Mem. Hist.*

DOM PHILIPPE, qui se nommoit auparavant Mahmet, étoit fils aîné d'Ahmet, Day de Tunis. Etant fort jeune, il fut General des Galeres de Biserte, & à l'âge de dix-huit ans, Ahmet le maria avec la fille du Bacha de Tripoli. Ce Prince consentit à ce mariage pour éviter la colere de son pere; car il n'aimoit pas cette Dame, quoi qu'elle fut fort belle. Quelque temps après il fit semblant de vouloir aller se promener au-delà de la Goulette avec cinq esclaves Chrêtiens & quelques

Maures, dans une petite barque. Aussi-tôt qu'il eut passé la Goulette, il tua une partie des Maures, & fit sauter les autres dans la mer, puis dressa sa route vers la Sicile, & après deux jours de navigation, il arriva à Mazzara, où le Viceroi de Sicile le fit recevoir & amener à Palerme. Là il fut logé dans la Maison Professe des Jesuites; & après y avoir été instruit en la Religion Chrétienne, il fut baptisé dans l'Eglise Cathedrale par l'Archevêque de Palerme, & eut pour parrain & marraine le Viceroi & la Vicereine, qui le nommerent Dom Philippe. Ensuite il passa à Rome, où il fut bien reçû du Pape, puis il alla en Espagne, & y eut une pension du Roi. S'étant retiré à Valence, il devint amoureux d'une Demoiselle Espagnole qui avoit beaucoup d'esprit, joüoit bien du luth, & chantoit fort agreablement, & il l'épousa secretement. Cependant le Day ou Roi de Tunis, aïant appris la retraite de son fils, entra dans une si furieuse colere, qu'après avoir fait mourir plus de vingt personnes, il fit même étrangler la malheureuse épouse de ce Prince, croïant qu'elle avoit favorisé sa fuite, & ne pouvant se venger sur la personne de son fils, il le desherita. La mere de Mahmet ou Dom Philippe, n'étoit pas moins affligée de la perte de son fils, qu'elle aimoit passionnément: & cherchant par tout le moyen de le recouvrer, elle fit tant auprès d'un Capitaine Anglois, qu'il lui promit de le lui ramener. Ce traître, pour executer son dessein, vint à Valence, où ayant bien-tôt fait connoissance avec ce Prince, il trouva qu'il étoit sans argent, & lui en prêta. Quelque temps après, il lui redemanda son argent, & lui conseilla de retourner à Rome, où le Pape lui donneroit plus qu'il ne falloit pour s'acquitter, offrant de l'y mener sur son vaisseau. Dom Philippe accepta l'offre, & s'embarqua avec sa femme & des valets Chrétiens; mais ce Capitaine Anglois, au lieu de prendre le chemin de Rome, prit celui de Tunis, où étant arrivé, il voulut faire accroire à Dom Philippe, que c'étoit le mauvais temps qui les avoit jettez-là; & pour cacher sa trahison, il écrivit à la mere de ce Prince (car son pere étoit mort) afin qu'on vint l'enlever, comme par force, ce qui fut fait. On le conduisit devant le Day: puis on le mena à sa mere, qui l'attendoit avec une grande impatience. Le Day donna ordre que, pour punition de ce qu'il s'étoit retiré parmi les Chrétiens, on le fit passer, avec son habit d'Espagnol, par le milieu de la ville, pour servir de risée au peuple; & sans le pouvoir de sa mere on lui auroit coupé la tête. On l'habilla ensuite à la Turque, & on lui rasa les cheveux. Il obtint neanmoins la liberté de vivre dans la Religion Chrétienne, avec sa femme & ses valets. Deux ans après, il jugea à propos de renvoyer sa femme en Espagne, ou en Italie. Il en obtint la permission avec beaucoup de difficulté, & retenant un fils qu'il avoit d'elle, il la fit mener à Genes, où elle entra dans un Monastere de Religieuses. Quelques années après il voulut tenter une autre évasion, & il fit semblant de faire un voïage à la Meque, où il alla avec son frere, qui fournit aux frais: mais après ce pelerinage, il fut contraint de retourner à Tunis en 1659. * Thevenot, *Voïage du Levant.*

DOMAC, Dominicain Anglois. *Cherchez* ROGER d'Omac.

DOMBES, Païs de France, entre la Bresse & la Saône, ou entre le Maçonnois & le Lionnois, avec titre de Principauté, reconnuë absolument indépendante, dès le temps du Roi Philippe Auguste. Le Roi Loüis XIV. a encore donné des Lettres Patentes, par lesquelles il reconnoit cette indépendance, declarant *que le Souverain de Dombes n'est point à son égard comme un Vassal à l'égard de son Seigneur, mais seulement comme un Souverain à l'égard d'un plus puissant.* C'est un païs assez agreable, situé dans la Bresse même, où il est comme enclavé, & consistant en onze Châtellenies, dont la premiere est Trevoux, capitale du païs. Elle a aussi un Parlement, composé de trois Presidens, de trois Maîtres des Requêtes, d'un Chevalier d'honneur, qui siege l'épée au côté, de douze Conseillers, dont il y en a deux Clercs, outre le Doïen de l'Eglise Collegiale de Trevoux, qui est aussi Conseiller né, d'un Procureur General, de deux Avocats Generaux, & de quatre Secretaires. Les autres Châtellenies sont Beauregard, Montmerle, Toissey, Lans, Chalamon, Chatelar, S. Trivier, Villeneuve, Amberieu & Lignieu. Cette Principauté a fait autrefois partie du Royaume de Bourgogne, & après diverses revolutions a été soûmise aux Seigneurs de Beaujeu, par les alliances de ceux de cette Maison, avec des Demoiselles des Maisons de Bresse, de Savoye & de Baugé, comme celle de Humbert V. avec Marguerite de Baugé, Dame de Mirebel, &c. Depuis, Edoüard II. donna en 1400. la Principauté de Dombes à Loüis II. Duc de Bourbon: & c'est par lui qu'elle s'est conservée dans cette Maison, jusqu'à HENRI de Bourbon, Duc de Montpensier, &c. Il ne laissa qu'une fille unique, *Marie* de Bourbon, femme de *Gaston Jean-Batiste* de France, Duc d'Orleans, &c. fils puiné du Roi Henri IV. dont est venuë *Anne-Marie-Loüise* d'Orleans, Souveraine de Dombes, qui donna cette Principauté en Mars 1682. à *Loüis-Auguste* de Bourbon Duc du Maine; dont le fils aîné porte le nom. * Guichenon, *Hist. de Bresse.* Du Puy, *Droits du Roi*, &c. *Cherchez* BEAUJEU.

DOMESOPOLI, Bourg de la Natolie propre, situé aux confins de la Caramanie. C'étoit anciennement une ville Episcopale. * Maty, *Dictionnaire Geographique.*

DOMFRONS, petite Ville du Maine, Province de France. Elle a titre de Comté, & elle est située sur la Mayenne, à cinq ou six lieuës au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Diction.*

DOMINATIONS, Anges du premier Ordre de la seconde Hierarchie. Ils sont ainsi appellez, parce qu'ils ont quelque empire sur les Anges inferieurs. * S. Denys, *Cœlestis Hierarchia*, c. 6.

S. DOMINGUE ou SAN DOMINGO, Isle d'Espagne. *Voyez* HISPANIOLA.

DOMINICAINS ou PRESCHEURS, Ordre Religieux, qui a été fondé par S. Dominique, approuvé par le Pape Innocent III. au Concile de Latran, l'an 1212. & confirmé l'année d'après par son successeur Honoré III. sous la Regle de saint Augustin, & sous des Constitutions particulieres. Après saint Dominique, le B. Jordain, saint Thomas, Albert le Grand, saint Raymond de Pennafort, saint Vincent Ferrier, saint Hiacinthe, saint Antonin, saint Pierre Martyr, &c. Hugues de saint Cheir, le Cardinal Cajetan, Barthelemi des Martyrs, Loüis de Grenade, Dominique Soto, &c. Cet Ordre a donné à l'Eglise trois Papes, 48. Cardinaux, 23. Patriarches, 1500. Evêques 600. Archevêques, 43. Nonces ou Legats, 69. Maîtres du sacré Palais, 84. Confesseurs des Rois d'Espagne, de Castille ou d'Arragon, 15. des Rois de Portugal, 16. des Rois de France, 6. des Rois d'Angleterre, & 21. des Rois de Pologne. Le nombre des Docteurs & des Ecrivains est extraordinaire. Les Religieuses de sainte Catherine de Sienne, ou Dominicaines, suivent aussi ce saint Institut. Il y a encore un Tiers-Ordre de S. Dominique de l'un & de l'autre sexe, qui forme en plusieurs endroits des Congregations, & à qui on prescrit certaines Regles. On a nommé en France les FF. Prêcheurs, *Jacobins*, à cause que leur premier Couvent de Paris fut bâti dans la ruë saint Jacques. Le P. Jean Michaëlis travailla à la reforme de cet Ordre en France, au commencement du XVII. siecle. Plusieurs Monasteres la reçûrent, & le Pape Paul V. la confirma l'an 1608. à la recommandation de Henri IV. Roi de France. Tous ces Couvents font aujourd'hui la Province de Toulouse, & celle de saint Loüis. *Consultez* Ferdinand de Castille, Antonio Flaminio, & les Auteurs que nous citerons au mot S. DOMINIQUE.

DOMINICAL, voile dont les femmes se servoient anciennement en quelques Eglises, pour recevoir l'Eucharistie, & pour couvrir leur tête quand elles la recevoient. *Aug. s.* 24.

DOMINICALE, (*Lettre*) lettre d'Alphabet, qui sert à marquer dans les Livres d'Eglise les Dimanches, pendant tout le cours de l'année. Il y en a sept A, B, C, D, E, F, G, & c'est pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire, qui fait partie du Comput Ecclesiastique, lequel dure 28. ans; parce qu'au bout de ce temps les Lettres Dominicales reviennent dans le même ordre. Les premiers Chrétiens les placerent dans leur Calendrier en la place des huit Lettres Nundinales, qui étoient dans celui des Romains. Les sept Lettres Dominicales se suivent & se succedent

pour marquer le Dimanche, par un ordre contraire & retrograde : en sorte que si en cette année l'A étoit la Lettre Dominicale, l'année d'ensuite la Lettre G, qui est la Lettre Dominicale : ensuite F, & de même en remontant toûjours, jusqu'à ce qu'on revienne à l'A. La raison de cet ordre retrograde, est que l'année étant composée de 365. jours qui sont 52. semaines & un jour, il s'ensuit que la Lettre A marque encore le premier jour de la 53. semaine, & se trouve au dernier de Decembre, qui est un Dimanche. Ainsi le Lundi, qui est le premier de Janvier, étant aussi marqué de la Lettre A, le Dimanche suivant, qui est le 7. de Janvier, tombe sous la Lettre G, laquelle devient la Lettre Dominicale de cette seconde année. Mais l'année Bissextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cercle des Lettres Dominicales, qui devroit s'achever en sept années. Car la Lettre F qui tombe au jour lequel precede le bissexte, se repetant deux fois, il arrive que la Lettre E, qui est la Lettre Dominicale de cette année-là, ne se rencontrant plus au Dimanche, la Lettre D, par ce dérangement devient la Lettre Dominicale de la même année bissextile. Par consequent il faut deux Lettres Dominicales pour l'année intercalaire; l'une jusqu'au bissexte, c'est-à-dire, le 24. Fevrier, & l'autre pour le reste de l'année. Or cette interruption, que forme le bissexte, est la cause que les Lettres Dominicales ne peuvent retourner dans le même ordre qu'au bout de 28. ans. C'est-là l'origine du Cycle Solaire. Par la reformation du Calendrier sous les ordres du Pape Gregoire XIII. l'ordre des Lettres Dominicales fut troublé; car l'année 1582. qui avoit dans son commencement la Lettre G pour Lettre Dominicale, eut la Lettre C, par le retranchement de dix jours, lequel se fit après le 4. d'Octobre de cette année-là. Ainsi la Lettre Dominicale de l'ancien Calendrier précede de quatre sieges celle du Calendrier Gregorien; ensorte que la Lettre A de l'ancien répond à la Lettre D du nouveau. Par cette raison, il a fallu construire une nouvelle table des Lettres Dominicales sur le modele de l'ancienne, pour leur assigner leur place dans le nouveau.

DOMINICALES, est le nom que l'on a donné anciennement, dans l'Eglise, aux Leçons, qui étoient lûës & expliquées tous les Dimanches, & que l'on tiroit tant de l'ancien que du nouveau Testament, mais particulierement des Evangiles & des Epîtres des Apôtres; ces explications étoient autrement nommées *Homelies*. Dans les premiers siecles de l'Eglise, on commença d'y lire publiquement, & par ordre, les livres entiers de l'Ecriture-Sainte, comme nous l'apprenons de saint Justin Martyr, d'Origene *en l'Homelie 15. sur Josué*, de Socrate, *l. 5. de l'Hist. Eccl.* & d'Isidore, *de l'Office Ecclef.* ce qui a duré long-temps, comme on le peut voir aussi dans le Decret de Gratien, *dist. 15. can. sancta Romana Ecclesia*. Depuis, on prit peu à peu la coûtume de tirer de l'Ecriture des textes & passages particuliers; pour les lire & les expliquer aux Fêtes de Noël, de Paque, de l'Ascension, & de la Pentecôte; parce qu'ils s'accommodoient mieux au sujet de ces grands mysteres, que la lecture ordinaire, dont on interrompoit la suite, durant ces jours-là; ce qui se voit dans saint Augustin, *sur la 1. Epître de saint Jean* au commencement. Dans la suite, on en fit autant les jours de Fêtes des Saints, & enfin tous les Dimanches de l'année, ausquels, selon les temps, on appliquoit ces textes ou leçons, qui pour cette raison furent appellées *Dominicales*. Cet ordre des Leçons Dominicales, tel qu'on le voit aujourd'hui, est attribué par quelques-uns à Alcuin Précepteur de Charlemagne, & par d'autres à Paul Diacre, mais sans autre fondement, que parce qu'il a accommodé certaines Homelies des Peres à ces passages, qu'on avoit tirez de l'Ecriture; d'où l'on peut juger, que cette distribution est plus ancienne. * Saint Augustin, *de Temp. Serm.* 256. S. Gregor. *lib. ad Secund.* & le Venerable Bede. Alting. *Prob. Theol. Loc.* 2.

DOMINIQUE DOMINICI, ou DOMINICUS DE DOMINICIS, Evêque de Bresce en Italie, dans le XV. siecle étoit de Venise. Les Papes Pie II. Paul II. & Sixte IV. l'honorerent de leur amitié, & l'employerent dans diverses negociations. Il fut Evêque de Torcello, avant que de l'être de Bresce, où il mourut en 1478. Ses Ouvrages ne sont pas venus jusques à nous. * Trithéme, *de Script. Eccl.*

DOMINICO DE SANTIS, Venitien, étant à Rome, se mit au service d'un Seigneur Indien, qui avoit embrassé le Christianisme, & l'état Ecclesiastique. Le Pape ayant renvoyé cet Indien à Goa, pour y être Vicaire Apostolique, Dominico le suivit, & passa quelques années dans les Indes. Lorsqu'il fut de retour à Venise, il fit croire qu'il entendoit parfaitement le negoce de l'Asie, & engagea quelques particuliers à lui confier des marchandises, qui furent perduës en chemin, par un naufrage. Ce malheur l'obligea de retourner à Goa, où il reçut huit cens écus de quelques contributions charitables. Puis il se rendit à Ispahan, où il fit connoissance avec le Pere Rigordi Jesuite. D'Ispahan, ils passerent ensemble en Pologne, où Dominico de Santis s'étant vanté à la Cour de connoître à fond l'Etat de l'Asie, le Roi le choisit pour aller en Ambassade vers le Sophi de Perse. L'Empereur suivit l'exemple du Roi de Pologne, la Republique de Venise en fit autant, & ces trois Puissances y firent joindre le Pape, pour rendre cette Ambassade plus solemnelle. L'avarice de Dominico, qui ne s'attachoit qu'à l'épargne dans le dessein de s'enrichir, fut cause qu'il arriva en Perse, avec un équipage si peu convenable à son caractere, qu'on le considéroit moins qu'un simple Envoyé; ce qui préjudicia fort à l'honneur & à la gloire des Puissances, qui faisoient faire l'Ambassade. Ce desordre étant venu à la connoissance du Roi de Pologne, il envoya aussi-tôt un autre Ambassadeur capable de cette fonction, lequel étant arrivé à Ispahan, obligea ce téméraire à se désister de cet emploi. Dominico n'osa retourner en Europe par la Turquie; parce qu'il avoit eu avis, qu'on l'épioit à son passage. L'Atmadoulet, ou premier Ministre de Perse, pria un Ambassadeur de Moscovie, qui retournoit en son païs, de le recevoir en sa compagnie, mais le Moscovite l'ayant mené jusqu'à la mer Caspienne, s'en défit adroitement; de sorte que le Venitien fut contraint de retourner à Ispahan, & de-là à Goa, où les Portugais le firent embarquer pour Lisbonne. Enfin il se rendit à Venise environ l'an 1680. mais il y fut traité avec mépris, & peu s'en fallut, que le Sénat, mal satisfait de sa negociation, n'en témoignât son ressentiment par un châtiment severe. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

DOMINIQUE, femme de l'Empereur Valens, & Arienne, engagea l'Empereur dans l'heresie dont elle étoit infectée en le faisant baptiser par Eudoxe de Constantinople, l'an de J. C. 366. & lui fit faire serment, par le moyen de ce faux Evêque, de persecuter les orthodoxes; ce qu'il fit avec beaucoup de rigueur. Il arriva ensuite, comme par un châtiment du Ciel, que le Prince Galata son fils mourut miserablement, & qu'elle fut troublée par d'horribles visions. * *Voyez* Theodoret, *liv.* 4. *ch.* 12.

DOMINIQUE, surnommé *l'Encuirassé*, Hermite, vivoit dans l'onziéme siecle. Ayant passé par tous les degrez de la Clericature, il fut élevé à la Prêtrise; mais comme ses parens avoient donné un present à l'Evêque pour son Ordination, Dominique après avoir sçû ce crime, se condamna à n'exercer aucune fonction de ses Ordres, se retira dans un Hermitage de l'Appennin, y mena une vie fort austere, & y pratiqua l'usage de la discipline. Il étoit sous la conduite d'un Superieur de ces Hermites, Jean Montferétre, il se mit ensuite sous la direction de Pierre Damien, qui étoit dans son Hermitage à Fontavelle en Umbrie. Dominique fut surnommé l'*Encuirassé*, parce qu'il portoit toûjours une cuirasse de fer sur sa chair, qu'il ne quittoit que pour se déchirer le corps à coups de foüet. Il recitoit, à ce que l'on dit, tous les jours deux ou trois Pseautiers, pendant chacun desquels, il se donnoit quinze mille coups de verges. Sur la fin de ses jours, il usa d'une discipline de cuir, herissé de pointes de fer, & portoit des cercles de fer aux bras & aux jambes. Il mourut le 14. d'Octobre 1060. * *Sa vie par* Pierre Damien, *epist.* 19. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

S. DOMINIQUE de Guzman, Gentilhomme Espagnol & Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, nâquit à Calarvega, bourg du Diocese d'Osma dans la vieille Castille l'an 1170. Il étoit fils de Felix de Guzman &

de Jeanne d'Aça. Si-tôt qu'il eut appris les Humanitez, on l'envoya à Placentia dans le Royaume de Leon, pour étudier la Philosophie dans cette Université. Il n'étoit encore âgé que de 14. ans. Il en passa 9. dans l'Université de Placentia, au bout desquels Diegue de Azebez Evêque d'Osma, lui donna d'abord un Canonicat, & ensuite un Archidiaconé de sa Cathedrale. Depuis ce temps, Dominique voyagea en Espagne. A son retour, il fut ordonné Prêtre, & fait Sous-Prieur de l'Eglise d'Osma. Il ne se borna pas à cet emploi, il alla à Placentia & y professa la Theologie. Il fut ensuite chargé de faire une Mission dans la Galice, dans la Castille & dans l'Arragon. Il accompagna Diegue en France, où Alphonse Roi d'Espagne l'avoit envoyé, pour accompagner la Princesse, qui avoit été promise à son fils. La mort de cette Princesse, arrivée à Gace, leur ôta le dessein de retourner dans leur païs, ils conçûrent celui d'aller à Rome, & d'engager le Pape Innocent III. de leur permettre d'aller annoncer la Foi aux Infidelles du Nord, ou de combattre les Albigeois. Le Pape les détermina à prendre ce second parti. Dominique se conduisit avec tant de prudence & de zele, qu'il se fit craindre des Albigeois, & aimer de tous les Catholiques. Simon Comte de Montfort, qui fut le fleau de ces Heretiques, étoit rempli de veneration pour la vertu de ce saint Prédicateur. Le Pape lui donna la charge d'Inquisiteur en Languedoc, où il jetta les premiers fondemens de son Ordre, qui fut approuvé au Concile General de Latran, assemblé l'an 1215. Ce fut lui, qui persuada au Pape Honoré III. d'établir un Maître du sacré Palais, sur qui les Pontifes pûssent se décharger des discussions, qui regardoient l'interprétation de l'Ecriture, & la censure des Livres. Il exerça le premier cet emploi, & commença à s'en acquitter, par l'interprétation des Epîtres de saint Paul, qu'il expliquoit en public. Le même Pape confirma son Ordre l'an 1216. saint Dominique mourut à Boulogne, en Italie, le 4. Août de l'an 1221. & fut canonisé par le Pape Gregoire IX. le 3. Juillet de l'année 1235. Theodoric de Podio, ou Du Puy a écrit sa vie en huit Livres, & Surius la rapporte dans la Vie des Saints, sous le 4. Août. * *Consultez* aussi saint Antonin, 3. *P. tit.* 23. *ch.* 12. *&c.* Garlonius, Seraphin Razzi, Antoine de Sienne, & Leandre Alberti, &c. *des Hommes Illust. de l'Ordre de S. Dominique.* Ferdinand de Castille, *Chron. Domin.* Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *aux Ann. Eccl.* Le Bullaire, *Tom. I. Const.* 2. *Honorii III. & Gregoire IX.* Baillet, *Vies des Saints, IV. Août*

DOMINIQUE ou DOMINICI, (Jean) Cardinal, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Florence, où il nâquit de parens pauvres, & de la lie du peuple. Dès son enfance, il témoigna une passion extrême d'entrer dans l'Ordre de S. Dominique, & le demanda avec tant de perseverance, qu'on le lui accorda. Son merite l'éleva aux premieres charges de son Ordre, où il tâcha de rétablir la discipline reguliere : il y reçut d'excellens hommes, & entr'autres saint Antonin, qui fut depuis Archevêque de Florence. Le P. Jean Dominique vint l'an 1406. à Rome, comme député des Florentins, pour persuader aux Cardinaux de songer après la mort d'Innocent VII. à finir le malheureux schisme, qui désoloit depuis si long-temps l'Eglise. Il trouva qu'on avoit déja élû Gregoire XII. auquel il parla avec beaucoup de zele & de fermeté. Ce discours n'offensa point le nouveau Pape, au contraire il donna l'Archevêché de Raguse à Jean Dominique, & le mit ensuite au nombre des Cardinaux en 1408. Dominique tint constamment le parti de Gregoire jusqu'en 1415. que ce dernier persuadé par l'Empereur Sigismond, de faire une abdication volontaire du Pontificat, s'y resolut, & envoya le Cardinal Dominique & Charles Malateste, pour la faire en son nom, dans le Concile de Constance. Le Cardinal Dominique y fût reçû avec honneur; & le Pape Martin V. élû en 1417. l'envoya Legat en Pologne, en Boheme & en Hongrie, pour y combattre les erreurs des Hussites. Il s'acquitta avec zele de cette commission; mais étant tombé malade, dans la ville de Bude, il y mourut le 10. Juin de l'an 1419. âgé de 63. ans, & fut enterré dans l'Eglise des Peres de l'Ordre de S. Paul Hermite. Il est different de DOMINIQUE, Cardinal Evêque d'Albe, que Clement VII. élû contre Urbain VI. envoya en Espagne, pour dissiper les factions suscitées contre les Ecclesiastiques, à l'avenement de Henri III. Roi de Castille, sur le thrône. * Mariana, *liv.* 17. *ch* 18. *& liv.* 19. *ch.* 1. Saint Antonin, *tit.* 23. *cap.* 11. *& seq.* Ferdinand de Castille, *II. P. liv.* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. liv.* 4. Serafin Razzi, *Huom. illust. Domin.* Auberi, *Hist. des Card. &c.*

DOMINIQUE DE SAN GEMINIANO, celebre Jurisconsulte, dans le XV siecle, vers l'an 1440. étoit natif du bourg de San-Geminiano, dans la Toscane, & en porta le nom, qu'il a fait valoir par son érudition. Il fut un des plus sçavans hommes de son temps, dans le Droit Civil & Ecclesiastique, & laissa des Commentaires sur le VI. Livre des Decretales, des Consultations, &c. * Trithéme, *De Script. Eccl* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* &c.

DOMINIQUE ou DOMINICUS FLOCUS, (André) natif de Florence, Chanoine de la même ville, & Secretaire d'un Pape, vivoit dans le XV. siecle. Il fut disciple d'Emmanuel Chrysoloras, & composa un Traité des Magistrats Romains, qu'on attribuë à Lucius Fenestella. * Volaterran, *l.* 21. *Comment. Urban.* Blondus, *in Hetrur.* Lilius Giraldi, *dial.* 4. *de Poët.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 1. *c.* 19 *&* 3. *c.* 7.

DOMINIQUE, Peintre, vivoit dans le quinziéme siecle, & fut Disciple d'*Antoine de Messine*, qui fut le premier des Italiens, qui peignit à huile, & qui fit part de son secret à Dominique en reconnoissance de l'attachement que celui-ci avoit pour son Maître. Ce Dominique fut appellé à Florence pour quelques Ouvrages. Il y trouva André del Castagno, qui de Paisan s'étoit fait Peintre, & qui ayant vû l'estime où étoit cette nouvelle façon de peindre, employa toutes les souplesses & toutes les complaisances artificieuses dont il étoit capable, pour avoir l'amitié de Dominique, & tirer par là cette nouvelle invention. Il en vint à bout, Dominique l'aima, voulut demeurer avec lui, lui découvrit tout ce qu'il sçavoit, & lui fit part de ses emplois. Mais l'avidité du gain ne laissa pas André long-temps en repos. Il se mit dans l'esprit que s'il étoit seul, tout le profit de Dominique lui reviendroit, & sans songer qu'il n'avoit pas d'ailleurs la même capacité, il prit la resolution de se défaire de son bienfaiteur. Il alla, pour cet effet, l'attendre un soir au coin d'une ruë, & l'ayant assassiné, il retourna promptement dans sa chambre, & s'y occupa de quelque Ouvrage, comme s'il n'en étoit pas sorti. Il avoit fait le coup si secretement, que Dominique n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, pour en recevoir du secours, & mourut entre ses bras. Cet assassinat auroit été enseveli avec André, si lui-même ne l'avoit declaré au lit de la mort. Ce fut cet André, qui avoit peint à Florence contre le palais du Podesta, par ordre de la Republique, l'execution des Conjurez, qui avoient conspiré contre les *Medicis*, fut appellé dans la suite *Andrea de gl impiccati.* * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

DOMINIQUE, Chartreux du Monastere de Tréves, composa divers Ouvrages, marquez par Possevin, Theodore Petreius, & par Dorland. Ces deux derniers Auteurs rapportent, qu'il but du poison sans en être offensé, & qu'il mourut âgé de 75. ans, le jour de saint Thomas, environ l'an 1541. Dominique étoit un Religieux d'une pieté exemplaire, & qui avoit beaucoup d'érudition. * Possevin, *Appar. sacr.* Theodore Petreius, *Bibl. Carth. p.* 85. *& suiv.* & Dorland, *Chron. Carth. lib* 7. *cap.* 2. 3. *&* 4. *& in not. Petrei, p.* 148.

DOMINIQUE de Jerusalem, né à Jerusalem vers l'an 1550. fut élevé & instruit dans l'Ecole de Sapheth, où il fut reçû Rabbin, & enseigna le Talmud. Il exerça ensuite la Medecine, fut appellé à Constantinople par le Grand Seigneur. Enfin, à l'âge de cinquante ans, il quitta le Judaïsme; & étant venu à Rome, il fut reçû dans le College des Neophytes, où il enseigna l'Hebreu. Il a traduit tout le Nouveau Testament en Hebreu. * Bartolocci, *Bibliotheca Rab.* M. Du Pin, *Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à present, édit. Paris.* 1710.

DOMINIQUE, (Saint) Ordre militaire, établi par saint Dominique, contre les Albigeois. Les Chevaliers furent nommez *les Gendarmes de* JESUS-CHRIST, ou *Freres de la Milice* de saint Dominique. On dit qu'ils portoient une Croix blanche & noire, & fleurdelisée, &

que depuis ils suivirent la troisiéme Regle de saint Dominique. *Vie de saint Dominique.*

DOMINIQUE, (La) Isle de l'Amerique Septentrionale, une des Antilles. Elle est située entre la Martinique, qu'elle a au Midi, la Guadeloupe, la Marie-galante, & les Saints au Septentrion. Elle a environ 10. lieuës de tour, & appartient aux Caraïbes. Les Espagnols la nomment la Dominique, parce qu'ils l'avoient découverte le 4. Août, jour de la Fête de S. Dominique.

DOMINIQUE. *Cherchez* les surnoms de ceux qui ont été appellez ainsi.

DOMINIQUIN, (Le) Peintre celebre, natif de Boulogne en Italie, se nommoit *Domenico Zampieri*, & fut appellé *Dom nichino*, pendant sa jeunesse. Il fut éleve des Caraches, qui en faisoient beaucoup d'estime. Neanmoins parce qu'il apportoit beaucoup de précautions dans l'execution de ses Tableaux, ses ennemis appellant cela lenteur d'esprit, disoient que ses Ouvrages étoient comme labourez à la charruë, & Antoine Carache même le comparoit à un bœuf. Mais Annibal Carache répondit, que ce bœuf laboureroit un champ, qu'il rendroit si fertile, qu'un jour il nourriroit la Peinture. Il fit un admirable tableau de saint Jerôme, qui plut tellement à Poussin, que ce fameux Peintre comptoit la Transfiguration de Raphaël, la descente de Croix de Daniel de Volterre, & le saint Jerôme du Dominiquin, pour les plus beaux tableaux, qui fussent à Rome. Il entendoit aussi l'Architecture, & le Pape Gregoire XV. le nomma pour Architecte du Palais Apostolique. Le Dominiquin mourut le 15. Avril 1641. âgé de 60. ans. On remarque qu'il étoit modeste & retenu dans sa conversation, & qu'il se plaisoit dans la retraite, croyant éviter par ce moyen, la malignité de ses envieux, qui ne laissoient pas de le persecuter. Le Poussin disoit de lui, qu'il ne connoissoit point d'autre Peintre que le Dominiquin, pour ce qui regarde les expressions. En effet, il excelloit en l'art de bien exprimer les divers sentimens des personnes, qu'il representoit. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

DOMINIS, (Marc-Antoine de) Archevêque de Spalatro en Dalmatie, étoit de la Maison de Theobalde de Plaisance, qui étoit Pape, sous le nom de Gregoire X. il a vécu sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. Il entra jeune parmi les Jesuites, & s'y rendit très-sçavant. Il en sortit dans la suite; & les amis qu'il avoit acquis par son érudition, lui procurerent l'Evêché de Segni, puis l'Archevêché de Spalatro. Cette élevation devoit fixer son inconstance naturelle; mais se trouvant déferé à l'Inquisition, & mal dans l'esprit de Paul V. il se retira en Angleterre, attiré par les Protestans, & par l'espoir d'un grand repos & de plusieurs avantages, ou comme il le dit, dans la vûë de travailler à la réünion des Religions, & pour être dans un lieu, où il pût publier ses écrits avec liberté & sans crainte. Il y resta depuis le commencement du regne de Jacques I. jusqu'au mois d'Avril de l'an 1622. qu'il retourna à Rome, à la sollicitation de l'Ambassadeur d'Espagne. Il fit abjuration de ses erreurs à Rome, & demanda pardon dans un Consistoire public d'avoir quitté l'Eglise; mais ensuite sur quelques soupçons, il fut mis dans le Château Saint-Ange, où il mourut au mois de Decembre de l'an 1625. âgé de 64. ans. On découvrit après sa mort, que ses sentimens n'étoient pas orthodoxes, & qu'il n'avoit point cessé d'entretenir des liaisons de doctrine avec les Protestans. Aussi par Sentence de l'Inquisition, son cadavre fut déterré & brûlé avec ses écrits au champ de Flore. On a imprimé en Angleterre un grand ouvrage qu'il avoit entrepris, intitulé *de Republica Ecclesiastica*, en deux volumes *in fol.* en 1617. & 1622. & l'on en a depuis donné un troisiéme en Allemagne en 1658. Etant en Angleterre, il fit imprimer l'Histoire du Concile de Trente de Frapaolo. Il avoit composé un petit Traité *de Radiis visus & lucis*, dans lequel il expliquoit mechaniquement la raison des couleurs de l'Arc-en-Ciel, à peu près de la même maniere que M. Descartes l'a fait depuis. Plusieurs propositions tirées de son Livre de la Republique ont été censurées l'an 1618. par la Faculté de Theologie de Paris. Richer a fait quelques Notes sur cette Censure, dans lesquelles il n'est pas du sentiment de ses confreres, sur plusieurs de ces propositions censurées, qui concernent la jurisdiction coactive de l'Eglise, quoiqu'il condamne la plûpart des autres propositions. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Sponde, *in Annal. Eccl.* Le Mercure François; *T. IX. p.* 189. Rivet, &c. *Bilancia Politica de Boccalini, T.* 3. *Teatro Brittanico de Greg. Leth. Epist de pace religionis ejusd. M. Anton. de Dominis.*

DOMITIA, (Longina,) femme de l'Empereur Domitien, se diffama par ses débauches, dont elle faisoit vanité. Elle étoit fille du celebre Domitius Corbulon, & avoit été mariée à Lucius Ælius Lamia, auquel Domitien l'enleva. Il en coûta depuis la vie à Lamia. Domitia devint femme de son amant, & en eut un fils en l'an de J. C 73. qui porta le nom de Cesar, & mourut jeune. Son commerce avec le Comedien Paris, & ses autres impudicitez publiques, la firent répudier par Domitien, qui ne pût s'empêcher de la reprendre peu de temps après. Elle entra dans la conjuration de Parthenius & d'Etienne, dans laquelle périt son époux, & s'affranchit ainsi de la crainte où elle étoit tous les jours, qu'il ne la sacrifiât à son ressentiment. On l'avoit accusée d'inceste avec l'Empereur Tite son beau-frere; mais elle s'en purgea par serment: & l'effronterie avec laquelle elle avoit coûtume d'avoüer ses autres desordres, la rendit croyable dans cette occasion. * Suetone, *en Domit. & en Tit.* Aurelius Victor, Dion, *l.* 66. *&* 67.

DOMITIEN, (Saint) Evêque de Melitene en Armenie, étoit parent de l'Empereur Maurice, sous le regne duquel il vivoit. Ce Prince l'envoya l'an 589. près de Cosrohès Roi des Perses, refugié dans les terres de l'Empire Romain, pour l'assister de ses conseils, & l'aider à remonter sur le thrône. Domitien fit ce qu'il put pour convertir ce Roi; mais ce fut inutilement, comme il le témoigne au Pape saint Gregoire, qui le consola par une belle Lettre pleine de ses éloges. Domitien étant retourné à la Cour de Constantinople, fut Directeur & Ministre de l'Empereur Maurice, qui le declara par son Testament Tuteur des Princes ses enfans, & Regent de l'Empire, durant leur minorité. Mais Domitien mourut dès le commencement du VII. siecle, vers l'an 602. Les Grecs font sa fête le 10. de Janvier. * Evagre, *l.* 6. Theophile Simocatta, *l.* 4. S. Greg. *le Grand*, *l.* 2. *ep.* 63. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de Janvier.*

DOMITIEN, fils de Vespasien, Empereur, & le dernier des douze qu'on appelle Cesars, nâquit le 24. Octobre de l'an 51. de J. C. on lui donne les noms de *T. Flavius Sabinus Domitianus.* Depuis sa naissance jusqu'au temps que son pere parvint à l'Empire, il fut élevé dans une si grande pauvreté, que quelques Auteurs ne font point de difficulté d'assurer qu'il manquoit presque de toutes choses. Il s'appliqua à tirer de l'arc, & surpassa tous les plus adroits en ce genre. Il succeda le 13. Septembre de l'an 81. de J. C. à Titus son frere, & selon l'opinion de plusieurs, se servit de poison pour prendre sa place. A son avenement à l'Empire, il publia plusieurs Loix, fit la guerre à quelques peuples d'Ecosse, aux Cattes, à plusieurs autres peuples de Germanie, & aux Daces en l'an 86. Il acheva aussi à Rome plusieurs édifices commencez, & en commença d'autres, qu'il porta à leur perfection. Il rétablit des Bibliotheques brûlées, & fit venir des exemplaires de Livres de divers lieux, particulierement d'Alexandrie. Mais depuis il devint si cruel, qu'il fit mourir plusieurs personnes de consideration, & renouvella l'Edit de bannissement, contre les Mathematiciens, & les Philosophes. Il excita la seconde persecution contre les Chrétiens, dont il voulut éteindre le nom, & fit souffrir la mort à diverses personnes, entr'autres au Pape Cletus en 91. Il fit enterrer toute vive la premiere des Vestales, nommée *Cornelia*, sous prétexte d'incontinence. Ce n'étoit pas par vertu que ce Prince fit rendre cet Arrêt; car Domitien vécut longtemps avec sa propre niéce, comme avec sa femme legitime; & ne se contentant pas de se soüiller des horreurs d'un inceste, il se rendit infame par l'amour des garçons. Sa vanité égaloit son incontinence: il prit le nom de *Dieu* & de *Seigneur*, & vouloit qu'on le lui donnât dans toutes les Requêtes, qu'on lui presentoit. Au commencement de son Empire, il avoit accoûtumé de se retirer en son cabinet, où il ne s'appliquoit à autre chose qu'à prendre des mouches, & à les percer d'un poinçon fort aigu. Sur quoi Vibius Crispus rencontra assez plaisamment; car quelqu'un lui ayant demandé, s'il n'y avoit personne avec l'Empereur, *Pas une mouche*, répondit-il.

Domitien se préparoit à des cruautez plus horribles, lorsque Dieu délivra son Eglise de ce violent persecuteur. Suetone écrit, que le jour, avant qu'il fut assassiné, ayant commandé qu'on lui gardât pour le lendemain du fruit, dont on lui avoit fait present, il ajoûta ces paroles, *Du moins si nous en pouvons manger.* Se tournant vers ceux qui étoient auprès de lui, il leur assûra que le jour suivant la lune seroit sanglante au signe du Verseau, & qu'il se passeroit quelque chose, dont les hommes parleroient par tout le monde. Les Chronologistes inferent de là, qu'il est mort deux ans plûtôt, que le Cardinal Baronius ne le marque. En effet, Domitien fut tué le 18. Septembre de l'an 96. de l'Ere Chrétienne, âgé de 44. ans, 10. mois & 26. jours, dont il avoit regné 15. ans & 5. jours. Ce fut par Etienne, alors affranchi de sa femme Domitia, qui étoit elle-même complice de ce meurtre. Apollonius de Tyane, celebre Magicien, que Domitien avoit consideré avant son avenement à l'Empire, & qu'il avoit chassé depuis, étoit pour lors à Ephese, & dans le même temps que le coup se faisoit à Rome. En haranguant le peuple, reculant, dit-on, deux ou trois pas, & regardant la terre d'un œil affreux, il s'écria: *Frappe le tyran, frappe le tyran.* Ses auditeurs sçûrent depuis, qu'à la même heure on tuoit Domitien. Ce Prince étoit bienfait, & d'une taille av. ntageuse. Beaucoup de pudeur & de modestie paroissoient sur son visage, mais sa physionomie étoit trompeuse; car après s'être contraint dans les commencemens de son regne, il fut ensuite très-cruel. Il devint chauve, quoique fort jeune; ce qui fut attribué à ses débauches; & cette difformité lui tenoit si fort à cœur, qu'il falloit bien se donner de garde d'en railler quelqu'un en sa presence. C'est pourquoi les Maîtres des Monnoyes n'ont point representé ce défaut dans les Medailles de cet Empereur. * Suetone, *en sa vie*, Aurelius Victor, *des Cesars.* Eutrope, *liv.* 7. Xiphilin, *Ab de Dion. en Diocl* Philostrate, *Vie d'Apol.* 8. Petau, *liv.* 11. *Rat. temp. ch.* 19. Riccioli, *Chron. Refor. T. I. liv.* 4. *chap.* 8. Baronius, *T. I. Ann.* Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité.*

DOMITIENS, Famille. La Famille des DOMITIENS ou de DOMITIUS a été très-celebre à Rome. Cette Famille fut distinguée en deux branches, qui furent celles des Calvinus & des Enobarbus. L'une & l'autre a fourni plusieurs Magistrats à la Republique. C. DOMITIUS CALVINUS, le premier qui ait été fait Consul, eut pour Collegue Cornelius Cossus Arvina, environ l'an 422. de Rome, & 332. avant JESUS-CHRIST; & de son temps les Romains firent la paix avec Alexandre Roi d'Epire, comme nous l'apprenons de Tite-Live & de Cassiodore. Un autre de ce nom fut Consul avec P. Cornelius Dolabella l'an 471. de Rome, & 283. avant J. C. lorsque les Toscans, joints aux Boiens Gaulois furent défaits. Un troisiéme exerça cette même dignité avec Valerius Messala, l'an 701. de Rome, 53. avant l'Ere Chrétienne, & avec Asinius Pollio, treize années après, &c. L'autre branche de la famille des Domitiens est celle des Enobarbus, qui tirerent leur origine de L. DOMITIUS. On dit que comme il revenoit des champs, deux jeunes hommes, dont la beauté avoit quelque chose d'Auguste, s'apparurent à lui, & lui commanderent d'apprendre au Sénat & au peuple Romain une victoire, de laquelle on n'étoit pas encore bien assûré; & que pour preuve de leur divinité, ils lui froterent doucement les jouës, de sorte que son poil changeant de couleur, de noir qu'il étoit, devint fort roux. Cette merveilleuse marque demeura depuis à ses descendans, & la plûpart eurent la barbe rousse comme de l'airain. Ils furent honorez de sept Consulats, de deux Triomphes, & de deux Censures, & continuerent à porter le même surnom. Ce Domitius laissa un fils de même nom, qui fut Consul en 562. de Rome, & 192. ans avant J. C. avec L. Quinctius Flaminius; & il eut Cn. DOMITIUS Consul en 591. de Rome, & 163. ans avant J. C. pere de C. DOMITIUS ENOBARBUS, Tribun du peuple. Ce fut lui, qui poussé d'animosité contre les Pontifes, parce qu'ils avoient mis dans leurs corps un autre que lui, à la place de son pere, transfera au peuple le droit de subroger les Prêtres. Etant Consul avec C. Fannius Strabo en 631. de Rome, & 123. ans avant J. C. il vainquit les Auvergnats, & les Allobroges. C'est à l'occasion de cette victoire, que Velleius Paterculus parle de la Famille des Domitiens. Il y eut, dit-il, deux illustres victoires remportées sur les Gaulois Transalpins, l'une par Domitius, qui défit les Auvergnats, & l'autre par Fabius. Il ajoûte ensuite: *Dans la Famille des Domitiens, on remarque un avantage illustre, & commun à peu de personnes. Avant Cn. Domitius que nous voyons aujourd'hui, jeune homme, recommandable par sa franchise, on trouve quatre grands hommes de cette Maison, qui tous furent fils uniques, qui parvinrent tous comme de pere en fils au Consulat & aux Sacerdoces, & qui furent presque tous honorez des ornemens du Triomphe.* L'Orateur Licinius Crassus disoit du Consul C. Domitius, dont nous venons de parler; *Qu'il ne falloit pas s'étonner qu'il eût la barbe d'airain; puisqu'il avoit la bouche de fer & le cœur de plomb.* Il laissa deux fils, L. DOMITIUS Proconsul de Sicile, puis Consul avec Cœlius Calvus en 660. de Rome, & 94. ans avant J. C. & Cn. DOMITIUS ENOBARBUS, Grand Prêtre, puis Consul en 659. de Rome, & 95. ans avant J. C. avec Cassius Longinus. L. DOMITIUS, son fils, fut Préteur & ensuite Consul en 700. de Rome, & 54. ans avant J. C. avec Claudius Pulcher. Depuis, il prit le parti de Pompée, & fut tué l'an 700. de Rome, & 48. ans avant J. C. après la bataille de Pharsale. C. DOMITIUS ENOBARBUS, sorti de ce dernier, fut accusé d'être de la conjuration de Cassius & de Brutus. Quoiqu'il n'y fût point entré, il les alla pourtant trouver, & commanda l'armée navale, jusqu'à l'entiere défaite de son parti. Il suivit depuis Antoine, se rangea ensuite du côté d'Auguste, & mourut peu de temps après. Ce Domitius avoit été Consul en 722. de Rome, & 32. ans avant J. C. avec C. Sosius. Il eut deux fils, L. Domitius, Consul en 737. de Rome, & 17. ans avant J. C. pere d'un autre Cn. Domitius, dont parle Velleius Paterculus; & CN. DOMITIUS. Ce dernier merita les honneurs du triomphe en la guerre d'Allemagne, mais ses vices obscurcirent la gloire de ses vertus. Il fut Edile & Préteur, & épousa Antonia l'aînée, fille d'Octavie sœur d'Auguste & de Marc-Antoine. De ce mariage elle eut le pere de l'Empereur Neron & deux filles. CN. DOMITIUS, pere de Neron, étoit un homme détestable par ses crimes, & sur tout par sa cruauté. Il épousa Agrippine, fille de Germanicus. * Suetone, *en la vie de Neron.* Tacite, *liv.* 4. *Ann.* Dion. Eutrope. Tite-Live. Velleius Paterculus. Pline. Cassiodore, *en la Chron.*

DOMITILLE Flavie, niéce de Domitien, fut mariée à Flavius Clement, qui fut Consul ordinaire, en l'an 95. Elle étoit Chrétienne aussi bien que son mari. Ils furent tous deux accusez. Clement fut tué par ordre de l'Empereur l'an 95. aussi-tôt après son Consulat: Après sa mort, Domitien voulut obliger Domitille d'en épouser un autre. Comme elle ne put s'y resoudre, Domitien la relegua dans l'isle Pandataire, aujourd'hui l'isle de Sainte Marie, située dans la Baye de Pouzolles. L'Histoire ne nous apprend rien davantage de cette Dame; car ce qui est porté dans ses actes supposez, & faits par des Manichéens; qu'elle revint sous l'Empire de Nerva, qu'elle fut ensuite encore releguée à Terracine pour la Religion, sous l'Empire de Trajan, & qu'elle fut brûlée avec Euphrosine & Theodore ses sœurs de lait, n'est d'aucune autorité. Domitille eut une fille nommée comme elle, mariée à Flavius Onesimus. Ce que l'on sçait de l'histoire de Flavius Clement & de Domitille est tiré de Dion, de Suetone, d'Eusebe, & de saint Jerôme. * De Tillemont, *Memoires Eccles.* Fleury, *Histoire de l'Eglise.*

Eusebe, *l.* 3. *c.* 18. parle d'une Flavie Domitille, Vierge, sœur du Consul Flavius Clement, releguée par Domitien dans l'isle de Ponce l'an de JESUS-CHRIST. Quelques-uns l'ont confonduë avec la precedente; mais il y a plus d'apparence qu'elle est differente, & qu'elle fut releguée en même temps que la premiere, dans une isle voisine, & qu'elle y souffrit, selon saint Jerôme, un long & penible exil, après lequel on croit qu'elle reçut la couronne du martyre. * Eusebe *l.* 3. *c.* 18. Saint Jerôme, *Epître* 27. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

DOMITIUS, SABINUS, Tribun Militaire, l'un des braves de l'armée de Vespasien & de Tite. Il se signala par quantité de belles actions dans la guerre contre les Juifs, & fut tué par l'Empereur Vitellius, parce qu'il s'étoit saisi du Capitole & du Temple de Jupiter en fa-

veur de son frere Vespasien.* Josephe, *Guerre des Juifs, Liv. III. Ch. 28. & Liv. V. Ch. 24.*

DOMITIUS, Historien Latin, qui avoit écrit l'Histoire de l'ancienne Rome, & de ses commencemens. Aulu-Gelle parle d'un Domitien Grammairien de ce nom, qui fut surnommé l'Insensé, *Insanus*, parce qu'il n'étoit point sociable, & qu'il étoit toûjours chagrin. Ce Domitius vivoit du temps de l'Empereur Adrien, vers l'an de JESUS-CHRIST 120. Il rapporte aussi la conversation qu'il eut avec lui & Phavorin, & la réponse remarquable qu'il fit: *Qu'il eût voulu que tous les hommes eussent perdu la parole, afin que les vices dont ils sont remplis, n'eussent pas le moyen de se communiquer.* * Aulu-Gelle, *l. 6. c. 7.*

DOMITIUS CORBULON. *Cherchez* CORBULON (Domitius.)

DOMITIUS DEXTER. *Cherchez* DEXTER.

DOMITIUS LABEO. *Cherchez* LABEO.

DOMITIUS MARSUS. *Cherchez* MARSUS (Domitius.)

DOMITIUS AFER. *Cherchez* AFER.

DOMITIUS CALLISTRATE. *Cherchez* CALLISTRATE.

DOMITZ, en Latin, *Domitium*, Ville d'Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, est située sur l'Elbe, à l'endroit où elle reçoit l'Esden, environ à une lieuë de Danneberg. Domnitz n'est pas une grande ville, mais elle est assez bien fortifiée. * Sanson, Baudrand.

DOMME, Bourg du Perigord, en France. Il est sur la Dordogne, environ à deux lieuës de Sarlat, du côté du Midi. Maty, *Diction.*

DOMNE, ou DOMNION, I. de ce nom, Pape Romain, fils de Maurice fut élû le premier jour de Novembre de l'an 676. après la mort d'Adeodatus ou *Dieudonné.* Il ne tint le Pontificat qu'un an 5. mois & 10. jours; car il mourut le 11. Avril de l'an 678. Anastase parle d'une Comete qui parut pendant trois mois, sous son Pontificat; & Bede ajoûte, qu'elle fut le présage, d'une secheresse de trois années, suivie d'une peste effroyable. * Anastase *en Domne* Bede, *l. 4. Hist. c. 12.* Platine & Ciaconius, *en sa Vie*, Sigebert. Onuphre. Genebrard, *en sa Chron.* Baronius, *A. C. 676. 678.*

DOMNE II. Romain, fut fait Pape après Jean XIII & ne vécut que trois mois après son Election, depuis le 20. de Septembre jusqu'au 19. de Decembre de l'an 972. Le siege ne vacqua qu'un jour après sa mort. * Volaterran, *Antrop. liv. 22.* Nauclere, *T. II. Chr. gener. 31.* Saint Antonin, 2. *P. tit. 16. c. 1. §. 17.* Marianus. Onuphre. *en sa Chron.* Platine & Ciaconius, *en Domne II.* Baronius, *A. C. 971. n. 1. & 2.*

DOMNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le III. siecle. Il fut élû l'an 270. par un Concile d'Evêques assemblez une seconde fois à Antioche, en la place de Paul de Samosate, qui deshonora par sa doctrine, & par sa vie la sainteté de l'Episcopat. Domne étoit fils de ce Demetrien, qui avoit gouverné cette Eglise, avant le même Paul. Quoi qu'il eût été élû Evêque d'Antioche en 270. il ne fut mis en possession de ce Siege, qu'après que l'Empereur Aurelien eut repris Antioche sur Zenobie l'an 272. Ainsi le Cardinal Baronius s'est trompé dans ses Annales, lorsqu'il a crû que Domne I. fut élû l'an 272. & qu'il mourut l'an 277. On ne sçait pas certainement l'année de sa mort; mais il eut Timée, & ensuite Cyrille pour successeurs, avant la fin du siecle. * Eusebe, *Hist. liv. 7. c. 23. & in Chron.* Baronius *A. C. 277. n. 47.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eclesf. III. siecle.*

DOMNE II. Patriarche d'Antioche, succeda à Jean qui étoit son oncle & frere de sa mere, l'an 436. Il avoit fait profession de la vie solitaire dans le Monastere d'Euthyme, d'où l'on le tira contre son gré, pour lui confier le gouvernement de l'Eglise d'Antioche. Euthyme lui prédit que des méchans qui abuseroient de sa simplicité, le feroient déposer, & l'évenement justifia cete prédiction. Maxime fut mis en sa place, & le Pape saint Leon confirma l'élection de ce dernier. Nous voïons, par la X. Session du Concile de Chalcedoine, que ce Maxime demanda au Synode quelque portion des revenus de son Eglise, pour la subsistance de Domne. Les Legats laisserent le tout à sa discretion. Domnus avoit été deposé par Dioscore, & Maxime mis en sa place. Ce dernier fut reconnu pour Evêque par saint Leon, en sorte que Domnus fut le seul des Evêques déposez, dans le *Brigandage d'Ephese* par Dioscore, qui ne fut pas rétabli dans son Siege. L'Auteur de la vie de saint Euthyme assure que Domnus après sa déposition retourna dans son Monastere, aïant beaucoup de regret d'en être sorti, & qu'il ne cessa de pleurer tout le reste de sa vie. Le Pere Quesnel prétend qu'il étoit mort, quand on tint le Concile de Chalcedoine, & que l'action attribuée à ce Concile, où il est parlé de Domnus, que les Anciens mettent à la fin de la VII. & les nouveaux à la fin de la IX. est supposée. En effet on n'en a qu'une traduction Latine, elle se trouve dans le seul Manuscrit de M. Joly, les Anciens n'en ont point parlé. Elle n'a point de place certaine; Justinien & le V. Concile assurent que Domnus fut condamné après sa mort. Eutychius dit que Domnus mourut l'année qui suivit le Conciliabule d'Ephese. Ce sont à peu près les conjectures dont le Pere Quesnel se sert pour détruire cette piece, dont il trouve que le style est assez recent. M. Baluze soûtient au contraire qu'elle est très-veritable; qu'elle a été reconnuë par le Diacre Rustique dans le V. siecle; que le manuscrit de M. Joly étoit copié sur un autre ancien Manuscrit; que cette action se trouve dans plusieurs autres manuscrits; que les témoignages de Justinien & du V. Concile ne sont pas de grande consideration, puisqu'ils ont allegué plusieurs faits faux; que l'autorité d'Eutychius est encore moins considerable; que le silence de quelques Auteurs ne peut pas préjudicier au témoignage positif de Rustique, & à l'autorité des manuscrits, encore moins ce qui est dit dans l'action X. que tout ce qui avoit été fait dans le Concile d'Ephese étoit nul, à l'exception de l'ordination de Maxime, parce que saint Leon l'avoit approuvée; qu'enfin le style barbare de la version n'est pas une preuve que la piece soit supposée, puisqu'on en a d'anciennes aussi barbares que celle-là. * Quesnel, *Dissertationibus ad S. Leonem. dissert. actione 9.* M. Baluze, *Nova Collectio Concilior. Preface sur les Actes du Concile de Chalcedoine. Consultez* Cyrille dans la vie d'Euthyme, rapportée par Surius au 25. Janvier. Liberatus, *Brev. c. 12.* Evagre, *l. 1. c. 10.* Les Actes du Concile de Chalcedoine, *Sess. 1. 2. & 9.* Baronius, *A. C. 44?. 449. 451.*

DOMNE III. fut mis sur le Siege d'Antioche après Ephrem, l'an 546. Il se trouva au Synode general, qui est le III. de Constantinople, & mourut l'an 561. aïant gouverné cette Eglise 14. années. * Baronius, *aux Ann. A. C. 546. n. 68. & 591. n. 1.*

DOMNIN ou DONNIN, (Saint) Martyr celebre d'Italie, au commencement du IV. siecle, qui a donné son nom à la Ville de Borgo-San-Domnino, qui est aujourd'hui un Siege Episcopal. Il étoit, dit-on, un des principaux Officiers de la Chambre de l'Empereur Maximien Hercule. Maximien étant venu à Milan, y fit publier l'Edit de la persecution, & voulut l'executer lui-même. Domnin prit la fuite pour se sauver à Rome. Les Soldats l'arrêterent, lui couperent la tête & s'en retournerent. Son corps fut enterré dans le lieu même, qui étoit entre les villes de Parme & de Plaisance, & l'on bâtit une Eglise sur son tombeau, où il se forma à la fin une ville de son nom, comme il a été marqué. * *Actes de Saint Domnin dans* Surius. De Tillemont, *au cinquiéme Tome de ses Memoires.*

DOMNION. *Cherchez* DOMNE.

DOMNIZON, Prêtre, vivoit sur la fin du XI. siecle, & au commencement du XII. sous l'Empire de Henri IV. & Henri V. Empereurs. Il écrivit la Vie de la Comtesse Mathilde, en Vers heroïques. Le Cardinal Baronius l'allegue souvent comme un Auteur irreprochable, & comme témoin de la plus grande partie des choses qu'il rapporte. Son Ouvrage, qui est en deux livres, fut publié par Sebastien Tengnagner, Bibliothecaire de l'Empereur, en 1612. * Baronius. Vossius. Le Mire, &c.

DOMNULE, Africain, dans le V. siecle, avoit beaucoup de connoissance des belles Lettres. L'Auteur de la Vie de saint Hilaire d'Arles loué ses Ouvrages; Sidoine Apollinaire fait mention de lui dans ses Epîtres, & lui écrivit la derniere du Livre 4. où il parle de saint Patient, Archevêque de Lyon. * *Liv. 9. ep. 12. 15. & suiv.*

DOMO D'OSCELA, petite Ville du Duché de Milan, en Italie. Elle est fortifiée, & située sur la riviere

de Tosa ; dans le Comté d'Anghiera, au Couchant du Lac Majour. * Maty, *Diction.*

DOMOCHI, Ville de Grece, dans la Thessalie. Elle est à quatre lieuës de Zeiton, du côté du Couchant. Cette Ville a eu autrefois Evêché : mais aujourd'hui elle est peu considerable, & presque déserte. * Baudrand.

DON, Riviere. *Cherchez* Don.

DON, Riviere de France dans la Bretagne. Le Don a sa source près de Juigné, passe à Moisdon Guimené, & se décharge dans la Vilaine, entre Avessac & Masserac.

ROIS D'ECOSSE.

DONALD, I. de ce nom, Roi d'Ecosse, succeda à son frere *Satraël*, dans le III. siecle. On dit qu'il fut le premier Prince de ce païs qui eut connoissance de la Religion Chrétienne, qu'il fut baptisé par les Missionaires que le Pape Victor envoïa en Ecosse, & qu'il mourut environ l'an 216. Il est assez difficile de rien fixer sur ces faits, qui sont très-incertains. * Dempster, *Histoire d'Ecosse.*

DONALD II. succeda à son frere *Findoch*, qu'un Seigneur des Isles Hebrides de même nom que lui, avoit fait assassiner. Il voulut venger cette mort ; mais il fut vaincu par le même.

DONALD III. Usurpateur du Roïaume d'Ecosse, regna quelque temps avec beaucoup de cruauté, & fut tué par Cratinthe fils de Findoch, environ l'an 277.

DONALD IV. fils d'*Eugene*, regna paisiblement pendant 15. années, après Ferchare ou Ferquhard, & se noïa en pêchant dans un Lac, l'an 647. ou 650. Ferquhard, fils de celui de même nom, à qui Donald avoit succedé, fut Roi après lui.

DONALD V. frere d'*Alpin*, & oncle de *Kennet* ou *Clenet*, auquel il succeda l'an 855. étoit un Prince fainéant & voluptueux, qui laissa égorger vingt mille de ses gens, & qui ceda des terres considerables, pour se délivrer des armes des Bretons & des Saxons, ses ennemis. Ses Sujets le mirent en prison, où il se tua lui-même de desespoir, l'an 857. ou 860. aïant regné 5. années.

DONALD VI. fils de *Constantin*, étoit un Prince très-courageux, qui appaisa quelques séditions, & regna 11. ou 12. années. Il mourut l'an 903. & Constantin III. lui succeda.

DONALD ou DUNCAN VII. fils de *Crenan*, Prince des Isles Hebribes, & de *Beatrix*, fille de *Malcolme* II. succeda à son ayeul maternel, en 1033. Son regne fut de sept ans. Il remporta de grandes victoires contre Suein, Roi de Norvege, & donna occasion à la Loi que firent les Norvegiens de n'attaquer jamais l'Ecosse.

DONALD VIII. étoit fils de Donald ou Duncan VII. & parvint sur le Thrône après la mort de son frere Malcolme III. Il fut chassé, puis rétabli, & mourut en prison, où ses sujets le tinrent assez long-temps. Ce fut l'an 1103. ou 1105. * Leslé. Boëtius. Dempster. Buchanan. Belleforêt, *Hist. d'Ecosse. Abbr. & Gen. Scot. Reg. Stemm.*

DONALDSON, (Gautier) natif d'Aberdon en Ecosse, dans le XVI. siecle, après un voïage qu'il avoit fait en Allemagne, quitta l'Angleterre, & alla à Heidelberg, où il dicta à quelques Ecoliers un Cours de Morale, qui fut imprimé à son insçû. Il fut depuis Professeur en Philosophie & en Grec, & Principal pendant 16. ans du College de Sedan. On a de lui *Synopsis Oeconomica. Synopsis locorum Communium.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

DONAT, (Ælius) Grammairien, qui vivoit à Rome dans le IV. siecle, en 354. fut un des Precepteurs de S. Jerôme, il écrivit des Commentaires sur Terence & sur Virgile, & composa une Grammaire. Vossius parle des Vies de Virgile & de Terence, qu'on attribuë à Donat *le Grammairien*, & croit que la premiere étoit d'un Tibere Claude Donat comme il est sûr, que la seconde est de Suetone. * Saint Jerôme, *in Chron. A. C.* 360. Volaterran, *anthr l.* 15. Vossius, *Orat. Inst. l.* 6. *c.* 2. *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 31. *& l. c.* 2. *&c.*

DONAT. Evêque de *Case-Noires*, en Numidie, fut un des principaux Chefs du parti de Majorin, qui fut depuis appellé le parti des Donatistes, quoi que plûtôt à cause d'un autre Donat, dont nous parlerons dans l'article suivant, que par rapport à celui-ci. Il assista en 311. au Concile des 70. Evêques de Numidie, qui déposerent Cecilien ; & il fut son principal accusateur dans le Concile de Rome, où il fut déposé & excommunié. Il retourna ensuite en Afrique, & se rendit à Carthage, où il renouvella le Schisme. * *Voiez* l'article des Donatistes.

DONAT, Evêque Schismatique de Carthage, different du précedent, mais du même parti, & même chef de ce parti, après la mort de Majorin, auquel il succeda vers l'an 316. étoit un homme habile, éloquent, sçavant, de bonnes mœurs, mais si superbe, qu'il méprisoit tous les autres, & croïoit que personne ne lui pouvoit être comparé. Il eut tant d'autorité parmi ceux de son parti, qu'ils s'appellerent eux-mêmes, *le parti de Donat.* Il confirma le Schisme en Afrique, tant par son autorité que par ses écrits. Saint Jerôme remarque qu'il en avoit composé plusieurs pour la défense de sa Secte, avec un Traité du Saint Esprit, dans lequel il s'accordoit avec le dogme des Ariens. S. Augustin remarque aussi qu'il avoit erré sur la Trinité, & que quoi qu'il crût que les trois Personnes étoient de la même substance, il assuroit que le Fils étoit inferieur au Pere, & le Saint Esprit au Fils. Il fut envoïé en exil sous l'Empire de Constant, & c'est à cause de cela que Petilien, dans la Conference de Carthage, l'appelle *sanctæ memoriæ martyrialis gloriæ virum.* Il mourut dans cet exil avant l'Empire de Julien, vers l'an 355. *Voyez* le titre suivant des Donatistes. * Optat, S. Augustin. La Conference de Carthage. Saint Jerôme, *de Scriptoribus Ecclesiast.* L'Histoire des Donatistes par M. du Pin, & particulierement sa Note sur Majorin, *p.* 19.

DONAT. *Cherchez* Bossio Donat.

DONATISTES, Schismatiques d'Afrique, ainsi appellez du nom de Donat chef de ce parti. Ce Schisme commença à se former l'an 311. Mensurius Evêque de Carthage étant mort l'an 310. en revenant de la Cour, Cecilien fut élû en sa place, par le suffrage de tout le peuple, & ordonné par Felix d'Aptunge. Son ordination déplût à une Dame puissante nommée Lucille, qui demeuroit alors à Carthage, parce que Cecilien, étant Archidiacre, l'avoit reprise de ce qu'elle baisoit les os d'un prétendu Martyr, avant que de communier. Il avoit eu pour Concurrens Botrus & Celestius, qui voulant se faire ordonner en la place de Mensurius, avoient eux-mêmes assemblé les Evêques voisins qui avoient ordonné Cecilien. Enfin Mensurius étant allé à la Cour par ordre de l'Empereur, avoit confié les ornemens sacrez à des notables, en aïant fait un memoire, qu'il avoit donné à une vieille femme, pour rendre à celui qui seroit mis en sa place après sa mort. Ce memoire fut donné à Cecilien, qui fit venir ceux qui avoient ce dépôt. Eux, pour ne le point rendre, se joignirent à Botrus, à Celestius, & à Lucille pour faire Schisme ; ils appellerent Secundus & les Evêques de Numidie à Carthage ; ces Evêques y vinrent au nombre de 70. & furent bien reçûs par les adversaires de Cecilien. Ils s'assemblerent dans une maison particuliere, & citerent Cecilien. Cet Evêque n'aïant point voulu comparoître devant eux, ils prononcerent une Sentence de déposition & d'excommunication contre lui, & ordonnerent Evêque de Carthage Majorin domestique de Lucille, qui n'étoit que Lecteur dans le temps que Cecilien étoit Archidiacre. Après avoir porté ce jugement, ils écrivirent une Lettre circulaire à toutes les Eglises d'Afrique, dans laquelle ils accusoient les Evêques, qui avoient ordonné Cecilien, d'avoir été Traditeurs, c'est-à-dire, d'avoir livré les livres & les vases sacrez pendant la persecution, & d'être par consequent déchûs du Sacerdoce : d'où ils inferoient que l'ordination de Cecilien étoit nulle, & en avertissoient les autres Evêques, afin qu'ils s'abstinssent de sa Communion, & qu'ils reconnussent Majorin pour Evêque de Carthage. Plusieurs Evêques d'Afrique ajoûterent foi à ces Lettres : ce qui causa le Schisme dans l'Eglise d'Afrique, les uns étant du parti de Cecilien, & les autres de celui de Majorin ; mais Cecilien étoit reconnu par les Evêques des Eglises d'Outremer, qui communiquoient avec lui, & non pas avec Majorin. L'Empereur Constantin le reconnut pour legitime Evêque en 313. & écrivit contre les Schismatiques. Anulin, Proconsul d'Afrique, aïant fait sçavoir cet ordre aux deux partis, & les aïant exhorté à la réü-

nion,

nion, les adversaires de Cecilien lui presenterent deux Requêtes, l'une cachetée, dont la suscription étoit; *Requête de l'Eglise Catholique, contenant les crimes de Cecilien, donnée par le parti de Majorin*; & une autre Requête toute ouverte, par laquelle ils prioient l'Empereur de leur donner pour Juges des Evêques des Gaules. Anulin envoïa ces Requêtes à Constantin, qui nomma pour Juges, Maternus Evêque de Cologne, Reticius d'Autun, & Marin d'Arles, afin qu'ils jugeassent ce different avec le Pape Miltiade, à qui cet Empereur en écrivit. Il donna en même temps ordre à Anulin d'envoyer à Rome Cecilien avec dix Evêques de son parti, & le même nombre de ses adversaires. Ils obéïrent les uns & les autres à cet ordre, & s'y rendirent au mois d'Octobre. Donat, Evêque de *Cases-Noires*, étoit à la tête de ceux du parti de Majorin. Les trois Juges s'assemblerent avec Miltiade, & quinze Evêques d'Italie. Ils declarerent Cecilien innocent & déposerent Donat, laissant la liberté aux autres Evêques du parti de Majorin de se reünir, s'ils vouloient, auquel cas ils conserveroient leur dignité; & qu'en cas qu'il y eût deux Evêques dans un même Siege, l'un ordonné par Majorin, & l'autre par Cecilien, celui qui seroit le plus ancien y demeureroit, & que le second seroit pourvû d'un autre Evêché. L'Empereur permit à Donat de retourner en Afrique, à condition qu'il n'entreroit point dans Carthage; & à l'égard de Cecilien, il le retint à Bresse, sous pretexte du bien de la paix; à l'instigation de Philuminus. On envoya deux Evêques en Afrique, pour faire executer la Sentence du Concile de Rome; mais le parti séditieux de Donat en empêcha l'execution. Donat vint lui-même à Carthage, & Cecilien l'aïant appris, il s'y rendit: ainsi la division recommença. Les Donatistes accuserent de nouveau Cecilien près de l'Empereur, disant que les Evêques du Concile de Rome n'avoient pas examiné les faits dont ils l'avoient accusé. Constantin, pour faire cesser leurs plaintes, fit examiner, par le Proconsul Elien, l'accusation qu'ils avoient formée contre Felix d'Aptunge, & indiqua un Concile plus nombreux à Arles. Ce Concile y fut tenu l'an 314. Cecilien fut encore déclaré innocent; ses principaux accusateurs, & les auteurs du Schisme y furent condamnez; & l'on suivit à l'égard des autres le temperamment qui avoit été ordonné dans le Concile de Rome. Les Donatistes appellerent encore de ce Jugement à l'Empereur même, qui les rejetta d'abord avec indignation; mais enfin vaincu par leurs importunitez, & voulant terminer cette affaire par son autorité, il connut lui-même de cette affaire, & déclara Cecilien innocent, & ses adversaires de grands calomniateurs. Il rendit ce Jugement au mois de Novembre 316. Cependant Majorin étant mort, il eut pour successeur un Donat, different de Donat de *Cases-Noires*, homme habile, de bonnes mœurs; mais superbe, qui soûtint son parti, & acheva de confirmer le Schisme en Afrique. Les Donatistes y avoient un grand nombre d'Evêques de leur parti, & plusieurs Chrétiens, entre lesquels quelques-uns se signaloient par leur fureur contre les Catholiques. Mais voïant que toutes les autres Eglises adheroient à la Communion de Cecilien, ils avancerent ce paradoxe étrange, que la veritable Eglise étoit périe par tout; & quelle étoit restée seulement dans le parti qu'ils avoient en Afrique. Ils renouvellerent ensuite l'ancienne doctrine des Evêques d'Afrique, *que le Baptême, & les autres Sacremens conferez hors de l'Eglise étoient nuls*; ils rebaptisoient tous ceux qui sortant de l'Eglise Catholique entroient dans leur parti; ils avoient en horreur les Sacrifices & les Sacremens des Catholiques; ils fouloient aux pieds l'Eucharistie qu'ils avoient consacrée, ils étoient persuadez que le Chrême l'Onction, les Ordinations & les Sacremens des Catholiques étoient nuls parmi eux; ils racloient ou brûloient leurs autels, rompoient leurs calices, lavoient les murailles & le pavé de leurs Eglises; & ils n'avoient aucun égard aux vœux des vierges, ni aux ordinations des Evêques faites dans l'Eglise Catholique. C'est pourquoi les défenseurs de l'Eglise, contens d'avoir justifié Felix d'Aptunge, & Cecilien des crimes que les Donatistes leur avoient imputez, entreprirent de montrer contre eux, que le Baptême administré par des Schismatiques étoit valable, & qu'ils commettoient un grand crime de rebaptiser ceux qui avoient été baptisez par les Catholiques. Les Donatistes, croyant que l'Eglise étoit périe par tout, voulurent avoir un parti à Rome, & y envoyerent d'Afrique un Evêque, qui y assembla un petit nombre de gens dans une caverne, ce qui leur fit donner ces noms; *Montenses, Campitæ, Rupitæ*; & cet Evêque eut des successeurs qui se disoient Evêques de Rome. Ils en envoïerent aussi en Espagne & en d'autres lieux; mais ils y eurent peu de Sectateurs, & leur Secte ne fut nombreuse qu'en Afrique. Les Empereurs voulant arrêter leurs violences, firent des loix contre eux, & envoïerent des Officiers en Afrique, pour les obliger de rentrer dans le sein de l'Eglise. L'Empereur Constant y envoïa Paul & Macaire, qui y procurerent la paix pour un temps; mais Julien l'Apostat leur aïant rendu la liberté, le Schisme continua; ils se diviserent même entre eux en differens partis, entre lesquels les plus fameux sont ceux des Rogatistes & des Maximianistes. Saint Augustin combattit fortement la Secte des Donatistes, dans un grand nombre d'écrits. Il se tint l'an 410, par ordre de l'Empereur Honorius, une Conference fameuse à Carthage, en presence du Comte Marcellin, à laquelle se trouverent les Evêques des deux partis en grand nombre. Il y en eut sept de part & d'autre choisis pour la dispute, qui entrerent en lice devant le Comte Marcellin; il jugea en faveur des Catholiques, ordonna que les Eglises leur seroient données, & défendit les assemblés des Donatistes. Ce jugement fut confirmé par l'Empereur Honorius, qui condanna à des amandes pecuniaires ceux qui ne voudroient pas rentrer dans l'Eglise. Cela ne fit qu'augmenter la fureur des Donatistes. Neanmoins les instructions de Evêques Catholiques, les amandes, l'exil, & l'impossibilité où ils étoient de tenir leurs assemblées, diminua de beaucoup le nombre des Schismatiques. Ceux qui resterent, quand les Vandales s'emparerent de l'Afrique, subirent le même sort que les Catholiques, & furent presque tous chassez de l'Afrique. Il y en avoit neanmoins encore plusieurs du temps de Saint Gregoire *le Grand*, c'est-à-dire, jusqu'au VI. & VII. siecle de l'Eglise. * *Optat. Milevit. de Schismate Donatistarum.* Les Oeuvres de Saint Augustin contre les Donatistes, contenus dans le IX. Tome. *Collatio Carthaginensis. Monumenta omnia ad Donatistarum historiam pertinentia*, recüeillis par M. Du Pin dans son édition d'Optat, *in fol.* Baronius, *Henrici Valesii Dissertatio de Schismate Donatistarum.* De Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiques.*

Saint Epiphane & Theodoret, & quelques autres Auteurs, ont accusé les Donatistes d'avoir erré sur la Trinité, en suivant leur chef Donat: mais S. Augustin remarque, que le commun des Donatistes ne le suivit point en cela, & qu'il seroit difficile d'en trouver aucun qui fût de ce sentiment. Il reconnoît neanmoins qu'il y en avoit quelques-uns de son temps, qui voulant se concilier les bonnes graces des Goths qui étoient Ariens & s'attirer leur protection, leur disoient qu'ils avoient la même croïance qu'eux sur la Trinité; mais ils étoient en cela convaincus de dissimulation, par l'autorité de leurs ancêtres, parce que Donat même du parti duquel il se glorifioient d'être, n'avoit pas été Arien. * Saint Epiphane. Theodoret, *lib. de hæref.* S. Aug. *ep.* 185 *ad Bonifac. Comitem.*

DONATO, Famille d'entre les Nobles de Venise, a été feconde en hommes illustres. FRANÇOIS DONATO, celebre par sa sagesse, par sa conduite & par ses emplois, vivoit dans le XVI. siecle, & fut fait Doge en 1545. après Petro Landi. Il fit achever le palais de saint Marc, & dressa une très-belle Bibliotheque. Il s'opposa aussi aux desseins des Turcs, & mourut en 1553. Jean Donato son cousin, fit son Oraison funebre. LEONARD DONATO avoit été Doge en 1606. après Matino Grimani Il soûtint fortement les interêts de la Republique, contre Paul V. & mourut en 1612. NICOLAS DONATO fut élû Doge en 1618. & mourut 30. jours après, aïant découvert la conjuration tramée contre la Republique, & s'étant opposé glorieusement aux desseins de ceux qui vouloient asservir sa patrie. LOUIS DONATO, qui mourut en 1484. avoit été Evêque de Bergame, & composa divers Ouvrages, comme des Commentaires sur le Maître des Sentences, qu'il dédia au Pape Paul II. des Oraisons, &c. Trithéme fait mention de lui dans le Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques. JEAN-PAUL DONATO, Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de la même famille, Il vivoit en 1569. & dédia au Pape Pie V. un de ses Ou-

vrages, intitulé *Solutiones contradictionum in dictis Aristotelis & S. Thomæ* * Pierre Marcel, *in vit. Donat.* Justiniani & Maurocenus, *Hist. Venet.* Lucius, *Biblioth. Carm* Le Mire. Simler, &c.

DONATO, (Loüis) Cardinal, Religieux de l'Ordre de saint François, étoit de Venise. Il entra dès son jeune âge dans l'Ordre des FF. Mineurs, & il y parvint aux premieres charges, même à celle de General, vers l'an 1379. Le Pape Urbain VI qui l'avoit employé utilement dans diverses negociations, & qui avoit d'ailleurs besoin de gens de tête, se le voulut attacher pour toûjours, en lui donnant le Chapeau de Cardinal, en 1381. C'est le sentiment de Wadinge, bien qu'Onuphre & Ciaconius aïent marqué la promotion du Cardinal Donato, en 1378. Le Pape l'envoïa Legat avec quelques autres Cardinaux, vers Charles III Roi de Naples, auprès duquel leur négociation ne réüssit pas, de la maniere qu'Urbain l'avoit esperé. Il en témoigna une colere furieuse, & traita les Legats de la maniere du monde la plus barbare, & la plus indigne d'un homme de son caractere. Loüis Donato fut arrêté à Luceria; on lui donna la question, qu'il souffrit avec une constance très-chrétienne; & ensuite aïant été conduit à Genes, il eut la tête coupée au mois de Decembre de l'an 138,. * Theodore de Niem, *l.* 1. *chap.* 50. 51. 52. & 53. Wadinge, *in Annal. Min.* &c.

DONATO, (Jerôme) de Venise, a vécu sur la fin du XV. siécle, & au commencement du XVI. C'étoit un homme d'un grand merite, d'une probité singuliere, qui rendit divers services à sa patrie, & qui sçavoit les belles Lettres & les Langues. Les plus considerables de ses Ouvrages sont des Epitres; la Traduction d'un Traité d'Alexandre *Aphrodisée de Anima*, qu'il traduisit de Grec en Latin; & une Apologie pour la primauté de l'Eglise Romaine, qu'on publia en 1525. Il commandoit dans Bresse, l'an 1496. Deux ans aprés, il commanda dans Ferrare. Il fut nommé Ambassadeur, en 1510. auprès de Jules II. qu'il reconcilia avec la Republique de Venise, contre laquelle ce Pape s'étoit déclaré; il mourut à Rome deux ans après. Il a écrit des Lettres avec beaucoup d'esprit; mais il s'appliquoit particulierement aux affaires d'Etat: ce qui l'a empêché de perfectionner les Ouvrages qu'il avoit faits, & qui ont été supprimez par ses heritiers. * Paul Jove, *in Elog. c.* 56. & *Hist.* Le Mire, &c.

DONATUS (Marcellus) Comte de Pouzane, Chevalier de saint Etienne, Florentin, eut des emplois considerables à Mantouë. Il mourut au commencement du XVII. siecle, avant que ses Scholies sur les Historiens Latins fussent achevées d'imprimer. Son parent Frederic Donatus eut soin de la suite de l'impression, & ils parurent à Venise en 1604.

DONAVERT, en Latin *Donavertia* & *Vertia*, sur le Danube, Ville Imperiale d'Allemagne en Soüabe, fut autrefois comprise dans le Comté de Dillingen, & fut engagée aux Ducs de Baviere, l'an 1266. pour deux mille marcs d'argent, & puis unie à l'Empire. Charles IV. l'engagea aux mêmes Ducs, qui la rendirent sans avoir été païez Sous Frederic III. Loüis de Baviere la prit l'an 1458. & ne la garda qu'une année. Cette Ville est très importante à cause de son passage sur le Danube, entre Ulm & Neubourg. Les Princes Protestans confederez contre l'Empereur Charles V. la prirent en 1546. & ce Prince la reprit quelque temps après. Dans le XVII. siecle la ville de Donavert fut mise au ban de l'Empire, pour quelques entreprises des Lutheriens contre les Religieux de l'Abbaïe de sainte Croix; & l'execution en fut commise l'an 1607. à Maximilien Duc de Baviere, qui s'en rendit maître, & la garda pour les frais de la guerre. Depuis, cette Ville a toûjours été sous la domination de ces Ducs. * Sanson. Baudrand. Ortelius. Mercator, &c.

DONAW, General des Reitres. *Voyez* DHONA.

DONCALTER, ou DUNCASTER, Ville d'Angleterre dans la partie Occidentale du Comté d'Yorck, est située sur la riviere Done ou Dune, sur le grand chemin d'Yorck à Londres. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, gouvernée par un Maire & par des Aldermans. Il y a un bon negoce de Bas, de Camisolles, de Jupes, & de Gands, tout cela fait à l'aiguille. Cette ville a donné le titre de Comte à Jacques, Duc de Monmouth & à quelques autres. Elle est éloignée de 155. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DONCHERI, Bourg de France en Champagne, dans le Retelois. Il est assez bien fortifié, situé sur la Meuse, vers les frontieres du Luxembourg, entre Charleville & Sedan.

DONDUS, (Jacques) celebre Medecin de Padouë, fut surnommé *Aggregator*, à cause du grand amas de remedes qu'il avoit fait. Il étoit sçavant dans les Mathematiques, & inventa une nouvelle façon d'Horloge, où non seulement on voïoit les heures du jour & de la nuit, mais aussi le cours annuel du soleil par les douze Signes du Zodiaque, & celui que la lune fait tous les jours dans le ciel. On y voïoit encore les jours du mois, & les Fêtes de l'année. Cette machine fut si ingenieusement executée par l'adresse du plus habile Ouvrier qui fût dans la ville de Padouë, que l'on voyoit le soleil, la lune & les planettes, y faire tous les jours le même cours qu'ils font au ciel. Le succès de cette invention acquit tant d'honneur & de reputation à son Auteur, qu'il fut appellé ensuite *Jacques de l'Horloge*, : nom qui s'est toûjours depuis conservé dans sa famille, laquelle a tenu un rang considerable dans la ville de Padouë. On plaça en 1344. cette Horloge sur le haut du palais du Prince de Carare, qui est une ville de Toscane. Comme Dondus n'étoit pas moins sçavant Naturaliste que Mathematicien, il fut le premier qui trouva le secret de faire le sel avec l'eau de la fontaine d'Albano dans le Padoüan: en sorte que de mille livres d'eau il en tiroit une livre de sel: ce qui donna lieu en 1370. de bâtir une maison pour servir à cet usage, sur le bord du petit lac dont les eaux sont plus salées. * Bernard Scard. *l. Hist. Pat.* Michaël Savan. *de Thermis.*

DONE. *Cherchez* DOMNE.

DONEAU, ou DONELLUS, (Hugues) celebre Jurisconsulte François, né en 1527. à Châlon Sur Saône, en Bourgogne, étudia le Droit à Toulouse sous Jean Corras & Arnoul du Ferrier, qui avoient, dit-on, jusqu'à 400. auditeurs, & y fit de si grands progrès, qu'il fut bien-tôt en état de l'enseigner, comme il fit à Bourges, & à Orleans. Mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il se vit contraint de fuïr pendant les Massacres de la saint Barthelemi, en 1572. & se retira en Allemagne, où il enseigna à Heidelberg. Depuis, étant venu dans le Païs-Bas, il fut nommé Professeur en Droit dans l'Université de Leyden, & s'y acquit beaucoup de réputation. On l'obligea d'en sortir en 1588. pour avoir pris parti avec un peu trop de chaleur, en faveur des Anglois. Il fut appellé à Altorf dans la Franconie, où il mourut le 14. Mai de l'an 1591. âgé de 64. ans. Doneau a composé divers Ouvrages de Droit, *Comment. de Jure Civili, Lib. XXVIII. Comment. ad titul. Digest. de rebus dubiis. Comment. ad titul. C. de pactis & transactsion.* &c. * Meursius *in Ath. Batav.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* De Thou, &c. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

DONEQUINE. *Cherchez* DUNKERAN.

DONESCHINGEN, Village de la Principauté de Furstemberg en Soüabe, n'est remarquable, que parce qu'on y voit la source du Danube. Il est situé à une lieuë du Château de Furstemberg, à trois de la Ville de Rotweil; & à quatre de Schaffouse. * Maty, *Diction.*

DONGARD, Roi d'Ecosse, fils du Roi Salvatius ou Solvathie, succeda à Congal, l'an 824. Il se noïa, l'an 830. aprés un regne de 6. années, au passage d'une riviere, menant lui-même du secours à Alpin, Roi des Pictes, son allié. * Dempster, & Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

DONGARD, autre Roi d'Ecosse dans le V. siecle, succeda vers l'an 449. à son frere *Eugene* II. & mourut dans une bataille, en 453. combattant avec Hengiste Anglois, contre les anciens Bretons. * Leslé & Buchanan, *Hist. Scot.*

DONGO, ou, ENGAZZE, Ville d'Afrique dans l'Ethiopie. On dit que c'est la principale du Royaume d'Angola, & on la place aux confins du Royaume de Congo, sur le confluent de plusieurs rivieres, qui forment du Lac d'Aquilunda. * Maty, *Diction.*

DONGO, petite Ville située sur la côte Septentrionale de l'Isle de Xicoco, une de celles du Japon. * Maty, *Diction.*

DONI, Famille originaire de Florence. Une de ses

branches s'est établie en Provence depuis l'an 1478. que Lucas Doni vint habiter à Avignon, & laissa posterité de *Helene* de Pazi, son épouse. Octavien Doni suivit en France la Reine Catherine de Medicis, & fut emploïé dans les Finances. Il épousa *Valence* de Marillac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Ferrieres & il en eut *Achille*, qui mourut Jesuite; Louis, dont nous parlerons ci-après; *Antoine*, Marquis d'Attichi, qui fut tué en Flandres l'an 1637. âgé de 25. ans, après avoir servi en Italie & ailleurs; *Genevieve*, mariée au Comte de Châteauvillain, dit le Duc d'Atri; *Anne*, femme de *Loüis* de Rochechoüart, Comte de Maure; *Henriette*, Carmelite; & *Magdelaine* Ursuline. * Tristan, *Toscane Françoise*.

DONI D'ATTICHI, (Loüis) Evêque de Riez, puis d'Autun, étoit fils d'*Octavien* Doni, Seigneur d'Attichi, & de *Valence* de Marillac. Il prit l'habit de Religion dans l'Ordre des Minimes, où son merite l'éleva aux premieres charges. Doni fut nommé par le Roi Loüis XIII. à l'Evêché de Riez, en 1628. & fut transferé en 1652. à celui d'Autun. Il mourut vers l'an 1668. & laissa divers Ouvrages; comme l'Histoire des Minimes; *De S. R. Ecclesia Cardin. &c.* * Battel. *Hist. Regiens. Eccl.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

DONI, (Latin) Poëte Italien, natif de Rome, étoit un homme très-mal fait de corps, & dont les mœurs étoient extrêmement dereglées, mais excellent Poëte, & dont les pieces dispersées meritoient d'être ramassées en un Volume, pour conserver la memoire & la reputation de leur Auteur. Il y fait paroître par tout une humeur fort satyrique, & cette envie de médire lui suscita souvent de mauvaises affaires. Etant dénué des biens de la fortune, il eut le bonheur de rencontrer sur la fin de ses jours un honnête homme, nommé Onuphre de sainte Croix, amateur des belles Lettres, qui le prit chez lui pour s'en servir en qualité de Secretaire. * Jan. Nic. Erythr. *Pinacoth. Vir. Illust.*

DONIEC SEWIERSKI, ou le petit Don, en Latin *Tanais Minor*, Riviere de l'Europe Septentrionale. Elle coule sur les confins de la Moscovie & de la petite Tartarie, dans des païs ruinez & presque deserts, & va se décharger dans le Don ou Tanais à 25. lieuës au dessus de la ville d'Azow.

DONJON, (Geofroi ou Godefroi de) onziéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Ptolemaïde, ou S. Jean d'Acre, fut élû l'an 1192. en la place d'Emengard Daps. Il étoit François & grand Capitaine; mais il ne regna que deux ans. Après la mort de Gui de Lusignan Roi de Chypre, il fut nommé avec le Grand Maître des Templiers, pour défendre contre les Infideles, le peu de villes & de places qui restoient aux Chrétiens du Roïaume de Jerusalem. Il mourut en 1194. & eut pour successeur Alfonse de Portugal. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

DONNE, (Jean) Docteur en Theologie, né à Londres, étoit fils d'un riche Marchand, qui descendoit d'une ancienne Famille du Païs de Galles, où, du temps de nôtre Docteur, plusieurs faisoient encore belle figure. Du côté de sa mere il descendoit de *Thomas* Morus, Lord Chancelier d'Angleterre. Il avoit tant de genie pour les Lettres, & fut élevé avec tant de soin, qu'on l'envoïa dans l'Université d'Oxford à l'âge de 9. ans; & il entendoit fort bien à cet âge le Latin & le François: à quatorze ans il alla à Cambridge, & trois ans après à Lincoln's Inn: à l'âge de vingt ans il voïagea en Italie & en Espagne, & fit diverses remarques sur les Loix & le Gouvernement de ces païs; & retourna chez lui bien instruit des Langues qu'on y parle. Il épousa la fille de *George* More, Chancelier de l'Ordre de la Jarretiere, & Lieutenant de la Tour de Londres. Ensuite il s'occupa à l'étude du Droit Civil & Canonique; y fit de grands progrès, & s'étant fait connoître à Jacques I. Roi d'Angleterre, ce Prince le chargea de répondre aux objections de l'Eglise Romaine, contre le serment de Supremacie & de Fidelité. C'est ce qu'il executa dans le livre qui a pour titre *Pseudo-Martyr*. Le Roi après la lecture de ce livre lui conseilla de se faire Ministre; il prit du temps pour se perfectionner dans l'étude du Grec, de l'Hebreu, & de la Theologie, & après trois ans il fut reçû Docteur en Theologie à Cambridge, devint Chapelain de Sa Majesté, & Prédicateur de Lincoln's Inn. Quand le Roi envoïa le Comte de Carlisle Ambassadeur en Allemagne, ce Docteur l'accompagna en qualité de Theologien. Un peu après son retour en Angleterre, il fut fait Doyen de S. Paul. Il avoit beaucoup de talent pour la Poësie, des dons extraordinaires & beaucoup de sçavoir; comme cela paroît par ses Ouvrages, qui sont le *Pseudo-Martyr*, *Biathanatos*, & un Volume de Sermons *in folio*. *Voyez sa vie au devant de ses Sermons*.

DONUSSA, est une petite isle de l'Archipel, située vers celle de Nicaria. Elle étoit anciennement connue par le marbre verd qu'on en tiroit. * Baudrand.

DONZI, petite Ville de France dans le Nivernois, Capitale d'un petit païs, dit le *Donziois*. Elle est située sur une petite riviere près de Cosne. * Sanson.

DOR, Contrée de Canaan, & autrefois Roïaume dans la Tribu de Manassé, deçà le Jourdain. Son Roi fut tué par Josué, & sa Capitale, qui s'appelloit aussi *Dor* & toute la Province fut ruinée. * Josué, *XIII.* 23.

DORA ou DORAM. C'est la ville de Dor, dans la Tribu de Manassé, delà le Jourdain; elle est dans la Phenicie. Antiochus *Sidetes* y assiegea le traître Tryphon, qui s'y étoit refugié, après avoir assassiné le jeune Antiochus. L'armée d'Antiochus Sidetes étoit de six-vingt mille hommes de pied & de huit mille chevaux, sans compter les vaisseaux qui fermoient le port. * I. Mach. *XV.* 11. *&c.*

DORA, Juif de Jerusalem, homme seditieux & impie dont se servit le Gouverneur Festus, pour tuer le Grand Sacrificateur Jonathas, sans que l'amitié qui étoit entre ce Pontife & Dora, empêchât celui-ci de commettre une action si détestable. * Josephe, *Antiq. Liv. XX. c. 6. Nom.* 848.

DORADO, *Provincia del Dorado*, est un païs qu'on met dans l'Amerique Meridionale, entre la riviere d'Orenoque, & celle de l'Amazone. On y met un grand lac, qu'on nomme Parime, & une ville magnifique, sur le bord Occidental du lac, des mines d'or en quantité. Mais toutes ces choses sont enchantées. Baudrand assure qu'on les a cherchées plusieurs fois, sans jamais les trouver, & il conclut, que ce ne sont que des fictions des Espagnols.

DORAGHIUS, Prêtre Gaulois, & Auteur fabuleux, qu'on prétend avoir écrit l'Histoire des Francs ou François, avant l'établissement de la Monarchie, sous le regne du Duc Marcomir II. * Texeira, *en Odemar*.

DORAT, (le) en Latin *Oratorium*, petite Ville de France dans la Province de la Marche. Elle est située sur la petite riviere de la Seve, à deux lieuës de Belac, vers les frontieres de Poitou.

DORAT. *Cherchez* Aurat.

DORCAS. *Cherchez* Tabithe.

DORCAS fut un très-méchant homme, qui fit mourir quantité de personnes de qualité dans les prisons de Jerusalem, où les factieux les avoient fait mettre au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. c. 11.*

DORCATIUS, Poëte Latin. On ne sçait pas bien en quel siecle il vivoit. S. Isidore de Seville en fait mention à l'occasion de l'origine du mot Latin *Pilens*. C'est *au l. 10. des Orig. c. 69.*

DORCESTER, Bourg d'Angleterre, dans le Comté d'Oxfort, étoit autrefois une ville assez considerable, que les Auteurs Latins ont nommée *Dorcestria*, differente de Dorchester, dont nous allons parler. Dorcester est à neuf ou dix lieuës de la ville d'Oxfort. * Camden.

DORCHESTER, Ville & Comté dans la partie Meridionale d'Angleterre, sur la riviere de Frome, est illustre par plusieurs monumens antiques qu'elle a conservez. Quelques Auteurs croient qu'elle est la *Durnovaria* d'Antonin, qu'on a aussi nommée *Danium*, *Dorcestria*, *&c.* Ce fut autrefois le Siege d'un Evêque qui est aujourd'hui à Lincoln, comme nous l'apprenons de Guillaume de Malmesburi. Dorchester n'est pas éloignée de la mer. * Guillaume de Malmesburi, *l. 4. de gestis Epist. Angl.* Camden, *Descr. Angl.* Le Mire, *Geog. Eccl. &c.*

DORDOGNE, en Latin *Duranius*, Riviere de Fran-

ce, qui a sa source en Auvergne, est formée de deux ruisseaux, qui sortent du mont d'Or. Le premier est nommé Dor, & l'autre Dogne, & comme leurs eaux se mêlent pour ne faire qu'une même riviere, de leurs deux noms on a formé celui de Dordogne. Elle descend à Bort, & entre dans le Limosin, accruë par les eaux de la Lusiege, de la Ruë, de la Serre, de la Bave, &c. Ensuite passant dans le Perigord & puis dans la Guïenne, & arrosant saint Cyprien, Limeil, Bergerac, Sainte-Foi, Châtillon, Libourne, Fronsac, &c. elle reçoit la Vezere, Lisle, &c. & se joint à la Garonne au dessous de Bourg, au Bec d'Ambès, où est le confluent des deux rivieres. Elles ont alors le nom commun de Gironde, qui passe à Blaye, à Mortagne, & à Royan; puis elle se jette dans la mer, dans l'endroit où est la tour de Cordoüan. * Papire Masson, *Desc. Flum. Gall.* Ausone, *Edylle* 10.

DORDRECHT ou DORT, *Dordracum*, Ville du Païs-Bas, Capitale de la Hollande, à six lieuës de Leyden, & à trois lieuës de Rotterdam, est fort ancienne, & la premiere des villes qui ont séance aux Etats d'Hollande. Elle est située dans une isle, entre les rivieres de Meuse, de Merwe, du Rhin, & de Linghe. Elle avoit seule le droit de faire battre monnoïe d'or & d'argent; mais aujourd'hui la West-Frise joüit du même avantage, & en fait battre tantôt à Horne, & tantôt à Enchuysen. Dordrecht étoit aussi autrefois la demeure des Comtes d'Hollande, & l'étape des marchandises, qui passoient aux païs étrangers; mais à present elle n'est étape que pour les vins du Rhin. Elle fut detachée l'an 1421. de terre ferme, par un débordement qui noïa presque tout son territoire, & ensevelit plus de soixante-dix villages ou châteaux, & environ cent mille personnes. Elle a produit nombre d'hommes illustres, comme Guillaume Lindanus, Merula, Vossius, Junius, &c. Dordrecht avoit une Eglise Collegiale fondée en 1363. par Albert de Baviere, Comte de Hollande. Le Duc de Brabant l'assiegea inutilement en 1304. C'est en cette ville que les Calvinistes assemblerent en 1618. un Synode National, qui ne fut terminé que le 6. Mai de l'année suivante. Il s'agissoit d'y décider les controverses survenuës au sujet de la Prédestination, entre les Gomaristes ou Contre-Remontrans soûtenus par le Prince d'Orange; & les Remontrans ou Arminiens, qui y furent très-maltraitez. Le dogme impie de l'inamissibilité de la Justice y fut établi. * Marc. Zuer. *in Theat. Holland.* Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Cluvier. Montanus. Arnaud. *Impieté de la morale des Calvinistes.*

DORE', (Pierre) Docteur de Paris, de l'Ordre de saint Dominique; dans le XVI. siecle, étoit natif d'Orleans, selon la Croix du Maine. Il fut Professeur en Theologie, & écrivit contre les Heretiques divers Traitez, dont Possevin fait grande estime; comme *Anti-Calvinus; Virtutis imago; Spes secura, &c.* * Possevin, *in Appar. S.* La Croix du Maine, *Bibl. F. p.* 193. Du Verdier, *Bibl. F. p.* 1003. Valere André, *Bibl. Belg p.* 735. *&c.*

DOREN. Cherchez DUREN.

DOREZ, en Latin *Equites Aurati*, Chevaliers d'Angleterre, ainsi nommez, parce qu'on leur donne des éperons dorez pour marque de Chevalerie. Autrefois on ne conferoit cet honneur qu'à des gens d'épée, qui l'avoient merité par leurs services militaires; mais depuis il est devenu plus commun, & a été donné aussi à des gens de robe, de même que dans les Universitez on donne quelquefois les degrez à des gens d'épée. Toutefois entre les gens de robe, on ne le donne qu'à des Avocats & des Medecins, & non pas à des Theologiens. * Ed. Chamberlayne, *en l'Etat présent d'Anglet.* Voïez ACCOLLADE.

DORHIN. Cherchez DURAN.

DORIA ou LA DOIRE, *Duria & Doria*, est le nom de deux grandes rivieres qui sont en Piedmont. La premiere, dite la grande Doire ou Doria Baltea, a sa source dans les Alpes Apennines, & passe à Aouste, à Ivrée & ailleurs. Après avoir reçû diverses rivieres, elle se jette dans le Pô, entre Chivas & Crescentin. La petite Doire a sa source dans les Alpes Cottiennes, elle passe à Suze, à Veillane, à Rivoli, & se joint au Pô un peu au dessous de Turin. * Sanson. Baudrand.

DORIA, Maison. La Maison de DORIA de Genes, est noble & ancienne, & s'est acquise beaucoup de réputation, par le merite & par la valeur des grands hommes qu'elle a produits. ANDRE' Doria qui vivoit en 1166. épousa la fille de *Barrison*, Roi de Sardaigne, que d'autres nomment Roi & Juge d'Arborée. FILAIRE Doria épousa l'an 1397. une fille d'*Emmanuel*, Empereur de Grece. Dans le XVI. siecle ANDRE Doria contribua beaucoup à relever l'éclat de cette Maison. PHILIPPIN Doria fut grand homme de mer, & défit l'an 1528. l'armée navale des Espagnols devant Naples, où Hugues du Moncade, Viceroi de Sicile, & General des ennemis perdit la vie. JANNETIN Doria, fils de THOMAS, fut élevé assez bassement; car il s'étoit occupé pendant sa jeunesse à faire des draps de soie, ce qui ne déroge point parmi les Genois. Comme *André* Doria, cousin de *Thomas*, n'avoit point d'enfans, il resolut de faire *Jeannetin* son heritier, comme son plus proche parent; & il lui donna le commandement de vingt Galeres. Jeannetin fut si heureux dans une de ses expeditions, qu'ayant trouvé le Corsaire Dragut au port de Giralatte, entre Calvi & Layaco en Corse, où il se croïoit en assurance, il le prit avec treize Galeres & lui mit les fers aux pieds. Ce brave homme fut tué malheureusement en 1547. dans le temps que les Fiesques voulurent executer leur conjuration. Le bruit aïant mis en allarme les domestiques d'André Doria, Jannetin fut éveillé par sa femme. Comme il crut que ce n'étoit qu'une dispute survenuë entre les gens de Marine, il prit un habit de matelot, & accompagné d'un seul estafier, qui portoit un flambeau devant lui, il alla pour appaiser ce tumulte à la porte Fasciolana, qui étoit gardée par quelques-uns des conjurez: lä ayant dit son nom à la sentinelle qui le demanda, il fut tué sur le champ. JEAN-ANDRE' Doria son fils, fut élevé par les soins de son grand oncle André, qui l'institua son heritier. Celui-ci commanda l'armée d'Espagne, à l'entreprise de Tripoli en 1560. Il donna pour la défense de l'isle de Gerbe de très-bons avis, qu'on se repentit de n'avoir pas suivis. Depuis il servit en diverses occasions, comme en 1564. dans l'isle de Corse; & l'année d'après il s'offrit d'aller secourir Malthe assiegée par les Turcs. En 1570. il commanda l'armée navale d'Espagne, pour le secours de l'isle de Chypre contre les Turcs; mais ses délais affectez, & ses artifices ayant retardé ce secours causerent la perte de cette isle. L'année d'après, il fit une faute à la bataille de Lepante, qui pensa être fatale aux Chrétiens. Cette famille de Doria a produit de grands Capitaines, & divers Doges de Genes, que nous nommons dans l'article de cette ville. ANTOINE Doria, qui avoit été un grand Capitaine sous Charles V, composa l'Histoire de ce qui s'étoit passé de son temps: on la publia en 1571. sous ce titre, *Compendio d'Antonio Doria, delle cose di sua notitia & memorie occorse al mondo, nel tempo dell' Imperatore Carlo V.* JACQUES Doria, qui vivoit en 1270. fut un des quatre Citoïens qu'on avoit nommez pour écrire l'Histoire de la Republique de Genes. PERCEVAL & SIMON Doria vivoient dans le même siecle, dans la Cour de Charles I. de ce nom, Roi de Naples, &c. Comte de Provence. Le premier étoit Philosophe & Poëte Provençal, & eut beaucoup de part à la bienveillance de la Reine Beatrix. Il fut Podestat d'Avignon, & d'Arles, & mourut à Naples l'an 1276. * Sigonius *vit. And. Dor.* Foglieta & Justiniani, *Annal. Gen.* De Thou, *Hist.* Nostradamus, *Vies des Poetes Prov.* Soprani, *Script. de la Ligur. &c.*

DORIA, (Jerôme) Cardinal, porta d'abord la qualité de Comte de Cremolin, & sous ce nom rendit de grands services à sa Republique, qui l'envoïa l'an 1512. à Rome, auprès du Pape Jules II. Depuis il exerça d'autres emplois considerables, & fut nommé même entre les douze, qui devoient rétablir l'ancienne forme du gouvernement dans la Republique. Mais ayant perdu sa femme, il resolut d'embrasser l'état Ecclesiastique, dans l'esperance d'obtenir un chapeau de Cardinal. André Doria le lui procura du Pape Clement VII. en 1530. Il lui en témoigna sa reconnoissance en diverses occasions, & sur tout en 1547. dans la conjuration des Fiesques, où le Cardinal Doria s'exposa pour la défense de son parent. Il eut d'abord l'Evêché de Nebbi, puis

ceux de Jacca & de Huesca, & enfin l'Archevêché de Tarragone. Il mourut à Genes au mois de Mars de l'an 1558. * Hubert Foglieta, *in Elog.* Ughel, *Ital. sac.* Sigonius, *in vita Andreæ Dor.* Onuphre. Auberi, &c.

DORIA, (André) Genois, l'un des plus celebres Capitaines de mer, dans le XVI. siecle, rendit de grands services à sa patrie & à l'Empereur Charles V. Il servit d'abord le Roi François I. qui le fit avant l'an 1525. General des Galeres de France, mais depuis en 1528. il quitta le parti des François. On croit communement que ce fut par chagrin de ce qu'on lui demanda les prisonniers, que son neveu Philippin Doria avoit faits dans la bataille navale donnée devant Naples la même année 1528. Le Marquis du Guast & les autres prisonniers ménagerent si bien le mécontentement d'André Doria, qu'il se déclara pour l'Empereur. Peu après ayant repoussé Antoine de la Rochefoucault, Seigneur de Barbezieux, que le Roi avoit fait General de ses Galeres, il se rendit maître de la ville & du château de Naples, & chassa les François de Savone. Ce fut par ce moyen qu'il rendit la liberté à sa patrie, où il établit de telle sorte l'administration de la Republique, que les Nobles furent admis à la souveraine Magistrature, dont ils étoient auparavant exclus, & que, par l'abaissement des familles populaires, l'autorité de la Noblesse fut relevée. Ce qui fit renaître la haine inveterée, qui divisoit ces deux factions. Pour profiter de cette disposition, Jean-Loüis de Fiesque, Comte de Lavagne, jeune homme de grand courage & d'une famille illustre, conspira la ruine de la Maison des Doria, à laquelle il n'estimoit pas que la sienne fût inferieure. Mais ce jeune Comte ayant peri dans son entreprise, la faction d'André Doria conserva toute l'autorité. Philippe, Prince d'Espagne, passant l'an 1548. à Genes, sollicita assez long-temps, pour lui persuader de laisser bâtir une forteresse dans cette ville; mais il s'opposa toûjours à ce dessein, qui menaçoit la liberté de sa patrie. André Doria avoit donné des marques de son courage en diverses occasions; car étant General de l'armée navale d'Espagne, il avoit poussé Barberousse, pris Coron dans la Morée, & il s'étoit trouvé à l'expedition de la Goulette, à celle de Tunis, & ailleurs. La fortune se déclara contre lui en 1552. Dragut Rais, General des Corsaires, l'ayant surpris lorsqu'il y pensoit le moins, l'obligea de prendre la fuite; & l'ayant suivi avec ses vaisseaux legers, il en prit d'abord un de ceux de Doria, en coula deux à fond, & ayant suivi sa victoire, il en prit six autres avec sept cens Allemans qui étoient dedans, & Nicolas Madrucci leur chef, qui mourut bien-tôt après d'une blessure qu'il avoit reçûë dans le combat. En 1554. Doria prit Sanfiorenzo dans l'isle de Corse, d'où il chassa les François; & ensuite étant extrêmement vieux, & sentant diminuer les forces de son esprit & de son corps, il se retira dans un tres-beau palais qu'il avoit fait bâtir dans un des fauxbourgs de Genes, où il mourut l'an 1560. âgé de 93. ans. Quelques Auteurs l'accusent d'avoir été quelquefois trop cruel, & en rapportent cet exemple. Le Marquis de Marignan, qui prit Porto Hercole en 1555. y ayant fait prisonnier Otobon de Fiesque, frere de Loüis, complice de la conspiration dont nous avons parlé, le mit entre les mains de Doria pour venger, comme il lui plairoit, la mort de Jannetin Doria, qui avoit été tué dans cette conspiration. André, enflammé de colere, fit coudre de Fiesque dans un sac comme un parricide, & le fit jetter dans la mer. Ceux qui ont écrit de Doria, ont passé prudemment cette action sous silence, comme étant indigne d'un si grand homme. Un jour un de ses Pilotes, qui l'importunoit souvent, s'étant presenté devant lui, témoigna qu'il n'avoit que trois paroles à lui dire. *Je le veux*, répondit Doria, *mais souvien-toi que si tu en dis davantage, je te ferai pendre* Le Pilote sans s'étonner reprit la parole, & lui dit: *Argent ou congé.* André Doria satisfait de cette réponse, lui fit payer ce qui lui étoit dû, & le retint à son service. Il ne laissa point de posterité. * Sigonius, *en sa Vie.* Du Bellay. Paul Jove, De Thou, Antonio Herrera, Brantôme, &c.

DORIA. *Cherchez* AURIA.

DORIDE, ancienne contrée de Grece dans l'Achaïe, qu'on nomme aujourd'hui, selon quelques-uns, *Val de Livadie.* Elle comprenoit les villes de Lilée, d'Erinée, de Boium, de Citinium, &c. & donna son nom à la Doride de la petite Asie. Herodote, Strabon, Tite-Live, Pausanias, &c. en font mention. Le Dialecte Doride, une des quatre qui ont été en usage parmi les Grecs, fut d'abord employée par les Lacedemoniens & les Argiens, & depuis passa dans l'Epire, dans la Lydie, dans la Sicile, à Rhodes, & à Crete: c'est celui qui a été suivi par Archimede, par Theocrite, & par Pindare. L'un des cinq ordres d'Architecture a aussi emprunté son nom des Doriens, qui peut-être en ont été les inventeurs. Δῶρον, en Grec veut dire *present*; & c'est de-là qu'est venu le Proverbe de *Dorica Musa* qui est dans Aristophane, pour ceux qui ne composoient des vers que pour avoir des récompenses. Les Grecs avoient aussi un autre Proverbe, *Doricè concinere*, contre ceux qui promettent une chose, & qui en font une autre. Les Auteurs Grecs & Latins ont nommé la Doride, *Doris.* * Strabon, *l.* 10. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 12. *&c.*

DORIEUS, fils de Diagoras, Rhodien, & frere puîné d'Acusilaus & de Damagete, se rendit aussi celebre que son pere par les couronnes qu'il remporta dans les Jeux Olympiques, Isthmiques & Neméens. Il vainquit huit fois dans les Isthmiques, sept fois dans les Neméens, & fut couronné pour la seconde fois dans les Jeux Olympiques, la 1. année de la LXXXVIII. Olympiade, & 428. ans avant J. C. * Pausan *l.* 6. Bayle, *Dict. Critiq.*

DORIGNY, (Michel) Peintre, natif de S. Quentin en Picardie, fut Disciple & gendre du fameux Voüet. Il en suivit de fort près la maniere, en grava à l'eau forte la plus grande partie des Ouvrages, & leur donna le veritable caractere de leur Auteur. Il mourut Professeur de l'Académie de Peinture à Paris en 663. âgé de 48. ans. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

DORILAUS *Voyez* DORYLAUS.

DORIS, premiere femme d'Herode *le Grand*, Roi des Juifs, & mere d'Antipater, étoit sortie d'une des premieres & des plus illustres maisons de l'Idumée. Elle entra dans la conspiration de son fils contre son mari; mais ayant été découverte, elle fut chassée du Palais, & dépoüillée de toutes les marques de la Royauté. * Josephe, *Antiq. Liv. XVII. Chap.* 6.

DORIS, Nymphe marine, fille de l'Ocean & de Thetis, ayant été mariée à son frere Nerée, mit au monde cinquante Nymphes qui furent appellées Nereides, du nom de leur pere. Souvent les Poëtes employent le nom de Doris, pour signifier la Déesse de la mer, & quelquefois pour la mer même. * Hygin, *in Præf.* Natalis Comes, *Mythol.*

DORISQUES, en Latin *Doriscum* & *Dorsica*, petit païs de la Thrace, dans lequel Xercès mesura ses troupes en gros, par l'espace de terre qu'elles occupoient, ne pouvant en faire un dénombrement plus particulier. * Pline, *l.* 4. *c.* 11.

DORKUM. *Cherchez* DOCKUM.

DORLAND, (Pierre) Prieur de la Chartreuse de Zéelhem près de Diest, dans le Diocese de Liege, vivoit sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. Il composa une Chronique de son Ordre, que le Pere Theodore Petreius a augmentée, & grand nombre d'autres vies de Saints, & d'Ouvrages de devotion, dont le même Petreius fait un dénombrement assez exact, dans sa Bibliotheque des Chartreux, aussi-bien que Valere André, Possevin, &c. Pierre Dorland mourut en odeur de sainteté le 21. Août de l'an 1507. âgé de 58. ans. Il étoit alors dans la Chartreuse de Zéelhem. * Petreius, *in Biblioth. Carthusian.* Possevin, *in Apparat. sac.* Val. André, *Biblioth. Belg.* Aubert le Mire, *in Auct. &c.*

DORMANS, Bourg de France en Champagne, situé sur la riviere de Marne, entre Epernay & Château-Thierry.

DORMANS. Famille. Le Bourg de Dormans a donné son nom à la famille de Dormans, qui le prit selon l'usage de ce temps. JEAN de Dormans, Procureur au Parlement de Paris, vivoit en 1347. & eut entr'autres enfans, *Jean*, Cardinal; GUILLAUME, Chancelier de France, qui suit, PIERRE Sieur de Noisy, dont la posterité a eu un Premier President de Bourgogne & des Conseillers au Parlement de Paris; *Simon*, &c. GUILLAUME de Dormans, Seigneur de Dormans, & de Silly, fut premierement Avocat General au Parlement de Paris,

puis Chancelier de France en 1371. il mourut le 11. Juillet de l'an 1373. & fut enterré dans le chœur de l'Eglise des Chartreux de Paris. Il avoit épousé *Jeanne* Baube, Dame de Silly, dont il eut *Jean*, Chanoine de Paris, de Chartres, & de Beauvais, mort à Sens le 2. Novembre 1386. *Bernard*, marié en 1381. à *Marguerite* de Craon, & mort peu de temps après; *Renaud*, Archidiacre de Châlons, Chanoine de Paris, de Chartres, & de Soissons, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, &c. mort en 1386. Miles, Chancelier de France; *Guillaume* de Dormans, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Sens, mort l'an 1405. & enterré dans le chœur de l'Eglise des Chartreux de Paris, *Jeanne*, &c. Miles de Dormans fut President en la Chambre des Comptes de Paris en 1361. ensuite Evêque d'Angers, puis de Bayeux, & enfin de Beauvais. Il fut élû en 1380. Chancelier de France, & ayant abdiqué l'année suivante, il mourut en 1387. Son corps fut enterré dans la chapelle du College de Beauvais, où l'on voit son tombeau. * Le Feron & Godefroy, *Hist. des Chanc.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*, &c. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

DORMANS, (Jean de) Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France dans le XIV. siecle, fut Avocat au Parlement de Paris, & s'acquit une si grande réputation, que Charles de France, Dauphin de Viennois & Duc de Normandie, l'ayant voulu avoir auprès de sa personne, l'honora de sa bienveillance, & le fit Chancelier de Normandie. Quelque temps après, il lui procura l'Evêché de Beauvais, & depuis, étant Roi sous le nom de Charles V. il le fit Chancelier de France après Gilles Aycelain de Montaigu. Dormans ayant été fait Cardinal par le Pape Urbain V. au mois de Septembre de l'an 1368. quitta quelque temps après la dignité de Chancelier, qui fut donnée à Guillaume de Dormans son frere. Le Cardinal fut nommé Legat par le Pape Gregoire XI. pour travailler à la paix entre le Roi Charles V. & le Roi d'Angleterre. C'est lui qui fonda à Paris l'an 1370. le College de Dormans, dit de saint Jean de Beauvais. Il fit aussi diverses autres fondations pieuses, & mourut le 7. Novembre 1373. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Paris, devant le grand autel, sous une tombe de marbre noir, élevée avec sa statuë de cuivre habillée pontificalement, qui depuis a été transportée dans leur chapitre avec une nouvelle inscription. * Bosquet, *Vita greg. XI.* Loisel, *Mem. de Beauv.* Frizo, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

DORMANS: nom que l'on a donné à sept Martyrs, qui souffrirent, à ce que l'on croit, sous le regne de l'Empereur Dece l'an 253. Saint Gregoire de Tours, dit qu'ils étoient freres, & les nomme Maximien, Malch, Martinien, Denys, Jean, Serapion, & Constantin: ce que le Martyrologe Romain a suivi. Metaphraste donne à quelques-uns d'entr'eux d'autres noms: ce qui peut être venu de ce qu'ils en avoient deux, ou de ce que cet Auteur s'est servi d'un exemplaire de leur vie peu correct. Ils étoient d'une naissance fort illustre, & avoient pour parens les premiers de la ville d'Ephese. L'Empereur Dece ayant sçû qu'ils étoient Chrétiens, leur fit ôter la ceinture de Chevaliers, & les cassa de sa Milice: après quoi il les renvoya pour un temps, dans l'esperance qu'il les gagneroit par cette douceur. Mais ces sept Freres ou Compagnons se retirerent du danger; & après avoir reçû quelque argent de leurs parens pour les biens qu'ils leur cedoient, ils s'allerent cacher hors de la ville dans une caverne qui étoit sur une montagne voisine, que l'on nommoit le mont Ochlon: de-là ils envoyoient de temps en temps à la ville le plus jeune d'entr'eux déguisé en pauvre, pour en rapporter ce qui étoit necessaire pour leur nourriture. Quelque temps après, l'Empereur Dece, qui étoit allé en d'autres villes d'Asie, retourna à Ephese, & y ordonna un grand sacrifice pour honorer ses Idoles, où il commanda qu'on fit venir les sept Freres qu'il avoit remis en liberté; mais on ne les put trouver. Le plus jeune des Freres, qui alloit quelquefois à la ville, sçut qu'on les cherchoit, & en avertit ses Freres, qui s'exciterent les uns les autres à souffrir courageusement le martyre; mais il arriva que s'étant couchez sur la terre à leur ordinaire, ils s'endormirent aussi paisiblement que s'ils n'eussent eu rien à craindre; & ce doux sommeil fut pour eux un sommeil de mort, pendant lequel Dieu mit leurs ames en un lieu de repos. Cependant l'Empereur ayant eu avis qu'ils s'étoient retirez dans cette caverne, & croyant qu'ils vivoient encore, commanda que l'on en bouchât l'entrée avec de grandes pierres, & que l'on y mît son seau avec celui de la ville, afin que personne ne pût les secourir, & qu'ils fussent enterrez tout vivans dans cette grotte. Cet ordre fut executé; mais avant que l'entrée fût bouchée, Theodose & Barbe, deux Officiers de l'Empereur, qui étoient secretement Chrétiens, jetterent adroitement dans la caverne une boëte de cuivre bien scellée, où ils avoient enfermé une plaque de plomb, sur laquelle étoient gravez les noms de ces sept Freres, avec le temps & le genre de leur martyre, (dans la pensée qu'ils étoient encore vivans.)

Vers l'an 408. c'est-à-dire, environ 155. ans après, au commencement de l'Empire de Theodose *le Jeune*, fils d'Arcadius, ces sept Freres ou compagnons ressusciterent, & se leverent, comme s'ils s'éveilloient d'un sommeil ordinaire qui n'eût duré qu'une nuit. Le plus jeune sortit de la grotte qu'il trouva ouverte, & fit un voyage à la ville, pour y acheter quelques provisions, & pour apprendre ce qui se passoit; mais il fut étrangement surpris, lorsqu'il vit cette ville toute changée, & des croix plantées en plusieurs endroits. Il resolut alors d'acheter du pain, & de s'en retourner au plûtôt, pour annoncer à ses Freres une nouveauté si surprenante. Comme il vouloit payer le Boulanger, la monnoye qu'il presenta parut si ancienne, qu'on s'imagina qu'il avoit trouvé quelque thresor. C'est pourquoi on le mena devant le Magistrat, à qui il declara qui il étoit, & d'où il venoit. De-là il fut mené à l'Evêque, & le pria de reconnoitre lui-même la verité, en se donnant la peine de voir la caverne. Ce Prélat y alla, avec les Officiers de la Justice, & une infinité de monde. Il y trouva d'abord le petit coffre de cuivre: puis il rencontra les six autres Freres, dont le plus âgé raconta ce qui leur étoit arrivé sous l'Empire de Dece. On donna au plûtôt avis de ce qui se passoit à l'Empereur Theodose, qui vint à Ephese, & entra dans la caverne, d'où ces Saints n'avoient pas voulu sortir. Après un assez long entretien, les sept Freres se retirerent à l'écart, & s'endormirent de nouveau, ou plûtôt rendirent leur ame à Dieu dans un doux sommeil. L'Empereur voulut donner à chacun un sepulchre d'or; mais les Saints lui apparurent & l'en empêcherent. Ainsi leurs corps demeurerent dans la grotte, couverts seulement d'une toile de soye. Saint Gregoire de Tours & Metaphraste disent qu'ils y étoient encore ainsi de leur temps. * Gregoire de Tours, *De gloria Martyr. c.* 95. Theophane, *Hist.* Photius, *Cod.* 253. Metaphraste, *dans Surius. Les Menées des Grecs.*

☞ Il y a trois opinions touchant le sommeil de ces Bienheureux. La premiere est, qu'il n'y a eu en cela rien d'extraordinaire; mais qu'ayant souffert la mort dans une caverne sous l'Empire de Dece, leurs corps y furent trouvez sous l'Empereur Theodose *le Jeune*: ce qui fut pour eux comme une resurrection de gloire, & qu'on les appella *Dormans*, selon la maniere de parler de l'Ecriture, qui appelle la mort des Justes un sommeil, & se sert du mot *dormir* pour *mourir*. La seconde est, qu'ils s'endormirent d'un veritable sommeil sans mourir, & qu'après 155. ans ils se reveillerent. La troisiéme enfin, qu'ils moururent; & que leurs corps étant demeurez sans corruption, ils ressusciterent: ce qui fit appeller leur mort un sommeil, & leur donna le nom de *Dormans*. Baronius *dans son Martyrologe*, 27. *Juillet*, est de la premiere opinion. Il refute la seconde, qu'ont suivie Metaphraste, Nicephore, Calliste & Cedrenus, entre les Grecs; & Gregoire de Tours & Sigebert entre les Latins; lesquels disoient que Dieu fit ce miracle pour confondre certains Heretiques de ce temps-là nommez *Sadducéens*, qui nioient la resurrection des morts. A l'égard de la troisiéme, il reconnoît que les Auteurs qui ont vécu de ce temps-là, n'ont point parlé de ce grand miracle, ni pour le sommeil, ni pour la resurrection. Ainsi on s'en doit tenir à l'opinion qu'a suivie ce sçavant Cardinal, qui détruit neanmoins la plûpart des circonstances de cette Legende peu authentique, & inconnuë

aux Auteurs contemporains. Les Martyrologes Latins font mention des sept Dormans le 27. Juillet, & les Grecs en leur Menologe le 4. Août & le 22. Octobre, qu'ils disent être le jour qu'ils furent enfermez dans la caverne, & celui qu'ils y furent trouvez, 155. ans après. Mais tout ce que l'on dit des sept Dormans paroît fort incertain. S. Gregoire de Tours, est le premier qui en ait parlé. Les Grecs qui ont rapporté ce fait, l'ont mêlé de quantité de circonstances fabuleuses, & ne conviennent pas du temps de la découverte des sept Dormans. Les uns disent que ce fut la 23. & les autres la 38. année du regne de Theodose. Ils nomment un Evêque d'Ephese sous lequel cette histoire arriva; les uns Etienne; & les autres Marus, il n'y en a eu aucun de ce nom. Enfin ils disent que cela arriva à l'occasion d'un Theodore Evêque d'Ege, qui nioit la resurrection, dans un temps où Theodose avoit fait mettre en prison plusieurs Evêques qui la prêchoient. C'est un fait visiblement faux, & dont il n'est point parlé dans l'Histoire Ecclesiastique. Ainsi on peut mettre tout ce que l'on dit des noms & de la découverte des sept Dormans au rang des narrations fabuleuses. * De Tillemont, *Mem. Ecclef. III. Tom.* Gregoire de Tours. Metaphraste.

DORNA, (Bernard) celebre Jurisconsulte dans le XIII. siecle, vers l'an 1240. étoit François, né en Provence, & avoit étudié sous le fameux Azon de Boulogne. Il devint un des plus sçavans hommes de son tems, dans la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation. Suivant l'exemple de son Maître, dit Trithéme, il composa divers Ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Il laissa entr'autres Traitez, celui *De libellorum conceptionibus*: les autres ne nous sont pas connus; & ils ne l'ont pas été à Trithéme même, qui a fait l'eloge de Bernard Dorna, parmi les Ecrivains Ecclesiastiques. Trithème

DORNADILLA, quatriéme Roi d'Ecosse, n'est remarquable, que pour les Loix qu'il fit sur la Chasse, qu'on observe encore aujourd'hui dans le Royaume; & mourut la 28. année de son regne, environ 232. avant J. C. * Buchanan.

DORNBOURG, petite Ville du Duché d'Altenbourg en Misnie, est située sur le bord Occidental de la Sale, & appartient avec le Bailliage qui en dépend, aux Ducs de Saxe-Weimar. * Maty, *Diction.*

DORNE, (Antoine) celebre Jurisconsulte, natif de Dauphiné, a vécu dans le XVI. siecle. N. Chorier en parle ainsi dans son Histoire, après avoir marqué la mort de Jean de Boteon en 1560. *Dix ans avant lui*, dit-il, *étoit mort à Valence, Antoine de Dorne, après y avoir enseigné durant 35. ans le Droit, comme Professeur Royal. Son corps fut accompagné au tombeau par les Consuls de cette ville, qui resolurent dans une assemblée generale, que cet honneur lui seroit rendu, à cause de son rare merite. Aussi avoit elle accoûtumé de lui faire chaque année, des presens & des gratifications considerables. Ce qui n'excitoit pas neanmoins contre lui l'envie de ses Collegues, qui reveroient sa capacité & sa vertu.* * Chorier, *Hist. de Dauphiné.*

DORNOK, ou DORNO, *Dornodunum*, Ville d'Ecosse dans la Province Septentrionale du Sutherland, avec Evêché suffragant de S. André. Elle est sur la mer, avec un assez bon port sur le golfe, que ceux du païs nomment *Fyrthof Dornok*. * Camdem. Samson.

DORNSTET, petite Ville du Duché de Wirtemberg en Soüabe, est sur la riviere de Glatt, près de la Forêt Noire. Quelques Geographes la prennent pour la *Tarodunum* des Anciens, que d'autres placent à Fribourg. * Baudrand.

DORO, que Ptolomée & les Auteurs Latins ont nommée *Oboca*, Riviere d'Irlande dans la Lagenie. Elle a sa source dans le Comté de Dublin; & ensuite passant dans celui de Caterlaght, elle reçoit quelques petites rivieres, & se jette dans la mer d'Irlande, près du port d'Arkloë. * Camden. Sanson.

DOROTHE'E, Intendant du Palais Royal de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, eut ordre de son Maître de bien traiter les soixante & douze Interpretes de la Bible, & fit faire deux rangs de bancs sur lesquels ces Députez devoient être assis, lors qu'ils prenoient leur repas avec le Roi. * Josephe, *Antiquit. Liv. VII. Ch.* 2.

DOROTHE'E, homme de merite, que les Juifs envoyerent pour Ambassadeur vers l'Empereur Claude, étoit fils de Nathanaël. Lui & quelques autres avoient ordre de demander à ce Prince, qu'il fut permis à ceux de leur Nation de continuer à garder les habits Sacerdotaux, ce qui leur fut accordé. * Josephe, *Antiquit. Liv. XX. Chap.* 1.

DOROTHE'E, (sainte) d'Alexandrie, Vierge & Martyre, fut cette genereuse fille dont Eusebe fait mention, *l.* 8. de son Histoire, *c.* 14. que Rufin appelle Dorothée, qui confessa hardiment la Foi de JESUS-CHRIST sous Maximin. Elle avoit beaucoup d'esprit & de science. Elle fut attaquée par l'Empereur, sans pouvoir être ébranlée; elle ne fut point condamnée à mort, mais seulement dépoüillée de ses biens & bannie: ceci arriva vrai-semblablement vers l'an 311.

Il y a une autre sainte Dorothée dont l'Eglise fait la fête au 6. de Février. On suppose qu'elle étoit de Cappadoce & qu'elle y souffrit le martyre; mais cette sainte est inconnuë aux Grecs, & les actes de son martyre citez par saint Adelme, qui vivoit en 709. ne sont pas de grande autorité. La ville de Rome se vante de posseder le corps de S. Dorothée, dans l'Eglise qui porte son nom, au-de-là du Tibre. Les habitans de la ville de Boulogne en Italie, & ceux d'Arles prétendent aussi la même chose. A Lisbonne en Portugal, à Prague ville de Bohême, dans la Chartreuse de Sirck, entre Tréves & Thionville, & dans dix ou onze Eglises de Cologne; on montre des Reliques d'une sainte Dorothée, sans qu'on sçache de laquelle, ni d'où, ni quand, ni comment elles y sont venuës, non plus que celles qui sont à Rome, à Arles, & à Boulogne. * S. Adelme, *Lib. de virginitate.* Actes dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints; mois de Février.*

DOROTHE'E, Chambellan de l'Empereur Diocletien qui souffrit avec Gorgone, Pierre, & quelques autres Officiers de ce Prince, pour la Religion de JESUS-CHRIST, au commencement de la persecution. * Eusebe, *liv.* 8. *c* 1. & 6. Lactantius, *de mortibus persecutorum*, *c.* 15. Rufin, *liv.* 8. *c.* 6. Theone, *epist. ad Lucian. Tom. XII Spicileg.* De Tillemont, *Mem Ecclef. Tom. V.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Septembre.*

DOROTHE'E d'Ascalon, Auteur, qui écrivit une Histoire d'Alexandre *le Grand*, très-souvent alleguée par les Anciens, qu'on peut voir recüeillis par Vossius, *des Histor. Grecs*, *liv.* 3 *p.* 361. Il est different d'un DOROTHE'E surnommé *le Sidonien*, Medecin d'Ascalon; d'un autre DOROTHE'E, qui écrivit un *Lexicon* dont Photius fait mention, *Cod.* 156. & d'un DOROTHE'E Jurisconsulte, qui vivoit dans le V. siecle, allegué par Rutilius, *en la Vie des Jurisc.*

DOROTHE'E, Prêtre, ou selon quelques modernes, Evêque de Tyr, vivoit sous le regne de Diocletien, & fut martyrisé le 15. Juin de l'an 361. sous la persecution de Julien *l'Apostat*, étant âgé de 107. ans; mais tout ce que l'on dit du martyre de ce Dorothée est fort incertain. Et le Livre qui lui est attribué est inconnu aux Anciens, plein de fautes grossieres contre l'Histoire, & de fables faites à plaisir. Eusebe, *l.* 7. *c.* 37. de son Histoire, parle d'un Dorothée de Tyr, homme celebre & sçavant, qui depuis sa conversion avoit consacré tous ses talens à la Religion Chrétienne, qui avoit appris la langue Hebraïque & l'Ecriture-Sainte, qu'il enseigna depuis dans l'Eglise avec réputation. Mais ce Dorothée étoit Prêtre d'Antioche, & Eusebe ne dit point qu'il étoit Martyr. Les Grecs qui en ont fait un Evêque de Tyr, l'ont avancé sans fondement. On lui attribuë ordinairement le Traité de la mort des Apôtres & des Disciples du Fils de Dieu, intitulé *Synopsis de vita & morte Apostolorum, Prophetarum, ac Discipulorum Christi*; qui est un Ouvrage rempli de fautes contre l'Histoire & contre le bon sens.

☞ Quelques Auteurs ne sont pas d'accord que cet Ouvrage soit de ce Dorothée, & on l'attribuoit à un DOROTHE'E d'Antioche de ce nom. Il y en a encore qui le donnent à un certain Theodore, qui vivoit dans le même temps. On pourra consulter Bellarmin, *des Ecriv. Ecclef.* Baronius, *aux Ann. & au Martyr. au* 5. *Juin.* * Blondel, *Ap. pro S. Hieron.* M. Du Pin, *Dissert. prelim. sur le N. T.* Baillet, *Vies des Saints, V mois.*

DOROTHE'E, Abbé, fut accusé dans la IV. Session du Concile de Chalcedoine en 451. d'être partisan d'Eu-

tychès. Il est different de DOROTHÉE, Gouverneur de la Palestine, mandé à Jerusalem, pour appaiser les troubles que le faux Evêque Theodose & les Moines Eutychiens y avoient causé l'an 452. * Evagre, *liv. 2. c. 5.* Nicephore, *liv. 15. c. 9.*

DOROTHÉE, Abbé, qui est Auteur de XXIV. Doctrines, ou Sermons, qu'on trouve dans la Bibliotheque des Peres sous ce titre, *Doctrina seu Sermones de vita rectè & piè instituenda.* Hilarion Veroneo, & depuis Balthasar Corder les ont traduites de Grec en Latin. On ne sçait pas bien en quel siecle a vécu ce Dorothée. Quelques Auteurs le mettent sur la fin du IV. & quelques autres dans le VI. siecle vers l'an 560. Il est certain que ce Dorothée, Abbé en Palestine, est disciple du fameux Jean, Moine, surnommé le Prophete. Il vivoit dans le VII. siecle, car Jean son Maître étoit disciple de Barsanufius, Moine Egyptien réclus de la ville de Gaze qui a fleuri, suivant Evagre, vers l'an 550. Il ne faut pas confondre ce Dorothée ni ce Barsanufius avec deux autres Moines de même nom de la secte des Severiens ou Acephales, comme le remarque l'Auteur de la Préface de l'Ouvrage de Dorothée, composé de vingt-trois instructions pour des Moines. Elles sont écrites d'un style assez simple, mais pleines de sentimens de pieté; il y rapporte diverses histoires des Moines qui l'avoient précedé, & même celles qui lui étoient arrivées ou qu'il avoit vûës. Cet Ouvrage se trouve en Grec & en Latin dans les Orthodoxographes, & dans l'Auctuarium de la Bibliotheque des Peres de l'an 1624. Il est suivi de quelques lettres courtes de Dorothée. Ce Moine, après la mort de son maître Jean, sortit du Monastere de l'Abbé Seride, & établit un autre Monastere en Palestine, dont il fut Superieur. * M Du Pin, *Dissert. prélimin. sur la Bible & Biblioth. des Aut. Eccl. VII. siecle.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Possevin, *Appar. sacr. &c.*

DOROTHÉE, Evêque de Marcianople dans la Mœsie, fut un des principaux Sectateurs de Nestorius. Il soûtint publiquement son erreur dans l'Eglise de Constantinople, avant le Concile d'Ephese, en prononçant anathême contre ceux qui disoient que Marie est mere de Dieu; il fut du nombre des Evêques Nestoriens, qui vinrent à Ephese dans le temps du Concile; & il fut déposé par ce Concile, & relegué à Cesarée en Cappadoce par ordre de l'Empereur. * S. Cyrill. Alexand. *Epistola ad Acasium.* Il y a quelques Lettres de ce Dorothée dans le Recüeil de Lettres donné par le Pere Lupus.

DOROTHÉE, surnommé le Thebain, à cause qu'il étoit né dans la ville de Thebes, Anachorete en Egypte dans le IV. siecle, passa toute sa vie dans une solitude & y pratiqua de grandes austeritez. Le nom de ce Saint n'est pas encore dans les Martyrologes. Pierre le Natal l'a mis dans son Catalogue des Saints. * Palladius, *Hist. Lausiac. ch. 97. tom. 2. lib. 8. Vita Patrum Rosweid.*

DOROTHÉE, dit *le Jeune*, Abbé d'un Monastere en Bithynie, qui vivoit dans le X. & XI. siecles, étoit natif de Trebizonde ville de la Cappadoce, sur le bord du Pont-Euxin. Ses parens l'éleverent jusqu'à l'âge de 12. ans, dans les exercices qui convenoient à un enfant de famille: au bout de ce temps, ils penserent déja à le marier, Dorothée ayant sçû, que l'on prenoit des mesures pour l'engager promptement dans cet état, quitta la maison de son pere, & vint à Amise, ville située sur les extrémitez du Pont & de la Paphlagonie. Jean Abbé d'un Monastere de Genne, le reçût au nombre des Moines, & l'engagea de recevoir les Ordres au bout de peu de temps. Il fonda le Monastere de Chiliotom, au village de Chilte, en fut fait Abbé, & y mourut dans le XI. siecle. * Joan Metrop. Bolland. Baillet, *Vies des Saints, IX. Septembre.*

DORPIUS, ou DARIUS, (Martin) Hollandois, s'est distingué au commencement du XVI. siecle, par sa science & par sa pieté. Il sçavoit les Langues, les belles Lettres, & la Theologie, enseigna assez long-temps à Louvain, & écrivit quelques Traitez. Dorpius mourut jeune, le 31. jour du mois de Mai de l'an 1525. Son corps fut enterré aux Chartreux de Louvain, où l'on voit son Eloge qu'Erasme, qui étoit son ami particulier, fit graver sur son tombeau. * Barland, *in Chron Duc. Brab.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sac. XVI.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Gesner, &c.

DORSEMNUS, ou DOSSENUS. *Cherchez* FABIUS DORSEMNUS.

DORSTEN, en Latin *Dosta*, Ville d'Allemagne en Westphalie. Elle est dans les Etats de l'Archevêque de Cologne, située sur la Lippe, à 4. ou 5. lieuës de Vesel. Cette ville a été prise & reprise durant les guerres d'Allemagne du XVII. siecle.

DORT. *Cherchez* DORDRECHT.

DORTMONT, Ville Imperiale & Anseatique d'Allemagne, dans la Westphalie, en Latin *Tremonia.* Elle est sur la riviere d'Empser, à 6. ou 7. lieuës de Munster, & elle est aujourd'hui du Comté de la Marck au Marquis de Brandebourg. L'Empereur S. Henri fit en sorte que les Prélats y tinrent un Concile le 7. Juillet de l'an 1005. pour la reforme du Clergé. * Dithmar, *liv. 6.*

DORTUS, Juif le plus considerable du Bourg de Lydde, sollicita ses compatriotes à se revolter contre les Romains: mais ayant été pris par Quadratus, il fut puni de mort. * Josephe, *Antiquit. Liv. XX. chap. 5.*

DORYLAUS, celebre Capitaine, sous Mithridate *Evergetes*, Roi de Pont, fut envoyée par ce Prince, dans l'isle de Crete pour y lever des soldats, la 4. année de la CLXIII. Olympiade, & 125. ans avant J. C. Une guerre venoit de s'y élever entre les Gortyniens, & les Gnossiens. Les derniers le choisirent pour General, & vainquirent leurs ennemis sous ses auspices. Après la mort de son Roi, il s'établit chez eux avec toute sa famille, & y vécut comblé d'honneurs & de biens. C'est de lui que Strabon le Geographe descendoit du côté de sa mere. Un autre *Dorilaüs* commanda les armées de Mithridate *le Grand*, & fut vaincu par Sylla la 4. année de la CLXXIII. Olympiade, & la 85. avant J. C. * Strabon, *l. 10.* Appian. *in Mithridatic.* Tite-Live.

DORYMENE, pere d'un certain Ptolomée, homme considerable que Lysias, General du Roi de Syrie, envoya avec des troupes, pour ruiner le païs de Juda. * *I. Machab. III. 38.*

DORYSSUS, Roi de Lacedemone de la race des Euristenides, succeda à son pere Labotas l'an 957. avant JESUS-CHRIST Pausanias dit qu'il fut tué peu de temps après, d'un coup de coûteau, dans une sédition de la populace; mais Eusebe lui donne vingt-neuf ans de regne. * Pausan. *lib. 3.* Euseb. *in Chronic.* M. Du Pin, *Biblioth. Universſ. des Histor. Proph.*

DOSIADES, Auteur Grec, avoit écrit une Histoire de Crete, alleguée par Pline. On croit qu'il est le même que Clement Alexandrin cite. * Pline, *liv. 4. c. 12.* Clement Alexandrin, *in Protrept.*

DOSITHÉE, Astrologue, dont parle Pline, *liv. 18. c. 31.*

DOSITHÉE, Historien, qui est très-souvent allegué par Plutarque, *aux Paral. c. 19. 30. 33. 34. 37. &c.*

DOSITHÉE, qui se disoit Sacrificateur & Levite, fut envoyé par les Juifs à Ptolomée, fils de Philometor & à Cleopatre, Roi & Reine d'Egypte, pour les informer de ce qui étoit arrivé à la Reine Esther. Voïez *les Additions d'Esther, Chap. VII. vers. 11.*

DOSITHÉE, fils de *Bacenor*, étoit un homme d'une valeur extraordinaire & d'une valeur incomparable. Il rendit de très-grands services à la Republique des Juifs du temps de Judas *Machabée.* Lui & Sosipater défirent un jour trente mille hommes de l'armée de Timothée. Ils le prirent lui-même prisonnier; mais ils le relâcherent, sur ce qu'il leur representa qu'eux-mêmes ayant beaucoup de parens entre les mains de leurs ennemis, ils pourroient s'en trouver mal, s'ils ne lui faisoient pas quartier. Une autrefois il prit Gorgias dans une bataille, après lui avoir défait toute son armée. Mais comme il l'emmenoit, un Cavalier des ennemis se jetta sur lui; pour délivrer son General, & lui déchargea un grand coup de sabre, dont il lui abattit l'épaule. Dosithée mourut quelques jours après de cette blessure, & de beaucoup d'autres, qu'il avoit reçûës en divers combats, pour le service de sa patrie; ce qui arriva l'an du monde 3841. 163. avant J. C. * *II. Machab. XII. 19.*

DOSITHÉE, surnommé *Studite*, Moine de profession, vivoit sur la fin du XII. siecle. Il tâcha de persuader à Isaac l'Ange Empereur d'Orient, que Frederic I. Empereur d'Occident ne s'étoit croisé, qu'à dessein de surprendre Constantinople. On l'avoit élevé au Patriarchat de Jerusalem; mais ayant passé par ambition à celui de Constantinople, il fut chassé par le Clergé, & perdit

dit l'une & l'autre dignité, vers l'an 1193. Nicetas, *en Isaac l'Ange*. Baronius, *A. C.* 1189. 1193. *&c.*

DOSITHE'E, Moine d'un Monastere près de Gaze en Palestine, & disciple du fameux Dorothée, vivoit au VI. siecle. On ne convient ni du temps ni du lieu de sa naissance. On ignore aussi son extraction & le nom de ses parens. L'Auteur de sa Vie rapporte, qu'ayant eu la curiosité d'aller à Jerusalem, étant encore Païen, il fut converti par la vûë d'un tableau, qu'il y rencontra, qui representoit vivement l'enfer; qu'il se retira ensuite dans le Monastere où il fut mis par l'Abbé Seridon, sous la conduite de Dorothée; mais qu'il mourut au bout de cinq ans, après avoir pratiqué l'obéïssance & les autres vertus religieuses, à l'exception des austeritez dont S. Dorothée le dispensa. S. Dorothée se sert de cet exemple, pour montrer que l'on peut être saint, sans pratiquer de grandes austeritez. Le nom de S. Dosithée n'est dans les Martyrologes que depuis le XVI. siecle, au 23. de Février. Le Martyrologe Romain ni le Menologe des Grecs n'en font point mention. * Dorotheus. *Lib. institutionum de abnegatione sui. Vita Dosithei apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints*, *Février*.

DOSITHE'ENS, Schismatiques entre les Juifs. C'étoit une des quatre branches de la secte des Samaritains. Ils s'abstenoient de manger de tout ce qui étoit animé, & observoient le Sabbat avec tant de superstition, qu'ils demeuroient dans la place & dans la posture où ce jour les surprenoit, sans remuer jusqu'au lendemain. Ils ne se marioient qu'une fois, & plusieurs d'entr'eux gardoient le celibat toute leur vie. Dosithée leur Fondateur n'ayant pû obtenir, parmi les Juifs, le rang d'honneur qu'il affectoit, se rangea du côté des Samaritains, qui pour lors étoient considerez comme des Heretiques; mais ne voulant pas encore s'attacher tout à fait à leur Secte, il en inventa une nouvelle. Pour lui donner plus d'autorité, il se retira dans une caverne, où, par une abstinence continuée trop long-temps, il se fit mourir d'une façon également ridicule & impie. On donna le nom de Dosithéens à quelques disciples de Simon *le Magicien*. * S. Epiphane est le premier qui ait fait des Dosithéens une secte de Samaritains. S. Justin & Hesegippe les mettent entre les sectes des Juifs. On ne sçait rien de certain ni de Dosithée, ni de cette secte, & tout ce qu'on en dit n'a pas de fondement solide. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois premiers siecles*. S. Epiphane, *in panar. lib. 1. c. 13.* Origene, *περὶ ἀρχῶν lib. 4.* Baronius, *in Ann.* Theodoret, *har. fab. in Sim.*

DOSMA DELGADO, (Roderic) Chanoine de Badajoz en Espagne, où il nâquit en 1533. étoit, dit-on, de la même famille que ce Pierre Dosma, qui se trouva à la conquête du Perou, & qui y découvrit la pierre de Bezoard. Roderic sçavoit les Langues, & sur tout les Orientales. Ses Ouvrages les plus considerables, sont ceux qu'il a écrits en Latin sur les Evangiles, sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, &c. Il mourut en 1607. * Nicolas Antonio. *Biblioth. Hisp.*

DOSOLO, Bourg avec titre de Marquisat, est situé dans le Duché de Mantouë, sur le Pô, entre la ville de Mantouë & celle de Parme. * Maty, *Diction.*

DOSSES, (les) deux Peintres de Ferrare en Italie, florissoient dans le XVI. siecle, du temps d'Alfonse, Duc de Ferrare, & du Poëte Arioste. Ils excelloient sur tout dans le païsage. Lorsque François Marie, Duc d'Urbin, fit bâtir son palais de l'Imperiale, ils furent employez à travailler dans les appartemens de cette maison; mais le Duc n'étant pas satisfait de leurs ouvrages, les renvoya, & fit effacer ce qu'ils avoient peint. L'aîné conserva les bonnes graces du Duc, qui lui donnoit une pension. Il demeura à Ferrare, où il mourut fort vieux. Son cadet nommé Baptiste lui survécut, & fit encore plusieurs tableaux. * Vasari, *Vies des Peint.* Felibien, *Entr. des Peint.*

DOTEKOM, petite Ville des Provinces-Unies, est dans le Comté de Zurphen, sur le vieux Issel, à deux lieuës de son embouchure dans le Rhin, & de la ville de Doesburg. * Maty, *Diction.*

DOTHAIN, Ville de la Palestine, dans la Tribu de Zabulon, environ à 4 lieuës de la mer de Galilée, du côté du Couchant. Ce lieu est celebre dans l'Histoire sainte, par la vente de Joseph, par l'armée d'Anges que Dieu fit voir au Prophete Elisée, que les Assyriens avoient investi, & par la victoire que Judith remporta, en coupant la tête à Holoferne. Cette ville subsiste encore, & on y voit, dit-on, la citerne où Joseph fut jetté par ses freres. * Sanson. Baudrand.

DOVARNENES, petite Ville ou Bourg de France en Bretagne, est à quatre lieuës de Quimpercorentin, du côté du Nord, & il a un grand & bon port sur le golfe, qu'on appelle de son nom *la Baye de Dovarnenes*. * Baudrand.

DOUAY, Ville des Païs-Bas en Flandre, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Duacum*, est sur la riviere de Scarpe avec Châtelenie, à cinq lieuës de Cambray, & autant de Lens. On croit qu'elle étoit la capitale des Catuages, dont Cesar parle dans ses Commentaires, & que son Eglise de Nôtre-Dame fut fondée au commencement du V. siecle par Ascanalde, Officier du Roi Clovis. Philippe II. Roi d'Espagne fonda l'an 1563. l'Université de Doüay, à l'instance du Pape Pie IV. dont le successeur Pie V. la confirma en 1569. Cette ville a deux Eglises Collegiales. Loüis XIV. prit en 1667. la ville de Doüay qui lui fut cedée, par le second article de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. & les Alliez l'ont reprise en 1710. après une longue & vigoureuse resistance. * Andreas Hojus, *desc. Duac.* Joannes Baptista Gramnaius, *in Ant. Fland.* Guichardin, *descr. du Païs-Bas*, *&c.*

DOUCE, Comtesse de Provence, fille de *Gilbert*, Comte de Provence, épousa *Raimond Berenger* premier de ce nom, Comte de Barcelonne, auquel elle porta en dot, vers l'an 1102. le Comté d'Arles, ou la Provence Orientale, & plusieurs autres terres dans la Provence Occidentale & dans le Languedoc. Elle fut aussi mere de cinq ou six enfans, de deux fils & de trois filles, & selon plusieurs Auteurs modernes, d'un troisiéme fils nommé *Gilbert*. Elle est differente de DOUCE-ETIENNETTE, femme de *Geofroi*, Comte de Provence, & d'une autre DOUCE, fille de *Raimond Berenger* III. promise à un *Raimond* V. de ce nom, Comte de Toulouse. *Consultez*, Nostradamus. Saxy. Clapier. La Pise. Du Puy. Sainte-Marthe. Surita. Mezeray. Guesnay. Bouche. Ruffi, &c.

DOUE', *Dovaum* ou *Duaum*, Ville de France dans l'Anjou, au de-là de la Loire, proche le ruisseau de Layon, a été très-considerable du temps des Romains, qui y avoient fait bâtir un amphitheatre, dont on voit encore des restes. Il n'a pas plus de 1600. pieds de circuit, mais il est construit d'une maniere à pouvoir contenir aisément plus de quinze mille spectateurs. On voit encore en ce même lieu plusieurs grottes, & autres lieux voûtez sous terre, d'une structure admirable, avec un puits d'une profondeur toute extraordinaire. * Baudrand.

DOUGLAS, ou, comme prononcent ceux du païs, *Duglas*, petite Ville d'Ecosse, dans la partie Orientale de la Lothiane, a donné son nom à une illustre & puissante famille de ce païs. Il y avoit autrefois une forteresse dans cette ville; mais elle fut ruinée en 1640. par un accident qui y arriva, le feu ayant pris aux poudres. Cette ville est differente de *Douglas*, dans l'isle du Man, sur la mer d'Irlande. * Baudrand.

DOUGLAS, grande & ancienne Famille d'Ecosse, dont il y a une Histoire particuliere, écrite par un habile homme, qui l'égale aux anciennes Familles Romaines; & lui donne la préference sur toutes celles de l'Europe, si l'on en excepte les Maisons Souveraines. Elle a sur tout été celebre par les grands Generaux, qu'elle a produit en beaucoup plus grand nombre qu'aucune autre Famille, dont il soit parlé dans l'Histoire. Ce n'est pas leur seule patrie, qui est redevable à leur valeur, ils se sont signalez dans la plûpart des parties de l'Europe, & surtout en France, où ils ont eu de grands commandemens & de grands titres. Ils se sont souvent alliez avec la Famille Royale d'Ecosse, & quelquefois ils ont prétendu à la Couronne. Enfin, cette Famille surpasse toutes celles d'Ecosse, pour le nombre, pour la noblesse, & l'éclat de son nom, & la multitude de ses vassaux; ensorte qu'elle se fit craindre par les Rois même, ausquels ceux de cette Famille étoient peu inferieurs, soit par la splendeur de leur Cour, soit pour la grandeur de leur pouvoir. Mais la malheureuse dispute, qu'il y eut entr'eux, le Regent, & le Chancelier Levingston & Creighton, sous le regne de Jacques II leur fut fatale, par les ruses & les trahisons de leurs ennemis. La noble émulation

entre cette Famille & celle de Percy Comtes de Northumberland, pour leurs faits militaires, est rapportée dans l'Histoire; & la grande figure que les Douglas font encore presentement en Ecosse est assez connuë. Leur Chef en 1701. étoit le Marquis de Douglas, dont le fils aîné porte le titre de Comte d'Angus. Le Comte d'Hamilton étoit dans la même année le fils aîné de cette Famille, du second mariage. Le Duc de Queenborough, porte aussi le surnom de Douglas, de même que les Comtes de Morton, Forfar, le Lord Mordington, * Buchanan *Hist. de Douglas*.

DOUGLAS, (Guillaume de) Seigneur Ecossois, fut en grande réputation dans le XII. siecle, sous le regne de Robert de Bruis, Roi d'Ecosse, qui le choisit entre tous ses courtisans, pour une action qu'il avoit fort a cœur. Ce Prince ayant fait vœu d'aller dans la Palestine pour combattre les Infideles, & ne l'ayant pû accomplir pendant sa vie, ordonna à Douglas d'y porter son cœur après sa mort, & de le presenter au saint Sepulchre. Le Roi étant mort en 1327. ce Seigneur partit pour ce voyage, accompagné de quantité de Noblesse du païs. Quelques-uns disent que s'étant arrêté en Espagne, pour servir le Roi Alfonse contre les Sarrasins, il y fut tué avec toute sa suite; mais d'autres assurent que ce ne fut qu'au retour de Jerusalem, après y avoir executé la volonté de son Maître. * Froissard. Boeth.

DOUGLAS, ou DUGLAS, (Galvin, ou Gavin) Evêque de Cunkelden en Ecosse, au commencement du XVI. siecle, composa en langage Ecossois divers Poëmes, qu'il adressa au Roi Jacques IV. Il travailla aussi à l'Histoire de son païs, & donna au public quelques autres pieces, pleines d'éloquence & de bon sens. Polydore Virgile, qui parle tres avantageusement de ce Prélat, témoigne qu'il mourut de peste en 1521. L'Histoire d'Ecosse parle d'une Dame du nom de DOUGLAS, dont la beauté gagna le cœur de plusieurs personnes, & sur tout de Guillaume Leout, parent de son premier mari. Ce Leout l'accusa de crime de leze-Majesté, pour un refus d'amour qu'il ne put souffrir, comme il l'avoüa depuis, & fut ainsi cause de sa perte. * Polydore Virgile. *liv. 3 Hist. Angl.* Dempster & Buchanan, *Hist. Scot. &c.*

DOUGLAS, Maréchal de Suede, eut part à plusieurs victoires du Roi Charles Gustave, & signala particulierement sa valeur l'an 1659. lors qu'il s'empara des Etats du Duc de Curlande, après avoir pris ce Duc & la Princesse sa femme. Il alla ensuite faire lever le siege de Ticoczin, où il tailla en pieces environ vingt mille des assiegeans. * *Memoires* du Chevalier Terlon.

DOUJAT, (Jean) Doyen des Docteurs Regens de la Faculté de Droit en l'Université de Paris, & premier Professeur du Roi en Droit Canon, reçû en 1651. fut aussi Historiographe Latin de Sa Majesté, & Doyen de l'Académie Françoise, où il avoit été reçu en 1650. Il étoit né à Toulouse d'une famille de distinction, & descendoit de Loüis DOUJAT, qui fut le premier Avocat General que le Grand Conseil ait eu, vers l'an 1515. Celui-ci laissa un fils qui s'établit à Paris, & un autre qui fut Conseiller au Parlement de Toulouse, l'un des ayeuls de M. Doujat. M. de Marca l'estima beaucoup, & le proposa même pour être à Rome Auditeur de Rote pour la France. Il n'eut point cet emploi; mais il fut choisi dans la suite par M. de Perigny, premier Précepteur de M. le Dauphin, pour donner à ce Prince les premieres teintures de l'Histoire & de la Fable: ce qui lui donna occasion de composer un *Abregé* de l'Histoire Grecque & Romaine sur Velleius Paterculus, & des *Notes* sur Tite-Live, pour l'usage de M. le Dauphin: On a encore de lui *Praenotiones Canonicæ & Civiles*, qui est son meilleur Ouvrage; *l'Histoire du Droit Canon; celle du Droit Civil; Institutions* du Droit Canonique de Lancelot avec des Notes; des *Eloges* en petits vers François, des personnes illustres de l'Ancien Testament, &c. Tous ces Ouvrages lui acquirent l'estime des sçavans & des pensions considerables de la Cour, du Clergé, & de Messieurs les Chanceliers de France. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1688. âgé de 79. ans. *Memoires Historiques*.

DOULAS, Village avec Abbaye, en France, dans la Bretagne, à trois lieuës de Brest du côté du Levant. * Baudrand.

DOULENS. *Cherchez* DOURLANS.

DOUN. *Cherchez* DOWNE.

DOUNAVORTI, DUNOVERT, Bourg fortifié du Comté d'Argyle en Ecosse, est à l'extrêmité de la presqu'isle de Cantyr, vis-à-vis de la petite isle de Sanda. * Maty, *Diction*.

DOUNE. *Cherchez* DOWNE.

DOURDAN, petite Ville de l'Isle de France dans le Hurepois, est située sur la riviere d'Orge, vers les frontieres de la Beauce, à treize lieuës de Paris, & à deux ou trois d'Estampes. Elle appartenoit en propre au Roi Hugues *Capet*, & par ce moyen fut annexée au Domaine Royal. Elle fut engagée par le Roi Henri II. à M. de Guise, & venduë l'an 1596. à Imbert de Diesbach, natif de Berne en Suisse, qui ceda son droit au Sieur de Harlay-Sanci. Ce dernier le transfera au Seigneur de Rosni, qui en joüit jusqu'en 1610. que Loüis XIII. le rembourса, & r'entra dans le Domaine de Dourdan. Cette ville, pendant les guerres de la Religion, fut prise & presque ruinée par les Huguenots en 1562. & 1567. Jacques de Lescornay, *Hist. de la ville de Dourd.*

DOURLACH. *Cherchez* DURLACH.

DOURLANS, ou DOURLENS, *Durlendium*, Ville de France en Picardie divisée en haute & basse, est située sur la riviere d'Authie, vers les frontieres de l'Artois, à cinq ou six lieuës d'Amiens, & un peu moins de S. Riquier. Cette ville appartenoit autrefois aux Comtes de Ponthieu. GUILLAUME II. marié l'an 1195. à *Alix* de France, fille du Roi Loüis VII. eut *Marie*, Comtesse de Ponthieu, qui ceda l'an 1225. son droit sur Dourlans, au Roi Loüis VIII. Le Roi Charles VII. aliena cette ville à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, par le Traité d'Arras de l'an 1435. Elle fut rachetée en 1463. On en a depuis fait mention dans les Traitez de Conflans en 1465. de Paris en 1514. de Madrid en 1526. de Cambray en 1529. & de Crespy en 1544. Antoine de Bayencourt eut en don la ville de Dourlens, que le Procureur du Roi fit saisir en 1559. & fit réünir à la Couronne, comme étant du Domaine Royal.

DOURO, Riviere d'Espagne. *Cherchez* DUERO.

DOUSA, vulgairement *Vander* DOES, (Janus) Hollandois, excellent Poëte, étoit Seigneur de Norwix en Hollande, où il nâquit le 5. Decembre 1545. Il étudia à Lire dans le Brabant, puis à Louvain, & ensuite à Paris. De-là étant passé en Hollande, il y eut divers emplois, & fut chargé par le Prince d'Orange en 1574. du gouvernement de la ville de Leyden, qu'il défendit avec beaucoup de courage & de prudence, pendant le siege que les Espagnols y mirent, sous le Commandeur Requesens. Ce General sollicitant les Bourgeois par lettres de se rendre, Dousa ne lui répondit qu'en vers Latins au bas de chacune, & fit en sorte par sa bravoure, & par ses soins, qu'il obligea les Espagnols à lever le siege, ayant été secouru peu de temps après. L'année suivante Janus Dousa fut nommé le premier Curateur de l'Université de Leyden, qui venoit d'être fondée. Il étoit digne de cet emploi, par son érudition; car il étoit très-sçavant, & a été nommé par quelques Auteurs *le Varron de Hollande*. Il a composé divers Ouvrages, des Poësies, des Notes sur Saluste, sur Petrone, sur Plaute, sur Catulle, des Annales de Hollande, &c Janus Dousa mourut de la peste le 12. Octobre de l'an 1604. âgé de 59. ans, & fut enterré à la Haye. Il avoit épousé *Elizabeth* Van-Zulen, dont il eut quatre fils, tous sçavans, & dignes de la réputation que leur pere s'étoit acquise. 1. JANUS DOUSA, Poëte Philosophe & Mathematicien, fut le premier Garde de la Bibliotheque de Leyden, où il mourut en 1597. n'étant que dans la 26. année de son âge. Il a laissé divers Poëmes, des Notes sur Catulle, sur Tibulle, & sur Properce; *Spicilegium in Petronii Satyricon; Animadversiones in Plauti Comœdias, &c.* 2. GEORGES DOUSA sçavoit les Langues. Il fit le voyage de Constantinople, & publia une Relation de ce voyage, avec diverses inscriptions qu'il avoit trouvées à Constantinople & ailleurs. Il fit encore imprimer en 1607. le Traité que Georges Cedrenus a composé sous le titre, *De Originibus urbis Constantinopolitanæ*, avec les Notes de Jean Meursius. 3. FRANÇOIS DOUSA donna l'an 1600. au public, les Epîtres de Jules Cesar Scaliger, avec ses Commentaires sur l'Histoire des animaux d'Aristote, & les Fragmens de Lucilius, qu'il enrichit de Notes de sa façon. 4. THEODORUS DOUSA, Seigneur de Berkeinsteyn, eut divers emplois, & publia en 1614. la Chroni-

que de Georges Logothete avec des Notes. En 1638. il donna un Traité intitulé *Farrago Ethica variarum linguarum variorumque Auctorum, &c.* * Meursius, *Ath Bat.* Melchior Adam, *in vita Germ. Jurisc.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Lorenzo Crasso, *in Elog. &c.* Le Noble, *Histoire de Hollande. Voïez* Baillet, *Jugem. des Sçav. sur les Poët. Mod*

DOWNE, ou DOUN, que ceux du païs nomment *Doun Pandrick*, en Latin *Dunum*, Ville & Comté d'Irlande dans l'Ultonie, avec Evêché suffragant d'Armach. La ville de Downe est située sur un bras de mer, vis-à-vis l'Isle de Man. * Sanson.

DOWNHAM, Ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Norfolk qu'on appelle *Clakloss*, située sur la riviere d'Ouse, sur laquelle elle a un pont, eest à 71. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DOWNTON, ou DUNCTON, Ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Wilt, est capitale de son Canton, située sur la riviere Avon de Salisburi, ainsi appellée pour la distinguer d'autres rivieres, qui portent le nom d'*Avon*. Elle envoye deux Membres au Parlement, & est éloignée de 84. milles de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

DOUVRES, Bourg, Forteresse, & fameux Port de mer d'Angleterre dans la partie Meridionale. Ceux qui y passent de France, font ordinairement le trajet de Calais à Douvres, qui est le plus court & le plus commode. * Sanson. Baudrand.

DOUX, (le) en Latin *Dubis & Alduadubis*, Riviere dans la Franche-Comté de Bourgogne, a sa source au mont Jura, un peu au-dessous du village de la Mothe, & ensuite fait divers tours, tantôt coulant vers l'Orient, puis au Septentrion, & ensuite au Couchant. Elle passe à Franquemont, à sainte Hipolyte, à l'Isle, à Clervay, à Besançon, à Rochefort, à Dole, &c. & ayant reçû la Louve, la Doure, l'Aldua, d'où elle a le nom d'*Alduadubis*, & quelques autres, elle se jette dans la Saône à Verdun en Bourgogne. * Strabon, *liv.* 4. Cesar. *in Comment.* Chifflet, *Vesont. P. I. c.* 4. *&c.*

DOUZI, Bourg sur le Cher ou Chiers, entre Ivoy & Sedan, dans le Diocese de Reims. Les Latins le nomment *Duziacum* ou *Duodeciacum*; & quelques Auteurs croyent que ce pourroit être Tuisy, sur la riviere de Vesle, qui est aussi dans le même Diocese de Reims.

CONCILES DE DOUZI.

Les Auteurs font mention de deux Conciles assemblez à Douzi dans le IX. siecle. Le premier fut tenu l'an 871 au mois d'Août contre Hincmar de Laon. Il fut accusé de plusieurs crimes, fut déposé & mis en prison, où deux ans aprés il eut les yeux crevez. *Voïez* HINCMAR. Le P. Cellot, depuis la mort du P. Sirmond, a fait imprimer les Actes de ce Concile, que le dernier n'avoit pû recouvrer. Il nomme cet Ouvrage : *Apotheca reconditioris doctrinæ.* Le second Concile de Douzi fut assemblé l'an 874. contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissent les biens de l'Eglise. * *Tome VIII Conc*

DOXOLOGIE. Les Grecs ont ainsi nommé l'Hymne Angelique, qui est nôtre *Gloria in Excelsis*, parce qu'il commence en Grec par le mot *δόξα*, c'est-à-dire, *gloire*. Ils ont encore donné ce même nom à nôtre *Gloria Patri*, qui commence aussi par le même mot *δόξα*: de sorte qu'ils distinguent deux *doxologies*. La premiere est appellée la grande doxologie; la seconde, la petite doxologie. Ces mots se trouvent dans leurs Liturgies, & autres livres de leur Office Ecclesiastique. S. Basile dans le livre du S. Esprit, *c.* 27 *&* 29. dit que c'étoit un usage très-ancien dans l'Eglise, de chanter à la fin du jour, *Gloire au Pere, au Fils, & au S. Esprit.* Depuis que l'Arianisme se fut élevé, l'Eglise Catholique conserva soigneusement cette pratique; mais les Ariens changerent la doxologie, & au lieu de dire, *Gloire au Pere, au Fils, & au S. Esprit*, ils chantoient *Gloire au Pere, par le Fils unique, dans le S. Esprit.* Cette diversité éclata du temps du Patriarche Leonce, dans l'Eglise d'Antioche; les Catholiques chantant la premiere doxologie, & les Ariens la seconde, à la fin des Pseaumes & des prieres. Leonce qui, quoiqu'Arien, aimoit la paix, recitoit la doxologie tout bas, & ne faisoit entendre sa voix, que quand il étoit venu à ces paroles. *dans tous les siecles des siecles.* Philostorge dit que ce fut Flavien qui établit la doxologie des Catholiques, & qu'avant lui on chantoit, *Gloire au Pere, par le Fils, dans le S. Esprit*; mais c'est une supposition de cet Auteur Arien. Rémi d'Auxerre assure, que S. Jerôme introduisit dans l'Eglise Romaine, l'usage de chanter le *Gloria Patri* à la fin de chaque Pseaume. * S. Basile, *de Spiritu sancto. cap.* 27. *&* 29 Cyrillus Scytopolitan. *in vita sancti Euthym. n.* 78. German. Constantinopolit. *in Mystagogia.* Philostorg. *l.* 3 *c.* 13. Theodoret *Histor. lib.* 2. *c.* 14. Goar, *in Euchologio.* Du Cange, *Glossar. Græc.*

DOYAC, (Jean de) Gouverneur d'Auvergne, fut aimé du Roi Loüis XI. & rendit de bons services à ce Prince, qui en mourant, le recommanda à Charles VIII. mais il abusa de son credit, & eut l'insolence d'entreprendre sur les biens & sur la personne de quelques Princes. C'est pourquoi en 1484. il eut le foüet par la main du bourreau, eut la langue percée au Pilori de Paris, & les deux oreilles coupées. * Enguerrand de Monstrelet, *Chron.*

* DOYEN, ce titre est ou d'âge ou de dignité; d'âge quand on l'applique au plus ancien d'une Compagnie, comme on dit le *Doyen du Parlement*, le *Doyen de la Faculté de Theologie de Paris*: de dignité ou d'office quand on le donne à ceux qui ont un rang distingué dans une Compagnie, quoi qu'ils ne soient pas les plus anciens. Il y avoit anciennement des Doyens chez les Moines dont il est fait mention dans la Regle de S. Benoît. Ils tenoient le troisiéme rang après le Prévôt & l'Abbé dans les Monasteres. Ces Doyens furent preposez depuis, pour regir, ce que les anciens Moines appelloient *Celles* ou *Prieurez* & *Obediences* qui dépendoient des Monasteres, comme il étoit pratiqué dans l'Ordre de Cluny. Dans la suite les Abbayes étant tombées entre les mains de Seculiers, ils mettoient des Prevôts, & des *Doyens* en leur place pour les gouverner. A l'imitation de ces Doyens Reguliers, les Chanoines donnerent le nom de *Doyen* dans quelques Chapitres à celui qui étoit à leur tête; & cela est devenu fort commun, le titre de Prevôt aïant été aboli dans plusieurs Eglises, ou ayant cedé à celui de Doyen. Il y a encore des Doyens parmi les Curez de la campagne qu'on appelle Doyens Ruraux, qui sont en quelque maniere Archiprêtres. Leur établissement est ancien dans les Gaules, en Angleterre & en Allemagne; mais il étoit inconnu en Italie où les Evêchez sont fort petits. Saint Charles Borromée les y a établi; c'est à eux que l'Evêque adresse ceux qui sont nouvellement pourvûs de Benefices-Cures, pour les mettre en possession. Les fonctions des Doyens sont d'avoir une espece d'inspection sur les Curez de leur Doyenné, pour avertir l'Evêque de la maniere dont ils se conduisent, d'indiquer & de tenir les Conferences Ecclesiastiques chez eux, d'approuver en cas de besoin pour quinzaine des Prêtres pour la Confession, & de veiller à ce qui se passe dans leur Doyenné, tant pour le spirituel que pour ce qui regarde le temporel des Eglises. Ce nom étoit donné autrefois à celui qui commandoit dix soldats, & depuis chez les Grecs aux Huissiers, & de-là vient que les prisons étoient appellees *Decaniques*, ou *Doyennez*, comme on le voit dans les Novelles de Justinien. Les Evêques avoient aussi anciennement leur Decanique ou Prisons dont il est fait mention dans le Concile d'Ephese III. General, & dans le Concile de Cologne de l'an 1260 Il y avoit encore des Officiers Ecclesiastiques dans l'Eglise Grecque, que l'on appelloit *ainsi Doyens*, preposez pour ajourner les Clercs, pour faire executer les Jugemens des Evêques, & avoir soin des enterremens.* Thomassin, *Discipline Ecclesiastique.* Simon du Cange, *dans son Traité des Benefices. Glossaire Grec.* Spelman, *Gloss Archaol.*

Le nom de *Doyen* a aussi été donné aux Tireurs d'Horoscopes, parce qu'ils partageoient les 30. parties du Ciel en trois dixaines & qu'ils donnoient pour President à chaque dixaine un Astre ou un Dieu, comme le Poëte Manile marque en ces vers :

Qui parte in decima dixere Decanon *agentem*,
... numero nomen positum est, quod partibus Astra
Condita tricenis triplici sub sorte feruntur.

DRA.

DRABICIUS, (Nicolas) Ministre Protestant de Moravie, s'est rendu celebre parmi ceux de son parti,

par des propheties prétenduës, qu'il a debitées. Il nâquit environ l'an 1587. dans un petit bourg de Moravie, dit Strasniz ou Strawirz *Strasnicum*. Il fut fait Ministre le 28. Avril de l'année 1616. & exerça le ministere à Drahotutz, jusqu'à ce que dans les guerres d'Allemagne il fut chassé de son païs, en 1628. Ce malheur lui fut commun, avec plusieurs autres de sa communion. Drabicius se retira en Hongrie, où il renonça au nom de Ministre pour prendre celui de bon buveur, vers l'an 1619. Cette conduite le rendit méprisable. Il y épousa la fille d'un Drapier, & se mêla de marchandise pour vivre plus commodément. Voyant qu'il étoit menacé de ses Confreres, parce qu'il avoit quitté sa Profession, il s'avisa, pour se remettre en estime, de feindre des revelations, qui commencent en l'année 1638. & finissent en 1664. Il ne cessoit point de faire servir ses visions & ses réveries, pour susciter des ennemis à la Maison d'Autriche, qui persecutoit les Calvinistes. Comenius, autre visionaire, le fit rétablir dans le ministere le 20. Juin 1654. Les Imperiaux trouverent moyen de se venger de ses écrits séditieux, & le firent enfin périr, à ce qu'on prétend. Le sujet de ses visions, qui ont été toutes démenties par l'évenement, est le même que celui des Propheties de Christophle Kotter, & de Christine Poniatovia; & il semble que toutes ces revelations ayent été concertées dans un même dessein, pour exciter la guerre contre l'Eglise Romaine. Jean Felen, fameux Ministre Protestant, a tâché de faire supprimer ces écrits, & a composé un livre intitulé, *Ignis fatuus Nicol. Drabicii*, dans lequel il montre que les Propheties de Drabicius sont des fictions de son esprit, ou des illusions du Demon. Jean Comenius traduisit en Latin ces prétenduës Propheties, qu'on a publiées avec celles du même Christophle Kotter, Corroyeur de Sprotaw en Silesie, comme nous le marquons ailleurs, & avec celles d'une païsane prétenduë Prophetesse, nommée Christine Poniatovia de Duchnik * Bayle, *Dict. Crit.*

DRABOURG, Bourg ou petite Ville du Cercle d'Autriche en Allemagne, est dans la Carinthie, & il prend son nom de la Drave, sur laquelle il est situé à trois lieuës au dessous de Lavamynd. * Maty, *Diction.*

DRACK, (François) Anglois de nation, & l'un des plus grands hommes de mer de son temps, nâquit dans le Comté de Duo. Son pere fut chassé de son païs, pour avoir embrassé la créance des Protestans, & se retira dans le Comté de Kent. Mais lorsque cette même Doctrine eut été reçûë en Angleterre, il devint Lecteur sur un vaisseau, & ensuite Ministre. Comme il n'avoit pas dequoi entretenir son fils, il le remit à un Pilote de sa connoissance, maître d'un petit navire, avec lequel il faisoit quelque commerce en France & en Zelande. François Drack s'acquit tellement l'estime de son Patron, que ce dernier mourant sans enfans, lui laissa son navire. Il continua quelque temps le même commerce; & depuis aïant appris qu'on équippoit des vaisseaux à Plimouth pour l'Amerique, il vendit le sien en 1567. & vint joindre Jean Haukins, qui étoit Capitaine de la flotte. On lui donna le commandement du navire, dit *le Dragon*; & étant partis en 1572. ils arriverent assez heureusement en Amerique. Ils prirent nombre de Dios dans la Castille d'Or, avec divers vaisseaux, & revinrent sur la fin de la même année. En 1577. Drack partit encore avec cinq navires, fit en trois ans le tour du monde, & remporta de grands avantages sur les Espagnols, ayant pris sur eux diverses places, & un très-grand nombre de navires chargez richement. En 1585. il entreprit une nouvelle expedition qui lui fut très-glorieuse; car il prit quelques places dans les Canaries, & les isles du Cap Verd, dans celle de S. Domingue, ou S. Dominique, dans l'isle dite Hispaniola, & celle de Carthagene, & dans plusieurs autres de l'Amerique. La Reine Elizabeth l'avoit déja fait Chevalier. Elle l'envoya contre les Espagnols, en 1588 & 1589. En 1595. François Drack se mit encore en mer, avec une flotte de vingt-huit vaisseaux; & étant arrivé en Amerique, il prit Sainte Marthe, Rio de la Hacha avec plusieurs autres villes; & revenant à Porto-Bello, il mourut le 28. Janvier de l'an 1596. Son corps n'eut point d'autre tombeau que la mer. François Drack avoit fait une Relation de sa seconde expedition. * Camden, *de Brit. Herolog. Angl. &c.*

DRACO, (Honoré) de Nice en Piedmont fut Conseiller au Parlement dans son païs. Il a fait un Abregé des Instituts en vers Latins, qui a été imprimé à Lyon en 1561. in 16. *Sylva in laudes Juris Civilis*.

DRACON, ancien Legislateur d'Athenes, qui vivoit avant Solon, vers la XXIX. Olympiade, & l'an 624. avant JESUS-CHRIST, fit des Loix si rigoureuses, qu'Herodicus disoit *qu'elles n'étoient pas d'un homme, mais d'un dragon*, faisant allusion au nom de Dracon. Demades disoit plus spirituellement, qu'elles avoient été écrites avec du sang, & non avec de l'encre. Solon jugea à propos de les abolir à cause de leur trop grande severité, à la reserve de celles qui regardoient les meurtres. Ceux qui étoient accusez de vivre dans l'oisiveté, ou d'avoir dérobé seulement un chou, y étoient condamnez à mort; & lorsqu'on en demandoit la raison à Dracon, il répondoit qu'il avoit jugé que les petites fautes meritoient cette peine, & que pour les grandes il n'en trouvoit point de plus griéve que la mort. Sa fin fut glorieuse, mais très-malheureuse en même-temps; car on dit que, comme ce venerable vieillard étoit sur le theatre, où il recevoit les acclamations du peuple pour les Loix qu'il lui avoit données, il fut étouffé, sous la quantité de robes, de bonnets, & d'autres marques d'estime qu'on lui jetta de tous côtez, selon la coûtume qui étoit observée en ce temps-là. * Aulu-Gelle, *l. 11. c. 18.* Eusebe, *Chron.* Suidas. Diogene Laërce, *in Solone.* Josephe, *l. 1. contre Appion.* Tatian. *contr. Gentes.* Clement Alexand. Strom. *lib. 1.*

DRACON, celebre Medecin, fils d'Hippocrate, & frere de Thessalus, florissoit sous la XCI. Olympiade, vers l'an 416. avant JESUS-CHRIST. Soranus parle de ces deux fils d'Hippocrate. * *Consultez* aussi Pierre Castellan, dans la Vie des illustres Medecins.

DRACONAIRE, ou LE PORTE DRAGON, en Latin *Draconarius*, Enseigne de l'Infanterie des Romains, qui avoit la tête d'un dragon d'argent, & le reste du corps étoit de taffetas, qui étoit attaché au bout d'une pique, & voltigeoit en l'air au gré du vent, à la maniere d'un veritable Dragon: on voyoit pendre delà de gros cordons ayant des houppes de soye au bout. * *Antiq. Rom.*

DRACONITES, (Jean) Ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Carlostad, dans la Franconie. Après avoir appris les Langues, il s'adonna à la Theologie, fut employé en diverses affaires extrêmement importantes, & entreprit une Polyglotte de la Byble en cinq langues, à l'imitation de celle d'Origene, & de l'édition d'Alcala. Il ne put voir neanmoins la fin de ce grand Ouvrage; car il mourut subitement, avant que de l'avoir achevé. Ce fut le 18. Avril de l'an 1566. dans la 70. année de son âge. Draconites avoit publié des Commentaires sur quelques Prophetes, & d'autres petits Ouvrages * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.* De Thou, *Hist. l. 38. &c.*

DRACONTIDE, l'un des trente Tyrans d'Athenes, que Platon represente comme un scelerat. Il avoit fait l'Edit de l'Oligarchie de ces trente Tyrans. * Plato, *in Sophistis.* Aristot. *in Politic. Le Scholiaste d'Aristoph.*

DRACONTIUS, Poëte Espagnol, & Poëte Chrétien, fleurit vers l'an 440. sous l'Empire de Theodose *le Jeune*, auquel il adressa une Elegie. Il composa un Poëme intitulé *Hexameron*; c'est-à-dire, l'*Ouvrage des six jours de la Creation*, que saint Eugene II. Evêque de Tolede corrigea & augmenta, à la priere de Chindiswinde, Roi des Wisigoths en Espagne. C'est ce que nous apprenons de saint Ildefonse & de saint Isidore de Seville qui en font mention. Le Poëme sur l'Hexameron, ou l'ouvrage des six jours, se trouve dans la Bibliotheque des Peres, & a depuis été donné séparément par le Pere Sirmond, avec l'Elegie de Dracontius à Theodose, & imprimé en 1617. * Ildefonse *des hommes illustres*, *chap.* 14. Saint Isidore, *ch.* 24. Bellarmin, *des Ecriv. Eccles.*

DRACULA, Prince de Valachie, fit attacher avec des cloux les turbans de quelques Ambassadeurs Turcs sur leur tête, parce qu'ils ne s'étoient pas découverts devant lui, ignorant la coûtume de Turquie, qui est de parler couvert. * *Rom. Tom. I. Var. p.* 508

DRAGAMESTRO, ou DRAGUEMESTRO, anciennement *Œniade*, Ville de la Livadie en Grece, est

sur le Golfe de Patras, à l'embouchure de l'Aspri, & à douze lieuës de Lepante, vers le Couchant. * Baudrand.

DRAGEMEL, Bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, est dans la Carniole sur la Save, à deux ou trois lieuës de Laubach, du côté du Nord. On le prend pour l'ancienne *Adrans*, ou *Adrantis*, petite Ville de Pannonie. * Baudrand.

DRAGME, espece de Monnoïe du poids de trois scrupules, & la huitiéme partie de l'once. Elle valoit six oboles, ou un denier Romain, & les quatre dragmes Attiques valoient un sicle, mais chez les Juifs la dragme étoit de la valeur de la moitié du sicle, ainsi elle valoit le double de la dragme Attique. Les dragmes Attiques avoient ordinairement pour empreinte une lampe allumée, qui étoit le symbole de Minerve, suivant Bouteroüé dans son *Traité des Monnoyes*; la dragme des Juifs portoit d'un côté l'empreinte d'une harpe, & de l'autre celle d'une grappe de raisin. Didragme chez les Juifs est une double dragme, qui valoit autant que le sicle. Quelques-uns croient que ce n'étoit qu'un demi sicle; mais il y a plus d'apparence que c'étoit un sicle. * Budæus, *de asse*. Gronovius. Walton. *Prolegom. Bible de Vitré, dans la table des poids & mesures des Anciens.*

DRAGO, Riviere du Royaume de Naples, a sa source aux confins de la Principauté Citerieure, & de l'Ulterieure, baigne Nocera, & se décharge dans le Golfe de Naples, aux Confins de la terre de Labour. * Maty, *Diction.*

DRAGON RENVERSE', Ordre de Chevalerie, fut institué par l'Empereur Sigismond, environ l'an 1418 après la celebration du Concile de Constance, où il donna de si illustres témoignages de son zele & de sa pieté. Cet Ordre fleurit en Allemagne & en Italie, & les Chevaliers portoient ordinairement une croix fleurdelisée de verd. Aux jours solemnels, ils se paroient d'un manteau d'écarlate; & sur un mantelet de soie verte ils portoient une double chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit un dragon renversé, aux aîles abbatuës, émaillées de diverses couleurs. Le sujet de cette Institution fut l'anathême contre les erreurs de Jean Hus & de Jerôme de Prague, & la condamnation de leurs personnes, que Sigismond representoit comme un dragon défait; & les couleurs diverses signifioient les differens appas dont l'heresie se sert ordinairement, pour tromper les Fideles. Les Lutheriens, dans les guerres de la Religion du XVI. siecle, affecterent de prendre pour devise, dans leurs enseignes, un dragon relevé contre l'Eglise. * Bonfin, *Hist. Hung.* Favin, *Theat. d'Hon. & de Chev. &c.*

DRAGON, Serpent monstrueux, qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Les anciens Naturalistes se sont égarez à décrire ce monstre en diverses manieres. Ils lui ont donné des aîles, des crêtes, des pieds & des têtes de differentes figures, jusques-là qu'Aldrovandus fait mention d'un dragon né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes aîles, une queuë de serpent & des pieds de loup. Mais il est le premier à dire avec les Modernes que c'est un animal chimerique si on prétend qu'il soit different d'un vieux serpent. Quelques-uns méme ont dit qu'il y a en Afrique des dragons volans, qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un dragon de mer, semblable à un serpent qui a les aîles courtes, le mouvement très-prompt, & si venimeux, qu'il fait mourir par sa morsure. Les dragons étoient mis au nombre des Dieux par les Egyptiens. Chez les Grecs, le Dieu Esculape étoit representé par un dragon. Les Indiens, les Assyriens, les Perses, & les autres Orientaux adoroient des dragons consacrez à differentes Divinitez, comme à Belus, à Bacchus, à Minerve. Les Perses, les Parthes, & les Indiens, portoient des dragons dans leurs étendarts, & les derniers Empereurs Romains & Saxons les ont imitez. Ceux qui portoient ces étendarts s'appelloient *Dragonaires*. Dans les derniers siecles, la coûtume étoit de porter des figures de dragons dans les Processions, soit pour representer l'heresie ou le diable terrassez. Les Egyptiens & les Pheniciens avoient des dragons familiers qu'ils nourrissoient dans leurs maisons, & qui couchoient avec eux: de-là sont venus peut-être les fables, que les hommes étoient nez de dragons, ce qu'on a dit d'Alexandre, de Scipion, d'Auguste. *Voyez* l'Histoire du Chevalier Gozon, & le combat qu'il fit contre un dragon dans l'isle de Malte.

DRAGONE, Riviere du Roïaume de Naples, a sa source au Mont de Somma, dans la Terre de Labour, baigne Nocera dans la Principauté Citerieure, & se décharge dans le Sarno. * Maty, *Diction.*

DRAGUIGNAN, en Latin, *Dracena & Draguinianum*, Ville de France en Provence, dans le Diocese de Frejus, avec un siege de Sénéchal de la Province, institué l'an 1535. par le Roi François I. Il y a un Juge & Viguier pour le Roi, qui est Seigneur temporel, comme Comte de Provence. Cette ville a encore une Eglise Collegiale, en laquelle il y a un Doyen, & six Chanoines, avec d'autres Prêtres habituez. L'Eglise de Draguignan n'étoit autrefois que Vicairie unie à l'Archidiaconé d'Aix, par le Pape Jean XXIII. & par Georges Cardinal d'Armagnac, Legat d'Avignon. Elle fut érigée en Collegiale, à la priere de Jean de Rascas Archidiacre d'Aix; mais l'union qu'il s'étoit reservée de la Vicairie, ou Primauté de cette Eglise avec son Benefice, fut cassée par Arrêt du Parlement de Bourgogne, l'an 1642. Cette ville est des mieux situées de la Province, & son terroir est des plus fertiles: elle a été le theatre d'une infinité de desordres pendant les guerres civiles de la Religion. Outre l'Eglise Collegiale, elle a encore diverses Maisons Religieuses de l'un & de l'autre sexe, & un College de Prêtres de la Doctrine Chrétienne. Draguignan a été féconde en personnes de sçavoir & de merite. C'étoit la patrie de Barthelemi Tixier, General de l'Ordre de saint Dominique. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Prov.*

DRAGUT RAIS, Chef des Corsaires de Barbarie, s'éleva sous le regne de Solyman II. Empereur des Turcs, par les services qu'il rendit à ce Prince au désavantage des Chrétiens, sur lesquels il couroit de tous côtez. En 1550. les ravages qu'il fit sur les mers de Sicile & de Toscane, obligerent l'Empereur Charles V. de commander à André Doria d'armer une flotte contre lui. Jannetin Doria son neveu, qui fut chargé d'executer cet ordre, fut si diligent & si heureux, qu'ayant trouvé Dragut au port de Giralatte entre Calvi & Layaco en Corse, où il se croïoit en assurance, il le prit avec treize Galeres & lui mit les fers aux pieds. On ne sçauroit dire combien ce vieux Pirate eut de ressentiment de se voir pris par un jeune soldat; mais son dépit s'augmenta par les affronts qu'il reçût pendant sa prison. Lorsque Barberousse vint en Provence, Jannetin voulant appaiser la fureur de ce barbare, mit Dragut en liberté, après en avoir reçû la rançon. La disgrace de ce Corsaire, le rendit plus cruel envers les Chrétiens. Il fit une course jusqu'à Naples, saccagea & brûla la Calabre, & prit une Galere de Malte. André Doria lui donna la chasse l'année d'après. Dragut mit l'an 1552. l'armée navale d'Espagne en déroute. En 1553. il fit une descente dans l'isle de Corse avec les François; & l'année suivante il courut les côtes de la Calabre, dans le Golfe de Venise, & de-là se retira à Durazzo. Il avoit deja pris Tripoli, & Solyman l'avoit fait Gouverneur de toute la côte voisine. En 1560 il se rendit maître de l'isle de Gerbe, par une horrible perfidie. Car aïant fait venir à Tripoli, sous pretexte d'amitié, un certain Solyman qui étoit Seigneur de cette isle, il le fit pendre, & la lui enleva. Les Chrétiens le chasserent de l'isle de Gerbe; mais il la reprit bien-tôt après avec le secours des Turcs. Depuis en 1565. Solyman qui avoit assiegé Malte, commanda à Dragut de s'y trouver. Il y vint avec quinze Galeres; & un jour qu'il reconnoissoit la brêche, sans songer à se mettre à couvert du péril, un coup de canon qui donna contre une muraille, en fit sauter un éclat de pierre, dont le Corsaire fut frappé à l'oreille avec tant de violence, qu'il en tomba par terre jettant une grande quantité de sang par la bouche & par le nez. Il mourut quelque temps après de cette blessure. * Sigonius *in vitâ Andr. Dor.* De Thou, *l.* 11. 12. 14. 26. 38. Mariana, *Contin. de Chalcondile*, *&c.*

DRAHOMIRE, femme d'*Uratislas* Duc de Bohême, irritée de ce que son mari, pendant la jeunesse de ses enfans, avoit laissé en mourant le gouvernement de ce païs à sa mere Ludmille, la fit étrangler par des assassins, en 929. Non contente d'une action si noire, elle poussa encore son fils Boleslas qui étoit idolâtre & très-cruel, à

tuer dans un festin son frere Venceslas, dont la vie sainte & innocente étoit insupportable à cette mere dénaturée. Mais de si grands crimes ne demeurerent pas si long-temps impunis; car elle périt, en tombant dans un précipice auprès de la ville de Prague, où il sembloit que la terre se fut entr'ouverte pour l'engloutir. * Æn. Silvius, *in Hist. Bohem.*

DRAMATIQUE, nom du Poëme qui est fait pour être representé sur le Theatre, & qui consiste proprement dans l'action. Ce nom vient du mot Grec δρᾶμα, qui signifie *action*. La Tragedie & la Comedie sont ses deux especes. *Voyez* COMEDIE & TRAGEDIE. Ce mot se dit aussi des Poëtes qui travaillent au Theatre. Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Menandre, sont des Poëtes Dramatiques Grecs; Plaute, Terence, & Seneque, des Poëtes Dramatiques Latins; Corneille, Racine, & Moliere, des Poëtes Dramatiques François, &c.

DRANSES Anciens Peuples de Thrace. On dit qu'ils pleuroient à la naissance des enfans, parce qu'ils entroient dans les miseres de la vie, & qu'ils se réjouissoient à l'enterrement des Morts, parce qu'ils étoient hors de ces miseres. Les festins qu'on fait en Allemagne aux funerailles des Morts, pourroient bien avoir une semblable origine.

DRANGIANE, Province de Perse, qu'on nomme aujourd'hui *Sigistan*, ou *Segestian*, est des plus orientales du païs. Les villes principales étoient Ariaspe & Prophthasie. * Strabon. Etienne de Byzance.

DRAUDIUS, (Georges) Auteur Allemand, nous a donné une Bibliotheque Classique en trois volumes, où il a ramassé toutes sortes de livres, qu'il a rangez sous des titres generaux des sciences & des arts, observant, autant qu'il l'a pû, l'ordre alphabetique des surnoms. Il a découvert en partie, quelle étoit la meilleure methode de dresser ces sortes d'Ouvrages, & on peut dire qu'il y est entré, quoi qu'il l'ait fait d'une maniere fort imparfaite. C'est à peu près une compilation des livres qui ont paru aux foires de Francfort; mais elle n'est pas en assez bon ordre, & elle est remplie d'une infinité de fautes, soit dans les noms des Auteurs, soit dans l'exposition des titres des livres, ou dans les chiffres des années de l'édition. Cette Bibliotheque ne laisse pas d'avoir son utilité, dans l'état même où elle est, principalement pour ceux qui connoissent déja les livres d'ailleurs. On y a corrigé quantité de fautes, & on y a fait beaucoup d'augmentation dans les deux dernieres éditions qui s'en sont faites. * Anonym. *Bibliogr. Historico. Philolog.*

DRAUSEN, petit Lac de Prusse, est près de la ville d'Elbing, reçoit la riviere de Sargone, & par celle d'Elbing, il se décharge dans le Frisch-Haff. * Maty, *Diction.*

DRAUSIN (Saint) ou DROSIN, Evêque de Soissons, vint au monde du temps de Clotaire II. Roi de France, il nâquit dans le Suessonnois. Son pere Leudomar & sa mere Rachilde le mirent sous la conduite de S. Anseric Evêque de Soissons, qui en eut un très-grand soin, & l'admit au nombre des Clercs. Bettolein son successeur donna l'Archidiaconé de Soissons à Drausin, qui parvint peu de temps après à l'Evêché de Soissons; il s'acquitta parfaitement de tous les devoirs d'un bon & pieux Evêque, & fit bâtir l'Abbaïe de S. Pierre de Rotonde, entre la riviere d'Aîne & les forêts de Cuisse & de Laigne à sept lieuës de la ville de Soissons: il y établit des Religieux qu'il gouverna lui-même. Il fonda aussi en 658. une autre Abbaïe de filles aux portes de Soissons, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Nôtre Dame de Soissons. Drausin mourut le 5. Mars de l'an 674. ou 675. après plus de 20. ans d'Episcopat. La fête principale de ce Saint se celebre le 5. de Mars, auquel les Martyrologes de France mettent sa mort. L'Abbaïe de Nôtre-Dame de Soissons fait une seconde fête de sa Translation arrivée le 2. Juin 680. Nous avons perdu la premiere histoire que l'on a faite de ce Saint. Celle qui nous reste n'est que du X. siecle. L'ordre des temps n'y est pas exact, ni tous les faits certains. * Du Chêne, *Historiens de France*. Henschenius. Dom Michel Germain Benedictin, *dans son Histoire de l'Abbaïe de Nôtre Dame de Soissons*. Baillet, *Vies des S. 5. Mars.*

DRAW ou LE DRAVE, *Draus & Dravus*, Riviere d'Allemagne, qui a sa source dans les Alpes, près du bourg d'Innichen, dans le Diocese de Salzbourg, & vers les frontieres du Tirol. De-là le Drave coule dans la Carinthie, & puis entre dans la Stirie & la Hongrie; & après avoir reçû le Muer, & très-grand nombre d'autres rivieres moins considerables, il se jette dans le Danube au dessous de Cinq Eglises, au village d'Erdewdi ou de Trab. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cluvier. Bertius, &c.

DRAYTON, bonne Ville d'Angleterre avec marché dans la partie Nord-Est du Comté de Shrop, dans la Contrée appellée Bradford, sur les frontieres du Comté de Stafford, située sur le côté Occidental de la riviere de Terne. Elle est remarquable pour la bataille, qui se donna prés de là entre les Maisons d'Yorck & de Lancastre. * *Diction. Anglois.*

DRECSODERNHEIM, petite Ville du Palatinat du Rhin. Elle est sur la riviere de Glau, dans la Préfecture de Creutznach, à deux ou trois lieuës de la ville de ce nom. * Maty, *Diction.*

DRELINCOURT, (Charles) Ministre de l'Eglise P. R. de Charenton, étoit né à Sedan le 10. Juillet 1795. Il fut choisi Ministre de Charenton, où il prêcha son premier Sermon le 15. Mars 1620. Il a été en grande estime parmi les personnes de sa communion, & a écrit divers Ouvrages contre les Catholiques. Il mourut à Paris le 3. Novembre de l'an 1669. Avant que d'être Ministre à Paris, il l'avoit été ailleurs, & ceux de sa communion l'avoient employé dans diverses affaires importantes. Ses Ouvrages les plus connus, sont un Catechisme, un Abregé des Controverses, & une Consolation contre les fraïeurs de la mort. Il épousa en 1625. la fille unique d'un riche Marchand de Paris, nommé Bolduc, de laquelle il eut seize enfans, entr'autres LAURENT Drelincourt, qui a été Ministre à la Rochelle, & est mort dans la même profession à Niort en 1680. six mois après être devenu aveugle, étant âgé de 56. ans: on a des Sermons de lui, & un Recüeil de Sonnets Chrétiens; HENRI Drelincourt, Ministre à Gien, puis à Fontainebleau, mort avant 1685. CHARLES Drelincourt, Professeur en Medecine dans l'Université de Leyden, celebre par son érudition; ANTOINE Drelincourt, Medecin extraordinaire du Canton de Berne; & PIERRE Drelincourt, Ministre de l'Eglise Anglicane, & Doïen d'Armach, Archevêché d'Irlande. Tous les autres enfans de M. Drelincourt sont presque tous morts en bas âge. * Bayle, *Diction. Crit.*

DRENTE ou LA DRENTE, Contrée de Hollande, & l'une des trois parties de la Province d'Over-Issel, est un païs presque rempli de marais, & qui a Coëverden pour Capitale. Les François s'en étoient emparez en 1672. mais deux ans après ils l'abandonnerent aux Hollandois, sur lesquels ils l'avoient prise. * Baudrand.

DREPANIUS. *Cherchez* FLORUS, surnommé Magister, & LATINUS PACATUS DREPANIUS.

DREPANIUS FLORUS, François de nation, à vécu vers l'an 650. sous le regne de Clovis II. & a composé des Pseaumes, des Hymnes, & quelques autres pieces que nous avons dans la Bibliotheque des Peres. Georges Fabrice doutoit si cet Auteur n'étoit pas le même Latinus Pacatus Drepanius, dont nous parlerons sous le nom de Latinus; mais la difference des temps prouvent le contraire; car ce dernier composa un Panegyrique de Theodose, & on connoît par les écrits de l'autre, qu'il vivoit long-temps après. On croit même que ce fut du temps de Charlemagne. Et il y a bien de l'apparence qu'il n'est pas different de Flore Diacre, celebre sous ce Prince, puis qu'il adresse sa Lettre à Moduin Evêque d'Autun, qui vivoit du temps de ce Florus. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VII. & VIII. siecles.*

DRESDE ou DRESDEN, Ville Capitale de la Misnie dans la haute Saxe en Allemagne, est située dans un lieu agreable, & fut fortifiée par Charlemagne dans le VIII. siecle, pour arrêter les incursions des Bohemes. Cette ville est devenuë considerable, par la residence que les Ducs de Saxe y font depuis plusieurs années. Elle est arrosée de l'Elbe qui la separe en deux parties, jointes par un pont de pierre d'une structure admira-

... La partie qui est au de-là du fleuve, est appellée la Ville Neuve; & on nomme ancienne ville celle qui est en deçà, où l'on voit le palais magnifique de l'Electeur, accompagné d'un très-beau jardin. C'est encore dans cette partie que l'on voit la citadelle & l'arsenal, avec quantité d'autres beaux bâtimens, tant saints que prophanes, qui rendent cette ville une des plus belles de la Saxe. * Bibl. Germ. Lætus; *Hist. Univ.*

DRESNERUS, (Thomas) de Leopole, a recüeilli le droit Polonois, suivant les Constitutions & les Statuts de ce Royaume. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit. T. II.*

DRESSER, (Matthieu) Professeur en Histoire à Jene & à Leipsic, mort en 1607. a fait un Livre intitulé, *Isagoge Historica per millenarios distributa*, un Traité *de Sepis*; & contre l'opinion de Bellarmin, *de Translatione Imperii à Græcis ad Romanos & Institutione Electorum*, imprimé à Francfort en 1592. * Denys Simon, *Bibl. Hist. des Aut. de Droit*, &c. *T. II.* Bayle, *Dict. Critique.*

DRESSERUS (Matthieu) Allemand, nâquit à Erfort, ville capitale de Thuringe, le 24. Août 1536. de parens obscurs. Après avoir étudié avec assiduité sous Luther, sous Melancthon, & Maurice Sideman, il enseigna dans diverses Universitez, & sur tout dans celle de Leipsic, où il mourut le .. Octobre de l'an 1607. Dresserus a composé divers Ouvrages, *Isagoge Historica, Gymnasmata Litteraturæ Græcæ, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philos. &c.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

DREUX, sur la Blaise, en Latin *Drocum*, Ville de France, avec titre de Comté, est situé dans le Blaisois, ou, selon d'autres, dans le Gouvernement de l'Isle de France, à cause que son Election est de la Generalité de Paris, & à seize lieuës de cette Capitale, dans le Diocese de Chartres. Elle est bien bâtie & assez jolie, aïant sept Eglises dans son enceinte, & divers Monasteres. On la croit une des plus anciennes du Royaume, & la tradition fabuleuse veut qu'elle ait été bâtie par Drius IV. Roi des Gaulois, & principal Instituteur des Druides, qui y faisoient leur sejour. Robert, fils de Loüis *le Gros*, eut en appanage la Comté de Dreux l'an 1137. & est tige des Comtes de ce nom, d'où la branche des Ducs de Bretagne est sortie. PIERRE Comte de Dreux, mort en 1345. ne laissa que *Jeanne*, qui mourut l'année d'après; & le Comté de Dreux devint le partage de *Jeanne* II. sa tante, mariée à *Loüis* Vicomte de Thoüars, dont il eut *Jean*, *Simon*, *Perronelle*, *Isabeau* & *Marguerite* de Thoüars. Elles furent heritieres de *Simon* Comte de Dreux leur frere, & transporterent depuis leur droit au Roi Charles V. ainsi Dreux fut réüni à la Couronne, en 1376. Il fut cedé par le Roi Charles VI. à la Maison d'Albret, & fut encore réüni en 1551. Cette ville est celebre par la bataille que les Catholiques y gagnerent sur les Calvinistes en 1562. L'armée Royale leur avoit enlevé Roüen: cependant, lorsqu'ils furent assurez que d'Andelot étoit aux environs de Joinville, avec le secours qu'il leur amenoit d'Allemagne, l'Amiral de Coligni sortit d'Orleans pour le joindre, dans le dessein de tenter une action. Le Prince de Condé vouloit qu'on assiegeât Paris; mais la diligence du Connétable de Montmorency & du Duc de Guise, ayant rompu ce dessein, il fut contraint de donner la bataille de Dreux, qu'il perdit, & où il fut fait prisonnier par l'armée Roïale, comme le Connétable le fut par celle des Calvinistes. Depuis, en 1593. le Roi Henri *le Grand* prit la ville de Dreux après un siege de 18. jours; & ce siege fut memorable par la valeur des assaillans, & par la resistance des assiegez. Dreux étoit alors très-fort, & on y voyoit sur la montagne, un château qui est aujourd'hui presque entierement ruiné. Dans les Etats Generaux du Royaume, elle a la préséance sur Chartres & sur plusieurs autres villes. * De Thou, *Hist. l. 34. & suiv.* Du Chêne, *Hist. de la Maison de Dreux.* Du Puy. Chopin. P. Anselme.

GENEALOGIE DES COMTES DE DREUX sortis de la Maison de France.

I. ROBERT de France, cinquiéme fils du Roi LOUIS VI. dit *le Gros*, fut Comte de Dreux, du Perche & de Braine, Seigneur de Fere en Tardenois, de Pontarcy, de Nesle, de Longueville, de Quincy, de Savigny, de Baudement, de Torcy, de Brie-Comte-Robert, de Chilly & de Longjumeau, & mourut le 11. Octobre 1188. *Voyez* ROBERT. Il fut marié trois fois, 1. avec *Agnès* de Garlande, Comtesse de Rochefort, Dame de Gournay, & de Gomets, veuve d'*Amauri* III. Seigneur de Montfort & fille unique d'*Anseau* de Garlande, Senéchal de France, Comte de Rochefort: elle mourut en 1143. 2. avec *Harvise* d'Evreux, veuve de *Rotrou* II. Comte du Perche, & fille de *Gautier* d'Evreux, Baron de Salisberi en Angleterre, decedée avant l'an 1152. 3. avec *Agnès* de Baudement, Dame de Braine sur Vesle, &c. veuve de *Milon* II. Comte de Bar-sur-Seine, & fille unique de *Gui* de Baudement, Seigneur de Braine, &c. elle fut mariée en 1152. fonda l'Abbaye de S. Jued de Braine, & mourut après l'an 1202. Du 1. lit, nâquit *Simon*, mort avant son pere; du 2. lit, *Alix*, mariée 1. à *Waleran* III. Seigneur de Breteüil; 2. à *Gui* Seigneur de Chastillon-sur-Marne; 3. à *Jean* de Torote, Châtelain de Noïon; 4. à *Raoul* de Neelle II. du nom, Comte de Soissons. Les enfans du troisiéme lit de Robert Comte de Dreux, furent ROBERT II. qui suit; *Henri* Evêque d'Orleans, mort allant à Rome le 25. Avril 1198. *Philippe*, Evêque de Beauvais, Pair de France, mort le 2. Novembre 1217. (*Voyez* PHILIPPE) *Pierre*, *Guillaume* & *Jean*, dont il est fait mention en 1185. *Alix*, seconde femme de *Raoul* I. du nom, Sire de Coucy, laquelle vivoit encore en 1212. *Elizabeth*, mariée en 1178. avec *Hugues* III. Seigneur de Broyes & de Chasteauvillain, morte en 1239. *Massilie* ou *Beatrix*, Religieuse au Prieuré de Charmes, Diocese de Soissons, de l'Ordre de Fontevrault, & Prieure de Variville; & *Marguerite*, Religieuse avec sa sœur.

II. ROBERT II dit *le Jeune*, Comte de Dreux, &c. mourut en 1218. ou 1219. le 28. Decembre. *Voyez* ROBERT. Il avoit épousé *Mahaud* de Bourgogne, fille unique de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnès* de Thiern, Dame de Montpensier. Il en fut separé pour consanguinité, & il se maria en 1184. à *Ioland* de Coucy, fille aînée de *Raoul* I. Sire de Coucy & d'*Agnès* de Haynaut; elle mourut le 8. Mars 1222. Leurs enfans furent ROBERT III. qui suit; PIERRE, tige des Ducs de Bretagne. (*Voyez* BRETAGNE.) *Henri* Evêque de Châlons, puis Archevêque de Reims, mort le 6. Juillet 1240. *Jean*, dit *de Braine*, Comte de Mâcon & de Vienne, par son mariage avec *Alix*, fille unique de *Gerard* Comte de Vienne, qui mourut outre-mer sans enfans l'an 1239. *Alienor*, mariée avant 1212. avec *Hugues* III. Seigneur de Châteauneuf en Timerais, puis à *Robert* de S. Clair, Chevalier; *Isabelle*, épouse de *Jean* II. Comte de Roucy, dont elle fut separée pour consanguinité en 1235. *Alix*, femme de *Bernard* III. Seigneur de Choiseul, auquel elle porta la Terre de Traves; *Philippe*, Dame de Torcy, de Quincy, & de Longueville en Tardenois, mariée en 1219. avec *Henri* II. Comte de Bar-le-Duc; *Agnès*, seconde femme d'*Estienne* II. Comte de Bourgogne, morte après l'an 1246. *Ioland*, alliée avec *Raoul* de Lesignen, dit d'Issoudun, Comte d'Eu, morte avant l'an 1140. & *Jeanne*, Abbesse de Fontevrault.

III. ROBERT III. Comte de Dreux, &c. mourut en 1233. *Voyez* ROBERT. Il avoit épousé *Ænor* de S. Valery, fille unique & heritiere de *Thomas* Seigneur de S. Valery, de Gamaches, &c. & d'*Adole* de Ponthieu: elle mourut après l'an 1250. Leurs enfans furent JEAN I. qui suit; ROBERT, tige des Seigneurs de Beu; *Pierre*, destiné à l'Eglise; & *Ioland*, premiere femme de *Hugues* IV. Duc de Bourgogne.

IV. JEAN I. Comte de Dreux & de Braine, &c. mourut en 1248. *Voyez* JEAN. Il avoit épousé en Avril 1240. *Marie*, fille d'*Archambaud* VIII. Sire de Bourbon, morte en 1274. Leurs enfans furent ROBERT IV. qui suit; *Jean*, Chevalier du Temple; & *Ioland*, Dame de S. Aubin & de Dun, qui épousa 1. *Amauri* II. Sire de Craon; 2. *Jean* I. Comte de Dammartin, Sire de Trie, morte après l'an 1394.

V. ROBERT IV. Comte de Dreux, &c. mourut le 14. Novembre 1282. *Voyez* ROBERT. Il avoit épousé *Beatrix*, Comtesse de Montfort, fille unique de *Jean* I. Comte de Montfort-l'Amauri, morte le 9. Mars 1311. Leurs enfans furent JEAN II. qui suit; *Robert*, Seigneur

de Château-du-Loir, & de Loüye près Dreux, mort sans posterité; *Marie*, premiere femme de *Mathieu* de Montmorency IV. du nom, Amiral & Grand Chambellan de France, morte le 9. Mars 1276. *Ioland*, qui épousa 1. en 1286. *Alexandre* III. Roi d'Ecosse; 2. en 1294. *Artus* II. Duc de Bretagne, à qui elle porta le Comté de Montfort: elle mourut en 1322. & *Jeanne*, épouse de *Jean* IV. Comte de Roucy, puis de *Jean* de Bar, Seigneur de Puysaye; elle testa en 1324.

VI. JEAN II. Comte de Dreux, &c. Grand Chambrier de France, mourut en 1309. *Voyez* JEAN. Sa 1. femme fut *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpensier, fille unique de *Humbert* de Beaujeu, Seigneur de Montpensier, Connétable de France, laquelle mourut en Janvier 1308. la 2. fut *Perrenelle* de Sully, veuve de *Geofroi* de Lesignen II. du nom, Vicomte de Châtelleraud, & fille de *Henri* III. Sire de Sully. De la 1. il eut *Robert* V. mort le 22. Mars 1329. sans enfans de *Marie*, fille de *Gautier* II. Seigneur d'Enguyen; *Jean* III. Comte de Dreux, mort en 1331. sans posterité de *Ide*, fille de *Gui* de Mauvoisin IV. Seigneur de Rosny, morte en 1395. PIERRE qui suit; *Simon*, Soû-Doien de Chartres; *Beatrix*, morte sans alliance après 1324. & de la 2. il eut *Jeanne* II. Comtesse de Dreux, Dame de S. Valeri, de Gamaches, &c. mariée à *Loüis* Vicomte de Thoüars, morte environ 1355. & son mari le 7. Avril 1370. laissant posterité.

VII. PIERRE Comte de Dreux, &c. assista le Roi Philippe *de Valois* dans ses guerres contre les Anglois, & mourut le 3. Novembre 1345. D'*Isabelle* de Melun, fille de *Jean* I. Vicomte de Melun, il laissa *Jeanne* I. Comtesse de Dreux, &c. née le 10. Juillet 1345. morte le 22. Aoust 1346. sa succession échut à *Jeanne* II. sa tante.

SEIGNEURS DE BEU, issus des Comtes de Dreux.

IV. ROBERT de Dreux, I. du nom, second fils du Comte ROBERT III. du nom, eut les Terres de Beu & de Néelle en Tardenois pour son partage: il mourut l'an 1264. Sa premiere femme fut *Clemence* Vicomtesse de Châteaudun & de Montdoubleau, fille & heritiere du Vicomte *Geofroi* V. du nom: elle mourut avant 1259. La 2. fut *Isabelle* de Villebeon, dite *la Chambellane*, Dame de la Chapelle-Gautier en Brie, & de Bagnaux au Comté de Tonnerre, fille d'*Adam* le Chambellan, Seigneur de Villebeon, & veuve de *Mathieu* Seigneur de Montmirail, morte avant 1281. Les enfans du premier lit furent *Alix*, Vicomtesse de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, mariée avec *Raoul* de Clermont III. du nom, Seigneur de Néelle, Connétable de France; & *Clemence*, épouse 1. de *Gauthier* de Nemours, Seigneur d'Acheres; 2. de *Jean* des Barres, Chevalier, Seigneur de Champrond. Du 2. lit nâquirent ROBERT, qui suit; & *Isabelle*, premiere femme de *Gaucher* de Chastillon V. du nom, Comte de Porcean, Connétable de France, mariée en 1281. morte le 29. Avril 1308.

V. ROBERT de Dreux, II. du nom, Seigneur de Beu, de Bagnaux, & de la Chapelle-Gautier, passa dans la Poüille au secours de Charles de France, Roi de Sicile, avec Jean V. Comte de Vendôme, & Jean de Trie I. du nom, Comte de Dammartin l'an 1282. le Roi de Jerusalem lui donna pour recompense de ses services le Comté d'Aquilée. On ne sçait pas l'année de sa mort, ni le nom de sa premiere femme, que quelques-uns disent avoir été *Jeanne* de Vendôme; la 2. étoit *Marguerite* de Beaumont, Comtesse de Chamerlan, veuve en 1306. de *Jean* de Montfort, Comte de Squillace en Sicile. Du 1. lit il eut ROBERT III. qui suit; JEAN, tige des Seigneurs de Beaussart; & *Marie* épouse de *Barthelemi* Seigneur de Montbazon.

VI. ROBERT de Dreux, III. du nom, Seigneur de Beu, fut souverain Maître d'Hôtel de Jeanne de Bourgogne, Reine de France, & aussi de l'Hôtel du Roi. Il fut l'un des executeurs du testament du Roi Philippe *de Valois*, & mourut l'an 1351. après avoir été marié 1. avec *Beatrix* veuve du Seigneur de Courlandon; 2. avec *Isabelle* Dame de Sequenville en Normandie, veuve de *Pierre* de Leon; 3. avec *Agnés* de Thianges, Dame de Valeri, & veuve de *Gilles* Seigneur de Soyecourt, Echanson de France. De la premiere il eut ROBERT qui suit; *Isabelle*, mariée vers l'an 1327. à *Pierre* Trousseau, Seigneur de Launoi-Trousseau, de Verest en Touraine, &c. Chambellan du Roi Philippe *de Valois*; *Beatrix*, mariée en 1339. à *Thibaut* IV. Seigneur de Mathefelon & de Durestal en Anjou, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*, morte en 1356. & *Marguerite* Abbesse du Lis près de Melun, morte le 12. Mai 1349. De la seconde femme nâquit *Jeanne*, Dame de Saquenville, femme de *Jean* de Brie; Seigneur de Serrant; & de la troisiéme, ROBERT, mentionné après ses freres; & *Marguerite*, Dame de Bagnaux & de la Chapelle-Gautier, mariée avant 1379. à *Roger* de Hellenvillier.

VII. ROBERT de Dreux, IV. du nom, Seigneur de Bagnaux & d'Emboële, mourut après 1351. laissant d'*Isabeau* des Barres: ROBERT, qui suit; & JEAN mentionné après son frere.

VIII. ROBERT de Dreux, V. du nom, Seigneur de Bagnaux, demeura prisonnier des Anglois, à la bataille de Poitiers l'an 1356. & mourut sans posterité après le mois de Janvier 1359.

VIII. JEAN de Dreux, Seigneur de Beu, de Bagnaux & de la Chapelle-Gautier, mourut après 1368. sans enfans de *Jeanne* de Planci, veuve de *Gerard* de Jaucourt, Chevalier.

VII. ROBERT de Dreux, VI. du nom, Seigneur de Beu & de Villiers, fils de ROBERT III. du nom, nâquit environ l'an 1347. Il fut premier Chambellan de Loüis II. Roi de Sicile & Duc d'Anjou, qui l'établit Châtelain de la ville de Tarente en 1391. Il vendit la Terre de Beu au Seigneur d'Acy, & mourut sans laisser d'enfans l'*Ioland* de Trie, laquelle mourut en 1428.

SEIGNEURS DE BEAUSSART, issus des Seigneurs de Beu.

VI. JEAN de Dreux, I. du nom, second fils de ROBERT II. Seigneur de Beu, fut Seigneur de Châteauneuf, de Beaussart, de Senonches, & Vicomte de Dreux: il vivoit en 1331. & 1347. De *Marguerite* de la Roche, fille aînée d'*Estienne*, dit *Gauvain*, Seigneur de la Roche, de Châteauneuf, de Beaussart, de Senonches en partie, & Vicomte de Dreux, il eut ESTIENNE qui suit; *Philippe*, Dame de Château-neuf, mariée 1 à *Nicolas* Behuchet, Seigneur de Musy & de Loüye, Amiral de France, 2. à *Jean* du Ponteau-de-mer; & *Marie*, épouse d'*Amauri* de Vendôme, Seigneur de la Chartre-sur-Loir & de Villepreux.

VII. ESTIENNE de Dreux, dit *Gauvain*, I. du nom, Seigneur de Beaussart & de Senonches, Vicomte & Capitaine de Dreux, vivoit encore en 1392. De son épouse *Philippe* de Maussigni, il eut *Simon*, Seigneur de Beaussart & de Senonches, Vicomte de Dreux, Maître d'Hôtel du Roi Charles VI. & Bailli de Chartres, mort en 1418. sans enfans de *Jeanne* de Vendôme; *Jean*, Seigneur de Houlbec, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. sans posterité de *Jeanne* du Plessis; GAUVAIN II. qui suit; *Marie*, épouse de *Guillaume* Morin, Seigneur de Loudon & du Troncher au Maine, morte le 18. Avril 1413. *Alix*, femme de *Macé* Seigneur de Gemages, & de la Rosiere au Perche; & *Jeanne*. alliée en 1398. à *Guillaume* le Roi, II. du nom, Seigneur de Chavigny.

VIII. GAUVAIN de Dreux, II. du nom, continua la posterité, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Jeanne*, veuve de *Jean* de la Personne, Vicomte d'Acy, & fille unique & heritiere de *Robert*, Seigneur d'Esneval, Vidame de Normandie: elle mourut le 20. Septembre 1421. n'ayant eu qu'un fils, qui suit.

IX. ROBERT de Dreux, Seigneur de Beaussart, d'Esneval & de Berville, &c. fut Capitaine de Roüen, & mourut le 20. Juillet 1478. De *Guillemette* de Segrie, fille & heritiere de *Loüis*, Seigneur de Morainville, il eut JEAN, qui suit; GAUVAIN III. mentionné après son frere; *Loüis*, dit *Perceval*, Seigneur de Pierrecourt, de Blancfossé & de Corneille, qui fut Conseiller & Chambellan du Roi Loüis XI. auquel il rendit de grands services. Il vivoit en 1493. & eut de *Catherine* d'Auxi, son épouse; *Marie*, femme de *Claude-Philippe* de Clermont, Seigneur de Montoison; *Jessée*, morte sans enfans; *François*, Sieur du Croiset, mort sans alliance; *Loüis*, Seigneur d'Ausonville-sur-Seine, mort sans posterité

terité d'*Anne* de Frenay, Dame de Gonneville-sur-Aunay; JACQUES, tige des Seigneurs de Morainville; *Jeanne*, épouse de *Jean* de Pisseleu, Seigneur de Heilly; *Austreberte*, alliée avec *Estienne* du Tremblay, dit *Maunoury*, Sieur du Mont-la-Vigne, Capitaine de Lizieux & d'Evreux; *Magdelaine*, mariée en 1477. à *Georges* aux Epaules, Seigneur de Sainte Marie du Mont; *Catherine*, femme de *Henri* de Carbonel, Seigneur de Sourdeval; *Anne*, Religieuse; & *Marie*, mariée, selon M. d'Hozier, à *Jacques* de Guiry, Seigneur de Lainville.

JEAN de Dreux, II. du nom, Seigneur de Beauffart & d'Esneval, mourut le 14. Juin 1498. Il avoit épousé *Gillette*, fille de *Loüis* Picard, Seigneur d'Estelan, Bailli de Troyes, dont il laissa *Catherine*, Dame d'Esneval, épouse de *Loüis* de Brezé, Comte de Maulevrier, grand Sénechal de Normandie, morte sans enfans le 20. Novembre 1512. âgée de 32. ans.

X. GAUVAIN de Dreux, III. du nom, Seigneur de Musy & de Loüye, mourut en 1508. Il épousa *Marguerite* de Fourneaux, fille de *Robert*, Seigneur de Ricarville, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Loüise*, qui épousa le 20. Septembre 1489. *Jean* d'Achey, I. du nom, Seigneur de Serquigny.

XI. JACQUES de Dreux, Seigneur de Musy & de Loüye, herita des Seigneuries d'Esneval & de Pavilly, après la mort de la Comtesse de Maulevrier sa cousine; & étoit mort en 1522. Il avoit épousé 1. *Magdeleine* de Hames, fille de *Jean*, Seigneur de Bondus, Gouverneur de Lille en Flandres, & de *Jacqueline* d'Ognies; 2. *Marguerite* de Mancourt, fille de *Jean*, Sieur de Moucy-le-Châtel, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa du premier lit; NICOLAS, qui suit; *Anne*, Dame d'Esneval, épouse de *René* de Prunelé, Seigneur d'Herbaud en Touraine, de Gaseran, & de Beauverger, Pannetier du Roi Henri II. & *Charlotte*, Dame de Pierrecourt & de Toillé, mariée à *Charles* de Moy, Seigneur de la Mailleraye en Normandie.

XII. NICOLAS de Dreux, Vidame & Baron d'Esneval, Seigneur de Fresne, de Pavilly, de Berville, de Loüye, de Musy, & de Pierrecourt, épousa 1. *Catherine*, fille de *Gaston* de Brezé, Sieur de Plannes; 2. *Charlotte*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Moy, & mourut sans enfans le 2. Août 1540.

SEIGNEURS DE MORAINVILLE, issus des Seigneurs de Beauffart.

X. JACQUES de Dreux, quatriéme fils de ROBERT, Seigneur d'Esneval, fut Seigneur de Morainville, de Beauffart, de Biville & de Berville, vendit en 1514. la terre de Beauffart à Loüis de Graville, Amiral de France. D'*Agnés* de Mareüil son épouse, fille de *Jean*, Baron de Villebois, il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, Seigneur de la Loyere, mort sans lignée en 1540. *Jeanne*, mariée le 23. Juillet 1497. avec *Antoine* Masquerel, Seigneur d'Hermanville; *Jacqueline*, mariée 1. le 29. Janvier 1506. à *Olivier* d'Espinay, dit *des Hayes*, Seigneur de Boisguerout, 2. le 13. Juillet 1516. à *Jean* d'Angerville, Seigneur d'Aurecher; & *Blanche*, femme de *Guillaume* Seigneur de Villiers-sur-port.

XI. FRANÇOIS de Dreux, Seigneur de Morainville, de Bonnetot & d'Estaleville, vivoit en 1548. Il épousa en 1509. 1. *Jacqueline* d'Offencourt, fille de *Jacques*, Seigneur de Bonnetot, morte de peste en 1521. ou 1522. puis *Jeanne* de Chambes Montsoreau. Du premier lit il eut GILLES, qui suit; *Marguerite*, mariée 1. le 12. Fevrier 1535. à *Jacques*, Seigneur de Guiri; 2. à *Jacques* de la Riviere, Seigneur du Mesnil-aux-Cotes; 3. en 1564. à *Nicolas* des Buats, Seigneur du Noyer; & *Jacqueline*, femme de *Jean* Mascaron, Seigneur de la Massaire. Du second lit il eut JEAN, mentionné aprés son frere; & *Yvonne*,, épouse de *Guillaume* Hoüel, Chevalier Seigneur de la Pommeraye, qui étoit veuve en 1596.

XII. GILLES de Dreux, Seigneur de Morainville, épousa *Antoinette* de Presteval, & fut tué au siege de Roüen, l'an 1562. sans laisser de posterité.

XII. JEAN de Dreux, Seigneur de Morainville, de Mauny & de S. Oüen, Gouverneur du Perche, fut le *dernier de toute la Maison de Dreux*. Il épousa 1. *Jeanne* de Varennes, veuve de *Claude* Boullenc, Conseiller au Parlement de Roüen; 2. *Charlotte*, fille de *Claude* de la Fayette, Seigneur de S. Romain. Il n'eut point d'enfans de l'une ni de l'autre, & mourut des blessures qu'il reçût au siege de Verneüil en Fevrier 1590. Selon M. de Thou, *il laissa seulement un fils naturel*: François *de Dreux qui fut legitimé par Lettres du Roi, données au mois de Mars* 1606. *De lui vint* François *de Dreux, qui fut mis dans un Rolle des Taxes de francs-fiefs l'an* 1655. *& qui fut tué au combat de Senef en* 1674. *Il portoit les armes de Dreux divisez en forme de Sautoir.* Les Comtes de Dreux avoient pris, selon la coûtume de leur tems, les armes de l'heritiere de Braine, que Robert de France épousa. Elles étoient, *échiquetées d'or & d'azur, à la bordure de gueules.* * Voyez Sainte-Marthe, le P. Anselme, &c.

DREUX ou DROGON, fils de Pepin *le Gros*. *Cherchez* DROGON.

DREUX ou DROGON, fils de Charlemagne. *Cherchez* DROGON.

DREXELIUS, (Jeremie) Jesuite, étoit Allemand, natif d'Augsbourg. Aprés avoir enseigné long-temps la Rhetorique, il fut choisi par l'Electeur de Baviere pour être son Prédicateur ordinaire, & mourut à Munich le 19. Avril de l'an 1638. âgé de 57. ans. Il a composé divers Ouvrages de pieté assez connus, qu'on a recüeillis en deux volumes *in folio*. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jes.*

DRIANDER, *Cherchez* DRYANDER.

DRIEDE, vulgairement DRIDOENS, (Jean) natif de Turnehout en Brabant, Docteur & Professeur en en Theologie à Louvain, Chanoine de saint Pierre, & Curé de la Paroisse de saint Jacques de la même ville, s'est distingué entre les Theologiens du XVI. siecle. Il laissa divers Traitez, qu'on a souvent imprimez à Louvain, *in quarto* & *in folio* en IV. volumes, par les soins de Grævius. Les plus importans sont. *Libri IV. de Ecclesiastici Scripturis. De libertate Christiana. De captivitate & redemptione generis humani. De concordia liberi arbitrii & prædestinationis divinæ. Libri II. de gratia & libero arbitrio, &c.* Il mourut en 1535. Les curieux pourront consulter Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valere André, Swert, Le Mire, &c.

DRIESCH, (Jacques) Flamand, Superieur des Guillelmites de Bruges, sur la fin du XV. siecle, composa une Chronique alleguée par Meyer dans le 5. livre des Annales de Flandres, & les Vies de S. Rambert & de S. Ausgan, celui-ci Evêque de Hambourg, & l'autre de Bremen, qu'il dédia à Albert Crants. * Valere André, *Bibl. Belg.* Vossius, &c.

DRIESCHE. *Cherchez* DRUSIUS

DRIESSEN, *Dreisen*, Ville du Marquisat de Brandebourg, en Allemagne, est dans la Nouvelle Marche, près de la Pologne, à dix lieuës de Landsperg, du côté de l'Orient. Cette ville est forte par les nouveaux travaux qu'on y a faits, & par sa situation dans une petite isle formée par les rivieres de Trega & de Netze, aussitôt après leur confluent. * Mary, *Diction.*

DRILLES, anciens peuples de Cappadoce, vers le Pont-Euxin, entre Trebizonde & Colchos, selon Arrien *in Periplo*. Xenophon les met entre Cumirza & Trebizonde. Ils avoient la reputation d'être bons Soldats.

DRILLO, Riviere de Sicile, anciennement *Achates*, coule dans la vallée de Noto, & se décharge dans la mer d'Afrique, entre Terra Nuova & Camarana. Cette riviere baigne à trois lieuës de son embouchure le bourg de Drillo, que les Anciens nommoient *Phintia*. * Baudrand.

DRIMAGO, anciennement *Dinogetia*, *Dinogutia*, *Diniguttia*, *Trimmammium*, *Trimmanium*, Ville de la Turquie en Europe, est dans la Bulgarie sur le Danube, à dix ou douze lieuës au dessous de Silistria. * Baudrand.

DRIN ou DRINAWAR, *Drinopolis*, Ville de l'ancienne Illyrie dans la Servie, au Turc, est située sur la riviere de Drin ou Drino, entre Cumirza & Tornoviza, environ vingt lieuës au dessus du confluent du Drin dans la Save. * Sanson.

DRIN ou DRINO, en Latin *Drilo*, est le nom de deux rivieres d'Albanie, dont Strabon, Pline & Pto-

lomée ont fait mention. La premiere, dite *Drino la Blanche*, ou *Drino Bianco*, a sa source au mont Scardus. L'autre, dite Drino la Noire, ou *Drino Nero*, sort d'un marais que les Anciens ont nommé *Lychnide*, & que les Modernes nomment diversement. Ces deux rivieres se joignent, coulent ensemble, en reçoivent quelques autres, & ensuite se séparent, & forment une isle, en se jettant dans la mer Adriatique par deux embouchures près d'Alessia. C'est où est le golfe de Drin, ou *golfo dello Drino*, que les Anciens ont nommé *Sinus Drinelius*. * Jean Lucio. Baudrand, *Dictionnaire Geographique*.

DRIN (le Golfe du) *Drilensis Sinus*, *Sinus Illyricus*, partie du golfe de Venise ou de la mer Adriatique, sur la côte de l'Albanie. Les Italiens l'appellent *il golfo dello Drino*. Il s'étend assez avant de l'Orient à l'Occident; mais il est assez resserré entre le Cap de Redoni qui est à sa pointe au Midi, & saint Jean de Medoa, ou même la bouche de la Boiane, qui est son extrêmité au Septentrion, où il n'a pas plus de vingt-cinq mille pas de large. Ce golfe a pris son nom de la riviere du Drin, qui s'y rend au dessous de la ville d'Alessio. * Baudrand, *Diction. Geogr*.

DRIPETINE, fille de Mithridate *le Grand*, & de Laodice, avoit un double rang de dents: ce qui marquoit, dit-on, la force de son corps & de son esprit. Elle suivit son pere, après sa défaite par Pompée, la troisiéme année de la CLXXVIII. Olympiade, & l'an 66. avant JESUS-CHRIST; mais étant tombée malade, elle se fit tuer par un esclave, qui se tua lui-même après cette action, qu'il avoit été forcé de faire. * Val. Max. *l*. 1. Ammien Marcel. *l*. 16.

DRIVASTO, en Latin *Triastum*, & *Drivastum*, Ville d'Albanie, sous la domination du Turc, a été le Siege d'un Evêché suffragant d'Antivari. Elle est située sur le Lac de Scutari, ou de Penta. * Sanson.

DRIVERE, connu sous le nom de JEREMIAS TRIVERIUS, Professeur en Medecine dans l'Université de Louvain, dans le XVI. siecle, étoit natif de Brakele, qui est un village en Flandres près de Granmond. Il s'acquit beaucoup de reputation par ses Ouvrages. Nous avons de lui divers Commentaires sur Hippocrate, sur Galien & sur Celse. *Disceptatio de securissimo victu. Disputatio cum Aristotele & Galeno, de natura solidarum partium*, &c. Drivere mourut en 1554. âgé de 52. ans. *in vit. illust. Medic*. Le Mire, *in elog. Belg*. Valere André, *Bibl. Belg* &c.

DRIUS ou DRYUS, Roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit, dit-on, le quatriéme, & descendoit de Samosathes. Quelques Auteurs ont crû qu'il fut Instituteur des Druides. * Berose, *l*. 5. Dupleix, *l*. 2. *des Mem. des Gaules*, *c*. 5.

DROCTOVE'E, (Saint) Abbé de saint Germain des Prez. Cherchez DROTOVE'.

DROGABUSA, *Drogobusk*, petite Ville de Moscovie, est sur le Nieper, environ à vingt lieuës au dessus de la ville de Smolensko, & dans le Duché de même nom. * Maty, *Diction*.

DROGHEDA, Ville d'Irlande, dans le Comté de Louth, dans la Province de Leinster, sur la riviere de Boyne, à vingt-deux milles de Dublin, vers le Nord, a un port bon & sûr, & étoit fort peuplée & fort frequentée du temps de Camden. Olivier Cromwel prit cette ville par assaut en 1649. & fit passer toute la garnison composée de 4000. hommes au fil de l'épée, de même qu'Arthur Aston, qui en étoit Gouverneur, les habitans, hommes, femmes & enfans. Il en usa ainsi, pour jetter la terreur dans les autres places du païs, & s'en emparer plus facilement. Aussi eut-il un succès incroyable dans toutes ses autres entreprises. Cette ville se rendit au Roi Guillaume III. en deux jours après la bataille de la Boyne. * *Dictionnaire Anglois. Memoires du temps*.

DROGICIN ou DROGICZIN, petite Ville de Pologne, est dans la Polaquie sur le Bug, environ à quinze lieuës de Bielsko, du côté du Midi. Drogicin a Châtelenie. * Maty, *Diction*.

DROGMAN ou DRAGOMAN, Interprete des Langues étrangeres, Officier du bas Empire des Grecs: c'est de-là qu'est venu le nom de *Truchement*, qui signifie la même chose parmi nous. * Du Cange, *Glossar*. Hofman, *Lexic. Univ*.

DORGOBUSK, DORGABUSA, petite Ville du Duché de Bielski en Moscovie, est sur le Borysthéne; environ à quinze lieuës au dessus de Smolensko. * *Cartes Geographiques*.

DROGON, Duc de Bretagne, succeda, étant encore au berceau, à son pere *Alain*, dit *Barbetorte*, vers l'an 952. ou 959. Thibaud Comte de Chartres, son grand-pere maternel, eut la tutelle de ce Prince, & sa mere eut la garde de sa personne; mais s'étant remariée à *Foulques* Comte d'Anjou, ce dernier fit mourir le jeune Duc, lui ayant fait verser de l'eau boüillante sur la tête. * Mezeray, *Abregé de l'Histoire de France*, *page* 289.

DROGON ou DREUX, fils de Pepin *le Gros*, dit *de Heristel*, & de *Plectrude*, fut établi Duc de Champagne l'an 698. Il mourut en 708. & fut enterré dans l'Abbaïe de saint Arnoul de Mets. Ce Prince épousa *Austrude*, veuve de *Berthaire*, & fille de *Waraton*, l'un & l'autre Maires du Palais; & en eut *Arnoul*, que Charles *Martel* fit mettre l'an 723. en prison, où il mourut peu de temps après; & *Hugues*, qui fut arrêté dans le même temps. La Chronique de Fontenelles dit qu'il gouverna ce Monastere, & qu'il fut Evêque de Paris, de Bayeux, & de Roüen, & qu'il mourut le 8. Avril de l'an 730. Orderic Vitalis ajoûte que les Religieux de Jumieges transporterent son corps à Hispis, près de Cambray. * Fredegaire *c*. 101. & 102. Les Annales de Mets. Adrien de Valois. Sainte Marthe, &c.

DROGON ou DREUX, fils *naturel* de Charlemagne, Evêque de Mets dans le IX. siecle, fut nommé par Serge II. Vicaire du saint Siege, en deçà des Alpes; mais les Metropolitains de France se plaignirent de cette nomination. Il assista à quelques Conciles. Sa naissance & son merite le firent prendre pour arbitre des plus importantes affaires de son temps. Il mourut en Bourgogne l'an 855. *Voyez* les Auteurs qui parlent de lui, citez par Sainte Marthe, *l*. 7. *Geneal. & Gall. Christ. T. II*. Le Pere Sirmond, *T. III. Conc. Gall.* Du Chêne, *Hist. Franc. Script*. &c.

DROGON ou DREUX, Flamand, dans le XI. siecle, fut Religieux du Monastere de saint Vinox, puis Curé de Ghistel, & enfin Evêque de Theroüane; après Baudoüin, mort l'an 1030. ou 1036. selon les autres. Il se trouva au Concile de Reims, que le Pape Leon VIII. assembla en 1049. & l'année d'après à l'élevation de S. Bertin à l'Abbaïe de Sithieu. Il composa plusieurs Ouvrages de pieté, comme la Vie de sainte Godelene, que Surius rapporte au IV. Tome; la Vie de saint Ovald, Roi de Northumberland, les Miracles de sainte Levine, & plusieurs autres. On croit qu'il mourut environ l'an 1078. * Meyer, *l*. 7. *Ann. de Gland*. Simler, *Append. Gesn*. Vander Linden, *Bibl. Belg*. Vossius; *des Hist. Lat*. *l*. 2. *c*. 45. Vincent, *l*. 29 *c*. 15. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p*. 430. &c.

DROINHOLM, Maison de plaisance du Roi de Suede, à une lieuë de Stokolm.

DROIT ROMAIN ou CIVIL. Loix établies parmi les Romains, pour maintenir l'Etat, & pour rendre la Justice aux particuliers. Romulus fondateur de Rome donna commencement à ce Droit, par les loix que l'on appelle *Curiata*, parce qu'elles se faisoient du consentement, & dans l'Assemblée generale du peuple divisé en trente parties, nommées *Curia*. Les autres Rois ses successeurs firent aussi des loix pendant leur regne, qui dura 244. ans. Sextus Papyrius les ayant recüeillies, vers l'an 245. de la fondation de Rome, & 509. ans avant J. C. le Recüeil qu'il en fit, fut nommé *le Droit Civil Papyrien*; mais ce Droit fut bien-tôt aboli par la loi *Tribunitia*, ou des Tribuns: de sorte qu'il ne se trouve pas une de ces loix Royales, dans les livres du Droit Romain. Vers l'an de Rome 303. & 451. ans avant J. C. on choisit dix hommes sçavans, pour recüeillir parmi les loix des Grecs, celles qui étoient les plus convenables à l'Etat de Rome. Ces dix hommes, appellez *Decemvirs*, dresserent dix loix; & l'année suivante y en ajoûterent encore deux. Ces loix furent gravées sur des tables d'yvoire, pour être exposées au peuple dans la Tribune aux harangues: c'est pourquoi on les nomma les *Loix des douze Tables*. On fut obligé ensuite de recourir aux Jurisconsultes, pour avoir l'interpretation de ces loix en plusieurs rencontres;

& leurs réponses furent tellement approuvées dans l'usage, qu'on leur donna le nom de *Droit Civil*. On dressa presque en même-temps des Formulaires de procedures pour intenter les actions, & poursuivre les procès, ce que l'on nomma les *Actions de la Loi*. Cneus Flavius ayant publié ces Formulaires d'actions, on les appella *le Droit Civil Flavien*. Quelque temps après, Sextus Ælius composa un autre livre d'Actions, qui fut nommé *Droit Ælien*. Ainsi le Droit Romain comprenoit alors dans la Loi des douze Tables, le Droit Civil, & les Actions de la Loi. Après que le peuple se fut désuni d'avec le Sénat, & se fut retiré sur le mont Aventin, il se fit des loix particulieres, qu'on appella *Plebiscites*, & qui furent ensuite observées comme loix publiques. Lorsque la populace eut cedé au Sénat le pouvoir qu'elle avoit de faire des loix, il y eut des *Senatusconsultes*, c'est-à-dire, *Arrêts* ou *Ordonnances du Sénat*. Vers l'an 387. de Rome, & 367. avant J. C. on ajoûta au Droit les Edits des Préteurs, qui étoient des Magistrats annuels; & on les nomma le *Droit Honoraire*, c'est-à-dire, *le Droit des Magistrats*; car *Honoraires* signifioit *les Magistratures*, ou *les Honneurs & Dignitez publiques*. Le Jurisconsulte Julien fit un Recüeil de ces Edits, qu'on appella l'*Edit perpetuel*, & qui fut approuvé par l'Empereur Adrien, vers l'an 130. depuis Jesus-Christ.

L'Etat de Rome ayant changé un peu avant la Naissance de Nôtre-Seigneur, l'autorité de faire des loix fut transmise en la personne des Empereurs, dont les *Constitutions* furent réduites en deux Codes, sous l'Empire de Diocletien, vers l'an 290. de J. C. par Gregoire, & Hermogene, celebres Jurisconsultes. Ces deux Recüeils nommez *le Code Gregorien* & *le Code Hermogenien*, contenoient les Constitutions des Empereurs, depuis Adrien jusqu'à Constantin. L'Empereur Theodose *le Jeune* en ajoûta un troisiéme, appellé *Code Theodosien*, où il recüeillit toutes les Constitutions des Empereurs suivans, depuis Constantin jusqu'à lui. Les Réponses & les Ecrits des Jurisconsultes firent aussi partie du Droit Romain; car depuis l'Empereur Auguste, il y en avoit de nommez par le Prince, pour répondre sur les questions de Droit; & leurs consultations servoient de décisions dans les affaires, parce qu'ils les faisoient avec une autorité publique. Les plus celebres de ces Jurisconsultes ont été Publius Papyrius, Appius Claudius, Sempronius, Sextus Ælius, Q. Mucius Scævola, Ateïus Capito, Antistius Labeo, Papinien, Ulpien, Julius Paulus, Pomponius, Modestinus, Africanus, &c.

L'Empereur Justinien ayant trouvé le Droit Civil fort confus, vers l'année 530. fit retrancher ce qu'il y avoit d'inutile, & le mit dans l'ordre où il est à présent. Il employa à cet Ouvrage les plus habiles Jurisconsultes de son temps, qui étoient Tribonien, Constantin, Theophile, Dorothée, Anatolius, Cratinus, & quelques autres. Après avoir choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans les douze Tables, dans les Plebiscites, dans les Senatusconsultes, dans les Edits des Préteurs, dans les Réponses des Jurisconsultes, & dans les Constitutions ou Rescrits des Princes, on partagea le corps du Droit en quatre livres, qui sont *le Digeste, les Instituts, le Code & les Novelles*. Le Digeste, appellé autrement *Pandectes*, est un Recüeil qui comprend les anciennes Loix, avec les décisions des Jurisconsultes. Les Instituts, contiennent les Elemens du Droit Romain. Le Code est un Recüeil de toutes les Constitutions Imperiales, depuis Adrien jusques à Justinien; (car il ne se trouve presque point de Constitutions des Empereurs avant Adrien.) Ainsi il comprend les trois Codes, de Gregoire, d'Hermogene & de Theodose. Il fut appellé *le Code Justinien*, du nom de son Auteur. Le Livre des Novelles, est un Supplément du Code, & contient les Constitutions, que cet Empereur fit après la publication du Code. Ces Novelles sont exactement traduites du Grec en Latin, & sont appellées communément *Authentiques*, pour marquer la fidelité de la traduction, & pour les distinguer de l'Epitome de Julien, Consul à Constantinople, & de celles que le Jurisconsulte Irnerius insera dans le Code, sous le regne de l'Empereur Frederic I. vers l'an 1155. qui sont souvent peu exactes. Le Droit Civil des Romains ayant été heureusement achevé, par les soins de l'Empereur Justinien, n'eut gueres lieu qu'en Grece, dans l'Illyrie, & dans une partie de l'Italie, parce que les Goths, les Lombards, les Vandales, les Francs, & autres peuples barbares, s'emparerent des Provinces Occidentales de l'Empire Romain. Vers l'an 868. l'Empereur Basile fit un Abregé du Code Justinien, & son fils Leon le *Philosophe* publia *les Basiliques* en 888. lesquelles s'observerent jusqu'à la fin de l'Empire d'Orient, qui arriva en 1453. les Livres de Justinien n'étant plus reçûs à Constantinople, ni dans les Ecoles publiques, ni dans l'usage du Barreau. Après le Livres des Basiliques, l'Empereur Leon mit au jour 113. nouvelles Constitutions, qui traitent de plusieurs questions, dont la décision ne se trouve pas dans Justinien. Les Jurisconsultes Grecs firent des Gloses sur les Basiliques; mais non pas en si grand nombre, que les Latins en ont fait sur le Droit Civil. Michel Attaliotte, Jurisconsulte, qui florissoit vers l'an 1070. donna au public un autre Abregé du Code Justinien, qu'il appella l'*Abregé de l'Abregé*, c'est-à-dire, l'Abregé de celui de Basile. Presque en même-temps, Michel Psellus fit aussi un petit Recüeil des Basiliques (qui a été traduit en Latin par Leunclavius, vers l'an 1580.) Enfin l'an 1143. Constantin Harmenopule composa encore un Abregé du Droit Universel, qu'il nomma *Promptuaire*. La prise de Constantinople par Mahomet II. en 1453. abolit l'Empire d'Orient, & le Droit Grec-Romain qui y étoit en usage.

Voilà ce qui se passa à l'égard du Droit Romain, dans la Grece. Pour l'Italie, ce Droit n'y fut guere observé pendant environ 560. ans, depuis la mort de Justinien, arrivée en 565. car les Goths se rendirent maîtres de l'Italie, environ 60. ans après le regne de Justinien; & les Lombards en ayant chassé les Goths, y regnerent pendant 200. ans. Dans le même-temps, les Visigoths & les Vandales dominoient en Espagne; les Goths, les Huns, & autres peuples barbares, occupoient une partie des Gaules. Charlemagne, après avoir vaincu Didier, Roi des Lombards l'an 774. fut élû Empereur des Romains par le Sénat & par le peuple de Rome, sous le Pontificat de Leon III. & eut alors dessein de rétablir le Droit Romain; mais ses Jurisconsultes ne purent recouvrer les Livres de Justinien. Enfin vers l'an 1137. du temps de Lothaire II. Empereur d'Occident, & du Pape Innocent II. on trouva à Amalfi dans la Poüille, un Exemplaire du Digeste, que l'on appelle les *Pandectes Florentines*. En voici la raison. L'Empereur Lothaire, & le Pape Innocent, faisant la guerre ensemble contre Roger, Roi de Sicile & de Naples, demanderent du secours aux Pisans, qui formoient alors une République. La ville d'Amalfi ayant été prise & mise au pillage, le Manuscrit de Justinien que l'on y trouva, fut donné aux Pisans, pour récompense des belles actions qu'ils firent en cette occasion. Ils garderent ces Livres jusqu'en 1407. que les Florentins ayant vaincu les Pisans, transporterent les Pandectes à Florence, où on les conserve avec soin, comme le seul, ou le plus authentique Original du Droit Romain. On reconnoit à plusieurs marques, que ces Pandectes ont été écrites de la main d'un Grec : aussi la Province où ce Livre fut trouvé, est celle de toute l'Italie où les Grecs se sont maintenus le plus long-temps. Après la découverte des Pandectes, l'Empereur Lothaire II. ordonna par un Edit qu'on enseignât le Droit Romain dans les Ecoles publiques, & qu'on jugeât les procès, suivant ce même Droit; & permit à Imerius en 1150. d'en faire des leçons dans l'Université de Bologne. Ce sçavant Jurisconsulte avoit enseigné le Droit à Constantinople, & tenoit une des premieres places dans l'administration des affaires de l'Empire. Après lui on vit à Boulogne, Placentin, Bulgare, Odofrede, Azo, Accurse, & plusieurs celebres Professeurs. Il y eut ensuite en divers endroits de l'Europe un nombre de sçavans Jurisconsultes, comme Jean de Blanasco, Othofrede, Oldrade, Nicolas Spinelle, Jean Calderin, Bartole & Balde. Bartole professa le Droit Civil à Pise & à Perouse; Balde à Boulogne & à Pavie. Ceux qui les ont suivis sont, Ange de Perouse frere de Balde, Salicete, Paul de Castro, Alexandre d'Imola, François Aretin, Jason, Alberic, Felin, Philippe Dece, Alciat, Covarruvias, Antoine Augustin, &c. Les plus fameux qui ont paru en France, sont Budé, Govea, Duaren, le Comte, Baron, du Moulin, Connan, Cujas, Hotman, Brisson, Tiraqueau, Chopin, Mornac, Pithou, &c. Le Droit Romain ne fut reçû en Allemagne que vers le XV. siecle;

mais il s'y est établi avec plus d'autorité, parce que les Empereurs de ce païs se disent successeurs des Empereurs Romains. En France il n'a pas force de Loi, si ce n'est dans les Provinces qu'on appelle *le païs de Droit Ecrit*, comme la Provence, le Languedoc, &c. Neanmoins lorsque les Ordonnances & les Coûtumes ne décident pas la matiere dont il s'agit, on s'en sert dans le païs Coûtumier, comme d'une raison écrite, suivant laquelle on rend les jugemens. *Voyez* DROIT FRANÇOIS. * Histoire du Droit Romain, *à Paris chez Elies Josses*.

DROIT CANONIQUE, que l'on nomme vulgairement *Droit Canon*, est celui dont on se sert pour décider les differens qui surviennent entre les gens d'Eglise, & pour regler les affaires Ecclesiastiques. Il prend son nom du mot Grec Κανὼν, qui signifie generalement *une regle*; mais que l'usage a particulierement appliqué aux Regles de la Discipline de l'Eglise, & aux preceptes qui regardent les choses sacrées. A l'égard des décisions qui concernent la Foi, on les appelle *Dogmes*. Le Droit Canonique est composé; 1. des Oracles de l'Ecriture-Sainte; 2. des Constitutions des Conciles, (dont les Statuts sont appellez *Canons*;) 3. des Decrets & des Epîtres Decretales des Papes; 4. des sentimens des Peres de l'Eglise. Outre cela on y a inseré quelques endroits du Droit Civil, soit Romain ou François, c'est-à-dire, du Code Theodosien, & du Code Justinien, ou des Capitulaires des anciens Rois de France. On distingue trois temps, dans lesquels on a fait differens Recüeils des parties qui composent le Droit Canon. Le premier comprend l'ancien Droit, par lequel l'Eglise a été gouvernée plus de mille ans, & qui est contenu dans les anciennes Collections des Constitutions Ecclesiastiques. Le second contient ce qu'on appelle Cours Canon, composé des Compilations qui ont été faites depuis l'an 1150. jusques en 1483. Et le troisiéme renferme tout ce qui a été ajoûté au Droit précedent par les Constitutions, tant des nouveaux Conciles, que des Papes des derniers temps, ou par les autres Reglemens, qui servent de Loix dans les affaires Ecclesiastiques.

A l'égard du premier temps, il y a eu des Collections Grecques, & des Collections Latines. La premiere Collection des Grecs fut mise au jour environ l'an 385. de la Naissance de JESUS-CHRIST. Ce fut Etienne, Evêque d'Ephese, ou, selon d'autres, Sabin Evêque d'Heraclée, qui en fut l'Auteur. Elle comprenoit les Canons des deux Conciles Generaux, de Nicée & de Constantinople, avec ceux des Conciles, d'Ancyre, de Neocesarée, de Gangres, d'Antioche, & de Laodicée, tenus en Asie dans le même siecle. La seconde Collection fut faite peu après le Concile de Chalcedoine, tenu en 451. On y ajoûta aux Canons de la premiere Collection, plusieurs Canons du Concile General d'Ephese, & de celui de Chalcedoine. La plûpart des Sçavans croyent que cette Collection fut dressée par Etienne, Evêque d'Ephese. On y joignit ensuite les Canons du Concile de Sardique, les Canons des Apôtres, & ceux de saint Basile. La troisiéme Collection Grecque fut ordonnée par le Concile *in Trullo*, tenu à Constantinople l'an 692. Elle fut augmentée vers l'an 790. & on y ajoûta quelques Canons du second Concile General de Nicée, tenu l'an 787. La quatriéme Collection Grecque eut pour Auteur Photius, Patriarche de Constantinople; & l'on croit qu'elle a été dressée environ l'an 880. après le Concile, où ce Patriarche Schismatique fut rétabli. Outre ces quatre Collections Grecques, où les Canons étoient disposez selon l'ordre des Conciles, ou des Epîtres des Peres qui y sont inserées, Jean d'Antioche en fit une environ l'an 550. où les Canons étoient rangez par matieres, sous cinquante titres. Le même Jean d'Antioche étant Patriarche de Constantinople, vers l'an 554. fit le premier Nomocanon, divisé de même en cinquante titres, où il rapporta aux Canons les Loix Civiles tirées du Code & des Novelles de Justinien, qui y étoient conformes. Photius fit un autre Nomocanon, ou Conference des Loix avec les Canons, environ l'an 883. Arsenius Moine du Mont Athos, qui fut depuis Patriarche de Constantinople, composa en 1255. un nouveau Nomocanon; & Matthieu Blastarès, Moine de l'Ordre de saint Basile, en fit encore un autre l'an 1335.

A l'égard des Collections Latines; il y en a eu quatre principales. La plus ancienne fut faite vers l'an 460. par l'autorité du Pape saint Leon. La seconde Collection Latine fut dressée par Denys le Petit, qui fut aussi l'Auteur du Cycle Paschal, & de la maniere de compter les années par l'Ere Chrétienne. Elle parut environ l'an 496. & Denys y ajoûta un Recüeil des Decrets des Papes, vers l'an 500. La troisiéme Collection Latine fut faite en Espagne par saint Isidore, Evêque de Seville, vers l'an 620. La quatriéme Collection Latine parut vers l'an 790. sous le nom d'*Isidorus Peccator*, ou *Mercator*. Outre ces Collections, où l'on a suivi à peu près l'ordre des Conciles, ou des Epîtres Decretales, il y en a eu d'autres de temps en temps, où l'on a rangé les Canons suivant la difference des matieres; comme celles de Ferrand, Diacre de l'Eglise de Carthage, vers l'an 527. de saint Martin, Archevêque de Brague en Espagne, vers l'an 572. de Cresconius, Evêque d'Afrique, environ l'an 670. & de Reginon, Abbé de Prum, au Diocese de Tréves, vers l'an 900. Celui-ci joignit aux Canons, les Sentences des Peres, & les Loix Civiles qui y avoient du rapport: de sorte qu'on pourroit appeller ce Recüeil, *Nomocanon*. Environ l'an 1020. Burchard, Evêque de Wormes, fit une nouvelle Collection de Canons, qu'on appella par abus les Decrets de Burchard (au lieu de dire, le Livre, ou le Recüeil des Decrets.) Quelques-uns nomment cet Ouvrage *Brocardica*, pour *Burchardica*. Parce qu'il étoit plein de Sentences, que les Sçavans avoient souvent à la bouche, on prit le mot de *Brocard*, premierement pour toutes sortes de Sentences ou de Maximes; & enfin, par l'abus de ceux qui s'en servoient mal à propos ou les tournoient en ridicule, on donna, dit-on, le nom de *Brocard* à tous les mots plaisans, & même aux paroles de raillerie, & d'injure. Vers l'an 1100. Yves, Evêque de Chartres, fit deux Compilations, dont l'une fut appellée vulgairement *le Decret*; & l'autre *la Pannormie* ou *Pannomie*, (comme qui diroit Recüeil de toutes les Loix.) On met aussi au rang des Collections du Droit Canon, les Recüeils des Capitulaires & des Ordonnances Episcopales; les Penitentiels, ou Livres Penitentiaux; & le *Polycarpe* ou Recüeil de Gregoire, Prêtre Espagnol, qui vécut peu après Yves de Chartres. Voilà ce qui regarde le premier temps du Droit Canonique.

On met dans le second temps le Corps du Droit Canon, nommé vulgairement *le Cours Canon*. Il consiste en trois parties, dont la premiere contient le Decret de Gratien. La seconde renferme les grandes Decretales recüeillies par l'ordre de Gregoire IX. en 1230. La troisiéme comprend les quatre moindres Compilations des Decretales, qui sont le Sexte, les Clementines, les Extravagantes de Jean XXII. & les Extravagantes Communes. *Le Decret de Gratien* est un Recüeil des Constitutions Ecclesiastiques, & de l'ancien Droit dont on s'étoit servi dans l'Eglise jusqu'au milieu du XII. siecle. Gratien étoit un Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui employa 24. ans à composer cet Ouvrage, & le mit au jour vers l'an 1150. Il est divisé en trois autres parties, dont la premiere comprend 101. Distinctions, où il est traité principalement des personnes Ecclesiastiques. La seconde contient 36. Causes, où il est parlé de la matiere & de la forme des Jugemens. Et la troisiéme est composée de cinq Distinctions, qui traitent de la Consecration ou des choses sacrées. (Ce Decret de Gratien fut revû & corrigé par le Pape Gregoire XIII. & publié de nouveau l'an 1580.) Après le Decret de Gratien on recüeillit les Epîtres Decretales, faites ensuite par divers Papes. Bernard Circa, depuis Evêque de Fayence, fit une nouvelle Compilation, vers l'an 1188. Jean de Galles ou *Vallensis*, en dressa une autre environ 12. après. Pierre de Benevent composa un troisiéme Recüeil, qui fut approuvé par le Pape Innocent III. l'an 1210. Après le IV. Concile General de Latran, tenu l'an 1215. par le même Innocent III. il parut une quatriéme Collection, dont on ignore l'Auteur. Tancrede, Archidiacre de Boulogne, en fit une cinquiéme vers l'an 1226. où il rangea par ordre les Constitutions ou Epîtres Decretales du Pape Honorius III. La seconde partie du Cours Canon, qui est une Collection des Decretales, recüeillies par ordre du Pape Gregoire IX. comprend les Epîtres de plusieurs Papes, & particulierement celles qui furent faites depuis l'an 1150. qui est le temps auquel Gratien

avoit publié son Decret, jusques en l'an 1230. que ce Recüeil des Decretales fut mis au jour. Il y joignit aussi des Decrets, ou Constitutions, tirées des Conciles, & quelques Décisions des Peres de l'Eglise. Cette Compilation fut mise en ordre par Raymond de Peniafort, Penitencier de ce Pape, & divisée en cinq livres, dont le premier traite principalement des diverses especes du Droit Ecclesiastique en general, & des differens Juges, qui ont quelque Jurisdiction dans l'Eglise. Le second regarde la procedure civile. Le troisiéme & le quatriéme parlent de la maniere des Jugemens civils, & comprennent les affaires des Clercs, & celles qui regardent le mariage. Le cinquiéme explique la matiere & la forme des Jugemens criminels. La troisiéme partie du Cours Canon, qui est une Compilation des nouvelles Decretales, contient le Sexte, les Clementines, & les Extravagantes. *Le Sexte*, c'est-à-dire, le sixiéme Livre des Decretales, fut fait par ordre du Pape Boniface VIII. l'an 1298. Cette Collection est divisée en cinq livres, comme celle de Gregoire IX. & les matieres y sont rangées dans le même ordre, & sous les mêmes titres. *Les Clementines* furent recüeillies par le Pape Clement V. quelque temps après la celebration du Concile General de Vienne, tenu en 1311. & publiées l'an 1317. par son successeur Jean XXII. *Les Extravagantes* de Jean XXII. sont les Decretales de ce Pape, qui furent ainsi appellées, lorsque n'étant pas encore inserées dans le Corps du Droit, elles sembloient *vaguer hors* du Cours Canon; & ce nom leur est demeuré. On appella depuis *les Extravagantes Communes*, les Decretales de plusieurs autres Papes, jusques en 1483. Il y a aussi dans cette Compilation quantité de Constitutions du Pape Jean XXII. qui sont en plus grand nombre dans la Collection de celles qui portent son nom.

Le troisiéme temps du Droit Canon renferme les Constitutions des Conciles & des Papes, faites depuis les dernieres Compilations des Decretales, comprises dans le Corps du Droit, avec les autres Reglemens, qui servent de loix dans les affaires Ecclesiastiques. Ce dernier Droit est ou commun, c'est-à-dire, reçû de tous les Catholiques; ou particulier à quelque Communauté. Il y a deux sortes de Droit commun; l'un regarde la Discipline; & l'autre la forme des Actes. Le premier consiste dans les Decrets des Conciles Generaux, tenus depuis Clement V. & dans les Bulles des Papes, qui ne sont pas compiises dans le Corps du Droit, dont la plûpart ont été recüeillies par Laërce & Jean-Marie Cherubins, pere & fils; d'où Pierre Matthieu, Jurisconsulte Lyonnois, a tiré une Collection, à laquelle il a donné le nom du septiéme Livre des Decretales. Le second comprend les Regles de la Chancellerie Apostolique, faites depuis Jean XXII. qui sont au nombre d'environ 71. dont les trois principales sont reçûes en France, parce qu'elles sont fondées sur l'équité naturelle. Le Droit propre & particulier est celui que chaque Nation, chaque Province, chaque Eglise, Diocese, Chapitre ou Communauté observe, outre le Droit general de toute l'Eglise. A l'égard de la France, nôtre Droit particulier se prend premierement des anciens decrets & usages ou coûtumes de l'Eglise, que nos Peres ont conservées avec plus de soin que les Nations voisines; & c'est principalement en cela que consiste ce que nous appellons les *Libertez* ou Immunitez de l'Eglise Gallicane. En second lieu, on le tire des Ordonnances & établissemens faits par les Rois de la troisiéme race dans les Etats du Royaume, ou de leur mouvement, ou de concert avec le saint Siege; comme sont la Pragmatique Sanction; les Ordonnances d'Orleans, de Blois, & autres, en ce qui regarde l'Eglise; le Concordat passé l'an 1516. entre le Pape Leon X. & le Roi François I. afin d'adoucir ce qui choquoit la Cour de Rome dans la Pragmatique Sanction; & le Concordat Germanique fait l'an 1447. entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic III. que l'on garde encore parmi nous, en Lorraine & en Alsace. La troisiéme espece de Droit Ecclesiastique particulier, qui a lieu en France, qui n'est pas generalement observé par tout le Royaume, consiste dans les Decrets des Conciles Provinciaux des derniers temps, dans les Statuts Synodaux, & dans les Reglemens des Communautez.

On a donné au public en 1687. une nouvelle édition du Corps du Droit Canonique & des Decretales, avec les Notes & les Corrections de Pierre & de François Pithou, celebres Jurisconsultes, suivant leur Original conservé dans la Bibliotheque de Monsieur le Peletier, Ministre d'Etat, & Contrôleur General des Finances, dont Pierre Pithou a été bisaïeul. * Donjat, *Hist. du Droit Canonique.*

DROIT FRANÇOIS : Loix & Coûtumes, suivant lesquelles on rend la Justice en France. Avant que les Francs venus de Germanie entrassent dans les Gaules, c'est-à-dire, avant le V. siecle, on y vivoit selon les Loix Romaines, qui continuerent même d'y être observées sous les Rois de la premiere race, mais avec quelque mélange des Loix Barbares. Les Rois de la seconde race firent leurs Ordonnances Capitulaires. Mais les desordres du X. siecle confondirent toutes ces Loix; & au commencement de la troisiéme race de nos Rois, on n'observa presque plus qu'un usage fort incertain, lequel a donné naissance aux differentes Coûtumes, qui ont été reformées depuis, & écrites par autorité publique. Le Droit qu'on observe maintenant en France, est composé des Ordonnances, des Coûtumes, & du Droit Romain, qui a force de Loi dans le païs qu'on appelle de Droit Ecrit, comme la Provence, le Dauphiné, le Languedoc; mais qui ne sert que de raison écrite dans le païs Coûtumier, comme la Picardie, la Normandie, &c. lorsque les Ordonnances & les Coûtumes ne suffisent pas. Pour remonter à l'origine du Droit François, il faut remarquer que le Droit Romain, qui étoit en usage dans les Gaules avant le V. siecle, n'étoit pas celui de l'Empereur Justinien, qui ne fut publié qu'environ cent ans après la premiere conquête des Francs, c'est-à-dire, dans le VI siecle. On y observoit alors les Constitutions des Empereurs, recüeillies dans trois Codes, qui étoient le Gregorien, l'Hermogenien, & le Theodosien. Celui-ci fut publié par l'Empereur Theodose *le Jeune* en 435. On suivoit aussi les décisions des Jurisconsultes, dont les livres étoient autorisez par le Code Theodosien; sçavoir de Papinien, de Paul, de Caïus, d'Ulpien, de Modestin, & des autres, dont ceux-ci alleguent les autoritez, qui sont Scevole, Sabin, Julien, & Marcel. Tel étoit le Droit Romain reçû dans les Gaules, vers l'an 450. mais les Barbares, qui vinrent s'y établir, formerent encore un autre Droit. Leurs Loix ou Coûtumes furent recüeillies, sous le titre de *Code des Loix Antiques* en un volume, qui comprend les Loix des Visigoths; un Edit de Theodoric Roi d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loi Salique, (qui étoit celle des Francs,) la Loi des Allemans, (c'est-à-dire, des peuples d'Alsace & du haut Palatinat,) les Loix des Bavarois, des Ripuaires, des Saxons, des Anglois, des Frisons, la Loi des Lombards, qui est beaucoup plus considerable que les précedentes, les Capitulaires de Charlemagne, & les Constitutions des Rois de Naples & de Sicile. Il suffit de parler ici des Loix, qui ont le plus de rapport à la France. Les plus anciennes sont les Loix des Visigoths, qui occupoient l'Espagne & une grande partie de l'Aquitaine dans les Gaules. Elles furent premierement redigées par écrit sous Evaric, qui commença de regner l'an 466. & comme elles n'étoient faites que pour les Goths, son fils Alaric fit faire pour les Romains un Abregé du Code Theodosien, par Anien son Chancelier qui le publia en la ville d'Aire en Gascogne, après y avoir ajoûté quelques interpretations, comme une espece de glose. Cet Abregé fut autorisé du consentement des Evêques & des Nobles en 506. On fit ensuite un autre Extrait de ce Code, qui ne contenoit que les interpretations d'Anien, & qu'on appelloit *Scintilla*.

La Loi Gothique ayant été augmentée par les Rois suivans, on en fit un Corps divisé en XII. livres. Ce Recüeil, nommé *le Livre de la Loi Gothique*, fut presenté aux Evêques du Concile de Tolede, tenu en 693. qui l'approuverent & le confirmerent. Cette Loi s'est conservée en Languedoc, long-temps après que les Goths ont cessé d'y commander, comme il paroit par le II. Concile de Troyes, tenu par le Pape Jean VIII. l'an 878. La Loi des Bourguignons fut reformée par Gondebaud, un de leurs derniers Rois, qui en publia une nouvelle à Lyon l'an 501. C'est du nom de ce Roi, que cette Loi fut depuis nommée *Gombette*. Il y a quelques additions qui vont jusques en 520. c'est-à-dire, dix ou douze ans avant la ruine du Royaume des Bourguignons. Cette Loi

fait mention de la Romaine ; & l'on y voit que le nom de *Barbare* n'étoit point une injure, puisque les Bourguignons même y sont nommez Barbares, pour les distinguer des Romains. Comme ce qui obéïssoit aux Bourguignons, fait presque le quart de la France, leur Loi a fait une bonne partie du Droit François. Quant à la Loi Salique, qui étoit la Loi particuliere des Francs, sa Préface porte qu'elle avoit été écrite avant qu'ils eussent passé le Rhin ; & les lieux des assemblées, avec les noms des quatre Sages qui en furent les Auteurs, y sont rapportez ; mais cette histoire est suspecte. Ce que nous avons de certain, c'est que les Rois Childebert & Clotaire, fils & successeurs de Clovis, en firent une Redaction, où ils abolirent tout ce qui ressentoit le Paganisme. Nous avons deux Exemplaires de cette Loi Salique, qui sont conformes dans le sens, mais differens dans les paroles. Le plus ancien qui a été imprimé le premier, contient en la plûpart de ses articles des mots barbares, qui signifient les lieux où chaque décision avoit été prononcée, ou la somme des amendes taxées pour chaque cas. L'autre Exemplaire est l'édition de Charlemagne, & c'est celui qui est compris dans le Code des Loix antiques. Il faut joindre à la Loi Salique celle *des Ripuaires*, qui lui est presque semblable. Quelques-uns ont crû que le nom de Ripuaires & celui de Saliens se donnoient également aux Francs ; le premier, parce qu'ils habitoient vers les *rivages* du Sal & du Mein ; & le second, à cause de la même riviere de *Sal*. Neanmoins, dans la Loi Salique, les Francs & les Ripuaires sont nommez comme des peuples differens. Voici donc le Droit qu'on suivoit en France, sous les Rois de la premiere race. Les Francs, qui en étoient les maîtres, observoient la Loi Salique ; les Bourguignons, la Loi Gombette ; les Goths, qui étoient restez en grand nombre dans les Provinces au-delà de la Loire, gardoient la Loi Gothique ; & tous les autres, la Loi Romaine. Les Ecclesiastiques, qui étoient alors fort considerez, suivoient tous le Droit Romain, de quelque nation qu'ils fussent. Dans les cas où les Loix particulieres ne décidoient rien, on avoit recours aux Loix Romaines, qui tenoient lieu de Droit commun dans toute la France.

Charlemagne ayant réüni sous son empire toutes les conquêtes des Francs, des Bourguignons, des Goths, & des Lombards, laissa vivre chaque peuple selon ses Loix ; & renouvella même en 788. le Code Theodosien, suivant l'édition d'Alaric Roi des Visigoths ; & en 798. la Loi Salique, à laquelle il ajoûta plusieurs articles. Loüis *le Débonnaire* y fit aussi quelques additions en 823. Ainsi on suivit sous les Rois de la seconde race, le même droit que l'on avoit observé sous ceux de la premiere. On y ajoûta seulement les Capitulaires ou Ordonnances faites dans les Assemblées du Royaume, dont il nous reste celles de Charlemagne, de Loüis *le Débonnaire*, de Charles *le Chauve*, de Loüis *le Begue*, de Carloman, & de Charles *le Simple*. Voilà tout ce qu'on appelle le Droit François ancien. Le nouveau Droit a commencé dans le X. siecle. Ce fut alors que, pendant les desordres du Royaume, les Coûtumes commencerent de s'établir ; car les personnes les plus puissantes s'érigerent en Seigneurs, usurperent la Justice dans leurs terres, & se firent payer des droits Seigneuriaux, dont on n'avoit point oüi parler auparavant. D'ailleurs les Ecclesiastiques étendirent leur Jurisdiction sur les affaires Seculieres, & firent du Droit Canonique, une partie du Droit François. Dans le XII. siecle, on joignit le Droit Romain aux Coûtumes ; & on l'enseigna publiquement en France, sçavoir à Montpellier & à Toulouse. On voulut aussi l'enseigner à Paris ; mais le Pape Honoré III. le défendit, vers l'an 1220. sous peine d'excommunication. Il y a lieu de croire, que ce fut à la requisition du Roi de France ; car Philippe *le Bel*, dit dans ses Lettres Patentes de l'an 1312. pour l'Université d'Orleans, que ses prédecesseurs avoient obtenu ces défenses du saint Siege. Quoique le Droit Romain fût lû dans les Ecoles publiques, il n'avoit pas neanmoins force de Loi, comme le declare expressément le même Roi Philippe *le Bel* ; mais il tenoit lieu seulement de raison écrite, pour suppléer aux Ordonnances & aux Coûtumes, lorsqu'elles ne décidoient pas les difficultez dont il s'agissoit ; ce qui se pratique encore aujourd'hui. Il faut maintenant dire quelque chose de la redaction des Coûtumes.

Dans les commencemens, on prouvoit l'usage particulier d'un païs, par témoins & par les enquêtes ; mais on fut obligé dans la suite de les rediger par écrit : ce qui fut commencé dans le XII. siecle. On les renouvella dans le XV. siecle, sous le regne de Charles VII. lequel, après avoir chassé les Anglois de toute la France, forma le dessein de réduire les Coûtumes particulieres en une Coûtume generale, & les fit rediger par écrit, pour ensuite les concilier, & n'en faire qu'une Loi. Du Moulin dit que l'approbation des Coûtumes qui fut faite alors, n'étoit que par une maniere de provision, pour établir un Droit certain parmi les peuples, pendant que l'on travailloit à la reformation generale. Loüis XI. successeur de Charles VII. desiroit aussi qu'on usât dans son Royaume, d'une coûtume, d'un poids, & d'une mesure, comme rapporte Philippe de Commines ; mais cette entreprise est demeurée sans execution. A l'égard des Ordonnances des Rois, qui font la premiere & la plus considerable partie du Droit François, on peut remarquer en general, qu'elles regardent principalement le droit public, les droits du Roi, le pouvoir des Officiers, & les procedures de sa Justice ; & qu'il n'y en a pas beaucoup qui contiennent des regles, pour les difficultez particulieres du Droit. * *Histoire du Droit François.*

DROITWICH, Bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Worcester, qu'on appelle *Halfshire* ; est situé sur les bords de la riviere de Salwarp. Il députe deux Membres au Parlement, & est renommé pour ses marais salez. Il est à 82. milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

DROMADAIRES, ce sont les poulins des chameaux, appellez de ce nom à cause de leur grande vîtesse, d'un mot Grec, qui signifie *course*. La Province de Madian, qui est de l'Arabie, en est fort peuplée. * *Isaïe*, *LX. 6.*

DROME, (la) en Latin *Druna* & *Druma*, Riviere de France en Dauphiné. Papire Masson la compare aux torrens les plus impetueux : sa violence est si grande, que rien n'est capable de la contenir dans ses bords. Aucun des anciens Geographes n'a parlé de cette riviere ; & Ausone est le premier qui en a fait mention, *in Mosel.*

Te Druna, *te sparsis incerta Druentia ripis.*

Joseph Scaliger croit que Strabon a voulu parler de la Drome, dans un endroit de sa Geographie, où il dit que cinq rivieres descendent des Alpes, entre l'Isere & la Durance. Quoiqu'il en soit, la Drome a sa source à l'entrée de la vallée de la Valdrome, auprès du village de la Bastie des Fons. Elle forme deux lacs dans cette même vallée, passe près de Die, de Saillans & de Crest ; entre dans le territoire de Livron ; & enfin dans celui de Loriol, où elle se jette dans le Rhône, à trois lieuës au-dessous de Valence. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Chorier, *Hist. de Dauphiné*, *&c.*

DROMO. Isle de l'Archipel, située au Couchant de celle de Saraquivo, vers le Golfe de Salonichi & de l'Armiro. Cette Isle est petite & mal cultivée. * Maty, *Dictionnaire.*

DROMONE ou DRUMMORE, en Latin *Dromoria* ou *Drumoria*, Ville d'Irlande, avec Evêché suffragant d'Armach. Elle est située dans le Comté de Louth en Ultonie, & sur la riviere de Lagang. * Le Mire, *Geographie Ecclesiastique.*

DRONTHEIM, un des cinq Gouvernemens de Norvege, entre celui de Berghen & celui de Vardus, la mer & la Suede. On le divise en Gouvernement de Drontheim propre ; & en Sous Gouvernement de Saltem, & outre la ville de ce nom, il renferme encore Visx, Ostrafotd, Malagure Wardal, Olfend, Mellung., Schardaël, &c. * Sanson.

DRONTHEIM ou TRONTEIM, (*Nidrosia*,) Ville de Norvege, a été le séjour des anciens Rois ; & est déchûë de ce qu'elle a été autrefois, depuis que les Vicerois de Norvege font leur séjour ordinaire à Berghen. Elle a encore le titre d'Archevêché, & conserve les restes d'une des plus magnifiques Eglises du Septentrion. Les Evêchez suffragans de cette Metropole, sont Berghen, Staffanger & Hammer unis ; Christiana dans l'Islande ; Hola, & Scalholt. Drontheim est sur la mer : elle a un port assez commode ; mais où les Navires n'entrent qu'avec peine. * Sanson.

DROPIDES, frere de Solon, & Poëte Grec, fut un des ancêtres maternels de Platon. Il vivoit sous la XLVI.

Olympiade, 594 ans avant l'Ere Chrétienne. * Voffius, *des Poët. Grecs*, *c.* 3.

DROSSEN, petite Ville d'Allemagne, est dans le Duché de Sternberg, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Dictionnaire*.

DROTOVE', ou DROTOVE'E, vulgairement Drotté premier Abbé de S. Germain des Prez à Paris, vint au monde dans le Diocese d'Autun en Bourgogne, vers le tems de Childebert & de Clotaire Rois de France. Ses parens le mirent sous la conduite de S. Germain Abbé de saint Simphorien au Diocese d'Autun. Childebert ayant bâti une Eglise à Paris, sous le nom de saint Vincent, S. Germain qui étoit devenu Evêque de Paris y mit des Religieux dont il donna la conduite à Drotové. Cet Abbé se distingua dans ce Monastere, qui embrassa dans la suite la Regle de saint Benoît, par une grande humilité & par une extrême mortification. Depuis la mort de S. Germain cette Abbaye prit le nom de ce saint Prélat qui y fut transferé. Drotové mourut saintement vers l'an 580. On celebre sa memoire dans l'Eglise le 10. Mars. On garde son corps dans l'Abbaye de saint Germain des Prez. Les Benedictins le mettent au nombre des Saints de leur Ordre, ce qu'ils ont coûtume de faire à l'égard de ceux qui ont démeuré dans les Monasteres où la Regle de S. Benoit s'est introduite posterieurement à leur établissement. Nous avons perdu la Vie de ce Saint dès le IX. siecle, Gillemar Benedictin a ramassé ce que la Tradition en avoit conservé. * Dom Mabillon, *Annal. Benedict.* Bulteau. Baillet, *Vies des Saints*, 10 *Mars*.

DRUIDA, bon Bourg de l'Etat de l'Eglise, situé dans le Perousin, sur le bord oriental du Tibre, à deux lieuës de la ville de Perouse, est connu par sa vaisselle de terre, couverte d'un vernis, qui la fait paroître dorée. * Baudrand.

DRUIDES, Prêtres des anciens Gaulois, qu'on croit être les mêmes que les *Eubages* d'Ammien Marcellin, & les *Saronides*, Dont Diodore de Sicile fait mention. Ils enseignoient aux peuples les superstitions & les cérémonies qui leur étoient particulieres. Quelques Auteurs croient qu'ils les avoient apprises des Phocéens, qui les avoient portées de Grece en Provence, ou ils bâtirent Marseille. En effet Δρῦς en Grec; & *Deru*, dans le langage des Celtes, signifie *Chêne*, qui est cet arbre que les Druides avoient en singuliere veneration, parce quil portoit le Gui. Ils le recevoient avec tant de respect & de cérémonies, qu'ils témoignoient assez, que selon leur croiance, c'étoit le plus beau present que les Dieux leur pouvoient faire. Un de ces Prêtres vêtu de blanc le recüeilloit au commencement de leur année sacrée, avec une faulx d'or, & le recevoit dans un saie blanc, lorsqu'il tomboit. Ensuite on faisoit un sacrifice de deux taureaux blancs, qui n'avoient jamais porté le joug, & on achevoit ces cérémonies par un celebre festin. Les Druides & les Gaulois s'imaginoient que le Gui pris en breuvage, rendoit toute sorte d'animaux plus feconds, & étoit un remede efficace contre toute sorte de venins. Ils lui attribuoient encore d'autres vertus singulieres. Quelques Auteurs ont cru que l'origine du nom de Druide étoit Hebraïque; & que ces Prêtres qui s'appliquoient serieusement à la contemplation des ouvrages de la nature, avoient été appellez ainsi du mot de *Derusim*, ou *Dersim* qui signifie dans la langue sacrée, *ceux qui recherchent* quelque chose. Aussi Diogene Laërce les compare aux Sages de Chaldée, aux Philosophes de Grece, aux Mages de Perse, aux Gymnosophistes des Indes. Diodore de Sicile ajoûte qu'ils étoient Theologiens. Pherecides, Precepteur de Pythagore, publia le premier aux sçavans de sa Nation, les raisons que les Druides avoient inventées, pour persuader par-là l'immortalité de l'ame; & les Gaulois en doutoient si peu, qu'ils prêtoient volontiers en ce monde, à condition qu'on les rembourseroit en l'autre; ce qui sembloit extravagant, dit Valere Maxime, s'ils n'eussent eu la même opinion que Pythagore. Les Druides avoient aussi une grande connoissance de l'Astrologie, de la Geographie, & de la Geometrie, mais sur tout de la Politique: ce qui les rendoit les arbitres de toutes les affaires publiques & particulieres. Ceux d'entr'eux qui n'avoient point d'autre emploi que de contempler les choses divines, étoient appellez *Eubages*; ceux qui étoient destinez au service actuel des autels, étoient connus sous le nom de *Semnothées*; & le nombre des uns & des autres étoit si grand, qu'Etienne de Byzance parle d'eux comme d'un peuple. Cesar remarque qu'ils avoient un Chef revêtu d'une autorité souveraine; & Pomponius Mela ajoûte que leur science n'étoit qu'un effort de leur memoire; car ils n'avoient point de livres, & ils apprenoient quelquefois vingt mille vers, qui étoient comme une histoire des éloges des grands hommes, qu'ils laissoient par tradition. Au reste, les Druides se servoient d'œufs de serpent, pour gagner l'affection des Grands & pour réüssir dans leurs affaires, & croioient qu'il étoit impossible de trouver un secours plus favorable à leurs desirs. Pline est le seul des anciens Auteurs, qui nous donne connoissance de cette superstition. Ils en avoient une autre très-cruelle, qui consistoit à faire des sacrifices, dont les hommes étoient les victimes. Auguste défendit étroitement cette sorte d'immolations barbares. Tibere fut plus rigoureux, & fit crucifier des personnes convaincuës d'être tombées dans ces crimes. L'Empereur Claude, si Suetone dit vrai, eut l'avantage d'abolir entierement ce culte sanguinaire. Il est pourtant sûr qu'Ammien Marcellin, Tacite, Lampridius, qui vivoient long-temps après Claude, & sur tout le premier, parlent encore des Druides, & de leurs sacrifices. Enfin ces Prêtres des Gaulois furent tellement estimez, que les femmes même voulurent apprendre leur science. L'Empereur Aurelien s'adressa à une d'elles, pour sçavoir si l'Empire seroit continué à sa posterité. Diocletien apprit d'une autre qu'il seroit Empereur, après avoir fait mourir un sanglier; & cet oracle fut accompli, quand il eut tué *Aper*, beau-pere & assassin de l'Empereur Numerien. Il ne faut pas oublier qu'on croit que les Druides ont donné leur nom à la ville de Dreux. D'autres disent qu'elle est de la fondation de Drius, Roi des Gaulois, principal instituteur des Druides. * Berose, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 6. *c.* 9. 12. Cesar, *l.* 6. *de Bell. Gall* Valere Maxime, *l.* 2. *c.* 1. Etienne de Bizance. Pline, *l.* 16. *c.* 44. *l.* 24. *c.* 11. *l.* 29. *c.* 3. *l.* 30. *c.* 1 Strabon, *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 2. Suetone, *en Claude*. Tacite, *l.* 13. *Annal.* Diogene Laërce, *l.* 1. *de la vie des Phil.* Lampridius *en Alex.* Vopiscus, *en Aurel. & Numer.* Lucain, *l.* 1. *Pharf.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 21. Roüillard, *Hist. de Chartres*, *c.* 1. *p.* 5. Dupleix, *Mem. des Gaul.* *l.* 1. *c.* 16. *&c.*

DRUMA, c'est le nom que Josephe donne à la Concubine de *Gédeon* Juge des Israëlites. Elle étoit de la Ville de Sichem, & fut mere du cruel & impie Abimelech, qui succeda à son pere Gedeon. * Juges VIII. 31. Josephe *Antiq. Liv. V. Ch.* 9.

DRUMMOND, Famille très-noble & très-ancienne en Ecosse, dont le Comte de Perth étoit Chef en 1695. Le premier qui ait porté le nom de Drummond dans cette Famille, étoit un Gentilhomme Hongrois nommé MAURICE, qui abandonna l'Angleterre avec Edoüard Atheline heritier legitime du pays, pour éviter la persecution de Guillaume le Conquerant, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. Maurice commandoit le vaisseau où Edoüard Atheline accompagné de sa mere Agathe, & de Marguerite & Christine ses sœurs s'embarqua. Une violente tempête les contraignit de relâcher en Ecosse, & ils aborderent à un Port sur la riviere de Forth, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des sœurs d'Edoüard (*St. Margarets Hope*) C'est celle qui ayant été fort illustre par sa sainteté pendant sa vie, fut canonisée après sa mort, & est connuë sous le nom de *Ste Marguerite*. Elle épousa Milcolombe III. du nom Roi d'Ecosse, qui donna beaucoup de biens & de dignitez à nôtre Maurice Drummond, beaucoup de terres dans la Province de Dumbarton, & la Charge de Sénéchal de Lennox. La Reine lui donna aussi des marques de son estime, car elle lui fit épouser une de ses filles d'honneur, De ce mariage sortit un fils, qui s'appella MILCOLOMBE, & qui fut pere de MAURICE, celui-ci le fut de JEAN, ce dernier de MILCOLOMBE. On ignore leurs actions & leurs alliances; mais on sait leur suite Généalogique par des Actes, qui ont été conservez avec un grand soin pendant quelques siecles dans l'Abbaïe d'*Inchafri*, & transportez enfin, dans les Archives de la famille. Il s'en est perdu quelques-uns par

les pilleries où elle fut exposée dans la grande Revolution de l'an 1688. mais il en reste assez pour faire foi de ce que l'on expose dans cet Article, & d'ailleurs les Historiens Ecossois fournissent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE Drummond II. du nom, eut MILCOLOMBE III. surnommé *Begg*, c'est-à-dire, *le Petit*. Celui-ci épousa *Ada* fille de *Malduin* Comte de Lennox, laquelle n'avoit qu'un frere, qui ne laissa point d'enfans, & qui épousa la sœur de ce *Jean* Monteith, qui vendit aux Anglois l'illustre Guillaume Wallace Viceroi d'Ecosse. Ce Jean Monteith prévoyant que le Comte de Lennox son beaufrere laisseroit le Comté à Milcolombe mari de sa sœur, conseilla au Roi de le demander. Il espera que le Roy l'ayant obtenu, le lui donneroit; mais il se trompa. Le Roi en gratifia Robert Stuard, dont les descendans ont été Comtes de Lennox. Milcolombe *Begg* eut d'Ada sa femme quatre fils, JEAN; *Maurice*; *Thomas*, & *Walter*. Ce dernier fut Secretaire du Roi. *Maurice* épousa la fille du Sénéchal de Strathern, & succeda à sa dignité & à ses grands biens. *Thomas* fut fait Baron de Balfrou. Leur aîné JEAN Drummond septiéme Sénéchal de Lennox déclara la guerre à Jean Monteith. Il y avoit une ancienne haine entre leurs Familles, Monteith fut vaincu & perdit trois fils dans cette guerre. Le Roi imposa la paix aux Parties. Les Grands du Royaume s'assemblerent pour cette pacification, de laquelle furent garands les Comtes de Douglas, d'Angus, & d'Arran, & Mylord Robert, Neveu du Roi Robert Bruce. Drummond ayant perdu par l'un des Articles du Traité les Terres qu'il possédoit au Comté de Lennox, à cause de la mort des trois fils de Jean Monteith, se retira avec sa Famille dans la Province de Perth, où il possedoit les Terres de Stobhall & de Cargil. Il épousa la fille aînée de *Guillaume* de Montifex Grand Tresorier d'Ecosse. Son fils aîné MICOLOMBE IV. du nom épousa *Isabelle* Douglas Comtesse hereditaire de Marr, & fut lié d'une amitié très-étroite avec le Comte Douglas son beaufrere. Il s'associa avec lui, pour faire la guerre aux Anglois; se signala à la sanglante bataille d'Otterburn, où il fit prisonnier Ralph Percie, General de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une pension viagere pour cette action. Son frere *Guillaume* épousa la fille du Baron d'Airth, laquelle lui apporta en dot la Baronie de Carnock. De ce mariage est issuë la branche d'Athornden.

L'aînée des quatre filles de Jean Drummond, qui s'appelloit *Anabella*, épousa *Robert* III. du nom Roi d'Ecosse, est fort louée par les Historiens Ecossois, à cause de sa vertu & de sa prudence singuliere, fut mere de *Jacques* I. Roi d'Ecosse. L'une de ses sœurs fut mariée à *Archibald* Comte d'Argyl, une autre à *Alexandre* Macdonald, Seigneur des Isles, fils aîné du Comte de Rosse, & une autre à *Stuart* de Dually.

Milcolombe IV. du nom étant mort sans enfans, JEAN Drummond son frere fut le Chef de la Famille. Il épousa *Elizabeth* de sainte Clare fille du Comte d'Orkney, Caithness, Rossin, &c. très-illustre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecossois. Il en eut trois fils & une fille. La fille fut mariée au Seigneur *Thomas* Baron de Kinnaird. Nous parlerons de WALTER l'aîné des trois fils. *Robert*, son puîné se maria avec l'heritiere de Barnbougall. *Jean* le cadet de tous s'en alla aux isles de Madere, où sa posterité fait encore belle figure.

WALTER Drummond mariée à *Marguerite* fille du Seigneur *Patrice* Ruthven, Chef d'une noble Maison, fut pere de MILCOLOMBE, qui suit; de *Jean* Evêque de Dumblan; de *Walter*, qui fut fait Baron de Liderief, duquel est sortie la Branche de *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celle de *Newton*, & celle de *Gardrum*.

MILCOLOMBE V. du nom épousa *Marie* Murrai fille du Seigneur de Tullibardin, & eut JEAN Mylord Drummond, créé Pair du Royaume, *Walter*, Seigneur de Deanston; *Jacques*, Seigneur de Corrivechter, *Thomas*, Seigneur de Druminernoch, duquel sont sorties les branches d'*Invermoy*, de *Culmalindre*, de *Comrie*, & de *Pitcairns*.

JEAN Drummond fils aîné de MILCOLOMBE V. se maria avec *Elizabeth* Lindsey, fille du fameux Comte de Craivfurd, & se rendit puissant & illustre. Il fut Grand Justicier d'Ecosse, qui en ce temps-là étoit la principale Charge du Royaume. Il acheta toutes les Terres du Baron de Congraing son Parent situées dans la Province de Strathern, & avec la permission du Roi la Charge de Senechal hereditaire de cette Province. Il rendit de grands services à Jacques IV. Roi d'Ecosse, car il mit en déroute le Comte de Lennox, & le Seigneur de Lysle avec leurs Associez, qui alloient joindre le Comte de Marisball & le Seigneur de Gordon, afin d'executer le Complot qu'ils avoient tramé de s'assurer de la personne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, sous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé Plenipotentiaire en Angleterre pour conclurre un Traité de Paix avec Richard III. Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi on le dépoüilla de ses biens & de ses Charges, parce qu'il avoit donné un soufflet, à un Roi d'Armes, qui étoit allé le citer dans le Château de Drummond à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine: mais l'intercession des Grands du Royaume, firent qu'en consideration de sa noblesse & de ses services, on le rétablit dans ses biens & dans ses honneurs deux jours après. Il eut quatre filles, dont l'une nommée *Marguerite* plut si fort au Roi Jacques IV. qu'il la voulut épouser; mais comme il falloit une dispense du Pape, à cause de la parenté, qui étoit entr'eux, le Prince impatient celebra ses Noces en secret. De ce mariage clandestin vint une fille qui fut femme du Comte de Huntley. La dispense étant venuë, le Roi voulut célébrer ses nôces publiquement; mais la jalousie de quelques Grands contre la Maison de Drummond leur inspira la criminelle pensée de faire empoisonner Marguerite, afin que sa Maison n'eut pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecosse. Sa sœur *Elizabeth* fut Comtesse d'Angus. *Euphemie* son autre sœur fut femme du Seigneur de Flenming, *Annabella* son autre sœur fut Comtesse de Montros.

GUILLAUME Drummond, fils de JEAN & mari d'*Isabelle* Campell fille du Comte d'Argyll, eut deux fils, WALTER & *André*. Il entra en guerre ouverte lui & sa famille avec celle de Murray; & quelques-uns de ses amis brûlerent dans une Eglise quelques Gentilshommes de la Maison de Murray. Il étoit fort innocent de ce crime, & neanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut executé. Son fils *André* fut créé Baron de Bellichlon, & fonda une branche, dont le dernier Mâle, *Maurice* Drummond, laissa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre. L'une d'elles fut femme de Caryl, Secretaire du Roi Jacques. WALTER Drummond, fils aîné de GUILLAUME, n'eut d'*Elizabeth* Groham, fille du Comte Montros, qu'un fils, sçavoir:

DAVID Drummond, qui épousa 1. *Marguerite* Stuart fille du Duc d'*Albanie* Viceroi d'Ecosse, de laquelle il n'eut qu'une fille, qui fut femme du Seigneur de Poury Ogiby 2. *Lilia* Ruthven, dont il eut cinq filles. 1. *Jeanne* femme de *Jean*, Comte de Montros, Chancelier & Viceroi d'Ecosse; 2. *Anne*, mariée à *Jean* Comte de Marr, Grand Tresorier d'Ecosse; 3. *Lilia* Comtesse de Crawford; 4. *Catherine* Dame de Tullibardin; *Marguerite* Dame de Keir. Les deux fils de David Drummond, furent PATRICE qui suit, & *Jacques*, Seigneur de Maderly, duquel sont sortis les Vicomtes de *Strathallan* & les Barons de *Marchani* Le premier, qui fut créé Vicomte de Strathallan s'appelloit *Guillaume* Drummond. Il étoit Lieutenant General des armées du Roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre, que pour le cabinet.

PATRICE Drummond, marié à *Marguerite* Lindsey, fille du Comte Crawfort, tige de la branche de d'Edzel, eut cinq filles; 1. *Catherine*, Comtesse de Rothes; 2. *Lilia*, Comtesse de Dumferlin, mere des Comtesses de Lauderdale, de Kelli, de Balcarres, & de Cathness; 3. *Jeanne*, Comtesse de Roxburgh, Gouvernante des enfans du Roi Charles I. 4. *Anne*, Dame de Torray-Barclay; 5. *Elizabeth* femme de Mylord Elphinston. Outre ces cinq filles Patrice Drummond eut deux fils, JACQUES & JEAN.

JACQUES Drummond, créé Comte de Perth, épousa *Isabelle* Scotoun, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, qui a été Comtesse de Sunderland, mourut jeune. JEAN son frere, Comte de Perth lui succeda. Il fut marié avec *Jeanne* Kerr, fille du Comte de Roxburgh,

Roxburgh, de laquelle il eut quatre fils & deux filles, l'une desquelles fut Comtesse de Wigton, & l'autre Comtesse de Tullibardin. Les quatre fils furent JACQUES qui suit; *Robert*, qui mourut en France; JEAN, qui a fait la branche de *Logy Almond*, & GUILLAUME, Comte de Roxburgh, qui a fait celle de *Roxburgh* & de *Bellandin*.

JACQUES Drummond II. du nom, Comte de Perth, épousa *Anne* Gordon, fille du Marquis de Huntley, dont il eut deux fils & une fille, sçavoir JACQUES, dont il sera parlé cy-après, *Jean*, & *Anne*, qui vivoit encore en 1695. C'est, dit-on, une Dame de grand merite, qui a épousé le Comte d'Erroll, Connetable hereditaire d'Ecosse. JEAN Drummond, Comte de Melford, Secretaire de Jacques II. Roi de la Grand'Bretagne, avoit épousé 1. l'Heritiere de Lundin, dont il eut trois fils & trois filles. Celles-ci sont *Anne*, mariée au Baron de Houston; *Elizabeth*, femme du Vicomte de Strathallan; & *Marie*, qui n'étoit pas mariée en 1695. Les trois fils sont JACQUES, Baron de Lundin, *Robert*; & *Charles*. Il épousa 2. *Euphemie* Wallace, fille de *Thomas* Wallace, Baron de Craigie, Chef d'une très-ancienne Famille, dont il eut six fils & trois filles; *Jean*, Seigneur de Torth; *Thomas*; *Guillaume*; *André*; *Rinald*; & *Philippe*; *Catherine*, *Therese*, & *Marie*.

JACQUES Drummond III. du nom, Chef de cette Famille en 1695. fut fait Conseiller d'Etat l'an 1670. Grand Justicier d'Ecosse l'an 1680. Grand Chancelier d'Ecosse l'an 1684. Il fut si touché par la lecture des papiers, qui furent trouvez dans le Cabinet de Charles II. concernant la Controverse, qu'ayant examiné l'affaire de la Religion très-sincerement, il crut que la Religion Catholique étoit la seule veritable, & en fit profession publique. Son attachement à cette Eglise, & au service du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'exposerent, dit-on, à plusieurs mauvais traitemens, soit de la part de la Populace, soit de la part du Conseil d'Ecosse. Il fut gardé très-étroitement dans le Château de Sterlin deux ans & sept mois : après quoi on lui permit de respirer un peu de temps, à cause qu'il étoit malade : puis on le remit en prison, d'où il ne sortit qu'au bout de neuf mois. Enfin on lui permit de sortir du Royaume. Il se retira à Rome, où sa vertu & son zele pour la Religion Catholique l'ont fait extrêmement estimer. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pû lui objecter d'autre crime, que la Catholicité. Il a été marié trois fois. 1. avec *Jeanne* Douglas, fille de *Guillaume* Marquis de Douglas; 2. avec *Lilia*, Comtesse de Tullibardin. 3. avec *Marie* Gordon fille de *Loüis* Marquis de Huntley, & sœur du Duc de Gordon. Du premier mariage sont sortis *Marie* femme de *Guillaume* Comte de Marishall, Maréchal hereditaire d'Ecosse; *Anne* qui n'étoit point mariée en 1695. & JACQUES Mylord Drummond qui à l'âge de quinze ans, quitta à Paris l'Academie, pour passer en Irlande avec le Roi Jacques l'an 1689. Il se trouva au siege de Londonderri, aux combats de Newton, de Butler, & de la Boyne. Etant repassé en France avec le Roy Jacques, il fit ses exercices dans les Academies de Paris, après quoi il voyagea en France, en Italie, en Flandre, & en Hollande. Il étoit en Ecosse en 1695. Les deux autres mariages du Comte de Perth lui ont donné chacun deux Garçons. * *Manuscrit composé en 1689.*

DRUMMORE. *Cherchez* DROMORE.

DRUSBICKI, ou DRUZBICKI (Gaspard) Jesuite Polonois, entra dans la Societé le 24. d'Août 1609. âgé de 20. ans. Il y exerça successivement les charges les plus considerables : car non seulement il fut Maître des Novices pendant sept ans; mais aussi Recteur de College diverses fois, & Provincial de la Province de Pologne deux fois. Cette Province l'envoya deux fois à Rome, en qualité de son Procureur, & il assista à deux Congregations generales. C'étoit un homme très-appliqué à l'Oraison, & qui avoit une grande dévotion pour la sainte Vierge. Il étoit très-dur envers lui-même, & mourut à Posnanie le 2. d'Avril 1660. L'on dit que son corps a demeuré plusieurs années exemt de toute corruption Il composa plusieurs Livres; mais il n'en publia pas beaucoup. Pendant l'Interregne, un Professeur de Cracovie fit imprimer un Ecrit contre les Jesuites, qui fut distribué à la Noblesse : Drusbicki y répondit sous ce titre, *Declaratio memorialis exorbitantium & Processus Academiæ Cracoviensis inter Ordines distributi.* Les autres Ecrits de Drusbicki, qui ont vû le jour sont en Latin, & sont des Ouvrages de dévotion. *De Passione Jesu Christi Filii Dei. Fasciculus exercitiorum & considerationum de præcipuis virtutibus Christianæ Fidei. Sol in virtute sua, sive Jesus Christus in splendore suarum excellentiarum spectabilis.* Sa Vie composée par Daniel Paulowski contient plusieurs choses considerables. * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.*

DRUSENHELM, Ville d'Allemagne, située dans la Basse Alsace sur le Moter, fort prés du Rhin, à quatre lieuës au dessous de Strasbourg.

DRUSES, DRUSIS, ou DRUSIENS, Peuples de la Palestine, qui habitent aux environs du Mont Liban. Ils se disent Chrêtiens, bien qu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'observent point la Religion Chrêtienne. Ils parlent avec respect du Fils de Dieu, & de sa sainte Mere & ils ont une haine irreconciliable contre les Juifs & les Mahometans, parce qu'ils sont usuriers. Ils ont une Religion differente de celle des Turcs, des Chrêtiens, & de tous les autres peuples de la terre. Ils habitent dans des grottes & dans des cavernes; ils ne sont point circoncis; ils boivent du vin sans scrupule; & croïent qu'il leur est permis de prendre leurs propres filles en mariage, & de commettre toutes sortes d'incestes. Le Rabbin Benjamin, qui mourut en Espagne l'an 1171. en parle dans son Itineraire. Quelques-uns disent que ces Druses sont François d'origine, & qu'un Seigneur de la Maison de Dreux, qui étoit du nombre de ceux qui avoient accompagné Godefroi de Boüillon, à la conquête de la Terre-Sainte, en 1099. & qui commandoit un Regiment, se voyant pressé par les Sarrasins, se retira sur le mont Engaddi, près de Bethléem, où il ne put jamais être forcé; qu'ils furent plus de 40. ans dans cet endroit, où ils avoient des femmes; & qu'ils ont ensuite peuplé tout le païs. Ricaut rapporte, qu'après la perte de Jerusalem, en 1187. les Druses se retirerent dans les montagnes, où peu après ils ont perdu toute la connoissance qu'ils avoient du Christianisme, & ont embrassé une nouvelle Religion, qu'un faux Prophete, nommé Isman, introduisit parmi eux. Mais pendant que les Chrêtiens étoient encore maîtres de Jerusalem & d'un bonne partie de la Palestine, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu des Chrêtiens qui se soient laissez seduire par un faux Prophete, avant l'année 1173. On ne peut pas dire non plus, que cette retraite des Druses ne soit arrivée qu'après la prise de Jerusalem, par Saladin Roi de Syrie, en 1187. puisqu'il y avoit des gens de cette Religion en 1170. La conjecture de quelques Historiens pourroit bien être veritable. Ils disent que ces Druses sont les mêmes que les Darares ou Darazes, dont parle Elmacin dans son Histoire : ce qui paroît, en ce que leur Religion consistoit, dit Elmacin, à autoriser toute sorte de libertinage, à permettre les mariages entre les freres & les sœurs, les peres & les filles, les fils & les meres, & à abolir tous les exercices de pieté, comme le jeûne, la priere, le pelerinage à la Meque, &c. Leur demeure étoit dans la Syrie, & l'Auteur de cette Secte commença à la prêcher, vers l'an 1030. Il s'appelloit Muhammed Ben Ismaël : ce qui a pû donner lieu de dire qu'Isman avoit établi cette nouvelle Religion; car il n'y a guere de difference entre Isman, & Ismaël. Les Druses sont toûjours dans les montagnes, & sont tout-à-fait endurcis au travail. Ils ont des mousquets & des sabres, dont ils se servent assez bien. Ils font eux-mêmes de la poudre, avec du charbon, du souffre & du salpêtre, qu'ils préparent. Ils sont extraordinairement jaloux de leurs femmes, qui sont pourtant très-sages, & sçavent presque toutes lire & écrire. Les Druses méprisent ces connoissances, & croïent qu'elles ne sont bonnes que pour les personnes foibles & incapables de porter les armes. Les Marchands François ont grand commerce avec eux, à cause des soïes. Ces peuples ont des Princes, qui sont de la Maison de Maan, d'où sortoit Emir Fekhir-ed-din, qui se disoit parent de la Maison de Lorraine. Les affaires fâcheuses qu'il eut avec les Turcs, dans le XVII. siecle, ont rendu celebre le nom des Druses. Il fut etranglé à Constantinople. Son fils Aly fut Emir après lui, auquel succeda son fils Ahmed-bin-Maan, qui vivoit en 1697. Le lieu de sa residence est un grand bourg dans le Mont-Liban, nom-

mé Dayr Alcamar, à six lieuës de Barut, qui est le port de mer des Druses, & un peu au de-là de Kisroüan. Il a toûjours 12000. hommes pour sa garde. Il commande le païs sous l'autorité du Grand-Seigneur; mais il met de son plein pouvoir dans Kosroüan un Prince Maronite de la Maison d'Abbounesel, qui mourut vers l'an1689. Ces Emirs mettent un de leurs freres en ôtage à Constantinople; & le Grand-Seigneur met cet ôtage en leur place, quand il n'est pas content d'eux. Les marchandises du païs sont du vin & de la soïe; peu de bled & beaucoup de salpêtre. Il y a dans la Bibliotheque du Roi, depuis l'an 1700. trois manuscrits Arabes, contenans la Religion & les Loix des Druses. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Eugène Roger Recollet, *Histoire de la Terre Sainte.*

DRUSIBARA, petite Ville autrefois Episcopale, dans la Romanie, entre la ville d'Andrinople & celle de Selivrée, à vingt-quatre lieuës de la premiere, & à dix-sept de la derniere. * Baudrand.

DRUSILLE, fille d'Agrippa *le Vieux*, Roi de Judée, & sœur d'Agrippa *le Jeune*, fut premierement promise par son pere à Epiphane, fils du Roi Antiochus, sur la parole qu'il donna à son pere de se faire Juif. Depuis, Agrippa *le Jeune* la maria à Azize, Roi des Emezeniens, qui avoit embrassé le Judaïsme. Peu de temps après, elle quitta le Roi son mari, pour suivre Felix, Gouverneur de la Judée. Elle étoit la plus belle femme de son temps; & Felix ne l'eut pas plûtôt vûë, qu'il conçût une violente passion pour elle, & lui envoya proposer par un Juif de Chypre, nommé Simon, son ami, & sçavant dans la magie, d'abandonner son mari pour l'épouser, lui promettant de la rendre la plus heureuse femme du monde. L'envie qu'elle portoit à sa sœur Berenice, la fit consentir à cette proposition, & lui fit même abandonner sa Religion. Saint Paul ayant été pris, parla devant ce Felix & Drusille, de la justice, de la chasteté, & du jugement dernier: ce qui est marqué dans les Actes des Apôtres. Drusille vivoit vers l'an 40. de J. C. * Actes des Apôtres, *c.* 24 *v.* 24. & 25. Josephe, *l.* 20. *des Antiqq. c.* 5.

DRUSILLE, (Julie) nâquit à Tréves, & étoit fille de Germanicus, qui étoit fils de Drusus, frere de Tibere. Germanicus l'avoit euë d'Agrippine, & ainsi elle étoit arriere-petite fille d'Auguste. Elle épousa Lucius Cassius en premieres nôces, l'an 786. de la fondation de Rome, & ensuite son frere Marcus Lepidus. Elle fut débauchée par son frere Caligula, qui témoigna une douleur extrême de sa mort, & lui fit rendre des honneurs divins. * Suetone, *in Calig.* Dion, *Hist. l.* 59. Tacite, *l.* 59. *& 6. des Annal.*

DRUSIS, ou DRUSIENS, Peuples. *Voyez* DRUSES.

DRUSIUS, vulgairement DRIESCHES, (Jean) étoit natif d'Oudenarde, où il nâquit en 1550. le 28. Juin. Il étudia à Louvain, à Gand, & ailleurs; ensuite étant allé en Angleterre, pendant les guerres civiles de la Religion, avec son pere qui faisoit profession de la nouvelle doctrine, il y apprit l'Hebreu à Oxfort, ayant déja fait de grands progrès dans le Grec & dans le Latin. Depuis, étant revenu dans le Païs-Bas, il fut Professeur à Leyden en Hollande, puis à Franeker dans la Frise, où il enseigna publiquement jusqu'à sa mort. Il a été très-versé dans la connoissance de la langue Hebraïque, & a été l'un des plus sçavans & des plus moderez Protestans du XVI. siecle. On dit que ses Confreres lui voulurent du mal, parce qu'il avoit refusé de souscrire la Confession de Foi des Calvinistes, & qu'ils l'accuserent d'avoir conservé quelques impressions de la Religion Catholique. Il s'opposa vigoureusement à la traduction de Junius & de Tremellius, dont il marqua plusieurs défauts. Les Protestans étoient neanmoins fort entêtez de cette version de la Bible; mais plusieurs d'entr'eux reconnurent enfin que Drusius avoit raison; & les Anglois même, qui avoient été les plus préoccupez, revinrent de leur entêtement. Ils se sont aussi servis utilement de ses corrections & de ses remarques, pour faire leur derniere version. Ses Livres sur l'Ecriture étoient devenus fort rares, avant qu'on les réimprimât dans le Recüeil des Critiques d'Angleterre. M. Simon parle de cet Auteur comme d'un habile Interprete; & il l'estime de ce qu'il n'a pas seulement sçû l'Hebreu, à la maniere de ses Confreres, qui ne sçavent que ce qui est dans les Grammaires & dans les Dictionnaires ordinaires; mais de ce qu'il a aussi consulté les anciens Traducteurs Grecs de la Bible, & de ce qu'il avoit lû avec application les Ouvrages de saint Jerôme. En effet, nous avons de Drusius un Recüeil des Fragmens des anciens Interpretes Grecs sur le vieux Testament, qui a été imprimé en 1622. par les soins de Sixtinus Amama son disciple, & Professeur en Hebreu dans l'Académie de Franeker. Joseph Scaliger lui portoit envie, parce qu'il sçavoit plus d'Hebreu que lui, comme il paroit par leurs écrits contre Serarius, qui étoit un sçavant Jesuite, & qui en sçavoit pour le moins autant que Drusius & Scaliger, sur les faits qui étoient contestez entr'eux. Drusius s'est acquis beaucoup de réputation par sa capacité & par ses Ouvrages, dont les principaux sont, outre ses Fragmens des Interpretes Grecs, sur le vieux Testament, dont nous venons de parler, une Grammaire Hebraïque. *De recta lectione Linguæ sanctæ. Alphabetum Hebraïcum vetus. Veterum Sapientum Gnomæ. De tribus Sectis Judæorum*, *&c.* Il mourut le 12. Février 1616. * Meursius, *Athen. Batav.* Valere André, *Biblioth. Belg. Voiez* aussi Abel Curiander son gendre, qui a écrit sa Vie, avec un Catalogue de ses écrits. * Simon.

DRUSIUS, (Jean) fils du précedent, fut un prodige d'esprit & d'érudition. N'étant encore âgé que de 5. ans, il avoit quelque teinture de la langue Latine. A 7. ans il expliquoit le Pseautier Hebreu d'une maniere surprenante. A 9. ans il sçavoit lire l'Hebreu sans points, & ajoûter les points qu'il faloit selon les regles de la Grammaire. A 12. ans il écrivoit en Prose & en Vers à la maniere des Hebreux. A 17. ans il fit une Harangue Latine à Jacques I. Roi d'Angleterre, qui fut admirée de toute sa Cour. Il mourut de la pierre à l'âge de 21. an en 1609. après avoir commencé de mettre d'Hebreu en Latin, l'Itineraire de Benjamin Tudelle, & la Chronique du second Temple, &c. * J. Drusius, *in Praf. ad lib. prateritor.* Bayle, *Diction. Critique.*

DRUSIUS, (Jean) Abbé du Parc près de Louvain, de l'Ordre de Prémontré, au commencement du XVII. siecle, nâquit dans les Païs-Bas en 1578. Il étudia à Louvain; & s'étant rangé sous la discipline d'Ambroise Loots son oncle, Abbé du Parc, il prit l'habit dans l'Ordre de Prémontré. Le Pape Paul V. & l'Archiduc Albert l'employerent pour la visite des Universitez du Païs-Bas. Jean Drusius étoit déja Abbé du Parc, & avoit succedé à François Ulierden. Il mourut le 25. Mars de l'an 1634. âgé de 56. ans. Libertus Fromondus fit son Oraison funebre. Il a écrit les Statuts de son Ordre, & quelques autres Ouvrages de pieté. * Valere André, *Biblioth. Belg.*

DRUSON, étoit un pitoyable Historien, qui vivoit du temps d'Auguste. Comme il étoit extrêmement riche, & qu'il avoit placé beaucoup d'argent à interêt, il obligeoit ceux à qui il avoit prêté, d'oüir la lecture de ses Ouvrages, insupportables pour tous autres que pour ses débiteurs. Horace s'en mocque ingenieusement, *lib.* 1. *Serm. sat.* 3.

DRUSUS, Famille. La famille des Drusus étoit une branche de celle des Liviens, qui, quoique Plebeïenne, produisit huit Consuls, & deux Censeurs. Elle fut aussi honorée de la Dictature, & de la charge de General de la Cavalerie, & fut illustre par les grands hommes qui en sont sortis. Marc Livius combattit seul à seul, contre un chef des Gaulois, nommé *Drusus* ou *Drausus*, l'an de Rome 472. & 282. avant J. C. & l'ayant tué, il en prit le nom, qui lui fut glorieux & à toute sa posterité.

DRUSUS, fils du Grand *Agrippa* & de *Cypros*, mourus fort jeune. * Josephe, *Antiquit. Liv. XVIII. Ch.* 7.

DRUSUS, (Marcus Livius) fils de celui qui fut Collegue de Caïus Gracchus dans le Tribunat du peuple, & qui merita l'éloge de Protecteur du Sénat, imita son pere pour ce qui est de favoriser les Patriciens; mais la maniere dont il s'y prit, excita de furieux desordres. Il avoit de grands dons, beaucoup d'éloquence, beaucoup d'esprit, beaucoup de cœur, & s'il n'en fit pas un bon usage, ce fut la faute de l'ambition excessive qui le possedoit, & dont il donna des marques dès son enfance. Les factions qui divisoient la ville étoient celle du Senat & celle des Chevaliers. Ceux-ci, outre qu'ils faisoient la levée des deniers publics, possedoient toutes les charges de Judicature, qui avoient autrefois appartenu

aux Sénateurs : par ce moyen, ils tenoient, pour ainsi dire, le pied sur la gorge au Sénat. Drusus voyant que Cepion, son émule, favorisoit la cause des Chevaliers, entreprit de soutenir & de relever celle du Sénat ; & afin de ne manquer pas de creatures, il s'avisa de faire revivre les Loix des Gracches, touchant la distribution des terres au peuple, & de promettre la Bourgeoisie Romaine aux Latins. La violence dont il usa envers le Consul Philippe qui s'opposoit à ces Loix, ne sçauroit être assez condamnée ; car on lui serra la gorge, jusqu'à ce qu'on lui vît sortir le sang par les yeux & par la bouche ; & quelques-uns disent que Drusus exerça lui-même cette violence. La promesse qu'il avoit faite aux Latins, fut la source d'une guerre très-fâcheuse, & qui faillit à devenir funeste au peuple Romain. Il tomba évanoüi dans une Assemblée publique, & soit que ce fut tout de bon, soit qu'il y eut de la feinte, il profita en plusieurs manieres de cet accident. Le credit, qu'il s'étoit acquis, n'empêchoit pas qu'il ne se trouvât bien embarrassé de l'état où il avoit mis les choses ; c'est pourquoi tout le monde crut qu'il fut tué très-à-propos dans la cour de son logis, comme il revenoit de la ville, entouré, à l'accoutumée, de beaucoup de gens, dont une partie ne lui étoit pas connuë. On n'informa point contre le meurtrier, & la plûpart des Auteurs disent, qu'il n'a point été connu. Ciceron est peut-être le seul qui le nomme ; il dit qu'il s'appelloit Varius. Cornelia mere de Drusus témoigna une grande fermeté dans cette rencontre. Sa sœur Livie fut mere de Caton d'Utique. * Paterculus, Seneque, *de Brevitate vitæ.* Ciceron, *Liv. 3. De Natura Deorum, &c.*

DRUSUS, étoit fils de Tibere Neron & de Livie, qui épousa depuis Auguste, & frere de l'Empereur Tibere. Il donna des marques de son courage en Allemagne, où il soûmit les peuples revoltez, & fit la guerre durant plusieurs années. En 739. de Rome, & l'an 15. avant Jesus-Christ, il défit les Rhétes, qui sont les Grisons ; & ensuite étant Consul en 745. il dompta les Cherusques & autres peuples de Germanie. Il se préparoit même à continuer ses conquêtes, dans le temps qu'étant tombé de cheval, il se rompit une cuisse, dont il mourut 13. jours après, âgé de 30. ans. Albinovanus écrivit une belle Elegie à Livie sa mere, pour la consoler de la mort de Drusus. Son beau-pere Auguste & son frere Tibere, firent deux harangues funebres à sa loüange. Ce fut Drusus qui fit tirer le canal du Rhin à l'Issel. Il mourut la même année 745. de Rome, qui étoit la 9. avant l'Ere Chrétienne. Son corps fut porté à Rome, comme en triomphe, & on lui donna le surnom de *Germanique.* Il eut de la jeune Antonia, fille de Marc-Antoine & d'Octavie sœur d'Auguste, trois enfans qui furent, Germanicus, Livie, & Claude. * Dion, *l.* 55. Tite-Live, *l.* 138. *& suiv.* Velleius. Suetone. Tacite, &c.

DRUSUS, fils de Tibere & de la premiere femme Vipsanie, fut envoyé dans l'Illyrie pour apprendre l'art militaire, puis en Allemagne ; & à son retour à Rome il exerça la charge de Tribun, après avoir exercé celle de Consul. Sejan ayant corrompu sa femme Livie, qu'on nommoit *la Jeune*, sœur de Germanicus, lui fit donner un poison lent, l'an 23. de J. C. afin qu'il eût plus de rapport avec les maladies naturelles : ce qui fut découvert huit ans après. Il eut deux fils & une fille ; l'un des fils mourut jeune, & Caligula fit mourir l'autre. La fille, nommée Julie Drusille, fut mariée deux fois ; la premiere à Neron, fils aîné de Germanicus : & après sa mort à Rubellius Blandus.

DRUSUS, fils de Germanicus, fut haï & persecuté par Sejan & par Tibere, qui le fit mourir de faim, l'an 33. de J. C. Tacite remarque qu'il vécut neuf jours, rongeant la bourre de son matelas, & que l'Empereur eut encore la cruauté de l'accuser après sa mort, dans le Sénat. Il rapporte de même, qu'il courut un bruit dans la Grece & dans l'Asie, qu'on avoit vû ce dernier Drusus dans les isles Cyclades & sur les côtes voisines. C'étoit un jeune homme, à peu près de son âge, que quelques affranchis de Tibere accompagnoient, comme par honneur, mais en intention de le trahir. Les Grecs accouroient de toutes parts pour le voir, attirez par la grandeur du nom ; & l'on publioit qu'échappé de la prison, il fuyoit vers les Legions de son pere, pour se rendre maître de l'Egypte. La jeunesse se joignit à lui, & par tout où il passoit, on lui rendit de grands honneurs. Sabinus, qui commandoit dans la Grece & dans la Macédoine, le rencontra à Nicopolis, sur la côte de l'Epire, où il apprit de ce jeune homme qu'il étoit fils de Marcus Silanus. Ce Gouverneur en écrivit à l'Empereur : le reste est inconnu. * Tacite, *lib.* 4. 5. *Annales.* Suetone, *en Tibere.* Dion, *liv.* 57.

DRUSUS Neto. *Cherchez* CLAUDE, ou CLAUDIUS TIBERIUS, &c.

C. DRUSUS, Historien, dont Suetone fait mention en parlant d'Auguste. C. Drusus, dit-il, rapporte que, sur le soir, sa nourrice l'ayant mis au berceau dans une salle basse, on ne l'y trouva point le lendemain ; & qu'après l'avoir cherché long-temps, on le trouva dans une tour extrêmement haute, où il étoit couché, ayant le visage tourné vers le soleil levant. * Suetone, *Vie d'Auguste*, c. 94.

DRUTHMAR. *Cherchez* CHRISTIAN.

DRYADES, Nymphes qui présidoient aux bois & aux forêts, selon la superstition des Païens. Ce nom vient du Grec δρῦς, qui signifie *un Chêne.* Les Dryades étoient differentes des Amadryades, en ce qu'elles n'étoient pas attachées à un arbre, mais qu'elles avoient la liberté de se promener dans les forêts :

Sæpe sub hac Dryades Festas duxere choreas ;
Sæpe etiam, manibus nexis ex ordine, trunci
Circumiere modum.

Ovid. *Metam. lib.* 8. *v.* 731. * Servius le Grammairien.

DRYANDER, (Jean) Protestant, étoit de Burgos en Espagne. Son nom Espagnol étoit *Enzinas*, que l'on tourna en Grec par *Dryander*, les Espagnols nomment *Enzina* une espece de chêne. Jean Dias massacré par son frere, parce qu'il étoit Protestant, lui donna des instructions, qui l'obligerent à quitter l'Eglise Catholique, pour embrasser les sentimens de Calvin. Dryander étoit obligé de demeurer à Rome, pour obéïr à son pere ; mais il ne pouvoit s'empêcher de s'expliquer librement sur quelques abus qui regnoient dans l'Eglise. Il étoit sur le point de s'en aller en Allemagne, pour y joindre François Dryander son frere, lorsqu'il fut déferé comme Heretique. Le Pape assisté des Cardinaux le voulut interroger, Dryander ne biaisa point. Il declara ouvertement ses sentimens, il fut condamné au feu, & brûlé à Rome l'an 1545. * Theodore de Beze, *in Iconibus, Acta Martyrum* Crispini.

DRYANDER, (François) natif de Burgos en Espagne, s'engagea dans les erreurs de Luther, & fit une traduction du Nouveau Testament, qu'il presenta à l'Empereur Charles-*Quint.* Il fut mis dans une prison, d'où il se sauva au bout de quinze mois l'an 1545. Il est nommé François *Enzinas*, par M. Simon qui parle de sa version. * Simon, *Hist. Critiq. du Nouveau Testament.* Bayle, *Dict. Critiq.*

DRYANDER, (Jean) Allemand, Medecin celebre, & Mathematicien, natif de Wetteren, dans le païs de Hesse, professa avec beaucoup de réputation la Medecine & les Mathematiques, qu'il enrichit de quantité de doctes écrits. Il fit aussi beaucoup de découvertes dans l'Astronomie, inventa de nouveaux instrumens, ou rendit meilleurs ou plus utiles, ceux qui étoient déja inventez. Enfin il mourut le 20. Decembre de l'an 1560. à Marpurg, où il avoit long-temps enseigné. Nous avons de lui. *Anatomica. De balneis Emisensibus. De annulo Astronomico. De Cylindro. De globo cœlesti, &c.* * De Thou, *Hist. liv.* 26. Justus, *in Chron. Med.* Vossius, *de Math.* Vander-Linden, *de Script. Med. &c.*

DRYOPE, Nymphe d'Arcadie, qu'Homere dit avoir eu habitude avec Mercure, & en avoir eu le Dieu Pan. Lucien au contraire dans le Dialogue de Pan & de Mercure, le fait fils de Pénélope fille d'Icare, que Mercure força en Arcadie, s'étant métamorphosé en Bouc pour la surprendre : ce qui fut cause que Pan nâquit cornu, avec une barbe, une queuë, & des pieds de chévre.

DRYUS, ou DRIUS, Roi fabuleux des anciens Gaulois, auquel on attribuë l'institution des Druïdes. *Voiez* les mots DRIUS, & DRUIDES.

DUA.

DUARE, forte place dans la Dalmatie, proche d'Almissa, est bâtie sur une montagne, & fortifiée à

l'antique. En 1646. Paul Caotorta, Provediteur extraordinaire sous le General Foscoli, l'enleva aux Turcs; mais le Bacha, qui commandoit en ces quartiers-là, se mit à la tête de dix mille hommes, pour reprendre ce poste: ce qu'il fit, en passant au fil de l'épée toute la garnison Venitienne. L'an 1652. le General Foscarini mit le siege devant Duare, & le reprit sur les Infideles. Les Venitiens resolurent alors de ruïner cette place, parce qu'il falloit une trop forte garnison, & une trop grosse dépense pour la conserver. Le Grand Visir Sciaus entreprit de rétablir cette forteresse, pour empêcher les courses des Morlaques de la Croatie; & ce dessein fut achevé par Fasli son successeur en cette charge. Mais en 1684. les Morlaques forcerent Duare par escalade, peu de jours avant que le General Dona quittât la Dalmatie: il y a maintenant une bonne garnison Venitienne dans ce fort. * Coronelli, *Description de la Morée.*

DUAREN, (François) natif de saint Brieu en Bretagne, celebre Jurisconsulte, vivant dans le XVI. siecle. Les écrits qu'il a laissez au public, sont une marque certaine de sa profonde érudition. Il avoit été ami particulier du sçavant Guillaume Budé, qui lui fit part des découvertes qu'il avoit faites dans la langue Grecque, & les Antiquitez Romaines. Duaren s'en servit très-à-propos, & communiqua ces connoissances aux enfans de Budé. Pour s'y exercer lui-même par l'usage du Barreau, il s'attacha à celui du Parlement de Paris, qu'il suivit durant trois ans. Ensuite il enseigna le Droit avec un applaudissement extrême, & composa les excellens Ouvrages que nous avons de lui. Quelques Auteurs parlent diversement de Duaren. On dit qu'il avoit la memoire si peu heureuse, qu'il étoit obligé de lire les harangues qu'il avoit composées: ce qui lui fut très-desavantageux en quelques occasions. Car passant en Allemagne, les Sçavans à qui la renommée l'avoit fait connoître, perdirent, en quelque façon, quelque chose de l'estime qu'ils avoient conçûë pour lui, parce que ce défaut de memoire l'empêcha de leur faire part de ses lumieres dans la science du Droit. Il est pourtant sûr qu'il n'en fut pas moins consideré en France, & sur tout à Bourges, où il enseigna avec applaudissement, & où il mourut l'an 1559. âgé d'environ 50. ans. Les Ouvrages que nous avons de Duaren, sont sur le Code; sur le Digeste; des Epîtres; un Traité des libertez de l'Eglise de France; *De ratione beneficiaria; In consuetudines Feudorum, &c.* Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter ici, ce que De Thou a dit de cet habile Jurisconsulte. *Il étoit le plus sçavant de son temps*, dit cet Historien, *dans la science du Droit Civil après Alciat, sous lequel il avoit étudié à Bourges; & ayant été instruit par un si grand homme, il joignit à la Jurisprudence les belles Lettres, & une exacte connoissance de l'Antiquité. Depuis, il enseigna lui-même glorieusement le Droit dans la même Université de Bourges, avec Eginard Baron qui étoit de son païs, & qui avoit acquis une réputation assez grande: neanmoins on ne le connoit plus aujourd'hui, & à peine se souvient-on de ses écrits. Quant à Duaren, il eut, étant déja vieux, de grandes contestations avec Jacques Cujas, qui étoit encore jeune; & de là il nâquit une espece de guerre entre leurs disciples & leurs auditeurs: de sorte que l'Université de Bourges en fut divisée; & le mal eut été plus grand, si Cujas n'eût cedé à Duaren, & ne se fût retiré à Valence en Dauphiné. Il dit depuis, qu'il étoit beaucoup obligé à la memoire de Duaren, parce que son émulation avoit été cause qu'il avoit serieusement embrassé le Droit. Les Ouvrages de Duaren sont aujourd'hui en grande consideration parmi les Doctes. Cujas même en faisoit un grand état. Mais il arriva à ses écrits, ce que Cujas a toujours apprehendé pour les siens. Car les choses qu'il dictoit, & que les écoliers prenoient dans leurs cahiers, quoiqu'elles n'eussent pas été destinées pour être imprimées, furent ajoûtées sans choix, après sa mort, aux Ouvrages qu'il avoit eu soin de publier durant sa vie.* * Sainte-Marthe, *liv. 1. Elog. Doct. Gall.* De Thou, *Hist. liv. 23.* Genebrard, *in Chron.* Sponde, *A. C. 1559. n. 35.*

DUBARTAS. *Cherchez* BARTAS.

DUBLIN, que les Auteurs Latins nomment *Eblana* & *Dublinum*, Ville Capitale du Royaume d'Irlande, dans la Province de Lagenie, ou de Lienster, avec titre d'Archevêché & de Comté, est située sur la côte Orientale de l'isle, au Midi, & sur la riviere de Liff. Dublin a aussi un port, où se font les embarquemens pour l'Angleterre. Autrefois cette ville fut le séjour des Rois; aujourd'hui elle l'est des Viceroïs. Le Pape Eugene III. y fonda, vers l'an 1151. un Archevêché qui avoit, avec le titre de Primatie, neuf Evêques suffragans. Cette ville est belle, grande & bien peuplée, avec une Université, qui fut érigée en 1320. par une Bulle du Pape Jean XXII. sous le Roi Edoüard II.

Le Comté de Dublin, est un païs d'Irlande, dans la Province de Leinster, ainsi dit de sa ville Capitale, qui l'est aussi de tout le Royaume d'Irlande; ceux du païs l'appellent *Cunntae Balaithchliach*, ou, *The Countye of Dublin.* C'est un païs assez fertile & cultivé, le long de la côte de la mer d'Irlande qui le borne à l'Orient, ainsi que font au Nord le Comté d'East-Meath; à l'Occident celui de Kildare; & au Sud le Comté de Wicko, mais il n'y a pas d'autre lieu considerable outre sa Capitale. On le divise ordinairement en 7. Baronies, sçavoir New Castle, Upper Croff, Rathdown, Casteleknoex, Coolocx, Balrudery, & Mether Croff: ce qui se voit par les anciennes Annales d'Irlande, que Camden a recüeillies. L'emboûchure de la riviere est à l'abri de quelques hautes montagnes, qui s'avancent en mer en façon d'un Promontoire. La marée remonte dans la riviere, où les grosses barques arrivent. Dublin est assez bien bâtie; on y voit de grandes places, un beau château & des maisons assez commodes. C'est aussi le séjour de la meilleure Noblesse, & des plus riches Marchands de toute l'Irlande. * Camden, *Descr. magnæ Britan. &c.*

DUBNO, petite Ville du Royaume de Pologne, est dans le Palatinat de Chelm dans la Russie rouge, à onze lieuës de la ville de Chelm. * *Cartes Geographiques.*

DUBRAW, ou DUBRAVIUS SKALA, (Jean) Evêque d'Olmutz en Moravie, a été estimé dans le XVI. siecle. Il nâquit à Pilsen ville de Bohême. Il étudia en Italie, où il se fit passer Docteur en Droit, & s'attacha à Stanislas Evêque d'Olmutz. C'étoit un Prélat de grande réputation, qui avoit beaucoup de pieté & de doctrine. Il a composé l'Histoire de Boheme en XXIII. livres, & quelques autres Ouvrages; & il mourut au mois de Septembre de l'an 1553. après un Episcopat de 16. ans. * Teissier, *Eloge des Hommes Sçavans.*

DUC, nom de dignité. Les Ducs avoient le gouvernement des Provinces, le commandement des armées, & la principale administration de la Justice. Ils avoient ordinairement avec eux des Comtes, qui s'appelloient en Latin *Comites*, comme qui diroit accompagnans, parce qu'ils étoient donnez aux Ducs, pour être comme leurs Ajoints à rendre la Justice; mais en l'absence des Ducs, ils avoient souvent l'autorité de commander les troupes & les Provinces où ils étoient établis. La fonction des Marquis étoit d'être Gouverneurs des frontieres, que l'on appelloit *Marches*: d'où vient que ceux qui en avoient le Gouvernement, étoient nommez *Marchis*, & depuis Marquis. Il y avoit des Ducs, dont le pouvoir étoit bien plus étendu que celui des autres; car quelques-uns avoient sous eux plusieurs Provinces, quoiqu'ordinairement chaque Duc n'en eût qu'une. Il y avoit aussi des Comtes qui avoient une Jurisdiction plus grande les uns que les autres, comme étoient les Comtes du Palais du Roi ou de l'Empereur: d'où vient le titre de *Comtes Palatins.* Ceux-ci rendoient la Justice en l'absence du Prince, & dans les grandes affaires. Les autres Comtes étoient établis dans les Provinces, ou quelquefois dans les villes principales. Dans l'origine, ces qualitez de Duc, de Marquis, de Comte, de Landgrave, & de Burgrave, n'étoient que des titres d'Offices & de Gouvernement, & ne se donnoient que pour un temps. On attacha depuis à ces titres de dignité, la proprieté des Provinces & des Villes, dont auparavant ces Ducs, Marquis, & Comtes, n'étoient que des Administrateurs; & des terres furent données à des Seigneurs; aux uns à vie seulement, & aux autres à perpetuité dans leur famille, de mâle en mâle, ou autrement, à la charge de les tenir à foi & hommage du Souverain & de défendre le païs.

L'origine de ces titres vient des Empereurs Romains. Sous la Republique Romaine, ceux qui avoient le commandement general des armées, étoient honorez du titre d'*Imperator*, ou Empereur. Ensuite il fut donné aux Cesars, & celui de *Duc* demeura à leurs Lieutenans, qui

commandoient, ou dans les armées, ou dans les Provinces de l'Empire. Le premier Gouverneur qui a porté la qualité de Duc, a été celui de la Marche Rhetique, païs entre l'Allemagne & l'Italie, que nous appellons presentement *les Grisons*. Les Empereurs y envoyerent un Duc pour s'opposer aux Allemans, qui tâchoient souvent de faire des irruptions en Italie par ce passage. Depuis ce temps-là, plusieurs Gouverneurs, tant des autres Provinces que des frontieres de l'Empire, ont eu le même honneur, parce qu'on jugeoit necessaire d'y envoyer des gens de guerre, pour retenir les peuples dans l'obéïssance, & pour donner aussi par ce moyen, un honorable entretien aux Seigneurs qui avoient rendu de bons services à la guerre. Le Duc ou Gouverneur de Province étoit l'un des deux premiers Magistrats; l'autre portoit le titre de Comte, & chacun avoit son autorité à part; le premier, pour les affaires de la guerre; & le second, pour les affaires civiles. On établit 13. Ducs dans l'Empire d'Orient, & 12. dans l'Empire d'Occident. Voici le nom des Provinces.

EN ORIENT.	*EN OCCIDENT.*
Libye.	Mauritanie.
Arabie.	Sequanique.
Thebaïde.	Tripolitaine.
Armenie.	Armorique.
Phenicie.	Pannonie seconde.
Mœsie seconde.	Aquitanique.
Euphrate, & Syrie.	Valerie.
Scythie.	Belgique seconde.
Palestine.	Pannonie premiere.
Dace Rip.	Belgique premiere.
Osrhoëne.	Rethie.
Mœsie prem.	Grande Bretagne.
Mesopotamie.	

☞ Ces Ducs de Province en Allemagne, sous l'ancien Empire, avoient été premierement Rois, comme nous l'apprenons de Munster, *en sa Cosmograph. l. 3. c.* 20 mais il n'y avoit que le nom de changé, le pouvoir demeurant toûjours le même, dépendant neanmoins de celui de l'Empereur. Nous avons encore d'autres exemples de Royaumes changez en Duchez, par des Princes qui ne reconnoissoient pas l'Empire Romain; comme l'Allemagne proprement dite, autrement la Soüabe, quand elle eut été soûmise à Clovis, Roi de France, & la Bourgogne à Clotaire. Hincmar, *Ep. ad Episc. Franc. c.* 14. nous dépeint la charge des Ducs de Province; & l'on peut voir dans Marculfe & dans Cassiodore, *l.* 7. *Var. c.* 4. de quelle maniere on conferoit cette dignité. Quelquefois ils étoient élûs par le peuple. Chopin qui allegue le témoignage de Tacite, dit que le Duc ou General d'armée avoit sous lui douze Comtes; mais la plûpart des Historiens n'en demeurent pas d'accord, & l'on ne peut rien fixer de certain sur ce nombre. Sous le regne des Visigoths, chaque Province avoit un Duc, auquel on donnoit un Evêque pour Ajoint, & un Comte pour Substitut. Le premier assistoit le Duc dans les affaires civiles, & le second dans les affaires de guerre. Après la mort de Clephon ou Clephis, Roi des Lombards, qui fut tué l'an 575. par un de ses domestiques à Imola, à cause de sa tyrannie, les Lombards degoûtez du nom de Roi, n'en voulurent point élire d'autre, & choisirent trente de leurs principaux Capitaines, qu'ils nommerent Ducs, & qui partagerent entr'eux les villes d'Italie qu'ils avoient prises. Autaris, fils de Clephis, que les Lombards mirent sur le thrône, dix ans après, pour mieux resister aux armes de l'Empereur Maurice, qui faisoit de grands préparatifs pour les attaquer, laissa aux trente Ducs leur autorité dépendante de la sienne, & ordonna qu'elle seroit transmise à leur posterité mâle, pourvû qu'elle ne s'en rendît pas indigne; mais à condition que tous les trois ans, ils lui apporteroient la moitié de leurs revenus, pour entretenir sa dignité Royale; ainsi que rapporte Sigonius, *de Reg. Ital. liv.* 7. Dans les anciens Historiens, qui ont écrit des Anglois-Saxons, on trouve rarement que le nom de Duc soit employé pour signifier un Gouverneur, ou un Magistrat; mais dans les Ecrivains des siecles suivans, les noms de Duc, de Consul, de Comte, de Prince, & de Viceroi, sont pris indifferemment. Depuis l'entrée des Normans jusqu'à Edoüard III. on ne parle plus de Ducs. Mais ce Roi fit renaître ce titre en la personne d'Edoüard son fils, Prince de Galles, qu'il créa Duc de Cornoüaille l'an 1336. & en celle de son quatriéme fils, qu'il fit aussi Duc de Lancastre, par l'érection de ces deux païs en Duchez. Depuis, plusieurs grands Seigneurs parvinrent à la même dignité, les Rois leur accordant cet honneur, ou en consideration de leur naissance, ou en reconnoissance de leurs services.

En France, du temps de Hugues *Capet*, la dignité de Duc devint féodale & hereditaire; mais il y en avoit aussi une autre qui étoit seulement honoraire, & à laquelle étoit attaché le commandement general dans tout un Royaume, que les Rois pouvoient donner & ôter. Ainsi il y avoit alors un Duc pour la Lorraine, qui étoit Brunon, Archevêque de Cologne, frere du Roi Othon; un pour l'Aquitaine; & un pour la Bourgogne; & Hugues, dit *le Blanc*, pere de Hugues *Capet*, étoit Duc dans tous ces trois Royaumes, c'est-à-dire, qu'il étoit comme le Lieutenant General du Roi: c'est le même, qui sans sceptre regna plus de 20. ans, & qui a été fils de Roi, pere de Roi, oncle de Roi, & beau-frere de trois Rois. Mezeray, *Abregé Chron.* Dans les années 955. & 956. le même Hugues Capet, avant que d'être Roi, étoit Duc de France comme son pere, & avoit toute l'autorité souveraine en main. * Flodoard, *Chron. l'an* 943. & Aimoin, *liv.* 5. *c.* 44. On ne peut se dispenser de parler ici des Barons & des Châtelains, à cause du rapport que ces sujets ont ensemble. La qualité de Baron est ancienne en France, & se donnoit aux Seigneurs de marque après les Princes, les Ducs, & les Comtes. Les Châtelains étoient les anciens Capitaines des places fortes, moindres que les grandes villes, où étoit la demeure des Comtes. Aujourd'hui c'est, ou un titre de Seigneurie avec Justice, ou un nom d'Office, comme en Auvergne & en Languedoc, où les Chatelains sont ce qu'ils étoient anciennement. A l'égard de l'érection que les Rois de France font des terres en Duchez, Marquisats, Comtez, & Baronies, les Edits de Charles IX. & de Henri III. portent que la terre d'un Duché doit valoir huit mille écus de rente; que le Marquisat doit être composé de trois Baronies, & de six Châtelenies unies & tenuës du Roi à un seul hommage; le Comté, de deux Baronies & de trois Châtelenies, ou d'une Baronie & de six Châtelenies; la Baronie, de trois Châtelenies incorporées ensemble; & que la Châtelenie doit avoir haute, moyenne, & basse Justice, & autres droits honorifiques, ou prééminences. Au reste, il faut distinguer les Ducs en trois ordres. Le premier est de ceux qui sont Souverains, tels que sont le Duc de Savoye, le Duc de Mantoüe, &c. Le second, de ceux qui joüissent des droits de la Royauté, mais dont les terres sont feodales & mouvantes d'autres Princes, comme plusieurs Ducs en Allemagne & en Italie. Le troisiéme, est de ceux qui sont seulement honorez de ce titre, & sujets d'un Roi, comme en France & en Espagne, & encore aujourd'hui en Angleterre. Pour ce qui est des Archiducs, il n'y a que les Princes de la Maison d'Autriche qui prennent ce titre. Il y a deux Princes dans la Chrêtienté, à qui nous donnons la qualité de Grand Duc, qui sont le Grand Duc de Moscovie, & le Grand Duc de Toscane. Tous les Ducs en Allemagne & en Italie sont Princes, & alliez la plûpart aux Maisons Royales. Bien que les Comtes Palatins, & les Marquis de Brandebourg prennent le pas devant plusieurs Princes, cela ne fait rien contre le titre de Duc en general, puisque ces Princes ne sont pas seulement Comtes ou Marquis, mais Electeurs, & comme tels les premiers de l'Empire. Il faut ajoûter ici que les Princes de Pologne, de Hongrie, & de Boheme qui sont presentement de grands Rois, ont porté durant plusieurs siecles, la simple qualité de Duc; que les païs d'Athenes, de Bourgogne, de Baviere, & de Lorraine, ont autrefois porté, tantôt le titre de Royaume, & tantôt de Duché, avec une pareille autorité; que quelques Provinces d'Espagne ont été gouvernées par des Ducs, mille ans avant la venuë de Jesus-Christ; & que, lorsque ce païs fut attaqué par les Carthaginois, & après par les Romains, il fut vigoureusement défendu par les mêmes Ducs, qui y étoient Souverains & indépendans. En 1443. le Concile de Bâle donna la qualité de premier Duc de la Chrêtienté à Philippe, Duc de Bourgogne, en memoire de ce que ses ancêtres avoient toûjours défendu la Religion Catholique. A present les Republiques de Venise

& de Genes, donnent le titre de Duc ou Doge à ceux qui en sont les chefs; mais ces sortes de Ducs n'ont rien de commun avec ceux dont nous venons de parler; & leur dignité Ducale n'est qu'une image & une representation de la Souveraineté, qui reside toute entiere dans le Corps des Sénateurs.

Quant à la préseance entre les Ducs, Marquis, & Comtes, il faut necessairement distinguer les temps; & d'ailleurs la chose a dépendu souvent de la fantaisie des hommes. Garibay, Historiographe Espagnol, suivant l'opinion de Vaseo, assure que les Comtes ont été non seulement plus grands que les Marquis, mais aussi que les Ducs. La Roque, au Traité de la Noblesse, remarque qu'il y a eu des Marquisats érigez en Comtez, comme celui de Juliers par l'Empereur Loüis de Baviere en 1329. selon Froissart, *tom.* 1. que Raimond, Comte de Toulouse, prend la qualité de Marquis de Provence, dans des Lettres données l'an 1141. & que Gui, Comte de Flandres, prenoit le titre de Marquis de Namur, à present Comté. Il ajoûte que la qualité de Pairie a été donnée à quelques Comtez, comme aux Comtez d'Eu, d'Evreux, & de Clermont, & non à aucun Marquisat, que les Comtes se trouvent en France au sacre & couronnement des Rois, & non les Marquis. Mezeray, *en la Vie de Charles VI.* observe sur ce sujet, qu'aux temps de la seconde race, le titre de Comte étoit aussi éminent que celui de Duc, qu'il sembloit même que les Grands en fissent plus d'état, puisqu'on en trouve qui ayant des Duchez, ne se faisoient neanmoins appeller que Comtes; comme en France celui de Toulouse, qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne, &c. celui de Savoye, qui possedoit les Duchez de Chablais & d'Aoste; mais que dans la suite on s'étoit imaginé quelque chose de plus grand, dans le titre de Duc. Amé VIII. Comte de Savoye, fut bien aise qu'on le donnât au Comté dont il portoit le nom: ce qui se fit par l'Empereur Sigismond l'an 1416. au château de Montluel en Bresse, quoique les Lettres de l'érection soient datées de Chambery le 19. Février. Ainsi, bien que les Comtes Palatins, & les Marquis de Brandebourg soient autant, ou plus que les grands Ducs en Allemagne, cela neanmoins ne déroge point au titre de Duc en general, parce que ces Princes ne sont pas simplement Comtes, mais Comtes Palatins, Marxgraves, Electeurs, & comme tels des premiers de l'Empire. Mais à present qu'il n'y a plus de Comtes de Provinces, qu'il y a même peu de Ducs qui ayent des Provinces entieres en France, sous le titre de Duché; & que, selon Charles Loiseau, les Comtes ne vont qu'après les Marquis; il y a une grande distinction à faire, entre les Comtes de l'Empire, les Comtes de France, les Comtes d'Espagne, & les Comtes d'Angleterre; ce qu'il est bon d'expliquer. Les Allemans nomment les Marquis, Marxgraves, c'est-à-dire, Comtes de frontieres: les Comtes, Landgraves, c'est-à-dire, Comtes de Païs ou Province; & les Gouverneurs des Villes, Burgraves, qui signifie Comtes de Ville.

Il y a trois sortes de Comtes en Allemagne, sans y comprendre ceux que l'Empereur a créez dans ses païs hereditaires, & qui ne sont pas Comtes de l'Empire. Les premiers sont Etats de l'Empire, duquel seul ils relevent, tant à l'égard de leur personne, qu'à l'égard de leurs fiefs. Les seconds ont une ou plusieurs terres qui relevent immediatement de l'Empire; mais ils ont aussi quelque autre fief qui releve d'un Prince particulier, dont ils sont vassaux, & auquel ils sont obligez de rendre quelque devoir. Les troisiémes n'ont point de fief relevant immediatement de l'Empire, & par consequent point de seance aux Dietes; & ainsi les premiers ont plus de part aux Benefices & aux affaires de l'Empire que les autres, & semblent être d'une condition plus relevée. Tous les Comtes immediats de l'Empire sont comme autant de petits Souverains; & rendent fort peu de devoirs à l'Empereur. Plusieurs d'entr'eux font battre monnoïe, & ont d'autres droits qui les approchent du rang, & de la condition des Princes: de sorte que les Electeurs même ne se mesallient point, en prenant des femmes dans les maisons de ces Comtes.

En France il y avoit autrefois deux sortes de Comtes; les uns superieurs, & les autres dépendans, dont la Roque donne des exemples *en son Traité de la Noblesse.* Pasquier, *en ses Recherches*, & d'autres Auteurs, disent que, pour faire un Comte, il faut qu'il ait quatre Vicomtez qui lui soient soûmises, *Comes quisque quatuor habere debet Vicecomites, ut Pictonum Comes.* Ainsi le Comté de Poitou étoit composé de quatre Vicomtez, sçavoir, de Châtelleraud, de Thoüars, de Rochechoüart, & de Brosse, dont les trois premieres ont été depuis érigées en Duchez. Il n'y a en France que six Comtez-Pairies; trois Ecclesiastiques, Châlons en Champagne, Noyon, & Beauvais, & trois seculieres, Clermont à la Maison de Condé, Eu à M. le Duc du Maine, Evreux à la Maison de Boüillon. Pour ce qui est des dignitez de nouvelle érection, le Duc va le premier, le Marquis suit le Duc, le Comte suit le Marquis, puis vient le Vicomte, & enfin le Baron. *Vicecomites olim dicebantur; quibus Castri Dominus vices suas committebat, seu exactionem jurisdictionis in Castro.* Mais maintenant les Vicomtes sont hereditaires & feodaux; & ceux qui en ont le titre ne rendent pas la Justice, comme ils faisoient anciennement. Il y en a un grand nombre en Languedoc & en Poitou. Et il y a tel Vicomte & tel Baron, qui ne voudroit pas changer son ancien Titre, contre un nouveau Titre de Comte ou de Marquis.

En Angleterre les Comtes, nommez *Earls*, dans la langue du païs, sont tous Pairs du Roïaume, & le Roi les traite de cousins. Quand il fait un Comte, il lui met lui-même un manteau sur les épaules, l'épée au côté, un bonnet sur la tête, & les Lettres Patentes entre les mains. Ils sont tous nommez des Provinces, Villes, ou Places, dont ils portent le titre, à la reserve de deux, dont l'un est personnel; sçavoir, le Comte Maréchal d'Angleterre; & l'autre est particulier à l'illustre famille de Rivers, dont l'aîné porte le titre de Comte. Ce fut Henri VII qui reduisit les Ducs & les Comtes feodaux à de simples offices & dignites à vie, leur donnant des qualitez sans domaine. Autrefois on donnoit aux Comtes, pour entretenir leur état, le troisiéme denier de ce qui provenoit de tous les procès qui se jugeoient dans le Comté, dont ils étoient titulaires; mais cela ne se fait plus, & le Roi leur accorde seulement vingt livres sterlin par an, c'est-à-dire, deux cens quarante livres monnoïe de France: ce qui étoit autrefois une pension fort considerable; mais il n'y a point de ces Comtes qui ne soit fort riche des biens de sa famille. On les traite en leur langue de *My-lord*, c'est-à-dire, *Monseigneur*: de là est venu le proverbe en France, c'est un *Mylord*, quand on veut parler d'un homme riche. Au commencement du XVII. siecle, il n'y avoit que vingt Comtes en Angleterre; mais à present leur nombre va à plus de 70. Lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, ou qu'ils donnent quelques Lettres de Concession à leurs vassaux, ils se servent du pluriel, *Nous Henri de Percy, Comte de Northumberland, &c.* Il en est de même à proportion des Comtes d'Ecosse & d'Irlande. Pour en sçavoir davantage sur ce sujet, *Voyez* Edoüard Chamberlayne, *Etat present de l'Angleterre.*

En Espagne les Comtes sont fort considerez; & plusieurs ont la dignité de *Grand* d'Espagne, qui est à peu près comme en France celle de *Pair*; au lieu qu'en France il n'y a que très-peu de Comtez & Pairies.

L'Italie a un grand nombre de Comtes; mais particulierement les Roïaumes de Naples, & de Sicile, & le Piedmont.

La Suede a des Comtes & des Barons, qui font avec les Senateurs la premiere Noblesse du Roïaume.

Le Danemarck n'a ni Comtes, ni Marquis, ni Ducs, ni Barons, comme les autres Etats; & la Noblesse de ce Roïaume n'écartelle point ses Armes. Il n'y a qu'une branche de la Maison de Rantzau dans le Duché de Holstein, qui prend le titre de Comte, de même que Frederic, Viceroi de Norvege, fils naturel de Frederic III. Roi de Danemarck, qui est aussi connu sous le nom de Comte de Guldenlew.

La Pologne, la Lithuanie & la Moscovie n'ont point aussi de Comtes, mais seulement des Ducs, des Princes & des Palatins. *Voyez* COMTES PALATINS DE FRANCE.

DUC, LE ou DU DUC, (Fronton) Jesuite, connu sous le nom de *Fronto Ducæus*, fils d'un Conseiller de Bourdeaux, où il nâquit l'an 1558. s'y fit Jesuite en 1577. & se distingua entre les gens de Lettres de son

temps. Ce Pere étoit bon Critique, sçavoit les Langues, la Theologie, & mourut à Paris le 25. Septembre de l'an 1623. Le Cardinal Baronius a parlé de lui avec éloge dans le IX. Tome des Annales. Le Pere du Duc a beaucoup travaillé, & nous lui sommes obligez d'avoir publié les Ouvrages de saint Gregoire de Nazianze, de saint Gregoire de Nysse, de saint Basile, de saint Jean Chrysostome, de Nicephore Callitte, les Canons des Apôtres, la Bibliotheque des Peres Grecs, Antoine Melissa, &c. Il écrivit aussi contre le Sieur du Plessis-Mornay. * Alegambe, *Bibl. Script. Soc. Jes.* Le Mire, *de Script. Sac. XVII. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs.*

DUCALA, DUCCALA, Province du Roïaume de Fez en Afrique, s'étend le long de l'Ocean Atlantique, entre la riviere d'Ommirabi, & celle de Tensift. Ses principales villes sont Azamor, El Madina, Azafia, & Mazagan, laquelle est entre les mains des Portugais. * Maty, *Diction.*

DUCAS, petit-fils de *Michel* de ce nom, sortoit de l'illustre famille des Ducas, qui a donné plusieurs Empereurs à Constantinople. Lorsque les Turcs se furent emparez de cette ville en 1453. il se retira d'Ephese, où il étoit, dans l'isle de Lesbos, sur la mer Egée, où commandoit Gateluze, qui l'emploïa dans plusieurs negotiations auprés de Mahomet II. Empereur des Turcs. Il a composé une Histoire Byzantine, où il entreprend d'écrire la décadence de l'Empire de Constantinople. Après avoir touché legerement les dates des temps, depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort d'Andronic *le Jeune*, arrivée en 1341. il entre en matiere, & commence cette Histoire au regne de Jean Cantacuzene, qui s'empara de l'Empire dans le même temps; & la continuë jusqu'à la prise de Lesbos, que les Turcs prirent en 1462. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris en 1649. par les soins d'Ismaël Boüilliaud, qui l'a donné Grec & Latin, avec d'excellentes Notes, * Hank. *part.* 1. *c.* 39.

DUCAS ( ) Auteur Grec, qui a écrit ce qui s'est passé sous les Empereurs de Constantinople, Jean, Manuel, Jean & Constantin Paleologue, jusques à la prise de la ville Capitale & à la ruine de leur Puissance. Son Ouvrage a une plus grande étenduë que celui de Chalcondyle, parce qu'il remonte plus avant dans le passé, & qu'il touche les plus importantes affaires du regne du vieil Andronique. Il est d'ailleurs conduit avec plus de jugement. On ne sait de la vie de cet Auteur que le peu qu'il en dit lui-même. Il parle dans le cinquiéme Chapitre de son Histoire, de Michel Ducas son ayeul, qu'il dit avoir eu de grandes lumieres en toutes sortes de sciences, mais sur tout dans la Medecine. Dans le dernier Chapitre de son Histoire, il nous dit qu'il fut lui-même envoïé par Gatiluzio, Prince de l'isle de Lesbos, à Mahomet Empereur des Turcs, pour lui païer le tribut qu'il lui donnoit tous les ans. L'histoire de Ducas fut imprimée au Louvre en 1649. par les soins d'Ismaël Bouilliau, qui y joignit une Version Latine & des Notes. Elle a été traduite ensuite en François par M. le President Cousin, & elle acheve le huitiéme Tome de l'Histoire de Constantinople qu'il a fait imprimer in 4. à Paris, & dont on a donné une nouvelle édition *in* 12. en Hollande en 1685.

DUCEY, Bourg de Normandie, dans l'Evêché d'Avranche. Il est sur la riviere d'Ardée.

DUCEY, autre Bourg de Normandie, dans l'Evêché de Baïeux, entre Caën & S. Lo.

DUCINO, bon Bourg du Piémont, est dans l'Astesan, à une lieuë de la ville d'Asti, du côté du Levant. Maty, *Diction.*

DUDECHIN. *Cherchez* DODECHIN.

DUDERSTAT; Ville d'Allemagne, Capitale du petit païs d'Eichfeld, qui est au Midi de celui de Brunswic. Elle est sur la riviere de Wipper, dans les Etats de l'Electeur de Mayence. * Sanson.

DUDITH (André) Evêque de Knin, puis de Chonad, & enfin de Cinq-Eglises, fut envoïé par l'Empereur Ferdinand en qualité d'Ambassadeur au Concile de Trente l'an 1562. Quelque temps aprés il se fit Protestant, épousa une fille d'honneur de la Reine de Pologne, & s'engagea ensuite dans les erreurs de Socin. Il étoit extrêmement attaché à la Maison d'Autriche; & c'est pour cette raison que les Princes de cette Maison, qui étoient persuadez de son affection, se servirent de lui en des occasions importantes. En 1573. il alla en Pologne, pour tâcher d'y faire élire Roi l'Archiduc Ernest. Il étoit alors sans qualité auprès de Guillaume Ursin de Rosemberg; l'Empereur n'ayant osé lui donner le premier rang dans cette Ambassade, parce que le Pape s'en feroit offensé. Dudith mourut au mois de Fevrier de l'an 1579. âgé de 56. ans. * Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist. l.* 32. 56. *& seq.* Beyerlinck, *in Cont. Chronogr. Omery, &c.*

DUDLEY, (Jean) Comte de Warwic, puis Duc de Northumberland, Seigneur très-puissant en Angleterre, s'opposa aux desseins d'Edoüard Seimer, Duc de Sommerset, oncle du Roi Edoüard, & Protecteur du Roïaume pendant sa minorité, & resolut de le perdre. L'aïant fait arrêter prisonnier, avec l'agrément du Roi dont il avoit toute l'autorité entre les mains, il lui fit trancher la tête le 22. Janvier 1552. Enflé de ce succès, il forma une faction pour mettre la Couronne sur la tête de Giffort son fils, en lui faisant épouser Jeanne, fille du Duc de Suffolc, petite niece du Roi Henri VIII. Peu de temps après ce mariage, le Roi Edoüard mourut au mois de Juillet 1553. Alors Dudley tâcha de s'assurer de la personne de Marie, qui étoit heritiere de la Couronne; mais cette Princesse se retira en lieu de sureté, où elle se fit proclamer Reine d'Angleterre. Cependant Dudley, Duc de Northumberland; & le Duc de Suffolc se saisirent de la Tour de Londres, prirent en secret le serment des principaux de la Noblesse & du Maire, & les obligerent à se declarer pour Jeanne de Suffolc, mariée à Giffort. Deux jours après, par un Edit public, ils firent proclamer Jeanne Reine d'Angleterre. En même temps Dudley leva une puissante armée, & marcha contre la Reine Marie, laissant à Londres le Duc de Suffolc pour s'assurer de la ville. Mais pendant son absence, le Maire de Londres & la Noblesse qui y étoit restée, le declarerent criminel de lese Majesté, & arrêterent le Duc de Suffolc avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamée Reine. Dudley se remit entre les mains des Magistrats, dans l'esperance, peut-être, d'obtenir sa grace. On le mena prisonnier à Londres, où il eut la tête tranchée le 22. Août 1553. Peu de temps après, le Duc de Suffolc, & Jeanne avec Giffort son mari, souffrirent le même supplice. * Sanderus, *Histoire du Schisme d'Angleterre.* * Imhoff, *Notitia Angliæ.*

DUDON, de Neustrie, écrivit l'Histoire des conquêtes des Normans dans les Gaules, mais plûtôt en Poëte qu'en Historien. Il vivoit sur la fin du X. siecle; & est cité par Saxon *le Grammairien*, sous le nom de l'Ecrivain d'Aquitaine. Saxon le Grammairien, *au l.* 1. Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 41.

DUDON, Docteur de Paris dans le XII. siecle, fut Clerc & Physicien, c'est-à-dire, Medecin du Roi saint Loüis, qu'il accompagna dans ses voyages d'outre-mer, & qu'il assista à sa mort en Afrique. Ensuite il revint en France avec Philippe *le Hardi*. Il se trouva extrêmement mal à saint Germain en Laye, où il avoit suivi le Roi; & s'étant fait transporter à Paris, il y fut abandonné des Medecins. Dans un état si fâcheux, il eut recours à Dieu, & lui demanda par les merites de saint Loüis, la santé qu'il recouvra. Il écrivit lui-même une Relation de ce qui venoit de lui arriver, & l'envoya à Guillaume de Chartres, qui composoit alors la Vie de saint Loüis. *Consultez* cette Relation, & *Voyez* l'Histoire du XII. siecle de l'Université de Paris, de du Boulay.

DUEGNAS ou DUENAS, Bourg ou petite ville du Royaume de Leon en Espagne. Ce lieu est sur la riviere de Pisuerga, entre Valladolid & Palencia, à six lieuës de la premiere & à trois de la derniere. * Baudrand.

DUEL, Combat singulier entre deux personnes, se livroit anciennement en champ clos, d'où est venu le nom de *Champion*. Il étoit de deux sortes, l'un se faisoit à fer émoussé, & l'autre à fer émoulu. Dans le premier, on ne cherchoit que l'honneur de la victoire; dans le second, on aspiroit à tuer son adversaire. Tous les deux se faisoient avec de grandes ceremonies & en presence des Juges, quelquefois même en presence des Rois, qui autorisoient ces combats. Pendant la guerre, les defis

entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires étoient fort communs; mais ils se faisoient plus souvent entre un certain nombre de combattans, que seul à seul. C'est ce qui avoit été même pratiqué dans l'antiquité; dans le démêlé qu'eurent les Romains avec ceux d'Albe, lorsque, pour épargner le sang de plusieurs milliers d'hommes, chaque parti remit les interêts & la gloire de son païs entre les mains de trois braves qu'il jugea les plus capables de les soûtenir. On tient que, pour une pareille occasion, il se fit entre le Roi François I. & l'Empereur Charles-*Quint*, un défi qui n'eut point de suite. Les joûtes qui ne se faisoient que par divertissement & qu'en rompant une lance, étoient aussi une espece de duel, dont l'issuë se trouva funeste pour Henri II. Roi de France, qui y perdit un œil & la vie. Quand un Chevalier étoit accusé d'un crime, dont il se disoit innocent, il demandoit qu'il lui fût permis de se battre contre son accusateur, ce qui ne lui étoit gueres refusé. Ainsi pour repousser d'autres sortes d'injures, on avoit souvent recours aux duels. *Voyez* sur ce sujet d'Audiguier, *de la permission des Duels*. A present cette barbare coûtume si opposée à la loi de Dieu, & si éloignée de la douceur du Christianisme, est entierement abolie dans le Royaume de France, par la severité des Ordonnances du Roi Loüis XIV.

DUERO ou DOURO, en Latin *Durius*, Riviere d'Espagne, a sa source dans la Castille la Vieille, vers les frontieres de l'Aragon, dans la montagne d'*Idubeda*, que ceux du païs nomment diversement, *Montes d'Oca*, *Sierra labéz*, *Sierra d'Urbion*, &c. Le Duero passe à Soria, à Almasen, à Borgo d'Osme, à Aranda, &c. qui sont dans la Castille la Vieille. De là entrant dans le Royaume de Leon, il arrose Simanças, Tordecillas, Camora, &c. puis venant dans le Portugal, il coule à Mirande, à Lamego, à Porto, &c. & se jette dans l'Ocean, un peu au dessous de cette ville, grossi par les eaux de l'Arlanza, de Tormes, & par celles de diverses autres rivieres qu'il reçoit. Les Auteurs anciens parlent souvent du Duero. Silius Italicus dit qu'on trouvoit l'or parmi le sable de cette riviere, *l.* 1. * Sanson. Baudrand.

DUESME, Ville de France, en Bourgogne, sur la riviere de Seine, & dans le Bailliage de la Montagne. Elle donne son nom au petit païs dit le Duesmois, qui est vers la source de la même riviere de Seine. * Sanson.

DU-FAY, (Michel Hurault de l'Hospital, Seigneur) Chancelier de Navarre, sous le regne d'Henri IV. étoit un homme imperieux, & poussé d'une ambition incroyable. Ayant eu ordre de faire fortifier la place de Quillebeuf entre Roüen & le Havre, de l'autre côté de la Seine, il voulut en être le Gouverneur, & en empêcha l'entrée au Maréchal de Bellegarde, qui avoit obtenu du Roi ce Gouvernement. Henri IV. lui envoïa à diverses fois trois Conseillers d'Etat, qui ne purent le reduire à son devoir: ce qui obligea ce Prince de le menacer par des lettres pleines de courroux. Du Plessis-Mornay les lui porta; mais il le trouva très-malade, & eut peu de peine à s'assurer de la ville & de la flotte. Du-Fay se voyant à l'extrémité, ordonna par son testament qu'on l'enterrât sous un des bastions de la place, ce que Du Plessis lui promit. Il mourut en 1592. Les beaux esprits du temps écrivirent les uns à sa loüange, vantant son courage inflexible; les autres à son desavantage, blâmant son orgüeil opiniâtre. *Voyez* HURAULT. * Mezeray *Histoire de France sous Henri IV.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, *&c.*

DUFFE, 78. Roi d'Ecosse, reprima les pilleries, qui se faisoient sur les habitans des isles Vesternes, par leur jeune Noblesse débauchée. Il ordonna que les Gouverneurs, par la negligence desquels se feroient ces pilleries, rendroient ce qui auroit été pris, & bannit plusieurs des coupables. Les Parens & amis de ceux-ci irritez de cette severité, conjurerent contre le Roi, sous pretexte qu'il méprisoit la Noblesse. Dans le même temps une troupe de Sorciers, car dans ces temps-là on ajoûtoit beaucoup de foi à ces sortes de gens, des Sorciers, dis-je, du Comté de Murray, tourmentant la statuë du Roi en cire qu'ils avoient faite, ce Prince en fut tourmenté si cruellement par des douleurs & des sueurs continuelles, qu'il diminuoit tous les jours sans qu'on put trouver aucun remede à son mal, jusques à ce qu'on eut découvert ce sortilege. Pendant sa maladie, les Hoglanders ou Montagnards, sûrs de l'impunité, pillerent tous les païs voisins. Après qu'il fut rétabli, il marcha contr'eux, & fit punir leur chef. Donald Gouverneur du château où le Roi logeoit, n'ayant pû obtenir le pardon de plusieurs de ses amis, qui étoient du nombre des coupables, prit la resolution, par les conseils & le secours de sa femme, de tuer le Roi pendant la nuit, prit son corps, & l'enterra secretement, en sorte que les meurtriers ne furent point découverts. Donald, pour mieux couvrir son crime, fit mourir ceux qui avoient ordre de garder la chambre du Roi, comme s'il eût été possedé de fureur, pour leur negligence. Mais Cylenus ayant été élû Roi par la Noblesse, alla dans le Nord pour s'informer de ce meurtre. Donald, qui se sentoit coupable, s'enfuit par mer; mais étant repoussé par la tempête, il fut pris & conduit au Roi, qui fit porter à lui, à sa femme, & aux autres complices les justes peines de leurs crimes. Duffe fut tué après avoir regné 4. ans & demi vers l'an 973. de J. C. * Buchanan.

DUGDALE (Guillaume) fils de JEAN Dugdale de de Shustock, dans le Comté de Warwick, Gentilhomme, né en 1605. fut grand Antiquaire, & d'une recherche infatigable. Il eut successivement divers titres que nous ne connoissons point en François, & que les Anglois appellent *Rouge-Croix*, *Chester*, *Norroy*, *& Garter.* En 1641. étant gratifié par M. Christopher, ensuite Lord Hatton, il se rendit dans l'Eglise de saint Paul de Londres, en copia toutes les Epitaphes, dessigna les Tombeaux, & toutes les Armoiries qui étoient dessus. Ayant fait cela avec beaucoup d'exactitude, il alla à Peterborough, Ely, Norwich, Newark sur la Trente, Beverley, Southwel, Kingston sur Hull, Yorx, Selby, Chester, Litchfield, Tamworth, Warwik, &c. & dans tous ces lieux, il fit la même chose qu'il avoit faite dans l'Eglise de saint Paul, conservant par ce moyen tous les anciens monumens, dans la crainte que la guerre civile qu'il prévoyoit, n'en détruisit une bonne partie. Il fut fort fidele au Roi pendant la rebellion, & après le rétablissement du Roi Charles II. il fut fait *Garter*, Chevalier en 1677. & mourut en 1685. Il a fait divers Ouvrages, sçavoir *Monasticum Anglicanum. Trois Volumes in folio.* Les Antiquitez du Comté de Warwik, illustrées par les Registres, &c. *in folio.* L'Histoire de l'Eglise de saint Paul Cathedrale de Londres, depuis sa fondation, &c. *in folio.* L'Histoire du dessechement de divers marais, &c. *Origines juridiciales*, ou *Memoires Historiques des Loix*, *Cours de Justice*, *& maniere de proceder*, *&c. d'Angleterre. Le Baronage d'Angleterre en deux volumes in folio. Courte Description des derniers troubles d'Angleterre in folio. L'ancien usage de porter ces marques d'honneur*, *qu'on appelle maintenant Armoiries.* &. *&c.* Athen. Oxon.

DUGLAS. *Cherchez* DOUGLAS.

DUGLOSSE ou DUGLOSO, (Jean Longin) Polonois, Chanoine de Cracovie, & ensuite Archevêque de Leopold ou Luvow, vivoit dans le XV. siecle. Il fut élevé à cette dignité par le Roi Casimir II. lequel après l'avoir persecuté pour quelque affaire particuliere, l'avoir employé en diverses negotiations importantes, & lui avoit donné la conduite de ses enfans. L'an 1465 Duglosse composa en trois Traitez la Vie de S. Stanislas, Evêque de Cracovie & Martyr, que Surius a abregée dans le III. volume des Vies des Saints, sous le 8. Mai. Il composa aussi une histoire de Pologne, qu'il continua jusques à l'année 1480. qui est celle de sa mort; & cet Ouvrage est manuscrit dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Vallicelli de Rome. Le Cardinal Baronius marque qu'il avoit vû cet Ouvrage, & qu'il s'en étoit servi, en parlant des affaires de Pologne. Eneas Sylvius, depuis Pape sous le nom de Pie II. & divers Auteurs donnent de grands éloges à Duglosse. * Pie II. *ad Sbign. Card.* Cromer, *liv.* 29. Herbert de Fulstin, *præf. Comp. Hist. Polon.* Michou, *liv.* 4 *cap.* 7. Sponde, *A. C.* 1467. *n.* 6. 1480. *n.* 8. *&c.*

C. DUILLIUS, surnommé *Nepos*, Consul Romain, l'an de Rome 493. fut le premier de tous les Capitaines de la Republique, qui remporta une victoire navale sur les Carthaginois. Il en triompha, & pour memoire on érigea

érigea une colomne, dont l'inscription s'est conservée. Cette bataille se donna l'an 494. de Rome, & 260. avant JESUS-CHRIST. Duillius étoit Consul avec Cneus Cornelius Scipion, qui avoit été pris avec dix-sept navires. * Tite-Live, *l.* 17. *Brev.* Ciceron, *Dial. de sen.* Tacite en fait aussi mention, *l.* 2. *Ann. c.* 12.

DUISBOURG, en Latin *Duisburgum*, Ville d'Allemagne, dans le Duché de Cleves, appartient à l'Electeur de Brandebourg, & est sur la riviere de Roët, qui se jette peu après dans le Rhin, à trois ou quatre lieuës de Dusseldorp, & autant de Wesel. C'est dans cette ville que mourut en 1594. Gerard Mercator, le plus habile Geographe de son temps. Duisbourg a été autrefois ville Imperiale, & est differente de DUISBOURG, qui est la plus ancienne Vicomté de Brabant, à trois lieuës de Bruxelles.

CONCILE DE DUISBOURG.

Il fut assemblé l'an 927. & l'on y fulmina sentence d'excommunication, contre ceux qui avoient crevé les yeux à Bennon Evêque de Mets. Flodoard en parle dans sa Chronique, où il ajoûte que ce Bennon étoit un solitaire, qu'on tira du desert pour le faire Evêque. * Reginon, *en la Continuat. Tome IX. Conc.* Guilliman, &c.

DULCIGNO & DOLCIGNO, *Olchinum*, *Olcinum*, *Ulcinum*, Ville de l'ancienne Illyrie aujourd'hui de la Dalmatie, de la dépendance du Turc. Elle est située sur le bord de la mer Adriatique, avec un château & un bon port, sur le bord *du Drin.* * Pline, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de cette ville qui a été le siege d'Antivari. Les Turcs s'en rendirent les maîtres dans le XV. siecle, & elle fut assiegée en vain par les Venitiens en 1696.

DULCIN, Heretique, & Chef de ces Heretiques qu'on nomma DULCINISTES, combattoit l'Eglise par ses erreurs au commencement du XIV. siecle. Il se vantoit de venir prêcher le regne du Saint Esprit; & sous prétexte de charité, il s'abandonnoit à toutes sortes d'abominations, negligeant les choses les plus saintes. Il méprisoit le Souverain Pontife & les Ecclesiastiques, & se faisoit lui-même le Chef de ce troisiéme regne, ajoûtant que celui du Pere avoit duré depuis le commencement du monde jusques à la naissance de JESUS-CHRIST; & que celui du Fils, qui avoit commencé pour lors, étoit expiré l'an 1300. Grand nombre de peuples suivirent ce malheureux dans les montagnes des Alpes, où il fut pris, & brûlé avec sa femme nommée Marguerite, par ordre du Pape Clement V. Les Protestans disent, que ceux de Merindol & de Cabrieres en Provence, & ceux de la vallée d'Angrogne en Piedmont, où, selon eux, leur Eglise prétenduë subsistoit depuis quelques siecles, étoient descendus des Vaudois & des Dulcinistes; mais il nient qu'ils fussent souillez des erreurs dont on les accuse. * Sandere, *her.* 159. Prateole, *V. Dulc.* Genebrard, *dans Clement V.* Bzovius, *A. C.* 1330. *n.* 13 Sponde, *A. C.* 1307. *n.* 16. 17. Vignier, *Bibl. Hist. A. C.* 1308. *Chron. XIV. Sec. cap.* 2.

DULEEK, DULEKE, bon Bourg d'Irlande, est situé dans le Comté d'East-Meath en Lagenie, à 2. lieuës de la riviere de Boyne, & de la ville de Drogheda, du côté du Midi. Duleck a droit de deputer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

DULGADIR III. que les Turcs nomment aussi *Aladulid* ou *Aladulie* petit païs de la Natolie, est compris entre la Caramanie, le païs d'Alep, la petite Armenie & la Cappadoce, & a eu des Princes particuliers, qui étoient de race Turcomane, jusqu'à Bajazet II. Aladdulat, qui étoit un d'entr'eux, a laissé son nom à ce païs, car *Aladules* ou *Aladule Ili*, signifie le *Domaine* ou la *Province d'Alaeddulat*, comme *Aidin Ili, le Païs d'Aidin.* * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

DULLAR, (Jean) de Gand, vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1523. & enseigna la Philosophie à Paris dans le College de Beauvais. Divers Auteurs se sont trompez à son sujet, en marquant le temps auquel il a vécu. Dullar composa divers Ouvrages de Philosophie, qui sont presque tous des Commentaires sur Aristote. * Valere André, *Bibl. Belg. &c.*

DUMBAR, petite Ville d'Ecosse sur la mer, avec un château, est située à dix lieuës de la ville d'Edimbourg, du côté de l'Orient, & dans le Comté de Louthiane. Elle avoit autrefois un château qui est ruiné. Elle a encore un bon port, & est celebre par la bataille que Cromwel y gagna le 3. Septembre 1650. contre les Ecossois qui soûtenoient le Roi Charles I. Quelques-uns confondent Dumbar avec DUMBARTON ou DIMBRITON, qui est un autre château extrêmement fort dans l'Ecosse meridionale. Ce dernier est dans le Comté de Lennox, & donne son nom à un golfe assez renommé dans le païs. *Voyez-en* la description dans l'Histoire de Thou, *l.* 60. Camden. Sanson.

DUMBLAN ou DUNBLAN, en Latin *Dumblanum*, Ville d'Ecosse dans le Comté de Mentheit. Elle est peu considerable, & située sur la riviere de Taich. * Baudrand.

DUMFERMELING, Bourg & Château d'Ecosse, situé dans le Comté de Fise, environ à cinq lieuës de Sterling, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

DUMMERZEE, en Latin *Dummera*, Lac d'Allemagne dans la Westphalie, entre les Etats de Munster, d'Osnabrux, de Minden, & de Diepholt. La petite ville de Diepholt est sur le même lac. * Baudrand.

DUMNORIX, illustre Gaulois, étoit un homme hardi & entreprenant, & avoit acquis de grands biens dans les fermes de la Republique, dans les Gaules qu'il tenoit au prix qu'il vouloit, parce que personne n'osoit encherir sur lui. Les Helvetiens n'aïant pû obtenir de Jules Cesar le passage qu'ils lui demanderent par la Province Romaine, eurent recours à ce Seigneur, qui fut bien aise de les obliger, & le leur procura par les terres des Francs-Comtois; action dont les Romains lui eussent fait un crime d'Etat, si Divitiac, qui étoit son frere, & qui avoit grand pouvoir sur l'esprit de Cesar, n'eût intercedé pour lui. Il tâcha de s'emparer de la souveraineté de son païs; mais il n'eut pas le temps d'executer son dessein, à cause de l'execution de la Grand' Bretagne, où Cesar l'appella comme tous les Officiers des Gaules. Il voulut s'en excuser; mais ce fut inutilement, parce que Cesar, qui étoit averti de ses desseins, craignoit qu'il ne les executât pendant son absence. Comme il vit qu'il ne pouvoit obtenir le congé qu'il souhaitoit, il prit son temps; & lorsque la plûpart des troupes furent embarquées, il se retira avec la Cavalerie de son païs, quil gagna par ses promesses. Cesar ayant regardé cette desertion comme une affaire très-importante, le fit suivre par la plus grande partie de sa Cavalerie, avec ordre de le ramener, ou de le tuer, s'il faisoit la moindre resistance. Il voulut se défendre, criant toûjours qu'il étoit né libre, & que sa patrie n'étoit pas sujette aux Romains; mais il fut accablé par la multitude, & percé de plusieurs coups, vers l'an 59. avant JESUS-CHRIST. * Jul. Cæs. *de Bello Gallico*, *liv.* 8.

DUMNOTYR, Bourg fortifié de l'Ecosse Septentrionale, est sur la côte du Comté de Mernis, entre la ville de Montrose, & celle de New-Aberdeen, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. * Baudrand.

DUN ou DON, Riviere d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, nommée en Latin *Danus*, donne son nom au bourg de Doncaster, en Latin *Danum*, où elle passe.

DUN, Ville de Lorraine dans le Barrois, au de-là de la Meuse, est située près de cette riviere, entre Stenay & Damvilliers. Elle est differente de DUN, ville de France, dans la Province de la Marche. * Sanson. Baudrand.

DUNA ou DZWINA, Riviere de Pologne, que les Auteurs Latins nomment *Duina*, & que quelques-uns prennent pour le *Rubo* de Ptolomée. Elle a sa source dans la Moscovie près du Volga, entre dans la Lithuanie, où elle passe à Viteplxi & à Poloczk, & reçoit diverses rivieres. Ensuite elle traverse la Livonie, coule vers Dunebourg & Kokenhausen, & se jette dans la mer Baltique, auprès de Riga. * Sanson. Baudrand.

DUNAAN, Juif de nation, Roi des Homerites, peuple de l'Arabie heureuse, vivoit au commencement du VI. siecle, sous Elesbaan Roi d'Ethiopie. On dit qu'aïant été vaincu dans une grande bataille, il déchargea sa colere sur les Chrétiens, qui habitoient dans ses terres. Il y avoit une ville nommée Nagran, qui en étoit

remplie ; il y mit le siege, & y exerça des cruautez incroyables contre les Fideles, qui ne voulurent pas renier Jesus-Christ. Le Martyre d'Aretas & d'un enfant de cinq ans est des plus remarquables ; & le Martyrologe Romain en fait mention le 24. Octobre. Elesbaan, Roi d'Ethiopie, à la priere du Patriarche d'Alexandrie, vint venger les Chrétiens, dans la personne de ce Tyran, qu'il fit mourir, après avoir défait ses troupes. *Consultez* Zonare, Cedrene, Nicephore, Anastase, Theophane, Surius, *au* 24. *Octob.* & Baronius, *A. C.* 522.

DUNALMA, Fête des Turcs, qui dure sept jours & sept nuits, pendant lesquels ils font joüer des feux d'artifice, tirent les gros canons, font des salves de mousqueterie, battent le tambour, & sonnent de la trompette, avec des rejoüissances extraordinaires. Le peuple fait des festins dans les ruës, qui sont ornées de fleurs & de tapisseries, & se divertit à toute sorte de jeux. On celebre cette fête à la premiere entrée du Grand Seigneur dans une ville, où après avoir reçû quelque bonne nouvelle, comme d'une victoire signalée. Elle se nomme autrement Ziné ou Eziné. * Ricaut, *de l'Empire Otteman.*

DUNBLAN. *Cherchez* Dumblan.

DUNBRITON ou DUNBARTON, Ville de l'Ecosse Meridionale, est dans le Comté de Lennox, sur la riviere de Leth, qui peu après se décharge dans le golfe du Cluyd, qu'on appelle aussi *le Golfe de Dunbarton.* Cette ville, qui est à cinq lieuës de Glascow, du côté du Couchant, est la plus forte place de l'Ecosse, à cause de sa situation sur un rocher fort haut & fort escarpé, & des ouvrages qu'on y a ajoûtez. Elle fut autrefois la retraite des Bretons, dont elle a tiré son nom On l'appelle aussi *Dunbarton.* Ces Peuples s'y maintinrent plus de trois cens ans contre les efforts des Pictes, des Ecossois & des Anglo-Saxons, qui vouloient les subjuguer. * *Diction. Anglois.*

DUNCAN *Cherchez* Donald IV.

DUNCAN, (Martin) de Kempen, dans le Diocese de Cologne, nâquit en 1505. & ayant étudié à Louvain, il s'y rendit si habile dans la Theologie, qu'il fut un des plus zelez défenseurs de la Foi Orthodoxe contre les Protestans. Il fut pourvû d'une Cure en Hollande, & passa toute sa vie dans ce païs. Il s'y opposa d'abord aux Anabaptistes, & en convertit un très-grand nombre ; mais lorsque les Protestans se furent rendus maîtres de la Hollande, il eut beaucoup à souffrir de leurs persecutions. Martin Duncan défendit toûjours la Religion Catholique avec courage, & mourut à Amersfort l'an 1590. âgé de 85. ans. Il composa divers Ouvrages. *De vera Christi Ecclesia. De sacrificio Missæ. De piarum & impiarum imaginum differentia & cultu, &c.* * Joannes Hezius, *in Vita Duncani,* Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

DUNCAN, (Marc) Ecossois, celebre Medecin, s'établit à Saumur, il a fait quelques Ouvrages de Philosophie, & un Livre contre la possession des Religieuses Ursulines de Loudun ; il a été pere de *Marc* Duncan, dit, de *Cerisantes* Voyez Cerisantes. * Menagiana, *pag.* 254.

DUNCASTER, ou DANCASTER, petite Ville ou Bourg du Duché d'Yorck en Angleterre, est sur la riviere de Dun, vers les confins du Comté de Lincoln, à neuf lieuës de la ville d'Yorck, du côté du Midi. * Baudrand.

DUNCKTON, Bourg de l'Angleterre Meridionale, est dans le Comté de Wilt, aux confins de celui de Hant, à deux lieuës de la ville de Salisbury, vers le Midi. Dunckton a droit d'envoyer deux Députez au Parlement d'Angleterre. * Mary, *Diction.*

DUNDALK, en Latin *Dunkeranum,* Ville d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, & dans le Comté de Louth, est située sur la mer d'Irlande, avec un bon port, entre Carlingford & Drodagh. * Baudrand.

DUNDE'E, ou DUNDY, Ville dans le Nord d'Ecosse, dans le Comté d'Angus sur la rive Septentrionale de l'emboûchure du Tay. Elle a un bon port, fort frequenté & fort sûr, à dix milles vers le Nort de saint André. Elle est très-forte, ce qui fit que la plûpart des autres places s'étant renduës, après la défaite de Dunbar ; elle se maintint encore. Mais le General Monk la prit par assaut ; quoiqu'elle fut défenduë par onze mille Soldats, outre les habitans. Il fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva en armes, & pilla la ville : où il prit une grande quantité d'or, d'argent, & de meubles très-riches ; parce que tous les voisins y avoient envoyé tous leurs meilleurs effets, comme dans une place de sûreté. Il prit aussi soixante bâtimens, qui se trouverent dans le port. Après cela Aberdéen & saint André se rendirent à la premiere sommation. *Diction. Anglois. Histoire des Troubles d'Angleterre.*

DUNEMONDE, bonne Forteresse des Suedois, est dans la Livonie, à l'emboûchure de la Dzwine dans le golfe de Riga, environ à deux lieuës au-dessous de la ville de Riga. * Mary, *Diction.*

DUNENBOURG, petite ville de la Letonie, Province de la Livonie. Cette ville, qui appartient aux Moscovites, est assez bien fortifiée, & est située sur la riviere de Dzwine, aux confins du Semigal, à cinq lieuës de Breslaw, en Lithuanie, du côté du Nord. * Mary, *Diction.*

DUNES : c'est le nom que les Flamans donnent aux côteaux de sables, qui sont élevez sur le bord de la mer ; & c'est d'où la ville de Dunkerque a tiré le sien, parce qu'elle est située entre les Dunes. Ce nom est particulierement affecté à cette côte d'Angleterre, qui est entre Douvres & l'emboûchure de la Tamise, où il y a un bon ancrage pour les vaisseaux. C'est où s'assemblent les flottes Angloises ; elle est défenduë par les châteaux de Sandowne, de Deale & de Walmer.

DUNFREIS, en Latin *Dunfreia,* Ville de l'Ecosse Meridionale dans la Province de Nithesdale. Elle est sur la riviere de Nithe, près du golfe d'Eden, que ceux du païs nomment *Solweyfrith.* * Camden.

DUNGAL, ou DUNGHALL, en Latin *Dungalia,* Ville du Royaume d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, est située dans la partie Occidentale de l'isle, avec un assez bon port. Dunghall a aussi un château, & donne son nom à un Comté qui est aussi appellé Tirconnel. * Sanson, Baudrand.

DUNGAL, Diacre, qui vivoit du temps de Charlemagne, écrivit une Lettre à ce Prince sur une éclipse du soleil. Il dédia depuis à l'Empereur Lothaire un Ouvrage, pour le culte des Images, composé contre Claude de Turin. C'est celui que nous avons dans la Bibliotheque des Peres. Dungal composa aussi des vers. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Possevin, *Appar. sacr.* Biblioth. PP. *p.* 2. *c.* 145. *edit.* 1624.

DUNGANON, en Latin *Dunganum,* Ville d'Irlande, dans l'Ultonie ou Ulster, est capitale du bas Comté de Tirone, que ceux du païs nomment Uper Tirone. Dunganon est près d'Armagh. * Baudrand.

DUNGARVAN, Ville & port de mer d'Irlande, dans la Mommonie, & dans le Comté de Vaterford, est située en la partie Meridionale de l'isle, entre Vexford & Vaterford. * Baudrand.

DUNGCANON, ou DUNKANON, Fort de la Lagenie en Irlande, est dans le Comté de Wexfort, sur le bord Oriental de la Baye de Waterfordt, à trois ou quatre lieuës de la ville de ce nom. * Mary, *Diction.*

DUNGHALL. *Cherchez* Dungal.

DUNGIN, Bourg d'Irlande, situé dans le Comté de Londonderry en Ultonie, à six lieuës de la ville de Londonderry, du côté du Levant. * Mary, *Diction.*

DUNGISBY, DUNISBEY, ou DUNSBEY, Bourg de l'Ecosse Septentrionale, est dans le Comté de Cathnes, vis-à-vis des isles Orcades, & sur un cap qui porte son nom, & qu'on croit être le *Bervuium,* ou *Vervuium Promontorium* des Anciens. * Baudrand.

DUNKELDEN, en Latin *Duncheldinum & Castrum Caledonium,* Ville d'Ecosse, avec Evêché suffragant de S. André, est située sur la riviere de Tay dans le Comté de Perth ; & Camden la prend pour l'ancienne Calidonie. * Baudrand.

DUNKERAN, ou DONEQUINE, *Juernis,* Ville d'Irlande, dans le Comté de Desmond, sur le golfe que forme la riviere de Maire, que ceux du païs nomment *Maire Flud.* Son port est aujourd'hui peu frequenté. * Baudrand.

DUNKERQUE, ou DUNKERKE, *Dunquerca,* Ville du Païs-Bas, dans le Comté de Flandres, fut bâtie par le Comte Baudoüin III. dit *le Jeune,* fils du Comte Arnoul I. vers l'an 960. Quelques-uns croyent que son nom vient du mot Flamand, *Kerk,* qui veut dire *Eglise,*

à cause que la tour de son Eglise est la premiere que les Mariniers découvrent de la mer, par dessus les Dunes. Elle est située sur la mer, à trois lieuës de Graveline, à six lieuës de Calais, & à cinq lieuës de Nieuport. Cette ville fut possedée d'abord par *Jean* d'Avenes, Comte de Hainaut, qui la vendit à *Gui*, Comte de Flandres. Depuis, *Robert* de Flandres, fils du Comte *Robert* III. de Bethune, fut Seigneur de Dunkerque, Cassel, &c. *Toland* sa sœur lui succeda, & épousa *Henri* IV. Comte de Bar. *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soissons, Seigneur de Dunkerque, &c. n'eut de *Jeanne* de Bethune, qu'une fille unique, *Jeanne* de Bar. Elle porta ce riche heritage dans la Maison de Luxembourg, par son mariage avec *Loüis* de Luxembourg, Connétable de France, qui l'épousa le 16. Juillet de l'an 1435. *Pierre* de Luxembourg leur fils, laissa de *Marguerite* de Savoye, *Marie* de Luxembourg, Comtesse de saint Paul, Dame de Dunkerque, &c. qui prit alliance avec *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, quatriéme ayeul paternel du Roi Loüis *le Grand*. C'est sur cette alliance qu'étoient fondées les prétentions que ce Monarque avoit sur la ville de Dunkerque. Le Seigneur de Termes, Maréchal de France, la prit l'an 1558 Le Duc de Parme la reprit l'an 1583. dans le XVII. siecle. Loüis II Prince de Condé, pour lors Duc d'Anguien, l'emporta l'an 1646. les Espagnols s'en rendirent maîtres en 1652. Gaston Duc d'Orleans, la leur avoit enlevée en 1642. Enfin le Maréchal de Turenne s'en étant rendu maître en 1658. elle fut remise aux Anglois, de qui Loüis XIV. la racheta l'an 1662. pour la somme de cinq millions. Il y fit faire une citadelle considerable, avec des fortifications. Les Anglois & les Hollandois joints ensemble, bombarderent cette ville dans les années 1694. & 1695 avec des machines infernales dont ils se servirent; mais ce fut sans aucun effet. Les fortifications ont été détruites en 1714. en execution du Traité d'Utrecht. * Guichardin, *Descript. des Païs Bas, & en l'Add.* Strada, *de Bell. Belg. dec.* 2. *l.* 5. Sarrazin, *Rel. du siege de Dunq.* Galland, *Droits du Roi, &c.*

DUN-LE-ROI, en Latin *Regiodunum*, Ville de France dans le Berri, avec un siege Royal, est située sur la riviere d'Auron, du côté du Bourbonnois, à sept ou huit lieuës de Bourges. Humbert Astier & ses freres, vendirent l'an 1275. au Roi, la moitié de la Viguerie de Dun-le-Roi. Elle fut réünie à la Couronne par le Roi Charles VII. en 1430. & par Loüis XI. en 1465. Il ne faut pas confondre cette ville avec DUN-LE-ROI en Bourgogne, près du Beaujolois.

DUNLUCE, Château de l'Ultonie en Irlande, est sur la côte Septentrionale du Comté d'Antrim, à l'embouchure de la riviere de Bush. Ce château est fort par sa situation sur un rocher, & on l'a séparé de la terre ferme par un fossé. * Baudrand,

DUNOIS, petit Païs & Duché de France dans la Beauce, a pour ville capitale Château-Dun, qui fut du Bailliage de Chartres, puis de celui d'Orleans. Le Dunois ou Château-Dun a eu autrefois des Vicomtes, depuis ROTROU I. Comte de Mortagne, qui vivoit dans le XI. siecle. Dans la suite, ce Vicomté entra dans la Maison de Châtillon, & de Blois. Gui de Châtillon, fils de *Loüis* Comte de Blois, qui mourut à la bataille de Creci, vendit en 1391. le Dunois sous le titre de Comté, à Louis Duc d'Orleans, frere du Roi Charles VI Depuis, ce païs fut l'Appanage du fameux JEAN *bâtard* d'Orleans, à qui la Monarchie Françoise a de si grandes obligations. Charles, Duc d'Orleans, son frere, le lui donna le 1. Juillet de l'an 1439. Ce païs comprenoit le Vicomté de Château-Dun, Fretenval, Marcheoir, &c. & en vertu de cette donation, Jean bâtard d'Orleans, rendit à son frere le Comté de Vertus, Romorantin, &c. Le Comté de Dunois fut érigé au mois de Juillet de l'an 1525. en Duché & Pairie, par Loüise de Savoye, mere du Roi François I. & alors Regente du Royaume, en faveur de Loüis d'Orleans, Duc de Longueville, & de ses enfans mâles. La posterité de Jean, bâtard d'Orleans, a joüi du Comté de Dunois.

DUNQUERQUE. *Cherchez* DUNKERQUE.

DUNQUEURRE, Village de Ponthieu en Picardie, situé entre Abbeville & Dourlens. On le prend pour le lieu qu'on nommoit anciennement *Durocoregum*.* Baudrand.

DUNS, (Jean) dit SCOT, parce qu'il étoit natif d'Ecosse, fut Religieux de l'Ordre de saint François, sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. Il se rendit celebre dans l'Université de Paris, & eut pour maître, non Alexandre de Halès, comme quelques-uns l'ont crû, mais Guillaume Varron Anglois, celebre Docteur de son Ordre. Sa subtilité à expliquer les plus grandes difficultez de la Philosophie & de la Theologie, lui fit porter le nom de *Docteur subtil*. D'autres croyent qu'on le lui donna, pour avoir défendu solidement la verité de l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Au reste, il se picqua de soûtenir des opinions opposées à celles de saint Thomas; & c'est ce qui a produit dans l'Ecole les deux Sectes de Thomistes & de Scotistes. Il mourut à Cologne le 8. Novembre de l'an 1308. âgé d'environ 33. ou 35. ans. Ses ennemis ont publié, qu'ayant été attaqué d'apoplexie, il fut d'abord enterré; & que, quelque temps après, cet accident étant passé, il mourut desesperé, se rongeant les mains, & donnant de la tête contre la pierre du tombeau. Mais on a si bien refuté cette calomnie, autorisée par Paul Jove, Latome & Bzovius, qu'il ne se trouve plus personne qui veüille y ajoûter foi. Jean Duns, qui avoit une merveilleuse facilité à comprendre toutes choses, n'en avoit pas moins à réduire ses pensées par écrit; & c'est pour cette raison qu'il laissa un très-grand nombre de Traitez, dont nous avons diverses éditions. Celle de Lyon de 1639. contient XII. volumes, avec la Vie de l'Auteur, écrite par Vadingue, & les témoignages des grands hommes qui ont parlé de lui. Ce Theologien fut le premier qui, sans s'assujettir à suivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de sentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *Docteur très-resolutif*. Il avoit composé un Traité que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII. qui préferoit que la beatitude des ames justes étoit differée jusqu'au jour du Jugement. Dans son livre de la jurisdiction Ecclesiastique, il traite de la question agitée sur ce sujet en France l'an 1329. entre les Prélats & Pierre de Cugnieres, sur les bornes de la jurisdiction Ecclesiastique. Il n'est pas certain que Jean Duns fût Anglois, & l'on dispute s'il étoit d'Ecosse, d'Angleterre ou d'Irlande. Ceux qui le croyent Anglois, disent qu'il étoit de Donston dans le Northumberland. Ceux qui le font Irlandois, lui donnent pour lieu de sa naissance Doune, ville d'Ultonie dans le Royaume d'Irlande; & ceux qui le croyent Ecossois, le font natif de Duns, village qui est éloigné de huit milles des frontieres d'Angleterre; mais il est marqué dans les manuscrits écrits peu de temps après sa mort, qu'il étoit de Donston en Angleterre. Il entra fort jeune dans le Couvent des Freres Mineurs de Neuchâtel en Angleterre. Il fit ses études à Oxfort, puis il enseigna la Theologie. Il passa en France au commencement du XIV. siecle, & fit des leçons à Paris, après y avoir pris des degrez. Il proposa son sentiment sur l'Immaculée Conception, non comme un dogme certain, mais comme une opinion. Ceux qui ont dit qu'il la fit recevoir dans l'Université de Paris comme une doctrine, qu'elle obligeoit par serment tous ses membres de tenir, se sont trompez; car il est constant que ce Decret de l'Université n'a été fait qu'en 1496. après la tenuë du Concile de Bâle. Scot alla de Paris à Cologne où il mourut. * Cave, *Historia litteraria.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XIV. siecle.* Vadingue, *T. III. Ann. Min & in Biblioth.* Hervart, *in Mantiss. contra Bzovium.* Trithéme & Bellarmin, *in Catal.* Sixte de Sienne, *Biblioth. S.* Possevin, *in Appar.* Sponde, *A. C* 1308. *n.* 11. Ferchius. Cavellus. Magnefius. Colganus. Pontinus, &c.

DUNS, Bourg ou petite Ville de l'Ecosse Meridionale, est situé dans le Comté de Merche, à trois lieuës de Coldingam, vers le Couchant. Il donna autrefois le nom au celebre Jean Duns, ou Jean Scot. * Mary, *Diction.*

DUNSTABLE, Ville d'Angleterre avec marché dans la contrée Meridionale du Comté de Bedford, qu'on appelle Manshead, sur les limites du Comté de Buckingham. Elle est située sur une hauteur, dont le fond est de craye. Elle fut bâtie par Henri I. des ruines de l'ancienne *Maginum*, ou *Magiovinium*. Elle est composée de quatre ruës, dont chacune a son vivier ou reservoir d'eau. Comme elle est sur la route de Chester, elle est fort frequentée, & pourvûë de bonnes hôteleries pour

les voyageurs. Elle est honorée d'une de ces croix magnifiques que le Roi Edoüard I. fit ériger en memoire de la Reine Eleonor, dans tous les endroits, où reposa son corps, entre le Comté de Lincoln, où elle mourut, & l'Abbaye de Westmunster, où elle fut inhumée. * *Diction. Anglois.*

DUNSTAFAG, en Latin *Evonium*, ou, selon d'autres *Stephandunum*, Ville d'Ecosse dans le Comté de Lorne. Elle est située dans la partie Occidentale de l'isle, prés de l'isle de Mula, vers les Hebrides. Il y a un assez bon port. * Camden. Sanson.

DUNSTAN, (Saint) Archevêque de Cantorberi, en Angleterre, florissoit dans le X. siecle, sous le regne d'Ethelstan dont il étoit parent. Il étoit fils de Heorstan & de Kinedride, & nâquit l'an 924. Après avoir fait ses études, il alla trouver Anthelme, Archevêque de Cantorberi, son oncle paternel; & ce Prélat le menant à la Cour avec lui, le presenta au Roi Ethelstan, qui avoit commencé de regner en 925. Ce Prince le retint auprès de lui; mais s'étant refroidi à son égard, par les artifices de quelques envieux, Dunstan se retira auprès d'Elphege, Evêque de Worcester, son cousin germain, qui lui confera l'Ordre de Prêtrise, & le porta à se faire Religieux. Il embrassa cet état, & s'en alla à Glasco, où il bâtit une cellule proche d'une Eglise dédiée à la Vierge. Edmond, qui succeda à Ethelstan son frere en 941. manda Dunstan, & se servit de ses conseils pour gouverner son Royaume. Ce Prince assisté du Saint, faisoit regner la justice, & la paix dans son Etat: cependant il fut assez credule pour ajoûter foi aux calomnies des ennemis de Dunstan: ce qui le porta à l'éloigner de sa Cour, où il le rappella bien-tôt après. Edrede, frere & successeur du Roi Edmond, ne témoigna pas moins d'affection à ce sage Ministre, & se reposa sur lui d'une grande partie de la conduite de son Royaume; mais Eduin, fils d'Edmond, étant parvenu à la Couronne, s'abandonna à ses passions, & refusa d'écouter les bons avis de Dunstan: c'est pourquoi ce saint homme se retira dans son Monastere de Glasco. Depuis, il passa en Flandres, où le Comte le reçût parfaitement bien, & il s'arrêta dans la ville de Gand. Dans cet intervalle, plusieurs grands Seigneurs d'Angleterre ne pouvant souffrir les desordres d'Eduin, élûrent pour Roi Edgar son frere: ainsi le Royaume fut divisé en deux parties, dont la Tamise faisoit la séparation. Ce nouveau Roi rappella S. Dunstan, & lui fit accepter l'Evêché de Worchester; mais il arriva une chose remarquable, lors qu'il fut sacré dans l'Eglise de Cantorberi. Odon Archevêque de cette Eglise, au lieu de donner à Dunstan le titre d'Evêque de Worcester, lui donna celui d'Archevêque de Cantorberi, comme le declarant son successeur. Après cette ceremonie, S. Dunstan s'en alla dans son Evêché, où son zele & sa pieté lui attirerent l'admiration de tout le monde. Après la mort du Roi Eduin, tout le Royaume fut réuni sous l'autorité d'Edgar, qui obligea Dunstan à gouverner l'Evêché de Londres, avec celui de Worchester. Lorsque l'Archevêché de Cantorberi vint à vaquer par la mort d'Odon, on voulut donner cette dignité à Dunstan, qui la refusa absolument. Ainsi Belphin, Evêque de Winchester, fut élû Archevêque. Ce Prélat mourut bien-tôt après, & Birtelin, Evêque de Dorchester, fut mis en sa place; mais ce dernier n'ayant pas assez de vigueur pour maintenir la discipline Ecclesiastique, retourna dans son Evêché; & Dunstan fut contraint de remplir ce Siege, dont il étoit très-capable de soûtenir la dignité. Il alla ensuite à Rome, où le Pape lui donnant *le Pallium*, l'établit son Legat dans toute l'Angleterre. Lorsqu'il fut de retour, il fit paroître un courage invincible pour resister à quelques desordres qui s'étoient introduits dans son Archevêché. Il n'épargna pas les grands Seigneurs, ni le Roi même, auquel il imposa une rude penitence, pour avoir violé une Religieuse. Edgar mourut quelque temps après en 975. & laissa le Royaume à Edoüard son fils, que quelques grands refusoient de reconnoître pour Roi, sous prétexte que la Reine sa mere n'avoit point été couronnée, & que, lors qu'il nâquit, le Roi son pere n'étoit pas encore sacré. Mais S. Dunstan, qui sçavoit que le Royaume lui appartenoit legitimement, l'établit & le maintint sur le thrône, malgré tous les efforts des rebelles. En 979. Alfrede, qui avoit été concubine d'Edgar, fit assassiner Edoüard, pendant qu'il étoit à la chasse, pour faire regner Ethelred son fils. Saint Dunstan parla à cet usurpateur du Royaume, avec des paroles foudroyantes, & lui prédit que, comme il étoit monté sur le thrône par l'effusion du sang de son frere, il passeroit sa vie d'une maniere sanglante, & qu'une inondation de Barbares raviroit le sceptre à ses successeurs. Ce saint Prélat se retira ensuite dans son Archevêché, où il mourut l'an 988. six jours après l'Ascension. * Sa Vie écrite par un Prêtre contemporain, & par un autre, & ensuite par Adelard dans Henschenius, & dans le P. Mabillon, celle qui est rapportée par Surius, plus recente. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

DUNSTER, bon Bourg d'Angleterre. Il est situé sur l'emboûchure de la Saverne, à dix lieuës de la ville de Wels, du côté du Levant, & autant de celle d'Excester du côté du Nord. * Baudrand.

DUNWICH, ancien Bourg d'Angleterre, autrefois Ville puissante sur les côtes du Comté de Suffolx. Felix *le Bourguignon*, qui confirma les East-Angles chancelans dans la Religion Chrétienne en 630. y établit un siege Episcopal, qui y subsista, jusqu'à ce que Bisus, quatriéme Evêque après lui, le transporta à North Elmham, ne laissant qu'un Evêque suffragant à Dunwich. Dans ce temps-là cette ville étoit fort peuplée, & si forte qu'elle arrêta Robert, Comte de Leicester, qui s'étoit revolté contre son Prince. Sous le regne d'Henri II. on y battoit monnoye. Maintenant ce n'est plus qu'un petit bourg, qui a cependant encore l'honneur de députer deux Membres au Parlement. Il est éloigné de 82. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DUPLEIX, (Scipion) Historiographe de France, nâquit à Condom dans la Guyenne. Il étoit fils de Gui Dupleix, du Languedoc, lequel, après s'être marié & établi dans Condom, servit & commanda dans les troupes du Maréchal de Monluc, qui parle de lui dans le 7. livre de ses Commentaires. Scipion fut Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé. Il vivoit dans le XVII. siecle, & a écrit l'Histoire de France en VI. volumes. Nous avons des remarques sur son Histoire de Loüis XIII. publiées par le Maréchal de Bassompierre, qui maltraite fort Dupleix; & un autre Traité intitulé, *Les Lumieres de Matthieu de Morgues, dit saint Germain, pour l'Histoire éteinte par Monsieur Scipion Dupleix.* Dupleix, outre son Histoire, a aussi écrit les Memoires des Gaules: l'Histoire Romaine en trois grands Tomes; la premiere Philosophie écrite en François; & quelques autres petits Traitez. Il mourut à Condom en l'année 1661. âgé de 98. ans.

DUPONT, (Jacques) surnommé LE BASSAN, Peintre fameux. *Voyez* BASSAN.

DU PUY. *Cherchez* PUY.

DUPUY, (Christophle) C'étoit l'aîné de Messieurs Dupuy. Il suivit à Rome le Cardinal de Joyeuse en qualité de son Protonotaire, & y rendit service à M. de Thou, à l'occasion de la premiere partie de son Histoire, que la Congregation de l'Indice vouloit condamner, & ranger au nombre des Livres Heretiques. Etant de retour en France, il se fit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le Cardinal Barberin, qui connoissoit son merite l'alla déterrer; & par son credit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de Procureur General de son Ordre, & de Prieur *in urbe*. Le Pape Urbain VIII. lui auroit donné des marques de son estime; mais la part que Messieurs Dupuy ses freres avoient euë à la nouvelle édition des Libertez de l'Eglise Gallicane, empêcherent le Pape de donner des marques de la bonne volonté qu'il avoit pour Christophle du Puy. Il mourut assez âgé, Prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens dont ce lieu est capable. C'est lui qui a donné au Public le *Perroniana*, dont il avoit une copie. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire.*

DURA, grande Plaine dans la campagne de Babylone, où le Roi Nabuchodonosor fit dresser cette grande statuë, qui avoit soixante coudées de haut & six de large, & qu'il voulut faire adorer à tous ses sujets; donnant des ordres précis, que quand ils entendroient sonner la trompette, chacun se prosterneroit devant cette statuë, sous peine de mort. Trois Hebreux, Sidrach, Misach & Abdenago ayant refusé de le faire, ils furent jettez dans une grande fournaise, pour y être brûlez tout vifs: mais

ils en furent délivrez par un Ange, qui empêcha l'effet des flâmes, & les y conserva, sans qu'ils fussent le moins du monde offensez. * Daniel, *III.* 1. *&c.* Cela arriva l'an du monde 3405. avant J. C. 599.

DURAN, ou DORHIN, (Nicolas) Carme Anglois, vivoit en 1426. Il écrivit sur le Maître des Sentences, *Originalia Doctorum, &c.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme. Pitseus. Alegre, &c. Ce dernier en met un autre de ce nom, qui vivoit environ l'an 1379. *in Parad. Carmel.*

DURAN de Torres. *Cherchez* DURAND (Jean)

DURANCE, Riviere de France, dans le Dauphiné & dans la Provence. Strabon la nomme Δρυέντιος; Ptolomée, Δρυέντιος; & les Latins *Druentia.* On prétend qu'elle est formée de deux sources, dont l'une vient du mont Vesoul, & l'autre sort du mont Geneve. Sa source est dans le païs des anciens Caturiges, d'où elle entre dans le Dauphiné & la Provence, pour se jetter dans le Rhône, entre Avignon & Tarascon. Voici la route qu'elle tient. Elle passe à Guillestre, puis près d'Ambrun, & ensuite elle reçoit l'Ubanie & quelques autres ruisseaux. Elle vient de-là jusqu'à Sisteron, & elle y reçoit le Puech ou Buech, & quelque temps après le Jabron. De-là elle tourne à Volone & à Malijay, où elle reçoit la Bleone, aux Mées & à la Brilliane, & puis elle reçoit Lauson, Laye, Asse, Verdon, &c. Ayant coulé près de Manosque, à saint Paul, à Pertuis, où Leze joint ses eaux aux siennes, elle passe à la Roque, où commence le fossé de Crapane; puis à Cavaillon; ensuite elle reçoit le Calavon, & se décharge dans le Rhône. Tite-Live dit que les Gaules n'ont point de riviere moins propre à la navigation, parce qu'elle est toûjours inconstante, sans lit, & sans bornes certaines. Mais quoique cet Auteur rapporte de la rapidité de cette riviere, neanmoins l'industrie des Romains la rendit navigable, au rapport d'un Historien de ce temps. Silius Italicus dit que cette riviere fut un obstacle à la marche d'Annibal, au-dessus du païs des Voconces. * Tite-Live, *l.* 20. Silius Italicus, *l* 3. Strabon, *l.* 4. *&* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Vibius Sequester, *de Flum.* Chorier, *Hist. de Dauph. l.* 1. *&* 4. Bouche, *Hist. de Prov. en la Chron.*

DURAND, Evêque de Liege, dans le XI. siecle, étoit né de pauvres parens; & par son sçavoir s'éleva à l'Episcopat, après avoir été Chancelier de l'Empereur Henri II. Alberic dit qu'il avoit été Moine, & qu'il avoit une parfaite connoissance des Lettres saintes & profanes. On lui attribuë ordinairement une Epitre fort sçavante sur l'Eucharistie, contre Berenger & contre Brunon d'Angers: nous l'avons dans la Bibliotheque des Peres, & Baronius l'a inserée dans les Annales de l'Eglise, sur l'an 1035. Durand étoit pourtant mort dès le premier Février de l'an 1025. comme Gilles Boucher l'a remarqué dans ses Annales de Liege, & comme nous l'allons expliquer.

☞ La plûpart des Critiques ne sont pas d'accord, que Durand de Liege soit Auteur de la Lettre contre Eusebe Brunon d'Angers, & Berenger. En effet, le premier mourut environ l'an 1025. & le second ne fut fait Evêque d'Angers que long-temps après. Ce qui fait croire, comme le remarque Jean Picard en ses Notes sur le Livre du saint Sacrement de l'Autel, de saint Anselme de Cantorberi, que cette piece est de Duoduin, aussi Evêque de Liege, ou plûtôt de Durand Abbé de Troarn, comme nous le dirons dans la suite. Les Auteurs ont été trompez par la lettre D. qui commence le nom de l'un & de l'autre, & qu'on mettoit seule au commencement des Ouvrages. Messieurs de Sainte-Marthe ont fait cette remarque generale, en parlant d'Eusebe Brunon, dans le II. volume de la France Chrétienne, *pag.* 117. mais sans se souvenir de l'appliquer à Durand en la *pag.* 646.

DURAND, Moine de Fescamp, & ensuite Abbé de Troarn, dans le Diocese de Bayeux, vivoit dans le XI. siecle. Olderic ou Oldric Vitalis fait son éloge. On ne doute point qu'il ne soit Auteur de l'Ouvrage du saint Sacrement de l'Autel contre Berenger, qu'on attribuë à Durand de Liege. Il florissoit sous Guillaume *le Conquerant*, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, qui faisoit beaucoup de cas de ses conseils: il a vécu jusqu'à l'an 1088. Dom Luc Dacheri nous a donné le Traité de Durand, avec les Ouvrages de Hugues, Evêque de Langres. * Olderic Vitalis, *l.* 7. *&* 8. *&c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. III.*

DURAND, Evêque de Clermont en Auvergne, avoit été second Abbé de la Chaise-Dieu, dans la même Province. Nous avons des preuves de sa science & de sa pieté, dans les Lettres que S. Anselme de Cantorberi lui écrivoit, & dans les réponses qu'il lui faisoit. Hugues de Flavigny dit dans sa Chronique, qu'il mourut quelque temps avant la celebration du Concile de Clermont, tenu l'an 1095. pour l'expedition de la Terre-Sainte. Baldric, Abbé de Bourgueil, a celebré sa memoire, par des épitaphes ingenieuses, pour son temps. Elles sont rapportées par Du Chêne dans le IV. volume des Ecrivains de l'Histoire de France. *Voyez* aussi les Oeuvres de saint Anselme, *T. IV. edit. Colon.* 1612. *&* 1. *Lug.* 1630. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p.* 528.

DURAND DE WALDACH, Heretique dans le XII. siecle, assisté d'un de ses amis qu'il avoit séduit, publia ses erreurs vers l'an 1117. & sur tout celle-ci, que le mariage n'est qu'un concubinage caché. Ils furent pris & condamnez au feu: ce qui fut executé à cause de leur obstination. * Prateole. Voyez *Durand Waldach.* Gautier, *en la Chron.*

DURAND, (Guillaume) surnommé *Speculator*, né au Puymoisson en Provence, disciple de Henri de Suze, fit ses premieres études à Boulogne; & y ayant pris le Bonnet de Docteur, il enseigna le Droit Canon à Modene, d'où il fut appellé par le Pape Clement IV. pour être son Chapelain & Auditeur du Palais. Il fut envoyé par Gregoire X. Legat au Concile de Lyon tenu en l'année 1274. & enfin fait Evêque de Mende l'an 1286. Il refusa depuis l'Archevêché de Ravenne que Boniface VIII. lui offrit; mais il accepta la Legation dont ce Pape le chargea vers le Sultan d'Egypte; & y étant allé, il mourut à Nicosie dans l'isle de Chypre le 6. de Juillet de l'an 1296. d'où son corps fut rapporté à Rome & enterré à la Minerve. Il étoit si habile dans les affaires, qu'il fut surnommé *le pere de la Pratique.* Il nous a laissé un Livre intitulé le Miroir du Droit, *Speculum Juris*, qui lui fit donner à lui-même le nom de *Speculator*. Il adressa cet Ouvrage, qui est divisé en trois parties, au Cardinal Ottobon, qui fut depuis Adrien V. Le Repertoire du Droit tiré de cet Ouvrage; & le Rational des Offices Divins; un Commentaire sur les Canons du Concile de Lyon; & un Abregé des Gloses & du Texte du Droit Canon. Le Miroir, & le Repertoire du Droit ont été imprimez avec le Rational à Lyon l'an 1516. & 1551. Le Miroir a été aussi imprimé séparément à Bâle en 1574. & à Francfort avec le Repertoire en 1592. Le Rational est le plus commun, & a été imprimé plusieurs fois en divers endroits. Le Commentaire sur les Canons du Concile de Lyon, a été imprimé à Fano en 1569. & l'Abregé des Gloses, à Paris en 1519. * Majolus, *en sa Vie.* Gesner & Simler, *Biblioth.* Hottoman, *Comment. de verbis Juris.* Trithéme, *au Cat.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Possevin, *Appar. sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. pag.* 730. 731. Fischard, *aux Vies des Jurisconsultes.* Sponde, *A. C.* 1274. *n.* 3. Bouche, *Hist. de Prov. lib.* 9. *Sect.* 3. §. 10.

☞ Nous avons dit, avec plusieurs Auteurs, que ce sçavant Prélat étoit de Puymoisson dans le Diocese de Riez en Provence, c'est l'opinion la plus commune, & la mieux établie; cependant tous les Historiens ne sont pas de ce sentiment. Quelques-uns le font Gascon. Jacques de Bellevûë, d'Aix, Auteur d'un Livre intitulé *De ratione studendi in utroque jure*, assure qu'il étoit natif d'Aix; Bartel en son Histoire de Riez, dit que cette ville fut le lieu de sa naissance; & Belleforêt croit qu'il étoit de Beauvais. Mais Durand lui-même, dit dans le 4. livre qu'il étoit Provençal. *Nos Provinciales*, dit-il, *nobiles feudatarios, &c.* Outre Nostradamus, la Croix du Maine, & divers autres Auteurs, son épitaphe en trente vers, qu'on voit sur son tombeau aux Dominicains de la Minerve à Rome, marque qu'il étoit de Puymoisson. Cette épitaphe est rapportée par Ughel dans le II. volume de l'Italie sacrée, en parlant des Evêques d'Urbin. * Nostradamus, *Hist. de Prov.* Bartel, *Hist. Præs. Regien. in Matthæo* 1. *p.* 233.

DURAND, (Guillaume) neveu du celebre Canoniste Durand, Evêque de Mende, fut Archidiacre de son

oncle, lui succeda dans cet Evêché l'an 1296. & gouverna cette Eglise jusqu'à l'an 1328. ayant été appellé l'an 1310 au Concile de Vienne par le Pape Clement V. Il composa un excellent Traité de la maniere de celebrer le Concile general, divisé en trois parties, dans lequel il a recüeilli & disposé sous differens titres une infinité de Reglemens des Conciles & des Peres, pour reformer les abus & les déreglemens de toutes sortes d'états, & de conditions, & particulierement des Papes, & de la Cour de Rome, des Prélats, des Ecclesiastiques, & des Religieux. Philippe Probus, Jurisconsulte de Bourges, fit imprimer cet Ouvrage à Paris l'an 1545. & le dédia au Pape Paul III. aux Cardinaux, aux Evêques, aux Abbez, & aux autres Fideles, qui devoient s'assembler au Concile de Trente, comme très-utile à ceux qui vouloient travailler à la réforme des mœurs des Chrétiens. Il a depuis été imprimé à Paris en 1535. & enfin dans un Recüeil de plusieurs Ouvrages de même nature, que M. Faure Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, fit imprimer à Paris chez Clousier l'an 1671.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XIV. siecle.*

DURAND, ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1300. composa quelques Romans, selon la coûtume du temps. *Consultez* Fauchet & la Croix du Maine.

DURAND DE S. POURÇAIN, natif d'un bourg de ce nom, dans le Diocese de Clermont en Auvergne, vivoit dans le XIV. siecle, fut Dominicain, & ensuite Docteur de Paris & Maître du sacré Palais, d'où il fut tiré l'an 1318 pour être Evêque du Puy en Velay, & transferé l'an 1326. à l'Evêché de Meaux. Il a écrit des Commentaires sur le VI. livre des Sentences, & un Traité de l'origine des Jurisdictions. *Liber de origine Jurisdictionum.* On dit qu'il mourut le 13. Septembre de l'an 1333. * Trithéme, *au Cat* Bellarmin, *des Ecrivains Ecclesiastiques* Possevin, *Appar. sacr.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sacr.* Sainte-Marthe.

DURAND Villegagnon. *Cherchez* VILLEGAGNON

Durand (Nicolas)

DURAND, Abbé de Castres, vivoit dans le X. siecle. Il refuta vers l'an 913. un certain Valfred, qui enseignoit que le corps & l'ame périssoient par la mort, mais on ne sçait point si cette erreur eut quelque cours & l'on n'a rien de l'Ouvrage de Durand. * *Chronique de l'Abbaye de Castres.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. X. siecle.*

DURAND, (Jean) ou DURAND DE TORRES, Espagnol, natif de Seville, avoit fait de grands progrès dans la Jurisprudence civile & canonique. Le Cardinal Pimentel le voulut avoir auprès de lui, & le mena à Rome. Durand de Torres y apprit la Langue Grecque, & y fit imprimer en 1655. une Dissertation *De postliminio inter liberos fœderatosque populos.* Depuis étant revenu en Espagne, il s'acquit une grande connoissance de la langue Arabique, & traduisit la Chronique d'Aubuvalid Ben Shacenas; mais cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Durand mourut le 12. Novembre de l'an 1661.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

DURAND DE CHAMPAGNE, de l'Ordre des FF Mineurs, Confesseur de la Reine de France & de Navarre, fleurit vers l'an 1350. & a composé une Somme de Confessions, ou un Directoire pour les Confesseurs, divisé en quatre parties, qui se trouve dans la Bibliotheque de M Colbert, *Cod.* 451. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut Eccl. XIV. siecle.*

DURAND, (Pierre) François de nation, Poëte Latin & François, au commencement du XVI. siecle, étoit Bailli de Nogent le Rotrou, au païs du Perche.* La Croix du Maine.

DURAND, (Dom Jean) Moine Benedictin de la Congregation de S. Maur, aidoit à Dom François Delfau, conjointement avec Dom Robert Guerard, à la revision des Oeuvres de S. Augustin; mais ayant été accusez d'avoir fait conjointement le Livre intitulé, l'*Abbé Commendataire*, ils furent séparez. Durand s'en alla à Rome, où il fut compagnon du Procureur General de sa Congregation. A son retour, il mourut dans la charge de Prieur de saint Nicaise de Reims. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire.*

DURANGO, Ville de l'Amerique Septentrionale, dans la nouvelle Biscaïe, avec Evêché suffragant de Mexico, est située au pied des montagnes, & a pris ce nom par rapport à DURANGO, qui est une petite ville d'Espagne, dans la Biscaie. * Sanson.

DURANTE DE DURANTI, ou DURANTIS DE DURANTIBUS, Cardinal Evêque de Bresce, dans le XVI. siecle, étoit né dans la même ville le 5. Octobre de l'an 1507. Après avoir achevé ses études, il alla à Rome, où il fut Camerier secret du Pape Paul III qui lui donna l'Evêché de Cassano, & ensuite le Chapeau de Cardinal en 1544. Quelque temps après il fut envoyé par le même Pape, Legat à Camerino, & ensuite en Ombrie. Enfin il fut pourvû de l'Evêché de Bresce, sa patrie, où il mourut le 15. Mai de l'an 1558. * Ughel, *Ital. sacr.* Aubery, *Histoire des Cardinaux, &c.*

DURANTI, (Jean Etienne) Premier President au Parlement de Toulouse, étoit fils d'un Conseiller aux Requêtes du Palais de cette ville. Jeune encore, il prit le parti du Barreau où il se distingua par son éloquence; & après avoir été Capitoul en 1563. & ensuite Avocat General, il fut enfin nommé Premier President au Parlement de Toulouse en 1581. par le Roi Henri III. Il soûtint avec ardeur le parti de son Prince contre les Ligueurs, dont la fureur se renouvella à Toulouse, lors qu'on y eut appris la mort du Duc de Guise, & du Cardinal son frere en 1489. Duranti, & Daffis Avocat General, voulant s'opposer aux premiers mouvemens de la revolte, furent arrêtez & ensuite massacrez par les Rebelles le 10. Février de la même année. Lorsque le calme eut été rétabli à Toulouse, on fit le procès aux plus coupables de ces factieux, & on rendit de grands honneurs à la memoire de Duranti, & Daffis, dont il avoit épousé la sœur.

Le President Duranti est vraiment Auteur de l'excellent Livre intitulé, *De Ritibus Ecclesiæ*, que quelques sçavans, & entr'autres le P. D. Jean Martenne, ont faussement attribué à Pierre Danès Evêque de Lavaur. On a prétendu que Duranti ayant acheté la Bibliotheque de P. Danès, y avoit trouvé le livre en question, qu'il s'étoit attribué; cependant on ne peut se persuader que ce livre soit de Danès, sur la seule autorité de M. le Bret, Auteur, à ce qu'on dit, d'un Abregé de l'Histoire universelle, peu connu jusqu'ici dans la Republique des Lettres. Il témoigne avoir appris ces particularitez de M Pierre Berthier, Evêque de Montauban, qui les tenoit, selon lui, de son oncle M. Jean Berthier Evêque de Rieux, ami de Duranti & de Danès. Il est certain que Duranti a donné ce livre sous son nom. On ne peut sans témerité, & sans injustice traiter de plagiaire un homme d'une probité reconnuë, à moins que d'être fondé sur des preuves évidentes & incontestables. D'ailleurs il est aisé de prouver que le President Duranti a composé le livre de *Ritibus*, & rien n'est plus facile que de détruire les raisons qu'on allegue au contraire. Le recit de M. le Bret ne fera pas beaucoup d'impression sur les esprits, si l'on considere qu'au mois de Juillet 1630. temps de la mort de M. Berthier, Evêque de Rieux, son neveu n'étoit âgé que de douze ans. Il n'y a point d'apparence que ce dernier, dans un âge si tendre, fût à portée de semblables entretiens, & propre à de pareilles confidences. D'ailleurs Pierre Danès extrêmement vieux, se retira deux ans avant sa mort à l'Abbaye de saint Germain des Prez, & il est vrai-semblable qu'il y fit porter sa Bibliotheque. Thevet semble autoriser cette conjecture, lorsque parlant des Ouvrages de Danès, mort peu de temps auparavant, il espere qu'on en pourra trouver quelques-uns entre les papiers de ce sçavant homme, qui sont, dit-il, chez ses parens. Si l'on veut supposer qu'il se soit défait de ces livres, pour éviter les frais du transport, du moins n'est-il pas permis de croire, qu'il ait vendu les manuscrits de sa composition. Jean Ange Papius, homme de Lettres, qui le premier mit au jour le livre *De Ritibus* à Rome, & qui le dédia au Pape Gregoire XIV. témoigne que Duranti, adressant cet Ouvrage au Cardinal de Pellevé, pour prendre soin de son impression, l'appelloit *le fruit de ses veilles.* Enfin Duranti lui-même, trois jours avant que d'être massacré par les Ligueurs, écrivit dans la prison une Lettre à D. Jean de la Barriere, Instituteur de l'Ordre des Feüillans, par laquelle il le prie de faire approuver son livre à Rome après sa mort, & de l'y faire imprimer. Peut-on concevoir qu'un Magistrat sage, integre, éclairé, comme l'étoit ce President, eût voulu, sur le point d'être

facrifié pour fon Prince, impofer au public & à fes amis, ufurpant la proprieté d'un livre, que fa confcience lui eût reproché d'avoir dérobé à un autre? Cette penfée ne peut entrer dans l'efprit, & d'ailleurs la réputation de P. Danès n'a pas befoin de l'appui du menfonge, pour fe foûtenir chez la pofterité. On peut encore connoître par le livre même qu'il eft de Duranti, & non de Pierre Danès; car il cite fes décifions de Droit, liv. 2. ch. 43. & l. 3. ch. 25. & un Commentaire qu'il avoit fait fur le titre des Elections, l. 1. ch. 25. Il cite un Arrêt du Parlement de Toulouse, qu'il dit avoir prononcé lui-même en robe rouge, le 5. Avril 1581. l. 3. ch. 25. & dans une priere qu'il fait à Dieu, l. 2. ch. 48. il lui rend graces de ce qu'il l'a fait Premier Prefident du Parlement de Toulouse. Il marque auffi qu'il n'eft point Danès; car il cite Danès comme une tierce perfonne fur l'Epître de faint Auguftin à Boniface. Il dit dans le 2. livre chap. 5. touchant le droit des Diacres dans l'adminiftration de l'Euchariftie, que Danès, Evêque de Lavaur, lui a indiqué un paffage de faint Auguftin, du Sermon de faint Vincent. M. de Thou & de Sainte-Marthe, en faifant l'éloge de ce fçavant homme, difent pofitivement qu'il n'avoit laiffé aucun Ouvrage. On ne doit donc point, contre la foi de ces Auteurs, entreprendre de le parer des dépoüilles de Duranti, à qui perfonne, avant M. le Bret, ne s'étoit avifé de difputer le livre *De Ritibus*. * Thuan, *lib.* 63. Scevola Sammarthan. *in Elog.* Thevet, *in Elogiis*. M. de la Faille, *Annales de Toulouse*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVI. fiecle.*

DURAS, Bourg de France dans la Guïenne. Il a titre de Duché, & eft fitué fur la petite riviere de Drot, dans l'Agenois, aux confins du Bazadois, environ à neuf lieuës de Bourdeaux du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

DURAS, ou DURAZZO, Ville & Port de mer d'Albanie, Province de Grece, à l'emboûchure de l'Argentaro, fut bâtie par une Colonie des habitans de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, la 1. année de la XXXIX. Olympiade, & 624. ans avant l'Ere Chrétienne. Son ancien nom, qui étoit *Epidamnus*, fut changé dans la fuite des temps en celui de *Dyrrachium*, qui étoit le nom du port. Sous la LXXXV. Olympiade, & 439. ans avant J. C. les habitans de cette ville affiegez par une troupe de bannis, implorerent le fecours des Corinthiens, qui furent défaits par les Corcyréens. Les Atheniens prirent le parti de ces derniers, & cette querelle fut l'origine de la guerre nommée *Corinthiaque*, & comme le levain de la grande guerre du *Peloponnefe*, fi celebre dans l'Hiftoire Grecque. Duras étoit autrefois Metropolitaine, fous le Patriarchat de Conftantinople, & avoit pour fuffragans, Aleffio, Liis, Benda, Canovia, & Croia. Elle a un très-beau port; mais elle eft peu habitée à caufe de l'intemperie de l'air. Cette ville a donné fon nom à quelques Princes de la Maifon de France, de la branche d'Anjou-Sicile. JEAN, Duc de Duras, étoit huitiéme fils de *Charles* II. dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile. *Voyez* fon article. CHARLES, Duc de Duras, mourut après l'an 1348. Il eut de *Marie* de Sicile fa femme, fille puinée de *Charles* de Sicile Duc de Calabre, *Loüis*, mort jeune, & quatre filles. LOUIS de Duras, fecond fils de *Jean*, fut pere de CHARLES III. Roi de Naples, qu'il eut de *Marguerite* de S. Severin. On dit que la Reine *Jeanne* I. le fit empoifonner en 1362. Louis de Navarre, Comte de Beaumont le Roger, prit le titre de Duc de Duras, à caufe de *Jeanne*, fille aînée de *Charles* Duc de Duras, qu'il époufa en 1366. Depuis cette ville tomba fous la domination des Venitiens, à qui Bajazeth II. Sultan des Turcs, l'enleva dans le XV. fiecle. * Thucydide, *liv.* 1. *& fuiv.* Strabon, *liv.* 5. Diodore de Sicile. Eufebe, *en la Chron.* Magin, *Geogr.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* Villani. Sainte-Marthe. Le P. Anfelme, &c.

DURAZZO, noble & ancienne Famille de Genes, qui a toûjours rendu de grands fervices à la République, à laquelle elle a donné depuis deux fiecles fix illuftres Doges; le premier fut Jacques, en l'an 1573. qui par fa prudence & fa bonne conduite rendit le calme à fa patrie, qui depuis long-temps étoit troublée par les guerres civiles. Cinq autres de la même famille lui ont fuccedé, trois de pere en fils, & deux d'une autre branche, tous dans cette dignité ont remporté les loüanges que meritoit leur vertu. On n'entreprendra point de faire ici l'éloge de tous les illuftres Sujets que cette Famille a produit, il fuffit de dire feulement qu'ils ont été revêtus des Charges & des Emplois les plus éclatans de Senateur, de General, de Gouverneur de Corfe, de Miniftre, & d'Envoyé Extraordinaire dans les plus puiffantes Cours de l'Europe, & même d'Ambaffadeur auprès du Grand Seigneur, & que tant fur mer que fur terre, il ont toûjours fait briller leur zele & leur valeur.

Cette Famille s'eft encore diftinguée dans l'Eglife par les Prélats d'un merite éminent qu'elle lui a donné. Le Cardinal Etienne qui fut élevé à la Pourpre l'an 1633. par le Pape Urbain, qui le choifit pour Legat de Ferrare, & enfuite de Boulogne, a laiffé dans fa patrie, dont il a gouverné l'Eglife pendant 18 années, des marques d'une vie exemplaire, & d'une parfaite modeftie. Marcel neveu de ce premier, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI. & après avoir été chargé fous fon Pontificat des premieres Nonciatures, & de la conduite des plus celebres Eglifes, aufquelles il a laiffé affez de marques de fes bienfaits, il fut encore honoré par le Pape fuivant des Legations de Bologne & de tout l'Etat Ecclefiaftique; plufieurs autres Evêques & Abbez d'un merite diftingué font encore fortis de cette illuftre Famille.

DURBU, & DURBUY, petite Ville des Païs-Bas. Elle eft Capitale d'un petit Comté, qui porte fon nom, & fituée fur la riviere d'Ourte, dans le Duché de Luxembourg, à fix ou fept lieuës de la ville de Liege, du côté du Midi. * Baudrand.

DUREN, ou DOREN, en Latin *Duria*, Ville du Duché de Juliers, dans le Diocefe de Cologne, fituée fur la riviere de Roer, eft celebre par le fiege que l'Empereur Charles V. y mit. Quelques Auteurs la prennent pour *Marcodurus*, dont Tacite fait mention dans le 4. livre des Annales. Par les foins du Roy Pepin, & de fon fils Charlemagne, on y affembla des Conciles l'an 761. 775. & 779. Les deux derniers femblent plûtôt regarder les affaires Seculieres, que les Ecclefiaftiques. * Ortelius. Sanfon. Baudrand.

DURENIS, ou ARDURNE, petite Ville ou Bourg de l'Ecoffe Septentrionale. Ce lieu eft dans les Comté de Strath-Navern, à l'embouchure de la riviere de Durenis, fur une petite prefqu'ifle, environ à quatre lieuës de la Ville de Tung, du côté du Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

DURER, (Albert Durer) ou DURE, comme parlent nos Peintres François, né à Nuremberg le 20. Mai de l'an 1471. eut pour pere Albert Durer très-habile Orfevre, de qui il apprit en même temps l'Orfévrerie; & la gravure, & fut mis à 15. ans fous la difcipline de Michel Wolgemut Peintre de Nuremberg. Après avoir paffé trois ans chez fon Maître, il en employa quatre à voyager en Flandre, en Allemagne, & à Venife; & à fon retour il fe maria dans fon païs, à 23. ans. C'eft environ ce temps-là qu'il commença à mettre en lumiere quelques eftampes de fa façon. Il grava les trois Graces, & des têtes de mort, avec d'autres Offemens, un Enfer avec des Spectres diaboliques dans la maniere d'Ifraël de Malines: au-deffus, de ces trois femmes, il y a un globe, fur lequel on voit ces trois lettres *O. G. H.* qui veulent dire en Alleman, O Gott Hüte! *O Dieu, gardez-nous des enchantemens.* Il avoit pour lors 26. ans; car c'étoit en 1497. Aïant ainfi exercé fon genie, il s'attacha de lui-même à l'étude du deffein, & y devint fi habile, qu'il fervoit de regle à tous ceux de fon temps, & que plufieurs Italiens même tiroient de fes eftampes un grand avantage; ce qu'ils ont encore fait long-tems depuis: mais avec plus d'adreffe & de déguifement. Nous voïons qu'Albert Durer a eu foin dans toutes fes planches, de mettre l'année qu'elles ont été gravées, qui eft une chofe dont les curieux ont fujet de fe loüer; car ils peuvent juger par-là à quel âge il les a travaillées. Dans la grande Paffion de Nôtre Seigneur qu'il a gravée, il a difpofé la Cene felon l'opinion d'Oecolampade; la *Mélancholie* eft fa plus belle piece, & les chofes qui entrent dans la compofition de ce fujet, font une preuve de l'habileté d'Albert; fes *Vierges* font encore d'une beauté finguliere. Ce Peintre n'a pas été moins exact à marquer fur fes tableaux, l'année qu'ils avoient été peints, & Sandrart, qui en a vû plus que perfonne, n'en remarque point avant l'année 1504. Cela voudroit dire qu'Albert n'en a point fait avant l'âge de 33. ans,

du moins de considerable. Au reste l'Empereur Maximilien donna lui-même à Albert pour les Armoiries de la peinture, 3. écussons, 2. en chef & 1. en pointe. La réputation d'honnnête homme, dans laquelle Albert vivoit, son bon esprit, & son éloquence naturelle, le firent élire membre du Conseil de la ville de Nuremberg; son genie universel le faisoit travailler avec facilité aux affaires de la Republique, & à celles de sa maison; il étoit laborieux, d'un temperamment doux, & dans un établissement qui auroit dû lui procurer du repos, si sa femme ne s'y étoit point opposée. Elle étoit de si mauvaise humeur, que quoi qu'ils n'eussent point d'enfans, & qu'ils eussent fait une fortune considerable, elle le tourmentoit jour & nuit, pour l'augmenter: ce qui l'obligea, pour s'en separer, de faire un voyage aux Païs-Bas, où il fit grande amitié avec Lucas de Leyde. L'inquietude de cette femme, ses larmes, & ses promesses de mieux vivre à l'avenir, obligerent les amis d'Albert, de lui écrire les dispositions où elle étoit. Il se laissa persuader, il revint; mais elle ne put jamais tenir sa promesse; & malgré la prudence, & la douceur de son mari, elle le traita comme auparavant, & le fit mourir de déplaisir à l'âge de 57. ans, en 1528. Albert a écrit lui-même la Vie de son pere en 1524. Sandrart la rapporte après celle du fils. Albert y écrit la plûpart des choses que l'on vient de dire de lui-même dans son adolescence. Ce qu'il y a de surprenant, dans sa vie, c'est d'avoir travaillé avec tant d'assiduité à un si grand nombre d'Ouvrages, dans des temps fort difficiles, & avec une femme extraordinairement fâcheuse. Il a écrit de la Geometrie, & de la Perspective, des Fortifications, & de la Proportion des figures humaines. Plusieurs Auteurs parlent de lui avec éloge, & entr'autres Erasme, & Vasari. * De Piles, *Vies des Peintres.*

DURESTALL, petite Ville de France. Elle est dans l'Anjou, sur le Loir, entre Angers & la Fleche, environ à trois lieuës de celle-ci & à sept de celle-là. * Maty, *Dictionnaire.*

DURET, (Loüis) celebre Medecin, dans le XVI. siecle, étoit natif de Baugé en Bresse, selon Guichenon, Historien de cette Province; car Scevole de Sainte-Marthe le fait Bourguignon, dans l'éloge qu'il lui a consacré. Il étudia en Medecine à Paris, & y fit si de grands progrès, qu'il l'enseigna depuis en qualité de Professeur Royal. On dit qu'il expliquoit Hippocrate avec une facilité admirable, & qu'il en sçavoit tous les aphorismes par cœur. Il composa sur les Coïques du même Hippocrate, des Commentaires qui furent imprimez après sa mort, par les soins de son fils celebre Avocat. On a encore de lui un Livre contre le Traité des maladies internes d'Hollier. Il mourut en 1586. * Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog.* Vander Linden, *de Scrip. Med.* Guichenon, *Hist. de Bresse.*

DUREUS, ou DURÆUS, (Jean) Theologien Protestant, Ecossois de Nation vivoit au XVII. siecle, s'employa avec chaleur à reünir les Lutheriens avec les Calvinistes. Il voyagea dans ce dessein dans plusieurs païs de l'aveu & du consentement de ses Superieurs. L'Archevêque de Cantorbery, l'Evêque de Kilmore, & plusieurs autres personnes de consideration lui donnerent même des Lettres de recommandation. Il commença par faire imprimer en 1634. les Ouvrages qu'il avoit faits pour réüssir dans ce dessein, sous le titre, *de Aliquot Theologorum Galliæ & trium Ecclesiæ Anglicanæ Episcoporum* (*Scilicet Davenantii, Mortoni & Halli*) *Sententia de pacis rationibus inter Evangelicos usurpandis.* En 1634. il entra en Conference à Francfort avec les Theologiens d'Allemagne. Il fit publier le sentiment que les Eglises de Transilvanie lui avoient envoyé la même année. Il negocia ensuite avec les Theologiens de Dannemarc & de Suede. Le peu de succès de ses negociations ne le rebuterent point jusqu'en 1674. qu'il commença à changer de batterie, & se promettre de venir à ses fins par une autre route. Il s'engagea dans une explication, *touchant l'intelligence de l'Apocalypse, par l'Apocalypse même &c.* qu'il publia en François en 1674 & dont il esperoit beaucoup plus de succès que tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors: mais ses esperances furent frustrées; car il mourut sans avoir rapproché d'un seul pas les deux partis qu'il esperoit réünir. On ne sçait pas positivement le temps de sa mort, ni le lieu de sa sepulture. Dureus a encore composé *Hyppomnemata de studio pacis Ecclesiæ: Informatio de eis quæ in studio Ecclesiastica concordia inter Evangelicos prosequendo, agitare instituit Duraus erga Ecclesiarum Danicarum Theologos. Joannis Durai Irenicorum tractatuum Prodromus. &c.*

Il ne faut pas confondre ce Dureus avec un autre Jean Dureus Jesuite Ecossois, qui a fait imprimer à Paris en 1581. & à Ingolstat en 1588. un Livre contre la reponse de Witaker aux 10. Raisons de Campien que que la Bibliotheque d'Oxford attribuë à Dureus le Pacificateur. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

DURFORT, illustre & ancienne Maison originaire des Provinces de Guienne, & de Foix, est celebre depuis plusieurs siecles dans nos Histoires. On sçait que le nom de DURFORT fut autrefois adopté par une branche de la Maison souveraine de Foix. On convient qu'avant ce temps-là, les Seigneurs d'une autre Maison l'avoient porté avec éclat dans la Guïenne; mais on a crû long-temps que ces deux Maisons étoient demeurées distinctes & separées, quoi qu'elles se soient confonduës l'une dans l'autre. Feu M. le Marquis de Roüilhac, d'Espernon, aidé d'Actes authentiques, a le premier combattu cette erreur, causée par le ravage des Anglois, qui transporterent de Guïenne en Angleterre la plûpart des Chartes de cette Province lorsqu'ils furent forcez de l'abandonner. D'autres titres anciens, recouvrez à force de recherches, seront les fondemens sur lesquels nous établirons la suite Genealogique de la Maison de Durfort, que nous nous contenterons de rapporter depuis.

I. ARNAUD de Durfort, qui épousa *Marquise* de Gouth, qui lui apporta la Terre de Duras & autres, qui ont été long-temps dans cette Maison, fille d'*Arnauld Garcie* de Gouth, Vicomte de Lomagne, & de *Miramonde* de Mauleon. Elle étoit niéce du Pape Clement V. & sœur de *Regine*, qui épousa *Bernard* de Durfort, Seigneur de Flamarins. Le Roi Philippe *le Bel* lui donna & à sa femme en 1308. à la priere de *Raymond*, Cardinal du titre de Sainte Marie, frere de sa femme, la Justice de la Terre de Montaguillon. Il étoit mort en 1324. aïant eu pour enfans AYMERI qui suit; *Gaillard* de Durfort, Chantre de Cahors; & *Bernard* de Durfort.

II. AYMERI de Durfort, Seigneur de Duras, servit le Roi dans les guerres de Gascogne, en la Compagnie du Maréchal de Trie: en reconnoissance de quoi il reçût en don en 1328. la Justice de la Tour en Agenois. Après la mort de *Jean* de Durfort, Seigneur de Flamarins, son parent, le Roi fit traiter avec lui en 1336. des droits qu'il pouvoit avoir à cause de sa mere, sur les Vicomtez de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Laitoure, & reçut en recompense les Terres de Villandrau & de Blancafort: il étoit mort en 1345. en laquelle année le Roi donna à ses heritiers une somme de 1100. livres par an, à prendre sur la Recette de Toulouse, en recompense des pertes qu'il avoit souffertes pendant les guerres, & jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leurs Terres, occupées par les ennemis. Il fut pere de

III. GAILLARD de Durfort, I. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui suivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, & qui le quitta à la sollicitation de Charles d'Espagne, Connetable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi par Traité du 3. Mai 1352. Il avoit épousé *Marguerite* de Caumont, qui étoit veuve en 1357. & en eut entre autres enfans.

IV. GAILLARD de Durfort II. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. lequel fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363. en presence du Prince de Galles, en consequence du Traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il avoit épousé *Eleonore* de Perigord, fille de *Roger Bernard*, Comte de Perigord, dont il eut,

V. GAILLARD de Durfort III. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, Villandru, &c. Senéchal de Guïenne pour le Roi d'Angleterre, qui épousa en 1390. *Jeanne* de Lomagne, fille de *Eudes*, Seigneur de Fiefmarcon, & de *Catherine* de Ventadour, Dame de Donzenac. Elle vivoit en 1435. & le rendit pere de

VI. GAILLARD de Durfort IV. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui se trouva à la reddition de la ville de Bordeaux en 1451. & en signa la capitulation: fit hommage au Roi de sa Terre de Duras en 1452.

1452. & dès la même année suivit le parti du Roi d'Angleterre, qui lui donna le Gouvernement de Calais, & l'honora de son Ordre de la Jarretiere. Ses biens furent confisquez ; sa Terre de Blancafort fut donnée au Comte de Dammartin, & la Baronie de Duras au Seigneur du Lau ; mais il fut depuis rétabli en tous ses biens par Lettres de 1476. Il avoit épousé *Jeanne* de la Lande, morte en 1444. dont il eut *Aimeri* de Durfort, Seigneur de Tilly, surnommé *à la grande Barbe*, Colonel d'Infanterie, Gouverneur d'Henri d'Albret Roi de Navarre, mort sans laisser de posterité de *Jacquette* du Puy-du-Fou, veuve de *Joachim* Girard, Seigneur de Basoges, qu'il avoit épousée en 1518. & JEAN qui suit.

VII. JEAN de Durfort, Seigneur de Duras, de Blancafort, &c. Maire de Bordeaux en 1487. suivit le Roi Charles VIII. en Italie, fut Gouverneur de Crême, & laissé à Naples, où il se comporta vaillamment en plusieurs combats & rencontres contre les Arragonois. Il épousa 1. *Jeanne* Dame de Rozan, de Pujols & de Civrac ; 2. *Catherine* de Foix, Dame de Montbardon, fille de *Corbeyran* III. du nom, Seigneur de la Gardiolle, & de *Jeanne* de la Roque Nebouzan. De sa premiere femme sortirent FRANÇOIS qui suit ; & JEAN de Durfort, dont descendent les Seigneurs de Civrac, de Castelbayac, & de Cuzaguet.

VIII. FRANÇOIS de Durfort, Seigneur de Duras, &c. mourut en Italie, deux jours avant la journée de Pavie, commandant une Compagnie de 50. Lances. Il avoit épousé en Octobre 1519. *Catherine* de Gontault, fille de *Pons*, Baron de Biron, Seigneur de Montferrand, dont il eut *Armand* de Durfort, Seigneur de Duras, mort sans alliance ; *N.* mort à la bataille de Dreux ; SYMPHORIEN, qui suit ; & *Jeanne* de Durfort, mariée à *Charles* de Belleville, Comte de Caunac.

IX. SYMPHORIEN de Durfort, Seigneur de Duras, &c. Colonel des Legionnaires de Guienne, mourut à Orleans en 1563. pendant les guerres civiles, aïant embrassé le parti Huguenot. Il avoit épousé en 1538. *Barbe* Cauchon de Maupas, fille de *Thierri*, Seigneur de Maupas, & d'*Adrienne* de Bossut-Longueval, dont il eut *Jean* de Durfort, Vicomte de Duras, que le Roi Henri IV. n'étant encore que Roi de Navarre, envoya en 1573. vers le Pape Gregoire XIII. Il fut tué près de Livourne, sans laisser de posterité de *Marguerite* de Gramont, fille d'*Antoine*, & d'*Helene* de Clermont ; JACQUES qui suit ; *Marguerite* alliée 1. à *Philippe* de Belleville, Comte de Caunac, son cousin, 2. à *Leonor* Chabot, Comte de Jarnac ; & *Jeanne* de Durfort, mariée en 1581. à *Georges* de Foix Comte de Rabat.

X. JACQUES de Durfort, Marquis de Duras, &c. mourut en 1628. Il avoit épousé par contrat du 12. Avril 1603. *Marguerite* de Montgommery, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle* de Champagne, morte le 16. Septembre 1606. dont il eut *Henri* mort sans alliance ; & GUI-ALDONCE qui suit.

XI. GUI-ALDONCE de Durfort, Marquis de Duras, Comte de Rozan, &c. mourut en 1690. Il avoit épousé par contrat du 13. Septembre 1624. *Elizabeth* de la Tour, fille d'*Henri* Duc de Boüillon, Maréchal de France, & d'*Elizabeth* de Nassau, morte le premier Decembre 1685 dont il eut ; *Gui-Aldonce*, né en 1625. mort jeune ; JACQUES-HENRI, Duc de Duras, qui suit ; *Frederic-Maurice*, Comte de Rozan, tué pendant le blocus de Paris en 1649. GUI-ALDONCE, qui a fait la branche des Ducs de Lorge, rapportée cy-après : *Armand* frere jumeau de *Gui-Aldonce*, mort jeune ; *Charles-Henri* Comte de Montgommeri, mort en 1661. *Loüis*, Marquis de Blancafort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Jacques, General de ses Armées, Grand Chambellan de la Reine Doüairiere d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiere en 1685. mort le 19. Avril 1709. âgé de 71. ans, sans laisser de posterité de *Marie*, fille de *Georges* Sonde, Comte de Feversham, qu'il avoit épousée en 1676. morte en 1679. *Henri*, Baron de Pujols, tué en Portugal ; *Godefroi*, Comte de Rosan, Colonel d'Infanterie, tué en Candie le 25. Juin 1669 *Loüise-Marie-Magdelaine*, morte jeune ; *Henriette*, mariée en 1653. à *Loüis* de Bourbon, Marquis de Malause ; *Isabelle*, mariée en 1656. à *Frederic-Charles* de la Rochefoucault, Comte de Roye & de Roucy ; & *Marie* de Durfort, Dame d'Atour de la Duchesse d'Orleans, qui se fit Catholique en 1678. & mourut en 1689. sans alliance.

XII. JACQUES-HENRI de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur & Lieutenant General du Comté de Bourgogne, & de la Ville & citadelle de Bezançon, Chevalier des Ordres du Roi, &c. commença de donner des preuves de son courage, n'étant encore que Capitaine de Cavalerie, & continua de rendre des services considerables en celles de Mestre de Camp de Cavalerie, de Maréchal de Camp, & de Lieutenant General des armées du Roi, depuis 1654. en Flandres, Allemagne, Catalogne & Italie, en plusieurs combats, sieges & batailles. Il fut fait Capitaine des Gardes du Corps en 1671. servit si dignement à la conquête de la Franche-Comté en 1674. qu'il merita le Gouvernement de cette Province, & de la ville & citadelle de Besançon. Il fut honoré de la dignité de Maréchal de France le 30. Juillet 1675. après la mort du Maréchal de Turenne son oncle. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, le 31. Decembre 1688. & Chevalier de l'Ordre de saint Loüis en Avril 1693. Il eut le Commandement de l'armée d'Allemagne sous Monseigneur le Dauphin en 1688. & 1689. & son Marquisat de Duras fut érigé en Duché par Lettres du mois de Fevrier, registrées au Parlement le premier Mars de la même année 1689. Il mourut à Paris le 12. Octobre 1704. âgé de 84. ans. Il avoit épousé en 1668. *Marguerite-Felice* de Levi-Vantadour, fille de *Charles*, Duc de Vantadour, Pair de France, & de *Marie* de la Guiche-Saint-Geran, dont il eut JACQUES-HENRI qui suit ; *Felice-Armande-Charlotte*, mariée en Decembre 1685 à *Paul-Jules* Mazarin, Duc de la Meilleraye, Gouverneur du Port-Loüis ; JEAN, qui a continué la posterité, & dont il sera parlé après son frere aîné ; *Marie*, Religieuse à Conflans près Paris ; & *Louise-Bernardine* de Durfort, mariée le 17. Janvier 1696. à *Jean François-Paul* de Bonne de Crequy, Duc de Lesdiguieres.

XIII. JACQUES-HENRI de Durfort, Duc de Duras, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, né le 19. Decembre 1670. mourut à Mons de la petite verole au mois de Septembre 1677. en sa 27. année. Il avoit épousé le 7. Mars 1689. *Loüise-Magdelaine* de la Marck, fille d'*Henri Robert* Comte de la MARCK, & de *Jeanne* de Saveuse-Bouquainville, morte le 13. Avril 1717. âgé de 58. ans, laissant pour enfans *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort, née en 1691. qui a épousé le 21. Mai 1709. *Henri* de Lorraine, Prince de Lambesc ; & *Henriette Julie* de Durfort, née en 1696.

XIII. JEAN de Durfort, Duc de Duras après la mort de son frere aîné, né le 28. Janvier 1684. nommé Maréchal de Camp le 30. Mars 1710. a épousé le 5. Janvier 1706. *N.* de Bournonville, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, Maréchal de Camp, & de *Charlotte-Victoire* Albert-Luynes.

BRANCHE DES DUCS DE LORGES

XII. GUI-ALDONCE de Durfort, Duc de Lorges-Quintin, Capitaine des Gardes du Corps, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi. Gouverneur de Lorraine, fils puîné de GUI-ALDONCE de Durfort, Marquis de Duras & d'*Elizabeth* de la Tour, commença dès l'âge de 14. ans à porter les armes sous le Vicomte de Turenne, son oncle maternel ; & après avoir commandé un Regiment de Cavalerie, il s'éleva successivement par ses services aux degrez de Brigadier des armées du Roi, de Maréchal de Camp, & de Lieutenant General. Il s'étoit signalé en Flandres & en Hollande, sur tout au siége de Nimegue, dont le Roi lui donna le Gouvernement. Ce fut lui qui investit Mastrich, lorsque cette ville fut prise en 1673. En 1674. il commanda la Cavalerie à la bataille d'Ensheim, où les Allemans furent défaits. Il servit en qualité de Lieutenant General dans l'armée de M. de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué d'un coup de canon, près de la ville d'Acheren le 27. Juillet 1675. Alors suspendant la douleur que lui causa cette perte, il donna tous ses

soins à sauver l'armée du Roi, que la mort de son General avoit jetté dans la consternation. L'année suivante il reçût le Bâton de Maréchal de France, investit Condé, servit sous le Roi en Flandres, & fut fait Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté. Il fut créé Chevalier des Ordres du Roi en 1688. & au mois de Janvier de l'année suivante, il commanda en Guïenne, où l'on appréhendoit une descente de la part des ennemis. La même année il fut General d'une armée entre la Meuse & l'Alsace, puis en Allemagne, où il commanda en chef pendant l'absence de Monseigneur, & où il défit à Pforzeim, le 27. Septembre 1692. le Duc de Wirtemberg, qui fut fait prisonnier : puis repassant le Rhin, il vint en diligence faire lever le siege d'Ebernbourg que les Allemans vouloient emporter. L'année suivante il emporta en peu de temps la ville & le château d'Heidelberg qu'il ruina. En 1694. ayant reçû avis, lorsqu'il étoit aux environs de Mayence, que les ennemis passoient le Rhin entre Philisbourg & Strasbourg ; il marcha avec tant de précipitation, que les Imperiaux le voyant à portée de leur livrer bataille avant qu'ils eussent pû se fortifier, jugerent plus à propos de remettre au plus vîte ce fleuve entre eux & lui. Le Roi, pour reconnoître ses services, érigea en Duché la ville & Terre de Quintin, en basse Bretagne, pour lui & pour ses successeurs mâles. Les Lettres furent verifiées au Parlement le 23. Mars 1691. Il mourut à Paris le 22 Octobre 1702. âgé de 72. ans. Le Maréchal de Lorges avoit épousé *Genevieve* de Fremont, fille de *Nicolas* de Fremont, Seigneur d'Aneüil, Dominois, &c. Garde du Tresor Roïal, & de *Genevieve* Damon, de laquelle il a eu Gui qui suit; *Geneviéve-Françoise* de Durfort, mariée le 8 Avril 1695. à *Loüis* de saint Simon, Duc & Pair de France, Gouverneur de Blaye, & Grand Bailly de Senlis; & *Genevieve-Marie* de Durfort, qui a épousé le 21. Mai 1695. *Antonin* de Caumont, Duc de Lauzun, Chevalier de la Jarretiere.

XIII. Gui de Durfort, Duc de Lorges, Comte de Quintin, né en 1683. épousa le 14. Decembre 1702. *Geneviéve-Therese* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, Commandeur des Ordres du Roi, qui a été Ministre & Secretaire d'Etat, & Controlleur General des Finances, & d'*Elizabeth-Therese* le Rebours, morte le 31. Mai 1714. en sa 18. année, de laquelle il a Gui-Michel de Durfort. *Voyez* le Pere Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

La Maison de Durfort porte *écartelé au 1. & 4. d'argent, à la bande d'azur*, qui est *Durfort*; & au 2. & 3. *de gueules, au lion d'argent*, qui est *de Lomagne*. Le Duc de Lorges ajoûte un *lambel de gueules*

DURHAM, Ville Episcopale, & Comté dans la partie Septentrionale d'Angleterre, sous la Metropole d'Yorck, & située sur la riviere de Veere, à neuf ou dix lieuës de la mer, est Capitale du païs appellé le Diocese de Durham, & en langage du païs *The Bishoprick of Durham*. Cette Ville est assez agreable. Les Latins la nomment *Dunelmum*, & l'Evêché y fut transferé de l'isle de Lindisfarne, vers l'an 990. sous Aldwin. C'est près de cette ville que se donna le 17. Octobre 1346. la bataille en laquelle le Roi d'Ecosse fut pris par les Anglois. * Bede, *Hist. Eccles.* Guillaume de Malmesburi, *l.* 3. Godwin. Camden, &c.

DURHAM. *Cherchez* Laurent, Nicolas Durham.

DURING, Comte Allemand, celebre par sa perfidie, fut Gouverneur du fils d'Uladislas, Prince de Lutzen en Misnie, vers le commencement du IX. siecle. Ce lâche, après que Neclan Prince de Boheme, eut vaincu & dépoüillé Uladislas de ses Etats, coupa la tête à son éleve & la porta à Neclan, qui bien loin de lui donner les recompenses qu'il en attendoit, le fit pendre à un arbre, pour le punir de sa cruauté & de sa trahison. * Dubravius, *l.* 3.

DURIS, de Samos, Historien Grec, florissoit du temps de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, vers la CXL. Olympiade, & l'an 220. avant l'Ere Chrétienne. Il écrivit un Traité de la Tragedie, une Histoire de Macedoine, une d'Agathocles de Syracuse, & quelques autres Ouvrages qu'on voit souvent alleguez par les anciens Auteurs. Pline *l.8.c.40.l.34 c.8.36.c.12.* Plutarch *in Pericle, Alcibiade, Lisandro, Agesilao, &c.* Strab. *l.* 1. Clem. Alexand. *Stromatum l.* 1. Laërtius, *in Socrate.* Suidas. Cicer. *Epist. ad Atticum, l.* 6.

DURLACH, ou DOURLACH, Ville d'Allemagne, dans le Marquisat de Bade ou Baden, porte le titre de Marquisat, & donne son nom à une branche de la Famille de Bade. Dourlach est située aux pieds des montagnes, à deux lieuës du Rhin, & à quatre lieuës de Baden. On y voit un très-beau château. *Voyez* Bade.

DUROSRIGES, anciens Peuples de la grande Bretagne. Ils avoient les Belges au Levant & au Nord, les Damnoniens au Couchant, & la mer au Midi. *Dunum*, aujourd'hui *Dorcester*, étoit leur Capitale. Ils occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Comté de Dorset*. * Baudrand.

DURSTUS, onziéme Roi d'Ecosse, selon Buchanan, quoi qu'il fut fils d'un pere très-vertueux, il s'abandonna au vin & aux femmes, & chassa son Epouse legitime, qui étoit fille du Roi des Bretons. S'appercevant que les Nobles conspiroient contre lui, il feignit de changer de conduite, rappella sa femme, assembla les principaux de ses Sujets, prit un serment solemnel pour la reforme; pardonna à des Criminels publics, & promit solemnellement qu'à l'avenir, il ne feroit rien sans l'avis de la Noblesse. Cette reconciliation étant célebrée par des réjoüissances publiques, il invita la Noblesse à souper, & les ayant tous assemblez dans un lieu, il envoya des Scélerats, qui les égorgerent. Cette trahison irrita tellement ceux qui ne se trouverent pas à cette Fête, qu'ayant assemblé une grosse Armée, ils lui livrerent bataille & le tuérent, vers l'an du monde 4604. * Buchanan.

DUSBURG, ou DUISBOURG, (Pierre de) Auteur d'un Livre des Chroniques de la Prusse, vivoit au commencement du XIV. siecle, comme il paroît par l'Epitre dédicatoire de son Livre. Il y a apparence qu'il étoit natif de Duisbourg dans le Duché de Cleves, & que c'est de cette ville qu'il a pris son surnom. Il fut Prêtre, non pas de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, comme l'a écrit Albert Wijuk Kajalonick, mais de l'Ordre Teutonique dans la Prusse, comme le témoigne Nicolas Jeroschinus, qui traduisit en vers Allemans les Chroniques de ce Pierre de Duisbourg, vers l'an 1340. & qui s'y qualifie Chapelain du même Ordre des Teutons. Wigandus de Marpurg, Frere de ce même Ordre, a continué cet Auteur aussi en vers Allemans, jusqu'à l'an 1394. * Albert Wijux Kajalonick, *part. I. Hist. Lith. lib.* 1. *p.* 35. Gaspar Schuzius. *in Indice Scriptorum Prussicorum.* Hartfnoch, *Dissert.* 1. *de Scriptor. Histor. Prussia.*

DUSIENS : c'est ainsi que les Gaulois appelloient de certains Démons, nommez par les Latins *Incubi* ou *Fauni*, & que nous appellons communément *Incubes*. Saint Augustin assure qu'il y avoit de ces sortes d'esprits qui prenant la figure d'hommes, se rendoient fort importuns aux femmes, dont ils abusoient quelquefois. * Saint Augustin, *De Civitate Dei, livre* 15. *chapitre* 22.

DUSMES MUSTAPHA, autrement *Mustapha Zelebis*, fils de Bajazet I. Empereur des Turcs, ou, selon d'autres, imposteur, qui prit ce nom vers l'an 1425. sous le regne d'Amurat II. fils de Mahomet I. Les Turcs assuroient que Mustapha Zelebis avoit été tué dans la bataille contre Tamerlan, où Bajazet son pere fut fait prisonnier; mais les Grecs soutenoient le parti de celui qui parut en 1425. & publioient qu'il étoit fils de Bajazet. Ce Prince, veritable ou supposé, fit quelque temps son sejour à Verdari, petite Ville de Thessalie, & ensuite assiegea la ville de Serra, qu'il prit. Cette victoire lui fit concevoir de grandes esperances & le porta à marcher vers Andrinople, qui étoit alors la Capitale de l'Empire Ottoman. Les habitans eurent si bonne opinion de lui, qu'ils lui ouvrirent les portes de la ville, & lui firent serment de fidelité. Toute la Romelie suivit cet exemple, & se soûmit à lui. Sultan Amurat, qui passoit sa vie dans le Serrail de Burse en la Natolie, aïant appris les remuëmens de ce Mustapha ressuscité, envoya contre lui le Bassa Bajazet, à la tête d'une puissante armée; mais ce traître étant devant Andrinople, se rangea du côté de Mustapha, qui le fit son Visir ou premier Ministre, & se mit en chemin pour aller à Burse. Jean Paleologue, Empereur de Constan-

tinople, promit un grand secours aux Ambassadeurs de Mustapha ; mais avant leur retour, un faux bruit mit l'alarme dans l'armée de ce prétendu Prince, qui se vit aussi-tôt abandonné, & hors d'état de pouvoir tenir tête à ses ennemis. Il se retira vers Buga ; puis passa le détroit de Gallipoli, & se cantonna dans la Romelie, où Amurat le suivit. Mustapha ne se voyant pas en seureté, tâcha de se sauver à Andrinople ; mais il fut pris en chemin par Amurat qui l'y mena prisonnier, & le fit pendre aux crenaux des murailles de la ville. D'autres disent, qu'Amurat aïant contraint Mustapha de sortir de Gallipoli, il le poursuivit sans relâche, & le trouva caché, dans un buisson de la montagne, nommée *Toganum*, où il le fit étrangler en sa presence. * De Rocoles, *Les Imposteurs insignes*.

DUSSELDORP, Ville d'Allemagne, Capitale du Duché de Monts ou de Berg, est située sur le Rhin, à cinq ou six lieuës de Cologne, & autant de Juliers : c'est une agreable ville, bien fortifiée, & qui est soûmise au Duc de Neubourg, aujourd'hui Electeur Palatin. * Sanson.

DUSSELDORP, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de Strasbourg, & vivoit sur la fin du XV. siecle. Il étoit sçavant, & composa divers Ouvrages, entr'autres une Description de la Terre-Sainte. On assure qu'il fut Prieur de la même ville de Strasbourg, où il mourut en 1493. * Alegre, *Paradis. Carmelit.*

DUSSELDORP, (François) Prêtre, natif de Leyden en Hollande, au commencement du XVII. siecle, sçavoit bien la Jurisprudence civile & Canonique & la Theologie. Après avoir prêché long-temps dans la Hollande & dans le Duché de Cleves, il fut dépoüillé de ses biens par les Protestans, & se vit contraint de sortir de son païs. Il se retira à Cologne, où il mourut le 31. Mars de l'an 1630. On publia après sa mort quelques Ouvrages de sa façon comme deux volumes d'Annales, un Traité du Mariage, &c.

DUSSON, noble & ancienne Maison du païs de Donezan. Elle tire son nom de la Baronie & château Dusson, situé sur la riviere Dussonne dans le même païs, Il relevoit autrefois du Comté de Cerdagne, dépendant du Royaume d'Arragon, & la Justice en appartenoit aux Seigneurs Dusson. On apprend par des titres de l'année 1235. que le Donezan avec les châteaux Dusson & de Querigut passerent sous la domination des Comtes de Foix, ausquels les Seigneurs Dusson en disputerent la possession pendant environ un siecle, & ne l'abandonnerent, après plusieurs procès, que par un accommodement. Ensuite des Comtes de Foix, les Rois de Navarre en furent les possesseurs. Il fut rëuni en 1620. à la Couronne par le Roi Loüis XIII. & enfin en 1711. François Dusson Seigneur de Bonrepaus, & le Marquis de Bonnac son neveu y sont rentrez On doit observer que le château Dusson a été appellé diversement de So dans les Historiens Espagnols, de SONO dans les actes Latins, DASSON, DASSO, & de ASSO en Bearnois, de SOU & de SON selon l'idiome du pays de Foix, & enfin DUSSON depuis que la Langue Françoise s'y introduisit sous Magdeleine de France, Princesse de Viane, fille du Roi Charles VII. qui ayant fait un long sejour en ce païs là, y adoucit le langage vulgaire Le premier de tous les Seigneurs qui l'ont possedé, & depuis lequel on prouve constamment la filiation de mâle en mâle est :

I. BERNARD I. d'Alion, Baron Dusson, Vicomte d'Evol, Seigneur de Stavar, de Querigut, & autres lieux dans le Donezan, qui paroît dans une reconnoissance feodale à lui faite le 29. Avril 1177. par Pierre d'Abenude, Guillaume d'Amorto & Bernard Oton. Ces deux derniers declarent lui avoir fait une donation perpetuelle des châteaux d'Amorto, de Castelpor & de Beaufort avec toutes leurs fortifications. Ce Seigneur étant tombé dans la disgrace de Pierre II. Roi d'Arragon, ses terres furent confisquées par l'autorité de ce Prince, qui les donna par lettres dattées à Tarragonne des Ides de Janvier 1208. à Raymond-Roger Comte de Foix son cousin, qui lui en fit hommage. De Bernard I. & de *Stephanie* son épouse, qui ne prend point de surnom, conformément à l'usage de ce temps-là, sortirent 1. *Arnaud* Dusson, qui dans les actes est nommé avant son frere, & qui paroît être mort sans alliance. 2. BERNARD II. qui continua la posterité. *Titres des Archives de Foix*. L'acte d'hommage rendu par Roger Comte de Foix, est rapporté dans l'Histoire de Bearn de M. de Marca, & dans le 6. Tome, page 195. des extraits du President de Doat, qui sont dans la Bibliotheque de M. Colbert.

II. BERNARD II. d'Alion, Baron Dusson, Vicomte d'Evol, Seigneur de Querigut, de Stavar, Baïande & du Donezan, épousa par contrat du 13. Janvier 1235. *Sclarmonde* de Foix, sœur de *Roger-Bernard* Comte de Foix, & en reçût pour dot dix mille sols melgoriens, que son frere & lui s'engagerent de rendre aux heritiers de Sclarmonde, en cas qu'elle mourût sans enfans, & pour lesquels ils obligerent les terres d'Artigue & de Mediane. Le lendemain Roger-Bernard, sans doute en faveur de ce mariage, fit don en fief aux deux freres Arnaud & Bernard, en vertu du droit qu'il en avoit reçû du Roi d'Arragon, des Châteaux Dusson & de Querigut & de leurs appartenances, pour lesquels ils lui prêterent hommage & serment de fidelité. L'année d'après le 4. des Nones de Fevrier 1236. le Comte de Foix, changeant la disposition de sa premiere donation, au lieu des seuls châteaux Dusson & de Querigut, que les deux freres avoient eu de lui en fief, leur abandonna le Donezan tout entier : mais à titre de precaire seulement, & sous condition d'y pouvoir rentrer lui & ses successeurs quand bon lui sembleroit. Bernard fut depuis choisi pour arbitre avec Raymond de Josa, entre Pons Evêque d'Urgel, & Roger Comte de Foix, comme il paroit par un compromis en Langue Bearnoise en l'an 1244. De Sclarmonde de Foix son épouse il laissa GUILLAUME, qui suit. * *Titres des Archives de Foix. Extraits du President de* Doat, *Tome VI. fol.* 67. & 246. Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiæ, pag.* 553. De Marca, *Hist. de Bearn*, q. 716.

III. GUILLAUME Dusson, Chevalier, Seigneur d'Evol, ne porta que ce dernier titre ; parce que Roger-Bernard Comte de Foix, usant contre lui du droit de reprise, qu'il s'étoit reservé par les lettres de 1236. lui avoit enlevé les châteaux Dusson, de Querigut, & la Terre de Donezan. Guillaume Dusson plaida neanmoins pour les recouvrer, & l'instance fut portée le samedi avant la fête de sainte Catherine 1291. pardevant Raymond de Rozergue, Jugemage du Comté de Foix. On trouve ce Seigneur nommé comme témoin avec Gaston Vicomte de Bearn, Geraud d'Armagnac, Raymond Vicomte de Cardonne, & autres de ce même rang, dans un acte passé au mois de Juin 1261. entre Arnaud d'Espagne & Raymond Comte de Foix : il signa la même année le contrat de mariage dudit Arnaud avec Philippe de Foix fille dudit Comte. Il écartela ses armes de celles de Foix à cause de Sclarmonde de Foix sa mere, quartier que ses descendans ont toûjours porté & au lieu du nom d'Alion qu'avoient pris son pere & son ayeul, il adopta celui de Dusson qui a passé à sa posterité. Il eut pour fils BERNARD III. qui suit, comme nous l'apprenons de differens titres, où la mere de ce dernier n'est pas nommée. * *Archives de Foix. Extraits du President de* Doat, *Tome VI fol.* 248. & *Tome VIII. fol.* 3.

IV. BERNARD Dusson, III. du nom, Chevalier Seigneur de la Valée de Miglos, vendit le 14. des Kal. d'Octobre 1308. à Jacques Roi d'Arragon, la terre & village de saint Sebastien avec ses dépendances en Fontarabie, & devint possesseur de celle de Miglos par transaction passée le 9. des Kal. de Mars 1310. avec Gaston Comte de Foix, & lui ceda en échange tous les droits qu'il avoit sur les châteaux Dusson, de Prades, & de Montaliou. Le 19. Mars de la même année ledit Comte qui avoit interêt de s'assurer de la Baronie Dusson & tout le Donezan, & de contenter ledit Bernard, lui donna sans aucune reserve le château, bourg & vallée de Miglos, avec la Justice haute, moyenne & basse, mere & mixte impere quittes de toute taille. Le 2. des Ides de Decembre 1312. ses vassaux de Miglos reconnurent lui devoir payer les mêmes rentes & droits Seigneuriaux, & lui rendre les mêmes honneurs & hommages qu'ils avoient rendus ci-devant aux Comtes de Foix. Dans la suite au sujet de certaines redevances Seigneuriales, il passa avec eux un compromis le Vendredi après la fête saint Jacques 1320. en la personne de Gaston Comte de

Foix, qui donna une Sentence arbitrale le 10. de Novembre de la même année, par laquelle il les en déchargea, en payant à leur Seigneur la somme de deux cens cinquante livres des petits tournois. Depuis ne retenant que la qualité de Seigneur de Corsan, il fit donation entre-vif à JEAN Dusson son fils du château & de la valée de Miglos le 7. des Ides d'Octobre 1331. Cette donation est scellée de ses armes. C'est ce Bernard Dusson qui est nommé le Vicomte d'Evol par Surita dans son Histoire d'Arragon, & il y a apparence qu'il avoit conservé cette terre : en effet il en rendit hommage le 12. Juillet 1336. à Gaston Comte de Foix.* *Archives de Foix & de l'Eglise Paroissiale de Miglos*. Surita, *Hist. d'Arragon*.

V. JEAN Dusson, Chevalier Seigneur de Miglos, &c. peu content de la transaction passée entre le Comte de Foix & son pere, reprit l'instance commencée par son ayeul pour le recouvrement des châteaux Dusson, de Querigut, & des villes d'Evol & de Stavar, dont il se mit en possession, puisque l'an 1340. les Procureurs de Gaston Comte de Foix le firent assigner en restitution pardevant Jacques Roi d'Arragon, & son Conseil, ayant requis ses vassaux de la valée de Miglos aprés la fête de l'Annonciation 1332. de le reconnoître pour leur Seigneur, ils députerent vers son pere pour sçavoir quelle étoit sur cela son intention. Il leur donna acte de le reconnoître, en consequence duquel ils lui rendirent hommage la même année : il passa procuration le 29. Avril 1366. pour la levée des censives & droits Seigneuriaux de ladite valée de Miglos à son fils BERTRAND Dusson qui suit. * *Archives de Foix & de l'Eglise Paroissiale de Miglos. Extraits du President de* Doat, *Tome* 18. *fol.* 195. *dans la Bibliotheque de M. Colbert*.

VI. BERTRAND Dusson, Damoiseau Seigneur de la valée de Miglos, de Roquefort, & de sainte Colombe dans le Diocese d'Alet, acheta cette derniere terre pour s'établir sous la domination de France, & se soustraire à celle des Comtes de Foix, avec lesquels il étoit en procès. Il épousa *Saurimonde* de Rabat, comme il paroît par une obligation du 15. Mai 1371. de la somme de mille florins d'or en faveur de Bertrand Dusson Seigneur de Roquefort, pour la dot de ladite Saurimonde sa femme. Cette obligation fut faite par Jordain de Rabat Damoiseau, en qualité de tuteur de noble Pierre Raymond de Rabat, Damoiseau, fils de noble Jordain de Rabat Chevalier. Il eut de cette alliance VEZIAN Dusson qui suit; *Bertrand* Dusson dont on ignore l'établissement; *Marguerite* Dusson, mariée par contrat du 22. Septembre 1411. à noble *Guillaume-Arnaud* de Cottonne, Conseigneur de Montamate; *Naude* Dusson, épousa par contrat du 13. Août 1414. *Antoine* de Sauton, Seigneur d'Escouloubre; & *Blanche* Dusson, Religieuse à Perpignan dans le Monastere appellé de Leuda. * *Archives du Château d'Escouloubre, & de l'Eglise Paroissiale de Miglos*.

VII. VEZIAN Dusson, Damoiseau Seigneur de sainte Colombe, avoit été laissé en Bearn par son pere pour y joüir des terres de sa Maison : il passa dans la suite en France après la mort de Bertrand, & s'établit aussi-bien que lui, dans la terre de sainte Colombe. Il y demeuroit, lorsqu'en qualité d'heritier universel de Saurimonde de Rabat, il vendit, ayant été émancipé par son pere avant l'âge de 14. ans, à Corbeyran de Foix, Chevalier Seigneur de Rabat son parent, tous ses droits sur la Seigneurie de Rabat & dans le Comté de Foix; pour le prix & somme de mille florins d'or le 12. May 1396. il se reserva neanmoins tous les biens qu'il possedoit du chef de son pere, & les donna depuis à Pierre Dusson son petit-fils, par acte du 25. Avril 1469. étant fort vieux. *Titres originaux des Archives d'Escouloubre*.

VIII. GUILLAUME-RAMON Dusson, Vicomte d'Evol fils de VEZIAN, quitta le Bearn pour repasser au service de Pierre Roi d'Arragon, qui le rétablit dans la terre d'Evol, & lui donna d'autres biens en Roussillon, il prit la qualité de Vicomte d'Evol, comme le remarque Surita. * *Histoire d'Arragon, livre* 17. *chapitre* 52.

IX. PIERRE Dusson, n'ayant pour tous biens que ceux dont il avoit herité de Vezian Dusson son ayeul, par la susdite donation du 29. Avril 1469. s'attacha au service de Magdelaine de France, Princesse de Viane, mere & tutrice de François-Phebus Comte de Foix, & de Marguerite depuis Reine de Navarre, qui le fit son Maître de Sale : c'est-à-dire, Chambellan, & Capitaine Châtelain du château de Pamiers, place la plus importante du païs de Foix. Cette Princesse par Lettres du 10. Octobre 1483. confirmées par la Reine Catherine de Navarre sa fille en 1486. conserva ses emplois à Pierre Dusson, qui fut aussi Gouverneur de François-Phebus Comte de Foix, Roi de Navarre, & toutes les deux en reconnoissance de ses services, affranchirent pour toûjours les biens que sa femme & lui possedoient dans leurs Etats, par Lettres du 14. Fevrier 1471. du 19. Octobre 1483. du 8. Mai 1491. & du 9. Novembre 1499. L'épouse de Pierre Dusson fut *Jeanne* de Roquefort fille de *Jean* de Roquefort, Jugemage du Comté de Foix, homme d'un rare merite & d'une ancienne noblesse, qui fut employé dans les plus importantes negociations. Cette alliance, dont nâquit JEAN Dusson, II. du nom, qui suit, donna lieu à ce dernier & à sa posterité de disposer l'écu de ses armes comme les portent aujourd'hui les Seigneurs Dusson, Marquis de Bonnac & de Bonrepaus. On les verra ci-après blazonnées. * *Archives du Chapitre de Pamiers; Titres originaux des archives du Château de Bonnac. Testament de* François *Dusson, II. du nom du* 28. *Avril* 1667.

X. JEAN Dusson, II. du nom, succeda à la charge de Chambellan, qu'avoit exercé son pere, & fut honoré de celle de Maître des Requêtes, par Lettres patentes de la Reine Jeanne de Navarre, données à Paris le 7. Decembre 1555. La Reine Catherine, dont Jean Dusson avoit soûtenu vivement les interêts contre Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, lui avoit déja confié les plus importantes negociations de l'Etat. De son épouse *Marie* de Rabonite, d'une des meilleures familles du païs de Foix, il laissa FRANÇOIS Dusson, qui suit. * *Titres originaux des archives du Château de Bonnac*.

XI. FRANÇOIS Dusson, I. du nom, fut Maître des Requêtes du Roi de Navarre, Jugemage & Lieutenant General du païs de Foix, Garde du grand Seau rigoureux, Conservateur & Reformateur general des Domaines du Roi. Ce sont les qualitez qui lui sont attribuées dans les differens Actes & Lettres patentes des 19. Août 1552. 12. Juillet 1567. 4. Novembre 1576. 18. Mai 1583. 17. Mars 1589. & autres, il fit son testament le 9. Octobre 1595. scellé de sept petits seaux de ses armes, écartelées de celles de Foix & de Roquefort, de même que les portent aujourd'hui les Seigneurs Dusson, Marquis de Bonnac & de Bonrepaus. Ce quartier de la Maison de Foix, que les Seigneurs Dusson ont constamment porté dans leurs armes en memoire de cette illustre alliance, est une double preuve qu'ils sont issus de Bernard Baron Dusson & de Sclarmonde de Foix. François Dusson, dont nous parlons, épousa par contrat du 16 Octobre 1543. *Gentille* de Lordat, fille de *Bernard* de Lordat, Seigneur de Donzan, & de *Jeanne* de Sacasse, mariage d'autant plus sortable, que la Maison de Lordat est des plus anciennes & des plus distinguées du païs de Foix, il en nâquit deux fils, CHARLES Dusson qui suit, & TRISTAN Dusson, qui continua la posterité. * *Titres originaux des Archives de Bonnac*.

XII. CHARLES Dusson, Seigneur de la Castellane, Maître des Requêtes, Jugemage du Comté de Foix, prouva par Enquête du 4 Août 1609. sa filiation depuis Pierre Dusson son bisayeul; dont nous avons parlé, & fut déchargé comme noble, par jugement souverain des Commissaires du Roi pour les francs-fiefs le 18. Decembre 1610. Il ne laissa qu'une fille unique, *Jeanne* Dusson, mariée à *François* du Rieu, Seigneur de Madron & de Brie. Cette Dame transigea le 15. Septembre 1640. avec *François* II. du nom, son cousin germain, au sujet des biens provenans de la succession de *François* I. Dusson leur ayeul commun. Elle eut le chagrin de voir brûler sa maison à Pamiers, & de perdre dans cette incendie une partie des titres de sa famille, comme en fait foi le certificat des Consuls Juges ordinaires de cette ville du 19. Septembre 1658. *Archives de Pamiers. Titres originaux des Archives de Bonnac*.

XII. TRISTAN Dusson, fils puîné de FRANÇOIS Dusson, I. du nom; & de *Gentille* de Lordat, suivit la profession des armes, il fit son testament le 3. Octobre 1595. & de son mariage avec *Françoise* de Raspaud, famille qui a donné deux Chevaliers à l'ordre de S. Jean de Jerusalem, il laissa FRANÇOIS II. qui suit. * *Titres originaux des Archives de Bonnac & du grand Prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte.*

XIII. FRANÇOIS Dusson, II. du nom, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, né le 5. Decembre 1595. prit le parti de la guerre à l'imitation de ses ancêtres, il fut deputé du Corps de la noblesse par procuration du 20. Juin 1625. pour aller demander la paix au Roi, en faveur de ceux de la Religion Prétenduë Reformée, & signa le traité de cette paix avec le sieur Damboix son beau-frere. Il servit utilement pour le Roi sous le Maréchal Duc de Schomberg, Gouverneur de Languedoc en 1639 fut déchargé en consequence de l'arriere-ban, & fut nommé par commission du 10. Août 1647. pour assister en qualité de Commissaire du Roi au Synode tenu au Mas-d'Azil. François Dusson fit son testament le 23. Avril 1667. & de son épouse *Bernardine* de Faure, fille de *Salomon* de Faure, Baron de Montpaon, & de *Bernardine* de Favier, il eut pour enfans 1. SALOMON Dusson qui suit; 2. FRANÇOIS Dusson; 3. TRISTAN Dusson, II. du nom; 4. JEAN Dusson, III. du nom, dont la posterité sera rapportée après celle de leur frere aîné. * *Titres originaux des Archives du Château de Bonnac. Memorial du païs de Foix par* Lescasses. c. 47. p. 215.

XIV. SALOMON Dusson Marquis de Bonnac, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1673. Subdelegué & Lieutenant de Messieurs les Marêchaux de France dans le Comté de Foix en 1694. & obtint l'érection de sa terre de Bonnac en Marquisat en 1683. Le Roi le gratifia d'une pension de 1500. livres en 1688. & le créa la même année Capitaine Garde des côtes maritimes de Languedoc. Il étoit mort en 1698. & avoit épousé le 20. Juin 1672. *Esther* de Jaussaud, fille de *Claude* de Jaussaud, Baron de Tarabel, & d'*Isabeau* de Juge. De ce mariage sont sortis 1. *Claude-François* Dusson, Aide de Camp des armées du Roi en 1690. qui après avoir servi en Piémont, en Irlande, & à la bataille de la Marsaille, a quitté le monde pour entrer dans l'Ordre de S. Dominique; 2. JEAN-LOUIS Dusson, Marquis de Bonnac, qui suit; 3. *Claude* Dusson, Abbé de Perseigne, Ordre de saint Benoît dans le Diocese du Mans; 4. *Loüis* Dusson, Chevalier de Malte, reçu au Grand Prieuré de Toulouse le 30. Decembre 1706. & Lieutenant au Regiment des Gardes Françoises.

XV. JEAN-LOUIS Dusson, Marquis de Bonnac, après avoir été Mousquetaire du Roi, fut fait Capitaine de Dragons en 1694. servit sous *François* Seigneur de Bonrepaus, son oncle, en Dannemarck en 1697. & en Hollande en 1698. & 1699. Il fut Envoïé Extraordinaire du Roi en Allemagne en 1700. & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie en 1701. Le Roi le nomma en 1701. son Envoïé Extraordinaire auprès du Roi de Suede. En 1707. il a été pourveu de la charge hereditaire de Lieutenant de Roi au païs de Foix, & en la même année il a eu le commandement en chef de cette Province. En 1711. il a été Envoïé Extraordinaire de sa Majesté auprès du Roi d'Espagne, & en 1713. il a été nommé par le Roi pour aller en qualité de son Ambassadeur Extraordinaire à la Porte Otthomane. Il a épousé le 22. Novembre 1715. *Magdelaine-Françoise* de Gontaut, fille d'*Armand Charles* de Gontaut, Marquis de Biron, Lieutenant General des Armées du Roi, &c. & de *Marie-Antonine* de Bautru.

XIV. FRANÇOIS Dusson, III. du nom, Seigneur de Bonrepaus, second fils de FRANÇOIS Dusson, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut Soû-Lieutenant de Galere en 1671. & après avoir servi une année en cette qualité, il servit sur les vaisseaux du Roi. Il fut pourvû en 1676. de la charge de Commissaire General de la Marine, avec le rang de Capitaine de Vaisseau, dont il fit les fonctions, tant sur la mer, que pour l'administration generale des Arcenaux de Marine. Il fut fait en 1689. Intendant general de la Marine & des Armées navales, cette Commission aïant été créée extraordinairement en sa faveur, avec le rang de Chef d'Escadre. Il se trouva en cette qualité au bombardement de Genes en 1684. L'année suivante le Roi le fit Lecteur de sa Chambre, & le nomma son Envoïé Extraordinaire en Angleterre, où il resida jusqu'en 1686. Il y retourna l'année d'après, y conclut un traité le 11. Decembre 1687. en qualité de Plenipotentiaire, & y aïant été renvoïé pour la troisiéme fois au mois d'Août 1688. il y conclut un nouveau Traité le mois suivant, & fut honoré à son retour d'une pension de trois mille livres. En 1689. sa Majesté le retint auprès de sa personne, pour lui rendre compte des affaires de la Marine. En 1690. il servit sur l'Armée navale la campagne de la Manche dans ses fonctions ordinaires, & le rang de Lieutenant General de ses Armées navales, qu'il prenoit immediatement après le Viceamiral, conformément au brevet qui lui en fut expedié au mois de Janvier de la même année. Il continua à servir sur mer dans les mêmes fonctions pendant les campagnes de 1691. & 1692. Il fut recompensé au retour de cette derniere d'une nouvelle pension de douze mille livres. Depuis le Roi l'aïant choisi pour son Ambassadeur Extraordinaire en Dannemarck, & son Plenipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne, il conclut un Traité avec le Roi de Dannemarck, concernant le Duc de Wolfembutel le 11. Mars 1693. & un autre avec le même Roi pour l'entreprise de Ratzbourg au mois d'Avril suivant; & après avoir fait un nouveau voiage en Dannemarck en l'année 1696. où il demeura jusqu'à la fin de 1697. le Roi le fit passer en Hollande en qualité de son Ambassadeur Extraordinaire auprès des Etats Generaux pendant les années 1698. & 1699. Au retour de cette derniere Ambassade le Roi le gratifia de la charge de Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse. Il n'a point été marié.

XIV. TRISTAN Dusson, II. du nom, Seigneur de la Querc, troisiéme fils de FRANÇOIS Dusson, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut fait Lieutenant de Galere en 1673. Capitaine en 1676. & Capitaine du port de Marseille en 1683. il fut gratifié d'une pension de 3000. livres en 1689. il se retira du monde en ce temps-là, & renonça à ses emplois, & à l'esperance d'une plus considerable fortune, pour ne s'occuper que de la grande affaire du salut. Il y a travaillé constamment depuis par la pratique du jeûne, de la priere & des plus grandes austeritez, & après une retraite de plus de 30. années il a terminé enfin une vie si penitente par une sainte mort le 1714.

XIV. JEAN Dusson, III. du nom, Marquis de Bezac, Vicomte de S. Martin, dernier frere des precedens, fut fait Capitaine dans le Regiment de Turenne en 1672. dans le Regiment Royal de Dragons en 1675. Major du même Regiment en 1677. Colonel du Regiment d'Infanterie de Touraine en 1680. Inspecteur General des Troupes en 1689. Gouverneur de Furnes en 1690. & Marêchal de Camp en 1691. Depuis cette année il commanda successivement à Limerix en Irlande, à Pignerol, & dans la vallée de Barcelonnette. Il fut fait Chevalier de saint Loüis en 1694. & Commandeur du même Ordre en 1699. après avoir été nommé Lieutenant General en 1696. Enfin le Roi le choisit en 1701. pour son Envoïé Extraordinaire auprès des Princes d'Allemagne, & pour commander en chef les troupes de ces mêmes Princes alors ses alliez. Les mesures qu'on avoit prises pour l'execution de ce grand dessein dont il devoit être le chef ayant échoüé, il revint en France, & continua de servir avec distinction dans les armées du Roi en Flandres & sur le Rhin, jusques à ce que sa Majesté ayant resolu de faire passer ses forces sur le Danube pour secourir l'Electeur de Baviere, il fut choisi pour premier Lieutenant General de cette armée, & eut part en cette qualité à tout ce qui s'executa de plus considerable dans ce païs-là, sur tout à la premiere bataille d'Hocstet, où l'armée que le Comte de Stirum commandoit pour l'Empereur fut défaite. Ses incommoditez l'ayant ensuite obligé de retourner en France, le Roi lui donna le commandement de la ville & du Comté de Nice, & du corps de troupes qui y étoit: sa Majesté lui accorda en même temps des patentes pour commander son armée en Italie, en cas que le Duc de la Feüillade qui en étoit le General, se trouvât hors d'état

d'agir; mais les incommoditez qui l'avoient obligé de quitter l'Allemagne, ayant considerablement augmenté, il se fit porter à Marseille, où il mourut au mois de Septembre 1705. Il avoit épousé au mois d'Août 1700. *Elizabeth* de Flecelles, veuve de *François-Gaston* de l'Hostel, Marquis d'Escots, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Regiment d'Artois, & Lieutenant General de la Province de Brie, & fille de *Nicolas* de Flecelles, Comte de Bregy, Conseiller d'Etat d'épée, Lieutenant General des Armées du Roi, & son Ambassadeur Extraordinaire en Pologne & en Suede, & de *Charlotte* Saumaise de Chazan, Dame du Palais de la Reine mere de Loüis XIV. qui mourut sans posterité de ce second mariage le 10. Juin 1706.

DUSSON *porte écartelé au premier de gueules au lion d'argent, qui est d'*Alion ancien *ou* Dusson; *au quatriéme d'or à trois pals de gueules qui est de* Foix; *au second & troisiéme d'azur à un roc d'échiquier d'or traversé de sable, qui est de* Roquefort; *Supports deux lions d'or; Cymier un lion naissant.*

DUVAL, (Etienne) riche Marchand de la ville de Caën, étoit natif de Mandreville, qui est un village de la basse Normandie. Ce fut lui qui fit entrer adroitement quantité de vivres dans la ville de Mets, peu de temps avant qu'elle fût assiegée par l'Empereur Charles-*Quint* en 1552. Le Roi Henri II. pour l'en recompenser lui donna gratuitement des Lettres de Noblesse. Duval fonda un prix annuel dans l'Université de Caën, en faveur de celui qui réüssiroit le mieux dans la composition d'un Poëme, en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Vierge. Il laissa deux enfans de *Loüise* de Malherbe sa femme, fille du Lieutenant General de Caën, où il mourut fort âgé. * Cahagn. *Elog. Civ. Cadomens.*

DUVAL, (Henri) Comte de Dampierre, François de nation, & General de l'Empire au commencement du XVII. siecle, fut très-estimé pour sa valeur. En 1618. il commanda pour l'Empereur dix mille hommes contre les rebelles de Boheme; & en 1619. il se joignit au Comte de Buquoy, & eut part à ses conquêtes. Il se signala depuis au combat qui fut donné près du pont du Danube. Dampierre repassa en Hongrie, où Bethlem-Gabor assiegeoit Languebach avec six mille hommes. Ce brave Capitaine se fit un passage au milieu de douze cens ennemis, & entra victorieux dans cette place, n'ayant perdu que trente soldats. Ce fut la derniere de ses victoires; car peu après appliquant lui-même le petard à la porte de Presbourg, il fut tué d'un coup de mousquet en 1620. Son corps qui avoit été pris par les ennemis fut racheté à grand prix & porté à Vienne, où il fut enterré magnifiquement. * Julius Bellus, *Laurea Austriaca.* Petrus Lotichius, *Res German.* Le Blanc, *Hist. de Baviere, &c.*

DUVAL, (André) natif de Pontoise, fut reçû Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Societé de Sorbonne, le 15. Mars 1594. & ensuite pourvû de la Chaire de Theologie nouvellement établie par Henri IV. l'an 1596. Il fut choisi pour être Directeur general de tout l'Ordre des Carmelites en France. Il étoit Senieur de Sorbonne, & Doyen de la Faculté de Theologie de Paris, lorsqu'il mourut à Paris en 1638. âgé de 74. ans. On a imprimé sa Theologie en 1636. Il s'étoit occupé à traduire en François la Vie des Saints du P. Ribadeneira. Il étoit dans les sentimens des Theologiens Ultramontains, & a fait un Traité de la souveraine autorité du Pape sur l'Eglise, imprimé à Paris en 1614. Il fut un des plus grands adversaires de Richer, contre lequel il fit un Ouvrage imprimé à Paris, en 1612. * M. Du Pin, *Tables de la Bibliotheque Eccles.*

DUVELANDT, ou *Duyvelandt*, que d'autres nomment *Bevelant*, Isle des Païs-Bas dans la Zelande, a environ quatre lieuës de circuit, & contient divers villages. Elle est fort exposée aux inondations; & en 1530. ou 1532. elle fut tout-à-fait couverte des flots de la mer, ce qui causa une grande perte d'hommes & de bétail. L'isle fut alors divisée en deux, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on en repara les digues. * Guichardin, *Description du Païs-Bas, &c.*

DUVINA, Ville de la Moscovie Septentrionale, dans une Province, & sur une riviere de même nom. La ville Capitale de la Province est Archangel. Il s'y fait un grand trafic de peaux d'ours. * Magin & Ortelius, *en la Geogr.* Mercator, *Atlas mundi.*

DUUMVIRS, Magistrats de la Republique de Rome, étoient élûs au nombre de deux, comme le marque leur nom. Il y en avoit de plusieurs sortes; car les uns avoient soin des choses sacrées, comme de la reparation des temples; les autres veilloient aux affaires de la marine; & d'autres étoient comme des Juges inferieurs. Le premier établissement des Duumvirs, ou des deux hommes, se fit du temps de Tarquin *le Superbe*, qui leur confia la garde des livres de la Sibylle. En 356. de Rome, & 398. ans avant J. C. après une grande peste, les Duumvirs chercherent un remede dans ces livres, & ordonnerent le premier *Lectisternium* ou banquet sacré. * *Antiqq. Rom.*

DUUMVIRS MUNICIPAUX. Ces deux Magistrats étoient dans les villes Municipales, ce qu'étoient les Consuls à Rome. On les élisoit du corps des Decurions aux Calendes de Mars, & ils n'entroient en charge que trois mois après, afin qu'on eût le temps de s'enquerir si leur élection avoit été faite dans les formes, ou que s'il s'y rencontroit quelque défaut, on eût le temps d'en substituer un autre. Ils prêtoient serment de bien & fidelement servir la ville & les citoyens, & portoient la robe prétexte ou bordée de pourpre, ayant par dessous une tunique blanche, selon le témoignage de Juvenal *Satyre* 5. Ils marchoient précedez d'Huissiers, qui tenoient en leurs mains une petite baguette. Quelques-uns neanmoins s'attribuerent le droit de faire marcher devant eux des licteurs avec des haches & des faisceaux de verges, ce que nous apprenons de Ciceron dans l'Oraison contre Rullus. Ils avoient coûtume, après leur prise de possession, de faire quelque distribution aux Decurions, & de donner au peuple quelque spectacle de Gladiateurs. Leur charge duroit d'ordinaire cinq ans. C'est pourquoi ils s'appelloient *quinquennales Magistratus.* Leur Jurisdiction s'étendoit à plusieurs chefs, comme on le peut voir dans le Traité de Pancirole, *chap.* 8.

Les Duumvirs Commissaires de la Marine furent créez l'an 542 à la Requête de M. Decius Tribun du peuple, lorsque les Romains avoient guerre contre les Samnites. Leur charge étoit de faire radouber les vaisseaux, & d'avoir soin des équipages.

Les Duumvirs surnommez Capitaux ou Juges des affaires où il alloit de la vie, & d'autres peines afflictives, étoient Juges Criminels. On appelloit de leur Sentence au peuple, auquel seul appartenoit de juger un citoyen à mort. Il y avoit de ces Juges à Rome, & dans les autres villes Municipales, qui étoient pris des Decurions, & avoient un grand credit & une grande autorité, ayant le soin des prisons, & étant du Conseil public. Deux licteurs marchoient devant eux. * Tite-Live, *l.* 5. *& suiv.*

DUTLINGUE, petite Ville de Soüabe en Allemagne. Elle est sur le Danube, entre la ville de Constance & celle de Tubingue, dans la Principauté de Furstemberg. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne *Juliomagus*, ville de la Vindelicie, laquelle pourtant d'autres mettent à Pfullendorf, bourg renfermé dans la même Principauté. * Baudrand.

D Y N.

DYNASTIES DES EGYPTIENS. Le mot de Dynastie est Grec, & signifie *Principauté.* Pour bien entendre l'origine des Dynasties d'Egypte, il faut sçavoir qu'une ancienne Chronique de ce païs, dont parle George Syncelle dans sa Chronographie ou Description des temps, fait mention du regne des Dieux, des demi-Dieux ou Heros, & des hommes ou Rois. Le regne des Dieux & des demi-Dieux a duré, selon cette Chronique, *trente-quatre mille deux cens & un an*; & celui des Rois *deux mille trois cens vingt-quatre ans*: ce qui fait 36525. ans de regne, jusqu'à Nectanebo, dernier Roi, qui fut chassé du thrône par Ochus, Rois des Perses, 19. ans avant la Monarchie d'Alexandre *le Grand.* Cette Histoire fabuleuse compte quinze Dieux qui ont regné en Egypte, Vulcain, le Soleil, Saturne, Jupiter, & les autres grands Dieux; dix-sept demi-Dieux, & quinze Rois

jusqu'au temps qu'elle a été écrite. Tous les Sçavans tombent d'accord, que ce qui regarde le regne des Dieux & des demi-Dieux ou Heros, est une fable inventée par les Egyptiens, pour se faire plus anciens que les Chaldéens; & que Manethon, Prêtre ou Sacrificateur de la ville d'Heliopolis, qui a écrit l'Histoire d'Egypte, par l'ordre du Roi Ptolomée Philadelphe, vers l'an 3780. selon le même calcul, a voulu imiter cette ancienne Chronique, (qu'il ne suit pas neanmoins entierement, ni dans le nombre des Dieux, ni dans celui des Heros, ni dans les années de leur regne,) pour égaler l'antiquité de l'Histoire des Chaldéens, inventée par Berose.

A l'égard des Rois, tous les Historiens qui ont parlé de ce Royaume, comme Herodote, Manethon, Eratosthene, Apollodore, Diodore de Sicile, Josephe, Jules Africain, Eusebe & Syncelle, conviennent que Menès en a été le premier Roi; & Josephe donne assez à entendre, que ce Prince a été le premier qui ait porté le nom de Pharaon, qu'ont pris après lui tous ses successeurs. Ceux qui croyent ces Dynasties veritables, disent que Menès commença de regner cent dix-sept ans après la naissance de Phaleg, fils d'Heber, & la dispersion des peuples par tout l'Univers. Ils ajoûtent, que l'Egypte fut habitée par les descendans de Cham, plus de deux cens ans avant que d'être gouvernée par des Rois; car Cham fils de Noé s'y retira, dans le temps de la division des peuples, ou du moins son fils Mesraïm : c'est pourquoi l'Egypte est appellée terre *de Cham*, & terre *de Mesraïm* dans l'Ecriture-Sainte. Mais il n'y eut point de Rois jusqu'au temps de Menès, qui monta le premier sur le thrône. Il eut, disent-ils, trois fils qui partagerent son Empire. Le premier, nommé Athotis, commanda après lui dans la haute Egypte, où étoit la ville de Thebes, & fut aussi Roi de This. L'autre, appellé Curudès, eut pour partage toute la basse Egypte, & tenoit peut-être sa Cour à Heliopolis. Et le troisiéme, qui se nommoit Tosothros, regna à Memphis. Athotis, qui possedoit la Thebaïde, partagea son Royaume entre ses enfans : ce qui fit naître deux Principautez ou petits Royaumes, l'un de Thebes, & l'autre de This. Dans la suite du temps, par le partage des fils des autres Rois, ou par la puissance des usurpateurs, il se forma plusieurs autres Souverainetez en Egypte, que l'on a appellées *Dynasties*. L'Historien Manethon en compte trente, dont il y en a dix-sept depuis Menès, premier Roi d'Egypte, jusques au gouvernement de Moïse, & la sortie d'Egypte, & treize depuis le temps de Moïse, jusqu'au regne de Nectanebe II. 350. ans avant la Naissance de Jesus-Christ, (c'est-à-dire, vers l'an 3704. du monde, suivant cette Chronologie.) Les dix-sept premieres Dynasties ne sont pas toutes successives, c'est-à-dire, que les Dynasties ne se suivent pas l'une l'autre, depuis la premiere jusqu'à la trentiéme; car il y en a plusieurs de contemporaines ou collaterales, c'est-à-dire, qui ont subsisté dans le même temps en diverses parties de l'Egypte. Elles portent sept noms differens, qui sont des Thinites, des Memphites, des Diospolites, des Heracleopolites, des Tanites, des Elephantins, & des Saïtes. Les Thinites eurent le siege de leur Principauté en la ville de This; les Memphites, à Memphis; les Diospolites, à Diospolis la petite, dans la basse Egypte, (differente de Thebes, qui porta le même nom;) les Heracleopolites, à Séthron, nommée depuis Heracleopolis; les Tanites, à Tanis, dans la basse Egypte; les Elephantins, à Elephantine, vers les extrêmitez de la haute Egypte; les Saïtes, à Saïs, ville située dans un lac, vers le milieu du Delta. On compte deux Dynasties, c'est-à-dire, deux familles de Thinites, cinq de Memphites, quatre de Diospolites, deux d'Heracleopolites, deux de Tanites & Pasteurs, une d'Elephantins, & une de Saïtes. L'ordre, la succession, & la durée des regnes de ces Rois, est fort incertaine. Quelques-uns veulent que ces dix-sept premieres Dynasties ayent duré pendant l'espace de 1039. ans.

Les treize dernieres Dynasties ne sont pas moins embroüillées : ce sont celles des Diospolites, des Tanites, des Bubastites, des Saïtes, des Ethiopiens, des Perses, des Mendesiens & des Sebennites. La dix-huitiéme Dynastie a été la cinquiéme des Diospolites. Ces Princes, dont le Chef fut Amosis, ont possedé toute la basse Egypte, avec l'Etat de Memphis, qui avoit eu fort long-temps des Rois separez. Il n'y eut que la haute Egypte, ou la Thebaïde, qui ne reconnut point leur puissance, parce qu'elle a presque toûjours eu ses Souverains. La dix-neuviéme Dynastie, a été la sixiéme des Diospolites de la basse Egypte. On dit que Séthos ou Séthosis, en fut le Chef; & qu'il est le même que le fameux Sesostris, dont les Grecs parlent comme d'un des plus grands conquerans qui ayent jamais été. Le sixiéme & dernier Roi fut Thuoris. La vingtiéme Dynastie a été la septiéme des Diospolites. Le premier de ces Rois fut Nechepsos, & Vennephès le douziéme & dernier, dans lequel finit le Royaume des Diospolites de la basse Egypte. La vingt-une Dynastie a été la troisiéme des Tanites, qui devinrent les maîtres de la basse Egypte. Smedez fut le premier de ces Rois, & Psusennès II. le septiéme & dernier. La vingt-deuxiéme Dynastie a été celle des Bubastites ou Princes de Bubaste, qui s'emparerent du Royaume de la basse Egypte, & en chasserent les Tanites. Sésonchosis en fut le premier Roi, & eut huit successeurs, dont on ne sçait pas les noms. La vingt-troisiéme Dynastie a été la quatriéme des Tanites, qui reconquirent leur Royaume, sous Petubatès. Elle n'a eu que quatre Rois; sçavoir Petubatès, Osorthon, Psammus & Zet, dernier Roi des Tanites. La vingt-quatriéme Dynastie est la premiere des Saïtes, qui a eu pour Roi Bocchoris, lequel fut établi Prince souverain à Saïs dans la basse Egypte, par son pere Gnéphacte Roi de Thebes. La vingt-cinquiéme Dynastie a été celle des Ethiopiens ou Arabes, commencée par Sabbacon, qui eut deux successeurs, nommez Sué & Tarac. Ce Prince Ethiopien, qui est un nom que les anciens ont donné aux Arabes voisins de la mer rouge, se jetta sur l'Egypte avec une armée nombreuse, & prit la ville de Thebes. La vingt-sixiéme Dynastie a été la deuxiéme des Saïtes, & commença à Psammitichus qui conquit toute l'Egypte. Psammithe, sixiéme Roi de cette Dynastie, fut vaincu par Cambyse Roi de Perse, fils du grand Cyrus. La vingt-septiéme Dynastie a été celle des Rois de Perse, & commença par Cambyses. Dans cet intervalle de temps, l'Egypte fut réduite en Province, & les Rois de Perse y envoyoient des Gouverneurs. La vingt-huitiéme Dynastie a été la troisiéme de Saïtes, qui commença pendant le regne de Darius Ochus, Roi de Perse, (l'an 3641. selon cette Chronologie,) & n'eut qu'un Prince nommé Amyrthée, qui regna six ans. La vingt-neuviéme Dynastie a été celle des Mendesiens, dont le Chef, appellé Nepherites ou Nephreus, établit sa Principauté à Mendes. Elle ne subsista que trente-deux ans sous quatre Rois, dont le dernier fut Nephrites II. La trentiéme Dynastie a été celle des Sebennites, qui a duré vingt-cinq ans sous trois Rois; sçavoir, Nectanebe I. Tachos & Nectanebe II. lequel fut vaincu par Artaxercès Ochus, Roi de Perse, (l'an du monde 3704. selon le même calcul,) & s'enfuit en Ethiopie avec ses thresors : ce qui mit fin aux Dynasties d'Egypte.

Ceux qui s'attachent à la supputation des Historiens d'Egypte, veulent que les trente Dynasties ayent duré 2619. ans depuis Menès jusqu'à Nectanebe II. Ils ajoûtent, que Menès fonda l'Empire d'Egypte 117. ans après la naissance de Phaleg, l'an du monde 2904. selon leur opinion, & 648. ans après le Déluge: Que Nectanebe II. perdit la Couronne l'an du monde 5523. & que depuis la chûte de ce dernier Roi, il y a eu 350. ans, jusqu'à l'Ere Chrétienne ou Naissance de Jesus-Christ; Qu'ajoûtant 350. à 2619. on trouve que l'Empire des Egyptiens a commencé 2969. ans avant Jesus-Christ; Qu'enfin, il y avoit des enfans de Cham en Egypte plus de 200. ans avant le regne de Menès, & que Mesraïm, fils de Cham, y étoit passé environ 430. ans après le Déluge : ce qui fait plus de 630. ans depuis le Déluge jusqu'à la premiere Monarchie des Egyptiens; & ce nombre étant joint à celui de 2969. fait une durée d'environ 3600. ans depuis le Déluge : ce qui ne s'accorde pas avec le calcul de ceux qui ne comptant que 4000. ans ou environ, depuis la creation du monde jusqu'à la Naissance de Nôtre-Seigneur, ne peuvent compter qu'environ 2350. ans depuis le Déluge. C'est pourquoi ils concluënt que l'on doit recourir à la supputation des Septante Interpretes, qu'ils croyent être celle des premiers Hebreux, suivant laquelle ils comptent plus de 5500. ans depuis la creation du monde jusqu'à la Naissance de Jesus-Christ, au lieu

de 4000. ans ou environ, que la plûpart des Chronologistes modernes donnent à ce vaste espace de temps. Mais il n'est point necessaire de recourir au calcul des Septante; car en combinant bien les Dynasties, on trouve que le regne de Menès commence l'an 2209. avant J.-C. & que la fin du regne de Nectanébe dernier Roi arrive à l'an 344. avant J. C. * Pezron, *Antiqq. des Temps.*

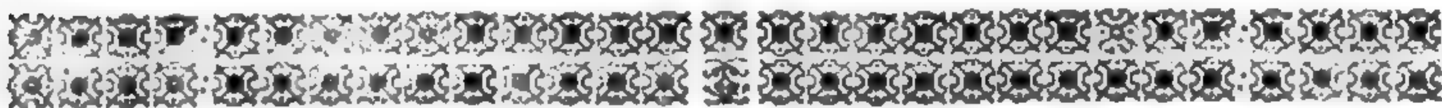
DYPTIQUES, étoient des Registres publics, sur lesquels s'inscrivoient les noms des Consuls, & des Magistrats, chez les Grecs & les Romains; & ceux des Evêques morts chez les Chrétiens. Le mot de Dyptiques, qui est Grec, signifie proprement un *livre de deux feüillets*, ou qui se plie en deux; & c'est à peu près la même chose, que ce qu'on appelle des *Tablettes*. Il y avoit de deux sortes de Dyptiques; sçavoir, de prophanes & de sacrées; les sacrées étoient aux usages des Eglises. On y écrivoit le nom des Evêques qui avoient bien gouverné leur troupeau, & on ne les ôtoit jamais, à moins qu'ils ne fussent convaincus d'être tombez dans l'heresie, ou dans quelque crime. On marquoit de plus dans les Dyptiques sacrées, les noms de ceux qui avoient fait quelque bien aux Eglises, soit qu'ils fussent vivans, ou qu'ils fussent morts, & on faisoit mention d'eux dans la celebration de la Liturgie. Le Prêtre récitoit leur nom, & prioit pour eux: ce qu'on observe encore aujourd'hui au *Memento* de la Messe.

DYSARES, Dieu qui étoit adoré des anciens Arabes, & qu'on croit avoir été le même que Bacchus, ou le Soleil. On lit *Disares* dans Tertullien, *Apolog. c.* 24. où il dit que chaque païs avoit son Dieu particulier; que les Syriens avoient Astarte, & les Arabes Dysares. On trouve aussi Dusares dans Etienne; & Vossius croit que ce nom vient du Syriaque *Dus & Ares*, dont le premier signifie *joye*, & l'autre *terre*, comme si les Arabes eussent voulu dire, que leur Dieu les réjoüissoit en rendant leur terre féconde. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond, touchant l'origine du nom Dysares, pourront consulter Bochart, *en son Phaleg. liv. 3. ch* 19.

DYSART, bon Bourg, ou petite Ville de l'Ecosse Meridionale. Ce lieu est dans le Comté de Fife, sur le golfe de Forth, vis-à-vis de la ville d'Edimbourg, dont il est éloigné environ de quatre lieuës. Dysart avoit droit d'élire des Députez pour le Parlement d'Ecosse, avant la réünion des deux Royaumes. * Maty, *Diction.*

D Z W.

DZWINA. *Cherchez* DUNA.



E A



Est la seconde des voïelles. Cette lettre se prononce comme un E. fermé, par les Grecs, & par les Latins. Elle a plusieurs autres prononciations dans la langue Françoise, sur lesquelles on peut consulter les Grammairiens. Cette lettre voïelle se mettoit pour Æ; comme on voit dans les anciens Auteurs, qui ont écrit *Etas*, pour *Ætas*, &c.

E A.

EA, *Æa*, ou *Æetopolis*, Ville autrefois Capitale de la Colchide, que le Roi Æeta fit bâtir, selon Etienne de Byzance, sur le bord des fleuves Hippus & Cyaneos, qui en font une presqu'isle, & se joignent au même endroit au fleuve Phasis, aussi très-considerable. C'est ce qui a donné sujet aux Poëtes, de feindre que cette ville a été ainsi appellée du nom d'une belle fille, laquelle ne pouvant s'opposer à la tendresse du fleuve Phasis, pria les Dieux de la métamorphoser en peninsule, ce qu'ils lui accorderent. Depuis ce fleuve voulant, disent-ils, lui donner des marques éternelles de son amour, l'arrose & l'entoure incessamment de ses eaux. Cette ville porte aujourd'hui le nom de *Lipotamo* & *Lipotomo*, selon Moletius. * Pline, *liv. 6. c.* 4. Valerius Flaccus, *Argon. l.* 1. *&* 5.

EA ou EAS, (*Æa*, *Æas*) Riviere d'Epire, qui sortant des montagnes de la Macedoine, appellées *Candaves*, près d'Apollonie, se va décharger en la mer d'Ionie. Cette riviere est aussi nommée Aous. On croit que son nom moderne est *Vajussa*. * Pline, *liv. 3. chap.* 23. Strabon, *l. 6. &* 7. Ovide, *liv. 1. Metam.*

EACIDES, (*Æacides*) est le nom qu'on donnoit à tous les Princes descendus d'Eacus. Ainsi le celebre Achille & son fils Pyrrhus, sont appellez *Eacides*, parce que ce Prince, Chef de leur famille, étoit bisayeul de Pyrrhus, & grand pere d'Achille. * Pausanias, *in Attic.*

EACIDES, (*Æacides*) fils de Neoptoleme, & frere d'Olympias mere d'Alexandre *le Grand*, fut Roi d'Epire après la mort de son frere Alexandre, la troisiéme année de la CXIII. Olympiade, 326. ans avant J. C. Il tourmenta si fort les peuples par les guerres continuelles qu'il eut contre les Macedoniens, qu'il se rendit odieux, & fut obligé de prendre la fuite, laissant son fils Pyrrhus âgé seulement de deux ans. Le peuple voulut faire mourir ce jeune Prince en haine de son pere; mais il fut enlevé & nourri chez sa tante Beroé, femme de Glaucus Roi des Illyriens, lequel refusa de le livrer à Cassander Roi de Macedoine, qui le demandoit pour se défaire de cet ennemi, avant qu'il fût plus redoutable. *Voyez* PYRRHUS. * Justin, *liv.* 7.

EADBERT, Roi de Northumberland en Angleterre succeda à Rulwolf son cousin en 738. Deux ans après il fit la guerre aux Pictes; & en son absence Ethelbald, Roi de Mercie s'empara de ses Etats. Sur cela il se joignit à Unust, Roi des Pictes contre les Bretons dans le Cumberland en 756. & enfin, suivant l'exemple de ses ancêtres, il se retira dans un Monastere, après avoir regné avec applaudissement pendant 21. an. Il laissa la Couronne à son fils Osvel ou Oswald, qui ne la garda pas long-temps. * Bede, *Hist. de l'Eglise & de l'Emp. part. VI. p. m* 458.

EADIGE, ou HEADIGE, fut femme de Mahomet. Ce faux Prophete se dégoûta d'elle, parce qu'elle étoit fort âgée, ce qui lui donna la pensée d'établir la Polygamie, pour n'être pas obligé de passer le reste de ses jours avec une vieille femme. *Voyez* MAHOMET.

EADMER. *Cherchez* EDMER.

EAILREDE, ou ETHELREDE. *Cherchez* AILREDE.

EANFRID, Roi de Bernicie dans le Nord d'Angleterre, succeda dans ce Roïaume à Ethelfrid son pere, après la mort d'Edwin Roi de Deira, qui s'en étoit emparé, l'avoit pris prisonnier lui-même & l'avoit fait mourir; pendant qu'Eanfrid & Oswald son frere, & plusieurs autres jeunes hommes de qualité vivoient exilez en Ecosse. Ils y furent instruits dans la Religion Chrétienne. Mais Eanfrid montant sur le Thrône de Bernicie au même-temps qu'Osric prit possession du Roïaume de Deira, ils eurent tous deux la même conduite & le même sort. Ils devinrent Apostats, & furent tuez la même année s'étant rendus imprudemment à Kedwalla, Roi des Bretons. Ce fut en 634. * Bede, *Hist. de l'Egl. &c.*

EANTIDES, (*Æantides*) Tyran de Lampsaque, s'étoit acquis une autorité tout-à-fait grande sur l'esprit de Darius Roi des Perses, comme nous l'apprenons de Thucydide.

EANTIDES,

EANTIDES, (*Æantides*) Poëte Grec, étoit, selon quelques-uns, un de ces sept fameux qui vivoient du temps de Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXXV. Olympiade, & l'an 280. avant J. C. dont il forma la Pleïade, en faisant allusion à ces sept étoiles, que les Astrologues mettent sur le dos du Taureau. * Vossius, *de Poët. Græc.*

EAQUE, (*Æacus*) fils de Jupiter & d'Egine fille d'Asope, regna dans l'isle d'Oenone, qu'il appella *Egine*, du nom de sa mere. La Fable ajoûte que la peste ayant dépeuplé son païs, ce Roi obtint de Jupiter son pere, que les fourmis fussent changées en habitans, qu'on nomma *Myrmidons*, selon la signification du mot Grec. Au reste ce Prince fut si consideré, pour son integrité & sa prudence, que les anciens croïoient que Pluton l'avoit associé à Minos, & à Radamanthe, pour juger les morts. * Pline. Strabon. Etienne. Ovide.

EARDULF, Roi de Northumberland, succeda à *Osvald*. Six ans auparavant le Roi *Ethelred* avoit ordonné qu'on le fit mourir à Rippon; mais supposant qu'il étoit mort, on le porta en pompe funebre dans l'Eglise. Sur le minuit on le trouva vivant, il fut banni, puis rappellé & proclamé Roi à Yorck. Il dissipa ensuite une revolte, qui s'éleva contre lui; mais en l'année 800. il fut dépossedé par son successeur. * Bede, *Hist. de l'Egl. &c.*

EARINUS, nom d'un beau garçon, dont il est fait mention dans Martial, *liv. 9. Epigram. 12. 13. & 14.* Il fut ainsi nommé d'un mot qui signifie *Printemps*, pour exprimer sa beauté & sa jeunesse; & l'on croit que c'étoit un des Eunuques de Domitien, que pour cette raison Papinien appelle *Puer Cæsareus.*

EARNE, Grand Lac d'Irlande dans le Comté de Fermanagh en Ultonie. Il a environ dix lieuës de long. Sa largeur est fort inégale, & si étroite vers le milieu, qu'il semble n'être qu'un canal, d'environ deux lieuës de long. C'est ce qui a fait, qu'on l'a divisé en deux parties, dont l'Orientale conserve le nom d'Earne, & l'Occidentale prend celui de Broad. Il y a plusieurs petites isles dans ce Lac. Les Bergers des environs y mettent leurs troupeaux pendant la nuit, pour les garentir de la fureur des loups. La forteresse d'Enniskilling est située dans l'une de ces isles. * Baudrand.

EASINWOLD, Bourg avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Bulmer*. * *Diction. Anglois.*

EAST-ANGLES, c'est-à-dire, *Anglois Orientaux*. C'étoit un des Roïaumes, que les Anglo-Saxons avoient fondez en Angleterre. Il avoit au Couchant le Roïaume de Mercie, au Midi celui des Saxons Orientaux, & il étoit baigné au Levant & au Nord par la mer d'Allemagne. Il comprenoit les Comtez de Nortfolk, de Suffolk, & de Cambridge. * Robbe, *Geographie.* Baudrand.

EASTBOURN, Bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie Sud-Est du Comté d'Essex, qu'on nomme Pevensey, près de la mer. Il est remarquable pour une sorte d'oiseaux, que les Anglois appellent *Wheat-Ears*, *Epis de Froment*, qu'on y trouve en abondance. Il est à 52. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

EAST-JOLEY, Bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Berx, qu'on appelle *Compton*. Il est situé sur une montagne, au milieu du Comté, près de la montagne, qu'on appelle *White-house*.* *Dict. Anglois.*

EAST-LAW, Bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie Occidentale du Comté de Cornoüaille, à un mille de la Manche. * *Diction. Anglois.*

EAST-MEATH, ou la Medie Occidentale, Comté de la Lagenie en Irlande. Il est borné au Couchant par celui de West-Meath, au Nord par ceux de Caran & de Louth; & par ceux de Kildare & de Dublin au Sud. La mer d'Irlande le baigne au Levant. Ce Comté peut avoir quinze lieuës de long, & douze de large vers le Couchant; mais il est fort resserré vers le Levant. La riviere de Boyne le divise en deux parties, qui consistent en des campagnes fort fertiles, & possedées presque toutes par des Anglois. Tryme en est le bourg principal. Il a voix au Parlement d'Irlande, comme aussi ceux de Kelles, de Navan, d'Aboy, de Duleah, & de Ratooth. * Baudrand

EASTON ou ESTON, (Adam) Cardinal Anglois, étoit du Comté d'Herford, & sortoit d'une famille très-obscure. Après avoir pris l'habit de Religieux Benedictin dans le Monastere de Norwich, il fit de grands progrès dans les sciences divines & humaines, & fut très-consideré de Richard II. Roi d'Angleterre. Ce Prince lui fit obtenir l'Evêché de Londres, & lui procura le chapeau de Cardinal qu'Urbain VI lui donna en 1381. Depuis, Easton aiant parlé trop librement des défauts du Pontife, fut arrêté prisonnier, avec six de ses Confreres, & auroit été décapité, si le Roi d'Angleterre ne se fût interessé pour lui. Adam Easton composa divers Ouvrages en Hebreu & en Latin, & mourut à Rome l'an 1396. * Theodore de Niem, *de Schism. lib. 1. c. 41. & 57.* Pitseus & Balæus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl.* Aubery, *Hist. des Card.* Onuphre. Ciaconius. Sponde, &c.

EATE, ou (*Æatus*) ennemi juré des Beotiens, avoit une sœur nommée Polyclée, & tiroit son origine d'Hercule. L'Oracle avoit prédit que le premier de cette famille, qui aïant passé le fleuve Acheloüs, mettroit pied à terre, seroit maître du païs. C'est pourquoi, lorsque leur armée fut prête de passer la riviere, Polyclée se banda le pied, feignant d'y avoir mal, & pria son frere Eate de la passer sur ses épaules. Dès qu'ils furent arrivez au bord, Polyclée se jetta à terre, & lui dit que, suivant la réponse de l'Oracle, elle étoit la Reine de ce païs, puisqu'elle y avoit mis le pied la premiere. Alors Eate reconnoissant la tromperie de sa sœur, bien loin de la blâmer, la loüa de son adresse, & l'épousa. Ainsi ils gouvernerent ensemble ce païs, & eurent un fils nommé Thessalus, qui donna son nom à la Thessalie. * Polyen, *l. 8.*

EATON, en Latin, *Ætonia*, ou *Etona*, Village ou Bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Buckingham, qu'on appelle *Oke*; sur la Tamise, vis-à-vis de Windsor. Elle est celebre par un College, qui y a été fondé par le Roi Henri VI. où l'on entretient outre les Maîtres, 60. Ecoliers *gratis*. On leur apprend la Grammaire, jusqu'à ce qu'ils soient reçûs dans le College Roïal de Cambridge. * Cambden.

EAU *Lustrale*, dont les anciens se servoient, pour se purifier dans leurs Sacrifices. Ils n'emploïoient pas indifferemment toutes sortes d'eaux pour ce sujet. Les Romains en envoïoient querir ordinairement à la fontaine Juturne, proche le fleuve Numique; & les Atheniens à celle qu'ils appelloient Callirhoë, les Trezeniens à la fontaine d'Hippocrène; & les Perses au fleuve Choaspes; se servant toujours ces eaux coulantes & claires, comme de celle des rivieres les plus rapides, ou de la mer, qu'ils benissoient à leur maniere. Hospinien & Pontanus veulent que les Anciens se soient seulement servis de l'eau toute pure, sans aucun mélange, pour faire leur eau lustrale, fondez sur ce passage du *Livre VI. de l'Eneïde, vers. 229.*

Idem ter socios purâ circumtulit undâ,
Spargens rore levi.

Neanmoins du Choul, parlant de cette Eau Lustrale, dit qu'ils prenoient les cendres du bois, qui avoit servi à brûler la victime, ou de quelques morceaux de bois de cedre, d'hyssope, & de cumin, qu'ils jettoient dans le feu du sacrifice, lors qu'il venoit à s'éteindre, pour en faire leur eau lustrale ou sacrée, qu'ils mettoient à l'entrée de leurs temples dans de grands vases, & dont ils se purifioient en y entrant.

Ils avoient aussi des vases plus petits, ou benitiers, dans lesquels ils mettoient de cette eau, dont ils arrosoient les assistans avec des goupillons assez semblables à ceux dont on se sert dans nos Eglises.

Ovide parle encore de l'eau de Mercure, qui étoit auprès de la porte Capéne, dont les Marchands s'arrosoient, croïant effacer par là les injustices & les tromperies commises dans leur commerce. Les Anciens avoient la superstition de vuider toute l'eau d'une maison, & celle des voisins, lors qu'une personne venoit à y mourir, estimant que l'Ange de la Mort ou Satan, qui s'apparoit à tous les mourans, alloit laver dans cette eau l'épée dont il avoit tué la mort. * *Antiqq. Grecq. & Rom.*

EAU DU SOLEIL, Fontaine proche du temple de Jupiter *Ammon*, dans la vraïe Libye en Afrique, où est maintenant le Roïaume de Barca. Au point du jour elle est tiede; à midi froide; vers le soir elle s'échauffe peu à peu, & à minuit elle est toute boüillante: puis à mesure

que le jour approche, sa chaleur diminuë, continuant toûjours dans cette vicissitude. Elle est ainsi nommée, parce que ses qualitez changent, selon l'approche ou l'éloignement du soleil. * Silius Italicus en parle, *liv.* 3.

EAUSE, dans le païs d'Eausan sur la Gelize, Ville ruinée de France dans l'Armagnac, étoit autrefois le Siege Metropolitain de la Novempopulanie. Les Latins la nomment *Elusa* ou *Elusaberis*; & Pomponius Mela en fait mention, aussi bien que les anciennes Notices des Provinces, & les souscriptions des Conciles. Evaric, Roi des Goths, pilla cette ville, sur la fin du V. siecle; mais il ne la ruina pas; & s'il le fit, les Prélats d'Eause avoient transferé leur siege en quelqu'autre lieu. En effet, nous voïons que Clarus souscrivit l'an 506. au Concile d'Agde avant Nicet d'Auch, qu'on prétend avoir été Metropolitain. La même chose fut observée dans le premier Concile d'Orleans, tenu l'an 511. entre Leonce d'Eause & Thedradus d'Auch. Il est vrai qu'en cet endroit les exemplaires ont été corrompus; car il y a *Tolosana Metropolitanus* ou *Elusana*; mais on sçait assez que Toulouse n'est Metropole que depuis Jean XXII. Aspasius se trouva au II. IV. & V. Conciles d'Orleans, l'an 533. 541. 549. & au II. de Clermont. Un sçavant Docteur de Paris ne convient pas qu'il ait été Metropolitain; mais il est le seul qui combatte cette opinion. Laban assista l'an 573. au IV. Concile de Paris, & l'an 585. au II. de Mâcon. Desiderius ou Desideratus lui succeda, comme nous l'apprenons de Gregoire de Tours, & Senocus après lui souscrivit au Concile de Reims, vers l'an 630. selon Flodoard. Ainsi la ville d'Eause ne fut entierement ruinée, que par les courses d'Abderame, ou des Normans dans la Gascogne. Du moins c'est seulement depuis ce temps, que l'Eglise d'Auch eut le titre de Metropolitaine de la Novempopulanie, & que les revenus de celle d'Eause lui furent unis. Cela fut ordonné, ou par un Concile, ou par les Decrets des Papes; & il faut croire que cette translation se fit avant l'année 879. ce qu'on peut juger par une Lettre du Pape Jean VIII. à Airard d'Auch; & par la Notice des Provinces, faite par l'ordre de Charlemagne. Aujourd'hui on a bâti un bourg nommé *la Ciutat*, c'est-à-dire, *la Cité*, vers les masures de l'ancienne ville d'Eause. Sulpice Severe remarque que les Priscillianistes d'Espagne s'efforcerent inutilement d'infecter cette ville de leurs erreurs; & que les peuples s'opposant à leurs desseins, y témoignerent une fidelité inviolable pour la verité. Ceux qui liront Ammien Marcellin, doivent observer qu'il se trompe, en mettant Eause Metropolitaine dans la Gaule Narbonnoise, pour dire dans la Novempopulanie; & que les exemplaires corrompus ont *Clusa* pour *Elusa*. Sidoine Apollinaire, & divers Auteurs, parlent de cette ville. * Sidonius Apollinaris, *liv.* 7. *ep.* 6. Sulpice Severe, *liv.* 2. *Hist. sacr.* Gregoire de Tours, *liv.* 8. *c.* 22. Mela, *liv.* 3. *c.* 2. Ammien Marcellin, *liv.* 15. Flodoard, *liv.* 2. *Hist. Eccl. Rhem. c.* 5. Oihenart, *Notit. utriusque Vascon.* Sirmond, *Not. in Sidon. pag.* 73. 74. Bajol, *liv.* 2. *Hist. Sacra Aquit. c.* 4. J. Filileau. *de Episcop. auctor. c.* 1. *num.* 4. Dupleix, *Memoires de France, liv.* 1. *c.* 6. *& Hist. en Child. pag.* 50. Joseph Scaliger, *in Notit. Gall. & in Lect. Auson. liv.* 2. *c.* 7. Le Mire, *Geogr. Eccles.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. I. pag.* 95. De Marca, *Hist. de Bearn. &c.*

EAUX de Meron. *Voyez* SAMACHONITIS.

EBB

EBBA, Abbesse d'un Monastere de Religieuses en Ecosse, nommé Corlignan, sur la fin du IX. siecle, ayant appris que Stuba & Hinguar, tous deux Capitaines Danois, désoloient, l'Ecosse, où ils mettoient tout à feu & à sang, & craignant pour son Monastere quelque chose de plus triste que le pillage & le feu, assembla toutes ses Religieuses. Après leur avoir fait concevoir de quelle importance étoit pour elles leur honneur, elle les engagea à prendre la résolution de s'en mettre à couvert en se défigurant le visage, & se coupant le nez & la lévre d'enhaut. Ces Barbares les trouvant en ce pitoyable état, déchargerent leur rage sur le Monastere, où ils mirent le feu, & où ces saintes Vierges meriterent la couronne du martyre. L'Ecosse en ce temslà signifioit l'Irlande. * Le Cardinal Baronius, *sur l'année* 870.

EBBES. *Cherchez* EBLES.

EBED-JESU, Archevêque de Soba ou Muzal, a écrit plusieurs Ouvrages en Syriaque, dont il est fait mention dans le Catalogue des Ecrivains, qu'Abraham Ecchellensis a fait imprimer en Syriaque à Rome en 1653. avec une Version Latine & des Notes. Il paroît par ce Catalogue, qu'il y a plusieurs Livres Ecclesiastiques Grecs que nous n'avons plus, & qui se trouvent en Syriaque ou en Arabe chez les Sectaires de l'Eglise Orientale. Cet Auteur a été de la secte des Nestoriens, & a écrit plusieurs livres pour appuyer la creance des Schismatiques de sa secte, comme le remarque Abraham Ecchellensis dans la Preface, qu'il a mise au devant de ce Catalogue des Ecrivains Syriens. Ebed-Jesu étant vieux, vint à Rome sous le Pape Jules III. & se réünit à l'Eglise Romaine. Il y vint encore sous Pie IV. On garde dans la Bibliotheque du Vatican deux Poëmes composez en Syriaque, & écrits de sa main, où il rend raison de sa réünion. Il a aussi composé en Syriaque un Recüeil des Canons, qui est cité par Ecchellensis; & un autre intitulé, *Margaritarum*: c'est le même qu'Abdissi. *Voyez* cet Article.

EBELSTOT, petite Ville de Danemarc. Elle est dans le Diocese d'Arhusen, en Jutlande, sur une Baye du Categat, à quatre ou cinq lieuës de la Ville d'Arhusen, du côté du Nord-Est. * Maty, *Diction.*

EBENNOZOPHIN, que quelques Auteurs nomment *Azophy*, Mathematicien Arabe, vivoit dans le X. siecle, vers l'an 935. ou dans le XI. vers l'an 1061. selon les autres. Il s'appliqua à la connoissance des étoiles fixes. * Genebrard, *en sa Chron.* Vossius, *des Mathem c.* 31. *§.* 7.

EBER ou EBERUS, (Paul) Ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Kitzing, ville de Franconie, où il nâquit le 8. Novembre 1511. il devint bossu dans son enfance par une chûte de cheval. Depuis il étudia à Nuremberg & à Wirtemberg, où il se lia d'amitié avec Melancthon, & enseigna avec beaucoup de reputation les sciences humaines & la Theologie. Eber se trouva au Colloque de Wormes, & en 1558. il fut choisi pour être Ministre de Wirtemberg. Il enseigna encore à Jene, & eut d'autres emplois entre les Protestans. Enfin en 1561. il fut envoyé à une conference qui se tint à Altembourg, & à son retour il mourut le 10. Decembre 1569. âgé de cinquante-huit ans. Ce Ministre laissa divers Ouvrages; *Historia populi Judaïci*; *Calendarium Historicum*, *&c.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisconf. German.*

EBER. *Cherchez* HEBER.

EBERARD, EBRARD ou EVERARD de Bethune, dans le XII. siecle, fut surnommé *Græcista*, parce qu'il composa une Grammaire Grecque, intitulée *Græcismus*, qui est peu de chose. Il écrivit encore un Ouvrage contre les Vaudois, un Traité sur les premieres paroles de l'Evangile de saint Jean, *In principio erat Verbum*, *&c.* * Henri de Gand, *De Script. Eccles. cap.* 60. Le Mire, &c.

EBERARD d'Althaen, Archidiacre de Ratisbonne, vivoit sous l'empire de Rodolphe I. au commencement du XIV. siecle, écrivit des Annales des Ducs d'Autriche, de Baviere, & de Sueve, depuis l'année 1273 jusques en 1305. Elles ont été publiées par Henri Canisius, & ont été citées par Bellarmin & Gesner. L'Ouvrage de cet Auteur est une continuation des Annales d'Henri Steron, Moine du même Monastere, qui finissoit à l'an 1273. & un Abregé de l'Histoire du même Auteur depuis l'an 1273. jusqu'à l'an 1305 * Canisius. *T. I. Ant. Lect.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Gesner, *Biblioth.* Vossius, *lib.* 2. *de Hist. Lat. cap.* 62. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XIV. siecle.*

EBERARD, surnommé *le Barbu*, Duc de Wirtemberg, fonda l'Université de Tubingue, & se fit tellement aimer de ses Sujets, qu'on disoit qu'il n'y en avoit point dans le sein duquel il ne pût dormir en sûreté. Il mourut en 1496. L'Empereur Maximilien I. étant près de son tombeau, dit: *Il repose là un Prince, auquel je ne connus jamais de semblable, pour sa sagesse & ses autres vertus.*

EBERARD, Duc de Wirtemberg, fils de *Jean-Frederic*, qui mourut en 1628. fut exclu de l'Amnistie publiée à la pacification de Prague en 1635. après la bataille de

Norlingue. Mais il fut rétabli dans une bonne partie de ses Etats en 1638. Cependant il souffrit beaucoup jusqu'à la Paix de Munster en 1648. qu'il fut parfaitement rétabli dans tous ses Etats. Après quoi il gouverna ses Sujets en paix, & s'acquit beaucoup de réputation, par sa justice, sa prudence & sa magnificence. * Ohil. Jacq. Spener, *Syll. Geneal. Hist. in Famil. Wirtemb.*

EBERHARD, Disciple de saint Harwic, Evêque de Saltzbourg, composa la Vie de ce Prélat, qui mourut l'an 1024. Henri Canisius l'a mis au jour, & Baronius en a fait mention. Eberhard nâquit en 1085. étudia à Bemberg, dont il fut fait Chanoine. Au bout de quelque temps il embrassa l'Etat Monastique dans le Monastere de saint Michel, fut Abbé de Bibourg pendant 14. ans, & élevé l'an 1146. à l'Evéché de Strasbourg. Il tint le parti du Pape Alexandre III. contre l'Empereur Frederic *Barberousse*, & mourut le 21. Juin 1164. âgé de 79 ans, après 18. ans d'Episcopat. * Canisius *T. I. Antiq. Lect.* Baronius, *T. XI. Annal. & A. C.* 1024. Vossius, *lib. 2. Hist. Lat. c. 43. &c. Vies des Saints XXV. Juin.*

EBERNBERG, ou EBERNBOURG, Château bâti sur un rocher & bien fortifié. Il est du Palatinat du Rhin, en Allemagne, & situé dans le Comté de Spanheim, sur la riviere de Nahe, au confluent de celle d'Alsen, qui se sépare du Château de Rhingravestein & du Comté de ce nom, à une lieuë de la ville de Creutznach. Le Landgrave de Hesse Cassel assiegea ce Château l'an 1692. mais les François qui le défendoient l'obligerent à lever le siege. * Maty, *Diction.*

EBERNSDORF, Bourg de l'Archiduché d'Autriche. Ce lieu, où les Archiducs d'Autriche ont un beau Palais, est sur le Danube, à deux ou trois lieuës au dessous de Vienne. On prend Ebersdorf pour l'ancienne *Ala Nova*, Ville de la haute Pannonie. * Baudrand.

EBERSBERG, petite Ville de la haute Autriche. Elle est située sur l'Inn, environ à une lieuë de son embouchure dans le Danube, & à deux lieuës de la ville de Linz. Ebersberg appartient à l'Evêque de Passau. * Baudrand.

EBERSHEIM, ou EBERS-MUNSTER, Bourg avec une celebre Abbaye. Il est dans l'Evêché de Strasbourg en Alsace, sur la riviere d'Ill, entre Schelestat & Benefelt, à une lieuë de la premiere, & deux de la derniere. * Maty, *Diction.*

EBERSTEIN (le Comté de) Contrée de la Souabe en Allemagne. Elle est entre le Duché de Wurtemberg, l'Ortnaw, & le Marquisat de Bade. Le Comté, qui prend son nom du Château d'Eberstein, situé sur un rocher & fortifié, peut avoir environ six lieuës de long & deux de large. Il a eu ses Comtes particuliers. Maintenant le Marquis de Bade en possede la plus grande partie, le Duc de Wurtemberg possede Neustat. L'Evêque de Spire & les Comtes de Wolxenstein & de Grondsfeldt sont maîtres du reste. * Maty, *Diction.*

EBERULFE, Chambellan de Chilperic I. Roy de France étoit un scelerat, qui s'étoit enrichi par plusieurs moyens injustes. Il s'attira la haine de la Reine Fredegonde, parce qu'il l'accusa d'avoir fait assassiner le Roi son mari. Elle rejetta le soupçon de ce crime sur Eberulfe lui-même, qui tâcha d'éviter la vengeance de cette cruelle femme, en se retirant avec tous ses thresors dans l'église de saint Martin de Tours, comme dans un asyle que la pieté des Rois, & le respect des peuples avoit rendu inviolable. Mais Fredegonde, & le Roi Gontran qu'elle avoit prevenu, gagnerent un Courtisan nommé Claude, qui jusques-là avoit fait profession d'être ami d'Eberulfe, pour le tirer de cet asyle. Ce traître fit sortir adroitement Eberulfe de l'Eglise; & l'ayant mené dans un lieu, pour boire avec lui du vin parfumé, il lui passa son épée au travers du corps; mais les gens d'Eberulfe étant survenus en ce moment, & se trouvant les plus forts, assassinerent Claude dans un Monastere prochain, où il s'étoit sauvé. Ainsi perirent ces deux méchans hommes en 548. Tout le bien d'Eberulfe fut donné aux grands Seigneurs, qui étoient auprès du Roi Gontran. * Le Sueur, *Histoire de l'Eglise, & de l'Emp.*

EBERUS. *Cherchez* EBER.

EBES. *Cherchez* EBON.

EBEYS, Soudan d'Egypte, tué en 1156. le Calife son maître, se reposoit sur lui de tout le gouvernement du Royaume, & se saisit de ses thresors, dont il jetta une partie dans le palais pour amuser le peuple, pendant qu'il se sauva l'épée à la main. Les Hospitaliers & les Templiers avertis de cet assassinat, allerent attendre Ebeys sur le chemin de Damas; & l'ayant tué ils partagerent entre eux ses thresors, & les prisonniers. Les Templiers eurent dans leur lot Nosceradin fils d'Ebeys, jeune homme de belle esperance, & qui avoit déja reçû quelque instruction de la Religion Chrétienne; mais au lieu de le conserver, ils le vendirent pour soixante-dix-mille écus aux Egyptiens, qui le firent cruellement mourir. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, l. 1. c. 3.*

EBION, étoit un Philosophe Stoïcien, à ce que l'on croit, disciple de Cerinthe, sorti de la secte des Nazaréens. On le fait Auteur de la secte des Ebionites. C'est le sentiment non seulement de saint Epiphane, mais aussi de Tertullien, d'Optat Evêque de Mileve, de saint Hilaire, de saint Jerôme, de saint Pacien, de Marius Mercator, & de plusieurs autres. Cependant, suivant Origene & Eusebe, les Ebionites n'ont point tiré ce nom du chef de leur heresie; mais du mot Hebreu *Ebion*, qui signifie un pauvre mendiant, un homme vil & méprisable, parce qu'ils avoient des sentimens bas de JESUS-CHRIST. Saint Irenée ne parle point d'Ebion, mais seulement des Ebionites. Son silence & le témoignage d'Eusebe & d'Origene pourroit faire croire que cet Ebion est un nom imaginé, ou peut-être qu'il n'est pas different de Cerinthe, d'autant plus que saint Epiphane attribuë à Ebion ce qui est dit constamment de Cerinthe; que saint Jean étant entré dans un bain où il étoit, s'en retira, de crainte que la presence de cet heretique ne fit tomber le bâtiment. Ce même Pere assure qu'Ebion a prêché en Palestine & en Asie, ce qui convient à Cerinthe. * Origene contre Celse, *l. 2.* Tertul. *lib. de Præscr. c.* 34. Eusebe, *l. 3. c.* 31. Saint Epiph. *Heres.* 30 Hieron. *in Luciferianos* Philastre, *c.* 37 Optat. Milevit. *l.* 4 Saint Augustin, *de Heresib.* Marius Mercator. Theodoret, *Haret fabular. lib.* 2. Baronius. Tillemont, *Mem. Eccles. tom.* 2. M. Du Pin, *trois premiers siecles.*

EBIONITES, Secte d'Heretiques du second siecle, sortie des Cerinthiens & des Nazaréens, qui enseignoient, comme les précedens, que tous les hommes étoient obligez d'observer tous les preceptes & les ceremonies de la Loi, & que J. C. étoit un pur homme, né de Marie & de Joseph, selon plusieurs d'entr'eux; & né d'une Vierge, selon d'autres; car Origene, Eusebe & saint Epiphane distinguent deux sortes d'Ebionites. Ils ne connoissoient point d'autre Evangile, que celui de saint Matthieu, qu'ils avoient en Hebreu, mais corrompu & mutilé, qu'ils appelloient l'Evangile selon les Hebreux. Ils rejettoient le reste du Nouveau Testament, & sur tout les Epitres de saint Paul, considerant cet Apôtre comme un Apostat de la Loi; ils observoient également le Samedi & le Dimanche; ils se baignoient tous les jours comme les Juifs, ils adoroient Jerusalem comme la maison de Dieu: ils appelloient leurs Assemblées Synagogues, & non pas Eglises; & celebroient leurs mysteres tous les ans avec du pain azyme. Les premiers Ebionites menoient une vie fort reglée, & estimoient la virginité. Les derniers menoient une vie dereglée, blâmoient la continence, & permettoient la dissolution du mariage. Ils s'abstenoient de manger de tout ce qui avoit été animé; ils recevoient le Pentateuque de Moyse, mais non pas entier; ils honoroient les anciens Patriarches, mais ils méprisoient les Prophetes; ils se servoient de faux actes des Apôtres, comme des voyages de saint Pierre, & de plusieurs autres livres apocriphes: ils se joignirent dans la suite aux Elcesaires. * Saint Irenée, *liv.* 3. & les autres Auteurs citez dans l'Article precedent.

EBLANIENS, Ancien Peuple d'Hibernie. Il étoit entre les Menapiens au Sud, & les Voluntiens au Nord. Eblana, aujourd'hui Dublin, étoit leur ville Capitale, & ils occupoient le Comté de Dublin & le Meath en Irlande. * Baudrand.

EBLES, EBBES, ou EBLON, Abbé de S. Germain des Prez, ou de saint Denys, comme veulent les autres, étoit fils de Ranulfe, & vivoit dans le IX. siecle. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut Doyen de l'Eglise de

Paris, & ensuite premier Comte de Poitiers, Chancelier, & Ministre d'Etat sous Eude Comte de Paris, qui fut élû Regent du Royaume, pendant l'enfance de Charles *le Simple*. Ebles porta aussi le titre d'Abbé de S. Hilaire, & se distingua par ses exploits à la défense de Paris contre les Normans en 8'8. comme nous le voyons dans le Poëme du Moine Abbon. Il se trouva encore à la défaite des mêmes Normans à Mont-Faucon en 889. Quelques Auteurs lui donnent le titre de Comte de Poitiers, & de Duc de Guïenne, mais sans fondement. Reginon, après avoir parlé de lui & de ses deux freres Ranulfe II. & Gozbert sur l'année 892. marque qu'il fut tué l'année suivante d'un coup de pierre, au siege du Château de Brillac en Poitou. * Abbon, *de obs. Paris. lib.* 2. Reginon, *en la Chron.* Besly, *aux Cart. Gent.* Auteüil, *Histoire des Ministres*. Sainte-Marthe, &c.

EBLES, EBBES, ou EBLON, qualifié Comte de Poitou; & Duc de Guyenne, étoit fils de RANULFE II. & selon quelques-uns d'*Adelaïde* de France, fille du Roi Loüis *le Begue*. Après avoir été élevé près du Comte de saint Geraud, Seigneur d'Aurillac en Auvergne, il succeda l'an 927. à Guillaume *le Pieux*, Duc de Guyenne. Ebles eut trois femmes & deux fils La premier de ses femmes étoit *Aremberge*; la seconde *Emilienne*; & la troisiéme *Adele* ou *Edvige*, fille d'*Edoüart*, dit *le Vieux*, Roi d'Angleterre. Ses fils furent GUILLAUME, surnommé *Tête d'Etoupes*, qui lui succeda; & *Eblon*, que le Roi Loüis d'*Outre mer* son cousin fit Evêque de Limoges, étant déja Abbé de S. Maixent, & Thresorier de saint Hilaire de Poitiers. On dit qu'il mourut l'an 975. de déplaisir, de ce qu'Elie I. Comte de Perigord, fils aîné de Boson *le Vieux*, Comte de la Marche, & d'Emme de Perigord, avoit fait créver les yeux à Benoît qu'il avoit établi Co-Evêque. * Aimar de Chabanais, *au Fragment de l'Histoire d'Aquitaine. Chronique* de Maillezais. Justel. Sainte-Marthe, &c.

EBLON, Baron de Roucy, fameux Capitaine, vivoit au commencement du XII. siecle. Il assembloit souvent des gens de guerre, avec lesquels il passoit en Espagne, non pas tant pour combattre contre les Sarrasins, quoique c'en fût le pretexte, que pour avoir sujet de piller les biens des Eglises, & de maltraiter les peuples de la campagne. Sur les plaintes des Ecclesiastiques, Loüis *le Gros* fils de Philippe I. qu'on nommoit le Prince du Royaume, dont il avoit le Gouvernement, accourut à Reims, & obligea Eblon de mettre les armes bas, & de cesser ses brigandages, vers l'an 1103. * Mezeray, *en Philippe I.*

EBON. *Voyez* EBES, ci-dessus.

EBON ou EBES, Archevêque de Reims, étoit né de pauvres parens, ou, pour se servir des termes de Charles *le Chauve*, dans son Epître au Pape Nicolas I. fut fils d'un Serf de main morte, & eut l'avantage d'être frere de lait & compagnon d'école de Loüis I. qui fut depuis surnommé *le Debonnaire*, Roi de France & Empereur. Après avoir embrassé l'état Ecclesiastique, il prêcha par ordre du Pape Paschal I. l'Evangile aux Normans & aux Danois; & ensuite fut mis sur le siege de l'Eglise de Reims, vers l'an 822. Il parut dans le Concile de Thionvile, & à l'Assemblée de Paris tenuë l'an 829. mais sa mauvaise fortune l'ayant mêlé dans les intrigues de la Cour, en faveur du Prince Lothaire, contre Loüis *le Debonnaire*, il fut un des principaux Auteurs de la dégradation inoüie de Loüis *le Debonnaire*, son bienfaicteur, & agit si ardemment, que la chose fut executée dans l'Assemblée de Compiegne l'an 833. Les François indignez s'assemblerent de tous côtez, pour tâcher de tirer l'Empereur de cette oppression. En effet ce Prince fut rétabli l'année suivante, & tous ceux du parti de Lothaire resterent sans appui. Ebon fut pris, comme il se sauvoit avec les thresors de l'Eglise, & fut amené l'an 835. au Parlement de Mets, où Loüis *le Debonnaire* l'accusa par sa propre bouche. Le malheureux n'essaya point de se défendre; il avoüa sa faute par écrit, sur quoi il fut déposé par quarante Evêques, & souscrivit même à cette déposition. On ajoûte qu'Ebon montant à la tribune, publia à haute voix, que l'Empereur avoit été injustement déposé. Après la mort de l'Empereur, Ebon soûtenu de Lothaire, obtint son rétablissement signé de 20. Evêques Il ordonna même des Clercs, & entr'autres Vulfrade, successeur de saint Raoul dans l'Archevêché de Bourges: ce qui fut la cause de plusieurs differends. Ce Prelat fut encore chassé de son Eglise, vers l'an 843. & implora vainement la protection du Pape Serge. Il perdit même deux Abbayes que Lothaire lui avoit données en Italie: de sorte qu'il se retira en Allemagne vers Loüis *le Germanique*, qui lui donna l'Evêché de Hildesheim, que Loüis *le Debonnaire* avoit fondé: il y mourut peu de temps après, c'est-à-dire, l'an 855. Robert, le Pere la Noüe, & Miraumont ont écrit que cet Ebon avoit été Chancelier du Roi Charles *le Chauve*; mais sans raison. * Burchard, *l.* 2. *chap.* 5. Annales de Fuldes, *A. C.* 822. Flodoard, *l.* 2. *ch.* 20. Hincmar, *cont. Goth. c.* 36. *T. VII. & VIII. Conc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. Hist. de France. &c.*

EBORIC, *Cherchez* EBURIC.

EBRANCUS, fils de Mempricius, qu'on fait cinquiéme Roi d'Angleterre, fut, à ce que prétendent ces Historiens, qui aiment à donner dans les fables, un Prince courageux, qui passa dans les Gaules, & y remporta d'illustres victoires. On dit qu'il fonda la ville de *Caër-Ebranc*, que les Romains, appellerent *Eboracum*, & qui est Yorc d'aujourd'hui; que son regne fut de 40. années; & que Brutus II. lui succeda. Tout cela paroît fabuleux. *Voyez* les Auteurs de l'Histoire d'Angleterre, & Du Chesne, *Histoire d'Angleterre, liv.* 2. *ch.* 11. *p.* 61.

EBRARD. *Cherchez* EBBRARD.

EBRBUHARITES: sorte de Religieux Mahometans, ainsi nommez de leur Fondateur Ebrbuhar, disciple de Naxschibendi Ils font profession d'une grande sainteté, & d'un grand détachement; mais ils ne laissent pas de passer pour heretiques parmi les autres Musulmans, parce qu'ils ne croient point être obligez de faire le pelerinage de la Meque. Ils disent, pour s'exempter, que la pureté de leurs ames, & les extases qui les élevent au dessus du monde, les mettent en état de voir la Meque dans leurs cellules, comme s'ils étoient effectivement dans ce lieu. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EBRE, Riviere de Thrace. *Voyez* HEBRE.

EBRE ou EBRO, comme prononcent les Espagnols, en Latin *Iberus*, Riviere d'Espagne, qui donna autrefois son nom à l'Iberie, a sa source dans la Castille la vieille, sur les frontieres de l'Asturie, & vers le bourg que ceux du païs nomment *Fuentibre*, c'est-à-dire, source ou Fontaine de l'Ebre. Elle traverse la Castille Vieille, & une partie de la Navarre. Dans la premiere, l'Ebre passe à Mirande-de-Ebro, à Jancugo, à Longrogno, & à Calahora, étant déja grossie par les eaux de diverses rivieres Celle d'Agra s'y joint dans la Navare. Ensuite entrant dans l'Arragon, elle passe à Sarragoce, & reçoit la Guerna, Almonacid, Rio Martin, Rio Gualdalo, l'Acanadre, & l'Alaguas qui separe d'un côté l'Arragon de la Catalogne. Vers cette derniere Province, l'Ebre reçoit le Segro, passe à Tortose, & se jette peu après dans la mer Mediterranée. La premiere division de l'Espagne a été par les Provinces deçà & delà l'Ebre. C'étoit aussi la frontiere qui séparoit les conquêtes des Carthaginois & des Romains; par le Traité que Luctatius Catulus fit avec les premiers. Les Auteurs anciens parlent souvent de l'Ebre. Festus Avienus fait mention d'une autre riviere de ce nom, que quelques Auteurs croyent être le *Rio Tinto*. * Strabon, *l.* 3. Pline *l.* 3. *c.* 3. *& l.* 4. *c.* 20. Nonius, *Hisp. discr. &c.*

EBREMAR, Patriarche de Jerusalem, fut élevé sur ce Siege par le Roi Baüdoüin, contre Daiber. Gibelin que le Pape Paschal II. avoit envoyé en Orient pour connoître de cette affaire, déposa Ebremar; mais parce qu'il remarqua qu'on avoit abusé de sa simplicité, il lui donna l'Evêché de Cesarée. Cela arriva vers l'an 1107. * Alberic, *en la Chron.* Guillaume de Tyr, *l.* 11. *Hist. Sacra.* Baronius, *A. C.* 1107. *c.* 4.

EBLEMUDE, gendre de Theodat, Roi des Goths en Italie, commandant l'armée de son beau-pere, l'an 536. le trahit lâchement, & se vint rendre à Belisaire, qui l'envoya à Constantinople, où l'Empereur Justinien le reçût fort bien, & le fit Patrice, non pas tant pour recompenser sa trahison, que pour attirer les Goths à son parti par la douceur & par les presens. * J. le Sueur, *Hist de l'Eglise & de l'Emp. l'an* 536.

EBRO. *Cherchez* EBRE.

EBRODUNTIENS, anciens peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils avoient au Nord les Brigantes, au Levant les Vagiens; au Sud les Lontiens; & au Midi les Caturiges. Leur pays porte aujourd'hui le nom d'*Embrunois*, & *Ebrodunum* leur Capitale celui d'*Embrun*. * Baudrand.

EBROIN, Maire du Palais de Clotaire III. & de quelques autres Rois, étoit Allemand, à ce que disent quelques Auteurs. C'étoit un homme ambitieux, fier, & entreprenant. On crut d'abord que son Gouvernement seroit équitable, parce qu'il étoit uni d'amitié avec les plus saints personnages de son temps, & qu'il avoit fondé quelques Eglises. En effet, il répondit à cette attente durant quelques années; car il punit severement en 661. ceux qui avoient tué saint Aigulfe, Abbé de Lerins, & exerça la Justice avec un discernement merveilleux. Après la mort de Clovis II. lorsque Clotaire III. lui eut succedé, Erchinoald Maire du Palais, qui gouvernoit le Royaume, mourut presque en même temps. Ebroin s'étant acquis l'estime des François, trouva le moyen de se faire donner cette grande dignité. La Reine Batilde avoit aussi part au Gouvernement; & par ses soins, l'Etat joüit d'une grande tranquillité, durant environ dix années. Ebroin, pour demeurer seul maître, fit ensorte qu'on pria cette sage Princesse de ne se mêler plus des affaires, & de se retirer; ce qu'elle fit. Alors le Maire se voyant toute l'autorité en main, ne contraignit plus son orgüeil, son avarice, sa cruauté, & sa perfidie. Il ravissoit les biens; il ôtoit les charges; il chassoit les Grands qui étoient à la Cour; & défendoit aux autres d'y venir sans sa permission. Il haïssoit sur tout saint Leger Evêque d'Autun, qui étoit le seul qui lui pouvoit faire tête, & rallier les autres contre lui. Lorsque Clotaire III. fut mort en 668. ou 675. Ebroin mit Thierri sur le thrône; mais les Grands, à qui l'on avoit commandé de sa part de ne sortir point de leurs maisons, déferent la Couronne à Childeric II. vers l'an 676. mirent Ebroin dans le Monastere de Luxeüil en Bourgogne, où il fut tondu, & enfermerent Thierri dans celui de saint Denys. Après la mort de Childeric en 677. Thierri fut mis sur le thrône, & eut Leudesie pour Maire du Palais. Ebroin dans le même temps quitta le Monastere & l'habit de Clerc, fit assassiner Leudesie; & parce que le Roi ne le vouloit pas recevoir, il supposa un Clovis, qu'il disoit être fils de Clotaire III. força les peuples de lui jurer fidelité, & desola tous les pays qui refuserent de le faire. La ville d'Autun fut assiegée; & le saint Evêque Leger y ayant été surpris, eut les yeux crevez, & fut mis dans un Monastere par les ordres d'Ebroin: de sorte qu'on fut obligé de recevoir ce tyran pour Maire du Palais de Thierri. Il gagna les Grands de Neustrie & de Bourgogne, & renvoya son faux Clovis dont il n'avoit plus besoin. Dans cette haute puissance sa tyrannie n'eut point de bornes. Saint Leger & le Comte Guerin son frere furent les victimes de sa haine, qui n'épargna aucun de ceux qu'il n'aimoit pas. Les plus prudens prirent la fuite. Enfin un Seigneur nommé Hermenfroi, qu'il avoit dépoüillé de tous ses biens, & qu'il menaçoit de mort, le tua un matin, les uns disent dans son lit; & les autres à la sortie de son palais. Ce fut l'an 683 ou 688. * Gregoire de Tours, *Append. ch.* 94. *& suiv.* Adon & Sigebert, *en la Chron.* Aimoin, *l.* 4. *c.* 44 45 *& suiv.* Mezeray, *Hist. de France.*

EBURIC ou EBORIC, Roi des Sueves en Galice, succeda l'an 583. à Miron son pere, & l'année d'après fut pris & enfermé dans un Monastere par Anduca, usurpateur du Royaume. Ce dernier se porta à cette entreprise, après avoir épousé la femme du Roi défunt. Lewigilde, Roi des Goths, le traita de la même façon, en 585. C'est ainsi que finit le Royaume des Sueves en Espagne. * Gregoire de Tours, *l.* 6. *c.* 43.

EBURNIUS. *Cherchez* ALBURNIUS VALENS.

EBURONS: nom de quelques Peuples de la Gaule, du Diocese de Liege: ce qui se doit entendre de l'ancien Diocese, qui a été premierement établi à Tongres, puis à Mastricht, & enfin à Liege. Il s'étendoit non seulement dans ce qui est aujourd'hui du Domaine de l'Evêché de Liege, mais aussi dans une bonne partie du Brabant, du Limbourg, du Luxembourg, &c & dans tout ce qui est du Diocese de Namur, qui a été tiré de l'ancien Diocese de Liege. Cesar, Pline, & Eutrope, ont aussi nommé Eburons & Eburonices, *Aulerci Eburovices*, ceux d'Evreux qui sont proprement les Eburonices *Consultez* Strabon & Cesar; & entre les Modernes Sanson, *de l'ancienne Gaule*.

EBUTIUS, (Titus Elva) fut General de la cavalerie Romaine, sous A. Posthumius qui étoit Dictateur Voiant balancer la victoire entre les Romains & les Latins, qui se battoient près du Lac Regillus, à present, *Lago di Castiglione*, il fit ôter les brides à tous les chevaux, pour ôter tout espoir de fuir, fondit impetueusement sur l'ennemi, & se rendit maître du champ de bataille, l'an de Rome, 320 & avant J. C. 434.

EBUTIUS, un des plus sages & des plus braves Generaux de Vespasien pendant la guerre contre les Juifs. Il investit Jotapat, & empêcha que Flave-Josephe, Gouverneur de Galilée, qui s'y étoit jetté, ne sortit de cette place. Il fut tué à ce siege, l'an 67. de l'Ere vulgaire, qui étoit le dernier de l'Empire de Neron. * Josephe, *Guerre des Juifs, Liv III. Chap. II. & Liv. IV. ch.* 4.

E C B

ECBATANE, Ville Capitale de la Medie, que quelques-uns croïent être la Ville de Coalane, dont il est parlé dans l'Ecriture, Genes. c. 10. fondée par Dejocès, Roi des Medes, fut bâtie vers l'an 700. avant J. C. Il est dit dans le Livre de Judith, qu'Arphaxad, Roi des Medes entoura la ville d'Ecbatane de murs de pierre de taille, larges de cinquante coudées, & hauts de soixante & dix; qu'il y fit des portes, & des tours de cent coudées de haut à chaque porte. Il y a bien de l'apparence que cet Arphaxad est Phraartès, fils de Dejocès, qui perfectionna & acheva l'ouvrage que son pere avoit commencé. Diodore dit que l'enceinte de cette ville étoit de deux cens cinquante stades. Polybe prétend qu'elle n'étoit point entourée de murs. On y gardoit les thresors de la Medie dans une citadelle très-forte, entourée de sept murailles, dont les creneaux, à ce qu'on croit, étoient tous differens, blancs, noirs, couleur de pourpre, bleus, orangez, argentez & dorez. Le Palais Royal, les sepultures des Rois, & un Temple magnifique en faisoient l'ornement. Polybe & Josephe nous en donnent la description. La ville d'Ecbatane étoit située dans une plaine, environ à douze stades du mont Oronte. Cambyses reçût la blessure dont il mourut dans cette ville. Parmenion y fut tué par ordre d'Alexandre. Ephestion y mourut, & y fut enterré. Quelques-uns croyent que l'ancienne Ecbatane est à present la ville de Tauris dans la Perse sur les frontieres de Turquie, où les Rois de Perse faisoient autrefois leur sejour. D'autres croient que c'est Ispahan; & d'autres que c'est Chabis dans la Province d'Alrach; mais tout cela est incertain, & l'on ne trouve nulle part les vestiges de cette grande ville d'Ecbatane, qui dès le temps des Empereurs Romains paroît peu connuë. * Judith. Herodot. *l.* 1. *&* 3. Strab. 11. Polyb. *l.* 10. Plin. l. 5. c. 19 *l.* 6. *c.* 4. Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 5 Sam-Bochart, *Phaleg. l.* 3. *c.* 17.

ECBERT *Cherchez* EGBERT.

ECCHELLENSIS, (Abraham) sçavant Maronite, a été Professeur Roial des Langues Syriaque & Arabe, en l'Université de Paris. M. le Jay, qui faisoit travailler à la grande Bible, s'étant broüillé avec Gabriel Sionita Maronite, fit venir de Rome Abraham Ecchellensis. Celui-ci eut quelques contestations avec M. de Flavigni Docteur de Sorbonne, & Professeur Royal en langue Hebraïque; & ils écrivirent l'un contre l'autre avec beaucoup d'aigreur, comme il paroit par leurs écrits qui sont imprimez. M. de Flavigni reprocha à Abraham son peu de capacité dans la langue Syriaque: mais bien qu'il ne fût pas peut-être si habile en Syriaque & en Arabe, que Gabriel Sionita, on ne peut nier qu'il n'entendit très-bien ces deux langues. Il étoit très-capable d'ailleurs d'executer ce qu'il avoit entrepris, pour faire achever l'impression de la grande Bible de M. le Jay, qui lui donnoit par an six cens écus d'or, suivant un traité qu'ils avoient fait ensemble. Pendant son sejour à Paris, il traduisit quelques Ouvrages d'Arabe en Latin; mais il s'est rendu beaucoup plus recommandable par les livres qu'il a fait imprimer à Rome, contre quelques Protestans, où il tâche de concilier les sentimens des Orientaux avec ceux de l'Eglise Romai-

ne. On reconnoît dans Abraham Ecchellensis une grande connoissance des livres de Theologie écrits en Syriaque & en Arabe, comme il se voit dans les remarques qu'il a ajoûtées au catalogue des Ecrivains Chaldéens, composé par Ebed Jesu, & qu'il a fait imprimer à Rome en 1653. Il a observé cette même methode dans son *Eutychius vindicatus* contre Selden, imprimé au même lieu en 1661. où l'on trouve aussi une censure exacte des fautes de Hottinger dans son Histoire Orientale. * Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *hist. crit.*

ECCLESIASTE : mot qui signifie *Predicateur*, est le nom d'un Livre Canonique de l'Ecriture, que les Hebreux nomment *Coheleth*, qui signifie à la lettre, *celui* ou *celle qui assemble*, soit parce que l'Auteur de ce livre a ramassé les sentimens de plusieurs Sages, soit à cause de la science de l'Auteur, soit parce qu'il étoit nouvellement réüni ou rassemblé à la Synagogue, où plûtôt enfin, parce que ce livre est un discours fait à une assemblée. On l'attribuë communément à Salomon. Quoi que son nom ne soit pas à la tête, il y a des circonstances dans le livre, qui ne conviennent qu'à ce Roi. Neanmoins les Talmudistes le donnent à Ezechias. R. Kimchi en fait Auteur Isaïe, & Grotius l'attribuë à Zorobabel. Quelques anciens Heretiques, dont parle Philastrius, ont crû qu'il avoit été composé par un impie, qui ne reconnoissoit point d'autre vie ; mais il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit de Salomon, & les Juifs ont assuré que c'étoit le dernier de ses livres, & un fruit de sa penitence. Le sujet de ce livre est de prouver la vanité, ou le peu de solidité des choses de ce monde, & de faire voir que la felicité de l'homme consiste à craindre Dieu, & à observer ses Commandemens. Les Hebreux & les Chrétiens ont toûjours mis ce livre au rang des livres canoniques. * Saint Jerôme, *in c. 1. Eccl. &c* S Augustin, *Ps.* 126. *&c.* Philastrius, *c.* 130. Sixte de Sienne, *au Cat.* Bellarmin, *in verbo Dei scripto c.* 5. *& de Script. Eccl.* Pineda, *de reb. Salom.* Delrio. Salian. Torniel, &c. M. Du Pin, *Differt. prelim. sur la Bible, T. I.*

L'ECCLESIASTIQUE, autre Livre de l'ancien Testament, que quelques anciens ont nommé πανάρετος, c'est-à-dire, *le livre de toute vertu*, & que les Grecs nomment plus communément *Sagesse de Jesus fils de Sirach*, avoit été composé en Hebreu, comme la Preface nous l'apprend, par un Juif de ce nom, & fut traduit en Grec par son petit-fils. Saint Jerôme dit en avoir vû de son temps un Exemplaire Hebreu, qui ne portoit pas le titre d'*Ecclesiastique*, mais celui de *Paraboles*. Il a été composé dans le temps du Pontificat d'Onias III. sous les regnes de Ptolemée Epiphane & d'Antiochus, & traduit sous le regne de Ptolomée Physcon, frere de Ptolomée Philometor. Quelques anciens ont attribué cet Ouvrage à Salomon, peut-être à cause de la ressemblance du sujet & des pensées, qui est si grande, qu'il est visible que l'Auteur l'a voulu imiter. Il a pris plusieurs de ses pensées, & suivi la methode qu'il a gardée dans les Proverbes, d'enseigner la morale par sentences ou par maximes ; mais ses expressions n'ont pas la même force, ni la même vivacité. Ce livre commence par une exhortation à la *Sagesse*, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au chapitre 44. où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophetes, & des hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continuë jusqu'au chap. 51. & dernier, qui contient une priere à Dieu. Il y a long-temps que l'on n'a point le texte Hebreu de l'Ecclesiastique. La traduction Latine est differente en quelques endroits du texte Grec. Les Juifs n'ont point mis cet Ouvrage au rang des livres canoniques ; & dans les anciens catalogues des livres canoniques reconnus par les Chrétiens, il n'est mis qu'au nombre de ceux qu'on lit dans l'Eglise avec édification, & distingué des livres canoniques. Cependant plusieurs Peres des premiers siecles l'ont cité sous le nom d'Ecriture Sainte. S. Cyprien, S. Ambroise & S. Augustin l'ont reconnu pour canonique, & il a été declaré tel dans le Concile de Carthage, par Innocent I. dans le Concile de Rome sous Gelase, par le Decret d'Eugene, & dans le Concile de Trente. * *Epist S. Barnabe.* Clemens Romanus, *Epist. ad Corinth.* Tertull. *l.* 3. *contra Marcion.* Clemens Alexand. *in libris Strom.* Origen. *l.* 3. *contra Cels.* S. Cyprien, *passim.* Eusеb. *l.* 6. *Hist.* S. Hilar. *in Psalm.* 140. S. Basil. *l.* 5. *contra Eunom.* S. Ambrос. *passim.* S. Jerôme, *in Psalm.* 73. *in Isaïam & in Ezechiel.* S. August. *passim. & de doctrina Christ. l.* 10. *c.* 8. S. Epiph. *in Heres. Anomaor.* Sixte de Sienne. Bellarm. *de Scrip. Eccles. & de verbo Dei, lib.* 1. *c.* 14. Jansenius, *Praf. in Eccli.* M. Du Pin, *Biblioth. Differt. prelim. sur la Bible.*

ECDICIUS, fils de l'Empereur Avitus, étoit frere de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, & vivoit dans le V. siecle. Il fut sous l'Empire d'Anthemius, Comte & Commandant de la Cavalerie, & Patrice sous celui de Nepos. Ce fut lui qui défendit la ville de Clermont en Auvergne contre les Visigoths, qu'il défit avec peu de monde l'an 471. Depuis, après que cette ville eut été renduë par un Traité de paix, Ecdicius se retira l'an 474. chez les Bourguignons, & ensuite à Rome auprès de l'Empereur Nepos. Gregoire de Tours fait mention de lui, & parle des liberalitez qu'il fit aux pauvres durant une grande famine. * Gregoire de Tours, *l.* 2. *c.* 24. Marcellin & Cassiodore, *en la Chron.* Sidoine Apollinaire, *liv.* 2. *Ep.* 1. *l.* 3. *Ep.* 3. *ad Ec. liv.* 3. *Ep.* 16. *ad Papin. & Carm.* 20. *Natalis noster Nonus, &c.*

ECEBOLE, Rheteur, natif de Constantinople, se laissant surprendre aux promesses de Julien l'*Apostat*, abandonna la Religion Catholique pour adorer ses Idoles à l'imitation de cet Empereur vers l'an 362. Après la mort de Julien, il demanda d'être reçû au nombre des Fideles ; & se tenant à la porte de l'Eglise, il s'écrioit : *Foulez moi aux pieds comme un sel gâté & corrompu.* * Saint Jerôme, *en la Chron.* Socrate, *liv.* 3. *ch.* 11.

ECELIN. *Cherchez* EZZELIN.

ECFRID, Roi de Northumberland, dans l'isle d'Albion, ou l'Angleterre, succeda à Oswin son pere l'an 670. & en regna 13. Bede, *l.* 4. *de l'Hist. d'Angl. c.* 26. dit que l'an 684. cet Ecfrid envoya en Irlande le Capitaine Berthe & sa femme, avec ordre d'en exterminer les habitans, qui avoient toûjours été très-affectionnez à la nation Angloise. Pendant qu'on les massacroit, ils invoquoient la misericorde de Dieu, & lui demandoient vengeance du mal qu'on leur faisoit souffrir injustement. Il semble que Dieu exauça leurs desirs ; car Bede remarque que le Roi Ecfrid, allant faire la guerre dans la Province des Pictes qui feignoient de prendre la fuite, fut attiré dans des détroits, où la plûpart de son armée fut défaite, & lui-même tué le 20. de Mai de l'an 685.

ECH

GRand ECHANSON, ou Grand BOUTEILLER DE FRANCE : Officier de la Couronne, qui presente à boire au Roi dans les jours de ceremonie, comme au festin du Sacre, & autres solemnitez : ce que font les Gentilshommes servans aux jours ordinaires. Voici ce que l'on peut recüeillir des anciens titres touchant l'ordre & la suite de ces Officiers.

I. Hugues étoit Bouteiller de France l'an 1060. sous le Roi Henri I.

II. Engenoul possedoit cet Office en 1065. & en 1067.

* Adam exerçoit la Charge d'Echanson en 1067.

III. Renaud étoit Bouteiller de France en 1069.

IV. Gui joüissoit de cette Charge en 1071 & 1074.

V. Hervé de Montmorency l'exerçoit en 1075. & 1079.

VI. Adelard en faisoit les fonctions l'an 1085.

VII. Lancelin étoit pourvû de cette Charge en 1086.

VIII. Païen d'Orleans la possedoit en 1106. & 1107.

IX. Gui de Senlis, II. du nom, Seigneur de Chantilli, fut en credit auprès du Roi Loüis le Gros, & étoit Bouteiller de France en 1108. & 1111.

X. Gilbert de Garlande exerçoit cette Charge en 1114. & en 1121.

XI. Loüis de Senlis avoit cet Office en 1130.

XII Guillaume de Senlis, surnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilli, succeda à Loüis son frere, en la charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1131. jusqu'en 1147.

XIII. Gui de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilli, fut Bouteiller de France après son pere, jusqu'en 1188.

XIV. Gui de Senlis, IV. du nom, succeda à son pere en cette charge l'an 1188.

XV. Robert de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, fut pourvû par le Roi Loüis VIII. de la charge de Bouteiller de France, qui étoit alors la seconde de la Couronne l'an 1223.

XVI. Etienne de Sancerre, Seigneur de S. Brisson, possedoit cet office en 1248.

XVII. Jean de Brienne, dit d'*Acre*, étoit Bouteiller de France l'an 1258.

* Ferry de Verneüil, Maréchal de France en 1272. étoit Echanson de France l'an 1288. suivant les Titres de la Chambre des Comptes.

* Matthieu, Seigneur de Marly, Chevalier, est qualifié Maître Echanson de France par son épitaphe, & mourut en 1305.

XVIII. Gui de Châtillon, III. du nom, Comte de S. Paul, fut pourvû de la charge de Bouteiller de France par le Roi Philippe le Bel en 1296.

* Erard de Montmorency, Seigneur de Conflans, étoit Echanson de France en 1309. & 1321.

XIX. Henri, IV. du nom, Sire de Sully, succeda au Comte de S. Paul, en la charge de Grand Bouteiller de France en 1317. & fut établi Gouverneur du Royaume de Navarre en 1329. dont il eut l'administration jusqu'en 1334.

* Pierre de Chantemesle, étoit Maître Echanson du Roi en 1325.

XX. Miles, VI. du nom, Sire de Noyers, Maréchal & Porte-Oriflame de France, étoit Bouteiller de France en 1336. & en 1343.

* Gilles, Seigneur de Soïecourt, exerçoit la charge d'Echanson de France en 1328. & vivoit encore en 1344.

* Bryant, III. du nom, Sire de Montejan, étoit Echanson de France en 1346. & 1351.

XXI. Jean III. de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, faisoit la fonction de Grand Bouteiller de France, au Sacre du Roi Jean l'an 1350. & posseda cet office jusques à sa mort, qui arriva l'an 1364.

XXII. Jean II. Comte de Sarrebruch, & Sire de Commercy, fut pourvû de la charge de Grand Bouteiller de France en 1364. & mourut vers l'an 1383.

* Tristan de Magnelers, étoit Echanson de France en 1367. & l'étoit encore en 1379.

* Guichard Dauphin, Seigneur de Jaligny, fut fait Echanson de France en 1380.

XXIII. Enguerrand VII. Sire de Coucy, Comte de Soissons, rendit de si grands services à Charles VI. que ce Roi le voulut honorer de la charge de Connétable de France, après la mort de Bertrand du Guesclin; mais il s'en excusa & accepta seulement celle de Grand Bouteiller de France vers l'an 1384.

* Gui Seigneur de Cousan, fut retenu Grand Echanson de France en 1385.

* Loüis de Gyac, fut Echanson de France, depuis l'an 1386. jusqu'en 1396.

XXIV. Jacques de Bourbon, Seigneur des Preaux, fut institué Grand Bouteiller de France en Juillet 1397. & prêta serment pour l'office de Premier President Lay en la Chambre des Comptes de Paris au mois d'Août suivant, prétendant que cette charge appartenoit au Grand Bouteiller, quoiqu'il n'en fût point fait mention dans ses Lettres.

* Charles de Savoisy, Seigneur de Seignelay, fut Grand Echanson de France depuis 1397 jusques en 1413.

XXV. Guillaume de Melun, IV. du nom, Comte de Tancarville, fut pourvû de la charge de Grand Bouteiller de France, & de celle de Premier President en la Chambre des Comptes l'an 1402.

XXVI. Pierre des Essars succeda au Comte de Tancarville, en la charge de Grand Bouteiller de France, & de Premier President Lay en la Chambre des Comptes, par Lettres du mois de Juillet 1410. Il eut la tête tranchée en 1413.

XXVII. Waleran de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint Paul, fut pourvû de cet office en Octobre 1410. à la place de Pierre des Essars, & fait Connétable de France en 1411.

XXVIII. Jean Sire de Croy & de Renty, s'attacha aux interêts de Jean, Duc de Bourgogne, qui lui procura la charge de Grand Bouteiller de France en 1411.

XXIX. Robert de Bar, Comte de Marle & de Soissons, prêta le serment de cet Office l'an 1413. & fut aussi reçû Premier President Lay en la Chambre des Comptes de Paris.

* Jean de Craon, Seigneur de Montbazon, fut établi Grand Echanson de France, en la place de Charles de Savoisy, l'an 1413.

XXX. Jean II. Seigneur d'Estouteville, reçût les provisions de la charge de Grand Bouteiller de France en 1415. après la mort de Robert de Bar.

XXXI. Jean de Neuchâtel, Seigneur de Montagu, fut nommé Grand Bouteiller de France en 1418. puis destitué, & ensuite rétabli en 1424.

* Nicolas Mabry, faisoit la fonction de Grand Echanson de France en 1419.

* Philippe de Courcelles exerçoit cet office en 1421.

XXXII. Jacques de Dinan, Seigneur de Beaumanoir, étoit Grand Bouteiller de France en 1427.

XXXIII. Loüis I. Sire d'Estouteville, possedoit cette charge l'an 1443.

XXXIV. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lau, Grand Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier dans le château d'Usson en Auvergne l'an 1466. & échappa de cette prison deux ans après.

XXXV. Jean du Fou, Gouverneur de Touraine, étoit premier Echanson du Roi en 1469.

XXXVI. Charles de Rohan, Seigneur de Gié, exerça cette charge depuis 1498. jusques en 1516.

XXXVII. François de Baraton, fut Grand Echanson après Charles de Rohan jusques en 1519.

XXXVIII. Adrien de Hangest, Seigneur de Genlis, lui succeda en 1520. & en fit la fonction jusques en 1533.

XXXIX. Loüis de Bueïl, Comte de Sancerre, fut pourvû de cette charge l'an 1533.

XL. Jean IV. Sire de Bueïl, Comte de Sancerre, Grand Echanson de France, mourut en 1638.

XLI. Jean V. Sire de Bueïl, Comte de Marans, Grand Echanson, mourut en 1665.

XLII. Pierre de Perrien, Marquis de Crenan, fut pourvû de cette charge, par la démission du Comte de Marans son beau-frere, & est mort en 1672.

XLIII. Loüis de Beaupoil de S. Aulaire, Marquis de Lanmary & de Chabannes, fut reçû Grand Echanson, par la démission du Marquis de Crenan.

XLIV. Marc-Antoine Front de Beaupoil, Marquis de Lanmary, a été reçû Grand Echanson le 3. Septembre 1702. après la mort de son pere. * P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

ECHBERT. *Cherchez* EGBERT.

ECHECRATE de Thessalie, enleva & força une jeune fille consacrée au service d'Apollon, dans le temple de Delphes: ce qui donna lieu de faire une Loi, qu'à l'avenir on ne prendroit plus pour cet emploi que des femmes âgées de 50. ans. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

ECHEDORE, Riviere de Macedoine, qui se jette dans la mer Egée près de Thessalonique. *Ptolom.* C'est cette riviere que l'armée de Xercès épuisa toute, au rapport d'Herodote, qui la nomme *Chidore*. Depuis elle a eu divers autres noms. Elle est appellée *Culique* dans Sophien; *Granée*, dans le Noir; & *Veratasfer*, dans Castallus.

ECHELIDES, lieu de l'Attique, celebre pour ses jeux Gymniques, qui se celebroient aux Panathenées. Il étoit près du Pirée, & avoit été ainsi appellé d'un Heros nommé *Echelus*.

ECHELLE; nom que les Européens ont accoûtumé de donner aux villes de commerce du Levant, où ils ont des Consuls; comme sont Smyrne, Alexandrie, Alep, & autres semblables. Ce mot vient d'*Escale*, vieux terme de marine, qui signifie *port de mer*, qu'on trouve sur sa route, où l'on entre par occasion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête & les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale*. Du Cange dit que *Scala* signifioit autrefois *un petit port*, qui donne entrée en un plus grand.

ECHEME, fils d'Erops, succeda au Roïaume d'Arcadie, après Lycurgue mort sans enfans. Il défit près de l'Isthme, les Doriens, qui vouloient rentrer dans le Pe-

loponnese, sous la conduite d'Hyllus, fils d'Hercule, qu'il tua de sa main. On prétend qu'il vécut peu avant la guerre de Troïe, qui fut prise après dix ans de siege, l'an du monde 2794. & 1209. avant J. C. Il étoit different d'*Echeme* ou *Echme*, Roi d'Arcadie, qui succeda à son frere Polimetor, & se joignit à Aristomene, & aux Messeniens contre ceux de Sparte. * Pausanias, *in Arcadic.*

ECHEME ou ECHEMENE, écrivit l'Histoire de Crete. Athenée en parle *au liv.* 13.

ECHENEIS, petit Poisson aïant la forme d'une grande limace, lequel, si l'on en veut croire les Naturalistes, a une vertu si surprenante, qu'il peut arrêter tout court les plus grands vaisseaux sur mer, bien que poussez par la force des vents impetueux, & agitez des rames de plusieurs galiotes. Ce qu'experimenta, dit-on, la galere Capitane de M. Antoine, à la journée d'*Actium*, & celle de l'Empereur Caligula. On attribuë encore à ce poisson d'autres vertus & proprietez rapportées par Pline, *liv.* 9. *ch.* 25. & *liv.* 32. *ch.* 1. *de son Hist. naturelle.*

ECHESTRATE, que l'on a crû fils d'Agis, lui succeda au Roïaume de Sparte, l'an du monde 2975. & avant J. C. 1029. & regna 35. ans. Herodote croit que Lycurgue fut tuteur de son fils Labatas; mais il est seur qu'il ne le fut que de Charilaüs, fils de son frere Polydecte, Roi de l'autre famille. * Pausanias, *Lacon.* Herod. *l.* 1. Plutarque. Diodore.

ECHETLE, Ville de Sicile, autrefois très-bien fortifiée, vers la source du fleuve Achates. Du temps de la premiere guerre Punique, vers l'an 490. avant J. C. elle étoit située aux frontieres des Syracusains & des Carthaginois; & elle fut ainsi nommée par transposition de lettre, du mot Hebreu *Etchela*, qui signifie une *forte place.* * Bochart. *Voyez* Etienne de Bizance & Polybe, *liv* 1. Diodore en fait aussi mention parlant de Xenodochus General des Agrigentins. *Voyez* encore Cluvier, *en son ancienne Sicile*, *liv.* 2. *ch.* 10. On l'appelle aujourd'hui *Ochula* ou *Aquila*

ECHEVIN: nom d'un des Magistrats qui ont soin du Gouvernement de Police d une ville. On les nomme ainsi à Paris, à Lyon, & dans d'autres villes de France. On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence, & en Dauphiné; *Capitoux* à Toulouse; *Jurats* à Bourdeaux, &c. *Voyez* CONSULS.

ECHIDNA: certaine femme monstrueuse, qu'Hercule trouva dans le païs qu'on a depuis appellé Scythie. On dit qu'aïant demeuré avec elle quelque temps, elle conçût de lui trois enfans. Lors qu'Hercule la quitta, il lui donna un arc avec le baudrier, d'où pendoit un petit vase d'or, & lui ordonna de laisser dans la contrée celui de ses fils, qui pourroit tendre cet arc. Ces enfans étant nez, Echidna en appella l'un Agathyrse, le second Gelon, & le troisiéme Scythe; & lors qu'ils furent devenus grands, elle executa l'ordre d'Hercule, & fit sortir du païs les deux premiers, qui n'avoient pû tendre l'arc. Celui qu'elle avoit nommé Scythe, & qui accomplit la volonté de son pere, resta dans le païs, & lui donna son nom, & depuis ce temps-là les Scythes portoient de petits vases au bout de leurs baudriers. C'est ce que les Grecs contoient de l'origine de ces peuples, selon Herodote, *liv.* 4. *Melpomene.*

ECHIN, ou ERIZZO (Sebastien) étoit d'une famille noble de Venise. Aïant fait ses études avec beaucoup de succès, il emploïa sa jeunesse dans les charges publiques; mais ensuite il se donna tout entier aux belles Lettres. Il composa un Traité de la Monnoïe des Anciens; il expliqua la Morale d'Aristote; il traduisit en Italien le Timée de Platon; & il fit quelques autres Ouvrages de Philosophie, à l'âge de quarante ans. Il s'engagea de nouveau dans les emplois de la Republique, & il exerça avec beaucoup d'assiduité les charges qui lui furent commises. Il mourut l'an 1585. âgé de 55. ans, aïant acquis la réputation d'un homme également sage & sçavant. Il prit le nom d'Erizzo, parce que *Echin* en Grec, & *Rizzo* en Italien signifient la même chose, à sçavoir un *Herisson.* C'est sous le nom d'Erizzo qu'il a publié les Ouvrages suivans; *Trattato del Instrumento e Via inventrice de gli antichi; Discorso sopra medagli de gli antichi, con la dichiaratione delle Moneto; Del governo civile le Seigiornate; Espozitione sopra letre canzoni del Petrarcha, chiamate letre sorelle;* & une Traduction Italienne du Timée de Platon. * Thuan. *Hist.* & les Additions de Teissier.

ECHINADES, cinq petites Isles de Grece sur les côtes de l'Acarnanie, vis-à-vis l'emboûchure d'Acheloüs. On croit qu'elles ont été formées du sable & du limon que ce fleuve entraîne avec les eaux dans la mer. Pline, *l.* 2. *c.* 85. Stace, *au* 2. *l. de la Thebaïde.* Lucain, *l.* 6. Seneque le Poëte Tragique les nomme *Echinès.* Ovide, *au* 8. des Metamorphoses, dit que Neptune & Acheloüs changerent les Naïades en ces isles, qui s'appellent à present *Curzolari* ou *Cozzulari*, selon Sophien. Ce fut près de-là que les Turcs perdirent une bataille contre les Chrétiens, qui ruïnerent toute leur flotte le 7. Octobre 1571. sous la conduite de Jean d'Autriche, fils naturel de l'Empereur Charles-*Quint.* * De Thou, *l.* 38. & 50. *des Hist. de son Temps.*

ECHION, un des compagnons de Cadmus. Ce dernier avoit fait à Thebes, ce que Jason fit deux cens ans après dans la Colchide. Il avoit semé les dents d'un dragon, & il en étoit sorti comme une moisson d'hommes qui se séparerent en deux bandes, & qui se défirent. Il n'en resta que quatre avec Echion, qui fut ensuite gendre de Cadmus, & qui lui aida à bâtir Thebes, laquelle fut aussi appellée Echionie: c'est pourquoi Horace Od. IV. Liv. IV. a écrit *Echionieve Theba.* Ovide, *au* 5. *des Tristes Eleg.* 3. & au 8. *des Metamorph.* fait mention d'un ECHION qui remporta souvent le prix de la course. Valerius Flaccus, *au* 1. *des Argon.* parle aussi d'un ECHION, fils de Mercure, qui fut du nombre des Argonautes, dont il étoit le Heraut.

ECHION, ancien Peintre de la Grece, étoit aussi excellent Sculpteur. On ne sçait pas quelle étoit sa patrie; mais Pline assûre qu'il vivoit sous la CVII. Olympiade, vers l'an 352. avant J. C. Ses Ouvrages étoient très-estimez chez les Anciens. * Pline, *l.* 35. *c.* 7.

ECHIUS, (Leonard) connu sous le nom de LEONARDUS AB ECK, celebre Jurisconsulte Allemand, étoit de Baviere, où il nâquit en 1480. Il étudia dans son païs, & en Italie, & fit de très-grands progrès dans l'une & l'autre Jurisprudence. L'Empereur Charles-*Quint* & les Princes de la Maison de Baviere, l'emploïerent en diverses occasions importantes. Un de ses fils acquit beaucoup de réputation, & augmenta la Bibliotheque, que son pere lui avoit laissée. Ce dernier mourut le 17. de Mars de l'an 1550. le 70. de son âge. * Pantaleon, *l.* 3. *Prosop.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc.*

ECHIUS, ou ECKIUS, (Jean) Docteur en Theologie, & Professeur de l'Université d'Ingolstad, nâquit en Soüabe l'an 1483. & a rendu son nom celebre par ses écrits, & par ses conferences contre Luther, Carlostad, Melancthon, & contre les autres Chefs des Protestans d'Allemagne. Il se trouva l'an 1538. à la Diete d'Augsbourg, où il combattit la Confession des Protestans; & l'an 1541. à la Conference de Ratisbonne, où il ne fut pas de l'avis de Pflug & de Gropper, touchant les articles de l'union. Il fut le principal acteur dans toutes les disputes publiques que les Catholiques eurent avec les Lutheriens & les Sacramentaires. Il a composé un très-grand nombre d'Ouvrages de Controverse, & entr'autres le Manuel des Controverses, dans lequel il traite de la plûpart des questions controversées, & des points sur lesquels les Novateurs attaquoient l'Eglise Romaine. Ce livre fut imprimé à Ingolstad en 1535. Il composa dans la suite un Ouvrage contre les articles proposez à la Conference de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543 Il a encore fait deux Traitez sur le Sacrifice de la Messe, d'autres Ouvrages de Controverse; un Commentaire sur le Prophete Aggée; & des Homelies. Il avoit beaucoup d'érudition, de lecture, de memoire, de facilité, de zele, & de pénétration d'esprit. Eckius est mort à Ingolstad en 1543. âgé de 57. ans. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Surius, *in Comment.* Simler & Sponde, *A. C* 1518. *n.* 3. 1530. *n.* 5. & 6. 1543. *n.* 12. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. XVI. siecle.*

ECHMALOTARQUES, du mot (*Aechmalotarcha*) Chefs des Tribus, ou Gouverneurs du peuple Hebreu, pendant la captivité de Babylone; (car le Roi de Perse leur avoit accordé la permission de vivre selon leurs coûtumes, sous la conduite des Chefs qu'ils élitoient.) Ils n'étoient élûs que de la Tribu de Juda & de la famille de David; au lieu que les *Nasi*, ou Princes de la Synagogue dans

dans la Terre-Sainte, se prenoient de toutes les Tribus indifferemment. Après la captivité, le peuple étant de retour en sa patrie, eut pour Chef Zorobabel, & Josué pour Grand-Prêtre, l'an du monde 3468. & 536. avant J. C. Le nom d'*Æchmalotarcha* est Grec αἰχμαλωτάρχης, & signifie *Prince des Captifs*. * Selden, *de Synedriis*.

ECHO, Nymphe que les Poëtes faisoient passer pour fille de l'air, habitoit proche le fleuve Cephise. Junon voïant que par ses discours elle l'empêchoit de surprendre Jupiter avec ses maîtresses, la condamna à ne répondre que deux ou trois mots à ceux qui l'interrogeroient. Ensuite Echo étant devenuë amoureuse de Narcisse, & se voïant méprisée, elle s'enferma dans les bois & dans les grottes, où sechant de douleur, elle fut métamorphosée en pierre, & n'a retenu que la voix, & la faculté de repeter. C'est ce que la Fable a feint sur ce qu'on appelle *Echo*, qui n'est autre chose dans la verité qu'une repetition de la voix, qui se fait par la reflexion de l'air reçû dans des cavitez, & renvoïé avec les mêmes modulations. Il y a des Echos qui repetent jusqu'à six & sept fois les derniers mots des discours qu'on prononce. Ausone appelle l'Echo, fille de l'air & de la langue, *aëris & linguæ filia*. Les Latins l'appellent, l'image de la voix, *vocis imago*. * Ovide, *Metam. liv. 3*.

ECHTER, ou ECHTERNACH, anciennement *Andethanna*, *Andethannale*, Bourg ou petite Ville avec une celebre Abbaïe. Ce lieu est dans le Luxembourg, sur la riviere de Sour, environ à trois lieuës de la ville de Tréves, du côté du Couchant. * Baudrand.

ECHTIN, ou ECHBIN, Breton, vivoit, à ce qu'on prétend, vers l'an 160. sous Malgocun, Roi des Bretons. On dit qu'il composa d'excellens Ouvrages. Ils ne sont pas venus jusqu'à nous, & Pitseus n'en fait mention que sur la foi de saint Antonin, qui, comme l'on sçait, n'examine pas fort scrupuleusement toutes les histoires qu'il rapporte. * Pitseus, *de Script. Angl.*

ECHTIUS, (Jean) natif des Païs-Bas, dans le XVI. siecle, étudia à Wittemberg; & aïant été reçû Docteur en Medecine à Padouë, il professa cette science à Cologne. Il s'attacha à la Botanique; & mourut pour avoir respiré une odeur trop forte qui lui offensa le cerveau. Ce fut vers l'an 1554. * Pantaleon, *liv. 3. Prosopogr.* Bernardus Cronenburgius, *de compos. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.*

ECIJA, ECYA, ECISE, Ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est Episcopale & située sur la riviere de Xenil entre Cordouë & Seville, à neuf lieuës de la premiere & à quinze de la derniere, dont son Evêché est suffragant. * Baudrand.

ECKARD, premier Abbé du Monastere d'Urangen, dans le Diocese de Wirtzbourg en Franconie, vivoit sous l'Empire de Conrad III. Il écrivit une Chronique, des Epîtres, des Sermons, & un Traité qu'il appelle *le Flambeau des Moines*, dont Trithéme seul fait mention. On a encore quelques Sermons de lui. * Trithéme, *in Cat.* Possevin, *in Appar. Sacr. T. I.*

ECKARD, (Henri) étoit de Hesse, nâquit en 1582. & mourut en 1624. Il fut Surintendant General à Altembourg. Il a publié la Theologie des Peres. *Fasciculus & Pandecta Controversiarum.* La Réfutation de *Piscator*. Un Commentaire sur les Pseaumes, un Traité de la Descente aux Enfers. * Henningus Witte, *in Theolog. p. 549.*

ECKERARD, Doïen de l'Abbaïe de saint Gal en Suisse, est Auteur de la Vie du B. Notkeier, rapportée par Canisius. Vossius croit qu'il est ce même Eckerard, qui traduisit en Latin la Vie de saint Gal, que Ratpert avoit composée en Allemand. * Canisius, *T. VI. Ant. Lect.* Vossius, *des Hist. liv. 2. ch. 57.*

ECKIUS. *Cherchez* ECHIUS.

ECLECTIQUES, Philosophes ainsi appellez, parce que, sans s'attacher à aucune secte, ils choisissoient dans chacune ce qui leur plaisoit le plus. Potamon d'Alexandrie, qui vivoit du temps d'Auguste & de Tibere, fut auteur de cette maniere de philosopher, qui fut suivie depuis par plusieurs. C'est effectivement la plus raisonnable, & celle qui est la plus propre pour parvenir à connoître la verité. * Vossius, *de Philosophis*.

ECKLESTON, que Gesner & Possevin nomment ECLESON, Religieux Anglois de l'Ordre de saint François, dans le XIV. siecle en 1340. écrivit l'Histoire de son Ordre, où il fait mention du P. Agnelli, ou Aquelli, qui établit le premier des Religieux de son Institut en ce Roïaume. Il dédia cet Ouvrage à un de ses amis, nommé Simon Esfebio, Professeur de son Ordre: & il en composa un autre de la persecution des Dominicains, contre les Cordeliers. * Gesner, *en la Biblioth.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. ch. dern.*

ECLOGUE ou EGLOGUE, petit Poëme Pastoral, où l'on introduit ordinairement des Bergers qui parlent ensemble. Ce nom vient du Grec ἐκλογή, qui signifie *choix* ou *Recüeil*; c'est pourquoi on le donne aussi à d'autres Recüeils, comme sont *les Eclogues de Polybe*, *de Diodore*, *& de Strabon*. Quelques Satyres d'Horace sont aussi intitulées Eclogues dans des Manuscrits anciens; & Sidoine Apollinaire appelle les Odes de ce Poëte, *vani carminis Eclogas*. Il y en a qui ont crû que l'Eclogue étoit proprement un Poëme où l'on introduisoit des Bergers, & que ce nom venoit d'αἰξ, *Chevre*, & de λόγος, *discours*, comme qui diroit, Dialogue de ceux qui gardent des chevres: mais ils se sont trompez; car le sujet des Eclogues n'est pas restraint à ce qui regarde les Pasteurs ou Bergers; & les Eclogues de Strabon, de Diodore & de Polybe, dont nous venons de parler, sont des pieces choisies, ou extraites d'un plus grand Ouvrage, qui ne traitent point des matieres pastorales. D'ailleurs on auroit dit αἰγολογία, *Ægologie*, & non pas ἐκλογή Eglogue. * Le P. la Ruë *sur Virgile*

ECLUSE ou L'ECLUSE, *Slusa*, Ville & Port de mer de Flandres, de la dépendance des Provinces-Unies, est fort ancienne selon quelques Auteurs, & étoit même celebre du temps des Romains. Elle est sur la mer à trois lieuës de Bruges, qui avoit causé la ruine de l'Ecluse. Cette ville fut du partage des Comtes de Nevers, descendus de Gui, Comte de Flandres. Philippe de France, dit *le Hardi*, Comte de Flandres, la fit entourer de murailles, après l'avoir euë de Guillaume de Nemours, auquel il donna Bethune. Il y avoit alors une garnison, pour tenir en respect les habitans de Bruges. Ce fut à l'Ecluse que le Roi Charles VI. prépara une armée navale, pour passer en Angleterre. Cette ville fut assiegée & prise l'an 1492. par Maximilien d'Autriche. Dans le XVI. siecle, pendant la revolte des Païs-Bas, le Duc de Parme s'en rendit maître après un long siege, & au commencement du XVII. siecle les Hollandois la reprirent, pendant le siege d'Ostende en 1604. On dit que le port de l'Ecluse peut tenir commodément 500. navires. * Guichardin, *Descr. de Fland.* Strada, *de la Guerre de Fland.* Bentivoglio. Mejer. Va ere André, &c.

ECLUSE Noire, que les Hollandois appellent *Swarthuys*, petite Ville d'Hollande, située dans le païs d'Overissel, proche le fleuve Watel. C'est une place forte que les François prirent en 1672. & qu'ils rendirent en 1674. après l'avoir ruinée. * Baudrand.

ECLUSE ou CLUSIUS, (Charles de l'Ecluse) Medecin celebre, étoit d'Arras, où il nâquit le 19. Février de l'an 1526. Il étudia à Gand & à Louvain, où il apprit les Langues & la Jurisprudence, & ensuite voïagea en Allemagne, & s'arrêta dans les Universitez de Marpurg, de Wittemberg & de Strasbourg. Delà étant passé en France, il y étudia trois ans à Montpellier, sous le celebre Guillaume Rondelet, & y fut reçu Docteur. Ensuite il revint l'an 1550. dans le Païs-Bas; & en 1563. en étant sorti, il voïagea en Allemagne, en France, en Espagne, en Portugal, & puis en Angleterre. Lorsqu'il fut de retour à Arras en 1573. il en sortit encore à la sollicitation de l'Empereur Maximilien II. qui lui donna le soin du jardin des Simples. Clusius eut le même emploi sous Rodolphe II. pendant 14. ans ou environ. Mais comme il avoit beaucoup de peine à se faire à la vie de la Cour, il y renonça, & se retira à Francfort sur le Mein, où il resta six ans, jusqu'en 1593. qu'aïant été attiré dans l'Université de Leyden, il y fut Professeur en Botanique, pendant 16. ans, & y mourut le 4. Avril de l'an 1609. âgé de 84. ans. Nous avons divers Ouvrages de Clusius, qu'on a mis en II. volumes, *Rariorum plantarum Historia Exoticorum Lib. X. Aromatum & simplicium aliquot Medicamentorum apud Indos nascentium Historia, &c.* * Valere André, *Biblioth. Belg.* Meursius, *Ath. Bat.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc.* Vander Linden, *de Script. Med.* Lorenzo Crasso, &c.

ECNIBALE, le premier des Juges des Tyriens, qui succederent aux Rois de Tyr l'an 577. avant J. C. après

que Nabuchodonosor eut détruit l'ancienne ville de Tyr. Il ne gouverna que deux mois & eut pour successeur Chelbès, & au bout de dix mois Abbare grand Pontife, & après lui Myrgonus & Gerastrate. Le gouvernement de ces Juges ne fut en tout que de huit ans; & Balatorus leur succeda en qualité de Roi, l'an 569. avant J. C. * Annal. de Tyr dans Josephe contre Appion. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Historiens Profanes.*

ECNOME, Montagne de Sicile, à present mont d'*Alicata*, vers la mer d'Afrique, à l'embouchure du fleuve Himera. Le château de Phalaris, où l'on conservoit son taureau d'airain, en étoit tout proche. Fazellus met cette montagne aux confins de la vallée Nétinco, & de celle de Mazaro, entre Pela, & Agrigente, environ à quinze milles de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ECOLIERS, *Le Val des Ecoliers*, Abbaïe de France, Chef d'Ordre. Elle est dans le Bassigny, en Champagne, sur la Marne, à une lieuë de Chaumont. * Maty, *Diction.*

ECONOME. *Voyez* OECONOME.

ECOSSE. *Cherchez* ESCOSSE.

ECTHESE: nom celebre dans l'Histoire Ecclesiastique, que l'Empereur Heraclius donna à une Profession de Foi, qu'il fit publier en 639. En l'année 629. ce Prince, après la victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses, étant poussé d'un zele sincere, promit à Athanase, Chef des Jacobites, (qui étoit une Secte d'Heretiques Eutychiens,) de le faire Patriarche d'Antioche, s'il vouloit reconnoître le Concile de Chalcedoine; mais Athanase, feignant d'embrasser la Foi Catholique, engagea l'Empereur dans l'erreur des Monothelites, lui persuadant qu'il n'y avoit qu'une seule volonté en JESUS-CHRIST. Heraclius fut confirmé dans cette opinion par Cyrus Patriarche d'Alexandrie, & par Sergius Patriarche de Constantinople, qui étoient tous deux de la faction d'Athanase. Ainsi l'an 639. l'Empereur publia un Edit, qui avoit pour titre, *Ecthesis*, c'est-à-dire, *Exposition de la Foi*; & qui étoit dressé de telle sorte, qu'à moins d'être fort instruit des veritez Catholiques, on pouvoit facilement y être trompé; car il étoit en apparence Catholique; mais il n'établissoit en effet, qu'une seule volonté & une seule operation en JESUS-CHRIST. Cet Edit aïant été publié par tout l'Empire, Sergius assembla un Synode à Constantinople, où il fut approuvé. Saint Maxime, Abbé de Chrysople, proche de Constantinople, fit tous ses efforts, pour arrêter le cours de ce desordre. Il passa à Rome, où il excita le Pape Jean IV. à convoquer un Concile, pour condamner cette fausse doctrine que l'on vouloit établir dans l'Eglise. L'Empereur Heraclius aïant appris que l'Eglise Romaine le regardoit comme Heretique, en fut sensiblement touché, & declara par un autre Edit, qu'il envoïa par tout dans l'Orient & dans l'Occident, que Sergius étoit le veritable Auteur de l'*Ecthese*, & que ce n'avoit été qu'à l'instance de ce Patriarche, qu'on l'avoit publiée. L'Empereur Constant, petit-fils d'Heraclius, qui succeda à la Couronne en 641. suivit aussi l'erreur des Monothelites, & fit un Edit en 648. auquel il donna le nom de *Type*, qui signifie *Modele de la Foi*. Cet Edit, sous prétexte de donner la paix à l'Eglise, en faisant cesser toutes les disputes, défendoit absolument de remuer la question tant de fois agitée, s'il n'y avoit qu'une volonté & qu'une operation en JESUS-CHRIST, ou s'il y en avoit deux. L'an 649. le Pape Martin assembla un Concile à Rome, composé de cent cinq Evêques, & y condamna cet Edit nommé *Type*. L'Empereur en fut outré de colere contre le Pape, & le traita de la maniere que l'on peut voir dans l'Article S. MARTIN I. Pape. * Baronius, *Annal. tom.* 8. M. l'Abbé Fleury, *Hist Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eclesf VII siecle.*

ECUIER: titre de Noblesse, qui appartient à ceux qui ont droit de porter des Ecus & des Armoiries. On appelloit autrefois Ecuïer, celui qui portoit l'Ecu du Chevalier dans les Tournois, & qui lui servoit de second. Le President Fauchet, *en son Traité de l'origine des Dignitez & Magistrats de France*, c. 16. rapporte d'anciennes Chartres, où le grand Ecuïer de France est nommé *Scutifer*, parce qu'il portoit l'Ecu du Roi. Ces Officiers furent aussi appellez *Armigeri*, parce qu'ils portoient les Armes de leurs Princes ou Seigneurs, pour les leur donner quand ils en avoient besoin. Ainsi dans l'Histoire-Sainte, il est parlé des Ecuïers d'Abimelech, de Saül & de Jonathas; & dans l'Histoire Profane, de ceux d'Hector, d'Achille & de Diomede. Mais comme le nom de Chevalier vient de cheval, celui d'Ecuïer ne vient pas seulement d'Ecu; il vient aussi d'écurie, *à Scuria*, parce que les Ecuïers avoient soin des chevaux qui appartenoient aux Chevaliers. Ainsi ceux qui exercent le Manege, & qui enseignent à monter à cheval, sont appellez Ecuïers. Etienne Pâquier, *dans ses Recherches*, dit que, sur le declin de l'Empire, il y eut deux sortes de gens de guerre, qui furent appellez, les uns *Gentils*, les autres *Ecuïers*. Julien *l'Apostat* comptoit beaucoup sur leur valeur, particulierement durant le séjour qu'il fit dans les Gaules. Ammien Marcellin, *liv.* 17. *de l'Hist.* en parle aussi avec honneur, au sujet de la prise de la ville de Cologne: *Ideò confidentes*, dit-il des assiegez, *quòd nec Scutarios adesse didicerant, nec Gentiles.* C'est pourquoi les Gaulois aïant vû sous l'Empire des Romains, que ceux qui étoient du nombre des Ecuïers & des Gentils, étoient les plus vaillans, donnerent dans la suite ces noms illustres aux plus braves de leurs troupes. L'Histoire nous apprend que dans la Maison Roïale de France, il y a toûjours eu des Ecuïers d'Ecurie, près de la Personne des Rois. Ils le suivoient par tout, ils couchoient à la porte de leur chambre, & étoient souvent élevez à la charge de premier Ecuïer. On voit dans l'Etat de la Maison du Roi François I. dressé l'an 1543. que Robert de Pommereüil, Chevalier, & Vespasien de Carnoisin, Ecuïer d'écurie de ce Prince, furent pourvûs successivement de cette même charge de premier Ecuïer. Voici ceux à qui l'on donne aujourd'hui en France le titre d'Ecuïer.

Le grand Ecuïer est un Officier de la Couronne, dont nous parlerons plus bas. Le premier Ecuïer de la grande Ecurie, où l'on a soin des chevaux de Guerre & de Manege du Roi, est celui qui commande aux Officiers en l'absence du grand Ecuïer. Le premier Ecuïer de la petite Ecurie, où l'on a soin des chevaux de selle & de carrosse de Sa Majesté, est appellé M. le Premier. Il y a deux Ecuïers servant par quartier. L'Ecuïer qui est de jour se trouve au lever du Roi, & sçait si Sa Majesté veut monter à cheval, & il lui met & ôte les éperons.

Le grand Ecuïer tranchant est un Officier, qui sert aux grandes cérémonies, & qui fait les mêmes choses que l'Ecuïer tranchant, lequel est un Gentilhomme servant, qui fait l'essai sur le couvert du Roi, qui lui découvre & presente les plats, qui lui change d'assiette & de serviette à chaque service, & qui coupe les viandes, à moins que le Roi ne les coupe lui-même. Ecuïer-Bouche est un Officier qui range les plats sur la table de l'Office, avant qu'on les serve au Roi, & qui presente deux essais au Maître-d'Hôtel. Ecuïer de Cuisine est le premier Officier de la Cuisine de quelque Grand.

On nomme aussi Ecuïer celui qui tient Académie, où l'on enseigne la jeune Noblesse à monter à cheval, & à faire tous les exercices que doivent sçavoir les gens de qualité, qui sont destinez à servir le Roi. Quant à celui qui a l'œil sur les chevaux & sur l'Ecurie d'un grand Seigneur, on l'appelle communément Ecuïer, *Cavalcadour.*

GRAND ECUIER DE FRANCE, Officier de la Couronne, qui dispose presque de toutes les charges vacantes de la grande & de la petite Ecurie du Roi; qui ordonne de tous les fonds qui sont emploïez aux dépenses des Ecuries & Haras de Sa Majesté; & qui donne permission de tenir Académie pour instruire les jeunes hommes dans les exercices de la guerre. On appelle ordinairement cet Officier, *Monsieur le Grand.* Il porte l'Epée Roïale dans le fourreau, aux Entrées des Rois, & dans les autres solemnitez; & pour marque de sa charge, il la met à chaque côté de l'Ecu de ses Armes dans le fourreau, avec le baudrier. Voici ce que les anciens Titres apprennent touchant la suite des Grands Ecuïers de France.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS Ecuiers de France.

I. Roger, surnommé l'*Ecuïer*, à cause de son emploi, étoit Maître de l'Ecurie du Roi Philippe *le Bel* en 1294.

II. Pierre Gentien, étoit Maître de l'Ecurie du Roi en 1295.

III. Denis de Melun, & Jacques Gentien, sont nommez

conjointement Maîtres de l'Ecurie du Roi en 1298.
IV. Guillebaut, est dit Maître de l'Ecurie du Roi en 1299.
V. Gilles Granche, Maître de l'Ecurie du Roi, vers l'an 1300. sous Philippe *le Bel*.
VI. Guillaume Pisdoë *le Jeune*, fut établi Premier Ecuïer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Roi Philippe *le Long* en 1316.
VII. Jean Bataille, premier Ecuïer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Roi en 1321. & 1325. sous Charles *le Bel*.
VIII. Gilles de Clamart, fut premier Ecuïer du Corps & de l'Ecurie du Roi en 1325.
IX. Philippe des Moustiers, premier Ecuïer du Corps, & Maître de l'Ecurie depuis 1330. jusqu'en 1333.
X. Odart des Roules en 1335.
XI. Henri de Lyenas en 1344. sous Philippe de Valois.
XII. Guillaume de Boncourt en 1345. sous le même Roi.
XIII. Guillaume de Champagne, dit *le Maréchal* en 1354. & 1361. sous le Roi Jean.
XIV. Martelet du Mesnil en 1364. sous Charles V.
XV. Trouillart de Caffort en 1373. sous le même Roi.
XVI. Collart de Tanques en 1376. sous le même Roi.
XVII. Robert, Seigneur de Mondoucet en 1397. sous Charles VI.
XVIII. Philippe de Giresme, dit *Cordelier*, premier Ecuïer du Corps, & Grand Maître de l'Ecurie en 1399. sous le même Roi.
XIX. Jean de Kaernien, ou de Kermien en 1411. sous le même Roi.
XX. Bureau de Dicy en 1413. sous le même Roi.
XXI. André de Toulonjon en 1419. sous le même Roi.
XXII. Huet de Corbie, commis à l'exercice de la Charge de l'Ecurie en 1420.
XXIII. Hugues de Noër.
XXIV. Pierre Frotier en 1421. & 1425. sous Charles VI. & VII.
XXV. Jean du Vernet, dit *le Camus de Beaulieu*.
XXVI. Jean Poton, Seigneur de Saintrailles, Grand Maître de l'Ecurie en 1431. sous Charles VII.
XXVII. Tannegui du Châtel en 1453. sous le même Roi.
XXVIII. Jean de Guarguesalle en 1461. & 1471. sous le même Roi.
XXIX. Charles de Bigny en 1467. sous le même Roi.
XXX. Alain Goyon, Grand Ecuïer de France en 1474. & 1482. sous le même Roi.
XXXI. Pierre II. Seigneur d'Urfé en 1484 sous Charles VIII.
XXXII. Galeas de S. Severin, fils de Robert, Comte de Cajazze en 1506. sous Loüis XII.
XXXIII. Jacques de Genoüillac, Seigneur d'Acier, Grand Maître de l'Artillerie de France, étoit Grand Ecuïer en 1525. sous François I.
XXXIV. Claude Gouffier, Duc de Roüanès en 1548. sous Henri II.
XXXV. Leonard Chabot, Comte de Charny, en 1570. sous Charles IX
XXXVI. Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, & Comte d'Harcourt, en 1582. sous Henri III.
XXXVII. Roger de S. Lary & de Termes en..... puis en 1621. & 1639. sous les Rois Henri IV. & Loüis XIII.
XXXVIII. Cesar-Auguste de Termes en 1620. sous Loüis XIII.
XXXIX. Henri Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinq Mars, en 1640. sous le même Roi.
XL. Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, en 1643.
XLI. Loüis de Lorraine, Comte d'Armagnac, en 1666. sous Loüis XIV.
XLII Henri de Lorraine, Comte de Brionne, fut reçû Grand Ecuïer de France en la place du Comte d'Armagnac son pere, en Fevrier 1677.
XLIII Charles de Lorraine Armagnac, à la place du Comte de Brionne son frere. * Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne*.

E D

EDA, Riviere de l'Arabie heureuse. Elle coule dans les Etats du Cherif ou Prince de la Mecque, reçoit de Chaibar à Carn-Almansal, baigne la petite ville d'Eda, & se décharge dans la mer Rouge à Zidden. On croit que cette riviere est celle que l'on nommoit anciennement *Batius*. * Baudrand.

EDAM, Ville des Provinces-Unies. Elle est située dans la Nord-Hollande sur le Zuyder-Zée, où elle a un bon port à trois ou quatre lieuës de la ville d'Amsterdam, du côté du Nord. Edam a voix & séance dans les Etats de Hollande. Elle est celebre par ses bons fromages, & par la grande quantité de vaisseaux qu'on y construit. * Mary, *Diction.*

EDAM, *i Land van Edam*, c'est-à-dire, *le païs d'Edam*. C'est une contrée de Groenlande. Elle est au 76. degré de latitude Septentrionale. Les Hollandois la découvrirent l'an 1655. & lui donnerent le nom qu'elle porte. * Mary, *Diction.*

EDBALD, Roi des Saxons de Kent en Angleterre, succeda à son pere Ethelbert dans le VI. siecle. Il étoit adonné à toutes sortes de vices, & suivoit le Paganisme; il épousa même sa belle-mere, & commit plusieurs autres crimes. Dieu les punit par une frenesie étrange, ou, comme les autres disent, par la possession du démon. Ce coup le fit revenir à soi. A la persuasion de Laurent, Evêque de Cantorbery, qui étoit un homme de sainte vie, il se fit Chrétien; repara ses crimes par la penitence, & mourut la 25. année de son regne, vers l'an 640. de J. C. * Bede, *l. 2. Hist. c. 2. & suiv.* Polydore Virg. *l. 3. Hist. d'Angl.*

EDBERT, douziéme Roi de Kent, succeda à Withred, & regna 23. ans; mais il ne fit rien de memorable. * Polydore Virgile, *l. 4.*

EDELAY. C'est une petite Ville sur la route d'Alep à Sayde en Syrie, assez propre, les maisons en étant ornées & embellies, & les environs ombragez d'arbres, qui donnent de la fraicheur. Il y a un Ange & des Officiers Turcs pour y entretenir l'ordre & pour lever les impôts. On n'y boit que de l'eau de citerne, laquelle quelque soin qu'on y apporte, les habitans ne peuvent jamais conserver assez pure; de sorte qu'elle cause des maladies à quoi ils sont fort sujets. * Carré, *Voyages des Indes Orientales*.

EDELFRID, fils d'Edelric Roi des Anglois Septentrionaux, remporta plusieurs victoires sur les Bretons, & fut chassé de son thrône par Eduin, sur qui son pere l'avoit usurpé. Il mourut au commencement du VII. siecle. * Bede, *l. 1. c. dern.*

EDELRED, Roi de Northumberland en Angleterre, succeda à Osred, & regna 31. an. Il fut le dernier qui porta le nom de Roi des Northumbres, & fut vaincu par Elbert, Roi des Saxons Occidentaux. * Les Historiens d'Angleterre.

EDELWALK, premier Roi Chrétien des Saxons Méridionaux en Angleterre, fut tué dans un combat par Kedwalla, Roi des Saxons Occidentaux. Après sa mort Bertune & Andune deux freres, prirent le Gouvernement en main, sous le titre de Ducs ou de Capitaines; & se maintinrent jusqu'à ce qu'Edric, fils d'Edelwalk, le reçut de leurs mains. * *Diction. Anglois.*

EDEMA, Ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. * Josué 19. 36.

EDEMBOURG, Ville. *Cherchez* EDIMBOURG.

EDEN: nom d'un lieu où étoit le Paradis terrestre, que quelques-uns prennent non pour le nom propre de ce lieu, mais pour un nom appellatif, qui signifie *un lieu delicieux*. Il est certain que le nom d'Eden est pris quelquefois dans l'Ecriture pour un païs de ce nom vers l'Orient, Isaïe c. 27. v. 12. IV. *Reg. c.* 18. *v.* 11. & c. 19 *v.* 12. passages par lesquels il paroît que le païs d'Eden étoit dans le Royaume des Medes. * *Voyez* PARADIS.

EDEN, C'est la principale riviere du Comté de Cumberland en Angleterre. Elle a sa source dans le Comté d'York, traverse le Westmorland, où elle baigne Kirbysteven & Appleby. Enfin, se joignant à l'Elmot, sur les frontieres du Cumberland, arrose ce païs; jusqu'à ce que grossie des eaux de plusieurs ruisseaux, elle se décharge dans la mer d'Irlande entre le Château d'Anand en Ecosse, & Boulnesse en Angleterre. Carlisle & plusieurs autres villes de ce Comté joüissent du benefice de ses eaux. *Diction. Anglois.*

EDER, Ville de Palestine, dans la Tribu de Juda,

sur les confins de l'Idumée. * Josué, 19.

EDER, la Tour d'Eder. Cette Tour qui signifie *la Tour des troupeaux*, dans la Tribu de Juda, dans la Palestine, prés de la ville de Bethleem. C'est en cet endroit que Jacob dressa ses tentes. Quelques Auteurs croïent que c'est le lieu où l'Ange annonça aux Bergers la naissance du Fils de Dieu. Les anciens Chrétiens y bâtirent un temple, qui subsistoit encore du temps de S. Jerôme.

EDER, Riviere d'Allemagne, qui a sa source dans le Landgraviat de Hesse, passe à Waldeck & à Frietzlar, & se décharge dans le Weser, à trois lieuës au dessus de Cassel. * Baudrand.

EDER, qu'on suppose avoir été le XV. Roi d'Ecosse, étoit fils de Docham, ou Dothan. Il gouvernoit son Royaume assez paisiblement, lors qu'il fut averti que Bredius, Prince insulaire, avoit pris terre en Ecosse, & ravageoit le païs. Sur cet avis il mit secretement des troupes en campagne, alla surprendre les vaisseaux des ennemis qu'il brûla, & défit ensuite les gens de guerre qui étoient descendus à terre. * Boëtius & Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

EDER, (George) celebre Jurisconsulte Allemand, vivoit sur la fin du XVI. siecle en 1570. & 1580. Il étoit de Freisingen, & fut Conseiller des Empereurs Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. On a de lui quelques Ouvrages, & un entr'autres en V. livres sous ce titre, *Oeconomia Bibliorum, sive Partitionum Biblicarum Libri V.*

EDESE (Saint) Martyr à Alexandrie, étoit de Lycie Province de l'Asie mineure. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la Philosophie, dont il porta toûjours l'habit depuis qu'il eut embrassé le Christianisme. Il est celebre à cause du courage qu'il a fait paroître en plusieurs occasions pour la défense de la Foi de Jesus-Christ. Il souffrit le martyre vers le mois d'Avril 306. Les Latins celebrent sa fête le 5. ou le 8 Avril. * Eusebe, *lib. de Martyr. Palest.* Palladius. Henschenius. Bailler, *Vies des SS. 5. Avril.*

EDESIE, femme du Philosophe Hermias, & parente du celebre Syrianus, qui enseigna à Athenes la Philosophie de Platon dans le V. siecle, étoit une des plus belles & des plus vertueuses femmes de la ville d'Alexandrie. Elle vécut dans une grande union avec son mari, & eut tant de charité pour les pauvres, qu'elle engagea même son bien pour soulager leur indigence. Etant demeurée veuve avec deux enfans, Ammonius & Heliodore, qu'elle voulut faire heritiers de la science de leur pere, aussi-bien que de son patrimoine, elle passa avec eux à Athenes, accompagnée d'Hierax frere de Synesius. La vertu de cette Dame fut loüée de tous les Philosophes de la Grece, entr'autres de Proclus, qui tenoit un rang considerable parmi eux. * Suidas.

EDESSE, Ville Metropole de Mesopotamie, sous le Patriarche d'Antioche, a été autrefois trés-celebre. Elle fut bâtie, selon Eusebe, par Seleucus I. Roi de Syrie, & Capitale de l'Osrohène, qui eut plusieurs autres Rois de même nom. Aujourd'hui elle a nom *Orfa*, dans le Diarbech. Abgare, qu'on croit avoir écrit à Nôtre Seigneur, étoit Roi de cette ville. S. Ephrem Diacre l'a aussi renduë recommandable par ses écrits & par sa sainteté. Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre, vers l'an 525. sous l'Empire de Justin: qui fournit de grandes sommes d'argent pour la reparer, & qui de son nom la fit appeller *Justinopolis*. Chosroës Roi de Perse aïant oüi dire que cette ville n'avoit jamais été prise, par la protection de l'image de Nôtre Seigneur, qu'Abgare, comme le rapporte Eusebe, avoit reçûë de lui-même, tandis qu'il vivoit sur la terre, assiegea cette ville, & fut obligé de prendre la fuite. Au sujet de cette image, *Consultez* l'article Abgar. Jacques de Vitri a fait la description de la ville d'Edesse. * Evagre, *l. 4. c. 8. & 26.* Procope, *l. 2 de la Guerre de Perse*. Eusebe, *en la Chron.* Jacques de Vitri *l. 1. c. 31.* Le Mire, *Geogr. Eccl &c.*

EDETANS, anciens Peuples de l'Espagne Tarragonnoise. Ils étoient entre les Sederans, les Bastitans, les Contestans, & la Mer Mediterranée. Leurs villes principales étoient Sagunte & Segocrige. Leur païs est maintenant la partie Septentrionale du Royaume de Valence. * Baudrand.

EDEUS (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François, au commencement du XV. siecle, vers l'an 1406. étoit Anglois natif d'Erfort, & professa avec reputation dans l'Université d'Oxfort. On lui attribuë divers Ouvrages; *Lectura in Apocalypsim; In Magistrum Sententiarum; Opuscula Theologica; Fasciculus virtutum & vitiorum; Lexicon originalium, &c.* Willot, *Ath. Francisc.* Wadingue, *Biblioth. Francisc.* Pitseus, *de Script. Angl.*

EDGAR ETHELING, natif de Hongrie, legitime heritier du Royaume des Anglois, voulant se sauver en Hongrie pendant les troubles de son païs, échoüa en Irlande avec sa mere Agathe, & ses sœurs Marguerite & Christine. Marguerite fut mariée au Roi Malcolme, dont elle eut six fils & deux filles. Trois de ses fils, Edgar, Alexandre & David furent Rois. * Mathieu Paris. Camden.

EDGAR ou EGDAR, dit *le Pacifique*, fils d'*Edmond*, fut Roi d'une partie de l'Angleterre, & ensuite de toute l'isle, par la mort de son frere *Edwin* ou *Edwin* en 959. Aprés avoir vaincu les Ecossois; avoir imposé à la Province de Galles un tribut annuel d'un nombre de têtes de loups, pour dépeupler l'isle de ces animaux; & aprés avoir subjugué une partie de l'Irlande, il s'emploïa à policer ses Etats, & à reformer les mœurs de l'Eglise, par les soins & à la persuasion du Pape Jean XII. & de S. Dunstan Ce Prince mourut aprés avoir gouverné toute l'Angleterre, environ 16. années, le 1 Juillet 975. Quelques Auteurs le surnomment *l'Amour & les Délices des Anglois*. Il avoit épousé en premieres nôces *Elffede*, dont il eut Edouard *le Saint*, I. du nom. En secondes nôces il épousa *Alfrede*, qui fit depuis assassiner le même Edoüard I. * *Consultez* Osbert, en la Vie de saint Dunstan, rapportée par Surius sous le 19. Mai, & souvent alleguée par Baronius, *A. C. 957. 959. &c.* Du Chêne, *Histoire d'Anglet. &c.*

EDGAR, 89. Roi d'Ecosse, étoit fils du Roi *Malcolme* III. La Noblesse & le peuple d'Ecosse mécontens du gouvernement de leur Roi Duncan, Donald Roi des isles, profitant de l'occasion, le fit assassiner, & s'empara du Gouvernement; mais ayant livré l'isle Western au Roi de Norway, le peuple se dégoûta de lui, & envoya querir Edgar en Angleterre, qui s'étoit retiré chez son oncle, qui portoit le même nom. Il dissipa bien-tôt le parti de Donald, le prit lui-même, & le tint prisonnier jusqu'à sa mort. Ainsi Edgar parvint à la Couronne d'un consentement unanime des Etats. Il eut paix avec l'Angleterre pendant son regne, ayant marié sa sœur au Roi Henri I. Il étoit respecté des bons & craint des méchans. Il mourut vers l'an 1098. aprés avoir regné neuf ans & six mois.

EDHEMITES: sorte de Religieux Mahometans, ainsi nommez d'Ibrahim Edhem leur Fondateur. Ils se nourrissent de pain d'orge, & jeûnent souvent. Ils ont un bonnet de laine entouré d'un Turban, & portent sur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plûpart vivent dans les deserts, avec les lions & les tigres qu'ils apprivoisent. Leurs Superieurs s'appliquent à l'étude, pour se rendre capables de prêcher. On voit peu de ces Religieux à Constantinople, & leurs Monasteres sont en Perse, & particulierement dans la Province de Chorasan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

EDHILINGUES: titre que prenoit la Noblesse parmi les anciens Saxons. Nithard, *au l. 4. de l'Histoire*, dit que la nation Saxonne étoit distinguée en trois ordres, qui étoient des *Edhilingues*, des *Frilingues*, & des *Layez*, c'est-à-dire, des Nobles, des Bourgeois & des Esclaves. Ils donnerent premierement le nom d'Edhilingues aux Princes du Sang & au successeur de la Couronne, comme les François dans Marculfe l'appelloient *Damoisel* ou *Damoiseau*; les Ecrivains Latins de ce tems-là, *Clitor*; & les Bretons, *Urchriad*. Depuis ils appellerent aussi Edhilingues ou Adelingues les Grands du Roïaume, comme étoient les Comtes: enfin le même nom fut donné à toute la Noblesse en general, comme l'apprend Nithard, & Henri Spelman, *in Glossar. Archaeol.*

EDILES, (*Ædiles.*) Ce nom fut premierement donné à ceux d'entre les Romains, qui étoient choisis pour avoir soin des temples & des bâtimens publics, selon la

signification du mot Latin, *Ædes*. Depuis, on le donna à des Magistrats, qui furent tirez d'entre le peuple au nombre de deux; & enfin à deux autres qu'on prenoit des familles Patriciennes. Ces derniers étoient appellez *Curules*, parce qu'ils avoient droit de s'asseoir sur une Chaire d'Yvoire nommée *sella curulis* : ce qui étoit la marque de leur dignité. Ils avoient soin de la Police de la ville; de prendre garde qu'il n'arrivât aucun desordre dans les spectacles & dans les jeux publics qui étoient si ordinaires; de voir les bâtimens particuliers, d'augmenter & de reparer les édifices publics; de veiller à l'entretien des grands chemins; & de ne rien oublier de tout ce qui étoit necessaire, pour la conservation & l'ornement de la ville, & pour le repos & le bonheur des Citoïens. Ils connoissoient des poids & des mesures, des vivres de la ville, des provisions de l'armée, & de tout ce qui regardoit la Police. Les premiers Ediles Curules furent nommez par Furius Camillus Dictateur l'an 385. de la fondation de Rome: ceux-ci donnoient au public des spectacles qui leur coûtoient beaucoup, & partageoient avec les autres Ediles les fonctions de Police. Il y eut dans la suite des Ediles préposez pour avoir soin des bleds, que l'on appelloit *Ædiles Cereales*, qui furent établis par Jules Cesar, & tirez de l'ordre des Patriciens. La charge d'Edile étoit le premier pas qu'il falloit faire, pour arriver aux autres plus considerables dans la Republique, selon la Loi des douze Tables, rapportée par Ciceron dans les siennes. Les ornemens des Ediles étoient les mêmes que ceux des Consuls & des Preteurs. On leur accorda aussi le droit d'opiner dans le Senat, & de porter ou de se faire ériger des images. Les Consuls recherchoient quelquefois la dignité d'Edile Curule après le Consulat. L'Edile Curule avoit le droit de proposer & de publier des Loix; & de rendre des Jugemens. * Ciceron, *de legibus. l.* 3. Varron, *lib. 4. de Ling. Lat.* Joan. Rosinus, *Antiqq. Rom.* Pitiscus, *Lexicon Antiqq. &c.*

EDIMBOURG ou EDEMBOURG, que les habitans appellent *Edemborrow*, & en Latin *Edimburgum*, Ville Capitale d'Ecosse, dans le Comté de Laudein ou Lothiane. On croit que c'est la même que Ptolomée appelle στρατόπεδον πτερωτόν, c'est-à-dire, château aîlé, *Alata Castra*. D'autres la nomment encore *Agneda*, *Castra Puellarum*, *&c.* Cette ville, qui n'est pas beaucoup éloignée de la mer, est fort grande & fort magnifique. Du côté du Levant elle a le palais Roïal, avec l'Abbaïe de sainte Croix & un beau parc. Vers le Couchant elle a un rocher fort haut & presque escarpé, avec un château que les Ecossois appellent *le Château des Pucelles*, parce qu'on y élevoit autrefois les Princesses, filles de leurs Rois, jusqu'à ce qu'elles fussent en état d'être mariées. Le siege de la Justice souveraine du Roïaume est aussi dans cette ville, qui a un Evêché érigé par Charles I. Roi d'Angleterre sous l'Archevêque de saint André en 1633. * Leslé, *Desc. Scot.* Aurigat, *Spec.* Ortelius, *Desc. Orb.*

EDISSA, nom d'Esther avant qu'elle fut Reine. * Esther, 27.

EDIT DE CHATEAU-BRIANT, fait par le Roi Henri II. au mois de Juin 1551. Il y renouvelle tous les anciens Edits contre les Heretiques, & donne même aux Juges des Presidiaux le pouvoir de les juger souverainement; il ordonne que personne ne soit élevé à aucun office Royal, ni admis à professer aucune science, sans avoir une bonne attestation qu'il est Catholique; & veut que les Mercuriales se tiennent dans les Cours souveraines, & qu'avant toutes choses, on y examine les sentimens & la conduite des Juges à l'égard de la Religion.

EDIT DE ROMORANTIN, fait par le Roi François II. au mois de Mai 1560. à l'occasion de l'Inquisition que Messieurs de Guise vouloient faire établir en France. Cet Edit porte d'une part, que la connoissance du crime d'heresie appartiendra aux seuls Prelats & à leurs Officiaux; mais aussi d'autre part, il ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes heretiques, soit en particulier, soit en public, qui feront des assemblées secretes, qui prêcheront sans la permission de leur Evêque, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, soient jugez par des Juges Seculiers sans appel, & punis selon la rigueur des Ordonnances, comme criminels de leze-Majesté. Cet Edit ne plut pas aux Huguenots, qui l'appellerent l'*Inquisition d'Espagne*; mais ils ne laisserent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, sous la protection de l'Amiral de Coligny, qui faisoit hautement continuer les Prêches & les Assemblées, dans toutes les villes où sa charge lui donnoit de l'autorité.

EDIT DE JUILLET, fait en 1561. à S. Germain en Laye, par le Roi Charles IX. Cet Edit portoit une abolition generale pour le passé, & défendoit d'inquieter personne pour le fait de la Religion; mais il défendoit de faire aucunes assemblées, ni en public, ni en particulier, où il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, jusques à la décision du Concile general que l'on devoit tenir au plûtôt.

EDIT DE JANVIER, fait en 1562. à S. Germain en Laye, pendant la minorité du Roi Charles IX. Cet Edit laissoit aux Huguenots l'exercice libre de la Religion Prétenduë Réformée, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. C'est le premier qu'on ait fait en France, pour y permettre une autre Religion que la Catholique, depuis que les François ont embrassé le Christianisme. Il fut dressé dans une Assemblée de Notables, composée de quelques Presidens & de deux Conseillers de chaque Parlement de France, & fut scellé d'abord par le Chancelier Michel de l'Hôpital, qui en étoit un des principaux Auteurs. Mais le Parlement de Paris ne le voulut jamais verifier, non pas même après trois Jussions, ou Mandemens exprès, jusqu'à ce que la Reine ayant mené le Roi au Parlement, le fit enregistrer par son autorité Roïale & absoluë.

EDIT DE MARS, fait le 19. de ce mois en 1563. à Amboise par le Roi Charles IX. après la paix d'Orleans. Il porte que les Seigneurs Protestans hauts-Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion pour eux & pour leurs sujets; qu'en tous les Bailliages & Senéchaussées (la ville & la Prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Prêche, comme aussi dans toutes les villes que tenoient les Huguenots seroient remises en la puissance du Roi; & que toutes les Eglises qu'ils avoient occupées seroient renduës aux Catholiques; qu'il y auroit abolition de tout le passé; & qu'on feroit sortir au plûtôt du Royaume tous les Etrangers. Ce fut comme un temperamment entre les Edits de Juillet & de Janvier; mais il ne fut verifié au Parlement qu'avec cette clause, *par provision, & à cause de la necessité du temps*.

Autre EDIT DE MARS, fait le 23. de ce mois en 1568. après la paix concluë à Lonjumeau entre le Roi Charles IX. & les Chefs des Huguenots. Les principaux articles de cet Edit furent; que l'Edit de la Pacification d'Orleans seroit observé purement & simplement, sans avoir égard aux restrictions & aux modifications, que l'on y avoit depuis apportées, & que le Roi declaroit nulles; que le Roi tiendroit le Prince pour son bon parent, & tous ceux qui l'avoient suivi pour ses fideles sujets, à la charge qu'ils desarmeroient sur le champ, & qu'ils remettroient promptement entre les mains de sa Majesté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées. Voilà ce qu'on appella *la petite Paix*, laquelle fut rompuë dès le mois d'Août de cette même année, parce que contre le Traité qu'on venoit de faire; on ne voulut pas rendre au Roi, Sancerre, Montauban, Milhaud, Cahors, Alby & Castres; mais sur tout la Rochelle, dont la rebellion fut la principale cause de cette rupture.

EDIT DU MOIS D'AOUST, fait en 1570. à saint Germain en Laye, par le Roi Charles IX. Outre ce qu'on avoit accordé aux Huguenots dans les deux Edits précedens, on leur permit de faire le Prêche encore dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque Province; & le Roi consentit que la Reine de Navarre en eût aussi quatre dans ses Terres, dépendantes de la Couronne de France, pour y faire publiquement l'exercice du Calvinisme. Ce qui fut d'une plus dangereuse consequence, c'est qu'on leur octroïa pour deux ans quatre villes de seureté; sçavoir la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Ainsi on ne profita pas de cette signalée victoire de Montcontour, laquelle devoit faire triompher du Calvinisme la Religion Catholique

par la reduction des Huguenots. * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme*. *Voyez* CALVINISME.

EDITHBERGE. *Cherchez* BERTHE.

EDITHE, (Sainte) Vierge, Religieuse de Wilton en Angleterre, étoit fille d'Edgar Roi de ce païs, & de Wilfrude ou Wilfrict, elle vint au monde l'an 961. sa mere se retira dans le Monastere de Wilton au païs de Westsex, & s'y fit Religieuse du consentement du Roi son époux. Lorsqu'elle fut parvenuë à la dignité d'Abesse, elle attira sa fille Edithe dans son Monastere, pour l'élever auprès d'elle. Edithe qui ne connoissoit pas encore le monde, ne fit point de difficulté de le quitter. A peine eut-elle atteint l'âge de 15. ans, que le Roi son pere voulut la charger de trois Abbaïes. On ne put la resoudre d'en accepter une seule, ni l'engager à sortir de son Monastere. Son pere & son frere Edoüard II. étant morts, les grands Seigneurs du païs la voulurent mettre sur le thrône, on dit qu'elle refusa genereusement cette offre, préferant ainsi à ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde, la vie la plus obscure & la plus mortifiée, & ne s'occupant qu'à acquerir chaque jour quelque vertu qui put lui faire meriter le Roïaume celeste. Elle fit bâtir une Eglise sous le nom de saint Denys, dont saint Dunstan fit la dedicace. Elle mourut le 16. Septembre 984. âgée de 23. ans. La sainteté d'Edithe fut bien-tôt reconnuë; car on l'a respectée en Angleterre depuis le XII. siecle jusqu'au schisme des Protestans. * Gosselin, *apud Mabillon*. Guill. Malmesb. Baillet, *Vies des SS. 16. de Septembre*.

EDMER, EADMER ou JADMER, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, dans le Monastere de S. Sauveur de Cantorberi, puis Abbé du Monastere de saint Alban, fut enfin Evêque de saint André en Ecosse. Il vivoit sous le regne d'Henri I. Roi d'Angleterre vers l'an 1120. Ce Prelat composa un grand Ouvrage de la liberté de l'Eglise, où il parle du different qui s'éleva entre Guillaume, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, & saint Anselme. Il travailla aussi à une Histoire des affaires de son temps, qui contenoit six livres, depuis l'an 1066. jusques à 1122. Edmer laissa encore la Vie de saint Anselme, & celle de saint Wilfride, outre quelques autres Ouvrages. * Possevin, *in Appar. sacr.* Gesner, *en la Biblioth.* Pitseus, &c.

☞ Henri de Gand assure que l'Auteur de l'Ouvrage de la liberté de l'Eglise, & la vie de saint Anselme, s'appelle EDMOND. Cependant outre qu'on l'attribuë à Edmer, Surius le rapporte sous le nom d'EDINER, Moine de Cantorberi. Ce qui pourroit causer de la difficulté, si Selden, qui fit imprimer l'an 1623. l'Histoire de cet Edmer, ne prouvoit que ces trois noms ont été donnez au même Auteur. Les curieux pourront voir la Preface de cet Ouvrage. Le P. Dom Gerberon, Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, a fait imprimer en 1675. avec les Ouvrages de saint Anselme, ceux d'Edmer & les Notes de Selden. * *Voyez* le Mire. Le Cardinal Baronius aux Notes sur le Martyrologe Romain, *au 21. Avril*. Vossius, *de Hist. Lat. liv. 2. c. 48.* Henri de Gand. *c 7.* Trithéme, *au Cat.* Surius, *au II. T. 21. Avril* & Pitseus.

EDMOND, (Saint) Archevêque de Cantorbery en Angleterre, natif du bourg d'Abendon, eut pour pere, Edoüard qui quitta le monde, & se fit Religieux dans le Monastere d'Evesham; & pour mere, Mabile, qui vécut très-saintement dans le monde. Edmond vint étudier à Paris, où il enseigna publiquement les Mathematiques & les belles Lettres; mais quelque temps après il s'appliqua entierement à l'étude de la Theologie, & fut reçû Docteur en cette fameuse Université. Lorsqu'il retourna en Angleterre, il y expliqua la sainte Ecriture, & y prêcha avec un merveilleux succès : de sorte que sa reputation s'étendit jusqu'à Rome, d'où le Pape lui envoya un ordre de prêcher la Croisade. Il s'acquitta de cette fonction Apostolique, avec beaucoup de zele, sans se servir du privilege que sa Sainteté lui avoit donné, de prendre des personnes Ecclesiastiques tout ce qui lui seroit necessaire, se contentant du revenu de la Thresorerie de Salisbery qu'il avoit acceptée. Cependant l'Archevêché de Cantorberi étant venu à vacquer, le Pape Innocent III. lui confera cette dignité, dont il remplit parfaitement tous les devoirs. Mais tandis qu'il s'appliquoit à maintenir les droits de l'Eglise, & à reformer les mœurs du Clergé, il encourut la disgrace d'Henri II. Roi d'Angleterre, & la haine du Chapitre même de Cantorbery : ce qui l'obligea de se bannir lui-même volontairement, & de passer secretement en France. Il se retira dans l'Abbaye de Pontigny en Champagne, qu'il sçavoit être l'asyle de tous les Prélats bannis d'Angleterre, & le lieu où saint Thomas, Archevêque de Cantorbery, s'étoit refugié pendant deux ans. Après y être tombé malade dans les grandes chaleurs de l'Eté, il fut transporté au Monastere de Soissac, pour respirer un air plus temperé; mais quelques mois après il y mourut le 16. Novembre 1240. Ses entrailles furent enterrées à Provins, & son corps fut porté à Pontigny, où il fut déposé le jour de la fête S. Edmond, Roi d'Angleterre. Le Pape Innocent IV. le canoniza en 1249. Nous avons de lui un Traité, qui a pour titre *Speculum Ecclesiæ*, que l'on a inseré dans la Bibliotheque des Peres. * Pitseus, *de Script. Angl* Vincent de Beauvais, *l. 31. c. 67. & suiv.* S. Antonin, *tit. 19. c. 10.* Surius *au 16. Nov.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *au Mart.* Sponde, *A. C. 1240. n. 6.* Bibl. PP. Paris, T. V. *col. 765. edit. 1624.* Simler, *en la Bibliotheque de Gesner*. Baleus, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

EDMOND ou EDME I. de ce nom, Roi d'Angleterre, fils d'EDOÜARD I. dit *le Vieux*, & de sa seconde femme *Edgine*, ne regna qu'après la mort d'Adelstan, fils *naturel* du même Edoüard, & monta sur le thrône l'an 941. Ce Prince dompta les peuples de Northumberland, qui s'étoient portez à la revolte; & donna le Cumberland à Malcolme, Roi d'Ecosse, à condition qu'il dépendroit de la Couronne d'Angleterre, & qu'il la défendroit contre les Danois. Il eut aussi soin de policer son Royaume & de gratifier les Eglises par de nouveaux privileges, & fut enfin assassiné dans un festin, le 26. Mai 946. par un voleur nommé Leof, qu'il avoit banni de ses Etats. Son regne fut d'environ six années. Il laissa de sa femme *Elgine* deux fils, EDUIN & EDGAR; mais comme ils étoient trop jeunes pour gouverner les affaires, *Eldred* ou *Edred* frere d'Edmond fut mis sur le thrône, & les fils d'Edmond n'y monterent qu'après sa mort. *Ogive*, femme de Charles III. dit *le Simple* Roi de France, étoit sœur de cet Edmond. Il la reçût dans son Royaume avec son fils Loüis, dit d'*Outremer*, & travailla pour son rétablissement, que son frere acheva. * Polydore Virgile, & du Chesne, *Hist. d'Angl.*

EDMOND II. dit *Côte de fer*, fut Roi des Anglois après son pere ETHELRED, & commença de regner en 1016. Le Royaume étoit alors extrêmement divisé par les conquêtes de Canut, Roi de Dannemarck. Le nouveau Roi, pour s'y opposer, prit d'abord Glocester & Bristol, mit ses ennemis en déroute. Ensuite il chassa Canut de devant Londres qu'il assiegeoit, & gagna deux sanglantes batailles. Mais ayant laissé à son ennemi le temps de remettre de nouvelles troupes sur pied, il perdit Londres, & fut défait en plusieurs rencontres. La mort de tant de bons sujets le toucha. Pour les épargner. ou pour ne se plus commettre à leur courage, il fit un défi à Canut, qui accepta le parti. Les deux Rois se battirent avec chaleur & avec égale force : de sorte que, pour finir leurs differends, ils partagerent le Royaume. Quelque tems après un certain Edric corrompit deux valets de chambre d'Edmond, qui lui passerent un croc de fer au fondement, dans le temps qu'il étoit pressé de quelque necessité naturelle, & porterent sa tête à Canut. Cela arriva l'an 1017. Il avoit épousé *Algithe*, veuve de *Sigeferth*, Comte de Northampton, dont il eut EDOUARD dit *le Banny*, Prince d'Angleterre, qui continua la posterité. *Edmond*, qui passa en Hongrie avec son frere aîné où il mourut sans alliance; & *Marguerite*, aliée à *Malcolme* III. Roi d'Ecosse.

EDMOND, Roi des Anglois Orientaux, fut illustre par sa pieté, qui l'a fait mettre dans le Catalogue des Saints. Il regna environ 16. années dans le IX. siecle, & fut tué par les Danois. Le Martyrologe Romain en fait mention.

EDMOND, Comte de Richemond, pere de Henri VII. Roi d'Angleterre. *Voyez* HENRI.

EDMOND, dit GRIME, Anglois, Domestique & Porte-Croix de Saint Thomas de Cantorbery, vivoit en

1180. Il écrivit la Vie de ce Saint Prélat. * Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *c.* 52. Pitseus, &c.

EDOM, surnom d'Esaü, fils d'Isaac, qui lui fut donné, parce qu'il vendit à Jacob son frere sa primogeniture pour un plat de lentilles, ou de quelqu'autre ragoût de couleur rousse, qu'il lui demanda avec empressement, *donnez-moi de ce mets roux. Voyez* ESAÜ.

EDOM: nom du païs, dans lequel habiterent les descendans d'Esaü. Il est plus communément appellé Idumée. *Voyez* IDUMÉE.

EDON, Montagne de Thrace, selon Servius, sur le 12. de l'Eneïde, ou du moins de cette partie de la Macedoine, qui est proche de la Thrace. Pline en fait aussi mention, *l.* 4. *c.* 12. Parce que les Menades ou Prêtresses de Bacchus, celebroient les Mysteres de ce Dieu sur cette montagne, où elles couroient les cheveux épars; elles furent aussi appellées *Edonides*.

EDONE (*Aëdone*) femme du Roi Zethes, frere d'Amphion, conçût contre son beaufrere une jalousie étrange, parce qu'il avoit six fils, & qu'elle n'en avoit qu'un, dont le peu de santé la tenoit toûjours dans l'apprehension. Il arriva que croïant tuer pendant la nuit l'aîné de ses neveux, elle donna la mort à ce fils unique qu'elle avoit nommé Ityle: ce qui la jetta dans un si grand desespoir, qu'elle se voulut ôter la vie. Mais les Dieux oublïant son crime après son repentir, & ayant pitié de sa douleur, la metamorphoserent en chardonneret, qui déplore encore son infortune, par un chant qui tout agréable qu'il est, a pourtant toûjours quelque chose de lugubre. * Bocace, *l.* 5.

EDON ou EITON, (Etienne) Anglois, Chanoine Regulier de l'Ordre de saint Augustin, dans le XIV. siécle, vers l'an 1310 étoit Religieux d'un Monastere de la Province d'York. Leland & les autres Auteurs Anglois en ont parlé très-avantageusement. Edon avoit beaucoup de pieté, & un grand attachement pour la personne de son Roi, qui étoit Edoüard II. Mais quelque forte que fût son inclination pour ce Prince, elle ne le fut pas assez pour lui faire déguiser la verité, en écrivant l'Histoire de son regne. * Leland & Pitseus, *de Scrip. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 65. Gesner, &c.

ROIS D'ANGLETERRE AVANT
l'irruption des Normans.

EDOUARD I. de ce nom, Roi d'Angleterre, surnommé *le Vieil*, succeda l'an 900. à son pere ALFRED. Au commencement de son regne, il défit Constantin Roi d'Ecosse, & remporta une victoire sur les Bretons du païs de Galles. Les Danois armez, à la persuasion d'Ethelvard, frere de ce Prince, furent deux fois vaincus aussi-bien qu'Elric Roi d'Estrangle, ennemi juré de la grandeur des Anglois. Comme les guerres avoient diminué le zele de la Religion en Angleterre, & que même les Eglises étoient sans Pasteurs, Edoüard, par ordre du Pape Jean X. fit assembler un Synode, où Phlegmond, Archevêque de Cantorbery, présida, & où l'on érigea cinq Evêchez. Ce Roi mourut l'an 924. après un regne de 23. ans. Il épousa 1. *Egnvine*, que quelques-uns nomment sa concubine. 2. *Elfrede*, fille du Comte *Ethelelme*. 3 *Edgive*, fille du Comte *Sighelme*. Du premier mariage vinrent *Athelstan*, qui succeda à son pere, & mourut sans posterité l'an 940. & *Edithe*, dite *Beatrix* mariée à *Sitric* Roi de Northumberland. Du second sortirent *Eduvin*, Prince de grande esperance, qui fut noïé en 933. par le commandement de son frere aîné; *Elflede*, Abbesse de Ramesci. *Ogive*, mariée 1. à *Charles* III. du nom, dit *le Simple* Roi de France; 2. à *Herbert*, Comte de Vermandois; *Ethelhilde*, Religieuse en l'Abbaye de Winchester; *Ethilde*, ou *Eadhilde*, seconde femme de *Hugues* Duc de France, surnommé *le Grand*, l'Abbé & le Blanc, morts sans enfans; & *Elgive*, mariée à *N.* Duc en Italie. Et du troisiéme mariage vinrent, EDMOND I. du nom, Roi d'Angleterre après son frere Athelstan: *Edred*, aussi Roi d'Angleterre après son frere Edmond; *Edburge*, Religieuse; & *Edgive*, mariée à *Loüis* d'Aquitaine. * Guillaume de Malmesburi, *Hist. d'Angl.* Polybe Virgile, & Du Chêne, *liv.* 8. Imhoff.

EDOUARD, (Saint) Roy d'Angleterre, nâquit vers l'an 962. & fut baptisé par saint Dunstan Archevêque de Cantorberi. Il parvint à la Couronne dès l'âge de 12. ans, la plûpart des Grands du Royaume le reconnurent pour leur Roi, quelques-uns neanmoins s'opposerent à son sacre, sous pretexte qu'il n'avoit pas encore atteint un âge assez avancé pour gouverner un état. S. Dunstan gagna ces Seigneurs & les fit entrer dans les interêts de leur Prince legitime. Alfrede III. épouse d'Edgar pere d'Edoüard, forma le dessein de faire monter Ethelrede son fils sur le thrône. Afin de lui en faciliter le chemin elle fit assassiner le Roi dans le château de Corffe dans le Comté de Dorset, où ce Prince étoit venu lui rendre visite le 18. Mars de l'an 978. Alfrede fit ensuite cacher le Corps d'Edoüard dans un marais écarté, il fut découvert au mois de Fevrier de l'année suivante, & enterré le 13. du mois dans la petite ville de Warham dans le Comté de Dorset, d'où on le transporta 3. ans après dans la ville de Shefton, ou Schaftesbury. Ethelrede fit bâtir en 1001. un Monastere de filles du nom de Bredfort dans la fondation duquel saint Edoüard est qualifié de *Martyr*, par le Roi son successeur, & par tous les Grands du Royaume. Son corps fut exposé dans ce même temps à la veneration publique, & fut transferé dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Schaftesbury. On dispersa ensuite les Reliques de ce Saint, dont les Anglois ont celebré trois Fêtes en son honneur jusqu'au temps de la P. Reforme de leur Eglise. La premiere & la principale se faisoit le 18. Mars jour de sa mort. La seconde, le 18. Fevrier, jour de sa Translation. La troisiéme, le 20. Juin jour de sa seconde Translation. Les Anglicans ont encore conservé dans leur Calendrier la premiere & la derniere de ces Fêtes. * Henschenius. Matthieu de Westmunster, *en sa Chronique*. Baillet, *Vies des Saints* 8. *Mars*.

EDOUARD III. (Saint) dit *le Confesseur*, ou *le Debonnaire*, étoit fils d'ETHELDRED Roi des Anglois, qui l'avoit eu lui & *Elfred*, d'une seconde femme nommée *Emme*, fille de *Richard* I. du nom, dit *le Vieux*, Duc de Normandie. Les guerres excitées par les Danois, l'obligerent, lui & les siens, de sortir du Royaume, & d'aller chercher un asyle en Normandie. Après la mort de son frere Elfrede que Godwin, Comte de Kent, avoit assassiné secretement, il fut rappellé en Angleterre. Ce même Godwin l'alla chercher jusqu'en Normandie, voulant par cet empressement interessé lui donner lieu de croire qu'il n'avoit point contribué à la mort de son frere. Ce dessein lui réüssit; car le Roi, qui fut couronné le jour de Paques de l'an 1043. épousa sa fille nommée *Edgite*, lui donna le commandement de ses armées, & par sa valeur remporta des avantages assez grands sur les ennemis de l'Etat. Quelque temps après, Eustache Comte de Boulogne, beaufrere du Roi, étant passé en Angleterre, reçût à Londres un sensible déplaisir; dans la personne de ses Domestiques. Edoüard voulut venger cet affront sur les habitans, dont Godwin prit le parti. Mais ne se sentant pas assez fort pour resister à son Souverain, il fut contraint de sortir du Roïaume, & de passer en Flandres: Son fils nommé Harauld, se retira en Irlande. L'un & l'autre furent rappellez, & Godwin mourut malheureusement quelque temps après; car étant à table avec le Roi, dans le temps qu'on y parloit de la mort du Prince Elfred son frere, il prit garde qu'Edoüard le regardoit en soûpirant. Alors ce Comte lui dit, qu'il avoit été trop fidele à la Maison Royale, pour avoir trempé dans ce parricide; il ajoûta qu'il prioit Dieu que le morceau qu'il avoit dans la bouche l'étranglât, s'il ne disoit pas la verité. Son jugement fut executé sur le champ; car le Ciel voulant punir ce parjure, permit qu'il tomba mort sur la place. Quelque temps auparavant, Emme, mere du Roi, ayant été accusée d'adultere, prouva son innocence par le feu, maniere de se justifier qui étoit permise dans ce temps-là. Edoüard, qui vécut en perpetuelle continence avec *Edgite* sa femme, n'aïant point de fils ausquels il pût laisser sa Couronne, la donna à GUILLAUME Duc de Normandie, & son parent, en reconnoissance du secours, & des bienfaits qu'il en avoit reçûs durant son exil. Il mourut le 5. Janvier 1066. après avoir regné 23. ans. 6 mois & 17. jours. Ses vertus & les miracles qui se faisoient continuellement à son tombeau, le firent mettre dans le Catalogue des Saints, par le Pape Alexandre III. * Guillaume de Malmesbury, *l.*

2. c. 13. Roger. Polydore Virgile, Baronius. & Surius, au l. T. Baillet, *Vies des Saints. Janvier.*

ROIS D'ANGLETERRE DEPUIS Guillaume le Conquerant.

EDOUARD I. ou IV. du nom, Roy d'Angleterre, fut surnommé *de Winchester*, parce qu'il nâquit en cette ville en 1239. Il étoit fils du Roi HENRI III. & d'*Eleonore* de Provence, & se croisa avec saint Loüis contre les Infideles. Durant cette expedition, ayant appris la mort de son pere, arrivée en 1272. il vint prendre possession de son Etat. A son retour du Levant, il débarqua en Sicile, & vint en France, où il fit hommage au Roi Philippe III. des Terres que les Anglois y possedoient dans la Guyenne, & calma quelques désordres que Gaston Seigneur de Bearn, y avoit excitez. Ensuite ayant continué son voyage en Angleterre, il y fut sacré & couronné le Dimanche après l'Assomption de l'année 1275. Alexandre III. Roi d'Ecosse, Jean Duc de Bretagne, tous deux beaux-freres d'Edoüard, se trouverent à ce Sacre, avec grand nombre de Seigneurs illustres. Leolin, Prince de Galles, prétendant être Souverain & indépendant de la Couronne d'Angleterre, refusa d'y assister. Le Roi se fit raison les armes à la main, vainquit ce Prince & le contraignit de lui demander la paix, sous des conditions très-avantageuses. Depuis Leolin reprit les armes & fut tué; & son frere David, qui avoit été fait prisonnier, eut la tête coupée à Londres. Edoüard eut encore le bonheur de vaincre ceux qui se souleverent dans la Principauté de Galles, & de faire en 1286. un Traité avec le Roi Philippe IV. dit *le Bel*, successeur de Philippe III. pour regler quelques differends, qu'ils avoient pour la Saintonge, le Quercy, le Limosin & le Perigord. L'année d'après il se rendit à Amiens, où il fit à Philippe *le Bel* hommage de toutes les Terres qu'il possedoit en France. Dans ce même temps il chassa les Juifs de Gascogne, & se croisa pour le voyage du Levant, après avoir passé en Sicile, pour reconcilier la Maison d'Anjou avec celle d'Aragon, divisée par les prétentions que l'une & l'autre avoient sur la Sicile. En 1293. une querelle peu considerable entre 2. Mariniers, l'un François & l'autre Anglois, alluma la guerre contre les deux Couronnes Edoüard entra en France avec deux armées, dont l'une devoit attaquer la Rochelle, & l'autre la Normandie; mais ni l'une ni l'autre ne firent aucun progrès. Au contraire Raoul de Nesle, Connétable de France, battit deux fois les Anglois, & prit Bourdeaux. Cette guerre arma grand nombre de Princes, fut fatale à quelques-uns, & fut enfin terminée par une double alliance en 1298. entre ce Roi Anglois, qui étoit veuf, & *Marguerite* de France; & entre son fils *Edoüard* & *Isabelle*, l'une sœur, & l'autre fille de Philippe *le Bel*. Avant ces discordes, la Couronne d'Alexandre III. Roi d'Ecosse qui étoit mort, étoit contestée. Jean de Bailleul, & Robert de Brus y prétendoient; mais Edoüard s'en rendit Maître, & mourut allant achever la conquête de l'Ecosse, le 7. Juillet de l'an 1307. après avoir vécu 68. ans, & en avoir regné 34. & 7. mois. Il épousa 1. en 1254. *Eleonore* de Castille, fille de *Ferdinand* III. du nom, Roi de Castille, & de *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu sa seconde femme, morte en 1290. 2. en 1299. *Marguerite* de France, fille de *Philippe* III. du nom, dit *le Hardi*, Roi de France, & de *Marie* de Brabant sa seconde femme, morte en 1317. Du premier lit vinrent; *Jean*; *Henri*; & *Alfonse*, morts jeunes; EDOUARD II. ou V. Roi d'Angleterre après son pere; *Eleonore*, mariée à *Henri* III. du nom, Comte de Bar; *Jeanne*, mariée 1. en 1290. à *Gilbert* V. du nom, Comte de Clare & de Glocester; 2. en 1296. à *Raoul*, de Monthermer, Chevalier, l'un de ses serviteurs, morte en 1308. *Marguerite*, alliée en 1294. à *Jean* II du nom, dit *le Pacifique*, Duc de Brabant, morte en 1318. *Marie*, Abbesse d'Ambresbury; *Elizabeth*, mariée 1. à *Jean* I. du nom, Comte de Hollande; 2. à *Geofroi* de Bohun, Comte d'Herfort & d'Essex, Connétable d'Angleterre, morte en 1316. & quatre autres filles, mortes jeunes. Du second lit sortirent *Thomas*, Comte de Nortfolck, qui eut une fille; *Edmond*, Comte de Kent, qui eut la tête tranchée en Mars 1330. & *Eleonore* d'Angleterre, morte jeune. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* l. 14. Imhoff, &c.

EDOUARD II. ou V. dit *de Carmarthen*, lieu de sa naissance, succeda à son pere EDOUARD I. Au commencement de son regne, il fit venir en Angleterre un certain Gaveston, fils d'un Gentilhomme Gascon, que le feu Roi avoit mis auprès de lui, & qu'il bannit depuis du Royaume, à cause de son mauvais naturel, & des conseils déraisonnables qu'il donnoit au Prince. Ce favori se voyant rétabli, maltraita si cruellement les Grands du Royaume, qu'ils prirent les armes contre leur Souverain, & ne les quitterent qu'après la mort de Gaveston. Il avoit été chassé & rappellé deux ou trois fois de suite; & étant pris par les Barons, il eut enfin la tête coupée. Les Ecossois profitant de ces divisions civiles, secoüerent le joug des Anglois, & les vainquirent en plus d'une rencontre. Ensuite Edoüard se livra aux conseils violens des deux Hugues Spencers, pere & fils, ses favoris, qui le plongerent dans les mêmes malheurs, dans lesquels Gaveston l'avoit précipité. A leur sollicitation il fit couper la tête à vingt-deux Barons, & éloigna de la Cour la Reine *Isabelle* sa femme, & *Edmond*, Comte de Kent son frere. La Reine se retira à la Cour du Roi Charles *le Bel*, son frere; & ensuite avec le secours du Comte de Hainaut, elle passa en Angleterre, où assistée de tous les Grands du Royaume, elle assiegea le Roy & les deux Spencers dans Bristol. Ces deux derniers moururent par la main du bourreau. Le Roi fut condamné à une prison perpetuelle; & son fils fut mis en sa place. Quelque temps après on lui fourra un fer chaud dans le fondement, par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût; & il mourut dans ce cruel supplice, le 29. Janvier de l'an 1326. en ayant regné 20. Il eut d'*Isabelle* de France sa femme, fille de *Philippe* IV. dit *le Bel*, Roi de France, & de *Jeanne* Reine de Navarre, qu'il avoit épousée en 1308. morte en 1357. deux fils & deux filles; EDOUARD son successeur; & *Jean*, mort jeune; *Eleonore*, seconde femme de *Renaud* II. du nom, dit *le Noir*, Duc de Gueldres; & *Jeanne*, mariée à *David* II. du nom, Roi d'Ecosse. * Thomas Morus, *en sa Vie.* Froissard, l. 1. Thomas Walsingham, *en Edoüard II. &c.*

EDOUARD III. ou VI. mis l'an 1326. en la place de son pere Edoüard II. de ce nom, fit la guerre avec succès au commencement de son regne, à Robert de Brus Roi d'Ecosse. Après la mort de Charles *le Bel*, frere de sa mere, il prétendit à la Regence de l'Etat, en attendant l'accouchement de la Reine: & lorsque cette Princesse eut mis une fille l'an 1328. au monde, il demanda la Couronne. L'une & l'autre de ses demandes furent rejettées, & Philippe *de Valois* qui lui fut préferé, obtint la Regence, & ensuite la Couronne, qui lui appartenoit legitimement. Edoüard en fut très-irrité, & fut mortifié sensiblement, lors qu'étant sommé par le Roi de France de lui venir rendre hommage, comme vassal de la Couronne, il fut contraint de venir à Amiens, pour s'y acquitter de ce devoir, le 6. Juin 1329. Ensuite le Royaume d'Ecosse, que se disputoient Jean de Bailleul & David de Brus, devint presque tout entier la proye de l'Anglois. Poussé par sa propre ambition, & par les frequentes sollicitations de Robert d'Artois, qui étoit exilé de France, & refugié dans sa Cour, il fit dessein de déthrôner en 1338. le Roi Philippe, qui s'étoit croisé pour le voyage du Levant. Les Flamans, l'Empereur, & plusieurs autres Princes entrerent d'abord dans son parti. Il osa même envoyer un cartel de défi à Philippe, pour lui offrir un combat en champ clos; mais la réponse qu'on y fit, le déconcerta si fort, qu'il n'eut rien à repliquer. Cette guerre, qui fut si longue & si cruelle à la France, est memorable par la bataille de Crecy de l'an 1346. Edoüard la gagna sur les François, qui y perdirent 30000. hommes de pied, 1200. Chevaliers, & 80. Bannieres, avec Jean Roi de Boheme, Charles Comte d'Alençon, frere du Roi; Loüis Comte de Flandres, & plusieurs autres Seigneurs de grande distinction. Les Anglois prirent aussi en 1347. Calais, & plusieurs autres villes. Après la mort du Roi Philippe *de Valois* en 1350. ils continuerent la guerre contre Jean son fils, & gagnerent l'an 1356. la bataille de Poitiers, où ce Roi fut pris & mené en Angleterre, d'où il ne revint que quatre ans après. Edoüard, Prince de Galles, fils du Roi d'Angleterre, commandoit les troupes dans cette journée, & donna dans toutes les occasions, des marques d'un courage invincible. Le Roi Charles V. étant monté l'an 1364. sur le thrône de France, remporta de grands avantages

tages sur Edoüard, après lui avoir declaré la guerre, & avoir donné la veille de l'Ascension de l'an 1369. un Arrest, qui pour les rebellions, attentats & desobéïssances de l'Anglois, confisquoit toutes les terres qu'il possedoit en France. Ce dernier resista autant qu'il le pût, & témoigna un déplaisir extrême de se voir si peu heureux sur ses vieux jours, après avoir remporté de si grands avantages en sa jeunesse. Il mourut le 21. ou 23. Juin de l'an 1377. âgé de 65. ans, après en avoir regné près de 51. Ce fut lui qui institua l'Ordre de la Jarretiere. On l'accuse de ce qu'ayant pû facilement s'opposer aux erreurs de Wiclef en leur naissance, il avoit negligé de purger son Royaume d'une doctrine qui y causa tant de maux. Sur la fin de ses jours, il se laissa conduire par des favoris interessez, & sur tout par une certaine Alix qu'il entretenoit, & qui l'empêcha même de recevoir les Sacremens de l'Eglise dans sa derniere maladie. Au reste l'Angleterre n'a point eu de Souverain plus illustre qu'Edoüard, & qui ait eu l'avantage de tenir dans le même temps deux Rois prisonniers, Jean Roi de France, & David Roi d'Ecosse. De *Philippe* de Hainaut, sa femme, fille de *Guillaume* I. dit *le Bon*, Comte de Hainaut, &c. il eut sept fils, dont il y en eut deux qui moururent en bas âge. Les autres furent EDOUARD, Prince de Galles, illustre par son courage & par sa generosité, lequel mourut quelque temps avant son pere, & laissa un fils nommé RICHARD, lequel regna; *Lionnel*, Duc de Clarence; *Jean*, Duc de Lanclastre; tous deux eurent ces Duchez par les heritieres de ces deux Maisons; *Edmond*, Comte de Cambridge, puis Duc d'York; & *Thomas*, Comte de Buxingham, puis Duc de Glocestre. Edoüard eut aussi cinq filles, *Isabelle*, qui épousa *Ingelram* de Coucy, Comte de Betford; *Jeanne*, qui fut femme d'*Alfonce* Roi de Castille; *Marie*, qui le fut de *Jean* de Montfort, Duc de Bretagne; *Marguerite*, premiere femme de *Jean* Hastings, Comte de Pembrok, & *Jeanne* d'Angleterre, morte en 1340. Mais cette grande multitude d'enfans, qui fut la gloire & la force d'Edoüard durant sa vie, fut la ruine de l'Angleterre après sa mort. * Parpsfels, *Hist. Eccl d'Angl. au XIV. siecle.* Walsingham, *en Edoüard. III.* Polydore Virgile, *liv.* 19. Froissard, *liv.* 1. Du Chêne, *liv.* 15. Imhoff.

EDOUARD IV. ou VII. fils de RICHARD, Duc d'York, ravit la Couronne d'Angleterre à Henri VI. prétendant qu'elle lui étoit dûë, parce qu'en Angleterre les filles ont droit de succeder à la Couronne, & qu'il descendoit de *Lionel* de Clarence, second fils d'*Edoüard* III. par sa mere *Anne* de Mortimer, femme de *Richard*; au lieu qu'*Henri* descendoit du troisiéme fils d'*Edoüard* III. qui étoit Jean de Lancastre son bisayeul paternel. Le Duc d'York remporta deux victoires, & fit prisonnier le Roi Henri, que sa femme Marguerite d'Anjou, avec le secours des Ecossois, délivra en 1461. dans une bataille où le Duc fut tué. Edoüard son fils, qu'on nommoit le Comte de la Marche, ayant rassemblé d'autres troupes, vengea la mort de son pere; & après que le Roi Henri se fut sauvé en Ecosse, & la Reine Marguerite en France, il se fit couronner le 29. Juin de l'an 1461. Ce fut là le premier acte des guerres civiles, entre les Maisons d'York & de Lancastre, dont la premiere portoit la rose blanche, & la derniere la rouge. Depuis, les amis de Henri mandierent du secours en France & en Ecosse, & furent encore défaits. Ces avantages furent suivis de quelques autres, jusqu'à ce que Richard Comte de Warwich, en vengeance de quelques injures qu'il avoit reçûës de lui, embrassa les interêts de Henri, & même détacha d'Edoüard, Georges Duc de Clarence son frere. Ce Comte défit Edoüard, & le fit prisonnier en 1470. Mais ce Prince s'étant sauvé de prison, chassa son ennemi en France, d'où il repassa en Angleterre, avec un secours qu'il avoit obtenu du Roi Loüis XI. Il obligea Edoüard de venir en Hollande, & de demander des troupes en Bourgogne, pendant qu'il remit Henri sur le thrône. Edoüard à son retour en 1471. gagna deux batailles. Richard Comte de Warwich fut tué dans la premiere; & Edoüard, fils d'Henri, ayant été pris en la seconde, fut égorgé par les freres de l'usurpateur. Ensuite Henri même fut égorgé en prison: ainsi Edoüard rétabli sur le thrône, s'y maintint jusqu'à la mort. Il entreprit la guerre contre le Roi Loüis XI. mais ce fut sans succès: une tréve de neuf années rompit toutes les mesures du Duc de Bourgogne, qui l'avoit porté à passer la mer en 1475. Quelques soupçons qu'il conçut contre son frere Georges Duc de Clarence, lui firent resoudre sa mort. Il lui permit de choisir celle qui lui sembleroit la plus douce; & ce Prince fut plongé dans un tonneau de malvoisie, où il finit ses jours. Edoüard mourut le 9. Avril 1483. âgé de 41. ans, dont il en avoit regné plus de 20. Il eut d'*Elizabeth* Widevile, veuve de *Jean* Grey, Chevalier, & fille de *Richard*, Comte de Rivers, sa femme, dix enfans, & laissa deux fils & cinq filles. Les fils furent, EDOUARD V. ou VIII. Roi d'Angleterre, qui suit; & *Richard* Duc d'YORK. Les filles étoient *Elizabeth*, mariée en 1485. à *Henri* VII. du nom, Roi d'Angleterre; *Cecile*, alliée 1. à *Jean*, Vicomte de Welles; 2. à *N.* Kime, Seigneur du païs de Lincoln; *Anne*, femme de *Thomas* Houvard, Duc de Norfolcx; *Catherine*, mariée à *Guillaume* Courtney, Comte de Devon, & *Brigitte*, Religieuse. Polydore Virgile *ajoûte un fils naturel nommé* Artus. * Polydore Virgile, *au liv* 24. Philippe de Commines, *liv.* 6. *chap.* 9. Thomas Morus, *Hist. de Rich. III.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 19. Imhoff.

EDOUARD V. ou VIII. fils d'EDOUARD IV. Roi d'Angleterre ne survécut à son pere que de deux mois en 1483. Son oncle Richard Duc de Glocestre, le fit prendre dans le temps qu'on l'amenoit de la Principauté de Galles à Londres pour le couronner, & le fit mettre dans la Tour de Londres. Ensuite s'étant encore saisi de la personne de son frere Richard, il les fit assassiner tous deux, l'aîné n'ayant pas plus d'onze années. Après s'être défait de ses neveux, il accusa leur mere de magie, & usurpa la couronne l'an 1483. Sous le regne d'Elizabeth, la Tour de Londres se trouvant extrêmement pleine, on fit ouvrir la porte d'une chambre qui étoit murée depuis long-temps, & l'on y trouva sur une deux petites carcasses avec deux licols au col. C'étoient les squeletes d'Edoüard V. & de Richard son frere. La Reine, pour ne pas renouveller la memoire d'une action si abominable, fit remurer la porte. Mais sous le regne de Charles II. elle fut rouverte, & les squeletes furent transportez en 1678. à Westmunster sepulture des Rois. * Thomas Morus, *Hist. de Rich. III* Polydore Virgile, *l.* 25. Philippe de Commires, *l.* 6. *c.* 9 Aubery du Maurier, *Mem. pour servir à l'Hist. d'Holl.* Imhoff.

EDOUARD VI. ou IX. fils de HENRI VIII. & de *Jeanne* Seimour, succeda aux Etats d'Angleterre l'an 1547. n'étant âgé que de dix ans. Son oncle Edoüard Seimour, Duc de Sommerset, fut créé Protecteur du Roïaume. Il avoit déja été Gouverneur de ce Prince; & comme lui & les autres Officiers d'Edoüard étoient tous Calvinistes, ils l'éleverent dans leur doctrine, & causerent la ruine de la Religion Catholique en ce Roïaume. La Messe y fut abolie, les Images des Saints brisées, & les seuls Ministres Protestans eurent droit de prêcher. Ces desordres furent suivis de la guerre contre les Ecossois, défendus par les François, & de la mort d'Edoüard, qui arriva l'année 1553. qui étoit la 16. de son âge. * Du Chêne, *l.* 21 *Hist. d'Angl.* De Thou, *liv.* 13. Imhoff.

ROIS D'ECOSSE ET DE PORTUGAL.

EDOUARD, Roi d'Ecosse, étoit fils de JEAN de Bailleul de la Maison d'Harcourt. Son pere avoit été peu heureux dans la poursuite de ses droits sur le Roïaume d'Ecosse; pour lui, aïant mené long-temps une vie privée dans sa maison de Normandie, il trouva le moïen de lever quelques troupes; & avec ce secours, vers l'an 1330. ou 1331. il s'établit Roi d'Ecosse, d'où il chassa le Roi David II. Il fut depuis lui-même chassé, & ceda ses droits aux Anglois. * Walsingham, *en Edoüard II. & III.* Polydore, *liv* 18. *&* 19. Boëtius, *l.* 15. *Hist. Scot.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 14. 15. *&c.*

EDOUARD, Roi d'une partie d'Irlande, étoit frere de *Robert* de Brus, Roi d'Ecosse, qui s'étant acquis par sa valeur beaucoup d'autorité en Irlande, se fit couronner Roi d'une grande partie de l'isle; mais le Primat d'Armagh, & quelques autres affectionnez aux Anglois, le surprirent, & lui firent couper la tête à Dondalx, l'an 1317. ou 1318. * Walsingham. Boëtius, &c.

EDOUARD, Roi de Portugal, succeda l'an 1433. à

son pere Jean II. On dit qu'un Medecin Juif consultant les astres sur les avantures de son regne, le matin de son couronnement, le fit prier de differer jusqu'à l'après midi; mais que s'étant mocqué de cette vaine superstition, il fit continuer la cérémonie. Ses freres Ferdinand & Henri, porterent leurs armes en Afrique contre les Maures, & ce fut sans succès. Edoüard mourut au Monastere de Tomar, le 19. Septembre de l'an 1438. qui étoit le 47. de son âge, & le 5. de son regne. Quelques Historiens disent que ce fut de déplaisir, & les autres que ce fut de peste. Du moins il est sûr qu'il ne s'étoit retiré dans ce Monastere de Tomar, que pour fuir la maladie contagieuse. Il eut d'*Eleonor*, fille de *Ferdinand* I. Roi d'Arragon, Alfonse V. son successeur; *Ferdinand* Duc de Viseo, pere d'*Emanuel*, qui parvint à la Couronne; *Philippe*, mort de peste; *Eleonor*, femme de l'Empereur *Frederic* IV. *Catherine* promise à *Charles* de Navarre, Comte de Viano, puis Religieuse à sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463. & *Jeanne*, femme de *Henri* IV. Roi de Castille. Au reste, ce Prince aimoit beaucoup les Sciences, & étoit lui-même sçavant. Les Traitez qui nous restent de lui, de l'Art de regner, de la Justice, de l'exercice de monter à cheval, en sont un témoignage avantageux. * Mariana, *l. 21 chap. 6. & 13.* Garibai, *liv. 35. chap. 11.* Duard, *Genealogie des Rois de Portugal.* Surita. Le P. Anselme, &c.

PRINCES DU NOM D'EDOUARD.

EDOUARD, Comte de Savoye, fils d'Ame' V. lui succeda l'an 1323. Avant ce temps, ne portant encore que la qualité de Seigneur de *Baugé* & de *Bresse*, qui étoit la dot de sa mere *Sibylle*, fille de *Gui* de Baugé; & n'étant âgé que de 20. ans, il mena du secours au Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Chevalier, à la fameuse bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. Après la mort d'Amé, Edoüard porta ses armes dans le Foucigny, & dans le Bugey, où Henri Regent du Dauphin Guigues gagna la bataille de Varey sur lui. Il suivit depuis Philippe *de Valois* en Flandres, & se trouva à la bataille de Montcassel l'an 1328. A son retour, la Reine Clemence de Hongrie, veuve du Roi Loüis X. dit *Hutin*, qui estimoit beaucoup le Comte, le reconcilia avec le Dauphin. Mais Edoüard ne joüit pas long-temps du fruit de cette paix; car il mourut à Gentilli, le 4. Novembre 1329. Ce Prince vécut 45. ans, & n'en regna que 6. De *Blanche* de Bourgogne, fille de *Robert* II. Duc de Bourgogne, il ne laissa qu'une fille nommée *Jeanne*, qui fut mariée à *Jean* III. Duc de Bretagne. * Guichenon, *Hist. de Savoye, l. 2. c. 21.* Paradin, *Hist. de Savoye, l. 2.*

EDOUARD, Prince de Portugal, Duc de Guimaranes, sixiéme fils du Roi Emanuel, & de *Marie* d'Arragon sa seconde femme, mourut le 20. Octobre de l'an 1540. De son mariage avec *Isabelle* de Portugal, fille de *Jacques*, Duc de Bragance, il eut *Edoüard*, Connétable de Portugal, mort sans posterité à Ebora en 1576. âgé de 36. ans; *Marie*, qui épousa en 1566. *Alexandre* Farnese, Duc de Parme, & mourut en 1577. & *Catherine*, femme de *Jean* Duc de Bretagne.

EDOUARD, ou ODOARD, Duc de Parme, nâquit le 28. Avril de l'an 1612. de Ranucio I. & de *Françoise* Aldobrandin, niéce du Pape Clement VIII. & succeda l'an 1622. à son pere, sous la tutelle de la Duchesse sa mere, & du Cardinal *Edoüard* Farnese son oncle. En 1628. il épousa *Marguerite* de Medicis, le 11. du mois d'Octobre. Ce Duc avoit deux sœurs, *Marie* & *Victoire*, qui ont été mariées au Duc de Modene en 1630. & 1648. Il gouverna son Etat avec beaucoup de prudence & de moderation. Vers l'an 1635. il employa le secours de Loüis XIII contre les usurpations des Espagnols, & vint l'année d'après à Paris, pour en témoigner sa gratitude à Sa Majesté. Il mourut l'an 1646. n'étant alors qu'en la 34. année de son âge. Ranucio II. son fils, lui succeda, sous la tutelle de sa mere, & du Cardinal *François-Marie*, son oncle.

EDOUARD de Cantorberi, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, domestique, ou selon d'autres Auteurs, Clerc de S. Thomas de Cantorberi, vivoit dans le XII. siecle. Il fut témoin en 1170. du martyre de ce Saint Prélat; & reçut même un coup au bras, en s'opposant à ceux qui venoient assassiner le Saint Evêque, dont il écrivit la Vie, que Surius rapporte en abregé dans le VI. Tome des Vies des Saints, sous le 29. Decembre.

EDRAI, ou EDRAY, Ville & Païs du Roïaume de Basan, où le Roi Og, qui vouloit empêcher le passage des Israëlites, fut défait. Cette ville étoit dans le partage de la moitié de la Tribu de Manassé de-là le Jourdain. * *Nomb. XXI.* C'est aussi le nom d'une Ville de la Tribu de Nephtali. *Josué, 19. 17.*

EDRED, Roi d'Angleterre, succeda à *Edmond I.* son frere, & fut un Prince très-prudent. Il se maintint contre les Northumbres, & les défit dans une bataille. Ce Prince contribua beaucoup à l'avancement de la Religion, & mourut en odeur de sainteté. * Polydore Virgile.

EDRISSITES, en Arabe *Adaressah.* C'est le nom d'une Dynastie de Princes, qui ont regné en Afrique un peu plus de cent ans. Le premier Prince de cette Famille fut *Edris* fils d'*Edris*, qui descendoit en ligne droite du Calife *Hassan* fils d'*Ali.* Elle finit l'an 296 de l'Hegire, de J. C. 908 lorsque les Fathimites se rendirent maitres de toute l'Afrique. Edrissi le Geographe, qui étoit de cette Famille se refugia en Sicile auprès du Roi Roger. La ville capitale de l'Etat des Edrissites étoit Segelmesse. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

EDSARD I. Comte d'Ost-Frise, ou de la Frise Orientale, fils d'*Ulric*, fut le premier qui reçût de l'Empereur Frederic III. le titre de Comte, avec les droits qui y sont attachez, autant que le pouvoit permettre la liberté des Frisons, dans les terres qui s'étendent depuis l'Ems jusqu'au Veser. La chose se fit d'abord secretement, & devint publique dix ans après. Edsard II. son fils, lui succeda, & acquit avec l'affection de ses Sujets, plusieurs terres voisines qu'il fut contraint d'abandonner, ayant sur les bras les forces des Autrichiens & des Saxons, qui le repousserent au-de-là de l'Ems. Il laissa deux fils, *Ennon* I. qui se laissa gouverner, au lieu qu'il devoit gouverner lui-même, & qui mourut en la fleur de son âge; & Edsard III. au nom duquel Anne d'Oldembourg prit la conduite des affaires, dont elle s'acquitta au gré de tout le monde. Du temps d'Ennon, la ville d'Embden embrassa la Confession d'Augsbourg. Cette diversité de sentimens fut la source de plusieurs differens entre cette ville & le Comte. * *Voyez* Embden & Hepotius, *l. 4. de l'Histoire.*

EDUENS, (*Ædui*, en Latin) anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient une grande partie du Duché de Bourgogne, entre la Loire & la Saône, où sont aujourd'hui l'Autunois, le Charolois, l'Auxois & le Chalonnois. Ces peuples, dont la capitale étoit *Augustodunum*, appellée aujourd'hui *Autun*, étoient très-puissans. Ils furent appellez par le Sénat, *Freres & Alliez du Peuple Romain.* * Cesar, *dans ses Comment. de la guerre des Gaules, l. 1. & ailleurs.* Baudrand.

EDUIN, Roi de Northumbre, c'est-à-dire, des Anglois Septentrionaux, remonta sur le thrône qu'on avoit usurpé sur son pere. Ce fut au commencement du VII. siecle. Il soûmit à sa domination toutes les Provinces que les Bretons & les Anglois possédoient dans la Grande-Bretagne, & s'opposa genereusement aux Pictes & aux Ecossois. A la persuasion de sa femme *Edelburge*, sœur du Roi de Kent, & de Paulin, depuis Evêque de Cantorberi, l'un de ceux que le Pape saint Gregoire avoit envoyez en Angleterre. Eduin se fit baptiser vers l'an 626. & sept ans après fut tué dans une bataille que lui donna Cadwalo Roi de Galles, assisté de Pende, Roi de Mercie. * Bede, *de gest. Angl. lib. 2. cap. 8. 9. 17. &c.*

EDUIN ou EDWIN, Roi d'Angleterre, fils d'*Edmond* & d'*Elgide*, porta la Couronne d'Angleterre, après *Edre* son oncle, à l'âge de 16. ans l'an 955. On dit que le même jour qu'il fut couronné, il n'eut point de honte de violer sa cousine. Il ajoûta dans la suite, le pillage des Monasteres à ces impuretez publiques. Saint Dunstan fut chassé pour avoir osé lui remontrer ses fautes. Ce Tyran mourut de déplaisir, de ce que ses sujets se revolterent en 959. pour mettre en sa place *Edgar* son frere, Prince très-sage. Ce fut l'an 959.* Osbert, *en la Vie de S. Dunstan, c. 92.* Guillaume de Malmesburi. Du Chêne, *liv. 8. c. 14. Hist. d'Angl.*

EDUSE, EDULIE, Déesse que les Païens s'imaginoient avoir soin du manger des petits enfans, lors qu'ils commençoient à ne plus pleurer. Son nom étoit pris de *edere*, manger. Potine ou Potique, (dont le nom est pris de *potare*, boire,) étoit une autre Déesse desti-

née à prendre le soin de la boisson de ces mêmes enfans. CUBINE ou CUBE, autre Déesse (ainsi nommée du mot *Cubare*, coucher) étoit honorée afin qu'elle les conservât dans le lit, lorsqu'ils commençoient à ne plus coucher dans le berceau. Dans ces temps-là, les parens faisoient des sacrifices à ces Divinitez en faveur des enfans. C'est ce que nous apprenons de Nonius, d'Arnobe, & de Varron, cité par Donat; & cela nous sert à entendre ce Vers de Virgile :

——— Cui non risere parentes,

Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.

pour dire un enfant mal-né, qui a été negligé par les Divinitez mêmes, dont l'unique emploi est d'avoir le soin des enfans. Il y a apparence que c'est la tendresse des meres, qui avoit introduit cette multiplicité de Divinitez differentes pour veiller sur les enfans; ou plûtôt que l'avarice des Ministres de l'idolâtrie se servoit de cette invention, pour multiplier les offrandes & les sacrifices.

EDWIGE. *Cherchez* HEDUVIGE.

EET

EEMS. *Cherchez* EMS.

EENHAME, autrefois petite Ville Capitale du païs de Brabant. Ce n'est maintenant qu'un Village, où il y a une Abbaye. Il est situé dans la Flandre, sur l'Escaut, à une lieuë au-dessous d'Oudenarde. * Maty, *Diction.*

EETION, pere d'Andromaque qu'épousa Hector, étoit Souverain de Thebes en Cilicie. Homere. *Il. l.* 12.

EETION, Amiral d'une Flotte des Atheniens, qui étoit de cent soixante & dix vaisseaux, fut vaincu par Clitus, qui commandoit celle des Macedoniens, près des isles Eschinades, l'an 2. de la CX. Olympiade, & l'an 339. avant J. C. *Voyez* Diodore, *liv.* 18. *pag.* 636. Un des deux Promontoires du Pirée, qui étoit le port d'Athenes, a été appellé EETION.

EFE

EFENDI, en langue Turque, signifie *Maître* ou *Seigneur.* On donne quelquefois ce titre au Mufti & aux Emirs. Les Secretaires ou Maîtres d'Ecriture, prennent aussi ce nom, qui semble designer plus particulierement leur Office. Tous ceux qui ont étudié sont encore nommez Efendi. En general, on appelle Efendi tous ceux qui sçavent la loi, tous les Prêtres des Mosquées, & tous les gens de lettres. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EFFERDING, petite Ville d'Allemagne dans la haute Autriche. Elle est située à une lieuë du Danube, & à trois de Lintz, du côté du Couchant. Elle est défenduë par deux châteaux, dont l'un est dans la ville & l'autre dehors. On appelle ce dernier *Schaumbourg.* * Maty, *Diction.*

EFFIAT. *Cherchez* COIFFIER.

EFFRONTEZ, est le nom qu'Erasme & Florimond de Raimond donnerent à certains Heretiques, qui établirent leur secte vers l'an 1534. Ils se racloient le front avec un fer, jusques à ce que le sang en sortît, puis ils y appliquoient de l'huile, & se disoient Chrétiens sans avoir reçû aucune autre forme de Baptême. Ils ajoûtoient que le saint Esprit n'est qu'une élevation ou inspiration qu'on sent en l'ame, & que c'est une idolâtrie de lui rendre des adorations; parce que l'Ecriture ne l'ordonne point. * Erasme, *ep. ad Luth.* Florimond, *l.* 2. *c.* 16. *n.* 5. Gautier, *en la Chron. XVI. siecle*, *c.* 16.

EFRAIM, EFREN. *Cherchez* EPHRAIM, EPHREM.

EGA

EGA, (*Æga*) Ville de Macedoine, où l'on ensevelissoit les Rois, bâtie par Caranus, selon Solin, (ch. 9.) Pline la nomme *Aege.* Il y a plusieurs autres villes nommées *Æge*, selon Etienne de Byzance. Hygin parle de la Nymphe ÆGA, fille d'Olenus & nourrice de Jupiter. Quelques autres la font fille de Pan. *Voyez* Pline, *l.* 4. *Hist. Nat. c.* 9. & Etienne de Byzance sur ce mot. * Hygin, *Poët. Astron. lib.* 2. *c.* 13.

EGA, Maire du palais de Neustrie, sous le regne de Clovis II. Il mourut en l'an 641. d'une fiévre, au palais de Clichy, & laissa sa place à Erchinoald, parent du Roi Dagobert, du côté de sa mere. * Mezeray, *au Regne de ce Monarque.*

EGA, petite Riviere d'Espagne. Elle naît dans la Biscaye, arrose *Stella* ou *Estelle* dans la Navarre, & se jette dans l'Ebre un peu au dessous de Calahorra du côté du Levant. * Baudrand.

EGALEURS, Factieux pendant les troubles d'Angleterre en 1647. qui vouloient égaler toutes les conditions des habitans de la Grand'Bretagne: de sorte que les loix pussent obliger également toutes sortes de personnes, & que ni la naissance, ni la dignité ne pût dispenser personne d'être soûmis à la Justice ordinaire. Fairfax les défit l'an 1649. proche de Banbury dans le Comté d'Oxford. * Salmonet, *Histoire des troubles de la Grand'Bretagne.*

EGATES, (*Ægates*) Isles de la mer de Sicile, près de Trepane. C. Lutatius Consul, y donna un combat contre les Carthaginois, où il leur coula à fond cinquante Navires, & en prit soixante & dix: ce qui obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions sur ces isles, qui sont entre l'Italie & l'Afrique. Virgile les nomme AUTELS, ARÆ, à cause de cette confederation, qui mit fin à la premiere guerre Punique, l'an 513. de Rome, & 241. avant JESUS-CHRIST. Tite-Live parle de ces isles, & de cette guerre, 3. *Decade*, *liv.* 1.

EGBERT, Prêtre & Moine d'Irlande, étant né en Angleterre d'une race noble vers l'an 639 passa fort jeune en Irlande, y entra dans le Monastere de Rathmelsige, & mena une vie très-austere dans des jeûnes excessifs. Ayant été ordonné Prêtre, il s'embarqua en 675. pour aller prêcher la foi aux Allemans & aux Frisons; mais la tempête & les vents contraires l'obligerent de changer de resolution, & de revenir dans les isles, où il demeuroit auparavant. Il alla dans celle de Hi, au Nord d'Irlande, du côté de l'Ecosse, & persuada aux Religieux de cette isle, de se conformer à l'usage de l'Eglise de Rome, touchant la celebration du jour de Pâque, & plusieurs autres pratiques en quoi ces Moines differoient de l'Eglise Romaine. Il vécut pendant treize ans dans ce Monastere, & y mourut l'an 729. le 24. d'Avril. * Bede, *Hist. lib.* 3. 4. *&* 5. *Acta Ordinis S. Benedicti sæc.* 3. Bulteau, *Essai de l'Histoire Monastique d'Occident*, *l.* 4. *c.* 67. Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'Avril.*

EGBERT, Roi des Saxons de Kent, tua ses cousins, & mourut environ l'an 675. après un regne de neuf années. Il est different d'EGBERT Roi de Northumberland dans le VIII. siecle, qui s'opposa aux Pictes, qui fut ami d'Alcuin, & qui finit ses jours dans un Monastere. * Polydore Virgile, *liv.* 4.

EGBERT, Roi de Saxons Occidentaux d'Angleterre, descendant d'Iba, dans le Roïaume qu'on appelloit Westsex, au commencement du IX. siecle, fut rétabli & succeda à Britrich qui le chassa de son Etat. Il passa son exil en France, à la Cour de Charlemagne, où sa vertu lui fit grand nombre d'amis. Depuis ayant sçû la mort de Britrich, il retourna dans la Grand'Bretagne, où les peuples de Westsex l'attendoient avec impatience, vers l'an 801. La douceur de son regne lui attira l'affection de ses peuples, avec le secours desquels il soûmit tous les petits Rois de l'isle. Ainsi de divers Etats de Westsex, de Estsex, de Kent, de Northumbre, &c. il composa un Royaume, qui est celui d'Angleterre; de sorte qu'il en est consideré comme le premier Souverain legitime. Il continua & acheva son regne fort paisiblement, jusques sur la fin, où il fut inquieté par les courses des Danois. On met sa mort vers l'an 837. & on lui donne 37. ans de regne depuis son retour de France, & 32. sur les autres Etats. Egbert épousa deux femmes. De la seconde *Osburge*, il eut *Ethelulfe* ou *Ethelwolf*, qui lui succeda. * Guillaume de Malmesburi, *liv.* 2. Polydore Virgile, *liv.* 5. Du Chêne, *liv.* 6.

EGBERT, Evêque de Landaff, mourut, selon quelques Auteurs en 698. & selon d'autres en 730. On lui attribuë quelques Ouvrages en prose & en vers. * Pitseus & Baleus, *de Script. Angl.*

EGBERT, Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoit, dans le VIII. siecle, vers l'an 729. prêcha avec beaucoup de zele aux Bretons, aux Ecossois, & aux Irlandois. On assure qu'il composa divers Traitez, *De Paschali observatione. De ritibus Catholicorum*, *&c.*

EGBERT, Archevêque d'Yorck en Angleterre, vi-

voit dans le VIII. siecle en 766. & étoit frere, dit-on, d'Egbert Roi de Northumberland. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de S. Benoît, & fut Précepteur d'Alcuin, qui en fait mention dans une de ses Epitres à Charlemagne. *Date mihi*, dit-il, *eruditionis libellos, quales in patria mea per industriam magistri mei Egberti habeo.* Egbert laissa divers Ouvrages. *De Pœnitentia. Constitutiones Ecclesiastica, &c.*

EGBERT, ou ECHEBERT, Abbé de saint Florin dans le Diocése de Tréves, vivoit dans le XII. siecle, du temps des Empereurs Conrad III. & de Frideric *Barberousse*. Il composa la Vie de sa sœur sainte Elisabeth, de l'Ordre de S. Benoît, & treize Sermons ou Discours contre les Cathares ou Vaudois, où il refute dix de leurs erreurs tirées de celles des Manichéens. Cet Ouvrage est dédié à Renaud ou Reginald, Grand Vicaire de l'Evêque de Cologne, & se trouve dans le IV. tome de la Bibliotheque des Peres. On a encore de lui trois livres des relations, & une des lettres de la même Sainte.* Trithéme, *au Cat.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl* Philippe de Bergame, *A. C.* 1157. le Martyrologe Romain, *au* 18 *Juin* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 53. Coccius, *de Script. Ecclef.*

EGDAR. *Cherchez* EDGAR.

EGEATES. *Cherchez* JEAN EGEATES, dans les Heretiques.

EGEBERT ou EGBERT, Marquis de Saxe, avoit animé ses sujets à la sollicitation des Papes Gregoire VII Victor III. & Urbain II, contre l'Empereur Henri IV dit *le Vieil*, ennemi de l'Eglise. Il lui fit encore la guerre en faveur de Herman, Prince de Luxembourg. Après la mort d'Herman, Egebert se fit Empereur, vers l'an 1088. L'année suivante il remporta quelque avantage; mais ayant été surpris, peu de temps après, dans un moulin près de Brunswich, il fut assommé par les Archers de la Garde de Henri. * Berthold, *Hist. de son temps.* Sigebert, *en la Chron.* Baronius, *aux ann.*

EGE'E (*Ægeus*) Roi de l'Attique, étoit fils de Pandion II. auquel il succeda en 1308 avant JESUS-CHRIST Son Roïaume fut divisé après sa mort entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nisus & Pallas. Egée, qui étoit l'aîné, eut pour son partage la ville d'Athenes & ses environs. De son temps Minos II. regnoit en Crete, & Androgée fils de ce Roi étant venu à Athenes, fut tué en s'en retournant par ordre d'Egée. Minos pour venger la mort de son fils, déclara la guerre à Egée, & après avoir pris Megare & Nisée, il vint mettre le siege devant Athenes. Après un long siege, la famine & la peste obligerent les Atheniens de se rendre à discretion au Roi Minos, qui leur imposa pour peine d'envoyer tous les neuf ans sept jeunes hommes & autant de filles en Crete. Egée y envoya la troisiéme fois Thesée son fils bâtard, qu'il avoit eu d'Ethra petite-fille de Pelops. Thesée tua le Minotaure, & se sauva du labyrinthe, & mit à la voile pour revenir à Athenes. Egée avoit commandé au Pilote qui conduisoit le Navire sur lequel étoit Thesée, si le voïage reüssissoit, de changer les voiles noires qu'on avoit accoûtumé de mettre au vaisseau qui portoit le tribut. Le transport de la joye qui saisit les Matelots en voyant le rivage de leur patrie, leur fit oublier cet ordre, & Egée croïant son fils mort se précipita dans la mer après 48 ans de regne, l'an 1259. avant JESUS-CHRIST 3455. de la periode Julienne. Quelques-uns ont crû que l'Archipel, ou mer Egée, a pris son nom de ce funeste accident. * Plutarque, *en la vie de Thesée.* Ovide, *l.* 7. *Metam.* M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Historiens Profanes.*

EGE'E, Reine des Amazones, ayant passé, dit-on, de la Libye en Asie, avec une puissante armée, fit par tout de grands ravages, & défit les troupes que Laomedon, Roi de Troïe, envoya contre elle. Cette Amazone aïant amassé un prodigieux butin dans toutes ces Provinces, reprit le chemin d'Afrique; mais en repassant la mer, elle y perit. * Henning, *t.* 1.

EGEGA. *Cherchez* EGICA.

EGEMON, Poëte, composa un Poëme sur la bataille de Leuctres, qui fut donnée entre les Thebains & les Lacedemoniens, la 2. année de la CII. Olympiade, & 371. avant J. C.

EGEN, (*Jean*) Religieux de l'Ordre des Chartreux, étoit de Wirtzbourg, & a vécu dans le XV. siecle, vers l'an 1477. On lui attribuë quelques Ouvrages, comme *Divini amoris Alphabetarum, &c.* * Petreius, *in Biblioth. Cart.*

EGEON, (*Ægeon*) qui est aussi connu sous le nom de BRIARE'E, Geant, fils de Titan, ou du Ciel & de la Terre, avoit cent bras, selon les Poëtes, & cinquante têtes. Après que Junon, Pallas, Neptune, & les autres Dieux eurent fait dessein de lier Jupiter, cet Egeon monta au Ciel, à la persuasion de Thetis, pour prendre son parti. C'est ce que rapporte Homere, dans le premier livre de l'Iliade, où il dit que les habitans du Ciel, donnoient le nom de *Briarée*, à cet homme extraordinaire, & que ceux de la terre l'appelloient *Egeon*. Quelques autres Poëtes ont écrit qu'il étoit à la tête de ces Geans, qui oserent faire la guerre à Jupiter, & qu'il poussoit lui seul cent rochers contre le Ciel. * Homere, 1. *Iliad.* Virgile, *l.* 6. *Eneid.* Ovide, &c.

EGER, EGRA, ou HEB, en Latin *Egra* & *Ogra*, Ville d'Allemagne dans la Boheme, que ceux du païs nomment *Heb*, est une ville située dans un lieu agreable, au païs que possédoient anciennement les Narisces, sur les confins de la Boheme. Elle n'est pas proprement des dépendances de ce Roïaume; mais elle fut autrefois engagée aux Rois de Boheme par les Evêques de Wirtzbourg, ou, comme veulent quelques-uns, par l'Empereur Loüis de Baviere en 1315. Elle a pris le nom du fleuve Eger, sur lequel elle est située, qui sort d'une montagne chargée de pins, & elle a été souvent assiegée dans le XVII. siecle, durant les guerres. On y a bâti une bonne forteresse, dans laquelle le celebre Walleinsthein fut tué en 1634. * Ortelius. Sanson. De Thou, *liv.* 4.

EGERIE, (*Ægeria*) Nymphe fort reverée chez les Romains. Numa Pompilius, second Roi de Rome, voulant policer la ville, & y établir les ceremonies de la Religion, fit accroire au peuple, que c'étoit par les conseils de cette Nymphe, qu'il ordonnoit toutes choses; afin que ce nom extraordinaire autorisât ses desseins. Quelques Auteurs ont crû que cette Egerie étoit la femme de ce second Roi des Romains, qui commença son regne l'an 40. de la fondation de Rome, 714. avant l'Ere des Chrétiens. Saint Augustin juge que cette Egerie étoit l'Hydromantie, ou l'art de deviner par le moyen de l'eau, dont se servoit Numa. * Saint Augustin, *de Civit. Dei.* Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 3.

EGERIE, (*Egeria*) Déesse des Romains, à laquelle les femmes grosses sacrifioient dans Rome, pour lui demander un accouchement facile, se persuadant que le pouvoir de cette Déesse étoit de faire sortir l'enfant sans peine; & de là venoit le nom d'*Egerie*; car *egerere* en Latin signifie *faire sortir*. Quelques Auteurs prétendent que cette Déesse Egerie est la même que la Nymphe Egerie, qui fut métamorphosée par Diane en fontaine, dans un petit bois, que les Romains consacrerent depuis à cette Nymphe, & où Numa Pompilius feignoit d'avoir des entretiens secrets avec elle. Cependant le nom de la Nymphe est écrit par tout en Latin par un Æ, *Ægeria*, & le nom de la Déesse ne peut être écrit qu'avec un E simple, à cause de l'étymologie d'*egerere*. * Festus.

EGERIUS, fils d'Aronce, (frere de Tarquin l'*Ancien*, Roi des Romains,) étoit né après la mort de son pere. Son ayeul Demarate avoit laissé tous ses biens au Roi Tarquin, sans faire mention dans son testament du fils d'Aronce, qui n'avoit pas encore vû le jour. Ce fut sa pauvreté qui le fit nommer Egerius. Tarquin aïant pris la ville de Collatie, en donna la garde à Egerius, qui fut depuis nommé Collatin, selon Denys d'Halycarnasse, & Tite-Live. Lucius Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, étoit le fils ou le petit-fils de cet Egerius.

EGESIMEDE, certain Auteur, peut-être Historien, dont Pline fait mention, *au liv.* 9. *ch.* 8. & Solin, *au liv.* 18.

EGESIPPE. *Cherchez* HEGESIPPE.

EGESISTRATE. *Cherchez* HEGESISTRATE.

EGESTANS, Peuples de Sicile. Ils sont ainsi appellez, à cause d'Egeste Troïen, qui a aussi donné son nom à une ville située proche du Promontoire de Lilybée. Pline nomme ces peuples Segestans, *au liv.* 3. *c.* 8.

EGESTE, (*Ægesta*) fille d'Hippotes, Prince Troïen

fut exposée dans un vaisseau sur la mer, par son pere même, de peur que demeurant à Troïe, le sort ne tombât sur elle pour être dévorée par un monstre marin. Car l'Oracle d'Apollon avoit ordonné que tous les ans on exposât sur le bord de la mer une des plus considerables filles de la ville, pour expier le parjure de Laomedon. *Voyez* LAOMEDON. Le hazard fit aborder Egeste en Sicile, où elle fut aimée du fleuve Crinise, sous la figure d'un chien, ou selon d'autres, d'un ours, dont elle eut un fils nommé Aceste, Roi de Sicile. * Servius.

EGESTE, fils de Numitor, pere de Rhea Sylvia, fut tué par ordre d'Amulius, afin qu'il ne restât aucun mâle de leur race. Il y a une ville en Sicile, bâtie par Enée, qui lui donna le nom d'EGESTE, mere d'Aceste, dont nous venons de parler, qui depuis fut appellée Segeste. Etienne de Byzance dit qu'elle fut ainsi nommée d'Egeste Troïen de nation, & qu'elle étoit renommée pour ses bains d'eau chaude. Diodore, *livre* 2. ajoûte qu'elle fut ruinée par Agathocles; & qu'ensuite l'ayant fait reparer pour la donner à habiter aux transfuges, il la nomma *Dicæopolis*.

EGGELING (Jean-Henri) très-celebre pour la grande connoissance qu'il avoit des Antiquitez Grecques, Romaines, & principalement Allemandes, nâquit à Breme le 23. Mai 1639. d'une Famille distinguée. Il perdit son pere fort jeune. Après avoir fait ses premieres études; il séjourna dans diverses Académies, & sur tout dans celles de Helmstad & de Leipsic. Après quoi, selon la coûtume des Allemans, il voyagea en Suisse, en Italie, en Espagne, en France, & en Allemagne. Etant de retour dans sa patrie en 1676. il fut reçû dans le College qu'on appelle des Anciens. Après cela il fut envoyé de la part de ce College à la Cour Imperiale, pour terminer quelques difficultez survenuës entre le Magistrat & les Bourgeois de la ville. Il s'acquitta de cette commission avec tant de prudence & d'habileté, qu'à son retour, sçavoir en 1679. il fut fait Secretaire de la Republique. Il exerça cet emploi avec beaucoup de reputation, jusques à ce que la mort termina sa vie & ses travaux le 15. de Fevrier 1713. à l'âge de 74. ans. Voici quelques-uns de ses Ouvrages, *de Numismatibus quibusdam abstrusis Neronis cum Car. Patino per Epistolas Disquisitio*. A Breme en 1681. *in* 4. *Mysteria Cereris & Bacchi, in Vasculo ex uno Onyche*, là-même en 1681. *in* 4. On a inseré cet écrit dans le Tome VII. des Antiquitez Grecques *Discussio Calumniarum Fellerianarum* 1687. *in* 4. *De Orbe Stagneo Antinoi. Epistola*, 1691. *in* 4. *De Miscellaneis Germaniæ Antiquitatibus quorum I. & II. de Vocabulo* Germaniæ *& de Cancis*, A. 1694. III. *de Ptolemai* [illegible], A. 1695. IV. & V. *Wiclibetho & Statuis Ruthlandicis*. A. 1700. * *Actes de Lipsic ann.* 1713. *p.* 190

EGHMONT, Bourg du Païs-Bas dans la Hollande, avec titre de Comté, est situé à une lieuë & demie d'Alcmaer, & à deux de Bewerwick. Il y avoit autrefois une Abbaïe de S. Benoît très-celebre.

EGHMONT; Famille. *Cherchez* EGMOND.

EGIALE'E, (*Ægialeus*) premier Roi des Sicyoniens dans le Peloponnese, établit ce Roïaume l'an 1915. du monde, & 2089. ans avant la Naissance du Fils de Dieu. Il regna 52. années, & eut pour successeur Europs son fils, l'an 1967. du monde, & 2037. avant J. C. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la durée de ce Royaume; car Suidas dit qu'il dura 900. ans, S. Augustin 959. Eusebe 962. & ainsi des autres. On peut consulter Petau, Salian, Sponde, Torniel, & Riccioli, *Chron. reform. T. I. l.* 3. *c.* 1. *n.* 2. *p.* 124.

EGIALE'E, (*Ægialea*) fille d'Adraste Roi d'Argos, femme de Diomede, est fameuse par la lubricité que lui inspira la Déesse Venus, irritée d'avoir été blessée au siege de Troïe par son mari. Ce Prince avoit laissé le gouvernement de son Royaume à Cometes fils de Sthenelus: Egialée l'aima si fort, qu'elle se donna entierement à lui & à plusieurs autres, & attenta sur la vie de son mari, dés qu'il fut de retour à Argos. Il se refugia, selon les uns, dans un temple de Junon, ou se retira droit en Italie, selon les autres, & s'y établit, après avoir pris le parti de quitter sa femme, des mauvais procedez de laquelle il avoit eu avis. * Scholiastes *Homeri*. Lycophron, *in Cassandra*. Servius, *in Æneid*. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.*

EGICA ou EGEGA, Roi des Goths en Espagne, commença de regner en 687. ou 688. & épousa *Cixilone*, fille d'*Ervinge* ou *Eringe*, auquel il succeda. Mais parce que ce dernier avoit fait mourir Bemba, pere ou oncle d'Egica, après la mort d'Eringe, il repudia sa femme, & fit mourir dans la Galice Vitize qu'il avoit eu de ce mariage. Il s'opposa aussi aux Juifs, qui apostasioient après avoir fait profession du Christianisme. Le XV. Concile, le XVI. & le XVII. de Tolede, font mention de lui. Il mourut environ l'an 701. & son fils VITIZA lui succeda. * *Concil. Tolet. XVI. c.* 8. Tudensis, &c.

EGIDE, (*Ægida*) nom que les anciens donnoient à la Capitale de l'Istrie. Elle fut depuis ruinée, & fut appellée *Justinopolis*, du nom de l'Empereur Justin, qui la fit rebâtir. Aujourd'hui elle est nommée *Capo d'Istria* par les Allemans. Cette ville est bâtie sur un rocher ou écüeil, à 700. pas de la terre d'un côté, & à 520. de l'autre: on y va pourtant par des ponts qui se peuvent aisément lever. * Pline, *l.* 3. *c.* 81. Leandre Alberti. Ortelius.

EGIDE, (*Ægis*) Gorgone, ou monstre né de la terre, qui vomissoit du feu par la bouche, & jettoit une fumée noire & épaisse. On le vit la premiere fois en Phrygie, où il fit de furieux dégâts, ravageant tout ce qu'il rencontroit, & brûlant même les forêts, depuis le mont Taurus jusqu'aux Indes; ce qu'il continua dans la Phenicie, dans l'Egypte, & dans la Libye: de sorte que tous les habitans de ce païs furent obligez de prendre la fuite, pour éviter les desordres d'un monstre si mal-faisant. Minerve touchée de compassion de la misere de ces peuples, attaqua ce monstre, le tua, & couvrit son bouclier de sa peau, qui étoit comme une marque de sa victoire, & un témoignage de sa valeur.

EGIDE étoit une cuirasse; mais ce nom ne lui est donné que lorsque les Dieux en sont couverts; car lorsqu'elle est à l'usage des hommes, comme dans les anciennes statuës des Empereurs, elle est appellée simplement *Lorica*. L'Egide se prend aussi quelquefois pour le bouclier des Dieux, & souvent pour le bouclier de la Déesse Minerve. Homere dit que cette Egide avoit des houpes de frange au bas, que la Terreur étoit tout au tour avec la Contention, & le bruit confus des combattans, & que la tête de la Gorgone terrible étoit au milieu. * Homere, *Iliad.* 5. Horatius, *l.* 1. *Odar. Od. XV.* Dacier, *remarque sur cet endroit d'Horace. Voyez l'article precedent.*

EGIL, AIGIL ou EIGIL, Bavarois d'origine, vivoit du temps de Loüis *le Debonnaire*, & fut fait Abbé de Fulde l'an 818. Il a écrit divers Ouvrages de pieté, comme la Vie de saint Sturne, & quelques autres rapportées par l'Auteur de sa vie. Il mourut quatre ans après son élection, & eut pour successeur le fameux Rabanus Maurus. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 33.

EGILLE, à present *il Glio*, petite isle de la mer Tyrrhene ou de Toscane, qui appartient au Grand Duc, & qui est des dépendances du Siennois. Elle est presque toute en montagnes, & a environ dix-huit milles de tour. Il y a une petite ville avec une bonne forteresse pour la défendre contre les descentes des Corsaires. Les François l'appellent *l'Isle du Lys*. * Cluvier. Sanson.

EGIVALD, Allemand, étoit Religieux du Monastere de saint Buchard, Evêque de Wirzbourg, dont il écrivit la Vie, cent ans après la mort de ce Saint vers l'an 858. * Baronius. Possevin, *in Ap. sacr.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 1. *c.* 62.

EGIMIUS, vieillard, qui vécut deux cens ans, comme l'assure Anacreon, rapporté par Pline, *l.* 7. *c.* 48.

EGINART, EGINHART, ou EINARD, le plus ancien Historien parmi les Allemans, Secretaire & Intendant des bâtimens de Charlemagne, celebre par son esprit & par sa pieté, avoit été élevé à la Cour. Il eut de grandes familiaritez avec Emma ou Imma, fille de Charlemagne. La Chronique de Lauresheim prétend même que ce Prince, ayant découvert les criminelles libertez que sa fille accordoit à Eginhart, resolut de la lui donner en mariage, pour n'être pas obligé de deshonorer sa fille; mais ce fait est contesté par presque tous les Auteurs modernes. Quoiqu'il en soit, Eginhart eut l'administration de plusieurs Abbaïes. Ce fut lui qui fonda

celle de Selgenstat sur le Mein, dans le Diocese de Maience. Il en fut le premier Abbé, & perdit sa femme avant l'an 842. comme on le juge par une lettre de consolation que lui écrivit Loüis, qui étudioit encore à Fulde. Eginart ne survécut à son épouse que quatre ou cinq ans. Les Auteurs sont fort partagez sur l'année de sa mort, les uns la fixent en 843. d'autres en 844. d'autres enfin en 848. Il composa la Vie de Charlemagne; des Annales de France depuis l'an 741. jusqu'en 829. un Traité de la Translation des corps de saint Pierre & de saint Marcellin; un Traité intitulé, *les Avis de l'Archange Gabriel*, divisé en douze Chapitres, & dédié à Loüis *le Débonnaire*. Du Chêne a fait imprimer les lettres d'Eginart, & quelques-unes de celles qu'on lui écrivoit. Trithéme lui attribuë encore un Pseautier abregé, à l'imitation de celui de Bede. Au reste le style d'Eginart est si pur & si fleuri, par rapport au siecle dans lequel il vivoit, que Vossius & quelques autres ont cru que ses Ouvrages avoient été retouchez par une plume plus moderne. * Loup de Ferrieres, *Epistola* 1. Trithéme, *au Cat.* Frotaire de Tulle, *Ep.* 16. Sigebert, *de vir illust. c.* 16. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Surius, *au* 11. *Juin.* Bollandus, *T. II. mens. Januar. p.* 875. Vossius, *l.* 1. *des Hist. Lat. c.* 33. Du Chêne, *in append. T. II. Hist. Franc. Script. Germ. Hist. Scrip. &* Marquard Freher, *in Chron.* Bayle, *Dictionaire Critique, édition de l'an* 1702.

EGINE, fille d'un Roi de Beotie, nommé Asope, fut aimée de Jupiter, qui s'envelopa d'une flâme de feu pour la venir voir, & eut d'elle Eaque & Rhadamanthe, que la fable dit être Juges de l'Enfer. C'est elle qui avoit donné, dit-on, le nom à l'isle d'Egina proche d'Athenes. Hygin. Ovide, *l.* 7. *Metam.*

EGINE, Isle de Grece proche Athenes. *Cherchez* ENGIA.

EGINETES, habitans de l'isle d'Egina, dont les Poëtes font souvent mention, au sujet de la peste qui dépeupla le païs, & des fourmis que Jupiter changea en hommes, appellez *Myrmidons*, à la priere de sa maîtresse Egine. Lorsque Darius envoya des Ambassadeurs dans les villes de Grece, pour les inviter à reconnoître son Empire, les Eginetes subirent ce joug sans murmurer, & furent attaquez comme traîtres par les Grecs, l'an du monde 3512. & avant J. C. 492. Ces peuples ont été quelque temps puissans sur mer, & estimez bons Athletes. * Ovide, *l.* 6. *&* 7. Menandre, *l.* 1. *de gent. dem. c.* 17. Athenée, *l.* 4.

EGIOQUE. Ce nom qui signifie *porte-chevre*, fut donné à Jupiter, que Melisse & Amalthée nourrirent du lait d'une chevre, selon Lactance. Les Poëtes disent qu'après la mort de cette chevre, Jupiter en prit la peau, pour couvrir le bouclier qu'il portoit en faisant la guerre aux Titans; & que par reconnoissance il la fit revivre, & la plaça dans le Ciel parmi les astres. * Homere. Ovide. *Voyez* Amalthée.

EGIPANS & EGIPPE, Auteur Africain. *Cherchez* EUGIPPE.

EGIRE, Epoque des Arabes & des autres Sectateurs de Mahomet. *Voyez* HEGIRE.

EGISTHE, (*Ægisthus*) fils de Thyeste & de Pelopeïa, fille du même Thyeste, fut, dit-on, ainsi nommé, parce qu'il fut nourri du lait d'une chevre, que les Grecs appellent αἶξ αἰγός. L'Oracle avoit prédit à Thyeste, que le fils qu'il auroit de sa propre fille, vengeroit les crimes d'Atrée. Thyeste voulant éviter l'inceste dont il étoit menacé, envoya Pelopeïa à un Temple de Minerve, pour faire la fonction de Prêtresse. Mais il arriva ensuite, qu'étant allé à ce Temple, il rencontra sa fille dans le bois de cette Déesse, & la viola sans la connoître: Pelopeïa lui arracha son épée & la garda. Lors qu'elle fut accouchée, elle exposa l'enfant, qui fut trouvé par des pasteurs, & nourri par une chevre, ce qui lui fit donner le nom d'Egisthe. Egisthe étant devenu grand, reçût de Pelopeïa l'épée de Thyeste, & fut conduit à la Cour d'Atrée, qui lui commanda d'aller tuer Thyeste. Celui-ci ayant reconnu son épée au côté d'Egisthe, lui demanda de qui il l'avoit euë, & Egisthe lui répondit qu'il l'avoit reçûë de Pelopeïa sa mere. Alors Thyesthe lui declara qu'il étoit son pere, & l'instruisit des malheurs qu'Atrée avoit causez dans leur famille. Egisthe ne tarda point à s'en venger, & après avoir tué Atrée, il rétablit son pere sur le thrône de Mycenes. * Hygin.

EGISTHE, (*Ægisthus*) fils de Plistene, usurpa le Roïaume de Mycenes, après avoir assassiné Agamemnon, du consentement de Clytemnestre, femme de ce Prince, qu'il aimoit & qu'il épousa depuis. Sept ans après cette usurpation, Oreste fils d'Agamemnon, excité par sa sœur Electra, vengea la mort de son pere par la mort d'Egisthe, & par celle de l'infidele Clytemnestre. * *Consultez* Velleius, *l.* 1. *Hist.* Eusebe, *en la Chron.* Hygin. Sophocle. Euripide. Ovide, &c.

EGLE', (*Æglé*) une des trois Hesperides, filles d'Hesperus Roi d'Italie, & nieces d'Atlas. Elles sont celebres dans les écrits des Poëtes, à cause des jardins fertiles en pommes d'or, qu'elles possedoient, selon eux, près du mont Atlas en Afrique, & qui étoient gardez par un dragon, qu'Hercule tua pour témoigner sa complaisance à Euristhée. * Virgile, *livre* 4. *de l'Eneide.*

EGLES, Athlete de l'isle de Samos, étoit naturellement muet; mais voyant qu'on le frustroit du prix de la victoire pour le donner à un autre, il en conçût tant de déplaisir, que sa langue se délia d'elle-même, pour en faire des reproches, & en demander raison. * Valere Maxime, *liv.* 1. *chap.* 10. *Exemp.* 20. Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 9.

EGLISSAW, petite Ville de Suisse. Elle est dans le Canton de Zurich sur le Rhin, qu'on y passe sur un pont de bois, à quatre lieuës au dessous de la ville de Schaffouse. * Maty, *Diction.*

EGLISE. Ce mot d'Eglise signifie *Assemblée*. Il est employé en ce sens dans le Nouveau Testament, *Act. c.* 19. & les Apôtres l'avoient apparemment emprunté des Juifs Hellenistes, qui se servent souvent d'Ἐκκλησία dans cette même signification; car c'est ainsi que les Septante interpretent ordinairement le mot Hebreu *Kahal*, qu'ils traduisent aussi quelquefois *Synagogue*. Origene neanmoins, dans ses livres contre Celse, interprete ce mot par rapport au Gouvernement des Republiques Grecques. En effet il se peut faire que l'Eglise s'étant augmentée, ait emprunté plusieurs mots, & même plusieurs choses du Gouvernement de ces Republiques; mais dans le Nouveau Testament, l'Eglise se prend ordinairement pour la societé de ceux qui font profession de la foi de JESUS-CHRIST. Chaque Eglise particuliere est la societé de ces personnes qui demeurent en un lieu particulier, & l'Eglise universelle est la societé de toutes ces Eglises particulieres, unies par la profession de la même foi, & par des marques exterieures de la charité. Les Heretiques qui font profession d'une doctrine contraire à celle de JESUS-CHRIST, sont separez de l'Eglise; les Schismatiques, qui se separent de la Communion de l'Eglise, sont aussi hors de l'Eglise; les Excommuniez en sont chassez; les Catechumenes aspirent à en être; & les Penitens en ont été membres, & le sont encore pendant le cours de leur penitence, quoi qu'ils ne participent pas aux Sacremens. Les pecheurs, les méchans, & les reprouvez sont dans l'Eglise visible, qui est sur la terre, quoiqu'ils ne soient pas du corps de l'Eglise des justes & des élûs. Les qualitez de l'Eglise marquées dans le Symbole du Concile de Constantinople sont, qu'elle est Une, Catholique, & Apostolique. Une, par l'union de tous ses membres sous un même Chef, qui est JESUS-CHRIST; cette unité s'entretient, & se conserve par l'obéissance aux Pasteurs legitimes, qui exercent tous une même puissance avec subordination les uns aux autres, dans une même communion, dont le centre est l'Evêque de Rome. L'Eglise est sainte, en ce qu'elle fait profession de suivre les regles d'une sainte morale. L'épithete de Catholique la distingue des sectes des Heretiques & des Schismatiques, & ce titre lui a été particulier dans tous les temps. Le terme de Catholique signifie universel, & marque que l'Eglise est répanduë dans toute la terre; elle n'est point renfermée dans un certain temps, ni dans un certain lieu, comme le sont les sectes des Heretiques; la succession des Evêques est une preuve de cette catholicité, & son étenduë successive dans tous les païs du monde en est la preuve. Elle est enfin appellée Apostolique, parce qu'elle suit la doctrine des Apôtres & des Eglises Apostoliques. Cette Eglise est visible, puis qu'elle consiste dans une so-

cieté d'hommes, qui font exterieurement profession de la foi de Jesus-Christ, & qui sont unis par des liens exterieurs & visibles; qui obéissent au même Pasteur, & qui participent aux mêmes Sacremens. Jesus-Christ a promis à cette Eglise que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, c'est-à-dire, que rien ne pourra détruire cette societé, & qu'il y aura toûjours une societé visible de personnes qui feront profession de la foi de Jesus-Christ. De là il s'ensuit qu'elle est la regle infaillible de la foi, puisque si elle cessoit d'enseigner la veritable doctrine de Jesus-Christ, elle cesseroit d'être la veritable Eglise. C'est une maxime constante que hors de cette Eglise il n'y a point de salut. On prend quelquefois le nom d'Eglise pour les Pasteurs, c'est-à-dire, les Evêques assemblez en un Concile, que l'on regarde comme representant l'Eglise. Quoi que toutes les Eglises Catholiques aient toûjours été considerées comme la même Eglise, les Eglises particulieres avoient neanmoins leur denomination; comme l'Eglise d'Orient, l'Eglise d'Occident, l'Eglise Grecque, l'Eglise Latine, l'Eglise d'Afrique, l'Eglise Gallicane, &c. Depuis la division de l'Eglise Grecque d'avec la Latine, on a donné à celle-ci le nom de l'Eglise Romaine; à cause qu'elle est unie de communion avec l'Eglise de Rome, & qu'elle reconnoit son Evêque comme Chef de toute l'Eglise.

Au reste ce nom ne signifie pas seulement l'Assemblée des Chrétiens; mais aussi le lieu où se tient cette Assemblée, selon l'usage même des anciens Grecs, qui emploient le nom *Ecclesia* dans le même sens que les Romains emploioient ceux de *Curia* & de *Senatus*. Tertullien, au livre de ceux qui fuient la persecution, *sect.* 3. se sert de ces mots, *conveniunt in Ecclesiam, confugiunt in Ecclesiam*. Et saint Jerôme *ch.* 60. *sur Isaïe*: Nous voyons, dit-il, que les Empereurs bâtissent des Eglises (*Ecclesias*) des deniers publics. *Voyez* Temples.

FORME DES ANCIENNES EGLISES, & leurs ornemens.

Anciennement l'Eglise étoit separée, autant qu'il se pouvoit, de tous les édifices profanes, & environnée de cours, de jardins, ou de bâtimens dépendans de l'Eglise même. D'abord on trouvoit un portail ou premier vestibule, par où l'on entroit dans un peristyle, c'est-à-dire, une cour quarrée, environnée de galeries couvertes, soûtenuës de colonnes, comme sous les Cloîtres des Monasteres. Sous ces galeries se tenoient les pauvres, à qui l'on permettoit de mendier à la porte de l'Eglise; & au milieu de la cour étoit une ou plusieurs fontaines, pour se laver les mains & le visage avant la priere, (à quoi ont succedé nos benitiers.) Au fond du peristyle il y avoit un double vestibule, d'où l'on entroit par trois portes dans la basilique, qui étoit le corps de l'Eglise. Nous disons qu'il étoit double, parce qu'il y en avoit un en dehors & un en dedans, que les Grecs appelloient νάρθηξ. Près de la basilique en dehors, on voioit d'ordinaire deux bâtimens, sçavoir le Baptistere, & la Sacristie ou le Thresor. La basilique étoit partagée en trois, selon la largeur, par deux rangs de colonnes qui soûtenoient des galeries des deux côtez, & dont le milieu étoit la nef, comme nous voyons à toutes les anciennes Eglises. Vers le fond à l'Orient étoit l'Autel, & derriere étoit le Presbytere, ou Sanctuaire; où les Prêtres étoient assis pendant l'Office, ayant au milieu d'eux l'Evêque, dont la Chaire étoit tout au fond de la basilique, & terminoit la vûë de ceux qui entroient par la principale porte. Devant l'Autel, il y avoit un retranchement d'une balustrade à jour, que l'on appelloit *Cancelli*, le chancel, & qui étoit comme le chœur. A l'entrée de ce chancel, & vis-à-vis de l'Autel, étoit l'*Ambon*, ou le pûpitre, qui étoit un jubé, ou tribune élevée, où l'on montoit des deux côtez, pour y faire les lectures publiques. Quelquefois on en faisoit deux, pour laisser le milieu libre, & ne point cacher l'Autel. A la droite de l'Evêque étoit le pûpitre de l'Evangile, & de l'autre côté celui de l'Epître. Depuis le pûpitre jusqu'à l'Autel, étoit la place des Chantres, qui n'étoient que de simples Clercs destinez à cette fonction. Les Prêtres avoient leur place derriere l'Autel avec l'Evêque. La voute de cet endroit étoit plus basse que le reste de l'Eglise; & on l'appelloit *Conque*, parce qu'elle étoit en forme de coquille, à cause de l'arc qui la terminoit par devant. On nommoit aussi ce fond de l'Eglise, *Tribunal*, parce que dans les basiliques profanes c'étoit le lieu où le Magistrat étoit assis, accompagné de ses Officiers. Cette partie de l'Eglise étoit plus relevée que le reste; de sorte que l'Evêque descendoit pour s'approcher de l'Autel.

L'Autel étoit une table precieuse, d'argent ou d'or, enrichie de pierreries; du moins on la faisoit de marbre ou de porphyre. Elle étoit soûtenuë de quatre pieds ou petites colonnes riches à proportion; & on la plaçoit, autant qu'il étoit possible, sur le tombeau de quelque Martyr; d'où est venuë la coûtume de ne point consacrer d'Autel sans y mettre des Reliques. Il n'y avoit rien qui posât immediatement sur l'Autel; mais il étoit environné de quatre colonnes aux quatre coins, qui soûtenoient une espece de tabernacle ou tente, qui couvroit tout l'Autel, & que l'on nommoit *Ciboire*, à cause de sa figure, qui étoit comme une coupe renversée. Ce Ciboire surmonté d'une Croix, & les colonnes qui le portoient, étoient souvent tout d'argent, & il y en avoit du poids de trois mille marcs. Entre ces colonnes on mettoit des rideaux d'étoffe précieuse pour enfermer l'Autel. On suspendoit aussi sur l'Autel des colombes d'or ou d'argent, pour representer le S. Esprit. Les Eglises étoient souvent ornées d'ouvrages à la Mosaïque, qui est une marqueterie faite de petites pieces de rapport, ou de verre, ou de pierre, ou de bois, d'yvoire, &c. peintes de diverses couleurs. On y voyoit aussi d'autres peintures, qui representoient les plus belles Histoires de l'Ancien Testament, des Miracles de Jesus-Christ, & d'autres sujets, qui pouvoient exciter la devotion, & servoient comme de livres aux ignorans. * M. l'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens. Voyez* Liturgie. Un livre Anglois de *Georges Wheler*, de la structure des anciennes Eglises, & *Leo Allatius, de Veterum Templis.*

EGLISE ROMAINE. Par Eglise de Rome, on entend l'Eglise que S. Pierre fonda dans la ville de Rome, où il établit sa Chaire, qui est la Chaire principale, à laquelle toutes les autres doivent être unies & soûmises. Tous les Catholiques reconnoissent que S. Pierre a fondé & établi l'Eglise de Rome; mais il y a des Protestans qui osent nier que cet Apôtre ait jamais été en cette ville. Ils fondent leur sentiment sur le silence de S. Luc & de S. Paul qui furent à Rome, & qui n'eussent pas manqué, disent-ils, de parler de S. Pierre & des Chrétiens qu'ils y auroient trouvez, s'il y eût déja prêché l'Evangile. Ils s'appuient encore sur une certaine Chronologie des Actes des Apôtres, & sur la premiere Epître de S. Pierre, par laquelle ils prétendent prouver que sa Mission fut en Asie, & qu'il mourut à Babylone. Mais il n'est pas difficile de détruire cette opinion; car on ne peut rien conclurre du silence de S. Luc, qui ne parle point non plus dans les Actes des Apôtres, des voiages de S. Paul en Arabie, de son retour à Damas, puis à Jerusalem, ni de son voïage en Galatie. Cet Evangeliste, dit S. Jerôme, *in Epist. ad Galat.* a obmis bien des choses que S. Paul a souffertes; comme aussi que S. Pierre établit sa Chaire premierement à Antioche, puis à Rome. Quant à la Chronologie de ces Protestans, on soûtient qu'elle est fausse; & l'on en rapporte une autre, que les Ecrivains de l'Histoire Ecclesiastique, & les Chronologistes ont supposée veritable, & qui s'accorde parfaitement avec les Actes des Apôtres, & les Epitres de S. Pierre & de S. Paul.

L'an 35. de Jesus-Christ, S. Pierre alla avec S. Jean en Samarie: après avoir annoncé l'Evangile aux peuples de cette Province, il retourna à Jerusalem, où S. Paul trois ans après sa conversion, l'alla voir en l'année 39. Or comme on joüissoit alors d'une pleine paix, S. Pierre prit ce temps favorable, pour visiter, (comme S. Luc le dit) tous les Fideles, que les Disciples dispersez par les Provinces avoient gagnez à J. C. Ce fut alors qu'il établit sa Chaire Patriarchale dans la ville d'Antioche, qui étoit la Capitale de l'Orient, selon le rapport des anciens Auteurs. De là, ayant donné les ordres necessaires pour le gouvernement de l'Eglise d'Antioche, il retourna en Judée, où il visita les villes de Lidde, de Joppé & de Cesarée, en l'année 40. &

44. Après la conversion du Centenier Cornelius, il retourna à Jerusalem en l'an 42. En ce temps S. Barnabé & S. Paul furent envoyez à Antioche, où ils travaillerent à la prédication de l'Evangile pendant l'année 43. avec tant de succès, que les Fideles prirent alors le nom de Chrétiens. Ils porterent ensuite à Jerusalem, où étoit S. Pierre, les aumônes qu'ils avoient recüeillies, pour soulager les Chrétiens de la Judée, durant la grande famine de l'année 44. Cependant Agrippa, Roi de Judée, fit mourir l'Apôtre S. Jacques, frere de S. Jean, avant la Fête de Pâques, & fit ensuite mettre en prison S. Pierre, lequel en ayant été retiré par un Ange, se rendit par Antioche dans l'Asie Mineure; où il passa la plus grande partie de l'année; établissant des Eglises dans la Cappadoce, la Galatie, le Pont, & la Bithynie; & de là s'étant embarqué pour Rome, selon l'ordre qu'il en avoit reçû du S. Esprit, il s'y rendit sur la fin de cette année, qui étoit la seconde de l'Empire de Claude. Après y avoir converti assez de Juifs & de Gentils pour fonder une Eglise, il y établit l'année suivante, qui fut la 45. de JESUS-CHRIST, sa Chaire Pontificale, laissant celle d'Antioche à Evodius; & il la tint jusques à la consommation de son martyre, qu'il souffrit en 69. l'an 13. de l'Empire de Neron. Ainsi à compter depuis 39. jusques à 45. on trouvera 7. ans du Siege de S. Pierre à Antioche; & depuis 45. jusqu'à 69. auquel il fut martyrisé, on aura les 25. ans de son Episcopat de Rome. Ce n'est pas que S. Pierre y ait toûjours demeuré pendant ce temps-là, non plus qu'à Antioche durant les sept années qu'il en fut Evêque; car comme il étoit Apôtre & Evêque, il fit souvent, pour s'acquitter de son Apostolat, plusieurs voiages en diverses Provinces de l'Europe & de l'Asie, afin d'y établir des Eglises; & comme Evêque il gouverna son Eglise propre, par lui-même, ou par ses Vicaires pendant son absence. Saint Pierre demeura à Rome jusques en l'année 51. qu'il fut contraint d'en sortir, par l'Edit de l'Empereur Claude, qui en bannit les Juifs. Cela l'obligea de retourner en Asie, où étant à Antioche, il eut un grand démêlé avec S. Paul, soit avant, soit après le Concile Apostolique auquel il assista, & qui se tint cette même année à Jerusalem.

Après ce Concile, S. Pierre, qui ne pouvoit encore revenir à Rome, durant la vie de l'Empereur qui l'en avoit banni, annonça l'Evangile aux Nations de l'Occident, même aux plus éloignées; car quelques-uns ont écrit qu'il passa jusqu'en Angleterre: de sorte que quand saint Paul écrivit de Corinthe aux Romains l'an 58. & que l'année suivante il fut mené prisonnier à Rome, ou il demeura deux ans jusqu'en 61. S. Pierre n'y étoit pas encore retourné. Ainsi l'on ne peut rien conclurre du silence de saint Paul, qui ne parle point de saint Pierre, non plus que de celui de saint Luc, qui alla avec saint Paul à Rome. On ne peut pas dire qu'il n'y eût point de Chrétiens en cette ville-là, quand saint Paul y arriva, puis qu'il leur avoit écrit l'année precedente une fort belle Epître, où il dit que leur foi étoit annoncée par tout le monde. Outre que quand saint Paul arriva la premiere fois à Rome, les Freres allerent au devant de lui, comme l'écrit saint Luc; qui appelle ainsi les Chrétiens très-souvent dans les Actes. On peut encore plus facilement résoudre cette difficulté, en supposant que saint Pierre n'est venu à Rome que du temps de la persecution de Neron.

Quant à ce qui regarde l'Epître de saint Pierre, qu'il écrivit de Babylone aux Chrétiens d'Asie, on croit que Babylone en cet endroit signifie la ville de Rome, aussi bien que dans l'Apocalypse, c.17. où S. Jean lui donne ce nom par raport au tems qu'elle persecutoit les Chrétiens, & qu'elle répandoit le sang des Martyrs. Eusebe, *Hist. l. 2.* S Jerôme, & la plûpart des Anciens, ont assuré que cette lettre de S. Pierre fut écrite à Rome. Quoi que ce fait ne soit pas certain, celui de la venuë de S. Pierre à Rome est indubitable. L'argument invincible qui nous doit convaincre de cette verité, c'est que toute l'Antiquité l'a crû, comme nous en assurent les Peres de la primitive Eglise, Papias, disciple de saint Jean l'Evangeliste, Caïus, contemporain de Tertullien, Clement d'Alexandrie, Origene, Eusebe, saint Athanase, *&c.* entre les Grecs; saint Irenée, Tertullien, saint Cyprien, Lactance, saint Ambroise, *&c.* entre les Latins. Il ne s'est pas même trouvé aucun Heretique, ni Schismatique qui ait avancé le contraire, jusqu'au XVI. siecle, que les Protestans ont osé soûtenir cette nouveauté; mais, comme il a été remarqué dans l'article de saint Pierre, il n'est pas certain qu'il y soit venu avant la persecution de Neron, ni que sa lettre soit écrite de Rome.

Les Peres de l'Eglise, & les anciens Auteurs, qui nous assurent que saint Pierre a été à Rome, disent aussi qu'il a fondé cette Eglise particuliere, qui est la premiere entre toutes les autres. Il est vrai que plusieurs d'entr'eux lui associent saint Paul en la fonction d'Apôtre, à l'égard de cette même ville, comme on fait encore aujourd'hui. Mais lors qu'ils parlent de l'Episcopat & de la Chaire de saint Pierre de Rome, ils l'appellent uniquement la Chaire de saint Pierre, sans lui joindre saint Paul. Quoi que neanmoins ils assurent que l'Eglise de Rome a été fondée par saint Pierre & par saint Paul, saint Pierre en est consideré comme le premier Evêque. S. Paul lui est joint quelquefois, & les Evêques de Rome sont appellez successeurs de saint Pierre & de saint Paul; mais ils ont succedé dans la Primauté à saint Pierre seul. *Voyez* l'article de PAPE, sous le Titre de *Primauté du Pape*. Pour ce qui regarde le Patriarchat de Rome, *Voyez* PATRIARCHAT.

EGLISE GRECQUE: ce nom dans l'antiquité signifioit simplement les Eglises des Grecs, & non pas une Eglise particuliere, & separée de communion de l'Eglise Latine. Il y a eu neanmoins toûjours quelque espece de jalousie entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine depuis que l'Evêque de Constantinople obtint le second rang, & ensuite la jurisdiction sur les Diocéses de Thrace, d'Asie, & du Pont. Les Papes s'opposerent fortement à cette élevation; mais la communion ne fut interrompuë entre les deux Eglises, qu'à l'occasion d'Acace Patriarche de Constantinople; cette union fut rétablie entre les deux Eglises, sous le Pape Hormisdas, & continua jusques à ce qu'Ignace, & ensuite Photius, se firent adjuger la Bulgarie, que les Papes pretendoient être de leur jurisdiction. Jean VIII. excommunia pour cela Photius, & depuis ce temps-là l'Eglise Grecque fut separée de l'Eglise Latine. Ce schisme fut entretenu par des differends touchant la procession du S. Esprit, l'usage du pain levé dans les Saints Mysteres, & d'autres points de discipline, sur lesquels les Grecs & les Latins furent long-temps en contestation. De temps en temps on a tenté de réünir l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine, mais ces réünions n'ont point eu de suite. Les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche sont demeurez unis avec celui de Constantinople, & ces trois Patriarches ont fait un corps d'Eglise, que l'on appelle l'Eglise Grecque, qui ne reconnoît point l'Evêque de Rome pour superieur. Elle a été long-temps soûtenuë par les Empereurs Grecs, qui étoient Chrétiens, & est depuis tombée sous la domination des Turcs. Depuis ce temps-là la dignité de Patriarche n'a presque plus été obtenuë que par simonie. Aujourd'hui ceux qui veulent y être élevez sont obligez de faire des presens très-considerables au Grand Seigneur, pour obtenir le *Barat*, ou les provisions qu'il en donne. Quoi que les Caloïers fassent profession de pauvreté, ils ne laissent pas de trouver de riches Marchands, qui leur avancent les sommes necessaires; & en gagnant le Grand Vizir, ils s'établissent souvent en la place d'un autre Patriarche que l'on destituë. Alors ils obtiennent un ordre, par lequel le Sultan commande aux Grecs d'obéïr à ce nouveau Patriarche, sous peine de bastonnades, de confiscation de biens, & de clôture des Eglises; & leur enjoint très-expressément de lui fournir dequoi satisfaire à ses creanciers. On envoye cet ordre à tous les Archevêques & Metropolitains, qui le font sçavoir à leurs suffragans: & ceux-ci se servant de l'occasion, exigent de leurs Papas ou Curez, & des peuples qui leur sont soûmis, la somme à quoi le nouveau Patriarche les a taxez, & quelquefois une plus haute, sous pretexte des frais & des presens qu'il faut faire.

Une Promotion aussi peu canonique que celle-là, n'empêche pas que l'on ne traite ce Patriarche de *Panagiotita sou*, quand on lui parle, c'est-à-dire, *Vôtre toute-Sainteté*, ou *Vôtre très-grande Sainteté*. Lors que le nouveau Patriarche de Constantinople veut recevoir ses lettres de provisions, il se transporte au Serrail dans l'appartement

l'appartement du Vizir, ou chez le Caïmacan, c'est-à-dire, dans le palais du Gouverneur de Constantinople, avec deux Evêques de sa cabale. Après qu'il y est arrivé, le Vizir, ou le Gouverneur lui met sur son habit noir de Caloïer, (qui est à peu près comme celui des Benedictins,) deux vestes de brocatelles de diverses couleurs, dont le Sultan lui fait present. Puis, il monte à cheval avec les Evêques de sa suite, revêtus & ornez d'une même maniere, & s'en va à l'Eglise Patriarchale, qui est éloignée du Serrail, de plus d'une demi-lieuë. La cavalcade, qui le conduit, est composée d'environ une douzaine de personnes, sçavoir d'un Capigi ou Garde de la Porte, de deux Chiaoux ou Messagers du Grand Seigneur, du Secretaire du Vizir, ou de celui du Caïmacan, & de quelques Janissaires qui le precedent. Les Evêques & quelques Caloïers vont après lui. Il trouve la porte de l'Eglise fermée, qu'on lui ouvre, après la lecture de ses lettres. Ensuite le Secretaire le place dans le Siege Patriarchal, & le laisse paisible possesseur de cette dignité, jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à quelque autre Caloïer d'offrir une vingtaine de bourses, qui font dix-mille écus, par dessus ce que le pourvû en aura donné. Les premieres dignitez de l'Eglise Grecque, après le Patriarche, sont celles des Archevêques, qui ont sous eux plusieurs Evêques suffragans. Ils doivent tous être Caloïers, & garder toûjours la Regle qu'ils ont professée dans le Couvent. Les Prêtres sont Reguliers ou Seculiers. Les Reguliers sont des Religieux, qui ne sont point mariez, & qui ne peuvent l'être: les Prêtres Seculiers sont mariez; mais ils n'ont la liberté de l'être qu'une seule fois, non plus que leurs femmes, qui ne peuvent se remarier après la mort de leurs maris. L'Office de ces Prêtres est fort ample, & leurs Breviaires ou Livre d'Eglise complet, contient six livres *in folio*, imprimez la plûpart à Venise. Le premier est intitulé *Triodion*, que l'on dit en Carême; le second *Euchologion*, où sont toutes les Oraisons; le troisiéme *Paraclitiki*, où sont toutes les Hymnes, les Cantiques & les Antiennes qu'ils disent en l'honneur de la sainte Vierge; le quatriéme est le *Penticostarion*, pour l'Office depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte; le cinquiéme le *Mineon*, ou Office de chaque mois; & le sixiéme s'appelle *Horologion*, qui se doit dire tous les jours; & contient les Heures Canoniales. La longueur de cet Office & le prix de ces livres font que la plûpart des Evêques, des Prêtres, & mêmes des Caloïers le disent rarement tout entier. On ne le dit gueres qu'à *Monte-Santo*, qui est l'ancien Mont-Athos; ou à *Neamogni*, dans l'isle de Chio, & dans quelques autres Couvens bien reglez.

Il arrive souvent que les Caloïers & les Prêtres Grecs jettent le froc pour prendre le turban: & ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que si ces gens sont mariez, & qu'ils aïent des enfans Chrétiens, les garçons qui sont au dessous de quinze ans doivent suivre la Religion de leurs Peres; mais s'ils sont plus âgez, il leur est permis de demeurer dans le Christianisme, avec leur mere & leurs sœurs. C'est pourquoi les penitences que l'on donne dans les Couvens, ou dans les Eglises sont fort legeres, de peur d'irriter les esprits par un châtiment trop rude. Quelquefois au lieu de châtier les Caloïers, le Superieur du Couvent leur ôte l'habit, & les renvoïe, sans avoir égard aux vœux qu'ils ont faits; parce que ces vœux ne se font que sous le bon plaisir du Patriarche, & des Superieurs de l'Ordre. A l'égard des Prêtres Seculiers, ils parviennent à ce rang après avoir été reçûs Anagnostes, ou Lecteurs, puis Diacres; car les Grecs n'ont point de Soudiacres. Si le Diacre veut se marier il lui est permis de le faire, & il le doit dire à son Evêque, lui nommant la fille qu'il veut épouser, afin de s'informer de ses bonnes mœurs, & de sa beauté; car il faut que la femme d'un Papas, ou Prêtre Grec, quand il l'épouse, soit chaste & belle: la coûtume le veut ainsi. On donne le nom de Papadies à ces femmes: elles portent un voile blanc sur leur tête, & se font distinguer par une modestie charmante. De-là vient que les Grecs disent souvent, *elle surpasse en attraits, & en vertu la plus belle Papadie*, pour marquer une femme d'un merite extraordinaire. La veille des grandes Fêtes les Grecs passent la nuit en prieres dans les Eglises: ce qu'ils appellent *Olonyction*; mais souvent il y arrive des desordres qui font horreur à ceux qui ont un peu de pieté. Les prieres & les chants sont entre-mêlez d'entretiens profanes, de risées, de cris, & d'injures: l'on y boit, & l'on y mange, comme dans un hôtel de comedie; & les Chantres même ne s'épargnent pas le vin, pour mieux solemniser la Fête. On ne dit ordinairement qu'une Messe par jour dans chaque Eglise; & s'il y a plusieurs Prêtres ils la celebrent l'un après l'autre à differens jours. Ainsi beaucoup de gens n'entendent souvent qu'une partie de la Messe; mais cela ne leur donne point de scrupule, & ils disent: *Que Dieu fait misericorde aux premiers, qu'il soulage les derniers*; c'est-à-dire, ceux qui viennent trop tard à l'Eglise.

Les Grecs ont sept Sacremens, comme les Catholiques Occidentaux; mais ils en donnent souvent trois à la fois. Le Baptême, la Confirmation, & l'Eucharistie se conferent aux enfans nouveaux nez, pour l'ordinaire quarante jours après leur naissance. La Penitence, l'Eucharistie, & l'Extrême-Onction se donnent aussi ensemble quatre fois l'année; sçavoir, aux quatre Fêtes precedées d'un Carême, qui sont Pâques, saint Pierre & saint Paul, l'Assomption de Nôtre-Dame, & Noël. L'Ordre & le Mariage se donnent encore presque ensemble à une même personne. A l'égard du Baptême, ils le donnent par immersion, c'est-à-dire, en plongeant l'enfant dans les Fonts Baptismaux. La Confirmation se fait avec les ceremonies exterieures de nôtre Extrême-Onction, en oignant l'enfant à la tête, au col, à l'estomac, aux épaules, sous les aisselles, aux mains, aux coudes, aux jambes, & aux pieds. Ensuite ils lui mettent une chemise blanche, & une camisole de même couleur, qu'on lui laisse durant huit jours. L'huile dont on fait cette onction, est fort estimée parmi les Chrétiens de l'Orient, & sur tout parmi les Armeniens, qui ont depuis fait un Schisme à ce sujet. Leur Patriarche, qui à sa residence ordinaire dans la haute Armenie, au Couvent des trois Eglises, faisoit lui seul cette huile sacrée, qu'ils appellent *Myron*, & l'envoyoit à tous les Evêques Armeniens, dans quelques pays qu'ils fussent, soit en Syrie, dans les Provinces de la Turquie, en Perse, ou ailleurs; mais depuis l'Evêque Armenien de Jerusalem a obtenu un pouvoir du Grand Vizir de Constantinople pour faire le *Myron*, s'érigeant ainsi en Patriarche: de sorte que tous ceux qui demeurent dans la Turquie ne reçoivent plus cette huile sainte, que de l'Evêque Armenien de Jerusalem. Les Grecs ont encore une autre huile benite, qu'ils appellent *Euchelaon*, c'est-à-dire, *Huile de priere*, dont ils oignent au front & aux mains ceux qui ont communié, les jours des quatre grandes fêtes. La Penitence chez les Grecs d'aujourd'hui consiste seulement à raconter ses pechez au Confesseur, & à faire une penitence fort legere qu'il enjoint. Ce recit des fautes qu'on a commises, n'est point precedé d'un examen serieux, ni accompagné de contrition. Les penitens ne font autre chose, que de s'asseoir auprès du Confesseur, qui les va trouver chez eux, & lui dire ce qui leur vient en pensée, pour répondre à ses demandes. On donne la Communion en cette maniere. Le Prêtre tenant en la main gauche le Calice rempli de vin consacré, & de petits morceaux de pain aussi consacré, en prend de la droite dans une petite cuillier, & donne cette petite cuillerée à chacun des assistans, qui se tiennent debout en la recevant; car ce n'est pas la coûtume des Grecs de se mettre à genoux, non plus que de s'asseoir dans l'Eglise: & quelque long que puisse être leur Office, ils sont toûjours debout; c'est pourquoi au lieu de bancs & de chaises, dont ils se servent rarement, il y a des manieres d'apuis faits comme des bequilles, sur lesquelles ils se reposent comme sur un accoudoir. L'Ordre de Prêtrise se confere fort aisément; & souvent ceux qui y sont admis, ne sçavent que lire & écrire. L'Evêque les reçoit sur le raport de leur Confesseur, & leur donne cet Ordre, après que le peuple a chanté dans l'Eglise *ἄξιος*, c'est-à-dire, *il est digne*. Leur mariage se fait à peu près comme chez nous, & la réjoüissance des nôces dure ordinairement toute la huitaine. [a] Memoires des sçavans. *Voyez* GRECS.

EGLISE GALLICANE: on appelle ainsi l'Eglise de France; & ce nom est fort ancien. On le trouve dans le Concile de Paris tenu en 362. & dans un Concile tenu en Illyrie l'an 367. Le Pape Hilaire parle des Eglises Gallicanes en 367. Saint Gregoire *le Grand*, vers la fin du

VI. siecle, écrivant à Augustin qu'il avoit envoyé en Angleterre, lui parle en ces termes qui sont fort remarquables : *Je trouve bon que vous choisissiez ce que vous croirez être le plus agreable à Dieu, soit que vous l'ayez trouvé dans l'Eglise Romaine, ou dans l'Eglise Gallicane, ou dans quelque autre.* Gratien a employé ce passage dans son Decret. Tous nos Auteurs anciens ont parlé de même, comme Fulbert Evêque de Chartres, Yves aussi Evêque de Chartres, Suger Abbé de S. Denys, Arnoul Evêque de Lizieux; & ce nom se trouve fort souvent dans les Actes du differend entre le Pape Boniface VIII. & le Roi Philippe *le Bel*. Les Etrangers même en ont usé; comme Othon de Freisinghen, Jean de Salisbery, Thomas de Cantorberi, Matthieu Paris, & enfin les Papes Alexandre III. & Innocent III. Ces grands personnages n'ont pas crû par-là diviser l'Eglise Gallicane du Corps de l'Eglise Universelle; non plus que l'Eglise d'Afrique n'a pas voulu s'en séparer, lorsqu'elle a pris ce nom, en écrivant même au Pape Celestin. On en peut dire autant de l'ancienne Eglise Anglicane, ainsi appellée en plusieurs Actes, où il est parlé *de libertatibus Ecclesiæ Anglicanæ*. Ce ne sont pas seulement les Ecclesiastiques François, qui composent le Corps de l'Eglise Gallicane, tous les Catholiques François le forment ensemble, sous la direction des Evêques : comme il se voit dans le Reglement de l'Empereur Charlemagne, touchant les Prêtres accusez de crime, inseré dans le V. livre de ses Capitulaires; & dans un autre concernant le pouvoir des Chorévêques, qui est au livre VII. Ces deux Reglemens furent faits dans des Synodes Generaux composez des Evêques, & des autres Fideles. Dans l'Assemblée generale, qui fut tenuë à Etampes l'an 1130. pour resoudre si l'on reconnoîtroit le Pape Innocent II. ou Anaclet, le Roi & les Princes y donnerent leurs avis avec les Evêques. Lorsque le Roi Charles VI voulut se resoudre sur le fait du schisme, entre le Pape Boniface IX. & Benoit XI. il assembla l'Eglise Gallicane; & l'Histoire nous apprend que le Roi y étoit present, accompagné des Princes de son Sang, des Grands du Royaume & de son Conseil d'Etat, composé d'un grand nombre de Seculiers. Les Evêques y étoient aussi, avec les Abbez, les Docteurs & les Députez des Universitez. Lorsque l'on fit à Bourges la Pragmatique Sanction, qui est un des principaux Reglemens Ecclesiastiques, qui ait jamais été fait en France, le Roi Charles VII. accompagné des Princes & Seigneurs de son Conseil, étoit à cette Assemblée, avec les Prélats & les gens d'Eglise. C'est pourquoi Pierre de Marca, dans son livre, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, dit que ceux-là se trompent, qui n'entendent que le Clergé par l'Eglise Gallicane, laquelle comprend aussi le Roi & les Laïques.

Cette Eglise a conservé certains droits anciens, qu'on appelle les Libertez de l'Eglise Gallicane; & dont elle joüit de temps immemorial; & ce ne sont point des Privileges accordez par les Papes, mais des Franchises & des Immunitez qu'elle a euës dès sa premiere origine, & dans lesquelles elle s'est maintenuë. Cette liberté ne repugne point à la dignité du saint Siege, & n'empêche point que l'Eglise Gallicane ne soit parfaitement soûmise à l'Eglise Romaine. Elle ne consiste qu'au droit de se défendre indéfiniment contre les nouveautez, que l'on voudroit introduire, pour affoiblir ou abolir le Droit commun ancien. Il est vrai qu'on s'est servi autrefois de ces mots, *Privileges & Libertez* de l'Eglise Gallicane; mais l'ambiguité de ce mot de *Privilege*, que quelques-uns prenoient pour une grace & prérogative accordée à quelques particuliers, a fait qu'on a seulement dit *les Libertez*, qui est un mot opposé à la servitude, & dont l'Eglise ancienne s'est servie en pareil sujet. Ces libertez dépendent de deux maximes, que la France a toûjours tenuës pour certaines. La premiere est, que le Pape ne peut rien commander ni ordonner, soit en general ou en particulier, concernant le temporel dans les païs & terres du Royaume de France : & s'il y commande quelque chose, les Sujets du Roi, même les Ecclesiastiques, ne sont point obligez de lui obéïr à cet égard. La seconde, qu'encore que le Pape soit reconnu comme Souverain dans les choses spirituelles, toutefois en France sa puissance est bornée par les Canons & les Decrets des anciens Conciles de l'Eglise, reçûs en ce Royaume. De ces deux maximes generales dépendent plusieurs autres maximes particulieres, qui ont été plûtôt pratiquées & executées, qu'écrites par les anciens François, selon les occurrences & les sujets qui se sont presentez. Voici les plus considerables de celles qu'on met de ce nombre. * Le Roi de France a droit de faire assembler les Synodes ou Conciles Provinciaux & Nationaux, où, entr'autres choses importantes à la conservation de l'Etat, on traite des affaires qui concernent la Discipline Ecclesiastique du Royaume. * Les Legats *à Latere* du Pape, qui ont pouvoir de reformer, de conferer, de dispenser, & d'exercer les autres facultez annexées à leur Legation, ne sont point reçûs en France, si le Roi ne les a demandez, ou n'a consenti à leur venuë; & ces Legats n'y usent de leurs facultez, que sous le bon plaisir du Roi. * Le Legat d'Avignon ne peut exercer son pouvoir dans les païs de l'obéïssance du Roi, qu'après avoir eu l'agrément & le consentement de Sa Majesté. * Les Prélats de l'Eglise Gallicane, étant mandez par le Pape pour quelque cause que ce soit, ne peuvent sortir hors du Royaume, sans la permission du Roi. * Le Pape ne peut lever aucune chose sur le revenu du temporel des Benefices de ce Royaume, sous pretexte d'emprunt, de Vacant, de Dépoüille, d'Annates, de Décimes, de Procuration ou autrement, sans l'autorité du Roi, & le consentement du Clergé. * Le Pape ne peut déposer le Roi, ni donner ou exposer son Royaume à qui que ce soit. Il ne peut non plus l'excommunier, ni dispenser ses sujets de lui obéïr. Le Pape ne peut aussi excommunier les Officiers du Roi, pour ce qui regarde l'exercice de leurs charges & offices. * Le Pape ne peut prendre connoissance ni par lui, ni par ses Deleguez, de ce qui concerne les droits & prééminences de la Couronne de France : & le Roi ne plaide de ses droits qu'en sa Cour propre. * Les Comtes Palatins créez par le Pape ne sont point reconnus en France, pour y user de leur pouvoir, ou de leurs privileges, non plus que ceux qui sont créez par l'Empereur. * Le Pape ne peut donner permission aux gens d'Eglise, étant sous l'obéïssance du Roi, ou autres tenant Benefices en ce Royaume, de tester des biens & fruits de leurs Benefices, au préjudice des Ordonnances du Roi, & des Coûtumes du païs, ni empêcher que les parens des Beneficiers ou Religieux ne succedent en leurs biens, lors qu'ils quittent le monde pour faire profession. * Le Pape ne peut dispenser personne, pour posseder des biens en ce Royaume, sans le consentement du Roi. * Le Pape ne peut permettre aux Ecclesiastiques d'aliener les biens immeubles des Eglises & Benefices assis en France, pour quelque cause que ce soit, sans l'agrément du Roi. * Le Roi peut punir ses Officiers Ecclesiastiques, pour les fautes commises en l'exercice de leurs charges, nonobstant le privilege de Clericature. * Nul ne peut tenir aucun Benefice en ce Royaume, s'il n'en est natif, ou s'il n'a des lettres de naturalité, ou de dispense expresse du Roi. Ces maximes particulieres sont tirées de la 1. maxime generale : en voici d'autres qui dépendent de la 2. maxime generale. * Le Concile general ne se doit point assembler sans le Pape, *clave non errante*, & rien ne s'y doit conclurre sans son autorité; quoiqu'il ne soit pas audessus du Concile universel. L'Eglise Gallicane ne reçoit pas indifferemment tous les Canons & toutes les Epîtres Decretales; & elle se tient principalement à ce qui est contenu dans l'ancienne Collection appellée *Corpus Canonum*, qui a été en usage avant le Corps de Droit, composé du Decret de Gratien; qui est celui que le Pape Adrien envoya à Charlemagne, vers la fin du VIII. siecle, & que les Evêques de France du temps du Pape Nicolas I. vers l'an 860. disoient être le seul Droit Canonique qu'ils devoient reconnoître, & qu'en cela consistoient les Libertez de l'Eglise Gallicane. * Le Pape ne peut dispenser, pour quelque cause que ce soit, contre le Droit divin, ou naturel, ni contre la disposition des anciens Canons. * Les regles de la Chancellerie Apostolique n'obligent point l'Eglise Gallicane, si elles ne sont autorisées par les Edits du Roi. * Pour les appellations des Primats & des Metropolitains au Pape, le Saint Pere doit commettre ou deleguer des Juges, dans le même Diocese, d'où l'on a appellé. * Quand un François demande au Pape un Benefice en France, le Pape lui en doit faire expedier la signature : & en cas de refus, celui qui prétend le Benefice, peut presenter sa Requête

à la Cour du Parlement de Paris, laquelle ordonne que l'Evêque Diocesain ou autre, en donnera les Provisions, pour être de même effet qu'eût été la signature de Rome. Les Mandats ou Rescrits du Pape, qui mande à l'Evêque ou autre Collateur de pourvoir quelqu'un d'un Benefice, lorsqu'il vaquera, les graces Expectatives, les Reserves, & autres impositions abusives, ne sont point reçûës en France. * C'est par souffrance que le Pape a la prévention pour pourvoir aux Benefices, que l'Ordinaire n'a point encore conferez. * Le Pape ne peut exempter de l'Ordinaire aucun Monastere, ni autre Corps Ecclesiastique, pour le rendre immédiatement dépendant du saint Siege, si le Roi n'y donne son consentement. Il y a encore plusieurs autres Articles, qui seroient d'une trop longue déduction. Ces Libertez sont censées inviolables, & les Rois de France jurent solemnellement, à leur Sacre & Couronnement, de les faire garder & observer. Ce serment se fait en ces termes; *Promitto vobis & perdono, quod unicuique de vobis & Ecclesiis vobis commissis CANONICUM PRIVILEGIUM, & DEBITAM LEGEM atque Justitiam servabo.* * *Traité des Libertez de l'Eglise Galicane.*

EGLISE, l'Etat de l'Eglise, *Ecclesiæ Ditio*; c'est une partie de l'Italie, que le Pape possede en souveraineté. Cet Etat est borné par celui des Venitiens, & par le golfe de Venise au Nord; au Levant, par le Royaume de Naples; au Midi, par la mer de Toscane; & au Couchant il a la Toscane & le Duché de Modéne, de la Mirandole, & de Mantouë. Son étenduë du Sud-Est au Nord-Oüest. depuis Terracine jusques aux confins de la Polasine de Rovigo, peut être environ de quatre-vingt-dix lieuës, & sa plus grande largeur depuis Ancone jusqu'à Civita-Vecchia n'excede pas 44. lieuës. L'air y est grossier par tout, & mal sain en plusieurs endroits, à cause des marais & des terres marécageuses; ce qui diminuë le nombre des habitans. Cependant le terroir y est fertile en bled, vin, huile, fruits & pâturages. On divise l'Etat de l'Eglise en douze petites Provinces, qui sont la Campagne de Rome, la Sabine, le Patrimoine de saint Pierre, le Duché de Castro, l'Orvietan, le Perugin, le Duché de Spolete, celui d'Urbin, réüni par le Pape Urbain VIII. en 1626. la Marche d'Ancone, la Romagne, le Boulonnois, & le Ferrarois, qui fut réüni du temps du Pape Clement VIII. en 1598. Outre cet Etat le Pape possede encore en Souveraineté le Duché de Benevent dans le Royaume de Naples, Avignon & le Comté Venaissin dans la Provence en France, & a encore en Italie un grand nombre de Fiefs qui relevent de lui. Les principaux sont le Royaume de Naples, & les Etats de Parme. Cet Etat de l'Eglise s'est accru par les donations du Roi Pepin, de son fils Charlemagne, de Loüis *le Débonnaire*, de Charles *le Chauve*, & de leurs successeurs Rois de France Empereurs, qui ont accordé aux Papes presque tous les Etats, dont l'Eglise joüit à present; comme on le peut voir dans les Auteurs qui ont traité de cette matiere. Les principales Villes de l'Etat de l'Eglise sont Ancone, Ascoli, Boulogne, Camerin, Citta di Castello, Faienze, Fermo, Ferrare, Foligno, Forni, Imola, Macerata, Orviete, Perouse, Pesara, Ravenne, Rieti, Rimini, Rome Capitale de tout l'Etat, Senigaille, Spolete, Urbin. * *Relations & Voyages d'Italie.* Sanson Du-Val. Baudrand. *Voyages Hist. de l'Europe.*

EGLISH, Bourg d'Irlande, dans le Comté de Kings dans la Lagenie, à huit lieuës de Philipstoun & de Quenstoun ou Mariburow. Eglish a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

EGLON, Ville de Palestine dans la Tribu de Juda à l'Orient d'Hebron. * Josué 10. 3.

EGLON, Roi des Moabites, étoit un Prince puissant, qui s'allia avec les Ammonites & les Amalecites l'an 2661. du monde, & 1343. avant J. C. Il attaqua le peuple d'Israël, il emporta la ville de Jericho; & soûmit les Juifs, que leurs crimes avoient rendus indignes de la protection de Dieu. Cette servitude dura 18. années; après lesquelles les Israëlites revenant à eux, reconnurent leurs fautes, & en demanderent pardon à Dieu, qui les délivra par la main d'Aod fils de Jemini, lequel ayant porté des presens à ce Prince, fit semblant d'avoir quelque chose de secret à lui dire, & lui enfonça un poignard dans le ventre, & délivra ainsi le peuple Juif, après une captivité de 18. ans. * Juges, c. 3. Josephe, *l.* 5. *c.* 5. Torniel, *A. M.* 2641. Salian, *A. M.* 2656.

EGLY, Riviere de France. Elle a sa source dans le Haut Languedoc, près de Massac, traverse une petite partie du Roussillon, & se décharge dans la mer Mediterranée, entre le Lac de Leucate, & l'emboûchure du Tet. * Baudrand.

EGMONT, Village des Provinces-Unies, situé dans la Nord-Hollande, à une lieuë d'Alkmar, du côté du Couchant, est séparé par les Dunes en deux parties, dont l'une est sur la mer & l'autre dans les terres. Il y avoit autrefois une Abbaye très-celebre de Benedictins.

EGMOND, Maison. Le Village d'Egmond a donné son nom à une des principales Maisons de Hollande, que l'on fait descendre de RADBOUD, fils d'un ancien Roi des Frisons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine de certaines anciennes Maisons, Hancomius en son Livre *De Origine Frisorum*, rapporte une avanture singuliere en parlant de celle-ci: il dit, que Charles *Martel* ayant dompté les Frisons, & Radboud d'Egmont leur Prince, pardonna à ce Seigneur, dont la sœur nommée *Theodesinde*, avoit épousé vers l'an 711. *Grimoald*, Maire du Palais des Rois Childebert II. & Dagobert III. qui étoit frere aîné de Charles *Martel*, en consideration de ce qu'il promit de se faire Chrétien; cependant comme il étoit sur le point de recevoir le Baptême, & qu'il avoit même un pied dans les Fonts Baptismaux, il demanda à l'Evêque Wilfrang, qui en devoit faire la ceremonie, s'il y avoit un plus grand nombre de ses prédecesseurs en Paradis qu'en Enfer; sur quoi cet Evêque lui ayant répondu que c'étoit en Enfer, parce qu'ils n'avoient point cru en JESUS-CHRIST, & qu'ils n'avoient point été baptisez, ce Prince retira aussi-tôt le pied des Fonts, & dit je ne veux plus être baptisé; j'aime mieux aller dans l'endroit où il y a le plus grand nombre de mes parens & de mes amis; mais selon cet Auteur, il ne porta pas loin la peine de son incredulité, étant mort trois jours après d'une chûte de cheval. Quoiqu'il en soit, l'on ne rapporte ici la posterité de cette Maison que depuis

I. JEAN I. du nom, Seigneur d'Egmond, qui rétablit Guillaume, Comte de Hollande dans ses Etats, par la victoire qu'il remporta près de la Meuse, & mourut le 28. Decembre 1370. Il avoit épousé *Yolande*, Dame du païs d'Iselstein, dont il eut six fils & sept filles, & entr'autres ARNOUL, qui suit.

II. ARNOUL, Seigneur d'Egmond & d'Iselstein, rétablit les Egmonds, qui avoient été ruinez, & mourut le 1. Avril 1409. Il épousa *Yolande*, fille de *N.* Comte de Leininghem, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; & *Guillaume* d'Egmond, mort sans posterité.

III. JEAN II. du nom, Seigneur d'Egmond, &c. fut fait Comte & Prince de l'Empire, par l'Empereur Sigismond le 15 Août 1424. pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les pressans besoins de l'Empire. L'Histoire de Gueldres, rapporte qu'il portoit dans les combats sur son habit, plusieurs petites sonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée, si ses soldats ne le voyoient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il fut Regent des Duchez de Gueldres & de Juliers, pendant la minorité d'Arnoul son fils aîné, mourut le 4. Janvier 1451. & est enterré en l'Eglise des Chanoines d'Egmond, qu'il avoit fondez. Il épousa *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur Souverain d'Arkel, & de *Jeanne* de Gueldres, fille de *Guillaume*, Duc de Juliers, & de *Marie*, fille de *Raynold*, Duc de Gueldres, Comte de Zutphen, & de *Sophie*, heritiere de Malines, dont il eut ARNOUL, qui continua la posterité des Ducs de Gueldres & de Juliers. *Voyez* GUELDRES; & GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME I. du nom Comte d'Egmond, &c. fut investi en même-temps que son frere aîné des Duchez de Gueldres & de Juliers, par l'Empereur Sigismond en 1424. eut en partage le Comté d'Egmond, les Souverainetez d'Arkel & de Malines, & celles de la haute & basse Betuve, situées entre la Gueldre & le Duché de Cleves, fut nommé Chevalier de la Toison d'Or en 1478. mourut le 19. Janvier 1483. & est enterré à Grave en Gueldres près son frere aîné. Il épousa *Walburge*, fille unique de *Frederic*, Comte de Meurs, & de *Beatrix-Engilberte* de Cleves, morte en 1459. dont il eut 1. JEAN III. du nom, qui suit. 2. FREDERIC, qui fit la Branche

des Comtes de Buren, rapportée ci-après; *Guillaume*, Seigneur de Harpen & de Steuvensuvert, qui de *Marguerite* de Culembourg, Dame de Boxmer & Heesuvick, eut pour fille unique *Marguerite* d'Egmond, Dame de Boxmer, Heesuvick, Harpen, Steuvensuvert, &c. mariée à *Guillaume* de Polane, Comte de Heerensberghe; 4. *Anne*, mariée à *Bernard*, Comte de Bentheim; 5. *Isabel*, alliée 1. à *Gilbert*, Seigneur de Bronchorst; 2. à *Jean* Vander-Aa-de-Randenrode, Seigneur de Boëchove; *Walburge*, Religieuse à Redichem; 7. & *Marguerite* d'Egmond, qui épousa 1. *Jean*, Seigneur de Merode; 2. *Georges* Turck.

V. JEAN III. du nom, Comte d'Egmond, & Chevalier de la Toison d'Or, avoit fait à 23. ans le voyage de la Terre-Sainte; fut Stathouder de Hollande, Zelande & Frise pour l'Empereur; prit la ville de Harlem; chassa les mutins, nommez *Casembrots*, de la ville de Leyden; gagna en 1490. la bataille si renommée dans la Chronique de Hollande, contre les Hollandois qui s'étoient soûlevez contre leur Prince, sous la conduite de François de Brederode, & de Jean de Naeltuvich, & mourut fort âgé le 21. Août 1516. ayant acquis la ville de Purmerende, & autres terres considerables. Il épousa *Magdelaine*, fille de *Georges*, Comte de Werdemberg, & de *Catherine* de Bade, dont il eut quinze enfans, & entr'autres JEAN IV. du nom, qui suit; 2. *Georges*, Evêque d'Utreck, & Abbé de S. Amand; 3. *Josine*, mariée à *Jean*, Seigneur de Wassenaër; 4. *Walpurge*, alliée à *Guillaume*, dit *le Vieil & le Riche*, Comte de Nassau, mort sans enfans; 5. *Jeanne*, qui épousa *Georges* Skenx, Seigneur de Tautemberg, Gouverneur de Frise; 6. *Catherine*, mariée à *François* de Borselle, Seigneur de Corgené; & 7. *Anne* d'Egmont, Abbesse de Losdun.

VI. JEAN IV. du nom, Comte d'Egmond, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles V. qu'il suivit dans plusieurs de ses voyages, & qui le nomma en l'an 1527. General des Chevaux-Legers au Royaume de Naples & Duché de Milan, mourut à Ferrare le 29. Avril 1528. & est enterré en l'Eglise de S. Marc de Milan. Il épousa *Françoise* de Luxembourg, Comtesse de Gavre, Dame de Fiennes, &c. fille de *Jacques*, Seigneur de Fiennes, &c. & de *Marguerite* de Gruutule, Dame d'Auxi, morte le 1. Novembre 1557. dont il eut, *Charles* Comte d'Egmond, &c. qui fut l'un des deux Seigneurs, qui accompagnerent l'Empereur Charles V. lorsqu'il passa par la France, & le suivit en son voyage d'Alger. Il mourut au retour de ce voyage à Carthagene le 7. Septembre 1541. sans avoir été marié, & y est enterré. LAMORAL, qui suit; & *Marguerite* d'Egmont, premiere femme de *Nicolas* de Lorraine, Comte de Vaudemont, dont elle eut *Loüise* de Lorraine, mariée à *Henri* III. Roi de France & de Pologne.

VII. LAMORAL, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c. Chevalier de la Toison d'Or, né en 1522. suivit l'Empereur Charles-*Quint* en Afrique en 1541. & au siege de la ville de S. Dizier, où René de Nassau, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui succeda en la charge de Capitaine General des Lances. Il vint au secours de l'Empereur contre les Princes Protestans d'Allemagne en 1546. & l'accompagna à la Diete d'Augsbourg en 1554. Ayant été nommé Ambassadeur en Angleterre, il conclut le mariage de Philippe II. Roi d'Espagne avec Marie Princesse d'Angleterre. Il fut Gouverneur General de Flandres & d'Artois, General de la Cavalerie du Roi Philippe, & remporta la victoire sur les François aux batailles de Gravelines & de S. Quentin. Il fut aussi Ambassadeur en France, où il conclut en 1559. le troisiéme mariage de Philippe II. Roi d'Espagne, avec Isabeau de France, fille du Roi Henri II. mais étant entré dans le parti des Hollandois, dont il étoit, pour ainsi dire, adoré, le Duc d'Albe le fit arrêter, & lui fit trancher la tête & au Comte de Hornes, dans la ville de Bruxelles le 4. Juin 1568. étant âgé de 46. ans. Il avoit épousé le 8. Mai 1544. en la ville de Spire, en presence de l'Empereur Charles V. de Ferdinand son frere, Roi des Romains, de l'Archiduc Maximilien son fils, des Electeurs, & de plusieurs autres Princes de l'Empire, *Sabine* de Baviere, fille de *Jean*, Comte Palatin du Rhin, & de *Beatrix* de Bade, morte le 19. Juin 1578. dont il eut 1 *Philippe* Comte d'Egmond, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toison d'Or, & Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut General de l'armée que Philippe II. Roi d'Espagne, envoya au secours de France contre les Huguenots. Ce fut sur lui que les Hollandois qui s'étoient érigez en Republique, s'emparerent des villes d'Alemaër, d'Arkel, de Purmerende, & de plusieurs Bourgs considerables. Il fut tué à la bataille d'Ivry le 14. Mars 1590. âgé de 32. ans, sans laisser de posterité de *Marie* de Hornes, fille de *Martin*, Comte de Hautekerke, Vicomte de Furnes; 2. *Lamoral* II. du nom, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, &c. qui emprunta plusieurs sommes considerables, avec lesquelles il fit équiper dix-huit Vaisseaux de guerre, à dessein, disoit-il, d'aller voir le Prête Jean; mais les Hollandois en ayant conçû de la jalousie, firent brûler secrettement pendant la nuit, un ouvrage qui lui avoit coûté tant d'argent. Il mourut à Bruges le 23. Mai 1617. sans enfans de *Marie* de Pierrevive, fille de *N.* Seigneur de Lesigny. CHARLES, qui suit; 4. *Leonore*, mariée à *Georges* de Hornes, Comte de Hautekerke; 5. *Marie*, Religieuse à la Camere, près Bruxelles; 6. 7. *Françoise* & *Isabel*, mortes sans alliance; 8. *Magdelaine*, alliée à *Floris* de Staucle, Comte de Herlies; 9. *Marie-Christine*, qui épousa 1. *Oudard* de Bournonville, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Espagne; 2. *Guillaume* de Lalain, Comte de Hoochstrate; 3. *Charles*, Comte de Mansfeld; 10. *Isabeau*; 11. *Anne*, Religieuse à sainte Claire-les-Arras; 12. *Sabine*, Dame de Beyerland, mariée à *Georges*, Comte de Solms; & 13. *Jeanne* d'Egmond, Religieuse à la Camere.

VIII. CHARLES II. du nom, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur des Ville & Comté de Namur, & Ambassadeur pour le Roi d'Espagne en Allemagne & en Dannemarck, mourut à la Haye le 18 Janvier 1620. Il épousa *Marie* de Lens, dite d'*Aix*, Dame d'Aubignies, fille aînée, & principale heritiere de *Gilles*, Baron d'Aubignies, Seigneur de Habart, &c. Colonel de dix Compagnies Wallonnes, & de *Leonore* de Douvain, Dame de la Longueville, Pair de Haynault, dont il eut LOUIS, qui suit; *Magdelaine*, alliée en 1613. à *Alexandre*, Prince de Chimay & d'Aremberg, Chevalier de la Toison d'Or; *Albert*, mariée à *René* de Renesse, Comte de Warfuse, &c. & *Philippe-Sabine* d'Egmont, morte sans alliance.

IX. LOUIS, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, vers lequel il fut Ambassadeur de l'Infante, Princesse des Païs-Bas, fit tous ses efforts pour rentrer en possession des Duchez de Gueldres & de Juliers, dont lui & sa posterité prirent le titre comme descendant de Jeanne, Duchesse de Gueldres: Le Roi d'Angleterre lui promit même du secours, s'il pouvoit engager la France dans ses interêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort à S. Cloud, près Paris le 27. Juillet 1654. où il est enterré. Il épousa *Marguerite*, Comtesse de Berlaymont, fille de *Floris*, Comte de Berlaymont, & de *Marguerite*, Comtesse de Lalain, morte à Bruxelles le 17 Mars 1654. dont il eut PHILIPPE, qui suit; & *N.* d'Egmond, morte sans alliance.

X. PHILIPPE II. du nom, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, &c. sur qui la Republique d'Hollande s'empara du Comté d'Egmond, fut Colonel d'un Regiment de Cavalerie Allemande, General des hommes d'Armes & de la Cavalerie Etrangere du Roi d'Espagne, qui le nomma son Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, & Viceroi de la Cerdaigne, mourut à Cagliari le 16 Mars 1682. & y est enterré. Il épousa *Marie-Fernandine* de Croy, fille de *Charles-Philippe*, Marquis de Renty, & de *Marie-Claire* de Croy, Marquis d'Havré, dont il eut 1. *Philippe*, mort jeune; 2. *Loüis-Ernest*, Comte d'Egmond, &c. mort en 1693. en sa 28. année, sans laisser de posterité de *Marie-Therese*, Princesse d'Aremberg, veuve d'*Oton-Henri*, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Païs-Bas, qu'il avoit épousée en Février 1687. morte le 31. Mai 1716. 3. PROCOPE-FRANÇOIS, qui suit; 4. *Marie-Claire-Angelique*, mariée à *Nicolas* Pignatelli, Duc de Bisaccia, Gouverneur General des Armées dans le Royaume de Naples, morte le 4. Mai 1714. 5 *Angelique*, Chanoinesse à Nivelle; & 6. *Marie-Therese* d'Egmond, mariée à *Jean* de Trasignies, Vicomte d'Armuiden.

XI. PROCOPE-FRANÇOIS, Comte d'Egmond, Duc

de Gueldres, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du S. Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, &c. Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, General de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Espagne, & Brigadier des Armées du Roi de France, mourut de dissenterie à Fraga en Catalogne le 15. Septembre 1707. âgé de 38. ans sans posterité, & y est enterré dans l'Eglise Collegiale. Trois jours avant sa mort, il fit son Testament, par lequel il ceda à Philippe V. Roi d'Espagne, tous ses droits sur le Comté d'Egmond, les Duchez de Gueldres & de Juliers, les Souverainetez d'Arkel, Meurs, Hornes, & autres Terres & Seigneuries énoncées dans les Titres de sa Maison, & dont ses ancêtres avoient été dépoüillez, & institua son heritier dans ses autres biens maternels, le fils aîné de la Duchesse de Bisaccia sa sœur. Il avoit épousé le 25. Mars 1697. *Marie-Angelique* de Cosnac, niéce de *Daniel* de Cosnac, Archevêque d'Aix, Commandeur des Ordres du Roi, & fille unique de *François*, Marquis de Cosnac, &c. & de *Marguerite-Loüise* d'Esparbes de Lussan, Comtesse d'Aubeterre, morte à Paris le 14. Avril 1717. âgée de 43. ans.

BRANCHE DES COMTES DE BUREN.

V. FREDERIC d'Egmond, second fils de GUILLAUME I. du nom, Comte d'Egmond, &c. & de Walburge de Meurs, eut en partage la Terre d'Isselstein, & fut Comte de Buren par *Marie* de Culembourg sa femme, qui étoit fille de *Gerard*, Seigneur de Culembourg, & d'*Isabel* de Buren, Dame de Borselle & de Hoochstrate, dont il eut FLORIS, qui suit.

VI. FLORIS d'Egmond, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toison d'Or, accompagna l'an 1501. l'Archiduc Philippe, & la Princesse Jeanne en leur voyage d'Espagne: fut Gouverneur de Frise en 1515. & Capitaine d'une Compagnie des hommes d'Armes au service de Maximilien, & de Marie Princesse des Païs-Bas. Les Frisons s'étant revoltez en 1516. à la sollicitation de Charles Duc de Gueldres, ce Seigneur les défit près de Worcum; délivra la Ville de Leuvarde assiegée par le même Duc Charles son parent; prit la Ville de Dockum; fit la paix avec Erard, Comte d'Oostfrise, & assiegea inutilement la Ville de Sneuke en 1517. Ayant été nommé General de l'Armée Imperiale contre François I. Roi de France en l'an 1522. il entra en Picardie, où il prit & brûla la Ville de Dourlens, & mourut à Buren le 14. Octobre 1539. Il épousa *Marguerite* de Berghes, fille de *Corneille*, Seigneur de Grevenbrouck, & de *Magdelaine*, Dame de Zevenberghe, dont il eut MAXIMILIEN, qui suit; *Anne*, mariée 1. à *Joseph* de Montmorency, Seigneur de Nivelle; 2. à *Jean*, Comte de Hornes, & *Walburge* d'Egmond, alliée à *Robert* de la Marck, Comte d'Aremberg.

VII. MAXIMILIEN d'Egmond, Comte de Buren, &c Chevalier de la Toison d'Or, l'un des plus grands Capitaines de son temps, & Gouverneur de Frise, fut General de l'Armée Imperiale, & conduisit les troupes de Bourgogne contre les Princes Protestans d'Allemagne. Il fut en l'an 1536. Maréchal de l'Armée dans la guerre contre François I. Roi de France, où il commandoit trente mille hommes de pied & huit mille chevaux; mit le siege devant la Ville de S. Paul, qu'il pilla & brûla, en haine de ce que le Gouverneur avoit fait pendre un Heraut-d'Armes, qui étoit venu le sommer; prit la Ville de Montreüil; assiegea inutilement la Ville de Theroüenne, qui fut secouruë, & mourut à Bruxelles en Decembre 1548. M. de Thou parle ainsi de sa mort dans le 5. Livre de son Histoire. *Maximilien d'Egmond Comte de Buren*, dit-il, *mourut d'esquinancie à Bruxelles en Decembre 1548. Il étoit grand dans la guerre & dans la paix: sa fidelité sa magnificence, les bons services qu'il avoit rendus à l'Empereur, lui avoient acquis sa bienveillance. On dit que comme on desesperoit de sa santé, André Vesalius, Medecin celebre, lui prédit l'heure & presque le moment de sa mort; qu'alors le Comte fit un festin à ses amis, ausquels il donna de riches presens, & qu'ensuite s'étant remis dans le lit. il mourut peu de temps après, & précisément au temps que Vesalius lui avoit dit.* Il avoit épousé *Marie* de Lannoy, fille de *Hugues*, Seigneur de Tronchines, & de *Marie* de Bouchaut, Dame de Boulers, Pair de Flandres, dont il eut pour fille unique, *Anne* d'Egmond, Comtesse de Buren, & de Leerdam, premiere femme de *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. *Voyez* Maurice, *Eloges des Chevaliers de la Toison d'Or*. Sainte-Marthe, *Hist. de France. Memoires Domestiques.*

EGNACE, (Jean-Baptiste) Prêtre de Venise, sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. enseigna long-temps les belles Lettres à Venise sa patrie, avec beaucoup de réputation. Il se rendit si habile à instruire la jeunesse, que lorsqu'au declin de son âge, il pria qu'on le declarât *Emeritus*, on ne put se resoudre à lui accorder sa demande, parce qu'on crut que cela seroit préjudiciable aux étudians. Il obtint enfin dans son extrême vieillesse la démission qu'il souhaitoit, & il reçût de la Republique de Venise une grace particuliere; c'est qu'encore qu'il n'enseignât plus, on lui donna tous les ans les mêmes appointemens qu'il avoit eus, quand il enseignoit; & par un decret du Conseil des Dix, ses biens furent affranchis de toute sorte d'impositions. Egnace publia en Latin un abregé de la Vie des Empereurs depuis Jules Cesar, jusqu'à Constantin Paleologue, & depuis Charlemagne jusqu'à Maximilien premier du nom. Geoffroy Tory de Bourges, traduisit ce Livre en François, & le fit imprimer à Paris en 1529. L'Abbé de Marolles en donna une autre version Françoise l'an 1664. Egnace a aussi fait un Traité de l'Origine des Turcs, que nous avons dans le Recüeil des Auteurs qui ont écrit de ces peuples, & quelques autres Ouvrages Latins, entr'autres neuf livres d'exemples des Hommes Illustres de Venise & des autres nations. Ce dernier Ouvrage ne fut imprimé qu'après la mort de l'Auteur. C'étoit un Ouvrage qu'il composa dans sa vieillesse, il le fit sur le modele de Valere Maxime, mais il ne vécut pas assez pour y mettre la derniere main. Les Ouvrages qu'Egnace publia ne representerent son merite qu'imparfaitement; car il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit, & il faisoit mieux paroître sa belle memoire & l'étenduë de sa science dans ses leçons & dans ses conversations, que dans ses livres. Il mourut à Venise, âgé de 80. ans le 4. de Juillet 1553. & laissa ses biens & sa Bibliotheque à trois illustres familles de Venise. On dit de lui, que Robortel ayant censuré ses livres, il lui donna pour réponse un coup de bayonnette dans le ventre, dont le Critique manqua de mourir. * Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner. Possevin, &c. Baillet, *Jugemens des Sçavans, tom* 1. *p.* 66. Bayle, *Dict. Critiq.*

EGNATIA, Ville d'Italie, au païs des Salentins, entre Bari & Brindes. Cette Ville étoit considerable par une pierre que les habitans prétendoient y posseder, laquelle, selon eux, avoit la vertu de mettre le feu au bois que l'on en approchoit *Reperitur apud autores ... in Salentino oppido Egnatia, imposito ligno in Saxum quoddam ibi sacrum, protinus flammam exsistere.* * Plinius, *lib.* 2. *c.* 107. Bayle, *Diction. Critique.*

EGNATIUS, (Metellus) l'un des principaux de Rome, ayant trouvé sa femme, qui avoit bû, & fondé sur la Loi de Romulus, qu'un mari pouvoit tuer sa femme en quatre cas, lui donna un si grand coup de bâton sur la tête, qu'il la tua. De quoi, il ne fut point recherché, supposant qu'il avoit fait une action de justice, parce qu'une femme qui boit une liqueur si dangereuse, s'expose à toutes sortes de desordres, & ferme la porte à toutes les vertus. * Valere Maxime. *Liv. VI.*

EGNATIUS, (Publius) Philosophe Stoïcien, vivoit du temps de Neron, & s'attira le mépris des honnêtes gens par ses lâchetez. Tacite en parle ainsi au sujet de ceux qui accuserent Soranus. Ensuite, dit-il, on « oüit les témoins, & entr'autres un certain Publius « Egnatius, Philosophe Stoïcien, dont l'insolence causa « autant d'indignation aux Juges, que la cruauté des ac- « cusateurs leur avoit donné de compassion. C'étoit un « Client de Soranus, qui venoit vendre sa voix & sa « conscience, pour trahir son bienfaicteur & son ami. Il « paroissoit avec une gravité Stoïque, & avec la conte- « nance d'un homme de bien, pour mieux déguiser sa « perfidie; mais l'argent l'ayant mise en évidence, apprit « à se garder d'un Philosophe hypocrite, comme d'un « traître & d'un assassin. * Tacite, *l* 16. *Annal.* «

EGOLIUS, (*Ægolius*) certain homme qui étant entré dans l'antre de Jupiter, consacré aux abeilles dans l'isle de Crete, pour en tirer du miel, fut changé en un oiseau de son nom. * Anton. Liber. *dans ses Metamor.*

EGOPHAGOS, (*Ægophagos*) nom que les Lacedemoniens donnoient à Junon, parce qu'ils lui immoloient des chevres. *Voyez* Hesychius. Athenée, & Meursius.

EGOSPOTAMOS, (*Ægospotamos*) lieu de la Chersonnese de Thrace, appellé de ce nom, qui veut dire *la riviere de la Chevre*, celebre dans les Ecrits des Anciens, à cause d'une grosse pierre qui y tomba, comme l'on dit, du Ciel, environ l'an 567. avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en ce lieu-là que les Lacedemoniens, sous la conduite de Lysander, ruinerent de telle sorte la flote des Atheniens, commandée par Conon, que ceux-ci perdus sans ressource, furent contraints de livrer leur ville aux Lacedemoniens. Ainsi finit la guerre du Peloponnese qui avoit duré 27. ans. Plutarque en parle dans la Vie de Lysander, & Pline, *liv.* 11. *chap.* 58.

EGRA, Ville de Boheme. *Cherchez* EGER.

EGREMONT, Bourg ou petite Ville d'Angleterre dans le Comté de Cumberland. Ce lieu est près de la mer d'Irlande, vis-à-vis de l'isle de Man, & à onze lieuës de la ville de Carlile, vers le Midi Occidental. Il envoyoit autrefois deux Députez au Parlement; mais il a perdu ce droit. Il est à 222. milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

EGRIC. *Cherchez* ERIC, Roi d'Estangle.

EGRY, ou le Val d'Egeris, anciennement *Ægeria*, Vallée de Suisse, près de Zug. Elle commence près d'un petit lac de ce nom, qui se vuide par une riviere appellée *Loretz*, laquelle après avoir arrosé cette vallée, se va jetter dans le lac de Zug. Ce fut là que les Suisses défirent les troupes de l'Archiduc Leopold le 16. de Novembre l'an 1315. car s'étant imprudemment engagé avec sa cavalerie dans ces détroits de montagnes, entre le lac & de hauts rochers, elle fut assommée à coups de pierres, qui leur furent jettées du haut de ces rochers. Ce qui sortit de ce passage fut vivement attaqué par les Suisses, qui attendoient de pied ferme, & qui remporterent en cette occasion une victoire complette.* Stumpt. Simler. Plantin.

EGUINARD, Baron. *Cherchez* BARON EGUINARD.

EGUS & ROSCILIUS, (*Ægus*) deux freres du païs des Allobroges, fils d'Abducillus, commanderent sur ces peuples; & après avoir servi Cesar dans toutes les guerres qu'il eut avec les Gaulois, passerent dans le parti de Pompée. * Hirtius, *liv.* 3. *de la guerre civile.*

EGYPTE, grand païs d'Afrique, s'étend depuis le 60. degré de longitude jusqu'au 67. & depuis le 22. de latitude Septentrionale jusqu'au 31. Quelques anciens Geographes ont mis une partie de l'Egypte dans l'Asie, & l'ont divisée par le Nil, en Egypte Libyque, ou Africaine, & en Egypte Arabique, ou Asiatique; mais tous les Modernes la placent dans l'Afrique, & la séparent de l'Asie par le golfe Arabique, & la petite langue de terre ou isthme de Suez.

SES NOMS ET SA DIVISION.

Les Grecs nommerent l'Egypte, *Ægyptos*, du nom d'un fils de Bel appellé *Ægyptus* ou *Armaïs*, qui commença d'y regner l'an du monde 2422. & avant J. C. 1581. Avant ce temps ils lui donnoient le nom d'Acrie; & ensuite ils lui en donnerent d'autres qu'ils tiroient, ou des Princes qui avoient gouverné dans ce païs, ou de ses principales villes, ou même de ses fleuves les plus fameux. Moïse rapporte que les Egyptiens tiroient leur origine de Misraïm, fils de Cham, qui fut un des fils de Noé; d'où les Hebreux ont appellé ce païs Misraïm, comme le nomment aujourd'hui quelques Arabes. Mais *Misrajim* est plûtôt le nom d'un païs, que celui d'un homme. *Voyez* Bochart, *in Phal. lib. IV. c.* 24. Les autres nomment ordinairement l'Egypte *Bardamasser*, & les Egyptiens lui donnent le nom de *Chibili*, ou de *Chibet*. Les bornes de l'Egypte sont, du côté du Septentrion, la mer Mediterranée; au Levant, l'Arabie Petrée, & le golfe Arabique; au Midi, la Nubie & l'Ethiopie; & au Couchant, la Barbarie, & le desert de Barca. Elle est divisée premierement en haute Egypte, qui s'approche plus du Midi, & en basse Egypte, qui est le long de la mer Mediterranée. On divisoit aussi la haute Egypte en Libyque, ou Africaine, vers l'Occident, & en Asiatique ou Arabique, qui est celle qui regarde l'Orient. Elles étoient séparées par le Nil; & l'on se servoit de quelques autres divisions que Haiton, Jean de Leon, & Marmol, n'ont pas oubliées. D'autres divisent l'Egypte en quatre parties; Sahid ou haute Egypte; Bechria, autrement Demesor, ou moyenne Egypte; Errif ou basse Egypte; & la côte de la mer rouge. Les divisions de l'Egypte se faisoient aussi par Gouvernemens: ainsi les Turcs la distinguent aujourd'hui, en douze Gouvernemens, qu'on nomme aussi Cassilifs. Entre le Nil & la mer rouge, on trouve le Gouvernement du Caire, les Cassilifs de Cossir & de Chercoffi; le païs qu'on appelle Saïd, & qui s'étend vers le Midi de part & d'autre du Nil; à l'Occident le Cassilif de Girgio, & à celui de Minio; ceux de Monfelout, ou de Manfelout, de Fiun, de Gesa, & de Benesuel sont à l'Occident du Nil. Dans l'étenduë du Delta, & le long de la mer Mediterranée, on trouve le Gouvernement d'Alexandrie & les Cassilifs de Menousia & de Garbia; & enfin celui de la Masoure ou de Mansoura est sur l'isthme de Suez. C'est cet isthme de Suez qui sépare la mer rouge de la mer Mediterranée, & que divers Souverains ont tenté inutilement de couper, pour joindre les deux mers. Enfin les anciens ont encore divisé l'Egypte en cinq parties, en Delta, Egypte Orientale, Troglodyte, Thebaïde, & Cyrenaïque, autrefois dite Pentapole; à cause de ses cinq villes, Cyrene, Arsinoé, Berenice, Appollonie, & Ptolemaïs. Voilà ce qui peut regarder la division de l'Egypte. Pour son étenduë, sa longueur depuis l'embouchure du Nil près de Damiette jusqu'à la ville, que les anciens nommoient Catabathme, contient cent cinquante milles d'Allemagne, & sa largeur cent seulement, depuis les embouchures du Nil dans la mer, jusqu'à la ville de Conze. Haiton lui donne quinze journées de longueur, & trois seulement de largeur: Jean Leon, & Magin sont encore d'une autre opinion; & Marmol assure, que sa longueur est de cent cinquante lieuës, depuis les confins de Bugie jusqu'à la mer Mediterranée, & sa plus grande largeur de vingt-six lieuës d'Espagne. Les Modernes lui donnent cent lieuës d'Orient en Occident, & cent quatre-vingt du Midi au Septentrion.

QUALITEZ DU PAYS D'EGYPTE.

L'air d'Egypte est extrêmement mal sain. La terre y est pourtant très-féconde, & cette fécondité n'y vient pas des pluïes; car il n'y pleut que rarement en Novembre, Decembre & Janvier; mais du débordement du Nil, qui ne manque jamais d'inonder le païs au mois de Juin, selon Jean de Leon & Pigafette, & même en Juillet & en Août, comme disent les autres. Les habitans remarquent que leurs terres sont plus ou moins fécondes, selon que le Nil est beaucoup ou mediocrement débordé. Ses eaux engendrent une quantité prodigieuse d'insectes; toutes sortes d'animaux en deviennent plus féconds; & quelques Auteurs même ajoûtent que c'est la boisson de son eau, qui fut en partie cause de la grande multiplication des enfans d'Israël en Egypte. Quoiqu'il en soit, il est du moins vrai que les femmes du païs ont ordinairement deux enfans à la fois, & très-souvent davantage. Le limon du Nil rend leurs terres si grasses, que les habitans y mêlent ordinairement du sable; & ils feroient deux recoltes de froment, s'ils étoient moins paresseux qu'ils ne le sont. Les Romains appelloient pour ce sujet l'Egypte le grenier de l'Empire, & en tiroient plus de grain que de toutes les autres Provinces. Les brebis y portent ordinairement deux fois l'année, & font plusieurs petits d'une ventrée. Outre le bled, on transporte de l'Egypte du ris, du sucre, des dattes, du sené, de la casse, d'excellent baume, des cuirs, du lin, de la toile, &c. Le jonc, dont on faisoit le papier, y croît en abondance. Ce papier étoit fait de l'écorce de ce jonc, coupée en bandes, collées en croix les unes sur les autres. On croit qu'on commença d'user de ces feüilles de papier, après qu'Alexandre *le Grand* eut soûmis l'Egypte à son Empire. L'Egypte a aussi des crocodiles, qui sont de gros animaux qui ont la forme d'un lezard; des cynocephales, sorte de singes; des ibis, espece de cicognes, & quelques autres animaux de cette nature. * Pline. Solin, &c.

VILLES, FLEUVES, ET DESERTS D'EGYPTE.

Diodore de Sicile dit qu'il y avoit autrefois en Egyp-

te, jusqu'à dix-huit mille villes, & assure que de son temps on en voyoit encore trois mille. Du temps des Romains, on en comptoit, à la verité plusieurs; mais elles étoient peu considerables. Les plus illustres étoient Alexandrie, bâtie par Alexandre *le Grand*, & Capitale, non seulement de l'Egypte, mais encore de l'Afrique voisine; Diospolis, ou Thebes d'Egypte, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes. Memphis est prise pour le Caire d'aujourd'hui, selon quelques-uns; mais il est plus sûr, que les masures de la premiere se voyent à dix-sept lieuës du Caire. Les autres sont Syene, aujourd'hui Ansa, Bubaste, Arsinoë, Elephante, ou Elephantine, Damiete, Rosete, Dorote, Suës, la Masoure, Bochira, Faramuda, Zibith, & les autres Capitales des douze Cassilifs dont nous avons fait mention. Le Nil après avoir lavé le Caire, se divise en deux bras qui environnent le païs nommé Delta, & ces deux bras en produisent encore d'autres, qui ont presque tous des noms particuliers. Il traverse toute l'Egypte du Midi au Septentrion, formant plusieurs isles, & arrosant les villes les plus considerables jusqu'au Caire; comme Girgio, Saïd, Manfelout, Benesuef, Fiun, &c. Au reste, toute l'Egypte est entourée de deserts & de sablon, si ce n'est du côté de la mer. A l'Orient au-de-là du Nil vers la mer rouge, elle a le celebre païs de la Thebaïde avec ses deserts, où vivoient autrefois tant d'Anachoretes, après que saint Paul & saint Antoine leur y eurent servi de modeles. Il y a encore le desert de Barca vers la Barbarie, où étoit le temple de Jupiter Ammon, qu'Alexandre *le Grand* visita. Au-de-là de la mer rouge, commence le grand desert, qui s'étend jusqu'à la Palestine; & c'est le même où les enfans d'Israël resterent 40. années. Du Caire à Delbe il y a des deserts de sable qui ont environ vingt journées de chemin; & pour y passer, quelques voyageurs se font fait enfermer dans des caisses portées sur des chameaux, pour ne respirer l'air que par de petits trous. Cette précaution n'est pas inutile pour éviter le danger qu'il y a dans ces plaines mouvantes, que le vent agite continuellement, où l'on ne voit ni sentier, ni chemin, & où il est très-souvent necessaire de se servir de la boussole comme sur mer. A l'Occident de la riviere du Nil, on trouve le lac Mœris, auquel on donne environ 150. lieuës de tour. Il y en a quelques autres moins considerables.

PYRAMIDES ET MOMMIES.

Environ à quatre lieuës du Caire, & à une & demie du Nil, on voit encore aujourd'hui trois pyramides, bâties par les anciens Rois d'Egypte. La grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des sept merveilles du monde. Herodote, & d'autres Auteurs ont dit que trois cens soixante mille hommes y travaillerent vingt années, par ordre de Chemmis Roi d'Egypte, que chaque face de son quarré par le bas est de plus de deux cens toises, & que sa hauteur est de plus de huit cens pieds. Ils parlent même de la seconde, qu'on attribuë au Roi Cheops; & de la troisiéme, qui est l'ouvrage de Mycerine, ou d'une courtisanne nommée Rhodope. D'autres disent que la plus grande partie de ces pyramides a 86. toises & environ 4. pieds de hauteur; que chaque côté de sa base a 113. toises, & que chaque côté du piedestal a 270. toises, & cinq pieds de longueur. Cependant Poulet, voyageur moderne, semble avoir consideré les choses avec moins de précaution. Il soûtient qu'il n'y a point de Prince dans l'Europe, infatué des mêmes pensées que l'étoient les Egyptiens, qui ne pût plus facilement rendre son nom venerable à la posterité, par de semblables édifices. Il dit la même chose des Mommies qu'on trouve dans le desert, & qui ne sont proprement que des corps petrifiez, ajoûtant qu'il est sûr qu'il n'y a point de si petit Pharmacien en France, qui ne fût capable d'éventrer un mort, de l'emplâtrer de gommes & de parfums, & de le couvrir d'une telle quantité de bandages, que l'air n'y pouvant entrer, l'accès n'en fut encore interdit à la corruption. Diodore de Sicile dit que c'est d'Egypte qu'est venuë la fable de Caron, de sa barque, & de ces pieces de monnoye qu'il falloit mettre dans la bouche des morts, pour payer le passage de ce monde en l'autre. Caron étoit le nom du batelier, & *Baris* le nom du bateau, dans lequel on passoit de Memphis, pour aller dans le desert où l'on enterroit les morts, pour obéir à une ordonnance qui défendoit d'enterrer les morts dans les villes. Platon commandoit la même chose dans le douziéme livre de ses Loix; & dans les douze Tables des Romains on faisoit observer la même chose. *In urbe ne sepelito, neve urito.* Outre ces ouvrages on voit encore aujourd'hui en Egypte, des obelisques & des labyrinthes. Les Rois de ce païs se plaisoient à immortaliser ainsi leur memoire, & à occuper leurs peuples. Les Anciens nous parlent de la statuë de Memnon & du Phare près d'Alexandrie, que l'on a rangé au nombre des sept merveilles en Egypte.

COUTUMES, SCIENCES, ET ANNE'ES des Egyptiens.

Les Egyptiens n'ont pas été grands hommes de guerre. Ils sont aujourd'hui les meilleurs nageurs du monde, adroits, plaisans & ingenieux, mais paresseux. Leur attachement pour leur fausse Religion a été extrémement superstitieux. Les Egyptiens s'estiment les premiers & les plus anciens de tous les peuples. Ils se piquoient aussi d'avoir été les inventeurs de plusieurs sortes d'Arts, & avoient deux sortes de Lettres, les vulgaires & les sacrées, qui étoient des sculptures d'animaux, & de figures étranges, que les Auteurs Grecs ont nommées *Hieroglyphes*. Les Sciences ont fleuri parmi eux; & quand nous n'en aurions point d'autre témoignage que celui de Diodore de Sicile, il seroit suffisant pour nous persuader cette verité. C'est de lui que nous apprenons qu'Homere, Lycurgue, Solon, Platon, Pythagore, Democrite, Oenopide, Eudoxe, & divers autres grands hommes quitterent leur païs pour voir les étrangers, & particulierement l'Egypte, où l'on montroit longtemps après, le logis dans lequel Platon & Eudoxe demeurerent treize années ensemble, à ce que nous assure Strabon. Ils entreprirent ce voyage, pour profiter de la conversation des Prêtres de cette contrée, qui possedoient seuls les sciences contemplatives. Ces Prêtres enseignoient, outre les Lettres sacrées, l'Arithmetique & la Geometrie, à laquelle ils s'attachoient particulierement. La Musique, l'Astronomie, & l'Astrologie y étoient en très-grande consideration; & la Medecine étoit cultivée avec beaucoup de succés. Les habits des Egyptiens étoient fort propres, mais sans faste. La Polygamie étoit permise parmi eux, & ils épousoient leurs sœurs, sans que les fils naturels fussent moins estimez que les legitimes. Ce furent les Rois qui permirent aux freres d'épouser leurs sœurs, afin que les filles ne fussent pas entierement privées du Gouvernement. Ils avoient un grand respect pour les vieillards, & un soin particulier d'embaumer les morts. Le jour commençoit chez eux à minuit; & parmi les anciens Egyptiens, les années n'étoient que lunaires, puis de deux mois, ensuite de quatre. C'est peut-être par ces années que comptoient ceux qui soûtenoient que la Monarchie des Egyptiens avoit duré treize mille années. Depuis cette même année, qu'on nomme aussi Chaldaïque & de Nabonassar, & qui est si celebre parmi les Astrologues & les Chronologistes, fut extrémement vague. Elle étoit telle, qu'on ne peut l'appeller proprement ni solaire ni lunaire. Car étant composée de 365. jours distribuez en douze mois de 30. jours chacun, ausquels on ajoûtoit les cinq jours, en approchant du cours du soleil elle s'en éloignoit, en ce que les douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Cependant cinq ans après que l'Egypte fut venuë en la puissance des Romains, l'an 729. de Rome, & 25. ans avant l'Ere Chrétienne, on fixa cette année au 29. du mois d'Août, sans que depuis elle fût sujette à ce changement, qui la faisoit courir par toutes les saisons de l'année. Cela se fit en ajoûtant de quatre en quatre ans un jour intercalaire, non dans le cours de l'année, comme nous faisons nôtre Bissextil au mois de Fevrier; mais à la fin, comptant six *Epagomenes*, pour cinq qui se trouvoient dans toutes les autres années simples.

LEUR GOUVERNEMENT.

Le Royaume d'Egypte a eu divers Rois, depuis le Déluge, & a été fondé par Misraïm fils de Cham. Il a été long-temps gouverné par les Pharaons, dont on prétend qu'Amenophis ou Menés fut le premier. C'est lui, qui par une invention admirable arrêta le Nil à la ville de Memphis, par une chaussée de cent stades de large,

qui retint le fleuve, & le fit passer entre les montagnes, entre lesquelles il coule à present. Les successeurs de ce Prince maintinrent durant plusieurs siecles leurs Etats, partagez en diverses Dynasties. Depuis l'un d'eux reünit la Souveraineté, & eut des successeurs, qui regnerent jusqu'au temps que Cambyses Roi de Perse, soûmit l'Egypte, & se la rendit tributaire. L'Egypte devint ensuite une des conquêtes d'Alexandre *le Grand*; mais ce Prince ne vécut pas long-temps, & son Empire aiant été partagé l'an 324. avant Jesus-Christ, l'Egypte fut la portion de Ptolomée *Lagus*. Ses successeurs qui porterent le même nom s'y maintinrent, jusqu'à ce que les Romains la reduisirent en Province, après la défaite d'Antoine, & la mort de Cleopatre. L'Egypte demeura aux Empereurs Romains, jusqu'au regne d'Omar, second Calife des successeurs de Mahomet, qui la conquit par Amar, l'un de ses Generaux. Lorsque la puissance de ses successeurs vint à décliner, Saladin établit l'Empire des Mammelus en Egypte, & ses descendans s'accorderent de telle sorte, que sous le regne de Cenacy ou Algaury, leur domination s'étendoit le long de la mer Mediterrannée l'espace de trois cens lieuës, depuis le Cap d'Arraz Auxen, que Ptolomée nomme le Promontoire de la Morée, jusqu'au golfe de l'Arraze, qui semble être l'ancienne Serrepolis. Selim Empereur des Turcs conquit dans le XVI. siecle l'Etat des Mammelus. Il tua le 25. Août de l'an 1516. Campson Soudan d'Egypte; & Tomumbey qu'on avoit mis en sa place, ayant eu la même destinée l'année d'après, l'Egypte fut entierement soûmise aux Ottomans, qui la gouvernerent depuis par leurs Bachas. Ils y ont une assez bonne milice: aussi ce Gouvernement est le plus honorable de ceux de la Porte, & fournit tous les ans plus de cent cinquante mille piastres au Grand Seigneur. De sorte que les Egyptiens, qui ont eu premierement des Rois particuliers, ont été depuis soûmis aux Perses, aux Grecs, aux Romains, aux Califes, aux Mammelus, & enfin aux Turcs.

RELIGION DES EGYPTIENS.

Les Egyptiens ont été très-superstitieux. Leurs Divinitez principales ont été Anubis, Apis, Isis & Osiris, dont nous parlons en leur place. Ils croioient aussi que l'esprit, l'eau, la terre, l'air & le feu étoient des Divinitez dignes des adorations les plus soûmises. Le démon se joüoit si facilement de la simplicité de ces peuples trop credules, que plusieurs d'entr'eux adoroient les crocodiles, les rats, & certains autres insectes; & que les autres rendoient ces mêmes respects aux plantes, à des raves, à des porreaux, & à des oignons. C'est au sujet de cette superstition que Juvenal s'écrie.

O! sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina! —

Pieuses Nations, qui voyent naître ces Divinitez dans leurs jardins!

Les Egyptiens reçûrent la connoissance de la Foi du temps même des Apôtres, & S. Marc fut premier Evêque d'Alexandrie. Depuis ils furent assez inconstans dans la créance Orthodoxe, s'étant souvent laissez seduire aux Heretiques, & sur tout aux Ariens. Leurs deserts furent habitez par tant de saints Solitaires, depuis S. Paul & S. Antoine, qu'il est impossible d'en exprimer le nombre. Mais depuis que ce païs a été soûmis aux successeurs de Mahomet, ses peuples ont été infectez de la doctrine de ce faux Prophete, qui s'y partagent aujourd'hui en plusieurs sectes. On y trouve aussi des Chrétiens Latins, & des Schismatiques. Ces derniers sont les Cophtes, qui ont un langage tout particulier; & une maniere d'écrire beaucoup differente de celle des anciens Grecs. On trouve encore des Juifs en Egypte.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Egypte jusqu'à Cambyses.

Comme les Tables Chronologiques des Rois d'Egypte, selon Eusebe, que l'on a données jusqu'ici dans ce Dictionnaire, sont remplies de fautes, & interrompuës par beaucoup de vuides, nous allons leur en substituer une plus exacte, dressée sur le même calcul par le P. Riccioli, que nous avons même corrigée, à l'égard des noms propres. Quant aux Dynasties, nous en avons traité plus au long dans leur article, & nous nous contenterons de marquer ici leur durée. Enfin pour suivre le plan que nous nous sommes proposez dans la correction de ce Dictionnaire, nous ajoûterons une autre suite Chronologique des Rois d'Egypte, suivant la supputation d'Ussérius, qui paroîtra, sans doute la plus juste, à ceux qui prendront la peine de consulter les Auteurs originaux sur lesquels il s'appuïe; comme Manethon cité par Josephe, Constantin Manassès, &c.

Ans avant J. C.	*DYNASTIES D'EGYPTE.*	*Durée.*
2007.	XVI des Thebéens.	190.
1817.	XVII. des Pasteurs.	103.
1714.	XVIII. des Diospolitains,	348.
1366.	XIX.	194.
1172.	XX.	177.
995.	XXI.	130.
865.	XXII.	49.
816.	XXIII.	44.
772.	XXIV.	44.
728.	XXV.	44.
684.	XXVI.	159.
	Total.	1482.

SUITE DES ROIS D'EGYPTE selon Eusebe.

Ans avant J. C.		*Durée.*
2007.	*Thebéens.*	190.
1817.	*Pasteurs.*	113.
1714.	*Diospolitains.*	348.
1714.	Amasis.	24.
1690.	Chebron.	13.
1677.	Amenophis I.	21.
1656.	Mephrès.	12.
1644.	Néphramutosis.	26.
1618.	Thmosis.	9.
1609.	Amenophis.	18.
1591.	Orus.	52.
1540.	Acenchrés.	12.
1528.	Acoris.	9.
1519.	Cenchrès.	16.
1503.	Acencherès.	8.
1495.	Acencherès.	15.
1480.	Danaus.	5.
1475.	Egyptus.	68.
1407.	Amenophis.	40.
1367.	Zethus.	55.
1312.	Rampses.	66.
1246.	Amenophis.	40.
1200.	Ammenephté.	26.
1186.	Thuoris.	13.
1172.	XXVII. *Dynastie.*	177.
995.	Smedes.	26.
969.	Psusennes.	44.
928.	Nepercheres.	4.
924.	Amenophis.	9.
915.	Osochoris.	6.
909.	Spinaces.	9.
900.	Psusennes,	35.
865.	Sesonchis.	21.
844.	Osorchon.	15.
821.	Tachelosis.	13.
816.	Petubatès.	25.
791.	Osorchon.	9.
782.	Psammus.	10.
772.	Bocchoris.	44.
728.	Sabacon.	12.
716.	Sevecus.	12.
704.	Taracus Æthiops.	21.
684.	Merrhès *Æthiops.*	12.
672.	Stephanites.	7.
665.	Nechepsos.	6.
659.	Psammetichus.	44.
615.	Nechao.	6.
609.	Psammus.	12.
597.	Waphres.	30.
567.	Anamasis.	42.
	PERSES.	
526.	Cambyses & ses successeurs.	196.
330.	Alexandre *le Grand*.	6.
324.	Les Ptolomées.	380.
		1683. ans.

Les Romains regnerent ensuite sur l'Egypte.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'EGYPTE, selon Usserius.

La domination des Egyptiens dura 1663. ans suivant le témoignage de Constantin, dans ses Annales, & nous trouvons cet intervalle depuis cette année, où cet Empire fut fondé par Misraïm fils de Cham, jusqu'au temps où il fut subjugué par Cambyses Roi de Perse.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Durée.*	
1816.	2188.	Misraïm *intervalle.*	104.	

II. DYNASTIE DES PASTEURS ARABES.

Les PASTEURS ARABES s'établissent à Tanis, forment la II. Dynastie des Tanites, & regnent sur la basse Egypte.

1910.	2084.	Salatis.	19.	
1939.	2065.	Bæon.	44.	
1983.	2021.	Apachnas.	36.	7. *mois*
2020.	1984.	Apophis.	61.	
2081.	1983.	Janias.	50.	1. *mois.*
2131.	1873.	Assis.	49.	2. *mois.*

V. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

TETHMOSIS, fils d'Atisphragmuthosis, Roi de la Thebaïde, ou haute Egypte, qui avoit chassé les Pasteurs Arabes, regne sur la basse Egypte.

2179.	1825.	Tethmosis *ou* Amasis.	25.	4. *mois.*
2205.	1799.	Chebron.	13.	
2218.	1786.	Amenophis.	20.	7. *mois.*
2239.	1765.	Amesis, *sœur d'Amenophis.*	21.	7. *mois.*
2261.	1743.	Meprès.	12.	9. *mois.*
2273.	1731.	Mephramuthosis.	25.	10. *mois.*
2299.	1705.	Thmosis.	9.	8. *mois.*
2039.	1695.	Amenophis.	30.	10. *mois.*
2340.	1664.	Orus.	36.	5. *mois.*
2376.	1628.	Acenchrès, *fille* d'Orus.	12.	1. *mois.*
2388.	1616.	Bathosis frere d'Acenchrès.	9.	
2397.	1607.	Acencherès I.	12.	5. *mois.*
2410.	1594.	Acencherès II.	4.	3. *mois.*
2422.	1581.	Armais.	4.	1. *mois.*
2426.	1578.	Ramessès.	1.	4. *mois.*
2427.	1577.	Ramessès Miamûm.	66.	2. *mois.*
2494.	1510.	Amenophis II. ou Belus.	19.	6. *mois.*
2513.	1491.	Sethosis & Armais ensemble.	9.	

VI. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

SETHOSIS, ou AGYPIUS, chasse son frere ARMIS ou DANUS, qui s'empara d'Argos dans la Grece.

2522.	1482.	Sethosis seul.	59.
2581.	1422.	Rhampsès.	66.
2647.	1357.	Ammenephetés.	20.
2667.	1337.	Ramessés.	60.
2727.	1277.	Amménémés.	22.
2734.	1268.	Thuoris.	7.

VII. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

2735.	1269.	Nechesos.	19.
2754.	1250.	Psammutis.	
		Inconnu.	
		Certos.	
		Rhampsis.	
		Amensés.	159.
		Ochyras.	
		Amedés.	
2820.	1184. *Prise de Troïe.*	Thuoris.	
		Athoris.	
		Cencénés.	
		Uennéphés.	

DYNASTIE DES TANITES ou PRINCES DE TANIS.

2915.	1091.	Smerdés.	27.
2940.	1064.	Psusennés I. *Pharaon beau-pere de Salomon.*	51.
2991.	1013.	Neperchetoés.	4.
2995.	1009.	Amenophis III.	9.
3004.	1000.	Osochoris.	6.
3010.	1994.	Spinaces.	9.
3019.	1985.	Psusennés II.	7.

DYNASTIE DES PRINCES DES BUBASTES, qui chassent les Tanites.

Ans du monde.	Ans avant J. C.		Durée.
3026.	978.	Sesonchis ou Sesac.	21.
3047.	955.	Osorchon I.	
		Tachelosis.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	96.
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	

DYNASTIE DES TANITES QUI SE RETABLISSENT.

3146.	858.	Petubates.	40.
3186.	818.	Osorchon II.	8.
3194.	810.	Psammus.	10.
3204.	800.	Zet.	29.

DYNASTIE DES SAITES.

3233.	771.	Bocchoris.	44.

DYNASTIE DES ETHIOPIENS, commencée par Sabacon, qui s'empare de la basse Egypte, après avoir fait brûler Boccheris vif.

3277.	727.	Sabacon.	8.
3285.	719.	Sevecus.	14.
3299.	705.	Taracus.	18.
3317.	687.	*Anarchie de II ans*	2.
3319.	685.	*Gouvernement de douze personnes pendant 15. ans.*	15.

DYNASTIE LES SAITES, qui remontent sur le Thrône.

3334.	670.	Psammitichus.	54.	
3388.	616.	Necos.	16.	
3404.	600.	Psammis.	6.	
3410.	594.	Apriés.	25.	
3435.	569.	Amasis.	44.	
3479.	525.	Psammenitus.		6. mois.

DYNASTIE DES PERSES.

Cambyses Roi des Perses, fils du Grand Cyrus, se rend maitre de cet Empire, & y regne 3. ans.

3479.	525.	Cambyses.	3.
3482.	522.	*Les Mages.*	1.
3483.	521.	Darius *fils d'Histapes.*	36.
3519.	485.	Xercés.	12.
3531.	473.	Artaxercés *longuemain.*	48.
3579.	425.	Xercés II. & ensuite Sogodianus.	1.
3580.	424.	Darius *Ochus.*	
3581.	423.	Darius *Nothus.*	19.

La 11. année du regne de ce Prince, les Egyptiens secoüerent le joug des Perses, & établirent leur domination à Saïs sous

		Amyrthée qui regna	6. ans.	
		Après lui une autre Dynastie se forma à Mendes.		
		Nepherites I.	18. ans.	
		Achoris.	13.	
		Psammuthis ou Psammerichus.	1.	4. mois.
		Nepherites II.		
3600.	361.	Artaxercés *Mnemon.*		

Sous son regne une Dynastie de Princes Egyptiens s'établit en Egypte. Elle fut appellée des Sebennites, parce qu'elle regna à Sebennite, ville du Delta.

		Nectanebe I.	12. ans.
		Tachos l'assassine.	2.
		Nectanebe II. chassé par Ochus.	11.
3643.	361.	Artaxercés *Ochus.*	23.
3666.	338.	Arses	3.
3668.	336.	Darius *Codomannus.*	6.

Ans du monde.	Ans avant J. C.		Durée.	
		Alexandre le Grand s'empare de l'Egypte.		
3674.	330.	Alexandre.	7.	
		Après la mort d'Alexandre, Ptolomée fils de Lagus, regne sur l'Egypte.		
3681.	323.	Ptolomée *Soter.*	40. *ans.*	
3721.	283.	Ptolomée *Philadelphe.*	37.	8. *mois*
3758.	246.	Ptolomée *Evergetes.*	25. *ans.*	
3783.	221.	Ptolomée *Philopator.*	17.	
3800.	204.	Ptolomée *Epiphanes.*	24.	
3824.	180.	Ptolomée *Philometor.*	35. moins 3. *mois.*	
3859.	145.	Ptolomée *Physcon*, ou *Evergetes* II.	29.	
3857.	117.	Ptolomée *Lathurus* chassé.	17.	moins quelques *mois.*
3903.	101.	Ptolomée Alexandre son frere.	10.	
3913.	91.	Ptolomée *Lathurus* rétabli.	8.	
3923.	81.	Cleopatre I. *seule.*		6. *mois*
3924.	80.	Ptolomée *Alexandre II.* chassé.	15.	
3939.	65.	Ptolomée *Auletés.*		
3953.	51.	Ptolomée Dionysius & *Cleopatre.*	4.	
3957.	57.	Cleopatre II. *seule.*		

Après la mort de Cleopatre, les Romains s'emparerent de cette Province, qu'ils reduisirent en Gouvernement. Lorsque leur Empire fut détruit, l'Egypte passa sous la domination des Caliphes, & ensuite sous celle des Turcs qui la possedent aujourd'hui. *Consultez* cet article avant les Tables.

☞ * Les Egyptiens se vantoient d'une prodigieuse antiquité, & partageoient la durée de leur Empire en trois temps. Le premier étoit celui des Dieux, dont ils contoient cent treize generations en 30. Dynasties, qui composoient 36525. ans Le second, des demi-Dieux, ou des Heros appellez aussi Aurites ou Mestréens, de huit generations de deux cens dix-sept ans. Le troisiéme des Rois, dont Manethon nous a laissé 30. Dynasties. Si on les suppose successives, elles composent cinq mille trois cens cinquante-cinq ans. Outre cela Eratosthene nous a laissé une suite de 38. Rois de Thebes, la plûpart differens de ceux qui sont dans les Dynasties de Manethon. Herodote, Josephe, & Diodore de Sicile ont parlé de quelques Rois d'Egypte, mais ils ne s'accordent point entre eux, ni avec les autres Auteurs. Pour concilier ces differences, il faut supposer, comme il est certain, que l'Egypte étoit divisée en plusieurs Roïaumes, & particulierement en trois principales parties, la Thebaïde, la haute Egypte, & la basse Egypte. Tout ce qui est dit du regne des Dieux en Egypte est fabuleux, & selon tous les Historiens Menès est le premier Roi de toute l'Egypte : il faut qu'il ait commencé à regner vers l'an 2210. avant J. C. L'Egypte fut ensuite partagée entre les Rois des Thebains, les Rois des Thanites, les Rois des Memphites, & les Rois de la basse Egypte, énoncez dans les Dynasties de Manethon; la Reine Nytocris réünit ces differens Roïaumes. Quelque temps après les Rois Arabes ou Pheniciens, appellez Pasteurs, s'étant emparez vers l'an 509. avant J. C de Memphis & d'une partie de la basse Egypte, y établirent leur domination, pendant que le Roïaume de Thebes subsistoit encore, & qu'il s'étoit formé un troisiéme Roïaume dans la petite Diospole. L'Egypte fut ensuite reduite sous un seul Roi du temps de Thermosis 1210. ans avant J. C. Ce Royaume continua jusqu'à Sethosis ou Sesostris, ce fameux conquerant, que l'on croit être le Sesac de l'Ecriture sainte, qui vint piller Jerusalem la 5. année du regne de Roboam. Après lui l'Egypte fut encore partagée vers l'an 950. avant J. C. en trois Royaumes, de Memphis, de Diospole, & de Tanis. Il se forma aussi un Royaume à Bubastis. Anysis l'aveugle fut le dernier des Rois Egyptiens. Vers l'an 730. avant J. C. Sabacon Ethiopien le dépoüilla du Royaume, & se défit de Bochoris, qui avoit aussi établi un Royaume dans une partie de l'Egypte. Après quelques Rois, Psammiticus fut seul Roi d'Egypte vers l'an 660. avant J. C. il regna 44. ans, & eut pour successeurs Nechaon, Psammis, Vafrés & Amasis. L'an 525. avant J. C. Cambyses s'empara de l'Egypte sur Psammis, fils d'Amasis. Depuis ce temps-là les Perses furent maîtres de l'Egypte; cependant il y eut encore quelques Rois Egyptiens, qui regnerent dans une partie de l'Egypte, jusqu'à Nectanebus dernier de leurs Rois, qui fut dépoüillé la 18. année de son regne par Artaxercès Ochus l'an 344. avant J. C. & l'Egypte demeura entierement soûmise aux Perses. * M. Du Pin, *Biblioth. univ. des Hist. prof.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EGYPTE.

Ptolomée, Strabon, Pline, Pomponius Mela, Solin, Ortelius, Mercator, Cluvier, Berthius, Merula, Magin, Serupili, Golnitz, Sanson, Baudrand, Duval, &c. On y doit joindre les Historiens, & ceux qui ont fait quelque description particuliere de l'Egypte, comme Herodote, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Polybe, Justin, Diogene Laërce, Manethon, & Berose, tels que nous les avons; Josephe, Appien Alexandrin, Procope, Jacques de Vitri, de Nangis, Leunclavius, Torniel Salian, l'Histoire des Califes, Geofroi, Paul Jove, Maffée, Capel, Marmol, Murthadi, traduit par Vathier, Haiton, Daviti, &c. Entre les Philologues, Philon Juif, Ciceron, Aristote, Jamblique, Lucien, Clement Alexandrin, Eusebe, Plutarque, Macrobe, Suidas, Elien, Cœlius Rhodiginus, Pierius, &c. Des Voïageurs & Chronologistes, Jean Leon, Jarric, Belon, Vincent le Blanc, Pietro della Valle, Mantagaaze, Palerne, Radzivil, Villamont, Pigafete, Guyon, Thevenot, Montconis, Poulet, Vansbec, Censorin, le P. Petau, Scaliger, Calvisius, Riccioli, &c. * Marsham; dans son livre intitulé, *Chronicus Canon Ægyptiacus*, imprimé à Londres en 1672.

EGYPTEN, petite Ville du Duché de Curlande. Elle est dans la Semigalle, à sept lieuës de la ville de Braslaw. * Baudrand.

EGYPTIENS, *Egyptiani*, espece de vagabonds & d'imposteurs, qui parurent pour la premiere fois en Allemagne en 1417 comme le rapporte Munster dans sa Geographie. Ils sont noirs, halez du soleil, sales dans leurs habits, & malpropres dans leur manger, fort adonnez au larcin, sur tout les femmes, qui gagnent la vie pour leurs maris. Ils se choisissent entr'eux des chefs, & d'autres Officiers subalternes, qui sont distinguez par la propreté & la magnificence des habits, ils ont aussi des chiens de chasse, les principaux voïagent à cheval, & le reste à pied. Ils portent par tout avec eux des lettres du Roi Sigismond & d'autres Princes d'Allemagne, afin qu'on leur laisse le passage libre. Si on les en croit, c'est par penitence, qu'ils rodent ainsi par le monde, & ils assûrent qu'ils sortent originairement de la basse Egypte : ce qui est une pure fable, comme Munster l'a remarqué au 3. livre de sa Geographie chap. 5. car leurs semblables se trouvent de même dans d'autres

Royaumes, comme en France, sous le nom de Bohemiens ou d'Egyptiens. Ils se mêlent de dire la bonne avanture, & entendent encore mieux à voler subtilement, & à amuser le petit peuple par plusieurs petits tours de souplesse & d'industrie. * Spelman. Muniter, *à l'endroit déja cité.*

EGYPTUS, Roi qu'on fait fils de Belus, étoit issu de Neptune & de Libye, & fut frere de Danaüs. Il eut cinquante fils, qui épouserent leurs cinquante cousines germaines, filles du même Danaüs. On ajoûte que celui-ci craignant, selon l'Oracle, d'être chassé du thrône par un de ses gendres, avoit commandé à ses filles de faire mourir leurs maris. On dit qu'Egyptus donna son nom à l'Egypte. * *Consultez* Eusebe, Hygin, Ovide, Eustathius, &c.

EGYPTUS Roi des Ethiopiens, fut converti à la Foi par S. Mathieu, selon leur tradition. * Marmol, *l.* 10. *c.* 23.

EGYRE, Ville fameuse dans cette Province de la Grece, qu'on appelloit proprement Achaïe. Elle est nommée aujourd'hui *Xilocraste*, ou *Scolocraste*, selon le Noir.

E H E.

EHEM ou EHEMIUS, (Christophle) Allemand, Jurisconsulte & Chancelier de l'Electeur Palatin, né à Augsbourg en 1528. fut envoïé à Anvers, où il apprit la Langue Grecque & la Latine, & ensuite la Françoise. Depuis il voyagea en Italie, & étudia le Droit & la Medecine, & étant de retour en Allemagne, il enseigna la Philosophie à Tubinge, & s'acquit une très-grande réputation. Othon-Henri Electeur Palatin, l'attira dans son Université d'Heidelberg, où Ehem enseigna le Droit, & ensuite eut une charge de Conseiller ordinaire. Il en remplit si fidelement tous les devoirs, que Frederic III. qui succeda à Othon-Henri, le fit son Chancelier, le mena avec lui l'an 1566. à la Diete que l'Empereur Maximilien II. avoit convoquée à Ausbourg, & l'employa dans diverses negociations très-importantes. Christophle Ehem mourut le 1. Juin 1592. âgé de 64. ans. Il a composé un Traité du Droit sous ce titre, *De principiis Juris*, *l.* 7. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ. p.* 312.

EHENHEIM, en Latin *Ehenheimum*, Ville d'Allemagne dans la basse Alsace, sur la riviere dite *Ergel*, à trois ou quatre lieuës de Strasbourg: elle est libre & imperiale, sous la protection du Roi de France.

EHINGEN, petite Ville d'Allemagne dans la Soüabe. Elle est sur le Danube, à 4 lieuës au dessus d'Ulm. On la prend pour l'ancienne *Dracuina*, ville de la Vindelicie. Il y a un autre Ehingen en Soüabe, qui est un Bourg situé sur le Nexre, à deux lieuës au dessus de la ville de Tubingue. * Maty, *Diction.*

EHINGER, (Elie) Bibliothecaire de la ville d'Augsbourg en Allemagne, fit imprimer à Wirtemberg en 1614. les Canons de l'Eglise d'Orient, qu'il tira de cette celebre Bibliotheque dont il avoit le soin. Cet Ouvrage, auquel il donna le titre de *Codex Canonum Ecclesiæ Orientalis*, avoit été imprimé pour la premiere fois en Grec en 1540. par les soins de Jean du Til, ou Tilly, qui l'avoit tiré de la Bibliotheque du Chapitre de saint Hilaire de Poitiers. Einger fit encore imprimer en 1663. un Catalogue des livres de la Bibliotheque d'Augsbourg, qui étoit fort ample, & qui fut fort estimé.

E I C

EICETES ou HEICETES, certains Heretiques, qui s'éleverent dans le VII. siecle, faisoient profession de la Vie Monastique, & croyoient qu'il étoit impossible de bien loüer Dieu, qu'en dansant & en sautant. Leur dessein en cette ridicule maniere, étoit d'imiter la conduite de Moïse, lorsque les Egyptiens perirent dans la mer rouge, comme il est marqué dans l'Exode. Et pour l'imiter, disoient-ils, plus à propos ils tâchoient d'attirer chez eux des femmes, qui comme eux faisoient publiquement profession de la Vie Monastique. * S. Joan. Damasc. *lib. de hæres. verb. Eicetæ.* Sandere, *her.* 120. Exode, *c.* 15. Gautier, *en la Chron. au VII. siecle*, *c.* 1.

EICHFELD, EISCHFELT, ou EISCHVELT, *Eischfeldia*, petit païs d'Allemagne dans la Thuringe, au midi de celui de Brunswic. Il appartient aujourd'hui à l'Electeur de Maïence, & sa ville Capitale est Duderstad.

EICHSPALD, (Henri d') Archevêque de Maïence, natif de Treves, fut d'abord Medecin de Profession, ensuite Evêque de Bâle; & depuis fut fait Electeur pour avoir gueri le Pape en trois jours d'une fâcheuse maladie. En 1309. il couronna le Roi de Boheme, Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur Henri VII. & reçût de lui pour present, un siege enrichi de pierres precieuses. Il mourut en 1328. * *Hist. d'Allemagne.*

EICSTADE, (Laurent) de Stetin dans la Pomeranie, Medecin & Mathematicien, composa des Ephemerides, *Pædia Astrologica.*

EICHSTET, en Latin *Eistatum*, *Eistadium*, & *Quercipolis*, Ville avec titre d'Evêché, dans le païs de Nordgaw, sur les confins du haut Palatinat, de la Baviere & de la Franconie, dans le Cercle de Franconie en Allemagne. Cet Evêché fut établi l'an 748. par S. Boniface Archevêque de Maïence, & fut fondé par le Comte Suigger de Hirchberg. S. Willinard en fut le premier Evêque. Gebard Comte de Hirchberg, dernier de sa Famille, legua à cet Evêché le Comté de Berchingen, vers l'an 1300. On admire dans cette Eglise un soleil, fabriqué pour enfermer le S. Sacrement, dont Jean Conrad de Gemmingen, Evêque du lieu, fit present à son Eglise l'an 1611. C'est un ouvrage d'une beauté extraordinaire, du poids de quarante marcs d'or, enrichi de trois cens cinquante diamans, de quatorze cens perles, de deux cens cinquante rubis, & de plusieurs autres pierres précieuses; le tout estimé plus de soixante mille florins. Cet Evêché a deux places considerables pour leurs fortifications; sçavoir, celle d'Eichstet sur la riviere d'Altmul; & à demi lieuë de là, le fort de Wilibaldberg, situé sur un roc environné de huit jardins très-agréables, où l'Evêque fait sa residence. Il a plus de quarante mille écus de revenu par an. Eichstet porte de gueules à une Croix Episcopale d'argent, posée en pal. * Heiss *Hist. de l'Empire*, *l.* 6.

EICHTELBERG, c'est-à-dire, *Mont des Pins*, Montagne du Marquisat de Culembach en Franconie, qui s'étend dans le païs de Voitlande en Misnie, & dans le Roïaume de Boheme. Elle a pris son nom de la quantité des pins qui y croissent, & elle est partagée en plusieurs pointes, dont les unes s'étendent du côté de l'Orient vers la Boheme; d'autres à l'Occident, vers la Franconie, quelques-unes au Midi, vers le Palatinat & la Baviere; & enfin les derniers au Septentrion, du côté de la Thuringe & du païs de Voitland. Il sort de cette montagne, quatre des principales rivieres qui arrosent l'Allemagne, le Mein, l'Egre, le Nab, & la Sale, que l'on marque ordinairement par ce mot *Mens*, à cause que les premieres Lettres de ces noms y sont comprises. Ceux qui voudront sçavoir toutes les particularitez de cette montagne, pourront voir les Descriptions qu'en ont fait Gaspard Bruschius & Enoch Wideman. * *Bibl. Germ.*

EICK, dit HUBERT VAN-EICK, Peintre, né en 1366. à Maseik, ville du Diocese de Liege, sur la Meuse, étoit frere de JEAN EICK, dit JEAN DE BRUGES, qui fut son disciple. On présume que leur pere étoit aussi Peintre; parce que tous ceux de leur famille embrasserent cette profession; & on dit même qu'une de leurs sœurs nommée MARGUERITE, renonça au mariage, pour exercer la peinture avec plus de liberté. Jean de Bruges trouva l'invention de peindre en huile; & un Peintre de Messine vint exprès de Naples dans le Païs-Bas, pour y apprendre ce secret qu'il porta en Italie. Hubert & Jean firent divers Tableaux pour Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne. On en voit un dans l'Eglise de saint Jean de Gand, & Hubert mourut en 1426. avant qu'il fût achevé. Jean son frere vint demeurer à Bruges qu'il aimoit beaucoup; & il n'y eut gueres de Princes en Europe qui ne voulût avoir quelqu'un de ses Ouvrages. Philippe *le Bon* lui donna souvent des marques de son estime; & lui donna, dit-on, une place dans son Conseil. Ce Peintre mourut à Bruges où il fut enterré dans l'Eglise de S. Donat.

EICKIUS, (Arnoul) d'Anvers, a vécu sur la fin du XVI. siecle vers l'an 1580. & a composé divers Ouvra-

ges. Il laissa un Traité sous ce titre : *Miraculorum ; variorumque motuum, & eventuum mea ætatis liber* ; cet Ouvrage n'a pourtant jamais été imprimé. * Valere André, *Bibl. Belg*

EICKIUS, (Jacques) Ecclesiastique d'Anvers, Poëte qui a fait quelques pieces en vers.

EICKIUS, Hollandois, Auteur, qui a fait la description de Dordrecht.

EIDER, Riviere de Danemarck, en Latin *Eidera*, ou *Epidera*, a sa source près de Segeberg, passe à Renbourg, à Frederiestad, & à Tonningen, & se jette dans la mer, aprés avoir divisé le Duché de Sleswik, qu'elle a au Septentrion, de l'Holsace ou Holstein, & du Ditmars qu'elle a au Midi. Leider donne son nom à un petit païs qui est près de Tonningen, dit *Eiderstede*, qui est dans le Duché de Sleswik.

EIFFEL ou L'EIFLE, Païs d'Allemagne. Il est dans l'Archevêché de Tréves, & en partie dans le Duché de Juliers. La ville de Munster-Eiffel en a conservé le nom; mais on en ignore les bornes. * Baudrand.

EIGIL. *Cherchez* EGIL.

EIGUEZ ou AIGUES, Riviere de France en Dauphiné, où elle a sa source dans les montagnes de cette Province, vers le Gapençois, porte dans les anciens titres, le nom d'*Icarus*, d'*Aigarus*, & d'*Eigarus*. Elle passe à Nions & à saint Tronquet, & se jette dans le Rhône à côté d'Orange. L'Historien de Dauphiné l'a confonduë avec l'Ouveze, ou Louvete, *Ovidia* ; qui passe au Puis & à Vaison, & qui se joint à la Sorgue avant que de se décharger dans le Rhône. * Papyre Masson, *Descript. Flum. Gall.* Chorier, *l. 1. de l'Hist. de Dauph.* Colombi, *de Episc. Vasion.*

EINARD. *Cherchez* EGINARD.

EINDHOVEN, petite Ville des Païs-Bas. Elle est dans le Brabant Hollandois, sur le Dommel, à six lieuës au dessus de Bois-le-Duc, & sur le grand chemin de cette ville à Mastricht. * *Cartes Geogr.*

EINSIDLEN, autrement l'Abbaïe de l'Hermitage en Suisse, au Canton de Schwitz, prés la source du Syl, de l'Ordre de S. Benoît étoit autrefois un lieu desert, où un certain Minrad avoit bâti une petite maison, dans un endroit, qu'il avoit défriché entre des broussailles. Aprés sa mort, cette maison fut convertie en une magnifique Abbaïe, qui selon Lazius, a été fondée par les Comtes de Sulgow; quoiqu'en un autre endroit il en rapporte l'origine à Rodolfe, Roi de Bourgogne. Munster dit qu'elle fut bâtie du temps d'Othon I. vers l'an 975. & qu'on y attacha plusieurs villages, droits & revenus. Ces donations ont été depuis confirmées par les Empereurs Henri II. l'an 1004. Conrad II l'an 1027. & Henri III. l'an 1040. Ceux du Canton de Schwitz ont eu autrefois plusieurs disputes avec les Moines de cette Abbaye. * J. B. Plantin, *Descript. de la Suisse.*

EIRAS, Montagne de Messenie, sur laquelle les Messeniens se défendirent pendant onze ans contre les Lacedemoniens; car après une bataille que les Lacedemoniens avoient gagnée, Aristomene se retrancha sur cette montagne, & ne se tint pas seulement sur la défensive, mais encore attaqua les Lacedemoniens. Quoi qu'Aristomene eût été pris dans un combat, les Messeniens ne laisserent pas de se défendre ; & Aristomene s'étant sauvé, continua de soûtenir pendant plusieurs années le siege. Mais enfin les Lacedemoniens emporterent cette place la premiere année de la XXVIII. Olympiade 916. ans avant J. C. * Pausanias, *in Messeniacis*, Marsham.

EISCHFELT ou EISCHELD. *Cherchez* EICHFELD.

EISENAC ou ISENAC, *Isenacum* & *Eisenacum*, Ville d'Allemagne dans la Turinge, avec Université, est bâtie sur la petite riviere de Nese, vers la frontiere de la Hesse, & appartient au Duc de Weimar, de la Maison de Saxe. JEAN-FREDERIC I. de ce nom, Duc de Saxe, qui fut dépouillé de l'Electorat, eut JEAN-FREDERIC II. & ce dernier mort en 1595. laissa trois fils d'*Elisabeth* de Baviere Palatin son épouse. Le troisiéme *Jean-Ernest*, fut Duc d'Eisenach, & mourut sans posterité. Ses biens furent partagez entre les cousins de la branche de Saxe-Weimar, & de Saxe-Gotha. Celui qui commandoit les troupes Imperiales en Alsace l'an 1677. étoit de cette Famille. L'Université d'Eisenac fut fondée vers l'an 1555. Le Duc a son Chancelier & ses autres Officiers.

EISENCHSMID, (Jean Gaspar) Docteur en Philosophie & en Medecine, & celebre Mathematicien, nâquit à Strasbourg le 25. Septembre 1656. Son pere de même nom & surnom que lui, étoit l'otier d'étain, & avoit des charges honorables dans la ville. Il fut laissé orphelin fort jeune. Il fit ses classes dans dix ans, aprés quoi il frequenta les leçons des Professeurs, & s'attacha surtout aux Mathematiques, qui lui plaisoient infiniment. Il fut fait Docteur en Philosophie vers l'an 1676. De-là il passa à l'étude de la Medecine ; sans negliger les Mathematiques, qui faisoient toûjours son principal attachement. Il soutint une dispute inaugurale en Medecine en 1681. & fut le premier qui eut cet honneur, aprés que la ville eut été renduë au Roi de France. Il se mit aprés cela à voyager. Il alla à Paris, où il resta quinze mois, & fit connoissance avec les Sçavans de cette grande ville & surtout avec Messieurs Du Vernay, Anatomiste, & Tournefort, Botaniste. Il visita aprés cela les principales Villes & Universitez de France. Il en fit de même à l'égard des villes d'Italie. Il revint en Allemagne, vit Vienne la capitale, divers autres lieux, & fut de retour à Strasbourg au mois de Mai de 1684. où il reçut avec applaudissement le Bonnet de Docteur en Medecine. En 1696. il fit une chute, dont il fut si blessé, qu'il ne put plus sortir de sa maison. Empêché par cet accident de s'attacher à la Pratique, il se donna entierement aux Mathematiques ; & eut l'honneur, lors du rétablissement de l'Académie Royale à Paris, d'être nommé pour être associé de cet illustre Corps. Ses Ouvrages justifient ce choix. Il a publié un Traité sur la figure de la Terre Elliptico-Spheroïde : un autre des Poids & Mesures de plusieurs Nations; & de la valeur des Monnoyes anciennes. Il a laissé divers autres Traitez, qui n'ont pas encore été imprimez. Il avoit commerce de Lettres avec la plûpart des Sçavans de l'Europe. Il est fait mention honorable de lui dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, dans le Journal des Sçavans, & dans les Memoires de Trévoux. Le Roi de France se servit de lui, pour dresser une Carte de Geographie. Il mourut le 4. Decembre 1712.* *Actes de Leipsic de 1713. pag.* 280.

EISENGREIN, (Guillaume) Allemand, Chanoine de Spire, où il étoit né, a vécu dans le XVI. siecle, & s'est acquis beaucoup de réputation par sa science, & par sa pieté. Il composa divers Ouvrages, & entr'autres : *Catalogus testium veritatis*, qu'il publia en 1565. 1566. & 1568. Une Chronique de Spire, qu'il finit en 1563. & qu'il fit imprimer l'année suivante à Dilinghen, &c. * Possevin. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVI. siecle.*

☞ * Le Catalogue *des témoins de la verité* d'Eisengrein, est une liste des Ecrivains Ecclesiastiques, qui ont combattu & refuté les heresies de leurs temps, & celles de nôtre siecle par avance. Par les heresies de nôtre siecle, Eisengrein entend les Protestans, c'est-à-dire, toutes les Societez qui se sont séparées d'avec le Saint Siege. Eisengrein suit l'ordre des temps ; mais il employe la plus grande partie de son Ouvrage en Eloges, & n'a point apporté assez de jugement & de capacité dans son Ouvrage ; il faut prendre garde à ne point confondre cet Ouvrage d'Eisengrein avec celui de *Flaccius Illyricus*, Lutherien, qui en a donné un semblable, avec le même titre ; mais dans un sens bien different ; car Flaccius entend par *les témoins de la verité*, ceux de sa Secte, & Eisengrein entend par ce terme les Catholiques qui sont demeurez dans le sein de l'Eglise Romaine sous l'autorité du Pape.

EISENGREIN, (Martin) Allemand, Docteur, & Vice-Chancelier de l'Université d'Ingolstadt, étoit natif de Stugard dans le Duché de Wirtemberg, & mourut en 1578. Il composa des Sermons que Tilman Bredenbach a traduits en Latin. *Confessionale, &c.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVI siecle.*

EISENTHORN, c'est-à-dire, *la Porte de Fer.* Passage fort difficile & fort important pour entrer dans la Transylvanie. Il est aux confins de cette Principauté, de celle de Valachie, & de la haute Hongrie, & il donne le nom d'Eisenthorn ou de *Viskapu*, à toute une chaîne de montagnes presque inaccessibles qui environnent la Transylvanie du côté du Midi. * Baudrand.

EISFELD, petite Ville, ou bon Bourg du Cercle de

Franconie. Elle est dans le Duché de Coburg, prés de la source de la Verta, & à trois lieuës de la ville de Coburg. * Baudrand.

EISLEBEN. *Cherchez* ISLEBE.

EITELWOLF de Lapide. *Cherchez* ETHELWOLPHE.

EITON. *Cherchez* EDON (Etienne.)

E K E

EKELENFORT ou ECHELENFORDT, *Ekelenfordia*, Ville de Danemarck dans le Duché de Sleswik. Elle est située sur la mer Baltique, & elle a tiré son nom du fort d'Ekerembourg ruiné. Exelenfort a un assez bon port, & est entre la ville de Slesvik & celle de Kiel. * Sanson. Baudrand.

EKESIO ou ECHESIE, *Ekesium*, Ville de Suede, dans la Province de Smaland, & près de l'Ostrogothie ou Ostrogothland propre, est éloignée de quatre ou cinq lieuës du lac Weter. Elle est peu considerable, si nous en croyons les relations modernes, quoique d'autres en ayent parlé autrement. * Baudrand.

EKIUS. *Cherchez* ECHIUS & EICKIUS.

E L A

ELA Roi d'Israël, étoit fils de Baasa, qui fut un Prince très-méchant, & lui succeda vers l'an 3074. du monde, & 930. avant J. C. Au commencement de la seconde année de son regne, Zamri, qui commandoit la moitié de sa cavalerie, le fit assassiner dans un festin qu'il faisoit chez un de ses Officiers nommé Ofa, Josephe nous apprend qu'il n'avoit point de gardes, parce que ce Prince avoit envoyé tous ses gens de guerre assieger une ville des Philistins, nommée Gabath. Zamri extermina toute la race de Baasa, selon que le Prophete Jehu, que Josephe nomme Gimon, le lui avoit prédit. * III. des Rois, *ch.* 16. Josephe, *liv.* 7. *des Ant. chap.* 6. Torniel. Salian. & Sponde, *A. M.* 3105. *&* 3106

ELA, pere d'Osée, Roi d'Israël. * Paralipomenes, *chap.* 4.

ELA, fils de Caleb, dont il est fait mention dans le 3. livre des Rois, *ch* 4. Le nom d'ELA étoit aussi celui d'une ville des Iduméens, comme il est marqué dans la Genese, *ch.* 36. &c.

ELAM, fils de Sem, donna son nom aux ELAMITES, qui sont ceux que les Auteurs profanes nomment ELYMEENS. Ils habitoient le païs qui étoit entre les Provinces de Perse & de Babylone. Plusieurs Historiens croient, après Josephe, que les Perses sortirent de ce même païs des Elamites, & le prouvent par des conjectures assez fortes; sur tout, par ce qui est rapporté dans la Prophetie de Daniel, que Suse capitale du païs des Perses étoit dans le païs d'Elam. Ce Chodorlaomor qui vainquit les cinq petits Rois de la Pentapole, qui enleva Loth avec sa famille, & qui fut depuis entierement défait par Abraham, étoit Roi de ces peuples. Isaïe & Jeremie en parlent comme d'une nation qui étoit fort aguerrie. La ville capitale étoit ELYMAÏDE, où étoit ce temple celebre de Diane, qu'Antiochus Epiphanes voulut piller, & où il fut tué. * Genese 14. Isaïe, 11 21. & 22. Jeremie, 2.. 49. Daniel. 8. Actes des Apôtres, 2. Josephe, *liv.* 1. *des Ant. c.* 7. *l.* 7. *&* *liv.* 12. *c.* 13. Torniel, *A. M.* 1657. *n.* 19. 1937. *n.* 50. *&* 2105. *n.* 1. Salian. Sponde, *in Ann. vet. Test.* Sam. Bochart, *in Phaleg.*

ELAMITES ou ELYME'ENS. *Voyez* ELAM cidessus.

ELATE'E, en Grec Ἐλάτεια, Ville dont Plutarque parle dans la Vie de Demosthene & dans celle de Sylla. Strabon dit dans son Livre IX. que c'étoit la plus grande ville de la Phocide. Pausanias dans ses Phociques excepte Delphes; & dit que le fleuve Cephise passoit par la plaine d'Elatée. Strabon au lieu que nous avons cité, dit qu'elle a été inconnuë à Homere, pour avoir été batie après sa mort.

ELATH, Campagne de l'Idumée, dont il est fait mention *Deuteronome II.* 8. On dit qu'il y avoit une ville de ce nom dans ce païs, située sur le bord de la mer Rouge, par laquelle passerent les Israëlites, au sortir d'Asiongaber. C'étoit un port d'où on alloit dans les Indes. * S. Jerôme.

ELBE, Riviere d'Allemagne, a sa source dans la Boheme du côté de Glatz sur les frontieres de la Silesie. Ceux de Boheme la nomment *Labe*. C'est l'*Albis* des anciens Auteurs, que quelques-uns de ceux du bas Empire ont nommé *Albia*. Elle reçoit toutes les rivieres de la Boheme, dont les principales sont la Molde, & l'Egra. L'Elbe passe à Konigigratz, à Cuttemberg, à Letomeritz, &c. ensuite elle coule dans la haute & basse Saxe, elle reçoit la Sale, le Havel, &c. elle arrose les villes de Dresde, de Torgau, de Wittemberg, de Dessau, de Magdebourg, de Verben, de Lawembourg, de Hambourg, & de Gluxstad, & ensuite elle se jette dans la mer d'Allemagne. * Strabon, *l.* 7. Pline. Lucain. Dion. Silius Italicus. Bertius, *Desc. Germ.* Munster, *l.* 3. Cluvier, *l.* 3. *introd. Geogr.* *&c.*

ELBE ou l'Isle D'ELBE, *Ilva* & *Æthalia*, Isle de la mer Mediterranée, en Italie, sur les côtes de la Toscane, vis-à-vis de Piombino. Les Auteurs en ont souvent fait mention, comme Virgile, *l.* 10. *Æneide.*

——— At Ilva trecentos
Insula, inexhaustis Chalybum generosa metallis.

Cette isle a environ quarante milles de circuit, & n'a que cinq ou six Paroisses. Elle appartient au Prince de Piombino, sous la protection des Espagnols, qui y ont Porto-Longore. Le grand Duc y a aussi le port dit *Porto-Ferrajo* ou *Ferraro*. Magin & d'autres y ont placé une ville de Cosmopolis, bâtie par Cosme, Duc de Toscane, qui est une ville imaginaire; car il n'y en a point de ce nom. Peut-être que le premier s'est trompé au sujet de Porto-Ferrajo, qui est l'*Argoüs Portus* de Strabon & des anciens Auteurs, parce que Cosme I. de ce nom, grand Duc de Toscane, le fit fortifier, & lui voulut donner son nom. Les Ecrivains, qui sont venus après Magin, ont fait la même faute. On trouve dans l'isle d'Elbe de cette espece de marbre, que l'on nomme *Granit*, qui est grisâtre, tirant sur le verd, & tacheté de petites marques noires & blanches. Les Romains y occupoient continuellement un grand nombre d'ouvriers à travailler dans les carrieres: & c'est de-là qu'on a tiré depuis, les colonnes du portique de la Rotonde, qui sont très-belles, & d'une grandeur extraordinaire. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Mela. Leandre Alberti. Baudrand, &c.

ELBENE, Famille, qu'on nomme diversement *Elbene*, *Delbene* ou *Del Bene*, est originaire de Florence. Quelques-uns ont crû qu'elle étoit originaire de France, où l'on voit la Baronie de Bene, prés de Montfort l'Amauri, & on ajoûte même que les armes de cette Famille y sont gravées en divers endroits, sur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs passerent en Italie avec les Princes de la Maison d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence; où ceux du païs, ayant mis l'article *Del* à leur nom *Bene*, ils en formerent celui *d'Elbene*. D'autres tiennent que cette Famille vient de Fiesoli. C'est le sentiment d'Hugolinus Verrinus, dans son Ouvrages des choses remarquables de Florence. Quoiqu'il en soit, cette Famille a été pendant trois ou quatre cens ans en grande consideration à Florence, & y a exercé les premieres charges de la Republique, à laquelle les Seigneurs d'Elbene rendirent des services signalez. JACQUES d'Elbene, surnommé *le Grand*, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la Republique en 1334. 1338. 1341. & 1360. On le couronna trois fois souverain Gonfalonier en 1352. 1355. & 1360. Scipion Ammirato, & les autres Auteurs de l'Histoire de Florence, en parlent avec beaucoup d'estime. Il laissa entr'autres enfans FRANÇOIS d'Elbene, Prieur de la Liberté en 1373. & 1377. Celui-ci eut de *Françoise* Ricasoli, son épouse, *Richard*, pere d'*Antoine*, d'où sont descendus les Seigneurs d'Elbene de Florence; & OLIVIER, qui épousa *Vaggia* Corbinelli. Il eut entr'autres enfans ALBERTASSE d'Elbene, Prieur de la Liberté en 1473 Celui-ci se retira à Rome sous le Pontificat d'Alexandre VI & puis revint à sa maison de Monteloni, dans la Toscane, où il mourut, laissant entr'autres enfans de *Magdelaine* Bondelmonti, son épouse, NICOLAS, qui se retira en France; & PIERRE, dont nous ferons mention dans la suite NICOLAS d'Elbene rendit de grands services au Roi Loüis XII. qui lui donna la charge de son Maître d'Hôtel ordinaire: laquelle lui fut continuée sous François I. Il épousa *Magdelaine* Ridolfi, dont il eut BARTHELEMI d'Elbene. Celui-ci avoit beaucoup de genie, & composa un Ou-

vrage intitulé *Civitas veri, seu morum*, qu'il dédia à Marguerite de France, Duchesse de Savoye. Cette Princesse donna l'Abbaye d'Hautecombe à son second fils *Alfonse* d'Elbene, qui fut depuis Evêque d'Alby. Barthelemi avoit eu de *Clemence* Bonacorsi, son épouse, cet *Alfonse* & JULIEN d'Elbene, que la Reine Catherine de Medicis envoya l'an 1574. en Pologne, pour presser le retour du Roi. Julien eut de *Catherine* Tornaboni, *Julien*, Abbé d'Auvilliers; *Barthelemi*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de feu Monsieur le Duc d'Orleans, mort sans posterité de *Catherine* d'Elbene, sa parente; *Alfonse*, Evêque d'Alby après son oncle; PIERRE, qui suit; *Marguerite*, femme de *David* de Miremont, Seigneur de Berieux; *Loüise*, mariée au Sieur de Lesture; & *Anne*, Religieuse. PIERRE d'Elbene, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c. épousa *Anne* d'Elbene sa parente, dont il eut GUY, qui suit; *Alfonse*, Evêque d'Orleans en 1647. & mort vers l'an 1665. *Alexandre*, Commandeur de Coulommiers, &c. de l'Ordre de Malthe, Receveur general du Prieuré de France, mort en 1654. *Barthelemi*, Evêque & Comte d'Agen, mort vers l'an 1661. *Gilbert*, Commandeur d'Oüarville, &c. de l'Ordre de Malthe, Ambassadeur à Rome; & *Magdelaine*, mariée à *Jean-Jacques* du Bouchet-Bouville, Seigneur de Villeflix, & des Tournelles, &c. GUY d'Elbene, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers, puis Chambellan de M. Duc d'Orleans frere de Loüis XIV. eut de *Charlotte* de Refuge, qu'il épousa en 1680 *Barthelemi*, mort sans alliance, & deux filles. PIERRE d'Elbene, dont nous avons fait mention ci-devant, étoit Seigneur de Monteloni & de Saint-Maure en Toscane, & laissa de *Barthelomea* Corsini, son épouse, ALBISSE d'Elbene, qui suit, & trois autres fils, qui se retirerent en France; sçavoir, *Albert*, Pannetier du Roi Henri II. lequel fut tué l'an 1554. en Italie, dans l'armée commandée par le Maréchal Strozzi; *Jacques*, Chevalier de Malthe, aussi Pannetier du Roi, aprés son frere; & *Bernard*, Evêque de Lodeve en 1557. puis de Nîmes en 15[illegible]0. Il se trouva au Concile de Trente. ALBISSE fut en grande consideration sous le regne de François I. & de Henri II. qui le créa General & Surintendant des Finances qui sortoient hors du Royaume. Il eut de *Lucrece* Cavalcanti, son épouse, qui fut une des Dames ordinaires de la Reine Catherine de Medicis, *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564 puis Guidon des Gendarmes du Duc de Mayenne, qui se trouva aux batailles de Dreux, de saint Denys, de Moncontour, au siege de Javarin, & qui fut tué à celui de la Rochelle en l'an 1573. *Pierre*, que le Roi Charles IX. fit son Aumônier ordinaire en 1558. Abbé d'Eu, &c. Il rendit de grands services, & mourut l'an 1590. au camp du Roi devant Paris; *Albert*, tué en 1576. combattant contre les Reistres, sous le Duc de Guise; ALEXANDRE, dont nous parlerons ci-après; *Catherine*, femme du Seigneur d'Arbouville; & *Genevieve*, mariée au Baron de Baux. * Scipion Ammirato & Machiavel, *Hist. de Flor.* Paulo Mini, *de la Nobil. de Flor.* Tristan l'Hermite de Souliers, *Tosc. Franc.* &c.

ELBENE ou DELBENE, (Alfonse) Evêque d'Alby, fils de *Barthelemi* d'Elbene Patrice Florentin, & de *Clemence* Bonacorsi, témoigna dès sa jeunesse une grande inclination pour l'Etat Ecclesiastique. On lui procura l'Abbaye d'Hautecombe en Savoye, qu'il permuta ensuite pour celle de Maizieres en Bourgogne, avec Silvestre de Saluces. Le Roi Henri III. le nomma l'an 1588. à l'Evêché d'Alby, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse dans un temps très-fâcheux. Ce Prélat mourut le 8. Février de l'an 1608. Il avoit composé divers Ouvrages. *Tractatus de Gente Familia Marchionum Gothiæ, qui postea Comites S. Ægidii, & Tolosates dicti sunt*, publié à Lyon l'an 1597. *in octavo. De Regno Burgundiæ Transjuranæ & Arelatis, l. 3.* imprimé à Lyon l'an 1592. *in quarto. De Origine Familiæ Cisterciana*, &c. Il eut pour successeur en l'Evêché d'Alby, un autre ALFONSE d'Elbene son neveu. Celui-ci sortit de France, pour être entré dans la revolte du Duc de Montmorency: il y revint en 1643. après la mort du Cardinal de Richelieu. Il mourut à Paris le 9. Janvier de l'an 1651. âgé de 71. ans, & fut enterré dans l'Eglise du Temple. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ELBENE, (Alexandre) fils d'*Albisse* & de *Lucrece* Cavalcanti, né à Lyon le 7. Mai de l'an 1554. porta les armes dès son jeune âge, & fut blessé dangereusement en 1573. au siege de la Rochelle. Depuis il suivit le Roi Henri III. en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le brevet étant de retour en France, & se trouva aux sieges de Livron & du Poulin. En 1576. il servit sous le Duc de Guise à la défaite des Reistres: l'année d'après il suivit le Duc de Mayenne, & se trouva au recouvrement de la Charité, d'Issoire & de Broüage. En 1580. il fut blessé d'une mousquetade au siege de la Fere, & servit avec le même zele les années suivantes, jusqu'en 1589. que ses affaires domestiques l'obligerent de passer en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le service de nos Rois, s'étant beaucoup interessé, pour la reconciliation d'Henri IV. avec le S. Siege. Le Cardinal d'Ossat remarque cette circonstance dans ses lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui témoigner sa reconnoissance par deux des siennes, & lui envoya même en 1596. un brevet de Conseiller d'Etat. Ensuite Alexandre d'Elbene lui ayant apporté ses lettres d'absolution, au camp devant la Fere, ce grand Prince lui donna le Collier de l'Ordre de saint Michel, & lui fit expedier un Brevet pour être reçû Chevalier du saint Esprit, à la premiere promotion. En 1604. le Roi nomma des Commissaires, pour informer de la Noblesse du Sieur d'Elbene, ce qui fut fait; mais ce Monarque ayant été tué en 1610. lorsqu'il devoit faire des Chevaliers après le couronnement de la Reine, Alexandre d'Elbene fut privé de cet honneur. Il mourut en 1613. laissant de *Marguerite* d'Elbene son épouse, *Alexandre* II. Seigneur de la Mothe, qui servit avec réputation dans les armées, & qui avoit beaucoup d'esprit; *Lucrece*, femme de *Loüis* de Cardaillac de Levi, Comte de Bieule, Lieutenant General en Languedoc; & *Catherine*, mariée en premieres nôces à *Jean* d'Estampes, Seigneur de Valençay, tué l'an 1626. au siege de Privas; & en secondes nôces à *Leon* d'Illiers, Seigneur de Chantemelle, Marcoussi, &c. Elle a eu deux enfans de ses deux maris. * *Consultez* Tristan l'Hermite de Souliers, *en sa Toscane Françoise*. Du Chêne. Godefroy. La Roque, &c.

ELBEUF, Bourg de France en Normandie, *Elbovium*, avec titre de Duché, érigé en 1581. en faveur de Charles de Lorraine I. du nom, est situé sur la riviere de Seine, à trois ou quatre lieuës au-dessus de Roüen. Ce Bourg a appartenu à la Maison d'Harcourt, sous le titre de Marquisat; & depuis il est devenu le titre d'une branche de la Maison de Lorraine. RENE' de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, Chevalier des Ordres du Roi, étoit septiéme fils de *Claude* de Lorraine, Duc de Guise, &c. Il fut General des Galeres de France, après la mort de François son frere en 1563. & mourut en 1566. âgé de 30 ans. Il avoit servi au siege de Mets en 1552. & commandoit les Suisses en Italie l'an 1557. En 1554. il épousa *Loüise* de Rieux, Comtesse d'Harcourt, fille de *Claude* I. Sire de Rieux, & de *Susanne* de Bourbon, sa seconde femme. Leurs enfans furent CHARLES, qui suit; & *Marie* de Lorraine, femme de *Charles* de Lorraine, Duc d'Aumale, &c. morte en 1616. CHARLES de Lorraine I. de ce nom, Duc d'Elbeuf, Comte d'Harcourt, de Lislebonne & de Rieux, Pair, Grand Ecuyer & Grand Veneur de France, Gouverneur du Bourbonnois, né le 18. Août 1556. fut créé Duc d'Elbeuf en 1581. Il servit en diverses occasions, fut arrêté en 1588. & mis en liberté l'an 1595. Depuis, il fit son accord avec le Roi en 1591. & il mourut en 1605. Il avoit épousé *Marguerite* Chabot, fille de *Leonor*, Comte de Charni, Grand Ecuyer de France, morte le 29. Septembre 1652. âgée de 87. ans; & il eut CHARLES II. qui suit; HENRI, qui a fait la branche des Comtes d'Harcourt; *Claude-Eleonor*, femme de *Loüis* Goufier, Duc de Roüanez, morte le premier Juillet 1654. *Henriette*, Abbesse de Nôtre-Dame de Soissons, morte le 24. Janvier 1669. en la 77. année; *Françoise*, morte à Paris sans alliance, le 9. Decembre 1626. & *Catherine*, morte à Paris le 30. Janvier 1611. CHARLES de Lorraine II. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, &c. épousa en Février 1619 *Catherine-Henriette* legitimée de France, fille du Roi *Henri* IV. & de *Gabrielle* d'Estrées, Duchesse de Beaufort, mourut le 5. Novembre 1657. & sa veuve le 20. Juin 1663. Les enfans qu'il eut de cette alliance, sont CHARLES III.

qui suit; *Henri*, Abbé d'Homblieres, mort en 1649. FRANÇOIS, Comte de Rieux, qui a fait la branche des Princes d'Harcourt; FRANÇOIS-MARIE, que d'autres nomment JULE, a fait la branche des Comtes de Lislebonne; *Catherine*, Religieuse, & *Marie-Ignace*, Damoiselle d'Elbeuf, morte à Paris le 7. Août 1679. âgée de 58. ans. Ce Duc *laissa aussi cinq filles naturelles.* CHARLES III. Duc d'Elbeuf, &c. Pair de France, Gouverneur de Picardie, né en 1620. mourut le 4. Mai 1692. Il épousa en premieres nôces, le 5. Mars 1648. *Anne-Elizabeth* de Lannoy, veuve d'*Henri* du Plessis, Comte de la Rocheguion, morte le 3. Octobre 1654. en secondes nôces, le 15. Mai 1656. *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Frederic-Maurice* de la Tour, Duc de Boüillon, &c. morte le 23. Octobre 1680. & en troisiémes nôces le 25. Août 1684. *Françoise* de Montaut de Navailles, fille de *Philippes* Duc de Navailles, Maréchal de France, morte le 11. Juin 1717. Du premier lit, il a eu *Charles* de Lorraine, Chevalier de Malthe, né le 2. Novembre 1650. & *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le 6. Août 1649. mariée à Bar-le-Duc le 27. Avril 1669. à *Charles-Henri*, Prince de Vaudemont, legitimé de Lorraine, morte le 5. Août 1714. Les enfans du second lit sont, *Marie-Eleonor*, née le 14. Février 1658. & *Françoise-Marie*, née le 5. Mai 1659. toutes deux Religieuses aux filles de Sainte-Marie à Paris; HENRI, Duc d'Elbeuf, qui suit; *Loüis* de Lorraine Abbé d'Orcam, né en 1662. mort en Février 1693. *Emmanuel-Maurice*, né en 1677. Du troisiéme lit, il reste deux Princesses, qui sont; *Susanne-Henriette* de Lorraine, née le premier Février 1686. mariée le 8. Novembre 1704 à *Ferdinand-Charles* de Gonzagne, Duc de Mantouë, morte le 16 Decembre 1717. & *Loüise-Anne Radegonde* de Lorraine, née le 10. Juillet 1689. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, Lieutenant General des armées du Roi, & Chef de la Maison de Lorraine en France, né le 7. Août 1661. a épousé le 30. Janvier 1677. *Charlotte* de Rochechoüart de Mortemar, dont il a eu *Armande Charlotte*, née le 15. Juin 1683. morte en Decembre 1701. & le Prince d'Elbeuf, né le premier Septembre 1685. Brigadier des armées du Roi, tué à Chivas le 18. Juin 1705. * *Voyez* LORRAINE.

ELBING ou ELBINGE, *Elbinga*, Ville Anseatique de Pologne, dans la Prusse Royale, est Capitale du petit païs dit le *Hockerland*, située sur la riviere d'Elbing, près de la mer Baltique, & du Lac de Dransen, qui s'y décharge dans le golfe dit *Frische Haff*. Elle est grande, belle & forte, dans une plaine assez fertile. Elbing fut bâtie, à ce qu'on dit, l'an 1239. & par le commerce de la mer Baltique, elle se rendit en peu de temps très-considerable. Elle se soûmit à la Pologne l'an 1454. En 1521. elle resista à Albert de Brandebourg, qu'on y reçût en 1525. il y fonda en 1542. une Université, qu'on y rétablit en 1592. Avant cela Etienne Roi de Pologne, faisant en 1577. la guerre contre ceux de Dantzic, voulut attirer le commerce à Elbing. Les Anglois venoient ordinairement en cette ville, où plusieurs se sont établis, & l'on parle même assez bien la Langue Angloise. Le trafic porta l'abondance à Elbing, mais les opinions nouvelles s'y établirent en même temps, & furent cause de plusieurs troubles. Les Protestans avoient enlevé la principale Eglise aux Catholiques, à qui Sigismond III. Roi de Pologne, la fit rendre en 1539. Les premiers en conserverent du chagrin, dont ils donnerent des marques en 1616. & 1618. Enfin en 1626. ils se soûmirent au Roi de Suede, qui rendit cette ville en 1636. Depuis, en 1655. Elbing se donna à Charles Gustave, aussi Roi de Suede, & la ville fut renduë aux Polonois. en 1698. l'Electeur de Brandebourg força les habitans de recevoir ses troupes en garnison, prétendant que cette ville avoit été engagée pour deux cens mille écus, prêtez par l'Electeur son pere, au Roi Casimir. L'affaire fut accommodée en 1700. & il retira ses troupes, moyennant trois cens mille écus, pour nantissement desquels, les Polonois lui mirent entre les mains les pierreries de la Couronne. On la divise en trois parties, qui sont, la ville ancienne, la Cité, la ville nouvelle, & le fauxbourg. Les deux premieres sont bâties & fortifiées assez regulierement. Les Marchands ont leurs magazins dans le fauxbourg. * Cromer & Starovolstius. *Descript. Polon.* Tuldenus & Brachelius, *Hist. nost. temp.* Cellarius, *Polon. descript.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne*

ELBIR. *Voyez* MICMAS.

ELBODE, Breton, Evêque de Winchester en Angleterre, dans le VII. siecle, vers l'an 610. eut beaucoup de liaison avec Augustin, un des Apôtres du païs. Il avoit quelque connoissance des belles Lettres, & composa un Ouvrage sur la celebration de la Fête de Pâques, & l'Histoire de son temps. * Pitseus, *de Script. Angl.* Balæus & Leland rapportez par Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *c.* 24.

ELBOURG, Ville & Evêché du païs de Jutland en Danemarck, porte ce nom à cause de la pêche des anguilles que les Allemans appellent Eleu; il s'y en fait un grand commerce. * Mercator. Daviti.

ELBURG, petite Ville d'Hollande, dans le Duché de Gueldres, sur la côte de la mer au Sud, dans le Velaw, étoit autrefois assez bien fortifiée; & fut prise en 1672. par les François, qui en ruinerent toutes les fortifications l'année suivante. Elle est sur la frontiere du païs d'Overissel. * Baudrand.

ELCANA, l'un des trois fils de Coré. * *Exod.* 6. 23. 1. *Paralip.* 23. 25.

ELCANA, premier Ministre du Roi Achas, qui fut tué par Zechri. * 2. *Paralip.* 28. 7.

ELCANA, l'un des descendans de Caath, vivoit vers l'an 2867. du monde, 1137. avant JESUS-CHRIST, & fut mari d'Anne mere de Samuel. En allant à Silo, où étoit l'Arche, il consoloit sa femme de ce qu'elle étoit sterile. Depuis, les vœux & les larmes d'Anne meriterent que Dieu leur donnât un fils, qui fut Samuël, & ils l'offrirent au Temple. * I. des Rois, *c.* 1 *&* 2 Salian, *A. M.* 2889. 2900. *& seq. Voyez* ANNE & SAMUEL.

EL-CATIF, Ville de l'Asie, dans l'Arabie heureuse, entre Jazach & Barcar, donne son nom à la MER D'EL-CATIF, dite aussi GOLFE DE PERSE ou de BALSERA, qui s'étend depuis l'embouchure du Tigre jusques au Détroit de Mosandam, & qui separe la Perse de l'Arabie. * *Cherchez* BALSERA.

ELCESAITES ou SAMPSE'ENS, Secte d'Heretiques, qui s'éleva dans l'Eglise au commencement du II. siecle, eut pour Auteur un nommé Elxai Juif, qui se joignit aux Ebionites, du temps de Trajan vers l'an 114. & qui apporta dans cette Secte de nouveaux dogmes. Les Elcesaites observoient comme les Ebionites les ceremonies de la loi de Moïse, la Circoncision & le Sabbat; mais ils ne vouloient point de sacrifices. Ils admettoient un Christ descendu du Ciel dans Jesus: ils lui donnoient une forme humaine, qui avoit environ trente-huit lieuës de haut; & un saint Esprit de même étenduë, qu'ils prétendoient être une femme, mais invisible. Leur Christ n'étoit pas le Fils de Dieu, mais l'un des Archanges, qui étoit venu pour détruire les sacrifices du Createur. Les Elcesaites, rejettoient presque tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament. Ils avoient un livre qu'ils disoient être descendu du Ciel, & un autre composé par Elxaï. Ils détestoient saint Paul; & soûtenoient que l'on pouvoit renoncer à la foi de J. C. & même adorer les idoles. Quelques-uns d'entr'eux prétendoient qu'Adam étoit le Christ; ou que le Christ qui a été créé avant toutes choses, & qui est un esprit au-dessus des Anges, étoit descendu dans Adam, & apparu aux Patriarches; qu'enfin il étoit venu couvert du corps d'Adam dans ces derniers temps, & qu'il avoit été crucifié. Cette Secte étoit principalement établie dans la Palestine au de-là du Jourdain, où elle subsistoit encore du temps de saint Epiphane. Ils honoroient Elxaï, son frere Jexée, & tous ceux de leur race; de sorte que sous l'Empire de Valens, ils portoient un grand respect à deux sœurs qu'ils disoient en descendre. Ils les accompagnoient en foule, quand elles sortoient de chez elles, ramassoient avec soin la poudre de leurs pieds, & jusqu'à leurs crachats, pour s'en servir de remede. Origenes écrit souvent contre ces Elcesaites. Eusebe en parle dans le livre 6. ch. 38. Methodius en fait mention dans son festin des Vierges; & saint Epiphane dans l'heresie 35. qui est la leur, & dans la 30. qui est celle des Ebionites. * S. Epiphane. *her.* 19. 53. *&c.* S. Augustin, *des her. c.* 32. Eusebe, *liv.* 6. *Hist. c.* 31. Nicephore, *liv.* 5. *c.* 24. Baronius. *A. C.* 105 *n.* 2. 3. *&* 4. 149. *n* 8. *&c.* Tillemont, *Memoires Ecclesiastiques*,

M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. trois premiers siecles*.

ELCESE, ou ELCESI, petit Village de la Tribu de Nephtali, mais illustre pour avoir donné naissance au Prophete Nahum. Il y en a qui le mettent dans la Tribu de Simeon. * Nahum. *I*. 1.

ELCHE, Ville autrefois Episcopale & suffragante de Tolede. Elle est en Espagne, dans le Royaume de Valence, sur la Segre, à quatre lieuës d'Alicante, du côté du Couchant.

ELCHINGEN, Bourg d'Allemagne dans le Cercle de Soüabe. Il est sur le Danube, à une lieuë au dessous de la ville d'Ulm. Il y avoit dans ce Bourg sur une colline, un Château infame par les vols & les meurtres de ceux à qui il appartenoit. Conrad Duc de Saxe pour sanctifier ce lieu, y fonda un Couvent de Benedictins l'an 1128. qui est maintenant une Abbaye. * Maty, *Dictionnaire*.

ELCIAS, surnommé *le Grand*, d'une des premieres Familles de Jerusalem, accompagna Aristobule frere du Roi Agrippa, lorsque ce Prince alla supplier Petrone, Gouverneur de Syrie, de ne pas contraindre les Juifs à permettre qu'on posât la Statuë de l'Empereur Caius Caligula dans le Temple de Jerusalem, ce qu'ils obtinrent. * Josephe, *Antiquit. Liv. XVIII. Chap.* 11. *Artic.* 791.

ELDAD, est le nom d'un des soixante-dix Juges, que Moïse établit sur le peuple d'Israël. Quelques Auteurs après saint Jerôme, ont crû que cet Eldad & Medad étoient freres du même Moïse; mais ils l'ont crû sans raison, & Torniel refute solidement cette opinion. Nombres, *c.* 11. Saint Jerôme, *sur le* 1. *c. des Paral.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 55. *&* 56. *p.* 551. *&* 552. *edit. Plantin.*

ELDAD, ou HELDAN, Evêque de Glocester en Angleterre, a vécu sur la fin du. V. siecle, vers l'an 490. On lui attribuë quelques Ouvrages, & un entre autres, qu'il écrivit pour les Bretons naturels, contre les Saxons. Pitseus, *de Script. Angl.*

ELDAD DANIUS, Rabbin, dans le XIII. siecle, a composé divers Ouvrages. Genebrard fait mention de lui *en sa Chron.*

ELDAFAGNI, ou ELADASAGNI, ancienne petite Ville de Grece. Elle est dans l'Epire, sur la riviere de Polina, vers sa source, & les confins de la Macedoine & de la Thessalie. * Baudrand.

ELEALE', Ville des Moabites, donnée à la Tribu de Ruben, au-de-là du Jourdain. * Nombres 32.

ELEAZAR, l'un des fils d'Aaron, premier Pontife des Juifs, lui succeda dans la souveraine Sacrificature l'an 2552. du monde, & 1452. avant J. C. Après la mort de Moïse il suivit Josué, & mourut après avoir tenu le Pontificat douze années. Phinées son fils lui succeda. * Nombres, 31. 32. & 34. Deuteronome, 10. Josué, 14. 17. 19. 24. Juges, &c. & Salian, *A. M.* 2583. *& seq.*

ELEAZAR, fils d'Abinadab, qui eut la garde de l'Arche, après qu'on l'eut retirée de la main des Philistins, & qu'on l'eut mise dans sa maison. I. Rois VII. 1.

ELEAZAR, fils de *Dodo Ahohite*, fut un des trois braves, qui traverserent avec impetuosité le Camp des Ennemis du Peuple de Dieu, pour aller querir au Roi David de l'eau de la Citerne, qui étoit tout contre la porte de Bethléem. Il rafraîchit par ce moyen ce Prince extrêmement alteré par les fatigues du Siege de Jerusalem. Une autre fois les Israëlites étant sur le point de donner bataille aux Philistins, furent saisis d'une si grande frayeur, pour le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient à combattre, qu'ils prirent la fuite, & abandonnerent lâchement David à la merci de ses ennemis. Il n'y eut qu'Eleazar, fils de Dodo, qui fit ferme avec le Roi, arrêtant la fureur des ennemis, dont il fit un tel carnage, que le sang dont son épée étoit teinte, se cola à sa main. Ce vaillant homme ranima par sa valeur les troupes de David, qui ayant en honte de leur peu de courage, la voulurent effacer en se jettant à travers les bataillons des ennemis déja ébranlez, si bien qu'ils les enfoncerent & remporterent cette mémorable victoire, dans laquelle une partie des Soldats fut assez long-temps occupée à dépoüiller les morts qu'Eleazar avoit tuez de sa propre main. Cela arriva environ l'an du monde 2957. 1047. avant J. C. * I. Paral. 11. 13.

ELEAZAR, frere de Simon, surnommé *le Juste*, à cause de sa probité, succeda à son frere dans la Souveraine Sacrificature des Juifs; parce qu'Onias, fils de Simon, étoit encore trop jeune pour l'exercer. Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, lui renvoya six-vingt mille Juifs, qui étoient captifs dans son Roïaume, & le pria par des lettres très-obligeantes & accompagnées de riches presens, qu'André Capitaine des Gardes portoit, de lui communiquer les Loix des Juifs. On dit que ce Pontife envoya l'an 3727. du monde, & environ 277. avant J. C. soixante-douze sçavans de sa nation, qui traduisirent la Bible d'Hebreu en Grec; & c'est la version qu'on nomme ordinairement *des Septante*. Josephe marque en particulier tout ce qui se passa dans cette occasion. Salian dit que le Pontificat d'Eleazar fut de trente-deux années. Nous n'en sommes pas assurez. * Josephe, *Antiq. liv.* 12. *c.* 2. Salian, *A. M.* 3769. *& seqq.*

ELEAZAR, l'un des principaux Docteurs de la loi entre les Juifs, de la race Sacerdotale, sous le regne d'Antiochus Epiphanés, Roi de Syrie. Ce Prince voulut l'obliger de violer la loi, en lui faisant manger de la chair de porc; mais ce venerable vieillard lui resista courageusement. Antiochus le fit cruellement foüetter. Quelques-uns lui ayant proposé de feindre, pour se délivrer du supplice, qu'il avoit mangé des viandes défenduës, quoi qu'on ne lui eut donné que des viandes dont il lui étoit permis de manger, il refusa de conserver sa vie par cette lâcheté criminelle; & les bourreaux ayant continué de le battre, il expira entre leurs mains. II. *Machab. V. & VI.* Josephe, *Ant.* 12. *c.* 7.

ELEAZAR, surnommé *Auran*, le dernier des cinq fils de Mathathias, seconda ses freres nommez *Machabées & Asmonéens*, pour la défense de leur Religion. Dans la bataille, que son frere Judas Machabée donna vers l'an 163. avant J. C. contre l'armée d'Antiochus *Eupator*, Eleazar signala son courage; & s'appercevant qu'entre tous les éléphans de l'armée des Syriens, il y en avoit un plus grand & plus superbement enharnaché que les autres, il crut que le Roi étoit dessus. Alors sans considerer la grandeur du peril où il s'exposoit, il se fit jour à travers ceux qui environnoient cet animal, en tua plusieurs, mit le reste en fuite, vint jusques à l'elephant, se coula sous son ventre, & le tua, à coups d'épée: mais il fut accablé de son poids, reçut la mort en la lui donnant, & selon l'expression de saint Ambroise, il fut enseveli sous son propre triomphe. * Machabées, *liv.* 1. *chap.* 6. Josephe, *liv.* 12. *des Antiquitez, chap.* 8. *&* 14.

ELEAZAR, fils d'Eliud, dont parle saint Matthieu, en la Genealogie du Fils de Dieu, *c.* 1. *vers.* 15.

ELEAZAR, fils de Moyse. *Voyez* ELIEZER.

ELEAZAR, celebre Magicien dont parle Flave Josephe, & qu'il dit avoir vû. Il sembloit délivrer les possedez de l'Esprit malin par ses charmes & par ses enchantemens. Il attachoit, dit-on, au nez du Possedé un anneau, où étoit enchassée une racine dont le Roi Salomon se servoit à cet usage; & dès que le Démon l'avoit flairée, il jettoit le possedé par terre & l'abandonnoit: il recitoit ensuite les mêmes paroles que Salomon avoit laissées par écrit, & en faisant mention de ce Prince, il défendoit au Démon de revenir dans le corps du possedé. Il en avoit fait l'experience en presence de l'Empereur Vespasien, de ses fils & de plusieurs Capitaines & Soldats: mais pour faire encore mieux voir l'effet de ses conjurations, il remplissoit une cruche d'eau, & commandoit au Démon de la jetter par terre, afin que l'on connut par ce signe, qu'il avoit abandonné le possedé, & il obéissoit * Josephe, *Antiquit. Liv. VIII. Ch.* 2.

ELEAZAR, fils de *Bathus*. L'Ethnarque Archelaüs après son retour de Rome, l'établit Souverain Sacrificateur des Juifs. Il fut le soixante-cinquiéme depuis Aaron, & le troisiéme après la Nativité du Sauveur. Il succeda à son frere *Joasar*, & n'exerça cette charge que trois ans, ayant été obligé de la remettre à *Jesus* fils de *Sié*, ou de *Sias*. * Josephe, *Antiq. Liv. XVII. Chap.* 15. Tirin. *Chron. Sac. Chap.* 41.

ELEAZAR, fils d'*Ananus*, fut honoré de la dignité de Souverain Sacrificateur des Juifs, par Valerius Gratus, Gouverneur de Judée, qui l'ôta à Ismaël fils de Pha-

bus. Il ne la garda qu'une année, il en fut dépossédé, & la remit à Simeon fils de Camith, l'an 18. de J. C. & du Monde 4022. Il fut le soixante-neuviéme Souverain Sacrificateur, & le septiéme après la naissance du Messie. * Josephe, *Antiquit. Liv. XVIII. Ch. 3.* Tirin. *Chroniq. Sac. Chap. 42.*

ELEAZAR, Juif de la ville de Babylone, d'une taille gigantesque, puisqu'on dit qu'il avoit sept coudées de haut qui font dix pieds & demi. Artabane Roi des Parthes le donna à l'Empereur Tibere. * Josephe, *Antiq. Liv. XVIII. Chap. 6.*

ELEAZAR, Juif zelé & sçavant dans sa Religion, qui ayant sçû qu'Izate Roi des Adiabeniens avoit embrassé la Religion des Juifs, sans avoir reçû la Circoncision, lui dit franchement que sa conversion ne lui serviroit de rien, s'il ne prenoit cette marque, qui distinguoit les Fideles d'avec les Infideles, que sans elle il ne lui étoit pas possible de se sauver. Ce Roi fut si touché de cet avis, qu'il envoya querir un Chirurgien & se fit circoncire, quoi qu'il fût dans un âge à ne pouvoir souffrir une telle operation, sans hazarder sa vie. * Josephe, *Antiq. Liv XX Chap. 2.*

ELEAZAR, fils de *Dineus* de la Province de Galilée, étoit un insigne voleur, qui ravageoit & désoloit entierement les bourgs des Samaritains par ses voleries & ses brigandages. Il leur fit encore de plus grands maux, lorsqu'il fut élû Chef de parti de ceux de sa nation contre ceux de Samarie, dans la guerre qu'ils se firent les uns contre les autres, pour les raisons que je vais dire. Les Juifs de la Galilée, qui alloient à Jerusalem les jours des fêtes solemnelles, avoient coûtume de passer par les terres des Samaritains. Quelques Galiléens entrerent en contestation avec les habitans de Naïs, qui est un village qui en dépend & est situé dans le grand champ. La querelle s'échauffa si fort que plusieurs Juifs y furent tuez. Les principaux de Galilée en porterent leurs plaintes au Gouverneur Cumanus, pour en avoir justice. Mais comme il avoit été prevenu par les Samaritains, & gagné par leur argent, ils n'en reçûrent aucune satisfaction. Un procedé si déraisonnable les irrita si fort, qu'ils résolurent de se la faire par les armes, disant que la servitude étoit assez rude par elle-même, sans que les injustices & les outrages la rendissent encore plus insupportable. Comme ils n'avoient point de Chef, ils appellerent Eleazar fils de Dineus, qui se mit à leur tête avec ses troupes, attaqua par plusieurs fois les Samaritains, les battit, & les pilla: & si Cumanus ne se fût mis en marche avec sa Cavalerie de Sebaste, quatre cohortes, & grand nombre de ceux qu'il favorisoit, le mal auroit été beaucoup plus grand. Cumanus tua plusieurs Galiléens, prit Eleazar, & le fit mourir. * Josephe, *Antiq. Liv. XX. Chap. 5.*

ELEAZAR, fils d'*Ananias*, Grand Sacrificateur des Juifs, étoit un homme fort temeraire & insolent. Il se mit à la tête d'une compagnie de gens aussi méchans que lui, se saisit des portes du Temple de Jerusalem, & dit tout haut qu'il ne falloit point recevoir de présens ni d'offrandes que de ceux de sa nation, & nullement des étrangers, ce qui étoit directement contraire à l'ancienne coûtume. Les autres Sacrificateurs, les Anciens, les Grands de Jerusalem, & tous ceux qui avoient du zéle pour la gloire de Dieu, & de l'amour pour la conservation du peuple, virent bien que tout cela ne se faisoit que pour choquer les Romains, & allumer le feu d'une guerre civile, qui ne se pourroit éteindre que dans leur sang. Ils s'y opposerent par leurs remontrances, par leurs prieres, & enfin par la force. Tout cela fut inutile, il en fallut passer par là, & Eleazar continua dans cette pratique jusqu'à l'entiere ruine du Temple. * Josephe, *Guerre des Juifs. Liv. II. Chap. 30.*

ELEAZAR, parent de ce Manahem, qui avoit usurpé la Couronne, & qui faisoit le Roi dans Jerusalem. Comme il vit que son parent étoit pris, entre les mains des Sénateurs, & sur le point d'être puni, comme il le méritoit, il se retira à Massada. * Josephe, *Guerre des Juifs, liv. 2. c. 32.*

ELEAZAR, Juif, fils d'un nommé *Simon*, aspiroit à la Tyrannie & vouloit avoir un commandement absolu dans Jerusalem, & enfin après quelques méfiances, & oppositions qu'il eut à essuyer, en vint à bout. Il amassa de grands trésors dans le temps que les Juifs défirent l'Armée de Cestius; car il fit un butin considerable sur ce Géneral, prit tout l'argent qui étoit destiné pour le payement de l'Armée, & n'oublia rien par le moyen de ses richesses, pour se rendre Maître de Jerusalem au commencement de la guerre contre les Romains. On fit d'abord tout ce qu'on pût pour s'opposer à ses desseins; mais comme l'interêt est le maître de toutes choses, son argent lui acquit tant de partisans, qu'il devint un Tyran très-cruel. * Josephe, *Guerres des Juifs, Liv. II. Chap. 42. Liv IV. Chap 5. & 31.*

ELEAZAR, fils de *Mathias*, fils de *Theophile*, Juif qui fut choisi avec Jesus fils de Saphas, tous deux de la race Sacerdotale, pour commander les gens de guerre dans l'Idumée, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *Guerre des Juifs, liv. 2. chap. 42.*

ELEAZAR, Juif, Capitaine dans l'Armée de Simon fils de Gioras, qui alla au château d'Herodion pour persuader à la garnison de remettre cette Forteresse entre les mains de Simon: mais il n'eut pas plûtôt déclaré sa commission, qu'on se mit en état de le tuer; & comme les portes étoient fermées, qu'il ne pouvoit s'enfuir, il se jetta d'une fenêtre en bas, où il se brisa tout le corps & mourut sur le champ. * Josephe, *Guerres des Juifs, l. 4. chap. 5.*

ELEAZAR, Juif très-vaillant, qui après la prise de Jerusalem & du Temple, se retira dans le château de Macheron, où il soûtint avec un valeur incroyable le siege contre Bassus surnommé *Lucilius*. Comme un jour il étoit près des murailles, à reprocher aux Romains leur lâcheté, un soldat Egyptien appellé *Rufus* partit si promptement de la main, qu'il l'enleva à la vûe de ses compagnons, & le porta tout armé qu'il étoit au camp de Bassus. *Voyez* BASSUS. * Josephe, *Guerres des Juifs. Liv. 7. chap. 25*

ELEAZAR, Juif Chef des Sicaires, qui après la ruine de Jerusalem, se jetta dans Massala, & en soûtint vaillamment le siege contre Flavius-Silva. Mais voyant qu'il ne pouvoit éviter que la Place ne fût prise d'assaut, il eut tant de pouvoir sur l'esprit de ses compagnons, qu'il leur persuada de se tuer tous, plûtôt que de se mettre dans la servitude. Ils s'égorgerent donc tous les uns les autres, & pas un ne resta de cette sanglante Tragedie. * Josephe, *Guerres des Juifs, l. 4. c. 30.*

ELEBANDA. *Voyez* ALABANDA.

ELECTE, c'est-à-dire, *choisie, élûe, destinée*. On prétend que c'est le nom d'une Dame Chrétienne à laquelle S. Jean adresse sa seconde Epître, & qu'il exhorte d'éviter les erreurs de certaines gens, qui nioient que J. C. fut venu en chair. D'autres prennent le nom d'*Electe* ou *Elûe* pour une Epithéte que saint Jean donne à la Dame à qui il écrit, & qu'il ne nomme point. On prétend qu'il y en a eu une autre de même nom qui demeuroit à Ephese, & qui étoit sœur de la premiere. Il y en a qui assûrent qu'elle étoit de la Province des Parthes, & d'autres d'une Province de l'Asie Mineure. Quoi qu'il en soit, Baronius soûtient que cette Lettre fut écrite par S. Jean l'an de J. C. 99. & Lucius Dexter l'an 100. * Tirin. *dans sa Preface sur cette Epitre.*

ELECTEURS: Princes d'Allemagne, qui ont droit d'élire l'Empereur. Il est certain que depuis que la race des Carlovingiens fut éteinte en Allemagne, le Royaume de Germanie, qui étoit auparavant successif, selon la loi fondamentale des François, devint electif, & que les Rois Conrad I. Henri *l'Oiseleur*, & son fils Othon *le Grand*, furent élûs par les Princes & les Seigneurs Ecclesiastiques & Seculiers, & par les Deputez des villes representant le peuple. Depuis que l'Empire fut transporté aux Allemans, en la personne d'Othon *le Grand*, & que la dignité d'Empereur fut unie à celle de Roi de Germanie, quoi que le fils pour l'ordinaire succedât au pere, & que les Othons se fussent mis en possession du droit de succession en faveur de leur posterité; on élut neanmoins comme auparavant les Empereurs, jusqu'après Frederic II. en 1250 ce qui paroit manifestement par les témoignages des Auteurs qui ont marqué l'élection de tous les Princes, comme Othon de Frisingue, l'Abbé Urspergh, &c.

Il faut remarquer qu'il y a eu de temps en temps du changement dans ces élections. D'abord on y admit les peuples representez par les Deputez des villes; ce qui

a duré plus d'un siecle, comme on le voit par l'élection de Conrad III. rapportée par Othon Evêque de Frisingue. Et parce que le Royaume d'Italie, & Rome même, étoient depuis Othon *le Grand*, de la Monarchie Allemande, les Princes, les Seigeurs, & les villes d'Italie, & le Pape même par ses Legats, comme representant le peuple Romain, pouvoient donner leurs suffrages, quand ils le vouloient, dans ces élections; ainsi qu'ils firent en celle des Empereurs, Henri IV. Lothaire II. Conrad III. & Frederic I. Mais les Princes Officiers de l'Empire, qui avoient le plus de credit & d'autorité dans ces Assemblées, trouverent moyen, sous le regne d'Henri V. de faire changer en leur faveur la forme de l'élection; de sorte que les autres Princes & Seigneurs, & les Députez nommoient seulement, & presentoient celui qu'ils jugeoient devoir être élû par ces Grands Officiers : si ceux-ci en élisoient un autre, il falloit aussi reciproquement que leur élection fût approuvée par le plus grand nombre de ceux qui composoient cette Assemblée. C'est ainsi que furent élûs Lothaire II. en 1125. & Frideric I. en 1152. ainsi que nous l'apprenons de deux Manuscrits, dont l'un est de Velbert, Chapelain de Conrad III. l'autre d'Amandus, Secretaire de Frideric I. & desquels Paul Vindexius nous a donné les fragnens dans son Traité des Electeurs, *c.* 4. *&* 5. Que s'il se formoit quelque division dans l'Empire pour l'Election d'un Empereur, ce qui est souvent arrivé, alors chacun donnoit sa voix dans les Assemblées, comme auparavant, sans qu'on s'adressât plus aux Officiers, puis qu'ils étoient eux-mêmes divisez. Cela se voit par les lettres qu'on écrivit au Pape Innocent III. sur les deux élections que l'on avoit faites d'Othon IV. & de Philippe de Soüabe, après la mort de l'Empereur Henri VI. en 1198. Il y eut encore un autre changement très-considerable, dans les élections des Empereurs; car après celle de Conrad III. en 1138. on n'y admit plus que les Feudataires de l'Empire, Ecclesiastiques & Seculiers, & depuis celle de Frideric I. en 1152. il n'y eut plus que les seuls Allemans, qui eussent droit d'élire l'Empereur; comme il paroit par le fameux Chapitre *Venerabilem, de Electione*, tiré de l'Epitre d'Innocent III. à Berthold Duc de Zeringhen, après l'élection de l'Empereur Othon IV. en 1208. Mais après celle de Frideric II. laquelle se trouve être la derniere qui se fit en 1210. par la plûpart des Princes Allemans; ces mêmes Princes, d'un commun consentement, défererent uniquement le droit d'élire l'Empereur aux sept Grands Officiers de l'Empire, ausquels on presentoit auparavant celui qu'on desiroit qui fût élû. C'est ce qu'Albert Abbé de Staden, qui écrivoit du temps de cet Empereur Frideric, nous apprend en termes formels, quand il dit que Gregoire IX. qui avoit excommunié Frideric II. en 1239. voulant qu'on en mît un autre en sa place, les Princes ausquels il en avoit écrit, lui répondirent qu'il n'avoit rien à voir en l'élection de l'Empereur, & que c'étoit à eux seuls qu'il appartenoit de la faire. Puis il ajoûte, qu'en vertu d'un Decret que les Princes avoient fait auparavant d'un consentement general, ceux qui élisent l'Empereur, sont les Archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne, le Comte Palatin, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & le Roi de Boheme, qu'il nomme comme surnumeraire. Martin *le Polonois*, qui florissoit sous le regne du même Frideric, dit aussi, qu'il fut arrêté que l'élection se feroit par les sept Grands Officiers de l'Empire, qu'il nomme chacun selon son rang & son office. C'est-là la premiere fois qu'on trouve dans l'Histoire les sept Electeurs, qui ensuite de cette nouvelle Institution élûrent, environ huit ans après, Guillaume Comte de Hollande en la place de Frideric, excommunié de nouveau, & déposé par le Pape Innocent IV. au Concile de Lyon. Mais parce que ni Martin ni Albert de Staden n'ont pas marqué précisément le temps de l'établissement de ce nouveau College Electoral, on n'en peut rien dire de certain, sinon que ç'a dû être necessairement dans l'intervalle qui est entre l'année 1210. en laquelle Frideric II. fut élû par la plûpart des Princes & Feudataires, & l'année 1240. que ces sept Electeurs étoient deja établis du consentement de tous les Princes. Pour empêcher qu'il ne se fit plus aucun changement en cette maniere d'élection, comme il s'en étoit fait de temps en temps jusqu'à Charles IV. cet Empereur en fit une Loy irrevocable par la Bulle d'or en 1356.

Ce droit d'élire les Empereurs ne vient ni du Pape Gregoire V. ni de l'Empereur Othon III. car ni dans les Archives des Papes, ni dans celles des Empereurs; ni dans les Compilations que l'on a faites de ces sortes de pieces & de Decrets, il ne s'en trouve rien; & aucun des Ecrivains de ces temps-là n'en a jamais dit un seul mot, non plus que des sept Electeurs. Tous les Empereurs qui sont venus après Gregoire V. & Othon III. jusqu'à Frideric II. pendant l'espace de plus de deux cens ans, ont été élûs ou dans les Dietes generales, ou dans les Assemblées des Princes de la Germanie. Ce n'est pas aussi le Pape Innocent IV. qui a fait les sept Electeurs, au premier Concile de Lyon, comme a crû le Cardinal Baronius, se fondant sur une Digression que Matthieu Paris a fait en décrivant les Actes de ce Concile, & que son Copiste a prise pour un des Actes mêmes : ce que ce sçavant Cardinal auroit bien reconnu, s'il avoit lû lui-même ces Actes. D'ailleurs, Albert de Staden ayant parlé des sept Electeurs sous l'année 1240. en laquelle il vivoit, il est évident qu'ils ont été avant le Concile de Lyon, qui ne fut celebré qu'en 1245. Pour conclure ce qu'on doit croire sur ce point de l'histoire, il semble qu'il y a trois Papes dont est venu le droit que les Princes Allemans ont, que celui qu'ils ont choisi pour leur Souverain, soit aussi couronné Empereur. Le premier est Jean XII. qui couronna le grand Othon en 962. Car comme la dignité Imperiale fut alors unie à celle du Roi de Germanie, ce fut alors que le droit d'élire l'Empereur, devint inseparable de celui d'élire un Roi de Germanie. Le second Pape est Leon VIII. qui par un Decret qu'il fit, du consentement du Clergé & du peuple Romain, donna à ce même Empereur, & à tous ceux qui lui succederoient, droit d'élire un successeur, (non pas à la Monarchie Allemande, qu'Othon avoit indépendamment du saint Siege, mais à la dignité Imperiale.) Or comme après la mort d'Othon III. qui mourut sans enfans en 1002. tout le droit de cet Empereur fut dévolu aux Etats, ils le resignerent depuis aux sept Electeurs. Le troisiéme Pape qui est Sylvestre II. qui succeda à Gregoire V. en 999. & que Nauclerc, Auteur Allemand, dit avoir fait un Decret, qui se trouve dans les Archives d'Aquilée, par lequel il donne aux Allemans ce droit d'Election. Mais comme cette piece peut être suspecte, le plus sûr est de s'en tenir à ce que nous avons dit du Pape Jean XII.

En 1648. on créa un huitiéme Electorat avec la charge de Grand Thresorier de l'Empire, pour rétablir l'Electeur Palatin, qui avoit été déposé, sans dépoüiller l'Electeur de Baviere qui avoit été revêtu de son Electorat. En 1692. on en a créé un neuviéme, en faveur du Duc d'Hanover de la Maison de Brunswik. Parmi les Electeurs, la succession suit l'ordre du sang & de la proximité de la branche, sans que la dignité Electorale, ni les Terres qui y sont attachées, puissent être divisées par un partage. Ceux qui sont Ecclesiastiques s'établissent par élection ou par collation, comme les autres Evêques d'Allemagne : mais il faut remarquer que la dignité étant seculiere, les Electeurs Ecclesiastiques peuvent assister à l'élection, avant que d'avoir la confirmation du Pape. * Severius de Monzambano, *Etat present de l'Empire d'Allemagne*, & Mem. des Sçavans *Voyez* ALLEMAGNE *au titre du College des Electeurs* : & BULLE D'OR. *L'Histoire de l'Empire par* Heiss.

ELECTRE, fille d'Agamemnon, persuada à son frere Oreste, de venger la mort de leur pere tué par Egisthe. *Voyez* CLYTEMNESTRE. Il y a eu une autre ELECTRE, d'Antigone, & toutes deux filles d'Oedipe. Une autre fille de Thétis & de l'Ocean, & sœur d'Atlante. Cette derniere est mere d'une autre ELECTRE, de qui Jupiter eut Dardanus. * Euripide. Velleius. Eusebe. Hygin. Ovide, &c.

ELECTRIDES, Isles de la mer Adriatique, à l'embouchure du Pô. On prétend que ce fut le lieu où Phaëton fut precipité. On rapporte que l'ambre se recueilloit en abondance en ce lieu, d'où il a été appellé *Electrum*. On dit aussi qu'on y trouvoit des Statuës de Dedale & d'Icare, & qu'il y avoit un étang proche du Pô rempli d'eau chaude, d'où il sortoit une exhalaison si mauvaise, que les oiseaux qui voloient par dessus tom-

boient morts. On chercheroit inutilement à present ces isles Electrides qui ne se trouvent plus. * Strabon. Lucien, *Dial.*

ELECTRIS, petite Isle de la Grande Grece, que Servius appelle aussi *Febra*, & qu'on nomme maintenant *il Monto Sado*; elle est presentement du Royaume de Naples dans le Golfe de Tarente; le pays en est fort montueux, il y a un Village assez grand & un Fort contre les Pirates. Elle est éloignée de sept milles de Tarente, en tirant vers le midi. * Baudrand.

ELE'E ou ELIDE, Païs du Peloponnese, aujourd'hui MORE'E, entre l'Acaïe, la Messenie, & l'Arcadie, renfermoit le mont Penée & les fleuves Alphée & Ladon. Ses villes principales étoient Elis & Pise, aussi nommée *Olympie*, où l'on celebroit les jeux Olympiques, Cyllene, &c. Les Eléens eurent premierement des Rois, furent depuis gouvernez par des Magistrats, & furent enfin soûmis aux Romains, après avoir resisté à Antipater, & avoir été dominez par le Tyran Aristorime. Au reste, l'Elide étoit comme une terre particulierement consacrée à Jupiter, & ceux qui l'attaquoient, étoient reputez sacrileges. Cependant les Arcadiens, les Lacedemoniens, & quelques autres peuples, furent peu scrupuleux sur cet article. Le temple de Jupiter *Olympien*, avec la Statuë de ce Dieu, qu'on a mise entre les merveilles du monde; les Jeux Olympiques, & quelques autres celebrez à l'honneur de Junon, ont rendu l'Elide très-celebre. Le païs avoit reçû son nom du Roi Eleus, fils d'Euriclides & d'Endymion. * Pausanias, *Eliac.* Strabon, *liv.* 8. Ptolomée, *l.* 5. Laurembergius, *Græc. antiq.*

ELE'E, Ville maritime d'Asie dans l'Eolie, où ceux de Pergame tenoient leurs vaisseaux, fut bâtie par Mnesthée, & nommée premierement *Cidanis*; c'étoit le lieu de la naissance du Philosophe Zenon, qui fut surnommé *Eleates*. Il y en a aussi une en Lucanie, que quelques-uns ont nommée *Hela*; peut-être du mot Grec ἕλος, c'est-à-dire, *Marais*, parce qu'elle est dans un marecage. * Etienne de Byzance.

ELEGIE, Poëme propre à chanter des avantures tristes, ou amoureuses. Ovide, Tibulle & Properce ont admirablement réüssi en cette sorte de Poësie, qui doit être aisée, tendre & passionnée. Nous avons en François des Elegies très-belles & très-touchantes. C'est Madame la Comtesse de la Suze qui a remporté le prix dans ce genre entre nos Poëtes François.

ELELE'EN, l'un des surnoms de Bacchus, qui vient d'un mot Grec, qui signifie *faire grand bruit*, ce qui se pratiquoit dans les bacchanales; & ce qui arrive encore à ceux qui ont pris trop de vin. Ovide; *Met.* 4. & 4. *Ep.* Les Anciens ont donné la même épithete d'*Elelêen* au soleil, d'un autre mot Grec, qui signifie *Tourner*: parce qu'il tourne incessamment autour de la terre, selon l'opinion commune, & le Systême de Ptolomée.

ELENCUS, Dieu de Liberté & de Verité, dont il étoit parlé dans les Comedies de Ménandre, comme nous l'apprenons de Lucien dans son *Apophrade*, ou *le Mauvais Grammairien*.

ELENUS, (Jerôme) Jurisconsulte, natif de Brabant, dans le XVI. siécle, étudia à Louvain, & s'y avança dans les Langues & dans les belles Lettres. Ensuite étant venu en France, il apprit le droit à Orleans & à Paris, & le professa quelque temps après à Louvain, où il enseigna aussi le Grec. Depuis il fut Avocat à Anvers, & y mourut assez jeune, en 1570. Elenus a composé quelques Ouvrages, *Diatribarum seu Exercitationum ad Jus Civile Lib. III Annotationes ad Instit. Juris Canon. Lanceloti, &c.* * Valere André, *Bibliotheque Belgique.*

ELEOCART, ou ELEOCHET, c'est une Habitation des Arabes, dans le Désert de Barca, en Afrique. Elle est sur un petit Lac, qu'on trouve au milieu de ces sablonnieres, vers les confins de l'Egypte. On croit par simple conjecture, que ce lieu est celui que les Anciens appelloient *Oasis parva.* * Baudrand.

ELEONOR de Portugal, Imperatrice, étoit l'aînée des filles d'*Edoüard* Roi de Portugal, & d'*Eleonor* d'Arragon. Elle fut mariée l'an 1450. avec *Frederic* IV. de ce nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, fils d'*Ernest* & de *Zimburge* de Mazovie. Eneas Silvius, qui fut ensuite Pape sous le nom de Pie II. traita de ce mariage, en qualité de Secretaire de Frederic. Le Pape Nicolas V. couronna Eleonor, qui fut mere de l'Empereur *Maximilien* I. & qui mourut à Newstat en Autriche, l'an 1467. âgée de 33. ans. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Abbaïe de la Trinité, qu'elle avoit fondée.

ELEONOR, ou ALIENOR, Reine de France, puis d'Angleterre, étoit fille de *Guillaume* X. du nom, dernier Duc de Guyenne, & d'*Eleonor* de Châtellerand. Elle fut mariée dans la ville de Bourdeaux, au mois d'Août de l'an 1137. avec le Roi *Loüis* VII. dit *le Jeune* qui en eut deux filles, *Marie* & *Alix*, mariées à deux freres; l'une à *Henri* I. surnommé *le Large* ou *le Richard*, Comte de Champagne & de Brie; & l'autre à *Thibaude* surnommé *le Bon*, Comte de Brie & de Chartres. Eleonor aïant suivi le Roi son mari à la Terre-Sainte, en usa un peu trop familierement avec quelques Princes étrangers, & fut même accusée d'entretenir avec Saladin, l'un d'eux, une intrigue secrette. Loüis de retour en France, ou par jalousie, ou par scrupule de conscience, poursuivit fortement sa separation d'avec Eleonor, sous pretexte qu'elle étoit sa parente; & l'obtint par Sentence des Prélats du Royaume, assemblez à Baugenci sur Loire, le 18. Mars 1152. D'autres disent que le Roi n'ayant eu d'elle que des filles, incapables de succeder à la couronne, & souhaitant des enfans mâles, demanda cette separation. Quoi qu'il en soit, il est sûr que ce divorce fut très-dommageable à l'Etat, auquel il ôta la Guyenne. En 1153. Eleonor se remaria à *Henri* Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, II. de ce nom. C'est là qu'ayant pris le parti de ses enfans revoltez contre leur pere, elle fut renfermée par Henri dans une prison, où elle demeura 16. années, ou 14. selon d'autres, sans en sortir qu'après la mort de ce Roi en 1194. Ensuite elle se retira dans un Monastére, & mourut à Fontevrault le 31. Mars de l'année 1204. Matthieu Paris, & Balée nous apprennent, que cette Reine avoit beaucoup d'esprit, & qu'elle écrivit des lettres au Pape Celestin III. à l'Empereur Henri IV. à Richard & Jean ses fils; qui en sont toutes remplies. Il est vrai que trois de ces lettres écrites au Pape, sont attribuées à Pierre de Blois, & qu'on les trouve même dans ses Oeuvres. Ce sont la 144. la 145. & 146. Le même Pierre de Blois en écrivit une à cette Reine, qui est la 154. qui commence: *In Publica notitia venit, &c.* Les curieux consulteront ces lettres & les notes de Goussainville sur cet Auteur, page 751. de l'édition de Paris de 1667. la vie de Loüis *le Jeune* rapportée par Du Chêne parmi les Ecrivains de l'Histoire de France, *Tom. IV. pag.* 591. Paul Emile, *liv.* 5. Matthieu Paris. Olderic Vitalis. Guillaume de Tyr. Suger. Mezeray. Le Pere Anselme.

ELEONOR d'Autriche, Reine de France & de Portugal, fille de *Philippe* I. Archiduc d'Autriche, Roi d'Espagne, & de *Jeanne* de Castille, & sœur des Empereurs *Charles* V. & *Ferdinand* I. nâquit à Louvain le 24. Novembre de l'an 1498. En 1519. elle épousa en premieres nôces *Emmanuel* Roi de Portugal, & en secondes nôces, fut mariée au Roi *François* I. Le mariage se fit en l'Abbaye de Capsieux, entre Bourdeaux & Bayonne, au mois de Juin de l'an 1530. Ensuite elle fut couronnée à saint Denys le 5. Mars de l'an 1531. & ménagea une entrevûë entre le Roi son époux, & l'Empereur Charles V. son frere, pour terminer leurs divisions. Après la mort du Roi arrivée en 1547. elle se retira dans le Païs-Bas, auprès de l'Empereur qui l'emmena l'an 1555. en Espagne où elle mourut trois ans après, en 1558. à Badajox, âgée d'environ 60. ans. * Le Feron. De Thou. Du Bellay. Sainte-Marthe, & Mezeray, *en sa Vie*, & *à la fin de celle de François* I. Le P. Anselme.

ELEONOR, Reine d'Angleterre, fille de *Raimond Berenger* V. Comte de Provence, épousa en 1236. *Henri* III. Roi d'Angleterre, & en eut *Edoüard* I. du nom, de la Maison d'Anjou; *Edmond* Comte de Lancastre, & trois filles, *Marguerite*; *Beatrix* & *Catherine*; la premiere mariée à *Alexandre* III. Roi d'Ecosse; & la seconde à *Jean* Duc de Bretagne: l'autre mourut jeune. Eleonor, après la mort de son mari, arrivée l'an 1273. prit le voile de Religion dans l'Abbaye d'Ambresbury, où elle mourut sur la fin du mois de Juin de l'an 1292. C'étoit une Princesse d'un merite singulier, & dont tous les Auteurs parlent avec éloge. * *Consultez* l'Histoire de

Provence de Nostradamus & de Bouche, celle d'Angleterre de Du Chêne. Le P. Anselme, &c.

ELEONOR de Portugal, Reine d'Aragon, fille d'*Alfonse* IV. & de *Beatrix* de Castille, fut mariée vers l'an 1347. à Barcelonne, avec *Pierre* IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle mourut sans enfans à Xerica, au mois d'Octobre de l'an 1348.

ELEONOR de Portugal, Reine de Danemarck, étoit fille d'*Alfonse* II. Roi de Portugal, & d'*Urraque* de Castille. Elle fut mariée l'an 1229. avec *Valdemar* III. Prince de Danemarck, & mourut de regret en 1231. de la perte de son mari, qui fut tué à la chasse. Leurs corps furent enterrez à Ringstat.

ELEONOR d'Aragon, Reine de Navarre, fille de *Jean* d'Aragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, épousa en 1436. *Gaston* IV. Comte de Foix. Elle mourut le 12. Février de l'an 1479. & eut entr'autres enfans GASTON Prince de Viane, qui de son mariage avec *Magdelaine*, fille de *Charles* VII. Roi de France, laissa PHOEBUS Roi de Navarre, &c.

ELEONOR de Castille, Reine de Navarre, étoit fille d'*Henri* II. dit le *Magnifique*, Roi de Castille, & de *Jeanne* Manuel. Elle fut mariée à Soria, le Dimanche 27. Mai 1375. avec *Charles* III. dit le *Noble*, Roi de Navarre. Depuis, s'étant broüillée avec son mari, elle se retira en Castille, où elle excita quelques séditions entre les Grands du Royaume, & contre le service du Roi Henri III. son neveu. Ce Prince fut contraint de l'assieger dans le château de Roa, & ensuite la renvoya au Roi Charles son mari, qui la reçût avec beaucoup de generosité, & en eut huit enfans. Eleonor mourut à Pampelune le 5. Mars de l'an 1416. selon son épitaphe. Son corps fut depuis enterré auprès de celui de son mari, à Sainte-Marie la Reale, le Samedi 10. Mars de l'an 1509. * Surita, *l.* 10. Mariana. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

ELEONOR d'Aragon, Reine de Portugal, étoit seconde fille de *Ferdinand* IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eleonor* d'Albuquerque, dite *de Castille*. Elle fut mariée à *Edoüard* Roi de Portugal, qui mourut en 1434. Ce Prince la laissa Regente du Royaume; mais les Portugais s'y opposerent, & nommerent à la Regence Pierre de Portugal, Duc de Conimbre. Eleonor s'en plaignit inutilement. Elle se retira à Tolede, où elle mourut subitement le 18. Février de l'an 1445. * Mariana, *l.* 20. & 21. Vasconcellos. Le P. Anselme.

ELEONOR de Portugal, Reine de Portugal, fille aînée de *Ferdinand* de Portugal, Duc de Viseo, &c. & de *Beatrix* de Portugal, fut mariée vers l'an 1470. à *Jean* II. du nom, Roi de Portugal. Avant cela, Ferdinand aussi Roi de Portugal, fils de Pierre *le Justicier*, avoit contracté un mariage illegitime, avec *Eleonor* Tellez, fille de *Martin-Alfonse* Tellez, & femme de *Jean-Laurent* d'Acugna. Leurs enfans furent privez de la succession.

ELEONOR, Reine de Sicile, étoit fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie. Elle avoit été promise en mariage à *Philippe* de Toussi, Seigneur de la Terza, dans la Province d'Otrante, & Amiral de Naples. Le Pape Boniface VIII. declara nulles ces promesses, à cause du bas âge de la Princesse. Elle fut mariée l'an 1302. avec *Frederic* d'Aragon III. du nom, Roi de la Sicile, de-là le Phare, & mourut à Catane le 9. Août de l'an 1341. * Surita, *l.* 5. Summonte. Fazel. Le P. Anselme.

ELEONOR de Bourbon, Princesse d'Orange, fille d'*Henri* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, & de sa seconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, née le 30. Avril de l'an 1587. fut mariée l'an 1605. à *Philippe-Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, &c. mourut sans lignée, au château de Muret, le 20. Janvier de l'an 1619. & fut enterrée à Valery, auprès de son pere. Son mari étoit mort le 20. Février 1618.

ELEONOR de Roye, Princesse de Condé, fille aînée & heritiere de *Charles*, Sire de Roucy & de Muret, & de *Magdelaine* de Mailly, Dame de Conty, née le 25. Février de l'an 1535. fut mariée le 22. Juin de l'an 1551. à *Loüis* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, &c. dont elle eut plusieurs enfans. Elle mourut au château de Condé en Brie, le 23. Juillet de l'an 1564. & fut enterrée dans le tombeau de ses ancêtres, à Muret en Picardie. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

ELEONOR d'Autriche, Duchesse de Mantoüe & de Montferrat, fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* de Hongrie, née le 2. Novembre de l'an 1534. & fut mariée à *Guillaume* de Gonzague, Duc de Mantoüe & de Montferrat, dont elle eut VINCENT & deux filles, elle mourut le 5. Août de l'an 1594.

ELEONOR d'Aragon, Comtesse de Toulouse, sœur de *Pierre* V. Roi d'Aragon, fut la cinquiéme femme de *Raimond* VI. dit *le Vieil*, Comte de Toulouse, qui l'épousa vers l'an 1200.

ELEONOR de Bourbon, Comtesse de la Marche & de Castres, Duchesse de Nemours, &c. étoit fille de *Jacques* de Bourbon II. du nom, Comte de la Marche, &c. mort en 1438. & de *Beatrix* de Navarre. Elle épousa *Bernard* d'Armagnac, Comte de Pardiac.

ELEONOR de Bourbon, Abbesse, fille de *Charles*, Duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, née le 18. Janvier 1532. fut Abbesse de Fontevrault en 1575. & mourut le 26. de Mars de l'an 1610. * Sainte-Marthe, *Hist. Genealogiq. de France*. Le P. Anselme.

ELEPH, Ville de la Tribu de Benjamin. * Josué, *XVIII.* 28.

ELEPHANT, Ordre de Chevalerie de Danemarck, fut institué l'an 1474. par Christierne I. au mariage de Jean son fils. Les Chevaliers dans les jours de ceremonies portent le Collier, où pend un élephant d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable, & sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs. Les autres jours ils portent la medaille attachée à un cordon bleu, comme on porte l'Ordre du S. Esprit. Cet Ordre étoit sous la protection de la sainte Vierge, & a cela de particulier, que les Rois de Danemarck ne le conferent qu'au jour de leur couronnement. * Crantz & Jean Magnus, *Hist.* Favin, *Theatr. d'Hon. & de Cheval.*

ELEPHANT, un des plus gros, des plus forts, & selon les Naturalistes, des plus spirituels, des animaux terrestes à quatre pieds. Il a peu de poil, semblable à celui des bufles, aussi-bien que son cuir, qui est noir, épais & dur à percer, quoiqu'on le sente doux au toucher. Il a la tête grosse, le col court, les oreilles larges de deux palmes: son nez, qu'on appelle sa trompe, est long & creux comme une grosse trompette, & il lui sert de main. Ciceron l'appelle *manus*. Il est fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les dents: son pied est rond, large de 2. ou 3. palmes tout couvert de durillons, & a 25. ongles, semblables aux coquilles de saint Michel; & sa queuë est faite comme celle des bufles de 3. palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait 3000. pas par heure. Il a le pied si sûr qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit; il se couche & se leve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des anciens, qui ont crû qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaîne par le pied de derriere, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chose, qui ne soit pas facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les élephans, qui se heurtent de leurs dents, comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe, ils tuënt un chameau ou un cheval. L'élephant vit à la campagne de feüilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride ni arrêt, il ne laisse pas d'obéir à ses Gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content plusieurs merveilles, la plûpart fabuleuses; jusques-là qu'on dit, que si on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vers lui en fureur, comme s'il le vouloit mettre en pieces, & lors qu'il en est proche, il s'arrête tout court, sans lui faire de mal. Cardan dit que les dents d'élephant se peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœuf; mais ce secret est à present inconnu, supposé que Cardan en ait jamais eu quelque connoissance.

On prend les élephans, en les faisant tomber dans des pieges oncreux, couverts de claïe & d'un peu de terre. Mais s'ils en ont échappé une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & sondent le terrain pour voir s'il est ferme. On les prend aussi avec des barricades, faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prépare pour cela un chevet de feüilles & de branches

d'arbre, élevé de 4. ou 5. pieds. Les élephans ne couvrent jamais leur femelle, en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Les femelles portent un an: pendant ce terme les élephans ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'ils ne s'arrêtent point, qu'ils n'ayent sacrifié quelqu'un à leur furie, ou à moins qu'on ne leur presente du feu d'artifice, après quoi ils sont fort traitables. Ils vivent quelquefois 100. ou 120. ans, & croissent jusqu'à 30. leurs défenses sont l'yvoire qu'on voit ici. On en a vû de la longueur d'une toise ou environ, & grosse comme la cuisse. Quoique les élephans soient fort communs dans les Indes, on ne laisse pas de vendre les beaux 4. ou 5000. écus. Il se trouve des élephans hauts de 13. ou de 15. pieds: ceux de Ceylan sont les plus petits; mais les plus estimez; & on pretend que les autres de quelque païs qu'ils soient, par un instinct de nature, leur font la reverence, & leur portent une espece de respect. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du châtiment que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait rendre bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter: il les marie en cérémonie avec leurs femelles, & quand il est en colere contr'eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils sont extrêmement fâchez. Ceux de Bengala adorent un élephant blanc, qui est si rare, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les Rois Indiens ont donné souvent de sanglantes batailles, pour les posseder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce païs-là les ont long-temps traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voisins, qui feroient venus en leur Cour. M. de Choisy dit dans sa relation, qu'il a vû dans la seconde cour du palais du Roi de Siam, ce fameux élephant blanc, qui a coûté la vie à 5.ou 6000.hommes,pendant les guerres de ce Roi avec celui de Pegu. Il dit qu'il est assez grand, fort, vieux & ridé, & a les yeux plissez; qu'il y a toûjours auprès de lui quatre Mandarins avec des évantails pour le raffraîchir, des feüillages pour chasser les mouches, & des parasols pour le garantir du soleil, quand il se promene; qu'on ne le sert qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vû devant lui deux vases d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit élephant tout prêt à succeder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un élephant Prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les élephans, qui est celui que le Roi monte. Il est fier & indomptable à tout autre, & quand le Roi paroît, il se met à genoux. Un Auteur dit avoir vû porter à un élephant avec ses dents deux canons de fonte, attachez ensemble avec des cables pesans chacun 3000. livres, l'espace de 500. pas. L'élephant sert à la guerre, & il porte une piece d'artillerie de fer, de six pieds de long, avec son affût, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cinq livres de ris par jour à chaque élephant pour le nourrir. On fait des pelotes de ce ris avec du beurre & du sucre. Le cri de l'élephant s'appelle Barrit. En 1681. l'élephant de Versailles étant mort à 17. ans, M. du Verney en fit la dissection. * *Voyez* l'Histoire de l'Académie, par M. Duhamel, p. 196. seconde édition.

ELEPHANTIS ou ELEPHANTINE, femme Grecque qui faisoit des vers. Elle a composé un Poëme, dont le sujet étoit peu honnête, Martial en a fait mention, *liv. 12. ep.*

Nec molles Elephantidis libelli.

On ne sçait en quel temps elle a vécu. * Tacien, *adv. Gen.* Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

ELEPHANTINE, Isle de l'Egypte, formée par le Nil, qui se sépare en deux bras au-dessous de la derniere cataracte, est ainsi appellée, selon quelques-uns, à cause qu'on y trouve des élephans. C'est où les Egyptiens finissent leurs navigations, & où ils font leur commerce avec les Ethiopiens, dont cette isle n'est pas éloignée. Ce païs est un séjour fort agreable; car il y a un printemps perpetuel, les arbres y sont toûjours verds, & les feüilles des vignes n'en tombent point. Ce furent-là les bornes de l'Empire Romain, au rapport de Tacite, *liv. 2. Annal. c. 6.* On peut encore voir sur ce sujet Pline, *l. 5. c. 9.* & Strabon, avec celle de *Philes*, sur quoi on consultera Sam. Bochart, *in Phaleg. Lib. IV. cap. 26.*

ELERIUS, Anglois de nation, Religieux de saint Benoît à Cambridge, vivoit dans le VII. siecle vers l'an 660. Il composa la Vie de saint Wenefrede, de qui le Moine Robert, qui 500. ans après la donna de nouveau au public, avoit pris une bonne partie de ce qu'il rapporte. * Vossius, *liv. 2. des Hist. Lat. c. 26.* Pitseus, *de Script. Angl.*

ELESBAAN, ou ELEBAAS, Roi d'Ethiopie, Prince fort sage & fort vertueux, vivoit dans le VI. siecle. Il donna le commandement du païs des Homerites à Dunaan Juif, & ennemi des Chrétiens, vers l'an 522. Ce Dunaan prit les armes contre lui; mais ayant été vaincu dans une grande bataille, il déchargea sa colere sur les Chrétiens, qui habitoient dans ses terres, & exerça sur eux une cruelle tyrannie. L'Empereur Justin ayant sçû ces cruautez, écrivit à Asterius, qui avoit été élû Evêque d'Alexandrie, afin que par negociation, il engageât le Roi d'Ethiopie à faire la guerre à ce Tyran. Elesbaan, qui y étoit assez porté, mit sur pied deux armées, une de terre, & l'autre de mer, gagna deux batailles, & fit tuer Dunaan. Ensuite il fit bâtir des Eglises, donna aux Homerites un Prince de grand pieté, nommé Abrahamiu; & ayant passé en Ethiopie, peu de temps après, il se retira dans un Monastere, où il finit ses jours saintement. * *Consultez* Zonare. Cedrene. Theophane. Baronius, *A. C. 522. & seq.* Ludolf, *Hist. Æth. lib. 2. c. 4.*

ELEUSE, (*Eleusius*) Evêque de Cyzique, Chef de ceux que l'on appelle Semi-Ariens ou Macedoniens, vivoit dans le IV. siecle. Il assista au premier Concile General de Constantinople l'an 381. L'Empereur Theodose le pressa, lui & trente Evêques de son parti, de s'unir avec ceux qui confessoient la Consubstantialité, lui representant, qu'ils en étoient demeurez d'accord en 368. par la bouche de leurs Députez au Pape Liberius, & qu'ils avoient long-temps communiqué avec eux. Il répondit qu'il aimoit mieux se joindre aux Ariens qu'aux Orthodoxes; & avec cette réponse impie, il se retira de Constantinople. Eleuse avoit été fait prisonnier sous l'Empire de Julien, comme le destructeur du Paganisme, dans Cyzique. Depuis en 366. l'Empereur Valens lui ordonna d'embrasser la Confession des Ariens. Eleuse resista d'abord; mais la crainte de l'exil l'emporta sur sa resolution. Il ceda, & s'en repentit; car étant retourné à Cyzique, il se plaignit avec larmes, au milieu de l'Assemblée, de la contrainte qu'on venoit de lui faire. Il pria même de mettre quelqu'un à sa place; mais comme il étoit beaucoup aimé, il continua à gouverner son peuple, qui n'en voulut point d'autre, & demeura toûjours attaché à ses dogmes. * Socrate, *liv. 5. c. 8.* Sozomene, *liv. 5. & 7. ch. 7.* Baronius, *A. C. 381.* Hermant, *Vie de saint Basile.*

ELEUSE ou GEORGE, Prêtre, sous l'Empire d'Heraclius & de son fils Constantin dans le VII. siecle, composa la Vie de saint Theodore Abbé, son Précepteur, que Surius rapporte dans le II. Volume, sous le 22 du mois d'Avril. Diogenes Laërce cite un Auteur de ce nom en la Vie de Thalès.

ELEUSIS, ancienne Ville de l'Attique, entre Megare & le port de Pirée (laquelle on nomme aujourd'hui *Leptine*) étoit des plus celebres de la Grece, à cause du temple de Cerès, dite *Eleusine*, dédié aux mysteres de cette Déesse. L'origine de ce Temple & de ces mysteres si venerables pour l'antiquité, vient de ce que Celeus Roi d'Eleusie fit un bon accüeil à Cerès, qui cherchoit sa fille Proserpine enlevée par Pluton; ce qui obligea cette Déesse à lui enseigner l'agriculture. Ces mysteres, nommez Eleusiniens, étoient si superstitieusement reverez des Anciens, que la plûpart des Auteurs leur donnent le nom de mysteres par excellence, sans y ajoûter d'autre epithete. Il y avoit dans ce temple plusieurs ornemens sacrez, que l'on n'exposoit que séparément & en divers temps; d'où est venu le Proverbe dont Seneque fait mention, *Eleusina servat, quod ostendat*, contre ceux qui dans une lettre, ou un discours, veulent dire & montrer tout ce qu'ils sçavent, sans rien reserver pour une autre occasion: & parce que dans la celebration de ces mysteres, les femmes montées sur des chariots avoient accoûtumé de se dire des railleries d'un chariot à l'autre, (ce qui se pratique aujourd'hui en Hollande entre le menu peuple, quand deux chariots chargez de païsans viennent à se rencontrer) de là est aussi venu un autre pro-

verbe des Anciens, *de plaustro loqui*, c'est-à-dire, *parler de dessus le chariot*; lors qu'on vouloit parler de ceux qui étoient enclins à la satire, & à médire des autres. Diodore de Sicile, *liv.* 6. dit que les Atheniens tirerent d'Egypte l'institution des mysteres de Cerès : ce qui s'accorde avec le témoignage d'Herodote & de Pausanias, qui assurent que les Grecs ont pris une partie de leur Religion des Egyptiens. Aussi Lactance, *liv.* 1. & après lui Phavorinus remarquent que les mysteres de Cerès étoient fort semblables en toutes choses à ceux d'Isis ; & Theodoret, *liv.* 1. *Græc. affect.* assure que les ceremonies de la Déesse d'Egypte, furent changées en celles de la Déesse d'Attique, non pas par le Roi Ericthée, comme veut Diodore de Sicile, mais par Orphée ; ce qui nous est confirmé par le Scholiaste d'Euripide, dans son Alceste.

Il est constant que la ville d'Eleusis a été le seul lieu où l'on a rendu ces honneurs excessifs à Cerès ; & que lorsqu'elle a été assiegée, elle ne s'est jamais renduë aux ennemis, qu'à condition, qu'elle demeureroit toûjours en possession du temple de Cerès & de ses mysteres. Ce temple, selon Strabon, *lib.* 9. étoit fort grand, & pouvoit contenir une multitude innombrable de peuple. Pour ce qui est des mysteres, il y en avoit de deux sortes, que l'on distinguoit en grands & petits : les premiers ne regardoient que Cerès, & tiroient, comme nous l'avons dit, leur origine de la recherche que cette Déesse fit de sa fille, & de la reconnoissance qu'eurent les peuples d'Attique, pour la bonté qu'elle eut de leur avoir enseigné l'agriculture. * *Arnobe & S. Augustin*, *liv.* 17. *de la Cité de Dieu*, *chap.* 10. Les petits mysteres regardoient Proserpine ; mais d'autres disent qu'ils furent instituez à l'occasion d'Hercule, qui souhaita d'être initié à ces mysteres ; ce qui étoit contre la Loy, qui défendoit d'y admettre les étrangers. Cependant les Atheniens n'osant refuser ce Heros, ni enfraindre la coûtume, trouverent un expedient, & instituerent des mysteres particuliers, en faveur d'Hercule. * *Le Scholiaste d'Aristophane*, & *Tzetzes*. Ceux qui étoient initiez aux grands mysteres s'appelloient *Epoptes* ; & ceux que l'on admettoit aux petits, étoient nommez *Mystes*, comme nous l'apprenons d'Harpocration, de Suidas, & de l'ancien Grammairien Symmaque, cité par le Scholiaste d'Aristophane.

Les EPOPTES ou EPHORES, c'est-à-dire, *Inspecteurs*, pouvoient l'année d'après qu'ils avoient été initiez, avoir part aux mysteres les plus secrets, à quoi l'on n'étoit jamais admis d'abord ; parce qu'il faloit faire comme une année de Noviciat. On rapporte comme un exemple particulier & fort rare, la licence que se donna Demetrius d'aller d'un plein saut, où tous les autres ne pouvoient parvenir que par degrez, comme Plutarque le rapporte. Cette année d'épreuve n'étoit que pour ceux que l'on vouloit privilegier ; car pour l'ordinaire, ceux qui étoient initiez aux petits mysteres devoient attendre cinq ans, avant que d'être reçûs aux grands ; ce que Tertullien remarque, *au commencement du Livre contre les Valentiniens*. Ces deux sortes de mysteres se celebroient aussi en divers temps. Les grands au mois nommé *Boëdromion*, qui répondoit à nôtre mois de *Juin*, où l'on commençoit les moissons en ces quartiers-là ; les petits au mois *Antesphorion*, qui étoit à l'entrée du printemps & dans la saison des fleurs, en memoire de celles que cüeilloit Proserpine avec ses compagnes, lorsqu'elle fut enlevée par Pluton. Ceux qui étoient initiez à ces mysteres portoient une couronne de myrthe ; & lorsqu'ils y étoient admis, ils recevoient une robe neuve, qu'ils ne dépoüilloient jamais qu'elle ne tombât en pieces. Quelques-uns gardoient ces lambeaux pour des langes d'enfant. * *Tzetzes & le Scholiaste d'Aristophane*. Melanthius, *au Livre qu'il a écrit des mysteres*, dit qu'ils avoient accoûtumé de consacrer cette robe à Cerès, & à Proserpine. Les Atheniens souhaitoient fort d'être admis à ces mysteres, dans l'esperance qu'ils avoient de mener une vie tranquille, de la finir heureusement, & de rentrer ensuite dans une meilleure. * Isocrate, *au Panegyrique*. Aristide, *in Panathen.*

Le Roi présidoit à la celebration de ces mysteres, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Harpocration, & avoit quatre ajoints ou assistans ; deux choisis de tout le peuple d'Athenes ; le troisiéme, de la famille des Eumolpides ; & le quatriéme, des Ceriques, qui ne faisoient neanmoins qu'une même race, comme nous l'assure Eschine, en l'Oraison contre Ctesiphon, où il joint toûjours les Eumolpides & les Ceriques ensemble ; & delà vient que les Auteurs attribuënt ordinairement aux premiers la conduite des mysteres, ausquels ils étoient particulierement dévoüez. Ces quatre ajoints du Roi avoient chacun leur office. Le premier en avoit toute la Surintendance, & recevoit ceux qui y vouloient être initiez. Le second portoit une torche ardente ; ce que faisoient aussi tous les autres Prêtres, en se débattant & en courant, en memoire de celle que Cerès alluma aux flâmes du mont Etna, lorsqu'elle couroit toute hors d'haleine, en cherchant sa fille. Celui-ci avoit soin d'étendre par terre les peaux des bêtes qui avoient été immolées à Jupiter, afin que le sol du temple ne fût point profané par ceux qui étoient atteints de quelque crime ; & il ne leur étoit pas permis d'y appuyer les deux pieds ; mais seulement de se tenir sur le gauche, jusqu'à ce qu'ils eussent été purgez. Le troisiéme étoit comme le Heraut, & crioit à haute voix, que les profanes se gardassent d'approcher de ce lieu sacré : surquoi Suetone, *chap.* 4. remarque, que Neron eut assez de respect pour n'y vouloir pas entrer. Le quatriéme, avoit particulierement soin que tout se passât dans l'ordre. Cette solemnité duroit plusieurs jours, & le dernier s'appelloit *Plemochoë*, du nom d'un certain vaisseau dont on se servoit dans cette ceremonie. On en remplissoit deux de vin, disposez de sorte que l'un regardoit l'Orient, l'autre l'Occident ; & on les renversoit, après avoir fait quelques prieres. * *Athenée*, *liv.* 2. Toute cette pompe n'alloit pas d'une traite, d'Athenes à Eleusis : elle se reposoit quelquefois en chemin ; & à chaque pause on chantoit des hymnes, & l'on faisoit quelques sacrifices ; ce que Plutarque nous apprend en la Vie d'Alcibiade. On s'arrêtoit ordinairement au pont de Cephise, & c'étoit là qu'ils se disoient des injures les uns aux autres : au retour ils faisoient les mêmes pauses. * *Hesychius*. Quelquefois, lors que les chemins étoient mauvais, ou que pour quelque autre empêchement on ne pouvoit aller par terre à Eleusis, ils y alloient par mer, & alors le voyage se faisoit avec moins de ceremonie. Les Grecs n'avoient point de ceremonie, où le silence fût observé avec plus de soin ; car non seulement ceux qui divulguoient les mysteres, étoient punis de mort, mais même ceux qui les avoient écoutez ou entendus. C'est pourquoi on ne vouloit point de commerce avec celui qui les avoit une fois profanez ; on ne vouloit ni loger, ni voyager avec lui. Les Candiots étoient les seuls à qui on pouvoit les reveler sans danger ; parce que les Atheniens les avoient reçûs d'eux. On rapporteroit ici les principales ceremonies de ces Fêtes, si le sçavant Meursius n'avoit fait un petit livre sur ce sujet ; où il explique fort bien toutes ces coûtumes. On peut ajoûter une remarque à ce qu'il en a touché ; c'est que les Fêtes *Eleusinia*, n'étoient point differentes de celles qu'ils appelloient *Epicleidia* ; car *Epicleidia* ne signifie que *abscondita*, *secretes*, cachées, qu'il n'étoit point permis de divulguer, & sur lesquelles on avoit la bouche fermée comme avec une clef. Cela paroît clairement par un passage de Sophocle, (qui écrit dans l'Edipe Colone, en faisant allusion à ce mot *Epicleidia*,) où les venerables Prêtresses de Cerès ont soin des sacrez mysteres, sur lesquels la langue des Prêtres Eumolpides est fermée avec une clef d'or. * *Androcides*. *Pausanias*. *Macrobe*. Ce grand silence que l'on exigeoit, & qui étoit si religieusement observé, étoit pour cacher une chose veritablement infame, & que la sagacité des Chrétiens a découverte, comme l'on peut voir dans Tertullien & dans Theodoret. Tertullien en parle ainsi, *Tota in adytis divinitas, &c. simulacrum membri virilis revelatur.* Theodoret dit que c'étoit *Natura muliebris imago.* Toute la ceremonie étant achevée, dès le lendemain par l'Ordonnance de Solon, le Sénat d'Athenes se rendoit à Eleusis, pour s'informer si toutes choses s'étoient faites dans l'ordre. *Voyez* le livre de *Jean Meursius*, intitulé *Eleusinia*, & le sixiéme Tome de la *Bibliotheque Universelle*. Dacier, *Rem. sur Horace. Od.* 2. *l.* III. 3. *édit. Paris* 1710.

ELEUTHERE, Pape, natif de la ville de Nicopolis en Grece, & fils d'Abundius, qui avoit été Diacre du Pape Anicet, succeda l'an 177. à Soter, le Siege n'ayant

vacqué qu'onze jours. A peine étoit-il installé, qu'Irenée député de la part des Confesseurs, qui étoient encore prisonniers à Lyon, pour la cause de l'Evangile, l'envoya consulter touchant l'heresie des Montanistes. On prétend qu'il répondit à cette demande par une Decretale, qui les confirma dans la créance de l'Eglise. Les Sçavans ne la reconnoissent pas neanmoins comme legitime. Quelque temps après, Lucius Roi des Bretons, envoya demander des Missionnaires au Pape, pour se faire instruire, lui & son peuple, en la veritable Religion, & bâtir une Eglise dans ses Etats. Eleuthere lui accorda sa demande, & mourut le 26. May de l'année 192. ayant gouverné l'Eglise 15. ans & 23. jours. Il celebra huit fois les Ordres au mois de Decembre, & ordonna 12. Prêtres, 8. Diacres, & 15. Evêques. * Saint Irenée, *liv.* 3. *c.* 3. Saint Augustin, *ep.* 165. Eusebe, *liv.* 4. *Hist. c.* 21. *liv.* 5. *& in Chron. A. C.* 179. Ciaconius, *in Eleut.* Baronius, *in Annal. A. C.* 179. *& seq. & in Martyrol. ad* 26. *Maii.* Turrien, *liv.* 2. *cont. Magdeb. t.* 8. *&* 9. *& I. Tom. Conc.*

☞ * Ce qui est dit dans cet article du lieu, de la naissance & du pere d'Eleuthere, n'est appuyé sur aucun monument ancien. Il n'est point vrai non plus qu'il ait condamné les Montanistes, sur la demande des Evêques des Gaules; il est seulement certain que les Martyrs & les fideles des Gaules lui écrivirent des lettres pleines de sagesse & de prudence, dit Eusebe, dans lesquelles ils portoient un jugement sur les nouvelles propheties de Montan & de ses disciples, conforme à la pieté & à la foy, pour disposer les choses à la paix, sans approuver ces nouveautez. Tertullien nous assure qu'un Evêque de Rome avoit donné à ces nouveaux Prophetes des lettres de communion, qu'il revoqua peu de temps après à la sollicitation de Praxée, qui lui remontra, qu'il faisoit en cela une chose contraire à l'autorité de ses prédecesseurs. Baronius a cru que ce Pape, qui avoit donné des lettres de communion étoit Anicet; mais il s'est trompé, car les Montanistes n'avoient pas encore paru sous le Pontificat de ce Pape. Quelques-uns ont prétendu que ce fut Eleuthere qui y fut porté, par le jugement favorable que les Martyrs de Lyon & les Eglises des Gaules avoient rendu sur leur sujet; mais il y a plus d'apparence que ce Pape est Victor, & que les prédecesseurs dont Praxée allegua l'autorité, étoient Eleuthere & Soter, d'où l'on peut conjecturer qu'Eleuthere avoit suivi le jugement des Eglises des Gaules touchant les Montanistes. Ce que l'on dit de la demande de Lucius Roi des Bretons, & de la réponse d'Eleuthere, est une pure fable. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. trois premiers siecles.*

ELEUTHERE Evêque de Tournay, vivoit dans le VI. siecle. Il nâquit l'an 456. de parens Chrétiens, & fut élevé par S. Medard, depuis Evêque de Noyon. Il fut chassé avec ses parens, parce qu'ils étoient Chrétiens de la ville de Tournay; mais étant rappellé aprés le mariage de Clovis & de Clothilde, Eleuthere fut élû Evêque de Tournay vers l'an 495. Il ne fut pas plûtôt Evêque, qu'il travailla fortement à la conversion des Idolâtres & des Heretiques. Il fit plusieurs voyages à Rome, & tint un Concile à Tournay l'an 527. Les Heretiques qui le haïssoient, l'attaquerent & le blesserent à la tête d'un coup, dont il mourut cinq semaines après le 30. Juin 532. Après sa mort saint Medard Evêque de Noyon prit soin de l'Eglise de Tournay, qu'il gouverna avec la sienne, pendant l'espace de 15. ans. L'union de ces deux Eglises passa ensuite à ses successeurs. On a dans la Bibliotheque des Peres quelques sermons attribuez à saint Eleuthere que l'on ne peut pas neanmoins assurer être de lui. On fait la fête de saint Eleuthere dans les Martyrologes au 20. de Fevrier. La vie la plus ancienne que nous ayons de lui, ne paroit pas avoir été écrite avant le temps de Charles le Chauve, ou tout au plus de Loüis le Débonnaire; elle n'est pas d'ailleurs de grande autorité; elle est rapportée par Bollandus, que l'on peut consulter aussi-bien que le P. Labbe dans ses Annales. * *Vie* dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de Fevrier.*

ELEUTHERE, Exarque d'Italie pour l'Empereur Heraclius, ne fut pas plûtôt arrivé à Ravenne, qu'il y fit faire le procès à ceux qui avoient été les auteurs du massacre de Jean son prédecesseur. De là il alla à Rome, puis à Naples, où ayant assiegé Jean Conopsin, qui lui avoit fermé les portes, il le contraignit de se rendre à discretion, le fit mourir, & pardonna aux habitans de la ville, où il mit un autre Duc; mais Eleuthere, après avoir puni les revoltez, tomba lui-même dans le crime de rebellion. Voyant que l'Empire étoit agité de troubles, il entreprit de se rendre maître de ce qui appartenoit à l'Empereur dans l'Italie. Après la mort du Pape Deus-dedit en 617. il crut que le S. Siege seroit vacant long-temps, & que pendant que le peuple seroit occupé à élire un nouveau Pontife, il lui seroit aisé de se saisir de la ville. Dans cette vûë, il traita son armée encore plus favorablement qu'il n'avoit fait, lui fit distribuer beaucoup d'argent, & lui promit beaucoup d'avantages; mais les soldats & les Officiers détestant sa rebellion, se jetterent sur lui, l'assommerent, & lui couperent la tête, quils envoïerent à Heraclius; ce qui arriva sur la fin de Décembre de l'an 617. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.*

ELEUTHERE, Fleuve de Phenicie, qui a sa source au mont-Liban, est nommé à present *Valania*, selon Postel, & Piner. Il a son cours dans l'Iturée & la Galilée, & entre dans la mer, à trois milles de Tyr, & à deux de Sarepta. On y trouve quantité de tortuës, dont la chair est de très-bon goût.

ELEUTHERE, Fleuve de Sicile, est maintenant appellé *Admirati*, selon Fazellus, & passe à Palerme. Mais dans Cluvier, c'est *Bajaria*, qui se jette dans la mer de Toscane, à huit milles de Palerme vers l'Orient. * Cluvier. Baudrand.

ELEUTHERIENNES, Fêtes qui se celebroient en Grece de cinq ans en cinq ans, en l'honneur de Jupiter *Eleutherien*, c'est-à-dire, *Dieu de la liberté.* Elles furent instituées par les Grecs, lorsqu'ils défirent auprès du fleuve Asope 300. mille Persans conduits par Mardonius: ce qui rendit la liberté à la Grece. * *Suidas.* Il y avoit d'autres Fêtes de ce nom, celebrées par les Samiens, en l'honneur de Dieu d'Amour. Ἐλεύθερος en Grec, signifie *Libre.*

ELEUTHEROPOLIS, Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, à huit milles d'Hebron vers le Couchant, & à vingt de Jerusalem, en tirant vers Gaza. C'est de cette ville là, comme d'une ville celebre, que saint Jerôme prend la distance de plusieurs lieux. * Sanson.

ELEUTHON, Déesse qui présidoit aux accouchemens, comme nous l'apprenons de Pindare, *in Olymp.* où Apollon l'invite avec les Parques, à assister Evadne, qui étoit en travail d'enfant.

ELEWARD ou ETELWERD, Anglois, qui vivoit sous le regne de Guillaume II. vers l'an 1090. & qui étoit petit fils du Roi Ethelred. On l'a surnommé *le Patrice*, pour le distinguer de quelques autres de ce nom. Il écrivit plusieurs lettres à Mathilde, sa cousine, & une Histoire en quatre livres, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du regne d'Edgard, qu'on a donnée au public. Guillaume de Malmesburi fait mention de lui, *in Prol. Hist. de Reg.* * Leland, *de Vit. illust. Angl.* Simler. Baleus. Pitseus. Vossius, &c.

ELFED, petite Ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. Elle est sur le Rhin, dans les Etats de Mayence, à trois lieuës au dessous de la ville de ce nom. Elle avoit autrefois une bonne citadelle, qui est mainnant démolie. * Maty, *Diction.*

ELGADE, Ville de l'isle de saint Michel, l'une des Açores, que l'Armée navale de France prit d'assaut, lorsqu'elle mena Dom Antoine de Portugal dans ces isles pour l'en rendre maître en 1582. Les deux flottes Françoise & Espagnole se joignirent en ce lieu-là, & se donnerent une sanglante bataille sur mer, dans laquelle l'Amiral Strossi fut pris avec trois cens autres, entre lesquels il y avoit quatre-vingt Gentilshommes, que les Espagnols commandez par le Marquis de sainte Croix, firent cruellement mourir. * Mezeray, *au regne de Henri III.*

ELGIN, petite Ville d'Ecosse dans le Comté de de Murray, sur la riviere de Lossie, à trois milles de la mer d'Allemagne. Elle étoit Episcopale suffragante de l'Archevêché de saint André, & remarquable pour sa grande & belle Eglise, qui, pour la structure, le cedoit à peine à aucune de l'Europe, comme cela paroît encore

par

par ses ruines. Il y a aussi les masures d'un château sur une montagne voisine. A un mille de là on voit le château de Spynée, sur les bords d'un lac de même nom. Cette ville est située dans un terroir fertile; & le lac est remarquable, par le grand nombre de Cygnes, qu'on y trouve, parce qu'ils se nourrissent d'une herbe, qui étoit sous l'eau, & qui ne paroît jamais au dessus. * *Diction. Anglois.*

ELHAM ou ELIHAM, Bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Shepway*. Il étoit honoré autrefois d'un Palais Royal. Il est maintenant bien peuplé, étant agreablement situé dans les bois, sur le penchant d'une montagne, à 58 milles de Londres. * Maty, *Diction.*

ELI ou HELI, Souverain Prêtre des Juifs, & Juge après la mort de Samson, descendoit d'Ithamar, second fils d'Aaron, & fut honoré du sacerdoce, qui avoit demeuré dans sa famille jusqu'à la cinquiéme generation. Il commença de conduire le peuple l'an 2848 du monde, 1156. avant J. C. & fut en grande consideration parmi les Juifs; mais Ophni & Phinées ses enfans, abuserent de son pouvoir, & détournerent le peuple de l'oblation des sacrifices. Dieu en avoit averti le pere, qui les reprenoit doucement, sans les châtier comme il le devoit. Sa negligence reçût bien-tôt la punition qu'elle meritoit. Car la guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philistins, les premiers furent battus dans la premiere rencontre; & dans la seconde, trente mille des leurs furent encore défaits & l'Arche qu'ils avoient amenée dans leur Camp, fut prise par les ennemis. Eli, qui avoit témoigné une grand constance à la nouvelle de la mort de ses enfans, tomba de sa chaise, & mourut subitement, en apprenant celle de la prise de l'Arche. Ce fut l'an 2888. du monde, 1116. avant JESUS-CHRIST, en la 98. de son âge, après qu'il eut gouverné le peuple durant 40. ans. * I. des Rois, *c.* 1. 2. *&c.* Josephe, *l.* 5. *c.* 11. *&* 12. *des Antiquitez Judaïques.*

ELIAB, fils d'*Isaï* & frere du Roi David. Le Prophete Samuel declara que ce n'étoit pas celui que Dieu avoit choisi pour être Roi sur Israël. Il suivit le Roi Saül à la guerre contre les Philistins, & se trouva au combat de son frere contre Goliath. Il admira sa force & sa victoire, & en eut de la joie; quoi qu'un peu auparavant il l'eût accusé de présomption & de temerité. * I. Rois *XVI.* 6. *XVII.* 13.

ELIAB, fils de *Helon*, étoit le Chef de la Tribu de Zabulon. Il fut nommé pour travailler au dénombrement du peuple. Il fut le troisiéme à faire son offrande au Tabernacle. Ses deux fils Dathan & Abiron, furent engloutis dans la terre tout vivans, pour s'être revoltez contre Dieu. * *Nomb.* 1. 2. 7. 10. *&* 16.

ELIAB, le troisiéme de ces vaillans hommes, qui se joignirent à David, quand il fuioit la persecution de Saül. Il rendit à ce Prince affligé des services très-considerables dans toutes ses guerres. *I. Paral.* 12. 19.

ELIACHIM, Grand Pontife des Juifs, qu'on croit auteur du livre de Judith. Un autre ELIACHIM fils d'Helcia Ministre du Roi Ezechias. * *Reg.* 4. Bellarmin, *des Ecr. Eccl. Cherchez* aussi Joachim, ou Joakim.

ELIASIB, Pontife des Juifs, succeda à Joachim son pere, & gouverna 21. an. Sous son Pontificat, en l'année 3550. du monde, & 454. avant J. C. Nehemias de la famille sacerdotale, obtint d'Artaxercès *Longuemain*, Roi des Perses, dont il étoit Echanson, la permission de venir en Judée, & des ordres pour rétablir les murailles de Jerusalem, & pour deffendre les Juifs des vexations continuelles qu'ils souffroient de la part de leurs voisins. * I. Esdras, *c.* 10. II. *c.* 3. 12. 13. Josephe, *l.* 11. *des Ant.*

ELIAS LEVITA. *Cherchez* ELIE.

ELICHMAN, (Jean) natif de Silesie, pratiqua la Medecine à Leïde. Il se maria l'an 1638. avec une femme qui étoit d'une famille de Bourguemestre. Il n'en joüit pas long-temps; car il mourut l'an 16.9. Il entendoit seize langues; & il étoit si habile dans le Persan, qu'au jugement de Saumaise, l'Europe n'a jamais produit un homme qui l'égalât en cela, & n'en produira peut-être pas un semblable. Il croyoit que la langue Allemande & la Persane venoient d'une même source, & il en donnoit plusieurs raisons. Il composa en Arabe une lettre, qui fut imprimée à Iëne l'an 1636. sa dissertation latine, du terme de la vie suivant la pensée des Orientaux, *De termino vitæ secundum mentem Orientalium*, parut l'an 1639. On croit qu'elle eût été beaucoup plus longue, s'il ne fût mort en y travaillant. Sa version latine du tableau de Cebes fut imprimée à Leïde l'an 1640. avec la version Arabe & le Grec, par les soins de Saumaise, qui y joignit une Preface très-ample. * Crenius *in Praf. fascic.* 1. *exercitationum Philologicohistoricarum.* Bevetovicius, *de vita termino. part.* 3. *pag. m.* 139. Konig. *Bibl. pag.* 270. Christian. Ravius, *pag.* 11. *prima panegyrica apud Cren. ibid.* Salmas. *Prafat. in tabul. Arabicam.* Cebetis, Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

ELICIENS ou ELIME'ENS, Peuples d'Asie ou de Perse proche Suse qui se joignirent à Nabuchodonosor, & lui rendirent de très-bons services dans la guerre qu'il entreprit contre Arphaxad Roi des Medes, & à la bataille qui se donna dans la plaine d'Arioch la 17. année du Regne de cet Assyrien. Arphaxad y fut vaincu, & son armée taillée en pieces. * Judith. 16.

ELICO, Gaulois, natif du païs des Helvetiens, appellez aujourd'hui Suisses, étant allé à Rome, sous le regne de Tarquin l'*Ancien*, & s'y étant arrêté, pour apprendre quelque métier, goûta les douceurs de ce païs. En revenant dans les Gaules, il en apporta des olives & du raisin, pour montrer la bonté du terroir d'Italie: ce qui fit entreprendre aux Gaulois de passer les Alpes, qui avoient été jusques-là comme des remparts insurmontables entre eux & l'Italie. De là naquirent les premieres guerres entre ces deux nations. * Pline, *l.* 12. & Tite-Live.

ELIDE. *Cherchez* ELIS.

ELIDURE, dit *le Pieux*, fut mis sur le thrône par les anciens Bretons, qui en avoient chassé son frere Archigallo. Il le lui remit, & lui succeda dix ans après; mais il fut déthrôné par deux de ses freres Vigene & Peridure, qui joüirent sept ans de leur usurpation; ensuite les Bretons tirerent Elidure de prison. Quelques auteurs mettent ce Roi parmi les Princes fabuleux. On ne sçait pas en quel temps il a regné. * Polydore Virgile *lib.* 4. *Hist. Angl.* Du Chêne, *T. I. l.* 2. *c.* 14. *p.* 68. *Hist. Angl.*

ELIE, Prophete, natif de Thesbé dans la terre de Galaad, vivoit sous le regne d'Achab, Roi d'Israël, & de Josaphat, Roi de Juda, vers l'an 3040. du monde, & 914. avant J. C. On ne s'arrête point à ce que dit S. Epiphane de la naissance de ce Prophete. Il rapporte une vision de Sobac pere d'Elie, & dit qu'après que sa femme fut accouchée, il crut voir des hommes vêtus de blanc, qui saluërent le nouveau né, & le couvrirent de feu, & lui firent avaller de la flamme, tels furent les langes dont ils envelopperent le petit Elie; tel fut le lait dont ils le nourrirent; que Sobac s'en alla consulter l'oracle à Jerusalem, & apprit ce que la vision signifioit; qu'on l'assura que son fils habiteroit dans la lumiere, & qu'il jugeroit Israël par le feu & l'épée, cela a tout l'air de rêveries Judaïques. Quoi qu'il en soit, Elie étant devenu grand, ce saint homme ne put souffrir les impietez d'Achab, Roi d'Israël & de sa femme Iezabel. La septiéme année de leur regne qui étoit l'an 3092. du monde, & 912. avant J. C. il leur prédit de la part de Dieu, une secheresse & une famine qui dura trois ans & demi. Ensuite il passa dans un desert proche du torrent de Carith du côté du Jourdain, où Dieu le nourrit pendant quelque temps, en lui envoyant des corbeaux, qui lui apportoient tous les jours à manger. La sécheresse ayant fait tarir le torrent, il vint par l'ordre de Dieu à Sarepta, qui est une ville entre Tyr & Sidon, chez une veuve, à laquelle il donna moyen de subsister, par une multiplication miraculeuse de quelque huile, & de quelque farine qui lui restoient. Il y ressuscita le fils de cette veuve, qui étoit mort pendant qu'il demeuroit chez elle. La troisiéme année de la sterilité, le Seigneur lui commanda d'aller trouver le Roi Achab. Il rencontra en chemin Abdias, Intendant de la maison de ce Prince, qui ne vouloit pas annoncer l'arrivée d'Elie à Achab, mais sur la parole que ce Prophete lui donna qu'il se presenteroit devant Achab, il alla donner avis à ce Prince de la venuë d'Elie. Achab menaça d'a-

bord Elie, qui lui reprocha le culte qu'il rendoit à Baal: & fit assembler 450. faux Prophetes devant le peuple, & leur proposa de mettre une victime sur un bucher, afin que ceux dont les prieres attireroient sur elle le feu du Ciel, fussent seuls estimez veritables Prophetes. La proposition fut acceptée, & lui seul eut l'avantage de faire brûler le sacrifice, & d'obtenir de la pluïe. Le peuple fit mourir les faux Prophetes, & Jezabel voulut traiter de la même sorte Elie; mais il s'enfuit dans le desert, où se trouvant accablé de fatigue & de tristesse, il fut consolé & soulagé par un Ange, qui lui apporta du pain & de l'eau; il marcha ensuite 40. jours jusqu'à la montagne d'Oreb, où il fit sa demeure; il y reçût ordre de venir oindre Hazaël pour être Roi de Syrie, & Jehu pour être Roi d'Israël. Il vint trouver Achab, & lui reprocha le meurtre de Naboth, que Jezabel avoit fait mourir, afin que le Roi eût sa vigne. Achab fut tué un an ou deux après, dans un combat contre les Syriens au païs de Galaad. Ochosias son successeur étant tombé (en 3108. du monde & 896. avant Jesus-Christ) d'une fenêtre de son palais, envoya consulter Beelzebub dans Accaron, ville des Philistins, pour sçavoir qu'elle seroit l'issuë de son mal. Le Seigneur lui fit dire par Elie, qu'il mourroit, pour avoit eu recours à l'Oracle d'une Divinité étrangere, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Israël. Ce Prophete fit aussi consumer par un feu descendu du Ciel, deux Capitaines & cent soldats, qui vouloient le mener par force à ce Roi. Mais il pardonna au troisiéme Capitaine qui lui parla avec respect, & vint de son bon gré trouver Ochosias, à qui il renouvella la prédiction qu'il avoit faite, qu'il mourroit de cette maladie. La prophetie fut accomplie bien-tôt après. Ochozias étant mort, laissa le Roïaume à son frere Joram. Ce fut au commencement du regne de celui-ci, l'an 3109. du monde, qu'Elie fut enlevé: il voulut avant son enlevement, renvoïer Elizée; mais ce fidele disciple le suivit jusqu'au Jourdain, qu'il passa à pied, Elie en ayant divisé les eaux, en étendant son manteau. Comme ils marchoient au de-là du Jourdain, un tourbillon de feu en forme de char, avec ses chevaux, enleva Elie. Elizée ramassa son manteau, & s'en servit pour passer le Jourdain, ayant herité du double esprit d'Elie. C'étoit une opinion commune parmi les Juifs, qu'Elie devoit venir avant le Messie; mais J. C. dit que cet Elie est S. Jean Baptiste: c'est pourquoi quelques Juifs prenoient J. C. pour Elie. Dans le temps de la Transfiguration de nôtre Seigneur, Elie parut avec Moyse. C'est aussi une ancienne opinion parmi les Chrétiens, qu'Elie viendra avec Enoch, avant le jour du Jugement, & qu'ils sont ces deux témoins ou Martyrs de Dieu, que la bête doit faire mourir dans les derniers jours, & qui doivent ensuite ressusciter: cette opinion est fondée sur l'Ecriture. On croit encore communément qu'Elie & Enoch sont reservez dans le Paradis terrestre. On a honoré dans l'Eglise l'apparition d'Elie sur le mont Thabor, & ensuite son enlevement. L'Empereur Basile établit son culte dans l'Eglise d'Orient, & fit bâtir une Eglise en son honneur. On fait la fête de l'enlevement d'Elie dans l'Eglise Grecque au 20. de Juillet; les anciens Martyrologes des Latins le placent au 14. d'Août; & les modernes au 20. de Juillet. Les Carmes se vantent d'avoir Elie pour Instituteur de leur Ordre. * III. Livre des Rois, *c.* 17. 18. *& suiv.* Livre IV. *c.* 1. Livre II. des Paralipomenes, *c.* 21. L'Ecclesiastique, *c.* 48. Malachie, *c.* 4. S. Augustin, *l.* 20. *de la Cité de Dieu*, *c.* 19. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. vet. Testam.* &c. Baillet. *Vies des SS.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

ELIE I. de ce nom, Arabe, succeda l'an 491. à Saluste, sur le Siege Episcopal de l'Eglise de Jerusalem. L'Empereur Anastase prévenu par Severe, qu'il avoit fait Evêque d'Antioche, & par d'autres Heretiques, ennemis du Concile de Chalcedoine, chassa ce Prelat de son Siege l'an 513. & mit en sa place un de ses partisans nommé Jean. (C'est ce même Jean que l'Abbé Sabas ramena depuis au parti orthodoxe.) Elie se retira dans une solitude, où le même Abbé Sabas le venoit visiter tous les ans. Un jour qu'il s'étoit acquitté de ce devoir de charité, accompagné de trois autres Abbez, le Patriarche leur dit que l'Empereur Anastase étoit mort, & que dans dix jours il devoit le suivre: ce qui arriva, comme il l'avoit prédit l'an 518. Le Martyrologe Romain fait mention de lui & de Flavien d'Antioche, exilé aussi-bien qu'Elie, sous le 4. jour de Juillet. Le Lecteur Theodose accuse dans son Ouvrage Elie, d'avoir condamné le Concile de Chalcedoine; mais c'est sans raison, puisqu'au contraire il en fut un illustre défenseur, comme les Actes anciens en font foi. * Le II. Concile de Nicée, *Act. I.* Evagre, *l.* 3. *c.* 32. Nicephore, *l.* 16. *c.* 34. Cyrille, *Vie de saint Sabas*, rapportée par Surius *au* 5. *Decembre.* Le Pré spirituel, *c.* 35. Baronius, *A. C.* 491. 512. 513. *&* 518. Godeau, *Hist. Eccl. & Eloge des Evêques.*

ELIE II. Patriarche de Jerusalem, vivoit dans le VIII. siecle. Son Diocese gemissoit sous la tyrannie des Sarrasins, lorsqu'il envoya un Legat au VII. Concile general, qui est le II. de Nicée, pour y exposer les malheurs des fideles de son Eglise, & s'excuser, de ce qu'il ne pouvoit pas se trouver à l'assemblée. * Baronius, *A. C.* 787.

ELIE, Patriarche d'Antioche dans le XIII. siecle, natif de Riez en Provence. Il suivit les Chrétiens pendant la guerre contre les Sarrasins, & fut le premier des François, qui fut élevé sur ce Siege vers l'an 1247. On ne sçait pas le temps de sa mort. * Genebrard, *en la Chron. en Innocent IV.* Bartel, *de Epis. Regiens. in Guillelmo II. p.* 207.

ELIE, Patriarche de Babylone, au commencement du XVII. siecle, celebra l'an 1616. un Synode à Amad, ville de Mesopotamie, dans lequel une profession de Foi, que le Pape Paul V. avoit envoyée, fut reçûë & approuvée de tous les Prelats Orientaux, qui s'y trouverent. Ils envoyerent même les Actes de leur Synode à ce Pape, qui leur récrivit, pour répondre à certains doutes qui leur étoient restez. Les Protestans ne tombent pas d'accord de ces faits, quoi qu'indubitables. Pierre Stroza a composé l'Histoire de cette Legation, avec un Traité de la croyance des Chaldéens. Sponde rapporte la même chose sous l'année 1616. *num.* 8.

ELIE, Archevêque de Maru, a composé, selon Ebed Jesu, *dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens*, des Commentaires sur la Genese, sur les Pseaumes, sur les Proverbes, sur l'Ecclesiaste, sur le Cantique des Cantiques, sur Isaïe, & sur les Epîtres de saint Paul. De plus, un volume de l'Histoire Ecclesiastique, plusieurs Epîtres de consolation, diverses expositions, principalement sur les leçons des Evangiles. * Ebed Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

ELIE ou ELIAS BARSENIA, Ecrivain Syrien, Archevêque de Soba, a composé des Annales, plusieurs Oraisons, une Grammaire, & quatre livres qui contiennent des décisions sur des matieres Ecclesiastiques. De plus, un assez grand nombre de lettres écrites en Syriaque & en Arabe. *Voyez* Ebed Jesu, *dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

ELIE DE NISIBE, celebre Grammairien parmi les Syriens, a écrit une Grammaire de sa Langue, d'où Abraham Echellensis a cité quelques Extraits dans ses Notes sur le Catalogue d'Ebed Jesu. Cet Elie remarque entr'autres choses dans sa Grammaire, que les Hebreux, les Syriens, les Persans, les Madianites, les Pheniciens, les Arabes, & d'autres peuples que nous ne connoissons point, n'ont pas assez de lettres dans leurs langues, pour exprimer les mots qu'ils écrivent; & que c'est ce qui les a obligez de mettre de certains points au défaut de ces lettres, pour marquer la maniere de lire: ce qui fait qu'ils ne peuvent lire qu'en devinant, ou suivant l'usage reçû par la tradition. * M. Simon.

ELIE, Rabbin, écrivit en Hebreu une Arithmetique, qu'un disciple de Munster traduisit en Latin. Ce fut Erasme Oswald, Mathematicien & Professeur de la Langue sainte à Fribourg.

ELIE ORIENTAL, avoit fait un Commentaire de la Geometrie des Hebreux. Simler en fait mention dans sa Bibliotheque, où il marque que cet Ouvrage n'étoit pas encore imprimé. * Balaus & Pitseus, *de Script. Angl.* Simler. Vossius, &c.

ELIE ou ELIAS LEVITA, Rabbin, vivoit dans le XVI. siecle; & est le plus sçavant Critique que les Juifs ayent eu parmi eux: il a rejetté plusieurs de leurs traditions mal fondées, & entr'autres, celle qui regarde la prétenduë antiquité des points voïelles, & les attribuë

à Esdras; il a parfaitement bien éclairci ce qui appartient à la Massore, dans un livre intitulé, *Massoret Ham-Massoret*, imprimé à Venise & à Bâle. Il est de plus le seul des Juifs qui ait entendu parfaitement les Paraphrases Chaldaïques; & il nous a donné un Dictionnaire Chaldaïque de ces Paraphrases, outre un Glossaire Hebreu, intitulé *Tisbi*, qui explique les mots Hebreux barbares ou étrangers. Paul Fagius a traduit ce Glossaire en Latin. Ce Rabbin a aussi fort excellé dans la Grammaire, sur laquelle il a écrit plusieurs livres, dont quelques-uns ont été traduits en Latin. Il a encore fait des remarques sur les livres de Grammaire des deux Kimchi. Elias Levita étoit Allemand de nation; mais il a passé la plûpart de sa vie à Rome & à Venise, où il a enseigné la Langue Hebraïque à plusieurs Chrétiens, & même à quelques Cardinaux. Munster, qui l'a souvent consulté, a beaucoup profité de la lecture de ses Ouvrages, dont il a traduit quelques-uns en Latin. Ceux qui veulent sçavoir à fond l'Hebreu, doivent lire ce que ce Rabbin a composé sur la Grammaire Hebraïque. * M. Simon.

ELIE, dit DE COXIDA, Bourg où il avoit pris naissance près de Furnes en Flandres, vivoit sur la fin du XII. siecle, & fut Abbé de Dunes, de l'Ordre de Citeaux. C'est lui qui persuada à l'Empereur Henri VII. de mettre en liberté Richard I. Roi d'Angleterre, que Leopold d'Autriche avoit arrêté prisonnier en revenant de la Terre Sainte. Elie composa quelques Homelies, dont deux avoient été prononcées dans des Chapitres generaux de son Ordre. Le P. Charles de Visch, Religieux du même Ordre de Citeaux, les publia en 1649. L'Abbé Elie mourut en odeur de sainteté, le 16. du mois d'Août 1203. * Henriquez, *in Menol. Cister.* Charles de Visch, *in Bibl. Script. Ord. Cister.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Abbat. Dunnens.* Valere André, *Bibl. Belg. &c.*

ELIE, dit DE BARJOLS, Poëte, vivoit dans le XII. siecle. C'étoit un Gentilhomme de Barjols en Provence. Il composa un Poëme de la guerre des Comtes Raymonds Berenguiers II. & III. contre Etiennette de Baux & ses enfans dans le XII. siecle. Il composa aussi grand nombre de petites pieces à la loüange de Garcene, fille de Guillaume VI. Comte de Forcalquier, qui épousa Rainier Claustral, que Nostradamus fait Prince de Marseille. * Nostradamus, *en la Vie des Poëtes Prov. p.* 35.

ELIE, dit EVESHAM, Anglois, vivoit vers l'an 1270. Il étoit Religieux Benedictin de Worchester, Auteur d'une Chronique.

ELIE, dit Trickingham. *Cherchez* TRICKINGAM (Elie.)

ELIEL, Israëlite, Chantre, étoit de la famille de Caath. 1. *Paral.* 6. 34. Il avoit quatre-vingt freres, qui lui aiderent à porter l'Arche à Jerusalem. 1. *Paral.* 15. 9. Il y a eu deux autres Israëlites de ce nom très-vaillans hommes, qui suivirent par tout le Roi David, tant à la défaite des voleurs de Siceleg, que dans les Batailles qu'il donna contre les Philistins. 1. *Paral.* 11. 46. 12. 11.

ELIEN, Auteur qui a écrit en Grec, sous le nom duquel nous avons un Ouvrage de l'ordre de la bataille observé par les Grecs, qu'il dédia à l'Empereur Adrien. Il avoit vû Frontin, & l'Empereur Nerva: ainsi il doit être different d'un autre ELIEN, qui vivoit cent ans après, au rapport de Philostrate & de Suidas. Il est incertain auquel des deux on doit attribuer *l'Histoire des animaux* en 17. livres. *Les Histoires diverses*, & quelques autres écrits citez par les Anciens. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c*, 11. Suidas. Tillemont, *Hist. des Emp. sous Adrien.*

ELIENS, Famille Romaine. Les Eliens étoient partagez en sept ou huit familles, toutes Plebeïennes; mais fort anciennes, & illustrées par les grandes charges. Il y avoit la famille de Pætus, celle de Catus, de Tubero, de Gallus, de Stilo, de Præconinus, de Sejanus, de Lamia; & c'est de ces Eliens qu'étoient sortis les Antonins. Horace addresse l'Ode XVII. livre III. à L. Ælius Lamia. * *Hist. Rom.*

ELIEZER Originaire de la ville de Damas, Serviteur du Patriarche Abraham, qui auroit été son heritier, si Dieu n'eût donné des enfans à ce saint homme. Quelques-uns croyent que le mot de Dammesec, qui est dans l'original, est le nom propre de ce Serviteur, & Eliezer son surnom: mais comme ce n'étoit pas alors l'usage d'avoir deux noms, il est plus vraisemblable, que ce premier mot marque la patrie de cet Intendant de la maison d'Abraham. * Le Clerc, *sur la Genese, ch.* 15. *v.* 2.

ELIEZER, fils de Moïse, Legislateur des Hebreux; il n'eut qu'un fils nommé *Rehobia* 1. *Paral.* 23. 15. Il nâquit dans la Terre de Madian, du temps que Moïse étoit refugié chez Jethro son beaupere. Sa mere avoit nom *Sephora*. Il eut celui d'*Eliezer*, qui signifie *le Dieu fort est mon secours*, parce que Dieu avoit sauvé Moïse de la persecution & des mains de Pharaon. * *Exode*, 2. 22 18. Lorsque David distribua les Offices du Temple en Jerusalem, il mit dans la famille de Levi, c'est-à-dire, dans le rang des Levites, les deux fils de Moïse, sçavoir Gerson & Eliezer, leur donna, par un avantage singulier, la garde du Thresor sacré, & leur rendit tous les honneurs possibles.* 1. *Paral.* 26.

ELIEZER*, fils de Dodaü de Maresa, Prophete du Seigneur, qui prédit à Josaphat, Roi de Juda, le naufrage que feroient les navires qu'il envoyoit en Tharsis, pour avoir fait alliance avec l'impie Ochosias Roi d'Israël. * 2. *Paral* 2. 39.

ELIEZER, Rabbin, & l'un des plus celebres Auteurs des Juifs, a composé un livre intitulé, *Les Chapitres de R. Eliezer*, qui est en partie historique, & en partie allegorique. Les Juifs estiment fort ce livre, & le considerent comme un des plus anciens Ouvrages qu'ils ayent; car dans le titre de l'édition de Venise, il est appellé Eliezer *le Grand*, qui étoit du nombre des Docteurs de la Misna dans le temps du *Nasci*, ou Prince Rab. Gamaliel II. fils de Rab. Simeon, fils de Rab. Gamaliel. Il vivoit, selon eux, vers l'an 73. ou 75. de J. C. Le P. Morin lui avoit donné une grande antiquité dans ses exercitations Ecclesiastiques sur le Pentateuque des Samaritains; mais après y avoir fait plus de reflexion, il a changé de sentiment dans ses exercitations sur la Bible, où il n'oublie rien pour montrer que ce livre d'Eliezer n'a pas l'antiquité que les Juifs lui attribuënt. Il s'appuye pour cela sur ce qu'il y est fait mention de l'Empire des Arabes, comme d'un très-puissant Empire. D'où il prouve que cet Auteur n'a pû écrire avant l'an 700. de J. C. Il rapporte plusieurs autres choses, pour montrer que R. Eliezer n'est point le veritable Eliezer, qui a vécu dans le temps marqué cy-dessus; mais un imposteur, qui a fait un recüeil des fables du Talmud & des Medrascim, ou Commentaires allegoriques. Il a aussi expliqué dans son livre plusieurs passages de la Genese, selon la methode de ces anciens Medrascim, qui ne peut être goûtée que des Juifs, y mêlant des contes faits à plaisir. Guillaume Vorstius a traduit cet Ouvrage en Latin; & il a ajoûté à sa version des Notes remplies d'érudition Judaïque. Dans la Preface qu'il a mise au commencement de sa version, il juge que le livre d'Eliezer n'est pas si ancien que les Juifs le font; & bien qu'il avouë qu'il est plein de fables, il dit qu'il y a plusieurs belles interpretations, qui peuvent servir à éclaircir l'Histoire & les Traditions Juives. On y voit de plus des choses particulieres, comme ce qu'il rapporte de la figure & de la composition des Teraphins, & des trois guerres des Turcs, peu avant la venuë du Messie. Buxtorf a aussi parlé des Chapitres de R. Eliezer dans sa Bibliotheque Rabbinique, où il dit qu'il comprend l'Histoire du monde, jusqu'au temps de Gamaliel II. Mais Vorstius assure que Buxtorf se trompe; parce que l'Histoire de ce livre ne passe point le temps de Mardochée & d'Esther. * Le P. Morin, *Exercitationes Biblicæ* M. Simon.

ELIESES, fils de Bariza, Aga des Janissaires, étant encore jeune, se battit en duel contre Bitezes Hongrois, dans le temps qu'Amurat Empereur des Turcs, marcha contre Jean Huniade, l'an 1448. dans le territoire de Cassovie en Hongrie. Ils sortirent tous deux du combat, sans se faire aucun mal, & chacun s'étant retiré vers les siens. Amurat admirant le courage de ce jeune homme, dit qu'il avoit à son service un Maître Lievre. Eliezes, pour faire connoître à l'Empereur ce qui l'avoit excité à combattre si vaillamment, lui apporta l'exemple d'un lievre, contre lequel il avoit au-

trefois tiré jusqu'à quarante fléches sans l'épouvanter, & qui ne s'étoit enfui qu'au dernier coup. Il ajoûta, que de là il avoit connu qu'il y avoit de la destinée dans la vie, & que fortifié de cette pensée, il n'avoit point fait difficulté de s'exposer au combat contre un ennemi, qui le surpassoit en âge & en force. * Chalcondyle, *liv.* 7.

ELIM, sixiéme Campement des Israëlites. Ils y arriverent de Mara le premier jour du second mois, qu'ils appellent *Jiar*, & qui répond au mois d'Avril. On prétend que ce fut le premier jour de la semaine. Ils eurent le plaisir d'y trouver pour leur rafraichissement douze fontaines & soixante & dix palmiers. Les Israëlites prirent d'abord courage à la vûë d'un lieu si agreable, & ne furent pas dans une petite joye, se persuadant de trouver une campagne délicieuse, & abondante en eaux & en toutes sortes de fruits. Mais ils changerent bien-tôt leur joye en tristesse & en pleurs, lors qu'au lieu de tant de fontaines, ils ne trouverent plus qu'un peu d'eau croupissante, & en si petite quantité, qu'au lieu de couler, elle ne faisoit que distiler goutte à goutte. Ils firent pourtant de petites rigoles, pour conduire cette eau dans des reservoirs: mais lors qu'ils creusoient ces mêmes sources, ils n'y trouvoient que de la bourbe au lieu de sable, & presque point d'eau. Ils ne furent pas mieux regalez pour les palmiers. Ils n'y trouverent presque point de fruit, & ce qu'il y en avoit étoit fort petit, à cause de la sterilité de la terre. L'extrême necessité où se trouvoit le peuple, tant pour le manquement de vivres, qu'ils avoient déja consumé dans les trente premiers jours de marche, que pour la soif qui les brûloit, les mit dans un tel desespoir, qu'ils oublierent toutes les faveurs, dont ils étoient redevables à Dieu, & l'assistance, qu'ils avoient reçûë de Moyse. Ils l'accuserent avec de grands cris d'être la cause de tous leurs maux; ils prirent des pierres pour le lapider; & si Moyse ne les eut appaisez par sa grande douceur, ils lui eussent ôté la vie. *Exod. XV.* 20. De-là ils allerent du côté de la mer Rouge. * *Nombres XXXIII.* 9. Josephe, *Antiquit. Liv.* 3. *Chap.* 1.

ELIMAIDE. *Voyez* ELAM.

ELIMAS, *Elymas. Cherchez* BAR-JESU.

ELIMEENS. *Cherchez* ELICIENS.

ELIMELECH, mari de Noëmi, fut pere de Mahalon qui épousa Ruth, & de Chelion. * Ruth, *chap.* 1.

☞ Les Hebreux fondez sur la tradition, & sur plusieurs Interpretes de l'Ecriture, ont crû après saint Jerôme, que cet Elimelech est celui des descendans de Sela, fils de Juda, qui fit arrêter le soleil, comme il est marqué dans le premier livre des Paralypomenes ou Chroniques. Sur cela, il faut remarquer que certains Auteurs ont crû, que le Traducteur Latin avoit mal pris le mot Hebreu *Jakim*, qu'ils disent être un nom propre, & qu'il a traduit (il fit arrêter le soleil, *qui stare fecit solem.*) Mais cette objection ne fait rien contre l'autorité de la même Vulgate; tous les Docteurs avoüent qu'un des descendans de Sela fit arrêter le soleil. Torniel, qui s'attache au sentiment d'Abulensis, prouve que celui qui opera cette merveille, n'étoit pas le même Elimelech, dont nous parlons; parce qu'il n'étoit pas de la même Tribu de Sela. D'autres improuvent ce sentiment. * I. des Paralipomenes, *c.* 4. S. Jerôme, *in trad. Heb.* Abulensis, *sup. cap.* 4. *I. Paral. quæst.* 19. Torniel, *A. M.* 2300. *num.* 2. *p.* 351. 352. *edit. Plantin.* 1620.

ELINAND, ou ELIMAND, que d'autres nomment diversement ELIMOND ou HELINAND, Religieux de l'Abbaye de Froimond de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocese de Beauvais, vivoit sur la fin du XII. siecle, sous le regne de Philippe *Auguste*, & sous l'Empire d'Henri VI. Il composa une Chronique en XLVIII. livres, qui comprenoit ce qui est arrivé de plus remarquable, depuis le commencement du monde jusqu'en 1204. dont les quatre derniers livres ont été donnez par le P. Tissier, dans le dernier tome de la Bibliotheque des Ecrivains de Cîteaux, avec quelques Sermons, & une Lettre à Gauthier Moine apostat, touchant la réparation d'un homme tombé dans ce desordre. Il avoit encore composé divers autres Ouvrages, & entr'autres le martyre de S. Gereon & de ses compagnons, rapporté par Surius au 10. d'Octobre. On lui attribuë aussi des vers François sur sa mort, donnez par Loisel. Il y a dans la Bibliotheque de Longpont un Traité manuscrit du même Auteur sur l'Apocalypse, & dans d'autres Bibliotheques un Traité à la loüange de la Vie Monastique, & un autre du Gouvernement des Princes. Cet Auteur est assez estimé par Trithéme, & par quelques autres; cependant il y a plus de travail dans son Histoire que de jugement; puis que ce n'est qu'un recueil tiré de divers Auteurs, & fait sans discernement. Ses autres Ouvrages sont de peu de consequence. Elinand mourut l'an 1227. *Voyez* sa Vie écrite en François par Jean d'Assigni, en la seconde partie des hommes illustres de Cîteaux. * Loisel, *Memoir. de Beauv. p.* 197. Vincent de Beauvais, *in spec. Hist.* Charles de Visch, *Biblioth. Cist.* Philippe de Bergame, *Chr. supp. l.* 12. *A. C.* 1199. Simler, *Biblioth.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 54. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tome IV. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. Ecclesf. XII. siecle.*

ELIOGABALE, Empereur, fut premierement appellé Varius Avitus Bassianus Lupus, ensuite *Heliogabale*, ou *Alagabale*, parce qu'avant son élection à l'Empire, il avoit été Prêtre du soleil parmi les Pheniciens. Il eut pour pere un Antonin, ou selon les autres Varius Marcellus, ou l'Empereur Caracalla, & pour mere Soëmie, ou Semiamire. L'armée l'avoit élû en la place de Macrin & Suinde l'an 218. sous le nom de Marc-Aurele-Antonin qu'il a toûjours gardé depuis. En venant à Rome il y apporta d'Emese son Dieu Heliogabale, défendant d'en adorer aucun autre. Il lui bâtit un Temple, dont il étoit le Prêtre, & y voulut faire apporter le feu qui se gardoit en celui de Vesta, le Palladium, & les Boucliers sacrez, disant que les autres Dieux n'étoient que les serviteurs du sien. Au reste, cet Empereur se soüilla par tant de crimes, qu'il fut appellé le *Sardanapale de Rome*. Son luxe n'avoit point de bornes, & il falloit aller dans les Provinces les plus éloignées, pour couvrir sa table d'oiseaux rares & inconnus à Rome. Il se servoit de baume dans les lampes, & il avoit des piscines d'eau de senteur. En moins de quatre ans de regne, il eut jusques à quatre femmes differentes. La premiere fut *Julia Cornelia Paula*, sortie des plus nobles familles de Rome. Il la répudia pour épouser une Vestale nommée *Julia Aquilia Severa*; afin, disoit-il, que d'elle & de lui, qui étoit Pontife, il en sortît une posterité toute céleste. Il la quitta bien-tôt après, pour se marier à *Annia Faustina*, petite-fille de Marc-Aurele, dont le mari Pomponius Bassus, étoit encore vivant. On ne nomme point la quatriéme; mais on assure qu'il reprit *Aquilia Severa.* Il vendit les honneurs des charges & des dignitez, avec la puissance de tout faire, tant par lui-même, que par les ministres de ses débauches. Il admit tout le monde dans le Sénat, sans distinction d'âge, de qualité, & de merite, l'argent leur en faisant un, qui suffisoit pour leur acquerir ces honneurs. Il vendit aussi toutes les charges militaires. Eliogabale eut pour favoris deux cochers, nommez Protogene & Gordius, qui le suivirent dans les courses, & qui eurent part à toutes les autres actions de sa vie. Il fit mourir plusieurs Sénateurs, parce qu'ils n'avoient pas voulu approuver un Sénat de femmes, pour juger les causes de celles de ce sexe, & dont sa mere étoit Presidente. Enfin les soldats de ses gardes ne le pouvant plus souffrir, & ayant appris qu'il vouloit faire mourir Alexandre, fils de Mammée, que le Sénat avoit nommé Cesar, du temps de Macrin, & qu'Eliogabale même avoit adopté, le tuerent dans le camp, & sa mere avec lui. Le peuple traîna leurs corps dans les ruës de Rome, & les jetta dans un cloaque, & ensuite dans le Tibre. Eliogabale fut tué le 11. Mars de l'an 222. ayant tenu l'Empire 3. ans, 9. mois, & 4. jours. Il n'étoit âgé que de 18. ans, ou de 20. selon quelques Auteurs; & dans ce peu de temps, il commit tous les crimes abominables, dont on ne peut lire l'Histoire sans horreur. On dit que cet Empereur, étant encore personne privée, fit mettre sur les lits des couvertures en broderie d'or, & eut des meubles de cuisine d'argent cizelé. Il inventa aussi une maniere de loterie qu'il distribuoit à ceux qui mangeoient avec lui. On donnoit aux uns & aux autres des billets marquez ou de dix éléphans, ou de dix mouches, &c. * Herodien, *en sa Vie.* Lampride, *en sa Vie.* Eutrope, *liv.* 8. Aurelius Victor, *Epit. de la Vie des Ces.* Tillemont, *Histoire des Empereurs*, *Tom. III.*

ELIONE'E, fils de *Cithens*, fut le soixante & cinquiéme Grand Sacrificateur des Juifs, il succeda à *Mathias*, qui fut dépoüillé de cette Charge, l'an troisiéme de la Passion de JESUS-CHRIST. Il s'en démit au bout d'un an en faveur de *Canthara*, fils de *Simon Boëthus*. Ce fut par le commandement du Grand Agrippa, qui l'en avoit revêtu. * Josephe, *Antiquit. Liv. XIX. Chap.* 7.

ELIOTE. *Cherchez* THOMAS ELIOTE.

ELIPAND, Archevêque de Tolede, ami de Felix d'Urgel, vivoit dans le VIII. siecle, & consulta Felix, si J. C. entant qu'homme, étoit fils de Dieu, adoptif ou naturel. Felix lui ayant fait réponse, que J. C. en cette qualité devoit être consideré comme fils adoptif, Elipand défendit ce sentiment par ses écrits, & voulut le rendre commun, non seulement en Espagne, mais aussi en France & en Allemagne. Adosinde, veuve de Silon, Roi de Galice, qui avoit pris le voile de Religion dans un Monastere d'Espagne, resista genereusement aux erreurs d'Elipand, qui la vouloit attirer à son parti, & le déféra à Etherius, Evêque d'Osma, & à un saint Prêtre nommé Beatus. Ces deux derniers, qui avoient un grand fond de douceur & de charité, tâcherent de ramener ce Prélat égaré; mais ce fut inutilement. Il leur répondit par des lettres, où il soutenoit son erreur; & ce procedé les obligea d'écrire contre cette doctrine heretique deux livres, qu'on conserve encore, à ce que l'on dit, dans les archives de l'Eglise de Tolede; comme nous l'apprenons d'Ambroise Morales, & de quelques autres Auteurs Espagnols. L'erreur d'Elipand fut condamnée dans le Concile que Paulin Patriarche d'Aquilée tint à Ciutad de Friuli l'an 791. L'année d'après, les Prélats que Charlemagne avoit assemblez à Ratisbonne, condamnerent cette erreur avec Felix & Elipand qui en étoient les Auteurs. Ce jugement fut confirmé par le Pape Adrien, qui fit retracter Felix. Neanmoins quelques Evêques d'Espagne persisterent dans leur sentiment. Felix, qui sembloit s'être retracté, le soutint de nouveau, & Elipand fit une lettre pour le défendre. Cette lettre fut refutée & condamnée, premierement par le Pape Adrien, secondement par un Concile d'Italie, & enfin par les Evêques du Concile de Francfort tenu l'an 794. qui écrivirent à Elipand, & aux autres Evêques d'Espagne des lettres, dans lesquelles ils prouvent par l'Ecriture & par les Peres, que J. C. doit être appellé le propre Fils de Dieu, & qu'il ne peut point être dit fils adoptif, parce qu'il n'y a point de division, ni de séparation des deux natures. Charlemagne écrivit aussi à ces Evêques une lettre particuliere, dans laquelle il les presse fortement de se retracter, & de suivre le sentiment des autres Evêques. L'on a ces quatre lettres. * Eginhart, *en la Vie de Charl.* Sanderus, *her.* 131. Sigebert, *A. C.* 763. Prateole, *v. Fel. Urgel.* Baronius, *A. C.* 783. 791. 792. 794. *T. VII. Concil.* P. de Marca, *in Marca Hispanica.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VIII siecle.*

ELIPHALU, Levite, qui joüoit de la guitarre devant l'Arche, lors que le Roi David la fit porter à Jerusalem. *I. Paral. XV.* 18.

ELIPHAZ, fils d'*Esaü* & de *Ada*, succeda à son pere dans le Gouvernement de l'Idumée. Il eut cinq fils, *Theman*, *Omar*, *Sepho*, *Gatham*, & *Cenez*. * Genese, *XXXVI.* 10.

☞ Il faut remarquer que plusieurs croyent que cet Eliphaz fut cet ami de *Job*, qui le vint visiter dans son affliction. Mais la plûpart des Peres & des Interpretes disent, que ce fils d'Esaü étoit ayeul de celui qui alla pour consoler Job. Voyez *Tirin*, *sur le XXXVI. Chap. de la Genese*, *vers.* 4.

ELIS ou HALIS: à present BEBBU, selon Postel, lieu de la Palestine, où Moyse trouva douze sources.

ELISA, premier fils de *Javan*, fils de Japheth, qui l'étoit de Noé. On dit qu'il donna son nom à cette partie de la Grece qu'il alla peupler, & qui fut appellée depuis *Eolie*. * *Paral. I.* 7. D'autres veulent qu'il l'ait donné à cette partie de l'Espagne proche de Cadix, qui à cause de ses agrémens, fut nommée les *Champs Eliséens* ou les *Isles Fortunées*.

ELISAPHAN & MISAEL, tous deux fils d'Oziel, oncle d'Aaron & de Moyse, eurent ordre d'ôter les corps de Nadab & d'Abiu de devant la porte du Sanctuaire, & de les porter hors du camp; après que ces malheureux eurent été frappez du feu du Ciel. Elisaphan fut nommé pour être le Chef de la Famille des Caathites. * *Nombres*, *III.* 30.

ELISE, autrement appellée *Didon*, fille de *Bélus*, Roi de Phenicie. *Voyez* DIDON.

ELISE'ES, Champs Elisées. *Cherchez* ELYSE'ES.

ELISE'E, Prophete, étoit fils de Saphat de la ville d'Abel Mehola. Elie avoit eu ordre de Dieu de l'établir en sa place, ce qu'il executa fidelement. Car l'ayant trouvé sur son chemin, l'an 3097. du monde, & 907. avant J. C. parmi quelques autres qui labouroient la terre, avec douze paires de bœufs, il jetta son manteau sur Elisée, qui à l'instant même prophetisa, quitta ses bœufs, le suivit, & ne l'abandonna jamais. Elie en disparoissant l'an 3109. du monde, & 895. avant J. C. lui laissa le double esprit prophetique qu'il avoit reçû de Dieu. Il reconnut qu'il étoit veritablement le successeur de ce grand homme, & passa le Jourdain à pied sec, après avoir frappé ses eaux par deux fois. Josaphat Roi de Juda, & Joram Roi d'Israël, qui avoient entrepris la guerre contre les Moabites en 3113. du monde, & 891. ans avant J. C. le consulterent sur l'évenement de la guerre qu'ils avoient entreprise. Il leur prédit qu'il feroit avantageux pour eux, & qu'ils defferoient entierement les Moabites. Des enfans qui se mocquoient de lui, furent à sa priere dévorez par des ours; & une pauvre femme veuve, que ses creanciers poursuivoient, trouva dans la charité du Prophete dequoi les satisfaire. Josephe dit que c'étoit la veuve d'Obdias, Maître d'Hôtel du Roi Achab, qui n'avoit pas le moyen de rendre l'argent, que son mari avoit emprunté, pour nourrir les cent Prophetes que Jezabel vouloit faire mourir. Elisée ayant sçû qu'elle n'avoit qu'un peu d'huile dans une phiole, lui dit d'emprunter de ses voisins quantité de vases vuides, qui furent remplis de cette même huile, multipliée miraculeusement; de sorte que l'ayant venduë, elle employa une partie du prix pour payer ses dettes, & l'autre pour se nourrir elle & ses enfans. Ensuite il obtint à une femme sterile de Sunam, son hôtesse, un fils qu'il ressuscita quelques années après, appliquant son corps sur le petit corps de cet enfant, les yeux sur ses yeux, & ses mains sur ses mains. Il ôta quelque temps après, avec un peu de farine, tout le venin d'une viande qu'on avoit servie aux enfans des Prophetes, où l'on avoit mêlé de mauvaises herbes. Il fit encore une admirable multiplication de pain, qu'il distribua à tout le peuple, malgré la resistance de son serviteur Giezi, qui témoigna par tout n'avoir pas la même foi, & le même desinteressement que son maitre. Elisée guerit aussi de la lepre Naaman favori du Roi de Syrie; & fit en sorte que son serviteur Giezi, qui avoit reçû des presens contre son ordre, fut frappé de ce mal. Adad, Roi de Syrie, envoya des troupes pour le prendre; le Prophete obtint de Dieu de les aveugler, & les mena dans Samarie. Quelque temps après, le même Adad assiegea cette ville; mais le siege fut levé selon la prédiction du Prophete, lequel étant passé à Damas, prédit à Azaël qu'il seroit Roi de Syrie. Il fit aussi sacrer Jehu Roi d'Israël par un de ses disciples, avec ordre d'exterminer toute la race d'Achab. La 3. année du regne de Joas Roi d'Israël, qui lui rendit visite peu de temps avant sa mort, l'an du monde 3165. & 839 avant J. C. Elisée prédit à ce Roi autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre de son javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, il ne remporta que trois victoires. Elisée ajoûta, que s'il fût allé jusqu'à 5. ou 7. fois, il auroit entierement ruiné la Syrie. Il mourut à Samarie âgé d'environ 100 ans. Un homme, que des voleurs avoient tué, ayant été jetté dans son tombeau, & ayant touché ses os, ressuscita. Les Historiens Ecclesiastiques nous apprennent que du temps de Julien *l'Apostat*, les Samaritains idolâtres, firent cent sortes d'indignitez aux Reliques de ce Prophete, & l'on croit, qu'elles furent alors transportées à Alexandrie, avec celles de S. Jean-Baptiste; mais d'autres assûrent que ce ne fut qu'en 463. Le Martyrologe Romain fait memoire d'Elisée au 14. jour de Juin. * III. des Rois, 19. IV. 1. 2. *& suiv.* 13. Ecclesiastique, *c.* 43. S. Isidore, *en sa Vie.* Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3124. *& suiv.* 3198. Baronius, *A. C.* 361. 363. Josephe, *l.* 8. *& 9. des Antiq. &c.*

ELISE'E, c'est le nom d'un des prétendus Septantedeux Interpretes de la Bible. Il étoit de l'ordre des Sa-

crificateurs, & ce fut lui qui fit la priere, avant le repas que leur fit le Roi d'Egypte Ptolomée *Philadelpho*. Il pria Dieu pour la prosperité de ce Prince & de ses sujets, & tous ceux qui se trouverent à table lui répondirent par de grandes acclamations. * Josephe, *Antiq. Liv. XII. Chap.* 2.

ELISSO, Isle de la Grece. Elle est près des côtes de la Livadie, dans le golfe d'Egine, & à l'Orient de la ville de ce nom. Cette isle n'est d'aucune importance, étant petite & deserte. * Baudrand.

ELIU, Capitaine de mille hommes, quitta le parti de Saül, pour suivre celui de David, & le servit utilement à la défaite des voleurs de Siceleg. *I. Paral. XII.* 20. Il étoit Levite, & fut établi par ce Prince pour garder la porte du Temple. *I. Paral. XXVI* 7.

ELIU, frere de David, Roi d'Israël, qui le fit Chef de la Tribu, & son Capitaine des Gardes. *I. Paral. XXVII.* 18.

ELIU, fils de *Barachcel Buzite*, de la Famille de *Ram*, grand ami du saint homme Job. On prétend que ce Buz étoit fils de Nachor, frere du Patriarche Abraham. Les Hebreux confondent cet Eliu avec le faux Prophete Balaam, que Balac envoya querir, pour maudire le peuple de Dieu. Mais d'autres croyent que l'ami de Job vivoit long-temps avant que les Israëlites sortissent d'Egypte. Quoiqu'il en soit, Eliu alla visiter Job avec ses autres amis, & croyant que cet affligé sembloit accuser Dieu d'injustice, il le reprit doucement, & lui fit voir que Dieu est juste; qu'il nous envoye quelquefois des afflictions pour faire éclater nôtre vertu: & qu'après tout, nos pechez sont l'unique cause de nos maux. * Job. *XXXII. XXXIV. XXXV. XXXVI.*

ELIU, fils d'Achim, Juif, dont S. Mathieu fait mention dans la Genealogie du Fils de Dieu, nâquit vers l'an 3179. du monde, & 825 avant J. C. * S. Mathieu, *c.* 1. *v.* 14.

ELIUS, (*Ælius*) est le nom propre de plusieurs Romains, tels que ce Chevalier surnommé Gallus, qui seul entra le premier dans l'Arabie, selon Pline, *l.* 6. *c.* 29. & selon Strabon, *l.* 2. Un autre surnommé PUBLIUS, qui étoit Consul, lors qu'Annibal fut vaincu par Scipion. *Cherchez* Adrien, Athenée, Cordus, Donat, Lampride, Maurus, Pertinax, Sabin, Saturnius, Spartien, Tuberon, Verus, &c.

ELIUS, (*Sextus Catus*) ancien Jurisconsulte de Rome, parvint aux principales charges de la Republique; car il fut Edile l'an 541. après la fondation de cette ville, & 213. avant J. C. puis Triumvir, ensuite Consul, & enfin Censeur. Exerçant cette derniere charge, avec M. Cethegus, il ordonna que les Sénateurs & le peuple auroient des places séparées dans les spectacles, où ils avoient été toûjours mêlez auparavant.

On avoit encore du temps de Pomponius, un livre de Droit, que ce grand homme avoit composé sous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de son nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainsi dire, la naissance du Droit. * Cicero, *l. de Orat.* Tite-Live, *l.* 4. *Decad.* 4. Pline, *l.* 33. *c.* 11.

ELIZABETH, fille d'Aminabad, & sœur de Naasson, étoit femme d'Aaron, frere de Moyse, & premier Pontife des Juifs, & mere de Nadab, d'Abiu, d'Eleazar, & d'Ithamar. * Exod. *c.* 6. Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 4.

ELIZABETH, femme de Zacharie, & mere de S. Jean-Baptiste, étoit de la famille d'Aaron. L'un & l'autre avoient vécu sans enfans, jusqu'à un âge auquel la nature leur défendoit d'en esperer; mais Dieu avoit permis cette sterilité pour la manifestation de sa gloire. Un jour que Zacharie servoit dans le Temple, l'Ange du Seigneur lui apparut, & l'assura que sa femme concevroit un fils. Cependant Elizabeth se trouva grosse, & au sixiéme mois de cette grossesse la sainte Vierge, sa cousine, la vint visiter. En la saluant, l'enfant qu'elle portoit tressaillit, & par ce tressaillement, plûtôt divin que naturel, il reconnut son Souverain, que la Vierge sainte portoit dans son sein. * S. Luc, *chap.* 1.

☞ Quelques Auteurs ont peine à concilier les paroles de l'Ecriture, qui marquent que sainte Elizabeth étoit cousine de Marie, fille de sainte Anne, & mere de J. C. avec ce qui est dit, que la premiere étoit de la famille d'Aaron; parce que la sainte Vierge étoit de la Tribu de Juda. Mais cette Genealogie paroîtra sans difficulté, si on considere que la parenté de Marie & d'Elizabeth peut venir du côté de la mere. C'est pour cette raison que divers Auteurs assûrent, que Mathan, Prêtre de Bethléem, eut trois filles; Marie, qui épousa Cleophas, & fut mere d'une fille de ce nom, dont il est parlé en S. Jean; Sobé, mere d'Elizabeth dont nous parlons; & Anne, épouse de Joachim & mere de la sainte Vierge. * Torniel, *A. M.* 4037. 4051. *Cherchez* ANNE.

ELISABETH, (Sainte) de Schonogie, Abbesse d'un Monastere de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocese de Tréves, dans le XII. siecle, composa un Ouvrage de l'origine, du nom, & de l'invention des onze mille Vierges. Elle mourut l'an 1165. & le Martyrologe Romain en fait mention au 18. Juin. Egbert son frere, écrivit la Vie de cette Sainte, que nous avons de l'impression de Cologne l'an 1628. avec trois livres des revelations, & un des livres de la même. * Trithéme, *au Cat.* Baronius, *au Martyrol.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 50. & 53.

ELIZABETH, (Sainte) de Hongrie, ou de Thuringe, fille d'*André* II. Roi de Hongrie, dit *le Jerosolimitain*, & de *Gertrude*, fille de *Berthold*, Duc de Moravie, épousa *Loüis* Lantgrave de Thuringe. Après la mort de son mari, elle supporta les outrages de ses parens, avec une patience miraculeuse, & prit l'habit du Tiers-Ordre de S. François. Elle mourut le 19 Novembre de l'an 1231. illustre par sa sainteté & par ses miracles, qui obligerent le Pape Gregoire IX. de la mettre quatre ans après dans le catalogue des Saints. On fit l'année suivante, la translation de ses Reliques, avec un appareil si magnifique, & un concours si extraordinaire de peuple, qu'on y compta plus de deux cens mille personnes. L'Empereur Frederic II. s'y trouva aussi. Jean Montan, & Theodoric de Thuringe Dominicain, écrivirent sa Vie. Celle de ce dernier est plus ample & plus belle. Canisius l'a le premier donnée au public. *T. V. Ant. Lect.* & Surius la rapporte *au* 19 *Novembre*.

La B. ELIZABETH, ou IZABEAU de France, fille du Roi LOUIS VIII. & de *Blanche* de Castille, & sœur du Roi S. *Loüis*, nâquit au mois de Mars de l'an 1225. Le Roi son pere lui legua 20000. livres, qui étoit une somme très-considerable en ce temps-là. Elle fut recherchée en 1244. par l'Empereur Conrad IV. & fut promise à Hugues, Comte de la Marche en 1230. Mais renonçant au monde, elle fonda en 1255. le Monastere de Long-Champ près de Paris, dont les bâtimens furent achevez en 1260. où elle se retira, & où elle mourut saintement le 22. Février de l'an 1270. sans y prendre l'habit. Sa Vie a été écrite par Agnès d'Harcourt, troisiéme Abbesse de Long-Champ, & par Sebastien Roüillard de Melun, Avocat au Parlement. * Baillet, *Vies des Saints* 31. *Août*. Le P. Anselme, &c.

ELIZABETH, (Sainte) de Portugal, étoit fille de PIERRE III. Roi d'Aragon, & de *Constance* de Sueve, fille de *Mainfroi*, Roi de Sicile, fils de l'Empereur Frederic II. Elle vint au monde l'an 1271. Elle épousa par Traité de l'an 1281. *Denys*, Roi de Portugal, & fut mere d'ALPHONSE IV. qui regna après son pere; d'*Isabelle*, que quelques-uns obmettent, & de *Constance*, femme de *Ferdinand* IV. Roi de Castille. Après la mort du Roi, elle prit l'habit de sainte Claire, fit bâtir le Monastere de Coïmbre, & mourut saintement à Estremos, le 4. Juillet de l'an 1336. âgée de 65. ans. Le Pape Urbain VIII. la canonisa l'an 1625. le 25. Mai, Fête de la Trinité, durant les solemnitez du Jubilé. * Sponde, *A. C.* 1625. *n.* 10. Surita. Jean Carillo, *en sa Vie*, &c. Le P. Anselme. Baillet, *Vies des Saints*, 8. *Juillet*.

IMPERATRICES.

ELIZABETH, ou ISABELLE de Portugal, Imperatrice & Reine d'Espagne, fille aînée d'EMMANUEL, Roi de Portugal, & de *Marie* de Castille sa seconde femme, née à Lisbonne le 5. Octobre de l'an 1503. fut mariée à Seville avec l'Empereur *Charles* V. qui lui donna pour devise les trois Graces, dont l'une portoit des roses, l'autre une branche de myrthe, & la derniere une branche de chêne avec son fruit: ce qui étoit une marque de sa beauté, de l'amour qu'on avoit pour elle, & de sa fécondité. On ajoûta ces paroles à cette devise: *Has habet & superat.* Elizabeth mourut en couche dans la ville de Tolede, au Royaume de Castille l'an 1538.

François Borgia, Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner son corps de Tolede à Grenade, fut si touché de voir son visage déja défiguré par la pourriture, qu'il fit dessein de quitter le monde, pour se retirer dans la Compagnie de Jesus, où il mourut saintement. * Mariana, *Hist. d'Esp.* Vasconcellos. Verjus, &c.

ELISABETH, fille unique de *Mainard*, Comte de Tirol, Duc de Carinthie, fut femme de l'Empereur *Albert* I. surnommé *le Victorieux*, auquel elle donna plusieurs enfans.

ELIZABETH, fille de l'Empereur Sigismond, femme d'*Albert* V. Archiduc d'Autriche, depuis Empereur II. de ce nom. *Cherchez* Albert I. & Albert II.

REINES DE FRANCE.

ELIZABETH, ou IZABEAU de Hainaut, Reine de France, femme du Roi Philippe II. du nom, dit *Auguste*, *Dieu-Donné*, ou le *Conquerant*, étoit fille de *Baudoüin* V. dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandres Elle fut mariée à Bapaume le Lundi d'après le Dimanche de la Quasimodo l'an 1180. & couronnée à S. Denys le jour de l'Ascension 29. Mai de la même année. Dans la suite, ayant embrassé trop ardemment le parti du Comte de Flandres son oncle, elle fut disgraciée en 1183. & se vit contrainte de se retirer à Senlis. Quelque temps après, étant revenuë à la Cour, elle accoucha de Louis VIII. en 1187. & mourut en couche de deux jumeaux le 15. Mars 1190 n'étant âgée que de 21. an. Elle fut enterrée avec pompe, dans l'Eglise de Paris, où est sa sepulture. * Rigord. Guillaume le Breton. Le P. Anselme, &c.

ELIZABETH, ou ISABELLE d'Aragon, Reine de France, femme du Roi Philippe III. dit le *Hardi*, & fille de *Jacques* I. Roi d'Aragon, fut mariée à Clermont en Auvergne le 28. Mai 1262. Elle suivit le Prince son mari en Afrique, dans l'expedition que le Roi S. Loüis entreprit contre les Barbares. Après la mort de ce Monarque, lors que Philippe venoit prendre possession de ses Etats, la Reine sa femme, qui étoit grosse, se blessa en tombant de cheval, & mourut à Cozence en Calabre, le 23. Janvier de l'année 1271. à l'âge de 24. ans. Dans le même temps, Alfonse Comte de Poitiers, frere de S. Loüis, fut emporté d'une fiévre pestilentielle à Sienne; & sa femme Jeanne de Toulouse, mourut douze jours après lui. De sorte que le Roi Philippe tout couvert de deüil pour la mort de son pere, de sa femme & de ses plus proches, après tant de dépense & de travail, ne rapporta en France que des coffres vuides, & des ossemens La Reine de France avoit eu pour enfans: *Loüis*, qui fut empoisonné; Philippe IV dit *le Bel*; *Charles*, Comte de Valois; & *Robert*, mort jeune. * Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal.* Le P. Anselme, &c. Mezeray, *Hist. de France.*

ELIZABETH, ou ISABEAU de Baviere, Reine de France, femme du Roi Charles VI. étoit fille d'*Etienne*, dit *le Jeune*, Duc de Baviere, Comte Palatin du Rhin, & de sa premiere femme *Thadée* Visconti, dite *de Milan*, & fut mariée à Amiens le 17. Juillet 1385. par Jean Roland Cardinal, Evêque de la même ville. Son ambition excessive l'a fait considerer comme une marâtre, qui avoit étouffé tous les sentimens qu'elle devoit à ses enfans, & comme un flambeau fatal, qui alluma la guerre dans le Royaume. D'ailleurs, on se scandalisoit à la Cour de la trop étroite union, qu'on voyoit entre elle & le Duc d'Orleans, qui tiroit à lui toutes les finances du Royaume. Elle fut accusée d'en envoyer une partie en Allemagne, & d'employer l'autre en toutes sortes de profusions, dans le temps que le Roi, les Princes, & les Princesses ses enfans étoient dans un très-mauvais équipage. Depuis, le Connétable d'Armagnac, s'étant rendu puissant dans le Gouvernement, inspira de la jalousie au Roi contre la Reine, qui fut envoyée comme prisonniere à Tours. Cet affront l'irrita tellement, que depuis elle ne put se resoudre à le pardonner au Connétable, ni même au Dauphin Charles son fils; parce que cela s'étoit fait de son aveu, bien qu'alors il ne fut âgé que de 16. ans. Cette Princesse violente se vengea bien-tôt après du Connétable, lors qu'elle se fut unie avec le Duc de Bourgogne. Paris fut pris; & les Armagnacs furent, avec tous leurs Partisans, exposez aux fureurs d'une milice sanguinaire, prise de la lie du peuple, que la Reine autorisoit. Le Connétable fut massacré dans cette sédition le 12. Juin 1418. & Isabeau en témoigna beaucoup de joye. Les foiblesses & les maux du Roi son mari lui donnerent le moyen de se venger plus cruellement de son fils, en le faisant declarer indigne de toutes successions, & sur tout de celle de la Couronne, qu'elle voulut mettre en 1419. sur la tête d'Henri V. Roi d'Angleterre, son gendre. Depuis la mort du Roi, arrivée le 22. Octobre 1422. Isabeau vécut dans un triste état, haïe avec justice des François, & méprisée avec ingratitude des Anglois. Elle mourut le dernier jour de Septembre 1435. à l'Hôtel de saint Paul à Paris, d'un saisissement de cœur, à ce qu'on dit, que lui causerent les cruelles railleries des Anglois. Car ils prenoient plaisir, pour l'outrager, de lui dire en face, que le Roi Charles VII. n'étoit pas fils de son mari. On ajoûte que pour épargner les frais de ses funerailles, ils firent porter à saint Denys, dans un petit batteau, son corps accompagné de quatre personnes seulement. Isabeau de Baviere fut mere de six fils & de six filles; de deux *Charles* Dauphins, morts jeunes; d'un troisiéme nommé *Loüis*, & de *Jean* décedez sans enfans; de Charles VII. du nom, qui succeda à son pere; & de *Philippe*, mort jeune. Les filles furent *Isabelle*; *Jeanne*; *Marie*; une autre *Jeanne*; *Michelle*; & *Catherine*. La premiere fut mariée à *Richard* II. Roi d'Angleterre, puis à *Charles*, Duc d'Orleans; la seconde mourut au berceau; la troisiéme se consacra à Dieu dans le Monastere de Poissy; la quatriéme épousa *Jean* VI. Duc de Bretagne; la cinquiéme prit alliance avec *Philippe*, Duc de Bourgogne; & la derniere fut mariée à *Henri* V. Roi d'Angleterre. * Jean Juvenal des Ursins. Froissart. Monstrelet. Le Laboureur, *Hist. de Charles VI.* Mezeray, *Hist. en Charles VI. &c.* Sainte-Marthe, *Geneal. de la Maison de France.* Le P. Anselme.

ELIZABETH d'Autriche, Reine de France, épouse du Roi Charles IX. étoit fille de l'Empereur *Maximilien* II. de ce nom, & de *Marie* d'Autriche, fille de l'Empereur *Charles* V. Elle fut accordée par contrat passé le 14. Janvier 1570. & fut mariée à Spire le 22. du mois d'Octobre suivant. On celebra son mariage à Mezieres en Champagne le 26. Novembre, & la ceremonie de son couronnement à saint Denys le 25. Mars 1571. Ensuite elle fit son entrée à Paris, le 29. jour du même mois, & n'eut de son mariage qu'une fille nommée *Marie-Elizabeth*, morte en sa sixiéme année le 2. Avril 1578. La vertu de cette Reine étoit si pure, que les Parisiens disoient qu'elle faisoit le bonheur de la France, & que le Roi son époux la nommoit sa Sainte. Après la mort de ce Monarque en 1547. Elizabeth se retira à Vienne en Autriche, où elle vécut saintement. Elle y fonda le Monastere de sainte Claire, aussi-bien qu'à Prague l'Eglise de Toussaints; & refusa de se remarier avec Philippe II. Roi d'Espagne, puis avec Sebastien Roi de Portugal, qui l'un & l'autre l'avoient recherchée. On rapporte, à la gloire de cette Princesse, qu'elle ne voulut jamais permettre la vente des offices de judicature des terres, qu'on lui avoit assignées pour son doüaire en France. Elle mourut à Vienne le 22. Janvier 1592. âgée de 38. ans. * Mezeray, *en Charles IX.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames illustres.* Le P. Anselme.

REINES D'ANGLETERRE.

ELIZABETH, ou ISABEAU d'Angoulême, Reine d'Angleterre, étoit fille d'*Aimar* I. Comte d'Angoulême, & d'*Alix* de Courtenay. Son pere la fiança à *Hugues* X. dit *le Brun*, Comte de la Marche; mais *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, qui avoit été invité à la nôce, devint amoureux d'Elizabeth, & l'enleva. Ce Roi avoit répudié Amicie ou Havoise de Glocester sa seconde femme, pour épouser celle-ci, qui étoit jeune & belle, mais voluptueuse, maligne, & vindicative. Elle causa les malheurs du Roi son mari; car Hugues *le Brun*, desesperé de ce qu'on lui avoit ravi cette femme qu'il aimoit, mit tout en usage pour s'en venger. Le Roi Jean en eut deux fils & trois filles; & entre ces dernieres, *Elizabeth*, femme de l'Empereur *Frederic* II. morte en couche le premier Decembre 1241. Après la mort de Jean *Sans-Terre* en 1216. Elizabeth d'Angoulême se remaria au même *Hugues* X. auquel le Roi Jean l'avoit enlevée. Elle en eut divers enfans, & mourut en

1245. *Voyez* Lusignan. * Du Chêne, Mezeray, &c.

ELIZABETH, ou ISABEAU de France, Reine d'Angleterre, fille du Roi Philippe IV. dit *le Bel*, & de *Jeanne* heritiere d'*Henri* I. Roi de Navarre, née l'an 1282. fut fiancée au mois de Janvier 1303. & mariée à Boulogne le 22. Janvier 1308. à *Edoüard* II. Prince de Galles, depuis Roi d'Angleterre. Froissart nous apprend qu'elle étoit une des plus belles Princesses de son temps. Le Roi son mari, obsedé par ses favoris, qui étoient les deux Hugues Spencers pere & fils, persecuta la Reine & son fils Edouard, depuis Roi III. du nom, & les declara ennemis de la Couronne. Cette Princesse vint en France à la Cour de Charles IV. dit *le Bel*, son frere; d'où étant sortie, pour quelques raisons secretes, elle passa chez Guillaume III Comte de Hainaut, & ensuite avec le secours du même Comte, en Angleterre, où elle fit couronner son fils. Après la mort tragique de son mari en 1326. elle fut accusée de vivre trop librement avec Roger de Mortemer. Le Roi fit couper la tête à ce dernier, & renferma sa mere dans un château, où on lui avança ses jours, très-justement, dit un Historien moderne, si ç'eût été par l'ordre d'un autre que de son fils. Elle mourut à Rosteing le 31. Novembre 1357. & fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers de Londres. * Froissart, *Histoire d'Angleterre*. Du Chêne, *l.* 14. & 15. Walsingham. Polydore Virgile. Sainte-Marthe. Mezeray. Le P. Anselme, &c.

ELIZABETH ou ISABELLE de France, Reine d'Angleterre, & depuis Duchesse d'Orleans née au Louvre à Paris le 9. Novembre 1389. étoit fille du Roi Charles VI. & d'*Elizabeth* de Baviere. On la promit par Traité passé le 9. Mars 1395. à *Richard* II. Roi d'Angleterre, & elle fut mariée à Calais le jour de la Toussaints 1396. par l'Archevêque de Cantorbery. Cette Princesse souffrit beaucoup en Angleterre, où les Grands étoient en armes. Elle revint l'an 1401. en France, après la mort du Roi son mari, & prit une seconde alliance le 29. Juin 1406. avec *Charles* Comte d'Angoulême, puis Duc d'Orleans. Elle mourut en couche à Blois le 13. Septembre 1409. & son corps fut enterré dans l'Abbaye de S. Laumer de Blois. *Voyez* le P. Anselme.

ELIZABETH, Reine d'Angleterre, fille d'Henri VIII. & d'*Anne* de Boulen; née le 8. Septembre 1533. fut élevée avec beaucoup de soin dans les belles Lettres & passa sa jeunesse dans l'étude, qui lui servit de consolation dans la prison, où la retint la Reine Marie sa sœur. Elle courut plus d'une fois risque de sa vie, pendant le regne de cette Princesse, qui prévoïoit le mal qu'elle causeroit un jour à la Religion; mais après sa mort, elle lui succeda le 17. Novembre 1558. Craignant Henri II. Roi de France, qui avoit fait déclarer le Dauphin son fils Roi d'Angleterre, à cause qu'il avoit épousé Marie Stuart, & se défiant en même temps de Philippe II. Roi d'Espagne, qui s'interessoit en l'honneur de Catherine d'Espagne, femme d'Henri VIII. repudiée par ce Prince; elle se hâta de venir à Londres, se fit couronner par l'Archevêque d'Yorck, le 15. Janvier 1559. & promit solennellement de défendre la Religion Catholique, & de conserver les privileges des Eglises. Mais après son établissement elle se mocqua de toutes ces promesses, reçût le Calvinisme en Angleterre, se fit déclarer Chef de l'Eglise, & prit le nom de *Protectrice de la Religion*, sous le nom de souveraine Gouvernante de l'Eglise dans son Royaume, tant au spirituel qu'au temporel. Malgré cette innovation, elle laissa plusieurs pratiques qu'elle crut indifferentes, comme les Orgues, la Musique, les ornemens d'Eglise, les Evêques, les Chanoines, les Curez, &c. avec l'abstinence de la chair en Carême, & aux jours de Vendredi & de Samedi, quoi que ce fût plus par politique, que par religion. Les Prélats, qui s'opposerent à ces nouveautez, se virent chassez de leurs Eglises, & les uns finirent leur vie dans une cruelle prison, & les autres dans les tourmens. Elizabeth témoigna sur tout une haine irreconciliable contre les Jesuites, & en fit mourir plusieurs, qui prêchoient la Foi Catholique en Angleterre; entr'autres, Edmond Campian. Les Etats de son Royaume la prierent de n'épouser aucun Prince étranger. Elle le leur promit & l'observa; mais sans se marier à aucun de ses sujets. Il est vrai qu'elle se mocqua également des uns & des autres, & qu'elle ne répondoit aux propositions qu'on lui avoit souvent faites, d'épouser ou les Ducs d'Anjou & d'Alençon, ou l'Archiduc d'Autriche, ou le Roi de Suede, qu'autant que les esperances qu'elle donnoit pouvoient servir à sa politique. Nicolas Bacon, Garde du Grand Sceau, tâcha par un long discours de persuader à Elizabeth, qu'il étoit de l'interêt de l'Etat qu'elle se mariât. Mais la Reine, conseillée par Hich Medecin, fuïoit le mariage, comme un engagement très-dangereux pour elle, à cause de quelque empêchement naturel. Elle éludoit, par toutes les raisons qu'elle pouvoit inventer, les demandes importunes des siens, leur promettant non seulement les soins d'une Reine, mais encore l'affection d'une mere. Le Pape Pie V. l'excommunia l'an 1569. & mit son Royaume en interdit; mais ces censures Ecclesiastiques, jointes aux entreprises des Catholiques, ne servirent qu'à lui faire redoubler ses Edits contre eux, & à les contraindre presque tous de quitter le païs. Ceux qui voulurent secoüer le joug, qui leur paroissoit tyrannique, perirent avec les Comtes de Northumberland & de Westmorland, qui furent battus, & le premier des Chefs trahi par les Ecossois, eut le cou coupé à Londres. Avant ce temps, les Ecossois s'étoient mis sous la protection d'Elizabeth, au grand desavantage de la Religion, & Marie Stuart leur Reine legitime, veuve de François II. Roi de France, avoit été la victime de l'ambition & de la cruauté d'Elizabeth. On la tint long-temps en prison, & enfin on lui donna des Juges pour lui faire son procès, pour crimes d'Etat. Le Président de Bellievre, Ambassadeur du Roi Henri III. parla inutilement pour elle. La politique d'Elizabeth éluda les raisons de ce Ministre, & le Roi son maître occupé des guerres civiles de son Royaume, apprit avec déplaisir que Marie Stuart, autrefois Reine de France, épouse d'un de ses freres & de ses predecesseurs, avoit perdu la tête, le 8. Fevrier 1587. Les Etats du Païs-Bas, revoltez contre le Roi d'Espagne, avoient déja recherché l'alliance d'Elizabeth; qu'ils avoient voulu reconnoître pour Souveraine; & avec le secours qu'elle leur envoya, ils resisterent avec courage aux armées de Philippe II. Ce Prince avoit mis en mer une puissante armée, qu'il nommoit l'invincible, pour aller conquerir l'Angleterre; mais les vents & les écüeils combattirent pour Elizabeth, en 1588. L'armée Espagnole perit presque toute par la tempête, ou fut la proye des Anglois. Leur Reine en triompha dans la ville de Londres, à la façon des anciens Romains. Le Capitaine Drack, & quelques autres, lui avoient aussi conquis quelques Provinces dans l'Amerique. Après la mort du Roi Henri III. en 1599. elle envoya du secours au Roi Henri IV. & fit alliance avec lui, s'étant renduë si redoutable, qu'elle se faisoit craindre à toutes les puissances de l'Europe. Avant cela, elle avoit envoyé aux Protestans de France des secours, qui ne leur avoient pas été inutiles en diverses occasions. Les Irlandois qui avoient tenu tête en faveur de la Religion Catholique, grossirent le nombre de ses conquêtes, & le Comte d'Essex son favori, accusé d'avoir conspiré contre sa personne, devint l'objet de son ressentiment, & perdit la tête sur un échaffaut. Elle mourut, selon quelques-uns, du chagrin que lui causa cette execution, le 5. Avril, selon le nouveau style, de l'année 1603. après un regne de 44. années. Il faut avoüer, que mettant à part la politique sanguinaire de cette Reine, & les interêts de la Religion, elle fut une Princesse très-habile dans l'art de regner, d'un esprit fin & penetrant, & d'un cœur noble & élevé. Elle avoit une grande connoissance de la Geographie & de l'Histoire, parloit, ou du moins entendoit cinq ou six langues, se faisoit admirer de ses ennemis mêmes, & avoit traduit divers Traitez, de Grec, & de François en Anglois. Avant sa mort, elle nomma Jacques VI. de ce nom Roi d'Ecosse pour son successeur. De Thou, *Hist.* Sanderus, *de Schism. Angl. Par.* 2. Speed, *Hist. Angl. Herool Angl.* Du Chêne, *Hist. Angl. l.* 21. La Vie d'Elizabeth par *Guill. Camden.* Bayle, *Dict. Crit.* Gregorio Leti. De la Rey, *Histoire d'Angleterre.*

ELIZABETH, Reine d'Angleterre. *Voyez* Edoüard IV. & Henri VII.

REINE DE DANEMARK ET DE SUEDE.

ELIZABETH, d'Autriche, Reine de Danemark & de Suede, seconde fille de Philippe Archiduc d'Autriche,

che, & Roi d'Espagne, du chef de sa femme *Jeanne* de Castille, née à Bruxelles, l'an 1501. épousa *Christierne* II. Roi de Dannemark & de Suede, surnommé *le Tyran*, Prince cruel & débauché, auquel on enleva ses deux Royaumes, & que l'on fit mourir dans une prison. La Reine son épouse le servit toûjours avec une constance admirable: & se voyant maltraitée par les Lutheriens, se retira auprès de l'Empereur *Charles* V son frere, avec trois enfans, un fils & deux filles. Le premier mourut de déplaisir, de ce que son oncle, peu sensible à sa disgrace, ne s'empressa point de le remettre sur le thrône: l'aînée des filles nommée *Dorothée*, épousa le Comte Palatin, Duc de Baviere; & l'autre nommée *Christine* fut mariée en premieres nôces à *François* Sforce, Duc de Milan; en secondes à *François* Duc de Lorraine. Elizabeth mourut à Gand le 19. Janvier 1525. âgée de 24. ans. * Le P. Hilarion de Coste a fait son éloge.

REINES D'ESPAGNE.

ELIZABETH de France, Reine d'Espagne, fille aînée du Roi *Henri* II. & de *Catherine* de Medicis, née à Fontainebleau le 13. Avril 1545. fut promise à *Edoüard* VI. Roi d'Angleterre; & après la mort de ce Prince, elle fut recherchée par *Charles* fils de *Philippe* II. Roi d'Espagne; mais *Philippe* pendant ce Traité étant devenu veuf de Marie Reine d'Angleterre, sa seconde femme, demanda pour lui-même Elizabeth, & l'épousa. Le Prince en fut tellement touché, que ce mariage devint la premiere cause de sa perte. *Elizabeth*, accordée par le Traité de Cambresis à *Philippe* Roi d'Espagne, fut mariée le 22. Juin 1559. dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris. On la nomma *Princesse de la Paix*; parce que cette alliance donna le repos aux deux Couronnes. Elle eut du Roi son mari deux filles, *Elizabeth-Claire-Eugenie*, femme de l'Archiduc *Albert*, qui gouverna avec tant de bonheur le Païs-Bas, & mourut l'an 1633. & *Catherine* femme de *Charles-Emmanuel* Duc de Savoye. L'an 1565. elle vint sur les frontieres d'Espagne, où elle eut la consolation de voir le Roi *Charles* IX. son frere & la Reine sa mere; & le 3. d'Octobre 1568. elle mourut à Madrid, étant en couche, non sans soupçon de poison, pour avoir été peut-être trop sensible aux chagrins & à la mort violente du Prince Charles, sacrifié par son propre pere à sa jalousie; quoique d'ailleurs la vertu irreprochable de cette Princesse mît sa reputation au-dessus de toute atteinte. Cette Reine fut extrêmement regrettée de ses sujets, & son corps fut enterré dans le Monastere Royal de l'Escurial, le 8. Juin 1573. *On parle fort sinistrement de sa mort*, dit Brantôme. *J'ai oüi conter à une de ses Dames, que la premiere fois qu'elle vit son mari, elle se mit à le contempler si fixement, que le Roi ne le trouvant pas bon, lui demanda*, Que mirais si tengo cagnas? *Que regardez-vous, si j'ai des cheveux blancs?* * Sainte-Marthe, *Hist. Gen.* Brantôme, *aux vies des Dames Illustres.* De Thou. Le Pere Anselme, &c.

ELIZABETH de France, Reine d'Espagne, fille du Roi Henri IV. & de *Marie* de Medicis, fille du Grand Duc de Toscane, née à Fontainebleau le 22. Novembre 1602. fut mariée dans l'Eglise de Bourdeaux, avec *Philippe* IV. Roi d'Espagne, le 18. Octobre 1615. & mourut à Madrid le 6. Octobre 1644. après avoir eu de ce mariage, *Philippe* mort jeune; Charles II. & *Marie-Therese* d'Autriche, Reine de France qui avoit épousé Loüis XIV. Roi de France.

ELIZABETH, ou ISABELLE de Castille, Reine d'Espagne, fille de *Jean* II. Roi de Castille & de Leon, & d'*Elizabeth* de Portugal, sa seconde femme, & sœur d'*Henri* IV. dit l'*impuissant*, née le 23. Avril de l'an 1461. épousa le 19. Octobre 1469. *Ferdinand* V. Roi d'Arragon. Elizabeth herita des Etats de Castille en 1474. bien qu'on lui donnât sa niece Jeanne; mais son courage & les armes de son époux la maintinrent sur le thrône, sur tout après la fameuse bataille del Toro, donnée l'an 1476. Ainsi les Etats de Castille & d'Arragon étant unis, Ferdinand & Isabelle prirent ensemble le titre de Rois d'Espagne. Elle témoigna un très-grand zele pour la Religion Catholique, fit faire la conquête du Royaume de Grenade sur les Maures, & favorisa la découverte de l'Amerique, par Christophle Colomb. Les Papes, ou par complaisance, ou par justice, donnerent de grands éloges à son époux & à elle, & leur confererent, l'an 1496. le titre de *Rois Catholiques*, pour eux & pour leurs successeurs. Elizabeth voulut être nommée dans tous les Actes publics. C'étoit une Princesse courageuse, qui n'avoit que de grands desseins, & qui les executoit avec beaucoup de prudence. Elle se trouvoit toûjours au Conseil, & agissoit avec une conduite admirable, dans les affaires de paix & de guerre. On ajoûte qu'elle étoit toûjours à cheval, & que cet exercice un peu trop violent lui devint à la fin fatal. Elle fit de saintes fondations, & établit l'Inquisition dans son Royaume. Après la mort de *Jean* son fils unique en 1497. auquel elle avoit fait épouser *Marguerite* d'Autriche, fille de l'Empereur *Maximilien* I. elle donna tous ses soins à l'éducation de quatre Princesses ses filles, qui lui restoient. *Elizabeth* ou *Isabelle* l'aînée, fut femme d'*Emmanuel* Roi de Portugal; & *Marie*, la troisiéme de ses filles, fut la seconde épouse du même Prince; la seconde, nommée *Jeanne*, épousa *Philippe* Archiduc d'Autriche; & *Catherine*, la derniere, *Henri* VII. Roi d'Angleterre. Cette Reine mourut le 26. Novembre 1504. * Mariana, *Hist. d'Esp. l. 24. & seq.* Antonius Nebricensis *Decad. rer. à Ferdin. & Elizab. gestarum*, &c.

REINES DE HONGRIE.

ELIZABETH de Pologne, Reine de Hongrie, fille de Ladislas II. dit *Loctic*, Roi de Pologne, & d'*Hedwige* de Calisie; sœur de *Casimir* III. dit *le Grand*, fut mariée en 1320. à *Charles* II. nommé vulgairement *Carober*, Roi de Hongrie, qui étoit déja veuf de *Marie* de Pologne, morte en 1315. & de *Beatrix* de Luxembourg, morte aussi peu de temps après. Elizabeth eut divers enfans; & après la mort du Roi en 1340. elle gouverna quelque temps le Royaume de Hongrie & de Pologne, sous Loüis *le Grand* son fils. Elle mourut fort âgée en 1380.

ELIZABETH de Pologne, Reine de Hongrie & de Transsylvanie, fille aînée de *Sigismond* I. Roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce, épousa *Jean* Zapol, Vaivode de Transsylvanie, qu'on salua Roi de Hongrie en 1526. après la mort de Louis *le Jeune*, qui fut défait par Soliman. Mais Ferdinand d'Autriche, qui avoit épousé Anne sœur de Loüis, fit la guerre à ce Prince, prétendant que son épouse étoit legitime heritiere de la Hongrie. Un Traité regla ces differens: cependant la Reine Elizabeth accoucha d'un fils nommé *Jean-Etienne*, & onze jours après en 1540. elle perdit son mari, qui la laissa Regente du Royaume. Georges Martinusius, Moine, & depuis Evêque & Cardinal, gouvernoit les affaires avec tant de desavantage pour le jeune Prince, que la Reine fut obligée de demander du secours au Turc, dans le temps que Ferdinand n'oublioit rien, pour se rendre maître des Etats de Hongrie. Elizabeth pendant ces cruelles guerres, eut un soin particulier de conserver la foi orthodoxe dans le Royaume, contre les desseins des Heretiques & des Turcs. Elle fit même des Ordonnances séveres contre les premiers, & s'opposa genereusement aux autres. Cette Princesse mourut le 15. Septembre 1558. * Ištuan, *rer. Hung. lib.* 13. 14. *& seq.* Neugebaver, *rer. Polon. lib.* 7. Hilarion de Coste *Eleg. des Fem. Fortes.*

REINE DE NAVARRE.

ELIZABETH ou ISABELLE de France, Reine de Navarre, fille du Roi saint *Loüis*, & de *Marguerite* de Provence, née le 2. Mars 1241. fut mariée à Melun avec *Thibaud* II. dit *le Jeune*, Roi de Navarre, en 1258. & mourut sans posterité à Hieres en Provence, près de Toulon, le 27. Avril 1271. Son corps fut apporté aux Cordeliers de Provins; où elle fut enterrée auprès de son mari. *Voyez* le P. Anselme, &c.

REINES DE POLOGNE.

ELIZABETH de Bosnie, Reine de Pologne, fille d'Etienne, Roi de Bosnie, fut mariée à *Loüis*, dit *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne, & fut mere de *Catherine*, accordée en 1374. à *Louis* de France, Comte de Valois, depuis Duc d'Orleans; de *Marie* Reine de Hongrie, de Dalmatie & de Croatie, alliée à *Sigismond* de Luxembourg, Marquis de Brandebourg & de Moravie, depuis Empereur & Roi de Boheme, morte en 1392 & d'*Hedwige*, Reine de Pologne, mariée à *Jagellon* Grand Duc de Lithuanie, depuis Roi de Pologne, sous le nom de *Ladislas* II. morte le 12. Juin 1400. Après la mort du Roi

Loüis son mari, en 1382. Charles de Duras, dit *de la Paix*, ou *le Petit*, n'étant pas content d'avoir envahi le Royaume de Naples, usurpa celui de Hongrie sur Marie de Hongrie, fille de Loüis, son bienfaicteur, & femme de Sigismond de Luxembourg, qui fut depuis Empereur, après son frere Venceslas. Il la retint même long-temps en captivité avec la Reine Elizabeth, sa mere. Pour le punir de ses infidelitez, le Ciel permit qu'il fut massacré en 1386. par ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du Royaume. Les Reines, qui avoient part à cette conjuration, en furent aussi punies; car sur la fin de la même année la Reine & sa fille, tomberent entre les mains de Horvat, Gouverneur de Croatie, Partisan de Charles de Duras. Il fit massacrer la malheureuse Elizabeth, & fit jetter son corps dans une riviere. D'autres disent qu'elle fut suffoquée dans les eaux. Bonfin, Thurosius & Collenutio, rapportent cette histoire plus au long. *Consultez* aussi Rainaldi: il y a dans son Histoire de l'Eglise, un Fragment, qui porte que cette Reine mourut en prison, le 16. Janvier 1387. *Voyez* le P. Anselme, &c.

ELIZABETH d'Autriche, Reine de Pologne, fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* Jagellon, fut mariée à *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne, & mourut sans posterité à Vilna, l'an 1545.

REINES DE PORTUGAL.

ELIZABETH, Reine de Portugal, fille de *Pierre* de Portugal, Duc de Conimbre, & d'*Isabelle* d'Arragon, fut mariée l'an 1447. ou 1448. à *Alfonse* V. surnommé l'*Africain*, & en eut deux fils & une fille. Elle mourut l'an 1456. *Cherchez* ALFONSE V.

ELIZABETH d'Arragon, dite *de Castille*, Reine de Portugal, fille aînée de FERDINAND V. dit *le Catholique*, & d'*Isabelle* Reine de Castille, porta le nom de Princesse des Asturies. En 1490. elle fut mariée avec *Alfonse*, Prince de Portugal, fils du Roi *Jean* II. dit *le Grand* & *le Severe*. Alfonse mourut sans posterité, le 13. Juillet 1491. & Elizabeth prit une seconde alliance avec *Emmanuel* Roi de Portugal, surnommé *le Grand*, au mois d'Octobre 1497. Elle mourut en travail d'enfant, la nuit du 24. au 25. Août 1498. à l'âge de 28. ans & fut enterrée chez les Religieuses de sainte Elizabeth de Tolede. * Mariana. Surita. Vasconcellos. Le P. Anselme. Imhoff. *Stemma Regium Lusitanicum*, &c.

AUTRES PRINCESSES DU MESME NOM.

ELIZABETH ou ISABELLE de Valois, fille de *Charles* de France, & de *Marguerite* de Sicile, sa premiere femme, avoit été promise en 1265. à *Edouard* Prince d'Ecosse, fils aîné du Roi *Jean* de Bailleul; mais ce traité n'eut point d'effet. Elle fut mariée l'année suivante, à *Jean* III. Duc de Bretagne, & mourut sans posterité en 1309. à l'âge de 16. ans. Le même Charles de Valois, pere d'Elizabeth, eut deux autres filles de ce nom; l'une de *Catherine* de Courtenay, sa seconde femme; & l'autre de *Mahaud* de Châtillon, avec laquelle il prit une troisiéme alliance. La fille de la premiere fut ELIZABETH de Valois, Religieuse & Prieure de Poissy, de l'Ordre de saint Dominique, puis Abbesse de Fontevrault, morte le 11. Novembre 1349. L'autre aussi nommée ELIZABETH de Valois, fille de *Mahaud* de Châtillon, fut mariée le 25. Janvier 1336. à *Pierre* I. Duc de Bourbon, & fut mere de *Loüis* II. & de sept filles. Après la mort de ce Duc, elle se retira aux Cordelieres du fauxbourg saint Marcel à Paris, où elle mourut le 26. Juillet 1383.

ELIZABETH ou ISABEAU de France, fille du Roi PHILIPPE V. dit *le Long* & de *Jeanne* de Bourgogne, fut mariée l'an 1320 à *Guigues* XII. du nom, Dauphin de Viennois, qui fut tué en 1355. devant le château de la Perriere. Depuis, cette Princesse prit une seconde alliance avec *Jean*, Baron de Faucogney, dans la Franche-Comté. On ignore en quel temps elle mourut.

ELIZABETH ou ISABELLE de France, Duchesse de Milan, fille du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, née à Vincennes, le premier Octobre de l'année 1348. fut mariée en 1360. à *Jean Galeas* Visconti, Comte de Vertus, & premier Duc de Milan. Elizabeth laissa entr'autres enfans *Valentine* de Milan, femme de *Loüis* de France, Duc d'Orleans, & *Isabeau*, femme de *Gentil* de Varenne, Seigneur de Camerts. Elle mourut le 11. Septembre 1372. & fut enterrée dans l'Eglise de saint François de Pavie. * Bernard Corio, *Hist. de Milan*. Paul Jove. Sainte Marthe. Le Pere Anselme, &c.

ELIZABETH ou ISABELLE de France. *Voyez* CHARLES V. dit *le Sage*.

ELIZABETH de Bourbon. *Voyez* BOURBON.

ELIZABETH de Bourgogne. *Voyez* BOURGOGNE ANTOINE Duc de Brabant, PHILIPPE III. surnommé *le Bon*.

ELIZABETH de Courtenay. *Voyez* PIERRE de France, Seigneur de Courtenay.

ELISABETH ou ISABELLE-CLAIRE-EUGENIE d'Autriche, Duchesse de Brabant, Comtesse de Flandres, &c. étoit fille de PHILIPPE II. Roi d'Espagne & d'*Elizabeth* de France. Son Pere qui l'aimoit tendrement, la maria en 1598. à *Albert* VI. Archiduc d'Autriche; & en faveur de ce mariage lui ceda la Souveraineté des Païs-Bas, & de la Franche-Comté, qu'il démembra de la Couronne d'Espagne. Les conditions furent, que ces Provinces seroient réünies à l'Espagne, au défauts d'hoirs mâles ou femelles; que si elles tomboient sur une fille, elle ne pourroit se marier sans le consentement du Roi Catholique; que toutes les fois qu'il y auroit changement de regne, le nouveau successeur prêteroit serment de conserver la Religion Catholique, & que s'il s'en séparoit il seroit privé de tous ses droits; que leurs Sujets n'exerceroient point le commerce dans les Indes Orientales & Occidentales; que le Roi d'Espagne demeureroit Chef de l'Ordre de la Toison d'or; se reserveroit la liberté de mettre des garnisons, & des Gouverneurs à sa solde, dans les citadelles d'Arras & de Cambray. Cette Princesse s'acquit beaucoup de reputation, par sa conduite, sa douceur, & sa pieté, & mourut sans enfans à Bruxelles, le 1. Decembre 1633. âgée de 67. ans 3. mois & 19. jours.

ELIZABETH de Boheme, Princesse Palatine, que la superiorité de son genie a fait regarder, comme l'une des plus habiles personnes de son sexe, étoit l'aînée des filles de FREDERIC V. Electeur Palatin du Rhin, élû Roi de Boheme en 1619. Elle nâquit le 25. Decembre 1618. de ce Prince & d'*Elizabeth* de la Grande Bretagne, fille du Roi d'Angleterre, de la Maison de Stuard, & fut recherchée par *Uladislas* IV. Roi de Pologne, après la mort de *Renée-Cecile* d'Autriche, sa premiere femme; mais l'amour qu'elle avoit pour la Philosophie lui fit refuser ce parti. Dès sa plus tendre enfance elle eut le soin de polir son esprit par la connoissance des langues étrangeres, qu'elle avoit apprises de la Reine sa mere. Elle se rendit habile dans la Philosophie, & dans les Mathematiques, jusqu'à ce qu'ayant vû les essais de la Philosophie de Descartes, elle conçut une si forte passion pour sa doctrine, qu'après avoir été informée de ce qui pouvoit regarder l'Auteur, par le Burgrave d'Hona, par M. Zuitlichem, & par M. Pellot, elle lui fit preferer le séjour de Leyde & d'Eyndegeast, aux lieux les plus reculez de la Hollande. Jamais maître ne profita mieux de la docilité, de la penetration, & en même temps de la solidité de l'esprit d'un disciple. Il l'exerça dans les questions les plus abstraites de la Geometrie, & les plus sublimes de la Metaphysique, où elle se rendit si sçavante, que Descartes ne fit point de difficulté d'avoüer, en lui dédiant ses principes, qu'il n'avoit encore trouvé qu'elle, qui fut parvenuë à une intelligence parfaite des Ouvrages qu'il avoit publiez jusqu'alors. Sa mere, sans se donner la patience d'examiner si elle avoit part à la mort du Sieur d'Epinay, Gentilhomme François, assassiné à la Haye, la chassa d'auprès d'elle. Cette disgrace l'obligea de lier commerce de lettres avec Descartes, pour ne point discontinuer de philosopher. La Princesse aïant demeuré à Grossen, à Heidelberg, & à Cassel accepta sur la fin de ses jours l'Abbaye d'Herworden, Benefice d'environ vingt mille écus de rente. Elle fit de cette Abbaye une Academie philosophique, où toutes sortes de personnes d'esprit & de lettres, sans distinction de sexe, ni même de Religion, les Catholiques Romains, les Calvinistes, les Lutheriens, étoient également reçûs, sans en excepter même les Sociniens & les Déistes. Elle estimoit la Religion Catholique; mais les engagemens de sa naissance, & les préjugez de sa premiere éducation la tenoient attachée à la Religion de sa

famille, qui étoit le Calvinisme, dont elle fit profession au moins exterieurement jusqu'à la mort. Son dernier établissement l'engageoit à s'accommoder au Lutheranisme, ayant à vivre dans une Abbaye de constitution Lutherienne, & à gouverner des Religieuses, qui en faisoient profession. Cette Abbaye fut considerée comme une des premieres écoles Cartesiennes; mais elle ne subsista que jusqu'à la mort de la Princesse qui arriva en 16 0, elle étoit âgée de plus de 61. an. La Reine de Suede, Christine, avoit conçû contre elle une jalousie si extraordinaire, qu'elle ne pouvoit souffrir qu'on lui rendit justice. * *Memoires du Temps.*

ELIZABETHS-EYLAND, c'est-à-dire, *l'Isle d'Elizabeth*. Cette Isle est dans le Détroit de Magellan, dans l'Amerique Méridionale. Elle est fort petite, & on la trouve dans la Baye de saint Nicolas, entre l'isle de saint Bartholomé, & la ville de saint Philippe. * Maty, *Dictionnaire.*

ELLE, (Ferdinand) Peintre, natif de Malines, a presque toûjours travaillé à Paris, où il a fait quantité de beaux Portraits, pendant que Loüis, Henri, & Charles Baubrun, qui avoient des habitudes à la Cour, se faisoient beaucoup mieux payer que lui, quoi qu'ils lui fussent inferieurs dans leur Art. Il laissa deux fils, qui suivirent la même profession. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

ELLEBODIUS, (Nicasius) natif de Castel en Flandres, dans le XVI. siecle, Chanoine de Presbourg en Hongrie, étoit Philosophe & Medecin de la Faculté de Padouë, où il s'acquit l'estime & l'amitié des Sçavans. Le celebre Vincent Pinelli, & le Cardinal Granvelle eurent beaucoup de consideration pour lui. Ellebodius publia l'an 1565. le Traité *De Natura Hominis* de Nemesius, qu'on avoit auparavant attribué à saint Gregoire de Nysse. On a aussi des Epîtres & des Poëmes de sa façon. Il mourut à Presbourg: on ne sçait en quelle année. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

ELLEBOGEN, ELNBOGEN, ou LOKET, Ville de Boheme, Capitale d'un Cercle, qui porte son nom, & située sur la riviere d'Egra, & à cinq lieuës au dessus de la Ville d'Egra. Ellebogen est une ville bien fortifiée & défenduë par une bonne Citadelle. * Baudrand.

ELLEHOLM, ou ELCHOLM, petite ville de Suede. Elle est dans la Province de Bleking, en Sudgothie, près de la côte, à neuf lieuës de la ville de Christianstat, vers le Levant * Maty, *Diction.*

ELLERENA, anciennement *Castra Vetera*, Bourg de l'Estremadure d'Espagne. Il est vers les confins de l'Andalousie, à treize lieuës de Merida, tirant vers Cordouë. * Baudrand.

ELLI. Cherchez ALLA.

ELLINGER, (André) Medecin, Poëte & Philosophe, étoit Allemand, & né dans la Thuringe. Il enseigna dans les principales Universitez d'Allemagne, mourut en 1582. & laissa divers Ouvrages en prose & en vers * Melchior Adam, *in vit. Germ. Med.* Vander Linden, *de Script Medic. &c.*

ELLISMERE, Bourg d'Angleterre, dans la Contrée du Comté de Shrop, qu'on nomme *Pimbill.* Le Comte de Bridgwater est Baron de cette Place, éloignée de 127. milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

ELLO, (ou plûtôt *Aëllo*, c'est-à-dire, *tempête*) est le nom qu'on donne à une des trois Harpyes. *Consultez* Ovide dans le 13. livre des Metamorphoses. Le même Poëte donne encore ce nom à un des chiens d'Actæon, *l.* 3. *Voyez* HARPYES.

ELMACHANI, anciennement *Palæscepsis.* C'étoit anciennement une Ville Episcopale de la Troade, suffragante de Cysique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Anatolie Propre, situé sur le Golfe d'Andramitti, entre la ville de ce nom, & le bourg d'Asso. * Baudrand.

EL-MACIN, (Georges) Egyptien, étoit petit fils d'Abultibus dont l'ayeul s'étoit établi en Egypte, où il avoit obtenu de grands privileges du Calife. Cet ayeul étoit Marchand Syrien, & faisoit profession du Christianisme. Il eut un fils qui servit la Cour en qualité de Notaire. Abultibus fils de celui-ci continua la profession de Notaire, & s'y distingua de maniere, que les Magistrats du grand Caire en firent present au Conseil d'Arabie. Il eut cinq fils, dont quatre furent Evêques, Abulmocarimus fils d'un d'entre eux, eut trois garçons; dont le second qui s'appelloit Abulianus Elpamidus, & qui obtint la charge de Notaire du Conseil de guerre, fut pere d'El-macin dont nous parlons, qui a écrit en Arabe une Histoire Orientale fort abregée, ou plûtôt une Chronique des Califes Mahometans. Il la commença depuis Mahomet, & continuë jusqu'au regne du Calife Mustadir-Billa, mort l'an 512. de l'Hegire, c'est-à-dire la 1118. de JESUS-CHRIST. Il paroît assez que cet Ecrivain a été Chrétien, par ce qu'il rapporte de sa famille, à la fin de ses Annales, & par le soin qu'il prend d'y inserer, au sujet des Chrétiens, ce qui passeroit pour un crime dans un Musulman. Cette Histoire a été imprimée en Arabe avec la version Latine d'Erpenius, à Leyde en 1625. sous le titre de *Historia Saracenica*; & on a ajoûté à cette édition, par forme de supplement, un Abregé de l'Histoire des Arabes, composé par Roderic Ximenès, Archevêque de Tolede, & qui a été tiré des livres des Arabes. * Simon.

ELMADIA, Ville. *Voyez* AFRIQUE.

ELMADINE, Ville d'Afrique, dans le Royaume de Maroc. Elle est grande & bonne, située dans la Province d'Hascora, dont elle est la Capitale, sur les confins de celle de Ducala. * Baudrand.

ELMELECH, Ville de Palestine dans la Tribu d'Aser. * Josué 19. 26.

ELMENHORST, (Geverhart) Auteur celebre du XVII. siecle, natif de Hambourg, s'attacha à l'étude de la Critique, & y fit des progrès considerables. Il composa des Notes sur Minucius Felix, sur Arnobe, sur Gennade, sur les Lettres de Martial Evêque de Limoge, & sur Apulée. Il fit imprimer à Leyde en 1618. le tableau de Cebes, avec la version Latine & les Notes de Jean Caselius. Il mourut l'an 1621. * Voëtius. Bayle, *Dict. Crit. 2. Edition.*

ELNATHAN, Juif de Jerusalem, fut pere de Nohesta, mere de Joakim Roi de Juda. Il fit tout ce qu'il put, mais inutilement, pour empêcher qu'on ne brûlât les Propheties de Jeremie, qui predisoient la ruine de Jerusalem. Il alla en Egypte, pour se saisir du saint Prophete Urie, qui s'y étoit refugié, & auquel le Roi fit trancher la tête. Le pere d'Elnathan s'appelloit *Hachor.* Il fut mené en captivité avec deux autres de ce nom par Nabuchodonosor, & ils en revinrent avec Esdras *IV. Rois XXIV.* 9. *I.* Esdras, *VIII.* 16. Jeremie, *XXVI* 22. *XXXVI.* 12. & 25

ELNE, petite Ville de France dans le Roussillon, est l'*Helena* des Anciens, dont Orose, Zosime & d'autres Auteurs ont fait mention: elle a un Evêché suffragant de Narbonne, que le Pape Clement VIII. transfera à Perpignan en l'an 1604. Cette ville est située sur une colline, qui a au pied la Riviere de Tech, à une lieuë de la mer Mediterranée, & à deux ou trois de Perpignan: elle étoit autrefois à l'Espagne, mais aujourd'hui elle est soûmise à la France, depuis l'an 1640.

ELON, Ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. * Josué, 19. 33. Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Dan. * Josué 19. 43.

ELORA, lieu fameux proche de la ville d'Aurangeabad, Capitale de la Province de Balaguate, dans la presqu'isle de l'Inde, au deçà du golfe de Bengala. C'est une grande plaine qui s'étend sur le haut d'une montagne; où il y a plusieurs beaux bourgs & villages, d'où l'on descend par un rocher, dans une autre plaine remplie de pagodes, ou temples, dont la structure est admirable. Voici la description qu'un celebre voyageur en fait. On y voit un portique pratiqué dans le rocher, dont chaque côté est orné d'une figure d'homme gigantesque, taillée sur le roc même. Une galerie soûtenuë de colonnes, une cour, de superbes tombeaux, des pagodes; & des chapelles très magnifiques; tous ces Ouvrages sont creusez dans le roc. Il y a entr'autres un grand Temple bâti dans le rocher, soûtenu de huit rangs de colonnes en longueur, & de six rangs en largeur, éloignées l'une de l'autre de plus d'une toise. Au fond de ce temple on voit une idole gigantesque qui a la tête grosse comme un de nos tambours, & le reste à proportion. Toutes les murailles sont ornées de figures pareilles en relief; & tout au tour du temple en dehors, il y a des figures de grandeur ordinaire, qui representent des

hommes & des femmes qui s'embrassent. Le long du roc, durant plus de deux lieuës, on trouve de semblables pagodes, qui sont gardées par des Santons ou Prêtres Payens, lesquels sont nuds, à la reserve de ce que la pudeur fait cacher. Ils laissent venir leurs cheveux aussi longs qu'ils peuvent croitre, & sont couverts de cendres. Ils disent que tous ces ouvrages ont été faits par des geans, mais que l'on ne sçait en quel temps. Quoi qu'il en soit, si l'on considere cette quantité de temples spacieux, remplis de pilastres & de colonnes, & de tant de milliers de figures, & le tout taillé dans le roc vif, on peut dire avec verité, que ce sont des ouvrages qui surpassent la force & l'industrie ordinaire des hommes. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *Tom.* 3.

ELORINA, DIANORO, petite Ville de Macedoine, située sur la riviere de Vardari, environ à 10. lieuës au dessus de la ville de Sturachi, & vers les confins de l'Albanie. * Maty, *Diction.*

ELOTES, Peuples du territoire de Sparte, lesquels ayant été vaincus par les Lacedemoniens, après s'être revoltez, furent condamnez à une perpetuelle servitude; de sorte qu'il étoit défendu aux maîtres de les affranchir, ni de les vendre hors du païs: on s'en servoit à labourer la terre, & à exercer les emplois les plus vils.

ELOY (saint) Evêque de Noyon, dans le VII. siecle, étoit fils d'Eucher & de Tervige, né l'an 588. dans le village de Cadillac au Limousin. Il excelloit en ouvrages d'orfévrerie; & travailla sur tout à des Châsses, pour couvrir les Reliques des Saints. Le Roi Dagobert lui donna très-souvent des marques de son estime, & le fit son Thresorier. Depuis il fut élevé à l'Evêché de Noyon le 14. Mai 649. & remplit les devoirs de l'Episcopat avec tant de zele & de charité, qu'après avoir prêché la foi à des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'Eglises & de Monasteres, & paru avec grand éclat dans un Concile de Châlons, tenu l'an 644. ayant été député avec saint Oüen vers l'an 651. par les autres Evêques de France, pour aller à Rome au Concile, qui fut tenu sous Martin II. il couronna par une mort précieuse de si saintes actions le 1. Decembre 663. Nous avons de lui seize Homelies dans la Bibliotheque des Peres. On trouve aussi une de ses lettres entre celles de S. Didier de Cahors; & le P. Sirmond a remarqué, que l'Homelie qui est en l'addition du IX. Tome des Oeuvres de saint Augustin, sous ce titre de *Sermo ad Plebem*, est de saint Eloy. S. Eloy étoit habile pour son temps, il avoit lû S. Cyprien, S. Augustin, S. Gregoire, & quelques autres Peres Latins. Il s'étoit formé sur eux, il aimoit la discipline Ecclesiastique, & suivoit la tradition de ces Peres, autant que le siecle, dans lequel il vivoit, le lui permettoit. Ses sermons valent mieux que ceux de beaucoup d'autres Predicateurs Latins, même plus anciens, tant pour les choses, que pour le style. S. Dadon, Audoen ou Oüen, Archevêque de Roüen, & ami de S. Eloy, écrivit en trois livres sa Vie, qu'il dédia à Rodobert Evêque de Paris, & que Surius rapporte. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * Surius *ad diem* 1. *Decemb.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *A. C.* 665. *n.* 7. *& in Martyrol.* Buzelin, *in Annal. Gallo Fland.* Molan, *in natal. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* T. II. *p.* 811. 812. Sirmond, *in not. I. Conc. Gall.* Godeau, *aux Eloges des Evêques el.* 77 *&c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII siecle.* Baillet, *Vies des Saints.*

ELOY HOUCAR, ou HOUCHAR. *Cherchez* HOUCAR.

ELOY DE LA BASSE'E, en Latin *Bassæus*, Religieux Capucin, étoit de cette ville, dont il a porté le nom. Il publia en 1637. une Somme de Morale par ordre Alphabetique sous ce titre, *Flores totius Theologiæ practicæ, tum Sacramentalis, tum Moralis.*

ELPENOR, l'un des compagnons d'Ulysse, fut changé en porc avec les autres, & après que Circé lui eut rendu sa premiere forme, il se tua en tombant du haut d'un escalier. * Ovide, *Metam.* 14. Homere, *Od.* 10. Le tombeau d'Elpenor subsista long-temps après dans le Latium, ou païs Latin, dans une montagne où l'on voit à present un petit bourg, avec une Eglise dédiée à saint Felix.

ELPHEN ou ELPHIN, petite Ville de la Connacie en Irlande. Elle est dans le Comté de Roscomen, entre le bourg de ce nom & la ville de Lettim, à six lieuës du premier & à quatre de la derniere. Elphen a un Evêché suffragant de Tuam. * Baudrand.

ELPHESE, (saint) ou ALFEGE, Archevêque de Cantorbery & Martyr, nâquit en Angleterre l'an 954. d'une race très-illustre. Etant encore fort jeune, il quitta la maison de son pere, & se retira dans le Monastere de Dirhette, où il prit l'habit Religieux. Il en sortit quelque temps après, & se retira dans la solitude de Bathe au territoire de Sommerset, pour y vacquer à un genre de vie encore plus parfait. Plusieurs personnes vinrent le consulter, & se mettre sous sa conduite: le nombre même en devint si considerable, qu'il se trouva obligé de bâtir un Monastere pour les retirer, & de leur donner des regles pour se conduire. Il fut fait Evêque de Winchester le 19. Octobre 984. malgré sa répugnance. Si-tôt qu'il fut parvenu à cette dignité, il s'appliqua à regler son Diocèse, où la regularité & la discipline avoient souffert d'étranges atteintes. En 1006. les Prelats du Royaume d'Angleterre, de concert avec les Seigneurs de ce païs, élûrent Elphese Archevêque de Cantorbery. Il entreprit un voyage à Rome où il fut très-bien reçû de Jean XVIII. qui en étoit Evêque. Il mourut le 19. Avril 1012. selon les uns, 1010. selon d'autres. Les habitans de Londres obtinrent son corps des Danois qui ravageoient en ce temps-là l'Angleterre, & le porterent avec pompe dans la Cathedrale consacrée sous l'invocation de S. Paul, où l'on commença dès lors à lui rendre un culte public. L'an 1023. Canut Prince Danois, se voyant paisible possesseur de la Couronne d'Angleterre, voulut restituer à l'Eglise de Cantorbery le corps de S. Elphese, qu'il fit reporter de Londres à Cantorbery le 12. Fevrier. Le Roi assista en personne à cette translation qui fut érigée en fête, aussi bien que le jour de la mort de ce Saint. Lanfranc étant devenu Archevêque de Cantorbery, & ayant fait une exacte perquisition de la Vie de S. Elphese, chargea un des plus sçavans Moines de son temps, nommé *Osbern*, de composer la Vie de ce Saint. Depuis ce temps le nom de saint Elphese fut inseré dans les Martyrologes avec la qualité de Martyr. Les Anglois ont conservé son nom dans leur Calendrier, depuis leur separation d'avec l'Eglise Romaine. * Osbern *apud Bollandum.* Baillet, *Vies des SS.* 19. *Avril.*

ELPHINSTON, (Guillaume) Ecossois, Evêque d'Aberdon, fut Chancelier du Royaume, & Garde des Sceaux du Roi, sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1480. & sous le regne de Jacques III. Il donna plusieurs Ouvrages au public, les Statuts des Conciles, & une Chronique d'Ecosse. * Boëtius en fait mention, *Praef. Hist. Scot.*

ELPIDE, *nom défiguré. Voyez* HELPIS.

ELPIDE. *Cherchez* RUSTIQUE.

ELPIDIUS, Evêque de Laodicée en Syrie, au commencement du V. siecle, vers l'an 404. s'étoit rendu venerable par la sainteté de sa vie, & par son amour pour la justice. Il en donna des marques, lorsqu'il embrassa le parti de saint Jean Chrysostome, avec un courage invincible, & qu'il soûtint devant l'Empereur Arcadius, que ce Saint avoit été condamné injustement, & contre les formes Ecclesiastiques. Elpidius est different de deux autres de ce nom; sçavoir d'un Heretique Priscillianiste, & d'un Comte Apostat. * Baronius parle des trois *aux Annales Ecclesiastiques, au IV. & V. siecles.*

ELPIDIUS. *Voyez* AGAPETES, Secte d'Heretiques.

ELPIDIUS. *Cherchez* HELPIDIUS.

ELRDE.E *Cherchez* ALLREDE.

ELRICK. *Cherchez* ALRICK.

EL-ROY, (David) insigne Magicien Juif, vivoit vers l'an 953. acquit une si grande autorité parmi les Juifs par ses impostures, qu'il leur persuada qu'il étoit leur Messie, envoyé de Dieu pour les rétablir dans la ville de Jerusalem, & pour les délivrer du joug des Nations, qui leur paroissoit insupportable. Le Roi de Perse, Razy-Bila, informé de la hardiesse de ce fourbe, donna ordre qu'on le saisît, & qu'on le lui amenât; mais usant d'enchantemens, il s'échapa de prison, & se sauva d'une maniere assez surprenante; car il passa, dit-on, sur son manteau étendu sur les eaux, un grand fleu-

ve appellé Gozen ; & fit ensuite dix jours de chemin tout d'une traite, sans s'arrêter pour manger ou pour dormir. Le Roi de Perse fut tellement irrité de l'avoir manqué, qu'il écrivit à toutes les Synagogues dispersées dans ses Etats, que s'ils n'empêchoient que ce Magicien n'usât à l'avenir de semblables artifices, il les extermineroit tous. Les Juifs effrayez d'une telle menace, défendirent à El-roy de faire jamais des actions si surprenantes ; mais il ne laissa pas de continuer ses enchantemens, jusques à ce que son beau-pere ayant été gagné par de grandes sommes d'argent, le poignarda pendant qu'il dormoit dans sa maison. * Benjamin. Tudel. *Etiner.* Camerarius, *Meditat. histor.*

ELSE, Riviere du Païs-Bas *Cherchez* AA.

ELSEIMER (Adam) Peintre celebre nâquit à Francfort en 1574. Il étoit fils d'un Tailleur d'habits, & fut disciple de Philippe Uffembac, homme d'esprit, & qui se mêlant de beaucoup de choses avoit une grande theorie, mais peu de pratique dans son Art. Adam s'étant fortifié dans la Profession par l'exercice & par les leçons de son Maître, s'en alla à Rome, où il passa le reste de sa vie. Il étoit fort studieux, & quoi qu'il ait peint en très-petit à huile, il a extrêmement fini toutes choses, avec une bonne intelligence du Coloris, & une composition ingenieuse. Le Comte Gaude d'Utrecht a gravé après lui sept pieces d'une grande politesse & d'une grande force. On voit encore plusieurs estampes gravées d'après ses Ouvrages, en partie par lui-même à l'eau forte, & en partie par Magdeleine du Pas, & par d'autres. Il avoit une si grande memoire, qu'il lui suffisoit de voir quelque chose, sans la dessiner, pour la retenir parfaitement, & la peindre à quelques jours de là avec fidelité. Quoi qu'il fût en grande reputation à Rome, & qu'il vendit cher ses tableaux, le soin avec lequel il les finissoit ne lui permettoit pas d'en faire assez pour subvenir à la la dépense de sa maison. Le chagrin qu'il en avoit retenoit encore sa main, & le reduisit à ne vivre presque plus que d'emprunt. De sorte que ne pouvant satisfaire aux dettes qu'il avoit contractées de toutes parts, il fut mis en prison, où il tomba malade ; & quoi qu'on l'en eût fait sortir, sa maladie continua, & ne pouvant survivre à sa disgrace, il mourut de douleur, regretté des Italiens même, qui l'avoient en une estime particuliere. Il eut un Disciple nommé *Jacques-Ernest Thomas de Landau*, qui a fait des tableaux fort approchans de ceux de son maître, & qu'on prendroit même pour en être veritablement. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

ELSENEUR ou ELSENOR, *Elsenora*, ville renommée de Dannemarck, dans l'isle de Zeland, avec le château de Clonembourg, qui commande au détroit du Sund. Il y a un assez bon port.

ELSINBURG ou ELSINBORCH, place forte de Suede sur le Sund, dans la Province de Schonen, vis-à-vis de l'isle de Zeland, appartenoit autrefois au Roi de Dannemarck ; mais depuis l'an 1658. elle est dépendante du Royaume de Suede, par le Traité de Paix qui fut conclu à Roschild en la même année. Les Danois qui l'avoient reprise l'an 1676. la rendirent l'année d'après. Ce fut en cette ville que mourut en 1448. Christophle de Baviere Roi de Dannemarck. * Baudrand.

ELSIUS (Philippe) de Bruxelles, Hermite Augustinien mort en 1654. a donné un Ouvrage sur les Ecrivains de son ordre intitulé *Encomiasticon Augustinianum.* On peut regarder son livre comme l'Ouvrage d'un homme aveuglé pour la gloire de son ordre, qui lui a fait ramasser de toutes parts, ce qu'il dit des Ecrivains de son Institut & de leurs écrits, sans beaucoup de jugement. Il s'est contenté de copier les Catalogues des autres, sans aucun choix ni discernement, outre qu'il a inseré parmi les Hermites Augustiniens, plusieurs qui n'en ont jamais été. * Labbe, *Bibl. bibl. pag* 142. & *longé fusiùs Dissert. Ecclesiastic. in addendis ad Bellarmin. pag.* 823. 824. 825. 826. Baillet, *Jugem. des Sçavans sur les Crit. Hist.*

ELSTER, petite Ville d'Allemagne, dans le Cercle de la haute Saxe. Elle est située dans le Duché de Saxe, à l'embouchure de la riviere d'Elster dans l'Elbe entre Wittemberg & Turgaw, à trois lieuës de la premiere & à quatre de la derniere. * Baudran.

ELTECON, Ville de Palestine dans la Tribu de Juda, * Josué 15. 59.

ELTHAM, Ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Black-heath.* C'est une bonne Ville, située au milieu des bois, & de divers parcs, & fort frequentée de la Noblesse. Elle est à huit milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ELTHECE, Ville de la Tribu de Dan, qui fut donnée aux Levites de la famille de Caath. * Josué, 19. 44.

ELTHOLAD, Ville de la Tribu de Juda ; qui fut ensuite donnée à celle de Simeon. * Josué, 15. 30. 19. 4.

ELTMANA, petite Ville de l'Evêché de Wurtsbourg en Franconie. Elle est sur le Mein, presque enclavée dans l'Evêché de Bamberg, à trois lieuës au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Diction.*

ELTOR, Ville. *Voyez* TOR ELTHE.

ELTZE, anciennement *Aulica*, Bourg de la Basse Saxe en Allemagne. Il est au Confluent de la Leyne dans l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Lorsque Charlemagne conquit les Saxons, il fit son séjour en ce lieu, & y fonda l'Evêché ; qui ensuite a été transferé à Hildesheim. * Baudrand.

ELVERVELT, petite Ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie. Elle est dans le Duché de Berg sur la riviere de Wupper, environ à deux lieuës de Dusseldorp vers l'Orient. * Maty, *Diction*

ELVAN AVALON. *Cherchez* AVALONIUS.

ELVAS, que les Castillans nomment Yelves, *Helva*, ville forte de Portugal, dans la Province d'Alentejo, avec Evêché suffragant d'Evora, est située sur une colline qui a une petite riviere au pied, environ à deux lieuës de la Guadiana ou Anas. Quelques Auteurs ont crû que cette ville fut bâtie par les Gaulois Helviens, qui sont ceux du Vivarès. Les Maures la fortifierent & y firent bâtir une belle Mosquée, qui est aujourd'hui l'Eglise Cathedrale. Les Espagnols assiegerent inutilement Elvas en 1659. & furent même défaits près de cette ville par les Portugais. * Arius Varella, *Hist. Elv.*

ELVIRE, Calife ou successeur de Mahomet, étoit fils de Pisatire, dernier Calife de Syrie ou de Babylone. S'étant sauvé en Egypte, il fut reçû comme Souverain Pontife ; & les Egyptiens assemblerent toutes leurs forces pour détrôner le Prince du païs, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Ce Prince s'avisa d'un stratagême pour détourner l'orage qui le menaçoit : & envoya reconnoître Elvire pour Souverain dans tout ce qui concernoit la Religion, s'offrant à prendre de lui le cimeterre & les brodequins, qui étoient les marques du pouvoir absolu, en ce qui regarde le temporel. La paix fut faite à ces conditions, vers l'an 990. & Elvire demeura Calife d'Egypte. * Marmol, *de l'Affrique, liv.* 2.

ELVIRE (*Eliberis*) Ville autrefois celebre en Espagne, a été depuis entierement ruinée, de sorte qu'à peine sçait-on en quel lieu elle étoit bâtie. Les Sçavans en parlent diversement ; car, selon quelques-uns, c'est la Grenade d'aujourd'hui ; ou comme veulent les autres, c'est Colioure. Mais il y a apparence que les uns & les autres se trompent, puisque Grenade est une ville plus recente, & que l'autre est dans le Roussillon, nommée *Illiberis* ou *Caucoliberis* ; & que celle dont nous parlons est nommée *Eliberis.* Selon la plus saine opinion, la ville d'Elvire, autrefois Metropole, est un petit bourg dans le Royaume de Grenade. Le siege Episcopal a été transferé dans la ville de Grenade même, qui s'est accruë par les ruines de l'autre. * Mariana, *Hist.* Antonius Augustinus. Ferdinand de Mendoza. Baronius. Ferrari, *in Lex. Geogr.* Le Mire, *Geogr. Eccl &c.*

CONCILE D'ELVIRE.

☞ Les Chronologistes sont en peine de marquer en quel temps a été celebré le Concile d'Elvire, plusieurs croïent qu'il fut tenu l'an 305. sous le Pontificat du Pape Marcel ; mais le P. Morin prétend que ce fut vers l'an 250. il y a beaucoup plus d'apparence qu'il fut assemblé, quand la persecution finit en Occident vers l'an 304. On est aussi en contestation sur le lieu où il a été assemblé : car il y avoit anciennement deux villes du nom d'Illiberis, l'une dans la Province Tarragonoise, & l'autre dans la Province Betique. Il y a beaucoup plus

d'apparence que ce Concile se tint dans la derniere; parce que la plûpart des Evêques qui y assisterent étoient de la Province Betique : ils s'y trouverent au nombre de 19. Evêques, avec 24. Prêtres. On attribuë à ce Concile 80. Canons, que quelques-uns croient n'être qu'une compilation de Canons d'anciens Conciles d'Espagne. Nous avons ces Canons, sur lesquels Ferdinand de Mendoza a fait de longues observations. Gabriel de l'Aubèpine, Evêque d'Orleans, en a aussi expliqué quelques-uns. Ces Canons sont un témoignage de la rigueur de l'ancienne Eglise; car ils défendent de donner la Communion à l'article de la mort, à ceux qui seroient tombez dans l'idolâtrie, à ceux qui par malefice auroient fait mourir quelqu'un; à ceux, qui après la penitence de la fornication, l'auroient derechef commise; à ceux qui vendoient la pureté des femmes, qui épouseroient leur belle-mere, ou qui donneroient leurs filles aux Prêtres des idoles; à ceux qui abuseroient d'un garçon, & qui accuseroient faussement un Evêque, un Prêtre, ou un Diacre. Le 37. Canon défend de mettre aucune peinture dans les Eglises. Ce que les Commentateurs expliquent differemment. Mais les plus raisonnables avouënt de bonne foi, que l'usage & le culte des Images n'étant pas encore établi parmi les Chrétiens, le Concile l'a défendu par rapport au temps, &c. * *T. I. Conc.* Morin *de Pænit.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*

ELUL, est le nom du sixiéme mois des Hebreux, qui correspondoit à nôtre mois d'Août. Ils n'avoient point de Fête particuliere, que la nouvelle Lune & les jours du Sabath. * Sigonius & Genebrard, *de Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 32.

ELVODUCUS, surnommé PROBUS, Moine Anglois, sur la fin du VI. siecle, vers l'an 590. a été le premier qui entreprit, avec le secours des Auteurs Romains, de purger l'Histoire de son païs des fables, dont elle est enveloppée dans ses commencemens. * Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 2. *c.* 23.

ELUSATES, anciens Peuples de l'Aquitaine. Ils avoient les Vasates au Nord; les Ausciens & les Nitiobriges au Levant; les Bearniens au Midi; & les Datiens Tarbelliens au Couchant. Elusa étoit leur Capitale, & leur païs renferme presentement la plus grande partie de la Gascogne propre, & la partie Occidentale du Comté d'Armagnac. * Baudrand.

ELUTE. *Cherchez* ALIX Comtesse de Toulouse.

ELWANG, Ville d'Allemagne dans la Soüabe, avec Prevôté, est située sur la petite riviere de Jaxt, dans un païs abondant en froment. Le Prevôt d'Iwang ou Elbwang est Prince de l'Empire.

ELXAI, faux Prophete dans le II. siecle, étoit sorti d'entre les Juifs, avec son frere Jexée. Il prêchoit sous l'Empire de Trajan vers l'an 105. les opinions que les Elcesaïtes suivirent depuis. Ces Heretiques combattoient la Virginité comme un grand mal, & contraignoient tous ceux de leur secte d'avoir des femmes. *Cherchez* ELCESAÏTES. * Saint Epiphane, *her* 19. Baronius, *A. C.* 105. *num.* 2. 3. *&* 4. Gautier, *en la Chron.* &c.

ELY, *Elia* ou *Helia*, Ville d'Angleterre dans le Comté de Cambridge, avec Evêché suffragant de Cantorbery, est située sur la riviere d'Ouse, dans une contrée peu saine. Cette même riviere, & quelques autres, y forment une isle, qui a aussi le nom d'Ely, avec des marais & un golfe. L'Evêché d'Ely fut fondé sous le regne de Henri I. Roi d'Angleterre en 1109. Il y avoit une Abbaïe qu'on érigea en Eglise Cathedrale. Le premier Evêque fut Hervée, qui mourut en 1131. & Nigellus lui succeda, suivi de Geofroi Ridall, & de Guillaume Longchamp, &c. * Camden, *Desc. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl. &c.*

ELYMAIDE. *Cherchez* ELAM.

ELYMÉENS, Peuples de Sicile, alliez des Carthaginois. Presque tous les Auteurs qui en font mention, les font sortir des Troïens, & d'un certain Elymus, compagnon d'Aceste. * *Strabon*, *Servius.* Mais Scylax distingue les Elyméens de Sicile, d'avec les Troïens; & Denys d'Halicarnasse les fait venir d'Italie, long-temps avant la guerre de Troie. On dit qu'ils n'habitoient que dans les montagnes, où ils avoient les villes d'Erice, d'Egeste & d'Entelle : c'est pour ce sujet, selon la remarque de Bochart, qu'ils purent être appellez *Elymes*, du mot Syriaque *Alim* ou *Elim*, qui signifie *haut & élevé*; parce qu'ils occupoient les plus hauts lieux de Sicile.

ELYMIOTES, anciens Peuples de Macedoine. Ils étoient près des Taulentiens, vers la mer Adriatique. Elyma leur ville Capitale est celle qu'on nomme aujourd'hui *Canina* en Albanie. * Baudrand.

ELYSÉES, Champs Elysées, ou Elysiens, sont le lieu, où les anciens croyoient que les ames des justes étoient envoyées après la mort, & où elles joüissoient d'un bonheur parfait. Ce nom est Phenicien, ou Hebreu dans son origine, & signifie un lieu de plaisir & de joie. Diodore de Sicile, en décrivant les funerailles des Egyptiens, parle des prez agreables, qui étoient prés de Memphis, & le long du marais Acherusien. Homere place en cet endroit les Champs Elysiens; dans un autre passage, il parle en general des Champs Elysiens, où l'on mene une vie agreable, dans lesquels il ne tombe ni neige, ni pluie, & où les Zephirs rafraichissent les hommes par leurs douces halaines. Hesiode place les Champs Elysiens dans les isles de l'Ocean. Denys le Geographe dans l'isle blanche du Pont-Euxin; Virgile les met dans l'Italie, & Plutarque dans la Lune; Platon plus sage appelle le lieu où les justes joüissent du bonheur après la mort, les Champs Elysiens, sans déterminer l'endroit où ils sont. Plusieurs ont placé les Champs Elysiens dans les isles fortunées. Quoi que les Auteurs varient ainsi, ils conviennent tous qu'il y a un Paradis pour les justes après leur mort, auquel ils ont donné le nom de Champs Elysiens. * *Antiquitez Gr. & Rom.*

ELYSIENS, ancien peuple d'Allemagne dont Tacite fait mention. Martius écrit *Helysiens*, & Bartholin *Lysiens*; mais tous les Sçavans tiennent pour Elysiens, & en font ceux que l'on nomme aujourd'hui *Elesiens*.

ELZEAR (Saint) Comte d'Arian, né en Provence l'an 1277. étoit fils d'*Hermongau* de Sabran, Comte d'Arian, & de *Landune* d'Albe. Lorsqu'il eut atteint l'âge de dix ans, Charles II. Roi de Jerusalem, de Naples & de Sicile, voulut qu'il épousât en sa presence dans la ville de Marseille, une fille de qualité, nommée *Delphine*, âgée de douze ans. Trois ans après le mariage fut celebré publiquement en face de l'Eglise le jour de sainte Agathe, dans le château de Puy-Michel, d'où l'on mena Delphine au château d'Ausois, pour y demeurer avec Elzear son époux. Mais l'un & l'autre s'accorderent à vivre ensemble comme frere & sœur, & le chaste Elzear méprisant les biens & les plaisirs de la terre, ne s'attacha qu'à Dieu. A l'âge de 20. ans, il resolut d'aller demeurer au château de Puy-Michel, qui appartenoit à sa femme, afin de s'appliquer plus commodement aux exercices de pieté, & d'y vivre dans une parfaite tranquillité d'esprit. Là il établit comme une regle, qu'il voulut être observée dans sa maison, pour ceux qui lui étoient soûmis, soit Officiers, Gentilshommes, ou Demoiselles; de sorte que son château étoit une espece de Monastere. Après la mort de son pere, il herita de la Baronnie d'Ausois en Provence, & du Comté d'Arian au Royaume de Naples : ce qui l'obligea de passer en Italie, afin de prendre possession de ce Comté. Robert Roi de Jerusalem, de Naples, & de Sicile, fils du Roi Charles II. & frere de saint Loüis, Evêque de Toulouse, témoigna beaucoup d'affection au Comte d'Elzear, & le fit Chevalier de son Ordre. Elzear ayant demeuré quelques années en Italie, s'en revint en Provence, où il fit un vœu exprès de garder la virginité qu'il avoit conservée jusques alors : ce que fit aussi son épouse. Ensuite il retourna à Naples, où le Roi le fit Gouverneur du Duc de Calabre son fils aîné. En 1324. il fut envoyé en France par le Roi de Naples, afin de demander en mariage Marie, fille de Charles de France, Comte de Valois, pour le Prince Charles, Duc de Calabre, dont il avoit été Gouverneur. Après s'être acquitté heureusement de la commission qui lui avoit été donnée, il tomba malade à Paris, & y mourut le 27. Septembre 1325. âgé de 28. ans. Son corps fut transferé à Apt en Provence. * Surius, *Tome* 5.

ELZEVIRS, ou ELZEVIERS, celebres Imprimeurs

de Hollande, du nom desquels il y en a eu à Amsterdam & à Leyde. Ils se sont rendus recommandables par le grand nombre de beaux livres qu'ils ont donnez au public. Il n'y a plus de Libraires de cette famille, depuis la mort de Daniel Elzevir, qui mourut à Amsterdam, au mois d'Octobre 1680.

☞ * Quatre des Elzeviers se sont distinguez dans leur profession d'Imprimeurs; sçavoir, BONAVENTURE, ABRAHAM; LOUIS; & DANIEL, dont on vient de parler. Ils ont été au-dessous des Etiennes, tant pour l'érudition, que pour les éditions Grecques & Hebraïques; mais ils ne leur ont cedé, ni dans le choix des bons livres qu'ils ont imprimez, ni dans l'intelligence de la Librairie; & ils les ont même surpassez, pour l'agrément & la délicatesse des petits caracteres; leur Virgile, leur Terence, leur Nouveau Testament Grec, & quelques autres livres où il se trouve des caracteres rouges, sont des chefs-d'œuvres de leur art. Ainsi ce n'est point sans raison, qu'on les considere encore comme les plus habiles Imprimeurs, non-seulement d'Hollande, mais encore de toute l'Europe. Quoique DANIEL ait laissé des enfans, il passe neanmoins pour le dernier de la famille. Les Elzevirs ont imprimé plus d'une fois le catalogue de leurs éditions; mais celui que DANIEL a publié le dernier est fort grossi de livres étrangers; il fut imprimé à Amsterdam en 1674. in douze, divisé en sept parties.* *Memoires du Temps*. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Imprimeurs*.

EMA

EMAIL: certaine composition qui sert de couleur pour peindre sur les métaux, & sur la terre cuite. L'usage d'émailler sur des ouvrages de terre est fort ancien, puisque du temps de Porsenna Roi d'Hetrurie (qui est maintenant la Toscane) on faisoit dans les Etats des vases émaillez de differentes figures, mais qui n'étoient pas comparables à ceux qu'on a faits depuis à Fayance, & à Castel-Durante, dans le Duché d'Urbin, du temps de Raphaël & de Michel-Ange. Ceux-ci neanmoins étoient plus considerables pour le dessein des figures, que pour les coloris; car on n'avoit pas encore trouvé le secret d'y peindre des figures de diverses couleurs, non plus que sur les métaux, dont on faisoit alors des vases & d'autres ouvrages qui ne sont que blancs & noirs, à la reserve de quelque legere teinte, ou couleur de carnation au visage & aux autres parties du corps; comme on voit dans ceux qu'on appelle *Emaux de Limoges*. Ce n'est que depuis le siecle dernier qu'on sçait faire des émaux épais & opaques, & en composer de toutes les couleurs. Ce fut Jean Toutin, Orfévre de Châteaudun, qui trouva ce secret en 1632. Il le communiqua à son disciple nommé Gibelin, & à d'autres ouvriers, qui contribuerent à perfectionner cet art. Dubié, Orfévre qui travailloit dans les Galeries du Louvre, fut des premiers. Molieres natif d'Orleans, mais qui demeuroit à Blois, le suivit de près, & s'appliqua particulierement à peindre en émail, sur des bagues, & sur des boëtes de montres. Molieres eut pour éleve Robert Vauquier de Blois, qui a surpassé tous les autres à bien dessiner, & à donner de belles couleurs. Il mourut en 1670. Pierre Chartier de Blois se mit à faire des fleurs, à quoi il réüssit parfaitement. En même-temps on vit plusieurs personnes dans Paris s'attacher à cette maniere de peindre, dont on fit quantité de medailles, & d'autres petits ouvrages. On commença même à faire des portraits émaillez, au lieu de ceux que l'on faisoit de miniature. Les premiers qui parurent les plus achevez, de plus vives couleurs, furent ceux que Jean Petitot & Jacques Bordier apporterent d'Angleterre: ce qui excita Loüis Hance, & Loüis du Guernier, excellens Peintres de miniature, à en faire quelques-uns. Celui-ci trouva diverses teintes pour la beauté des carnations; & s'il eût vécu davantage, il auroit peut-être eu la gloire d'avoir mis cette sorte de travail dans sa derniere perfection. On ne peint plus gueres à present sur le cuivre avec de l'émail, pour faire des ouvrages, comme ceux qu'on appelle de Limoges. On ne laisse pas neanmoins de peindre des figures blanches sur un fond noir; mais on se sert de l'or. Henri Toutin, fils de Jean Toutin, après la mort de Loüis XIII. fit pour la Reine Regente un boëte de montre émaillée de cette maniere, que l'on admira.* Felibien, *Principes des Arts*.

EMALCHUEL, Prince Arabe. Le Roi Alexandre Bales étant mort, il se chargea de la conduite & de l'éducation du jeune Antiochus, fils de ce Prince, & le remit ensuite à Tryphon, lors que Demetrius Nicanor fut prisonnier parmi les Parthes. * *I Machab. XI*. 39

EMANUEL, ou MANUEL COMNENE, Empereur de Grece, étoit fils de *Jean* Comnene, & fut choisi par son pere le 1. Avril 1143. pour lui succeder, au préjudice d'*Isaac* son aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté. Il avoit épousé *Germaine*, sœur de *Gertrude*, femme de *Conrad* Empereur d'Allemagne, qui prit la Croix, pour combattre les Infideles, & délivrer son beau-frere d'un voisin si fâcheux. Le Roi Loüis *le Jeune* s'étoit aussi croisé, à la persuasion de saint Bernard. Mais la jalousie des Orientaux contre les Latins, fut funeste à la Religion, & fit échoüer cette entreprise. Il n'est point d'artifices qu'Emanuël n'employât, pour faire périr l'armée du Roi & celle de l'Empereur. Il réüssit tout-à-fait à l'égard de la derniere; car il l'empoisonna par du plâtre & de la chaux, qu'il fit mêler dans les farines qu'il fournissoit; & lui donna des guides, qui après l'avoir promenée par de longs détours, où elle consuma toutes ses munitions, la livrerent entre les mains des Turcs, qui la taillerent en pieces l'an 1147. de sorte qu'il n'en resta pas la dixiéme partie. On dit même, que lors que le Roi Loüis *le Jeune* revenoit en 1149. les Grecs l'épierent pour l'enlever. Roger Roi de Sicile détestant leur perfidie, leur fit la guerre, & alla même les braver jusques à Constantinople. Manüel viola aussi le droit des gens, en la personne d'un Ambassadeur des Venitiens. Mais ces derniers le pousserent si fortement, qu'il se vit obligé d'acheter la paix. Il fit aussi la guerre aux Hongrois & aux Turcs, avec très-peu de succès. Mais il eut plus de bonheur en 1168. lors qu'il prit les armes contre les Sarrasins, ausquels il enleva Damiete; le Caliphe d'Egypte s'obligea même de lui payer une maniere de tribut. Il défit aussi dans l'Asie Mineure le Soudan de Cogne. Son attachement à l'Astrologie judiciaire fut si grand, qu'il croyoit toûjours qu'après ce qu'il avoit connu par cette fausse science, son Empire seroit extrêmement heureux. Sur la fin, il en fut desabusé: on dit même qu'il parut fort liberal & charitable, & qu'ayant connu la vanité des choses du monde, il prit l'habit de Religieux, pour s'en détacher, & pour faire penitence. En 1179. il rechercha l'alliance d'une Princesse de la Maison de France, pour son fils. Ce fut *Agnès*, qui fut mariée au mois de Mars 1180. à *Alexis* Comnene. Emanuël mourut dans la même année sur la fin du mois de Septembre, après un regne de 37. ans, 5. mois, & quelques jours. * Nicetas *l. 2. Chr.* Othon de Freisinghen, *lib. 1. de reb. gestis Frid. c. 23. 24. &c. lib. 7. Chron.* Guillaume de Tyr, *liv. 15. & 16.* Baptiste Egnace, *in Vit. Cæsar.* Baronius, *aux Ann. &c.*

EMANUEL II. PALEOLOGUE, reçût l'Empire l'an 1384. de la main de son pere *Jean* Paleologue, qui mourut selon la plus commune opinion en 1391. Les Turcs declarerent alors la guerre aux Grecs, & leur enleverent Thessalonique. En 1395. ils investirent Constantinople, parce que Pera, qui est comme le fauxbourg, appartenoit aux Genois; Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, l'alla délivrer, & promit du secours à l'Empereur. Ce malheureux Prince passa lui-même dans toutes les Cours de l'Europe, pour en demander; & demeura deux ans à Paris, où l'on n'épargna rien, pour adoucir le chagrin de son exil. Ce fut en cette ville où il apprit en 1402. la défaite de Bazajet par Tamerlan; après quoi il retourna à Constantinople. La suite de son Empire ne fut pas plus heureuse: aussi s'en défit-il vers l'an 1419. entre les mains de son fils *Jean* Paleologue. Emanuël prit l'habit de Religieux & le nom de Matthieu, deux ans avant sa mort, qu'on met au 21. Juillet 1425. Cet Empereur qui aimoit les lettres, étoit Theologien & Philosophe. Les vingt Dialogues de la Religion, qu'on garde dans la Bibliotheque du Roi, & les cent préceptes à son fils Jean, traduits dans le XVI. siecle en nôtre langue, sont des témoignages de son esprit. Bessarion, qui étoit alors un jeune homme, fit son oraison funebre, que Nicolas Perrot traduisit en Latin, & que Bzovius a rapportée dans ses Annales.* Bzovius, *A. C.* 1472. *num.* 56.

Phranz. *liv.* 11. Juvenal des Ursins *en Charles VI.* Sponde, *aux Annales.* Du Verdier, *Bibliotheque Françoise*, *pag.* 839. *&c.*

EMANUEL, Roi de Portugal, fils de FERDINAND, Duc de Viseo, & petit-fils d'*Edoüard*, succeda l'an 1495. à *Jean* II. son cousin, mort sans enfans. Les prosperitez de son regne, le bonheur de ses entreprises, & l'avantage qu'il eut d'étendre le nom Chrêtien dans les Royaumes les plus barbares, lui ont fait porter legitimement le nom de *Prince très-fortuné.* Au commencement de son regne, il obligea les Juifs de son Royaume de se faire baptiser, & en chassa les Maures. Il conquit plusieurs villes & forteresses en Afrique. Vasco de Gama, Amerique Vespuce, Alvarez Cabral, & quelques autres, découvrirent sous ses auspices, plusieurs païs inconnus; s'avancerent sur les côtes d'Ethiopie, dans le Royaume de Congo, & ailleurs, & firent connoître son nom dans l'Afrique, dans l'Asie*, & dans cette partie du monde, qu'on a appellée depuis Amerique, du nom de ce même Americ Vespuce. Les Portugais nomment ordinairement siecle d'or, le temps de son regne, qui fut de 26. ans, & d'environ 2. mois. Il mourut à Lisbonne le 13. Decembre 1521. âgé de 51. ans, 6. mois & 14. jours. En premieres nôces il épousa *Isabelle*, fille aînée de *Ferdinand* V. Roi d'Aragon, & d'*Isabelle* Reine de Castille, & veuve d'*Alfonse*, Prince de Portugal, morte en travail d'enfant le 25. Août 1498. en sa 28. année. Depuis par dispense du Pape Alexandre VI. il épousa le 30. Octobre 1500. *Marie*, sœur d'*Isabelle*; & aprés la mort de cette derniere, arrivée en 1517. il prit une troisiéme alliance avec *Eleonor* d'Autriche, sœur aînée de l'Empereur *Charles* V. C'est la même qui fut depuis remariée à *François* I. Roi de France, & qui mourut en 1558. EMANUEL eut de son premier mariage, *Michel*, Prince de Portugal, qui nâquit le 24. Août 1498. & mourut à Grenade le 20. Juillet 1500. La Reine *Marie* le rendit pere de sept fils & de deux filles. Les Princes sont 1. JEAN III. Roi de Portugal; 2. *Louis*, Duc de Beja, né dans la ville d'Abrantes le 3 Mars 1506. *qui laissa d'une maitresse*, Antoine, *dont nous parlerons ailleurs*, & mourut en 1555. 3. *Ferdinand*, né le 5. Juin 1507. & mort en 1534. Il avoit épousé *Guiomare* Continho, fille de *François*, Comte de Marialva, & eut de ce mariage, deux enfans morts jeunes; 4. *Alfonse*, Cardinal, né à Evora en 1509. & mort en 1540. Il fut fait Cardinal par le Pape Leon X. en 1517. fut aussi Archevêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, & Abbé d'Alcobace; 5. HENRI, depuis Roi de Portugal, dont nous parlons parmi les Princes de ce nom; 6. *Edoüard*, Duc de Guimaraens, qui eut des enfans; 7. *Antoine*, mort jeune. Les filles sont *Elizabeth*, née le 4. Octobre 1503. mariée en 1526. à *Charles* V. Empereur, morte le 1. Mai 1539. *Beatrix*, née le 31. Decembre 1504. mariée par traité du 26. Mars 1521. à *Charles* III. Duc de Savoye, morte le 8. Janvier 1538. Le Roi Emanuël aimoit les gens de Lettres, & composa même des Commentaires des Indes, dont il est rapporté quelque chose au Recüeil des Auteurs de l'Histoire d'Espagne. Jerôme Osorio, Evêque de Silvas, a écrit la vie de ce Roi, & Vasconcellos l'a mise en abregé.

EMANUEL I. Prince de Portugal, & Vice-Roi des Indes, étoit fils d'*Antoine*, Prieur de Crato, fils du Roi *Emanuël*; & le même qui prit le titre de Roi de Portugal, aprés la mort de Dom Sebastien. Il épousa 1. l'an 1597. *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange; 2. *Loüise* Osorio. Ce Prince mourut à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé de prés de 70. ans. De sa premiere femme, il eut 1. *Emanuel* II. du nom, Prince de Portugal, qui prit l'habit de Carme le 15. Juillet 1628. & le quitta pour embrasser la Religion Protestante, & épousa en 1646. *Jeanne*, Comtesse de Hanaw, fille d'*Albert*, Comte d'Hanaw, morte en 1673. & lui en 1686. laissant quatre filles, qui sont, *Willelmine Amelie*, morte jeune; *Elizabeth-Marie*, née le 20 Novembre 1648. mariée le 11. Avril 1678. à *Adrian*, Baron de Ghent; *Anne-Loüise*, née en 1649. morte sans alliance; & *Christine Delphine*, née le 15. Decembre 1650. aussi morte sans alliance. 2. LOUIS-GUILLAUME, Prince de Portugal, qui suit; *Marie, Loüise, Anne, Julienne, Maurice, Mauricette & Eleonor*, mariée à *Georges Valerie* de Nassau Siegen; & *Sabine*, LOUIS-GUILLAUME, Prince de Portugal, Marquis de Trannoso, épousa en 1631. *Anne-Marie* Capecce Galeoti, fille de *Jean-Baptiste* Capecce Galeoti, Prince de Monteleon, & de *Diane*, Spinelli, dont il eut *Emanuel-Eugene* III. du nom, Marquis de Troncot & de Tramoso, mort sans alliance à Rome en Septembre 1687. & *Ferdinand-Alexandre* de Portugal, Chevalier de saint Jacques, Abbé de saint Bernard d'Anvers en 1660. * Imhoff, *Regnum Lusitanicum.*

EMANUEL, ou MANUEL CALECAS, Grec, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit sur la fin du XIV. siecle, selon Bellarmin; mais plûtôt dans le XIII. comme l'assure Pierre Gallesini, Protonotaire du saint Siege, dans la Vie de saint Bonaventure. Car il témoigne que Calecas assista au II. Concile de Lyon, avec Michel Paleologue, Empereur, & Joseph Patriarche de Constantinople. Il composa quatre livres contre l'erreur des Grecs, touchant la procession du Saint-Esprit, qu'Ambroise, Religieux, & depuis General de l'Ordre de Camaldoli, traduisit en Latin, à la priere du Pape Martin V. qui mourut l'an 1431. Ces livres n'ont pourtant été donnez au public que l'an 1619. par les soins de Pierre Stevart, qui les publia en un volume *in quarto*, de l'impression d'Ingolstad. On les a mis depuis dans la Bibliotheque des Peres de l'édition de Cologne. Quelques autres croyent qu'un Ouvrage de la procession du Saint-Esprit, du Purgatoire & des Azymes, imprimé dans l'addition des anciennes pieces de Canisius, est encore de ce même Emanuël Calecas. On lui en attribuë d'autres, ce qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous citons.

Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *A. C.* 1397. *n.* 6. P. Stevart, *in notis Cal.* Possevin, *Appar. & Biblioth.* Petau, *Tom. II Theol. dogm. &c.*

EMANUEL PHILIBERT, Duc de Savoye, surnommé *Tête de fer*, fils de CHARLES III. & de *Beatrix* de Portugal, nâquit le 8 Juillet de l'année 1528. & reçût le nom d'Emanuël, en memoire de son ayeul maternel, Roi de Portugal, & celui de Philibert, à cause d'un vœu que son pere avoit fait à saint Philibert de Tournus. Dés sa plus tendre jeunesse, il fut destiné à l'Eglise; mais après la mort de deux de ses freres, il fut élevé comme heritier présomptif des Etats du Duc Charles son pere. A l'âge de 20. ans il passa en Allemagne, où l'Empereur Charles V. le fit Chevalier de la Toison d'Or à Utrecht en 1548. Il donna en plusieurs occasions des marques de son courage, & fut fait au siege de Mets General de l'armée Imperiale, qu'il commanda depuis à la bataille de S. Quentin, gagnée sur les François en 1557. Après avoir succedé aux Etats de son pere l'an 1553. il suivit Philippe d'Espagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de la Jarretiere. En 1559. la paix ayant été concluë au Câteau-Cambresis, le Duc épousa le 9. Juillet de la même année *Marguerite* de France, fille du Roi *François* I. & sœur du Roi *Henri* II. morte le 14. Septembre 1574. Par ce mariage il recouvra presque tous ses Etats, que son pere avoit perdus, & depuis il les augmenta par sa prudence & par son courage. Sa pieté & son amour pour les sciences lui attirerent l'amour de ses sujets. Il mourut le 30. Août 1580. & ne laissa qu'un fils, CHARLES-EMANUEL, qui lui succeda, *& six enfans naturels, deux fils & quatre filles* * Guichenon, *Hist. de Savoye, liv.* 2. *c.* 22.

EMANUEL, (François) Portugais, porta les armes dans le Païs-Bas pour les Espagnols, & depuis vint dans le Portugal, pour y servir au rétablissement de ses Princes. On ajoûte qu'il fut long-temps prisonnier, & qu'on l'obligea de faire un voyage dans le Bresil. Catherine de Portugal, alors Reine d'Angleterre, ayant goûté son esprit, l'envoya en 1654. à Rome; François Emanuël y publia divers Traitez sous le titre d'*Obras Morales.* Il mourut à Lisbonne le 13. Octobre 1666. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c*

EMANUEL CHRYSOLORAS. *Cherchez* CHRYSOLORAS.

EMATH, Ville de Syrie au territoire de Damas, *Jug.* 3. est la même qu'Epiphanie, selon Eusebe, ou qu'*Antioche*, selon quelques autres. C'est une ancienne & fameuse forteresse dans la Tribu de Nephthali, près du Mont Liban, aux confins du païs de Damas; & elle donne son nom au païs qui est aux environs, comme elle l'a reçû d'Emath, onziéme fils de Chanaan, qui en a été le fondateur.

EMAUX: nom que l'on a donné en general à toutes les couleurs reçûës en armoiries; parce que l'on peignoit

les armoiries en émail, sur les armes de combat, sur les vases d'or & d'argent, & sur les autres meubles précieux. Les Herauts des Princes portoient aussi des plaques émaillées des armoiries de leurs maîtres; ce qui fit donner le nom d'émail à ces plaques. Les émaux qui entrent dans les armoiries, sont ceux des anciens jeux du Cirque, qui passoient aux Tournois. Les factions & les quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd, qui ont fait l'argent, le gueules, l'azur & le sinople de nos armoiries. L'Empereur Domitien, au rapport de Suetone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtuë d'or, & une sixiéme vêtuë de pourpre. Le noir que nous appellons *sable*, fut introduit dans les Tournois par les Chevaliers qui portoient le deüil, ou qui vouloient faire connoître quelque sensible déplaisir qu'ils avoient reçû; ou plûtôt il fut pris de la coûtume des soldats Romains, qui portoient aussi cette couleur sur leurs boucliers. De-là est venu qu'on ne voit que sept couleurs dans les armoiries, dont deux sont proprement appellées métaux, sçavoir, l'or & l'argent; & les cinq autres sont nommées, azur, gueules, sinople, sable & pourpre; c'est-à-dire, bleu, rouge, verd, noir & violet. Il est bon de remarquer ici l'étymologie du mot émail. La plûpart des sçavans disent que l'origine de ce nom est le mot Hebreu חשמל *Hasmal*, qui se trouve dans Ezechiel, *c.* 1. & 8. que saint Jerôme traduit par *Electrum*, qui étoit chez les anciens une espece d'émail composé d'or & d'argent. Ils ajoûtent que du mot *Hasmal*; les Latins modernes ont fait *Smaltum*, les Italiens *Smalto*, les Allemans *Schmalt*, & les Espagnols *Esmalte*. Anastase & Guillaume, Bibliothecaires, se sont servis du mot Smaltum, l'un en la vie du Pape Leon IV. & l'autre en celle d'Etienne VI. Leon d'Ostie, Richard de S. Germain, & quelques autres Auteurs l'ont aussi employé dans leurs écrits. A l'égard de l'Azur, ce nom, selon Bochart, *en son Phaleg. liv.* 2. *c.* 12. vient du mot Persan & Arabe *Lazurd*, qui signifie *bleu*, d'où les Grecs modernes ont fait λαζοῦρι. Cette couleur est communément portée par les Anglois, comme leur propre livrée, à cause de la Jarretiere bleuë, qui est la marque de l'Ordre des Chevaliers de S. Georges. L'habit des Chevaliers de l'Ordre de l'Ecu d'or, établi par Loüis II. Duc de Bourbon, étoit aussi de cette couleur. Le nom de Gueules, pour signifier *le rouge*, vient du mot *Gul*, qui veut dire couleur rouge, parmi la plûpart des Orientaux. Les Arabes & les Persans nomment la rose *Gul*, & les Turcs l'appellent *Ghiul*, comme le rouge est appellé par les Latins *roseus color*, couleur de rose. *Gul* est aussi le nom d'une plante dont les Perses & les Turcs se servent, pour donner une couleur rouge à leurs viandes, comme on se sert de saffran en ces païs, pour faire des sauces de couleur jaune. Christophle Costa en parle dans son livre des Aromates. Il y a apparence que de là est venu le mot *Cusculium*, pour signifier la graine de la petite yeuse, qui est la cochenille, dont on teint en écarlate. Pline s'en est servi en ces termes: *Granum Cusculium vocant*: & Gelenius en ses Notes sur Pline, croit que c'est un mot ancien Espagnol emprunté des Arabes, voisins d'Espagne. Gilles Menage en ses Origines, dit que *Gueules*, couleur rouge en armoiries, est ainsi nommée de certaines peaux rouges, ausquelles on donnoit ce nom, à cause vrai-semblablement de la rougeur des gueules des animaux. Saint Bernard en parle ainsi: *rubricatas pelliculas, quas Gulas vocant*. Les habits de cette couleur étoient en usage parmi les anciens Gaulois. On a aussi autrefois porté des peaux rouges au rebords des habits, pour le cou & pour les manches; & les habits ainsi rebordez se nommoient *Gules* ou *Goules*. Le Sinople, ou *le verd*, est plus rare dans les armoiries que les autres couleurs; parce qu'on s'habilloit moins souvent de cette couleur. Le verd a été ainsi nommé, de la ville de *Sinople*, dans la Paphlagonie; sur quoi le Pere Menetrier dit avoir la copie d'un Manuscrit de l'an 1400. où on lit ces mots; *Synoplum utrumque venit de urbe Sinopli, & est bonum; aliud viride, aliud rubicundum. Viride Synoplum, seu Synopum dicitur Paphlagonicus tonos, & rubicundum vocatur hamatites Paphlagonica.* Le Sable, ou *le noir*, est en usage dans le Blason. L'Aigle de l'Empire est de cette couleur; ce qui fait que le sable se voit souvent dans les armoiries d'Allemagne. Quant à l'origine de ce nom, les uns le font venir des Martres Zibelines de couleur noire, que l'on nommoit *Zables* ou *Sable*; comme on voit dans les Memoires d'Olivier de la Marche, qui dit que dans la joûte qui se fit en Angleterre, entre le Bâtard de Bourgogne & le Sire de l'Escale, le Bâtard avoit douze chevaux couverts, les uns de drap & les autres *de Martres que l'on dit Sables, si belles & si noires, qu'il étoit possible d'en trouver.* D'autres croient que ce nom vient du sable même, & de la terre, à qui il semble que la couleur noire soit naturelle: c'est pourquoi Philostrate dans la Vie d'Apollonius, dit que toute terre est noire, πᾶσα ἡ γῆ μέλαινα: & Cardan parle de la terre en ces termes: *Terra sincera pullo colore est, aut ei proximo.* Les anciens Herauts & Blasonneurs ont été de ce sentiment, & ont dit que le sable representoit la terre. A l'égard du Pourpre, plusieurs Sçavans croïent que ce n'a jamais été une couleur fixe du Blason; parce que la plûpart des Auteurs qui ont écrit des armoiries avant le XVI. siecle, n'ont point fait mention de cette couleur: que ceux qui en parlent, ne conviennent pas entr'eux; les uns la composent du mélange des autres couleurs; les autres, d'azur & de violet; & d'autres de gueules & d'azur: & qu'enfin on n'allegue aucun exemple du pourpre employé dans le Blason, qui ne soit faux, supposé, ou mal entendu. Ils ajoûtent que le mot Latin *purpureus* s'est dit pour rouge; & que le pourpre, comme on l'entend vulgairement, ou le violet, ne peut être employé que pour la couleur naturelle de certains fruits, comme les raisins & autres semblables. * Le P. Menetrier, *Origines des Armoiries.*

EMBDEN, en Latin *Emda* ou *Embda*, Ville & Comté, Capitale de la Frise Orientale, est située sur la riviere d'Ems, & recommandable par la commodité de son port, où les Navires peuvent entrer à pleines voiles, aussi-bien que dans la ville, à cause de la profondeur de son canal; avantage qui la rend une des plus marchandes de l'Europe. Embden est grande & bien bâtie, avec deux forts châteaux, dont l'un est sur son port, à l'embouchure, dans la petite mer de Dolbert. Cette ville a eu des Seigneurs particuliers, qui porterent le titre de Comtes vers l'an 1465. Sous le gouvernement du Duc d'Albe dans le Païs-Bas, le commerce s'y augmenta; parce que la plûpart des Marchands qui craignoient la severité du Duc, se retirerent en cette ville. Edzar, Comte d'Embden, qui vivoit sur la fin du XVI. siecle, entra en dispute avec les habitans de sa ville Capitale, qu'un Ministre nommé Mentzo Alting porta à la revolte. Ils se mirent sous la protection des Hollandois, qui envoyerent garnison à Embden. Le Comte se retira en Allemagne, & laissa cinq fils, *Ennon*, *Gustave*, *Jean*, *Christophle*, & *Charles*. Ennon voulut rétablir son autorité dans Embden; mais les habitans coururent aux armes, & l'obligerent de se retirer en Allemagne, fortifiez par le secours des Etats des Provinces-Unies, qui vouloient demeurer maîtres absolus de cette ville, dont l'importance pour le commerce leur étoit connuë. Ils vinrent à bout de ce dessein, Ennon donna sa fille à *Jean* son frere, qui s'étoit fait Catholique, & qui l'épousa par dispense du Pape. Depuis la paix de 1606. traitée par les soins du Roi d'Angleterre, la ville d'Embden est gouvernée par ses Magistrats; mais elle dépend en quelque sorte des Etats Generaux, qui ont trouvé moyen de s'en assurer. * Bertius, *in Comment. Germ. l.* 3. Brachelius, *Hist. sui temp.* Reusner, de Thou, &c.

EMBOLISME: troisiéme lunaison que l'on ajoûte, au bout de trois ans, à l'année Lunaire, pour l'ajuster à l'année solaire; car douze lunaisons ne font que 354. jours & 8. heures: ainsi il reste environ 11. jours pour égaler l'année du soleil; & après trois ans cela va à une lunaison entiere, qui fait le nombre de treize. *Voyez* Epacte. Petau, *de Doct. Temp.*

EMBRAU, ancien Village de France en Saintonge. Il est sur la Garonne, à deux lieuës au-dessous de Blaye. * Baudrand.

EMBRUN. *Cherchez* Ambrun.

EMBS, petite Ville d'Allemagne située dans le Tirol, à deux lieuës du lac de Constance. Elle est Capitale d'un Comté de même nom, qui a ses Comtes particuliers. * Maty, *Diction.*

EMECENIENS, peuples d'Armenie. Il est parlé d'un Azize Roi des Emeceniens, à qui Drusille fille du grand Agrippa fut mariée.

EMELEY ou EMMELEY, Ville Episcopale d'Irlande, en Latin *Emelia*, est sous l'Archevêché de Cashel, dans le Comté de Tiperati, sur la petite riviere de Broodwater.

EMENIE, est le nom qu'on donna à cette partie de la Grece, qui fut nommée depuis *Thessalie*, d'Emon fils de Deucalion, comme elle avoit été appellée *Pyrrha* du nom de sa femme. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 4.

EMERI, que quelques Auteurs surnomment *de la Garde*, & les autres *de Chalus*, Cardinal, Archevêque de Ravenne, & ensuite Evêque de Chartres, dans le XIV. siecle, étoit François, natif de Chalus, dans la Province de Limosin, & avoit fait un grand progrès dans la Jurisprudence civile & canonique, qu'il avoit étudiée sous Jean André très-celebre Jurisconsulte de Boulogne. On lui avoit donné un Archidiaconé dans l'Eglise de Tours, & depuis le Pape Jean XXII. se servit de lui en diverses negociations. Il l'envoya en Italie, lui confia le gouvernement de Ferrare, puis celui de la Romagne, & en 1322. il lui donna l'Archevêché de Ravenne. Emeri fut élevé dix ans après à l'Evêché de Chartres, & fut enfin fait Cardinal par le Pape Clement VI. en 342. Quelque temps après, on l'envoya Legat à Naples, pour y être tuteur de la jeune Reine Jeanne I. Il en revint peu après, & mourut vers l'an 1349. * Rubeus, *l.* 6. *Hist. Rav.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

EMERIC, (Loüis) Seigneur de Rochefort en Poitou, dans le XIV. siecle, fut Secretaire du Roi d'Aragon, & ensuite de Philippe *le Long*, Comte de Poitou, qui fut depuis Roi de France. Il fit des vers en Provençal, à la loüange de Florence, Demoiselle de la Maison de Forcalquier. Ce fut environ l'an 1320. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 293. Nostradamus, *Vies des Poët. Prov.*

EMILES ou ÆMILIENS, Famille très-illustre à Rome, étoit divisée en diverses branches, des Mamercins, des Barbules, des Lepides, des Papiens, des Pauls, & des Scaures. Festus a crû qu'elle avoit pour tige Emilius, fils d'Ascanius. D'autres la font venir de Mamercus, fils de Numa Pompilius Roi des Romains. D'autres enfin tirent son origine de Mamercus, fils du Philosophe Pythagore, que les Grecs nomment *Æmilos*; pour faire connoître par ce mot si expressif dans leur langue sa douceur, son affabilité, & son humeur obligeante pour tout le monde. Ce que Plutarque n'a pas oublié, en la vie de Paul Emile. Scipion *le Grand*, qui adopta un des fils de ce même Paul Emile, a été la cause que plusieurs de sa famille ont été nommez Emiliens. L. EMILIUS MAMERCUS, ou Mamercinus, fut trois fois Consul, sçavoir, en 271. de Rome, & 483. avant J. C. avec Cæsus Fabius, année sous laquelle il défit les Eques dans leur païs: en 276. de Rome, & 478. ans avant J. C. avec C. Servilius Ahala, qui mourut durant son Consulat, & eut pour successeur C. Cornelius Lentulus Esquilinus; & en 281. avec Vopiscus Julius Julus. L. Emilius laissa deux fils, T. EMILIUS MAMERCUS & M. EMILIUS. Le premier fut deux fois Consul; en 284. de Rome, & 470. ans avant J. C. avec L. Valerius Publicola Potitus, & défit alors les Sabins; la seconde en 287. avec Quintus Fabius Vibulanus. M. Emilius ne fut point élevé dans les charges, & laissa M. EMILIUS MAMERCUS Pontife, puis Tribun Militaire en 316. de Rome, & 438. ans avant J. C. avec T. Quintius. L'année d'après il fut fait Dictateur, & défit les Fidenates, les Volsques, & les Falisques, dont il triompha. Il fut encore élû Dictateur l'an 320. de Rome, & reduisit à un an & demi le terme des cinq ans, pendant lesquels duroit la commission des Censeurs, voyant que ce long espace leur donnoit occasion d'abuser de leur autorité. Les Censeurs irritez de ce reglement, voulurent se venger aussi-tôt qu'il eut quitté la Dictature. Mais le peuple rendit justice à la probité de Mamercus, & publia que la vengeance & l'envie attaquoient en vain sa vertu, qui triomphoit de ses ennemis & de ses Juges. En 319. il fut une troisiéme fois Dictateur, & défit les Veiens & les Fidenates, ausquels il enleva leur ville; expedition d'autant plus glorieuse, qu'il l'acheva en seize jours. Ce grand homme laissa EMILIUS MAMERCUS, qui fut Consul en 343. de Rome, & 411. ans avant J. C. avec Valerius Potitus Volusius, & Tribun Militaire en 349. en 352. & en 354. Il eut deux fils du même nom que lui. Le premier fut aussi Tribun Militaire en 368. L'autre merita la même charge quatre fois differentes, & laissa deux fils, L. Emilius qui suit, & TITUS EMILIUS, qui fut Consul en 415. avec Q. Publius Philo. Ce dernier étant Consul défit les Latins, & merita les honneurs du triomphe. Emilius, qui avoit vaincu ceux de Preneste, de Velitres, &c. pretendit le même avantage, qui lui fut refusé. Ce refus le chagrina, & pour se venger du Sénat, il nomma pour Dictateur son Collegue, qui étoit d'une famille Plebeïenne. L. EMILIUS, fut General de la Cavalerie en 386. sous Furius Camillus Dictateur; & en 401. de Rome, & 353. ans avant l'Ere Chrétienne, sous la Dictature de C. Julius, il fut aussi Consul en 388. avec L. Sextius, & en 391. avec L. Genutius. On lui donne pour fils L. EMILIUS MAMERCUS, qui fut General de la Cavalerie, puis Consul en 413. avec C. Plautius, & en 425. avec Cn. Plautius Decianus; & enfin Dictateur en 419. & en 439. Dans son premier Consulat il défit les Privernates. Son fils surnommé Paulus, fut Consul en 449. & General de la Cavalerie sous le Dictateur M. Valerius Maximus en 451. de Rome, & 303. ans avant J. C. Les autres branches des Emiles ont aussi eu divers Magistrats, comme Q. EMILIUS BARBULA, Consul avec Junius Bubulcus en 437. & en 442. il eut un fils de même nom, aussi Consul en 473. avec Q. Marcius Philippus. Ce fut en cette année qu'il défit les Tarentins, qui avoient pillé la flotte des Romains & maltraité leurs Députez. M. Emilius Barbula, fils de ce dernier, fut élevé au Consulat. Q. EMILIUS PAPUS, Consul avec Fabricius Luscinus en 472. & en 476. fut aussi Censeur en 478. Son fils de même nom merita en 529. de Rome, & l'an 225. avant J. C. le même honneur, qu'il partagea avec C. Attilius Regulus. Ils défirent les Gaulois dans une celebre bataille, dans laquelle Attilius fut tué. *Consultez* Tite-Live. Cassiodore. Plutarque. Velleius Paterculus. Polybe. Ciceron, &c.

EMILE, (Paul) surnommé *le Macedonique*, Consul & General Romain, étoit fils de Lucius Paulus, qui fut tué à la déroute de Cannes, & fut deux fois Consul. La premiere avec Cn. Bebius Tamphilus en 572. de Rome, & 181. avant J. C. année dans laquelle il triompha des Liguriens: & la seconde fois avec C. Licinius Crassus l'an 586. Ce fut alors qu'ayant surmonté Persée Roi de Macedoine, réduit son Etat en Province, & démoli soixante-dix places, qui avoient favorisé les ennemis, il merita le surnom de Macedonique, & retourna comblé de gloire à Rome, où le triomphe qu'on lui décerna, dura trois jours. Le Roi Persée, qui étoit entre les prisonniers devant le char du victorieux, en fut le plus bel ornement. Paul Emile, qui avoit pleuré le malheur de ce Prince, avec une generosité sans égale, perdit deux de ses fils pendant les réjoüissances de ce triomphe. Le Sénat lui donna le privilege de porter la robe triomphale pendant le spectacle des Jeux Circenses. Paul Emile fut Censeur l'année 586. de Rome, & 168. ans avant J. C. qui fut celui de sa mort. Il étoit fils de L. EMILE PAUL, Consul, & petit-fils de M. Emile aussi Consul. * Pline, *l.* 33. *c.* 3. Ciceron, *in Bruto*, *de Divinat. Tuscul.* 5. *Offic.* 2. *Catilin.* 4. Tite-Live, *Hist. l.* 35. 39. 44. Justin, *l.* 33. Velleius Paterculus, *l.* 1. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 56. Plutarque, *en sa vie*. Florus. Eutrope. Orose, &c.

EMILE, ou ÆMILIUS CENSORIUS, Tyran de Sicile, animoit ses sujets à inventer de nouveaux genres de supplices, pour assouvir sa cruauté, & récompensoit liberalement ceux qui en imaginoient quelqu'un, qui ne fût pas venu à sa connoissance. C'est ce qui porta un certain Aronce à lui découvrir le tourment que l'on pourroit souffrir dans un cheval d'airain embrasé; mais Censorin inspiré par quelque mouvement particulier de justice, lui fit faire l'essai d'un si cruel supplice. Plutarque rapporte cette Histoire, & cite Aristide. Paral. *c.* 30.

EMILE, jeune homme très-bien fait, de la ville de Sybaris, étoit grand chasseur, & se tua de desespoir, parce que ses chiens avoient déchiré sa femme dans un buisson, où elle s'étoit cachée par jalousie, voulant observer si son mari lui étoit fidele. Plutarque le rapporte ainsi, dans les paralleles des Histoires Grecques & Romaines, & y allegue Clitonyme, *c.* 21.

EMILE, ou ÆMILIUS. *Cherchez* LEPIDUS MA-

ser, SCAURUS, SURA, &c.

EMILE, (Paul) Historien, étoit de Veronne en Italie. La réputation qu'il s'étoit acquise de là les Monts, porta Etienne Poncher, Evêque de Paris, à sollicit r Loüis XII. d'appeller Emile en France, & de l'engager de travailler à composer en Latin l'Histoire des Rois de ce païs. Le Roi se rendit aux instances de Poncher; si-tôt qu'Emile fût arrivé en France, on le gratifia d'un Canonicat de la Cathedrale de Paris. Il se retira au College de Navarre, & travailla près de trente ans à son histoire, que nous avons en X. livres, contenant ce qui s'est passé depuis Pharamond jusques à la 5. année du regne de Charles VIII. qui tombe l'an 1488. a été continuée par Arnoul le Feron. Au reste, quoiqu'on donne cette loüange à Paul Emile, d'avoir commencé à mettre les regles en pratique sur nôtre histoire, on y peut neanmoins remarquer beaucoup de défauts, sans parler de ses longues harangues, & de son style Laconique & abregé, qui le rend souvent obscur & embarassé. Paul Emile mourut à Paris le 5. Mai 1529. * Paul Jove, *in elog. doct. c.* 139. Juste-Lipse, *not. in lib.* 1. *Pilot.* Du Chêne, *des Auteurs de l'Hist. de France, &c.* Bayle, *Diction. Crit.* 2. *édition.*

EMILIANI, (Jerôme) noble Venitien & Fondateur des Clercs Reguliers dits *Somasques*, avoit d'abord embrassé la profession des armes, & avoit même commandé. Après une occasion où il fut fait prisonnier, il fut si touché d'avoir recouvré la liberté par l'intercession de la sainte Vierge, qu'à son retour il abandonna entierement le monde. Il s'habilla d'une façon extraordinaire, & retirant chez soi de pauvres orphelins, il les instruisit dans la pieté, & leur apprit à lire. Dans ce genre de vie si charitable, il eut bien-tôt divers compagnons, qui lui persuaderent de se retirer à Somasque, entre Milan & Bergame, & d'où les enfans de cet institut ont pris leur nom. On les appelle aussi Clercs Reguliers de saint Majole de Pavie, du nom du premier College de leur Congregation, qui a pour fin l'éducation des orphelins. Elle fut confirmée par les Papes Paul III. en 1540. par Paul IV. qui avoit été ami du venerable Jerôme Emiliani, & par Pie V. qui donna aux Somasques la permission de faire les vœux de Religion. Leur Fondateur qui avoit commencé cet établissement en 1530. ou 1531. mourut en 1537. en odeur de sainteté. Augustin Tertura, & André Stella, le premier Prêtre, & l'autre General des Somasques, ont écrit sa vie. Philippe Ferrari en fait aussi mention dans un Recüeil des Saints Italiens, dont le nom ne se trouve point dans le Martyrologe Romain. * *Consultez* aussi Sponde, *A. C.* 1531. *n.* 18.

EMILIE, en Latin *Æmilia*, Province d'Italie, à qui la voye Emilienne a donné son nom, comprenoit une partie de la Lombardie, au-de-là du Pô & de la Romagne, s'étendoit depuis Rimini jusqu'à Plaisance, & renfermoit une partie des Etats du Pape & des Ducs de Parme, de Modene, de Mantoüe, & de la Mirandole. * *Consultez* Cluvier. Baudrand, &c.

EMILIE, Vestale Romaine, voyant que le feu sacré se trouvoit éteint, par la negligence d'une autre Vestale, qui étoit sous sa charge, fit sa priere devant l'image de Vesta, & après avoir jetté son voile dans le feu, le ralluma, dit-on, par un prodige surprenant. * Valere Maxime, *l.* 1. *c.* 1. *Exempl.* 9.

EMILIE, femme d'Italie, devint homme après avoir passé douze années dans l'état du mariage, & épousa même depuis une personne de son premier sexe, s'il en faut croire le Continuateur de Vignier.* *Chronol. de Vignier en* 4. *volumes.*

EMILIEN ou CAJUS JULIUS ÆMILIANUS, Maure de Nation, étoit d'une naissance très-basse & très-obscure. Il se distingua à l'armée par son courage, & s'avança dans les charges de la milice, jusques à devenir General de l'armée de Pannonie. Il combattit avec tant de courage contre les Perses, que les soldats le proclamerent Empereur, vers l'an 254. de J. C. après la mort de Decius. Pour se maintenir, il marcha contre Gallus & Volusien qui étoient maitres de l'Empire, & apprit que les gens de guerre qu'ils conduisoient, & qui avoient du mépris pour leur lâcheté, les avoient fait mourir. Cependant, il ne joüit pas long-temps de sa bonne fortune; car il fut lui-même tué, trois mois après, par ceux qui l'avoient élevé. Ce fut sur un pont près de Spolete, en la 46. année de son âge. * Eutrope. Victor. Orose, *liv.* 1. *c.* 22. Tillemont, *Histoire des Empereurs, Tom. III.*

EMILIEN, (Jacques) Jurisconsulte Italien, étoit de Ferrare, & a composé des *Consilia Juridica*, imprimez *in folio* à Venise l'an 1595. * Georg. Matth. Konig. *Bibliothec. Vet. & Nova.*

EMILIEN, (Jean) Auteur d'une Histoire Naturelle des Animaux qui ruminent, imprimée à Venise en 1585. * Georg. Matth. Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

EMILIEN, (Quintus) Poëte qui a été celebre en Allemagne. Il étoit de l'isle de Femeren. * *Delit. German. Tom. I. p.* 162.

EMILIEN ou TIBERIUS CESTIUS ALEXANDER ÆMILIANUS, étoit Gouverneur, ou Préfet Augustal d'Egypte, sous l'Empire de Gallien, vers l'an 262. Il se révolta contre son Maître, & se fit proclamer Empereur par ses soldats; mais ayant été poursuivi par Theodore, Capitaine de Gallien, il fut pris dans la ville d'Alexandrie, où il s'étoit retiré, & fut envoyé à l'Empereur, qui le fit étrangler en prison. C'est ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, dans la vie des trente Tyrans.

EMILIEN. *Cherchez* SCIPION, dit EMILIEN LEPIDUS.

EMILIENNE, Tante de saint Gregoire le Grand. * *Voyez* GORDIENNE.

EMILIUS, (Antoine) Professeur en Histoire dans l'Académie d'Utrecht, naquit le 20. de Decembre 1589. à Aix-la-Chapelle, où son pere nommé Jean Melés, s'étoit retiré pour la Religion. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie à Dordrecht, sous Adrien Marcellus, & sous le celebre Gerard Jean Vossius, il alla à Leyde, pour entendre les leçons de Baudius. L'envie lui prit ensuite de visiter les Académies des païs étrangers; & il mit quatre ans à ce voyage. Etant à Heidelberg, il vit à loisir la Bibliotheque Palatine. Ayant depuis passé en France, il frequenta, à Saumur, Du Plessis Mornai, un des plus habiles Calvinistes du Roïaume. Il revint en son païs, & quoiqu'il n'eût atteint que l'âge de 26. ans, il fut choisi pour remplir la place de Vossius, qui avoit exercé le Rectorat du College de Dordrecht. Trois ou quatre ans après il passa à Utrecht, où il fut Professeur en Histoire, & y continua de l'enseigner avec réputation jusqu'à sa mort. Le principal théme de ses leçons, pendant plus de 26. ans que dura sa charge, fut tiré des Annales de Tacite. Il aima la nouvelle Philosophie, & commença en 1639. à avoir des liaisons particulieres avec Descartes; il loüa dans un discours public ce Philosophe; dont il fut ami declaré; non seulement il ne voulut point participer aux procedures qui furent faites par l'Académie d'Utrecht en l'an 1642. contre Descartes & contre Regius son disciple, mais il forma même opposition au jugement qui fut rendu. Emilius mourut le 10. de Novembre 1660. On a de lui un Recüeil de Harangues & de Poësies Latines. * *Oraison funebre* d'Antoine Emile *prononcée* par Daniel Berckringer le 21. de Novembre 1660. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Vie de Descartes. tom.* 2. *pag.* 22.

EMILIUS, surnommé *Jucundus*, Mestre de Camp dans l'Armée de Cestius, fut tué par les Juifs, lorsque ce General leva le siege devant le Temple. * Josephe, *de la Guerre des Juifs. Liv. II. Chap.* 40.

EMINS, Peuple nombreux & dont les hommes étoient d'une figure gigantesque. Ils furent défaits par Chodorlahomor, Roi d'Helam en la plaine de Cariathiarim. Ceux qui purent échaper du carnage se sauverent chez les Moabites. * *Genese XIV.* 5. *Deuteron. II.* 10. 11.

EMINENCE. Le titre d'*Eminence* n'est pas nouveau, & a été donné plusieurs fois par saint Gregoire *le Grand* à des Evêques d'Italie; mais on ne s'en servoit plus, lorsqu'en 1630. le Pape Urbain VIII. jugeant que le titre de *Seigneurie Illustrissime*, qu'on donnoit aux Cardinaux, n'étoit pas proportionné à leur dignité, à cause du grand nombre de personnes, ausquelles on le donnoit aussi; ordonna par une Bulle, qu'à l'exception des Têtes couronnées, chacun donneroit le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, aux trois Electeurs Ecclesiastiques, & au Grand-Maitre de Malthe; avec défenses à tous autres de prendre ce titre; permettant neanmoins aux fils des Rois, de continuer de prendre celui d'Altesse. Le Pape écrivant aux Cardinaux, les traite de *Vostra Signoria*: l'Empereur de *Reverendissima Paternitas.* Le Roi de France les appelle *Cousins*, & au lieu de titre d'honneur, leur dit

Vous. Les Rois de Pologne, & de Portugal, & la Republique de Venise, leur donnent le titre de *Seigneurie Illustrissime*. Encore que les Cardinaux de Hesse, d'Este, & de Medicis ne fussent point fils de Rois, mais seulement Princes cadets de Maisons Souveraines, l'Empereur écrivant au premier, lui donnoit le titre de *Dilection*, & tous les Ministres & Ambassadeurs lui donnoient celui d'*Altesse*, ainsi qu'aux Cardinaux d'Este & de Medicis. Mais les autres Cardinaux ne les traitoient que d'*Eminence*; & ils refuserent même le titre d'*Altesse* au Prince Casimir, Cardinal de Pologne; parce qu'il n'étoit fils que d'un Roi electif. * *Memoires curieux*.

EMIR: Ce nom signifie chez les Turcs & les autres Mahometans, *Commandant*, *Chef* & *Prince*. Les Califes des Sarrasins, qui avoient une autorité souveraine, tant pour le spirituel que pour le temporel, sur tous les Musulmans, ne se faisoient appeller que du titre d'Emiral-moumenin, c'est-à-dire, Commandant des fideles. Plusieurs Souverains de differentes races, qui ont regné sous l'autorité des Califes, ne prenoient au commencement que le titre d'Emir; lequel dans la suite du temps ayant été changé en celui du Sultan, ce nom demeura seulement aux Princes leurs enfans, comme celui de Cesar chez les Romains. La qualité d'Emir a passé par succession de temps à tous ceux qui sont censez être de la lignée de Mahomet, par sa fille Fatima, & qui portent le turban verd, pour être respectez & distinguez. On les appelle en Afrique *Scharifs*, c'est-à-dire, *Nobles & Illustres*.

EMIR-AKHOR, ou IMRAHOR, est le grand Ecuyer du Sultan des Turcs. Ce mot signifie *Prince* ou *Chef des Ecuries*, qui est la charge de l'ancien *Comes Stabuli*, ce que nous appellions en France *Connetable*.

EMIR-ALEM, en Turquie, est le Maître des étendarts, ou le General des Bannieres. *Emir*, signifie *Chef*, *Maitre*; & *alem*, un *étendart*, une *enseigne*. Cet Officier, qui est des plus plus considerables de l'Empire, a la garde des étendarts du Sultan, & de tous ceux des Provinces, qu'il met entre les mains de ceux à qui le Grand Seigneur donne l'office de Sangiac. Lors que le Sultan marche à la guerre, l'Emir-Alem marche immediatement devant lui, faisant porter une cornette mi-partie de blanc & de verd, pour la marque de son office: aprés laquelle on porte les six bannieres, ou grands étendarts du Sultan.

EMIR-BAZAR, est le Prévost qui a le soin du marché, dans l'Empire du Turc, & regle le prix des denrées.

EMIR-EL-MOSELEMIN, c'est-à-dire, *Empereur des enfans du Salut*, surnom de quelques Califes de Perse, de la Secte d'Ali. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

EMIR-HAGE, est le nom que les Mahometans donnent au Chef de la Caravane de la Mecque, & qui signifie, *Prince des Pelerins*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

EMMA, fille de *Richard* II. Duc de Normandie, femme d'*Etelrede*, Roi d'Angleterre, & mere de S. *Edoüard*, qui fut aussi Roi d'Angleterre, avoit beaucoup de part au gouvernement, sous le regne de son fils, & eut un tel credit à la Cour, que le Comte de Kent, qui avoit eu une grande autorité sous plusieurs regnes, conçût contre elle une violente jalousie. Il ne pouvoit souffrir qu'une femme partageât avec lui le ministere d'Etat; c'est-à-dire pour l'ordinaire, l'autorité d'ordonner sous le nom du Prince tout ce qu'on veut; & voici l'expedient qu'il imagina pour se defaire de cette rivale. Il l'accusa de plusieurs crimes, & gagna quelques grands Seigneurs, qui confirmerent ses accusations auprès du Roi. Ce bon Prince crut facilement que sa mere étoit criminelle, & l'alla trouver inopinément, pour lui ôter tout ce qu'elle avoit amassé; alleguant pour ses raisons, que c'étoit un bien mal acquis, & le fruit d'une avarice insupportable. Elle eut son recours dans cette disgrace à l'Evêque de Winchester son parent; mais ce fut une nouvelle matiere de calomnie pour ses ennemis; le Comte de Kent lui fit un crime des visites trop frequentes qu'elle rendoit à cet Evêque, & l'accusa d'avoir un mauvais commerce avec ce Prélat. Le Roi continuant à être credule, il falut que la Princesse se justifiât par les voyes ordinaires en ce temps-là, c'est-à-dire, qu'elle marchât sur des fers ardens. Cette dure épreuve montra clairement son innocence. Le Roi l'ayant reconnuë, se soûmit à la peine des pénitens. Nicolas Harpsfeld, Polydore Virgile, & Rodolphus Cestrensis. Theophile Raynaud Hoplothec. *Sect.* 2. *serie* 2. *cap.* 6. Bayle, *Dict. Crit.* 2 *edit.* 1702.

EMMAUS, Ville de la Tribu de Juda, à deux ou trois lieuës de Jerusalem, a été celebre par ses fontaines; & sur tout par les merveilles que JESUS-CHRIST y opera, lors qu'il apparut sur le chemin de cette ville à deux de ses disciples, & qu'il s'y fit connoître par la fraction du pain. La devotion des Chrétiens fit bâtir en ces lieux un beau Monastere; & la ville même fut, selon quelques-uns Episcopale; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un malheureux village, habité par quelques Arabes. * Saint Luc, *c.* 24. Pline, *l.* 5. *c.* 14. Jule Africain. *Relation de la Terre-Sainte*, &c.

EMME, femme de Loüis I. dit *le Pieux* ou *le Vieil*, Roi de Germanie, est loüée par les Auteurs de son temps, pour sa sagesse & pour sa pieté. Aventin dit qu'elle étoit Espagnole, & ce sentiment est suivi par quelques Genealogistes modernes. Elle mourut cinq mois avant son mari l'an 876. & fut enterrée dans l'Eglise de saint Emeran. Nous parlons ailleurs des enfans qu'elle eut de Loüis *le Germanique*.

EMME ou EMINE, Reine de France étoit fille de LOTHAIRE II. du nom, Roi d'Italie, & de cette *Adelaïde* de Bourgogne, qui se remaria à l'Empereur *Othon* le Grand. Flodoard nous apprend qu'elle fut mariée l'an 966. au Roi *Lothaire*, dont elle eut le Roi Loüis V. dit *le Faineant*. On voit par la Chronique de Verdun & par l'Epitre 31. de Gerbert, qu'elle eut quelque differend en 978. avec Charles de France, Duc de Lorraine, son beau-frere. On ne sçait pas le temps de sa mort.

EMME, Duchesse de Bourgogne étoit fille de *Raoul* II. Duc de France, qui se fit Chef de parti contre le Roi Charles *le Simple*. Elle fut mariée à *Raoul*, Duc de Bourgogne, qui mourut en 936. On ignore en quel temps mourut Emme, qui n'eut qu'un seul fils mort en enfance vers l'an 943.

EMME, femme d'*Eadbalde*, fils d'*Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, étoit une Princesse très-sage & très-vertueuse. Guillaume de Malmesburi en fait mention, & divers Auteurs modernes croïent qu'elle étoit fille de CLOTAIRE II. Roi de France. *Voyez* ce qu'en dit Adrien de Valois, *T.* 3. *de Gest. Franc. pag.* 73. & 74.

EMMELEY. *Cherchez* EMELEY.

EMMEN, ou LA GRANDE EMME, *Amma*, Riviere de Suisse, qui a sa source dans la vallée de Lemmethal, & qui après avoir reçû divers ruisseaux, se jette dans l'Aar au dessous de Soleurre.

EMMERICK, vulgairement Embrick, *Embrica*, *Emerica*, & *Emericum*, Ville d'Allemagne, dans le Duché de Cleves, est grande, belle, riche, & située sur le Rhin, entre Cleves & le Fort de Skeink. Il y a eu une Eglise Collegiale, qu'on croit avoir été fondée par saint Willebrod, vers l'an 700. Emmerick appartient à l'Electeur de Brandebourg, & est tenuë par les Hollandois en engagement. C'est une des places que Loüis XIV. dit *le Grand*, leur enleva en 1672. Les Hollandois l'avoient prise sur les Espagnols, 1600. * *Voyez* Bertius, *Descript. Germ.*

EMMIUS, (Ubbo) Sçavant Professeur à Groningue, fils d'Emmo Diken Ministre d'un petit village nommé Gretha village de l'Oostfrise, & de N. Tiarda, naquit le 5. Decembre 1547. D'abord qu'il eut atteint l'âge de neuf ans ses parens l'envoyerent étudier à Emden, où il resta jusqu'à l'âge de 18. ans, après quoi on l'envoya en 1565. à Breme, où il fut disciple du celebre Jean Molanus. Il y resta quelques temps & alla ensuite à Norden, d'où il passa à Rostoch, & y prit pendant deux ans les leçons de David Chitreus, & celles de Henri Bruceus. La nouvelle de la mort de son pere l'obligea de revenir dans son païs pour se consoler de cette perte avec sa mere. Il passa ensuite à Geneve & y demeura deux ans, au bout desquels il accepta en 1579. le Rectorat du College de Norden. Il le fit fleurir pendant tout le temps qu'il y demeura; mais en 1587. ayant refusé de souscrire à la Confession d'Ausbourg, il fut dépoüillé de cette place. Quelques Lutheriens zelez lui firent même ôter ses gages & la permission d'enseigner. Cette disgrace lui fit accepter volontiers un pareil emploi à ce-

lui qu'il quittoit, que les habitans de Leer dans le même païs d'Oostfrise lui offrirent en 1588. Il renouvella son application & s'attacha si fort à ses Ecoliers, qu'il acquit à l'école de Leer plus de réputation que n'en avoit eu celle de Norden. On le chargea ensuite du College de Groningue l'an 1594. qu'il gouverna pendant près de 20. ans, au bout desquels Messieurs de Groningue ayant érigé leur College en Academie, donnerent à Emmius une Charge de Professeur en histoire & en langue Greque. Il fut le premier des Recteurs de cette nouvelle Academie, dont il fut un des plus beaux ornemens. Lorsque les infirmitez de la vieillesse ne lui permirent plus de professer publiquement, il s'appliqua à composer plusieurs Ouvrages d'érudition, entre autres *Vetus Græcia illustrata* en trois tomes, qui ne parut qu'après sa mort en 1626. Cet Ouvrage fut precedé de ses *Decades rerum Frisicarum*, suivi de plusieurs autres dans lesquels on remarque beaucoup de justesse & de precision. Emmius fut très-estimé de Guillaume-Loüis Comte de Nassau qui le consultoit dans toutes les affaires difficiles que ce Prince avoit. Quoi que plusieurs personnes recherchassent à posseder Emmius, il ne voulut jamais quitter la Chaire de Groningue, il prefera une vie tranquille, & une condition mediocre à tout ce que la fortune peut presenter de plus séduisant, & pour se défaire de ceux qui lui reprochoient son indifference, il avoit coûtume de repeter ces Vers.

Si qua sedes sedes, quæ sit tibi commoda sedes,
Illa sede sede, nec ab illa sede recede.

Emmius mourut à Groningue le 9. Decembre 1625. âgé de 79. ans. Il avoit épousé en 1581. une femme de Norden, qui mourut en couches d'un garçon, qui vécut jusqu'à l'âge de 19. ans. Il resta veuf pendant trois ans, après lesquels il épousa Marguerite de Berghen, fille d'un Bourgeois d'Emden, laquelle lui survêcut avec un fils & une fille, le fils s'appelloit Vesselus Emmius qui étoit Ministre de Groningue lors de la mort de son pere. * *Vita Prof. Groning.* Theatrum Freheri, *Vita Emmii.* De Thou. Bayle *Dictionnaire Critique* 2. *Edition.*

EMOND, Religieux Anglois. *Cherchez* EDMER & EDMOND.

EMOND, dit de DINTER, Bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc, vivoit dans le XV. siecle, & fut Secretaire de quatre Ducs de Brabant, puis Chanoine de Louvain, & ensuite Chanoine Regulier de saint Augustin. Il mourut à Bruxelles en 1448. & composa l'Histoire des Ducs de Brabant, & quelques autres Ouvrages Genealogiques. * Simler & Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *c.* 5. Valere André, *Biblioth. Belg.*

EMPANDA, Déesse de l'Antiquité païenne, ainsi nommée, parce qu'elle présidoit aux choses qui se faisoient ouvertement & publiquement, du mot Latin *pandere*, c'est-à-dire, *ouvrir, découvrir*. Varron dans Nonius donne une autre origine de ce nom à *pane dando*, & dit que selon Ælius, c'étoit la Déesse CERE'S, ainsi appellée; parce qu'on donnoit du pain, à ceux qui se refugioient dans son azyle.

EMPEDOCLE, natif d'Agrigente, aujourd'hui *Gergenti*, ville de Sicile, Philosophe, Poëte, & Historien, vivoit sous la LXXXIV. Olympiade, vers l'an 444. avant l'Ere Chrétienne. Il avoit été disciple de Telauges qui l'avoit été de Pythagore; c'est pour cela que, suivant les opinions de ce dernier, il croioit la metempsycose ou transmigration des ames. On le voioit toûjours propre & bien couvert, avec une couronne d'or sur la tête, pour soûtenir par ces dehors pompeux la réputation d'homme extraordinaire, qu'il s'étoit acquise. Lucrece le traite de Divin dans son premier livre, & les autres Auteurs de l'Antiquité ne lui donnent pas de moindres éloges. Empedocle avoit écrit des Hymnes sur divers principes de la Physique, & sur les divers effets, que produit le mélange des élemens. Outre ces Hymnes, il avoit fait encore un grand Poëme sur le même sujet; & c'est sans doute cet Ouvrage que Lucrece avoit devant les yeux, en loüant si magnifiquement cet Auteur. Quelques-uns ont crû, qu'il avoit fait aussi quelques Tragédies; mais d'autres ont jugé que ces pieces étoient d'un fils de sa sœur, qui avoit le même nom que lui. On lui attribuë un autre Poëme, sur le passage de Xercès en Grece; mais il ne fut jamais achevé: & Jerôme, que cite Diogene Laërce, dit, qu'une des parentes d'Empedocle le brûla. Aristote en rapporte neanmoins un fragment. On fait encore Empedocle Auteur de quelqu'autres Traitez, & sur tout d'une sphere, que les plus sçavans assûrent être de Demetrius. Ses opinions étoient, qu'il y a quatre élemens, qu'il y a entre eux une liaison qui les unit, & une discorde qui les divise: il ajoûte qu'ils sont dans une pepetuelle vicissitude, & que jamais ils ne se détruisent. Aristote dit, qu'Empedocle étoit un homme fort libre, & sans aucune passion de dominer; qu'il refusa même la Royauté qu'on lui avoit offerte. Timée dit la même chose, & ajoûte pour quelle raison Empedocle étoit si populaire. Il avoit été prié de se trouver à un repas, qu'un des principaux de la ville donnoit à ses amis, & il avoit été si surpris d'y être témoin des emportemens & de la cruauté d'un des Officiers du Sénat, à qui on avoit donné la premiere place, qu'il assembla le lendemain le peuple, pour lui persuader de se défaire de ceux qui en vouloient à sa liberté. Il reprochoit à ses concitoiens de courir aux plaisirs, comme s'ils eussent crû mourir le même jour, & de se bâtir des maisons, comme s'ils eussent dû toûjours vivre. Quant à sa mort, on dit qu'il se précipita dans les ouvertures, par lesquelles le mont Etna pousse ses flâmes; pour faire croire, par cette soudaine disparition, qu'il étoit monté au Ciel. Diogene Laërce rapporte deux ou trois autres opinions de sa mort, & semble conclurre qu'Empedocle extrêmement âgé tomba dans la mer, & se noïa. Aristote, *in Probl. sect.* 21. Ciceron, *in Lælio*. Plutarque. Diogene Laërce, *liv.* 8. *en sa vie*. Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 4. *c.* 2. *des Mathem. c.* 33. §. 10. *des Sect. Philos. c.* 6. §. 33. *des Poëtes Grecs, c.* 6. Le Fevre, *des Poëtes Grecs, p.* 74. Baillet, *Jugement des sçavans sur les Poëtes Grecs.*

EMPEREUR, en Latin *Imperator*, étoit le nom que les Romains donnoient à tous les Generaux d'armée, du mot Latin *imperare*, qui signifie *commander*. On appelloit Empereur dans un sens particulier, un General d'armée, qui après avoir remporté quelque illustre victoire, étoit salué de ce nom, parmi les acclamations des soldats, & ensuite honoré de ce titre, par un decret du Sénat. Il falloit avoir gagné une bataille, où il y eût dix mille hommes de tuez du côté des ennemis, ou avoir conquis quelque ville considerable. Cesar fut appellé de ce nom par le peuple Romain, pour marquer la puissance souveraine qu'il avoit dans la Republique: c'est dans ce dernier sens, qu'Auguste & ses successeurs ont été nommez Empereurs. On ne laissoit pas neanmoins de leur donner encore le nom d'Empereur, dans la seconde signification. Et Auguste même fut appellé vingt fois Empereur, parce qu'il avoit remporté vingt celebres victoires. * Rosin, *Antiqq. Rom. l.* 7. *c.* 11. *& liv.* 10. *c.* 6. Au reste Jupiter fut particulierement reveré par ceux de Preneste en Italie, sous le nom d'*Imperator*, comme celui qui commandoit à tout le monde, & après que cette ville fut venuë au pouvoir des Romains, la statuë de ce Jupiter *Imperator*, fut portée à Rome au Capitole: Aujourd'hui on appelle proprement Empereur celui qui est Chef de l'Empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE. On donne encore ce nom au Kam des Tartares, au Sultan des Turcs, & au Czar des Moscovites; comme aussi au Roi de la Chine, au Roi des Indes, connu sous le nom de Grand Mogol, & à d'autres Princes, qui possedent chacun beaucoup plus de Terres, que n'en comprend tout l'Empire d'Allemagne.* Ciceron, 6. *Or. contre Verrès*, dit que Jupiter étoit aussi reveré ailleurs, comme en Italie, sous le même nom.

EMPILUS, (*Empylus*) Orateur, & ami particulier de Brutus; Plutarque en parle en ces termes: *Pour Empylus; de qui Brutus même & ses amis font souvent mention, c'étoit un Orateur qui a laissé un petit livre de la mort de Cesar, intitulé Brutus.* * Plutarque, *Vie de Brutus.*

EMPIRE: nom que l'on a donné à une grande étenduë de païs sous la puissance d'un Souverain. Le mot Latin *Imperium*, signifie *Commandement*, ou Etat qui est sous le commandement d'un Monarque. Ainsi l'Histoire ancienne parle de l'Empire, ou du Royaume des Assyriens, de celui des Chaldéens, & de celui Medes ou des Perses, qui fut éteint par l'Empire des Grecs. Les Romains ont succedé aux Grecs dans l'Empire du monde, mais leur domination a été long-temps Democratique & Aristocratique. Ce n'est que depuis Jules Cesar

qu'elle est devenuë Monarchique. Elle a subsisté long-temps en la personne d'un seul Empereur ; mais il ne sera pas inutile d'ajoûter ici ce qui regarde la division & la décadence de l'Empire Romain, & les membres de l'Empire d'Allemagne.

DIVISION DE L'EMPIRE.

Constantin *le Grand*, avant sa mort, partagea son Empire entre ses trois fils ; CONSTANCE le plus jeune, eut pour sa part la Grece, l'Asie & l'Egypte, & mit son Siege à Constantinople ; & lui & ses successeurs prirent le nom d'Empereurs d'Orient : *Constant & Constantin* eurent tout le reste sçavoir, le premier l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie, & l'autre la Gaule, l'Espagne & la Grande Bretagne de là les Alpes, & ils furent nommez Empereurs d'Occident, Rome étant le siege de cet Empire. Depuis cette division, qui fut faite vers l'an de J. C. 339 l'Orient a eu des Empereurs Grecs, & l'Occident des Empereurs Latins. Cet Empire d'Occident a duré jusqu'à Auguste Romulus, qu'on surnomma *Augustule*, à cause de son bas âge, lequel le perdit l'an 476. Odoacre Roi des Herules, les Gots & les Lombards s'en étant emparez, le posséderent 300. ans. L'an 567. l'Empereur d'Orient leur opposa l'Exarchat en Italie, que Charlemagne laissa aux Papes l'an 774. La division de cet Empire donna lieu à celle de l'Eglise Orientale, & Occidentale. *Voyez* Sigonius, Platine, Baronius, &c.

DECADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Sous Honorius & sous Valentinien III. dans le V. siecle l'Empire Romain tomba tout-à-fait en décadence ; & les Barbares, qui avoient été souvent repoussez dans leur païs, au delà du Danube & du Rhin, qui étoient comme les deux digues & les barrieres de l'Empire, passerent ces deux fleuves en differens endroits, & commencerent à se rendre maîtres de plusieurs Provinces Romaines. Les *Cimbres*, peuples qui habitoient cette presqu'isle qu'on appelle aujourd'hui le Jutland, & qui est du Royaume de Dannemarck, furent les premiers qui traverserent toute l'Allemagne, & vinrent fondre sur les Terres des Romains ; mais ils furent entierement défaits par Marius. Les anciens *Saxons* se rendirent redoutables au deçà & au delà de l'Elbe, jusqu'à ce qu'aïant été domptez par les François sous Charlemagne, ils s'allerent jetter dans la Dacie & dans la Pannonie, où avec le reste des Huns, ils formerent le Royaume de Hongrie. Tous les peuples qui habitoient entre le Rhin, l'Issel, & l'Elbe, la Saale & le Mein, jusqu'à la mer, se liguerent ensemble, & prirent le nom de *Francs* vers le temps de l'Empire de Gallien, pour marquer leur résolution à maintenir leur liberté, & s'affranchir de la tyrannie des Gouverneurs Romains, qu'ils chasserent enfin des Gaules. *Les Marcomans*, qui tenoient tout le païs qui est depuis le Mein, jusqu'à la source du Danube, s'emparerent de la Boheme. Les *Quades*, qui habitoient vers le Danube, où est maintenant la Moravie, & les *Allemans*, peuples mêlez de toutes les Nations Gauloises, occuperent long-temps les terres que les Marcomans avoient laissées, puis repasserent le Rhin, & firent la guerre aux Romains dans les Gaules, d'où ils étoient sortis, & s'emparerent du païs que tiennent aujourd'hui les Grisons. Les *Bourguignons*, qui habitoient une partie du païs appellé maintenant la grande Pologne, entre l'Oder & la Vistule, prirent la place de ces Allemans, dans les païs nommez depuis le Wirtemberg & le Brisgaw, d'où s'étant jettez dans les Gaules, presque en même temps que les François, ils y fonderent le Royaume de Bourgogne. Les *Lombards*, qui occupoient une partie du païs nommé aujourd'hui le Marquisat de Brandebourg, entre l'Oder & l'Elbe, établirent enfin un Royaume dans l'Italie. Les *Sueves*, c'est-à-dire les peuples dont le païs étoit entre l'Elbe, la Saale, la Forêt de Boheme, & le Mein, (où sont à present situées la Misnie deçà l'Elbe, la Principauté d'Anhalt, le Voitlande, & une partie du haut Palatinat) firent la guerre aux Romains, & s'étendirent au deçà du Danube, jusqu'au Lac de Constance, dans la Province appellée maintenant Suaube, ou Soüabe. Les *Goths*, qui habitoient le long de la Vistule, jusqu'à son emboûchure, dans la mer Suevique ou Baltique, établirent deux Royaumes, l'un en Italie, appellé des *Ostrogoths*, & l'autre en Espagne, nommé des *Visigoths*. Les *Vandales*, qui retinrent ce nom, lequel leur étoit commun avec d'autres Nations de la Vandalie, firent de grandes conquêtes dans l'Espagne & dans l'Afrique.

MEMBRES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On appelle Membres de l'Empire, les Etats de l'Empire d'Allemagne, qui ont seance & voix dans les Dietes, ou Assemblées generales ; sçavoir, les Princes Seculiers & Ecclesiastiques, les Prélats qui ne sont pas Princes, les Comtes & les Barons, & les villes Imperiales. A l'égard des Princes, chaque Maison a ordinairement un certain nombre de voix dans les Dietes : les uns n'en ont qu'une, les autres deux, trois ou quatre, & même cinq. Dans quelques-unes de ces Maisons, l'aîné a la Principauté toute entiere, & ne donne qu'un Appanage à ses cadets. Dans d'autres tous les freres partagent avec l'aîné, mais non pas toûjours également. Dans les premieres, l'aîné seul represente toute la Maison ; & dans les autres, quoique chaque cadet puisse venir à l'Assemblée, ils ne peuvent tous ensemble former qu'une voix, dont ils doivent convenir entre eux. 1. La Maison d'AUTRICHE tient le premier rang entre les Princes Seculiers, non pas tant par son ancienneté, que par la grandeur de ses Etats, & parce que depuis quelques siecles, elle s'est toûjours conservée dans la possession du Thrône Imperial. L'Archiduc d'Autriche n'est point obligé de sortir de ses Etats, pour aller demander l'investiture : on est obligé de la lui venir offrir sur ses Terres ; & il la reçoit dans un habit, & d'une maniere, qui marque qu'étant membre de l'Empire, il prétend neanmoins être égal à l'Empereur, & non pas inferieur : en effet l'Empereur n'a aucune vûë sur ce que l'Archiduc fait dans ses Etats, où il posséde une espece de Souveraineté. 2. la Maison des *Comtes Palatins du Rhin*, & des *Ducs de Baviere*, est une des plus anciennes d'Allemagne. Elle est separée en deux branches principales ; celle qui descend de Rodolphe, & celle qui est issuë de Guillaume. Cette derniere posséde le Duché de Baviere & le haut Palatinat, avec la dignité Electorale. La posterité de Rodolphe s'est séparée en plusieurs branches, dont l'Electeur Palatin est le Chef. Le bas Palatinat lui est demeuré, qui est une des plus belles Provinces d'Allemagne. Le Palatin de Neubourg, à qui sont échûs par succession l'Electorat & les biens de la branche aînée de la Maison Palatine, avoit ses Etats le long du Danube, & possedoit d'ailleurs les Duchez de Juliers, & de Berg, qu'il a réünis à l'Electorat. Les Palatins de Sultzbach, de Simmeren, des Deux-Ponts, de Birkenfeld, & de Lautrec, qui sont de cette même famille, possédent de petits Etats. La branche des Deux-Ponts a donné à la Suede le Roi Charles Gustave, ayeul de Charles qui regne aujourdhui en 1718. & qui par la paix d'Osnabruck, posséde en Allemagne les Duchez de Bremen, & de Verden, &c. 3. Les Etats du Duc de *Saxe* sont situez à peu près au milieu de l'Allemagne. Les Princes de cette Maison sont divisez en deux branches ; celle qui vient d'Ernest, & celle qui descend d'Albert. L'Electeur est de celle-ci : Les Ducs d'Altemberg, de Gotha, & de Weimar viennent de l'autre branche. 4. Le Chef des *Marquis de Brandebourg*, est l'Electeur de ce nom, qui posséde la Marche, la Pomeranie ulterieure, le Duché de Cleves, &c. 5. Le *Roi de Boheme* est Electeur ; mais ses Etats n'ont rien de commun avec l'Allemagne, & ce Royaume n'est pas proprement un Membre de l'Empire. 6. Après ces Maisons Electorales, il y a les *Ducs de Brunswic* de la Maison d'Hanover, pour laquelle on a créé un nouvel Electorat en 1692. les *Ducs de Mekelbourg*, dans le Cercle de la basse Saxe ; le *Duc de Wirtemberg*, dans la Suaube ; les *Landgraves de Hesse*, dans le Cercle du haut Rhin ou d'Alsace ; les *Marquis de Bade* dans la Soüabe ; les *Ducs de Holstein*, dans le Cercle de la basse Saxe ; le *Duc de Saxe-Lawembourg*, dans la basse-Saxe ; & les *Princes d'Anhalt*, dans la haute. Voilà les anciens Princes d'Allemagne ; car encore que les Ducs de Savoye & de Lorraine ayent quelques fiefs relevans de l'Empire, & séance aux Dietes en cette qualité ; neanmoins parce que leurs Etats sont separez de l'Allemagne, on ne les considere pas comme Membres de l'Empire. 7. Il y a enco-

re d'autres Princes créez par l'Empereur Ferdinand II. qui commença de regner en 1619. sçavoir les *Princes de Hohenzollern*, *d'Eggemberg*, de *Nassau-Hadamar*, de *Nassau-Dillembourg*, de *Lobkovits*, de *Solm*, de *Dietrichstein*, d'*Aversperg*, de *Picolomini*; mais ceux-ci sont beaucoup au dessous des anciens, & l'on dit, que de puissans Comtes, ils sont devenus petits Princes. 8. Les *Evêques* & les *Abbez* forment en Allemagne une autre classe de Princes. Les Principautez Ecclesiastiques, qui ne sont point tombées entre les mains des Protestans, sont les trois Archevêchez de Mayence, de Treves & de Cologne, qui ont titre d'Electorat, l'Archevêché de Saltzbourg, & celui de Besançon, dans le Comté de Bourgogne, qui appartient aujourd'hui à la France; car Magdebourg est secularisé, & n'a plus rien d'Ecclesiastique. Les Evêchez sont Bemberg, Virtsbourg, Vormes, Spire, Aicstat, Strasbourg, Constance, Augsbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisinghen, Ratisbonne, Passaw, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruk, Munster, & Coire. Le Grand Maître de l'Ordre Teutonique tient la premiere place entre les Evêques. L'Evêché de Lubek est demeuré aux Protestans, & est presque confondu dans le Patrimoine des Ducs de Holstein. Parmi les Abbez ou Prélats qui tiennent rang de Princes, on compte ceux de Fulde, de Kempten, d'Elvang, de Murbach, de Luder; le Grand Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, dont la residence est à Haitersheim; les Abbez de Berchtesgad, de Villembourg, de Prum, de Stabel & de Corbey. 9. Les autres *Prélats qui ne sont pas Princes*, se divisent en deux classes; celle de Souabe, & celle du Rhin, qui ont chacune une voix dans les Dietes, & tiennent même rang que les Comtes. 10. Tous les *Comtes* ensemble ont quatre voix dans les Assemblées; la premiere est pour les Comtes de Veteravie; la seconde, pour ceux de Souabe; la troisiéme, pour ceux de Franconie; & la quatriéme, pour ceux de Westphalie. Il y a plusieurs Comtes & Barons dans les païs hereditaires de l'Empire, qui ont été depuis peu élevez à cette dignité; mais ils ne sont point Membres de l'Empire, & n'ont point de voix aux Assemblées. 11. Les *Villes Imperiales*, c'est-à-dire, qui relevent immédiatement de l'Empereur ou de l'Empire, forment un College particulier dans les Dietes ou Assemblées generales; & sont divisées en deux classes, qu'on appelle *bancs*; sçavoir, celui du Rhin, & celui de Souabe. Les plus considerables sont, Nuremberg, Augsbourg, Cologne, Lubek, Ulme, Strasbourg, Francfort, Ratisbonne, Aix-la-Chapelle. Quelques autres puissantes villes d'Allemagne sont libres; mais elles ne jouissent pas de leur liberté sans contestation, comme Hambourg, sur laquelle les Ducs de Holstein prétendent avoir droit; Breme, dont les Suedois voudroient bien se rendre maîtres. La ville de Brunswic, qui est entre les Etats des Ducs de Brunswic & de Lunebourg, a été libre jusqu'en 1671. & appartient aujourd'hui aux Ducs de ce nom. 12. La *Noblesse libre* de l'Empire, c'est-à-dire, qui ne reconnoît que l'Empereur, est partagée en trois classes; de Franconie; de Souabe; & du Rhin. Ces Gentils-hommes ont des Directeurs de leur Ordre, & ils sont quelquesfois des Assemblées; mais ils ne sont point appellez à celles de l'Empire. Ils ont neanmoins les mêmes droits, & les mêmes privileges que les autres Etats, & ne manquent que de biens pour se pouvoir égaler aux Princes. * Severinus de Monsambano, *Etat present de l'Empire d'Alemagne*. Heiss. *Hist. de l'Empire*.

EMPOLI, bonne petite Ville Episcopale d'Italie dans la Toscane. Elle est dans le Florentin sur l'Arno, entre Pise & Florence, à dix lieuës de la premiere, & sept de la derniere, dont son Evêché est suffragant. * Mary, *Dictionnaire*.

EMPORIES, Ville maritime de la Province Tarraconoise, étoit autrefois très-celebre & très-florissante, & n'est aujourd'hui qu'un village composé de 20. ou 30. méchantes cabanes. Cette ancienne ville en comprenoit deux, dont chacune avoit ses murailles, & étoit l'ouvrage des Massiliens, ou Marseillois, selon Strabon, ou des Phocéens, selon Pline, Tite-Live, & quelques autres Auteurs. On voit encore par les vestiges qui en restent dans ses ruines, de quelle grandeur elle pouvoit être; & l'on a trouvé quelquefois parmi ses masures des médailles, où l'on voyoit d'un côté un Pegase ailé, avec l'inscription d'*Emporiae*, en caracteres tantôt Grecs, tantôt Latins, tantôt Espagnols, & de l'autre une tête de Ceres; ce qui marquoit la richesse de son commerce, & la fertilité de son terroir. * M. de Marca, en son Livre intitulé, *Marca Hispanica*.

EMPSER, (Jerôme) Allemand, natif de Suaube, dans le XVI. siecle, vers l'an 1520. & 1525. composa divers Ouvrages contre les Protestans, comme *Assertio Missae contra Lutheranam formulam. De Canone Missae*, &c. Il traduisit une Bible en Allemand, pour l'opposer à celle que les Protestans avoient publiée à leur mode. On met la mort d'Empser, en 1527. * Le Mire, *de Script. Sacul. XVI.* Sponde, &c.

EMPURIAS ou CASTEL-ARAGONESE, *Emporia*, Ville Episcopale de Sardaigne, sous la Metropole de Torre. On dit que l'Evêché est aujourd'hui uni à celui de *Terra Nova*, qui est une autre ville de la même isle de Sardaigne. Elle est au couchant de l'isle, du côté de celle de Corse, & sur la riviere de Termo ou Termi, dite Aragonese: cette ville est très-bien fortifiée, avec un bon port & une citadelle. Elle a porté le nom de Castel-Aragonese, parce que ce fut la premiere ville que les Aragonois prirent dans l'isle de Sardaigne. D'autres la nomment *Castrum Aragonense & Tibula*. * Ferrarius, *in Topogr. Rom. Martyr.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* Baudrand, &c.

EMPUSE, selon Eustathius, étoit une espece de Lutin; ou phantôme effroiable dedié à Hecate, ou qu'Hecate faisoit paroitre. Ce spectacle se changeoit d'une figure en une autre, comme le rapportent Suidas & Aristophane, prenant la forme, tantôt d'une belle femme, tantôt d'un bœuf, tantôt d'un chien, ou d'un autre animal. Il fut nommé Empuse, parce qu'il sembloit qu'il n'eût qu'un pied, du Grec *εν* ou *un* & *πους pied*. Par rapport à ces differentes figures, les Anciens inventerent ce Proverbe; *Plus changeant en Empuse*, contre celui qui est inconstant. Quelques-uns disent, qu'Empuse étoit Hecate même, ou l'une des Lamies. * Cartari, *Images des Dieux*.

EMS ou EEMS, *Amasius, Amasia & Amisius*, Riviere d'Allemagne, qui a sa source dans la Westphalie, en l'Evêché de Paderborn, près du bourg de Ramzel. Elle passe à deux lieuës de Munster, où elle reçoit l'Aa, puis à Varendorp, à Greven, Rhenen, Lingen, Meppen; au fort de Lieroot, &c. & après s'être grossie des eaux de diverses rivieres, elle se jette dans la mer en la Frise Orientale, près d'Emden. * Strabon, Ptolomée, Pline, Tacite, Pomponius Mela, &c. parlent de l'Ems.

EMUS, Roi de Thrace, fils de Borée & d'Oritie, conçût la fole vanité de se faire adorer comme Jupiter, & fut changé en rocher avec sa femme, qui prétendoit les mêmes honneurs qu'on rendoit à Junon. * Ovide, *l. 11. Metam. fab. 2.*

EMYLIUS Macer, Poëte Latin, de Verone. *Voyez* MACER.

EMYLOCUS, selon Polyene, *liv. 6.* rompit un Aqueduc qui conduisoit de l'eau dans la ville des Cyrthéens, & après les avoir reduits à une extrême soif, leur rendit l'eau, où il avoit mêlé certaine drogue, qui leur donna à tous le flux de sang: alors il se rendit facilement maître de la ville, à la souveraineté de laquelle il aspiroit. * Frontin, *l. 3. c. 7.* attribuë ce stratagême à Clisthenes de Sycione.

E N A.

ENAC, fils d'Arbé, étoit un geant qui demeuroit à Hebron. Moïse ayant envoyé des personnes dans la Terre promise pour la reconnoître, ils rapporterent qu'ils avoient vû dans ce païs les fils d'Enac de la race des geants, qui étoient des hommes semblables à des monstres, auprès desquels ils ne paroissoient que comme des sauterelles. * Nombres.

ENAIM, Ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * Josué, 15. 34.

ENAN, ancien lieu de la Palestine, à la droite du Jourdain, étoit situé proche la ville de Thamna, qui est aujourd'hui ruinée, & entre les villes d'Elia & de Diospolis, appellée maintenant *Rama*. Il est different d'un autre lieu nommé Enon, contre l'opinion de Baronius qui les a confondus. * Casaub. *in Baron.*

ENARQUE, ayant été abandonné des Medecins, & tenu pour mort, parut ensuite revenir à la vie, & assura qu'il étoit veritablement ressuscité. Il raconta que les esprits, qui avoient separé son ame de son corps, avoient été rudement reprimandés de leur maître, de ce qu'ils l'avoient pris pour un certain Nicauda Corroïeur, qui étoit mort d'une fiévre le même jour, & à la même heure que lui. Pour donner des preuves plus certaines de cette resurrection, il prédit à Plutarque, qui pour lors étoit malade, le retour de sa santé, qu'il recouvra bien-tôt aprés. C'est ce même Auteur qui rapporte cette Histoire dans son livre *de Anima*.

ENCAPUCHONEZ. *Cherchez* CAPUCIATI.

ENCELADE, le plus puissant des Geants, selon la Fable, étoit fils du Tartare ou de l'Abyme & de la Terre. Il fit la guerre aux Dieux avec les autres Geans. Mais il fut foudroyé par Jupiter, qui renversa sur lui le mont Etna, ayant le corps à demi brûlé, comme nous le dit Virgile aprés Homere.

ENCENIES, c'est-à-dire *Dedicace* ou *Restauration*, Fête que les Juifs celebroient le 25. de leur neuviéme mois, qu'ils nomment *Casleu*, & qui correspond à nôtre mois de Novembre & de Decembre. Ce mot Encenies vient du mot Grec καινὸν, c'est-à-dire, *nouveau*; & toutes les fois que nous offrons quelque chose de nouveau, nous pouvons dire que nous faisons des Encenies, comme le remarque saint Augustin. Les Juifs celebroient toutes les années cette Fête, en memoire de la Dedicace du Temple, faite par Judas Machabée, qui le purifia & le rétablit en l'an du monde 3839. & 165. avant J. C. trois années aprés qu'il eut été profané & pillé par Antiochus *Epiphanes*. Josephe parle de cette Fête en ces termes, dans le XII. livre de l'Histoire des Juifs, aprés avoir marqué ce qui s'étoit fait pour le rétablissement du „Temple. Judas, dit-il, celebra pendant huit jours a„vec tout le peuple, par de solennels sacrifices, la Fête „de la Dedicace du Temple; & il n'y eut point de plai„sir honnête que l'on ne prît durant ce temps. Ce n'é„toient que festins publics: l'air retentissoit des Hym„nes & des Cantiques que l'on chantoit à la loüange de „Dieu; & la joïe fut si grande de voir, aprés tant d'an„nées, & lorsqu'on l'esperoit le moins, rétablir les an„ciennes coûtumes de nos peres, & l'exercice de nôtre „Religion, qu'il fut ordonné que l'on en feroit tous les „ans une Fête, qui continuëroit durant huit jours. Elle „s'est toûjours observée depuis, & on la nomme la Fê„te *des Lumieres*; parce que selon mon opinion, ce „bonheur fut comme une agreable lumiere, qui dissi„pa les tenebres de nos souffrances, dans un temps où „nous n'osions nous le promettre. Il est parlé de cette Fête dans l'Evangile de S. Jean, *au chap.* 10 *v.* 22. Le mot Hyver qui est dans le Texte de S. Jean, montre que l'Evangeliste ne parloit que de cette Fête de la Restauration du Temple faite par Judas *Machabée*. En effet, les autres Dedicaces avoient été celebrées en une autre saison qu'en hyver. Ce que S. Cyrille a remarqué de la premiere, faite par Salomon en Automne, au septiéme mois que les Hebreux nommoient *Tisri*. Celle que que Zorobabel fit avec le Grand Prêtre Jesu, au retour de la captivité de Babylone, fut celebrée au douziéme mois que les Rabbins appellent *Adar*; & il est fait mention de ces deux Dedicaces dans le III. Livre des Rois, & dans le I. Livre d'Esdras. Josephe parle bien d'une autre de ces Encenies faite par Herode; mais l'Ecriture n'en dit mot. Ajoûtons à cela, que les Juifs celebroient en un même jour la Fête de la victoire de Judith, celle du don des lumieres, & les Encenies qu'on nommoit aussi *Scenopegie*. *Consultez* le Calendrier des Hebreux, rapporté par Sigonius. * III. des Rois, *c.* 8. II. Paralipomenes, *c.* 7. I. d'Esdras, *c.* 6. I. des Machabées, *c.* 4. II. *c.* 10. *&c.* S. Augustin, *tract.* 48 *in Joan.* S. Cyrille, *in Joan. l.* 7. *c.* 9. Josephe, *l.* 12. *des Antiq. c.* 11. *l.* 15. *&c.* Salian, *aux Ann.* & Torniel, *A. M.* 3445. *n.* 15 *&* 35. 1890. *n.* 9. 10. *&c.*

ENCHELÉE, Ville d'Illyrie, près de laquelle les Poëtes ont feint que Cadmus & Hermione furent changez en serpens. * Lucain, *l.* 3.

ENCHIRIADES, certain Auteur qui composa un Traité de la Musique, vivoit apparemment dans le VIII. siecle. Sigebert en parle ainsi dans le catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques. *Enchiriades sub persona discipuli interrogantis & magistri respondentis, scripsit Dialogum, De ratione Musica, & in tribus Libris multiformes Musica regulas explicuit*, *c.* 109.

ENCHUSE, ou ENCHUISEN, *Enchusa*, Ville du Païs-Bas dans la Nort-Hollande, à 5. ou 6. lieuës d'Amsterdam, est grande, belle, fort propre, a divers canaux, & un bon port sur le Zuyderzée: la mer l'environne de deux côtez, & en fait comme une peninsule. Jean d'Arquel & Nicolas Putene la brûlerent en 1279. Guillaume Comte de Hollande lui donna les privileges de ville en 1355. & on l'entoura de murailles. En 1416. elle fut surprise par les Quenemars, & ensuite les soldats de la Comtesse Jacqueline y firent couper la tête à cent des principaux, qu'ils surprirent à table. Enchuse est la premiere ville qui secoüa le joug des Espagnols en 1572. aprés la prise de Briel, ou la Brile. On l'aggrandit en 1591.

ENCKENWOERT, (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Utrecht, étoit natif d'un bourg de Brabant, prés de Bois-le-Duc. D'abord il fut Chanoine d'Anvers, puis Prevôt d'Utrecht. Le Cardinal Adrien Florent, qui fut depuis le Pape Adrien VI. lui remit ce dernier Benefice; & ayant été mis sur le Siege Pontifical, le voulut avoir auprès de lui, le fit Dataire, lui donna l'Evêché de Tortose, & ensuite le Chapeau de Cardinal, en 1523. Guillaume Enckenwoert fut le seul qu'Adrien VI. honora de cette dignité. Il fut arrêté par les Allemans à la prise de Rome, & païa trente mille ducats pour sa rançon. En 1529. il eut l'Evêché d'Utrecht, & mourut à Rome au mois de Juin de l'an 1534. âgé de 90. ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Allemans. * Paul Jove, *Hist.* Gazet, *Hist. Eccl. du Païs-Bas.* Valere André, *Biblioth. Belg.* La Rochepozay, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c*

ENCOLPIUS, Historien dans le II. siecle, étoit contemporain de l'Empereur Alexandre Severe, duquel il écrivit la vie. Lampridius en parle en ces termes. Encolpius, avec lequel il avoit été très-familier, dit, „ que s'il eût vû quelque voleur exercer la fonction de „ Juge, il avoit toûjours un doigt prêt pour lui arracher „ un œil, &c. Septimius, Acholius, & Encolpius, qui ont écrit la vie d'Alexandre, ont remarqué la même action, &c. Ce sont presque les seuls témoignages que nous ayons de cet Auteur. * Lampridius, *c.* 17. *&* 18.

ENCRATITES, ou CONTINENTS, Heretiques, qui s'éleverent dans le II. siecle, & tiroient leur origine de Tatien. Cet Heretique, disciple de S. Justin Martyr, avoit paru assez long-temps comme un homme d'une éminente pieté, d'un sçavoir extraordinaire, & avoit même composé plusieurs excellens Ouvrages, entr'autres un Traité pour la défense des Chrétiens, que nous avons encore dans la Bibliotheque des Peres, & à la fin des Ouvrages de S. Justin. Après la mort de son maître, la vanité le fit tomber dans les erreurs des Marcionites & des Valentiniens. Il disoit qu'Adam étoit damné, & condamnoit le mariage comme une conjonction détestable, sous prétexte d'enseigner une vie Angelique par l'observation de la virginité. Il n'usoit dans le sacrifice que d'eau, & défendoit à ses disciples le vin & la chair. Il avoit composé un livre intitulé, *de la perfection du Sauveur*, dans lequel il separoit le vieil homme du nouveau, & attribuoit la loi & le mariage au Démon. S. Clement d'Alexandrie cite un passage tiré de ce livre dans le troisiéme livre des Stromates. S. Epiphane distingue les TATIANITES des Encratites; mais il avoüe que ces derniers ont suivi la doctrine de Tatien: & en effet ils ont enseigné les mêmes erreurs; 1. Qu'il y a des Principautez dans les cieux, & un Démon opposé au vrai Dieu, & qui a une vertu qui ne dépend point de lui, par laquelle il fait ce qu'il veut; 2. Qu'il faut s'abstenir du mariage, ne point manger des choses qui ont eu vie, & ne point boire de vin; 3. Qu'il ne faut se servir que d'eau dans les saints Mysteres. Ces mêmes Heretiques sont aussi appellez à cause de cela, HYDROPARASTATES ou AQUARIENS. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 31. Tertullien, *de prescr. c.* 32. Theodoret, *heret. fab. l.* 1. S. Epiphane, *her.* 46. S. Augustin, *her.* 25 Baronius, *A. C.* 179. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. trois premiers siecles.*

ENCUBIERTA, qu'on nomme aussi *l'Isle de S. Borondon*

vendon & *la Non trovada*, Isle de l'Ocean Atlantique. On la place à 40. lieuës de celle des Palmes, une des Canaries, du côté du Couchant. On lui a donné le nom de *Couverte*, ou *non trouvée*, parce, dit-on, qu'on peut y être porté par hazard; mais qu'on ne la trouve jamais quand on la cherche. Ce pourroit bien être une isle imaginaire. * Maty, *Diction.*

ENDELCHIUS, ou SEVERUS SANCTUS, Rheteur & Poëte Chrétien, vivoit sur la fin du IV. siecle, vers l'an 390. Ce fut lui qui persuada à S. Paulin Evêque de Nole, de travailler à une Apologie pour l'Empereur Theodose *le Grand*, contre les Païens qui parloient très-mal de ce Prince. Endelchius écrivit encore une Eglogue, qui avoit pour titre, *de mortibus Boum*; & que Pierre Pithou fit imprimer l'an 1590. avec un Recüeil d'Epigrammes des Anciens. On la trouve aussi dans la Bibliotheque des Peres. L'Auteur introduit un Païen qui se plaint de la mortalité des animaux, & un Chrétien qui rapporte tout aux ordres de la Providence. * *Voyez T. VIII. Bibl. SS. PP. edit.* 2. Possevin, *Ap. sac.* Le Mire, *in auct. &c.*

ENDERO, ancienne petite Ville fort déchuë. Elle est en Grece dans l'Albanie, aux confins de la Servie, à quinze lieuës d'Alessio, du côté du Nord. * Baudrand

ENDING, fort petite Ville, autrefois Imperiale & libre; maintenant soûmise aux Archiducs d'Autriche. Elle est dans le Brisgaw en Soüabe, prés du Rhin, environ à quatre lieuës au dessous de Brisach. * Maty, *Diction.*

ENDOR, Ville de Palestine dans la Tribu de Manassé, où perirent Sisara & Jabin. * Josué, 17. 11. *Pseaume* 82. 11.

ENDOUELLICUS, Divinité des anciens Celtes, dont on n'a aucune connoissance, que par des inscriptions antiques, qui ont été découvertes à Villa Viciosa en Portugal. Le P. Gruter les a publiées dans son Recüeil d'inscriptions anciennes: d'autres y ont fait leurs remarques, que F. Seyfait, Principal du College d'Altembourg, a fait imprimer en la même ville en 1634.

ENDRENOS, petite Ville autrefois Episcopale. Elle est dans l'Anatolie propre, vers la ville de Bourse. * Baudrand.

ENDRIS, (Jacques) Ministre Protestant. *Cherchez* ANDRE'.

ENDYMION, Berger de la Carie, étoit petit-fils de Jupiter, & fils d'Ethlius. On dit qu'ayant été surpris en caressant Junon, il fut condamné à un sommeil perpetuel, selon quelques-uns, ou de trente ans seulement, selon les autres. La lune se cachant derriere une montagne, le venoit visiter les nuits, & en eut même plusieurs enfans. Voilà ce que la fable rapporte: mais ceux qui à travers ces voiles cherchent les veritez qu'elle cache, disent qu'Endymion étoit un Astrologue, qui le premier observa le cours de la Lune, & employa trente années à cette curieuse recherche. * Hygin, *in Poët. Astron.* Fulgence, *l.* 11. *Myth. c. dern.* Pline, *l.* 2. *c.* 9. Apollonius, *l.* 4. *Argon.*

ENDYMION, deuxiéme Roi d'Elide, dans le Peloponnese, fut chassé de son Roïaume, pour avoir été vaincu dans les Jeux Olympiques, & se retira dans la Carie, vers le mont Latmos, où il s'appliqua à la connoissance du cours des astres, & principalement de la lune, ce qui a donné lieu à la fable des Poëtes, dont il est parlé dans l'article precedent. Son frere Epeus regna en son absence. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 2. Pausanias, *in Eliacis.*

ENEAS SYLVIUS, de Sienne, celebre par son genie, qui l'éleva au Souverain Pontificat. *Cherchez* PIE II. Pape.

ENE'E, Prince Troyen, fils de Venus & d'Anchise, & pere de Jule, ou Ascanius, descendoit des Rois de Troïe. Dardanus fut pere d'Erichon qui laissa Tros; & ce dernier eut trois fils, Ilus, Assaracus, & Ganimede. Assaracus épousa sa petite niece Clitodore, fille de Laomedon, & en eut Capys, qui laissa de la Nymphe Naïs, Anchise pere d'Enée. Après que la ville de Troïe eut été prise par les Grecs, Enée se sauva la nuit, chargé des Dieux de son païs, de son pere qu'il portoit sur ses épaules, & de son fils qu'il menoit. Il envoya son pere vers le mont Ida, avec tout ce qu'il put emporter de son bien, & s'opposa quelque temps avec son fils aux Grecs qui pilloient la ville; ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire, qu'il avoit porté son pere sur ses épaules, & conduit son fils par la main. On dit qu'il perdit alors sa femme Creüse; que les Grecs, soit par respect, soit parce qu'il les avoit introduits dans la ville, la laisserent aller; & qu'après plusieurs avantures il passa en Macedoine, puis en Sicile, & enfin dans le païs des Latins, où il épousa Lavinie, fille du Roi Latinus, & défit Turnus Roi des Rutules, à qui elle avoit été promise. Il fit bâtir quelques villes; & ayant uni les Aborigenes à ses peuples, il leur donna à tous le nom de Latins. Depuis les Rutules se joignirent à Mezence Roi de Toscane, & contre les Latins. Le combat se donna sur les bords de la riviere Numique. Après ce combat Enée disparut, & sans doute se noya dans cette riviere, ou bien il fut tué en combattant contre les Toscans, l'an 2827. du monde, & 1177. avant JESUS-CHRIST. Ses sujets lui éleverent un tombeau sur le rivage de cette riviere de Numique, & l'appellerent Jupiter *Indigete*. Ascanius son fils lui succeda. Virgile dans son Eneïde a inseré l'Episode des amours d'Enée avec Didon, Reine de Carthage, par une licence poëtique, qui lui a fait rapprocher des temps separez par un long espace. *Voyez* DIDON. D'autres Auteurs varient extrêmement entr'eux au sujet d'Enée. Leschès, Auteur de la petite Iliade, a crû que ce Prince ayant été fait prisonnier par les Troïens, fut donné pour esclave à Neoptolemus, ou Pyrrhus fils d'Achille. Tzetzès ajoûte, que quand Pyrrhus eut été tué par Oreste à Delphes, dans le Temple d'Apollon, Enée qui fut mis en liberté, se retira dans la Macedoine, en une ville nommée *Rhacelus*, qui depuis fut appellée *Ænus*; & qu'ensuite il passa en Italie. Quelques Historiens citez par Denys d'*Halicarnasse*, ont écrit qu'Enée étoit absent, lorsque la ville de Troïe fut prise, & que Priam l'avoit envoyé en Italie avec quelques troupes. Darès veut qu'Enée, Antenor & Polydamas, ayent livré aux Grecs la ville de Troïe, à cause de la haine qu'ils avoient conçûë contre le Roi Priam. Tzetzès parlant d'Antenor, dit qu'il donna le signal aux Grecs avec un flambeau, & qu'il ouvrit la porte du cheval de bois, pour en faire sortir ceux qui s'y étoient cachez. D'autres Ecrivains ont assuré, qu'après que les Grecs eurent pris la ville, Enée se retira dans la forteresse, où étoient les Dieux particuliers des Troïens, & la plus grande partie de ses richesses; mais que se voyant hors d'état de tenir long-temps, il fit sortir par une porte de derriere, les femmes, les enfans & les vieillards, & donna ordre à quelques soldats qui le conduisoient avec le bagage, de se retirer vers le mont Ida. Avec ce qu'il avoit retenu de gens, il soûtint pendant quelque temps l'effort des ennemis, & sortit ensuite par la même porte, accompagné de ses troupes, pour aller joindre les autres, sans être apperçû, ni poursuivi par les Grecs, qui s'arrêtoient à piller la ville. La plûpart des habitans des lieux voisins ayant jugé par le feu qu'ils voyoient, que la ville de Troïe étoit prise, se sauverent aussi sur le mont Ida, où les Grecs les attaquerent inutilement. Ainsi Enée capitula, & obtint la liberté de se retirer où il voudroit, avec ses richesses & les troupes qu'il commandoit, pourvû que ce fût hors de la Phrygie. Après que les Grecs furent partis, on dit qu'Enée se rendit maître de la Troade, qu'il fit rebâtir la ville de Troïe, qu'il y regna, & que ses enfans lui succederent. D'autres, comme Demetrius de Scepsis, ont écrit qu'Enée, son fils Ascanius, & Saemandre, fils d'Hector, regnerent dans la même ville de Scepsis, & que leurs descendans y conserverent long-temps l'autorité souveraine. Si l'on s'en rapporte à Cephalon & à Hegesippe, Enée se retira en Thrace, où il mourut. Selon Strabon, quelques Auteurs ont assuré qu'il établit sa demeure en Macedoine, assez près du mont Olympe. Si l'on en croit ce même Geographe, d'autres ont dit qu'Enée prit la route d'Arcadie, & qu'il fixa son sejour à Orchomene. Quelques-uns tâchent de concilier tous ces Historiens, & avoüent qu'il alla en Thrace, en Macedoine, & en Arcadie; mais qu'ensuite il se retira en Italie. Tryphiodore, qui a fait un Poëme de la prise d'Ilium, ou de Troïe, voyant cette diversité d'opinions, & voulant neanmoins qu'Enée se fût retiré en Italie, fait paroître la Déesse Venus qui y transporte Enée avec Anchise, & se tire d'affaire par

cette fiction. Enfin il y a des Auteurs citez par Denys d'*Halicarnasse*, qui soûtiennent qu'Enée n'aborda jamais en Italie, ou que ce fut un Enée different du Prince Troïen, fils d'Anchise & de Venus. * Denys d'Halicarnasse, *l. 1. Hist. Rom.* Tite-Live, *l. 1* Aurelius Victor *l. 1. Orig Rom.* Homere, Virgile, Chevreau, *Hist. du Monde*

ENE'E, outre le fameux Enée de Troïe. Il y a trois personnes de ce nom. Le premier étoit de la ville de Lidde, la cinquiéme dans les onze Toparchies de la Judée. Il étoit paralytique depuis huit ans, & fut gueri par S. Pierre, qui lui dit, *Enée, le Seigneur Jesus-Christ vous guerisse, levez-vous & faites vôtre lit.* La guerison corporelle d'Enée fut suivie de sa conversion. Ceux de son païs, c'est-à-dire, les Lydiens se convertirent aussi à la vûë d'un tel miracle, de même que ceux de Saronne.

Le second Enée étoit un des premiers habitans de Tarichée, chez qui Josephe l'Historien Gouverneur de Galilée, fit mettre en dépôt l'argent que les soldats avoient pris à Ptolomée, Intendant du Roi Agrippa & de Berenice sa sœur, l'an 66. de J. C. le douziéme de Neron. * Josephe, *de la guerre des Juifs, l. 2. c. 43.*

Le troisiéme Enée étoit un habitant de Jerusalem, qui se rendit à Tite pendant le siege. Cet Enée, ayant été envoyé de la part des Romains à Cartor, qui étoit sur une tour, & faisoit mine de se vouloir rendre, afin de recevoir de l'argent, qu'il lui vouloit donner, fut écrasé par une grosse pierre, que Cartor fit rouler sur lui, laquelle faillit à tuer Tite. * Josephe, *de la guerre des Juifs, l. 5. c. 23.*

ENE'E ou ENEAS TACTICUS, est un des plus anciens Auteurs qui ayent écrit de l'Art militaire. Il vivoit du temps d'Aristote, sous la CXI. Olympiade, vers l'an 336. avant J. C. Il écrivit plusieurs Traitez de l'art militaire, alleguez par Polybe & Elien. Les Abreviateurs de Gesner assûrent qu'il y en a un en manuscrit dans la Bibliotheque du Vatican: c'est celui que Casaubon a publié. Cineas de Thessalie, Conseiller de Pyrrhus Roi des Epirotes, fit un abregé de ces Livres. * Vossius, *des Mathematiques, c. 48. §. 3. & 4. l. 4. & des Hist. Grecs, c. 11.* Bayle *Dictionnaire Critique, 2. édition.*

ENE'E Roi des Arabes. *Cherchez* ARETAS.

ENE'E DE GAZE, Philosophe Platonicien, sur la fin du V siecle, sous l'Empire de Zenon, parle comme témoin oculaire des souffrances de quelques Martyrs d'Afrique sous Hunneric Roi des Vandales, qui mourut en 485. Il se fit Chrétien, & composa un Dialogue intitulé *Theophraste*, de l'immortalité de l'ame & de la resurrection des corps. Ambroise Abbé de Camaldoli, l'a traduite de Grec en Latin, tel que nous l'avons dans la Bibliotheque des Peres. On l'imprima la premiere fois à Bâle en 1516. & on le publia ensuite, avec la Traduction de Jean Wolf de Zurich: mais cette derniere n'est pas fidele, & a été mise dans la liste des livres censurez. Jean Baver de Leipsic publia encore l'an 1655. en un volume *in quarto*, le Dialogue d'Enée de Gaze, avec des notes de Gaspar Barthius. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Labbe, *Dissert. Hist. &c.*

ENE'E Evêque de Paris vers l'an 860. étoit un homme de grand esprit, & d'une prudence consommée dans les affaires. Il acquit tellement l'estime du Roi Charles *le Chauve*, dans la charge de Notaire, ou Secretaire du Sacré Palais, que ce Prince le nomma pour remplir le Siege Episcopal de la ville Capitale de son Royaume. Ce fut lui qui sur les instances du Pape & du Roi, fit un excellent livre contre les erreurs des Grecs, où, en répondant à tous les reproches du Patriarche Photius, il entreprend de montrer la verité de la doctrine, & la sainteté des usages de l'Eglise Latine, par l'Ecriture Sainte, par les Conciles, & par les reflexions qu'il fait sur les témoignages qu'il cite. * Lup. Ferrar. *ep. 68. & 99.* Flodoard. Dom Luc d'Achery, *in Spicileg.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. IX siecle.*

ENERGIQUES, est le nom qu'on donna dans le XVI. siecle à quelques Sacramentaires, disciples de Calvin & de Melancthon. Ils inventerent une nouvelle maniere d'expliquer les paroles du Fils de Dieu, pour la consecration de son corps. Ils disoient que l'Eucharistie est, non pas le corps, mais l'énergie & la vertu de J. C. & comme l'investiture d'un heritage. * Prateole, *Voyez Energ.* Sandere, *her. 213.* Gautier, *en la Chron. XVI. siecle, c. 95.*

ENESIDEME, Roi des Argiens, se voyant enfermé dans la ville d'Argos, & pressé par ses ennemis, ne voulut jamais quitter le poste qu'il occupoit: & prenant congé de ses soldats, leur dit qu'il aimoit mieux mourir pour la défense de sa patrie, que de se sauver en l'exposant à la fureur des étrangers. * Tite-Live, *l. 32.*

ENETUS, Athlete, ayant été declaré victorieux pour la cinquiéme fois aux Jeux Olympiques, mourut de joye aussi-tôt qu'il eut reçû la couronne. Du temps de Pausanias, qui rapporte cette avanture, on voyoit encore sa statuë à Amyclée.

ENFER: On entend par Enfer un lieu soûterrain, dans lequel les ames de ceux qui sont morts en peché mortel sont retenuës, pour y souffrir des peines éternelles: c'est ce qu'on appelle le lieu des damnez, où les corps seront sujets aux mêmes peines après la resurrection generale. Origene, & quelques Grecs qui l'ont suivi, ont prétendu que les peines des damnez ne seront point éternelles, & que Dieu les délivrera après un certain temps de souffrance; mais cette opinion est generalement condamnée, même par les Grecs Schismatiques d'aujourd'hui, comme il paroit par les livres qu'ils ont composez contre le Purgatoire des Latins. Il y a là-dessus deux discours de Marc d'Ephese qui n'ont point été imprimez, un du Patriarche Gennadius son disciple, & un autre d'un certain Manuël Rheteur, où ils accusent les Latins de faire revivre l'opinion d'Origene, en admettant le Purgatoire, comme si l'on vouloit insinuer par là, que les peines des damnez qui sont enfer, ne fussent pas éternelles. Il est aisé de voir que les Grecs imposent en cela aux Latins, qui croyent tout d'un commun consentement, que les prieres des fideles ne peuvent tirer personne de l'enfer, *in inferno nulla est redemptio.* Ce qui trompe les Grecs, c'est que ne voulant point se servir du mot de Purgatoire, ils n'admettent que l'enfer, où ils établissent deux sortes d'ames, dont les unes n'ayant pas commis des pechez énormes, en sont tirées par le moyen des prieres; & les autres, qui ont commis des fautes énormes, n'en sortent jamais. C'est ce qu'on doit proprement appeller enfer, au lieu que l'autre état est l'état du Purgatoire. C'est pourquoi les Grecs & les Latins ne sont en different qu'à l'égard du nom, tant sur l'enfer que sur le Purgatoire. *Voyez* l'Histoire de la créance des Nations du Levant, de M. Simon, *c. 1.* où il traite solidement ces sortes de questions. M. Du Pin, *Diss. sur l'Apocalypse*

ENGADDI, ancienne Ville de la Palestine, de la Tribu de Juda, dont on ne voit aujourd'hui que les ruines. Son terroir étoit extrêmement fertile, & produisoit, à ce qu'on croit, cet admirable baume, dont la Judée étoit redevable à la liberalité de la Reine de Saba, laquelle, selon le sentiment de Josephe, en avoit apporté une plante à Salomon. Ce Prince fait mention, dans le Cantique des Cantiques, des vignes d'Engaddi, qui étoient les plus estimées de la Judée. On assure que c'est dans une caverne des montagnes voisines, que David eut occasion de tuer Saül, qui le poursuivoit. Ptolomée & Etienne de Byzance parlent d'Engaddi. * Josué, 15. *vers.* 62. Le Cantique des Cantiques, *c. 1. vers.* 13. I. des Rois, 24. Josephe, *l. 8. des Ant. c. 2.* Torniel, *A. M. 2976. num. 1.* Bochard, *de la Terre-Sainte.*

ENGADINE, c'est-à-dire, la Vallée de l'Inn, contrée du païs des Grisons. Elle est dans la Ligue de la Maison de Dieu, & s'étend le long de l'Inn, dont elle a pris son nom, depuis la source de cette riviere, jusqu'au Tirol. On la divise en *Haute* & *Basse Engadine*, qui prennent leur nom de leur situation, le long de l'Inn. Il n'y a aucun lieu considerable, ni en l'une, ni en l'autre. On a appellé autrefois ce païs *Vallis Venusta*, & elle a été la demeure des peuples nommez *Vennones* & *Vinnones.* * Baudrand.

ENGALLIM: Lieu situé sur le bord de la mer Morte, où le Jourdain se décharge. * *Ezech.* 47. 20.

ENGANNIM, Ville de Palestine, dans la Tribu d'Issachar. * *Josué*, 19. 22. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la Tribu de Juda. * *Josué*, 15. 34.

ENGELBERGE, fille du Duc de Spolette, ou, selon quelques autres, d'*Ericho*, Duc de Sueve, épouse de *Loüis* II. Empereur d'Occident, fut mere de *Loüis* & de *Charles*, morts en bas âge; & d'une fille nommée *Ermengar-*

de, femme de *Bozon*, Roi de Provence. * Le Continuateur d'Aimoin, *liv.* 5. *c.* 39. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. &c.*

ENGELBERT, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, dans le XII. siecle, vers l'an 1350. composa la Vie de sainte Hedwige, que Surius rapporte sous le 15. jour d'Octobre. On lui attribuë un autre Traité intitulé, *Speculum virtutum Moralium.* * Henriquez, *in Menol. Cister.* Charles de Visch, *Biblioth. Cist.* Le Mire, *in Chron. Cist.* Possevin, *App. sacr. &c.* M. Du Pin.

ENGELBERT, Abbé du Monastere d'Aimont, dans la Stirie, sur la fin du XIII. siecle, du temps de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, celebra en vers heroïques, l'élection de ce Prince, qui se fit en 1273. Il composa plusieurs Ouvrages, & sur tout un du commencement & de la fin de l'Empire Romain, qu'on a donné au public. * Simler & Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *c.* 62.

ENGELHOLM, petite Ville de Suede, située dans la Province de Schonen, à l'emboûchure d'une grande riviere dans le Categat, à six lieuës de la ville d'Ellingborg, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

ENGELRAM. *Cherchez* INGELRAM.

ENGEN, petite Ville de Soüabe. Elle est dans le Comté de Furstemberg, sur une petite riviere à trois ou quatre lieuës de Schaphouse, vers le Nord. Engen est la capitale de la Seigneurie d'Heuvin, qui appartient à la Maison de Furstemberg-Blomberg. * Maty, *Diction.*

ENGERN, Bourg d'Allemagne, dans le Comté de Ravensperg en Westphalie, à sept ou huit lieuës de Munster, possede, dit-on, le tombeau de Witikind, Duc des Saxons, celebre du temps de Charlemagne. Les Auteurs Latins le nomment *Angria*.

ENGETIN ou ENGEDIN, Bourg ou petite Ville de Transylvanie, sur le Maros, à cinq lieuës de Weissembourg, du côté du Nord. * Baudrand.

ENGIA ou ÆGINA, Isle de la Grece, près d'Athenes, donne son nom au golfe Saronique, ou de Saron, & a de longueur environ cinq lieuës. On y voit une ville dite Engia, qui a eu autrefois Evêché suffragant d'Athenes. Les habitans de cette isle furent autrefois en état de disputer la souveraineté de la mer à ceux d'Athenes. Les Poëtes en font souvent mention au sujet des Myrmidons, qui furent des fourmis changées en hommes, pour habiter le païs dépeuplé par la peste. Jupiter opera, disent-ils, ces merveilles, à la priere de sa maîtresse Egine. Lorsque Darius envoya des Ambassadeurs dans les villes de Grece, pour les inviter à se soûmettre à sa domination, ceux d'Engia subirent ce joug. Au reste, ils étoient estimez grands Athletes & bons hommes de mer. L'isle a environ trente-six milles de tour; & dans toute cette étenduë on ne rencontre pas un port, où les vaisseaux puissent donner fond: de sorte que ceux qui en approchent, sont obligez de moüiller entre Engia & Modi, comme faisoit la flotte Venitienne, durant la guerre de Candie. On trouve dans cette isle une si prodigieuse quantité de perdrix rouges, que les habitans sont contraints de s'assembler au printemps dans la campagne, pour y abattre leurs nids, & en casser les œufs, de peur que les perdreaux qui en naîtroient, ne mangeassent tout ce qu'ils auroient semé. L'on y voit encore quelques restes de deux Temples fameux dans l'antiquité, dont l'un étoit dédié à Venus, & l'autre à Jupiter: entr'autres vingt colonnes d'ordre Dorique, avec leurs architraves, rangées dans une belle symetrie. Galeotto Malatesta, gendre d'Antonio, Roi de Bœotie, avoit autrefois la souveraineté de cette isle, qui passa dans la suite du temps sous la domination des Venitiens; mais Barberousse en 1537. se rendit maître de cette ville, qui depuis servit de retraite à quelques vaisseaux de Barbarie, lesquels passoient de là dans la Canée en Candie. L'an 1654. Morosini, Provediteur des armées de la Republique, attaqua la forteresse d'Engia, & obligea les assiegez de se rendre à discretion. Il abandonna ensuite ce lieu au pillage, fit ruiner les fortifications, & mit à la chaîne trois cens Grecs & quarante Turcs.* Herodote, *l.* 6. Ptolom. Justin. Xenoph. P. Coronelli, *Description de la Morée.*

ENGLEBERT, (Corneille) Peintre celebre de la ville de Leyde en Hollande, vivoit dans le seiziéme siecle. On voit de lui de fort bonnes pieces, à Leyde & à Utrecht. Il a eu deux fils, qui ont fort imité sa maniere, *Cornelius Cornelii*, & *Lucas Cornelii*. Celui-ci dans l'état miserable où étoit la Peinture, se fit Cuisinier: mais forcé par son génie, il reprit sa premiere profession, & devint habile Peintre. Il passa en Angleterre, où le Roi Henri VIII. lui donna de l'emploi & le prit en affection. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

ENGUERRAND DE MARIGNY. *Cherchez* MARIGNY.

ENGUERRAND DE MONSTRELET. *Cherchez* MONSTRELET.

ENGUIEN. *Cherchez* ANGUIEN.

ENGUNI. *Cherchez* ANCYRE.

ENGURI, anciennement *Astelfus*, Riviere de la Georgie, en Asie. Elle coule dans la Mingrelie, baigne Anargie, & se décharge dans la mer Noire. * Baudrand.

ENHAM, en Latin *Ænhamum*, Ville d'Angleterre, où par les soins des Evêques de Cantorberi & d'Yorc, on tint un Concile, le jour de la Pentecôte de l'année 1009. sous le regne d'Etelred. Nous en avons encore trente-deux Chapitres dans la derniere édition des Conciles, avec vingt-huit Decrets Synodaux.

ENHADDA, Ville de Palestine, dans la Tribu d'Issachar. * *Josué*, 19. 21.

ENHASOR, Ville de Palestine, dans la Tribu de Nephthali. * *Josué*, 19. 37.

ENIACHAM, Forteresse, que les Anglois ont construite depuis peu, sur la Côte d'Or en Guinée. * Maty, *Diction.*

ENICO, ou ENNIGO, Comte de Bigorre en Gascogne, que l'on disoit être issu de Meroüée, fils naturel de Theodoric, Roi d'Orleans, chassa les Sarrasins du païs de Navarre & de l'Aragon. Après cette conquête, il se qualifia le premier, Roi de Navarre & Comte d'Aragon en 815. ordonnant que son Royaume seroit hereditaire aux enfans mâles qui descendroient de lui, & à leur défaut, aux filles. * Claud. Rubis, *Conferences des prérogatives anciennes.* Volaterran.

ENICUS, Poëte Grec, vivoit sous la LXXXVII. Olympiade, vers l'an 431. avant J. C. Vossius, *des Poëtes Grecs*, *c.* 6.

ENJEDIM, (Georges) de Hongrie, qui prenoit la qualité de Surintendant d'une Eglise de Transsylvanie, a été l'un des plus subtils Unitaires, qui ayent fait des remarques sur l'Ecriture. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Explicatio locorum Scripturæ veteris & novi Testamenti, ex quibus dogma Trinitatis stabiliri solet.* Il s'attache dans cet Ouvrage à expliquer d'une maniere Socinienne, les passages de l'Ecriture, dont les Catholiques se servent, pour établir le Mystere de la très-sainte Trinité. Son livre n'est pas achevé. Il y en a eu deux éditions; la premiere qui est de Transsylvanie, se trouve très-rarement, la plûpart des Exemplaires en ayant été brûlez; la seconde édition, qui a été faite dans les Païs-Bas, n'est pas si rare. *Voyez* la Bibliotheque des Antitrinitaires. Cet Auteur est fort subtil, & a eu quelques sentimens particuliers, qui ont fait du bruit dans son parti. * M. Simon.

ENIGME: Ouvrage d'esprit qu'on fait d'ordinaire en vers, où sans nommer une chose, on la décrit par ses causes, ses effets & ses proprietez, dans les termes qui ont quelque obscurité, pour exercer les esprits. L'invention en est fort ancienne, & a été renouvellée dans le XVII siecle par quelques Modernes.

ENIPE'E, fleuve de Thessalie, qui arrose la campagne de Pharsale, & près duquel se donna la fameuse bataille entre Cesar & Pompée. Il coule d'abord fort lentement; mais après avoir reçû l'Apidan, il devient fort rapide. * Lucain, *l.* 2. & 7. Ovid. *Met.* 1.

ENIPE'E, Fleuve de l'Elide, a été depuis nommé *Barn chir.* Homere, *liv.* 7. *de l'Odyss.* dit que Tyro, fille de Salmonée, étant devenuë amoureuse d'Enipée, Neptune qui aimoit cette fille, prit la forme de ce fleuve pour en joüir, & qu'il eut d'elle Pelias & Nelée.* Ovid. 3. *des Amours*, 5.

ENIS-CORT, ou INIS-CORTHY, Bourg d'Irlande situé dans le Comté de Wexford en Lagenie, sur la riviere de Slone, à quatre lieuës au-dessus de la ville de Wexford. Enis-Cort a séance & voix par ses Députez au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

ENISE, à present *Nisi*, selon Fazellus, petite riviere de Sicile, en la vallée de *Demona*, se jette dans la mer près du Phare de Messine, & étoit appellée par les Grecs *Chrysorrhoas*, nom qu'ils donnent à toutes les rivieres qui ont de l'or dans leur sable. Il y avoit sur ses bords une ville nommée *Nisa*, si forte par son assiete, que les Atheniens ne pûrent jamais s'en rendre maitres. * Thucydide. Cluvier. Baudrand.

ENISTOWN, Bourg d'Irlande, dans la Momonie. C'est le lieu principal du Comté de Clare, & le seul qui ait séance dans le Parlement d'Irlande. On le trouve environ à une lieuë de la petite ville de Clare, du côté du Nord. * Baudrand.

ENKOPING, en Latin *Enecopia*, Ville de Suede dans la Province d'Upland, est située prés du lac de Meler, à cinq ou six lieuës d'Upsale. * Baudrand.

ENNA, ancienne Ville de Sicile au milieu de l'isle, étoit fort celebre à cause d'un temple dédié à Cerès. C'est où l'on tient que Proserpine fut enlevée par Pluton. Ciceron, *en sa 4. Or. contre Verrès*; fait mention de cette ville, & particulierement de ses belles eaux. De-là vient que Bochart tire son nom du mot Phenicien, *Ennaam*, ou *Ennam*, c'est-à-dire, *fontaine de plaisir*. En effet, Diodore, *liv.* 5. remarque, qu'il n'y a point de lieu dans toute la Sicile, où il y ait de si belles sources. Cette ville se nomme à present *Castro-Giovanni*. * Cluvier. Baudrand.

ENNISKILLING, petite Ville ou Forteresse de l'Ultonie en Irlande. Elle est capitale du Comté de Fermanach, & située sur une petite isle, que forme le lac d'Earne en se déchargeant dans celui de Broad. Cette place s'est renduë celebre sur la fin du XVII. siecle par la vigoureuse resistance qu'elle fit contre les troupes de France & d'Irlande jointes ensemble. Les habitans défirent le Duc de Berwick, fils naturel du Roi Jacques II. qui en attaqua une troupe à Baltemulling avec 1500. hommes. Ils l'obligerent à se retirer, après lui avoir tué 250. hommes, en Septembre 1689. Ils défirent souvent les partis du Roi Jacques, & particulierement au mois d'Août de la même année, près de Lisnach, où 8. Escadrons de leur parti, & trois Compagnies d'Infanterie, furent attaquez par le Colonel Hamilton avec un Regiment de Dragons. Mais ceux d'Enniskilling le contraignirent de se retirer, après lui avoir tué 130. hommes, & en avoir pris 39. prisonniers, sans en avoir perdu un seul des leurs. A dix heures de ce même jour, ayant été renforcez par 1200. Chevaux & 1500. Fantassins commandez par le Colonel Woolsley, ils s'avancerent vers l'ennemi à Newton-Buttler, le chasserent d'une hauteur, où il étoit avantageusement posté. Mais comme l'ennemi avoit sept pieces de canon, qui donnoient dans le grand chemin entre deux fondrieres, la Cavalerie d'Enniskilling ne put pas avancer. Cependant l'Infanterie traversant ces fondrieres, tomba sur leurs ennemis, leur tua 100. hommes, prit leur canon; après quoi la Cavalerie les poursuivit jusqu'à Cavan. Il y en eut plus de 2000. de tuez ou de noïez, & 300. de pris, parmi lesquels il y avoit 50. Officiers, & entr'eux le General Macarty, qui étant conduit prisonnier à Londonderri, où il étoit sur sa parole: ne laissa pas de s'enfuïr en France. Les mêmes habitans d'Enniskilling commandez par le Colonel Lloyd, mirent en fuite 5000. des troupes du Roi Jacques, qui vouloient assieger Slego; & quoiqu'ils fussent fort inferieurs en nombre; ils lui tuerent ou blesserent 800. hommes, parmi lesquels il y avoit trois Colonels & 15. Capitaines. On prit aussi trois Colonels & 200. soldats, & ceux d'Enniskilling ne perdirent pas plus de 30. hommes. Au mois de Mars 1690. ils prirent Belturbett, & ne contribuerent pas peu par leur resistance & par leur valeur à la celebre victoire de la Boine, qui fut suivie de la reduction de toute l'Irlande. * *Memoires du Temps.*

ENNIUS, (Quintus) né à Rudes, ville de Calabre, vers l'an 515. de Rome, & 236. avant J. C. passa une partie de sa vie dans la Sardaigne, d'où il fut amené à Rome par Caton *le Censeur*, qui quoique déja vieux, avoit appris de lui les Lettres Grecques.

☞ * Ennius composa à Rome des Poësies qui consistoient en diverses Tragedies, & en dix-huit livres d'Annales de la Republique de Rome. Il nous est resté des fragmens de la plûpart de ces Ouvrages. Scriverius a publié les fragmens de ses Tragedies & Comedies à Leyde l'an 1620. *in octavo*, avec ceux des autres tragiques Latins, qui avoient déja paru ensemble à Lyon dès l'an 1603. Merula a donné ceux de ses Annales à Leyde, *in quarto* l'an 1595. mais Jerôme Colonna publia ensemble ceux de ses Tragedies, & ceux de ses Annales à Naples, *in quarto* en 1590. Ciceron reconnoit qu'Ennius est beaucoup plus accompli que le Poëte *Nevius*, quoiqu'il eut pris beaucoup de choses de lui, selon le même Auteur: c'étoit un Poëte de grand genie, au jugement de Ciceron & d'Ovide même, qui ajoûte neanmoins qu'il n'avoit point d'art, *Ennius ingénio maximus, arte rudis*; mais il a récompensé ce défaut d'art par la vivacité de son esprit, par cette force & ce feu divinement infus dans son imagination, lequel lui a fait faire des vers, sans sçavoir les regles de la poëtique. Suivant Horace, il ne s'étoit jamais mis à faire des vers, qu'il ne fût dans le vin. Virgile avoit beaucoup profité dans la lecture des Ouvrages d'Ennius, il en avoit pris jusqu'à des vers entiers, que ce Poëte, par reconnoissance, appelloit des perles tirées du fumier d'Ennius. Ennius a été le premier qui ait employé ces vers épiques ou heroïques parmi les Romains, & on le considere comme celui qui en est l'auteur, & qui en a introduit l'usage. Il a tiré, pour ainsi dire, sa poësie Latine des bois & des villages, pour la transplanter dans la ville, afin qu'on pût l'y cultiver. Mais son style a toûjours passé pour un style rude & grossier. Il mourut des goutes âgé de 70. ans, sous le Consulat de Q. Marcius Philippus, & de Cneius Servilius Cæpio, l'an 585. de Rome, & 169. avant J. C. On l'enterra dans le tombeau de Scipion, qui avoit été de ses amis. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Macrobe, *l.* 6. *Saturn. c.* 1. Ciceron, *de Senect. & in Bruto*. Victor, *de vir. illust. c.* 47. S. Jerôme, *en la Chron.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 2. *& de Poët. c.* 1. Baillet, *Jugem. des Sçav. sur les Poëtes Latins.*

ENNODIUS, (Marcus ou Magnus Felix) que Trithéme nomme mal Evodius, Evêque de Pavie, dans le VI. siecle, étoit issu d'une race illustre des Gaules, & né en Italie l'an 473. ayant perdu à l'âge de 16. ans une tante, qui l'avoit nourri & élevé, il se trouva très-mal dans ses affaires; mais un mariage avantageux le remit fort à son aise. Il joüit quelque temps des commoditez & des plaisirs que les richesses procurent, mais en ayant connu le danger, il prit la resolution de mener une vie plus Chrétienne. Il entra dans le Clergé du consentement de sa femme, qui de son côté embrassa une vie continente & religieuse. Ce fut en ce temps qu'il se rendit celebre par ses lettres & par ses autres écrits. Il fut choisi pour faire le Panegyrique du Roi Theodoric, & entreprit la défense du Concile de Rome, qui avoit absous le Pape Symmaque. Son merite le fit élever sur le Siege de Pavie vers l'an 510. On le choisit ensuite pour travailler à la réünion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident. Il fit pour ce sujet deux voyages en Orient. Le premier en 515. avec Fortunat Evêque de Catane, & le second en 517. avec Peregrinus Evêque de Misene. Ces voyages n'eurent pas le succès qu'il prétendoit, mais ils firent connoître sa prudence & sa fermeté; car l'Empereur Anastase fit tout ce qu'il put, pour le tromper, ou pour le corrompre; & n'en ayant pû venir à bout, après plusieurs mauvais traitemens, il le fit mettre en mer dans un vieux vaisseau, & ayant défendu qu'on le laissât aborder à aucun port de Grece, l'exposa à un péril évident. Il arriva neanmoins en Italie, & retourna à Pavie, où il mourut peu de tems après, le premier jour d'Août de l'an 521. âgé de 48. ans. Le P. Sirmond fit imprimer l'an 1611. les Oeuvres d'Ennodius, qui contiennent IX. livres d'Epîtres à diverses personnes, X. Recüeils d'œuvres diverses, comme un Panegyrique à Theodoric. Roi des Ostrogots, l'Apologie pour le Synode & le Pape; la Vie de saint Epiphane Evêque de Pavie; la Vie du B. Antoine, Moine de Lerins, que Vincent Baralis rapporte aussi en la Chronologie du même Monastere, &c. Il y a encore dans le même livre 28. discours ou déclamations, un de Poëmes, & deux d'Epigrammes, avec les Notes du même P. Sirmond. Le Pere André Schot avoit fait imprimer l'an 1610. les mêmes Oeuvres à Tournay. On voit l'Epitaphe d'Ennodius, dans l'Eglise de S. Michel de Pavie, avec ces mots à la fin.

Depositus sub d. XVI. Kal. Aug. Valerio V. C. Consule, * Sirmond, *in not. ad Ennod.* Le Mire, *in auct. Biblioth.*

de Script. Eccl. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Trithéme, *au Cat.* Baronius, *A. C.* 489 503. 515. 517. Possevin, *in Appar. facr.* Bernardin Sacci, *lib.* 8. *Hist. Ticin.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 1. *c.* 8. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VI. siecle. Voyez* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes.*

ENNON, Village ou Bourg de la haute Galilée dans la Tribu de *Manassé* deçà le Jourdain, près de Salim, où S. Jean-Baptiste baptisa Jesus Christ. * *Evang. Jean III.* 23. Ce Bourg est arrosé du Jourdain, & n'est pas éloigné de la mer de Tyberiade. Voyez Titin sur ce chapitre.

ENOBARBE, (*Ænobarbus*) surnom d'un Consul Romain. *Voyez* Domitiens. Famille.

ENO ou ENIO, Ville de Thrace, nommée autrefois *Ænos. Cherchez* Ænos.

ENOCH, étoit fils de Caïn; mais il ne fut pas le premier, comme l'a crû Josephe; parce qu'étant né vers l'an 131. du monde, & 3873. avant J. C. son pere étoit alors âgé d'environ cent trente ans. Il donna son nom à la premiere ville, qui ait été bâtie sur la terre, & qui fut nommée Enochie. * Genese, c. 5. Josephe, *liv. des Antiqq. c.* 3. Salian, *A. M.* 131. & 151. & Torniel, *A. M.* 131. & 133.

ENOCH ou HENOC, fils de Jared & pere de Mathusalem, nâquit l'an du monde 622. & avant J. C. 3392. Le Texte sacré lui donne cet éloge, *d'avoir marché devant Dieu.* On ne peut pas nier qu'il n'ait été Prophete, comme saint Augustin le prouve de l'Epitre Catholique de saint Jude, qui parle de lui *v.* 14. en ces termes. *C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septiéme depuis Adam, a prophetisé ainsi: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, &c.* Au reste, il ne sera pas inutile de faire deux remarques au sujet d'Enoch; l'une touchant son livre de Propheties, & l'autre sur son transport hors du commerce des hommes. Pour le premier, plusieurs Ecrivains ont crû, qu'il falloit que ce livre fût commun du temps des Apôtres, puisque saint Jude le cite. Mais les autres sont surpris, que Josephe & Philon, qui ont recherché avec tant de soin tout ce que les Juifs avoient de plus saint & de plus venerable, n'ayent point parlé de cet Ouvrage, qui apparemment n'étoit pas venu à leur connoissance. Ainsi ils disent, avec quelque raison, que saint Jude avoit peut-être tiré ce qu'il avance de quelque Auteur digne de foi. Car pour le livre d'Enoch, qui se voyoit du temps de saint Jerôme, de saint Augustin, d'Origene, de Tertullien, & de Bede, & que ces Peres alleguent quelquefois; on ne doute point que ce ne fût une supposition des Heretiques de ce temps-là, qui non contens de falsifier les Ecritures, se jouoient par ces Ouvrages supposez & fabuleux de la credulité de leurs Sectateurs. Saint Augustin est de ce sentiment. Il est marqué dans la Genese, qu'Enoch disparut, & que Dieu le transporta; ce qui arriva l'an du monde 987. & avant J. C. 3017. L'Ecclesiastique ajoûte; que ce fut dans le Paradis terrestre; & que de là il devoit venir porter les hommes à la penitence; ce qui a fait dire aux saints Docteurs, que ce Prophete doit venir à la fin du monde avec Elie, pour prêcher la Foi de Jesus-Christ, contre l'Antechrist. Nous avons déja touché cette question en parlant d'Elie. On peut consulter le Texte sacré & les anciens Peres, comme Tertullien, saint Irenée, Philon Juif, saint Jerôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Methodius, saint Eucher, & un grand nombre d'autres saints Docteurs, qui sont de ce sentiment.

☞ * La prophetie attribuée à Enoch est ancienne, elle a été citée par S. Irenée, par S. Clement d'Alexandrie, par Tertullien, par Origene. Elle traitoit des affaires, de la descente des Anges sur la terre, de leurs mariages avec les filles des hommes, de la dispersion des Juifs, du Jugement dernier, & d'autres sujets qui étoient accompagnez de fables. Tertullien a consideré ce livre comme Canonique. S. Jerôme, Origene & S. Augustin ont crû, que c'est ce même livre que S. Jude cite. D'autres ont pretendu que c'étoit une autre prophetie, qui étoit veritablement d'Enoch. S. Augustin. Quelques anciens avoient rejetté l'Epitre de saint Jude hors du Canon, à cause de la citation du livre d'Enoch; mais saint Augustin a remarqué judicieusement que, quoiqu'il ait esté un livre apocriphe, cela ne déroge point à son autorité; parce qu'il peut y avoir des choses utiles & veritables dans un livre apocriphe. * Genese, c. 5. S. Augustin, *de Civitate Dei, lib.* 15. *c.* 23. *& l.* 18. *c.* 38. *Sixt. Sen. l.* 2. *Bibl. Sanct.* Tertullien, *adv. Jud. c.* 2. *de Anima, c.* 58. *de Resur. carnis, &c.* S. Irenée, *l.* 1 *c.* 5. *& l.* 4. *c.* 30. Philon Juif, *l. de vita Sapient.* Salian. Torniel, *A. M.* 623. *n.* 1. 2. 688. *n.* 2. 21. 29. *n.* 3. *&* 4. & Baronius, *A. C.* 68. *Perer. in Gen. l.* 7. M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur la Bible.*

ENOCH, Orateur celebre, natif d'Ascoli en Italie, fut un des premiers qui travaillerent à rétablir les belles Lettres en Occident, après que les guerres & la barbarie les eurent presque ensevelies dans l'oubli. Un des plus grands services qu'il rendit à la Republique des Lettres, fut de retirer quantité de livres Grecs, qui étoient demeurez en la possession des Turcs, depuis que ces Infideles se furent rendus maîtres de la Grece; ce qu'il executa avec le secours du Pape, qui lui fournit l'argent necessaire pour ce sujet. * Joseph. Lentus. Asc. *Prac. fact Asc. Clar.*

ENOS, fils de Seth, nâquit environ l'an 235. du monde, & 3769. avant J. C. Son nom est interpreté *Homme*, & cette signification n'est pas sans mystere, puisque la Genese remarque, qu'il commença à invoquer le nom du Seigneur, & qu'il fut un veritable homme de bien. Ce qui signifie, non pas un établissement de son culte, comme si Dieu n'eût pas été honoré auparavant, mais une institution qui étoit accompagnée de ceremonies, plus reglées que par le passé. A l'âge de 90. ans Enos engendra Caïnan; & mourut âgé de 905. ans & en 1140. du monde, & 2864. ans avant J. C. * Genese, *c.* 5. Torniel, *A. M.* 263. *num.* 1. 2. 1140. *num* 1.

ENRICHEMONT, Bourg. *Cherchez* Boisbelle.

ENS, petite Ville d'Allemagne, dans la haute Autriche. Elle est sur la riviere d'Ens, environ à une lieuë du Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté du Levant. Baudrand.

ENS, Riviere d'Allemagne. Elle prend sa source près de S. Veit, dans l'Archevêché de Saltzbourg, traverse une partie de la Stirie, baigne Steyr & Ens dans l'Autriche, & peu après se décharge dans le Danube. * Baudrand.

ENS, petite Isle du Zuyderzée. Quelques Geographes estiment que cette isle & celle d'Urk sont l'isle des anciens Frisons, qu'on appelloit *Flevo* & *Fletio.* * Baudrand.

ENSABATHEZ, Heretiques, qui s'éleverent contre l'Eglise, dans le XII. siecle, suivoient les erreurs des Vaudois, & se faisoient distinguer par une certaine chaussure grossiere, qu'ils nommoient *Sabates.* Cette reformation, par les pieds, étoit estimée très-essentielle par ces errans. * Prateole, *v. Insabb.* Gautier, *Chron. XII. siecle, c.* 16.

ENSEIGNE, Signe Militaire, sous lequel se rangent les soldats, selon les differens corps dont ils sont, ou les differens partis qu'ils suivent. Xenophon dit que les Perses portoient pour enseigne une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pegase dans les leurs. Les Atheniens une choüette. Les Messeniens la lettre Grecque M. Les Lacedemoniens le Λ. Les Romains ont eu diverses enseignes de la louve, du minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arrêterent à l'aigle, la seconde année du Consulat de Marius. Quand on voit des Enseignes Militaires sur les Médailles des Colonies Romaines, cela marque une Colonie peuplée de vieux soldats. Les Enseignes des Chinois sont des queuës de cheval. Celles des Européens sont des Drapeaux de taffetas de diverses figures, couleurs, armes & devises. Enseigne, a signifié autrefois un cri de guerre, qui servoit à rassembler les troupes dans la mêlée, & à leur enseigner le Drapeau, sous lequel elles devoient se ranger. On disoit crier son Enseigne, pour faire son cri. * *Antiqq. Rom.*

ENSEMES, Ville sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin. * *Josué*, 18. 17.

ENSFROY, ou ENSFRIDUS, Religieux de l'Ordre de Citeaux, que d'autres nommoient mal *Mefridus*; vivoit dans le XIII. siecle, & fut Prieur du Monastere d'Ebirbach, dans le Diocese de Mayence. Il écrivit quelques Ouvrages de pieté, & des lettres que nous avons

dans la Bibliotheque des Peres. Ensfridius mourut en l'an 1146. * *Consultez* Charles de Visch, *dans l'Histoire d'Ebirbach, & dans la Bibliotheque des Ecrivains de Citeaux.*

ENSISHEIM, Ville d'Allemagne dans l'Alsace, est située sur la riviere d'Ill, à deux ou trois lieuës de Brisac, & appartient à la France, depuis la paix de Munster en 1648. Ensisheim, que les Auteurs Latins nomment *Ensishemum*, a été autrefois capitale de la haute Alsace, & le siege de la Justice du Brisgaw & du Suntgaw.

ENTE'E, Geant. *Cherchez* ANTE'E.

ENTELLA, Ville avec une bonne citadelle. L'Empereur Frederic II. ruina l'une & l'autre; & l'on en voit les ruines dans la Vallée de Mazara en Sicile, sur le Belix Dextro, à demi-lieuë au dessous de Calatrisi. * Maty, *Diction.*

ENTHOUSIASTES, nom des anciens Sectaires, qui étoient les mêmes que ceux qu'ont été appellez *Massaliens*, *Euchites* On leur avoit donné ce nom, à ce que dit Theodoret, parce qu'étant agitez du Demon, ils croyoient avoir des veritables inspirations. On donne encore aujourd'hui le nom d'Enthousiastes aux Anabaptistes, aux Quakers ou Trembleurs, & à quelques autres fanatiques d'Angleterre. Les Enthousiastes, les Quakers ou les Trembleurs, dit M. Stouppe, qui croyent qu'ils sont touchez d'une inspiration divine, soûtiennent que la sainte-Ecriture doit être expliquée par les lumieres de cette inspiration divine, sans laquelle ce n'est que lettre morte, & que ce n'est point la vraye, unique & parfaite parole de Dieu. Ils soûtiennent que leur esprit est plûtôt cette parole qu'il faut écouter & suivre, cet Esprit que l homme a en soi-même, & qui lui sert comme de Docteur pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs Assemblées, ils demeurent assis longtemps sans parler & sans remuer. L'on en end seulement quelques gemissemens, jusqu'à ce que quelqu'un d'entr'eux sentant l'agitation & le mouvement de l'esprit, se leve & dit les choses que l'esprit lui commande de dire. Les femmes même sentent les mouvemens de l'esprit, qui les font parler aussi-bien que les hommes dans les assemblées. Dans leurs entretiens ils parlent souvent de leurs ravissemens & de leurs revelations. Gaspard Suvenke-Feldius Gentilhomme de Silesie a été un des premiers Chefs des Enthousiastes en 1527. Il avoit une grande pieté en apparence, & ceux de sa Secte le regarderent comme un autre Enoch. * Theodoret, *Hist. Eccles.*

ENTICHITES, est le nom qu'on donne à certains Sectateurs de Simon *le Magicien*, dans le I. siecle Ils celebroient des sacrifices abominables, dont la pudeur défend de rapporter la matiere & les circonstances. * Saint Epiphane, *her.* 21. Theodoret, *in Simon.* Baronius, *A. C.* 35.

ENTIERES, (Marie d') Demoiselle de Tournay, celebre dans le XVI. siecle par sa science & par sa pieté, publia divers Traitez qui nous sont inconnus, si nous en exceptons une Epitre contre les Turcs, les Juifs, les Lutheriens, &c. qui fut imprimée l'an 1536. Elle exerça souvent sa plume contre les Protestans, qui commençoient de débiter leurs erreurs contre l'Eglise. * La Croix du Maine, *en sa Biblioth. Franç.* Valere André, *Biblioth. Belg*

ENTINOPUS, de Candie, fameux Architecte au commencement du V. siecle, a été l'un des principaux fondateurs de la ville de Venise. Plusieurs Historiens conviennent, qu'il alla le premier s'établir dans le lieu, où cette ville est presentement située. Les Archives de la ville de Padoüe portent, que quand Radagaise Roi des Goths entra en Italie l'an 405. & que les ravages de ces barbares contraignirent les peuples à se sauver en differens endroits, un Architecte de Candie, nommé Entinopus, fut le premier qui se retira dans des marais, proche de la mer Adriatique. La maison qu'il y bâtit, étoit encore la seule qu'on y vit, lorsque quelques années après les habitans de Padoüe se refugierent dans le même marais, où Entinopus s'étoit retiré, & y éleverent en 413. les vingt-quatre maisons, qui formerent d'abord la ville de Venise. La maison d'Entinopus fut ensuite changée en Eglise, dédiée sous le nom de saint Jacques, laquelle subsiste encore, & est située dans le quartier de Venise, appellé *Rialto*, qui est le plus ancien de la ville. * Sabellicus, 1. *Decad. liv.* 1. Felibien, *Vie des Architectes.*

ENTRE-DEUX-MERS, le païs d'Entre-deux-Mers. Petit païs de France dans la Guyenne. Il est entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent jusqu'à Cadillac, qui en est le lieu principal. * Baudrand.

ENTRE-DOURO-E-MINHO, Province de Portugal, est ainsi nommée, parce qu'elle est située entre la riviere de Douro, au Midi, & celle de Minho, au Septentrion. Elle a la mer de Portugal ou l'Ocean Occidental au Couchant, & la Province de Tras los-Montes au Levant. Cette Province est la mieux peuplée, & la plus délicieuse de toute l'Espagne. Dans l'espace de dix-huit lieuës de long & de douze de large, on y compte plus de 1400. Paroisses, plus de 130. Monasteres, six ports de mer, & de bonnes villes, comme Brague, Porto, Viana, Barcelos, Ponte de Lima, Caminha, &c. * Andreas Resendius, *Ant. Lusit.* Antonio de Portugal, *Descripçaon da Prov. Entre-Douro-e-Minho*, Bernardin de S. Antonio, *Descript. Portug.* Gaspar Alvarez de Loussada, *Descr. d'Ent. Douro e-Minho.* Vasconcellos, &c.

ENTRE-ROCHE, lieu remarquable au Canton de Berne, près de la Sarraz. Pendant qu'on y creusoit l'an 1640. pour faire un canal de communication, entre les lacs de Geneve & d'Iverdun, on trouva cette inscription rapportée par Plantin, *Descript. de Suisse.*

IMP. CÆS. TR. P. ÆLIO HADRIANO. AUG.
P. M. TRIB. POT. COS. III. P. P. AVENTICUM.
M. P. XXXXI.

ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE, Contrée des Païs-Bas. Elle est renfermée entre la Sambre & la Meuse, depuis le confluent de ces deux rivieres, jusqu'aux confins de la Picardie & de la Champagne. Il comprend une partie des Comtez de Hainault & de Namur & une partie du païs de Liege. On y trouve les villes de Charlemont, de Philippeville, de Marienbourg, de Chimay, d'Avesnes, de Maubeuge, de Beaumont, de Thuin, de Walcourt, & du Châtelet. * Maty, *Diction.*

ENTREVAUX, que les Auteurs Latins nomment *Intervallium*, Ville de France en Provence, est située sur la riviere du Var, dans les montagnes, & sur les frontieres du Comté de Nice. Cette ville est aujourd'hui le siege de l'Evêché de Glandeves, qui n'en est qu'à un quart de lieuë. *Cherchez* GLANDEVES.

ENVIE, maligne Divinité, que les anciens honoroient, de peur de se voir exposez à ses fureurs. Virgile dit qu'elle étoit domestique de Pluton; & Ovide fait une description de son habitation, dans ses Metamorphoses. On la represente ordinairement par une femme extrêmement laide, qui a les yeux égarez, & enfoncez dans la tête. Elle est coiffée de couleuvres, & porte trois serpens d'une main, & un hydre à sept têtes de l'autre. Un serpent lui ronge le sein. Tous ces attributs forment une expression assez juste de l'envie. * Ovide, *liv.* 2. *des Metam.*

ENYALIUS, Dieu des Sabins appellé *Quirinus* par eux & par les Romains. On ne sçait pas bien si c'est Mars, ou quelqu'autre Divinité égale en puissance. On dansoit des Balets sacrez dans son Temple. * *Antiqq. Grecq. & Rom.*

EOB

EOBANUS, (*Helius*) de Hesse en Allemagne, Poëte Latin celebre, nâquit au milieu des champs, sous un arbre l'an 1488. d'autres disent dans les hayes d'un village. On ne sçait point le nom ni le surnom veritable de cet Auteur; il est à croire qu'il l'a voulu supprimer lui-même, en se donnant celui de *soleil Levant*, qu'on lui a conservé jusqu'ici, & qu'il a pris de la Langue Grecque. Il a fait les *Heroïnes Chrétiennes*; mais il semble qu'il se soit plû davantage à tourner en vers Latins les Ouvrages des anciens Poëtes Grecs, qu'à donner de nouveaux sujets de poësie. Il a traduit entr'autres les Bucoliques ou Idylles de Theocrite, l'Iliade d'Homere, le ravissement d'Helene par Coluthe, & il a mis les Pseaumes de David en vers Elegiaques. Il mourut à Marpurg l'an 1540. le 4. Octobre. Helius Eobanus passe pour un des plus considerables d'entre les Poëtes Latins, que

l'Allemagne ait produits. Quelques Auteurs de son païs n'ont pas fait difficulté de le comparer à Homere. Melchior Adam trouve quelques circonstances qui paroissent avoir rendu Eobanus semblable à Homere. La premiere, est celle du lieu de la naissance de ces deux Poëtes, qui a été inconnu jusqu'ici; ensorte que l'un & l'autre ont pû passer dans le monde pour des enfans trouvez. La seconde, est celle de la disgrace où ils sont tombez tous deux par l'affoiblissement ou la perte de la vûë, cependant avec cette difference qu'Eobanus n'étoit pas à beaucoup près si grand Poëte qu'Homere, aussi n'étoit-il pas aussi aveugle que lui: Homere, selon la supposition vulgaire, ayant perdu la vûë entierement, & Eobanus n'ayant qu'une taye qui lui couvrit les yeux. La troisiéme est celle de l'indigence qui a été presque égale, dans l'un & dans l'autre; mais qui ayant été accompagnée d'une mendicité publique dans Homere, doit lui conserver le pas devant Eobanus. Voila la ressemblance quant à la fortune. Mais l'endroit par où il approche le plus d'Homere, est sans doute cette facilité merveilleuse à faire des vers, qui a fait dire aux Critiques, entr'autres à Erasme, qu'il étoit né Poëte, & que l'ame d'Homere ou d'Ovide étoit passée dans son corps. En effet, les vers ne lui coûtoient que la peine & le temps de les écrire. Eobanus neanmoins avoit quelquefois besoin pour cela de cette chaleur bachique, qui réjoüit l'esprit poëtique; aussi n'étoit-il pas moins habile à boire qu'à faire des vers, puisqu'il desesperoit & mettoit sur le carreau les meilleurs beuveurs d'Allemagne. Les Elegies de ce Poëte sont ce qu'il y a de plus estimable parmi ses Ouvrages, & generalement parlant Eobanus est naturel, aisé, clair, châtié, & l'Allemagne n'avoit encore rien produit jusqu'alors de plus agreable. * Erasm. *Epistol. ad Mutian. Rufum pag. 177. post. ejusd. vit. edit. Lugd. Bat. & epistol. ad Joan. Draconem, pag. 178. 180. post vit. Erasm.* Lilio Giraldi. Melch. Adam, *lib. de vit. Philosophor. Germ. pag. 105. & seqq.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Modernes tom. 7. edit. Paris 1686.*

EOLE, (*Æolus*) Dieu des vents, fils d'Hippotas, ou, selon d'autres de Jupiter, étoit Roi des isles de Vulcain, qui furent depuis appellées de son nom *Eoliennes*. Diodore, *l. 5.* ajoûte que ce fut un Prince juste & pieux, qui faisoit bon accüeil aux Etrangers, & qui inventa l'art de se servir de voiles dans la navigation. Strabon dit que par le flux & le reflux des eaux il jugeoit de la nature du vent, qui devoit regner bien-tôt après, & qu'ainsi il prédisoit les tempêtes; ce qui fit croire au vulgaire ignorant, que les vents étoient sous sa domination. C'est apparemment pour cette raison, que quelques-uns veulent, qu'au païs des Lappons il y ait des Sorciers, qui vendent le vent à ceux qui vont en mer, & qui font lever celui qui leur est necessaire, parce que, peut-être par de certains signes naturels tirez des eaux ou des astres, ils connoissent le vent qui se doit lever, & le prédisent aux pilotes ignorans.

☞ * Eole étoit grand astrologue, ou pour mieux dire astronome, & avoit une parfaite connoissance des vents, qu'il prédisoit en observant le cours des nuées, & de la fumée qui sortoit de l'isle de Vulcain. Ses avis ne furent pas inutiles à Ulysse, qui le consulta en passant, & qui apprit de lui les vents qui devoient regner pendant son voïage. Homere a donné à cette verité un tour fabuleux mais fort ingenieux; car il feint que cet Eole étoit le Roi de ces isles Eoliennes, qu'il tenoit les vents dans des cachots, & qu'un jour il les enferma tous dans une outre, dont il fit présent à Ulysse. Peut-être même qu'Homere a suivi en cela les Pheniciens, qui, comme l'a remarqué Bochart, du mot *Aol*, tempête, d'où aussi le mot Grec *Aella*, est derivé, ont fait Eole Roi des tempêtes, & comme dit Horace *ventorum Pater.* * Homere, *Iliad. Odyss.* Horace, *Carm. l. 1. Od. 3.* Dacier, *remarque sur cet endroit d'Horace.* Pline, *l. 3. c. 9.* Strabon, *l. 1.*

EOISE. *Cherchez* LOUISE.

EOLE, Montagne d'Italie. *Cherchez* MONT D'EOLE.

EOLIDE, Province de l'Asie Mineure sur l'Archipel, entre l'Ionie & la Mysie, est nommée par les anciens Auteurs, *Æolia & Æolis*, & fut habitée par les Beotiens. Ses villes étoient Elée, Phocée, Pherée, aujourd'hui *Foglia*, Cuma maintenant *Castri*, &c. Il y avoit aussi les rivieres de Pactole & d'Hermus. Le mode Eolien, en fait de Musique, étoit celebre dans l'antiquité. Ce païs qui fut autrefois si fertile, est à present fort mal cultivé, sous la domination du Turc. On n'y trouve que quelques hameaux. * Herodote, *liv. 1.* Pomponius Mela, *liv. 1.* Strabon, Pline, Ptolomée, &c.

EOLIES (*Æolia*) Isles entre l'Italie & la Sicile, furent appellées de ce nom à cause d'Eole, qui en étoit Souverain. Les Grecs les nommoient *Hephestiades*, & les Latins *Vulcanies* ou *Lipares*, du nom de la premiere qui est de Liparos. Il n'y a en que sept, quoi que Ptolomée en mette dix. Celle de Strongyle, qu'on nomme aujourd'hui *Stromboli* ou *Strongoli*, jette des fumées, qui servent de presage pour connoître les vents. * Ptolomée, *liv. 3. ch. 10.* Pline, *l. 3. c. 8. & 9.* Strabon, *l. 9.* Mela, *liv. 3. ch. 7.* Diodore de Sicile, *liv. 5.* Cluvier, *c. 14.*

EON ou EUDE DE L'ETOILE, Gentilhomme Breton, dans le XII. siecle, étoit tellement ignorant, qu'aïant oüi chanter dans l'Eglise ces paroles du Symbole, *Per EUM qui venturus est judicare vivos & mortuos*, il s'imagina qu'il étoit cet *Eum*, ne sçachant pas distinguer son nom du mot Latin, qui designe celui qui devoit venir juger les vivans & les morts. Plusieurs personnes d'entre le peuple s'infatuerent de cette ridicule extravagance Il étoit suivi comme un Prophete, & paroissoit toûjours avec pompe, bien que souvent il se cachât. On l'accusa d'être Magicien, & de faire, pour attirer le monde, de grands festins, mais qui n'étoient qu'illusion; les viandes qu'on mangeoit à sa table, & les presens qu'il donnoit, étant des charmes qui alienoient l'esprit. L'Archevêque de Reims se saisit de ce Maniaque, & le presenta l'an 1148. au Concile que le Pape Eugene III. faisoit tenir en cette ville. Ses réponses pleines de rêveries firent qu'on le traita de fou. On le mit neanmoins en prison, où il mourut bientôt après. Plusieurs de ses disciples, plus insensez que lui, aimerent mieux être jettez dans les flâmes, que de renoncer à ce Prophete prétendu. * Robert, *in suppl. Sigib. A. C.* 1148. Othon de Frisingue, *l. 1. c. 55.* Genebrard, *dans Eugene III.* Sandere, *her.* 145. Baronius, *A. C.* 1148. *&c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XII. siecle.*

EORDE'E (*Eordea*) Ville de Macedoine dans la Mygdonie, près du fleuve Anius, a donné son nom au païs voisin. Les Geographes nous parlent aussi de deux autres petits païs de ce même nom, l'un en Thrace, & l'autre en Iberie. * Strabon. Etienne de Byzance.

EOS, fils du Geant Typhon, selon les Poëtes, bâtit la ville de Paphos dans l'isle de Chypre. D'autres attribuënt cette fondation à Paphus, fils de Deucalion, & cette opinion est la plus suivie. *Voyez* aussi AGAPENOR

EOUS, nom d'un des chevaux du soleil. Ovid. *Metam.* 2. Les Grecs appellent de même l'Ocean Oriental, qui bat de ses flots la Chine, les Philippines & le Japon.

E P A.

EPACTE, nombre d'onze jours que l'année solaire contient plus que l'année lunaire: de sorte que la lune étant nouvelle au premier jour de l'an, elle est avancée d'onze jours, quand le soleil finit l'année civile. A la fin de l'année suivante, la lune est avancée de 22. jours; & à la fin de la troisiéme année, il se trouve trente-trois jours. Alors on en prend trente pour l'Embolisme, ou mois intercalaire, & il reste trois d'Epacte. L'année d'après, il y en a quatorze, puis vingt-cinq, &c. Mais il faut remarquer que l'Epacte est de douze jours, dans les années bissextiles, qui sont composées des 366. jours. Ainsi de 3. par exemple, on va à 15. d'Epacte, puis à 26. &c. Pour sçavoir le jour de la lune, il faut prendre le nombre de l'Epacte courante, le nombre des mois écoulez depuis celui de Mars compris, & le nombre des jours du mois où l'on est. Si ces trois nombres ajoûtez ensemble ne passent pas trente, c'est le jour de la lune. S'ils passent trente, on rejette les trente, pour le mois d'Embolisme; & le reste est l'Epacte. Par exemple, vous voulez sçavoir quel jour de la lune est le 6. de Juillet 1699. l'Epacte est 19.

ajoûtez-y 5. pour les mois depuis Mars jusqu'à Juillet, ce sont 34. Ajoûtez encore 6. qui est le jour du mois, cela fait 40. Rejettez 30. reste 10. pour le jour de la lune, qui est alors dans son premier quartier. Il faut remarquer neanmoins, que par cette methode on ne trouve pas toûjours précisément le jour de la lune, & l'on peut manquer d'un jour ou presque de deux; parce que les lunes sont alternativement de 29. & de 30. jours. Ceux qui veulent connoître le jour de la lune avec plus d'exactitude, doivent avoir recours aux Ephemerides, où les calculs sont faits selon les regles de l'Astronomie. * Petau, *de Doctr. Tempor.*

EPAGATHE, Officier de guerre sous l'Empire d'Alexandre *Severe*, étant secondé de quelques troupes, assassina le celebre Jurisconsulte Ulpien, l'an de J.C. 226. L'Empereur fut extrêmement irrité de cet attentat; mais il ne put faire punir Epagathe à Rome, de peur que les soldats ne se soulevassent; c'est pourquoi il envoya Epagathe en Egypte, pour y être Gouverneur, & peu de temps après il lui commanda d'aller en Candie, où il le fit tuer par des gens qui lui étoient affidez. * Dion. Le Sueur, *Hist. de l'Egl. & de l'Emp.*

EPAGRIS, l'une des isles Cyclades, appellé autrement Hydrusse, par Aristote, à cause de l'abondance de ses eaux.

EPAINETE ou *Epanete*, natif de la Province d'Achaïe en Asie & Disciple de Saint Paul. Ce fut lui qui embrassa le premier la Foi de JESUS-CHRIST dans l'Asie. On le met pour le dix septiéme des soixante & douze Disciples de J. C. * *Romains*, *XVI*. 5.

EPALIUS, (*Æpalius*) Roi des Doriens, dans la Grece, ayant été chassé de son Royaume eut recours à la protection d'Hercule, qui le remit sur le thrône. Ce Prince pour lui témoigner sa reconnoissance, le respecta toûjours très-particulierement, lui defera des honneurs divins après sa mort, & adopta Hyllus, son fils aîné, pour laisser sa couronne dans la famille de ce Heros, qui la lui avoit reconquise. * Strabon, *l.* 9

EPAMINONDAS, Capitaine Thebain, étoit fils de Polymne, & se rendit très-habile dans la Philosophie, sous la discipline de Lysis son Maître, Philosophe Pythagoricien, vers la XCVIII. Olympiade, & l'an 388. avant J. C. Il avoit appris la Musique, & à joüer des instrumens, dès l'âge de 14. ou 15. ans; dans la suite il se forma dans tous les autres exercices d'esprit & de corps, & donna des marques évidentes de vertu & de temperance. Depuis, il porta les armes en faveur des Lacedemoniens, alliez des Thebains; & dans cette occasion aïant défendu avec beaucoup de courage Pelopidas, qui étoit blessé de 7. ou 8. coups, il lia avec ce Chef une amitié qui dura jusqu'à la mort. Par son Conseil Pelopidas délivra la ville de Thebes du joug des Lacedemoniens, qui y exerçoient la tyrannie, & s'étoient rendus maîtres de la forteresse nommée *la Cadmée*. Ce fut là le commencement de la guerre entre ces deux peuples. Epaminondas fut fait General des Thebains, & gagna sous la CII. Olympiade, avant J. C. la celebre bataille de Leuctres, dans la Beotie, quoi qu'il eut peu de monde, en comparaison des Lacedemoniens, qui y perdirent leurs meilleures troupes, & leur Roi Cleombrote, très-estimé par sa valeur. Après cet avantage Epaminondas entra dans la Laconie, jusqu'auprès de Sparte, courut tout le païs ennemi, & fit rebâtir & peupler la ville de Messene, autrefois ruinée par les Lacedemoniens. Les Thebains avoient fait une loi, par laquelle il étoit défendu sur peine de la vie, de commander au delà du temps prescrit. Epaminondas considerant qu'elle avoit été établie pour conserver la Republique, & ne voulant pas qu'elle contribuât à la perte de sa patrie, conserva le commandement quatre mois plus qu'il ne lui avoit été ordonné par le peuple. Ses envieux l'en accuserent dans l'assemblée generale; mais il se presenta hardiment, & permit aux Juges de le condamner à la mort, pourvû qu'ils missent dans l'Arrêt qu'on ne le faisoit mourir, que parce qu'il avoit délivré sa patrie d'une servitude honteuse, & dompté l'orgüeil des ennemis qui l'asservissoient. Cette réponse confondit ses adversaires, qui firent neanmoins donner le commandement de l'armée à un autre. Il s'y enrôla comme simple soldat, & combattit avec tant de courage, & rallia avec tant de prudence les troupes qui fuïoient, que les Thebains aïant honte de ce qu'ils avoient fait, lui donnerent toute l'autorité, pour faire la guerre en Thessalie, où ses armes furent toûjours victorieuses. Dans la guerre qui survint entre les Eléens & ceux de Mantinée, les Thebains prirent le parti des premiers, & les Lacedemoniens, avec les Atheniens, soûtinrent les autres. Epaminondas, qui conduisoit l'armée près de Mantinée, sçachant que les ennemis s'avançoient, résolut de surprendre la ville de Sparte, & ne réüssit pas dans son dessein, qui fut découvert. Il fut aussi chassé de devant la ville de Mantinée; mais peu après, il donna bataille, & défit entierement les troupes des ennemis, sous la CIV. Olympiade, l'an 363. avant J.C. Cette victoire lui fut neanmoins funeste; car il fut blessé à mort d'un coup de javelot, dont le fer étoit resté dans la playe. Il fut porté hors de la mêlée; & aïant sçû qu'on ne lui pouvoit arracher ce fer sans perdre la vie, il resolut de ne point permettre qu'on le lui tirât, qu'il n'eût appris que ses troupes étoient victorieuses. En effet lorsque cette nouvelle lui eut été confirmée: *J'ai assez vécu*, dit-il, *puisque je meurs sans avoir été vaincu*, & en même temps il arracha le fer de sa playe, & expira. Epaminondas n'avoit jamais été marié, & ayant oüi en expirant qu'un de ses amis le plaignoit de ne point laisser de posterité: *Tu te trompes*, lui dit-il, en se tournant vers lui, *je laisse deux filles après moi, la victoire de Leuctres, & celle de Mantinée.* Ce General n'étoit pas moins illustre par sa bonté, son équité, sa frugalité, & sa moderation, que par son courage & son habileté dans l'art de la guerre. * Xenoph. *l.* 6. *&* 7. *Hist. Grec.* Plutarque & Cornelius Nepos, *en sa Vie*. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1.

EPAPHRAS, de la Ville de Colosse, compagnon de Saint Paul dans le Ministere de l'Evangile. Il travailla avec un zele infatigable pour le salut des Colossiens, dont quelques-uns croyent qu'il a été le premier Evêque. Il alla à Rome de leur part, pour visiter & soulager Saint Paul dans sa prison. Le Martyrologe Romain, qui met sa Fête au neuvieme de Juillet, rapporte qu'il fut sacré par le même Apôtre Evêque de l'Isle & de la Ville de Rhodes, où il souffrit le martyre, en combattant courageusement pour la défense de la verité. * *Coloss.* *l.* 7.

EPAPHRODITE, (Saint) Apôtre ou Evêque de Philippes, Ville de Macedoine. Les Fideles de la ville de Philippes en Macedoine ayant appris que Saint Paul étoit arrivé à Rome, & qu'il y étoit détenu prisonnier, lui envoyerent Epaphrodite leur Apôtre, ou, comme le conjecturent les Sçavans, le premier ministre, ou Evêque de leur Eglise, non seulement pour lui porter de l'argent, mais encore pour l'aider de ses services. Epaphrodite tomba dangereusement malade, c'est ce qui prolongea son sejour à Rome. Aussi-tôt qu'il fut gueri saint Paul le renvoya avec une lettre pour les fideles de Philippes, remplie de témoignages d'amitié pour eux & pour Epaphrodite, qu'il honore de la glorieuse qualité de frere, de compagnon de ses travaux & de ses combats, & Apôtre de ces peuples. Voilà tout ce qu'on sçait de ce Saint, dont on honore la memoire le 22. Mars chez les Latins, le 29. ou le 30. du même mois le 7. & 9. Decembre chez les Grecs. Theodoret a crû que par la qualité d'Apôtre de Philippes qui lui est donnée par saint Paul, on devoit entendre qu'il étoit Evêque de cette ville. Ce sentiment est plus vrai-semblable que celui de ceux qui l'ont fait Evêque de Terracine en Italie, & de quelques autres villes. * Saint Paul, *Epitre aux Philippiens. c.* 2. Tillemont, *tom.* 1. *de ses Memoires pour l'Histoire Ecclesiastique.* Henschenius. Theodoret, *in Epist. ad Philemonem.*

EPAPHRODITE, Afranchi & Secretaire de l'Empereur Neron, fut condamné à la mort par Domitien, pour avoir aidé son maître à se faire mourir, Suetone, *en Neron*, *ch.* 49. *& en Domitien*, *ch.* 14. EPAPHRODITE Grammairien, natif de Cheronée, avoit amassé une Bibliotheque de trente mille volumes. * Suidas. Le Scholiaste d'Aristophane.

EPAPHUS, fils de Jupiter & de la Nymphe Io, regna en Egypte; & y fit bâtir la ville de Memphis du nom de son épouse, dont il eut Libye. Quelques Auteurs le prennent pour *Apis*; & Herodote remarque que le nom d'Epaphus est en Grec le même que celui de cet Apis. * Herodote,

* Herodote, *in Euterp. & Thal.* Eusebe, *in Chron.* Ovid. *l.* 1. *Metam.* Apollodore, *l.* 2.

EPAPHUS, Historien Grec, composa une Histoire du Temple d'Ephese, où il marquoit sa fondation, & ce qu'on y voyoit de plus rare. On ne sçait en quel temps il a vécu. * Vossius, *liv.* 3. *de Hist. Grac. &c.*

EPAUNE, ou EPONE, Ville ou Paroisse dans l'ancien Royaume de Bourgogne: Les Auteurs ne nous disent rien de sûr, au sujet du lieu où elle étoit; & elle n'est considerable que par le Concile qui y fut assemblé.

CONCILE D'EPAUNE.

Sigismond, Roi de Bourgogne, ayant abjuré l'erreur des Ariens, employa tous ses soins à reparer les desordres, qu'elle avoit causez dans son Royaume. Le Cardinal Baronius dit que pour y réüssir, il assembla ce Synode en 509. mais ce fut en 517. Alcimus Avitus, Archevêque de Vienne, écrivit une lettre pour la convocation de ce Concile, qui fut indiqué au mois de Septembre. Ce Prélat y présida; & on y remarqua particulierement Apollinaire de Valence son frere, Viventiole de Lyon, Claude de Vaison, Gregoire de Langres, & plusieurs autres Evêques, au nombre de vingt-quatre, qui sont tous nommez au bas des Actes qui nous en restent. Ils firent quarante Canons, pour regler la discipline Ecclesiastique. Le III. défend d'élever aux Ordres ceux qui avoient fait penitence publique. Le IV. défend la chasse aux Ecclesiastiques. Le XI. ne veut point qu'ils intentent de procès aux Seculiers, sans permission de leur Evêque. Le XX. leur défend de visiter des femmes le soir ou l'après-midi; & le suivant relegue dans un Monastere les Prêtres ou les Diacres, qui auroient commis un crime capital, &c.* Baronius, *A. C.* 509 *Collectio Regia Concil. Tom. VIII. & X.* Bini, *Tom. II. Conc.* Sirmond, *in Ennod. l.* 1 *ep.* 13. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VI siecle.*

☞ Les Sçavans n'ont pû encore convenir du lieu où étoit située la ville d'Epaune, dans laquelle fut assemblé le Concile dont nous venons de parler, & que les Latins nomment *Epaunense*, *Eponense*, *Epaonense*, *Pomense & Pounense.* On sçait neanmoins qu'il a été tenu dans le Royaume de Bourgogne, & dans le Diocese de Vienne, ce que la lettre d'Alcime semble indiquer. Les uns ont crû que le nom de cette ville est Pamiez en Languedoc, & lisent *Apamiense*; d'autres, que c'est Mandeure sur la riviere du Doux; parce qu'elle est nommée dans l'ancienne Geographie, *Epamanduorum* ou *Epamantadurum Civitas*; d'autres que c'est Pesme dans le Comté de Bourgogne; d'autres que c'est Beaune, que les Latins nomment *Belna*; d'autres que c'est Beaume, *Balma*; & d'autres ont soûtenu que c'est Tarantaise. Quelques autres veulent que ce soit Yenne, sur le Rhône, Tonon, S. Maurice en Chablais; ou Nion; & il s'en trouve d'autres, qui croyent que la ville en question fut nommée Epaune; parce que la Déesse *Epona*, qui avoit soin des chevaux, y étoit adorée. Chorier, Historien de Dauphiné, croit que ce Concile fut assemblé à Ponas, Paroisse à quatre lieuës de Vienne; & appuye ce sentiment sur les circonstances du temps & du lieu & sur la lettre écrite pour la convocation du Concile. * Labbe, *Differt. philos. de Conc. Epaun* Chifflet, *Differt. de loco legit. Conc. Epaun.* Columbi, *de Episc. Valent. p.* 79. *edit.* 1. Chorier, *Hist. de Dauph. Tom. I. l.* 9 *sect.* 11. *p.* 582. *& suiv.* Papire Masson, &c.

EPE'E, Ordre de Chevalerie. *Voïez* Espe'e.

EPERIES, en Latin *Eperia*, Ville de Hongrie dans le Comté de Sarax, est très-bien fortifiée, & située sur la riviere de Tarkz, vers les montagnes & sur les frontieres de la Pologne. Elle appartient à l'Empereur, comme Roi de Hongrie.

EPERON, nom d'un Ordre de Chevalerie, établi par le Pape Pie IV. l'an 1560. Les Chevaliers portent une Croix tissuë de filets d'or. Le Pape Innocent XI. le confera à l'Ambassadeur de Venise le 3. Mai 1677. * P. de Bellay.

EPEUS, fils d'Eudimion, & frere de Peon, fut Roi de la Phocide, regna après son pere Panopée, & inventa, selon Pline, cette sorte de beliers, dont les Anciens se servoient pour les attaques des villes. On dit aussi qu'il bâtit le cheval de Troye, & qu'il fonda depuis la » ville de Metapont. Justin en parle ainsi: Les Metapontins montrent semblablement, dans le temple de Mi- » nerve, les outils de fer, dont leur Fondateur Epeus » bâtit le cheval de Troïe. * Justin, *l.* 20. *c.* 2. Pline, *l.* » 7. *c.* 56. Pausanias.

EPHA, Païs de l'Arabie heureuse, qui a pris son nom d'Epha fils de Madian. * Esaïe 60. 6.

EPHEMERIDES, Livre qui contient ce qui se passe chaque jour. Ce mot se dit ordinairement du calcul, & des Tables Astronomiques, où l'on represente jour par jour le cours, l'état & la disposition des Planettes, & des Etoiles. Le nom Grec ἐφημερίδες est composé d'ἐπὶ, *per* & d'ἡμέρα, *jour.*

EPHER, contrée dans la Tribu de Juda, possédée par Epher fils d'Assur. * III. Rois 4. 10.

EPHESE, Ville d'Ionie dans l'Asie Mineure, que quelques-uns nomment maintenant *Figena*, est située sur la mer Egée, où elle a un port assez commode, avec un bon château. Elle fut autrefois très-celebre par le Temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde, dont Ctesiphon fut l'Architecte. On avoit employé 220. années à mettre ce fameux Ouvrage dans sa perfection, quoi qu'il se fit aux dépens communs de toute l'Asie Mineure. Pline remarque, que la premiere invention de mettre des colonnes sur un piedestal, & de les orner de chapiteaux & de vases, fut pratiquée dans ce Temple. Il y avoit 127. colonnes faites par autant de Rois. Sa longueur étoit de 425. pieds & sa largeur de 220. Ses portes étoient de bois de cyprès, toûjours luisant & poli: toute sa charpente étoit de cedre; & l'on montoit jusqu'au haut du Temple, par un escalier fait d'un cep de vigne, apporté de Chypre. La statuë de Diane étoit de cedre, selon Vitruve; d'or, si l'on en croit Xenophon; d'yvoire, selon quelques autres, & de bois de vigne selon Mutien, Consul Romain. Ce magnifique Temple étoit orné de statuës & de tableaux d'un prix inestimable; & l'on y avoit épuisé l'industrie de tous les meilleurs ouvriers, pendant deux siecles. Erastotrate, ou Erostrate, le brûla la même nuit que nâquit Alexandre *le Grand*, le 6. jour du mois, que les Grecs nommoient Hecatombæon, la 1. année de la CVI. Olympiade, & l'an 356. avant J. C. Cet extravagant vouloit immortaliser son nom par ce sacrilege; bien que Xercès Roi des Perses, ruinant dans l'Asie les Temples des Dieux, eut épargné celui-ci. Surquoi Timée l'Historien dit froidement, comme l'a remarqué Longin: *Qu'il ne falloit pas s'en étonner, puisque Diane étoit absente, & qu'elle se trouvoit alors occupée à l'accouchement d'Olympias, mere du Grand Alexandre.* Mais les Devins publierent alors *Qu'un flambeau qui s'allumoit cette nuit, devoit un jour embraser toute l'Asie.* On rétablit depuis ce Temple; & Alexandre qui prit cette ville la 3. année de la CXI. Olympiade, & l'an 334. avant J. C. offrit aux Ephesiens de leur fournir toutes les sommes necessaires, pour le rendre aussi magnifique qu'il étoit, s'ils vouloient mettre son nom dans l'inscription; ce qu'ils lui refuserent. Neron, qui sembloit être né pour la ruine des plus belles choses, le dépouilla de ses richesses; & sous l'Empire de Gallien, les Scythes ou les Goths le ruinerent entierement.

Saint Paul prêcha deux fois à Ephese, & y fit un sejour de trois ans; & depuis étant prisonnier à Rome, vers l'an 62. de J.C. il écrivit aux Ephesiens l'Epître que nous avons encore. L'Apôtre saint Jean y vint aussi; & nous apprenons de l'Epitre Synodale du Concile d'Ephese au Clergé de Constantinople, qu'il demeura dans cette ville, avec la sainte Vierge. Les Anciens ne parlent pourtant ni de ce sejour, ni du voyage de la Vierge, & rapportent seulement le nom des Eglises, que l'Apôtre saint Jean fonda en Asie. Les Evêques d'Ephese, qui devint Metropole, & même la Capitale du Diocese d'Asie, se dirent ses successeurs & ses disciples; & se fonderent sur son autorité, pour ne pas celebrer la fête de Pâque comme l'Eglise Romaine la celebroit. Les habitans d'Ephese avoient coûtume de se servir d'une maniere de caracteres magiques, ce qui donna lieu au proverbe d'*Ephesia litera.* Les Turcs nomment à present la ville d'Ephese *Ajasalouc*; & nomment *Sarchan* la Province où elle est située, vers l'Archipel. Il n'y a point de ville au monde, qui ait de si tristes restes de son ancienne grandeur. On ne voit par tout que des monceaux de marbre, des colonnes renversées, des pieces de

ſtatuës entaſſées les unes ſur les autres; c'eſt proprement d'Epheſe qu'on pourroit dire, que ce n'eſt plus que le cadavre d'une ville, ſelon la penſée de Ciceron, en parlant de quelques villes ruinées de la Grece. La forteresse qui eſt ſur une éminence, eſt apparemment un Ouvrage des Empereurs Grecs. On voit ſur le grand chemin des aqueducs, qui portoient autrefois l'eau dans la ville; & il en reſte encore pluſieurs arcades ſur pied, dont quelques-unes ſont à cinq milles d'Epheſe, ce qui fait connoitre que l'eau y étoit conduite de fort loin. On y montre une grotte ſous un roc, que l'on dit être celle des Sept Dormans, qui fuïant la perſecution de l'Empereur Decius, s'y endormirent, & ne s'éveillerent, à ce que l'on prétend, que ſous l'Empire de Theodoſe II. dit *le Jeune*, ne croyant pas à leur réveil, avoir dormi plus d'une nuit. *Voyez leur Article.* Les premiers Chrétiens en avoient fait une Egliſe; & le roc eſt taillé en demi-cercle par devant, ce qui tenoit lieu de Portique. On ne voit aucun Chrétien à Epheſe; & leur principale Egliſe dediée à ſaint Jean, a été changée en Moſquée, depuis que les Turcs ſe ſont rendus maîtres du païs. Il y a dans cette Moſquée quatre grandes colonnes de marbre granite, & non pas de pierre fonduë, comme quelques-uns de nos Voyageurs l'aſſûrent dans leurs Relations. Pluſieurs ſont entêtez de cette ſorte de pierre imaginaire, comme ſi les carrieres n'avoient pas d'aſſez grandes veines, pour en tirer de pareilles colonnes d'une ſeule piece: & les Lyonnois veulent que les quatre colonnes de l'Egliſe d'Ainay ſoient compoſées de pierre fonduë. Il y avoit à Geneve une Croix extrémement haute, au niveau de la façade de l'Egliſe de ſaint Pierre, que l'on diſoit être de cette compoſition, & qui a été abbatuë; mais ceux qui ont conſideré les pieces de cette Croix, tiennent qu'elle étoit compoſée de petites pierres rondes, enchaſſées dans un ciment très fort, jetté au moule, ce qui fait enſuite un corps auſſi dur que s'il étoit tout d'une pierre. En effet, il eſt certain que le ciment, dont les anciens ſe ſervoient, étoit d'une extrême dureté, ce qu'on reconnoît par les démolitions antiques, qui ſont preſque impenetrables au fer & au feu. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c en* 1675. Actes 19. Baronius, *A. C.* 56. 57. *&c.* Strabon, *l.* 14. Pauſanias, *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 1. Pline, *l.* 36. *ch.* 14. *&c.* Solin, *ch.* 53. *&c.*

CONCILE GENERAL D'EPHESE

☞ * Le Concile d'Epheſe, qui eſt le III. general, fut aſſemblé l'an 431. pour la condamnation de Neſtorius Evêque de Conſtantinople. Cet Evêque avoit ſouffert que le Prêtre Anaſtaſe, & l'Evêque Dorothée prêchaſſent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée mere de Dieu, & avoit lui-même appuïé ce ſentiment. Son peuple & ſon Clergé ſe declara contre lui; & cette conteſtation ayant été portée en Egypte, S. Cyrille d'Alexandrie ſe déclara ouvertement contre l'erreur de Neſtorius. Le Pape Celeſtin qui avoit reçû des memoires & des inſtructions des deux partis, aſſembla un Concile au mois d'Août de l'an 430. dans lequel la doctrine de Neſtorius fut condamnée; & où il fut ordonné que l'on ſignifieroit à Neſtorius, que ſi dix jours après la ſignification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & s'il n'approuvoit celle de l'Egliſe de Rome, celle de l'Egliſe d'Alexandrie, & celle de toute l'Egliſe Catholique, il ſeroit dépoſé & privé de la Communion de l'Egliſe. S. Cyrille fut commis pour executer ce jugement, qu'il fit ſçavoir à Jean d'Antioche & à Jean de Jeruſalem. Ces deux Prélats ayant communiqué les lettres de Celeſtin & de S. Cyrille, à ſix autres Evêques, du nombre deſquels étoit Theodoret; Neſtorius fut exhorté à reconnoitre que la Vierge pouvoit être appellée mere de Dieu: il s'obſtina à ſoûtenir qu'on pouvoit ſeulement l'appeller mere du Chriſt. S. Cyrille aſſembla un Concile en Egypte, au mois de Novembre l'an 430. on y reſolut l'execution du jugement prononcé par les Evêques d'Occident contre Neſtorius, & on en députa quatre pour le lui ſignifier, avec une lettre Synodique, portant qu'en cas qu'il ne revoquât pas ſon erreur, & qu'il ne fit pas profeſſion de la doctrine de l'Egliſe, dans le temps preſcrit par S. Celeſtin, il ſeroit déchû du Sacerdoce. S. Cyrille joignit à cette lettre une profeſſion de foi, & les douze fameux Anathematiſmes. Alors Neſtorius demanda à l'Empereur Theodoſe qu'il aſſemblât un Concile general. Ses adverſaires ayant demandé auſſi la même choſe, l'Empereur l'indiqua à Epheſe, pour le jour de la Pentecôte de l'année ſuivante. S. Cyrille ſe rendit le premier à Epheſe avec 50. Evêques d'Egypte; Neſtorius y vint auſſi vers le même temps, avec dix Evêques, Juvenal s'y rendit auſſi avec quelques Evêques de Paleſtine; mais Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient ne pûrent y arriver au jour qui avoit été marqué. Theodoſe y envoya le Comte Candidien, pour maintenir l'ordre dans la tenuë du Concile. S. Cyrille, Juvenal de Jeruſalem & les Evêques d'Egypte & d'Aſie ayant attendu les Evêques d'Orient quinze jours après le terme preſcrit, s'aſſemblerent, & tinrent la premiere ſéance du Concile le 22. Juin, quoique les Legats du Pape ne fuſſent pas arrivez, & malgré l'oppoſition de pluſieurs Evêques, qui demandoient qu'on les attendit. Ils firent citer Neſtorius par deux fois, examinerent ſes lettres & ſes écrits, & ceux de S. Cyrille, & condamnerent Neſtorius, qui de ſon côté s'oppoſa au jugement qui avoit été prononcé contre lui. Cinq jours après Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient arriverent au nombre de 26. Ceux-ci s'étant aſſemblez avec les Evêques qui ſoûtenoient Neſtorius, & autoriſez par le Comte Candidien, dépoſerent S. Cyrille & Memnon Evêque d'Epheſe, & excommunierent ceux qui avoient communiqué avec eux, juſqu'à ce qu'ils euſſent fait profeſſion de la Foi du Concile de Nicée, ſans y rien ajoûter, qu'ils euſſent anathematiſé les Chapitres de S. Cyrille, & obéi aux ordres de l'Empereur, qui vouloit que cette queſtion fut examinée ſans tumulte & ſans bruit. Candidien ayant envoyé en Cour une relation de ce qui s'étoit paſſé, Theodoſe ordonna que tout ce qui avoit été fait par le Synode de S. Cyrille, ſeroit conſideré comme nul, & que le Synode entier procederoit à un nouveau jugement. Les Evêques des deux partis écrivirent chacun de leur côté à l'Empereur. Le 10. de Juillet Philippe & Arcadius, Légats du S. Siege, arriverent à Epheſe, & s'étant joints avec S. Cyrille & ſon Synode, on tint une ſeconde ſéance, dans laquelle on lut la lettre de S. Celeſtin au Concile. Le lendemain on tint une troiſiéme ſéance, dans laquelle on relut les actes de la premiere, qui furent approuvez par les Legats. Dans la quatriéme ſéance tenuë le 16. de Juillet, on releva Cyrille & Memnon de la dépoſition ordonnée par la Sentence des Evêques d'Orient. Dans la cinquiéme ſéance qui fut tenuë le lendemain, Jean d'Antioche & 33. Evêques, qui étoient avec lui, furent excommuniez. Il ſe tint une ſixiéme ſeance le 22. Juillet, dans laquelle les Evêques approuverent la formule du Concile de Nicée, condamnerent celle qui avoit été faite par un Prêtre, ami de Neſtorius, & confirmerent ce qu'ils avoient fait juſqu'alors. Dans la ſeptiéme ſeance tenuë le dernier de Juillet, on regla le different qui étoit entre les Evêques de Chypre & le Patriarche d'Antioche; on y dreſſa ſix Canons, & on y termina quelques affaires Eccleſiaſtiques. Theodoſe ayant appris ce qui ſe paſſoit à Epheſe, ordonna que Neſtorius, S. Cyrille & Memnon ſeroient chaſſez, & que les autres Evêques ſe réüniroient. Le Comte Jean envoyé à Epheſe pour executer cet ordre, fit arrêter Neſtorius, ſaint Cyrille & Memnon. Les Evêques des deux partis firent leur remontrance, & envoïerent des deputez à l'Empereur, qui donna un ſecond ordre, portant que Neſtorius ſe retireroit dans ſon Monaſtere, & que Cyrille & Memnon demeureroient en arrêt, juſqu'à ce que leur cauſe fut examinée. Theodoſe ayant enſuite entendu les deputez des deux partis, declara que Neſtorius avoit été juſtement depoſé; que Cyrille & Memnon demeureroient dans leurs Sieges; que tous les autres Evêques retourneroient à leurs Egliſes; que ni les uns, ni les autres n'étoient heretiques; qu'ils ſeroient exhortez à ſe réünir. Cet ordre fut intimé au Concile, qui fut auſſi-tôt ſeparé. S. Cyrille retourna à Alexandrie, & y arriva le 30. Octobre: Neſtorius ſe retira dans le Monaſtere de ſaint Euprepe à Antioche, & le 25. Octobre Maximien fut ordonné en ſa place. La fin du Concile n'apporta point la paix à l'Egliſe, les Orientaux demeurant toûjours arrêtez à leur ſentiment & à leur jugement. L'Empereur voulant faire ceſſer ces

troubles, ordonna à Jean d'Antioche de travailler à la paix, & envoia le Comte Aristolaus pour la negocier. On fit plusieurs démarches de part & d'autre; & enfin Jean d'Antioche aïant condamné Nestorius, & signé une profession de Foi, dans laquelle il reconnoissoit qu: l'on pouvoit dire, que la Vierge étoit mere de Dieu, S. Cyrille & Jean d'Antioche se réünirent, & peu de temps après la plûpart des Evêques d'Orient, suivant l'exemple de Jean d'Antioche, communiquerent avec S. Cyrille. Cet accommodement fut approuvé par le Pape S. Sixte en 433. Nestorius fut chassé de son Monastere, & relegué à Oasis, par un Edit de l'Empereur donné en 435. & par un autre Edit de la même année, ses livres furent condamnez au feu, avec défense de les lire. Cet Empereur donna encore un autre Edit, dans lequel il obligea les Evêques d'Orient, non seulement de condamner la personne de Nestorius, mais encore d'anathematiser ses dogmes impies, & de faire en même temps profession qu'il n'y avoit qu'un seul Fils de Dieu, qui ne se doit point diviser en deux, né de Dieu, d'une maniere ineffable avant le temps; & dans le temps, né de la Vierge, selon la chair, en sorte qu'elle est mere de Dieu, parce qu'une même personne est Dieu & homme tout ensemble. Ce nouvel Edit souleva Jean d'Antioche, & les Evêques d'Orient, fâchez de ce que l'on révoquoit en doute la sincerité de leur foi; se justifierent si bien, que saint Cyrille fut obligé de les reconnoître pour Catholiques. La querelle se renouvella; parce que l'on voulut joindre Diodore de Tarse, & Theodore de Mopsueste, à Nestorius. Les Orientaux prirent leur défense. * Actes de ce Concile, *au Tome II.* S. Cyrille, *in ep. ad Theod. &c.* Socrate *l.* 7. *c.* 33. *&c.* Nicephore, *l.* 14. *c.* 33. *&c.* Baronius, *A. C.* 430. 431.

AUTRES CONCILES TENUS A EPHESE.

Avant ce Concile general d'Ephese, les Evêques de cette ville y avoient tenu quelques Synodes particuliers. Le premier fut assemblé par Polycrate, vers l'an 198 au sujet de la celebration de la fête de Pâques. L'on y resolut que selon l'ancienne coûtume d'Asie, on la celebreroit le quatorziéme de la lune. On communiqua ce resultat au Pape Victor, qui gouvernoit alors l'Eglise, & qui jugeant le Decret des Prelats Asiatiques contraire à la Tradition Apostolique, leur récrivit, & les separa de sa Communion. * Eusebe, *l.* 5. *Hist. c.* 23. 24. *A. C.* 198.

Saint Chrysostome tint à Ephese un Synode, de soixante-dix-neuf Evêques, l'an 401. pour regler les affaires d'Asie. Heraclides fut mis à la place du Prélat de cette Eglise, mort depuis quelque temps, ayant été accusé à Constantinople par Eusebe de Celbiane Evêque de Valentinople. Six Evêques convaincus de Simonie, y furent aussi déposez. * Pallade, *Dial. de Vita S. Chrys.* Socrate, *l.* 6. *c.* 10. Sozomene, *l.* 8. *c.* 6.

L'an 449. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, assembla à Ephese un Synode, qui merita justement le nom de brigandage, *Prædatorium Ephesinum.* Les erreurs d'Eutychès y furent approuvez, les Legats du Pape y furent recusez; & Flavien, après avoir été déposé de l'Episcopat de Constantinople, y fut battu si outrageusement, qu'il en mourut trois jours après. * Nicephore, *l.* 14. Liberatus, *c.* 12. Evagre, *l.* 1. *c.* 10. Les Actes du Concile de Chalcedoine, *Act.* 1. 3. 4. Baronius, *A. C.* 449.

EPHIALTE, fils de Neptune & d'Iphimedie, qui avoit épousé Aloüs, fut violée par ce Dieu, dont elle eut deux enfans, Otus & Ephialte, qui furent appellez Aloïdes, à cause qu'ils furent nourris & élevez par Aloüs comme ses enfans. La Fable rapporte que c'étoient des Geants, qui croissoient tous les ans d'une coudée en largeur, & d'une aune en longueur; qu'ils n'avoient pas encore quinze ans; lorsqu'ils se mirent en état d'escalader le Ciel, & qu'ils se tuerent l'un l'autre par l'adresse de Diane. * Homere, *Od. l.* 11.

EPHIALTE, Athenien, homme hardi & brave, qui fut tué dans la bataille d'Halicarnasse contre Alexandre. * Diodore *l.* 17.

EPHIATE, de Trachine, qui montra à Xercès aux Termopyles un chemin, par lequel il fit passer vingt mille hommes. * Polyæn. *l.* 7.

EPHOD, vêtement du grand Prêtre des Juifs. Ce nom vient d'une racine Hebraïque, qui signifie, *lier, attacher, & ceindre.* Les Septante & l'Auteur de la Vulgate l'ont traduit *vêtement qui est attaché aux épaules.* Cet Ephod étoit composé de deux bandes, qui passoient par dessus les épaules, & venoient se joindre au milieu du corps, où elles servoient de ceinture. Il étoit fait d'étoffe d'or, d'hiacinthe, de pourpre, de cramoisi, & de fin lin retors. Il y avoit sur les épaules de l'Ephod deux pierres precieuses, où étoient gravez les noms des douze Tribus. Le rational ou le pectoral y étoit attaché; c'est la maniere dont Moïse décrit l'Ephod du grand Prêtre. Cependant la plûpart des Auteurs prétendent que l'Ephod est une espece de tunique ou de manteau, & voici comme Josephe le dépeint. Il « avoit des manches, & étoit en forme de Tunique rac- « courcie. Il étoit tissu & teint de diverses couleurs, & « mélangé d'or, & laissoit sur l'estomach une ouvertu- « re de quatre doigts en quarré, qui étoit couverte du « Rational. Deux Sardoines enchassées dans de l'or, & « attachées sur les deux épaules, servoient comme d'a- « graphes, pour fermer l'Ephod. Les noms des douze « fils de Jacob étoient gravez sur ces Sardoines en Lan- « gue Hebraïque: sçavoir, sur celle de l'épaule droite, « ceux des six plus âgez; & sur celle de l'épaule gauche, « ceux des six puînez. Philon le compare à une cuirasse, « & S. Jerôme dit que c'étoit une espece de tunique, semblable aux habits appellez *Caracalle.* L'Ephod étoit particulier au grand Prêtre: cependant on voit que les Prêtres & les Levites portoient un Ephod de lin; & même David & Gedeon en prirent un dans des ceremonies extraordinaires. Isaïe nous apprend que les faux Dieux étoient aussi revêtus d'Ephods. * Exod. *c.* 25. 28. & 29. Levit. 8. Judic. *c.* 8. & 17. 1. Reg. *c.* 12. & 22. 2. Reg. 6. *v.* 14. Josephe, *l.* 2. *c.* 8. Philon, *l.* 3. *de vita Mosis.* Hieronym. *ad Fabiolam & ad Marcellam.* Les Commentateurs de l'Ecriture, entr'autres le P. Calmet sur le chapitre 25. de l'Exode. *Voyez* RATIONAL. Josephe, *Hist. l.* 3. *c.* 8.

EPHORE, Orateur & Historien, étoit de Cumes, dans l'Eolie, & vivoit sous l. CVII. Olympiade, vers l'an 352. avant J. C. Isocrate, dont il étoit disciple, lui conseilla d'écrire une Histoire. Ephore ne voulant point se charger des confusions & des bagatelles du temps fabuleux, commença par le retour des Heraclides au Peloponnese; & il conduisit son Ouvrage depuis cette fameuse Epoque, jusqu'à la 20. année du regne de Philippe de Macedoine, pere d'Alexandre *le Grand.* C'étoit un intervalle d'environ 750. ans. Il divisa cette Histoire en 30. livres, à chacun desquels il ajoûta une Preface. Les jugemens varient beaucoup sur le merite de cet Auteur; les uns bons connoisseurs, comme Diodore de Sicile, Strabon, Polybe & Denys d'Halicarnasse, le louënt comme un très-bon Historien; les autres au contraire le blâment, comme Duris de Samos, Dion Chrysostome & Suidas, qui lui reprochent non seulement de n'être pas exact dans bien des faits qu'il rapporte; mais trouvent encore à redire à son style. Vossius rapporte quelques mensonges, ou pour mieux dire quelques bévûës d'Ephore. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui aiment l'Histoire regrettent la perte des écrits de cet Auteur. Il composa encore d'autres livres en Grec; un Traité de *choses inventées*; un *des biens & des maux* en 24. livres; un *des choses merveilleuses qui se trouvent en differents endroits du monde*; un où il traitoit de sa patrie. Il ne tint qu'à lui de suivre la Cour d'Alexandre: on l'y souhaitoit, & il refusa cet honneur. Il laissa un fils nommé Demophile, dont nous avons parlé en son lieu. * Diodore de Sicile, *l.* 4. *&* 16. Strabon, *l.* 1. 3. *&* 13. Suidas, Josephe, *contre Appion.* Photius, *Bibl. c.* 176. 245. Simler, *Bibl.* Vossius, *des Hist. Grecs*, *l.* 1. *c. des Math c.* 43. §. 1. *de Philol. c.* 11. §. 7. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.* 1702.

EPHORE, autre Historien, natif de la ville de Cumes, composa l'Histoire de l'Empereur Gallien en 27. livres, avec des Corinthiaques, & quelques autres pieces, dont parle Suidas. Il doit avoir vécu après Gallien, depuis l'an de J. C. 261.

EPHORES, c'est-à-dire, en Grec, *Inspecteurs* ou *Surveillans*; Magistrats de Sparte ou Lacedemone, qui étoient tirez du peuple, & qui gouvernoient pendant une année. Le premier des Ephores fut créé par Theopompe Roi de Sparte, cent trente ans après Lycurgue,

ſelon le témoignage de Plutarque. Ils furent depuis nommez par le peuple avec le conſentement des Rois. Quelque Auteurs ont étendu leur nombre juſqu'à neuf, quoiquil n'y en ait eu que cinq. Ils furent élûs principalement pour arrêter la trop grande puiſſance des Rois; comme les Tribuns à Rome, pour s'oppoſer aux violences que les Conſuls auroient pû commettre. Leur pouvoir s'étendit dans la ſuite à ce qui regardoit la Religion : ils preſidoient dans les Jeux publics; avoient inſpection ſur tous les autres Magiſtrats; & prononçoient ſur des Tribunaux, qu'Elien nomme des Thrônes. Les Rois mêmes étoient obligez d'obéir, lorſque ces Souverains Magiſtrats lès appelloient en juſtice. Les Ephores eurent auſſi la diſpoſition des deniers publics, après qu'on eut fait un fonds d'Epargne à Lacedemone; ils traiterent de la Paix & de la Guerre; & furent enfin ſi abſolus, qu'Ariſtote compare leur Gouvernement à la Tyrannie, c'eſt-à-dire, à la Roiauté : Platon lui donne le même nom dans le 4. livre de ſes loix. * Plutarque, *Vie de Lycurgue & de Cleomene*. Suidas, *ſur le mot Ephores*.

EPHRA, Ville de Paleſtine dans la Tribu de Manaſſé, appellée *Alexandrium* dans quelques Cartes. Elle fut illuſtre pour avoir donné la naiſſance au vaillant Gedeon, qui y ſéjournoit ordinairement. Ce fut auſſi-là qu'il vit l'Ange, qui l'aſſura de la part de Dieu, que le Ciel l'avoit choiſi pour delivrer le peuple Juif de l'oppreſſion des Madianites. Il y fit mourir quatre Rois, Oreb, Zeb, Zebée & Salmana. Gedeon lui-même y mourut & y fut enterré. Mais ce qui rendit cette ville abominable, c'eſt que ce fut là où l'impie Abimelech, fils naturel de Gedeon & d'une de ſes Concubines, fit couper la gorge à ſoixante & dix de ſes freres * *Juges*, 6. 8. 9. Joſephe, *Antiquitez*, *l.* 5. *c.* 8. Il y avoit auſſi une ville de ce nom dans la Tribu de Benjamin. * 1. Rois, 13.

EPHRAEM, Auteur Grec, vivoit au commencement du XIV. ſiecle, & écrivit une Chronique des Empereurs de Conſtantinople, en Vers-Iambes. Volaterran dit que cette piece eſt dans la Bibliotheque du Vatican. Allatius en rapporte quelques vers, *lib. de Pſell. p.* 113.

EPHRAIM, étoit le ſecond fils du Patriarche Joſeph; il nâquit en Egypte, auſſi-bien que ſon frere Manaſsès d'Aſeneth, fille d'un Prêtre nommé Putiphar. Jacob leur ayeul les adopta avant que de mourir, & leur donna ſa benediction l'an 2369. du monde, & 1635. avant J. C. mettant la main droite ſur le cadet, qui étoit Ephraïm, & la gauche ſur l'aîné, qui étoit Manaſsès. Ce qu'il fit par eſprit de Prophetie, & pour ſignifier la préference du peuple Gentil au peuple Juif, par la grace Evangelique. Samarie & Sichem ou Siccar, étoient des villes de cette Tribu. * Geneſe, 41. & 48. Torniel, *A. M.* 2345. *n.* 3. 3058. *n.* 1. Genebrard, *l.* 1. *Chron.*

EPHRAIM, Ville dans la Tribu de ce nom, appellée auſſi EPHRATA, ſituée proche Jericho. * 2. Rois, 13.

EPHRAIM, Montagne de la Paleſtine, qui ſepare la Samarie de la Galilée. Elle s'étend du Septentrion au Midi. Il y a une ville de même nom appartenant autrefois à la Tribu d'Ephraïm, & qu'on appelle à preſent *Apharcan*.

EPHRAIM ou EPHREM, belle Ville tirant au Septentrion de celle de Benjamin, près de laquelle étoit ce Deſert, où J. C. ſe retira avec ſes Diſciples, de peur de tomber entre les mains des Juifs, qui le cherchoient pour le prendre. * Jean, 11. 54. Il y a dans le Grec EPHRAIM; mais la Vulgate dit *Ephrem*; & les Cartes d'Adricomius, de Sanſon, & de du Val, mettent Ephrem pour la diſtinguer d'Ephraïm. Cette derniere eſt beaucoup plus Occidentale.

EPHRAIM, C'étoit anciennement une des contrées de la Paleſtine. Elle étoit bornée au Nord par la demi-Tribu de Manaſſé, qui étoit au Couchant du Jourdain; elle avoit ce fleuve au Levant, qui la ſeparoit de la Tribu de Gad; au Midi celle de Benjamin & de Dan; & au Couchant la mer Mediterranée. Elle fut le partage des deſcendans d'Ephraïm, fils du Patriarche Joſeph; & ſes villes principales furent Sichem & Samarie Capitale de tout le Roïaume d'Iſraël.

EPHRATA, femme de Caleb, & fille d'Heſron. 1. *Chron.* 4. C'eſt d'elle qu'a pris ſon nom la ville d'Ephrata, nommée autrement *Bethléem*, en la Tribu de Juda. *Gen.* 35.

EPHREE. *Cherchez* APRIES.

EPHREM, Patriarche de Jeruſalem, vivoit dans le II. ſiécle, & ſucceda à Levi. Juſte tint le ſiege après lui. * Euſebe, *en ſa Chron.*

S. EPHREM, natif de Niſibe, & Diacre de l'Egliſe d'Edeſſe en Syrie, diſciple & imitateur des vertus de ſaint Jacques *de Niſibe*, floriſſoit dans le IV. ſiécle. Il vint au monde ſous l'Empire de Conſtantin : il embraſſa la Vie Monaſtique dans ſa jeuneſſe, & devint en peu de tems le maître & le ſuperieur de pluſieurs Moines. Comme il ſe rendoit ſouvent à Edeſſe pour viſiter l'Egliſe de cette ville, il y fut ordonné Diacre. Il vint même juſqu'à Ceſarée en Cappadoce, où il fut reconnu, & bien reçû par ſaint Baſile, qui avoit pour lui une eſtime toute particuliere. On dit que ce Saint lui apprit le Grec, & qu'il lui confera l'Ordre de la Prêtriſe. Mais ce recit n'eſt pas bien certain, puiſque les Anciens nous aſſurent qu'il eſt mort Diacre. Sozomene rapporte qu'aïant été élû Evêque d'une ville, il feignit d'avoir perdu l'eſprit, de crainte d'être ordonné malgré lui. Il mourut l'an 378. ou 379. Les Grecs font ſa fête au 28. de Janvier, & les Latins le premier de Fevrier. Il paroît par le recit de Pallade dans l'Hiſtoire Lauſiaque, qu'il mourut un mois après la moiſſon. Ce pourroit bien être en l'automne de l'an 379. Il compoſa en Syriaque pluſieurs Ouvrages, qui étoient ſi celebres, ſuivant le témoignage de ſaint Jerôme, qu'on les liſoit publiquement dans les Egliſes, après l'Ecriture-Sainte. Ils furent traduits en Grec, & ils ont été loüez par S. Baſile, & par ſaint Gregoire de Nyſſe. Photius avoit vû 49. Homelies ou Diſcours de ce Pere, dont il donne des extraits. Saint Ephrem avoit auſſi fait quantité de pieces Poëtiques en Syriaque, qui étoient chantées dans les Egliſes des Syriens. Nous apprenons encore des Anciens qu'il avoit fait des Commentaires ſur toute la Bible; des Traitez de Controverſe contre pluſieurs Heretiques; & un Livre du Saint Eſprit : nous n'avons plus ſes Commentaires ni ſes Traitez de Controverſe; mais nous avons quantité de Diſcours, de Preceptes Moraux, & d'Hymnes, recüeillis par Gerard Voſſius, & donnez au public vers la fin du ſiécle paſſé. Quelques-uns ont douté que ces Ouvrages fuſſent de ſaint Ephrem; mais leurs conjectures ne ſont pas aſſez ſolides pour les faire rejetter. Ambroiſe Camaldule avoit déja donné en 1490. quelques Oeuvres de ſaint Ephrem; mais l'édition de Gerard Voſſius imprimée à Rome en trois tomes, en un ſeul volume à Cologne en 1603. & à Anvers en 1619. eſt beaucoup plus complete. Il y a 89. Traitez dans le premier tome; dans le ſecond dix-huit Traitez, avec les extraits des Diſcours rapportez par Photius; & dans le troiſiéme vingt-ſept Traitez de pieté avec ſon Teſtament. M. Cotelier a donné en Grec un Panegyrique, qui porte le nom de ſaint Ephrem. Les Syriens prétendent avoir pluſieurs Ouvrages écrits en Syriaque & en Arabe, qu'ils attribuënt à ſaint Ephrem, auquel ils donnent le nom de *Prophete des Syriens*. Ebed Jeſu, dans ſon Catalogue des Ecrivains Chaldéens, rapporte ceux-ci : ſes Commentaires ſur la Geneſe, l'Exode & le Levitique; ſur Joſué, les Juges, les Livres de Samuel & les Rois; de plus ſur les Pſeaumes, & ſur les quatre grands Prophetes. Il marque auſſi ſes Livres, & ſes Epitres touchant la Foi de l'Egliſe; ſes Diſcours en vers; ſes Exhortations, Cantiques & Offices; ſes Diſputes contre les Juifs, contre les Manichéens, & contre quelques autres Heretiques : & enfin ce qu'il a écrit contre l'Empereur Julien. Les Livres Eccleſiaſtiques des Maronites, contiennent pluſieurs Cantiques, qu'ils attribuënt à ſaint Ephrem. Abraham Ecchellenſis a cité l'Office ſur la mort de la Vierge, qu'il croit auſſi être de ſaint Ephrem, & qui eſt dans le College des Maronites de Rome. * Saint Jerôme, *au Cat. c.* 115. Amphilochius, *Comp. SS. Baſil. & Ephr.* Saint Baſile, *hom.* 2. *in Hexam.* Saint Gregoire de Nyſſe, *Orat. de ejus vita.* Saint Chryſoſtome, *Orat. de fal. Proph. & Doctor.* Photius, *cap.* 196. Gennade, *c.* 3. *de vir. illuſtr.* Honoré d'Autun, *libel.* 1. *c.* 116. Moſes Bar-cepha, *lib. de Parad.* Sozomene. Theodoret. Nicephore. Pallade, &c. citez par Baronius, *A. C.* 338. *n.* 26. 378. *n.* 14. & *au Martyrol.* 1. *Febr.* Adon, *en ſa Chronique.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* M. Simon. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. ſiécle.*

EPHREM, Prefet d'Orient, dans le VI. siécle, fut fait Patriarche d'Antioche, où il vint pour reparer cette ville, après l'épouvantable tremblement de terre qui la renversa presque toute l'an 525. & qui accabla sous ses ruines, un grand nombre d'habitans, avec l'Evêque Euphrase. Pour convertir un solitaire heretique, il jetta son étole Pontificale dans le feu, & l'y laissa trois heures, jusqu'à ce qu'il fût éteint, sans qu'elle parût en avoir été endommagée. Il gouverna l'Eglise d'Antioche, jusqu'à l'an 546.* Jean Mosch, *au Pré Spirit. c. 7.* Baronius, *A. C.* 526. *n.* 52. 546. *n.* 68.

EPHRON, Ville en la Tribu d'Ephraïm, qu'Abia Roi de Juda, prit sur les Israëlites. Ce n'est plus à present qu'un village vers le Nord, à un mille de Jerusalem. II. *Paral.* 13. 19. Il y avoit encore une ville forte de ce nom au-delà du Jourdain, sur le torrent de Jeboc, que Judas prit & démolit. * 1. *Mach.* 5. 46. 2. *Mach.* 12. 27. C'étoit aussi le nom d'une montagne de la Tribu de Juda.* Josué, 15. 9.

EPICADUS (Cornelius) affranchi de Sylla Dictateur, vers l'an de Rome 657. & 97. avant J. C. acheva les Memoires que son Maitre avoit commencez. On croit aussi que c'est le même qui est Auteur d'un Traité de la Poësie, & d'un autre des surnoms, qui est allegué par Macrobe. * Macrobe, *l. Saturn. c.* 11. Suetone, *de Clar. Gramm.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 9.

EPICES: presens que les plaideurs faisoient autrefois à leurs Rapporteurs. Mezerai en rapporte ainsi l'origine. Sous le regne de Loüis XII. un plaideur aïant obtenu un Arrêt à son profit, s'avisa, pour remercier son Rapporteur, de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, que l'on nommoit en ce tems-là *épices*; ce qui fut suivi par plusieurs autres. Ces reconnoissances volontaires furent tirées à consequence, & devinrent un droit necessaire. Les Juges crurent être bien fondez à les demander, quand on ne les leur donnoit pas: après ils les taxerent; & ensuite elles se sont converties en argent.* Mezeray, *à la fin du regne de Loüis XII.*

EPICHARIS, femme de basse naissance, mais courageuse au-delà de son sexe & de sa condition, aïant été convaincuë devant Neron, d'avoir eu part à une grande conjuration contre ce Prince, se montra si ferme dans les tourmens, qu'on ne put jamais lui faire déclarer les noms des complices. Comme on la menoit pour l'appliquer une seconde fois à la torture, craignant de ne la pouvoir supporter, & de donner quelque marque de foiblesse, elle se donna la mort. * Polyen, *Stratag. liv.* 8. *c.* 62. Tacite, *Ann.* 15. *c.* 15.

EPICHARME, Poëte & Philosophe Pythagoricien, étoit de Sicile, quoique Diogene Laërce dise qu'il nâquit dans l'isle de Co, & qu'à l'âge de trois mois il fut porté à Megare, & ensuite à Syracuse. Il composa plusieurs Comedies fort estimées dans l'antiquité, & quelques autres Ouvrages, dont Platon, à ce qu'on dit, sçut très-bien profiter. Diogene assure qu'il traitoit dans ses Livres, de Physique, de Morale, & de Medecine. Aristote & Pline lui attribuënt l'invention des deux Lettres Grecques, θ & χ. Epicharme vivoit sous la LXXXIV. Olympiade, vers l'an 444. avant J. C. & mourut âgé de 99. ans. * Diogene Laërce, *en sa vie*, *l.* 8. Henri Etienne, *de Poët. Philos. frag. &c.*

EPICLIDE, fils de Leonidas, fils de Cleomene, de la famille des Euristenides, fut le dernier Roi des Lacedemoniens, vers la CXL. Olympiade 218. ans avant J. C. Après lui le Roïaume de Lacedemone tomba entre les mains des Tyrans. Machanidas, qui s'en étoit emparé, y périt bien-tôt; & Nabis fut défait par Flaminius & par Philopemen. Les Lacedemoniens recouvrerent ensuite leur liberté. * Cornel. Nepos. *Chroniques.*

EPICRATES (*Epicrates*) Orateur Athenien, se plaisoit à porter une grande barbe, qui lui tomboit jusques sur l'estomach; ce qui fit que Platon dans une Comedie le nomma *sacesphorus*, c'est-à-dire, *qui porte un bouclier devant lui.* * Volater. *l.* 25. *Antrop.*

EPICRATES, d'Ambracie, Poëte de la moïenne Comedie, florissoit sous la CIII. Olympiade, vers l'an 368. avant J. C. Elien témoigne dans *l'Histoire des animaux*, qu'il reprenoit Platon & Speusippe de trop de curiosité, sur la nature des animaux & des plantes. Suidas rapporte le sujet de deux de ses pieces de Theatre.

EPICTETE (*Epictetus*) d'Hierapolis, Philosophe Stoïcien, dans le I. siécle, fut esclave d'Epaphrodite, Capitaine des Gardes de Neron; & dans cette servitude parut incomparablement plus libre que son maître. Un jour que ce dernier lui donna un grand coup sur la jambe, il l'avertit froidement, qu'il prît garde de ne la pas rompre; mais aïant redoublé de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Epictete lui répondit sans s'émouvoir, *Ne vous l'avois-je pas dit, que vous vous joüiez à me rompre la jambe.* Arrien l'Historien son disciple, publia quatre Livres de ses discours, & dressa son Enchiridion, ou Manuel, qui paroît plûtôt l'Ouvrage d'un Chrétien, que d'un Philosophe Stoïque. Saint Augustin estimoit fort ses Ouvrages, & saint Charles les lisoit ordinairement. La lampe de terre dont ce Philosophe éclairoit ses veilles, fut venduë quelque tems après sa mort, trois mille drachmes. Il disoit que la Philosophie consistoit toute en ces deux mots, ἀνέχου καὶ ἀπέχου, *sustine & abstine.* Par l'Edit que Domitien publia contre les Philosophes, il fut chassé de Rome, où l'on dit neanmoins qu'il revint après la mort de ce Prince. Il y mourut sous l'Empire d'un des Antonins. * Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 15. *c.* 11. *l.* 17. *c.* 19. Simplicius, *en sa vie & aux Comm.* Lucien, &c.

EPICURE, Philosophe, fils de Neoclés & de Cherestrate, étoit Athenien, natif de Gargetium, & de la famille des Philaïdes, & nâquit le 20 du mois Gamelion, sous la troisiéme année de la CIX. Olympiade, & la 342. avant J. C. Il fut élevé à Samos, & dès l'âge de 14. ans il s'adonna à la Philosophie. A 18. ans il revint à Athenes; & après quelques voiages à Colophon & ailleurs, il fixa dans cette ville son Ecole de Philosophie, étant pour lors âgé de 36. ans. Quelques autres ajoûtent qu'il enseigna d'abord la Grammaire; & qu'aïant lû les Livres de Democrite, il changea de profession, pour embrasser la Philosophie. Trois freres qu'il avoit embrasserent aussi cette maniere de vivre, à sa persuasion. Il faisoit consister le souverain bien dans la volupté, non pas comme ses ennemis l'ont crû, dans une volupté infame, mais dans une volupté inséparable de la vertu. Quelques-uns de ses disciples, qui se plongerent dans toute sorte de plaisirs brutaux, ont été cause que plusieurs se sont imaginez qu'il enseignoit une doctrine peu honnête. Il est pourtant constant, que la volupté d'Epicure étoit accompagnée de temperance: ce qu'on voit par ce qu'il écrivoit à ses plus intimes amis; & qu'ordinairement ses meilleurs repas étoient de pain, d'eau & de fromage. Ses veritables disciples ne beuvoient que très-peu de vin, & n'usoient que de viandes très-simples & très-communes, comme le témoigne Diocles dans Diogene. Il divisoit la Philosophie en Canonique, ou Dialectique, en Physique, & en Morale, & au rapport du même Diogene, il a plus écrit que pas un autre Philosophe, & que Chrysippe même, qui fut nommé son parasite, parce qu'il tâchoit de l'égaler dans ses compositions, ne disant bien souvent que les mêmes choses qu'Epicure avoit déja traitées. On accuse Epicure d'avoir debité comme ses propres productions, les sentimens de Democrite sur les Atomes, & ceux d'Aristippe sur la volupté. Sa Morale porte que les tourmens n'empêchent pas la felicité du Sage, bien que la douleur lui puisse arracher quelques soûpirs. Qu'il expose sa vie d'autant plus volontiers, qu'il sçait que la mort ne doit pas être mise au rang des choses mauvaises. Il ajoûte que bien que la santé soit un bien à souhaiter, plusieurs la considerent neanmoins comme une chose indifferente: c'est peut-être par cette raison, qu'il mettoit au commencement de ses lettres, le souhait de bien faire, au lieu de celui de se bien porter, dont se servoient les Anciens. Ses sentimens sur l'ame & sur la Divinité ont été très-impies; car il soûtenoit que les Dieux n'avoient aucun soin des choses d'ici-bas, qu'ils ne faisoient mal à personne: & à l'égard de l'ame, qu'elle étoit composée d'atomes, & mortelle. Seneque, quoique Stoïcien, donne beaucoup de loüanges à Epicure. Il mourut d'une rétention d'urine, qui lui causa la pierre, après avoir souffert des douleurs incroïables pendant 14. jours, sans témoigner la moindre impatience. On place sa mort sous la 2. année de la CXXVII. Olympiade, la 72. de son âge, & la 271. avant l'Ere Chrétienne.

* Il y avoit deux sortes d'Epicuriens, les Rigides & les Relâchez. La difference qu'il y avoit entr'eux étoit grande. Ces derniers expliquoient fort mal les sentimens d'Epicure, & faisoient un très-mauvais usage de

la doctrine de ce Philosophe; car sous prétexte qu'Epicure faisoit consister le souverain bien dans la volupté, ces faux Epicuriens, au lieu de prendre la VOLUPTE', dans le sens de leur maître, pour le *plaisir* que donne la pratique de la vertu, de la justice & de l'honnêteté, ils la prenoient au contraire pour les infames plaisirs de la débauche. Les veritables Epicuriens appelloient ces indignes Sectateurs, LES SOPHISTES DE LEUR DOCTRINE. Parmi ces Sophistes, Catius, dont parlent Ciceron, Horace & Quintilien, tient le premier rang. * *Consultez*, outre Diogene Laërce, *au liv.* 10. Lucrece, *en son Poëme*. La Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens.* Saint Jerôme, Seneque, & les Auteurs alleguez par Gassendi, *dans la vie de ce Philosophe.*

EPIDAMME, Ville d'Albanie. *Cherchez* DURAS.

EPIDAURE, Ville de la Laconie, dite aujourd'hui *Malvoisie.* * Strabon, *au liv.* 8.

EPIDAURE, Ville d'Argie dans le Peloponnese, est renommée par le temple d'Esculape. Une autre ville de ce nom. *Cherchez* RAGUSE. * Scaliger, *de tripl. Epidau. in Chron. Euseb. Geogr. Eccl. &c.*

EPIDIUS, (*Caius*) Rheteur, fit un Ouvrage, où il rapportoit des prodiges extraordinaires & incroïables. Quelques-uns le confondent avec ce Cornelius Epicadus, affranchi de Sylla, dont Suetone fait mention. Il est sûr, qu'il y avoit à Rome une famille de ce nom, qui a produit plusieurs celebres personnages, tel que cet EPIDIUS Marullus, que Suetone allegue dans la Vie de Cesar, & qui étoit Tribun du peuple. Un *Epidius*, l'an 211. de J. C. Quelques Historiens en nomment d'autres, comme Plutarque, *en Iules Cesar.* Appien, *l.* 2. *bell. civ.* Dion Cassius, *l.* 44. Pline, *l.* 16. *c.* 25. *&c.*

EPIGENES, Astronome & Historien, dont il est fait mention dans Pline, *l.* 7. *c.* 56. Il avoit écrit que les Babyloniens avoient des observations de 720. ans. Il y a un autre EPIGENES de Sicyone, Poëte tragique, cité par Athenée & par Suidas.

EPIGONE, Heresiarque, dans le III. siécle, fut, selon Theodoret, l'inventeur de l'Heresie, dite des *Patripassiens.* * Theodoret, *de hær. fab. lib.* 3. Baronius, *A. C.* 260. *&c.*

EPIGONE, Mathematicien, natif d'Ambracie, & habitant de Sicyone, inventa une sorte d'instrument de Musique, qui de son nom fut appellé *Epigonium.* On appella ses Sectateurs Ambraciotes. Il composa quelques Ouvrages Historiques, & il est different d'un de ce nom qui a été Poëte. * Athenée, *l.* 4. & 14. Julius Pollux, *l.* 4. *Onomast. c.* 9. Aristoxene, *l.* 1. *Element. harmon.* Vossius, *des Historiens Grecs*, *l.* 3.

EPIGONES, est le nom que les Grecs donnent aux enfans des sept Capitaines, qui assiegerent vainement la ville de Thebes. Ceux-ci, dix ans après cette premiere & malheureuse expedition, vengerent la mort & le déshonneur de leurs parens, sous la conduite d'Alcmeon, fils d'Amphiaraüs & d'Eryphile. Ils firent un grand butin, emmenerent l'aveugle Tiresias, & envoïerent sa fille Manto à Delphes, pour y servir dans le Temple d'Apollon. * Eusebe, *sous l'an* 817. *d'Abraham.* Pausanias. Diodore. Hygin, &c.

EPIGRAMME, sorte de petit Poëme, qui finit par une pensée ingenieuse. Quand les Epigrammes sont trop longues, elles sont d'ordinaire languissantes; celles de quatre ou de six vers sont les meilleures. Entre les Latins, Catulle & Martial se sont rendus celebres par leurs Epigrammes; & entre les François, Mainard, Gombault, & le Chevalier d'Acilly, ou de Cailly.

EPILA, Village de l'Aragon, situé sur le Xalon, à cinq lieuës de Saragosse, vers le Couchant. Ce qu'il a de plus remarquable, c'est que ce fut là que nâquit Jean I. Roi de Castille l'an 1338. * Baudrand.

EPIMENES, l'un des Gardes du Corps d'Alexandre *le Grand*, aïant trempé dans le crime d'Hermolaüs, qui avoit conjuré contre la vie de ce Prince, se repentit de bonne heure, & découvrit, par son frere Euryloque, ceux qui avoient part à ce complot. * Quinte-Curce, *liv.* 8. *ch.* 33. & 36.

EPIMENIDE, Philosophe, nâquit à Gnosse, ou à Phese, ville de Crete, & vivoit du tems de Solon, sous la XLVI. Olympiade, vers l'an 596. avant J. C. Quelques-uns ont écrit qu'étant entré dans une caverne, il s'y endormit, que ce sommeil dura vingt-sept ans; de sorte que lorsqu'il en revint, il ne connoissoit personne, & que personne ne se souvenoit de l'avoir vû. Il avoit des secrets admirables pour les expiations, & fut le premier qui purifia les villes & les champs, & qui commença de bâtir des temples. On lui attribuë un Ouvrage, où il décrit la generation des Curetes & des Corybantes, avec une Theologie, le tout de cinq mille vers, & grand nombre d'autres pieces, dont on peut voir le dénombrement dans Diogene Laërce. * Diogene, *en sa Vie*, *au liv.* 1. Platon, *lib. de leg.* Maxime de Tyr, *ser.* 22. & 28. Pausanias, *in Corinth.* Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 14. Pline, *l.* 7. *c.* 48. Plutarque, *en Solon.* L. Giraldi, *Dial.* 2. *Hist. Poët. &c.*

EPIMENIDES, nom de trois Auteurs, dont Diogene Laërce fait mention. Deux d'entr'eux écrivirent des Genealogies, & le troisiéme composa l'Histoire de Rhodes, en Langue Dorique. * Diogene Laërce, *Epim. au liv.* 1.

EPIMETHE'E, fils de Japet, étoit frere de Promethée. Les Poëtes ont feint que Promethée avoit formé les hommes prudens & ingenieux, & qu'Epiméthée avoit fait les imprudens & les stupides. Les Mythologistes disent que Prométhée est l'esprit, qui prévoit l'avenir; & qu'Epiméthée signifie l'esprit, qui ne juge des choses qu'après l'évenement. Προμηθεὺς en Grec signifie *Prévoïant*: & Ἐπιμηθεὺς *qui consulte trop tard.* Epiméthée épousa Pandore, qui étoit une statuë de Vulcain, animée par Minerve, & à qui tous les autres Dieux donnerent quelque belle qualité, pour la rendre parfaite. Il eut de ce mariage une fille nommée Pyrrha, laquelle épousa Deucalion, fils de Prométhée. * Hygin, Ovide, *Metam. liv.* 2. Alexandre Rossæus, *Mystag. Poëtic. Voïez* PANDORE.

EPINAY, (Antoine d') Sieur de Broon. *Voïez* EPINAY.

EPINE. *Voïez* ESPINE & SPINA.

EPINUS, (Jean) Ministre Protestant de la Confession d'Augsbourg, dans le XVI. siécle, nâquit à Hambourg l'an 1499. & étudia à Wirtemberg, où aïant eu Luther pour Maître, il donna dans les nouveautez en fait de Religion. Il fut Ministre à Hambourg, travailla avec ardeur pour l'établissement de cette nouvelle doctrine, & composa divers Ouvrages *de la justification des bonnes Oeuvres*, *&c.* il laissa encore quelques Traitez Historiques. Epinus fut envoïé en Angleterre, où le Roi Henri VIII. demandoit de ces Missionnaires. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il écrivit contre l'*Interim*, qu'avoit fait dresser l'Empereur Charles V. & dont la publication fut très-desavantageuse à la Religion Catholique, quoique desagréable aux Protestans. Il mourut le 23. Mai de l'an 1553. âgé de 54. ans. Melancthon fit son Epitaphe. * Pantaleon, *l.* 3. *Prosop.* Chytræus *in Saxon.* Gesner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

EPIPHANE (*Epiphanius*) Evêque de Constance ou Salamine en Chypre, Pere & Docteur de l'Eglise, dans le IV. siécle, nâquit vers l'an 320. dans un village de la Palestine, nommé *Besanduc*, proche la ville d'Eleuteropole. Il passa sa jeunesse dans la discipline Monastique, premierement en Egypte, & ensuite dans la Palestine, avec saint Hilarion, Hesychius & les autres Moines. On dit qu'il avoit été Juif de Religion, & qu'il avoit été converti par un Chrétien nommé Cleobius, qui le guérit d'une blessure, que lui avoit fait un cheval fougueux; mais c'est un conte de l'Auteur de la Vie supposée de saint Epiphane, auquel il ne faut ajoûter aucune foi. Ce qu'il rapporte lui-même, qu'il pensa être surpris dans sa jeunesse par les Heretiques appellez Gnostiques, & que Dieu le préserva par sa misericorde, est beaucoup plus certain. Il fonda un Monastére dans son païs, dont il prit lui-même la conduite, & fut ensuite élû vers l'an 366. Evêque de Salamine, Métropole de l'isle de Chypre, qui portoit alors le nom de *Constance*, & que l'on appelle aujourd'hui *la Vieille Famagouste.* Il s'appliqua particulierement à préserver cette isle de l'erreur de l'Arianisme. Il s'opposa aussi à celle d'Apollinaire; & étant venu à Antioche, il eut un entretien avec Vital disciple d'Apollinaire, & combattit ses erreurs. Il tint le parti de Paulin contre Melece, & vint à Rome, sous le Pontificat de Damase, pour soûtenir le premier. Il ordonna en Palestine Paulinien, frere de saint Jerôme; ce qui irrita contre lui Jean Evêque de Jerusalem. Saint Epiphane accusa de

son côté cet Evêque, de soûtenir les erreurs d'Origene, & ils attirerent Théophile Evêque d'Alexandrie dans leur parti. Celui-ci condamna le Livre d'Origene, dans un Concile tenu l'an 399. & chassa les Moines, soupçonnez de favoriser la mémoire de cet Auteur. Saint Epiphane condamna aussi dans un Concile tenu l'an 401. dans l'Isle de Chypre les Livres d'Origene, & écrivit à saint Chrysostome, qui avoit reçû les Moines chassez par Theophile, afin de l'engager à prendre parti contre les Livres d'Origene; mais saint Chrysostome n'aïant pas approuvé cette proposition, saint Epiphane vint lui-même à Constantinople, à la persuasion de Theophile, pour y faire exécuter le Decret du Concile de Chypre; il ne voulut avoir aucun commerce avec saint Jean Chrysostome, & ne put réüssir dans son entreprise. Il avoit dessein d'entrer dans l'Eglise des Apôtres, & d'y publier la condamnation d'Origene; mais étant averti du danger où il se mettoit, il se retira, & prit le parti de revenir à Salamine. On dit qu'étant prêt de s'embarquer, il dit aux Evêques qui l'avoient conduit jusqu'au bord: *Je vous laisse la ville, le Palais & le theatre.* Quelques-uns ont aussi rapporté, qu'il prédit à saint Chrysostome, qu'il seroit chassé de son Siege, & que ce Saint de son côté lui dit, qu'il ne reverroit point son Eglise, ni son palais. Quoi qu'il en soit, il mourut en revenant, au mois d'Avril ou de Mai, de l'an 403. âgé de plus de 80. ans, dont il en avoit passé 36. dans l'Episcopat. L'aversion que saint Epiphane avoit pour les héresies, lui fit entreprendre un Ouvrage, dans lequel il rapporte & réfute toutes les héresies. Il a intitulé cet Ouvrage Πανάριον ou Κιβώτιον, c'est-à-dire, l'*Apotiquairerie*, ou l'armoire aux remedes. Il a encore composé l'*Anchorat*, où il explique la Foi de l'Eglise, & réfute les erreurs des Païens, des Manichéens, des Sabelliens, & des Ariens; un Abregé de son Livre des héresies; un Traité des poids & des mesures; la Physiologie; Traité des douze pierres précieuses; le Livre de la vie & de la mort des Prophétes. On a encore de lui une Lettre à Jean de Jerusalem, sur l'ordination de Paulinien, sur l'Origenisme, & sur un voile où étoit peinte l'image de J. C. qu'il avoit fait déchirer, & une Lettre à Diodore de Tarse, ou plûtôt de Tyr, rapportée par Facundus. Les neuf Sermons & le Traité des mysteres des Nombres, qui portent le nom de saint Epiphane, ne sont point de l'ancien Evêque de Salamine, mais de quelque autre Evêque, qui avoit ce même nom, peut-être aussi Evêque de la même ville, puisque l'on y en trouve de ce nom, dans le septiéme & dans le dixiéme siécle, comme on le connoît par le style & par quelques autres indices.

Le style de saint Epiphane n'a ni beauté, ni élévation; il est au contraire simple, bas & rampant; il est rude & grossier, sans suite & sans liaison; il avoit beaucoup de lecture & d'érudition, mais point de discernement, ni de justesse d'esprit. Souvent il se sert de fausses raisons, pour réfuter les Héretiques; il étoit fort crédule, & fort peu exact. Il se trompe en plusieurs endroits sur des faits d'Histoires fort considerables; & il ajoûte foi trop légerement à de faux mémoires, ou à des bruits incertains; il avoit beaucoup de zele & de pieté; mais peu de conduite & de politique. Nous avons diverses éditions des Oeuvres de saint Epiphane, en Grec & en Latin; mais la meilleure est celle que le P. Petau a donnée, imprimée à Paris en 162.. avec de sçavantes Notes. La memoire de ce Saint a toûjours été en grande vénération dans l'Eglise Grecque, où l'on celebre sa fête le 12. Mai, que l'on y suppose avoir été celui de sa mort. L'Eglise Latine a commencé à honorer la mémoire de ce Saint vers la fin du VII. ou au commencement du VIII. siécle. Quelques Auteurs ont prétendu, sans preuves, que le corps de ce Saint avoit été apporté à Benevent, ville d'Italie. Plusieurs autres villes d'Allemagne se vantent avec aussi peu de fondement, de posseder quelques Reliques de ce Saint. Les Actes de sa Vie que l'on a en Grec & en Latin, sous le nom de ses Disciples Jean, Polybe & Sabin, sont l'Ouvrage d'un imposteur, qui s'est inutilement efforcé de donner de la vraisemblance à ses fictions. Le Pere Papebroc a ramassé dans les Anciens tout ce qu'il y a de certain sur saint Epiphane. * Saint Jerôme, *Apol. 2. ad Ruf. cap. 1. 4. de Script. Eccl. in Epist. &c.* Saint Augustin, *in haref. ad Quod-vult-Deus.* Saint Jean de Damas, *Orat. 1. de Imag.* Photius, *Cod. 122. 123. 124.* Suidas. Socrate. Sozomene. Theodoret. Nicephore. Baronius, *A. C. 372. n. 107. 108. 328. n. 1. & 2. &c. & in Mart. 12. Maii.* Onuphre. Genebrard. *en la Chron.* Sixte de Sienne, *en la Bibl.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. siécle.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

EPIPHANES. *Cherchez* PTOLOMEE V.

EPIPHANE, (*Epiphanès*) fils de l'Heresiarque Carpocrate, fut heritier de ses impietez. Elevé par son pere dans les études des sciences prophanes, & entretenu dans les erreurs de sa Secte, il composa un Livre de la Justice, suivant les principes de la Philosophie de Platon, dans lequel il définissoit la Justice de Dieu, une communauté avec égalité, & prétendoit prouver, que non seulement les biens, mais encore que les femmes doivent être en commun. Il combattoit ouvertement la Loi de Moyse, & particulierement les deux derniers Commandemens touchant les désirs. Saint Clement d'Alexandrie cite un passage, tiré du Livre de cet Epiphane, & il dit qu'après sa mort, ceux de Cephalonie, d'où il étoit originaire du côté de sa mere, l'adorerent comme une divinité. * Clement Alexandrin, *l. 3. des Tapiss.* S. Epiphane, *her. 32.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesi. trois premiers siécles.*

EPIPHANE, (*Epiphanès*) Scholastique, qui vivoit dans le V. siécle, merita l'amitié de Cassiodore, à la priere duquel il traduisit en Latin, mais fort mal, l'Histoire Ecclesiastique de Theodoret, de Socrate & de Sozomene. Depuis il en tira la sienne, qu'il nomma *l'Histoire Tripartite.* * Cassiodore, *Praf. in Hist. Trip. & de divin. lect. c. 7.* Sigebert, *in Catal. c. 12.*

EPIPHANE, Evêque de Pavie, dans le V. siécle, nâquit l'an 438. fut élevé dans la Clericature par Crispin, Evêque de Pavie, & lui succeda l'an 466. il fut emploïé pour ménager la réconciliation de l'Empereur Anthemius avec Ricimer son gendre. Sous le regne de Jules Nepos, qui dépossedа Glycerius successeur d'Anthemius, Epiphane fut député vers Evaric Roi des Visigoths à Toulouse, & conclut avec lui un traité de paix. L'Empereur Nepos aïant été dépoüillé & chassé par le Patrice Oreste, il fit déclarer Auguste, Momile son fils, appellé vulgairement Augustule, attira en Italie Odoacre Roi des Turcilinges, avec une armée de Barbares. Oreste s'étant retiré dans Pavie, y fut assiegé, pris & ensuite mis à mort par Odoacre, qui relegua Augustule en Campanie, dans le château de Lucullano, près de Naples; & fit ainsi finir l'Empire de Rome en sa personne, l'an 476. Les Barbares s'étant rendus maîtres de la ville de Pavie, la pillerent, y mirent le feu, & emmenerent la plûpart des habitans prisonniers. Dans une si grande désolation, Epiphane rendit à son peuple tous les services imaginables: il retira des mains des Barbares la plûpart des captifs, & obtint d'Odoacre pour la ville, une exemption de tous impôts pendant cinq années; il rétablit les églises, & y fit refleurir le service divin, mais cette Eglise ne joüit pas long-tems de ce repos; car Theodoric, Roi des Ostrogoths, étant venu fondre en Italie avec une puissante armée, en 489. défit Odoacre; mais aïant ensuite été abandonné des siens, il se retira à Pavie, où il fut assiegé par Odoacre. Enfin Theodoric victorieux étant devenu maître de toute l'Italie, Epiphane fut député pour obtenir de ce Roi, la révocation d'un Edit, fait contre ceux qui avoient été de ses ennemis. Epiphane obtint cette révocation, & fut envoïé par Theodoric vers Gondebaud Roi des Bourguignons, pour traiter avec lui de la liberté de plusieurs captifs: il réüssit encore dans cette négociation. Deux ans après, il vint solliciter auprès de Theodoric, la remise des impôts établis sur la Ligurie; & comme il se préparoit à s'en retourner, après avoir obtenu une moderation des deux tiers, il mourut le 21. Janvier de l'an 496. ou 497. * Ennodius, *en sa Vie rapportée par Surius au 21. Janv.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

EPIPHANE, Patriarche de Constantinople, dans le VI. siécle, succeda à Jean II. l'an 520. Le Pape Hormisdas lui donna pouvoir de recevoir en son nom, tous les Evêques qui voudroient se réünir à la communion du Siege Romain, à condition qu'ils souscriroient à la formule qu'il avoit dressée, & qu'ils lui envoïeroient leur signature. Il s'agissoit en cela de la reception du Concile de Chalcedoine, & de la condamnation d'Eutychès. E-

piphane fut zelé pour la défense de la verité orthodoxe, & mourut l'an 535. Anthime lui succeda. * Hormisdas, *Ep.* 72. 73. &c. Baronius, *An. Ch.* 20. *n.* 7. 535. *n.* 58. &c.

EPIPHANIE, Ville de Syrie, sur l'Oronte, fut fondée par le Roi Antiochus, surnommé *Epiphanes*, c'est-à-dire, *illustre*, duquel elle tira son nom. Cuspinien dit qu'elle fut depuis appellée *Mapoa*, & Niger la nomme *Aman*. Elle est entre Antioche & Damas, à 80. milles de l'une & de l'autre.

EPIPHANIE: Fête de l'Adoration des trois Rois, du Baptême de JESUS-CHRIST, & de son premier miracle aux Nôces de Cana. C'est un mot Grec qui signifie *Apparition* ou *Manifestation*, & qui convient à ces trois Fêtes. Car JESUS-CHRIST se manifesta aux Rois Mages, lesquels suivirent l'étoile qui leur avoit apparu; il fut declaré Messie par une voix du Ciel, au moment de son Baptême; & en faisant son premier miracle il manifesta sa puissance. A l'égard des Rois Mages, il faut remarquer que les Perses, & la plûpart des peuples de l'Orient, donnoient le nom de Mages à leurs Docteurs; comme les Hebreux les appelloient Scribes; les Egyptiens, Prophetes; les Grecs, Philosophes; & les Latins, Sages. L'Eglise donne à ces trois hommes illustres, le titre de Rois; ce qui est fondé sur ces paroles de David: *Les Rois de Tharsis, & les isles offriront des presens; les Rois d'Arabie & de Saba apporteront des presens.* C'est une ancienne tradition, dont on ne peut marquer la source; & les plus anciennes peintures de ce mystere, nous representent des personnes couronnées, avec les autres marques de la dignité Roïale. Nous en avons même des témoignages dans les Peres de l'Eglise les plus celebres, comme dans Tertullien, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Isidore, le venerable Bede, Theophylacte, & plusieurs autres. Autrefois les peuples d'Orient choisissoient des Philosophes pour Rois; ou si les Roïaumes étoient hereditaires, ils faisoient instruire les Princes, qui devoient succeder à la Couronne, dans les sciences qui leur pouvoient faire meriter le nom de Sages. C'est ce que Platon remarque en traitant de l'éducation des Princes de Perse: où il ajoûte que sur tout l'Astrologie étoit estimée une science digne des Souverains. Ces trois Rois, que quelques-uns nomment Gaspard, Balthasar & Melchior, aiant observé le 25. Decembre, une étoile beaucoup plus éclatante que les étoiles ordinaires, jugerent que c'étoit-là cette étoile de Jacob, dont le Prophete Balaam (de qui les prédictions leur étoient connuës) avoit autrefois parlé, & qui devoit être le signe d'un Roi, qui naitroit pour le salut de ses peuples. D'ailleurs ils furent éclairez par une lumiere interieure, qui leur fit connoître, que cet astre leur serviroit de guide pour trouver le Messie. Ainsi ils prirent le chemin de la Judée, où ils sçavoient par leurs traditions, que naitroit ce Roi desiré de toutes les Nations. L'Evangeliste dit seulement qu'ils vinrent d'Orient, c'est-à-dire, d'un païs qui étoit Oriental, à l'égard de Jerusalem & de Bethléem; ou de cette partie du monde, que l'on appelloit absolument l'Orient, laquelle comprend un grand nombre de Roïaumes & de Provinces. L'opinion la plus probable est, qu'ils vinrent de l'Arabie Heureuse, qui fut habitée par les enfans qu'Abraham eut de Cetura sa seconde femme; sçavoir, par Jecthan pere de Saba, & par Madian pere d'Epha. Ce que le Roi Prophete semble témoigner, lorsqu'il dit que le Messie seroit adoré par les Rois des Arabes & de Saba, & qu'on lui donneroit de l'or d'Arabie; & le Prophete Isaïe prédit la même chose, lorsqu'il dit qu'on viendroit de Madian & d'Epha sur des chameaux pour le reconnoître. Les presens que les Mages lui offrirent, favorisent beaucoup cette opinion; car c'est principalement dans l'Arabie que naissent l'or, l'encens & la myrrhe. Ces Mages furent conduits par l'étoile pendant leur voïage, qui dura douze jours ou environ; mais lorsqu'ils approcherent de Jerusalem, l'étoile disparut. C'est pourquoi ils entrerent dans cette ville, & demanderent à Herode où étoit né le Roi des Juifs. Herode consulta les Docteurs de la Loi, qui répondirent que suivant la Prophetie de Michée, ce devoit être à Bethléem de Juda. Les Mages étant sortis de la ville pour aller à Bethléem, revirent l'étoile qui les avoit conduits, & la suivirent jusqu'à ce qu'elle s'arrêta sur l'étable, où étoit né JESUS-CHRIST. Ils y entrerent, & lui offrirent pour presens, de l'or, de la myrrhe & de l'encens. Il y a des Auteurs qui croïent que Marie & Joseph avec le petit JESUS, s'étoient alors retirez dans une maison plus commode de la ville de Bethléem; parce que saint Matthieu dit, qu'*entrant dans la maison, ils trouverent l'enfant*. Mais le commun sentiment des saints Peres est, que ce fut dans l'étable même, où les Mages trouverent le Sauveur; & que le nom de maison se donne dans l'Ecriture sainte à toute sorte de demeure. Ces Rois aïant rendu leurs respects à JESUS-CHRIST, furent avertis par revelation, de ne point passer par Jerusalem, mais de prendre un autre chemin pour s'en retourner. On tient qu'après l'Ascension de Nôtre-Seigneur, l'Apôtre saint Thomas étant allé en leur païs, les baptisa, & les consacra Evêques; qu'ils furent Martyrs; & que leurs Reliques furent transportées de Perse à Constantinople, par l'ordre de l'Imperatrice sainte Helene; que depuis elles furent apportées à Milan, du tems de l'Empereur Emanuël, par l'Evêque S. Eustorge, d'où on les transporta à Cologne, l'an 1163. lorsque l'Empereur Frederic Barberousse saccagea la ville de Milan. * Nouveau Testament. Theophylacte. Pierre Galesinius.

☞ * Les Grecs faisoient au 6. de Janvier la Fête de la naissance de JESUS-CHRIST, à cause de laquelle ils nommoient cette Fête *Theophanie*, *Epiphanie*, ou *des Lumieres*, parce qu'ils croïoient qu'en ce jour JESUS-CHRIST, la vraïe lumiere, avoit apparu au monde. Ils faisoient aussi en même tems memoire des autres circonstances de la Vie de JESUS-CHRIST, comme de l'Adoration des Mages, de la Purification, de son Baptême, & de son premier Miracle, rassemblant ainsi en un même jour la memoire de divers Mysteres. L'Eglise Latine, qui a celebré la Fête de la naissance de JESUS-CHRIST le 25. de Decembre, a reservé, (au moins depuis le cinquiéme siécle,) au 6. de Janvier la Fête de l'Adoration des Mages, du Baptême de JESUS-CHRIST, & de son premier Miracle fait aux Nôces de Cana. Dieu seul sçait, dit S. Maxime de Turin, laquelle de ces trois merveilles s'est proprement faite en ce jour. Il est certain que le Baptême de JESUS-CHRIST & les Nôces de Cana, ne sont pas arrivez en un même jour. Il n'est pas certain non plus que les Mages soient venus adorer JESUS-CHRIST le 6. de Janvier, treize jours après la Naissance de JESUS-CHRIST, selon les Latins. Quelques-uns croient que cela n'est arrivé qu'après la Purification, quelque tems avant la fuite en Egypte. Il n'y a rien de certain sur les Mages, que ce qui en est marqué précisément dans l'Evangile de S. Matthieu; car tous les autres Evangelistes n'en parlent point, & ce qu'en ont dit les Auteurs, n'est fondé que sur des conjectures, des allegories, ou de fausses relations, qui ne font point une preuve Historique. Quoi que l'on croie communément qu'ils étoient au nombre de trois, il n'y en a aucune preuve dans l'Evangile, qui dit seulement que des Mages vinrent d'Orient. Les trois sortes de presens qu'ils offrirent ne sont pas une preuve qu'ils ne fussent que trois, puisqu'ils les presenterent en commun, & non pas chacun separément. On ne sçait pas de quel païs ils étoient, le nom de Mages, plus connu parmi les Perses, que parmi les autres Nations, a fait croire à la plûpart des Peres, que ceux qui vinrent adorer JESUS-CHRIST étoient de Perse, ou de Chaldée. Les nouveaux Commentateurs trouvent plus à propos de les faire venir d'Arabie; mais leurs conjectures ne sont pas fort solides. Il est certain qu'ils virent une étoile extraordinaire en Orient, qui fut la cause de leur voïage; mais il n'y a aucune apparence qu'ils eussent appris par les Oracles des Prophetes, qu'elle présageoit la naissance d'un Roi. Il est plus vrai-semblable qu'ils en jugérent ainsi, suivant les regles de leur science astrologique. Il n'est point dit dans l'Evangile que cette étoile les conduisit de leur païs en Judée; mais seulement qu'ils avoient vû cette étoile en Orient, qu'ils la revirent de nouveau au sortir de Jerusalem, & qu'elle les conduisit à Bethléem. L'Evangile ne donne point aux Mages la qualité de Rois, & tout ce qu'on cite des Prophetes, peut s'entendre de Princes, ou de Grands Seigneurs, aussi-bien que des Rois. Les noms de Melchior, Balthasar & Gaspar, qu'on leur a donné, vers la fin du XII. siécle, & leur Histoire sont de pures fables. L'intention de l'Eglise n'est point de faire la Fête des Mages, mais de celebrer la memoire de leur adoration, que l'on peut considerer comme les prémices de la vocation des Gentils.

Elle

Elle celebre aussi dans le même jour le Baptême de Jesus-Christ par saint Jean ; parce qu'en cette occasion Jesus-Christ fut declaré Fils de Dieu par une voix venuë du Ciel, qui fit entendre ces paroles, *Celui-ci est mon Fils, &c.* Cette Fête paroît encore plus ancienne dans l'Eglise que celle de l'Adoration des Mages. Dans le tems de l'Empereur Adrien, Basilide & ses sectateurs la solemnisoient au 10. de Janvier. Les Grecs lui donnent le nom de *Theophanie*, ou Fête *des Lumieres.* C'étoit un jour consacré chez eux pour l'administration du Baptême, dans lequel saint Gregoire de Nazianze fit un excellent discours aux nouveaux baptisez : c'est pourquoi la veille de cette Fête étoit celebrée avec solemnité ; parce que l'on y préparoit toutes choses pour le Baptême des Catechumenes, en benissant l'eau dont on se devoit servir pour les baptiser. Cette Fête avoit même une Octave dans quelques Eglises, qui étoit solemnisée comme le jour même.

Enfin l'on celebre encore dans la Fête de l'Epiphanie le premier Miracle de Jesus-Christ du changement d'eau en vin aux nôces de Cana, quoi qu'arrivé dans un jour different ; parce que ce fut le premier Miracle qui fit connoître sa puissance. On voit par saint Epiphane, que de son tems même cette Fête étoit celebrée parmi les Orientaux, & qu'elle étoit jointe à la Fête de la Naissance de Jesus-Christ au 6. de Janvier. Ce qu'il ajoûte qu'en ce jour, les eaux de plusieurs fontaines, & même de rivieres, se changeoient en vin, paroît moins vrai-semblable. * Tillemont, *Mem. pour l'Hist. de l'Eglise, Tome I.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier. Les Commentateurs sur saint Mathieu.*

EPIQUE, Poëme. *Voiez* Epopée.

EPIRE, Province de Grece, que quelques-uns mettent dans la Basse Albanie, étoit separée de la Macedoine par le fleuve Calyde & le mont Pinde. Ses peuples les plus celebres étoient les Molosses, qui tenoient la ville de Dodone, renommée par les Oracles de Jupiter, qui s'y rendoient ; les Driopiens, les Chaoniens, les Dolopes, les Selles, les Amphilociens, les Hellopes, les Acarnaniens, &c. Ses villes sont Larta, Preveza, Bestia, Orchimo, Argiro, Elatria, &c. Justin fait mention de l'Epire en ces termes : *Les Molosses*, dit-il, *regnerent premierement en cette contrée ; & Pyrrhus fils d'Achille, aïant perdu par son absence les Etats de son pere pendant le siege de Troye, se vint établir en ce païs, dont les habitans furent premierement appellez Pyrrhides, & Epirotes. Mais Pyrrhus étant entré dans le Temple de Dodone, pour consulter l'Oracle, y enleva Lanasse, petite fille d'Hercule, l'épousa, & en eut huit enfans. Il maria quelques-unes de ses filles à des Rois voisins, acquit de grandes richesses, & donna la Chaonie à Helenus, fils de Priam, auquel il fit épouser Andromaque, veuve d'Hector. Depuis il fut assassiné dans le Temple de Delphe par Oreste, fils d'Agamemnon ; son fils Piale lui succeda, & ensuite le Roïaume devint le partage d'Arybas. Ce dernier étoit encore mineur, & les Etats de l'Epire prirent soin de son éducation, & l'envoierent même à Athenes pour étudier. A son retour, il fit des loix, établit un Sénat & des Magistrats, & regla la forme du Gouvernement. Arybas laissa Neoptoleme, qui fut pere d'Olympias, mere d'Alexandre le Grand, & d'Alexandre I. Roi d'Epire, qui mourut en Italie* (l'an 325. avant J. C.) *& d'Æacide qui succeda à son frere.* Ce dernier gouverna si mal, qu'on le chassa du Thrône. En sortant de son païs, il laissa Pyrrhus, qu'on éleva chez Beroé, femme du Roi Glaucus. Pyrrhus mourut en l'an 272. avant J. C. Alexandre II. son fils, lui succeda. Depuis l'Epire aïant été soûmise aux Romains, eut la même destinée que le reste de la Grece, & est tombée sous la tyrannie des Turcs, depuis le XIV. siécle. Les habitans y sont Chrétiens Grecs. On assembla l'an 516. un Concile dans l'Epire, au sujet de Jean Evêque de Nicopolis. * Pline, *l.* 4. Strabon, *liv.* 7. Ptolomée, *l.* 5. Justin, *l.* 17. 18. *&c.* Belon, *l.* 1. *obs. c.* 64. *T. IV. Conc.*

EPISCOPAUX : est le nom de ceux qui font profession de la Religion dominante en Angleterre, parce qu'ils ont retenu les Evêques : surquoi le Roi de la Grande Bretagne, Jacques I. disoit dans la Conference de Hamptoncourt, *point d'Evêques, point de Roi* : voulant marquer par là que les Presbyteriens, ou Puritains étoient ennemis de la Monarchie. De tous les Sectaires, les Episcopaux sont ceux qui approchent le plus de l'Eglise Romaine, dans ce qui regarde la discipline Ecclesiastique ; car ils ont conservé quelque respect, pour les anciens Docteurs de l'Eglise, & pour la Tradition. C'est pourquoi ils retiennent encore les dignitez d'Evêque, de Prêtre, & de Chanoine ; ils n'ont pas même rejetté entierement l'ancienne Liturgie, ni les autres livres des ceremonies de l'Eglise Romaine. Leur maniere de consacrer les Evêques a été prise du Pontifical Romain, qu'ils n'ont presque fait que traduire en Anglois. Leur Liturgie, qu'ils nomment autrement le livre des Prieres communes, contient non seulement leur Office public, qui est presque le même que celui de l'Eglise Latine ; mais comprend aussi la maniere dont ils administrent les Sacremens. Ils ont l'Office de Matines, qu'ils commencent par *Domine labia nostra aperies*, & on chante ensuite le Pseaume *Venite exultemus, &c.* puis suivent les Pseaumes & les Leçons de chaque jour. Ils disent aussi le Cantique *Te Deum laudamus*, & quelques Pseaumes de ceux que nous disons dans l'Office de *Laudes.* En un mot, ils n'ont fait qu'abreger nôtre Office, en y changeant fort peu de chose. Ils commencent aussi leurs Vêpres par *Domine labia nostra aperies*, & par *Deus in adjutorium nostrum intende.* Puis ils recitent des Pseaumes propres au jour. C'est pourquoi ils ont un Calendrier semblable au nôtre, où les Fêtes & les Dimanches sont aussi marquez. Par exemple, Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, en un mot, toutes les Fêtes mobiles : & l'on y marque les Pseaumes & les Leçons propres à chaque Fête. Ils celebrent aussi les Dimanches à nôtre maniere ; sçavoir, les Dimanches de l'Avent, ceux d'après l'Epiphanie, la Septuagesime, la Sexagesime, la Quinquagesime, les Dimanches d'après Pâques, d'après la Pentecôte, & d'après la Trinité. Ils ont encore des Collectes, ou Messes (bien qu'ils ne se servent pas de ce dernier mot) pour tous ces jours-là, où ils recitent l'Epître & l'Evangile, quelques Oraisons, le Symbole *Credo in unum Deum* ; *Gloria in excelsis, &c.* Ils chantent aussi les Préfaces propres à chaque Fête, commençant par ce qui est de commun, & entonnant comme nous *Sursum corda. Gratias agamus. Verè dignum & justum*, & le reste. Ils ont seulement reformé le Canon de la Messe, & ils font leur Office en Anglois, pour être entendus du peuple. Ils observent de plus les Fêtes immobiles aussi bien que nous, & ont un Office propre à chaque Fête. Par exemple, pour la Fête de saint André, celle de saint Thomas, la Conversion de saint Paul. La maniere dont ils administrent les Sacremens est aussi marquée dans ce livre, & est en differente de la nôtre. Le Ministre qui baptise, après avoir prononcé ces paroles, *Je te baptise au nom du Pere, &c.* fait le signe de la Croix sur le front de l'enfant. L'Evêque donne aussi la Confirmation en imposant les mains sur la tête des enfans qu'il confirme, & en recitant quelques Oraisons ; ensuite dequoi il leur donne sa benediction. Enfin on voit dans cette Liturgie, ou livre de Prieres communes, la forme d'administrer le Mariage, & de donner le Viatique aux malades, & plusieurs autres ceremonies qui se pratiquent dans l'Eglise Romaine. C'est ainsi que les Episcopaux reçoivent encore aujourd'hui la Communion à genoux : Ils ont seulement ajoûté dans une de leurs dernieres éditions de la Liturgie, sous le Roi Charles II. une apostille en forme de rubrique, où ils remarquent que, bien qu'ils reçoivent l'Eucharistie à genoux, ils ne l'adorent point. Cette formule de Liturgie fut autorisée sous le Roi Edoüard VIII. dans l'année 5. ou 6. de son regne, par un Statut du Parlement d'Angleterre, qui fut renouvellé sous la Reine Elizabeth, dans le Parlement. Ce Statut a été imprimé en Latin à Londres en 1574. avec le titre de *Liber precum publicarum, seu ministerii Ecclesiastica administrationis Sacramentorum, aliorumque rituum & caremoniarum in Ecclesia Anglicana.* Les Presbyteriens n'ont pas manqué d'attaquer cette Liturgie, comme tyrannique & superstitieuse ; ce qui obligea Jean Durel de leur répondre, par une longue Apologie, imprimée à Londres en 1669. sous ce titre : *Sanctæ Ecclesiæ Anglicanæ adversus iniquas atque inverecundas Schismaticorum criminationes vindiciæ.* * M. Simon.

EPISCOPIUS (Nicolas) natif des environs de Lyon, se retira à Bâle, pendant le cours des troubles de France, à cause de la Religion Protestante, dont il faisoit profession. Il y épousa Justine, fille du celebre Imprimeur & Libraire Jean Froben, & s'acquit une reputation par les belles éditions de plusieurs Ouvrages Grecs & Latins. Il avoit lié une amitié si étroite avec le fameux Erasme, que celui-ci en mourant, l'institua son Executeur Testamentaire, avec Jerôme Froben. Episcopius mourut l'an 1564. laissant un fils de son nom & de sa profession, qui mourut aussi deux ans après, dans la fleur de son âge. * Le Sueur, *Histoire de l'Eglise & de l'Empire.*

EPISCOPIUS (Simon) Professeur en Theologie dans l'Academie de Leyde, nâquit à Amsterdam en 1583. & y étudia les humanitez jusqu'en 1600. qu'il fut à Leyde pour achever ses études. Il y reçut le degré de Maître és Arts en 1606. Il s'appliqua ensuite à la Theologie avec tant de succès que les Bourguemestres d'Amsterdam le choisirent pour être leur Ministre. Il trouva plusieurs obstacles à sa reception du côté des Gomaristes, contre lesquels il s'étoit declaré en faveur d'Arminius. Le refus l'engagea de quitter l'Academie de Leyde & de venir dans celle de Franeker en 1609. Il y resta peu de tems, au bout duquel il vint en France; son sejour n'y fut pas long, car il revint en Hollande dès l'an 1610. & fut fait Ministre de Bleiswic village dépendant de Rotterdam. Il fut député à la Conference de la Haye en 1611. où il se declara hautement pour les Arminiens. En 1612. il fut choisi pour remplir la place de Professeur en Theologie dans l'Academie de Leyde, vacante par la cession volontaire de Gomar. Le parti qu'il défendoit lui attira un grand nombre d'ennemis, dont plusieurs l'insulterent en public & en particulier. Les Etats d'Hollande aïant invité Episcopius de se trouver au Synode de Dordrect, il y vint des premiers avec quelques Ministres Remontrans. Le Synode ne voulut point admettre Episcopius & ceux qui l'accompagnoient sur le pied de Juges, mais seulement comme gens citez. Ils furent obligez de ceder. Episcopius eut beau haranguer pour prouver à l'Assemblée qu'il devoit y parler comme les autres, on n'eut aucun égard à toutes ses raisons. Il fut enfin chassé du Synode, déposé du Ministere & banni des terres de la Republique. Ceci arriva vers l'an 1618. Episcopius se retira à Anvers. Ce sçavant Protestant y composa quelques Traitez de Controverse, s'engagea dans des disputes de vive voix & par écrit avec le Jesuite Wadingue qui fit ses efforts pour gagner Episcopius à l'Eglise Catholique. Son éxil dura quelque tems; mais enfin en 1626. il revint en Hollande pour estre Ministre des Remontrans à Rotterdam. En 1627. il s'y maria avec Marie Passer veuve de Henri de Nielles Ministre Remontrant. L'an 1634. il alla à Amsterdam pour y conduire le College que les Arminiens y avoient établi. Il perdit sa femme (dont il n'eut point d'enfans) en 1641. Il mourut à Amsterdam le 4. Avril 1643. d'une retention d'urine, après avoir professé publiquement la tolerance de toutes les sectes qui reconnoissent l'autorité de l'écriture, de quelque maniere qu'elles l'expliquent. C'étoit-là ce qui l'avoit fait soupçonner de Socinianisme, outre ses Commentaires du Nouveau Testament, où l'on sent assez, qu'il ne tenoit pas que J. C. soit le vrai Dieu. Ses Ouvrages de Theologie ont été publiez en deux volumes *in folio*, dont le premier a été imprimé une seconde fois en 1678. Il est fort diffus dans sa methode, & s'exprime avec netteté. Quelques Protestans, & entr'autres Georges Bullus, *dans son livre de la Confession de Foi du Concile de Nicée*, accusent Episcopius d'avoir peu étudié l'Antiquité Ecclesiastique. Cependant il est aujourd'hui le plus celebre Auteur des Arminiens. On peut voir sa vie, qui est à la tête de ses Oeuvres, & qui a été composée par *Etienne de Courcelles* son successeur, dans la profession de Theologie, parmi les Remontrans, qui joüissent de la liberté de conscience en Hollande. Philippe de Limborg a publié cette même vie plus étenduë en Flamand. Elle est au commencement des Sermons d'Episcopius, de l'édition de 1693. *in folio. Voïez* ARMINIENS. Curcell. Prefat. *in Opera* Episcopii. Alegambe. Le Clerc. Bayle, *Diction. Critiq.* 2. *Edition.*

EPISODE: Ce mot signifie maintenant une histoire inserée dans le principal sujet du Poëme Dramatique, qui est appellée pour cette raison, une histoire à deux fils, comme qui diroit un Ouvrage à double trame. Cet Episode, loin d'être une piece inutile au sujet, y est tellement incorporé, qu'on ne le peut separer sans détruire l'Ouvrage; la personne agissante dans l'Episode, est interessée au succès des affaires du Theatre; de sorte que les avantures du Heros font craindre ou esperer quelque chose pour cette personne étrangere, qui pour lors n'est plus inutilement étrangere. Autre-fois l'Episode étoit comme un Acte de la Tragedie, ou de la Comedie, qui étoit inseré entre les chants du Chœur, d'où est venu son nom, composé des mots Grecs ἐπ', qui marque ce qui est inseré ou ajoûté, εἴσοδος, *entrée*, arrivée. Ce fut le Poëte Thespis qui inventa ces Episodes, introduisant un Acteur qui recitoit quelque discours, pour donner lieu aux Musiciens & aux Danseurs du Chœur de se reposer; car avant lui, le chœur joüoit seul toute la Tragedie, & il n'y avoit point d'Acteurs qui recitassent des vers sur le Theatre. Cet Intermede ajoûté au Chœur, aïant plû au peuple, Æschyle, qui vivoit environ cinquante ans après Thespis, fit paroître deux Acteurs, & leur donna des habits convenables, avec des cothurnes, ou chaussures hautes, pour mieux representer les Heros & les grands Personnages. Sophocle, qui nâquit dix ou douze ans après la mort d'Æschyle, introduisit trois Acteurs sur le Theatre, & ajoûta les décorations de la Scene. Ainsi on voit que ces Episodes étoient quelque chose de semblable aux Actes de la Tragedie nouvelle; car ils se recitoient entre deux chants du Chœur, comme les Actes se recitent entre deux concerts de Musique ou de violons. Lorsqu'on introduisit ces Episodes, les Prêtres de Bacchus se plaignirent tout haut, qu'ils contenoient des choses très-differentes du veritable sujet de la Tragedie, qui devoit être tiré des actions, ou des mysteres de leur Dieu. Ce qui donna lieu à ce Proverbe: *Nihil ad Dionysium.* (En tout cela rien de Bacchus.) Plutarque parlant de cette nouveauté, nomme cela détourner la Tragedie, & la faire passer de l'honneur de Bacchus aux Fables & aux passions. Mais les plaintes des Prêtres de Bacchus n'empêcherent pas les progrès de ce Poëme, qui eut un succès si favorable, qu'enfin ce qui étoit autre-fois Episode, est devenu le fonds de la Tragedie même. Comme au commencement le Chœur étoit sans Acteurs, les Acteurs furent quelque-fois sans Chœurs dans la Comedie; & maintenant les Tragedies n'ont que des Acteurs, & n'ont plus de Chœurs, mais seulement cinq Actes, qui representent cinq Episodes des Anciens. Castelvetro & quelques autres disent que l'Acteur de l'Episode introduit par Thespis, étoit un personnage boufon, qui chantoit seul, qui dansoit & joüoit ensemble de quelque instrument; qu'Æschyle y en introduisit deux, separant la danse du chant & des instrumens; & que Sophocle en fit paroître trois sur le Theatre, pour ces trois actions differentes. Mais c'est une erreur qui en suppose une autre; sçavoir que le Chœur étoit une troupe de Comediens qui recitoient, quoiqu'il soit vrai que c'étoit une assemblée de Musiciens, & de Danseurs. *Voïez* CHOEUR. * Athenée, *liv.* 4. Diogene Laërce, *in Plat. l.* 3. Hedelin, *Pratique du Theatre.*

EPITADE, Lacedemonien, fut le premier qui transgressa la loi de Lycurgue, par laquelle il étoit défendu de faire des Testamens; & de cette infraction s'ensuivit une grande inégalité de biens parmi le peuple. * Plut. *en la Vie d'Agis.*

EPITAPHE. On donnoit ce nom anciennement aux vers, que l'on chantoit en l'honneur des morts le jour de leurs obseques, & que l'on repetoit tous les ans à pareil jour: il s'est pris depuis pour l'inscription que l'on met sur les tombeaux, tantôt en prose, tantôt en vers, pour conserver la memoire des défunts, & dresser un monument à leur gloire. Les Grecs mettoient simplement le nom de celui qui étoit mort avec ces épithetes, *Bon homme*, ou *bonne femme*, *bon jour.*

Pausanias remarque, que les Sicyoniens n'avoient accoûtumé de mettre sur les tombeaux que le nom des

personnes, avec le mot de salutation ΧΑΙΡΕ; mais on voit par ces Epitaphes, que les Grecs n'y faisoient pas plus de façon, si ce n'est qu'ils ajoûtoient le mot de ΧΡΗΣΤΟΣ, & aussi celui de ΗΡΩΣ, quoique tous ceux pour qui ils le mettoient, ne fussent pas des Heros, comme ce mot le signifie. Les Atheniens mettoient simplement le nom du mort, celui de son pere, avec celui de sa tribu. Les Romains ajoûtoient au haut de leurs Epitaphes *Dis Manibus*, qui sont quelquefois exprimez à demi seulement, *Dis Man.* & le plus souvent en deux lettres, *D. M.* & parmi les originaires Romains, qui faisoient leurs Epitaphes en Grec, Θ. Κ. ΘΕΟΙΣ ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣ. Quelque-fois les Epitaphes étoient remplies de moralitez, accompagnées de belles pieces de sculpture & d'architecture, qui ne servoient pas seulement d'embellissement à leurs tombeaux; mais aussi d'instruction à la posterité, par les actions illustres qu'elles representoient, & par les pensées morales qu'elles exprimoient. * *Antiqq. Gr. & Rom.*

EPITE (*Epitus*) Roi d'Arcadie, étant entré dans le Temple de Neptune, qui étoit à Mantinée, contre la défense expresse qu'on en avoit faite à toute sorte de personnes, devint aveugle, & mourut bien-tôt après, en punition de ce sacrilege. * Pausanias, *l.* 8.

EPITE, Roi des Messeniens, étoit fils de Cresphonte, que les Grands de son Etat firent mourir; parce qu'il affectionnoit trop le menu peuple. Ses enfans eurent la même destinée, & Epite fut le seul qu'on sauva: il fut élevé chez son ayeul maternel. Il remonta sur le Thrône, avec le secours des Doriens & des Arcadiens; & aïant fait punir les meurtriers de son pere & de ses freres, il s'insinua avec tant d'art dans l'esprit de la noblesse & du peuple, qu'on appella ses successeurs *Epitides* de son nom, bien que les Rois des Messeniens fussent ordinairement nommez *Heracliaci.* * Pausanias, *liv.* 4.

EPITHALAME, Poëme que l'on chantoit aux nôces, dans le tems que l'on conduisoit l'épouse dans le lit nuptial. Il étoit celebre parmi les anciens, tant en Orient, qu'en Grece; il a passé de-là chez les Romains. Nous en avons de très-beaux de Catulle. Les modernes ont imité les anciens en ce genre de poësie, comme dans les autres. Le nom Grec ἐπιθαλάμιον est composé d'ἐπὶ, *sur*, & θάλαμος, *lit nuptial.* * Scaliger, *l.* 3. *Poetices cap.* 5.

EPIZELUS, Soldat Athenien, fut frappé d'un aveuglement subit dans la bataille de Marathon, sans recevoir ni coup ni blessure. Il parut seulement devant lui, en combattant, un grand homme avec une longue barbe noire. Epizelus l'aïant tué, ou aïant crû le tuer, devint aveugle, & le fut le reste de ses jours. * Herodote, *liv.* 5.

EPO. Cherchez BOETIUS EPO.

EPOMÉE, Montagne de l'isle Ænaria, ou Inarime, appellée aujourd'hui *le mont saint Julien*, au milieu de l'isle Ischia, dans la mer de Toscane, vers la côte de la Terre de Labour, au Roiaume de Naples. Les Siciliens qui habitoient autre-fois cette isle, l'abandonnerent, à cause d'un grand tremblement de terre, & d'un incendie, causé par des torrens de flammes qui sortoient de cette montagne. Elle vomit encore des feux sous le Consulat de Lucius-Martius, & de Sextus-Julius, & même sous les regnes d'Auguste, de Tite & de Diocletien. Depuis, il s'y fit un nouvel embrasement l'an 1300. de sorte que ceux qui étoient revenus dans cette isle pour l'habiter, & qui pûrent échapper des flâmes, se retirerent dans l'isle de Sainte-Marie, ou à Bayes. * Pline. Ferrarius.

EPONE, ou HIPPONE, Déesse que les Anciens consideroient comme celle qui avoit particulierement soin des chevaux. Plutarque dit qu'elle étoit fille de Fulvius Stella, qui l'eut d'une jument. Tertullien se mocque ingenieusement dans son Apologie, des idolâtres qui honoroient d'un respect ridicule, les bêtes de charge & les chevaux hongres, avec leur Déesse Epone. * Tertullien, au *ch.* 16. S. Justin Martyr, *Apol.* 2. Minutius Felix *in Octavio.* Plutarque, *in paral. mini. c.* 29. Apulée, *l.* 3. *de Asino aur.* Juvenal, *Sat.* 8.

Hipponam & facies olida ad præsepia pictas.

Nous avons remarqué, en parlant du Concile d'Epaune, que quelques Auteurs ont crû qu'il avoit été tenu dans une ville du Chablais, dite Epaune, du nom de la Déesse Epone, qui y étoit adorée, à cause que cette Province étoit des Equestres.

EPOPÉE, Vulcan, ou Montagne ardente, sous laquelle on feint que Typhée a été ensevelie. * *Le Scholiaste de Pindare.* Strabon dit que les Eritriens, peuples de l'isle Eubée, furent contraints de deserter ce lieu-là, à cause des frequens tremblemens de terre, des embrasemens, & des inondations: le feu, l'eau & l'air se joignant ensemble pour faire la guerre aux hommes; & que ceux que Hieron, Tyran de Syracuse y avoit envoïez, n'y purent aussi demeurer. C'est la même montagne qu'Epomée, dont il est parlé ci-devant.

EPOPÉE, ou Poëme Epique: On l'a défini: *Un discours inventé avec art, pour former les mœurs, par des instructions déguisées, sous les Allegories d'une action importante, qui est racontée en vers, d'une maniere vrai-semblable, divertissante & merveilleuse.* Le Poëme Epique parfait, est le dernier effort de la Poësie. Homere en a tracé un modele chez les Grecs dans son Iliade & son Odyssée, & Virgile dans son Eneïde chez les Latins: encore les Critiques découvrent-ils des défauts dans l'un & dans l'autre. La Jerusalem du Tasse, l'Adonis du Cavalier Marin, & le Roland de l'Arioste, quoique semez de beaucoup de brillans, sont très-éloignez de la perfection du Poëme Epique, par la défectuosité de leur ordonnance. Nos François dans ce genre, n'ont pas été plus heureux que les Italiens; & de tant de Poëmes Epiques qu'ils ont fait éclore, il n'y en a point qui merite veritablement ce nom. On auroit tort de le donner à la Pharsale de Lucain, & autres Histoires en vers. * *Consultez* le Pere le Bossu Chanoine Regulier, *dans son excellent Traité du Poeme Epique.*

EPOQUE, borne de tems, qui vient du mot Grec ἐποχὴ qui signifie, *retenir, arrêter.* Car comme la suite des tems écoulez depuis le commencement du monde, jusqu'à nous, est d'une si vaste étenduë, qu'on auroit peine de s'en ressouvenir parfaitement, les Chronologistes ont pris pour Epoques des évenemens celebres, depuis lesquels ils comptent leurs années. On les divise ordinairement en sacrées & en profanes. Les premieres sont celles qui se tirent des livres de l'Ecriture; comme la Création, le Déluge, la naissance d'Abraham, l'Exode ou sortie des enfans d'Israël d'Egypte, le temple de Salomon, le retour des Juifs de Babylonne. Quelques autres se font des Epoques, qu'ils tirent, ou de la destruction de la Tour de Babel, du voïage de Jacob en Egypte, ou de quelqu'autre illustre évenement, marqué dans les livres saints. Les principales Epoques profanes, se prennent dans les tems fabuleux ou inconnus & dans les historiques comme au déluge d'Ogygès, au rétablissement des Jeux Olympiques, la fondation de Rome, l'établissement des Consuls, l'Empire de Jules Cesar, &c. Chaque peuple en particulier se fait des Epoques du tems de ses premiers Rois. La fondation de nôtre Monarchie, la mort de saint Martin, le changement des familles Roïales, & quelques autres, sont des plus illustes Epoques des François. La prise de Constantinople par les Turcs l'an 1453 est encore une Epoque remarquable. Il y a plusieurs autres évenemens fameux qui peuvent servir d'Epoques. * Scaliger, *de emend. temp.* Calvisius. *Chron.* Riccioli, *Chron. refor.* &c.

☞ * L'Epoque des Chrétiens est la Naissance ou l'Incarnation de J. C. On suppose ordinairement qu'elle commença en l'an 4714. de la Periode Julienne: des Olympiades le 776. & de la fondation de Rome le 752. Celle des Turcs est l'Hegire, ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la fondation de la ville; celle des Grecs, le commencement, ou le rétablissement des Olympiades; celles des anciens Perses & des anciens Astronomes, celle de Nabonassar. Les Chronologistes les appellent Eres. Denys *le Petit* vers le commencement du V siécle pour pacifier les troubles qui divisoient les Eglises d'Orient & d'Occident, proposa une forme commune de Calendrier, laquelle peu d'années après fut universellement approuvée par les Chrétiens. C'est le vieil Calendrier dont l'Eglise s'est servie jusques à la fin du dernier siécle, & qui est encore en usage, parmi ceux qui n'ont point reçû la correction Gregorienne. Jusqu'à Denys *le Petit*, la plûpart des Chrétiens avoient compté leurs années ou de la fondation de Rome, ou suivant l'ordre des Consuls, ou des Empereurs, & selon la maniere des peuples au milieu desquels ils vivoient. Denys *le Petit* commença à compter par l'Incarnation, & cette E-

poque est encore en usage à la Cour de Rome, pour les dattes des Bulles, & des Brefs, au lieu que nous comptons du premier de Janvier immediatement après la naissance de J. C. * Blond. Voici les Epoques qui sont, sans contredit, rapportées par le Pere Petau en son livre *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. devant J. C. & dans l'an 3938. de la Periode Julienne, sur laquelle comptent tous les Chronologistes.

L'année Varroniene, ou de la fondation de Rome, est de 753. ans avant J. C. dans la troisiéme année de la sixiéme Olympiade, & l'an 3961. de la Periode Julienne.

L'Ere de Nabonassar, Roi de Babylone, dont se sont servis Ptolomée, Censorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. devant J. C. & l'an 3967. de la Periode Julienne.

La premiere année Julienne a commencé 45. ans avant J. C. & l'an 4669. de la Periode Julienne.

L'an de Grace ou l'Ere Chrétienne commune, à commencé en Janvier de l'an 4714. de la Periode Julienne, & la quatriéme année de la 190. Olympiade. C'est Denys *le Petit*, qui vivoit en l'an 527. du tems de Justinien, qui a introduit l'usage de compter les années par la Naissance de J. C. Mais plusieurs sçavans pretendent que Bede, qui vivoit l'an 720. n'aïant pas suivi exactement son calcul, est cause d'une erreur de deux ans, qu'il y a en cette Epoque, sur le pied que nous la comptons à present. Avant lui, les Auteurs, & sur tout ceux d'Alexandrie, se servoient de l'Epoque de Diocletien. Les Grecs ont compté de trois manieres les ans jusques à la Naissance de J. C. La premiere supputation qu'on nomme d'Antioche, compte 5493. ans. La seconde Ethiopique en compte 5501. La troisiéme qu'on nomme d'Alexandrie, & que le Pere Petau appelle Romaine, compte 5509. ans.

L'Epoque ou l'Ere de Diocletien, ou des Martyrs, a commencé en l'année 284. de J. C. d'autres disent en 302. On l'appella l'Ere des Martyrs, à cause du grand nombre de Chrétiens qui souffrirent le martyre sous le regne de Diocletien.

L'Epoque des Arabes qu'ils appellent l'Hegyre, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16. de Juillet.

Il y en a plusieurs autres d'évenemens fameux, qu'on trouve dans le livre du Pere Petau, *de Doct. temp.* *Voiez* du Cange, qui a fait des tables de toutes ces Epoques ou periodes, & des cycles solaires & lunaires, des indictions, Lettres Dominicales & Fêtes de Pâques, même des époques des Arabes & des Perses, Catayens, & autres Orientaux, qu'il a reduites à nôtre supputation commune. *Voiez aussi* ERE CHRETIENNE.

EPOREDORIX, l'un des Seigneurs d'Autun très-puissant dans son païs, qui disputa à Viridomare le Gouvernement. Il avoit été choisi par les Eduens, pour faire la guerre aux Sequanois. * Cæsar. *Comment. lib.* 7.

EPPENDORF (Henri d') Gentilhomme Allemand, seroit aujourd'hui fort inconnu dans la République des lettres, sans le démêlé qu'il eut avec le grand Erasme. Il s'agissoit d'une lettre injurieuse dont il accusoit Erasme d'être l'auteur, & dont il fit de grandes plaintes aux Magistrats de Bâle pour en demander reparation. L'affaire éclata, il y eut bien des paroles dites, & plusieurs amis emploïez de part & d'autre. On convint de deux Arbitres, qui eurent bien de la peine à les accommoder; parce qu'ils étoient l'un & l'autre fort sensibles aux termes, dont on devoit se servir dans l'accommodement, soit par écrit ou de bouche. Les articles de cette pacification n'aïant pas été observez, Eppendorf en fit du bruit, & publia en 1531. un Ouvrage Latin, qui contient l'histoire de cette dispute. On y apprend qu'il étoit de Fribourg, ville de Misnie; qu'il étoit sorti de son païs pour s'avancer dans les sciences; qu'il avoit été disciple du celebre Zasius Professeur en Droit; qu'il avoit fait un long séjour à Strasbourg; & qu'il étoit demeuré neutre entre les factions violentes, que la Pretenduë Réformation de Luther excita dans l'Allemagne. Voilà ce qu'Eppendorf dit de lui-même; mais par cette conduite il déplaisoit aux uns & aux autres, & on l'accusa d'être en même tems pensionnaire des Catholiques & des Protestans. On ne sçait point l'année de sa mort. * Bayle, *Dict. on. Critiq.*

EPPING, ou, *Eppingstres*, Bourg d'Angleterre avec marché dans la partie Occidentale du Comté d'Essex, qu'on appelle *Waltham*. Il y a deux marchez de bestiaux toutes les semaines, & un le Vendredi pour les provisions. Il est à 15. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

EPPINGEN, petite Ville d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin. Elle est dans la partie Occidentale du Palatinat du Rhin, sur la riviere d'Elsats entre Hailbron & Philisbourg, à quatre lieuës de la premiere & à sept de la derniere. * Maty, *Diction.*

EPPONINE, Dame Gauloise, étoit femme de Julius Sabinus, le premier de son païs, soit en biens, soit en naissance. Son époux aïant pris le titre de Cesar dans les Gaules, perdit une bataille dans le païs des Sequaniens, & se vit reduit à la necessité de passer dans les païs étrangers, pour sauver sa vie; mais lorsqu'il vint à penser qu'il ne pouvoit emmener sa femme avec lui, de peur de trahir ses desseins, il prit une étrange resolution. Il choisit un lieu soûterrain, où il se retira, après avoir fait brûler une maison qu'il avoit aux champs, & avoit fait courir le bruit qu'il étoit peri dans une incendie. Aussi-tôt il envoïa deux de ses Affranchis, pour donner avis à sa femme de cette feinte, & la prier de le venir trouver. Epponine joüa si bien son personnage, qu'on ne douta point que Sabinus ne fût mort. Pour elle, on crut que le desespoir la faisoit disparoître, tandis qu'elle demeura enfermée avec lui dans ce cachot, pendant l'espace de sept mois. Enfin, elle tâcha de lui persuader de se travestir pour faire le voïage de Rome, & tenter d'obtenir sa grace de l'Empereur; mais Sabinus ne crut pas qu'il y eût de sûreté. Plutarque dit qu'Epponine étant à Rome, où elle alloit de tems en tems, s'avisa pour déguiser sa grossesse (sur tout dans les bains, où elle étoit obligée de paroître avec les autres femmes) de se frotter d'un onguent qui fait enfler la peau, afin qu'étant enflée également par tout le corps, on ne s'apperçût point qu'elle fût grosse. Il ajoûte qu'elle souffrit toutes les douleurs de l'accouchement, sans se plaindre, & qu'elle fit si bien qu'il demeura secret. Ensuite Vespasien fit mourir cette heroïne, qui montra plus de fermeté dans sa mort, qu'elle n'avoit fait paroître auparavant de courage & d'adresse; car elle lui dit hautement, après qu'elle eut été condamnée, qu'il lui avoit été plus doux de vivre sous terre & parmi les tenebres, que de voir les malheureux jours de son Empire. * Plutarque, *in Eroticis*. Tacite, *Hist. liv.* 4.

EPSHAM, Ville d'Angleterre, dans le Comté de Surrey, dans la Contrée nommée *Copthorn* ou *Eppinham*, à 14. milles Anglois de Londres. Elle a une belle situation & est dans un bon air. Mais ce qui est plus avantageux pour ce lieu, ce sont ses eaux minerales, qui y attirent l'été beaucoup de monde, tant de la Ville que de la Campagne. Ces eaux furent découvertes en 1618. par Henri Wicker, dans un été fort sec, quand il y avoit grande disette d'eau pour le bêtail. Il trouva un peu d'eau claire croupissante dans le creux qu'avoit fait le pied d'un cheval, cela l'obligea à y faire un trou quarré avec son bâton; après quoi il s'en alla. Le lendemain, il chercha ce trou, qu'il ne retrouva qu'avec peine, il le vit plein d'eau claire, & qui s'écouloit même par dessus; mais qui avoit le goût d'Alun. On ne s'en servit d'abord qu'exterieurement pour la guérison des ulcéres; mais ensuite on en but pour la guerison de plusieurs maladies. Ainsi cette source a dans la verité, la même origine qu'on attribuë dans la Fable à la fontaine nommée *Hippocrene*. * *Dict. Anglois.*

EPSTEIN, gros Bourg défendu par un Château, & situé dans le Comté de Nassaw-Dietz, en Weteravie, parmi les Montagnes qu'on nomme, *Die Hohe*. Ce Bourg est chef d'une Seigneurie, qui appartient au Landgrave de Hesse-Darmstat, aïant été achetée l'an 1492. par Guillaume le Moyen, Landgrave de Hesse, de Godefroi Comte de Dietz. * Mary, *Diction.*

EPULE, Prince des Istriens, eut tant de honte & de désespoir, d'avoir été vaincu par les Romains, qu'il se tua lui-même, & préfera la mort à la vie languissante qu'il eût traînée dans les fers de ses ennemis. * Tite-Live.

EPULONS, en Latin *Epulones*. Prêtres des Romains, qui étoient choisis par les Pontifes, pour présider aux festins & aux sacrifices, qui se faisoient en l'honneur de Jupiter, & des autres Dieux. Il y en eut premierement trois,

qui furent instituez l'an 553. de la fondation de Rome, & 201. an avant J. C. Ensuite on en créa sept, & ce fut, selon quelques Auteurs, du tems de L. Sylla, Dictateur. Enfin, Cesar augmenta ce nombre, & en nomma six. Ils avoient soin de prendre garde si toutes les ceremonies étoient bien observées dans les banquets sacrez, qui se faisoient en l'honneur des Dieux; & s'il s'étoit commis quelque desordre ou quelque profanation, ils en avertissoient les Pontifes. * Rosin, *Antiqq. Rom. liv. 3. c. 28.*

EQU

EQUATEUR, c'est un grand Cercle dans la Sphére naturelle, ou dans l'Armillaire, qui coupe tous les Meridiens à angles droits, & qui est également éloigné des deux Poles. Il a divers usages. Il divise le Monde en deux parties égales, la Septentrionale & la Meridionale. Il est la mesure du tems; on appelle une heure l'espace de tems que ce cercle emploïe, pour que 15. degrez en passent sous le Méridien. Dans le Ciel il sert à marquer la déclinaison des Etoiles, car on appelle ainsi leur distance de l'Equateur. Sur la Terre, on commence de ce Cercle à compter la Latitude vers l'un & vers l'autre Pole. Dans le Planisphere on l'appelle la *Ligne*, parce qu'en applatissant le Globe, la Circonférence de ce Cercle devient une Ligne droite. Quand le Soleil est dans ce Cercle, les jours sont égaux aux nuits par toute la Terre, excepté aux deux Poles, &c.

EQUES, peuples d'Italie, voisins de Rome, furent souvent vaincus par les Romains. Quintus Cincinnatus, qu'on avoit tiré de la charrue pour être Dictateur, les fit passer sous le joug. Posthumius Tubertus les punit aussi de leur rebellion; & Fabius aïant pris plus de 40. villes en fort peu de tems, en merita le nom de Très-Grand, ou Maximus. Ils furent depuis alliez des Romains. * Tite-Live, *liv. 3. & 4.*

EQUINOXE: termes dont les Geographes se servent, pour marquer l'égalité du jour & de la nuit. Il y a deux Equinoxes; l'un au Printems, lorsque le Soleil entre au signe du Belier, dans le mois de Mars; l'autre en Automne, lorsqu'il entre au signe de la Balance dans le mois de Septembre.

EQUIRIES, Jeux publics, instituez par Romulus, en l'honneur du Dieu Mars. On y faisoit des courses à cheval dans le Champ de Mars, le 27. jour de Février. * Ovide, 2. *Fast.*

ERA

ERARD (Marie Thérese) Superieure de N. Dame du Refuge de Nanci, eut pour pere JEAN Erard Avocat & Conseiller de Catherine de Lorraine Princesse & Abbesse de Remiremont, & pour Mere Anne Maujen. Elle nâquit à deux lieuës de Remiremont en 1652. Elle donna dès ses plus tendres années de grandes marques de sa Sainteté future. Une antipathie pour les amusemens pueriles, une attention continuelle à la garde de son innocence, un amour presque naturel pour la retraite & pour l'oraison, furent les premieres faveurs de la Grace, dit son Historien, & les premiers fruits de la raison naissante de cet Enfant. Elle eut de fort bonne heure une grande envie de se faire Religieuse: mais d'un côté, ses parens s'opposoient à son desir, & d'un autre le choix d'une Régle l'embarrassoit. En attendant qu'elle pût se déterminer, elle s'appliqua à la pratique des vertus, & sur tout de la charité. Enfin, la Superieure du Refuge de Nanci la gagna dans un voïage, que cette Superieure fit à Remiremont; & Mademoiselle Erard sçût de même gagner ses parens. La Mere Erard se mortifia en plus d'une maniere, elle s'exposoit aux raïons du Soleil, pour effacer l'éclat de son teint, elle prenoit plaisir à se morfondre durant les rigueurs de l'hiver. Elle avaloit des breuvages amers, elle méloit de l'absynthe & des herbes sauvages avec ses viandes. La Mere Marie Thérese ne mortifioit pas moins son esprit, que sa chair. Son obéïssance étoit parfaite. Elle captivoit ses lumieres sa raison d'une maniere si aveugle & si respectueuse qu'elle aimoit mieux passer pour imbécille, en obéïssant, que de paroître trop raisonnable dans les devoirs de l'obéïssance. Sa Supérieure lui fit un jour entendre qu'elle étoit malade, & qu'elle devoit se coucher. La Soeur se portoit fort bien alors, & néanmoins, au lieu d'écouter sa raison, qui lui reprochoit sa crédulité, elle obéït sans replique. La Mere Erard sçavoit trop bien obéïr, pour ne sçavoir pas commander à son tour; mais les Charges lui faisoient tant de peur, que pour s'en exclure, elle s'avisa de vouloir contrefaire la folle durant quelques jours, & de tâcher d'effacer par des actions boufonnes, l'idée que l'on avoit de sa sagesse. Elle communiqua sa pensée à son Confesseur, qui desaprouva son dessein, & lui représenta que, s'il étoit de la modestie de se juger indigne des moindres distinctions, il étoit contre la vertu de s'en exclure par une humilité mal entenduë. Elle fut successivement Dépositaire, Maîtresse des Novices, Assistante, Supérieure. Elle mourut d'un cancer, l'an 1699. âgée de quarante-sept ans. * *La Vie de la Reverende Mere Marie Thérese Erard, &c.*

ERASINE, à present *Rasino*, riviere du Peloponnese, dont il est souvent parlé dans les Poëtes, sort du lac Stymphalide, & après avoir traversé le païs d'Argos se jette dans le Golfe de ce nom. Pendant son cours, il se perd sous la terre, & en ressort bien-tôt après. Il se joint enfin à l'Inachus, & ils se vont rendre ensemble dans la mer Egée.

ERASISTRADE, Medecin fameux, petit-fils d'Aristote, fleurit sous Ptolomée *Philadelphe*, ou sous Seleucus Nicanor. Ce fut lui qui découvrit qu'Antiochus Soter étoit amoureux de sa belle-mere. * Plin. *lib. 14. cap. 7. lib. 20. c. 9. lib. 26. c. 2. lib. 29. cap. 1.* Plutarq. *in Demetrio.* Appian, *in Syriac.* Aulu-Gelle, *lib. 16. cap. 3.* Valer. Max. *lib. 5. cap. 7.*

ERASME, Evêque de Strasbourg, de la maison des Comtes de Limpurg, dans le XVI. siécle, acquit une grande réputation par son esprit, & par son amour pour les lettres. Etant encore jeune, il étudia en Mathematique à Tubinge, sous Jean Stofler; en Droit, sous Conrad Braun, & sous Jean Marquard; & à Paris, sous Jean Sturm, qu'il fit venir depuis à Strasbourg, & qu'il fit Principal du College de cette ville. Il en fut élû Evêque en l'an 1541. après Guillaume de Honstein, & travailla avec beaucoup de soin à y maintenir la paix. Ce Prélat s'étoit trouvé au Concile de Trente, & mourut le 29. Novembre de l'année 1568. * De Thou, *Hist. liv. 5. & 43.* Guillaume Guilliman, *de Episc. Argent.* Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Sleidan, &c.

ERASME, Religieux de la Chartreuse de Fribourg dans le XV. siécle, écrivit divers Traitez, comme nous l'apprenons de Petreius, qui en a fait le dénombrement dans la Bibliotheque des Chartreux.

ERASME (Didier) de Rotterdam, ville de Hollande, celebre par sa science & par ses Ouvrages, nâquit le 28. Octobre 1466. ou 1467. Un nommé Pierre Gerard de la ville de Goude aïant eu un commerce criminel avec une fille, que les uns nomment *Elizabeth*, & les autres *Marguerite*, fille d'un Medecin, nommé *Pierre*, de Sevenbergue, ville du Brabant, à 10. lieuës de Breda, de ce commerce illégitime nâquit Erasme, à qui on donna le surnom de *Rotterdam*, parce qu'il vint au monde dans cette ville. Il fut nommé Gerard, fils de Gerard, par une façon de parler ordinaire en Hollande: & parce que suivant le langage du païs, le nom de *Gerard* a quelque rapport avec le mot Latin *desiderare*, il prit depuis le nom de *Desiderius*, *Didier*, & pour son surnom celui d'*Erasme*, qui est un mot Grec à peu près de même signification. Il fut enfant de Chœur jusqu'à l'âge de neuf ans, dans l'Eglise Cathedrale d'Utrecht, & depuis il alla continuer ses études à Deventer, sous Alexandre Hege. On remarque qu'il avoit la memoire si heureuse, qu'il apprit parfaitement, & en très-peu de tems, les Comedies de Terence, & tout Horace. Il perdit son pere & sa mere à l'âge de 14. ans. A l'âge de 17. ans, on l'obligea de prendre l'habit de Chanoine Regulier de saint Augustin, & ce fut dans le Monastere de Stein, près de Tergou, où il fit profession l'an 1486. Il demeura quelque tems dans ce Monastere, & fut ordonné Prêtre par l'Evêque d'Utrecht, le jour de saint Marc de l'an 1492. Depuis il fut attiré près de Henri de Bergues, Evêque de Cambray, & de-là il vint à Paris, pour y continuer ses études. Il demeura quelque tems au College de Montaigu, où il tomba malade, à cause de la mauvaise nourriture; de sorte qu'il fut obligé de retourner à Bergues: il revint bien-tôt à Paris, pour y étudier la Theologie, & il fit sa principale résidence dans cette ville jusqu'à l'an 1499. Il fit un voïage en Angleterre en

1497. en 1499. il se retira à Orleans à cause de la peste, y étudia en Droit, & fit ensuite un second voïage en Angleterre, d'où il revint à Paris : il avoit toûjours eu beaucoup de passion d'aller en Italie ; il executa enfin ce dessein en 1506. demeura près d'un an à Boulogne, & y prit le bonnet de Docteur en Theologie. Ce fut là qu'aïant été pris pour Chirurgien des pestiferez, à cause de son Scapulaire blanc, il courut risque de sa vie, parce que ceux qui le rencontroient lui jettoient des pierres, & que quelques-uns le poursuivirent l'épée à la main, irritez de ce qu'il ne les avoit pas avertis de se retirer. Cet accident lui donna occasion d'écrire à Lambert Brunnius, Secretaire du Pape Jules II. pour demander dispense de ses vœux, il l'obtint. De Boulogne il alla à Venise, où il fut quelque tems Correcteur dans la belle Imprimerie d'Alde Manuce, qui imprima dès lors quelques Ouvrages d'Erasme : de-là il fut appellé à Padouë par le Prince Alexandre, fils naturel de Jacques IV. Roi d'Ecosse, pourvû de l'Archevêché de Saint André : il le suivit à Ferrare ; mais ce Prince étant resté à Sienne, Erasme se rendit à Rome, où sa réputation l'avoit déja devancé ; il y fut bien reçû du Pape & des Cardinaux, & particulierement du Cardinal de Medicis, qui fut depuis Pape, sous le nom de Leon X. Après avoir fait quelque séjour dans cette ville, il vint retrouver à Sienne l'Archevêque de Saint André, avec lequel il retourna à Rome, où il auroit pû s'établir, si ses amis d'Angleterre ne l'eussent rappellé en ce païs-là, par les avantages qu'ils lui faisoient esperer de la part du Roi Henri VIII. qui avoit pour lui une estime toute particuliere. Etant arrivé en Angleterre en 1509. il se retira chez Thomas Morus Chancelier d'Angleterre, où il composa le Livre intitulé *Encomium Moriæ* ; c'est-à-dire, *l'éloge de la folie*. Il fit un voïage à Paris en 1510. & retourna encore une fois en Angleterre, où il enseigna publiquement la Langue Grecque, dans l'Université d'Oxford ; mais enfin ne trouvant point d'établissement convenable dans ce Roïaume, il le quitta pour venir faire sa résidence à Bâle, à cause de la commodité de l'Imprimerie de Froben, d'où il alloit neanmoins assez souvent dans les Païs-Bas, & fit même encore plusieurs voïages en Angleterre. Leon X. aïant été élevé au Pontificat, Erasme qui l'avoit connu étant Cardinal, le congratula sur son exaltation, & le pria de trouver bon qu'il lui dédiât son édition Grecque & Latine du Nouveau Testament. Ce Pape non seulement l'agréa, mais apppouva même sa seconde édition, quoique la nouvelle version Latine des livres du Nouveau Testament qu'avoit fait Erasme, eût été attaquée & censurée par plusieurs Catholiques. Les travaux d'Erasme aïant été long-tems sans récompense, enfin Charles d'Autriche, Souverain des Païs-Bas, qui fut depuis Empereur, sous le nom de Charles-*Quint*, le fit son Conseiller d'Etat, & lui donna une pension de deux cens florins par an, dont il fut païé jusqu'en 1525. Le Roi François I. le fit solliciter par deux fois de venir s'établir dans son Roïaume, lui offrant des avantages beaucoup plus considerables, tant en Benefices qu'en pensions, mais il ne voulut pas le faire sans le consentement de son Prince naturel ; & comme il auroit été difficile de l'obtenir, il s'excusa sur la charge de Conseiller d'Etat de Charles d'Autriche, qui l'attachoit au service de ce Prince. Dans le tems que Luther commença à paroître, Erasme blâma ses emportemens, & quelque effort que cet Heretique pût faire pour l'engager dans son parti, il ne voulut jamais y entrer. Il rejetta aussi fortement les erreurs des Sacramentaires. Cependant il ne put éviter d'être accusé d'erreurs par les Moines ; & même Noël Beda, Syndic de la Faculté de Theologie de Paris, fit censurer en 1527. par cette Faculté, plusieurs propositions tirées de ses Oeuvres. Erasme voïant que les Prétendus Réformez devenoient de jour en jour plus puissans à Bâle, se retira l'an 1529. à Fribourg, & composa dans ce séjour plusieurs Livres de pieté. Paul III. aïant été élevé au Pontificat au mois d'Octobre 1534. Erasme le congratula, comme il avoit fait les autres Papes, sur cette éminente dignité. Ce Pape lui fit réponse par une lettre très-obligeante, & conçut le dessein de le faire Cardinal ; mais Erasme éloigné de toute sorte d'ambition, & commençant à être infirme, ne fit aucune démarche pour être élevé à cette haute dignité, & ne songea plus qu'à achever sa course en repos. Ennuïé du séjour de Fribourg, il revint à Bâle, où il fut honoré de la qualité de Recteur de l'Université ; il y revit ses Ouvrages, & les mit en état d'être imprimez en un recüeil après sa mort. Enfin ses infirmitez augmentant, & ses forces diminuant tous les jours, il fut attaqué d'une dyssenterie, qui dura près d'un mois, & l'emporta le 12. de Juillet 1536. Il fut enterré dans l'Eglise Cathedrale de Bâle, proche les degrez du Chœur. Quelques hommes doctes du païs le porterent sur leurs épaules dans l'Eglise Cathedrale, où il fut enterré, & les personnes les plus qualifiées assisterent à son enterrement. Boniface Amerbach son heritier, fit placer vis-à-vis de son tombeau, une épitaphe gravée sur une pierre de marbre. On y voit la devise d'Erasme, qui étoit le Dieu Terme, avec ces mots, *Nemini cedo*.

☞ * ERASME étoit de petite taille ; il avoit les yeux bleus, & avoit eu en sa jeunesse les cheveux blonds ; son visage, son port, sa contenance étoient graves & honnêtes ; il étoit d'une complexion délicate ; il fut sur la fin de sa vie fort tourmenté de la goute & de la gravelle : il avoit une memoire prodigieuse, une merveilleuse facilité d'écrire, & écrivoit avec pureté & avec élegance : il s'étoit fait un style propre, qui ne cede en rien à celui des meilleurs écrivains, quoiqu'il n'affectât pas de ne se servir d'aucun terme qui ne fût Ciceronien, comme faisoient quelques sçavans de son tems. Il a été constamment le plus bel esprit, & le plus sçavant homme de son siécle. C'est lui qu'on doit principalement le rétablissement des belles Lettres, les éditions des Peres, la critique & le goût pour l'antiquité. Il est un des premiers qui aient traitées matieres de Theologie, d'une maniere noble & dégagée des sophistiqueries & des termes de l'Ecole. Ses Ouvrages de pieté ont une élegance qu'on ne trouve point dans les Livres des autres Mystiques. Il a repris avec liberté les vices de son tems, & principalement ceux des Ecclesiastiques ; les superstitions ; la haine qu'on avoit pour les belles Lettres ; l'ignorance & la barbarie qui regnoient dans les Ecoles. Il ne s'est pû empêcher de parler quelquefois trop librement contre les Moines, contre les Theologiens Scholastiques, & contre quelques superstitions ; mais il s'est repenti luimême d'en avoir usé ainsi pendant sa jeunesse, & a dit qu'il ne l'auroit jamais fait, s'il eût prévû la tempête que Luther devoit exciter. Les Lutheriens & les Sacramentaires n'ont point eu de plus grand ennemi ; il a protesté plusieurs fois qu'il leur faisoit une guerre irréconciliable ; & jamais n'a voulu favoriser en aucune maniere, ni leur parti, leur doctrine. Il a déclaré que rien ne pouroit le separer de la Communion de l'Eglise Romaine, qu'il n'enseigneroit jamais d'erreurs, & ne porteroit personne à la révolte : *Nunquam ero magister erroris, neque dux tumultus*. Il a été loüé & admiré par les Papes, par les Princes, & par tous les Sçavans de son tems. Cependant il n'a pas laissé d'avoir beaucoup d'ennemis parmi les Theologiens, les Moines & les demi-Sçavans, qui l'ont accusé d'heresie, d'erreur & d'impieté. La liberté avec laquelle il les avoit repris, la prévention où l'on étoit alors contre tout ce qui avoit l'air de nouveauté, l'aversion qu'on avoit pour les belles Lettres, & l'attachement pour des sentimens & des usages communs, sont les causes des tempêtes qu'il a eues à essuïer. Quant à ses mœurs, il étoit prompt, & facile à appaiser, comme il le dit lui-même, *irasci celer, sed ut placabilis essem*. Jamais homme ne fut moins ambitieux : loin de rechercher les honneurs, il a refusé, comme nous avons vû, les plus éminentes dignitez. Il eut toute sa vie une extrême passion pour l'étude, & l'a toûjours preferée à toute autre occupation : il étoit ennemi du luxe, sobre, libre dans ses sentimens, sincere, point flateur, constant dans ses amitiez, se réconciliant aisément avec ceux qui l'avoient offensé, point envieux de la gloire des autres, ne voulant offenser personne ; il étoit neanmoins très-sensible aux louanges & aux injures, railleur, souffrant avec impatience d'être repris, traitant ses adversaires avec hauteur, les refutant avec beaucoup de vivacité, & même quelquefois avec un peu d'aigreur. Il craignoit beaucoup la mort dans sa jeunesse ; mais il en eut moins d'apprehension sur la fin de sa vie, & s'y disposa d'une maniere très-Chrétienne.

Toutes les Oeuvres d'Erasme ont été recüeillies & imprimées à Bâle par Froben, en 1540. en neuf Tomes *in folio*. Les deux premiers & le quatriéme ne contiennent

que des Ouvrages de Grammaire, de Rhetorique & de Philosophie, qui ne concernent point les matieres Ecclesiastiques, si ce n'est peut-être quelques-uns des Colloques, & quelques endroits de l'Eloge de la Folie; le troisiéme contient les Epîtres, dont plusieurs ont rapport aux affaires de l'Eglise; le cinquiéme les Livres de pieté; le sixiéme, la version du nouveau Testament avec ses Notes; le septiéme ses Paraphrases sur le nouveau Testament; le huitiéme, ses Traductions de quelques Ouvrages des Peres Grecs; & le dernier, ses Apologies, qui font un des plus gros volumes. On a fait depuis peu à Leide une nouvelle édition des Oeuvres d'Erasme, plus ample que les précedentes. Une partie de ce qui est ici rapporté de lui est tiré de ses Epîtres & de sa Vie, qui est au commencement de ses Oeuvres. On pourra aussi consulter Surius, dans ses Memoires ou Commentaires Historiques, les Eloges de Paul Jove, *ch.* 95. l'Histoire de M. De Thou, les Annales de Sponde, &c. Nous ne devons pas passer ici sous silence les grands honneurs que la ville de Rotterdam a rendus à la memoire d'Erasme: elle a voulu 1. que la maison où ce grand homme étoit né, fût honorée d'une inscription qui apprît à tout le monde cette glorieuse prérogative. 2. Que le College, où on enseigne le Grec, le Latin & la Rhetorique, portât le nom d'Erasme, que l'on voit écrit au frontispice. 3. Enfin elle fit ériger une Statuë de bois à l'honneur d'Erasme, l'an 1549. On y en mit une de pierre en 1557. mais les Espagnols l'aïant renversée en 1572. le Magistrat en fit faire une autre en bronze, qui fut posée l'an 1622. La populace de Rotterdam s'étant soulevée en 1672. ôta cette Statuë de la place publique, prétendant que les honneurs qu'on lui rendoit étoient défendus. On délibera même de la fondre. Les habitans de Bâle firent leurs efforts pour l'empêcher, & chargerent leur Correspondant en Hollande de l'acheter à quelque prix que ce fût. Les mutins aïant changé de sentiment, convinrent entr'eux, qu'il ne falloit ni la fondre, ni la vendre, mais la remettre en sa place; ce qui fut executé peu de tems après. * Bayle, *Dict. Crit.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVI. siécle.*

ERASME DE JEAN, en Latin *Erasmus Joannis*, celebre Unitaire, étoit Recteur de l'Ecole d'Anvers, d'où il fut obligé de se retirer en Pologne, à cause de la nouveauté de ses sentimens. Il alla ensuite en Transsylvanie, où les Unitaires le firent Ministre de Claudiopolis, à condition neanmoins qu'il n'enseigneroit point publiquement avec les anciens Ariens, que le Fils de Dieu eût été créé avant toutes choses. En effet, il étoit de ce sentiment, & il eut une grande dispute là-dessus en Pologne, avec Fauste Socin. Il avoit même fait imprimer en secret à Anvers un petit Traité sur cette matiere; mais Guillaume Prince d'Orange fit avorter, par son autorité, le dessein qu'il avoit formé de répandre son heresie. C'est ce qu'a remarqué Sandius touchant cet Erasme Unitaire, dans sa Bibliotheque des Antitrinitaires, où il le fait passer pour un homme sçavant dans la Langue Hebraïque, & qui avoit corrigé la version de Tremellius & de Junius sur les Prophetes. Socin a publié la dispute qu'il eut avec lui sur la préexistence du Fils de Dieu, avant toutes les creatures; & cette dispute a été imprimée avec les Ouvrages du même Socin, qui y a mis une Preface, où il expose le fait. Il dit que cet Erasme, dont il louë la grande capacité, étoit venu de Claudiopolis à Cracovie, où il avoit demandé aux Unitaires de ce païs-là, qu'il lui fût permis d'expliquer publiquement les raisons qu'il avoit de ne point croire avec eux, que JESUS-CHRIST ne fût point Fils de Dieu, avant que de naître de sa mere; ce qui lui fut accordé, & on lui donna Socin pour répondre à ces difficultez. La dispute dura pendant deux jours, & Erasme en publia les principaux chefs; mais Socin témoigne, que n'y aïant pas trouvé assez de sincerité, il la mit lui-même par écrit, & l'envoïa au celebre André Dudith, leur ami commun. Erasme cependant trouva mauvais que Socin eût rendu publique leur dispute, avant qu'il eût retouché ce qui le regardoit, & il témoigna même qu'il étoit si assûré de la verité de ses preuves, touchant la préexistence du Fils de Dieu, qu'il osoit préferer le peu qu'il avoit écrit là-dessus aux longs Commentaires des Sociniens. * M. Simon.

ERASTE, (Thomas) Medecin, né à Baden en Suisse, vers l'an 1524. étudia à Bâle, & pensa y mourir de la peste en 1542. Depuis, voïageant en Italie, il s'y arrêta dans l'Université de Boulogne, & y fit de grands progrès dans la Philosophie & dans la Medecine, qu'il enseigna ensuite à Heidelberg, avec beaucoup de reputation. Il enseigna aussi à Bâle, & y mourut le 1. Janvier 1581. Thomas Eraste a composé divers Ouvrages, entre lesquels il y en a quatre contre Paracelse. Les autres sont, *De Astrologia divinatrice. De auro potabili. De causa morborum. De occultis Pharmacorum potestatibus. De putredine Libri Chirurgici, &c.* Il est à present plus celebre par ses theses de *l'Excommunication*, qu'il rejette entierement, que par ses Livres de Medecine. Plusieurs ont entrepris de le refuter, & particulierement Henri Hammond, dans son Livre *du pouvoir des Clefs*, qui est dans le II. Tome de ses Oeuvres Angloises. * Pantaleon, *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic.* De Thou, *Hist. sui temp.* Gesner, *Biblioth.* Vander Linden, *de Scriptor. Med. &c.*

ERASTE, Oeconome ou Threforier des deniers de la ville de Corinthe, d'où saint Paul écrivoit son Epître aux Romains, dans laquelle il marque qu'Eraste les salüoit, avoit été converti par saint Paul, & le servoit dans son Ministere. Saint Paul l'envoïa avec Timothée en Macedoine, & il le laissa à Corinthe, pendant qu'il étoit à Rome. * Act. 19. v. 22. Rom. 16. v. 23. 2. Timot. 4. 20.

ERASTIENS: Secte d'Heretiques en Angleterre, ainsi nommez de leur Maître Thomas Eraste, qui nioit que l'Eglise eût le pouvoir d'excommunier, formerent une faction, pendant les troubles de ce Roïaume en 1647. * Salmonet, *Hist. des troubles de la Grande Bretagne.*

ERATOSTRATE, ou EROSTRATE, Ephesien, homme obscur & inconnu, s'avisa, pour rendre son nom celebre, de brûler le Temple de Diane, le même jour qu'Alexandre *le Grand* nâquit, le 6. du mois que les Grecs nomment Hecatombæon, sous la CVI. Olympiade, l'an 398. de Rome, & 356. avant J. C. Les Ephesiens défendirent sous de grandes peines, de prononcer jamais le nom d'Eratostrate, pour le priver par-là du fruit de sa malice; ce qui n'a pas empêché qu'il ne se soit conservé. * Plutarque, *en la Vie d'Alexandre.* Solin, *ch.* 35. Valere Maxime, *liv.* 8. *ch.* 15. *ex.* 13. Diodore. Ciceron. Eusebe, &c.

ERATO, l'une des neuf Muses, préside aux Poësies amoureuses, comme son nom, qui vient du Grec ἔρως le signifie. On la represente sous la figure d'une jeune fille enjoüée, couronnée de myrthe & de roses, aïant en sa main droite une lire, & dans la gauche un archet. On met aussi auprès d'elle un petit Amour aîlé, armé de son arc & de ses flêches. * Natal. Comes, *Mytholog.* Ripa, *Iconol.*

ERATOSTHENE, de Cyrene, nâquit sous la CXXVI. Olympiade, vers l'an 276. avant J. C. & fut disciple d'Ariston & de Callimaque. Il fut appellé en Egypte par Ptolomée *Evergete*, pour avoir soin de la Bibliotheque d'Alexandrie, & il s'y laissa mourir de déplaisir d'avoir perdu la vûë. Ce fut sous la CXLVI. Olympiade, l'an 196. avant J. C. à l'âge de 80. ans. Suidas, & plusieurs autres Auteurs, qui ont fait son éloge, assurent qu'il avoit embrassé toutes sortes de connoissances, sans vouloir en approfondir aucune, comme font ceux qui ne s'appliquent particulierement qu'à une seule, & qui lui fit donner le surnom de *Beta*; parce que ne pouvant aspirer au premier rang dans aucune science particuliere, il étoit du moins parvenu au second dans toutes en general, comme nous l'apprenons de Strabon. Le peu qui nous reste de ses Ouvrages fut imprimé à Oxford, en 1672. *in octavo.* Eratosthene est le premier qui a porté le nom de PHILOLOGUE, selon Suetone, ou celui de Critique, suivant Clement Alexandrin. * Strabon, *liv.* 1. 2. *&c.* Plutarque, *en Lycurgue, Alexandre, Demosthene, &c.* Cæsar, *lib.* 6. *de bello Gall. cap.* 14. Sueton. *in illust. Grammaticis.* Clemens Alex. *lib.* 1. *Strom.* Meursius, *in Not. ad Hésych. & Nicom.* Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 1. *ch.* 17.

L'ERAUT ou L'ERRAUD *Araurarius, Araurius,* & *Rhaurarius*, Riviere de France en Languedoc, tire sa source du Mont Aigual dans les Cevennes, passe près de saint Gulhen le Desert, d'Agnagne, de Pesenas, puis à Castelnau de Guers, à Florensac, à Agde, & ensuite se jette dans la Mediterranée, aïant reçû Arre, Buegue, Solondre, Peine, &c. * Strabon, Ptolomée. Catel. Papire Masson, &c.

ERBI, (Henri Comte d') fut ensuite Duc de Lancastre, par la mort de son pere Jean, en 1398. & se fit Roi d'Angleterre en 1399. sous le nom de Henri IV. *Voïez* HENRI IV. Roi d'Angleterre.

ERBLAND, ou HERBLAND, en Latin *Ermen-Landus* & *Hermelandus* (Saint) nâquit à Noyon de parens très-nobles vers l'an 639. aïant fini ses études, il fut envoïé à la Cour, où il se rendit si agreable à Clotaire III. qu'il en obtint la charge de Grand Echanson. On voulut ensuite le marier avec une personne, dont la naissance n'étoit pas inferieure à la sienne. Toutes choses étant disposées pour la celebration du mariage, il quitta la Cour, & se retira dans le Monastere de saint Vandrille dans le païs de Caux, vers l'an 668. & y fit profession. Quelque tems après il reçut l'Ordre de Prêtrise des mains de S. Oüen, Archevêque de Roüen. En 671. Saint Pascaire, Evêque de Nantes, aïant bâti un Monastere à deux lieuës de cette ville, dans une isle de la Loire, que l'on appelloit *l'Antre*, on y envoïa saint Erbland avec douze Religieux pour l'habiter. Clotaire III. accorda des Lettres Patentes à ces Religieux, à la sollicitation de saint Erbland & de saint Pascaire, par lesquelles il confirma l'établissement de ce nouveau Monastere, auquel on donna depuis le nom d'*Aindre*, & le prit sous sa protection. Saint Erbland eut la consolation de voir dès son vivant sa Communauté devenir l'une des plus celebres du Roïaume, tant par la multitude & la pieté de ses disciples, que par les grands biens dont plusieurs particuliers l'enrichirent. Etant parvenu à un âge fort avancé, il se démit de la qualité d'Abbé, dont Adalfroy fut revêtu. Après la mort de celui-ci, saint Erbland choisit Donat pour son successeur. Quelques Auteurs mettent sa mort en 700. d'autres la reculent jusqu'en 720. Il fut enseveli dans l'Eglise de saint Paul, & mis dans la Chapelle de saint Vandrille, d'où il fut transporté 15. ou 16. ans après sa mort dans l'Eglise de saint Pierre par l'Abbé David, successeur de Donat. Sa fête est marquée dans la plûpart des Martyrologes au 25. Mars, que l'on croit être le jour de sa mort. En Bretagne où son culte est celebre, on la solemnise le 25. Novembre; on en fait aussi memoire à Paris le 18. Octobre. * *Anonyme apud Boll. Acta SS. Bened.* Bulteau. Le Pere le Cointe. Henschenius. Baillet, *Vies des Saints*.

ERCHENBAUD DE BURBAN, à qui quelques-uns donnent la qualité de Comte, étoit extrêmement severe, & zelé pour la Justice. Pendant qu'il étoit malade, & en danger de mort, un de ses neveux, fils de sa sœur, attenta à la chasteté de quelques femmes. Dès qu'il en eut connoissance, il commanda qu'on se saisît de ce neveu, & qu'on le menât au supplice. Ceux qui reçurent cet ordre, eurent compassion de ce jeune Seigneur; & l'aïant seulement averti de s'absenter, ils firent entendre au malade, qu'ils avoient executé ses commandemens. Mais cinq jours après, ce neveu imprudent parut dans la chambre de son oncle, qui dissimula son ressentiment, & l'invita par de douces paroles à s'approcher de lui. Alors feignant de le caresser, il lui passa un de ses bras sur le cou, & lui donna de l'autre main d'un coûteau dans la gorge, devenant lui-même l'executeur de la Justice qu'il avoit ordonné de faire. Cependant la maladie d'Erchenbaud s'augmenta, & l'Evêque du lieu fut prié de venir pour le confesser. Ce Prelat fut surpris de voir que le malade, s'accusant avec une douleur extrême de tous ses pechez, ne parloit point du meurtre de son neveu, qu'il venoit de commettre, & il en témoigna son étonnement; mais le Comte lui soûtint qu'il n'avoit fait aucun mal en executant lui-même la justice qu'il étoit obligé de rendre à ses sujets: ce qui fâcha si fort l'Evêque, qu'il lui refusa l'absolution, & remporta le Sacré Viatique. On dit que le Prelat n'étant pas encore sorti de la maison, le malade le fit appeller, & le pria de voir si la sainte Hostie étoit dans le Ciboire; que l'Evêque ne l'y trouva pas, & que le Comte aïant ouvert la bouche, lui montra cette sainte Hostie sur sa langue, pour lui faire connoître que Dieu même s'étoit donné à lui. Cette histoire, si toutefois elle est vraïe, arriva l'an 1220. à ce que rapportent Cesarius, *liv.* 9. Cantimpré, *liv.* 2. Fulgose, *liv.* 1. Del-Rio, *Disquis. l.* 4.

ERCHEMPERT, Moine, Diacre du Mont-Cassin. Il écrivit l'Histoire de la ruine de ce Monastere par les Sarrasins, & de son rétablissement. On ignore en quel tems il a vécu; & Vossius croit qu'il est le même qu'Erempert, ou Herembert, Auteur de l'Histoire des Lombards, qui a fleuri dans le IX. siécle. * Possevin, *in App. sac.* Vossius, *liv.* 3. *de Hist. Lat. c.* 11.

ERCOCO. *Cherchez* ERQUICO.

ERCOMBERT, Roi de Kent en Angleterre, succeda vers l'an 641. à son pere Edbald, & regna environ 25. années. Pendant ce tems-là il fit détruire tous les temples des Païens, qui restoient encore dans son Roïaume, & acheva d'établir plus parfaitement la Religion Catholique. * Guillaume de Malmesbury, *liv.* 1. Bede, *liv.* 2. Du Chêne, *liv.* 6. *Hist. d'Angl. ch.* 12. *pag.* 203. *du I. T.*

ERCONWALD, Evêque de Londres, fils du Roi Offa, fut élevé sous la conduite de saint Melite, Evêque de la même ville. Il vécut assez long-tems dans le monde. A l'âge de plus de cinquante ans, il bâtit le Monastere de Chertsey, dans le Comté de Surrey près de la Tamise, & s'y retira l'an 666. avec quelques autres personnes. Trois ans après il bâtit un autre Monastere de filles à Barking dans le Comté d'Essex, à deux lieuës de Londres, pour retirer sa sœur Ethelberge. Il fut élû Evêque de Londres après la mort de Woina, & ordonné vers l'an 675. Il mourut l'an 692. ou 693. * Bede, *l.* 4. *Hist.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

ERE, terme Latin, *Æra*, inconnu chez les anciens Romains, dans la signification qu'on lui donne aujourd'hui. Les Auteurs Espagnols l'ont introduit dans la Chronologie, pour exprimer le commencement de quelque changement extraordinaire, comme celui des regnes. On croit que l'Ere, qu'on nomme d'Espagne, fut inventée à l'occasion de certain tribut, que l'Empereur Auguste imposa sur les Espagnols, du mot Latin *Æra*. L'Edit en fut fait à Rome, 39. ans avant la naissance du Fils de Dieu, sous le Consulat de L. Marcus Censorinus, & de Caïus Calvisius Sabinus, & fut publié à Tarragone en Espagne l'année suivante, qui est celle qu'on prend pour le commencement de l'Ere. Il faut remarquer que tous s'accordent en ce point, qu'elle precede de 38. ans accomplis l'Ere de la Naissance du Fils de Dieu; & qu'on s'en est servi generalement en Espagne jusques environ en l'an 1351. qu'on lui substitua les années de JESUS-CHRIST. La plûpart des Auteurs fixent cette Ere à la huitiéme année, depuis la reformation du Calendrier par Jules Cesar, qui est la 4676. de la Periode Julienne, sous le Consulat d'Appius Claudius Pulcher, & de Claudius Norbanus Flaccus. Le Cardinal Baronius, & ceux qui s'attachent à sa Chronologie, se sont trompez de deux années, en mettant le commencement de cette Ere à la sixiéme année de Jules Cesar. Cela vient de ce qu'ils ont avancé de deux ans l'Ere Chrétienne. Il faut aussi se souvenir, que ce nom d'Ere ne signifioit au commencement que l'Ere d'Espagne, & que s'il est quelque-fois emploïé pour d'autres Epoques, c'est à l'imitation des Espagnols. Les autres Eres les plus celebres dans la Chronologie, sont celles de Nabonassar, qu'on met ordinairement au 26. Février de l'an 3967. de la Periode Julienne, la premiere année de la VIII. Olympiade, & 748. avant J.C. celle des Grecs Seleucides & l'Ere Chrétienne, dont nous parlons ci-dessous. On pourra consulter Baronius, Torniel, Genebrard, Gordon, Samer, Kepler, Deker, Petau, Sponde, Scaliger, Calvisius, Salian, Suarez, Vossius, Helvicus, Behemius, Langius, Loïsa, Mendoza, Resendius, Mariana, Riccioli, &c.

ERE CHRETIENNE, elle commence au premier jour de Janvier, après la naissance de JESUS-CHRIST, que l'opinion commune met au 25. Decembre 753. de la fondation de Rome. Surquoi il faut remarquer, qu'il y a huit opinions differentes touchant l'année de la naissance de Nôtre-Seigneur.

La premiere opinion met cette naissance en l'année 748. de la fondation de Rome, sous le Consulat de Lælius Balbus, & Antistius Verus. C'est celle de Marc-Antoine Cappel, Cordelier Italien, & de Jean Kepler, Astrologue Allemand.

La seconde opinion la met en l'année 749. de Rome, sous le Consulat de l'Empereur Auguste, avec Cornelius Silla. Le P. Deker, & le P. Petau Jesuites, sont de ce sentiment.

La troisiéme, est de ceux qui croyent que JESUS-CHRIST nâquit l'an de Rome 750. sous le Consulat de Calvisius

Calvisius Sabinus, & Passienus Rufus. C'est l'opinion de Sulpice Severe, &c.

La quatriéme opinion, est de ceux qui veulent que le Sauveur du monde soit né l'an 751. de Rome, sous le Consulat de Cornelius Lentulus, & de Valerius Messalinus. Le Cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Scaliger, & Vossius, sont de ce nombre.

La cinquiéme, met la naissance du Messie, en l'année 751. de Rome, sous le Consulat d'Auguste, avec Plautius Silvanus. Le P. Salian, Onufrius, &c. suivent cette opinion.

La sixiéme est la commune, qui fixe la naissance de Jesus-Christ en l'année 751. de la fondation de Rome, sous le Consulat de Cornelius Lentulus, & Calpurnius Piso. C'est le sentiment de Denys *le Petit*, de Bede, &c. & l'Eglise Romaine l'autorise, par son Martyrologe, le Breviaire, & le Calendrier.

La septiéme, est de ceux qui tiennent pour l'an de Rome 754. comme Georges Hervat, &c.

La huitiéme, est de ceux qui prétendent que le Sauveur nâquit l'an 756. de Rome, deux ans plus tard que l'Epoque commune. Paul de Middelbourg a été de cette opinion. Cette diversité d'opinions vient des difficultez qu'il y a sur l'année de la mort d'Herode, qui vivoit encore lorsque Jesus-Christ vint au monde: *In diebus Herodis. Matth.* 2. sur le commencement de l'Empire d'Auguste, dont on croit que c'étoit la 42. année; & de celui de Tibere, *anno* 15. *Imperii Tiberii Cæsaris*, *Luc.* 3. Sur l'année du dénombrement du peuple Romain, sous Cyrinus Gouverneur de Syrie, dont il est parlé en S. Luc, chap. 2. *Exiit Edictum à Cæsare Augusto, &c.* On trouve en cela les anciens Auteurs partagez: les uns mettent la mort d'Herode l'an 754. de Rome, & les autres quelques années auparavant; les uns commencent le regne d'Auguste à la mort de Cesar, les autres à son premier Consulat, & les autres au Triumvirat. Les uns font commencer l'Empire de Tibere après la mort d'Auguste, & les autres deux ans auparavant; parce que, disent-ils, il étoit alors Collegue d'Auguste. Il y a eu plusieurs dénombremens sous Auguste & sous Cyrinus, & on a de la peine à sçavoir l'année de celui, dont il est fait mention dans saint Luc. Quoiqu'il en soit, tous les Sçavans tombent d'accord, que dans l'usage il faut suivre l'année de l'Epoque vulgaire; c'est pourquoi Baronius, qui avance de deux ans, & Onuphre qui anticipe d'une année, retranchent un ou deux Consuls des Fastes Consulaires, pour rentrer dans les années de l'Epoque commune. * Riccioli, *Chronolog. Reform. lib.* 8. *cap.* 2.

ERE de Diocletien: Epoque celebre, que l'on appelle le nœud & la clef de la Chronologie de l'Histoire Chrétienne, commence la premiere année de l'Empire de Diocletien, qui monta sur le thrône l'an 284. après la Naissance de J. C. le 17. jour du mois de Septembre, comme [illegible] le prouve par les témoignages de Theophile, Patriarche d'Alexandrie, de saint Cyrille, de saint Ambroise, de Denys *le Petit*, & autres sçavans Auteurs que rapportent les Peres Petau, & Riccioli, par la suite des Fastes Consulaires, par la Chronique d'Alexandrie, que le P. Raderus a donnée au public, &c.

ERE des Martyrs; c'est la même que celle de Diocletien, dont nous venons de parler, sinon que l'année des Egyptiens commence au 1. jour de Therh, qui répond au 29. Août. Ainsi l'Ere des Martyrs commence précisément au 29. Août 284. On l'appelle aussi l'Ere des Cophtes ou Egyptiens; & elle fut ainsi nommée, parce que l'Empereur Diocletien fit quantité de Martyrs en Egypte, par la persecution qu'il ordonna contre les Chrétiens, laquelle neanmoins ne commença qu'en la 19. année de Diocletien, au mois de Mars de l'an 303. depuis la Naissance de J. C. * Le P. Petau, *de Doct. Temp.* Riccioli. Le Pere Labbe, &c.

ERE DES SELEUCIDES, qui commença l'an du monde 3742. *Voyez* Seleucides.

ERE DES ARABES. *Voyez* Hegire.

EREBE, est nommé par les Poëtes, Dieu des Enfers, né du Chaos & des Tenebres, & époux de la Nuit. C'est aussi un des noms de l'Enfer

ERECHTE'E ou ERICTHE'E, VI. Roi d'Athenes, succeda à Pandion l'an 2581. du monde, & 1423. avant J. C. Il épousa Praxitée, fille de Phrasime & de Drogenie, fille de la fille de Cephise, dont il eut trois fils; Cecrops qui lui succeda, Pandore, & Metion; & quatre filles; Procris, Creuse, Cthonie & Orithye. Boreas Thracien enleva sa fille Orithie, trois ans avant qu'Eumolpe instituât les ceremonies de la Déesse Cerès, dans la ville d'Eleusine. Ses autres filles demeurerent vierges. Il regna 50. ans. Cerès étant venuë à Athenes la 15. année du regne de ce Prince, montra aux Atheniens à semer le bled, que Triptoleme fils de Celée & de Neerée sema dans le champ de Rharie, proche d'Eleusine. C'est aussi sous le regne de ce Prince, que les marbres d'Arundel placent l'enlevement de Proserpine, & l'institution des mysteres Eleusiens. * Ciceron, *Orat. pro Sextio & pro Roscio.* Hygin. Pausanias. Euseb. *in Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Historiens Prophanes.*

EREMITE. *Cherchez* Ermite.

EREMBERT, (Saint) Moine de S. Wandrille en Normandie, & Evêque de Toulouse, nâquit du temps de Clotaire II. Roi de France, dans un village nommé Wocourt, proche Poissy, quelques Auteurs prétendent neanmoins qu'il est né au port au Pec, près de S. Germain en Laye. On ne sçait rien de ses parens, ni de son éducation, ni de ses premiers emplois. Il se fit Moine dans l'Abbaye de Fontenelle, à cinq lieuës de Roüen, & en reçût l'habit de S. Wandrille, qui en étoit le Fondateur, & le premier Abbé, vers l'an 648. ou 649. Il fut choisi Evêque de Toulouse du temps de Clotaire III. il gouverna ce Diocese pendant douze ans, au bout desquels il se défit de son Evêché, passa quelque temps dans le lieu de sa naissance, & rentra dans son Monastere de Fontenelle, où il embrassa & suivit la Regle avec une ardeur de Novice. Il y mourut le 14. Mai vers l'an 671. selon quelques-uns, ou 678. selon d'autres. Le jour de la Fête est marqué au 14. Mai dans les Martyrologes. Sa Vie écrite par un ancien Auteur, & publiée par le P. Mabillon dans les Actes des Saints Benedictins, n'est pas fort exacte; d'ailleurs l'Auteur étoit fort éloigné du siecle de la Vie du Saint. * Mabillon. Papebroc. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

ERESBY, Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln & dans la division de Lindsey, près de la ville de Bullingbrook. Il donne le titre de Baron au Comte de Lindsey. * *Diction. Anglois.*

ERESE, dans l'Isle de Lesbos, étoit la patrie de Theophraste. L'orge qui croissoit dans son territoire donnoit une farine si blanche, qu'on la croyoit propre à faire un morceau divin. De-là vient que les Poëtes ont supposé que Mercure alloit à Erese, afin de faire emplette de cette farine pour la bouche des Dieux. * Athenée. Adrien Junius *animad. lib.* 3. *cap.* 4. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edit.* 1702.

ERESICHTHON, Thessalien. *Cherchez* Erisichthon.

ERESMA, ou ELERENA, Riviere d'Espagne. Elle a sa source aux montagnes, qu'on appelle *Sierra Tablada*, sur les confins des deux Castilles, baigne Segovie & Coca, dans la Castille Vieille, entre dans le Royaume de Leon, & se décharge dans le Douro, environ à une lieuë au-dessus de Tordesillas. * Baudrand.

ERETIA, Bourg ou petite Ville de Grece, dans la Livadie. Elle est près du golfe de Negrepont, vis-à-vis du cap Litar, qui est la pointe Occidentale de l'isle de Negrepont. Quelques Geographes mettent à Eretia l'ancienne *Cnemis, Cnemides*, qui donnoit le nom aux Locres Epicnemidiens. * Baudrand.

ERETRE'E, ou ERETRIA, qu'on nomme aujourd'hui *Rocco*, Ville de Negrepont, ainsi nommée à cause de sa terre, dont parle Pline, a été le Siege d'un Evêché; elle est differente d'Erethrée dans la Thessalie. * Pline, *l.* 35. *c.* 6. Polybe. Tite-Live, &c.

ERFORT ou ERFURT, sur Gete, *Erfodia, Erphordia*, ou *Erfurtum*, Ville d'Allemagne, appartenante à l'Electeur de Mayence, commença d'être bâtie dans le V. siecle, & tira son nom, à ce que l'on conjecture, de celui du château d'Erff: elle étoit considerable dans le VIII. siecle, du temps de saint Boniface, qui en fait mention dans une de ses Epitres au Pape Zacharie. On l'entoura de murailles vers l'an 1163. & on y bâtit le chœur de l'Eglise de Nôtre-Dame en 1351. Depuis, Erford fut presque toute ruïnée par un incendie l'an 1417. Cette ville est la capitale de la Thuringe, & est considerable par sa

grandeur, par la beauté de ses édifices, & par le grand nombre de ses habitans. Elle a sur une colline, qui la commande, une petite citadelle, qu'on appelle de saint Cyriace; à cause qu'elle a été bâtie en un lieu où étoit autrefois un Couvent de Religieuses de ce nom. Son Université fondée en 1392. a été très-celebre, & se vante, comme d'un grand avantage, d'avoir eu Luther pour disciple. L'Empereur Othon, après la mort de Burchard, Seigneur de Thuringe, donna la ville d'Erfort aux Archevêques de Mayence. Lorsque Guillaume son fils fut parvenu peu après à cet Archevêché, il joüit, du consentement de son pere, non-seulement de la ville d'Erfort, mais aussi de toute la Thuringe. Il transmit cette possession à ses successeurs, qui s'y maintinrent jusques à ce que Louis *le Barbu* s'empara de la Thuringe, que ses descendans ont possedée sous le titre de Landgraviat, pendant près de deux cens ans. Elle passa ensuite par alliance, dans la Maison des Marquis de Misnie, qui est la même que celle des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. Ainsi cette usurpation se trouve confirmée par une si longue possession, que les Archevêques de Mayence ne prétendent plus rien sur la Thuringe: mais ils ont toûjours conservé leur droit sur la ville d'Erfort; car depuis le temps d'Othon jusqu'à present, ils en ont toûjours été reconnus Seigneurs. Les Bourgeois neanmoins ont prétendu avoir racheté de divers Archevêques, les droits qu'ils pouvoient avoir dans la ville, & ils en sont venus jusques-là, que de soûtenir que ces Archevêques, qui souhaitoient d'avoir un palais à Erfort, n'étoient point Seigneurs du territoire, & n'y pouvoient posseder aucune terre en proprieté. Enfin, depuis que la ville eut embrassé le Lutheranisme, les Archevêques perdirent le peu d'autorité qu'ils y avoient auparavant, & les Bourgeois se mirent sous la protection des Ducs de Saxe: ce qui a donné lieu à de grandes contestations entre ces Ducs & les Archevêques de Mayence, & à de grandes disputes entre les Docteurs Allemans, pour sçavoir si un Prince peut, sans contrevenir aux Constitutions Imperiales, prendre en sa protection les sujets d'un autre Prince. Lorsque Gustave, Roi de Suede, vint en Allemagne, il se rendit maître de cette ville; mais par le Traité d'Osnabruk en 1648. le Roi de Suede consentit qu'elle retournât sous l'obéïssance des Archevêques de Mayence: & parce que les habitans ne vouloient pas se soûmettre, l'Empereur les mit au Ban de l'Empire, & le Roi de France envoya des troupes à l'Archevêque de Mayence, qui le rendirent maître de la citadelle & de la ville en 1664. * Bertius, *in Comm. l.* 1. Dresser. Monster. *Memoires du Temps. Prætensiones illustres.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édition.*

CONCILES D'ERFORT.

Les Evêques s'assemblerent en cette ville, le premier jour de Juin 932. pour la celebration des fêtes, & l'observance du jeûne. Nous en avons les Actes en cinq Canons. Sigefred, Archevêque de Mayence, y en celebra deux autres; un pour les dixmes de la Thuringe, le 10. Mai 1073. & un autre contre les Prêtres concubinaires, au mois d'Octobre de l'année suivante, où les 24. chapitres de celui de Rome, tenu la même année par le Pape Gregoire VII. furent approuvez. * T. IX. des Conc. Lambert, *en sa Chron.* Baronius, *A. C.* 932. 1074.

ERFORT ou ERFORDIA. *Cherchez* HENRI DE ERFORD.

ERGAMENES, ou ERGANES, Roi d'Ethiopie, voyant que les Prêtres de Jupiter infectoient tellement de leurs superstitions le peuple de Meroë, qu'on osoit même le menacer d'attenter à sa vie, leur ôta à tous le Sacerdoce, & les fit mourir. * Alex. ab Alex *l.* 2. *c.* 8.

ERGOTELES, fils de Philamor, remporta deux fois le prix de la course dans les Jeux Olympiques, & eut le même avantage dans les Isthmiens, les Pythiens & les Neméens. Il n'étoit pas de la ville d'Himera en Sicile, comme le marquoit l'inscription de sa statuë, dans la ville d'Olympie; mais il étoit de la ville de Gnosse dans l'Isle de Crete, d'où ayant été chassé dans une sédition, il se retira dans la ville d'Himera. Il y fut fort bien reçû & honoré de tous les habitans; ce qui donna lieu de l'appeller le victorieux d'Himera. * Pausan. *l.* 6. Pindare a composé une hymne à sa loüange.

ERHARD, (Georges) de Franconie, a donné des Notes sur le Petrone qui sont assez estimées. Elles ont été imprimées à la fin de l'édition de 1615. * Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Grammairiens.*

ERIBERT. *Cherchez* HERIBERT.

ERIC, Capitaine des Gardes d'Achas Roi de Juda. Il fut tué par *Amia* General des Armées de Phacée Roi d'Israël. * Josephe, *Antiquit. Liv. IX. Chap.* 12.

ROIS DE DANEMARCK.

ERIC ou HENRI. Neuf Rois de Danemarck ont porté ce nom. Les deux premiers sont si peu considerables qu'à peine les connoit-on.

ERIC III. dit *le Bon*, ou *Eyegut*, fut mis en 1095. sur le thrône après *Olaüs*. Il étoit frere de *Canut* IV. surnommé *le Saint*; & s'acquit beaucoup de réputation par sa prudence & par sa pieté. Ce Prince entreprit le voyage de Rome, & ensuite celui de la Terre-Sainte, accompagné de la Reine *Bochilde* son épouse: il mourut dans l'isle de Chypre en 1102. * Pontanus, *Hist. Dan.*

ERIC IV. dit *le Bâtard* & *Hasenfus*, Prince cruel & emporté, tua lui-même son propre frere *Herold*, & fut assassiné en 1139.

ERIC V. fils d'*Anne* sœur d'*Eric* IV. lui succeda & fut surnommé l'*Agneau*, à cause de son bon naturel, & de sa douceur. Il fut vaincu dans la guerre qu'il fit aux Suedois; & quelque temps après, il se retira dans un Monastere, où il mourut vers l'an 1185. CANUT VI. lui succeda.

ERIC VI. fils de *Waldemar* II. à qui il succeda en 1241. & gouvernoit avec assez de prudence, lorsqu'il fut assassiné par *Abel* son frere en 1250. Il avoit épousé *Agnès*, fille du Marquis de Brandebourg. * Pontanus, *Hist. Dan.* Bertius, *Descript. Germ.* &c.

ERIC VII. fils de *Christophle* I. auquel il succeda l'an 1259. fut surnommé *le Vieil*, & gouverna avec beaucoup de tranquillité, durant 28. ans, au bout desquels il fut assassiné par ses propres sujets en 1286. Il avoit épousé *Mathilde*, fille d'*Albert*, dit *le Grand*, Duc de Brunswic, & il en eut entr'autres enfans ERIC VIII. qui suit. * Joannes & Olaüs Magnus. Crants. Pontanus, &c.

ERIC VIII. surnommé *le Jeune*, commença son regne par la vengeance qu'il prit des assassins de son pere. Il prit Rostock, & quelques autres places, & mourut après un regne de 35. ans en 1321. sans laisser de posterité de sa femme, qui étoit sœur de *Birger* Roi de Suede.

ERIC IX. étoit fils d'*Vratislas*, Duc de Pomeranie, & d'*Ingeburge* de Danemarck. Cette Princesse étoit sœur de *Marguerite*, Reine de Suede, de Danemarck, & de Norwege, & qui n'ayant point d'enfans, fit couronner en 1396. Eric son neveu, du consentement des Etats des trois Royaumes, qu'on assembla extraordinairement pour une affaire si importante. L'Archevêque d'Upsal fit la ceremonie; & on ordonna ensuite que les trois Royaumes ne pourroient plus être separez. Eric commença de regner l'an 1412. mais ses cruautez le rendirent odieux à ses sujets, qui se revolterent contre lui dans ses trois Etats. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, l'an 1424. & en 1438. lassé des travaux que le gouvernement lui donnoit, il se retira dans la Pomeranie, où il mourut l'an 1459. âgé de 77. ans. On croit que c'est dans cette retraite qu'il a écrit l'Histoire de Danemarck, qu'il commence par ces mots, *Dani, ut testantur veteres Historiographi*, &c. & qu'il a conduite jusqu'en l'année 1288. On trouve cet Ouvrage en la Chronique des Chroniques de Jean Gautier. Quelques-uns croyent qu'il n'est pas d'Eric. * Pontanus, *Hist. Dan.* Olaüs Magnus, *Hist.* Vossius, *de Hist. Lat.* Stephanus, *in not. ad lib.* 12. *Saxon. Gramm.*

ROIS DE SUEDE.

ERIC ou HENRI, est le nom de quatorze Rois de Suede. Il y en a peu de considerables jusqu'à ERIC X. & c'est pour cette raison que nous ne parlerons des premiers qu'en abregé. ERIC fit des loix pour la Police de son Royaume, augmenta ses Etats, & envoya des Colonies pour habiter les isles, qui forment aujourd'hui le Royaume de Danemarck. ERIC II. voyant que ses Etats souffroient par la trop grande multitude des peuples, entreprit des expeditions, & saccagea la Rugie. ERIC III. fils d'*Algoth* lui succeda aux Royaumes de Suede, de Danemarck, & de Norwege, & les augmenta considérable-

ment par ses conquêtes. ERIC IV. surnommé *le Sage*, fut mis sur le Thrône vers le temps de la Naissance du Sauveur du monde, d'autres disent en 169. & se rendit recommandable par sa prudence & par son courage. ERIC V. petit-fils de *Hinard*, qu'on avoit assassiné, lui succeda, & vengea sa mort; mais depuis il fut tué lui-même en trahison. ERIC VI. étoit fils de *Birger*, & vivoit dans le VIII. siecle. ERIC VII. fils d'*Ingo*, laissa la Couronne à son fils ERIC VIII. de ce nom, surnommé *le Victorieux*. Ce dernier fut pere d'ERIC IX. que ses sujets firent mourir; parce qu'ayant été converti à la Foi Chrétienne, il les vouloit obliger de l'embrasser. * Saxon le Grammairien. Jean Magnus. Crantz. Pontanus, &c.

ERIC X. de ce nom, Roi de Suede, est honoré du titre de *Saint*, & a vécu vers l'an 1150. où quelques Auteurs placent le commencement de son regne. Il avoit épousé *Christine*, fille d'*Ingon* IV. un de ses prédecesseurs, & après avoir gouverné environ dix ans, il mourut vers l'an 1160. en combattant quelques-uns de ses sujets rebelles. On dit qu'il avoit soûmis la Finlande, & qu'il y fit prêcher la Foi. Les Actes originaux de sa Vie, n'ont point encore été imprimez. Henschenius en a seulement donné un Extrait. * Baillet, *Vies des Saints*, *XVIII. Mai.*

ERIC XI. fils de *Canut*, & petit-fils de saint *Eric*, commença de regner en 1210. après *Surcher* III. Il fut très-heureux dans ses entreprises, & mourut en 1218. JEAN I. fils de *Surcher* III. lui succeda.

ERIC XII. fils d'*Eric* XI. est surnommé *le Begue*: il succeda à *Jean* I. en 1222. & sortit avec honneur de plusieurs expeditions militaires, après un regne de 28. ans, il mourut en 1250. VALDEMARC, fils de *Birger*, lui succeda.

ERIC XIII. *Cherchez* ERIC IX. Roi de Danemarck.

ERIC XIV. fils aîné de *Gustave* I. & de sa premiere femme *Catherine* de Saxe, commença de regner en 1560. & fut exposé à mille traverses; parce qu'il se laissa gouverner par son fils *Gustave*, qu'il avoit eu d'une Maîtresse. Ce Prince, qui avoit de grandes qualitez, aimoit les gens de Lettres, & sçavoit bien l'Astronomie & les Mathematiques. Il fut couronné le 25. Juillet 1561. à Stokolm, & confirma aux Députez des villes de la mer Baltique les privileges, que les Rois ses prédecesseurs leur avoient accordez. Il secourut la ville de Revel, qui s'étoit mise sous sa protection; ce qui lui suscita des affaires avec les Moscovites. Peu après il eut guerre avec la ville de Lubec, & avec les Rois de Danemarck & de Pologne. Ce dernier qui étoit *Sigismond Auguste*, avoit donné sa sœur *Catherine* en mariage à *Jean* frere d'*Eric*. & Jean lui avoit prêté six-vingts mille Jochims, qui est une piece de monnoye de ce païs. Eric, qui se défioit de tout, prit en mauvaise part ce que son frere avoit fait en cette occasion, & ne put souffrir d'être desabusé. Il prit ce prétexte pour tourner ses armes contre son frere: il l'assiegea dans la forteresse de Wibourg, & après l'avoir prise par composition, il mit le Prince dans les fers. Mais son ambition ayant excité contre lui ses voisins, il n'eut que du malheur pendant une longue guerre qu'il fut obligé de soûtenir. Ensuite, comme si ce n'eût pas été assez pour lui d'avoir tant d'ennemis au dehors, il s'en fit encore au dedans de son Etat. Car transporté de fureur, il fit pendre en 1567. ses principaux Conseillers, avec Denys Burg son Précepteur, comme coupables d'une conspiration faite contre sa personne, & les fit tuer à Upsal, sans vouloir seulement les entendre. Tourmenté par le souvenir de tant de crimes, & par sa propre conscience, il fit sortir de prison Jean son frere; & en même-temps il apprit la nouvelle de plusieurs pertes, qu'il avoit faites. Eric avoit eu deux fils d'une concubine nommée *Catherine*, qu'il épousa solemnellement, dans l'Eglise d'Holon le 2. Juin 1568. & qu'il fit couronner Reine de Suede. Jean & Charles ses freres, qui s'étoient retirez de la Cour, pour ne pas assister à ces nôces indignes, furent suivis de leurs oncles & des plus grands Seigneurs du Royaume. Eric envoya contr'eux des troupes qu'il leva à la hâte; mais aussi-tôt qu'elles furent en vûë, elles passerent du côté des Princes le 29. Août. Les Princes assiegerent le Roi dans Stokolm, qu'ils emporterent le 30. Septembre. Le malheureux Eric fut mis en prison avec *Catherine* sa femme, & Jean fut proclamé Roi du consentement general des Grands, & de tous les Ordres de l'Etat. * De Thou, *Hist.* Pontanus, &c.

ERIC ou EGRIC, Roi d'Estangle en Angleterre, vers l'an 638. fut tué dans une bataille, par Pende Roi de Mercie. Un autre ERIC Danois fut aussi Roi du même païs, dans le IX. siecle. Il persecuta pendant quatorze ans les peuples d'Estangle, qui le massacrerent, pour se délivrer de sa tyrannie. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

ERIC ou HENRI, François, fut fait Duc de Frioul par Charlemagne, qui ajoûta à ses Etats, la Carinthie & les païs voisins. Ce Duc fut tué en 799. par ceux de Trevise: Charlemagne vengea sa mort en 801. * Paul Emile, *Hist. Franç.*

ERIC, que quelques-uns nomment aussi *Heric*, *Liric*, *Firic*, ou *Henri*, Moine d'Auxerre de l'Ordre de S. Benoît, vivoit vers l'an 880. sous le regne de Charles *le Gros*, & écrivit en six livres en vers, la Vie de S. Germain, Evêque d'Auxerre. * Sigebert, *de vir. Illust. l.* 104.

ERIC, (Pierre) ayant obtenu du Sénat de Venise, le commandement d'une flotte sur la mer Adriatique en 1584. prit un vaisseau poussé par la tempête, où étoit la veuve de Ramadan, Bacha de Tripoli, laquelle emportoit à Constantinople pour huit cens mille écus de bien. Lorsqu'il se fut rendu maître de ce Navire, & de ceux qui étoient à la suite, il fit tuer deux cens cinquante hommes qu'il y trouva, perça lui-même de son épée le fils de cette Dame, entre les bras de sa mere; & après avoir fait violer quarante femmes, qu'il fit couper par morceaux, ordonna qu'on les jettât dans la mer. Cette cruauté, plus que barbare, ne demeura pas impunie; car le Sénat de Venise lui fit trancher la tête, & fit rendre à Amurat III. Empereur des Turcs, tout le butin qu'Eric avoit fait. * *Histoire de Venise.*

ERIC. *Cherchez* EVARIC.

ERICE, Bourg & Port de l'Etat de Gennes en Italie. Ce lieu est sur le golfe d'Espezzia, vis-à-vis de la ville de Porto-Venere. * Mary, *Diction.*

ERICIUS CORDUS. *Cherchez* CORDUS.

ERICIUS PUTEANUS. *Cherchez* DU PUY.

ERICHTHONIUS, quatriéme Roi des Atheniens, qu'on dit être fils de Vulcain, succeda à Amphictyon, l'an 2492. du monde, & 1513. avant J. C. & regna 50. ans. Il institua le premier les Jeux Panathenaïques, qu'on celebroit en l'honneur de Minerve, & eut Pandion pour successeur. Les Poëtes feignent qu'après qu'Erichthonius fut né, Minerve l'enferma dans un panier d'ozier, qu'elle donna en garde à Agraulos, ou Aglaure, Hersé, & Pandrosos, filles de Cecrops, Roi d'Athenes, en leur défendant de l'ouvrir. Agraulos & Hersé ne purent s'empêcher de le faire; ce qui irrita Minerve, qui pour punir ces deux Princesses de leur curiosité, les rendit si furieuses, qu'elles se précipiterent du haut d'une tour. Pandrosos, qui n'avoit pas voulu toucher au panier, évita ce châtiment. Les Poëtes ajoûtent que cet Erichthonius étant devenu grand, & voyant la difformité de ses jambes, qui étoient tortuës comme des serpens, inventa l'usage des Chars, pour y cacher la moitié de son corps. *Voyez* la Chronique d'Eusebe. Les Curieux pourront aussi consulter les Auteurs que cite Seldenus, dans ses Commentaires sur les Marbres du Comte d'Arundel, *p.* 74. 75. * Apollodor. Serv. *in Virgil.*

ERICTHONIUS, fils de Dardanus & de Batée, fille de Teucer, regna après son pere, dans un coin de la Phrygie, Province de l'Asie Mineure, appellée depuis Troade. Son regne fut de 65. ans. * Eusebe, *en sa Chronique.*

ERIDAN, est l'ancien nom du plus beau fleuve d'Italie, que l'on appelle aujourd'hui *le Pô*. Les Poëtes l'ont rendu celebre, par la fable de la chûte de Phaëton, qui y fut précipité par un coup de foudre, que lui lança Jupiter.

ERIE, le Lac d'Erie ou du Chat. C'est un lac de la Nouvelle France, dans l'Amerique Septentrionale. Ce lac, qui est au Midi de celui de Karegnondi, & au Couchant de celui d'Ontario, est fort grand. On lui donne environ 110. lieuës de circuit. Il reçoit plusieurs rivieres & principalement celle de S. Laurens, qui le traverse, & qui va de ce lac à celui d'Ontario ou de Frontenac. Au reste le P. Hennepin Recollet, qui a voyagé sur ce lac, assure qu'il a 140. lieuës de longueur, & qu'il s'é-

largit si fort vers le Couchant, qu'il contient autant d'espace, que tout le Royaume de France.

ERIGENE. *Cherchez* JEAN SCOT.

ERIGONE, fille d'Icarius, se pendit de desespoir, lors qu'elle sçut la mort de son pere. On dit que Bacchus enseigna à Icarius l'art de faire du vin, & que même il lui fit present d'un outre du plus excellent. Quelques Bergers de l'Attique, amis d'Icarius, en ayant un peu trop bû, s'enyvrerent, & firent mille extravagances; & d'autres les voyant dans cet état, crurent qu'ils étoient empoisonnez. Dans cette pensée, ils assassinerent Icarius, & mirent son corps dans une profonde fosse, qu'ils couvrirent de terre. La chienne d'Icarius appellée *Mæra*, fit connoître par ses hurlemens l'endroit où son Maître étoit enterré; & sa fille Erigone l'ayant trouvé, se pendit à un arbre. Il arriva quelque temps après, que les filles & les femmes Atheniennes furent transportées d'une fureur si violente, qu'elles s'alloient pendre elles-mêmes: surquoi l'Oracle étant consulté, répondit que ce malheur venoit, de ce qu'on avoit negligé de venger la mort d'Icarius & d'Erigone; & que pour le faire cesser, il falloit instituer des Jeux en leur honneur. On inventa ceux où les filles se balançoient sur une corde attachée à des arbres par les deux bouts; & ce mal, dit-on, cessa aussi-tôt. Jupiter, pour récompenser la pieté de cette fille, & la fidelité de cette chienne, metamorphosa Erigone, la plaça dans la Constellation nommée *la Vierge*, Mœra dans celle qu'on appelle *la Canicule*, & Icarius dans celle qu'on nomme *le Bouvier*. * Hygin.

ERIMANTHE, Montagne & Forêt celebre d'Arcadie, fut habitée par un horrible sanglier, qui gâtoit les champs voisins. Hercule le terrassa, & le chargeant sur ses épaules, le porta vif à Euryftée. Les anciens Poëtes ont fort parlé de cette forêt, & de ce sanglier. * Hor. *Carm.* 1. *Od.* 21. Ovid. *Trist.* 1. 3. & *Met.* 2.

ERINGE. *Cherchez* ERVIGE.

ERINNE, Dame Grecque, faisoit fort bien des vers, & vivoit du temps de Sapho. * Eusebe, *Chron.* Lilio Giraldi. Vossius, &c.

ERINNYS, nom d'une des Furies infernales, & nom quelquefois commun aux trois Furies, qui tourmentent les coupables sur la terre & dans les enfers, comme qui diroit ἔρις νοῦ *discordia mentis*. Il y a plus d'apparence de faire venir ce mot de ἐριν. *malè facere*. On distinguoit trois Furies, Tisiphone, Alecto, Megere, qui ont leur étymologie Grecque τισιφόνη, τίσις φόνου, *ultio cadis*: ἀληκτώ, *quietis nescia*; μέγαιρα, *odiosa*. Pausanias dit, qu'à Athenes près de l'Areopage, étoit le Temple des Déesses, qu'on appelloit *Severes*, & qu'Hesiode appelle *Erinnyes*. Le Poëte Eschyle est le premier qui leur ait attaché des serpens. Cette peinture a été suivie par Virgile. Homere avoit fait mention des *Erynnies* avant Hesiode; & en un endroit, il les avoit proposées comme les vengeresses des outrages faits aux pauvres. * Virgil. *Æneid.* 5. 2. Ovid. *Metamorph. lib.* 1.

ERIOCH ou ARIOCH, Roi des Eliméens ou Eliciens. Ce fut sur ses terres que se donna cette grande & sanglante bataille, entre Arphaxad Roi des Medes & Nabuchodonosor Roi des Chaldéens, où le Mede fut défait, pris, & tué à coups de fléches, tout le païs du vaincu demeura en proïe par sa défaite, & souffrit tous les maux qu'on peut attendre d'un vainqueur irrité & qui ne pardonne point. Ecbatane sa capitale fut rasée, & generalement tout son Royaume pillé, saccagé, & réduit en sang & en cendres. * *Judith*, *l.* 6.

ERISICHTHON, ou ERESICHTHON, Seigneur Thessalien, abbatit presque toute une forêt consacrée à Cerès. Cette Déesse en fut, dit-on, tellement irritée, qu'elle le frappa d'une faim, qui lui fit consumer tous ses biens: de sorte qu'il se vit obligé de porter sa propre fille à une honteuse prostitution, pour vivre de son gain; mais enfin il fut réduit à une telle extrêmité, qu'après avoir mangé ses bras, il mourut desesperé. * Callimaque, *in Hymno in Cererem.* Ovide, *liv.* 8. *Metamorphoses*.

ERIPHYLE, femme d'Amphiaraüs & sœur d'Adraste, découvrit à Polynice, pour avoir un colier d'or, le lieu où s'étoit caché son mari, pour ne pas aller à la guerre de Thebes; parce que l'Oracle avoit prédit qu'il y seroit tué. Alcmeon son fils la fit depuis mourir, suivant les ordres qu'il en avoit reçûs de son pere. *Cherchez* ALCMEON. * Stace, *Theb.* Virgile, *l.* 6. *Æneid.* Ciceron, *Orat.* 6. *in Verr.* Juven. *sat.* Proper.

ERIPPIDAS, Lacedemonien, envoyé par ses compatriotes, pour appaiser la sédition de ceux d'Heraclée, fit assembler le peuple de cette ville, & l'ayant fait entourer de gens armez, fit tuer cinq cens chefs des séditieux, la deuxiéme année de la XCV. Olympiade. * Diodor. *lib.* 14. & 15. Polian. *lib.* 11.

ERISSE, ou RISSO, ancienne Ville, qui fut Episcopale. Elle est dans la Natolie, sur la côte de la mer Noire, environ à trente lieuës vers le Levant de Trébisonde, dont son Evêché étoit suffragant.

ERISSO, ancienne Ville de Grece, dans la Macedoine. Elle est Episcopale, suffragante de Salonichi & située au fond du golfe de Monte Santo. Elle est peu considerable & fort mal peuplée. * Maty, *Diction*

ERITH, Ville d'Angleterre avec marché dans la partie Orientale du Comté de Huntington, dans la contrée appellée *Hurstington*; prés du Comté de Cambridge. Il y a une autre ville de même nom dans le Nord-West du Comté de Kent, près de la Tamise. * *Diction. Anglois.*

ERITHRE'E. *Cherchez* ERYTHRE'E.

ERITHRÆUS, (Valentinus) Allemand, étoit de Lindaw, où il nâquit en 1521. Il étudia à Wirtemberg & à Strasbourg, où il fut depuis Professeur, aussi-bien qu'à Altorf, & mourut le 29. Mars 1576. âgé de 54. ans. Il a composé divers Ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

ERITHRÆUS, Janus Nicius. *Cherchez* ROSSI.

ERIVAN, ou IRIVAN, Ville d'Armenie, ou Turcomanie, sur les frontieres de la Turquie & de la Perse. La vieille ville ayant été ruinée par les guerres entre les Turcs & les Persans, on a bâti la nouvelle, à huit cens pas au-de-là, sur une roche, au pied de laquelle coulent leurs deux rivieres, le Zenguy, au Nord-d'Oüest, & le Queurkboulak, au Sud-Oüest. *Queurkboulak*, signifie *Quarante Fontaines*: & l'on dit que cette riviere a autant de sources. On passe le Zenguy sur un beau pont de pierre, qui a trois arches, sous lesquelles on a pratiqué des chambres, où le Kam, c'est-à-dire le Gouverneur, va quelquefois en Eté passer la chaleur du jour. La forteresse est comme une petite ville, il n'y demeure que des Persans naturels. Les Armeniens y ont des boutiques, où ils travaillent & trafiquent le long du jour; mais le soir ils les ferment & s'en retournent à la ville. La garnison est de deux mille hommes. Le palais du Gouverneur de la Province, qui est dans la forteresse, est magnifique, & fort délicieux en Eté. A mille pas du château est un petit fort nommé *Quentchi-cala*. On voit plusieurs Eglises dans la ville: les principales sont la Cathedrale, ou l'Evêché, & celle qu'on appelle *Catovike*. Ces deux Eglises sont du temps des derniers Rois d'Armenie; les autres ont été bâties depuis. Proche du grand marché est la Mosquée de Deuf-Sultan, ainsi nommée de son fondateur; elle est ancienne, & bâtie de brique. Le Meydan est très-beau. C'est une grande place quarrée, entourée d'arbres, où l'on fait les carousels, les courses, le manege, & les autres jeux ou exercices publics. Les Caravanserais y sont très-commodes: ce sont des hôtels où les marchands trouvent leur logement, & des magazins, sans rien payer. Le plus grand est auprès d'un château, & est accompagné d'une belle Mosquée. Dès qu'il arrive une Caravane à Erivan, le Kan est obligé d'en donner avis au Roi de Perse; & s'il passe quelque Ambassadeur, il fournit à toute sa dépense, & le fait conduire jusques sur les terres d'un autre Gouverneur, qui en fait autant; car les Ambassadeurs ne dépensent rien, s'ils ne veulent, tant qu'ils sont sur les terres du Roi de Perse. Cette ville est le lieu où s'assemblent tous les marchands de soye, qui y payent à la Doüane le droit appellé *Rader e.*

L'air d'Erivan est assez sain; mais l'Hyver y dure longtemps, & il y nége encore quelquefois au mois d'Avril. Ce païs est fertile; les fruits de la terre y viennent en abondance, principalement le vin, qui est excellent, & à bon marché. Les Armeniens tiennent par tradition, que Noé planta la vigne à une lieuë d'Erivan; & il y en a même qui marquent l'endroit. On y trouve quantité de Perdrix. Le poisson, entr'autres les carpes & les truites, y sont merveilleusement bonnes, & fort estimées dans tout l'Orient, pour leur goût & pour leur grosseur;

car on en voit de trois pieds. Ce poisson se prend dans les deux rivieres qui passent à côté, & dans le lac, qui est à trois petites journées de la ville. Les Persans l'appellent *Deriachirin*, c'est-à-dire, *Lac doux*, & les Armeniens, *Ktagar-couni-sou*, qui signifie la même chose. On a ainsi nommé ce lac, parce que son eau est tout-à-fait douce. Il a vingt-cinq lieuës de tour, & beaucoup de profondeur. Il y a une petite isle au milieu, où l'on voit un Monastere fondé depuis environ six cens ans, dont le Prieur est Archevêque, prend la qualité de Patriarche, & refuse de reconnoître le Patriarche des Armeniens. Les Cartes ne marquent point ce lac, & c'est une chose assez surprenante, que tous les Voyageurs de Perse, qui y ont été avant le Chevalier Chardin, n'en fassent aucune mention. Le fleuve Zenguy tire sa source de ce lac. Il traverse une partie de l'Armenie, & s'unit avec l'Arax, proche de la mer Caspienne.

Erivan, selon l'opinion des Armeniens, est le lieu où Noé se retira, après qu'il fut descendu de la montagne Ararath, où l'Arche s'étoit arrêtée. Ils ajoûtent même qu'il y demeuroit avant le Deluge, & que c'étoit là où Dieu avoit placé le Paradis terrestre; mais tout cela est mal fondé. L'Histoire des Turcs fait venir le mot d'Erivan d'un verbe Armenien, qui signifie *voir*; & dit qu'on donna ce nom à cette ville; parce que son terroir fut le premier lieu que Noé découvrit, en descendant du mont Ararath; mais on ne trouve rien dans l'Histoire de Perse sur l'origine d'Erivan. Il n'y a pas d'apparence que cette ville ait été bâtie avant les conquêtes des Arabes en Armenie; car on n'y voit aucunes marques de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582. & bâtirent la forteresse que l'on y voit. Les Persans la prirent en 1604. Les Turcs y rentrerent après la mort d'Abas I. en 1629. mais Sophi les en chassa l'an 1635. A deux lieuës d'Erivan est le celebre Monastere des trois Eglises. Les Armeniens l'appellent *Ecmiasin*, c'est-à-dire, *la descente du Fils unique*: & ce nom, disent-ils, a été donné à ce lieu, parce que J. C. s'y fit voir à S. Gregoire, qui en fut le premier Patriarche. Les Mahometans le nomment *Utchclissie*, c'est-à-dire, *trois Eglises*; à cause que proche de l'Eglise du Couvent il y en a deux autres. La grande Eglise est un bâtiment fort massif, & où il n'y a point d'ornemens de sculpture. On y voit trois Chapelles du côté de l'Orient, toutes trois au fond de l'Eglise. Celle du milieu a un bel Autel: celles des côtez n'en ont point; & l'une sert de Sacristie, l'autre de Thresor. L'appartement du Patriarche d'Armenie, qui doit faire sa residence dans ce Monastere, est d'une assez belle structure. Il y a dans le Couvent des logemens commodes pour quatre-vingt Religieux, & pour tous les Etrangers qui le viennent visiter. Les deux autres Eglises qui sont proche de la grande, s'appellent, l'une sainte Cayenne, & l'autre sainte Repsime, du nom de deux Vierges Martyres. Sur les confins du terroir d'Erivan on voit les ruines de la ville, que les Anciens nommoient *Artaxata*. Ceux du païs la nomment *Ardachat*, du nom d'Artaxerces, que les Orientaux appellent Ardechir; & ils y montrent les restes du palais de Tyridate, qui fut bâti il y a treize cens ans. Ces restes sont une face de ce magnifique bâtiment, quatre rangs de colonnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice. Ils appellent cet amas de ruines *Tachterdate*, c'est-à-dire, *le Thrône de Tyridate*. A quatre lieuës d'Erivan, vers le Midy, il y a de hautes montagnes, où les païsans, qui habitent le païs chaud du côté de la Chaldée, viennent jusqu'au nombre de plus de vingt-mille Tentes, c'est-à-dire, de *familles*, chercher en Eté de bons pâturages pour le bétail: sur la fin de l'Automne, ils retournent dans leurs païs. A douze lieuës d'Erivan, du côté de l'Orient, est la fameuse montagne que l'on nomme vulgairement Ararath. Les Turcs l'appellent *Agridag*, c'est-à-dire, *la montagne élevée*. Les Armeniens & les Persans la nomment *Macis*. Les Armeniens tirent ce nom de *Mas*, ou *Mesech*, fils d'Aram, duquel, disent-ils, descendent les peuples de leur Nation, qui ont, pour ce sujet, été nommez Armeniens. Les Persans le font venir d'*Azis*, qui en leur Langue signifie *cheri* ou *bien-aimé*: & ils veulent que cette montagne ait eu ce nom, à cause du choix que Dieu en fit, pour servir de port à l'Arche de Noé. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres des Persans, sçavoir, *Cou-nouch*, c'est-à-dire, *Mont de Noé*, & *Sabattoppous*, c'est-à-dire, *heureuse Montagne*. Les Armeniens croient, selon leurs Traditions, que l'Arche est encore sur la pointe de ce mont Macis. Ils ajoûtent que jamais personne n'a pû monter jusqu'à ce lieu-là; ce qui est aisé de croire; car depuis le milieu jusqu'au sommet, la montagne est perpetuellement couverte de neiges qui ne fondent jamais, & au travers desquels on ne peut faire aucun passage. Au pied du mont, il y a un village de Chrétiens, où l'on voit un Monastere nommé *Arakilvanc*, c'est-à-dire, le *Monastere des Apôtres*. Les Armeniens ont une grande dévotion pour ce lieu; parce qu'ils croient que Noé y fit sa premiere demeure, & y offrit ses premiers sacrifices à Dieu après le Déluge. Ils assurent aussi qu'on y a trouvé le corps des Apôtres saint André & saint Matthieu, & que le crane de cet Evangeliste est resté dans leur Eglise. *Voyez* ARARATH. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse*, en 1673. Tavernier, *Voyage de Perse*.

ERIX, fils de Butés & de Venus, fier de sa force prodigieuse, défioit au combat du Ceste, ou Ganteler, tous ceux qui passoient chez lui. Il en tua plusieurs de la sorte; mais enfin Hercule revenant d'Espagne, les vengea tous par sa mort. Erix fut enterré sur la montagne, où il avoit bâti un temple à Venus sa mere. * Virg. *En.* 5.

ERIXYAS, Archonte d'Athenes, pour dix ans, succeda à son pere Apsandre en cette dignité, la 2. année de la XXI. Olympiade, 695. avant J. C. Dans le cours de sa dixiéme année, le peuple ennuyé du gouvernement d'un seul homme se revolta contre lui; & l'ayant déposé, élut tous les ans un nouvel Archonte, qui gouvernoit la Republique avec les Amphictyons. * Pausanias.

ERIZZO. *Voyez* ECHIN.

ERKELENS, ancienne Ville des Ubiens. Elle est de la Gueldre Espagnole, mais enclavée dans le Duché de Juliers, & située à une lieuë du Roer, entre la ville de Julliers, & celle de Ruremonde, à quatre lieuës de la premiere & à six de la derniere. Erkelens a été fortifiée; mais les François en démolirent les Fortifications l'an 1674. * Maty, *Diction*.

ERKENWALD, troisiéme Evêque de Londres, depuis que les Saxons se furent rendus maîtres de l'Angleterre. Il étoit fils d'Offa Roi des East Saxons, converti au Christianisme par Mellitus Evêque de Londres, en 642. Il fut sacré par Theodore Archevêque de Cantorberi en 975. Erkenwald étoit un Prélat d'une vie exemplaire, & d'une grande vertu. Il bâtit de son Patrimoine deux Monasteres, & eut le bonheur de convertir Sebba Roi des East-Saxons. Il agrandit aussi l'Eglise Cathedrale de Saint Paul, lui procura de bons revenus, & lui obtint de grands privileges de la part des Saxons. Il mourut en 685. & fut enseveli dans l'Eglise de Saint Paul, où on lui érigea un beau Monument. * Dugdale, *Histoire de la Cathedrale de saint Paul*.

ERLACH, nom d'une ancienne & illustre Maison du Canton de Berne. Elle étoit déja fort distinguée en 1160. du temps de l'Empereur Frederic Barberousse. Les Chroniques de Stumph, *fol.* 538. & de Boucellin, *part.* 4. *fol.* 69. disent que c'étoit une Famille très-ancienne & fort distinguée. Le premier de ces Auteurs rapporte qu'elle tire son nom du Château & de la Ville de Serlier ou d'Erlach, qu'elle a fait bâtir & qu'elle a possedé, il y a cinq cens ans. Cette Ville est située au bout des Lacs de Bienne & de Nydav, dans le voisinage de celui de Neuf-chastel. L'Histoire de Savoye porte, que les Comtes de Neuf-châtel, de Vallangin, de Nydav & de Serlier descendent des Rois & des Ducs de Bourgogne. L'aîné étoit Comte de Neuf-châtel & portoit trois chevrons pour armes; le second qui possedoit les Comtez de Vallangin & de Nydav en portoit 2. & le Cadet qui étoit Comte d'Erlach n'en avoit qu'un: & ce sont encore aujourd'hui les armes de cette Famille. On peut voir cette distinction d'Armes dans une sale du Château de Neuf-châtel. Les Chroniques de Stettler & de Stumph & les Archives de Berne portent que la Famille d'Erlach a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne: qu'elle a donné des preuves éclatantes de sa bonne conduite & de sa valeur, tant dans les guerres du païs, que dans celles du dehors; qu'elle s'est signalée en plusieurs batailles & en divers sieges dans l'Europe, & même hors de l'Europe, & qu'elle

a rempli avec honneur diverses Ambassades fort considerables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers. Elle a servi plusieurs Rois & Princes, & durant 200. ans ou davantage elle a rendu de très-bons services à la France, qu'elle servoit encore en l'année 1701. & apparemment depuis. Il y a des Archives de Berne, qui portent que depuis 1243. jusqu'à l'année 1701. elle a donné à l'Etat cinq Avoyers ou premiers Chefs du Canton. *Sigismond* d'Erlach étoit encore Avoyer l'an 1700. General du Canton de Berne, & Baron de Spiez. Il y a eu de la même Famille 26. Banderets & Conseillers *Albert* d'Erlach Baron de Spiez & de Riggisehberg étoit dans ce poste en 1701. Cette Famille a possedé 20. Baronies & Seigneuries. Elle a aussi donné à l'Eglise beaucoup de Sujets, qui y ont occupé des rangs considerables. *Christophle* d'Erlach a vécu avant & après le regne de Frederic Barberousse. Il se trouva en 1165. au dixiéme Tournois que Velphe Duc de Baviere & de Spolette, Marquis de Lorse & Seigneur de Sardaigne fit à Zurich. On n'y pouvoit être reçû, qu'après avoir fait preuve de Noblesse de quatre Generations : sur quoi l'on peut voir les Chroniques de Munster, *l.* 3. *fol.* 1028. dans le X. Tournois, *fol.* 1036. & 1039. & Boucellin, *part.* 4. *fol.* 69. Christophle d'Erlach prouva donc quatre Generations jusqu'à 1298. & depuis cette année jusqu'en 1700. on en peut montrer onze. * *Memoire Manuscrit*

ERLANG, petite Ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie. Elle est sur la riviere de Rednitz, dans le Marquisat de Culembach, aux confins de l'Evêché de Bamberg & du Territoire de Nuremberg. Il s'est retiré à Erlang un nombre considerable de François de la Religion Prétenduë Reformée, ausquels le Marquis de Brandebourg-Bareith, quoi qu'il soit de la Confession d'Ausbourg, a fait bâtir un Temple & donné libre exercice de leur Religion. * Maty, *Dictionnaire. Memoires du Temps.*

ERLAPH, Riviere d'Allemagne. Elle prend sa source vers les Confins de la Stirie, traverse une partie de la Basse Autriche, baigne la petite ville de Pechlarn, & peu après se décharge dans le Danube. * Maty, *Dictionnaire.*

ERMELAND. *Voyez* WARMIE.

ERMENRIC, ou ERMENOLDE, Auteur de la Vie de saint Sole, Abbé Anglois, que Canisius rapporte dans le IV. Tome des anciennes Lectures, étoit Diacre & Moine. Possevin dit dans son Apparat sacré, qu'Ermenric fut depuis Abbé, & Vossius croit qu'il est peut-être le même Ermolde qui fit en vers Elegiaques, le Panegyrique de Loüis *le Debonnaire*, dans le IX. siecle. * Vossius, *liv.* 3. *des Hist. Lat. c.* 4.

ERMENGARDE. *Cherchez* HERMENGARDE.

ERMENSUL ou IRMENSUL, faux Dieu des anciens Saxons dans la Westphalie, dont il y avoit un Temple magnifique sur la montagne d'Eresbourg, maintenant Stadtberg. La plûpart croïent que c'étoit l'idole de Mars, que ces peuples belliqueux adoroient, comme le protecteur de leur Nation; d'où est venu le nom de Mersberg, ou mont de Mars, que l'on a autre-fois donné à la ville de Stadtberg. D'autres appellent ce faux Dieu Hermensul, & disent que ce nom signifie statuë de Hermes, ou de Mercure. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbatit cet idole, & fit consacrer ce temple au culte du vrai Dieu, l'an 799. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimez en 1672.

ERMENTRUDE, fille d'*Eudes* Comte d'Orleans, & d'*Ingeltrude*, fut mariée au Roi Charles *le Chauve*, à Crecy-sur-Oye, le 14. Decembre 842. fut couronnée à Soissons l'an 866. mourut le 6. Octobre, 869. & fut enterrée à S. Denys en France. * Adon, *in Chron.* Nithard, les Annales de S. Bertin, &c.

ERMERIC, ou HERMENRIC, Roi des Suéves en Espagne, commença de regner vers l'an 409. & fut attaqué en 419. par Gunderic, Roi des Vandales, qu'il força quelque temps après de se retirer. Craignant d'être surpris une fois, il mit des troupes sur pied, dont il donna la conduite à Hermigaire. Celui-ci ravageoit les Provinces d'Espagne, lors que les Vandales passerent en Afrique l'an 427. Genseric l'ayant sçû, revint sur ses pas, l'atteignit près de Merida, & le défit. Hermigaire voulant prendre la fuite, se noya dans la Guadiane. Mais cet orage étant passé, Ermeric se remit lui-même en campagne, & entra dans la Galice & dans les Provinces voisines, dont les habitans envoyerent l'Evêque Idace à Aëtius, pour lui demander du secours. Ensuite le Roi des Suéves fut affligé durant sept années, d'une maladie qui le mit enfin au tombeau l'an 440. après un regne d'environ 31. an. * Ide, *in Chron.*

ERMERIC, ou IRMARIC, Roi de Kent en Angleterre, étoit fils selon quelques-uns, d'Esc, & frere d'Othe; & selon quelques autres, frere de ce dernier, auquel il succeda l'an 532. Il regna jusqu'en 591. * Bede, *l.* 1. Du Chêne, *l.* 6.

L'ERMITE, (Daniel) né à Anvers, sur la fin du XVI. siecle, nâquit Protestant, & se fit Catholique. Le zele qu'il témoigna pour la défense de Scaliger, lui attira sur les bras le redoutable Scioppius, qui s'efforça de le diffamer dans ses libelles. Il fut Secretaire de Côme II. Grand Duc de Toscane, & mourut à Livourne en 1613. Outre quelques vers Latins, nous avons de lui : *De Helvetiorum, Rhætiorum, Sidenensium situ, republica, & moribus. Relatio de Itinere Germanico.* On a imprimé à Utrecht quelques Opuscules de Daniel l'Ermite, & entre autres le Traité *de aulica & civili vita.* Ils étoient en manuscrit dans la Bibliotheque du Duc de Florence. Grævius refute dans la Preface les médisances de Scioppius. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.* 1702.

L'ERMITE, (Pierre) Gentilhomme François. *Cherchez* l'HERMITE.

ERMITES de saint Jerôme. *Cherchez* JERONIMITES.

ERMITES, ou Solitaires. *Cherchez* HERMITES.

ERNE ou LOUGH-ERNE, *Ernus* ou *Erdinus*, Lac d'Irlande, dans la Province d'Ulster, passe pour une des merveilles de ce païs. On dit que ce n'étoit autrefois que la source d'un fleuve de même nom, qui y coule encore aujourd'hui; mais les habitans du lieu, où est à present ce lac, étant très-méchans, Dieu pour les punir, permit qu'il se fit-là un si grand amas d'eaux, qu'elles submergerent tous les hommes & toutes les bêtes de ce canton, & formerent ce lac. * Gil. Girald. *Topogr. Hibern. l.* II. *c.* 9.

ERNEST, Electeur de Saxe, duquel est descenduë la branche ERNESTINE, comme d'*Albert* son frere est venuë celle qu'on nomme *Albertine*, étoit petit fils de *Frederic*, dit *le Guerrier*, sous lequel le Duché de Saxe fut honoré de la dignité Electorale, qui retourna aux descendans de Witikind, après avoir passé jusqu'alors en plusieurs familles. Cet Ernest fut un Prince très-sage, & d'une grande conduite: il eut la gloire d'accommoder trois Rois, qui avoient ensemble quelques differends, Casimir de Pologne, Ladislas de Boheme, & Mathias de Hongrie, lesquels le prirent pour Mediateur, & Arbitre de leurs differends. Son fils FREDERIC III. dit *le Sage*, bâtit le Château de Wirtemberg, & y établit une Academie l'an 1502. * Spener, *Geneal. Histor.*

ERNEST. *Cherchez* FERDINAND III, SAXE, BRUNSWIK, &c

ERNESTIUS, (Henry) étoit de Helmestar. Il publia en 1641. *Catalogus Bibliotheca Medicea*; deux livres de diverses Leçons; *Sophus Asophus* en 1665. *Valerius Prolens*, Une Dissertation de la vraie Philosophie, &c. * Bartholin, *in Danis pag.* 53.

ERO. *Voyez* HERO.

EROGE, ancienne Ville de Judée, au Midi, non loin de la ville de Jerusalem auprès d'une montagne fort elevée. Ozias, Roi de Juda, ayant eu la présomption d'entrer dans le Sanctuaire du Temple, pour y offrir à Dieu de l'encens, ce qui n'étoit permis qu'aux Prêtres, il se fit un si grand tremblement de terre, que la voûte du Temple s'entr'ouvrit. En même temps cette montagne fut séparée en deux avec tant de violence, qu'une partie roula quatre stades, & s'alla arrêter contre une autre montagne à l'Orient, après avoir renversé les jardins du Roi par sa chûte & bouché les grands chemins. Ce Roi en punition de sa temerité, fut frapé de la foudre, & son front devint tout couvert de lepre. Il fut aussi-tôt chassé du Temple & de la ville, hors de laquelle il passa le reste de ses jours, avec cette marque d'infamie. Les Prophetes Amos & Zacharie ont parlé de ce tremblement de terre. * Joan. Euseb. Nier. *lib. de Mirac. Nat.*

terra prom. c. 80. Josephe, *Antiq.* 9. 11.

EROMANCE, (*Aëromantia*) Science qui comprend l'art de connoître les choses à venir par l'air, & l'une des six especes, que les Mages des Perses trouverent pour deviner.

EROPE, (*Æropus*) ou EROPS, Roi de Macedoine, étoit fils de Philippe I. auquel il succeda l'an 3456. du monde, & 528. avant J. C. Les Illyriens voulant se servir de l'avantage de cette minorité, firent la guerre aux Macedoniens, & les défirent, ce qui toucha si fort ces derniers, qu'ils s'aviserent de porter leur petit Roi à la tête de l'armée; spectacle qui anima si fort les soldats, qu'ils furent vainqueurs de leurs ennemis. Erope regna environ 45 ans depuis la mort de leur pere. D'autres Auteurs font Erope fils d'Argée & frere de Philippe I. * Justin, *l.* 7.

EROPE (*Ærope*) femme d'Atrée, Roi des Argiens, se laissa corrompre par les sollicitations de son beaufrere Thyeste, & eut de lui deux fils, qu'Atrée fit manger à celui qui en étoit le pere. Seneque le Poëte a tiré de-là le sujet de ses Tragedies: Pausanias parle d'un autre *Erope* ou *Ærope*, fille de Cephée, & aimée de Mars. * *l.* 8.

EROS, Esclave de M. Antoine le Triumvir, voyant que son maître, qui s'étoit retiré à Alexandrie après la perte de la bataille d'Actium, le conjuroit dans son desespoir, de lui passer son épée au travers du corps, la tira comme pour lui rendre ce cruel office; mais en même temps la tournant contre soi-même, il se l'enfonça dans le cœur, & tomba mort aux pieds de son Maître. Antoine, encouragé par cet exemple, se donna lui-même le coup dont il mourut quelques jours avant Cleopatre, l'an 724. de Rome, & la 30. avant J. C. * Plutarque, *Vie d'Antoine.*

EROSTRATE, ou ERATOSTRATE, nom de celui qui mit le feu au Temple de Diane à Ephese. *Voyez* ERATOSTRATE.

ERPACH, (*Erpachum*) petite Ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté. Son territoire est proprement dans l'Ottenwald, ou Forêt d'Othon, entre le Rhin, le Mein & le Necre. Les Comtes d'Erpach sont maîtres de quelques bourgs voisins, & ont séance dans les Dietes generales de l'Empire.

ERPENIUS, vulgairement d'ERP, (Thomas) né à Gorcum en Hollande, l'an 1584. étoit fils de Jean d'Erp, & de Beatrix de Bie, natifs de Bois-le-Duc. Il étudia à Leyden. S'étant attaché sur tout aux Langues Orientales, à la persuasion de Scaliger, il y fit un très grand progrès. Aprés avoir appris le Grec, l'Hebreu, & l'Arabe, il voyagea en France, en Angleterre, en Allemagne, & en Italie. S'étant arrêté à Venise, il y eut diverses conferences avec les Juifs, & y apprit la Langue Persienne, la Turque, & l'Ethiopienne. A son retour dans le Païs-Bas il fut Professeur de la Langue Arabique, dans l'Université de Leyden, où il mourut le 13. Novembre 1624. Les Etats des Provinces Unies firent une estime particuliere du merite d'Erpenius, qu'on envoya l'an 1619. en France. Le Roi d'Espagne, & l'Archevêque de Seville, l'inviterent plus d'une fois à passer en Espagne, pour y expliquer quelque inscription Arabique. On dit aussi que le Roi de Maroc en Afrique, avoit tant d'admiration pour les lettres d'Erpenius écrites en Arabe, qu'il ne pouvoit se lasser de les lire, & de les montrer à ceux qui parlent naturellement cette Langue. Gerard-Jean Vossius prononça son Oraison funebre. Nous avons de lui une excellente Grammaire Arabique & une Hebraïque, *Proverbia Arabica*, *Fabula Locmanni*, *Historia Josephi Patriarcha*. Les Pseaumes en Syriaque. Le Pentateuque en Arabe. L'Histoire Sarrasine en Arabe & en Latin, &c. * Joannes Meursius, *Athen. Batav. liv.* 2. Valere André, *Bibliotheque Belgique*, &c. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Grammairiens Arabes.*

ERQUICO, ARQUICO, & ERCOCO, *Erquicum* & *Arquicum*, Ville d'Afrique sur la mer rouge, le long de la côte d'Abex. Il y a un très-bon port, qui y attire le commerce, & qui la fait valoir. Les Turcs sont maîtres de cette ville, & elle dépend du Beglierbey de Squaquen, qu'on appelle à la Porte, Bassa d'Abassie.

L'ERRAUD. *Cherchez* l'ERAUT.

ERRIC II. Roi des Danois, vers le commencement du X. siécle, ne s'est rendu considerable par aucune action, que l'Histoire nous ait conservée. On remarque seulement que sous son regne, il y eut un Musicien, qui par son art se rendoit le maître absolu de l'esprit de ceux qui l'écoutoient: Erric en ayant entendu conter des choses surprenantes, voulut le voir, & éprouver la verité de ce qu'on lui avoit dit. Ce Musicien étant arrivé, le Roi lui commanda d'exciter une passion guerriere dans l'ame de ceux qui étoient presens. Aussi-tôt il fit entendre un son martial, avec un mouvement si animé, qu'il les mit tous en colere, & que chacun commença à chercher des armes. Le Roi même entra dans une fureur si étrange, qu'il écarta ses Gardes pour prendre son épée, & la passa au travers du corps de quatre personnes de sa suite. * Saxon le Grammairien.

ERRICO, ENRICO, ou HENRI (Scipion) non de Naples, ni de Cosenza, comme le prétendent quelques Auteurs, mais de Messine, étoit un Poëte Italien, qui florissoit dans le XVII. siecle, sous Urbain VIII. Il a fait diverses Poësies en sa Langue, parmi lesquelles on considere particulierement; 1. les *Portraits des belles Dames*, en sixains; 2. les Idilles de l'Endymion, & de l'Ariane; 3. *la voye Lactée*, ou le chemin de saint Jacques au Ciel, en sixains; 4. un volume de Poësies Lyriques; le Poëme heroïque de la *Babylone détruite*; 6. un autre Poëme heroïque de la *Guerre de Troye*; 7. deux Comedies, l'une sous le titre de la *Revolte du Parnasse*, & l'autre sous celui des *procès du Peintre*; 8. *la guerre du Parnasse* en 2. parties; 9. *la Croix étoilée*, en huitains, ou stances de huit vers; 10. un petit Poëme sur la *Lettre* pretendë de la *Sainte Vierge* Mere de Dieu aux *habitans de Messine*; 11. un Opera ou Drame en musique, sous le titre de la *Deïdamie*; 12. *l'Autriche victorieuse*, qui n'est qu'une espece d'épithalame; *des Metamorphoses*, faites à l'imitation de celles d'Ovide; & le *Passage de Moyse*, qui est une paraphrase poëtique en prose. Le sieur Toppi dit, qu'on admiroit particulierement dans tous ses Ouvrages la facilité du style, la vivacité du genie & des pensées, la douceur des expressions, & diverses autres qualitez propres à attacher un Lecteur. * Nicol. Topp. *nella Biblioth. Napolit. p.* 280. 281.

ERRIF (*Errifis*) Province d'Afrique dans le Roïaume de Fez en Barbarie, s'étend le long de la mer Mediterranée, entre la Province d'Haba, qu'elle a au Couchant, & celle de Garet qu'elle a à l'Orient. Ses villes principales sont, Gomer, Mezemma, Terga, Pennon de Velez, Tegazza, Guasavala, Bells, &c. On appelle *Errif* ou *Elrib*, la basse Egypte, que les Grecs nommoient *Delta*, à cause de sa figure, qui ressemble à cette lettre Grecque. Le nom Arabe que l'on vient de rapporter, & qui signifie *une poire*, lui a été donné pour la même raison. * Bochart, *Canaan*, *l.* IV. *c.* 24.

ERTZGEBURG, ou *le Cercle des Montagnes*, contrée de la Misnie en Haute Saxe. Ce païs est presque tout renfermé entre les rivieres de Mulde & de Multe. On y voit les celebres Mines de la Saxe, d'on l'on tire du plomb, de l'étain, & même de l'argent. Chemnitz en est la ville Capitale. On y voit encore celles de Friberg, d'Anneberg, & de Marienberg. * Maty, *Diction.*

ERVE', Gentilhomme, qui vivoit dans le IX. siecle, sous le regne de Charles *le Gros* Roi de France, se distingua par sa valeur l'an 886. au siege de Paris, où il fut un des douze qui défendirent le petit Châtelet contre les Normans, & qui y perirent tous. Les ennemis admirant le courage d'Ervé, offrirent de lui donner la vie, mais il la refusa, & voulut mourir les armes à la main, après en avoir tué lui seul plus de cinquante. * Mezeray, *au regne de Charles II. Roi de France.*

ERVIGE ou ERINGE, Roi des wisigots en Espagne, étoit fils d'un Grec nommé Ardabaste, que les Empereurs de Constantinople avoient exilé en Espagne, & d'une cousine du Roi Chindaswinte. Il fut couronné après Uamba le 21. Octobre 680. Quelques Auteurs disent qu'il fit donner un poison lent à Uamba. Il est pourtant marqué expressément dans le premier Canon du VIII. Concile de Tolede, assemblé pour son élection, que Uamba lui ceda le Thrône, & se fit Moine. Ervige mourut vers l'an 687. * Roderic, *l.* 2. *Hist. Hisp.* Mariana, *l.* 6.

ERXIAS, Auteur Grec écrivit une Histoire de Colophon, comme Athenée le marque. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Gesner croit que cet Auteur est le

même qu'Ergias de Rhodes, qui laissa un livre de son païs. * Athenée, *l.* 8. & 13. Gesner, *Biblioth.* Vossius, &c.

ERYCE ou ERIX, Capitaine Indien, lequel s'opposa à Alexandre, qui tiroit vers Eibolime. Ce Capitaine, avec vingt mille hommes de guerre, s'étoit saisi d'un détroit qui étoit sur la route de ce Prince. Les Indiens, soit pour gagner les bonnes graces du vainqueur, soit parce qu'Eryce leur étoit odieux, le tuerent comme il s'enfuïoit, & porterent sa tête & ses armes à Alexandre, qui ne voulut ni punir ni recompenser cette action, pour ne point autoriser un si dangereux exemple. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 12.

ERYMANTHE, Montagne, forêt & fleuve d'Arcadie dans le Peloponnese, proche de Tegée. La riviere qui en sort se rend ensuite dans le fleuve Alphée. Il abonde en sangliers. Ce fut là où Hercule tua ce fameux sanglier qui ravageoit tout le païs. On dit qu'il le porta vif sur ses épaules à Eurysthée. Les anciens Poëtes ont fort parlé d'Erymanthe & de ce sanglier. Ortelius dit que cette montagne s'appelle aujourd'hui *Dimizana.* * Baudrand. Horace, *Carm. l. Od.* 21. Ovide, *Trist.* 1. 3. & *Metam.* 2.

ERYTHIE ou ERYTHE'E, est l'ancien nom de l'Isle qui étoit entre Gadès & la côte d'Espagne. Pline en » parle ainsi. Du côté, dit-il, que l'isle de Gadès regar» de l'Espagne, il y en a un autre, qui n'a que trois mil» les de longueur, & une de largeur, où a été autrefois » la ville principale des Gadiens. Quelques-uns disent que c'est cette Erythie, si celebre dans les Poëtes, où regnoit Geryon à trois corps, dont le troupeau de bœufs fut enlevé par Hercule. Hesiode, le plus ancien des Poëtes après Homere, est l'Auteur de cette fable, dans sa Theogonie, & a été suivi de tous les autres, tant Grecs que Latins. Marcien, pour appuyer cette fiction des Poëtes, assure que les bœufs d'Erythie surpassoient en toutes choses les bœufs d'Epire & d'Egypte; mais Geryon n'a jamais regné, ni en Espagne, ni vers l'isle de Gadès. Il regnoit à Ambracie ville d'Epire, comme le témoigne Arrien, qui assure que Geryon, vers lequel Hercule *Argien* fut envoïé par Eurystée, pour lui enlever ses bœufs; & les amener à Mycenes, n'avoit jamais été en Iberie, qui est à present l'Espagne, ni en aucune isle de l'Ocean nommée Erythie, & qu'il regnoit aux environs d'Ambracie & d'Amphiloque villes d'Epire. Pomponius Mela, qui étoit Espagnol, né dans la Bétique, n'a pas crû qu'il y eût près de Gadès une Erythie, où commandât Geryon; mais il met cette isle vers la côte de la Lusitanie, où sont maintenant les isles Berlingues, proche la côte d'Estremadure en Portugal, en quoi plusieurs ont été de son sentiment, comme rapportent Pline & Solin. Neanmoins le sçavant Bochart est très-persuadé que l'Hercule des Grecs n'avoit pas même oüi parler de Gadès, ni de l'Espagne, & que les Poëtes l'ont fait aller jusqu'à l'Ocean; afin qu'il ne cedât point à l'Hercule des Pheniciens, qui s'étoit acquis beaucoup de gloire par ses longs voïages. * Isaac Vossius, *sur Mela.*

ERITHRE'E, Ville d'Ionie dans l'Asie Mineure, sur la mer, étoit le lieu de la naissance de la Sibylle, qui du nom de cette ville est appellée ERYTHRE'E: elle vivoit, dit-on, du temps de la guerre de Troïe, & elle prédit aux Grecs la destruction de cette ville. Lactance, qui cite Fenestella, rapporte que le Senat Romain envoïa des Deputez à Erythrée, pour recüeillir les vers de cette Sibylle, & qu'ils en rapporterent plusieurs qui condamnoient la multiplicité des Dieux, & qui disoient qu'il n'y en avoit qu'un, Createur du Ciel & de la Terre. Eusebe de Cesarée cite vingt-sept vers de cette même Sibylle Erythrée, qui parloient de la premiere venuë du Fils de Dieu, pour s'unir à nôtre nature, & de la seconde pour juger le monde. Ces vers sont des acrostiches sur ces mots, *Jesus Christus, Dei Filius, Servator, Crux.* C'est, selon la version Latine, que Jean Portes a faite de la vie de Constantin écrite par Eusebe de Cesarée. Pour juger quel fond l'on doit faire sur tous ces faits, *Voyez* SIBYLLES. * Eusebe, *l.* 5. Lactance, *l.* 1. *div. instit. cap.* 6. & *de ira Dei, c.* 22. S. Augustin, *de Civit. Dei, l.* 18. *c.* 13. Sixte de Sienne, *l.* 2. *Bibl.* Blondel, *de Sibyl.* &c.

ERYTHRE'E, ou Mer Erythrée, est le nom que les Anciens ont donné à la mer rouge, ou parce que le Roi Erythras, fils de Persée & d'Andromede, s'y precipita, ou à cause de sa couleur. On la nomme aujourd'hui *de la Mecque.* Il y a plus d'apparence qu'on l'a nommée *mer rouge*, parce que les peuples voisins la nommoient Mer d'*Edom*, terme qui signifie *rouge.* * Strabon, *liv.* 16. Pline, *liv.* 6. *ch.* 23. Agatarchide rapporté par Photius, *n.* 250. David le Clerc. *Quest. Sacr.* 10.

ERYTHRÆUS (Janus Nicius) est le nom Grec que s'est donné JEAN VINCENT LE ROUX, qui s'appella dans son païs, *Giov. Vittorio de Rossis.* & tantôt *Gio Vicenzo*, ou *Vincentius Rubens*, & qui vivoit encore l'an 1650. Il a fait trois *Armoires* de portraits d'hommes illustres, qui sont des éloges historiques, dans lesquels il ne specifie leurs Ouvrages que fort rarement. Ils sont assez bien écrits en Latin; mais la mediocrité de son jugement paroît non seulement en ce qu'il blâme, & qu'il louë assez mal à propos quelques Ouvrages des Auteurs dont il parle; mais encore en ce qu'il met au rang de personnes du plus grand merite, des hommes perdus de reputation & d'honneur, & qui ne se sont jamais signalez par le moindre écrit.* Reinesius, *epist.* 67. *ad Rupert. apud Konig. pag.* 574. *Bibliograp. cur. historico-Philolog. p.* 164. Baillet, *Jugem. sur les Critiques Historiques.*

ERYXIAS. *Voyez* ERIXIAS.

ERZEGOVINE, Partie de la Dalmatie possedée par les Turcs. *Voyez* HARZEGOVINE.

ERZERON, Ville & païs d'Asie, sur les frontieres de Perse, & sous la domination du Turc. Un voyageur moderne croit qu'elle est la même que l'ancienne Cesarée de Cappadoce. Erzeron étoit renfermée dans l'Armenie Majeure des Anciens, aujourd'hui dans la Turcomanie, dont elle est la ville la plus considerable, située sur l'Eufrate, avec le siege d'un Beglierbey. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Theodosiopolis*; & d'autres la nomment diversement *Aziris*, *Arzeris*, *Sinera*, *Senebra*, &c. Il y a à Erzeron une forteresse située sur une éminence, & entourée d'une double ceinture de murailles. Le Bacha ou Beglierbey qui y commande, a sous lui onze Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. Dans l'enceinte de la forteresse, il y a une hauteur sur laquelle on a élevé un petit fort, qui est la demeure d'un Janissaire-Aga, & où le Bacha n'a aucun pouvoir. Lorsque le Grand Seigneur veut avoir la tête de ce Beglierbey, ou de quelque autre personne considerable dans la Province, il envoïe un Capigi ou Huissier, avec ordre au Janissaire-Aga de faire monter au petit fort, celui de qui la mort est concluë, & l'execution s'en fait sur le champ. On trouve plusieurs Carvanseras dans Erzeron, qui est un des grands passages de la Turquie. Quoi qu'il fasse presque toûjours froid dans le païs, l'orge y croît neanmoins en quarante jours, & le bled en soixante jours; ce qui est une chose digne de remarque. Il s'y fait quantité d'Ouvrages en soïe que l'on y apporte de Perse. Il y a encore aujourd'hui dans les fauxbourgs plusieurs familles Armeniennes, qui ont l'exercice libre de leur Religion dans une vieille Eglise. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

ERZILA ou ARTEAGA, connu sous le nom de FORTUNIUS GARSIA DE ERZILA, Espagnol, dans le XVI. siecle, fut consideré comme un des plus habiles Jurisconsultes de sa Nation. Il demeura long-temps à Boulogne en Italie, dans le College des Espagnols, fondé par le Cardinal Albernosi, & fut sollicité de s'arrêter dans l'Université de Pise; mais étant appellé en Espagne par l'Empereur Charles V. il emploïa son érudition & ses lumieres pour l'avantage de sa patrie. Il y fut Chevalier de saint Jacques, Conseiller au Conseil de Castille, & Regent ou Avocat General du Conseil de Navarre. Ces grands emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux Ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont: *Commentarium de Pactis, in titulum Digestorum de Pactis cum repetitione, c.* 1. *extra. Ad Legem Gallus D. de liberis & posthumis Commentaria. De ultimo fine utriusque Juris. Consilium pro Militia sancti Jacobi,* &c. Ce Jurisconsulte fut pere d'ALFONSE de Erzila, qui publia en 1577. son Poëme intitulé: *La Araucana*, sur la guerre que les Espagnols avoient faite aux Arauques, peuples de l'Amerique, dans le Roïaume

Roïaume de Chili. * Andreas Scotus, & Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.* Christophoro Mosquera de Figueroa, *Elog. Alfonce de Era*, &c.

E S A.

ESAAN, Ville de Palestine, dans la Tribu de Juda. * Josué, 15. 52.

ESAQUE, (*Æsacus*) fils de Priam, & de la Nymphe Alixothoë, devint si éperduëment amoureux d'Hesperie, fille du fleuve Cebrene, qu'il abandonna la cour de son pere, & la ville de Troïe, pour la suivre à la campagne. Cette Nymphe prit la fuite dans le temps qu'il s'approchoit d'elle; & un serpent caché sous l'herbe, sur lequel elle marcha en courant, la mordit si dangereusement, qu'elle en mourut. Esaque, penetré de desespoir, se précipita dans la mer, où Thetis voulant éterniser son amour, le metamorphosa en plongeon. Apollodore nomme la mere d'Esaque *Arisba*, & sa maîtresse *Asterope*. * Ovide, *l.* 12. *Metam. fab. ult.*

ESAIE, *Cherchez* ISAIE

ESARO ou ÆSARO, en Latin *Æser*, *Æsaras*, ou *Æsarus*, petite Riviere du Roïaume de Naples. Elle coule dans la Calabre Citerieure, & se décharge dans la mer Ionienne près de Crotone. * Baudrand.

ESAU, fils d'Isaac & de Rebecca, naquit l'an 2168. du monde, & 1836. avant J. C. son pere etant alors âgé de 60. ans. Rebecca le mit au monde, roux & velu par tout le corps, & suivi de Jacob qui le tenoit en naissant par le talon. Esaü qui s'occupoit d'ordinaire à la chasse, revenant un jour extrêmement las, trouva son frere qui avoit preparé un potage de legumes. Il le demanda avec instance, & Jacob le lui donna, à condition qu'il lui cederoit son droit d'aînesse. A l'âge de quarante ans, il se maria à des Chananéennes, contre la volonté de ses parens. Depuis, Isaac son pere se sentant fort vieux, lui commanda d'aller à la chasse, & de lui apporter dequoi manger, afin qu'il le benît ensuite. Jacob, par l'adresse de sa mere, reçût cette benediction, & prit ensuite la fuite. A son retour de chez Laban il s'accommoda avec Esaü, & ce dernier se retira à Seïr en Idumée, où sa posterité fut très-nombreuse. Il mourut l'an 2295. du monde, & 1709. avant J. C. âgé de 127. ans. * Genese, 25. 26. &c. Josephe, *l.* 1. *Ant. Jud. c.* 17. & 18. & *l.* 2. c 1. Torniel, *A. M.* 2197. & *suiv.*

ESBREULE, petite Ville ou Bourg de France dans la basse Auvergne. Ce lieu est sur la riviere d'Allier, entre Clermont & Moulins, à dix lieuës de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ESC, second Roi de Kent en Angleterre, dans le VI siecle, gouverna son Roïaume avec assez de douceur, & pour se le conserver plus sûrement, ne voulut jamais prendre les armes contre ses voisins. Après un regne de 24. ans, il laissa la couronne à son fils *Otbe* l'an 512. Bede l'appelle *Otrich*, & lui donne le surnom d'*Oise*, duquel, à ce qu'il pense, les Rois de Kent furent surnommez *Oisciengians*. * Bede, *l.* 1. Du Chêne, *T.* 1. *Hist. d'Angl. l.* 6. *c.* 9. &c.

ESCALE ou DE LA SCALA, (Alexandra) de Florence, fille du sçavant Barthelemi de la Scala, vivoit dans le XV. siecle, & au commencement du XVI. Cette fille se rendit celebre par sa pieté, & par la connoissance qu'elle avoit des Langues, & sur tout de la Greque & de la Latine. Elle écrivit en l'une & en l'autre Langue, & mourut à Florence l'an 1506. * Ange Politien parle très-souvent d'elle dans ses Epitres & dans ses Vers, que l'on pourra consulter.

ESCALE, Famille, qui a possedé plus de six-vingt ans la Seigneurie de la ville de Veronne. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de cette Maison, qu'ils nomment diversement *la Scala*, *Scaligerie*, *Scaldi*, & *l'Escale*; mais ils agissent presque tous, ou par passion, ou par malice, ou par interêt. Villani la fait descendre d'un faiseur d'échelles, nommé Jacques Fico. D'autres lui cherchent une origine en Allemagne, & plusieurs croient qu'elle étoit établie de temps immemorial à Veronne. Il est sûr que BAUDOUIN de l'Escale y étoit consideré par son sçavoir en 1101. Ses successeurs y devinrent extrêmement puissans; car après la mort du Tyran Ezzelin en 1259. MASTIN de l'Escale, premier de ce nom, fut élû Podestat de Veronne, puis Capitaine perpetuel de cette ville, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence. Son grand pouvoir lui aïant fait des ennemis des plus riches habitans, il fut assassiné en 1273. & laissa MASTIN II. & ALBERT de l'Escale. Ce dernier exerça la même charge que son pere, & comme il étoit honnête, liberal, officieux, il gagna le cœur des Citoyens de Verone, qui le reconnurent pour leur Seigneur. Il mourut en 1297. laissant BARTHELEMI, ALBOIN, & CAN-FRANÇOIS de l'Escale. Barthelemi avoit les inclinations bien-faisantes, fut surnommé *le pere des pauvres*, & mourut en 1300. Nous parlerons ci-après de CAN, surnommé *le Grand*. ALBOIN mourut en 1310. laissant entr'autres enfans ALBERT & MASTIN III. de l'Escale, qui succederent à leur oncle. ALBERT étoit homme de cabinet, & aimoit les Lettres & les Sçavans. Un de ses parens nommé FREDERIC de l'Escale, qui étoit alors en reputation de sçavoir très-bien le Droit, fut chassé de Veronne, & mourut l'an 1349. à Trente, où il laissa posterité. MASTIN III. avoit les inclinations de son oncle Can *le Grand*. Il prit d'abord la ville de Bresce; & ayant été choisi pour General par les Gibelins, il delivra Obizzo d'Est, assiegé dans Ferrare, & soûmit Parme, Reggio, Bergame, Cremone, &c. Son bonheur & ses victoires allarmerent les Milanois, qui se mirent en campagne avec une puissante armée, & le défirent. Dans la suite, il fut General des troupes de l'Eglise, sous le Pape Benoît XII. & sous Clement VI. & mourut en 1350. laissant entr'autres enfans CAN *le Grand* II. de ce nom; PAUL-ALBOIN; & CAN, dit SIGNORIO de l'Escale. CAN *le Grand* avoit entrepris un voïage en Allemagne; & aïant appris que *Frignano*, fils naturel de Can *le Grand* son oncle, premier de ce nom, s'étoit rendu maître de Veronne, il y retourna, & avec le secours de ses amis en chassa l'usurpateur en 1354. Depuis, il fit la guerre aux Milanois, & fut assassiné par son frere *Can Signorio* en 1359. D'autres disent en 1354. Ce dernier qui étoit extrêmement ambitieux, fit arrêter son autre frere *Paul Alboin*, qu'il accusoit de trahison, & le fit mourir en 1374. ou 1375. mais il ne joüit pas long-temps du plaisir de se voir seul maître de Veronne; car il mourut le 29. Octobre de l'année suivante. Il avoit épousé en 1363. *Agnès* de Duras, fille de *Charles* Duc de Duras & de *Marie* de Sicile. *Agnès* contracta depuis une seconde alliance avec *Jacques* de Baux, Prince de Tarente & d'Achaïe, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople, & de Despote de Romanie. *Can Signorio* n'en eut point de posterité, & ne laissa que *deux fils naturels*, BARTHELEMI & ANTOINE de l'Escale. Ce dernier fit assassiner son frere en 1381. & fut lui-même chassé de Veronne en 1387. par Jean Galeas Visconti Duc de Milan. Sansovin dit que CAN *le Grand* laissa *un fils naturel nommé* Guillaume; *dont la posterité finit l'an* 1544. *en la personne de* Jean-Loüis; *qui fut tué dans l'armée de Charles V.* Jule & Joseph Scaliger, celebres par leur érudition, se disoient descendus de la Maison de l'Escale, d'un Seigneur de Burden en Esclavonie. On a pris soin de leur prouver que leur vanité étoit mal fondée. L'Abbé Ughel parle aussi de quelques Evêques de la même Maison de l'Escale. * Alexander Canobius, *Arb. Scalig.* Sansonius. *Fam. Illust. d'Ital.* Hieronymus à Curte. *Hist. Veron.* Petrus Crescentius, *Fam Illust.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Onuphre, *Ant. Veron.* Wolfgangus Lazius, *l.* 10. Bernardino Corio, *Hist. Mediol.* Ughel, *Ital. sacra.* Antonio Gaza, *Catana Hist. Veron.* Julius à Puteo, *Elog. Advoc. Veron.* &c.

L'ESCALE, (Can I.) surnommé *le Grand*, Seigneur de Veronne, étoit fils d'ALBERT de l'Escale, & frere de *Barthelemi* & d'*Alboin*. Il prit Reggio, Parme, Feltro, Vicenze, & Belluno; défit François Marquis d'Est, & se rendit redoutable en Italie, où il fut Vicaire de l'Empereur Henri VII. Depuis, Can de l'Escale se mit à la tête des Gibelins contre ceux de Padouë, qui étoient commandez par le Comte de Goritie, & fut malheureux en cette guerre. Pour s'en venger, il assiegea depuis Padouë & l'emporta l'an 1325. L'année d'après Can de l'Escale accompagna l'Empereur Loüis de Baviere, qui alloit prendre la couronne de fer à Milan, comme c'étoit la coûtume de ce temps. Ensuite il fit assieger Trevise ou Trevigi, qui se soûmit en peu de jours, & il y mourut au mois de Juillet 1329. Son corps fut

porté à Veronne, où ses neveux lui succederent en la Seigneurie de cette ville. *Voiez* SCALIGER.

ESCALIN, (Antoine) dit le CAPITAINE PAULIN, Baron de la Garde, Chevalier de S. Michel, Lieutenant pour le Roi en Provence, Capitaine de cent hommes d'armes, & General des Galeres de France, étoit de Dauphiné, homme de fortune, & s'éleva par son esprit & par son courage. Brantôme en parle ainsi dans ses Memoires: *Je dirai comme en son commencement on l'appelloit le Capitaine Paulin, & ce nom lui a duré long-tems. Feu Monsieur de Langey, étant Lieutenant du Roi en Piemont, l'éleva & l'avança, pour le connoitre homme d'esprit, de valeur, de belle façon, & de belle apparence; car il étoit beau & de belle taille, & pour le connoitre de bon service. Il y eut un Caporal d'une Compagnie, passant par le bourg dudit Paulin, qui s'appelloit la Garde, & le voiant jeune enfant, gentil, & de tout éveillé d'esprit avec bonne façon, demanda à son pere pour le mener avec lui. Le pere lui refusa, mais il se déroba du pere, & s'en va avec le Caporal, & le servit de goujat environ deux ans; & depuis le voiant de bonne volonté lui donna l'arquebuse, le fit si bon soldat, qu'il parut toujours pour tel, puis il fut Enseigne & Lieutenant, & puis Capitaine.* Le Roi François I. qui avoit éprouvé son courage & sa prudence en diverses occasions, l'envoïa l'an 1542. Ambassadeur à la Porte, pour traiter de quelques affaires avec le Grand Seigneur Soliman II. Depuis le Capitaine Paulin fut fait General des Galeres, le 23. Avril 1544. Il se signala le 15. Août de l'année suivante, en attaquant l'armée navale des Anglois, & servit aux guerres de Toscane, de Corse, & ailleurs. En 1557. il fut destitué de sa charge de General des Galeres, qu'on lui redonna en 1566. Enfin, il mourut hydropique l'an 1574. âgé de 80. ans. Il étoit alors à sa Baronie de la Garde, lieu de sa naissance, qu'il avoit acheté. Brantôme parle ainsi de sa mort: *Il est mort, aïant laissé plus d'honneur à ses heritiers que de bien, & à l'âge de plus de quatre vingts ans, & si ne se montroit trop vieux, retenant encore quelque belle & bonne grace & apparence du passé, qui le faisoit fort admirer à tout le monde; avec ses beaux contes du tems passé, de ses voiages, de ses combats, qui ont été si frequens & assidus, que les mers de France, d'Espagne, d'Italie & de Barbarie, de Constantinople, & de Levant, en ont longuement raisonné, encore crois-je que les flots en bruyent le nom, &c.* ANTOINE Escalin, *laissa un fils naturel legitimé, en* 1570. *qu'il avoit eu de* Marguerite *Langlois, nommé* JEAN-BAPTISTE, *qui suit; & une fille nommée* Marguerite; JEAN-BAPTISTE Escalin des Aymars, Baron de Pierrelatte, épousa *Polixene* d'Euvre, fille de *Loüis*, Seigneur du Puy S. Martin, en Dauphiné, & d'*Antoinette* de la Baume-Suse, dont il eut *N.* mariée à *N.* de Vassadel, Seigneur de Vacqueras; & LOUIS Escalin des Aymars, Baron de la Garde, qui de *Jeanne* Adhemar de Monteil de Grignan, fille de *Loüis-François*, Comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune, a laissé LOUIS Escalin des Aymars, Marquis de la Garde, qui a épousé *Françoise* de la Baume-Suse; *Antoine* Baron de la Garde; & *Jean-Antoine* Escalin des Aymars, Chevalier de Malthe.* Du Bellay, *Memoi.* De Thou, *Hist.* Brantôme, *Vies des Hommes Illust.* Chorier, *Hist. de Dauph.* Godefroy. Le P. Anselme, &c.

ESCALONA, Bourg d'Espagne avec un Château & titre de Duché. Il est dans la Castille Nouvelle, sur la riviere d'Alberche, à neuf lieuës de Tolede, du côté du Couchant. * Maty, *Diction.*

ESCALQUENS, (Guillaume d') Capitoul de Toulouse, en 1326. a rendu son nom remarquable dans l'Histoire par une action extraordinaire. Etant en parfaite santé, il se fit faire un Service dans l'Eglise des Dominicains de cette ville, où se trouverent les Capitouls, ses Collegues avec un grand nombre d'autres invitez. La representation ne pouvoit être plus naturelle; car il étoit lui-même couché dans un cercüeil, les mains jointes, à la maniere des corps morts, & environné de quarante torches allumées. La Messe finie, on fit les encensemens autour du faux mort, avec les prieres ordinaires; après quoi il ne restoit qu'à le mettre en terre; mais au lieu de cela, on l'alla poser derriere le grand Autel, d'où il se retira quelque tems après. Ensuite, aïant quitté cet habillement mortuaire, pour reprendre sa robe de Capitoul, il retourna chez-lui, accompagné de ses Collegues & des autres invitez, qu'il retint à diner selon la coûtume de ce tems-là. On fit divers jugemens de cette action; les uns la condamnoient de superstition; les autres la trouvoient pieuse, & capable d'exciter vivement dans l'ame le souvenir de la mort. L'Archevêque étoit absent de cette ville. A son retour, ce different lui parut assez important, pour être déterminé par le jugement d'un Concile Provincial. L'Assemblée se tint dans le Palais Archiepiscopal, où la question fut agitée, pendant trois séances, par les Evêques suffragans & les Abbez de la Province; & l'on y fit un Decret, qui défendit à tous les Fideles, dans l'étenduë de cet Archevêché, de pratiquer une semblable ceremonie, sous peine d'excommunicaton.* La Faille, *Annal. de Toulouse.*

ESCANDER Emir, ou, MIR ISKENDER, fils de Cara Joseph, commença à regner parmi les Turcomans de la Dynastie du Mouton noir, dont il fut le second Sultan, l'an de l'Hegire 824. de J. C. 1421. Il commença son regne par le meurtre de son frere Abusaid, qu'il fit mourir sur un simple soupçon, & fut défait deux fois consecutivement par Scharokh fils de Tamerlan, qui lui ôta la ville de Rei, & donna celle de Tauris à Giban Schah son frere. Celui-ci aidé des Troupes de Scharockh fit la guerre à Escander, l'assiegea dans un Château, où Schah Cobad, fils d'Escander, conuié des disgraces de son pere, le tua, & fit sa paix avec son oncle l'an de l'Hegyre 841. Gihan-Schah fut son successeur dans la Dynastie du Mouton noir. * Khondemir.

ESCARS, Maison. La Maison de la Peruse, dite d'ESCARS, à cause d'une Terre de ce nom, a été considerable par sa noblesse & par ses alliances. GAUTIER de la Peruse, dit d'*Escars*, Seigneur de la Vauguion, & Sénéchal de Roüergue, vivoit en 1480. & eut de *Marie* de Montberon sa femme, FRANÇOIS d'*Escars*, Seigneur de la Vauguion, Conseiller, Chambellan, & Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi François I. & son Lieutenant General, & Commandant ès païs de Lyonnois, Dauphiné, Savoye & Piedmont. Il épousa le 22. Février 1516. *Isabelle* de Bourbon, fille & heritiere de *Charles* de Bourbon, Seigneur de Carenci, de Buquoy, de Combles, &c. & de *Catherine* d'Alegre sa troisiéme femme, & en eut JEAN qui suit; *Susanne*, mariée le dernier Février 1536. à *Geofroi* Seigneur de Pompadour; *Anne* d'Escars, mariée le 26. Juin 1563. à *Jean* de la Queille II. du nom, Baron de Fleurat, Châteaugay, &c. grand Sénéchal & Gouverneur des Comtez d'Auvergne & de Clermont; *Marguerite* d'Escars, Abbesse de Ligueux, morte en 1589. & *Catherine* d'Escars, morte sans alliance. JEAN d'*Escars*, Prince de Carenci, Comte de la Vauguion, Chevalier des Ordres du Roi, Marechal, Sénéchal & Gouverneur de Bourbonnois, mort le 21. Septembre 1595. épousa *Anne* de Clermont, fille d'*Antoine* Comte de Tonnerre, dont il eut *Claude* d'Escars, Prince de Carenci, qui fut tué en duel par le Baron de Biron, le 6. Mars 1586. *Henri* d'Escars, mort en 1590. sans posterité; ces deux freres avoient épousé successivement avec dispense *Anne* de Caumont, Marquise de Fronsac, fille unique de *Geofroi* Baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, Marquise de Fronsac. Après leur mort elle fut mariée le 5. Février 1595. à *François* d'Orleans, Comte de S. Paul, fils de *Leonor*, Duc de Longueville; DIANE, Dame de la Vauguion, qui suit; & *Elizabeth*, Dame de Combles, mariée l'an 1590. à *Jean* Vicomte d'Amanzé. DIANE d'Escars, Princesse de Carenci, & Comtesse de la Vauguion, épousa 1. en 1573. *Charles* Comte de Maure en Bretagne; 2. *Loüis* d'Estuert de Caussade, nommé Stuert ou Stuart, Comte de S. Mégrin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, mort le 2. Juin 1634. étant nommé à l'Ordre du S. Esprit; elle étoit morte le 31. Août 1609. Son fils fut JACQUES d'Estuert ou *Stuart* de Caussade, Comte de la Vauguion, Prince de Carenci, Marquis de S. Mégrin, &c. Conseiller d'Etat, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde, Grand Sénéchal, & Lieutenant General pour sa Majesté en Guïenne, mort le 18. Août 1671. âgé de 83. ans, aïant eu de *Marie* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, *Jacques*-Stuart de Caussade, Marquis de Saint Mégrin, Lieutenant General des Armées du Roi, & Capitaine General Commandant en Catalogne, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, & de ceux de la Reine Mere, qui fut tué au combat du faux-

bourg S. Antoine, le 2. Juillet 1652. âgé de 36. ans, ne laissant qu'un fils mort jeune, en 1657. il l'avoit eu d'*Elizabeth* le Feron son épouse, depuis Duchesse de Chaulnes. Le Marquis de Saint Mégrin fut inhumé, par ordre du Roi dans l'Eglise de S. Denys; *Lucrece*, épouse d'*Anne* Marquis d'Escars, morte sans enfans en 1662. & MARIE, qui suit; MARIE Stuart de Caussade, Comtesse de la Vauguion, Princesse de Carenci, Marquise de S. Mégrin, devenuë heritiere de sa Maison, mourut le 13. Octobre 1693. Elle avoit épousé en 1653. *Barthelemi* de Quelen, Comte du Broutay, Conseiller d'Etat, Maréchal de Camp, Colonel du Regiment de Navarre, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde de la Reine Mere, mort le 13. Juillet 1667. de la blessure qu'il reçût au siege de Tournai. Elle se remaria le 15. Janvier 1668. avec *André* de Betoulat de la Petitiere, Seigneur de Fromenteau, Chambellan ordinaire de Monsieur, qui prit le nom de Comte de la Vauguion, & fut Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat, Ambassadeur Extraordinaire en diverses Cours, & enfin en Espagne, mort le 29. Novembre 1693. Du 1. lit, elle eut NICOLAS de Quelen, substitué au nom & armes de sa mere, Comte de la Vauguion & du Broutay, Prince de Carenci, Marquis de S. Mégrin, qui épousa le 1. Octobre 1703. *Magdelaine* de Bourbon-Busset, Dame de Chaslus, fille de *Loüis* de Bourbon, Comte de Busset, & de *Magdelaine* de Bermondet d'Oradour, dont des enfans.

Il y avoit une autre branche de la Maison d'Escars. JACQUES de la Peruse, Seigneur d'Escars qui en sortoit, épousa *Jeanne* Jourdain de l'Isle, Dame de Merville, &c. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles*, Evêque & Duc de Langres, mort en 1614. JACQUES, de qui sont descendus les Seigneurs de Merville & de Segur; & *Françoise*, morte sans posterité d'*Emeri* Baron de Montaut. Il prit une seconde alliance avec *Françoise* de Longuy, Dame de Givry, dont il eut *Anne*, Cardinal. FRANÇOIS d'Escars, Conseiller d'Etat, & Capitaine de cent hommes d'armes, fut honoré du Collier de l'Ordre du saint Esprit, en la premiere creation le 31. Decembre 1578. Il épousa en premieres nôces *Claude* de Beaufremont, fille de *Claude*, Seigneur de Sey & de Sombernon, dont il eut *Jacques*, Comte d'Escars, qui fut marié trois fois, & mourut sans posterité; *Charles*, qui prit deux alliances sans avoir aussi des enfans, & qui obligea *Gaspard*, Comte d'Amanzé, de prendre son nom & ses armes; *Loüise*, mariée à *Charles* Marquis d'Hautefort; & *Claude*, femme de *Jean* de Ferrieres, Baron de Sauvebœuf. *François* d'Escars, épousa en secondes nôces *Isabeau* de Beauville, & en eut *Anne*, morte en jeunesse; & *Susanne*, femme de *Charles* de Cazillac, Baron de Cessac, &c. * Sainte-Marthe. Du Chêne. Le P. Anselme. Geliot, &c.

ESCARS, (Anne d') Cardinal de Givry, Evêque de Mets, étoit fils de JACQUES de la Peruse, Seigneur d'Escars, &c. & de sa seconde femme *Françoise* de Longuy, Dame de Givry. Il nâquit le 29. Mars 1546. à Paris, où il étudia, & ensuite prit l'habit de Religieux de saint Benoît, dans l'Abbaïe de saint Benigne de Dijon, dont il fut Abbé, aussi bien que de Barbery, de Molesme, de Poutieres, & de Champagne dans le Diocése du Mans. Pendant un voïage qu'il fit à Rome, le Pape Pie V. lui donna des marques particulieres d'estime & de bienveillance. Son zele pour la Religion le rendit odieux à ceux qui favorisoient les nouvelles opinions, & le jetta malheureusement dans le parti de la Ligue; prétexte plausible dont les politiques adroits se servoient alors, pour entretenir la guerre dans le Roïaume, & travailler à leur agrandissement. L'Abbé de Givry parut un des plus zelez dans ce parti. Il avoit été Evêque de Lizieux, dès l'an 1586. mais il joüit très-peu de ses revenus pendant la guerre. Il témoignoit qu'il les sacrifioit pour *la sainte Union*; car c'est ainsi qu'on nommoit la Ligue. C'étoit très-bien faire sa cour à Rome, que d'en user ainsi. Il y réüssit, & le Pape Clement VIII. le fit Cardinal en 1596. L'élevation d'un Ligueur, tel que l'Evêque de Lizieux, fit d'abord de la peine au Roi Henri *le Grand*; mais ce Monarque, qui étoit le Prince du monde le plus genereux, aïant connu le merite du Cardinal de Givry, non-seulement l'honora de son estime; mais voulut encore lui faire du bien. Quoique ce Prélat fût Coadjuteur de Langres, il lui procura l'Evêché de Mets, en 1608. & le nomma Comprotecteur de France. Le Cardinal répondit avec reconnoissance à ces bontez; & ce grand Roi qui le connoissoit à fond, dit un jour de lui: *Qu'on s'efforçoit en vain de persuader le Cardinal de Givry, dans les occasions, où il avoit la raison de son côté, & où il défendoit la Religion.* Il mourut en sa maison de Vic le 19. du mois d'Avril 1612. Son corps fut porté dans son Eglise de Mets, où l'on voit son tombeau & sa statuë, dans la Chapelle de saint Maximin. * Frison, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Lexov. & Metens.* D'Ossat, *l. 2. ep. 55. & 56.* Martin Meurisse, *Hist. des Evêq. de Mets.*

ESCARS, (Charles d') Evêque & Duc de Langres, Abbé de la Fontaine de Bese, de Gaillac, & de la Cière, étoit fils de *Jacques* de la Peruse, Seigneur d'Escars, & d'*Anne* Jourdain de l'Isle, Dame de Merville, &c. sa premiere femme. Il fut Evêque de Poitiers, en 1564. après Jean d'Amoncourt, & en 1571. il obtint l'Evêché de Langres, où il fit son entrée en 1574. Il avoit reçû l'année précedente à Mets les Ambassadeurs de Pologne, qui venoient apporter au Duc d'Anjou la nouvelle de son élection; & il fit admirer son éloquence, dans une très-belle harangue qu'il prononça pour lors, & qu'on imprima depuis. Le même Duc d'Anjou étant devenu Roi, sous le nom de Henri III. mit entre les Commandeurs de son Ordre du saint Esprit Charles d'Escars, en 1578. Ce fut même dans la premiere assemblée, ou Chapitre qu'il tint, le 31. du mois de Decembre. C'est ainsi que le Roi reconnut le merite de ce Prélat, qui se trouva aux Etats de Blois, en 1577. & 1588. Il travailla aussi beaucoup pour les avantages de son Diocése, & mourut à l'Abbaïe de la Fontaine de Bese, en 1614. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ESCAUT, que ceux du Païs-Bas nomment *Schelde*, en Latin *Scaldis*, fleuve du Païs-Bas, a sa source au Mont saint Martin, près du Catelet en Picardie. En sortant de France, il entre dans le Cambresis, passe à Cambrai, puis coulant dans le Hainaut, arrose Bouchain, Valenciennes, où il reçoit la Rohelle, & commence d'être navigable. Peu après, l'Escaut forme une grande isle, vient à Condé où il reçoit l'Haine, entre dans la Flandre, & grossi par les eaux de la Scarpe, dont le confluent est près de Mortagne, arrose Tournai, puis Oudenarde, & ensuite Gand, où il reçoit la Lis. De-là, l'Escaut prenant un cours tout-à-fait irregulier, revient à Dendermonde, coule à côté de Rupelmonde, reçoit le Dender, le Demer, la Senne, & le Rupel, &c. sépare la France du Brabant, & vient passer à Anvers, où il environne une partie de cette ville, & forme un fameux port. A trois ou quatre lieuës d'Anvers, l'Escaut se sépare en deux, près du château de Saphtinghen; l'un, qui prend le nom de Hont ou Honte, vient se jetter dans l'Ocean, entre Bierulier, qui est en Flandre, & Flessingue, qui est dans la Zelande. L'autre bras de ce fleuve, qui retient le nom d'Escaut, a son cours vers le Septentrion: il passe près de Bergopzoom, où il reçoit le Zoom, & retournant entre les isles de Zelande, où il arrose diverses villes, il se jette dans la mer, entre l'isle de Walcheren, & celle de Schowen. Cesar, Tacite, Pline, & divers autres Auteurs parlent de cette riviere. *Consultez* aussi Guichardin dans la Description du Païs-Bas.

ESCHALANS, Bourg avec Bailliage. Il est dans le Païs de Vaud en Suisse, entre la ville de Lausanne & celle d'Yverdun. Eschalans appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg.

L'ESCHELLE, Prêtre, fut executé à Paris, sous le regne de Charles IX. pour avoir eu commerce avec le Demon. Il accusa jusqu'à douze cens personnes du même crime. Un Auteur, dit Mezeray, le rapporte ainsi; je ne sçai s'il le faut croire; car ceux qui se sont une fois remplis l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croïent que tout est plein de Diables & de Sorciers. * Mezerai, *en Charles IX.*

ESCHENECK, Bourg de la Basse Hongrie, situé entre Albe Roïale & Comore, à huit lieuës de la premiere & à dix de la derniere. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Cæsarea*, Bourg de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Thata. * Baudrand.

ESCHEVIN, Officier qui est élû par les habitans d'une ville, pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretient & de la décoration de la ville. A Paris il y a quatre Echevins & un Prévôt des Marchands, qui a la Jurisdiction sur les affaires concernant la ville, sur les ports

& les marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maîtres de la navigation des rivieres qui se rendent à Paris. Ils connoissent aussi des rentes constituées sur l'Hôtel de Ville, & des differends qui naissent pour les rentes, ou entre les Païeurs. Ils mettent le taux aux marchandises & denrées, &c. Les appellations en ressortissent au Parlement. Aux autres villes, il y a un Maire & des Echevins. On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse; & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les Echevins étoient Assesseurs & Conseillers des Comtes & Juges de la ville; c'est pourquoi en quelques lieux, on les appelle *Pairs*, qui est un nom de Juges Assesseurs ou Conseillers. Ils jugeoient même seuls les petites causes; & de-là vient, qu'en plusieurs villes, ils ont usurpé le premier degré de Jurisdiction, pour juger les causes legeres,& ils ont basse Justice. *Voiez* Loyseau.

☞ * Les Echevins sont aussi très-souvent ce que les Ediles étoient à Rome, & le Magistrat qu'on appelloit *Potestat*, dans le petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *Podesta*. Les Grecs l'appellent *ἀγορανόμοι* &c. En Hollande, la fonction des Echevins est de juger les affaires civiles en premiere instance. Ils jugent aussi les affaires criminelles, & si l'accusé confesse son crime, ils peuvent faire executer leur jugement, soit de mort, soit de quelqu'autre peine afflictive, sans appel. Ils peuvent même faire donner la question, & si le criminel la soûtient sans confesser, ils jugent les procès selon la forme civile, & sauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des Echevins n'est point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amsterdam, &c. Quelques-uns croient que ce mot vient de *Chef*,, à cause que ce sont eux qui *mettent à chef* les affaires de la ville. Menage croit que ce mot vient de *Scabinus* & de *Scabinius*, qui se trouve dans les Capitulaires, & que c'est un mot Allemand. Ragueau croit qu'il vient du mot Allemand *Schatter*, ou *Scatten*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge Inquisiteur ou Réformateur. Il croit aussi que les Echevins anciennement peuvent avoir été les Juges, ou Conseillers de l'Echiquier. Quelques-uns les ont appellez burlesquement *Leschevins*; parce qu'autre-fois ils devoient goûter les vins pour y mettre le taux & le prix. Borel le dérive de *Cavere*, dans le sens de Juge & Conservateur des interêts publics. Pasquier pretend, que le mot d'Echevin vient *de Serbini*, dont il est souvent fait mention dans les anciennes loix des François. Lipse dit que ce mot vient de l'Allemand *Schepen*, qui signifie *Juge*, *Sénateur*, *Jurat*, *Echevin*. Du Cange dit, que les Juges & leurs Assesseurs, qui étoient choisis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini* & *Schabinagium*, Echevinage ou leur Collegue. Il dit aussi que quelques Auteurs les ont appellez *Pacturii*, à cause que leur Jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & la ban-lieuë, qu'on appelloit *Pax villa*.

ESCHIBABA, ou ISCHEBOLI, petite ville autrefois Episcopale. Elle est dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la source de la Capriza, au Nord d'Andrinople, dont elle étoit suffragante. * Baudrand.

ESCHINE, (*Æschines*) Poëte Tragique & Orateur, Athenien, florissoit sous la CXVI. Olympiade, vers l'an 316. avant J. C. Il s'adonna sur tout à l'éloquence, & passa pour un des plus grands Orateurs de son tems. Aussi les Grecs donnerent le nom des trois Graces à trois Oraisons qui restent de lui; & celui des neuf Muses à neuf de ses Epitres. Eschine étoit picqué d'émulation, & peut-être de haine contre Demosthene. Malheureusement pour lui-même, il accusa Ctesiphon ami de cet Orateur, par une action publique; mais Demosthene défendit la cause de son ami, & fit exiler Eschine d'Athenes. Ce dernier se refugia à Rhodes, où il enseigna la Rhethorique. Un jour qu'il lisoit devant les Rhodiens la piece qu'il avoit composée contre Ctesiphon, voïant que ce peuple ne pouvoit s'imaginer qu'il eût été envoïé en exil, après avoir prononcé une si belle Harangue, il leur répondit qu'ils n'en auroient point été surpris, s'ils eussent oüi la réponse que Demosthene y avoit faite. Eschine vint depuis à Samos, où il mourut bien-tôt après. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs*, *c.* 6. Philostrate, *in Vit. Sophist.* Photius, *Biblioth. Cod.* 61.

ESCHINE, (*Eschine*) nom de huit grands hommes dont Diogene Laërce fait mention; *le premier* fut un Philosophe, disciple de Socrate, qui composa des Dialogues; *le second*, avoit fait un Ouvrage de l'art de l'Orateur; *le troisiéme*, est le Poëte & Orateur, rival de Demosthene; *le quatriéme*, qui étoit d'Arcadie, fut disciple de Socrate; *le cinquiéme*, étoit de Mitylene, & étoit surnommé ordinairement *le fleau des Orateurs*; *le sixiéme*, natif de la ville de Naples, étoit Philosophe Academicien; *le septiéme* de Milet composa une Morale; *& le dernier* étoit Sculpteur. * Diogene Laërce, *liv.* 2. *Vie d'Eschines*, Vossius, *des Mathem. ch.* 4. §. 5. *des Sectes des Philosophes*, *ch.* 9. §. 1.

ESCHIUS, (Nicolas) d'Oosterwik dans le Brabant, né en 1507. aimoit la retraite, & avoit une passion extrême de se faire Chartreux; mais n'aïant pas assez de santé pour cela, il se contenta d'avoir une cellule à la Chartreuse de Cologne, où il se retiroit assez souvent. Il mourut à Diest, dans les exercices d'une parfaite pieté, l'an 1578. Nous avons divers Ouvrages de la façon d'Eschius, comme, *Exercitia pia*, *Isagoge*, *sive introductio ad vitam introversam capessendam*, *&c.* * Arnoul de Jean a écrit sa vie. *Consultez* aussi Valere André, *Biblioth. Belg.*

ESCHOL, Amorrhéen, frere de Mambré, & ami du Patriarche Abraham. Il se trouva à la défaite des quatre Rois d'Assyrie, qui étoient venus piller les terres de Sodome, & avoient emmené Loth prisonnier. * *Genes. XVI. &c.*

ESCHRYON, (*Æschryon*) Poëte Mitylenien, qui vivoit du tems d'Aristote, son ami, vers l'an 336. avant J. C. Nicandre en avoit parlé dans livre de l'Ecole d'Aristote. * Lilio Girald. Vossius, *de Poëtis Græcis.*

ESCHRAKITES: Secte des Mahometans, qui suivent les opinions de Platon. *Æschrak* en Arabe signifie *luire*, *briller*: d'où vient *Eschrakites*, c'est-à-dire, *les Illuminez*. Ceux qui font profession de cette Secte, croient que la contemplation de la Majesté de Dieu fait le souverain bien de l'homme. Ils fuïent toute sorte de vices, & ne laissent pas d'être toûjours de bonne humeur, & fort agreable dans la conversation. Ils aiment la Musique, & se plaisent à composer de petits Poëmes, ou des chansons spirituelles. Comme ils établissent le bonheur de l'homme dans la contemplation de la Divinité, ils méprisent les imaginations grossieres de Mahomet, touchant les délices du Paradis. Les Scheïcs, ou Prêtres, & les plus habiles Prédicateurs des Mosquées Roïales sont de cette Secte, qui a beaucoup de disposition pour le Christianisme. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ESCHWEGE, petite ville de la Basse partie du Cercle du Haut Rhin. Elle est dans le Landgraviat de Hesse, aux confins de la Thuringe, sur la Werra, à sept ou huit lieuës de Cassel du côté du Levant. * Maty, *Dillon.*

ESCHYLE, (*Æschylus*) Poëte Grec, étoit sorti d'une des plus illustres familles de l'Attique. On conteste fort sur l'année de sa naissance. Il fit voir qu'il n'étoit pas moins homme de Guerre qu'homme de Lettres, dans les combats où il se rencontra; comme à la bataille de Marathon, qui se donna la seconde année de la LXXII. Olympiade, & 531. ans avant J. C. & au combat de Salamine, qui fut livré, selon quelques-uns, la derniere année de la LXIV. ou, selon d'autres, la premiere de la LXV. Olympiade, c'est-à-dire, l'an 521. ou 520. avant l'Ere Chrétienne. Eschyle se trouva encore l'année d'après à la bataille de Mardonius, près de Platée ville de Béotie. Il étoit frere du fameux Cynegyre, qui s'étant fait couper les deux mains, en arrêtant un vaisseau ennemi, essaïa de le retenir avec les dents. Eschyle s'adonna dès son enfance à la Tragedie, & composa jusqu'à 97. pieces. Ce nombre est maintenant reduit à sept, qui ne sont pas même achevées. Les representations de ces Tragedies, étoient si terribles, s'il en faut croire les Scholiastes Grecs, que la premiere fois qu'il fit joüer ses Eumenides, plusieurs enfans qu'on avoit menez au Theatre moururent de fraïeur; & quelques femmes grosses y accoucherent de peur. Sur le déclin de sa vie, il se retira près d'Hieron Roi de Syracuse, étant picqué de ce que Sophocle, qui ne commençoit qu'à paroître, lui fut préferé par les Atheniens. Il fut très-estimé des habitans de Gela, que les Siciliens appellent aujourd'hui *Chiezza*. Etant un jour à

la campagne, un aigle qui avoit enlevé en l'air une tortuë, ne pouvant tirer la chair cachée sous l'épaisseur de l'écaille, la laissa tomber sur sa tête chauve, qu'il prit malheureusement pour la pointe d'un rocher; ce qui verifia un Oracle, qui lui avoit été rendu à Delphes, qu'un trait du Ciel le feroit mourir; ou comme disent les autres, la chûte d'une maison. On met la mort de ce Poëte sous la LXXVI. Olympiade, l'an 477. avant J. C. & le 63. de son âge. Suidas ne lui donne que 58. ans; & d'autres se fondant sur les marbres du Comte d'Arundel, selon lesquels ils placent la naissance d'Eschyle sous la quatriéme année de la LXIII. Olympiade, & 525. ans avant J. C. le font vivre 69. ans, & mettent sa mort sous l'Archonte Callias l'an premier de la LXXX. Olympiade, & la 460. avant JESUS-CHRIST.

☞ * Eschyle a été consideré par les Anciens, comme le pere & l'Auteur, ou plûtôt comme le Reformateur de la Tragedie des Grecs, & il a fait aux representations de theatre divers retranchemens & quelques additions. Aristote dit, qu'après plusieurs changemens qu'avoit reçûs la Tragedie, il la fixa, & la mit en état de se soûtenir sur ses principes. Il ajoûte, qu'il augmenta le nombre des Acteurs; car avant lui, il n'y en avoit qu'un qui paroissoit à la fois sur le theatre, il y en ajoûta un autre, & cela fit les entreparleurs. Outre cela, il diminua le chœur, & il en ôta la confusion, que la multitude avoit coûtume d'y apporter. Horace témoigne aussi, que c'est Eschyle, qui le premier introduisit l'usage du masque sur le theatre, & de cet habillement, dont on s'est servi depuis dans la representation des pieces tragiques. Il ajoûte, que c'est lui qui fit mettre sur l'échafaut du theatre une espece de pupitre, ou plûtôt un degré composé d'ais pour la commodité de l'Acteur qui devoit parler seul; & que c'est lui encore qui fit prendre aux Acteurs cette espece de chaussure, que les Anciens appelloient *Cothurne*, & nous *Brodequins*, pour donner plus de gravité & de poids à leur action; c'est ce que M. Despreaux dit après Horace.

Eschyle dans le Chœur jetta des personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages:
Sur les ais d'un Theatre en public exhaussé,
Fit paroitre l'Acteur d'un brodequin chaussé.

Eschyle fit encore un reglement fort important dans le genre Dramatique, ce fut de retrancher du theatre & d'ôter à la vûë des spectateurs les executions tragiques, c'est-à-dire, les assassinats & les objets atroces, qui feroient capables de produire quelques effets funestes. Quelques Anciens comme Plutarque, voïant qu'Eschyle est le premier qui ait introduit des yvrognes sur la scene, ont crû que ce Poëte étoit adonné au vin, & qu'il ne pouvoit faire des vers, qu'après avoir bien bû: c'est ce qui a fait dire à Aristophane, que ce Poëte étoit furieux comme un taureau; & c'est peut-être ce qui a donné lieu de croire, qu'il puisoit moins à la fontaine des Muses & d'Apollon, qu'à la cuve de Bacchus; ce qu'il y a de vrai, c'est que ses pieces sont très-vehementes, & son style dithyrambique & enflé, l'a peut-être fait passer pour un yvrogne, comme si ses discours sembloient partir d'un esprit troublé de vin, plûtôt que d'un sens rassis & d'un esprit raisonnable. Les Anciens trouvoient encore à redire à ses Tragedies, en ce qu'il n'y parloit point avec le respect dû à ses Dieux. Eschyle n'est pas seulement irregulier dans la morale, il l'est encore dans la pratique des regles du Poëme Dramatique, quoi-qu'il l'eût porté si près de la perfection. Il n'observe pas exactement la perfection du Poëme en cinq Actes, ni l'unité du tems, puisqu'il étend quelquefois l'action au-delà de deux jours: il n'a pas assez gardé les caracteres de ses personnages: son expression est quelque-fois obscure & embarassée: il semble qu'il ait crû que le secret du theatre étoit de parler pompeusement, & que son art consiste plus dans les paroles que dans les sentimens. Ces défauts n'empêchent pas que ce Poëte n'ait beaucoup du sublime & de bon sens; il est grand dans ses desseins; il est passionné dans ses expressions; & on peut le regarder comme le modele de la Tragedie, avec Sophocle & Euripide. Aristophane préferoit même Eschyle à Euripide & à Sophocle; quoique ces deux derniers, étant venus après lui, l'aïent pû observer avant que de monter eux-mêmes sur le theatre, & se rendre ainsi plus reguliers dans la composition de leurs pieces. On remarque dans le style de ce Poëte tragique, que ses épithetes tiennent beaucoup de l'humeur de soldat, dont il ne s'étoit pas défait en quittant les armes; cela peut avoir contribué en partie à l'obscurité qui est répanduë dans ses vers. M. Saumaise, quoiqu'excellent Critique, & d'une pénétration merveilleuse, dans les écrits des Auteurs profanes, étoit rebuté des difficultez qu'il rencontroit dans Eschyle; & pour exprimer sa peine, il s'est avisé de dire dans quelques-uns de ses livres, *que ce Poëte est plus obscur que l'Ecriture-Sainte.* Les Tragedies qui nous restent d'Eschyle sont, *Promethée à l'attache; les sept Preux devant Thebes; les Perses; Agamemnon; les Eumenides; les Suppliantes; les Coëphores.* Entre les éditions differentes qu'on a faites des Poësies d'Eschyle, on a toûjours estimé celle de Turnebe & d'Henri Etienne; mais quelques-uns prétendent que la meilleure est celle de Stanley, qui parut à Londres *in fol.* l'an 1663. avec les Scholies Grecques, une Version Latine & des Commentaires de sa façon. * Aristot. *De arte Poëtic. cap.* 11. Horat. *de arte Poetic. vers.* 279. *& seqq.* Plutarch. *de modo legendi Poët. inter opuscul. moral. & in Sympos.* Philostrat. *in Vit. Apoll. Tyanai.* Athenæi. *Deipnosophist.* Ælian. *Lib.* 5. *Hist. diverſ. circa fin.* Dionyſ. Halicarnaſſ. *Opuſc. Critiq.* Quintil. *Lib.* 10. *Instit. Orat. cap.* 1. Valer. Maxim. Jul. Cæs. Scaliger, *Poëtices lib.* 6. Ger. Joan. Voss. *Instit. Poëtic. lib.* 2. *capp.* 3. 5. 12. Hedelin d'Aubignac, *Pratique du theatre en plusieurs endroits.* Boileau Despreaux, *Art Poëtiq. chant.* 3. L. Thomassin, *Meth. d'étudier & d'enseigner chrétiennement les Poëtes.* René Rapin, *Reflex. sur la Poëtique en plusieurs endroits.* Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Grecs.*

ESCHYLE, ou ÆSCHYLE, douziéme Archonte perpetuel d'Athenes, qui gouverna pendant vingt-un ans. Ce fut la seconde année de son regne, que les jeux Olympiques furent instituez. * *Diction. Anglois.*

ESCLAVE, celui qui est reduit sous la puissance d'un Maître, ou par la guerre, ou par achat, ou par la naissance, ou autrement. Les Esclaves faisoient une bonne partie de la richesse du Peuple Romain. Il y avoit trois manieres d'avoir des Esclaves. 1. Quand on les achetoit du butin fait sur les ennemis, & de la part reservée pour le Public. 2. Ou de ceux qui les avoient pris en guerre, qu'on appelloit proprement *Mancipia*, quasi *manu capta, pris avec la main.* 3. Ou des Marchands, qui en faisoient trafic, & les vendoient dans les Marchez. On pratiquoit trois sortes de ceremonies en les vendant: car on les vendoit ou *Sub hasta*, ou *Sub corona*, ou *Sub pileo. Sub hasta* au plus offrant & dernier encherisseur, aïant planté une javeline; *sub coronâ*, quand on mettoit sur leurs têtes une guirlande ou chapeau de fleurs; *sub pileo*, quand on leur mettoit un chapeau sur la tête, afin de les faire remarquer, & le vendeur ne les garentissoit point.

Ils portoient à leur cou des écriteaux sur lesquels on écrivoit leurs bonnes & leurs mauvaises qualitez, leur santé ou leurs infirmitez, leurs talens & leurs défauts. C'est ce que dit Aulu-Gelle. *Titulus servorum singulorum ut scriptus sit curato; ita ut intelligi rectè possit quid morbi vitiique cuique sit.* Ceux qu'on prenoit en guerre & qu'on dit, *Sub coronis venire. Etre vendu pour esclave.* Les Esclaves qu'on amenoit par mer pour être vendus avoient les pieds frottez de craye, aussi les appelloit-on *Cretati.*

Les Esclaves étoient tellement dans la dépendance de leurs Maîtres, que ceux-ci avoient sur eux droit de vie & de mort, pouvant les tuer impunément & leur faire souffrir tous les tourmens imaginables. Il est vrai que dans la suite, il y eut des Empereurs, qui diminuerent un peu cette autorité. Ainsi Claude ordonna, que si les Esclaves étant devenus malades, venoient à être abandonnez par leurs Maîtres, ils fussent declarez libres, en cas qu'ils revinssent en santé. L'Empereur Adrien allant plus loin, ôta aux Maîtres le droit de tuer leurs Esclaves.

Ils étoient affranchis & obtenoient la liberté par des voyes differentes. Souvent leurs Maîtres la leur donnoient, & les faisoient leurs Affranchis, quand ils les

servoient de bon cœur & avec affection. C'est ainsi que Simon dit dans Térence qu'il avoit affranchi Sosie:

—— Feci è servo ut esses libertus mihi
Propterea quod serviebas liberaliter.

» Parce que tu servois en honnête garçon, je t'ai affranchi. Ils se rachetoient quelque-fois de l'argent qu'ils avoient amassé de leur épargne ou de leur travail, car ils avoient un *peculium*, ou une bourse à part, témoin cet autre endroit de Térence.

Quod ille unciatim vix demenso de suo
Suum defraudans genium, comparsit miser,
Id illa universum abripiet.

» Ce qu'un pauvre Esclave aura bien eu de la peine à » amasser sou à sou, en l'épargnant sur sa bouche, & » sur ce qu'on lui donne reglément pour son vivre, cette » femme l'enlevera tout d'un coup.

On donnoit autre-fois aux Esclaves quatre boisseaux de bled par mois, pour leur nourriture, sur quoi il leur étoit permis d'épargner ce qu'ils vouloient, & d'en faire comme leur petit tresor, qu'on appelloit *Peculium*.

Quand les Maîtres avoient commis quelque crime punissable selon la Loi, ils accordoient la liberté à leurs Esclaves, & les faisoient par-là citoyens Romains, de peur qu'on ne leur donnât la question, & qu'ils ne fussent témoins contr'eux. Car il n'étoit pas permis de donner la question à un Citoyen Romain.

Sous les Empereurs, il y en avoit qui affranchissoient leurs Esclaves par avance, afin de pouvoir participer aux liberalitez, que le Prince faisoit au peuple par tête. Cette liberté leur étoit ordinairement accordée devant le Préteur à Rome, & dans les Provinces devant le Proconsul, avec certaines formules de paroles & d'une baguette dont il les frappoit nommée *Vindicta*. C'est ainsi qu'en parle Ciceron dans le troisiéme de ses *Topiques*. La *Vindicta* est une petite baguette que le Préteur met sur la tête de l'Esclave qu'on veut affranchir, en prononçant certaines paroles rapportées dans un Manuscrit Grec de la Bibliotheque du Roi de France.

Βινδίκτα ἡ ῥάβδος μεθ' ἧς ὁ ἄρχων ἢ ὁ στρατηγὸς τὴν τοῦ ἐλευθερουμένου κεφαλὴν ἔπαιεν φάσκοντες

ΦΑΜΕΝ ΤΟΝ ΠΑΡΟΝΤΑ ΑΝΤΡΟΠΟΝ ΕΙΝΑΙ ΕΛΕΥΘΕΡΟΝ ΚΑΙ ΠΟΛΙΤΗΝ ΡΩΜΑΙΟΝ.

La Vindicta est une Verge dont le Magistrat frapoit sur la tête de celuy qu'il affranchissoit, en disant, » Nous dé» clarons cet homme ici present être libre & citoyen Romain. « *Festus* veut que ce soit le Maître, qui prenant son Esclave par la main, prononçoit ces paroles: *Hunc hominem liberum esse volo.* » Je veux que cet homme soit » libre, & les prononçant, il frappoit l'Esclave de la baguette, & lui faisoit faire un tour entier, ce qui s'appelloit *Vertigo*, d'où vient que Perse a dit

Una Vertigo Quiritem facit,

Un tour entier fait un homme Citoyen Romain. On affranchissoit encore les Esclaves par Testament, ou dans quelque guerre pressante & subite, lors qu'il falloit armer les Esclaves, pour la défense de la Republique; mais cette liberté ne leur étoit acquise qu'après s'être signalez par quelque exploit considerable. Cela s'appelloit, *Servos ad Pileum vocare*. Ceux qui étoient affranchis s'appelloient *Liberti* & leurs enfans *Libertini*.

Les Esclaves étoient ordinairement habiles dans les Arts & dans les Sciences, & on leur donnoit divers emplois, comme l'éducation des enfans de Famille, &c. Comme on les emploïoit à diverses choses, aussi leur donnoit-on divers noms ou diverses Epithetes: voici les principales.

Servus ab Ephemeri, de Esclave qui avoit soin de consulter le Calendrier Romain, & d'avertir son Maître du jo ur des Calendes des Nones & des Ides.

Servus ab Epistolis, Qui écrivoit sous son Maître les Lettres qu'il lui dictoit, & servoit de Secretaire.

Servus à manu, ou *Amanuensis*, Secretaire, & *Servus ad manum*, un Esclave qui est prêt à tout faire & à tout entreprendre.

Servus à pedibus, un Valet de pié, un Laquais qui porte à pié les ordres de son Maître.

Servi Actores, les Intendans & les Economes des familles.

Procurator Servus, Qui avoit le soin des affaires de son Maître.

Cellarius Servus, Qui a soin du cellier & de la dépense, le Cellerier dans les Monastéres.

Dispensator Servus, Qui fait la dépense d'une famille, qui paye & qui achete.

Negociatores Servi, Esclaves qui trafiquent & négotient.

Nutritii Servi, Esclaves *Nourriciers*, qui ont soin d'élever les enfans des familles en leur enfance.

Medici Servi, les Esclaves qui sçavoient la Médecine, & qui la pratiquoient, selon Suétone dans la Vie de Caligula. *Mitto tibi praterea unum è servis meis Medicum.* Je vous envoye de plus un de mes Esclaves Medecin.

Silentiarii Servi, Esclaves qui faisoient faire silence parmi les autres Esclaves, comme dit Seneque. Procope dit qu'ils étoient dans les Palais des Princes, pour contenir tout le monde dans le silence & dans le respect. Ils étoient aussi des secrets du Prince, & on les appelloit, *Ministri ad ea que sunt quieti.*

Cubicularius Servus, Esclave qui étoit à la chambre du Prince, *Valet de Chambre*.

Villicus Servus, Esclave qui avoit le soin des maisons de campagne & des terres de son Maître. Fermier.

Atriensis Servus, ou *ad limina Custos*, Esclave qui gardoit l'*Atrium* de la maison de son Maître, où l'on voïoit les images de cire des Ancêtres d'une famille, & les meubles: le Concierge & le Gardemeuble d'un logis, comme nous l'apprenons de Columelle: *Tum insistere Atriensibus, ut Suppellectilem exponant, & ferramenta detersa nitidentur atque rubigine liberentur.* Cet Esclave étoit des plus considerables.

Lecticarii Servi, Esclaves qui portoient la Litiére de leur Maître, comme nos porteurs de chaise. Marcianus dit que ce sont aussi ceux qui faisoient des litiéres.

Pollinctor Servus, Esclave qui avoit le soin de laver, d'oindre & d'ajuster les corps des défunts.

Capsarii Servi, Esclaves qui gardoient dans les bains les habits de ceux qui se baignoient. C étoient aussi les Esclaves qui suivoient les enfans de qualité allant aux lieux des exercices, & qui portoient leurs livres: comme aussi ceux qui étoient à la caisse des Marchands & des Banquiers, & ceux qui faisoient des caisses & des coffres à mettre de l'argent. On les appelloit aussi *Arcarii servi*.

Saccularii Servi, Esclaves qui enlevoient d'un sac l'argent qui y étoit par des tours de souplesse. Ulpien en parle.

Vestispici, Esclaves qui gardoient les habits de leurs Maîtres, Valets de Garde-robe. On les appelloit aussi *Servi à veste* & *ad vestem*, comme le marque cette Inscription,

CATULINO ET APRO COSS. DULCISSIMÆ MEMORIÆ.
EJUS. VALENS. AUG. LIB. PHEDIANUS. A VESTE BEN. MER. FECIT.

Et cette autre,

T. STATILIUS. MALCHIO. AD VESTEM.

Emissarii Servi, Des Esclaves Maquignons de Maîtresses & de Chevaux, ou des Emissaires qui cherchent à nuire & à faire piéce à quelqu'un.

Nomenclatores Servi, ou *Nomenculatores*, Esclaves qui accompagnoient leurs Maîtres, & leur disoient les noms de ceux qui passoient, lorsqu'ils briguoient les Charges de la République.

Calculatores Servi, des Calculateurs, qui se servoient de petites pierres pour compter, au lieu de jettons.

Librarii Servi, des Esclaves qui transcrivoient les livres par des notes abregées.

Tabellarius Servus, Esclave qui porte les lettres de son Maître, Messager.

Calatores Servi, Esclaves, qui convoquoient les Assemblées du peuple par Curies & par Centuries, ou les autres Assemblées des Prêtres & des Pontifes.

Ante-Ambulones Servi, Esclaves qui alloient conduire leurs Maîtres, pour leur faire faire place.

Saluti Geruli Servi, Esclaves, qui vont donner le bon jour de la part de leurs Maîtres à leurs amis.

Cursores Servi, des Couriers, qui courent porter des nouvelles.

Topiarii Servi, Qui tondent les parterres & arbustes, & leur donnent diverses figures d'animaux.

Viridarii Servi, Esclaves qui avoient le soin des vergers & des boulingrins.

Pastores Servi, des Bergers.

Saltuarii Servi, des Garde-bois.

Venatores, des Chasseurs.

Aucupes Servi, qui chassent aux Oiseaux.

Vestigatores, qui cherchent les bêtes à la piste.

Diætarii Servi, qui ont soin des sales, pour manger en esté.

Aquarii Servi, Porteurs d'eau.

Analecta, Esclaves qui avoient soin de ramasser ce qui étoit tombé d'un festin, & de balayer la sale où l'on mangeoit.

Pocillatores, ou *ad Scyathos Servi*, Esclaves qui donnoient à boire, Echansons.

Prægustator Servus, Esclave qui faisoit l'essai du vin en servant son Maître.

Obsonatores, Esclaves qui alloient à la provision, qui achetoient des vivres.

Structores Servi, Esclaves qui servoient sur table, qui rangeoient les plats, comme les Maîtres-d'hôtel.

Vocatores, Qui alloient convier à manger, les Semonneurs.

Admissionales, Introducteurs chez les Princes.

Pistores & *Molitores*, qui battoient le blé, pour en tirer la farine, avant l'usage des moulins.

Ostiarii & *Janitores*, les Portiers, qui gardoient la porte, pour l'ouvrir & pour la fermer.

Scoparii, les Balayeurs, qui ont soin de nettoyer les latrines & les bassins des chaises percées.

Peniculi, qui avoient le soin de nettoyer la table avec une éponge.

Fornacator, qui allumoit le fourneau des bains.

Balneatores, les Baigneurs : & *Unctores*, ceux qui oignoient avec des huiles de senteurs les corps de ceux qui étoient baignez.

Les Esclaves étoient le Domaine & le bien propre de leur maître : tout ce qu'ils acqueroient lui appartenoit. Mais si le Maître usoit trop cruellement de la correction domestique, on l'obligeoit de vendre son Esclave à prix raisonnable. Comme l'esclavage n'a point été aboli par une Loi expresse de l'Evangile, quoique ses préceptes tendent là assez naturellement, la coûtume d'avoir des Esclaves a duré long-tems dans le Christianisme. Du tems de Loüis *le Gros* ils étoient en si grand nombre dans l'Europe, qu'on eut bien de la peine à rompre & à dissiper ceux qui s'étoient soulevez. Barthole qui vivoit l'an 1300. dit qu'il n'y en avoit plus de son tems. Il y en a encore en Orient, & même dans quelques païs d'Occident, mais il n'y en a plus en France. Dès qu'un Esclave peut aborder en France, il est libre. Les Païsans en Pologne sont naturellement Esclaves des Gentilshommes. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *excludo*, ou du Grec *ἐκκλείω*, parceque les Esclaves sont enfermez en prison. Menage le dérive de *sclavus*, dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a été fait de l'Allemand *slaef*, ou *slave*, que Vossius croit avoir été dit des Peuples *Esclavons*, que Charlemagne condamna à une servitude perpetuelle. * *Voiez* Bodin.

ESCLAVONIE, Païs d'Europe, se divise en general & particulier. On appelle Esclavonie en general tout ce qu'il y a au-de-là de la riviere de Drawe, jusqu'à la mer Adriatique ou golfe de Venise, depuis que les bornes de la Pannonie & de l'Illyrie ont été confonduës ensemble. Sous ce nom, on peut comprendre la Hongrie, l'Esclavonie particuliere, la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, la Servie, & la Bulgarie. L'Esclavonie particuliere est proprement cette partie de l'ancienne Pannonie, qui est renfermée entre les deux rivieres de Drawe, & de Sawe. La plus grande partie de ce païs obéït au Turc, & le reste reconnoît la Maison d'Autriche. Les principales villes sont Posega, Zagabria, Kapronitz, qui est une celebre forteresse que les Chrétiens opposent au Turc, Gradiscia, Dowhacz, Valkovacs, Zanko, Valpon, Bonmonster, Jassanocz, Soplonka, Petrowitza, &c. Toutes ces villes sont au Turc, si nous en exceptons Zagabria, & son Comté, qui appartient à la Maison d'Autriche. Elle y en a deux ou trois autres, sous un Gouverneur, que ceux du païs nomment *Ban*. L'Esclavonie est un païs assez fertile en grains, en fruits & en diverses mines. On dit ordinairement que les Esclavons sont sortis de la Scythie. Ils se firent assez connoître par leurs courses, sous l'Empire de Justinien & de Phocas. Au commencement ils eurent des Rois de leur nation, & furent depuis assujettis aux Hongrois, ausquels ils païoient tribut. Ils sont presque tous Catholiques. Leur langage est fort expressif, & plus étendu que tous les autres : car on le parle dans toutes les Provinces voisines. Ces peuples aiment extrémement la guerre, & ont une si grande passion de passer pour soldats, qu'ils prient ordinairement Dieu de leur faire la grace de mourir les armes à la main, & de permettre que les ennemis meurent dans leurs lits. Reginon & Eginart parlent des Sorabes, peuples de l'Esclavonie ancienne, ou Dalmatie, que Charlemagne défit. * Procope, *l. 1. & 3. de bell. Goth.* Blondus, *l. 8. dec. 1.* Cluvier, *l. 4. Intr. Geogr.* Le Mire, *Polit. Eccl.* Sanson, *Etat du Turc en Europe.* Baudrand, *in Lex. Geogr. &c.*

ESCLUSE. *Cherchez* ECLUSE.

ESCOBAR DEL CORRO, (Jean) natif de Fuente de Canto, bourg du Diocese de Seville, enseigna le Droit avec beaucoup de réputation, & fut Inquisiteur de la Foi à Cordouë, à Murcie, & ailleurs. Il publia en 1623. un Traité sous le titre, *De puritate & nobilitate probanda, secundùm statuta sancti Officii Inquisitionis, Regii Ordinum Senatus, S. Toletana Ecclesiæ Collegiorum, aliorumque Communitatum, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp.*

ESCOBAR, surnommé *de Loaisa*, natif de Gueregna, bourg du Diocése de Placentia, fut Avocat à Merida & à Salamanque, où il mourut. On y publia en 1643. un Traité de sa façon, intitulé, *De Pontificia & Regia Jurisdictione, in studiis generalibus, &c.*

SCOBAR, (Antoine) surnommé *de Mendoza*, Jesuite Espagnol, & fameux Casuiste, dont les opinions ont été censurées dans ces derniers tems, & dont la Morale a été attaquée dans les Lettres Provinciales, mourut le 4. Juillet 1669. Il a laissé divers Ouvrages de sa façon. *In VI. Cap. Joannis. Ad Evang. SS. Comment. Commentaria in vetus & novum Testamentum. Theologia Moralis. Examen y pratica de Confessores, &c.*

ESCOBAR, (Barthelemi) de Seville, Jesuite, prit l'habit de Religieux dans les Indes, & mourut à Lima en 1624. âgé de 63. ans. Il a écrit divers Ouvrages. * Ribadeneira, *Biblioth. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

ESCOBAR, (Jacques d') Espagnol, natif de *Ciudad-Rodrigo*, dans le XVI. siécle, exerça la profession d'Avocat dans sa patrie, & y remplit une Chaire de Docteur Regent, dans la Faculté de Droit. De là il fut à Ossenne pour y occuper une autre Chaire de cette Université; mais quatre ans après il en sortit pour aller à Valladolid, où il reprit sa premiere profession d'Avocat. Il l'exerça néanmoins peu de tems; car il obtint encore une Chaire de Droit dans cette ville-là, où pendant qu'il enseigna, Loüis du Pont, qui se fit depuis Jesuite, fut un de ses Ecoliers. Jacques d'Escobar fut marié à *Marguerite* Montana de Monferrat, fille du Docteur *Bernardin* Montana, premier Medecin de l'Empereur Charles-*Quint*. Il en eut plusieurs enfans, & entr'autres quatre filles, dont la derniere se rendit celebre dans la pratique de la vie spirituelle. *Voiez* l'article suivant.

ESCOBAR, (Marine d') fille de *Jacques* d'Escobar, & de *Marguerite* Montana, nâquit à Valladolid le 8. Février 1554. & fut Fondatrice de la Recollection de sainte Brigitte, qui est en Espagne. Le Pere du Pont son Confesseur étant mort avant elle, ne put achever d'écrire sa Vie, qui est remplie de visions & de miracles. Les memoires qu'on en trouva après la mort de ce Pere, furent gardez soigneusement ; & Marine d'Escobar étant morte ensuite en reputation de sainteté, l'Evêque fit faire une exacte information de sa vie, après quoi on fit imprimer ce que le Pere du Pont en avoit laissé par écrit. Le Pere François Cachupin, Provincial des Jesuites de la Province de Castille, qui prit le soin de cette impression, dédia l'Ouvrage à la Reine d'Espagne, Marie-Anne d'Autriche. Ce livre est devenu très-rare. C'est un in folio intitulé, *Primera parte de la maravillosa vida de Donna Marina de Escobar, de los extraordinarios caminos, por donde nuestro Senor desde sus principios la guiò, texiendoles de admirables*

favores, terribles cruce s, y esclarecidas virtudes.

ESCOBAR, ou ESCOVAR (François de) Espagnol de Valence, vivoit vers le milieu du XVI. siécle. Il a traduit *Aphtone*, beaucoup mieux que trois ou quatre Traducteurs mal habiles, qui avoient entrepris la même chose avant lui. Il avoit aussi commencé la version de la Rhetorique d'Aristote; parce qu'il n'approuvoit pas les traductions qu'en avoient faites Georges de Trebizonde, & Hermolaüs Barbarus, dont le premier ne sçavoit pas assez le Latin; & le second pas assez le Grec. * And. Schott. *peregrin. Biblioth. Hispanic. tom. 2. pag. 333.* Nicol. Ant. *tom. 1. Biblioth. Hispan.* Baillet, *Jugement des Sçav. sur les Trad. Latins.*

ESCOMBRARA, Isle de la mer Mediterranée. Elle est sur la côte de Murcie, à l'entrée du petit Golfe de Carthagene. Cette Isle, qui n'a qu'une lieuë de circuit, a pris son nom de la grande quantité de Maquereaux, que l'on prend près de ses Côtes. * Baudrand.

ESCOSSE, Roïaume d'Europe, dans la partie Septentrionale de la grande Bretagne.

SES NOMS, SA SITUATION, SA DIVISION.

Elle a été appellée par les Romains *Caledonie*; *Albanie*, par ceux de Galles; par les Anglois & par ceux du païs, *Scotland*. Les Geographes la placent sous le quatorziéme degré, trente minutes de longitude, & sous le cinquante-septiéme degré de latitude Septentrionale. Ce Roïaume regarde les Orcades vers le Nord, les Hebrides & l'Irlande au Couchant, la mer d'Allemagne au Levant, & au Midi l'Angleterre. Sa longueur est de deux cens cinquante-sept milles, ou environ, & sa largeur de cent quatre-vingt-dix. Quelques-uns divisent l'Escosse en deux parties, separées par le mont Grantzbaine, qu'on appelle superieure & inferieure. Mais la division civile & politique est en plusieurs Provinces ou Vicomtez, qui sont comme les Bailliages en France. La division la plus naturelle se fait par le fleuve de Tai en deux parties. 1. en Meridionale ou de deçà le Tai; & 2. en Septentrionale, ou de delà le Tai. La premiere comprenoit le Roïaume des anciens Pictes, & l'autre celui des Scots. La partie Meridionale de l'Escosse, est divisée en vingt-deux Provinces ou Comtez. On en trouve cinq autour du golfe d'Edimbourg; sçavoir, Louthiane, Sterling, Menheit, Strathern & Fife. Vers l'Occident où sont les Marches d'Angleterre, on trouve la Province de Twedale, qui comprend le petit païs de Lauder, puis Twedale & Lidisdale; qui sont frontieres d'Angleterre, Exdale, Eusdale, Anandale, Nithesdale, & Gallovay sur la mer d'Irlande. Les Comtez qu'on voit autour du golfe de Dumbritoun, sont Carric, ou Karrike, Kile, Cuningham, Lennox, Argile, qui comprend le païs dit Knapdale, Lorne & Cantit. Il faut ajoûter l'isle d'Arran, avec celle de Buthe, qui comprend le château & Duché de Rotsai, dont le fils aîné du Roi d'Escosse portoit autrefois le titre. Clitisdale, sur la riviere de Clid, est au milieu de ces Provinces. L'Escosse Septentrionale est divisée en treize Comtez, dont il y en a huit à l'Orient des lacs de Lomund & de Ness; sçavoir, Brod ou Broad Albain, Athole, Perth, qui comprend les petits païs de Strathmunde & de Goure, Angus, Murray, où sont les petites Provinces de Badzenoth & de Strathspei, Marr Mernis & Buquan, où l'on joint les païs d'Ainzie, de Boëne & de Strathbolgi, Gareoth, Strathile, Frendachi, Balven, Strathdone, &c. Les cinq autres Provinces ou Comtez d'Escosse au Nord-Oüest de celles que nous venons de nommer, sont Lochquabeir, Ross, qui comprend le païs d'Armanoch, Suterland, Strathnavern & Cathnes. L'Escosse comprend encore les isles, dont les plus considerables sont, les Hebudes ou Hebrides, les Orcades, les Shetlandiques, ou isles de Shetland, &c. Le Comté de Louthiane ou de Laudon, que les Anciens nommoient *Pithland*, c'est-à-dire, demeure ordinaire des Pictes, est aujourd'hui considerable par la ville d'Edimbourg, Capitale du Roïaume, & sejour ordinaire des derniers Rois d'Escosse. Saint André & Glascou ont titre d'Archevêchez. La premiere de ces villes a encore une Université, & Aberdonne l'autre. Lorsque l'Escosse étoit divisée en deux Roïaumes, des Pictes & des Scots, la residence de ceux-ci étoit à Dunstafag, & celle des autres à Abernethi. Edimbourg a un Parlement.

LES QUALITEZ DU PAYS DU ROYAUME d'Escosse.

L'air de l'Escosse est épais, grossier, & beaucoup plus froid que celui d'Angleterre; à cause qu'il tire plus vers le Septentrion. Quantité de bons ports sur l'Ocean, y rendent le commerce facile avec les étrangers. On y voit plusieurs montagnes fort rudes; & presque tout le plat païs abonde en lacs. Celui de Loumond n'est pas tant renommé par son étenduë, bien qu'il ait près de cinquante milles de long & seize de large, que par une grande isle flotante, qu'il a, entre une trentaine de petites. Les autres lacs les plus considerables de l'Escosse, sont le Loss, le Louth, le Ness, &c. On dit que ce dernier ne gele jamais, non plus qu'une riviere de ce nom. Entre les autres rivieres de l'Escosse, on remarque le Tai, la Twede, le Nith, le Lid, la Spei, la Dée & la Done. Ce Roïaume a encore un très-grand nombre de golfes, dont les plus renommez sont ceux d'Edimbourg & de Dombrintoun. Les Provinces fecondes portent en quelques lieux du bled; mais fort peu de froment, & les autres ont plus de pâturages que de grains. On dit que les côtes maritimes sont à peu près comme celles d'Angleterre; mais avec cet avantage particulier, que quand le froment est cher en Escosse, elles sont incomparablement plus poissonneuses.

Ce Roïaume a aussi du fer, du plomb, de l'azur, quelques mines d'or & d'argent, du marbre, & quelquefois de l'ambre gris. On y nourrit aussi de bons chevaux. Il y a force cuirs, suifs, poissons, sauvagines, & une quantité prodigieuse de loups, au lieu qu'on n'en voit point en Angleterre.

MOEURS ET FORCES DES HABITANS d'Escosse.

Comme les Escossois sont divisez en deux peuples differens de langage, aussi ont-ils des coûtumes fort dissemblables. Ceux qui parlent Anglois, comme les Gentilshommes & les Habitans des meilleures Provinces d'Escosse, sont honnêtes, civils & ingenieux; mais vindicatifs. Entre ceux-ci les aînez succedent à toutes les terres: & les autres, outre un legs, ont une partie des meubles. Ceux qui parlent la Langue qu'ils appellent *Gachtlet*, & qui leur est commune avec les Irlandois, observent encore la plûpart des anciennes coûtumes, en leurs habits & en leur manger. Leurs chemises sont teintes de jaûne; ils portent par dessus une espece de hoqueton, & ont les jambes nuës jusqu'au genoüil. Ils se servent d'arcs & de fléches, habitent sur les montagnes, qui sont pour eux des forteresses imprenables, & sont extrêmement vigoureux. Cette partie dite la haute Escosse, est celle où les Romains n'ont jamais pû porter leurs armes, & a même donné dans le XVII. siécle des bornes au pouvoir & au succès des Anglois Parlementaires. On dit que les anciens Escossois mangeoient de la chair humaine, & que leurs femmes alloient à la guerre. On ajoûte encore que les habitans de la Province d'Albanie avoient une grande inclination pour le vol; que les Loix ordonnerent que ceux de ce païs, dont on se pourroit saisir, seroient obligez de reparer le dommage qui s'étoit fait, ou de perdre la vie. En general les Escossois ont presque les mêmes inclinations pour la guerre que les Anglois & les Irlandois, endurcis à la fatigue, vaillans, se servant des mêmes armes, & combattant toûjours à pied. Leur plus grande force est la Noblesse. Quand le Roi veut faire la guerre, il assemble le Parlement, lui déclare ses intentions, & alors les Nobles, les vassaux & les Communes sont tenus de servir en personne, & à leurs dépens. Au reste, les Escossois pour leur valeur & leur fidelité, ont merité que les Rois de France leur confiassent la garde de leur personne. Quelques-uns disent que c'est depuis S. Loüis.

ORIGINE ET GOUVERNEMENT DES Escossois.

Les Escossois sont considerez après les Pictes, entre les plus anciens peuples de la Grande-Bretagne. Mais leur origine, & l'étymologie de leur nom, sont très-obscures. Divers de ses Auteurs, qui donnent dans les fables, ont crû que Scota, fille du Roi d'Egypte, fonda ce Roïaume, & qu'elle lui donna son nom. Henri, Archidiacre

diacre de Hutinon, qui a écrit l'Histoire de Bretagne, croit que les Escossois sont sortis des Cantabres d'Espagne, qui sont les Navarrois d'aujourd hui. Buchanan les fait venir d'Espagne; mais il assûre qu'ils tirent leur origine des Celtes qui passérent les Pyrenées. Matthieu de Westmunster soûtient qu'ils sortirent des Pictes, & des femmes Irlandoises; & que la diversité des deux Nations leur fit donner le nom de *Scots*; mais cette raison est refutée par Bede même, qui dit que les Pictes demanderent des femmes aux Escossois d'Irlande. L'opinion de Camden, qui dit qu'ils sont descendus des Scythes, paroît à plusieurs la plus raisonnable, & est la plus suivie. Presque tous les Historiens Escossois marquent la fondation de ce Roïaume, par le Roi Fergus II. qui commença de regner en 411. & qui selon eux, fut la tige de leurs Rois. Il est vrai qu'ils prétendent que ce Roi ne fit que rétablir ce Roïaume, qui s'étoit formé, si on les en croit, avant la venuë du Sauveur du monde, sous Fergus I. vers l'an 420. de Rome. On ajoûte que depuis ce Fergus I. cet Etat avoit duré jusqu'au tems du Tyran Maxime, qui l'avoit ruiné. *Lloyd* & *Stillingfleet*, Evêques, l'un de saint Asaph, & l'autre de Worchester, ont solidement montré que la Monarchie Escossoise n'a commencé que 700. ans après JESUS-CHRIST. L'an 1286. ou 1290. Alexandre III. étant mort sans enfans, il y eut une longue querelle pour sa succession, entre Robert de Brus, & Jean de Bailleul, de la Maison d'Harcourt, tous deux sortis du sang d'Escosse par filles. Edoüard Roi d'Angleterre, nommé par les deux Competiteurs, pour être juge de ce different, donna la Couronne à Bailleul; Robert de Brus la conquit depuis, & mourut en 1329. laissant David II. son fils, qui étant mort sans enfans l'an 1370. eut pour successeur Robert II. de la Famille de Stuart. Le Parlement, qui est l'Assemblée des Etats du Roïaume, est composé de trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du Peuple. Outre celui-là, il y a un Parlement fixe à Edimbourg, qui fut établi par le Roi Jacques V. On dit qu'avant lui il y en avoit un autre ambulant, qui alloit par les villes rendre justice, & interpreter les Loix. Après ce Parlement les Escossois ont encore quelques Cours Souveraines de grands Justiciers, pour les matieres criminelles; & chaque Province, outre ses Officiers ordinaires, a un Vicomte hereditaire, qui juge les causes civiles & criminelles. Quand le Roi veut faire assembler ses Etats, le Chancelier en avertit les trois Ordres, & chacun d'eux choisit huit Députez; le tiers Etat est divisé alors en Comtez, & en Villes, qui ont leurs huit Députez particuliers; de sorte que l'Assemblée est composée de trente-deux personnes, sans y comprendre les Officiers du Roi & du Roïaume.

RELIGION DES ESCOSSOIS.

On dit que le Roïaume d'Escosse fut premierement éclairé des lumieres du Christianisme, sous le regne de Donald, à qui le Pape Victor envoïa vers l'an 200. des Missionnaires, pour l'instruire des veritez de l'Evangile. Elles y furent reçûës avec respect; & la Foi y aïant été alterée, dans le V. siécle, sous le Pontificat du Pape Celestin I. l'Eglise de France y envoïa deux fois en l'an 429. & en 446. saint Germain d'Auxerre, & saint Loup de Troyes, pour s'opposer aux Pelagiens, qui infectoient de leurs erreurs ce Roïaume, où la Chronique de Prosper dit que Palladius avoit été envoïé par le même Pontife Celestin. Depuis ce tems-là, ce Roïaume s'étoit toûjours maintenu dans la pureté de la Religion Chrétienne, jusqu'au regne de Jacques V. qui mourut en 1542. car les Protestans commencerent alors d'y debiter leurs nouvelles opinions. Ce Prince s'opposa avec zele à cette Doctrine, & punit severement ceux qui en faisoient profession. Mais après la mort de ce Roi, & de sa fille Marie Stuart, l'Escosse fut en proye aux Novateurs. Le jeune Roi, qui fut depuis Jacques VI. Roi d'Escosse, & premier de ce nom, Roi d'Angleterre, aïant été élevé par les Calvinistes, l'exercice de la Religion Romaine y fut presque entierement aboli. Il y resta pourtant grand nombre de Catholiques. L'an 1604. le Roi Jacques VI. obligea les Escossois de recevoir les mêmes ceremonies que l'Eglise d'Angleterre, & leur donna des Evêques malgré les Ministres de ce Roïaume. C'est ce qui a produit, dans le XVII. siécle, les malheurs des trois Roïaumes de la Grande-Bretagne.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ D'ESCOSSE.

Archevêché de saint André.

Evêchez Suffragans.

Aberdeen, Dunkell, Murray, Dumbane, Brechin, Edimbourg, Rosse, Cathnes, Orkney.

Archevêché de Glascow.

Evêchez Suffragans.

Galloway, Argyle, Colmkill.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Escosse.

Nous donnerons ici la suite des Rois d'Escosse, depuis Fergus I. qui vivoit vers l'an 420. ou 422. de Rome, environ 330. avant l'Ere Chrétienne. Quoique ces premiers Princes soient sans doute fabuleux, il ne sera peut-être pas inutile d'en marquer les noms conformément à Boëthius, Buchanan, & autres Auteurs qui ont écrit l'Histoire d'Escosse, & qui sont suivis par les Modernes.

Fergus I. vers l'an 420. de Rome, regna vingt-cinq ans.

	Ferchaire,	15
	Mane,	29
	Dornadille,	28
	Render,	26
	Reuthus,	17
	Therée,	12
	Josine,	4
	Finan,	20
	Evene I.	9
	Gilles Tyran,	2
	Evene II.	7
	Eder,	18
	Evene III.	47
	Metellan,	19
	Caractacus,	22
	Corbrede I.	17
	Dardanus *le Gros.*	
	Corbrede II.	34
	Lugracus,	5
	Mogal,	33
	Conar,	6
	Agarde,	14
	Ethode,	33
	Sathraël,	4
	Donalde I.	21
	Ethode II.	16
	Ethirco,	12
	Nartholocu	11
	Findocus,	10
	Donalde II.	22
	Cratlinius,	24
	Fincormacus,	47
	Romaque,	3
	Angusian,	2
	Fetelmacus,	3
	Eugene I.	3. ou 21
En 411. de salut,	Fergus II.	16
427	Eugene II.	22
449	Dongard,	5
453	Constantin I.	15
469	Congalle I.	32
501	Gorane ou Conrane,	34
535	Eugene III.	23
558	Congalle II.	10
568	Kinatel,	2
570	Aidan,	35
604	Kenneth ou Chennet,	1
605	Eugene IV.	17
622	Ferchar ou Ferquardh I.	14
636	Donalde III.	16
651	Ferchar ou Ferquardh II.	8
668	Malduin,	20
688	Eugene V.	4
692	Eugene VI.	10
702	Amberceler ou Ambirkilet,	2
704	Eugene VII.	7
721	Mordach,	19
730	Etwin ou Etfin,	31
761	Eugene VIII.	3
764	Fergus III.	3
767	Solvathie,	20

coup d'inclination pour l'Etat Ecclesiastique. Son merite & les services que ceux de sa Maison avoient rendus au Roi Henri *le Grand*, engagerent ce Prince à demander pour lui un chapeau de Cardinal. Le Pape Clement VIII. le lui donna le 3. Mars de l'an 1598. L'année d'après le Cardinal de Sourdis fut mis sur le siege de l'Eglise de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de pieté. Il fit divers voïages à Rome, où il se trouva à la création de Leon X. & de Paul V. dont il fut fort consideré, aussi-bien que de Clement VIII. de Gregoire XV. & d'Urbain VIII. En 1607. il baptisa le Duc d'Orleans, second fils de France, & en 1615. il fit les ceremonies du mariage d Elizabeth de France, avec Philippe, depuis Roi d'Espagne, IV. de ce nom. François d'Escoubleau s'étoit trouvé, cette même année, à l'Assemblée du Clergé de France. Il harangua le Roi Loüis *le Juste*, en celle de 1625. qui fut tenuë à Paris. En 1624. il avoit celebré avec huit de ses Suffragans, un Concile Provincial, dont les Ordonnances sont toutes saintes. Nous en avons les Actes, qui seront un témoignage du zele que ce Cardinal avoit pour la discipline Ecclesiastique. Il mourut à Bourdeaux le 8. Février 1628. en la 53. année de son âge. * Sponde, *in An.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ESCOUBLEAU, (Henri d') Evêque de Maillezais, puis Archevêque de Bourdeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Roïaumont, de Prully, de saint Joüin de Marne, &c. étoit frere du Cardinal de Sourdis. Il fut Evêque de Maillezais après *Henri* d'Escoubleau son oncle; & depuis aïant été nommé Coadjuteur du Cardinal de Sourdis son frere, il lui succeda en 1628. Ce Prélat suivit le Roi Loüis *le Juste*, au siege de la Rochelle, & au voïage d'Italie, & travailla par tout pour l'avantage de la Religion. Le Roi le fit Commandeur de ses Ordres en 1633. Sur la fin de la même année, il eut un très-grand differend avec le Duc d'Espernon, Gouverneur de Guïenne, qu'il excommunia, parce qu'il en avoit usé à son égard, d'une maniere très-hautaine & très-violente. Le Pape & le Roi terminerent cette affaire. Henri d'Escoubleau présida à l'Assemblée du Clergé de France en 1635. Deux ans après il suivit, comme Président du Conseil de la Marine, le Comte d'Harcourt, qui reprit les isles de saint Honoré & de sainte Marguerite en Provence, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitri qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre l'Archevêque d'une maniere qui fut cause qu'on arrêta ce Seigneur à Paris. Ensuite ce Prélat étant revenu, dans son Diocése, fut député à l'Assemblée du Clergé de 1640. & mourut à Auteüil sur Seine le 18. Juin 1645. Il étoit d'une humeur très-imperieuse. Le Clergé lui fit faire un celebre service à Paris, dans l'Eglise des Grands Augustins du Pont neuf. Denys de la Barde, Evêque de Saint Brieux, y fit son Oraison funebre. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Lopes, *Hist. des Archev. de Bourdeaux.*

ESCOUBLEAU-SOURDIS, (Magdelaine d') Abbesse de Nôtre-Dame de saint Paul lez-Beauvais, étoit fille de *François* d'Escoubleau, & d'*Elizabeth* Babou-la-Bourdaisiere, & nâquit à sept mois, le 22. Juillet 158 . Elle fut mise dans l'Abbaïe de Beaumont-lez-Tours, dès l'âge de six ans, auprès d'Anne Babou sa grande tante, qui pour lors en étoit Abbesse, & qui l'éleva avec soin jusqu'à l'âge de quinze ans. L'Abbaïe de saint Paul, de l'Ordre de saint Benoît, étant vacante par la mort de M. de Pellevé, qui en étoit Abbesse, le Roi Henri IV. en donna le Brevet à M. de Sourdis pour sa fille, qui en prit possession le 11. Avril 1596. âgée seulement de seize ans. Comme elle n'étoit encore que Novice, elle ne prit l'administration que du temporel, jusqu'au mois de Septembre suivant, qu'elle fit profession, & fut reçûë au Chapitre, dont elle étoit Superieure. Elle n'obtint ses Bulles de Rome que cinq ans après, à cause de son jeune âge; mais elle ne laissa pas de conduire cette Maison, tant pour le spirituel que pour le temporel, sous la direction de l'Evêque de Beauvais & elle y établit la réforme avec beaucoup de zele. Elle y mourut âgée de 82. ans, en 1665.

ESCULANUS, (*Æsculanus*) étoit une Divinité, que les Anciens avoient associée à Argentinus, tirant leur nom de l'airain & de l'argent, dont on faisoit la monnoie; & croïant qu'ils avoient le pouvoir d'augmenter les biens, & de donner des richesses. * Budée, *de Asse, l. 5.*

ESCULAPE, Dieu de la Médecine, étoit fils d'Apollon & de la Nymphe Coronis, & fut tiré du sein de sa mere, qu'Apollon avoit tuée, parce qu'elle lui avoit manqué de foi, en s'abandonnant à Ischys fils d'Elate. Pausanias rapporte les divers sentimens des Anciens, touchant la naissance d'Esculape, & dit qu'une chévre d'un pasteur, qu'il nomme Aresthanas, le nourrit sous la conduite de son chien; & que ce berger aïant voulu enlever l'enfant, fut frappé d'une clarté extraordinaire, & perdit la connoissance du lieu, où il l'avoit vû. Lactance rapporte aussi les circonstances de cette naissance, après Ciceron, & d'autres. Il fut donné au Centaure Chiron de Thessalie, qui avoit élevé Achille. Esculape apprit de lui la Médecine, selon Plutarque & Pindare, & guérit par cette science des maladies si desesperées, que Jupiter indigné de ce qu'il avoit rendu la vie à Hippolyte, fils de Thesée, l'écrasa d'un coup de foudre. Apollon le transporta dans le Ciel, entre les Astres. Les Historiens rapportent que la ville de Rome étant affligée de peste, l'Oracle répondit que pour guérir les Romains, il faloit amener Esculape d'Epidaure. Les peuples de cette derniere ville s'y étant opposez, Esculape passa, dit-on, dans le navire des Députez de Rome, en forme de dragon; & depuis se choisit lui-même une place dans une isle sur le Tibre, où on lui bâtit un temple. Homere donne deux fils à Esculape, tous deux fameux Médecins, l'un nommé Machaon, l'autre Podalire, & deux filles, Hygée & Jaso. Ciceron parle de quelques Médecins de ce nom; le premier fils d'Apollon, le second frere de Mercure, un troisiéme fils d'Arsippe & d'Arsinoë, dont le tombeau se voit en Arcadie. Ce fut le premier qui commença de nettoyer & d'arracher les dents. Pausanias rapporte exactement ces particularitez, & fait mention les Temples qu'on avoit bâtis à Esculape, qu'on honoroit comme Dieu de la Médecine, en lui attribuant ce que les autres de son nom avoient fait. Parmi les choses que les Anciens lui consacroient, le coq, la chévre & le corbeau étoient les plus considerables. Vossius parle d'un Esculape Philosophe, Auteur d'un Ouvrage d'Arithmetique. * Homere, *Iliad.* Ovide, *Metam. l. 5.* Pindare, *Ode 3.* Plutarque, *Quest. de table, l. 9. q. 14.* Ciceron, *l. 3. de nat. Deor.* Pausanias, *l. 2.* Lactance Firmien, *Instit. divin. l. 1. c. 10.* Vossius, *de Scient. Math. c. 50. §. 10.* Castellan, *in vit. Medic. &c.* Daniel le Clerc, *Hist. de la Medecine.*

☞ Esculape est crû fils d'Apollon, pour exprimer, comme le remarque Pausanias, un air sain, & temperé, par les impressions du Soleil ou d'Apollon. Ses deux filles sont Hygée & Jaso; dont l'un signifie *la santé* & l'autre *la guerison*. Le bâton entouré d'un serpent, que les Médecins lui donnoient, fait voir que la Médecine est le soûtien de la vie; mais qu'elle doit être exercée avec discrétion & prudence. On consacroit la chévre à Esculape; parce que la chaleur extraordinaire de cet animal fait qu'il n'est jamais sans fiévre, comme le remarquent les Médecins. On lui offroit le corbeau, que les Anciens consideroient dans les prédictions; pour faire voir que la science des corps doit prévoir les accidens à venir, selon la remarque même d'Hippocrate: enfin le coq étoit ajoûté à ces autres animaux, pour exprimer cette exacte vigilance, qui est necessaire dans les maladies; ou, selon la pensée de Plutarque dans le Traité des Oracles de la Pythie, *c. 17.* pour désigner le matin, & faire voir que ce tems, dans le calme des humeurs, est le plus propre pour appliquer les remédes.

ESCURE, Province du Roïaume de Maroc, dans la Barbarie, en Afrique, étoit autrefois nommée Dominet. Elle est située entre le fleuve Hued la-Abid, vers l'Orient; la montagne Verte, du côté du Septentrion, & de l'Occident; le fleuve Tensift au Midi, & quelques montagnes du côté du mont Atlas, qui sont remplies de vignes, d'oliviers & d'arbres qui produisent toute sorte de fruits. Le païs est fertile en bleds, & en pâturages pour le bétail. C'est-là qu'on prépare les maroquins, & qu'on fabrique de fins draps, qui approchent de ceux de l'Europe. On y voit les villes d'Elfadagar, d'Ahmedine, d'Elemedin, de Bizu, & quelques autres moins considerables. * Marmol, *de l'Afrique, liv. 3.*

ESCUREY, Village avec une Abbaïe. Il est en France,

dans le Duché de Bar, à trois lieuës de Bar-le-Duc, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

ESCURIAL, petit Village à six lieuës de Madrid, est celebre par un Palais du Roi d'Espagne, qui renferme un Monastére & un College. On monte à ce Palais, par une allée d'ormes assez agréable; mais on n'y trouve point en haut d'esplanade, le bâtiment occupant presque tout ce qu'il y a de place unie. Le Palais contient de superbes appartemens bâtis à l'Italienne; mais les ameublemens n'en sont pas riches. La pierre en est fort belle, & est d'une espece particuliere entre le marbre & le grès, fort dure, & très-luisante, avec des taches grises. L'édifice n'est pas égaïé comme ceux de France; & ce qu'il y a de plus considerable est l'amas de tant de pierres qui composent les masses de ce bâtiment, lequel contient dix-sept cloîtres, & vingt-deux cours. Le Monastére renferme quatre cloîtres, outre celui de l'Apotiquairerie. L'Eglise dédiée à saint Laurent est d'une belle structure, ornée d'excellens tableaux, & de quantité de figures de bronze doré, dont le travail est admirable. Le grand autel est élevé de dix-sept degrez de porphyre, & environné de quatre rangs de colonnes de jaspe. Le Sanctuaire est enrichi d'une infinité de pierreries; & la figure du Soleil, qui porte le Saint Sacrement, est estimée cinq cens mille écus. Sous ce grand autel il y a une chapelle voûtée, où reposent les corps des Rois d'Espagne. Ce magnifique sépulchre a été bâti par ordre de Philippe IV. & se nomme *Pantheon*, parce que sa structure est prise sur le dessein du Pantheon de Rome, appellé autrement Nôtre-Dame de la Rotonde. On y voit les tombeaux de l'Empereur Charles-*Quint*, & des Rois qui lui ont succedé jusqu'à present. Ils sont du côté de l'Evangile; & de l'autre côté reposent les corps de l'Imperatrice Isabelle de Portugal & des autres Reines. Tout le dedans de cette chapelle est de marbre noir, à la reserve de quelques ornemens de jaspe, de marbre rouge, & de bronze doré. Dans une voûte, où l'on entre par une porte qui est au milieu de l'escalier de la chapelle, on met les corps des Princes & Princesses de la Maison Roïale. Le College renferme quatre cloîtres, avec plusieurs grands appartemens. Il y a trois Bibliotheques, dont la plus considerable contient environ huit mille volumes. Le plus curieux est, à ce qu'on dit, un Livre de Saint Augustin, du Baptême des enfans, écrit de la propre main de ce Docteur de l'Eglise. La seconde est pleine de Livres manuscrits & défendus: entr'autres, il y a trois mille volumes Arabes, qui y sont assez inutiles, parce qu'il n'y a là, ni en toute l'Espagne, aucun Interpréte de cette Langue, quoiqu'ils soient si proches des Maures. Dans la troisiéme, sont plusieurs autres Livres, & tous ceux qui s'impriment de nouveau en Espagne, dont les Libraires doivent y envoïer un exemplaire. On compte dix-huit mille volumes dans ces trois Bibliotheques. L'Escurial en trente-huit ans, depuis que Philippe II. a commencé à le bâtir, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1598. tant en bâtimens, qu'en peintures & sculptures, a coûté cinq millions, deux cens soixante-dix mille ducats, selon les comptes qui en ont été arrêtez. Et si l'on y comprend les ornemens de l'église, cette dépense monte à six millions deux cens mille ducats. A quoi il faut ajoûter ce qu'a coûté la chapelle des tombeaux, bâtie par Philippe IV. Loüis de Foix, Parisien, celebre Architecte, emploïé par Philippe II. eut la conduite de ce magnifique édifice, qui fut brûlé en partie, l'an 1671.* *Journal d'un voiage d'Espagne en 1660.* Baudrand.

ESDRAS, fils de Saraïas Souverain Pontife, que Nabuchodonosor fit mourir, & frere de Josedech, fut grand Prêtre pendant la captivité. Aïant été consideré par Artaxercès Longuemain, il fut le chef de ceux qui revinrent de Babylone en Judée, la septiéme année de l'Empire de ce Prince, avec de riches presens pour le Temple, que les Juifs, lorsqu'ils étoient sortis de servitude, avoient bâti sous Zorobabel; & avec un ordre pour les Gouverneurs des Provinces voisines, de fournir tout ce qui seroit necessaire pour la splendeur du culte Divin, & d'exempter les Prêtres des charges publiques. Artaxercès lui donna encore le pouvoir de punir ceux qui commettroient quelque crime contre Dieu, ou contre le Prince. Avec ces ordres, il arriva à Jerusalem l'an du monde 3537. & 467 avant Jesus-Christ; & aïant assemblé les Juifs, il leur persuada de chasser les femmes idolâtres, qu'ils avoient épousées contre les Loix de Dieu. Ensuite le jour de la Dédicace de la ville, qui se fit le septiéme mois de l'an sacré, y aïant attiré un grand nombre de peuple, Esdras lut en leur présence le livre de la Loi; & ses Auditeurs voïant en combien de façons ils l'avoient violée, verserent des torrens de larmes. Ce fut alors, à ce qu'on dit, que le feu sacré, qui avoit été caché par Jeremie, se trouva; ou plûtôt que l'eau épaisse, qui étoit en sa place, s'alluma aux raïons du soleil, aïant été répanduë sur le bois, & sur le sacrifice. On dit qu'Artaxercès aïant appris ce miracle, envoïa de nouveaux presens au Temple, & donna des ordres pour l'environner de murailles. Esdras est appellé *Scriba velox in lege Moïsi*, c'est-à-dire, un Docteur habile dans la Loi de Moyse, car le mot *Sopher*, ne signifie pas un Ecrivain, mais un Docteur de la Loi. Les Hebreux l'appellent le Prince des Docteurs de la Loi. Ce fut lui, qui, selon les conjectures communes, ramassa tous les livres Canoniques, les purgea des corruptions qui s'y étoient glissées, & les distingua en vingt-deux livres, selon le nombre de l'Alphabet Hebreu. Cela a donné lieu à l'opinion de ceux qui ont crû que les livres du Vieux Testament s'étant perdus, il les avoit dictez de mémoire. On croit aussi que dans cette révision, il changea quelques noms des lieux, & mit ceux qui étoient en usage, en la place des anciens; comme nous voïons que le Roïaume d'Israël est appellé dans l'Ecriture, Roïaume de Samarie, long-tems avant la fondation de cette ville. On conjecture encore que, par l'inspiration du Saint Esprit, il ajoûta certaines choses arrivées après la mort de leurs Auteurs. S. Jerôme dit qu'il introduisit les caracteres Chaldéens, qui sont les quarrez, & qu'il laissa les vieux aux Samaritains. Genebrard assûre que de concert avec la grande Synagogue, il distingua par versets les livres sacrez qui avoient été écrits sans cette distinction. Les Juifs disent qu'il institua une Ecole dans Jerusalem, & l'ordre des Interprétes de la Loi, qui devoient expliquer les difficultez des Ecritures Saintes, les conserver, & empêcher qu'elles ne fussent alterées. Quelques-uns lui attribuënt les Livres des Paralipomenes. On croit communément que c'est Esdras, qui a composé le premier livre de ceux qui portent son nom; & en effet, Esdras y parle en premiere personne. Le second Livre est constamment de Nehemias, qui s'en déclare Auteur, & y parle aussi toûjours de soi en premiere personne. M. Huet conjecture que les premiers Chapitres du Livre d'Esdras, ont été écrits par un autre Auteur, à cause de ces paroles, *Respondimus eis*, (ch. 5.) parce qu'Esdras n'est venu à Jerusalem, qu'après le regne de Darius; mais on répond qu'Esdras parle au nom de sa Nation, quoiqu'il n'y fût pas. Il y a encore deux autres Livres qui portent le nom d'Esdras, & qui se trouvent en Latin dans les Livres ordinaires après l'Oraison de Manassès, mais ils sont apocryphes. Le troisiéme dont on a le Grec, est une répetition de ce qui est dans les deux premiers: il est cité par Saint Athanase, par Saint Augustin & par Saint Ambroise. Saint Cyprien semble même l'avoir connu. Le quatriéme, que l'on n'a qu'en Latin, est plein de visions, de songes & de quelques erreurs. Il est d'un autre Auteur que le troisiéme, & apparemment d'un Juif converti. On pourra consulter les Auteurs alleguez par Salian, Sponde, & Torniel, *A. M.* 3556. 3596. 3610. 3640. &c. Josephe, *l.* 11. *Ant. Jud.* P. D. Huet, *in Dem. Evang.* M. Simon, *Hist. Critique de l'Ancien Testament.* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible.*

ESDRELON, Plaine proche du mont Thabor. *Voïez.* Thabor.

ESEM, Ville de Palestine, dans la Tribu de Juda, qui fut ensuite donnée à celle de Simeon. * Josué, 15. 29.

ESENS, petite Ville du Cercle de Westphalie. Elle est dans la Frise Orientale, près de la mer d'Allemagne, à quatre lieuës de la ville d'Aurick, du côté du Nord.* Maty, *Diction.*

ESEPE, fils de Bucolion, selon Homere, au commencement du 6. livre de l'Iliade. Pline parle d'un fleuve de ce nom, dans la petite Mysie, lequel sortoit du mont Ida, *l.* 5. *c. dern.*

ESERO, petite Ville de Gréce dans la Thessalie. Elle est sur un lac de même nom, entre les montagnes d'Ossa, de Pelion & d'Olympe. * Baudrand.

ESI (*Æsi*) Αἶσοι, Dieux qui étoient adorez par les

Tyrrheniens, & qui présidoient au bonheur, ou au bon destin. Αἶσα signifie *Destin*; & Αἴσιος, *Heureux*. * Hesychius.

ESINO, ou FIUMESINO, Riviere d'Italie, dans les Etats de l'Eglise. Elle coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jesi, & se décharge dans le golfe de Venise, entre la Ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. * Maty, *Diction.*

ESIS, ancienne Ville d'Ombrie en Italie, ainsi nommée de la riviere de même nom, appellée aujourd'hui *Esino*, dans la Marche d'Ancone. Cette ville se nomme à present *Iesi*, & est le siege d'un Evêque suffragant de Rome. Silius Italicus dit, qu'elle reçut son nom d'un Roi nommé *Æsis*. Strabon appelle aussi cette ville *Æsion*. On trouve *Esis* dans Mela, mais c'est une faute.

ESK, c'est le nom de plusieurs Rivières d'Ecosse, & d'une entr'autres, qui est du côté du Sud, & qui donne son nom à la Contrée nommée *Eskdale*. * *Dict. Angl.*

ESKDALE, Contrée de l'Ecosse Méridionale, qui s'étend le long de la riviere d'Esk, qui lui donne le nom. Elle est bornée au Midi par le Comté de Northumberland, au Couchant par l'Annandale, au Nord par la Twedale, & au Levant par la Tivedale & par la Liddesdale. L'Eskdale est un petit païs, qui n'a que neuf lieuës de long & trois dans sa moyenne largeur. Il n'est pas beaucoup fertile en grains, mais il est abondant en pâturages. Il n'a aucun lieu considerable. * Maty, *Dict.*

ESKI-STAMBOUL. *Cherchez* TROYE.

ESLING, ou ESLINGEN, *Eslinga*, ou *Ezelinga*, Ville libre & Imperiale d'Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg, est située sur le Necre, entre Stutgard, Tubinge, & Wirtemberg. Elle a beaucoup souffert durant les guerres d'Allemagne. * Sanson. Audiffret. *Geogr.*

ESLA, Rivière d'Espagne. Elle a sa source aux montagnes des Asturies; baigne la ville de Leon, & va se décharger dans le Douro, à quelques lieuës au dessus de Miranda de Douro. * Baudrand.

ESLAN, Village avec une Abbaïe. Il est dans la Champagne sur la Meuse, entre Donchery & Meziéres. * Baudrand.

ESMENDREVILLE (Jean du Bosc Seigneur d') Président en la Cour des Aides de Roüen, passa par les mains du Bourreau avec le Ministre *Marlorat*, & quelques autres, comme l'un des principaux Auteurs de la résistance, que cette ville avoit faite aux armes du Roi, dans la premiere guerre civile sous Charles IX. Voici ce qu'en dit le Laboureur. *Il étoit digne d'une meilleure destinée, pour avoir en sa personne tout ce qui se peut desirer de grandes qualitez en un Magistrat accompli. Il avoit été élevé comme les illustres de son tems, qui aspiroient à la possession des belles sciences, & principalement de la Jurisprudence, qu'il alla puiser dans sa source au voiage qu'il fit exprès en Italie..... Il fut reçû Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais à Roüen le dernier jour de Juin 1544. & passa de-là à la Charge de second President à la Cour des Aides de la même Ville le 26. Janvier 1562. qui fut l'année même de sa mort, aiant été décapité, & son corps pendu le 1. Novembre ensuivant. Il laissa de N. Guyot sa premiere femme, trois fils & deux filles, qui n'eurent rien de ses biens; & Catherine Guerin sa seconde femme se remaria avec Robert du Tour. Martin du Bosc, Seigneur de Bourneville, son frere puiné, homme d'armes de la Compagnie du Vidame de Chartres, acquit par decret la Seigneurie d'Esmendreville, & de lui, & d'Isabeau le Moine sa femme, Dame de Surdeval, sont descendus les autres Seigneurs d'Esmendreville. Il étoit Catholique, & c'est de lui, dont il est parlé, comme d'un grand Ligueur dans le Catholicon d'Espagne.* Cette Famille est ancienne & a produit diverses Branches. Le Président d'*Esmendreville* est Auteur d'un Livre Latin, imprimé l'an 1512. intitulé *Joannis Boschei Neustrii* περὶ ἑπταμερισμοῦ. Outre cela il fit un Traité de la vertu & des proprietez du nombre septenaire, & de la raison pour laquelle Justinien avoit divisé ses Pandectes en sept parties. Theodore de Béze le fait Auteur d'un Ouvrage *de Numa Pompilii Sacris*. On a encore quelques autres Ouvrages manuscrits de lui. * Le Laboureur, *Addit. aux Memoires de Castelnau. T. I.* Bayle, *Dict. Crit. où l'on verra plus au long les Branches de cette Famille.*

ESNA, Ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * Josué, 15. 43.

ESON, pere de Jason, fils de Cretée, & frere de Pelias Roi de Thessalie, étant parvenu à une extrême vieillesse, fut rajeuni par Medée, à la priere de Jason son époux, si l'on en croit les Poëtes. Cette operation miraculeuse se fit par le jus de quelques herbes, que cette fameuse magicienne jetta sur le corps de son beau-pere, qui revint en l'état de sa premiere jeunesse, sans avoir perdu le souvenir de ce qu'il avoit fait auparavant. * Ovide, *Metam. liv. 7. fab. 2.*

ESOPE, Phrygien, étoit d'un bourg nommé Amorium, & vivoit du tems de Solon sous la LI. Olympiade, vers l'an 576. avant l'Ere Chrétienne, & sous le regne de Cresus, dernier Roi de Lydie. La nature, en lui donnant beaucoup d'esprit, le fit naître si laid de visage & si difforme, qu'à peine avoit-il la figure d'un homme, & lui refusa même jusqu'au libre usage de la parole. Avec ces défauts, il eut le malheur de devenir esclave; mais son ame se maintint toûjours libre & indépendante de la fortune. Pour charmer ses maux dans la servitude, il composa ces fables utiles & ingenieuses, qui lui ont tant acquis acquis de réputation, & dont l'opinion vulgaire le fait le premier Auteur, quoique quelques-uns en fassent remonter l'origine jusques à Hesiode. Le premier maître qu'Esope eut, fut un nommé Zemarchus ou Demarchus, surnommé Carasius, natif & habitant d'Athenes. Il y a apparence que ce fut là où Esope apprit la pureté de la Langue Grecque. Quoi qu'il en soit, son maître l'envoïa aux champs labourer la terre, & ensuite le donna à un certain Zenas, qui étoit comme son Maître-d'Hôtel. Celui-ci le vendit à un Marchand; & ce Marchand étant allé à Samos, revendit Esope à un Philosophe nommé Xanthus. C'est sous ce dernier maître qu'il fit paroître la vivacité de son esprit, par diverses réponses, qui font juger de son caractére. Xanthus étant allé se promener à la campagne, un Jardinier lui demanda, pourquoi les plantes qu'il cultivoit avec tant de soin, ne profitoient pas tant que celles que la terre produisoit elle-même, bien qu'elles ne fussent point cultivées. Le Philosophe rapporta tout à la Providence, & continua sa promenade; mais Esope s'arrêtant avec le Jardinier, compara la terre à une femme, qui aïant des enfans d'un premier mari, en épouse un autre qui a aussi des enfans d'une autre femme, & qui préfere les siens à ces derniers: ainsi la terre, disoit-il, est marâtre des productions du travail & de la culture, & veritable mere des siens propres. Cette raison satisfit le Jardinier. Esope eut encore pour maître un autre Philosophe Samien de nation, nommé Idmon, ou Jadmon. C'est à ce dernier maître qu'Esope est redevable de sa liberté. Il s'acquit tant de réputation parmi les Grecs, qu'il trouva moyen de les porter à se révolter contre Cresus. Ce Roi l'aïant sçû, souhaita de le voir, & l'aïant oüi parler, conçut beaucoup d'estime pour lui. Esope laissa au Roi de Lydie les fables qu'il avoit composées, desquelles on a peut-être extrait celles qui nous restent aujourd'hui; car il n'y a point d'apparence qu'elles soient originales. Ensuite il revint à Samos; puis aïant entrepris de voïager, il se fit connoître à la Cour du Roi de Babylone, & à celle du Roi d'Egypte. Il fut depuis envoïé à Delphes par Cresus; & les habitans de cette ville qu'il avoit raillez dans ses Fables, l'accusant faussement d'impieté, le firent mourir, en le précipitant du haut d'un rocher. On dit que le Ciel vengea cette mort, par une peste très-violente, qui fit de grands ravages à Delphes. On ajoûte que les Delphiens demanderent à l'Oracle, par quels moïens ils pourroient appaiser le courroux des Dieux; & que l'Oracle leur répondit, qu'il n'y en avoit point d'autre que d'expier le forfait, & satisfaire aux manes d'Esope. Aussi-tôt une pyramide fut élevée. On prétend encore que la Grece envoïa des Commissaires informer de la mort d'Esope, & qu'elle en fit une punition rigoureuse. On pourra voir sa Vie, qui est à la tête de ses Fables, & qui a été composée par Maxime Planudes; mais il n'y faut ajoûter foi que de bonne sorte; car elle est pleine d'anachronismes & de puerilitez: il faut pourtant s'arrêter à ce que des Auteurs plus dignes de foi en ont dit. Plutarque assure, que Cresus envoïa Esope à Periandre, Tyran de Corinthe, & que Socrate mit en vers les Fables d'Esope; qu'Esope & Solon se virent à la Cour de Cresus Roi de Lydie; que les habitans de Delphes firent mourir Esope, parce qu'il avoit renvoïé à

Cresus l'argent qu'il lui avoit donné pour offrir à l'Oracle. Platon donne place aux Fables d'Esope dans sa Republique : celles que nous avons à present ont été composées par Planudes ; mais l'Histoire & la pensée étoient d'Esope. Les Atheniens éleverent une statuë à Esope, dont Phedre fait mention. Quelques-uns croyent que c'est lui, qui sous le nom de Locman, est devenu si celebre parmi les Orientaux. * Plutarch. *in Convivio sapient. & de audiendis Poët.* Phed. *lib.* 2. *fab.* 10. *La Vie d'Esope par* Meziriac. Suidas. Etienne le Clerc, *Quæst. Academ.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *Edition.*

ESOPE, Auteur d'un éloge de Mithridate, étoit Lecteur de ce Prince, & vivoit vers la CLXXIII. Olympiade, & l'an 88. avant Jesus-Christ. Il composa un Ouvrage sur le ravissement d'Helene, dans lequel il faisoit mention d'une pierre imaginaire nommée *Asterites*, qui s'enflamme aux raïons du soleil, & qui a une vertu surprenante pour les philtres, c'est-à-dire, pour donner de l'amour. Il y a quelque apparence qu'Esope parla de ce philtre, parce que pour excuser Helene, il feignit que Paris ne l'enleva, qu'après lui avoir donné de l'amour par des moïens extraordinaires. Les Naturalistes disent que cette pierre se trouve dans la tête d'une espece de baleine, qu'on appelle *Pan.* * Suidas. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

ESOPE, Auteur Grec d'une Histoire Romanesque d'Alexandre *le Grand.* On ne sçait en quel tems il a vécu : son Ouvrage a été traduit en Latin par un certain Julius Valerius, qui n'est guéres plus connu qu'Esope. Le manuscrit de cette version a été entre les mains de François Juret, & de Gaspar Barthius. Ce dernier attribuë tout l'Ouvrage à quelque méchant Auteur Chrétien du XIII. ou XIV. siécle, & il y a beaucoup d'apparence que ce Roman a été forgé durant les siécles de la Barbarie. * François Juret, *Notes sur la Lettre* 54. *du* 10. *livre de Symmaque édit.* 1604. Gaspar Barthius, *adversar. lib.* 2. *cap.* 10. Freinshemius, *à la tête de son Commentaire sur Quinte-Curce.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édit.* 1702.

ESOPE, (Clodius) Comedien, vers l'an 670. de Rome, & 84. avant Jesus-Christ, a été le plus celebre Acteur qu'aïent eu les Romains pour le tragique. Il étoit ami de Ciceron, qui s'étoit mis sous sa discipline pour se perfectionner dans l'action ; & il alloit souvent entendre les Harangues d'Hortensius, comme Valere Maxime le remarque. Esope faisoit des dépenses prodigieuses. Pline parle d'un repas, où il fit servir un plat de terre, qui coûtoit dix mille francs. Ce plat ne fut rempli que d'oiseaux qui avoient appris à chanter ou à parler, & qui coûtoient chacun six cens livres. Le fils d'Esope ne donna pas moins dans le luxe que son pere. Il ne se contentoit pas de donner à ses conviez les oiseaux qui coûtoient le plus, comme sont ceux que l'on instruit à chanter, il leur donnoit aussi à avaler des perles dissoutes. Quelques-uns (entre autres Valere Maxime) parlent de cela, comme s'il en eût fait métier & coûtume ; mais Pline insinuë qu'il ne fit avaler des perles qu'une seule fois. Horace ne parle que d'une perle de grand prix, que le fils d'Esope avala dissoute dans du vinaigre. Esope, malgré ses grandes dépenses, mourut riche de près de deux millions. On dit qu'il exprimoit si naturellement les passions qu'il représentoit sur le theatre, & qu'il possedoit si fort son sujet, qu'il en tomboit souvent en extase. Si l'on en croit Plutarque, un jour (qu'il faisoit sur le theatre le personnage d'Atrée, qui déliberoit de la mort de Thieste) il tua un homme pendant ces transports. Clodius Esope & Roscius ont été les meilleurs Acteurs qu'on ait vûs parmi les anciens Romains, lui pour le tragique, & Roscius pour le comique. * Pline, *l.* 10. *c.* 51. Horace, *l.* 2. *Sat.* 3. Cicer. *Ep. ad Fam. l. VII. Ep. I.* Bayl. *Dict. Crit.*

ESOPE, Serviteur de la Reine Alexandra, fille d'Hyrcan, aïant ordre de sa maîtresse de faire faire deux bieres, pour pouvoir sortir en seureté du Roïaume de Judée, & se délivrer elle & son fils Aristobule de la tyrannie d'Hérode son gendre, par l'azile qu'elle trouveroit en Egypte près de la Reine Cléopatre, découvrit ce secret à Sobion, qu'il croïoit être ennemi du Roi, & dans les interêts de sa maîtresse. Mais il fut trompé ; car Sobion, pour se bien mettre dans l'esprit d'Hérode, lui alla incontinent tout reveler. * Josephe, *Ant. l. XV. c.* 3.

ESPAGNE, en Latin *Hispania*, Roïaume le plus Occidental de l'Europe.

SES NOMS ET SA DIVISION.

L'Espagne a été appellée *Iberie*, de la riviere *Iberus*, qui est l'Ebre, & *Hesperie*, à cause de sa situation en la partie Occidentale de l'Europe. Muza, l'un des chefs des Sarrasins qui s'y établirent, tâcha en vain de lui faire porter le nom de Muz-Arabie. Justin dit qu'elle a tiré son nom d'Espagne, ou Hespagne, du Roi Hispagnus. D'autres soûtiennent que ce nom vient de celui de Seville, en Latin *Hispalis.* Ortelius pousse trop loin l'art de deviner, quand il dit que l'Espagne, autre-fois nommée *Pania*, eut depuis par corruption le nom de *Spania*, d'où est venu celui d'Espagne. Il est pourtant sûr que le nom de *Spania* se trouve dans quelques anciens Auteurs. Quelques Geographes la font quarrée, en ôtant la Catalogne ; les autres triangulaire ; & d'autres la comparent à une peau de bœuf étenduë sur la terre. Sa veritable figure la fait ressembler à une presqu'isle environnée de l'Ocean vers le Septentrion, vers l'Occident, & en partie vers le Midi ; & de la mer Mediterranée vers l'Orient, & en partie du côté du Midi. Entre le Septentrion & l'Orient, elle est contiguë au Continent, où les Monts Pirenées la séparerent de la France, & d'où elle s'avance jusqu'au détroit de Gibraltar, qui est l'ouverture de l'Ocean à la mer Mediterranée, & qui sépare l'Espagne de l'Afrique. Elle s'étend depuis environ le 35. degré de latitude, jusqu'au 44. qui font 200. lieuës de France, du Midi au Septentrion ; & depuis le 9. degré de longitude, jusqu'au 24. qui font environ 260. lieuës. Ainsi on peut assurer que l'Espagne a 220. lieuës depuis le cap de Finisterre en Galice, jusqu'à celui de Creuz en Catalogne, & 170. depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à celui de Las-Pennas dans l'Asturie. Sa plus grande longueur de 260. lieuës, est depuis le cap saint Vincent dans l'Algarve, jusqu'en Catalogne. La premiere division de l'Espagne a été faite par les Romains, en Espagne citerieure, qui étoit la plus proche d'eux, & Espagne ulterieure, qui comprenoit la partie la plus éloignée. Depuis, ils en firent trois portions, ou Provinces ; la Bétique, la Tarraconnoise, & la Lusitanique. La seconde étoit la plus grande, & comprenoit la Navarre, la Castille & l'Aragon.

ROYAUMES DE L'ESPAGNE, SES PORTS, & ses Rivieres.

L'Espagne a eu autre-fois jusqu'à quatorze Roïaumes, moins considerables que la plûpart de nos Provinces en France ; mais les titres magnifiques plaisent à cette Nation. De ces Roïaumes, il y en a trois au Septentrion, qui sont la Navarre, la Biscaïe & les Asturies ; trois vers l'Occident, la Galice, le Portugal & les Algarves ; trois au Midi, l'Andalousie, Grenade, & Murcie ; trois vers l'Orient, l'Aragon, Catalogne, & Valence ; deux au milieu du païs, Leon, & Castille, qu'on divise en vieille & nouvelle. Madrid est aujourd'hui la ville Capitale de toute l'Espagne. Tolede & Seville ont eu autre-fois cet honneur. On n'y donne proprement le nom de Citez, qu'aux villes qui ont Siege Episcopal. Il y a huit Archevêchez & quarante-cinq Evêchez. Les Metropoles sont Tolede, Burgos, Compostelle, Seville, Grenade, Valence, Saragosse, & Tarragone. Nous parlerons ci-dessous dans un article separé, de tous les Archevêchez & Evêchez d'Espagne. Les meilleurs ports d'Espagne sont, la Corunna dans la Galice, sur l'Ocean ; Carthagene dans le Roïaume de Murcie, sur la Mediterranée ; Setubal, Saint-Sebastien, Saint-Andero, le Passage, le port Sainte-Marie, près de Cadis, Palos, &c. Ses principales rivieres sont l'Ebre, *Iberus*, qui se décharge dans la Mediterranée ; le Guadalquivir, mot Arabe qui veut dire, *le grand Fleuve*, en Latin *Bætis*, qui passe par Seville, & porte ses eaux dans l'Ocean ; la Guadiana, autre mot Arabe, en Latin *Anas*, qui se perd en terre durant une lieuë ; le Tage, en Latin *Tagus* ; le Douere, *Durius*, &c. Comme l'Ebre communique son nom d'Iberie à l'Espagne ; que le Douere roule une plus grande quantité d'eau ; que le Tage entraine de l'or avec son sable ; que le Guadalquivir passe par le plus beau païs de l'Espagne ; & que la Guadiana se perd en terre ; les Auteurs du païs disent, que l'Ebre l'emporte pour le nom, le Douere pour la force, le Tage pour la renommée, le Guadalquivir pour les ri-

chesses, & que la Gudiana n'aïant pas de quoi répondre aux autres, se cache en terre.

QUALITEZ DU PAIS, ET MOEURS DES peuples d'Espagne.

L'air d'Espagne est generalement bon, & le terroir seroit fertile, s'il étoit cultivé. Plusieurs choses font que ce païs est peu habité, ses montagnes, le peu de fecondité des femmes, le banissement des Maures, dont plus de huit cens mille furent contraints de sortir d'Espagne, l'an 1610. les colonies, & les armées qu'on envoie dehors. Aussi on a observé que jamais il n'y a eu plus de sept mille Espagnols naturels, en aucune armée d'Espagne. Les Provinces les plus fertiles sont situées vers le Levant, & vers le Midi. L'on y manque de grains, mais en récompense on y trouve d'excellens vins, de bons fruits, & des huiles très-recherchées. Les Espagnols sont ordinairement orgueilleux, & paresseux. Ils estiment les Arts peu honorables, de sorte qu'il faut que les Ouvriers leur viennent de chez les étrangers. L'Espagne produit d'assez bons fruits, & l'on y trouve des mines de cuivre, de mercure, de fer, de plomb & de sel. Il y en a aussi d'or & d'argent, qui ont été épargnées depuis la découverte de l'Amerique. Celles des Asturies, de Galice, & de Portugal rendoient des sommes immenses aux Romains. Les richesses, qui viennent des Indes en Espagne, sont incroïables. L'an 1618. on trouva que depuis leur découverte, elles avoient fourni quinze cens trente-six millions d'or; bien que la premiere dépense pour une telle entreprise ne fut que de douze mille ducats, qui furent avancez par un Secretaire d'Etat. Ces sommes sont immenses; mais la necessité qu'on a en Espagne de recouvrer les marchandises étrangeres, y épuise la plûpart de l'or, & de l'argent. Cela fit dire au Roi Henri *le Grand*, que les pistoles chez les Espagnols marquoient leur richesse; mais qu'étant portées ailleurs, elles faisoient voir leur pauvreté. Ils y font commerce de laines & d'autres denrées, qui y attirent les marchands étrangers; mais leur or est ce qui en fait venir davantage. C'est pour cette raison qu'on voit pour l'ordinaire leurs ports remplis de vaisseaux, qui y viennent de l'Ocean, & de la Mediterranée. Quoi-qu'il en soit, c'est du moins par là qu'ils entretiennent chez-eux l'abondance, & les richesses. Les chevaux d'Espagne sont generalement estimez: ceux d'Andalousie sont les plus vifs; ceux d'Asturie, que les Romains nommoient *Astrucones*, les plus forts; ceux de Portugal les plus vîtes, d'où vient que les anciens nous ont voulu persuader que les cavales y concevoient avec le vent. Les Espagnols se vantent d'avoir trois merveilles considerables: une Cité ceinte de feu, avec des murailles de cailloux; c'est Madrid: un pont sur lequel on voit couler l'eau; c'est l'Aqueduc de Seville: & le plus riche pont de la terre, où passent d'ordinaire plus de dix mille moutons, & où l'on pourroit mettre une armée en bataille; c'est celui de la Guadiana. Leur milice est assez bien disciplinée; & leur infanterie meilleure que la cavalerie. Ils sont assez secrets, grands formalistes en tout ce qu'ils font. Ils se vantent d'avoir de toutes les Langues, celle qui est la plus propre à commander. Ils disent aussi que leur nation fournit le monde de Generaux d'armée, & que le Seigneur de l'Univers doit naître Espagnol. On peut dire avec plus de verité qu'ils sont graves, mysterieux, fins, politiques, lents à se résoudre, mais constans à poursuivre ce qu'ils ont résolu.

Les Espagnols ont été en réputation pour l'esprit, depuis le tems d'Auguste; & leur païs a donné à l'Empire & à la ville de Rome divers Orateurs, divers Philosophes, & quelques Jurisconsultes; mais il a été encore plus fecond en Poëtes. Depuis que l'Espagne a été soûmise à la tyrannie des Sarrasins & des Maures, elle n'a pas laissé de produire un assez grand nombre d'Ecrivains Arabes, & Juifs; la plûpart Medecins, Astronomes, Philosophes ou Rabbins: & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres Auteurs de ces Sectes répanduës dans les diverses Provinces du monde. Mais ces tems, dans lesquels florissoient les Mahometans & les Juifs d'Espagne, furent des siécles de Barbarie pour les Sciences Chrétiennes, & les Lettres Humaines; jusqu'à ce que le Roi Catholique Ferdinand, aïant remis sous sa puissance une bonne partie du Roïaume, on y vit refleurir les Arts & les Sciences, par la communication que les Espagnols eurent avec la France & l'Italie. Le caractere particulier des Sçavans d'Espagne est la gravité, mais une gravité qui est opposée à la subtilité, & à la gentillesse d'esprit, qu'on attribuë à quelques autres Nations. On dit que les Italiens écrivent élegamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment. Entre les Espagnols ceux de Cordouë ont réussi dans la Poësie, dès le tems même de Ciceron; mais au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrément; ceux de Tolede sont ordinairement délicats & subtils; les Castillans sont meilleurs Medecins, & plus habiles Jurisconsultes que les autres; ceux du Roïaume de Valence passent pour bons Orateurs, & bons Medecins; & les Portugais s'adonnent avec plus de succès à la Poësie, & à la Musique. Strabon assure que les habitans d'Andalousie excelloient au-dessus des autres Espagnols dans l'étude de la sagesse, & dans les productions d'esprit. Enfin, on a remarqué que les païs de l'Espagne exposez au Midi & à l'Orient, sur tout le long des côtes de la Mediterranée, ont été fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de sçavans hommes; mais que les esprits sont plus grossiers, & plus pesans dans la Navarre, la Biscaïe, les Asturies, & la Galice: ce qu'on a attribué à la constitution de l'air & à la sterilité du terroir.

Barclay & plusieurs autres, jugent que l'Espagne n'a pas été si heureuse dans la production des gens de belles Lettres, que dans celle des autres sortes de Sçavans, qu'on n'y a point vû fleurir la Philologie, & la connoissance des Langues, comme dans l'Italie & dans la France. D'autres disent, qu'en effet, il n'y a pas eu un grand nombre de Philologues, ou Sçavans dans les belles Lettres; mais que ceux qui s'y sont appliquez, se sont rendus très-habiles dans la connoissance des Langues Hebraïque, Grecque & Latine, dans la Poësie, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, & dans toutes sortes d'Antiquitez. Les Historiens Espagnols, & particulierement ceux qui ont écrit en cette Langue, ont pour l'ordinaire assez de pureté & d'ornement dans le style; & ils ont surpassé en ce point ceux qui ont écrit en Latin; mais les uns & les autres sont accusez de peu de fidelité, & de beaucoup de passion pour leur propre gloire. Ils ont fait remonter leurs genealogies & leur origine jusqu'à Tubal & à Japhet, par des fictions impertinentes, puisées la plûpart dans le faux Berose. Leurs Histoires & leurs Antiquitez Ecclesiastiques, ne s'écartent pas moins de la verité. Un sçavant Critique de nos jours a remarqué aussi dans les Historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur Etat, & trop d'affectation dans la maniere de débiter les maximes de leur politique, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal réüssi que les Italiens; les uns & les autres s'étant apparemment formez sur le modele de Tacite. A l'égard des Poëtes Espagnols, ils ont un caractere tout à fait singulier: ils n'ont point apporté assez d'art dans leurs Poëmes; & ils y ont negligé l'érudition, ne s'appliquant qu'au choix des mots & des phrases élegantes, sans se mettre en peine d'étudier la Fable, ni les belles Lettres, qui sont absolument necessaires aux Poëtes. C'est pourquoi ils n'ont point réüssi dans le Poëme Epique; & s'ils ont fait quelque chose de supportable dans le genre Dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les regles d'Aristote ni d'Horace; mais pour s'être laissé aller heureusement à quelques saillies de leur propre genie, qui quoique très-irregulieres, n'ont pas laissé d'emporter les applaudissemens du peuple. Pour ce qui est des Orateurs en langue vulgaire, on ne voit pas qu'il y en ait eu beaucoup dans le Barreau; mais l'Eloquence de la Chaire a fleuri de tems en tems en la personne de plusieurs Prédicateurs celebres, dont le plus éloquent a été Loüis de Grenade. L'Espagne a produit aussi quelques Philosophes illustres dans le Christianisme, aussi-bien que dans le Mahometisme; mais ces Philosophes se sont presque tous attachez à la doctrine d'Aristote, & des Peripateticiens, par l'inclination de leur esprit né pour la Dialectique, & pour les reflexions subtiles, & Metaphisiques. Les Espagnols estiment fort leurs Mathematiciens, & leurs Jurisconsultes: ce qui est un effet de la complaisance qu'ils ont pour leur Nation. Quant aux Théologiens & Interpretes de l'Ecriture-Sainte, l'Espagne en a fourni un bon nombre. Il est vrai qu'elle a donné peu de Controversistes; parce que (disent les Critiques Espagnols) c'auroit été se battre contre des spectres & des fan-

tômes, si l'on s'étoit amusé à écrire de la Controverse, dans un païs qui ne souffre point d'Heretiques. Mais puisque l'on a vû en Espagne des Deïstes, & des ennemis de la Trinité, & de l'Incarnation, c'étoit un beau sujet aux Sçavans de cette Nation, pour faire paroitre leur zele, & leur capacité, en défendant la Religion Chrétienne. A l'égard des Casuistes, ou Théologiens de la Morale, ce païs en a produit une infinité; comme Escobar, Soto, Sanchez, Vasquez, Martinez, Fernandez, Suarez, Lopez, d'Avila, Ledesma, Medina, Mendoza; & plus de deux cens autres, dont le nombre est plus considerable que l'autorité; puisque la plûpart sont tombez dans des opinions, qui ont été censurées & condamnées par l'Eglise. Il est vrai, que la Nation Espagnole a excellé en Auteurs Ascetiques, qui ont enrichi l'Eglise de Livres spirituels & de dévotion; & l'on remarque que la Langue de ce païs a une qualité particuliere pour ces sortes d'Ouvrages; parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées.

HABITANS, ET GOUVERNEMENT d'Espagne.

L'Espagne a reçû ses premiers peuples des Celtes, d'où est venu le nom de *Celtibers*, comme qui diroit *Celta ad Iberum*. Les Pheniciens & les Carthaginois occuperent depuis les parties les plus meridionales, & les plus proches de l'Afrique, s'efforçant de se rendre maitres de tout le païs. Les Romains les en chasserent, & l'ont possédée entierement après la prise de Carthagene, en 608. de Rome, & 146. avant J. C. & après celle de Numance en Espagne, par Scipion *le Jeune*, Africain, l'an 620. de Rome, & 134. avant l'Ere Chrétienne. Sur le déclin de leur Empire, les Goths, les Vandales, les Sueves, les Alains & les Silinges s'y établirent, & le partagerent entr'eux. Les Goths à la fin en demeurerent seuls Maîtres; & Vallia, Roi de ces peuples, l'an 416. après Alaric, Astaulphe & Sigeric, fut le premier qui fixa sa demeure dans cette region. Sous le regne de Roderic, les Maures y furent appellez par le Comte Julien, dont ce Roi avoit deshonoré la fille. Ils remporterent diverses victoires: le malheureux Roderic fut tué dans une, en 713. & les Infideles reduisirent les Goths à se retirer dans les montagnes de Leon, des Asturies, & de Galice. Dom Pelage y établit un Roïaume, en 717. Depuis, Charles *Martel* aïant défait les Maures en France, l'an 732. & Charlemagne les aïant battus en Espagne, l'an 778. les Goths sortirent peu à peu de leurs montagnes, & dans la suite des siécles, chasserent entierement les Infideles de leur païs. C'est ainsi qu'en l'espace de sept ou huit cens ans, les quatorze Roïaumes, dont nous avons parlé, se sont formez dans ces Etats. Tous ces Roïaumes ont été réduits à trois, qu'ils appellent Castille, Aragon & Portugal. L'Aragon fut joint à la Castille, en 1474. par le mariage de Ferdinand Roi d'Aragon, avec Isabelle heritiere de Castille. On les nomma *les Rois*, & ils chasserent les Maures de Grenade. Jeanne, une de leurs filles, fut mariée à Philippe d'Autriche, Duc de Bourgogne, &c. Charles né de ce mariage herita de ces Roïaumes, & après la mort de Ferdinand son grand pere, qui arriva en 1515. il succeda à celui d'Aragon. Philippe II. se rendit maître du Portugal, après la mort de Dom Sebastien, en 1578. & ses successeurs en ont été maîtres durant 52. ans. Mais l'an 1640. ce Roïaume reconnut pour son Roi, Jean IV. de la Maison de Bragance. Les Rois d'Espagne exercent une souveraine autorité, & ont plusieurs Conseils, que nous nommerons plus bas.

ETATS ET ORDRES D'ESPAGNE.

Le Roi d'Espagne est veritablement le plus grand terrien de l'Univers. Quelques-uns de ses prédecesseurs se sont vantez que le soleil ne se couchoit jamais sur leurs terres; & que cet astre seul pouvoit par sa course mesurer l'étenduë de leurs Etats. Les Espagnols ont autrefois fait imprimer des lettres du Roi de Perse au leur, avec cette inscription, *Au Roi qui a le soleil pour chapeau.* Ses Etats s'étendent dans les quatre parties de la Terre. Outre l'Espagne il possedoit en Europe les Provinces des Païs-Bas, six Châtellenies du Charolois, dans le Duché de Bourgogne, & la Franche-Comté. Mais cette disposition a été changée par l'établissement de la Republique des Provinces-Unies, & par les conquêtes de Loüis XIV. Roi de France, qui a conquis la Franche-Comté, & une partie des villes & Provinces des Païs-Bas, & par le Traité conclu à Utrecht le 11. Avril 1713 Le Roi d'Espagne a en Italie le Duché de Milan, les Roïaumes de Naples & de Sicile, Final, Orbitello, & plusieurs autres places, les isles Baleares Majorque, & Minorque, avec la Sardaigne. Sur la côte d'Afrique en Barbarie, il a les places d'Oran, Larache, Mahamore, Pennon de Velez, Marsalquivir, Millille, &c. Les isles Canaries dépendant de lui avec toute l'Amerique, à la reserve du Bresil, & de ce que les François & les Anglois y tiennent. En Asie, il est maître des Philippines, & d'un très-grand nombre d'autres païs. Les Espagnols ont les Ordres militaires de saint Jacques de l'Epée; d'Alcantara, auquel on a uni celui de saint Julien du Poitier; de Calatrava; de saint Sauveur de Mont-real; & d'Avis. Ils avoient encore autre-fois celui de Bande, de la Colombe, & du Vase de la Vierge Marie.

LA RELIGION ET L'ERE ESPAGNOLE.

Le Roi d'Espagne porte le titre de *Catholique* depuis Ferdinand V. à qui le Pape Alexandre VI. le donna, après la prise de Grenade. Il ne permet que la seule Religion Catholique Romaine dans ses Etats; & on n'y en professe point d'autres, du moins en apparence, depuis que les Juifs & les Maures en ont été chassez. L'Inquisition y a été établie contre les Heretiques. On dit qu'en quelques Eglises de Tolede, l'on pratique encore aujourd'hui l'Office Mus-Arabique, institué par saint Leandre & saint Isidore, continué parmi les Chrétiens après la venuë des Maures, & pour la plûpart aboli par le Pape Gregoire VII. Le nom de Mus-Arabe fut donné aux Chrétiens, qui demeuroient sous la domination des Maures, du Muzar Gouverneur de ce Roïaume. Les premiers Rois Gots étoient Ariens. Ingone de France, fille de Sigebert, épousa le Prince Hermenigilde, & le convertit. Ce changement lui acquit la couronne du martyre, en 585. Recarede, son frere se fit Catholique. L'Espagne a huit Archevêchez, & quarante-cinq Evêchez, dont on verra le dénombrement ci-dessous, dans un article separé. D'autres mettent onze Archevêchez & cinquante-six Evêchez, parce qu'ils y comprennent les trois Metropoles de Portugal, Brague, Lisbonne & Evora, avec ses onze Sieges Episcopaux. On compte encore en Espagne vingt ou vingtcinq mille Paroisses, avec grand nombre d'Abbaïes, & de Monasteres fort riches. L'Ere d'Auguste ou Espagnole, précede l'Ere Dionysienne, que nous appellons les années de grace, de 38. ans accomplis. Cette façon de compter a été reçûë universellement dans l'Espagne, environ l'an 1351. qu'on lui substitua les années de salut. Ce qu'il est important de sçavoir pour la lecture des Conciles tenus à Tolede, à Seville, &c. ou pour les Chroniques d'Idace & des autres Auteurs Espagnols.

DE L'ETAT ECCLESIASTIQUE en Espagne.

Le Roi ne donne pas les Abbaïes, parce qu'elles sont toutes regulieres, à la reserve de deux ou trois, qui sont Commendataires, & qui sont proprement des especes de Doïennez d'Eglises Collegiales. Mais il y a bien plus d'Evêchez & d'Archevêchez à donner qu'en France; car outre les Indes, où il y a plus de quarante Evêchez ou Archevêchez, dont quelques-uns valent vingt & trente mille ducats de rente; outre l'Etat de Milan; le Roi a en Espagne, dans les isles de de Sicile, de Sardaigne, de Majorque & Minorque, & au Roïaume de Naples, vingt-deux grands Archevêchez, & environ cent Evêchez, d'un revenu très-considerable. L'Archevêché de Tolede, qui est le plus riche, rapporte trois cens mille ducats de rente. Les autres quatre-vingt-dix mille, soixante & dix mille, quarante mille, &c. Pour ce qui est des Canonicats, quand un Evêque est Cardinal, il les donne tous, comme fait

celui de Tolede; mais quand les Évêchez sont du domaine, c'est-à-dire, dans le païs conquis sur les Maures, comme Seville, Grenade, &c. ou que le Roi a fondé les Evêchez, ce Prince donne tous les Canonicats. A l'égard des autres Evêchez, le plus commun usage d'Espagne est, que des douze mois de l'année le Pape en a quatre pour pourvoir aux Canonicats, & l'Evêque & le Chapitre en ont huit, pendant lesquels ils les donnent alternativement. Ces Canonicats sont la plûpart d'un grand revenu; & ceux de Tolede, qui sont au nombre de quarante, valent chacun plus de trois mille ducats de rente. Quand un Evêque meurt, c'est le Chapitre, pendant la vacance du Siege, qui donne les Canonicats, ausquels l'Evêque a droit de pourvoir, & non pas le Roi, comme en France. La Regale n'appartient pas non plus au Roi, mais au Pape: c'est pourquoi les Nonces & les Legats y ont bien plus de pouvoir qu'en France. Il faut remarquer que les Rois d'Espagne n'ont la nomination des Evêchez, que depuis l'an 1523. que le Pape Adrien VI. l'accorda à Charles-*Quint*, dont il avoit été Precepteur.

ARCHEVÊCHEZ ET EVÊCHEZ D'ESPAGNE.

Archevêché de Tolede, *dans la Castille nouvelle.*

Evêchez Suffragans.

Dans la même Castille, Signença, Osma, Cuença, Valladolid.
Dans la Castille vieille, Segovie.
Dans l'Andalousie, Cordouë, Jaën.
Dans le Roïaume de Murcie, Carthagene.

Archevêché de Burgos, *dans la Castille vieille.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Castille vieille, Calahorra & la Calzada, unis.
Dans le Roïaume de Leon, Palença.
Dans le Roïaume de Navarre, Pampelune.

Archevêché de Compostelle, *en Galice.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Galice, Lugo, Orense, Tuy, Mondognedo.
Dans le Roïaume de Leon, Salamanque, Astorga, Zamora.
Ciudad-Rodrigo, Leon.
Dans la Castille vieille, Avila.
Dans l'Estremadure, Placenzia, Badajos, Coria.
Dans l'Asturie, Oviedo.

Archevêché de Seville, *dans l'Andalousie.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Andalousie, Cadix.
Dans le Roïaume de Grenade, Guadix.
Dans la Canarie, Canaria.

Archevêché de Grenade, *dans le Roïaume de Grenade.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Roïaume, Malaga, Almeria.

Archevêché de Sarragosse, *dans l'Aragon.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Roïaume d'Aragon, Huesca, Iaca, Taraçona, Balbastro, Teruel, Albaracin.

Archevêché de Tarragone, *dans la Catalogne.*

Evêchez Suffragans.

En Catalogne, Barcelone, Gironne, Lerida, Vich, Solsona, Urgel, Tortose.

Archevêché de Valence, *dans le Roïaume de Valence.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Roïaume, Origuelle.
Dans l'Isle de Majorque, Mallorca ou Majorque.

DE LA COUR, ET DE LA MAISON DU ROI d'Espagne.

La Cour du Roi d'Espagne ne se peut pas appeller proprement Cour, en comparaison de celle de France, ni même au prix de celle de plusieurs autres Princes de l'Europe, qui sont beaucoup plus magnifiques. On ne voit le Roi que dans les Audiences qu'il donne aux Ambassadeurs, ou à ses sujets, un jour de la semaine, où il vient dans une salle exprès pour cela. Le reste du temps il est le plus souvent enfermé dans son Palais, où tout le monde se va promener dans les cours, dont il y en a deux à Madrid, assez semblables aux cloîtres des Maisons Religieuses. Là sont plusieurs boutiques fournies de toutes sortes de marchandises, & toutes les salles basses du Palais servent de chambre aux Conseils qui s'y tiennent le matin. Il n'y a pas un homme marié qui couche dans le palais, excepté le Roi: & toutes les femmes qui y demeurent sont, ou veuves appellées *Duegnas*, ou Dames de la Reine, qui sont des filles de la plus grande qualité. Les Infantes, c'est-à-dire, les Princelles, ont des Menines, qui sont des filles de qualité, ainsi nommées, parce qu'elles n'ont que des souliers bas, & point de patins. Le Roi & la Reine ont aussi des Menins, qui sont comme les Pages en France, & qui dans le Palais, & dehors même, n'ont jamais ni manteau ni chapeau. Il y a de certains jours de la semaine où l'on voit dîner le Roi & la Reine, qui dînent chacun en son particulier. Les Infants sont les fils du Roi, dont l'aîné porte le nom de Prince des Asturies, en consideration de ce que ce fut le premier païs où regna le Roi Dom Pelage, lorsque les Chrêtiens ses sujets furent chassez d'Espagne par les Sarrasins dans le VIII siecle. Quoique l'Espagne soit un Roïaume hereditaire, le Roi ne laisse pas d'assembler les Etats du païs, qu'on appelle *las Cortes*, où tous les Roïaumes réünis à celui de Castille envoyent leurs Députez, pour prêter le serment de fidelité au Prince des Asturies, & le reconnoître comme legitime successeur de la Couronne. Toutes les charges de la Cour d'Espagne se donnent, & pas une ne se vend. Il y a trois sortes de Gardes du Roi, sçavoir, la Garde Bourguignonne, l'Allemande & l'Espagnole. La Bourguignonne est la premiere; parce que la principale grandeur des Rois d'Espagne vient de la Maison de Bourgogne, dont ils ont gardé l'Ordre de la Toison; l'Allemande a été choisie par les Princes de la Maison d'Autriche; l'Espagnole est l'ancienne Garde des Rois de Castille. Elle est composée de trois Compagnies, & s'appelle aussi de *la Lancilla*, parce que ces Gardes étant à cheval, portent de petites lances ornées de houpes. Outre cela, il y a cent hommes d'armes, & une Compagnie de cinquante Gardes, nommez d'*Espinosa*; parce qu'ils doivent être natifs du bourg d'Espinosa, près de Burgos, qui ont le privilege de coucher le plus près de la personne du Roi. On dit que c'est à cause qu'en l'année 1010. ou environ, un Sanche de Valle-Espinosa avertit le Comte de Castille, que sa mere le vouloit empoisonner. Les Seigneurs d'Espagne prennent ordinairement l'habit des Ordres de S. Jacques de Calatrava, ou d'Alcantara; car celui de Monteza n'est pas si illustre. Pour celui de la Toison de Bourgogne, on le donne ordinairement aux Princes & Seigneurs étrangers; ce qui ne fâche point les Espagnols; parce que ce dernier Ordre n'apporte aucun revenu, au lieu qu'il y a de belles Commanderies dans les autres. Un des plus grands honneurs que puissent obtenir ceux qui s'attachent à la Cour, & qui ne vont point à la guerre, ou ne sont point envoyez dans des Gouvernemens, c'est d'être faits Gentilshommes de la bouche, ainsi appellez, parce qu'ils ont droit d'entrer au dîner & au souper du Roi; mais le plus grand honneur est d'être Gentilhomme de la Chambre, dont il y en a de trois sortes; les uns qui servent actuellement; les autres qui entrent & ne servent point; & d'autres qui portent la clef sans entrer ni servir. Tous les Gentilshommes de la Chambre ont une clef qui ouvre toutes les portes du Palais, où ils peuvent entrer quand ils veulent; car les portes sont toûjours fermées, & il n'y a point d'Huissiers.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DE la Reine.

La Reine, outre ses Maîtres d'Hôtel & autres Officiers, a plusieurs *Duegnas*, ou veuves, & plusieurs Dames & Menines. Toutes les *Duegnas*, qui sont des veuves de grande qualité, sont couvertes de toile blanche, qui est l'habillement le plus ordinaire des veuves. Devant la Reine, non seulement tous les Grands d'Espagne se couvrent, mais aussi tous les hommes de qualité, lorsqu'ils s'entretiennent avec quelque Dame de la Cour. Les femmes des Grands ont aussi beaucoup de prérogatives par dessus les autres Dames; car la Reine se leve quand elles entrent, & leur fait donner des carreaux, nommez *Almohadas*. Les femmes des fils aînez des Grands & des Ambassadeurs des Rois joüissent du même privilege. La fille aînée d'un Grand herite aussi de la *Grandezza*, lorsqu'il n'y a point d'enfans mâles après la mort du pere.

DES GOUVERNEMENS ET DES CHARGES d'Espagne.

En Espagne, les Gouvernemens, & les charges de Judicature ou de Milice, ne se donnent & ne se vendent point comme en France; mais cette coûtume a ses inconveniens, aussi-bien que la venalité des offices. Car on donne souvent les charges à des gens qui n'y aspirent que pour s'enrichir,& pour faire, ou pour rétablir leur fortune, non point en consideration de leur merite, mais selon le caprice des favoris. A Cordouë neanmoins, à Grenade, & à Seville, il y a une Compagnie nommée *Cabildo*, ou Chapitre, composé de vingt-quatre Gentilshommes, qui gouvernent la ville & le territoire, avec un *Alguazil-Mayor*, c'est-à-dire, un *Echevin* ou *Consul*: ces vingt-quatre offices se vendent comme les charges du Parlement en France, & sont aussi hereditaires dans les familles. On ne voit pas que l'on se plaigne en Espagne de ces vingt-quatre Officiers, comme on se plaint des autres qui ont eu leurs charges par faveur. Dom Loüis de Haro avoit été Alguazil-Mayor de Cordouë: & le Duc d'Alcada de Seville: les plus qualifiez du Roïaume estiment fort ces Offices du *Cabildo*. Les Gouverneurs des Provinces, ou des villes, ne sont que triennaux: c'est pourquoi les Gouverneurs font ordinairement tout ce qu'ils peuvent, pour amasser de grands biens pendant ces trois ans. Quelque-fois on continuë un Gouverneur, mais cela n'est pas ordinaire. Pour les Indes, les Gouvernemens sont de sept ans, dont on compte six de demeure & un pour le voïage en allant & en revenant. Le Roi d'Espagne envoye des Vicerois à Naples, en Sicile, en Sardaigne, en Aragon, à Valence, en Catalogne, en Navarre, en la nouvelle Espagne, & au Perou. Les autres Provinces d'Espagne sont réünies au Royaume de Castille, & se gouvernent par les Conseils. On n'y met pas des Gouverneurs, mais des *Corregidors*, ou des *Tenientes* dans les villes; des *Alcaydes* dans les châteaux, & des Generaux des côtes. Il faut distinguer ces *Alcaydes* des *Alcades*; car ceux-ci sont des Juges inferieurs,comme nos Baillifs ou Lieutenans Generaux; & les *Alcaydes*, sont des Commandans des forteresses. La Province de Guipuscoa n'a point non plus de Gouverneur, mais un Capitaine General des Garnisons, à qui neanmoins les François donnent le titre de Gouverneur. Hors d'Espagne il y a plusieurs Gouvernemens; entr'autres, celui des Païs-Bas; celui de Milan; celui de Majorque & de Minorque. Il y a encore des Gouverneurs dans les principales villes d'Afrique, comme à Oran, dont dépendent le Pignon de-Velés & Medilla; & à Ceuta. Le Roi d'Espagne envoye aussi un grand nombre de Gouverneurs dans les Indes Orientales, & dans les Occidentales, principalement dans la nouvelle Espagne, dans le Perou, & dans les Royaumes voisins; où il y a, outre les deux Vicerois, quantité de Capitaines Generaux, à qui on donne quelquefois le titre de Gouverneurs, & même de Vicerois, & qui sont Présidens des Conseils de ce païs-là.

DES JURISDICTIONS ET DES CONSEILS d'Espagne.

La Justice se rend en Espagne à peu près de la maniere qu'elle se rend en France. Les premiers Juges sont les Alcades des bourgs, dont la fonction est semblable à celle de nos Baillifs. L'Alcade a un *Teniente* & un *Alguazil*, avec lesquels il juge des causes civiles & criminelles. On a établi dans les grandes villes des *Corregidors*, qui sont comme des Gouverneurs, mais qui n'en ont pas le titre, ni toute l'autorité; car on en voit même dans les villes qui ont des Gouverneurs. Celui de Seville se nomme *Assistente* & non pas *Corregidor*, & préside en la Chambre des vingt-quatre. Les plus grandes villes ont une Cour d'Alcades, qui sont plus ou moins, selon la quantité du peuple. Il y en a quatre à Pampelune, & huit à Madrid. Dans celles où il n'y a point de Cour d'Alcades, comme à Seville & à Cordouë, la Justice est exercée par un Alcade civil, & par un Alcade criminel. De tous ces Tribunaux il y a appellation aux Conseils, dont quelques-uns jugent en dernier ressort comme nos Parlemens; & des autres on peut encore appeller à Madrid, où sont tous les Conseils suprêmes. A proprement parler, il n'y a hors de Madrid que le Conseil de Navarre qui soit Souverain, de la maniere que le sont nos Parlemens: car encore qu'il y ait des Conseils à Sarragosse, à Barcelonne, & à Valence, & même dans les isles de Sardaigne, de Majorque & de Minorque, qui sont jointes à la Couronne d'Aragon, il y a neanmoins un Conseil souverain d'Aragon à Madrid; mais il n'y a point à Madrid de Conseil de Navarre; tout se jugeant en dernier ressort à Pampelune, par le Conseil composé d'un *Regent* ou President, & de sept *Oidores*, ou Conseillers. Tous les Conseils de Madrid se tiennent dans les salles du Palais du Roi. Elles sont disposées de maniere, que par des jalousies qui y donnent, le Roi peut entendre tout ce qui s'agite dans toutes les Chambres; & outre cela tous les Vendredis on lui rend compte de ce qui s'est passé de considerable pendant la semaine, ce qui s'appelle *Consultas*. Le Conseil suprême d'Aragon à Madrid, est composé d'un Président, que l'on nomme Vice-Chancelier, & de sept Conseillers, deux d'Aragon, deux de Catalogne, deux de Valence, & un des isles. Il fut érigé par Ferdinand, & confirmé par Charles-*Quint*. Le Conseil d'Italie, qui fut établi par Charles-*Quint*, est composé d'un Président & d'un même nombre de Conseillers. Le Conseil de Flandres, établi par Philippe IV. n'a qu'un Président & deux Conseillers. Le Conseil des Indes est composé d'un President & de douze Conseillers. Le Conseil de Castille, qui est le plus considerable d'Espagne, est appellé *Consejo Rëial*. Sa Jurisdiction s'étend sur toute l'Espagne, excepté la Navarre & l'Aragon, avec le Royaume de Valence & la Catalogne; car le Conseil de Navarre juge sans appel, comme nous l'avons dit; & il y a un Conseil suprême à Madrid pour Aragon, Catalogne & Valence. Du Président du Conseil de Castille, & des plus anciens Conseillers, se forme un autre Conseil, nommé *le Conseil de la Chambre*, qui est le plus haut degré où les gens de robe puissent être élevez. Le Conseil d'Etat n'est rempli que de ceux qui ont vieilli dans les Gouvernemens, dans les commandemens des Armées & dans les Ambassades. Il y a aussi un Conseil de guerre, & un Conseil de finances. L'Espagne a encore trois Conseils qui lui sont particuliers; sçavoir, 1. de l'Inquisition; 2. de la Croisade; & 3. des Ordres Militaires. Outre les neuf Tribunaux de l'Inquisition établis à Tolede, à Grenade, à Seville, à Cordouë, à Murcie, à Cuença, à Logrone, à Lerena & à Valladolid, il y en a un souverain à Madrid, dont le Président se nomme *Inquisiteur General*, & les Conseillers simplement *Inquisiteurs*. Ils connoissent souverainement de quatre crimes; sçavoir d'Heresie, de Sortilege, de Sodomie & de Polygamie; & l'Arrêt qu'ils rendent contre les accusez, s'appelle un *Auto d'Inquisition* ou *Auto da Fé*. Le Conseil de la sainte Croisade, est composé d'un Commissaire general, qui est Président, & de six Conseillers, qui sont du Conseil de Castille, ou de celui des Indes, ou de celui d'Italie. Il fut établi en 1509. du temps du Pape Jules II. sous pretexte de la Croisade, ou de la guerre avec les Infideles. Quoique le Roi d'Espagne soit en paix avec le Turc, & avec les Princes d'Afrique, il ne laisse pas de lever toûjours des sommes immenses sur tous les Benefices d'Espagne, dont l'Archevêque de Tolede paye pour sa part cinquante mille ducats. On dit que ce fonds est employé à l'entretien des galeres contre les Infideles; & le Conseil de la Croisade connoît de tout ce qui concerne ce revenu. Il connoît aussi de tous les subsides, que le Pape permet au Roi de lever sur les Ecclesiastiques & sur le peuple, & de ce qui provient de la distribution des Bulles d'Indulgences, en faveur de ceux qui contribuënt aux frais de la guerre contre les ennemis de la Religion. Le Pape envoye tous les ans quantité de ces Bulles au Roi d'Espagne, qui en tire de grandes sommes. Le Conseil des Ordres Militaires est composé d'un Président & de six Conseillers, & connoît des causes civiles & criminelles des Chevaliers & Officiers des Ordres de saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Il voit aussi les informations, & les preuves de noblesse de ceux qui prétendent être reçûs Chevaliers dans quelqu'un de ces Ordres.

COMMENT ON PARVIENT AUX CHARGES de Judicature.

Les plus celebres Universitez d'Espagne, celles de Salamanque, & d'Alcala de Henarez, dans lesquelles, après avoir étudié les Humanitez & la Philosophie, il faut quatre ans d'étude des Loix pour être reçu Bachelier, qui est un titre necessaire pour être Avocat. Après avoir exercé quelque temps la profession d'Avocat, on peut obtenir une charge d'Alcade, ou Bailli; & ensuite un office d'Oidore, ou Conseiller. D'autres étant Bacheliers en Droit, demeurent dans les Colleges, pour obtenir une place de Collegial, ou une Chaire de Professeur. On appelle Collegial, celui qui a sa pension dans quelque College, comme ont parmi nous les Boursiers. Lorsqu'il vacque quelque office d'Alcade, ou d'Oidore, dans les Provinces, ceux qui ont une place Collegiale, ou une Chaire, tâchent de se faire nommer par les Consultans des Universitez, pour être proposez au Roi, qui de trois dont on lui envoye les noms, choisit celui qu'il lui plaît.

DES PRINCES DU SANG, OU INFANTS d'Espagne.

Les fils du Roi sont appellez Infants; ce nom leur demeure, quoi qu'ils soient mariez. Les filles sont nommées Infantes; mais on remarque une chose particuliere, qui est que, quand il n'y a point de Prince, l'aînée se nomme en Espagnol *Infante*, c'est-à-dire, Infant, comme si c'étoit un garçon; & les autres *Infantas*, qui signifient Infantes. Les Princes du Sang portent aussi le nom d'Infants. Ces Infants possedoient des Terres que l'on appelloit *Infantados*, & faisoient souvent la guerre au Roi, & prenoient le titre de Souverains, dans les Provinces & dans les villes qui leur appartenoient.

DES GRANDS D'ESPAGNE.

Il y a plusieurs Grandesses en Espagne; mais il n'y a pas tant de Grands; parce qu'il arrive souvent, que plusieurs Grandesses entrent par succession dans une même Maison. On distingue differentes sortes de Grands; les uns ne le sont que pendant leur vie, par un privilegé attaché à leur personne; les autres le sont à cause d'une Terre dont ils sont Seigneurs, à laquelle cette dignité est annexée. Il y en a encore qui le sont, sans avoir de Terres; mais c'est pour avoir rendu des services considerables à l'Etat. Tous ces Grands ont droit de se couvrir en presence du Roi, & l'on en fait trois Classes. La premiere est de ceux qui se couvrent avant que de parler au Roi. La seconde, de ceux qui commencent à parler, puis se couvrent; & la troisiéme de ceux qui ne se couvrent qu'après avoir parlé, & s'être retirez à leur place. Quoi qu'ils aient ce droit, ils attendent toûjours que le Roi leur fasse signe, ce qu'il ne manque jamais de faire: à l'égard du rang ils n'en ont point entr'eux; & lorsque les plus jeunes, & ceux de la derniere Classe sont assis sur le banc qui est du côté de l'Evangile dans l'Eglise, les plus anciens & ceux de la premiere entrant après, ne se mettent point au dessus, quoique les autres leur offrent leur place par civilité.

DE LA NOBLESSE D'ESPAGNE.

Les Gentilshommes Espagnols ne demeurent point à la campagne, comme en France & en Allemagne; parce qu'il n'y a point de village en Espagne, mais seulement des villes, ou citez, qu'ils appellent *Ciudades*, & des bourgs qu'ils nomment *Villas*. Ainsi les Gentilshommes sont mêlez parmi les Bourgeois, sans avoir aucune Seigneurie, ni Justice, ni aucune prerogative, (à la reserve des Gentilshommes d'Arragon:) c'est pourquoi la simple Noblesse d'Espagne n'est pas considerée. On ne regarde comme nobles que ceux qui sont Chevaliers des Ordres Militaires, ou qui ont des titres de Comtes, de Marquis, ou de Ducs. Ceux qui possedent ces titres, étoient autrefois appellez *Ricos homes, & Tiuffados*, qui sont des mots Gothiques; car *Ric* & *Tuff* en Allemand, signifie *puissant* & *riche*; d'où vient que l'on voit quantité de noms de Princes Goths & Francs, qui sont composez du mot *Ric*, comme Alaric, Theodoric, &c. La plûpart des Espagnols croyent que les Grands des derniers temps, sont ce qu'étoient les *Ricos homes* d'autrefois. En effet, on voit que les anciens Rois accordoient le privilege de *Ricohombria*, comme celui de *Grandezza*.

DES ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE.

Les principaux Ordres Militaires d'Espagne, sont ceux de saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Les Ordres de saint Jacques & de Calatrava disputent entr'eux sur l'ancienneté. Mais la plûpart des Historiens demeurent d'accord, que l'Ordre de Calatrava fut institué par le Roi Dom Sanche en 1158. & celui de saint Jacques en 1175. sous le Regne de Ferdinand II. Peu de temps après le même Ferdinand II. créa l'Ordre d'Alcantara en 1177. Les Chevaliers de ces trois Ordres suivoient en ce temps-là la Regle de saint Bernard. Depuis ils obtinrent dispense de se marier. Encore à present ils ne se marient point sans dispense, mais le Pape ne la leur refuse jamais. Au commencement il y avoit un Grand-Maître de chaque Ordre, qui joüissoit de plus de cent mille ducats de revenu; mais parce que les brigues des Grands, pour posseder ces dignitez, causoient souvent des guerres civiles, Ferdinand & Isabelle réünirent ces trois Grandes-Maîtrises à la Couronne, par permission du Pape, vers l'an 1500. & gagnerent par ce moyen trois cens mille écus de rente tout d'un coup. Il y a trente-quatre Commanderies dans l'Ordre de Calatrava, dont la Grande Commanderie, est de dix mille cinq cens ducats, de rente. Les autres sont de neuf mille ducats, de sept mille, ou de moindre revenu. L'Ordre de saint Jacques a trois Grandes Commanderies, sçavoir, celle de Castille, de 14000. ducats; celle de Leon, de 12000. ducats, & celle de Montalvan, de 4000. ducats; & quatre-vingt-cinq autres Commanderies, dont il y en a de 14000. de 11000. & de 10000. ducats de rente. L'Ordre d'Alcantara a une Grande Commanderie de 10500. ducats, & trente deux autres Commanderies, dont les plus riches sont de six ou sept mille ducats de revenu. Outre ces trois Ordres, il y a l'Ordre de Monteza, dans le Roiaume de Valence, qui n'a que treize Commanderies; & l'Ordre de la Toison, qui n'a aucune Commanderie, & n'est qu'un titre d'honneur. Il est bon de remarquer ici que l'Ordre de saint Jacques est appellé *le Noble*; celui de Calatrava, *le Galand*; & celui d'Alcantara, *le Riche*, quoique ces Commanderies ne soient pas d'un plus grand revenu que les autres.

DES ETATS APPELLEZ CORTES, ou Cours.

Autrefois on assembloit des Conciles, ou plûtôt des Etats Generaux, où, non seulement les Evêques & les Abbez, mais aussi le Roi, & tous les Grands d'Espagne se trouvoient. C'étoit là que l'on terminoit tous les differends qui naissoient sur le Gouvernement des Royaumes; & que l'on élisoit souvent les Rois. Ainsi Sisebut y fut élû Roi d'Espagne, après la mort de Gondemare, vers l'an 612. Dans le quatriéme Concile de Tolede, il fut arrêté, qu'aucun Roi ne seroit reconnu pour tel, qu'il n'eût été élû & confirmé par les Prélats, qui avoient alors beaucoup d'autorité en Espagne. Mais depuis l'an 1509. il n'est rien resté de ces sortes de Conciles ou Etats; que ce qu'on appelle à present *Cortes*, ou Cours, que le Roi d'Espagne assemble, pour faire prêter le serment au Prince son fils, comme Prince des Asturies, & heritier de la Couronne. Il est à remarquer qu'en ces Assemblées, qui se font ordinairement dans une Eglise, (peut-être à l'exemple des anciens Conciles,) le Roi est assis du côté de l'Epître, & les Prélats ont leurs sieges du côté de l'Evangile, afin de marquer l'autorité qu'ils avoient autrefois dans les Conciles ou Etats: au lieu que dans les autres occasions, comme lors que le Roi tient Chapelle, c'est-à-dire, qu'il entend la Messe en public, il est toûjours placé du côté de l'Evangile. Ce sont aussi les Prélats qui vont faire le serment avant les Grands dans les *Cortes*; mais dans les ceremonies ordinaires les Grands vont les premiers. Les derniers Etats, ou *Cortes*, qui se sont assemblez avec quelque solemnité, ont été tenus à Tolede en 1538. & Charles *Quint* y ordonna, qu'il n'y auroit que dix-huit villes, dont les Deputez y seroient reçus. Ces villes sont, Burgos, Leon, Grenade, Seville, Cordouë, Murcie, Jaën, Tolede, Segovie, Salamanque, Avila, Toro, Zamora, Cuença, Soria, Guadalaxar, Valladolid, & Madrid. Ces

deux dernieres n'ont que le titre de *Villas*, c'est-à-dire, bourgs, & non pas celui de *Ciudades*, qui signifie villes : c'est pourquoi, à parler comme les Espagnols, il faudroit dire que ces *Cortes* sont composées de seize villes & de deux bourgs. Depuis on y a ajoûté toute la Galice pour une ville.

DES PRINCIPAUX REVENUS DU ROY d'Espagne.

Tout le monde croit que le plus grand revenu du Roi d'Espagne est l'or & l'argent des Indes, en quoi l'on se trompe ; car toutes ces richesses ne lui appartiennent pas, mais aux particuliers qui font travailler aux mines d'or de Potosi, & aux mines d'argent du Mexique, en payant le droit du Roy. Après que le Roi d'Espagne a levé ses droits, la plus grande partie passe en France, en Angleterre, en Hollande, & dans les autres païs étrangers, pour le payement des toiles, des draps, & des autres marchandises que les Espagnols en tirent. A l'égard des impositions, le Roi leve à peu près quatorze pour cent sur tout ce qui se vend. Les droits d'entrée & de sortie, les impôts sur le vin qui se vend en détail ; les Doüanes, & particulierement la taxe du papier timbré, que l'on appelle *el paper sellado*, rapportent aussi de très-grandes sommes, que les Espagnols font encore monter plus haut.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Espagne.

Nous marquerons ici les Rois Visigoths qui ont regné en Espagne, depuis l'an 412. jusqu'en 713. & les Rois Sueves qui ont été maîtres de la Galice, & de quelques autres, nous en parlerons sous le nom d'Arragon, de Castille, de Leon, de Navarre & de Portugal.

ROIS VISIGOTHS.

En 412. Ataulph,	regna trois ans.
415 Sigeric,	7. mois.
416 Vailia,	3. ou 13.
419 ou 29. Theodoric I.	23. ou 33.
451 Thorismond,	2
453 Theodoric II.	13
466 Evaric ou Evarige,	27
4 4 Alaric,	23
507 Gesalic,	4
511 *Theodoric*,	15
526 Amalaric *ou* Amauri,	5
531 Theudis *ou* Theudas,	17
548 Theudiscie ou Theodogesile,	1
549 *ou* 50 Agila *ou* Aquilane,	4
554 Athanagilde,	13
562 Lewa *ou* Liuba I.	1
568 Leuvigilde,	18
586 Recarede I.	15
601 Lewa *ou* Liuba II.	2
603 Viteric,	7
6.0 Gundomar *ou* Gondemare,	2
612 Sisebut *ou* Sisebode,	9
621 Recarede II.	trois mois.
621 Suintile *ou* Chintillane,	10
631 Sisenaud,	5
636 Chintile *ou* Suintile II.	4
640 Tulca *ou* Tulgas,	2
642 Chindaswinthe,	7
649 Rechesuind,	23
672 Vamba *ou* Bamba,	8
680 Eruige *ou* Eringe,	7
687 Egica *ou* Egega,	15
701 Vitiza,	9
710 Roderic,	tué en 713

ROIS SUEVES.

En 409 Ermeric *ou* Hermanric,	31
440 Rechila,	7
447 Rechiaire,	9
456 Maldras,	4
460 Frumarius,	3
463 Remismond,	
Theodemond.	
558 Theodemire *ou* Ariamire,	10
569 Miron,	13
581 Eburic *ou* Eboric,	2
583 Le Tyran Andeca soûmis par Leuvigilde Roi des Visigots.	

Les Royaumes d'Espagne furent reünis sous le regne de Ferdinand V. Roi d'Arragon, qui succeda à Jean II. en 1474. & qui se maria à Isabelle, Reine de Leon & de Castille.

DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.

1474. Ferdinand & Isabelle.	
1505 Philippe I. Archiduc d'Autriche.	
1516 Charles I.	39
1555 Philippe II.	43
1598 Philippe III.	23
1621 Philippe IV.	44
1665 Charles II.	35
1700 Philippe V.	

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ESPAGNE.

Outre les anciens Auteurs, Polybe, Plutarque, Diodore de Sicile, Florus, Justin, Tite-Live, Dion Cassius, Seneque, Pline, Strabon, Ptolomée, Priscien, Avienus, Berose, Pomponius Mela & divers autres qui font mention de l'Espagne ; on doit consulter saint Isidore, Idace, Jean de Gironne, & ceux qu'on a mis dans le corps de l'Histoire d'Espagne, que nous avons sous le titre d'*Hispania illustrata*, en quatre volumes. Nous avons aussi Mariana, Roderic Sanctius, Alphonse de Carthagena, Vasæus, Roderic de Tolede, Jerôme Paul, Jerôme Blancan, Ambroise Morales, Charles Verard, Cesar Campana, Bernard Gomes, Sandoval, François Tarapha, Pierre Antoine, Mario de Sicile, Jean Bracellius, Antonius Nebrissensis, Antonius Augustinus. Matamore, Damien Goëz, Salazar, Turquet, Zurita, diverses Chroniques, & divers Voyages d'Espagne, Valdesius, Baronius, Sponde, Bzovius, Rainaldi, Cluvier, Botero, Favin, Sanson, Du Val, Baudrand, Merula, Nonius, Alfonse Fernandez, *Comp. de los Rej. de Esp.* Athanasius de Lobera, *Chron. de los Rej. de Esp.* Petrus de Escavias, *Repert. de Princ. de Esp.* Julien del Castillo, *Hist. de los Rej. Godos.* Gundisalvus Fernandez de Oviedo, *Hist. de Esp.* Ferdinand de Bulgar, *Hist. &c.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Vossius, *de Hist.* P. Rapin, *Instruction pour l'Histoire & Reflexions sur la Philosophie.* Baillet, *Jugement des Sçavans.* Bertault, *Journal d'un voyage d'Espagne en 1660.*

ESPAGNE, ou NOUVELLE ESPAGNE, Province de l'Amerique Septentrionale. Quelquefois les Espagnols comprennent sous ce nom, toute cette Amerique ; mais les autres la bornent entre les deux mers du Nord & du Sud, depuis le Tropique du Cancer jusqu'à l'Isthme de Panama. Fernand Cortez en prit possession pour Charles V. l'an 1518. Avant lui Jean de Grijalve, envoyé par Diego Velasquez, Gouverneur de Cuba, en avoit découvert quelques endroits. Toutes les Provinces de ce païs sont comprises sous trois Audiences, ou Préfectures, qui sont Mexique, Guadalajara, ou Nouvelle Galice, & Guatimala. La premiere Préfecture ou Audiance de Mexico, qui est dans le milieu, comprend sept petites Provinces ; Mexico, & Mechoacan, sur la mer du Sud ; Panuco & Jucatan, sur le golfe de Mexique ; los Angelos, Guaxaca, & Tabasco sur l'une & l'autre mer. L'Audiance de Guadalajara, comprend encore sept petites Provinces, qui sont Guadalajara, Cinaloa, Zacatecas, la Nouvelle Biscaïe, Culiacan, Chiametla & Xalisco. La Préfecture de Guatimala a huit Provinces ; Guatimala & Soconusco sur la mer du Sud ; Chiapa au Midi de Tabasco, Vera Pax & Honduras sur la mer de Mexique ; Nicaragua, Costarica & Veragua sur l'une & l'autre mer. Ce païs surpasse de beaucoup toutes les autres parties de l'Amerique, en campagnes fertiles, & en pâturages. On y voit quantité de chevaux, de bœufs, de vaches, & d'autre bétail. La terre y rapporte de bon froment, les arbres y produisent d'excellens fruits. Il n'y a que les raisins qui n'y meurissent pas assez pour en tirer du vin ; & ce qui cause ce défaut, c'est que les mois de Juillet & d'Août y sont trop pluvieux. Si l'on y fait quelque vendange, le vin est foible & un peu aigre. Le Ciel y est clair & serain, principalement depuis le commencement de Novembre jusqu'en Avril ; ce qui est commun à toutes les autres Provinces de l'Amerique, qui

sont entre le Tropique du Cancer & la Ligne Equinoxiale ; mais depuis Juin jusqu'en Septembre il y pleut ordinairement. On fait deux moissons par an dans la Nouvelle Espagne, selon la diversité de l'air & de la terre ; car sur les collines on y seme en Avril & en Mai pour moissonner en Octobre; mais dans les terres basses & humides, on seme en Octobre, pour faire la recolte en Mai ; c'est pourquoi du temps des Sauvages, les Provinces étoient divisées en chaudes & en froides ; non pas qu'il y en ait de froides effectivement, puisque tout ce païs est dans la Zone Torride ; mais à cause des differentes qualitez qu'elles ont pour les semailles & la moisson. On y a découvert quantité de mines d'argent, mais celles d'or y sont rares. * Acosta, *l.* 7. Oviedo, *l.* 17. Texeira. Linschot. Sanson. De Laët, *Histoire du Nouveau Monde*.

ESPAGNE, (Jean d') natif de Dauphiné, & Ministre de l'Eglise Françoise de Londres, au XVII. siecle, a publié divers opuscules. On les rassembla en un corps dans l'édition de Geneve 1670. qui est en trois volumes *in douze*; l'édition de la Haye 1674. ne contient que deux tomes *in douze*; parmi les opuscules, il y en a un entr'autres, qui a pour titre, *Erreurs populaires ès points generaux qui concernent l'intelligence de la Religion*. Ce livre contient de très-bonnes choses. Il le dédia à Charles I. Roi d'Angleterre. Cet Auteur, sans respecter la faveur publique de son parti pour un Ouvrage de Calvin, a critiqué assez librement son Catechisme divisé en 55. Sections. Ce Catechisme sert de texte pour l'un des Sermons du Dimanche dans les Eglises de la Confession de Geneve, & c'est l'un de leurs livres Liturgiques. Il fut reçû avec applaudissement de toutes les Eglises P. R. dès qu'il parut en 1540. & il a été traduit en plusieurs Langues. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

ESPAGNET, (Jean d') President au Parlement de Bourdeaux, a été l'un des Sçavans hommes du XVII. siecle. Il goûta la nouvelle Philosophie, & donna au Public des marques du progrès qu'il y avoit fait, dans son *Enchiridion Physicæ restituta*, qui fut traduit en François sous ce titre, *La Philosophie des Anciens rétablie en sa pureté*. Il publia en 1616. un vieux Manuscrit intitulé, *le Rozier des Guerres*, & l'accompagna d'un Traité de sa façon sur l'Institution du jeune Prince. Il croyoit, que son édition étoit la premiere; mais il se trompoit. Ce Livre avoit été imprimé *in folio* l'an 1523. & cette édition est plus ample, que celle d'Espagnet. * Sorel, *de la perfection de l'Homme*. Bayle, *Diction. Critique*.

ESPAGNOLE, Isle. *Voyez* HISPANIOLA.

ESPAGNOLET, Peintre. *Cherchez* RIBERA, (Joseph)

ESPARRE, petite Ville du Bourdelois, près de la mer, a donné son nom à un Seigneur de la Maison de Foix. *Voyez* FOIX.

ESPARTEL, ou SPARTO, anciennement *Angelusia Cotes*. C'est le cap le plus Septentrional de l'Afrique. Il est dans la côte du païs d'Habata, Province du Royaume de Fez, au Couchant de la ville de Tanger, vis-à-vis du détroit de Gibraltar. Les Anciens lui donnerent le nom d'*Ampelusia*; c'est-à-dire, un païs de vignes, à cause de la quantité de vignes qu'il y avoit. * Baudrand.

ESPE'E, Ordre de Chevalerie du Royaume de Chypre. Gui de Lusignan, ayant acheté l'an 1192. l'isle de Chypre, de Richard I. Roi d'Angleterre, institua cet Ordre, dont le collier étoit composé de cordons ronds de soye blanche, lié en lacs d'amour entrelacez de lettres S. formées d'or. Au bout du collier pendoit une ovale, où étoit une épée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croisetée & fleurdelisée d'or, & pour devise *Securitas Regni*. Le Roi Gui donna cet Ordre à son frere Amauri, Connétable de Chypre, & à trois cens Barons qu'il établit en son nouveau Royaume, dont la premiere ceremonie se fit le jour de l'Ascension de l'an 1195. en l'Eglise Cathedrale de sainte Sophie de Nicosie. * Etienne de Lusignan, *Hist. Cypr.* Favin, *Theat. d'Hon. & de Cheval.* *Cherchez* SAINT JACQUES DE L'EPE'E.

ESPEISSES. *Cherchez* FAYE.

ESPEISSES, (Antoine d') Jurisconsulte celebre, étoit de Montpellier, où il nâquit sur la fin du XVI. siecle, vers l'an 1594. Il fit de très-grands progrès dans l'étude du Droit, & passa les premieres années de sa vie, dans le Parlement de Paris, où il fit amitié avec Jacques de Bauques Avocat. Ils resolurent d'écrire ensemble sur toutes les matieres de Droit, & commencerent par composer un Traité des Successions, qui fut publié à Paris l'an 1623. Mais de Bauques étant mort peu de temps après, Antoine d'Espeisses continua seul cette grande entreprise. Il se retira ensuite à Montpellier, & y travailla près de vingt ans aux trois volumes que nous avons de lui. Il y concilia, avec le Droit François, les plus importantes matieres du Droit Romain, & mourut vers l'an 1658. lors que son Ouvrage étoit en état de paroître.

ESPENCE, (Claude d') Theologien dans le XVI. siecle, Docteur de Paris de la Maison de Navarre, nâquit l'an 1511. à Châlons sur Marne, d'une famille noble & ancienne, & sortoit du côté de sa mere de la Maison des Ursins d'Italie. Il fit ses humanitez à Paris dans le College de Calvi, sa Philosophie au College de Beauvais, & prit ses leçons de Theologie dans les écoles du College de Navarre, où il demeura cinq ans. Il fut élû Recteur de l'Université avant que de prendre le bonnet de Docteur, qu'il ne reçût qu'à l'âge de 31. an. Le Cardinal de Lorraine qui avoit connu son merite, le fit venir dans sa maison, & se servit de lui dans les affaires Ecclesiastiques dont il étoit chargé. Cette demeure n'empêcha pas Despence de travailler à la vigne du Seigneur par ses prédications, qui lui firent neanmoins quelques affaires ; car ayant prêché un peu trop librement dans l'Eglise de S. Merry pendant le Carême de l'an 1543. quelques-unes des propositions qu'il avoit avancées furent déferées à la Faculté de Theologie de Paris, & Despence, suivant le conseil de la Faculté, fit un discours dans la même Eglise, le Dimanche 21. de Juin, dans lequel il adoucit ou retracta quelques-unes de ses propositions. Il suivit le Cardinal de Lorraine, dans le voyage qu'il fit en Flandres en 1544. pour la ratification de la paix entre le Roi François I. & l'Empereur Charles-*Quint*. Il fut ensuite mandé par Sa Majesté à Melun, pour assister à une Conference de douze Theologiens que Sa Majesté y assembla, afin d'avoir leur avis touchant les questions qui devoient être traitées au Concile de Trente : il s'y rendit & eut la principale part aux déliberations qui y furent prises. Il fut envoyé en 1547. par le Roi Henri II. au Concile, qui avoit été transferé à Boulogne ; mais le Concile ayant été interrompu, il revint bien-tôt en France. Le Cardinal de Lorraine le mena à Rome en 1555. où son merite éclata si fort, que le Pape Paul IV. eut la pensée de le faire Cardinal, pour le retenir auprès de lui ; mais cela ne fut point executé, & Despense en remercia Dieu d'une maniere très-humble. Il se trouva en 1560. aux Etats d'Orleans & au Colloque de Poissy en 1561. où il convint avec les Calvinistes d'articles, dont les Prélats & les autres Theologiens ne furent pas satisfaits. On l'accusa d'avoir fait un Traité des images, qui lui fit quelques affaires en Faculté. Il donna le reste de ses jours à l'étude, & mourut de la pierre le 5. d'Octobre 1571. il fut enterré dans l'Eglise de S. Côme sa Paroisse, où l'on voit encore son épitaphe. Despence étoit un des plus sçavans & des plus judicieux Docteurs de son temps : il sçavoit parfaitement les Canons & la discipline de l'Eglise ; il étoit aussi fort versé dans la litterature prophane. Il écrivoit bien en Latin avec dignité, & avec éloquence ; il a composé d'excellens Ouvrages, & entr'autres des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, dans lesquels, après avoir expliqué le texte, il fait de longues digressions, où il traite des questions importantes touchant la Hierarchie & la discipline Ecclesiastique. Il a encore fait un Traité des mariages clandestins, dans lequel il fait voir que les fils de famille, ne peuvent valablement contracter de mariages sans le consentement de leurs parens ; six livres de la Continence ; cinq livres de l'adoration de l'Eucharistie ; un traité de la Messe publique & particuliere, & plusieurs autres Ouvrages recüeillis dans l'édition de ses Oeuvres Latines publiée à Paris en 1619. outre plusieurs autres pieces Françoises de Controverse ou de Morale imprimées séparement. * De Thou, *l.* 50. Sponde, *A. C.* 1561. *n.* 17. 1571. *n.* 36. Sainte-Marthe, *aux Eloges*, *l.* 2. Genebrard, *en la Chron.* La Croix du Maine, & Antoine du Verdier, *Biblioth. Franç.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

ESPERANCE, Déesse honorée par les Romains, qui lui avoient élevé deux Temples à Rome. Hesiode feint qu'elle resta seule dans la boëte de Pandore. Tite-Live

dit que le Temple de l'Esperance, qui étoit à la place des herbes à Rome, fut renversé par un coup de foudre. Lilio Giraldi assûre avoir vû une medaille de l'Empereur Adrien, où cette Déesse étoit representée, avec ces mots *Spes populi Romani*. On la represente sous la figure d'une Déesse, vêtuë de verd, couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant entre ses bras un petit amour, à qui elle donne la mammelle. On lui donne aussi pour attribut une ancre de vaisseau. * Tite-Live, *l.* 21. Giraldi, *Synt.* 1. Baudoüin, *Iconol. de Ripa.*

ESPERNAY, en Latin, *Eparnacum* & *Asprenciacum*, Ville de France dans la Champagne, est située sur la Marne, entre Châlons & Château-Thierry, & est celebre par une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. François I. fit brûler cette ville, pour ôter à Charles V. les munitions qui y étoient renfermées. On ne lui rendit pas, en la rétablissant, son ancienne étenduë. On trouve des vestiges d'antiquité, lorsque l'on creuse dans cette ville, qui font juger qu'elle est plus ancienne que le VI. siecle, qui est communément l'Epoque qu'on lui avoit donnée. * Memoires de Trévoux, *Mai* 1705. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. IV. pag* 840.

ESPERNON, petite Ville & Duché en France, sur la frontiere du païs Chartrain : ce nom s'est rendu fameux dans le Royaume, par les Seigneurs qui l'ont porté. *Cherchez* CANDALE & LA VALETTE.

ESPERVIER, (Jacques) natif de Saint Symphorien d'Ozon, en Dauphiné, Abbé de Chaunes, & ensuite de Saint Hilaire près de Carcassonne, vivoit dans le XVI. siecle, & fut Theologien & Prédicateur. Il composa un Poëme des guerres civiles de France, depuis la mort du Roi Henri II. jusqu'à l'an 1569. & fut Auteur d'un discours funebre à la loüange de François de la Valette, dit Parisot, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, qui soûtint le siege de Malthe contre les Turcs. Les Calvinistes qui le haïssoient, le surprirent dans son Abbaye; & après l'avoir poignardé avec tous les Moines, jetterent leurs corps dans un puits. * La Croix du Maine & Du Verdier, *Biblioth. Franç.* Chorier, *Hist. de Dauph.*

ESPES, (Diego d') Chanoine, ou selon d'autres, Clerc de l'Eglise de saint Sauveur de Sarragosse, étoit natif du bourg d'Arandiga dans l'Aragon. Il étudia sous Jerôme Blanca, & s'acquit une connoissance particuliere des antiquitez d'Espagne. On a divers Ouvrages de sa façon, comme l'Histoire Latine de l'Eglise de Sarragosse en III. volumes. Diego d'Espes mourut le 27. Octobre 1602. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

EPIC, Ordre militaire de Bretagne, fondé par François I. de ce nom, Duc de Bretagne. Il fut ainsi nommé, parce que les Chevaliers devoient porter un collier d'or, fait en façon d'une couronne d'épics de bled, joints les uns aux autres, & entrelacez en lacs d'amour : une hermine sur un gazon d'hermines, pendoit au bout de ce collier, avec ces mots : *A ma vie*, qui étoit la devise de l'Ordre de l'Hermine, établi par le Duc Jean V. du nom, dit *le Vaillant.* * Argentré, *Histoire de Bretag.* Favin, *Theat. d'Honn. & de Cheval.*

ESPINAC, (Pierre d') Archevêque de Lyon, sur la fin du XVI. siecle, étoit fils de *Pierre* d'Espinac, Lieutenant du Roi dans la Bourgogne, & le Lyonnois, & de *Guicharde* d'Albon. Il fut premierement Comte, puis Doyen de l'Eglise de Lyon; & enfin Archevêque de cette ville, après Antoine d'Albon, frere de sa mere en 1574. Ce Prélat, qui étoit éloquent, & très-spirituel, publia en 1577. des Ordonnances Synodales, & présida en diverses Assemblées du Clergé de France, où ses discours charmoient ses Auditeurs. Si l'on en croit le President de Thou, il avoit eu dans sa jeunesse, du penchant pour les nouvelles opinions; mais en aïant connu la fausseté, il en devint l'ennemi capital. Il souhaitoit avec une passion extrême d'être Cardinal; & le Roi Henri III. avoit même promis de demander le chapeau pour lui; mais ce Prince changea de sentiment. D'Espinac crut que c'étoit un coup fourré des favoris, & sur tout du Duc d'Espernon : ainsi, ou par dépit, ou par inclination, il se jetta dans le parti du Duc de Guise, & devint un des plus zelez partisans de la Ligue. Le Roi fut très-irrité de son procedé. Aussi quand le Duc de Guise fut tué aux Etats de Blois en 1588. l'Archevêque de Lyon fut arrêté avec le Cardinal de Lorraine; & on ne doute point qu'il n'eût eu le même sort que les deux freres, si saint Melin son neveu, qui étoit auprès du Roi, n'eût obtenu sa grace. Cependant d'Espinac refusa de répondre devant des Juges qu'on lui donna, & fut mis en prison à Amboise. Il en sortit quelque temps après, & devint le plus obstiné partisan de la Ligue, & le plus fidele ami du Duc de Mayenne, qui en étoit le Chef. Il lui conserva Lyon, qui s'étoit soûlevé, & lorsque les habitans se voulurent donner à Henri *le Grand* leur legitime Souverain, il en témoigna un déplaisir extrême. Ce Prélat fut ligueur opiniâtre, jusqu'à sa mort, qu'on met au 9. Janvier 1599. & qui fut causée, dit-on, par la douleur de voir qu'Henri IV. par la reduction de Paris, avoit achevé de s'affermir dans la possession de son Royaume. * Davila, *Guerres civiles de France.* De Thou, *Hist. l.* 81. 101 & 122. Sponde, *in Annal.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ESPINAL, en Latin *Spinalium*, petite Ville de Lorraine, située sur la Moselle, vers le mont de Vauge, & les frontieres de la Franche-Comté, entre Remiremont & Chasté, sur la rive droite de la même riviere. Cette ville a beaucoup souffert dans le XVII. siecle durant les guerres.

ESPINAY, Maison noble & ancienne en Bretagne, illustre par ses alliances, & par les grands hommes qu'elle a produits; elle tire son nom du château d'Espinay, situé en l'Evêché & Sénéchaussée de Rennes, & qui est un des plus beaux & des plus forts de sa Province. Le Chef de la Maison d'Espinay est Chanoine de Rennes, a part aux distributions, & a sa chaire au chœur de la Cathedrale, vis-à-vis celle de l'Evêque. Le P. Augustin de Paz, qui a fait l'Histoire genealogique des Maisons de Bretagne, a donné la genealogie des Seigneurs d'Espinay, depuis GESTER d'Espinay, qui vivoit en 1166. dont le fils fut PEAN, qui vivoit en 1217. fut pere d'ALAIN d'Espinay, qui fit le voyage d'Outremer en 1239. & en 1248. Le petit-fils de celui-ci, GALERAN d'Espinay, vivoit en 1308. il épousa *Alix* de Champagne, & nous allons donner la genealogie de cette Maison, depuis PEAN d'Espinay II. du nom, arriere petit-fils de *Galeran.*

IX. PEAN d'Espinay II. du nom, fils de GUILLAUME II. du nom, se distingua à la bataille d'Auvray en 1364. & il y combattit vaillamment pour Jean Comte de Montfort, dont il portoit l'une des bannieres, contre Charles de Châtillon, dit *de Blois*, qui y fut tué. Il se ligua en 1379. avec tous les Nobles de l'Evêché de Rennes, pour soûtenir les interêts de Jean de Montfort Duc de Bretagne, contre le Roi de France. On ne sçait point qui il épousa, son fils fut,

X. SIMON d'Espinay, Chevalier, Seigneur de la Riviere, d'Escures, Bois-du-liers, de la Marche, &c. fut Gouverneur de Dinan & de Hede en 1399. Il épousa 1. *Marie* de la Fretté; 2. *Marguerite* de Château-Giron. Du 1. lit, il eut ROBERT, qui suit; *Gui*, Seigneur du Bois-du-liers, Grand Ecuyer de Jean VI. Duc de Bretagne, qui vivoit en 1431. *Guillaume* & *Jean*, qui furent d'Eglise; & *Anne*, mariée trois fois.

XI. ROBERT d'Espinay I. du nom, Chevalier, Sire d'Espinay, de la Riviere, d'Escures, de la Marche, &c. fut blessé dangereusement en défendant le Duc Jean VI. lorsqu'il fut enlevé près de Chamtonceaux en 1420. il fut fait par lui Grand Maître de Bretagne en 1428 & son premier Chambellan, & mourut le 19. Mars 1438. il avoit épousé *Jeanne* de Monbourcher, dont il eut SIMON, qui suit; & *Simon le Jeune*, Thresorier de l'Eglise de Rennes.

XII. SIMON d'Espinay II. du nom, fut Grand Chambellan de Bretagne; il mourut avant son pere, laissant pour fils unique de *Marguerite* de Châteaubriant son épouse.

XIII. ROBERT d'Espinay II. du nom, Seigneur d'Espinay, de la Riviere, &c. qui fut Grand Maître d'Hôtel de Bretagne, & Conseiller d'Etat sous les Ducs Jean & François I. Il signa le Traité de ligue fait entre le Roi Charles VII. & le Duc de Bretagne en 1448. contre les Anglois, & servit utilement dans la guerre qu'on leur fit; il fut envoyé en ôtage pour le traité de Paix fait avec eux. Il avoit épousé *Marguerite* de la Courbe, fille unique & heritiere de *Pierre* de la Courbe, Chevalier, & il en eut RICHARD, qui suit; *Jacques*, qui après avoir été

élû Evêque de saint Malo, & avoit contesté cet Evêché contre Jean de l'Espervier son competiteur, fut fait Evêque de Rennes en 1454. Le Duc François II. l'envoya à la Cour du Roi Loüis XI. en qualité de son Ambassadeur l'an 1468. mais ayant encouru l'inimitié de Pierre Landais, favori du Duc; il fut mis en prison, où il mourut l'an 1482. sa memoire fut rétablie trois ans après; *Eustache*, Seigneur de Tréves, qui fut Ambassadeur en France, conjointement avec son frere; *André*, Seigneur de la Courbe & du Bois-du-liers, qui, après avoir porté les armes, se fit d'Eglise, & fut Ecolatre de l'Eglise de Rennes; *Robert*, Thresorier & Chanoine de Rennes; *Arture*, épouse de *Jean* de la Houssaye; & *Anne*, mariée 1. à *Jean* Busson, Seigneur de Gazon, 2. à *Pierre* le Sénéchal.

XIV. Richard d'Espinay, fut Chambellan du Duc François II. & épousa en 1433. *Marie* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, elle mourut sans enfans. Il se remaria en 1435. avec *Beatrix* de Montauban, fille de *Guillaume*, Sire de Montauban, & de *Bonne* Visconti, dite *de Milan*, fille de *Charles* Visconti, & petite-fille de *Barnabé* Visconti, Prince de Milan. Il en eut Gui, qui suit; *André*, Cardinal, mentionné dans un article séparé; *Jean*, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes, mort en 1497. *Guillaume*, Evêque de Laon; *Jean le Jeune*, Evêque de Valence, & Abbé d'Aiguevive, mort en 1503. *Robert*, Thresorier, puis Evêque de Nantes, mort en 1493. *Jacques*, Seigneur d'Ussé & de saint Michel sur Loire, qui de *N*... Dame de Montcontour, fit une branche qui s'établit en Poitou; *Françoise*, Abbesse de saint Georges de Rennes, morte en 15.0. & *Jeanne*, épouse de *Jean* de Châteaubriant, Seigneur de Beaufort.

XV. Gui d'Espinay I. de ce nom, Seigneur d'Espinay, de la Riviere, d'Escures, de la Marche de Serigné, de Villers-le-Bocage, d'Estiau, & Baron de Montfiquet, s'acquit tant de reputation, qu'il merita le surnom de *Grand*. Il fut Chambellan du Duc François II. auprès duquel il sollicita si puissamment la justification du feu Evêque de Rennes son oncle, qu'il l'obtint avec vingt mille écus de dédommagement des meubles de ce Prelat, qui avoient été confisquez lors de sa détention. Après avoir servi fidellement la Duchesse Anne, il mourut au service du Roi Loüis XII. l'an 1494. Il avoit épousé *Isabelle* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, & de *Marguerite* de Mauny, Dame de Torigni, dont il laissa un fils unique qui suit.

XVI. Henri d'Espinay, rendit de grands services au Roi Loüis XII. & fut l'un de ses Conseillers & Chambellans. Il épousa *Catherine*, fille de *Michel* Seigneur d'Estouteville, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut *Nicolas*, tué aux guerres d'Italie en 1507. Gui II. qui suit; *Jean*, Chanoine de la sainte Chapelle de Paris; *Robert*, Chantre de Rennes, Abbé de saint Crespin, &c. Protonotaire du saint Siege; *Jean le Jeune*, Seigneur du Bois-du-liers & de la Jartiere, qui mourut en 1537. laissant un fils de *Radegonde* des Deserts, Dame de Camor, &c. *Gilles*, Seigneur de Villiers-le-Bocage, époux d'*Arture* de Pocé, Dame de Massay; *Madeleine*, femme de *Nicolas* Seigneur de Mathan; *Anne* mariée à *Jacques* de Beauvau, Seigneur de Ligny; & *Perrette*, Abbesse de saint Georges de Rennes, morte en 1522.

XVII. Gui d'Espinay, II. du nom, Chevalier, aussi sçavant que brave, fut Grand Echanson des Reines Anne & Claude Duchesses de Bretagne. Ce fut à lui & à ses successeurs qu'on donna une place de Chanoine dans l'Eglise de Rennes, par acte du 18. Decembre 1510. Il avoit épousé en 1509. *Françoise*, fille de *Jean* Seigneur de Villefranche: elle mourut en 1518. & lui en 1522. laissant un fils unique qui suit.

XVIII. Gui d'Espinay, III. du nom, fut un sage Seigneur, & l'un des plus beaux & des plus adroits Gentilshommes de son temps: on l'aima & on le respecta dans sa Province, où il possedoit douze Terres considerables. Il mourut le 2. Août 1551. & laissa de *Loüise* de Goulaine son épouse, fille de *Christophle* Seigneur de Goulaine, & de *Claude* de Monteian, Jean qui suit; *Charles*, Evêque de Dol, Abbé du Tronchet, & de S. Gildas des Bois. Il assista au Concile de Trente, & mourut en 1551. Louis, tige de la branche de Vaucouleur; Antoine, tige de la branche de Broon; *Renée*, épouse de *Philippe* de Roncherolles, Baron du Pont Saint-Pierre; *Anne*, femme de *Gui* du Parc, Baron d'Ingrande, puis de *N*. Baron de Coulonges; *Claude*, morte fille âgée de 20. ans; & *Philippe*, Abbesse de S. Georges de Rennes.

XIX. Jean d'Espinay, fut premier Marquis d'Espinay, Comte de Durestal, en partie de Rochefort & de la Rocheguyon. &c. Henri II. Roi de France, le fit son Chambellan ordinaire, & lui donna une Compagnie de cent Chevaux-Legers, avec laquelle il rendit de signalez services à Sa Majesté, au camp d'Amiens, au voyage d'Allemagne, au siege de Thionville, & dans le païs Messin. Pendant que sa Compagnie étoit en garnison à Metz, il donna tant de preuves de sa valeur, que le Roi Charles IX. aïant succedé à la Couronne, le fit Senechal de Castres & d'Albigeois. Il eut aussi la Lieutenance de la Compagnie de cent hommes d'armes du Maréchal de la Vieille-ville son beau pere, laquelle il conduisit à la bataille de saint Denys, à celle de Jarnac, & à la journée de Montcontour. Pour récompense de ses services, Charles IX. le fit Chevalier de son Ordre, érigea sa Terre d'Espinay en Marquisat, & lui donna cent hommes d'armes à commander. Enfin, aïant servi cinq Rois de France avec honneur, il mourut âgé de 63. ans, sous le regne de Henri IV. en 1591. avec la reputation d'un Philosophe des plus subtils, & d'un Theologien des plus profonds; avec cela bon Astrologue, habile Geometre, & fort élegant en Latin. Il avoit épousé *Marguerite* de Scepaux, Comtesse du Durestal, & Dame de Mathefelon, fille de *François* Seigneur de Vieille-ville, Maréchal de France, elle mourut en 1603. leurs enfans furent Claude qui suit; & *Magdeleine*, épouse de *Gui* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf.

XX. Claude d'Espinay, fut élevé enfant d'honneur des Rois Charles IX. & Henri III. N'ayant que 17. ans il se trouva à la bataille de Montcontour, où il portoit le Guidon du Maréchal de la Vieille-ville son aïeul, & il y fut blessé. Il fut par la suite Maréchal de Camp & Capitaine de cinquante hommes d'armes, & mourut en la fleur de ses ans en 1578. Il avoit épousé *Françoise* de la Rochefoucault, fille & heritiere de *Charles*, baron de Barbezieux, & de *Françoise* Chabot, dont il laissa Charles qui suit; & *Françoise*, mariée en 1598. à *Henri* de Schomberg, Comte de Nanteüil, Maréchal de France, morte le 6. Janvier 1602.

XXI. Charles d'Espinay, fut Marquis dudit lieu, Comte de Durestal, Baron de Mathefelon, de Barbezieux, de Linieres, de Chareoton, &c. Il épousa en 1605. *Marguerite* de Rohan, fille de *Loüis* Prince de Guémené, Pair de France, & de *Leonore* de Rohan; mais il mourut sans enfans le 29. Janvier 1607. & ses biens passerent à Charles de Schomberg, fils de sa sœur.

BRANCHE DE VAUCOULEUR.

XIX. Louis d'Espinay, troisiéme fils de Gui III. fut Seigneur de la Marche, Marquis de Vaucouleur, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa 1. *Anne* de Guitté, fille & heritiere de *Gui* Seigneur de Vaucouleur. Il se remaria à la Doüairiere de Colombiers, après la mort de laquelle il prit une troisiéme alliance, & mourut en 1600. Du premier lit il eut Charles qui suit; & *Jean* Seigneur de Cluhunaud.

XX. Charles d'Espinai, Marquis de Vaucouleur, épousa en 1600. *Marie* de Chaunay, dont il eut des enfans. Il se remaria avec N. fille de *Henri*, Marquis de la Luzerne, Baron d'Amanville.

BRANCHE DE BROON.

XIX. Antoine d'Espinay, quatriéme fils de Gui III. Seigneur de Broon, Baron de Mollay, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, fut nourri Page de Henri II. Roi de France. Il fut ensuite Enseigne de Sebastien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, & se trouva aux batailles de S. Denys, de Montcontour, & de Jarnac. Depuis, il fut Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'armes du Duc de Mercœur. Etant Maréchal de la Ligue en Bretagne, après la mort de Henri III. il se signala par ses belles actions dans les combats que l'on y donna, où il eut l'honneur de commander après le Duc de Mercœur. En 1591. il étoit Capitaine de Dol, & le 7. Janvier de cette mê-

me année, il sortit avec peu de gens de la place qu'il commandoit, & alla charger l'armée du Comte de Montgommery, & du Capitaine de Lorge, qui fut tué dans le combat; mais d'Espinay y reçût une blessure mortelle; & après avoir gagné le champ de bataille, mourut pendant qu'on l'emportoit dans la ville de Dol. Il avoit épousé *Renée* Heriçon, fille & heritiere de *Thomas*, Seigneur de la Ville-Heloüin, & de *Gillette* Dame de Beaumont, de S. Celerin & du Mollay, dont il eut François qui suit; & *Gillette*, femme de *Gabriel* de Briqueville, Seigneur de la Luzerne. Il se remaria à *Jeanne* de Scepeaux, seconde fille du Maréchal de Vieille-ville, veuve du Seigneur de Doüilly.

XX. François d'Espinay, Marquis de Broon, Baron du Mollay, Seigneur de Beaumont, Longaulnay, &c. mourut en 1598. ayant eu de *Silvie* de Rohan, fille puînée de *Loüis*, Prince de Guémené, Philippe-Emanuel qui suit.

XXI. Philippe-Emanuel d'Espinay, Marquis de Broon d'Espinay, Baron du Mollay-Bacon, Seigneur de Limoellan, de Beaumanoir, & de Beaumont, épousa *Magdelaine* de Warignies, fille de *Tanguy* de Warignies, Seigneur de Blainville, Baron des Biars, Lieutenant de Roi en Normandie, Gouverneur de Lectoure, puis de Pontorson, & d'*Antoinette* Duparc, dont Louis qui suit.

XXII. Louis Marquis d'Espinay, de Broon, &c. épousa *Marie-Françoise* de saint Denys de Cousin, fille de *Philippe* de Cousin, Chevalier, Seigneur de S. Denys de Chapisfieres, de S. Hilaire & de Santilly, & de *Magdelaine* de Rouville, dont *Magdelaine* d'Espinay, fille unique, qui épousa le 23. Decembre 1698. *Henri* de Lorraine, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres reçû en survivance de la charge de Grand Ecuyer de France & de Gouverneur de la Province, Païs & Duché d'Anjou, ville & château d'Angers, morte le 12. Decembre 1714 * Argentré, *Hist. de Bret.* Augustin de Pas. Le Laboureur. Sainte Marthe, &c.

Espinay, (André d') Cardinal, Archevêque de Bourdeaux, puis de Lyon, Abbé de sainte Croix de Bourdeaux, & Prieur de saint Martin des Champs à Paris, étoit fils de *Richard* Seigneur d'Epinay en Bretagne, & de *Beatrix* de Montauban. En 1468. ou selon d'autres en 1478. il fut mis sur le siege de l'Eglise de Bourdeaux après Artus de Montauban son oncle, depuis en 1499. il eut l'Archevêché de Lyon, qu'Hugues de Talaru lui ceda. André d'Espinay eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Il fut envoyé en Bretagne après la mort du Roi Loüis XI. il se trouva ensuite aux Etats de Tours; & obtint à la recommandation du Roi Charles VIII. le chapeau de Cardinal, que le Pape Innocent VIII. lui donna au mois de Mars 1489. Il suivit le même Roi Charles VIII. en son voyage d'Italie, & à la conquête du Royaume de Naples; & à son retour il se trouva à la bataille de Fornouë en 1495. On assure qu'il fut Gouverneur de Paris, où il mourut au château des Tournelles le 10. Novembre 1500. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Celestins de Paris, où l'on voit ses armes & son épitaphe, près de la Chapelle d'Orleans. * Argentré, *Hist de Bret. liv.* 12. Augustin de Pas, *Hist. Gen. de Bret.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall Chr.* Aubery, *Hist des Card. T. III.* Le Laboureur, *Tomb. des Personnes illustres.* Severt, *de Arch. Lugd. &c.*

ESPINAY-SAINT-LUC, Maison des plus illustres de Normandie, est très-ancienne, & a produit de grands hommes. Guillaume d'Espinay, vivoit en 1209. & fut pere de Richard en 1227. Celui-ci laissa Guillaume II. pere de Geofroy, Capitaine du château d'Arques, qui épousa *Jeanne* de Coucy; & il eut entr'autres enfans Guillaume qui suit.

Guillaume d'Espinay, Seigneur de Bosgueroult, de saint Luc, &c. se maria avec *Alix* de Couci, dont il eut Robert d'Espinay, qui suit; & prit une autre alliance en 1441. avec *Marie* d'Augerville, qui le fit pere de Gui d'Espinay, tige des Seigneurs de Bosgueroult.

BRANCHE DE SAINT LUC.

VI. Robert d'Espinay, Chevalier Seigneur de saint Luc, Capitaine d'Evreux en 1506. eut de *Christine* de Saane, Valeran qui suit; *Ambroise*, Seigneur de Meziers; & *Eustache*, Ecuyer du Roi.

VII. Valeran d'Espinay, se signala en diverses occasions, & principalement au siege de Mets, où il commandoit la Compagnie de cent hommes d'armes du Duc de Guise. Il épousa le 7. Mai 1553. *Marguerite* de Grouches, fille de *Charles*, Seigneur de Gribouval, & en eut François qui suit; & *Antoinette*, femme de *Michel* d'Estourmel, Seigneur de Gariancourt.

VIII. François d'Espinay, dit *le brave de saint Luc*, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Broüage, Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne, & Grand Maître de l'Artillerie de France en 1596. Les Auteurs de son temps lui donnent de grands éloges. Brantôme ayant parlé de Philibert de la Guiche, Grand Maître de l'Artillerie de France: *Après lui*, ajoûte-t-il, *l'a été M. de saint Luc, très-gentil & accompli Cavalier en tout, s'il en fut un à la Cour, & qui est mort au siege d'Amiens, très regretté & en reputation d'un très-brave, vaillant & bon Capitaine.* Il se trouva l'an 1587. à la bataille de Coutras, s'y distingua par sa bravoure, & fut fait prisonnier. Depuis, il servit encore au siege d'Espernay, de Paris, de Laon, de la Fere, & ailleurs. Le Roi Henri *le Grand*, le fit Chevalier de ses Ordres le 7. Janvier 1595. l'année d'après il fut Grand Maître de l'Artillerie, par la démission du Seigneur de la Guiche, le 5. de Septembre, & fut tué au siege d'Amiens, le 8. du même mois de Septembre en 1597. François d'Espinay n'étoit pas seulement brave, il étoit très-bien fait de sa personne, honnête, genereux, obligeant, & avoit un esprit brillant, aisé, delicat, & que rien ne rebutoit. Ces bonnes qualitez le rendirent cher au Roi Henri III. qui l'honora particulierement de sa bien-veillance, & depuis au Roi Henri *le Grand*. Ses envieux s'efforcerent de le mettre mal dans l'esprit du premier de ces Monarques, & furent cause qu'il se retira à son Gouvernement de Broüage. Ce fut dans cette solitude qu'il composa divers discours militaires, & des vers très ingenieux. Scevole de Sainte-Marthe en fait mention dans l'éloge qu'il a dressé pour le Seigneur de Saint Luc, entre ceux des doctes François. C'est l'Ouvrage qu'on pourra consulter, outre l'Histoire de J. A. de Thou, & les Auteurs que nous citerons dans la suite. Le corps de François d'Espinay fut enterré dans la Chapelle d'Orleans, aux Celestins de Paris. Il avoit épousé *Jeanne* de Cossé, Dame de grand esprit & d'un merite singulier: elle étoit fille de *Charles* de Cossé, I. de ce nom, Comte de Brissac, &c. Maréchal de France. Leurs enfans furent Timoleon qui suit; *Artus*, Abbé de Rhedon, nommé à l'Evêché de Marseille, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, mort en 1618 *Charles*, Commandeur d'Harleux dans l'Ordre de Malthe, tué en un combat contre les Turcs, l'an 1622. & *François*, Seigneur de Sepois, mort sans posterité.

IX. Timoleon d'Espinay, fut Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Broüage, & Lieutenant General au Gouvernement de Guyenne. Dès son jeune âge, il porta les armes avec honneur, & servit sous le regne de Loüis *le Juste*, dans les guerres contre les Calvinistes. Depuis, il fut Vice-Amiral de France, & contribua beaucoup à la bataille gagnée sur les Rochelois, & aux avantages remportez sur M. de Soubize, qu'on chassa de l'isle de Ré. Ces services furent recompensez par le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna en 1628. Il fut aussi pourvu de la Lieutenance Generale du Gouvernement de Guyenne. & mourut à Bourdeaux le 12. Septembre 1644. Son corps fut porté à Paris l'année d'après, & enterré le 14. Janvier dans l'Eglise des Celestins, en la Chapelle d'Orleans Il avoit épousé *Henriette* de Bassompierre, sœur du Maréchal de ce nom. Elle mourut à Paris le 19. Janvier 1632. après une maladie de sept ans; & Timoleon d'Espinay prit une seconde alliance avec *Marie-Gabrielle* de la Guiche, fille aînée de *Jean François*, Seigneur de saint Geran, Maréchal de France. Il eut de la premiere, *Loüis*, nommé à l'Archevêché de Bourdeaux, mort en 1644. François II. qui suit; *Renée*, mariée en 1626. à *François* de Harcourt II. du nom, Marquis de Beuvron, morte d'apoplexie à Paris en 1639. & *Antoinette*, Religieuse à saint Pierre de Reims, ayant quitté par humilité cette Abbaye, dont elle avoit été pourvûë.

X. François d'Espinay, II. du nom, Marquis de S. Luc,

Luc, Comte d'Estelan, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General en Guyenne, & Gouverneur du Perigord, prit alliance en 1643. avec *Anne* de Buade fille d'*Henri*, Comte de Palluau, & mourut en 1670. laissant FRANÇOIS III Marquis de saint Luc; *Loüis* Abbé de S. Georges, de Boscherville, Aumônier du Roi, mort en 1684.; *N*... Demoiselle de Saint Luc, Religieuse.

XI. FRANÇOIS d'Espinay, III. du nom, Marquis de saint Luc, épousa en 1674. *Marie* de Pompadour, fille de *Jean* V. Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi,& mourut le 9. Juillet 1694. ne laissant qu'une fille pour heritiere, nommée *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay saint Luc, mariée en Decembre 1715. à *N* Marquis de Rochechouart.

BRANCHE DE BOSGUEROUT.

VI. GUY d'Espinay, fils du second lit de GUILLAUME, fut Seigneur de Bosguerout, & épousa *Jeanne* de Pilois, Dame de Tournebut, dont il eut OLIVIER qui suit.

VII. OLIVIER d'Espinay, dit *des Hayes*, Seigneur de Bosguerout, épousa 1. *Charlotte* de Pontchet, dont il n'eut point d'enfans; 2. en 1506. *Jacqueline* de Dreux, deuxiéme fille de *Jacques* de Dreux, Seigneur de Morainville, & d'*Agnés* de Mareüil. Il mourut l'an 1521. laissant entr'autres enfans, LOUIS qui suit.

VIII. LOUIS d'Espinay, Seigneur de Bosguerout, & de Trubleville, épousa 1. en 1534. *Charlotte* Disque, fille de *Jean*, Seigneur de Lamerville, dont il eut trois filles; & en 1554. il se remaria avec *Jacqueline* de Reimerswale, Dame de Marchinville, Comtesse de Rosendale, l'une des Dames d'honneur de la Reine Eleonore d'Autriche, femme du Roi François I. laquelle étoit fille d'*Adrien* de Reimerswale, Baron de Lodic, Amiral de Flandres, & de *Jeanne* de Gremberghes. Il mourut en 1557. & laissa un fils unique qui suit.

IX. MARTIN d'Espinay, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, Comte de Rosendale, Seigneur de Bosguerout & d'Espinay, Capitaine de 50. hommes d'Ordonnances. Il épousa en 1577. *Anne* de Rochefort, fille de *René*, Seigneur de Croisette, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant du Roi au païs Chartrain & Blaisois; & mourut en 1609. laissant entre autres enfans, RENE', qui suit.

X. RENE' d'Espinay, Baron de Bosguerout, Comte de Rosendale, Vicomte de Busson, &c. fut Colonel d'Infanterie sous Henri IV. Il épousa en 1610. *Claude* de Roncherolles, fille de *Pierre*, Baron de Pont-Saint-Pierre, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte* de Moy. Il mourut à Angoulême en 1615. au service du Roi Loüis XIII. laissant PIERRE, qui suit, & deux filles.

XI. PIERRE d'Espinay, Marquis de Bosguerout, Comte de Rosendale, Vicomte de Busson, épousa en 1642. *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, Marquis d'Arci, & de *Jeanne* de Mailly, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jean*, Comte de Rosendal, tué au combat de Senef en 1674. & deux filles Religieuses.

XII. PIERRE d'Espinay II. du nom, Marquis de Bosguerout, mort en 1691. avoit épousé en 1671. *Marie-Constance* de Chalon, fille d'*Alfonse-Rodrigue* de Chalon, Secretaire du Cabinet du Roi, morte le 12. Avril 1704. laissant FRANÇOIS, qui suit; *N*... Chevalier d'Espinay qui sert sur mer, & trois filles, dont l'une est Religieuse en l'Abbaye du Thresor.

XIII. FRANÇOIS d'Espinay, Marquis de Bosguerout, Comte de Rosendal, Colonel de Dragons, épousa en 1705. *Françoise-Gabrielle* d'O, fille aînée de *René-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Chef d'Escadre des Armées navales, & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte de Toulouse, & d'*Elizabeth Magdelaine* de la Vergne de Guilleragues. * Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France, l.* 34. Le Laboureur, *Tomb. des pers. Illust.* Le P. Anselme. Godefroy. La Roque, &c.

ESPINE, Famille ancienne des Païs-Bas Espagnols, florissoit sous le regne de Philippe I. Roi de Castille, au Comté de Flandres en deux freres. L'un étoit MATTHIAS de l'Espine, Seigneur de la Grande Haye Terre noble, avec haute, moyenne, & basse Justice, dans la Paroisse de la Baronie de Warneton. Il étoit maître de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19. Avril 1507. Son épouse la Baronne de Hardebecque, dite *de le Val*, mourut peu de mois après comme on voit dans un magnifique Monument de marbre dans une des Eglises de ladite Ville. Leur posterité ayant été comptée jusqu'au dernier siecle, entre les personnes illustres du païs, prit fin par *Claire* de l'Espine. Mais elle a été continuée dans la branche du frere de Matthias nommé GUILLEMIN de l'Espine, Baillif de ladite Ville; qui épousa *N.* Baronne de Beauregard, & laissa un fils dont les descendans se sont retirez en Allemagne, dans la capitale du Bas Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'Eglise de S. Pierre à Heidelberg un Monument de marbre érigé en l'honneur de son petit-fils PIERRE de Spina. Celui-ci marié avec la Baronne *Gutte* de Palant du païs de Juilliers, a laissé une trés-belle posterité. L'Empereur Ferdinand III. fit la grace à cette famille de lui accorder sous ce nouveau nom de SPINA de nouvelles armes, à la Diete de Ratisbonne le 12. Mars de l'an 1641. avec le privilege de pouvoir y posseder des Fiefs & Terres Nobles, dont cette famille n'a pas été mal partagée; possedant encore aujourd'hui plusieurs Fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille, à peu près aussi illustre & de même nom en Calabre, dans le Royaume de Naples, connuë sous le titre des Barons de *Mamola*, il y a de l'apparence que l'Empereur laissa à celle-là la principale partie des choses dont les armes de cette famille sont chargées, en lui donnant trois Roses sur leur tige armée d'épines; puisque celle de Naples porte d'or à trois bandes vivrées d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules brochant sur le tout. On leur a donné les trois roses de gueules sur leurs tiges de sinople armées d'épines, sur un écusson d'argent, mises en pal; celle du milieu surpassant celles des côtez. En cimier une rose de même entre deux aîles d'aigle déployées, l'une d'argent & l'autre de gueules, sortant par sa tige d'une Couronne Royale, avec les lambrequins d'argent & de gueules, comme on le pourra voir plus précisément dans l'Estampe du Livre d'Armoiries, imprimé pour la derniere fois à Nuremberg. L'Empereur Charles VI. à present regnant, ayant consideré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de son lustre d'ancienne Chevalerie, par le nouveau nom & armes donnez par son ayeul, l'a bien voulu rehabiliter à son couronnement à Francfort, où la branche aînée, qui ne s'est jamais mesalliée, s'est établie, comme elle a prouvé par les 64. quartiers paternels & maternels, avec d'autres documens authentiques, sous le titre de Barons de la Grande Haye, Fief Masculin, qui releve de la Seigneurie de Wormeselle, injustement ôtée aux heritiers mâles de cette famille. De sorte que l'Empereur n'a pas hesité de donner par son Diplome de réhabilitation à Francfort le 9. Janvier 1712. le titre & toutes les prérogatives, dont les Barons du Saint Empire peuvent joüir; donnant aux trois freres de cette famille le titre de Genereux & Magnifiques Seigneurs, les traitant de ses Vassaux, & leur faisant present des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nez d'autant de Barons; leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du Saint Empire, avec cette distinction seulement, que les trois casques ouverts avec leurs cimiers sont séparez du grand écu par la Couronne de Baron, portant au premier quartier d'azur, à deux épongés du rosier sauvage posez en pal avec un grand canton de sable chargé de deux tours d'argent, à une croix pleine de gueules; qui sont les armes de l'Espine, au second quartier d'azur semé de fleurs de lys d'argent, qui sont les armes de leur mere d'Harvilly, dite *Malapert*: au troisiéme d'azur, à trois harangs d'argent, couronnez & posez en face, comme nageans l'un sur l'autre: au quatriéme de gueule decussu, (*c'est ainsi que porte le Memoire*) à côté la pointe d'argent chargé d'une rose de gueules, & sur le tout un petit écusson avec les armes de Spina, que nous avons déja rapportées; le casque & le cimier du milieu étant celui de cette famille. Les deux côtez sont celles de la mere & de l'ayeule maternelle; qui a à droite pour soûtien, un lion rouge de Zelande, puisque la famille de Huybert, est de cette Province; & à gauche un lion d'or, qui est celui de Brabant, soutenant le quartier maternel, qui tire son origine dudit Duché, ayant toûjours en ce soutien, comme fort illustre. L'un & l'autre est posé avec un pied étendu sur un billet d'azur, avec la devise en lettres d'or, *Decus & tutamen*

L'aîné & le cadet de cette famille, qui possedent des charges très-éminentes, sont outre cela revêtus de l'Ordre de Chevaliers de la Chasse, qui n'est donné par le Prince de Nassau-Dillenbourg, qu'à douze Barons, ou fort anciens Gentilshommes; n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. * *Memoire Manuscrit*, que nous avons inseré tout tel que nous l'avons reçu.

L'ESPINE, Famille. *Voyez* SPINA.

ESPINE, (Jean de l') Ministre de l'Eglise Reformée. *Cherchez* SPINA.

ESPINOLA, (Jean) Espagnol, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & composa divers Traitez, *Gynacepanos*, *Dialogo en laude de las Mugeres*, *Micracantibon*, &c. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* &c.

ESPINOSA DE LOS MONTES, Bourg ou petite ville d'Espagne dans la Vieille Castille, est vers les montagnes des Asturies, à trois lieuës de Medina del Pomar, du côté du Couchant. La plûpart des Geographes le prennent pour l'ancienne *Vellica*, ville Episcopale, que quelques autres placent à *Trevinno*, petite ville de l'Alava. * Baudrand.

ESPINOSA, Bourg d'Espagne dans la Biscaye, est vers les confins des Asturies, à trois lieuës de S. Andero. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolca*, ou *Ottaviolca*, ville des Cantabres, que d'autres placent à *Ordunna*. * Baudrand.

ESPINOY, Bourg des Païs-Bas en Flandres, avec titre de Principauté. Il est situé entre Lille & Doüay, & a donné son nom à une Maison celebre. *Voyez* MELUN.

ESPRIT, (Jacques) étoit de Beziers, Conseiller du Roi en ses Conseils, & membre de l'Académie Françoise. Nous avons de lui des *Paraphrases de quelques Pseaumes*. La *Fausseté des Vertu Humaines*, & des *Lettres*. * Pelisson, *Histoire de l'Académie*.

ESPRIT, (Saint) Ordre de Chevalerie. Nous trouvons deux Ordres de ce nom. Le premier nommé du S. Esprit, ou *droit Desir*, fut institué par Loüis d'Anjou, dit de Tarente, Prince du Sang de France, Roi de Jerusalem & de Sicile, époux de Jeanne I. Reine de Naples, & Comtesse de Provence. Il mit cet Ordre sous la protection de saint Nicolas de Bari, dont l'image pendoit au bas du colier de l'Ordre. L'institution s'en fit dans le château de l'Oeuf à Naples, le jour de la Pentecôte 1352 par une Constitution contenant XXV. Chapitres, & qui commence ainsi dans le style de ce temps-là.

Nous Loys par la grace de Dieu, Roi de Jerusalem & de Sicile, Allonneur du Saint Esprit, lequel jour par la grace nous fumes couronnez de nos Royaumes; en essancement de Chevalerie, & accroissement d'honneur, avons ordonné de faire une Compagnie de Chevaliers, qui feront appellez les Chevaliers du Saint Esprit du droit Desir; & lesdits Chevaliers feront au nombre de trois cens, desquels Nous, comme Trouveur & Fondeur de cette Compagnie, ferons Princeps; & aussi doivent être tous nos successeurs, Rois de Jerusalem & de Sicile, &c.

Comme ce Prince mourut sans enfans de la Reine Jeanne I. sa femme, & qu'il y eut après sa mort d'étranges revolutions dans ce Royaume-là, cet Ordre périt tellement, qu'il n'en feroit pas même resté la memoire, si l'original de la Constitution du Roi Loüis, ne fût tombée par hazard au pouvoir de la Republique de Venise, qui en fit present à Henri III. lorsqu'il revenoit de Pologne. Henri III. prit ce qu'il voulut des Statuts de cet Ordre, & commanda au sieur de Chiverny de brûler l'original de la Constitution, pour ne pas donner à connoître qu'un Ordre semblable à celui qu'il établissoit, eût été institué auparavant. Mais ce Ministre d'Etat, quoique très-fidele à son Maître, ne crut pas être obligé d'executer ce commandement; & cette piece échut à l'Evêque de Chartres son fils; d'où par succession de temps, elle tomba entre les mains de M. le President de Maisons, à ce que nous apprenons de M. le Laboureur, qui en a donné la copie dans le second Tome de ses Additions aux Memoires du sieur Castelnau. Quoiqu'il en soit, lorsqu'on comparera les Statuts de l'Ordre de Loüis Roi de Naples, avec ceux de l'Ordre d'Henri III. on y trouvera une difference très-sensible, & nulle apparence que ceux-ci soient une imitation de ceux-là.

Le second Ordre du S. Esprit, est celui qu'institua en France le Roi Henri III. Comme l'Ordre de Chevalerie de S. Michel, fondé par Loüis XI. après avoir été en grand honneur sous les quatre regnes suivans, étoit beaucoup déchû sous la Regence de Catherine de Medicis, & durant les guerres civiles, Henri III. sans aneantir cet Ordre de S. Michel, que l'on nommoit communément *l'Ordre du Roi*, voulut instituer celui du S. Esprit. Il s'en declara Chef & Souverain, & en unit pour jamais la Grande Maîtrise à la Couronne de France, voulant que ceux que l'on honore du Collier de l'Ordre du S. Esprit, reçûssent la veille celui de S. Michel. C'est la raison pour laquelle on les nomme, *Chevalier des Ordres du Roi*. La premiere ceremonie en fut faite par Henri III. le 31. Decembre 1578. & le 1. & 2. Janvier 1579.

Les Statuts de cet Ordre furent d'abord composez de 75. articles, qui ont été depuis augmentez jusqu'à 97. & qui sont à present à 95. Le nombre des Chevaliers a été different, mais il est à present limité à cent, sans compter le Souverain. Parmi ces cent, sont compris neuf Prélats, qui sont Cardinaux, Archevêques, Evêques ou Abbez. Le Grand Aumônier est toûjours du nombre de ces neuf, & ils sont nommez *Commandeurs* de l'Ordre du S. Esprit. Les grands Officiers, sçavoir, le Chancelier, le Prevôt, le Maître des ceremonies, le Grand Thresorier & le Greffier, sont aussi du nombre des cent, & portent le titre de Commandeurs. Outre ces Officiers, il y a encore un Intendant, un Genealogiste, un Herault Roi d'Armes, & un Huissier. Ces quatre derniers portoient autrefois la Croix de l'Ordre penduë au col, avec un ruban bleu comme les Chevaliers, mais à present elle est attachée par un ruban bleu plus étroit à la boutonniere de leur juste-au-corps. Tous les Prélats, à l'exception du Grand Aumônier, les Chevaliers, le Chancelier, & le Prevôt, doivent faire preuve de noblesse paternelle, y compris le bisayeul pour le moins. La Croix de l'Ordre est d'or, à huit rais émaillée, chaque raïon pommeté d'or, une fleur de lys d'or dans chacun des angles de la Croix, & dans le milieu une colombe d'argent. Les Chevaliers & Officiers ont de l'autre côté de cette colombe, un S. Michel, au lieu que les Prélats portent la colombe des deux côtez de la Croix, n'étant associez qu'à l'Ordre du S. Esprit, & non à celui de S. Michel. Le Collier de l'Ordre est à present composé de fleurs de lys, d'où naissent des flâmes & boüillons de feu; d'H couronnez avec des festons, & des trophées d'armes. C'est ainsi que le Roi Henri IV. le regla avec le Chapitre l'an 1597. en changeant quelque petite chose de celui qu'Henri III. avoit ordonné. Le même Roi Henri III. avoit fait dessein d'attribuer à chacun des Prélats, Chevaliers & Officiers, des Commanderies; mais son dessein n'ayant pas eu d'execution, il assigna à chacun d'eux une pension de mille écus d'or, réduite depuis à trois mille livres, qui sont payez sur le provenu du droit du Marc d'or affecté à l'Ordre, & qui se leve sur tous les Officiers pecuniaires du Royaume, avant leur reception dans leurs charges.

On dit qu'Henri III. institua cet Ordre en l'honneur du S. Esprit, parce que le jour de la Pentecôte, il avoit eu deux couronnes, celle de Pologne, & puis celle de France. Quelques-uns donnent à cet Ordre pour devise ces mots, *Duce & auspice*, pour exprimer la protection du S. Esprit.

Il y en a qui ajoutent aux deux Ordres ci-dessus un troisiéme, qu'ils disent avoir été institué l'an 1468. à Rome, sous le titre de Chevaliers de l'Hôpital du S. Esprit, lesquels portent une croix parée blanche. Il y en a en France qui ont leur principale Maison à Montpellier. Ceux-ci ont prétendu sur la fin du XVII. siecle, avoir un Grand Maître, ou Grand Commandeur, indépendant du Grand Hospitalier de Rome, voulant même prouver que leur Ordre étoit militaire; mais ils ne pûrent faire réüssir leurs prétentions & leur Ordre fut declaré Regulier par Arrêt du Conseil d'Etat en 1700. * Sponde, *A. C.* 1353. *num.* 12. 1579. *num.* 1. & 2. Dupleix & Mezeray, *dans Henri III.* Villani, *lib.* 3. *c.* 83. Bouche, *Hist. de Prov. l.* 9. *sect.* 3. §. 7. *l.* 10. *c.* 8. Sainte-Marthe. Favin, &c. Maimbourg, *Hist. de la Ligue*. Le P. Helyot, *Hist. des Ordres Monastiques & Militaires*.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit.

HENRI III. INSTITUTEUR, & premier Chef Souverain.

PRELATS.

En 1578. Charles de Bourbon II. du nom, Prince du Sang, Cardinal, Legat d'Avignon, Archevêque de Roüen, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*

Loüis de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque de Reims.

René de Birague, Cardinal & Chancelier de France.

Philippe de Lenoncourt, Evêque de Châlons, depuis Archevêque de Reims, & Cardinal.

Pierre de Gondy, Cardinal, Evêque de Paris.

Charles d'Escars, Evêque de Langres.

René de Daillon du Lude, Abbé de Châteliers, depuis Evêque de Bayeux.

Jacques Amyot, Evêque d'Auxerre, & Grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

Loüis de Gonzague, Prince de Mantouë, Duc de Nevers.

Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur.

Jacques de Crussol, Duc d'Uzès.

Charles de Lorraine, Duc d'Aumale.

Honorat de Savoye, Marquis de Villars, Maréchal & Amiral de France.

Artus de Cossé, Maréchal & Grand Panetier de France.

François Goussier, Seigneur de Crevecœur & de Bonnivet.

François d'Escars.

Charles d'Halluyn, Seigneur de Piennes, Marquis de Maignelay.

Charles de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux.

Jean d'Escars, Prince de Carency.

Christophle Juvenal Ursin, Marquis de Trainel, Gouverneur de Paris.

François le Roi, Comte de Clinchamp, Lieutenant des païs d'Anjou, de Touraine & du Maine.

Scipion de Fiesque, Comte de Lavagne, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis.

Antoine, Sire de Pons, Comte de Marennes, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi.

Jacques, Sire d'Humieres & de Monchy, Marquis d'Ancre, Gouverneur de Peronne.

Jean d'Aumont, Comte de Châteauroux, Maréchal de France.

Jean de Chourses, Seigneur de Malicorne, Gouverneur de Poitou.

Albert de Gondy, Comte depuis Duc de Rets, Maréchal de France, & General des Galeres.

René de Villequier, dit *le Jeune*, & *le Gros*, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France.

Jean Blosset, Baron de Torcy, Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France.

Claude de Villequier, dit *l'Aîné*, Vicomte de la Guiche, Capitaine de cinquante hommes d'armes.

Antoine d'Estrées, Marquis de Cœuvres, Grand Maître de l'Artillerie de France.

Charles-Robert de la Marck, Comte de Braine & de Maulevrier, Capitaine des cent Suisses de la Garde du corps du Roi.

François de Balzac, Seigneur d'Entragues, Gouverneur d'Orleans.

Philibert de la Guiche, Seigneur de Chaumont, Maître de l'Artillerie du Roi.

Philippe Strozzi, Colonel General de l'Infanterie Françoise.

CHEVALIERS.

En 1579. François de Bourbon, Prince de Conty, *le* 31 *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*

François de Bourbon, Prince Dauphin d'Auvergne, Duc de Saint Fargeau, & depuis de Montpensier.

Henri de Lorraine I. du nom, Duc de Guise, Grand Maître de France.

Loüis de Saint Gelais, dit de Luzignan, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis.

Jean Ebrard, Baron de Saint Sulpice.

Jacques de Matignon, Comte de Torigny, Maréchal de France.

Bertrand de Salignac, Seigneur de La-Mothe-Fenelon.

CHEVALIERS.

En 1580. François de Luxembourg, Duc de Piney, Prince de Tingry, Ambassadeur à Rome, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise de saint Sauveur de Blois.*

Charles de Birague, Conseiller d'Etat.

Jean de Leaumont, Seigneur de Puygaillard, Maréchal de Camp.

René de Rochechoüart, Seigneur de Mortemar, & de Vivonne.

Henri de Lenoncourt, Maréchal de Camp.

Nicolas d'Angennes, Seigneur de Ramboüiller, Vidame du Mans, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Charles IX. Ambassadeur en Allemagne & à Rome.

CHEVALIERS.

En 1581. Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, Grand Ecuyer, & Grand Veneur de France, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*

Armand de Gontaut, Baron de Biron, Maréchal de France.

Guy de Daillon, Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, & Sénéchal d'Anjou.

François de la Baume, Comte de Suze, Lieutenant General pour le Roi en Provence.

Antoine de Levy, Comte de Quélus, Gouverneur & Sénéchal de Rouërgue.

Jean de Thevalle, Seigneur d'Aviré, Gouverneur de Mets.

Loüis d'Angennes, Baron de Meslé, Seigneur de Maintenon, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & Ambassadeur en Espagne.

CHEVALIERS.

En 1582. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Amiral, & Grand Chambellan de France, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*

Anne Duc de Joyeuse, Amiral de France.

Jean-Loüis de la Vallette, dit de Nogaret, Duc d'Espernon, Amiral, & Colonel General de l'Infanterie Françoise.

Tanneguy le Veneur, Comte de Tilliers, Lieutenant General en Normandie.

Jean de Moüy, Seigneur de la Mailleraye, Vice-Amiral de France, Lieutenant General en Normandie.

Philippe de Volvire, Marquis de Ruffec, Gouverneur d'Angoumois.

François de Mandelot, Vicomte de Châlons, Gouverneur du Lyonnois.

Tristan de Rostaing, Baron de la Guerche, Grand Maître des Eaux & Forêts de France.

Jean-Jacques de Suzanes, Comte de Cerny.

PRELAT.

En 1583. Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudemont, Evêque & Comte de Toul, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*

CHEVALIERS.

Honorat de Buëil, Seigneur de Fontaines, Vice-Amiral de France, Lieutenant General en Bretagne.

René de Rochefort, Baron de Fiolles, Gouverneur du Blaisois.

Jean de Vivonne, Marquis de Pisani, Sénéchal de Xaintonge.

Loüis Chasteigner, Seigneur de la Rochepofay, Gouverneur de la Marche.

Bernard, Seigneur de la Vallette, qui fut depuis Amiral de France.

Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, depuis Maréchal de France, & Capucin.

Nicolas de Grimonville, Seigneur de l'Archant, Capitaine des cent Archers de la Garde du Roi.

Loüis d'Amboise, Comte d'Aubijoux.

François de la Vallette, Seigneur de Cornusson, Gouverneur, & Sénéchal de Toulouse.

François de Cazillac, Seigneur de Cessac.

Joachim, Seigneur de Dinteville, Lieutenant General en Champagne.

Joachim de Château-vieux, depuis Comte de Confolant, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Medicis.

Charles de Balsac, Seigneur de Clermont.
Charles du Plessis, Seigneur de Liancourt, depuis Marquis de Guerchevills, & Comte de Beaumont sur Oise.
François de Chabanes, Marquis de Curton, Lieutenant General en Auvergne.
Robert de Combault, premier Maître d'Hôtel du Roi.
François, Seigneur de Saint Nectaire, & de la Ferté-Nabert.

CHEVALIERS.

En 1584. Jean de saint Lary, Baron de Termes, Maréchal de Camp, & Gouverneur de Mets, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*
Jean de Vienne, Seigneur de Ruffé, Gouverneur de Bourbonnois.
Loüis Adhemar, de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant General en Provence.

CHEVALIERS.

En 1585. Charles de Bourbon, Comte de Soissons, depuis Grand Maître de France, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*
Jean, Seigneur de Vassé, Baron de la Roche-Mabile.
Adrien Tiercelin, Seigneur de Brosse, & de Sarcus, depuis Lieutenant General en Champagne.
François Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny.
Gilles de Souvré, Marquis de Courtanvaux, Maréchal de France.
François d'O, Seigneur de Fresnes, depuis Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Surintendant des Finances, & Gouverneur de Paris.
Claude de la Chastre, Baron de la Maisonfort, depuis Maréchal de France.
Giraud de Mauleon, Seigneur de Gourdon, Gouverneur de Calais.
Jacques de Loubens, Seigneur de Verdales.
Loüis de Berton, Seigneur de Grillon, Mestre de Camp du Regiment des Gardes.
Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny, qui fut Ambassadeur en Savoye, & à Vienne.
François de la Jugie, du Puy, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne.
François-Loüis d'Agoût, & de Montauban, Comte de Sault.
Guillaume de Saulx, Vicomte de Tavannes, Lieutenant General en Bourgogne.
Mery de Barbezieres, Seigneur de Chemeraut, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi.
François du Plessis, Seigneur de Richelieu, Grand Prévôt de France.
Gabriel de Caumont, Comte de Lauzun.
Hector de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Montespan.
Loüis de Champagne, Comte de la Suze au Maine.
René de Boüillé, Comte de Creance, Gouverneur de Perigueux.
Loüis du Bois, Seigneur des Arpentis, Gouverneur de Touraine.
Jean d'O, Seigneur de Menou, Capitaine de cent Archers du Corps du Roi.
Henri de Silly, Comte de la Roche-guyon, Damoiseau de Commercy.
Antoine de Beaufremont, dit de Vienne, Marquis d'Arc en Barrois.
Jean du Châtelet, Baron de Thons, & de Champignelles, Gouverneur de Langres.
François d'Escoubleau, Seigneur de Joüy, depuis Marquis d'Alluye, premier Ecuyer de la grande Ecurie.
Charles d'Ongnies, Comte de Chaune.
David Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur de Perigord.

CHEVALIERS.

En 1586. Georges, Baron de Villequier, Vicomte de la Guierche, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*
Jacques de Moüy, fils de Charles de Moüy, Vice-Amiral de France.
Charles de Vivonne, Seigneur de la Chasteigneraye, Sénéchal de Xaintonge.
Jacques le Veneur, Comte de Tillieres, Lieutenant General de la haute Normandie.

PRELAT.

En 1587. François de Foix-Candale, Evêque d'Aire.

HENRI IV. DEUXIE'ME CHEF SOUVERAIN de l'Ordre, ne reçût le Collier qu'à son Sacre, le 28. Février 1594. & commit pendant cet intervalle le plus ancien Chevalier pour présider en sa place.

PRELAT.

En 1592. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, & depuis de Sens, Grand Aumônier de France, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise de Mante.*

CHEVALIER.

Charles de Gontaut, Baron de Biron, & Maréchal de Camp, depuis Duc de Biron, Pair & Maréchal de France.

PRELATS.

En 1595. Philippe du Bec, Archevêque & Duc de Reims, *le* 7. *Janvier, en l'Eglise des Augustins de Paris.*
Henri d'Escoubleau, Evêque de Maillezais.

CHEVALIERS.

Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie.
Henri d'Orleans, Duc de Longueville.
François d'Orleans, Comte de saint Paul, depuis Duc de Fronsac.
Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Regiment des Gardes.
Jean de Beaumanois, Marquis de Lavardin, depuis Maréchal de France.
François d'Espinay, Seigneur de saint Luc, depuis Grand Maître de l'Artillerie de France, & Gouverneur de Broüage.
Roger de saint Lary & de Bellegarde, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & depuis Duc de Bellegarde.
Henri d'Albret, Comte de Marennes, Baron de Miossens.
Antoine, Seigneur de Roquelaure, depuis Maréchal de France, & Lieutenant General en Guïenne.
Charles, Sire d'Humieres, Marquis d'Ancre, Lieutenant General en Picardie.
Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Comte de Grancey, depuis Maréchal de France.
François de Cugnac, Seigneur de Dampierre, Maréchal de Camp.
Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, depuis Gouverneur d'Anjou.
Odet de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant General en Normandie.
François de la Grange, Seigneur de Montigny, depuis Maréchal de France.
Charles de Balzac, Baron de Dunes.
Charles de Cossé, Comte, puis Duc de Brissac, Maréchal de France.
Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, Maréchal de Camp, & Lieutenant General en l'Isle de France.
François de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Gouverneur du Nivernois.
Claude de l'Isle, Seigneur de Marivaut, Gouverneur de Laon.
Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Maréchal de France.
Humbert de Marcilly, Seigneur de Cipierre, Maréchal de Camp.
Gilbert de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois.
René Viau, Seigneur de Chanlivaut, Gouverneur de l'Auxerrois.
Claude Gruel, Seigneur de la Frete.
Georges Babou, Seigneur de la Bourdaisiere, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi.

CHEVALIERS.

En 1597. Henri Duc de Montmorency, Connétable de France, *le* 5. *Janvier en l'Eglise de l'Abbaye de saint Oüen de Roüen.*
Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, depuis Grand Veneur de France.
Charles de Montmorency, Baron, puis Duc de Damville, Amiral de France.

Alfonse d'Ornane, depuis Maréchal de France.
Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Marquis de Sablé, Maréchal de France.
Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, & de Roussy, Gouverneur de Metz.
Gilbert de la Tremoüille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Sénéchal de Poitou.
Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Mestre de Camp du Regiment de Champagne & Lieutenant de Roi en Bourgogne.
Jean, Sire de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, Grand Echanson de France.
Guillaume de Gadagne, Baron de Verdun, & Gouverneur du Lyonnois.
Loüis de l'Hôpital, Marquis de Vitry, Capitaine des Gardes du Corps, & Gouverneur de Meaux.
Pons de Lauzieres-Themines-Cardaillac, Marquis de Themines, depuis Maréchal de France.
Loüis d'Ongnies, Comte de Chaunes, Gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye.
Edme de Malain, Baron de Luz, Lieutenant de Roi en Bourgogne.
Antoine d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Nolay, Gouverneur de Boulogne.
Loüis de la Chastre, Baron de la Maisonfort, depuis Maréchal de France.
Jean de Durfort, Seigneur de Born, Lieutenant General de l'Artillerie de France.
Loüis de Bueil, Seigneur de Racan.
Claude de Harville, Seigneur de Palaiseau, Baron de Nainville, Gouverneur de Compiegne & de Calais.
Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Lieutenant General des Armées du Roi.
Loüis de Grimonville, Seigneur de Larchant, Gouverneur d'Evreux.
Charles de Neuville, Baron, puis Marquis d'Alincourt, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & Gouverneur du Lyonnois.

CHEVALIERS.

En 1599. Anne de Levy, Duc de Ventadour, Gouverneur du Limosin, *le* 3. *Janvier, en l'Eglise des Augustins de Paris*.
Jacques Mitte, Seigneur de Chevrieres de saint Chaumont, Lieutenant General au Gouvernement du Lyonnois.
Jean-François d'Averton, Seigneur de Belin, Baron de Milly, Gouverneur de Ham.
Bertrand de Baylens, Baron de Poyane, Gouverneur d'Acqs, & Sénéchal des Landes de Bourdeaux.
René de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oixan, Gouverneur de Brest.
Brandelis de Champagne, Marquis de Villaines.
Jacques de l'Hôpital, Marquis de Choisy, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne.
Robert de la Vieuville, Baron de Rugles, Grand Fauconnier de France, & Gouverneur de Reims.
Charles de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant General en la Basse Normandie.
François Juvenal-Ursin, Marquis de Trainel.

PRELATS.

En 1606. Charles de Bourbon, Archevêque de Roüen, frere naturel du Roi Henri IV. fut associé à l'Ordre, après avoir donné sa démission de sa charge de Chancelier des Ordres.
Jacques Davy du Perron, Cardinal, Archevêque de Sens, Grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

En 1608. Jean-Antoine-Ursin, Duc de Santo-Gemini, Prince de Scandriglia, & Comte d'Ercole.
Alexandre Sforza-Conti, Duc de Segni, Prince de Valmontane, Comte de Santa-Fior.

LOUIS XIII. TROISIE'ME CHEF SOUVERAIN de l'Ordre, reçût le Collier le 18. Octobre 1610. le lendemain de son Sacre.

Le même jour. Henri de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, premier Pair de France.

PRELAT.

En 1618. François de la Rochefoucaud, Cardinal, Evêque de Senlis, Grand Aumonier de France.

PRELATS.

En 1619. Henri de Gondy, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, Maître de l'Oratoire du Roi, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris*.
Bertrand d'Eschaux, Archevêque de Tours, & premier Aumônier du Roi.
Christophle de Lestang, Evêque de Carcassonne, & Maître de la Chapelle du Roi.
Gabriel de Laubespine, Evêque d'Orleans.
Artus d'Espinay de saint Luc nommé Evêque de Marseille.

CHEVALIERS.

Gaston-Jean-Baptiste de France, Duc d'Orleans, frere du Roi Loüis XIII.
Loüis de Bourbon, Comte de Soissons, Grand-Maître de France, Gouverneur du Dauphiné.
Charles de Lorraine, Duc de Guise, Gouverneur de Provence.
Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Grand Chambellan de France.
Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, Grand Chambellan de France.
Cesar Duc de Vendôme, depuis Grand-Maître & Surintendant General de la Navigation & du Commerce de France.
Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Colonel General de la Cavalerie Legere de France.
Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf.
Henri Duc de Montmorency, Amiral de France, Gouverneur de Languedoc, depuis Maréchal de France.
Emanuel de Crussol, Duc d'Uzès, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche.
Henri de Gondy, Duc de Retz & de Beaupreau.
Charles d'Albert, Duc de Luynes, Grand Fauconnier de France, Gouverneur de Picardie, depuis Connétable de France.
Loüis de Rohan, Comte de Rochefort, depuis Prince de Guemené, Duc de Montbazon, Grand Veneur de France.
Joachim de Berangreville, Seigneur de Neuville, Grand Prevôt de l'Hôtel du Roi.
Martin de Bellay, Prince d'Yvetot, Maréchal de Camp.
Charles, Sire de Crequy, Prince de Poix, Comte de Sault, depuis Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France.
Gilbert Filhet, Seigneur de la Curée, Maréchal de Camp.
Philippe de Bethune, Comte de Charost, employé en plusieurs Ambassades.
Charles de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant General en Champagne.
Jean-François de la Guiche, Seigneur de Saint Geran, Gouverneur du Bourbonnois, & depuis Maréchal de France.
René du Bec, Marquis de Vardes.
Antoine-Arnaud de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Montespan, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de Camp, & Lieutenant General de Guyenne.
Henri de Schomberg, Comte de Nanteüil, Surintendant des Finances, depuis Maréchal de France.
François de Bassompierre, Colonel General des Suisses, & depuis Maréchal de France.
Henri Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Senéchal & Gouverneur de Perigord.
Jean-Baptiste d'Ornane, Marquis de Montlor, Colonel General des Corses, Lieutenant General en Normandie, Gouverneur de la personne de MONSIEUR Frere unique du Roi, & depuis Maréchal de France.
Timoleon d'Espinay, Seigneur de saint Luc, Comte d'Estelan, Gouverneur de Broüage, & depuis Maréchal de France.
René Potier, Comte, depuis Duc de Tresmes, Capitaine des Gardes du Corps du Roi.
Henri de Beaufremont, Marquis de Senecey, Gouverneur d'Auxonne.
Philippe Emanuel de Gondy, Comte de Joigny, General des Galeres de France, depuis Pere de l'Oratoire.
Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vida-

me du Mans, ci-devant Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Maréchal de Camp.

Loüis de Crevant, Vicomte de Brigüeil, Marquis d'Humieres, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Gouverneur de Compiegne.

Bertrand de Vignoles, dit la Hire, Baron de Vignolles, Maréchal de Camp.

Antoine de Gramont-Toulongeon, Souverain de Bidache, Comte de Guiche, puis Duc de Gramont.

François de Caumont, Comte de Lauzun.

Leonor de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Lieutenant pour le Roi au Comté de Charollois.

Melchior Mitte, de Miolans, Marquis de S. Caumont, ci-devant Ambassadeur à Rome.

Honoré d'Albert, Maréchal de France, depuis Duc de Chaûnes.

Jean de Warignies, Seigneur de Blainville, Maître de la Garderobe du Roi.

Leon d'Albert, Seigneur de Brantes, depuis Duc de Luxembourg.

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis.

Charles de Vivonne, Seigneur de la Chasteigneraye, Gouverneur de Partenay.

André de Cochefilet, Comte de Vauvineux, dit le Comte de Vaucelas, Ambassadeur en Espagne.

Gaspard Dauvet, Seigneur des Marêts, Gouverneur de Beauvais, & païs de Beauvoisis.

Lancelot, Seigneur de Vassé, Baron de la Roche-Mabile.

Charles, Sire de Rambures, Maréchal de Camp, Gouverneur de Dourlens.

Antoine de Buade, Seigneur de Frontenac, Baron de Palluau Capitaine des Châteaux de S. Germain en Laye, & Premier Maître d'Hôtel du Roi.

Nicolas de l'Hôpital, Marquis, puis Duc de Vitry, Maréchal de France.

Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Touraine.

François de l'Hôpital, Seigneur du Hallier, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, depuis Maréchal de France.

Loüis de la Marck, Marquis de Mauny, Premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche.

Charles, Marquis, puis Duc de la Vieuville, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Surintendant des Finances, & Grand Fauconnier de France.

Loüis d'Alogny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, & Bailli de Berry.

Cesar-Auguste de saint Lary, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France.

Alexandre de Rohan, Marquis de Marigny, pere d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazon.

François de Silly, Comte, puis Duc de la Rocheguyon, Grand Louvetier de France.

Antoine-Hercule de Budos, Marquis de Portes, & Vice-Amiral de France.

François, Comte de la Rochefoucaud, Gouverneur du Poitou.

Jacques d'Estampes, Seigneur de Valençay, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & depuis Gouverneur de Calais.

En 1622. François de Bonne, Duc de Lesdiguieres, Pair & Connétable de France, Gouverneur & Lieutenant General de Dauphiné, *le* 25. *Juillet à Grenoble.*

CHEVALIERS.

En 1625. Antoine Coiffier, dit Ruzé, Marquis d'Effiat, depuis Maréchal de France, reçut le Collier à Londres.

PRELAT.

En 1632. Alfonce-Loüis du Plessis, de Richelieu, Cardinal & Archevêque de Lyon, Grand Aumônier de France, *le* 24. *Mars.*

PRELATS.

En 1633. Armand-Jean du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu, Pair de France, &c. *le* 14. *Mai*, *à Fontainebleau.*

Loüis, Cardinal de la Valette, Archevêque de Toulouse.

Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne.

Jean-François de Gondy, premier Archevêque de Paris.

Henri d'Escoubleau de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux.

CHEVALIERS

Henri d'Orleans, Duc de Longueville, Gouverneur de Normandie.

Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, depuis Grand Ecuyer de France.

Loüis-Emanuel de Valois, Comte d'Alets, depuis Duc d'Angoulême, & Gouverneur de Provence.

Henri de la Tremoille, Duc de Thoüars.

Charles de Levy, Duc de Vantadour.

Henri de la Vallette, & de Foix Duc de Candale.

Charles de Schomberg, Duc d'Alluyn, Gouverneur de Languedoc, & depuis Maréchal de France.

François de Cossé, Duc de Brisac, Grand Panetier de France.

Bernard de la Vallette & de Foix, Duc de la Vallette & d'Espernon, Colonel General de l'Infanterie Françoise.

Charles-Henri, Comte de Clermont, & de Tonnerre, premier Baron & Connétable hereditaire de Dauphiné.

François-Annibal d'Estrées, Marquis de Cœuvres, Maréchal de France, & depuis Duc & Pair de France.

Jean de Nettancourt, Seigneur de Vaubecourt, Maréchal de Camp, & Gouverneur de Châlons.

Henri de saint Nectaire, Marquis de la Ferté Nabert.

Philibert, Vicomte de Pompadour, Lieutenant General au Limousin.

René aux Epaules, dit de Laval, Marquis de Néelle, Maréchal de Camp.

Guillaume de Simiane Marquis de Gordes, Capitaine des Gardes du Corps du Roi.

Charles, Comte de Lanoy, premier Maître d'Hôtel du Roi, Gouverneur de Montreüil.

François de Nagu, Marquis de Varennes, Gouverneur d'Aigues-mortes.

Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Maréchal de France, depuis Gouverneur d'Anjou.

Jean de Gallard, Comte de Brassac, Gouverneur de Xaintonge.

François de Noailles, Comte d'Ayen, Maréchal de Camp, Lieutenant General en Auvergne.

Bernard de Baylens, Baron de Poyane, Lieutenant General au païs de Bearn.

Gabriel de la Vallée-Fossez, Marquis d'Everly, Maréchal de Camp, Gouverneur de Verdun.

Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, Lieutenant General en Champagne, Maréchal de Camp.

Gaspard-Armand, Vicomte de Polignac.

Loüis, Vicomte, puis Duc d'Arpajon, Marquis de Severac, Marechal de Camp.

Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye, Maréchal de Camp, Gouverneur du païs Orleanois.

François de Bonne, de Crequy, Comte de Sault, depuis Duc de Lesdiguieres, & Gouverneur de Dauphiné.

François de Bethune, Comte d'Orval, & depuis Duc de Bethune.

Claude de saint Simon, Grand Louvetier de France, depuis Duc de saint Simon.

Charles de Cambout, Baron du Pont-Château, Marquis de Coislin, Lieutenant General en Basse-Bretagne.

François de Wignerot, Marquis du Pont-de-Courlay, depuis General des Galeres de France.

Charles de la Porte, Marquis, puis Duc de la Mailleraye, depuis Grand-Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France.

Gabriël de Rochechoüart, Marquis de Mortemar, depuis Duc & Gouverneur de Paris.

Antoine d'Aumont, Seigneur de Villequier, depuis Duc & Maréchal de France.

Just-Henri, Comte de Tournon & de Roussillon, Sénechal d'Auvergne, Maréchal de Camp.

Loüis de Mouy, Seigneur de la Mailleraye, Lieutenant General en Normandie.

Charles de Damas, Comte de Thianges, Maréchal de Camp, Lieutenant General des païs de Bresse & de Charollois.

Hector de Gelas & de Voisins, Marquis de Leberon,

& d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Sénéchal & Gouverneur de Lauragais.

Henri de Baudean, Comte de Parabere, Marquis de la Mothe-Sainte-Eraye, Lieutenant du Roi du bas-Poitou.

Jean de Mouchy, Marquis de Montcavrel, Gouverneur de la ville d'Ardres.

Roger du Plessis, Seigneur de Liancourt, Marquis de Guercheville, Comte de la Roche-guyon, depuis Duc.

Charles de Saint-Simon, Seigneur, du Plessis depuis Marquis de Saint-Simon, & Gouverneur de Senlis.

CHEVALIERS.

En 1642. Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.

LOUIS XIV. SURNOMMÉ LE GRAND, quatriéme Chef Souverain de l'Ordre, ne reçût le Collier de l'Ordre, que le lendemain de son Sacre, le 8. Juin 1654.

PRELAT.

En 1653. Antoine Barberin, Cardinal, Evêque de Palestrine, Grand Aumônier de France.

CHEVALIER.

En 1654. Philippe de France, Duc d'Anjou, depuis Duc d'Orleans, frere unique du Roi, *le* 8. *Juin.*

PRELATS.

En 1661. Camille de Neuville, & de Villeroy, Archevêque de Lyon, *le* 31. *Decembre, en l'Eglise des Augustins de Paris.*

François Adhemar de Monteüil, de Grignan, Archevêque d'Arles.

George d'Aubusson de la Feüillade, Evêque de Metz, auparavant Archevêque d'Ambrun.

François de Harlay, de Chanvallon, Archevêque de Roüen, depuis Archevêque de Paris.

Leonord de Matignon, Evêque de Lisieux.

Gaspard de Daillon, du Lude, Evêque d'Alby.

Henri de la Mothe-Houdancourt, Evêque de Rennes, puis Archevêque d'Auch.

Philippe-Emanuel de Beaumanoir, de Lavardi, Evêque du Mans.

CHEVALIERS.

Loüis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé.

Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien, Grand-Maître de France.

Armand de Bourbon, Prince de Conty, Gouverneur du Languedoc.

Henri de Bourbon, Duc de Verneüil.

Loüis, Duc de Vendôme, & de Mercœur, Gouverneur de Provence, depuis Cardinal, & Legat du Pape en France.

François de Vendôme, Duc de Beaufort, Grand-Maître, & Surintendant de la Navigation de France.

François de Crussol, Duc d'Uzès.

Loüis-Charles d'Albert, Duc de Luynes.

Charles d'Albert, dit d'Ailly, Duc de Chaûnes, Gouverneur de Bretagne.

François, Duc de la Rochefoucaud.

Pierre de Gondy, Duc de Retz, auparavant General des Galeres.

Antoine, Duc de Gramont, Maréchal de France.

Cesar, Duc de Choiseul, Maréchal de France, Comte du Plessis-Praslain.

Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

Charles, Duc de Crequy, depuis Gouverneur de Paris.

Jacques d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbaud, & de Mauny, Maréchal de France.

Henri, Duc de Senecterre, Maréchal de France, Gouverneur de Metz.

Philippe de Montaut, Duc de Navailles, depuis Maréchal de France.

Jacques Rouxel, Comte de Grancey & de Medavy, Maréchal de France.

Gaston-Jean-Baptiste, Duc de Roquelaure, Gouverneur de Leictoure en Armagnac.

Philippe Mancini, & Mazarini, Duc de Nevers.

Jules Cesarini, Duc de Castelnove, Baron Romain.

François de Beauvillier, Duc de saint Aignan, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi.

Henri de Daillon, Comte du Lude, depuis Duc, Grand-Maître de l'Artillerie de France.

Loüis de Bethune, Duc de Charrost, dit de Bethune, Lieutenant General en Picardie.

Anne, Duc de Noailles, Comte d'Ayen, Gouverneur du Comté de Roussillon.

François de Comenge, Seigneur de Guitaut, Gouverneur de Saumur.

François de Clermont, Comte de Tonnerre.

Alexandre-Guillaume de Melun, Prince d'Espinoy, Connêtable hereditaire de Flandres.

Cesar-Phœbus d'Albret, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne.

François-René du Bec, Marquis de Vardes, Capitaine des cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi.

Charles-Maximilien, de Belleforiere, Marquis de Soyecourt, Grand-Veneur de France.

François-Paul de Clermont, Marquis de Montglat, Comte de Chiverny, ci-devant Grand-Maître de la Garderobe du Roi.

Philipppe de Clerembaud, de Palluau, Maréchal de France.

Jean de Schulembourg, Comte de Montdejeu, Maréchal de France.

Gaston-Jean-Baptiste, Comte de Comenge, Gouverneur de Saumur.

François de Simiane, Marquis de Gordes, Grand Sénéchal de Provence.

Henri de Beringhen, Premier Ecuyer de la Petite Ecurie du Roi.

Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand Prévôt de France.

Charles, Comte de Froulay, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi.

Jacques-François, Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, Premier Ecuyer de la Reine.

François de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant General en Basse-Normandie.

Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin.

François d'Espinay, Marquis de saint Luc, Lieutenant General en Guyenne.

Hippolyte, Comte de Bethune, Chevalier d'honneur de la Reine.

Ferdinand de la Baume, Comte de Mont-revel, Lieutenant General au païs de Bresse, Bugey, &c.

Loüis-Armand, Vicomte de Polignac, Gouverneur de la Ville du Puy.

Antoine de Broüilly, Marquis de Piennes, Gouverneur de Pignerol.

Jean, Marquis de Pompadour, Lieutenant General au Limosin.

Loüis de Cardaillac & de Levy, Comte de Bioule, Lieutenant General en Languedoc.

Scipion-Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Lieutenant General en Languedoc.

François de Monstiers, Comte de Merinville, & de Rieux, ci-devant Lieutenant General en Provence.

Henri de Baylens, Marquis de Poyane, Lieutenant General en Bearn.

Leon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Lieutenant General des païs de Xaintonge & d'Engoûmois.

Jacques Esthuer, Comte de la Vauguyon, Marquis de saint Megrin, Grand Sénéchal de Guyenne.

Francois de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon, & de Beaumont.

Timoleon, Comte de Cossé, Grand Panetier de France.

Charles-Martel, Comte de Clere, Capitaine des Gardes du Corps Francoises de Monsieur, frere unique du Roi.

Jean-Paul Gourdon de Genoüillac, Comte de Vaillac, Capitaine des Gardes de Monsieur, frere unique du Roi.

Nicolas Joachim Roüaut, Marquis de Gamaches, Gouverneur de saint Valery & de Ruë.

Godefroy, Comte d'Estrades, Gouverneur de Dunkerque, depuis Maréchal de France.

René-Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, Gouverneur de Montpellier.

Guillaume de Pechepeyrou & de Comenges, Comte de Guitaut, ci-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers.

En 1663. Christian-Loüis, Duc de Mexelbourg, *le* 4. *Novembre.*

PRELAT.

En 1671. Emanuel-Theodose de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Boüillon, Grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

En 1675. Flavio Ursin, Duc de Bracciano, Baron Romain, & Prince du Soglio, *le* 29. *Septembre, à Rome.*

Loüis Sforce, Duc de Sforce, d'Ognano & de Segni.

Philippe Colonna, Prince de Sonnino.

En 1675. François, Marquis de Bethune, Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, *le* 22. *Decembre, à S. Germain en Laye.*

En 1676. Jean Sobieski, Roi de Pologne, *le* 30. *Novembre, à Zockiew.*

En 1682. Loüis Dauphin de France, fils unique de Loüis XIV., *le* 1. *Janvier, à S. Germain en Laye.*

En 1686. Philippes d'Orleans, Duc de Chartres, fils de Monsieur, frere unique de Sa Majesté, *le* 2. *Juin, à Versailles le jour de la Pentecôte.*

Loüis Duc de Bourbon, à present Duc d'Enguien.

François-Loüis de Bourbon, Prince de Conti.

Loüis-Auguste, legitimé de France, Duc du Maine.

PRELATS.

En 1688. Cesar, Cardinal d'Estrées, *le* 30. *Decembre & 1. Janvier, à Versailles.*

Pierre, Cardinal de Bonzy, Archevêque de Narbonne.

Charles-Maurice le Tellier, Archevêque de Reims.

Pierre du Cambout de Coislin, Evêque d'Orleans, premier Aumônier du Roi, & depuis fait Cardinal & Grand Aumônier de France.

CHEVALIERS.

Loüis-Joseph, Duc de Vendôme.

Loüis de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France.

Henri de Lorraine, Comte de Brionne, reçû en survivance de la charge de Grand Ecuyer de France.

Philippe, Prince de Lorraine.

Charles de Lorraine, Comte de Marsan.

Charles-Belgique-Hollende de la Tremoüille, Duc de Thoüars, & Premier Gentilhomme de la Chambre.

Emanuel de Crussol, Duc d'Usez.

Maximilien-Pierre-François de Bethune, Duc de Sully.

Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, & de Chevreuse.

Armand-Jean de Vignerot du Plessis-Richelieu, Duc de Richelieu & de Fronsac.

François, Duc de la Rochefoucaud.

Loüis Grimaldy, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.

François-Annibal d'Estrées de Lauzieres, Duc d'Estrées.

Antoine-Charles, Duc de Gramont.

Armand-Charles de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne.

François de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

Paul de Beauvillier, Duc de saint Aignan.

Henri-François de Foix de Candale, Duc de Randan.

Leon Potier, Duc de Gesvres.

Anne-Jules, Duc de Noailles, Maréchal de France.

Armand du Cambout, Duc de Coislin.

Auguste, Duc de Choiseul.

Loüis-Marie, Duc d'Aumont.

François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg, & de Piney, Maréchal de France.

François d'Aubusson de la Feüillade, Duc de Roüanez, Maréchal de France.

Bernardin Gigaut, Marquis de Bellefons, Maréchal de France.

Loüis de Crevant, Marquis, depuis Duc d'Humieres, Maréchal de France

Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France.

Gui Aldonse de Durfort, Comte de Lorges depuis Duc de Quintin, Maréchal de France.

Armand de Bethune, Duc de Charrost-Bethune.

Jean, Comte d'Estrées, Vice-Amiral & Maréchal de France.

Charles, Duc de la Vieuville, Gouverneur de Poitou, Chevalier d'honneur de la feuë Reine, & Gouverneur de Monsieur Philippe d'Orleans, Duc de Chartres.

Jean-Baptiste de Cassagnet, Marquis de Tilladet, Capitaine des cent Suisses de la Garde du Roi.

Loüis de Caillebot, Marquis de la Salle, Maître de la Garderobe du Roi.

Jacques-Loüis de Berenghen, Premier Ecuyer du Roi.

Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.

Philibert, Comte de Gramont.

Loüis-François, Marquis, depuis Duc de Boufflers, Maréchal de France.

Francois d'Harcourt, Marquis de Beuvron, Lieutenant General au Gouvernement de Normandie.

Henri de Mornay, Marquis de Montchevreüil, Capitaine & Gouverneur de saint Germain en Laye.

Edoüart-Francois Colbert, Comte de Maulevrier.

Joseph de Pons de Guimera, Baron de Montclar, Lieutenant General des Armées du Roi.

Henri-Charles, Sire de Beaumanoir, Marquis de Lavardin.

Pierre, Marquis de Villars, Conseiller d'Etat d'Epée, Ambassadeur en Savoye, en Danemarck, & en Espagne.

François-Adheimar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant General en Provence.

Claude, Comte de Choiseul de Francieres, depuis Maréchal de France.

Jacques, Marquis de Matignon, Lieutenant General en basse Normandie.

Jean-Armand de Joyeuse, Maréchal de France.

François de Calvo, Lieutenant General des Armées du Roi.

Charles, Comte d'Aubigné, Gouverneur de Berry.

Charles de Monsaulnin, Comte de Montal, Lieutenant General des Armées du Roi.

Claude de Thiard, Comte de Bissy, Lieutenant General des Armées du Roi.

Antoine Ruzé, Marquis d'Effiat, premier Ecuyer & Grand Veneur de Monsieur, frere unique du Roi.

François, Comte de Montberon, Lieutenant General des Armées du Roi.

Philippe-Auguste le Hardy, Marquis de la Trousse, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant General des Armées du Roi.

François de Monestay, Marquis de Chaseron, Lieutenant General des Armées du Roi.

Bernard de la Guiche, Comte de S. Geran, Lieutenant General des Armées du Roi.

François d'Escoubleau de Sourdis, Lieutenant General des Armées du Roi.

Philippe-Emanuel-Ferdinand François de Croy, Comte de Solre, depuis Lieutenant General des Armées du Roi.

André de Bethoulat, Comte de la Vauguyon, Conseiller d'Etat d'Epée, ci-devant Ambassadeur en Espagne.

Georges de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Lieutenant General en Picardie, & Lieutenant General des Armées du Roi.

Olivier de saint Georges, Marquis de Verac, Lieutenant General, & Commandant pour le Roi en Poitou.

René Martel, Comte d'Arsi, Ambassadeur en Savoye, depuis Gouverneur de M. le Duc de Chartres, & Conseiller d'Etat d'Epée.

Alexis-Henri-Maximilien, Marquis de Châtillon, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frere unique du Roi.

Nicolas de Chalon du Blé, Marquis d'Uxelles, depuis Maréchal de France.

René de Froulay, Comte de Tessé, depuis Maréchal de France, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine, Grand d'Espagne.

Charles de Mornay, Marquis de Villarceaux, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de Monseigneur le Dauphin.

Charles d'Estampes, Marquis de Mauny, la Ferté-Imbaut, Capitaine des Gardes de Monsieur Philippe de France, Duc d'Orleans.

Hiacynthe de Quatrebarbes, Marquis de la Rongere, Chevalier

Chevalier d'honneur de Madame, Ducheſſe d'Orleans.
Jean d'Audibert, Comte de Luſſan, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince de Condé.

En 1689. Touſſaint de Forbin de Janſon, Evêque & Comte de Beauvais, depuis Cardinal, & Grand Aumônier de France.

En 1693. Loüis-Alexandre de Bourbon, legitimé de France, Comte de Toulouſe, *le* 2. *Fevrier*.

PRELATS.

En 1694. Guillaume Egon de Furſtemberg, Cardinal, Evêque & Prince de Straſbourg.

Henri de la Grange d'Arquien, depuis Cardinal.

CHEVALIERS.

En 1695. Loüis de France, Duc de Bourgogne, & depuis Dauphin de France, le 22. *Mai*.

Philippe de France, Duc d'Anjou, à preſent Roi d'Eſpagne.

PRELAT.

En 1696. François de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, Pair de France, *le* 1. *Janvier*.

CHEVALIERS.

Loüis de Guiſcard, comte de Neufvy, Lieutenant General des Armées du Roi.

Antonio, Duc de Lanti, Prince de Belmont, Romain, *admis & non reçû*.

PRELAT

En 1698. Loüis-Antoine de Noailles, Archevêque de Paris, depuis Cardinal.

CHEVALIERS.

En 1699. Charles de France, Duc de Berry, *le* 2. *Fevrier*.

Guido Vaïni, Prince de Cantaloupe, Romain, *le* 2. *Juin*.

En 1700. Alexandre Sobieſki, Prince de Pologne.

Conſtantin Sobieski ſon frere.

PRELATS.

En 1701. Daniel de Coſnac, Archevêque d'Aix, *le* 15. *Mai*.

Charles-Henri du Cambout de Coiſlin, Evêque de Mets, premier Aumônier du Roi, depuis Duc de Coiſlin.

CHEVALIERS.

Camille d'Hoſtun, de la Baume, Comte de Tallard, depuis Maréchal de France.

En 1702. Roſtaing Cantelmi, Duc de Popoli, Napolitain, *admis & non reçû*.

Charles de Broglio, Comte de Revel, Lieutenant General des Armées du Roi.

En 1702. *le* 4. *Juin furent nommez*, D. Juan Claro Alonſo Perez de Guzman el Bueno, onziéme Duc de Medina Sidonia.

D. Franciſco Antonio Caſimiro Alfonſo Pimentel, Comte de Benavente.

D. Fadrique de Toledo Oſorio, Marquis de Villafranca.

D. Juan Franciſco Pacheco Tellez Giron, Duc d'Uccde, Comte de Montalval *Ils furent admis en* 1703.

PRELAT.

En 1703. D. Loüis-Manuel Portocarrero, Cardinal, Archevêque de Tolede, *admis le* 16. *Avril de la même année*.

CHEVALIERS.

Ferdinand, Comte de Marſin, depuis Maréchal de France, reçut le Collier *le* 2. *Fevrier*.

En 1704. D. Iſidore de la Cueva & Benavides, Marquis de Bedmar, *nommé le* 2. *Fevrier*, *admis le* 2. *Septembre ſuivant*, *& reçû le* 8. *Mars* 1705.

PRELAT.

En 1705. Jean d'Eſtrées, Abbé d'Evron & de Preaux, ci-devant Ambaſſadeur en Portugal, nommé à l'Archevêché de Cambray, *le* 1. *Janvier*.

CHEVALIERS.

Roger Brûlart, Marquis de Sillery-Puiſieux, Lieutenant General des Armées du Roi, & Ambaſſadeur en Suiſſe.

En 1705. *le* 2. *Fevrier*, Henri Duc d'Harcourt, Maréchal de France. *Il ne fut reçû à cauſe de ſa maladie, que le* 8. *Mars ſuivant*.

Victor-Marie d'Eſtrées, Vice-Amiral, & Maréchal de France, dit le Maréchal de Cœuvres, Grand d'Eſpagne.

François-Hector Marquis de Villars, Maréchal de France, depuis Duc & Pair, & Gouverneur de Provence.

Noël Bouton, Marquis de Chamilly, Maréchal de France.

François-Loüis de Rouſſelet, Marquis de Châteauneuf, Vice-Amiral & Maréchal de France.

Sebaſtien le Prêtre, Seigneur de Vauban, Maréchal de France.

Conrad de Roſen, Comte de Bolwiler, Maréchal de France.

Nicolas-Auguſte de la Baume, Marquis de Montrevel, Maréchal de France.

PRELAT.

En 1708. Joſeph Cardinal de la Tremoüille, *nommé le* 27. *May*.

CHEVALIERS.

En 1709. Loüis-Henri Duc de Bourbon, Pair & Grand Maître de France.

En 1711. Loüis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, *le* 1. *Janvier*.

Jacques-Leonor-Rouxel, Comte de Medavy & de Grancey.

Leonor-Marie du Maine, Comte du Bourg.

François-Zenobe-Philippe Albergotti, Lieutenant General des Armées du Roi.

Loüis-François, Marquis de Goëſbriant.

En 1712. Loüis Duc d'Aumont.

OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.

CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX.

En 1578. Philippe Hurault, Comte de Chiverni, Chancelier de France, fut fait Chancelier de l'Ordre du Saint Eſprit. Il l'étoit déja de l'Ordre de S. Michel : *le* 31. *Decembre*.

En 1599. Charles de Bourbon, frere naturel du Roi Henri IV. Archevêque de Roüen : depuis nommé Prélat Commandeur.

En 1606. Guillaume de Laubeſpine, Seigneur de Châteauneuf, Doyen du Conſeil.

En 1611. Charles de Laubeſpine, Abbé de Preaux, depuis Marquis de Châteauneuf, & Garde des Sceaux de France ; Chancelier des Ordres, en ſurvivance de Guillaume de Laubeſpine ſon pere.

* *En* 1633. Claude de Bullion, Marquis de Galardon, Seigneur de Bonnelle, Surintendant des Finances, Garde des Sceaux de l'Ordre par la diſgrace de M. de Châteauneuf, *le* 14. *Mai*.

* *En* 1636. Nicolas le Jay, Baron de Tilly, premier Préſident au Parlement de Paris, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la démiſſion de M. de Bullion.

* *En* 1641. Pierre Seguier, Comte de Gien, Chancelier de France, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la mort de M. le Jay.

En 1645. Loüis Barbier de la Riviere, premier Aumônier de Madame, & Maître de l'Oratoire de Monſieur, depuis Evêque, Duc de Langres, Pair de France, Chancelier & Garde des Sceaux, ſur la démiſſion de M. de Châteauneuf, *le* 24. *Mars*.

En 1648. Abel Servien, Marquis de Sablé, Secretaire d'Etat, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la démiſſion de l'Evêque de Langres, depuis Chancelier le 13. Août 1654. par la démiſſion du même Prélat, *le* 4. *Mai*.

En 1656. Baſile Fouquet, Abbé de Barbeaux, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre.

* *En* 1656. Henri de Guenegaud, Marquis de Plancy, Garde des Sceaux de l'Ordre, du conſentement de l'Abbé Fouquet, *le* 15. *Decembre*.

En 1659. Loüis Fouquet, Evêque d'Agde, Chancelier des Ordres, ſur la démiſſion de l'Abbé Fouquet ſon frere, *le* 23. *Juin*.

En 1661 Hardoüin de Perefixe de Beaumont, Precepteur du Roi, Evêque de Rhodés, depuis Archevêque de Paris, Chancelier des Ordres, ſur la démiſſion de l'Evêque d'Agde, trouvée parmi les papiers de M. Fouquet ſon frere. Il en prêta le ſerment à la fin de Decembre, *le* ... *Septembre*.

* *En* 1671. François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Miniſtre & Secretaire d'Etat, Chancelier des Ordres, *le* 2. *Janvier*.

En 1691. Loüis de Boucherat, Chancelier de France, fut pourvû de la charge de Garde des Sceaux des Ordres après le decès de M. de Louvois, *le* ... *Juillet*.

En 1691. Loüis-François-Marie le Tellier, Marquis de Barbezieux, Secretaire d'Etat, Chancelier des Ordres, & Garde des Sceaux, par la démission de M. de Boucherat, *le* 19. *Août*.

En 1701. Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, Grand Thresorier des Ordres, fut Chancelier par la mort de M. de Barbezieux, *le* .... *Janvier*.

En 1716. Henri-Charles-Arnaud de Pomponne, Abbé de saint Medard de Soissons, Conseiller d'Etat ordinaire, ci-devant Ambassadeur à Venise, par la démission de M. de Torcy.

PREVÔTS DE L'ORDRE, ET GRANDS MAÎTRES des Ceremonies.

En 1578. Guillaume Pot, Seigneur de Rhodes & de Chemault, Prevôt & Maître des Ceremonies de l'Ordre de S. Michel, le fut créé de celui du S. Esprit, *le* 31. *Decembre*.

En 1595. Guillaume Pot II. du nom, succeda à son pere *le* 7. *Janvier*.

En 1616. François Pot, Seigneur de Rhodes & du Maignet.

En 1619. Henri-Auguste de Lomenie, Seigneur de La-Ville-aux-Clercs, depuis Comte de Brienne, Secretaire d'Etat.

En 1621. Charles de Lomenie, Secretaire du Cabinet, eut les mêmes charges, sur la démission de M. de La-Ville-aux-Clercs son cousin.

En 1627. Michel de Beauclerc, Baron d'Acheres, Secretaire d'Etat, fut fait Prevôt, sur la démission de M. de Lomenie.

En 1643. Loüis Phelypeaux, Seigneur de la Vrilliere, Secretaire d'Etat, prêta serment de ces charges, sur la démission du Baron d'Acheres, *le* 1. *Avril*.

En 1653. Hugues de Lionne, Marquis de Fresne, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, eut la démission de M. de la Vrilliere, *le* 17. *Fevrier*.

En 1657. Eugene Rogier, Comte de Villeneuve & de la Chapelle, Marquis de Kerveno, sur la démission de M. de Lionne.

En 1661. Macé Bertrand, Seigneur de la Baziniere, Thresorier de l'Epargne, par la démission du Comte de Villeneuve, *le* 12. *Avril*.

En 1671. Jean-Jacques de Mesmes, Comte d'Avaux, Président à Mortier au Parlement de Paris, par la démission de M. de la Baziniere son beau-pere, *le* 20. *Decembre*.

En 1684. Jean-Antoine de Mesmes, Comte d'Avaux, Conseiller d'Etat ordinaire, Plenipotentiaire pour la paix à Nimegue, Ambassadeur en diverses Cours, fut reçû en survivance du President de Mesmes son frere, aux charges de Prevôt & de Grand Maître des ceremonies de l'Ordre : il les exerça après la mort dudit Président, au commencement de 1688.

En 1703. Jean-Antoine de Mesmes, Premier Président au Parlement de Paris, eut la démission du Comte d'Avaux son oncle.

En 1709. Jerôme Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Secretaire d'Etat, par la démission du Président de Mesmes.

En 1715. Nicolas le Camus, premier President de la Cour des Aydes, par la démission de M. de Pontchartrain.

GRANDS THRESORIERS DES ORDRES.

En 1578. Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, Secretaire d'Etat, fut créé Grand Thresorier de l'Ordre du S. Esprit, étant déja Thresorier de celui de S. Michel, *le* 31. *Decembre*.

En 1589. Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu & de Lonjumeau, Secretaire d'Etat, *le* 10. *Avril*.

En 1607. Pierre Brulart, Marquis de Silleri & de Puisieux, Secretaire d'Etat, fait Grand Thresorier de l'Ordre, en survivance du Seigneur de Beaulieu-Ruzé.

En 1621. Thomas Morand, Seigneur du Mesnil-Garnier, Thresorier de l'Epargne & des Ordres du Roi, par la démission de M. de Puisieux.

En 1633. Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Secretaire d'Etat, & Surintendant des Finances, *le* 20. *Mars*.

Leon Bouthillier, Comte de Chavigni, Secretaire d'Etat, Grand Thresorier des Ordres en survivance de son pere.

En 1653. Michel le Tellier, Ministre & Secretaire d'Etat depuis Chancelier de France.

En 1654. Jerôme de Nouveau, Baron de Ligneres, Surintendant General des Postes de France, Grand Thresorier des Ordres, sur la démission de M. le Tellier, *le* ... *Août*.

En 1665. Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Secretaire d'Etat, Contrôleur General des Finances, *le* 27. *Août*.

En 1675. Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Grand Thresorier, en survivance de M. Colbert son pere, *le* 8. *Fevrier*.

En 1690. Charles Colbert, Marquis de Croissy, Ministre & Secretaire d'Etat, succeda à M. de Seignelay son neveu, *le* 26. *Novembre*.

En 1697. Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, succeda à M. de Croissy, son pere, *le* 8. *Decembre*.

En 1701. Gilbert Colbert, Marquis de S. Poüanges, Secretaire du Cabinet, succeda à M. de Torcy, promû à la charge de Chancelier des Ordres, *le* ... *Fevrier*.

En 1706. Michel Chamillart, alors Ministre & Secretaire d'Etat, & Contrôleur General des Finances, succeda *le* 23. *Octobre* à M. de S. Poüanges, *mort le* 22.

En 1713. Nicolas Desmaretz, alors Ministre d'Etat, & Contrôleur General des Finances, sur la démission de M. Chamillart, *le* ... *Novembre*.

En 1713. Loüis Chauvelin, Avocat General du Parlement de Paris, sur la démission de M. Desmaretz, *le* .... *Novembre*.

En 1715. Gaston-Jean-Baptiste Terrat, Marquis de Chantosme, Chancelier de Philippe petit fils de France, Duc d'Orleans, Regent du Roiaume, succeda à M. Chauvelin, mort le 2. Août.

En 1715. Antoine Crozat, sur la démission dudit sieur Terrat.

GREFFIERS DE L'ORDRE.

En 1579. Claude de l'Aubespine, Seigneur de Verderonne, Maître des Comptes à Paris, fut fait Greffier de l'Ordre du S. Esprit, l'étant déja de celui de S. Michel *en Decembre*.

En 1608. Antoine Potier, Seigneur de Sceaux, Secretaire d'Etat, succeda à M. de Verderonne, par resignation.

En 1621. Charles Duret, Seigneur de Chevry, Président en la Chambre des Comptes de Paris, Intendant, depuis Contrôleur General des Finances, succeda à M. de Sceaux par démission.

En 1637. Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, Ambassadeur en Allemagne, succeda au Président de Chevry, qui se démit.

En 1643. Noël de Bullion, Marquis de Galardon, Seigneur de Bonnelles, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, eut la démission du Comte d'Avaux, *le* 24. *Juin*.

En 1656. Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Président à Mortier au Parlement de Paris, depuis premier Président, eut la démission de M. de Bonnelles, *le* 28. *Decembre*.

En 1657. Nicolas Jeannin de Castille, Maître des Requêtes, Thresorier de l'Epargne, succeda à M. de Novion par démission.

En 1671. Pierre Balthazar Phelypeaux, Marquis de Châteauneuf, Secretaire d'Etat, fut fait Greffier de l'Ordre par commission, en attendant la démission de M. de Castille, qui ne la donna qu'en 1683. *le* 3. *Mars*.

En 1700. Loüis Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, *le* 9. *Mai*.

En 1700. Loüis Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere, Secretaire d'Etat, eut la démission de M. le Chancelier, *le* 17. *Mai*.

En 1715. Daniel-François Voysin, Ministre & Secretaire d'Etat, puis Chancelier de France, sur la démission du Marquis de la Vrilliere.

En 1715. Chrestien de Lamoignon, President au Parlement, sur la démission de M. Voysin.

En 1716. François de Verthamon, Marquis du Breau, premier President du Grand Conseil, sur la démission de M. de Lamoignon.

En 1716. Claude le Bas, sieur de Montargis, Garde du Thresor Roïal, sur la démission de M. de Verthamon.

INTENDANS DES ORDRES DU ROI.

La creation de cette charge est établie par les Statuts de l'Ordre imprimez; mais le premier qui l'exerça, par commission seulement, fut

En 1582. Benoist Milon, Seigneur de Videville, Président des Comptes à Paris.

En 1584. Robert Miron Seigneur de Chenailles, Intendant, depuis Contrôleur General des Finances.

En 1593. Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, Intendant, puis Contrôleur General des Finances, Intendant des Ordres.

En 1599. Vincent Bouhier, Seigneur de Beaumarchais, Thresorier de l'Epargne, succeda à M. d'Heudicourt, *le* 15. *Juin.*

En 1632. Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Surintendant des Finances, Intendant des Ordres.

En 1650. Leon Bouthillier, Comte de Chavigny.

En 1654. Noël de Bullion, Marquis de Gallardon, & Secretaire des Ordres, en fut fait Intendant par la mort de M. de Chavigny.

En 1671. Gilbert Colbert, Marquis de S. Poüanges, succeda à M. de Bullion decedé. Il devint Grand Thresorier des mêmes Ordres.

En 1703. François Motizet, Sieur de la Court, Thresorier General des Invalides, pourvû par la démission de M. de S. Poüanges, *le* 10. *Juin.*

N. Deschiens de la Neuville.

GENEALOGISTES DE L'ORDRE.

Cette charge fut créée par Henri IV. Ce Prince par ses Lettres Patentes données à Paris au Chapitre de l'Ordre le 9. Juin 1595. ordonna que tous ceux qui entreront, ou seront associez à l'Ordre, mettront entre les mains du Genealogiste les titres dont ils entendent se servir, pour les preuves de leur Noblesse, pour dresser le procès verbal; défend de rapporter dans le Chapitre aucune preuve qui n'ait été dressée par lui; veut qu'il ait entrée dans tous les Chapitres, lui attribuë quatre cens écus d'or de gages, qui ont été augmentez par déliberation du Chapitre en 1619. jusqu'à deux mille sept cens livres. Il lui est dû outre ses gages vingt Loüis d'or à la reception de chaque Prelat, Chevalier, ou Commandeur.

Le premier pourvû de cette charge fut,

En 1595. Bernard de Girard, Seigneur du Haillan, Historiographe de France, en faveur de qui elle fut créée *le* 14. *Mars.*

En 1607. Pierre Forget, Seigneur de La Picardiere, Maître d'Hôtel du Roi, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur à Constantinople, *sur la démission du Sieur du Haillan.*

En 1610. Gabriel Cotignon, Seigneur de Chauvry, Vicomte de Montreüil, & de Bernay, Secretaire du Roi, & des Commandemens de Marie de Medicis, Conseiller d'Etat, sur la démission de M. Forget. Il ne fut reçû que le 10. Janvier 1613. *le* 4. *Octobre.*

En 1621. Nicolas Cotignon, Seigneur de Chauvry, &c. Conseiller au Parlement de Paris, premier Président de la Cour des Monnoïes, *le* 19. *Septembre.*

En 1677. Joseph-Antoine Cotignon, Seigneur de Chauvry & du Breüil, succeda au Président de Chauvry son pere, par la démission qu'il en avoit faite en sa faveur le 28. Septembre 1676. *le* 15. *Septembre.*

En 1698. Pierre Clairembault, Ecuïer, pourvû sur la démission de M. de Chauvry *le* 16. *Août.*

HERAULTS ET ROIS D'ARMES DE L'ORDRE.

En 1578. Mathurin Morin, Seigneur de la Planchette en Brie, fut le premier pourvû de cette charge: il l'étoit déja de S. Michel, *le* 31. *Decembre.*

En 1585. Jean du Gué.

En 1611. François du Gué.

En 1613. Mathurin Martineau.

En 1635. Bernard Martineau, Seigneur du Pont, par la mort de Mathurin son pere.

En 1682. Antoine Martineau, Seigneur du Pont, par la démission de Bernard son pere, *le* 25. *Juin.*

En 1695. Loüis de Beausse.

HUISSIERS DE L'ORDRE.

En 1578. Philippe de Nambu, Huissier de la Chambre du Roi, & de l'Ordre de S. Michel, fut fait Huissier de l'Ordre du S. Esprit, *le* 31. *Decembre.*

En 1608. Mathurin Lambert lui succeda par resignation.

En 1614. Pierre de Hennicque, dit Benjamin, Baron de Cheny, succeda au Sieur Lambert son beaupere.

En 1615. Paul Aubin, Sieur de Bourgneuf, sur la démission de M. Benjamin.

En 1649. Roger de Buade, Sieur de Cussy.

En 1656. Vincent le Bret, Conseiller au Parlement.

En 1658. Jean Desprez, *le* 24. *Avril.*

En 1684. Jean-Valentin d'Eguillon, Sieur de Benevent, *le* 14. *Janvier.*

En 1706. Adrien Motel, Sieur de Valbrun, ci-devant Capitaine de Dragons.

Voyez le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

ESQUEQUIN, Nom d'une des trois races d'Arabes qui passerent en Afrique l'an 999. Les deux autres se nommoient Hilela & Mahequil. Les Races ou Tribus d'Esquequin & d'Hilela, sortoient de l'Arabie Heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble environ cinquante mille combattans, qui se répandirent par tout l'Orient de la Barbarie, & avec le temps devinrent maîtres de plusieurs Provinces. La Tribu d'Esquequin est divisée en quinze Lignées, dont la principale s'appelle Uled Hedegi, laquelle est partagée en six Heylas, ou Communautez qui vivent par Aduares, c'est-à-dire, dans des villages composez de tentes, & qu'ils transportent d'un lieu à un autre. Chaque Aduar contient cent ou cent cinquante, & quelquefois deux cens tentes rangées en rond, où on laisse au milieu une grande place vuide pour renfermer les troupeaux la nuit. Ces tentes sont si pressées les unes contre les autres, qu'elles font comme un mur, où il n'y a que deux avenuës, que l'on ferme la nuit avec des épines, pour empêcher l'entrée aux lions & aux autres bêtes farouches. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 1.

ESQUIB *Cherchez* ESSEQUEBE.

ESQUILIES, endroit de l'ancienne Rome, où l'on enterroit les pauvres, & où l'on jettoit les corps de ceux que l'on avoit executez à mort; c'étoit même le lieu destiné pour les supplices. Ce lieu dans la suite changea de face, & Mecene favori d'Auguste, y bâtit de beaux jardins. * Horat. *lib.* 5. *Odar. od.* 5. *lib.* 1. *Satyr. Sat.* 8.

ESQUILIN (Mont) en Latin *Æsquilinus Mons* ou *Æsquilia, Esquilia, Exquilia*, est une des sept collines de Rome, nommée aujourd'hui *Il Monte de Santa Maria Maggiore.* * Plutarque en fait mention dans la Vie de Sylla. * *Voyez* MONT-ESQUILIN.

ESQUIMAUX, Peuples de la Nouvelle France dans l'Amerique Septentrionale. Ils sont placez au Nord de la riviere de saint Laurens, & au Levant de celle de sainte Marguerite. Les François ont dans leur païs le Pont Neuf, & quelques autres petites Colonies. * Maty, *Diction.*

ESRON, Nom de lieu de la Palestine, dans la Tribu de Juda. Il y a apparence que c'est le même qu'Hesron ou Asor. * Josué, 15. 3.

ESSA, Ville de l'Idumée, dans laquelle Zenon Gouverneur de cette Province avoit enfermé ce qu'il avoit

de plus près. Elle fut prise d'assaut par Alexandre Roi des Juifs, l'an du monde 3920. avant J.C. 84. Josephe *Antiq. Livre XIII. Chap.* 23

ESSARS, (Nicol d'Herberay sieur des) vivoit sous François I. & Henri II. Il a traduit l'Histoire de Josephe de la guerre des Juifs, les huit premiers livres d'*Amadis*, *l'Herloge des Princes de Guevare*, deux autres *Romans*, &c. Il a beaucoup plus mal réüssi dans la traduction de Josephe, que dans celle d'Amadis, qui ne laisse pas de se faire lire encore aujourd'hui, tout grotesque & tout barbare qu'en soit le stile. Et ceux qui sont amoureux de ces sortes de lectures, prétendent qu'il y a dans ces livres un tour assez heureux qui vient du Traducteur : dans le tems neanmoins où le vieux style étoit à la mode, il n'a pas été universellement approuvé. Un Auteur François dans du Verdier, dit qu'encore que dans les commencemens on considerât des Essars comme *la regle du beau langage*, *néanmoins il n'avoit jamais beaucoup rongé le laurier du Parnasse, & qu'il n'avoit pas long-tems sué sous le harnois & dans le travail des Lettres humaines.* * Franc. de la Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 346. *Ant.* Du Verdier, *Biblioth. Franç.*

ESSEDONS, ou ISSEDONS, anciens peuples de Scythie. Herodote, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Leur ville Capitale étoit Issedon, dite aujourd'hui *Caracoram*, differente d'une autre Issedon, nommée aujourd'hui *Suchur* ou *Stuchun*, dans le Roïaume de Tangut. Les Essedons mangeoient les corps morts de leurs parens, hors la tête qu'ils reservoient, l'enchassant dans de l'or, pour leur servir d'Idole. * Herodote, *l.* 4. *ou Melpomene.* Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 1.

ESSE'ENS, ou ESSENIENS, Secte celebre parmi les Juifs. Josephe dit qu'un certain Judas fut Auteur de cette Secte des Esseniens ; qu'ils vivoient dans une union très-étroite, & qu'ils rejettoient les voluptez, aussi-bien que le mariage, pour éviter les chagrins que cause l'intemperance des femmes, qu'ils croïoient n'être pas fideles à leurs maris. Ils observoient religieusement le jour du Sabath, puisque non seulement ils faisoient cuire leur viande la veille, pour n'être pas obligez dans ce repos d'allumer du feu ; mais qu'ils n'osoient pas même changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y étoient contraints, aux necessitez de la nature. Josephe ajoûte qu'ils étoient divisez en quatre classes, & que les plus jeunes avoient un tel respect pour les anciens, que lors qu'ils les touchoient, ils étoient obligez de se purifier, comme s'ils avoient touché un étranger. Il y avoit un autre sorte d'Esseniens, qui convenoient avec les premiers en toutes choses, hormis en ce qui regarde le mariage ; car ceux-ci croïoient que c'étoit vouloir abolir la race des hommes, que d'y renoncer, puisque si chacun eût embrassé ce sentiment, on l'auroit vûë bientôt éteinte. Ils s'y conduisoient pourtant avec tant de moderation, qu'avant que de se marier, ils observoient pendant trois ans si la personne qu'ils vouloient épouser paroissoit assez saine pour bien porter des enfans ; & lors qu'après être mariez elle devenoit grosse, ils ne couchoient plus avec elle pendant sa grossesse, pour témoigner que ce n'étoit pas la volupté, mais le desir de donner des hommes à la Republique, qui les engageoit dans le mariage. * Saint Epiphane, *her.* 29. Josephe, *l.* 18. *des Antiquitez, &* 2. *de la Guerre des Juifs*, *c.* 12. Torniel, *A. M.* 4545. *num.* 13. Saint Jerôme, *de Script. Ecclesi. in Marco & Philone.* Saint Cyrille d'Alexandrie, *lib.* 6. *cont. Julian.* Saint Chrysostome, *Hom.* 44. *in Act.* Eusebe, *lib.* 2. *Hist. c.* 15. *&* 16. Sozomene, *l.* 1. *c.* 12. Nicephore, *l.* 2. *c.* 15. Philon, *l. de vita contemp.* Pline, *l.* 5. *c.* 17. Solin, *c.* 36. Serrarius, *l.* 3, *Trihar. l.* 5. *Miner. & in c.* 7. 1. *Machab.* Baronius, *A. C.* 64. Godeau, *Hist. Ecclesi.* *Voïez le Titre des Therapeutes.*

ESSEK, Ville dans la Province Orientale de l'Esclavonie, avec un pont, long de 8565. pas Geometriques, & large de 17. qui s'étend sur la Drave sur un grand marais, & sur la riviere de Fenus, depuis la ville jusqu'au fort de Darda, qui est de l'autre côté dans la basse Hongrie. Après la bataille d'Harsa, proche de Mohatz, la garnison Turque d'Esseck, qui étoit de plus de trois mille hommes, aïant eu avis de la marche des Chrétiens, abandonna la place le 29. Septembre 1687. * *Memoires du Tems.*

ESSEN, petite Ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie. Elle est située dans le Comté de la Mark, aux Confins des Duchez de Duysbourg, du côté d'Orient. Essen a été une ville Imperiale. Elle dépend maintenant avec son territoire de l'Abbesse d'Essen, dont le Couvent est près des murailles de la ville. L'Abbaïe d'Essen est riche, libre, & dépend immediatement de l'Empire. On n'y reçoit que des Filles Nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent se marier, quand il leur plaît. * Mary, *Diction.*

ESSEQUEBE, ESSEKERE, ou ESQUIB, *Essequebia*, Riviere de l'Amerique Meridionale, dans la Guiane, a sa source au lac Parimo. De-là coulant vers le Septentrion dans le païs de Caribes, elle reçoit diverses autres rivieres, & se jette dans la mer du Nord, entre l'Orenoque, qu'elle a au Couchant, & le Damatar qu'elle a l'Orient.

ESSEX, Province d'Angleterre, a eu autre-fois ses Rois particuliers, dont nous avons marqué la succession sous le nom d'Angleterre. La Province d'Essex est aujourd'hui divisée en trois Comtez. Le premier dit le COMTE' d'ESSEX, est le plus grand, le long de la mer : les deux autres sont Middelsex, où est Londres, & Hartfort. La ville Capitale du Comté d'Essex est Colchester, qu'ils prétendent avoir été bâti par Coil, un des Rois de ce païs. Les autres sont Harwich, Malden, Walthen, Barking, &c. Ce païs est assez fertile. Geofroy de Mandeville fut premier Comte d'Essex. Depuis cette famille aïant manqué, le Roi Jean donna ce Comté, ainsi qu'ont fait ses successeurs à son imitation. La Reine Elizabeth le donna l'an 1572. à Gautier d'Evreux, descendu d'une ancienne Famille de Normandie, & l'envoïa General en Irlande, où il mourut à Dublin, en 1576. laissant pour fils le celebre Comte d'Essex dont nous allons parler.

ESSEX, (Robert d'Evreux, Comte d') celebre par sa faveur & par ses infortunes, fut un Seigneur des mieux faits, des plus braves & des plus spirituels de son tems. La Reine Elizabeth qui l'aimoit, le combla de biens & d honneurs. Outre l'Ordre de la Jarretiere, qu'elle lui donna en 1588. elle l'emploïa dans les principales affaires du Roïaume, & l'honora des emplois les plus considerables. Le Comte soûtint très-bien ces honneurs, par sa bravoure & par sa conduite. Il se trouva l'an 1585. au siege de Zutphen, fut General de la Cavalerie Angloise en 1587. se trouva à l'expedition de Portugal en 1589. commanda le secours Anglois au siege de Roüen en 1591. & fut fait Conseiller d'Etat en 1593. En 1596. il prit Cadix en Espagne ; & l'année suivante, il commanda l'armée navale envoïée aux Terceres. A son retour, on l'envoïa en Irlande, où il rendit de grands services à l'Etat ; mais abusant de l'autorité qu'il s'étoit acquise, il conspira contre la Reine sa bien-factrice. Cette Princesse en aïant été avertie, envoïa des gens pour le prendre. Le Comte d'Essex les arrêta prisonniers, & alla ensuite à Londres à dessein de soulever le peuple. On l'y arrêta, & on lui coupa la tête au mois de Mars de l'an 1601. à l'âge de 34. ans. La Reine qui l'aimoit encore, le vit entre les mains de la Justice, avec plus de chagrin que de colere. Elle souhaitoit de le sauver ; mais, selon quelques Historiens, le Comte ne voulut jamais s'humilier jusqu'à lui demander sa grace ; repetant continuellement ces paroles, *qu'il avoit assez vécu, puisqu'il avoit vécu avec gloire & dans l'estime des gens de bien.* D'autres rapportent, que la Reine Elizabeth, dans le fort de sa passion pour ce Comte, lui avoit donné une bague, lui disant, que quoi-qu'il pût faire un jour, en lui rendant le dépôt, elle lui pardonneroit. Ce Comte infortuné ne put se servir de ce remede qu'à l'extrêmité. Il eut recours à la femme de l'Amiral Howard, sa parente, & la fit prier de porter cette bague à la Reine en main propre ; mais l'Amiral ennemi capital du Comte, à qui sa femme le dit imprudemment, l'empêcha de s'acquitter de sa commission. Ainsi la bague ne venant point, la Reine indignée, consentit à la mort de cet homme, qu'elle croïoit préferer la mort à la necessité de recourir à sa clemence. Quelque tems après l'Amirale, étant au lit de la mort, envoïa supplier la Reine de la venir visiter, & lui rendit cette bague, disant, que son mari l'avoit empêchée de la rendre plûtôt. Cette Princesse

se retira aussi-tôt, frappée d'une douleur mortelle, fut quinze jours sans rien prendre, se couchant tout habillée, & se relevant cent fois la nuit. Enfin, elle mourut de faim & de douleur, d'avoir consenti à la perte de son amant, qui avoit recouru à sa misericorde. Cette Princesse avoit la foiblesse des femmes, de vouloir passer pour belle; & le plus grand crime du Comte, c'étoit de l'avoir irritée par le mépris qu'il faisoit de sa beauté que l'âge ruinoit; sans cela les rapports de ses ennemis ne l'eussent point emporté sur l'amour qu'elle avoit toûjours euë pour lui. Il étoit fils de GAUTIER d'Evreux, Vicomte d'Herfort, Comte d'Essex, &c. Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, & de Letice, fille de *François* Knolles, aussi Chevalier de la Jarretiere; & épousa *Françoise* de Walsingham, veuve de *Philippe* Sidney, dont il eut ROBERT qui suit; *Françoise*, mariée à *Guillaume* Seymour, Baron de Beauchamp, puis Duc de Sommerset; & *Dorothée* d'Evreux, mariée 1. à *Henri* Shirley de Stanton Harold; 2. à *Guillaume* Stafford de Blaterwick; ROBERT d'Evreux, Comte d'Essex, fut rétabli dans les biens de son pere par le Roi Jacques: porta les armes en Hollande & dans le Palatinat, & mourut en Septembre 1646. Il épousa 1. *Françoise*, fille de Thomas Houvard, Comte de Suffolc, qui fut separée pour cause d'impuissance; 2. en 1631. *Elizabeth*, fille de *Guillaume* Paulet de Eddington, dont elle eut un fils mort jeune, que Robert avoit reconnu pour son fils. * Auberi du Maurier, *Memoires pour l'Hist. d'Hollande*, *Vie de Maurice*, *Prince d'Orange*. De Thou, *Hist. sui temp.* Du Chêne. *Hist. d'Angl.* Holand, *Heroolog. Angl.* Camden. *de script. magna Britan.* Imhoff, *Hist. des pais d'Angleterre.*

ESSEY, l'ESSEY, Village avec une Abbaïe. Il est en Normandie, Province de France, à quatre lieuës de la ville de Coutances, du côté du Nord. * Maty, *Diction.*

ESSIDEVIL, Bourg du Perigord en France. Il est sur une petite riviere, entre la ville de Perigueux & celle de Limoges, à quatre lieuës de la premiere, & à six de la derniere. * Baudrand.

EST, (*Ateste*) Ville d'Italie dans le Padoüan, est située sur la riviere de Bacchiglione, vers les montagnes de Padouë: elle a eu autre-fois titre de Marquisat, & d'Evêque suffragant d'Aquilée. La ville d'Est est très-ancienne. Pline, Tacite, Ptolomée, l'Itineraire d'Antonin, &c. en font mention. Elle fut ruinée par le Tyran Ezzelin, vers l'an 1247. * Pline, *l.* 3. *c.* 19. Tacite, *l.* 3. *&c.*

EST, Maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie a tiré son nom de la ville d'Est. Des Historiens fabuleux la font descendre d'Actius Roi d'Albe, & ayeul d'un autre de ce nom, des Volsques, tige de la famille, de laquelle sortoit Marcus Actius Baldus, ayeul maternel de l'Empereur Auguste. Jean-Baptiste Pignan, qui a écrit en Italien l'Histoire de la Maison d'Est, que Jean a traduite en Latin, la commence en la personne de C. Actius, qui eut de Martia sa femme un fils de ce nom, pere d'Aurelius, mort en 418. Il continuë ensuite de pere en fils la Genealogie des Seigneurs d'Est; mais ces faits sont sans preuves. Voici ce qui paroit le plus sûr.

I. AZON I. Seigneur d'Est, nommé par quelques-uns ALBERT, & surnommé *le grand Marquis*, vivoit dans le X. & XI. siécle, & mourut âgé de près de cent ans, aïant été marié deux fois; 1. à *Cunegonde* Guelphe, heritiere de sa famille; 2. à *Ermengarde*, fille de *Hugues* Comte du Maine en France. Du premier lit, il eut *Guelphe*, heritier des biens de sa mere, en Allemagne. Il fut créé Duc de Baviere, en 1071. & mourut en Chypre, l'an 1101. aïant été marié deux fois; 1. à *Etheline*, fille d'*Othon* le Saxon, Duc de Baviere, qu'il répudia; 2. à *Judith*, fille de *Baudoüin* surnommé *le Pieux*, Comte de Flandres, veuve de *Toston* Comte de Northumberland en Angleterre. Il en eut *Guelphe* II. Duc de Baviere, mort en 1119. sans enfans; & HENRI dit *le Noir*, Duc de Baviere, mort en 1125. qui de *Wilfilde*, fille de *Magnus* Duc de Saxe, eut HENRI Duc de Baviere & de Saxe pere, par *Gertrude*, fille de l'Empereur *Lothaire* II. de HENRI, surnommé *le Lion*, de qui descendent les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, ainsi que le rapporte George-Guillaume de Leibnitz, Conseiller du Duc de Brunswick-Lunebourg, dans une Lettre qu'il fit imprimer en 169.. au sujet du mariage du Duc de Modene & de la Princesse d'Hanover, & où il prouve que les deux Maisons viennent d'une même tige. Du 2. lit du Marquis Azon, sortit *Hugues*, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & qui mourut sans enfans de N... fille de *Robert* Guiscard, Comte de la Poüille; & FOULQUES qui suit.

II. FOULQUES Seigneur d'Est succeda aux honneurs de son pere en Italie: on ne sçait ni le nom de sa femme, ni le tems de sa mort. Il eut un fils qui suit.

III. OBIZZON Seigneur d'Est, Podestat de Pavie, mourut en 1196. sa femme se nommoit *Sophie*, que quelques-uns ont dit fille du Seigneur de Veronne. Il en eut Azon II. qui suit.

IV. AZON II. fut Marquis d'Est & de Ferrare, Podestat de Padouë & de Veronne, Marquis d'Ancone: il mourut en 1212. Sa premiere femme fut *Leonore*, fille de *Thomas* I. Comte de Savoye, & de *Beatrix* de Geneve. La seconde fut *Marchesella*, niéce de *Guillaume*, Podestat de Ferrare, mais elle mourut en 1196. avant la consommation du mariage; la troisiéme fut *Elise*, fille de *Loüis*, Comte de saint Boniface. Il eut de la premiere *Aldobrandin*, Marquis de Ferrare & d'Ancone, mort jeune & empoisonné, en 1215. laissant de *Reine*, fille d'*Albert* de Scala, une fille unique; *Beatrix*, seconde femme d'*André* II. Roi de Hongrie: *Beatrix*, sœur d'*Aldobrandin*, fut fondatrice & Abbesse de Monte-Gemello, & mourut le 10. Mai 1262. en odeur de sainteté. Du troisiéme lit d'Azon II. nâquit Azon III. qui suit.

V. AZON III. Marquis d'Est & de Ferrare, eut des guerres à soûtenir contre l'Empereur Frederic II. qui lui prit le château d'Est & d'autres villes, qu'il recouvra pourtant par la suite. Il mourut le 13. Février 1264. aïant eu d'*Elise*, fille de *Renaud* de Châtillon, & de *Constance* Princesse d'Antioche, RENAUD qui suit; *Beatrix*, Religieuse à saint Antoine, près Ferrare; & *Cubitosa*, épouse de *Isnard* de Malespine, Marquis de Masse & de Carrare.

VI. RENAUD d'Est, fut enlevé en ôtage par l'Empereur Frederic II. Il mourut en cet état dans la Poüille, l'an 1250. *laissant un bâtard qui suit.*

VII. OBIZZON II. fut legitimé par son ayeul, avec l'agrément du saint Siege. Il l'institua son heritier, & dans la suite il acquit à ses Etats Regio, Modene, & autres places, & mourut le 28. Février 1293. il avoit épousé 1. en 1263. *Jacqueline* de Fiesque, morte en Decembre 1287. 2. en 1288. *Constance* de la Scala. De la premiere il eut AZON IV. qui suit; ALDOBRANDIN, mentionné après son frere; *Beatrix*, mariée à *Azon* Visconti, Prince de Milan; & FRANÇOIS Marquis d'Est; celui ci fut tué le 23. Août 1312. en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparées; sa posterité joüit du titre de Marquis d'Est, & finit à la cinquiéme generation en la personne de *Bertholde* d'Est, General de l'Infanterie Venitienne, qui fut tué au siege de Corinthe en la Morée, l'an 1463.

VIII. AZON IV. Marquis d'Est & de Ferrare, mourut le 30. Janvier 1308. sans enfans de *Beatrix*, fille de *Charles* II. Roi de Naples. Il laissa *un bâtard* Frisque *ou* François, *qu'il fit Gouverneur de Ferrare; mais celui-ci après la mort de son pere, livra la place aux Venitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Venise en* 1309.

VIII. ALDOBRANDIN d'Est, second fils d'OBIZZON II. voïant la guerre allumée dans le Ferrarois après la mort de son frere, se retira à Boulogne, laissant à son frere François, & aux enfans de celui-ci le soin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout, en 1317. il mourut l'année suivante à Boulogne, aïant eu d'*Alde*, fille de *Tobie* Rangone, morte en 1325. RENAUD II. qui suit; OBIZZON III. qui continua la posterité; & *Nicolas*, qui fut pris par les troupes du Pape, dans la guerre de Ferrare; mais qui fut échangé après la victoire remportée par son frere. Il se trouva au siege de Modene, & mourut le 1. Mai 1344. laissant de *Beatrix* de Gonzague, qu'il avoit épousée le 21. Janvier 1335. *Renaud* d'Est, mort après 1358.

IX. RENAUD II. Marquis d'Est & de Ferrare, soûtint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les

troupes du Pape Benoît X. & de Jean Roi de Bohême, qu'il força à lever le siege de la place le 14. Avril 1333. il assiegea Modene deux ans après, & mourut le 31. Decembre 1335. On n'est pas certain du nom de son épouse, dont il eut trois enfans, *Aldobrandin*, Evêque d'Adria, ensuite de Modene, puis de Ferrare, mort le 30. Octobre 1381. & qui fut beatifié peu après, aussi bien que son frere *Azon*. Leur sœur fut *Beatrix*, mariée en 1339. à *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe, & de Moree.

MARQUIS, puis DUCS DE FERRARE, de la Maison d'Est.

IX. Obizzon d'Est III. second fils d'Aldobrandin Marquis d'Est, signala son entrée dans les biens de ses peres, par le recouvrement de la ville de Modene. Azon & Gui de Corregio lui cederent Parme, en 1344. mais l'année suivante, il fut contraint de ceder cette place à Luchin Visconti, Prince de Milan. Il reçût l'investiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20. Mars 1352. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille d'*Albert* II. Electeur de Saxe, dont il resta veuf sans enfans le 2. Mai 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine *Lippa* Ariosta, dite *la Belle*: il la reconnut pourtant pour femme, & l'épousa avant qu'elle mourût, en 1346. mais il ne declara ce secret que peu avant sa mort, & fit vingt Chevaliers dont il exigea le serment d'être fideles à ses enfans. Il en avoit eu onze de cette femme dont les principaux furent Aldobrandin qui suit: Nicolas II. mentionné après son frere; Albert qui suivra; *Constance*, épouse de N. Malateste; *Alde*, femme de *Loüis* de Gonzague; *Elise*, mariée à *Gui* de Polenta, Seigneur de Ravenne; & *Beatrix*, alliée avec *Voldemar* Prince d'Anhalt.

X. Aldobrandin III. Marquis d'Est & de Ferrare, gouverna ses Etats, quoi-que jeune avec beaucoup de force & de vigilance, & merita les bonnes graces de l'Empereur Charles IV. lorsqu'il vint en Italie, en 1354. il fit la paix avec les Ducs de Mantouë, & les Ducs de Milan; mais il en joüit peu, étant mort à la fleur de son âge le 3. Septembre 1361. âgé de 26. ans, laissant de *Beatrix* de Camino son épouse *Obizzon*, mort peu après son pere, & *Viridis* épouse de *Conrad* Duc de Teck.

X. Nicolas II. Marquis d'Est & de Ferrare, surnommé *le Boiteux*, succeda à son frere: il fut en guerre avec Barnabé Visconti, fortifia Ferrare, & mourut le 26. Mars 1388. avec la réputation d'un Prince habile & grand Orateur, aïant eu de *Viridis*, fille de *Mastin* de la Scala, Seigneur de Veronne, *Renaud* d'Est, qui fut Abbé: *Thadée*, femme de *François* Carrare, Seigneur de Padouë, morte en 1404. & *Constance*, épouse de N. Malateste.

X. Albert Marquis d'Est & de Ferrare après ses freres, reçût pour gage de l'amitié de Jean Galeas de Visconti, Duc de Milan, le château d'Est, que sa Maison avoit perdu depuis un siécle: il fonda l'Université de Ferrare, en 1392. & mourut le 31. Juillet 1393. Il avoit été marié à *Jeanne* de Robertis, dont il eût un fils *Gerard*, mort avant lui, & le 23. jour avant sa mort, il épousa *Isotte* Albersane, dont il avoit eu un fils qui suit.

XI. Nicolas III. Marquis d'Est succeda à son pere, & fut maintenu dans ses Etats par les Princes d'Italie, contre *Azon* d'Est, fils d'*Obizzon* II. Il acquit Regio & Parme, par la victoire qu'il remporta sur Ottobon III. Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Aïant établi la paix dans ses Etats, il voïagea en Chypre, dans la Palestine, en Espagne & en France, où le Roi Charles IV. pour marque de sa bien-veillance, lui permit de porter dans ses armes les trois fleurs-de-lis. Etant revenu chez lui, il menagea si bien les esprits des Princes ses voisins, qu'il merita le titre glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de son tems que le Pape Eugene IV. assembla un Concile à Ferrare: il fit éclater sa magnificence dans cette occasion. Pigna dit que les Milanois l'appellerent pour les gouverner après la mort de Philippe-Marie Visconti. Quoi-qu'il en soit, il est certain qu'il mourut à Milan, le 10. Decembre 1441. Il avoit épousé 1. en 1397. *Ziliola* de Carrare, fille de *François* le Jeune, Prince de Padouë: 2. en 1418. *Laura* Malateste, dite *Parisine*, qu'il fit mourir pour l'avoir surprise en adultere avec Hugues, un de ses fils naturels. Il prit une troisiéme alliance en 1429. avec *Richarde*, fille de *Thomas* III. Marquis de Saluces, morte en 1473. Sa seconde femme lui donna par un seul accouchement quatre filles, dont deux seules véquirent; sçavoir *Luce*, épouse de *Charles* de Gonzague; & *Genefre*, seconde femme de *Sigismond* Malateste, Prince d'Arimini, qui eut le sort de sa mere, pour crime d'adultere. Du 3. lit, il eut Hercules, qui fut Duc de Ferrare après ses freres bâtards; & Sigismond, tige des Marquis de saint Martin. *Leur pere eut encore vingt-deux enfans illegitimes de diverses filles. Les principaux furent* Leonel *&* Borso *qui suivent;* Hugues, *décolé avec sa belle-mere;* Albert Guron, *pere de* Nicolas-Marie, *Evêque d'Adria, mort en 150*. Renaud, *Protonotaire du saint Siege; &* Maladuce, *Evêque de Comacci, qui laissa aussi un bâtard,* Scipion *d'Est, pere de* Blanche-Marie, *femme de* Galeas *Pic, Comte de la Mirandole. On nomme encore deux filles naturelles de* Nicolas III. Isotte, *mariée à* Antoine *de Montfeltri, qui fut tué le jour de ses nôces, en* 1444. *&* Marguerite, *mariée à* Galeot-Robert *Malateste, Prince d'Arimini.*

XII. Leonel d'Est, quoi-que né illegitime, succeda à son pere, en vertu du testament de celui-ci. Il rechercha pour s'appuier l'amitié d'Alphonse Roi d'Aragon, & de Naples, & étant veuf de *Marguerite* de Gonzague, fille de *François*, Marquis de Mantouë, morte en 1440. il épousa en 1444. *Marie*, fille de ce Roi, auquel il envoïa les deux fils legitimes de son pere, sous prétexte d'être élevez près du jeune Ferdinand son fils. Il aima la paix, & chercha à l'établir dans ses Etats, & à la maintenir dans l'Italie: enfin, il mourut en 1450. le 1. Octobre, laissant un fils *Nicolas*, auquel les Ferrarois firent trancher la tête le 2. Septembre 1476. & une fille *Isabelle*, mariée à *Nicolas Pic* de la Scala.

XII. Borso, frere du précedent, illegitime comme lui, lui succeda. Ce fut un homme sage, vaillant, genereux, amateur des belles Lettres, & qui fut nommé justement l'*Orateur de sa patrie*. Il reçût magnifiquement en 1451. l'Empereur Frederic III. qui en reconnoissance, le fit l'année suivante Duc de Modene & de Regio, & Comte de Rovigo; & lui donna le pouvoir de joindre à ses armes l'Aigle de l'Empire. Le Pape Paul II. qui le créa Duc de Ferrare en 1470. lui permit aussi de porter dans ses armes les Clefs de saint Pierre. Il mourut le 20. Août 1471. sans avoir voulu se marier, pour ne point faire de tort aux fils legitimes de son pere.

XII. Hercule d'Est, Duc de Ferrare, de Modene & de Regio, né en 1433. du legitime mariage de Nicolas III. succeda à Borso. Il fut durant quelque tems General des armées des Venitiens & des Florentins. Nicolas son neveu, fils de Leonel, se revolta contre lui; mais les Ferrarois l'aïant surpris, lui firent couper le col à l'insçû de leur Duc. Hercule eut par la suite quelques affaires avec le Pape Sixte IV. & avec les Venitiens, dont il se tira par sa conduite & par son adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505. laissant d'*Eleonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, Roi de Naples, qu'il avoit épousée en 1473. Alphonse qui suit; *Ferdinand*, qui conspira contre la vie du Duc son frere & contre celle du Cardinal *Hyppolite*, & qui mourut en prison le 22. Févier 1540. *Hyppolite*, Cardinal, mentionné dans un article particulier; *Beatrix*, mariée à *Loüis* Sforce, Duc de Milan, morte le 2. Janvier 1479. *Isabelle*, épouse de *François* de Gonzague, Marquis de Mantouë: *il laissa aussi un bâtard* Jule, *qui étant complice de la conjuration de son frere* Ferdinand, *fut mis en prison l'an* 1506. *& délivré en* 1558. *il mourut en* 1561. *& une bâtarde* Lucerne, *mariée à* Anbal *Bentivoglio, Prince de Bologne.*

XIII. Alfonse d'Est I. du nom, Duc de Ferrare, de Modene, & de Regio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, & Comte de Rovigo, nâquit le 21. Juillet 1476. & mourut le 31. Octobre 1534. *Voiez* Alfonse. Il avoit épousé, 1. en 1491. *Anne* Sforze, fille de *Galeas-Marie*, Duc de Milan. 2. en 1501. *Lucrece* Borgia, fille du Pape *Alexandre* VI. & veuve d'*Alfonse* d'Aragon, Duc de Bisciglia, morte en 1520. & peu avant sa mort il épousa *Laura* Eustochia, qu'il avoit entretenuë long-tems, & qui étoit fille d'un Ouvrier de Ferrare: elle mourut en

1573. Du 2. lit, il eut HERCULE II. qui suit; *Hippolyte*, dit le *Cardinal de Ferrare*; & *François*, Marquis de Massa, qui après avoir été General de la Cavalerie de l'Empereur Charles V. en Italie, mourut le 23. Février 1578. laissant de *Marie* de Cardone, fille d'*Antoine*, Marquis de Padula, *Marfise* d'Est, mariée 1. à *Alfonse* Marquis d'Est, 2. à *Alderam* Cibo, Marquis de Carrare, morte en 1608. & *Brademante*, épouse d'*Hercule*, Comte de Bevilaqua. Les enfans d'Alfonse d'Est, & de *Laura* Eustochia furent ALFONSE, tige des Ducs de Modene; *Alfonsin*, Marquis de Castelnovo; & *Leonore*, Religieuse.

XIV. HERCULE d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, de Modene & de Regio, nâquit le 4. Avril 1508. Il fut General de l'armée de l'Eglise sous le Pape Paul IV. & Lieutenant General de celle du Roi de France Henri II. contre Philippe II. Roi d'Espagne, l'an 1557. Il fit pourtant sa paix peu après avec l'Espagne; & après s'être appliqué à fortifier Modene, Regio, Carpi & Bersello, & à embellir son Palais & ses jardins de Ferrare, il mourut le 3. Octobre 1558. Il avoit épousé le 30. Juillet 1527. *Renée* de France, fille du Roi *Loüis* XII. laquelle mourût à Montargis, le 12. Juin 1575. après avoir favorisé en tout les Religionnaires. Il en avoit eu ALFONSE qui suit; *Loüis*, Cardinal, mentionné dans un article separé; *Anne*, née le 16. Novembre 1531. mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guise; 2. à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, morte le 7. Mai 1607. *Lucrece*, née en 1534. mariée en 1570. à *François-Marie* de la Roüere, Duc d'Urbin, morte en 1598. & *Leonore*, morte sans alliance.

XV. ALFONSE d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, de Modene & de Regio, Prince de Carpi, nâquit le 19. Janvier 1533. & mourut le 27. Octobre 1597. *Voiez* ALFONSE. Il n'eut point d'enfans de ses trois femmes, qui furent, *Lucrece* de Medicis, fille de *Cosme*, Grand Duc de Toscane; *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. Empereur; & *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantoüe. Il fit tout son possible, se voïant sans posterité, pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin *Cesar* d'Est; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement en sa faveur des Duchez de Modene & de Regio, de la Principauté de Carpi, & des autres Terres relevantes de l'Empire, & ce du consentement de l'Empereur.

DUCS DE MODENE ET DE REGIO, de la Maison d'Est.

XIV. ALFONSE d'Est, fils d'ALFONSE I. Duc de Ferrare, & de *Laura* Eustochia sa troisiéme femme, fut la tige des Ducs de Modene, Il mourut en 1582. aïant eu de *Julie* de la Roüere, fille de *François-Marie*, Duc d'Urbin, qu'il avoit épousée en 1549. & qui mourut le 4. Avril 1563. *Alfonse*, Marquis d'Est, mort en 1678. sans enfans de *Marfise* d'Est sa niece, fille de *François*, Marquis de Massa; CESAR qui suit; *Alexandre*, créé Cardinal le 3. Mars 1598. fait depuis Evêque de Regio, mort le 22. Mai 1624. *Leonore*, mariée à *Charles* Gesualdo, Prince de Venosa au Roïaume de Naples; & *Hippolyte*, femme en 1594. de *François* Pic, Prince de la Mirandole.

XV. CESAR d'Est, de Modene & de Regio, Prince de Carpi, nâquit au mois d'Octobre 1562. Son cousin, dernier Duc de Ferrare, l'institua son heritier; mais le Pape Clement VIII. n'aïant point voulu lui accorder l'investiture du Duché de Ferrare, il se prépara à s'en mettre en possession par les armes: ce qui obligea le Pape à l'excommunier. Les troupes du saint Siege furent maltraitées au premier choc; mais Cesar voïant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le Pape le 28. Janvier 1598. On le laissa maître de Modene & de Regio: Il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession: le saint Siege prit ses Etats à perpetuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frere Alexandre. Il mourut en 1628. aïant eu de *Virginie* de Medicis, fille de *Cosme*, Grand Duc de Toscane, qu'il épousa en 1586. & qu'il perdit en 1615. ALFONSE III. qui lui succeda; *Loüis*, Marquis de Montecchio & de Scandian, General des troupes de la Republique de Venise. né en 1593. mort en 1664. laissant une fille *Hippolyte* d'Est, épouse de *Borso* son oncle; *Hippolyte*, Chevalier de Malthe & Commandeur, né en 15. 9. mort en 1643. *Nicolas* Marquis d'Est, né en 1601. mort en 1640. sans posterité de *Sueve* d'Avalos, des Princes de Montesarchio, veuve de *Jules-Cesar* de Capoüe, Prince de la Concha; BORSO, tige de la branche de Scandian; *Forest* Marquis d'Est, né en 1606. mort en 1640. *Julie*, née en 1590. morte en 1645. *Laure*, née en 1594. mariée à *Alexandre* Pic, Duc de la Mirandole, morte en 1630. & *Angele-Catherine*, Religieuse à San Geminiano de Modene, morte en 1618. âgée de 23. ans.

XVI. ALFONSE d'Est III. Duc de Modene & de Regio, né en 1591. épousa en 1608. *Isabelle*, fille de *Charles-Emanuel* Duc de Savoye, & l'aïant perduë en 1626. il se fit Capucin à Munich en la même année, prit le nom de *Frere Jean-Baptiste*, & mourut dans le Couvent de Castelnuovo de Grafiniana le 23. Mai 1644. *Voiez* ALFONSE. Il avoit eu de son épouse, *Cesar*, né en 1609. mort en 1613. FRANÇOIS qui suit; *Obizzo*, né en 1611. mort Evêque de Modene en 1644. *Cesar*, né en 1614. mort en 1677. *Alexandre*, né & mort en 1615. *Charles-Alexandre*, né en 1616. mort en 1679. *Renauld*, né en 1618. fait Cardinal en 1641. Evêque de Modene en 1651. Le Roi de France lui donna ensuite l'Evêché de Montpellier, & la protection des affaires de sa Couronne à Rome: il y signala son zele dans l'affaire des Corses sous le Pape Alexandre VII. & dans le Traité de Pise, le Roi eut soin des interêts de la Maison d'Est: il mourut Evêque de Palestrine, le 30. Septembre 1672. nous avons des Memoires de sa vie; *Philibert*, né en 1623. mort en 1645. *Boniface*, né & mort en 1624. *Catherine*, née en 16 2. morte Religieuse en Espagne, l'an 1635. *Marguerite*, née en 1619. mariée en 1647. à *Ferdinand* de Gonzague III. Duc de Guastalle, morte en 1692. deux filles mortes au berceau; & *Anne Beatrix*, née en 1626. mariée en 1656. à *Alexandre* Pic II. du nom, Duc de la Mirandole.

XVII. FRANÇOIS d'Est, Duc de Modene & de Regio, &c. né le 5. Septembre 1610. succeda aux Etats de son pere, lorsqu'il se fit Capucin, & les gouverna avec beaucoup de sagesse dans des tems assez fâcheux. Il sçût tirer de l'Empereur Ferdinand II. en 1638. l'investiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de Jean Syrus, Prince de Correggio & du S. Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoïe de l'Empire. Il reçût aussi de grands honneurs du Roi d'Espagne, & fut General des Princes confederez d'Italie, en faveur du Duc de Parme contre le Pape, en 1643. depuis aïant embrassé le parti de France, il fut General des Armées du Roi en Italie l'an 1647. battit les Espagnols dans le Cremonois en 1648. mais l'année suivante aïant levé le siege de Cremone, il fit sa paix avec l'Espagne, & demanda même en mariage la fille de Dom Loüis de Haro, premier Ministre du Roi Philippe IV. mais les Barberins l'aïant ramené au parti de France, rompirent cette alliance, & lui firent reprendre le commandement des Armées de France, à la tête desquelles il assiegea Pavie, en 1655. mais inutilement: l'année suivante il fut plus heureux devant Valence, qu'il prit, & Mortare le 25. Août 1658. il mourut le 13. Octobre suivant, Il avoit épousé 1. en 1630. *Marie* Farnese, fille de *Rainuce*, Duc de Parme, laquelle mourut en 1646. il se remaria en 1648. à *Victoire* Farnese, sœur de sa premiere femme: elle mourut l'année suivante: enfin, il prit une troisiéme alliance en 1654. avec *Lucrece* Barberin, fille de *Thadée*, Prince de Palestrine, & d'*Anne* Colonne: cette Duchesse mourut le 24. Août 1699. Du 1. lit, il eut ALFONSE qui suit; *Almeric*, né en 1641. le Cardinal Mazarin le destinoit pour sa niece Hortense Mancini, qu'il vouloit instituer son heritiere; mais ce jeune Prince mourut dans l'isle de Paros, le 5. Juillet 1660. en conduisant du secours à Candie; *Isabelle*, née en 1635. mariée en 1664. à *Rainuce* Farnese, Duc de Parme, morte le 21. Août 1666. *Leonore*, née en 1643. Carmelite à Modene; *Marie*, née en 1644. mariée en 1668. au Duc de Parme son beau-frere, morte en Août 1684. & trois autres enfans morts au berceau. Du 2. lit, il eut *Victoire*, née en 1649. morte en 1656. Du 3. RENAUD, mentionné après son neveu.

XVIII. ALFONSE d'Est IV. Duc de Modene, &c. nâquit le 13. Février 1634. dès qu'il eut succedé à son pere, il fit sa paix avec l'Espagne, du consentement de la France. Il en joüit peu, sa santé infirme, & la goutte lui

aïant fait perdre la vie le 16. Juillet 1661. Son pere l'avoit amené en France l'an 1655. pour y épouser *Laure* Martinozzi, fille de *Jerôme* Martinozzi, & de *Marguerite*, sœur du Cardinal Mazarin, morte le 19. Juillet 1687. il en eut FRANÇOIS qui suit; & *Marie-Beatrix*, née en 1658. mariée le 30. Septembre 1673. à *Jacques*, Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre.

XIX. FRANÇOIS d'Est II. du nom, Duc de Modene, &c. nâquit le 6. Mars 1660. & succeda à son pere sous la Regence de sa mere & de son grand oncle, le Cardinal d'Est. Il mourut le 6. Septembre 1694. sans enfans de sa cousine germaine, *Marguerite-Marie-Françoise* Farnese, fille de *Ranuce* II. Duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14. Juillet 1691.

XVIII. RENAULD d'Est, Duc de Modene & de Regio, Prince de Carpi & de Corregio, fils du troisiéme lit du Duc FRANÇOIS I. nâquit en 1655. & fut fait Cardinal en 1686. mais après la mort de son neveu, il remit son chapeau dans le Consistoire du 29. Mars 1695. & épousa le 18. Novembre de la même année *Charlotte-Felicité*, fille aînée de *Jean-Frederic* de Brunswik, Duc d'Hanover, & de *Benedicte-Philippe*, Princesse Palatine, morte en couche le 26. Septembre 1710. elle étoit sœur aînée de la Reine des Romains, depuis Imperatrice, & avoit fait prendre à son mari le parti de la Maison d'Autriche dans la guerre d'Italie. Il en a eu pour enfans, *François-Marie*, né le 2. Juillet 1698. *Jean-Frederic*, né le 1. Septembre 1700. Abbé de la Pomposa, *Benedicte-Ernestine*, née le 18. Août 1697. & *Amelie-Josephe*, née le 28. Juillet 1699.

MARQUIS DE SCANDIANO & de Montechio, de la Maison d'Est.

XVI. BORSO d'Est, l'un des fils de CESAR, Duc de Modene, nâquit en 1605. il se signala dans les guerres d'Allemagne, de Piedmont, & du Montferrat, & fut General de la Cavalerie Milanoise: ce fut à sa prudence que le Marquis de Leganès, Gouverneur du Milanès, dût son salut & celui de l'Armée Espagnole, lorsque les François le forcerent de lever le siege de Cazal, en 1640. il suivit le parti de la France avec le Duc son frere, & mourut en Janvier 1657. après la levée du siege d'Alexandrie. Il avoit épousé sa niece *Hippolyte* d'Est, fille de *Loüis*, Marquis de Montechio & de Scandiano: il en eut *Loüis*, Marquis de Scandiano, né en 1648. mort en Juin 1698. *Forest*, Marquis de Scandiano, né en 1652. Le Duc de Modene lui resigna les Benefices dont il étoit pourvû; *Cesar-Ignace*, Marquis de Montechio & de Bossolo General de la Cavalerie de la Republique de Venise, né en 1653. mort en 1773. *Angele-Catherine*, née en 1656. mariée en 1684. à *Emanuel-Philibert* de Savoye, Prince de Carignan; & trois enfans morts au berceau.

MARQUIS DE SAINT MARTIN & de Borgomanero, de la Maison d'Est.

XII. SIGISMOND d'Est, fils de NICOLAS III. Marquis de Ferrare, fut Seigneur de saint Martin, de Campognianne, de Castelrano, & de Cassano: il épousa *Pizzacara*, noble Ferraroise, dont il eut HERCULE qui suit; & *Lucrece* d'Est, femme d'*Alberic* de Malespine, Marquis de Massa & de Carrare.

XIII. HERCULE d'Est, Marquis de saint Martin, &c. épousa en 1491. *Angele* Sforze, dont il eut un fils qui suit.

XIV. SIGISMOND d'Est II. du nom, Marquis de saint Martin, Seigneur de Castelrano, &c. reçût de l'Empereur Charles V. Borgomanero & Porlezza, que ce Prince avoit confisqué sur la Maison de Trivulce, qui venoit de s'attacher à la France: il le dédommagea par-là de ses châteaux de saint Martin, de Castelrano, que le Duc de Ferrare avoit ruiné. Il fut Gouverneur de Pavie, & Viceroi de Sicile, & mourut en 1517. laissant de *Justine* Trivulce, fille du Comte *Paul* Pamille, PHILIPPE qui suit; *Sigismonde*, mariée a *Paul* Sfondrate; *Barbe*, épouse de *François* Comte de Trivulce; *Renée* & *Sigismonde*, Religieuses.

XV. PHILIPPE d'Est, Marquis de saint Martin, de Borgomanero, & de Porlezza, fut Gouverneur de Savoye, & mourut en 1592. Il avoit épousé *Marie* de Savoye, fille *naturelle* du Duc *Emanuel-Philibert*: elle mourut en 1580. aïant eu *Charles-Philibert*, Marquis de saint Martin, de Borgomanero, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'or, & du Conseil Secret d'Espagne, né en 1571. mort en 1652. sans enfans de ses deux femmes *Loüise* de Cardenas, fille de *Bernardin*, Seigneur de Colmenar, veuve du Comte d'Aguilar, & *Livie* Marini, fille de *Jean-Jerôme* Marquis de Marini; SIGISMOND, qui a continué la posterité; *Alfonse*, Commandeur dans l'Ordre de Malthe, né en 1579. mort en 1613. & *Beatrix*, épouse de *Ferdinand* Bentivoglio.

XVI. SIGISMOND d'Est III. du nom, Marquis de saint Martin, de Borgomanero, de Porlezza, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1577. s'attacha au Duc de Savoye, mourut en 1627. aïant eu de *Françoise* d'Hôtel, PHILIPPE-FRANÇOIS qui suit; CHARLES-EMANUEL, mentionné ci-après; & *Christine*, Religieuse à Milan.

XVII. PHILIPPE FRANÇOIS d'Est, Marquis de saint Martin & de Lanzo, &c. né en 1621. mourut en 1651. aïant épousé en 1645. *Marguerite* de Savoye, fille *naturelle* du Duc *Charles-Emanuel*. Il en eut SIGISMOND-FRANÇOIS qui suit; & CHARLES-PHILIBERT, dont il est parlé ci-après.

XVIII. SIGISMOND-FRANÇOIS d'Est, Marquis de S. Martin & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1647. a épousé *Therese-Marie* de Grimaldi, sœur de *Loüis*, Prince de Monaco, dont il a *François-Philippe* d'Est, né en 1675. *Charles-Philibert*, né en 1679. *Mathilde*, née en 1673. mariée en 1695. à *Camille* de Gonzague II. du nom, Comte de Novellare; *Marie*, Religieuse à saint Paul de Milan, née en 1680. *Aurelie*, née en 1683. & deux garçons morts au berceau.

Autres Seigneurs sortis de cette Branche.

XVIII. CHARLES-PHILIBERT d'Est, Marquis de Dronero, Comte d'Ormée, &c. second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, Marquis de saint Martin, né en 1649. est Grand Maréchal de Savoye, & Chambellan du Duc, Gouverneur de Turin, & a épousé *Therese* de Marolles, dont il a *Gabriel d'Est*, Marquis d'Ormée; *Marie-Delphine*, Religieuse à saint Paul de Milan, & *Christine*, mariée en 1688. à *N*.... Doria, Marquis de Cirié.

XVII. CHARLES-EMANUEL d'Est, second fils de SIGISMOND III. né en 1622. fut Marquis de Borgomanero, Porlezza, & de sainte Christine, Chevalier de la Toison d'or, Grand d'Espagne, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur de sa Majesté Catholique à la Cour de l'Empereur, & mourut le 24. Octobre 1695. laissant un fils unique de *Paule* Marliana son épouse.

XVIII. CHARLES-PHILIBERT d'Est, Marquis de Porlezza & de Borgomanero, Grand d'Espagne, né en 1646. n'a point d'enfans de *Bibiane* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, Prince de Castiglione, qu'il épousa en 1671.

Les Armes de la Maison d'Est sont écartelées au 1. & 4. *de l'Empire*, au 2. & 3. *de France*, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui est *Ferrare*, cet écartelé séparé par un pal du *Gonfalonier de l'Eglise*. & sur le tout un écusson d'azur, à un aigle d'argent, couronné, becqué & membré d'or qui est *d'Est*. * Jean-Baptiste Pigna. *Hist. de la Maison d'Est*. Wolfagus Lazius, *de migrat. Gent.* François Sansovin, *lib. 2. Chron. & orig. dello Gase illust. d'Ital.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* Bertius, *liv. 2. rer. German.* Doglioni, *Compend. Hist.* Alphonsus Loschius, *in compend. Hist.* Riccioli, *Chron. reform.* Sabellic. Corio Gaspard. Sardo. Imhof, *Hist. Geneal. Italia*, &c.

EST, (Hippolyte d') Cardinal, Archevêque de Strigonie, de Capouë, de Milan, de Narbonne, &c. étoit fils d'*Hercule* d'Est I. de ce nom, Duc de Ferrare, & d'*Eleonor* d'Aragon, & dès son jeune âge, témoigna une grande inclination pour la pieté. Jean Cardinal d'Aragon remit l'Archevêché de Strigonie, à Hippolyte son neveu, qui n'étoit encore que dans la huit ou neuviéme année de son âge. Il alla quelque tems après en Hongrie, où le Roi Mathias & la Reine Beatrix sa tante le reçurent très-bien, & il s'arrêta sept ou huit ans dans cet Etat, où il fut élevé dans les sciences divines & humaines, & où il rendit de grands services à la Reine devenuë veuve. Depuis en 1463. il vint à Rome recevoir le chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI. lui donna. Quelque tems après, il retourna en Hongrie, & revint en Italie; il se joignit à Ludovic Sforce son beau-frere, pour l'assister de ses conseils, dans la guerre qu'il devoit soûtenir contre les François. Ceux-ci aïant eu tout l'avantage, le Cardinal se retira en Allemagne, d'où il revint pour se trouver au mariage d'Alfonse son frere, avec Lucrece Borg ia

Borgia, fille d'Alexandre VI. Dans la suite, il s'unit avec les François, & reçut du Roi Loüis XII. des marques singulieres d'estime & de bienveillance. Elle lui fut très-utile, lorsque les Venitiens s'aviserent d'assieger Ferrare. Leur armée fut entierement défaite, & on leur enleva soixante drapeaux, que le Cardinal d'Est fit exposer dans l'Eglise Cathedrale de Ferrare. On dit même qu'il publia un Traité de cette défaite, qu'Arnoul le Feron attribuë à Cælio Calcagnini. Ce Cardinal écrivoit avec beaucoup de politesse, sçavoit les Mathematiques, & témoigna toûjours une grande inclination à faire plaisir aux gens de Lettres. Pendant que le Pape Jules II. persecutoit la Maison d'Est, avec sa violence ordinaire, le Cardinal ne sçachant quel parti suivre, prit celui de faire un voïage en Hongrie, d'où il ne revint qu'après l'élection de Leon X. qui l'envoïa complimenter le Roi François I. avec lequel il devoit avoir une conference à Boulogne l'an 1516. Quelque tems après, le Cardinal d'Est fut envoïé en Pologne, pour s'y trouver au mariage de Bonne Sforce, sa cousine, avec le Roi Sigismond. En revenant, il passa par la Hongrie, & étant de retour à Ferrare, il y mourut le 3. Septembre de l'an 1520. Les Historiens lui reprochent pourtant d'avoir fait arracher les yeux à Jules son frere *naturel*, qui lui enlevoit l'affection d'une Dame qu'il aimoit. * Guichardin, *Hist. lib.* 3. 4 8. *& seq.* Paul Jove. Victorel. Ciaconius. Auberi. Sainte-Marthe. Sardo, *en sa Vie*, *&c.*

EST, (Hippolyte d') dit *le Cardinal de Ferrare*, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigni, &c. étoit fils d'*Alfonse* I. Duc de Ferrare, & de *Lucrece* Borgia. Il nâquit le 24. d'Août de l'an 1509. & fut élevé avec grand soin auprès du Duc son pere, qui se donna lui-même la peine de l'instruire dans les secrets du gouvernement & de la politique. Ensuite il vint en France; & le Roi François I. qui l'estimoit beaucoup, le nomma Conseiller d'Etat, lui donna de grands biens, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui accorda le 5. Mars 1538. Il fut aussi en grande consideration sous le regne d'Henri II. qui commanda aux Ambassadeurs & aux Generaux des troupes qu'il avoit en Italie, de ne rien entreprendre sans l'avis de ce Cardinal. Il fut envoïé Légat en France, par Pie IV. se trouva au Colloque de Poissi, & depuis mourut à Rome, sous le Pontificat de Gregoire XIII. le 2. Decembre de l'année 1572. qui étoit la 61. de son âge. Son corps fut enterré à Tivoli, où il avoit fait bâtir un magnifique Palais. Antoine Muret prononça l'Oraison funebre du Cardinal de Ferrare, qui avoit été son Protecteur; car comme il aimoit les bonnes Lettres, il se faisoit un plaisir d'acquerir l'estime des Sçavans, en leur faisant du bien, & entr'autres au même Muret, à Paul Manuce, à d'Ossat, & à d'autres. *Consultez.* * Petramellarius. Victorel. Garimbert. Muret. Auberi. Ciaconius. les Memoires de Castelnau. Sainte-Marthe, &c.

EST, (Loüis d') Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, étoit fils d'*Hercule* II. Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille du Roi *Loüis* XII. Il nâquit le 25. Decembre 1538. & dès son enfance parut si sage & si modeste, que le Pape Paul III. le fit à dix ans Coadjuteur de l'Evêché de Ferrare. Henri II. le nomma à l'Archevêché d'Auch, & Paul IV. l'éleva au Cardinalat en 1561. On l'emploïa en diverses affaires, qu'il negocia avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il vint deux fois Légat en France, sous le regne de Charles IX. & de Henri III. se trouva aux Etats de Blois en 1578. & fut protecteur des affaires de France en Cour de Rome, où il s'acquit beaucoup d'estime. De Thou le nomme *le thresor des pauvres, & l'ornement du sacré College.* Le Roi Henri III. le nomma Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, lors de l'institution. Ce Cardinal mourut à Rome le 30. Decembre 1586. & ordonna que son cœur fût porté en France, pour être déposé dans l'Eglise d'Auch; qu'on ensevelit ses entrailles dans celle de saint Loüis de Rome; & que son corps fût mis dans celle de saint François de Tivoli. Guillaume le Blanc, Evêque de Vence, fit son éloge en vers.

ESTAING. *Cherchez* ESTAING.

ESTAIRES, ou STEGERS, petite Ville avec un Château, mais sans murailles. Elle est dans la Flandre, sur la Lys, environ à deux lieuës au dessus d'Armentieres. * Maty, *Diction.*

ESTAMPES, en Latin, *Stampæ*, ou *Stempæ*, Ville de France, est mise par quelques Geographes dans la Beauce, & par les autres dans le païs de Hurepois. Elle est située sur la riviere d'Ivine, entre Paris & Orleans, dans un païs assez fertile. Il y a Bailliage, Maréchaussée, Prévôté, Election, & Grenier à Sel, deux Collegiales de fondation Roïale, l'une sous le titre de Nôtre-Dame, où sont deux Dignitez, sçavoir, un Chantre & un Chefcier, (c'est le Curé) dix Chanoines, & vingt-un Chapelains. Estampes renferme cinq Paroisses, & diverses Maisons Religieuses, des Trinitaires ou Mathurins, des Cordeliers, des Capucins, des Barnabites, des Filles de la Congregation de Nôtre-Dame, & des Religieuses Hospitalieres, qui ont soin d'un Hôpital considerable pour son revenu. Le Roi Robert jetta les premiers fondemens du château d'Estampes, qui fut détruit à la requisition des habitans, au commencement du regne de Henri IV. Le Prince de Condé y mit en garnison en 1562. une partie des Reîtres, que d'Andelot avoit amenez d'Allemagne. Pendant six semaines qu'ils y resterent, ils y exercerent des cruautez inoüies contre les habitans, mais particulierement contre les Ecclesiastiques. Cette Ville est de l'ancien Domaine de la Couronne. Le Roi Charles IV. l'érigea en Comté en faveur de Charles d'Evreux son cousin. Auparavant elle étoit Baronnie; ainsi qu'il se voit dans les Lettres de son érection en Comté, qui sont du mois de Septembre 1327. Lorsqu'elle revint à Charles VII. il la donna à Richard de Bretagne, & depuis qu'elle eut été réünie au Domaine de la Couronne, Loüis XI. la donna en fief, sans y rien retenir que la foi & hommage à Jean de Foix. Les Lettres de donation sont de l'an 1498. au mois d'Avril. Gaston de Foix, fils de Jean, aïant été tué devant Ravenne, Anne de Bretagne, femme de Loüis, devint Comtesse d'Estampes, par la donation que lui en fit le Roi son mari, en l'an 1513. au mois de Juin. Après la mort de cette Princesse, qui arriva l'année suivante, le Comté d'Estampes passa à Madame Claude de France, sa fille aînée, qui depuis fut mariée à François I. pour lors Duc de Valois. Cette bonne Princesse étant morte, le Roi donna en 1526. à Jean de la Barre, premier Gentilhomme de sa Chambre, la joüissance du Comté d'Estampes, sa vie durant. Après la mort de Jean, le Roi érigea Estampes en Duché pour Jean de Brosse de Bretagne, & d'Anne de Pisseleu son épouse, qui étoit maîtresse de ce Prince. Son nom est assez connu dans nôtre Histoire. Henri II. les dépoüilla de ce Duché, en 1553. pour en revêtir Diane de Poitiers sa favorite, femme de Loüis de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie. Charles IX. étant parvenu à la Couronne, le rendit à Jean de Brosse au mois d'Avril 1562. Ce dernier mourut sans posterité, & Henri III. en 1576. gratifia du Duché d'Estampes, le Duc Jean Casimir, pour en joüir sa vie durant; mais lorsqu'il y eut renoncé, l'année d'après, le Roi le donna par engagement à la Duchesse de Montpensier, d'entre les mains de laquelle il le retira, pour le donner à Marguerite de Valois sa sœur, Reine de Navarre. Cette Princesse le donna quelques années après à Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, qui l'a laissé à Cesar Duc de Vendôme, fils *naturel* du Roi Henri IV. Il y en a qui prétendent qu'Artus Gouffier, Grand-Maître de France, a été Comte d'Estampes; mais l'Acte de donation ne se trouve point. En tout cas ce Seigneur n'en a pas joüi fort long-tems; car il mourut en 1518. Pendant les troubles de 1652. la ville, au grand regret des habitans toûjours fideles au Roi, fut livrée à l'armée des Princes, laquelle y fut aussi-tôt assiegée par l'armée du Roi Loüis XIV. Ce Monarque après avoir resté devant Estampes six semaines entieres, & fait plusieurs attaques, où il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre, fut enfin obligé de lever le siege pour aller à la rencontre du Duc de Lorraine, qui venoit au secours des Princes, avec une armée de neuf à dix mille hommes.

CONCILES D'ESTAMPES.

La ville d'Estampes a été honorée de trois Conciles Provinciaux, & d'un Concile National. On ne sçait point le sujet du premier Concile Provincial. Il fut tenu l'an 1048. & convoqué par Gerduin, Archevêque de Sens. Voilà ce qu'on en lit dans la Vie des Archevêques de Sens: *Gerduinus Synodum Stampis habuit anno* 1047. *in*

quà Imbertus Parisiensis, Isambertus Aurelianensis, Maynardus Trecensis, Hugo Nivernensis, Gilbertus Antissiodorensis, & Galtherius Meldensis adfuere, Rege Henrico præsente. Le second fut assemblé par Richer, Archevêque de Sens, en 1092. au sujet de l'Ordination d'Yves de Chartres, faite par Urbain II. Cet Archevêque prétendant qu'Yves de Chartres s'étoit rendu criminel de leze-Majesté, pour s'être fait ordonner hors du Roïaume, sans permission, & ainsi qu'il devoit être déposé. Le troisiéme se tint en 1112. Daimbert, Archevêque de Sens y présida. On s'y plaignit d'abord de la mauvaise conduite de l'Evêque de Troyes, sur quoi il lui fut écrit par le Concile. Ensuite, on proceda à la consecration d'un Evêque de Nevers; & enfin on fit plusieurs Ordonnances pour la réformation des mœurs. Le Concile National tenu à Estampes l'an 1130. a été assemblé par les soins de Loüis *le Gros*. C'étoit pour sçavoir lequel des deux Papes Innocent II. & Anaclet II. qu'on appelloit Pierre de Leon, on devoit reconnoître. Saint Bernard, qui étoit l'ame de ce Concile, dit hautement qu'Innocent avoit été canoniquement élû, & que par consequent on n'avoit pas pû valablement proceder à une autre élection. Tout le Concile se conforma au jugement de saint Bernard, & Innocent fut reconnu pour vrai légitime successeur de saint Pierre. Ce Pape vint exprès de Chartres à Estampes, pour donner aux Peres du Concile, & aux habitans d'Estampes, des marques de sa reconnoissance. Il y resta deux jours, & logea dans l'Abbaïe de Morigny, Ordre de saint Benoît, dont l'Archevêque de Sens est le premier Superieur. Loüis *le Jeune*, avant son voïage en Orient, laissa de l'avis de son Parlement, tenu à Estampes, la Regence du Roïaume à Raoul Comte de Vermandois, & à Suger, Abbé de saint Denys. Dans la contestation entre Alexandre III. & le Cardinal Octavien, qui avoit pris le nom de Victor, le même Prince assembla en 1160. l'Eglise Gallicane à Estampes, pour sçavoir lequel il devoit reconnoître d'Alexandre ou de Victor. Sur le jugement des Evêques, le Roi prit le parti d'Alexandre. *S. Bernard. Gaguin. Mezerai. God. *Chron.* Morign. *Antiq. d'Estampes.*

ESTAMPES, noble & ancienne Maison, originaire du Berri, s'est divisée en plusieurs branches, & s'est illustrée par les grandes alliances qu'elle a prises, par les dignitez éminentes qu'elle a possedées, & par les grands hommes qu'elle a donnez à l'Etat, à l'Eglise, & à l'Ordre de Malthe.

I. Robert d'Estampes I. du nom, Seigneur de Sallebris, & des Roches, d'Ardelou, & de la Fertineau, vivoit en 1404. & fut élevé auprès de Jean de France, Duc de Berri, qui l'honora de sa bienveillance, le fit son Conseiller, Garde de ses joïaux, & le nomma l'un des Executeurs de son Testament en 1416. Il épousa *Jacquette* Rolland, dont il eut 1. *Jean* d'Estampes, Evêque de Carcassonne, mort le 15. Janvier 1455. 2. *Jean* d'Estampes, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24. Decembre 1461. 3. *Guillaume*, Evêque de Montauban, en 1452. puis de Condom en 1455. 4. Robert, qui suit; Jean I. d'Estampes, Seigneur des Roches, tige de la branche des Seigneurs de la Ferté-Nabert, qui fut marié le 14. Février 1451. à *Marie* de Rochechoüart, fille de *Jean*, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* Torsay: il laissa 1. *Claude*, mariée 1. à *Jean* de la Porte, Seigneur des deux Lyons; 2. à *Jean* Calon, Seigneur de Seury, Vicomte de Saint Georges; 2. *Jeanne* d'Estampes, mariée à *François* de Bresille, Seigneur de la Jallaye; 3. *Jean* d'Estampes, Seigneur des Roches, & de la Ferté-Nabert, marié en 1493. avec *Marguerite* de Husson, fille de *Charles*, Comte de Tonnerre: ce dernier eut de cette alliance *Gilberte*, femme de *Jean* de Levis, Baron de Châteaumorand; *Marguerite* d'Estampes mariée à *Nectaire*, Seigneur de Saint Nectaire; & *Claude*, qui prit alliance avec *Anne* Robertet, dont il n'eut qu'une fille nommée *Loüise*, morte le 21. Juillet 1575. sans laisser d'enfans de *François* de Genoüillac, dit de Gourdon, Seigneur d'Acier, ni de *Jacques* Seigneur de Menou, qu'elle épousa successivement. Elle eut pour heritiere *Marguerite* sa tante, femme de *Nectaire*, Seigneur de Saint Nectaire.

II. Robert d'Estampes II. de ce nom, Seigneur de Sallebris, de Valençay, de la Ferté-Imbaut, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII. Maréchal & Senéchal de Bourbonnois, épousa en 1438. *Marguerite* de Beauvillier, Dame de la Ferté-Nabert, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1413. Ses enfans furent 1. *Jean* d'Estampes, Protonotaire du Saint Siege, Grand Archidiacre de Nevers, & Prieur de saint Aignan. 2. Robert III. qui suit; 3. *Michel*, Seigneur de Valençay, &c. mort vers l'an 1500. sans posterité; *Jeanne*, mariée à *Jean* Herpin, Seigneur de Quindray; *Marie*, femme de *Jacques* d'Aubigny, Seigneur de Nerveux; *Alix*, épouse de *Robert* Labbé, Seigneur d'Heronsart; & *Jacquette* d'Estampes, alliée à *Antoine* de Giverlay, Seigneur du Molinfro.

III. Robert d'Estampes III. de ce nom, Maréchal & Senéchal de Bourbonnois, épousa *Loüise* Levrauld, & mourut vers l'an 1487. laissant 1. Jean d'Estampes, qui suit; 2. Louis, qui a fait la branche des Marquis de Valençay, dont nous parlerons après celle des aînez; Robert, tige des Seigneurs d'Autri; & 4. *Marguerite* d'Estampes, que l'on croit avoir épousé *Loüis* Odart, Seigneur de Verriere & de Cursay.

IV. Jean d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. fut marié trois fois, 1. en 1499. avec *Blanche* de Sains, fille de *Valleran*, Seigneur de Marigni, Bailli de Senlis; 2. à *Marie* du Lac, fille de *Lancelot*, Seigneur de Chemerolles; 3. à *Marie* de Presle, fille de *Guerin*, Seigneur des Bonfreres. Du premier lit, il eut 1. Louis, Seigneur de la Ferté-Imbaut, qui suit; 2. Robert, qui a fait la branche des Seigneurs de la Mothe-les-Enordre. 3. *Françoise*, femme d'*Edme* Regnier, Seigneur de Guerchi, puis de *Jean* l'Enfernat, Seigneur de Pruniers.

V. Louis d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. épousa 1. le 23. Janvier 1525. *Edme* le Rotier, Dame de Ville-Fargeau. 2. *Françoise* de Boucard, fille de *Pierre*, Seigneur de Blancafort: il vivoit encore en 1552. & laissa du premier lit Claude, qui suit; 2. *Claude*, mariée à *Charles* du Plessis, Seigneur de Perigny, Maître d'Hôtel du Roi; 3. *Marie*, femme de *Jean* de Gauville, Seigneur de Javercy.

VI. Claude d'Estampes, Capitaine des Gardes du Corps de François de France, Duc d'Alençon, prit alliance le 8. Mai 1579. avec *Jeanne* de Hautemer, Dame de Mauny, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, & de *Renée* Levêque de Marconay. Il en eut 1. Jacques, qui suit; 2. *Loüis*, Chevalier de Malthe; 3. *Claude*, femme de *Michel* du Faur, Seigneur de Pibrac; 4. *Renée*, mariée à *Loüis* d'Anlezi, Seigneur de Chazelles; 5. *Anne*, morte jeune.

VII. Jacques d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbaut, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, épousa le 27. Mai 1610. *Catherine-Blanche* de Choiseul, premiere Dame d'honneur de Madame la Duchesse d'Orleans, fille aînée de *Charles*, Marquis de Praslin, Maréchal de France, & en eut 1. François, qui suit; 2. *Robert*, Abbé de Boisgency, Comte & Chanoine de saint Jean de Lyon; 3. *Loüis*, Seigneur de Sallebris, Mestre de Camp de Cavalerie, tué en Lorraine, & trois filles Religieuses.

VIII. François d'Estampes, Marquis de Mauny, premier Ecuïer de Gaston de France, Duc d'Orleans, épousa le 16. Mai 1641. *Charlotte* Brulart, fille de *Pierre*, Marquis de Sillery & de Puisieux, & de *Charlotte* d'Estampes-Valençay, & mourut en 1667. & elle en 1697. laissant 1. Charles, qui suit; 2. *François*, dit le Comte d'Estampes, qui a épousé *Elizabeth* de Chalons, fille de *Rodrigue* de Chalons, Chevalier, Baron de Cretot, Secretaire du Cabinet du Roi. 3. *Françoise-Charlotte* d'Estampes, femme de *Jean* Toustain, Seigneur d'Heberville, morte; 4. *N.* d'Estampes, Chanoinesse de Remiremont, morte.

IX. Charles d'Estampes, Marquis de Mauny, & de la Ferté-Imbaut, appellé le Marquis d'Estampes, fut Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681. puis Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orleans; & exerça la même charge près de Philippe petit-fils de France, Duc d'Orleans, Regent du Roïaume. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688. & mourut le 3. Decembre 1716. Il avoit épousé *Marie* du Regnier, fille de *Loüis*, Seigneur de Droüé, dont il a eu *Roger*, Marquis de Mauny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orleans; *Jean-Baptiste*, Comte d'Estampes, Guidon des Gendarmes d'Orleans, tué à la bataille d'Hochstet en 1704. après avoir

combattu vaillamment, & eu trois chevaux tuez sous lui. *Charles-Philippe*, Chevalier de Malthe, puis Comte d'Estampes, & Guidon des Gendarmes d'Orleans, après la mort de son frere, qui a épousé en Juin 1709. *N...* du Plessis-Châtillon, fille de *N.* Comte de Nonant; *Loüise-Charlotte*, épouse de *Maximilien* Comte de Fiennes, Lieutenant General des Armées du Roi; *Marie-Françoise-Berthe* & *Marie-Angelique-Eugenie*, Religieuses.

BRANCHE D'ESTAMPES VALENCAY.

IV. LOUIS d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils de ROBERT, & de *Loüise* Levrauld, fut nommé par le Roi François I. en 1519. Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épousé le 29. Novembre 1512. *Marie* Huraut, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverny, & laissa 1. JACQUES, qui suit; 2. *Jean*, Abbé de Barzelles; 3. *Robinet*, mort sans alliance; & trois filles Religieuses.

V. JACQUES d'Estampes, Seigneur de Valençay, se trouva l'an 1560. aux Etats d'Orleans, comme Député de de la Noblesse du Berri. Il épousa *Jeanne* Bernard, fille & heritiere de *Jean*, Seigneur d'Estiau en Anjou, & en eut JEAN, qui suit; outre deux autres fils, l'un noié à Orleans en 1570. l'autre tué dans un combat, pendant les troubles de la Ligue en 1591. *Magdelaine*, mariée 1. à *Loüis* de Halkencourt, Seigneur de Dromesnil; 2. à *Robert* de Belleforiere, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain; & *Renée* d'Estampes, mariée en 1579. à *René* de Senicourt, Seigneur de Sesseval.

VI. JEAN d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes du Roi, par Brevet de l'an 1586. & Conseiller d'Etat en 1594. se signala par son courage & par sa prudence, en diverses occasions. Il épousa le 10. Janvier 1594. *Sara* d'Haplincourt, &c. fille unique & heritiere de *Jean* Seigneur d'Haplincourt, &c. & de *Barbe* d'Ognies, & mourut en 1620. Ses enfans furent 1. JACQUES qui suit; 2. *Leonor* d'Estampes, Evêque de Chartres, puis Archevêque & Duc de Reims, Abbé de Bourgüeil, de saint Martin de Pontoise, &c. qui mourut à Paris le 8. Avril 1651. âgé de 63. ans; 3. *Loüis*, Marquis d'Estiau, tué devant Mastrich, dans les troupes des Hollandois, en 1632. sans avoir été marié; 4. *Achilles* d'estampes, Cardinal de Valençay, dont nous parlerons plus bas; 5. *Jean* d'Estampes, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Président au Grand Conseil, Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, qui fut Ambassadeur chez les Grisons, l'an 1637. puis en Hollande, & qui mourut le 4. Février 1671 âgé de 77. ans, laissant deux filles de *Marie* Gruet sa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Morville. L'aînée, *Marie* d'Estampes, épousa 1. *Philippe* de Bethune, Comte de Selles; 2. *Jean-Baptiste-Gaston* Goth, Marquis de Roüilhac, d'Espernon, morte le 13. Decembre 1697. La puînée, *Anne-Elizabeth* d'Estampes, fut mariée à *Henri-Dominique* de Valençay, son cousin; 6. *Claude*, Seigneur d'Estiau, Lieutenant Colonel du Regiment du Duc de Candale, tué au siege de Montauban; 7. *Elizabeth*, femme de *Loüis* de la Châtre, Baron de la Maisonfort, Maréchal de France, mort à Coubert en Brie, le 14. Septembre 1654. âgée de 72. ans; 8. *Charlotte*, seconde femme de *Pierre* Brulart, Marquis de Sillery & de Puisieux, Secretaire d'Etat, morte le 8. Septembre 1677. âgée de 80. ans; 9 *Marguerite*, femme de *Michel* de Beauclerc, Baron d'Acheres, Prevôt & Maître des Ceremonies des Ordres du Roi.

VII. JACQUES d'Estampes II. du nom, Marquis de Valençay, Seigneur d'Haplincourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1619. grand Maréchal des Logis de la Maison de Sa Majesté, Lieutenant Colonel de la Cavalerie-Legere, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mourut à Boulogne le 21. Novembre 1639. âgé de 60. ans. Il avoit épousé *Loüise*, fille d'*Oudard* Blondel, dit *de Joigny*, Seigneur de Bellebrune; & il en eut 1. *Jean*, dit le Baron de Bellebrune, Lieutenant Colonel de la Cavalerie-Legere de France, qui fut tué au siege de Privas l'an 1629. & qui laissa deux filles de *Catherine* d'Elbene; *Loüise*, Dame de Bellebrune, femme d'*Antoine* Gouffier, Marquis de Thois; & *Charlotte* d'Estampes, Abbesse d'Estival; 2. DOMINIQUE, Marquis de Valençay, qui suit; 3. *Henri*, Chevalier de Malthe, Grand-Croix & Bailli de son Ordre, Grand Prieur de France, Abbé de Bourgüeil, Ambassadeur pour le Roi à Rome, l'an 1652. dont nous parlerons plus bas; 4. *Sara*, morte jeune; 5. *Charlotte*, Religieuse à Faremontier, puis Abbesse d'Estival; 6. *Eleonor*, femme de *Charles* de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Maréchal de France, morte le 27. Mars 1679. âgée de 72. ans.

VIII. DOMINIQUE d'Estampes, Marquis de Valençay, mort le 11. Mai 1691. avoit épousé *Marguerite* de Montmorency, fille aînée de *François*, Comte de Bouteville, & sœur de M. le Maréchal de Luxembourg, morte en Septembre 1684. dont il eut 1. HENRI-DOMINIQUE d'Estampes, qui suit; 2. HENRI d'Estampes, qui a continué la posterité rapportée après celle de son frere aîné; 3. *Hippolyte* d'Estampes, Marquis de Bellebrune, mort en 1697. qui avoit épousé *Anne* Masso du Bousquet, veuve du Seigneur d'Aspremont, Capitaine au Regiment des Gardes, Gouverneur de Salins; 4. *Henri-Hubert*, Marquis de Valençay, qui a épousé en Octobre 1715. *N.* Amelot, fille de *Jean-Denys-Michel* Amelot, Seigneur de Chaillou, Maître des Requêtes, & de *Philiberte* Barillon; 5. *Marie-Therese* d'Estampes, mariée à *Gaspard* Comte de Chavagnac, General des Armées de l'Empereur; 6. *Julie*, épousa *Pierre* George, Seigneur d'Antraigues, &c. mourut le 23. Decembre 1705. 7. *Angelique-Isabel*, qui fut Abbesse des Clerets, & Réformatrice de cette Maison, en 1690. sur le pied de l'Abbaïe de la Trape, morte le 23. Decembre 1707. & 8. *Henriette*, Religieuse à la Visitation de Moulins.

IX. HENRI-DOMINIQUE d'Estampes, Marquis de Valençay, épousa en 1671. sa cousine *Anne-Elizabeth* d'Estampes-Valençay, fille de *Jean* d'Estampes, Conseiller d'Etat. Il mourut en 1682. & elle en 1679. & laissa 1. *Jacques-Dominique* d'Estampes, Marquis de Valençay & de Fiennes, mort sans alliance le 24. Février 1700. 2. *François-Loüis-Charles* d'Estampes, Chevalier de Malthe, noié sur la Generale de Malthe, au mois de Février 1700. La succession de cette branche a été recüeillie par leur oncle, HENRI, qui suit.

IX. HENRI d'Estampes, Marquis de Valençay, & de Fiennes, Colonel d'un Regiment de Dragons, connu sous le nom de Comte de Valençay, a épousé en Avril 1702. *Angelique-Françoise* de Raymond, fille de *François* de Raymond, Seigneur de Breviandes, & de *Marguerite* Rallu. * Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroi. Le P. Anselme. La Thaumassiere, *Hist. du Berri*.

ESTAMPES, (Jean d') Thresorier de saint Hilaire de Poitiers, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & depuis Evêque de Carcassonne, étoit fils de *Robert* d'Estampes I. du nom, & fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris. Après avoir été député par cette illustre Compagnie l'an 1439. vers le Pape Martin III. il fut fait Maître des Requêtes de l'Hôtel en 1440. & General; ou Surintendant des Finances du Roiaume sous le Roi Charles VII. En 1445. il fut élevé à l'Evêché de Carcassonne, après Geofroi de Pompadour, & mourut le 15. Janvier 1455. dans la ville de Nevers. Un autre JEAN d'Estampes, son frere, étoit Evêque de cette derniere ville; & tous deux furent enterrez dans le même tombeau, qu'on voit encore dans la Cathedrale, avec leur épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*. Gui Coquille & Michel Cotignon, *Hist. des Evêques de Nevers*.

ESTAMPES, (Jacques d') dit le MARECHAL DE LA FERTE'-IMBAUT, Marquis de la Ferté-Imbaut, & de Mauny, Seigneur de Sallebris, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant General de l'Orleanois, du Vendômois & du Dunois, étoit fils de *Claude* d'Estampes, & de *Jeanne* de Hautemer, & au sortir de l'enfance, porta les armes pour le service du Roi. Après s'être trouvé l'an 1617. au siege de Soissons, & en 1620. au combat du Pont de Cé, il suivit le Roi au voïage de Bearn, & servit dans toutes les guerres contre les Calvinistes, jusques après le siege de la Rochelle, en 1628. & à celui de Privas en 1629. ensuite, il se distingua au combat de Veillane, au second secours de Casal en 1630. à la bataille d'Avein en 1635. aux sieges de Landrecies, de Maubeuge, & de la Chapelle en 1637. au combat de Monzon, & à la prise d'Ivoy l'an 1639. & commanda

souvent dans ces occasions, comme seul Maréchal de Camp. En 1641. le Roi l'envoïa Ambassadeur en Angleterre, d'où il ne revint que deux ans après, qu'il fut fait Colonel des Ecossois. On l'emploïa aux sieges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Linck, de Bergues, & au passage de la Colme en 1645. Depuis, il fut nommé Lieutenant General, & servit en cette qualité aux sieges de Courtray, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque en 1646. au passage de l'Escaut en 1649. & ailleurs. Enfin, il fut fait Maréchal de France le 5. Janvier 1651. & Chevalier des Ordres du Roi en 1662. Il mourut en son château de Mauny, près de Roüen, le 20. Mai 1668. âgé de 78. ans.

ESTAMPES-VALENÇAY. (Achilles d') Grand-Croix de Malthe & Cardinal, nâquit à Tours le 5. Juillet 1593. de *Jean* d'Estampes, Chevalier, Seigneur de Valençay, de *Sara* d'Haplincourt, qui le firent recevoir Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malthe, à l'âge de huit ans. Il parut dès son enfance brave, fier & hardi; ce qui détermina son pere à l'envoïer de bonne heure à Malthe. Après avoir donné des preuves de son courage sur les Galeres de la Religion, il se trouva dans plusieurs occasions, en France, en Italie, dans les Païs-Bas, & au siege de Montauban, où il se signala avec ses quatre freres. Il obtint ensuite du Roi Loüis XIII. une Compagnie dans son Regiment de Cavalerie, servit au siege de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral. & après la réduction de cette ville, fut fait Maréchal de Camp, & fut honoré du commandement des Gardes de la Reine Mere, Marie de Medicis. Depuis, il se distingua fort au combat du Pas de Suze en Piedmont; puis étant retourné à Malthe, il fut nommé General des Galeres de la Religion, & fit des choses extraordinaires à la prise de l'isle de Sainte Maure, dans l'Archipel. Quelque tems après, sur les offres du Bailli de Valençay son neveu, qui étoit pour lors Ambassadeur à Rome, il fut invité par le Pape Urbain VIII. de venir à Rome, pour servir l'Eglise dans l'affaire que Sa Sainteté avoit avec le Duc de Parme. Il y fut très-bien reçû, fut nommé General des armées du saint Siege, sous le Cardinal Antoine Barberin; & en reconnoissance des services qu'il avoit rendus en cette heureuse expedition, fut créé Cardinal du titre de saint Adrien, le 14. Decembre 1643. Ce fut alors qu'il soûtint hautement & avec sa vigueur ordinaire, les interêts de la France, contre l'Amirante de Castille, Ambassadeur d'Espagne, qu'il obligea de rendre visite au Cardinal d'Est, Protecteur de France auprès de Sa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le 7. Juillet 1646. âgé de 53. ans, & voulut être enterré dans l'Eglise des Carmes de la Victoire, sous un simple tombeau, & sans épitaphe. Il avoit l'esprit si entreprenant & le cœur si élevé, que les choses les plus difficiles ne lui coûtoient pas plus à faire qu'à dire: c'est ce que témoigne M. du Châtelet dans un de ses Ouvrages, où il parle de lui en ces termes: *Le Cardinal de Valençay, qui dit tout, & qui fait tout hardiment.* * Bernier, *Hist. de Blois.*

ESTAMPES-VALENÇAY, (Henri d') Grand-Prieur de France, étoit fils de *Jacques* II. d'Estampes de Valençay, & nâquit en 1603. Après avoir été reçû Chevalier de minorité de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, il alla faire ses caravanes à Malthe dès l'âge de quinze ans. Il y donna des marques de sa valeur, en plusieurs rencontres, eut le commandement d'une Galere de la Religion, & se signala à la prise de Sainte-Maure, dans l'Archipel, & de la Mahomete en Afrique. Le Grand-Maître de Lascaris l'envoïa en qualité d'Ambassadeur de l'Ordre à Rome, & à Venise; & le Roi Loüis XIII. le fit Commandant General de l'armée navale sous le Duc de Richelieu, pendant les guerres civiles qui troublerent la France en 1652. Depuis Henri de Valençay fut nommé à l'Ambassade Extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans, avec un éclat digne de la grandeur du maître qui l'envoïoit. Le Pape fut si content de ses négociations, qu'il lui donna les Abbaïes de Bourgüeil & de Champagne. Le Commandeur de Valençay fut encore pourvû du Grand Prieuré de Champagne, & en 1670. de celui de France, où il nomma pour son Lieutenant le Commandeur du Fresnoy, qui a été depuis Grand Prieur de Champagne. Le Grand Prieur de Valençay résida le reste de sa vie à Malthe; parce que les principaux de l'Ordre le destinoient à remplir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui, en Avril 1678. en sa 75. année. * *Memoires du Tems.*

ESTAMPES. (Anne de Pisseleu Duchesse d') Maîtresse de François I. donna de l'amour à ce Prince peu après qu'il fut sorti de prison. Elle étoit alors fille d'honneur de Madame la Regente, Loüise de Savoye, Mere du Roi, & s'appelloit Mademoiselle de Heilli: elle avoit suivi cette Princesse allant audevant du Roi son fils, jusques aux frontieres d'Espagne. Le Roi dans la suite lui trouva un mari, qu'il fit Duc d'Estampes. Il s'appelloit Jean de Brosse, & étoit petit-fils d'un autre Jean de Brosse, Maréchal de France, qui descendoit de mâle en mâle des anciens Vicomtes de Limoges. Le mariage n'empêcha point qu'elle ne retînt son premier poste auprès du Roi: sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que ce Prince. Elle s'en servit pour enrichir toute sa famille: à sa recommandation Antoine Sanguin son oncle devint Abbé de Fleury, Evêque d'Orleans, Cardinal, & enfin Archevêque de Toulouse. Elle donna à *Charles* son second frere l'Abbaïe de Bourgueüil & l'Evêché de Condom; *François* son troisiéme frere fut Abbé de saint Corneille de Compiegne, & Evêque d'Amiens; & le quatriéme, nommé *Guillaume*, fut pourvû de l'Evêché de Pamiers. Deux de ses sœurs furent encore Abbesses, l'une de Maubuisson, & l'autre de saint Paul en Beauvoisis: elle maria les autres dans les Maisons de Barbançon-Canni, & de Chabot-Jarnac; & la derniere & la mieux aimée n'eut point d'enfans de *François* de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour. D'Adrien de Pisseleu, Sieur de Heilli, son frere aîné, sont sortis les autres Seigneurs de Heilli jusqu'à present. Il y a des Historiens qui prétendent que cette Duchesse, le Connétable de Montmorency, & l'Amiral Chabot eurent la meilleure part dans les affaires, & que Charles-*Quint* craignant qu'on ne l'arrêtât à la Cour de François I. ne trouva point de meilleur expedient, que de gagner cette femme, qui gouvernoit absolument le Roi. Il la gagna, dit-on, par le present d'une bague, qu'il laissa tomber exprès, afin que la Duchesse la ramassât, & qu'il pût lui dire galamment, qu'il ne vouloit point reprendre une chose qui étoit tombée en si bonnes mains. Mezerai rejette cela comme un conte fait à plaisir; mais il avouë que le Roi ne pouvoit rien refuser à cette Dame. Comme elle en avoit usé très-mal avec son mari, elle n'eut aucune ressource après la mort de François I. & elle se vit réduite à passer le reste de ses jours dans une maison de campagne. Mezerai & Varillas disent qu'elle y vécut dans les sentimens des Prétendus Réformez. Le Duc d'Estampes son mari avoit fait faire des informations contre elle en 1556. * Brantôme, *Dames Galantes, Tom. II. pag.* 394. Le Laboureur, *Addit. aux Memoir. de Castelnau, Tom. I. pag.* 863. Varillas, *Hist. de François I. liv. 6. pag. m.* 101. *sous l'année* 1526. & *l. 9. pag. m.* 370. & 389. 390. 391. *Tom. II. pag.* 1058. Varillas, *Hist. de Henri II. liv. 1. pag.* 67. *sous l'an* 1547. & *pag.* 34. Mezerai, *Histoire de France, in fol. Tom. II. pag.* 1007. & 1009. *sous l'an* 1540. & *pag.* 1014. *sous l'an* 1542. & *pag.* 414. Bayle, *Diction. Critique*, 2. *édition* 1702. *Voiez* Pisseleu.

ESTANFORDE, Bourg des Païs-Bas dans la Flandre, sur la petite riviere d'Estandorse, environ à deux lieuës de Cassel, du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

ESTAPLES, en Latin *Stapula* & *Stabula*, Bourg de France en Picardie, assez bien fortifié, est situé dans le Boulonnois sur la Canche, près de la mer, entre Montreüil & Monthulin, à cinq ou six lieuës de Boulogne.

ESTARAC (le Comté d') Contrée de Gascogne. Province de France. Elle est entre la Bigorre, le Comté de Cominges, & celui d'Armagnac. L'Estarac n'a pas plus de dix lieuës de long, & de sept dans sa plus grande largeur. On y remarque la petite ville de Mirande, les bourgs de Massiac, de Castelnau, de Barbatens, & quelques autres. * Maty, *Dict.*

ESTEING, ancienne Baronie, & depuis Comté, dans la Province de Roüergue, a donné son nom à la Maison d'Esteing.

ESTEING, Maison noble & ancienne, porte le nom *de Stagno*, dans les Auteurs & dans les Actes anciens, ce qui a trompé les Modernes, qui la nomment de l'Estang. Ceux de cette Maison portent les mêmes armes que nos Rois, avec un chef d'or pour brisure. On dit que c'est

une concession du Roi Philippe *Auguste*, à un Seigneur de la Maison d'Esteing, qui le remonta à la bataille de Bovines, donnée le Dimanche 27. Juillet 1214. On voit ces armes sur les tombeaux, & sur divers autres monumens de pieté des Seigneurs d'Esteing, qui les ont portées autrefois semées de fleurs-de-lis sans nombre, & qui les ont changées depuis que nos Rois ont réduit les fleurs-de-lis à trois. ALDEBERT d'Esteing, qui vivoit vers l'an 1001. souscrivit une sentence renduë par Hugues Comte de Rodez. Ses enfans ne sont pas connus. Pierre d'Esteing souscrivit l'an 1204. le contrat de mariage de Marie de Montpellier, & de Pierre II. Roi d'Aragon, rapporté dans le VIII. volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri. Il y a apparence qu'il étoit frere ou proche parent de Guillaume qui suit.

I. GUILLAUME d'Esteing, I. de ce nom. Celui-ci se rendit très-celebre dans les guerres d'outre-mer, contre les Infidéles. Il est nommé dans les Annales de Nicolas Triveth, ou Treveth, Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV. siécle. Guillaume I. laissa un fils qui suit.

II. DIEU-DONNE' d'Esteing, se trouva à la bataille de Bovines en 1214. Deodat ou Dieu-donné de Perset, lui rendit hommage en 1209. Il le rendit lui-même en 1223. à Raimond VII. Comte de Toulouse, pour la Terre d'Auchun; & il fit en 1245. de grands biens à l'Abbaïe de Bonneval. Il laissa GUILLAUME qui suit; *Guy*, *Pierre*, Chanoine de Rodez, & Prieur de saint Hippolyte, qui refusa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élû en 1282. & *Dieu-donné* nommé Conseiller dans les Registres du Parlement de Toulouse de l'an 1303.

III. GUILLAUME d'Esteing II. du nom, renouvella ses donations à l'Abbaïe de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271. & testa en 1291. Il avoit épousé en premieres nôces *Irlande*, fille de *Guigues* de Château-neuf, & de *Viermes* d'Anduse, Dame de Joyeuse: il prit une seconde alliance avec *Douce*, fille de *Guy*, Seigneur de la Roche-Regnier dans le Vivarès, & de *Marguerite* du Montlaur. Il eut RAIMOND I. qui suit; *Pierre*, Religieux de Saint François; *Henri*, Religieux Augustin; *Dieu-Donné*, Prieur de Montalt; *Aimar* ou *Azemar* d'Esteing; *Marguerite*, femme d'*Arnaud*, Seigneur de Landorre; *Guigone*, & *Tordaine*, Religieuses; *Galliene*; & *Elis* posthume, mariée l'an 1316. à *Mainfroy* Seigneur de Salignac.

IV. RAIMOND d'Esteing I. de ce nom, épousa *Richarde* de Severac, fille de *Guy*, & de *Gaillarde* de Bourniquet, & tante d'*Amaury* de Severac, Maréchal de France. Il fit son Testament en 1357. & laissa GUILLAUME III. qui suit; & *Marguerite* d'Esteing, femme de *Pierre* Seigneur de Panat.

V. GUILLAUME d'Esteing III. de ce nom, épousa en 1319. *Ermangarde*, ou *Eminarde* de la Peire, fille & heritiere d'*Astorgue*, & de *Marguerite* Vicomtesse de Cheilane, & Dame de Valentines, dont il eut RAIMOND II. qui suit; *Guillaume* & *Jean* d'Esteing; *Pierre*, Cardinal; *Guy* ou *Guyon*; *Theodat*, ou *Dieu-donné*, Chanoine, puis Evêque de saint Paul-trois-Châteaux, mort vers l'an 1408. *Richarde*, mariée à *Geraud* de Murat, Seigneur de Vernines; *Marguerite*, femme de *Pierre* Seigneur de Brezons; & *Marquise*, Religieuse à Rodez.

VI. RAIMOND d'Esteing II. de ce nom, épousa en 1350. *Barane* de Castelnau, & en eut JEAN I. qui suit; *Eminarde*, mariée le 10. Février 1372. à *Pons* de Cardillac, Vicomte de Murat; & *Magrade*, femme de *Loüis* Comte d'Apchon.

VII. JEAN d'Esteing I. de ce nom, Vicomte d'Esteing & de Cheilane, épousa en 1383. *Elis*, fille de *Raimond* Baron de Pierre-fort; & mourut vers l'an 1420. laissant BEC, ou BEGON, qui suit; GUILLAUME d'Esteing, dont la posterité est rapportée ci-dessous, après celle de son frere aîné; *Pierre*, Dom d'Aubrac en 1437. *Marguerite*, mariée l'an 1401. à *Arnaud* de Carmain, Seigneur de Negrepelisse; *Fleurie*, femme d'*Aimeric* Seigneur d'Aurillac; & *Barrane*, qui épousa *Loüis* Seigneur de Dienne.

VIII. BEC ou BEGON d'Esteing, Gouverneur de la ville & château de Pezenas, épousa en 1420. *Jeanne*, fille de *Guillaume* Seigneur de Lestrange, fit son Testament le 18. Juillet 1477. & laissa JEAN II. qui suit; *Raimond*, Archidiacre de Leictoure; *Guillaume*, Prieur de Comprignac; *Antoine*, Prieur de Rabastens; *Guillaume*, Seigneur de Savresac, de saint Cheli, & de Vitrac, mort sans posterité de *Françoise* d'Aubusson; *Pierre*, Chanoine à Rodez; *Antoinette*, mariée en 1447. avec *Jean* de Faudoas de Barbazan, Baron de Faudoas & de Barbazan; *Catherine*, femme de *Jean* de Levezou, Seigneur de Vezins; *Elis*, qui épousa en 1452. *Guillaume* de Montalt, Seigneur de Carboniere; & *Agnès*, alliée en 1455. à *Raimond* Ebrard, Seigneur de saint Sulpice.

IX. JEAN d'Esteing II. du nom, Vicomte d'Esteing & de Cheilane, Baron de Couros & de la Bastide, prit alliance en 1434. avec *Dauphine*, fille d'*Astorgue* Baron de Peire, & d'*Elizabeth* de Sagne, & n'en eut que *Catherine* d'Esteing, morte sans avoir été mariée. Il fit le 16. Juin 1500. son Testament, par lequel il fait une substitution perpetuelle, en faveur des mâles, & en exclut les filles, disant que depuis plusieurs siécles la Maison d'Esteing subsistoit dans la ligne masculine. Il fit heritier *Guillaume*, dit *Guillot*, qui descendoit d'un autre *Guillaume*, fils de Jean I.

VIII. d'Esteing, second fils de JEAN d'Esteing I. du nom, Vicomte d'Esteing, se distingua dans les guerres contre les Anglois, & rendit de grands services au Roi Charles VII. alors Dauphin. Il reçût en don de ce Prince les villes de Vias, & de Bessan, dans le Diocése d'Agde; il fut depuis Conseiller, & Chambellan, après son avénement sur le thrône, Senéchal & Gouverneur de Roüergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en Ambassade en Castille en 1454. Ce Seigneur épousa *Jeanne* de Pourpieres, Dame de Lugarde, & de Vernines, & fit son Testament en 1471. Il eut GASPARD qui suit; *Jean*, Sacristain de Rodez, Prieur de Parisot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, commis au Gouvernement de Roüergue en 1484. *Pierre*; & *Elis*, mariée en 1452. à *Guillaume* de saint Exupery, Seigneur de Miremont.

IX. GASPARD d'Esteing I. de ce nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines, & d'Anval, Senéchal & Gouverneur de Roüergue, épousa en 1415. *Jeanne*, fille de *Jean* Baron de Murol, & fit son Testament le 5. Mars 1479. Il eut LOUIS dont la posterité sera rapportée après celle de son frere cadet; GUILLAUME, dit *Guillot*, qui suit; *Antoine*, Evêque d'Angoulême; & *François*, Evêque de Rodez.

X. GUILLAUME, dit *Guillot*, d'Esteing, fut préferé pour recüeillir les biens de son pere, à *Loüis*, son aîné, qui étoit aveugle, & fut appellé en 1500. à la substitution des Vicomtez d'Esteing, & de Cheilane, par *Jean* II qui le nomme son neveu. Il épousa en 1471. *Anne*, fille & heritiere de *Raimond* Seigneur d'Esparrou, dont il eut *Gaspard* d'Esteing II. de ce nom, qui prit alliance en 15.7. avec *Françoise*, de Voisins, & mourut sans posterité; *Marquise*, morte aussi sans enfans d'*Arnoul* de Landorre, qui donna à *Guillot*, son beau-pere, les Baronies de Landorre, & de Salmiech; *Julienne*, femme de *François* de Solarges; *Dauphine*, mariée à *Loüis* d'Aubusson; *Catherine*, alliée à *Jean* de Cardaillac, Seigneur de la Chapelle; & *Loüise*, mariée au Seigneur de Peuchant en Auvergne.

X. LOUIS d'Esteing, fils aîné de GASPARD I. étoit aveugle, & fut obligé de ceder à son cadet le partage des biens. Il eut pour le sien les Terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épousa en 1489. *Marguerite* de Comborn, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne* de Maignelais de la maison d'Haluin. Il en eut GABRIEL, qui suit; *Charles*, Chambrier de l'Eglise & Comte de Lyon, Prieur de Parisot, nommé en 15.2. par le Parlement de Toulouse, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir l'un des deux, au choix du Roi, la place de Conseiller Clerc, vacante par la mort de Bertrand Seguier; & *Jean*, Chanoine & Comte de Lyon, grand Archidiacre de saint Antonin en l'Eglise de Rodez, Prieur de la Feüillade.

XI. GABRIEL d'Esteing, Seigneur de Murol, Vernines, fut depuis Vicomte d'Esteing, après la mort de *Gaspard* II. son cousin, en consequence de la substitution en faveur des mâles. Il épousa en 1518. *Charlotte* d'Arpajon, fille de *Jean* Vicomte d'Arpajon, Baron de Severac, & d'*Anne* de Bourbon, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

XII. FRANÇOIS d'Esteing I. du nom, Vicomte d'Esteing & de Cadars, Baron de Murol, Chevalier de l'Ordre du Roi, se distingua par sa prudence & son courage. Il épousa en 1540. *Catherine* de Chabanes, fille unique de *Joachim* de Chabannes, Marquis de Curton, Senéchal de Toulouse, & de *Peronnelle* de Levi de Vantadour, sa pre-

miere femme, dont il eut JEAN qui suit.

XIII. JEAN d'Esteing III. du nom, Vicomte d'Esteing & de Cadars, Baron d'Autun, de Murol, de Landorre, suivit le parti de la Ligue à la persuasion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris, qui lui en écrivirent en 1589. aussi-bien que le Parlement de Toulouse. Ensuite il prit diverses places dans le Roüergue, & dans l'Auvergne, jusqu'en 1595. qu'aïant appris la conversion du Roi Henri IV. il traita avec Charles Duc de Valois, Gouverneur de la même Province d'Auvergne. Le Roi qui étoit à Lyon, ratifia ce Traité, & écrivit très-obligeamment au Seigneur d'Esteing, qu'il reconnut même pour son parent, & qui fut depuis Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'armes, entretenuë pour le service de sa Majesté jusqu'en 1612. Il se trouva au siege de Montauban en 1621. avec la principale Noblesse de l'Auvergne, & du Rouërgue, & mourut le 30. Octobre de la même année. Jean d'Esteing avoit épousé le 5. Août 1584. *Gilberte*, de la Rochefoucault, fille de *François*, Vicomte de Ravel, & il en eut JEAN-LOUIS qui suit; FRANÇOIS II. qui continua la posterité; *Joachim*, Abbé d'Issoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne, en 1614. mort le 17. Septembre 1650. *Charles*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Morlan; JACQUES, Baron de Plauzat, tige des Comtes de Saillant; *Louis*, Baron de Salmiech, Chanoine & Comte de Lyon, Evêque de Clermont après son frere, mort en 1664. *Louis*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Tortebesse; *Catherine*, femme de *Georges* de Villemur, Comte de Paliez; & *Marie*, alliée en 1628. à *Gaspard* d'Alegre, Comte de Beauvoir.

XIV. JEAN-LOUIS Comte d'Esteing, Capitaine de cent chevaux Legers, jeune homme de grande esperance, mourut en 1628. laissant de *Loüise* Comtesse d'Apchon, qu'il avoit épousée le 3. Mai 1617. *Gilberte*, mariée à *Gilbert* de Lanjac, Comte d'Alet; & *Isabeau*, Religieuse de sainte Claire.

XIV. FRANÇOIS d'Esteing II. de ce nom, devint Comte d'Esteing après la mort de son frere aîné, & fut Capitaine-Lieutenant de deux cens hommes d'armes sous le titre de la Reine. Le Roi lui donna le 20. Juin 1653 un Brevet pour être Chevalier de ses Ordres, & donna le 7. Mars 1654. Commission aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon pour faire ses preuves. C'étoit une recompense dûë aux services du Seigneur d'Esteing, qui avoit empêché en 1633. la prise des fortes places de Mozun & de Murol, & qui mourut à Troyes en Champagne le 11. Avril 1657. Il avoit pris alliance en 1626. avec *Marie* de Bussi, Baronne de Meurville, de Spoye, & de Sommellone, fille de *Joachim* de Bussi, Marquis d'Inteville, & de *Françoise* de Saux-Tavanes; & il en eut un fils qui suit.

XV. JOACHIM Comte d'Esteing, se distingua dans toutes les occasions par son esprit & par son courage. Sa Maison lui doit beaucoup, pour en avoir recherché les antiquitez avec un grand soin. Il avoit épousé 1. *Claude-Catherine* le Goux, fille de *Pierre* Seigneur de la Berchere, Premier Président au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2. en 1673. *Anne* de Catelan, fille de *François* de Catelan, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, & Secretaire du Conseil, & de *Susanne* Brachet de la Milletiere. Du 1. lit il a eu FRANÇOIS qui suit; & *Denys*, dit l'Abbé d'Esteing, Prieur d'Esteing & de Chambon: Du 2. lit il a laissé *François-Joachim*, dit le Chevalier d'Esteing, Officier de Marine.

XVI. FRANÇOIS III. Marquis d'Esteing, fut d'abord Enseigne, puis Soûlieutenant des Gendarmes de la Reine, après la bataille de Fleurus, où il se signala en 1690. Le Roi le fit Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin. Il est aujourd'hui Lieutenant General des Armées du Roi; & en cette qualité il s'est distingué en Italie à la tête des corps separez. Il est aussi Gouverneur de Metz & du Païs Messin, & du Verdunois. Il épousa le 30. Avril 1692. *N*.... de Nettancourt, fille de *Nicolas* de Nettancourt, de Vaubecourt, Lieutenant General des Armées du Roi, & Lieutenant de Roi du Païs Messin, &c.

BRANCHE D'ESTEING-SAILLANT.

La Branche d'Esteing, de Saillant descend de JACQUES Plauzat-Saillant, qui épousa une petite niece du fameux Chevalier Bayart. Elle porta dans la Maison d'Esteing, la Terre du Terrail dont elle herita par la mort de son frere, tué sans posterité au siege de Gravelines en 1644. Leurs enfans sont *N*. d'Esteing, Marquis du Terrail, ci-devant Mestre de Camp de Cavalerie; 2. *N*. d'Esteing, Comte de Saillant, Capitaine des Grenadiers au Regiment des Gardes, Lieutenant General des Armées du Roi; 3. *Joachim-Joseph*, Comte de Lyon, Evêque de saint Flour; 4. *N*. Abbé de Montpeyroux, Comte de Lyon. 5. *Charles-Alexandre*, Abbé de saint Vincent de Senlis, mort le 14. Janvier 1717. 6. *N*. mariée au Marquis de Montboissier-Canillac.

ESTEING ou d'ESTEING, (Pierre d') Cardinal Archevêque de Bourges, dans le XIV. siécle, étoit quatriéme fils de *Guillaume* III. de ce nom, Baron d'Esteing en Roüergue, & d'*Eminarde* de la Peire, Dame de Valentines & Vicomtesse de Cheilane. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il prit l'habit de Religieux de saint Benoît, & fut depuis choisi par son merite, pour remplir le Siege Episcopal de saint Flour, après la mort de Dieu-donné de Canillac, vers l'an 1366. Il fit bâtir en cette ville un Monastere de Dominicains aux dépens de Jean de France Duc de Berri, Comte de Poitou & d'Auvergne. Pierre d'Esteing avoit beaucoup de part en l'estime de ce Prince, qui contribua sans doute à le faire transferer à l'Archevêché de Bourges, après le B. Roger le Fort, décédé sur la fin de l'an 1367. Quelque tems après le Pape Urbain V. auquel il appartenoit du côté de sa mere Eminarde de la Peire, l'attira en Italie, le fit Cardinal à Monte-Fiascone le 6. ou 7. Juin 1370. lui donna le titre de sainte Marie delà le Tibre, le nomma Carmelingue de l'Eglise, & le laissa Legat, & Vicaire general de l'Eglise en Italie. Gregoire XI. aïant succedé à Urbain V. confirma le même pouvoir au Cardinal d'Esteing, qui traita avec ceux de Perouse, avec les Seigneurs de Ferrare de la Maison d'Est, & ensuite avec l'Empereur d'Orient, pour conclure une tréve contre les Turcs, avec l'Empereur d'Occident. Raimond Lulle, dit *de Terraga* ou *le Neophyte*, qui avoit été Juif, & qui s'étant fait baptiser avoit pris l'habit de Religieux parmi les Dominicains d'Aragon, composa divers Ouvrages très-suspects: le Pape ordonna au Cardinal d'Esteing de les examiner, & les condamna sur son rapport. Ensuite ce Prélat aïant rétabli la paix en Italie, travailla à y ramener le Pape. Quelques lettres que sainte Catherine de Sienne lui écrivit, le déterminerent à prendre ce parti. Il reçût Gregoire à Rome le 17. Janvier 1377. & y mourut le 15. Novembre suivant, étant alors Evêque d'Ostie, & de Ferrare. Son corps fut enterré dans l'Eglise de sainte Marie delà le Tibre. Ce Cardinal avoit fondé le Chapitre de Nôtre-Dame de Ville-Dieu, dans le Diocése de saint Flour, le 16. Avril 1368. Les Comtes d'Esteing ont encore droit de nommer aux Prebendes, comme Juspatrons; & c'est une raison invincible contre ceux qui, trompez par le nom Latin de ce Cardinal de *Stagno*, l'ont crû de la Maison de l'Estang en Dauphiné, descenduë des Vicomtes de Murat. * Ughel, *Ital. sac. de Episc. Ost. & Ferrar.* Sainte-Marthe, *Gal. Christ.* Auberi, *Hist. des Card. Actes de la Maison d'Esteing, Fond. du Chap. de Ville-Dieu.*

ESTEING, (Antoine d') Evêque d'Angoulême, Dom d'Aubrac, Doïen & Comte de l'Eglise de Lyon, étoit frere de *François*, Evêque de Rodez & fut élevé dans les sciences, par les soins de Jean d'Esteing son oncle, Chambrier & Comte de l'Eglise de Lyon. Il fut Chanoine & Sacristain de Rodez, Prévôt de Villefranche en Roüergue, Prieur de Lagogne, Abbé d'Aubrac après son oncle, Doïen & Comte de Lyon, puis en 1506. Evêque d'Angoulême, après Hugues de Bose. Le Roi Loüis XII. lui fit l'honneur de le choisir en 1498. pour être son Procureur General, en l'affaire de la dissolution de son mariage avec Jeanne de France; & le nomma Conseiller du Grand Conseil du Parlement de Toulouse. En 1509. Antoine d'Esteing souscrivit au Testament du Cardinal Georges d'Amboise, Ministre d'Etat; & 3. ans après, se trouva au Concile de Pise, où il soûtint fortement les interêts de la France, contre les prétentions de la Cour de Rome. C'étoit l'homme de son tems, qui connoissoit mieux les fondemens des libertez de l'Eglise Gallicane, & qui fut le plus zelé pour la discipline. Il retira la plus grande partie du patrimoine de son Eglise, qui avoit été usurpé, & acheva les reparations qu'Octavien de saint Gelais, l'un de ses prédecesseurs, avoit commencées au Palais Episcopal. Ce Prélat eut aussi grand commerce avec les

Lettres & avec les Sçavans ; & Nicolas Bohier lui dédia des Commentaires, qu'il avoit faits sur le Traité *de Electione* de Mandagot. Loüise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, mere du Roi François I. l'honora de son estime. Elle souhaitoit la canonisation de Jean le Bon, Duc d'Angoulême, son beau-pere, mort en reputation de sainteté. Antoine d'Esteing fut délegué par le saint Siege, pour travailler au procès verbal; mais il ne pût l'achever, & mourut de poison, à ce qu'on croit, en son château de Vare, près d'Angoulême, le 28. Fevrier 1523. Son corps fut enterré dans l'Eglise de la Domerie d'Aubrac, où l'on voit à la porte du chœur son effigie, revêtuë d'habits Pontificaux, ses armes & son épitaphe.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Memoires MS. de la Maison d'Esteing.*

ESTEING, (François d') Evêque de Rodez, Abbé de saint Chaffre, à qui sa grande pieté a fait meriter le nom de *Bienheureux*, étoit fils de *Gaspard* d'Esteing, Seigneur de Lugarde, Vernines, Senéchal & Gouverneur de Roüergue, & de *Jeanne* Dame de Murol. Il fut d'abord Chanoine & Comte de l'Eglise de Lyon, où Jean d'Esteing, son oncle, Chambrier de la même Eglise, & Dom d'Aubrac eut soin de son éducation. Ensuite il passa près d'un an à Rome, & étudia à Padoüe sous les plus habiles Professeurs de son tems; & aïant fait de merveilleux progrés dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il reçut le Bonnet de Docteur le 19. Mai 1588. A son retour en France, l'Abbé d'Aubrac son oncle, qui étoit alors Gouverneur du Comté de Rodez, l'envoia en Cour pour les affaires de Provence. Peu de tems après il reçut les Ordres sacrez; & on voit par ses Dimissoires, qu'il étoit alors Chambrier de l'Eglise de Lyon. Il avoit eu ordre de la Cour de rétablir la paix dans la Province de Gevaudan. Il s'en acquitta; & l'an 1501. il fut élû Evêque de Rodez, aprés Bertrand de Polignac. Charles de Tournon y avoit des prétentions, & d'Esteing n'en fut paisible possesseur qu'en 1504. Avant cela il avoit accompagné l'an 1499. le Chancelier Gui de Rochefort à Arras, où il alla recevoir, au nom du Roi Loüis XII. la foi & hommage que Philippe Archiduc d'Autriche, lui rendit pour les Comtez de Flandres, d'Artois & de Charolois. Depuis il fut envoié l'an 1504. à Rome, avec Rosteing d'Ancezune, de Caderousse, Archevêque d'Ambrun, Ambassadeur de France auprès de Jules II. Ce Pape, extrêmement satisfait de François d'Esteing, lui confia le Gouvernement de la ville d'Avignon, & du Comté Venaissin, durant l'absence du Cardinal Georges d'Amboise, qui en étoit Legat. Ce fut en ce tems, que Symphorien Champier dédia à l'Evêque de Rodez, qui aimoit les belles Lettres, son Histoire Latine des Papes François, publiée l'an 1507. Depuis, ce Prélat se retira dans son Diocese, où il travailla à remplir les devoirs d'un veritable Evêque. Il fit de grands biens à son Eglise, & le clocher de la Cathedrale de Rodez est encore un monument de ses liberalitez. Après y avoir établi la la Fête de l'Ange Gardien, il y mourut en odeur de sainteté, le 1. Novembre 1529. âgé de 69. ans. Son corps fut enterré dans sa Cathedrale, près du grand Autel, où l'on voit son Epitaphe. * Hilarion de Coste, *aux Elog.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Gautier, *Chron. Mem. MS. de la Maison d'Esteing.* Du Saussay, *in Martyr. Gall.*

ESTELLA, Ville d'Espagne, dans le Roïaume de Navarre, est la Capitale d'un petit païs, dit la Merindada de Estalla. Les Auteurs Espagnols disent que cette Ville fut bâtie l'an 1094. & la nomment diversement *Stella* & *Estella*. Elle est située sur la riviere d'Ega, à six ou sept lieuës de Pampelune : elle a un beau château.

ESTELLA, (Diego) Religieux de l'Ordre de S. François, né dans le Portugal, ou, selon d'autres, dans la Navarre, vivoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1550. Il fut Confesseur du Cardinal Granvelle, & mourut Evêque, selon quelques Auteurs. Il a composé divers Ouvrages; *Commentaria in Luca Evang. Rhetorica Ecclesiastica, sive de ratione concionandi; Explicatio Psalmi CXXXVI. de la vanida del mundo, &c.* * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

ESTEN. *Cherchez* Estonte.

ESTEPA, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est situé sur une montagne, dans le Roïaume de Grenade, aux confins de l'Andalousie, à six ou sept lieuës d'Ecija du côté du Midi. * Maty, *Dict.*

ESTEPONA, petite ville ou bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Ostipo*, petite ville de l'Espagne Bétique; laquelle d'autres mettent à *Estepa*. * Baudrand.

ESTEVAY, jolie petite Ville de Suisse. Elle est la Capitale d'un Bailliage du Canton de Fribourg, & située sur le bord Oriental du Lac de Neufchâtel. Son Baillif porte le titre d'Avoyer. * Maty, *Dict.*

ESTHAMO, Ville de refuge de la Tribu de Juda, donnée aux Lévites. * 1. *Rois*, 30. 28.

ESTHAOL, Ville de la Palestine, qui fut mise d'abord au nombre de celles de la Tribu de Juda, puis attribuée à la Tribu de Dan. Ce fut de cette Ville & de Saroa, qu'il partit six cens hommes pour prendre Laïs. * Josué, *ch.* 15. 33. *ch.* 19. 41. *Juges*, 13. 25.

ESTHER, (Le Livre d') contient l'Histoire d'une fille Juive de ce nom, niéce de Mardochée. Juif, de la Tribu de Benjamin, demeurant à Suse, que le Roi Assuerus épousa & éleva sur le Thrône, après avoir répudié sa femme. Ce Prince avoit un favori, nommé Aman, de la race d'Agag, Roi des Amalécites, lequel indigné de ce que Mardochée ne vouloit pas lui rendre les respects que les autres lui déféroient, prit la résolution de faire périr tous les Juifs qui étoient dans l'Empire d'Assuérus, fit donner un Edit, par lequel ils devoient tous être exterminez au mois d'Adar, qui étoit celui que le sort avoit fait écheoir pour faire périr ces malheureux. Mardochée fait sçavoir à la Reine le péril où étoit toute sa Nation : elle va trouver le Roi, & le prie de venir manger chez elle avec Aman. Aman, enflé de cet honneur, ne peut souffrir le mépris de Mardochée, qui ne l'avoit point salué; mais dans le tems qu'il se prépare à en tirer vengeance, le Roi aïant lû des mémoires, qui le firent souvenir que Mardochée avoit découvert une conspiration faite contre sa personne, veut le récompenser, & ordonne à Aman de conduire Mardochée en triomphe par la ville. La Reine aïant traité le Roi, lui découvre qu'elle est Juive, & demande justice contre Aman pour son peuple. Le Roi fait pendre Aman, éleve Mardochée, révoque l'Edit donné contre les Juifs, & en donne un autre, par lequel il leur permet de tirer vengeance de leurs ennemis le jour marqué. La Fête de *Purim* est instituée à perpétuité chez les Juifs, en mémoire & en action de graces de ce bienfait signalé.

☞ * Les Chronologistes ne conviennent pas ensemble du tems auquel cette Histoire est arrivée, ni quel est le Roi des Médes ou des Perses que l'Ecriture appelle Assuerus. Ce ne peut être Cyaxare, Roi des Médes, fils de Phraortes, parce qu'il est mort avant que les Juifs fussent transportez à Babylone sous Jechonias. Son fils Astyages est appellé Assuerus dans le dernier chapitre du Grec de Tobie; mais Hérodote nous apprend que ce Roi avoit épousé Anana, fille d'Halliate, Roi des Lydiens, & il faut qu'il ait eu auparavant une autre femme, de qui Mandane, mere de Cyrus, étoit fille : ni l'une ni l'autre ne peut être Esther. Quelques-uns ont crû que l'Assuerus d'Esther étoit le Darius Médus, qui est aussi appellé Cyaxare; mais le Roi, dont il est parlé dans le Livre d'Esther, étoit Roi des Perses & des Médes, & Darius Médus n'étoit Roi que des Médes & des Chaldéens. L'Histoire ne convient point à Cyrus; mais quelques-uns l'adaptent à son fils Cambyse, qui est appellé Assuerus dans le premier Livre d'Esdras, *c.* 4. *v.* 6. mais Cambyse ne regna que sept ou huit ans, & l'Assuerus d'Esther en a regné plus de douze. * Esther, 3. *v.* 7. Plusieurs l'attribuënt à Darius, fils d'Hystaspes, à qui conviennent les circonstances du regne d'Assuerus, marqué dans le Livre d'Esther; car son Roïaume étoit étendu depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie : il demeuroit dans la ville de Suse : il avoit une femme, qu'Hérodote appelle Artissone, qu'il aimoit éperduëment : il se rendit tributaires toutes les isles de la mer : il imposa des tributs aux nations. Toutes ces circonstances conviennent à l'Assuerus d'Esther, Mardochée étant un des Juifs qui avoit été transferé par le Roi de Babylone, Nabuchodonosor avec Jechonias, cette Epoque exclut tous les Rois de Perse postérieurs à Darius; car il faudroit supposer que Mardochée auroit eu alors plus de six-vingt ans, & par conséquent sa niéce Esther auroit été fort âgée; mais aucune des femmes que Darius eut, selon Hérodote, ne

peut être Esther, ni Vasti; car les deux premieres sont Atosse, & Artissone, fille de Cambyse, & la derniere Parmis, fille de Smerdis, fille de Cyrus. D'ailleurs Darius, fils d'Hystaspes, fut favorable aux Juifs dès la seconde année de son regne, au lieu que l'Assuerus d'Esther ne les connut que la 12. année du sien. Enfin ce que l'on a remarqué de l'âge de Mardochée semble aussi exclure Darius; car si Mardochée avoit été transporté du tems de Jechonias, il auroit eu plus de cent ans quand cette Histoire est arrivée; neanmoins on peut dire que ce n'est point Mardochée, mais son grand pere, qui avoit été transporté à Babylone du tems de Jechonias. Le Texte Hébreu du *v.* 6. du *c.* 2. peut être ainsi expliqué, quoique le Texte Grec & la Vulgate l'entendent de Mardochée. Cependant dans le Texte Grec, le nom d'Artaxercès est donné à Assuerus dans l'Historien Grec, & il est dit qu'Aman étoit Macedonien, & qu'il avoit dessein de faire passer l'Empire des Perses aux Macedoniens: ce qui prouveroit que cette Histoire est plus récente que Darius, fils d'Hystaspes. Scaliger a crû que l'Assuerus d'Esther étoit Xercés. Le nom d'Assuerus en Grec *οὐηρος*, revient assez à celui de Xercés. La femme de Xercés sera celle qu'Hérodote appelle Amestris; mais celle-ci étoit Persane, & par conséquent differente d'Esther. D'ailleurs, Xercés n'étoit pas à Suse, mais dans la Gréce la 7. année de son regne. D'autres rejettent donc cet évenement au tems d'Artaxercès *Longue-main*, fils de Xercés: sentiment qui semble appuïé sur le Texte Grec, qui donne à Assuerus le nom d'Artaxercès, & sur le témoignage de Josephe, qui place l'Histoire d'Esther sous ce jeune Prince. Cappel pousse cet évenement jusqu'au tems d'Ochus, mais ce tems est trop reculé. Dans cette diversité d'opinions qui ne sont fondées que sur des conjectures, il est difficile de se déterminer. Si l'on suppose que Mardochée a été lui-même transporté du tems de Jechonias, il y a apparence que l'Assuerus d'Esther est Astyages, & si l'on peut supposer que ce ne fut point lui, mais son grand pere, qui fut transporté à Babylone sous Jechonias, il y aura apparence que c'est Artaxercès *Longue-main*.

On n'a pas plus de certitude touchant l'Auteur de cette Histoire. Saint Epiphane, saint Augustin, & saint Isidore, attribuënt ce Livre à Esdras; Eusebe le croit plus récent; d'autres le donnent à Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, petit-fils de Josedech. La plûpart en font Auteur Mardochée, & quelques-uns lui joignent Esther. Les Thalmudistes prétendent que la Synagogue, pour conserver la memoire de cet évenement, & rendre raison de l'origine de la Fête de *Purim*, a fait composer ce Livre, qu'elle a approuvé & mis dans le Canon des Livres sacrez. Il a d'abord été composé en Hebreu; & quelque Juif Helleniste l'a ensuite amplifié, & y a fait des Additions, qui ont été inserées en leur place dans la Version Grecque, & mises par saint Jerôme toutes ensemble à la fin du Livre, depuis le 14. *v.* du *c.* 10. Origene a crû que ces Piéces avoient été autrefois dans le Texte Hebreu; mais il y a bien de l'apparence que ce sont des Additions d'un Auteur Grec. Le Livre d'Esther est compris dans le Canon des Juifs. Il n'est point dans quelques anciens Canons des Chrétiens; mais il se trouve dans le Concile de Laodicée, & dans plusieurs autres. Saint Jerôme a rejetté hors du Canon des Livres sacrez les six derniers Chapitres, & plusieurs Auteurs, jusqu'à Sixte de Sienne, ont été de ce sentiment; mais le Concile de Trente a reconnu le Livre entier pour Canonique. Les Juifs, en memoire de cette délivrance, ont institué la Fête de *Purim* ou *des Sorts*; parce qu'il est dit dans le Livre d'Esther, qu'Aman s'étoit servi du sort, pour sçavoir quel jour seroit plus malheureux à la nation Juive. Ils celebrent cette Fête le 14. du mois d'Adar. * Esther, 1. 2. & Josephe, *l.* 11. *Antiqq.* Sixte de Sienne, *Bibliotheque Sainte.* M. Du Pin, *Dissertation Préliminaire sur la Bible, Tom.* 1.

ESTIENNE. *Cherchez* ETIENNE.

ESTIONS, anciens Peuples de la Vindelicie. Ils étoient au Midi du Danube, entre les Licares, les Brigantiens, & les Tigurins, dans le païs qu'on nomme maintenant l'Algow. * Baudrand.

ESTIUS (Lubertus) Médecin, étoit natif des Païs-Bas, & sortoit de l'ancienne famille d'Esth. Il voïagea avec un jeune Gentilhomme, & ensuite étudia à Strasbourg & à Bâle. Après s'être instruit dans la Médecine, il l'exerça à Creutznack, qui est une petite ville du Palatinat du Rhin, où il mourut l'an 1606. Lubertus Estius étoit sçavant, & s'appliquoit particulierement à la Botanique. Il a composé quelques Ouvrages. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

ESTIUS (Guillaume) Prevôt de saint Pierre de Doüay, & Chancelier de l'Université de cette ville, étoit de Gorcum en Hollande, fils d'Hessols, de l'ancienne Famille d'Esth, & étudia à Utrecht. Depuis il fit sa Philosophie & sa Theologie a Louvain, où il enseigna ensuite avec une grande réputation, & où il prit le bonnet de Docteur, l'an 1580. Quelque tems après avoir été appellé à Doüay, pour y enseigner la Theologie, il fut nommé Supérieur du Seminaire; ensuite Prevôt de l'Eglise de saint Pierre: enfin il fut élû Chancelier de l'Université. Estius étoit un homme extrêmement laborieux, & qui joignoit beaucoup de vertu & de modestie avec une grande doctrine. Il mourut le 19. ou selon d'autres, le 20. Septembre 1613. âgé de 72. ans. Nous avons de lui: *Commentar. in omnes B. Pauli Epistolas; Commentar. in Lib. IV. Sententiarum Petri Lombardi; Annotationes in pracipua ac difficiliora Scriptura loca, Martyrium Edmundi Campiani, Historia Martyrum Gorcomiensium, &c.* Il avoit beaucoup travaillé à l'édition des Oeuvres de saint Augustin, publiées par les Docteurs de Louvain; & il revit tout le IX. Volume. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre de Doüay, où l'on voit près de l'autel du saint Sepulchre, son tombeau, & l'épitaphe que ses amis eurent soin d'y faire mettre. * Valere André, *Biblioth. Belg. & in Fast. Acad.* Le Mire, *de Script. secul. XVII.* Sweert, *in Ath. Belg.* Croweus, *in Elencho Script. in sacr. Script.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccles. XVII. siécle, Tom. I.*

ESTOILLE, Ordre de Chevalerie. *Cherchez* ETOILLE.

ESTOILLE (Claude de l') Seigneur du Saussay, de l'Académie Françoise, étoit Parisien, & de fort ancienne Famille. On confond souvent ses Ouvrages avec ceux de son ayeul & de son bisayeul, tous deux Présidens des Enquêtes: c'est de ses Ecrits qu'a été tiré le Livre intitulé: *Journal de ce qui s'est passé sous Henri III.* il paroît qu'il ne s'en seroit pas tenu là, s'il eût vécu plus long-tems; & que son dessein étoit de donner au Public l'Histoire de plusieurs autres Regnes: il y travailloit conjointement avec N. de Poussemothe, Seigneur de Chenoust, son neveu, qui avoit differens memoires, recüeillis par ses Ancêtres, pendant qu'ils étoient attachez aux Rois de Navarre. Claude de l'Estoille mourut vers l'an 1651. âgé d'environ 50. ans; il fut des premiers reçûs dans l'Académie Françoise. On a de M. de l'Estoille deux Pieces de Theatre, sçavoir, *la belle Esclave*, & *l'Intrigue des Filoux.* Il en achevoit une troisiéme quand il mourut, qu'il appelloit *le Secretaire de saint Innocent.* On trouve aussi diverses Odes fort belles de lui, dans les Recüeils de Poësies imprimez, & particulierement dans celui des Délices de la Poësie Françoise, de l'édition duquel il a eu soin lui-même; & il étoit un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu emploïoit pour travailler à ses Comedies. Il avoit plus de genie que d'étude & de sçavoir, & s'étoit principalement attaché à bien tourner un Vers, à quoi il réüssissoit fort bien, comme à la pratique des regles du Theatre, qu'il connoissoit exactement. Quand il vouloit travailler, s'il se rencontroit que ce fût de jour, il faisoit fermer les fenêtres de sa chambre, & apporter de la chandelle: & lorsqu'il avoit composé un Ouvrage, il le lisoit à sa servante (comme on a dit aussi de Malherbe) pour connoître s'il avoit bien réüssi, croïant que les Vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté, qui se fait sentir aux personnes mêmes les plus grossiéres. * *Consultez* l'Histoire de cette Compagnie, par M. Pelisson.

ESTON. *Cherchez* EASTON.

ESTONIE ou ESTEN, *Estonia* Province de Livonie, aujourd'hui dépendante du Roi de Suede, est au Septentrion, le long du golfe de Finland, & comprend l'Estonie propre, l'Harrie ou l'Harnland, le Wirland, &c. Ses principales Villes sont Nerva, Revel, Derpt, Pernaw, Haspel, &c.

ESTORA, anciennement *Rusicada*, Ville de Numidie. Elle

Elle est aujourd'hui dans le Roïaume de Constantine, Province de celui d'Alger en Barbarie, environ à douze lieuës de Colle du côté du Levant. Elle a un grand & bon port sur le golfe d'Estora, que les Anciens nommoient *Lacurus* ou *Olcachites Sinus*. * Baudrand.

ESTOTILAND, Païs au Septentrion de l'Amerique, vers les Terres Australes. On dit qu'Antoine Zeni, Venitien, le découvrit environ l'an 1390. & que Jean Scoluë, Polonois, le reconnut depuis l'an 1477. mais qu'il périt en mer, aussi-bien que Michel Cortereal. Ce païs est, dit-on, assez fertile, & principalement en or, & les habitans y sont industrieux. Les Anglois ont de ce côté-là la Terre de Labrador, qu'on nomme quelquefois *Nouvelle Bretagne*, ou *Terre de Cortereal*. Il n'y a que les côtes qui nous soient connuës. * Sanson. Laët.

ESTOUTEVILLE, Bourg de France dans la Haute Normandie, fut érigé en Duché par le Roi François I. l'an 1534. C'est ce bourg qui a donné son nom à la Maison d'ESTOUTEVILLE.

ESTOUTEVILLE, l'une des plus anciennes & des plus considerables Maisons de la Province de Normandie; le premier, dont la memoire s'est conservée, paroit dans Orderic Vital, sous le nom de

I. ROBERT I. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, qui fut l'un des Seigneurs qui suivirent Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, en la conquête du Roïaume d'Angleterre l'an 1066. & vivoit l'an 1080. Il fut pere de ROBERT II. qui suit; & d'*Anne* d'Estouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Grandmesnil.

II. ROBERT II. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, dit *le Jeune*, commandoit au païs de Caux, pour Robert II. du nom, Duc de Normandie, contre Henri I. Roi d'Angleterre, son frere, avec lequel il défendit, l'an 1106. le bourg & le château saint-Pierre-sur-Dive, & fut fait prisonnier. Il eut pour enfans, NICOLAS I. qui suit; *Eustache* & *Richard* d'Estouteville, qui s'établirent en Angleterre.

III. NICOLAS I. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, fonda l'an 1169. l'Abbaïe de Vallemont, où il est enterré; & laissa de *Julienne*, sa femme, que l'on croit fille de *Gaucher* de Thorotte; ROBERT III. qui suit; *Nicolas*; *Guillaume*; *Richard*; & *Eustache* d'Estouteville.

IV. ROBERT III. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, mourut l'an 1185. laissant de *Leonelle*, Dame de Ramet, sœur & heritiere de *Robert*, Seigneur de Ramet; HENRI, qui suit; *Eustache*; & *Samson* d'Estouteville, qui prit le surnom de *Grousset*.

V. HENRI Seigneur d'Estouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, &c. fut l'un des Seigneurs qui formerent opposition contre les Prélats de la Province de Normandie, touchant le droit de Patronage lay, & les biens meubles de ceux qui mouroient sans faire Testament, que prétendoient les Ecclesiastiques de son tems, & se trouva à l'Assemblée tenuë à Roüen en 1205. composée de plusieurs Prélats, Barons & Chevaliers, lorsqu'il fut question de faire un Reglement sur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers Bannerets, qui prêterent serment de fidelité à Philippe *Auguste* Roi de France; & laissa de *Mahaud* sa femme, JEAN I. qui suit; *Robert*, Seigneur de Criquebœuf, dont il prit le surnom; & *Isabelle* d'Estouteville, mariée à *Pierre* Sire de Preaux.

VI. JEAN I. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. est nommé avec *Agnès* sa femme en 1249. & 1251. *Isabeau* de Châteaudun, fille de *Geofroi* Vicomte de Châteaudun est aussi nommée sa femme, dans un Arrêt de 1260. Ses enfans furent ROBERT IV. qui suit; *Guillaume* & *Etienne*, nommez en des Chartes de l'Abbaïe de Vallemont; *Jean*, Chanoine de Roüen; & *Leonore* d'Estouteville, mariée à *Guillaume* Martel de Bacqueville, Seigneur de Longüeil.

VII. ROBERT IV. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. dit *Passemer*, vivant en 1282. épousa *Alix* Bertrand, fille de *Robert* IV. du nom, Seigneur de Briquebec, dont il eut ROBERT V. qui suit; ESTOUT, qui a fait la branche des Seigneurs de Torcy & de Villebon, rapportée ci-après; *Mahaud*, femme de *Pierre* de Bailleul; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* Chastelain de Beauvais; *Agnès*, alliée à *Robert* Seigneur de Saonne; & *Alix* d'Estouteville, qui épousa *Philippe* de Mornay.

VIII. ROBERT V. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. est qualifié Chevalier & Baron dans les titres de l'Archevêché de Roüen en l'année 1325. & 1330. Il épousa *Marguerite* Dame de Hotot de Berneval, &c. fille de *Nicolas* Seigneur de Hotot, &c. & *Isabelle* de Ferrieres, Dame de saint-Martin-le-Gaillard, dont il eut ROBERT VI. qui suit; COLART, qui a fait la branche des Seigneurs d'Ausseboсq, rapportée ci-après; RAOUL, qui a fait la branche des Seigneurs de Rames, qui sera aussi rapportée ci-après; *Henri*, Chanoine de Lisieux & de Roüen, vivoit en 1351. NICOLAS, Seigneur du Bouchet, tige des Seigneurs de ce nom, mentionnez cy-après; *Marie*, femme de *Geofroy*, Baron de Courcy, Seigneur de Montfort & de Bourg-Achart; *Marguerite*, alliée à *Colart* Baron de Freauville, Seigneur de Thienne; & *Mahaud* d'Estouteville, mariée à *Pierre* de Gaillon, Chevalier.

IX. ROBERT VI. du nom, Sire d'Estouteville & de Vallemont, Chevalier Banneret, mourut le 22. Février 1395. Il avoit épousé en 1351. *Marguerite* de Montmorency, Dame d'Offrainville & de Berneval, fille de *Charles* Seigneur de Montmorency, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Roucy sa seconde femme, dont il eut JEAN II. qui suit; *Guillaume*, Evêque d'Evreux; *Collart*, Seigneur du Hotot, *Marguerite*, femme de *Roger* Sire de Breauté, Seigneur de Néeville & de Maneval, Chastelain de Bernay; *Isabeau*, mariée 1. à *Gaultier* de Vienne, Seigneur de Mirebel; 2. à *Jean* de Bethune, Seigneur de Mareüil 3. à *Henri* Seigneur de Hans & des Armoises; *Catherine*, Abbesse de Maubuisson, morte en 1456. & *Isabelle* d'Estouteville, femme de *Jacques* de Montenay, Seigneur de Garancieres.

X. JEAN II. du nom, Seigneur d'Estouteville & de Vallemont, &c. fut nommé Grand Bouteiller de France le 10. Novembre 1415. étant lors prisonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la prise de Harfleur, & mourut vers l'an 1436. Il avoit épousé *Marguerite* de Harcourt, Dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean* VI. du nom, Comte de Harcourt & d'Aumalle, & de *Catherine* de Bourbon, dont il eut LOUIS, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Jean* Seigneur de Saonne & de Tocqueville; & *Guillaume* Cardinal d'Estouteville, Doyen du sacré College, & Camerlingue de la sainte Eglise, Legat en France, Archevêque de Roüen, Evêque d'Ostie, de Velitre, de Port sainte Ruffine, d'Angers, de Theroüenne & de Beziers, Abbé de saint Oüen de Roüen, de Jumieges, du Mont saint Michel & de Montebourg, Prieur de saint Martin des Champs, de Grammont & de Beaumont en Auge, mort à Rome le 22. Decembre 1483. *laissant d'une Dame Romaine deux enfans naturels* Jerôme *&* Augustin *d'Estouteville, les descendans desquels portent le nom & les armes d'Estouteville, & subsistent avec dignité dans le Roïaume de Naples.*

XI. LOUIS Sire d'Estouteville, de Vallemont, de Hotor, &c. grand Senéchal & Gouverneur de Normandie, possedoit la charge de Grand Bouteiller de France en 1443. servit le Roi Charles VII. lors de la réduction de la Normandie en 1450. & mourut avant 1463. Il avoit épousé *Jeanne* Paynel, Dame de Hambye, de Moyon, de Briquebec, de Gascé, &c. fille unique de *Nicolas*, Seigneur de Hambye, &c. & de *Jeanne* de Champagne, Dame de Gascé, dont il eut MICHEL qui suit; *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Briquebec, Hambye, & de Gascé, Châtelain de Gaure, vivant en 1476. *qui ne laissa que deux enfant naturels.*

XII. MICHEL Sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. servit à la prise des villes de Falaise, de Caën & de Cherbourg en 1450. & vivoit en 1465. Il épousa *Marie* Dame de la Rocheguyon, de Roncheville, d'Acquigny, de Vaux, & de Bernaville, fille & heritiere de *Gui* Sire de la Rocheguyon, & de *Catherine* Turpin-Crissé, dont il eut JACQUES qui suit; *Jeanne*, femme de *Jacques* des Barres; *Marguerite*, alliée à *François* de Scepeaux, Seigneur de Mauson & de Landiny; *Perrette*, mariée à *René* Sire de Clermont, Seigneur de Gallerande, Vice-Amiral de France; *Catherine*, mariée en 1485. à *Henri* Sire d'Espinay en Bretagne, morte en 1521. & *Guyon* d'Estouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gascé, &c. qui d'*Isabelle* de Croy, fille d'*Antoine*, Comte de Porcean, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arschot, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Estouteville, Dame de

Moyon, &c. mariée à *Jean* III. Sire d'Estouteville, &c. son cousin germain, *& qui laissa aussi une fille naturelle, nommée* Françoise, *qui fut mariée à* Alain *Hamon, Seigneur de Lisle.*

XIII. JACQUES Sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaise, assista aux Etats tenus à Tours en 1471. & mourut le 12. Mars 1489. Il avoit épousé en 1480. *Loüise* d'Albret, fille de *Jean*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine* de Rohan, morte en 1494. dont vinrent JEAN III. qui suit; *Loüis*, Abbé de Valloires; *Françoise*, mariée à *Jean* de Levis, Baron de Mirepoix, &c. Lieutenant de Roi en Languedoc; *Loüise*, morte sans alliance; & *Antoine* d'Estouteville, Comte de Creance, Seigneur de Chantelou, qui d'*Isabeau* Carbonel, fille de *Gilles*, Seigneur de Sourdeval, & de *Catherine* de Dreux, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Estouteville, Dame de Creance, mariée à *René* Seigneur de Boüillé.

XIV. JEAN III. Sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. né en 1482. épousa en 1509. *Jacqueline* d'Estouteville, Dame de Moyon, de Gascé &c. sa cousine germaine, fille unique de *Guyon* d'Estouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gascé, &c. & d'*Isabelle* de Croy, dont il eut pour fille unique *Adrianne* Duchesse d'Estouteville, Vicomtesse de Roncheville, &c. mariée en 1534. à *François* de Bourbon, Comte de saint Paul, Gouverneur de l'isle de France & du Dauphiné : ce fut en faveur de leur mariage que la Seigneurie d'Estouteville fut érigée en Duché. Elle mourut en 1560. âgée de 48. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUSSEBOSC.

IX. COLART d'Estouteville, second fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, fut Seigneur d'Aussebosc, & épousa *Jeanne* Dame de la Tournelle, de Raulot, de Montdidier & de Mainvilliers, veuve de *Jean* de Montmorency, Seigneur de Breteüil, & de *Florent* de Varennes, Seigneur de Graville, & fille de *Robert* Seigneur de la Tournelle, & de *Marie* de Ferrieres, dont il eut COLART II. qui suit; *Richard*, Seigneur de Mainvilliers, vivant en 1423. & *Marguerite* d'Estouteville, femme de *Bernard* de Chambes.

X. COLART d'Estouteville, II. du nom, Seigneur d'Aussebosc & de Lamerville, Capitaine du Pont de l'Arche, épousa 1. *Jeanne* d'Auvricher, Dame de Turgoville, fille de *Robert* Seigneur d'Auvricher, & de *Jeanne* Despreaux; 2. *Yolande* de Néelle, fille de *Gui* de Néelle, Seigneur d'Offremont & de Mello, & de *Jeanne* de Bruyeres. Ses enfans du premier lit furent ROBERT qui suit; & *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Roger*, Seigneur de Normanville & de Hardouville. Ceux du second lit furent *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Lamerville, Chevalier, mort sans posterité d'*Antoinette* de Trie, fille de *Jacques*, Seigneur de Roulleboise; *Robinet*, Seigneur de Berneval, Chevalier, qui de *Marie* de Roye, Dame de Guerchy, veuve de *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Montjay, & fille de *Matthieu* de Roye, Seigneur de Muret, & de *Marguerite* de Ghistelles sa premiere femme, eut pour fils unique *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Berneval, Guerchy, &c. *Jacqueline* d'Estouteville, mariée à *Jean* de saint Remi, dit *le Galois*, Seigneur de saint Denys & de Houdelemoit; *Guillemette*, femme de *Colart* Seigneur de Chevreuse; *Agnès*, alliée à *Colin* Giffart, Seigneur de saint Victor; & *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Valentin* de la Roque, Capitaine du château de Corbeil.

XI. ROBERT d'Estouteville, Seigneur d'Aussebosc, Lamerville, &c. servit à la défense du mont saint Michel & de saint Sauveur le Vicomte en 1427. Il avoit épousé *Marie* de sainte Beuve, Dame de Cuverville, &c. fille de *Laurent*, Baron de Cuverville, & de *Catherine* de Montmorency, Dame de Beausault, dont il eut *Jean* d'Estouteville, Seigneur de Cernon, Aussebosc, Touffreville, &c. mort en 1485. sans posterité de *Marguerite* de Harcourt, fille de *Jean*, Baron de Bonestable, & de *Catherine* d'Arpajon, qu'il avoit épousée en 1473. *Richard*, Seigneur d'Aussebosc, mort sans posterité avant 1490. *Jacques*, Châtelain de Néelle, mort aussi sans posterité; *Catherine*, Dame de Cuverville, Lamerville, &c. mariée à *Charles* Seigneur de sainte Maure & de Montgauger; *Antoinette*, Dame d'Aussebosc, Montigny, &c. qui épousa 1. *Georges* Havart, Seigneur de la Rosiere, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Senéchal hereditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, 2. *Antoine* le Vernier, Seigneur de la Helotiere; & *Marie* d'Estouteville, Dame de Lamerville, femme de *Jean* de la Heuse, Baron d'Escotignies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMES.

IX. RAOUL d'Estouteville, III. fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la Terre de Rames, servit le Roi dans ses armées de Picardie & de Flandres, & vivoit en 1361. On lui donne pour femme *Marguerite* de Harcourt, veuve de *Robert* de Boullainvilliers, Seigneur de Chepoy, dont il eut ROBERT qui suit; *Pierre*, vivant en 1388. & *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Jean* de Harcourt, Seigneur de Charentonc.

X. ROBERT d'Estouteville, Seigneur de Rames & du Bosc-Achart, épousa *Marguerite* de Sericourt, fille de *Raoul* Seigneur de Sericourt, dont il eut ROBERT II. qui suit; *Guillaume*, Seigneur de la Ramée, vivant en 1400. *Charles*, vivant en 1398. & *Alix* d'Estouteville, mariée 1. à *Jean* de Preure, Seigneur de la Prée, 2. à *Jean* Parry, Seigneur de Culey.

XI. ROBERT d'Estouteville, II. du nom, Seigneur de Rames, Bosc-Achart, &c. épousa *Marie* de Villequier, fille de *Robert* Seigneur de Villequier, & de *Richarde* du Mesnil-Varin, dont il eut *Robert* d'Estouteville III. du nom, Seigneur de Rames, la Ramée & du Bosc-Achart, mort sans posterité de *Mahaud* d'Ouville; & *Mahaud* d'Estouteville, heritiere de son frere, mariée en 1415. à *Guillaume* Martel, Seigneur de Bacqueville & de saint Vigor, Capitaine de Château-Gaillard sur Andely.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOUCHET.

IX. NICOLAS d'Estouteville, cinquiéme fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la Terre de Freuleville, & étoit mort en 1361. laissant de *Laure* de Chambli, Dame du Bouchet, pour fils unique, LOUIS qui suit.

X. LOUIS d'Estouteville, Seigneur du Bouchet, & de Freuleville, servit le Roi en Saintonge, & vivoit en 1366. Il avoit épousé *Jeanne* de Vieuxpont, Dame de Vaujolis, dont il eut ROBERT qui suit; *Loüis*, Seigneur de Vaujolis, mort sans alliance; *Antoine*, Seigneur de Vaujolis après son frere, mort sans laisser de posterité de *Marie* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Crissé, & de *Denyse* de Montmorency; & *Jean* d'Estouteville, qui embrassa le parti Ecclesiastique.

XI. ROBERT d'Estouteville, Seigneur du Bouchet, Freuleville, Vaujolis, &c vivant en 1400. avoit épousé *Robine* de saint Brisson, Dame de la Ferté, fille de *Geofroy* de saint Brisson, dont il eut *Loüis* d'Estouteville, Seigneur du Bouchet, &c. mort sans posterité de *Jeanne* Paynel; *Alizon* d'Estouteville, Dame du Bouchet, de Vaujolis, de la Ferté-Hubert, de la Ferté-Nabert, de Thoury, &c. mariée 1. à *Raoul* de saint Remi, Chevalier, 2. à *Jean* de Beauvillier, dit *Bourles*, Seigneur de Mongoüaut, du Lude, & 3. à *Dauphin* Maufrais, Seigneur de Beaumont & de Grandseigne, 4. à *Jean*, Seigneur de Paumoy, morte en l'année 1461. *Georgette* d'Estouteville, morte sans posterité de *Robert* Seigneur de Lus; *Antoinette*, mariée 1. à *Evard* de Saux Seigneur d'Autain, 2. à *Jean* de Grammont; & *Marguerite* d'Estouteville, premiere femme de *Jean* de Harcourt, Baron de Bonestable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCY.

VIII. ESTOUT d'Estouteville, second fils de ROBERT IV. Sire d'Estouteville, & d'*Alix* Bertrand de Briquebec, fut Seigneur de Torcy, Estoutemont, &c. & vivoit en 1303. Il avoit épousé *Alix* de Meulent, fille d'*Amaury*, II. du nom, Baron de la Queuë, & de *Marguerite* Dame de Neuf-bourg, dont il eut *Robert* Seigneur d'Estoutemont; JEAN qui suit; *Estout*, Seigneur du Crochet; *Alfonse*, Seigneur de Herfray; & *Jeanne* d'Estouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Grosmenil.

IX. JEAN d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Estou-

temont, &c. servit le Roi en ses guerres en 1349. & 1350. On lui donne pour femme *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Fiennes, & d'*Isabeau* de Flandres, dont il eut NICOLAS, dit *Colart*, qui suit; *Thomas*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, puis Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1394. *Jean* Seigneur de Charlemesnil, Croisy, saint Germain, Estoutemont, &c. Ecuïer du Corps du Roi, qui fonda l'Eglise Collegiale de Charlemesnil, où il est enterré; *Guillaume* Seigneur Châtelain de Cortone & de Bonneville, Chanoine de Roüen, puis Evêque de Lisieux, qui fonda en 1414. avec ses freres le College de Lisieux, dit *de Torcy*, en l'Univerlité de Paris, auquel il donna sa Terre de Bonneville, & mourut le 10. Janvier de la même année; *Estout* Abbé de Fécamp, du Bec & de Cerisy, qui survécut à tous ses freres, & vivoit encore en 1422. *Raoul*, Archidiacre d'Eu, Chanoine de Roüen, mort avant l'an 1404. *Thomin*, aussi Maître des Requêtes & Archidiacre du petit Caux en l'Eglise de Roüen; *Robert*, Archidiacre de Neuf-bourg, Chanoine d'Evreux, & Maître des Requêtes en 1403. JEANNET qui a fait la branche de Villebon, rapportée ci-après; *Gilles*, Chanoine de Roüen & Archidiacre d'Eu après son frere, qui fut aussi Chantre & Chanoine d'Angers, Maître des Requêtes en 1390. & mourut en 1408. *Mahaud*, femme de *Georges*, Baron de Clere; & *Jeanne* d'Estouteville, mariée à *Hector* de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chênedoré, Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie.

X. NICOLAS, dit *Colart* d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Estoutemont, Beyne, &c. étoit mort en 1416. Il épousa 1. *Jeanne* de Mauquenchy, Dame de Blainville, fille de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de *Jeanne* Malet de Graville; 2. *Marie* de Harcourt, Dame de la Ferté-Imbault, veuve de *Loüis* de Brosse, Seigneur de saint Severe, &c. & fille de *Guillaume* Seigneur de la Ferté-Imbault & de *Blanche* de Broye, Dame de Cernon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Charles* Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, mort vers l'an 1407. sans laisser de posterité de *Jacqueline* de Chambly, fille de *Jean*, dit *le Hazé*, & de *Jeanne* de la Rocheguyon; GUILLAUME qui suit; *Isabeau* Dame de Beaumont, mariée à *Guillaume* de Vendôme, Vidame de Chartres, dont il n'eut point d'enfans; *Jeanne*, alliée à *Philippe* d'Auxi, Seigneur de Dampierre & de Bosferoger, Chambellan du Roi, & Senéchal de Ponthieu; *Jossine*, femme de *Jean* le Vicomte, Seigneur du Tremblay; & *Catherine* d'Estouteville, qui prit alliance avec *Robert* l'Estandart, Seigneur de Liney & de Beauchêne.

II. GUILLAUME d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Estoutemont, Beyne, &c. que quelques Auteurs ont dit avoir été Grand-Maître & General Reformateur des Eaux & Forêts de France, fut fait prisonnier à la prise de la ville de Harfleur, qu'il défendoit en 1419. & mené en Angleterre, d'où il ne sortit qu'après avoir païé une grosse rançon, pour laquelle il fut obligé d'aliener une bonne partie de ses biens, & mourut le 19. Novembre 1449. Il avoit épousé *Jeanne* Dame d'Ondeauville, Ponches, Novion, Caumartin, &c. veuve de *Raoul* Seigneur de Rayneval, Comte de Saucamberge, & fille de *Jean* Seigneur d'Ondeauville & de Novion, & de *Jeanne* de Crequy, dont il eut *Nicolas*, dit *Colinet*, mort sans lignée; *Guillaume*, aussi mort sans posterité. JEAN qui suit; ESTOUT qui continua la posterité rapportée après celle de son aîné; ROBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de Beyne, rapportée ci-après; *Raoul*, Seigneur d'Estoutemont, vivant en 1462. *Michelle*, mariée en 1450. à *Robert* de Bethune, Seigneur de Mareüil, Baye, &c. Chambellan du Roi; *Jeanne*, Prieure de Poissy en 1497. dont elle se démit en 1506. à cause de son grand âge; & *Jeannette* d'Estouteville, vivante en 1427.

XII. JEAN d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Ondeauville, &c. Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Prevôt de Paris, Capitaine du château de Caën, & Maître des Arbalêtriers de France, n'avoit que 17. ans, lorsque le Roi d'Angleterre lui rendit en 1422. & à ses freres les biens qui avoient été confisquez sur son pere, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au service du Roi, il l'établit à la garde de Fécamp & de Harfleur. Il fut établi Prevôt de Paris, en Juillet 1446. se démit peu après de cette charge en faveur de son frere, & fut nommé Chambellan du Roi. Il commanda les Francs-Archers au secours de Tournay, & au retour fut pourvû de la charge de Maître des Arbalêtriers en 1449. qu'il exerça jusqu'en 1461. servit à la conquête de la Normandie, en 1449. & 1450. se trouva à la bataille de Fourmigny la même année, à celle de Guinegate, en 1479. & mourut fort âgé le 11. Septembre 1494. Il avoit épousé *Françoise* de la Rochefoucault, Dame de Montbazon, sainte Maure, & Argentieres, fille d'*Aymar*, Seigneur de Montbazon, & de *Jeanne* de Martreüil, dont il eut pour fils unique *Loüis* d'Estouteville, Seigneur de sainte Maure & de Noüastre, mort avant son pere.

XII. ESTOUT d'Estouteville, quatriéme fils de GUILLAUME d'Estouteville, Seigneur de Torcy, &c. & de *Jeanne* Dame d'Ondeauville, fut Seigneur de Beaumont-le-Charlit, Miermagne, Ferrieres, &c. Châtelain de Beauvais, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Costentin, se trouva à la bataille de Fourmigny, en 1450. & mourut le 13. Decembre 1476. ne laissant de *Bonne* de Herbannes sa femme, que trois filles; sçavoir, *Jossine*, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le-Charlit, mariée à *Jean* Blosset, Seigneur du Plessis-Pasté; *Jeanne*, Dame de Beaumont, alliée 1. à *Jean* Martel de Bacqueville, Seigneur de Rames & d'Ausseville, 2. à *Jean*, Seigneur de Porcon; & *Jacqueline* d'Estouteville, Dame de Charlemesnil, d'Avesnes, Varennes, &c. Châtelaine de Beauvais, qui épousa *Jacques*, Baron de Moy, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de saint Quentin, Maître des Eaux & Forêts de Picardie & de Normandie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEYNE.

XII. ROBERT d'Estouteville, frere puîné d'ESTOUT, & cinquiéme fils de GUILLAUME d'Estouteville, Seigneur de Torcy, fut Seigneur de Beyne & de saint André en la Marche, Prevôt de Paris en 1446. sur la démission de son frere; fut aussi Conseiller & Chambellan des Rois Charles VII. & Loüis XI. pour le service desquels il prit la ville de saint Valery sur les Bourguignons, & se trouva au combat de Montlhery en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prevôté & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475. jusqu'à sa mort arrivée le 3. Juin 1479. Il eut de *Amboise* de Loré, Dame de Muessy, Baronne d'Ivry, fille d'*Amboise*, Prevôt de Paris, & de *Catherine* de Marcilly, Baronne d'Ivry, morte en 1466. JACQUES, qui suit; *Helene*, mariée à *René* de Châteaubriant, Baron de Loigny & du Lyon-d'Angers; *Marie*, alliée en 1478. à *Jean* Seigneur de Châteauvillain, de Grancey, & Pierrepont, morte le 4. Novembre 1490. *Jeanne*, femme de *Robert* Langlois, dit *le Galand*, Seigneur d'Angiens; & *Amboise* d'Estouteville, Religieuse de saint Sauveur d'Evreux.

XIII. JACQUES d'Estouteville, Seigneur de Beyne & de Blainville, Baron d'Ivry & de saint André en la Marche, Chambellan du Roi, & Prevôt de Paris après son pere en 1479. épousa *Gillette* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & de *Marie* de Valois, Dame de Royans & de Mornac, dont il n'eut que *Charlotte* d'Estouteville, Dame de Beyne, &c. mariée à *Charles* de Luxembourg, Comte de Brienne, de Ligny de Roucy, &c. & *Marie* d'Estouteville, Dame de Blainville, Oisery, Marcilly, Vicomtesse du Tremblay, Baronne d'Ivry, & de saint André en la Marche, mariée 1. à *Gabriel* Baron d'Alegre, Seigneur de saint Just & de Millaud, Chambelland du Roi, Prevôt de Paris, & Bailli de Caën; 2. à *Jean* de Fages, Seigneur du Bouchet.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Villebon.

X. JEANNET d'Estouteville, dit *le Jeune*, neuviéme fils de JEAN d'Estouteville, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne* de Fiennes, fut Seigneur du Mesnil-Simon, d'Estoutemont, &c. premier Ecuïer du Corps du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, Valet Tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec. Il épousa *Michelle* Dame de Montdoucet & de Villebon, fille de *Robert* Seigneur de Montdou-

cet, dit *le Borgne*, premier Ecuïer du Corps du Roi, Maître de son Ecurie, & de *Jeanne* Dame de Villebon, dont il eut *Colart*, Seigneur du Mesnil-Simon, Villebon, &c. mort sans laisser posterité d'*Adrienne* d'Ailly, sa femme, fille de *Loüis*, Seigneur de Varennes; *Charles*, Seigneur de la Gastine & de Villebon, mort aussi sans enfans de *Marie* de Craon sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Chantocé & d'Ingrande; BLANCHET, qui suit; *Hector*. Seigneur de Beaumont, qui fut fait Chevalier à la levée du siege de Dieppe, en 1443. & mourut sans posterité de *Jeanne* d'Aversquerque sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Watines.

XI. BLANCHET d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gastine, Montdoucet, &c. succeda à ses freres, & vivoit en 1472. Il épousa 1. *Marguerite* de Vendôme fille de *Robert*, Seigneur de la Chatre, & de *Jeanne* Vicomtesse de Chartres; 2. *Isabeau* de Savoisy, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi, & d'*Iolande* de Rodemach. Du premier lit vinrent *Jeanne* d'Estouteville, Dame de Presles, Boutraux, Menainville, Blainville, &c. mariée à *Gui* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, morte le 18. Septembre 1520. & *Loüise* d'Estouteville, alliée le 13. Mars 1455. à *Gilles* Seigneur de Honcourt & de Villedieu, dit *Lancelot*, Bailli de Gisors; & du second lit, sortirent CHARLES, qui suit; *Pierre*, Chanoine de Chartres en 1491. *Loüis*, Seigneur de Blainville, *Marguerite*, mariée 1. à *Jacques* de Berhencourt, Seigneur de Grainville, 2. à *Guillaume* de Vieuxpont, Seigneur de Chailloüé, Châtelain de Courville; & *Françoise* d'Estouteville, alliée à *Guillaume* de Vieuxpont, Seigneur de Chailloüé, fils du Châtelain de Courville, & de *Jeanne* de Bouville sa premiere femme.

XII. CHARLES d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gastine, Montdoucet, Boislandry, &c. Echanson du Roi, épousa *Helene* de Beauvau, fille de *Jean* Baron de Beauvau, & de *Jeanne* Dame de Manonville & de Roltay, dont il eut *Isabeau* d'Estouteville, Dame d'Arpentilly & de Berangeville, mariée 1. à *Jean* d'Oiron, Seigneur de Verneüil en Touraine, 2. à *Jean* de Montenay, Vicomte de Fauquernon, Baron de Garancieres & de Baudencourt, *Jeanne*, Dame de la Gastine, alliée à *Jean* Baron de la Ferriere, Seigneur de Tessé & de Mesnil-bœuf; *Marie*, Abbesse d'Hieres, morte le 11. Janvier 1537. *Claude*, Religieuse de Fontevrault; *Magdelaine*, Abbesse de saint Sauveur d'Evreux; JEAN, qui suit; & *Antoine* d'Estouteville, Seigneur de Linieres & de Menainville, qui de *Marguerite* de Bussu, veuve de *Jean* Sire de Bournonville, & fille de *Jacques* de Bussu, Seigneur de Buines, & d'*Isabeau* de Brunetel, eut seulement trois filles, qui furent *Marie* d'Estouteville, alliée à *Guillaume* de Bigars, Seigneur de la Londe; *Jacqueline*, mariée à *François* de Thois, Seigneur de Thoraine; & *Claude* d'Estouteville, femme de *Claude* de Monchy, Seigneur de Garetemont.

XIII. JEAN d'Estouteville, II. du nom, Seigneur de Villebon, Beaurepaire, la Gastine, Blainville, Menainville, Boislandry, &c. Conseiller du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Bailli & Capitaine de Roüen & de Theroüanne, Prevôt de Paris en 1534. Lieutenant General pour le Roi en Normandie & en Picardie, rendit de grands services aux Rois François I. & Henri II. & fut le dernier mâle de sa Maison. Il mourut à Roüen le 18. Août 1568. & son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Estouteville. Il avoit épousé en 1525. *Denyse* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, Comte d'Estampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Verets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prevôt de Paris, & de *Marie* de Primaudaye, dont il eut *Jean*, mort jeune; & *Jeanne Diane* d'Estouteville, Dame de Villebon, &c. mariée à *Charles* du Bec, Baron de Boury, duquel elle n'eut point d'enfans, & eut pour heritiers les enfans d'*Isabeau* & de *Jacqueline* d'Estouteville ses tantes. * Voïez *l'Hist. de la Maison d'Harcourt*. Le P. Anselme, &c.

ESTOUTEVILLE, (Guillaume d') Cardinal, Archevêque de Roüen, fils de *Jean* Seigneur d'Estouteville, &c. & de *Marguerite* de Harcourt, vivoit sous le regne des Rois Charles VII. & Loüis XI. & fut Archidiacre d'Angers, puis, selon quelques Modernes, Prieur de saint Martin des Champs à Paris. On dit aussi qu'il fut pourvû de l'Evêché de saint Jean de Maurienne en Savoye, pour celui de Beziers, & enfin de l'Archevêché de Roüen, par le Pape Nicolas V. Eugene IV. le fit Cardinal l'an 1437. ou, selon d'autres, le 18. Decembre 1439. Estouteville prit alors le titre de saint Martin des Monts, qu'il changea depuis pour l'Evêché de Porto, & opta ensuite celui d'Ostie & de Veletri. Ce Cardinal fut encore Camerlingue de l'Eglise. C'étoit un homme intrépide, & exact observateur de la Justice. On dit que le Barigel de Rome aïant surpris un voleur, qu'il voulut faire mourir sur le champ, & ne trouvant point de bourreau, obligea un bon Prêtre François, qui passoit par ce même endroit, de faire cet office indigne de son caractere. Le Cardinal d'Estouteville l'aïant sçû, & n'aïant pû en tirer raison, envoïa chercher le Barigel, & le fit pendre à une des fenêtres de sa maison. Nicolas V. l'envoïa en France, après la prise de Constantinople, pour porter le Roi Charles VII. à la paix avec les Anglois, afin qu'ils fussent en état de prendre les armes contre les Turcs: ce que Monstrelet, Gaguin, Paul Emile & les autres Historiens François ont remarqué. Ce Prélat fut aussi Légat en France, y reforma l'Université de Paris, & assembla les Evêques à Bourges, où l'on traita des moïens de bien observer la Pragmatique-Sanction. Jacques Cardinal de Pavie, connu sous le nom de *Papiensis*, lui dédia ses Commentaires; & François Philelphe lui écrivit diverses lettres, où il le nomme le soûtien de l'Eglise, *Columna & Columen S. Romanæ Ecclesiæ*. Ce Cardinal mourut à Rome, âgé de 80. ans, & Doïen des Cardinaux, le 22. Decembre de l'an 1482. On l'enterra dans l'Eglise des Augustins, qu'il avoit fondée, où l'on lui a fait élever dans le XVII. siécle une statuë de marbre, avec un éloge qu'Ughel & d'autres rapportent. * Philelphus, *liv.* 23. *Ep.* 15. *liv.* 31. *Ep.* 50. Ughel, *Ital. sacra*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mathieu, *Histoire de Loüis XI. liv.* 10. Frizon, *Gall. Pur.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Monstrelet. Onuphre.

ESTOUTEVILLE, (Adrien d') Duchesse d'Estouteville Vicomtesse de Rocheville, Baronne de Clouville, & de Briquebec, étoit fille unique & heritiere de *Jean* III. du nom, Sire d'Estouteville. Elle fut mariée à Paris, par contrat passé le 9. Février 1534. avec *François* de Bourbon, Comte de saint Paul, puiné de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, Comtesse de saint Paul. De ce mariage vinrent *François* de Bourbon II. de ce nom, Duc d'Estouteville, Gouverneur du Dauphiné, mort en 1546. & *Marie*, femme de *Jean* de Bourbon, Duc d'Anguien, puis de *Leonor* d'Orleans, Duc de Longueville, morte en 1601. La Duchesse Adrienne mourut en 1560. à Trie, n'étant âgée que de 48. ans. Elle fut enterrée dans l'Abbaïe de Vallemont, où est le tombeau de ses prédecesseurs.

ESTRADA, (Loüis) Espagnol, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé de Horta, sur la fin du XVI. siécle, eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Philippe II. Roi d'Espagne, & se distingua par ses prédications, par sa doctrine & par sa pieté. Il publia divers Ouvrages; sçavoir dix livres sur la Regle de saint Benoît, des Sermons, des Epîtres, &c. & Loüis d'Estrada mourut au commencement du mois de Juin 1588. Cet Auteur est different d'un autre Loüis D'ESTRADA. Religieux de Cîteaux & Abbé d'Iranzo dans le Roïaume de Navarre, qui fut Superieur General de sa Congregation en Espagne, & qui a écrit un Livre intitulé: *Exordium Congregationis Montis Sion in Hispania.* * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ESTRADES, (Godefroi, Comte d') Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dunkerque, de Mastrix, & de la Province de Limbourg, Maire perpetuel de Bourdeaux, & Viceroi de l'Amerique, fils de FRANÇOIS Seigneur d'Estrades, & de *Susanne* de Secondat, servit d'abord en Hollande sous le fameux Prince Maurice, & il y faisoit les fonctions d'Agent de France auprès de ce grand homme. Revenu à Paris, il fut forcé à servir de second à M. de Coligny, contre M. le Duc de Guise. Il eut affaire dans ce combat à M. de Bridieu qu'il blessa en 1661. Le Roi l'envoïa, Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, où il soûtint avec beaucoup de hauteur les prérogatives de la Couronne, contre le Baron de Watte-

ville, Ambassadeur d'Espagne, qui avoit voulu le préceder. En 1662 il passa en Hollande avec la même qualité, & conclut le Traité de Breda. Le Roi qui l'avoit fait Chevalier de ses Ordres en 1661. le créa Maréchal de France le 30. Juillet 1675. & l'envoïa la même année son Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire aux Conferences de Nimegue pour la paix generale, & M. d'Estrades y acquit beaucoup d'honneur. Enfin, en 168.. il fut fait Gouverneur de M. le Duc de Chartres; mais il mourut peu après le 26. Février 1686. âgé de 79. ans, & a laissé des Memoires manuscrits très-curieux & importans. Il fut marié deux fois; 1. à *Marie* du Pin de l'Allier, morte en Janvier 1662. 2. à *Marie* d'Aligre, veuve de *Michel* de Vertamon, Maître des Requêtes, & fille d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, Chancelier de France. Du premier lit il eut Loüis qui suit; *Jean-François*, Abbé de Moissac & de saint Melaine, dit l'Abbé d'Estrades, Ambassadeur pour le Roi à Venise en 1675. & à Turin en 1679. mort en 1715. *Jacques*, Mestre de Camp de Cavalerie, mort à Fribourg en 1677. *Gabriel-Joseph*, dit d'Estrades, Colonel du Regiment de Chartres, mort des blessures qu'il reçût en Août 1692. au combat de Steinkerque, où il se signala; & *Marie-Anne*, Religieuse du Val-de-Grace, puis Abbesse du Puy d'Orbe, Diocése de Langres. Louis Marquis d'Estrades, Maire perpetuel de Bourdeaux, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après son pere, épousa 1. *Charlotte-Therese* de Runes, fille & heritiere de *Charles*, Marquis de Fouquesolles, morte en Novembre 1682. 2. *Marie-Anne* Bloüin, fille de *Jerôme* Bloüin, premier Valet de Chambre du Roi. Du premier lit, il a eu un fils unique Louis-Geofroi Comte d'Estrades, Lieutenant General des Armées du Roi, qui après s'être signalé en diverses occasions, eut la jambe emportée d'un coup de canon devant Belgrade le 4. Août 1717. dont il mourut. Il avoit épousé en 1691. *Charlotte* le Normant, dont il a eu Louis-Godefroy Marquis d'Estrades, né le 19. Février 1693. Maire de Bourdeaux après son pere *Jean-Godefroy-Charles*, Comte d'Odrehem, né le 11. Octobre 1697. *Charles-Jean*, né le 21. Janvier 1709. *Marie-Charlotte*, née le 4. Janvier 1696. *Anne-Renée*, née le 16. Janvier 1702. & *N.* d'Estrades, morte jeune, a épousé en 1691. *Charlotte* le Normant du Fort. Du second lit de Louis Marquis d'Estrades, est sortie *Françoise-Louise* d'Estrades, mariée le 20. Novembre 1703. à *Pierre-Charles* Lambert d'Herbiny, Maître des Requêtes; & *Armande* d'Estrades. *Voiez* Le P. Anselme.

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE, Province d'Espagne, entre l'Andalousie, le Portugal, & la Castille. C'est un païs fertile: ses villes sont Badajox & Merida sur la Guadiana, Alcantara sur le Tage, & Albuquerque. On croit que c'est le païs que Pline nomme *Beturia*. Tite-Live & Hirtius lui donnent le même nom. * Pline, *l. 3. c. 7.* Merula, *Cosmogr.*

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE Portugaise, Province de Portugal, vers l'embouchure du Tage. Ses villes sont, Lisbonne, qui est Capitale du Roiaume, Leiria, Santeran, Almada. *Cherchez* Portugal.

ESTRE'E, Abbaïe de France en Normandie. Elle est sur la Riviere d'Eure, à deux lieuës de Dreux du côté du Couchant.* Maty *Diction.*

ESTRE'ES, Maison. L'ancienne Maison d'Estrées, originaire de Picardie, a été feconde en grands hommes.

I. Pierre d'Estrées, dit *Carbonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, Istres, &c. vivoit en 1453. & laissa de *Marie* de Beaumont, fille de *Jean* du Beaumont, Seigneur de Neuvirel, & de *Marie* de la Houssaye, Antoine I. du nom, qui suit; *Jeanne*, femme d'*Antoine* Seigneur de Belloy & de saint Lienard; & *Jacqueline* d'Estrées, mariée à *Jean* Merlin, Seigneur de Mazancourt, de Fresne, d'Istres, &c. Bailli de Nesle.

II. Antoine d'Estrées I. du nom, Seigneur de Boulant & de Valieu, épousa du vivant de son pere, le 12. Septembre 1447. *Jeanne* d'Aiz, fille d'*Helie* Seigneur d'Aiz & de Grand-Fossé, & de *Peronne* de Noyelle, dont il eut Antoine II. qui suit; autre Antoine d'Estrées, Seigneur de Valieu, qui a fait la branche des Seigneurs de Cœuvres rapportée ci-après; & *Jean* d'Estrées, dit *Jeannet*, Seigneur de Longavesnes, Abbé du Mont S. Quentin, vivant en 1505.

III. Antoine d'Estrées II. du nom, Seigneur de Boulant & de Fesq, vivant en 1526. épousa *Jeanne* de Flandres-Drinckam, fille de *Jean* de Flandres, Seigneur de Drinckam, & d'*Isabeau* de Ghistelles, Dame de Wissëerr, dont il eut Antoine III. qui suit; autre *Antoine* d'Estrées, Chanoine de Noyon; & *Jacqueline* d'Estrées, mariée trois fois; 1. le 10. Mai 1498. à *Jean* de Hennin, Seigneur de Cuvilliers, Pair de Cambresis; 2. à *Jacques* d'Isques, Seigneur du Breüil, Gouverneur de Luchen; & 3. le 18. Decembre 1524. à *Guillain* de Quereques, Seigneur de Mariens, Capitaine de Boves près Amiens.

IV. Antoine d'Estrées III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du château de Peronne, étoit mort en 1524. sans laisser posterité de *Marie* d'Aunoy, fille de *Philippe* d'Aunoy, Seigneur de Goussainville, & de *Catherine* de Montmorency, qu'il avoit épousée le 19. Decembre 1517. laquelle se remaria à *Raoul* de Berners, Seigneur de Cardenoy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Valieu & de Cœuvres.

III. Antoine d'Estrées, dit *le Jeune*, fils puîné d'Antoine d'Estrées I. du nom, Seigneur de Boulant, & de *Jeanne* d'Aiz, eut en partage la Terre de Valieu, & vivoit en 1526. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de la Cauchie en Bolonois, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Cauchie & de Locques, & de *Jeanne* de Licques, dont il eut Jean, qui suit; *Antoine* d'Estrées, Chanoine de Noyon, Abbé du Mont S. Quentin, mort le 9. Mai 1568. *Françoise* & *Marguerite* d'Estrées.

IV. Jean d'Estrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, & rendit des services considerables dans les Armées sous le Roi François I. Le Roi Henri II. lui donna la charge de Maître & Capitaine General de l'Artillerie, par Lettres du 9. Juillet 1550. & fut Capitaine de Folembray en 1556. servit à la prise de Calais en 1558. & mourut en 1567. Il avoit épousé *Catherine* de Bourbon, fille aînée de *Jacques* de Bourbon, bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny, Lambercourt, &c. & de *Jeanne* de Rubempré, en reconnoissance de ce qu'en une rencontre, il avoit relevé ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient porté par terre, & l'avoit garanti de la mort. Il en eut Antoine, qui suit; *Françoise* d'Estrées, mariée à *Philippe* de Longueval, Seigneur de Haraucourt & de Cramail, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1620. âgé de 107. ans; & *Barbe* d'Estrées, qui épousa 1. *N.* de Pymont, Seigneur de Bulleux; 2. *Jean* de Broc, Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers; 3. *René* de Vendômois, Seigneur de Chamarain.

V. Antoine d'Estrées, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Bolonois, Vicomte de Soissons, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fere, de Paris, & de l'Isle de France, fut pourvû au Camp de Pas en Artois l'an 1597. de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que son pere avoit possedée. Il en donna la démission en 1599. Brantôme en parle ainsi: *Etant mort François d'Espinay, Sieur de saint Luc, M. d'Estrées a succedé à sa place comme le meritant bien, & comme l'ayant bien appris de son brave pere: ainsi, quoiqu'il tarde, le droit & la verité rencontrent leur tour; car on lui avoit fait tort, qu'il n'eût cette charge après la mort de son pere. Enfin la verité & le droit ont vaincu là pour lui.* Antoine d'Estrées prit alliance le 14. Février 1559. avec *Françoise* Babou, fille de *Jean*, Seigneur de la Bourdaisiere, Maître de l'Artillerie, & de *Françoise* Robertet, dont il eut *François-Loüis*, tué au siege de Laon en 1594. François-Annibal, qui suit; *Diane*, seconde femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, morte en 1618. *Marguerite*, mariée à *Gabriel* de Bournel, Seigneur de Namps; *Angelique*, Abbesse de Maubuisson; *Gabrielle* d'Estrées, mariée à *Nicolas* d'Amerval, Seigneur de Liencourt, Gouverneur de Chauny, duquel elle fut séparée; & depuis fut maîtresse du Roi Henri IV. qui la fit Marquise de Monceaux, puis Duchesse de Beaufort: elle mourut en 1599. mere de *Cesar*, Duc de Vendôme, & d'*Alexandre*, dit le Chevalier de Vendôme; *Julienne-Hippolyte* d'Estrées, femme de *Georges* de Brancas, Duc de Villars; & *Françoise*, femme de *Charles*, Comte de Sanzay, Baron de Tupigny, Vicomte hereditaire de Poitou, morte en 1669.

VI. François-Annibal d'Estrées, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, épousa 1. en 1622. *Marie* de Bethune, fille de *Philippe*, Comte de Selles & de Charrost, morte en Février 1628. 2. en 1634. *Anne* Habert, fille de *Jean*, Seigneur de Montmor, Thresorier de l'Espargne, veuve de *Charles* de Themines, Seigneur de Lausieres, morte en 1661. le 25. Juillet 1663. 3. *Gabrielle* de Longueval, fille d'*Achille*, Seigneur de Manicamp, morte le 11. Février 1687. sans enfans. Il eut du premier lit, François-Annibal, qui suit; Jean, dont nous parlerons après son frere aîné; *Cesar*, Cardinal d'Estrées, dont sera parlé dans un article séparé. Les enfans du second lit, furent *Loüis*, Marquis d'Estrées, tué à la levée du siege de Valenciennes en 1656. & *Christine*, premiere femme de *François-Marie*, dit *Jules* de Lorraine, Comte de Lislebonne, morte le 18. Septembre 1658.

VII. François-Annibal II. du nom, Duc d'Estrées, Pair de France, Gouverneur de l'Isle de France, de Soissons & de Laon, Ambassadeur à Rome, où il mourut le 30. Janvier 1687. épousa en 1647. *Catherine* de Lausieres Themines, dont il eut François-Annibal III. qui suit; *Pons-Charles*, Marquis de Themines, mort le 5. Mai 1672. & *Jean*, Evêque, Duc de Laon, Pair de France, Abbé de Conches, mort le 1. Decembre 1694. âgé de 43. ans.

VIII. François-Annibal d'Estrées III. du nom, Duc d'Estrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Cœuvres, de Themines, de Cardaillac, Comte de Nanteüil, &c. Gouverneur General de l'Isle de France & Soissonnois, Gouverneur particulier des villes de Laon, Noyon, Soissons, mourut le 11. Septembre 1698. en sa 50. année: il avoit épousé 1. le 10. Février 1670. *Magdelaine* de Lionne, fille de *Hugues*, Marquis de Berny, Secretaire d'Etat, morte en Septembre 1684. 2. le 23. Août 1688. *Magdelaine-Diane* de Bautru de Vaubrun, fille de *Nicolas*, Marquis de Vaubrun, Lieutenant General des Armées du Roi. Ses enfans du premier lit sont; 1. Louis-Armand, qui suit; 2. *Constance-Eleonor*, Damoiselle d'Estrées; 3. *Marie-Yolande*, Damoiselle de Cœuvres; 4. *Marie-Felicité-Perpetuë*, Religieuse de la Visitation à Paris; 5. *Loüise-Helene*, Religieuse aux Annonciades de saint Denys; 6. *N.* Damoiselle d'Estrées. Du second lit, il a eu *Françoise-Diane-Therese*, Damoiselle de Nanteüil, morte en Octobre 1707. *Constance-Eleonor*, Damoiselle de Themines; *Cesar-Annibal-François*, Comte de Nanteüil, mort le 25. Mars 1705.

IX. Louis-Armand, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, &c. Gouverneur de l'Isle de France, &c. après son pere, né le 3. Septembre 1682. a épousé en Août 1707. *Diane-Adelaide-Philippe* Mazarini Mancini, fille de *Philippe-Julien* Mazarini Mancini, Duc de Nevers, & de *Diane Gabrielle* de Damas-Thianges.

VII. Jean, Comte d'Estrées, & de Tourpes, premier Baron du Boulonois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Viceroi de l'Amerique, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General pour Sa Majesté au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Commandant pour le Roi au païs & Duché de Bretagne, auparavant Lieutenant General de l'Isle de France & Soissonnois, troisiéme fils de François-Annibal, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, commença à porter les armes dès sa plus tendre jeunesse; & après avoir servi successivement à la tête de trois Regimens d'Infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal de Camp, & servit en cette qualité à l'attaque des lignes d'Arras. En 1654. il commandoit deux bataillons de la premiere ligne sous le Maréchal d'Hoquincourt. L'année suivante 1655. il monta au degré de Lieutenant General, & servit en 1656. au siege de Valenciennes, où il fut fait prisonnier, après avoir fait sauver les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant le faire servir sur mer, le créa Vice-Amiral de France en 1670. Après y avoir donné plusieurs marques éclatantes de sa valeur pendant dix-huit années, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à plusieurs actions particulieres dans l'Amerique en 1676. 1677. & 1678 sur les Hollandois, ausquels il enleva l'isle de Cayenne, qu'ils avoient usurpée sur les François, il défit leur General Binx à l'isle de Tabago, & prit six mois après ce fort sur eux. Sa Majesté, pour reconnoître ces importans services, lui donna le bâton de Maréchal de France le 24. Mars 1681. la Vice-Royauté de l'Amerique en 1686. le fit Chevalier des Ordres à la promotion de 1688. il mourut à Paris le 19. Mai 1707. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1658. *Marie-Marguerite* Morin, morte le 16. Mai 1714. dont il eut Victor-Marie, Comte d'Estrées, qui suit; *Jean*, Abbé d'Evron, de Preaux & de S. Claude, President du Conseil des affaires Etrangeres, depuis la mort de Loüis XIV. Ambassadeur en Portugal en 1692. fait Commandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1704. & nommé Archevêque & Duc de Cambray en Janvier 1716. *Cesar* d'Estrées, mort jeune; *Marie-Anne*, Religieuse à l'Assomption; *Marie-Anne-Catherine*, mariée le 28 Novembre 1691. à *Michel* le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine des cent Suisses du Roi; & *Elizabeth-Rosalie*, Damoiselle de Tourpes.

VIII. Victor-Marie, Comte d'Estrées, né le 30. Novembre 1660. fut tenu sur les Fonts de Baptême par le Duc de Savoye, & la Reine de Portugal, fut reçû en survivance du Maréchal son pere, le 12. Decembre 1684. de la charge de Vice-Amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de distinction dans les mers du Levant; il s'est trouvé aux prises des villes de Nice en 1691. d'Oneille en 1692. de Rose en 1693. il a fait le bombardement de Barcelonne & d'Alicante en Juillet 1691. où sa seule presence épouvanta l'armée navale d'Espagne. Il commandoit encore la flotte en 1697. au siege de Barcelonne. Enfin, le Roi d'Espagne Philippe V. le nomma en 1701. Lieutenant General de ses armées navales, qualité, laquelle jointe à celle de Vice-Amiral de France, lui donna le commandement sur les deux flottes Françoise & Espagnole. En 1703. il fut fait Maréchal de France, & prit le nom de Maréchal de *Cœuvres*. Il commanda la flotte en 1705. sous le Comte de Toulouse au combat de Malaga; & fut fait Grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'Or. Il épousa le 30. Janvier 1698. *Lucie-Felicité* de Noailles, Dame du Palais de Madame la Dauphine, fille du Maréchal Duc de Noailles. * *Voyez* le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ESTRE'ES, (Cesar d') Cardinal de la sainte Eglise, Camerlingue du sacré College, Evêque d'Albano, Abbé de saint Claude en Franche-Comté, de Longpont, du Mont-saint-Eloy, de saint Nicolas-aux-Bois, de la Stafarda en Piedmont, d'Anchin près Doüay, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Académie Françoise, où il fut reçû en 1657. & Protecteur de celle de Soissons en 1668. nâquit le 5. Février 1628. A peine eut-il fini sa Licence de Sorbonne, qu'il fût nommé Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1653. & fut sacré en 1655. En cette qualité il entra, par ordre du Roi, & de l'agrément du Pape, en qualité de Mediateur, entre le Nonce de Sa Sainteté, & les amis des quatre Evêques d'Alet, de Beauvais, de Pamiers & d'Angers, pour lors broüillez avec la Cour de Rome; & il y réüssit de maniere, que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Eglise de France. Le Pape Clement X. le fit Cardinal dans la promotion du 24. Août 1671. mais Sa Sainteté ne le declara que l'année suivante, & lui donna le titre de la Trinité du Mont le 16. Mai 1674. Ce Pontife étant mort, le Cardinal d'Estrées entra seul des Cardinaux François dans le Conclave, où fut élû Innocent XI. & fit suspendre l'élection pendant plus de cinq semaines (chose qui fut jugée assez extraordinaire) jusqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. Il revint en France l'an 1677. où il ne demeura que six mois, le Roi l'ayant envoyé en Baviere, pour y traiter & assurer le mariage du Dauphin avec la Princesse Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Il ne revint de Munix qu'en 1679. après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680. S'étant démis de son Evêché de Laon en faveur de son neveu, il passa à Rome chargé d'y traiter l'épineuse affaire de la Regale, dont les difficultez s'accrurent par l'Assemblée du Clergé de 1682. & il y soûtint les droits de Sa Majesté, & les Libertez de l'Eglise Gallicane, avec tant de force, qu'Innocent XI. n'osa jamais publier aucun acte contre les uns & les autres, quoiqu'il en fût fortement pressé, & continuellement sollicité par les ennemis de la France, & les principaux Cardinaux de la Cour. Après la mort du Duc son frere en 1687. il se trouva chargé

seul de toutes les affaires de France. On rendit au défunt, suivant les ordres du Pape, & en consideration du Cardinal, & par ses soins, des honneurs funebres tels qu'on les rend à Rome aux têtes couronnées. Ce Pape mourut en 1689. & le Cardinal d'Estrées se trouvant alors seul à Rome de sa nation, & sans aucun Ministre de la part du Roi, entra dans le Conclave, & malgré la faction du défunt Pape, si contraire à la France, & celle de la Maison d'Autriche, ménagea le sacré College si adroitement, que l'on n'osa tenter aucune élection, avant que l'Ambassadeur du Roi, & les Cardinaux François fussent arrivez. Après l'élection d'Alexandre VIII. il revint à Paris en 1690. & y prêta le serment de Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688. L'année suivante il fallut encore retourner à Rome, pour le Conclave d'Innocent XII. où le Roi lui ordonna de rester encore du temps, pour l'accommodement des affaires du Clergé de France avec cette Cour. Il s'y appliqua conjointement avec le Cardinal de Janson, durant près de deux ans, & après l'avoir conclu en 1693. il revint en France, où il resta jusqu'à ce que la maladie d'Innocent XII. l'obligeât de retourner à Rome avec les autres Cardinaux de la Nation, au commencement de 1700. Il entra en Octobre de la même année au Conclave, & concourut à l'élection de Clement XI. après laquelle les autres Cardinaux nationaux ayant repris la route de France, le Roi le fit rester en Italie, pour y negocier avec la Republique de Venise, & autres Princes. Enfin, il eut ordre de suivre en Espagne le Roi Philippe V. pour y travailler conjointement avec les premiers Ministres de ce Prince, aux affaires de cette Monarchie : il en revint en 1703. & fut pourvû de l'Abbaye de saint Germain des Prez, la même année. Ce Cardinal a exercé dans la Cour de Rome, depuis l'an 1676. jusqu'à sa mort, la charge de Protecteur des affaires de Portugal (quoiqu'étranger dans ce Royaume) en reconnoissance des services qu'il avoit rendus par la negociation du mariage de Marie-Elizabeth-Françoise de Savoye-Nemours en 1666. avec Pierre Roi de Portugal, affaire dans laquelle il eut de grandes longueurs, & des incidens très-difficiles à surmonter, le Cardinal eut l'honneur d'accompagner & de conduire cette Princesse, à laquelle il étoit allié. Il avoit aussi traité l'année précedente 1665. le mariage de la sœur aînée de cette Reine avec le Duc de Savoye Charles-Emmanuel. Il mourut en son Abbaye de Saint Germain des Prez le 18. Decembre 1714. en sa 87. année, & il y est enterré.

ESTRE'ES, (Jean d') Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Grand-Maître de l'Artillerie de France, a été l'un des plus habiles Capitaines de son siecle. Il étoit fils d'*Antoine*, Seigneur de Valieu, & de *Jeanne*, Dame de la Cauchie ; & après avoir été élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, il rendit de grands services aux Rois François I. & Henri II. Ce dernier lui donna la charge de Maître de l'Artillerie de France le 9. Juillet 1550. Jean d'Estrées se trouva à la prise de Calais en 1558. & ailleurs. Du Bellay, de Thou & Davila, parlent souvent de lui. On dit qu'il fut le premier Gentilhomme de Picardie, qui fit profession publique de la nouvelle Religion. Il acquit la Terre de Cœuvres. & mourut fort âgé en 1571. Voici ce que Brantôme dit de lui : *Monsieur d'Estrées a été l'un des dignes hommes de son état, depuis qu'il ait été possible jamais, sans faire tort aux autres, & le plus assuré dans ses tranchées & batteries ; car il y alloit la tête levée, comme si c'eût été dans les champs à la chasse ; & la plûpart du temps il y alloit à cheval monté sur une grande haquenée allemande, qui avoit plus de vingt ans, & qui étoit aussi assurée que le maître. Car pour les canonades & arquebuzades qui se tirassent dans la tranchée, ni l'un ni l'autre ne baissoient jamais la tête ; & s'il se montroit par dessus la tranchée la moitié du corps, car il étoit grand, & elle aussi. C'étoit l'homme du monde qui connoissoit le mieux les endroits pour faire une batterie de place, & qui l'ordonnoit le mieux : aussi étoit-ce un des confidens que Monsieur de Guise souhaitoit auprès de lui, pour faire conquêtes & prendre villes, comme il fit à Calais. C'a été lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie, dont nous nous servons aujourd'hui ; & même de nos canons, qui ne craindront de tirer cent coups l'un après l'autre, par maniere de dire, sans rompre, ni sans s'éclater, ni casser, comme il en donna la preuve d'un au Roi, quand le premier essai s'en fit ; mais on ne les veut pas gourmander tous de cette façon ; car on en ménage la bonte le plus qu'on peut. Avant cette fonte, nos canons n'étoient du tout si bons, mais cent fois plus fragiles, & sujets à être fort souvent rafraichis de vinaigre, où il y avoit plus de peine, & qui les débauchoit de la batterie. Celle qui fut faite devant Thionville ne donna pas tant de peine, comme j'ai oüi dire à M. de Guise que ce fut la plus belle & la plus prompte batterie qu'il avoit vû ni oüi dire ; & en loüoit fort M. d'Estrées, qu'il avoit ordinairement son fait & son attirail si leste quand il marchoit, que jamais rien ne manquoit, tant il étoit provident, & bien expert en sa charge. Sur tout il avoit de très-bons Canoniers & bien justes, & lui-même les y dressoit & leur montroit ; & il avoit aussi de très-bons Commissaires, dont entr'autres ont été Bassompierre, qui étoit dans Sienne étant assiegée, & la Loncandie petit homme, mais qui étoit tout spirituel, l'un des bons Catholiques s'il en fut oncques, & l'autre Huguenot ; & pour ce Monsieur l'Amiral l'aimoit fort, & s'en trouva bien en ses guerres. Tant d'autres bons a-t'il eu que je ne nommerai point, & la plûpart Huguenots, qui avoient imité leur General mondit Sieur d'Estrées, qui l'étoit fort, si ne laissa-t'il pas de bien servir son Roi au siege de Roüen, & aux premieres guerres que je vis. C'étoit un fort grand homme, beau & venerable vieillard, avec une barbe qui lui descendoit très bas, & sentoit bien son vieux avanturier de guerre du temps passé, dont il avoit fait professions, où il avoit appris d'être un peu cruel. Feu mon pere & lui avoient tous deux été nourris Pages de la Reine Anne, & tous deux alloient sur les mulets de sa littiere : lesquels, à ce que j'ai oüi dire à mon pere, elle a bien fait foüetter, quand ils faisoient aller les mulets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils eussent bronché le moins du monde. Mon pere alloit sur le premier, & Monsieur d'Estrées sur le second ; & puis tous deux sortans de Page, furent envoyez de là les monts à la guerre.*

ESTRE'ES, (François Annibal d') Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteüil-le-Haudoüin, premier Baron & Senéchal de Boulonnois, Gouverneur de l'Isle de France, & des villes de Soissons, de Laon, du Laonois, né en 1573. étoit second fils d'ANTOINE d'Estrées, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Jeanne* Babou. On l'avoit destiné en sa jeunesse à l'Eglise, & le Roy Henri IV. lui avoit donné l'Evêché de Noyon, qu'il quitta pour suivre les armes ; après la mort de son frere aîné tué au siege de Laon, en 1594. & se rendit celebre sous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614. on l'envoya Ambassadeur Extraordinaire en Suisse & vers les Princes d'Italie, & ensuite il fut Lieutenant General de l'armée de la Ligue pour le secours de la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangeres. Le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630. il secourut le Duc de Mantoüe, qui étoit assiegé dans sa ville Capitale par les Imperiaux. Il prit Tréves par composition le 19. Août 1632. & quatre ans après, il alla en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à Rome, où il soûtint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire, & les interêts de la Couronne. On l'employa ensuite en diverses affaires importantes. En 1654. il representa le Connétable au Sacre du Roi Loüis XIV. qui lui avoit érigé l'an 1645. en Duché & Pairie, sous le nom d'Estrées, la Terre de Cœuvres en Soissonnois : ce qui fut verifié en Parlement l'an 1663. Ce Duc étoit aussi Chevalier des Ordres du Roi, depuis l'an 163.. & mourut à Paris le 5. Mai. 1670. âgé de 98. ans. Nous avons de lui des Memoires de la Regence de Marie de Medicis, une Relation du siege de Mantoüe, en 1630. & une autre du Conclave, dans lequel le Pape Gregoire XV. fut élû en 1621. Le P. le Moine en parle ainsi dans un Discours qui est à la tête de ses Memoires : *M. le Cardinal de Richelieu, qui songeoit à tracer un plan pour l'Histoire de son temps, le pria de lui donner un sommaire des choses qui s'étoient passées pendant la Regence de la Mere du feu Roi, & le choisit entre tous ceux de ce temps-là, parce qu'il le crut le mieux informé, & le plus capable, & comme le plus fidele, & le plus sincere. Il fut obéi, & ce Sommaire composé en cinq ou six jours, avec plus de facilité que d'étude, ne laissa pas de lui plaire, &c.* Il ajoûte

l'ensuite : *Il y a dans le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres pieces qui ne feroient pas moins utiles, s'il avoit autant d'égard à l'utilité publique qu'à sa modestie particuliere : Un seul volume de ses Lettres pourroit être une grande & perpetuelle école, pour tous ceux qui ont à étudier les negociations & les Ambassades, mais je crains fort que ce ne soient des tresors, qui demeureront toûjours dans l'obscurité, &c. C'est de-là qu'on a tiré deux autres Relations qui sont ajoûtées à ces Memoires. L'une est de la guerre de Mantouë, & des intrigues qui l'ont precedée; l'autre est ce Conclave fameux, où Gregoire XV. fut élevé au Pontificat. La premiere explique les particularitez de beaucoup de choses, dont on n'avoit pas encore été pleinement instruit; & ce qui importe le plus à l'honneur de la nation, elle justifie clairement la France & ses Ministres du malheur de Mantouë. On pourra apprendre de la seconde, de quel usage est à la Cour de Rome, un homme de cœur & de tête; & quel interêt a le Roi, que tout homme qui fait ses affaires en ce païs-là, ait de la fermeté pour les soûtenir avec force & de la capacité pour les conduire avec adresse, &c.*

ESTEHAM, Bourg en France. Il est sur la côte de Normandie, à l'embouchure de l'Orne, & à deux lieuës au dessous de la ville de Caën. * Baudrand.

ESTREMOS. *Cherchez* EXTREMOZ.

ESTRENNES. *Cherchez* ETRENNES.

ESTUNIGA. *Cherchez* ZUNIGA.

ESTUVODE D'ASHENTON, (Jean) celebre en Angleterre sous le regne d'Edoüard III. en 1347. & 1361. possedoit la Philosophie, l'Eloquence, la Poësie & les Mathematiques, comme on le peut voir par les Traitez qu'il a laissez, *De Judiciali Astronomia*, ou *Summa Judicialis. Elucidarium Planetarum. Tractatus de finibus. Judiciale Astronomicum. De accidentibus mundi. Summa Angelicana, &c.* Trithéme, Jean Pic de la Mirande, & plusieurs autres parlent avantageusement de lui. **Consultez* aussi Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *des Math. &c.*

ESYMNE, Homme fort considerable parmi les Megariens, poussé d'une extrême affection pour sa patrie, fit tous ses efforts pour tâcher de la délivrer des maux qu'elle souffroit. Il s'adressa à l'Oracle; & l'ayant prié de lui apprendre un moyen, par lequel il pût achever ce qu'il souhaitoit, il reçût pour réponse qu'il falloit prendre le conseil du plus grand nombre. De sorte que croïant que cet ordre regardoit les morts, dont la multitude est infinie, il fit bâtir le lieu où s'assembloit le Sénat, sur la sepulture commune des anciens Heros. * Pausanias, *in Atticis*.

ETA

ETAM, Rocher ou place forte dans la Tribu de Simeon, où Samson se retiroit. * Juges 15. 11. C'est aussi le nom d'une ville de la Tribu de Simeon, auprès de laquelle on croit qu'étoit le fort où Samson se retiroit.

ETATS : Assemblées generales des trois Etats ou Ordres du Royaume de France, qui sont le Clergé, la Noblesse, & le Tiers Etat; c'est-à-dire, les Ecclesiastiques, les Gentilshommes, & le Peuple, ou les Bourgeois. Ces Assemblées se tenoient autrefois par ordre du Roi, pour les affaires importantes à l'Etat. Les premieres, si l'on en croit quelques Auteurs des derniers siecles, furent commencées l'an 422. à Salisson, aujourd'hui *Seltz*, dans la basse Alsace, pour l'interpretation & la réformation des Coûtumes de France, qui n'étoient pas encore écrites. Du Tillet rapporte qu'alors furent deputez Wisogast, Salogast, Bodogast, & Widogast, qui n'étoient pas des noms propres d'hommes, mais d'Officiers & Baillis de quatre Provinces, lesquels dans le Salainghian, le Bodinghian, le Windinghian, c'est-à-dire, dans le païs de Saliens, des Bodiens, & des Windiens, assemblerent les Etats, & par leurs avis arrêterent & firent écrire la Loi Salique, qui fut confirmée par le Roi Pharamond, dans l'Assemblée generale des Etats l'an 424. Cette Loi fut augmentée de quelques chapitres sous le regne de Clovis, dans les Etats de l'année 490. tenus à Aix-la-Chapelle, & confirmée dans ceux de Thionville en la même année. Clovis fit encore assembler en 499. les Barons & le menu peuple, pour les exciter à embrasser volontairement le Christianisme. Childebert convoqua les Etats à Cologne, l'an 534. pour dresser des Loix & des Ordonnances. Le Roi Clotaire II. tint un *Parlement & Assemblée* à Bonneüil en Brie, où il accorda les demandes que les Seigneurs lui firent. Fauchet remarque qu'il étoit accompagné de Berthier, Maire de Bourgogne, des Evêques, & de plusieurs autres Seigneurs. En 663. Clovis II. assembla les Etats à Clichy près de Paris, afin de reparer le dommage fait à l'Eglise de saint Denys, (dont ce Prince avoit ôté la couverture d'argent pour en soulager les pauvres) & de l'exempter de l'Ordinaire, à quoi consentit S. Landry, Evêque de Paris. Sous le regne de Childeric III. Carloman Prince des François, tint les Etats à Ratisbonne, l'an 742. & Pepin Maire du Palais, & Prince des François, à Soissons, l'an 746. Le même Pepin fit assembler le Parlement, c'est-à-dire, les Etats du Royaume en 750. pour donner la Couronne à un Prince plus capable de regner que Childeric III. & fut couronné Roi à Soissons en 752. du consentement universel de tous les Etats. Il tint encore les Etats à Orleans, (non plus au Champ de Mars, comme auparavant, mais au Champ de Mai. *Voyez* CHAMP DE MARS) à Nevers, à Bourges, à Crecy, en 754. pour déliberer sur le voyage de Lombardie à Bernac en la même année, à Mets en 753. à Compiegne en 757. & en 758. à Wormes, en 764. à Attigny, en 765. & à Bourges encore en 767. Charlemagne assembla vingt fois les Etats jusques en 814. pour confirmer les privileges des Nobles, pour recevoir les dons annuels, & pour plusieurs affaires d'Etat. Loüis *le Débonnaire* convoqua aussi plusieurs fois ces Assemblées du Royaume, depuis l'an 814. jusques en 840. pour la reformation de la Justice, pour regler l'état des Eglises, & faire de nouvelles Loix, pour appaiser les désordres du Royaume, & pour d'autres sujets importans. Le Roi Charles *le Chauve*, tint les Etats, en 878. Charles *le Symple* les assembla en 893. Loüis *d'Outremer* en 936.

Pour déferer la Couronne à Hugues Capet, le Peuple, la Gendarmerie, & tous les Prélats s'assemblerent en 987. representant les Etats du Royaume : après quoi il fut proclamé Roi à Noyon, puis sacré & couronné à Reims le 3. Juillet de la même année. Le Roi Robert les convoqua à Orleans, pour appaiser les troubles; Loüis *le Jeune*, à Paris en 1145. pour le bien de la Justice; Philippe-*Auguste*, à Paris en 1188. pour son voyage de la Terre-Sainte; Loüis VIII. à Paris en 1220. contre les Albigeois. Saint Loüis assembla les Etats à Paris en 1240. contre Hugues Comte de la Marche, qui refusoit l'hommage à Alphonse, Comte de Poitiers, frere du Roi : en 1255. pour la reformation de l'Etat & de la Justice, & en 1269 pour la Croisade contre les Sarrasins; Philippe *le Bel* convoqua les trois Etats en 1301. à l'occasion de la Bulle du Pape Boniface VIII. qui prétendoit étendre sa puissance sur le temporel du Royaume; le Roi Loüis *Hutin* les fit tenir en 1315. au sujet des Tailles. En 1316. les Etats s'assemblerent à Paris, pour le couronnement de Philippe *le Long*; & en 1327. pour celui de Philippe *de Valois*, qui les convoqua en 1329. pour retrancher les abus, & le luxe des habits. Sous le regne du Roi Jean, les Etats se tinrent à Paris en 1355. 1356. 1357. 1358. & 1359. pour lui donner du secours, & pour sa délivrance. Le Roi Charles V. les consulta en 1369. sur la guerre contre les Anglois; & après sa mort ils s'assemblerent en 1380. pour raison de la Regence pendant la minorité de Charles VI. Au mois de Novembre de la même année, ils promirent des aides au Roi; & en 1406. ils reconnurent que le Roi étoit leur Souverain à l'égard du temporel. Le même Charles VI. assembla les Etats en 1412. pour réformer la Justice, & pour renouveller la guerre aux Anglois; & en 1420. pour le fait de la guerre. Sous Charles VII. les Etats se tinrent à Orleans, en 1439. pour faire la paix avec le Roi d'Angleterre, & en 1458. pour la maintenir. Loüis XI. les assembla à Paris en 1466. pour la réformation de la Justice, & pour le bien du Royaume; & à Tours en 1467. pour regler l'appanage de Monsieur, frere du Roi. Ils furent convoquez en la même ville de Tours l'an 1483. pour la Regence du Royaume pendant la minorité de Charles VIII. & pour le bien de l'Etat. En 1506. les Etats furent tenus à Tours, pour le mariage de Madame Claude, fille du Roi Loüis XII. avec François de

de Valois, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France. Le Roi François I. les convoqua à Coignac en Angoumois l'an 1526. pour déclarer nul le Traité de Madrid, comme forcé, & fait au préjudice du Royaume de France. Henri II. les assembla à Paris l'an 1558. & en fit quatre Ordres, pour trouver moyen d'augmenter la finance qu'il demandoit au peuple; à sçavoir, l'Eglise, la Noblesse, la Justice, & le Tiers-Etat. Sous François II. l'ouverture des Etats se fit à Orleans en Novembre 1560. pour pacifier les troubles; mais ils furent interrompus par la mort du Roi arrivée au mois de Decembre; & constituez à Pontoise par Charles IX. lequel en 1561. assembla de nouveau les Etats à saint Germain en-Laye; & y fit l'Ordonnance nommée l'Edit de Janvier, qui toleroit les Huguenots, à dessein d'appaiser les desordres du Royaume. Pendant son regne, il y eut aussi une forme d'Etats à Moulins en 1566. Le Roi Henri III. convoqua les Etats à Blois, en 1576. & l'on y conclut la guerre contre les Huguenots. Il les assembla encore l'an 1588. dans la même ville de Blois, où il fit lire l'Edit d'Union entre les Catholiques, que les trois Etats jurerent de garder inviolablement. Sous le Regne de Henri IV. on tint les Etats à Paris en 1593. mais ils furent cassez par un Arrêt de la Cour du 30. Mai 1594 Le Roi Loüis XIII. manda les Etats à Sens au 10. Septembre 1614. puis les remit au 10. Octobre à Paris. Ils y furent ouverts le 27. du même mois; & le 23. Février 1615. les Cahiers furent presentez au Roi, seant en son lit de justice. * Savaron, *Chronologie des Etats Generaux.*

ETATS DE L'EMPIRE: on appelle ainsi les villes ou les Provinces qui font partie des Etats de l'Empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE.

ETEARQUE, Roi d'Oaxe, ville de Crete, ayant perdu sa femme, donna une belle-mere à sa fille Phronime. Cette belle-mere fut une vraye marâtre, qui accusant Phronime d'impudicité, persuada à Etearque de la faire périr. Etearque fit faire serment à Themison Teréen de jetter sa fille dans la mer. Cet homme, pour satisfaire à son serment, sans neanmoins noïer Phronime, la jetta dans la mer après l'avoir attachée à une corde, & la retira sur le champ. Il se sauva ensuite avec elle à la ville de There, où Polymnestre la mit au nombre de ses concubines, & eut d'elle Battus fondateur de la ville de Cyrene. * Herodot. *Lib.* 4.

ETECHEMINS, Peuples de l'Amerique Septentrionale, dans la Nouvelle France. Ils sont au Midi du Fleuve de Saint Laurens, entre le Canada particulier, l'Acadie, & la Nouvelle Angleterre. * Maty. *Diction.*

ETELWERD. *Cherchez.* ELEWARD.

L'ETENDARD CELESTE, que les Turcs appellent *Bairac*, est une enseigne verte, qu'ils croïent avoir été l'étendard de leur faux Prophete, & qu'ils respectent comme une chose sacrée & sainte. Ils disent que l'Ange Gabriel l'apporta à Mahomet, pour signe d'une victoire indubitable, lors qu'il faisoit la guerre aux Chrétiens. Cet étendard est gardé dans le Thrésor, avec un soin & un respect extraordinaire; & lors qu'on le déploye, tous ceux qui font profession de la Religion de Mahomet sont obligez de prendre les armes, & de le suivre. Il a ces mots pour dévise, *Nasrum min Allach*, c'est-à-dire, *le secours, ou la victoire est de Dieu.* Il étoit autrefois en si grande veneration parmi les Turcs, que, lorsqu'il arrivoit quelque sédition, ou dans Constantinople, ou dans les armées, il n'y avoit point de plus sûr ni de plus prompt remede, que d'exposer cet étendard à la vûë des rebelles. Le Grand Seigneur envoye alors des *Moulas*, qui sont comme les Prêtres des Turcs, pour aller crier en leur langue, aux premiers rangs des troupes rebelles: *Cette banniere est l'étendart du Prophete, tous ceux qui lui sont fideles doivent venir se ranger ici: & ceux qui n'y viendront pas, sont infideles, & il les faut tuer.* Cet expedient a fait souvent des effets admirables, tout le peuple accourant sous cet étendart, & les Janissaires même obéïssant à cette superstition; mais depuis plusieurs années, les Turcs ont fort diminué la veneration pour cette enseigne; & Hassan Bacha, qui en 1658. donna beaucoup de peine au Grand Seigneur, tourna le dos avec ses compagnons, à la baniere de Mahomet, & poussa à bout son entreprise. Elmacin parle de deux étendards de Mahomet, dont l'un étoit blanc, & l'autre noir; mais il ne dit rien de cette enseigne verte. * Tavernier, *Hist. du Serrail.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

GRAND ETENDARD de Mahomet. *Voyez* dans l'Article CORON, & en celui de VIENNE.

ETEOCLES, Roi de Thebes, nâquit de l'inceste d'Oedipe, & de Jocaste, qui étoit sa mere. Il partagea le Roiaume de Thebes avec son frere Polynice, à condition qu'ils regneroient successivement l'un après l'autre. Eteocles, comme l'aîné, commença à gouverner, & refusa ensuite de ceder sa place à son frere. Ce dernier lui fit la guerre, qui fut nommée l'entreprise des sept Braves devant Thebes. Adraste, Roi d'Argos, son beau-pere, & divers autres, lui donnerent du secours. Depuis, les deux freres se tuérent tous deux en combattant l'un contre l'autre. * Euripides, *in Phœnissis.* Stace, *Thebaide*, Eusebe. Apollodore, &c.

ETEOCLES, Ephore de Lacedemone, refusa à Antipater, Gouverneur de Macedoine, cinquante enfans de la ville, qu'il lui demandoit pour ôtages, après la défaite d'Agis Roi de Sparte, la 3. année de la CXII. Olympiade, & 330. avant JESUS-CHRIST. Il lui allegua pour raison de ce refus, que c'étoient de jeunes arbres qui devoient être bien cultivez, & qui ne profiteroient point, s'ils étoient transportez ailleurs. Neanmoins il lui offrit des vieillards, ou des femmes au double; mais Antipater ne les voulant point accepter, s'emporta à des menaces qui n'étonnerent point Eteocles. Il répondit courageusement que, si Antipater demandoit aux Lacedemoniens des choses plus difficiles que la mort, il leur seroit plus aisé de mourir que de donner ce qu'il prétendoit. * Plutarque, *in Apophtegm.*

ETEONICE, General des Lacedemoniens, ayant appris la défaite de Callicratidas, près des Arginuses, la 3. année de la XCIII. Olympiade, & la 406. avant J. C. leva le siege de devant Mitylene, envoya ses vaisseaux à Chio, & se retira avec son armée de terre, dans la ville des Thyrréens. * Diodore de Sicile, *liv.* 13. & Polyen, *L.* 1.

ETERNITE', est une perpetuité de temps, qui ne peut-être mesurée par aucun temps, ou, comme dit Censorin, *en son Livre du jour natal*, c'est une durée infinie qui est, qui a toûjours été, & qui sera toûjours. Boëce la définit *interminabilis vitæ tota simul & perfecta possessio*, la possession parfaite, & tout à la fois d'une vie sans termes, définition qui convient particulierement à l'éternité de Dieu. Les Payens ont honoré l'éternité comme une Déesse, dont Platon, Hermès Trismegiste, & les Pythagoriciens dépeignoient l'image comme celle du temps. Claudien en fait une belle description, *en son Panegyrique à la loüange de Stilicon.*

ETESIES: c'est le nom que les Grecs ont donné à des vents qui revenoient tous les ans, vers le lever de la Canicule, & qui duroient quarante jours.

ETETA, Femme de Laodicée, ville de Syrie, étant avec son mari, devint homme tout d'un coup, & fut nommée Etetus. On dit que cela arriva du temps de l'Empereur Adrien. Phlegon de Tralles, dans son Livre *de Mirabilibus & longævis*, dit avoir vû cet Etetus.

ETH ou HETH: lieu du païs de Hebron en la Tribu de Juda, lequel étoit habité par les Ethéens, ou Hetéens, ainsi nommez de Heth, fils de Chanaan. Ce fut d'eux qu'Abraham acheta un champ pour y mettre Sara sa femme. * *Genes.* 23.

ETHALIDES, fils de Mercure, ayant obtenu de son pere la permission de faire des souhaits, & d'y comprendre toutes choses, excepté l'immortalité, demanda de pouvoir se souvenir de tout ce qu'il auroit fait durant sa vie & après sa mort, lorsque son ame auroit passé dans d'autres corps; & de pouvoit conserver la memoire des circonstances de toutes ses transmigrations. Diogene Laërce, qui rapporte ceci tiré d'Heraclides de Pont, au commencement de la vie de Pythagore, ajoûte que ce dernier Philosophe voulant faire valoir sa Metempsycose, assuroit qu'il avoit été lui-même cet Ethalides. * Diogene, *L.* 4.

ETHALIE, Isle de la mer Ligustique, à present mer de Genes, vis-à-vis de Capo Campana, près des ruines de l'ancienne Dépopulonie, fut ainsi nommée, d'un certain Ethalius qui y commandoit.

ETHAM, second Campement des Israëlites après leur départ de l'Egypte. Ils y arriverent le dixseptiéme

du mois de Nisan ou de Mars; le premier jour de la semaine; & de là ils allerent à Phihahiroth. Ce fut le troisiéme jour des Azymes. * Exod. 13. 20. Nomb. 33. 6.

ETHAN, Ezrahite, un des hommes les plus sages de son temps; en sorte que quand on vouloit exagerer la sagesse de quelqu'un, on disoit qu'il étoit même plus sage qu'Ethan. Il étoit fils de Mahol, & il avoit des freres dont la sagesse égaloit la sienne. On lui attribuë le Pséaume quatre-vingt-neuviéme; parce que le titre porte que c'est un *Maskil d'Ethan Ezrahite*. 3. Rois, 4. 31. *Pseaume* 39. 1.

ETHE, Roi d'Ecosse, étoit fils de *Kennet* II. & commença de regner en 874. après son frere *Constantin* II. Ses crimes le rendirent si odieux à ses sujets, qu'ils l'obligerent de ceder le thrône au bout d'une année à *Gregoire* fils de *Dongal*. Il obéït, mais avec tant de repugnance, qu'il mourut de douleur trois jours après cette abdication forcée l'an 875. Quelques Auteurs l'ont surnommé *Alipes* ou *le Leger*. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse*. Du Chêne, *Hist. d'Angl. L.* 8. *c.* 2.

ETHELBALD ou EDHELWAD, fils d'*Ethelulphe* ou *Ethelwolf* Roi d'Angleterre après son pere en 857 partagea le Royaume avec son frere, & fut Roi de Westsex. On dit qu'il eut dessein de se remarier avec Judith de France, fille de l'Empereur Charles *le Chauve*, & veuve d'Ethelwolf, la même que Baudoüin Comte de Flandres enleva depuis. Ethelbald regna environ deux ans, plongé dans toute sorte de crimes, & mourut vers l'an 850. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*, liv. 7. *chap.* 6.

ETHELBALD, Roi des Merciens en Angleterre, descendu d'Alwin, frere de Pende, regna environ 41. ans, & se fit assassiner par ses crimes l'an 766. * Guillaume de Malmesbury, *Hist. d'Angl.*

ETHELBERT, Roi de Kent en Angleterre, parvint au thrône vers l'an 560. après son pere *Emeric* ou *Irmeric*, & gouverna ses sujets avec beaucoup de prudence, & de douceur. Il épousa *Berthe*, fille de *Charibert* Roi de France, à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chrétienne. On lui accorda sa demande; & Dieu se servit d'elle pour la conversion d'Etelbert, & du Royaume; car ayant amené avec elle Lethare, (que l'on a crû être Evêque de Senlis) & d'autres Ecclesiastiques, ils travaillerent à la conversion des Anglois; & ensuite saint Gregoire y envoya le Moine Augustin, qui convertit le Roi Ethelbert l'an 597. La conversion du Roi fut suivie de celle de plusieurs Seigneurs. Ce Prince regna heureusement 50. ou 53. ans, & mourut l'an 617. vingt ans après qu'il eut reçû la Foi Chrétienne. Il a été mis au rang des Saints. On fait sa fête au 24. Fevrier. * Gregoire de Tours, *liv.* 9. *chap.* 26. Greg. Magnus, *ep.* 58. *& ep.* 52. 55. 59. Bede, *liv.* 1. *&* 2. *Hist. d'Angleterre*. Baillet, *Vies des Saints, Fevrier*.

ETHELBERT, frere d'*Ethelbald* Roi d'Angleterre, recüeillit vers l'an 859. ou 860. toute la succession du Royaume, & se rendit digne fils du pere qu'il avoit eu. Il s'opposa courageusement aux Danois, qui avoient fait des courses sur ses terres; & mourut après un regne de cinq années, vers l'an 863. d'autres disent en 866.

ETHELBERT ou ETHELREDE, Roi de Westsex en Angleterre, troisiéme fils d'*Ethelwolf*, monta sur le thrône après son frere *Ethelbert* vers l'an 866. & chassa au commencement de son regne les Danois qui avoient fait des courses sur ses terres. Depuis il donna secours au Roi des Merciens contre ces mêmes Barbares, & les vainquit; mais dans une autre bataille, il fut défait lui-même, & perdit la vie en combattant l'an 871. ou 872. ayant regné 6. ans. * Du Chêne, *L.* 7. *Histoire d'Angl. c.* 8. 9. *& suiv.*

ETHELBERT, Roi d'Angleterre, fils d'*Edgar* & de sa seconde femme *Alfrede*, succeda en 979. à son frere *Edoüard* II. Par un Edit inhumain, il fit tuer tous les Danois qui s'étoient établis en Angleterre. On ajoûte qu'il fit enterrer leurs femmes jusqu'à la moitié du corps afin d'avoir le plaisir de voir devorer tout le reste par des dogues affamez. L'avarice & la débauche le rendirent l'horreur de tous ses sujets. Ils se revolterent; & Sunon Roi des Danois, s'étant rendu maître de ses Etats, l'obligea de se retirer chez Richard II. Duc de Normandie, dont il avoit épousé la sœur nommée *Emme*. Après la mort de Sunon, Canut son fils lui succeda, & Ethelbert fut rappellé en Angleterre où il mourut bien-tôt après l'an 1016. ayant regné 37. ans. Il laissa *Alfred* & *S. Edoüard* III. qui regnerent en 1042. & 1043. * Du Chêne, *Hist. d'Angler. liv.* 9 *pag.* 383. *& suiv.*

ETHELRED. *Cherchez* ETHELBERT.

ETHELWERD ou ELSWARD. *Cherchez* ELWARD.

ETHELWOLF EDELPHE ou ETHELULPHE, *Cherchez* KELWULPH.

ETHELWOLF, EDELPHE, ETELULFE ou ATHULPHE, fut le 2. Roi de la 3. Dynastie des Rois d'Angleterre, & succeda l'an 836. à son pere *Egbert Egleest*. Ce Prince pacifique ne se reserva que l'ancien Royaume de Westsex, & donna les autres que son pere avoit conquis, à *Egbelstan* son frere, ou son fils selon les autres. Quelque temps après les Danois firent des courses dans l'Angleterre, & prirent même Londres; mais ce Roi les défit entierement. Depuis, se voyant sans ennemis, il offrit à Dieu la dixiéme partie de ses Etats; & alla à Rome sous le Pontificat de Leon IV. où on dit qu'il rendit au saint Siege ses Royaumes tributaires d'un sterlin pour chaque famille. Ce qui s'est payé jusqu'au temps d'Henri VIII. & c'est proprement ce qu'on appelle *le Denier de saint Pierre*. Ce fait n'est cependant pas constant; car la coûtume de payer ce denier avoit été établi selon quelques Auteurs l'an 740. sous Ina Roi des Saxons, & il n'est pas seur qu'elle ait été renouvellée, ni le tribut augmenté par ce Prince. Quoiqu'il en soit, Ethelwolf étant de retour, épousa le 1. Octobre 856. en secondes nôces *Judith* de France, fille du Roi *Charles*, dit *le Chauve*. Durant son absence, son fils aîné s'étoit revolté contre lui; mais il dissipa les factions par son retour, & mourut deux ans aprés l'an 857. ou 858. aïant partagé le Royaume entre les quatre fils qu'il avoit eu d'*Osburge* sa premiere femme. * Asser, *en sa Vie*. Guillaume de Malmesbury, Polydore Virgile, & Du Chêne, *au livre* 6.

ETHELWOLFE ou LOUP, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de saint Benoist dans le VIII. siecle, écrivit à Egbert Evêque, un Poëme en vers, de la fondation du Monastere de saint Pierre de l'Ordre de saint Benoît, & quelques autres. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *l.* 2. *des Hist. Lat. c.* 29.

ETHELWOLPHE ou ETHEVOLDE, Evêque de Winchester en Angleterre, dans le X. siecle, avoit été Religieux de Glassemburi, sous saint Dunstan, & ensuite Abbé. Il composa divers Ouvrages, *De Planetis, & mundi climatibus, De sua in Presbyteros potestate*. Traité des Rois, des Royaumes, & des Dioceses d'Angleterre; & quelques autres, dont Vincent de Beauvais, saint Antonin, Possevin, & Vossius font mention. Ethelwolphe mourut en 984. * Godowin, *de Episc. Angl.* Balæus, *de Script. Magn. Brit.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

ETHELWOLPHE ou EITEWOLF *de lapide*, Gentilhomme Allemand, de Soüabe, du temps de l'Empereur Maximilien I. vers l'an 1494. fut très-consideré à la Cour du Marquis de Brandebourg, & écrivit un Ouvrage des Heros & des Hommes illustres, &c. * Trithéme, *de Script. Eccles.*

ETHERIEN (Hugues) de Toscane, florissoit sur la fin du XII. siecle, & passa quelque temps à la Cour de l'Empereur Manuel Comnene, qui l'estimoit beaucoup. Cela ne l'empêcha pas d'écrire un Ouvrage pour la défense des Latins contre les Grecs, dans lequel il prouve que le saint Esprit procede du Pere & du Fils; il est divisé en trois livres, & adressé au Pape Alexandre III. Il a encore composé un autre Ouvrage de l'état de l'ame sortie du corps, dans lequel il traite de l'origine de l'ame, de sa nature, de son union avec le corps, de sa séparation, des sentimens qu'elle a en l'autre monde, de la resurrection des corps, & du jour du jugement. Ces Ouvrages ont été imprimez à Bâle en 1543 & se trouvent dans les Bibliotheques des Peres. * Trithéme & Bellarmin, *in Catal. de Script. Eccl.* Genebrard, *L.* 4. *Chron.* Baronius, *T. ult. Annal. &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XII. Sec.*

ETHERIUS, Evêque d'Osma, dans la Castille Neuve, florissoit dans le huitiéme siecle. La Reine Adolinde, veuve de Silon, qui avoit pris le voile de Religion dans un Monastere d'Espagne, l'avertit qu'Elipand de Tolede enseignoit que Jesus-Christ pouvoit être appellé fils adoptif. Etherius & un Prêtre Abbé, nommé Beatus, combattirent cette erreur. Ils furent accusez d'Eutychianisme par Felix & par Elipandus. Ce fut pour se défendre, & pour convaincre leurs adversaires de l'erreur contraire, qu'ils firent deux livres, intitulez de l'adoption de J. C. dans lesquels ils font profession de tenir la doctrine du Concile d'Ephese, & de combattre le sentiment de leurs adversaires contraire à cette doctrine. Ces deux livres sont fort confus, & pleins de beaucoup de reflexions inutiles, & de diverses repetitions; ils ont été imprimez dans les Antiquitez de Canisius, & dans les dernieres Bibliotheques des Peres. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, VIII. siecle*.

ETHFIN ou ETWIN, Roi d'Ecosse, fils d'*Eugene* VI. & frere d'*Amberceletre*, & d'*Eugene* VII. succeda l'an 730. à Mordache son neveu fils d'Amberceletre, & gouverna pendant 31. ans ses Etats avec une grande douceur. Alors étant déja avancé en âge, & ne pouvant plus exercer en personne les fonctions de Roi, il nomma quatre Lieutenans pour rendre la justice. Ce fut en 761. après avoir perdu le 7. Août la bataille contre Edelbade Roi de Northumberland. Il mourut sur la fin de la même année, ou selon d'autres en 762.

ETHICUS (*Æthicus*) Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Theodose *le Grand*, selon les conjectures les plus vrai-semblables, étoit Scythe de nation, comme le veut Rabanus, dans le Livre des Inventions des Langues. Il a écrit une Cosmographie, & on lui attribue l'Itineraire de l'Empereur Antonin. * Vossius, *des Hist. Lat. L.* 3. *de la Philologie*, c. 11. §. 17. *de Mathem. c.* 70. §. 2.

ETHIOPIE, grande partie d'Afrique, est divisée en haute ou interieure, qui est le païs des Abyssins, & en basse Ethiopie ou exterieure, qui comprend les Roïaumes de Congo & de Biafara, la Cafrerie, le Monomotapa, & Monoemugi, &c. Toute l'Ethiopie est partagée par la ligne equinoctiale. La basse Ethiopie s'étend depuis la riviere des Camerones, où est le fond du golfe de saint Thomas, en tournant autour des caps Negre, de Bonne Esperance, & des Corrientes, jusques à la riviere de Cuama. Celle-ci la borne du côté de Zanguebar, que quelques Modernes mettent dans cette Ethiopie exterieure, & dont quelques autres font une partie de la haute Ethiopie. La riviere des Camerones la divise au Couchant du Royaume de Benin, partie de la Guinée, qui est de l'Afrique ou Ulterieure. On divise cette basse Ethiopie en trois parties; entre la Guinée & le Royaume de Congo, il y a divers Royaumes & divers peuples. Les Ambosins & Camerones qui sont sur la mer; puis les Royaumes des Capons, le païs d'Angra, les trois Royaumes de Cacombe, de Gabom, & de Congo, dont ce dernier est le plus puissant. Entre ces Etats est le cap de Lopo Gonsalves. Dans ses terres sont les Royaumes de Biafara, de Medra, &c. Les terres des Ambosins & des Camerones sont près de la riviere des Camerones, & le païs est assez fertile. Les terres des Capons & d'Angra sont assez agreables, à cause des eaux qui les arrosent. Les premiers sont pauvres, les Capons malicieux, & ceux d'Angra aiment les armes. Les Etats qui sont aux environs du cap de Gonsalves, ont leurs peuples de même Langue, de même Religion, Idolâtres, & de mêmes mœurs. Les plus proches de la mer sont les plus civils, à cause de l'abord des étrangers. Lorsqu'ils negocient avec les peuples de l'Europe, ils se blanchissent le visage avec de la craye. Leurs habits sont faits de nates, tissuës d'écorces de certains arbres, & accommodez proprement. Ceux de Biafara sont Barbares, s'adonnent aux sortileges, & sacrifient quelquefois leurs enfans aux Demons. La Caffrerie, ou païs des Caffres, occupe la côte la plus Meridionale de toute l'Ethiopie, faite en demi cercle, & aux environs du cap de Bonne Esperance. Les uns le commencent dès le cap Negre, & le continuënt jusques à la riviere de Guama. Celle-ci le separe du Zanguebar, l'autre du Congo. Les autres le commencent & le finissent au Tropique du Capricorne; tant en deçà qu'au delà du cap de Bonne Esperance. Les autres le prennent diversement. On a crû autrefois que ces peuples n'avoient ni Roi, ni foi; c'est pour cela qu'on les nomme Caffres, nom que les Arabes donnent aux peuples qui ne reconnoissent point de Divinité. On a sçû depuis qu'ils ont divers Seigneurs. Toutes ces côtes de la Caffrerie sont bornées dans les terres, par une chaîne de montagnes que les monts de la lune forment. La partie de ces montagnes, qui avance vers le cap de Bonne Esperance, est nommée par les Portugais *Picos fragosos*, pointes ou roches aiguës. Ce cap est la piece la plus remarquable de la Caffrerie. C'est le point le plus Meridional de l'Afrique, & même de nôtre Continent; & le plus fameux Promontoire qui soit dans le monde. Vasquez de Gama le reconnut l'an 1498. Après l'avoir doublé, il trouva le chemin des Indes Orientales par la grande mer; c'est pourquoi les Portugais se vantent d'avoir été les premiers qui ont eu connoissance de ce cap; mais il est certain que les Anciens l'avoient aussi connu. L'air de ce païs est quelque-fois temperé, & quelquefois froid, à cause des montagnes couvertes de neiges. Les terres sont extrêmement fertiles, & ont plusieurs mines d'or. Quelques-uns croyent que Sophala, que les Septante traduisent Sophira, est l'Ophir de l'Ecriture, où Salomon envoyoit sa flotte tous les trois ans. Les originaires du païs sont noirs, & la plûpart idolâtres; les autres basanez, & presque tous Mahometans. On dit qu'il se fait un si grand negoce d'or sur cette côte, qu'il s'en peut tirer tous les ans deux ou trois millions, pour des bagatelles qu'on leur apporte de diverses parties de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique même. A l'égard de la haute Ethiopie, *voyez* Abyssinie, & outre les Auteurs qui y sont citez, *consultez* encore Pigafet. Linschot. Jarric. Lopez. Marmol. Jean de Leon. Job Ludolph, *Histoire d'Ethiopie*. Vincent le Blanc. Sanut. Magin. Cluvier. Sanson. Du Val. *Cherchez* Abyssins, Caffrerie, Congo, Monomotapa, &c.

ETHLIUS, premier Roi d'Elée, fut fils de Jupiter & de Protogenie, & pere d'Endimion qui fut aimé de la Lune. * Pausanias, *L.* 5.

ETHLIUS, de Samos, Historien, est cité par Athenée, *l.* 14.

ETHNARQUE, ce mot est Grec & signifie *Prince* ou *Souverain*. Celui qui étoit honoré de ce titre ne relevoit dans sa Principauté que de l'Empereur. Archelaüs, fils d'Herode *le Grand*, le fut de Judée environ dix ans, c'est-à-dire, jusqu'à son exil.

ETHODE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dans le II. siecle, étoit, dit-on, fils de la sœur du Roi Mogal, & monta sur le thrône après Conar, qui avoit succedé à son oncle. Il eut tant de reconnoissance pour Argard, qui avoit gouverné l'Etat sous le regne de son prédecesseur, & que les Grands du Royaume avoient mis en prison, à cause de ses débauches, qu'il le fit grand Administrateur de la Justice. Argard fut tué dans l'exercice de son emploi; ce qui outra si fort le Roi, qu'il fit mourir plus de trois cens de ceux qui avoient eu part à cet assassinat. Il gouverna l'Ecosse trente-trois ans, & fut malheureusement assassiné par un Hibernois joüeur de flute, qui couchoit dans sa chambre. On prétend que ce fut vers l'an 194. Tous ces faits sont assez mal appuyez. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

ETHODE II. fils du precedent, fut Roi après ses oncles Satraël & Donald I. Il avoit si peu d'esprit & d'inclination pour les bonnes choses, que les Grands furent obligez d'envoyer dans toutes les Provinces de sages Lieutenans pour l'administration des affaires. Ce Prince mena une vie faineante l'espace de 30. ans ou environ; & fut depuis tué par ses gardes l'an 231. On assure qu'il ne regna que 16. ans. * Du Chêne, *L.* 1. *p.* 161.

ETHON, (*Æthon*,) est le nom que les Poëtes ont donné à l'un des quatre chevaux du soleil. Le premier est nommé Pyroïs, ou *de couleur de flâme*. Le second se nomme Eoüs, ou *Oriental*; le troisiéme Ethon, c'est-à-dire, *brûlant*; & le dernier est Phlegon, *enflammé*. * Ovide, *L.* 2. *Met. Fab.* 1.

ETHRA, (*Æthra*,) fille de Pitthée Roi de Trezene, devint grosse d'Egée Roi d'Athenes, qui étoit logé chez son pere. Son amant étant obligé de retourner

en Attique, & la laissant enceinte, lui ordonna, que si elle accouchoit d'un fils, elle le lui envoyât lorsqu'il seroit grand. Il lui laissa une épée & des souliers, par le moyen desquels ce fils pût se faire reconnoître. *Voyez* THESE'E. Plutarque, *Vie de Thesée*. Ovide, *Ep.* 10. *d'Ariadne à Thesée*.

ETHRA, (*Æthra*, fille de Thetis & de l'Ocean, épousa Atlas, & fut mere de Hyas & de sept filles. Ce Hyas passant dans la Libye, & ayant été malheureusement dévoré par un lion, ses sœurs en jetterent tant de larmes, qu'elles moururent de douleur; Jupiter voulant récompenser leur tendresse, les metamorphosa en sept étoiles que nous appellons *pluvieuses*, & que les Grecs nommoient *Hyades*, & les Latins *Suculae*, *Sucula*, non pas de *Sus*; fausse étymologie, que Tyron imputoit aux Latins, & les accusoit de dériver le mot *ὑάδες* de *ὗς*, *sus*, au lieu qu'il vient de *ὕειν*, *pleuvoir*. Aulu-Gelle soûtient que *sucula* est formé du nom Grec *ὑάδες*, en changeant l'esprit âpre en S.

ETHRIGE, (Georges) Anglois, florissoit dans le XVI. siecle vers l'an 1584. & enseignoit la Langue Grecque dans l'Université d'Oxfort, lorsque l'Angleterre se separa de l'Eglise Romaine. Sur le refus qu'il fit d'entrer dans le schisme, il fut mis en prison, & il en sortit après de longues souffrances. Outre les Langues, il sçavoit la Medecine & les belles Lettres, & composoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. Il publia divers Recüeils en Latin, en Grec, en Hebreu & en Anglois; & traduisit de Grec en Latin les Oeuvres de saint Justin Martyr, &c. * Sandere, *in Monarch*. Pitseus, *de Script Angl*. Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

ETHUSE, (*Æthusa*) Isle proche de Sicile. Pline a cru que c'est la même qu'Æguta. Mais Ptolomée fait voir que ce sont deux isles differentes. En effet, Fazel & d'autres Auteurs disent qu'Æthuse a aujourd'hui le nom de Limoza; & que Favognana est celui d'*Ægusa*.

ETIENNE, (*Saint*) le premier des sept Diacres, choisis par les Apôtres l'an 33. de J. C. avoit été élevé dans l'école de Gamaliel. Les Juifs s'éleverent contre lui; mais ne pouvant resister au Saint Esprit qui parloit par sa bouche, ils gagnerent de faux témoins, qui l'accuserent de blasphemer contre le Temple & contre la Loi. Il fut cité en pleine assemblée, où il se défendit avec courage, & reprocha aux Juifs leur endurcissement, & leur impieté. Ces reproches les mirent en fureur; & le saint Diacre mourut assommé de pierres, s'étant écrié qu'il voyoit les Cieux ouverts, & JESUS assis à la droite de son Pere. Durant ce tourment, il pria pour ses persecuteurs; & ayant été le premier de ceux qui moururent pour la confession du nom de JESUS-CHRIST, il lui offrit son sang pour ceux mêmes qui le répandoient. Les Heretiques supposerent dans les premiers siecles, des revelations sous son nom; mais les Fideles les rejetterent, & témoignerent tant de devotion pour ce saint Levite, qu'on lui bâtit des Oratoires, comme celui que lui éleva saint Martial, dans les Gaules. L'Invention de ses Reliques se fit l'an 415. sous l'Empire d'Honorius & de Theodose *le Jeune*; & Orose fut le premier qui en porta en Occident. Ce qui se voit dans les Oeuvres de saint Augustin, & par les Actes de cette Translation, rapportez par Metaphraste, Lippoman, & Surius, sous le 3. Août, & par les Auteurs alleguez par le Cardinal Baronius sous les années 34. 44. 74. 415. 416. 439. &c. * Actes des Apôtres, *c.* 6. & 7. Lucien, *Invent. Corp. S. Steph*. S. Augustin, *l.* 22. *de Civit. &c.*

PAPES.

ETIENNE I. succeda l'an 254. ou 255. à Lucius Evêque de Rome, & gouverna cette Eglise pendant deux ans. Au commencement de son Pontificat il fut consulté par Faustin, & par les Evêques de la Province de Lyon, touchant Marcien Evêque d'Arles, qui s'étoit joint à la secte des Novatiens. Etienne ayant negligé de leur faire réponse, saint Cyprien lui écrivit de satisfaire au desir des Evêques des Gaules, & d'envoyer des lettres dans la Province, & particulierement au peuple de la ville d'Arles, par lesquelles il declareroit Marcien excommunié, & leur manderoit d'élire un autre Evêque en sa place. Quelque temps après, des Evêques d'Espagne, Basilide Evêque de Lyon, & Martial Evêque d'Astorgues, déposez par les Evêques d'Espagne, eurent recours à Etienne, & demanderent à être admis à sa communion, afin de se faire rétablir dans leur Siege. Il les reçut; & ces Evêques étant retournez en Espagne, firent tous leurs efforts pour rentrer dans leurs Eglises. Les Evêques d'Espagne s'y opposerent, & saint Cyprien approuva leur conduite, assurant qu'Etienne avoit été surpris. Ce fut sous le Pontificat d'Etienne que la question sur la validité du Baptême donné par les Heretiques fut agitée. Etienne décida nettement qu'il ne falloit rien innover, & en suivant la tradition recevoir tous les Heretiques sans les rebaptiser, par la seule imposition des mains. Saint Cyprien & Firmilien s'opposerent ouvertement à cette décision, contraire à la pratique de leurs Eglises. Etienne en fut si fort irrité, qu'il refusa de donner la communion & même l'hospice aux deputez des Evêques d'Afrique. On n'est pas bien certain si le Pape Etienne a generalement prononcé que le Baptême de tous les Heretiques, en quelque forme qu'il fût donné, étoit valide, où s'il a restreint son decret au seul Baptême conferé au nom de la Trinité. Etienne est mis au nombre des Martyrs: on a même des actes de ce martyre; mais ils sont visiblement supposez, & il paroît par la Vie de saint Cyprien, écrite par Ponce, qu'il n'avoit pas souffert le martyre, comme son successeur Sixte second: aussi n'est-il pas mis dans l'ancien Catalogue de Bucherius, au rang des Evêques de Rome qui ont été Martyrs. Il mourut neanmoins l'an 257. dans le temps de la persecution de Valerien. Les Actes de son martyre portent que ce Pontife prévoyant une horrible persecution, disposa les Fideles à la souffrance, pourvût au gouvernement de l'Eglise, & se retira dans une des catacombes, qui servoient de retraite aux Fideles, durant ces temps fâcheux; qu'en un seul jour il y baptisa cent huit personnes, les confirma par le signe du sacré Mystere, & offrit pour eux le sacrifice, auquel ils participerent, qu'il y rendit aussi la vûë à une fille aveugle, & la convertit, aussi bien que son pere; qu'il fut pris par ordre de l'Empereur Valerien, & sacrifié par ses satellites dans le lieu où il offroit lui-même le sacrifice de la Messe, le 2. Août de l'an 257. mais on ne peut faire aucun fond sur ces actes fabuleux. On lui attribuë deux Epitres Decretales, qui sont certainement supposées. S. Sixte II. lui succeda. * S. Cyprien, *Ep* 66. 67. 74. 75. *Vie de S. Cyprien, par* Ponce. Baronius, *A. C.* 256. 257. *&c. & au Martyrol. au* 2. *Août*. Loüis-Jacob, *Biblioth. Pontif &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois prem. siecl.*

ETIENNE II. succeda le 27. Mars 752. à Zacharie. Son Pontificat ne fut que de 3. ou 4. jours; & c'est pour cette raison que la plûpart des anciens Auteurs, ou ne l'ont pas voulu mettre au Catalogue des Papes, ou l'ont confondu avec Etienne III. qui tint le Siege après lui, mais que l'on appelle Etienne II. * Baronius, *A. C.* 752. Onuphre & Genebrard, *en la Chron*. Ciaconius, *en sa vie*. *Tom. III. Conc. in Steph. II.* Maturus, *Annot. sur S. Anton. part.* 2. *tit.* 12. *c.* 1. §. 3.

ETIENNE II. Romain, fils de Constantin fut mis sur le Siege de saint Pierre, après la mort d'Etienne II. l'an 752. Au commencement de son Pontificat, Astolfe Roi des Lombards, après s'être rendu maître de l'Exarchat de Ravenne, & de plusieurs places jusques à Rome, prétendit assujettir cette ville; & marchant à la tête de ses troupes, il envoya sommer les Romains de lui payer le tribut d'un écu d'or par tête. Le Pape le supplia de laisser les terres de l'Eglise en paix, & eut recours à la protection de Constantin *Copronyme* Empereur. Mais le Prince Lombard se mocqua de l'un & de l'autre: de sorte que le Pontife se retira vers le Roi Pepin en France. Pepin lui envoya deux des principaux de sa Cour, l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour le conduire. Il le reçut avec un plaisir extrême, & le traita avec grand honneur; non pas toutefois jusqu'à marcher à pied, à côté de lui, & à tenir la bride de son cheval, comme le dit Anastase. Etienne a écrit qu'étant malade à l'extrêmité, dans l'Abbaye de saint Denys, il se fit porter sous les cloches, pour demander la santé à Dieu; & que dans une vision qu'il eut, il fut gueri par l'intercession de S. Denys, qui lui apparut entre saint Pierre & saint Paul. Il sacra en France l'an 754. Pepin, avec ses enfans. Ensuite ce Prince passa en Italie, & assiegea dans Pavie Astolfe, qui se soûmit à tout ce qu'on voulut; & qui, pour éviter

sa ruine entiere, promit de rendre, outre les terres de l'Eglise qu'il avoit usurpé, l'Exarchat que le Roi ajoûta au Domaine de saint Pierre. Mais Pepin n'eut pas plûtôt repassé les monts, que le Lombard se mocquant de ses promesses, alla mettre le siege devant Rome, après avoit fait un épouvantable ravage aux environs, où il ruina tout par le fer & par le feu, sans épargner même les Eglises, & les tombeaux des saints Martyrs. Alors Etienne eut recours à son protecteur, & lui écrivit trois lettres que nous avons encore, les plus pressantes & les plus soûmises que l'on puisse imaginer. Il en écrivit même une, au nom de saint Pierre. Le Roi repassa en Italie, & obligea Astolfe à executer ce qu'il avoit promis. Ainsi l'Exarchat de Ravenne, appellé aujourd'hui *la Romagne*, avec la Pentapole, c'est-à-dire, Ancone, les quatre villes du Picentin, & quelques autres furent soûmises à la puissance du Pape Etienne III. qui mourut le 6. Avril de l'an 757. après avoir gouverné 5. ans & 28. jours. Paul I. lui succeda. On a cinq lettres de ce Pape, avec des privileges accordez à l'Abbaye de S. Denys, & un Recüeil de quelques Constitutions canoniques qu'il fit à Cressy, pour répondre aux questions qui lui avoient été proposées, par les Moines du Monastere de Bretigny. Ce Recüeil contient 19 Reglemens la plûpart tirez des Decrets des Papes & des Conciles précedens. Il y en a un assez particulier touchant le Baptême, dans lequel il excuse un Prêtre, qui, dans la necessité, n'ayant point d'eau, auroit baptisé avec du vin, & insinuë qu'il croit ce Baptême valable par ces termes, *Infantes sic permaneant in ipso baptismo*. Valafride rapporte que ce Pape introduisit en France le chant Romain, & cela paroît par les Capitulaires de Charlemagne. * Baronius, *A. C.* 751. *n.* 10. 11. *&c.* Sigebert. Adon, *en sa Chron.* Platine, *Hist. des Papes* Anastase, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VIII. siecle.*

ETIENNE III. Sicilien de nation, qui étoit né à Rome, sous le Pontificat de Gregoire III. & avoit été fait par le Pape Zacharie, Prêtre titulaire de sainte Cecile, fut élû Pape le 5. Août l'an 768. après que Constantin frere de Toton Duc de Nepi, que ce Seigneur avoit intrus par violence sur le saint Siege, eut été chassé, & que Philippe Prêtre & Moine, qui avoit été élû pour être mis sur le saint Siege, y eut renoncé. Etienne III. s'étant mis en possession du saint Siege, Constantin fut déposé. Ses Partisans furent traitez cruellement, & la fureur fut portée si loin, que l'on alla dans le Monastere où il s'étoit renfermé, pour lui arracher les yeux. Valdipert Prêtre, voulut aussi se saisir de Christophle Primecier, & des principaux de la ville de Rome, pour le livrer aux Lombards; mais on lui opposa un Vicomte, qui s'étant mis à la tête du peuple, le prit prisonnier, & lui fit crever les yeux. Pendant tous ces troubles Etienne écrivit en France, pour prier le Roi d'envoyer à Rome des Evêques, afin de regler dans un Concile les affaires qui concernoient les Eglises de Rome. Serge, Député de ce Pape, trouva Pepin mort, & rendit la lettre à ses fils Charles & Carloman, qui envoyerent douze Evêques François à Rome, lesquels y tinrent un Concile avec les Evêques d'Italie, devant lequel on amena Constantin tout aveugle qu'il étoit. Le premier jour il demanda pardon au Concile, & dit pour s'excuser, qu'il avoit été forcé par le peuple; mais le lendemain il se défendit, en soûtenant qu'il n'étoit pas nouveau que des Laïques fussent élevez à l'Episcopat. Les Evêques irritez de cette défense, le firent battre & chasser de l'Eglise. Le Concile examina ensuite toute cette affaire, & declara nulles les Ordinations qui avoient été faites par Constantin: il traita aussi du culte des Images, & le soûtint contre le Concile tenu en Grece. Les choses étant ainsi reglées, Etienne demeura paisible possesseur du saint Siege. Il eut neanmoins quelques affaires avec Didier Roi des Lombards, pour l'Archevêché de Ravenne, qui vacqua par la mort de Serge. Ce Prince avoit fait mettre en sa place un nommé Michel. Etienne l'en voulut faire sortir comme intrus, & il fut enfin chassé & envoyé à Rome par l'ordre de Charles Roi de France; mais Didier fit crever les yeux à Christophle & à Serge, qui le sommoient de la part du Pape, de rendre à l'Eglise ce qui lui appartenoit, & fit même mourir Christophle. Ce Pape mourut le dernier Janvier 772. On a trois lettres de lui dans la Collection des Conciles, & deux dans le Code Carolin. Il eut pour successeur Adrien premier. * Anastase. Platine. Baronius, *A. C.* 768 M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VIII. siecl.*

ETIENNE IV. Pape, Romain, élû après Leon III. vint en France d'abord après son exaltation, & sacra à Reims l'Empereur Loüis *le Debonnaire*, avec sa femme Hermengarde. Etant de retour à Rome, il y mourut, n'ayant tenu le Siege que 7. mois & 3. jours, depuis le 22. Juin de l'an 816. jusqu'au 25. Janvier de l'an 817. Paschal I. lui succeda. * Baronius, *A. C.* 816. *n.* 96. 98. 100. 817. *n.* 1. Thegan, *de Gest. Lud. Imp. c.* 16. 17. 18.

ETIENNE VI. que l'on nomme communément Etienne V. dit auparavant *Basile*, étoit Romain, & fut élû après Adrien III. le 27. Mai de l'an 885. Il écrivit avec un courage invincible à Basile *le Macedonien*, Empereur d'Orient, pour défendre les Papes ses prédecesseurs, contre les calomnies de Photius. Sa lettre fut renduë à Leon successeur de Basile, qui avoit chassé Photius du siege de Constantinople, & fait élire en sa place Etienne son propre frere. Cette élection fut approuvée par les Evêques Grecs, qui n'avoient point voulu reconnoître Photius, qui écrivirent au sujet des Evêques ordonnez par Photius. Là-dessus le Pape leur répondit que les Ordinations faites par Photius étoient nulles, que cependant par condescendance, il auroit pour eux toute la consideration possible, & qu'il envoyoit deux Legats pour voir avec eux ce qui se pouvoit faire. Quelques Auteurs ont crû qu'il avoit reconnu Etienne premier legitime Patriarche de Constantinople, quoiqu'il eût reçû les Ordres sacrez de Photius, usant en cela de dispense avec lui; mais il n'en paroît rien dans les lettres qu'Etienne écrivit aux Evêques Grecs. Après la mort de Charles *le Gros*, qui arriva en 888. Etienne reconnut Gui Duc de Spolete pour Roi d'Italie, & pour Empereur. Etienne a écrit une lettre à l'Empereur Basile, & deux lettres aux Evêques Grecs. On a encore une lettre qui porte son nom, écrite à l'Evêque de Mets, dans laquelle il décide que l'on peut donner les Ordres sacrez à un Clerc qui a perdu un doigt; & un fragment d'une lettre écrite à Foulques Archevêque de Reims en faveur de Teutboldus élû Evêque de Langres. La lettre que l'on suppose qu'il a écrite en faveur de l'Eglise de Narbonne, contre l'Eglise de Tarragone, est une piece fausse. On met sa mort au mois de Mai de l'an 891. après un Pontificat de six ans & quelques jours. Formose lui succeda. * Du Chêne, *Vie des Papes.* Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Ciaconius. Platine, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IX. siecle.*

ETIENNE VII. que l'on nomme communément Etienne VI. fut mis sur le Siege Pontifical, avant le mois d'Août 896. lorsqu'on eut chassé Boniface qui s'étoit intrus, après la mort de Formose. Etienne fit déterrer le corps de Formose, le fit revêtir & dépoüiller de ses habits Pontificaux; & après lui avoir fait couper les trois doigts avec lesquels il donnoit la benediction, il le fit jetter dans le Tibre, & declara nulles toutes les Ordinations faites par ce Pape, & tint ensuite un Concile à Rome, où il fit approuver sa conduite cruelle. L'an 900. ce Pape fut mis en prison, par la faction des Grands de Rome, & y fut étranglé. On a deux lettres de lui à deux Archevêques de Narbonne; mais l'une & l'autre paroissent supposées. Romain qui lui succeda, revoqua ce que son predecesseur avoit fait contre la memoire de Formose. * Platine. Onuphre. Baronius, *A. C.* 897. *n.* 1. 900. *n.* 6. Du Chêne, *Vies des Papes.* Loüis Jacob, *Biblioth. Pontif.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IX siecle.*

ETIENNE VIII. succeda au Pape Leon VI. Nous ne trouvons pas qu'il ait rien fait de memorable durant 2. ans, 1. mois & 15. jours qu'il tint le Pontificat. Il mourut l'an 931. & Jean XI. lui succeda. * Luitprand. Sigebert. Baronius, &c.

ETIENNE IX. Allemand, fut élû le 7. Juin de l'an 939. après Leon VII. à la consideration d'Othon Empereur son parent. Quelques rebelles le traiterent indignement, & le défigurerent tellement par les coups qu'ils lui donnerent sur le visage, qu'il n'osoit paroître en public. Cela ne l'empêcha point de s'employer courageusement pour le bien de l'Eglise. Il soûtint aussi le parti de Loüis d'*Outremer*, Roi de France, contre ses Sujets rebelles, & mourut l'an 943. Martin III. lui succeda.

* Platine. Baronius. S. Antonin. Volaterran. Du Chêne. Papyre Masson. Ciaconius.

ETIENNE X. appellé auparavant *Frideric*, étoit fils de Gozzelon, surnommé *le Grand*, & frere de Godefroi *le Barbu*, Duc de Lorraine, & succeda le 3. Août de l'an 1057. au Pape Victor II. Ce jour étoit celui de l'Invention des Reliques de saint Etienne, dont il prit le nom. Leon IX. l'avoit envoyé à Constantinople à l'Empereur Constantin XI. surnommé *Monomaque*. A son retour, il se fit Religieux au Mont-Cassin, & fut depuis Abbé de ce Monastere. Lorsqu'on le mit sur le Siege Pontifical, il permit aux Benedictins du Mont-Cassin d'élire un Abbé; mais il ne voulut point qu'il lui succedât pendant sa vie. Ce Pape remplit le Siege depuis le 2. d'Août 1057. jusqu'au 29. Mars, ou, selon d'autres, jusqu'au 28. Avril 1058. qu'il mourut à Florence. Il y étoit allé voir son frere Godefroi, qui avoit épousé Beatrix Marquise de Toscane, & veuve de Boniface. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau, furent un illustre témoignage de sa sainteté. On a deux lettres de ce Pape, l'une à l'Archevêque de Reims, & l'autre à Pandulphe Evêque de Marsy. Nicolas II. lui succeda. * Leon d'Ostie, *lib. 2. cap. 8. lib. 3. c. 101.* Platine. Ciaconius, *en sa Vie.* Baronius. Possevin. Du Chêne. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. XI. siecle.*

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ETIENNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, dans le IV. siecle, avoit été chassé du Clergé par saint Eusthache, parce qu'il soûtenoit les erreurs d'Arius. Sa disgrace le rendit considerable entre les Ariens, qui l'éleverent sur le Siege d'Antioche, après Placille, vers l'an 344. ou 345. Il fut un des chefs de ce parti contre saint Athanase, défenseur de la Foi orthodoxe, & accompagna ses Collegues au Concile de Sardique en 347. Mais les Evêques d'Orient s'étant séparez d'avec les Occidentaux, se retirerent à Philippes, ville de Thrace, où ils tinrent un Conciliabule, & dresserent une nouvelle profession de Foi. Etienne fut un de ceux qui furent excommuniez, & déposez par le Concile de Sardique. Euphratas, Evêque de Cologne, & Vincent de Capouë, furent envoyez peu de temps après, par les Peres du Concile de Sardique, à l'Empereur Constance, qui étoit à Antioche, & lui porterent des lettres de Constant son frere. Etienne, qui étoit très-habile fourbe, voulut les perdre; & pour en venir plus facilement à bout, il gagna par le moyen de ses Clercs, une Courtisane qu'on fit entrer la nuit dans la chambre d'Euphratas; mais la fourbe ayant été découverte, Etienne fut chassé de son Siege l'an 348. & l'Eunuque Leonce fut mis en sa place. * S. Athanase, *Ep. ad Solit.* Theodoret, *l. 2. c. 9. & 10.* Baronius, *A. C. 343. 348. &c.*

ETIENNE II. Patriarche d'Antioche, fut élû l'an 471. Evêque de cette ville par les Catholiques. Il fut chassé de son Siege l'an 475. par le Tyran Basilisque, qui remit Pierre le Foulon sur le Siege d'Antioche. Mais Zenon, après avoir vaincu Basilisque, rétablit Etienne. Neanmoins Pierre le Foulon, qui étoit toûjours demeuré à Antioche, y entretint un parti d'Eutychiens, qui attaquerent Etienne comme il étoit à l'autel, le percerent de coups, & jetterent son corps dans la riviere, l'an 479. C'est ce qui l'a fait mettre au rang des Martyrs, & celebrer sa fête au 25. d'Avril. * Liberat. Evagre, *Hist. lib. 3.* Theodore Lecteur. Baronius. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

ETIENNE III. lui succeda, & mourut l'an 482.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ETIENNE I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, étoit fils de l'Empereur Basile, & frere de Leon VI. Il fut mis en la place de Photius l'an 886. & parce qu'il avoit reçû les Ordres sacrez de ce dernier, on douta si son Ordination étoit veritable, & l'on consulta là-dessus le Pape Etienne V. qui ne répondit rien de positif; cependant Etienne dont nous parlons demeura en possession du Siege de Constantinople, s'acquit beaucoup d'estime, par son zele, & par sa pieté, & mourut en odeur de sainteté l'an 888.

ETIENNE II. succeda l'an 930. à Nicolas Mystique, l'an 933. * Baronius, *sous ces années.*

PATRIARCHE DE JERUSALEM.

ETIENNE, Patriarche de Jerusalem, étoit auparavant Abbé de saint Jean, dans la vallée-lez-Chartres, qui est une Abbaïe fondée par Ives de Chartres. Il avoit été Vidame de cette même ville, (& avoit l'honneur d'appartenir à Baudoüin Roi de Jerusalem,) où étant venu pour quelques affaires, il fut mis sur le siege Pontifical, l'an 1128. Il mourut deux ans après. * Saint Bernard, *Ep. 82.* Guillaume de Tyr, *l. 13. c. 25.* Baronius, *A. C. 1128. 1130.*

CARDINAUX, ARCHEVESQUES, Evêques, & Abbez.

ETIENNE, Evêque d'Ephese, qui assista au Concile general de Chalcedoine, est, selon quelques-uns, l'Auteur de la premiere Collection Grecque du Droit Canon, ou du Code des Canons de l'Eglise universelle qui fut cité dans le Concile de Chalcedoine, tenu en 451. Nous avons parlé de ces Collections dans l'Article du DROIT CANON. * Doujat, *Hist. du Droit Canon.*

ETIENNE, Diacre de saint Cesaire, Archevêque d'Arles, dans le VI. siécle, avoit toûjours été fort attaché à ce saint Prélat, qui mourut en 543. & fut un de ceux qui travaillerent à sa vie, rapportée par Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.*

ETIENNE, Evêque d'Hierapolis, Ecrivain de la vie de saint Golauduch, Martyr, comme l'assurent Evagre & Nicephore, fut martyrisé par les Perses: ce que ces Auteurs ont remarqué aussi-bien que Theophylacte, dans l'Histoire de l'Empereur Maurice. * Evagre, *l. 6. c. 19.* Nicephore, *l. 18. c. 21.* Theophylacte, *l. 5. c. 12.*

ETIENNE, Evêque de Liege, dans le X. siécle, avoit été Clerc de l'Eglise de Mets, & fut ensuite Abbé de Lobies, & Evêque de Liege, vers l'an 904. Il mit en langage plus pur la vie de saint Lambert, que Godescale Clerc avoit autrefois composée. On lui attribuë encore quelques autres Ouvrages; comme un Cantique de la Trinité; un autre de l'Invention du corps de saint Etienne Martyr, &c. Vossius attribuë ces Ouvrages à deux Prélats de ce nom. * Sigebert, *de Script. Ecclef. c. 125.* Fulcuin, *in Chron.* Chapeauville, *de Episc. Leodiens.* Le Mire, *Biblioth. Ecclef.* Valere André, *Biblioth. Belg.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 39. &c.*

ETIENNE, Evêque de Cologne, celebre par sa science & par sa pieté, vivoit dans le X. siécle: l'on dit qu'il écrivit quelques Traitez. * Coccius, *in Cat.*

ETIENNE, Cardinal, dans le XI. siécle, François de nation, prit l'habit de Religieux à Cluni sous saint Odilon; & s'étant distingué par sa pieté & par sa doctrine, il fut mis par le Pape Leon IX. au nombre des Cardinaux, vers l'an 1049. Etienne X. le nomma avec deux autres, pour aller Legat à Constantinople; mais la mort de ce Pontife, qu'ils apprirent à Bary, les obligea de revenir à Rome, où ils se trouverent l'an 1059. à l'élection de Nicolas II. Etienne fut depuis envoïé en France & en Allemagne, & mourut au Mont-Cassin, vers l'an 1061. C'est sous cette année, que le Cardinal Baronius rapporte son épitaphe composée par Alphan, Archevêque de Salerne. * Leon d'Ostie, *l. 2. c. 8.* Frizon, *Gall. Purp.* Onuphre. Ciaconius. Aubery, &c.

ETIENNE, (saint) dit *de Muret*, Fondateur de l'Ordre de Grandmont, fils d'Etienne Comte de Thiers & de Candide, vint au monde l'an 1046. dans le château de Thiers, petite ville de la basse Auvergne, sur les limites de la Limagne, vers le païs de Forets. Son pere le mena en Italie, où étant tombé malade, on le mit entre les mains de Milon, Evêque de Benevent. Depuis, il conversa avec des Hermites dans la Calabre, & souhaita de mener une vie semblable à la leur. Il en demanda la permission au Pape; & étant revenu en France, il se retira environ l'an 1076. à Muret, dans le Diocése de Limoges, où il fonda son Ordre. On le nomme *de Grandmont*, parce qu'après la mort de saint Etienne, ses Religieux se retirerent à Grandmont, dans la même Province de Limosin, emportant le corps de leur saint Patriarche, qui mourut l'an 1124. le huitiéme de Février. Le Pape Clement III. le mit au catalogue des Saints l'an 1189. à la sollicitation de Gerald Itheri VII. Prieur de Grandmont, qui écrivit la vie de ce Saint, qui n'avoit jamais voulu être que Diacre, & portoit ordinairement sur sa

tête un papier, où étoit écrite la promesse qu'il avoit faite à Dieu, d'être tout à lui. Il avoit de même en son doigt un anneau, pour marque de l'alliance qu'il avoit contractée avec JESUS-CHRIST. La vie de ce Saint écrite par Ithier n'est pas exempte de fautes. Il y faut joindre la Dissertation de Bollandus. L'Ordre de Grandmont fut approuvé par divers Papes, & la Regle qui étoit très-austere, fut moderée par Innocent IV. en 1247. & par Clement V. en 1309. * Baronius, *A. C.* 1126. Vincent de Beauvais, *in Spec. Hist. l.* 25. *c.* 26. *& seq.* Ciaconius & Genebrard, *en Greg. VII.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. III. pag.* 492. 493. *& seqq.* Baillet, *Vies des Saints, Février.*

ETIENNE, (saint) troisiéme Abbé de Cîteaux, Anglois de nation, prit l'habit de Religieux dans le Monastere de Shirburn ou Sherborn, sur les confins de la Province de Sommerset. Il étudia les Humanitez, la Philosophie & la Theologie dans l'Université de Paris. Lors qu'il eut fini ses études, il entreprit le voïage de Rome, d'où il revint en France, & se retira dans l'Abbaïe de Molesme, au Diocése de Langres. Le relâchement de ce Monastere obligea Robert, qui en étoit Abbé, d'en sortir avec plusieurs autres Religieux, qui formerent un plan de vie plus parfaite, & choisirent Cîteaux comme un lieu propre à l'executer. Tels furent les commencemens de cette celebre réformation de l'Ordre de saint Benoît dans le nouveau Monastere de Cîteaux, dont S. Robert fut élû premier Abbé le 21. Mars 1098. Le Pape l'aïant obligé de quitter l'année suivante, & de s'en retourner dans son Monastere de Molesme, il fit élire Abbé en sa place Alberic, & choisit Etienne pour en être Prieur. Ce Saint ne contribua pas peu à regler la discipline, & à dresser les Statuts de ce nouvel Ordre. Etienne se chargea d'en solliciter la confirmation auprès du Pape Paschal II. Alberic étant mort, Etienne fut élû Abbé par toute sa Communauté. C'est à ce Saint que l'Ordre de Cîteaux est redevable de son accroissement, de sa perfection & de ses regles Un grand nombre de disciples accoururent en foule pour se mettre sous sa conduite. La réputation de saint Bernard, qui vint se consacrer à Dieu dans cette Abbaïe, y attira un si grand nombre de personnes, qu'Etienne fut obligé de bâtir plusieurs Monasteres, pour décharger celui de Cîteaux. Il commença par celui de la Ferté sur Grône, dans le Diocese de Chalons sur Saone en 1113. L'année suivante il fonda celui de Pontigni, à quatre lieuës de la ville d'Auxerre. En 1115. il en fit construire un troisiéme à Clairvaux, dans le Diocese de Langres, à qui saint Etienne donna saint Bernard pour premier Abbé. La quatriéme Fille de Cîteaux fut l'Abbaïe de Morimond, sur les confins de la Lorraine & de la Franche-Comté. On prétend enfin que saint Etienne eut part à la fondation de plus de 90. Monasteres. Il s'appliqua à revoir & à perfectionner les Statuts qu'il avoit faits, & en obtint l'approbation l'an 1119. de Calixte II. Après cette confirmation des Statuts, saint Etienne se démit de sa charge, pour vacquer plus particulierement à la priere. Il mourut le 28. Mars 1134. Son corps fut enterré à l'entrée de l'Eglise de Cîteaux. Son nom a toûjours été dans le Necrologe de son Ordre, où on ne faisoit qu'une commemoraison commune aux autres Morts : ce n'est qu'assez avant dans le XVII. siécle, qu'on institua sa fête dans son Ordre, & qu'on la fixa au 17. Avril. Les Religieux, sans attendre la Canonisation de ce Saint, ont mis la fête de saint Etienne le 15. Juillet avec Octave, dans le rang des premieres. * Henriquez, *Introductio ad Annal. Cistercienses.* Henschenius. Baillet, *Vies des Saints*, 17. *Avril.*

ETIENNE, Abbé de saint Jacques de Liege, dans le XII. siécle, sous l'Empire de Henri V. & vers l'an 1110. s'acquit beaucoup de réputation par sa pieté & par ses Ouvrages. Nous avons encore de lui la vie de saint Modoalde, Archevêque de Treves, que Surius rapporte sous le 12. jour de Mai. Molanus, Usuard & Baronius en font mention. * *Consultez* aussi Valere André, *Biblioth. Belg.* Possevin, *in Apparat.* Vossius *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 48. *&c.*

ETIENNE, Evêque de Tournay, sur la fin du XII. siécle, étoit François de nation, & fut premierement Clerc de l'Eglise d'Orleans. où il prit l'an 1165. l'habit de Chanoine Regulier de saint Augustin, dans l'Abbaïe de saint Everte d'Orleans, où la reforme de saint Victor avoit été établie, l'an 1158. par Robert qui en fut le premier Abbé. Depuis cette reforme, Etienne lui succeda dans cette charge, & l'Abbaïe de sainte Geneviéve étant venuë à vacquer, l'an 1177. par la mort de l'Abbé Aubert, Etienne fut élû en sa place. L'Eglise de Tournay le choisit en 1191. pour être son Evêque, après la mort d'Evrard. Il travailla assidûment à remplir tous les devoirs d'un saint Evêque, & mourut le 10. Septembre de l'an 1203. On a de lui un volume de Sermons, & un autre d'Epîtres, que Jean le Masson, Archidiacre de Baïeux, publia en 1611. & qu'on a mis depuis dans la Bibliotheque des Peres. Les lettres de ce Prélat augmentées de trois parties, furent imprimées l'an 1679. par les soins du R. P. du Moulinet, Chanoine & Bibliothequaire de sainte Geneviéve. On voit par ces lettres, qui sont au nombre de 287. qu'Etienne de Tournay eut part aux affaires les plus considerables de son tems. Il fut envoïé en Languedoc pour combattre les Heretiques qui infectoient cette Province. Le Roi Philippe-Auguste l'envoïa en plusieurs negociations importantes. Ce fut par ordre de ce Prince, qu'il s'opposa à Rome aux entreprises du Duc de Bretagne, & de l'Evêque de Dol, qui vouloit faire ériger cet Evêché en Archevêché, au préjudice de l'Archevêque de Tours, auquel il prétendoit retirer les Suffragans, qui étoient sujets du Duc. Aussi fut-ce par une marque d'estime particuliere que ce Roi le choisit, à l'exclusion de tous les Prelats de France, quoiqu'il ne fût encore qu'Abbé de sainte Geneviéve, pour être le parrain de son fils aîné, qui fut depuis le Roi Loüis VIII. Ce Prélat avoit fait aussi un Commentaire sur le Decret que le P. du Moulinet n'a pas crû digne de voir le jour, non plus que les Sermons de cet Abbé. Il s'est contenté de faire imprimer la Préface de ce Commentaire, le premier des Sermons, & les Textes de l'Ecriture, sur lesquels étoient composez les 30. autres. Le style des lettres de cet Auteur est concis & serré; mais les termes n'en sont pas toûjours puis ni bien choisis : elles se font lire neanmoins agreablement, parce que les pensées en sont justes & naturelles. * Jean Cousin, *Annal. de Tourn.* Valere André, *Bibl. Belg.* Gazet. Buzelin. Sainte-Marthe. Le Mire, *Journal des Sçav.* 1679. &c. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XII. siécle.*

ETIENNE, Cardinal, surnommé *de Suisi*, appellé vulgairement *l'Archidiacre de Flandres*, étoit natif d'un village nommé Suisi, près de la ville de Laon. Il fut Archidiacre de Bruges dans l'Eglise de Tournay, fut fait Cardinal par le Pape Clement V. en 1305. & eut part à l'affection du Roi Philippe *le Bel*, qui le fit son Chancelier en 1290. On met sa mort en l'an 1311. * Bertrand Gui, *Vie de Clem. V.* La Peire. Bouchel. Godefroi, &c.

ETIENNE, Cardinal, surnommé *de Paris*, Chanoine, puis Evêque de cette ville, & ensuite Cardinal, nâquit à Vitri sur Seine, de parens dont la fortune étoit peu considerable. Quelques Auteurs l'ont nommé, avec Du Chêne, *Etienne de Poissi*; mais il est sûr qu'il a porté toûjours le nom de la ville, où il fut très-long-tems Chanoine. Par les lettres du Dauphin Charles, qui fut depuis Roi V. de ce nom, il est nommé Etienne de Paris, Clerc, Conseiller & Maître des Requêtes. Ce Prince l'emploïa à la paix de Bretigni, pour la délivrance du Roi Jean, qui le nomma ensuite un des Maîtres des Requêtes de son Hôtel, dont il avoit fixé le nombre à six. En 1363. Etienne fut mis sur le Siege de l'Eglise de Paris, après Jean de Meulant; & à la sollicitation du Roi Charles V. il obtint un chapeau de Cardinal, que le Pape Urbain V. lui donna en 1367. & Gregoire XI. le voulut avoir auprès de lui à Avignon, où le Cardinal Etienne mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Son corps fut porté à Paris, & enterré dans le chœur de Nôtre-Dame, où l'on voit ses armes avec son épitaphe. * Du Chêne, *Hist. des Cardinaux & des Papes.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Breüil, *Antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes, &c.*

ETIENNE, Evêque de Paris, surnommé *Templier*. *Cherchez* TEMPLIER.

ETIENNE, Evêque d'Autun, succeda l'an 1171. à Henri de Bourgogne, & mourut en 1189.

ETIENNE, Evêque d'Autun, surnommé Etienne d'Autun. *Cherchez* BAUGE'.

ETIENNE, Evêque de saint David, surnommé Patrington. *Cherchez* PATRINGTON.

ROI D'ANGLETERRE.

ETIENNE de Blois, Roi d'Angleterre, étoit Comte de Boulogne, de Mortain, &c. & fils d'HENRI, dit *Etienne*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Adele*, ou *Alix* de Normandie, fille de *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, depuis Roi d'Angleterre, & sœur d'*Henri* I. aussi Roi d'Angleterre, à la Cour duquel il fut élevé. Après sa mort arrivée en 1135. Etienne violant le serment qu'il avoit fait à sa cousine Mathilde, fille d'Henri, premierement mariée à l'Empereur Henri V. & alors épouse de Geofroi Comte d'Anjou, se fit couronner par Guillaume, Archevêque de Cantorbery, le 15. Decembre de la même année 1135. & se maintint, tant qu'il vécut, sur le Thrône. Non content de cette usurpation, il lui enleva la Normandie. Au commencement de son regne, il s'opposa courageusement à David Roi d'Ecosse. Depuis il fut pris dans un combat le 2. Fevrier 1140. par Robert, Comte de Glocestre, frere naturel de Mathilde. Mais cette Princesse perdit une bataille le 14. Septembre suivant; & Guillaume d'Ipres y prit Robert, qui étoit tout le conseil de sa sœur. Pour obtenir sa liberté, elle délivra Etienne. On fit depuis un Traité, par lequel ce Roi promit que si elle mouroit sans enfans, Henri fils de Mathilde lui succederoit. Ce qui arriva l'année suivante, le 25. Octobre l'an 1154. après un regne d'environ 19. ans. Il avoit épousé *Mahaud* fille & heritiere d'*Eustache*, Comte de Boulogne. * Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 11.

ROIS ET PRINCES DE HONGRIE.

ETIENNE (saint) I. de ce nom, Roi de Hongrie, né l'an 979. succeda l'an 997. à son pere GEISA, premier Roi Chrétien. Il travailla avec tant de zele à établir parfaitement la Religion Catholique en Hongrie, qu'il en est consideré comme l'Apôtre. Quelques Auteurs ont écrit qu'il avoit obtenu le titre de Roi l'an 1000. du Pape Silvestre II. mais il est sûr que ce fut de l'Empereur Henri II. vers l'an 1020. Etienne publia des loix distinguées en 55. chapitres; & sa vie sainte lui a fait meriter d'être mis au Catalogue des Saints. Il mourut à Bude le 15. Août de l'an 1038. en aïant regné 41. & fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir dans Albe-Roïale, en l'honneur de l'Assomption de la sainte Vierge. Il épousa 1. *Gisele*, sœur de l'Empereur *Henri* II. d'autres disent fille de *Micislas*, Duc de Pologne; 2. une autre Dame de même nom, fille de *Guillaume* Roi de Bourgogne, de laquelle il eut *Emeric*, mort en odeur de sainteté avant son pere. * Bonfin, *Hist. de Hongrie*. Colman, *en sa vie*. Surius, *au IV. T.* Baronius, *Ann. & in Martyr.* Baillet, *Vies des Saints* 11. *de Septembre*.

ETIENNE II. dit *la Foudre* ou l'*Eclair*, fut élevé l'an 1114. à la dignité Roïale, regna 18. ans après Colman II. & soûtint la guerre contre les Venitiens, les Polonois, les Russiens & les Bohemes. Il épousa 1. la fille de *Robert*, Duc de la Poüille; 2. *Judith*, fille de *Boleslaüs* Duc de Pologne, & quitta la Couronne en 1131. pour se faire Religieux. * Bonfin, *Hist. de Hong.*

ETIENNE III. succeda à son pere GEISA III. l'an 1161. Ladislas dit II. Etienne dit IV. ses oncles, usurperent sur lui la Couronne; mais l'un ne la garda que six mois, & l'autre que cinq. Ce dernier fut défait en l'an 1172. & mourut l'année d'après, dans le château de Zimlin où il étoit renfermé. Etienne III. fit la guerre avec assez de bonheur aux Venitiens, & à l'Empereur Emmanuel, pour l'Illyrie. Il regna 11. ans 9. mois & 5. jours, & mourut sans enfans l'an 1137. Son corps fut enterré à Gran.

ETIENNE IV. dit V. parvint à la Couronne, après la mort de son pere BELA IV. l'an 1260. & perdit une bataille contre Othocare Roi de Boheme. Depuis, il rendit la Mysie tributaire, vainquit les Rois de Boheme & de Bulgarie, & auroit sans doute augmenté ses conquêtes, s'il ne fût mort le 1. Août de l'an 1272. entrant dans la 13. année de son regne. * Bonfin. Crants, &c.

ETIENNE, Prince de Hongrie. *Voïez* JEAN de Zapol.

ROIS DE POLOGNE, ET AUTRES PRINCES du même nom.

ETIENNE, Roi de Pologne, de la Famille de Battori en Hongrie, fils d'ANTOINE Battori, Seigneur de Somli, & d'*Anne* Telegdt, s'éleva à la Principauté de la Transsylvanie en 1571. & depuis, lorsque Henri de France, Roi de Pologne, eut été prendre la Couronne de ses peres, Etienne fut élû Roi de Pologne dans l'assemblée de Varsovie, le 15. Decembre 1575. Par la faction de Zborowiski, il se jetta dans Cracovie, où il reçût la Couronne des mains de Stanislas Karnkowiski, parce que Jacques Wkanski, Archevêque de Gnesne, suivoit le parti de Maximilien d'Autriche, élû par quelques autres. Etienne fut reconnu Roi avant la fin de l'année 1576. & ceux de Dantzic, qui étoient les seuls qui s'obstinerent à ne lui pas obéïr, en furent châtiez severement. Depuis il entreprit la guerre contre les Moscovites, pour le recouvrement de Smolensko, de Severie, de la Livonie, & de l'Estonie. Il emporta Polocie au mois d'Août de l'an 1579. saccagea Soko prise d'assaut, & soûmit Jaroslavie, Sussa, & Turoula. Après ces exploits; il se trouva à la Diette de Varsovie, & refusa la paix aux Moscovites, qui vouloient retenir la Severie & la Livonie, où il porta la guerre en 1580. Il y soûmit les puis fortes places; & emporta Riga, qui en est la Capitale, au commencement de l'an 1581. Etienne demanda au Pape Gregoire XIII. du secours pour soûmettre le reste de la Livonie, où il promit d'établir la Religion Catholique. En attendant l'arrivée d'Antoine Possevin, Nonce du saint Siege, il enleva aux Moscovites, les villes d'Ostrow, & de Ploscow, où la paix se fit, à condition qu'on lui remettroit la Livonie entiere, & que le Roi restituëroit aux Moscovites Wielkowki, & les autres places de Moscovie. Il y eut cependant une tréve pour six ans, que les Moscovites demanderent, afin d'avoir le tems de retirer quelques villes que les Suedois retenoient dans la Moscovie, & qu'ils s'engageoient de rendre avec le reste du païs. Le regne d'Etienne fut heureux en paix & en guerre. Amurat, Empereur des Turcs, lui aïant envoïé demander des troupes, que la Pologne étoit obligée de lui fournir contre le Roi de Perse, en consequence de quelque ancien Traité, il répondit aux Ambassadeurs: *Que l'Aigle Polonois étoit rajeuni, & que s'étant remplumé, il avoit repris une nouvelle vigueur.* Etienne mourut avant la fin de la tréve, à Grodno le 13. Decembre de l'an 1586. sans laisser d'enfans d'*Anne* Jagellon, dite de Pologne, sa femme, que les Etats l'avoient obligé d'épouser. Sigismond, son neveu, lui succeda en Transsylvanie, n'aïant pû se faire nommer son successeur en Pologne. Jean Kamoski, son Chancelier, lui dressa une épitaphe, qui contient les actions les plus signalées de son regne. * Neugebaver, *Hist. Polon.* De Thou, *Hist. liv.* 53. Warcewic. Possevin. Le Laboureur, &c.

ETIENNE, surnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois, & de Chartres, entreprit deux fois la Croisade d'Outremer, & fut tué au second voïage, près de Rama en Palestine, au mois de Juillet 1102. Il étoit en si grande réputation parmi les Barons de la Terre-Sainte, qu'ils l'appelloient *le pere du Conseil*. Yves de Chartres lui donne le titre de Palatin; & Guibert, Abbé de Nogent, proche de Coucy en Picardie, dit de lui, qu'il avoit autant de châteaux qu'il y avoit de jours en l'an. Il fut marié avec *Alix*, fille puînée de Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, dont il eut GUILLAUME, Comte de Chartres, duquel sont descendus les Seigneurs de Sully & de Voulon. * P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

ETIENNE, Vaivode ou Palatin de Valachie, & de Moldavie, vivoit sur la fin du XV. siécle, & au commencement du suivant. Il est illustre par les victoires qu'il remporta sur Mahomet, Empereur des Turcs, sur Mathias Roi de Hongrie, sur Albert Roi de Pologne, & sur les Tartares. Ce Prince mourut en 1504. * Michow, *liv.* 4. *c.* 84. *&c.*

ETIENNE, Vaivode de Moldavie, se mit sur le Thrône, par la faveur des Turcs, après avoir fait mourir le legitime Seigneur du païs. Il y regnoit en Tyran; & par ses violences aïant fait revolter les Bojars, qui sont les Gentilshommes du païs, il fut massacré dans sa tente, avec deux mille hommes, partie Turcs, partie Tartares, qu'il avoit toûjours auprès de lui. * *Consultez* le 9. livre de l'Histoire de Jacques Auguste de Thou, sous l'an 1552.

ETIENNE, Prince de Transsylvanie. *Cherchez* Bostkay.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

ETIENNE, Poëte Grec, fils d'Alexis, composa des Comedies

Comedies. On ne ſçait pas bien en quel tems il a vécu. * *Conſultez* Photius.

ETIENNE, dit *le Juriſconſulte*, a composé un Ouvrage ſous ce titre, *Municipalium actionum Epitome*. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ETIENNE de Byſance celebre Grammairien, vivoit, à ce que l'on conjecture du tems de l'Empereur Anaſtaſe, vers la fin du V. ſiécle; car il témoigne lui-même qu'il ſucceda dans l'emploi de Profeſſeur au College Roïal de Conſtantinople à Eugene, qui, ſelon Suidas, enſeignoit vers le même tems. Etienne a composé un Dictionnaire Geographique, où, non content de marquer les noms de villes & de Provinces, il ajoûte encore les noms dérivez, qui ſe donnoient à leurs habitans, comme ſous ABDERE celui d'*Abderites*, ſous ATHENES celui d'*Atheniens*. Cet Ouvrage, qui eût été d'un prix ineſtimable pour l'intelligence de l'ancienne Geographie, a été aſſez mal abregé par le Grammairien Hermolaüs, ſous l'Empereur Juſtinien, & ce ſoin trop officieux nous a ſans doute fait perdre l'Original. Encore l'abregé n'eſt-il pas parvenu tout entier juſques à nous. On ne laiſſe pas neanmoins d'en tirer de grands ſecours. Dès l'an 1678. nous avions trois éditions Grecques d'Etienne de Byſance, l'une d'Alde Manuce, l'autre des Juntes, & la derniere de Xylander: en la même année un Juif Portugais nommé Pinedo, en donna une verſion imprimée à Amſterdam, avec des notes. En 1688. il parut à Leide une nouvelle verſion de cet Auteur avec de ſçavans Commentaires composez par Abraham Berkelius, & publiez par les ſoins de M. Gronovius. Cette édition eſt préferable à la premiere. Quant à celle que le P. Lubin, Religieux Auguſtin de Paris, promettoit, quoiqu'annoncée depuis long-tems, elle n'a point encore paru. * Suidas *in* Στέφανος, Nouvelles de la Rep. des Lettres, *Juillet* 1684. Berkelius & Pinedo, *in Prefat.*

ETIENNE, Prêtre Africain, dans le VI. ſiécle, vers l'an 570. eſt le même qu'Anaric, Evêque d'Auxerre, pria de composer la Vie de S. Amateur en proſe, & celle de S. Germain en vers. Eric d'Auxerre, qui a écrit cette derniere, en fait mention. * Sainte-Marthe, *Gall. Chr.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 3. *c.* 3. *&c.*

ETIENNE, (Saint) *le Jeune*, Solitaire & Martyr, né à Conſtantinople l'an 714. fut mené par ſes parens au Mont-Auxence, où il reçût l'habit de Religieux du B. Jean, ſucceſſeur de ſaint Auxent, & où il devint un illuſtre Solitaire. Il avoit 42. ans, lorſqu'après le decès du B. Jean, il ſe renferma dans une petite grotte, ſur le ſommet de cette montagne. La réputation de ſa ſainteté alla juſqu'à Conſtantin Copronyme, qui voulut qu'Etienne, ſignât, comme les autres, l'abolition des Images; mais ce ſaint Religieux aïant refuſé d'y conſentir, fut pris & perſecuté. On ſe ſervit aſſez long-tems, pour le gagner, de pluſieurs artifices qui le rendoient plus intrépide: ce qui obligea l'Empereur de le faire exiler. Etienne aïant été rappellé quelque tems après, fut retenu en priſon, & chargé de fers; & après y avoir été fort tourmenté, il fut enfin aſſommé d'un coup de bâton, en 767. âgé de 53. ans. On traina ignominieuſement ſon corps par toutes les ruës de Conſtantinople. * Arnaud d'Andilly, *Vies des Saints illuſtres.*

ETIENNE, & en Arabe *Aſthefan* & *Aſtifan*, Auteur qui a traduit en Arabe, & expliqué la Logique d'Ariſtote. On le trouve ſouvent cité; mais ſon Ouvrage eſt perdu. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ETIENNE, Prêtre Anglois, Auteur de la Vie de ſaint Wilfride, que Guillaume de Malmeſbury rapporte en abregé. On ne ſçait pas bien en quel tems il a vécu. *Conſultez* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ETIENNE, Religieux de ſaint Benoît dans le X. ſiécle, en 990. compoſa par ordre de ſon Abbé nommé Chriſtien, la Vie de ſaint Maurin, Abbé & Martyr, que Surius rapporte ſous le 10. jour du mois de Mai.

ETIENNE, Religieux du Monaſtere de ſaint Trudon, de la Congregation de Cluni, dans le XI. ſiécle, compoſa une Hiſtoire des miracles faits dans le même Monaſtere, par l'interceſſion de ſaint Trudon, depuis l'an 1055. juſqu'en 1082.

ETIENNE, Moine de la Congregation de Cluni, au Monaſtere de Celle-Neuve, étoit Eſpagnol, & vivoit au commencement du XIII. ſiécle, vers l'an 1210. Il écrivit l'Hiſtoire des miracles de ſaint Rodoſinde, Evêque. Ambroiſe Morales en fait mention, *liv.* 16. *Hiſt. cap.* 56.

ETIENNE, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dans le XIII. ſiécle, vers l'an 1260. écrivit les Annales de Milan, de Cremone, qui étoit le lieu de ſa naiſſance, & quelques autres Traitez.

ETIENNE, qui vivoit preſque dans le même tems, publia la Vie de ſaint Ubalde Martyr, dont Surius rapporte l'extrait ſous le 16. jour du mois de Mai. * Poſſevin. Geſner. Voſſius, &c.

ETIENNE JURIAC, ou JULIACUS, étoit de Juliers, & fut Docteur de Paris, & Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XIV. ſiécle. Il compoſa divers Ouvrages, entre leſquels nous avons encore la Vie de ſainte Colete, que Surius rapporte ſous le 6. jour du mois de Mars.

ETIENNE DE SIENNE, Religieux de l'Ordre des Chartreux, dans le XIV. ſiécle, avoit été Secretaire de ſainte Catherine de Sienne, & avoit écrit la plus grande partie de ſes Dialogues, qu'il donna au public, avec un Traité de la vie & des mœurs de la même Sainte. Il fut élû General de ſon Ordre; mais il fit une abdication volontaire, pour éviter le Schiſme. * Petreius, *Notis ad Dorland. in Biblioth. Carth. pag.* 264. *Cherchez* BONIFACE FERRIER.

ETIENNE, (Henri) Imprimeur à Paris, pere de Robert, & ſouche de tous les autres Imprimeurs de ce nom, demeuroit à Paris, vis-à-vis l'Ecole de Droit, & imprima en 1509. le Pſautier à cinq colomnes, & le Pſautier de Jacques le Févre d'Etaples. Il eſt connu par l'édition de quelques livres. Sa veuve épouſa Simon de Coline celebre Imprimeur à Paris, vers l'an 1520. Il laiſſa ROBERT, FRANÇOIS, & CHARLES Etienne, tous trois celebres Imprimeurs.

ETIENNE, (Robert) travailla ſous Simon Coline ſon beau-pere, & épouſa depuis la fille de Badius Aſcenſius, autre celebre Imprimeur; il joignit à ſon art une connoiſſance parfaite des Langues & des belles Lettres. Il s'appliqua particulierement à donner des Bibles Hebraïques & Latines: il eſt le premier qui ait diſtingué les Bibles imprimées par verſets. François I. lui donna l'Imprimerie Roïale pour l'Hebreu & pour le Latin. Les Docteurs de Sorbonne trouverent à redire à ſes éditions, & lui firent des affaires. Il avoit fait imprimer une Bible avec une verſion & des notes qu'il attribuoit à Vatable, celebre Profeſſeur Roïal en Hebreu, quoique la verſion fût de Leon Juda, & que les notes euſſent été alterées par Calvin: ce qui offenſa Vatable. Les traverſes qu'il eût à Paris, lui firent quitter ſa patrie vers l'an 1551. pour ſe retirer à Geneve où il fit profeſſion de la R. P. R. & ſe déchaîna contre les Docteurs de Sorbonne, contre qui il fit une réponſe très-vive que nous avons en Latin & en François. Quelques-uns l'ont accuſé d'avoir enlevé les caracteres de l'Imprimerie Roïale; cela ne peut tout au plus être vrai que de quelques matrices de caracteres Grecs, qu'il avoit effectivement emportez à Geneve, qui tomberent à ſon petit-fils Paul-Etienne, qui les vendit ou engagea à la Seigneurie de Geneve pour une ſomme de mille écus. Le Roi Loüis XIII. les retira en 1619. ſur les remontrances du Clergé. Quand il fut à Geneve, il continua d'enrichir la Republique des Lettres, par les beaux Ouvrages qu'il donna au public; il donna ſon *Threſor de la Langue Latine*, en deux volumes *in folio*, qui eſt un chef-d'œuvre en genre de Dictionnaire. Il a été réimprimé depuis à Lyon en 1577. & cette édition eſt la plus eſtimée. Les éditions de Robert étoient ſouvent exemptes de fautes d'impreſſion: on a remarqué entr'autres que dans ſon Nouveau Teſtament Grec, imprimé *in ſeize* en 1549. il ne s'y trouve pas une ſeule faute Typographique. Il mourut à Geneve en 1559. âgé de 56. ans: il laiſſa trois fils HENRI, FRANÇOIS & ROBERT.

ETIENNE, (Charles) frere de Robert, étoit Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, & a fait pluſieurs livres en François, de Medecine & d'Hiſtoire. Il ſucceda à ſon frere Robert dans la place d'Imprimeur du Roi, & fit imprimer l'*Arrien* & pluſieurs autres livres. Il a compoſé le *Dictionarium Poëticum*, &c. & le Livre *de la Maiſon Ruſtique*, qui eſt une traduction du *Prædium Ruſticum*. Il a encore compoſé, *De diſſectione partium corporis humani*, *lib. III. De Nutrimentis*, *lib. III. de re hortenſi Vinetum. Diſcours des Hiſtoires de Lorraine & de Flandres. Abregé de l'Hiſt. des Ducs de Milan*, *&c.* Charles mourut en 1564.

ETIENNE, (François) frere de Charles & de Robert, demeura associé avec Simon de Coline son beaupere, depuis que Robert avoit élevé une nouvelle boutique, & n'a presque rien fait sous son nom.

ETIENNE, (Robert II.) fils de Robert I. demeura attaché à la Religion Catholique, & fut conservé dans la direction de l'Imprimerie Roïale. Il fut à cause de cela desherité par son pere; il continua néanmoins sa profession, & fit imprimer plusieurs livres depuis l'an 1560. qui ne cedent gueres à la beauté de celles de son pere.

ETIENNE, (François) fils de Robert I. suivit son pere à Genéve. On ne sçait rien de particulier de sa vie.

ETIENNE, (Henri II.) fut des trois fils de Robert, celui qui eut le plus de réputation: il étoit un des plus sçavans hommes de son tems, en Grec & en Latin. Etant encore fort jeune, au retour d'un voïage d'Italie, il donna au public les Poësies d'Anacreon avec des notes, & les traduisit en vers Latins. La parfaite connoissance qu'il avoit des Langues Grecque & Latine, lui donna lieu d'enrichir le public de grand nombre de belles éditions des anciens Auteurs, particulierement des Grecs, & de son *Thresor de la Langue Grecque*. Il voulut aussi travailler à l'avantage de nôtre Langue, qu'on mettoit au-dessous de l'Italienne; & pour ce sujet il composa un Traité de la *Precellence du langage François*, qu'il dédia au Roi, & de sa conformité avec le Grec. L'ouvrage qu'il intitula, *Préparation à l'Apologie par Herodote*, est une Satire contre les Religieux. Il l'écrivit en haine de la Religion Catholique; car il faisoit profession du Calvinisme, & pour l'exercer librement, il s'établit à Genéve, d'où il faisoit quelques voïages en France. Henri Etienne mourut à Lyon, l'an 1598. âgé de 70. ans. Il laissa plusieurs enfans; & entr'autres, *Paul* Etienne, heritier des biens de son pere, & une fille qu'*Isaac* Casaubon épousa.* Sainte-Marthe, *l.* 4. *Elog.* La Croix du Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c. Voïez* Almeloveen, *de vita Stephanorum.*

ETIENNE, (Paul) fils d'Henri II. quoiqu'inferieur en érudition à son pere & à son ayeul, ne laissoit pas de passer pour habile homme dans la connoissance des Langues Grecque & Latine. Il tint son Imprimerie à Genéve; mais elle degenera beaucoup de la beauté des caracteres de l'Imprimerie de Paris. Il vendit ses caracteres à Choüet Imprimeur de Genéve.

ETIENNE, (Antoine) fils de Paul, & petit-fils d'Henri II. le dernier des Etiennes, se fit Catholique, quitta Genéve & revint à Paris. Il imprima les Ouvrages du Cardinal du Perron, *la Bible Grecque-Latine des Septante du Pere* Morin *de l'Oratoire*. Quelques volumes Grecs-Latins de saint Chrysostome, de Fronton du Duc, le Xenophon, le Plutarque Grec-Latin, *fol.* l'Aristote de Du Val, & plusieurs autres Ouvrages. Aïant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avoit eu un fils nommé *Henri*, qui mourut avant son pere, & qui a laissé une fille. * *Theodori Janssonii ab Almeloveen de vitis Stephanorum celebrium Typograph.* 1683. *édit. Amsterdam.* Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Imprimeurs.* Chevilier, *Origine de l'Imprimerie, &c. édit. Paris, in quarto* 1694. Colomiez, *Biblioth. choisie.* Telle fut la fin de l'illustre Maison des Etiennes, qui, au jugement d'un sçavant Hollandois, tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du monde, & qui n'ont eu entr'eux personne de comparable à Henri Etienne second du nom.* Ant. Borreman, *Epistol. ad Th. ab Almelov. pag.* 128. *post. vit. Steph. ad ann.* 1683.

ETIENNE, (Nicole) fille de Charles Etienne, & femme de Jean Liebaut, Docteur en Medecine, a écrit plusieurs Poësies Françoises, entr'autres, les *Réponses aux stances du mariage, & le Mépris de l'amour.* Elle composa encore en prose l'*Apologie* ou *Défense pour les femmes*, contre ceux qui les méprisent. Elle vivoit encore en 1548. Son mari s'étoit retiré avec elle à Dijon sa patrie, après la mort de son beau-pere.* *Consultez* la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

ETIENNE Brikington. *Cherchez* BRICKINGTON.

ETIENNE Tritheïte. *Cherchez* TRITHEÏTE.

ETIENNE, (saint) Ordre Militaire de Florence, fut fondé en 1560. par Côme I. Duc de Florence, en l'honneur du Pape Etienne X. ou IX. de ce nom, selon ceux qui ne mettent pas le II. comme je l'ai dit. Pie IV. & Pie V. le confirmerent, & lui donnerent les mêmes Privileges qu'à celui de Malthe. La principale Maison est à Pise, où on ne reçoit que ceux qui ont fait preuve de noblesse; ils sont obligez de servir sur mer & sur terre, selon le bon plaisir du Grand-Duc, Grand-Maître de l'Ordre. Aux fêtes solemnelles, ils portent une robe de camelot blanc, bordée de rouge, avec une croix dessus. Les Prêtres & Servans la portent differente. * Sponde, *A. C.* 1554. *n.* 5. Favin, *Theat. d'Hon. & de Chev.*

ETLINGEN, ou OTLINGEN, petite Ville de Soüabe. Elle est dans le Marquisat de Bade Dourlac, à une lieuë de la ville de Dourlac, vers le Midi. La situation d'Etlingen, au confluent de Wirim & de l'Entz, est fort agreable. * Maty, *Diction.*

ETNA, est la plus remarquable de toutes les montagnes de la Sicile. Les habitans la nomment le *Mont-Gibel*, & peut-être est-ce des Arabes qu'est venu le mot de *Gibel*. Il fait souvent paroître des flammes dans l'obscurité de la nuit, & jette quelquefois en l'air du feu, des cailloux calcinez, & des cendres brûlantes, par une ouverture qui est large de vingt-quatre stades, pour me servir des termes de Bembe. La stade contient cent vingt-cinq pas. Le sommet de cette montagne est pourtant couvert de neiges: son tour est de soixante ou de soixante-dix milles, selon Bottero, & elle est couverte de vignes d'un côté, & de bois de l'autre. Les feux que l'Etna vomit sont assez ordinaires; mais les dégats des années 1535. 1554. 1566. 1579. 1669. & 1692. ont fait le plus de bruit dans les Histoires. Les Poëtes ont feint que Jupiter écrasa le Geant Typhée, ou, selon d'autres, Encelade, sous cette montagne; & que Vulcain y tient sa forge: il est nommé pour ce sujet Etnéen. Strabon écrit que toute l'isle est creuse, & que ses entrailles sont pleines de feu. * *Voïez* Virgile, *Æneid. l.* 3. *vers.* 571. *& seq.* & Justin, *l.* 4. *c.* 1.

ETNOPHRONES, (*Etnophrones*) ou *Paganisans*, certains Heretiques qui s'éleverent contre l'Eglise dans le VII. siécle. Ils furent ainsi appellez, parce que faisant profession du Christianisme, ils approuvoient ridiculement les ceremonies des Païens, & sur tout l'Astrologie judiciaire, les divinations & les augures, les sortileges & les sorceleries, & toutes les impietez fabuleuses des Infideles. * Saint Jean de Damas, *V. Etnoph.* Sandere, *her.* 126. Gautier, *Chron. VII. sec. c.* 13.

ETOILE: nom d'un Ordre de Chevalerie, institué par le Roi Robert, l'an 1022. en l'honneur de la Vierge, qu'il prit pour sa protectrice, & qu'il regardoit comme l'étoile de la mer, & la guide de son Roïaume. Cet Ordre étoit composé de trente Chevaliers, y compris le Roi de France, qui en étoit le Chef & le Souverain Grand-Maître. Le Collier étoit d'or à trois chaines entrelacées de roses d'or émaillées alternativement de blanc & de rouge; & au bout pendoit une étoile d'or à cinq rais. Les Chevaliers portoient le manteau de damas blanc, le mantelet, les doublures de damas incarnat, & la gonnelle, ou cotte de même, sur laquelle au devant du côté gauche étoit une étoile brodée d'or. Ils étoient obligez de dire tous les jours une couronne ou chapelet de cinq dixaines d'*Ave Maria* & de cinq *Pater*, avec quelques autres prieres, pour le Roi & pour son Etat. Les ceremonies de cet Ordre commencerent à Paris le jour de la Nativité de la Vierge, au mois de Septembre 1022. dans la chapelle du Palais, dite de Nôtre-Dame de l'Etoile, qui est la basse Sainte-Chapelle. Les premiers qui furent honorez de cet Ordre, après le Roi, furent ses trois fils, 1. Hugues *le Grand*; 2. Henri I. & 3. Robert, Duc de Bourgogne; 4. Richard II. Duc de Normandie & de Bretagne; 5. Guillaume III. dit *Tête-d'Etoupes*, Duc d'Aquitaine, Comte d'Auvergne & de Poitou; 6. Guillaume III. Comte de Toulouse; 7. Baudoüin *à la belle barbe*, Comte de Flandres; 8. Hebert *le Vieil*. Comte de Troyes; 9. Odon, Comte de Beauvais; 10. Geofroi Grise-Gonelle, Comte d'Angers; 11. Amauri, Comte de Noyon; 12. & Baudoüin de l'Isle, Comte de Haynault. Le Roi Philippe-*Auguste* aïant été sacré Roi de France du vivant de son pere Loüis VII. dit *le Jeune*, en l'église de Reims, le jour de la Toussaints 1179. fut fait Chevalier de l'Etoile par le Roi son pere, à son couronnement dans l'église de saint Denys en France, le jour de l'Ascension 1180. Le même Roi Philippe-*Auguste* en l'an 1200. donna l'Ordre de l'Etoile à Artus, Comte de Bretagne, d'An-

jou & de Poitou, & à Regnaud, Comte de Boulogne. Le Roi Loüis VIII. reçut le Collier de cet Ordre après son Sacre, dans l'église de Reims, le jour de Nôtre-Dame d'Août 1224. & le Roi saint Loüis le jour de son Sacre, en 1226. Saint Loüis fit Chevalier son frere Robert de France, l'an 1237. & en l'année 1246. il donna le même Ordre à Alphonse de France, Comte du Maine, son troisiéme frere; à Pierre Comte de Bretagne, & aux Comtes de Dreux & de la Marche. Philippe *le Bel* reçut le Collier de Chevalier de l'Etoile, l'an 1284. Charles VII. fit Chevalier en 1458. Gaston V. Infant de Navarre, & Comte de Foix.

L'Ordre de l'Etoile, dont on avoit interrompu les ceremonies pendant les guerres du regne de Philippe *de Valois*, fut rétabli par le Roi Jean son fils, lequel aïant acquis du Comte d'Alençon, en 1356. le palais de saint Oüen, proche de saint Denys en France, dit autrefois le palais de Clichi, choisit cette maison pour être le Siege principal de l'Ordre de l'Etoile. Au Chapitre qu'il y tint en la même année, il fit Chevalier Philippe de France, Duc d'Orleans son frere; Charles de France, premier Dauphin de Viennois, son fils aîné; Loüis, Duc d'Anjou; Jean, Duc de Berri; & Philippe, Duc de Touraine, ses autres enfans; Charles, Roi de Navarre, Comte d'Evreux; Pierre, Duc de Bourbon, & Jacques de Bourbon, Comte de la Marche; Charles d'Espagne, Comte d'Alençon; Arnoul d'Endreghen, & Jean de Clermont, Maréchaux de France; Georges, Comte de Charny, Grand Chambellan de France; Charles, Comte de Tancarville; Gautier de Brienne, Duc d'Athenes; Jean d'Artois, Comte d'Eu; Charles d'Artois, Comte de Longueville; & Jean, Vicomte de Melun, qui faisoient le nombre de dix-huit Chevaliers, y compris le Roi, Chef Souverain de l'Ordre; les autres à créer étant reservez pour le Chapitre suivant. C'est une erreur populaire, de dire que cet Ordre fut institué par le Roi Jean, ou qu'il le changea du titre de la Vierge en celui de l'Etoile; qu'il prit pour devise une Etoile couronnée, avec ces mots, *Monstrant Regibus astra viam*, faisant allusion à l'étoile des trois Mages; qu'il transfera la ceremonie de cet Ordre, du 8. Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, au 6. de Janvier, qui est la fête des Rois; que Charles V. abolit l'Ordre de l'Etoile, ou du moins Charles VII. lequel voiant ses finances épuisées, ne trouva point d'autre moïen de recompenser les Capitaines de son armée, que de leur donner le Collier de cet Ordre, qui ne se donnoit auparavant qu'aux Princes & aux Grands Seigneurs de France; que pour ce sujet, ceux-ci firent leurs remontrances au Roi, lequel aïant assemblé le Chapitre au palais de Clichi, l'an 1455. tira le Collier qu'il portoit, & le mit au col du Capitaine du Guet de nuit, & l'appella Chevalier du Guet, ordonnant qu'à l'avenir il porteroit cette marque de l'Ordre de l'Etoile, & que les Hoquetons des Archers du Guet auroient devant & derriere une étoile blanche en broderie: ce qui donna lieu aux Princes & aux Seigneurs de quitter aussi le Collier de cet Ordre. Tout ceci est fondé sur une erreur populaire, qui se détruit aisément par les anciens titres, où l'on voit que ce fut le Roi Robert qui institua l'Ordre de l'Etoile. A légard de Charles V. s'il eût aboli cet Ordre, Loüis de France, Duc d'Orleans, son fils n'en eût pas porté le Collier, dont il est orné en son portrait aux Celestins de Paris. Si le Roi Charles VII. eût si fort méprisé cet Ordre, en 1455. il ne l'eût pas donné au Prince de Navarre, Gaston de Foix, son gendre, l'an 1458. L'on n'auroit pas non plus mis une image de la Vierge avec un piedestal, où étoit un écu d'azur à une étoile d'or, sur la porte saint Marceau, rebâtie tout à neuf l'an 1461. auquel deceda Charles VII. * Favin, *Theatre d'Honneur & de Chevalerie*.

ETOILE (Claude de l') *Cherchez* ESTOILE.

ETOILES: corps lumineux, que l'on distingue en Etoiles fixes, & en Etoiles errantes ou Planetes. Les Etoiles fixes semblent attachées au firmament. Les Planetes, comme le Soleil, la Lune, &c. font leur revolution chacune dans son ciel ou Orbe. Les Anciens ont crû qu'il n'y avoit dans le ciel que mille vingt-deux Etoiles apparentes, & qui se pûssent bien connoître; & ils comprenoient toutes les autres sous le nom d'Etoiles nebuleuses ou obscures. Mais par le moïen du Telescope, ou Lunette de longue-vûë, qui a été inventée dans le dernier siécle par Jacques Metius Hollandois, on en a découvert un bien plus grand nombre; & au lieu des quarante-huit constellations des Anciens, les Modernes en comptent soixante-quatre; sçavoir douze dans le Zodiaque, (que l'on appelle les douze Signes;) vingt-trois dans la partie septentrionale; & vingt-neuf dans la partie meridionale. Les douze Signes sont appellez le Belier, le Taureau, les Gemeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, & les Poissons. Les vingt-trois constellations de la partie septentrionale sont nommées, 1. la petite Ourse, 2. le Dragon; 3. L'Ourse; 4. Cephée; 5. Le Cygne; 6. La Lyre; 7. Hercule; 8. Le Bouvier; 9. Le Charetier; 10. Cassiopée; 11. Persée; 12. Andromede; 13. La Tête de Meduse; 14. Pegase; 15. Le petit Cheval; 16. Le Dauphin; 17. Le Dard; 18. L'Aigle; 19. Le Serpentaire; 20. La Couronne Septentrionale; 21. Le Serpent; 22. La Chevelure de Berenice; 23. Le Triangle Septentrional. Les vingt-neuf constellations de la partie meridionale sont, 1. La Baleine; 2. Le petit Chien; 3. Le grand Chien; 4. Orion; 5. Le Liévre; 6. Le Fleuve Eridan; 7. Le Poisson Austral; 8. L'Autel; 9. La Colombe; 10. L'Oiseau de Paradis 11. Le Phenix; 12. La Gruë; 13. L'Indien; 14. Le Paon; 15. La Louve; 16. Le Centaure; 17. Le Corbeau; 18. Le Vase; 19. L'Hydre; 20. Le Navire ou l'Arche de Noé; 21. La Couronne Meridionale; 22. La Mouche; 23. La Pie ou Toucan; 24. Le Serpent Meridional; 25. La Dorade; 26. Le Poisson volant; 27. Le Cameleon; 28. Le Triangle Austral; 29. La Croix Indienne. On leur donne ces noms, non pas tant parce qu'elles en ont les figures, que pour pouvoir marquer le lieu des étoiles, où suivant la fiction des Poëtes, qui ont feint des changemens de personnes, d'animaux, & d'autres choses, en plusieurs de ces constellations. Les Astronomes distinguent six sortes d'étoiles, selon la difference de leur grandeur apparente, à laquelle on ne peut pas dire que la veritable réponde, puisque vrai-semblablement, elles ne sont pas dans une même surface spherique, mais dispersées dans l'immense étenduë de l'Univers, les unes plus près, les autres plus loin de nous. * Pline. Ptolomée. Hygin. Manilius, Astronomic. Le Comte de Pagan, *Astrologie naturelle*. *Voïez* PLANETES.

ETOLIE, (*Ætolia*) ancienne Province de Grece, qui appartient aujourd'hui au Turc, & que quelques Modernes prennent pour le païs dit *Il Despotato*. L'Etolie reçut son nom d'Etole, fils d'Endymion, lequel chassé par Salmonée, Roi des Eléens & des Piséens, se rendit maître de cette Province, & y bâtit les villes qu'on y voïoit autrefois. Elle fut aussi nommée Hyantis, & étoit située entre l'Acarnanie, l'Epire & la Locride. Pline nomme entre ses peuples, les Tymphées, les Epires, les Dolopes, &c. Strabon y ajoûte les Curetes. Les principales villes étoient, Chalcis, Arachte, Olene, Calydon, siege Roïal d'Oenée, près de la forêt où Meleagre, fils de ce Roi, tua le renommé Sanglier Calydonien. * Pline, *l.* 4. *c.* 2. Strabon, *l.* 8. & 10. Pausanias, *Eliac. prior.* Etienne de Byzance, &c.

ETRENNES, ou ESTRENNES: presens que l'on fait le premier jour de l'année. Ce nom vient du Latin *strena*, qui signifie la même chose, & qui a été formé du mot *strenuus*, selon Nonius Marcellus. On rapporte l'origine des Etrennes au tems de Romulus, & de Tatius Roi des Sabins, qui regnerent ensemble dans la ville de Rome, l'an 7. de la fondation, & avant J. C. 747. On dit que Tatius aïant reçû, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la Déesse *Strenua*, c'est-à-dire, la Déesse *Forte*, ou plûtôt la Déesse *de la Force*; & qu'on lui presenta le premier jour de l'an, autorisa cette coûtume dans la suite du tems, & donna le nom de *Strena*, à ces presens, à cause de cette Déesse, qui presida depuis à la ceremonie des Etrennes. Les Romains firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédierent au Dieu Janus, qu'on representoit à deux visages, l'un devant, & l'autre derriere, comme regardant l'année passée & la prochaine. On lui faisoit alors des sacrifices; & le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillez de robes neuves: ce qui a donné lieu à beaucoup de gens d'affecter de s'habiller de neuf le premier jour de l'année. Quoique ce fût une fête solemnelle, (qui se celebroit aussi en l'honneur de Junon, à qui l'on consacroit tous les premiers jours de chaque

mois, le peuple neanmoins ne demeuroit pas sans rien faire; mais au contraire, chacun commençoit à travailler à quelque chose de sa profession, afin de n'être pas paresseux le reste de l'année. Ce jour-là on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucune parole, de celles qu'on croïoit être de mauvais augure. C'est ce qu'Ovide nous apprend, dans le premier de ses Fastes, en parlant à Janus. Les presens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, & du miel; & chacun envoïoit ces douceurs à ses amis, pour leur témoigner qu'on leur souhaitoit une vie douce & agreable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes d'une feüille d'or: ce qui n'étoit neanmoins que le present des personnes moins riches. Les Clients, c'est-à-dire, ceux qui étoient sous la protection des Grands, portoient ces sortes d'Etrennes à leurs Patrons, & y joignoient quelque petite piece d'argent. Sous l'Empire d'Auguste, le peuple, les Chevaliers & les Senateurs, lui presentoient des étrennes; & lorsqu'il étoit absent, ils les portoient dans le Capitole. L'argent de ces étrennes étoit emploïé à acheter des statuës de quelques Divinitez, cet Empereur ne voulant pas appliquer à son profit particulier, les liberalitez de ses sujets. Tibere desapprouva cette coûtume, & fit un Edit, par lequel il défendoit les étrennes, passé le premier jour de l'an, parce qu'auparavant le peuple s'occupoit à ces ceremonies pendant huit jours; mais Caligula fit sçavoir au peuple qu'il accepteroit les étrennes qu'on lui presenteroit. Claude, son successeur, défendit qu'on l'importunât de ces presens. Depuis ce tems-là, cette coûtume demeura encore parmi le peuple. Les Grecs emprunterent cet usage des Romains, & n'avoient point de mot qui signifiât particulierement celui de *Strena* des Latins.

Dans les premiers siécles de l'Eglise, & même après la destruction du Paganisme, la coûtume d'envoïer des étrennes aux Magistrats & aux Empereurs, ne laissa pas de s'observer; mais les Conciles & les Peres déclamerent fort contre cet abus. Ils les appelloient *Calendes*, du mot general, qui signifioit chez les Romains, le premier jour du mois. Tertullien, dans son livre de l'Idolâtrie, en parle d'une maniere qu'il est important de remarquer: *Nous*, dit-il, *qui avons en horreur les fêtes des Juifs, & qui trouvons étranges leurs Sabbats, & leurs nouvelles Lunes, nous nous familiarisons avec les Saturnales & les Calendes de Janvier. Les étrennes marchent, les presens volent de toutes parts: ce ne sont en tous lieux que jeux & banquets.* Le VI. Concile general celebré en 680. *in Trullo*, condamne les fêtes appellées Calendes; & Asterius, Auteur Grec, qui est mis au nombre des Peres, nous a laissé un Sermon contre la fête des Calendes, & le Paganisme du *Roi boit*, qui étoit une imitation des Saturnales; mais l'Eglise a permis cette coûtume, depuis que ces étrennes n'ont plus été que des marques d'amitié ou de soûmission, & que l'on s'est abstenu des ceremonies Païennes, comme de presenter de la verveine ou de certaines branches d'arbres; de mettre le jour des flambeaux allumez sur la table, où l'on faisoit des festins, de chanter & de danser dans les ruës. Quelques-uns ont crû que l'origine des étrennes venoit des Saturnales, ou fêtes de Saturne, pendant lesquelles on faisoit des presens de plusieurs sortes, & particulierement de cierges & de bougies, ce qui est expliqué dans l'article SATURNALES. Mais il est aisé de voir que les étrennes se faisoient pour un autre dessein, & que cette ceremonie étoit attachée aux Calendes, c'est-à-dire, au premier jour de Janvier, qui étoit le commencement de l'année; au lieu que les Saturnales se celebroient quinze jours auparavant, depuis le 17. jusqu'au 19. de Decembre. C'étoit la Déesse *Strenua*, qui présidoit aux étrennes; & les Saturnales se faisoient en l'honneur de Saturne. Les étrennes étoient des témoignages d'amitié joints aux souhaits, que l'on faisoit pour la santé & la prosperité de ceux à qui on les presentoit; & les présens des Saturnales étoient pour se feliciter les uns les autres de la liberté publique, telle qu'elle étoit du tems de Saturne. * Rosin, *Antiqq. Rom. liv.* 2. *ch.* 4. Dempster, *in Paralipom.* Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité.*

ETROTH, Ville de Palestine, dans la Tribu de Gad. * *Nomb.* 32. 35.

ETSCHLAND, petit païs d'Allemagne. Il est dans le Tirol, le long de l'Adige, depuis la source de cette riviere, jusqu'à la ville de Bolzano. La petite ville de Meran en est le lieu principal. * Maty, *Dict.*

ETTERNACH ou ECHTER, Bourg avec une Abbaïe celebre. Il est dans le Duché de Luxembourg, sur la riviere de Saur, à trois lieuës de Treves vers le Couchant. * Maty, *Dict.*

ETTING. *Cherchez* OETINGEN.

ETUS, (*Aëtos*) les Anciens donnoient ce nom au Nil fleuve d'Egypte, pour exprimer la rapidité de son cours par la force de ce mot, qui en Grec signifie *Aigle*, comme Cœlius Rhodiginus l'a remarqué après Licophron. * Cœlius Rhodiginus, *liv.* 7. *ch.* 20. *& liv.* 20. *ch.* 13.

ETWIN. *Cherchez* ETHFIN.

E U

EU, Ville de France en Normandie, avec titre de Comté Pairie, est située sur la riviere de la Bresle, qui separe la Normandie de la Picardie, environ à une lieuë de la mer, où est Tréport petit village à l'embouchure de cette riviere, & entre Dieppe & saint Valery. C'est une ville assez ancienne, qui a une Abbaïe de Chanoines Reguliers de l'Ordre de saint Augustin avec un College de Jesuites. Les Comtes d'Eu sont celebres dans nôtre Histoire. ALIX heritiere du Comté d'Eu vivoit dans le XII. siécle, & le porta à *Raoul* de Luzignan, dit d'Issoudun I. du nom. Elle fut mere de RAOUL III. Comte d'Eu, qui épousa *Ioland* de Dreux, fille de *Robert* II. dit *le jeune*, Comte de Dreux, &c. & de sa seconde femme *Ioland* de Coucy. Ils laisserent une fille unique, *Marie* Comtesse d'Eu, qui prit alliance avant l'an 1250. avec *Alfonse* de Brienne, Chambrier de France. C'est de lui que sont venus les autres Comtes d'Eu de la Maison de Brienne, Jean I. Jean II. Raoul III. & Raoul IV. Connétable de France, qui eut la tête coupée en 1351. Le Roi donna la confiscation du Comté d'Eu à *Jean* d'Artois, dit *sans Terre*, qui mourut en 1386. Ce Jean eut entr'autres enfans d'*Isabelle* de Melun, *Philippe*, Comte d'Eu, Connétable de France, qui se trouva à la déplorable bataille de Nicopolis en 1396. & mourut à Micalizo dans l'Anatolie le 15. Juin 1397. Il eut de *Marie* de Berri, seconde fille de *Jean* de France, *Charles*, Comte d'Eu, mort sans posterité le 25 Juillet 1472. BONNE qui suit; & *Catherine*, femme de *Jean* de Bourbon, Seigneur de Carency. BONNE fut mariée en premieres nôces à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, & leur fils *Jean* fut Comte d'Eu. Il mourut en 1491. laissant *Elizabeth*, mariée à *Jean* Duc de Cleves, dont la posterité a joüi long-tems du Comté d'Eu. *François* de Cleves, Duc de Nevers, eut *Catherine*, Comtesse d'Eu, mariée en 1570. à *Henri* de Lorraine, I. Duc de Guise, mort en 1588. & pere de *Charles*, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri* II. Comte d'Eu, mort en 1664. Depuis Eu a appartenu à *Marie-Loüise* d'Orleans, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, morte en 1693. elle fit don en 1682. du Comté d'Eu à *Loüis-Auguste*, legitimé de France, Duc du Maine, fils du Roi *Louis* XIV. qui la possede aujourd'hui.

EU, ou MIRANDA, Riviere d'Espagne. Elle coule sur les Confins de la Galice & des Asturies, baigne Ribadeo. & se décharge peu après dans la Mer de Biscaye. * Maty, *Diction.*

EVADNE', fille de Mars & de Thebé, femme d'Asopus fut mariée à Catané. Elle mari tant son mari, qu'aïant appris qu'il avoit été frappé de la foudre au siege de Thebes, elle tomba en pamoison, & ensuite se jetta dans son bucher. *Virgile, *Æneide l.* 6. Albinovan. *ad Liviam*, Ovid. *Amor. lib.* 3. *Eleg.* 5. *Trist. lib.* 5. *Eleg.* 14. *de Arte amandi lib.* 3. Martial, *liv.* 4. *Epigr.* 75. Properce, *liv.* 1. *Eleg. elegia* 15. *& lib.* 3. *Eleg.* 19. Claudien, *Carm.* 29. Stace, *lib.* 12.

EVAGE, Poëte Grec, avoit peu de connoissance des belles Lettres, mais beaucoup de genie pour la Poësie. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Vossius *de Poëtis.*

EVAGORAS I. Roi de Chypre, étoit originaire de Salamine. Conon, Capitaine Athenien, qui s'étoit sauvé de la défaite de sa flotte, proche du fleuve *Ægos-potamos*, se retira chez ce Roi la 4. année de la XCIII. Olympiade, & 405. ans avant J. C. Depuis Evagoras prit la

ville de Salamine, & se prépara à faire la guerre contre Artaxercès Roi de Perse, contre lequel il arma par terre & par mer, secouru des Tyriens, des Egyptiens & des Arabes. Il fut d'abord vainqueur dans un combat sur terre; mais il perdit la bataille navale qui ruina absolument ses affaires. Ensuite il fut contraint de ceder l'isle de Chypre aux Perses, & de se contenter de regner à Salamine. Enfin, il fut assassiné la 3. année de la CI. Olympiade, non par l'Eunuque Nicoclès, comme le dit Diodore, mais par l'Eunuque Thrasydée. Evagoras laissa deux fils, Nicoclès qui lui succeda, & Protagoras. * Diodore de Sicile, *liv.* 14. & 15. Aristote, *liv.* 5. *Politic. c.* 10. Xenophon, *liv.* 2. *Hist. Grec. & suiv.*

EVAGORAS II. petit-fils du précedent, & fils de Nicoclès succeda à son pere, & fut dépoüillé de la Souveraineté de Salamine par son oncle Protagoras. Il eut recours au Roi de Perse Artaxercès Ochus, qui lui donna d'abord du secours, & qui l'abandonna presque aussitôt, prévenu par quelques accusations: ainsi Protagoras demeura paisible possesseur de Salamine, la 3. année de la CVII. Olympiade, & 350. avant J. C. Evagoras desesperant d'être rétabli, se purgea des crimes dont on l'avoit chargé, & obtint d'Artaxercès une Souveraineté en Asie de plus grande étenduë que la sienne. Depuis, ayant été accusé de l'avoir mal gouvernée, il s'enfuit dans l'isle de Chypre, où il fut pris & puni de mort. * Diodor. Sicil. *lib.* 15. & 16.

EVAGORAS, de Linde, Auteur Grec, composa une Histoire des regnes des Egyptiens, la vie de Timagene, &c. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui; mais il est different d'un autre que Pline suit, *au liv.* 10.

EVAGRE, Patriarche de Constantinople, fut élû en 370. par les Orthodoxes, après la mort d'Eudoxe qui étoit Arien. L'Empereur Valens le chassa d'abord de son siege, & l'envoia en exil. Ce qui donna la hardiesse aux Ariens de traiter les Fidéles avec toute sorte d'inhumanité. Saint Gregoire de Nazianze a décrit cette persecution dans une de ses Oraisons. On ne sçait pas le tems de la mort d'Evagre; mais il y a apparence qu'elle arriva durant la persecution de Valens. On ne lui a rendu aucun culte pendant plus de 1200. ans: ce n'est que depuis les derniers siécles que l'Eglise Grecque & la Latine le mettent le 6. de Mars au nombre des saints Confesseurs. * Saint Gregoire de Nazianze, *Or. ad Cl. Epist.* Socrate, *liv.* 6. *ch.* 13. 14. Baronius, *A. C.* 370.

EVAGRE, Patriarche d'Antioche, dans le IV. siécle, avoit été compagnon & ami de saint Jerôme, avant son élection à l'Episcopat. Il fut mis en la place de Paulin l'an 389. Flavien avoit succedé dès l'an 381. à Melece: en sorte qu'Evagre ne fut Evêque que de ceux qui étoient restez du parti de Paulin, ce qui continua le schisme dans l'Eglise d'Antioche. Saint Ambroise semble insinuer dans une lettre qu'il écrit à Theophile d'Alexandrie, au sujet du schisme, que l'élection d'Evagre n'étoit pas canonique; cependant le Pape Sirice prenoit hautement son parti, & fit tenir, pour éteindre la division, le Concile de Capouë la même année 390. au jugement duquel Flavien ne voulut pas se soûmettre. Evagre mourut deux ans après. Avant son Episcopat, & lorsqu'il n'étoit encore que simple Prêtre, il traduisit de Grec en Latin la vie de saint Antoine, composée par saint Athanase, comme nous l'apprenons de saint Jerôme, & composa quelques autres Traitez. Saint Jerôme assure qu'Evagre étoit un esprit vif. Il n'eut point de successeur, & laissa seulement quelques-uns de son parti, qui demeurerent quelque tems sans communiquer avec Flavien; mais enfin ils se reunirent. * Saint Jerôme, *au Cat. chap.* 125. *& epist.* 6. *&* 71. Saint Ambroise, *epist.* 78. Theodoret, *liv.* 5. *c.* 15. Sozomene, *liv.* 7. *c.* 15. Baronius, *A. C.* 372. 389. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV. siécle.*

EVAGRE de Pont, Moine, sur la fin du IV. siécle, étoit né vers le Pont-Euxin: c'est pourquoi saint Jerôme l'appelle Hyperborite. Saint Basile lui confera l'Ordre de Lecteur; saint Gregoire de Nazianze le fit Diacre de Constantinople. Ensuite Evagre allant à Jerusalem, se fit Moine, & passa seize années avec les Solitaires dans les deserts de Nitrie. Pallade fut son disciple pendant trois ans. Saint Gregoire de Nazianze laissa vers l'an 381. Evagre à Nectaire de Constantinople, & crût que ce Patriarche en pourroit tirer de grands avantages, parce qu'Evagre étoit très-habile à disputer contre toute sorte d'Heretiques. Depuis, Evagre suivit les erreurs d'Origene; & au sentiment de saint Jerôme, de saint Epiphane, de Theophile d'Alexandrie & de tous les Orthodoxes, il prépara la matiere aux erreurs des Pelagiens. Gennade parle de plusieurs Ouvrages de sa façon; & même de quelques miracles qu'il avoit faits; mais personne que lui ne fait mention de ces miracles d'Evagre. Saint Jean Climaque l'accuse de folie, pour avoir fait un Stoïcien d'un fidéle, en supposant que l'homme étoit inaccessible aux passions, & prétendant le conduire tout d'un coup au comble de la perfection. Ses Ouvrages sont *Monachus, sive de vita activa. Gnosticus, sive de iis qui cognitionis munere donati sunt. Anthirreticus adversùs tentantes Dæmones, Sexcenta prognostica problemata. Elementaria, &c.* * Pallade, *Hist. Laus.* Suidas. Saint Jerôme, *Epist. ad Ctesip. præfat. adv. Pelag. epist.* 60. Gennade, *de vir. illust. c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 18. Sozomene, *l.* 6. *c.* 30. 40. Baronius, *A. C.* 388. *n.* 113.

☞ Honoré d'Autun, & après lui le Cardinal Baronius, Possevin & quelques autres Modernes attribuënt à cet Auteur des vies des Peres du Desert; mais on ne doute plus, qu'elles ne soient de Rufin Prêtre d'Aquilée, qui fut depuis Origeniste. Sixte de Sienne & Trithème croïoient qu'Evagre d'Antioche étoit lui-même Auteur de ces vies. * *Consultez* le Pere Heribert. Rosweide, *Prolog.* 4. *ad Vitas PP.* Le Mire, &c.

EVAGRE, Auteur Grec, qui vivoit apparemment dans le V. siécle, étoit different d'Evagre de Pont, dont nous avons parlé, & composa un Dialogue, où il introduisoit un Juif appellé Simon, disputant contre un Chrétien nommé Theophile. * Grenade, *de Script. Eccl. c.* 50. Honoré d'Autun, *l.* 1. *de lum. Eccl. c.* 49. Le Mire, *Biblioth. Eccl.*

EVAGRE, dit *le Scholastique*, né à Epiphanie, sous l'Empire de Justinien, vers l'an 536. après avoir fait ses études, exerça la profession d'Avocat à Antioche: c'est ce qui lui a fait donner le surnom de Scholastique; car alors on appelloit ainsi ceux qui plaidoient. Il fut fait Questeur & Garde des dépêches du Préfet, par l'Empereur Tibere. Il écrivit une Histoire Ecclesiastique, en six livres, qu'il commence où Socrate & Theodoret finissent la leur, c'est-à-dire, vers l'an 431. en laquelle Nestorius fut condamné dans le Concile d'Ephese, qu'il finit à la douziéme année de l'Empereur Maurice, qui fut l'an 594. Il publia un autre Volume, qui contenoit des Relations, des Epîtres, des Oraisons, des Decrets des Empereurs, & des disputes sur diverses choses. Tibere & Maurice le récompenserent pour ces Ouvrages de quelques charges honorables, comme il l'avouë lui-même. Il est clair & exact, selon la remarque de Photius. On ne sçait pas en quel tems il est mort. Son Histoire est fort ample & assez exacte. Il rapporte les faits sur l'autorité des Actes ou des Historiens du tems. Le style n'en est pas desagréable. Il a de l'élégance & de la politesse, au jugement de Photius; quoi qu'il y ait quelque-fois des termes superflus dans son discours. Il fait même assez souvent des digressions & des narrations qui ne conviennent point à son dessein; & il semble avoir été plus instruit de l'Histoire profane que de l'Ecclesiastique; mais il a un avantage sur les Historiens Ecclesiastiques qui l'ont précedé, parce qu'on n'a pas eu lieu de lui reprocher d'avoir été engagé dans quelque Secte, ou d'être tombé dans quelque erreur sur la Foi ou sur la discipline de l'Eglise. Robert Etienne avoit donné l'Original Grec de cet Historien sur un seul manuscrit de la Bibliotheque du Roi. M. de Valois l'a revû depuis sur deux manuscrits, & en a fait une nouvelle version après celles de Musculus & de Christophorson. * Photius, *Cod.* 29. Jacques de Billi, *l.* 1. *Observ. Sacr. c.* 38. Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *aux Ann.* Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 2. *c.* 23. Le Mire, *Biblioth. Eccles.*

EVANDRE, que quelques-uns font Roi d'Arcadie, fut nommé fils de Mercure, à cause de son éloquence. Il passa en Italie, avec sa mere Carmenta & les Arcadiens, 60. ans avant la prise de Troye, l'an du monde 2760. 1244. avant J.C. Faune, qui regnoit alors dans le païs des Aborigenes, les traita avec douceur, & donna une grande étenduë de païs à Evagre, qui le distribua à ses amis, & y bâtit des maisons sur le mont anciennement appellé Palantée, du nom de Pallas, puis Palatin: il dédia un temple à Pan, Dieu d'Arcadie. Cet Evandre fut le premier qui enseigna aux

Latins l'usage des caracteres & des lettres, avec l'art du labourage. Il vivoit encore lors qu'Enée passa en Italie; car il est nommé entre ceux qui se joignirent au Roi Latinus, pour recevoir cet étranger. * Aurelius Victor, *de orig. Gentis Rom.* Justin, *liv.* 43. Denys d'Halicarnasse. Virgile, &c.

EVANGELISTES : nom de ceux qui annonçoient l'Evangile aux peuples; étant choisis pour cette fonction par les Apôtres, qui ne pouvoient pas eux-mêmes publier le Christianisme par tout le monde. Tel a été Philippe, qui après avoir été fait Diacre de l'Eglise de Jerusalem, fut aussi établi Evangeliste, étant ainsi nommé dans les Actes des Apôtres, *chap.* 21. Tel a été Timothée que saint Paul exhorte au 4. *chap. de la* 2. *Ep. qu'il lui écrit*, de faire l'œuvre d'un Evangeliste. Et tel encore a été Tite, à qui saint Paul dit, qu'il l'a laissé en Crete pour y établir des Pasteurs de ville en ville. Tels enfin ont été saint Luc, saint Marc, Silas, ou Silvain, Sosthene, Tychique, & autres qui suivoient saint Paul, & l'assistoient pour servir à l'édification des Eglises. Ce sont ces Evangelistes que saint Paul, *au ch.* 4. *de l'Ep. aux Ephesiens*, met après les Apôtres & les Prophetes; mais il leur donne place avant les Pasteurs & les Docteurs; & ce sont ceux que Theodoret nomme bien à propos Apôtres du deuxiéme rang. Ils n'étoient pas attachez à un troupeau particulier, comme les Evêques ou les Pasteurs ordinaires; ils alloient par tout où les Apôtres les envoïoient, & ils retournoient vers eux quand ils avoient fait ce qui leur avoit été ordonné: de sorte que cette charge extraordinaire d'Evangelistes a cessé avec celle des Apôtres. Mais le nom d'Evangeliste est particulierement appliqué aux quatre saints personnages que Dieu a choisis pour écrire l'Histoire de Nôtre-Seigneur J. C. qui sont, saint Matthieu, saint Marc saint Luc & saint Jean.

EVANGELUS, Poëte Comique. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Athenée rapporte dans le 14. livre, le sujet d'une de ses pieces, sur quoi on pourra consulter Suidas & Casaubon, *in Animad. p.* 648.

EVANGELUS, successeur de Branchus, qui donna son nom au celebre Oracle des Branchides à Milet. Evangelus lui aïant succedé, cet Oracle fut aussi appellé l'Oracle des Evangiles. * Stace *Thebaid. liv.* 8. Photius, *cod.* 186. Vossius, *de Idololatria, liv.* 2. *c.* 12. Il y a un EVANGELUS Historien Grec, qui a écrit de l'art militaire. * Plutarque & Athenée, *liv.* 15.

EVANGELUS. Riche Tarentin, qui voulut remporter le prix aux Jeux Pythiques, & parce qu'il n'avoit pas assez de force ni de vitesse pour disputer celui de la course, il se voulut hazarder dans la Musique. Il arriva donc à Delphes à la persuasion de ses flateurs, & se présenta aux Jeux avec une robe de toile d'or & une couronne de laurier dont les feüilles étoient d'or massif, & le fruit de grosses émeraudes. Sa Lyre étoit aussi d'or, garnie de Pierreries avec des figures d'Orphée, d'Apollon, & des Muses. Ce superbe appareil surprit tout le Theatre, & fit naître l'esperance de voir & d'entendre des merveilles : comme il voulut faire paroître ce qu'il sçavoit & qu'il vint à chanter & à toucher des Instrumens, au lieu des miracles qu'on attendoit, on n'entendit qu'un miserable fausset, qui n'étoit point d'accord avec la Lyre, & pour comble de malheur, lorsqu'il la voulut toucher plus fortement, il rompit trois cordes. Cela fit rire tout le monde; d'autant plus qu'il avoit paru sur le Theatre après un autre qui avoit assez bien fait : l'indignation succedant à la risée, les Presidens des Jeux le firent chasser du Theatre à coups de foüet; en sorte qu'il traversa la Scene tout sanglant, ramassant les ornemens de sa Lyre, qui avoit été aussi maltraitée que lui. * *Antiq. Grecque & Rom.*

EVANGILE, Εὐαγγέλιον, en Grec, *heureuse nouvelle*, se prend pour l'Histoire de la Vie de J. C. qui a apporté aux hommes la nouvelle heureuse de leur réconciliation avec Dieu. Saint Matthieu écrivit le premier l'Evangile en Hebreu ou en Syriaque, comme l'assurent saint Irenée, saint Athanase, saint Augustin, Eusebe, &c. Saint Jerôme croit qu'il en avoit été prié par les Juifs qui avoient embrassé la Foi Chrétienne; & Epiphane dit que ce fut par un ordre particulier des Apôtres. On croit aussi qu'il l'écrivit l'an 39. de l'Ere Chrétienne. Saint Marc, selon l'opinion la plus commune des anciens Peres, écrivit son Evangile à Rome, à la priere des Chrétiens de cette Eglise, sur ce qu'il avoit appris de saint Pierre. Eusebe dit qu'il entreprit ce travail la troisiéme année de l'Empereur Claude, c'est-à-dire, la 43. de J. C. Saint Luc écrivit le sien environ l'an 56. & il y rapporte, comme il l'avouë lui-même, ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. Saint Jean revenu de l'Isle de Pathmos, écrivit son Evangile, à la priere des Evêques, contre les erreurs d'Ebion & de Cerinthe, qui soûtenoient que J. C. n'étoit qu'un homme.

Il est bon de parler ici des Evangiles supposez, ou par les Heretiques, ou par quelques Catholiques temeraires. Les plus celebres ont été, l'Evangile selon les Egyptiens, & l'Evangile selon les Hebreux. Le premier est cité par saint Clement d'Alexandrie, & par saint Epiphane, qui dit, que les Sabelliens s'en servoient pour confirmer leur erreur. L'Evangile selon les Hebreux, est cité par Hegesippe, par saint Clement d'Alexandrie, & par Origene. Saint Jerôme le traduisit en Grec & en Latin, & il remarque que quelques-uns croïoient que c'étoit l'original de saint Matthieu; mais il les distingue très-nettement l'un de l'autre. Cet Evangile, selon les Hebreux, n'est pas different de celui qui est appellé dans Origene l'Evangile des douze, ni de l'Evangile des Nazareens. Les Ebionites s'en servoient pour prouver leur doctrine. Outre ces deux Evangiles celebres parmi les Anciens, & qui sont maintenant perdus, nous avons à present un livre intitulé le Proto-Evangile de saint Jacques, donné au public par Neander, & inseré dans les Orthodoxographies. C'est un livre plein de contes & d'histoires badines, touchant la Nativité, la Vie & l'Accouchement de la sainte Vierge. Après cet Evangile de saint Jacques, suit celui de Nicodéme, qui n'est pas moins remplie de fables, touchant la Passion & la Resurrection de J. C. Quoique ces Evangiles soient indignes de foi, & pleins de folies, ils ne contiennent toute-fois pas d'erreurs grossieres, comme ceux qui avoient été supposez par les Heretiques, & dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui. Tels étoient les Evangiles supposez de saint Thomas & de saint Mathias, dont Eusebe fait mention, *liv.* 3. *ch.* 25. ceux de saint Barthelemi, & des douze Apôtres, dont saint Jerôme parle dans *sa Préface sur saint Mathieu*; l'Evangile de Philippe, qui étoit celui des Gnostiques, au rapport de saint Epiphane, & dont les Ebionites, Basilides & Apellès se servoient; l'Evangile de Judas, supposé par les Caïanites, qui honoroient ce traître; & enfin les Evangiles de Thadée, de Barnabé, d'André; & ceux qui avoient été falsifiez par Hesychius; un Livre de l'Enfance de JESUS-CHRIST; & un de la race de MARIE, attribuez à saint Matthieu, & que Gelase met au nombre des Livres forgez par les Heretiques. * Il faut consulter saint Augustin dans le livre de la Concorde des Evangelistes, saint Irenée, saint Jerôme, saint Epiphane, Eusebe, M. Du Pin, *Dissert. prel. sur la Bible*, M. Simon, *Hist. Crit. du Nouveau Test.*

EVANGILES : nom que les Grecs donnent à leur livre d'Office, où sont contenus, selon l'ordre de leur Calendrier & de leur année Ecclesiastique, les Evangiles qu'ils lisent dans leurs Eglises, dont le premier est l'Evangile de saint Jean qu'ils lisent de suite, à la reserve de trois jours qu'ils prennent d'un autre Evangile; & commencent cette lecture le Dimanche de Pâques, lisant ce jour-là : *In principio erat Verbum*, & ainsi de suite. Ils commencent le lendemain de la Pentecôte, l'Evangile de saint Matthieu, qu'ils continuënt, à la reserve de quelques jours qu'ils prennent d'un autre Evangeliste. C'est ce qu'on peut voir traité assez au long par Allatius dans sa 1. Dissertation des livres Ecclesiastiques qui sont en usage chez les Grecs.

EVANORIDE d'Elée, Historien Grec, fit un Traité de ceux qui avoient vaincu aux jeux Olympiques. On ne sçait pas en quel temps il a vécu. Pausanias, *l.* 9.

EVANS, (Corneille) Imposteur qui parut pendant les guerres civiles d'Angleterre en 1648. étoit natif de Marseille, fils d'un Anglois de la Principauté de Galles, & d'une Provençale. Sur quelque air de ressemblance qu'il avoit avec le fils aîné de Charles I. il fut assez hardi pour se dire le Prince de Galles; faisant accroire au peuple qu'il s'étoit sauvé de France, parce que la Reine sa mere avoit eu dessein de l'empoisonner. Il arriva le 12. Mai 1684. dans une hôtellerie de Sandwich, d'où le Maire, qui vint lui rendre ses respects, le fit conduire dans la maison du Capitaine Forstal, un des Aldermans

de la ville, pour y être servi & nourri en Prince. Le Dimanche il alla au Sermon, où l'on porta l'épée devant lui, les Gardes marchant nuë tête. La nouvelle en aïant été répanduë dans le païs, il y eut beaucoup de Gentilshommes de qualité, & plusieurs Dames qui lui allerent baiser la main, & lui faire des presens. Toute la ville s'étoit tellement laissée infatuer par ce fourbe, qu'il joüa ce personnage huit jours durant, avec tout le succès qu'il pouvoit souhaiter. En ce temps, le Chevalier Thomas Dishinton, que la Reine & le veritable Prince de Galles, avoient envoyé en Angleterre, s'en retournoit par Douvre, où il apprit avec étonnement que le Prince étoit à Sandwich. S'y étant rendu en diligence, & ayant vû cet imposteur, il lui demanda où il avoit laissé la Reine, & l'interogea sur quelques particularitez de ce qui s'étoit passé depuis peu à la Cour de France. A quoi n'aïant pû répondre, le Chevalier ne pût s'empêcher de lui dire des injures. Ce fourbe qui se voioit découvert, ne laissa pas de soûtenir effrontément son personnage, & commanda au Maire de se saisir de la personne du Chevalier, qui demeura deux jours en prison, quelque chose que l'on pût faire pour l'en faire sortir. Ceux qui tenoient le parti du Roi tâcherent d'emmener par adresse cet imposteur: ce qui n'ayant pas réüssi, ils prirent le parti de l'enlever de force: mais pendant que les soldats des Royalistes forçoient la maison, il s'évada par une porte de derriere, où des Bateliers qui l'attendoient, le passerent en l'isle de Thanet. On envoya aussi-tôt des gens dans cette isle, où on le trouva qui soupoit encore en Prince, chez le Sieur Crispe. De-là il fut conduit à Cantorbery, & enfin dans la prison de Newgate, à Londres, d'où il trouva encore moyen de s'évader. * Salmonet, *Histoire des troubles de la grande Bretagne*.

EVANTHIS: nom de trois sçavans hommes. Le premier étoit de Milet, & Diogene Laërce en fait mention dans la vie du Philosophe Thalès. Le second étoit de Samos, & Plutarque l'allegue en parlant de Solon. Le dernier étoit natif de Cizyque, & S. Jerôme le nomme dans le second Livre contre Jovinien. Pline parle d'un Evanthis, *l. 8. c. 22.*

EVARIC, ou EVARIX, ERIC ou EVRIC, Roi des Goths en Espagne, étoit fils de *Theodoric* I. & frere de *Thorismond* & de *Theodoric* II. auquel il succeda l'an 466. après l'avoir fait mourir, selon le sentiment de quelques Auteurs. Il entra d'abord dans la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal, qu'il ravagea; puis il fit le même dégât dans la haute Espagne & dans la Navarre; ensuite il vint dans les Gaules, prit Arles & Marseille, & passa jusqu'en Auvergne, où il mit le siege devant Clermont. L'Empereur Anthemius implora le secours des Bretons; & leur Roi Reothime lui amena jusqu'à Bourges douze mille hommes qui furent défaits par Evaric. C'étoit un Prince emporté & sans Religion, quoiqu'attaché aux sentimens des Ariens. Il ravagea l'Auvergne, le Berry, la Touraine & la Provence, où il mourut à Arles en 484. ou 485. Son fils *Alaric* lui succeda. * Isidore & Idatius, *en sa Chron.* Sidonius Apollinaris, *l. 7. ep. 6. l. 8. ep. 9.* Gregoire de Tours, *l. 2. c. 25.*

EVARISTE succeda à saint Clement, Evêque de Rome, à la fin du second siecle. Le sentiment le plus commun des Auteurs anciens sur la durée de son Pontificat, est qu'elle a été de huit ou neuf ans. Il est mis dans les Martyrologes au rang des Martyrs qui ont souffert sous l'Empire d'Adrien, ce qui est insoûtenable. Toutes les autres circonstances de sa vie, qui se trouvent dans les Auteurs recens, n'ont aucune certitude; & les lettres qu'on lui attribuë sont certainement supposées. * Irenée, *l. 3. c. 3.* Optat Milev. *l. 2.* Eusebe, *l. 3. Hist. c. 34.* *Ancien Catalogue des Papes donné par Bucherius & par le Pere Mabillon.* Saint Epiphane, *heres.* 47. Saint Augustin, *epist.* 165. Platine. Baronius. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, trois premiers siecles.*

EVAX, Roi des Arabes, celebre Medecin, vivoit dans le I. siecle. Il écrivit un Traité des simples, qu'il dédia à l'Empereur Neron. On dit aussi qu'il avoit adressé à l'Empereur Tibere un Traité de la vertu des pierres precieuses. * Pline, *liv. 23. ch. 28.* Vossius, *de Philos. ch. 12. §. 9.*

EUBAGES, Prêtres des anciens Gaulois, devinoient les choses futures, faisoient profession particuliere de la Physique, & s'adonnoient à la connoissance des Astres. * Strabon, *l. 4.* Ammien Marcellin, *l. 15.* Dupleix, *Mem. des Gaul. l. 1. c. 16.*

EUBOE'E, Isle de l'Archipel, dite aujourd'hui *Negrepont*. On croit qu'elle fut arrachée par un coup de mer, du Continent de la Béotie, de laquelle elle n'est aujourd'hui separée que par un petit canal, qui est l'Euripe. On y voïoit autrefois deux puissantes villes, Caryste & Chalcis. * Strabon, *l. 10.* Cluvier, *Introd. Geogr. l. 4.* *Cherchez* NEGREPONT.

EUBOICUS, (Nicolas) Personnage très-docte dans les Langues Grecque & Latine, vivoit dans le XV siecle, & parut avec éclat au Concile de Florence. Il écrivit une Histoire Genealogique des Turcs, &c. * Vossius, *de Hist. Lat.* Sponde, *in Annal.*

EUBULE, jeune fille Athenienne, fut livrée avec Pasithée & Theopé ses sœurs, par leur propre pere, pour être immolées suivant l'ordre de l'Oracle, afin de faire cesser par leur mort une rude famine qui désoloit l'Attique. * Elien, *Histoire divers. l. 2. c. 8.* Cicero, *l. 3. de Nat. Deor.*

EUBULIDE (*Eubulides*) de Milet, Philosophe de la Secte des Megariens, sous la CV. Olympiade, vers l'an 360. avant J. C. fut disciple & successeur d'Euclide. Il inventa dans la Dialectique divers sophismes extraordinairement captieux & embarassans, ausquels il donnoit differens noms, comme le *menteur*, *l'electre*, *le trompeur*, *le voilé*, *le sorite*, *le cornu*, *le chauve*. Pour faire connoître, par exemple, ce que c'étoit que le menteur, on supposoit un homme qui disoit, *je mens*, & puis on argumentoit de telle maniere, que de ce qu'il disoit vrai, on concluoit qu'il mentoit, & de ce qu'il mentoit, on concluoit qu'il disoit vrai. *Si dicis te mentiri, verumque dicis, mentiris: Dicis autem te mentiri verumque dicis, mentiris igitur.* Pour embarasser davantage, on faisoit considerer que dans les raisonnemens semblables à celui-là quant à la forme, la conclusion étoit vraie: *comment oserez-vous rejetter la conclusion de celui ci*, disoit-on, *pendant que vous admettez celle des autres?* Il haïssoit fort Aristote, qu'il a repris en quantité de choses. Athenée fait mention des livres, qu'il avoit composez contre lui. Alexinus, Euphanthus, Apollonius, surnommé *Saturne*, furent ses disciples. * Ciceron. Diogene Laërce, *vie d'Euclide.* Athenée. Photius, *Cod.* 165.

EUBULIDE, Auteur Grec, écrivit la vie de Diogene *le Cynique*, & celle de Socrate, comme on le peut recüeillir de ce que Diogene Laërce dit en parlant de ces deux Philosophes.

EUBULIUS. *Cherchez* METHODIUS.

EUBULUS, Auteur Grec, écrivit une Histoire de Mithra, au rapport de S. Jerôme, *l. 11. cont. Jovinian.*

EUBULUS CETIUS, Poëte Comique, cité souvent par Athenée. Ce dernier vivoit sous la CI. Olympiade, vers l'an 376. avant J. C. selon Suidas.

EUBULUS, d'Alexandrie, Philosophe, disciple d'Euphanor, Maître de Ptolomée. Diogene Laërce en fait mention en la vie de Thimon, *au liv. 9.*

EUCARPIA, petite ville de la Phrygie, dans l'Asie Mineure, où les raisins étoient d'une si prodigieuse grandeur & grosseur qu'on en trouvoit quelquefois, dont on dit qu'il n'en falloit qu'un seul pour charger une charette. * Etienne de Byzance. Strabon, &c.

EUCHAR ou HOUCHAR. *Cherchez* HOUCHAR.

EUCHARISTIE: ce terme, qui signifie en general *action de grace*, est le nom du plus auguste Sacrement des Chrétiens, que JESUS-CHRIST a institué dans la derniere Cene, en distribuant à ses Apôtres du pain, & leur disant que ce pain étoit son Corps, & ce vin son Sang, & qu'ils fissent la même chose en memoire de lui. Depuis cette institution, les Chrétiens ont de tout temps celebré ce Mystere dans leurs assemblées, en benissant du pain & du vin, & en le distribuant aux assistans, comme étant devenu le Corps & le Sang de J. C par la consecration: de là vient le respect qu'ils ont eu pour l'Eucharistie, & l'adoration qu'ils lui ont renduë. Les Evêques & les Prêtres ont toûjours été les seuls qui consacroient l'Eucharistie: les Diacres la distribuoient autrefois aux assistans. Les Catechumenes & les Penitens n'assistoient point à la consecration de l'Eucharistie, & n'y participoient point. Jusqu'au XII. siecle les Fidéles la recevoient sous les deux especes du pain & du vin, tant dans l'Eglise Latine que

dans l'Eglise Grecque. Depuis l'usage s'est introduit dans l'Eglise Latine de ne la recevoir que sous une espece; mais l'Eglise Grecque a conservé l'ancien usage de la distribuer sous les deux especes. Le pain dont on se servoit autrefois, tant dans l'Eglise Latine que dans l'Eglise Grecque, étoit du pain levé. Il est encore en usage dans l'Eglise Grecque; mais dans l'Eglise Latine on ne se sert plus que du pain azyme. La presence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie, a été premierement attaquée par Jean Scot Erigene dans la IX. siecle, & ensuite par Berenger dans le XI. siecle. Berenger fut condamné dans plusieurs Conciles, & la doctrine de la présence réelle se trouva établie dans toutes les Eglises Catholiques d'Orient & d'Occident. Dans le XVI. siecle les Novateurs ont renouvellé l'heresie de Berenger; Luther & ses Sectateurs, en soûtenant que la substance du pain & du vin restoient avec le Corps & le Sang de Jesus-Christ; Zuingle, en enseignant que l'Eucharistie n'étoit que la figure du Corps & du Sang de Jesus-Christ, à laquelle on donnoit le nom des choses dont elle est la figure; & Calvin, en disant qu'elle renfermoit seulement la vertu du Corps & du Sang de Jesus-Christ. Ces erreurs contraires à la doctrine de l'ancienne Eglise & de toutes les Eglises du monde, ont été condamnées par les Catholiques, qui reconnoissent qu'en recevant l'Eucharistie, ils reçoivent le Corps & le Sang de Jesus-Christ; que quoi que les bons & les méchans les reçoivent réellement, il n'y a que ceux qui sont justes, qui en reçoivent le fruit & les graces qui y sont attachées. L'Eucharistie est encore considerée dans l'Eglise comme un Sacrifice que l'on offre à Dieu pour les vivans & pour les morts. *Voyez* les Theologiens & & les Controversistes sur l'article de l'Eucharistie.

EUCHER, (Saint) Evêque de Lyon, étoit un riche Senateur qui se renferma dans la solitude de Lerins, d'où il fut tiré pour être chargé du gouvernement de l'Eglise de Lyon, l'an 434. Il assista au premier Concile d'Orange, l'an 441. & mourut l'an 454. Il a composé un Livre de la Loüange du desert ou de la solitude, adressé à saint Hilaire; un Traité du mépris du monde; ces deux Traitez sont excellens, les suivans sont moindres; un Traité des Formules spirituelles adressé à Veranus; un Traité des Instructions sur l'Ecriture. Les Commentaires sur le livre de la Genese & sur les Rois ne sont point de lui, non plus que l'Histoire de la Passion de saint Maurice. Nous avons perdu un abregé qu'il avoit fait des œuvres de Cassien, & quelques autres Ouvrages touchant la Vie Monastique, dont Gennade fait mention; & des Homelies, dont parle S. Mammert: mais celles qui lui sont attribuées ne sont point de lui, non plus que d'Eusebe d'Emese, mais de differens Auteurs. * Gennade, *des Ecrivains Eccles. c. 63.* Salvien, *Ep. ad Salon.* Claudien Mammert, *l. 4. c. 9. de statu animæ.* Saint Hilaire, *Paneg. de S. Honor.* Sidoine Apollinaire, *l. 2. Ep. 3. & in car. Euchar.* Marcellin, *Chron.* Isidore, *cap. 5. de vir. illustr* Adon, *Chron.* Sigebert, *in cat. cap. 159.* Pierre Damien, *l. 5. Ep. 19.* Honoré d'Autun, *de lumin. Eccl. lib 2. cap. 62. & lib. 3. cap. 17.* Sixte de Sienne, *Biblioth.* Possevin; *Appar. sacr.* Baronius, *A. C. 441. n 5. 9. 12.* Trithéme, *au Cat.* Bellarmin, *des Ecr. Eccles.* Vossius, *des Hist. Lat. l. 2. c. 17.* Theophile Rainaud, *in Indic. de SS. Lugd.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p. 293. 294.* Le Mire, *in Auct. de Scr. Eccl. &c.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques V. siecle.*

EUCHER (Saint) Evêque du VI. siecle, qui a assisté aux Conciles d'Arles IV. en 524. de Carpentras en 527. au second Concile d'Orange de l'an 529. & à celui de Vaison, qui se tint six mois après, & dont S. Cyprien de Toulon fait mention dans la Vie de saint Cesaire d'Arles, est certainement different de celui dont il est parlé dans l'article précedent; mais il n'y a aucune preuve qu'il ait été Archevêque de Lyon, comme quelques Auteurs l'ont écrit, & il paroît au contraire que c'étoit un Evêque de la Province d'Arles; cependant on a confondu mal-à-propos la vie de l'un avec celle de l'autre, & l'on a attribué à celui-ci plusieurs choses qui ne conviennent qu'au premier. * S. Cyprien. *Vie de S. Cesaire apud* Mabill. *secul. 1. Les souscriptions des Conciles d'Arles, de Carpentras, d'Orange & de Vaison* Theophile Raynaud, *dans son Catalogue des Saints de Lyon.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Chifflet, *Paulinus illustratus.*

EUCHER, (Saint) Evêque d'Orleans, vivoit dans le VIII. siecle. Il étoit né à Orleans d'une famille distinguée. Après avoir passé ses premieres années à Orleans, il se fit Religieux dans le Monastere de Jumieges l'an 714. il en fut tiré l'an 721. pour être Evêque d'Orleans. Etant dans la suite accusé auprès de Charles-Martel, de s'être opposé à la concession que ce Prince faisoit des biens Ecclesiastiques à des Laïques, il fut envoyé en exil à Cologne, & de là transferé dans le païs de Hasbain. Eucher y choisit pour demeure le Monastere de saint Tron, où il mourut l'an 743. ou, selon d'autres, l'an 748. On fait sa fête au 21. Fevrier. * Sa Vie écrite par un Anonyme d'Orleans, donnée par Bollandus, & par le Pere Mabillon. Baillet, *Vies des Saints. Février.*

EUCHERIUS, fils de Stilicon & de Serene, étoit Payen & ennemi des Chrétiens. Son pere ayant fait alliance avec les Barbares, & en ayant attiré grand nombre en Italie, le voulut élever à l'Empire, & déthrôner Honorius; mais la conspiration étant découverte, Stilicon fut tué à Ravenne, l'an 408. & Eucherius fut étranglé à Rome quelque temps après. * Zosime, *l. 5.* Marcellin, *en la Chron. Cherchez* Stilicon.

EUCHIR, est le nom de celui qu'on dit qui inventa la peinture dans la Grece. * De Piles, *Abregé de la vie des Peintres.*

EUCHITES, Heretiques, qui s'éleverent dans l'Eglise sur la fin du IV. siecle, avoient pour maxime, que la seule Oraison suffit pour être sauvé. Ils bâtissoient des maisons dans les places publiques, qu'ils appelloient *Adoratoires.* Ils disoient que le Baptême n'est pas necessaire au salut, rejettoient les Sacremens de Mariage & de l'Ordre, & suivoient les opinions des Messaliens. On les condamna dans le Concile d'Ephese en 431. * Saint Epiphane, *Her. 80.* Saint Augustin, *des Her. c. 57.* Prateole, *V. Echit.* Sandere, *Her. 18. Cherchez* Messaliens. *Voyez aussi* Psellus, *de Oper. Mag.* où il leur attribuë les erreurs des Manichéens & des Perses.

EUCHOLOGE. Ce mot est Grec, & signifie à la lettre, *discours de prieres*, d'εὐχή, *priere*, & λόγος, *discours.* En effet, c'est le nom d'un des principaux livres Grecs, où sont renfermées les prieres & les benedictions dont ils se servent dans l'administration des Sacremens, dans la collation des Ordres, & dans leurs Liturgies ou Messes. C'est proprement leur Rituel, & l'on y trouve tout ce qui appartient à leurs ceremonies. M. Simon a remarqué, dans quelques-uns de ses Ouvrages, qu'on fit à Rome sous le Pape Urbain VIII. une assemblée où se trouverent les plus considerables Theologiens de l'Europe, pour examiner cet Euchologe ou Rituel. Le P. Morin, qui y fut present, en fait aussi quelquefois mention, sur tout dans le livre des Ordinations. La plûpart des Theologiens se reglant sur le sentiment des Docteurs Scholastiques, voulurent qu'on reformât ce Rituel Grec sur celui de l'Eglise Romaine, comme s'il eut contenu quelques heresies, où plûtôt des choses qui rendoient nulle l'administration des Sacremens. Mais Holstenius, Leo Allatius, le Pere Morin & quelques autres, qui étoient sçavans dans cette matiere, s'opposerent à la condamnation de ce Rituel. Ils prouverent qu'il étoit conforme à la pratique de l'Eglise Grecque, avant le Schisme de Photius; & qu'ainsi on ne pouvoit le condamner, qu'on ne condamnât en même temps toute l'ancienne Eglise Orientale. Cet Euchologe a été imprimé plusieurs fois en Grec à Venise; l'on en trouve aussi commodément des exemplaires manuscrits dans les Bibliotheques; mais la meilleure édition, & la plus étenduë, est celle que le Pere Goar a publiée en Grec & en Latin à Paris, avec quelques augmentations, & d'excellentes Notes. *Voyez* Goar.

EUCINA, Ordre de Chevalerie, fut établi, selon quelques-uns, l'an 722. par Garcias Ximenez, Roi de Navarre. Sa devise, à ce que l'on dit, étoit une Croix rouge sur une chaîne, & c'étoit le plus ancien de tous; mais on doute s'il y avoit des Ordres de Chevalerie en ce temps-là. * Joseph Micheli.

EUCLIDE, natif de Megare, avoit été disciple de Socrate. Pour éluder l'Edit, qui défendoit aux Megariens de venir à Athenes sur peine de la vie, il y venoit de nuit en habit de femme, dans l'école de ce grand homme,

homme. Après la mort de Socrate, Platon & d'autres Philosophes qui étoient à Athenes, se retirerent vers lui à Megare, de peur d'être maltraitez des Tyrans qui gouvernoient Athenes; mais Euclide ne suivit point son maître; car au lieu de s'attacher principalement à la doctrine des mœurs, il se mit à rafiner sur les subtilitez de la Logique. Il fonda une Secte qui passa pour une branche, ou plûtôt pour une continuation de l'école de Xenophane, de Parmenide, & de Zenon d'Elée. Ceux qui suivirent sa methode de philosopher furent nommez Megariens, *Megarici*, & ensuite Disputeurs, & enfin Dialecticiens. On ne connoît gueres le détail de ses opinions, & il est assez difficile de comprendre quelque chose dans sa doctrine sur la nature du bien. Il le faisoit unique sous differens noms : on l'appelle, disoit-il, tantôt *Prudence*, tantôt *Dieu*, tantôt *Entendement*, & ainsi du reste. Il nioit tout ce qui étoit contraire à ce bien, disant qu'il n'existoit point. Il n'employoit que des conclusions dans ses disputes, & par là on peut juger de l'ardeur & de l'impetuosité qu'il y apportoit, n'y ayant rien qui soit plus capable d'embarasser & d'étourdir ceux qui soûtiennent une these, que la vehemence avec laquelle un Disputant entasse des conclusions l'une sur l'autre, *donc*, *donc*, *donc*. Il inspira ce caractere d'esprit à ses disciples. Ce fut une fureur de disputer. Eubulide, qui lui succeda, fut l'inventeur de divers Sophismes extraordinairement captieux & embarassans, dont on trouvera un exemple à l'article d'EUBULIDE. Alexinus, qui succeda à Eubulide, fut grand amateur de la dispute. Diodore, autre disciple d'Eubulide, s'entêta & s'infatua si fort de cette espece de combats, qu'il mourut de déplaisir, pour n'avoir pû resoudre sur le champ les questions de Dialectique que Stilpon lui avoit faites. Cette secte d'Euclide ne peut pas avoir beaucoup contribué à l'éclaircissement de la verité; car rien n'est plus propre à broüiller & à obscurcir les matieres, & à jetter des doutes dans l'esprit des auditeurs & des lecteurs, que l'application aux subtilitez & aux quintessences de la Logique, qui degenerent presque toûjours en chicanes, en opiniâtreté, en mauvaise foi, & en vanité de Sophiste. On ne sçait rien du systême de Physique de ces Philosophes: il n'y a gueres d'apparence que leur passion de rafiner les idées dialecticiennes, leur ait laissé ou l'envie, ou le loisir de travailler à l'explication des effets de la nature. On attribuë à Euclide six Dialogues, intitulez *Lamprias*, *Eschines*, *Phœnix*, *Criton*, *Alcibiade*, & de *l'Amour*. Eubulide fut son disciple & son successeur. Euclide florissoit sous la CXV. Olympiade, vers l'an 320 avant J. C. * Diogene Laërce, *en sa vie au liv.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 10. Strabon, *l.* 9. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702. *Cherchez* EUBULIDE.

EUCLIDE, Mathematicien, que quelques anciens Auteurs, comme Valere Maxime, &c. & entre les modernes, Gesner, &c. confondent avec le Philosophe de Megare, étoit d'Alexandrie, où il enseigna du temps de Ptolomée *Lagus*, sous la CXX. Olympiade, vers l'an 300. avant J. C. Il a écrit son Ouvrage des Elemens, que nous avons en quinze livres. Plusieurs Sçavans croyent que les deux derniers ne sont pas de lui, mais plûtôt d'Hypsicle d'Alexandrie, qui avoit écrit des Commentaires de Geometrie. * Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 12. Gesner, *en la Bibliotheque*. Cardan, *liv.* 16. *de subtil.* Vossius, *de Math. chap.* 10. 15. 16. 22. 26. *&c.*

EUCTEMON, Mathematicien, florissoit sous la LXXXVI. Olympiade, & 436. ans avant J. C. Il fut compagnon de Meton, travailla avec lui à ses observations solaires, & suivit son *Ennéadecateride*, c'est-à-dire, le cycle de dix-neuf années; par lequel il prétendoit ajuster le cours du soleil à celui de la lune, & faire que les années lunaires & solaires commençassent au même point. Depuis, ils observerent sous la premiere année de la LXXXVII. Olympiade, qui étoit la 432. avant J. C. & la 316. de Nabonassar, le Solstice d'Eté au 27. Juin. * Elien, *l.* 10. *c.* 7. *div. Hist.* Ptolomée, *l.* 3. *Almag.* Suidas. Vossius, *de Math. c.* 32. §. 11.

EUDAMIDAS, fils d'Archidamus & frere d'Agis, Roi de Lacedemone, succeda à son frere, qui fut tué dans le combat livré par Antipater, General d'armée d'Alexandre, aux troupes des Lacedemoniens, la premiere année de la CXIV. Olympiade, 324. ans avant J. C. Il eut un petit-fils de même nom, qui fut aussi Roi de Lacedemone. Il y a eu un autre Eudamidas Lacedemonien, frere de Phebidas, qui fut choisi par les Lacedemoniens pour être General des troupes dans la guerre qu'ils avoient contre les Olynthiens, l'an 3. de la XCIX. Olympiade.

EUDEME, Auteur Grec, composa l'Histoire de l'Astrologie, où il parle des choses inventées en cette science, & des Astrologues. Les Anciens ont souvent parlé de lui, & de quelques autres de son nom : ce que les curieux pourront voir dans la Bibliotheque de Simler, & dans Vossius, *l.* 3. *des Hist. Grecs*, *&c.* 31. *des Math.*

EUDEMON, Pelusiote, vivoit du temps de Julien *l'Apostat*, avec Libanius *le Rhetoricien*. Il composa plusieurs Poëmes sur ce qui appartient à la Grammaire, & à la Rhetorique. * Suidas.

EUDEMON JOANNES, (André) en François *Jean l'Heureux*, Jesuite, étoit de la Canée dans l'isle de Candie. Il étudia à Rome où il entra chez les Jesuites; puis enseigna chez eux la Philosophie; & ensuite la Theologie à Padouë. Le Pape Urbain VIII. l'honora de sa bienveillance, & voulut qu'il accompagnât comme Theologien le Cardinal Barberin son neveu, qu'il envoya Legat en France. Il ne fut pas plûtôt de retour à Rome, qu'il y mourut le 24. Decembre de l'année 1625. Le Pere Eudemon-Joannes composa divers Ouvrages. *Castigatio Lamberti Danai. De Antichristo Lib. III. Confutatio Anticotoni. Recitatio Exercitationum Casauboni*, *&c.* On le soupçonna d'avoir composé un Traité qui parut l'an 1625. à Paris sous le titre d'*Admonitio ad Regem Ludovicum XIII.* qui contenoit diverses choses contre l'Etat, & qui fut refuté par le Pere Garasse, aussi Jesuite, & depuis par Jerôme Ferrier, & condamné par le Parlement & par la Faculté de Theologie de Paris. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. Sec. XVII.* *&c.*

EUDES ou ODON, Duc d'Aquitaine dans le VIII. siecle, étoit, à ce qu'on croit, fils ou gendre de ce Loup, que les Gascons se choisirent pour Duc. Il y a neanmoins plus d'apparence qu'il étoit fils de Bertrand Duc d'Aquitaine, & frere puîné de S. Hubert. Quoi qu'il en soit, la grandeur de Charles *Martel* lui fit ombrage. Pour la diminuer il donna du secours au Roi Chilperic II. & à Rainfroy, Maire de Neustrie, qui furent défaits par Charles *Martel* près de Soissons, vers l'an 719. Quelque temps après, Eudes fit la paix avec *Martel*, & lui remit Chilperic, qu'il avoit emmené en Aquitaine. Depuis, sa conduite & son ambition attirerent encore les armes de Charles *Martel* dans son païs. Il en eut du chagrin; & pour s'en venger, il se ligua avec Munuza Sarrasin, Gouverneur des Provinces en deçà l'Ebre. Hischam, qui s'étoit alors revolté contre le Calife, lui donna sa fille *Lampagia* en mariage. Charles *Martel* averti de ces intrigues, fondit d'abord en Aquitaine, & la saccagea jusqu'à la Garonne. Dans le même temps Abderame ayant fait prisonnier Munuza avec sa nouvelle épouse, passa dans l'Aquitaine, & prit la ville de Bourdeaux. Quelques-uns disent, mais sans apparence, qu'il fut appellé par Eudes, lequel au contraire se joignit alors à Charles *Martel* contre les Sarrasins, & se trouva à la bataille de Tours. Il y eut depuis entre Charles & lui, une guerre qui ne finit que par la mort d'Eudes, arrivée l'an 735. ou 736. * Gregoire de Tours, *in Append. c.* 106. 107. Othon de Freisingen, *liv.* 5. *chap.* 16. Dupleix & Mezeray, *en Thierri de Chelles*

EUDES, Comte de Paris & Duc de France, étoit fils de Robert I. dit *le Fort*, & fut l'un des plus vaillans Princes de son temps. Il soûtint en 887. le siege de la ville de Paris, extrémement pressée par les Normands, & contraignit ces Barbares de se retirer. Quelque tems après il fut proclamé Roi de la France Occidentale, dans l'Assemblée de Compiegne, & fut sacré & couronné Roi au mois de Janvier de l'an 888. par Gautier Archevêque de Sens. L'année d'après il tailla en pieces près du bois de Montfaucon dix-neuf mille Normands, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Ensuite il poursuivit le reste de ces Barbares jusques sur la frontiere, contraignit le Roi Charles *le Simple* de se retirer dans la Neustrie, prit Laon; & en 892. fit couper la tête au

Comte Gautier, qui avoit osé en pleine assemblée tirer l'épée contre le Roi. Eudes mourut à la Fere en Picardie le 3. Janvier 898 & fut enterré à saint Denys. Il laissa de *Theodrade* son épouse, *Arnoul*, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine, & qui mourut apparemment avant son pere. * Aimoin, *l.* 5 *c.* 42. Flodoard, *in Chron.* Abbon, *de obsid. Parif.* Reginon, *in Chron.*

EUDES I. de ce nom, Duc de Bourgogne, surnommé *Borel*, étoit fils d'HENRI, petit-fils de ROBERT de France, & frere puiné d'*Hugues* I. Duc de Bourgogne. Ce dernier n'ayant point eu d'enfans d'*Ioland* de Nevers sa femme, morte en 1078. se fit Religieux de Cluni, & remit le Duché de Bourgogne à son frere Eudes I. Prince qui avoit beaucoup de courage & de pieté. Il fonda en 1098. l'Abbaïe de Cîteaux, à la priere de saint Robert Abbé de Molesme, fit le voïage de la Terre-Sainte en 1101. & mourut en Cilicie le 23. Mars de l'an 1103. Son corps fut porté à Cîteaux. Il avoit épousé *Mathilde*, qu'Olderic Vitalis nomme mal *Sybille*, fille aînée de *Guillaume* II. Comte de Bourgogne, dit *Tête Hardie*: & il en eut HUGUES II. Duc de Bourgogne; *Henri*, Religieux de Cîteaux, mort en 1130. *Alix* ou *Helene*, femme 1. de *Bertrand* Comte de Toulouse & de Tripoli, & 2. de *Guillaume* III. dit *Talvas*, Comte d'Alençon & du Perche; & *Fleurine*, qui se maria dans la Terre-Sainte, avec N. Prince de Philippes. * Du Chêne, *Histoire de Bourgogne*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

EUDES II. Duc de Bourgogne, étoit fils d'HUGUES II. surnommé *le Pacifique*, mort en 1141. & de *Mathilde*, fille de *Boson* I. Vicomte de Turenne. Il mourut lui-même au mois de Septembre de l'an 1162. & fut enterré à Cîteaux. De son épouse *Marie* de Champagne, fille de *Thibaud* IV. dit *le Grand*, il eut HUGUES III. qui lui succeda; *Mahaud*, femme de *Robert* IV. Comte d'Auvergne; & *Alix* mariée en premieres nôces, avec *Archambaud* de Bourbon VII. du nom, mort en 1169. & en secondes avec *Eudes* de Deols, Seigneur de Châteauroux, duquel étant veuve, elle se rendit Religieuse à Fontevrault, & mourut en 1201. * Du Chêne, *Hist. de Bourg.* Le P. Anselme, &c.

EUDES III. du nom, Duc de Bourgogne, étoit fils d'HUGUES III. mort en 1192 & de sa premiere femme *Alix* de Lorraine. Il employa les premieres années de son gouvernement en œuvres pieuses, & prit depuis les armes contre le Seigneur de Vergy, dont ensuite il épousa la fille. En 1201. les François qui s'étoient croisez pour le voyage d'outremer, perdirent Thibaud V. Comte Palatin de Champagne, qui étoit leur Chef, & prierent Eudes III. de prendre la conduite de l'armée; mais il s'en excusa. Depuis, en 1209. il se croisa contre les Albigeois. Il se signala l'an 1214. à la bataille de Bouvines, où il eut un cheval tué sous lui, & il y commanda l'avant-garde de l'armée du Roi Philippe Auguste. Il se croisa encore en 1218. & dans le temps qu'il se mettoit en campagne pour faire le voyage d'outre-mer, il mourut à Lyon le 6. du mois de Juillet. Ce Duc avoit fondé l'Hôpital du Saint Esprit au fauxbourg de Dijon, & fut enterré à Cîteaux. Il avoit épousé *Mahaud*, dite *Therese*, de Portugal, fille puînée d'*Alfonse* I. Roi de Portugal, & alors veuve de *Philippe* d'Alsace, Comte de Flandres; mais il en fut séparé, pour cause de parenté l'an 1195. & prit une seconde alliance en 1199. avec *Alix* de Vergy, fille d'*Hugues* Seigneur de Vergy. De ce second mariage il eut HUGUES IV. Duc de Bourgogne; *Jeanne*, mariée en 1222. avec *Raoul* de Luzignan II. du nom, Comte d'Eu; *Beatrix*, femme d'*Humbert* de Thoire, Seigneur de Villars en Bresse. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

EUDES IV. Duc & Comte Palatin de Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auxonne & de Châlon, Sire de Salins, Roi de Thessalonique, &c. étoit fils puîné de ROBERT II. & d'*Agnès* de France, & succeda à *Hugues* V. son frere, mort sans posterité en 1315. Le Roi Loüis *Hutin* mourut l'année d'après, & Eudes voulut faire donner la Couronne à Jeanne de France, Reine de Navarre, fille aînée de ce Roi; mais elle fut adjugée à Philippe *le Long*; & le Duc épousa en 1318. *Jeanne* de France, Comtesse d'Artois, fille de ce Roi. Après la mort de Philippe en 1321. Eudes eut encore quelques prétentions à la Couronne, qui devint le partage de Charles *le Bel*, frere des deux derniers Rois, auquel elle appartenoit de droit, selon la coûtume inviolable de France. Le Duc obtint le Comté d'Artois, à l'exclusion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont le Roger, & fut en grand credit sous le regne de Philippe *de Valois*, qu'il secourut contre les Anglois. Il fut Roi titulaire de Thessalonique, comme heritier de Loüis de Bourgogne son frere, mort sans posterité de *Mahaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* & d'*Isabelle* de Ville-Hardoüin, Princesse d'Achaïe, &c. Eudes ceda depuis en 1320. ses droits sur ces Etats à Loüis de Bourbon, Comte de Clermont, &c. Il fonda la Chartreuse de Beaune, & mourut à Sens l'an 1349. laissant de *Jeanne* de France son épouse, *Philippe* de Bourgogne, Comte d'Artois & de Boulogne, né en Novembre 1323. qui mourut d'une chûte de cheval au siege d'Aiguillon en Guyenne le 22. Septembre 1349. du vivant de son pere mort en 1340. & *Jean* mort jeune. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Paradin. Le P. Anselme, &c.

EUDES, appellé HENRI, Duc de Bourgogne, surnommé *le Grand* & *le Clerc*, étoit fils d'HUGUES l'Abbé, & frere d'*Hugues Capet* & d'*Othon*, qui épousa *Leudgarde* de Bourgogne. Après la mort de son frere Othon, il se rendit maître de la Bourgogne, épousa *Gerberge* sœur d'*Hugues* Evêque d'Auxerre; & n'ayant point d'enfant legitime, il adopta *Otte* ou *Othon-Guillaume*, Comte de Bourgogne, que Gerberge avoit eu d'un autre mariage. Il mourut au château de Poüilli sur Saône le 16. Octobre 1001. & fut enterré dans l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, qu'il avoit donnée à S. Majeul de Cluni, pour y mettre la reforme. *Ce Prince laissa un fils naturel*, Eudes *Vicomte de Beaune*. *Voyez* la Chronique de saint Benigne de Dijon, celle de Flodoard, l'Histoire des Evêques d'Auxerre, publiée par le P. Labbe, *T. I. Nov. Bibl. &c.*

EUDES I. de ce nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, dans le X. siecle, étoit fils de THIBAUD, dit *le Vieux* ou *le Tricheur*, & mourut en l'année 995. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Richard* I Duc de Normandie; 2. *Berthe*, fille de *Conrad* I. Roi de la haute Bourgogne. De celle-ci il eut entre plusieurs enfans *Thibaud* II. mort sans posterité; EUDES II. *Agnès*, &c.

EUDES II. dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, &c. défit en 1016. Foulques Nerra, Comte d'Anjou, au combat de Pontlevoy, & se rendit maître de Troyes & de Meaux après la mort du Comte Etienne de Vermandois son cousin. Le Roi Robert s'y opposa inutilement: Eudes le défit en trois occasions, & l'obligea de lui demander la paix. Depuis, il reçut en 1031. la ville de Sens, de Constance veuve du même Roi Robert, qui forma contre le Roi Henri I. son fils, une ligue, dont les suites ne pûrent nuire à ce Roi. Eudes prétendit au Royaume de la haute Bourgogne, après la mort de Raoul ou Rodolfe, surnommé *le Faineant*; mais poursuivant son droit par les armes, contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar par Gozzelin *le Grand*, Duc de la basse Lorraine, le 17. Septembre 1037. âgé d'environ 55. ans. Il avoit épousé en 1015. *Ermengarde*, fille de *Robert* I. Comte d'Auvergne; & il laissa *Thibauld* III. *Henri*, dit *Etienne*, Comte de Troyes; & *Berthe*. * Pithou. Sainte-Marthe, *Geneal. de France*. Belli, *Hist. de Champagne*. Le P. Anselme, *Grands Officiers de la Couronne*.

EUDISTES. C'est le nom qu'on donne à une Congregation de Prêtres Seculiers, institué par le Pere Eudes, qui étoit frere de Mezeray Historiographe de France. Le Pere Eudes avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en sortit pour établir sa Congregation. Il l'établit d'abord à Caën; & c'est de-là qu'elle s'est répanduë dans plusieurs Provinces de la France, mais sur tout en Normandie, comme à Roüen, à Lizieux, à Evreux, & à Coûtances. Leur institut est de former à l'Eglise des saints Prêtres & de bons Ecclesiastiques, dans les Seminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congregation de Jesus & de Marie. Le P. Eudes faisoit une profession particuliere de la devotion à la sainte Vierge. Les Eudistes n'ont point d'habits distinguez des Ecclesiastiques Seculiers. * *Memoires du Temps*.

EUDOXE, Historiographe de Rhodes. On ne sçait pas en quel temps il a vécu.

EUDOXE, Poëte Comique, de Sicile, fils d'Agathocle, remporta trois fois le prix des jeux de la ville, & cinq fois celui des Lenaïques.

EUDOXE de Gnide, fils d'Eschine, selon Eusebe, vivoit sous la XCVII. Olympiade, vers l'an 392. avant J. C. Il fut Astrologue, Geometre, Medecin & Legislateur, & apprit la Geometrie sous Archytas, & la Medecine sous Philiston de Sicile. Sotion, dans ses successions, dit qu'il fut aussi Auditeur de Platon. Il fit un voyage en Egypte, pour y consulter les Sçavans de ce païs-là; & à son retour, il fit des loix pour sa patrie, & composa plusieurs Ouvrages d'Astrologie, de Geometrie, & d'Histoire. On place sa mort vers la CVII. Olympiade, & l'an 352. avant J. C. * Diogene Laërce, *en sa vie au liv.* 8. Ciceron, *liv.* 2. *de Divinat.* Censorin, *de die Natal. c.* 18. Strabon, *liv.* 2. 9. 14. & 17. Suidas. Simler, *Biblioth.* Vossius, *des Historiens Grecs, liv.* 1. *c.* 6. *des Math. c.* 33.

EUDOXE, Arien, dans le IV. siecle, étoit fils, selon Philostorge, de saint Cesaire Martyr, d'Arabisse dans la petite Armenie; & avoit été disciple de saint Lucien Martyr, durant la persecution de Diocletien. Depuis, ayant suivi les erreurs d'Arius, il fut refusé par saint Eustathe, lorsqu'il voulut entrer dans l'état Ecclesiastique. Les Ariens lui donnerent l'Evêché de Germanicus, dans la Syrie Euphratesienne. Il se trouva au Concile d'Antioche en 341. au Concile de Sardique en 347. à celui de Sirmich en 351. & ailleurs. Theodoret en parle, comme d'un homme impie & voluptueux. En 358. il usurpa le Siege d'Antioche, & l'Empereur Constance publia qu'il n'avoit point eu de part à son élection. Cependant en 360. après le Concile de Seleucie tenu par les Semi-Ariens, ce Prince le fit Patriarche de Constantinople. Eudoxe baptisa l'Empereur Valens en 367. & lui fit promettre de défendre constamment les Ariens. Cet Heretique mourut l'an 370. ayant occupé le Siege de Constantinople 19. ans, selon Socrate, & 11. ou 12. selon Sozomene, & ayant persecuté l'Eglise avec une fureur implacable. * Nicephore, *l.* 8. *c.* 31. Socrate, *l.* 2. & 4. Baronius *A. C.* 311. 354. 359. 366. 370. Hermant, *Vie de saint Athanase & de saint Basile, &c.*

EUDOXIE, surnommée *Licinie*, femme de l'Empereur Arcadius, avoit été élevée chez le Consul Promotus. Son esprit & sa beauté engagerent Eutrope de la faire épouser à Arcadius pour contre-quarrer Ruffin, qui lui vouloit donner pour femme une de ses filles. Le Cardinal Baronius & quelques autres, trompez par le texte de Zosime, disent qu'Eudoxie étoit fille de Promotus. Philostorge la fait fille de Bauton, qui fut Consul avec Arcadius en 385. Eudoxie prit le parti de Theophile d'Alexandrie, contre saint Jean Chrysostome, & fit ensorte que ce Saint fut chassé par un Decret du Synode, tenu l'an 403. au Chêne, fauxbourg de Chalcedoine. On dit que les ennemis du Saint avoient fait accroire à l'Imperatrice, qu'il la nommoit *Jezabel*, dans ses Sermons, & l'avoient mis mal dans l'esprit de toutes les Dames de la Cour, parce qu'il prêchoit contre la vanité & le luxe. Eudoxie le fit pourtant rappeller de cet exil, & reçût avec civilité Porphyre, Evêque de Gaze, qui lui prédit qu'elle accoucheroit heureusement d'un fils. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, elle lui fit obtenir ce qu'il demandoit à la Cour, sur la destruction du temple des idoles de Gaze. Depuis, on dédia à Eudoxie une statuë que l'on mit dans la place, qui étoit devant la grande Eglise de Constantinople. En cette dédicace, on fit des jeux, & on representa des spectacles qui attirerent tout le peuple, & qui furent accompagnez de tant de bruit, que l'Office divin en fut interrompu. Saint Chrysostome s'en plaignit, & ses ennemis le rapporterent à l'Imperatrice, qui en témoigna un déplaisir extrême. Il n'y a pourtant pas d'apparence, comme quelques-uns l'ont écrit, que S. Chrysostome ait commencé alors un Sermon par ces paroles : *Herodias est encore furieuse, elle danse, elle demande encore une fois qu'on lui donne la tête de Jean dans un bassin.* Cela paroît peu du caractere de ce saint Prélat. Quoiqu'il en soit, Eudoxie s'unit de nouveau avec Theophile d'Alexandrie, contre Jean, qui fut exilé & traité le plus indignement du monde l'an 404. Le 30. Septembre suivant, il tomba dans Constantinople & aux environs un tel orage de grêle, que tout le terroir en fut ruiné. L'Imperatrice apprenant cette nouvelle, en eut une si grande frayeur, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & mourut elle-même le 6. Octobre. *Voïez* la Vie de saint Chrysostome, par Pallade, & par Hermant. *Voïez* encore Socrate, Sozomene, la Chronique de Prosper, celle de Marcellin, les Fastes Grecs, Theophanes, Cedrene, Eunapius, Zonare, Glicas, Baronius, Petau, *de doct. Temp. liv.* 11 *c.* 47.

EUDOXIE, ou plûtôt EUDOCIE, nommée ATHENAÏS, avant son baptême & son mariage, Imperatrice, étoit fille d'un Philosophe Athenien, nommé Leonce, & avoit été si bien instruite par son pere dans les belles Lettres, dans la Philosophie, & dans les Mathematiques, qu'il y avoit peu de personnes qui lui pûssent être comparées pour le sçavoir. En mourant ce Philosophe laissa pour tout bien à sa fille les richesses de l'esprit, croyant qu'elles pouvoient suffire pour faire sa fortune, & la désherita par son testament, pour donner tous ses biens à ses deux fils. Athenaïs se vint plaindre de cette injustice à Pulcherie, sœur de l'Empereur Theodose *le Jeune*; & cette Princesse lui trouva tant d'esprit & de sagesse, qu'elle l'adopta pour sa fille. Comme elle étoit Payenne, on la fit baptiser; & le Patriarche Atticus changea son nom d'Athenaïs, en celui d'Eudoxie. Depuis, Pulcherie fit en sorte que Theodose *le Jeune*, son frere, épousa cette sçavante fille l'an 421. L'union parfaite qui étoit entre la Princesse & l'Imperatrice, dura assez longtemps, jusqu'à ce que Chrysaphius Eunuque, Favori de l'Empereur, sema la zizanie entr'elles, puis entre Theodose & Eudoxie. L'Empereur se chagrina au sujet d'un fruit qu'il lui avoit donné, dont elle fit present à Paulin, & que ce dernier rapporta à ce Prince. Ce fruit fut une pomme de discorde. Quelque temps après, Eudoxie se retira dans la Palestine, où elle eut le malheur de tomber dans l'erreur d'Eutychès; mais Dieu lui fit la grace de revenir à la Foi de l'Eglise. Les lettres de saint Simeon Stylite, & les Conferences qu'elle eut avec l'Abbé Euthymius, la confirmerent dans la croyance orthodoxe. Cette Princesse mourut dans la Palestine, l'an 460. âgée de 67. ans, après en avoir passé onze à Jerusalem. * Les Anciens ont parlé avec éloge des Poësies de cette Princesse. Socrate témoigne qu'elle avoit fait un Poëme heroïque, touchant la victoire que l'Empereur son mari avoit remportée sur les Perses. Photius écrit qu'elle avoit mis les huit premiers livres de l'Ancien Testament en vers; il loüe beaucoup ce travail, & il ajoûte qu'on lui donnoit un rang considerable parmi les Poëmes heroïques, quoique les regles n'y fussent pas suivies, & qu'on n'y trouvât point les graces de l'art Poëtique, parce que la matiere & les veritez traitées dans son Ouvrage, ne lui donnoient pas la liberté d'user des fables, ni des autres ornemens dont les Poëtes ont coûtume d'égayer leurs productions; & parce qu'elle avoit été obligée de suivre son histoire mot à mot, pour n'en pas troubler le sens & la suite. Eudoxie avoit encore fait des Paraphrases poëtiques sur les propheties de Zacharie, de Daniel & de quelques autres Prophetes, au rapport du même Photius; mais ni lui, ni Socrate, ni aucun des anciens n'ont parlé des *Centons d'Homere* sur la Vie de JESUS-CHRIST, que nous avons encore aujourd'hui. Cet Ouvrage est attribué sans fondement à Eudoxie, & plusieurs Critiques conviennent qu'il est de *Pelage Patrice*, qui vivoit sous Zenon. * Socrate, *Histor. Ecclesiast. lib.* 7. *cap.* 22. Photius, *in Myriobibl. seu Biblioth. Cod.* 183. 184. *& ex iis.* Vossius, *de Poët. Græc. pag.* 78. & 80. Evagre. Nicephore. Cyrille, *en la vie d'Euthym* Baronius. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Latins, Tom. VI.*

EUDOXIE, fille de Theodose *le Jeune*, & d'Athenaïs ou Eudoxie, épousa l'an 437. l'Empereur Valentinien III. qui étoit venu à Constantinople le 29. Octobre. Depuis, pour accomplir un vœu que ce Prince avoit fait, elle alla visiter les saints lieux de Jerusalem, & y fit de magnifiques presens. Maxime, qui avoit fait mourir l'Empereur en 455. se mit lui-même sur le thrône, & épousa par force Eudoxie. L'Imperatrice pour s'en venger, appella Genseric, Roi des Vandales, en Italie, qui pilla Rome pendant quatorze jours, & emmena cette Princesse captive en Afrique, avec ses deux filles, Placidie & Eudoxie. Elle fut renvoyée avec sa fille Placidie

à Constantinople, à la priere des Empereurs Marcien & Leon. * Evagre. Theophane. Socrate. Histoire mêlée. Prosper. Idace. Marcellin. Cassiodore. Procope. Baronius, &c.

EUDOXIE, fille de l'Empereur Valentinien III. fut promise à Gaudence, fils d'Aëtius, & après la mort de son pere en 455. fut contrainte par l'usurpateur Maxime, d'épouser Palladius. Depuis, Genseric, Roi des Vandales, l'ayant emmenée captive en Afrique, avec sa mere & sa sœur, la donna pour femme à son fils Hunneric. Mais ne pouvant souffrir les persecutions de ce Prince Arien, elle lui laissa un fils nommé Ulderic, & s'enfuit à Jerusalem, où elle finit saintement ses jours. * Nicephore, *l.* 15. *c.* 12.

EUDOXIE, épousa l'Empereur Constantin *Ducas*, après qu'il lui eut fait promettre qu'elle ne se remarieroit jamais; mais elle ne tint pas sa promesse; car elle se remaria à Romain IV. surnommé *Diogene*. Michel, fils de Constantin, se fit depuis declarer Empereur l'an 1071. & mit sa mere dans un Monastere. * Zonare, *Chron.*

EUDOXIE, femme de l'Empereur Constantin *Copronyme*, & mere de la Princesse Anthuse.

EUDOXIE, femme de l'Empereur Heraclius fut couronnée le 5. Octobre 610. & mourut l'an 612.

EUDOXIENS, Heretiques sortis d'Eudoxe, Patriarche d'Antioche, & de Constantinople, dont nous avons parlé. Ils suivoient les mêmes erreurs que les Aëtiens, & les Eunomiens, soûtenant que le Fils n'étoit pas semblable de volonté à son pere, & qu'il avoit été fait de rien. * S. Epiphane, *her.* 76. Prateole, *V. Eudoxe.*

EVE, la premiere des femmes, fut ainsi nommée par Adam son mari le premier des hommes, Dieu la forma lui-même d'une des côtes d'Adam, & la lui donna pour femme & pour aide, en les benissant & leur ordonnant de multiplier le genre humain sur la terre. Le nom d'Eve signifie *la mere des vivans*, nom qui lui convient, puisqu'elle a été la mere de tous les hommes qui sont descendus d'Eve. Elle se laissa séduire par le Serpent, qui lui persuada de manger du fruit défendu: elle en donna à son mari, qui se laissa gagner par les sollicitations de cette femme. Après qu'ils eurent mangé de ce fruit, ils reconnurent leur misere, & Dieu punit en sa personne tout le sexe des femmes, en les condamnant à enfanter avec douleur, & à être sujettes à leurs maris. Elle fut chassée avec Adam du Paradis Terrestre. Elle eut depuis plusieurs enfans: Caïn, Abel & Seth, sont les seuls dont il soit parlé dans l'Ecriture. Les Rabbins ont bien conté des fables sur le sujet d'Eve, qui ne meritent pas que l'on y fasse attention, ceux qui voudront lire la plûpart de leurs ridicules & fabuleuses imaginations n'ont qu'à consulter le Dictionnaire de Bayle à l'article Eve. On ne sçait point combien Eve a vécu après avoir engendré Seth à l'âge de 130. ans; & ce que l'on dit qu'elle est morte l'an 940. du monde, dix ans après la mort de son mari, n'a aucun fondement. Les Peres de l'Eglise ont soûtenu contre Tatien, qu'Adam & Eve étoient sauvez. Les Grecs font leur fête au 19. Decembre. * Genes. *cap.* 3. *&* 4.

EVEILLON, (Jacques) Prêtre & Chanoine de l'Eglise d'Angers, a fait imprimer en 1651. un ample Traité des Excommunications & des Monitoires, dédié à Henri Arnaud, Evêque d'Angers. La fin qu'il se proposoit dans cet Ouvrage, étoit de refuter une erreur assez commune, que l'Excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave; mais il ne s'en tient pas là, & traite à fonds des Excommunications & des Monitoires en 39. chapitres, qui composent un volume *in quarto.* Cet Ouvrage est le plus ample que nous ayons sur cette matiere. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques XVII. siecle. Tome II.*

EVELTHON, Roi de Salamine dans l'isle de Chypre, remonta, après 60. ans d'interruption, sur le thrône de ses ancêtres. Pheretime, veuve de Battus, Roi de Cyrene dans la Libye, qui regnoit vers la XXXVII. Olympiade, & l'an 630. avant J. C. étant venuë le prier de lui donner du secours pour la rétablir sur son thrône, d'où ses sujets rebelles l'avoient chassée, avec son fils Archesilas, Evelthon lui presenta une quenoüille & un fuseau d'or, & lui dit que cela étoit plus à sa bienseance, qu'une armée. * Herodote, *liv.* 4.

EVENUS, Poëte Elegiaque, vivoit sous le XCI. Olympiade, vers l'an 416. avant J. C. & fut Précepteur de l'Historien Philiste. Nous avons encore deux épigrammes de lui. * Vossius, *de Poët. Grac.*

EVENUS I. de ce nom, douziéme Roi d'Ecosse, vivoit, à ce qu'on prétend, avant la naissance de J. C. & succeda à son cousin germain Durstus, bien que ce dernier, si l'on en veut croire les Historiens de cette nation, eut deux fils. Il secourut le Roi des Pictes, divisa son Royaume en diverses Jurisdictions, afin que la Justice fût mieux exercée, & regna heureusement pendant 19. ans. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

EVENUS II. Prince du Sang, & neveu de Fainan, succeda à Galles ou Gille, Roi, ou, selon d'autres Tyran, après Evenus I. & gouverna heureusement son Etat durant 17. ans. * Buchanan, *Histoire d'Ecosse.*

EVENUS III. fut Roi après Eder son pere, qui l'avoit été après Evenus II. Il étoit si vicieux, que, pour autoriser son libertinage, il ordonna par une loi expresse, qu'un homme pourroit avoir autant de femmes qu'il en pourroit nourrir; que les Rois auroient droit sur les femmes des Nobles; & que les Gentilshommes seroient maîtres des femmes du peuple. D'ailleurs il étoit cruel, avare & sanguinaire: de sorte que les Grands du Royaume s'étant soulevez contre lui, le mirent en prison, où il fut étranglé quelque temps après. Son regne ne fut que de 7. ans. Metellan, neveu d'Eder, lui succeda. * Buchanan & Du Chêne, *Histoire d'Ecosse.*

EVEPHENE, Philosophe Pythagoricien, ayant été condamné à la mort par Denys, Tyran de Syracuse, pour avoir détourné les Metapontins de son alliance, ne s'étonna point de cet Arrêt, & demanda seulement permission, avant que de mourir, d'aller en son païs pour marier une sœur, promettant de revenir dans peu de temps apporter sa tête. Le Tyran lui demanda quelle caution il pourroit donner; il offrit Eucrite, son ami, qui demeura en sa place, pour le terme de six mois, qu'Evephene avoit obtenu. On admira l'action d'Eucrite; mais on fut encore plus surpris du retour d'Evephene, qui se presenta à Denys le Tyran, au bout des six mois. Alors le Tyran charmé de la vertu de ces deux amis, non seulement leur rendit à tous deux la liberté, mais souhaita d'avoir part à leur amitié, & d'entrer comme troisiéme dans ce doux commerce. On rapporte la même chose de Damon, & de Pythias. * Polyen, *liv.* 5. *Stratagem.*

EVESQUE. Le nom d'Evêque vient du mot Grec *Ἐπίσκοπος*, qui signifie *Inspecteur*. Il se trouve quelquefois dans la version Grecque des Septante, d'où les Apôtres l'ont peut-être pris. Ce mot étoit fort en usage dans la Republique des Atheniens, & dans les autres villes de l'Asie. Le Scholiaste d'Aristophane remarque que ceux que les Atheniens envoyoient dans les villes de leur dépendance, pour avoir l'œil sur ce qui se passoit, & pour en prendre le soin, étoient appellez *Ἐπίσκοποι*, Evêques. Il paroît aussi par une Epitre de Ciceron à Atticus, que le nom d'*Episcopus*, ou Evêque, étoit en usage chez les Romains, & qu'il avoit eu lui-même cette qualité. Quelques-uns tirent l'origine des Evêques de ce qui se pratiquoit dans les Synagogues, & que les premiers Chrétiens ont imité. Ils disent que, comme dans chaque Synagogue il y avoit un Président ou Chef de Synagogue, de même dans les premieres assemblées des Chrétiens il y avoit un Chef, que quelques Peres ont nommé *Président*. Quoique le nom d'Evêques ait été dans le commencement de l'Eglise commun avec les Prêtres, les Evêques ont toûjours été neanmoins distinguez des Prêtres. Ils sont les successeurs des Apôtres; ils ont toûjours eu la principale autorité dans l'Eglise, quoiqu'ils ne fissent rien sans le conseil des Apôtres. Il y avoit un Evêque dans chaque ville, qui gouvernoit non seulement les Eglises de la ville, mais aussi celles de la campagne voisine. Dans l'antiquité, ils étoient élûs par le Clergé & par le peuple, & ordonnez par le Métropolitain & par les Evêques de la Province. Depuis, les Princes se sont mêlez de ces élections, & s'en sont peu à peu rendus maîtres. Autrefois les Evêques étoient les seuls Ministres ordinaires du Baptême solemnel & de la Pénitence publique. L'Ordination des Prêtres & des Diacres leur a toûjours été reservée, comme un droit qui dépend de leur caractere. En Occident ils ont aussi seuls eu droit de donner la Confirmation. Chez les Grecs les Prêtres administroient ce

Sacrement. La consécration des autels & celle du saint Chrême, ont encore été reservées aux Evêques, aussi-bien que la benediction des Abbez & des Abbesses. La jurisdiction des Evêques s'étend sur le Clergé, & sur le peuple de chaque Evêque dans son Diocese. Anciennement elle étoit toute spirituelle. Presentement ils ont outre leur jurisdiction spirituelle, une jurisdiction civile qu'ils font exercer par un Juge que l'on nomme Official. Les Evêques ont toûjours été les Juges de la doctrine & de la discipline de l'Eglise dans les Conciles, soit Provinciaux, soit Nationaux, soit Generaux. Quand ils rendoient dans leur Diocese des Jugemens contre des Clercs ou contre des Laïques, ceux qu'ils condamnoient pouvoient se pourvoir au Concile de la Province, qui avoit droit de réformer ces Jugemens. A present on appelle de la Sentence de l'Evêque ou de son Official, au Métropolitain ou à son Official. Les ornemens des Evêques sont, l'anneau, la crosse, la croix pastorale, & la mitre. * Le P. Morin, *de sacris Ordinationibus*. Le Pere Thomassin, *Discipline de l'Eglise*. En Italie le Pape donne tous les Evêchez. En France, depuis le Concordat, il les donne, mais sur la nomination du Roi. Les Rois d'Espagne, & quelques autres Princes y nomment aussi, par des Indults particuliers, que le Pape accorde pour la vie de chaque Prince. En Allemagne, les Elections se sont conservées, par le Concordat Germanique de 1448. * M. Fleury, *Institution au Droit Ecclesiastique, & Mœurs des Chrétiens*.

EVEQUE, dit en Latin *Episcopus*. *Voyez* EPISCOPUS.

EVERARD, Chartreux, dans le XV. siecle, est Auteur de plusieurs Ouvrages de pieté, dont Petreius a fait le dénombrement. * Petreius, *in Bibliotheca Carthusiana p. 89*.

EVERGETES, surnom, qui devint propre à plusieurs Princes, & qui signifie *Bienfaicteur*. Cette Epithete fut d'abord donnée par les Anciens à leurs Princes, pour quelques bienfaits insignes, envers les hommes ou les Dieux. Dans la suite, cet éloge d'Evergetes fut affecté par quelques-uns pour se distinguer de ceux qui portoient un même nom. Les Rois d'Egypte ont presque tous porté le nom de Ptolomée, avec des surnoms; & le troisiéme prit le surnom d'*Evergetes*, afin d'être distingué de son pere & de son ayeul. La raison de cela, dit S. Jerôme, fut que ce Prince ayant fait une expedition militaire en Syrie, & à Babylone, rapporta en Egypte, parmi les dépoüilles de ses ennemis, les vases sacrez & les idoles des Dieux, que Cambyse avoit emportez d'Egypte en Perse. A son exemple un de ses petit-fils, septiéme Roi d'Egypte, appellé par dérision *Phiscon*, c'est-à-dire, *Ventru*, & qui étoit le plus méchant de tous les Rois qui eussent regné en Egypte, voulut neanmoins être appellé *Evergetes* II. mais ceux d'Alexandrie l'appellerent au contraire *Kakergetes*, c'est-à-dire, *Malfaisant*, à cause de ses horribles cruautez. Les Rois de Syrie entr'autres ont fort affecté ce surnom. Lorsque les Romains se furent rendus maîtres de la Grece, les Grecs donnerent le même titre aux Empereurs; & dans plusieurs Medailles anciennes, on voit que le nom d'*Evergetes* est souvent donné aux Princes & aux Souverains. *Voyez* PTOLOME'E. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité*.

EVERHELME, ou EVERSHELME, fut d'abord Abbé d'Aumont dans le Hainaut, & ensuite de S. Pierre de Glandin *de Gand*. Il vivoit dans le XII. siecle du temps d'Henri III. dit *le Noir*, & écrivit la Vie de saint Popon, que Surius rapporte, *au 25. Janvier*. * Oudin, *Supplem. Script. Eccles*.

EVERSHOT, Bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Dorset, dans la contrée appellée Tollerford, à 106. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

EVERSIDEN, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François, étoit Anglois, & vivoit vers l'an 1136. Il écrivit un Traité de la description des temps, un des Rois & des Evêques Anglois, & quelques autres. * Pitseus, *de Script. Angl.* Simler, *Biblioth. Gesn.* Vossius, *des Hist. Lat. liv. 2. c. 65*.

EVERWIN, Moine Allemand, de la Congregation de Cluny, florissoit dans le XI. siecle, du temps de l'Empereur Conrad II. Il écrivit la Vie de saint Simon, que Surius rapporte sous le 1. jour de Juin. * *Voyez* aussi Trithéme, *in Chron. Hersang. A. C.* 1020.

EVESHAM. *Cherchez* ADAM & ELIE DE EVESHAM.

EVESHAM, ou EVESHOLM, Ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Worchester, qu'on appelle *Blakenburst*, avec un pont sur l'Avon. Elle passe pour la plus considerable du Comté après Worcester. Il y a deux ou trois paroisses. Il s'y fait un bon commerce, principalement en bas. Elle députe deux Membres au Parlement, & est gouvernée par un Maire. Elle est à 73. milles Anglois de Londres. La vallée à laquelle elle donne le nom, peut-être appellée pour sa fertilité en grains le grenier de toutes les contrées voisines. Jean Lord Somers, ci-devant Chancelier d'Angleterre, est Baron d'Evesham, & une personne distinguée par son sçavoir & par son merite. * *Diction. Anglois*.

EUFRATE. *Voyez* EUPHRATE.

EUGANE'ENS, anciens peuples des Alpes, entre le lac de Come & la riviere d'Adese, ou Etsch. Leurs villes étoient Castel-Nan, ou Non, Sarca, Civita sur l'Oglio, & puis Chiaveno, & Telina, dont la Valteline a pris son nom. Les plus renommez de ces peuples étoient les Saruneticns, qui demeuroient dans les vallées de Telina & Chiaveno, les Vennons, &c. D'autres Geographes les placent diversement. * Cluvier, *liv. 3. Intr. Geogr.* Briet, &c.

PAPES.

EUGENE I. de ce nom, Pape, étoit Romain, & fut intrus au Pontificat par l'Exarque Calliope, lors que l'Empereur Constantin, fils d'Heraclius, envoya en exil le Pape Martin I. l'an 653. mais après la mort de ce saint Pontife, le Clergé de Rome connoissant le merite d'Eugene, confirma son élection; & Eugene demeura sur le Siege Pontifical 2. ans, 8. mois & 8. jours, jusqu'au 2. Juin de l'an 658. Vitalien lui succeda. * Anastase, *en sa vie*. Baronius, *aux Ann.* &c.

EUGENE II. Romain, fut élû après la mort de Paschal I. Sa promotion causa du desordre, parce que quelques mécontens lui opposerent Zinzime. Ce trouble obligea l'Empereur Loüis d'envoyer son fils Lothaire en Italie, qui calma les esprits & donna la paix à l'Eglise. Eugene la gouverna avec assez de douceur, pendant 3. ans, 2. mois, & 23. jours, depuis le 19. Mai 824. jusqu'au 11. Août 827. qu'il mourut. On lui attribuë une lettre, écrite aprés la conference tenuë l'an 824. à Paris, au sujet des images. Les Actes de cette conference furent publiez à Francfort l'an 1596. Eugene II. eut pour successeur Valentin. * Baronius, *A. C.* 824. 825. 827. Platine & Ciacconius, *en sa vie*. Ceccius, *Vita & gesta Roman. Pontif.*

EUGENE III. nommé *Pierre Bernard*, natif de Pise, étoit Religieux de l'Ordre de Cîteaux, disciple de saint Bernard, & Abbé du Monastere de saint Anastase aux trois Fontaines, hors des murs de Rome. Il fut élû Pape le 25. ou 27. Février de l'an 1145. le jour même de la mort du Pape Luce II. Une sedition qui s'éleva à Rome, parce que le peuple vouloit lui faire confirmer la souveraineté des Sénateurs, l'obligea de sortir de la ville, avec les Cardinaux, & de se retirer au Monastere de Farfe, où il fut proclamé & consacré le 4. Mars suivant. Il revint à Rome après sa consecration, & y demeura quelque temps dans des maisons fortes; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il se retira à Viterbe. Il ne fut pas plûtôt parti, que Jordanès, qui avoit pris la qualité de Patrice, se rendit maître de Rome, fit piller les maisons des Cardinaux & des Seigneurs, qui ne voulurent pas se soûmettre à sa domination, bâtit divers châteaux dans Rome, & en fit même un de l'Eglise de S. Pierre. Eugene prononça anathême contre lui, & avec le secours de la milice de Tivoli, contraignit les Romains de faire la paix, d'abolir la dignité de Patrice, & de recevoir un Préfet & des Sénateurs, qu'il choisiroit pour gouverner en son nom. Cet accommodement étant fait, il revint à Rome, & y passa les fêtes de Noël; mais les Romains n'observant pas de bonne foi les conditions de paix, & & recommençant leur revolte, Eugene fut obligé de se sauver à Tivoli, d'où il se retira à Pise, & de là passa en France l'an 1147. Il y fut très-bien reçû du Roi Loüis, y tint divers Conciles pour la Croisade, & y demeura plus d'une année. Il repassa en Italie sur la fin de l'an 1148. & après avoir soûtenu plusieurs combats, il se rendit enfin

maître de l'Eglise de S. Pierre l'an 1150. Il mourut à Tivoli le huitiéme de Juillet de l'an 1152. Son corps fut apporté à Rome, & enterré dans l'Eglise de S. Pierre. Geofroy, Auteur de la vie de saint Bernard, assure qu'il fit grand nombre de miracles après sa mort. Nous avons des Epîtres, des Decrets, & des Constitutions de ce Pape. Quelques Auteurs disent que Gratien lui presenta son Recüeil des Canons, & qu'Eugene l'envoya à Paris, pour y enseigner le Droit; mais cela est dit sans preuve. Anastase IV. occupa le saint Siege après lui. * *Consultez* saint Bernard, & Pierre de Cluny, *in Epist.* Othon de Frisinghen, *en la Chron.* Ptolomée de Lucques. Saint Antonin. Volaterran. Onuphre. Genebrard. Platine. Ciaconius. Baronius. Henriquez, *in fasc* Manriquez, *in Annal.* Charles de Visch, *Biblioth. Cister.* Loüis Jacob, *Biblioth Pontif. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XII. siecle.*

EUGENE IV. Venitien, nommé *Gabriel Condolmerio*, étoit fils d'Angelo Condolmerio, d'une famille roturiere de Venise. Il fut Chanoine de la Congregation de saint Georges *in Alga*, puis Evêque de Sienne, & Cardinal en 1408. Il se trouva au Concile de Constance, fut Legat dans la Marche d'Ancone, & succeda le 3. jour de Mars de l'an 1431. à Martin V. Le Concile de Bâle fut ouvert cette même année, & il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre ce Pape, & les Peres de cette Assemblée. Eugene fut neanmoins obligé de confirmer le Concile; mais après la mort de l'Empereur Sigismond, qui seul pouvoit maintenir l'intelligence entre le Concile & le Pape, ils se broüillerent si fort, qu'Eugene declara le même Concile dissous, & en assembla un à Ferrare l'an 1437. D'autre côté, les Prélats de Bâle l'ayant plusieurs fois sommé, mais inutilement, de se trouver au Concile, le déposerent en 1439. & élûrent Amedée VIII. Duc de Savoye, sous le nom de Felix V. Alors, Eugene transfera le Concile de Ferrare, où étoit la peste, à Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Eglise Latine, & où l'Empereur Jean Paleologue assista, avec ses plus illustres Prélats. Là, les Grecs embrasserent la créance des Latins; & les Armeniens, avec les Ethiopiens, suivirent leur exemple. Le Pape fit une création de dix-sept Cardinaux, entre lesquels il y en avoit deux Grecs, Isidore, & Bessarion. En 1442. Eugene transfera encore le Concile de Florence à Rome; il y reçut les Ambassadeurs d'Ethiopie, & ceux des Maronites. Depuis, il entreprit de recouvrer les terres qu'il croyoit avoir été usurpées sur l'Eglise; mais il n'eut pas le temps d'executer ce dessein, & mourut âgé de 64. ans, le 23. Février de l'an 1447. & eut pour successeur Nicolas V. On dit qu'il n'étoit pas extrêmement sçavant: cependant il composa quelques Traitez, & entr'autres un contre les Hussites. Nous avons aussi des Epitres, & des Constitutions de sa façon. * Æneas Silvius, *Eur. c.* 58. Volaterran, *liv.* 22. Onuphre. Ciaconius. Genebrard, & Sponde, *A. C.* 1431. *n.* 4. 5. 1452. *& seq.* Loüis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Eugene commença son Pontificat par une action dont les suites lui furent très-funestes. Quelques particuliers lui dirent en confidence que Martin V. avoit amassé de grands thresors; sans approfondir la verité de ce fait, il crut trop aisément le faux rapport qu'on lui fit, & donna sur le champ un ordre d'arrêter Oddo Poccio Vice-Camerier de Martin. Quoiqu'il eût donné ordre à Etienne Colonna General de ses troupes de le prendre & de l'emmener sans scandale, les soldats pillerent la maison d'Oddo, & le traînerent ignominieusement de sa maison au Palais du Pape. Eugene reprit avec aigreur Colonna, lui fit tant de menaces, que Colonna épouventé se crut obligé de prendre la fuite, & de se retirer près du Prince de Palestrine, à qui il persuada de déposer le Pape. Ce Prince marcha droit vers Rome, s'empara de la porte Appia, & s'avança jusqu'à l'Eglise de S. Marc, où il fut obligé de se battre contre les troupes du Pape & les habitans de Rome. Le combat fut rude: plusieurs furent tuez de part & d'autre. Le Prince de Palestrine fut obligé de se retirer. Le Pape de son côté exerça toutes sortes d'hostilitez contre les Colonnes & contre leurs fauteurs. Une violente maladie l'obligea neanmoins à ne plus penser qu'à la paix, qu'il conclut en 1433. par la negociation d'Angelotto Fosco citoien. * Platina, *in Vita Eugenii IV.* Bayle, *Diction. Critique 2. édition.*

EVESQUES.

EUGENE, Evêque de Carthage, fut élevé à cette dignité l'an 480. ou 481. après une vacance de vingt-quatre années, sous le regne d'Hunneric, de qui l'Empereur Zenon obtint cette Ordination. Ce Prélat, d'un merite distingué, gouverna quelque temps cette Eglise en paix; mais Hunneric ayant fait publier un Edit en 483. par lequel il ordonna que tous les Evêques qui croyoient la consubstantialité du Verbe, eussent à se trouver à Carthage le 1. Février de l'année suivante, pour disputer avec les Evêques de sa Secte, sur la doctrine qu'il défendoit; les Catholiques representerent d'abord qu'ils ne pouvoient entrer dans cette dispute, sans la participation des Evêques d'Outremer. La Conference se tint neanmoins. Les préliminaires se passerent en contestations touchant le nom de Catholiques, que les Orthodoxes prenoient, & celui de Patriarche, que Cyrila, Chef des Evêques Ariens, usurpoit. Ensuite Eugene presenta une Confession de Foi, & offrit d'entrer en lice avec ses adversaires; mais Hunneric accabla les Orthodoxes par son autorité. Il chassa les Evêques Catholiques de la ville. Eugene fut exilé dans les deserts de la Province de Tripoli, & ne revint de son exil qu'après la mort d'Hunneric, arrivée à la fin de l'année 484. Il gouverna paisiblement son Eglise, sous le regne de Gondebaud. Mais le Roi Trasamond le chassa une seconde fois de Carthage, & l'envoya en exil dans les Gaules, où regnoit Alaric Roi des Visigoths. S. Eugene se retira à Albi, & y vécut le reste de ses jours en repos. Il mourut à Viance dans le territoire d'Albi le 6. Septembre de l'an 505. On a de lui quelques petits écrits pour la défense de la Foi orthodoxe; sçavoir, *Expositio fidei Catholicæ. Apologeticus pro fide. Altercatio cum Arianis, &c.* * Gennade, *de Script. c.* 97. Honoré d'Autun, *de lumin. Ecclef. lib.* 2. *c.* 96. Trithéme, *in Catal.* Baronius, *A. C.* 495. Le Mire, *in Auctar.* M. de Hauteserre, *Notes sur Gregoire de Tours.* M. Du Pin, *Préface d'Optat & Biblioth. des Aut. Eccles. V. siecle.*

EUGENE, Evêque de Tolede en Espagne, florissoit sous le regne de Chintile, qui mourut en 640. de Tulca ou Tulgas, & de Chindaswinthe, qui monta sur le Thrône l'an 642. Il se trouva aux V. VI. & VII. Conciles de Tolede, tenus sous l'Ere Espagnole 674. 676. & 684. c'est-à-dire en 636. 638. & 646. de J. C. Eugene sçavoit assez bien cette partie des Mathematiques, qui regarde le cours des Astres. Il gouverna l'Eglise de Tolede pendant 11. ans, & mourut l'an 646.

EUGENE, dit *le Jeune*, lui succeda. Il avoit été Clerc de cette Eglise. Ayant été élû Evêque de Tolede après la mort d'Eugene I. il s'enfuit vers Saragosse pour y suivre la vie Monastique; mais il fut découvert, & emmené à Tolede par ordre du Prince, & ordonné Archevêque de cette ville en 646. il gouverna cette Eglise pendant l'espace d'onze années. Il présida aux VIII. IX. & X. Conciles de Tolede, tenus en 693. 695. & 696. de l'Ere d'Espagne; c'est-à-dire en 653. 655. & 656. de J. C. Ce Prélat composa divers Ouvrages; un Traité de la Trinité; deux livres d'Opuscules, un en vers & l'autre en prose, &c. Il corrigea aussi les Poësies de Draconce, que le P. Sirmond publia en 1619. à Paris, avec ces Opuscules du même Eugene *le Jeune*. Le style de cet Auteur n'est pas extrêmement poli; mais les pensées en sont fort justes, & il est rempli de sentimens tout-à-fait Chrétiens. * Ildelfonse, *de Script. Ecclef. c.* 13. *&* 14 Baronius, *in Not. ad Mart. Rom.* 13. *Novem.* Mariana, *l.* 6. *c.* 9. *Hist.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *Biblioth. Ecclef. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. VII. siecle.*

EMPEREURS.

EUGENE, homme de neant, qui avoit enseigné la Grammaire, fut salué Empereur par le Comte Arbogaste, Gaulois de naissance, après la mort du jeune Valentinien l'an 392. Il se declara pour le Paganisme, conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits Rois des Francs, & les Allemans, & ayant passé les Alpes, s'empara de Milan; enfin, il fut vaincu & tué le 6. Septembre 394. par l'armée de l'Empereur Theodose. * Le Comte Marcellin. Prosper. Idace, *en sa Chron.* Ruffin. Zozime. Orose, &c.

EUGENE, Capitaine, fut fait Empereur, du temps de Diocletien, vers l'an 290. par quelques troupes qui nettoyoient le port de Seleucie; & le même jour il fut tué dans Antioche, comme il vouloit se rendre maître du palais de cette ville.

ROIS D'ECOSSE.

EUGENE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dans le IV. siecle, succeda à Fotelmachus. Le Tyran Maxime, ou un autre de ce nom, qui commandoit pour les Romains dans la Grand'Bretagne, voulut envahir l'Ecosse; mais ce Prince le repoussa, & périt depuis dans une seconde bataille en 383. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

EUGENE II. fils aîné de Fergus, lui succeda en 427. & fit alliance avec les Pictes contre les Bretons. De son temps, saint Germain d'Auxerre & saint Loup de Troyes, envoyez par le Clergé de France, s'opposerent à l'heresie de Pelage, qui troubloit l'isle. Aëtius donna du secours en 429. aux Bretons; & ce fut en cette occasion, que les Romains éleverent une muraille de gazon, & ensuite une de pierre, pour arrêter les Ecossois. Mais l'an 446. les Ecossois la renverserent, & les Bretons furent obligez de recourir aux Saxons, qui passerent dans la Grand'Bretagne en 449. On met en cette année la mort d'Eugene II. * Bede, *liv. 1. c. 20.* Du Chêne, &c.

EUGENE III. fils du Roi Congal I. ou de Gorane, succeda à son pere, qu'on avoit assassiné en 535. Les Grands du Royaume le supplierent de venger cette mort; & le peu de compte qu'il en fit, fit croire à quelques-uns qu'il y avoit eu part. Après avoir gouverné sagement le Royaume, & fait des courses dans les terres des Bretons, malgré les Traitez faits avec ses prédecesseurs, il mourut en 557. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

EUGENE IV. fils d'Aidan, succeda à Kenneth en 605. & regna, selon les maximes de la pieté, qu'il avoit apprise en l'école du saint homme, auprès de qui son pere l'avoit fait élever. On croit que saint Fiacre Hermite, qui mourut en France, étoit son fils. Vers l'an 615. il entra dans le Northumberland, & y fut défait par l'armée du Roi Edelfride. Il mourut après un regne de 15. ou 16. ans, vers l'an 620. ou 622. * Buchanan.

EUGENE V. Roi après Malduin en 688. s'opposa courageusement à Ecfrid de Northumberland, qui lui fit la guerre en renard & puis en lion. Après divers succès, Eugene le défit dans un combat, où il demeura sur la place, avec vingt mille Saxons, l'an 692. après un regne de 4. ans. * Buchanan, *liv.* 5.

EUGENE VI fils du Roi Ferquard II. succeda à Eugene V. en 692. & regna l'espace de 10. années, qu'il passa presque toûjours à faire la guerre aux Pictes. * Du Chêne, *liv.* 6.

EUGENE VII. fils d'Eugene VI. succeda l'an 704. à son frere Amberkeleth, tué dans une bataille. Il prit d'abord la conduite de l'armée; mais ne s'assurant pas beaucoup sur la fidelité des troupes, il fit la paix avec les Pictes, & épousa Spondane, fille de leur Roi Gernard. On dit qu'il fut assassiné dans son lit par deux Seigneurs Atholiens en 721. * Buchanan, *Hist. d'Ecosse.*

EUGENE VIII. fils de Mordacus, monta sur le Thrône après Etwin ou Etfin en 761. & poursuivit un rebelle nommé Donald, qu'il défit en deux rencontres. Ensuite il poliça son Royaume, & confirma les alliances que ses prédecesseurs avoient faites avec les Princes voisins; mais dans la suite, entraîné par une lâche oisiveté, il se plongea dans toutes sortes de crimes: ce qui donna tant d'horreur aux Grands du Royaume, qu'ils le firent tuer vers l'an 764. * Buchanan, *Hist.* Du Chêne, *liv.* 6.

EUGENIE, (sainte) de Philippe, Noble Romain, Intendant d'Egypte & d'Alexandrie sous les Empereurs Commode & Severe, quitta ses parens pour embrasser le Christianisme. Afin de se mieux cacher, elle déguisa son sexe sous l'habit d'un homme, & eut ainsi la conduite de plusieurs Moines dans ce même païs. Depuis, elle fut reconnuë & menée à Rome, où aïant porté plusieurs personnes à se convertir à JESUS-CHRIST, elle reçut enfin avec son pere la couronne du martyre le 28. Decembre de l'an 108. * Eusebe, *liv. 6. c. 7.*

EUGIPPE, ou EGIPPE, Afriquain, vivoit du tems de saint Fulgence, qui lui écrivit quelques Epîtres. Cassiodore parle de cet Eugippe. Eugippe composa un Ouvrage en deux volumes, que nous avons de l'impression de Bâle de l'an 1542. & de Venise de 1543. Il est intitulé *Thresor* ou *Recüeil de saint Augustin*, & dedié à une Vierge nommée *Proba*. Dans la premiere partie de cet Ouvrage, il a recüeilli tout ce que saint Augustin avoit dit des difficultez de la Theologie; comme de l'Ame, du Sabbat, de la Charité, &c. Dans la seconde, il a ramassé tous les argumens dont se servoit ce Saint contre les Heretiques qu'il combattoit. * Sigebert, *de vir. illust. c.* 39. Cassiodore, *de divin. lect. c.* 23. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Labbe. Le Mire, &c.

EUGIPPE Abbé de Lucullano, près de Naples, dans le XVI. siecle vers l'an 625. avoit été disciple du Pape Gelase I. au rapport de saint Isidore de Seville. Il composa la Vie de S. Severin, que Surius rapporte sous le 8. jour de Janvier, & la dédia à Paschase, Diacre de l'Eglise de Rome: ce qu'on voit par l'Epître que Canisius a fait imprimer: il avoit aussi fait une Regle pour le Monastere de ce Saint. Vossius confond cet Abbé avec l'autre Eugippe qui étoit d'Afrique; mais il est plus vrai-semblable, qu'Eugippe dont parle Cassiodore, & celui-ci dont saint Isidore fait mention, sont differens; car quoique Sigebert de Gemblours, qui fait mention de l'Ouvrage du premier, le place à la fin du VI. siécle, il étoit neanmoins plus ancien, puisque Cassiodore en fait mention.* Canisius, *T. V. Antiq. Lect.* Vossius, *liv. de Hist. Lat. c.* 18. S. Isidore, *c.* 13. *de vir. illust. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques VI. siécle.*

EUHEMERE, d'Agrigente, selon Arnobe, ou de Messine, comme l'assure Plutarque & Lactance, fut très-bien auprès de Cassander, fils d'Antipater, & vivoit par consequent sous la CXVI. Olympiade, vers l'an 316. avant J. C. Il composa en Grec une Histoire des Dieux, qu'Ennius traduisit en Latin. Les Auteurs anciens l'alleguent très-souvent, & le mettent entre les Athées, parce que son Histoire faisoit voir clairement que les Dieux de la Grece avoient été des hommes. Il l'avoit recüeillie des plus anciennes inscriptions que l'on trouvoit dans leurs temples, & des plus anciens Historiens de la Grece. *Voiez* particulierement Lactance, *lib.* 1.* Ciceron, *liv. de nat. deor.* Varron, *liv.* 1. *Rust. c.* 48. Columella *liv.* 9. *de R.* 2. Strabon, *liv.* 1. Elien, *liv.* 2. *var. Hist. c.* 31. Pline, *liv.* 35. *c.* 22. Plutarque, *liv. de Isid. & Osir. &c.* Arnobius, *liv.* 4. Josephe, *liv.* 1. *cont. App.* Lactance, *liv.* 1. *c.* 11. *Inst.* Theophile d'Antioche, *liv.* 1. Minutius Felix, *in Octav.* Ange Politien, *in Miscel. c.* 34. *&c.*

EVI, un des premiers Princes des Madianites, qui fut tué avec plusieurs autres, dans la guerre que Dieu commanda à Moyse de faire à ces Infidelles, pour se venger des outrages que les Israëlites en avoient reçus, sur tout de ce que par leurs artifices ils les avoient portez à sacrifier aux Idoles. Phinées fils d'Eleazar fut le Chef de cette expedition, & se mit pour l'executer à la tête de mille hommes choisis de chaque Tribu. *Nom. XXXI.* 8.

EVIAN, petite Ville avec Bailliage. Elle est en Savoye dans le Duché de Chablais sur le Lac de Genéve, environ à dix lieuës de la ville de Genéve du côté du Levant.* Maty, *Diction.*

EVIL, Bourg considerable d'Angleterre avec Marché dans le Comté de Somerset, situé sur la riviere d'Evil, ou, Yeovil, & sur le grand chemin de Londres dans les Contrées Occidentales d'Angleterre. Ce Bourg s'accrut de la décadence d'Ilchester. Il est à 123. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

EVILMERODACH, Roi de Babylone, succeda à son pere Nabuchodonosor II. l'an 3442. du monde, & 562 avant J. C. La premiere action qu'il fit, montant sur le Thrône, ce fut de retirer le Roi Jechonias des fers. Il regna 23. ans, selon l'opinion de Torniel; & deux seulement, selon le P. Petau, & Usserius que nous suivons. Quelques Auteurs croïent qu'Evilmerodach n'étoit que frere de Nabuchodonosor; mais les plus surs conviennent qu'il fut son fils. Il fut dépoüillé du sceptre, & fut tué par son beau-frere *Nериglissor*. * Berose, *liv.* 3. *Chald. Hist.* raporté par Josephe, *liv.* 1. *cont. App. & l.* 10. *Antiqq. Jud. c.* 12. Eusebe, *l.* 9. *de Præpar. Evang. c.* 4. S. Jerôme & Theodoret, *sur Daniel, c.* 5. Sulpice Severe, *liv.* 2. Bede, *de Sex. Ætat. Mund.* Petau, *liv.* 10. *Doct. temp. c.* 7. Torniel, *A. M.* 3472. *n.* 4. & 3494. *n.* 10. Salian. Sponde, &c. Usser. *in Annal.*

EVIRATE. *Cherchez* MOSCHUS.

EVISSE, ou YVIÇA, *Ebusus*, Isle de la mer Mediter-

ranée, sur les côtes d'Espagne, est une des isles Pithyuses des Anciens, & est située entre la pointe du cap ou Cabo Martin, dans le Roïaume de Valence, qu'elle a au Couchant; & l'isle de Majorque, qu'elle a à l'Orient. Elle a la petite isle de Formentera au Midi; & a de ce côté-là l. bourg d'Yviça avec un port; & de l'autre saint Hilario. Cette isle est au Roi d'Espagne.* Strabon, Pline, Tite-Live, & les Auteurs de l'Histoire d'Espagne en font mention.

EVITERNE, Divinité à laquelle les Anciens immoloient des bœufs roux, selon Pline. On nommoit de même Eviternes, ou Evintegres, les Dieux que Platon croïoit les seuls veritables, sans matiere, sans commencement & sans fin. Cela signifie, qu'ils étoient immortels & inalterables, comme l'explique Apulée, en parlant *du Demon de Socrate.*

EULALIUS, Patriarche d'Antioche, étoit Arien. Il fut mis sur ce Siege, l'an 331. car Eustathe aïant été déposé l'an 330. dans un Concile tenu à Antioche par les Eusebiens, Paulin de Tyr, qui fut ordonné en sa place, ne tint le Siege que six mois, & Eulale lui succeda en 331. Il ne fut qu'une année sur ce Siege, & eut pour successeur Euphrone.* Saint Jerôme, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 348.

EULALIUS, Antipape, Archidiacre de l'Eglise de Rome, fut opposé à Boniface I. l'an 418. Symmaque Préfet de la ville, qui le favorisoit, écrivit en sa faveur à l'Empereur Honorius, qui envoïa un Rescript pour le maintenir; mais le Clergé aïant fait sçavoir à l'Empereur l'élection de Boniface, Honorius les fit venir tous deux à Ravenne avec plusieurs Ecclesiastiques, pour juger de cette affaire. Cependant il leur défendit à l'un & à l'autre d'aller à Rome. Eulalius contre cette défense s'y rendit, & excita une sédition. Alors l'Empereur ordonna au Préfet de le chasser: ce qui fut executé.* Anastase, *en Boniface* I. Baronius, *A. C.* 418.

EULALIUS, Comte d'Auvergne, dans le VI. siécle, fut accusé d'avoir fait étrangler sa mere; & méprisant *Tetradie* qu'il avoit épousée, il entretint un commerce illegitime avec ses servantes. Tetradie, ne pouvant plus souffrir ses mauvais traitemens, emporta ce qu'elle put, & se retira chez *Dizier* qui l'épousa; Eulalius se maria avec une fille, qu'il avoit enlevée d'un Monastere de Lyon. Après la mort de Dizier, le Comte demanda à sa femme ce qu'elle avoit emporté de chez soi. Pour terminer ces differends, les Evêques s'assemblerent environ l'an 590. sur les confins du Rouergue & de l'Auvergne, & plusieurs personnes de qualité avec eux. Tetradie fut obligée de rendre à son mari le quadruple de ce qu'elle avoit pris; & les enfans qu'elle avoit eus de Dizier furent declarez illegitimes.* Gregoire de Tours, *liv.* 10. *c.* 8

EULOGE, Patriarche d'Alexandrie, illustre par sa science & sa pieté, succeda l'an 581. à Jean IV. Il eut le bonheur de chasser les Heretiques Acephales de son Eglise, & en avertit saint Gregoire, qui étoit alors Pape, par un Député qu'il lui envoïa exprès. Depuis, il voulut encore avoir l'approbation de ce Pape, pour un Ouvrage qu'il avoit fait contre les Agnoïtes. Ce ne fut pas le seul qu'Euloge composa contre les Heretiques; car Photius fait mention de six livres contre les Novatiens; d'un contre Severe & Timothée pour la défense de la lettre de saint Leon; d'un contre Theodose & Severe Heretiques Acephales; d'une Oraison contre les Caïnites & les Theodosiens; & d'onze autres Oraisons sur divers sujets. On dit qu'Euloge mourut l'an 608.* Saint Gregoire, *l.* 9. *Ep.* 30. *l.* 8. *Ep.* 22. Nicephore, *en la Chron.* Evagre, *l.* 5. *c.* 16. Photius, *Cod.* 182. 208. 225. 226. 227. 230. 280. Baronius, *A. C.* 581. 600. 608. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. VI. siécle.*

EULOGE de Cordouë, Martyr, vivoit dans le IX. siecle, du tems de la persecution des Sarrasins, & donna sa vie pour la défense de la Foi. Il étoit d'une ancienne famille Chrétienne de Cordouë; il entra fort jeune dans la Communauté des Ecclesiastiques de saint Zoïle, & ensuite dans le Monastere de Cutelar, sous la conduite de l'Abbé Sperendieu, où il contracta amitié avec Alvarus. Il fit un voïage dans la Navarre, vers l'an 844. & revint ensuite à Cordouë. L'an 850. sous le Regne d'Abderame, il fut mis en prison avec quelques autres Chrétiens pour la Religion, & en sortit quelque tems après. Il continua d'exhorter les Chrétiens à souffrir courageusement pour la Foi. Aïant caché une fille Chrétienne nommée Leocritie, que ses parens Mahometans vouloient faire apostasier, il fut arrêté avec elle; ils furent condamnez l'un & l'autre à avoir la tête tranchée, l'an 859. On fait la fête de saint Euloge le 11. de Mars. Sa Vie a été écrite par Alvarus son ami. Ambroise Moralès a fait imprimer ses Oeuvres, qui furent depuis mises dans le IV. volume du Recüeil des Auteurs Espagnols, sous le titre *d'Hispania Illustrata*, puis dans la Bibliotheque des Peres. Elles contiennent premierement trois Livres des Martyrs, qu'il intitula *Memoriale Sanctorum*; 2. une Apologie pour les Martyrs, contre ceux qui disoient qu'ils nuisoient plus qu'ils ne profitoient à l'Espagne; 3. Exhortation au martyre; 4. quelques Epîtres Morales.* Ambrosius Moralès, *in not. ad Eulog.* Bellarmin, *des Ecriv. Ecclef.* Baronius, *A. C.* 851. 852. 859. Vossius, *des Hist. Lat. liv.* 3. *c.* 4. *IV. part.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

☞ Quelques Auteurs ont crû que cet Euloge n'est pas le même qui a écrit les Vies des Saints, de Georges Diacre, d'Aurele, de Felix, de Natalie & de Liliose, que Surius rapporte sous le 27. jour d'Août. Cependant on convient aujourd'hui que c'est le même, & que ces Saints souffrirent l'an 852. & non pas l'an 725. sous Leon Isaurique, Empereur, *Brise-Image*, comme d'autres l'ont pensé. Vossius fait après Baronius cette remarque, au lieu que celui que nous avons cité, avoit suivi l'autre opinion des deux Euloges.* Andr. Schottus, *Biblioth. Hisp.* Vossius, *de Hist. Lat. lib.* 2. *c.* 27. *p.* 257. Le Mire, &c.

EULOGIE, (*Eulogia*) sœur aînée de l'Empereur Michel *Paleologue*, aimoit extrêmement son frere, & en étoit aussi fort aimée, parce qu'elle avoit eu très-grand soin de lui durant son enfance. On dit qu'elle lui avoit prédit l'Empire d'une maniere assez surprenante; car aïant tout emploïé pour l'endormir, lorsqu'il étoit encore au berceau, elle s'avisa, après plusieurs chansons, d'en chanter une qui commençoit par ces paroles: *Courage, Empereur de Constantinople; tu y feras ton entrée par la Porte-Dorée, & l'on t'y verra faire des merveilles*; & alors cet enfant s'appaisa tout à coup. Elle se servit depuis de ce même chant pour l'endormir tout doucement: ce qui lui réüssit toûjours. Lorsque Michel fut plus âgé, elle lui raconta ce fait; & ce présage s'étant trouvé heureusement accompli, l'Empereur eut pour elle toute l'estime & toute l'affection imaginable. Il lui communiqua les affaires les plus importantes, & lui donna toute sorte de pouvoir sur son esprit: de sorte que, pour obtenir des graces, il falloit aller à la sœur du Prince. Au reste, elle avoit de l'esprit infiniment, une humeur douce, & des manieres engageantes; mais son attachement pour le Schisme contre l'Eglise Romaine, la fit donner dans de grandes extrêmitez; car aïant connu que l'Empereur traitoit de bonne foi avec le Pape, & qu'il étoit resolu de se soûmettre à l'Eglise Romaine, elle rompit ouvertement avec ce Prince son frere, & fit gloire de proteger les Schismatiques. Dans ce dessein, elle s'unit avec la Princesse *Marie*, sa fille, femme de *Constantin*, Prince des Bulgares, pour exciter quelque rebellion dans l'Empire. Il y avoit des Moines Schismatiques, qui entretenoient un commerce secret entre ces deux Princesses; & leur intrigue alla si avant, que la Princesse Marie fit prendre les armes à Constantin son mari, contre l'Empereur, & envoïa des Emissaires jusques dans la Palestine, pour attirer à son parti le Patriarche de Jerusalem; elle en députa même jusqu'en Egypte, vers le Soudan de Babylone, pour le solliciter à faire la guerre à Michel Paleologue. Le Patriarche de Jerusalem se laissa persuader: mais ceux d'Alexandrie & d'Antioche suivirent l'exemple de celui de Constantinople. Pour le Soudan d'Egypte, il ne voulut point accepter cette proposition, & renvoïa ces Moines revoltez, sans réponse.* Pachymere, *liv.* 6. *c.* 3. L. Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs, liv.* 4.

EULOGIE: nom que les Grecs ont donné à la sainte Eucharistie: il signifie benediction, & étoit emploïé pour designer ce Sacrement, parce que JESUS-CHRIST benit le pain & le vin, lorsqu'il l'institua. On appella ensuite Eulogies, les pains que l'on benissoit, pour donner à ceux qui ne pourroient pas communier les Fêtes & les Dimanches, & que l'on distribuoit après la Liturgie ou Messe. On donna le nom d'Eulogies aux pains-benits, que les Evêques & les Prêtres s'envoïoient les uns aux autres, pour entretenir

entretenir la charité fraternelle. On appella encore Eulogies, les presens que l'on faisoit par amitié ou par honneur, ou même par obligation & par devoir.* Du Cange. *Glossar. Latinit.*

EULOGIUS ou ECLOGIUS, (Q.) surnommé Vitellius, parce qu'il étoit affranchi de Q. Vitellius, Questeur d'Auguste, fit la genealogie de la famille de son Maître. Suetone en parle en ces termes: *Il y avoit un petit Livre de Q. Eulogius à Q. Vitellius Questeur d'Auguste, dans lequel il se trouve que les Vitelliens sont descendus de Faunus, Roi des Aborigenes, &c.* * Suetone, *en la vie de Vitellius c.* 1.

EUMACHIUS, de Naples, Historien, qui écrivit ce qui s'étoit passé du tems d'Annibal. Athenée le cite; & quelques-uns croïent qu'il est le même que cet EUMACHUS, qui est allegué par Phlegon. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Phlegon, *de re mirab. cap.* 18. Pline, *au l.* 4. Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 3. *p.* 366.

EUMATHIUS, Auteur Grec, auquel quelques manuscrits attribuënt le livre des amours d'Ismene & d'Ismenie, que d'autres ont crû être d'Eustathius de Thessalonique. * Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 4. *c.* 19.

EUMELE, *Eumelus*, excellent Musicien d'Elide, qui ravit chacun en admiration aux Jeux Pythiques, de sorte qu'il fut proclamé victorieux, quoiqu'il fût fort-mal vêtu, & qu'il n'eût qu'une Lyre à l'antique. * Antiq. *Grec & Rom.*

EUMELUS, de Corinthe, fils d'Amphilycus, vivoit sous la IX. Olympiade, l'an 10. de Rome. Il écrivit en vers l'Histoire de sa patrie, & donna au public plusieurs autres pieces qui sont citées par les anciens Auteurs. On trouve entre ses Poëmes, la Bugonie & l'Europe. * Pausanias, *in Corinth.* Athenée, *liv.* 7. Varron, *lib.* 2. *de Re Rust. c.* 5. Saint Jerôme, *en sa Chron.* Saint Cyrille, *liv. cont. Jul.* L. Giraldi, *Dial.* 3. *Hist. Poët.* Vossius, *des Hist. Grecs, liv.* 1. *c.* 1. *liv.* 4. *c.* 1. *des Poët. c.* 3. *&c. Voiez* AMPHYLIQUE.

EUMENE, natif de Cardie, ou Cardiopolis, ville de la Chersonese de Thrace, & l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*, étoit né de parens fort pauvres, & fils d'un Voiturier, selon Duris Historien allegué par Plutarque. Il servit dans les armées d'Alexandre *le Grand*, qui lui fit épouser la sœur de Barsine, l'une de ses femmes. Après la mort d'Alexandre, la 4. année de la CXIII. Olympiade, & 325. ans avant J. C. Eumene eut en partage la Cappadoce & la Paphlagonie, où Leonatus & Antigonus devoient l'établir, selon l'ordre qu'en avoit donné Perdiccas. Antigonus refusa d'obéïr à cet ordre; & Leonatus n'aïant pû faire entrer Eumene dans ses desseins, après lui en avoir confié le secret, resolut de le tuer. Eumene se sauva, accompagné de trois cens Cavaliers, & de deux cens Gardes, & emporta avec lui jusques à cinq mille talens en or & en argent. Il se refugia près de Perdiccas, qui l'admit dans sa confidence la plus étroite, qui le laissa disposer de la Cappadoce, après la défaite d'Ariarathe, & qui ajoûta à son Gouvernement la Carie, la Lycie, la Phrygie, & cette partie de l'Asie mineure, renfermée entre le mont Taurus, & l'Hellespont. Eumene eut aussi le commandement de l'armée de Perdiccas contre Craterus & Antipater, défit Neoptoleme, qui s'étoit soulevé, & dix jours après le tua de sa main, dans la bataille où les deux premiers furent vaincus. Lorsque Perdiccas eut été tué en Egypte, Eumene fut declaré ennemi public de la Macedoine par les intrigues d'Antigonus & de Seleucus, & soûtint la guerre contre eux. Il fut vaincu à Orcynie en Cappadoce, par la trahison d'Apollonide l'un de ses chefs, fut obligé de se sauver, & fut assiegé dans Nora, d'où il se tira par stratagême avec ses soldats. Ensuite il erra quelque tems, tantôt dans la Cappadoce, & tantôt dans la Cilicie, où les Argyraspides, Phalange de Macedoniens, se joignirent à lui. Il tenta vainement de ravager le Gouvernement de Seleucus, d'où il fut obligé de sortir, après avoir été vaincu sur les bords du Tigre: puis fortifié du secours des Satrapes de la Susiane, & autres païs voisins, il tourna tous ses efforts contre Antigone. Enfin, après divers succès, Antigone trouvant l'occasion favorable, attaqua Eumene, tailla en pieces son arriere-garde, & prit le bagage de son armée. Les Argyraspides, pour recouvrer ce qu'il y avoit du leur, lierent leur General & le livrerent à Antigone, qui le fit mourir, la 2. année de la CXVI. Olympiade, & 315. ans avant J. C.* Cornel. Nepos. Plutarque, *en sa vie.* Diodore, *liv.* 19. Justin. Quinte-Curce. Arian, &c.

EUMENE, Seigneur de Pergame, fils d'un autre Eumene, succeda à son oncle Philetere, l'an 264. avant J.C. sous la CXXIX. Olympiade. Strabon dit qu'Attale, fut le premier qui porta le titre de Roi de Pergame, après avoir dompté les Gaulois ses voisins. Eumene mourut l'an 252. avant J. C. sous la CXXXII. Olympiade. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live, *l.* 34. *&c.*

EUMENE, Roi d'Asie & de Pergame, succeda à son pere Attale, la 4. année de la CXLV. Olympiade, & la 197. avant JESUS-CHRIST. Il vécut dans une très-grande union avec ses freres, Attale, Philetere, & Athenée, qui se faisoient honneur d'être du nombre de ses Gardes. Ce Prince fut Allié des Romains, & leur envoïa son frere Attale, pour leur donner avis des mouvemens d'Antiochus. Il se joignit à eux pour faire la guerre à ce Prince, contre lequel il soûleva tout l'Orient; puis il les laissa dans la Lycie pour venir au secours de ses Etats, où Seleucus étoit entré l'an 190. avant J. C. & fut suivi par la flotte de ses Alliez. Après la défaite d'Antiochus auprès de Magnesie, il envoïa des Ambassadeurs à Rome, où l'on étendit les limites de son Roïaume, malgré les oppositions de plusieurs villes d'Asie. En l'an 184. avant J. C. Prusias poussé par le fameux Annibal, fit la guerre à Eumene, qui le vainquit sur terre, & fut vaincu sur mer. Ortiagonte Roi de Galatie, & Pharnace Roi de Pont, se joignirent à Prusias contre Eumene, & Ariarathe Roi de Cappadoce, qui entrerent dans la Galatie. Enfin la paix fut concluë, & les freres d'Attale furent reçûs magnifiquement à Rome. Depuis, en l'an 171. avant J. C. Eumene donna du secours aux Romains, contre Philippe Roi de Macedoine. Deux ans après, il assiegea vainement Cassandrée, Torone & Demetriade. En 161. il voulut faire un voïage à Rome, pour se purger du soupçon où l'on étoit qu'il avoit été d'intelligence avec Persées mais on l'empêcha d'y venir. Enfin il mourut après un regne de 38. ans, & non de 40. la 2. année de la CLV. Olympiade, & la 159. avant J. C. Il laissa son Roïaume, & sa femme Stratonice à son frere Attale, qui demeura tuteur d'un fils unique d'Eumene. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live. Justin. Polybe.

EUMENE, Cardien, ou de Cardie, Auteur Grec, qui composa des Ephemerides avec Diodore d'Erythrée.* Athenée, *l.* 10. Elien, *l.* 3. *c.* 23.

EUMENE, Patriarche d'Alexandrie, succeda à Juste vers l'an 131. ou 133. & mourut l'an 144. * Baronius *en ces années.*

EUMENIDES: nom que les Grecs ont donné aux Furies d'enfer. Les Sçavans ne conviennent pas sur l'origine de ce mot. Eustathe & Sergius ont crû qu'elles ont été ainsi nommées par un sens contraire, & par antiphrase, comme parlent les Grammairiens; car *Eumenes*, en Grec, signifie *doux & benin*, qui sont des qualitez contraires à celles des Furies; mais plusieurs Ecrivains modernes rejettent cette étymologie. Ils prétendent que le nom d'Eumenides a été imposé aux Furies, en son vrai sens, & qu'elles furent ainsi appellées, lorsqu'Oreste fut absous du meurtre qu'il avoit commis en la personne de sa mere. Minerve appaisa les Furies & les adoucit: en sorte qu'elles cesserent de le poursuivre & de le tourmenter. Cette opinion est fondée sur la Tragedie d'Eschyle, intitulée, les Eumenides, où ce Poëte raconte que Minerve s'emploïa fortement auprès des Furies pour les adoucir, & qu'elle en vint à bout. Les Atheniens prirent de là occasion de les appeller Eumenides. Harpocration, & le Scholiaste de Sophocle rapportent cette même origine après Æschyle. Quoique cette étymologie soit fondée sur l'autorité de ces Auteurs, elle n'est pas neanmoins vraïe; car avant le jugement d'Oreste, les Atheniens appelloient Eumenides les Furies, comme on le peut prouver par l'autorité de Sophocle, dans la Tragedie d'Oedipe, où il dit que lorsqu'Oedipe se retira au territoire d'Attique, les Atheniens appelloient dès ce tems-là les Furies Eumenides. Or le jugement d'Oreste arriva long-tems après la mort d'Oedipe. Les Furies sont au nombre de trois, dont les noms sont, Megere, Alecton, & Tisiphone. Leur emploi étoit de punir les criminels. Jupiter s'en servoit pour châtier les vivans; & Platon pour tourmenter les morts. Les Poëtes nous les dépeignent sous une figure horrible, aïant autour d'elles des serpens entortillez, & des flambeaux à la

main. Il y avoit dans Athenes auprès de l'Areopage un temple dédié aux Eumenides, ou Furies, ausquelles les Atheniens avoient donné la qualité de venerables Déesses. Aristide & le Scholiaste de Thucydide parlent de ce temple, qui fut érigé en memoire du jugement d'Oreste. * Thucydide, *l.* 1. Plutarque, *in Sol.* Pausanias, *in Atticis.*

EUMETE. *Cherchez* CLEOBULINE.

EUMOLPE, (*Eumolpus*) fils de Musée, disciple d'Orphée, vivoit du tems d'Homere, & composa environ 6000. vers. * *Consultez* Suidas.

EUMOLPIDES, Prêtres de la Déesse Cerès à Eleusine ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe, de qui ils descendoient; car Eumolpe, petit neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des mysteres de cette Déesse par Ericthée, Roi d'Athenes, de qui Eleusine dépendoit. Il devint si puissant par ce Sacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tuez, & leurs enfans firent la paix, aux conditions que le Pontificat demeureroit à perpetuité aux descendans d'Eumolpe, & la Roïauté à ceux d'Ericthée. Comme cette devotion étoit reputée si sainte, qu'on l'appelloit par excellence, *les Mysteres*, les particularitez en étoient tenuës si secretes par la même raison, qu'à peine en est-il venu quelque chose jusqu'à nous. * Clement Alexandrin, *l.* 7. *Strom.* Saumaise *sur Solin p.* 750.

EUMOLPUS, Prêtre dans les Mysteres d'Eleusine. *Voïez* EUMOLPIDES, *ci-dessus.*

EUMONE, (*Eumonius*) Professeur de Rhetorique dans le IV. siécle, est le même à qui l'Empereur Constance donna jusqu'à 6000. écus de pension. * Nazare, *in Paneg. Const.*

EUNAPE, (*Eunapius*) natif de Sardes en Lydie, Sophiste, Medecin, Historien & disciple de Proërese, vivant dans le IV. siécle, du tems de Valentinien, de Valens, & de Gratien. Il écrivit l'Histoire des Cesars, commençant à l'Empereur Claude, où Dexippe finissoit sa Chronique, jusques au regne d'Arcadius & d'Honorius. Photius parle avantageusement de lui. Cette Histoire d'Eunape s'est perduë, & il ne nous reste de lui que les Vies des Sophistes, qu'il entreprit à la priere de Chrysanthe, son allié; les Vies des Philosophes de son tems; & quelques fragmens d'Ambassades. Zosime le suit si bien dans son Histoire, qu'il semble n'avoir fait que copier son Ouvrage.

☞ * Eunapius donne quelquefois son jugement sur les Ouvrages des Philosophes & des Sophistes dont il fait la Vie. Son style est fort concis; cependant sa maniere d'écrire ne laisse pas d'être assez nette, & fleurie. Il semble témoigner un peu d'empressement pour paroître honnête homme parmi les Païens. Il dit dans la Vie d'*Iamblique*, qu'il ne veut point emploïer aucune narration fabuleuse; dans celle de Libanius il proteste contre la calomnie & la médisance; cependant ses écrits sont remplis d'invectives & d'injures; il déclame contre les Martyrs des Chrétiens, contre leurs cendres, contre les Solitaires; & il paroit n'avoir entrepris la Vie des Philosophes, que pour relever l'Idolâtrie, & rabaisser le Christianisme. * Photius, *Biblioth. Cod.* 73. 98. Vossius. Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Critiques Historiques.*

EUNICE, Femme Juive de Religion, mais qui se convertit ensuite à la Foi par le Ministére de saint Paul. Elle fut mere de Timothée, Disciple de cet Apôtre. *II. Timot. l.* 5.

EUNOME, (*Eunomius*) Heresiarque dans le IV. siécle, étoit fils d'un païsan du village d'Oltisere, sur les frontieres de la Cappadoce. Il alla à Constantinople, écrivit quelque tems pour le public; ensuite il se fit Maître d'école; & enfin il se mit sous la discipline d'Aëtius, qu'il joignit à Alexandrie; il vint avec lui trouver Eudoxe à Antioche, où il fut ordonné Diacre de sa main. Etant envoïé en Cour pour défendre Eudoxe contre Basile d'Ancyre, il tomba entre les mains de Basile, & fut relegué à Mide ville de Phrygie. Il revint à Constantinople dans le tems du Concile qui s'y tint l'an 359. & quelque tems après il fut ordonné Evêque de Cyzique, par Eudoxe son protecteur, qui lui conseilla de cacher sa doctrine; mais n'aïant pas suivi cet avis, il fut accusé par son peuple, & Eudoxe se trouva obligé de le condamner & de le déposer. Il se sépara ensuite entierement de cet Evêque, & se retira dans une maison qu'il avoit à Chalcedoine, où il cacha le Tyran Procope. Son maître Aëtius étant revenu à Constantinople, il vécut quelque tems avec lui, & lui rendit les derniers devoirs; mais il fut bien-tôt obligé de se retirer à Chalcedoine; & même aïant été accusé devant l'Empereur d'avoir donné retraite à son ennemi, il fut exilé en Mauritanie. Valens, Evêque de Murse, obtint son retour; & il eût entré dans les bonnes graces de l'Empereur, si Eudoxe ne l'eût empêché de le voir. Sur la fin de l'Empire de Valens, Modeste, Prefet du Prétoire, le relegua dans l'isle de Naxos, comme un perturbateur du repos de l'Eglise. Après la mort de cet Empereur, il revint à Chalcedoine; mais Theodose l'envoia aussi-tôt en exil à Palmyride; & ce château aïant été pris par les ennemis, il fut transferé à Cesarée ville de Cappadoce; mais les habitans de cette ville ne l'aïant pû souffrir, parce qu'il avoit autrefois écrit contre saint Basile leur Evêque, il obtint permission de demeurer dans le lieu de sa naissance, où il mourut: il vivoit encore, quand saint Jerôme écrivoit son Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques. Il avoit composé plusieurs Ouvrages contre l'Eglise, & sept livres de Commentaires sur l'Epître aux Romains, dont Socrate parle au septiéme chapitre du quatriéme livre de son Histoire. Ce même Auteur remarque qu'il a imité le style sophistique de son maître, & qu'il a suivi ses raisonnemens, qu'il n'étoit point habile dans l'Ecriture-Sainte, & qu'il n'en avoit pas l'intelligence; mais qu'il avoit une abondance de paroles, & qu'il repetoit souvent les mêmes choses en differens termes, sans jamais expliquer clairement ce qu'il se proposoit; qu'ainsi, quoiqu'il eût emploïé beaucoup de paroles pour expliquer l'Epître de saint Paul aux Romains, il n'avoit jamais pû venir à bout de découvrir le vrai sens de cet Apôtre. Il ajoûte que ses autres livres étoient écrits de la même maniere, & que quiconque prendroit la peine de les lire, y trouveroit beaucoup de mots, & fort peu de choses. Saint Basile rapporte dans ses livres contre Eunomius une partie des Ouvrages de cet Heretique, qu'il refute ensuite. Eunomius répondit au livre de saint Basile par une Apologie; & saint Gregoire de Nysse entreprit la défense de son frere, & la refutation de l'Apologie de cet Heretique. Il rapporte aussi quelques-uns de ses passages, & plusieurs de ses raisonnemens. Eunome publia un Arianisme outré; car il se vantoit de connoître Dieu aussi parfaitement que Dieu se connoissoit soi-même. Il disoit que le Fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom; qu'il ne s'étoit pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu & par ses operations. Selon lui, la Foi pouvoit sauver toute seule, quoique l'on commît toutes sortes de crimes, & que l'on y perseverât. Il rebaptisoit ceux qui l'avoient été au nom de la sainte Trinité, haïssant si fort ce Mystere, qu'il défendoit la triple immersion dans le Baptême, & ordonnoit que l'eau ne moüillât que les parties qui sont au dessous de la poitrine. Il condamnoit le culte des Martyrs, & l'honneur rendu aux saintes Reliques. Cependant Philostorge fait son Panegyrique, comme celui des autres Ariens. Les deux Gregoires, de Nazianze & de Nysse, le refuterent. Ses Sectateurs furent nommez Eunomiens, & Troglodytes. G. Cave, Theologien Anglois, a publié sa Confession de Foi, dans son *Histor. Litteraria Script. Ecclesiasticorum, p.* 171. avec le commencement & la fin du livre du même Eunome, qui est MS. en Angleterre, contre la Consubstantialité du Fils. * Saint Epiphane, *her.* 75. Theodoret, *l.* 4. *her. fab.* 5. Saint Jerôme, *advers. Vigilant.* Ruffin, *l.* 2. *c.* 67. Baronius, *A. C.* 356. *& seq.* Hermant, *Vie de saint Athan. & de S. Basile, &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. siécle.*

EUNOMIEN, vivoit du tems de l'Empereur Justinien, dans le VI. siécle, & fut parrain de Belisaire. Quelques-uns ont crû qu'il est le même que ce Poëte Chrétien, de qui nous avons une Epigramme, avec les Oeuvres de Philostorge Arien, que Jacques Godefroy a données au public. Suidas en parle aussi. *Voïez* EUNOME.

EUNOMIUS de Locres en Italie, excellent Joueur de Luth, auquel ceux de sa ville firent dresser une statuë, aïant en main un Luth, sur lequel une Cigale étoit posée, dont voici la raison. Disputant avec le Musicien Ariston de Rhages aux Jeux Pythiens, à qui joüeroit le mieux de

cet instrument, comme la chanterelle d'Eunomius vint à casser, une Cigale vola sur son Luth, & suppléa au défaut de la corde cassée ; ce qui paroît être un vrai conte fait à plaisir. * Pierius *Hieroglyph. liv. XXVI.*

EUNUQUES, Heretiques aussi nommez *Valesiens*, du nom d'un certain Valesius Arabe. Ils rendoient tous leurs Sectateurs Eunuques, de gré ou de force; & bien souvent ils traitoient de la même sorte, les passans qu'ils pouvoient attraper. *Voiez* ce qui est dit d'Origene à ce sujet. * S. Epiphane, *her.* 58. Baronius, *A. C.* 249. *n.* 9. 260. *n.* 69. *&c. Voiez* VALESIUS.

EUNUQUES, sont ceux qui naissent incapables d'engendrer, ou qui le deviennent, soit par maladie, soit par l'operation. C'est à ces derniers que le nom d'Eunuques convient plus proprement; cependant Nôtre-Seigneur le donne même à ceux qui, pouvant se marier, font profession de continence, pour le Roïaume des cieux. Les Perses sont les premiers qui ont pratiqué l'art de faire des hommes Eunuques, & les Lydiens l'ont poussé jusqu'aux femmes : les autres nations les ont imité. Il y avoit des Eunuques chez les Romains; & les Princes des nations barbares prenoient de jeunes gens bien faits, qu'ils faisoient Eunuques, pour les emploïer à la garde des femmes & des filles : cela se pratique encore parmi les Turcs, & dans les Cours des Princes d'Orient. Les Empereurs Chrétiens ont défendu par leurs loix cette inhumanité. Constantin, premier Empereur Chrétien, défendit, sous peine de la vie, de mutiler ainsi les hommes, *L.* 1. *Codicis de Eunuchis.* L'Empereur Adrien l'avoit déja défendu, *L.* 4. *ff. ad leg. Corn. de Sicariis*; & l'Empereur Justinien imposa la loi du Talion contre ceux qui exerceroient cette violence, *Novel.* 142. Cependant il y avoit des Eunuques à la Cour des Empereurs de Constantinople; mais quelquefois on donnoit ce nom, comme étant le nom d'une charge, à des personnes qui n'étoient pas veritablement Eunuques. Par la loi de Moïse, il est défendu d'admettre un Eunuque aux fonctions sacrées; mais parmi les Païens, les Prêtres de Cybele étoient tous Eunuques. Dans la loi nouvelle, les Eunuques sont exclus du Clergé par les Canons, à l'exception de ceux qui avoient été faits Eunuques par les Barbares, ou par l'ordonnance des Medecins, comme il est porté par le Canon du Concile de Nicée. Il y a eu neanmoins quelques Evêques Eunuques dans l'Eglise Grecque. Origene se fit Eunuque par un zele inconsideré. Leonce, Evêque d'Antioche, étoit Eunuque, & ce fut une des raisons pour lesquelles il fut déposé. Il y a encore en Italie de jeunes gens que l'on fait Eunuques, afin qu'ils aïent une belle voix, & qu'ils la puissent conserver; mais c'est à la Porte où il y a le plus grand nombre d'Eunuques. Il y en a de blancs & de noirs, à la Cour du Grand Seigneur. Les blancs sont au service du Sultan, & les noirs servent dans le Serrail des femmes. On choisit pour ce Serrail, les plus difformes de tous les Negres de l'Afrique. Le Commandant des Eunuques blancs est appellé *Capou Agasi*; & celui des Eunuques noirs *Kizler Agasi*. Le mot d'Eunuque est Grec, & vient d'*εὐνὴ lit*, & *ἔχειν garder*; comme qui diroit *gardien du lit*, parce qu'ils sont emploïez pour avoir soin des femmes : c'est pourquoi ce nom n'a pas seulement été donné à ceux qui étoient hors d'état d'avoir lignée, mais aussi à des Officiers des Princes. C'est en ce sens qu'il est dit que Putiphar étoit Eunuque de Pharaon, quoiqu'il fût marié; & qu'il est dit que les Empereurs de Constantinople avoient des Eunuques pour Officiers, qui étoient aussi appellez *cubicularii*, ou *cubiculi custodes*, comme qui diroit Chambellan, entre lesquels il y avoit un Archi-Eunuque, ou Grand Chambellan. La peine ordinaire de ceux qui étoient surpris en adultere, étoit d'être faits Eunuques.

EUNUS, Esclave Syrien, qui ne pouvant supporter les malheurs de sa condition, fit d'abord l'enthousiaste & l'inspiré de la Déesse de Syrie. Il se disoit envoïé des Dieux, pour procurer la liberté aux Esclaves. Afin d'étonner les gens, & de gagner créance dans l'esprit des peuples, il mettoit dans sa bouche une noix remplie de soufre en poudre : il y mettoit adroitement le feu, & soufloit doucement, de maniere qu'on ne pouvoit sans admiration voir une chose si peu commune. Deux mille esclaves & autres simples gens pressez par leurs miseres & attirez par ces prodiges, se joignirent à lui, & il se vit à la tête de cinquante mille hommes, avec lesquels il défit les Préteurs Romains; mais Perpenna les réduisit par la faim, & fit mettre en croix tous ceux qui échaperent.

EVODE, fut, suivant Eusebe, le premier Evêque d'Antioche, après les Apôtres, quoique saint Chrysostome, Theodoret & d'autres Auteurs aïent fait saint Ignace leur successeur immédiat. Eusebe place le commencement du Pontificat d'Evode à la troisiéme année de l'Empereur Claude, la 43. de J. C. Saint Ignace lui a succedé la 14. année de l'Empire de Neron, qui est la 68. de l'Ere vulgaire. * Eusebe, *en la Chron. A. C.* 43. & 71. & *l.* 3. *Hist. c.* 16. Baronius, *App. n.* 18. 45. *n.* 13. & 74. 75. *n.* 11. *&c.* M. Du Pin. *Bibliotheque Ecclesiastique, III. premiers siécles.* Baillet, *Vies des Saints, mois de May.*

EVODE, (*Evodius*) Evêque que saint Augustin louë. C'est le même qu'on a fait Auteur d'un livre des miracles de saint Etienne, qui lui est pourtant seulement dédié.

EVODE, (*Evodus*) natif de Rhodes, Poëte Epique Latin, dont les Ouvrages étoient même perdus du tems de Suidas.

EVODIE de la ville de Philippes en Macédoine, fut converti à la Religion Chrétienne par le Ministére de l'Apôtre S. Paul. * *Philip. IV.* 2.

EVOLI, ancienne petite Ville des Picentins. Ce n'est plus qu'un bourg, qui a titre de Duché, & qui est situé dans la Principauté Citérieure. Province du Roïaume de Naples, à cinq lieuës de Salerne, du côté du Levant. * Baudrand.

EVORA, Ville de Portugal dans la Province d'Alentejo, avec Archevêché, est nommée en Latin *Ebora*, & est considerée comme la seconde du Roïaume. Elle est située entre de petites montagnes. André Resendio a fait le Catalogue des Evêques de cette ville, que le Pape Paul III. honora du titre de Métropole en 1540. à la priere de Jean III. Roi de Portugal. Le Cardinal Henri en fut le premier Archevêque, & depuis il parvint à la Couronne après la mort de Dom Sebastien. Le même Henri y fonda une Académie. Il y a aussi un Tribunal de l'Inquisition. Cette ville fut prise en 1663. par les Castillans, commandez par Dom Jean d'Autriche; mais ils en furent chassez peu après par les Portugais, qui reprirent la ville : elle est à huit lieuës de la Guadiane, & à seize de Badajoz au couchant, en allant vers Lisbone, dont elle est à dix-neuf lieuës. * Resendio, *de Ant. Ebore*, Edoüard Nugnez, *Desc. de Port.* Le Mire, *Geog. Eccl.* Merula, &c.

EVORA MONTE, Bourg avec un château. Il est dans l'Alentejo, en Portugal, entre la ville d'Evora & celle d'Estremos, à six lieuës de la premiere, & à trois de la derniere. * Baudrand.

EUPHAES, succeda à Androclès dans le Roïaume des Messeniens, dans le tems que Theopompe regnoit à Sparte, & Aechmis en Arcadie. Ce fut sous lui que la guerre entre les Lacedemoniens, & les Messeniens, commença la 2. année de la IX. Olympiade 743. ans avant J. C. Alcamene, qui étoit alors Roi des Lacedemoniens, aïant pris Amphie, ville proche des Messeniens, Euphaës se mit en campagne avec une armée, & donna bataille aux Lacedemoniens. La nuit les separa. Cette bataille fut donnée la deuxiéme année de la X. Olympiade. L'année suivante Euphaës se battit encore, avec Theopompe & Polydore fils d'Alcamene. Ils sortirent du combat avec égal avantage; mais les Messeniens fatiguez de la guerre, fortifierent Ithome, & s'y retirerent. La deuxiéme année de la XII. Olympiade, les Lacedemoniens allerent pour attaquer cette ville. Les deux armées, après avoir donné bataille, furent encore séparées par la nuit. Euphaës fut blessé dans le combat, & mourut après avoir regné 13. ans. Il eut pour successeur Aristodeme. * Pausan. *in Messen.* Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Bibl. univ. des Hist. Profanes.*

EUPHANTE d'Olynthe, Historien & Poëte Grec, fut disciple d'Eubulide, & Précepteur d'Antigone I. Roi de Macedoine, auquel il dédia un Livre de la Roïauté. Il florissoit sous la CXV. Olympiade, vers l'an 320. avant J. C. composa l'Histoire de son tems, outre plusieurs Tragedies, qui lui acquirent beaucoup de réputation. * Diogene Laërce, *en la vie d'Euclide, au l.* 2. Vossius, &c.

EUPHEMIE, femme de l'Empereur Justin I. étoit une Princesse très-zelée pour la défense de la Foi Orthodoxe, & pour l'union de l'Eglise d'Orient. Elle fut couronnée avec son mari aprés la mort d'Anastase l'an 518. & mourut l'an 523. On dit qu'elle s'appelloit *Lupicine*; & qu'à son couronnement, Justin lui fit prendre le nom d'Euphemie, en l'honneur de la sainte Martyre de ce nom.* Zonare & Cedrenus, *en Justin I.* Theophanes. Theodore *le Lecteur*. Marcellin, &c.

EUPHEMIE (Sainte) Vierge & Martyre de Chalcedoine dans le IV. siécle. Dans le tems de la persecution de Diocletien vers l'an 307. de J. C. Son culte étoit celebre à Chalcedoine dès le IV. siécle. Il y avoit dans cette ville une église magnifique qui portoit son nom, dans laquelle se tint le Concile de Chalcedoine. On prétend que son corps y reposoit, & que dans le VII. siécle il fut de là transporté à Constantinople, où il y avoit aussi quatre églises qui portoient le nom de sainte Euphemie. Leon l'Isaurien fit jetter, à ce qu'on rapporte, les Reliques de sainte Euphemie dans la mer; mais on prétend qu'elles furent retrouvées & conservées dans l'isle Metellin, d'où Constantin & Irene les firent transporter à Constantinople en 796. Les Grecs font au onziéme Juillet, une grande solemnité en l'honneur d'un miracle, qu'ils croient que sainte Euphemie fit pour confirmer la doctrine du Concile de Chalcedoine. Les Latins ont mis sa fête au 16. de Septembre. * Asterius Amasenus. Evagre, *Hist. liv.* 2. *c.* 3. Surius. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*.

EUPHEMIUS, Patriarche de Constantinople, dans le V. siécle, succeda à Flavitas l'an 489. Il signala son avénement à l'Episcopat, en rayant des sacrez Diptyques, le nom de *Pierre Mongus*, à cause que dans les lettres qu'il en avoit reçûës, ce Prélat prononçoit anathême contre le Concile de Chalcedoine. Euphemius y rétablit le nom du Pape Felix, qui lui refusa neanmoins sa communion, parce qu'il conservoit les noms d'Acacius & de Flavitas. Pierre Mongus assembla des Synodes contre Euphemius, pour l'établissement de son heresie. Euphemius en convoqua de son côté contre Pierre Mongus, pour la conservation de la Foi orthodoxe; & ces deux Prélats se firent la guerre par des excommunications reciproques. Le Pape Gelase avoit succedé à Felix l'an 492. Euphemius lui écrivit une lettre, dans laquelle il insera sa Confession de Foi, afin d'obtenir sa communion; mais le Pape la lui refusa, parce qu'il n'avoit pas effacé le nom d'Acace des Diptyques. Le Patriarche s'obstina à ne vouloir pas faire ce qu'on demandoit de lui. L'Empereur Anastase, qu'il avoit obligé de faire profession publique de la Foi orthodoxe, avant que de le couronner, l'exila l'an 495. * Evagre, *l.* 3. Nicephore, *l.* 16. Theodore le Lecteur, *l.* 2. *Collect.* Baronius, *A. C.* 489. 492. 495.

EUPHORBE, (*Euphorbus*) Medecin de Juba, Roi de Mauritanie, étoit frere d'Antonius Musa. Pline, qui fait mention de lui, dit que le même Juba nomma une certaine herbe Euphorbia, du nom de ce Medecin. Il vivoit l'an 700. de Rome, & 54. avant J. C. * Pline, *liv.* 25. *c.* 1.

EUPHORBE, Berger de Phrygie, Province de l'Asie Mineure, voïant son païs désolé par une grande famine, & que les Dieux n'étoient point favorables aux sacrifices que ses compatriotes faisoient pour leur demander la fertilité de leurs terres, inventa un nouveau genre de sacrifice, dans lequel il immola un renard & un herisson. Aprés qu'il eut ainsi appaisé les Dieux, les campagnes commencerent à devenir fertiles: ce qui obligea les autres Pasteurs à lui déferer la charge de Sacrificateur.* Hermogenes.

EUPHORION de Chalcide, Poëte & Historien, nâquit sous la CXXVI. Olympiade, vers l'an 274. avant J. C. & se mit parfaitement bien auprès de Nicea, femme d'Alexandre, Roi d'Eubée, qui lui fit de grands presens. Ensuite il passa en Syrie à la Cour d'Antiochus *le Grand*, qui le fit son Bibliothecaire. Il laissa plusieurs Ouvrages, qui sont très-souvent citez par les Anciens. Suetone dit que l'Empereur Tibere composoit des Poëmes à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus, & de Parthenius; & qu'il aima ces Auteurs à un tel point, qu'il plaça leurs écrits & leurs images dans les Bibliotheques publiques, entre les plus anciens & les plus celebres Auteurs: ce qui obligea plusieurs grands hommes de lui adresser les loüanges de ces Poëtes. * Suidas. Strabon, *liv.* 9. Suetone, *en Tibere*, *ch.* 70. Simler, *Biblioth. Gesn.* Vossius, *de Hist. Græc.*

EUPHORION, est le nom de trois autres Auteurs. Le premier a écrit des choses Rustiques, & est souvent allegué par Varron & par Columella. Le second qui étoit Poëte Tragique, étoit fils d'Eschyle. Suidas en fait mention. Le dernier étoit Grammairien, Précepteur de l'Empereur Marc Antonin *le Philosophe*, selon Jule Capitolin, *en sa vie*.

EUPHRANOR, Peintre excellent, & habile Sculpteur, vivoit sous la CIV. Olympiade, vers l'an 364. de Rome. Il fut un des premiers qui sçut donner aux Heros cette majesté qui doit paroître dans leurs ports, aussi-bien que sur leur visage: ce fut lui qui remarqua la beauté des proportions, & qui en dressa des regles. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*.

EUPHRASIE (Sainte) Solitaire de la Thebaïde, étoit fille d'Antigone, Gouverneur de Lycie, & d'Euphrasie, parens ou alliez de l'Empereur Theodose *l'Ancien*, sous le regne duquel elle vint au monde, l'an 380. Après la mort d'Antigone, l'Empereur & l'Imperatrice Galla Placidia se chargerent du soin de la jeune Euphrasie. A peine eut-elle atteint l'âge de cinq ans, que sa mere consentit de l'accorder en mariage au fils d'un Senateur fort riche, elle passa le contrat, & accepta les gages qui lui furent offerts pour sa fille, dont on consentoit d'attendre l'âge nubile. Cependant cette sainte mere qui étoit devenuë veuve dans un âge peu avancé, craignant de ne pouvoir se défendre de contracter un second mariage, resolut de se retirer en Egypte avec la jeune Euphrasie. Elles s'occuperent d'abord à parcourir la Thebaïde, & à distribuer les grands biens qu'elles avoient aux Monasteres d'hommes & de femmes. Une maladie considérable obligea la mere d'Euphrasie de séjourner dans une de ces Communautez. Euphrasie n'étant encore âgée que de sept ans, prit l'habit de Religieuse dans ce Monastére, quelque chose qu'on fit pour l'en empêcher. Elle y passa plusieurs années dans la pratique continuelle des plus éminentes vertus, & mourut âgée de 30. ans. Sa mémoire est en grande vénération chez les Grecs: lorsqu'ils reçoivent une fille à la profession Religieuse, le Prêtre demande pour elle à Dieu qu'il lui fasse part des graces dont il a comblé sainte Thecle, sainte Euphrasie, & sainte Olympiade. Ils celebrent sa memoire le 25. Juillet. Les Latins en font mention le 13. Mars depuis le tems d'Usuard. L'Auteur de sa Vie, qui est assez ancien, est un homme inconnu, sans nom, & qui ne merite pas une entiere croïance. * Rosweid. Bolland. Henschenius. Baillet, *Vies des Saints*, 13. *Mars*.

EUPHRASIUS, Prêtre de Jerusalem, étant venu à Antioche, fut mis sur le Siege Episcopal de cette Eglise, après Paul, l'an 521. Il la gouverna jusqu'en 525. qu'il périt, accablé sous les ruines de cette ville, dans un furieux tremblement de terre. * Evagre, *l.* 4. *c.* 4. 5. *&c.* Baronius, *A. C.* 521. 525.

EUPHRATAS, Evêque de Cologne dans le IV. siécle, assista au Concile de Sardique, & fut envoïé avec Vincent de Capouë à l'Empereur Constance, qui étoit à Antioche, pour le prier de permettre que ceux que le Concile avoit rétablis dans leur Siege, y pûssent retourner en liberté. Etienne, Evêque Arien, fit introduire dans la chambre de ce Prélat une courtisane pour le perdre d'honneur; mais l'imposture fut découverte. Le Concile de Sardique fut assemblé par les Prélats orthodoxes l'an 347. ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont crû qu'Euphratas avoit été déposé l'année d'auparavant, dans un Concile tenu à Cologne, comme infecté des opinions de Photin. Le Cardinal Baronius refute ce sentiment, & celui de Trithéme, qui dit que ce Concile de Cologne fut assemblé 30. ans après celui de Sardique. On a des actes d'un Concile de Cologne de l'an 346. contre Euphratas; mais ils ont été inconnus aux anciens Historiens, & les souscriptions des Evêques font connoître qu'ils sont supposez. * Theodoret, *l.* 2. *c.* 9. *&* 10. Baronius, *A. C.* 346. 347. 348. Binius, *in Not. Conc.* Hermant, *Vie de saint Athan. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV. siécle*.

EUPHRATE, en Latin (*Euphrates*) l'un des plus celebres & des plus grands fleuves de la terre, a sa source

au mont Ararath en Armenie, qui faisoit autrefois partie du mont *Taurus*. Il coule d'abord de l'Orient à l'Occident; puis après avoir passé par la ville d'Erzerum, il tourne son cours vers le Midi, & sépare l'Anatolie de l'Armenie, la Sourie du Diarbek, & la Mesopotamie de l'Arabie. Ainsi après avoir reçû diverses rivieres & arrosé grand nombre de villes, il se joint au Tigre, dont la source n'est pas éloignée de la sienne; & après avoir coulé assez long-tems ensemble, ils se déchargent séparément dans le Sein Persique, ou la mer d'Elcatif.* Strabon. Pline. Polybe. Cluvier, &c.

EUPHRATE, Disciple de Platon, monta à un si haut point de faveur auprès de Perdiccas Roi de Macedoine, qu'il regnoit autant que ce Prince. Ce fut un méchant homme & un délateur, & il fit exclure de la table de Perdiccas tous ceux qui ne sçavoient pas la Geometrie ou la Philosophie. Parmenion le fit mourir sous le regne de Philippe successeur de Perdiccas. * Athenée, *l.* 11. *sub finem*, *p.* 508.

EUPHRATE, Philosophe Stoïcien, vivoit dans le II. siécle. On dit que se voïant extrêmement âgé, & étant ennuïé de vivre, il demanda à l'Empereur Adrien la permission de se donner la mort, & qu'après l'avoir obtenuë, il se tua l'an 118. * Xiphilin, *en Adr.* Pline *le Jeune*, *Ep.* 10. *l.* 1. Eusebe, *en la Chron.*

EUPHRATE, Heresiarque, Chef des Heretiques, dits *Ophites*, c'est-à-dire, de ceux qui adoroient un serpent. * Origene, *l.* 6. *cont. Celsum. Cherchez* OPHITES.

EUPHRON de Sicyone, homme hardi & entreprenant, se fit Tyran de sa patrie, chassa plus de quarante habitans des plus riches, & vendit leurs biens à l'encan. * Diodore, *l.* 15.

EUPHRONIUS, Patriarche d'Antioche, & Arien, fut introduit sur ce Siege par ceux de son parti, dans le IV. siécle, vers l'an 332. * S. Jerôme, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 340.

EUPHROSYNE (Sainte) Vierge. On prétend qu'elle est née à Alexandrie, vers le V. siécle; que son pere, nommé Paphnuce, la promit en mariage; mais qu'elle ne voulut point s'engager dans cet état, auquel elle préfera la retraite, qu'elle embrassa dès l'âge de 18. ans. Elle déguisa son sexe, & se retira dans un Monastere d'hommes, & prit le nom de *Smaragde*. Après avoir pris l'habit de Religieux, on l'enferma dans une Cellule où elle vécut pendant 38. ans. Voilà tout ce qu'on sçait de plus certain touchant cette Sainte, dont l'Histoire remplie de plusieurs faussetez, est rejettée de tous les Sçavans. L'Eglise Grecque honore sainte Euphrosyne d'un culte public le 25. Septembre, auquel sa fête a été fort solemnelle en Orient. Les Latins, & sur tout les Carmes, qui l'ont inserée parmi les Saints de leur Ordre, font sa fête l'onze Février. On prétend avoir de ses Reliques dans l'Abbaïe de Beaulieu près de Compiegne, dans les Dioceses de Soissons, de Bologne, & de Treves. Mais cette prétention ne paroît pas suffisamment autorisée. *Bolland. Hensc. Baillet, *Vies des SS. Février.*

EUPOLEME, Historien, écrivit un Traité des Rois des Juifs. Les anciens Auteurs le citent souvent, comme Clement Alexandrin, qui en fait mention dans le I. Livre des Tapisseries: ce que S. Jerôme a aussi remarqué. On ne sçait pas en quel tems cet Eupoleme a vécu. * S. Jerôme, *c.* 38. *des Ecr. Eccl.* Josephe, *l.* 1. *cont. Appion.* Eusebe, *l.* 9. *Prep. Evang.*

EUPOLEMUS, Ambassadeur que Judas Machabée envoïa aux Romains, pour faire avec eux un Traité d'alliance. Il étoit fils de Jean, fils d'Accoz. * *I. Machab. VIII.* 17.

EUPOLIS, Athenien, Poëte Comique de l'ancienne Comedie, florissoit vers la LXXXV. Olympiade, & l'an 440. avant J. C. On dit qu'il se noïa allant à la guerre. D'autres croïent qu'Alcibiade le fit mourir, pour avoir fait des vers contre lui. * *Consultez* Suidas.

EUPOMPE, Macedonien, habile Arithmeticien & Geometre. Il y a eu aussi un ancien Peintre de ce nom, Maître de Pamphile, dont Appellès fut disciple. * Plin. *l.* 34. *c.* 8.

EUPSYCHIENS, Heretiques du IV. siécle, ainsi nommez d'Eupsychius, qui étoit Eunomien. Celui-ci quitta les disciples d'Eunomius, pour une question de la connoissance de JESUS-CHRIST. * Sozomene, *l.* 7. *c.* 17. Prateole, *v. Eupsych.*

EUPSYQUE, Martyr de Cesarée en Cappadoce, fut un de ceux que l'Empereur Julien, surnommé l'*Apostat*, étant arrivé à Cesarée en 362. fit mourir, pour avoir eu part à la démolition du Temple de la Fortune. Eupsyque étoit de race Patricienne & nouvellement marié. Cette mort glorieuse lui acquit le nom de Martyr, & une très-grande veneration dans toute la Cappadoce. On bâtit aussi-tôt une nouvelle église sous son nom, dans laquelle S. Basile fut fait Evêque de Cesarée huit ans après le martyre d'Eupsyque. On venoit tous les ans celebrer sa fête, qu'on fait le 9. Avril. *S. Basile, *epit.* 192. S. Gregoire de Nazianze, *ep.* 6. Sozomene, *l.* 5. *c.* 4. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

EURE, en Latin, *Ebura*, Riviere de France, a sa source dans le Perche, & vient dans la Beausse. Elle passe à Chartres, à Nogent le Roi, à Ivry, à Louviers, & se joint à la Seine, au dessus du Pont de l'Arche, aïant reçû la Droüette, la Blaise, l'Augre, la Vegre, l'Iton, & divers autres ruisseaux. Le Roi Loüis XIV. a fait travailler à un canal, pour conduire cette riviere à Versailles. *Papyre Masson, *Descr. Flum. Gall.*

EURE, Riviere de Berry. *Cherchez* AURE.

EVREUX, sur la riviere d'Iton, Ville de France dans la haute Normandie, avec Evêché suffragant de Roüen, Bailliage & Siege Presidial. Son nom se trouve dans les Commentaires de Cesar, & dans d'autres Auteurs Latins, qui la nomment diversement *Ebroica*, *Ebroicum*, *Mediolanum Aulercorum*, *Eburonicum* ou *Ebroicorum*, *Eburo*, &c. Elle est assez bien bâtie, avec un assez grand nombre d'Eglises & de Monasteres, entre lesquels il y a les Abbaïes de saint Taurin & de saint Sauveur. La Cathedrale ornée de deux belles tours, a un Chapitre considerable. Ce Diocese comprend 482. Paroisses & 11. Abbaïes. Ses villes principales sont Evreux, l'Aigle, Conches, Louviers, Pont de l'Arche, Verneüil, Vernon, &c. Cette Eglise a été gouvernée par d'illustres Evêques. Saint Taurin est le plus ancien Baronius dit qu'il fut envoïé dans les Gaules par saint Clement; & d'autres soûtiennent, avec plus de vraisemblance, que ce fut par saint Sixte, vers l'an 260. de J. C. Entre ses successeurs, on peut remarquer Gislibert, Andoüin ou Oüin, Gilles, Jean d'Aubergenville, Raoul Grosp-rmy, Philippe de Caturco, Geofroi de Barro, Ambroise & Gabriel le Veneur, Claude de Saintes, le Cardinal du Perron, François Peticard, &c. Ce dernier publia des Ordonnances Synodales en 1644. Claude de Saintes en avoit publié en 1576. & Gilles Boutaut en 1650. Evreux a eu autrefois des Comtes particuliers; & on prétend qu'elle a donné son nom à une Maison qui subsiste encore en Angleterre. Gautier & Robert Comte d'Essex en étoient sortis.

ROBERT de Normandie, fils de *Richard* I. dit *l'Ancien* ou *le Vieil*, fut Comte d'Evreux, puis Archevêque de Roüen, où il mourut en 1037. Il avoit eu d'*Herleve* sa femme, RICHARD, Comte d'Evreux; *Raoul* de Vassi, dit *Tête d'âne*, &c. RICHARD épousa la veuve de *Roger* de Toëne, & en eut *Guillaume* Comte d'Evreux, mort sans enfans d'*Heloïse*, fille de *Guillaume* Comte de Nevers; *Agnès*, seconde femme de *Simon* Comte de Montfort. Elle fut mere d'AMAURI II. Seigneur de Montfort, Comte d'Evreux, & de *Bertrade*, que le Roi *Philippe* I. enleva à *Foulques* le Rechin, Comte d'Anjou, son mari. AMAURI III. Comte d'Evreux épousa *Agnès* de Garlande, Comtesse de Rochefort, &c. & eut entr'autres enfans *Amauri* IV. Comte d'Evreux, mort sans alliance en 1140. & SIMON III. de ce nom, dit *le Chauve*, Seigneur de Montfort, & Comte d'Evreux. Ce dernier épousa en secondes nôces, *Amicie* Comtesse de Leicestre en Angleterre, & mourut en 1181. laissant entre autres enfans AMAURI V. Celui-ci ceda le Comté d'Evreux au Roi Philippe-*Auguste*, par acte passé à Goleton l'an 1200. LOUIS de France, fils puîné du Roi *Philippe* III. dit *le Hardi*, fut Comte d'Evreux; & nous allons rapporter la succession Genealogique, reservant à parler des actions de chacun de ces Princes à leur nom propre. Nous conserverons ici les degrez de descendance depuis Hugues *Capet*, ainsi que nous les mettons à la Genealogie de la Maison de France.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Comtes d'Evreux, sortis de la Maison de France, & devenus Rois de Navarre.

XI. LOUIS de France, fils puîné du Roi PHILIPPE III.

dit *le Hardi*, né en Mai 1276. fut Comte d'Evreux, d'Estampes, de Beaumont-le-Roger, de Meulant, & de Giem, & mourut le 19. de Mai l'an 1319. aïant épousé en 1300. *Marguerite* d'Artois, Dame de Brie-Comte-Robert, fille aînée de *Philippe* d'Artois, Seigneur de Conches, & de *Blanche* de Bretagne : elle mourut le 23. Avril 1311. Leurs enfans furent *Philippe*, Roi de Navarre qui suit; *Charles*, Comte d'Estampes, mort le 5. Septembre 1336. laissant de *Marie* d'Espagne, Dame de Lunel, fille de *Ferdinand* d'Espagne, dit *de la Cerda*, II. nom, laquelle épousa en secondes nôces *Charles* de Valois, Comte d'Alençon, & mourut le 19. Novembre 1379. *Loüis* d'Evreux Comte d'Estampes, de Giem, & de Biscaye, de Dourdan & de Lunel, Pair de France, qui assista au Sacre du Roi Jean en 1350. & qui mourut d'apoplexie en dinant avec le Duc de Berry le 6. Mai 1400. sans enfans de *Jeanne* de Brienne Eu, veuve de *Gautier* VI. Comte de Brienne, Duc d'Athenes, & fille de *Raoul* de Brienne I. du nom, Comte d'Eu, & de Guines, Connétable de France. Il eut un frere, *Jean* d'Evreux, mort à Rome. Les autres enfans de Louis, Comte d'Evreux, furent *Jeanne*, troisiéme femme de *Charles* IV. Roi de France, *le Bel*, qu'il épousa en 1325. & qui mourut le 4. Mars 1370. *Marie*, alliée en 1314. avec *Jean* III. Duc de Brabant, morte le 30. Octobre 1335. & de *Marguerite* d'Evreux, mariée en 1331. à *Guillaume* XII. Comte d'Auvergne & de Bologne.

XII. Philippe, Comte d'*Evreux*, devint par sa femme Roi de Navarre III. du nom. Il fut surnommé *le Bon & le Sage*, & mourut le 16. Septembre 1343. à Xerès, des blessures qu'il avoit reçûës au siege d'Algesire au Roïaume de Grenade, âgé de 42. ans, après avoir regné 14. ans & demi. Sa femme fut *Jeanne* de France, Reine de Navarre, fille unique de *Loüis* X. dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, & de *Marguerite* de Bourgogne sa premiere femme, mariée le 27. Mars 1316. Elle mourut au château de Conflans, près Paris, le 6. Octobre 1349. aïant eu Charles II. qui suit; *Philippe* de Navarre, Comte de Longueville, mariée en 1352. avec *Ioland* de Flandres, Dame de Cassel, fille de *Robert* de Flandres, Seigneur de Cassel. Il fit de grands ravages en Normandie pendant la prison de son frere, & mourut le 29. Août 1363. *laissant deux enfans naturels* Lancelot & Robine; Louis, Comte de Beaumont-le-Roger, mort en la Poüille l'an 1372. *laissant un fils naturel nommé* Charles, *tige des Comtes de Lerin, rapportez ci-après*; *Jeanne*, Religieuse à Lonchamp, morte le 3. Juillet 1387. *Blanche*, seconde femme de *Philippe* VI. dit *de Valois*, Roi de France morte à Neaufle le Châtel le 5. Octobre 1398 *Marie*, premiere femme de *Pierre* IV. Roi d'Aragon, morte en 1346. *Agnès*, épouse de *Phœbus* III. du nom, Comte de Foix; & *Jeanne* de Navarre, seconde femme de *Jean* I. Vicomte de Rohan morte le 20. Novembre 1403.

XIII. Charles II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, Seigneur de Mante, de Meulan, & de Montpellier, né en 1332. fut brûlé à Pampelune dans un drap moüillé d'eau-de-vie, où le feu prit par accident le 1. Janvier 1386. Il avoit épousé l'an 1351. *Jeanne* de France, fille aînée du Roi *Jean* & de *Bonne* de Luxembourg, laquelle mourut à Evreux le 3. Novembre 1373. & il en eut Charles III. qui suit; *Philippe*, mort en bas âge, par la faute de sa nourrice, qui le laissa tomber d'une fenêtre; *Pierre*, Comte de Mortain, né en 1366 qui épousa *Catherine* d'Alençon, fille puînée de *Pierre* II. Comte d'Alençon, & qui accompagna le Roi Charles VI. au siege de Bourges, & au retour mourut dans la ville de Sancerre le 29. Juillet 1412. n'aïant point eu d'enfans; *Marie*, seconde femme d'*Alfonse* d'Aragon I. du nom, Duc de Gandie; *Jeanne*, troisiéme femme de *Jean* V. Duc de Bretagne, dit *le Vaillant* : elle se remaria avec *Henri* IV. Roi d'Angleterre, & mourut le 10. Juillet 1437. *Bonne*, morte avant son pere; & *Blanche*, morte aussi du vivant de son pere, âgée de 13. ans. Le Roi Charles II. laissa deux enfans naturels; Leonel, *tige des Marquis de Cortez*; & Jeanne *bâtarde de Navarre, mariée avec* Jean *de Bearn, Seigneur de Beorleguy, Gouverneur du château de Lourde en Bigorre.*

XIV. Charles III. dit *le Noble*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & Duc de Nemours, nâquit en 1361. & mourut subitement le 5. Septembre 1425. Il avoit épousé le 27. Mai 1375. *Eleonore* de Castille, fille du Roi de Castille, *Henri* II. dit *le Magnifique*, laquelle mourut le 5. Mars 1416. Il en eut *Charles*, Prince de Navarre, né le 15. Août 1397. mort en 1402. *Loüis*, né en 1402. mort six mois après; *Jeanne*, premiere femme de *Jean* Comte de Foix, mort en 1420. *Marie & Marguerite*, décedées en bas âge; Blanche, *Reine de Navarre*, qui étant veuve de *Martin* d'Aragon, Roi de Sicile, épousa *Jean* d'Aragon, Duc de Pennafiel, depuis Roi de Navarre par sa femme, & Roi d'Aragon par la mort de son frere aîné Alfonse V. elle mourut le 1. Avril 1441. *Beatrix*, alliée le 14. Septembre 1406. avec *Jacques* de Bourbon II. Comte de la Marche & de Castres, morte avant l'an 1415. & *Isabelle*, seconde femme en 1419. de *Jacques* IV. Comte d'Armagnac, &c. Charles III. Roi de Navarre, laissa aussi trois enfans naturels; Lancelot, *Evêque de Pampelune, & Patriarche d'Alexandrie, mort le 8. Janvier* 1420. Geoffroy, *Comte de Cortez, & Maréchal de Navarre*; & Jeanne, *mariée* 1. *à* Inigo *d'Ortis-d'Estuniga*; 2. *à* Loüis *de Beaumont I. du nom Comte de Lerin.*

MARQUIS DE CORTEZ, *bâtards de la Maison d'Evreux-Navarre.*

XIV. Leonel, *fils naturel* de Charles II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, assista au Couronnement de Charles III. Roi de Navarre en 1389. & signa le contrat de mariage de Blanche, Infante de Navarre, avec Martin d'Aragon, Roi de Sicile : il laissa un fils qui suit;

XV. Philippe I. Maréchal de Navarre, souscrivit avec plusieurs Seigneurs le Traité de Paix fait l'an 1436. avec Jean d'Aragon II. du nom, Roi de Navarre, & Alphonse V. Roi d'Aragon, freres d'une part; & Jean II. Roi de Castille, d'autre part. Il mourut l'an 1450. pere de celui qui suit;

XVI. Pierre I. Maréchal de Navarre, embrassa le parti d'Eleonor d'Aragon & de Navarre, Gouvernante du Roïaume de Navarre pour le Roi Jean, & fut tué en trahison à Pampelune par Philippe de Beaumont le 3. Decembre 1471. laissant deux fils, *Philippe* II. Maréchal de Navarre, tué par le Comte de Lerin l'an 1480. & Pierre II. qui suit;

XVII. Pierre II. Maréchal de Navarre, Marquis de Cortez, fut reconnu durant quelque tems Chef du parti de Gramont; soûtint les interêts de Catherine de Foix, Reine de Navarre, contre les Castillans, & se trouva au Couronnement de Jean d'Albret Roi de Navarre, l'an 1485. Depuis, commandant l'Armée de la Reine de Navarre contre ses ennemis, il tomba entre leurs mains, & resta long-tems prisonnier en Castille. Enfin, il fut mis miserablement à mort à Simancas l'an 1523. aïant eu de *Major* de la Cucua, fille de *Bertrand*, Duc d'Albuquerque & de *Mencie* de Mendoze, Pierre III. qui suit; *François*, Archevêque de Valence, mort le 15. Avril 1563. & *Didace*, pris avec son frere par les Espagnols.

XVIII. Pierre III. Maréchal de Navarre, Marquis de Cortez, & President du Conseil Roïal de Castille, quitta le parti de Henri d'Albret, Roi de Navarre, pour suivre celui de l'Empereur Charles V. & mourut à Tolede l'an 1556. laissant une fille unique *Jeronyme*, Marquise de Cortez, mariée 1. l'an 1554. à *Jean* de Benavides, Gentilhomme Castillan. 2. en 1565. à *Martin* de Cordouë de Velasco, Comte d'Alcaudete, Viceroi & Maréchal de Navarre.

SEIGNEURS DE BEAUMONT, puis COMTES de Lerin, Bâtards de la Maison d'Evreux.

XIII. Loüis de Navarre, Comte de Beaumont-le-Roger, & Seigneur d'Anet, troisiéme fils de Philippe, Comte d'Evreux, depuis Roi de Navarre III. du nom, fut marié l'an 1366. avec *Jeanne* de Sicile, Duchesse de Duras, fille aînée de *Charles* de Sicile-d'Anjou Duc de Duras, & de *Marie* Sicile-Anjou sa cousine, comme on l'apprend des lettres du Pape Urbain V. Il prit le nom de Duc de Duras, & mourut en la Poüille sans enfans legitimes l'an 1373. mais il laissa deux enfans naturels, Charlot *qui suit*; & Jeanne, *femme de* Pierre *de Lasaque, Seigneur Navarrois.*

XIV. Charlot de Beaumont, Major de Navarre, mourut l'an 1432. aïant eu de son épouse, *Anne* de Cur-

ton, Dame de Gulçun en Gascogne; *Charles*, mort avant son pere; Louis I. qui suit; *Louis* de Beaumont, Chevalier de Rhodes, & Grand-Prieur de Navarre, qui embrassa le parti de Charles de Navarre, Prince de Viane, contre le Roi son pere, & fut prisonnier à la bataille d'Ayvar l'an 1455. & *Catherine*, femme de *Jean* d'Ixar, Seigneur Aragonois.

XV. Louis de Beaumont I. du nom, fut Comte de Lerin, & Connétable de Navarre. Il souscrivit au Traité de Paix fait l'an 1429. entre les Rois de Navarre, de Castille & d'Aragon, & mourut à Madrid l'an 1462. aïant eu de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Charles* III. du nom, Roi de Navarre; Louis II. qui suit; *Charles* de Beaumont, Commandeur de Calatrava; *Henri*, Archidiacre de Pampelune; *Thibault*; *Philippe* qui se joignit avec le Comte de Lerin son frere en la guerre de Navarre, contre le parti de Gramont; *Jean*, Capitaine de la Garde de l'Empereur Charles V. *Jeanne*, mariée à *Jean* Sire de Luxe; *Anne*, Gouvernante de l'Empereur Charles V. pendant sa jeunesse, mariée à *Louis* de Peralta, Seigneur de Valiere; & *Magdelaine*, femme de *Ferdinand* d'Alva.

XVI. Louis de Beaumont II. Comte de Lerin, Marquis de Huescar, & Connétable de Navarre, se fit Chef de la faction de Beaumont contre celle de Gramont. Il embrassa le parti de Charles de Navarre, Prince de Viane, s'empara de Pampelune, & assista au Couronnement de Jean d'Albret. Depuis, il fut chassé de Navarre, & mourut en Aragon l'an 1508. Il avoit épousé en 1468. *Eleonore* d'Aragon, fille *naturelle* de *Jean* II. Roi d'Aragon & de Navarre, & il en eut Louis III. qui suit; *Ferdinand*, banni du Roïaume de Navarre avec le Comte de Lerin son frere, pour avoir conspiré contre le Roi Jean d'Albret; *Pierre*; *Catherine*, promise à *Jacques* de Foix; Infant de Navarre; & *Anne*, femme de *Jean* de Mendozze.

XVII. Louis de Beaumont III. Comte de Lerin & Connétable de Navarre, embrassa le parti des Castillans contre le Roi de Navarre, & mourut l'an 1530. son épouse *Briande* de Manrique, fille de *Pierre*, Duc de Nagera, lui donna Louis IV. qui suit; & *Jean*, dont on ne trouve que le nom.

XVIII. Louis de Beaumont IV. du nom, Comte de Lerin, & Connétable de Navarre, mourut le 9. Janvier 1565. laissant d'*Aldonce*, fille de N... Duc de Cardonne, *Briande* de Beaumont, Comtesse de Lerin, mariée à *Diego* de Tolede, fils de *Ferdinand Alvare*, Duc d'Albe; *Françoise* & *Marie* de Beaumont.

Quant au Comté d'Evreux, le Roi de Navarre Charles III. fit un Traité avec le Roi de France Charles VI. le 19. Juin de l'an 1404. par lequel il lui ceda Evreux, qu'on donna en 1416. à Jean Stuart, Seigneur d'Aubigny, Connétable d'Ecosse. Ce ne fut pas pour long-tems; car en 1569. le Roi Charles IX. aïant retiré le Comté de Gisors, de François de France, Duc d'Alençon, son frere, il lui donna Evreux, qu'il érigea en Duché; mais ce Prince étant mort sans posterité en 1584. Evreux fut encore réüni à la Couronne. Il appartient aujourd'hui à la Maison de Boüillon. * Du Chêne, *Recherches des villes de France*. Du Tillet, *Hist.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de la Maison de France*, & *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi*. Le Jau, *Series Episc. Ebroic.* P. Anselme, *Hist. Geneal. de France*.

EURIC. *Cherchez* Evaric.

EURIPE, Auteur Grec, qui composa un Traité des disciplines d'Isocrate. On ne sçait en quel tems il a vécu. *Meursius, *in Lect. Attic.* après Harpocration.

EURIPE, canal, ou bras de mer entre l'Achaïe & l'isle de Negrepont, est appellé par les Anciens *Euripus Euboicus*, ou *Chalcidicus*, du nom de l'isle & de la ville. Ceux du païs le nomment *Evripos*; les Italiens *Streto di Negroponte*; les François *le détroit de l'Euripe*, ou *le détroit de Negrepont*. Les Historiens, les Geographes, & les Voïageurs n'ont écrit qu'une partie de ce qui en est; soit qu'il ne l'aïent pas vû, & qu'ils en aïent seulement parlé, selon le rapport qu'on leur en avoit fait; soit qu'ils ne l'aïent pas consideré attentivement & en divers tems, selon les divers quartiers de lune, & les divers jours du mois. A l'endroit où est la ville de Negrepont, l'Euripe est si serré, & de si peu de largeur, qu'à peine une Galere y peut passer sous un pont-levis, qui est entre la citadelle & la tour des Venitiens. Cet endroit est principalement appellé l'Euripe: on donne aussi ce nom à l'étenduë d'environ douze lieuës de chaque côté où le canal étant plus large, son cours inconstant n'est visible qu'au pied du château. Dans l'espace de ces douze lieuës de chaque côté on trouve plusieurs petits golfes, où l'on peut remarquer par l'accroissement & le décroissement de l'eau, la diversité de ce flux & reflux. Le cours de l'Euripe doit être consideré en divers tems. Pendant chaque lune, il est reglé pendant dix-huit ou dix-neuf jours, & dereglé durant onze jours. Les huit premiers jours de la lune, le 14. 15. 16. 17. 18. 19. & 20. de la pleine lune, & les 27. 28. & 29. qui sont les trois du dernier quartier, l'Euripe est reglé. Les 9. 10. 11. 12. 13. du premier quartier, & les 21. 22. 23. 24. 25. 26 du dernier quartier, il est dereglé. Ainsi dans chaque lune il a 11. jours de dereglement; & les 18. ou 19. autres, son cours est reglé.

Pendant les jours de son dereglement, il a dans un jour naturel, c'est-à-dire, en 24. ou 25. heures, 11. 12. 13. & même 14. fois son flux, & autant de reflux. Lorsque le cours de l'Euripe est reglé, il a cela de semblable avec la mer Oceane, & avec le golfe de Venise, qu'en 24. ou 25. heures il a seulement deux fois son reflux; & chaque jour il retarde d'une heure comme l'Ocean, & dure 6. heures en son montant, & autant en son descendant, soit en Hyver, soit en Eté, soit que le vent soit violent, ou qu'il y ait bonace. Dans les jours du dereglement, le montant est d'environ demi-heure, & le descendant de trois quarts d'heure. Toutes ces marées de l'Euripe, reglées ou non reglées, ont encore deux differences d'avec celles de l'Ocean; la premiere est, que l'eau ne s'éleve d'ordinaire que d'un pied dans son montant, & rarement elle vient jusqu'à deux; au lieu que l'Ocean s'éleve quelquefois jusqu'à la hauteur de 80. coudées, comme dans les ports de Bretagne. La seconde difference est, que dans l'Ocean l'eau s'abaisse, lors qu'elle se retire en haute mer, & qu'elle s'éleve, quand elle s'approche des côtes; mais le montant de l'Euripe arrive, quand son eau s'écoule vers les isles de l'Archipel où la mer est plus grande; & sa descente, lors qu'elle court vers la Thessalie, dans le canal par où les Galeres passent pour aller à Salonichi. Entre le montant & la descente, il y a un petit intervalle, qui fait paroître l'eau en repos: de sorte que les plumes & la paille demeurent sur l'eau sans mouvement, à moins qu'il n'y ait du vent. On a encore observé que quand la mer monte, elle cesse quelque-fois de monter un quart d'heure, ou une demi-heure, quoiqu'elle coure toûjours; & qu'alors elle a deux montans dans un même flux. Au reste, on n'y reconnoît point de changement sous les Solstices, ni sous les Equinoxes. Le P. Babin, dont on a tiré cet extrait, confera de toutes ces choses avec les Turcs & les Grecs, lesquels ont soin des deux moulins qui sont sur ce détroit, & ils lui assurerent qu'ils avoient fait les mêmes remarques sur les cours de l'Euripe depuis 14. ans: ce qui leur étoit aisé, parce que les roues des moulins tournent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon le flux & le reflux de l'eau.

Les anciens Auteurs qui ont parlé des agitations de l'Euripe, en parlent fort differemment; & neanmoins on peut concilier facilement leurs opinions. Antiphile, natif de Bysance, dit dans une Epigramme Grecque, que l'Euripe a six fois son flux & son reflux. Strabon, Pline, Suidas & plusieurs autres soûtiennent que ce flux & reflux se fait sept fois. Pomponius Mela est plus conforme à la verité, assurant qu'il se fait 14. fois; mais il semble qu'il veüille dire qu'en tout tems l'Euripe va & vient quatorze fois, en vingt-quatre heures. Voici comme il parle: *La mer y court rapidement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sept fois le jour, & sept fois la nuit, les flots retournent vers l'endroit d'où ils venoient auparavant, avec tant de violence, qu'ils resistent aux vents & arrêtent dans leur course les vaisseaux qui voguent à pleines voiles.* Seneque semble être de même opinion, lorsqu'il dit:

Euripus undas flectit instabilis vagas,
Septemque cursus flectis, & totidem refert,
Dum lassa Titan mergat Oceano juga.

Car il ne parle que du flux & reflux du jour, qui est semblable pendant la nuit. Pline ne s'explique pas nettement, quand il dit que les courans de l'Eubée se font *sept fois le jour & la nuit*. Tite-Live croit avoir mieux trouvé la verité que les autres. *L'Euripe*, dit-il, *n'a pas sept flux & reflux reglez dans un jour, comme la renommée le publie*;

mais il court tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la maniere du vent. Cela convient assez bien aux jours dereglez; il se trompe quand il ajoûte qu'il n'y a point de port plus mauvais que celui de Chalcis, à cause du courant; car ce flux & reflux ne fait nullement remuer les Vaisseaux, qui ont assez d'espace pour se mettre à couvert du courant soit dans le grand port, soit dans celui qui est de l'autre côté du port, comme il fut aisé de le voir en 1669. lorsque l'armée navale des Turcs hyvernoit à Negrepont. Entre ces Auteurs quelques-uns ont consideré l'Euripe, quand la violence du vent retardoit le courant de l'eau, d'où vient qu'ils ne l'ont vû que six ou sept fois. D'autres ne l'ont vû que dans des jours dereglez. Pour ce qui est de quelques Auteurs modernes qui disent qu'il ne se passe rien dans l'Euripe de plus extraordinaire, que dans l'Ocean, ou à Venise; ceux-là ne l'ont vû que dans les jours reglez, & n'ont pas remarqué les differences dont nous avons parlé. Que si l'on demande la raison pourquoi l'Euripe est reglé dans de certains jours, dereglé dans d'autres; c'est ce qu'il est bien difficile de sçavoir. On ne sçait pas non plus pourquoi en quelque endroits, comme à Dieppe, les grandes marées sont deux ou trois jours après la nouvelle & la pleine lune; pourquoi elles croissent à la nouvelle lune, quand cet astre a le moins de force, & qu'elles diminuënt, lorsqu'il commence à se fortifier; pourquoi dans une mer des Indes l'eau est quinze jours à monter, & quinze jours à descendre; pourquoi dans les ports de Cambaye les grandes marées ne sont qu'à la pleine lune; & au port de Calecut, qui n'en est pas éloigné, elles n'arrivent qu'à la nouvelle lune. Il nous faut avoüer avec le Prophete Roi, que *les élevations de la mer sont admirables*, & que ces secrets sont inconnus aux hommes. * *Relation du P. Babin.* J. Spon, *Voiage d'Italie, &c.* en 1675.

EURIPE, est le nom que les Anciens donnoient à certains canaux faits à la main, qu'on remplissoit d'eau dans les Cirques ou Amphitheatres à Rome, pour y representer un combat naval, même à ces Aqueducs qui servent à conduire l'eau d'un lieu à l'autre, & où elle court comme une riviere dans son lit. Spartien dit qu'Heliogabale remplit par magnificence des Euripes de vin, pour donner au peuple le spectacle d'une bataille navale. On appelloit *Nils* ces canaux, lorsqu'ils étoient fort larges. * Ciceron, *Ep. ad Q. Fatr.*

EURIPIDE, Poëte Grec, l'un de ceux qui ont excellé dans la Tragedie, naquit l'an premier de la LXXV Olympiade, 480. ans avant J. C. à l'isle de Salamine, où son pere Mnesarchus & sa mere Clito s'étoient retirez un peu avant que Xercès entrât dans l'Attique. On dispute sur leur condition; les uns la font noble & les autres roturiere. Un certain Oracle mal entendu fut cause que l'on éleva Euripide comme ceux dont les Grecs vouloient faire des Athletes; mais la suite fit connoître qu'il étoit propre à d'autres choses. Il apprit la Rhetorique sous Prodicus, la Morale sous Socrate, & la Physique sous Anaxagoras; & quand il eut vû les persecutions qu'Anaxagoras souffrit pour avoir parlé contre l'opinion populaire, il abandonna la Philosophie, & s'appliqua à la Poësie Dramatique, n'étant encore âgé que de 18 ans. Il ne negligea point pour cela dans la suite de sa vie l'étude de la Morale & de la Physique. Ses Ouvrages pleins d'aphorismes de Morale témoignent le contraire. Il composa un grand nombre de Tragedies qui furent fort estimées, & pendant sa vie & après sa mort. Plusieurs Auteurs le regardent comme le plus accompli de tous les Poëtes Tragiques. Ses Pieces neanmoins remporterent aux Jeux Olympiques le prix assez rarement. De 75. Tragedies qu'il avoit faites, si l'on en croit Varron, il n'y en eut que cinq qui le remporterent. L'émulation, & enfin l'inimitié qui s'éleva entre lui & Sophocle, lui causa peut-être moins de chagrin que les railleries d'Aristophane, qui se plaisoit à le maltraiter dans ses Comedies. Il y a dans ses Tragedies plusieurs rôles contre les femmes, desquelles il se plaisoit à médire. Cela fit qu'on lui affecta le titre d'*ennemi des femmes.* Il ne laissa pas de se marier; mais il répudia sa premiere femme, à cause de sa mauvaise conduite, & il ne fut pas plus heureux avec la seconde. L'ignominie à quoi cela l'exposoit, & les railleries qu'en firent les Poëtes Comiques, l'obligerent à sortir d'Athenes. Il se retira à la Cour du Roi Archelaüs, où il fut bien reçû. Ce Prince aimoit les vrais Sçavans & les attiroit par ses liberalitez. Il éleva Euripide, en le faisant son premier Ministre d'Etat, si l'on en croit Solin. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Poëte fut en grande consideration auprés du Prince, & qu'il lui en donna des marques. Un certain Decamnique avoit raillé Euripide sur son haleine qui n'étoit pas agreable: le Poëte ne demeura point sans repartie, & donna à ce défaut de son haleine une cause glorieuse, sçavoir, la fidelité avec laquelle il avoit gardé les secrets qu'on lui avoit confiez. Archelaüs ne le trouvant pas assez vengé par cette réponse, lui livra Decamnique, afin que l'offense fut expiée à coups d'étrivieres: on prétend qu'Euripide se servit de la permission du Prince, si l'on en veut croire le témoignage d'Aristote. Ce Poëte fit une fin tragique: il se promenoit dans un bois & à sa maniere il meditoit profondément, lorsqu'il fut rencontré un peu à l'écart par les chiens du Prince, qui se jetterent sur lui & le déchirerent en pieces. Archelaüs lui fit faire des funerailles magnifiques. La nouvelle de sa mort affligea de telle sorte les Atheniens, que toute la ville en prit le deüil. Un de ses amis, nommé Philemon, en fut si touché, qu'il déclara que s'il croioit, comme quelques-uns l'assurent, que les morts conservent le sentiment, il se pendroit pour aller joüir de la vûë d'Euripide. Ce grand Poëte avoit près de 75. ans lorsqu'il mourut. Il ne nous reste qu'une vingtaine de ses Tragedies, bien qu'il en ait composé 92. Il aimoit à debiter plusieurs Sentences pleines d'une bonne morale, & il se peignoit lui-même par là; car c'étoit un homme severe & grave, & un peu indifferent pour les plaisirs: il s'enfermoit dans une affreuse caverne pour y composer ses Ouvrages: au reste toutes ses maximes n'étoient pas bonnes. Il en debita une sur la religion du serment, qui le fit accuser d'être protecteur du parjure & des reticences mentales: on lui en fit un procès. Il introduit Hyppolite armé d'une distinction, quand on lui remet en memoire son serment Η' γλῶσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος: *lingua juravit, mens vero manet injurata: J'ai juré de la langue & non pas de l'Esprit.* Dans une autre rencontre il parla si fort à l'avantage des avares, & sembloit si bien entrer dans leurs sentimens, que toute l'assemblée s'en émut. On auroit chassé l'Acteur, si Euripide ne fût venu lui-même prier le peuple de se donner un peu de patience, l'assurant qu'on verroit bientôt la fin malheureuse de cet admirateur de l'or & de l'argent, dont les maximes avoient tant choqué la compagnie. Une autre fois on s'offença tellement des deux premiers vers de sa Menalippe, qui sembloient attaquer l'existence du plus grand des Dieux, qu'il fut obligé de les changer. Il a debité quelquefois des propositions impies; c'est le fondement sur lequel quelques-uns le font passer pour Athée. Un jour le peuple d'Athenes souhaita qu'il retranchât un certain endroit de l'une de ses Tragedies: il se presenta sur la Scene pour dire au peuple, *je ne compose point mes Ouvrages afin d'apprendre de vous, mais afin de vous enseigner.* Cette réponse peut recevoir un bon & un mauvais tour, aussi-bien que la suivante. Il se plaignoit au Poëte Alcestis, que pendant les trois derniers jours, il n'avoit pû faire que trois vers, quoi qu'il eût travaillé sans relâche: l'autre lui répondit qu'il en avoit fait une centaine fort aisément. *Mais*, reprit Euripide, *il y a cette difference entre les miens & les vôtres, que les miens perceront toute l'étenduë des siecles, & que les vôtres ne dureront que trois jours.* Valere Maxime a interpreté tout ceci fort favorablement, il y trouvoit moins d'orgüeil qu'une confiance raisonnable, qu'un grand homme doit avoir en son merite. On lit dans la Preparation Evangelique d'Eusebe, un passage, par lequel il semble qu'Euripide avoit un appartement dans la citadelle d'Athenes avec une pension du public. La meilleure édition des Oeuvres de ce Poëte, est celle qu'un nommé Josué Barnes, Professeur de Cambrige, publia *in folio* l'an 1694. Il y a joint des Scholies, & tous les fragmens qu'il a pû trouver; il a éclairci plusieurs endroits obscurs par des notes sçavantes, & a mis en tête une vie d'Euripide pleine d'érudition. La premiere édition de 18. Tragedies d'Euripide, est celle de Venise chez Alde Manuce; elle n'est qu'en Grec, & de l'an 1503. in 8. elle fut renouvellée à Bâle en 1537. in 8. & l'an 1544 &

1551.

1551. après celle-là, l'édition de Plantin in 16. à Anvers de l'an 1571. est la meilleure ; mais Paul Etienne en donna une plus complette en 1604. in 4. L'édition d'Heidelberg chez Jerôme Commelin en 1597. in 8. est assez estimée. Il y a quelques Tragedies d'Euripide qui ont paru à part, traduites par differens Auteurs. On en imprima quatre à Anvers l'an 1581. traduites en vers Latins par Ratallerus. Erasme traduisit en vers Iambiques l'Hecube & l'Iphigenie en Tauride, & cette version fut imprimée à Venise chez Alde l'an 1507. in 8. Florent Chrétien a traduit en vers Latins l'Andromaque & le Cyclope. L'on espere que Madame Dacier donnera quelque jour au public une Traduction Françoise de toutes les Tragedies d'Euripide. Les Pieces qui nous restent de lui, sont *les Phœnisses* ou Pheniciennes, *Oreste*, *Medée*, *Alcestis*, *Andromaque*, *les Suppliantes*, *Iphigenie en Aulide*, *Iphigenie en Tauride*, *Rhesus*, *les Troades*, *les Bacchantes*, *le Cyclope*, *les Heraclides*, *Helene*, *Jon*, *Hercule en fureur*, *Electre*, *Hecube*, & *Hyppolite*: ces deux dernieres Tragedies semblent devoir emporter le prix sur toutes les autres. On ne peut bien juger de ce Poëte, qu'en le comparant avec Sophocle ; & c'est ce que l'on peut voir dans les jugemens des Sçavans de M. Baillet, sur les Poëtes Grecs, où il rapporte d'une maniere exacte & claire, tout ce que les meilleurs Critiques anciens & modernes ont dit d'Euripide. * Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 20 *l.* 17. *c.* 4. Thomas Magister, *en sa vie*. Suidas, *in Euripide*. Bayle, *Dictionnaire Critique*. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Poëtes Grecs*.

EURICLES, noble Lacedemonien, grand flateur, fourbe, artificieux, & pour tout dire en un mot l'homme du monde le plus scelerat. Il étoit d'ailleurs si couvert, que les plus rafinez se laissoient surprendre & duper par ses artifices. S'étant rendu à Jerusalem, il fit de très-beaux presens à Herode, pour entrer dans l'honneur de ses bonnes graces & de sa confidence ; & ce Roi qui ne se laissoit jamais surmonter en liberalité, lui en fit d'encore plus grands. Même pour lui témoigner plus d'amitié & lui rendre plus d'honneur, il le fit loger chez Antipater, qui étoit pour lors celui de ses fils qu'il aimoit le plus. Ce fourbe fit si bien par son adresse, qu'après s'être rendu maître de l'esprit de ces deux Princes, il entra entierement dans la familiarité d'Alexandre. Il fit croire à ce Prince que son beaupere Archelaüs étoit son intime, & que cette consideration l'obligeoit à rendre exactement ses devoirs à la Princesse Glaphira fille d'Archelaüs. Ce Grec joüoit si bien son rôle, qu'il fut toûjours le bien-venu par tout. Il n'affectoit en apparence aucun parti ; cependant il les observoit tous, les dupoit tous, & faisoit la calomnie où il lui plaisoit. Il les avoit tellement fascinez, qu'aucun ne se défioit de lui, & que chacun croyoit de bonne foi l'avoir dans ses interêts, s'imaginant que la communication qu'il avoit avec les autres n'aboutissoit qu'à lui rendre plus de services. Celui qui se vit à la fin pris, fut le Prince Alexandre, qui s'ouvrit trop à lui sur le mécontentement qu'il recevoit du Roi Herode son pere. Ce traître rapportoit en même temps tout ce qu'il avoit appris à Antipater, l'assurant que les obligations qu'il lui avoit, l'engageoient à l'avertir du peril qui le menaçoit, afin qu'il se tint sur ses gardes, & qu'il se précautionnât contre Alexandre, qui, sans doute, dans le desir qu'il avoit de se venger de lui, ne manqueroit pas d'en venir un jour des paroles aux effets. Antipater lui en sçut très-bon gré, & ajoûta à mille remercimens des presens de grande valeur. Euricles fit le même rapport à Herode, & ce Roi qui croyoit tout ce qu'on lui disoit de ses deux fils Alexandre & Aristobule, ajoûta aisément foi aux discours empoisonnez de ce perfide, & lui donna pour le prix de ses avis la somme de cinquante talens. Mais comme tout cela ne satisfaisoit pas son avidité, il alla en Cappadoce trouver Archelaüs, lui parla très-avantageusement du Prince Alexandre, & lui dit qu'il avoit été assez heureux, pour contribuer à le remettre bien avec son pere. Ce Roi qui aimoit veritablement son gendre, à cause de sa fille Glaphira, lui témoigna mille honnêtetez, lui fit mille caresses, & après l'avoir comblé de presens très-considerables lui donna congé pour retourner à Lacedemone. Y ayant demeuré quelque temps, & se servant toûjours de ses artifices, il fut enfin reconnu pour un perfide, & envoyé en exil. * Josephe, *Antiq. l.* 16. *c.* 16.

EVRON, Bourg de France avec une Abbaïe. Il est dans le Maine, sur la petite riviere d'Evre, à 9. lieuës de la ville du Mans, du côté du Couchant. * Baudrand.

EUROPA, *Montes de Europa*, Montagnes très-hautes. Elles sont en Espagne entre les deux Asturies, dans la contrée de Liebana. * Maty, *Diction.*

EUROPE, fille d'Agenor Roi de Phenicie, & sœur de Cadmus, fut aimée de Jupiter, qui, selon la Fable, se déguisa en Taureau, & l'enlevant près de la mer, la mena en cette partie de nôtre Continent, que nous appellons *Europe* de son nom. Quelques autres croyent avec plus de verité qu'Asterius, ou Minos, l'enleverent en faisant la guerre aux Pheniciens. On dit qu'elle fut emmenée dans un navire, dit *le Taureau*, & conduite dans l'isle de Crete, où elle épousa le Roi Asterius, auquel, pour sa bonté, on donna le nom de Jupiter ; & qu'elle fut mere de Minos Roi de Crete, de Rhadamante qui regna dans les isles voisines de l'Asie, & de Sarpedon Roi de Lycie. Bochart soûtient que le nom de l'Europe vient des mots Phéniciens *Chur-appa*; qui signifie *un visage blanc*, parce les Européens sont blancs en comparaison des Africains. Il tire aussi de la même origine le nom de la fille d'Agenor. La blancheur de cette Princesse a été si vantée, que les Anciens ont feint qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de fard de cette Déesse, & qu'elle l'avoit donné à Europe. Horace a égard à cette grande blancheur, lors qu'il dit en parlant d'elle, *Od.* 27. *l.* 3.

Sic & Europe niveum doloso
Credidit tauro latus, &c.

* Bochart, *Phaleg & Chanaan*. Ovide, *l.* 2. *Metam.* Eusebe, *en la Chron* Herodote, *l.*1. *ou Clio*.

EUROPE, est l'une des trois parties du monde de nôtre Continent, à l'Occident de l'Asie, & au Septentrion de l'Afrique.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'Europe est située entre le 35. & le 72. degré de Latitude, & entre le 10. & le 100 de Longitude, encore qu'elle ne remplisse pas tout cet espace. D'autres marquent plus exactement sa situation, depuis le 34. degré de Latitude vers le 72. & depuis le 9. de Longitude jusqu'au 93. ou 94. Sa Latitude montre qu'elle est presque toute sous la Zone Temperée, & qu'elle n'a point de païs sous la Zone Torride, ou qui en approche ; & qu'au contraire, quelques-unes de ses Provinces sont situées près de la Zone Glaciale, ou sous cette Zone même. Elle a au Midi la mer Mediterranée qui la separe de l'Afrique ; au Couchant l'Ocean, que les Anciens nommoient Atlantique ; au Septentrion, l'Ocean, nommé Hyperborée Septentrional, ou Glacial, à cause de ses glaces. Elle est separée vers le Levant de l'Asie, par l'Archipel, ou mer Egée des Anciens ; par la Propontide, qui est la mer de Marmora ; par l'Helespont, qui est le bras de saint Georges, dit aussi Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles ; par la mer Noire ou le Pont-Euxin ; par le Bosphore Cimmerien, dit le Détroit de Caffa ou de Vospero, autrement bouche de saint Jean ; & par les Palus Meotides, qui sont la mer de Zabache. Il faut ajoûter à ces limites, le Don, ou le Tanaïs, duquel il faut tirer une ligne jusqu'au fleuve Obi, & jusqu'à l'Ocean Glacial ou Septentrional. Ainsi tout ce qui est au Couchant à la main gauche, est de l'Europe ; & tout ce qui reste vers la main droite, est de l'Asie.

SA FORME ET SA GRANDEUR.

Strabon & plusieurs Geographes après lui, ont donné à l'Europe la forme d'un dragon. Quelques Modernes la representent comme une femme assise. Postel, dans son Abregé de Cosmographie, assure que Chrétien Wechel representa ainsi l'Europe, en faveur de l'Empereur Charles V. L'Espagne étoit la tête de cette femme ; le col, les Provinces de Languedoc & Gascogne ; le reste de la Gaule, la poitrine ; les bras, l'Italie & la Grande Bretagne ; le ventre, l'Allemagne ; la Boheme, le nombril ; & tout le reste de son corps, les autres Roïaumes & Provinces. La longueur de l'Europe se prend depuis le Promontoire d'Espagne, que les An-

ciens ont nommé *sacré*, & aujourd'hui Cap de S. Vincent, jusqu'à l'embouchure du fleuve Obi : ce qui contient neuf cens milles Germaniques, c'est-à-dire, dix-huit cens lieuës Françoises : quelques-uns même en mettent deux mille. Sa largeur du Midi au Septentrion se mesure depuis le Promontoire Tenare du Peloponnese, jusqu'à celui de Noorkin dans Scritofinnie, aux confins de la Norwege : ce qui contient cinq cens cinquante milles Germaniques, qui font onze cens lieuës Françoises. D'autres lui donnent avec plus de raison, environ douze ou treize cens lieuës de longueur & neuf cens de largeur.

DIVISION DE L'EUROPE.

Les Geographes modernes, & entr'autres N. Sanson, divisent l'Europe en neuf parties, ou trois fois trois principales Regions; qui sont les isles Britanniques; la Scandie ou Scandinavie, où sont les Etats de Danemarck & de Suede; la Russie Blanche ou Moscovie. Au milieu de l'Europe est la France, l'Allemagne, & la Pologne; au Midi l'Espagne, l'Italie, & la Turquie en Europe. Les autres la divisent par ses diverses Souverainetez. Ils considerent deux Empereurs; celui d'Occident, qui est aujourd'hui de la Maison d'Autriche; & celui d'Orient, nommé le Grand Seigneur, ou Empereur des Turcs. Huit Rois; sçavoir le premier de France, très Chrétien, fils aîné de l'Eglise. Le II. d'Espagne, ou Roi Catholique. Le III. d'Angleterre, qui prend le titre de défenseur de sa foi & de Serenissime. Le IV. de Pologne. Le V. de Danemarx. Le VI. de Suede. Le VII. de Portugal. Le VIII. de Sicile. On ne met point en ce nombre les Royaumes de Hongrie & de Boheme possedez par l'Empereur; celui de Navarre, possedé en partie par les Rois de France, & en partie par ceux d'Espagne; ni celui de Naples, qui a appartenu à ces derniers. Il y a encore en Europe deux Grands Ducs, celui de Moscovie & de Florence; un Archiduc qui est celui d'Autriche; dix Ducs souverains, sçavoir de Savoye, de Parme, de Mantouë, de Modene, de Baviere, de Saxe, de Brunswic, de Lorraine, de Wirtemberg, & de Transsylvanie. Ce dernier releve du Turc, aussi-bien que la Moldavie, la Valachie, & la Tartarie, qui sont Principautez. On y doit encore mettre celui de Curlande, un Marquis, qui est celui de Hesse; quatre Princes Ecclesiastiques Souverains, sçavoir, le Pape, les Archevêques de Cologne, de Mayence & de Treves, ausquels on ajoûte quelques Prelats d'Allemagne, comme l'Archevêque de Bremen, l'Evêque de Munster; six Republiques, ou peuples libres, qui sont Venise, Genes, Luques, les Suisses, les Provinces-Unies, & Raguse. On peut ajoûter celles de Geneve & de S. Marin. Il y a encore quelques villes Anseatiques ou Imperiales en Allemagne, qui ont leur gouvernement en forme de Republique, & diverses Principautez.

ISLES, RIVIERES ET MONTAGNES de l'Europe.

Les isles de l'Europe dans l'Ocean sont les isles Britanniques, sçavoir l'Angleterre avec l'Ecosse, l'Irlande, puis les Orcades, les Hebrides, & quelques autres. Les plus grandes de la mer Mediterranée sont la Sicile, Sardaigne, Corse, Candie, les isles de la Grece : celles des côtes d'Italie & de Provence, &c. Les isles de la mer Baltique sont la Zelande, Fionie, Rugen, Bornholm, Gotland, Oesel, &c. Les rivieres les plus considerables de l'Europe sont la Loire, la Seine, le Rhône & la Garonne en France; le Pô & le Tibre, en Italie; le Rhin, le Danube, l'Elbe & l'Oder en Allemagne; le Tage, le Duero, la Guadiane, l'Ebre, le Guadalquivir en Espagne; la Vistule & le Nieper en Pologne; le Volga & le Don ou Tanaïs en Moscovie; la Tamise en Angleterre; le Tai en Ecosse; le Shannon en Irlande; l'Escaut, la Meuse, &c. dans les Païs-Bas Les montagnes les plus renommées de l'Europe sont les Cevennes en France : les Pirenées & les Alpes sur ses frontieres; l'Apennin en Italie; l'Olympe & le Parnasse en Grece; la Sierra Morena en Espagne; le mont Gibel ou Etna en Sicile; les monts Riphées en Moscovie; les monts Carpathiens entre la Pologne & la Hongrie, &c.

DU PAYS ET DES PEUPLES de l'Europe.

Bien que l'Europe soit la plus petite partie du monde, elle a pourtant des avantages qui la doivent faire préferer aux autres. L'air y est extrêmement temperé, & les Provinces très-fertiles, si on excepte celles qui sont sous le Septentrion. Elle est abondante en toute sorte de biens, & les peuples y sont ordinairement doux, honnêtes, civilisez, & très-propres pour les Sciences & pour les Arts. On dit que les François sont polis, adroits, genereux, mais prompts & inconstans; les Allemans, sinceres, laborieux, mais pesans & trop adonnez au vin; les Italiens agréables, fins, doux en leur langage, mais jaloux & traîtres; les Espagnols secrets, prudens, mais rodomonts, & trop formalistes; les Anglois courageux jusqu'à la temerité, mais orgüilleux, méprisans & fiers jusqu'à la ferocité. Les peuples de l'Europe, par leur adresse & par leur courage, se sont soûmis ceux des autres parties du monde; leur esprit paroit dans leurs Ouvrages, leur sagesse dans leur gouvernement, leur force dans les armes, leur conduite dans le commerce, & leur magnificence dans leurs villes. L'Europe surpasse aussi en toutes choses les autres parties du monde, soit pour ses édifices saints & profanes, soit pour le genie different des peuples qui l'habitent. Nous pouvons encore ajoûter aux avantages de l'Europe, celui d'avoir le Vicaire de J. C. en terre dans la personne des Papes.

DES LANGUES ET DE LA RELIGION de l'Europe.

L'Europe a deux Langues vivantes; qui ont divers dialectes, & deux mortes qui ont leurs rejettons. Les deux fameuses Langues vivantes, & matrices sont la Sclavonne, & la Germanique. La Sclavonne est familiere à Constantinople, & même au Grand Caire, & a pour principaux rejettons la Rhutenique pour les Moscovites, la Dalmatique pour les Hongrois & les Transsylvains, la Bohemienne & la Polonoise, avec quelques autres qui ont cours entre les Valaques & les Moldaves, & chez les petits Tartares. La Germanique ou Allemande a trois Dialectes principaux, le Teuton, le Saxon & le Danois; & ceux-ci ont derechef d'autres rejettons, comme l'Anglois, le Flamand, le Suedois, le langage de Norwege, & celui des Suisses. La langue Grecque, langue morte, mais moins corrompuë que la Latine, a divers Idiomes dans diverses isles de l'Archipel, dans l'Acaïe & dans la Morée, & elle s'est mieux conservée dans cette derniere, qui est le Peloponnese des Anciens, que dans aucune autre Province de la Grece. La Latine autre langue morte, n'a que trois rejettons principaux, l'Italien, le François & l'Espagnol; mais celui-ci a un grand mélange de termes barbares qui lui sont restez des Maures. Quelques-uns veulent qu'il y ait encore en Europe sept autres langues matrices, de moindre étenduë, qui sont l'Albanoise en Epire & en Macedoine; celle des Bulgares pour la Servie, la Bosnie & la Bulgarie; celle des Cosaques ou Tartares, le long des rives du Tanaïs; celle des Finlandois & Lappons de Suede; celle des Irlandois & des Ecossois montagnards; l'ancienne Britannique, qui s'est conservée au païs de Galles au Couchant de l'Angleterre, & dont se sert encore aujourd'hui le même peuple dans une partie de la Bretagne Armorique; & enfin celle des Basques ou de la Biscaïe deçà & delà les Pyrennées, qui est la langue des anciens Cantabres, aussi peu intelligible au reste du monde, que le bas Breton.

Les Religions de l'Europe sont les mêmes qui sont répanduës dans tout le reste de la Terre, c'est-à-dire, qu'elle a dans son étenduë, & la Païenne & la Chrétienne, & la Mahometane, & la Juifve même. Il est vrai que la premiere n'en occupe qu'une portion peu considerable, & que la derniere n'ose se montrer qu'avec quelque sorte d'infamie. Il se trouve donc encore, selon le sentiment de quelques-uns, des Idolâtres dans la froide region des Lappons, où la chaleur du zele Chrétien ne s'est point portée; & quoi-qu'on les distingue en Danois, Suedois, Moscovites, ils n'obéissent gueres, ni au Duc de Moscovie, ni au Roi de Suede, ni au Roi de Danemarck. On les accuse aussi d'être grands sorciers, & d'avoir un

commerce frequent avec les Demons. Pour ce qui est des Juifs, ils ont leurs principales Synagogues à Amsterdam, à Avignon, à Rome, à Venise & en divers autres lieux de Hollande & d'Italie. Il s'en trouve encore à Francfort, à Hambourg, & en d'autres villes d'Allemagne; mais ils ont plus de liberté en Boheme & en Pologne, & tant par le nombre que par les privileges qu'ils ont obtenu en ces deux Royaumes à force d'argent, ils y fleurissent aussi-bien qu'ailleurs. La Grece en est encore plus remplie; ils y negocient librement, ils traitent des principales affaires, ils ont les doüanes, & en general ils sont puissans & en credit dans tout l'Empire Ottoman. Le Mahometisme est suivi à Constantinople, dans la Romanie, & dans les lieux de Hongrie & de Dalmatie, dont le Turc s'est rendu maître. Il court encore parmi les petits Tartares; & comme ces païs ne font gueres qu'une dixiéme portion de nôtre Europe, on a raison quelquefois de confondre les noms d'Europe, & de Chrétienté. Reste à distribuer l'Europe, selon qu'elle est diversement occupée par les trois grandes branches qu'y fait le Christianisme, où les trois Religions Chrétiennes, qui sont la Grecque, la Romaine & la Protestante. Mais pour ne pas repeter ici ce qui a été dit ailleurs assez exactement sur ce sujet, cherchez CHRE'TIENTE' & CHRISTIANISME, où ces trois Religions sont mises en parallele à l'égard des païs qu'elles occupent, & non pas à l'égard de la doctrine, ce qui regarde les Theologiens.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EUROPE.

Strabon. Ptolomée. Pline. Mela. Solin. Merula. Magin. Ortelius. Mercator. Clavius. Capella. Belleforêt. Daviti. Cluvier. Sanson. Du Val. la Mothe le Vayer. Briet. Berthius. Golnitz. Sempili. Eneas Silvius. Ferrari & Baudrand, *in Lex. Geogr.* Robbe, *Meth de Geogr.* Scaliger, *Diatr. de ling. Europ.* Edoüard Brerewood, *de Ling & Relig. Europ. &c.*

EUROPE : c'étoit anciennement une contrée de l'Illyrie, & la partie orientale de la Thrace, le long de la côte qui regarde l'Asie mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Constantinople, Selivrée, Rudisto, Apri; & c'est apparemment cette contrée qui a communiqué son nom à toute l'Europe, comme l'Asie Mineure a donné le sien au reste de l'Asie, & l'Afrique propre à toute l'Afrique.

EUROPS, fils d'Egialée, second Roi des Sicyoniens, regna 45. ans depuis l'an 1967. du monde, & 2037. avant J. C. Quelques uns croyent que c'est de lui, & non pas d'Europe sœur de Cadmus, que cette troisiéme partie du monde que nous habitons, a pris son nom. Telchine lui succeda. * Pausanias, *Corinth.* Apollodore, *en sa Bibl.* Eusebe, *en la Chron. &c.*

EROPUS. Cherchez EROPS.

EUROTAS, fils de Mylès, & petit-fils de Lelex, Roi de Lacedemone, frere de Sparte, sœur de Lacedemon, commença à regner, la 67. année de l'Ere Attique 1516. avant J. C. C'est lui qui a donné son nom au fleuve Eurotas. * Pausan. *in Lacon.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. Profan.*

EUROTAS, Fleuve de Thessalie, entre dans le Penée, qui semble refuser de le recevoir; car, à ce que dit Homere, l'eau de l'Eurotas nage comme de l'huile sur celle du Penée, qui la rejette après, comme une eau maudite & engendrée par les Furies infernales. * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4. *c.* 9.

EUROTAS, Riviere du Peloponnese, a sa source en Arcadie, & en passant par la Laconie, baigne les murailles de Sparte, & se va décharger dans le golfe Laconique. On la nomme à present *Vasilipotamo*, ou le *fleuve royal*. Elle est très-celebre dans les écrits des Poëtes qui nous representent ses bords ornez de myrthes, de lauriers & d'oliviers. C'étoit près de ses eaux, disent-ils, que Castor & Pollux avoient coûtume de s'exercer, qu'Helene leur sœur fut enlevée, & que Diane se plaisoit à chasser. * Strabon. Pline. Properce, *l.* 3. *Ovid. amor.* 1. Virgile, *Eclog.* Baudrand.

EURUS, est le nom d'un vent qui souffle entre l'Orient & le Midi, ainsi nommé du mot Grec εὐρὺς, qui veut dire *large*; parce que ce vent souffle dans une grande étenduë de païs. Les Latins confondent souvent le vent Eurus avec le Vulturne, parce qu'ils soufflent tous deux du côté d'Orient; l'un à droite & l'autre à gauche de l'Orient Equinoxial. * Pline, *lib.* 2. *cap.* 47. Columelle, *lib* 2. *cap.* 51 Saint Augustin, *lib. de quantitate animæ.*

EURYALE, fille de Minos, qui eut Orion de Neptune; il y a un autre Euryale, fils de Pretus Roi des Argiens; l'une des Gorgones s'appelloit Euriale. Enfin, il y a une Euryale Reine des Amazones, qui secourut Æetas Roi de Colchide contre Persée.

EURYALE, l'un des Princes du Peloponnese qui vint à la guerre de Troye. Homer. *Iliad.* 3. Il y a eu un autre Euryale, qui le premier bâtit des murs de brique à Athenes. Pline, *l.* 7. *c.* 56. l'Euryale Troyen dont Virgile fait mention, *Æneid. l.* 2. & un Euryale Comedien, dont Juvenal parle, *l.* 2. *c.* 6.

EURYBATE, Crieur public d'Itaque, Compagnon d'Ulysse, envoyé par Agamemnon pour enlever Briseis. * Homer. *Iliad.* Ovid. *Epist* 3.

EURYBATES, étoit un insigne Scelerat, qui donna lieu au Proverbe Grec, *action d'Eurybates*, *faire des actions d'Eurybate*, pour dire *méchante action*, *faire de méchantes actions.* Lucien en parle dans son *Faux Prophete.* Il en est aussi parlé dans le *Protogoras* ou *les Sophistes* de Philon. Erasme remarque dans ses *Adages*, au mot *Eurybatizare*, qu'il y a eu plusieurs Eurybates, hommes fins & méchans. Il y en a eu un qui étoit d'Ephese, & qui ayant reçû une grande somme d'argent de Cresus pour lever une armée, se rendit à Cyrus, comme le dit l'Historien Euphore. D'autres aiment mieux rapporter cela à un Eurybate, qu'on croit avoir été l'un des *Cercopes*, peuples trompeurs, que Jupiter changea en singes. Nicandre parle d'un Eurybate d'Egine, qui fut un homme très-fin & très-méchant. Il y en a qui disent qu'il y en a eu un voleur de ce nom merveilleusement adroit, dont on raconte l'Histoire suivante. Ayant été surpris & mis en prison, ses gardes mangeant avec lui, le presserent de leur faire voir quelque tour de son métier; & de leur apprendre sur tout de quelle maniere il escaladoit les maisons. Il se fit presser long-temps, comme s'il n'eût osé entreprendre ce dont on le pressoit. Enfin vaincu en apparence par l'importunité de ses Gardes, il prit des éponges, les ajusta ensemble, les attacha à la muraille avec des crampons, & commença à grimper. Les Spectateurs furent si surpris de ce qu'ils voyoient, qu'ils le laisserent faire, jusqu'à ce qu'étant arivé au lambris de la chambre, où se passoit cette Scéne, il monta sur le toit, & se sauva effectivement, avant que ses gardes eussent pensé à environner la maison, pour empêcher sa retraite. * Eustathe en parle sur le premier livre de l'Iliade d'Homere.

EURYCLE'E, fille d'Ops, que Laërte pere d'Ulysse acheta vingt bœufs. Elle fut nourrice d'Ulysse, & la premiere qui le reconnut, quand il fut de retour en son païs. *Odyss.* 19.

EURYCLE'S, surnommé *l'Engastrimythe*, parce que l'on croyoit qu'il avoit un Démon dans les entrailles, qui lui reveloit l'avenir. Il fut fameux à Athenes, & les Devins furent appellez de ce nom *Euryclides.*

EURYCRATE, Roi de Lacedemone, de la race des Eurysthenides fils de Polydore, succeda à son pere la 3. année de la XIII. Olympiade, 72. avant J. C. Il finit la premiere guerre que les Lacedemoniens eurent contre les Messeniens, ayant pris Ithome & les autres villes des Messeniens. * Herodote, *l.* 7. Pausan. *in Lacon.* Il eut un petit-fils nommé Eurycrate ou Eurycratidas, qui commença à regner la 3. année de la XXIV. Olympiade, & qui mit fin à la seconde contre les Messeniens, la premiere année de la XXVIII. Olympiade. *Ibid.*

EURYDAMUS de Cyrene, gagna la victoire au combat du Cestre aux jeux Olympiques, la premiere année de la LXXIX. Olympiade 464. ans avant J. C. On dit que son Antagoniste lui ayant enfoncé les dents dans la bouche, il les avala, sans rien dire, cachant par là sa douleur, & voulant aussi diminuer la gloire & l'honneur ou le plaisir qu'il en auroit eu, s'il avoit sû l'effet d'un tel coup. * Elien *Liv. X. chap.* 19.

EURYDICE, épouse d'Orphée, fut piquée d'un serpent & mourut le jour même de ses nôces. Orphée inconsolable de sa mort, l'alla chercher jusques dans les enfers, & fléchit par les charmes de sa voix & de sa lyre,

les Divinitez infernales. Il en obtint sa femme, à condition qu'il ne la regarderoit point jusqu'à ce qu'elle fût entierement sortie des Enfers. Mais cet époux trop passionné, n'ayant pû se retenir, tourna trop tôt la tête pour voir sa chere Eurydice, qui lui fut enlevée pour jamais en punition de ce regard. * Diodore de Sicile, *liv.* 19. Ovide, *Metam.* Virgile, *Georgiq.* Cherchez ORPHE'E.

EURYDICE, femme d'Amyntas, Roi de Macedoine, donna quatre enfans à son mari, trois fils, Alexandre, Perdiccas & Philippe pere d'Alexandre *le Grand*; & une fille nommée Euryone. Ce fut une Reine qu'on ne peut assez detester; car elle devint si amoureuse de son gendre, que, pour l'épouser, elle s'engagea à le mettre sur le Thrône, & à faire mourir son mari. Cette conspiration eût été executée, si Euryone n'eût appris au Roi les adulteres & les pernicieux desseins d'Eurydice. Le Roi convaincu des crimes de son épouse, ne la punit point; il lui fit grace pour l'amour des enfans qu'il avoit eu d'elle. Après qu'il fut mort, son fils Alexandre lui succeda & ne vécut gueres; car Eurydice toûjours elle-même & très-ambitieuse le fit périr. Elle executa le même crime sur Perdiccas son second fils qui étoit monté sur le Thrône après la mort d'Alexandre. Les Histoires qui nous restent ne nous apprennent point ce qu'elle devint par la suite, ni si elle fut punie de ses mauvaises actions Il y a même des Historiens, qui, sans faire mention d'elle ni en bien ni en mal, attribuënt à d'autre causes la mort des deux Princes qui regnerent successivement après Amyntas. Strabon rapporte qu'Arrabée, Prince des Lyncistes, issu des Bacchiades, étoit ayeul maternel d'Eurydice. * Justin, *l.* 7. *c.* 4. & 5. Strabo, *l.* 7. *p.* 229. Bayl. *Dict. Crit.* 2. *edit.* 1702.

EURYDICE, fille d'Amyntas, fils de ce Perdiccas, Roi de Macedoine, qui étoit frere de Philippe pere d'Alexandre *le Grand*, fut mariée avec son oncle Aridée, fils naturel du même Philippe. Aridée fut déclaré Roi de Macedoine après la mort d'Alexandre; mais il n'étoit gueres propre à soûtenir cette dignité, & sur tout dans un temps de trouble, comme celui de son regne. Aussi peut-on dire, qu'il fut plûtôt un Roi titulaire, qu'un Roi effectif. Sa femme Eurydice eut plus de part que lui aux fonctions de la roïauté, principalement lorsqu'il fut question de s'opposer à Olympias mere d'Alexandre: alors elle fut bien plus jalouse de l'autorité, que si elle eut eu pour rival une personne de l'autre sexe. Elle se fia beaucoup à Cassander; & ordonna à Antigonus & à Polyperchon, de lui ceder le commandement des troupes, ce qui fit qu'il executa tout ce qu'elle prescrivoit. Elle eut le malheur d'être abandonnée de ses soldats, lorsqu'elle voulut empêcher qu'Olympias ne revint en Macedoine. Cette desertion fit tomber Aridée au pouvoir d'Olympias. Sa femme Eurydice s'étant sauvée dans Amphipolis, perdit sa liberté fort peu après, sous la CXV. Olympiade, & l'an 318. avant JESUS-CHRIST Olympias les fit enfermer dans un cachot, & les y traita inhumainement; & lors qu'elle eut vû que sa cruauté faisoit murmurer les Macedoniens, elle fit tuer Aridée par les Thraces, 6. ans & demi après la mort d'Alexandre. Cette rigueur fut un frein trop foible pour la langue d'une femme comme Eurydice: c'est pourquoi Olympias indignée que sa prisonniere parlât trop, & ne cessât de crier que la Couronne lui étoit dûë plûtôt qu'à elle, ne voulut plus la laisser vivre. Elle lui fit porter une épée, un licou & un verre de ciguë. & lui donna à choisir l'un de ces trois genres de mort. Eurydice, sans pleurer, & sans rien rabattre de la fermeté de son courage, & avant même que le porteur se fût retiré, prit sa ceinture & s'en étrangla, ayant supplié les Dieux que pareils presens fussent envoyez à Olympias. Après la mort de celle-ci, Cassander fit faire des funerailles roïales à Aridée & à Euridice.* *Prolegomenes* de Freinshemius sur Quinte-Curce, *c.* 5. Quintus Curt. *l.* 10. *c.* 7. Justin, *l* 7. *c.* 5. & *l.* 13. *c.* 3. & *l.* 14. *c.* 5. Diodor. Siculus, *l.* 19 *c.* 11. & *c.* 52 & *lib.* 15. *c.* 60. & 71. Bayl. *Diction. Critique*, 2. *édit.* 1702.

EURYDICE, Dame Illyrienne. Plutarque la louë & la propose comme un exemple, parce qu'encore qu'elle fût d'un païs barbare & avancée en âge, elle se mit à étudier, afin de se rendre capable d'instruire elle-même ses enfans, sans être obligée de les confier à d'autres. Elle consacra aux Muses une inscription contenuë en quatre vers Grecs, qui faisoit foi de cela, & que Plutarque nous a conservée * Plutarq. *de liberis educandis*, *in fine pag.* 14. Bayl. *Diction. Critiq.* 2. *édit* 1702. *Voyez* Baillet, *des enfans devenus celebres par leurs études ou par leurs écrits*, *édit. Paris* 1688. *in douze*.

EURYDICE, femme de Ptolomée, fils de Lagus, premier Roi d'Egypte, eut de ce Prince, Ptolomée surnommé *Ceraune*; & Arsinoé, femme de Lysimachus Roi de Thrace.

EURYLOQUE, (Eurylochus) le seul des compagnons d'Ulysse, qui ne voulut point goûter du breuvage de Circé. Ovid. *Metam.* *l.* 14. Il y a eu un Roi des Phlegiens de ce nom, qui, selon Pherecide, bâtit la ville de Thebes, avant que Cadmus qui la rebâtit fût venu en ce païs-là. Il y a encore eu un Euryloque frere d'Epimene, qui découvrit la conjuration que les Pages d'Alexandre avoient faite contre ce Prince.* Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 6. & un Euryloque Ingenieur, qui arrêta le canal des eaux de la ville de Cyrrhes, & ne les laissa retourner dans la ville, qu'après y avoir jetté de l'Ellebore, ce qui rendit les habitans malades & les obligea de se rendre. * Polyen, *l.* 6. Frontin attribuë ce stratagême à Clisthene Sicyonien. Front. *l.* 3. *c.* 7.

EURYMAQUE, l'un des plus puissans de Thebes, qui prit Platée par trahison; mais comme tous les habitans se furent reconnus & declarez contre lui, il fut livré tout vif aux ennemis, qui le firent mourir. * Thucidid. Un des amans de Penelope portoit le même nom. Ovid. *l.* 1.

EURYMEDON, pere de Peribée dont Neptune eut Nausithoüs Roi des Pheaques pere d'Alcinoüs.* Homer. *Odiss.* *l.* 7. Il y a eu aussi un Eurymedon, fils de Faunus. *Stace. Thebaïd.* Et un autre homme de même nom, General d'armée des Atheniens avec Demosthene.

EURYMEDON, Fleuve de l'ancienne Pamphilie. Cimon, fils de Miltiade, gagna sur ses bords une bataille sur les Perses la 3. année de la LXXVII. Olympiade, & l'an 470. avant J.C. Cette riviere coule maintenant dans la Caramanie, sous le nom de Zacuth. * Pomponius Mela, *l.* 1. Thucydide, *l.* 1. Cornelius Nepos & Plutarque *Vie de Cimon*.

EURYMINUS, tâcha de broüiller Castor & Pollux, en leur faisant à l'un & à l'autre de faux rapports; mais sa fourbe ayant été découverte, il fut puni. De-là on appelloit *Euryminus*, ceux qui vouloient broüiller les amis.

EURYNOME, Dieu des Enfers, honoré par les Delphiens, mangeoit, disoient-ils, la chair des morts, en sorte qu'il n'en laissoit que les os. Pausanias le décrit noirâtre, de la couleur des mouches, & le represente assis sur une peau de Vautour, montrant les dents. * Pausan. *in Phoc.* Cartari, *en ses Images des Dieux*.

EURYNOME, fille de l'Ocean & de Thetis, mere de Leucothoé. Il y a aussi une fille d'Apollon de même nom, qui fut mere d'Adraste, Roi des Argiens & d'Eryphile, femme d'Amphiaraüs; & enfin une Eurynome de Lemnos, fille de Doriclus, femme de Codrus.* Valer. Flacc. *Argonaut.* *l.* 2.

EURYPON ou EURYPHON, fils de Soüs, petit-fils de Proclus, Roi de Lacedemone, qui donna son nom à la famille appellée depuis Euripontides, commença à regner l'an 1029. avant J.C.* M. Du Pin, *Biblioth Univ. des Hist. Profan.*

EURYSTHE'E, Roi de Mycenes dans le Peloponnese succeda à son pere Sthenelus. Ce fut lui qui pour obéir à Junon, ennemie d'Hercule, obligea ce Heros à entreprendre douze travaux, dans lesquels il prétendoit le faire succomber, & dont ce Heros sortit couvert de gloire. Le jour, disent les Poëtes, qu'Hercule devoit naître, Jupiter, (ou, comme d'autres veulent Themis) ayant predit qu'il devoit naître un enfant qui commanderoit un jour à tous les hommes; Junon qui préside aux enfantemens retarda l'accouchement d'Alcmene, & fit naître alors, au lieu d'Hercule, Eurysthée, fils de Sthenelus & d'Archippe: c'est pourquoy Eurysthée eut droit de commander à Hercule. D'autres disent qu'Até, à la priere de Junon, troubla l'esprit de Jupiter, & qu'elle l'obligea de jurer dans l'Assemblée des Dieux, que celui qui naitroit ce jour-là de son sang, commanderoit aux peuples voisins du lieu de sa naissance; qu'aussi-tôt après ce serment, Junon descendit sur la terre, se rendit

à Argos, recula l'accouchement d'Alcmene, & avança celui d'Archippe, femme de Sthenelus, qui n'étoit encore que de sept mois : de sorte qu'elle fit naître Eurysthée, auquel Hercule fut soûmis, & à qui Jupiter donna le Royaume d'Argos, pour accomplir le serment qu'il avoit fait. * Apollodore. Pline.

EURYSTHENE, fils d'Aristodemus, de la race des Heraclides, fut le chef d'une des familles royales à Lacedemone. Il commença à regner l'an 1702. avant J. C. sous la tutele de son oncle Theras, & regna 42. ans. * Herodote, *liv. 6.* Marsham, *Chronic.* M. Du Pin, *Biblioth. univers. des Histor. Profanes.*

EURYTUS, Roi d'Oecalie, pere d'Iolée, étant convenu de donner sa fille à celui qui remporteroit contre lui la victoire, fut vaincu par Hercule; & ayant refusé de lui donner sa fille, Hercule le tua, & enleva Iolée. Il y a aussi un Euryte, l'un des Centaures, qui voulant enlever Hippodamie, fut tué par Thesée. * Ovide, *Metamorphose, l. 9.*

EUSE, ou EAUSE, Bourg ou petite Ville de l'Armagnac en Gascogne. Ce lieu est sur la petite riviere de Galise, entre Bazas & Tarbe, à onze lieuës de la premiere & à quatorze de la derniere. Il a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Elusa*, qui étoit le Siege de l'Archevêché, qu'on a transferé ensuite à Aux. * Baudrand, *Dictionnaire Geographique.*

EUSEBE, Pape, Grec de naissance, étoit fils d'un Medecin, à ce que l'on croit, & succeda le 5. Février 310. à saint Marcel, après lequel il tint le Pontificat un an & quelques mois. Il mourut avant le mois de Juillet de l'an 311. On lui attribuë trois Epîtres Decretales; une aux Evêques des Gaules, l'autre à ceux d'Egypte, & la troisiéme, à ceux de Toscane & de la Campanie; mais elles sont supposées. Saint Melchiade, ou Miltiade lui succeda. * Saint Augustin, *ep.* 165. Optat, *l. 2. cont. Parm.* Baronius, *A. C.* 309. 311. *& au Martyr.* 26 *Sept* T. I. Conc. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, IV. siecle.*

EUSEBE, Historien Grec, qui écrivit une Histoire depuis Auguste jusques à l'Empereur Carus, vivoit dans le III siecle, comme nous l'apprenons d'Evagre.* Vossius, *de l'Histoire.*

EUSEBE, Sophiste, dont Photius fait mention. * Evagre, *l. 5. c. ult.* Photius, *Biblioth. Cod.* 124.

EUSEBE de Laodicée, Evêque de cette ville sur la fin du III. siecle, étoit natif d'Alexandrie. Eusebe de Cesarée parle de lui, comme d'un homme très-sçavant, & témoigne qu'il avoit composé quelques Ouvrages que nous n'avons plus. * Eusebe, *l. 7. Hist. Eccl. c.* 10. *& en la Chron. A. C.* 276. Baronius, *A. C.* 260. Le Mire *in Auct. &c.*

EUSEBE, Evêque de Cesarée en Palestine, fut un des plus celebres personnages de son siecle, pour la science, & pour l'éloquence. Il prit le nom de *Pamphile*, du Martyr de ce nom, son ami. Il étoit né vers la fin de l'Empire de Galien : il fut ordonné Prêtre par Agapius, Evêque de Cesarée en Palestine, & établit une école celebre en cette ville. La persecution de Diocletien étant survenuë, il exhorta les Chrétiens de Cesarée à souffrir courageusement pour la Foi de JESUS-CHRIST, & assista sur tout son ami Pamphile, qui souffrit le martyre le 15. Février de l'an 309. après deux ans de prison. On a reproché à Eusebe d'avoir pendant cette persecution, offert de l'encens aux idoles pour se tirer de prison; mais ce reproche paroît sans fondement, & il y a bien plus d'apparence qu'il demeura toûjours ferme dans la Foi de J. C. Aussitôt après que la persecution fut finie, Eusebe fut élû Evêque de Cesarée, à la place d'Agapius, l'an 313. ou 314. de la naissance de J. C. Il eut ensuite beaucoup de part à la querelle d'Arius, Prêtre d'Alexandrie, qu'il protegea d'abord, aussi bien que quelques autres Evêques de Palestine, persuadé qu'il étoit qu'Alexandre d'Alexandrie, son Evêque, le persecutoit injustement. Il ne se contenta pas d'écrire à cet Evêque en faveur d'Arius; mais même n'ayant pû obtenir son rétablissement, il lui permit & à ses Sectateurs, de conserver leur rang, & de tenir dans leurs Eglises les assemblées ordinaires des Fideles, à condition qu'ils seroient soûmis à leur Evêque, & qu'ils le supplieroient avec instance de les réünir à sa Communion. Il assista au Concile de Nicée, où il condamna les erreurs grossieres d'Arius, & proposa une formule de Foi orthodoxe; mais les Peres du Concile y ajoûterent le terme de *Consubstantiel*, qu'Eusebe refusa d'abord d'approuver. S'étant ensuite éclairci du sens qu'il avoit, il ne fit point difficulté d'y souscrire, & de signer la profession de Foi du Concile de Nicée, qu'on ne voit pas qu'il ait depuis violée ouvertement, quoiqu'il ait eu des liaisons très-étroites avec les Evêques du parti d'Arius. Il assista avec eux au Concile d'Antioche de l'an 330. dans lequel Eustathe, Evêque d'Antioche, fut injustement déposé; mais il refusa de remplir ce Siege. Il fut du nombre des Evêques des Conciles de Cesarée & de Tyr, qui condamnerent saint Athanase en 334. Il se rendit ensuite à l'Assemblée d'Evêques qui se fit à Jerusalem, qui l'envoyerent de là à l'Empereur Constantin, pour défendre le jugement qu'ils avoient rendu contre saint Athanase. Ce fut alors qu'il prononça un Panegyrique en l'honneur de l'Empereur, dans la réjoüissance publique qu'il fit faire au commencement de la trentiéme année de son Empire, qui fut la derniere de sa vie. Eusebe ne survécut que peu de temps à cet Empereur, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliere. Il mourut vers l'an 338. Il avoit composé plusieurs Ouvrages pleins d'érudition. Les premiers de tous étoient les cinq livres de l'Apologie pour Origene, qu'il composa avec le saint Martyr Pamphyle, pendant la persecution de Diocletien, & ausquels il ajoûta lui seul le sixiéme après la mort de ce Martyr. Vers le même temps il écrivit un Traité contre Hierocles, qui avoit fait deux livres contre la Religion des Chrétiens. Après qu'il fut élû Evêque de Cesarée, il composa 15. livres de la Préparation, & 20. de la Demonstration Evangelique. Il fit ensuite une Chronique, depuis le commencement du monde, jusqu'à la vingtiéme année de Constantin le Grand. Cette Chronique fut suivie de son Histoire Ecclesiastique, divisée en dix livres. Elle semble avoir été achevée quelque temps après le Concile de Nicée, quoiqu'elle ne passe pas la vingtiéme année de Constantin. Vers l'an 332. il composa un Cycle Paschal, composé, disent-ils, à l'imitation de celui d'Hippolyte. Les livres contre Marcel d'Ancyre sont écrits après la premiere condamnation de cet Heretique dans le Concile de Constantinople, tenu l'an 335. ou 336. Enfin les quatre livres de la vie de Constantin ont été composez après la mort de cet Empereur, lorsque ses enfans étoient déja Augustes, c'est-à-dire, après le 9. Septembre 337. Eusebe y avoit joint trois écrits, sçavoir la Harangue qu'il avoit recitée à la dédicace de l'Eglise de Jerusalem, le Discours de Constantin à l'Assemblée des Saints; & un Panegyrique à la loüange de cet Empereur, prononcé en 335.

Outre ces Ouvrages, dont on sçait la Chronologie, il avoit écrit, suivant le témoignage de S. Jerôme, cinq livres de la Theophanie, ou de l'Incarnation; 10. livres de Commentaires sur Isaïe; 30. livres contre Porphyre, dont il y en avoit 10. de perdus dès le temps de S. Jerôme qui n'en avoit vû que vingt: les trois derniers étoient employez à refuter les calomnies de Porphyre, contre le livre du Prophete Daniel; un livre de Topiques, qui est celui que S. Jerôme a traduit, qu'il a intitulé, *Livre des païs des Hebreux*, qui a depuis été donné en Grec par Bonfrerius en 1631. & plus correct, par le P. Martianay, dans le 2. tome des Oeuvres de S. Jerôme. Il est fait mention dans ce livre de deux autres Traitez de même nature; dont l'un contenoit l'explication des noms que les Hebreux donnent aux autres nations; & l'autre étoit une Topographie de la Terre-Sainte, & du Temple. Saint Jerôme met encore dans le Catalogue des livres d'Eusebe, trois livres de la Vie de Pamphile, des Opuscules sur les Martyrs, des Commentaires sur les 150. Pseaumes, qu'il promet dans le livre 5. de la Démonstration Evangelique, *ch.* 2. traduits depuis par Eusebe de Verceil; & des Canons pour accorder les quatre Evangelistes, avec une lettre à Caspianus. Il fait aussi mention dans l'Epître à Pammachius d'un Commentaire d'Eusebe, sur la premiere Epître aux Corinthiens; & il est témoin en un autre endroit, qu'il avoit fait faire une édition de la version des Septante, dont Eusebe parle lui-même, au *c.* 9. du premier livre de la Démonstration, & au 3. & au 7. du septiéme livre de la Préparation. Il nous renvoye encore dans le livre 7. de la Démonstration à un Ouvrage qu'il a fait, pour resoudre plusieurs questions sur la Genealogie de Nôtre-Seigneur, qui n'est peut-être pas different de celui dont saint Jerôme parle,

lequel étoit fait pour accorder les endroits des Evangiles qui paroissent se contredire. Il fait encore mention dans le premier livre de la Préparation Evangelique, c. 3. d'un Traité où il avoit ramassé tout ce que J. C. a prédit, & faisoit voir que toutes ses prédictions ont été parfaitement accomplies. Marcel d'Ancyre se plaint d'un Discours qu'Eusebe a fait en passant dans sa ville, où il avoit accusé les Galates d'être dans l'erreur sur la Divinité, parce qu'ils ne croyent pas comme lui, dit Marcel, que l'image & la chose dont elle est image, ne peuvent pas être une même chose. Il s'y plaint aussi d'un Sermon fait par Eusebe à Laodicée. L'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe est le plus considerable de tous ses Ouvrages. Rufin est le premier qui l'ait traduite en Latin : depuis Henri Musculus & Christophorson en ont fait des traductions. Le texte Grec fut imprimé par Robert Etienne en 1544. & avec la version de Christophorson en 1612 Henri de Valois en a depuis donné une édition plus correcte, avec une nouvelle version imprimée à Paris en 1659. sa version a merité l'estime du public & l'applaudissement de tous les sçavans. M. le President Cousin en a donné une excellente traduction Françoise. La Chronique a été traduite par saint Jerôme, qui l'a continuée jusqu'au sixiéme Consulat de Valens & de Valentinien; & cette version qui avoit d'abord été imprimée à Bâle, fut donnée beaucoup plus ample & plus correcte par M. de Pontac Evêque de Bazas. Scaliger l'a aussi fait imprimer avec quantité de fragmens du texte Grec, qu'il a pû recouvrer : les quatre livres de la Vie de Constantin ont été imprimez avec l'Histoire. Les livres de la Préparation & de la Démonstration Evangelique ont été publiez à Paris en 1628. avec une version nouvelle des quinze livres de la Préparation faite par le Jesuite Viger ; & celle de Donat jointe au livre de la Démonstration, mise à côté du Grec. On a joint à ces livres le Traité contre Hieroclès, avec la traduction d'Acciaoli, & les cinq livres contre Marcel d'Ancyre, avec la traduction de Richard de Montaigu. Le P. Dom Bernard de Montfaucon vient de donner le Commentaire sur les Pseaumes. Curterius a donné quelques fragmens touchant la Vie des Prophetes, qu'il a mis à la tête des Commentaires de Procope sur Isaïe. Les Notes sur le Cantique des Cantiques attribuées à Eusebe, ont été données en Grec sans version par Meursius, & imprimées avec le Polychronius & le Psellus l'an 1617. Le Pere Sirmond a publié en Latin des Opuscules, qui portent le nom d'Eusebe, imprimez à Paris, *in* 8. l'an 1643. Enfin la lettre à Carpianus, & les Canons Evangeliques d'Eusebe se trouvent à la tête de quelques éditions du Nouveau Testament ; & en Grec à la tête du Nouveau Testament Grec du Louvre, imprimé par Robert Etienne l'an 1550.

Eusebe a été un des plus sçavans hommes de l'antiquité, comme ses partisans & ses adversaires l'ont également reconnu : on peut même dire sans craindre de se tromper, qu'il n'y en a point parmi nos Auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Les Auteurs ont été, & sont encore fort partagez sur sa doctrine touchant la divinité du Verbe. Eustathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre, les Evêques d'Egypte, saint Athanase, saint Epiphane, l'ont accusé d'Arianisme, & saint Jerôme l'appelle le *Prince des Ariens*. Le VII. Concile le declare Arien, & Photius ne lui est pas favorable. Socrate, Sozomene, Gelaze de Cyzique, entre les Latins Victorius, & quelques autres Auteurs le défendent. Parmi les Modernes Baronius le condamne. M. de Valois l'abandonne jusqu'au temps du Concile de Nicée, & soûtient qu'il a depuis été Orthodoxe. Messieurs Hermant & de Tillemont le condamnent severement ; les Peres Benedictins de saint Vanne le défendent ; & le Pere Dom Bernard dans la Préface des Commentaires de cet Auteur sur les Pseaumes, apporte plusieurs autoritez, pour montrer qu'il est Arien. M. Du Pin tient un milieu, en soûtenant qu'Eusebe n'a jamais été un pur Arien; qu'il a enseigné que le Verbe étoit Dieu & Fils de Dieu; qu'il a rejetté formellement l'erreur de ceux qui disoient que le Verbe a été tiré du neant, & qui le mettoient au nombre des creatures; mais que cet Evêque a insinué en quelques endroits, que la personne du Fils n'est pas égale à celle du Pere, & qu'on ne lui doit pas la même adoration, & qu'il a admis quelque inégalité entre le Pere & le Fils; qu'il s'est servi de beaucoup d'expressions favorables aux Ariens; que les liaisons qu'il a eues avec les Evêques Ariens le rendent suspect, aussi bien que le silence qu'il a affecté touchant le Concile de Nicée; qu'enfin, si l'on ne peut pas entierement le justifier, on ne doit pas neanmoins l'accuser d'être pur Arien, & le chef des Ariens. Le même Auteur ajoûte qu'il n'a point reconnu la Divinité du saint Esprit; mais que sur les autres dogmes de la Religion, il paroît fort Orthodoxe. *Voyez* les passages des Anciens pour & contre Eusebe, recüeillis fort exactement par M. de Valois, à la tête de son édition de l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe. * Baronius. Scaliger, *dans son Thresor des temps.* Hermant, *Vie de Saint Athanase.* Tillemont, *Memoires pour l'Histoire de l'Eglise.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV siecle, où la question est traitée à fonds. Les Remarques des Religieux de S. Vanne, sur la Bibliotheque Ecclesiastique de* M. Du Pin, *tome* 2. Dom Bernard de Montfaucon, *Préface du Commentaire d'Eusebe sur les Pseaumes.*

EUSEBE, Evêque de Beryte, puis de Nicomedie, & enfin de Constantinople, vivoit dans le IV siecle. Il se laissa surprendre aux erreurs d'Arius, qu'il abjura en apparence, au Concile de Nicée, où des lettres qu'il avoit écrites furent déchirées. Mais depuis il favorisa encore les Ariens, & fut envoyé en exil après le Concile. Ses partisans le firent rappeller en 328. Alors ayant trouvé moyen de se mettre en credit à la Cour, il n'oublia rien pour faire accroire à l'Empereur Constantin *le Grand*, qu'Arius avoit des sentimens très-orthodoxes. Il persecuta saint Athanase par diverses calomnies, & l'accusa d'avoir mis un tribut sur les Egyptiens, d'avoir favorisé la revolte d'un certain Philumene, &c. Ensuite, pour accabler le même Saint, il assembla divers Conciles, le fit exiler, & fit recevoir Arius. Enfin il obseda l'Empereur Constantin jusqu'à sa mort, arrivée en 337. & depuis infecta de l'heresie Arienne, Constance & toute la famille Imperiale. Il se fit élire par force Evêque de Constantinople, après avoir fait exiler Paul, Prélat Orthodoxe en 339. fit gloire de persecuter les Orthodoxes, & se fit declarer Chef de parti. Ses Sectateurs furent nommez EUSEBIENS. Eusebe fit tenir un Concile à Antioche en 341. & y fit recevoir l'Arianisme comme un point de Foi. Peu de temps après il mourut en 342.* Sozomene. Socrate. Theodoret & Baronius, *A. C.* 311. 318. *& seq.* Hermant, *Vie de Saint Athanase, &c.* Le Nain de Tillemont, *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique, tom.* 6. M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Ecclef. IV siecle.*

EUSEBE, dit *Emissene*, parce qu'il étoit Evêque d'Emese dans la Syrie ou Phenicie, près du mont Liban, vivoit dans le IV. siecle, & étoit né à Edesse ville de Mesopotamie, d'une famille considerable. Dès son enfance, il apprit les Lettres saintes, & fit depuis un voyage dans la Palestine, où il fut disciple d'Eusebe de Cesarée, & de Patrophile de Schytople. Les Eusebiens voulurent l'élire Evêque d'Antioche, après la déposition d'Eustathe en 330. & le mettre ensuite sur le Siege d'Alexandrie en 341. à la place de S. Athanase; mais Eusebe Emissene refusa ce parti, & fut fait Evêque d'Emese. La resistance du peuple l'obligea d'abandonner ce Siege. Il fut cheri de l'Empereur Constance, & mourut vers l'an 359. Eusebe composa divers Ouvrages, dont les principaux étoient contre les Gentils & les Juifs; contre les Novatiens, sur l'Epitre aux Galates; & quantité de courtes Homelies sur les Evangiles. Il avoit aussi écrit sur la Genese. Saint Jerôme fait mention de lui, & lui attribuë ces Homelies sur les Evangiles, ce qu'Honoré d'Autun a aussi remarqué. Il est pourtant sûr que celles qui ont été imprimées sous son nom jusques à aujourd'hui, sont ou de Brunon de Segni, ou de saint Eucher de Lyon, ou de Fauste de Riez, ou de saint Cesaire d'Arles; quoique Guitmond, Evêque d'Averse, & Gratien les ayent citées depuis 600. ans, sous le nom de cet Eusebe. * Socrate, *l.* 2. *c.* 6. Sozomene, *l.* 3. *c.* 5. Theodoret, *Dial.* 3. Saint Jerôme, *in Catal. c.* 91. *&c. in Chron.* Honoré d'Autun, *Li. 1. de lum. Eccl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sacr.* Baronius, *A. C.* 341. *num.* 8. *& seq.* Bellarmin *des Ecriv. Eccles.* Possevin, *in Appar.* Hermant, *Vie de S. Athan. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. IV. siecle.*

EUSEBE, Evêque de Verceil, dans le IV. siecle, étoit

natif de Sardaigne; & étant venu en Italie il fut fait Lecteur de l'Eglise Romaine, & fut ensuite élevé sur le Siege de Verceil. Sa pieté & sa douceur le firent aimer de tout le monde. Le Pape Liberius l'envoya, avec Lucifer de Cagliari, à l'Empereur Constance, pour l'affaire de saint Athanase. Il assista ensuite au Concile de Milan tenu l'an 355. & ne voulut jamais souscrire à la condamnation du même saint Athanase. Ce fut lui qui retira la signature de Denys, Evêque de cette ville, des mains des Ariens qui l'avoient surpris, & la fit effacer. Cette fermeté chrétienne irrita contre lui l'Empereur, qui l'envoya en exil, à Schytople: Eusebe souffrit de très-grands maux, & ne laissa pas de s'employer pour la défense de la Foi. Après la mort de Constance, il se trouva au Synode que saint Athanase assembla à Alexandrie l'an 362. pour l'affaire de ceux qui étoient tombez dans l'heresie. Il alla ensuite à Antioche pour y réünir cette Eglise; mais l'Ordination de Paulin l'en empêcha. Il travailla avec succès en Orient, à réünir un grand nombre de Dioceses. On croit aussi qu'il fut le premier qui joignit la vie Monastique à celle de Clerc. A son retour en Italie, il s'opposa à Auxence Evêque Arien de Milan, & mourut saintement le 1. jour d'Août de l'an 373. ou, selon d'autres 371. Il est honoré comme Martyr, bien que saint Ambroise, saint Jerôme, & saint Gregoire de Tours, ne le loüent que comme un Confesseur. Saint Antonin est le premier qui a dit que les Ariens le firent mourir: ce qui paroît incroyable, sous un aussi bon Prince que l'étoit Valentinien, qui regnoit alors. Les Martyrologes d'Adon & d'Usuard, lui donnent encore la qualité de Martyr: ce que Molanus a effacé, comme contraire à l'antiquité. Comme Eusebe étoit très sçavant en Latin, on ne doute point qu'il n'eût composé plusieurs Ouvrages; mais nous n'avons connoissance que d'une Traduction qu'il avoit faite d'un Commentaire d'Eusebe de Cesarée sur les Pseaumes, que nous n'avons plus; & il ne nous reste de lui, qu'une lettre écrite pendant son exil à son Eglise; une autre lettre à Gregoire d'Elvire en 363. & un petit billet adressé à Constance. * Saint Jerôme, *en la Chron. & Epist.* 75. Saint Ambroise, *Epist* 82. *ad Vercel. &c.* Saint Gregoire de Tours, *de glor. Confess. c.* 3. Baronius, *aux Ann. & au Mart.* Hermant, *Vie de S. Athan. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef IV. siecle.*

EUSEBE, Evêque de Samosate, florissoit dans le IV siecle, & signala son zele pour la Foi, & son amour pour l'Eglise. S. Gregoire de Nazianze le pere, l'engagea l'an 371. à venir à Cesarée en Cappadoce, où il fit élire saint Basile pour gouverner cette Eglise, en qualité d'Evêque. La fermeté avec laquelle il s'opposa aux Ariens, le fit exiler en 373. par l'Empereur Valens. Il obéït sans murmure; & durant ce bannissement, il se déguisa en soldat pour aller consoler les Orthodoxes persecutez. Theodoret dit qu'il ordonnoit des Prêtres dans les Eglises destituées de Pasteurs. Saint Gregoire de Nazianze lui écrivit alors diverses lettres, & saint Basile lui en a aussi écrit plusieurs. Après la mort de Valens, Eusebe se trouva au Concile d'Antioche tenu l'an 378. & eut ordre de visiter quelques Eglises d'Orient: ce qu'il executa heureusement dans la Syrie, & dans la Mesopotamie; mais dans une petite ville nommée Dolicha ou Dolique, où il vouloit établir Maris pour Evêque, une femme Arienne lui jetta sur la tête une tuile, qui le blessa à mort l'an 378. * Theodoret, *l.* 4. *c.* 13. 14. *l.* 5. *c.* 4. S. Gregoire de Nazianze, *Ep.* 28. 30. Baronius, *A. C.* 360. 370. 378. Hermant, *Vie de S. Basile.* M. Du Pin. *Biblioth. des Aut. Eccles. IV. siecle.* Baillet, *Vies des Saints.*

EUSEBE, Evêque de Thessalonique, vivoit du temps de S. Gregoire, à la fin du VI. siecle, & au commencement du VII. Il envoya à ce Pape son Lecteur Theodore, avec quelques écrits. Celui-ci les rendit au Moine André, qui étoit de la Secte de ceux qui croyoient le Corps de J. C. incorruptible. Ce Moine falsifia ces écrits; mais S. Gregoire découvrit la fraude, & en avertit Eusebe de Thessalonique. Photius nous apprend que ce même Moine avoit écrit une lettre à Eusebe pour soûtenir son erreur, & qu'Eusebe avoit fait un écrit pour la refuter, en l'exhortant de se retracter. André, au lieu de suivre ce conseil, fit un livre pour défendre ses opinions, contre lequel Eusebe écrivit dix livres, dont nous avons un extrait dans Photius, *Cod.* 162. de sa Bibliotheque. * Saint Gregoire, *l.* 9. *ep.* 69. *&c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, VII. siecle.*

EUSEBE, dit *le Scholastique*, vivoit du temps des Empereurs Arcadius & Honorius, dans le V. siecle. Il décrivit en vers la guerre qu'Arcadius soûtint contre Gainas Goth, qui s'étoit revolté. * Nicephore en fait mention, *l.* 13. *c.* 6. Socrate, *l.* 6. *c.* 6.

EUSEBE, Evêque de Dorylée, accusa Eutychès d'heresie dans un Synode de Constantinople, & fut déposé par les Heretiques dans cette Assemblée, qui fut nommée *le Brigandage d'Ephese*. Il se trouva au Concile General de Chalcedoine l'an 451. * Concile de Chalcedoine, *Act. I. & seq.*

EUSEBE, Evêque de Boulogne en Italie, dans le IV. siécle, ami de saint Ambroise, assista au Concile d'Aquilée en 381. & y combattit fortement Pallade & Secundien Ariens. Saint Ambroise parle de plusieurs Communautez de Vierges qu'il avoit établies dans son Diocése. On croit qu'il a tenu le Siege de Boulogne, depuis l'an 370. jusques vers l'an 400. * Saint Ambroise, *de Virginitate, c.* 2. *de Virginibus, l.* 1. *c.* 10. *epist.* 8. & 9. *Concilium Aquileiense.* Hermant, *Vie de saint Ambroise.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Septembre.*

EUSEBE, Abbé en Syrie, neveu & disciple de Marien, vécut sur la fin du IV. siécle. Il se renferma d'abord dans une cellule, & fut ensuite Superieur du Monastere de l'Abbé Ammien. Il pratiqua de grandes austeritez, & conduisit sa Communauté avec sagesse. On ne sçait ni le tems de sa naissance, ni celui de sa mort. On fait memoire de lui dans les Martyrologes au 23. de Janvier. * Theodoret Philothée, *c.* 4. *Hist. Eccles. l.* 4. *c.* 28. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

EUSEBE DE NIEREMBERG (Jean) *Cherchez* NIEREMBERG.

EUSEBE, (Saint) Prêtre en Palestine, Disciple & compagnon de saint Jerôme, étoit natif de Cremone, ville d'Italie, il passa sa premiere jeunesse dans son païs, & entreprit ensuite le voïage de Rome, où il trouva S. Jerôme, avec lequel il lia une étroite amitié. Après la mort du Pape Damase il accompagna ce saint Docteur dans son voïage d'Orient, ils visiterent ensemble les Lieux saints & les Solitaires de la Palestine, de la Syrie & de l'Egypte, jusqu'à ce que saint Jerôme, par le moïen de sainte Paule, eut fait bâtir un Monastere d'hommes proche de Bethléem, dans lequel Eusebe se retira. Il n'y resta pas long-tems, car quelque tems après S. Jerôme l'envoia en Italie & en Dalmatie avec son frere Paulinien pour exercer quelques œuvres de charité. C'est au sejour qu'Eusebe fit à Rome pendant ce voïage, qu'il faut rapporter les mauvais traitemens qu'il souffrit de la part de Ruffin Prêtre d'Aquilée, S. Jerôme prit la défense d'Eusebe, & composa une Apologie en sa faveur. Eusebe s'étoit exercé dans sa jeunesse à la Poësie & aux belles Lettres, il ne s'étoit appliqué neanmoins qu'à la Langue Latine. On lui attribuë un *Traité du Mystere de la Croix*, que nous n'avons plus, dont Gennade fait mention. S. Jerôme estimoit si fort Eusebe, qu'il lui dédia ses Commentaires sur S. Matthieu & sur Jeremie, & qu'il l'envoïa avec Vincent & Paulinien son frere pour sonder l'heretique Vigilance, & pour tâcher de le ramener à la verité. Après la mort de S. Jerôme arrivée l'an 420. on prétend qu'Eusebe fut choisi pour gouverner le Monastere de Bethléem. Le culte de ce Saint, quoique permis dans toute l'Eglise, ne paroît établi qu'à Crémone, lieu de sa naissance, à Bethléem en Terre-Sainte, lieu de sa demeure & de sa sepulture, & dans quelques Maisons de l'Ordre des Religieux Hieronymites. Le Martyrologe Romain n'en fait aucune mention; mais les autres qui sont plus modernes marquent sa fête au 5. Mars. L'on voit encore à Bethléem un sepulchre qui porte le nom de l'Abbé Eusebe, mais il est vuide, & l'on ne sçait où l'on a transporté le corps de ce Saint. On ne laisse pas d'y faire solemnellement l'Office tous les ans le jour de cette Fête, avec un grand concours des Chrétiens du Païs. L'établissement de son culte à Cremone paroît n'avoir commencé qu'en 1605. que l'on lui érigea un Autel avec sa statuë dans l'Eglise de Sainte Marie de l'Etoile. Nous sommes redevables à S. Jerôme de ce que nous sçavons de saint Eusebe; car les Actes que Ferrari Chanoine de Cremone a recüeillis, sont peu autorisez. Henschenius a publié en 1612. dans le Recüeil de Bollandus une Vie de ce Saint, qui est remplie de faits qui ne meritent pas plus de croïance que la pré-

tention de ceux qui assurent, qu'il est le Fondateur de l'Ordre des Hieronymites de Guadeloup ville d'Espagne.. * Hieronymus, *Epist.* 101. *ad Pammachium Apolog.* 1 & 2. *Prafatione in Matt. & in Jerem.* Fran. Ferrar. *apud Hensch.* Gennadius, *Catalog. c.* 24. *Quaresm. Elucid. Terra-Sancta. lib.* 6. *c.* 20. Baillet, *Vies des SS.* 5. *Mars.*

EUSEBIE, (Sainte) que l'on nomme par corruption, *Eusoie & Ysoie* Abbesse de Hamay ou Hamaige, étoit fille d'Adalbaud Seigneur François aux Païs-Bas, & de Sainte Rictrude, qui fut Abbesse de Marchienne sur la Scarpe dans le Diocése d'Arras, après l'assassinat de son mari, elle nâquit l'an 637. & fut presentée au Baptême par la Reine Nantilde qui lui donna une Terre considerable dans le Diocése de Soissons. Elle perdit son pere dès l'âge de 8. ans. Gertrude son ayeule Abbesse de Hamay pria Rictrude de lui confier sa fille Eusebie afin de l'élever dans son Monastere; cette sainte mere confia volontiers sa fille à cette sainte Abbesse, qui engagea Eusebie à embrasser la Profession Religieuse. Gertrude étant morte en 649. les Religieuses de son Monastere élûrent Eusebie, qui n'étoit encore âgée que de douze ans, pour leur Abbesse. Rictrude craignant que cette place ne lui fît faire plusieurs fautes à sa fille, voulut l'engager à venir demeurer quelque tems auprès d'elle. Eusebie le refusa d'abord avec hauteur; mais sa mere aïant obtenu un Ordre de Clovis II. pour l'obliger de venir à Marchienne, elle y vint avec toute sa Communauté. Comme elle étoit fort attachée à l'Abbaïe de Hamay, elle se déroboit souvent pendant la nuit, & y alloit accompagnée seulement d'une confidente pour y chanter l'Office, Rictrude emploïa les exhortations, les châtimens & plusieurs autres voyes pour empêcher sa fille de persister dans une conduite si irreguliere; mais après avoir épuisé tout ce que la charité & la prudence pouvoit lui suggerer, elle permit à Eusebie de retourner à Hamaige avec ses Religieuses, cette sainte y vécut dans l'exercice de toutes les vertus de sa Profession, & mourut âgée de 23. ans le 16. Mars 660. Quelques Auteurs la font vivre néanmoins jusques à 37. & même jusques à 46. ans. Mais on a peine à accorder cet âge avec les Actes de cette sainte. Elle fut enterrée dans son Eglise, d'où on la transporta le 18. Novembre 686. dans une nouvelle Eglise que Gertrude, qui lui avoit succedé fit bâtir. On en fit depuis ce tems une seconde translation de Hamaige à Marchienne d'où on avoit coûtume de la porter en Procession jusqu'au tems que les Normands vinrent brûler les deux Monasteres; qui ne purent être rébâtis à cause de la pauvreté du Monastere. Les Religieuses furent même obligées de vendre la Chasse de sainte Eusebie pour subvenir à leur nourriture. En 1133. on tira cette sainte d'une Chasse de bois où on l'avoit mise, pour la placer dans une autre faite d'or & d'argent, plus riche que celle que les Religieuses avoient venduë. Les Martyrologes de France, des Païs-Bas, ceux des Benedictins, & generalement tous ceux qui en font mention, marquent sa Fête au 16. de Mars. Hamaige n'est plus qu'un Prieuré dépendant de Marchienne, Abbaïe de Benedictins, qui ont succedé aux Religieuses. La Vie de cette sainte, quoique composée par un Auteur qui a vécu plus de deux cens ans après sa mort, ne laisse pas d'être assez exacte. *Act. SS. Benedict. sæcul.* 2. Le Cointe, *ad ann.* 660. *Annal.* Bolland. Henschenius. Bulteau. Baillet, *Vie des SS.* 16. *Mars.*

EUSEBIE, femme de l'Empereur Constance, dans le IV. siécle avoit reçû de la nature un esprit excellent, & avoit acquis une grande connoissance des arts & des sciences. Ces belles qualitez furent fletries par son attachement à l'Arianisme. Le dépit qu'elle eut de n'avoir point d'enfans, la porta à faire donner une potion à Helene, sœur de Constance, & femme de Julien, afin de la rendre sterile. On dit même qu'elle corrompit la Sage-femme de cette Princesse, & qu'après qu'Helene fut accouchée d'un garçon dans les Gaules, cette malheureuse le fit mourir aussitôt qu'il fut né. Eusebie mourut vers l'an 360. ou 361. C'est d'elle que parle S. Jean Chrysostome, lorsqu'il dit qu'une Imperatrice mourut d'un remede qu'on lui appliqua mal à propos, pour la guerir de sa sterilité. * S. Chrysostome, *in ep. ad Eph.* Zosime, *l.* 3. & *seq.* Ammien Marcellin, *l.* 16. & *seq.*

EUSEBIENS, Heretiques ainsi nommez d'Eusebe de Nicomedie, le principal défenseur de la doctrine & de la personne de l'Heresiarque Arius. *Cherchez* EUSEBE DE NICOMEDIE.

EUSTACHE, (Saint) se nommoit Placide avant sa conversion, & si l'on en croit la conjecture de Baronius, étoit ce même Placide, dont Josephe fait mention dans les livres de la guerre des Juifs. On prétend qu'il rendit de bons services à l'Empereur Vespasien & à Tite son fils, au fameux siége de la ville de Jerusalem; qu'ensuite étant à la chasse, il apperçut entre le bois d'un cerf, l'Image de JESUS-CHRIST crucifié; & qu'il entendit une voix qui l'avertissoit de se faire Chrétien. En recevant le Baptême, il fut nommé Eustache; Tatiene sa femme, eut le nom de Theopiste; & ses deux fils furent appellez Agapius & Theopistus. Quelques tems après (à ce que rapporte l'Historien de sa Vie) il se rendit au port d'Ostie avec sa femme & ses enfans, & s'y embarqua dans un vaisseau qui faisoit voile en Orient. Le Pilote étant arrivé sur les côtes d'Egypte, enleva la femme d'Eustache, lequel perdit bien-tôt après ses deux enfans au passage d'une riviere; car après en avoir passé un sur ses épaules, dans le tems qu'il retournoit pour prendre l'autre, il les vit emporter tous deux, l'un par un lion, & l'autre par une louve. Dans cette étrange conjoncture, il se mit en service chez un riche laboureur, où il demeura quatorze ans, jusqu'à ce que l'Empereur Trajan aïant promis de grandes récompenses à ceux qui découvriroient où étoit Placide, deux Officiers le trouverent enfin, & l'amenerent à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, l'Empereur lui donna la conduite d'une armée, pour aller reduire les sujets de l'Empire qui s'étoient revoltez. Eustache gagna une bataille, & remit ces peuples sous l'obéissance des Romains. Après cette victoire, il reconnut sa femme & ses deux enfans qui étoient dans son armée. Le ravisseur de sa femme aïant été frappé d'une maladie subite, au moment de son enlevement, cette Dame s'étoit échappée, & étoit venuë demeurer dans le lieu, où l'on avoit donné la bataille. Ses deux enfans, qui avoient été délivrez par des Bergers, s'étoient ensuite engagez dans les troupes Romaines. Ainsi cette rencontre surprenante les remplit d'admiration & de joïe. L'Empereur Adrien, successeur de Trajan, reçut Placide avec beaucoup de témoignage d'affection, & lui décerna l'honneur du triomphe. Il ordonna ensuite que l'on fit un sacrifice solemnel aux Dieux, pour leur rendre des actions de graces de cette victoire; mais Eustache n'y parut point, & aïant été mandé par l'Empereur, il lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il ne devoit rendre graces qu'au vrai Dieu. Adrien irrité de cette réponse, commanda qu'on le mît en prison avec sa femme & ses deux fils; & les voïant constans dans la Foi, il les fit exposer à des lions affamez, qui ne leur firent aucun mal. Ensuite il ordonna qu'on les enfermât dans un taureau de bronze, sous lequel on avoit allumé un grand feu. Ces genereux Martyrs finirent leur vie dans cette épouventable machine, le 20. Septembre, l'an 120. après la naissance de JESUS-CHRIST. De sçavans Critiques contestent la validité des Actes, dont on a extrait cette narration. * Metaphraste. Jean Bapt. Mansini, *Histoire Italiene traduite par le Sieur de saint Michel. Actes Grecs dans le Pere Combesis.*

EUSTACHE (David) Ministre de l'Eglise P. Reformée de Montpellier, & natif de Dauphiné, donna au public quelques Sermons, & quelques Ouvrages de Controverse. Il publia *les Remedes salutaires contre la séparation d'avec Dieu*, l'an 1645. *la Victoire de la Foi*; *une Réponse au Pere Meynier Jesuite*; *son Colloque avec Didier Barruel, Curé d'Entraigues*; *Réponse à la demande que l'on fait aux Protestans, où etoit vôtre Eglise avant Luther?* & un petit livre Anonyme intitulé, *l'Orateur Tertulle convaincu.* Il assista au Synode National de Loudun, comme Député de la Province du bas Languedoc l'an 1659. & il fut nommé pour aller porter au Roi la lettre qu'elle écrivit à sa Majesté. Il harangua le Roi qui étoit alors à Toulouse, la Reine mere & le Cardinal Mazarin. Eustache mourut quelques années après, & ne laissa que deux filles. * Allard, *Biblioth. de Dauphiné.* Bayle. *Diction. Critiq.* 2. *édit.* 1702.

EUSTASE, (Saint) Abbé de Luxeu en Franche-Comté, étoit d'une des nobles familles de Bourgogne. Il vint au monde sur la fin du regne de Clotaire I. l'an 590. & se mit sous la discipline de saint Colomban, dans le Monastere de Luxeu; & après avoir quitté ce Monastere, pour accompagner saint Colomban, il y revint l'an 611. & conduisit la Communauté jusqu'à ce que le Roi Thierri l'envoïa en

en Italie pour chercher saint Colomban au Monastere de Bobio. Ce Saint ne voulut point revenir, & renvoia Eustase pour continuer le gouvernement du Monastere de Luxeu. Eustase étant de retour, prêcha l'Evangile en 616. & 617. aux Boïens & aux Bavarois. Quand il fut de retour dans son Monastere, l'un de ses Religieux nommé Agreste ou Agrestin, l'aïant voulu inutilement engager dans le Schisme des défenseurs des trois Chapitres, se soûleva contre lui, & entreprit de faire condamner la Regle de saint Colomban dans un Concile tenu à Mâcon en 623. & 624. Eustase y soûtint la Regle de son maître, & empêcha qu'elle ne fût condamnée par ce Concile. Il mourut l'an 625. Les Martyrologes varient sur le jour de sa mort, les uns marquant sa fête au 29. Mars, & d'autres au 11. d'Octobre. * Sa Vie écrite par Jonas dans Bollandus, & dans les Actes du Pere Mabillon. On dit qu'originairement l'Eglise qui porte le nom de S. Eustache à Paris, étoit sous l'invocation de Saint Eustase dont il est parlé dans cet article, & que ce n'est que depuis que l'on a donné à cette Eglise, devenuë Paroisse considerable, le nom de S. Eustache prétendu Martyr. Baillet, *Vies des Saints au mois de Mars*.

EUSTATHIUS, Patriarche d'Antioche, né à Side ville de Pamphilie dans le IV. siécle, fut tiré malgré lui en 320. du Siege de Berée, pour être mis sur celui d'Antioche, après la mort de saint Philogone. Il assista l'an 325. au premier Concile General de Nicée; il y tint une des premieres places; & en fit l'ouverture par une harangue à l'Empereur Constantin. Après le Concile, lorsqu'il fut de retour en son Eglise, il s'y opposa aux entreprises des Ariens. Le zele de saint Eustathius leur fit conspirer sa perte vers l'an 330. Ils l'accuserent de Sabellianisme & de crimes infames. Theodoret rapporte qu'ils subornerent une femme publique, qui soûtint avec serment à ce saint Evêque, qu'elle avoit eu un enfant de lui. Sur ces fausses accusations ils le déposerent, sans avoir égard à l'opposition de quelques Evêques; mais le peuple d'Antioche s'émut pour le retenir. Les Eusebiens eurent recours à l'Empereur, & accuserent Eustathius d'avoir maltraité la mere de l'Empereur, & d'avoir causé la sédition. Sur cette fausse accusation, Constantin envoïa Eustathius en exil à Trajanopolis de Thrace, où il mourut vers l'an 337. après avoir donné de si grands exemples de patience & de sainteté, que l'Eglise Grecque honore sa memoire le 20. de Février, & la Latine le 16. de Juillet. Cet Evêque est le premier, si l'on en croit saint Jerôme, qui ait écrit contre les Ariens. Il avoit composé plusieurs Ouvrages contre leur doctrine, quantité d'Homelies, plusieurs Traitez de l'Ame, une Dissertation sur la Pythonisse & contre Origenes. Euloge d'Alexandrie rapporté par Photius, *cod.* 225. ne fait mention que de six Discours d'Eustathe contre les Ariens, & en allegue un passage; mais Facundus, *c.* 1. du livre onziéme en cite quatre, tirez du 7. & du 8. livre contre les Ariens; & Theodoret en rapporte un grand passage dans son Histoire, *l.* 1 *c.* 8. & un second dans le livre 3. *c.* 5. & plusieurs autres dans les Dialogues. Le Traité de la Pythonisse a été donné par Leon Allatius en 1629. avec un autre Traité sur l'*Exaemeron*, ou l'Ouvrage des six jours; mais ce dernier paroît être d'un autre Auteur. Sozomene, au *l.* 2. de son Histoire *c.* 19. parle d'Eustathius dans les termes suivans: *Cet Auteur*, dit-il, *avoit acquis une rare éloquence, comme il paroît par ses Ouvrages, qui sont très-recommandables, tant à cause de l'ancienne pureté du style, qu'à cause de l'élevation des pensées, de la beauté de l'expression, & de la délicatesse du discours*. Le culte que les Catholiques rendent à ce saint, est très-ancien, puisque nous avons un discours de saint Chrysostome, prononcé en son honneur le jour de sa Fête. Calendion, Evêque d'Antioche, fit transporter le corps de saint Eustathius, de Philippeville de Macedoine à Antioche, du tems de l'Empereur Zenon, qui vivoit vers la fin du V. siécle. On rapporte communément cette translation à l'an 482. La principale Fête de saint Eustathius se fait chez les Grecs le 21. Février; & chez les Latins, le 16. Juillet.* Eusebe, *l. de la Vie de Constantin*, *c.* 59. S. Athanase, *en plusieurs endroits*. S. Jerôme, *de Script. Ecclef.* Socrate. Sozomene. Philostorge, *l.* 2. *c.* 7. Theodoret, *l.* 1. *de son Histoire*. Euloge, *apud Photium*, *cod.* 225. Hermant, *Vie de saint Athan.* Tillemont, *Mem. pour l'Hist.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. siecle*. Baillet, *Vies des SS.* 16. *Juillet*.

EUSTATHIUS I. Patriarche de Constantinople, dans le XI. siécle, succeda l'an 1019. à Sergius qui avoit envahi le Siege Pontifical; & le tint jusques à l'an 1025.

EUSTATHIUS II. surnommé *Garides*, fut élû après Côme l'an 1086. * Baronius, *en ces années*.

EUSTATHIUS, Evêque de Sebaste en Armenie, dans le IV. siécle, fit amitié avec saint Basile, & se broüilla ensuite avec lui. Quelques Auteurs lui ont faussement attribué les Regles ou Ascetiques de ce Saint. Au reste, Eustathius étoit un esprit inconstant, qui fut tantôt Arien, tantôt demi-Arien, & ensuite Macedonien vers l'an 363. Il se trouva au Concile de Lampsaque, & à la vers le Pape Liberius, feignant d'être Orthodoxe; mais saint Basile découvrit les artifices de cet Heretique, qui perit miserablement. Pierre, frere de S. Basile, lui succeda sur le Siege de Sebaste. Socrate & Sozomene confondent cet Eustathius avec le Moine Heresiarque, dont nous parlerons plus bas. * *Lettres de S. Basile*. Socrate, *l.* 2. *c.* 33. Sozomene, *l.* 3. & 4. Baronius. Hermant, *Vies de Saint Basile*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. siécle*.

EUSTATHIUS, Prêtre de Constantinople, celebre pour sa pieté, fut relegué par l'Empereur Valens, parce qu'il défendoit la Divinité de Jesus-Christ. Il vivoit dans le IV. siécle.

EUSTATHIUS, Moine, qui vivoit dans le IV. siécle, different d'Eustathe de Sebaste, sous pretexte de mener une vie plus parfaite & plus austere, enseigna des erreurs, & établit des pratiques contraires aux loix de l'Eglise. Les Evêques s'étant assemblez à Gangres vers l'an 370. condamnerent ses erreurs & ses pratiques. Ils l'accusent dans leur lettre Synodale, lui & ses Sectateurs; 1. de condamner le mariage, & de separer les femmes d'avec leurs maris; 2. de quitter les assemblées publiques de l'Eglise pour en faire de particulieres; 3. de se reserver les oblations à eux seuls; 4. de séparer les serviteurs des maîtres, & les enfans de leurs peres, sous pretexte de leur faire mener une vie plus austere; 5. de permettre aux femmes de s'habiller en hommes; 6. de mépriser les jeûnes de l'Eglise, & d'en pratiquer d'autres à leur fantaisie, même le jour du Dimanche; 7. de croire qu'il étoit défendu en tout tems de manger de la viande; 8. de rejetter les oblations des Prêtres mariez; 9. de mépriser les lieux saints & les tombeaux des Martyrs; 10. de croire qu'on ne peut être sauvé, sans quitter tous ses biens. Ces erreurs sont condamnées par vingt Canons, qui ont été mis dans le Code des Canons de l'Eglise Universelle. Le Cardinal Baronius croit que cet Heresiarque est cet Eutactus, dont saint Epiphane parle comme d'un imposteur, qui étoit Moine d'Armenie. Le Concile de Gangres en Paphlagonie fut assemblé vers l'an 324. contre cet imposteur. * *Canon du Concile de Gangres*. Saint Epiphane, *Her.* 40. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. siécle*.

EUSTHATIUS d'Epiphanie, vivoit sous l'Empire d'Anastase dans le V. siécle. Il composa en neuf livres des Annales abbregées, depuis Enée jusqu'au même Empereur Anastase, & quelques autres Ouvrages, comme le Siege d'Amide, &c. * *Consultez* Suidas, Nicephore, *l.* 14. *Hist Ecclef. c.* 57. Vossius, Gesner, &c.

EUSTATHIUS de Cyr, grand Orateur & Historien; au sentiment de Nicephore Calliste, est du nombre de ceux dont Evagre le Scholastique avoit tiré son Histoire; *in Prœm.*

EUSTATHE (*Eustathius*) Evêque de Thessalonique; qui vivoit dans le XII. siécle, du tems d'Emmanuel, d'Alexis & d'Andronic Comnene, étoit un très-habile Grammairien. Il écrivit des Commentaires sur Homere & sur Denys le Geographe. Le premier de ces deux Ouvrages fut imprimé à Rome en 1542. & ensuite à Bâle; mais l'édition de Rome est la plus estimée. Quelques-uns lui attribuënt les Amours d'Ismenie, mais sans aucune apparence: d'autres en font Auteur Emathius.

☞ * Les Commentaires d'Eustathe sur Homere sont fort étendus; ils sont remplis de Dissertations Historiques & Philosophiques, avec des Sentences très-subtiles accompagnées d'une bonne Critique. Il a outre cela examiné & expliqué la force & l'énergie de chaque mot d'Homere avec tant d'exactitude & de netteté, qu'il semble avoir épuisé la matiere, & avoir ainsi ôté aux autres qui sont venus après lui, tout moïen d'acquerir quelque gloire en travaillant sur cet incomparable Poëte. * Nicet. Acom. Chon. *Hist.* Vossius, *de Hist. Græc.*

pag. 491. Nicol. Majoran, *Præfat. in Homer. & in Eustath. Bibliogr. Cur. Hist. Philolog. pag.* 30. & 48. Baillet, *Jugement des Sçavans sur les Critiques Grammairiens.*

EUSTOCHIUM, ou EUSTOCHIE, fille de Tocsos, descendant de Jules & de sainte Paule, de la Famille des Scipions & des Paul-Emiles, s'appelloit dans le monde Julie. Elle fut élevée dans la pieté Chrétienne par sa mere & par une sainte veuve appellée Marcelle. De là elle passa dans l'école de saint Jerôme l'an 382. lorsque ce Saint vint à Rome, avec saint Epiphane de Salamine, & Paulin d'Antioche, que Paule logea chez elle. Ce fut alors que saint Jerôme composa pour Eustochie une lettre touchant la maniere de garder la virginité. Paul & Eustochie suivirent saint Jerôme en Orient; & après avoir voïagé en Syrie, en Palestine & en Egypte, pour visiter les Monasteres & les lieux Saints, elles se renfermerent dans un Monastere à Bethléem, & continuerent à étudier les Saintes Ecritures, sous la conduite de saint Jerôme. Après la mort de Paule, arrivée en 404. Eustochie fut chargée de la conduite du Monastere de Bethléem. La haine de Jean de Jerusalem contre S. Jerôme, attira des persecutions au Monastere de sainte Eustochie, dont elle se plaignit au Pape Innocent. Eustochie mourut l'an 419. Le Martyrologe Romain marque sa fête au 28. Septembre. Elle sçavoit la Langue Hebraïque, la Grecque & la Latine, & emploïoit tout son tems à lire, ou à méditer sur l'Ecriture Sainte. * Saint Jerôme, *ep.* 10. 19. 22. 26. 27. *Epitaph. Marcella. Præfatio ad lib. Regum, & in Ezech.* August. *de gestis Palæstin. sub fin.* Innocent. Papa, *Ep.* 24. Baronius, *ad Ann.* Baillet, *Vies des Saints, Septembre.*

EUSTOCHIUS de Cappadoce, Sophiste, vivoit du tems de l'Empereur Constant dans le IV. siécle. Il composa un livre des Antiquitez de son païs & des autres nations, comme nous l'apprenons de Suidas.

EUSTOCHIUS, Patriarche de Jerusalem, fut mis l'an 584. en la place de Macaire, sur le soupçon qu'on eut que ce dernier soûtenoit le parti des Origenistes; mais Macaire aïant donné une profession de Foi orthodoxe, fut rétabli sur le Siege. Après sa mort, Eustochius lui succeda encore, & envoïa ses Députez au V. Synode general. Il mourut en 561. * Baronius, *A. C.* 548. *n.* 13. 14. *&c.*

EUSTOCHIUS, traduisit de Grec en Latin la Vie de sainte Pelagie Penitente, que Jacques, Diacre de l'Evêque Nonne, avoit composée. * Nicephore, *l.* 14. *c.* 30.

EUSTON, petit Bourg d'Angleterre, dans la partie Nord-West du Comté de Suffolc, qu'on appelle *Blackbourn.* Il est agréablement situé dans une plaine, sur la rive occidentale de la riviere d'Oute. Il donne le titre de Comte au Duc de *Grafton.* * *Dict. Angl.*

EUSTRATE, Prêtre de l'Eglise de Jerusalem, ou selon d'autres, de Constantinople, écrivit un Ouvrage en trois Traitez de l'état des ames séparées de leurs corps. On ne sçait pas en quel siécle il a vécu, quoique quelques Modernes disent que ce fut dans le VII. siécle, vers l'an 650. Son Traité a été donné par Allatius, avec des Notes. * Photius, *Cod.* 171. Leo Allatius, *in notis Eustr.* Le Mire, &c.

EUSTRATE, Archevêque de Nicée, vivoit dans le XII. siécle. C'étoit un homme de grande érudition. Il composa un Traité contre Chrysolan, pour soûtenir le sentiment des Grecs touchant la Procession du S. Esprit, qui se trouve manuscrit dans les Bibliotheques. Leon Allatius fait mention de cinq autres Traitez de cet Auteur; cependant nous n'avons rien d'imprimé de lui que quelques Commentaires sur les livres d'Aristote. * Leo Allatius. M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccles. XII. siécle.*

EUTA, ou OYTA, (Henri) Allemand, sur la fin du XIV. siécle en 1390. enseigna la Philosophie & la Theologie à Vienne, en Autriche. On dit qu'il composa des Commentaires sur le Maître des Sentences; des Sermons; un Traité *de contractibus*; un autre *de Conceptione sanctæ Mariæ, &c.* * *Consultez* Trithéme.

EUTE, ou EUTO, (Henri) dit *Henricus Euticus*, Medecin Allemand, different du précedent, vivoit en 1492. & composa divers Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Trithéme, qui en parle dans son Traité des Ecrivains Ecclesiastiques.

EUTERPE, l'une des neuf Muses, qu'on fait inventrices de la flûte. On la represente couronnée de fleurs, tenant une flûte traversiere dont elle jouë; avec des hautbois à ses pieds. * Cesar Ripa, *Iconol.*

EUTHALIUS, Evêque de Sulce en Egypte, vivoit sur la fin du V. siécle. Il a été le premier Auteur de la division des Actes des Apôtres, des Epîtres de saint Paul, & des Epîtres Canoniques, en leçons, chapitres & versets. Son Ouvrage est dédié à Anastase, Archevêque d'Alexandrie, qui succeda à Pierre Mongus dans le Siege de cette Eglise l'an 490. M. Zacagni, Garde de la Bibliotheque Vaticane, nous a donné cet Ouvrage dans le Recüeil fait de quelques monumens tirez de cette Bibliotheque. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII. siécle.*

EUTHARIC, dit *Callica*, premier Goth, descendant de Thorismond, vivoit en Espagne, content d'une fortune assez mediocre. Theodoric Roi des Ostrogoths en Italie, lui donna sa fille Amalasonthe en mariage, l'an 515. & le fit Consul en 519. Il fut pere d'Athalaric. * Procope, *de la guer. des Goths.* Cassiodore, *en la Chron. & aux Epist.*

EUTHIMIUS ou EUTIME. *Cherchez* EUTHYMIUS.

EUTHYCRATE, fameux Sculpteur, natif de Sicyone, fils & disciple de Lysippe, imita son pere dans l'exacte observation des regles de la Sculpture; & aima mieux s'attacher scrupuleusement à la correction, qu'aux agrémens & à l'élegance. Il fit à Delphes deux grandes & belles statuës, l'une d'Hercule, & l'autre d'Alexandre. Une grande chasse de Thespis & des Thespiades étoit encore de sa façon. Il fit plusieurs figures de Medée dans son char à quatre chevaux; plusieurs representations de meutes de chiens; & un groupe d'un combat à cheval, qui fut mis à l'entrée de la cave, où se rendoient les Oracles de Trophonius. Il eut pour disciple Tisicrates, qui eut la réputation d'avoir mieux imité Lysippe qu'Euthycrate même, qui étoit son fils. * Plin. *l.* 34. *c.* 8.

EUTHYME, fameux Athlete, natif de Locres en Italie, gagna le prix aux Jeux Olympiques toutes les fois qu'il le disputa, hors une seule fois que Theagene Thasien le lui ravit par surprise; mais celui-ci, bien loin de recevoir la couronne d'olivier, fut condamné à l'amende. On dit qu'Euthyme alla ensuite à Temeselle, ville d'Italie, où un certain Heros paroissoit après sa mort, pour recevoir le tribut d'une fille, que les Temesiens lui offroient tous les ans, par l'avis de l'Oracle; & qu'il combattit long-tems contre ce phantôme, qui se voïant vaincu, s'évanoüit, & ne parut plus. * Ælien, *l.* 8. *de ses diverses Hist.* Pline, *l.* 7. *c.* 47. Pausanias, *in Eliac.*

EUTHYME, Evêque de Sardes en Asie, l'un des plus zelez défenseurs des Images, vécut dans le IX. siécle. On l'obligea de sortir du Monastere où il s'étoit retiré, pour gouverner l'Eglise de Sardes, dont il devint Evêque du tems de l'Empereur Constantin & de l'Imperatrice Irene. Il assista au second Concile de Nicée, & fut ensuite chassé de son Siege par l'Empereur Nicephore. Il y revint sous le regne de Michel Curopalate, & en fut chassé une seconde fois sous celui de Leon l'Armenien. Il souffrit un troisiéme exil sous Michel le Begue; & enfin relegué sur le Cap d'Acrite en Bithynie, il mourut en chemin des mauvais traitemens qu'on lui fit souffrir, vers l'an 828. ou 829. Comme il endura tous ces mauvais traitemens pour la défense du culte des Images, les Grecs l'ont consideré comme un Martyr, & en font la memoire au 11. de Mars. * *Actes du second Concile de Nicée. Histoire Byzantine. Dissertation d'Henschenius.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mars.*

EUTHYMIUS I. de ce nom, Patriarche de Constantinople dans le X. siecle, fut mis l'an 901. en la place de Nicolas, dit *Mystique*, que l'Empereur Leon VI. avoit chassé de son Siege. Il étoit Isaurien de nation, Moine de profession, Syncelle du Patriarche, & avoit été choisi de l'Empereur pour Directeur de sa conscience. On dit que Dieu l'honora du don de prophetie, & qu'une voix extraordinaire lui commanda, pendant son Oraison, de prendre le gouvernement de l'Eglise de Constantinople qu'il refusoit. Après la mort de Leon, Alexandre II. qui lui succeda, envoïa Euthymius en exil l'an 911. pour rétablir Nicolas; & dans cette occasion quelques Clercs Simoniaques, qu'il avoit repris, le chargerent de coups,

& le traiterent très-ignominieusement. Il souffrit ces insultes sans murmurer, & vécut avec une grande patience dans son bannissement, d'où après sa mort, arrivée vers l'an 920. Son corps fut porté en ceremonie à Constantinople. C'est ce qu'on peut voir dans le recit de cette Translation, fait par Aretas Archevêque de Cesarée, qui y assista. Lippoman le rapporte ainsi dans le III. volume. * *Consultez* encore Curopalate, *Vie de Leon IV.* Baronius, *A. C.* 901. 911. 920.

EUTHYMIUS II. fut mis sur le Siege de Constantinople après Calixte II. Onuphre dit que ce fut en 1419. mais Phrantz, qui étoit pour lors à Constantinople, assûre qu'il mourut en 1416. aïant gouverné cette Eglise environ quatre ans. * Onuphre, *en sa Chron.* Phrantz, *l.* 1. *c.* 36. Sponde, *A. C.* 1419. *n.* 13.

EUTHYMIUS, Archimandrite en Palestine, fils de Paul & de Denyse, habitans de Melitene en Armenie, nâquit sous l'Empire de Valens en 377. Il fut élevé par Otrée, Evêque de Melitene, ordonné Prêtre, & chargé de la conduite de tous les Monasteres de la ville. Il se retira en Palestine à l'âge de vingt-neuf ans, & s'y renferma dans une cellule, où il travailloit des mains. Il fit amitié avec un autre Solitaire nommé Theoctiste, & ils firent leur demeure ensemble dans une caverne, où plusieurs personnes les étant venus trouver, ils bâtirent proche de là des Monasteres, dont Euthyme fut Archimandrite. Il travailla à la conversion de plusieurs Arabes ou Sarrazins, & s'opposa aux erreurs des Nestoriens & des Eutychiens. L'Imperatrice Eudoxie le consulta, & fut retirée par ses réponses, des erreurs où le Moine Theodose l'avoit jettée; & après avoir passé soixante-& huit ans dans la solitude, il mourut âgé de 95 ans, 5. mois, le 20. de Janvier de l'année 473. * Cyrille, *Vita Euthymii, dont il est dans les Analectes Grecques par le P. Lopin.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

EUTHYMIUS, dit ZIGABENUS, Moine Grec, de l'Ordre de S. Basile, qui florissoit encore au commencement du XII. siécle, comme il le dit lui-même, composa un Ouvrage qu'il nomma Panoplie, *Orthodoxæ fidei Panoplia Dogmatica, adversùs omnes hæreses.* Il fut traduit en Latin par François Zini Chanoine de Veronne, imprimé l'an 1586. à Lyon, & l'an 1575. à Venise. Depuis il a été mis dans la grande Bibliotheque des Peres. Euthymius composa aussi des Commentaires sur les Pseaumes, sur les dix Cantiques de l'Ecriture-Sainte, & sur les quatre Evangelistes, imprimez en Grec à Veronne en 1530. & depuis en Grec & en Latin. On lui en attribuë encore quelques autres. Les Commentaires de cet Auteur sont litteraux, moraux & allegoriques: il s'attache dans le litteral à expliquer la propre signification des termes: sa morale est solide, & ses allegories naturelles & raisonnables. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. sac.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Coccius, *in Cat.* Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. XII. siécle.*

EUTICHE de la Ville de Troade, étant allé entendre l'Apôtre S. Paul, qui prêchoit, il s'assit sur une fenêtre, & s'étant endormi, il tomba d'un troisiéme étage, & se tua. Mais S. Paul s'étant couché sur lui, lui redonna la vie. * *Actes XX.* 9. On prétend que cela arriva l'an 60. de J. C. troisiéme de Neron.

EUTICHE, Affranchi d'Agrippa *le Grand*, qui faillit à perdre son Maître, par un rapport qu'il fit à l'Empereur Tibere, & fut cause que ce Prince Juif demeura six mois dans les prisons chargé de fers. * Josephe, *Antiquit. liv. XVIII. ch.* 8.

EUTICHIUS ou EUTICHE'S, Patriarche d'Alexandrie, qui vivoit dans le IX. & dans le X. siécle, a écrit des Annales en Langue Arabe, depuis le commencement du monde, jusqu'en l'an 937. qui ont été imprimées à Oxfort en 1658. avec la version Latine d'Edoüard Pocock, Professeur des Langues Hebraïque & Arabe, dans l'Academie de cette ville-là. Le nom de ce Patriarche, dans la Langue de son païs, est *Said ibn Batric*; & *Said* en Arabe signifie la même chose qu'Eutychius dans la Langue Grecque. Il étoit né vers l'an 876. & Medecin de profession: il tint le Siege Patriarchal d'Alexandrie depuis l'an 933. jusqu'à l'an 940. Selden avoit déja publié auparavant quelque chose des Annales de ce Patriarche, sous le titre de, *Eutychii origines Ecclesiæ Alexandrinæ*, à Londres en 1642. où il a prétendu montrer que dans les premiers siécles du Christianisme il n'y a point de difference veritable entre les Prêtres & les Evêques, puisque, selon le témoignage d'Eutichius, on ne faisoit point d'autre ceremonie, pour consacrer un Evêque dans l'Eglise d'Alexandrie, que d'élire un des douze Prêtres qui composoient le Clergé de cette Eglise, & les autres onze Prêtres lui imposoient les mains. Abraham Ecchellensis a composé un livre exprès imprimé à Rome en 1661. sous le titre de *Eutychius Patriarcha Alexandrinus vindicatus*, où il refute Selden, en montrant que les Prêtres d'Alexandrie n'ont point eu le pouvoir de consacrer leur Evêque par l'imposition des mains, cela étant reservé aux seuls Evêques: ce qu'il prouve par les Constitutions de cette Eglise, & par d'autres Actes. Il est bon de remarquer que ces Annales du Patriarche Eutichius sont peu exactes pour l'Histoire, & pour la Chronologie: ce qui arrive à la plûpart des Ecrivains Arabes. * M. Simon. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. X. siécle.*

EUTICHIUS NIPHUS. *Cherchez* NIPHUS.

EUTICHIUS PROCULUS, Grammairien. *Cherchez* PROCULE.

EUTING. *Cherchez* OETINGEN.

EUTOCIUS d'Ascalon, Mathematicien, composa des Commentaires sur la Sphere d'Archimede, sur Apollonius, &c. On ne sçait pas bien en quel tems il vivoit, & nous pouvons seulement assûrer qu'il est plus ancien que Théon & que Pappus, qui le citent. * Blancanus, *Chron. Math.*

EUTROPE, Sophiste Italien, comme l'appelle Suidas, vivoit dans le IV. siécle, & a écrit divers Ouvrages. Il composa dix livres de l'Histoire Romaine, que nous avons, & qu'il intitule *Breviarium rerum Romanarum*, où il raconte les choses les plus memorables qui se sont passées dans l'Empire Romain, depuis la fondation de la ville jusques à l'Empire de Valens, auquel il dédie son Ouvrage. Il dit lui-même qu'il a porté les armes sous Julien, & qu'il se trouva dans son expedition des Perses. Ptolomée de Lucques, Raphaël Volaterran, Philippe de Bergame, Gesner, Eisingrius, Theodore Zuinger, Posservin, & quelques autres, se sont imaginez qu'Eutrope étoit un Prêtre d'Afrique, & disciple de saint Augustin. Ce qui les a tous fait donner dans cette erreur, c'est que Gennade, dans son Catalogue des Hommes Illustres, parle d'un EUTROPE, qui avoit écrit à deux sœurs, servantes de JESUS-CHRIST, lesquelles, pour l'amour de la Religion & de la pureté, furent desheritées par leurs parens: ensuite dequoi il fait mention de saint Augustin, d'Orose, & de quelques autres. Ainsi on a crû facilement que celui-là étoit l'Historien Eutrope; mais le tems n'y convient point, puisque ce dernier vivoit sous le regne des enfans de Constantin, de Julien, de Jovien, & de Valens; & l'autre sous celui de Theodose, d'Arcadius, & d'Honorius. Outre cela, on n'est pas sûr que cet Auteur ait été Chrétien. Quoi qu'il en soit, son Ouvrage fut en si grande estime, que Capiton, qui étoit un Auteur celebre de son tems, comme le remarque Suidas, en fit une version, ou Paraphrase en Grec. Simler assûre que, dans la Bibliotheque de Pierre Pithou, il y avoit une Traduction Grecque de l'Histoire Romaine d'Eutrope, composée par un certain Pæanbus: ce qui est aussi remarqué par Scaliger. Bede fait mention de lui. On doit encore se souvenir, que les onze premiers livres de l'Histoire mêlée, ne sont que les dix d'Eutrope, ausquels Paul Diacre a ajoûté quelque chose du sien; & c'est peut-être pour cette raison que quelques-uns, comme Sigebert & Trithême, le placent au nombre des Ecrivains Ecclesiastiques, bien loin qu'on ne soit pas sûr, comme nous l'avons remarqué, s'il a été Chrétien. M. le Févre donna en 1683. une édition Latine d'Eutrope avec des Notes, & de sçavantes corrections. * Bede, *l.* 1. *Hist. c.* 11. Hincmar de Reims, *Opusc. ad Hinc. Laudun. c.* 16. Leon d'Ostie, *l.* 1. *c.* 17. *Chron. Cassin.* Vossius, *l.* 2. *des Hist. Lat. c.* 8.

EUTROPE, Eunuque, dans le IV. siécle, sous l'Empire d'Arcadius, parvint aux premieres charges, & s'éleva même jusqu'au Consulat. Son insolence, sa cruauté, & ses impuretez le rendirent odieux à tous les gens de bien. Il maltraitoit les plus saints Prélats, n'avançoit à la Cour que les flateurs & les débauchez, & fut même assez hardi, pour menacer l'Imperatrice Eudoxie de la faire repudier. Quelque tems après, Gaïnas Goth demanda sa tête. Eutrope se refugia dans une église, dont

il avoit fait ôter l'immunité, & saint Chrysostome le sauva de la fureur du peuple. Il fut depuis envoïé en exil dans l'isle de Chypre; mais, pour satisfaire Gaïnas, qui en vouloit à sa vie, on lui fit couper la tête à Chalcedoine, l'an 399. & l'on effaça son nom des Fastes Consulaires. C'est ce qui est marqué dans l'Edit de son bannissement, dont nous avons encore le titre dans le Code Theodosien, en ces termes: *Les Empereurs Arcadius & Honorius à Aurelien Préfet du Prétoire. Nous avons confisqué au profit de nôtre épargne, tous les biens d'Eutrope, qui a été autrefois Grand-Maître de nôtre Chambre sacrée. Nous lui avons ôté toute la splendeur d'une dignité qu'il deshonoroit; & comme l'honneur du Consulat étoit flétri par l'usurpation qu'en avoit faite une personne si indigne, nous l'avons rétabli dans son premier lustre, empêchant qu'il ne soit soüillé plus long-tems par le récit d'un nom si abominable, & qu'il ne soit honteusement avili par la bassesse & par les crimes de cet homme de boüe. C'est pour ce sujet que nous avons aboli tous les actes, afin qu'il n'en soit jamais parlé dans toute la posterité, que l'infamie de nôtre siécle n'éclate pas plus long-tems dans la prononciation d'un nom si horrible, & que ceux dont la bravoure étend ou conserve l'Empire, ne soient plus obligez de gemir, de ce que cet homme monstrueux a soüillé la dignité du Consulat. De plus, que ce malheureux sçache que nous l'avons privé de la dignité de Patrice, & de toutes celles qui sont au dessous de ce rang, comme en effet il les a deshonorées par ses mœurs abominables. Nous ordonnons que toutes les statuës qui auront été dressées en son honneur, soient brisées, &c.* Claudien a composé deux Poëmes contre Eutrope, & il y represente son Consulat comme quelque chose de monstrueux par les crimes & par les infamies du Consul. * Code Theodosien, *l. 7. de Pan.* S. Jean Chrysostome, *Serm. in Eutr.* Socrate, *l. 6.* Sozomene, *l. 8.* Nicephore, *l. 13.* Prosper. Ammien Marcellin. Hermant, *Vie de S. Chrysostome, &c.*

EUTROPE, (Saint) que l'on croit premier Evêque de Xaintes & Martyr, vivoit, à ce que l'on prétend, dans le I. siécle, & fut envoïé par le Pape S. Clement dans les Gaules; mais la Religion Chrétienne n'aïant été apportée dans ce païs, que long-tems après, cette époque ne peut être veritable. On ne sçavoit rien des circonstances de son martyre du tems de Gregoire de Tours, non pas même du tems d'Usuard & d'Adon: ainsi les Actes que l'on en rapporte sont plus recens & fabuleux. On ne laisse pas de faire memoire de lui au 30. Avril. * Gregor. Turon. *de gloria Mart. c. 56.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

EUTROPE, Evêque d'Orange dans le V. siécle, étoit né à Marseille. Après avoir mené une vie seculiere, il se maria: étant devenu veuf, il entra dans le Clergé de Marseille, & fut ensuite élû Evêque d'Orange. En allant à son Evêché, il fut tellement effraïé par les ravages que les Visigoths & les Bourguignons avoient fait dans la Province Narbonnoise, qu'il voulut renoncer à la conduite de son troupeau; mais encouragé par un saint homme nommé Aper, disciple de saint Augustin, il se rendit à Orange, & accompagna les soins qu'il devoit donner à son troupeau, d'austeritez & de mortifications particulieres. Il vivoit encore l'an 475. en laquelle il signa la lettre de Fauste de Riez, & écrivit contre le Prêtre Lucide. Il étoit ami de Sidonius Appollinaris, Evêque de Clermont. Les Martyrologes font memoire de lui au 27. de Mai. * Sa Vie écrite par son successeur Verus, donnée par le P. Papebrock. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

EUTROPE, Evêque de Valence en Espagne, étant encore Abbé d'un Monastere, écrivit à l'Evêque Licinien « une lettre très-utile, par laquelle il lui demande pour-« quoi on donne l'Onction du Chrême aux enfans que « l'on baptise. Il a aussi écrit une lettre à Pierre, Evêque « d'Iturbica, touchant la distinction des Moines, laquelle « contient des avis salutaires, & très-utiles pour des Moines. Ce sont les paroles de saint Isidore dans son livre des Hommes illustres, *chap. 32.* La derniere de ces deux lettres a été donnée par Holstenius, dans l'Addition au Code des Regles de Benoît d'Aniane. Elle n'est pas intitulée, *De Distinctione Monachorum*, comme il est marqué dans le texte d'Isidore, qui apparemment est corrompu, mais *De Districtione Monachorum, & ruin. Monasteriorum.* Il y fait voir qu'il faut reprendre sincerement les Moines, & leur faire observer la Regle avec exactitude & à la rigueur. Cette lettre est écrite d'un style fort simple. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. VI. siécle.*

EUTROPE, Lecteur de l'Eglise de Constantinople, du tems de saint Chrysostome, fut accusé après l'exil de ce Saint, d'avoir mis le feu à l'Eglise de Constantinople. Il fut arrêté pour ce sujet, & on lui fit souffrir plusieurs tourmens, pour lui faire avoüer que les Clercs de saint Chrysostome étoient coupables de cet incendie; mais il soûtint toûjours constamment le contraire, & mourut dans les tourmens. On fait memoire de lui dans le Martyrologe, au 12. Janvier. * *Vie de S. Chrysostome par* Pallade. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

EUTROPIE, fille de Constance *Chlore*, & sœur de Constantin *le Grand*. On ignore à qui elle fut mariée; mais on sçait que Nepotien fut son fils. Ce Prince s'étant fait saluer Empereur, il fut assassiné 28. jours après, par les partisans de Magnence. Sa mere, qui eut le même sort, est differente d'EUTROPE, femme de Maximien Hercule. * Zosime. Idace. Eutrope, &c.

EUTYCHE'S, Abbé d'un celebre Monastere de Constantinople, vivoit dans le V. siécle, & en combattant les erreurs de Nestorius, devint l'inventeur d'une nouvelle heresie. D'abord il enseigna que JESUS-CHRIST ne nous étoit pas consubstantiel, selon la chair; qu'il avoit un corps celeste qui avoit passé par le corps de la Vierge, comme par un canal; & qu'il y avoit eu deux natures en lui, avant l'union hypostatique; mais qu'après cette miraculeuse union, il n'étoit resté qu'une nature mêlée des deux. Theodoret, dans son second Dialogue, nous apprend qu'Eutychés croïoit que la nature humaine avoit été absorbée par la nature divine, comme une goutte de miel qui, tombant dans la mer, ne periroit pas, mais seroit engloutie. Cette erreur renouvelloit celles de Valentin, de Marcion, d'Apollinaire, & des Manichéens, qui disoient que le corps du Fils de Dieu n'avoit pas été veritable, mais fantastique; qu'il avoit coulé du Ciel dans le sein de la Vierge, comme de l'eau par un canal; mais la plus grande impieté qui s'ensuivoit de l'unité des natures, c'étoit que par une consequence necessaire, il falloit que la Divinité eût souffert les douleurs de la Passion & même de la mort. Eusebe de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutichès, s'efforça inutilement de lui faire connoître la fausseté de ses opinions: de sorte qu'il se vit obligé de le déferer à Flavien de Constantinople, qui tenoit alors en 448. un Synode, pour juger un differend arrivé entre Florent, Metropolitain de Sardes en Lydie, & deux de ses Suffragans. Eutichés fut condamné dans ce Synode, & fut retranché de la communion des Fideles. Il eut pourtant la hardiesse d'écrire au Pape saint Leon *le Grand*, pour le prevenir à son avantage; mais ce saint Pontife aïant reçû les actes du Synode de Flavien, confirma le condamnation de l'Heresiarque, qui appella du Pape à l'Empereur. Il se joignit depuis à Dioscore d'Alexandrie, ennemi de saint Flavien, & avec le secours de Chrysaphius, Favori de l'Empereur Theodose *le Jeune*, qu'ils infecterent de leur créance, ils tinrent en 449. le Concile, dit *le Brigandage d'Ephese*, où l'heresie triompha de la verité orthodoxe, & de ceux qui la défendoient; mais Marcien étant parvenu à l'Empire, fit tenir à Chalcedoine en 451. le IV. Concile general, où les erreurs d'Eutychès & de Dioscore, furent anathematisées. * Les Actes du Concile de Chalcedoine, Idatius. Evagre. Prateole. Sandere. Baronius, *A. C.* 448. 451.

EUTYCHIEN, Pape, natif de l'ancienne ville de Luna, entre la Toscane & la côte de Genes, qu'on nomme presentement l'Erici, succeda le 4. Juin de l'an 275. à Felix I. Il ordonna que l'on beniroit sur l'autel, les fèves, les fruits, & les raisins, pour s'opposer à l'erreur de l'Heresiarque Manès, qui condamnoit l'usage de ces choses; & que l'on enseveliroit les corps des Martyrs dans des tuniques de pourpre: il rendit lui-même cet honneur à 340. de ces saints Athletes. Depuis, on l'étendit sur les Evêques; mais saint Gregoire *le Grand* défendit cet abus, & n'en exempta pas même les Papes. On attribuë deux Epîtres à Eutychien, qui mourut Martyr le 8. Decembre de l'an 283. après avoir gouverné 8. ans, 6. mois & 4. jours. S. Caïus lui succeda.

☞ * Tout ce qui est dit d'Eutychien dans cet arti-

cle, n'a aucun fondement que sur l'Auteur du livre du Pontifical de Damase, que les Historiens des Vies des Papes ont suivi. Ce qu'on sçait de certain d'Eutychien, c'est qu'il succeda à Felix dans l'Evêché de Rome, l'an 275. de J. C. & qu'il n'a gouverné, suivant Eusebe, qu'environ dix mois, ou un an & un mois, suivant les anciens Catalogues du Pere Mabillon. Le Catalogue de Bucherius, & le Livre Pontifical, lui donnent 8. ans, 11. mois, 3. jours; mais il vaut mieux s'en tenir au calcul d'Eusebe, & des anciens Catalogues qui lui donnent Caïus pour successeur en 276. Son martyre prétendu est fort incertain, & il y a bien plus d'apparence qu'il ne l'a point souffert, puisque dans l'ancien Calendrier Romain, il n'est point qualifié Martyr, comme les autres Pontifes Romains qui l'ont été. * Eusebe, *en la Chron. & Hist. l. 7. c. 16.* Nicephore, *l. 6. c. 34.* Baronius, *A. C. 275. 283. & au Martyr. Rom. au 8. Decem. T. I. Conc.* S. Gregoire, *l. 4. ep. 44.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois premiers siécles.*

EUTYCHIEN, Grammairien, dans le IV. siécle, du tems de Constantin *le Grand*, écrivit quelque Traité de la Dedicace de la ville de Constantinople : ce qu'on peut recüeillir de ce qu'en a marqué Georges Codin, *in select. de Origine Constant.* Agathias fait mention d'un autre EUTYCHIEN, qu'il nomme *le Jeune*, *in Proœm. Hist.*

EUTYCHIEN. (Comazon) Syrien, & Affranchi des Empereurs, fut un des principaux Ministres d'Heliogabale, & contribua beaucoup à son élevation. C'étoit un esprit badin, & même bouffon; ce qui lui acquit le surnom de *Comazon*. Il fut Consul, & trois fois Prefet de Rome. * Dion. *l. 78. & 79.*

EUTYCHIENS, Sectateurs de l'heresie d'Eutychès, firent de grands maux aux Orthodoxes, peu avant l'Empire de Marcien, qui se vit contraint de les soûmettre à la peine à laquelle les Heretiques étoient assujettis par les Loix des Empereurs. Ces violences continuerent sous le regne de Leon, & de ses successeurs. Ils se partagerent aussi en plusieurs Sectes. * Baronius, *Annal. Voiez* EUTYCHÈS.

EUTYN, OUTIN, petite Ville de la Wagrie, Contrée du Holstein. On la voit entre la ville de Lubeck & celle de Kiele, à une lieuë de la premiere, & à sept de la derniere. Eutyn est Capitale du Domaine de l'Evêché de Lubeck; & elle a une Citadelle, où demeure l'Administrateur de cet Evêché. * Maty, *Dict.*

EUTYPHRON, étoit un Devin, & en même tems un devot fier & superstitieux, qui par un amour outré pour la justice, résolut d'accuser son propre pere, & de le faire punir, pour avoir été la cause de la mort d'un de ses Fermiers. Voici le fait. Ce Fermier aïant un jour trop bû, s'emporta contre un des Esclaves du pere d'Eutyphron, & le tua. Le pere le fit mettre dans une basse fosse, pieds & poings liez, & envoïa à Athenes consulter ceux qui avoient inspection sur tout ce qui regarde la Religion, & les cas de conscience, pour sçavoir ce qu'il devoit faire. Pendant ce tems il négligea le prisonnier, comme un assassin, dont la vie n'étoit d'aucune consequence. Aussi en mourut-il : la faim, la soif & la pesanteur de ses fers le tuérent, avant que le messager qu'on avoit envoïé à Athenes fût de retour. Sur cela Eutyphron zélateur aveugle pour les Loix, partit pour Athenes, afin d'y accuser son pere de meurtre, malgré sa famille, qui lui voulut faire comprendre que le mort étant un scelerat & un meurtrier, & celui qu'il alloit accuser son propre pere; bien loin de faire une action méritoire, il se chargeroit d'un opprobre éternel, & d'un crime abominable. Toutes ces raisons furent inutiles; il poussa sa pointe, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Athenes, il trouva Socrate, qui eut le bonheur par sa Philosophie de détourner Eutyphron d'un dessein si odieux. Platon a fait un Dialogue, qu'il nomme *Eutyphron* ou *de la Sainteté*, & qui contient l'entretien de Socrate avec Eutyphron. On pourroit croire que ce personnage a été inventé par Platon, pour nous faire connoître le caractere du faux dévot & du superstitieux; mais M. Dacier (dans sa Traduction de Platon, Tom. I. pag. 505. 2. Edit. de Paris 1701.) assure qu'on lit dans les Anciens qu'Eutyphron profita de la conversation de Socrate; abandonna ses poursuites, & laissa son pere en repos: d'où il conclut que les Dialogues de Platon ne sont pas faits sur des sujets feints; mais qu'ils ont un fondement très-réel & très-veritable, comme ceux que Xenophon nous a conservez.

EUTYQUE, EUTYCHE, ou EUTYCHIUS, Patriarche de Constantinople, fils d'Alexandre & de Synesie, vint au monde l'an 512. Son pere le fit baptiser quand il eut atteint l'âge de raison. Il fut d'abord Evêque de Lazique, dans la Province du Pont. Il quitta son Evêché pour se retirer dans un Monastere de la ville d'Amasée; il fut choisi pour General de tout l'Ordre Monastique de ce païs. En 552. il fut député par l'Evêque d'Amasée, au second Concile de Constantinople, qui est le V. general. Etant arrivé à Constantinople avant que le Concile fût assemblé, il y soûtint que l'on pouvoit condamner ceux qui étoient morts dans la communion de l'Eglise; appliquant cette maxime à la condamnation de Theodore de Mopsueste, dont il s'agissoit. Aïant plû par-là à Justinien, cet Empereur le fit élire Patriarche de Constantinople, après la mort de Mennas, arrivée en ce tems-là. Eutyque présida à ce Concile, & joüit paisiblement du Siege de Constantinople pendant 12. années; mais s'étant declaré contre le dogme de ceux qui croïoient que le corps de J. C. étoit devenu incorruptible dès le moment qu'il avoit été uni à la Divinité, & qui étoient protegez par Justinien, il fut arrêté l'an 565. & mandé à un Synode d'Evêques. Aïant refusé d'y comparoître, il fut condamné & relegué dans une isle de la Propontide, d'où il fut conduit ensuite dans son Monastere de la ville d'Amasée. Jean Scolastique fut mis en sa place; mais après la mort de ce dernier, arrivée l'an 577. Eutyque fut rétabli. Il composa alors un Traité *de la Resurrection*, où il soûtenoit que le corps des hommes ressuscitez seroit si subtil, qu'il ne pourroit plus être palpable. Saint Gregoire, député du Pape Pelage II. le détrompa de cette opinion. Eutyque tomba malade le jour de Pâques de l'an 582. après avoir officié, & mourut le 6. Avril, âgé de 70. ans. Les Grecs ont toûjours celebré sa memoire au 6. d'Avril; les Latins ne l'ont mis dans leur Martyrologe que fort tard. * Sa Vie écrite par Eustathe, Prêtre, dans Bollandus. Saint Gregoire, *l. 24. des Moral. c. 29.* Eusthathius, *en sa Vie rapportée par Surius, au 6. Avril.* Baronius, *A. C. 553. 564. 578. 583. &c.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

EUTYQUE, ou EUTYCHE, (Saint) Soûdiacre d'Alexandrie, & ses compagnons, souffrirent pour la Foi de la Divinité de J. C. dans la ville d'Alexandrie, quand George s'empara de ce Siege, à Pâques, l'an 356. Eutyche fut battu à coups de nerfs de bœuf, & ensuite relegué au Mines de Phaïno. Il eut plusieurs compagnons de ses souffrances. On peut voir la description de cette persecution dans S. Athanase. Le Cardinal Baronius est le premier qui ait mis Eutyque & ses compagnons dans le Martyrologe, au 26. de Mars. * S. Athanase. Baronius. Hermant. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mars.*

EWEL, Ville d'Angleterre avec Marché, dans la Contrée du Comté de Surrey, qu'on appelle *Copthorn*. Il y avoit près de là un Palais Roïal bâti par le Roi Henri VIII. & nommé *Non-Such*. Ce Bourg est à douze mille Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

EUX, (Bertrand d') ou DEUCIUS, car il est nommé diversement dans les anciens titres, *de Deucio, de Deucio*, ou *d'Eux*, Cardinal du titre de saint Marc, & Archevêque d'Ambrun, étoit né à Blandiac, dans le Diocése d'Usez. Il s'attacha à l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique, fut pourvû de la Prevôté d'Ambrun, & ensuite fut élû Archevêque de cette Eglise, le 5. de Septembre de l'an 1323. Le Pape Benoît XII. l'envoïa en Italie l'an 1335. & deux ans après le créa Cardinal, & Vice-Chancelier de l'Eglise. D'Eux fut depuis Evêque de Sabine, fut renvoïé par Clement VI. en Italie, & se trouva à l'élection d'Innocent VI. Ce Prélat avoit écrit l'Histoire de la Passion de Nôtre-Seigneur en vers Sapphiques. Il mourut à Avignon le 21. Octobre de l'an 1355. & fut enterré dans l'église Collegiale de saint Didier, qu'il avoit fondée, & où l'on voit encore son Epitaphe. * Bosquet, *in Ben. XII.* Sponde, *in Annal.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ciaconius, *in Vit. Card.* Ughel, *T. I. Ital. sacr.* Nouguier, *Hist. de l'Egl. d'Avign.* Chorier, *Hist. de Dauph. & des Arch. d'Amb.* Bernard Guidonis. Aubery, &c.

EUXIN. *Voiez* Pont-Euxin.

EUXIPPE, fille de Scedas, pauvre habitant de Leuctres, aïant été violée par les Deputez de Lacedemone, se fit mourir elle-même. * Diodor. *l.* 15.

EUZOIUS, Diacre d'Alexandrie, dans le IV. siécle, fut déposé en même tems qu'Arius, par l'Evêque d'Alexandrie: ce qui fut confirmé dans le Concile de Nicée. L'an 335. il presenta une confession de Foi, orthodoxe en apparence, à l'Empereur Constantin, ce qui le fit recevoir dans l'Eglise. Les Ariens le mirent en 361. sur le Siege d'Antioche, à la place de Melece, qui soûtenoit, contre leur attente, le parti de la verité Catholique. Cet Heretique baptisa peu après l'Empereur Constance, comme nous l'apprenons de saint Athanase. Lorsque Jovien fut parvenu à l'Empire, Euzoius lui parla contre ce dernier, & tâcha de lui donner un successeur: ce qui causa de grands desordres dans l'Eglise d'Alexandrie. * Socrate. Sozomene. Theodoret. Baronius, *A. C.* 335. 360. 361. 369. Hermant, *Vie de S. Athanase.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. IV. siécle.*

EUZOIUS, different du précedent, fut disciple du Retheur Thespesius avec saint Gregoire de Nazianze. Il fit ses études dans sa jeunesse à Cesarée de Palestine, dont il fut ensuite Evêque. Il renouvella la Bibliotheque d'Origene & de Pamphile, faisant décrire les livres sur de nouvelles peaux, parce que les anciennes commençoient à se pourir. Il fut enfin chassé de l'Eglise du tems de Theodose. Il avoit écrit plusieurs Traitez, dont il étoit facile d'avoir connoissance du tems de saint Jerôme. C'est là ce que ce Pere nous en apprend. Saint Epiphane en parle dans l'heresie 73. & le met au nombre des Evêques qui étoient purement Ariens. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. tom.* 4.

EX

EX, (*Aix*) est le nom que Pline donne à un écüeil de la mer Egée, entre Tenedos & Chio, lequel ressemble à une chevre: ce qui la fait appeller de ce nom, du mot Grec *Aix*, *Capra*, *l.* 4. *c.* 11. Plutarque parle d'un jeune homme de ce nom, dans le livre des Questions Grecques, *qu.* 12.

EX, Riviere d'Angleterre. *Voiez* Excester.

EXAGON, Ambassadeur de Chypre à Rome, de la race des Ophiogenes, peuples de cette isle, fit paroître, en presence des Consuls, qu'il étoit vrai que ces Ophiogenes avoient une puissance naturelle de faire fuir les serpens, & de guerir ceux qui en étoient mordus. On dit qu'il se mit de son bon gré dans un tonneau plein de serpens, & qu'alors on vit ces bêtes lui lécher le corps aussi doucement qu'eût fait un petit chien. * Pline *l.* 28. *c.* 3.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX: Fête instituée pour celebrer la memoire du jour que la sainte Croix fut rapportée à Jerusalem, d'où elle avoit été enlevée par Chosroès Roi de Perse. Ce Barbare avoit pris cette ville, l'an 614. ou 615. avoit emporté ce sacré bois, & avoit emmené captifs un grand nombre des Fideles, entre lesquels étoit Zacharie Patriarche de Jerusalem. L'Empereur Heraclius aïant levé une puissante armée, défit Chosroès en plusieurs rencontres, depuis l'an 624. jusqu'en 628. que ce Roi fut obligé de prendre la fuite. Alors Chosroès tomba malade, & fit couronner Roi son cadet, au préjudice de Siroès son aîné; lequel indigné de cette injuste préference, fit enfermer son pere & son frere dans une prison, où il les fit mourir avec une extrême cruauté. Siroès se voïant élevé sur le Thrône, fit la paix avec l'Empereur Heraclius; & par le traité il lui rendit le bois de la Croix, le Patriarche Zacharie, & tous les autres Chrêtiens esclaves. Heraclius revint triomphant à Constantinople, & tout le peuple alla au devant de lui avec des rameaux d'olivier, & des flambeaux. Aussi-tôt il fit faire plusieurs médailles, où d'un côté étoient gravez les portraits des Empereurs Heraclius & de Constantin III. son fils; & de l'autre on voïoit une Croix avec cette inscription, *Victoire d'Auguste*. Heraclius voulut aussi conduire lui-même à Jerusalem le bois de la vraïe Croix; & lorsqu'il y fut arrivé, il la chargea sur ses épaules, pour la porter avec plus de pompe sur le Calvaire, d'où elle avoit été enlevée. On dit qu'étant à la porte qui mene à cette montagne, il ne put avancer, qu'il n'eût quitté ses habits couvers de pierreries, pour en prendre de plus simples: ce qu'il fit par le conseil du Patriarche Zacharie. Dans la suite du tems, il fut ordonné que tous les ans on feroit une Fête solemnelle en mémoire de ce rétablissement; & depuis ce tems-là l'Eglise la celebre le 14. de Septembre, sous le nom de *l'Exaltation de la Sainte Croix*. Cette Fête étoit très-celebre en Orient, & ce jour-là il venoit à Jerusalem des Pelerins de tous les endroits du monde.

☞ Il faut remarquer que long-temps avant cet évenement, on celebroit dans l'Eglise Grecque & dans la Latine une solemnité en l'honneur de la Croix, sous le même nom d'Exaltation, en memoire des paroles de Jesus-Christ, qui dit en parlant de sa mort, *Lorsque je serai exalté, j'attirerai toutes choses à moi. Lorsque vous aurez exalté le Fils de l'Homme, vous connoîtrez qui je suis.* Le Cardinal Baronius dit, qu'au temps de l'Empereur Constantin, la Croix fut exaltée dans tout l'Univers, par la liberté qu'eurent les Fideles de prêcher l'Evangile, & de bâtir des Eglises. La vraïe Croix fut aussi exaltée, lors qu'aïant été trouvée par sainte Helene, elle fut placée avec magnificence dans l'Eglise que l'on bâtit en son honneur sur le Calvaire. *Voyez* Invention. * Baronius, *Notes sur le Mart. & Ann.*

EXAMILION, muraille celebre que l'Empereur Emmanuel fit élever en 1413. sur l'Isthme de Corinthe, pour mettre le Peloponnese à couvert de l'invasion des Barbares. Elle étoit ainsi nommée, parce que sa longueur etoit de six milles. Cette fameuse muraille commençoit au port de Lechée, à seize stades de Corinthe, & finissoit au port de Cenchrée, vers le golfe Saronique, maintenant d'Engia. Amurat II. ayant levé le siege de Constantinople en 1424. fit démolir l'Examilion, nonobstant la paix qu'il venoit de conclurre avec l'Empereur Grec. Les Venitiens, pour conserver leurs Etats dans la Morée, firent dessein de rétablir ce rempart; & en 1463. Loüis Loredano, General de la mer, y débarqua des troupes, & les joignit à celles de Bertoldo d'Este, pour les employer conjointement à un si grand ouvrage. Ils y firent travailler trente mille ouvriers, qui en quinze jours de temps le mirent dans sa perfection, y ajoûtant des doubles fossez, & cent trente-six tours. Les Infideles vinrent attaquer cette forte muraille; mais ils furent repoussez, & se retrancherent aux environs. Loredano alla au siege de Corinthe; & peu de temps après Bertoldo se rendit au camp, où il reçut un coup de pierre qui termina sa vie. Bettino de Calcinato, qui prit après lui le commandement de l'armée, craignant l'approche du Beglierbey, qui s'avançoit à la tête de quatre-vingt mille hommes, abandonna le siege, & la défense de cette fameuse muraille, qui avoit été faite avec une dépense incroïable. * Coronelli, *Description de la Morée.*

EXAMINATEURS de Livres. *Cherchez* Censeur.

EXARQUES, Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoïoient en Italie. L'Exarchat fut commencé par Justin *le Jeune* l'an 567. ou 568. après que, par le moïen de Belisaire & de Narsès, on eut chassé la plûpart des Barbares qui s'étoient établis en Italie. Ravenne en étoit la ville Capitale, & l'Exarchat, qui comprenoit aussi Boulogne, Imola, Faënza, Forli, Cesenne, Bobie, Ferrare & Adria. Les Exarques s'attribuerent souvent l'autorité d'élire les Papes. Eutychius fut le dernier, & fut chassé par Astolfe Roi des Lombards, qui se rendit maître de l'Exarchat l'an 751. ou 752. Pepin *le Bref*, Roi de France, l'ôta à Astolfe; & un de ses Chapelains, après avoir pris possession de toutes les villes, en porta les clefs sur l'autel de saint Pierre & saint Paul, pour montrer que son maître en faisoit donation aux saints Apôtres.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Exarques de Ravenne.

En 567. ou 568. Longin, Patrice.
583 Smaragde, Patrice.
587 Romain, Patrice.
598 Callinique.
602 Smaragde rétabli.
610 Jean Remiges, ou Demiges.
614 Eleuthere.

619 Isaac, Patrice.
643 Theodore Calliopas.
649 Olympius.
650 Theodore Calliopas rétabli.
686 Un autre Theodore.
687 Jean.
702 Theophylacte.
710 Jean Rizocope, ou *Tranche-racine*.
713 Scholastique.
715 Paul, Patrice.
728 Eutychius.

EXARQUE : ce mot emploïé pour signifier une dignité Ecclesiastique, est pris pour l'Evêque de la principale ville d'un Diocese, c'est-à-dire, de plusieurs Provinces, ce que les Latins appellent Primat. Il y avoit en Orient autant d'Exarques que de Dioceses. Il est fait mention de ces Exarques dans le Concile de Chalcedoine; mais depuis, les Exarques de l'Asie & du Pont furent éteints, parce que l'Evêque de Constantinople s'empara de leur Jurisdiction : en sorte qu'il n'y eut plus en Orient que Constantinople, Alexandrie & Antioche, qui joüirent des droits d'Exarques, sous le titre de Patriarches. Ceux qu'on appelle presentement Exarques parmi les Grecs, sont bien differens de ces anciens. Le mot d'Exarque ne signifie à present autre chose chez eux, que Député ou Delegué. C'est le titre que le Patriarche donne à ceux qu'il délegue pour des affaires Ecclesiastiques. Par exemple, (comme le P. Goar l'a observé *dans ses Notes sur l'Office de Constantinople*) ceux que le Patriarche envoïe en diverses Provinces, pour voir si l'on y observe les Canons Ecclesiastiques, si les Evêques font leur devoir, & si les Moines sont dans la Regle, se nomment Exarques, bien que ce ne soient en effet, que des Visiteurs ou des Députez pour de certaines affaires. C'est en ce sens que M. Simon dit que Melece Syrigue, que Thomas Smith avoit traité de petit Grec inconnu, étoit un homme fort connu dans l'Eglise de Constantinople, puisque son Patriarche l'avoit choisi dans un Synode pour aller en Moldavie en qualité d'Exarque, ou de principal Député, pour examiner une Confession de Foi composée par le Clergé de Russie, qui a été reçûë ensuite par toutes les Eglises Grecques d'Orient. * Paul Diacre. Blondus. Riccioli. M. Simon, *Creance de l'Eglise Orientale*.

EXCELLENCE. On traitoit d'*Excellentissimes*, les Rois de France de la premiere & de la seconde race, & on leur donnoit le titre d'*Excellence*; mais nous voïons d'autre part, que Charlemagne & Alain l'ont aussi donné au Pape Adrien; Kerulphe, Roi des Merciens, au Pape Leon III. & Yves, Evêque de Chartres, à Paschal II. & que Fulbert de Chartres l'a aussi donné à Lutheric, Archevêque de Sens; & saint Bernard à Ricuin, Evêque de Toul. Le titre d'*Excellence* a été le premier qu'on ait donné aux Princes du Sang de France, & à ceux des autres Maisons Souveraines; mais, comme plusieurs grands Seigneurs, qui n'étoient pas Princes, prirent aussi le titre d'*Excellence*, les Princes, pour se distinguer, prirent l'*Altesse*. Les Ambassadeurs de France à Rome, donnoient autrefois l'*Excellence*, non seulement aux parens du Pape regnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano; mais encore à leurs fils aînez, au Prince de Carbognano, aux Ducs Savelli & Cesarini, & aux Princes des Maisons Papales : ensuite ils ont été plus reservez. Ils ont été plus liberaux de ce titre à l'égard des Princesses Romaines; car ils le donnent à toutes. Les Viceroïs de Naples ne traitent point d'*Excellence*, les Seigneurs Romains qui ont des Fiefs dans ce Roïaume, sur tout lors qu'ils y sont en personne. On donna l'*Excellence* aux nieces du Pape Clement IX. pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'*Illustrissimes*; & après sa mort on donna encore l'*Excellence* à son neveu, quoiqu'il n'eût ni Duché, ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France Seculiers ont eu à Rome le titre d'*Excellence*, lors qu'ils y ont été. Mais à l'égard des Pairs Ecclesiastiques, l'Evêque de Laon aïant prétendu ce titre, il l'eut des Seigneurs Romains; mais peu de Cardinaux le lui donnerent. Les autres le traiterent de *Seigneurie Illustrissime*; & d'autres lui parlerent par *Lei*, c'est-à-dire, en troisiéme personne, ceux de la Cour de Rome soûtenant que le titre d'*Excellence* est Seculier, & ne peut être donné aux Ecclesiastiques. A l'égard des Ambassadeurs, l'origine du titre d'*Excellence* qu'on leur donne, vient de ce que le Roi Henri IV. aïant envoïé à Rome en 1593. le Duc de Nevers en qualité de son Ambassadeur, on lui donna, à cause de sa naissance, le titre d'*Excellence*; & tous les Ambassadeurs l'ont pris depuis, même les Ambassadeurs des Princes d'Italie, d'Allemagne, & du Grand Maître de Malthe. L'Empereur & le Roi d'Espagne consentirent en 1636. que l'on donnât le titre d'*Excellence* aux Ambassadeurs de Venise. L'Ambassadeur de Savoye a obtenu en plusieurs Cours, d'être traité comme le sont ceux des Têtes couronnées, & d'être appellé *Excellence*. Il en est de même de l'Ambassadeur de Toscane, & des autres Princes d'Italie; mais les Ambassadeurs des Couronnes leur disputent ce titre à Rome, parce que cet usage n'y est pas établi. Il n'y a point de Roi qui donne l'*Excellence* aux Ambassadeurs; mais les Etats Generaux & les Princes d'Italie le font. La Republique de Venise les traite de *Vôtre Seigneurie*. La Cour de Rome ne veut point traiter d'*Excellence*, les Ambassadeurs Ecclesiastiques, quoique ces Prélats se fassent qualifier d'*Excellence*, & que les autres Ambassadeurs leur donnent ce titre. A l'égard des personnes revêtuës de grandes charges, les Cardinaux & les Princes Romains donnent le nom d'*Excellence* au Chancelier, aux Ministres & Secretaires d'Etat, & aux premiers Présidens des Cours Superieures de France; aux Présidens des Conseils d'Espagne; au Chancelier de Pologne; & à ceux qui possedent les premieres dignitez des Etats, pourvû qu'ils ne soient point Ecclesiastiques; car alors il ne leur donnent que la qualité de *Seigneurie Illustrissime*. * *Memoires Curieux*.

EXCESTER, que les Auteurs Latins nomment *Exonia* & *Isca Danmoniorum*, Ville d'Angleterre, Capitale de la Province de Devonie, ou Comté de Devon, avec Evêché suffragant de Cantorbery. Elle est située sur la riviere d'Ex, qui est l'*Isca*, ou *Isaca*, des Latins, & qui a sa source vers les frontieres du Comté de Sommerset. Ensuite elle traverse le Comté de Devon; & grossie par les eaux de quelques rivieres, elle arrose Excester, & se jette dans la mer, au village dit Exmouth. Le Siege Episcopal, qui a été très-long temps dans les villes du Comté de Devon, ne fut rétabli à Excester qu'en 1049. Leofroy en fut le premier Prélat, & mourut en 1073. * Camden, *Descr. magnae Britan. &c.*

EXCOMMUNICATION. Le mot d'Excommunication signifie en general séparation de la communication ou commerce avec une personne, avec laquelle on en avoit auparavant. En ce sens tout homme qui est exclus d'une societé ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut-être dit Excommunié; mais on restraint l'idée de ce terme à ce qui regarde la Religion, tant parmi les Païens que parmi les Juifs & les Chrétiens; car les Païens avoient aussi-bien que ceux-ci leurs excommunications, qui se faisoient par les Prêtres avec des ceremonies usitées en tel cas. On défendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples, & ensuite on les livroit aux démons & aux furies d'Enfer, avec des imprécations : c'étoit ce que l'on appelloit *sacris interdicere, diris devovere, execrari*; & parce que cette peine étoit terrible, on ne s'en servoit qu'à l'extrémité, quand le coupable étoit incorrigible. La Prêtresse Theane, fille de Menon, fut loüée de n'avoir pas voulu excommunier Alcibiade, quoique les Atheniens l'eussent ordonné; & au contraire les Prêtres Eumolpides furent blâmez de l'avoir fait. Platon, *l. 7.* des loix, défend à tous les Prêtres & Prêtresses d'excommunier personne, avant que d'avoir examiné murement les raisons qu'ils ont de le faire, selon les loix, & de n'en venir là qu'à l'extrémité. Cette ceremonie passa des Grecs aux Romains : elle étoit très-ancienne parmi eux, quoique l'on s'en servît rarement, comme le remarque Plutarque. Nous en avons un exemple en la personne de Marcus Crassus. Atteius, Tribun du peuple, ne pouvant l'empêcher d'aller en Syrie pour faire la guerre aux Parthes, il courut vers la porte par où Crassus devoit courir, & mit au milieu un réchaut plein de feu. Quand Crassus fut proche, il jetta dessus quelques parfums en prononçant contre lui des maledictions, & faisant des imprécations épouventables, qu'il accompagnoit de l'invoca-

tion de certains Dieux, dont les noms seuls faisoient frémir. La plus rigoureuse punition qu'eussent les Druides parmi les Gaulois, étoit l'excommunication, comme nous l'apprenons de Cesar, *l. 6. Lorsque quelqu'un*, dit-il, parlant des Druides, *ne veut pas acquiescer à leur jugement, ils lui interdisent la Communion de leurs Mysteres. Ceux qui sont frappez de cette foudre, passent pour scelerats & pour impies; chacun fuit leur rencontre & leur entretien; s'ils ont quelque affaire, on ne leur fait point justice; ils ne sont point admis aux charges, ni aux dignitez, & meurent sans honneur & sans credit.* Lorsque celui qui avoit été excommunié venoit à résipiscence, qu'il détestoit son crime, & qu'il en demandoit pardon aux Dieux, il s'adressoit aux Prêtres pour être rétabli; & alors le Prêtre, après l'avoir éprouvé, le remettoit dans l'état où il étoit auparavant. Lorsque l'Excommunié venoit à mourir, sans avoir été rétabli, les Prêtres ne laissoient pas d'offrir un sacrifice aux Dieux Manes, pour les prier de ne point maltraiter son ame, *Antiqq. Grecq. & Rom.*

Chez les Juifs on séparoit de la Communion pour impureté & pour crime. L'une & l'autre excommunication étoit décernée par les Prêtres, qui declaroient l'homme impur ou coupable. L'excommunication pour cause d'impureté, cessoit quand l'impureté étoit cessée, & que le Prêtre le déclaroit. L'excommunication pour cause de crime, ne finissoit que quand le coupable, reconnoissant sa faute, se soumettoit aux peines, qui lui étoient imposées par les Prêtres ou par le Sanhedrim. En levant l'une & l'autre, les Prêtres offroient des sacrifices pour le peché. Les Juifs distinguent trois sortes d'excommunications, qui sont marquées dans le Nouveau Testament: elles étoient précedées de censures ou d'avertissemens secrets. Si le coupable les méprisoit, on commençoit par le séparer de la Synagogue, & même du commerce avec les autres Juifs pour trente jours. Cette premiere excommunication s'appelloit *Niddui*, c'est-à-dire, *séparation*, & étoit prorogée jusqu'à ce que le coupable se fût reconnu. Personne ne pouvoit s'approcher de l'Excommunié, pas même sa femme. La seconde sorte d'excommunication étoit appellée, *Kerem*, c'est-à-dire, anathême: elle étoit plus solennelle, se faisoit en presence de toute l'assemblée du peuple, avec de grandes imprécations. La troisiéme & la derniere étoit appellée *Chammata*: celle-ci se publioit au son des trompettes, & privoit l'Excommunié de toute esperance de retour à la Synagogue: c'est peut-être le *Maranatha* de saint Paul. Cependant les plus habiles ne distinguent que deux sortes d'excommunications, le *Nidui & le Kerem*. Les Juifs ne se servoient de l'excommunication, que pour des pechez qui regardoient la Religion. Depuis ils en ont usé pour des interêts civils: elle est encore en usage parmi eux. On foüettoit ordinairement le coupable, avant que de le chasser de la Synagogue. On mettoit sur le tombeau de celui qui mouroit lié de l'excommunication, une pierre, pour faire connoître, qu'il avoit merité d'être lapidé. Autrefois c'étoient les Prêtres & ensuite le Sanhedrim, qui portoit la Sentence d'excommunication. Les Juifs ont depuis des Tribunaux, qu'ils appellent *maisons de Jugement* établies pour excommunier & punir les coupables. L'absolution se donne d'une maniere fort simple, en declarant que le pecheur est délié de l'excommunication, & qu'il a droit de rentrer dans la Synagogue. * Drusius, *De novem sect. lib. 3. cap. 11.* Buxtorf, *Ep. Hebr.* Morin, *de Pœnitentia. Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis J. C. jusqu'à nôtre temps.*

Les Chrétiens, dont la societé doit être, suivant l'institution de J. C. trés-pure dans la foi & dans les mœurs, ont toûjours eu grand soin de séparer de leur Communion les Heretiques & les personnes coupables de crimes. C'est ce qu'on a appellé parmi eux excommunication, qui privoit non du commerce civil avec les autres Chretiens, mais de la Communion Ecclesiastique, de la participation des Sacremens, de l'assistance aux prieres, & enfin de tous les offices & fonctions de Religion. Il faut commencer par distinguer deux sortes d'excommunications en usage parmi les anciens Chrétiens. L'excommunication *Medicinale* & l'excommunication *mortelle*, comme les appelle saint Augustin. La medicinale est celle des Pénitens, qui étoient separez de la Communion pour toute leur vie ou pour un tems, jusques à ce qu'ils eussent expié leur faute. Sur celle-ci, *Voyez* l'article des Penitens. La mortelle étoit celle qui étoit portée contre les Heretiques ou contre des pecheurs impénitens & rebelles à l'Eglise. J. C. ayant donné à son Eglise le pouvoir d'excommunier, & les Apôtres en ayant usé, les Evêques, successeurs des Apôtres, ont eu le même pouvoir, & ont prononcé des Sentences d'excommunication contre les Heretiques & les pecheurs impénitens. Il est même arrivé que des Evêques & des Eglises se sont mutuellement excommuniez, c'est-à-dire, se sont separez de Communion. Les Conciles Provinciaux ont eu droit d'excommunier les Clercs & les Laïques de la Province; & les Conciles generaux tous ceux d'entre les Chrétiens qui pechoient contre la Doctrine, la discipline ou les mœurs. C'étoit une regle generale, que, quand un homme avoit été excommunié dans sa Province, il n'étoit plus permis de le recevoir à la Communion dans aucune Eglise. Les Conciles se servoient du mot d'anathême pour prononcer l'excommunication contre des personnes, ou pour declarer que ceux qui commettroient ce qu'ils défendoient, seroient excommuniez. Les Canonistes ont depuis distingué deux sortes d'excommunications; l'une que l'on encourt en commettant l'action défenduë, qu'ils appellent excommunication *ipso facto* ou *latæ sententiæ*; & l'autre, qui doit être portée par le Juge en consequence de la loi, qu'ils appellent comminatoire, ou *ferendæ sententiæ*: celle-ci doit être précedée de monitions Canoniques. Les anciens & les nouveaux Canonistes ont distingué differentes sortes de censures ou de peines Ecclesiastiques, selon la difference des personnes & des fautes. Anciennement les Clercs étoient déposez, privez des fonctions de leur ministere & reduits à la Communion Laïque. On ne les privoit quelquefois que d'une partie des fonctions de leur ministere. Il y a des Conciles qui en reduisent à une Communion, qu'ils appellent Communion étrangere, *Communio peregrina*, c'est-à-dire à un simple rang d'honneur, sans aucunes fonctions. A l'égard des Laïques, outre l'excommunication medicinale & mortelle, dont nous avons parlé, il y en avoit une pour des fautes plus legeres, par laquelle on leur ordonnoit de s'abstenir seulement pour quelque temps d'assister à l'Eglise. Les nouveaux Canonistes distinguent deux sortes d'excommunications, la *majeure*, qui prive l'homme entierement de la Communion de l'Eglise, du pouvoir de recevoir & d'administrer les Sacremens, & de tout droit aux fonctions Ecclesiastiques; & la *mineure*, qui ne le prive que du droit de recevoir les Sacremens, les Ordres & les Benefices Ecclesiastiques; mais non pas des autres marques de Communion, comme d'entendre la Messe, d'assister au service divin. Outre l'excommunication, les Canonistes distinguent deux autres sortes de censures, la *Suspense* & l'*Interdit*, la Suspense par laquelle une personne Ecclesiastique est privée, à cause de quelque faute, de l'exercice de son ordre, office & benefice, en tout ou en partie pour un temps certain ou indéfini. L'interdit est une censure, par laquelle l'Eglise défend l'usage des Sacremens, les divins offices en public, & la sépulture Ecclesiastique. Il est local, personnel, ou mixte. Enfin les Canonistes ont distingué diverses sortes d'irregularitez ou d'empêchemens, par lesquels les personnes sont renduës inhabiles à recevoir les saints Ordres, ou à les exercer quand elles les ont reçûs.

Les causes de l'excommunication se peuvent reduire à trois chefs, l'erreur, le crime & la desobéïssance; mais suivant les anciennes maximes des Saints & les loix de l'Eglise, il faut être reservé à lancer ces excommunications, & ne le faire qu'à l'extrêmité & avec douleur. Dans les premiers siecles de l'Eglise on ne se servoit du glaive de l'excommunication que pour des choses spirituelles. Dans la suite les Conciles ont prononcé des excommunications, contre ceux qui s'emparoient des biens des Eglises; & enfin on les a employées pour obliger de reveler ce que l'on sçait qui a été fait de tort à un particulier, soit en sa personne, soit en ses biens, c'est ce qu'on appelle *Monitoire*, dont l'usage est devenu commun dans ces derniers siecles.

Le principal effet de l'excommunication, est de separer l'Excommunié de la societé des Fideles, & de lui ôter

ôter le droit d'assister aux assemblées qu'ils font pour adorer Dieu en commun, de le priver de l'Eucharistie, de l'assistance aux prieres communes, des Sacremens, & de tous les autres devoirs, par lesquels la societé est liée & unie en une seule Communion. Un Excommunié est à l'égard d'un Chrétien comme un Payen & comme un Publicain, suivant les termes de l'Evangile; mais elle ne le prive pas précisément des devoirs de la societé civile, qui lui sont dûs en qualité d'homme, de citoyen, de pere, de mari, de Roi, par le droit naturel, par le droit des gens, & par le droit civil. Neanmoins, dès les premiers siecles de l'Eglise, les Apôtres ont recommandé aux Fideles de n'avoir point de commerce avec les Excommuniez, de les éviter, de ne pas manger avec eux, & même de ne les pas salüer: cette défense ne doit pas neamoins s'étendre aux devoirs necessaires & d'obligation, mais seulement à une familiarité que l'on est libre d'avoir ou de ne pas avoir. Les Canonistes renferment communément les effets de l'Excommunication dans ce vers:

Os, orare, vale, Communio, mensa negatur.

C'est-à-dire qu'on leur refuse la conversation, la priere, le salut, la Communion & la table, choses pour la plûpart civiles; mais ces mêmes Canonistes y apportent des exceptions contenuës dans le vers suivant:

Utile, lex, humile, res ignorata, necesse.

Qui veut dire que la défense n'a point de lieu entre le mari & la femme, le pere & les enfans, entre les parens, & à l'égard de ceux à qui l'on doit obéïssance, & que l'on peut communiquer avec un Excommunié, si l'on ne sçait pas qu'il le soit, ou qu'il y ait lieu d'esperer qu'en conversant avec lui on pourra le convertir; ou enfin, quand les devoirs de la vie civile, l'utilité ou la necessité le demandent. Suivant le droit nouveau, ceux qui communiquent avec des Excommuniez d'une excommunication majeure, sont censez excommuniez. Il n'en est pas de même de ceux qui communiquent avec des Excommuniez d'une excommunication mineure; & l'usage est établi en France, qu'il n'y a aucune peine contre ceux qui communiquent avec des personnes qui ont encouru l'excommunication même majeure, s'ils ne sont pas dénommez. Quelques Papes ont prétendu qu'ils avoient droit, en excommuniant les Rois & les Princes, de les priver de leurs Etats & de leurs biens. Cet usage, dont Gregoire VII. est le premier qui ait donné l'exemple, n'a été que trop commun, & a eu de funestes suites; mais c'est une entreprise contraire à l'esprit de Jesus-Christ & de l'Eglise, à laquelle les Princes & les Evêques se sont toûjours opposez avec raison. Quand un homme excommunié mouroit dans son excommunication, on lui refusoit la sepulture Ecclesiastique & les prieres de l'Eglise: s'il arrivoit que les corps des Excommuniez fussent enterrez en terre sainte, on les déterroit, & même on croyoit qu'il falloit reconcilier l'Eglise ou le cemetiere, dans lequel il avoit été enterré. Il y a eu un temps que l'on croyoit que les Excommuniez, s'ils n'étoient absous, ne pouvoient pourrir. On a excommunié même les morts dans la Communion de l'Eglise, en ôtant leur nom des Dyptiques, c'est-à-dire, du catalogue de ceux pour lesquels on prioit à l'Autel, & en déterrant leurs corps. Quelque formidable que soit l'excommunication, si elle est nulle ou injuste, elle n'a que des effets exterieurs, & ne rend point celui qui est innocent, coupable devant Dieu.

La maniere d'excommunier étoit fort simple dans l'ancienne Eglise. Du temps des Apôtres, les Fideles se séparoient eux-mêmes de la Communion de ceux qui étoient dans l'erreur, ou qui vivoient d'une maniere déreglée, suivant les ordres qu'ils en recevoient des Apôtres ou des Evêques. Dans les siecles suivans, les Conciles & les Evêques separoient de la Communion les Heretiques, & ceux qui étoient coupables de crimes, prononçoient contre eux anathême, & ne souffroient pas qu'ils assistassent aux assemblées des Fideles. On a depuis employé en quelques endroits des ceremonies effrayantes, pour rendre l'excommunication plus terrible, comme d'allumer des cierges, de les jetter par terre, de les éteindre, & de les fouler aux pieds, en prononçant l'excommunication. En quelques endroits, quand un homme est excommunié, la populace portoit une biere devant sa porte, proferoit quantité d'injures contre lui, & accabloit sa maison d'une grêle de pierres. On se contente à present de fulminer l'excommunication dans l'Eglise en pleine assemblée, sans autre ceremonie, & il n'y a qu'à Rome où l'usage d'excommunier, en éteignant un cierge, se pratique encore, dans le temps que l'on fulmine le Jeudi Saint la Bulle *in Cœna Domini*.

L'absolution de l'excommunication étoit anciennement reservée aux Evêques. A present il y a des excommunications, dont les Prêtres peuvent relever; il y en a de reservées aux Evêques; & d'autres au Pape. Il y a eu un temps, qu'il étoit ordonné par les loix & par les Capitulaires de nos Princes aux Excommuniez, de se faire absoudre dans un temps, à peine d'être mis en prison ou privez de leurs biens. * Morin, *de Pœnitentia*. Eveillon, *des Censures*. M. Du Pin, *de antiqua Ecclesi. Discipl. Dissert. de Excomm. Traité des Excomm.*

EXEGETES, étoient parmi les Atheniens des Jurisconsultes, que les Juges consultoient sur les causes d'homicide, sçavoir si celui qui avoit tué avoit eu droit de le faire. Les Exegetes ayant entendu l'accusateur & l'accusé, en presence des Juges qui les interrogeoient, disoient leur avis que les Juges suivoient. * Rossæus, *Archeologia Attica l. 3.* Samuël Petit, *Comment. in leges Attic. l. 7. tit* 1. Il y avoit aussi des Exegetes parmi les Ministres des temples.

EXIL, peine trés-ancienne. Quelques-uns en font remonter l'origine jusqu'au commencement du monde, quand Dieu chassa Adam du Paradis Terrestre, & qu'il punit Caïn du meurtre de son frere, en l'obligeant d'être vagabond & fugitif sur la terre. Mais sans remonter si haut, on peut dire que l'exil a été pratiqué dans toutes les nations, quand pour le bien public ou pour la punition des crimes, on a chassé des sujets qui étoient à charge à l'Etat, ou qui avoient commis quelque crime hors de leur patrie. Les Heraclides furent chassez d'Argos par Eurysthée. La loi de l'Ostracisme chez les Atheniens, condamnoit à l'exil un citoïen qui devenoit suspect à cause de sa trop grande puissance. Chez les Romains, pour obliger un homme de sortir hors des Etats de la Republique Romaine ou de l'Empire, on défendoit à tous les citoyens & sujets de lui donner aucun secours, ce qui s'appelloit *aquæ & ignis interdictio*. On le releguoit dans les isles pour toujours ou pour un temps. Enfin l'exil a été & est encore une peine commune dans toutes les nations. C'est ce que nous appellons bannissement. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

EXILLES, Bourg & Forteresse de France en Dauphiné, dans les Alpes, au Briançonnois, sur une montagne, dans la vallée d'Oulx, & aux frontieres du Piémont près de la Doire, & à deux lieuës de Suse. * Sanson. Baudrand.

EXODE, Livre Canonique de l'Ecriture Sainte, est le second du Pentateuque, c'est-à-dire, des cinq livres écrits par Moïse. Les Hebreux le nomment *Veelle Semoth*, des premiers mots qui le commencent, & qui signifient en Latin, *Hæc sunt nomina.* Nous lui donnons le nom d'*Exode*, qui veut dire *sortie*, pour marquer celle des enfans d'Israël hors de l'Egypte, par le moyen de Moïse; parce que l'Histoire de cette délivrance est racontée dans ce livre, aussi-bien que la maniere dont Dieu donna à Moïse les Tables de la Loi. Il contient l'Histoire de tout ce qui se passa dans le desert sous la conduite de Moïse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du Tabernacle pendant quatre ans. On y trouve la description des playes dont l'Egypte fut affligée, l'Abregé de la Religion & des loix des Israëlites, avec les preceptes admirables du Décalogue. Ce livre est divisé en 40. chapitres. * S. Jerôme, *in prolog. Ep. ad Parali. & ad Desid.* M. Du Pin, *Dissert. Prelim. sur la Bible.*

EXODE, dans les Tragedies & les Comedies, étoit une partie de la Piece, après laquelle il n'y avoit plus de chants du chœur: ce qui a rapport au dernier Acte. Ce nom vient du mot Grec ἔξοδος, qui signifie sortie ou fin. Ce que les Anciens appelloient *Exodion*, est autre chose, & s'entendoit d'une espece de farce, qui se joüoit à la fin des pieces de Theatre, par ceux qu'ils nommoient *Exodiaires*, pour chasser la tristesse que le peu-

ple auroit pû concevoir à la vûë des objets tragiques, & le renvoyer dans une disposition plus gaye. * Dempster, *ad Rosin. Antiqq. Rom* l. 5. c. 9.

EXOMOLOGESE, en Grec ἐξομολόγησις, signifie *Confession*, employé anciennement pour marquer la pénitence publique. *Voyez* PENITENCE.

EXONIENS, (*Æxonenses*) peuples de l'Attique, fort sujets à la médisance & à la raillerie, donnerent sujet à cet ancien proverbe des Grecs : *Gardez-vous des Exoniens.* * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 25. Strabon, *l.* 9.

EXORCISMES ou CONJURATIONS : ce sont de certaines Oraisons ou Benedictions, pour guerir des maladies, pour détourner des orages, pour chasser des animaux nuisibles, pour préserver de quelque danger, & pour faire sortir le demon du corps d'un possedé. Josephe rapporte que Salomon composa des charmes contre les maladies, & qu'il fit des exorcismes très-efficaces pour chasser les démons. Il ajoûte que ces charmes & ces exorcismes étoient fort en usage parmi les Juifs, & qu'il avoit vû un certain Eleazar, qui, en presence de l'Empereur Vespasien, guerit plusieurs personnes possedées du démon, en leur appliquant au nez un anneau, dans le chaton duquel étoit renfermée une certaine racine que Salomon avoit découverte, & dont l'odeur faisoit sortir le démon par les narines : ensuite dequoi il le conjuroit de ne plus revenir, & recitoit les exorcismes que Salomon avoit inventez. Les Sçavans n'ajoûtent pas foi à cette histoire, parce que l'Ecriture-Sainte ne dit rien de semblable de Salomon. Que si Eleazar a fait les prodiges dont parle Josephe, ce n'a été que par l'operation du démon. Il est vrai neanmoins que l'usage des Exorcismes est aussi ancien que l'Eglise. JESUS-CHRIST même, ses Apôtres & ses Disciples, & depuis les Evêques, les Prêtres, & les Exorcistes l'ont pratiqué dans tous les siecles. On peut encore aujourd'hui se servir des exorcismes ; mais cela ne se doit faire que par des personnes, qui soient approuvées de l'Eglise pour cela, afin d'empêcher les abus & les superstitions, qui se pourroient glisser dans cet usage. On voit principalement des païsans & des soldats, qui ont des oraisons particulieres pour guerir plusieurs maladies, & produire d'autres effets extraordinaires ; mais ces moyens sont superstitieux & illicites, & ne tirent leur vertu que de la puissance du démon, en consequence d'un pacte exprès ou tacite. * Thiers, *Traité des Superstitions.*

EXORCISTES, l'un des Ordres mineurs, dont la fonction étoit d'exorciser les Energumenes & les Catechumenes : les Grecs ne les consideroient pas comme étant dans les Ordres, mais simplement comme des Ministres. Saint Jerôme ne les met pas non plus au nombre des sept Ordres. Dans l'Eglise Latine, les Exorcistes se trouvent au nombre des Ordres mineurs après les Acolythes ; & la ceremonie de leur Ordination est marquée dans les anciens Rituels. Ils recevoient le livre des Exorcismes de la main de l'Evêque, qui prononçoit ces paroles : *Recevez ce livre, & l'apprenez par cœur, & ayez le pouvoir d'imposer les main sur les Energumenes baptisez, ou Catechumenes*, avec une benediction particuliere. Il y a eu des Exorcistes parmi les Juifs, dont il est fait mention dans l'Evangile, dans les Actes, & dans Josephe. S. Justin Martyr, dans son Dialogue contre Triphon, reproche aux Juifs que leurs Exorcistes se servoient, comme les Gentils, de pratiques superstitieuses dans leurs Exorcismes, en employant des parfums & des ligatures. Cela fait voir qu'il y avoit aussi parmi les Païens, des gens qui se mêloient d'exorciser les Demoniaques. * Lucien en fait mention.

EXOUCONTIENS. *Voyez* ARIENS.

EXPERIENS. *Cherchez* CALLIMACUS.

EXPIATION, ceremonies par lesquelles les hommes se purifioient de leurs pechez. Il y avoit chez les Juifs une fête solemnelle des Expiations, qui se celebroit le 10. du mois de Tisri, dans laquelle le Grand Prêtre faisoit la ceremonie de l'Expiation pour les pechez du peuple, *Levit.* 19. On s'y preparoit par un jeûne ; & ensuite le Grand Prêtre revêtu de ses habits Sacerdotaux, après avoir offert un bœuf en sacrifice, recevoit du peuple deux boucs & un belier : qui lui étoient presentez à l'entrée du Tabernacle ou du Temple. Il tiroit le sort sur ces deux boucs, en mettant deux billets dans l'Urne, l'un pour le Seigneur, & l'autre pour Azazel, c'est-à-dire, pour le bouc qui devoit être conduit hors du camp ou de la ville, chargé des pechez du peuple, que les Grecs appellent ἀποπομπαῖος, & les Latins, bouc émissaire. Il immoloit pour le peché celui qui étoit destiné par le sort à être offert au Seigneur ; & reservoit celui sur lequel le sort du bouc émissaire étoit tombé, & l'offroit au Seigneur. Ensuite prenant l'encensoir du feu sacré des holocaustes, & d'un encens qu'il jettoit dessus, il entroit dans le Sanctuaire, y faisoit sept aspersions du sang du bouc qu'il avoit immolé. Il en sortoit pour immoler à l'autel des holocaustes, le bouc sur lequel étoit tombé le sort du Seigneur, portoit de son sang dans le Sanctuaire, & faisoit de même sept aspersions avec ce sang. Il revenoit ensuite dans le Tabernacle ou dans le Temple, y faisoit des aspersions de ce sang, & en arrosoit les quatre coins de l'autel des holocaustes. Le Sanctuaire, le Tabernacle, & l'Autel étant ainsi purifiez, le Grand Prêtre se faisoit amener le bouc émissaire, mettoit sa main sur sa tête, confessoit ses pechez, & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire retomber sur cet animal la peine qu'ils avoient meritée ; le bouc étoit ensuite conduit dans un lieu desert, où il étoit mis en liberté ou precipité. Le Grand Prêtre quittant ensuite ses habits, se lavoit dans le lieu saint ; & les ayant repris après s'être lavé, il offroit en holocauste deux beliers, l'un pour le peuple, & l'autre pour soi. Il mettoit sur l'autel la graisse du bouc immolé pour le peché : après quoi tout le reste de cette victime étoit porté hors du camp, & brûlé par un homme qui ne rentroit dans le camp qu'après s'être purifié en se lavant : celui qui avoit conduit le bouc émissaire en faisoit de même. Telle étoit l'Expiation solennelle pour tout le peuple parmi les Hebreux. Les Juifs ont substitué à present un coq qu'ils immolent. Outre cette Expiation generale, ils avoient encore plusieurs Expiations particulieres pour les pechez d'ignorance, soit pour les meurtres involontaires, soit pour les impuretez legales, soit par des sacrifices, soit par des absolutions ou des aspersions. On les peut voir décrites dans le Levitique. *Levit. c.* 16. *& autres chapitres, & dans les Commentateurs. Continuat. de l'Hist. des Juifs depuis* JESUS-CHRIST *jusqu'à present.*

Cet usage des Expiations est passé des Hebreux aux Grecs, & ensuite aux Romains. La ceremonie d'expier la plus ordinaire chez les uns & les autres, étoit l'ablution : ils avoient aussi recours aux Temples, aux Autels & aux Sacrifices. Sophocle, Euripide, & les autres Poëtes Grecs & Latins, parlent de ces Expiations par l'ablution. Oedipe, Thesée, Hercule, expierent ainsi les crimes & les meurtres qu'ils avoient commis. Il y avoit des mysteres particuliers pour ces expiations, comme ceux de Cerès Eleusine. Denys d'Halicarnasse rapporte de quelle maniere le jeune Horace fut purifié du crime du meurtre de sa sœur. On dressa, dit-il, deux autels, l'un à Junon, l'autre à Janus ; on y offrit des sacrifices, & on y fit passer le jeune Horace sous le joug. Il y avoit aussi des ceremonies d'Expiations chez les autres peuples, particulierement chez les Egyptiens & chez les Lydiens. *Antiq. Grec. & Rom.*

Pour les Chrétiens qui sont lavez du sang de l'Agneau sans tache, ils n'ont point eu d'autres ceremonies d'Expiation particuliere, que celle de l'application de son sang par les Sacremens, ou seulement quelques ceremonies, comme l'eau benite, qui ne sont que des signes exterieurs de la purification interieure qui se fait en eux par l'operation du Saint Esprit.

EXPILLI, (Claude) Président au Parlement de Grenoble, étoit de Voiron en Dauphiné, fils d'un autre *Claude* Expilli, qui s'acquit beaucoup de reputation dans les Armées, & de *Jeanne* Richard. Il nâquit le 22. Decembre de l'an 1561. étudia à Turin, & apprit en 1581. & 1582. le Droit à Padouë, où il lia amitié avec les plus sçavans hommes de ce temps. On met en ce rang Speron Speroni, Jerôme Torniel, Tiberius Decianus, Marcus Mantua, Gui Pancirole, Jacques Menochio, Vincent Pinelli, Zabarella, Picolomini, & divers autres, dont le nom seul fait l'éloge. Expilli étant revenu en France, & s'étant fait recevoir Docteur de Bourges, où

le celebre Jacques Cujas lui donna de grands éloges, vint s'établir à Grenoble, où il se distingua tellement parmi les Avocats de ce Parlement, que le Roi Henri *le Grand* le jugea digne des plus importantes charges de la Robe. Il eut celle de Procureur du Roi en la Chambre des Finances, puis celle d'Avocat du Roi au Parlement, & enfin celle de Président. Le même Roi Henri IV. & Loüis XIII. l'employerent pour des affaires importantes dans le Comté Venaissin, en Piémont & en Savoye, où il fut Premier Président au Parlement de Chambery, après la prise de cette ville en 1630. Trois ans après il fut employé par le Roi à Pignerol; & étant revenu à Grenoble, il y mourut le 22. ou 23. Juillet 1636. agé de 75. ans. Le Président Expilli avoit épousé *Isabeau* Bonneron, dont il eut une fille unique, *Gasparde*, Dame de Brion. Nous avons quelques Ouvrages de ce Magistrat en prose & en vers. Jacques-Philippe Thomasin, Evêque de Citta-Nova, a fait son éloge parmi ceux des hommes de Lettres. Et Antoine Boniel de Chatillon, Avocat General dans la Chambre des Comptes de Dauphiné, a écrit la Vie du President Expilli, qui étoit son oncle. N. Chorier en parle ainsi dans l'Histoire de cette Province, abregée pour Monseigneur le Dauphin. Claude Expilli, dit-il « étoit President en ce même Parlement. Ses Ouvra-» ges sont des témoins irréprochables de son sçavoir, qui » n'avoit pas d'étroites bornes. Il étoit Orateur, Juris-» consulte, Historien & Poëte. Si est-ce qu'il ne paroît » qu'imparfaitement dans ses Ouvrages. Il avoit des qua-» litez admirables. Il étoit à tous les gens d'esprit un ami » qui ne leur manquoit jamais au besoin. Qui meritoit » son amitié l'avoit infailliblement, & c'étoit la meriter » que d'avoir de la vertu & du sçavoir. Antoine Boniel de » Chatillon, Avocat General dans la Chambre des » Comptes de Dauphiné, a écrit sa Vie; & le portrait » qu'il a fait d'Expilli est plus fidele que celui qu'» Expilli même a fait de soi dans ses sçavantes Oeu-» vres.

EXQUILIES. *Cherchez* Esquilies.

EXTRAVAGANTES: nom que l'on a donné aux Epîtres Decretales, qui ont été publiées depuis les Clementines, dont nous avons parlé dans l'article, Decretales. Les premieres sont celles de Jean XXII. successeur de Clement V. Elles furent ainsi appellées, lorsque n'étant pas encore mises en ordre, elles sembloient *vaguer hors* du Corps du Droit Canon; & ce nom leur est demeuré après qu'elles ont été inserées dans le Corps du Droit. On a ensuite appellé Extravagantes Communes, la derniere Collection des Decretales, jusqu'en 1483. quoi qu'elles soient aussi comprises dans le Cours Canon. * Doujat, *Histoire du Droit Can.*

EXTREMADOURE. *Cherchez* Estramadoure.

EXTREMOS, ou ETREMOS, petite Ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo, avec un ancien château sur la riviere Tera, qui se vient jetter dans le Tage, est située proche d'Evora & d'Elvas, près de la Guadiane. Ce fut là que mourut sainte Elizabeth, Reine de Portugal, en 1336. * Sanson. Baudrand.

EXTUCA, Province du Royaume de Maroc, dans le païs de Sus, s'étend sur les côtes de l'Ocean, vers le mont Atlas, & les frontieres du Biledulgerid. * Sanson. Daper, *de l'Afrique.*

EXUPERE, *Exuperius*, Evêque de Toulouse, tint le Siege après saint Sylve, successeur de Rodanius, mort en exil pour la Foi Orthodoxe, & fut un modele illustre de la charité Episcopale, au commencement du V. siecle; car durant une grande famine, après avoir vendu tous ses biens, il vendit encore les vases sacrez d'or & d'argent, qui étoient dans l'Eglise, pour assister les pauvres: de sorte qu'il portoit le Corps de J. C. dans un panier d'ozier, & son sang dans un calice de verre. Sa charité parut encore dans la Palestine & en Egypte, par le secours qu'il donna aux saintes Vierges & aux Anachoretes. Saint Jerôme parle de ses liberalitez, & le compare à la veuve de Sarepta. Ce Saint Docteur lui dédia aussi ses Livres sur le Prophete Zacharie. Exupere changea dans Toulouse le temple de Minerve, en une Eglise de la sainte Vierge, qui est aujourd'hui *La Dorade*; & délivra cette ville de la juste crainte qu'elle avoit des Vandales. Le Pape Innocent I. lui écrivit une Epître Decretale, qui contient sept Titres ou Réponses à la consultation du saint Prélat, & sur tout pour les livres Canoniques. L'Eglise fait mention de S. Exupere dans son Martyrologe le 28. Septembre; & de sa Translation au 14. Juin. On ne sçait pas bien l'année de sa mort. Il étoit encore vivant dans le temps que Rome fut prise par les Goths en 409. on croit qu'il a vécu jusqu'en 417. * S. Jerôme, *Ep. 4 ad Rust. Præfat. in Zach. l. 3 Comm. in Mal. Epistolis ad Furiam, ad Exuperiam, ad Ageruchiam.* S. Paulin, *Epit.* 48. S. Gregoire de Tours, *l.* 2. *Hist. c.* 13. Innocent I. *Epist.* 3.

☞ Le Cardinal Baronius, soûtient dans le V. Tome de ses Annales Ecclesiastiques, que cet Evêque est cet excellent Rhetoricien, dont parle Ausone au Traité des Professeurs. C'est dans l'Epigramme 17. qui commence ainsi:

Exuperi memorande mihi, facunde sine arte.

Elie Vinet & Joseph Scaliger ne sont pas de ce sentiment, dans leurs Notes sur Ausone; & Hauteserre, Historien d'Aquitaine, remarque fort bien qu'Exupere le Rhetoricien fut Précepteur des enfans de Dalmatius, frere de Constantin *le Grand*, environ l'an 336. & l'Evêque gouvernoit l'Eglise de Toulouse, l'an 405. Catel est encore de ce sentiment. Les Sçavans pourront consulter & juger si on a raison de dire qu'un autre Exupere, Evêque de Cahors, qui vivoit dans ce même siecle, peut être le même Rhetoricien, comme quelques-uns l'ont pensé. * Scaliger, *in Notis ad Auson. l.* 1. *c.* 12. Hauteserre, *rer. Aquit. l.* 5. *c.* 1.

EYB

EYBEN (Hulderic) étoit originaire d'une Noble & ancienne Maison de la Frise Orientale, dans le païs d'Harlingen. Il nâquit à Norden le 20. Novembre 1629. A l'âge de six ans il perdit son pere, & par les soins de sa mere & de ses parens il fut mis au College, où il se distingua par les progrès qu'il fit dans les Lettres humaines. Il passa ensuite à Rinteln, où il prit les premieres teintures de la Jurisprudence. De là, étant allé à Marpurg en 1651. dans le temps, que se fit en cette ville le rétablissement de son Academie, il mit au nombre de ses bonnes fortunes d'avoir eu pour Maîtres Juste Sinold, surnommé *Schutz*, & Jean Helvic son fils, dont le premier a été Chancelier de l'Academie; & le second Antecesseur & Conseiller du Landgrave de Hesse, & depuis du Conseil Aulique de l'Empereur. Instruit par ces deux Docteurs habiles de la parfaite connoissance de l'état de l'Empire, il parvint en 1655. au Doctorat, honneur qu'il n'estima pas au dessous de sa naissance. Peu de temps après, il fut choisi par Georges II. Landgrave de Hesse, pour une des Chaires de Professeur en Droit. Il y alloit de toute l'Allemagne un si grand concours d'Auditeurs pour l'entendre, qu'il le disputoit à Jean Otton Tabor Chancelier de cette Academie, & qui a laissé un grand nombre d'Ouvrages. Eyben fut appellé en 1669. par les Ducs de Brunswic & de Lunebourg, en la ville d'Helmstat, où il s'acquitta avec beaucoup de reputation des Charges de Conseiller & d'Antecesseur. Il fut nommé par le Cercle de la Basse Saxe, pour remplir une place de Juge dans la chambre Imperiale de Spire; & en 1678. il fut reçû au nombre des Assesseurs. L'Empereur Leopold, informé du merite & des bonnes qualitez de Mr. Eyben, l'approcha de sa personne en le faisant Conseiller de son Conseil Aulique. Pour récompense de ses services, sa Noblesse fut rétablie dans son premier lustre; & pour comble d'honneur, il fut immatriculé dans le Corps de la Noblesse libre & immediate de l'Empire au quartier du Rhin. Il mourut le 25. Juillet 1699. Ses Ouvrages ont été tous ramassez en un volume *in folio*, & imprimez à Strasbourg en 1708. Ils sont divisez en trois parties. La 1. contient des Observations mêlées de Theorie & de Pratique sur les Instituts de Justinien. La 2. contient plusieurs Dissertations contenant le droit des particuliers, & la 3. regarde le Droit public & Feodal. * *Journal des Sçavans* 1708.

EYDER, & Eyderstedt. *Voyez* Eider.

EYMBECK, petite Ville du Duché de Brunswick, en Basse Saxe. Elle est dans le Quartier de Grubenhagen, près de la Leyne, entre la ville de Gottingen, & celle d'Hildesheim, à sept lieuës de la premiere & à dix de la

derniere. Eymbeck a été une ville Imperiale & libre. Elle dépend maintenant de la Maison de Brunswick. * Maty, *Diction.*

EYMOTIERS, Bourg avec une Abbaye. Il est dans le Limosin, sur la Vienne à sept lieuës de Limoges du côté du Levant. * Maty, *Diction.*

EYSACH, ou EYSOCH, Riviere d'Allemagne. Elle baigne Brixen dans le Tirol, & Bolsano dans l'Evêché de Trente, & peu après elle se décharge dans l'Adige. * Maty, *Diction.*

EYSENACH, en Latin *Isenacum*, Ville du Duché de Thuringe dans le Cercle de la haute Saxe en Allemagne sur le fleuve Nessa, qui entre un peu plus bas dans le Verre, sur les frontieres de la Hesse. Elle est au Duc de Veimar, de la Maison de Saxe, & est située à sept lieuës d'Erford, & à quatre de Mulhausen. *Voyez* SAXE.

E Z A

EZAN, parmi les Turcs, est la proclamation de la priere qui se fait par les Muezzins sur les Minarets ou Tours des Mosquées. *Edan* ou *Ezan*, en Arabe signifie *crier*, & particulierement *appeller le peuple à haute voix*. Chaque Minaret a son Muezzin, pour y faire l'Ezan. *Voyez* MINARET. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EZECHIAS, Roi de Juda, fils d'Achaz & d'Abia, & petit fils de Joatham, étoit un Prince très-religieux, & établit entierement le culte du vrai Dieu dans le Royaume de Juda, dont il prit le Gouvernement, l'an du monde 3277. & avant JESUS-CHRIST 727. Il fit abattre tous les autels, qui étoient sur les collines, brûla les bois sacrez, & brisa le serpent d'airain que les Juifs avoient, pour leur ôter tout sujet d'idolâtrie. Eusebe dit, qu'il supprima plusieurs livres de Salomon, qui traitoient des choses naturelles, à cause de l'abus que les simples en faisoient : & Genebrard ajoûte après les Hebreux, qu'il étoit sçavant dans les Mathematiques, & qu'il fit une reformation de l'année des Juifs, par l'intercalation du mois de Nisan, au bout de chaque troisiéme année. Après ces Reglemens politiques, il songea à la guerre, & défit les Philistins, qui s'étoient revoltez contre son pere. Dans la quatriéme & sixiéme année de son regne, Salmanazar prit Samarie, mit fin au Royaume d'Israël, & mena Osée en prison où il mourut. Avant ce succès en l'an du monde 3291. & 713. avant J. C. qui étoit la quatorziéme année d'Ezechias, ce Prince aïant été malade très-dangereusement, le Prophete Isaïe lui avoit annoncé qu'il mourroit ; mais ses pleurs firent revoquer cette sentence ; & pour preuve que Dieu lui accordoit encore quinze ans de vie, l'ombre remonta de dix lignes sur le cadran du soleil qu'Achaz avoit fait faire ; & par ce miracle inoüi, le jour où il arriva fut plus long de dix heures qu'il ne devoit être, selon l'opinion de plusieurs anciens Peres. Merodach Baladan, Roi de Babylone, envoya à Ezechias des Ambassadeurs, qui lui porterent des presens, & eurent ordre, après s'être rejoüis avec lui du recouvrement de sa santé, de s'informer de ce miracle. Josephe dit, que c'étoit pour faire alliance avec lui. Cette Ambassade, qui lui étoit fort honorable, lui inspira de si bons sentimens de soi-même, qu'il montra tous ses thresors aux Envoyez. Dieu voulant punir cette vanité, fit dire à Ezechias par Isaïe, que tous ces thresors seroient un jour transportez à Babylone. Il obtint, par son repentir, qu'il ne verroit point ces malheurs. Ezechias refusa ensuite de païer le tribut qu'il devoit au Roi d'Assyrie. Pour s'en venger, Sennacherib vint en Judée avec une puissante armée, & y prit plusieurs places : ce qui obligea le Roi de lui envoyer des presens, avec promesse de lui païer le tribut. Sennacherib passa en Egypte ; & étant revenu trois ans après, l'an du monde 3294. & 710. avant J. C. il mit le siege devant Jerusalem ; mais avant qu'il eût tiré un coup de fléche, l'Ange du Seigneur tua en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée, avec tous les Chefs. Enfin, Ezechias mourut âgé de 53. ans, après en avoir regné 29. l'an 3306. du monde, & 698. avant J. C. La Tradition des Juifs rapportée par saint Jerôme sur le 39. chapitre d'Isaïe, étoit qu'Ezechias fut malade à l'extrêmité, parce qu'il n'avoit pas chanté un Cantique d'action de graces aprés la défaite de Sennacherib ; mais les autres croïent avec plus de raison, que sa vanité en fut la cause. * IV. des Rois, 18. *& suiv.* Isaïe, 36. *& suiv.* Ecclesiastique, *c.* 48. Josephe, *liv.* 9. & 10. *Antiqq. Jud.* Genebrard, *in Chron, &c.*

EZECHIAS, Frere d'Ananias Grand Sacrificateur des Juifs, fut obligé de se cacher dans les égouts de Jerusalem avec son frere & quelques autres Sacrificateurs, pour éviter la fureur de Manahem, qui tranchoit du Roi dans cette Ville. Ils ne s'étoient pas si bien cachez qu'ils l'avoient crû : car ils furent découverts le lendemain, & cruellement massacrez par les Factieux. * Josephe, *guerre des Juifs l.* 2. *c.* 31.

EZECHIAS, fils de *Chobaré*, étoit un homme audacieux, cruel & entreprenant. Il se joignit dans Jerusalem à Eleazar fils de Simon contre le parti de Jean. Tous ensemble ils se rendirent maîtres de la partie interieure du Temple, dont ils firent un Arsenal, mirent leurs armes sur les portes de ce saint lieu : & faisoient de là des sorties très-vigoureuses sur Jean & sur les habitans de Jerusalem. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 5. *c.* 7.

EZECHIEL, Prophete, & le troisiéme des quatre qu'on appelle *les Grands Prophetes*, étoit de la race Sacerdotale, fils du Sacrificateur Buzy. Il fut transferé à Babylone sous Jechonias, & commença à prophetiser à l'âge de 30. ans, au cinquiéme mois de la cinquiéme année de la Transmigration de Jechonias, qui est la 585. avant J. C. comme il le témoigne lui-même au second chapitre de sa Prophetie. Il continua de prophetiser pendant vingt ans, & fut tué, à ce que l'on croit par un Prince de sa nation, qu'il avoit repris de ce qu'il adoroit les Idoles. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait qui se trouve dans les Oeuvres de saint Jean Chrysostome, semble dire qu'il fut écrasé entre des pierres. On l'enterra dans le sepulchre de Sem, où la dévotion fit venir dans la suite un grand concours de peuple. Le Martyrologe Romain en fait mention au 10. Avril. Sa prophetie est fort obscure, particulierement au commencement & à la fin ; & c'est peut-être la raison, pour laquelle les Juifs ne vouloient pas qu'on la lût avant que d'avoir atteint l'âge de trente ans. Après avoir décrit sa vocation, il prédit la captivité & la ruine de Jerusalem, pour confirmer les prédictions de Jeremie, & refuter les vaines promesses des faux Prophetes. Il prédit aussi les malheurs qui devoient arriver aux peuples voisins, & prophetise le rétablissement du peuple Juif & du Temple, qui ne sont que les figures du regne du Messie, de la vocation des Gentils, & de l'établissement de l'Eglise. C'est de tous les Prophetes celui qui est le plus rempli de visions énigmatiques. Saint Jerôme dit que son style n'est ni fort éloquent ni fort grossier, mais qu'il est entre les deux. Il est plein de belles sentences, de riches comparaisons, & fait paroître beaucoup d'érudition dans les choses profanes. Ses Propheties ou Visions, qui sont au nombre de 22. sont disposées suivant l'ordre du temps qu'il les a eües. Les plus sçavans Commentateurs sur la Prophetie d'Ezechiel sont Pradus & Willalpande Jesuites. * Ezechiel, 1. 2. &c. Saint Jerôme, *Præfat. in Ezech. Ep. ad Paulin.* Bayle, *Diction. Crit.* 1. *édition.*

EZECHIEL, *Juif*, Poëte Grec, vivoit sous l'Empereur Trajan ou Adrien, quoique Sixte de Sienne l'ait mis 40. ans devant J. C. Il court sous ce nom une Tragedie Grecque sur Moïse, ou de la délivrance des enfans d'Israël d'Egypte. Frederic Morel la traduisit en prose & en vers Latins sur la fin du XVI. siecle : ce qui n'en a pas rendu la lecture plus frequente, ni la piece beaucoup plus commune. Elle a été imprimée à Paris, en 1609. Clement Alexandrin parle de cet Auteur plus d'une fois, & il en rapporte un grand fragment. Gentien Hervet, qui croïoit cette piece perduë, conjecturoit par ce morceau, que toute la piece devoit être élegamment écrite. * Clement Alexandrin, *au* 1. *des Tapiss.* & Eusebe de Cesarée, *au liv.* 9. *de la Prep. Evang.* Gentien Hervet, *in Comment. ad Strom.* Baillet.

EZEL, sorte de pierre ou de limite, près de Jerusalem, jusques où les Juifs pouvoient aller le jour du Sabbat. Elle en étoit éloignée de cinq stades. * *I. Rois*, *XX.* 19.

EZERO, petite Ville, autrefois Episcopale. Elle est

dans la Thessalie, en Grece, sur un petit Lac, qui porte son nom, entre le Golfe d'Armiro & la ville de Larissa, dont elle étoit suffragante. * Baudrand.

EZIER, (Jean) natif de Mayence dans le XVI. siecle, étoit un sçavant Astronome, & composa divers Ouvrages, comme *Specul. Astron. &c.* * Vossius *de Math.*

EZZELIN, ECCLIN, ou ICELIN *da Onara*, ou *de Romano*, natif du village d'Onara, dans la Marche Trevisane, étoit fils d'Ezzelin, surnommé *le Moine*, originaire d'Allemagne, qui étoit fils d'un autre *Ezzelin*, dit *le Begue*, & petit-fils d'Alberic, qui avoit suivi l'Empereur Othon III & s'étoit établi en Italie. Ezzelin vivoit dans le XIII. siecle, & se rendit redoutable par ses cruautez & par ses violences. Il combattit d'abord à la tête des Gibelins, & remporta de grandes victoires; puis negligeant les avantages du parti, pour ne songer qu'à son propre interêt, il se rendit maître de Verone, de Padouë, & de quelques autres villes d'Italie, où il exerça une tyrannie si odieuse, & avec tant de mépris pour la Religion, qu'il conferoit les Benefices, & profana les choses les plus saintes. Plusieurs croïent qu'il avoit été engendré par le Demon. Les Papes Gregoire IX. Innocent IV. & Alexandre IV. dont il avoit si souvent attaqué l'autorité, dans la personne de leurs Legats, aïant emploïé inutilement les anathêmes Ecclesiastiques, firent prêcher la Croisade contre ce Tyran. Un jour, irrité de ce que la ville de Padouë s'étoit revoltée contre lui, il fit mourir douze mille habitans qu'il avoit ou dans ses troupes, ou à son service. Saint Antoine de Lisbonne, dit *de Padouë*, fut le seul qui osa le reprendre de ses vices. Il ne voulut rien répondre; mais il manda quelques-uns de ses satellites, pour le faire mourir, en lui portant des presens que le Saint refusa. Toutes les villes de la Marche Trevisane, & les Princes de Lombardie liguez contre lui, le prirent lorsqu'il alloit attaquer Milan, & le menerent à Soncino, où il mourut desesperé le 10. Octobre 1259. après avoir exercé sa tyrannie durant plus de 40. ans. Il étoit entêté de l'Astrologie à ce point, qu'il n'entreprenoit rien sans avoir consulté quatre Astrologues, dont il avoit accoûtumé de se faire suivre, pour sçavoir les heures & les momens qu'il devoit prendre pour executer ses entreprises. * Le Moine de Padouë, *Chron. l.* 1. *&* 2. Sigonius, *de reg. Ital. l.* 19. Sponde, *A. C.* 1226. 1236. 1252. 1259. Mascaradi, *vite di Capit. illust.*

EZZEMULUK, ou AZZALMOLOUK, ce nom, qui signifie *la force & le prix des Rois*, est le nom du quinziéme Prince de la Maison & de la Dynastie des Bouïdes. Il étoit fils de Solthan *Eddoulat*, & succeda à son oncle *Gelaled-doulat*, l'an de l'Hegire 435. de J. C. 1043. dans la Charge d'Emir-al-Omara ou Connétable de Bagdet; mais sa puissance fut fort affoiblie par les Turcs Selgiucides, qui commençoient à prévaloir dans tout l'Etat des Califes. Il mourut l'an de l'Hegire 440. Cependant on lui donne 24. ans de regne, parce qu'il regna après son pere Solthan *Eddoulat*, dans l'Ahovaze & dans la Perse, avant qu'il possedât la Charge d'Emir-al-Omara auprès du Calife. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ADDITION D'ARTICLES NOUVEAUX qui ne se trouvent point dans le commencement de la lettre C. de ce Dictionnaire.

CAB CAB

CABAIGNAC, petit lieu du Haut Languedoc, vers la source du Girou, entre Toulouse & Carcassonne. * Maty, *Diction.*

CABE, petite riviere du Roïaume de Galice en Espagne, qui passe près de Montfort de Lemnos, se jette dans le Velezar & avec lui dans le Minho. On l'appelle en Latin *Chalybs*, c'est-à-dire, *Acier*; parce, dit-on, que ses eaux sont fort bonnes pour tremper ce métal. * Maty, *Diction.*

CABEDIUS (Michel) Espagnol, nâquit en 1525. & mourut en 1577. Il s'attacha tellement à la Langue Grecque, qu'il ne la sçavoit pas moins bien que la Latine. Etant à Paris fort jeune, il traduisit élegamment en Latin le *Plutus d'Aristophane.* * Ludorpius, *Lib.* 17. *Historiar.*

CABES, CAPES, CAPE, TACAPA, Ville considerable de la côte de Barbarie, dans le Roïaume de Tunis, vis-à-vis de Trepano en Sicile, à l'embouchure de la riviere de Capes dans le Golfe de ce nom, qui étoit autrefois appellé *la petite Syrte.* Cette ville, qui a été autrefois Episcopale, a un Port, mais qui, dit-on, n'est pas de grand usage; parce qu'il est exposé aux vents. Elle est défenduë par une bonne Citadelle. Ptolemée nomme le Lac qui est en cet endroit, *Tritonis*; on dit qu'il est chaud & qu'il guerit de la lépre. Leo Africanus dit que c'étoit une ville des Romains très-forte. * *Diction Angl.* Maty, *Diction.*

CABIROLE (le Mont) c'est une des Montagnes des Pyrenées. Elle est sur les confins du Comté de Foix, de celui de Cerdaigne & le Conserans. * Maty, *Diction.*

CABRA, c'étoit autrefois une ville Episcopale, nommée *Agabra* ou *Aegabra*: maintenant, c'est un petit lieu d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins de la Grenade, entre la ville de ce nom & celle de Cordouë, & à onze lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CABSEEL, Ville de la Tribu de Juda. Elle fut la patrie de *Banaias.* * *Josué*, *XV.* 21.

CABUL, Ville de la Tribu d'Aser. * *Josué.* XIV. 27.

CABUS, surnommé *Schams al maala*, c'est-à-dire, *le Soleil dans son Apogée*, étoit fils de *Vaschmeghir*, ou *Vaschamghir*, & neveu de *Mardavige.* Vaschmeghir étoit de Siad, & prétendoit descendre de *Raasch*, ancien Gouverneur de la Province de Ghilan, du tems que *Kai Khosru*, Prince de la Dynastie des Caianides, regnoit en Perse. Il entra à la Cour de Nuh, fils de Nasser, Sultan de la Dynastie des Samanides, l'an de l'Hegire 342. de J. C. 943. S'y étant fait connoître pour homme de valeur & de conduite, on lui confia une Armée, avec laquelle il conquit l'année suivante la Province de Giorgian. Après la mort de Vaschmeghir, son fils aîné lui succeda, & regna jusqu'en 336. qu'il mourut, laissant sa succession à son cadet nommé Cabus, qui est celui dont nous parlons. Cabus fut un Prince de très-grande réputation, pour toutes les belles qualitez qu'il possedoit. Il avoit l'esprit noble & élevé; il étoit sçavant & éloquent, & écrivoit avec beaucoup de politesse. Ce Prince, malgré ces belles qualitez, fut assez malheureux. Aïant donné retraite à Fakreddulat, Prince de la Maison des Buides, chassé de ses Etats par son frere Muiaeddulat; celui-ci entra l'an de l'Hegire 371. de J. C. 981. avec son Armée victorieuse dans le Giorgian, & contraignit Cabus de se réfugier lui-même avec Fakreddulat, dans le Khorassan, où il demeura près de 30. ans fugitif & dépoüillé. Mais le comble de son chagrin, c'est que Fakreddulat étant entré après la mort de son frere dans ses Etats, loin de rétablir Cabus dans les siens, s'en empara lui-même; de sorte qu'il fallut que Cabus attendit la mort de ce Prince, pour y rentrer. Cette mort arriva, enfin l'an 387. de l'Hegire, de J. C. 997. & Cabus fut reconnu par les peuples du Giorgian, & du Mazanderan pour leur Prince légitime. Entré dans ses Etats, il les augmenta peu de tems après des Provinces de Ghilan & de Tabarestan. Mais Cabus ne joüit pas long tems du fruit de ses victoires. Sa severité, qu'on nommoit d'un titre plus odieux, ne plaisant pas à ceux qui vouloient pécher avec impunité, les Grands de sa Cour conjurerent contre lui, se saisirent de sa personne, & envoïerent à Manugeher son fils, pour lui faire sçavoir qu'ils vouloient le placer sur le Thrône de son pere. & que s'il refusoit leurs offres, ils les feroient à quelque

autre. Manugelier ne voïant pas d'autre parti à prendre, accepta les offres ; mais dès qu'il eut été reconnu & proclamé Sultan, il alla à Bastham, où étoit retenu son pere, baisa la terre devant lui, l'assura de son obéissance, & lui dit que, s'il le lui commandoit, il lui offroit au peril de sa Couronne & de sa vie de punir les Rebelles & de le rétablir. Cabus content des soûmissions de son fils, lui répondit sagement, *J'ay fixé ici le terme de mes actions & de ma vie, & je vous remets toute mon autorité entre les mains.* Cabus ne songeoit plus dans sa prison, qu'à servir Dieu. Mais ses ennemis apprehendant qu'un jour il ne pût se venger d'eux, subornerent des gens, qui le firent mourir par le poison. Ce Prince étoit sçavant. Il a composé des Lettres & des Vers, qui ont été fort estimez. Il fit beaucoup de caresses & de presens à Avicenne, qui avoit gueri son neveu d'une passion amoureuse fort violente. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

CAÇALLA, ou CAZALLA, Bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, vers le Roïaume de Leon, à douze lieuës de Seville, & à quatorze d'Ecya. On croit que *Lacouimurgium* ancienne ville Episcopale pouvoit être en ce lieu, ou à Constantina, ou à Colmenar. * Baudrand.

GACERES, petite ville de l'Estramadure d'Espagne. Elle est sur la petite riviere de Salot, environ à six lieuës d'Alcantara. * Baudrand.

CACHIEU, ou CAFCHEU, Bourg ou petite Ville de la Nigritie en Afrique. Il est sur la riviere de saint Domingo, une des embouchures du Niger, où il a un bon port frequenté par les Européens. * Maty, *Dictionnaire.*

CACHOUB, c'est un bout de la Pomeranie, qui est resté au Roi de Pologne, & qui commence à huit lieuës de Dantzick. Ce ne sont que des montagnes & des bois fourrez, qui n'ont que de petits sentiers, faits, ce semble, seulement pour des cerfs ; il n'y a ni terre cultivée, ni village. * *Memoires du Chevalier de Beaujeu.*

CACOBERRO, Bourg du Roïaume de Barca en Barbarie. Il est sur un Cap, qui porte son nom, entre les lieux de Ripalta & de Torre delli Arabi. * Maty, *Diction.*

CACONGO, Roïaume d'Afrique. On le met dans la Region de Biafara, vers le Païs des Anzicains & des Giaques. On n'en connoît aucunes particularitez. * Maty, *Diction.*

CACORLA, ou CAZORLA, Bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, au Confluant du Guadalquivir & de la Guardamena, à six lieuës de la ville d'Ubeda, du côté de l'Orient. Ce bourg donne quelque-fois son nom à une partie de la *Sierra Segura*, & il appartient à l'Archevêque de Tolede, avec un petit païs, qui en dépend. * Maty, *Diction.*

CACOUCHACS, Peuples de l'Amerique Septentrionale. Ils sont dans le Saguenay, Contrée de la Nouvelle France, & au Nord de la ville de Tadoussac. * Maty, *Diction.*

CADAGUES, ou *Cap de Quers*, ou *Cap de Creuz* ; en Latin *Cadacherium Promontorium*, & *Caput Aquarum*. Bon bourg d'Espagne, situé dans la Catalogne à une lieuë & demi de la ville de Roses, sur le Cap de Creuz, où il a un assez bon port. * Maty, *Diction.*

CADAVRE. *Ajoutez à la fin de l'article.* Lucien dans son Traité du Deüil décrit agréablement les ceremonies qui se pratiquoient lors que quelqu'un étoit mort. « Après, dit-il, que le plus proche parent a recüeilli l'Ame du Mort, qu'il lui a fermé les yeux, on a soin de lui mettre une piece d'argent dans la bouche pour païer le Batelier des Enfers, qui est Charon, sans considerer si c'est une monnoïe qui ait cours dans le païs ; joint qu'on feroit mieux, à mon avis, de ne rien donner, afin qu'on fût contraint de le renvoïer ici. Après cette ceremonie, on lave d'eau tiede le corps du défunt, comme s'il n'y avoit point d'eau là-bas, ou qu'il dût assister à quelque festin en arrivant : car outre cela, on le parfume, on le couronne de fleurs, on l'habille de ses plus beaux habits ; soit qu'on ait peur qu'il meure de froid en chemin, ou qu'on ne le traite pas selon sa condition. Tout cela est accompagné de plaintes & de regrets, de larmes & de sanglots, pour répondre à un Maître de céremonie, qui prélude à l'action, & qui rapporte d'un ton lugubre les anciennes calamitez, pour faire pleurer, si l'on n'en avoit point d'envie. Les uns donc s'arrachent les cheveux, les autres se frappent l'estomac ou s'égratignent le visage : il en a qui déchirent leurs habits, & qui mettent de la poussiere sur leurs têtes, ou qui se couchent par terre & se heurtent contre les murailles : si bien que le mort est le plus heureux de toute la bande ; car tandis que ses amis & ses parens se tourmentent, il est placé en quelque lieu éminent, lavé, nettoïé, parfumé & couronné, comme s'il vouloit aller en compagnie. Ensuite son pere & sa mere, s'il en a, sortent de la troupe & le viennent embrasser avec des lamentations si ridicules, que cela seroit capable de le faire crever de rire, s'il avoit quelque sentiment. Il y en a, qui à la mort de leurs parens, égorgent leurs chevaux & leurs esclaves, pour les aller servir en l'autre monde ; & brûlent ou enterrent avec eux ce qu'ils ont de plus précieux, comme si cela leur devoit être fort utile. Cependant tout ce que ces gens-là disent, ce n'est ni pour le mort, qui ne les sçauroit entendre, quand ils crieroient dix fois plus haut ; ni pour eux-mêmes, car il suffiroit de parler tout bas : si bien qu'il ne reste, sinon que ce soit par coûtume, de peur qu'on ne les croïe sans amitié & sans sentiment pour leurs proches. S'il les entendoit donc, voici ce qu'il pourroit dire, *Qu'avez-vous tant à pleurer & à vous tourmenter pour moi, qui suis plus heureux que vous ? Est-ce que les tenebres où je suis vous font peur ; & que vous apprehendez que je ne sois suffoqué de la pesanteur de mon sepulcre. Mais un mort n'a rien à craindre, puis qu'il ne sçauroit plus mourir ; & mes yeux pourris ou brulez n'ont plus besoin de voir la lumiere. D'ailleurs, quand je serois miserable, à quoi me serviroient toutes vos plaintes, & tous ces coups donnez contre l'estomac à la cadence des instrumens ; & cette tombe couronnée, ces effusions & ces lamentations de femmes ? Croïez-vous que ce vin que vous répandez descende jusques aux enfers, ou qu'il soit encore bon à boire en l'autre monde ? car pour les bêtes que vous brûlez en sacrifice, une partie s'en va en fumée ; & le reste n'est que cendres, qui seroit un fort mauvais aliment.* Voilà donc les plaintes que l'on fait pour les morts, qui sont semblables à Rome & en Grece. Mais les sepultures sont differentes selon les differentes nations. Car les uns les brûlent ou les enterrent & les embaument. J'ai assisté à des festins en Egypte, où on les place au bout de la table, & quelque-fois un homme par necessité prête la carcasse de son pere ou de sa mere pour servir à cet usage. Pour les monumens, les colonnes, les pyramides, & les inscriptions, y a-t-il rien de plus inutile ? Il y en a qui celebrent des jeux à la memoire du défunt, & qui font des oraisons funebres sur son sepulcre, comme si cela lui devoit servir là-bas de certificat & d'attestation de vie & de mœurs. Après tout cela on traite l'Assemblée, où les amis vous consolent, & vous convient à manger. *Jusques à quand*, disent-ils, *voulez-vous pleurer un mort ? vous ne le rappellerez pas en vie par vos larmes. Voulez-vous vous faire mourir, pour désesperer vos amis, & laisser vos enfans orphelins ? Il faut pour le moins manger quand ce ne seroit que pour faire durer vôtre deüil.* Voilà ce que » dit Lucien.

CADE'E, ou la Ligue de la Maison de Dieu. En Latin *Casa Dei Fœdus*, *Fœdus Cathedrale*. C'est une des trois Ligues, qui composent la Republique des Grisons. Elle est la plus étenduë & la plus puissante des trois. Elle renferme l'Evêché de Coire, la grande Vallée d'Engadine & celle de Bregaille ou de Pergel. De onze grandes Communautez ou vingt-une petites, dont ce Païs est composé, il n'y en a que deux qui parlent Allemand, le Langage des autres, qu'on appelle Rhetique, est Italien corrompu. La Religion Protestante est dominante dans cette Ligue, qui est alliée avec les sept premiers Cantons Suisses depuis l'an 1498. L'Adda & l'Inn ont leurs sources dans cette Ligue, dont les lieux principaux sont Coire Capitale, & Furstenauw. * Maty, *Diction.*

CADEMOTH, Ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, donnée aux Levites, & ville de refuge. * 1. *Paral.* 6. 79. C'est aussi le nom d'un Desert qui étoit

proche de cette Ville, d'où Moyse envoïa des Ambassadeurs à Sehon Roi des Amorrheens pour lui demander passage sur ses terres. Ce Prince non seulement rejetta cette demande, mais encore il vint au devant des Hebreux pour s'opposer à leur passage. Les Israëlites le deffirent & s'emparerent de ses Villes, dont ils tuerent tous les habitans. * *Deuter.* 2. 26.

CADENET, bon Bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence, à demi lieuë de la Durance, à trois d'Apt & à cinq d'Aix. * Maty, *Diction.*

CADER *Billah*, fils d'*Isaac*, & petit-fils du Calife *Mostader*, fit, dit-on, un songe qui l'avertissoit de sa grandeur future & de la longueur de son regne, & immediatement après il fut élevé au Califat par Baaheddulah, Sultan de la Maison des Buides, l'an de l'Hegire 381. de J. C. 991. après la déposition de Thai son prédecesseur. Il fut le 25. Calife de la Maison des Abbassides. Cader aïant fait son entrée dans Bagdet, & étant entré en possession de sa dignité, ordonna toutes choses avec plus d'autorité que n'avoient fait ses prédecesseurs depuis long-tems. Bahaeddulah, qui avoit fait déposer Thai, à cause qu'il en prenoit trop, trouva la sienne beaucoup affoiblie sous ce Calife, qu'il avoit élevé lui-même, d'autant plus que son regne fut fort long; car il regna 40. ans & 3. mois, & ne mourut qu'en l'an 421. de l'Hegire, de J. C. 1030. Cader qui croïoit qu'Ali étoit celui qui lui avoit annoncé en songe son élevation, témoigna toûjours être fort reconnoissant de cette faveur, en procurant de grands avantages à tous ceux de sa famille. L'an 416. de l'Hegire, & de J. C. 1025. Cader déclara son fils *Caïm Beemrillah* pour son successeur, & l'an 421. il mourut dans la 81. année de son âge, fort regretté de ses Sujets ausquels il avoit toûjours rendu très-bonne justice. * D'Herbelot, *Bibliot. Orientale.*

CADERD, fils de *Giafer beg*, fils de *Mikail*, fils de *Selgiuk*, premier Sultan de la seconde race des Selgiucides, qui a établi une Dynastie particuliere dans le païs de Kerman, qui est la Caramanie Persique. Ce fut son oncle paternel, nommé *Togrul* Beg, premier Sultan de la premiere race des Selgiucides de Perse, qui le fit Gouverneur de ce païs-là, l'an de l'Hegire 433. de J. C. 1041. Il y devint en peu de tems si puissant, que de simple Gouverneur il se rendit Prince Souverain, & il ajoûta même à cette Province celle que l'on nomme Fars, qui est la Perse proprement dite; en sorte que l'an 455. il s'étoit fait un Etat très-considerable, dont il se pouvoit contenter. Mais l'ambition l'aïant porté à entreprendre sur les Etats de Malek Schah son neveu, il se donna entr'eux une des plus sanglantes batailles, que la Perse eût encore vûës. La Victoire se déclara enfin pour Malek Schah. Caderd, fait prisonnier, fut conduit dans un château, où il fut empoisonné par l'ordre du Victorieux. Il avoit regné 32. ans, & il laissa pour successeur un fils nommé *Soltan* Schah, qui regna toûjours sous la dépendance de Malek Schah son cousin germain, qui lui fit rendre ses Etats. * D'Herbelot, *Bibliot. Orien.*

CADES, Ville de la Tribu de *Nephtali*. Flave Josephe l'appelle *Cedesa*. C'étoit une Ville de refuge, qui fut donnée aux Levites de la famille de *Gerson*. Elle étoit située au haut d'une montagne, à l'Occident du Lac de Lamechon. Ce fut-là où Jonathas, frere de Judas *Machabée*, accompagné d'une poignée de gens, qui sembloient n'être animez que par le desespoir, poussa & poursuivit avec tant de furie une grosse Armée de Demétrius *Nicanor*, qu'il lui tua trois mille hommes. * *I. Machab. XI.* 63.

CADIMA, ou CEDIMA, anciennement *Carima*, *Carima*. Ç'a été autrefois une Ville, maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Beira en Portugal. Il est à la source de la riviere de Giraon, à quatre lieuës de la ville de Conimbre, & deux de la mer. On dit qu'il y a dans ce lieu une fontaine, ou bassin qui engloutit à l'instant tout ce qu'on y met, quelque resistance qu'on y apporte. * Maty, *Diction.*

CADVALLUS, fut choisi Viceroi d'Ecosse, après que Gillus eut été chassé pour ses malversations. Cadvellus fut un de ceux qui conspirerent contre lui. Gillus s'étant retiré en Irlande, fit la guerre aux Ecossois. Non seulement Cadvallus le repoussa; mais il le mit entierement en déroute. S'en retournant en Ecosse, il perdit une bonne partie de son Armée par la tempête, avec un très-riche butin qu'il avoit fait, dont il fut tellement affligé, qu'il en mourut de chagrin. * Buchanan.

CADUSIENS, Peuples de l'Asie près du Pont Euxin. Voici la Description, que Plutarque fait de leur païs dans la Vie d'Artaxercés. *Il est fort raboteux & fort sujet aux brouillards, dans lequel on ne recüeille point de grain & où la terre produit seulement des pommes & des poires, & d'autres semblables fruits, dont ces Nations braves & belliqueuses ne laissent pas de se nourrir.* Stephanus de Urbibus les met entre le Pont Euxin & la Mer Caspie; mais Strabon qu'il cite au Liv. II. dit que les Cadusiens, qu'il surnomme Montagnards, tenoient la partie Septentrionale de la Medie Atropatene, partie, qu'il dit pleine de montagnes & de rochers & fort froide. Un peu après il dit que les Cadusiens habitent sur la Mer d'Hyrcanie, qui est la Mer Caspie, & plus haut, que les Cadusiens tiennent la Côte pleine de montagnes, dans l'étenduë d'environ cinq mille Stades. Ptolomée s'accorde avec Strabon dans son Liv. VI. ch. 2. & met les Cadusiens entre les Caspiens à l'Occident, la Mer Caspie au Septentrion, les Geles à l'Orient, & les Marundes & Carduques vers le Midi. Il répond au païs, que nous nommons à present le Schirvan, & selon les nouveaux Geographes, il se trouve, comme le dit Stephanus de Urbibus, entre le Pont Euxin & la Mer Caspie, qui dans leur sentiment leur est Orientale. * Maty, *Diction.*

CÆNIS, Fille d'*Elathée* Lapithe, qui fut aimée de Neptune & changée en un homme invulnerable. Il combattit contre les Centaures pour les Lapithes, sans qu'il reçût aucune blessure; mais il fut accablé sous la chute des grands arbres. Virgile nous apprend, qu'elle reprit son Sexe après sa mort; mais Ovide veut qu'elle ait été changée en Oiseau.

CAER LEON, ou CAERLION, anciennement *Isca*, *Isla*, *Silurum*, *Legio* 2. *Augusta*, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le Comté de Monmouth, à cinq lieuës de la ville de ce nom, & sur la riviere d'Ousque, environ à une lieuë de son embouchure dans la Saverne. Caerlion est une ville ancienne, qui fut une des trois Metropoles, que les premiers Chrétiens établirent en Bretagne. Son Siege transferé à saint Denis par les Saxons, a été depuis soumis à celui de Cantorberi. * Maty, *Diction.*

CAERPHILLY, Bourg du païs de Galles, dans le Comté de Glamorgan, qui est la Capitale de son Canton. Il y a un beau Château. Il est à 122. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CAERWIT, Bourg d'Angleterre, dans la Contrée de Flint, qu'on appelle Colesful, à 155. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CAGAJON, *Voiez* SEGOVIE, où il est dit un mot de Cagajon, que les Espagnols nomment la *Nouvelle Segovie.*

GAGALGAR, lieu ou passage très-fort dans les montagnes de la Transoxane, où il y a une Porte qui ferme l'entrée aux Nations Barbares du Septentrion, dans les Plaines fertiles de cette Province. On dit de ce lieu, qu'il a la tête au Ciel & le pied dans l'eau. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAGOTS, ou CAPOTS. C'est le nom de certaines Familles habituées en Bearn & en plusieurs endroits de Gascogne, descenduës, selon quelques-uns, des Wisigots, qui resterent en ces quartiers après leur déroute generale. Ils sont censez ladres & infects, & par un article de la Coûtume de Bearn, & par l'usage des Provinces voisines, il leur est défendu très-severement de se mêler avec le reste du monde. Dans les Eglises, ils ont une porte separée, pour y entrer avec le benitier & leurs sieges pour toute la famille. Ils sont logez à l'écart des villes & des villages. En plusieurs endroits les Prêtres ne veulent pas les recevoir à la Confession. Ils sont Charpentiers, & ils ne peuvent porter d'autres armes ni ferremens que ceux qui sont propres à leur travail. Ils ne sont point reçûs en témoignage. L'ancien For de Bearn leur faisoit cette grace, de prendre sept témoins d'entr'eux, pour en valoir un d'un autre homme du commun. On croit qu'ils ont été appellez *Cagots* comme pour dire, *Caas Goths*, c'est-à-dire *Chiens*

Goths, ce reproche leur étant resté de même que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme, dont les Goths faisoient profession, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans ces païs : ils sont tous Charpentiers, parce, dit-on, que pour peine de leur servitude, on leur avoit imposé la necessité de couper le bois, comme les Israëlites firent aux Gabaonites. En 1460. les Etats de Bearn demanderent à Gaston de Bearn, Prince de Navarre, qu'il leur fut défendu de marcher pieds nuds par les ruës, de peur d'infection ; & qu'en cas de desobéïssance, on leur perçât les pieds avec un fer ; & qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque de pied d'oye ou de canard, animal aquatique, & qui se lave souvent, pour marquer qu'ils étoient immondes, & qu'ils avoient besoin d'être lavez. On les a aussi appellé *Gézitains*, comme descendans de Giezi, Serviteur d'Elisée, qui fut frappé de lépre. * Marca, *Histoire de Bearn*, *Liv. I. chap.* 16.

CAGUAY, (le Port de) ou le *Port Roïal*, c'est un grand Port, ou un petit Golfe, qui est dans la côte Meridionale de la Jamaïque, à l'embouchure de la riviere de Gaguay. C'est sans doute le même, qu'on nomme dans plusieurs Cartes *le Port de l'Aguia*. * Maty, *Dict.*

CAGURRIA, Bourg de la Navarre, situé sur une petite riviere, aux confins de la Castille Vieille, environ à trois lieuës de Logrono, du côté du Levant. On prend communément Cagurria pour l'ancienne *Gracurris*, que quelques-uns pourtant placent au Bourg d'Agreda.* Maty, *Dict.*

CAHER Billah, dix-neuviéme Calife de la Maison des Abbassides ; il étoit fils du Calife Motadhed. Il étoit prisonnier & destiné à la mort, parce qu'il avoit été proclamé Calife dans une sédition, lorsque le Calife *Moctader* son frere venant à mourir, lui donna par sa mort la vie & le Califat. Il fut si avare, qu'on dit, que pour avoir de l'argent, il tourmenta les enfans de son frere & même sa belle-mere, jusqu'à lui faire souffrir la question, quoiqu'elle l'eût élevé, & qu'elle fût hydropique. Cette cruauté & cette avarice souleverent contre lui les Grands Seigneurs de sa Cour, & lui attirerent la haine generale des Peuples. Munas l'Eunuque, un des plus considerables de tout l'Empire, & quelques autres, conjurerent contre lui. Mais le Calife averti, les prévint, fit couper la tête à Munas, & à deux autres des Conjurez ; mais Ben Mocla, qui étoit aussi de la conjuration, se sauva, & demeurant caché, conduisit si bien son intrigue, qu'il gagna *Sima*, Chef de la Milice Turque, le Palais Imperial fut assiegé, & on se saisit de Caher. Il fut aussi-tôt privé de la vûë & de la liberté, n'aïant joüi du Califat que dix-huit mois, son regne aïant fini l'an de l'Hegire 322. de J. C. 931. Il vécut jusqu'au Califat de Mothi, & fut réduit, après avoir recouvré la liberté, à une si extrême misere, qu'il alloit tous les Vendredis à la porte de la grande Mosquée, avec les autres aveugles, & disoit aux passans : *Souvenez-vous de celui qui étoit autrefois vôtre Calife, & qui vous demande aujourd'hui l'aumône.* Il mourut l'an 399. de l'Hegire, âgé de 55. ans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAHORLE ou CAORLE, petite Isle avec une ville Episcopale, mais mal peuplée, à cause du mauvais air qu'on y respire. Elle est dans le Golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, & au Midi de la ville de Concorde. L'Evêché de Cahorle, suffragant du Patriarche de Venise, ne s'étend pas au de-là des murailles de la ville.* Maty, *Diction.*

CAICHEU, Ville de la Chine. Elle est dans la Province de Xantung, près du Golfe du Cang, à quarante lieuës de la ville de Cinan, du côté du Levant. On conjecture que ce pourroit être le *Cattigara* de Ptolemée. * Maty, *Diction.*

CAICOBAD, fils de *Zab*, fils de *Tahamasb*, fils de *Manugeher*, premier Roi de la seconde Dynastie de Perse, que l'on nomme des *Caianiens* ou *Caianides*. Ce Prince monta sur le Thrône après la mort de Kersa Schaf, dernier Roi de la Dynastie nommée des *Pischdadiens*, tant par le droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, comme descendant de la lignée de Naudar, ou de Manugeher, que par le crédit de Zalzer, qui avoit toutes les forces de l'Etat entre ses mains. Il reconnut les obligations qu'il lui avoit, en faisant passer toutes les Charges qu'il avoit à Rostam son fils. Ce Heros de la Perse, se voïant à la tête des armées, les fit marcher aussi-tôt contre Afrasiab Roi du Turquestan, qui s'étoit emparé d'une grande partie de la Perse, après la mort de Naudar. Il lui livra plusieurs combats, & l'obligea enfin à demander la paix, & chassé pour une seconde fois de la Perse, il fut contraint de se retirer en son païs, au de-là du fleuve Gihon. Caicobad regna 120. ans, si on en veut croire les anciens Historiens de Perse, qui disent aussi qu'il vivoit du tems du Prophete Samuel, & qu'il apprit de lui la connoissance du vrai Dieu, qu'il adora, & qu'il fit adorer à ses Sujets. Ce fut lui qui établit les décimes, & ordonna que les chemins fussent marquez de quatre mille en quatre mille pas, ce que les Grecs & les Latins ont appellez *Parasanges*. Il choisit aussi la ville d'Ispahan, dans l'Iraque Persienne pour en faire sa Capitale. Il y fit son séjour ordinaire, & y fut enterré après sa mort.* Lebtarikh. Khondemir.

CAICOBAD *Alaeddin*, fils de *Cai Khosru*, fut le dixiéme Sultan de la Dynastie des Selgiucides de Rum ou de Natolie. Il succeda à son frere *Cai Caus*, qui mourut sans enfans l'an de l'Hegire 616. de J. C. 1219. Il fit la guerre au Roi des Khuarezmiens, conjointement avec le Sultan d'Egypte & de Syrie, & ils remporterent des avantages considerables sur lui. Peu après il envoïa des Ambassadeurs à Octai Khan, qui avoit succedé aux Etats de Genghiskhan son pere. Ils en furent bien reçûs ; il loüa la prudence de leur Maître, & répondit gravement à leurs complimens, que si Cai Cobad venoit à sa Cour, il lui en donneroit une des principales Charges, & le laisseroit joüir des revenus de ses Etats. Le Sultan bien surpris d'entendre parler ce Mogol d'un ton si fier, dissimula son ressentiment, & songea seulement à se prévaloir de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit. Pour cet effet il entreprit dès l'an 630. de l'Hegire, de Jesus-Christ 1232. de rompre avec Malek al Aschraf & Malek al Kamel, Princes de la Dynastie des Ajubites ou Jobites, c'est-à-dire, de la Maison de Saladin, qui regnoient en Egypte, en Syrie & en Mesopotamie. Il prit sur le premier les villes d'Akhlat & de Sarmatai, & sur le second celle de Roha ou Edesse. Il n'épargna dans cette derniere ni les Chrétiens, ni les Mahometans, il pilla les Eglises, & ruina tout le plat païs. Les villes de Harran, de Racca, & de Bir, se rendirent aussi à lui. Mais enfin, pressé d'un côté par les Mogols, & de l'autre par les Jobites, il fut obligé, après avoir fait un trés-grand butin, de retirer ses troupes de leurs Etats pour veiller à la conservation des siens. Ce Prince, de retour chez lui, plein de gloire, après avoir étendu bien loin son nom & ses conquêtes, & rétabli la réputation du grand nom des Selgiucides, que les enfans de Kilige avoient un peu flétri par leur division, mourut au milieu des siens, l'an de l'Hegire 634. selon Ben Schonab, qui met le commencement de son regne l'an 616. ou l'an 636, selon Khondemir, qui fixe ce commencement en l'année 610. & qui par consequent lui donne 26. ans de regne. Ce dernier Auteur dit que ce Prince fut empoisonné par l'ordre de Cai Khosru son fils, qu'il avoit déclaré son heritier, & qui effectivement lui succeda.

CAICOBAD, fils de Faramorz, neveu de Gaiatheddin Massud. C'est le dernier Sultan de la Dynastie des Selgiucides, qui ont regné dans la Natolie. Il avoit succedé à son oncle, qui mourut l'an 687. de l'Hegire, de J. C. 1288. sous l'autorité de Gazan Khan Empereur des Mogols. Mais s'étant revolté contre ce Prince, les Tartares envahirent ses Etats, & lui ôterent la vie, éteignant ainsi en sa personne la Famille & la Dynastie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

CAICOS, c'est une petite isle de la mer du Nord. On la met au nombre des Lucayes. Elle est entre celles de Majagnane & de S. Domingo, environ à douze lieuës de la premiere & à trente-cinq de la derniere. Cette isle avec trois ou quatre autres aussi petites, ne sont remarquées qu'à cause des bancs de sable qui les environnent. * Maty, *Diction.*

CAIDU KHAN, fils de *Dutumnan* & de *Menulun*, septiéme ayeul de *Genghizkhan*, fut Empereur des Mogols, aïant échappé seul à la furie des peuples nommez *Gialair*, qui firent mourir huit de ses freres avec la Reine leur mere. La cause de ce cruel massacre fut le refus qu'avoit fait Menulun aux Gialair, de labourer & cultiver les terres de ses Etats. Caidu Khan aïant imploré le

secours des peuples de Gin & de Magin (ce sont les Chinois) contre les Gialair, leur fit long-tems la guerre, & les réduisit enfin à lui donner satisfaction. Les Gialair, par la médiation des Chinois, lui livrerent entre les mains 70. des principaux Auteurs du crime, qui furent punis de mort, pour expier celui de toute la Nation. Caidu, après cette guerre intestine, regna paisiblement sur tous les Mogols, & eut trois enfans nommez *Baisancor*, *Giucalenghin*, & *Giurmaghin*. Le premier lui succeda dans l'Empire, & les deux autres devinrent Princes & Chefs de deux grandes Tribus, renommées parmi les Mogols, & connus sous les noms de *Tabint* & de *Sabint*. * Mircond.

CAIEM BEMRILLAH, vingt-sixiéme Calife des Abbassides, étoit fils de *Cader Billah*, & lui succeda l'an de l'Hegire 422. de J. C. 1030. L'an 447. de l'Hegire Rais al Russa, Vizir du Calife Caiem aïant eu de grands differends avec Bessasiri, un des principaux Chefs de l'armée des Sultans de la race de Bujah, qui gouvernoit pour lors le Califat; Bessasiri fut obligé de sortir de Bagdet, & de se mettre sous la protection de Mostanser, Calife d'Egypte. Ce Prince lui donna des troupes, avec lesquelles il vint piller & saccager tous les environs de Bagdet: ce qui obligea le Calife Caiem d'appeller à son secours Togrul Beg le Selgiucide, dont la puissance s'étoit établie depuis peu dans le Khorassan. Ce Sultan vint avec une grosse armée de Turcs, & entra dans Bagdet, où il rendit au Calife tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité. Mais le peuple s'étant soulevé peu de tems après contre les Turcs, qui commettoient des insolences, & les aïant chargez à coups de pierres, Togrul Beg fit piller la ville par les siens. La sédition s'étant appaisée, & le Sultan Malek al Rahim, qui portoit alors le titre de Généralissime des armées du Calife, s'étant rendu près de Togrul Beg sur sa bonne foi, celui-ci le fit mettre en prison. Et en lui finit la Dynastie & la puissance des Sultans Buides, qui avoit duré 127. ans. Après diverses révolutions, le Calife Caiem déclara son fils Abdallah pour successeur au Califat, & le surnomma Moctadi. Les douze dernieres années de sa vie, il fut tout-à-fait sous la dépendance de Togrul Beg ou de son fils *Malek Schah*. Caiem mourut l'an 467. de l'Hegire, de J. C. 1074. après avoir joüi de la qualité de Calife 44. ans & 8. mois avec la réputation de Prince vertueux, aïant cultivé les belles Lettres & la Poësie, dont il a laissé des échantillons, qui sont assez estimez. * Khondemir.

CAIEM *Bemrillah* (Ahmed Ben Mohammed al Mahadi) second Calife des Fathimites en Afrique. Il succeda à son pere l'an 322. de l'Hegire de J. C. 933. Abu-Iezid son Chancelier, qui étoit fort puissant, se révolta contre lui, & aïant formé un gros parti, l'obligea de se renfermer & fortifier dans le château de Mahadie. Il y fut assiegé pendant quelque tems: mais la mort, qui lui arriva l'an 334. de l'Hegire, le mit en pleine liberté. Son fils Al Mansur *Ismail*, qu'il avoit déclaré son successeur avant sa mort, prit sa place, & vengea son pere, dont il avoit tenu la mort secrete pendant quelque tems, de l'affront qu'Abu-Iezid lui avoit fait souffrir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM *Bemrillah* (Abulbaca Hamzah fils d'Al-Motavakel) quatorziéme Calife de la race des Abassides en Egypte. Il succeda à son frere Mostacsi l'an 855. de l'Hegire, de J. C. 1451. Il fut dépossedé l'an 859. par Malek al Aschraf Inal, douziéme Sultan de la Dynastie des Mamlucs Circassiens, & voici comment. Le Sultan aïant ce Calife pour suspect, le fit venir en sa présence, pour lui reprocher son ambition; car on l'accusoit d'avoir affecté l'autorité Souveraine dans le temporel, au préjudice du Sultan. Caiem craignant que ce Prince ne le privât de sa dignité, lui dit brusquement, *Je m'abdique moi-même du Califat; mais je vous déclare en même tems déchû de la qualité de Sultan*. Le Calife n'eut pas plûtôt prononcé ces paroles, que sa déposition fut acceptée, & on lui déclara en même tems, que s'étant dépoüillé le premier de son autorité, il ne pouvoit plus l'exercer sur la personne du Sultan. Il fut relegué après sa déposition à Alexandrie, où il demeura jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 863. de l'Hegire, de J. C. 1458. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

CAJETANO (Octavio) étoit de l'illustre Maison des Marquis de Sortini. Il nâquit le 22. Avril de l'an 1566. à Saragousse en Sicile. Il entra dans la Compagnie de Jesus en 1582. Il mourut à Palerme, âgé de 34. ans, après s'être extrêmement distingué dans son Ordre, par sa sagesse & par son érudition. On publia à Palerme un Ouvrage posthume de sa façon in 4. en 1707. En voici le titre. *Isagoge ad Historiam sacram Siculam, Auctore P. Octavio Cajetano Syracusano Societatis Jesu. Opus Posthumum & diu expetitum, nunc primùm prodit cum duplici Indice*.

CAIKAUS, second Roi de Perse de la seconde Dynastie, nommée des *Caianides*. Il étoit ou fils ou petit-fils de *Caicobad* son Prédecesseur; car les Historiens ne conviennent pas sur ce point. Il fit la guerre dans le Mazanderan, & tua le Prince, qui y commandoit, dans une bataille qu'il lui livra; mais aïant fait une seconde expédition dans le même païs, il fut fait prisonnier, & demeura en cet état, jusqu'à ce que Rostam le vint délivrer. Peu après il tourna ses armes du côté de l'Egypte, de la Syrie, & de l'Asie Mineure, où toutes choses lui succederent heureusement par la bonne conduite & par la valeur du même Rostam, auquel en récompense il donna sa propre sœur en mariage. Ce Prince eut deux enfans, *Siavesch*, & *Faramorz*. Le premier fut accusé par Saudabah sa belle-mere de l'avoir voulu corrompre: ce qui l'obligea à quitter la Cour du Roi son pere, & de se retirer auprès d'Afrasiab Roi du Turquestan. Ce Turc le reçut fort bien, lui donna en mariage sa propre fille, nommée *Frankis* ou *Franghiz*, de laquelle il eut *Kai-Khosru*, qui succeda à Caikaus son ayeul. Siavesch qui se faisoit distinguer par les rares qualitez qu'il possedoit, attira bien-tôt sur soi la jalousie des plus grands Seigneurs du Turquestan. De la jalousie ils passerent à une haine mortelle. Ils conjurerent contre lui & le tuerent avant que sa femme, qui étoit grosse, eut accouché. Après la mort de Siavesch, son cadet nommé *Faramorz*, se porta pour héritier du Roi son pere; mais Kai-Khosru, qui étoit son neveu, fils de Siavesch, lui fut preferé. Caikaus étoit fort appliqué à l'étude de l'Astronomie, & fit bâtir deux grands Observatoires, l'un dans Babel sur l'Euphrate, & l'autre sur le Tigre, au lieu qui a porté depuis le nom de Bagdet. Plusieurs Historiens le font contemporain de David & de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIKAUS, surnommé *Ezzeddin*, étoit fils de *Cai Khosru Gajatheddin*, septiéme Sultan des Selgiucides, de la Dynastie de *Rum*, c'est-à-dire, de la race de ceux qui ont regné dans la Natolie, & aux environs. Il mourut de phthisie l'an de l'Hegire 609. de J. C. 1212. après avoir regné seulement un an. Alaeddin Caicobad son frere lui succeda. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

CAI KHOSRAU ou *Cai Khosru*, troisiéme Roi de Perse, de la Dynastie ou Race des Caianides, étoit fils de *Siavesch*, fils de *Cai Kaus*, fils de *Caicobad*. Sa mere se nommoit *Frankis*, & étoit fille d'*Afrasiab* Roi du Turquestan, lequel avoit été maitre pendant quelque tems de la Perse sous la Dynastie précedente des Pischdadiens. Il nâquit quatre mois après la mort de son pere, & fut conduit en Perse, après avoir été élevé. Ce Prince étant arrivé en Perse, trouva un fort parti formé contre lui; mais la prise du château de Bahaman dans la ville d'Ardebil, décida en sa faveur. Ce Prince devenu paisible possesseur de la Course, porta la guerre dans le Turquestan, pour venger la mort de son pere. Après plusieurs combats, qui ne décidoient rien, la guerre fut réduite à un combat d'honneur entre douze Turcs & douze Persans, ou, comme on les appelloit alors, entre douze Touraniens; & douze Iraniens. Ce combat, qui est fort fameux dans les Histoires de Perse, se termina heureusement pour les Perses, qui vainquirent les Turcs: ce qui rétablit la paix entre les deux Nations. Elle ne dura pourtant pas long-tems. Mais Cai Khosru remporta tant d'avantages sur les Turcs, qu'il obligea Afrasiab & Garsiavesch son frere de s'enfuir du côté de l'Adherbigian, leur aïant entierement coupé le chemin du Turquestan. Ces Princes fugitifs, après avoir couru long-tems de Province en Province, furent enfin acculez dans les montagnes de la Médie, & enveloppez par les troupes de Cai Khosru, qui les défit entierement, & leur fit perdre la vie. Ce Prince vécut, selon le calcul des Persans, 90. ans, & en regna 60. Il déclara pour Successeur son fils *Lohorasp*, qu'il mit en possession de ses Etats avant sa

mort, s'étant retiré dans une montagne de la Province de Ghilan, pour y faire sa retraite, & vacquer seulement au service de Dieu. On dit que du tems de ce Prince, il parut un Dragon furieux dans les montagnes, qui séparent l'Iraque d'avec la Perse, auquel on donnoit le nom de *Gavschid*. Ce Dragon faisoit un tel ravage dans le païs, que les habitans épouvantez fuïoient de toutes parts. Cai Kosru lui donna long-tems la chasse, & le tua enfin de sa propre main. Il fit bâtir ensuite sur le lieu un Pyrée ou Maison consacrée au feu, & ce Pyrée retenant le nom du serpent est renommé dans toute la Perse, & conserve encore le nom de *Deir Gavschid*, c'est-à-dire *le Temple de Gavschid*. * Lebtarikh. Montexheb.

CAIKHOSRU *Gaiatheddin*, second du nom, fils de *Caicobad*, dixiéme Sultan des Selgiucides, fut chassé par les Mogols ou Tartares de ses Etats de Natolie & d'Armenie, après un regne de huit ans. l'an de l'Hegire 644. de J. C. 1246. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIKHOSRU, troisiéme du nom, fils de *Soliman*, fils de *Cai-Khosru*, second du nom, fut le douziéme des Sultans Selgiucides de Rum, étant encore enfant. Abaka Khan Empereur des Mogols épousa sa mere, & lui donna pour Tuteur Pervaneh Kaschi. Il regna dix-huit ans, à la fin desquels il fut tué l'an 682. de l'Hegire, de J. C. 1283. Ce fut par l'ordre d'Ahmed Khan Empereur des Mogols ou Tartares, & Massud fils de Cai Kaus fut établi ensuite son successeur par Argun Khan, qui avoit succedé à Ahmed Khan. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*.

CAIRO, Bourg ancien de l'Italie, dans le Monferrat, au pied de l'Apennin, près de la riviere de Bormida, entre Final & Aqui, environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CAITHNESS, ou CATHNESS, c'est la Province la plus Septentrionale de l'Ecosse. Elle s'avance dans l'Ocean Caledonien en forme de Promontoire, jusqu'aux Isles Orcades, dont elle n'est separée que par le Detroit de Pentland. Elle confine du côté de la terre aux Comtez de Southerland & de Strathavern. Quoique le Caithness soit sous le 59. & le 60. degrez de latitude, & ainsi fort Septentrional, l'air ne laisse pas d'y être temperé, & le terroir fort fertile en grains, & même en fruits. Ses rivieres, ses lacs, & ses mers abondent si fort en poissons, que ses habitans en font un grand commerce. Il y a aussi de bons pâturages. Ses lieux principaux sont Wych, Capitale, Thurso, & Dungisby. Cette Province donne le titre de Comte à une des Familles de *Sinclair* ou *Sainte Claire*. Le premier de ce nom, qui fut élevé à cette dignité, en aïant épousé l'heritiere, Il étoit Pannetier du Roi d'Ecosse. * *Dictionnaire Anglois*. Maty, *Diction.*

CALAA, ou CALAAT HOARA, Ville du Roïaume d'Alger en Barbarie, située entre des montagnes, dans la Province de Telensin, entre la ville d'Oran, & celle de Moascar. * Maty, *Diction.*

CALAJATE, Ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la Contrée d'Oman, sur le Golfe d'Ormus, entre la ville de Mascate, & le Cap de Raze-al-gate, à trente-cinq lieuës de celle-là, & à trente de celui-ci. Quelques Geographes croïent que Calajate est la Ville nommée par les Anciens *Metacum* ou *Cumatacum*, que d'autres placent à *Calha*: ou à *Materqua*. * Maty, *Dict.*

CALAMITA, anciennement *Istrianus*, petite riviere de la petite Tartarie, qui coule dans la presqu'isle qu'on nomme la Crimée, & qui se décharge dans la mer Noire près de Caffa. * Maty, *Dict.*

CALAMO, anciennement *Claros*, *Clarus*. C'est une petite isle de l'Archipel. Elle est entre celles de Lero & de Lango. Son étenduë n'est pas au delà de quatorze lieuës de circuit, & elle n'a rien de remarquable qu'un bourg de même nom Maty, *Dict.*

CALANE, Ville de la Campagne de Sennaar, bâtie par Nemrod, où il jetta les premiers fondemens de sa tyrannie. Depuis ce tems-là jusqu'à l'Empire des Parthes elle demeura soûmise à Babylone. Les Parthes s'en étant rendus les maîtres, la rendirent la Capitale de leur Empire, & l'appellerent Ctesiphon. * Genese, *X.* 10. Amos, *VI.* 2.

CALAPATE, Ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est dans le Roïaume de Bisnagar, sur la côte de Coromandel au Midi de Saint Thomas. On conjecture que ce pourroit être la Chaberis de Ptolemée. * Maty, *Diction.*

CALATABELLOTA, bonne petite Ville de Sicile. Elle est située dans la Vallée de Mazara, sur une colline, près de la riviere de Calatabellota, entre Agrigente & Mazara, à neuf lieuës de la premiere, & à treize de la derniere. On voit près de cette Ville *Santa Maria di Monte Vergine*, qui est la place d'une ancienne Ville, qui portoit les noms de *Triocala*, *Triocla*, *Tricala*, & *Tricalum*. * Maty, *Diction.*

CALATABELLOTA, Riviere de Sicile; elle coule dans la Vallée de Mazara, près de la Ville de Calatabellota, dont elle prend son nom, & elle se décharge dans la mer au bourg de Monte Vergine. Quelques Geographes la prennent pour l'*Isburus* des Anciens, & d'autres pour leur *Sofius*. * Maty, *Dict.*

CALATAFIMI, ou CALATASIMI, Bourg de Sicile, dans la Vallée de Mazara, sur la riviere de S. *Bartholomeo*, à trois lieuës de Castel à Mar, du côté du Midi. On voit à Calatafimi les ruines de l'ancienne *Locaricum*. * Maty, *Diction.*

CALATANISSETA, bon Bourg, ou petite Ville de la Sicile. Elle est sur une colline, près de la riviere de Salso, dans la Vallée de Noto, aux confins de celle de Mazara, & à huit lieuës de la ville d'Alicata vers le Nord. * Maty, *Dict.*

CALATA-XIBETA, ou CALATASSIBETA, petite Ville de Sicile. Elle est dans la Vallée de Noto, aux confins de celles de Demona, & de Mazara, & près de la source du Dataino. * Maty, *Dict.*

CALAUN, ou KELAUN, surnommé *Malek al Mansor Saifeddin*, septiéme Roi d'Egypte, de la premiere Dynastie des Mamlucs, surnommez *Baharites*. Il porta aussi le surnom de *Salehi* & de *Nagmi*, à cause de son Maître Saleh Nagmeddin, qui l'avoit acheté autrefois mille dinars d'or: ce qui donna occasion de le surnommer encore *Al Alfi*; *Alf* signifie en Arabe *mille*. Il commença son regne l'an de l'Hegire 678. de J. C. 1279. après que Malek al Adel Badreddin Salamesch eut été dépossedé. Il attaqua d'abord le Gouverneur de Damas, qui s'étoit fait proclamer Sultan dans cette Ville sous le nom de *Malek al Kamel*. Ce nouveau Sultan fut bientôt défait, & sa revolte ne servit qu'à lui faire perdre son Gouvernement, qui fut donné à Lagin son Lieutenant, proclamé depuis Sultan d'Egypte l'an 696. de l'Hegire. Calaun se trouvoit paisible possesseur d'Egypte & de la Syrie l'an 679. Mais il eut l'année suivante une grande guerre à soûtenir contre Abaka Khan, fils de Holagu, Empereur des Mogols ou Tartares. Ce Mogol assiegea la Ville de Rohabah en Syrie, & envoïa de là Mangu Timur son frere avec 80000. chevaux vers Damas. Le Sultan partit d'Egypte avec ses Mamlucs, & combattit si vaillamment, qu'il défit entierement l'armée des Tartares dans la campagne d'Emesse, contraignit Mangu Timur de prendre la fuite, & Abaka de quitter le siege de Rohabah, pour se retirer bien avant dans la Perse. L'an de l'Hegire 681. Abaka Khan étant mort après 17. ans de regne, son frere Nixudar Oglan lui succeda, & aïant embrassé la Religion Mahometane, se fit nommer Ahmed Khan. Il avertit Calaun par une Ambassade de sa conversion, lui fit entendre qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui & avec tous les Musulmans. Mais le regne de ce Prince fut fort court; car Argun, fils d'Abaka, lui ôta ses Etats & la vie l'an 683. Le Sultan vécut en bonne intelligence avec Argun Khan: ce qui lui donna occasion de pacifier ses Etats au dedans. L'an 688. il assiegea & prit par force la Ville de Tripoli en Syrie, elle fut entierement pillée, & on y trouva de grandes richesses; car les Francs sur lesquels elle fut prise, la tenoient depuis l'an 503. de l'Hegire, de J. C. 1109. & s'y étoient maintenus contre les efforts que Saladin & les autres Rois d'Egypte & de Syrie avoient faits pour les en chasser. Ce Sultan fit démolir les fortifications & les maisons de Tripoli; & la fit rebâtir en l'état qu'elle est aujourd'hui. Il mourut l'année suivante 689. de l'Hegire, de JESUS-CHRIST, 1299. après avoir regné près de onze ans, & laissé la Couronne à son fils *Selaheddin Khalis*, qui fut surnommé *Malek Al Aschraf Ben Schenah*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALAVON, petite Riviere de Provence, elle baigne la ville d'Apt & va se décharger dans la Durance, à deux ou trois lieuës au dessous de la ville de Cavaillon. On l'appelloit anciennement *Aucalo*. * Maty, *Diction.*

CALAW, Bourg ou petite Ville de Bohême. Elle est dans la Lusace, sur la riviere de Bober, à cinq lieuës de la ville de Cotbus, vers le Nord. * Maty, *Diction.*

CALBE, petite Ville des Etats de Brandebourg en Allemagne. Elle est dans la Vieille Marche, entre la Ville de Magdebourg & celle de Domitz, environ à treize lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CALCACESTER, Bourg d'Angleterre. Il est sur la riviere de Worse, dans le Comté d'Yorck, & à trois lieuës de la Ville de ce nom vers le Couchant. * Maty, *Diction.*

CALCAR, ou CALKER (Jean de) Peintre, natif de la ville de Calcar dans le Duché de Cléves, a été un excellent homme; mais une mort prématurée ne lui donna pas le tems de se montrer au monde. En 1536. il entra chez le Titien, où il fit un si grand progrès, que beaucoup de tableaux & de Desseins à la plume de la main de ce Disciple passent pour être du Titien même; en quoi beaucoup d'habiles Connoisseurs sont tous les jours trompez. De Venise il alla à Rome, où après s'être rendu la maniere de Raphaël tres-familiere; il passa à Naples, & y mourut en 1546. C'est lui qui a dessigné les figures anatomiques du Livre de Vesale, & les Portraits de Peintres, qui sont à la tête de leurs Vies, que Vasari a écrites. Cela seul suffiroit pour faire son éloge. Il a fait un Tableau entr'autres d'une Nativité, accompagnée d'Anges, où la lumiere vient du petit Christ. Cet Ouvrage passe pour admirable. Rubens, qui en étoit possesseur, le voulut garder jusqu'à la mort, & à son Inventaire Sandrat l'acheta, & le revendit à l'Empereur Ferdinand, qui en faisoit beaucoup de cas. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

CALECOULAN, Ville de l'Inde deçà le Gange. Elle est Capitale d'un petit Roïaume, qui porte son nom, & située sur la Côte de Malabar à 40. lieuës de Calecut, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CALEDONIE, c'est l'ancien nom de l'Ecosse, dont les peuples étoient nommez *Caledones*, ou *Caledonii*; & on voit des traces de cet ancien nom dans le mot *Dun Kelden*, qui signifie une *Montagne pleine de Coudriers*, parce qu'il y en a plusieurs dans ce Païs. De là la Mer qu'on appelle *Deucalidon* doit être appellée *Duncaldon*. Auparavant les Caledons ou Caledoniens, une des plus celebres Nations des Bretons, composa une partie du Roïaume des Pictes, au témoignage d'Ammien Marcellin, qui divise les Pictes, en deux Tribus, les Caledoniens & les Vecturions. Et il est évident que, par les Caledoniens, dont Tacite & d'autres Historiens font si souvent mention, il faut entendre les Ecossois. * Buchanan.

CALEDONIE, c'est le nom d'un Isthme ou Langue de terre de l'Amérique situé entre le 8. & 10. degré de Latitude Septentrionale, & aïant en longueur 140. milles Anglois depuis la riviere de Darien jusqu'au Port de Sorivan. Il seroit fort commode pour le négoce entre la Mer du Nord & celle du Sud, si ce n'étoit les pluyes excessives & l'air mal sain, qui le rendent inhabitable. Quelques Vaisseaux envoïez par la Compagnie Orientale d'Ecosse, y prirent terre, & chercherent à y faire un établissement sur la fin de l'an 1698. Mais après plusieurs rencontres avec les Espagnols, & autres traverses, qu'il seroit trop long de rapporter ici, ils furent obligez d'abandonner ce Païs, auquel ils avoient donné le nom de *nouvelle Caledonie*. Ce fut en 1700. qu'ils le quitterent, après avoir enduré beaucoup de fatigues, & dépensé inutilement de très-grosses sommes. * Wafer. Dampier, & l'*Histoire de l'établissement des Ecossois à Darien.*

CALENUS (Olenus) le plus fameux Devin de son tems parmi les Etruriens, auroit trompé les Ambassadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, si son fils ne leur avoit enseigné les précautions necessaires. Tarquin *le Superbe* le fit consulter sur un prodige. On avoit trouvé la tête d'un homme en creusant les fondemens d'un Temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter sur le Mont Tarpeïus. Il crut qu'il ne falloit point passer outre, sans sçavoir ce que cela présageoit. Il fit venir les Devins de son Roïaume; mais ils répondirent, qu'ils n'étoient pas assez habiles, pour lui expliquer ce presage, & qu'il falloit s'adresser aux Devins d'Etrurie. Ils lui nommerent le plus celebre, & aussi-tôt il lui envoïa des Députez. Quand ce Devin eut connu que ce prodige signifioit un grand bonheur, il tâcha de detourner au profit d'Etrurie ce precieux avantage, & d'en frustrer les Romains. Il en seroit venu à bout, si leurs Députez avertis de ses finesses n'eussent évité de prendre le change dans les réponses qu'ils firent à ses interrogations. Voici comment la chose se passa. Dès que Calenus eut sçû de quoi il étoit question, il traça un Cercle sur la Terre, il l'orienta par des lignes droites. *Voici le Mont Tarpeïus*, disoit-il, aux Ambassadeurs, *Voila l'Orient, le Midi, le Septentrion, l'Occident. Est-ce ici, est-ce là, que la Tête a été trouvée?* S'ils eussent répondu, *c'est ici*, les promesses du Destin eussent été pour l'Etrurie; le lieu où étoit Calenus seroit devenu le siége de la Monarchie d'Italie. Mais les Députez se tinrent bien sur leurs gardes, *ce n'est point ici*, répondirent-ils toujours, *que l'on a trouvé cette Tête, on l'a trouvée sur le Mont Tarpeïus à Rome*. Le fils de Calenus leur avoit appris cet expedient. *Mon pere*, leur dit-il, *vous expliquera le prodige, sans user d'aucun mensonge, car cela n'est point permis à un Devin, mais prenez bien garde aux réponses que vous ferez à ses demandes.* Il y a bien de l'apparence que Pline, qui raconte cette Histoire dans son Livre XXVIII. n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi.

CALFORDE, ou CALVORDE, Place forte du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Elle est dans la Principauté de Wolfenbuttel, environ à quatorze lieuës de la Ville de ce nom, & de celles de Brunswick & d'Havelberg. * Maty, *Diction.*

CALHAT, *Qualhat*, & *Quelhat*. Ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est dans le Païs, qu'on appelle Oman ou Jamana, sur un Golfe auquel elle donne son nom. *Voyez* CALAIATE.

CALHAT (le Golfe de) Il est sur la Côte Meridionale de l'Arabie Heureuse, entre le Cap de Raz-al-gate, & la ville de Dolfar, à soixante & dix lieuës de celle-ci, & à cent dix de celle-là. On prend ce Golfe pour le *Sachalites Sinus* de Ptolemée. * Maty, *Diction.*

CALI, petite Ville peu considerable. Elle est dans le Roïaume de Popayan, dans l'Amerique Méridionale, sur la riviere de S. Marthe, à vingt lieuës au dessous de la ville de Popayan. * Maty, *Diction.*

CALICA, petite Ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, sur la mer Noire, où elle a un bon Port, entre la ville de Varne, & celle de Pangala, que quelques Geographes prennent pour l'ancienne *Callatia*. * Maty, *Diction.*

CALIPIE, anciennement *Curubis*, *Curobis*. Ville autrefois Episcopale, dans le Royaume de Tunis en Barbarie entre le Cap Bon & la ville d'Hamametha, sur la Côte, où elle a un assez bon Port. * Maty, *Diction.*

CALIPO, ou GARIPO, petite Ville de Turquie en Asie, dans la Natolie, à l'embouchure de la riviere de Lali dans la mer Noire, où elle a un assez bon Port. * Maty, *Diction.*

CALISSIN, le Cap, ou de *Rasbel*, anciennement *Dire*, *Dere*. Ce Cap est dans le Roïaume de Dangali en Ethiopie, vis-à-vis du Cap d'Ara en Arabie, & ils forment entr'eux deux le fameux Détroit de Babelmandel, qui est l'entrée du Golfe Arabique, qu'on nomme la Mer Rouge, quoique cette mer s'étende beaucoup plus loin. * Maty, *Diction.*

CALLAN, ou CALLEN, Bourg d'Irlande, situé sur une riviere de même nom, dans le Comté de Kilkenny en Lagenie, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Kilkenny, & de celle de Carick. Callan a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction.*

CALLIAN, Bourg de France en Provence, situé dans la Viguérie de Draguignan, sur la riviere de Ciagne, environ à cinq lieuës de Draguignan & de Frejus, & à trois de Grace. Ce Bourg a donné son nom au *Callianez*, dont on ignore les bornes. * Maty, *Diction.*

CALLOO, Village avec un bon Fort. Il est dans le païs de Waes en Flandres, près de l'Escot, à deux lieuës d'Anvers, du côté du Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

CALONIO, Magnine, l'Isola del Papa, anciennement *Besbicus* ou *Bebycus*. C'est une petite Isle de la Mer de Marmara. On la place vers la Côte de la Natolie au Couchant de Bourse. * Mary, *Diction.*

CALOPINACO, anciennement *Tauronicius Fluvius*, petite riviere de la Calabre Ulterieure Province du Roïau-

me de Naples. Elle baigne le Bourg de sainte Agathe, & se décharge ensuite dans le Fare de Messine, au Midi de Reggio. * Maty, *Diction.*

CALORE, Riviere du Roïaume de Naples. Elle naît dans la Principauté Ulterieure, près de Monte Marano, & elle se décharge dans le Sabato, près de la ville de Benevent. * Maty, *Diction.*

CALOVIUS (Abraham) celebre Theologien, nâquit en 1612. Il fut très-rigide Luthérien, & a été comme le Chef d'une Secte de Lutheriens qu'on appelle Caloviens, qui sont les Lutheriens rigides opposez aux Sectateurs de Calixte, qu'on appelle *Calixtins* ou *Lutheriens mitigez*. Calovius a écrit des Disputes sur la Confession d'Ausbourg, & où il refute d'ordinaire les Notes de Grotius. Il a été imprimé en 1676. * Konig, *Biblioth.*

CALPENTINE, petite Isle de l'Asie. Elle est sur la Côte Occidentale de celle de Ceilan, dont elle n'est separée, que par un petit Canal. Les Hollandois, qui la possedent, y ont une ville fortifiée, qui porte le même nom. * Maty, *Diction.*

CALPHI, pere de Judas *Machabée*, Colonel General de la Cavalerie de Jonathas *Machabée*. Il n'abandonna jamais Jonathas, & lors que les Troupes de cet illustre Commandant prirent lâchement la fuite, au combat qui se donna dans la Plaine d'Azot, près du Lac de Génézareth, ce brave Colonel tint ferme avec un courage extraordinaire. * *I. Machab. Chap. XI.*

CALPIN-ZEE, petit Lac de la Basse Saxe. On le trouve dans le Duché de Meckelbourg, près de la petite ville de Waren. * Maty, *Diction.*

CALPRENEDE, (la) étoit un Gentilhomme de Perigord. Il se rendit à Paris, & se mit dans le Regiment des Gardes, où il composa son Silvandre. De l'argent qu'il en eut il s'habilla d'une maniere bizarre; & comme on lui demandoit le nom de son étoffe, il répondoit que c'étoit *du Silvandre*. Il épousa une femme qui avoit cinq maris, & il en fut separé par Arrêt du Parlement. *Sentiments Critiq. sur les caracteres de la Bruyere.* Boileau l'accuse de s'être peint soi-même dans les Heros de ses Romans. Voici l'endroit.

> *Tout a l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon:*
> *Calprenède & Juba parlent du même ton.*
> *Art Poëtique. Chant III.*

Il a fait la Cléopatre, la Cassandre, une partie de Pharamond.

CALVAIRE, nom moderne d'une ville de Pologne. *Voïez* GOURA.

CALVERT (George) Lord Baltimore, nâquit vers l'an 1579. à Kypling près de Richemont, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, & fut élevé dans le College de la Trinité à Oxford, après quoi il passa la Mer & voiagea pour augmenter ses connoissances. Etant de retour en Angleterre sous le regne de Jacques I. il fut fait Secretaire de Robert Cecil, qui dans les grands emplois, qu'il eut successivement, le retint toûjours près de lui, pour sa prudence & sa fidelité dans plusieurs affaires importantes, qui lui furent confiées. Enfin par le moien de Robert Cecil, il fut fait Clerc du Conseil, & créé Chevalier à Hamptoncourt en 16 8. Il succeda à Thomas Lake dans la principale Charge de Secretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence, jusques à ce qu'étant devenu Catholique Romain, il la resigna de son propre mouvement. Cependant le Roi le continua pendant tout son regne dans la Charge de Conseiller du Conseil Privé, & peu après le créa Lord Baltimore de Baltimore en Irlande. Il possedoit en propre la Province d'Avalon, dans le Newfoundland, ou *le Païs nouvellement découvert*, qui lui fut accordée par le Roi Jacques, dans laquelle on dit qu'il dépensa vingt-cinq mille livres Sterling, & où il a la lui-même deux fois. Mais les François l'y incommoderent tellement, qu'il fut contraint de l'abandonner. Il se rendit dans la Virginie, & l'aiant reconnuë, il obtint à son retour une Patente pour lui & pour ses heritiers, pour s'établir dans le Maryland, au Nord de la Virginie, avec le même titre & les mêmes privileges, qu'il avoit eus à Avalon, qui faisoit esperer une Plantation considerable. Le Roi Charles I. qui avoit autant d'estime pour lui qu'en avoit eu Jacques I. fut celui qui lui accorda cet établissement. Il mourut à Londres en 1632. à l'âge de 53. ans, laissant ses biens & ses titres à Cecil Calvert son fils. Quoi qu'il fut Catholique, il s'attira par sa douceur & sa moderation l'estime des Protestans mêmes. Il avoit beaucoup de jugement; & étoit si peu entêté de lui-même, qu'il souffroit aussi patiemment une censure moderée, qu'une loüange affectée. Quand il étoit au service du Roi, il lui portoit tous les soirs un détail bien digéré de l'état des affaires. Quant aux Plantations dans les Païs nouvellement découverts le Juge Paphon & lui convenoient dans le dessein de faire de tels établissemens; mais non pas dans la maniere de les faire. Le premier vouloit qu'on exterminât tous les Indiens; & le second, que l'on travaillât à leur conversion; & qu'on peuplât ces Païs de personnes de bonnes mœurs, & non pas des gens perdus & débauchez, leur accordant des privileges avec de grandes précautions, & permettant à tout particulier de pourvoir à son entretien par sa propre industrie. * *Dict. Anglois.*

CALVIAC, autrefois *Calabrum*. Village de France, situé dans le Perigord, sur le Dordogne, à une lieuë de Sarlat. * Maty, *Diction.*

CALVIN (Jean) appellé autrement Kahl, fut Professeur en Droit à Heidelberg. Il a publié un *Lexicon Juris* fort connu. Il publia aussi en 1595. *Themis Hebraeo-Romana.* * Konig, *Biblioth.*

CALVISANO, Bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Bressan, à cinq lieuës de Bresse, vers le Midi.* Maty, *Diction.*

CALZADA, LA CALXADE, ou S. DOMINICO DE LA CALZADA, *Calciata*, Ville d'Espagne dans la Castille Vieille. Ce fut en cette Ville-là que mourut Henri II. Roi de Castille en 1379. le 29. de Mai. Elle n'est qu'à trois lieuës de Najera & à douze de Calahore au Couchant. * Baudrand.

CAMARASA, Bourg d'Espagne, situé dans la Catalogne, sur la Segre, vis-à-vis de l'embouchure de la Noguera, & à deux lieuës au dessus de Balaguer. * Maty, *Diction.*

CAMAREDDIN Khan, Roi des Mogols, qui donna sa fille en mariage à Tamerlan, après qu'il eut défait le Sultan Hussain, & se fut rendu Maître de Samarcand. Ils étoient tous deux de la Religion de Genghizkhan, & ennemis capitaux des Musulmans; c'est-pourquoi Tamerlan obtint aisément de lui tous les secours de troupes dont il avoit besoin dans ses entreprises.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAMATA, ou CARMON, anciennement *Charax*, Ville ancienne de Perse. Elle est dans le Chusistan, sur le Golfe de Balsera, vers l'embouchure de l'Euphrate.* Maty, *Diction.*

CAMEL, *Al Malek al Camel*, Roi d'Egypte, étoit fils de *Malek al Adel* Abubecr, fils d'*Ajub* ou de *Job*, & par consequent neveu de *Saladin*, frere de Malek al Adel. Il succeda à son pere l'an 615. de l'Hégire, de J. C. 1218. & l'an 618. accompagné de ses Freres & d'autres Princes de sa Maison, il assiegea les Francs dans la ville de Damiette, qu'ils tenoient depuis environ deux ans, & les obligea de se rendre, en stipulant la liberté des prisonniers faits de part & d'autre. Ce Sultan, après la conquête de Damiette, en convertit la grande Eglise en Mosquée, & bâtit une nouvelle Ville au lieu où le Nil se sépare en deux au dessus de Damiette. Il la nomma *Marjurach*, pour marque de sa Victoire, & en étendit les murailles & les fortifications, d'un côté, jusqu'à Damiette, & de l'autre jusqu'à la Ville nommée *Aschmun*. Cependant les Francs, qui recevoient tous les jours de grands secours de l'Europe, continuoient de faire la guerre dans la Syrie, aux autres Sultans Ajubites; car c'est ainsi que s'appelloient les Princes regnans de la posterité de Saladin. Malek al Moaddham, l'un d'eux avoit fait démolir les murailles de Jerusalem, de peur que les Francs ne s'en emparassent, de sorte que Malek al Camel, qui s'étoit rendu puissant en Syrie aux dépens de ses Freres & de ses autres proches parens, fut enfin obligé de conclurre la paix avec eux, & de leur abandonner Jerusalem avec la plus grande partie de la Terre-Sainte. L'an 630. de l'Hegire, de J. C. 1232. le Sultan des Selgiucides de Natolie lui prit la ville d'Edesse, qu'il reprit quatre mois après, & sans les Tartares, qui le serroient de fort près, il eût poussé plus loin ses Conquêtes. L'an 635. il se rendit mal-

tre de la ville de Damas : mais dans le tems qu'il poursuivoit la conquête de la Syrie, & qu'il rouloit dans sa tête de grands desseins contre les Francs, & contre les Tartares & les Selgiucides, qui confinoient de tous côtez ses Etats, il mourut cette même année de l'Hégire 635. qui est de J. C. 1237. dans la ville de Damas après vingt années de regne en Egypte & en Syrie. Il mourut avec la réputation d'un Prince sage & sçavant. L'Egypte reçut de lui de grands avantages, & les gens de Lettres en particulier lui eurent de grandes obligations; car il tenoit souvent des conférences, & des disputes dans son Palais, dans lesquelles il leur proposoit lui-même plusieurs difficultez, tantôt sur les belles Lettres, & tantôt sur la Jurisprudence Musulmane; & il ne les congédioit jamais, qu'il ne les eût regalez de présens considerables. *Malek al Saleh Ajub* son fils lui succeda l'an 636. de l'Hegire dans les Etats de Syrie, & alla l'année suivante prendre possession de ceux d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAMELFORD, Bourg d'Angleterre, situé dans le païs de Cornoüaille, & gouverné par un Maire, près du Canal de Bristol, sur la riviere de Camel, à cinq lieuës du Bourg de Launston. Camelford a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction. Anglois.*

CAMELIONE (Monte) en Latin *Cema*, ou *Cemenus Mons*. C'est une partie des Alpes maritimes. Cette Montagne est entre le Vicariat de Barcelonette & le Marquisat de Saluces : mais elle communique son nom à toutes celles, qui ferment la Vallée de Barcelonette, & qui s'étendent jusqu'aux sources du Var & du Verdon, & aux Confins de la Provence. * Maty, *Diction.*

CAMENEC, Bourg du Roïaume de Hongrie. Il est dans l'Esclavonie, sur le Danube, un peu au dessus de Peter Waradin. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Acumincum*, ville de la Pannonie, laquelle d'autres mettent à *Salankemen*. * Maty, *Diction.*

CAMENI POYAS, ZIEMNOY POYAS, c'est-à-dire, *la Ceinture du monde*, anciennement *Riphai Montes*. Ce sont des Montagnes de la Moscovie Septentrionale. On les confond ordinairement avec les Montagnes de Stolp & d'Oby, & on les étend depuis la mer Blanche, jusqu'à l'embouchure de l'Oby. M. Witsen dans la Carte qu'il a donnée des parties Septentrionales de l'Europe & de l'Asie, distingue ces trois sortes de montagnes. Il met celles de Stolp au Couchant de la riviere de Petzora; celles d'Oby au Levant de celles de Stolp, entre l'embouchure de la riviere de Petzora & celle d'Oby; & il met dans ce même lieu les Monts Hyperboréens des Anciens. Au Midi de ceux-ci, environ à trente lieuës de la Côte il met les montagnes de Semino, ou Cameni Poyas, qu'il appelle aussi les Montagnes de Wergotur, & il croit que c'est-là proprement qu'étoient les Monts Riphéens, que Ptolemée a placez mal-à-propos, à la source du Tanaïs, où il n'y a point de montagnes.

CAMERA, La Torre de Camera ou de Cambia, anciennement *Herculis Pyrgos*, *Turris Herculis*. Bourg, ou petite Ville du Roïaume de Barca en Barbarie. Il est situé sur le Golfe de Sidra, entre la riviere des Salines & celles de Melel. * Maty, *Diction.*

CAMERONIENS, c'est un Parti de Presbyteriens d'Ecosse, ainsi appellez d'*Archibald Cameron*, Prédicateur de la Campagne, qui fut le premier qui se sépara de Communion des autres Presbyteriens, qui n'étoient pas de son opinion touchant les Ministres, qui avoient accepté la liberté de conscience accordée par Charles II. disant que c'étoit favoriser le Droit de Supremacie, que ce Prince prétendoit avoir dans l'Eglise. Eux, au contraire, soûtenoient, qu'ils n'avoient fait qu'user de la liberté, qui leur étoit accordée, d'exercer les fonctions Pastorales, dont ils avoient été injustement privez. Les disputes & la chaleur augmenterent de part & d'autre. Mais d'autres Presbyteriens resolurent de les suspendre, jusques à ce que le different eût été terminé dans une Assemblée Generale. Les Cameroniens, se separerent d'eux, & poussèrent leur animosité jusqu'à l'excès. Ils dirent que le Roi Charles étoit déchu de son droit à la Couronne, & de la Societé de l'Eglise, parce qu'il avoit violé la Ligue Solemnelle & la convention, sous laquelle il avoit reçu la Couronne; & que sa vie criminelle l'excluoit de droit du Privilege d'être Membre de l'Eglise. Ils ne prétendoient rien moins, que de le détrôner & de l'excommunier. Ils se jetterent dans une rebellion ouverte, qui fut étouffée par le Duc de Monmouth à Bothwell-Bridge. Ils se soûmirent avec plaisir au Roi Guillaume III. & ont témoigné dans toutes les occasions leur zele pour lui, comme à Dunkell, à Steinkerke, & ailleurs, sous leurs Officiers Cleland, Fullerton, & le Major Ker de Kerland, le dernier étant le Chef d'une ancienne Famille d'Ecosse de ce nom, & qui contribua à porter les Cameroniens à convenir avec le Gouvernement d'alors, tant dans le Civil que dans l'Ecclesiastique. Mais il fut enlevé par une mort prématurée causée par les blessures qu'il reçut à Steinkerke. Quant à leurs disputes sur les matieres Ecclesiastiques, elles furent terminées, parce que leurs Prédicateurs se soûmirent à l'Assemblée generale de l'Eglise d'Ecosse, tenuë en 1690. * *Diction. Anglois.*

CAMIN ou CAMMIN, Ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la Pomeranie Ducale sur l'embouchure Orientale de l'Oder, à cinq lieuës de Griffenberg & de Treptow. Camin bâtie des ruines de l'ancienne *Julin*, lui succeda en l'Episcopat l'an 1178. Elle embrassa la Religion Prétenduë Reformée l'an 1534. & elle fut cedée à l'Electeur de Brandebourg par le Traité d'Osnabrug, aux conditions qu'il la tiendroit avec son Diocese, en fief de l'Empire, & qu'il pourroit en éteindre les Canonicats, après la mort des Chanoines, qui étoient alors établis. * Maty, *Diction.*

CAMINITZA ou CHAMINITZA, anciennement *Olenus*, *Olenum*. C'étoit autrefois une ville Episcopale; maintenant ce n'est qu'un petit bourg du Duché de Clarence en Morée. Il est sur la riviere de Primanco, près de son embouchure, à cinq lieuës de la ville de Patras vers le Midi. * Maty, *Diction.*

CAMITZ ou CAMENTS, petite Ville ou Bourg du Royaume de Boheme. Ce lieu est fortifié & situé dans la Haute Lusace sur la riviere d'Elster, à cinq lieuës de la ville de Bautzen, & à sept de celle de Dresde. * Maty, *Diction.*

CAMON, Ville de la Tribu de Manassé delà le Jourdain, où fut enseveli Jaïr septiéme Juge des Hebreux. * Juges, *c.* 10. *v.* 5.

CAMONICA, VAL CAMONICA, petit Païs de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans le Bressan, le long de la riviere d'Oglio, aux confins de la Valteline. C'est un passage fort frequenté de Suisse en Italie. * Maty, *Dictionnaire.*

CAMOTI (Jean-Baptiste) d'Azolo en Italie, mourut en 1581. Il fut très-sçavant en Grec. Il enseigna publiquement la Philosophie à Bologne & à Macerata. Pie IV. l'appella à Rome pour l'occuper à traduire les Ouvrages des Peres Grecs. On a publié ses Harangues, & des Commentaires sur la Metaphysique de Theophraste. On dit que plusieurs autres de ses Ouvrages restent Manuscrits dans les Bibliotheques d'Italie, sans que ceux qui les possedent prennent la peine de les donner au public. * De Thou, *l.* 74.

CAMPAGNANO ou SAVUTO, en Latin, *Campagnanus*, *Sabatus*, *Acheron*, *Acherus*, *Ocinarus* Petite Riviere du Royaume de Naples. Elle coule dans la Calabre Citerieure, près de Martorano, baigne les bourgs d'Altelia & de Savuto, & se décharge dans le Golfe de sainte Eufemie. * Maty, *Diction.*

CAMPDEN, Bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Glocester appellée Kistgate. Le Comte de Gainsborong Vicomte de Campden, y fait sa résidence. *Diction. Anglois.*

CAMPER, Ville des Indes, située dans l'Isle de Sumatra près de la Ligne, & à l'entrée du Détroit de Malaca du côté de l'Orient. Cette ville est Capitale d'un Royaume qui porte son nom, & qui a son Roi particulier. * Maty, *Diction.*

CAMPIGNE ou KEMPEN-LAND, Contrée des Païs-Bas. Elle est divisée en Campigne Hollandoise & Campigne Liégeoise. La premiere est une partie de la Mairie de Bois-le-Duc en Brabant. Elle ne contient que des villages, avec la petite ville d'Eyndoven. L'autre est une partie du Diocese de Liege, & elle comprend le Comté de Horn, & toute la portion de celui de Loots, laquelle est au Septentrion du Demer, & dans laquelle on voit les petites villes de Peer, de Hamont, de Brey, de Maseik, de Beringue, & de Stochem. * Maty, *Dictionnaire.*

CAMPO DI S. PIETRO, petite Ville du Domaine

des Venitiens en Italie. Elle est dans le Padoüan, sur une petite riviere entre la ville de Trevigni, & celle de Vicenze. * Maty, *Diction.*

CAMPOLI, petite Ville Episcopale, dans l'Abruffe Ulterieure, aux confins de la Marche d'Ancone, environ à deux lieuës de Teramo, d'Ascoli, & du Golfe de Venise. Cette ville est composée de trois parties, qui sont separées par quelque distance l'une de l'autre, & qui portent les noms de Camplo, Nucella, & Castronuovo. * Maty, *Diction.*

CAMPREDON, petite Ville d'Espagne dans la Catalogne, aux confins du Roussillon entre Girone & Puicerda. Elle est fortifiée, & on la prend communément pour l'ancienne *Sebendunum*, petite ville des Castellans. * Maty, *Diction.*

CAMPUS-MAGNUS, ou *Grand-Champ.* C'est une plaine fort étenduë, qui a douze cens stades de long, & six-vingt de large. Le Jourdain la divise en deux parties. Elle commence au Bourg de Genebath & finit au Lac Asphaltide. La ville de Jerico est bâtie au milieu du Grand-Champ. Il y a tout auprès une grande montagne qui la commande, & qui est si sterile, qu'on n'y voit ni arbre, ni plante, & si longue, qu'elle s'étend du côté du Septentrion, jusqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du Midi, jusqu'à Sodome. Sa grande sterilité est cause qu'il ne s'y rencontre aucuns habitans. A l'opposite de cette montagne, & de l'autre côté du Jourdain, on voit une autre montagne, qui commence à Juliade vers le Septentrion, & s'étend du côté du Midi, jusqu'à Gomorrhe, où elle confine à Petra, qui étoit autrefois la Capitale de l'Arabie. Il y a encore le Mont ferré, qui s'étend jusqu'au territoire des Moabites. Un Auteur moderne écrit dans son voyage de la Terre-Sainte, qu'à la verité cette Plaine est la meilleure du monde, très-fertile en bled: qu'elle est terminée à l'Orient par les montagnes de l'Arabie, à l'Occident par celles de Judée, au Midi par la Mer Morte, & au Septentrion par celle de Tiberiade. C'est dans cette belle plaine qu'on recüeilloit autrefois des plantes si exquises, des liqueurs si precieuses, & des gommes d'une odeur incomparable. Mais à present elle est presque toute deserte, & l'on diroit qu'elle se ressent encore de la malediction & des anathêmes, dont Josué foudroya Jerico & son Grand-Champ. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. c. 27.*

CAMUL, Ville de la Grande Tartarie en Asie, située dans le Royaume de Tanju. Sanson la nomme aussi *Xame*, & il la met près du desert de ce nom. Mais M. Witsen la met beaucoup plus vers le Couchant.

CANARANE, Ville d'Asie, située dans l'isle delà le Gange, sur la riviere de Pegu, environ à cent lieuës au dessus de la ville de ce nom. C'est une grande ville, Capitale du Royaume de Canarane ou de Caypumo, tributaire de celui d'Ava. * Maty, *Diction*

CANARIE, ou CIUDAD DE LAS PALMAS, Ville d'Afrique. Elle est située au fonds du Golfe, sur la côte Orientale de l'isle de Canarie, où elle a un fort bon port. Elle est grande & florissante, ayant l'avantage d'être le siege du Gouverneur, du Parlement ou de l'Audience de toutes les Canaries, & d'un Evêché fondé l'an 1485. & suffragant de Seville. * Maty, *Diction.*

CANDALOR, Ville de la Turquie en Asie. Elle est près de la côte Meridionale de la Natolie, à quinze lieuës de Satalie, du côté du Levant. Candalor est l'ancienne *Sida*, ville de Pamphilie. Elle a été autrefois considerable & Episcopale; mais c'est peu de chose aujourd'hui. * Maty, *Diction.*

CANDIA, Bourg des Etats de Savoye. Il est dans le Canavesso, entre Ivrée & Chivasso, environ à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CANDIA, Bourg du Duché de Milan, en Italie. Il est dans la Laumeline, environ à une lieuë du Pô, & à cinq de Verceil du côté du Levant. Le nom de ce lieu Patrie d'Alexandre V. a donné lieu à l'erreur de ceux, qui ont cru que ce Pape étoit de l'isle de Candie. * Maty, *Diction.*

CANDIDIANO, petite Riviere de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Romagne, & se décharge dans le golfe de Venise, au-dessous du Lac de Classe, un peu au Midi de la Ville de Ravenne. * Maty, *Diction.*

CANDITO, (Pierre) de Munich en Allemagne, étoit un fort habile Peintre. Il a peint presque tout le Palais de *Maximilien*, Duc de Baviere, au service duquel il étoit. C'est lui qui a fait les Desseins des Hermites de Baviere, que *Raphaël* & *Jean Sadeler* ont gravez, aussi bien que plusieurs autres choses de son Dessein. On voit encore de lui quatre Docteurs de l'Eglise, gravez par *Gilles Sadeler.* * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

CANELAND, ou *le Païs de la Canelle*, c'est une contrée de l'isle de Ceylan, qui est dans l'Ocean Indien. Elle s'étend tout le long de la côte Occidentale de l'isle, depuis la ville de Chilau, jusqu'à celle de Mature. Ce païs peut avoir environ cinquante lieuës de côtes, & douze de profondeur dans les terres. On lui a donné le nom de Caneland, parce que les Hollandois y ont fait planter un très-grand nombre d'arbres de canelle. Ses villes principales sont Chilau, Negombo, Colombo, Calture, Punto Gallo, & Mature. * Maty, *Diction.*

CANEPINA, appellée autrefois *Capene.* Ville du Patrimoine de S. Pierre & de l'Etat de Ronciglione, entre Viterbe & Caprarole, éloignée de Rome d'environ 32. milles vers le Nord, tirant toutefois vers l'Occident d'E. é. Stephanus de Urbibus la nomme *Capinna.* * Lubin, *Tables Geographiques sur les Vies de Plutarque.*

CANETO, petite Ville d'Italie sur la riviere d'Oglio, dans le Mantoüan, entre Mantouë & Cremone. Ce lieu est le Bebriac des Anciens, celebre par deux grandes batailles, qui s'y donnerent, l'une dans laquelle Vitellius défit Othon, & l'autre dans laquelle il fut lui-même défait par Vespasien. * Maty, *Diction.*

CANFILA, Païs de l'Abyssinie, en Afrique. C'est la partie Septentrionale du Royaume de *Barnagas*, & il donne son nom à la riviere de Canfila, qui y prend sa source, & ayant traversé la côte d'Aben, va se décharger dans la mer Rouge à Suaquen. * Maty, *Diction.*

CANGAN, Ville de l'isle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville est capitale d'un Royaume, qui porte son nom. Elle est située vers la côte Septentrionale du païs de Jetsegen. * Maty, *Diction.*

CANGIANO, petite Ville du Royaume de Naples. Elle est dans la Principauté citerieure, entre les rivieres de Negro & de Selo, vers le Confluent, & à huit lieuës de Conza. Cangiano s'est agrandie des ruines de Satriani. * Maty, *Diction.*

CANGIATU Khan, fils d'*Abaku* Khan, que quelques-uns appellent *Caikhtu*, étoit frere d'*Argun* Khan, & lui succeda l'an de l'Hegire 690. de J. C. 1291. dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la Dynastie de *Genghizkan.* Il eut la guerre contre les *Selgiucides*, qui étoient encore fort puissans dans la Natolie. Il remporta des avantages si considerables sur ses ennemis, qu'il pacifia bien-tôt toutes choses, & retourna triomphant dans sa capitale l'an 691. Alors il s'appliqua à regler les affaires de ses Etats, & après avoir nommé un Commandant de ses troupes & un Grand Visir, il leur en abandonna entierement la conduite. Les Mogols se lasserent enfin d'être gouvernez par un Prince corrompu par les plaisirs & perdu dans la débauche. Un des premiers Chefs de la Nation conjura contre lui, il fit offrir à *Baidu Ogul*, petit-fils de *Helagu*, qui commandoit dans Bagdet, la Couronne des Mogols. *Baidu*, après avoir été pressé par plusieurs Couriers de partir promptement, mit enfin ses troupes en état de marcher. Cangiatu alla au devant de lui avec une bonne armée, & il l'auroit vaincu, si le même grand Seigneur qui avoit appellé Baidu, & qui commandoit l'aîle droite de l'armée de Cangiatu, ne l'eût abandonné, pour se rendre à l'ennemi. Ce Prince, se voyant trahi, se retira à Mogan, où on le fit mourir l'an de l'Hegire 694. & le 5. de son regne. On dit que ce Prince, quoique débauché, rendoit très-bonne justice à ses sujets, qu'il n'avoit jamais fait mourir aucun innocent, & qu'il étoit fort vaillant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CANICULAIRE, (Porte) ou Porte du Chien, c'étoit une des portes de Rome, selon Festus, où l'on immoloit des chiens de poil roux à l'étoile Caniculaire, pour faire meurir les bleds.

CANICEUS, (Jacques) M. Bayle nous apprend que c'est un Auteur de quelques Lettres d'Amour, dont il ne sçait autre chose que ce qu'en dit *Agrippa*, dans le chap. 64. de son Livre *de Vanitate Scientiarum*, non plus que

d'un autre *Jean Calandrus*, dont parle le même Agrippa. * Bayle, *Diction. Critique.*

CANIGO, c'est une des Montagnes des Pyrenées. Elle est entre les rivieres de Teth & de Tech, vers leurs sources, & les confins du Roussillon & de la Catalogne. On y voit S. Martin de Canigo, qui est à trois lieuës de Conflent du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CANINA, anciennement *Chaonia* & *Molossia*, Contrée de la Turquie en Europe. C'est la partie Septentrionale de l'Epire, & elle s'étend le long de la mer Ionienne, depuis le golfe de la Valona, jusqu'à celui de Butrinto. Ses lieux principaux sont Canina Capitale, Chimera, & Santi Quaranti. * Maty, *Diction.*

CANINA, autrefois *Elyma*, Ville de Grece, Capitale du Gouvernement de Canina. Elle est située au pied des montagnes de la Chimere, à huit lieuës de la Valone, du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CANIS, Riviere dite *le Chien*, qui lave & traverse le païs de Quesroan dans la Phenicie, au Mont-Liban. Elle descend de ces montagnes, & se va précipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on diroit que ses flots sont autant d'aboyemens de chiens, sur tout lorsque la mer est agitée. Les Anciens avoient crû autrefois, qu'on l'entendoit à cent cinquante milles; ce qui donna lieu aux Pheniciens de lui dresser une statuë au bord de la mer, semblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient des adorations. On voit encore là auprès, dans le creux de la riviere, une partie de cette statuë. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CANISTRO, en Latin *Canistra*, *Pallena*, petite Ville de Macedoine. Elle est située sur le cap Canistro, nommé par les Anciens *Ampelus*, qui s'avance dans l'Archipel entre le golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. * Maty, *Diction.*

CANOBBIO, Bourg du Duché de Milan en Italie. Il est sur le bord Occidental du lac Major entre la ville de Palanza, & celle de Locarno, environ à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction.*

CANOVIA, petite Contrée de l'Albanie, entre le golfe de Drin & la ville de Scutari. Elle avoit autrefois une capitale de même nom, où il y avoit un Evêché, dont le Siege est maintenant dans l'Eglise de saint Juanille de Medea, & il n'a que vingt-quatre Paroisses sous sa direction. Baudrand assûre que le principal lieu de ce païs, est aujourd'hui le Bourg de Babiuchi, qu'on ne trouve point sur les Cartes. * Maty, *Diction.*

CANSO, ou CANSA ABUSAID, surnommé *Malek Dhaher* dix-neuviéme Sultan de la seconde Dynastie des Mamelus, succeda contre sa volonté à Malek-al-Nasser son neveu l'an 904. de l'Hegire, de J. C. 1498. il ne regna que vingt mois: car il fut dépossedé par les Circassiens, vers la fin de l'an 905. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

CANSO, surnommé *Kansuwiah*, à cause qu'il avoit été acheté par son maître 500. dinars d'or, porta le titre de *Malek-al-Aschraf*. Il avoit interrompu le regne de Malek-al-Nasser dix-huitiéme Sultan de la Dynastie des Circassiens, son prédecesseur: mais il ne joüit de la dignité Royale que très-peu de temps: d'où vient que quelques-uns ne le comptent pas dans la suite des Rois ou Sultans d'Egypte de cette Dynastie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

CANTALICE, Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, situé dans le Duché de Spolete, sur une montagne, à deux ou trois lieuës de la ville de Rieti. * Maty, *Diction.*

CANTAZARO, Ville Episcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, près du golfe de Squilace, entre la ville de ce nom & celle de Belcastro. Elle est la residence du Gouverneur de cette Province. * Maty, *Diction.*

CANTECROY, (le Comté de) petit païs du Brabant, Province des Païs-Bas, dans le quartier d'Anvers. Il n'a rien de considerable que la petite ville de Lire, qui est le lieu principal, & le bourg de Cantecroy qui lui donne le nom. * Maty, *Diction.*

CANTERA, ou CANTARA, anciennement *Acesines*, *Tauromenius*, Riviere de la vallée de Demona, Province de Sicile, qui prend sa source vers le Mont-Gibel, & va se décharger dans la mer de Sicile à deux ou trois lieuës de Taormina du côté du Midi. * Maty, *Diction.*

CANTH, Bourg de Bohême dans la Principauté de Breslaw en Silesie, sur la riviere de Westriez, à cinq lieuës de la ville de Breslaw, vers le Couchant. * Maty, *Dictionnaire.*

CANTILLANA, autrefois Basilippo, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne, près du Guadalquivir, à cinq lieuës au-dessus de Seville. * Maty, *Diction.*

CANTIMPRE, Village avec une Abbaye dans le Cambresis, & fort près de la ville de Cambray. * Maty, *Diction.*

CANTIN, (le cap) autrefois *Promontorium Herculis*, cap du Royaume de Maroc en Afrique, dans la Province de Ducala. Il s'avance beaucoup dans la mer au Couchant de la ville & du golfe d'Azafia, & de l'embouchure de la riviere de Tensift. * Maty, *Diction.*

FIN DU SECOND VOLUME.

